Ex Bibliotheca
March. FRANCISCI TACCONE
Pub. Util. Add. An. 1812.

BIBLIOTECA NAZ
Vittorio Emanuele III
LXI
H
6
NAPOLI

~~2-120.~~
9L
42
24
LM-H.6

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
ET
CRITIQUE.

NOUVEAU DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE,

POUR SERVIR DE

SUPPLEMENT

OU DE CONTINUATION AU

DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE,

DE

Mr. PIERRE BAYLE.

PAR JAQUES GEORGE DE CHAUFEPIÉ.

TOME SECOND.

BO–H.

A AMSTERDAM, { Chez Z. Chatelain, H. Uytwerf, F. Changuion, J. Wetstein, P. Mortier, Arkste et Merkus, M. Uytwerf, et M. M. Rey.

A LA HAYE, Chez Pierre de Hondt.

M D C C L.

B.

BOADICE'E [*A*], vaillante Reine des Bretons du tems de l'Empereur Néron, étoit veuve de Prasutagus Roi des *Icènes*. Ce Prince avoit fait un Testament, par lequel il instituoit ses filles héritières conjointement avec l'Empereur. Il avoit cru par-là trouver un moyen sûr de procurer la protection de Néron à sa Famille & à ses Sujets; mais dès que ce Prince fut mort, les Officiers de l'Empereur s'emparérent de toute la succession au nom de leur Maître. Boadicee, qui étoit une femme d'un grand courage & d'un esprit fier [*B*], aiant voulu s'opposer à cette injustice, reçut un nouveau sujet de chagrin, par le mépris qu'on fit de ses remontrances. Comme elle témoignoit par ses plaintes, combien elle étoit sensible au tort qu'on faisoit à ses filles, la brutalité de ces Officiers alla si loin, qu'ils la firent fouetter publiquement, & qu'ils firent violer ses filles par des Soldats. Tel est le récit de Tacite dans ses *Annales* (*a*). Mais Dion Cassius ne fait aucune mention de ces outrages faits à Boadicée & à ses filles [*C*]. Les Nations voisines étoient traitées avec la même injustice & les mêmes violences par les Romains, & sur-tout par Catus Décianus Procureur de la Province. Et Dion Cassius rapporte (*b*) que Sénèque, qui leur avoit prêté à intérêt une somme considérable (*c*) malgré eux, les obligea à la lui payer tout d'un coup. Les Bretons prirent les armes pour secouer le joug des Romains, & aiant mis Boadicée à leur tête [*D*], ils attaquérent au nombre de cent-vingt-mille

(*a*) Lib. XIV. c. 31.

(*b*) Lib. LXII. p. 702.

(*c*) Camb. den prétend qu'elle alloit à trois cent mille livres ſt.

[*A*] BOADICE'E.] Ce nom s'écrit différemment. Tacite dans ses *Annales* (1) l'appelle *Voadica*, *Boudicea*, & *Boadicia*: Xiphilin, dans son Abrégé de Dion Cassius (2), *Boundoüica*; & peut-être, dit Mr. Bolton dans son *Nero Cæsar*, ou *Monarchie déprauée* (3), est-ce la même qui est délignée par le nom de *Bodue*, sur les anciennes Monnoies Bretonnes de Cambden."

(1) Lib. XIV. c. 31.

(2) Lib. 62.

(3) Cap. 33. §. 2. 2. 99. London 1624 in-fol.

[*B*] *Qui étoit une femme d'un grand courage & d'un esprit fier.*] Voici le portrait que fait de cette Princesse l'Auteur que nous venons de citer à la fin de la Remarque précédente. „ Boadicée, *dit-il* (4), étoit puissante & replette, ou plutôt d'une „ taille gigantesque; ce qui ne paroissant pas un trait à la „ louange d'une Dame, a engagé quelques Traducteurs à mettre, qu'elle avoit la taille avantageuse. Son air, naturellement doux & majestueux, étoit sérieux & sévère, de dessein „ prémédité dans cette occasion; ce qui a engagé le fameux „ Dion à ajouter l'épithète de *βαναυσότερον*, qui est équivoque, & peut signifier également, selon qu'on le veut, ou „ qu'elle avoit très bon air, ou qu'elle avoit l'air terrible. „ Elle étoit belle, ce qui ne doit pas surprendre dans une „ femme de son Pays: des cheveux du plus beau blond lui „ pendoient à grosses boucles sur les épaules jusqu'au bas du „ dos; & quoique sa couleur semblât marquer une constitution froide, ses actions faisoient voir qu'elle avoit un prodigieux fonds de vivacité, & un grand feu. Ses regards „ étoient vifs, animés, & perçans; d'où l'on pourroit peut-être conclurre, qu'elle avoit les yeux extrêmement petits, „ ce qui marque, si l'on doit s'en rapporter aux Physionomistes, un esprit fourbe & cruel, comme on le voit dans „ l'Ours & dans le Renard. Enfin pour achever l'assemblage de ses grandes qualités, & la rendre propre aux plus grands „ coups, la Nature lui avoit donné une voix forte & sonore, „ & une facilité d'expressions, égale à la hauteur de sa taille. „ Son Epoux étoit un puissant Monarque. Ses Ancêtres „ avoient régné dans la Bretagne. Il y a même quelque apparence qu'elle descendoit du puissant Cassibelan lui-même. Il „ est certain, que dans l'Abrégé de Xiphilin, elle attribue la „ gloire de l'expulsion de Jules César à ses Pères. Les Romains furent inexcusables, de ce que méprisant son sexe, ils „ joignirent à l'oppression & à la violence, l'imprudence & la „ sécurité, en ne veillant point sur les démarches de cette „ Princesse."

(4) Ib. §. 4. p. 102. 104.

[*C*] *Dion Cassius ne fait aucune mention de ces outrages faits à Boadicée & à ses filles.*] L'Auteur cité dans la Remarque précédente (5) observe que Tacite, qui rapporte les injustices & les violences que cette Reine souffrit, *mérite créance contre sa propre Nation*; mais que Dion, qui n'a que paraphrasé cet Historien, ne dit rien de pareil au sujet de la Reine, ou de ses filles. Il dit aussi que Gildas, qui étoit lui-même Breton, & qui vivoit dans la Bretagne, dans le tems que ses misérables Compatriotes avoient sujet de souhaiter d'y revoir les Romains, témoigne beaucoup d'indignation contre elle, l'appellant *une Lionne fourbe & artificieuse, coupable du massacre de ceux qu'on avoit laissés pour la gouverner*. „ Elle se plaint dans „ son discours à ses Troupes, dit Mr. Bolton, que l'âge même n'étoit pas à l'épreuve de la convoitise des Romains, „ comme si on lui avoit fait violence à elle-même. Mais elle „ ne l'auroit pas caché; & dans Dion, on ne voit point qu'elle fût sur le déclin de l'age; au contraire, il la représente „ comme une femme dans sa fleur & dans sa vigueur. Le portrait qu'il en fait est celui d'une puissante Amazone."

(5) Ibid. §. 2. p. 100.

[*D*] *Aiant mis Boadicée à leur tête.*] Dion Cassius rapporte un long discours, qu'il lui fait tenir dans cette occasion; & Mr. Bolton observe (6), qu'il est digne de l'éloquence de l'Historie, & de l'esprit d'un Grec, „ qui semble, *dit-il*, „ avoir tellement pris plaisir à ce qu'il y a de grand & d'admirable dans cette Histoire (n'y en aiant certainement point de plus extraordinaire) qu'il paroît avoir travaillé ce morceau comme son Chef-d'œuvre. Car il ne nous reste rien de cet excellent Auteur, qu'on puisse penser qu'il ait travaillé avec plus de soin & de complaisance, que l'Histoire de Boadicée, sur laquelle, par bonheur pour notre Ile, il a fi bien réussi, au jugement de Xiphilin, qu'il semble n'a-

(6) Ibid. §. 22. p. 135.

„ voir point abrégé ici, mais avoir inséré le morceau tout entier." Elle commence son discours en disant, qu'elle présume qu'ils sont tous bien convaincus, combien la liberté est préférable à la servitude: Que s'il y en avoit quelques-uns parmi eux, qui se fussent laissés surprendre par les fausses promesses des Romains, ils devoient à présent être instruits par l'expérience, reconnoître la faute qu'ils avoient faite en renonçant au Gouvernement de leur Pays, pour se soumettre à une domination étrangère: Qu'ils savoient, combien il est plus avantageux de demeurer libre, quoique pauvre, que de devenir riche, & de tomber en même tems sous la puissance d'autrui; puisqu'ils avoient été exposés à toutes sortes de maux, depuis que les Romains étoient entrés dans la Bretagne. Elle avoue ensuite, qu'eux-mêmes ont été la cause de leurs maux, en permettant aux Romains d'aborder dans l'Ile, puisqu'ils en sentent à présent les conséquences, étant trompés & maltraités par des gens qui n'avoient d'autre vue que de s'aggrandir & de conquérir tout l'Univers. Milton dans son *Histoire d'Angleterre* (7) s'est trompé en faisant tenir ce discours à Boadicée, immédiatement avant la dernière bataille qu'elle livra aux Romains; au-lieu que Dion Cassius le lui fait tenir la première fois qu'elle assembla les Bretons, dans le dessein de les exciter à prendre les armes contre les Romains. Voici les propres termes de Milton, qui renferment une Critique de Dion. „ L'Historien Grec la place sur une hauteur de gazon, „ où il la fait déclamer en habit volant, une Lance à la main, „ un Lièvre sur son sein, qu'elle lâche après de longs discours, pour servir de présage. Après quoi ensuite Andate Déesse des Bretons, elle parle avec autant de passion qu'auparavant. Tout cela n'est que pure vanité d'Historien, qui prétend orner & embellir son Histoire par la singularité de nos mœurs, sans faire attention qu'il nous dépeint en même tems comme des Barbares, comme si dans „ la Bretagne les Femmes étoient des Hommes, & les Hommes des Femmes. Pour moi je n'affecte point de mettre des „ Harangues dans l'Histoire, à moins que je ne sois assuré „ qu'elles ont été prononcées telles qu'on les rapporte; & alors „ même je ne leur donne place, que lorsqu'elles en valent la „ peine. En inventer, comme quelques Historiens ont fait, „ quelque éloquentes qu'elles soient, c'est abuser la postérité, „ & donner aux Lecteurs de fausses idées des tems & des personnes." Mr. Bolton remarque (8), que les Bretons, conduits par Boadicée, poussérent leur révolte avec toute la cruauté imaginable; car, comme le rapporte Tacite, ils ne donnoient point de quartier, ne faisoient point de prisonniers, ni n'accordoient aucune des conditions qui ont lieu autrement dans la Guerre; il n'étoit question que de croix, de gibets, de feux, pour tout ce qui portoit le nom Romain; non contens de se venger pleinement des injures qu'ils avoient reçues, ils poursuivirent leurs Tyrans avec une fureur sans égale. „ On „ prit des Dames illustres par leur naissance & par leur vertu, „ qui furent dépouillées toutes nues, & pendues en cet état; „ puis on leur coupa les mammelles, & on les attacha à leur „ bouche, afin qu'elles semblassent les manger: on leur perça „ ensuite le corps avec des pieux fort aigus. Inhumanités dont „ la Cruauté même rougiroit, & que l'autorité de Dion rend „ croyables, quelque horribles qu'elles soient." Les hommes, comme le dit Suétone Paulin dans Xiphilin, avoient été déchirés, empalés, brulés. „ Quoique ces supplices ne fussent „ point nouveaux en eux-mêmes, *dit Mr. Bolton*, une barbarie sauvage trouva moyen de les aggraver, par l'impiété „ qu'on eut de les mêler avec des pratiques de Religion. Car „ il n'est nullement absurde de penser qu'ils aient été jusqu'à „ manger de la chair des victimes de leur barbarie, puisqu'ils „ firent des Sacrifices, célébrérent des Jeux & firent des festins „ dans leurs Temples, & sur-tout dans les Bois consacrés à „ leur Déesse Andate, la Protectrice de leurs Armes, comme „ Andraste ou Adraste étoit leur Déesse de la Vengeance. Car „ Dion & Xiphilin, en rapportant la Harangue de Boadicée, „ distinguent ces deux Déesses, du moins si nos Exemplaires „ ne sont pas corrompus, A l'égard du grand Sacrifice, dont „ César & Strabon font la description, il n'en est pas fait „ mention ici en particulier, mais il n'est pas vraisemblable

(7) *In the Complete History of England* Vol. I. p. 18. London, 1719.

(8) *Nero Cæsar* cap. 25. §. 65. p. 131.

mille hommes la Colonie Romaine de *Camalodunum*, dont ils se rendirent maîtres en deux jours, & firent un massacre général des Romains, dont il en périt quatre-vingt-mille selon D. Cassius, ou soixante & dix-mille selon Tacite. Toute la Bretagne étoit perdue pour les Romains sans Suétone Paulin, qui sur la nouvelle de ce soulévement, abandonna l'Ile de Mona, & se rendit en diligence à Londres. Il résolut même, avec une Armée d'environ dix-mille hommes, d'attaquer les Bretons qui en avoient une de deux-cens trente-mille, au rapport de Dion Cassius. Les derniers avoient amené avec eux leurs femmes & leurs petits enfans, & les avoient placés sur des chariots dont ils avoient bordé l'extrémité de leurs Lignes, afin qu'ils pussent être témoins de leurs actions & prendre part au butin. Boadicée, montée sur un char avec ses deux filles, faisoit le tour de l'Armée, exhortant les différentes Nations dont elle étoit composée, & les animant à combattre avec courage [*E*]. La bataille fut longue & sanglante, & la victoire balança longtems: enfin elle se déclara pour les Romains, qui selon quelques-uns, comme le remarque Tacite (*d*), passèrent au fil de l'épée quatre-vingt-mille Bretons, & ne perdirent eux-mêmes que quatre-cens hommes, outre un pareil nombre de blessés. Boadicée, qui s'étoit conduite avec tout le courage imaginable, s'empoisonna elle-même, au rapport de Tacite; mais Dion & Xiphilin assurent qu'elle mourut peu de tems après, de maladie. Cette Victoire termina la Guerre, & les Bretons furent entiérement réduits & soumis. Mr. Bolton, dans son *Nero Cesar, ou la Monarchie corrompue* (*e*), prétend que cette bataille entre Boadicée & les Romains se donna vers le mois de Septembre dans la Plaine de Salisbury, & que le Monument de *Stonebenge* dans cette Plaine est le Tombeau de cette Reine [*F*]. Il finit son récit en remarquant (*f*), qu'*elle s'est acquise une gloire qu'aucune femme n'a égalée, par la grandeur de son esprit, & la noblesse de son ame.*

(*d*) Mr. de Rapin dit que Tacite rapporte cela lui-même, mais ces Historiens disent seulement ce que d'autres disoient.

(*e*) Cap. 25. §. 28. p. 181. 182.

(*f*) Cap. 25. §. 30. p. 193.

„ qu'il n'ait point été offert dans cette occasion. Il y a de l'apparence, qu'un Sacrifice si solennel chez les *Druides Gaulois* „ (qui venoient s'instruire dans les Ecoles de la *Bretagne*), un „ Sacrifice qui pouvoit pour le nombre des Victimes aller de „ pair avec les *Hécatombes* des Grecs, & qui étoit un *Holocauste* „ dans toutes les formes, ne fut pas omis dans une occasion „ où le nombre des Victimes humaines étoit si grand, & où „ l'on faisoit une boucherie si inhumaine. Mais cela ne groffit „ pas l'idée des cruautés mêmes, quoique cela y ajoute beau- „ coup par rapport à la manière de les commettre. Nous en „ avons dit assez pour montrer, que les *Boadicéens* périrent „ justement. C'est une chose terrible, de tomber entre les „ mains d'hommes féroces & méchans."

[*E*] *Boadicée . . . . faisoit le tour de l'Armée, exhortant les différentes Nations dont elle étoit composée, & les animant à combattre.*] Tacite rapporte (9) qu'elle leur dit, que les Bretons avoient coutume de combattre sous la conduite de leurs Reines: mais qu'elle ne considéroit maintenant, ni la noblesse des Ancêtres dont elle étoit issue, ni ses biens, ni sa grandeur, ni son Etat qu'on lui avoit usurpé; mais que comme la moindre personne, elle venoit venger l'honneur de ses filles violées, & tirer raison de la captivité & des injures qu'elle avoit reçues. Qu'il n'y avoit plus rien à l'épreuve de la convoitise des Romains, ni l'âge, ni le sexe, ni la condition, ni l'alliance; mais que les Dieux favorisoient une juste vengeance, & qu'une Légion qui avoit osé combattre avoit déja été taillée en pièces, & que le reste demeuroit tremblant dans le Camp, & pensoit moins au combat qu'à la retraite; que bien loin de soutenir l'effort d'une Armée victorieuse, ils ne pourroient pas seulement supporter les cris d'une si grande multitude. Que les Bretons n'avoient qu'à considérer leur nombre, & le sujet de leur querelle, & qu'ils verroient bien qu'il falloit ou vaincre ou mourir dans ce combat. Que c'étoit-là sa résolution, & qu'elle laissoit aux hommes le soin de se conserver pour vivre dans la servitude. Milton critique dans son *Histoire d'Angleterre* cet endroit de Tacite; voici ses propres termes. „ Une femme „ les commandoit en Chef. Car Boadicée & ses filles faisoient „ le tour de l'Armée, montées sur un Char, disant à leurs „ puissans soldats, pour les encourager, que les Bretons avoient „ coutume de combattre sous la conduite des Femmes. On lui „ fait dire encore plusieurs autres choses dictées par sa pas- „ sion, & indignes d'être rapportées; elle étale les injures „ qu'elle a reçues & les violences faites à ses filles, choses d'une „ nature à être couvertes du voile du silence, & qu'il ne „ convenoit nullement à une femme de révéler, ni de raconter „ en présence de toute une Armée."

(9) *Annal. Lib XIV. cap. 35.*

[*F*] *Mr. Bolton . . . prétend . . . que le Monument de Stonebenge dans la Plaine de Salisbury est le Tombeau de cette Reine.*] Ayant allégué (10) les raisons qui lui persuadent que la bataille se donna dans cette Plaine, il dit (11) qu'on peut aisément deviner vers quel sentiment il panche, par rapport au lieu où la Reine a été enterrée; & que sans assurer rien de positif, il lui semble qu'il n'y a rien qu'on puisse regarder avec plus de vraisemblance comme le Tombeau de cette Princesse, que cet admirable Monument de pierres qu'on voit dans cette Plaine. „ Ce qui paroit marquer que ce n'est point un ouvrage des „ Romains, c'est qu'il n'y a point d'Inscription (à moins qu'elle „ n'ait été ôtée); au-lieu que les Romains en mettoient sur „ leurs Tombeaux. L'opinion commune touchant ce Tro- „ phée, ou ce Monument, quelque nom qu'on y veuille don- „ ner, est qu'il a été élevé en mémoire des Seigneurs Bretons „ massacrés dans ce lieu en trahison par les Saxons. Nennius „ touche cet odieux assassinat, sans marquer le lieu où il se „ commit. Geoffroi Arthur, ou de Monmouth, fait venir ces „ admirables pierres (auxquelles il attribue une vertu médici- „ nale) d'Irlande, d'où on les transporta à force de bras pour „ servir de Monument, par le conseil de Merlin. La groffiè- „ reté même de l'ouvrage persuade que c'est un Monument „ des Bretons. Et si cette plaque d'un métal mixte, dont parle Cambden, qu'on a trouvée il y a environ quatre-vingts „ ans proche de ce Monument, fut laquelle il y avoit des ca- „ ractères que les Savans de ce tems-là ne purent déchiffrer; „ si, dis-je, cette plaque appartenoit à *Stonebenge*, il y a tout „ lieu de croire que c'étoit quelque ancienne Inscription Bre- „ tonne, destinée à immortaliser quelque personne illustre, „ & vraisemblablement, selon moi, la puissante Boadicée." Pour appuyer cette conjecture, il remarque, qu'au rapport de Dion, les Bretons lui firent de magnifiques funérailles; ce qui ne peut mieux s'entendre que de ces monceaux uniformes mais irréguliers de marbre, entassés pour éternifer sa mémoire. Le nom de *Danse des Géans*, que Geoffroy de Monmouth leur donne, n'a même aucun rapport à l'Histoire qu'il en fait. Cambden lui-même fait voir qu'il n'a rien trouvé de satisfaisant sur l'origine de ce Monument. Geoffroy semble n'avoir jamais entendu parler de l'Histoire de Boadicée, une des plus extraordinaires qu'il y ait jamais eu, dit Mr. Bolton. Mais si Tacite, Dion & Xiphilin lui avoient été connus, il n'auroit pas donné ce Monument à Aurelius Ambrosius, ni aux quatre-cens soixante Seigneurs Bretons, massacrés du tems de Vortigerne. Notre Auteur remarque ensuite, qu'aucun Ecrivain ne remonte plus haut qu'elle, „ vraisemblablement, parce que „ personne qu'elle n'étoit plus digne d'être honorée de la sor- „ te; & les profondes ténèbres qui cachent l'Auteur de ce „ Monument, qui brave encore les saisons, me confirment „ dans la pensée que ces pierres ont été consacrées dès le tems „ de Néron, il y a plus de quinze Siécles, à la gloire de Boa- „ dicée & de ses Capitaines tués dans la bataille." Outre que la tranquillité qui régna dans la Bretagne sous Petronius Turpilianus, qui succéda l'année suivante à Suétone Paulin, put permettre aux Bretons de rendre des honneurs à la mémoire de leur Reine. Ou si l'on veut descendre plus bas, peut-être ce Monument est-il encore d'un tems postérieur, la mémoire & le nom de cette Princesse aiant toujours été illustres parmi les Bretons. Les ruines du vieux Château qu'on voit pas loin de *Stonebenge*, & que quelques-uns croyent être un ouvrage des Romains, n'ont rien qui puisse en faire connoître le fondateur. Et quand même on accorderoit, que ce fut le Tombeau commun des Seigneurs massacrés, & qu'Aurélius Ambrosius ou Ambrosius Aurélianus, le seul Prince Breton de race Romaine à qui on laissa la vie, selon Bède, & d'autres Rois Bretons y ont été enterrés, il ne s'ensuivroit pas de-là, qu'il n'a pas été érigé d'abord à l'honneur de Boadicée, puisque Dion & Xiphilin assurent qu'on lui fit de magnifiques funérailles. „ Les Os qu'on trouve quelquefois autour de ce lieu, „ *continue Mr. Bolton*, prouvent qu'il a servi de Tombeau: „ mais les armes antiques qu'on y trouve aussi quelquefois, & „ qui sont fort grandes, sur lesquelles on voit souvent la figu- „ re d'une bèche, ne peuvent avoir appartenu aux Seigneurs „ Bretons que Hengist fit massacrer en trahison, puisqu'ils „ vinrent désarmés. Ceux qui ne respectent point les Monu- „ mens des personnes illustres, & qui méprisent les Antiqui- „ tés destinées à honorer & à éternifer la Vertu, sont enne- „ mis de la gloire. Mon zèle sur l'origine de ce Monument „ n'ôte point aux autres la liberté de critiquer ce qu'ils juge- „ ront à propos."

(10) Cap. 25. §. 28. p. 182. *& suiv.*

(11) §. 32. p. 184.

BOCCONI (Silvio) savant Naturaliste & Auteur de divers Ouvrages curieux [*A*], nâquit à Palerme en Sicile le 24 d'Avril 1633, d'une famille originaire de Savone dans l'Etat de Gênes. Après avoir

[*A*] *Auteur de divers Ouvrages curieux.*] I. *Della Pietra Belzuar minerale Siciliana, Lettera familiare.* „ Let- „ tre familière sur le Bezoar minéral de Sicile," à Montéléone 1669 in-4. II. *Novitiato alla Segretaria, Lettera grata non meno a Principi, che a loro Segretarii, per mostrare con facilità è brevità l'arte d'une accorto Segretario.* Ce Traité, qui roule sur les qualités d'un bon Secrétaire, a été imprimé à Gênes in-12. III. *Recherches & Observations naturelles touchant le Corail, la Pierre étoilée, l'Embrasement du Mont Etna*, Paris 1672 in-12. Nouvelle Edition augmentée, à Amsterdam en 1674 in-8. IV. *Epistola Botanica.* Lettre de Botanique, insérée dans un Ouvrage imprimé à Naples en 1673 in-4. sous ce titre, *Bisarria Botaniche di alcuni Simplicisti di Sicilia, publicate e dichiarate da Nicolo Gervasi.* V. *Lettre écrite à l'Auteur du Journal des Savans touchant une Gomme ou effets de Baume,* qui

avoir fait ses études, il s'abandonna au penchant qu'il se sentoit pour l'Histoire Naturelle. Les progrès qu'il y fit lui acquirent de la réputation, & le firent bientôt mettre au nombre des fameux Physiciens & des grands Botanistes de son tems (*a*). Il fut ensuite ordonné Prêtre (*b*), après quoi il entra dans l'Ordre de Cîteaux, & il quitta le nom de Paul qu'il avoit reçu au Baptême, pour porter celui de Silvio qu'on lui donna (*c*). Son changement d'état ne lui fit point abandonner le genre d'étude qu'il avoit embrassé par goût: il s'y abandonna même plus que jamais, & parcourut pour acquérir de nouvelles connoissances, non seulement la Sicile, mais encore l'Ile de Malte, l'Italie, les Pays-Bas, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Pologne & plusieurs autres Pays. En Allemagne, l'Académie des Curieux de la Nature le reçut dans son Corps en 1696. Mongitore dit (*d*), qu'il fut fait Docteur & Professeur en Botanique à Padoue; mais c'est une mépriſe. Il est vrai qu'il demeura quelque tems à Padoue, & que Jaques Pighi, alors prémier Professeur d'Anatomie dans cette Université, l'eut pour Disciple; mais il n'y prit aucun degré, & n'y reçut aucun titre (*e*). De retour en sa Patrie, il se retira dans une Maison de son Ordre près de Palerme, où il est mort le 22 de Décembre 1704, âgé de soixante & onze ans (*f*). Mr. de Jussieu dans sa Préface à la tête des Desseins de Barrelier, & dans *la Vie de cet Auteur*, accuse Bocconi de Plagiarisme [*B*]. Et le Père Niceron nous dit (*g*) qu'on le connoissoit sur ce pied-là, & que le Père Barrelier ne lui communiqua les Desseins de ses Plantes, que parce qu'il lui avoit fait part de celles du Père Matthieu, Missionnaire de la Palestine. Il cite à la verité quelquefois le P. Barrelier, en rapportant les Plantes qu'il tenoit de lui; mais souvent il ne l'a point fait, voulant s'attribuer ce qui appartenoit à ce Père.

(*a*) Niceron *Mém. pour servir à l'Hist. des Homm. ill.* Tom. II. p. 161.

(*b*) Idem Tom. X. Part. I. p. 85.

(*c*) Idem T. II. p. 162.

(*d*) Dans sa *Bibliath. Sicul.* T. II. p. 227. Ed. de 1714.

(*e*) Niceron T. X. Part. I. p. 85.

(*f*) Idem T. II. p. 162.

(*g*) Tom. X. Part. I. p. 85. 86.

qui est souveraio pour les Moissures. Insérée dans le Journal des Savans du 20 de Janvier 1676. VI. *Icones & Descriptiones rariorum Plantarum Siciliæ, Melitæ, Galliæ, & Italiæ, quorum unaquæque propriis characterè insignita ab aliis ejusdem Classis facilè distinguitur. Cum Præfatione Roberti Morisonii.* „ Desseins & Descriptions des Plantes les „ plus rares de la Sicile, de l'Ile de Malte, de France, „ & d'Italie, distinguées par leur caractère propre, de„ sorte qu'on peut aisément les discerner d'avec les autres „ de la même Classe. Avec une Préface de Robert Mo„ rison." Lyon 1674 in-4. Oxford 1674 in 4. avec Figures. VII. *Osservazioni naturali, ove si contengono Materie Medico-Fisiche, e di Botanica, Produzioni naturali, Fossili diversi, Fochi sotterranei d'Italia, & altre curiosità, disposta in trattati familiari.* C'est à dire: „ Observations „ sur l'Histoire Naturelle, contenant des remarques sur di„ vers sujets de Médecine, de Physique, de Botanique, „ sur des Productions naturelles, diverses espèces de Phos„ phores, & sur les Feux souterrains d'Italie, & autres „ curiosités &c." Bologne 1684 in 8. Le Père Niceron nous dit (1), que les trente-six Observations, qui composent ce Volume, renferment plusieurs choses fort curieuses, comme tous les autres Ouvrages de notre Auteur. VIII. *Museo di Fisica ed esperienza, variata e decorato di osservazioni naturali, note Medicinali e ragguamenti, secondo i principii de moderni, con una Dissertatione dell' origine, e della prima impressione delle produzioni Marine.* C'est-à-dire: „ Cabinet de Physique Expérimentale, en„ richi de diverses Observations de Physique, de Re„ marques de Médecine & de Réflexions selon les Prin„ cipes des Modernes, avec une Dissertation sur l'ori„ gine & la prémière impression des Productions Mari„ nes." Venise 1697 in-4. Cet Ouvrage contient quarante six Observations. IX. *Remarques sur plusieurs choses naturelles, tirées du Cabinet de Physique*, imprimées en Allemand à Francfort 1697 in-12. Ce sont vingt-quatre Observations tirées de l'Ouvrage précédent. X. *Museo di Piante rare della Sicilia, Malta, Corfica, Italia, Piemonte, & Germania. Con figure* 133. „ Cabinet des Plan„ tes les plus rares de Sicile, de Malte, de Corse, d'I„ talie, du Piémont & d'Allemagne, avec 133 Figures." Venise 1697 in-4 (2). XI. *Observatio circa nonnullas Plantas marinas imperfectas, uti Fucas, Corallinas, Zoophyta, Fungos & similes, earumque originem.* „ Observation sur „ diverses Plantes marines imparfaites, telles que les E„ ponges, le Coral, les Zoophytes, les Champignons „ de Mer & autres, & sur leur origine," insérée p. 142. de l'Appendix de la quatrième Année de la troisième Décade du Journal des Curieux de la Nature. XII. *De Materia simili Lithomargæ Agricolæ, aut Agarico mineræ Ferrantis Imperati, quæ in cavitate quorumdam saxorum aut silicum in districtu Civitatis Rhotomagensis, & Portûs Gratiæ, in Normanniâ invenitur.* „ Discours sur une Matière semblable à la „ *Lithomarge d'Agricola*, ou *Agaric Minéral* de *Ferrant Im„ peratus*, qui se trouve dans le creux de certains Ro„ chers, qui sont dans le district de la Ville de Rouen & „ du Havre de Grace, en Normandie." Cette Pièce se trouve dans la prémière & seconde Centurie du Journal susmentionné, & dans *Mangeti Bibliotheca Scriptorum Medicorum*, Tom. I. p. 333 (3).

(1) *Nic. les Hom. ill.* Tom. II. p. 164.

(2) Id. ibid. p. 164. 165.

(3) Idem Tom. X. Part. II. p. 292. 293.

[*B*] *Mr. de Jussieu . . . . accuse Bocconi de Plagiarisme.*] L'accusation est grave; la voici dans les propres termes de l'Auteur: *Is enim pleraque Musei sui & Icones & Plantas a Barreliero accepit, sique omnes, quas ab eo mutuatus est, citasset, Barrellerianum, non jam opus evulgasset* (4). „ Il tenoit la plupart de ses Figures & de „ ses Plantes de Barrelier, & s'il avoit cité tout ce qu'il „ a emprunté de lui, l'Ouvrage auroit dû porter le nom „ de Barrelier plutôt que le sien." Et dans un autre endroit: *Ad utilitatis rationem accessit injuriæ stimulus Barrelierii a Pavio Boccone illatæ, qui cum permulta ab eo, dum viveret, Iconum suarum exempla mutuò accepisset, ea, defuncto Authore, ejus nomine præmissis in plurimum, & sub eisdem nominibus recusa, in Museo suo Venetiis edito sibi arrogavit* (5). „ Bocconi, à qui Barrelier avoit prêté ses „ Figures, les publia dans son Cabinet, après la mort de „ l'Auteur, la plupart sous les mêmes noms, & sans fai„ re aucune mention de Barrelier." Il est certain qu'il y a plusieurs Figures de Bocconi, qui sont les mêmes que celles de Barrelier; mais il faut dire en même tems, qu'il a souvent cité Barrelier avec éloge. Dans un endroit, il le cite sur une Observation qui leur est commune: *Il Rajus, che hà viaggiato in Italia, in Sicilia, e nella Savoya, ha osservato le medesime cose che il P. Barrelier ed io habbiamo osservato* (6). Dans un autre endroit il dit en termes exprès qu'il tient une Figure de lui, & il le qualifie de savant Botaniste. *Hò havuta quella Figura dal P. Barrelier dell' Ordine di S. Domenico, illustre è dottissimo Botanico* (7). Il parle en divers endroits, des Memoires de Barrelier: *Viene quella Pianta dalle memorie del Padre Maestro Barrelliero. Simo la trovasse nei viaggie della Spagna* (8). *Queste tre Piante sono pervenute a noi dalle memorie dal P. Maestro Barreliero* (9). *Hò havuto il disegno dalle memorie del P. Barrelliero* (10).

(4) *Barrelieri Vita.*

(5) Jussieu *Préfat.*

(6) Bocconi *Mus. di Piante* p. 8.

(7) Ibid. p. 81.

(8) Ibid. p. 52.

(9) Ibid. p. 81.

(10) Ibid. p. 168.

BODLEY (Thomas), fils ainé de Jean Bodley de la Ville d'Exeter, & de Jeanne Hone fille & héritière de Robert Hone Ecuyer, d'Ottery-Ste. Marie en Dévonshire (*a*), descendoit de l'ancienne famille de Bodley ou Bodleigh de Dunscombe proche de Crediton dans le même Comté, & nâquit à Exeter le 2 de Mars 1544 (*b*). Bodley fut élevé principalement à Genève, où son père fut obligé de se réfugier pour cause de Religion du tems de la Reine Marie [*A*]. Thomas, âgé pour-lors d'environ douze ans, étudia l'Hébreu sous Chevalier, le Grec sous Béroalde, la Théologie sous Calvin & Bèze, & il suivit les autres Professeurs qui enseignoient dans cette Académie, nouvellement fondée, outre les Maitres particuliers qu'il avoit chez Philibert Sarrasin fameux Médecin de cette Ville, chez lequel il étoit en pension. Robert Constantin, Auteur du Dictionaire Grec, lui expliqua Homère. Au bout de deux ans, la Reine Elisabeth étant montée sur le Trône, il retourna avec son père en Angleterre; & peu de tems après il fut envoyé au Collège de la Madeleine à Oxford, où il fut mis sous la conduite de Laurent Humphrey, depuis Principal de ce Collège (*c*). Au mois de Juillet 1563 il prit le degré de Bachelier-ès-Arts (*d*); la même annee il fut élu Novice du Collège de Merton,

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 184.

(*b*) *Vie de T. Bodley, écrite par lui-même* (en Anglois, & publiée par Tho. Hearne dans les *Reliquiæ Bodleianæ* &c. p. 1. Londres 1703 in-8.

(*c*) Ibid. p. 2. 3.

(*d*) Wood *ubi supra.*

[*A*] *Où son père fut obligé de se réfugier pour cause de Religion du tems de la Reine Marie.*] Le Chevalier Thomas Bodley en parle dans sa Vie, écrite par lui-même (1), & publiée à Londres en 1703 par Mr. Thomas Hearne. „ Mon père, qui étoit connu & noté comme en„ nemi du Papisme du tems de la Reine Marie, se voy„ ant cruellement menacé, & observé de près par ceux „ qui en vouloient à sa Religion, ne trouva pas d'autre „ moyen de pourvoir à sa furete & à celle de ma mè„ re, qui n'étoit pas moins affectionnée à la Réforma„ tion que lui, que de se sauver en Allemagne, où il „ la fit passer peu de tems après avec toute sa famille. Il „ se fixa d'abord à Wésel dans le Pays de Clèves, où il „ y avoit dans ce tems-là beaucoup de Réfugiés An„ glois, qui avoient quitté leur Pays pour jouïr de la li„ berté de Conscience. De là nous allames à Francfort, „ où il y avoit aussi une Assemblée d'Anglois. Mais nous „ ne fimes pas long séjour dans ces deux Villes, mon pè„ re ayant résolu de se fixer à Genève, où l'Assemblee „ Angloise, autant que je puis m'en souvenir, étoit de „ quel-

(1) P. 1. 2.

ton, & l'année ſuivante il en fut fait Membre (e). En 1565 il entreprit de donner des Leçons publiques ſur le Grec dans l'Auditoire de ce Collége [B]. L'année ſuivante il fut reçu Maitre-ès-Arts, & donna des Leçons de Phyſique. En 1569, il fut élu ſecond Procureur de l'Univerſité [C]. Il remplit enſuite pendant un tems conſidérable les fonctions d'Orateur de l'Univerſité, & s'appliqua à l'étude de diverſes Sciences, ſans ſe ſentir aucune diſpoſition à profeſſer l'one plutôt que l'autre. Il commença ſes Voyages en 1576 [D], & demeura près de quatre ans dans les Pays étrangers, en France, en Italie, & en Allemagne (f). En 1583, il fut fait Ecuyer du Corps de la Reine Eliſabeth; & vers l'an 1585 il épouſa Anne Carew, fille de Mr. Carew de Briſtol, & veuve de Mr. Ball, qui lui apporta de gros biens (g). La même année la Reine l'envoya à Frédéric Roi de Dannemarc, à Jules Duc de Brunſwick, à Guillaume Landgrave de Heſſe, & à d'autres Princes d'Allemagne, pour les engager à joindre leurs forces à celles de la Reine, pour appuyer le Roi de Navarre, depuis Henri IV; & s'étant acquitté de cette Commiſſion avec ſuccés, il fut envoyé vers Henri III Roi de France [E], dans le tems que le Duc de Guiſe obligea ce Prince à ſe ſauver de Paris (h). En 1588 la Reine l'envoya à la Haye, pour avoir ſoin de ſes intérêts dans les Provinces-Unies [F]; & conformément au Traité

(e) *Vie* &c. p. 1.

(f) Ibid. p. 4.

(g) Wood *ubi ſupra.*

(h) *Vie* &c. p. 4. 5.

„ quelques centaines de perſonnes."

[B] *En 1565 il entreprit de donner des Leçons publiques ſur le Grec dans l'Auditoire de ce Collége.*] Il nous apprend lui-même (2), que ce fut à la ſollicitation de quelques-uns de ſes Compagnons, & pour s'exercer, qu'il donna ces Leçons, ſans en exiger & ſans en attendre aucune récompenſe. Mais que les autres Membres convinrent peu de tems après de leur propre mouvement de lui aſſigner quatre Marcs par an, & de continuer cette eſpèce de fondation pour toujours.

(2) Ibid. p. 3.

[C] *En 1569 il fut élu ſecond Procureur de l'Univerſité.*] Ce fut à la ſollicitation de ſes plus intimes Amis, à ce qu'il nous apprend (3), qu'il ſe mit ſur les rangs pour cet emploi; & il fut élu conjointement avec ſon Collégue Mr. Bearblock du Collége d'Exeter, ſans diſpute & n'ayant eu aucuns Compétiteurs.

(3) Ibid. p. 4.

[D] *Il commença ſes Voyages en 1576.*] Il dit (4) qu'il ſouhaitoit de voyager pour acquérir la connoiſſance de quelques Langues modernes, & pour ſe former de plus en plus aux affaires, *étant réſolu*, diſoit-il, *d'employer & ma perſonne & mes travaux entiérement au ſervice public de l'Etat.*

(4) Ibidem.

[E] *Il fut envoyé vers Henri III, Roi de France.*] Il nous apprend (5), qu'il fit cette Commiſſion trés ſecrettement, n'aiant pas un ſeul domeſtique avec lui, car tel étoit ſon ordre; & ſans autres Lettres, que celles que la Reine elle-même écrivoit au Roi, & à quelques perſonnes qui étoient auprés de lui. „ Je dois garder le ſi„ lence ſur le ſuccés de cette Commiſſion, *dit-il*, mais „ elle tendoit fort au bien du Roi non ſeulement, mais „ de tous les Proteſtans de France, & à la ruine du Duc „ (6), qui arriva auſſi bientôt après."

(5) P. 5. *Voyez auſſi* Cambden *Annales Eliſabethæ Regin. ad ann.* 1589. Vol. III. p. 607. Edit. T. Hearne Oxford 1719. in-8.

(6) De Guiſe.

[F] *La Reine l'envoya à la Haye, pour avoir ſoin de ſes intérêts dans les Provinces-Unies.*] „ Je ne parlerai point, *dit-il* (7), de l'approbation dont la Reine, les Seigneurs d'Angleterre, les Etats mêmes, & toute la Milice Angloiſe qui étoit en Hollande, honorérent mes „ pénibles travaux pendant tout ce tems là: je laiſſe ce „ ſoin à d'autres, perſonne de ceux qui ont été au fait „ de l'état des choſes dans ce tems-là, ne pouvans l'ignorer. Car lorſque j'arrivai en Hollande, on y étoit ſurieſement mécontent, en partie à cauſe de certaines „ choſes qui s'étoient paſſées en Angleterre, & qu'on „ regardoit comme contraires aux intérêts des Etats; „ mais principalement à cauſe de la conduite inſolente de „ quelques-uns des Miniſtres de ſon Alteſſe, qui ne conſultoient que leur intérêt particulier, ſans avoir égard „ dans leur conduite, aux engagemens que la Reine n„ voit pris avec les Etats: ce qui faiſoit craindre de „ part & d'autre une rupture ouverte. De dire quels moyens j'employai pour prévenir ces fâcheuſes ſuites, & „ pour remettre les choſes ſur un bon pied, c'eſt ce qui „ demanderoit un long détail." Mais il ajoute, que ce qu'il peut aſſurer ſelon la vérité & ſans bleſſer la modeſtie, & ce que la Hollande a toujours reconnu avec gratitude, c'eſt que s'il ne s'étoit pas conduit avec beaucoup de circonſpection, par ſes propres lumières & ſans aucune direction de ſes Supérieurs, tant dans ſes diſcours & dans les propoſitions qu'il faiſoit aux Etats, que dans les Lettres qu'il écrivoit en Angleterre, on auroit pris l'alarme d'une manière, qui auroit cauſé la ruine des Provinces, ce qui avec le tems auroit ſelon les apparences été auſſi fatal à l'Angleterre. „ Ma diligence & mes ſoins, *continue-t-il*, „ plurent à la Reine & à ſon Conſeil, comme je l'ai inſi„ nué; Sa Majeſté m'aiant témoigné par diverſes Lettres „ combien mes ſervices lui étoient agréables. Deſorte „ que depuis ce tems-là on ne m'envoya plus d'Inſtruc„ tions fixes ſur la manière dont je devois me conduire, „ mais on laiſſa à ma prudence le ménagement des affai„ res de la Reine, & le ſoin de ſes intérêts." Cambden dans ſes *Annales de la Reine Eliſabeth* ſous l'an 1595 (8) fait mention du différend entre la Reine & les Etats des Provinces-Unies, à l'accommodement duquel le Chevalier Thomas Bodley fut employé. Et Mr. Thomas Hearne dans ſes Notes ſur cet endroit de Cambden (9), a publié un Manuſcrit qu'il poſſédoit, qui eſt de la main du Chevalier Thomas Bodley & qui a pour titre: *Rélation du Traité entre la Reine Eliſabeth & les Provinces-Unies, par lequel elle s'engageoit à les ſecourir, & que les Etats n'ont pas obſervé.* Le Chevalier Bodley obſerve dans cet Ecrit, que dans le Traité conclu entre la Reine & les Provinces, en date du 10 d'Août 1585, il avoit été arrêté que pendant les troubles, la Reine les ſecourroit de cinq mille hommes d'infanterie & de mille de Cavalerie, entretenus à ſes dépens; & que les Etats lui en rembourſeroient les fraix, quand ils jouïroient de la paix & de la tranquillité: que les Etats lui remettroient pour gages la Ville de Fleſſingue & le Château de Rammekens, qui ſeroient gardés par une Garniſon de ſept-cens hommes Anglois; & la Ville de la Brille en Hollande, avec le Fort voiſin, *où il devoit y avoir trois Compagnies Angloiſes, chacune de cent-cinquante hommes.* Il en coutoit à la Reine tous les ans près de cent vingt-ſix mille livres ſt. pour ſecourir les Provinces-Unies: ce qui lui devenant onéreux à la longue, auſſi-bien qu'à ſes Sujets, elle envoya le Chevalier Bodley vers la fin de Janvier de 1594, pour repréſenter aux Etats les ſervices qu'elle leur avoit rendus, & ſes propres beſoins, & pour les preſſer, préméditement de propoſer quelque moyen, par lequel la Reine pût être déchargée des dépenſes actuelles; & enſuite, de lui payer quelque partie des ſommes qu'elle avoit avancées pour eux; & enfin de députer quelques perſonnes pour régler avec les Commiſſaires qu'elle nommeroit, le compte général. Les Etats alléguérent dans leur réponſe l'impuiſſance où ils ſe trouvoient de ſatisfaire pour le préſent aux demandes de la Reine, la priant de vouloir bien ce pas y inſiſter, ni exiger d'eux ce qu'il leur étoit impoſſible d'accomplir alors, & ce qui mettroit même leur Etat en danger, ſi l'on ſavoit qu'elle le demandât. Le Chevalier Bodley repliqua, qu'il étoit inutile de plaider là-deſſus, puiſque la Reine & ſon Conſeil avoient déja examiné ce qu'on pouvoit dire, leur Agent en Angleterre aiant été entendu. Ils perſiſtérent à proteſter de la manière la plus ſolennelle, qu'ils ne pouvoient pour ce tems-là délibérer ſur les moyens de ſatisfaire la Reine, *à moins qu'ils ne délibéraſſent de procurer leur ruine.* On reçut dans le même tems les nouvelles des terribles ſoondations arrivées en divers endroits des Provinces, & les Etats ne manquérent pas de les alléguer comme une forte raiſon, qui devoit engager la Reine à ſe déſiſter de ſes demandes. Le Chevalier Bodley voyant bien qu'il n'y avoit rien à faire en public, ſe mit à voir en particulier pluſieurs des Députés, & entre autres un des plus illuſtres, auſſi diſtingué par ſa ſageſſe & ſon expérience, que par ſon rang & ſon crédit, qui prêta l'oreille aux raiſons du Chevalier, & *qui approfondit la matière plus que n'avoient fait ſes Collégues*; & il en vint enfin à déclarer qu'il eſpéroit, que ſi la Reine vouloit permettre aux Etats, pendant que la guerre avec l'Eſpagne dureroit, d'entretenir quatre mille hommes de Troupes Angloiſes, qu'on ſeroit libre d'augmenter ſi l'occaſion le demandoit; & de décharger les Provinces de tout compte avec elle; il pourroit obtenir qu'on accorderoit à cette Princeſſe les Articles ſuivans: Qu'on la déchargeroit de l'obligation de fournir les Troupes auxiliaires, qu'elle s'étoit engagée par le Traité de fournir: Qu'on lui payeroit annuellement vingt-mille livres ſterling, qui lui ſeroient préſentées par one Ambaſſade honorable; & que ce payement continueroit un certain nombre d'années dont on conviendroit: Qu'on la ſecourroit en toute occaſion par mer, de Vaiſſeaux, d'Hommes, de Munitions de bouche & de guerre: Qu'on ne ſeroit ni Paix ni Trêve avec l'Eſpagne, ſans l'aveu & le conſentement de la Reine: Enfin qu'on lui payeroit, lorſque la République ſe trouveroit affermie & tranquille, une ſomme annuelle de cent mille livres ſterling, pendant quatre, cinq ou plus d'années, ſelon qu'on en conviendroit par un Traité. Le Chevalier ne crut pas que ces propoſitions contentaſſent la Reine; cependant il ſe perſuada qu'elles pourroient préparer les voies à quelque Projet d'accommodement qu'elle pourroit agréer. Il retourna donc en Angleterre. „ Mais, „ *dit-il* (10), je fuis obligé de dire avec chagrin, que je „ fus très mal venu, rien de ce que j'avois négocié n'a„ iant été agréé. Mon retour fut blâmé, le Projet déſ„ approuvé, & l'on ſe déſia de la perſonne dont il ve„ noit. On regarda tout ce qu'il propoſoit comme des „ artifices; & la Reine ne voulut pas avoir à faire à des „ particuliers. Son Projet fut regardé avec mépris, & „ l'on s'imagina que le Peuple en auroit offert un plus a„ vantageux, ſi la choſe lui avoit été renvoyée. Mon „ retour fut traité d'imprudent, parce que j'apportois „ leur refus, & que j'étois venu ſans permiſſion. En un „ mot, les choſes tournérent tout au rebours de ce que je „ m'étois attendu. Je ſouffris avec patience les reproches de la Reine, & je me tranquiliſai ſur l'opinion „ qu'el-

(7) Pag. 6.

(8) Vol. III. p. 781.

(9) Ibid. p. 928.

(10) *Hiſtoire pag.* p. 912.

Traité fait ci-devant entre la Reine & les Etats, il fut admis dans le Conſeil d'Etat, où il ſéoit immédiatement après le Comte Maurice, & donnoit ſon ſuffrage ſur tout ce qui ſe propoſoit (*i*). En 1595 il fit un toor en Angleterre pour ſes affaires particulières; mais on lui ordonna peu de tems après de s'en retourner à la Haye, où il demeura encore près d'un an. Il retourna alors en Angleterre pour informer la Reine de certaines choſes, & lui faire des propoſitions utiles à ſon ſervice: cette Princeſſe profitant de ſes lumières, lui commanda de retourner d'abord auprès des Etats, pour terminer les affaires qu'il avoit ſecrettement entamées; ce qu'il fit heureuſement au bout de quelque tems, & alors il obtint ſon rappel en 1597 (*k*). Le Grand-Tréſorier Burleigh le recommanda à la Reine, à ſon retour, comme il avoit déja fait pendant ſon abſence, pour remplir le poſte de Secrétaire d'Etat, conjointement avec le Chevalier Robert Cécil fils de ce Seigneur; mais le Comte d'Eſſex l'aiaot recommandé d'une manière plus forte encore, en tâchant eo même tems de déſervir Cécil [*G*], Burleigh trouva moyen de faire changer la Reine de deſſein, croyant que le Comte d'Eſſex avoit engagé Bodley dans ſon parti contre le Tréſorier & ſon fils. Enſorte que Bodley, voyant qu'il ne devoit plus s'at-

(*i*) Idem p. 5. 6.

(*k*) Ibid. p. 7-9.

„ qu'elle avoit de mes ſervices." Le Chevalier Bodley juſtifie cependant ſa conduite ſur cet article, & il obſerve (11), qu'il ne ponvoit que préſumer que la Reine jugeroit avantageuſement de ſa capacité dans cette négociation, après avoir été employé en tant d'affaires, eu ſéance au Conſeil d'Etat pendant tant d'années, & après avoir mérité l'approbation de cette Princeſſe dans toutes les affaires qui lui avoient été confiées. Il dit cuſuite, qu'il n'a jamais pu imaginer de raiſon, pour ſe perſuader qu'il y eût une autre voie plus avantageuſe aux intérêts de la Reine, que celle qu'il evoit ſuivie. „ Et il eſt „ très vraiſemblable, *continue-t-il* (12), que ſi le Projet „ que j'apportai avoit été exécuté avec toutes les précau„ tions & les meſures néceſſaires, & propoſées pour le „ faire réuſſir, les Coffres de la Reine auroient été plus „ riches de ſoixante-mille livres ſterling, & tout auroit „ été terminé, ſinon à tous égards à ſon entière ſatisfac„ tion, du moins, tout mûrement peſé, à ſon profit & „ à ſon honneur. Mais je dois imputer ou à mon aveu„ glement, ou à mon malheur, que dans le tems que je „ comptois être le mieux venu auprès de Son Alteſſe, & „ avoir fait le mieux mon devoir, j'encourus le plus de „ blâme, & la diſgrace de cette Princeſſe." La Reine le renvoya peu de tems après avec de *nouvelles Inſtructions*, & *une Lettre* ou *Réponſe à l'Aſſemblée des Etats*, qu'il eut ordre de leur remettre, nous dit-il, *en les piquant au vif ſur leur négligence, leur froideur, & l'ingratitude de leur procédé*; & de leur demander cent-mille livres ſterling d'argent comptant, en proteſtant que s'ils ne lui faiſoient d'abord une réponſe qui exprimât le ſentiment des obligations qu'ils avoient à la Reine, non ſeulement elle rappelleroit ſes Troupes, mais qu'elle rendroit ſes griefs publics par quelque Déclaration, *qui feroit connoître à tout le monde leur mauvaiſe-foi*. On lui ordonna pourtant en ſecret, que ſi après tout, il voyoit qu'ils fuſſent hors d'état de payer la ſomme ſus-mentionnée, il leur fît eſpérer alors ſous-main, comme de ſon propre chef, que s'ils accordoient une ſomme, quoique moins conſidérable, il travailleroit à la faire accepter par la Reine. Les Etats gardérent le ſilence là-deſſus: triſtes & ſombres, ils tenoient de fréquentes Aſſemblées, & retinrent le Chevalier fort longtems, ſans lui rendre aucune réponſe; mais enfin ils alléguérent la néceſſité où ils ſe trouvoient. Le Chevalier, en aiant informé la Reine par ſes Lettres, eut ordre de répondre, qu'elle ne pouvoit ſe payer de pareils prétextes; que cependant, par compaſſion elle étoit diſpoſée à écouter leurs humbles prières, afin qu'on ne pût lui reprocher dans la ſuite, ou qu'elle avoit ſouhaité de rompre leur Union, ou qu'elle les avoit mis au deſeſpoir, ou fourni à leurs ennemis la plus petite occaſion de triompher d'eux. Elle lui commanda en même tems de ceſſer la pourſuite de ſes prétentions, & de leur demander ſeulement de le ſecourir de trente Vaiſſeaux, bien fournis d'hommes & de munitions de bouche & de guerre; & de payer tous les mois à ſon Tréſorier de Guerre, ce qu'il falloit pour l'entretien de ſes Troupes qui étoient à leur ſervice, en attendant que la République fût en état d'acquitter une ſomme plus conſidérable. Ils conſentirent d'abord à la première demande, mais ils balancérent ſur la ſeconde, & priérent le Chevalier Bodley d'écrire à la Reine, & de lui mander qu'ils avoient deſſein de lui envoyer des Députés, pour lui repréſenter le mauvais état de leurs affaires, & pour l'engager à avoir pitié d'eux. Cela ne produiſit aucun effet ſur la Reine, qui perſiſta dans ſes demandes, & ordonna au Chevalier de notifier publiquement aux Etats ſa réſolution: mais en même tems elle lui donna un ordre ſecret de conférer en particulier avec le Député, qui étoit l'Auteur du Projet dont on a parlé ci-deſſus, & de l'engager à porter ſes Confrères à condeſcendre aux deſirs de la Reine; *& ainſi*, dit le Chevalier, *on en vint inſenſiblement à m'ordonner d'exécuter le même Projet, qui m'avoit attiré auparavant tant de mortification.* Voyant donc qu'il n'avançoit rien en parlant dans leurs Aſſemblées publiques, il tâcha de faire quelque choſe avec ce Seigneur, qui lui promit ſon aſſiſtance, mais qui jugeoit en même tems impoſſible d'obtenir de Etats rien au-delà de ce qu'il avoit projetté ci-devant. Ils convinrent, que pour écarter tout ſoupçon d'intelligence entre eux, le Chevalier romproit le premier la glace dans l'Aſſemblée des Etats, pour fraver le chemin à ce Projet, que l'autre devoit pourſuivre. Enfin après bien des négociations & des peines, le Chevalier obtint d'eux les conditions ſuivantes: c'eſt qu'au-lieu qu'il demandoit d'abord *une décharge pure & ſimple de l'entretien des Troupes auxiliaires*, ce qui auroit valu à la Reine du moins quarante mille livres ſterling par an, ils l'accordérent à condition que la Reine les avertiroit deux mois d'avance; qu'ils lui payeroient annuellement vingt mille livres ſterling, qui lui ſeroient remis le jour de ſa naiſſance par *un Ambaſſadeur*: mais cela ne devoit avoir lieu que pendant ſa vie. „ Condition, *dit le Chevalier*, qui n'étoit pas de „ mon goût. J'avois pris beaucoup de peine pour leur „ perſuader de changer la condition perſonnelle, & de fi„ xer pour terme la fin de leurs Guerres; on ſi cela paroiſſoit trop vague, d'aſſigner le payement à la Reine, „ ſans le reſtreindre à ſa perſonne & à ſa vie." Et par rapport au dernier & grand payement, quoiqu'ils inſiſtaſſent fortement à ne donner que quatre-vingt-mille livres ſterling, ils inſinuérent cependant, que quand on en viendroit là, ils ne rompriient pas pour vingt mille livres ſterling de plus; enſorte que ſelon le Projet du Chevalier Bodley, ils convinrent de payer quatre-cens mille livres ſterling en quetre ans, mais payables uniquement à la perſonne de la Reine. „ Et c'eſt ainſi, *conclut-il*, „ que je rapportai leur offre, qui fut tont ce que je put „ obtenir par les ſoins les plus zélés, qu'un Sujet peut ſe „ donner pour le ſervice de ſon Souverain; comme mes „ Lettres en peuvent faire foi, auſſi-bien que ce Mémoi„ re, que je ne pouſſe point au-delà du tems de mon re„ tour, parce que je ne ſus plus un Acteur en chef dans „ cette affaire."

[*G*] *Le Grand-Tréſorier Burleigh le recommanda à la Reine à ſon retour, comme il avoit déja fait pendant ſon abſence, pour remplir le poſte de Secrétaire d'Etat* &c.] Il dit lui-même dans ſa Vie (13), qu'il n'avoit pas dans le commencement de meilleur Ami parmi les Seigneurs du Conſeil, que le Tréſorier Burleigh; „ & lorſque l'occaſion s'étoit „ préſentée de dire ce qu'il penſoit touchant mes ſervi„ ces, ce Seigneur avoit toujours dit à la Reine, qu'il „ n'y avoit pas d'homme en Angleterre plus propre que „ moi à être Secrétaire d'Etat: ce que je tiens de la Rei„ ne même, & d'autres perſonnes qui l'ont entendu. Et „ ſon fils le Grand-Tréſorier d'aujourd'hui m'a aſſuré de„ puis en converſation particulière, que lorſque ſon père „ forma le prémier deſſein de lui procurer ce poſte, il ſo„ propoſa en même tems de me faire ſon Collègue." Mais voici, ſelon lui, le fond de l'affaire. Avant ſon retour de Hollande, qui fut en 1597, & après ſon arrivée, le Comte d'Eſſex lui témoigna tant d'amitié tant par Lettres, que per d'autres marques qu'il lui en donnoit, que quoique le Chevalier comptât de s'attacher principelement à Mylord Burleigh, qu'il regardoit comme le plus en état & le mieux diſpoſé à lui rendre ſervice auprès de la Reine, il ne ſavoit comment le Comte, qui cherchoit à faire perdre au père & au fils, mait ſur-tout eu dernier, les bonnes graces de la Reine, & à mettre Bodley entièrement dans ſon partl, „ ſe faiſoit une affaire, *dit-il*, „ d'entretenir ſi ſouvent la Reine ſort amplement de ma „ capacité pour le Secrétariat, ce qu'il accompagnoit tou„ joura de traits contre le Grand-Tréſorier d'eujonrd'hui; „ enſorte que cette Princeſſe elle-même, de le ſavenr de „ laquelle j'étois euparavant très ſûr, ne ſe trouvoit pas „ ſort diſpoſée à m'evancer, parce qu'elle haiſſoit l'am„ bition du Comte, & ne vouloit point élever ſes parti„ ſans; & que Mylord Burleigh & ſon fils conçurent de „ la jelonſie contre moi, & des ſoupçons ſur ma conduite, s'imaginant que les artifices & les honnêtetés du „ Comte m'avoient engagé à m'oppoſer ſous-main à eux. „ Et qouiqu'ils n'euſſent dans le fond aucune raiſon ſoli„ de de ſoupçonner la moindre altération dans mes ſentimens à leur égard, car je reſpectois infiniment leurs „ perſonnes & leur rang, fermement réſolu de leur ren„ dre tous les ſervices poſſibles, & déteſtent dans mon „ ame tout eſprit de parti; cependant le Grand-Tréſorier „ d'aujourd'hui m'a avoué depuis, dans une converſa„ tion particulière ſur le ſujet du Comte & de ſa conduite, qu'il l'avoit attaqué tous les jours d'une manière ſi „ vive & ſi amère, & qu'il faiſoit des comparaiſons ſi o„ dieuſes, quand il nous mettoit lui & moi en parallèle, „ qu'il (*Cécil*) avoit cru devoir faire tous ſes efforts pour „ empêcher la faveur & l'élévation d'un homme, que le „ Comte cherchoit avec tant d'ardeur à élever ſur ſa ruî„ ne; & ç'avoit été là, diſoit-il, le ſeul motif qui l'avoit „ engagé à me traverſer, & à s'oppoſer à l'accroiſſement „ de mon crédit auprès de la Reine, & à l'avancement de „ me fortune."

[*H*] *Bod-*

(11) P. 940.

(12) P. 941.

(13) Pag. 5. *Voy.* Camden *Annal. Elizab.* Vol. III. p. 760.

s'attendre à ce haut mais pénible Emploi, se retira de la Cour [*H*] & se livra entièrement à l'étude & à l'avancement des Sciences; ce qu'il fit de la manière la plus efficace, en enrichissant la Bibliothèque publique d'Oxford [*I*]. Après l'avénement de Jaques I. à la Couronne, ce Prince lui fit l'honneur de le créer Chevalier, & Mylord Cécil le sollicita de revenir à la Cour, lui offrant divers Emplois honorables,

(14) P. 11.

[*H*] *Bodley se retira de la Cour.*] „ Alant, *dit-il* (14), „ sérieusement considéré le peu de crédit du Comte auprès de la Reine; les oppositions perpétuelles que trouvoient les principaux de ceux qui s'appuyoient sur lui; „ la foiblesse, le danger, & le peu de solidité de ses conseils, tant pour lui-même que pour ses amis: alant aussi fait réflexion sur la mauvaise disposition où étoient pour moi les deux Seigneurs, sur la protection desquels j'avois auparavant fondé les espérances de ma fortune; „ combien mon caractère naturel étoit éloigné de l'esprit de faction & de parti: voyant d'ailleurs que par la grace de Dieu j'avois suffisamment dequoi vivre, si je savois me contenter, & que selon le cours de la nature „ je n'avois pas longtems à vivre: alant, dis-je, considéré mon état & celui du Comte, je résolus de passer le reste de mes jours en paix, de renoncer à tous les Emplois politiques & aux affaires d'Etat, de me contenter „ de ma petite fortune, & de quitter la Cour; & c'est-là „ que se terminent les actions de ma vie de quelque importance, jusqu'à l'âge de soixante-trois ans." Il rapporte ensuite, que quoiqu'après ce tems-là, le Grand-Trésorier, pour-lors Secrétaire d'Etat, le rappellât souvent à la Cour, par ordre de la Reine, & lui proposât, comme an diverses autres occasions depuis, par ordre du Roi Jaques I., d'aller en qualité d'Ambassadeur en France, & en qualité de Plénipotentiaire du Roi pour conclurre une Trêve entre l'Espagne & les Provinces-Unies, & de s'employer en d'autres Négociations honorables, il persista cependant dans la résolution qu'il avoit prise. „ Enfin, *dit-il*, pour m'engager plus aîément à revenir „ à la Cour, le Grand-Trésorier d'aujourd'hui, que le tems avoit convaincu, comme il a eu la bonté de me „ l'avouer plus d'une fois, que ma conduite avoit été „ droite & sincère, m'offrit de partages avec moi l'Emploi de Secrétaire d'Etat; & pour me convaincre qu'il „ agissoit de bonne foi, il m'offrit de me faire prêter fermement au Conseil: que pour me mettre en état de soutenir cette dignité, il tâcheroit d'engager le Roi à m'accorder ce que je souhaiterois, autant que cela dépendroit de lui. Malgré ces sollicitations souvent réitérées, mon âge, mes indispositions, & quelques raisons particulières, que je me réserva, me firent persister à continues à mener une vie retirée chez moi, que j'estime autant & plus que les prémières Dignités de l'Etat. Je dois pourtant avouer, que quoique je ne me sois jamais „ repenti d'avoir refusé ces offres honorables, par rapport à moi-même, cependant je me suis voulu du mal „ depuis, d'avoir eu trop de délicatesse à cet égard, par „ rapport à l'affection que je porte à *ma rejectable Mère* „ l'Université d'Oxford, & au bien que j'aurois pu lui „ faire, par les moyens que j'ai tâché d'employer depuis."

[*I*] *Il se livra entièrement à l'étude & à l'avancement des Sciences, ce qu'il fit de la manière la plus efficace, en enrichissant la Bibliothèque publique d'Oxford.*] Alant vu le mauvais état de cette Bibliothèque, presque ruinée, à la honte & au desavantage des Sciences, il résolut de la rétablir à ses dépens, comme on dit qu'elle avoit été fondée par Humphrey le Bon Duc de Glocester, & par d'autres généreux Mécènes. Dans ce dessein il écrivit une Lettre au Docteur Ravis, Doyen de Christ-Church, & Vice-Chancelier, en date du 23 de Février 1597, qu'il devoit communiquer à l'Université. Il y déclare, que si on l'agréoit, il vouloit la rétablir dans son ancien lustre, l'enrichis de pupitres & de tablettes, fonder un revenu annuel pour acheter des Livres, & pour entretenir des personnes pour avoir soin de maintenir tout en bon ordre. L'Université reçut cette Lettre avec beaucoup de plaisir, & elle lui répondit, qu'elle acceptoit avec une extrême reconnoissance ses offres généreuses (15). Il y fit travailler d'abord, & au bout de deux ans l'ouvrage fut amené à quelque perfection, car on le commença en 1597, & on l'acheva en 1599. (16). Il y plaça un grand nombre de Livres choisis, qu'il avoit assemblés dans les Pays étrangers à grands frais & avec beaucoup de soin, jusqu'à la valeur de dix mille livres sterling, ainsi que nous l'apprend le Ds. André Willet dans sa *Synopsis Papismi* (17). Cette Bibliothèque fut tellement augmentée par la générosité de quantité de Seigneurs, d'Evêques, & d'autres personnes qui imitèrent son exemple, que bientôt il n'y eut plus de place pour mettre les Livres: sur quoi il proposa encore à l'Université d'aggrandir considérablement le bâtiment. Cette offre fut acceptée avec empressement, tellement que la 19 de Juillet de l'an 1610 on posa la prémière pierre, & on distribua de l'argent selon la coutume, an présence du Vice-Chancelier, des Docteurs, des Procureurs, & du quantité de Maîtres-ès-Arts, tous en habits de cérémonie, & après un Discours prononcé sur la circonstance. Mais le Chevalier Bodley ne vécut pas assez pour voir cette partia de son dessein, & quelques autres qu'il avoit formés pour le bien de l'Université, amenés à leur entière perfection, quuiqu'il laissât, comme il l'avoit promis, dequoi l'achever, avec le secours de quelques Amis de confiance. Tandis que cela se passoit, l'Université considérant, que si l'on ajoutoit trois autres côtés au bâtiment, cela formeroit un magnifique quarré, & donneroit un bel espace pour faire des Ecoles publiques; & ne voulant pas être à charge au Chevalier Bodley, qui avoit déja fait de si considérables dépenses; on s'adressa aux Seigneurs, aux Evêques, & à d'autres personnes, qui avoient été Membres de l'Université, pour intéresser leur générosité dans cette entreprise. Le Chevalier, informé de la chose, y contribua non seulement par son crédit auprès de plusieurs personnes de distinction, mais de sa propre bourse, avec tant de générosité, qu'il se trouva que ses dettes payées, les Legs qu'il avoit faits acquittés, & les frais de ses funerailles faits, tout son bien étoit allé à ce noble dessein, comme on le voit par son Testament, cité par Mr. Wood, dans son *Histoire & Antiquités de l'Université d'Oxford* (18). Pour rendre ses bonnes intentions plus efficaces & pourvoir au bien de sa Bibliothèque, il fit des Réglemens très judicieux, par lesquels il établissoit huit Gardiens, le Vice-Chancelier & les Procureurs en charge, les Professeurs des trois Facultés, & les Professeurs en Hébreu & en Grec, auxquels il assigna un honoraire pour leurs peines. Et afin que cette magnifique fondation, soit pour les réparations, soit d'une autre manière, ne fût point à charge à l'Université, il légua deux-cens livres sterling de rente à la Bibliothèque pous toujours; dont il y en a à peu près quarante pour le Bibliothécaire, qui doit tenir les Livres co ordre, & huit pour l'Aide-Bibliothécaire. Son zèle pour l'augmentation de sa Bibliothèque & pour le bien de la République des Lettres ne se borna pas là encore; il obtint un Reglement (19), en vertu duquel la Compagnie des Libraires de Londres est obligée de faire présent à la Bibliothèque d'un Exemplaire de chaque nouveau Livre qui paroit. „ Et par tous ces soins, *dit Mr. Prince* (20), „ elle est devenue une des plus belles & des plus magnifiques Bibliothèques qu'il y ait aujourd'hui au Monde, „ si l'on en excepte celle du Vatican. Et la quantité de „ Livres qu'elle renferme est telle, que le Catalogue fait „ un Volume in-folio." Le Dr. Willet dans sa *Synopsis Papismi* (21) assure que le Chevalier Bodley douna environ dix-huit mille livres sterling, pour bâtir, réparer, & achever la Bibliothèque. Mais écoutons le Chevalier lui-même dans sa *Vie* (22). Il nous apprend, qu'il se trouva fort combattu, & que quoiqu'il jugeât qu'il valoit mieux pour lui de renoncer aux intrigues de la Cour, & tourner ses pensées & ses travaux vers des fins qui lui fussent utiles à lui-même, il pensa cependant aussi, que son devoir envers Dieu, l'attente du Public, son inclination naturelle, & la Religion même exigeoient, „ que je n'enfouisse pas „ tellement, *dit-il*, les petits talens que j'avois reçus, „ que d'une manière ou d'autre je ne me rendisse utile à „ l'Etat. Alant donc examiné à quoi j'employerois le reste de ma vie, & ce que je pourrois faire de plus avantageux, je conclus enfin que je ne pouvois m'occupes „ plus utilement dans ma retraite, qu'en travaillant à rétablir pour l'usage des Etudians, la Bibliothèque d'Oxford, entièrement ruinée. Et je me trouvai un fonds „ assez passable des quatre choses nécessaires pour l'exécution de ce dessein, & sans lesquelles on ne pouvoit „ espérer de réussir. Car sans quelque connoissance des „ Langues anciennes & modernes, & des autres Sciences, sans quelque bien pour soutenir les frais, sans „ un grand nombre d'amis de considération pour aides à „ l'exécution, & sans du tems & du loisir pour suivre „ l'ouvrage, ç'auroit été une entreprise téméraire & imprudente. Mais jusqu'à quel point mes efforts ont réussi, quel avantaga j'ai procuré à ceux qui fréquentent „ la Bibliothèque, c'est ce dont ce que j'ai déja fait, ce „ que j'ai donné pour l'entretien, & ce que j'ai dessein „ de faire encore, dont le Projet formé s'exécutera, s'il „ plaît à Dieu, soit que je vive, soit que je meure, sont „ des monumens, qui me dispensent de publier moi-même la grandeur & la dignité de ma fondation." Mr. Hearne confirme dans ses *Reliquiæ Bodleianæ* ce que Mr. Prince dit dans le passage que nous avons cité ci-dessus. Il dit, que cette Bibliothèque „ est mise aujourd'hui avec raison au nombre des plus fameuses qu'il y ait au „ Monde, & qu'elle surpasse même celle du Vatican à Rome, si l'on doit s'en rapporter au témoignage des Voyageurs." Et il nous apprend, que lorsque le Roi Jaques I. vint en 1605 visiter l'Université, & qu'entre autres bâtimens il vit cette Bibliothèque, il dit, à l'exemple d'Alexandre, dans un noble transport: *Si je n'étois pas Roi, je voudrois être Membre de l'Université; & si je devois être condamné à être en prison, je souhaiterois n'en avoir point d'autre que cette Bibliothèque, & d'être enchaîné avec tant de bons Auteurs* &c. Mr. Hearne ajoute ensuite, que ceux qui ont vu le Catalogue des Livres imprimés de cette Bibliothèque, publié en 1674 par le Docteur Thomas Hyde, qui en étoit alors prémier Bibliothécaire, conviendront sans peine de ce qu'il a dit; „ & sur-tout, *dit-il*, „ quand ils verront l'*Appendix* da ce Catalogue, qui est „ tout prêt pour l'impression, & qui sera du moins un „ Volume aussi gros que celui du Docteur Hyde. Et si „ l'on peut assurer hardiment, qu'elle surpasse toutes les „ autres pour le nombre & le prix des Livres imprimés,

„ on

(15) Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* L. I. p. 303.

(16) Idem l. cit. p. 30.

(17) Pag. 1236. *apud* Prince. *Worthies of Devon* p. 79. Londres 1701. in fol.

(18) L. II. p. 31.

(19) Idem p. 31.

(20) *Worthies of Devon* p. 79.

(21) Pag. 1218 *apud* Prince, *ubi supra.*

(22) P. 13. & suiv.

norables, qu'il refuſa. Il a écrit lui-même l'Hiſtoire de ſa Vie [*K*], datée du 11 de Décembre 1609, qui a été publiée avec ſes *Lettres au Docteur Thomas James* à Oxford en 1703 in-8. par Mr. Thomas Hearne. Mr. Wood nous apprend (*l*) que Bodley a écrit des *Lettres ſur les Affaires d'Etat*, & qu'il en a vu quelques-unes, non raſſemblées en un Volume, mais ſéparées. Il mourut le 28 de Janvier 1612, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans le fond du Chœur du Collége de Merton (*m*). Mr. Jean Hales & Mr. Corbet, depuis Evêque d'Oxford & de Norwich, firent ſon Oraiſon funèbre en Latin (*n*), & on lui érigea un Monument avec une Epitaphe [*L*]. Le Dr. Jean Morris Chanoine de Chriſt-Church a légué à l'Univerſité par ſon Teſtament cinq livres ſterling par an, pour faire faire par un Maître-ès-Arts un Diſcours à la louange du Chevalier Thomas Bodley, tous les ans le 8 de Novembre [*M*], jour auquel on fait ordinairement la Viſite de ſa Bibliothèque (*o*). Il avoit un frère cadet, qui s'appelloit JOSIAS BODLEY, & qui, après avoir fait une partie de ſes études dans le Collége de Merton, ſe diſtingua à la guerre en Irlande. Il fut créé Chevalier, & fait Directeur des Tranchées, lorſque les Anglois aſſiegérent Kingſale, Baltimore, Berehaven & Caſtlehaven en Irlande; & il fit paroître beaucoup de courage & de conduite. Il a écrit 1. *Obſervations ſur les Forteresſes d'Irlande, & ſur les Colonies Angloiſes d'Ulſter*; Manuſcrit in-folio, qui ſe trouvoit dans la Bibliothèque du Chevalier Jaques Ware. 2. *Rélation burleſque d'un Voyage à Lecale dans la Province d'Ulſter* en 1602, Manuſcrit dans la même Bibliothèque (*p*). Il demeura pluſieurs années en Irlande; il y alla en 1598, & en 1613 il y étoit Directeur-Général & Inſpecteur des Fortifications (*q*).

(*l*) Col. 311.

(*m*) Voyez Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon. Lib.* I. p. 320.

(*n*) Voyez Bates *Vitæ ſelector. aliquot Viror.* p. 416.

(*o*) *Athen. Oxon.* Vol. I. col. 182.

(*p*) Id. ibid.

(*q*) Fines Morrison *Itiner.* P. II. p. 300. *apud* Prince *Worthies of Devon* p. 86. London 1701 in fol.

„ on peut en dire autant par rapport aux Manuſcrits, com-
„ me cela paroît par le Catalogue qu'on en a publié il n'y
(23) En 1697. „ a pas longtems (23). Car pour ce qui eſt de la Biblio-
„ théque du Vatican, ſuppoſé qu'elle en ait autant, ils
„ ne peuvent être du même prix, puiſqu'on y a des gens
(24) Voyez Th. James *Ecloga Oxonio-Cantabrigienſis* & des *Peres*, dans la Preface. „ exprès (24) pour contrefaire les Ecritures anciennes,
„ & pour tranſcrire de cette manière les Pères, afin d'en
„ retrancher ce qui eſt contraire à la Religion Romaine.
„ Mais on connoîtra encore mieux les tréſors de cette Bi-
„ bliothèque, quand on aura publié, comme on le fera dans
„ quelque tems, l'*Appendix* du Catalogue des *Manuſcrits*,
„ qui eſt imparfait en divers endroits; & le Catalo-
„ gue des *Médailles*, qui appartiennent à cette Biblio-
„ théque, qui eſt tout prêt à être mis ſous preſſe, & au
„ ſujet duquel on a publié depuis peu un Avertiſſement."
Il y a pluſieurs années qu'il y a un nouveau Catalogue de cette Bibliothèque ſous preſſe au Théatre d'Oxford, qui ſera de quatre Volumes in-folio.

[*K*] *Il a écrit lui-même l'Hiſtoire de ſa Vie.*] Elle a paru à Oxford en 1647 (25), & Mr. Hearne en a donné une nouvelle Edition en 1703, comme on l'a dit dans le corps de l'Article. L'Editeur nous dit dans ſa Préface,
(25) Wood Vol. I. col. 182. „ qu'il n'a pas beſoin de faire l'apologie du ſtyle, ſurtout ſi l'on conſidère le tems dans lequel le Chevalier
„ Bodley écrivoit, & que c'eſt ſon propre ſtyle; car il
„ n'y a perſonne qui puiſſe douter que ce ne ſoit la main
„ de ce Grand-Homme." Il y a ajouté deux Lettres du Chevalier Bodley au Chevalier François Bacon, qui avoient été publiées à la fin du *Recueil des Lettres de l'Archevêque Uſſerius*.

[*L*] *On lui érigea un Monument avec une Epitaphe.*] Le Monument eſt de marbre blanc & noir. Il y eſt repréſenté en buſte, en habit d'Etudiant, entouré de Livres; & on voit aux quatre coins, la Grammaire, la Rhétorique, la Muſique & l'Arithmétique. Il eſt entre deux Anges; celui qui eſt à gauche lui préſente une Couronne; & celui qui eſt à droite lui offre un Livre, où on lit, *Non delebo nomen ejus de Libro Vitæ*. Au deſſous du tout on a mis ces paroles: *Memoriæ Thomæ Bodleji Militis, Publicæ Bibliothecæ Fundatoris, jacerum. Obiit 28 Jan.* 1612. Au-deſſous il y a la figure d'une Femme aſſiſe devant l'eſcalier de l'ancienne Bibliothèque, tenant une Clé dans une main, & dans l'autre un Livre, où l'on voit la plus grande partie de l'Alphabet: auprès d'elle il y a trois petits Livres fermés, ſur les côtés deſquels ſont les noms des Auteurs, ſavoir, Priſcien, Diomède, Donat (26).

(26) Idem *Hiſt. & Antiq. Oxon. Lib.* II. p. 82.

[*M*] *Le Docteur Jean Morris . . . . a légué à l'Univerſité par ſon Teſtament cinq livres ſterling par an, pour faire faire par un Maître-ès-Arts, un Diſcours à la louange du Chevalier Bodley, tous les ans.*] C'eſt le Doyen de Chriſt-Church qui nomme celui qui doit faire ce Diſcours, & le Vice-Chancelier en charge confirme & approuve cette nomination. Mais cette fondation ne devoit avoir lieu qu'après la mort de la veuve du Docteur Morris: elle mourut enfin dans le Comté de Warwick le 11 de Novembre 1681, & l'Univerſité jouït de la rente; enſorte que l'année ſuivante le Docteur Jean Fell, Doyen de Chriſt-Church, nomma Thomas Sparke Maître-ès-Arts de ſon propre Collége, qui prononça ſolennellement un Diſcours le 8 de Novembre 1682, dans l'Ecole des Langues. Le Diſcours de 1683 fut fait par Zachée Iſham; celui de 1684 par Charles Hickman; de 1685 par Thomas Newey; de 1686 par Thomas Burton; de 1687 par Guillaume Bedford; de 1688 par Richard Blake; de 1689 par Roger Altham; de 1690 par Edouard Walker, tous de Chriſt-Church (27).

(27) Idem *Athen. Oxon.* Vol. I. col. 111.

BODLEY (LAURENT), ſavant Théologien Anglois au commencement du XVII. Siècle, étoit frère cadet du Chevalier Thomas Bodley, quoiqu'on ait dit par mepriſe, dans *l'Hiſtoire & Antiquités de l'Univerſité d'Oxford* de Mr. Wood (*a*), qu'il étoit l'aîné. Il naquit à Exeter vers l'an 1546. On l'envoya au Collége de Chriſt-Church à Oxford, où il continua ſes études avec beaucoup d'application, juſqu'à ce qu'il eut pris le degré de Bachelier-ès-Arts. Etant retourné dans le Lieu de ſa naiſſance, ſon mérite le fit bientôt connoître, enſorte qu'il fut fait Chanoine d'Exeter, & Recteur de Shobroke, riche Benefice qui eſt environ à ſept milles de cette Ville. Il fut d'un grand ſecours à ſon frère le Chevalier, pour la fondation de ſa magnifique Bibliothèque à Oxford. Ce fut lui qui mena le Deuil aux funerailles de ce Grand-Homme; & très peu de tems après l'enterrement, il fut créé Docteur en Théologie le 30 de Janvier 1613 (*b*). Il mourut le 19 d'Avril 1615, & fut enterré dans le Chœur de l'Egliſe de S. Pierre à Exeter, ſous une tombe de marbre avec une Epitaphe Latine [*A*]. Il remplit les devoirs de ſon Miniſtère de la manière la plus exemplaire, & ſe diſtingua par ſa Charité, ſon Hoſpitalité, & ſa Piété. Il laiſſa par ſon Teſtament au Maire & au Treſor public d'Exeter quatre-cens livres ſterling d'argent comptant, pour acheter des Terres qui produiſiſſent vingt livres ſterling de rente, pour l'entretien d'un Prédicateur dans cette Ville (*c*). Il a fait en Latin l'Eloge du Docteur Jewel Evêque de Salisbury, qui ſe trouve à la fin de la Vie de ce Prélat par le Docteur Laurent Humphrey. Le Docteur Prideaux, pendant qu'il étoit Recteur du Collége d'Exeter à Oxford, & Profeſſeur Royal en Theologie dans cette Univerſité, dédia ſon Sermon d'épreuve ſur Apoc. II. 4. prononcé le 10 de Juillet à Sainte Marie, au Docteur Bodley, qu'il qualifie ſon *très digne Patron*; prenant occaſion de-là de le propoſer pour modèle à ceux qui ont des Bénéfices à leur diſpoſition.

(*a*) L. L. p. 320.

(*b*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 195. & Prince *Worthies of Devon* p. 82. 83.

(*c*) Prince, ibid.

[*A*] *Avec une Epitaphe Latine.*] Elle eſt à préſent effacée, mais elle ſe trouve dans la *Deſcription de Devonſhire de Ryden*, citée par Mr. Prince, dans ſes *Hommes Illuſtres de Devonſhire* (1); la voici: *Clariſſimo Viro nec non Reverendo, olim hujus Eccleſiæ Canonico Reſidentiorio, Dno.* Laurentio Bodleo, Johannes & Laurentius Bodleus *Nepotes hunc Dialogum, memoriæ ſacrum, devotiſſimè conſecrarunt:*

(1) Pag. 84.

Laurentius Bodleius.

Anagramma. *Bonus Dives ille erat.*

Johannes. *Ille erat! Hoc miſerum non nunc. Ubinam pia faſta, Virtutis Corpus, Spiritus, Oſſa, Caro?*

Laurentius. *Oſſa jacent terrâ, & corpus; pia faſta ſuperſunt,*
(Protypa Virtutis) Spiritus Aſtra colit.
Obiit decimo nono Aprilis A. D. 1615.

✿ BOERHAAVE (HERMAN) (*a*), un des plus grands Hommes de notre tems, & un des plus célèbres Medecins qu'il y ait eu depuis Hippocrate, nâquit à *Voorhout* Village de Hollande, ſitué ſur le chemin de Leyde à Haerlem, le 31 de Decembre 1668. Son père *Jaques Boerhaave*, Miniſtre

(*a*) Cet Article eſt tiré de la belle Oraiſon funèbre de Mr. Boerhaave, par le ſavant & éloquent Mr. Schultens, Profeſſeur aux Langues Orientales dans l'Univerſité de Leyde, & Régent du Collége des Etats.

niſtre de Voorhout, étoit d'une ancienne famille [*A*]. Sa mère, *Agar Daelder*, étoit fille de *Herman Daelder* Artiſte ingénieux & Négociant à Amſterdam, & de *Magdeleine du Bois*. Notre Boerhaave fut le ſeul garçon qui naquit de ce mariage; mais il eut ſix ſœurs, dont la plupart moururent en bas âge, & dont deux ont vécu [*B*]. Il eut le malheur de perdre ſa mère âgé à peine de cinq ans, en 1673; mais il retrouva une ſeconde mère en la perſonne d'*Eve du Bois* [*C*], fille de *Jaques du Bois* Paſteur à Leyde, & d'*Elandine Geldorp*, dont le père & le frère ont exercé le Miniſtère à Amſterdam, & que Jaques Boerhaave épouſa en ſecondes noces. Doué d'un heureux naturel, cultivé par une bonne éducation, excité à la pratique de la vertu par les exemples domeſtiques, notre Boerhaave ne promettoit rien que de grand. Son père le deſtina au Miniſtère, & ſe chargea lui-même du ſoin de lui enſeigner le Latin & le Grec, auſſi-bien que l'Hiſtoire Univerſelle. „ Les progrès que Boerhaave „ fit furent ſi rapides, qu'à l'âge d'onze ans il pouvoit déja ſe paſſer de Maitres, & traduiſoit avec „ une égale facilité le Flamand en Latin, & le Latin en Flamand, tant il s'étoit rendu familières les „ règles de ces deux Langues. Il avoit même lu avec fruit les Livres, qui traitent de l'Etymologie „ des mots & de leur ſens primitif (*b*)." Les délaſſemens que ſon père lui permettoit, étoient d'un genre fort différent de ceux qu'on procure aux jeunes-gens. Au ſortir de ſes études, il s'occupoit à cultiver le jardin de la maiſon, à travailler à la terre, à ſemer, planter, arroſer; & peu à peu cet exercice journalier qui délaſſoit ſon eſprit, endurcit tellement ſon corps au travail, qu'on n'a guères vu d'homme plus robuſte & plus infatigable. Il y fit proviſion de forces pour le reſte de ſa vie, & peut-être en remporta-t-il ce goût dominant qu'il a toujours eu pour la Botanique. Il ne faut pas oublier ici une circonſtance peu importante en ſoi, mais qui ne contribua pas peu à le faire pancher vers le genre d'étude, qu'il embraſſa dans la ſuite. Agé d'environ douze ans, il fut attaqué d'un Ulcère malin à la cuiſſe gauche, qui le fit beaucoup ſouffrir, & qui réſiſta tellement à tout l'art des Médecins & des Chirurgiens, qu'enfin on fut obligé de les congédier. Le malade devint ſon propre Médecin, & il ſe guérit lui-même en lavant la plaie avec de l'urine & du ſel. Les douleurs qu'il ſouffrit à cette occaſion, lui donnérent la prémière penſée d'étudier en Médecine. Malgré ſes infirmités, qui durérent environ cinq ans, Boerhaave fut envoyé en 1682 aux Ecoles Latines à Leyde, où il fit de rapides progrès ſous les auſpices de Wigard Wynſchoten, qui en étoit Recteur. Mais l'année ſuivante penſa être fatale à ſes études, par la mort de ſon père, arrivée le 12 de Novembre 1683. La Providence, qui le deſtinoit à quelque choſe de grand, lui ſuſcita des Protecteurs [*D*]. Il commença ſes études Académiques au mois de Septembre de l'année 1684. Il étudia la Logique, la Métaphyſique, la Phyſique, l'Uſage des Globes, & la Politique ſous Senguerd, qui le fit paroître cinq fois en Public; le Latin & le Grec ſous le fameux Jaques Gronovius; la Rhétorique, la Chronologie, & la Géographie ſous Ryckius; l'Hébreu & le Chaldaïque ſous Trigland & Schaaf. Son unique but dans ces différentes études, étoit de ſe mettre en état de puiſer lui-même dans les ſources, pour ne point dépendre des déciſions d'autrui. Occupé jour & nuit à l'étude, il commença à ſentir l'utilité & la néceſſité des Mathématiques: il commença à s'y attacher en 1687, & y aiant pris goût, il s'y livra avec ardeur ſous le célèbre De Volder juſqu'en 1689. Agé alors de vingt & un an, il donna des preuves publiques de ſon Erudition [*E*]. En 1690 il prit le degré de Docteur en Philoſophie. La Diſſertation Inaugurale

(*b*) Idem p. 9. 10. Ce ſont les propres termes de Mr. *Boerhaave* dans ſes Mémoires.

[*A*] *D'une ancienne famille.*] Les Ancêtres de Mr. Boerhaave, originaires de Flandre, & preſque auſſi connus par le ſurnom de *Rivière*, que par leur nom propre, s'étoient depuis longtems établis à Leyde; le père, l'aieul, & le biſaieul de *Jaques Boerhaave* y avoient exercé le Commerce. *Marc Boerbeave*, grand oncle de notre Herman, fut le prémier qui illuſtra ſa famille du côté des Sciences: ſa réputation lui procura la Vocation à l'Egliſe de Medenblick, Ville de la Nord-Hollande, où il remplit ſes devoirs avec zèle; & ſes Ouvrages de Morale ſont encore des preuves de ſes lumières & de ſa piété. Si ſon neveu, père de notre grand Boerhaave, ne s'eſt pas fait un nom dans la République des Lettres, on doit l'attribuer & à ſa modeſtie, & aux ſoins que demandoit de lui une nombreuſe famille; car d'ailleurs il étoit ſavant: le portrait que ſon digne fils en a tracé dans de courts Mémoires qu'il a laiſſés, ne peut que rendre ſon nom reſpectable à la poſtérité. Il poſſédoit les Langues ſavantes; il étoit verſé dans l'Hiſtoire Univerſelle: la franchiſe, la candeur, & la ſimplicité formoient ſon caractère: ſa tendreſſe, ſes ſoins, ſon exactitude, ſa frugalité, ſa prudence, le rendirent un père de famille accompli. Plus vertueux que riche, il éleva ſes neuf enfans, & montra par ce rare exemple ce que peuvent la frugalité & l'œconomie, quand elles ſont bien entendues. Voici les propres termes de l'illuſtre Boerhaave: *Erat Hermannâ genitor Latine, Græce, Hebraicè ſciens: peritus valde Hiſteriarum & Gentium: Vir apertus, candidus, ſimplex: Paterfamilias optimus, amore, cura, diligentia, frugalitate, prudentia. Qui non magno in re, ſed plenus virtutis, novem liberis educandis exemplum præbuit ſingulare, quod exacta parſimonia pollicat, & frugalitas* (1).

(1) Schultens *Orat. funeb. in mem. H. Boerhaave* p. 8.

[*B*] *Deux ont vécu.*] Savoir *Marie* la plus jeune de toutes, mariée à *Chriſtophle Wrede*, Négociant à Hambourg, dont la fille a épouſé depuis peu Mr. *Mauritius*, Miniſtre de L. H. P. auprès du Cercle de la Baſſe-Saxe *; & *Marguerite*, veuve de Mr. *Jaques Kaau* Médecin à la Haye, où il mourut en 1728, laiſſant deux filles & deux fils, l'un & l'autre Docteurs en Médecine, qui marchent glorieuſement ſur les traces de leur père & de leur oncle. Le cadet, *Abraham Kaau*, s'eſt déja fait connoître d'une manière avantageuſe: le 6 de Décembre 1737, il prononça une ſavante Harangue *ſur les vaines eſpérances des Alchimiſtes*, à laquelle préſida le célèbre Mr. Burman; & Meſſieurs les Curateurs de l'Univerſité de Leyde honorérent l'Auteur d'une Médaille d'or. Sur la fin du mois d'Octobre 1738, il a publié un Ouvrage *ſur la Tranſpiration qui ſe fait dans toutes les parties du Corps, découverte par Hippocrate, & démontrée par l'Anatomie*, auquel on a joint la Harangue dont nous avons parlé (2).

* Aujourd'hui (en 1741) Gouverneur de la Colonie de Surinam.

(2) Id. ibid.

[*C*] *Il trouva une ſeconde mère en la perſonne d'Eve du Bois.*] Cette digne femme en agit envers les enfans du prémier lit, de la manière la plus tendre; & l'on ne ſauroit s'empêcher d'admirer la pureté de ſes mœurs, ſon incomparable verto, & ſon aimable caractère; puiſqu'aiant eu elle-même un plus grand nombre d'enfans que ceux qui étoient reſtés du prémier lit, elle ne mit cependant jamais aucune différence entre les uns & les autres. En immortaliſant la haute Vertu d'une belle-mère, dont on trouve peu de parcilles, il faut auſſi rendre juſtice au cœur de Mr. Boerhaave: plein de reſpect & d'attachement pour elle, il n'a jamais pu ſouffrir d'en être ſéparé après la mort de ſon père; il s'eſt fait un devoir de lui témoigner ſa reconnoiſſance pour l'éducation qu'il en avoit reçue; & lorſqu'elle mourut en 1702, il la pleura auſſi affectueuſement que ſi elle eût été ſa prnpre mère. Depuis même, il n'en a jamais parlé que dans des termes pleins d'affection, de reſpect & de reconnoiſſance; & il n'a rien négligé pour acquitter envers ſes frères & ſœurs, enfans d'Eve du Bois, une partie des obligations qu'il lui avoit (3).

(3) Idem p. 2. 9.

[*D*] *La Providence, qui le deſtinoit à quelque choſe de grand, lui ſuſcita des Protecteurs.*] Boerhaave obtint de ſes Tuteurs la liberté de continuer ſes études, tant que ſon patrimoine le permettroit. En même tems il eut le bonheur que Jaques Trigland, qui avoit été des Amis de ſon père, & qui remplit depuis la Chaire de Théologie avec gloire, le prit en affection: il fit plus; charmé de ſes talens, il lui procura la protection de Mr. Daniel van Alphen, un des prémiers Magiſtrats de la Ville de Leyde, & des plus illuſtres Membres de l'Etat. Ces deux Mécènes protégérent non ſeulement le jeune Boerhaave, mais le dirigérent dans ſes études & lui tracérent le plan qu'il ſuivit (4), qu'on peut voir dans le corps de l'Article. On doit beaucoup de reconnoiſſance aux perſonnes qui encouragent les jeunes-gens en qui ils apperçoivent des talens, & qui les mettent en état de les faire valoir. Combien de beaux génies qui demeurent dans l'obſcurité, parce qu'ils n'ont pas le même bonheur qu'eut Mr. Boerhaave! & rien n'eſt plus vrai que ce mot, que les Virgiles ne manqueront point, tant qu'il y aura des Mécènes:

(4) Idem p. 11.

Sint Mecænates, non deerunt, Flacce, Maroues.

Par exemple, à juger par ce qu'a fait Leeuwenhoek, guidé pour ainſi dire par la ſeule force de ſon génie, de ce qu'il auroit pu faire, ſi dès ſon enfance il avoit trouvé des Protecteurs qui euſſent cultivé de bonne heure ſes admirables talens; on ne peut s'empêcher de reconnoître, que peut-être il n'eût jamais eu ſon égal.

[*E*] *Agé alors de vingt & un an, il donna des preuves publiques de ſon Erudition.*] Il prononça ſous les auſpices du célèbre Gronovius une Harangue, dans laquelle il prouvoit,

le qu'il soutint à cette occasion, rouloit *sur la distinction de l'Ame & du Corps:* il y réfute d'une manière victorieuse les sophismes d'Epicure & de Hobbes, & sur-tout ceux de Spinosa. C'est une Pièce faite de main de Maitre, quoique l'Auteur n'eût alors que vingt-deux ans. Elle lui valut l'applaudissement du Public, l'admiration de De Volder, & par une conséquence très naturelle, la jalousie de bien des gens. Les progrès qu'il fit dans l'étude de la Théologie ne furent pas moins considérables, que ceux qu'il avoit faits dans les autres Sciences: il fut Auditeur assidu de Trigland, Spanheim & Marck, tous trois fameux dans la République des Lettres: il fit outre cela un cours d'Antiquités Judaïques sous le prémier, & d'Histoire Ecclésiastique: en un mot, il étudia la Théologie d'une manière digne d'imitation [*F*], & qui peut servir de modèle à ceux qui cherchent la Vérité. Le patrimoine de Mr. Boerhaave se trouvant epuisé, il pensa aux moyens de vivre & d'étudier sans être à charge à personne. Il se mit à enseigner les Mathématiques, qu'il possédoit à fond. La réputation qu'il s'acquit le fit connoitre à un illustre Magistrat, qui lui donna des marques de son estime [*G*], & qui l'encouragea à joindre aux autres Sciences qu'il possédoit, l'étude de la Médecine. Alors commença à se développer en lui l'inclination secrette qui l'entrainoit à étudier la Nature, & ce génie supérieur qui l'a rendu l'admiration de son Siècle, & qui le fera regarder par la Postérité comma un second Hippocrate. Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que Mr. Boerhaave entreprit de pénetrer les secrets de la Médecine sans le secours d'aucun Professeur; il entendit seulement quelques Leçons de Drelincourt avant sa mort, & fit le reste lui-même [*H*]. Dès qu'il eut achevé le Cours, il voulut se faire créer Docteur en Médecine, afin de subir ensuite les Examens ordinaires pour parvenir au saint Ministère. Il se proposoit même de finir ses études Académiques en qualité de Théologien par une Harangue, où il devoit rechercher *d'où vient que des Hommes sans Lettres faisoient autrefois de si nombreuses Conversions, pendant qu'aujourd'hui des Hommes consommés dans les Sciences en font si peu?* Il se rendit donc à Harderwyk, où il fut reçu Docteur en Médecine le 15 de Juillet 1693, après avoir soutenu des Thèses *sur l'Usage qu'on peut tirer de l'inspection des Excrémens des malades, pour juger de la nature de leurs maladies.* Nous voici arrivés à l'époque, qui enleva Mr. Boerhaave à l'Eglise, & qui l'attacha pour toute sa vie à la Médecine. Une avanture peu importante en elle même y donna occasion [*I*], & l'obligea de renoncer

voit, *que Cicéron avoit parfaitement compris & réfuté le sentiment d'Epicure sur le souverain Bien.* Matière profonde, dit Mr. Schultens (5), & qui ne pouvoit être discutée que par un Esprit supérieur. Le succès de cette Pièce fut tel, que Messieurs les Curateurs de l'Université récompensérent l'Orateur en lui faisant présent d'une Médaille d'or. De pareilles récompenses font également honneur à ceux qui les distribuent & qui honorent le mérite, & à ceux qui les reçoivent.

(5) Idem p. 14.

[*F*] *Il étudia la Théologie d'une manière digne d'imitation.*] Au lieu de s'en tenir aux Systèmes qu'on enseigne dans les Ecoles, & qu'on adopte souvent sur la foi de ses Maîtres, Mr. Boerhaave chercha à se faire de justes idées de la Religion par une étude assidue de l'Ecriture Sainte, que la connoissance qu'il avoit des Langues le mettoit en état de lire dans les Originaux. „ A ces exercices, *dit-il lui-même dans ses Mémoires* (6), il joignoit une lectu„ re journalière des Péres. Il commença par Clément Ro„ main, & descendit de Siècle en Siècle selon l'ordre „ chronologique, afin d'apprendre des Ecrits de ces an„ ciens Docteurs de l'Eglise, le véritable sens de la Doc„ trine que Jésus-Christ nous a laissée dans le Nouveau „ Testament. Il révérolt en eux la simplicité de leur sa„ ne Doctrine, la sainteté de leur Discipline, & la pure„ té d'une vie qu'ils avoient consacrée à Dieu sans réser„ ve. Il ne pouvoit voir sans douleur, cette Science di„ vine défigurée dans la suite par les subtilités des Scho„ lastiques. Il souffroit très impatiemment, qu'on pui„ sât dans les différentes Sectes des Sophistes l'inter„ prétation des Ecritures, & qu'on prétendît rectifier les „ idées que les Ecrivains sacrés nous donnent de Dieu, „ par les spéculations métaphysiques de Platon, d'A„ ristote, de Thomas d'Aquin, de Scot, & de Des„ cartes. Il étoit convaincu par l'expérience, que c'é„ toit-là proprement ce qui acharnoit les uns contre „ les autres ces Théologiens, dont la subtilité d'esprit „ fait tout le mérite; & que cela seul allumoit entre eux „ le feu de la discorde, & fomentoit ces disputes rem„ plies d'aigreur, ces haines, ces animosités, ces caba„ les, si contraires à l'amour de Dieu & du Prochain. „ Rien ne lui saisoit plus de peine, que de les voir tous „ en général s'accorder à dire, qu'il falloit expliquer ces „ façons de parler empruntées du langage humain, d'une „ manière digne de Dieu; & chacun en particulier cepen„ dant, quand il s'agit d'expliquer cette manière digne de „ Dieu, la définir par les principes de sa Métaphysique. Il „ voyoit avec horreur, que l'opinion du Parti dominant „ fondât la forme & les régles de l'Orthodoxie, non sur „ les décisions de l'Ecriture, mais uniquement sur celles „ des Métaphysiciens, d'où naissoient tant de différens „ sentimens sur une Doctrine très simple en elle-même." De pareils traits ne permettent pas de douter, que Boerhaave n'eût été un des plus grands Théologiens, s'il avoit fourni sa carrière jusqu'au bout.

(6) *Oraison funèbre &c.* trad. du Latin p. 22-24.

[*G*] *La réputation qu'il s'acquit le fit connoitre à un illustre Magistrat, qui lui donna des marques de son estime.*] C'est Mr. Jean van den Berg, pour-lors Secrétaire de Messieurs les Curateurs & les Bourguemestres. Instruit du mérite de Mr. Boerhaave, il lui accorda son estime, & voulut s'intéresser à sa fortune. D'abord il lui obtint de Messieurs les Curateurs l'honorable emmnission de confronter les Manuscrits de la Bibliothèque d'Isaac Vossius, avec le Catalogue sur la fol duquel on les avoit achetés à grand prix en Angleterre. Notre Savant rendit un compte fidèle de sa commission, & acheva de se faire connoitre pour un homme d'une capacité universelle.

[*H*] *Il fit le reste lui-même.*] Il commença par l'Anatomie, sans avoir d'autre guide que lui-même. Il lut & relut avec soin les Ouvrages de Vésale, de Fallope, & de Bartholin, faisant lui-même de fréquentes dissections d'Animaux, dont il observoit les entrailles d'un œil géométrique, & assistant régulièrement aux dissections que le célébre Nuck faisoit en public. Perfectionné dans l'Anatomie, il s'attacha à la lecture des anciens Médecins, en suivant l'ordre des tems, comme il avoit fait pour les Auteurs Ecclésiastiques: commençant par Hippocrate, il lut tout ce que les Grecs & les Latins nous ont laissé de plus savant en ce genre. Cette étude lui fit bientôt connoitre que ces derniers devoient à Hippocrate tout ce qu'ils avoient de bon, ce qui l'obligea à s'attacher sur-tout à cet Auteur: il en fit des Extraits, il les digéra & les réduisit en Système, pour se rendre propre tout ce qui y étoit contenu. Parcourant ensuite avec la même rapidité les Ecrits des Modernes, ceux de Sydenham le fixérent; il le lut & le relut toujours avec la même avidité. Il cultiva jour & nuit la Chymie, & y fit des découverter, dont il se servit pour porter cette Science à la plus haute perfection. Il ne fit pas moins de progrès dans la Botanique, & se servit utilement du Livre de Mr. Herman, connu sous le nom de *Flora:* il se perfectionna sur-tout dans la connoissance des Simples, soit par une étude assidue des Plantes que le Jardin de l'Université de Leyde renferme, soit en faisant de fréquentes courses pour herboriser dans les campagnes, & dans les lieux incultes. „ Un homme né „ avec du génie, *dit un Auteur moderne* (7), est bientôt „ capable d'étudier tout seul: & c'est l'étude qu'il fait „ par son choix, & déterminé par son goût, qui contri„ bue le plus à le former. Cette étude consiste dans une „ attention continuelle sur la Nature. Elle consiste dans „ une réflexion sérieuse sur les Ouvrages des grands Mai„ tres, suivies d'observations sur ce qu'il convient d'imi„ ter, & sur ce qu'il faudroit tâcher de surpasser." On apperçoit la vérité de cette réflexion en Mr. Boerhaave, que son génie conduit dans toutes les Sciences nécessaires à un Médecin, qui s'occupe continuellement à observer la Nature & à étudier les Ouvrager des Maitres de l'Art; & qui par-là se prépare, dans le tems qu'il pense à embrasser une autre profession, à devenir l'Esculape de son Siècle, & à enrichir d'une manière étonnante une Science, qui n'étoit encore chez lui qu'un Accessoire.

(7) *Réflex. sur la Poésie & la Peinture* T. II. p. 25. Edit. d'Utrecht 1734.

[*I*] *Une avanture peu importante en elle-même y donna occasion, & l'obligea de renoncer au Ministère.*] Boerhave se trouva dans une barque, où il y avoit d'autres personnes, qui commencérent à parler entre eux des Erreurs de Spinosa, ce fameux Athée, dont le Système est l'éponge de toute Religion. La conversation r'anima, les injures & les invectives furent employées: c'étoit un zèle ignorant qui les dictoit, & qui les substitue assez ordinairement aux raisons & aux preuves. Boerhaave, assis dans un coin, écoutoit tout, sans rien dire. Lassé enfin de voir l'Errenr si mal attaquée, la patience lui échappa. Il prend la parole, & s'adressant à celui qui paroissoit le plus échauffé contre le Spinosisme, il lui demanda froidement, s'il avoit jamais lu les Ouvrages de Spinosa? Ces mots furent un coup de foudre, qui fit sur le champ tomber la conversation: le Raisonneur en question pâlit, ride son front, grince les dents, & médite une cruelle vengeance. Dans un coin étoit assis un autre personnage, qui témoin de la dispute, sembloit par son silence n'y prendre aucune part. Fâché de la voir terminée par une simple question, il s'informe tout bas du nom de ce jeune-homme qui lui étoit inconnu. On le lui apprend, il le couche sur ses tablettes, & à peine est-on arrivé à Leyde, que se répandant dans tous les Cercles, il y accuse par-tout Boerhaave d'être

cer au Miniſtère. Il ne penſa plus qu'à ſe perfectionner dans toutes les parties de la Médecine, & s'attacha particulièrement à la Chymie. Il commença auſſi à pratiquer; mais ce qui paroîtra preſque incroyable, c'eſt qu'il n'y gagna pas dequoi ſubſiſter: malgré cela, il réſiſta à des offres bien capables de flatter l'ambition d'un jeune Médecin [*K*]. Ses Protecteurs le dédommagérent bientôt, & le mirent en ſituation de faire briller ſes talens. Le 18 de Mai 1701, Meſſieurs les Curateurs de l'Univerſité de Leyde le nommérent *Lecteur en Médecine*, à la place du ſavant Drelincourt qui venoit de mourir. Mr. Boerhaave prit poſſeſſion de cet Emploi par une Harangue, dans laquelle il prouva avec tant de force *la neceſſité d'étudier à fond Hippocrate*, que les Medecins qui le négligent doivent rougir de leur aveuglement. Ses Leçons eurent un grand ſuccès [*L*]; & ſa réputation augmenta, enſorte qu'en 1703 Meſſieurs les Curateurs de l'Univerſité de Groningue lui offrirent une Chaire en Médecine; mais l'aiant refuſée, les Curateurs de l'Univerſité de Leyde lui augmentérent ſes appointemens, & lui donnérent la ſurvivance de la prémière Chaire de Médecine qui viendroit à vaquer. A cette occaſion il prononça le 24 de Septembre une excellente Harangue, ſur *l'Uſage des Principes de la Méchanique dans la Médecine* [*M*]. En 1709, Mr. Boerhaave fut mis en poſſeſſion de la Chaire de Médecine & de Botanique, vacante par la mort de Mr. Horton. Il prononça le 20 de Mars de cette année un Diſcours dans lequel il prouvoit, que *rien n'eſt plus facile que la Médecine ramenée à ſa Simplicité naturelle* [*N*]. En 1710 il publia le Catalogue des Plantes qui ſe trouvent dans le Jardin de l'Univerſité de Leyde [*O*], Jardin qu'il enrichit conſidérablement des dépouilles des quatre Par-

tre un Spinoſiſte déclaré. La calomnie étoit noire, elle étoit groſſière, puiſque Boerhaave avoit renverſé de fond en comble l'édifice du Spinoſiſme dans un Ecrit public. Cependant elle fut ſi bien rendre Mr. Boerhaave ſuſpect, que pour n'avoir plus rien à démêler avec des gens, qui n'auroient pas manqué de traverſer ſon avancement dans l'Egliſe, il ſe confacra entiérement à la Médecine, du conſentement de ſes Protecteurs (8).

(8) *Orat. funeb. &c.* p. 25, 24.

(9) Ibid. p. 25, 26.

[*K*] *Il refiſta à des offres bien capables de flatter l'ambition d'un jeune Médecin.*] Nous rapporterons ce que Mr. Boerhaave lui-même nous apprend là-deſſus dans les Mémoires de ſa Vie (9). Vers ce tems-là, un Seigneur de diſtinction, que le Roi Guillaume III honoroit de ſa confiance, le ſollicita pluſieurs fois par des offres magnifiques, & par des promeſſes plus magnifiques encore, de s'établir à la Haye; mais il s'en excuſa conſtamment. Il étoit coutent en effet d'une vie libre, éloignée du bruit, & uniquement employée à l'avancement de ſes études, qui ne l'obligeoit point à trahir ſes ſentimens, & qui le mettoit à couvert de la tyrannie & du joug des paſſions. Viſiter ſoigneuſement les malades, rentrer dans le Cabinet pour ſe livrer à l'étude, cultiver la Chymie, creuſer toutes les parties de la Médecine, donner des Leçons de Mathématiques, lire les Livres Sacrés, & ceux qui ſont deſtinés à inſpirer aux hommes l'amour de leur Créateur, voilà à quoi l'illuſtre Boerhaave employa huit ans conſécutifs.

[*L*] *Ses Leçons eurent un grand ſuccès.*] Les Obſervations Chymiques, qu'il mêloit dans ſes leçons de Médecine, firent naître à ſes Auditeurs un ardent deſir de connoître la Chymie même: ils le priérent de vouloir les initier dans les myſtéres de cette Science, qui juſqu'alors n'étoit qu'un amas confus d'Expériences mal digérées, dont on avoit tiré des principes plus confus encore. Mr. Boerhaave ſe préta à leurs deſirs, il fit de la Chymie un Art certain, où il répandit la lumière, & qu'il a porté depuis à la perfection. On l'engagea auſſi à donner des Leçons ſur *l'Hiſtoire & la Cure des Maladies*, qui ne ſervirent qu'à augmenter l'admiration des Diſciples & la réputation du Maître (10).

(10) Ibid. p. 27.

[*M*] *Une excellente Harangue ſur l'uſage des Principes de la Méchanique dans la Médecine.*] Il avoit remarqué pendant le cours de ſes études, que cette partie des Mathématiques, qui aſſujettit au calcul les forces des Corps, en combinant leur maſſe, leur viteſſe, & leur figure, étoit entiérement négligée par les Médecins; quoique la ſtructure du corps humain & la circulation du ſang, exécutées l'une & l'autre ſelon les Loix de la Méchanique, rendent cette Science, non ſeulement d'une utilité infinie, mais d'une indiſpenſable néceſſité. Il s'étoit encore apperçu que l'ignorance de la Méchanique avoit engagé pluſieurs perſonnes, à l'exemple de Paracelſe, de van Helmont, & de Tachen, à tirer d'une Métaphyſique ſubtile, & d'une Chymie charlatane, les plus abſurdes principes, pour les introduire dans la Médecine. Il entreprit de s'oppoſer à ces rêveries extravagantes des Chymiſtes: il mit ſous les yeux la ſimplicité de la Méchanique, la juſteſſe, la proportion & l'harmonie, qui régnent entre les parties ſolides & les fluides du Corps humain. Ce Grand-Homme fait voir, que les reſſorts qui conſervent la vie humaine, ſont en beaucoup plus petit nombre & agiſſent d'une manière beaucoup plus ſimple, qu'on ne ſe l'imagine ordinairement; que les alimens que nous prenons ſubſiſtent de bien plus légers changemens, qu'on ne le croit communément; que les cauſes de la vie en nous ſont moins compoſées, que nous ne le penſons nous-mêmes; que ſi l'on avoit une connoiſſance exacte de la ſtructure du corps & de la nature des humeurs, on verroit que tout s'exécute très ſimplement ſelon les Loix de la Méchanique, les choſes même qui étant inconnues, excitent le plus d'admiration. *Longè minora numera, longè ſimpliciora ſunt, quæ vitæ incolumitatem præſtant, quàm noſtra fingit animus. Leviora longè juxta rerum ingeſtarum in nobis mutationes, quàm vulgò creditur. Minus compoſitæ, quàm ipſi putamus, vitæ humanæ cauſæ. Si exacta ſtructuræ eſſet cognitio, ſi ſenſibilis probè nota eſſet humorum natura, doceret citò Mechanici ex ſimpliciſſimis fluere principiis, quæ ignota maximam nunc pariunt admirationem* (11). Mr. Boerhaave prouve que la Méchanique eſt non ſeulement utile & néceſſaire dans la Théorie, mais dans la Pratique de la Médecine. La Théorie conſiſte à connoître les véritables cauſes de la ſanté. Or celui qui les connoit, eſt auſſi le mieux en état de découvrir l'origine & la nature des maladies, quand ces cauſes manquent; & quand on connoit la ſource du mal, on eſt le mieux en état d'y remédier. *Neque enim aliam hoc intelligeri Theoriam credo, niſi eam, quæ ex præximis cauſis clarè docet, quæ ſanè hominis vita ſit. Cauſas enim qui rectè novit perfectæ ſanitatis, ille, quoties hæ deficiunt, egregiè ipſius defectûs, id eſt morbi, originem rationemque comprehendet; qui autem cauſam agitudinis præximam claſſimè videt, maximè is idoneus, qui ei occurrat, iſt habendus* (12). Il faudroit copier toute cette belle Pièce, pour faire voir avec quelle force, avec quelle ſolidité, l'illuſtre Orateur confond les vains raiſonnemens de ceux qui prétendent régler la Médecine ſur les principes dont ils ſont les Inventeurs, & non ſur les Loix de la Nature, qui ſont celles de la Méchanique: le peu que nous en avons rapporté ſuffit pour en donner une légére Idée.

(11) Boerhaave *Opuſcul. omn.* p. 17. La Haye 1735, in-4°.

(12) Idem ibidem.

[*N*] *Un Diſcours dans lequel il prouvoit, que rien n'eſt plus facile que la Médecine ramenée à ſa Simplicité naturelle.*] Le titre Latin eſt: *Oratio, quâ expurgatæ Medicinæ facilis aſſeritur Simplicitas.* Mr. Boerhaave combat ici les mêmes ennemis, mais avec d'autres armes. Il ſe propoſe de délivrer la Médecine de tout ce fardeau inutile, dont elle eſt comme accablée dans les Ecrits de la plupart des Médecins, & de lui rendre cette aimable Simplicité qui paroit dans tous les Ouvrages de la Nature. On ſe tromperoit fort, ſi on cherchoit le merveilleux dans un grand nombre de reſſorts différens, employés pour produire des effets fort ſimples. La Nature n'eſt point ſi myſtérieuſe; & la Sageſſe de Dieu éclate bien mieux en ce que par des voies très ſimples, & par un très petit nombre de Loix générales, il produit tous ces effets ſi merveilleux & en ſi grand nombre, qu'on admire d'une manière aveugle, parce qu'on n'en connoit pas les cauſes, & pour leſquels on auroit une admiration raiſonnable, ſi l'on connoiſſoit la ſimplicité du petit nombre de reſſorts qui les produiſent. Le mouvement des fluides, & la différente réſiſtance des ſolides, ſont les deux cauſes générales de tout ce qui ſe voit dans le Corps humain. C'eſt par ces deux principes qu'on doit expliquer tout ce qui lui arrive, & dans la ſanté & dans la maladie. Le moyen d'abréger nos recherches, c'eſt d'en écarter tout ce qui n'eſt pas eſſentiel. C'eſt le but que ſe propoſe Mr. Boerhaave. Il apprend à ſéparer ce qui eſt douteux de ce qui eſt certain, le faux du véritable; il veut qu'on abandonne ce qui eſt particulier à chaque Secte, pour ne retenir que ce dont conviennent toutes les perſonnes habiles, & capables de juger du ſujet qu'on examine. Il parcourt toutes les parties de la Médecine, ſans oublier la Chymie, & il fait voir qu'il n'y en a aucune, dans laquelle il n'y ait bien des choſes à retrancher (13). S'il s'élevoit quelque Boerhaave dans les autres Sciences, il pourroit leur rendre le même ſervice. Que de Queſtions inutiles, par exemple, dans la Théologie; & que de gros Volumes, qu'on réduiroit à de petites Brochures, ſi l'on en retranchoit l'inutile! La Métaphyſique, & l'envie de briller, n'y ont pas fait moins de ravages que dans la Médecine; & ſi l'on rendoit à la Religion Chrétienne cette Simplicité majeſtueuſe qui eſt ſon caractère naturel, l'on verroit tomber tous ces Syſtêmes, ſources des malheureuſes Diviſions qui déchirent l'Egliſe.

(13) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Mai 1709. p. 176-178.

[*O*] *Le Catalogue des Plantes, qui ſe trouvent dans le Jardin de l'Univerſité de Leyde.*] Deux raiſons principales engagérent Mr. Boerhaave à donner ce Catalogue. La prémière fut l'utilité de ſes Diſciples, à qui il donnoit des Leçons publiques de Botanique dans le Jardin des Plantes de l'Univerſité, & qui ne pouvoient en bien profiter, à moins que de ſavoir l'ordre obſervé dans ces Leçons, & à quoi il falloit rapporter les choſes qu'il leur diſoit, & qui méritoient d'être remarquées. La ſeconde fut, que comme ce Jardin étoit très riche par le grand nombre de Plantes qu'il contenoit, que cependant il étoit impoſſible qu'il les eût toutes, & que ſur-tout l'Hiver de

1708.

Parties du Monde. En 1714, il remplit dignement les fonctions de Recteur de l'Académie; & le 8 d'Août de la même année, il succéda à Mr. Bidloo dans la Charge de Professeur en *Médecine Pratique*. En quittant le Rectorat en 1715, il prononça une Harangue sur *les Moyens de trouver le Vrai dans la Physique* [P]. Ce Discours arma contre Mr. Boerhaave un Théologien, admirateur outré de Descartes, & zelé défenseur de sa Doctrine, dont il se regardoit comme l'unique appui. Voyant son Système chéri enveloppé dans les ruïnes de plusieurs autres, il attaqua d'une manière peu mesurée notre illustre Professeur [Q]. Cette attaque déplut à tous les gens éclairés, & Messieurs les Curateurs de l'Université de Franeker, où le Théologien aggresseur professoit, l'obligérent à faire des excuses à Mr. Boerhaave & à se retracter: il ne tint meme qu'à ce dernier d'avoir une satisfaction plus éclatante, qu'on lui offrit; mais animé de cette grandeur d'ame également noble & Chrétienne, qui se venge en pardonnant les injures, il répondit qu'il ne demandoit qu'une grace, c'est que pour l'amour de lui, on ne fît aucune peine au Théologien qui s'étoit oublié. Cette meme année 1715, l'Academie Royale des Sciences de Paris rechercha la correspondance de Mr. Boerhaave sur la Botanique & sur la Physique, par des Lettres-patentes qu'elle lui envoya; & Mr. le Comte Marsigli étant mort en 1728, il succéda à ce savant Naturaliste, en qualité d'*Associé Etranger*. La Société Royale de Londres

1708-1709 y avoit fait d'étranges ravages, & n'avoit pas selon les apparences épargné ceux de la même nature qu'on entretient ailleurs, on pourroit voir par le Catalogue les Plantes qui s'étolent conservées dans le Jardin de Leyde, & celles qui y manquoient; & par ce moyen ceux qui avoient soin de ces divers Jardins, pourroient faire des échanges, & se communiquer réciproquement les Plantes qui leur manquoient (14). En 1720, il en a donné une Edition fort augmentée.

(14) Ibid. Mai 1719. p. 191.

[P] *Une Harangue sur les moyens de trouver le Vrai dans la Physique.*] Le titre est, *De comparando Certo in Physicis.* Mr. Boerhaave prononça ce Discours le 8 de Février 1715. Il se propose d'y prouver, „ que nous ignorons „ les Principes des choses, & que ce n'est que par leurs „ effets que nous connoissons leurs propriétés, soit en „ consultant l'Expérience, soit en raisonnant avec une „ précision géométrique sur ce que l'Expérience nous „ apprend." *Rerum principia nos latere, solis autem sensuum observatis addityci illos eorum dotes, quæ experiendo noscuntur, aut quæ ex his, unâ tantum hac viâ prius explaratis, geometrici ratiocinii firmitate elici possint* (15). Ce Grand-Homme regarde comme un attentat audacieux sur les droits de Dieu, les fières prétentions de ceux qui s'imaginent connoître & expliquer les Principes des choses. Il attaque les Philosophes de tous les Siécles: *Leucippe, Democrite, Metrodore, Lucrèce, Gassendi; Aristote, Descartes, Huygens, Leibnitz & Newton*, viennent tour à tour sur la scène, & en rendant justice à l'utilité de leurs recherches, on fait voir que ce qu'ils ont dit sur les Principes des choses, ne les fait point connoître. Les Atomes, l'Extension, le Vuide, la Gravité, l'Attraction passent successivement en revue. Le Mouvement, les Elémens & les Tourbillons de Descartes, rien de tout cela ne fait connoître ces prémiers Principes immuables des choses, que rien ne peut altérer, & qui sont la base & le fondement de tous les changemens que les Corps subissent (16). L'Orateur fait gloire de reconnoître, qu'après tant de recherches sur l'origine des Plantes, & sur la propagation de leurs Espéces, les plus grands Philosophes n'ont rien dit qui approche de ces belles paroles de Moïse, l'Abrégé de toute la Physique: *Que la Terre produise de l'herbe verte, qui porte sa semence selon son espéce. (Lubenti idcirco, atque venerabundo animo confiteor, multo pulchrius explanatam naturæ rationem exposuisse paucis verbis Sapientum Principem Mosem, quam cæteri vastis voluminibus Philosophi. Audite, quæso, audite Sapientiæ in Physicis compendium! Accipite nervosissimum effatum, cujus efficacitas fecundat orbem!* Efferat Terra herbam virentem, quæ faciat semen suum in se, juxta suum genus (17).) Il confond ensuite l'orgueil humain, en retraçant à ses Auditeurs ce qu'il y a d'admirable dans la production, dans la structure, & dans les usages d'un simple *cheveu*; il dévoile des merveilles dont les plus pénétrans n'auroient jamais rien soupçonné, si des Expériences réitérées ne les en eussent instruits peu à peu. Et malgré toutes les Expériences des Malpighi, des Ruysch, des Chirac, des Leeuwenhoek, & d'un grand nombre d'autres, il s'en faut de beaucoup qu'on ne connoisse parfaitement un cheveu; il défie les Philosophes avec toute leur sagacité, d'y réussir; il défie les Médecins avec toute leur habileté, de faire reprendre un cheveu après l'avoir arraché, d'empêcher son secroissement, ou de le faire changer de couleur. D'où il conclud la vérité de ces divines paroles de Jésus-Christ, *Les cheveux de votre tête sont comptés*, & que *par tous nos sens nous ne saurions en rendre un seul blanc ou noir.* Il en conclud, que si une petite partie est si enveloppée, offre tant de mysteres, le Corps humain entier, l'Univers en général, doivent en avoir bien davantage. *Quisquis ergo sallat animo suo opus non esse severa tædio experientiæ . . . . . faciat periculum quid valeant speculationis meditabundæ vires! inaccessum sibi hac viâ naturam fatebitur, aut emendicatis oblique experimentis limitabit furtim vagum ratiocinium! Universa videlicet Medicorum sapientia, summâ licet ope in hoc nitatur salum, ne unum capillum radicitus extirpatum reficere, ne unius pili incrementa mutare, imo ne colorem quidem ejus variare poterit, si ex principiis evidenter comprehensis inprimis hoc tentaverit. Quam verè ergo sanctissima nobis vox insusurrat:* Census ad numerum adorando Creatori nostro capillos, neque valere mortalium sollicitudinem unum ex his atro tingere vel albo colore! *Si verò simplicissima, si abjectissima, si extima hominis particula adeo involuta, adeo operosa, adeo tecta conspicitur; quid de toto corpore humano, imo verò quid de toto rerum universo, censendum erit* (18)? Mr. Boerhaave confirme ce qu'il a dit, par la variété & la contrariété des principes que les différentes Sectes des Philosophes ont adoptés, & de la doctrine qu'ils ont établie sur ces principes. Ecoutez, dit-il, l'Ecole *Ionique*, écoutez l'*Stoïque*; nulle part vous ne trouverez les mêmes opinions: *Anaximandre* a corrigé *Thalès*; *Anaximène* a réfuté *Anaximandre*; *Anaxagore*, après avoir corrigé, rectifié, changé la doctrine du dernier, a éprouvé lui même la critique d'*Archelaüs*; & *Socrate* enfin, voyant l'incertitude de toutes ces différentes Opinions, conclud que la Vertu seule doit être l'objet de nos recherches (19). De tout cela notre illustre Orateur conclud, que l'on doit abandonner les Systèmes Métaphysiques & arbitraires qu'on enfante dans le Cabinet, pour étudier soigneusement la Nature elle-même dans son méchanisme & dans ses opérations. Par le peu que nous venons de rapporter de cet excellent Discours, on voit que c'est avec raison que son éloquent Panégyriste Mr. Schultens dit (20), „ que sa „ doctrine est la doctrine de l'Eglise même, qui reconnoit que le moindre brin d'herbe, la plus petite goutte „ d'eau, le plus petit cheveu, nous prêchent la grandeur „ & l'immensité de celui qui les a créés; que c'est la doctrine que Dieu lui-même nous enseigne; qu'il nous „ fait entendre cette vérité par la bouche de ses Prophètes."

(15) Boerhaave Oratio, cit. p. 27.

(16) Idem ibid. p. 28-31.

(17) Idem p. 32.

(18) Idem p. 33.

(19) Idem p. 33-34.

(20) Orat. funeb. &c. p. 16.

[Q] *Un Théologien .... attaqua d'une manière peu mesurée notre illustre Professeur.*] C'est Mr. Andala, Professeur en Philosophie & en Théologie dans l'Université de Franeker; honnête-homme, & qui ne manquoit pas de connoissances; mais d'un génie borné, entêté à l'excès du Système de Descartes en Philosophie, & de celui de Coccéius en Théologie. Selon lui, on ne pouvoit être Orthodoxe, si l'on n'acquiesçoit aux décisions de ces deux Docteurs, desquelles il faisoit dépendre la vérité de notre sainte Religion. „ Il parut insupportable à ce Sa- „ vant, *dit Mr. Schultens* (21), que Mr. Boerhaave, a- „ près avoir reconnu que Descartes excelloit, fans contredit, dans les Mathématiques, assurât que, pour la „ Physique, on chercheroit Descartes dans Descartes même; & qu'il eût comparé son Système à une fleur d'Eté, qui après s'être montrée d'une manière riante, se fane dans le moment; que de même ses Principes, après avoir attiré les yeux de toute l'Europe, avoient „ disparu, & s'étoient évanouis tout d'un coup." Mr. Andala avoit entrepris de faire l'Apologie de la Philosophie Cartésienne: trois Dissertations avoient déja paru, sous le titre d'Apologie pour la véritable & saine Philosophie, *Apologia pro vera & saniore Philosophia.* La Harangue de Mr. Boerhaave lui fournit la matière d'une quatrième Dissertation, dans laquelle il jette les hauts cris: tout est perdu, ruïné, anéanti: prétendre que les Principes des choses sont inconnus, c'est établir le Pyrrhonisme, ou le Spinosisme même. On voit éclater dans toute la Pièce une prévention & un entêtement pour le Cartésianisme, dont il seroit difficile de trouver un pareil exemple. Jamais Don Quichotte ne fouttint plus vivement & avec plus d'intrépidité la beauté de sa Dulcinée, que Mr. Andala les intérêts de sa Philosophie. Selon lui, Mr. Boerhaave a choisi un sujet étranger à sa Profession, en traitant de la manière de parvenir à la Certitude dans la Physique. S'il n'est pas de mauvaise foi, de quoi le zélé Défenseur de Descartes lui fait la grace de ne point le soupçonner, du moins il n'entend point Descartes & sa manière de philosopher. Pour la lui faire entendre, Mr. Andala lui cite, au-lieu de raisons, une foule de passages tirés des Ecrits de ce Philosophe, & entassés pêle-mêle avec des passages tirés des Ouvrages de Mr. De Volder, dans le tems qu'il étoit encore Cartésien; car ce Savant, pour s'en être écarté dans la suite, essuie aussi une partie de la mauvaise humeur de l'Apologiste du Cartésianisme. „ De quoi n'est pas capable un Philoso- „ phe, qui voit fapper & renverser de fond en comble „ un Système entier, qu'il n'a pu élever qu'à force de „ travail & de tems, & qu'il s'imagine avoir poussé à sa „ dernière perfection? De peur cependant qu'on ne le „ soupçonne de combattre pour sa propre gloire, il prétente celle de Dieu, & s'écrie en Théologien, *C'en est „ fait de l'Eglise, c'en est fait de la Religion & de la Foi* „ (22)."

(21) Oratio funeb. &c. p. 35.

dres lui fit le même honneur en 1730. Dans le deſſein de marquer les Ouvrages de Mr. Boerhaave ſelon l'ordre des tems, je dois revenir ſur mes pas, pour obſerver qu'il publia en 1707 des *Inſtitutions de Médecine à l'uſage de ſes Leçons particulières* [R], & l'année ſuivante des *Aphoriſmes ſur la Connoiſſance & ſur la Cure des Maladies* [S]. En 1718, Mr. Boerhaave ſuccéda à Mr. Le Mort dans la Charge de Profeſſeur en Chymie; & lorſqu'il en prit poſſeſſion, il prononça une Harangue ſur *la Chymie corrigeant ſes Erreurs* [T]. En 1719 il publia ſon *Traité de la Matière Médicinale, contenant des Formules de Remèdes*, ſelon l'ordre de ſes *Aphoriſmes*. Quand il donna ceux-ci, il ne voulut point y ajouter les Remèdes,

[R] *Des Inſtitutions de Médecine à l'uſage de ſes Leçons particulières.*] Mr. Boerhaava, dit un habile Journaliſte (23), donne dans ce petit Ouvrage un Cours entier de Médecine; mais d'une manière conciſe & dans des termes ſi choiſis, qu'il ſeroit difficile de s'exprimer plus nettement qu'il ne fait, & en moins de mots. Il ſeroit pourtant impoſſible à un homme qui ne ſeroit pas Médecin, d'entendre parfaitement cet Ouvrage. Auſſi le deſſein de l'Auteur n'a-t-il pas été d'enſeigner la Médecine à ceux qui ne la ſavent pas: il n'a eu pour but que de donner à ſes Diſciples un Texte net & méthodique, auquel ils puſſent rapporter par ordre les excellentes Leçons qu'il leur fait. Mr. Boerhaave n'eſt point de ces anciens Médecins, qui expliquent tout par les prémières Qualités, par les mots emphatiques d'Attraction, d'Antipathie, de Sympathie, d'Antipériſtaſe &c. Il n'eſt point de ceux qui ont fait ſuccéder l'Acide & l'Alkali à ces Qualités occultes. Il n'attribue pas tous les effets de notre Machine, on tous les accidens qui lui arrivent, ou aux ſeules parties ſolides, ou aux ſeuls fluides; ſachant trop bien, qu'il faut joindre ces choſes enſemble. Quoiqu'il ſoit grand Géomètre, il ne ſe ſert pas uniquement de ſa Géométrie, pour expliquer les Phénomènes du Corps humain. Il n'eſt pas, par exemple, de ceux qui expliquent la digeſtion des alimens qui ſe fait dans l'eſtomac, par le ſeul mouvement de ce viſcère; il l'attribue au contraire à pluſieurs cauſes, qui concourent conjointement à la production de cet effet. Notre Auteur paroit perſuadé, que tout ce qui ſe fait dans notre Corps, ſe fait par les Loix exactes de la Méchanique, appliquées aux Corps ſolides & liquides, dont le nôtre eſt compoſé. Il paroit aſſez par ſon Livre, qu'on ne ſauroit être bon Médecin, ſans avoir des principes de Géométrie & de Méchanique: on y voit auſſi la liaiſon de la Phyſique avec la Médecine. Il s'eſt fait quatre Editions de cet Ouvrage, dont l'utilité a été reconnue juſques dans l'Orient: le Mufti de Conſtantinople l'a traduit en Arabe avec les Aphoriſmes, & c'étoit un des prémiers Livres qui devoient s'imprimer dans l'Imprimerie fondée par le Grand-Viſir. Il y a quelques années qu'on envoya un Eſſai de cette Traduction à Mr. Boerhaave, que Mr. Schultens a trouvée parfaitement conforme à l'Original.

(23) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Novemb. 1707. p. 512-524.

[S] *Aphoriſmes ſur la Connoiſſance & ſur la Cure des Maladies.*] „ Tout ce qu'Hippocrate contient de plus beau & „ de plus exquis, *dit Mr. Schultens* (24), tout ce qu'il y „ a de plus ſolide & de mieux fondé par une expérience „ conſtante & certaine, ſe trouve renfermé dans ce Li„ vre, expoſé dans le ſtyle d'Hippocrate, & rangé avec „ tant d'ordre, que les Connoiſſeurs aſſurent qu'on ne „ ſauroit trouver dans toute la Répnblique des Lettres „ rien de plus ſuccint ni de plus énergique .... Nul au„ tre, peut-être, après Hippocrate, n'a pu remplir ce „ deſſein, ou du moins n'a pu le remplir auſſi dignement, „ que celui qui, guidé par ſon propre génie, avoit com„ mencé à étudier la Médecine par la lecture d'Hippocra„ te, & s'étoit nourri des expreſſions & de la doctrine de „ cet Auteur. Il a raſſemblé de plus, dans cet Ouvrage, „ avec un choix judicieux, tout ce qu'il y a de plus im„ portant & de mieux établi dans les autres Anciens, „ Grecs & Latins, dans les principaux Auteurs Arabes, „ & dans les meilleurs Ecrits modernes. On y trouve en„ core les lumières que répandent ces ſavantes Découver„ tes, dont les Génies ſublimes ont depuis enrichi les „ Arts & les Sciences.... Enfin ce qui met le comble à „ toutes ces perfections, c'eſt l'Expérience .... Mr. „ Boerhaave n'offre rien dans ce Livre aux yeux des Mé„ decins .... dont il n'eût auparavant conſtaté la certitu„ de par une recherche des plus circonſpectes & par le „ plus ſévère examen." A l'égard de tout autre, on pourroit ſoupçonner le ſavant Mr. Schultens, accoutumé à tout ce qu'il y a de plus fleuri & de plus ſublime dans l'éloquence Orientale, d'avoir élevé ſon Héros au-delà des juſtes bornes: mais ceux qui connoiſſent ce qu'étoit Mr. Boerhaave, ne concevront pas une pareille penſée, & ne trouveront pas que l'Orateur en ait trop dit. Une preuve de l'éclatante réputation qu'il s'étoit faite, dans l'Orient même, mérite d'être rapportée. On aſſure qu'il reçut un jour du fond de l'Aſie une Lettre, dont la ſuſcription étoit, A MONSIEUR BOERHAAVE, *Médecin, en Europe*. On a réimprimé les Aphoriſmes quatre fois, & toujours ils ont été reçus avec le même empreſſement, comme le précis & pour ainſi dire la quinteſſence d'Hippocrate, mais d'Hippocrate enrichi & perfectionné par une main plus habile & mieux inſtruite que la ſienne.

(24) *Oraiſon funèb. &c.* p. 130.

[T] *Une Harangue ſur la Chymie corrigeant ſes Erreurs.*] *De Chemiâ ſuos errores expurgante.* Mr. Boerhaave déclare, qu'après avoir fait l'aveu des Erreurs introdnites par les Chymiſtes, il ſera voir que le remède eſt venu de la même ſource que le mal. Il commence par remarquer, que les Erreurs, fatales aux hommes en général, le ſont ſur-tout en matière de Religion. Que comme cette Science céleſte intéreſſe notre Salut, on ne peut aſſez la reſpecter, & éviter avec trop de ſoin de mêler les imaginations de l'Eſprit humain avec les Oracles de la Sageſſe. Que c'eſt pour avoir perdu de vue ces vérités, que les Chymiſtes ont ſouillé la Religion par leurs extravagances & leurs impiétés. Que ſi on lit les Ouvrages de *Paracelſe*, de *Van Helmont*, des *Frères de la Roſe-Croix*, & autres, on verra avec étonnement la Superſtition & l'Ignorance ſe réunir avec l'Extravagance & les Fables (25). Il y a eu pourtant une raiſon, qui a fait que les prémiers Chymiſtes ſe ſont ſi fort livrés à de vaines imaginations. Dans les commencemens, ceux qui cultivoient la Chymie étoient des gens groſſiers, ignorans, crédules, ſuperſtitieux, en un mot c'étoient ceux qui travailloient aux Mines: de tels Maîtres ne pouvoient que remplir l'eſprit de ceux qui vouloient apprendre quelque choſe d'eux, de mille contes & de mille chimères. Ce qui augmenta le mal, c'eſt que les plus habiles Médecins, mépriſant Galien, les Péripatéticiens, & les Arabes, ſe livrérent entièrement aux Chymiſtes & à leurs Erreurs. Peu à peu le mal fit de grands progrès, & la Chymie elle-même en ſouffrit, & paſſa dans l'eſprit des gens ſages pour une Science vaine & ridicule. Comme Paracelſe a réuni preſque toutes les Erreurs des autres, le Lecteur ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici un expoſé de ſa doctrine, que Mr. Boerhaava ne fait qu'indiquer.

(25) Boerhaave *Opuſc. anm.* p. 17-22.

Ce Chymiſte avoit adopté l'ancien Syſtême des Démons & des Génies. Il en peuploit tout l'Univers, même les Arbres, les Pierres, les Métaux. Chaque Génie (les uns ſont mâles, les autres femelles) eſt obligé de demeurer dans ſon Elément: s'il en ſort, il ne manque point de ſouffrir quelque violence, & une eſpèce de répercuſſion de la part des Génies étrangers. „ Perſonne, *ajoute Paracelſe*, „ n'a pu ſavoir, ni quand ils ont pris naiſſance, ni quand „ ils mourront, ni quel eſt leur nombre." Outre ces Génies particuliers, il y en a un qui préſide ſouverainement à tout notre Syſtême ſolaire, ſous le nom de *Nymphidica Natura*. Il a pour ſupports & pour témoins de ſon Gouvernement, ceux qui ſont appellés *Enochiani Immortales*, & qui ſéjournent tantôt dans une Planète, & tantôt dans nne autre. Toutes choſes, ſoutinue Paracelſe, ont été créées en même tems: mais elles exiſtoient dans le Principe Increé, comme dans leur centre, dans leur point de ralliement; & c'eſt ce qu'il expliqne en ces termes: *Les Myſtères ſucceſſifs ſe développent les uns des autres, mais ils ſe trouvoient renfermés dans le grand ou prémier Myſtère.* Ainſi rien n'arrive, comme rien ne peut arriver, ni de nouveau, ni d'imprévu, ni d'arbitraire dans le Monde. L'Homme y occupe un rang conſidérable, & ſert comme de nœud à tout ce qui s'y paſſe. Il eſt compoſé de deux parties, du Corps viſible & du Corps inviſible. L'un renferme & déſend l'autre, lui tient lieu d'enveloppe & de demeure, n'exiſte que par ſon ſecours & ſous ſes ordres. C'eſt ce Corps inviſible que Paracelſe nomme l'Eſprit Corporel, l'Archée, l'Oeconome du Corps, quelquefois l'Ame; & il y a apparence qu'il n'admet aucune autre Ame, rien de ſpirituel dans l'homme. Tous les Etres dépendans de la Matière ont auſſi une pareille Forme intélieure & aſſujettiſſante, à qui Paracelſe donne le nom général d'Eſprit Olympique ou d'Aſtre. Et c'eſt cette Forme, qui conſtitue l'eſſence de chaque Corps, & qui fait par ſon harmonie univerſelle & univerſellement répandue, qu'ils ſe reſſentent tous de quelque choſe d'analogue & de ſympathique l'un pour l'autre. A l'égard de ſa Pratique de Médecine & de ſes principes de Chymie, Paracelſe les a couverts de ténèbres ſi épaiſſes, qu'on n'en parle que par conjecture, ou par vanité. Rien de clair, rien de méthodique ne s'y préſente à l'eſprit (26). Il ne faut pas être étonné, dit Mr. Boerhaave (27), que des gens capables de donner dans de pareils travers, aient attenté ſur les Livres Sacrés mêmes; qu'ils aient cherché la Pierre Philoſophale dans les Ecrits de Moïſe, de Salomon, & dans l'Apocalypſe de S. Jean. L'illuſtre Orateur oppoſe à ces Erreurs, ce qu'ont fait d'autres Chymiſtes pour épurer leur Science. Il fait un bel éloge du fameux Roger Bacon, qui dans le tems que la Chymie étoit encore au berceau, ne laiſſa pas de bannir tous ces Génies, toutes ces Opérations Magiques, toutes ces vaines imaginations de ceux qui l'avoient précédé; de diſtinguer entre la Nature, & le Dieu qui en eſt l'Auteur; d'enſeigner d'une manière préciſe l'origine céleſte de notre Ame. *Unum, patiamini, laudem* Roggerum Baconem, *clarum decimo tertio ſeculo* Britannum .... *Enimvero hic Vir facultates naturæ, artiſque poteſtatem, ſociatâ ſapienter operâ, eò valere docet, ut quæ binis ro efficiuntur biſce verò, longè ſuperent filia quæcunque miracula Magorum. Ipſe demonſtrat eventu, induſtriam humanam naturæ conſultam præſtare, quibus ſimulandis fruſtra illi carmina, Demones, præſtigia invocant: facilitate & fido admirabili explodit damnoſæ monſtra ſuperſtitionis, cerebri deliria ventoſi, bacchantium enthyſiaſmos; diſtinguit caſtiſſime inter ſacerrima pietatis arcana, & vertiginoſi ludibria ingenii, inter corporeas peſtes, & cæleſtem animæ ſriginem, Naturam inter & DEUM. Mi-*

(26) *Hiſt. Critiq. de la Philoſoph.* Tom. III. Liv. VIII. ch. 44. p. 540-548.

(27) *Ubi ſupra* p. 58.

remur

mèdes, ni la manière de les prescrire, de peur de jetter les Lecteurs dans l'erreur, & qu'on n'abusât de ces Remèdes en les employant hors de saison. Cependant il eut le chagrin d'en voir faire deux Editions à son insu à Londres, dont l'une parut en 1716, très défectueuse & remplie de fautes grossieres. Piqué de cette espèce de larcin, il revit son Ouvrage, & y fit diverses additions importantes, avant que de le mettre au jour. En 1721, il fit l'Oraison funèbre de son illustre Collègue Mr. *Bernard Albinus*, laquelle se trouve parmi ses *Opuscules*. Il adressa au aussi célèbre Ruysch une *Dissertation Anatomique* en forme de Lettre *sur la structure des Glandes du Corps humain*, où il combat l'opinion de ce savant Anatomiste sur cette matière, & tâche de conserver au Corps humain cette multitude de Glandes dont Malpighi l'avoit paré, & dont Ruysch le dépouilloit. Celui-ci repliqua savamment & poliment: c'est aux Maitres de l'Art à décider, qui des deux remporta la victoire. Vers le milieu du mois d'Août 1722, il fut attaqué d'une violente maladie [*V*], dont il ne se rétablit qu'avec peine; & ce qui marque jusqu'à quel point il étoit estimé & chéri, c'est que le jour qu'il recommença à donner des Leçons chez lui, qui étoit le 11 de Janvier 1723, les Etudians firent des réjouissances publiques & des feux de joie. Toujours attentif à l'utilité du Public, & à ce qui pouvoit contribuer à perfectionner la connoissance des maux qui affligent le Corps humain, pour remédier à ceux qui sont d'une nature à être guéris, ou pour épargner d'inutiles efforts, il publia en 1724 *l'Histoire d'une Maladie très cruelle, qui n'avoit jamais été décrite* [*X*]. En 1725 il donna, conjointement avec Mr. Bernard Sigefried Albinus, une nouvelle Edition des *Oeuvres Anatomiques & Chirurgiques d'André Vésale*, dont il a donné la Vie dans la Préface qui est à la tête de cette Edition. Deux ans après, en 1727, il publia le *Botanicon Parisiense, ou Dénombrement des Plantes qui se trouvent aux environs de Paris* &c. de *Sebastien Vaillant* [*Y*]. L'année suivante parut *l'Histoire d'une autre Maladie très rare, dont la violence affreuse em-*

(28) Idem p. 18. 19.

remur tantum nascentis medò Chemiæ tempestate Virum, sed & veneremur nostra ætate (28). Il célèbre ensuite la religion & la piété du fameux Boyle, illustre par ses recherches, par ses Ecrits, & sur tout par cette noble & utile Fondation, qui a produit déja, & qui produira dans la suite, tant d'excellens Ouvrages contre l'Athéisme & le Déisme. Il recherche les sources particulières de nombre d'Erreurs qui se sont glissées dans la Chymie, & fait voir que la Chymie elle-même les corrige, & les a corrigées; & que cette Science ainsi épurée est aussi belle & aussi digne d'estime, qu'elle est méprisable & dangereuse, considérée d'une autre manière. Il n'oublie pas de donner à Bacon de Vérulam & à Newton les louanges dues à leurs lumières & à leur vertu. „ C'étoit véritablement „ faire un magnifique éloge de la Chymie, *dit avec raison*

(29) *Nouv. Estoire.* Janv. 1739. p. 25. 26.

„ *un Journaliste* (29), que de la représenter comme un „ Art favori à ces Grands-Hommes. C'étoit en même „ tems avouer des sentimens semblables aux leurs; & par„ là c'étoit préparer une éternelle confusion aux Libet„ tins, aux Petits-Maitres, Philosophes, Médecins, ou „ autres, car il y en a dans toutes les Professions. Rien n'é„ toit plus propre à les confondre, que de leur montrer „ un Bacon, un Boyle, un Newton, un Boerhaave, sor„ tant de leur Laboratoire Chymique, plus remplis, plus „ pénétrés que jamais d'admiration, de respect, de crain„ te pour la Majesté suprême, de qui toute la Nature „ dépend."

[*V*] *Il fut attaqué d'une violente maladie.*] Voici ce qu'il nous en apprend lui-même dans la Harangue qu'il prononça en 1729, lorsqu'il abdiqua le Professorat en Botanique & en Chymie. *Acciderat parum cauto matutini frigoris morsus; quum matutinus nimium ipse ut agens quotidie, lecti sepore relaxata corporis spiramenta antelucano negligenter frigiculo, & penetrabili irrigui roris humori, exponens, vitam fere perdidi; committens ita fluitè in me, qua, ut cum cura caverent, alios fideliter fugaveram. Unde, atrocissimis Arthritidis exquisitissimæ tormentis discruciatus, tandem resultus jacui, ut vix amplius sensus ullus, nullus utique motus, artubus inferioribus superesset* (30). „ Il s'étoit ex-

(30) *Oeuvres.* tom. p. 52.

„ posé, *dit-il*, à la fraîcheur de l'air & de la rosée du „ matin, dans le tems que les pores étoient tout ouverts „ par la chaleur du lit. Cette imprudence, qu'il recom„ mandoit soigneusement aux autres d'éviter, pensa lui „ coûter la vie. Car dès-lors la goute alant commencé à „ le tourmenter, l'abattit tellement, qu'il ne lui restoit „ plus de mouvement, ni presque de sentiment, dans les „ parties inférieures du corps." La force du mal, qui en avoit consumé tous les sucs, l'avoit rendu paralytique, & perclus de ses cuisses, de ses jambes, & de ses pieds; de sorte qu'il fut contraint pendant des mois entiers, de se tenir couché sur le dos: dès qu'il faisoit le moindre effort pour se tourner, la violence de son mal s'aigrissoit, & le menaçoit d'une mort prochaine. Mr. Schultens rapporte

(31) *Oraison funèb. &c.* p. 520.

(31), comme le tenant de lui-même: „ Que comme il ne „ dormoit ni nuit ni jour, il n'avoit pas trouvé de plus „ grand soulagement aux douleurs aiguës qu'il sentoit, „ que de repasser par une sorte contention d'esprit, & de „ relire en quelque sorte dans sa mémoire, tout ce qu'il „ avoit jamais lu; & que dès que la goute recommençoit „ à le tourmenter, il s'ouvroit au dedans de lui-même u„ ne espèce d'Ecole, afin de charmer ces douleurs cui„ santes par le chant des Muses." Occupation digne d'un Grand-Homme & d'un Génie supérieur! Il est certain, que quand l'Esprit peut s'occuper fortement en lui-même, il est bien moins sensible aux maux du Corps, & qu'ils font bien moins d'impression sur lui. Ce mal opiniâtre ne relâcha rien de sa rigueur pendant cinq mois. S'étant enfin adouci un peu, jusqu'à paroître vouloir souffrir les remèdes, Mr. Boerhaave prit une *Potion très copieuse de jus exprimés de Cicorée, d'Endive, de Fumeterre, de Cresson d'eau, & de Véronique d'eau à large feuille.* Ce remède lui rendit la santé, comme par miracle.

[*X*] *L'Histoire d'une Maladie très cruelle, qui n'avoit jamais été décrite.*] En voici le titre: *Atrocis nec descripti prius Morbi Historia, secundum Medicæ Artis leges conscripta ab Hermanno Boerhaave.* Leyde 1724 in-8. Notre savant Auteur remarque, que quoiqu'on nous ait donné depuis plusieurs Siècles des Descriptions de différentes maladies qui peuvent affliger le Corps humain, & qu'on se soit attaché à nous en marquer la nature, autant que les réflexions de l'Esprit humain, fondées sur l'expérience, étoient capables d'y atteindre; cependant, comme leur diversité est inépuisable, il arrive que chaque jour en fournit de nouvelles, qui sont quelquefois autant d'Enigmes pour les plus habiles Médecins, & qui tendent leur Science inutile, en ne leur permettant pas de faire une juste application des préceptes de leur Art. On voit même assez souvent, *dit-il*, que celui dont la pénétration aura découvert la nature du mal, & y aura apporté un remède efficace, restera dans l'incertitude, & ne saura quel parti prendre dans une autre maladie, dont la cause, le principe, & l'origine lui seront également inconnus; que c'est envain que parcourant les Auteurs, il tâchera d'éclaircir ses doutes; qu'un cas extraordinaire & qui ne sera jamais arrivé, le tiendra toujours dans le même doute sur les principes & la cause du mal dont il s'agit. Que la connoissance d'une maladie, qu'on acquiert après la mort, est une connoissance tardive pour un Médecin; & de plus, qu'il ne pourra l'acquérir que par la dissection du Corps, ce qui demande un soin très exact, & une profonde attention. Que les cas particuliers, qui sont arrivés autrefois, servent aujourd'hui très peu, & que l'on se trouve dans la même ignorance où étoient ceux qui nous ont précédés. Que cela ne doit point nous surprendre, vu qu'on néglige de profiter des Observations qu'ont faites sur ce sujet de très savans Médecins. Il ajoute, qu'on ne doit dans ces occasions négliger aucune circonstance essentielle au sujet qu'on traite, ou qui puisse donner lieu à un judicieux Critique de rechercher ce qu'il croiroit oublié. Que celui qui veut entreprendre ces sortes de narrations, doit prendre garde de ne point renverser l'ordre des incidens qui sont arrivés, mais de marquer chaque chose selon les changemens & les variations, afin que la liaison établissant l'ordre, & formant un rapport parfait, chaque accident soit placé dans son lieu naturel (32). C'est ce qui engages Mr. Boerhaave à tracer un modèle à cet égard, pour le bien commun de l'Art, en faisant la rélation de la maladie cruelle qui coucha au tombeau Mr. *Jean Baron de Wassenaer, Seigneur de Rusenburg* &c. Maladie si extraordinaire, dont les accès ont été si violens & si cruels, qu'il seroit difficile d'en trouver une pareille dans les Auteurs qui ont traité de la Médecine. Les Médecins qui feront réflexion sur cette maladie, pourront la connoître; & quoique le mal soit aussi incurable, que la fin en doit être funeste, & qu'on ne puisse même y apporter aucun soulagement, ils prendroot garde de ne point employer de remèdes qui irritent le mal, & ne se donneront point de soins inutiles pour vouloir tenter l'impossible. Mr. Boerhaave fait voir la cause de ce cruel accident, ce qu'ont mis en pratique dans cette occasion ceux qui ont été employés; d'où il conclud, que l'irritation du mal a rendu par une opiniâtreté consiaote tous les secours de la Médecine inutiles. Ceux qui souhaiteront de voir les détails curieux & instructifs, dans lesquels notre Auteur est entré, peuvent consulter le Journal cité en marge (39) & la Pièce même.

(32) Dans les *Opusc. omn. p.* 28. 29.

[*Y*] *Le Botanicon Parisiense &c.*] Il y a à la tête de cet Ouvrage une Préface de Mr. Boerhaave, qui roule sur la Vie de Mr. Vaillant, & sur plusieurs particularités qui regardent ce Livre. Avant que d'entrer en matière, Mr. Boerhaave fait l'éloge de la Botanique, & après avoir fait quelques réflexions sur les Obstacles qui ont retardé les progrès de cette Science, il félicite notre Siècle de l'avoir portée au point de perfection où elle est aujourd'hui, & de ce qu'à l'avenir on ne pourra plus méconnoître ni confondre les Plantes qui sont décrites dans les

(33) *Bibliotb. Reif.* T. I. Part. I. p. 177. & suiv.

emporta Mr. le Marquis de S. Auban à la fleur de son âge ; & ce qu'il y a de singulier, c'eſt que c'eſt en quelque façon une relation anticipée de la maladie, qui a mis l'illuſtre Boerhaave lui-même au tombeau, & dont nous parlerons dans la ſuite. Cette même année 1728 parut le *Traité des Maladies Veneriennes* [Z], qui fut reçu avec tant d'applaudiſſement en Angleterre, qu'on en fit en moins de trois mois deux Editions, outre une Traduction. Vers la fin de l'année 1727, Mr. Boerhaave fut attaqué d'une ſeconde maladie, auſſi rude que la prémiére de 1722, & accompagnée d'une fiévre ardente dont les accès étoient ſi violens, qu'on deſeſpéra meme de ſa guériſon. Il en revint: mais une rechute dont il fut menacé en 1729, l'obligea à ſe décharger du ſoin d'enſeigner la Botanique & la Chymie. Cette abdication volontaire fut accompagnée de tous les éloges & de toutes les récompenſes que méritoient les ſervices de ce Grand-Homme, qui prononça dans cette occaſion le 28 d'Avril une Harangue intitulée, *Diſcours Académique*. On voit dans ce Diſcours, de quelle maniere Mr. Boerhaave penſoit ſur ſon propre ſujet; avec quelle modeſtie, avec quelle reconnoiſſance il enviſageoit tout ce qui lui étoit arrivé de plus glorieux dans ſa Vie. C'en eſt un Abrégé: il y fait en peu de mots une deſcription de ſes travaux littéraires, l'hiſtoire des relations qu'il avoit avec les plus grands Hommes, & de ſes ſuccès. En retraçant les honneurs auxquels il eſt parvenu, il ne rougit pas de faire mention de la pauvreté, qui en le rendant laborieux, lui a ouvert le chemin de la fortune & de la gloire. En 1730, il fut honoré pour la ſeconde fois du Rectorat de l'Academie; & en le quittant le 8 de Février 1731, il fit une Harangue qui efface toutes les précédentes, & où il ſe propoſe de faire voir que *la vraie gloire d'un habile Medecin eſt d'être le Serviteur de la Nature* [*AA*]. La même année il publia,

les Ouvrages de Botanique, ſi on ſuit la Méthode qui ſe trouve établie à préſent. L'Editeur donne enſuite la Vie de Mr. Vaillant, dans le détail de laquelle nous ne devons pas entrer ici; nous nous bornons à ce qui regarde l'Ouvrage dont il s'agit. Mr. Vaillant, attaqué de la maladie dont il mourut, écrivit à Mr. Boerhaave le 15 de Mai 1721, pour le prier de vouloir ſe charger du ſoin de publier ſon Livre des Plantes qui naiſſent aux environs de Paris, auquel il avoit travaillé trente-ſix ans. Quoique les occupations de Mr. Boerhaave ne lui permiſſent guéres de ſe charger d'un pareil Ouvrage, cependant la conſidération qu'il avoit pour Mr. Vaillant, & les ſollicitations que lui faiſoit feu Mr. Sherard pour l'y engager, le déterminérent à ſe charger de ce ſoin. Mr. Boerhaave aiant appris que Mr. Aubriet habile Deſſinateur avoit deſſiné ſous les yeux de l'Auteur plus de trois cens figures qui appartenoient à cet Ouvrage, & qu'il conſervoit chez lui, il les lui acheta. Il nous apprend que Mr. Vaillant lui envoya ſon Ouvrage en aſſez bon ordre: il croit cependant qu'il y a certaines choſes que l'Auteur auroit pu ajouter, s'il en avoit eu le tems: il a ſur-tout ſouvent omis d'indiquer les lieux, où naiſſent les Plantes dont il fait mention; mais ce défaut eſt de petite conſéquence, parce que la plupart de ces lieux ſe trouvent marqués dans l'Hiſtoire des Plantes qui naiſſent aux environs de Paris. Mr. Boerhaave avertit auſſi, qu'il ne faut point trouver mauvais que l'on trouve ici en quelques endroits des Plantes étrangéres, & même pluſieurs de celles qui viennent par la culture, confondues avec celles qui viennent d'elles-mêmes. Mr. Vaillant l'a fait à deſſein, & ſeulement à l'égard de celles qui croiſſent dans les lieux incultes, afin qu'on puiſſe les reconnoitre, lorſqu'on les trouvera dans ces endroits. On a auſſi rangé les Plantes ſelon l'ordre alphabétique, de la même maniére qu'on l'a fait dans l'Ouvrage de Mr. Tournefort, afin qu'on les trouvat avec plus de facilité, & qu'on ne fût pas obligé de les répéter autant de fois qu'elles ſe rencontrent dans les différens Cours. On a auſſi marqué par une Etoile, les Plantes qui ne ſont point dans l'Ouvrage de Mr. Tournefort. La plus grande peine de Mr. Boerhaave a été de mettre en ordre les Champignons, les Chiendents, & les Mouſſes, parce que les uns & les autres ſe trouvoient écrits ſur de petits papiers, & que les Champignons & les Mouſſes, qui ſont décrits dans cet Ouvrage, ne le ſont point ailleurs. Dans le tems que Mr. Boerhaave étoit occupé à mettre cet Ouvrage en ordre, feu Mr. Sherard, un des prémiers Botaniſtes de ce Siécle, étoit logé chez lui, & lui donna tout le ſecours qu'il pouvoit eſpérer. Mr. Boerhaave a achevé le reſte de cet Ouvrage avec toute la fidélité & l'exactitude poſſible, & il a ſuivi en tout la volonté de feu Mr. Vaillant ſon ami; enſorte qu'il ne croit avoir rien à ſe reprocher ſur ce ſujet. C'eſt à cette occaſion qu'il parle de ce que Mr. Juſſieu avoit avancé contre lui, ſavoir, qu'il ſe croyoit obligé d'avertir le Public, que le Programme, que Mr. Boerhaave avoit fait imprimer en 1723, paroiſſoit avoir été imprimé ſur un Manuſcrit mal digéré, & ſur lequel on ne devoit pas faire grand fonds. Mais l'Editeur ſe juſtifie parfaitement de cette accuſation.

„ On peut aſſurer, *dijent les Auteurs du Journal Litterai-*
„ *re* (34), que cet Ouvrage eſt un des plus beaux, que
„ l'on ait vu juſques à préſent dans ce genre. On y trou-
„ vera un grand nombre de choſes nouvelles, que l'on
„ ne trouve point dans l'Ouvrage de Mr. Tournefort. On
„ y verra les Caractéres qui ſervent à déſigner les genres
„ des Plantes, marqués ſi clairement & ſi exactement, qu'on
„ ne ſauroit s'y tromper; les Synonymes y ſont auſſi mar-
„ qués avec la derniére exactitude. Si après cela on fait
„ encore attention à la belle & ſavante Critique qui y ré-
„ gne touchant les deſcriptions, les figures & les noms
„ que les Auteurs ont donnés des Plantes, & à la beau-
„ té & à l'exactitude avec laquelle cet Ouvrage a été im-
„ primé ſous la direction d'un des plus ſavans hommes
„ qu'il y ait aujourd'hui en Europe, on ne ſera pas diffi-
„ culté de convenir qu'il mérite l'approbation des cu-
„ rieux & des perſonnes de bon goût. Nous pouvons a-
„ jouter, que la beauté des figures égale ce qu'on a de
„ plus parfait en ce genre." Nous avons cru faire plaiſir à ceux de nos Lecteurs, qui ſans être Botaniſtes, aiment à connoître les Ouvrages de ceux qui ont excellé dans la Botanique, de leur donner une idée générale de celui-ci, & de leur faire connoître quelle part y a eu Mr. Boerhave, qui en a été l'Editeur.

(34) Tom. XIII. Pars. I. p. 108.

[Z] *Traité des Maladies Vénériennes.*] La Collection des Auteurs qui ont écrit ſur la Maladie Vénérienne, imprimée à Veniſe en 1676, étant devenue fort rare, Mr. Boerhaave, qui en connoiſſoit le mérite, en donna une nouvelle Edition, intitulée: *Aphrodiſiacus, ſive de Lue Venerea; in duos Tomos bipartitos, continens omnia quæcunque hactenus de hac re ſunt ab omnibus Medicis conſcripta; ubi de Ligno Indico, Salſa Parilla, Radice Chinæ, Argento vivo, cæterisque rebus omnibus ad hujus Luis profligationem inventis, diffuſiſſima tractatio habetur. Opus hac noſtrâ ætate, quâ Morbi Gallici vis paſſim vagatur, apprimè neceſſarium; ab excellentiſſimo* Aloisio Luisino *Veronſi, Medico celeberrimo, noviſſimè collectum, Indice rerum omnium ſcitu dignarum adornatum. Editio longè emendatior, & ab innumeris mendis repurgata.* Lugd. Bat. 1728. 2 Tom. in-fol. Le Traité dont nous parlons ſert de Préface à ce Recueil. Mr. Boerhaave y explique ſon ſentiment ſur la Nature, le Siége, & la Cure de la Maladie Vénérienne, & les Obſervations qu'une Pratique très étendue lui a donné occaſion de faire pendant plus de trente-ſix ans. Notre ſavant Auteur remarque en prémier lieu, de quelle néceſſité il eſt à un Médecin de poſſéder les meilleurs Auteurs qui ont écrit ſur chaque Maladie, & ſur-tout par rapport à la Maladie Vénérienne, puiſqu'elle préſente quelquefois des Symptomes qui paroiſſent nouveaux aux plus vieux & aux plus expérimentés Praticiens. Ces Symptomes qui paroiſſent de peu de conſéquence, ſont négligés, & deviennent Incurables, faute d'avoir été bien connus d'abord; c'eſt-à-dire, faute d'avoir conſulté les Auteurs qui ont obſervé & décrit le Symptome, & les moyens de le guérir. Les ſoixante Traités qui compoſent ce Recueil ſont du ce genre: ce ſont les meilleurs Ouvrages de ceux qui ont été écrits ſur la Maladie Vénérienne pendant plus d'un Siécle, en commençant dès le tems qu'elle a paru en Europe. Il eſt bien vraiſemblable, que dans le cours d'un ſi grand nombre d'années, il n'eſt guéres échappé de Symptomes de cette maladie à tant de Médecins qui l'ont étudiée avec ſoin, & qui ont tenté toutes ſortes de méthodes pour ſa guériſon. Quelque avantage cependant que Mr. Boerhaave ait trouvé à conſulter ces Auteurs, & malgré le grand Tréſor d'Obſervations qu'ils fourniſſent, lorſqu'ils ſont tous réunis, ſa pratique & ſes expériences particuliéres lui ont fait connoître qu'ils n'ont pas épuiſé la matiére: il a fait pluſieurs Obſervations nouvelles, & aſſez importantes pour mériter d'être communiquées au Public, & il ſaiſit cette occaſion de lui en faire part (35). C'eſt à quoi il employe cette Préface ou ce Traité, dans lequel on trouve quantité de Remarques également curieuſes & utiles, ſur la Nature, le Siége & la Cure d'une Maladie, qui, graces au libertinage & à la corruption, eſt devenue fort commune. On trouve un Extrait fort exact de cette Piéce dans le *Journal Litteraire* (36).

(35) Boerhaave O. puſc. omn. p. 219. 250.

(36) Tom. XIV. Part. I. p. 55. & ſuiv.

[*AA*] *Une Harangue . . . . où il ſe propoſe de faire voir que la vraie gloire d'un habile Medecin eſt d'être le Serviteur de la Nature.*] *Oratio, de Honore Medici, Servitute.* On voit dans ce Diſcours un Homme parvenu au plus haut degré de Connoiſſance & d'Expérience, qui fait hommage à la Grandeur du prémier Etre, & qui démontre que la plus grande gloire du Savant, eſt d'étudier les Loix que le Créateur a établies dans la Nature, de la ſuivre dans ſes Opérations, & de ſe borner à en faire prudemment l'application. Mr. Boerhaave s'éléve d'abord à l'Origine de toutes choſes, & il fait voir „ que le „ Créateur de l'Univers, cet Etre éternel, ſimple, & „ unique, dont nous révérons la ſuprême Majeſté, a aſſu- „ jetti toute la Nature à de certaines Loix; enſorte que „ plus on approfondit les choſes, & plus on demeure „ convaincu que ce Grand Etre, antérieur à tous les au-

„ tres,

blia, avec le secours de Mr. Groenevelt Médecin & Magistrat de la Ville de Leyde, une nouvelle Edition des Oeuvres d'*Arétée de Cappadoce*, avec une belle Preface. Il avoit dessein de faire imprimer en un Corps tous les anciens Médecins Grecs, mais ses occupations ne lui permirent pas d'exécuter cet utile projet. En 1732 parut le Chef-d'œuvre de Mr. Boerhaave, ses *Elémens de Chymie* [*BB*], qui furent re-

„ tres, dont aussi il est distinct, & qui existent hors de „ lui dans sa dépendance, a par un seul decret de sa fa- „ gesse toujours efficace, pourvu suffisamment à la con- „ servation & à la direction du Tout & de chacune de ses „ Parties; & que l'Homme par conséquent est soumis à ses „ Loix. *L'Homme*, ajoute-t-il, *est composé d'un Corps & d'une Ame, différens dans leur nature, mais qui par leur étroite union ne forment qu'un Tout. L'Intelligence, la Mémoire, la Volonté, les Passions, sont des attributs de l'Ame. Dans le Corps se voit un assortiment de parties solides & fluides, toutes soumises à de certaines mouvemens: quand le Corps est en santé, l'Ame fait ses operations avec vigueur; elle languit au contraire, elle souffre, quand il est malade. Tout le monde par conséquent a le même interêt d'étudier la Science de se guerir, comme Democrite & Hippocrate l'ont observé. Et quelle est cette Science? Les Mathematiques peuvent aiguiser l'esprit & lui donner de la force, la Philosophie peut donner d'utiles Preceptes pour calmer les Passions; mais la Médecine seule fait rendre au Corps sa santé* (37). Mais il ne s'agit point de raisonner à perte de vue: il faut seulement observer avec soin l'ordonnance & les mouvemens de nos Organes corporels, de même que l'impression que ces Organes & leurs mouvemens peuvent faire sur d'autres Corps, ou recevoir d'eux selon les Loix naturelles, pour juger par là sûrement, soit des maladies qui survinrent, soit des remèdes qu'il convient de leur opposer. A cela aboutit toute la Science des Médecins. Ils peuvent épier la Nature, saisir le moment de ses Opérations, profiter avec adresse de ses Loix, pour rétablir le jeu des ressorts & le mouvement des fluides, d'où dépend notre santé: mais qu'on ne leur en demande pas davantage; il n'est pas au pouvoir de tout le savoir humain de produire sur le Corps un seul Cheveu, d'y faire naître une goutte des liqueurs qui y coulent. Rien de plus noble, que ce que Mr. Boerhaave dit là dessus: *Ejus vero, unum cognitus in Corpusculum, seculorum inventa omnium, eximia prolatissimorum Artificum molimina; Mechanici, Hydrostatici, Hydraulici, Physici, Anatomici, Chemici, Medici conscribantur! Poterunne hi guttulam conficere rari, quo injucundantur oculi vel narium umbrages? ..... Palam ajo, horum nihil confore, Ea pancos, en vinum. Conclit in concitabulum Sophi parent inde cruoris unicam particulam; frustra erunt..... Quo fiat salutaris gutta humoris, myriades variorum canalium laborant, nihilne autoleat indigena humores: unus si fuerit officii negligens, gignetur succus, sed non, ut ante, naturalis. Est facultas hæc Naturæ adeo propria sibi, ut Chemicorum exercitatissimi nequeant jouguinem renovare mjecnda ea dentio, quæ ipsi arte inde produxerant. O mortales, Deum adorcti, qui conjiliantia & si nda unum in fabricam ita hic compojuit, ut ejus tandem unitus potestate perditis similima parare valent, omni vero alteri causa id reliquerit prorjus impossibile* (38). „ Qu'on rassemble „ en un Corps les découvertes de tous les Siècles, & les „ Chef-d'œuvres des plus savans Maîtres; que tous les „ Méchaniciens, les Hydrostaticiens, les Hydrauliciens, „ les Physiciens, les Anatomistes, les Chymistes & les „ Médecins, réunis ensemble, joignent leurs lumieres! „ Pourront-ils tous ensemble faire une seule goutte de „ cette liqueur, qui humecte les yeux ou les narines?.... „ Je le dis hardiment, ils y échoueront. Voilà du Pain! „ voilà du Vin! que tous ces doctes personnages tiennent „ conseil ensemble, & tâchent d'en former une seule gout- „ te de sang; ils le tenteront en-vain..... Pour pro- „ duire une goutte de cette liqueur salutaire, il faut que „ mille & mille canaux y travaillent, il faut le concours „ d'un nombre innombrable d'humeurs répandues dans „ tout le corps; & si un seul de ces agens vient à négli- „ ger de faire sa fonction, le suc qui se formera, ne se- „ ra pas naturel. C'est là une faculté si propre à la Na- „ ture seule, que les plus habiles Chymistes, après avoir „ décomposé le sang, sont hors d'état de le reproduire, „ en mêlant de nouveau les matières qu'ils avoient sépa- „ rées. O Mortels! adorez ce Dieu, dont la main a tel- „ lement arrangé les solides & les fluides en un seul Corps, „ qu'elle seule peut reproduire des parties semblables à „ celles qui s'en perdent, & que toute autre cause n'en „ sauroit venir à bout." Il n'y a personne qui ne reconnoisse ici la vérité de la réflexion d'un Journaliste (39), que rien n'est plus beau, plus Instructif, que de voir l'homme du monde qui connoissoit le mieux les secrets, les richesses, & les forces de la Nature, dédaigner le ton décisif, faire aux demi-savans des leçons d'humilité, leur enseigner par son exemple à se défier de leurs spéculations, confesser qu'il ne sait rien que ce que l'Expérience lui a appris, & ne se servir de son Expérience que pour rapporter tout à Dieu. Quand Mr. Boerhaave parle de lui-même, on sent bien qu'il n'y a qu'un homme d'un savoir immense, un génie supérieur, qui puisse dire qu'il ne sait rien, de la manière qu'il le dit. A l'entendre néanmoins, on croiroit quelquefois qu'il en est encore à étudier les premiers élémens des Sciences, & l'on ne sent bien tout le prix d'une modestie si peu commune, que quand on a lu ses Ouvrages. N'oublions pas de remarquer ici, que Mr. Schultens justifie parfaitement l'illustre Boerhaave par rapport à ce qu'il dit (40), *qu'un Corps suffoqué sous les eaux, & qui n'a pas encore eu le tems de s'altérer, peut recouvrer la vie, si l'on introduit l'air dans ses poumons.* Quelques personnes avoient été choquées de cet endroit, mais à tort, puisqu'il ne veut prouver autre chose par-là, que ce qu'il avoit déja avancé & développé clairement dans son Discours sur le Méchanisme du Corps. Après y avoir expliqué l'ordre merveilleux qu'on découvre dans l'œconomie des solides & des fluides du Corps humain, il continue ainsi par rapport à ces derniers: *Hæc illa sunt, quorum motu Vita, quorum illæsa per vasa lenis Sanitas absolvitur. Si liquida in vasis quiescant, habemus Cadaver. Ubi vero liber his humoribus per canales conciliatur Motus, corpus vivum cernimus. Mollem consideremus hominem, qui jaculatis de tubere cruoris spectaculo perturbatus in animi cecidit deliquium. Mortuum videmus; sed qualem? in quo cuncta solida quæ sanitati sufficiant, adsunt, & liquida, solus abest liquores in gyrum agens motus. Hinc quacunque demum ope concutiuntur nervi, ut motrix Cordis materies fluat, redit fluitus, depulsa tristi mortis imagine, lector Vita: Vita non nuda; Calor, Rubor, Agilitas, Cogitatio, Vitalis omnis, & humana simul redit actio. Quid hic fermenti, quid effervescentis, quid salis pugnacis, quid olei, spiritusve nitri aut pers? excepto motu, neque additur, neque demitur quidquam; Vita tamen amissa ipsa redditur* (41). „ Ce sont ces Fluides dont le mouvement donne la *Vie*, dont le libre cours dans les Vaisseaux donne la *Santé*. Ces Fluides se agent-ils dans leurs canaux, notre corps n'est plus qu'un *Cadavre*; leur rend-on le *mouvement*, ce Cadavre redevient un Corps *animé*. Jettons les yeux sur un Homme tendre, qui se trouble, & tombe en *défaillance*, en voyant ruisseler du sang; nous voyons un *Mort*; mais quel? c'est un Mort en qui se trouvent toutes les parties solides & fluides, nécessaires pour la santé; il ne lui manque que le seul mouvement nécessaire pour faire circuler ces fluides. Qu'on tâche d'irriter ses nerfs par quelque moyen que ce soit, pour mettre la *Matiere motrice* du Cœur en mouvement; l'on verra disparoître aussi tôt l'image de la Mort, la Vie reviendra comme auparavant, & avec la Vie, la Chaleur, le Coloris, l'Agilité, la Pensée, en un mot toutes les fonctions vitales. Quel est le levain, où sont ces sels ennemis, cette huile, ces esprits, qui naissent ou se détruisent ici? Si vous en excepiez le *mouvement*, rien n'est ajouté, rien ne périt: cet Homme recouvre pourtant la Vie, qu'il avoit perdue." Il est évident que Mr. Boerhaave en veut aux Medecins Chymistes, qui au lieu de s'assujettir aux Loix de la Nature, veulent lui en prescrire d'absurdes, tirés d'une Physique ou d'une Métaphysique fausse.

(41) Ibid. p. 14.

(37) Boerhaave Oper. min. p. 60.

(38) Ibid. p. 91. 92.

(39) Nouv. Bibliothèque Janv. 1736. p. 57. 58.

(40) Oppos. cit. p. 62.

[*BB*] *En 1732 parut le Chef-d'œuvre de Mr. Boerhaave, ses* Elémens de Chymie.] Hermanni Boerhaave *Elementa Chemica*. Lugd. Bat. 1732. in-4. deux Volumes. Comme il y a mille choses curieuses dans ce bel Ouvrage, nous croyons faire plaisir à plusieurs personnes, qui ne peuvent le lire dans l'Original, de le leur faire connoître avec quelque étendue. Nous prosterons dans ce dessein, de l'Extrait exact & judicieux qu'en ont donné les Auteurs du Journal Littéraire (42); liberté que nous nous croyons permise dans un Ouvrage tel que celui-ci, qui n'est à proprement parler qu'un Recueil.

(42) T. XIX. p. 100. & suiv. & p. 122. & suiv.

L'Ouvrage de Mr. Boerhaave est partagé en trois Parties. Dans la *première*, l'Auteur traite *de l'Origine & de l'Histoire de la Chymie*. La *seconde* comprend *la Théorie de cet Art*, dans laquelle l'Auteur se propose de n'admettre que des Propositions fondées sur un grand nombre d'Expériences non équivoques, claires, & qui réussissent toujours de la même manière, dans tous les sujets auxquels on prétend appliquer la Proposition qu'on en déduit. Le scrupule sur cette matière doit même être poussé jusqu'à ne se fier que sur la foi de l'Expérience, aux Propositions les plus clairement démontrées dans la Méchanique, l'Hydrostatique, & l'Hydraulique. Par exemple, suivant les Loix les mieux établies de l'Hydrostatique, un Corps plus pesant que l'Eau, & abandonné dans l'Eau à son propre poids, doit aller à fond. On se trouveroit cependant bien trompé, si, ignorant l'effet de l'Eau Régale sur l'Or, on faisoit l'application de cette Loi à un morceau de ce Métal mis dans ce Liquide. Enfin la *troisieme Partie* comprend *les Operations de la Chymie*.

ORIGINE *de la Chymie.*

L'Amour du Merveilleux a fait trouver à quelques anciens Chymistes l'*Origine* de leur Art dans le commencement du Chap. VI. de la Genèse. Ils ont prétendu que ces Fils de Dieu dont il y est parlé, étoient des espèces de Génies *, qui révélèrent les Secrets de la Nature aux Filles des Hommes, en reconnoissance des faveurs qu'ils en avoient obtenues. Sans s'arrêter à ces extravagances, il est certain que longtems avant le Déluge, la Métallourgie avoit été fort poussée. Il est dit (43) que Tubalcain savoit forger le Fer & l'Airain. De savans Hommes ont prétendu que Tubalcain & Vulcain sont la même personne. Vulcain a été le premier Roi d'Egypte, & y a été depuis adoré comme Inventeur du Feu; il n'est donc pas étonnant que la Chymie ait été dans la suite cultivée en Egypte, & avec un succès surprenant, du moins si

* *Demons.*

(43) Genèf. IV. 22.

reçus avec un applaudiſſement univerſel de toute l'Europe. Tout le monde convient que la Chymie n'etoit proprement qu'un amas confus d'Expériences & d'Obſervations, que notre Auteur a redigées en Syſté-

nous entendons bien le paſſage de l'Exode Ch. XXXII. 20. Il y eſt dit que Moïſe, qui avoit été inſtruit dans toutes les Sciences des Egyptiens, *brula le Veau d'Or au Feu, le moulut en poudre, l'epandit ſur les Eaux, & en fit boire aux Enfans d'Iſrael.* Il n'y a point à préſent de Chymiſte, qui puiſſe ſe vanter d'en faire autant. Le nom même de la Chymie eſt apparemment Egyptien. L'Egypte eſt appellée dans l'Ecriture la Terre de Cham, & ſon nom dans la Langue Sacrée des Prêtres d'Egypte étoit, ſuivant Plutarque, Χημια: ce mot, ſuivant le même Auteur, ſignifioit auſſi la Prunelle de l'œil, qui, en ſtyle Hiéroglyphique, paroît aſſez propre à exprimer quelque choſe d'excellent & de profond. *Chema* d'ailleurs, ſuivant Bochart, vient d'une racine Arabe, & ſignifie *cacher*. L'Art de préparer les Métaux, & de les rendre malléables, eſt donc trés ancien. Il s'agit à préſent de ſavoir, quand on a commencé à parler de l'Alchymie, c'eſt-à-dire de l'Art de produire de l'Or; & celui-ci eſt certainement bien plus moderne. Julius Maternus Firmicus, qui a écrit au commencement du quatriéme Siécle, en a parlé, du moins ſi le Texte de cet Auteur n'eſt pas corrompu en cet endroit. Enée de Gaza, & Anaſtaſe le Sinaïte, font mention de cet Art, comme d'une choſe connue de leur tems. Enfin George le Syncelle, qui vivoit dans le ſeptiéme Siécle, a traité expreſſément de cette matière; & depuis ce tems-là on a une foule d'Alchymiſtes Grecs, la plupart Moines ou Prêtres, dont Mr. Boerhaave donne une Liſte tres curieuſe. Juſques ici il ne s'agit que de la Tranſmutation des Métaux: voyons enſuite comment s'eſt établie l'autre partie de l'Alchymie, c'eſt-à-dire, l'opinion de la poſſibilité & de l'exiſtence d'un Remède univerſel. Il y a toute apparence que cette opinion doit ſa naiſſance au génie & à la maniére d'écrire des Arabes, qui, ayant appris des Grecs la Métallourgie & l'Art de tranſmuer les Métaux, ſe mirent à écrire ſur ces matiéres, &, ſuivant leur goût ordinaire, affectérent un ſtyle métaphorique & énigmatique. Dans ce ſtyle, l'Or fut appellé un Homme en parfaite ſanté; les autres Métaux plus imparfaits furent dits être malades de la Lépre, c'eſt-à-dire d'une des maladies les plus difficiles à guérir; &, guérir cette Lépre, c'étoit changer ces Métaux imparfaits en Or pur. C'eſt ſur ces termes mal compris que s'établit l'opinion, que les Alchymiſtes, par un ſeul & même Secret, ſavoient tranſmuer les Métaux, & guérir les Maladies les plus incurables. Ce Secret, entre autres noms, reçut celui de *Pierre Philoſophale*, & ceux qui le poſſédoient celui d'*Adeptes*. Nos Ecrivains Occidentaux, Diſciples & Imitateurs des Arabes à cet égard, contribuérent extrémement à donner cours à cette opinion; à quoi n'aidérent pas peu auſſi la décadence, où la Médecine étoit alors tombée, & l'efficace ſenſible de pluſieurs Remédes Chymiques, qui ſe mirent inſenſiblement en vogue. Quelque peu croyable qu'il ſoit que les hommes puiſſent jamais atteindre à un Secret qui guériſſe, ſans exception, quelque Maladie que ce ſoit, & qui rende les hommes à peu prés immortels; il y auroit une eſpéce de témérité à accuſer ſans raiſon, du menſonge le plus impudent, des gens d'une habileté & d'une réputation extraordinaires, qui ont proteſté en mille endroits, de la maniére la plus ſolennelle, qu'ils poſſédoient ce Secret admirable. Un moyen plus prudent & plus ſûr pour décider cette queſtion, c'eſt de conſulter l'Hiſtoire de ceux de ces Alchymiſtes qui ont eu le plus d'éclat, & qui ont paſſé le plus univerſellement pour poſſéder cet Art merveilleux. Dans cette vue Mr. Boerhaave rapporte aſſez au long la Vie de Paracelſe & celle de van Helmont; par où il paroît que malgré leur prétendu Remède univerſel, ils ſont morts de maladie, l'un à quarante-ſept, & l'autre à ſoixante-huit ans: que la réputation étonnante de Parcelſe venoit ſur-tout de l'uſage du Mercure dans les Maladies Vénéſiennes, & de l'Opium contre la douleur, dans un tems où l'ignorance & le préjugé empêchoient les Médecins de ſe ſervir de ces Remédes; & qu'enfin le fort de ces Alchymiſtes étoit de faire des Cures ſurprenantes dans les Maladies chroniques, pourvu que les Viſcéres du patient ſe trouvaſſent aſſez robuſtes pour ſoutenir la violence des remédes qu'ils employoient. Enfin Mr. Boerhaave finit cette prémiére Partie par la Liſte des Auteurs dont la leçture eſt néceſſaire à ceux qui veulent s'attacher à la Chymie. Elle eſt diviſée en pluſieurs Claſſes. 1. De ceux qui ont donné des Cours d'Opérations Chymiques. 2. De ceux qui ont traité de la Métallique. 3. Des Alchymiſtes; & 4. de ceux qui ont appliqué la Chymie à la Phyſique & à la Médecine (44).

(44) Boerhaave *Elem. Chemiæ* T. I. p. 1—30.

THEORIE *de la Chymie.*

Dans la *ſeconde* Partie il s'agit *de la Théorie de la Chymie.* La Chymie eſt l'Art de faire certaines Opérations Chymiques, par leſquelles les Corps ſenſibles, ou qui peuvent nous être rendus ſenſibles, & qui peuvent être renfermés dans des vaiſſeaux, font changés par leurs inſtrumens propres; de maniére que certains effets particuliers & déterminés en ſoient clairement produits, & que les cauſes en ſoient manifeſtées par les effets mêmes. Tous les Corps compris dans cette définition ſe diviſent en *trois Claſſes* ou *trois Régnes*, comme il a plu aux Chymiſtes de les appeller.

La *prémiére Claſſe* eſt celle des Fossiles ou Minéraux. Les *Foſſiles* ſont des Corps naturels, nés dans le ſein de la Terre, ou ſur ſa ſuperficie; deſquels la ſtructure eſt ſi ſimple, qu'il n'a pas été poſſible juſqu'à préſent, même avec l'aide des meilleurs Microſcopes, d'y découvrir la moindre différence entre les vaiſſeaux & ce qu'ils contiennent, mais dont chaque partie eſt tout-à-fait ſemblable au Tout, quoiqu'on ſache bien qu'il y a dans ces Corps une eſpéce de mélange de parties fluides & ſolides. Cette Claſſe ſe ſubdiviſe en pluſieurs autres, dont la prémiére comprend les *Métaux*, qu'on définit, les plus peſans de tous les Foſſiles, qui ſe fondent au feu, qui ſe remettent en maſſe dans le froid, & qui ſont malléables. Ces Métaux ſont ſept en nombre, l'*Or*, l'*Argent*, le *Cuivre*, l'*Etain*, le *Fer*, le *Plomb*, & le *Vif-Argent*; qui a été de tout tems rangé dans cette Claſſe, dont il ſemble que ſa fluidité perpétuelle devoit l'exclurre, mais qui paroît devoir y être par tous ſes caractéres, & ſur-tout en vertu d'une Opinion très ancienne, & fort établie, par laquelle ce fluide eſt regardé comme la baſe de tous les Métaux. Après avoir rapporté la gravité ſpécifique de tous ces Corps, notre Auteur donne les Caractéres propres & diſtinctifs de chacun d'eux. Il nous ſuffira de citer en exemple ceux de l'Or; ils ſont au nombre de dix. L'Or eſt de tous les Corps, le plus peſant; le plus ſimple; le plus fixe; le ſeul qui ſoutienne dans le creuſet l'épreuve de l'Antimoine; le plus ductile; l'Or eſt mou, peu élaſtique & peu ſonore; il ſe fond au feu, au moment qu'il rougit; (Flacourt rapporte cependant, qu'on en trouve à Madagaſcar, qui eſt ſi mou, qu'il ſe fond à très petit feu, comme le Plomb, ſans rougir;) il ne ſe diſſout que par des Eſprits tirés du Sel marin, & ne ſe rouille jamais, parce que ces Eſprits ne ſe trouvent pas dans l'air; il s'unit avec avidité au Vif-Argent dépuré; étant diſſous dans l'Eau Régale, & précipité par le Sel de Tartre, il devient *fulminant*. Mr. Boerhaave rapporte enſuite les différentes eſpéces de Mines d'Or, & les différentes maniéres de le dépurer des Minéraux, avec leſquels il ſe trouve joint. Il paroit par tous les caractéres des Minéraux, que ce qu'ils ont de plus diſtingué & de plus particulier, c'eſt leur grs viré ſpécifique, qui eſt telle, que dans le plus léger des Métaux, elle ſurpaſſe de plus du double celle de tout autre Corps. Le Mercure eſt aprés l'Or le plus peſant de tous; auſſi les Alchymiſtes ont-ils prétendu que l'Or n'étoit compoſé que de Mercure, & d'un autre Principe, qui le fixe & le rend plus condenſé, & qu'ils ont appellé Souphre fixant, ou Sonphre des Philoſophes. Les autres Métaux ſont compoſés, outre ces deux Principes, d'un troiſiéme plus léger & plus particulier à chaque Métal, qu'on a appellé Terre; & dans quelques Métaux d'un quatriéme ennemi, qui eſt un Souphre crud. De-là il s'enſuivroit, que ſi la Tranſmutation eſt poſſible, ce ne peut être qu'eu égard à leur partie Mercurielle; & qu'un Métal ne pourroit jamais ſouroir à produire de l'Or par Trsnſmutation, qu'à proportion de la quantité du Mercure qui entre dans ſa compoſition. Mr. Boerhaave avertit ceux qui ont intérêt à ſe précautionner contre les ſourberies des Souffleurs, de faire principalement attention à la gravité ſpécifique, & à la *fixité* de l'Or & de l'Argent. Ce ſont-là les deux Ecueils où ces Charlatans échouent (45). Après les Métaux ſuivent les *Sels*: ce ſont des Foſſiles très ſimples, qui ſe fondent au Feu, ſe diſſolvent dans l'Eau, & qui étant mis ſur la langue y impriment du goût. Mr. Boerhaave réduit les Sels naturels à ſix. 1. Le Sel Gemme, dont le Sel marin eſt une eſpéce. 2. Le Nitre. 3. Le Borax. 4. Le Sel Ammoniac. 5. L'Alun. 6. Le Sel acide, volatil, liquide, répandu dans la Terre, & qui apparemment en ſe joignant avec des matiéres huileuſes foſſiles, forme les différens Souphres; avec certains demi-Métaux, forme le Cinnabre, l'Antimoine &c. Nous ne rapporterons point les caractéres de chacun de ces Sels; l'exemple de l'Or peut s'appliquer à tous les autres Foſſiles (46). Le *Souphre* eſt un Foſſile, qui dans le froid a de la conſiſtence, & peut facilement ſe réduire en poudre; qui ſe fond tout comme de la Cire à une chaleur modérée; qui dans un vaiſſeau fermé, expoſé au feu, en eſt enlevé tout entier & ſans aucune altération; & qui à feu ouvert brule tout entier avec une flamme bleue, & une vapeur volatile, mortelle pour les Animaux. Sous cette Claſſe ſont rangés l'Orpiment naturel, à l'occaſion duquel notre Auteur parle des différens Arſénics, qui ſont tous artificiels, & très vénéneux, en quoi ils ſont diſtingués de l'Orpiment; le Pétrole, le Naphte, le Bitume, le Bitume de Judée, le Piſaſphalte, le Jays, le Charbon de Terre, l'Ambre jaune & l'Huile de Terre véritable des Indes, qui ne nous eſt guéres connue (47). Les *Pierres* ſont des Corps foſſiles durs, non malléables, mais fragiles, qui ne ſe fondent pas facilement au feu, & qui ne ſe diſſolvent point dans l'Eau. Elles ſe ſubdiviſent en trois Claſſes, qui renferment un grand nombre d'eſpéces. Il y en a de tout-à-fait *tranſparentes*; de tranſparentes, mais *colorées*; & d'*opaques*. Les *Terres* ont quelque choſe de plus gras, & peuvent ſe réduire en pâte par le moyen de l'Eau. Les *Demi-Métaux* ſont compoſés en partie, ou de vrais Métaux, ou de Corps ſi ſemblables aux Métaux, qu'ils peuvent paſſer pour tels. Tels ſont les Vitriols, qui ſont compoſés d'Eau, d'Eſprit acide, de Souphre, & de Fer ou de Cuivre: tels ſont le Cinnabre, l'Antimoine, le Biſmuth,

(45) Idem p. 50—42.

(46) Idem p. 42—48.

(47) Idem p. 46—49.

Système, & dont il a fait une Science réglée & méthodique, comme on peut s'en convaincre en comparant ce qu'on a écrit jusqu'à présent sur la Chymie, avec l'excellent Ouvrage dont nous parlons. L'assi-

muth, le Zincq, qui sont composés de Souphre & de matières Métalliques. D'autres sont composés de Métaux, & de Terre ou de Pierre, tels que la Pierre d'Azur, la Pierre Hæmatite, l'Aimant, & peut-être l'Ochre. Les Principes de tous ces Fossiles sont le Mercure, les Souphres Métalliques, les Sels, les Souphres combustibles, la Terre, & les Pierres (48).

(48) Idem p. 10–57.

La *seconde* Classe, ou le second Règne, comprend les VEGETAUX ou les PLANTES. Une *Plante* est un Corps Hydraulique, qui a différens Vaisseaux qui contiennent divers liquides, & qui par une de ses parties extérieures est joint à un autre Corps, dont il tire par cette Partie la matière de sa nourriture, & de son accroissement. Cette partie c'est la Racine, & c'est par-là que la Plante se distingue de l'Animal; comme la différence entre les Vaisseaux & les Liquides, & l'Organisation, la distingue des Fossiles (49).

(49) Idem p. 17–62.

Le *troisième* Regne est celui des ANIMAUX, dont le Corps est une Machine Hydraulique, vivante par le mouvement continuel & déterminé des humeurs dans les Vaisseaux, par le moyen desquels elle tire la matière de sa nourriture, comme les Plantes le font par leurs Racines. On voit par-là que Mr. Boerhaave donne pour différence spécifique entre ces deux Règnes, que les Animaux ont les Racines interoes, & que les Végétaux les ont externes: & quelque extraordinaires que ces définitions paroissent, après y avoir pensé, on trouve que cette différence est peut-être la seule qui puisse convenir à toutes les espèces particulières. A l'égard du détail où notre Auteur descend sur les Principes composans & les Parties de ces deux Règnes, nous aurons occasion d'en parler dans la suite.

Quelque merveilleux que soit cet Art, & quelque variété prodigieuse qu'il y ait dans ses Opérations, il n'est pas possible de lui attribuer d'autre efficace que celle d'*unir* & de *séparer*, ce qui se fait par le seul mouvement. L'idée d'un Corps, dont la masse & dont toutes les parties restent en repos, est toujours la même idée. Ce même Corps, mu à l'égard de toute sa masse, mais desorte que toutes les parties restent en repos les unes à l'égard des autres, deviendra l'objet de l'étude d'un Méchanicien; mais un Chymiste n'y verra jamais que le même Corps, sans aucun changement qui intéresse son Art. Mais supposé du mouvement respectif entre les parties qui le composent, & bientôt ce Corps pourra devenir le sujet d'une infinité de Phénomènes Chymiques. Il est donc inutile de chercher d'autres mystères dans les Miracles de la Chymie; & toutes les Opérations de cet Art, calcines, sublimer, fixer, fermenter &c. n'en supposent point d'autres. L'étude de la Physique prouve que les Corps sont composés d'Atomes, c'est-à-dire de parties inaltérables par quelque Cause qui nous soit connue, soit que l'Auteur de la Nature les ait doués d'une dureté qui leur fasse braver tout l'effort des Causes secondes, soit que leur extrême petitesse les mette absolument hors de prise. S'il étoit possible de pousser la division jusqu'à ces dernieres Elémens, ce seroit-là certainement le dernier terme de l'Art. Mais il y a bien lieu de douter, qu'il puisse jamais parvenir à ce point. Que les Chymistes se flattent tant qu'ils voudront; leur Art même leur a prouvé, que, quoiqu'ils se soient souvent vantés d'être parvenus à ce but, ils en ont été jusqu'à présent fort éloignés. Une autre imperfection de la Chymie, c'est l'altération qu'elle produit presque toujours dans les sujets qu'elle traite. Il ne faut point s'imaginer, comme l'on fait trop souvent, que ce qu'elle nous offre comme les Parties intégrantes d'un Tout, soient absolument telles après la séparation, qu'elles existoient dans le Corps qu'elles composoient; c'est une erreur facile à réfuter par une infinité d'Expériences. La Chymie se borne donc à nous promettre de *produire par ses Opérations sur les Corps des Animaux, les Vegetaux, & les Fossiles, certains effets déterminés, & distingués par des signes non équivoques.* C'est en se renfermant dans ces bornes, qu'elle sçta en état de tenir tout ce qu'elle promat. Il y a dans chaque Espèce particulière d'Animal, ou de Plante, un Esprit, une Vapeur, qui n'est propre qu'à cette Espèce; & si subtile qu'elle ne se manifeste que par l'Odeur, le Goût, & quelques autres effets qui lui conviennent uniquement à elle. Sa subtilité extrême la dérobe à la vue & à l'attouchement, & elle est si volatile, que dès qu'elle est seule & détachée de tous Corps, elle s'envole dans l'air, *& se confond dans le Chaos de tous les Corps volatils.* Elle y conserve sa nature, jusqu'à ce que rapportée en terre par la neige, la pluie &c. elle y retrouve un Germe de l'espèce qui lui convient, & revienne ainsi dans un nouveau Corps y déterminer les Vertus & les Propriétés qu'il doit avoir. Les anciens Aichymistes, qui ont prétendu, & non sans beaucoup de probabilité, établir cette espèce de Métempsychose, ont appellé cette Vapeur vivifiante & déterminante, l'*Etincelle Vitale*, le *Fils du Soleil*, l'*Esprit Recteur*. Ils ont dit qu'il habitoit dans le Souphre; c'est-à-dire qu'il résidoit dans tous les Corps dans quelque Humeur huileuse, & par-là plus propre à le retenir malgré sa volatilité & sa subtilité inconcevable. Pour prouver l'existence de cet Esprit, & en même tems sa subtilité presque infinie, Mr. Boerhaave rapporte un exemple. Distillez, dit-il, de la Canelle: vous en tirerez une liqueur blanche, qui a le goût, l'odeur, & les propriétés de la Canelle, & vous trouverez au fond de cette liqueur un peu d'Huile qui possède toutes ces vertus dans un degré bien supérieur. La Canelle qui est restée après la distillation, ne paroit changée en rien ni au touchet ni à la vue: ce n'est pourtant plus de la Canelle, c'est une écorce insipide, sans odeur & sans vertu. La liqueur blanche reposée pendant un certain tems s'éclaircit, dépose de jont en jour son Huile aromatique, & perd en même tems sa force, desorte qu'elle passera enfin toute dans cette Huile, qui exposée à l'air, le parfumera d'une odeur de Canelle très forte, & enfin évaporera toute son odeur & sa vertu, sans presque perdre de son poids. Il est à remarquer que sur ce peu dont le poids diminuera, il en faut rabattre les parties huileuses qui se dissipent; desorte qu'il n'est pas possible de dire combien peu il faut de cet Esprit Recteur, pour donner à une livre de Canelle, toute l'odeur, la saveur, & la vertu qu'elle a (50).

(50) Idem p. 70–72.

Il est presque inutile de s'étendre à prouver l'Utilité de la Chymie à l'égard de la Physique, dans un Siècle où la Physique Expérimentale a tepris à peu près le rang & l'autorité qui lui appartiennent. Depuis environ deux Siècles, la Médecine a été, on peut dire, envahie par les Chymistes. Ces gens, entétés des merveilles de leur Art, & empressés à en appliquer les Théorèmes à la Médecine Théorétique & Pratique, sans l'aveu de l'Expérience, & sans la moindre attention pour l'Anstomie, ni pour l'Histoire des Maladies, ont fait presque autant de mal à cette Science, qu'ils y pouvoient faire de bien. Il n'est donc pas moins utile de déterminer de quelle manière la Chymie doit être appliquée à la Médecine, que de prouver les avantages qui peuvent réfulter de cette application. Mr. Boerhaave s'attache également à l'une & à l'autre, & les règles qu'il donne ne peuvent être meilleures, puisque ce sont celles qu'il a suivies dans ses Ouvrages. La Peinture doit à la Chymie ses Couleurs les plus belles, les Vernis, l'Art d'émailler, & celui de peindre le Verre. Il seroit trop long d'entrer dans le détail des obligations que les autres Arts ont à la Chymie, & bien plus long encore d'indiquer celles qu'ils pourroient lui avoir: rien de plus curieux que ce que notre Auteur rapporte touchant l'Art de la Verrerie, celui d'imiter les Pierres précieuses, & la Métallorgie, la Guerre, la Cuisine &c. Disons seulement un mot de la *Magie Naturelle* & de l'*Alchymie*.

La *Magie*, prise dans le sens d'un Commerce avec des Esprits bons ou mauvais, a passé pour une chose réelle presque en tous tems & en tous lieux; quoiqu'il y ait encore moins de raisons pour en prouver l'existence, qu'il n'y en a pour en démontrer l'impossibilité. On ne peut sans témérité décides cette question *à priori*: il a dépendu du Souvesain Créateur de bornet où il lui a plu le pouvoir des Esprits qu'il a pu créer, & qui nous sont inconnus, aussi bien que la détermination de sa volonté suprême à cet égard. Il faut donc en revenir aux preuves d'autorité & d'expérience, & il faut convenir que celles qu'on allègue pour l'affirmative, ne sont pas en état de soutenir un examen sévère. Il ne s'agit pas ici de cette Magie: celle dont la Chymie s'est pu mêler autrefois, & pourroit peut-être encore se mêles en cas de besoin, est toute naturelle, & n'est autre chose que la Connoissance secrette des propriétés merveilleuses des Corps, & l'Art d'en tirer des effets surprenans. C'étoit sans doute par le moyen de cet Art, réfervé aux Souverains & aux Prêtres, & peut-être aidé de quelques tours de passe-passe, que les anciens Mages s'étolent acquis l'autorité excessive, qu'ils possédoient dans l'Orient. On ne peut nier que la Chymie, tenue en Monopole par un seul homme, ou par une Société bien policée, ne lui fournisse les moyens d'effectuer un grand nombre de choses, qui paroîtront, à ceux qui ne sont pas Initiés, au-dessus de tout pouvoir humain. En faut-il d'autres preuves que la Poudre à canon? les effets, plus terribles encore & plus merveilleux, de l'effervescence des Huiles fortes aromatiques avec l'Esprit de Nitre de Glauber, les Phosphores, les productions admirables des Couleurs &c.? Les Auteurs du Journal Littéraire font (51) à cette occasion une Remarque historique, qui mérite d'être rapportée. „ Pourquoi, *disent-ils*, l'Eglise dans ses beaux jours, c'est-à-„ dire dans les Siècles où elle joignoit à une Autorité „ presque sans bornes, la possession du peu de Sciences „ qui se trouvoit alors en Europe, & particulièrement de „ la Chymie, a-t-elle négligé les avantages que cet Art „ lui offroit, pour tendre cette Autorité plus respectée & „ plus durable? Etoit-ce délicatesse de Conscience? Mais „ il ne paroit guères que l'on fût alors si scrupuleux en „ fait de Frandes pieuses. Etoit-ce pure négligence, in-„ dolence & manque de vues, fuivant le caractère que „ Mr. de Boulainvilliers donne du Clergé de ce tems-là? „ Etoit-ce impossibilité de concerter le secret nécessaire, „ causée par le Schisme des Grecs, & par le goût que „ les Arabes avoient pris pour les Sciences? Ou la dif-„ ficulté de garder ce secret, vu le caractère ordinaire des „ gens propres à pousser les Sciences, chez qui l'amour „ de la gloire l'emporte souvent sur toute autre vue....? „ Enfin est-il bien sûr que le Clergé n'ait jamais eu cette „ vue? & certains Faits extraordinaires touchant les E-

(51) T. XIX. p. 320, 321.

L'aſſiduité & l'exactitude avec laquelle Mr. Boerhaave a travaillé ſur ce qui regarde la Chymie, eſt ſurtout remarquable dans les Obſervations qu'il envoya en 1733 à la Societé Royale de Londres, & en 1734

„ preuves par le Fer, par le Feu, & par l'Eau, ne don-
„ nent-ils pas lieu de croire que les Eccléſiaſtiques de ce
„ tems-là n'étoient pas ſi coupables de négligence, qu'on
„ les en accuſe? Il ſeroit à ſouhaiter que quelque Van
„ Dale voulût travailler ſur cette matière; elle ne ſour-
„ niroit pas moins que l'Hiſtoire des Oracles." Voyons ce que Mr. Boerhaave penſe de l'Alchymie & des Alchymiſtes.

Les Alchymiſtes ont raconnu que les Animaux & les Végétaux ne ſe produiſoient jamais que d'une ſeule & conſtante manière, c'eſt-à-dire, par la germe dépoſé dans ſa matrice propre, fomenté & nourri de la manière & pendant le tems convenable à chaque Eſpèce; que tous ces Germes avoient reçu leur exiſtence & leur organiſation du Créateur, & que tout ce que nous appellons production à l'égard de ces deux Règnes, n'étoit que le développement ſucceſſif de ces Germes. Ils obſervérent de plus, que quelques Corps très ſimples étoient deſtitués de Germes, & qu'on n'y découvroit ni propagation ni changemens; mais qu'ils ſervoient aux autres Corps, ou à les mettre en mouvement, comme le Feu; ou à leur ſervir de véhicule ou de délayant, comme l'Eau; ou à leur fournir les parties ſolides & fermes, comme la Terre. A l'égard des Foſſiles, ils ont dit, qu'à la vérité leur ſimplicité & leur homogénéité excluoit toute idée de Germe organiſé, mais que cependant ces Corps renfermoient une Faculté innée de s'appliquer & de préparer l'aliment propre à leur augmentation & à leur propagation. Que ces *Eſprits Recteurs* ne paroiſſoient pas dans les Métaux communs, qui ſont comme morts, & embarraſſés d'enveloppes; mais que l'on pouvoit leur faire produire leurs effets merveilleux, dès qu'on ſavoit l'Art de reſſuſer & de développer les Métaux. Ils diſent de plus, que la ſimplicité des Métaux met cette différance entre leur production & celle des Corps organiſés, que la prémière peut ſe faire dans un inſtant, dès qu'on ſait la manière de mêler intimement, par le moyen du Feu, leur Souphre fixant, ou leur *Eſprit Recteur*, avec le Mercure qui en ſait la baſe. Le ſecret, par lequel on peut effectuer ces merveilles, c'eſt la Pierre Philoſophale, qu'ils ſe ſont vantés de poſſéder, & à laquelle ils attribuent entre autres les propriétés ſuivantes. Une petite quantité de cette Pierre, jettée dans un Creuſet, convertit dans un inſtant, en Or le plus pur, toute la partie Mercurielle du Métal qui y étoit en fuſion, & fait diſſiper & diſparoître tout ce qui n'étoit pas Mercure. Cette Pierre peut être perfectionnée au point que, mêlée avec de l'Or en fuſion, elle convertira tout cet Or en Pierre Philoſophale: plus épurée encora, elle fera le même effet ſur le Mercure. Ils prétendent de plus, que leur Art leur fournit le moyen de ſuppléer au manquement de la Nature, & d'épurer les Métaux imparfaits, & de les convertir en Or; car, ſelon eux, la Nature tend toujours à changer par le moyen du Feu le Mercure en Or pur; & les autres Métaux ne ſont que l'Or imparfait, que la Nature troublée dans ſon Opération a manqué. Que penſer de tout cela? Certainement ces gens ont joint une grande pénétration à un travail infatigable, & la Phyſique leur eſt plus redevable qu'à qui que ce ſoit. Perſonne n'a mieux qu'eux approfondi la Nature & les Propriétés des Corps, & ne nous en a donné une connoiſſance plus claira & plus exacte. „ Par-tout où je les en-
„ tends, *dit Mr. Boerhaave*, je les trouve très exacts &
„ très véritables: pourquoi les accuſeſois-je de fauſſeté,
„ lorſque la crainte de révéler des ſecrets, dont on pour-
„ roit abuſer, les a portés à écrire d'une manière énigma-
„ tique & inintelligible pour moi? Ils n'ont pas prétendu
„ révéler leur Art; ils n'ont voulu que nous mettre ſur
„ les voies, & nous préſerver de l'erreur." Cependant, ajoute notre Auteur, il eſt certain que les Opinions des Alchymiſtes ont des difficultés conſidérables. Quelle raiſon y a-t-il de croire que l'Or ſoit plus parfait en ſoi que les autres Métaux? Et ſuppoſé même que cela ſoit; de l'aveu de tous les Adeptes, la gravité ſpécifique eſt de tous les caractères, celui qui détermine le mieux la nature des Métaux: pourquoi veulent-ils donc que le Plomb ſoit moins approchant de l'Or que l'Argent, qui eſt beaucoup plus léger? Enfin il eſt très poſſible que les Adeptes, animés & enorgueillis par les belles découvertes qu'ils avoient faites, ſe ſoient trop abandonnés à leurs eſpérances, & aient avancé comme Faits, ce qu'ils regardoient non ſeulement comme poſſible, mais comme des conſéquences néceſſaires de ce qu'ils ſavoient déja. Nous avons une eſpèce d'aveu, que le deſeſpoir du ſuccès a arraché à Alexandra Suchtenius, Diſciple très zélé de Paracelſe, Alchymiſte de réputation. Il convient à la fin de ſon Traité de l'Antimoine, que la mort a arrêté les plus grands Alchymiſtes, avant qu'ils fuſſent parvenus au bout de leurs eſpérances. Si les Adeptes nous ont trompés à cet égard, on peut les comparer à ce Père mourant, qui, pour porter ſes Enfans à travailler, leur dit qu'il y avoit un Tréſor enfoui dans le champ qu'il leur laiſſoit. Ils n'y trouvérent point de Tréſor; mais le Champ bien fouillé & bien retourné en devint plus fertile, & les récompenſa de leur travail.

(52) *Elem. Chemiæ* T. I. p. 134. & ſuiv.

Après avoir traité des Objets ſur leſquels la Chymia s'exerce, & du but qu'elle ſe propoſe dans ſes Opérations, Mr. Boerhaave paſſe (52) aux *Inſtrumens* que cet Art emploie pour les produire. Ce terme, dans le ſens où il eſt pris ici, ſignifie en général, *tout Corps qu'on applique à l'Objet propoſé, pour y produire un changement déterminé & preſcrit par l'Art.* Les Inſtrumens de la Chymie ſe réduiſent à ces ſix Eſpèces. 1. Le *Feu*. 2. L'*Eau*. 3. L'*Air*. 4. La *Terre*. 5. Les *Diſſolvans*, appellés *Menſtrues* par les Chymiſtes. 6. Les *Vaiſſeaux* & les *Outils*.

Rien n'eſt plus commun que le *Feu*, & rien n'eſt peut-être plus inconnu & plus inexplicable. Il ſeroit difficile d'aſſigner un effet phyſique, dont il ne ſoit pas cauſe participante; & ſon incompréhenſible ſubtilité le dérobe à nos recherches. En travaillant à découvrir les propriétés de cet Etre merveilleux, il eſt néceſſaire plus que jamais de ſe défier des Hypothèſes, & de s'aſtreindra à la méthode la plus ſévère des Géomètres, ſi l'on ne veut ſe précipiter dans des abîmes d'erreur & d'incertitude. Point de Concluſions, qui ne ſuivent évidemment d'Expériences claires. La prémière démarche à faire, c'eſt de s'aſſurer d'un Signe non équivoque de la préſence du Feu. Il faut 1. Que ce Signe accompagne toujours la Feu. 2. Qu'il ne ſe trouve qu'où celui-ci eſt. 3. Enfin qu'il marque clairement à nos ſens les degrés d'augmentation & de diminution du Feu. Il eſt clair que ce Signe doit être quelqu'un des Effets que tout le monde reconnoit être cauſés par le Feu ſeul. Ces Effets peuvent ſe rapporter à ces cinq Eſpèces: la *Chaleur*, la *Lumière*, les *Couleurs*, l'*Expanſion* ou la *Raréfaction* des Corps ſolides ou liquides, la *Combuſtion*, la *Fuſion* &c. De ces Effets, il n'y a que le quatrième où l'on puiſſe chercher le Signe caractériſtique du Feu. Ici notre Auteur deſcend dans un détail très curieux d'Expériences, de Déductions & de Queſtions, où il eſt impoſſible de le ſuivre. Le Feu eſt par-tout ſans exception, & abandonné à lui-même il ſe répand indifféremment par-tout; c'eſt-à-dire qu'il ſe diſtribue également à tous les Corps poſés dans les mêmes diſtances. C'eſt ce que Mr. Boerhaave prétend prouver par cette Expérience. Dans une Chambre où nulle cauſe particuliéra ne pent déterminer le Feu à un endroit plutôt qu'à l'autre, appliquez un bon Thermomètra à quelque Corps que ce ſoit, depuis l'Or, la plus denſe de tous, juſqu'au Vuide de Torricelli, qui, s'il n'eſt pas parfait, contient an moins le plus raréfié de tous les Corps: votre Thermomètre reſtera toujours à la même hauteur. Il y a pluſieurs moyens de déterminer le Feu & de le raſſembler dans un endroit. 1. Par la Colliſion, 2. par le Frottement des Corps durs. 3. En déterminant le mouvement des parties du Feu en lignes parallèles. C'eſt l'Effet propra du Soleil; 4. qu'on pent augmenter exceſſivement par la Dioptrique & la Catoptrique, en randant convergens ces Rayons que la Soleil ne fait qua paralléles. On trouve ici ſur ces différentes manières de raſſembler le Feu, les Expériences les plus curieuſes, & des Raiſonnemens très exacts ſur la Nature, la Meſure, les Effets du Feu; & l'Explication d'un grand nombre des Phénomènes les plus ſurprenans, & ſonvent des plus communs. Mr. Boerhaave n'oublie pas la Gravité du Feu: après avoir rapporté les Expériences de Boyle & de Homberg, il indique les difficultés à quoi elles ſont ſujettes, particuliérement celles que Mrs. du Hamel & Bouidue y ont trouvées, & y oppoſa une Expérience plus directe & plus concluante que toutes les autres: c'eſt qu'un morceau de Fer rouge ne gagne ni ne perd rien de ſon poids, ni an rougiſſant, ni en ſe refroidiſſant; ce qui le fait panchar à croire que le Feu n'a aucune peſanteur.

Juſques ici il ne s'agit que du Feu Elémentaire, peu connu que des Philoſophes: paſſons au Feu commun, dont le Vulgaire croit avoir des idées plus diſtinctes, parce que ſon uſage familier de changer la Nature des Corps combuſtibles, en rand les Effets plus ſenſibles & plus frappans. L'Appliestion du Feu à ces matières combuſtibles eſt la cinquième & la plus commune manière de raſſembler le Feu dans un lieu. En brulant quelqua végétable que ce ſoit, on remarque facilement qu'il ſe ſépara en pluſieurs parties; les unes qui ſe diſſipent & ſa perdent abſolument, du moins par rapport à nos ſens; les autres, que l'action du Fen éléve en forma de Fumée ou de Suye; & celles enfin qui reſtent ſur le foyar en forme de cendres, ou de *féces*. Il paroit d'abord que ce n'eſt que dans la prémière de ces trois eſpèces, qu'on doit cherches ce qui ſert proprement d'Aliment au Feu. Par une recherche très exacte, Mr. Boerhaave détermine l'Alcohol & les Huiles pour être les matières propres de cet Aliment. L'Alcohol très pur brule ſans fumée, ſans ſuya, ſans laiſſer de cendres ni de *féces*; tout ce que les Expériences les plus exactes ont pu y découvrir d'incombuſtible, c'eſt une liqueur, qui s'exhale de la flamme de l'Alcohol, & qui ſe réſout an une quantité très conſidérable d'Eau très pure: d'où notre Auteur conjecture, que ce qui eſt proprement combuſtibie dans cet Eſprit, en eſt une partie d'une petiteſſe inconcevabla; & il propoſe à ce ſujet cette queſtion, à laquelle on ne trouvera apparemment de longtems de réponſe déciſive: *Cette partie combuſtible n'eſt-elle pas* l'Eſprit Recteur *des Alchymiſtes, qui uni intimement à une quantité d'Eau, la fait être Alcohol?* Les Huiles en brulant ne ſe conſument pas d'une manière auſſi pure qua l'Alcohol; cependant plus elles ſont purifiées, & plus elles approchent da cet Eſprit dans leur manière de ſa conſumer par le

1734 à l'Académie Royale des Sciences à Paris, & qu'on trouve dans les Mémoires de ces deux illustres Corps. On y voit avec quelle methode exacte, rigide, scrupuleuse, il a fait ses Opérations Chymiques.

le Feu. Peut-être que si on avoit l'art de les purifier au point de les réduire en vrais Esprits, c'est-à-dire de les rendre capables de se bien mêler avec l'Eau, elles se consumeroient aussi parfaitement & aussi purement que l'Alcohol. C'est à quoi l'Analogie paroit conduire. Tout Corps n'est donc combustible, qu'autant qu'il est composé d'Alcohol ou d'Huiles; mais plus les parties inflammables sont embarrassées de parties incombustibles, plus le composé est propre à former un Feu véhément & durable. L'Auteur entre ici dans le détail des différens Corps combustibles, & des différences qui naissent dans leur maniére de bruler, par le poids de l'Atmosphère, l'action des Vents &c. Il y a encore d'autres maniéres de rassembler le Feu dans quelque endroit, plus particuliéres & plus Chymiques. Tels sont certains mélanges de Corps froids, qui acquiérent un degré de chaleur dans le moment même qu'on les mêle; tels sont les Phosphores &c. (53). De tout ce que vient de dire notre Auteur, il conclud (54) que le Feu est un Corps: 1. Parce qu'il est étendu; en voici la preuve. Soit un Globe d'argent, solide, fort chaud, suspendu à un fil; qu'on le plonge très lentement dans l'Eau froide; le Feu se communiquera de ce Globe à l'Eau, en s'étendant insensiblement, & successivement, des parties de l'Eau les plus voisines du Globe, aux plus éloignées. 2. Parce qu'il est capable de mouvement & de repos. 3. Parce qu'il résiste aux Corps, c'est-à dire, qu'il est impénétrable. Entre plusieurs Expériences qui paroissent le prouver très clairement, voici peut-être la plus décisive. C'est que le Foyer du Verre de Tschirnhaus, dirigé sur l'aiguille d'un Compas de Mer, la fait tourner sur son pivot. Cela peut-il se faire sans Choc, & le Choc ne suppose-t-il pas l'impénétrabilité de part & d'autre? Les particules du Feu doivent être d'une petitesse totalement inconcevable, très solides, & d'une superficie très polie. Sans ces propriétés, ce Feu, qu'on peut regarder comme la Cause universelle de tous les changemens qui arrivent aux Corps, quant à leur structure interne, ne pourroit être aussi immuable que toutes les Expériences nous portent à le croire. Avant Newton, on n'avoit pas même soupçonné la moindre diversité entre les différens rayons de Lumière: & malgré ses admirables découvertes sur les Couleurs, on reste encore fondé à dire que les Particules du Feu sont d'une plus grande Homogénéité, que celles de quelque Corps que ce soit. Leurs autres Propriétés sont d'être dans un mouvement continuel & très grand, toujours les mêmes, sans génération, sans corruption, & de n'être sujettes à d'autres changemens que d'être en plus grande ou en moindre quantité dans un même lieu, ou d'y être d'une manière plus obscure ou plus manifeste. Enfin notre Auteur passe aux diverses Propriétés du Feu artificiel appliqué aux Usages Chymiques, par rapport aux alimens dont on l'entretient, aux différens objets auxquels on l'applique, à ses différens degrés &c.

(51) Idem p. 164. &c.
(52) Idem p. 386. &c.

L'*Air* (55) n'est peut être pas dans la Nature d'un usage moins étendu que le Feu, & possède par malheur presque aussi-bien que ce dernier, l'art de se dérober à la curiosité & aux recherches des Philosophes. Ils ne se font *cependant* pas *rebatés*, & s'ils sont encore loin de leur *but* à cet *égard*, les progrès surprenans qu'ils ont faits dans cette étude depuis environ un Siècle qu'elle a commencé à devenir sérieuse, prouvent bien qu'ils n'y ont pas perdu leurs peines & leur tems. Mr. Boerhaave nous donne le résultat des principales découvertes que ces Grands-Hommes ont faites. L'Air est un Fluide dont les Particules sont d'une petitesse extrême, quoique moindre que celle des Particules du Feu; ces Particules résistent peu à leur séparation; cependant on ne peut s'empêcher de reconnoître quelque espéce d'attraction entre elles. Il paroit de plus, que lorsqu'elles sont séparées les unes des autres, elles ont une grande disposition à s'insinuer dans les autres Liquides qui ne sont pas imprégnés d'Air, & de s'unir intimement avec les parties de ces Fluides. La *gravité* de l'Air, quand on le considére en général comme composant l'Atmosphère qui nous environne, est très facile à prouver, aussi-bien que son *élasticité*; propriété particuliére, qui le distingue de tous les autres Fluides connus, & qu'on n'a pu trouver jusqu'à présent aucun moyen de lui faire perdre, non plus que sa Fluidité. Après avoir examiné les différens effets du Froid & du Chaud sur l'Air par rapport à sa Densité & à son Elasticité, Mr. Boerhaave examine la composition de cet Air commun, dont il est question jusqu'à présent, & il trouve qu'il est proprement un *Chaos universel*, un composé de presque toutes les différentes espèces des trois Règnes, & des autres Elémens. Qui doute qu'il ne soit plein de Feu, d'Eau, de toutes les différentes parties des Végétaux, des Animaux & des Fossiles, qui de leur nature sont volatiles, ou qui peuvent le devenir par l'Art? Celles mêmes qui paroissent les plus fixes y flottent souvent, & en grande quantité, & pendant un tems ennfidérable. Il est inutile de citer d'autres exemples que celui de la Terre que l'on trouve dans la Suye de Cheminée, le Sable dont les grands Vents emportent des tourbillons, les Métaux même rendus volatils par diverses Opérations &c. On peut conjecturer de-là une infinité de différences, qui peuvent & doivent se trouves dans l'Air, suivant

(53) Idem p. 225. & suiv.

que quelque espèce de Corps que ce soit y prédomine: mais ce qu'on n'avoit garde de deviner, avant que l'Expérience l'eût appris, & ce qu'on n'a encore pu expliquer, c'est son utilité nécessaire à la vie des Animaux & des Végétaux. Examinons à présent ce qui dans cet Air commun est proprement l'Air; c'est-à-dire, ce qui donne à ce Fluide, qui compose notre Atmosphère, la propriété d'être élastique. Cet Air ennmun est rempli d'Eau, & d'une quantité considérable d'autres Corps de toute espèce, qu'on peut hardiment supposer, l'un portant l'autre, d'une gravité spécifique égale à celle de l'Eau. Or ni l'Eau, ni tous ces autres Corps, tant qu'ils composent un Fluide, ne sont pas élastiques. Si donc on ôtoit de quelque quantité d'Air commun que ce soit, l'Eau, les Exhalaisons, la Poussière fine, en un mot tous les Corps que nous venons de dire qui y flottent, & qui sont assez pesans, quelle pesanteur auroit cette substance qu'on peut appeller Air élastique proprement dit? L'Eau est 850 fois plus pesante que l'Air commun: si la 850e. partie de l'Air commun étoit de l'Eau, ou quelque autre Corps aussi pesant que l'Eau, il se trouveroit que la pesanteur de l'Air élastique proptement dit seroit o; c'est-à-dire que l'Air proprement dit ne seroit point pesant, & que tout le poids de l'Athmosphère ne viendroit que des autres Corps qui y flottent. Il s'ensuivroit encore de cette Hypothèse très possible, que l'Air commun ne pourroit jamais être comprimé par quelque cause que ce soit, jusqu'à occuper moins que le $\frac{1}{850}$ de l'espace qu'il occupe, puisque ce $\frac{1}{850}$ seroit justement l'espace nécessaire aux Corps autres que l'Air élastique, qui ne sont ni élastiques ni compressibles: Restriction à mettre à la Régle générale de la compression de l'Air. Les Expériences de Florence, & celles de Mr. Halley, s'accordent à établir qu'on ne peut comprimer l'Air plus de 800 fois plus qu'il ne l'est dans son état naturel, ce qui s'accorde parfaitement avec l'Hypothèse que nous venons de rapporter. Voici donc le second Corps dont Mr. Boerhaave révoque la gravité en doute. A toutes les belles Expériences de Mariotte sur l'Air, notre Auteur en ajoute plusieurs qui ne sont ni moins curieuses, ni moins instructives, singuliérement celles qui regardent les Effervescences dans le Vuide. Toutes lui donnent occasion d'en déduire grand nombre de Corollaires touchant les Propriétés de l'Air, & d'en faire suivant sa méthode ordinaire des applications également justes & utiles à la Physique, à la Chymie, & à la Médecine. Par exemple, il trouve occasion de réfuter mille belles choses qui ont été dites, & par de très habiles gens même, sur les effets que l'Air renfermé dans les Liquides du Corps humain, y produit par son élasticité. Qu'il me soit permis d'en citer ici un exemple. Il s'agit de ce qu'on appelle dans les Suisses, *Maladie du Pays*, dont Mr. Jean-Jaques Schenchzer donne la raison suivante (56). Les Suisses habitent les montagnes les plus hautes de l'Europe. L'Air qu'ils respirent est donc le plus pur, le plus rare, le moins élastique. Selon les Observations de Mr. Scheuchzer, la différence va à un tiers. Le sang & les fluides du Corps sont remplis d'un Air; qui fait équilibre à l'Air extérieur, & qui doit par conséquent être à peu près de la même densité, & avoir le même ressort. Mais quand ces gens passent dans des Pays plus bas, cet Air intérieur ne peut plus résister à l'Air du dehors. Celui-ci comprime les Vaisseaux les plus tendres, interrompt le cours du Sang, & cause par-là tous les accidens de la maladie dont il s'agit. Ainsi l'on a observé, que les Animaux renfermés dans un Vase où l'Air est condensé, y meurent bientôt, avec des symptomes assez semblables à ceux que l'on remarque dans un Suisse atteint de la maladie du Pays. Mr. Scheuchzer croit qu'on doit expliques par le même principe la mort presque infaillible des Baleines, qui des Mers du Nord sont jettées sur les Côtes de France ou d'Angleterre. Cette Explication de la maladie indique les remèdes propres à la guérir. Il faut, ou diminuer la force de l'Air extérieur, en transportant le malade sur de hautes Tours, on su sommet des Montagnes: ou bien il faut augmenter le ressors & la densité de l'Air du dedans, par le moyen des alimens qu'on fait produire beaucoup d'air. Mais si nous suivons les idées de Mr. Boerhaave, tout cela n'est qu'une belle Hypothèse, qui n'a rien de solide. L'Air uni & renfermé dans les Liquides, n'y agit point entant qu'Air, c'est-à-dire, entant que Fluide élastique; & pour le dégager de ces Fluides, & lui rendre son Elasticité, il faut ou le Vuide, qui ne se trouve jamais dans aucun endroit de notre Corps, ou une Chaleur beaucoup plus grande que celle de la plus forte Fièvre. Mr. Boerhaave examine selon la même méthode l'Eau & la Terre; mais il n'est pas possible de le suivre dans tout ce qu'il dit là-dessus. Nous nous bornerons à rapporter ce qu'il dit sur deux Questions importantes.

(54) Idem p. 386.

(55) *De Bonitate & Usu Aeris, Institutiones &c. Commentar. p.* 85. 107. Bonon. 1731. In-4o.

La prémiére (57) est, de savoir s'il est possible de convertir l'Eau en Terre. Boyle a avancé, qu'une Once d'Eau distillée deux-cens fois avec toutes les attentions nécessaires, a produit six Drachmes de Terre. Sur quoi Mr. Boerhaave remarque, après avoir eu la résolution d'entreprendre la même Expérience, qu'il est impossible, quelque soin qu'on prenne, d'empêcher toute l'Eau de se dissiper dans ces nombreuses distillations, vu la quantité assez

(57) Idem p. 617.

miques. On ſent qu'il a fallu beaucoup d'induſtrie & de patience pour y réuſſir ; que Mr. Boerhaave

remarquable qui s'en diſſipe inévitablement à chaque fois, qu'à chaque fois qu'on répète la diſtillation, on ne peut empêcher l'Air commun de s'inſinuer dans les Vaiſſeaux où on la fait, & d'y porter avec ſoi toute la pouſſière qui y flotte, ſur-tout dans un Laboratoire ; enfin il eſt d'autant plus facile de révoquer cette Opération en doute, que Boyle ne la rapporte que ſur la foi d'autrui.

La ſeconde Queſtion eſt, s'il eſt vrai, comme bien des Chymiſtes modernes le prétendent, que la Terre entre dans la compoſition des Métaux, & en ſoit même la baſe. Pluſieurs Expériences très belles que notre Auteur a faites, & qu'il rapporte, le mettent en droit de décider que cette Opinion n'eſt nullement fondée.

(18) Idem p. 669.

Mr. Boerhaave vient enſuite (58) à ce qui regarde les *Menſtrues*. Nous ne le ſuivrons point dans ce qu'il dit ſur cette matière, quelque curieux qu'en ſoit le détail ; nous craignons d'allonger trop cet Article. Nous nous contenterons de dire, qu'à l'égard du Menſtrue univerſel, ou du fameux *Alcaheſt* de Paracelſe & de van Helmont, notre Auteur en agit (59), comme il a fait pour la Pierre Philoſophale & le Remède univerſel. Il raſſemble avec ſoin tout ce qu'on trouve touchant l'Alcaheſt dans ces deux Auteurs, & après avoir rapporté quelques raiſons qu'il a de douter que ni l'un ni l'autre aient jamais poſſédé ce ſecret merveilleux, il ſe contente d'en conclurre, qu'on ne ſe repentira jamais du tems ni du travail qu'on employera à tourner de toutes les façons le Mercure & le Sel Marin, qui, ſuivant ces Adeptes, ſont les Sujets dont on doit tirer l'Alcaheſt.

(19) Idem p. 695.

Enfin la matière des Vaiſſeaux & des Outils de la Chymie, qui termine le prémier Volume des Elémens de Chymie, y eſt traitée avec toute l'attention néceſſaire à des Détails dont dépendent ſouvent, non ſeulement le ſuccès des Opérations & la valeur des Matériaux, mais la Santé ou la Vie de l'Artiſte & des Aſſiſtans.

OPERATIONS *de la Chymie.*

La *troiſième Partie* des *Elemens de Chymie*, qui fait la matière du ſecond Tome, comprend les *Opérations de la Chymie*. Rien ne fait plus de peine (60), lorſqu'on lit les Traités de Chymie, que le grand nombre d'Expériences, que l'on y trouve raſſemblées ſans ordre, & ſans Principes auxquels on puiſſe rapporter les Faits, & d'où l'on puiſſe tirer quelque Explication ſatisfaiſante. Cette raiſon a obligé Mr. Boerhaave à chercher la Méthode, qu'il a ſuivie dans tout ce Cours d'Opérations. Comme il n'y a point d'Auteur qui ſoit entré dans un détail auſſi exact des Précautions que l'on doit prendre, & des Règles que l'on doit ſuivre pour faire les Opérations avec fruit, nous rapporterons en abrégé ce que Mr. Boerhaave dit ſur ce ſujet. 1. Il faut bien prendre garde à ne point multiplier le nombre d'Expériences ſans néceſſité. Lorſqu'une fois on a enſeigné la manière dont on diſtille les Eaux des Plantes aromatiques, & qu'on l'a fait voir par quelque exemple, qu'eſt-il néceſſaire d'en rapporter d'autres ? Lorſqu'on ſait de quelle manière on diſtille l'Eau de Romarin, peut-on ignorer comment on diſtille celle de Marjolaine, de Lavande ou de Rue ? 2. Mais lorſqu'il arrive que par différentes Méthodes l'on tire d'une Plante les mêmes Principes, en ce cas il eſt néceſſaire de faire voir ce que chacune de ces différentes Méthodes a de particulier. Il ne ſuffit point, par exemple, que l'on faſſe voir à un apprentif Artiſte de quelle manière l'on tire du Sel Alcali en brulant la Plante ; il faut auſſi qu'il ſache, que l'on peut tirer un Sel ſemblable de certaines Plantes par la Diſtillation, & par la Putréfaction. 3. Il faut ſuivre la Méthode des Mathématiciens, & avoir ſoin que ce qui eſt néceſſaire à l'intelligence ou à la preuve d'une Propoſition, la précède toujours ; & que ce qui ſuit ſoit lié avec ce qui précède, comme une Conſéquence l'eſt avec ſon Principe.

L'Auteur commence ſes Opérations par l'examen des Végétaux ; & cela parce que l'on ne peut connoître la nature des Animaux, que l'on ne connoiſſe auparavant celle des Végétaux dont ils tirent leur nourriture, immédiatement ou non. D'ailleurs les Végétaux ſont compoſés de parties fort ſimples, & il eſt plus facile d'en faire l'Analyſe, que des Corps des deux autres Règnes. Pour mettre de l'ordre dans l'arrangement des Opérations, voici les Caractères que doit avoir celle par où l'on doit commencer. 1. Elle doit être facile. 2. Elle doit être très ſimple : enſorte que l'on ne ſoit point obligé de ſe ſervir de pluſieurs Opérations différantes, ni de beaucoup de ſortes d'inſtrumens. 3. Elle ne doit altérer que le moins qu'il eſt poſſible le Sujet que l'on examine ; enſorte qu'on le conſerve autant qu'on le peut dans ſon état naturel. 4. On doit tâcher de ſéparer par cette prémière Opération les Parties telles qu'elles ſont naturellement dans le Sujet, ſans qu'elles ſoient altérées, deſorte que ces Parties, étant rejointes avec leur Sujet, recompoſent le même Corps, tel qu'il étoit avant l'Opération. Quelque évidentes & claires que ſoient ces Règles, l'honneur de les introduire dans la Chymie étoit réſervé à Mr. Boerhaave. Il n'eſt pas poſſible que l'on ſe faſſe une idée juſte de la manière dont on doit faire l'Analyſe des *Végétaux*, à moins que l'on n'ait prémièrement une idée de leur *Structure*.

Tous les *Végétaux* ſont compoſés de Parties ſolides, & de Parties fluides. Les ſolides ſont des Vaiſſeaux, ou des Parties qui ont été formées par la concrétion des Vaiſſeaux. Les Plantes en ont de différentes ſortes, qui toutes ont leurs uſages particuliers. Toute la ſuperficie de la Plante eſt parſemée de Vaiſſeaux, qui ont leurs orifices ouverts à l'extérieur, & qui bument les liqueurs les plus ſubtiles, qui y ſont portées. On trouve ſur-tout ces Vaiſſeaux dans la Racine. Ces orifices ſe dilatent, lorſque l'air eſt humide & chand, & que la terre eſt échauffée & arroſée. Au contraire, lorſque l'air eſt ſec & froid, ces orifices ſe reſſerrent ; & c'eſt pourquoi ceux qui ſont cachés dans la terre ſont plus ouverts, & reçoivent plus d'humidité, que ceux qui ſont expoſés à l'air ; & ils le ſont auſſi plus en Eté, qu'en Automne ou en Hiver. On peut les comparer aux Veines lactées, & aux Vaiſſeaux abſorbans du Corps humain. Ce ſont eux qui fourniſſent aux Plantes la matière de leur nourriture & de leur accroiſſement. Les Plantes ont auſſi une eſpèce de Conduits, par leſquels l'air s'inſinue & paſſe juſqu'aux parties les plus intimes de la Plante. Cet air, venant à être raréfié par la Chaleur, comprime les tuyaux de la Plante, & ſert au mouvement des liqueurs qui y ſont contenues. Durant la nuit, cet air, que le Soleil avoit raréfié, venant à ſe condenſer, les liqueurs entrent mieux dans les Plantes, mais s'y meuvent moins : enſorte que la circulation des liqueurs y eſt moindre pendant la nuit, que pendant le jour. Un autre Principe de mouvement dans les Liqueurs des Plantes, c'eſt l'Elaſticité des Fibres de leurs Vaiſſeaux : la chaleur les dilate, le froid les reſſerre ; & par le changement continuel de froid & de chaud qu'il y a à chaque moment dans l'Air, ces Vaiſſeaux ſont dans un mouvement alternatif de contraction & de dilatation, ce qui fait que ces liqueurs ſont mues continuellement, & tranſpottées d'un endroit dans un autre. On demande, ſi l'on peut ſuppoſer des Valvules dans ces Vaiſſeaux ? Ce que l'on ſait de certain, c'eſt que juſques à préſent on n'en a point découvert encore, & que le ſommet d'une Plante, mis au lieu où étoit la racine, y prend très bien ſa nourriture, & fournit à la Plante les ſues dont elle a beſoin ; ce qui ne pourroit ſe faire, s'il y avoit des Valvules. On trouve en troiſième lieu, des Vaiſſeaux, qui altèrent la nature des ſucs qu'ils ont reçus. Ce changement devient plus ſenſible, & ces liqueurs approchent plus de la nature de celle qui eſt particulière à cette Plante, à proportion qu'elles paſſent par un plus grand nombre de Vaiſſeaux, & qu'elles ſont expoſées plus longtems à leur action. En quatrième lieu on remarque, qu'à côté des Vaiſſeaux dont nous venons de parler, il y en a d'autres qui reçoivent ce ſuc particulier ; & que c'eſt dans ces conduits que cette liqueur ſe perfectionne, & approche de plus en plus de la nature du ſuc particulier de la Plante. On trouve, par exemple, dans l'Aloé des conduits dans leſquels eſt cette liqueur amère, qui eſt particulière à cette Plante : d'autres Vaiſſeaux ſervent de réſervoirs à ce ſuc, & d'autres enfin lui ſervent de conduits excrétoires. Tous ces différens Vaiſſeaux contiennent donc des ſucs différens les uns des autres, non ſeulement par rapport à leur conſiſtence, mais auſſi par rapport à l'odeur, la couleur, le goût, les vertus bonnes ou mauvaiſes ; mais cette variété ſe remarque auſſi dans toutes les différentes parties de chaque Plante. On trouve, par exemple, dans certaine partie de l'Aloé une liqueur miel-leuſe, & dans d'autres un ſuc très amer : on remarque cette différence des ſues dans la racine, dans la fleur, dans le fruit, dans les ſemences, dans les feuilles, dans l'écorce, & dans le bois. 1. Le ſuc que la Plante reçoit au Printems par les Vaiſſeaux abſorbans dont nous avons parlé, & qui eſt tel encore qu'il étoit dans le ſein de la terre, eſt clair & acide, comme cela ſe remarque lorſqu'on coupe dans cette ſaiſon quelque Plante, ou quelque branche d'Arbre, & ſur-tout lorſque la Vigne pleure. 2. Il ſort des feuilles, qui peuvent être comparées aux Poumons par leur uſage qu'elles ont, une liqueur miel-leuſe, qui s'attache à leur ſuperficie. On y trouve auſſi de la Cire, de la Manne, & de la Terebenthine. Tous ces ſucs paroiſſent être particuliers aux feuilles. 3. On trouve dans les fleurs cet Eſprit, qui produit l'odeur des Plantes, & le véritable Miel, qui tranſude du fond des fleurs, & que les abeilles recueillent. On y trouvn auſſi de la Cire, comme dans les feuilles. 4. Le ſuc que l'on trouve dans les ſemences eſt de deux eſpèces : une huile épaiſſe, gluante, qui ſemble n'avoir d'autre uſage que de conſerver la ſemence, & de retenir l'huile ou l'eſprit eſſentiel de la Plante, qui ſans ce lien s'échapperoit facilement. C'eſt ce dernier qui paroit animer ſa Plante, qui lui imprime ce caractère particulier, & lui donne ce goût & cette couleur qui lui ſont propres. 5. On trouva encore une autre eſpèce d'huile qui coule par des Vaiſſeaux particuliers entre les fibres de la Plante, & qui ſert à les tenir ſleables. Par la chaleur & la longueur du tems, elle ſe change ſouvent en baume & en reſine. 6. L'Ecorce eſt, par rapport aux Plantes, ce que la Membrane adipeuſe eſt à l'égard des Animaux. Il y a dans cette partie des réſervoirs, dans leſquels s'amaſſe en Automne l'huile de la Plante, qui a été préparée par la chaleur de l'Eté ; elle s'y fige & s'y congèle par le froid ; & elle défend la Plante en Hiver contre les rigueurs de la ſaiſon. Il y a dans cette Huile un Eſprit acide, qui la préſerve contre la pourriture. La vertu de pluſieurs Plantes réſide dans cette huile : celle de la Canelle, du Saſſa-

fras,

haave a ſuivi lui-même exactement les précautions & les régles qu'il a preſcrites pour procéder aux Experiences avec ſuccès; & que peut-être on ne les a jamais pouſſées plus loin que notre illuſtre Auteur.

fras, & du Quinquina, ne vient que de leur Ecorce. On trouve donc cette huile en plus grande abondance dans les Plantes en Hiver, qu'au Printems & en Eté. Dans cette dernière ſaiſon, les Plantes abondent en d'autres principes, qui ſe mêlent avec cette huile, & la font paroître toute autre qu'elle n'eſt en Hiver. Cette huile, qui naturellement eſt liquide dans l'écorce, change de nom à meſure qu'elle s'épaiſſit par la chaleur, & par le ſéjour qu'elle fait dans cette partie. On l'appelle *Baume*, lorſqu'elle a perdu ſes parties les plus liquides, & qu'elle a acquis une conſiſtence un peu épaiſſe; *Demi-Réſine*, lorſqu'elle a été encore plus cuite par le Soleil, & qu'elle eſt devenue plus épaiſſe. Enfin, elle ſe change en *Réſine*, lorſqu'elle eſt privée de ſon eſprit acide: alors elle ſe conſume entiérement dans le feu, elle s'y liquéfie, elle ne peut ſe joindre à l'Eau, elle ſe durcit au froid, & elle devient un Corps friable. Lorſque cette Réſine ſe durcit encore davantage par un plus grand degré de chaleur, & qu'elle devient ſi dure qu'elle brille comme du verre, elle ſe nomme *Colophone*. Il découle de l'écorce une autre eſpéce de liqueur, qu'on nomme *Gomme*, qui eſt un ſuc épais, viſqueux, qui ſe liquéfie au feu, qui s'enflamme, qui ne s'endurcit point au froid, à moins qu'il ne ſoit exceſſif, & qui ſe diſſout tout entier dans l'Eau. C'eſt lui qui enduit les bourgeons des Plantes, comme d'un Vernis, pour les garantir & les préſerver. La Gomme ſe mêle ſouvent dans les Plantes umbelliféres avec la Réſine: ce Compoſé demande alors deux Diſſolvans différens: l'Eau diſſout la Gomme, l'Huile la Réſine. Enfin, l'on trouve dans les Plantes ce ſuc qui leur eſt tout à fait particulier, & pour la production duquel ſe font tous ces changemens dans les liqueurs. C'eſt lui qui contient, comme nous l'avons dit, les vertus qui ſont propres à la Plante où il a été produit. L'on voit par tout ce que nous venons de dire, 1. Combien il eſt néceſſaire que l'on ait une idée claire & diſtincte de la ſtructure & de la nature des parties des Végétaux, avant que l'on en faſſe l'Analyſe; combien il peut naître de confuſion, ſi on ne la fait point avec ordre. Il y a des parties que l'on peut ſéparer facilement & par un petit degré de chaleur, ſans qu'elles ſoient preſque altérées, & à peu près telles, qu'elles ſont naturellemcot dans la Plante: d'autres au contraire, qui ſont plus difficiles à ſéparer, demandent un plus grand degré de chaleur, & ne le peuvent être, qu'elles ne ſoient plus ou moins altérées. 2. Puiſque l'on trouve tant de différence dans les ſucs d'une même Plante, l'on conçoit bien qu'il doit y en avoir auſſi beaucoup dans la manière dont on en fait l'Analyſe. Nous avons vu que ces liqueurs varioient, ſuivant la différence des parties où on les trouve. 3. Il faut de plus faire attention, que non ſeulement on trouve que les Végétaux différent beaucoup entre eux par la couleur, mais même que les différentes parties d'une même Plante différent entre elles à cet égard. Quelle variété ne trouve-t-on pas dans les feuilles & les fleurs des Pommes, des Ceriſes, des Fraiſes? On trouve cette même diverſité dans les ſucs d'une même Plante, ſuivant la manière dont on les ſépare. Le ſuc que l'on tire du Pavot par inciſion, eſt blanc & laiteux: celui que l'on tire par expreſſion, eſt brun & verdâtre. 4. Quelle différence ne remarque-t-on point encore par rapport à l'odeur dans chaque Plante, ou dans ſes différentes parties? Les fleurs ſeules du Jaſmin, par exemple, ſont odoriférantes, toutes les autres parties de cette Plante ſont ſans odeur. Dans le Citronnier, l'écorce, le ſuc, la feuille, la fleur, le bois, ont chacune une odeur différente. 5. Il n'y a pas moins de différence dans les Plantes, à l'égard du goût, qu'à l'égard des autres qualités. Cette diverſité eſt ſi grande, qu'entre le grand nombre de Plantes que nous connoiſſons, il n'y en a pas deux qui aient le même goût; & chaque partie de la Plante a encore ſon goût particulier. 6. La diverſité des Saiſons, & de l'Age, met encore une variété infinie entre toutes les qualités dont nous venons de parler. On doit auſſi avoir égard à la qualité du terrein, où elles ont été produites. Quelle différence ne trouve-t-on point entre celles qui viennent ſur les montagnes, ou celles qui croiſſent dans les marais? 7. Il faut auſſi faire attention, qu'au Printems, lorſque les Plantes commencent à pouſſer & à croître, elles abondent en liqueur aqueuſe & ſaline; & lorſqu'elles ont été expoſées pendant l'Eté à l'ardeur du Soleil, elles n'ont plus ces mêmes principes, mais elles ſont remplies de matières graſſes & huileuſes. 8. Enfin, il faut ajouter, que quelque exactement que l'on faſſe les Opérations de Chymie, il eſt preſque impoſſible de pouvoir tirer des Plantes les principes tels qu'ils y ſont naturellement, & ſans qu'ils ſoient plus ou moins altérés. Par les Opérations il ſe produit même aſſez ſouvent de nouveaux Etres, qui n'exiſtoient point auparavant dans la Nature. Sans toutes ces attentions, l'on court riſque de prendre continuellement le change, & de donner dans une infinité d'Erreurs.

Mr. Boerhaave parle enſuite de la manière dont il avoit coutume d'enſeigner la Chymie, & c'eſt à peu près la même ſuivant laquelle il nous donne ſes Opérations. I. Il expoſoit à la vue de ſes Auditeurs le Sujet dont il vouloit faire l'Analyſe, afin qu'ils puſſent l'examiner avant qu'il fût changé ou altéré par les Opérations. II. Il décrivoit exactement & en détail l'Opération qu'il faiſoit en leur préſence, & les inſtrumens dont il ſe ſervoit pour chaque Opération particuliére. III. Il examinoit enſuite les Effets que cette Opération avoit produits ſur ce Sujet. IV. Il faiſoit voir ce qui étoit reſté après cette prémiére Opération, afin qu'en le comparant avec le Sujet tel qu'il eſt naturellement, on pût remarquer d'autant mieux tous les changemens qu'il avoit ſoufferts. V. Il enſeignoit les Uſages que l'on peut tirer de chaque Opération, & les Vertus que les Produits de chaque Opération ont en Médecine.

Voyons la Méthode que notre Auteur a ſuivie dans l'*Analyſe des Animaux*, & les raiſons qu'il en donne. Il a fait voir en parlant de la Putréfaction des matiéres Végétables, qu'elle peut les faire changer entiérement de nature; & que cela arrive indifféremment à toutes ſortes de Végétaux. Leurs principes ſalins deviennent alcalis volatils, leurs huiles ſe volatiliſent; ils ſubſiſtent les mêmes changemens dans les Corps des Animaux qui s'en nourriſſent; & pour faire connoître d'autant mieux comment ces changemens ſe font dans le Corps des Animaux, Mr. Boerhaave emprunte de la Médecine les principes ſuivans.

Tous les Animaux que nous connoiſſons perdent à chaque inſtant de leur vie, quelques parties de leur ſubſtance, ſoit ſolide, ſoit liquide: ſoit que cela ſe faſſe d'une manière inſenſible, ou par des excrétions ſenſibles. Il faut donc qu'à cet égard ils changent continuellement, & que de nouvelles ſubſtances réparent ces pertes, ſoit que ces réparations ſe faſſent par les alimens ou par la boiſſon, & peut être en partie par l'air. L'Obſervation du Bellini, qui a remarqué que l'œuf, qu'une Poule couve, devient par-là plus peſant, le feroit du moins préſumer. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Corps des Animaux eſt du moins compoſé des choſes dont il a été nourri: notre Corps dans ſa prémiére origine a égalé à peine le poids d'un grain: à quel volume cependant ne voyons nous pas qu'il parvient? Cette augmentation de volume ne peut donc lui venir que de choſes qui lui ont été étrangéres, & qui ont été converties par les forces de la Nature en une ſubſtance qui lui eſt devenue propre.

Les choſes qui ſervent de nourriture aux Animaux ſont priſes des Végétaux, ou d'autres Animaux; & la boiſſon dont ils ſe ſervent, eſt compoſée des mêmes ſubſtances, ou bien c'eſt de l'Eau pure. Les Foſſiles ne peuvent ſervir à cet uſage, à moins qu'on ne veuille poſer & ſoutenir, que le Sel marin puiſſe en quelque manière y ſervir. La plupart des Animaux, dont nous ſommes nourris, ne vivent que de Végétaux; & s'il s'en trouve quelques-uns qui ſe nourriſſent d'Animaux, ces derniers probablement ſe ſeront nourris de Végétaux; enſorte qu'il faut toujours convenir que les Végétaux ſervent de fondement à ce qui donne la nourriture aux Animaux. Après avoir remarqué tous les changemens que les Végétaux ſubiſſent par les Analyſes, lorſqu'on vient enſuite à l'examen de la nature des Animaux, il eſt naturel de commencer par ces parties, qui par leur nature approchent le plus de celles des Végétaux.

Entre toutes les parties que l'on trouve dans l'Animal, il n'y en a point de plus propre à ce deſſein que le Lait. C'eſt une Liqueur, qui a été exprimée des ſubſtances que l'Animal a mangées & digérées, qui s'eſt mêlée avec pluſieurs de ſes humeurs, & qui a été convertie par la vertu propre de cet Animal en une liqueur blanche, qui commence à participer à ſa nature. L'on ſait par pluſieurs exemples, que des hommes ont vécu en ne ſe nourriſſant pendant pluſieurs années que de Lait. Il faut donc qu'il contienne les Principes d'où ſe peuvent former toutes les parties, tant ſolides que fluides: il approche plus, par ſa nature, de celle de l'Animal, que le Chyle que l'on trouve dans les Inteſtins, & beaucoup plus encore que celui qu'on trouve dans l'Eſtomac, qui ne différe pas encore beaucoup des Végétaux. Le Chyle eſt une liqueur parfaitement ſemblable aux Emulſions. Ce n'eſt que les alimens convertis par la trituration & par l'action de l'Eſtomac & des Inteſtins, & le mélange de pluſieurs humeurs, telles que la Salive, la liqueur aqueuſe de l'Eſtomac, le ſuc Pancréatique, celui des Inteſtins & la Bile, en un ſuc laiteux: au-lieu que le Lait eſt ce même ſuc, qui a paſſé par les veines principales, le cœur, les poumons & les artéres; & par conſéquent qui a été mélangé avec toutes les humeurs du Corps de l'Animal, & qui par cette raiſon doit plus participer à ſa nature. Mr. Boerhaave remarque que le Lait, pour être bon, doit paroître également blanc: il doit ſe former ſur ſa ſurface une crême blanche, épaiſſe & graſſe; & au-deſſous reſte le Babeutre, qui eſt bleuâtre, clair, mince, & moins gras que le véritable Lait. Si l'on ôte doucement du Lait cette prémiére crême, il s'en forme toujours une nouvelle. Le Lait de toutes ſortes d'Animaux a cela de commun avec les Emulſions, & il eſt toujours blanc. Le Lait de Femme eſt fort doux & fort mince; celui d'Aneſſe en approche le plus; enſuite ſuivent celui de Jument, de Chévre & de Vache. Quoique le Lait reſſemble à pluſieurs égards aux Emulſions, ce n'eſt pourtant pas la même choſe. Si l'on met de la Caillette dans le Lait, il ſe forme tout auſſi-tôt

une

teur. C'eſt ce dont nous donnerons quelques preuves, en rendant compte des Obſervations qu'il a faites ſur le Mercure [*CC*]. Quoique ces Expériences ſoient proprement la dernière production de Mr.

une maſſe épaiſſe, égale, qui ſe fend facilement, & qui ſe ſépare d'elle-même en peu de tems en une liqueur ſéreuſe, & en Caillé ou Fromage; ce qui ne ſe fait point dans les Emulſions. Si on fait bouillir longtems du Lait, lorſque ſes parties les plus liquides ſont diſſipées, il ſe convertit bien en Beurre & en Fromage, mais non pas comme la ſérosité du ſang, ou le blanc d'œuf, qui étant mis ſur le feu, ſe change en une matière qui ſe fend aiſément. Il paroit donc que le Lait eſt une liqueur qui tient un milieu entre la ſérosité du Sang & du Chyle, c'eſt-à-dire, entre la nature de l'Animal, & la matière dont il a été nourri. L'Auteur, après avoir examiné la nature du Lait, paſſe à l'examen des changemens qu'il ſubit dans le Corps de l'Animal, ce qui lui donne occaſion d'approfondir la nature de toutes les différentes parties qui compoſent le Corps de l'Animal. Nous avons parlé ci-deſſus des Foſſiles. Nous finirons en remarquant, que la beauté de l'Ouvrage dont nous avons rendu compte, paroit ſur-tout dans le détail des Opérations, par la ſévérité avec laquelle l'Auteur s'eſt aſtreint à la Méthode qu'il s'eſt preſcrite, par ſon exactitude à indiquer les précautions neceſſaires pour faire avec ſureté & avec ſuccès ces Opérations, & par les Corollaires utiles & curieux qu'il en tire continuellement.

[*CC*] *C'eſt ce dont nous donnerons quelques preuves, en rendant compte des Obſervations qu'il a faites ſur le Mercure.*) Les premières ſe trouvent dans les *Tranſactions Philoſophiques* (61), & dans les *Opuſcules Latins* de Mr. Boerhaave, où les ſecondes ſe trouvent auſſi (62). Avant que d'expoſer ſes Expériences, l'illuſtre Auteur rend compte du motif qui l'a engagé à les faire, & du but qu'il s'eſt propoſé en les entreprenant. Perſuadé que la Philoſophie Expérimentale a de grandes obligations à la Chymie, & que les premiers Alchymiſtes l'emportent ſur tous les autres par rapport à la connoiſſance de la Nature des Corps, témoin Geber & ceux qui l'ont ſuivi immédiatement; il n'a pas cru devoir rejetter ſans examen ce qu'il y a d'obſcur dans leurs Ecrits, & qu'il ſemble qu'ils ont eu deſſein d'envelopper ſous des figures & des allégories, pour les cacher aux Profanes, & pour en éloigner le Vulgaire. C'eſt le langage qu'ils tiennent tous unanimement; & pourquoi ſe défier abſolument de la véracité de ces Auteurs, puiſqu'on ne les trouve point trompeurs dans les choſes qu'ils ont bien voulu expoſer d'une manière ſimple & claire? Ils conviennent tous d'un même Syſtême ſur la génération des Métaux. Mr. Boerhaave expoſe ce Syſtême d'une manière plus nette & plus intelligible, qu'on ne l'a peut-être jamais fait; ainſi nous ne doutons point que nos Lecteurs ne le voyent ici avec plaiſir (63). „ Les „ Métaux s'engendrent naturellement dans leurs Veines, „ y croiſſent, s'y nourriſſent, s'y multiplient, comme „ les autres choſes naturelles, chacun dans leur lieu. Les „ alimens des Métaux, différens des Métaux eux-mêmes, „ ſe changent véritablement en une nature métallique par „ la force générale de la Semence métallique; enſorte que „ par cette ſeule puiſſance ſéminale, ils perdent leur pro- „ priété ancienne, & reçoivent cette nouvelle propriété, „ par un degré de chaleur très modéré. Les Alchymiſtes „ veulent que cela ſe faſſe de la même manière, que les „ Semences des Animaux & des Plantes changent en leur „ propre ſubſtance les alimens qu'ils reçoivent. C'eſt „ ainſi que la Semence viviſiante de l'Or qui végète, trou- „ vant une nourriture convenable, dans une matrice pro- „ pre, aidée d'un certain degré de chaleur, changeroit „ cette nourriture en ſa propre nature. Et de cette ma- „ nière il naît continuellement, ſelon eux, de véritable „ Or, d'une matière différente de l'Or, à la longue & „ ſuivant les Loix preſcrites aux Minéraux. Ainſi il erolt, „ en changeant en ſa propre nature ſes alimens, par la „ force qu'il a en lui-même, pourvu que ces quatre con- „ ditions concourent enſemble. Mais en les examinant „ avec ſoin, ils ont découvert que les Métaux naiſſans, „ & ſur-tout l'Or, ſont renfermés étroitement dans des „ pierres ſolides & pores, qui ſont fermées de tous côtés; & l'on ne voit point qu'elles puiſſent rien admet- „ tre, ni rien rejetter. La Matrice d'un Métal naiſſant „ eſt denſe, dure, impénétrable, ſans mélange, fermée „ de toutes parts, & teſſemble à du Verre. Rien ne pa- „ roit plus difficile à comprendre, que la manière dont „ les parties ſolides du Métal ont pu pénétrer au travers „ de la ſubſtance denſe de la pierre, juſques dans les „ Veines qui en ſont remplies. Et quand même on „ ſuppoſeroit, comme il eſt aſſez vraiſemblable, qu'il a „ été liquide dans ſa prémière origine, il n'eſt pas moins „ mal-aiſé de deviner, par où il s'eſt inſinué dans des „ lieux d'un ſi difficile accès. Telle eſt la Matrice des „ Métaux. On ne connoit pas moins bien la Chaleur des „ Mines; elle égale rarement celle d'un homme ſain; „ communément meſurée par le Thermomètre de Faten- „ heit, elle eſt au-deſſous du ſoixantième degré. C'eſt „ pourquoi les Adeptes veulent que la matière, qui doit „ produire *le Secret*, ſoit renfermée dans un Verre pur, „ & expoſée à une chaleur, telle que celle du mois de „ Mai, qui eſt ordinairement de cinquante degrés; & les „ exactes Obſervations de Mr. Cruquius font voir que „ c'eſt-là le degré moyen par rapport à toute l'année. „ Mais on ignore quel eſt l'aliment du Métal, & quelle „ eſt cette matière ſéminale, prolifique & mère. La plu- „ part diſent que le Vif-Argent eſt la matière commune „ de tous les Métaux; & qu'étant changé par le pouvoir „ naturel de la Semence, il ſe transforme en un Métal „ particulier, ſuivant la propriété ſingulière de la vertu „ de la Semence: qu'ainſi tous les Métaux parviennent à „ l'eſpèce parfaite de tel ou de tel Métal, après que le „ Mercure & cette Vertu métallique (qu'ils appellent „ Souphre) ont été ſuffiſamment digérés; & que c'eſt „ pourquoi chaque Métal ſe réſout en deux choſes. Ce- „ pendant le Vif-Argent a dès ſon origine un défaut na- „ turel, qui croît avec lui, qui lui eſt intimement uni, „ ce qui fait qu'il eſt très difficile de l'en ſéparer. Sui- „ vant cette idée, le Vif-Argent ne ſeroit ni très ſimple, „ ni libre, mais d'une eſpèce particulière, déterminée „ par ce qu'il a d'étranger, qui lui eſt attaché; ainſi c'eſt „ un obſtacle qui l'empêche d'obéir à la vertu particuliè- „ re d'une Semence métallique, & d'être changé en un „ Métal déterminé. Mais ſi par un art très difficile, on „ le purifie entièrement de cette tache étrangère, alors „ on a un Vif-Argent liquide, métallique, très peſant, „ très ſimple, que ni l'Art ni la Nature ne peuvent dé- „ compoſer; dans lequel la ſemence d'un Métal diſſous, „ revivifiée, ſe multipliera parfaitement; dans lequel „ l'Or même diſſous, digéré, mûri, ſeroit enfin le prix „ infini du travail, tant cherché, & tant vanté. Voyant „ que les Maîtres de l'Art convenoient dans ce point, „ j'ai longtems travaillé pour découvrir par l'Expérience, „ comment enfin on peut préparer du Mercure pur? Si „ l'on peut le tirer des Métaux? Quelle eſt cette autre „ partie du Métal, qui a le pouvoir de ranger ſous ſon „ joug le Vif-Argent, libre de ſa nature? J'ai deſſein de „ vous communiquer mes découvertes . . . . afin d'é- „ pargner aux autres la peine de répéter ces Expérien- „ ces, ſur leſquelles on peut compter, & dont on peut „ ſe ſervir pour pénétrer plus avant." Mr. Boerhaave rapporte enſuite les Expériences: nous nous contente- rons d'en indiquer le réſultat, ſans entrer dans le détail des Opérations mêmes, ſur leſquelles les Curieux pour- ront conſulter ou les Mémoires, ou la Diſſertation inſé- rée dans les Opuſcules de l'Auteur.

I. *Experience.* Le Mercure pur, renfermé dans un Vaiſ- ſeau de verre, & agité par un ſimple mouvement mécha- nique, donne une Poudre noire, très fine, & douce au toucher. Cette Poudre a un goût acre, métallique, & approchant de celui du Cuivre (64).

II. *Experience.* Le Mercure le plus pur donne une plus grande quantité de cette Poudre, que le commun; celui qui a été employé pour cette Expérience, avoit été diſtil- lé ſoixante & une fois: ainſi cette Poudre ne provient pas de quelque choſe d'étranger joint au Mercure, & que le feu en puiſſe ſéparer (65).

III. *Experience.* Cette Poudre noire ſe révivifie en Vif- argent pur, ſi on la pouſſe avec un grand feu hors du Vaiſſeau de verre qui la contenoit (66). Le Mercure expoſé dans un Vaſe de verre bien fermé, à un feu de cent-quatre-vingts degrés, pendant pluſieurs mois, donne une Poudre noire, toute ſemblable à celle de la prémière Expérience; ainſi le feu dans ce degré, & le mouvement, produiſent le même effet ſur le Mercure.

IV. *Experience.* Par la ſimple diſtillation, le Mercure ſe change en une Poudre rouge, brillante, qui purge vio- lemment par haut & par bas, d'un goût très âpre, métal- lique, dégoûtant, pénétrant, qui reſte longtems dans la bouche, plus fixe que le Mercure. Le reſte du Mercure devient plus fluide, du reſte il n'eſt changé en rien (67).

V. *Experience.* Le Mercure diſtillé juſqu'à cinq-cens fois, donne toujours dans chaque diſtillation un peu de cette Poudre rouge; le reſte demeure le même, ſeule- ment il devient plus pur & plus fluide (68).

VI. *Experience.* Les diſtillations n'ôtent preſque pas au Mercure cette propriété de ſe changer en Poudre rouge; puiſqu'à la 510e. diſtillation, il en produiſoit autant qu'à la prémière, quoique la huitième partie du Mercure fût déja changée en cette Poudre, & qu'on n'eut point a- joûté de nouveau au reſte: ainſi on ne peut pas regarder cette Poudre comme un Corps étranger, que le feu ſépare du Mercure (69).

VII. *Experience.* La Poudre rouge ſe change en Mer- cure par un très grand feu; & le Mercure ainſi revivifié a les mêmes propriétés, qu'il avoit avant cette transforma- tion (70).

VIII. *Experience.* Il reſte cependant un peu de Poudre obſcure, ſubtile & fixe, dans le fond de la Retorte, que toute la violence du feu ne peut élever, ni changer en Mercure coulant. Mais ſur dix-huit onces de Mercure, il n'en reſta que quinze grains. D'où l'on peut conclurre, que la nature du Mercure conſtante & ſimple ne peut ſe ſéparer par la diſtillation en des principes d'eſpèces diffé- rentes, ni en une partie fixe & une partie volatile, ni en pur & en impur, ni en différens élémens (71).

IX. *Experience.* La Poudre fixe de la dernière Expé- rience, expoſée dans un creuſet à feu ouvert, juſqu'à ce que le creuſet fût entièrement rouge, & retenue dans ce degré de feu pendant un quart-d'heure, eſt demeurée fixe, & s'eſt enflée comme une Eponge.

X. *Experience.* En ajoutant un peu de Borax à cette mê-

(61) Tom. XXXVIII. *pour les années* 1738. & 1734. n. 410. *pour* Nov. & Dec. 1733. Art 1. Voyez *Biblioth. Britann.* T. X p. 179. & ſuiv.

(62) P. 230. & ſuiv.

(63) Id. ib.

(64) Idem p. 331. & *Bibliotb. Britann.* ubi ſupra p. 284.

(65) Id. ib.

(66) Id. ib.

(67) Idem p. 332.

(68) Id. ib.

(69) Idem p. 332. & 333.

(70) Id. ib.

(71) Ibid.

Mr. Boerhaave, il ne faut pourtant pas oublier, qu'il a fini ſa carrière en travaillant avec Mr. le Profeſſeur Gaubius à procurer une nouvelle Edition du magnifique Ouvrage de Swammerdam ſur les *Inſectes*. C'eſt ainſi que juſqu'à ſa fin ce Grand-Homme s'eſt rendu utile au Monde, en faiſant connoître la grandeur du Souverain Etre ; & par-là il s'eſt acquis une gloire & une réputation immortelles. Une multitude infinie de Diſciples venoit de tous les Pays de l'Europe pour profiter de ſes Leçons [*DD*]. On venoit le conſulter de toutes parts, & ſa maiſon étoit comme le Temple d'Eſculape. Les plus grands Princes lui ont donné des marques de leur eſtime. Lorſqu'en 1715 le Czar Pierre I. vint en Hollande pour y apprendre la Marine, ce Monarque honora Mr. Boerhaave d'une viſite : il vint à Leyde dans un Yacht, dans lequel il paſſa la nuit aux portes de l'Académie ; & dès les cinq heures du matin il ſe rendit chez notre ſavant Profeſſeur, avec lequel il s'entretint juſqu'à ſept heures. Il y a neuf ans environ que le Grand-Duc de Toſcane, qui étoit encore alors Duc de Lorraine, fit à Mr. Boer-

même Poudre, le même degré de feu l'a changée en une maſſe friable, vitrifiée & fixe.

XI. XII. *Expériences.* La Poudre de l'Expérience huitième, & celle de l'Expérience dixième, miſes à la coupelle par un Eſſayeur très habile, n'ont rien laiſſé de fixe ; ce qui prouve que ni l'une ni l'autre ne contient ni Or ni Argent ; & il ne paroit pas par ces Expériences, que de l'union du Feu & du Mercure, il naiſſe aucun Métal : le Feu n'eſt donc pas le Souphre fixant du Mercure, qui le change en Métal. Ce qui fait évanouïr les promeſſes magnifiques des Alchymiſtes (72).

(72) *Id. ib.*

XIII. *Expérience.* Le Mercure retenu ſous l'Eau bouillante, ne s'éléve pas du fond du vaſe.

XIV. *Expérience.* Le Mercure peut être changé de manière, qu'il s'éléve du fond du vaſe par un degré de chaleur qui ne fait pas même bouillir le vinaigre. Il n'y a pour cela qu'à amalgamer une livre & demie de Mercure avec une demi-livre de Plomb. L'Amalgame ſe change en une Poudre noire, en l'agitant fortement dans une bouteille bien fermée. Si l'on verſe de bon Vinaigre diſtillé ſur cette Poudre, le Mercure s'élévera & paſſera dans le Récipient, avant que le Vinaigre bouille. Mr. Boerhaave aſſure, qu'il a rendu du Mercure ſi volatil, qu'il s'élevoit même à un degré de chaleur moindre que celui d'un homme ſain.

XV. *Expérience.* Geber a écrit, que le Mercure pur étoit plus peſant que l'Or. Notre Auteur a examiné hydroſtatiquement le Mercure purifié de différentes manières, & il a trouvé qu'en l'amalgamant avec l'Or & le Plomb, il devient plus léger ; & qu'en l'amalgamant avec l'Argent, il devient plus peſant. Mais ſur-tout la gravité ſpécifique augmente par les diſtillations, lorſqu'après avoir été changé en Poudre rouge par ce moyen, il eſt revivifié par un plus grand feu (73).

(73) Idem p. 114-125.

La ſuite de ces Obſervations ſe trouve dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* de Paris (74). Mr. Boerhaave dit, qu'en les joignant avec les précédentes, „ on pourra juger de la fidélité & de l'exactitude des anciens & vrais Alchymiſtes, dans ce qu'ils ont dit touchant le Mercure ; & on verra en même tems qu'il faut „ bien de l'application & de la prudence pour être en état d'expliquer leur ſentiment, ou de les critiquer avec fondement. J'eſpère auſſi mettre ceux qui s'attachent à la Chymie, en état de n'être pas facilement les „ dupes du ſavoir extravagant des Alchymiſtes modernes, „ gens qui dans le fond ne ſavent rien de bon & de ſolide, & qui n'ont que l'art d'attraper par leurs fourberies l'Or très réel de ceux à qui ils font croire qu'ils „ leur apprendront à en faire. Enfin je confirmerai ce „ que j'ai déja prouvé de l'immutabilité, de la ſimplicité „ & des propriétés ſingulières du Vif-Argent (75)."

(74) *Suite des Mémoires p. 339. de l'année 1734. Edit. de Hollande.*

(75) *Ibid. p. 740.*

I. *Expérience.* Le Vif-Argent pur, tel qu'on le trouve ordinairement chez les Marchandr de la Compagnie à Amſterdam, mis longtems en digeſtion ſur le feu, ne ſe change point en Métal. Cette Opération continuée pendant quinze ans & demi, il n'a pas paru le moindre commencement de fixation métallique, non par même du Plomb, qui cependant, au dire de ceux qui ſe vantent de le bien ſavoir, eſt le Métal qui doit ſe former le préniet par cette opération. Cette Expérience n'eſt nullement favorable au ſentiment de ceux qui affirment que les Métaux ſe forment du Vif-Argent comme matière, & du Feu comme ſouphre fixant, unis par la digeſtion. Comme dans cette Expétience l'air avoit un accès libre au Mercute, & que l'on pourroit peut-être dire, que c'eſt ce qui empêche cette action du feu, Mr. Boerhaave a fait l'Expérience ſuivante.

II. *Expérience.* Le Vif-Argent mis en digeſtion dans der Vaiſſeaux bien fermés, pendant plus de ſept mois, ne produit aucun Métal. D'où l'on peut tirer à peu près les mêmes concluſions que de l'Expérience précédente, & en les joignant à celler qui ſe trouvent dans les Tranſactions Philoſophiques, & que nous avons rapportées ci-deſſus, il paroitra clairement que le Vif-Argent eſt immuable de ſa nature par les mouvemens méchaniques, par les diſtillations, & par les digeſtions décrites (76).

(76) Idem p. 741-747.

Mr. Boerhaave travailloit depuis longtems à ſavoir au juſte, s'il eſt vrai que les Métaux puiſſent ſe réſoudre par art en Vif-Argent, & en un autre principe. Plusieurs Auteurs l'affirment ſi nettement & en tant d'endroits, qu'il ne paroiſſoit pas à notre illuſtre Auteur, qu'il fût permis de douter du fait. Pour en être convaincu par ſes propres yeux, il ſe mit à opérer ſur le Plomb, à l'égard duquel les deux van Helmont, & Joachim Becherus l'aſſurent poſitivement. Voici ce que Mr. Boerhaave a appris ſur ce ſujet, au prix d'un travail très long & très ennuyeux (77) : que ce que les Auteurs avancent hardiment touchant la facilité qu'il y a à tirer le Mercure du Plomb, n'eſt pas confirmé par l'expérience ; & que leurs promeſſes ſont vaines : enſorte que notre Auteur doute que ces Auteurs aient été fondés en obſervation dans leurs affections ſur ce ſujet, & il panche beaucoup à croire qu'ils ſe ſont plutôt livrés à leur opinion en cette matière, qu'ils n'ont conſulté l'Expérience.

(77) *Voyez-en le détail ibid. p. 747-750.*

III. *Expérience.* Iſaac Hollandus a écrit que le Vif-Argent pouvoit facilement ſe tirer de Sel de Plomb fait par le moyen du Vinaigre diſtillé. Notre Auteur en a fait l'Expérience (78), & il a trouvé que le Plomb diſſous & ouvert par le Vinaigre pur, & diſpoſé deſorte qu'il pût être intimement pénétré par le Sel ; mêlé & broyé avec un alcali fixe, cauſtique & liquide ; mis en digeſtion, mis en putréfaction, expoſé à un feu violent ; diſſous par l'humidité de l'air pendant un mois Philoſophique ; detechef pilé, ſéché, pouſſé à grand feu, n'a pas produit de Mercure le moins du monde.

(78) Idem p. 748-750.

IV. *Expérience.* Après s'être aſſuré par ſa propre expérience, que les Sels appellés *réjuſcitans*, ne peuvent pas tirer, à la manière décrite, le Mercure du Plomb, Mr. Boerhaave voulut eſſayer ce que le Vif-Argent lui-même pouvoit produire en ce cas ; vu ſur tout que les Chymiſtes appellent ce fluide l'*Eau des Métaux*, dans laquelle, diſent-ils, ceux-ci meurent, renaiſſent, & ſortent plus beaux qu'ils n'étoient auparavant. Par ſon Opération (79) ſur ce ſujet il a appris, que par une digeſtion du Mercure avec le Plomb, continuée pendant près de trois ans, & par une diſtillation des plus violentes, on ne peut tirer aucun Mercure du Plomb ; & qu'on ne peut non plus, par ce moyen, fixer le Mercure en Plomb, parce que dans la diſtillation du Mercure, il y eu a toujours une petite quantité, qui ſe change en Poudre rouge qui eſt fixe dans le feu en cette application ; mais le poids du Plomb eſt toujours teſté le même.

(79) Idem p. 750-755.

V. *Expérience.* La même Opération faite ſur l'Etain (80) a fait voir, qu'on ne peut en tirer du Mercure ; mais plus de la ſeptième partie du Mercure s'eſt unie avec l'Etain, & ſi bien fixée, qu'il n'a pu en être ſéparé par un feu, qui faiſoit rougir le ſable, continué pendant quatre heures. La ſixième Expérience eſt encore ſur l'Etain, & elle fait voir, qu'à l'aide d'un mouvement continué pendant aſſez longtems, le Mercure ne peut pas diſſoudre l'Etain, de manière qu'on en puiſſe tirer du Mercure par une diſtillation faite à très grand feu (81).

(80) Idem p. 755-756.

(81) Idem p. 756-757.

Mr. Boerhaave finit en diſant, qu'une choſe ſingulière qu'il a remarquée dans les trois dernières Opérations, c'eſt que le Mercure ſéparé du Plomb ou de l'Etain par la diſtillation, étoit extrêmement liquide ; & qu'en le remuant dans un pot de fayence blanche bien net, il pâliſſoit en fort peu de tems la ſuperficie de cette fayence, & y laiſſoit une petite tache noire fort adhérente. Dès qu'il avoit nettoyé cette tache en l'eſſuiant avec du papier bien net & bien ſec, il s'en reformoit d'abord une autre, & cela pluſieurs fois de ſuite. Ce qui lui a fait penſer, que cela devoit s'attribuer à une partie du métal graſſe, qui dans la diſtillation s'élevoit avec le Mercure, & teſtoit attachée à ſa ſuperficie & s'en ſéparoit alors. Pour s'éclaircir ſur ce fait, il répandit ce Mercure ſur du papier blanc très net & très ſec, ſur lequel le Mercure laiſſa une légère trace noire, par tout où il avoit paſſé. D'ailleurs la ſuperficie de ce Mercure étoit toujours couverte d'une pelliculе extrêmement mince, & qui paroiſſoit comme un peu de graiſſe. Ainſi, quoique par des diſtillations de Mercure ſouvent réitérées, quelques parties des autres Métaux puiſſent bien s'unir avec le Mercure, il ne s'enſuivroit pas, que quelques-unes fuſſent changées en Mercure (82).

(82) Idem p. 757-759.

[*DD*] *Une multitude infinie de Diſciples venoit de tous les Pays de l'Europe pour profiter de ſes Leçons.*] „ Que dirai-„ je, *dit Mr. Schultens* (83), de ce concours extraordi-„ naire d'Etudians, que le bruit de ſon nom attiroit de „ toutes parts, & qui, dès qu'il eut commencé d'enſeigner, vinrent former autour de lui, dans ſes Leçons „ publiques & particulières, un cortège également nom-„ breux & brillant ?" Il n'y a rien de trop fort dans ce diſcours, comme l'on pourroit peut-être le penſer. Les Anglois ſur-tout accoururent en foule pour entendre Mr. Boerhaave, & ſon nom étoit ſi conſidéré & ſi fameux en Angleterre, qu'on y eût regardé comme un attentat, comme un crime public, de lui manquer de reſpect. C'étoit-là non ſeulement un hommage rendu à ſon ſavoir, c'étoit encore un retour de reconnoiſſance qu'il avoit mérité, en conſervant la ſanté & la vie à tout ce qu'il y avoit de plus illuſtre dans la Nation. C'eſt ſous lui que ce ſont

(83) *Oratio ſun funeb. p. 45.*

Boerhaave le même honneur. Pendant que ce Grand-Homme étoit couvert de gloire au dehors, il étoit comblé de bonheur dans sa famille. *Suivant l'ancienne & louable coutume des Hollandois, il ne se détermina au choix d'une Epouse, qu'après qu'il eut vu sa fortune établie.* Ce fut en 1710, qu'âgé environ de quarante-deux ans, il épousa le 16 de Septembre *Marie Drolenvaux*, fille unique de Mr. *Abraham Drolenvaux*, Magistrat de la Ville de Leyde, & de Dame *Marie des Quienes*. Il a vécu pendant 28 ans avec cette digne épouse dans une grande union: il en a eu un fils, qui mourut au bout de trois jours, & trois filles, dont une seule lui a survécu, *Anne-Marie*, née le 19 de Mars 1712. Mr. Boerhaave ne s'étoit jamais ménagé pour le travail, & *il avoit épuisé, pendant qu'il se portoit bien, des forces qui l'auroient soutenu dans la maladie.* Nous avons parlé des deux violentes maladies, dont il fut attaqué en 1722 & en 1727. Depuis cette dernière, des infirmités différentes l'affoiblirent & le minérent insensiblement. Vers le milieu de l'année 1737, parurent les avant-coureurs de sa dernière maladie [*EE*]; & après avoir fait éclater une patience extraordinaire, une constance admirable au milieu des plus vives angoisses, & une soumission profonde aux ordres de la Providence, il mourut le 23 de Septembre 1738, entre trois & quatre heures du matin, âgé de soixante-neuf ans, trois mois & huit jours. Mr. Boerhaave n'a pas été du nombre de ceux qui s'imaginent qu'ils ne peuvent être des génies distingués, à moins que d'affecter du mépris pour la Religion: on doit le mettre au nombre des Hommes illustres, qui ont joint à la supériorité de leurs lumières & de leurs talens, le zèle & la piété [*FF*]. Mr. Boerhaave étoit grand, bien fait, proportionné, robuste: son corps paroissoit invulnérable à l'intempérie des élémens, à la fatigue & à la douleur. Son maintien étoit simple, décent, vénérable,

formés plusieurs Médecins illustres, tant en Hollande qu'en Angleterre: il a eu la satisfaction d'en voir quelques-uns devenir ses Collègues, après avoir été ses Disciples & ses Elèves: tels sont Messieurs *Albinus*, *van Royen* & *Gaubius*, qui enseignent encore à Leyde avec beaucoup de succès la Médecine & les Sciences, qui en font partie, & que Mr. Boerhaave lui-même regardoit comme capables de réparer (s'il étoit possible) la perte qu'il prévoyoit qu'on alloit faire de lui.

(*EE*) *Au milieu de l'année 1737 parurent les avant-coureurs de sa dernière maladie.*] Comme lui-même nous en a laissé la description, nous croyons devoir rapporter ce qu'il en dit: tout ce qui regarde les Grands-Hommes, tout ce qui vient d'eux, est précieux (84). Dans le tems marqué ci dessus, „ il commença à ressentir une difficulté de „ respirer, qui alloit lentement en augmentant. A cela se „ joignirent en 1738, des battemens extraordinaires d'artères, du côté droit du cou, & des inégalités dans „ leur pouls, qu'il n'avoit jamais remarquées. Il en eut „ cherché la cause, & conjecturé qu'il se formoit un Polype entre le Cœur & les Poumons, qui dilatoit les „ Vaisseaux, & retardoit la circuition." Voici quelque chose de plus circonstancié, qu'il écrivit le 8 de Septembre 1738 à un de ses Amis de Londres, qui s'étoit informé de la nature de sa maladie. La Copie de cette Lettre s'est trouvée parmi ses papiers. „ Depuis un an, *dit-il*, l'âge, le travail, & le trop d'embonpoint, avoient été cause que mon corps devenu pesant, loutd, sans „ vigueur, & trop replet, étoit incapable d'aucun mouvement. Je ne pouvois plus faire un pas, sans être „ hors d'haleine, & sans ressentir une grande oppression, „ jointe à un pouls extrêmement déréglé. Dès que je „ commençois à m'endormir, j'étois si fort oppressé, que „ j'en perdois entièrement la respiration, ce qui me causoit une insomnie perpétuelle, accompagnée d'un Asthme qui m'étouffoit. Il en résulta une hydropisie aux „ pieds, aux jambes, aux cuisses, aux parties nobles & „ au bas-ventre. Tout cela cependant s'est dissipé; mais „ il me reste une douleur dans le bas-ventre avec de „ grandes inquiétudes, une difficulté de respirer qui me „ suffoque, & un abbattement incroyable. Je dors peu, „ & mon sommeil est interrompu & troublé par des rêves. Quant à l'Esprit, il est hors d'état de rien faire, „ Je lutte contre tous ces maux sans pouvoir les vaincre, „ attendant patiemment la volonté de Dieu, à qui je suis „ prêt de rendre tout ce que j'en ai reçu, & dont les ordres sont le seul objet de ma vénération & de mon „ amour." *Quicunque sentira la force de chaque mot*, dit Me. Schultens (85), *sera saisi d'horreur à la vue de cette foule accablante de maux, d'inquiétudes, de suffocations, que l'imagination même ne sauroit se représenter, bien loin qu'on puisse les exprimer, ou les peindre. On comprendra quelle en devoit être la violence, si l'on considère que dès le mois de Mai, ses plus chers Amis croyoient ne pouvoir mieux témoigner leur tendresse pour lui, qu'en priant Dieu de terminer au-plutôt sa carrière.*

(84) Idem p. 55.

(85) Idem p. 55.

(*FF*) *On doit le mettre au nombre des Hommes illustres, qui ont joint à la supériorité de leurs lumières & de leurs talens, le zèle & la piété.*] Quand on voit les Locke, les Newton, les Boerhaave, se faire une affaire sérieuse d'étudier les Livres Sacrés, & prendre les décisions de la Révélation pour l'Objet de leur Foi, & la Règle de leur Conduite, on sent ce qu'il faut penser de certains Petits-Maîtres, qui avec une légère teinture de Philosophie, avec le talent de tourner une période, un vers avec esprit & harmonie, s'imaginent être en droit de faire de la Révélation l'objet de leur mépris, & de leurs insolentes & profanes railleries. Il seroit à souhaiter que l'exemple des Grands-Hommes, des plus illustres Philosophes, fît assez d'impression, pour engager le Public à témoigner aux *petits Philosophes* tout le mépris qu'ils méritent. Voici ce que Mr. Boerhaave lui-même nous a appris de ses sentimens (86). *Doctrinam sacris Literis Hebraïce & Græce traditam, solam animæ salutarem & agnovit, & sensit. Omni opportunitate profitebatur disciplinam quam Jesus Christus ore & vita expressit, unice tranquillitatem dare menti. Semperque dixit Amicis, pacem animi haud reperiundam nisi in magno Mosis præcepto de sincero Amore Dei & hominis, bene observato. Neque extra sacra Monumenta ullum inveniri, quod mentem ferenet.* " *Deum pius adoravit, qui est. Intelligere de Deo unice volebat id, quod Deus de se intelligit. Eo contentus ultra nihil requisivit, ne Idolatriæ erraret. In voluntate Dei sic requiescebat, ut illius nullam omnino rationem indagandam putaret. Hanc unice supremam omnium legem esse contendebat, deliberata constantia perfectissima colendam. De aliis & se ipsa ita sentiebat, ut quoties criminis reos ad pœnas letales damnatos audiret, semper cogitaret, sæpe diceret, Quis dixerit an non me sint meliores? Utique, si ipse melior, id non mihi auctori tribuendum esse palam ajo, confiteor, sed ita largienti Deo.* Ce qui signifie: „ Convaincu que la doctrine qui est contenue dans les Originaux Hébreux & Grecs de l'Ancien & du Nouveau Testament, est la seule doctrine salutaire, Boerhaave a fait profession publique de regarder la Religion que Jésus-Christ nous a enseignée par ses leçons & par son „ exemple, comme l'unique source du repos de la Conscience. Il disoit fans cesse à ses Amis, qu'il n'y a „ point de paix intérieure à attendre, qu'à proportion „ qu'on observe avec sincérité le grand commandement „ de la Loi de Moïse, qui est d'aimer Dieu & le Prochain. Jamais il n'a cessé de leur dire, que hors la Parole de Dieu, rien ne sauroit donnee à l'esprit une véritable satisfaction. Fidèle adorateur de l'Être suprême, „ dont il n'y a que des insensés qui puissent révoquer en „ doute l'existence, son attention principale fut toujours „ de ne rien attribuer à Dieu, que ce que Dieu s'attribue „ à lui-même, sans allez au-delà, de peur de tomber dans „ l'Idolatrie. Accoutumé à considérer la volonté de „ Dieu, comme la règle unique & souveraine de toutes „ choses, il se faisoit un devoir d'y acquiescer respectueusement, sans chercher à en pénétrer les raisons, & il estimoit que chacun doit entièrement la révérer, & s'y „ soumettre. En se comparant avec les autres hommes, „ il s'élevoit si peu lui-même, que jamais il n'entendoit „ parler de criminels condamnés au dernier supplice, „ qu'auſſi-tôt il ne dit en lui-même, & que souvent même il ne s'écriât: Qui sait si ces malheureux ne valent „ pas mieux que moi? Au moins si cela n'est pas, ne dois-je point m'en attribuer l'honneur. Non, ce n'est pas à „ moi, c'est à la grace de Dieu, que toute la gloire en est „ due." Pour connoître plus particulièrement encore les sentimens religieux du grand Boerhaave, rapportons ce que nous en dit Mr. Schultens (87) son intime Ami: le récit me paroît d'autant plus digne d'être conservé, qu'il est très propre à faire connoître le fond des sentimens de Mr. Boerhaave, & à dissiper ce qu'on peut avoir répandu sur son sujet. On verra ce qu'il pensoit dans le tems qu'il voyoit approcher sa fin, & qu'aucun motif ne l'obligeoit à se déguiser; d'autant plus, que le caractère de notre Siècle lui étoit un sûr garant, que sa gloire ne souffriroit point parmi quantité de gens, quand même il professeroit certains sentimens libertins. Environ trois semaines avant sa mort, Mr. Schultens alla le voir à sa Campagne, où il souffroit tout ce que les angoisses d'une oppression cruelle & obstinée peuvent faire souffrir de plus douloureux. Après les premières civilités, on laissa ces deux illustres Amis seuls, & ils commencèrent une conversation Philosophique & Chrétienne. Mr. Boerhaave ouvrit son cœur à son Ami, & lui exposa au naturel les pensées dont son esprit étoit occupé au milieu des plus vives & des plus cruelles angoisses: il déclara, qu'encore qu'il eût toujours été très persuadé de la spiritualité de notre Ame & de son immortalité; encore qu'il eût toujours regardé cette Ame, comme une substance entièrement distincte du Corps, dont elle reçoit les impressions par des Loix dont l'Etre infini s'est réservé à lui seul la connoissance; cependant il n'avoit jamais été frappé, touché, pénétré si vivement de ces grandes vérités, & que jamais il n'y avoit autant adoré la Sagesse & la Puissance de Dieu, que depuis sa maladie. Il lui protesta qu'à cette Ecole, il en avoit appris par sentiment & par expérience, infiniment plus que jamais la Philosophie ne lui en avoit découvert; qu'an

(86) *Oratio funeb. in memoriam H. Boerhaave* p. 60. 61.

(87) *Oraison funeb.* p. 49. 50.

nérable, ſur-tout depuis que l'âge avoit blanchi ſes cheveux. Il avoit l'air mâle, l'œil vif, le regard perçant, le nez un peu relevé, la couleur vermeille, la voix agreable, la phyſionomie douce & prévenante, quelque choſe d'humain & en même tems de majeſtueux, une gravité aimable, une gaieté modeſte, en un mot il ne reſſembloit pas mal de viſage à Socrate; c'étoient les mêmes traits, mais adoucis & plus rians. Dans ce Corps ſi ſain & ſi vigoureux, logeoit une Ame des plus belles, ornée des plus nobles & des plus pures Vertus [*GG*]; Vertus dont on peut dire qu'il fut redevable à ſon aſſiduité dans l'exercice ſacré de la Prière.

qu'au milieu de ſes douleurs & des ſuffocations qui le preſſoient avec tant de violence, il avoit ſenſiblement éprouvé que ſon Ame étoit intérieurement ſoutenue par les conſolations que la Foi, l'Eſpérance & l'Amour verſoient en elle; tellement qu'il avoit eu le force de baiſer la main qui le frappoit, & de ſe réſigner paticmment à la Volonté du Tout-puiſſant. Il ajouta cependant, qu'il ſe reprochoit, qu'une fois dans les horribles & inconcevables étreintes d'une douleur, qui durant quinze heures conſécutifs l'avoit déchiré de la façon la plus cruelle, il s'étoit oublié, & avoit demandé inſtamment à Dieu ſa délivrance. Mr. Schultens, frappé & édifié en même tems de ces ſentimens ſi nobles & ſi Chrétiens, repréſenta à ſon illuſtre Ami, qu'à ſon avis, il étoit impoſſible à l'Homme de réprimer de pareils mouvemens que la violence du mal faiſoit naître, & que les plus grands Serviteurs de Dieu, que Job même, ce modèle accompli d'une fermeté inébranlable, n'en avoient pas été exemts. Il y acquieſça, mais il repliqua en même tems: *Le bon-plaiſir de l'Etre ſuprême fait ſeul le bonheur du Fidèle, & doit être l'unique objet de ſes déſirs.* Il inſiſta ſor cette penſée, il l'étendit, il répéta pluſieurs fois à ſon Ami, que rien ne le ſoutenoit plus efficacement dans ſes angoiſſes. C'eſt par de pareils ſentimens, atteſtés par un témoin reſpectable, & confirmés par ſes propres Mémoires, que l'on doit juger des diſpoſitions de Mr. Boerhaave.

[*GG*] *Dans ce Corps ſi ſain & ſi vigoureux logeoit une Ame des plus belles, ornée des plus nobles & des plus pures Vertus.*] Voici le Caractère que nous en trace un Journaliſte, d'après Mr. Schulrens (88). Enrichi des lumières les plus étendues, les plus rares, & les plus ſublimes, Boerhaave ne s'en enfla jamais. Jamais ſa modeſtie ne ſe démentit, quoique tout le monde ſemblât ligué pour lui faire la guerre; & une guerre d'autant plus dangereuſe, qu'on penſe très rarement à ſe défier des perſonnes qui n'attaquent qu'avec des applaudiſſemens & des louanges. Jamais il ne parloit le premier de lui ni de ſes Ouvrages; & ſi on le conſultoit, il ne répondoit que pour ſe rendre utile, ſans en prendre occaſion de ſe faire valoir. Inſtruit dans toutes les Sciences, (car la Juriſprudence même & les anciennes Loix de Rome ne lui étoient nullement inconnues), il en diſcouroit toujours en maître & avec diſcernement; mais toujours auſſi avec cette ſage réſerve, qui exclud l'affectation de bel-eſprit, la témérité des conjectures, & cet air déciſif qui annonce un Pédant, ou un génie ſuperficiel. Il y a des gens qui parlent beaucoup, ſans rien dire; il y an a qui pour dire très peu de choſe, accablent par une multitude de paroles; d'autres ſont d'une ſéchereſſe ennuyante, ou d'une fatigante obſcurité. Boerhaave ne diſoit que des choſes, & les diſoit avec clarté, avec énergie. Orateur éloquent, il déclamoit avec dignité & avec grace; il enſeignoit avec méthode & avec préciſion; perſonne ne ſe laſſoit de l'entendre. Quelquefois la raillerie aſſaiſonnoit ſes diſcours; mais c'étoit une raillerie fine & ingénieuſe, qui n'étoit deſtinée qu'à égayer les matières dont il parloit, ſans avoir rien de mordent & de ſatyrique. Ennemi de tout excès, à la réſerve de ceux qu'il ſe faiſoit dans le Cabinet, il regardoit une jole honnête comme le ſel de la vie. Le matin & le ſoir, il les conſacroit à l'étude: il donoit au Public une partie du tems qui s'écouloit entre deux: le reſte étoit pour ſes amis & pour le plaiſir. Tant que ſa ſanté le lui permit, il montoit régulièrement à cheval. Quand elle commença à lui interdire cet exercice, il ſe promeonit à pied; & de retour chen lui, la Muſique, dont il étoit grand amateur, achevoit de lui faire paſſer des momens délicieux, où il reprenoit des forces pour le travail. Mais c'étoit ſur-tout à ſa Campagne, qu'il ſe plaiſoit le plus. Il en avoit converti preſque toute l'étendue en un vaſte Jardin, où ſe voyoient, pour ainſi dire, les dépouilles de tout ce que la Botanique a obſervé de plus curieux dans les diverſes parties du Monde, & où, comme dans une eſpéce de Paradis terreſtre, il alloit ſouvent goûter les douceurs d'un repos, dont les Sciences ont profité de plus d'une manière. La mort l'y a trouvé, mais elle ne l'y a point ſurpris: c'étoit là, plus que partout ailleurs, qu'il ſe préparoit à ne la point craindre. Le grand ſecret pour y réuſſir, c'eſt de bien employer le tems, en faiſant ſervir les lumières de l'Eſprit à la ſanctification du Cœur; & voilà ce que fit Boerhaave. Sa vie fut un exercice continuel de la Vertu; ſon amour pour Dieu éclata dans toute ſa conduite. Modéré dans la proſpérité, patient dans l'adverſité, frugal dans le ſein même de l'opulence, s'il acquit des richeſſes, il ne craignit jamais d'en faire uſage pour le bien de ſa profeſſion; & jamais elles ne purent le corrompre, ni l'amollir, ni lui donner le goût du faſte & du luxe, ni la détacher de cette antique ſimplicité, dans laquelle il avoit été nourri. Plein de candeur & de franchiſe, la ſeule choſe preſque qu'il voulut ignorer, ce fut cet Art impoſteur, qu'on appelle fauſſement Politeſſe, & qui n'eſt ſouvent que l'Art de ſe tromper les uns les autres par une fine diſſimulation, par un langage flatteur, & par de lâches complaiſances. Elevé au-deſſus des jugemens d'autrui, Boerhaave ſavoit aſſocier au reſpect qu'il portoit à ſes Supérieurs, tous les égards qui ſont dur à la Vérité & à la Juſtice, aſſez courageux pour défendre leurs droits dans l'occaſion avec cette honnête & généreuſe liberté que la ſeule Vertu inſpire. Perſonne n'étoit peut-être plus habile à pénétrer au premier coup d'œil le caractère d'autrui, & perſonne moins ſoupçonneux. Reconnoiſſant au-delà de toute empreſſion, il étoit le Panégyriſte perpétuel de ſes Bienfaiteurs. Ami zélé autant que ſincère, tout ce qu'il déguiſoit à ſes Amis, tout ce qu'il s'efforçoit de leur cacher, c'étoient les ſervices qu'il leur avoit ſecrettement rendus. Et c'eſt ainſi qu'il en uſoit envers les pauvres. Ses abondantes libéralités étoient ſi ſecrettes, qu'il a fallu en quelque ſorte le trahir, pour ne les pas laiſſer entièrement ignorer. L'Humilité entroit toujours par quelque endroit dans ſes démarches, & augmentoit, contre ſon intention, l'éclat & le luſtre de ſes vertus. Convaincu que le plus bel éloge qu'on puiſſe conſacrer à la gloire du Dieu bienheureux, c'eſt de dire qu'il eſt Charité, il regardoit la Bonté, la Bénéficence, comme les qualités qui nour rapprochent le plus de la ſouveraine perfection de cet Etre infini. Surmonter le mal par le bien, traitar tout le monda aves douceur, prendre toujours les intentions d'autrui par la côté le plur favorable, déteſter la médiſance & la calomnie, ne ſe venger de ſes ennemis qu'en leur oppoſant, à l'imitation de Jéſus-Chriſt, tout ce que la Charité a de plus efficace pour adoucir des cœurs paſſionnés, c'étoit-là, ſeloo Boerhaave, le véritable Héroïſme, celui auquel il s'étoit tonjours étudié. Auſſi, maitra de ſes mouvemens, ne s'emportoit-il jamais. Mr. Schultens lui aiant un jour demandé, s'il ignoroit donc entièrement ce que c'eſt que la colère: Non répondit-il, je ne l'ignore pas; mon tempérament au contraira n'y aſt que trop enclin: mais à force de réfléxions, & à force d'implorer la Grace divine, j'ai enfin réuſſi à vaincre cet ennemi dangereux. Il le fit voir en effet dans l'occaſion, & plus d'une fois. Souvent l'Envie oſa malignement l'attaquer dens des Ecrits publics; jamais il ne l'honors d'aucune réponſe. Il demeuroit froid & ſans émotion aux plus vives inſultes, & ceux qui l'avoient offenſé pouvoient être certains qu'il étoit le prémier à rendre juſtice à leur mérite, s'ils en avoient, & à leur faire plaiſir, ſi l'occaſion s'en préſentoit, & que la choſe dépendît de lui. C'eſt de la ſorte qu'il en a toujours agi envers ſes Ennemis, aiant appris de Jéſus-Chriſt *à être débonnaire & humble de cœur.*

(88) *Nouv. Bibliothq. Janv. 1739. p. 16—60. & Oraiſon funèb. p. 58—64.*

BOETHIUS ou BOETIUS (Flavius Anicius Manlius Torquatus Severinus), excellent Ecrivain & Poëte Latin au commencement du VI. Siècle, étoit d'une des plus illuſtres Familles de Rome, & fils d'Anicius Manlius Flavius Boëthius. On l'envoya fort jeune à Athènes [*A*], pour y faire ſes études. Il y demeura dix-huit ans, & fit de ſi grands progrès dans les

[*A*] ☞ *On l'envoya fort jeune à Athènes.*] Il eſt fort incertain que Boëce ait jamais été dans cette Ville. Ce fait n'eſt fondé que ſur le Livre *de Diſciplinâ Scholarium*; mais ce Livre eſt ſi impertinent & ſi barbare, qu'il n'en faut pas beaucoup lire, pour voir qu'il n'eſt nullement de Boëce. Auſſi le P. Labbe a-t-il remarqué, que c'eſt l'Ouvrage d'un Chartreux mort en 1471, & nommé *Denys Rykel* *. Il y a lieu d'être ſurpris après cela, que d'habiles gens aient copié Baronius ſur cet article, ſans prendre garde qu'il ne s'appuyoit que ſur l'autorité de cet Impoſteur †. Une preuve qu'il n'avoit jamais été à Athènes, c'eſt qu'il fut fait Conſul fort jeune. On l'y fait étudier dix-huit ans; & ſuppoſé qu'il eût quinze ans ſeulement lorſqu'on l'envoya dans cette Ville, il auroit eu du moins trente-trois ans lorſqu'il parvint au Conſulat; ce qui paſſe la grande jeuneſſe. Il étoit occupé à traduire & à commenter le Traité d'Ariſtote ſur les Catégories, lorſqu'il fut fait Conſul, comme il le témoigne lui-même dans una petite Préface qui eſt à la tête du Livre ſecond. Ce fut en 510; Boëce étoit encore jeune, comme il le remarque lui-même ‡. En effet, ce travail quadre mieux à un jeune-homme, qu'à un homme plus avancé en âge, à qui de ſemblables Livres cauſeroient un grand dégoût. Outre cela, un homme de ſon rang étoit trop occupé de ſes propres affaires & de celles de ſes Amis, dens un âge plus mûr, pour employer ſon tams à faire des Livres de

* Voy. dans la Rem. [*B*] l'Addit. où *Fabricius* eſt cité au ſujet de cet Ouvrage.

† Le Clerc *Bibliorh. Choiſie* T. XVI. p. 195. &c.

‡ *Conſol. Lo. II. Pr. 3.*

(a) Cave *Hist. Litter. Sæc. VI. p. 511. Genevæ 1720.*

les Sciences, qu'on le regarde comme le plus habile Ecrivain de ſon Siècle [*B*]. De retour à Rome, il fut bientôt élevé aux prémières Dignités, aiant été fait Patrice & Sénateur (*a*). L'an 487 (*b*) il fut Conſul, & cela ſans Collègue, quoiqu'Onuphre Panvinius & divers autres Ecrivains prétendent que

(b) Du Pin *Nouv. Bibl. des Aut. Eccléſ.* Tom. V. p. 55.

Logique & d'autres ſemblables *. RAM. DU TAAD.]

* Le Clerc *ubi ſupra* p. 196.

[*B*] *On le regarde comme le plus habile Ecrivain de ſon Siècle.*] Caſſiodore lui dit dans la Lettre qu'il lui écrivit (1), qu'il a introduit la Science des Grecs parmi les Romains; qu'il a fait paſſer aux Sénateurs Romains, tout ce que les Athéniens avoient de plus rare & de plus ſingulier. Par le moyen de vos Verſions, lui dit-il, on lit en Italie Pythagore le Muſicien, Ptolomée l'Aſtronome, Nicomaque l'Arithméticien &c. Toutes les Sciences, tous les Arts que nous devons à la Grèce féconde en Grands-Hommes, Rome les a reçus en ſa Langue de vous ſeul; & vos Traductions ſont ſi exactes, ſi claires, ſi élégantes, que les Auteurs eux-mêmes les préféreroient à leurs Originaux. Voici les propres termes de Caſſiodore, dont le ſtyle, quoique bien éloigné de la véritable élégance de la Langue Latine, ne laiſſe pas d'être fort énergique. *Tu multâ doctrinâ ſaginatus, ſic palliatorum choris majeſtati togam, ut Græcorum dogmata doctrinam fecerit eſſe Romanam, deduceres ad Romuleos Senatores quicquid Cecropida mundo fecerant ſinguläre. Tranſlationibus enim tuis Pythagoras Muſicus, Ptolomæus Aſtronomus, loquuntur Itali; Nicomachus Arithmeticus &c. ..... & quæcunque diſciplinas vel artes facunda Græcia per ſingulos viros ſcidit, ts uno auctore, patrio ſermone Roma ſuſcepit. Quas tantâ verborum luculentiâ reddidiſti clares, tantâ linguæ proprietate conſpicuas, ut putaſſent illi opus tuum præferre, ſi utrumque didiciſſent.* Jean de Salisbury nous dit dans ſon *Polycraticon* (2), qu'il eſt profond ſans obſcurité, clair ſans baſſeſſe, Orateur éloquent, & fort dans ſes raiſonnemens: qu'il amène au but qu'il ſe propoſe, tantôt par la voie douce de la perſuaſion, tantôt par la force irréſiſtible de ſes raiſons. *Sine difficultate profundus eſt in ſententiis, in verbis ſine levitate conſpicuus, Orator vehemens, efficax demonſtrator. Ad id quod ſequendum eſt, nunc prolabitur ſuadens, nunc quaſi ſtimulo neceſſitatis impellens.* Poliſien dans ſes *Mélanges* (3) s'exprime en ces termes: Quel homme plus fort en Logique, plus ſubtil en Mathématique, plus ſavant en Philoſophie, plus profond en Théologie, que Boëce? *Quis Boëthio vel in Dialecticis auctior, vel ſubtilior in Mathematicis, vel in Philoſophiâ locupletior, vel in Theologiâ ſublimior?* Lilio Gyraldi, dans ſon *V. Dialogue ſur les Poëtes*, nous dit qu'il étoit très verſé dans toutes les Sciences, comme il paroît par ſes Ouvrages, & qu'il faiſoit des Vers avec une extrême facilité. *Fuit Boëthius in omni diſciplinâ egregiè doctus, quod liquidè ex ejus monumentis conſtare poteſt. In pangendis verſibus miré uſus eſt facilitate.* Eraſme dans ſon *Ciceronianus* (4) dit que c'étoit un grand Philoſophe, & un aſſez bon Poëte; mais que ſon ſtyle étoit fort différent de celui de Cicéron. *Boëthius egregius Philoſophus, Poëta non peſſimus, a Ciceronis dictione longe remotus.* Jules Scaliger dans ſon *Hypercrit.* (5) remarque que du côté de l'eſprit, de l'érudition, de l'art, & du bon-ſens, Boëce ne le cède à aucun Ecrivain Grec ou Latin: Que ſon ſtyle en proſe ſe reſſent à la vérité un peu de la barbarie de ſon Siècle; mais que ſa Poëſie eſt divine, & qu'il ne ſe peut rien de plus poli & de mieux travaillé que ce qu'il a fait en ce genre: Que l'abondance des Maximes ne fait aucun tort à la douceur, à la fineſſe, au feu de ſa compoſition. En un mot, qu'il y a peu d'Ecrivains qui lui ſoient comparables. *Boëtii Severini ingenium, eruditio, ars, ſapientia facilè provocat omnes Auctores, ſive illi Græci ſint, ſive Latini. Sæculi barbariæ ejus oratio ſoluta deterior inveniturr; at quæ ſibuit ludere in Poëſi divina ſanè fuit; nihil illis cultius, nihil gravius; neque denſitas ſententiarum veneren, neque acumen abſtrudit ardorem. Equidem cenſeo paucos cum illis comparari poſſe.* Dans les *Scaligerana prima* (6), on dit que Boëce mérite d'être lu tout entier, étant grand Philoſophe, & excellent Poëte; & qu'il imite la manière d'écrire du Siècle de Néron: *Boëthius totus legendus eſt, magnus quippe Philoſophus, & Poëta eximius, phraſin Neronianæ temporis imitans.* Barthius dans ſes *Adverſaria* (7) remarque, que pendant tout le tems que l'Empire Romain a ſubſiſté, il a eu peu d'égaux avant lui, & aucun qui lui ſoit comparable depuis lui. *Severini Boëtii ingenium neque ante ſe multos, neque poſt ſe aliquem tota Romani Imperii tempore habuit ſimilem.* Gérard Jean Voſſius, dans ſon Traité des *Poëtes Latins*, dit que Boëce poſſédoit parfaitement ſes Langues Grecque & Latine, qu'il étoit verſé dans toutes les Sciences, & qu'après Varron, Rome n'a pas eu d'homme plus ſavant en toutes manières. Que ſon talent pour la Poëſie brille dans ſes cinq Livres *de la Conſolation*, qu'il écrivit lorſqu'il fut relégué à Pavie. Et que ni le Siècle où il fleuriſſoit, ni le Siècle précédent, n'ont rien produit de plus beau en fait de Poëſie. *Vir Latinè & Græcè doctiſſimus, in omni diſciplinarum genere excellens, quoque Roma a Varronis temporibus non habuerit undecunque doctiorem. Quantum idem carmine valuerit, oſtendunt Libri V de Conſolatione Philoſophiæ, quos exul Ticini ſcripſit. Omnino nihil in Poëſi veuuſtius habuit vel illud ævum, vel etiam quod proximè antecеſſit.* Pierre Bertius, dans ſa Préface au devant de l'Edition qu'il a donnée des Livres *de la Conſolation*, obſerve que parmi les Ecrivains des derniers Siècles, tant Grecs que Latins, il n'y en a point qui l'égale dans toutes les Sciences; & qu'il réunit tout ce qui peut le rendre eſtimable pour nous, puiſqu'il étoit non ſeulement Chrétien, mais un zélé défenſeur de la Foi orthodoxe; qu'il avoit paſſé par les prémières Charges de Rome, & qu'il étoit d'une des plus illuſtres Familles de cette Ville; Logicien ſubtil, Théologien profond, habile Mathématicien, Méchanicien ingénieux, grand Muſicien; il étoit auſſi excellent Orateur & Poëte; ſon ſtyle étoit admirable, tant en proſe qu'en vers, mais ſur-tout en vers. *Logicus acutiſſimus, Theologus gravitſſimus, Mathematicus ſolertiſſimus, Mechanicus artificioſiſſimus, Muſicus ſuaviſſimus. Ad hæc Orator & Poëta optimus. Dictionis modum: utroque in genere ſuo pariter & numeris aſtricto egregius, ſed in hoc præcipuè excellens.* Le P. Rapin dans ſes *Reflexions ſur la Poëſie* (8), après avoir dit que Boëce fit quelques petites Odes, qu'il mêla dans ſon Ouvrage *de la Conſolation de la Philoſophie*, ajoute, que quelque politeſſe qu'il eût, il ne put néanmoins ſurmonter la méchante manière qui régnoit alors. Et Heereboord, dans l'Epître Dédicatoire qui eſt à la tête de ſes *Diſputationes ex Philoſophiâ ſelectæ*, nous apprend que Boëce étoit un excellent Philoſophe Péripatéticien; & qu'après ſa mort, la Philoſophie Ariſtotélicienne alla en décadence, & que preſque tout le ſavoir s'éteignit en Italie. Conringius (9) nous dit auſſi, qu'il étoit diſtingué par ſes dignités & ſes richeſſes, par ſa Vertu & ſon Erudition; & qu'il enſeigna la Philoſophie d'Ariſtote à Rome. *Anicius Manlius Severinus Boëtius, vir & dignitate & opulentiâ & virtute & eruditione longè maximus, Ariſtotelicam Philoſophiam Romæ docuit.* [☞ Laurent Valle, *Liv. VI. de l'Elegance de la Langue Latine*, *ch.* 54. entreprend de faire voir que Boëce, tout Latin né qu'il étoit, ne ſavoit pas parler Latin; *Huic homini Romano offendam Romanè loqui neſcire.* Sa raiſon eſt, que Boëce explique *perſona* par *ſubſtantia*, au-lieu de l'expliquer par *qualitas*. Il diſpute fort au long contre lui, & conclud qu'en parlant de cette manière, il nous a appris à parler en Barbares: *non barbarè loqui docuit.* C'eſt à quoi Jules Scaliger faiſant alluſion, a dit agréablement: *Valla docet eum Latinè loqui, at Vallam Boëtius benè ſapere.* „ Valle apprend à Boëce à parler Latin, mais Boëce „ apprend à Laurent Valle à être ſage." Baillet, par une aſſez plaiſante équivoque, a cru que *Valla docet eum Latinè loqui*, ſignifioit, *Laurent Valle prouve que Boëce parle bien Latin;* d'où il s'enſuivroit, que *Vallam Boëthius benè ſapere*, ſignifieroit, *mais Boëce prouve que Laurent Valle eſt bien ſage.* „ Pour moi je ſuis perſuadé, ajoute Mr. de la „ Monnoye, de qui l'emprunte cette Remarque *, que „ l'ignorance dont Laurent Valle accuſoit Boëce en matière de Latin, ſe teiſteignoit dans le fond à quelques „ mots, & à quelques phraſes, puiſque dans la Préface „ de ſa Dialectique il dit par manière d'éloge, parlant de „ lui, qu'il eſt *eruditorum ultimus*, pour donner à entendre qu'il lui reſtoit encore quelque goût de la bonne & „ ancienne Erudition; à peu près comme Cremutius Cordus appelloit dans ſon Hiſtoire Brutus & Caſſius *Romanorum ultimos*, parce que dans le tems que la Liberté „ Romaine étoit perdue, ils en avoient retenu l'eſprit. „ AND.]"

* Baillet *Jug. des Savans* T. III. Part. II. p. 440. note 2.

Voici le Catalogue des Ouvrages de Boëce. *In Porphyrium a Victorino tranſlatum Libri duo.* „ Commentaire ſur „ Porphyre, traduit par Victorin, en deux Livres." [☞ Porphyre, célèbre Pythagoricien, avoit fait une *Introduction* en faveur de ceux qui veulent lire le Livre d'Ariſtote, *des Categories*. Un Rhéteur Romain, nommé Victorin, avoit traduit autrefois ce Livre en Latin. Boëce feint qu'un de ſes Amis, nommé *Fabius*, le prie de lui expliquer ce Livre; & de-là naît une Converſation entre ſon Ami & lui, qui eſt diviſée en deux parties. Mr. Le Clerc nous dit †, qu'encore qu'il ne s'agiſſe pas ici de choſes de grande importance, l'Auteur ne laiſſe pas de faire paroître de l'ordre, de la netteté, & de l'eſprit; & que ſi ſon ſtyle n'eſt pas auſſi bon ici que dans le Livre de la *Conſolation*, il s'en faut prendre à la matière, qui ne peut pas ſouffrir d'ornemens, & qui demande qu'on emploie beaucoup d'expreſſions inconnues à l'ancienne Latinité. Que néanmoins ſon ſtyle eſt beaucoup meilleur que celui des Scholaſtiques des derniers Siècles, & qu'il faut ſavoir plus de Latin qu'on n'en ſait communément, pour le bien entendre. AND.] *In Porphyrium a ſe Latinè verſum Libri quinque.* „ Commentaire ſur Porphyre, traduit par „ lui-même, en cinq Livres." Boëce a auſſi fait *quatre Livres ſur les Catégories d'Ariſtote; deux Livres* ſur le petit Traité du même Philoſophe, *de l'Expreſſion*, que l'on nomme ordinairement *de Interpretatione*; une Traduction des *Analytiques d'Ariſtote*, avec un Commentaire en *quatre Livres*; une *Introduction* à la doctrine des *Syllogiſmes* en général; *deux Livres* ſur les *Syllogiſmes Categoriques*; deux autres ſur les *Syllogiſmes Hypothetiques*; un Traité de la *Diviſion*; un autre Traité de la *Definition*: les *Topiques* d'Ariſtote traduits en huit Livres; une Traduction des deux Livres d'Ariſtote, Intitulés *Elenchi Sophiſtici*; un Commentaire ſur les *Topiques* de Cicéron, en ſix Livres; quatre Livres des *Différences Topiques* (10); & un *Traité* adreſſé à Jean, Diacre de l'Egliſe de Rome, contre Eutyche & Neſtorius, *des deux Natures & de l'Unité de Perſonne en Jéſus-Chriſt*. Il compoſa ce Traité à l'occaſion d'une queſtion, qu'on avoit formée ſur un endroit du Concile de Chalcédoine, dans lequel on condamne cette Pro-

(1) *Variar. Epiſt.* Lib. I. Ep 45. *apud* Cave *Hiſt. Litt. p.* 501.

(2) Tom. II. des ſes *Oeuvres*, Edit. de 1709. p. 202. Ref. 50.

(3) *De Anteſignan. Acad. Diſſ.* III. *apud* Leigh *Fides Confortium, or a fit Conjunction of Religion and Learning.* Lib. III. cap. 2. p. 140. Lond. 1663 in fol.

(4) Lib. VII. Cap. 25.

(5) P. 147. Oxon. 1594.

(6) Lib. VI. p. 615.

(7) Pag. 30.

(8) Lib. 17. Cap. 21. *apud* Thom. Pope Blount *Cenſor. celeb. Author.* p. 310. Genevæ 1694. in-4.

† *Bibliothe. Choiſie* T. XVI. p. 220.

(9) Lib. 17. Cap. 21. *apud* Thom. Pope Blount *Cenſor. celeb. Author.* p. 310. Genevæ 1694. in-4.

(10) Cave p. 301.

que c'eſt ſon père qui fut Conſul cette année-là (c). Boëce épouſa en prémières noces une Dame nommée *Helpis*, qui avoit beaucoup de connoiſſance des Belles-Lettres, & qui faiſoit des Vers. [☞ On lui attribue deux Hymnes ſur les Apôtres, qu'on chante encore dans l'Egliſe Romaine; & l'on prétend qu'elle ſuivit ſon mari dans ſon Exil *; mais cela ne s'accorde point avec la ſuite de l'Hiſtoire de Boëce. ADD.] Après la mort d'Helpis, il épouſa *Rusticiane*, fille de Quintus Aurelius Symmaque, qui fut Conſul en 485; il en eut deux fils, *Patricius* & *Hypatius* (d), qui furent tous deux Conſuls (e). En 500 il prononça, au nom du Sénat, un Panégyrique en l'honneur de Théodoric Roi des Goths, qui le fit peu de tems après ſon Conſeiller Privé, & Maître du Palais & des Offices. En 510 il fut une ſeconde fois Conſul ſans Collégue; & en 522 il fut revêtu de cette Dignité pour la troiſieme fois, quoique quelques Auteurs prétendent que le Conſul de cette année étoit un de ſes fils [C]. En 523, aiant eu le courage de faire des remontrances très fortes contre la conduite de Théodoric, il fut accuſé de crime d'Etat, & mis en priſon, où il écrivit ce Livre en forme de Satyre, à l'imitation de Martian Félix Capella, qui avoit compoſé un Ouvrage dans le même goût ſur *les Noces de la Philologie & de Mercure*; mais que Boëce le ſurpaſſe infiniment, tant pour le fond que pour le ſtyle, ſa Proſe ne le cédant en rien à celle de Cicéron, & ſa Poëſie à celle de Virgile. *Poſtquam a Regi reus Majeſtatis convictus eſt, juſſus iſt retrudi in carcerem, in quo repoſitus hos libros per Satyram edidit, imitatus videlicet Martianum Felicem Capellam, qui primus Libros de Nuptiis Philologiæ & Mercurii eadem ſpecie Poëmatis conſcripſerat. Sed iſte longè nobiliore materiâ & facundiâ præcelluit, quippe nec Tullio impar fit, nec Virgilio in metro inferior floruit.* Pierre Bertius dit dans ſa Préface, que quoique tous les Ouvrages de Boëce ſoient ſolides & ſavans, il s'eſt en quelque façon ſurpaſſé lui-même dans celui-ci. Je crois, dit-il, qu'à meſure que les hommes approchent de leur fin, ils ſentent quelque choſe de divin en eux, & qu'élevés au-deſſus d'eux-mêmes, ils penſent, diſent & font des choſes fort au-deſſus de ce qu'ils ont fait auparavant; ce qui eſt une forte preuve de l'immortalité de l'Ame. Bertius ajoute, que les ſentimens & le ſtyle de cet Ouvrage ſont ſi excellens, qu'il ne ſe peut rien concevoir de plus beau. *Sunt quidem omnes Boëthii Libri graves & eruditi. Sed in hit* de Conſolatione Philoſophiæ, *neſcio quomodo noſter Auctor ſe ipſum vicerit. Ac puto, homines, quò jam morti viciniores, eò plus experiri in ſe divinitatis, eòque communem vitæ ordinem egreſſos, majora dicere, videre, cogitare, quam in omni vitâ aliâ fecerint. Quæ res ingens momentum habet ad probandam immortalitatem animarum .... Scripſit Conſolationem iſtam verbis ſententiiſque ita numeroſam, ut nihil poſſit concipi elegantius.* Ce Livre parut à Lyon en 1502 in-4. avec les Notes de Badius Aſcenſius; & avec les Commentaires de Thomas d'Aquin dans la même Ville en 1514 in-4. ☞ Mr. Fabricius marque une Edition de Badius de 1495 à Paris, & dix Editions avec les Commentaires de Thomas, antécédentes à celle de 1514. ADD.] Avec les Commentaires de Jean Murmel, à Bâle en 1536 in-8; avec ceux de Jean Bernard, à Anvers 1607 in-8; avec les Notes de Pierre Bertius, à Leyde 1633; avec celles de René Vallin, dans la même Ville en 1656 in-8. (14), & en 1671 in-à. (15). [☞ Mr. Fabrius indique quantité d'autres Editions; deux de Murmel, l'une à Deventer, dont il ne marque point l'année, & l'autre de Bâle en 1570 in-folio, parmi les Oeuvres de Boëce; quatre Editions de Théodore Pulman, trois à Anvers en 1562, 1580 & 1590 in 12., & une à Lyon en 1581 en petit format; une de Hanau en 1607, avec les Notes de Théodore Sitzman; celle à l'uſage du Dauphin, du P. Cally, en 1680 in-4. & un très grand nombre d'autres. ADD.] Tous les Ouvrages de Boëce ont paru enſemble à Veniſe en 1491, à Bâle en 1546, & avec les Commentaires de divers Auteurs dans la même Ville en 1570 (16).

[C] ☞ *Quelques Auteurs prétendent que le Conſul de cette année étoit un de ſes fils.*] Il y a tout lieu de penſer que les deux Conſuls de l'année 522 étoient fils de Boëce; ils s'appelloient *Symmaque* & *Boëce*. On peut voir ce que le P. Pagi en dit ſur cette année. „ Il eut le plaiſir, dit „ Mr. le Clere (17), de les voir ſortir de ſa maiſon, ac„ compagnés d'un grand nombre de Sénateurs, & avec „ une joie extraordinaire du peuple: de faire dans le Sé„ nat le Panégyrique du Roi Théodoric, pendant qu'ils „ étoient aſſis ſur des ſiéges *Curules*, comme on nommoit „ à Rome les ſiéges des principaux Magiſtrats; & de voir „ ſon éloquence eſtimée de tout le monde. S'étant ren„ du enſuite dans le Cirque, étant au milieu des deux „ Conſuls, il fit une libéralité au Peuple Romain, ſem„ blable à celler que lui faiſoient quelquefois ceux qui „ triomphoient." Quoi qu'il en ſoit de ce récit, il eſt certain que *Patricius* & *Hypatius*, qu'on donne pour fils à Boëce dans le corps de l'Article, & qui furent Conſuls en l'année 500, n'étoient point ſes fils. „ C'eſt une trop „ grande bévue de l'Auteur de la Vie de Boëce (Jules „ Martien Rota), dit un habile homme (18). Car, outre qu'on devoit ſe ſouvenir que ces Conſuls étoient „ Grecs & Orientaux, & qu'ils n'appartenoient point à la „ famille de Boëce, on pouvoit s'en aſſurer par ſes paro„ les, où il témoigne que ſes fils étoient encore enfans,

„ lorſ-

(c) Cave *ubi ſupra.*

* Fabricius *Bibliorh. Latin.* T. II. p. 308. Not.

(d) Pag. 147. Venife 1728 in-4.

(d) Cave *ib.*

(e) Cave & Du Pin *ubi ſupra.*

(11) Du Pin T. I. p. 89.

(12) Ibid.

Voy. Gilbert de la Porrée.

† *Ubi ſupra* p. 275. 288.

‡ T. XIV. p. 189 &c. 616 & ſuiv. Edit. in-8.

§ *Bibliorh. Latin.* T. II. p. 332. Venife 1728. in-4.

* Program. XXV. Edit. Colon. 1509. *apud* Fabric. *ubi ſupra.*

(13) Du Pin p. 88. [Voyez un Extrait plus ample & plus exact dans Le Clere *Bibl. Choiſ.* Tom. XVI. p. 239-272. *Cit. de Trad.*]

(14) Cave p. 321. 322.

(15) Pope Blount p. 322.

(16) Cave *ubi ſupra.*

(17) *Bibl. Choiſie* T. XVI. p. 267. 268.

(18) Jac. Sirmondus *ad Ennodium Ticin.* L. VIII. *Ep.* 1. *apud* Le Clerc *ubi ſupra.*

Théodorie, qui commettoit tous les jours de nouvelles violences, & dont le Gouvernement devenoit de plus en plus tyrannique, il encourut la disgrace de ce Prince. Peu de tems après il fut accusé par Triguille, Conigaste & Cyprien, gens du plus infame caractère, d'avoir conspiré avec l'Empereur Justin contre les Goths (*f*). Nous devons remarquer, qu'il écrivit secrettement en Orient, & qu'il tacha de délivrer la Ville & le Sénat de Rome de la tyrannie des Goths, avec le secours des Grecs, comme on le voit par un ancien Prologue, en caractères Saxons, à la tête du Livre de la *Consolation*, que le P. Mabillon a découvert (*g*) dans la Bibliothèque Ambrosienne à Milan. Théodoric porta l'affaire devant le Sénat, où les Accusateurs firent paroître des Témoins subornés, qui produisirent de fausses Lettres écrites à l'Empereur Justin au nom de Boëce; sur quoi le Sénat, intimidé, le condamna à l'Exil [*D*]. Il fut envoyé à Pavie, où on le mit dans une étroite prison; mais il en adoucit les rigueurs par l'etude. C'est là qu'il écrivit la plupart de ses Ouvrages, & particulièrement le Traité *de la Consolation de la Philosophie*, & celui *de la Trinité*. L'année suivante, ou un peu après selon quelques Ecrivains, il fut décapité en prison par ordre de Théodoric (*b*). Baronius rapporte (*i*) sur le témoignage de Jules Martien, qu'après qu'on l'eut décapité, il soutint sa tête séparée avec les deux mains; & qu'aiant été interrogé par qui il avoit été décapité, il répondit que c'etoit *par des Impies*; après quoi il alla dans une Eglise voisine, où aiant entendu le Service divin à genoux devant l'Autel, il expira: „ Car, dit le Cardinal, étant à juste titre comparable à Denys l'Aréopagite pour l'érudi- „ tion, & aiant souffert le même supplice, Dieu jugea à propos d'honorer sa piété par un miracle „ du même genre que celui qu'il avoit fait en faveur de Denys." Mais c'est-là une fable, que Cave rejette avec raison. Du Pin dit (*k*) que Boëce écrit assez purement, & ne se sent guères de la barbarie de son Siècle: mais que les termes scholastiques dont il se sert, & la subtilité des Questions qu'il traite, le rendent obscur & ennuyeux: Que son Ouvrage *de la Consolation de la Philosophie* n'a point ce défaut, qu'il est digne d'un Siècle plus épuré, & qu'il peut passer pour un chef-d'œuvre en ce genre. Chaucer, fameux Poëte Anglois, l'a traduit en Prose Angloise; il y en a une autre Traduction Angloise en Vers, imprimée dans le Monastère de Tavestock en Devonshire, en 1525 in-4. (*l*). Cambden, dans ses *Annales de la Reine Elisabeth*, nous dit (*m*) qu'en 1593 cette Princesse, pour adoucir le chagrin que lui causoit la nouvelle que Henri IV alloit se réconcilier avec l'Eglise Romaine, lut cet Ouvrage de Boëce, & *en fit une belle Traduction en Anglois*. Il a été aussi traduit en cette Langue, & enrichi de Remarques, par le Chevalier Richard Graham, Vicomte Preston en Ecosse, Secrétaire d'Etat sous Jaques II. & qui aiant été mis à la Tour pour crime de Haute Trahison en 1690, y souffrit une longue & ennuyeuse prison. Cette Traduction a été imprimée à Londres en 1695 in-8. (*n*). [☞ Alfred le Grand avoit fait une Traduction libre en prose & en vers de cet Ouvrage, qui a ete publiée par Christophle Rawlinson à Oxford en 1698 in-4. (*o*). On en a aussi des Versions Grecque, Hébraïque, Allemande, Françoise, Hollandoise, Espagnole. AND. DU TAAN.]

(*f*) Cave *ubi supra*.

(*g*) *Iter Ital.* p. 221. [Je n'ai pas le Voyage de P. Mabillon; mais je trouve dans Fabricius *Bibl. Lat.* T. II. p. 150. que c'est dans la Bibliothèque de S. Laurent à Florence, que ce savant Voyageur a découvert ce Prologue. R. D. T.]

(*h*) Cave *ubi supra*.

(*i*) *Ad ann.* 526. p. 114. *apud* Cave *ubi supra*.

(*k*) *Ubi supra* p. 19.

(*l*) *Voy.* Hyde *Catalog. Librar. impr. Bibl. Bodleian.* p. 91. Oxford 1674. in-fol.

(*m*) Vol. III. p. 664. Ed. Hearne, Oxford 1719. in-8.

(*n*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 167. Londres 1721.

(*o*) Fabricius *Bibl. Lat.* T. II. p. 151.

(19) Boëth. *de Consol. Philos.* L. II. Prof. 3. & 8.

„ lorsqu'il écrivoit sa Consolation (19). Il n'auroit pas „ pu parler ainsi, s'il y avoit eu plus de vingt ans que „ ses fils avoient été Consuls. Les fils de Boëce furent „ *Symmaque* & *Boëce*, à l'un desquels il imposa le nom de „ son grand-père, & à l'autre le sien. Il y a plusieurs „ Monumens, sur lesquels le Consulat est marqué." Le P. Sirmond en produit ensuite un, qui est dans l'Eglise de S. Paucrace près de Rome. Le P. Pagi a aussi montré que les Consuls de l'an 500 étoient tous deux d'Orient, & qu'*Hypatius* étoit fils de Secundin & de la sœur de l'Empereur Anastase, & *Patricius* Phrygien. Si l'on y avoit pensé, dit Mr. Le Clerc (20), on n'auroit jamais soupçonné, ni continué à dire, comme l'ont fait quelques Savans, que les deux Consuls de cette année-là étoient fils de Boëce. REM. DU TAAN.]

(20) *Ubi supra* p. 200.

[*D*] ☞ *Le Sénat, intimidé, le condamna à l'Exil.*] On sera mieux en état de juger de toute cette affaire, en voyant ce que Boëce lui-même, & ce qu'un Auteur contemporain, en disent. Voici comment Boëce en parle lui-même (21): „ Basile, autrefois chassé d'entre les Officiers du „ Roi, a été engagé à me déférer, par ses dettes (*qu'il* „ *trouvoit apparemment le moyen de payer par-là.*) Le Roi „ avoit condamné au bannissement Opilion & Gaudence, „ à cause d'une infinité de fraudes de diverses sortes, „ qu'ils avoient faites. Ils ne voulurent pas obéir, & se „ cachèrent dans une Eglise. Le Roi l'aiant appris, or- „ donna que s'ils ne sortoient pas, au jour marqué, de „ Ravenne, on les en chassât, après les avoir marqués „ au front. Que pouvoit-on ajouter à la sévérité de cette „ punition? Cependant on reçut le même jour la délation „ de ces gens-là contre moi..... Ces accusateurs sont- „ ils devenus légitimes par leur condamnation?.... Mais „ vous demanderez, en quoi consiste le crime dont on „ m'accuse? On dit que j'ai voulu sauver le Sénat. On „ m'accuse d'avoir empêché celui qui le vouloit accuser „ du crime de Lèze-Majesté, d'en produire les preuves. „ Qu'est-il besoin, *continuai-je*, de parler de la Lettre „ supposée, dans laquelle on dit que j'ai témoigné que „ j'espérois de voir les Romains libres? On en auroit vu „ l'imposture, si j'avois pu me servir de la confession des „ délateurs, qui est d'un grand poids dans toutes les af- „ faires de cette nature..... Etant à Vérone, comme „ le Roi cherchoit à nous faire tous périr, il tâchoit de „ charger tout le Sénat du crime de Lèze-Majesté, dont „ on avoit accusé Albin (*l'un des Sénateurs*). Je défendis „ tout le Sénat, sans me mettre en peine du danger au- „ quel je m'exposois." C'étoit un certain *Cyprien*, qui accusoit le Sénat, & le même fut aussi l'Accusateur du Défenseur de cette illustre Assemblée. Cette conduite de Boëce fut mal expliquée; & on le croyoit d'autant plus capable du dessein généreux de délivrer l'Italia de la tyrannie des Goths, qu'il étoit éclairé, & qu'il avoit l'ame élevée, comme il le dit dans la suite. *Un homme aussi savant que lui ne pouvoit pas aimer des Barbares, comme les Goths; & l'envie de s'en délivrer ne pouvoit pas naître dans une ame lâche & peu eclairée* (22). Il ne paroit pas cependant, que Boëce ait réellement formé ce projet. Voici ce que dit un Historien contemporain, dont Henri de Valois a fait imprimer quelques Fragmens à la fin de son *Amoien Marcellin*. „ Cyprien, qui étoit alors *Référen-* „ *daire*, & qui fut ensuite *Comte des Libéralités sacrées*, & „ *Maître*, accusa par cupidité Albin, qui étoit Patrice, „ d'avoir écrit à l'Empereur Justin des Lettres contre le „ Royaume de Théodoric. Comme Albin nioit le fait, „ le Patrice Boëce, qui étoit Maître des Offices, dit en „ présence du Roi: *L'accusation de Cyprien est fausse; mais* „ *si Albin a fait ce qu'on dit, & moi & tout le Sénat l'a-* „ *vons fait d'un commun accord. Cela est faux, Seigneur.* „ Alors Cyprien aiant un peu hésité, produisit des faux „ Témoins, non seulement contre Albin, mais aussi con- „ tre Boëce son Défenseur. Mais le Roi, qui tâchoit de „ surprendre les Romains par artifice, & qui cherchoit „ comment il les pourroit faire mourir, ajouta plus de „ foi aux faux Témoins qu'aux Sénateurs. Là-dessus Al- „ bin & Boëce furent mis en garde au Baptistère de l'E- „ glise (23)." De là il semble qu'on envoya Boëce en quelque endroit près de Pavia, que l'on nommoit *le Territoire de Calvente* (*Calventianus ager*): c'est ce que l'on recueille du même Historien, qui continue ainsi: „ Mais „ le Roi aiant fait appeller Eusèbe, Gouverneur de la „ Ville de Pavie, prononça la Sentence de mort contre „ Boëce, sans l'avois ouï. Il envoya Eusèbe au Terri- „ toire de Calventa, où Boëce étoit en prison, & le fit „ mourir." *On lui attacha le front avec une corde, que l'on serra si longtems, que les yeux lui en sortirent de la tête, & dans cet état on le bâtonna jusqu'à la mort.* Ce fut en 524 selon les uns, & en 525 selon d'autres, que Boëce mourut. Le P. Pagi a fait voir que Baronius s'est trompé, en mettant sa mort en 526. REM. DU TAAN.]

(21) *De Consol. Philos.* L. I. Pr. 4.

(22) Le Clerc *ubi sup.* p. 210.

(23) *Apud eundem* p. 210. 211.

BOETHIUS, ou BOEIS (Hactoa), illustre Historien d'Ecosse au commencement du XVI. Siècle, étoit d'une ancienne & considérable Famille. Il naquit à Dundée dans le Comté d'Angus, comme il nous l'apprend lui-même (*a*). Aiant achevé ses Humanités à Dundée, ses parens l'envoyèrent à Paris. Il y étudia la Philosophie dans le Collège de Montaigu, où il devint ensuite Professeur. Ce fut là qu'il eut occasion de lier une étroite amitié avec divers Savans distingués, qui étudioient dans la même Université, & sur-tout avec le grand Erasme, qui entretint dans la suite commerce avec lui (*b*). Le Dr. Guillaume Elphinston, Evêque d'Aberdeen, aiant fondé le Collège du Roi dans cette Ville vers l'an 1500, appella Boëthius de Paris, pour le faire Principal de ce Collège; celui-ci choisit pour son Collègue Guillaume Hay; & par leurs soins réunis ils fournirent à l'Ecos-

(*a*) *Vit. Episcop. Aberden.* fol. 27. *Voyez* Nicholson *Scottish Hist. Library* p. 204. Lond. 1702.

(*b*) Nicholson *ibid.* & Mackenzie *Lives and Characters of the most eminent Writers of the Scots Nation*, Vol. II. p. 176. Edimb. 1722 in-fol.

l'Ecoſſe pluſieurs Grands-Hommes, diſtingués par leur ſavoir (c). Après la mort de l'Evêque Elphinſton ſon Patron, il réſolut de publier l'Hiſtoire de ſa Vie, & de celle de ſes Prédeceſſeurs dans ce Siége [A]: elle parut à Paris en 1522. Il travailla enſuite à ſon Hiſtoire d'Ecoſſe [B]. Badius Aſcenſius en donna la prémière Edition à Paris en 1526; elle ne contient que dix-ſept Livres, & finit à la mort du Roi Jaques I. Mais la ſeconde Edition, qui parut en 1574, eſt beaucoup plus ample, car on y trouve un dix-huitième Livre, & une partie du dix-neuviéme. Voilà ce que l'Auteur a fait lui-même: ce qui ſuit eſt de *Jean Ferrier* Piémontois, qui a conduit l'Hiſtoire juſqu'à la fin du règne de Jaques III (d). Boëthius ne vécut pas longtems après avoir achevé ſon Hiſtoire; car nous trouvons deux Savans qui déplorent ſa perte vers l'an 1550: le prémier eſt Barthelemi Latomus, avec lequel notre Auteur étoit intimement lié; & l'autre eſt Joachim Wolfius, Allemand (e). Le Dr. Mackenzie obſerve (f), que de tous les Hiſtoriens d'Ecoſſe, Boëthius eſt, après Buchanan, celui qui a été le plus critiqué & le plus loué par les Savans qui en ont parlé. Humphrey Lhuyd, Antiquaire Anglois, regarde toute ſon Hiſtoire comme un tas de menſonges & de fables, ainſi qu'il paroit par une Epigramme qu'il a faite ſur lui [C]. Le Dr. Guillaume Lloyd, Evêque de S. Aſaph, & enſuite de Worceſter, nous dit dans la Préface de ſon *Hiſtoire du Gouvernement Eccléſiaſtique, tel qu'il étoit dans la Grande-Bretagne & dans l'Irlande, lorſqu'elles reçurent l'Evangile*, „ qu'il doute que Boë„ thius eût les Auteurs qu'il cite, puiſqu'il ne cite jamais celui où il puiſoit véritablement, le Moine „ de Fordon, qu'il paroit avoir ſuivi par-tout, en fait d'Antiquités;" & qu'il *donne aux fables de ce Moine la forme d'Hiſtoire, & un tour fort ingénieux, en quoi il excelloit.* Il remarque, que Polydore Virgile nous dit (g) que lorſque l'Hiſtoire d'Hector ne faiſoit que de paroître, Gawen Douglas Evêque de Dunkeld l'en avertit, & le pria inſtamment de ne point ſuivre cette Hiſtoire en parlant des affaires d'Ecoſſe. Mais cette dernière particularité rapportée par Lloyd a été réfutée par Nicholſon [D], qui ne juge pas auſſi fort avantageuſement de notre Auteur, comme nous l'avons vu ci-deſſus (h). Le Chevalier Robert Gordon de Stralogh ne paroit pas moins mécontent de l'Hiſtoire de Boëthius, que les Ecrivains Anglois dont nous venons de parler. „ Car, *dit-il* (i), ignorant les Loix de

(c) Mackenzie p. 26..

(d) Nicholſon p. 105. & Mackenzie p. 284.

(e) Idem p. 446. 447.

(f) P. 447.

(g) *Angliæ Hiſt.* L. III. p. 50.

(h) Rem. [B].

(i) *Epiſt. MS. ad D. Buck* apud Mackenzie p. 448.

[A] *L'Hiſtoire de ſa Vie, & celle de ſes Prédeceſſeurs dans ce Siege.*] Elle a pour titre: *Vitæ Epiſcoporum Murthlacenſium & Aberdonenſium.* Nicholſon, dans ſa *Bibliothéque Hiſtorique d'Ecoſſe* (1), nous apprend qu'il commence à Béanus le prémier Evêque, & qu'il finit à Gawen Dunbar, qui ſiégeoit lorſque l'Ouvrage parut. La Vie de l'Evêque Elphinſton, à l'occaſion duquel il entreprit de donner celle des autres, fait le tiers du Livre (2); & comme ce Prélat avoit bâti le vieux Collége, Boeis prend occaſion de-là d'en faire la deſcription, de parler des Grands-Hommes qui y avoient profeſſé &c. *Enfortè*, comme le remarque Nicholſon, *que l'Univerſité l'emporte ſur la Cathédrale dans le Livre, quoique la dernière tienne le prémier rang dans le Titre.* Le même Auteur nous apprend, qu'il y a dans le Collége du Roi, un très beau Cartulaire original, contenant des Chartres, des Bulles des Papes, des Conceſſions de Particuliers, avec les Réglemens & les Conſtitutions du Chapitre, qui commence à la fondation du Siége, & s'étend juſqu'au dernier Evêque Catholique-Romain. Il y a auſſi un beau Regiſtre original, des Joyaux, Calices d'or & d'argent, & des autres Vaſes & Habits qui appartenoient anciennement à cette Cathédrale. Ces deux Piéces donnent une juſte idée de l'état où étoit autrefois l'Egliſe dans ce Diocéſe, & *montrent que le Livre de Boëthius eſt fort défectueux & fort imparfait* (3).

(e) P. 222.

(1) Nicholſon p. 228.

(2) *Voy.* H. Boeth. *Hiſt. Sac.* L. XII. fol. 264. a.

[B] *Son Hiſtoire d'Ecoſſe.*] Nicholſon dit, qu'il y a dans les ſix prémiers Livres quantité de choſes qui ne ſe trouvent ni dans Fordon, ni dans aucun autre Ecrivain; & „ qu'à moins qu'on ne vienne à découvrir dans la ſu„ te les Auteurs qu'il prétend avoir vus, on le ſoupçon„ nera toujours fortement d'avoir inventé preſque autant „ de fables (4), que notre Geoffroy de Monmouth. Que „ dans ce qui regarde la Nation, il ſuit certainement nos „ Hiſtoriens les plus fabuleux, beaucoup plus qu'il ne „ veut l'avouer, n'aiant fait que donner un nouveau tour „ à ce qu'ils ont écrit, & l'attribuant enſuite à Vetemond „ ou à Campbel. Dans ce qu'il rapporte du Traité d'Achaïe, de la Victoire de Kenneth ſur les Pictes, de la „ Primatie du Siége d'Yorck, il eſt d'une exactitude en„ nuyeuſe, faiſant par-tout parade de ſon éloquence, par „ les Harangues qu'il met dans la bouche de pluſieurs „ Grands-Hommes. A cela il joint une foule de prodiges „ & de miracles, arrivés à chaque révolution importante; „ & fourre par-tout des Obſervations d'Hiſtoire Naturelle, ſoit de lui, ſoit de ſon Ami le Médecin d'Aber„ deen (5). Ses Principes politiques ne valent pas mieux „ que ceux de Buchanan, dont le JUS REGNI eſt for„ tement confirmé par ce qu'il rapporte (6) de la création „ & de la dépoſition des Rois & des Evêques par la feu„ le autorité du Peuple." Nicholſon remarque enſuite, *que ſa diction eſt belle*, & digne de l'éloge qu'en fait l'Evêque Lesley, *grand Maitre en ce genre d'éloquence*; mais qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il *eût eu autant de ſoin & de délicateſſe pour le fond de l'Ouvrage.* Le même Auteur, après avoir obſervé (7) que la plupart des Hiſtoriens Ecoſſois qui ont paru, ont mis à la tête de leurs Hiſtoires de courtes Deſcriptions Géographiques du Royaume, méthode qui a paru juſte & naturelle aux Hiſtoriens des autres Pays; ajoute, que Boëthius eſt le plus étendu ſur cet article, & qu'il a ſaiſi l'occaſion d'apprendre au Lecteur, qu'il s'appliquoit fort à l'Hiſtoire Naturelle, & qu'il aimoit les ſingularités phyſiques qui ont quelque choſe de ſurprenant & d'extraordinaire. Il nous aſſure, que ſes Correſpondans étoient des perſonnes d'un ſavoir diſtingué, dans toutes les parties du Royaume, & entre autres Edouard Evêque d'Oikney, qui lui fournit un détail exact & fidèle de la bonté & de la ſalubrité de l'air & du terroir de ces Iles. Les autres n'ont pas été certainement ſi exacts, ni de ſi bonne foi, pluſieurs lui en aiant impoſé, & aiant abuſé de ſa crédulité. „ C'eſt une terrible Hiſtoi„ re, continue Nicholſon (8), que celle que le Cheva„ lier Duncan Campbel lui raconte de cette monſtrueuſe „ Loutre à pattes d'Oie du Lac *Gorloi*, qui renverſoit „ de gros chênes avec ſa queue, & à qui les pêcheurs é„ chappérent cependant en montant ſur les arbres. Les „ Moines Marins de l'Ile de Baſi, & le Sauvage de Nor„ wai de Jaques Ogilby, qui enlevoit les plus hauts ſa„ pins avec autant de facilité qu'un autre homme arrache „ un naveť, ſont très bien paroli à la Loutre. C'eſt à „ ceux qui ont débité ces trois belles hiſtoires, à en répon„ dre: mais l'Auteur lui-même eſt reſponſable de ce qu'il „ rapporte, entre autres, des *Barnaques*, & qu'il donne „ ſur ſa propre autorité; car ce qu'il prétend avoir ob„ ſervé ſouvent de la formation de ces Oiſeaux, plumes „ & tout, eſt fort différent de ce que les Naturaliſtes de „ notre tems nous en diſent ſur des Expériences faites a„ vec ſoin & dignes de foi. Il mérite plus de créance „ dans ce qu'il raconte des Outardes du Comté de Mer„ ſe, & du Saumon d'Aberdeen. Il eſt ſur-tout digne de „ louange à l'égard de ce qu'il rapporte de la *Pourpre*, „ qu'il met au nombre des *Conchæ intortæ*. Cela prouve „ qu'il a bien entendu Bède (9), qui en dit quelque cho„ ſe; & que la découverte de ce Poiſſon par Mr. Cole „ (10) ne doit pas être miſe au nombre de celles qu'*aucun* „ *Auteur n'avoit faites.* Il ne paroit pas avoir été auſſi „ heureux dans l'uſage qu'il a fait du même Hiſtorien & „ de quelques autres, en fait d'Antiquités; puiſqu'il n'au„ roit pas placé les *Brigantes* dans le Comté de Galloway, „ les *Situres* dans celui de Carict, & les *Detres* dans celui „ de Merſe & de Lothian." Sa Deſcription & ſon Hiſtoire ont été traduites en Ecoſſois par le Chevalier Jean Bellenden, comme on l'a dit dans l'Article de cet Ecrivain.

(3) N'Nicholſon p. 228.

(4) On les voit au long, *Orig. Britann.* p. 252. &c.

(5) *Vide* Dempſter *Hiſt. Eccleſ.* L. II.

(6) Voy. L. VI. fol. 240 b. & L. VII. fol. 228. b.

(7) Pag. 8.

(8) Pag. 9.

(9) *Hiſt. Eccleſ.* L. I. c. 1.

(10) Vide *Philoſ. Tranſact.* Vol. XV. n. 178. p. 1278.

[C] *Une Epigramme qu'il a faite ſur lui.*] La voici:

Hectoris Hiſtorici tot quot mendacia quæris,
Si vis, ut numerem, Lector amice, tibi;
Idem me jubeas fluctus numerare marinos,
Et liquidi ſtellas dinumerare Poli.

Dempſter, dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Ecoſſe* (11), témoigne beaucoup d'indignation contre cette Epigramme, pour laquelle il fourient que Mr. Lhuyd doit être chaſſé du Parnaſſe. „ Car ſe peut-il, dit Dempſter, rien „ de plus puérile dans des Vers que cette apoſtrophe, „ *Lector amice?* & ne ſont-ce pas des Epithètes bien no„ bles que celles de *Fluctus marinos, liquidi Poli?* En„ fin, quel jeu de mots, *tot quot, numerem, numerare, „ dinumerare?*" Le Chevalier Thomas Craig a pris un autre tour pour répondre à cette Epigramme, en faiſant la ſuivante ſur Hollingſhed, fameux Hiſtorien Anglois:

(11) L. II. p. 98.

Quæris Holingſhedli Hiſtoriam cognoſcere, Lector?
Augeæ ſtabulum dicere jure potes.
Non hanc Eurotas, non hanc Tyrinthius ipſe
Expurgare poteſt; ſpongia ſola poteſt (12).

(12) Mackenzie Vol. II. p. 448.

[D] *Mais cette dernière particularité, rapportée par Lloyd, a été réfutée par Nicholſon.*] Il aſſure (13) que Polydore Virgile ne parle point du tout de Boëthius; & qu'il n'a pu en faire mention en aucune façon, de la manière dont le dit Lhuyd: car il remarque très bien, que l'Evêque Douglas eſt mort en 1520, & que l'Hiſtoire de Boëthius n'a paru qu'en 1526; & que cet Hiſtorien lui-même nous apprend (14) *qu'en lui avoit envoyé d'Ilcomkil en 1525, & pas avant, les Mémoires ſur leſquels il l'a écrite.*

(13) P. 105.

(14) *Voy.* G. Mackenzie *Defence of the Royal Line* p. 19. 21.

[E] *Mais*

„ de l'Hiſtoire, il a écrit dans un Siècle barbare, des choſes dont nous rougiſſons aujourd'hui." Mais d'autres Savans ont eu une idée plus avantageuſe de notre Auteur & de ſes Ouvrages [*E*]. Il paroit par leurs temoignages, & par les Vers faits à ſa louange, qu'il etoit verſé dans les Belles-Lettres, la Théologie, la Philoſophie & l'Hiſtoire; mais qu'il étoit trop crédule, & ajoutoit trop de foi aux Légendes. Il étoit en liaiſon avec la plupart des Savans de ſon Siécle. C'étoit un homme diſcret, agréable, poli, genereux, affable & honnête; & d'une ſi grande probité, qu'Eraſme dit en parlant de lui, qu'il ne ſavoit ce que c'étoit que de mentir (*k*).

(*k*) Mackenzie p. 451.

[*E*] *Mais d'autres Savans ont eu une idée plus avantageuſe de notre Auteur & de ſes Ouvrages.*] Eraſme, qui étoit étroitement lié avec lui, nous dit (15) que c'étoit un homme d'un génie très heureux, & fort éloquent: *Vir ingularis ingenii felicitatis, & facundi oris.* Alexandre Lyon, dans ſa Lettre à la Nobleſſe d'Ecoſſe, dit qu'il avoit bien mérité d'eux & de la République: *Haud parum meritus de nobis deque noſtra Republica H. Boëthius* (16). Mr. Guillaume Gordon, dans ſon Epitre à l'Univerſité d'Aberdeen, déclare que c'eſt un grand ſujet de joie pour eux, que ce ſoit du ſein de cette Univerſité qu'on ait vu ſortir la prémière l'Hiſtoire d'Ecoſſe, écrite avec autant de fidélité que d'éloquence. *Plurimum gaudendum vobis exiſtimo, quod noſtræ gentis Hiſtoria dijertiſſimo ſtylo, fidelitèr atque eruditè conſcripta, ex noſtrâ Academiâ Aberdonenſi primum proderit in lucem.* Il ajoute immédiatement après, que Boëthius poſſédoit très bien toutes les Sciences: *Boëthius in omni Scientiarum genere apprimè eruditus.* Jean Herriet Piémontois, qui a fait la Suite de cette Hiſtoire, dit dans ſon Epitre Dédicatoire à Jaques Beaton Archevêque de Glasgow, que c'étoit un homme d'un grand mérite & d'une ſingulière érudition, qui a tranſmis à la poſtérité les actions mémorables des Rois d'Ecoſſe & de la Nation, depuis leur origine juſqu'à l'année 1526, en dix-ſept Livres, très bien écrits. *Hector Boëthius, Vir ornatiſſimus & ſingulari doctrinâ præditus, qui Regum veſtrorum & Scoticæ Gentis res clariſſimè ſuſceptas, & fortiſſimè geſtas, memoriæ ad Poſteritatem tradidit, typiſque Aſcenſianis Libris XVII ad Calendas Maias, anno Saluti Chriſtianæ* MDXXVI *decenter expreſſit.* Le même Auteur, parlant du dix-huitiéme Livre, qui avoit paru dans la ſeconde Edition de cette Hiſtoire, dit qu'il y a rapporté tout avec autant de ſoin & de force, qu'il eſt poſſible. *In quo omnia ita ſcribendo conjecutus eſt, ut nihil plenius aut ſignificantius a quopiam in re perſimili fieri poſſe credam.* Paul Jove Evêque de Nocera, dans ſa *Deſcription de la Grande-Bretagne*, nous dit que Boëthius a écrit l'Hiſtoire des Rois d'Ecoſſe juſqu'à Jaques III, avec autant de ſoin que d'éloquence. *Hector Boëthius inſigni facundiâ & pari diligentia perpetuam Scotorum Regum Hiſtoriam ad Jacobum ſui nominis III deduxit.* Et parlant de la Deſcription d'Ecoſſe de notre Auteur, il dit que, guidé par ſa curioſité, & par ſon amour pour ſa Patrie, il n'a rien oublié de ce qu'il y avoit à remarquer, juſques dans les Deſerts & dans les Marais. *Boëthii meneris fuit, qui curioſitate & diligentiâ amoris patriæ dignißimâ nihil intactum & ſine laude, vel in aſperis atque paludoſis, reliquit.* Jean Gualtérius, dans ſa *Chronique* (17), nous dit que Boëthius étoit très verſé dans toutes les parties de la Philoſophie & de la Théologie, & qu'il étoit excellent Hiſtorien. *Hector Boëthius in omni Philoſophiæ & Theologiæ genere verſatiſſimus, Hiſtoricus egregius.* L'Evêque Lesley dit dans ſon *Hiſtoire* (18) que le ſtyle de Boëthius a la pureté de celui de Céſar, & qu'il n'eſt pas moins grave & nerveux que Tite-Live. *Illius ſtylus tam eſt terſus, ut Cæſaris puritatem æquaſſe, ac eationum verborumque ponderibus ita nervoſus, ut Livianam gravitatem in ſuam naturam tranſtuliſſe penitus videatur.* Quoique Buchanan remarque dans le ſecond Livre de ſon Hiſtoire, que notre Auteur a avancé des choſes fauſſes dans ſa Deſcription d'Ecoſſe, & que par-là il a engagé les autres dans l'erreur, parce qu'il ſe fioit trop aiſément à ceux qu'il chargeoit du ſoin de faire des recherches, dont il publioit les ſentimens plutôt que la vérité; cependant, dans un autre endroit il dit, que non ſeulement il poſſédoit les Arts Libéraux au-delà de ce que ſon Siécle ſembloit le permettre, mais qu'il étoit extrêmement poli & affable. *Quod non ſolum Artium liberalium cognitione, ſupra quam illa ferebant tempora, inſignis erat, ſed etiam humanitate & comitate ſingulari præditus.* Voici comment en parle l'Archevêque Spotſwood (19): „ C'étoit, *dit-il*, „ un grand Philoſophe, & Eraſme loue fort ſon éloquen„ ce & ſon heureux génie. Cependant quelques Ecrivains „ Anglois le font paſſer pour un Hiſtorien fabuleux, & „ partial; mais ceux qui ſe donneront la peine de lire ſon „ Hiſtoire, s'appercevront, que la paſſion & la malignité „ dictent ce langage, & qu'il n'eſt nullement fondé.

(*t*) *Voy.* la Dr. Mackenzie p. 450.

(*u*) Ibid.

(17) T. II. p. 350. *ap.* Mackenzie p. 351.

(18) L. IX. p. 414. *ap. eundem.*

(19) *Hiſt. Eccleſ.* L. II. p. 88.

BOGAN (Zacharie), Auteur de divers Traités [*A*], & fils de Guillaume Bogan Gentilhomme, naquit à *Little-Hempton* en Devonſhire vers la S. Jean de l'an 1625. En 1640, âgé de quinze ans, il entra dans le Collège de S. Albans au Terme de la S. Michel, & il y fut ſous la conduite de Rodolphe Button. Le 26 de Novembre de l'année ſuivante, il fut reçu comme Ecolier dans le Collège de *Corpus-Chriſti* à Oxford; mais il quitta l'Univerſité, quand on mit garniſon dans la Ville pour le Roi, & il y retourna, lorſqu'elle ſe fut rendue au Parlement (*a*). Le 21 d'Octobre 1646, il prit le degré de Bachelier-ès-Arts (*b*); & l'année ſuivante, il fut élu Membre de ſon Collège (*c*). Il prit le degré de Maitre-ès-Arts le 19 de Novembre 1650 (*d*), & ſe livra entiérement à la retraite & à la dévotion, ſe diſtinguant d'ailleurs dans l'Univerſité par ſon grand ſavoir dans les Langues. Aiant enfin alteré ſa ſante par ſa trop grande application à l'étude, il mourut le 1. de Septembre 1659, & fut enterré au milieu du Cloitre Septentrional, appartenant au Collège de Corpus-Chriſti, joignant le côté meridional de la Chapelle. „ Comme dans ce tems-là & dès auparavant, *dit Mr. Wood* (*e*), la „ Nation étoit en trouble, & que l'Univerſité étoit menacée d'une ruïne prochaine, Mr. Bogan „ donna par ſon Teſtament cinq-cens livres ſterling à la Ville d'Oxford; au-lieu que ſi la Nation a„ voit été dans un état plus tranquille, il auroit légué cette ſomme à l'Univerſité." On voit ſon Portrait,

(*a*) Prince's *Worthies of Devon* p. 118. 119 & Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 857.

(*b*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 38.

(*c*) Idem *Ath. Oxon.* ubi ſupra.

(*d*) Idem *Faſti* col. 94.

(*e*) *Ather. Oxon.* ubi ſupra.

[*A*] *Auteur de divers Traités.*] Il a fait des Additions en quatre Livres à l'*Archeologie Attique* de François Rous, dont la cinquiéme Edition a paru à Oxford en 1658 in-4. Ces Additions regardent les Coutumes des anciens Grecs par rapport aux Mariages, aux Funerailles, aux Feſtins, aux Divinations &c. Mr. Bogan dit à la fin les reiſons qui l'ont engagé à entreprendre cet Ouvrage. „ Trois mo„ tifs m'y ont comme forcé, parce qu'étant réunis, il „ m'étoit impoſſible d'y réſiſter. 1. L'importunité de „ mon Ami. 2. La néceſſité qu'il y a de connoitre les „ Rites & les Coutumes anciennes, pour entendre les Au„ teurs. 3. L'eſpérance de détourner & de diſſiper en „ m'occupant mon humeur mélancholique. Les raiſons „ qui m'ont empéché d'exécuter mieux mon deſſein, ſont „ en même nombre. 1. Le défaut d'années & de juge„ ment, en aiant fait la plus grande partie dans ma pré„ miére jeuneſſe (que je prenois plus de plaiſir à ces ſor„ tes d'études), comme on s'en apperçoit au grand nom„ bre d'Auteurs que je cite. 2. Le manque de ſanté. 3. „ Le manque de tems & de loiſir, aiant été détourné par „ des devoirs qu'il n'étoit pas permis de négliger, & par „ des Amis auxquels je ne pouvois me refuſer. Si malgré „ cela j'ai donné quelques éclairciſſemens, & que je n'a„ ye pas entiérement perdu mon tems & ma peine, mes „ vœux ſont remplis, & vous n'avez que ce que je vous „ devois." Il a publié auſſi: *Tableau des Menaces & des Châtimens dont il eſt fait mention dans l'Ecriture, par ordre alphabétique, avec quelques courtes Remarques ſur divers Paſſages* (en Anglois). Oxford 1653 in 8. dédié à ſon père. *Meditations ſur les Plaiſirs d'une Vie Chrétienne* (en Anglois). Oxford 1653 in-8. Ces Méditations ſont fondées ſur le Pſ. XXXII. 11. & ſur Philipp. IV. 4. Elles ſont dédiées à ſa mère, qui s'appelloit Jeanne. *Aide à la Priére, tant celle qu'on fait ſur le champ, que celle qui ſe fait par formulaire; comme auſſi à la Meditation &c.* Oxford 1660 in-12. (en Anglois) publié après la mort de l'Auteur par Daniel Agas Membre du Collége de Corpus-Chriſti, qui a ajouté une Epitre Dédicatoire à Guillaume Bogan, Ecuyer, au Château de Gatcomb en Devonshire. Il y a auſſi une longue & ſavante Lettre de notre Auteur à Mr. Edmond Dickinſon Maitre-ès-Arts, du Collége de Merton, au-devant du Livre de ce Savant, qui a pour titre *Delphi Phœnicizantes* &c. publié à Oxford en 1655 in-8. [☞ Ce Traité de Mr. Dickinſon, & la Lettre de Bogan, ſe trouvent dans le prémier Volume du Recueil intitulé *Faſciculus Opuſculorum quæ ad Hiſtoriam ac Philologiam S. ſpectant.* Rotterdam 1693. A o n.] On a encore de notre Bogan, *Homerus Ἑλληνίζων, ſive Comparatio Homeri cum Scriptoribus ſacris, quoad normam loquendi.* Il déclare dans la Préface, qu'il n'a nullement deſſein de comparer les Auteurs Sacrés & leur doctrine avec Homére, mais ſeulement leur ſtyle & leur diction. Il y a joint, *Heſiodus Ὁμηρίζων*, où il fait voir qu'Héſiode s'exprime ſouvent de la même manière qu'Homére. Cet Ouvrage, qui eſt en Latin, parut à Oxford en 1658 in-8. (1). Il avoit auſſi deſſein de publier un Traité ſur les Particules Grecques, mais le mauvais état de ſa ſanté l'empécha de l'achever. *Deſtinaveram, amice Lector, edendum circa hoc tempus tractatum de Particulis Græcis, verum in medio opere ſudantem retraxit adverſa valetudo* (2). Il avoit projetté un autre Traité, ſur la meilleure manière de ſe ſervir des Poëtes Grecs & Latins.

(1) Prince's *Worthies of Devon* p. 119. Edit. de Londres 1701.

(2) *Epiſt. Præfat. Homer. Ελλην.*

trait, tiré d'après nature, dans la Chambre du Conseil joignant l'Hôtel de Ville d'Oxford. Mr. Wood nous dit (*f*), que *c'étoit un excellent Maître*, mais *un zélé Puritain*; & dans son *Histoire & Antiquités de l'Université d'Oxford* (*g*), il le représente comme un homme studieux, qui possédoit parfaitement les Langues: *Vir studiosus & Linguarum peritissimus.*

(*f*) *Athen.* col. 223.

(*g*) L. II. p. 243.

BOILEAU, Sieur DESPREAUX (NICOLAS), fameux Poëte François, naquit à Paris le 1. de Novembre 1636 [*A*]. Son père, Gilles Boileau [*B*], réfléchissant quelquefois sur les différens caractères de ses enfans, charmé de la douceur & de la simplicité qu'il croyoit remarquer en celui-ci, disoit ordinairement de lui par opposition aux autres, que *c'étoit un bon garçon, qui ne diroit jamais de mal de personne.* Mais ce bon vieillard faisoit plutôt son propre caractère, que celui de son fils, dont le génie ne s'étoit pas encore développé (*a*). Il commença ses études au Collège de Beauvais, & lorsqu'il fut en Troisième, Mr. Sévin, habile homme qui régentoit cette Classe, reconnut le premier dans son Disciple le talent qu'il avoit pour les vers, & assura publiquement, *qu'il acquerroit par-là une grande réputation* [*C*]; persuadé que quand on est né Poëte, il faut absolument l'être. Mr. Despreaux ne fut pas longtems, sans satisfaire la passion qu'il avoit pour la Poësie. A peine avoit-il dix-neuf ans *, qu'il composa une *Ode* sur le bruit qui courut en 1656, que Cromwel & les Anglois alloient faire la guerre à la France. Cette petite Pièce ne manque pas de feu ni d'élévation; la diction en est pure, & la versification douce & harmonieuse. Mr. Despreaux l'a insérée dans la dernière Edition qu'il a donnée de ses Ouvrages, après l'avoir corrigée en quelques endroits (*b*). Il eut le malheur de perdre sa mère, lorsqu'il étoit encore au berceau, & de voir mourir son père seize ans après; mais une si grande perte ne fut pas capable de rien diminuer de l'ardeur qu'il avoit pour l'étude. Après qu'il eut achevé ses Humanités & sa Philosophie, ses parens l'engagérent à étudier le Droit (*c*); & il fit de si grands progrès, qu'il fut reçu Avocat le 4 de Décembre 1656, âgé de vingt ans (*d*). Mais quoiqu'il eût tous les talens nécessaires pour le Barreau, l'inclination lui manquoit: il ne put s'accommoder d'une Science qui roule sur des Equivoques perpétuelles, & où l'on se trouve souvent obligé de revêtir le Mensonge des caractères de la Vérité [*D*]. Il résolut donc de prendre un autre parti, & regardant la Sorbonne comme l'Antipode du Palais, il se détermina à y faire un Cours de Théologie. Mais il ne put soutenir longtems les Leçons d'une Scholastique épineuse. Il fut également surpris & choqué d'y voir les Points les plus importans du Salut réduits à de creuses spéculations, obscurcis par un langage barbare, & soumis à des contestations éternelles. Enfin il s'imagina que pour le suivre plus adroitement, la Chicane n'avoit fait que changer d'habit, & il renonça à la Sorbonne. Il se livra ensuite tout entier à son génie, & s'abandonnant à la passion qu'il avoit pour les Belles-Lettres, & sur-tout pour la Poësie, il alla, conduit par lui-même, prendre une des premières places sur le Parnasse François (*e*). Il y avoit alors en France un grand nombre de Poëtes, qui bien que très médiocres, ne laissoient pas de faire du bruit; & il s'en trouvoit même quelques-uns de cet ordre, qu'on regardoit comme des modèles. Mr. Despreaux ne put souffrir que le mauvais Goût triomphât, & qu'on se laissât duper par des Auteurs sans génie, & qui sembloient écrire en dépit du Bon-sens & de la Poësie. Il crut devoir venger l'un & l'autre; & il composa là-dessus quelques *Satyres*, qui lui acquirent une grande réputation, & en même tems lui attirérent la haine & le ressentiment d'une Légion de méchans Poëtes. L'attachement qu'il avoit pour la Vertu, l'engagea aussi

(*a*) *Vie de Mr. Boileau*, par Mr. Des-Maizeaux, p. 23. & 24. Amst. 1712.

* Mr. Des Maizeaux dit *dix-huit*. R. D. T.

(*b*) *Oeuvres de Boileau* T. II. p. 208. Edit. de 1728. 12°.

(*c*) Des Maizeaux *ubi supra* p. 26. 27.

(*d*) Brossette *sur Sat.* I. vers 114.

(*e*) Des Maizeaux *ubi supra* p. 27. 28. Voyez aussi *Epit.* X. T. I. des *Oeuvres* de Boileau p. 402.

[*A*] *Naquit à Paris le 1. de Novembre de l'an 1636.*] Mr. Des Maizeaux dans sa Vie de Boileau, qui est à la tête de la Traduction Angloise des Oeuvres de ce Poëte, dit (1) qu'il *naquit le 5 de Décembre* 1637. Mais dans la nouvelle Edition, publiée à Amsterdam en 1717 (& en 1722) avec les Remarques de Mr. Brossette, on assure (2) que Boileau étoit né le 1. de Novembre 1636. Il dit dans la Préface d'une Edition de ses Oeuvres de 1701, qu'il étoit âgé de plus de soixante-trois ans. Sur quoi Mr. Brossette remarque „ que le Roi lui aiant demandé „ un jour, en quel tems il étoit né, Mr. Despreaux lui „ répondit, que le tems de sa naissance étoit la circon„ stance la plus glorieuse de sa vie: *Je suis venu au mon*„ *de*, dit-il, *une année avant Votre Majesté, pour annon*„ *cer les merveilles de son Règne.* Le Roi fut touché de „ cette réponse, & les Courtisans ne manquérent pas d'y „ applaudir. Mr. Despreaux, qui ne fit peut-être pas a„ lors réflexion sur l'année de sa naissance, s'est cru de„ puis engagé d'honneur à soutenir un mot, qu'il avoit „ dit en présence de toute la Cour, & qui avoit si bien „ réussi. C'est ce qui l'a obligé, toutes les fois qu'il a „ eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en „ 1637. Et c'est ce qui a causé l'erreur sur les dates de „ tous ses Ouvrages, dans la Liste qu'on en avoit don„ née au commencement de l'Edition posthume de 1713, „ après la Préface." On a commis la même erreur dans une Inscription, au-dessous de son Portrait, où l'on met sa naissance an 1. de Novembre 1637 (3). [☞ Un Anonyme, qui a ajouté des Remarques à celles de Mr. Brossette, dit sur la Remarque qu'on vient de voir: „ Le „ Commentateur avance un peu trop légèrement, que la „ réponse qu'il attribue à Mr. Despreaux *l'a obligé, toutes* „ *les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de* „ *la mettre* en 1637. Car, pour ne donner qu'un exem„ ple du contraire, dans l'Epître X. composée en 1695, „ vers 98, notre Poëte dit qu'il perdit son père à l'âge „ de *seize ans*; or le Commentateur remarque sur ce mê„ me vers (& ailleurs), que le père de Mr. Despreaux „ mourut en 1657. Mr. Despreaux met donc ici *sa nais*„ *sance* en 1640 ou 1641. ADD.]

(1) Pag. 18. [Dans la Vie de Boileau en François, il y a le 5 de Dec. 1636. R. D. T.]

(2) Tom. I. Note 1. sur la Preface de Boileau, p. XXIX. où p. XXVII. selon l'Edition de 1717.

(3) *Oeuvres de Boileau* T. II. p. 125. dans les Notes. Ed. d'Amst. 1721. 8vo. qu'on lira ici par-tout.

[*B*] *Gilles Boileau.*] Il étoit Greffier de la Grand' Chambre du Parlement de Paris; & pendant soixante ans qu'il exerça cet Emploi, il ne se fit pas moins estimer par sa capacité, que par une probité peu commune, & par un désintéressement assez rare aux personnes de sa profession. Il mourut en 1653, âgé de près de soixante-treize ans (4), & regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il eut plusieurs enfans, qu'il éleva avec beaucoup de soin, & dont trois, *Gilles*, *Jaques*, & *Nicolas*, se sont acquis une grande réputation dans la République des Lettres (5). Nicolas n'avoit qu'onze mois, quand *Anne Denielle* sa mère mourut, âgée de 23 ans, en 1637 (6). Elle n'étoit pas d'un moins bon caractère que son mari, comme Boileau nous l'apprend dans l'Epitaphe suivante, ou cette Dame est introduite parlant ainsi:

Epouse d'un Mari doux, simple, officieux,
Par la même douceur je fus plaire à ses yeux;
Nous ne fumes jamais ni railler ni médire.
Passant, ne t'enquiers point si de cette bonté
Tous nos enfans ont hérité:
Lis seulement ces Vers, & garde-toi d'écrire (7).

(4) Mr. Des Maizeaux, *Vie de Boileau* p. 5. dit, *de plus de 70 ans.* Mais Mr. Brossette, sur Epit. X. vers 98, dit, *près de 72.*

(5) Des Maizeaux *ubi supra.*

(6) Brossette *ubi supra* vers 97.

(7) Des Maizeaux *ubi supra* p. 23.

(8) Idem p. 24. 25.

(9) Tom. I. Sat. IX vers 279 & suiv.

(10) Niceron *Mem. des hommes illust.* Tom. XXIV. p. 199.

(11) *Oeuvr.* T. I. Epit. V. vers 106. & suiv.

(12) Environ douze mille écus de Patrimoine, dont notre Auteur mit environ le tiers à fonds perdu sur l'Hôtel de Ville de Lyon, qui lui fit nos rents de 1500 livres pendant sa vie. Mais son bien augmenta considérablement dans la suite, par des successions, & par des pensions que le Roi lui donna.

[*C*] *Qu'il acquerroit par-là une grande réputation.*] La lecture continuelle des Poëtes & des Romans décela le goût de Mr. Despreaux pour la Poësie: mais cette lecture, que lui-même appelloit *une fureur*, bien loin de lui gâter l'esprit par un amas confus d'idées bizarres, ne servit qu'à lui inspirer une Critique plus exacte, & des traits plus vifs contre le ridicule des Auteurs. Et cela fait voir qu'un esprit naturellement droit & solide se perfectionne par les mêmes choses, qui gâtent ordinairement les petits génies. Mais les Auteurs que Despreaux lisoit avec le plus de goût & de plaisir, c'étoient ceux où il trouvoit une Satyre fine & judicieuse; comme il nous l'apprend lui-même dans ces quatre Vers, où après avoir parlé de l'utilité de la Satyre (8), il ajoute:

C'est elle qui m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
M'inspira dès quinze ans la baine d'un sot Livre;
Et sur ce Mont fameux où j'osai la chercher,
Fortifia mes pas & m'apprit à marcher (9).

[*D*] *Où l'on se trouve souvent obligé de revêtir le Mensonge des caractères de la Vérité.*] Mr. Despreaux le sentit si bien, que se trouvant chargé d'une prémière Cause, loin de s'en instruire, il ne songea qu'aux moyens de s'en défaire honnêtement; & il y réussit de manière, que le Procureur retirant ses sacs, le soupçonna d'y avoir découvert une procédure peu régulière, & dit en sortant, que ce jeune Avocat iroit loin (10). Il a exprimé lui-même son dégoût dans les Vers suivans (11):

Mon Père, soixante ans au travail appliqué,
En mourant me laissa pour rouler & pour vivre,
Un revenu léger (12) *& son exemple à suivre.*
Mais bientôt amoureux d'un plus noble métier,
Fils,

auſſi à ne pas épargner le Vice dans ſes Satyres, & le porta à cenſurer vivement les mœurs corrompues de ſon Siècle. Il ſe fit par-là de nouveaux ennemis, quoique moins redoutables que les prémiers. Mais tout cela n'empêcha pas que le Public, charmé de la beauté de ſes Satyres, ne ſe déclarât pour lui. On ne pouvoit ſe laſſer de les lui faire réciter ; & à force d'en répéter les plus beaux endroits, on en fit des eſpèces de Proverbes [*E*]. Chacun s'empreſſoit d'en avoir des Copies manuſcrites, qui enfin, comme cela ne manque jamais d'arriver, furent imprimées telles qu'on les faiſoit courir, pleines de fautes, & avec quelques autres Pièces qu'on ſembloit par-là attribuer à Mr. Deſpreaux, quoiqu'elles fuſſent bien éloignées de ſon génie & de ſon tour d'eſprit. Boileau ne put ſouffrir qu'on traitât ainſi ſes Ouvrages, & aiant obtenu un Privilège du Roi (*f*), il les publia lui-même tels qu'il les avoit compoſés (*g*). Cet Ouvrage excita de grands mouvemens ſur le Parnaſſe François. Les Auteurs qu'on y attaquoit, étoient au deſeſpoir de ſe voir tourner en ridicule, après avoir joui d'une réputation aſſez éclatante; & les Ecrivains d'un ordre ſupérieur, dont Mr. Deſpreaux n'avoit rien à dire, ne laiſſoient pas de redouter ſa plume. Quoique dans le fond ils penſaſſent apparemment comme lui, ils ne laiſſoient pas de déſapprouver ſa manière d'écrire, & ils le blâmoient particuliérement de la liberté qu'il ſe donnoit de nommer les perſonnes [*F*]. Cela l'obligea à compoſer une nouvelle Satyre (*h*), où il ſe défend contre les plaintes de ces Meſſieurs [*G*]. Il fit auſſi un *Diſcours ſur la Satyre* (*i*), où il juſtifie ſa conduite par l'exemple des Poëtes Satyriques Latins & François. En 1669 il adreſſa au Roi une *Epître*, où il loue Sa Majeſté ſur la Paix qu'elle venoit de conclurre avec l'Eſpagne, & ſur le ſoin qu'elle prenoit de procurer l'aiſe, l'abondance & le repos à ſes Sujets. Cette Pièce fut imprimée à part, & il s'en fit de cette manière plus d'une Edition. Boileau l'ajouta enſuite à ſes autres Ouvrages, & il la fit précéder d'un petit Avertiſſement, qui contient quelques particularités aſſez remarquables, que nous rapporterons ci-deſſous [*H*]. Quelque tems auparavant (*k*), il avoit fait

(*f*) Il eſt du 6 de Mars 1666.

(*g*) Des Maiſeaux *ubi ſupra* p. 64. 65.

(*h*) C'eſt la IX.

(*i*) *Oeuvres* T. IV. p. 9.

(*k*) Vers la fin de 1664 & au commencement de 1665.

(11) JEAN-BAPTISTE BOILEAU fon frere aîné, qui a poſſédé la Charge du père: mort au mois de Juillet 1679.

Fils, *Frere* (13), *Oncle* (14), *Couſin* (15), *Beau-frère* (16) *de Greffier*,
Pouvant charger mon bras d'une utile liaſſe,
J'allois loin du Palais errer ſur le Parnaſſe,
Ma Famille en pâlit, *& vit en frémiſſant*,
Dans la poudre du Greffe un Poëte naiſſant.
On vit avec horreur une Muſe effrenée
Dormir chez un Greffier la graſſe matinée.

(14) De Mr. DONGOIS Greffier de l'Audience à la Grand' Chambre, fils d'une ſœur de l'Auteur.

(15) Du même, qui a épouſé une couſine germaine de Boileau.

(16) De Mr. SIRMOND, qui a eu la même Charge de Greffier du Conſeil de la Grand' Chambre.

[*E*] *On en fit des eſpèces de Proverbes.*] Mr. Deſpreaux nous a appris lui-même l'heureux ſuccès qu'eurent ſes prémiers Ouvrages. C'eſt dans l'*Epître à ſes Vers*, où il s'adreſſe ainſi à ſes dernières productions:

Vains & foibles Enfans dans ma Vieilleſſe nés,
Vous croyez ſur les pas de vos heureux Aînés,
Voir bientôt vos Bons-mots paſſer du Peuple aux Princes,
Charmer également la Ville & les Provinces,
Et par le prompt effet d'un Sel ésjouiſſant,
Devenir quelquefois Proverbe en naiſſant.
Mais perdez cette erreur, *dans l'appui vous amorce*:
Le tems n'eſt plus, *mes Vers*, *où ma Muſe en ſa force*,
Du Parnaſſe François formant les Nourriſſons,
De ſi riches couleurs habilloit ſes Leçons:
Quand mon Eſprit, *pouſſé d'un courroux légitime*,
Vint devant la Raiſon plaider contre la Rime,
A tout le Genre humain fit faire le procès,
Et s'attaqua ſur-même avec tant de ſuccès.
Alors il n'étoit point de Lecteur ſi ſauvage,
Qui ne ſe déridât en liſant mon Ouvrage,
Et qui pour s'égayer, *ſouvent dans ſes diſcours*,
D'un mot pris en mes Vers n'empruntât le ſecours (17)

(17) Epit. X. vs. 7 & ſuiv. *Oeuvres* Tom. I.

On voit par-là avec quel applaudiſſement les prémières Satyres de Mr. Deſpreaux furent reçues. Celles de Regnier avoient eu une approbation générale; & en effet, il y en a quelques-unes de ce Poëte, qui, au jugement même de Boileau, ſont *admirables*. Mais il faut pourtant avouer qu'elles ſont encore fort éloignées de la beauté de celles de Mr. Deſpreaux, tant par rapport à la douceur & à l'harmonie de la verſification, qu'à l'égard de la pureté du ſtyle, & de ce caractère de chaſteté, dont Mr. Deſpreaux a ſu le prémier enrichir la Satyre Françoiſe (18).

(18) Des Maiſeaux *ubi ſupra* p. 31. 34.

[*F*] *La liberté qu'il ſe donnoit de nommer les perſonnes.*] L'auſtère vertu dont Mr. le Duc de Montauzier faiſoit profeſſion, lui fit regarder les prémières Satyres de Boileau comme des médiſances affreuſes, qu'on ne devoit pas autoriſer. Déſorte qu'un jour il dit dans un mouvement de colère, qu'il faudroit envoyer Boilrau & tous les Satyriques rimer dans la riviére (19). C'eſt à quoi Boileau fait alluſion dans ces vers:

. . . . . *Tout n'iroit que mieux*,
Quand de ces médiſans l'Engeance toute entière
Iroit la tête en-bas rimer dans la riviére (20).

(19) Broſſette *Notes* ſur Sat. IX. vs. 135.

(20) Sat. IX. vs. 134-136.

Cependant on ſait que le Duc, qui s'étoit mêlé de Poëſie dans ſa jeuneſſe, avoit lui-même compoſé des Satyres, qui paſſoient pour vives & piquantes (21).

(21) Broſſette *ibid.*

[*G*] *Une nouvelle Satyre, où il ſe défend contre les plaintes de ces Meſſieurs.*] Il fut embarraſſé d'abord, comment il exécuteroit ſon deſſein; car il vouloit éviter l'écueil dans lequel ſes ennemis avoient donné, c'eſt-à-dire, la chaleur, l'emportement, & les injures groſſiéres. Il jugea donc qu'il n'avoit d'autre ton à prendre que celui de la plaiſanterie, pour tourner ſes ennemis en ridicule, ſans leur donner aucune priſe ſur lui. C'eſt ce qu'il exécuta d'une manière inimitable dans cette Satyre, qui eſt entiérement dans le goût d'Horace. Là, ſous prétexte de cenſurer ſes propres défauts, ou ceux *de ſon Eſprit*, il ſe juſtifie de tous les crimes que ſes adverſaires lui imputoient, & les couvre eux mêmes d'une nouvelle confuſion. Il ſe fait ſon procès à ſoi-même, pour le faire à tous les autres. Cette Satyre eſt ſans contredit la plus belle de toutes, & celle où il y a le plus d'art, d'invention, & de fineſſe; en un mot, dit Mr. Broſſette (22), on peut hardiment l'oppoſer, & peut-être même la préferer à tout ce que l'Antiquité nous a fourni de plus parfait en ce genre. Mr. Deſpreaux la compoſa en 1667; mais il ne la fit imprimer que l'année ſuivante, après avoir compoſé & publié la Satyre *de l'Homme*. Cette dernière Satyre, qui eſt la huitiéme, eut un ſuccès extraordinaire. Le Roi lui-même, à qui on en fit la lecture, en parla pluſieurs fois avec de grands éloges. Le Sieur de *Saint-Maurin*, Chevauléger de la Garde du Roi, qui en fut témoin, lui dit que Boileau avoit fait une autre Satyre, qui étoit encore plus belle que celle-là, & dans laquelle il parloit de Sa Majeſté. *Il y parle de moi*, *dites-vous?* reprit le Roi fiérement, mais avec quelque ſurpriſe. *Oui*, *Sire*, répondit S. Maurin, *mais il en parle avec tout le reſpect qui eſt dû à Votre Majeſté*. Alors le Roi témoigna de la curioſité pour la voir, & Saint Maurin fut prompt de la demander à l'Auteur, qui étoit de ſes Amis. Mr. Deſpreaux lui remit en effet une Copie de la Satyre *à ſon Eſprit*, en lui faiſant promettre qu'il ne la montreroit qu'au Roi. Le Roi l'aiant lue, la fit voir à quelques perſonnes de la Cour. Madame la Maréchale de la Mothe, Gouvernante de Monſeigneur, en fit faire une Copie, qui en produiſit bientôt quantité d'autres. Ainſi, c'eſt en quelque façon de la main du Roi même, que cette Pièce a paſſé dans les mains du Public; car l'Auteur craignant qu'on ne l'imprimât ſur quelque Copie défectueuſe, ſe détermina à la faire imprimer lui-même.

(22) Ibid.

[*H*] *Quelques particularités aſſez remarquables, que nous rapporterons ci-deſſous.*] La prémière regarde un changement qu'il avoit fait à cette Pièce, ſuivant l'avis qu'avoit bien voulu lui donner le fameux Prince de Condé. „ Je „ m'étois perſuadé, *dit-il*, que la Fable de l'Huître, que „ j'avois miſe à la fin de cette Epître au Roi, pourroit y „ délaſſer agréablement l'eſprit des Lecteurs, qu'un ſu„ blime trop ſérieux peut enfin fatiguer: joint que la cor„ rection que j'y avois miſe, ſembloit me mettre à cou„ vert d'une faute, dont je faiſois voir que je m'apperce„ vois le prémier. Mais j'avoue qu'il y a eu des perſon„ nes de bon ſens qui ne l'ont pas approuvée. J'ai néan„ moins balancé longtems ſi je l'ôterois, parce qu'il y en „ avoit pluſieurs qui la louoient avec autant d'excès, que „ les autres la blâmoient. Mais enfin je me ſuis rendu à „ l'autorité d'un Prince, non moins conſidérable par les „ lumières de ſon Eſprit, que par le nombre de ſes Vic„ toires (23). Comme il m'a déclaré franchement que „ cette Fable, quoique très bien contée, ne lui ſembloit „ pas digne du reſte de l'Ouvrage, je n'ai point réſiſté, „ j'ai mis une autre fin à ma Piéce, & je n'ai pas cru „ pour une vingtaine de vers, devoir me brouiller avec „ le prémier Capitaine de notre Siécle. Au reſte, *ajou„ te-t-il*, je ſuis bien aiſe d'avertir le Lecteur, qu'il y a „ quantité de Piéces impertinentes, qu'on s'efforce de „ faire courir ſous mon nom, & entre autres une Satyre „ contre les *Maîtres Eccléſiaſtiques*. Je ne crains pas que „ les habiles gens m'attribuent toutes ces Piéces, parce „ que mon ſtyle, bon ou mauvais, eſt aiſé à reconnoî„ tre. Mais comme le nombre des Sots eſt fort grand, „ & qu'ils pourroient aiſément s'y méprendre, il eſt bon „ de leur faire ſavoir, que hors les onze Pieces qui ſont „ dans ce Livre (24), il n'y a rien de moi entre les „ mains du Public, ni imprimé, ni en manuſcrit." Mr. Broſſette nous apprend quelques autres particularités, touchant l'Epître au Roi. „ Après le Traité d'Aix-la„ Chapelle, *dit-il* (25), conclu au mois de Mai 1668, la „ France jouiſſoit d'une heureuſe paix. Mais la précé„ dente guerre n'aiant duré qu'un peu plus d'une année, „ la valeur de la Nation n'étoit pas ſatisfaite, & la plu„ part

(23) Le Prince de Condé.

(24) Ces onze Pieces (en Vers) étoient *le Diſcours au Roi*, neuf *Satyres*, & *l'Epître au Roi*. Edit de 1669 in-12.

(25) *Remarq. ſur l'Epit. I.*

fait une petite Pièce en prose, intitulée *Dialogue des Morts* [*I*], où il s'attachoit à montrer le ridicule de quelques Pièces de Théatre, & de quelques Romans qui avoient alors beaucoup de cours. La rapidité des Conquêtes de Louis XIV en Hollande, l'an 1672, donoa occasion à Mr. Despreaux d'adresser une nouvelle Epitre (*l*) à ce Prince, où il fait l'Histoire de cette Campagne, avec tout le brillant & tout le merveilleux que peut fournir la Poëfie, mais sans observer l'exactitude d'un Historien [*K*]. Il seroit trop long de parler en détail de tous les Ouvrages de Mr. Boileau, qui sont entre les mains de tout le monde: nous nous bornerons donc aux principales circonstances de sa Vie. Louis XIV,

(*l*) C'est la IV.

„ part des François ne respiroient que la guerre. Mr. „ Colbert seul en détournoit le Roi, disant, que la paix „ étoit l'unique moyen de faire fleurir les Arts & les „ Sciences, & de maintenir l'abondance dans le Royau- „ me. Ce fut pour seconder les intentions de ce grand „ Ministre, que notre Auteur composa cette Pièce, dans „ laquelle il entreprit de louer le Roi comme un Héros „ pacifique, en faisant voir qu'un Roi n'est ni moins grand „ ni moins glorieux dans la paix, que dans la guerre. „ Cette Epitre fut faite en 1669. Notre Auteur (26) tra- „ vailloit dans ce tems-là au Poëme du *Lutrin*. Pour „ louer le Roi d'une manière nouvelle, il fit l'admirable „ Récit de la *Mollesse*, qui est à la fin du second Chant „ de ce Poëme. Cette ingénieuse fiction eut un succès „ extrêmement heureux. Le Roi, qui ne connoissoit „ Boileau que par ses Satyres, voulut voir le Poëte qui „ le savoit si bien louer, & ordonna à Mr. Colbert de le „ faire venir à la Cour. Quelques jours après, Mr. Des- „ preaux parut devant le Roi: il lui récita une partie du „ Lutrin, qui n'avoit point encore paru, & quelques au- „ tres Pièces, dont le Roi fut très satisfait. A la fin Sa „ Majesté lui demanda, quel étoit l'endroit de ses Poë- „ sies, qu'il trouvoit le plus beau? Il pria le Roi de le „ dispenser de faire un pareil jugement: ajoutant, qu'un „ Auteur étoit peu capable de donner le juste prix à ses „ Ouvrages; & que pour lui, il n'estimoit pas assez les „ siens, pour les mettre ainsi dans la balance. *N'importe*, „ dit le Roi, *je veux que vous me disiez votre sentiment.* Mr. Despreaux obéit, en disant que l'endroit „ dont il étoit le plus content, étoit la fin d'une Epitre „ qu'il avoit pris la liberté d'adresser à Sa Majesté, & ré- „ cita les quarante vers par lesquels finit cette Epitre. Le „ Roi n'ayoit pas vu cette fin, parce que l'Auteur l'avoit „ faite depuis peu, pour être mise à la place de la Fable „ de l'Huitre (27). En voici quelques-uns:

(*a*) Idem *Remarq. sur le premier vers.*

(27) Il fit entrer cette Fable dans l'Epitre qu'il adressa peu de tems après à l'Abbé des Roches. C'est la II.

„ *Et comme tes Exploits, étonnant les Lecteurs,*
„ *Seront à peine crus sur la foi des Auteurs,*
„ *Si quelque Esprit malin les veut traiter de fables,*
„ *On dira quelque jour, pour les rendre croyables,*
„ BOILEAU, *qui dans ses Vers pleins de sincerité,*
„ *Fidèle à tout son Siècle a dit la vérité,*
„ *Qui mit à tous blâmer son étude & sa gloire,*
„ *N'épargna de ce Roi parle comme l'Histoire.*

„ Ces derniers Vers, *continue Mr. Broffette*, touchérent „ sensiblement le Roi: son émotion parut dans ses yeux „ & sur son visage; il se leva de son fauteuil, avec un „ air vif & satisfait. Cependant, comme il étoit toujours „ maître de ses mouvemens, & qu'il parloit sur le champ „ avec tant de justesse, qu'on ne pourroit mieux dire a- „ près y avoir pensé longtems: *Voilà qui est très beau*, „ dit-il, *cela est admirable. Je vous louerois davantage, si „ vous ne m'aviez pas tant loué. Le Public donnera à vos „ Ouvrages les éloges qu'ils meritent; mais ce n'est pas suf- „ fez pour moi de vous louer: je vous donne une pension de „ deux mille livres; j'ordonnerai à Colbert de vous la payer „ d'avance; & je vous accorde le Privilége pour l'impres- „ sion de tous vos Ouvrages.* Ce sont les propres paroles „ du Roi, & l'on peut croire que l'Auteur ne les a pas „ oubliées . . . . . Il revint de la Cour, comblé d'hon- „ neurs & de biens. Cependant il u dit plusieurs fois, „ que la prémiére réflexion que lui inspira sa nouvelle „ fortune, fut un sentiment de tristesse, envisageant la „ perte de sa liberté, comme une suite inévitable des „ bienfaits dont il venoit d'être honoré."

(28) *Diss. sur les Héros de Roman.* Oeuvres de Boileau Tom. III. p. 250. [12].

[*I*] *Dialogue des Morts.*] Le véritable titre que l'Auteur lui-même y a donné, est: *Les Héros de Roman, Dialogue à la manière de Lucien.* L'Auteur y critique rudement le Roman du *Grand Cyrus*, & celui de la *Clélie*, de Mademoiselle de Scudéry. Mais comme elle étoit alors vivante, Mr. Desfresnx, bien loin de faire imprimer ce Dialogue, ne voulut pas même l'écrire, se contentant de le réciter quelquefois à ses Amis en compagnie; & comme il s'y tronvoit des gens qui avoient beaucoup de mémoire, ces personnes en retinrent plusieurs lambeaux, dont elles composérent ensuite un Ouvrage, qu'on a distribué sous le nom de *Dialogue de Mr. Desfreaux* (28). Il parut d'abord en 1688 dans le second Tome d'un Recueil intitulé: *Retour des Pièces choisies.* On l'inséra ensuite en Hollande parmi les Ouvrages qui portoient le nom de *Mr. de S. Evremond*; & comme Mr. Silvestre & Mr. Des Maizeaux retranchérent de l'Edition qu'ils donnérent des Ecrits de cet Auteur, tout ce qui n'étoit point de lui; pour empêcher que ce Dialogue ne vînt à se perdre, Mr. Des Maizeaux le fit entrer dans le MELANGE CURIEUX DES MEILLEURES PIECES ATTRIBUÉES A Mr. DE S. EVREMOND (29). C'est sur cette Edition qu'on a fait la Traduction Angloise de ce Dialogue, qui se trouve dans le second Tome des Oeuvres de Boileau en Anglois (30). Mr. Boileau ne voulut pas le publier lui-même, parce que plusieurs personnes, qui y étoient tournées en ridicule, étoient encore vivantes. Il soupçonnoit Mr. le Marquis de Sévigné d'être le principal Auteur de cette Pièce: „ *Car c'est lui*, dit-il dans une Let- „ tre à Mr. Broffette du 27 de Mars 1704, *qui en a retez- „ nu le plus de choses.* Mais, *ajoute-t-il*, tout cela n'est „ point mon Dialogue, & vous en conviendrez vous- „ même, quand je vous en réciterai les endroits. J'ai „ jugé à propos de ne le point donner au Public, pour „ des raisons très légitimes, & que je suis persuadé que „ vous approuverez . . . . . Mais tout cela n'empêche „ pas que je ne le trouve encore fort bien dans ma mé- „ moire." Peu de tems après il se détermina à le mettre sur le papier, & il voulut que le Manuscrit original en fût remis à Mr. Broffette, ce qui a été fidélement exécuté après sa mort; & c'est sur ce Manuscrit que ce Dialogue a été publié dans l'Edition que Mr. Broffette a donnée des Oeuvres de Boileau (31). Il alt très différent de celui qui avoit paru. Nous remarquerons ici, que Mr. Des Maizeaux n'a pas été bien informé, quand il dit dans sa Vie de Boileau (32): *Je sai de très bonne part, qu'il n'avoit couché* cette Pièce *par écrit, que peu de tems avant sa mort.* Il est incontestable que c'est de cette petite Pièce que parle Mr. Arnauld, dans une Lettre à Mr. Perrault (33). „ Madame la Princesse de Conti, *dit-il*, „ & Madame de Longueville, aiant su que Mr. Despreaux „ avoit fait une Pièce en prose contre les Romans, où „ la Clélie n'étoit pas épargnée; comme ces Princesses „ connoissoient mieux que personne combien ces lectures „ sont dangereuses, elles lui firent dire qu'elles seroient „ bien aises de la voir. Il la leur récita, & elles en fu- „ rent tellement satisfaites, qu'elles témoignérent souhai- „ ter beaucoup qu'elle fût imprimée. Mais il s'en excu- „ sa, pour ne pas s'attirer sur les bras de nouveaux En- „ nemis." [☞ J'avoue que j'ai beau examiner, je ne puis appercevoir la moindre preuve que Mr. Des Maizeaux a été mal informé: au contraire tout se réunit, à mon avis, pour confirmer ce qu'il a dit, que *Mr. Despreaux n'a couché cette Pièce par écrit, que peu de tems avant sa mort.* Et à qui doit-on mieux s'en rapporter qu'à Mr. Boileau lui-même, qui le dit en termes exprès? AND.]

(29) Dans le Tome IV. p. 181. Voyez p. 182.

(30) Part. II. p. 217 &c.

(31) *Notes sur Boileau* Tom. III. p. 250. [12].

(32) P. 32.

[*K*] *Mais sans observer l'exactitude d'un Historien.*] La Description du Passage du Rhin est si pompeuse, qu'elle a imposé à plusieurs Historiens François, qui assurent que *ce Passage fut regardé comme une des entreprises les plus hardies qui aient jamais été formées & exécutées* (34), & *qu'on ne pouroit s'imaginer le bruit que fit dans le monde une action si hardie & si bien conduite* (35). Mais le Comte de Bussi-Rabutin en donne une tout autre idée, & c'est un témoin qui n'est pas suspect, puisqu'étant alors exilé de la Cour, il n'oublioit rien pour rentrer en faveur, & ne laissoit par échapper la moindre occasion d'exalter la gloire de son Prince: & qui d'ailleurs étoit parvenu à la Charge de Lieutenent-Général des Armées du Roi & de Mestre de Camp Général de la Cavalerie Françoise & Etrangère. „ Le Passage du Rhin à la nage, *dit-il dans une „ Lettre à la Marquise de Sévigny*, est une belle action; „ mais elle n'est pas si téméraire que vous pensez. Deux „ mille Chevaux passent pour en aller attaquer quatre on „ cinq cens. Les deux mille sont soutenus d'une grande „ Armée, où le Roi est en personne, & les quatre ou „ cinq cens sont des Troupes épouvantées par la manière „ brusque & vigoureuse dont on a commencé la Campa- „ gne. Quand les Hollandois auroient eu plus de fermeté en cette rencontre, ils n'auroient tué qu'un peu plus „ de gens, & enfin ils auroient été accablés par le nom- „ bre. Si le Prince d'Orange avoit été à l'autre bord du „ Rhin avec son Armée, je ne pense pas qu'on eût essayé „ de passer à la nage devant lui; & c'est ce qui auroit été „ téméraire, si on l'avoit hazardé. Cependant c'est ce „ que fit Alexandre au passage du Granique: il passa avec „ quarante mille hommes cette rivière à la nage, malgré „ cent mille qui s'y opposoient. Il est vrai que s'il eût été battu, on auroit dit que c'eût été un fou; & ce ne „ fut que parce qu'il réussit, que l'on dit qu'il avoit fait „ la plus belle action du monde (36)." Mr. Des Maizeaux, de qui nous avons emprunté ce passage, ajoute (37): „ Un Historien judicieux & sincère narrera ce fait „ sur les idées du Comte de Bussi, & il regardera en mê- „ me tems la Description de Mr. Despreaux, comme un „ excellent morceau de Poëfie. C'est aussi de cette ma- „ nière qu'en jugea Mr. de Bussi." Mr. Des Maizeaux dit ailleurs (38): „ Pour ce qui est de l'Histoire de Louis „ XIV, à laquelle Mr. Boileau a travaillé pendant long- „ tems, il n'y a aucune apparence qu'on la publie avant „ la mort de ce Prince (39). Cependant, la sincérité & „ la candeur naturelle de Mr. Despreaux ne peuvent que „ nous prévenir favorablement pour tout ce qu'il a écrit „ sur cette matière. Une personne de mérite, qui l'a „ connu particuliérement, m'a assuré, que s'entretenant „ un

(34) Rien-court *Hist. de Louis XIV.* T. I. p. 228.

(35) *Essai de l'Hist. du Règne de Louis le Grand jusqu'à la Paix générale en 1697.* Liv. III. p. 101.

(36) *Lettres de Bussi-Rabutin* Tom. II. Lettre CLXXXV. p. 265 Edit. de 1725. en 1 Vol. in-8.

(37) *Ubi supra* p. 56.

(38) P. 225.

(39) C'étoit en 1712 qu'on faisoit cela; & depuis ce tems là, on n'a point entendu parler de cette Histoire. Mr. Boileau, dans ses Commentaires a raillé bien plaisamment les déclamations sur l'usage de Mr. Boileau, ne dit pas un mot de ces Ouvrage.

XIV, qui s'eſt toujours plu à faire fleurir les Sciences & les Belles-Lettres, & qui pour la juſteſſe des penſées, & la délicateſſe de goût, ne le cédoit à aucun de ſes Sujets, avoit voulu qu'on lui fît la lecture des Ouvrages de Mr. Deſpreaux, à meſure qu'il les compoſoit (*m*). Mais il ne ſe contenta pas de l'approbation qu'il leur donnoit en particulier, il voulut la rendre publique [*L*], comme on le verra dans les Remarques. Au mois d'Octobre 1677, le Roi le choiſit, conjointement avec Mr. Racine, pour travailler à ſon Hiſtoire; & en 1684 (*n*), il fut reçu Membre de l'Académie Françoiſe [*M*]. Nous rapporterons ici ce que Mr. Bayle dit de cette affaire [*N*]. Nous ſommes obligés de renvoyer à d'autres Articles (*o*) les diſputes Littéraires où Mr. Boileau ſe trouva engagé. Il ſeroit auſſi trop long de parler de chaque Pièce, qu'il a publiée en particulier. Mais la Satyre *contre les Femmes* mérite que nous en diſions quelque choſe dans les Remarques [*O*]. Tous ſes Ouvrages en général

(*m*) Des Maizeaux *ubi ſupra*. p. 91. 96.

(*n*) Le 5 de Juillet.

(*o*) A ceux de l'Evêque HUET, & de PERRAULT.

„ un jour avec lui ſur les difficultés qui accompagnent „ ces ſortes d'Ouvrages, Mr. Deſpreaux lui avoit avoué „ ingénument, qu'il ne ſavoit pas trop bien quelles raiſons il pourroit alléguer pour juſtifier la Guerre de 1672 „ contre la Hollande. Ce ſeroit-là une marque bien ſenſible de ſa bonne-foi.

[*L*] *Il voulut la rendre publique.*] C'eſt ce qu'il fit dans le Privilège qu'il accorda à Mr. Boileau, où l'on trouve ce qui ſuit. „ LOUIS &c. Notre cher & bien-amé le „ Sieur D. . . . nous a très humblement remontré, qu'il „ auroit fait divers Ouvrages ..... leſquels il deſireroit „ faire imprimer, & réimprimer une ſeconde fois ſes Satyres, dont le Privilège eſt expiré, s'il Nous plaiſoit „ lui accorder nos Lettres de permiſſion ſur ce néceſſaires. *A ces Cauſes*, deſirant favorablement traitter le „ dit Sieur D. . . . & donner au Public par la lecture de „ ſes Ouvrages, la même ſatisfaction que Nous en avons „ reçue, Nous lui avons permis .... de faire imprimer „ leſdits Ouvrages &c."

[*M*] *Il fut reçu Membre de l'Académie Françoiſe.*] La mort de Mr. Colbert, arrivée le 6 de Septembre 1683, ayant laiſſé une place vacante à l'Académie Françoiſe, quelques uns des Académiciens, & entre autres Mr. l'Abbé Regnier & Mr. Roſe, allérent trouver Mr. Deſpreaux, pour ſavoir s'il accepteroit cette place, au cas que l'Académie voulût la lui donner. Mr. Deſpreaux reçut fort bien cette propoſition; mais comme il ſavoit qu'une des Loix de cette Compagnie étoit de n'offrir jamais ces ſortes de places, il retint ſur-tout, qu'il ne la demanderoit point. Ils y conſentirent: deſorte qu'ils propoſérent eux-mêmes Mr. Deſpreaux pour remplir la place de Mr. Colbert. Mr. de la Fontaine, qui aſpiroit à la même place, appréhendant l'excluſion s'il avoit Mr. Deſpreaux pour Concurrent, le pria de s'en déſiſter en ſa faveur. Mr. Deſpreaux lui dit, que ſi l'Académie le nommoit, il ne pouvoit refuſer cet honneur; mais il lui promit de ne faire aucune démarche pour l'obtenir. L'Académie fut partagée entre ces deux Grands-Hommes. Mais quelques Académiciens, ſenſibles au chagrin de voir leurs noms dans les Satyres de Mr. Deſpreaux, craignirent de l'avoir pour leur Confrère: ainſi la pluralité des ſuffrages fut pour Mr. de la Fontaine. Le Roi ne fut pas content de cette élection: non pas que Mr. de la Fontaine ne fût très digne d'être choiſi, mais parce qu'on l'avoit préféré à Mr. Deſpreaux. Quand les Députés de l'Académie Françoiſe allérent, ſelon l'uſage de cette Compagnie, demander au Roi ſon agrément pour la nomination de Mr. de la Fontaine, Sa Majeſté les renvoya ſans leur expliquer ſon intention, & les laiſſa très longtems dans cette incertitude. Le Roi fit même la Campagne de Luxembourg, ſans ſe déclarer là-deſſus. Pendant cet intervalle, Mr. de Bezons, Conſeiller d'Etat, & l'un des Membres de l'Académie, vint à mourir. Cet illuſtre Corps ne balança point à nommer Mr. Deſpreaux pour ſon Succeſſeur; & le Roi, en approuvant ce choix, confirma celui qu'on avoit fait de Mr. de la Fontaine (40). Il paroît par-là que Mr. Bayle s'eſt trompé, quand il a dit (41) que „ Mr. de la Fontaine devoit remplir la place que la mort de Mr. Colbert avoit laiſſée vacante dans ce Corps illuſtre; mais que „ quelqu'un alant repréſenté, qu'il ne ſeroit pas de la „ bienſéance qu'une Compagnie où il y a tant de perſonnes graves & mitrées, reçût un Poëte qui a publié tant „ de Contes impudiques, on avoit furſis ſon inſtallation." Mr. Bayle paroît avoir ſenti ſa mépriſe, ou du moins qu'il avoit été mal informé, car il dit dans le mois de Juillet ſuivant (42): „ Nous avons parlé ailleurs d'un obſtacle qui retarda la Promotion de Mr. de la Fontaine. „ Nous euſſions pu dire, que la concurrence de Mr. „ Boileau y contribua auſſi. C'eſt du moins une opinion „ aſſez générale, & que l'on appuye ſur ce que la mort „ de Mr. de Bezons alant donné le moyen de ſatisfaire „ les deux Concurrens, on permit de procéder à la réception de Mr. de la Fontaine."

[*N*] *Nous rapporterons ici ce que Mr. Bayle dit de cette affaire.*] „ Mr. de la Fontaine, *dit-il* (43), fut reçu le 2 „ du mois de Mai (1684); & l'on eût reçu Mr. Boileau „ le même jour, s'il eût été à Paris. Mais il étoit en „ Flandre avec le Roi, qu'il accompagne dans toutes ſes „ Expéditions, afin d'en pouvoir parler comme témoin „ oculaire. Il ne fut reçu que le prémier (44) jour de ce „ mois (Jniller). Il fit un Diſcours d'un petit quart-d'heure, qui fut écouté avec beaucoup de plaiſir de toute „ l'Aſſemblée, fort nombreuſe ce jour-là. Il déclara d'abord l'étonnement où il ſe trouvoit de ſe voir Membre „ d'une Compagnie, dont l'entrée lui devoit avoir été „ fermée par tant de raiſons. Il dit enſuite, qu'il ne pouvoit attribuer cet honneur qu'au deſir que le Roi avoit „ témoigné pour cela; & que Sa Majeſté l'aiant choiſi „ pour travailler à ſon Hiſtoire conjointement avec un „ des autres Membres de l'Aesdémie, avoit cru qu'il ne „ pourroit s'en acquitter dignement, ſans être inſtruit „ dans l'Ecole de ces Meſſieurs. Il ajouta, avec une „ confiance qui ne lui ſéloit pas mal, que le Roi avoit „ eu quelque raiſon de le choiſir pour un tel emploi, parce qu'il fait tous les jours tant de choſes, qui toutes „ vraies qu'elles ſont, ne paroiſſent pas vraiſemblables, „ qu'il étoit bon qu'on les fît écrire par un Hiſtorien qui „ fût en réputation de ne flatter point." Le Lecteur s'appercevra ſans peine, que c'eſt à peu près la même penſée, que Boileau a employée dans la prémière Epître (45). „ Le Diſcours de Mr. Boileau a été trouvé digne „ de ſon eſprit & de ſa réputation; la plupart de ceux „ qui en parlent, le louent extrémement: & ceux qui en diſent le moins de bien, font entendre ſeulement, qu'il „ n'y avoit rien d'extraordinaire. C'eſt un ſigne, qu'il „ s'eſt fort bien tiré de ce pas là. L'endroit où il dit, „ que l'entrée de l'Académie *lui devoit avoir été fermée par tant de raiſons*, a renouvelle le ſouvenir de cette „ multitude d'Aesdémiciens morts & vivans, qu'il a maltraités dans ſes Satyres. Les Chapelains, les Caſſagnes, les Cotins, les Deſmatets, les Scudéris, les „ Quinauts, ſe ſont préſentés d'abord à l'eſprit de tout le „ monde; & on croit que ſi le Roi, qui eſt au-deſſus des „ Loix, ne ſe fût pas mêlé de la choſe, l'Académie s'en „ fût tenue à ſes Statuts, qui l'obligent, dit on, à avoir „ un reſſentiment d'excluſion pour tous ceux qui la diffament en la perſonne de ſes Membres. Mais ſa complaiſance pour le Souverain lui a fait tenir une conduite tout à fait Chrétienne. Ceux qui aiment cette Académie, la louent d'avoir oublié généreuſement les injures qu'elle avoit reçues. Les Ennemis de Mr. Boileau ſont bien aiſes qu'il ait recherché comme une grace d'entrer dans un Corps dont il avoit mal parlé, & „ ils font ſur cela des comparaiſons, qu'il n'eſt nullement „ néceſſaire de dire ici (46). Quoi qu'il en ſoit, Mr. „ Boileau eſt d'un mérite ſi diſtingué, qu'il eût été difficile à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe de remplir „ auſſi avantageuſement qu'ils ont fait la place de Mr. de „ Bezons."

[*O*] *La Satyre contre les Femmes mérite que nous en diſions quelque choſe dans les Remarques.*] Cette Satyre avoit fait beaucoup de bruit dans le monde, même avant qu'elle parût. L'Auteur l'avoit lue à pluſieurs de ſes Amis, qui en avoient parlé avec de ſi grands éloges, que tout le monde ſouhaitoit ardemment de la voir. Mr. Deſpreaux ne ſe bâta pas cependant de la donner, parce qu'il vouloit qu'elle ne parût qu'avec la nouvelle Edition qu'on faiſoit de ſon Livre, où il vouloit qu'elle fût inſérée, comme il nous l'apprend lui-même dans un petit Avertiſſement qui la précéde (47), où l'Auteur fait en quelque manière excuſe aux Dames, de la liberté qu'il a priſe de peindre leurs défauts. C'eſt ce qu'il fait en ces termes. „ Au fond, *dit-il*, toutes les peintures que je fais dans „ ma Satyre font ſi générales, que bien loin d'appréhender que les Femmes s'en offenſent, c'eſt ſur leur approbation & ſur leur curioſité que je fonde la plus grande eſpérance du ſuccés de mon Ouvrage. Une choſe „ au moins, dont je ſuis certain qu'elles me loueront, „ c'eſt d'avoir trouvé moyen, dans une matière auſſi délicate qu'eſt celle que j'y traite, de ne pas laiſſer échapper un ſeul mot, qui pût le moins du monde bleſſer la pudeur. J'eſpére donc que j'obtiendrai aiſément „ ma grace, & qu'elles ne ſeront pas plus choquées des „ Prédications que je fais contre leurs défauts dans cette „ Satyre, que des Satyres que les Prédicateurs ſont tous „ les jours en Chaire contre ces mêmes défauts." Mr. Perrault alant attaqué cette Satyre, où il prétendoit qu'il y avoit des endroits qui bleſſoient la pudeur, le fameux Mr. Arnauld lui écrivit une Lettre (48), où il défend Mr. Deſpreaux avec beaucoup de force & d'éloquence. Mr. de la Bruyére a auſſi parlé de cette Satyre avec beaucoup d'éloge. „ Il paroît, *dit-il*, une nouvelle Satyre écrite contre les Vices en général, qui d'un vers fort & „ d'un ſtyle d'airain enfonce ſes traits contre l'Avarice, „ l'excès du Jeu, la Chicane, la Molleſſe, l'Ordure & „ l'Hypocriſie; où perſonne n'eſt nommé ni déſigné, où „ nulle femme vertueuſe ne peut ni ne doit ſe reconnoître. Un Bourdaloue en Chaire ne fait point de peintures du Crime, ni plus vives, ni plus innocentes. Il „ n'importe, *c'eſt médiſance, c'eſt calomnie*: voilà depuis quelque tems leur unique ton (49), celui qu'ils „ employent contre les Ouvrages de Mœurs qui réuſſiſſent; ils y prennent tout littéralement: ils les liſent „ comme une Hiſtoire; ils n'y entendent ni la Poëſie, „ ni

(43) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Avril 1684. p. 382. 383.

(44) Mr. Boſſette, *ubi ſupra*, de le troiſiéme.

(45) Voy. le paſſage cité Rem. [*H*].

(46) Les Comparaiſons dont parle ici Mr. Bayle, ſont-elles dans le doute ſur ce que comme on oblige un homme qui a deshonoré une femme, à l'épouſer &c. Des Maizeaux *ubi ſupra* p. 156.

(47) *Ouvrage* Tom. I. p. 274.

(48) Inſérée dans le Tom. IV. p. 61 des *Ouvrages de Boileau.*

(49) D'une Troupe de Poëtereaux & de faux Cabale.

(40) *Ouvr. de Boileau* Tom. IV. p. 19. 20 dans les Remarques.

(41) Ibid.

(42) Ibid. Juillet 1684. p. 557.

ral ont été fort maltraités par les Journalistes de Trevoux [P]. Boileau s'en vengea par quelques Epigrammes, mais sur-tout par une nouvelle Satyre qu'il composa contre *l'Equivoque*, dont nous rendrons compte ci-dessous [Q]. En 1701, il fut reçu Membre de l'Académie des Inscriptions & des Médailles, avec la qualité de *Pensionnaire*: il en remplit fort exactement les devoirs jusqu'au commencement de l'année 1705, qu'une surdité entière, & une santé fort affoiblie, l'obligérent à demander le titre de Veteran, qui lui fut accordé. Il quitta la Cour, & mena une vie retirée. Peu répandu dans le grand monde, qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'Amis, dont il faisoit toujours ses délices, il a tranquillement attendu la mort, que lui annonçoient chaque jour des douleurs aiguës, des évanouissemens, & une fièvre presque habituelle, qui l'emporta enfin le 13 (*p*) de Mars 1711, dans la soixante-quinzième année de son âge. Il a été enterré à S. Jean le Rond (*q*). Nous donnerons son Caractère dans les Remarques [R], où nous parlerons aussi de l'Edition

(*p*) Des Maizeaux *ubi supra* p. 314.

(*q*) Id. ibid.

„ ni la Figure; ainsi ils les condamnent. Ils y trouvoient „ des endroits foibles; il y en a dans Homère, dans Pin„ dare, dans Virgile, & dans Horace; où n'y en a-t-il „ point? si ce n'est peut-être dans leurs Ecrits (50)?" Mr. Bayle appelle cette Pièce *le chef-d'œuvre de Mr. Despreaux* (51).

(50) La Bruyere *Preface sur son Discours à l'Académie*, pag. 8, 9, 10, 11, 12. X.

(51) *Dict. Hist. & Crit. Article* ERRARA, Rem. [A].

[P] *Tous ses Ouvrages en général ont été fort maltraités par les Journalistes de Trevoux.*] C'est dans un de leurs Journaux de l'année 1704. Ils semblent n'y avoir censuré les Ouvrages de Boileau, que pour venger leurs Confrères (les Jésuites) des coups qu'il leur avoit portés dans son *Epître sur l'Amour de Dieu*. Voici ce qui leur en fournit l'occasion. Un Libraire d'Amsterdam ayant publié en 1701 une Edition des Oeuvres de Mr. Despreaux, où l'on avoit mis au bas des pages quelques endroits des Poëtes Latins qu'il avoit imités; ces Messieurs, sous prétexte d'en rendre compte dans leur Journal, représentèrent Mr. Boileau comme un Copiste, ou si vous voulez, un Plagiaire, qui devoit toute sa réputation & tout son mérite aux plus beaux endroits des Anciens, qu'il avoit fait passer dans ses Ouvrages; & tâchèrent de donner un tour ridicule à la Préface de la dernière Edition de ses Ouvrages (de 1701) (52). Nous ne citerons qu'un exemple de leur injuste prévention. Après avoir dit, qu'en parcourant cette Edition, *on trouve que les pages sont plus ou moins chargées de Vers Latins imités, selon que certaines Pièces de Mr. Despreaux ont été communément plus ou moins estimées*; ils remarquent ensuite, *qu'on n'en trouve que deux ou trois dans son Epître sur l'Amour de Dieu.* Ils auroient pu ajouter, que les deux seuls passages d'Horace que l'Editeur de Hollande a cités sur cette Epître, n'ont qu'un rapport très éloigné, ou plutôt n'en ont point du tout, avec la matière que Mr. Despreaux y traite; & delà ils auroient, selon la maxime qu'ils avoient posée, conclu encore plus furement, que *l'Epître sur l'Amour de Dieu est une des Pièces de Mr. Despreaux*, qui ont été *le moins estimées*. Mais comment nos Journalistes ne se sont-ils point apperçus, qu'on pourroit ici leur repondre, „ qu'il n'est pas surprenant qu'Horace, Juvénal, ni su„ cun autre ancien Poëte Latin, n'ait rien écrit contre „ *la fausse Attrition*, puisque de leur tems il n'y avoit „ point de Casuistes relâchés, qui affranchissent les hom„ mes des plus importans devoirs de la Morale, & qui „ les dispensassent même de l'obligation d'aimer Dieu?" Mais c'étoit à l'Epître sur l'Amour de Dieu, que ces Messieurs en vouloient principalement; c'étoit le véritable sujet de leur animosité contre Boileau; & il falloit bien qu'ils cherchassent quelque prétexte pour le décrier. Ce trait de Critique parut si plaisant à Mr. Despreaux, qu'il en fit le sujet d'une Epigramme. La voici; il parle aux Journalistes:

(52) C'est ce'lle qu'est à la tête des dernières Editions.

Non, pour montrer que Dieu doit être aimé de nous,
Je n'ai rien emprunté de Perse ni d'Horace,
Et je n'ai point suivi Juvénal à la trace:
Car bien qu'en leurs Ecrits ces Auteurs, mieux que vous,
Attaquent les Erreurs dont nos ames sont ivres,
La nécessité d'aimer Dieu
Ne s'y trouve jamais prêchée en aucun lieu,
Mes Pères, non plus qu'en vos Livres.

[Q] *Une nouvelle Satyre . . . contre l'Equivoque, dont nous rendrons compte ci-dessous.*] Il s'adresse à l'*Equivoque*, comme à une Personne, & lui attribue la cause de la chute d'Adam, de l'Idolatrie Paienne, des Hérésies qui ont défiguré le Christianisme, du sang qu'ont répandu tous à tour les Hérétiques & les Orthodoxes, & enfin du relâchement qui s'est glissé dans la Morale Chrétienne, en y introduisant le Dogme de la Probabilité, celui de la *fausse Attrition*, & quelques autres, qui ont été enseignés par de fameux Jésuites, qu'il accuse sans détour d'un renversement total de la Morale de Jésus-Christ. Mais comme les Jésuites de Trevoux étoient le principal objet de sa colère, aussi ne les oublia-t-il pas dans cette Satyre. Après avoir dit, qu'il étoit bon de prévenir par un sage silence, tout le bruit que ne manqueroient pas de faire les *Docteurs de l'Equivoque*, qu'il avoit commencé de peindre des plus noires couleurs; il ajoute en finissant cette Pièce:

Mais donc là, ma Plume: & toi, fors de ces lieux,
Monstre, à qui par un trait des plus capricieux,
Aujourd'hui terminant ma course Satyrique,
J'ai prêté dans mes Vers une Ame allegorique:
Fui, va chercher ailleurs tes Patrons bien-aimés,
Dans ces Pays par toi rendus si renommés,
Où l'Orne (53) épand ses eaux & que la Sarte (54) arrose:
Ou si plus fièrement tu veux gagner ta cause,
Porte-la dans Trevoux à ce beau Tribunal,
Où de nouveaux Midas un Sénat Monacbal,
Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance (55).

(53) Rivière de la Basse Normandie.

(54) Rivière du Maine.

(55) Tom. I. Sat. XII. vs. 315 &c. p. 377-379.

Cette nouvelle Satyre fit beaucoup de bruit dans Paris, quoiqu'elle ne fût encore connue que sur le rapport de quelques Amis de M. Despreaux, à qui il l'avoit récitée. On souhaitoit passionnément qu'il se hâtât de la rendre publique: mais il aima mieux attendre la nouvelle Edition de ses Ouvrages, qu'il se proposoit de donner bientôt. En effet, il obtint sur la fin de 1710 un Privilège du Roi pour la réimpression de ses anciennes Pièces, & pour la publication de plusieurs autres qui n'avoient point encore vu le jour, comme la *Satyre sur l'Equivoque*, le *Dialogue sur les Romans* &c. On avoit déjà commencé de travailler à cette nouvelle Edition en 1711; mais à peine y en avoit-il cinq feuilles d'imprimées, lorsque les Jésuites ne pouvant souffrir la publication de la Satyre sur l'Equivoque, chargèrent le P. Le Tellier, Confesseur du Roi, d'en parler à Sa Majesté, & de l'engager à faire arrêter l'impression de tout l'Ouvrage, & révoquer le Privilège qu'elle avoit accordé. Des personnes très-considérables, entre autres le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, & Mr. le Comte de Pontchartrain Chancelier de France, s'employérent pour Mr. Despreaux: mais les insinuations du P. Le Tellier prévalurent auprès de Sa Majesté, & rendirent toutes leurs représentations inutiles; desorte que le Roi ne se contenta pas de défendre à Mr. Despreaux de publier cette Satyre, mais il lui ordonna même de lui en remettre l'Original. Il est vrai qu'il lui fit connoître en même tems, qu'à l'égard de ses autres Ecrits, le Privilège subsisteroit dans son entier. Mais Mr. Despreaux, qui se sentoit proche de sa fin, ne crut pas qu'il lui convînt de temporiser, & il aima mieux supprimer entièrement sa nouvelle Edition, que de la mutiler dans des vues basses & intéressées (56). Mr. Despreaux a soutenu, qu'il n'avoit point fait cette Satyre contre les Jésuites; & il nous apprend (57) qu'il l'avoit donnée à examiner au Cardinal de Noailles son Archevêque, que ce Prélat l'avoit eue trois semaines entre les mains, & qu'après l'avoir lue & relue plus d'une fois, il la lui avoit enfin rendue, en le comblant d'éloges, & en l'assurant qu'il n'y avoit trouvé à redire qu'un seul mot, que Mr. Boileau corrigea sur le champ.

(56) Des Maizeaux p. 322. 323.

(57) *Dict. sur la XII. Satyre*, Oeuvres Tom. I. p. 348. 349.

[R] *Nous donnerons son Caractère dans les Remarques.*] Rien n'est plus affreux, que le portrait qu'en ont fait ses ennemis. Ils l'ont représenté comme un *médisant*, un *envieux*, un *calomniateur*, un *homme qui n'a songé qu'à ternir la réputation sur la victime de celle des autres.* Mais jamais homme ne fut plus exempt de tous ces défauts que lui, & ne s'attacha plus fortement à toutes les vertus opposées. C'est par-là principalement qu'il a mérité l'estime de tant de personnes, non moins distinguées par leur rang que par leur mérite. Son équité, sa droiture, & la bonté de son cœur, étoient si bien établies, qu'il n'a pas fait difficulté de les établir lui-même dans l'*Epître à ses Vers* (58), & de s'en faire un sujet de gloire. Il est vrai aussi, que c'est la probité & son innocence qui lui ont, pour ainsi dire, conféré le droit de composer des Satyres (59). Simple & naturel dans ses manières, plein de sentimens d'humanité, de douceur & de droiture, il a fortement censuré le Vice, & attaqué vivement le mauvais Goût, sans y être porté par aucun mouvement d'envie, ou par aucun esprit de médisance. Mais „ tout ce qui choquoit le „ Bon sens ou la Vérité, excitoit en lui un chagrin dont „ il n'étoit pas le maître, & auquel peut-être sommes„ nous redevables de ces plus ingénieuses compositions. „ Mais en attaquant ce défaut des Ecrivains, il a tou„ jours épargné leurs personnes (60)." [☞ Si l'on doit s'en rapporter à Mr. l'Abbé d'Olivet, les principes qui ont armé Boileau dans les commencemens contre certains Auteurs, n'étoient pas tout-à-fait aussi purs qu'on voudroit nous le persuader: qu'on en juge par ce que ce savant Académicien nous dit (61). En parlant de Cotin, il nous apprend ce qui avoit irrité contre lui Mr. Despreaux. „ Le fait est, que ses premiers Ouvrages (de „ Boileau) commençant à faire du bruit sur le Parnasse, „ il souhaita d'en montrer quelques Essais à l'Hôtel de „ Rambouillet, alors souverain Tribunal des Beaux-Es„ prits. Chapelain, Ménage & Cotin y étoient, le jour „ qu'il y parut. Arténice & Julie souérent le jeune Poë„ te, mais en même tems lui conseillérent par bonté, & „ avec cette politesse dont les personnes de leur rang in-

(58) Epit. X. vs. 71 & suiv. Oeuvr. Tom. I. p. 405. 409.

(59) Des Maizeaux *ubi supra* p. 319. 321.

(60) *Réponse de Mr. de l'Auteur au Discours* que fit Mr. *l'Abbé d'Olivet, reçu à l'Académie Françoise*, lorsqu'il y fut reçu le 25 de Juin 1711 à la place de Mr. *Despreaux.*

(61) *Hist. de l'Académie Franç.* depuis 1653 jusqu'à 1700. pag. 121. 124. Amst. 1730.

dition que Mr. Broſſette a donnée de ſes Oeuvres [S]. [☞ J'ajouterai ici une particularité que rapporte Mr. l'Abbé d'Olivet (r), qui nous a conſervé les penſées de Mr. Deſpreaux ſur les occupations de l'Académie, & en même tems ſur les Traductions : „ Quoi! *dit-il*, l'Académie ne voudra-t-elle „ jamais

„ vent toujours aſſaiſonner un avis, de conſacrer ſes talens à une eſpèce de Poëſie moins odieuſe, & plus généralement approuvée, que ne l'eſt la Satyre. Chapelain, Ménage & Cotin appuyérent la même thèſe; mais durement, & avec l'aigreur de gens que l'intérêt perſonel anime. *Deſpreaux en fut piqué, & jura dès-lors in petto de ſe venger en tems & lieu.*" Mr. l'Abbé d'Olivet fait voir enſuite, que l'Abbé Cotin n'étoit pas un homme ſi mépriſable, qu'il méritât d'être immolé à la riſée publique. Ce qui prouve que l'équité & la droiture n'ont pas toujours guidé Mr. Deſpreaux dans ſes Critiques, & qu'en attaquant les Ecrivains, il n'a pas toujours épargné leurs perſonnes, puiſqu'on ne peut rendre un homme plus mépriſable qu'il a fait l'Abbé Cotin, ſans avoir jamais rendu juſtice à ce qu'il paroit avoir d'eſtimable, à s'en rapporter à Mr. d'Olivet (62). Il faut donc prendre avec quelque reſtriction, les éloges qu'on donne à cet égard à Mr. Deſpreaux. A o n.] La haine qu'il avoit pour ſes méchans Vers, ne l'empêchoit pas d'eſtimer les bonnes qualités des mauvais Poëtes; & lorſqu'il a traité le plus impitoyablement leurs Ecrits, il a non ſeulement épargné leurs perſonnes, mais il a même ſecherché les occaſions de leur rendre des ſervices. „ La „ vue d'un homme de Lettres dans le beſoin lui faiſoit „ tant de peine, qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter „ de l'argent à Linière, qui ſouvent alloit du même pas „ au Cabaret, faire une Chanſon contre ſon Créancier „ (63)." C'eſt le même Linière, dont on voit le nom plus d'une fois dans les Ouvrages de Boileau, parmi les Poëtes médiocres: deſorte qu'on pourroit appliquer ici avec beaucoup de raiſon à Mr. Deſpreaux, ce qu'on a dit du feu Comte de Dorſet:

The beſt good Man, with the worſt-natured Muſe.

Ce qui peut ſe rendre par ces deux vers:

Vertueux, doux, affable, indulgent, ſecourable,
Sa Muſe fans pitié fut ſeule inexorable *.

La bonté & l'équité de Mr. Deſpreaux ont auſſi paru dans la manière dont il a récompenſé ſes Domeſtiques, & par les libéralités qu'il a faites aux Pauvres. Il a donné par ſon Teſtament cinquante mille livres aux petites Paroiſſes de la Cité, voiſines de l'Egliſe de Notre-Dame; dix mille livres à ſon Valet de chambre; & cinq mille à une vieille femme qui le ſervoit depuis longtems. Mais il ne s'eſt pas contenté de faire des libéralités à ſa mort, & lorſqu'il n'étoit plus en état de jouir lui-même de ſes biens: il s'eſt recherché toute ſa vie avec empreſſement les occaſions de rendre de bons offices. Ce penchant lui étoit naturel, & rien n'égaloit le plaiſir qu'il prenoit à le ſatisfaire (64). Nous en rapporterons deux exemples, qui lui font beaucoup d'honneur. Le prémier regarde le fameux Patru. Cet habile homme, preſſé par un Créancier impitoyable (65), étoit ſur le point de voir vendre ſes Livres, la plus agréable, & preſque la ſeule choſe qui lui reſtoit. Mr. Deſpreux le tira de cette fâcheuſe extrémité, en lui portant une ſomme beaucoup plus conſidérable que celle pour laquelle il étoit réſolu de les donner: il voulut même que Mr. Patru gardât ſa Bibliothèque comme auparavant, & qu'elle ne vînt à lui qu'en ſurvivance. Il débourſa environ quatre mille livres, & il n'avoit pas encore les ſucceſſions qu'il a recueillies dans la ſuite (66). L'autre exemple regarde le célèbre Pierre Corneille. Après la mort de Mr. Colbert, la penſion que le Roi donnoit à cet illuſtre Poëte fut ſupprimée. Mr. Deſpreaux, qui étoit avec la Cour à Fontainebleau, courut chez Madame de Monteſpan, pour la prier d'engager le Roi à rétablir cette penſion. Il en parla lui-même au Roi, & lui dit qu'il ne pouvoit ſans honte, & ſans une eſpèce d'injuſtice, recevoir une penſion de Sa Majeſté, tandis qu'un homme comme Mr. Corneille en étoit privé. Mr. Deſpreaux en parla avec tant de chaleur, & ſon procédé parut ſi grand & ſi généreux, que ſur le champ le Roi ordonna que l'on portât deux-cens louis d'or à Mr. Corneille, & ce fut Mr. de la Chapelle, parent de Mr. Deſpreaux, qui les lui porta de la part du Roi (67). [☞ Les Journaliſtes de Trevoux s'étoient inſcrits en faux contre ce fait, & ils ont continué à le faire dans l'Art. 58. de leurs Mémoires du mois de Mai 1717. Voici ce qu'ils diſent. „ La penſion de Corneille ne fut point retranchée par Mr. de Louvois, après la mort de Mr. „ Colbert: *on défie de donner la moindre preuve de ce fait.* „ Ainſi Mr. Boileau n'a pas été dans l'occaſion de jouer „ le rôle généreux qu'on lui attribue, de couſir chez Madame de Monteſpan, de parler au Roi avec chaleur. „ Pour les deux-cens louis, envoyés par le Roi au grand „ Corneille peu de jours avant ſa mort, le fait eſt vrai: „ le Roi fut du P. de la Chaiſe, que l'argent manquoit à „ cet illuſtre malade, fort éloigné de théſauriſer; & Sa „ Majeſté lui envoya deux-cens louis. Je ne conteſte „ pas qu'ils n'aient été portés par Mr. de la Chapelle, „ parent de Mr. Boileau. Je veux croire que Mr. Boileau, inſtruit de l'état où étoit Mr. Corneille, en parla à Madame de Monteſpan, & peut-être au Roi; je „ ne prétends pas lui ôter la gloire, que mérite cet effort de généroſité: mais Mr. Boileau n'a point fait rétablir la penſion de Mr. Corneille, ni dit ce qu'on lui „ fait dire pour en obtenir le rétabliſſement. C'eſt tout ce que j'avois à prouver; je l'ai prouvé ſans replique. „ Quand la penſion fut ſupprimée après la mort de Mr. „ Fouquet, Mr. Boileau n'étoit pas en état d'agir pour „ la faire rétablir: elle n'a pas été ſupprimée, après la „ mort de Mr. Colbert. A o n.] Voici un exemple de la piété, & de la délieteſſe de conſcience de Mr. Boileau. Il avoit obtenu, étant encore jeune, un Prieuré de huit-cens livres de rente: il en jouït pendant huit années, ſans prendre néanmoins l'habit Eccléſiaſtique, & ſans ſe mettre trop en peine de faire un bon uſage des revenus. Mr. le Prémier Préſident de Lamoignon, qui avoit beaucoup de religion & de vertu, s'entretenant un jour avec Mr. Deſpreaux, lui fit comprendre qu'en ſe conduiſant de la ſorte, il ne pouvoit garder ce Bénéfice en ſureté de conſcience. Mr. Deſpreaux le reconnut, & en fit ſa démiſſion. Il fit plus: il ſupputa ce qu'il eo avoit retiré depuis le tems qu'il en jouïſſoit, & cette ſomme, qui ſe montoit à environ ſix-mille livres, fut employée à faire la dot de Mlle. de Bretonville, qu'il avoit aimée autrefois, & qui ſe fit Religieuſe (68). Mr. Deſpreaux n'avoit pas cette fougue d'imagination, qu'on remarque en d'autres Poëtes: il paroit au contraire un peu ſec, & il lui eſt arrivé quelquefois de répéter la même penſée. Mais ce qu'il perdoit du côté de l'imagination, il le regagnoit amplement par l'ordre & la juſteſſe des penſées, par la pureté du ſtyle, par la beauté du tour, & par la netteté de l'expreſſion: qualités bien plus eſtimables que la prémière, & qui ne l'accompagnent que rarement. On voit néanmoins par le Poëme du *Lutrin*, qu'il avoit l'imagination belle, vive & féconde. Cela paroit encore de ce qu'il compoſoit preſque toujours de mémoire, & ne mettoit ſes productions ſur le papier, que lorſqu'il les vouloit donner au Public. Il travailloit beaucoup ſes Ouvrages, comme il l'inſinue lui-même dans ſa dernière Préface. Quoique *facilité* qu'il y ait dans ſes Vers, on ne laiſſe pas de ſentir qu'ils lui ont coûté beaucoup, & que ce n'eſt qu'à force de les retoucher, qu'il leur a donné cet air libre & naturel, qui en fait la principale beauté. Les Pièces de Poëſie, qu'il a publiées depuis l'*Ode ſur Namur*, ne ſont ni ſi vives, ni ſi exactes, que celles qui avoient paru avant ce tems-là; & il y en a même quelques unes qu'on ſouhaiteroit qu'il n'eût point faites. Mais lorſqu'on a été longtems en poſſeſſion des juſtes applaudiſſemens du Public, il eſt bien difficile de ne pas ſe perſuader qu'on pourra toujours lui plaire. Cependant on trouvera partout dans ſes Ouvrages un goût exquis, un ſens droit, & une politeſſe infinie. Lorſqu'il a emprunté quelque choſe des Anciens, il s'en eſt ſervi en Maître, & ſe l'eſt rendu propre par le tour nouveau qu'il y a donné. „ Ce„ lui-ci, dit Mr. de la Bruyère faiſant le caractère de Mr. „ Deſpreaux (69), paſſe Juvénal, atteint Horace, ſemble créer les penſées d'autrui, & ſe rendre propre tout „ ce qu'il manie. Il a, dans ce qu'il emprunte des autres, toutes les graces de la nouveauté, & tout le mérite de l'invention. Ses vers forts & harmonieux, faits „ de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits „ & de Poëſie, feront lus encore quand la Langue aura „ vieilli, en feront les derniers débris. On y remarque „ une Critique ſure, judicieuſe & innocente, s'il eſt permis du moins de dire de ce qui eſt mauvais, *qu'il eſt „ mauvais.*" Mais ce ne ſont pas ſeulement les François, qui ont loué Mr. Deſpreaux: ſon éloge a été fait par tous les habiles gens qui ont pu lire ſes Ouvrages, de quelque Nation qu'ils fuſſent. „ Mr. le Baron Spanheim, *dit Mr. Baillet* (70), reconnoiſſant que c'eſt lui „ le modèle des anciens Auteurs Latins, tels que Lucilius, Horace, Perſe & Juvénal, que les Satyriques „ modernes dans la France, dans l'Italie, & ailleurs ont „ formé leurs Ouvrages, a prétendu faire un acte de juſtice de dire, *que non ſeulement la France l'emporte ſur „ ſes voiſins pour la Satyre, mais qu'elle le diſpute avec l'ancienne Rome.* Il ajoute, que *ſi la gloire de l'invention „ en eſt due à Lucilius, celle de l'avoir égalé ou ſurpaſſé, „ à ceux qui le ſuivirent; la gloire d'y avoir excellé, ſoit „ par la beauté & la facilité des vers, ſoit par un ſens droit „ & juſte, ſoit par une licence qui a ſes bornes & ſes bienſeances requiſes, n'en peut être conteſtée à Mr. Deſpreaux* „ (71)." Mylord Shaftſbury l'appelle un excellent Satyrique (72), qui exerce ſa Critique avec une juſte ſévérité ſur ſes propres Ouvrages (73). Et il faut avouer que rien ne lui eſt plus glorieux que l'approbation qu'il a eue en Angleterre, où un Auteur étranger tâcheroit en vain de ſurprendre les ſuffrages: une préoccupation trop favorable n'y eſt point à craindre; & ainſi l'on peut dire que Mr. Deſpreaux n'eſt redevable qu'à ſon ſeul mérite, des idées avantageuſes qu'on y a de lui (74).

[S] *Nous parlerons de l'Edition que Mr. Broſſette a donnée de ſes Oeuvres.*] Un grand nombre d'endroits des Ouvrages de Boileau étoit devenus inintelligibles, parce que l'Auteur y faiſoit alluſion à des choſes, que la plupart des Lecteurs ignorent, ou qui ſont abſolument oubliées. Il parle de quantité de perſonnes obſcures, dont la vie & les

(r) *Contin. de l'Hiſt. de l'Acad. Franç.* p. 50-52. Amſt. 1730.

(62) Id. ib. p. 126.

(63) *Le Nouveau Mercure*, imprimé à Trevoux, Avril 1711 p. 187.

* Des Maizeaux p. 300.

(64) Des Marteaux p. 299-301.

(65) C'étoit un Fermier-Général.

(66) Broſſette *Notes ſur Boileau*, Tom. II. p. 241. *ſur Epig.* 35.

(67) Idem p. 260.

(68) Idem p. 244. 245. *ſur Epigr.* 36.

(69) *Diſcours à Meſſieurs de l'Acad. Franç.* p. XXX.

(70) *Jugem. des Savans* Tom. IV. Part. II. p. 316. Amſt. 1725. in-12.

(71) Spanheim *Preface ſur ſa Traduction Franç. des Epit. de Julien* p. 35. apud Baillet *ubi ſupra.*

(72) *Character.* Vol. I. p. 212.

(73) Ibid. Vol. III. p. 280.

(74) Des Maizeaux p. 302-314.

„ jamais connoître ſes forces? Toujours bornée à ſon Dictionaire, quand donc prendra-t-elle l'eſſor? „ Je voudrois que la France pût avoir ſes Auteurs Claſſiques, auſſi-bien que l'Italie. Pour cela il „ nous faudroit un certain nombre de Livres, qui fuſſent déclarés exempts de fautes quant au ſtyle. „ Quel eſt le Tribunal qui aura droit de prononcer là-deſſus, ſi ce n'eſt l'Académie? Je voudrois „ qu'elle prît d'abord le peu que nous avons de bonnes Traductions; qu'elle invitât ceux qui ont ce „ talent, à en faire de nouvelles; & que ſi elle ne jugeoit pas à propos de corriger tout ce qu'elle y „ trouveroit d'équivoque, de hazardé, de négligé, elle fût au moins exacte à le marquer au bas des „ pages, dans une eſpéce de Commentaire, qui ne fût que Grammatical. Mais pourquoi veux-je „ que cela ſe faſſe ſur des Traductions? Parce que des Traductions avouées par l'Académie, en me- „ me tems qu'elles ſeroient lues comme des modèles pour bien écrire, ſerviroient auſſi de modèles „ pour bien penſer, & rendroient le goût de la bonne Antiquité familier à ceux qui ne ſont pas en „ état de lire les Originaux. Ce n'eſt pas l'eſprit qui manque aux François, ni même le travail; „ c'eſt le goût; & il n'y a que le goût ancien, qui puiſſe former parmi nous & des Auteurs & des „ Connoiſſeurs." Ainſi parla ce ſage Critique, ajoute Mr. l'Abbé d'Olivet, avec un feu qu'il n'avoit guères dans la converſation, à moins qu'elle ne roulât ſur des matiéres de ſon reſſort. Mr. d'Olivet nous donne enſuite le jugement de Mr. Boileau ſur les Traductions modernes en général, & ſur celle de Démoſthène de Mr. de Tourreil en particulier [*T*]. ADD. DU TRAD.]

les actions ſont ignorées de preſque tout le monde; & en très peu d'années, Boileau n'auroit pas été moins difficile à entendre, qu'Horace, Perſe, ou Juvénal. Un Commentaire étoit donc abſolument néceſſaire, & perſonne n'étoit plus capable d'en donner uo que Mr. Broſſette. Il avoit entretenu avec Mr. Deſpreaux, pendant plus de douze années, un commerce intime; & les éclairciſſemens qu'il donne dans ſes Remarques ſont tirés, ou des converſations qu'il a eues avec l'Auteur, ou des Lettres qu'il lui a écrites. Ce Commentaire n'eſt donc pas un riſſu de conjectures hazardées; c'eſt le ſimple récit d'un Hiſtorien qui raconte fidélement, & ſouvent dans les mêmes termes, ce qu'il a appris de la bouche de l'Auteur original. En un mot, c'eſt l'Hiſtoire ſecrette des Ouvrages de Mr. Deſpreaux. Mais c'eſt auſſi, en quelque façoo, l'Hiſtoire de ſon Siécle. Car comme il y a peu d'Ecrivains de ce tems-là qu'il n'ait nommés, en bien ou en mal; peu d'événemens de quelque importance, qu'il n'ait indiqués; le Commentaire de Mr. Broſſette embraſſe le détail de ces diverſes matières: ainſi l'oo y trouve quantité d'Anecdotes littéraires & hiſtoriques, peut-être aſſez curieuſes d'elles-mêmes pour attacher les Lecteurs. Les Notes de Mr. Broſſette contiennent prémiérement, les *Changemens* que Mr. Boileau a faits dans les diverſes Editions de ſes Ouvrages. Comme il corrigeoit ſouvent, on eſt bien aiſa de voir, pour ainſi dire, la ſucceſſion généalogique de ſes penſées. Il faut pourtant avouer, que ces changemens ſe faiſoieot ſouvent par des vues purement mondaines. Quand Mr. Boileau ſe réconcilioit avec de certaines perſonnes, il ôtoit leur nom de certains endroits, & y en ſubſtituoit d'autres de perſonnes avec qui il avoit querelle, ou qu'il n'aimoit point. Mr. Broſſette nous a donné auſſi quelques Vers, que l'Auteur avoit entiérement omis, & les Préfaces de toutes les Editions précédentes; ce qui eſt d'un grand uſage. On trouve enſuite les *Remarques* de Mr. Broſſette, qui contiennent l'explication de tous les faits qui ont rapport aux Ouvrages de l'Auteur, & doot la connoiſſance eſt néceſſaire pour la parfaite intelligence du Texte. Il marque auſſi le tems de la compoſition de chaque Piéce. Enfin il donne les paſſages que Mr. Boileau a imités des Anciens. Cette Edition eſt en quatre Volumes. On trouve dans le prémiet, la Préface de l'Editeur, celle de Mr. Boileau, avec ſon Eloge par Mr. de Valincour; le Diſcours au Roi, ſes douze Satyres, avec les Avertiſſemens qu'il a mis au-devant de quelques-unes, & les douze Epîtres. Le ſecond contient l'Avertiſſement de l'Auteur des Remarques ſur l'Art Poëtique; ce Poëme même; le Lutrin, au-devant duquel il y a un Avis au Lecteur; un Diſcours ſur l'Ode; des Odes, Epigrammes, & autres Poëſies, tant en François qu'en Latin. Le troiſiéme Volume contient le Traité du Sublime, traduit du Grec de Longin, avec les Remarques de Mr. Boileau, & celles de Mrs. Dacier, Boivin, Tollius & Broſſette; des Réfléxions critiques ſur quelques paſſages de Longin; un Avertiſſement de l'Abbé Renaudot ſur la Réflexion dixiéme; l'Eaamen du ſentiment de Longin ſur ce paſſage de la Geneſe: *Que la Lumiére fût, & la Lumiére fut*, par Mr. Huet; Réponſe à l'Avertiſſement de l'Abbé Renaudot ſur la dixiéme Réfléxion; les Remarques de Mr. Le Clerc ſur la même Réfléxion; Réponſe de Mr. de la Motte à la onziéme Réfléxion ſur un Vers de Racine. Le quatriéme Volume contient les Héros de Roman, Dialogue; Arrêt burleſque pour le maiotien de la Doctrine d'Ariſtote; Diſcours ſur la Satyre; Remercîment à Mrs. de l'Académie Françoiſe, lorſqu'il y fut reçu; Diſcours ſur le Style des Inſcriptions; Quatorae Lettres ſur différens ſujets, écrites par l'Auteur, ou qui le regardent; toutes les Préfaces & les Avertiſſemeos des Editions précédentes. Cette Edition, dont nous venons de rendre compte, a paru à Amſterdam en 1717 in-12. d'après celle que Mr. Broſſette avoit donnée à Genéve en 1716; mais avec quelques Additions. David Mortier, Libraire d'Amſterdam, donna l'année ſuivante deux magnifiques Editions, enrichies de figures gravées par Bernard Picart, l'une in-4. & l'autre in-folio: oo ajouta dans ces Editions, les deux *Jocondes* de Bouillon & de La Fontaine, deux Piéces de Mr. de Nantes *, & la Défenſe du grand Corneille contre le Commentateur de Mr. Deſpreaux, par les Journaliſtes de Trevoux. On en donna une nouvelle Edition à la Haye, en 1722 in-12., avec de nouvelles Figures de Picart, & en quatre Volumes. On en a fait en 1730 encore deux autres Editions, in-folio & 10 4. avec les figures de Picart. On trouve dans le ſecond Volume des *Mémoires de Littérature* du P. Deſmolets, une Epître anecdote à Mr. le Marquis de Termes, qu'on y prétend être de Mr. Boileau; mais, dit le P. Niceron (75), peu de Lecteurs faits au ſtyle de ce fameux Poëte, pourront ſe le perſuader. L'Edition de Boileau qui a paru en 1729, cootient quaotité d'Additions; qui conſiſtent prémiérement, en un grand nombre de nouvelles Remarques de l'Editeur, Mr. OU MONTEIL, qu'oo a diſtinguées de celles de Mr. Broſſette en mettant une marque au commencement, & le mot *du Monteil* à la fin. Secondement, en diverſes Piéces qui ont du rapport aux Ouvrages de Mr. Deſpreaux: comme 1. Les *Jocondes* de Bouillon & de La Fontaine. 2. La Réponſe de Mr. Perrault à ce que Mr. Deſpreaux a dit contre lui dans ſes Réfléxions ſur Longio, au ſujet de Pindare. Cette petite Piéce étoit devenue très rare. Mr. Des Maizeaux l'inſera dans le *Mélange curieux des meilleures Piéces attribuées à Mr. de S. Evremond*, imprimé à Amſterdam en 1726. 3. Une Réponſe de Mr. Racine aux deux Lettres, écrites en réponſe à celle qu'il avoit écrite à l'Auteur des *Heréſies imaginaires*, & des *Viſionnaires*. Cette Lettre, auſſi-bien que les deua Réponſes, ſe trouvent dans l'Edition de 1717, quoique les Auteurs de la *Bibliothèque Raiſonnée* ſemblent inſinuer le contraire (76). Ils indiqueot auſſi diverſes Piéces comme ajoutées dans l'Edition de 1729, quoiqu'elles ſe trouvent dans l'Edition de 1717; ce qui fait voir qu'ils n'ont pas comparé exactement les deux Editions. Nous avoos preſque oublié de marquer la raiſon, qui empêcha Mr. Boileau & Mr. Racine d'écrire l'Hiſtoire de Louis XIV. Voici ce que Mr. de Valincour mande ſur ce ſujet à Mr. l'Abbé d'Olivet (77). „ Deſ- „ preaux & Racine, après avoir quelque tems eſſayé ce „ travail, ſentirent qu'il étoit tout-à-fait oppoſé à leur „ génie; & d'ailleurs ils jugérent avec raiſon, que l'Hiſ- „ toire d'un Prince tel que le ſeu Roi, & remplie d'évé- „ nemens ſi grands, ſi extraordinaires en tout genre, ne „ pouvoit, ni ne devoit être écrite que ccot ans après ſa „ mort; à moins que de vouloir ne donner que de fades „ extraits de Gazettes, comme ont fait les miſérables E- „ crivains qui ont voulu ſe mêler de faire cette Hiſtoi- „ re."

[*T*] *Le jugement de Mr. Boileau ſur les Traductions modernes en général, & ſur celle de Demoſthène de Mr. de Tourreil en particulier.*] Voici le récit de Mr. l'Abbé d'Olivet (78): „ Savez vous, me demanda-t il, pourquoi les „ Anciens ont ſi peu d'admirateurs? C'eſt parce que les „ trois-quarts tout au moins de ceux qui les ont traduits, „ étoient des ignorans on des ſots. Madame de la Fayet- „ te ..... comparoit uo ſot Traducteur à un Laquais, „ que ſa Maîtreſſe envoie faire un compliment à quel- „ qu'un. Ce que ſa Maîtreſſe lui aura dit en termes po- „ lis, il va le rendre groſſiérement, il l'eſtrople: plus il „ y avoit de délieteſſe dans le compliment, moins ce „ Laquais s'en tire bien: & voilà en un mot la plus par- „ faite image d'un mauvais Traducteur. Mais, ajouta „ Mr. Deſpreaux, ce n'eſt pas même aſſez qu'un Tradu- „ teur ait de l'eſprit, s'il n'a la ſorte d'eſprit de ſon „ Original. Cat l'homme qui ſort d'ici (79) n'eſt pas un „ ſot, à beaucoup près; & cependant, quel monſtre que „ ſon Démoſtheoe! Je dis monſtre, parce qu'en effet „ c'eſt un monſtre, qu'un homme démeſurément grand & „ bouffi. Un jour que Racine étoit à Auteuil chez mni, „ Tourreil y vint, & nous conſulta ſur un endroit qu'il „ avoit traduit de cinq ou ſix façons, toutes moins natu- „ relles & plus guindées les unes que les autres. *Ah le „ bourreau! il fera tant, qu'il donnera de l'eſprit à Dé- „ moſthène*, me dit Racine tout bas. Ce qu'on appelle „ eſprit dans ce ſens là, c'eſt préciſément l'Or du bon- „ ſens, converti en Clinquant." RAM. DU TRAD.]

* Avocat à Vienne en Dauphine. L'Auteur de cet Article en Anglois a cru que Mr *de Nantes* ſignifioit ici l'Evêque de Nantes. R. D T.

(75) *Mém. des Hommes Ill.* T. XXIV. p. 243.

(76) *Bibl. Raiſ.* T. V. Part. II. p. 555.

(77) *Contin. de l'Hiſt. de l'Académie Franç.* p. 244. Amſt. 1730.

(78) Ibid. p. 110. &c.

(79) Mr de Tourreil.

(a) Wood *Athen. Oxon.* Vol. I. col. 151. Londres 1721.

BOIS ou BOYS (*a*) (JEAN), ſavant Théologien Anglois, & un des Traducteurs de la Bible ſous

ſous Jaques I., étoit petit-fils de Jean Bois, Drapier de Halifax dans la Province d'Yorck, & fils de Guillaume Bois, Miniſtre d'Oueſt-Stow près de S. Edmonds-Bury dans le Comté de Suffolk. Notre Jean Bois nâquit à Nettleſtead dans ce Comté, le 3 de Janvier 1560. Son père lui enſeigna l'Hebreu à l'âge de ſix ans, & l'envoya enſuite à l'Ecole à Hadley, & de là à l'Univerſité de Cambridge, où il entra dans le Collége de S. Jean le 1. de Mars 1575, & fut mis ſous la direction de Henri Coppinger. A peine avoit-il été ſix mois dans ce Collége, qu'il en fut nommé Ecolier, & enſuite il en devint Membre. Il avoit formé le deſſein de ſe tourner du côté de la Médecine, & dans cette vue il avoit acheté quantité de Livres ſur cette Science; mais en les liſant, il s'imaginoit être atteint de tous les maux dont il y étoit traité. Il reçut le Diaconat le 21 de Juin 1583, & le lendemain, en vertu d'une Diſpenſe, la Prêtriſe (*b*). Il fit un beau Diſcours ſur la mort du Dr. Guillaume Whitaker, Principal du Collége de S. Jean, décédé en 1595. Il remplit pendant dix ans dans ce Collége la place de Lecteur en Grec, & à la mort de ſon père il fut nommé au Bénéfice d'Oueſt-Stow, qu'il reſigna peu de tems après, & il devint Chapelain du Comte de Shrewsbury. Au mois d'Octobre 1596, il fut établi Recteur de Boxworth dans le Comté de Cambridge, à la place de Mr. Holt, dont il épouſa la fille (*c*), avec laquelle il ne fut pas d'abord fort heureux, ce qui lui fit prendre la réſolution d'aller voyager dans les Pays étrangers; mais s'étant réconciliés peu de tems après, ils vécurent dans la ſuite dans une parfaite union (*d*). Au commencement du régne de Jaques I. il fut nommé pour être un des Traducteurs de la Bible [*A*]. Il aida auſſi au Chevalier Henri Savile à ſon Edition des Oeu-

(*b*) *Sa Vie par* Antoine Walker, *dans les Deſiderata Curioſa par* François Peck. Vol. II p. 42-42. Londres 1735 in-fol.

(*c*) Idem p. 41-45.

(*d*) Idem p. 46.

[*A*] *Il fut nommé pour être un des Traducteurs de la Bible.*] Le Dr. Antoine Walker, dans ſa Vie, inſérée dans les *Deſiderata Curioſa* de Mr. François Peck (1), nous apprend, que lorſqu'on choiſit les Traducteurs pour Cambridge, on manda Mr. Bois de Boxwrth, pour l'employer à cet Ouvrage; „ malgré le chagrin qu'en témoignè-„ rent quelques gens de l'Univerſité, plus ambitieux d'y „ avoir part, mais non plus capables que lui, piqués „ qu'on penſât qu'ils euſſent beſoin du ſecours d'un Cam-„ pagnard, & oubliant que Cicéron étoit le même à Tuſ-„ culum qu'à Rome." Il nous apprend auſſi, qu'il eſt aſſuré qu'une partie des *Apocryphes* échut à notre Auteur, qui lui a montré lui-même la Copie de ce qu'il avoit traduit; mais il a oublié quelle partie c'étoit. Pendant tout le tems qu'il y travailla, le Collége de S. Jean lui fournit ce qui étoit néceſſaire pour ſa dépenſe: il demeuroit dans ce Collége juſqu'au Samedi au ſoir, qu'il ſe rendoit à ſa Cure, d'où il revenoit le Lundi matin. Lorſqu'il eut achevé ſa portion, il ſe chargea d'une ſeconde, à la prière de celui à qui elle étoit échue; & alors il fut entretenu dans un autre Collége, *mais je n'oſe nommer*, dit le Dr. Walker (2), *la perſonne & le Collége*. Quatre années ſe paſſèrent dans cette occupation: au bout de ce tems-là, tout l'Ouvrage ſe trouva achevé, & on envoya trois Copies de toute la Bible, de Cambridge, Oxford, & Weſtminſter, à Londres. On choiſit ſix nouveaux Commiſſaires ſur tous les autres, deux de chaque Compagnie, pour revoir tout l'Ouvrage, afin d'en tirer une Traduction qui pût paroître. On envoya de Cambridge Mr. Downes, Profeſſeur en Grec dans cette Univerſité, & Mr. Bois: le prémier n'y alla preſque que par force. Ils trouvérent à Londres leurs quatre Aſſociés, avec leſquels ils s'aſſemblioient tous les jours dans la Fondique des Libraires; & au bout de neuf mois ils achevérent leur tâche. Pendant tout ce tems-là, la Compagnie des Libraires leur donnoit à chacun trente chellings par ſemaine, qui étoient régulièrement payés: *mais ils n'avoient eu rien auparavant*, dit le Dr. Walker (3), *que la récompenſe qu'ils trouvoient dans leur travail même*. Pendant qu'ils furent occupés à ce dernier, Mr. Bois faiſoit la fonction de Secrétaire, & il conſerva juſqu'à ſa mort les Notules qu'il avoit dreſſées (4). Il ne ſera pas hors de propos de donner ici une Liſte des Traducteurs de toute la Bible, & de faire connoître les Règles que le Roi leur avoit preſcrites dans l'exécution de cet Ouvrage. Les Traducteurs, au nombre de quarante-ſept, furent diviſés en ſix Compagnies, ſelon les lieux où ils devoient s'aſſembler pour conférer enſemble, afin que rien ne paſſât ſans le conſentement général. I. Le Pentatcuque, Joſué, les Juges, Ruth, les deux Livres de Samuel, & les deux Livres des Rois, devoient ſe traduire à Weſtminſter par dix perſonnes, ſavoir, *Lancelot Andrews*, Doyen de Weſtminſter, & depuis Evêque de Winchester; *Jean Overal*, Doyen de S. Paul, depuis Evêque de Norwich; *Adrien de Saravia*; le Dr. *Clarke*, Membre du Collége de Chriſt à Cambridge, & Prédicateur à Cantorbéry; le Dr. *Jean Laifield*, Membre du Collége de la Trinité à Cambridge, & Recteur de S. Clements-Danes: comme il étoit habile dans l'Architecture, on eut beaucoup d'égard à ſon jugement, en ce qui concerne la fabrique du Tabernacle & du Temple; le Dr. *Leigh*, Archidiacre de Middleſex, & Recteur d'All-Hallows-Barking; Mr. *François Burgley*; Mr. *King*; Mr. *Thompſon*; Mr. *Guillaume Bedwell* de Cambridge, Vicaire de Tottenham-High-Croſs. II. Les deux Livres des Chroniques, Eſdras, Néhémie, Eſther, Job, les Pſeaumes, les Proverbes, l'Eccléſiaſte & le Cantique des Cantiques, devoient ſe tradoire à Cambridge par huit perſonnes; ſavoir, Mr. *Liveiy*; Mr. *Jean Richardſon*, Membre du Collége d'Emanuel, enſuite Docteur en Théologie & Principal d'abord du Collége de S. Pierre, & enſuite du Collége de la Trinité; Mr. *Laurent Chaderton*, depuis Docteur en Théologie, & Membre du Collége de Chriſt, & Principal de celui d'Emanuel; Mr. *Dillingham*, Membre du Collége de Chriſt; Mr. *Roger Andrews*, frère de l'Evêque de Winchester, depuis Docteur en Théologie, & Principal du Collége de Jéſus; Mr. *Harriſon*, Vice-Principal du Collége de la Trinité; Mr. *Robert Spalding*, Membre du Collége de S. Jean, & Profeſſeur en Hébreu; Mr. *André Byng*, Membre du Collége de S. Pierre, & Profeſſeur en Hebreu avant Mr. Spalding. III. Les quatre Grands & les douze Petits Prophètes, avec les Lamentations de Jérémie, devoient être traduits à Oxford par ſept perſonnes, ſavoir, le Dr. *Jean Harding*, Préſident du Collége de la Madeleine; le Dr. *Jean Reynolds*, Principal du Collége de Corpus-Chriſti; le Dr. *Thomas Holland*, Recteur du Collége d'Exeter, & Profeſſeur Royal; le Dr. *Richard Kilby*, Recteur du Collége de Lincoln; Mr. *Miles Smith*, depuis Docteur en Theologie & Evêque de Glocester: c'eſt de lui qu'eſt la Préface de la Verſion; Mr. *Richard Brett*, Bénéficier de Quainton dans le Comté de Buckingham; Mr. *Fairclough*. IV. Les Apocryphes devoient être traduits à Cambridge par ſept perſonnes, ſavoir, le Dr. *Jean Duport*, Prébendier d'Ely & Principal du Collége de Jéſus, le Dr. *Guillaume Brainthwait*, d'abord Membre du Collége d'Emanuel, & enſuite Principal du Collége de Gonvil & de Caius; le Dr. *Radcliffe*, un des anciens Membres du Collége de la Trinité; Mr. *Samuel Ward*, Membre du Collége d'Emanuel, enſuite Docteur en Théologie, & Principal du Collége de Sidney, & Profeſſeur en Théologie de la Marguerite; Mr. *André Downes*, Membre du Collége de S. Jean, & Profeſſeur en Langue Grecque; Mr. *Jean Bois*, Recteur de Boxworth en Cambridgeſhire; Mr. *Ward*, Membre du Collége de la Reine, & depuis Prébendier de Chicheſter, & Recteur de Biſhop-Waltham en Hampſhire. V. Les quatre Evangiles, avec les Actes des Apôtres & l'Apocalypſe, devoient ſe traduire à Oxford par huit perſonnes, ſavoir, le Dr. *Thomas Ravis*, Doyen de Chriſt-Church, depuis Evêque de Londres; le Dr. *George Abbot*, Principal du Collége de l'Univerſité, & depuis Archevêque de Cantorbéry; Mr. *Eedes*; Mr. *Thomſon*; Mr. *Henri Savile*; le Dr. *Peryn*; Mr. *Ravens*; & Mr. *Harmer*. VI. Les Epîtres devoient ſe traduire à Weſtminſter par ſept perſonnes, ſavoir, le Dr. *Guillaume Barlow*, de Trinity-Hall à Cambridge, Doyen de Chester, & depuis Evêque ſucceſſivement de Rocheſter & de Lincoln; le Dr. *Hutchenſon*; le Dr. *Spencer*; Mr. *Fenton*; Mr. *Rabbet*; Mr. *Sanderſon*; Mr. *Dakins* (5). Mr. Collier, dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Grande Bretagne* (6), nous a donné la Lettre du Roi au Dr. Whitgift Archevêque de Cantorbéry, pour encourager & avancer cette Traduction; elle eſt du 22 de Juillet de la ſeconde année de ſon régne. Il informe ce Prélat, qu'il a nommé cinquante-quatre habiles gens pour cet Ouvrage, parmi leſquels il remarque, qu'il y en a pluſieurs qui ne poſſèdent point du tout de Bénéfices, ou qui n'en poſſèdent que de très petits; *qui ſont*, dit Sa Majeſté, *fort au-deſſous de leur mérite, à quoi nous-mêmes ne ſommes pas en état de remédier dans l'occaſion*. Il charge donc l'Archevêque d'écrire en ſon nom, tant à l'Archevêque d'Yorck, qu'aux Evêques de la Province de Cantorbéry, que lorſqu'il viendra à vaquer quelque Prébende ou Cure, marquées dans le Livre des Taxes, l'une & l'autre de vingt livres ſterling au moins, & plus, ſoit à leur nomination, ou de quelque autre perſonne, quelle qu'elle ſoit, ils n'y admettront aucun Sujet, *ſans nous informer*, dit-il, *de la vacance, & du nom du Patron (ſi le Bénéfice n'eſt pas à leur nomination) afin que nous puiſſions recommander tel habile homme, que nous jugerons digne d'en être pourvu . . . . . Aiant nous-mêmes pris les mêmes meſures pour les Prébendes & Bénéfices qui ſont à notre diſpoſition*. Le Roi charge auſſi ce Prélat d'engager tous les Evêques à s'informer eux-mêmes, quels ſont les habiles gens qui ſe trouvent dans leurs Diocèſes, for-tout ceux qui ſont particuliérement verſés dans les Langues Hébraïque & Grecque, & qui ont fait une étude particulière de l'Ecriture Sainte, ſoit pour éclaircir ce qu'il y a d'obſcur dans les expreſſions de l'Original Hébreu ou Grec, ſoit pour lever les difficultés, ou corriger les fautes, de l'ancienne Verſion Angloiſe: „ que nous avons, *dit-il*, donné ordre d'examiner à fond, & de corriger. Nous „ ſouhaitons qu'on leur écrive, & qu'on les charge très „ expreſſément, en leur faiſant connoître notre volonté, „ qu'ils envoyent leurs Obſervations de ce genre, à Mr. „ Livelie notre Profeſſeur en Hébreu à Cambridge, ou „ au

(1) Lib. VIII. Vol. II. p. 47.

(2) Ibidem.

(3) Pag. 48.

(4) Id. ibid.

(5) *Voyez* Fuller *Church-Hiſt. of Britain.* Lib. X. Sect. 3. p. 44-46. & Franç. Peck *Deſider. Curioſa* Vol. II. Lib. 8. p. 47.

(6) Part. II. Lib. 2. p. 592.

Oeuvres de S. Chryſoſtome [*B*]. Au mois d'Août 1615, le Dr. Andrews Evêque d'Ely le nomma à une Prébende de ſa Cathédrale, ſans aucune ſollicitation de ſa part ni de celle de ſes Amis (*e*). Il fut auſſi nommé Membre du Nouveau Collége de Cheſſey, fondé par le Roi Jaques I (*f*). En 1628, il alla demeurer à Ely, où ſa femme mourut le 16 de Mai 1642. Il liſoit toujours en ſe promenant, quand il ſe trouvoit en compagnie qui ne lui plaiſoit point; étudiant d'ailleurs huit heures par jour, même dans ſa vieilleſſe, & s'appliquant ſur-tout à la lecture des Auteurs Grecs (*g*). Il laiſſa divers Manuſcrits aprés ſa mort [*C*]. Il étoit Grammairien habile & exact, aiant lu prés de ſoixante Grammaires Latines, Grecques, Hébraïques & Syriaques. Il eſtimoit Linacre par deſſus tous les autres, ſur la Langue Latine. Il étudioit toujours débout, parce qu'il croyoit cette attitude la plus avantageuſe pour la ſanté (*h*). C'étoit un homme charitable, hoſpitalier, plein de candeur & de modeſtie. Il mourut le 14 de Janvier 1643, âgé de quatre-vingt-trois ans & onze jours. Le Chevalier Henri Savile ſe qualifie *le très judicieux & très ſavant* Mr. Boys, (*ingenioſiſſimus & doctiſſimus Boyſius*); & il appelle ſes Remarques ſur S. Chryſoſtome, *très ſavantes*, (*doctiſſimas ejus Obſervationes.*) Antoine Wood, dans ſes *Athenæ Oxonienſes* (*i*), l'appelle le *très profond Jean Boys*; & dans ſes *Faſtes d'Oxford* (*k*), il le repréſente comme habile Grec, & ſavant Théologien. Mr. Le Clerc, dans ſa *Bibliothèque Univerſelle* pour l'année 1690 (*l*), nous apprend que notre Auteur a fait une *Défenſe de la Vulgate*, où non ſeulement il reproche à Eraſme & à Bèze de s'en être éloignés ſans raiſon, mais où il condamne encore toutes les Verſions nouvelles. „ Mais pour dire la verité, *dit Mr. Le Clerc*, c'eſt „ un Auteur chagrin contre les Non-Conformiſtes, qui condamne tout ce que ces derniers approu„ vent, plutôt par eſprit de parti, que pour des raiſons ſort ſolides. C'eſt ce qui fait encore que lui „ & divers Theologiens vantent l'Antiquité, dont ils n'imitent néanmoins que ce qui leur plait, non „ plus que les autres.

(*e*) Idem p. 10.

(*f*) Fuller *Church. Hiſt. of Great Britain* Lib. X. p. 18.

(*g*) Walker p. 30-32.

(*h*) Idem p. 11. 14.

(*i*) Vol. I. col 467.

(*k*) Vol. I. col. 159.

(*l*) T. XVI. p. 66.

„ au Dr. Harding notre Profeſſeur en Hébreu à Oxford, „ ou au Dr. Andrews Doyen de Weſtminſter, pour les „ communiquer à leurs Confréres, afin que de cette ma„ niére on ait le ſecours des lumières de tous les Savans „ qui ſe trouvent dans l'étendue de notre Royaume, pour „ la Verſion que nous avons projettée." Mr. Collier remarque (7), que cette Lettre aiant été écrite trois ans avant qu'on commençat à travailler à la Verſion, il y a de l'apparence, que *ſept* des *cinquante-quatre* Traducteurs moururent dans cet intervalle, puiſque la Liſte des Traducteurs du Dr. Fuller, rapportée ci-deſſus, ne monte qu'à *quarante-ſept*. Mr. Peck (8) met en queſtion, ſi au lieu de *Lively*, un des Traducteurs pour Cambridge, il ne faut pas mettre *Loveday*. Mais le prémier nom paroît être le véritable; car Mr. Lively étoit Profeſſeur en Hébreu dans cette Univerſité, & il eſt parlé de lui dans la Lettre du Roi à l'Archevêque de Cantorbéry, mentionnée ci-deſſus. Le Dr. Fuller nous dit auſſi (9), „ que la „ mort prématurée de Mr. Edouard Lively (dont l'habi„ leté dans les Langues Orientales étoit d'une grande u„ tilité pour l'Ouvrage) retarda beaucoup le trevail des „ Traducteurs." Le même Auteur nous apprend (10), que le Roi leur recommanda d'obſerver les Régles ſuivantes dans leur travail. 1. De ſuivre, & de changer auſſi peu que l'Original le permettroit, la Bible qu'on liſoit ordinairement dans les Egliſes, appellée communément la *Bible des Evêques*. 2. De conſerver les anciens termes Eccléſiaſtiques, comme celui d'*Egliſe*, & de ne le point rendre par celui d'*Aſſemblée* &c. 3. De retenir les noms des Prophétes, des Ecrivains Sacrés, & les autres qui ſont dans l'Ecriture, le plus qu'il ſe pourroit, ſelon l'uſage vulgaire. 4. Lorſqu'un mot auroit diverſes ſignifications, de ſuivre celle que les plus illuſtres Péres y ont donnée, lorſqu'elle s'accorderoit avec le ſens du paſſage & avec l'analogie de la Foi. 5. De ne changer la diviſion des Chapitres que le moins qu'il ſe pourroit, & lorſque la néceſſité le demanderoit. 6. De ne point faire de Notes marginales du tout, ſinon pour expliquer les mots Hébreux ou Grecs, qu'on ne pourroit exprimer dans le Texte que par une circonlocution. 7. De mettre en marge les renvois néceſſaires aux autres endroits de l'Ecriture. 8. Que tous les Membres d'une des Compagnies travailliſſent ſur le même ou ſur les mêmes Chapitres, & qu'aprés les avoir mis chacun en particulier dans le meilleur état qu'il leur ſeroit poſſible, ils confrontaſſent leur travail, pour décider ce qu'ils jugeroient devoir conſerver. 9. Qu'aprés qu'une des Compagnies auroit auſſi achevé un Livre, elle l'envoyât aux autres, pour être mûrement examiné; Sa Majeſté ſouhaitant qu'on y regardât de prés. 10. Que ſi dans cette révilion, il ſe trouvoit quelque choſe ſur quoi les Examinateurs doutaſſent, ou fuſſent d'un avis différent des Traducteurs, ils en informaſſent ceux-ci, en leur indiquant le paſſage, & les raiſons de leur avis; que s'ils ne pouvoient s'accorder, la déciſion ſeroit renvoyée à l'Aſſemblée générale, qui ſe tiendroit à la fin de l'Ouvrage, compoſée des principaux de chaque Compagnie. 11. Que lorſqu'on douteroit du ſens de quelque paſſage obſcur, on écriroit expreſſément à quelque habile homme à la Campagne, pour en avoir ſon avis. 12. Que chaque Evêque écriroit à ſon Clergé, pour l'informer de cet Ouvrage, & pour enjoindre à ceux qui ſeroient verſés dans les Langues & qui auroient travaillé en ce genre, d'envoyer leurs Obſervations à Weſtminſter, à Cambridge, ou à Oxford. 13. Que les Préſidens à Weſtminſter ſeroient le Doyen, & celui de Cheſter; & dans les deux Univerſités, les Profeſſeurs Royaux en Hébreu & en Grec. 14. Qu'on ſe ſerviroit des Verſions de Tindal, de Matthieu, de Coverdale, do Whitchurch & de Genéve, lorſqu'elles ſeroient plus conformes à l'Original que la Bible des Evêques. Outre cela, pour faire d'autant mieux obſerver la quatriéme Régle, le Vice-Chancelier de chacune des Univerſités devoit nommer, de l'avis des Chefs, trois ou quatre des plus anciens & des plus graves Théologiens, de ceux qui n'avoient point de part à la Traduction, pour être Réviſeurs de ce qui ſeroit traduit, tant de l'Hébreu que du Grec (11).

(7) P. 691.

(8) Vol. II. Lib. VIII. p. 40. *Voyez auſſi* la Note (I) de la p. 46. contenant une Remarque de Mr. Le Nere.

(9) Lib. X. p. 67.

(10) Ibid. p. 46. 47.

(11) Fuller Lib. X. p. 46. 47.

[*B*] *Il aida auſſi au Chevalier Henri Savile à ſon Edition des Oeuvres de S. Chryſoſtome.*] Ce ne fut pas longtems aprés qu'il eut achevé de traduire ſa portion de la Bible, qu'il fit connoiſſance avec le Chevalier Henri Savile. Celui-ci aiant raſſemblé à grands fraix, & avec beaucoup de peine, les principaux Manuſcrits de S. Chryſoſtome qui avoient pu ſe trouver dans les meilleures Bibliothèques de l'Europe, pria Mr. Bois de vouloir lui aider à corriger les Oeuvres de ce Pére. Il y travailla avec tant de ſoin, que le Dr. Walker aſſure (12) lui avoir entendu dire, *qu'il avoit lu preſque tous les Ouvrages de ce Pére en Manuſcrits; & qu'il avoit revu outre trois fois les Notes du Chevalier Savile, & celles de Mr. Downes.* Savile aiant témoigné à la fin de l'Ouvrage approuver un peu plus les Notes de notre Auteur que celles de Mr. Downes, celui-ci en conçut tant de haine & de jalouſie contre Mr. Bois, que ne pouvant ſe venger, il ne put jamais le ſouffrir tant qu'il vécut. Cependant pour toute ſa peine, Mr. Bois n'eut d'autre récompenſe qu'un Exemplaire du S. Chryſoſtome, quand il fut imprimé. „ Mais ce fut la „ mort du Chevalier Savile, *dit l'Ecrivain cité ci-deſſus* „ (13), plutôt que l'oubli de ſes ſervices, qui le priva de „ la récompenſe qu'il avoit méritée. Car il étoit perſuadé que ce Savant avoit deſſein de le faire Membre du „ Collége d'Eaton, ce qu'il inſéroit de ce que le Chevalier avoit dit, qu'*il ne voyoit pas que rien pût les empêcher de paſſer leur vie enſemble.*"

(12) P. 48.

(13) P. 49.

[*C*] *Il laiſſa divers Manuſcrits aprés ſa mort.*] Il liſoit ſouvent, à la prière de ſes Amis, les Livres qu'ils lui envoyoient, faiſant non ſeulement des Remarques en marge, mais d'amples Notes, qu'il leur envoyoit dès qu'il les avoit achevées, ſans en garder lui-même copie (14). Et le Dr. Walker nous dit, qu'outre ce qu'il avoit fait pour la Verſion de la Bible, & pour l'Edition de S. Chryſoſtome, *le nombre de feuilles des Manuſcrits qu'il laiſſa en mourant, ſembloit ſurpaſſer celui des jours de ſa vie.* Qu'entre autres, il avoit fait des Notes ſur les quatre Evangiles & ſur les Actes des Apôtres, qui avoient pour titre, *Collatio veteris Interpretis cum quibuſdam aliis recentioribus:* „ Comparaiſon de l'ancien Interprète avec quelques In„ terprètes modernes." Il ſe propoſoit dans ces Notes, *ut haberet mater Eccleſia propriam loquendi formam.* Il avoit deſſein de travailler ſur tout le Nouveau Teſtament; mais à la mort du Dr. Andrews Evêque de Wincheſter, qui étoit celui qui l'exciton à cet Ouvrage, „ il l'aban„ donna, aiant commencé ſeulement l'Epître aux Ro„ mains: ſemblable aux Ouvriers du Roi Henri IV, qui „ abandonnérent à ſa mort leur Ouvrage commencé. Si „ l'on en croit la Tradition, il reſte encore un monu„ ment de ce fait, dans une pierre à moitié ſiée, qui ſe „ voit dans la Cour de la Chapelle du Collége du Roi „ (15)."

(14) Idem p. 52.

(15) Walker p. 18.

✠ BOIS (Philippe Goibaud du), de l'Académie Françoiſe, nâquit à Poitiers l'an 1626, d'une famille peu conſidérable. Sa prémiére jeuneſſe fut aſſez négligée, & on ne ſe mit point en peine de le faire étudier. Il vint à Paris ſans autre Science que celle de jouer du violon, & commença par être Maître à danſer (*a*). Il fut produit en cette qualité auprès du Duc de Guiſe (Louis-Joſeph de Lorraine), qui dans ſa plus tendre enfance s'accoutuma ſi bien à le voir, & ſe prit tellement d'a-

(*a*) Nicéron *Mém. des Hom. Ill.* Tom. XVI. p. 161.

(b) Olivet Continu. de l'Hist. de l'Acad. Franç. p. 606.

mitié pour lui, qu'il ne voulut point d'autre Gouverneur (*b*). Ce n'eſt pas une choſe rare, comme le remarque très judicieuſement Mr. l'Abbé d'Olivet, qu'il y ait dans les hommes de tout autres talens, & des talens bien plus eſſentiels, que ceux dont leur profeſſion leur donne lieu de faire uſage. On ne ſut pas longtems à l'éprouver dans Mr. Du Bois; & ſi par ſon prémier métier, il étoit propre à former ſon Diſciple aux exercices du Corps, la ſuite fit voir qu'il l'étoit infiniment plus à lui donner des leçons de Morale, & à lui inſpirer l'amour de la Vertu. Pour ſe mettre en état de mieux remplir ſon emploi, il eut le courage d'apprendre les élémens de la Langue Latine à l'âge de trente ans. Il s'y appliqua par le conſeil de Mrs. de Port-Royal, qui gouvernoient non ſeulement Mademoiſelle de Guiſe, mais encore tous ceux qui approchoient de cette Princeſſe. Il les choiſit pour Directeurs de ſa Conſcience & de ſes Etudes, & il devint ſous leur diſcipline un modèle de régularité. Il prit même aſſez leur manière d'écrire, ce ſtyle grave, ſoutenu, périodique, mais un peu lent & trop uniforme [*A*]. A peine eut-il achevé d'élever le Duc de Guiſe, qu'il eut la douleur de le voir mourir en 1671, âgé de vingt & un an (*c*). Se trouvant alors maître abſolu de ſon tems, il ſe deſtina entièrement à traduire les Ouvrages qu'il jugea les plus utiles, ſoit de S. Auguſtin, ſoit de Cicéron [*B*]. Quelque tems après, le hazard aiant amené à Paris une de ſes anciennes connoiſſances, la veuve d'un de ſes Compatriotes, il l'épouſa. Mademoiſelle de Guiſe, tante de ſon Elève, conſerva toujours beaucoup d'eſtime pour lui, & déféra à ſes conſeils. Mr. Du Bois uſa de ſon crédit d'une manière auſſi honorable pour lui, que glorieuſe pour cette Princeſſe (*d*). En l'année 1693, Mr. Nicolas Potier de Novion, Prémier-Préſident du Parlement de Paris, & Membre de l'Académie Françoiſe, étant mort, cet illuſtre Corps élut d'une voix unanime Mr. Du Bois pour lui ſuccéder. Il fut reçu le 12 de Novembre 1693 [*C*]. Mais il ne ſurvécut pas longtems à cet honneur; car l'année ſuivante, s'étant retiré à Viucennes pour éviter le mauvais air des Fièvres pourprées dont Paris étoit infecté, ce mauvais air l'y alla chercher, & il n'eut que le tems de ſe faire rapporter chez lui, où il mourut le 1. de Juillet 1694, qui étoit le ſeptième jour de ſa maladie, âgé de ſoixante-huit ans (*e*). Il a mis à la tête de ſa Traduction des Sermons de S. Auguſtin une longue Préface, où il déploie toute ſon Eloquence, pour prouver que les Prédicateurs doivent renoncer à l'Eloquence [*D*]. Auſſi-tôt que

(c) Id. ibid.

(d) Dict. Harangues &c. de l'Acad. Franç. Tom. II. p. 105. Amſt. 1688.

(e) Contin. de l'Hiſt. de l'Académie Françoiſe p. 608.

[*A*] *Ce ſtyle grave . . . . . mais un peu lent & uniforme.*] Pour donner une idée du ſtyle de Mr. Du Bois, Mr. l'Abbé d'Olivet rapporte (1) ce qu'une Dame qui a du goût, dit-il, & qui ſe nourrit de bonnes lectures, lui a fait penſer ſur ce ſujet. Elle lui demanda, comment il ſe pouvoit faire que S. Auguſtin & Cicéron, deux Auteurs qui ont écrit ſur des matières ſi différentes, & qui ont vécu en des tems ſi éloignés l'un de l'autre, euſſent un ſtyle tout-à-fait ſemblable? Mr. d'Olivet lui demanda à ſon tour, où elle avoit donc trouvé cette prétendue conformité? Eſt-ce, ajouta-t-il, dans le choix, ou dans l'arrangement des mots? eſt-ce dans le tour des penſées? C'eſt, lui dit-elle, dans Mr. Du Bois. J'y trouve que S. Auguſtin & Cicéron étoient, l'un comme l'autre, deux grands faiſeurs de phraſes, qui diſoient tout ſur le même ton. „ Rien peut-être, *ajoute le ſavant Académicien*, ne „ fait mieux ſentir de quelle importance il eſt pour bien „ traduire, d'entrer ſi fort dans l'eſprit de ſon Auteur, „ qu'on parvienne à ne faire qu'un avec lui. Un habile „ Traducteur doit être un Protée, qui n'ait point de forme immuable, & qui ſache prendre toutes les diverſes „ formes de ſes Originaux. Mais pour cela, outre la „ ſouplеſſe de génie, il faut de la patience, vertu qui „ manque plus que le génie aux François, & qui manque „ ſur-tout aux Traducteurs. Car tout Ecrivain ne fait „ effort, qu'à proportion de la gloire qu'il ſe promet de „ ſon Ouvrage; & comme les Traducteurs ſavent que le „ préjugé du Public n'attache qu'une gloire médiocre à „ leurs travail, auſſi ſont-ils ſujets à ne faire que des efforts médiocres pour y réuſſir. Je n'accuſe pourtant „ point Mr. Du Bois de s'être négligé. Au contraire, „ l'empreinte d'un grand travail n'eſt que trop viſible dans „ ſes Ecrits. Mais ce que je m'imagine, c'eſt que l'élocution de Cicéron l'aiant déſeſperé ſouvent, & celle „ de S. Auguſtin l'aiant dégouté plus ſouvent encore, il „ s'eſt cru permis de les jetter, ſi j'oſe ainſi dire, dans „ le même moule, en leur prêtant à l'un & à l'autre ſon „ ſtyle perſonel."

(1) Contin. de l'Hiſt. de l'Académie Françoiſe p. 607. Amſt. 1710.

[*B*] *Il ſe deſtina entièrement à traduire les Ouvrages qu'il jugea les plus utiles, ſoit de S. Auguſtin, ſoit de Cicéron.*] Voici quels ſont les Ouvrages de S. Auguſtin qu'il a traduits. I. *Les deux Livres de la Prédeſtination des Saints, & du don de la Perſeverance, avec quelques Lettres.* Paris 1676. in-12. II. *Les Livres de la manière d'enſeigner les Principes de la Religion Chrétienne à ceux qui n'en ſont pas encore inſtruits; avec les Traités de la Continence, de la Temperance, de la Patience, & contre le Menſonge.* Paris 1678. in-12. III. *Les Lettres de S. Auguſtin, traduites en François ſur l'Edition nouvelle des PP. Bénédictins, où elles ſont rangées ſelon l'ordre des tems, revues & corrigées ſur les anciens Manuſcrits, & augmentées de quelques Lettres.* Paris 1684. in-folio, 2 Vol. & in-8. 6 Vol. IV. *Les Confeſſions.* Paris 1686. in-8. V. *Les deux Livres de la véritable Religion, & des Mœurs de l'Egliſe Catholique; avec des Notes.* Paris 1690. in-8. VI. *Les Sermons ſur le Nouveau Teſtament.* Paris in-8. 4. Vol. les deux prémiers en 1694, & les deux autres en 1700. VII. *Le Livre de l'Eſprit & de la Lettre.* Paris 1700. in-12. Les Ouvrages de Cicéron qu'il a traduits ſont les ſuivans. I. *Les Offices, traduits ſur la nouvelle Edition Latine de Grævius, avec des Notes & des Sommaires des Chapitres.* Paris 1698. in-12., avec le Latin à côté, & La Haye 1692. in-12. II. *Les Livres de la Vieilleſſe, & de l'Amitié, avec les Paradoxes, traduits ſur l'Edition Latine de Grævius, avec le Latin à côté.* Paris 1691. in-12. Il y a pluſieurs autres Editions de toutes ces Traductions; on s'eſt contenté de marquer les prémières, d'après les Auteurs qui ont été à portée de les connoître (2). Mr. Broſſette, dans ſes Remarques ſur les Oeuvres de Boileau (3), nous apprend une particularité aſſez plaiſante ſur la dernière des Traductions dont nous venons de parler. Mr. de Maucroix avoit traduit les Traités *de la Vieilleſſe, de l'Amitié*, & *la prémiere Tuſculane* de Cicéron, avec le *Dialogue des Orateurs*, ou *De cauſis corruptæ Eloquentiæ*; & il vouloit faire un Volume de ces quatre Traductions. Il les avoit données aux Réviſeurs ordinaires, pour avoir l'Approbation & le Privilège. Mr. Du Bois, aiant traduit les Traités *de la Vieilleſſe & de l'Amitié*, obtint des Réviſeurs qu'ils garderoient près d'un an le Manuſcrit de Mr. de Maucroix; & pendant ce tems-là, il fit imprimer le ſien. Mr. de Maucroix, après avoir bien grondé dans ſa Province contre la lenteur des Réviſeurs de Paris, apprit enfin le tour que Mr. Du Bois lui avoit joué; & c'eſt à ce ſujet que Mr. Deſpreaux lui dit dans une Lettre, dont nous parlerons ci-deſſous (4), *le Devot dont vous vous plaignez* &c. La colère de Mr. de Maucroix alla juſqu'à ne vouloir publier enſuite aucune de ces Traductions: on n'a imprimé après ſa mort que celle du Dialogue. Pour revenir à Mr. Du Bois, un défaut qu'on reprend dans ſes Traductions, c'eſt qu'au-lieu de conformer ſon ſtyle à celui des Auteurs qu'il a traduits, il leur a prêté le ſien (5). On pourroit appliquer à cette ſorte de Traducteurs, ce que Boileau dit de certains Ecrivains (6):

Souvent ſans y penſer, un Ecrivain qui s'aime,
Forme tous ſes Heros ſemblables à ſoi-même.
Tout a l'humeur Gaſconne, en un Auteur Gaſcon;
Calprenède & Juba parlent du même ton.

(2) Idem p. 609 & 610 & Niceron Tom. XVI. p. 202-170.

(3) Tom. IV. p. 122. not. (*y*) Ed. de 1720 in-8.

(4) Remarq. [*F*].

(5) *Voyez* dans l'Article, & la Rem. [*A*].

(6) *Art Poëtiq.* Chant. III. vs. 127 &c.

[*C*] *Il fut reçu le 12 de Novembre 1693.*] On trouve dans le Recueil des *Diſcours, Harangues, & autres Piéces d'Eloquence de Mrs. de l'Académie Françoiſe* &c. Tom. II. le Diſcours qu'il prononça à ſa réception; par lequel on voit que Mr. Du Bois parloit bien. C'eſt là qu'on trouve cette particularité, que nous avons rapportée, qu'il avoit été élu unanimement; & c'eſt ce qui eſt confirmé par ce que lui dit Mr. l'Abbé Teſtu de Mauroy, qui en qualité de Directeur de l'Académie, répondit à ſon Diſcours. „ Il y a longtems, *lui dit-il*, que l'Académie „ qui vous fait aujourd'hui ſon Succeſſeur (*de Mr. de Novion*), vous auroit fait ſon Confrère, ſi les ſouhaits „ l'euſſent emporté ſur votre modeſtie; & vous avez connu la joie qu'elle a de vous avoir acquis, par ſon choix *unanime*, qui ne vous auroit pas manqué, quand la „ Compagnie auroit été plus nombreuſe (7).

(7) *Dict. Harang* &c. *de l'Acad. Franç.* Tom. II. p. 184. Edit. de 1689.

[*D*] *Il déploie toute ſon Eloquence, pour prouver que les Prédicateurs doivent renoncer à l'Eloquence.*] Il vouloit qu'ils ſe bornaſſent à des diſcours ſimples; croyant que c'eſt faire injure à une ſi haute profeſſion, que d'employer les tours & les adreſſes de l'Eloquence humaine, pour faire entrer la ſcience du Salut dans le cœur des Fidèles. Il prétendoit encore, que l'Eloquence humaine nuit beaucoup aux Auditeurs, parce qu'elle n'eſt propre qu'à donner plus de vivacité à leur imagination; ce qui les rend, ſelon lui, plus incapables de bien connoître ce qu'on doit leur prêcher, qui ſont des choſes inviſibles, ſpirituelles, & infiniment éloignées de tout ce qui a rapport aux ſens. „ On pourroit juger, *dit Mr. Bamage de Beauval* (8), que „ le Diſcours de Mr. Du Bois eſt une Apologie préliminaire pour les Sermons de S. Auguſtin. Car ſi l'on s'en „ tient au jugement qu'en a porté Mr. Du Pin (9), ce „ ſont des Diſcours familiers, prononcés ſans méthode „ &

(8) *Hiſt. des Ouvrag. des Sav.* Avril 1688. p. 354. 355.

(9) *Nouv. Biblioth. des Aut. Eccléſ.* Tom. III.

que cette Préface fut imprimée, & avant qu'elle fût répandue dans le Public, Mr. Du Bois en fit tenir un Exemplaire au fameux Mr. Arnauld, à qui il étoit redevable de la plus grande partie des connoissances qu'il avoit acquises, & de la situation aisée dans laquelle il se trouvoit (*f*). Mr. Arnauld *la lut* avec empressement, parce qu'on lui avoit mandé qu'elle pourroit faire du bruit; & y aiant trouve en effet beaucoup d'idées singulières, beaucoup de maximes fausses, il crut devoir proposer ses difficultés à l'Auteur, en les lui envoyant par écrit [*E*]. „ Dans cette Réponse, *dit Mr. l'Abbé d'Olivet* (*g*), le nouveau Système de Mr. Du Bois est foudroyé. Il fut assez heureux pour ne la point „ voir;

(*f*) Gouet *Bibliot. Françoise* Tom. III. p. 201.

(*g*) *Ubi supra* p. 209.

„ & sans préparation. Ils ne sont composés que de sentences & de phrases coupées; & sans tramer à fond ni „ la Morale ni la Doctrine, il se contente d'en parler „ très succinctement. Les interrogations & les jeux de „ mots sont presque les seules figures dont il orne son „ Discours; & sa manière n'est ni touchante ni pathétique. Sur cette idée-là, afin de pouvoir proposer S. „ Augustin pour modèle aux Prédicateurs, il falloit exclurre l'Eloquence humaine. Cependant S. Augustin, „ qui avoit enseigné la Rhétorique, ne pouvoit pas mépriser l'usage de ses propres préceptes. Au contraire, „ il conseilloit lui-même (10) aux Prédicateurs d'employer cet Art en faveur de la Vérité. Le devoir d'un Orateur Chrétien est de persuader, aussi-bien que celui „ des Rhéteurs; & par conséquent il lui est permis d'emprunter aussi le secours de la Rhétorique. Ainsi l'on „ ne comprend pas bien si Mr. Du Bois a voulu se déclarer pour ou contre S. Augustin, en blâmant l'Eloquence dans la bouche des Prédicateurs." On verra plus en détail, dans la Remarque suivante, ce que contient la Préface de Mr. Du Bois, quelles sont ses idées, & quels sont les principes qu'il défend.

(10) Voyez la Remarque suivante.

[*E*] *Il crut devoir proposer ses difficultés à l'Auteur, en les lui envoyant par écrit.*] Il n'y avoit que quelques jours que cette Réponse étoit achevée, & mise entre les mains d'un Ami du Docteur, lorsque la mort enleva Mr. Du Bois: ce qui engagea Mr. Arnauld à écrire à Madame de Fontpertuis de retirer ce petit Ouvrage, & de se contenter de le faire voir à quelques Amis, entre autres à Mr. Bossuet Evêque de Meaux, sans laisser la liberté de le copier (11). On l'imprima l'année suivante 1695, à Paris in-12. sous le titre de *Réflexions sur l'Eloquence des Prédicateurs*. On le réimprima en 1700, sous le titre général de *Reflexions sur l'Eloquence*, avec deux Lettres de Mr. de Sillery Evêque de Soissons au P. Lamy, sur le même sujet, & une Lettre de ce Père en réponse à la première du Prélat, pour tâcher de satisfaire aux difficultés qu'il lui propose. Tout cela est précédé d'un Avertissement, qu'on attribue au P. Bouhours (12). Enfin ce Recueil a été inséré tout entier, en 1729, dans celui qui contient les Ouvrages de feu Mr. de Fénelon Archevêque de Cambray, & du P. du Cerceau, sur l'Eloquence & la Poësie, en 2 Vol. in-12.

(11) Gouet *Biblioth. Franç.* T. II. p. 201.

(12) *Journ. des Sav. &c.* Tom. VIII. Part. II. p. 426. 427. Amst. 1725 in 8.

Mr. Arnauld, dans sa Réponse, suit la division du Discours même de son Adversaire. Dans la première partie de sa Dissertation, Mr. Du Bois parle de telle sorte de l'Eloquence qu'il appelle *humaine*, qu'il semble vouloir la bannir de la Chaire, & ne laisser aux Prédicateurs que la simple exposition de la Vérité, sans y mêler aucun art humain (13). Mr. Arnauld fait sur cette partie dix Remarques. La première renferme un Abrégé précis, mais très exact, de la doctrine de S. Augustin sur l'Eloquence, contenue dans le quatrième Livre de son Traité de la Doctrine Chrétienne (14); & rien ne montre mieux que cet Abrégé, combien Mr. Du Bois & S. Augustin sont opposés de sentimens sur l'Eloquence en général, & sur celle de la Chaire en particulier. Dans la seconde Remarque, le Docteur montre que rien n'est plus raisonnable que ce que dit S. Augustin, du soin que doit avoir un homme vraiment éloquent, de se faire bien entendre; ce qui est vrai principalement lorsqu'il s'agit de donner les préceptes de quelque Art; & il reproche à Mr. Du Bois d'être tombé dans le défaut contraire, & qu'en tâchant de persuader aux Prédicateurs de ne plus employer l'Eloquence humaine, il a si peu expliqué quelle est l'Eloquence dont il ne voudroit pas qu'on se servît, qu'il est bien difficile de le deviner. Dans la troisième Remarque & dans les suivantes, Mr. Arnauld examine les raisons sur lesquelles Mr. Du Bois appuye son système. Ces raisons sont 1. Ce que dit S. Paul, *qu'il faisoit profession de ne savoir que Jesus-Christ, & Jésus-Christ crucifié*; & que S. Augustin étoit en cela son fidèle imitateur dans l'exercice de son Ministère. 2. Que le même Apôtre dit en plusieurs endroits, *qu'il n'étoit point venu avec les discours sublimes d'une Eloquence humaine*, qu'il n'avoit pas employé en prêchant, *les discours persuasifs de la Sagesse humaine*. 3. Que c'est s'écarter de ces Règles prescrites par l'Apôtre, que d'abandonner cette simplicité; & que néanmoins presque tous nos Prédicateurs modernes ne laissent voir dans leurs Sermons aucune trace de cette simplicité adorable des discours de J. C. 4. Qu'on n'y trouve point cette *folie de la Prédication*, à quoi il a plu à Dieu d'attacher le Salut des hommes; mais qu'on n'y voit que cette *Sagesse des Sages*, que Dieu nous déclare qu'il perdra. 5. Qu'un Dieu jaloux de sa gloire, ne pourroit accompagner de la vertu intérieure de sa Grace, ces efforts de l'Art & de l'Eloquence, ni opérer la conversion des cœurs par de tels moyens. 6. Que l'Evangile présente tout à la fois, & les Vérités qu'ils doivent dire, & la manière de les dire; & qu'il n'est pas plus permis d'abandonner les unes, que de s'écarter de l'autre. Mr. Arnauld répond en subtilisant,

(13) Du Bois *Préface des Sermons de S. Augustin* p. 18 -- 67.

(14) *Voyez aussi* Rollin *Manière d'enseigner & d'étudier les Belles-Lettres* Tom. II. p. 157 &c. Ed. d'Amst. 1732.

1. Que les paroles de S. Paul, *Je ne fais profession de savoir que J. C.* &c. ne prouvent rien moins que ce que l'Auteur en conclud; que S. Augustin n'en a point tiré cette conséquence; que S. Paul a marqué ce que l'on doit prêcher, & non la manière de prêcher. Mr. Arnauld reproche à Mr. Du Bois de confondre souvent ces deux choses, quoiqu'il soit très nécessaire de les distinguer, surtout quand il s'agit de savoir s'il est permis, ou non, de se servir de l'Eloquence humaine dans la prédication de l'Evangile, ce qui est le sujet de son Discours. II. Que lorsque S. Paul dit aux Corinthiens, qu'en leur prêchant l'Evangile, il ne s'étoit point muni des discours sublimes de la Sagesse & de l'Eloquence humaine, c'est 1. parce qu'il ne crut pas avoir autre chose à savoir & à leur apprendre, que J. C. crucifié; matière peu susceptible des raisonnemens de la Philosophie & des beautés du Langage. 2. Parce que l'état de crainte, où il avoit toujours été parmi eux, s'accordoit peu avec la pompe du discours. 3. Parce qu'il avoit prouvé ce qu'il avançoit, par l'effusion du S. Esprit, & par les Miracles, comme par autant de démonstrations sensibles. 4. Que cela étoit nécessaire, afin que leur Foi ne fût point fondée sur la Sagesse & l'Eloquence des hommes, mais sur la Puissance de Dieu: Que l'on reconnoît sans peine qu'on peut se passer de l'Eloquence, quand on peut prouver la vérité de ce qu'on prêche par des guérisons miraculeuses, & par d'autres signes sensibles: mais que les Prédicateurs de ce temsci ne font plus dans cet état; leur principale fonction est de persuader aux Chrétiens de vivre selon leur Foi, & c'est pour les y porter que S. Augustin a fort bien jugé qu'ils ne devoient pas négliger les secours qu'ils pouvoient tirer de l'Eloquence humaine. III. Que rien n'est plus faux encore, que ce que prétend l'Académicien, que les Prédicateurs, qui prêchent sans Eloquence, suivent les règles que S. Paul a établies; & que ceux, au contraire, qui prêchent éloquemment, s'en écartent. Mr. Arnauld demande à son Adversaire, d'où vient que S. Augustin qu'il croyoit avoir si bien entendu, étoit sur cela d'un avis contraire &c.? Mr. Du Bois, par une suite de son principe, disoit qu'il ne regardoit un Sermon éloquent, que comme une Pièce Académique, & qu'en cela il confondoit le Prédicateur avec l'Orateur profane. Mr. Arnauld lui répond: Loin qu'il y ait de l'inconvénient dans la ressemblance entre les Pièces d'Eloquence & un bon Sermon, on vous peut soutenir sans crainte que cela doit être ainsi, & que c'est le jugement que l'Académie Françoise en fait tous les deux ans, quand elle adjuge le Prix à celui qui a le mieux réussi sur une matière sainte. Mais, dit Mr. Du Bois, prendroit-on ce Prédicateur, qui veut prêcher éloquemment, pour un homme qui n'attend la conversion des Cœurs que de la vertu invisible de la Grace? S'y prendroit-il autrement, quand il seroit persuadé que c'est à lui à tout faire? Vous ne vous êtes point apperçu, répond Mr. Arnauld, que si ce que vous dites prouvoit quelque chose, ce ne seroit pas la mauvaise Eloquence que vous bannissez de la Chaire, mais celle qui est la plus propre à persuader; ce qui est la définition même de la bonne Eloquence: car plus un homme croiroit que c'est à lui à tout faire, en portant les pécheurs à se convertir à Dieu, plus il auroit soin de prendre les moyens les plus propres à réussir dans ce dessein. Or, la bonne Eloquence qu'il y devroit employer, y est plus propre que la mauvaise. Quand un Orateur entreprend d'instruire ceux à qui il parle, d'une Vérité qu'il suppose ne leur être pas assez connue, il doit marquer bien clairement ce que c'est qu'il veut leur persuader, il doit le leur prouver, le leur démontrer; & voilà en partie ce que fait l'Eloquence. Mr. Arnauld fait voir dans la suite de ses Remarques, que toutes les preuves que son Adversaire allègue, ou ne prouvent point du tout, ou prouvent, ce qui est absurde, qu'il est du devoir d'un Prédicateur Evangélique de n'être point éloquent. Au reste, il condamne avec lui ces antithèses, ces métaphores perpétuelles, ces jeux de mots, que Mr. Du Bois reproche avec vivacité aux Prédicateurs modernes. Ce font des défauts, dit Mr. Arnauld; mais qui ne se trouvent que dans ceux qui ne font pas véritablement éloquens. En conclurre quelque chose contre la bonne Eloquence, la seule chose dont il s'agit, c'est comme si quelqu'un prétendoit qu'il ne faut point s'étudier en prêchant à bien raisonner, & à apporter de bonnes preuves de ce qu'on avance, parce que S. Paul dit qu'en prêchant aux Corinthiens, il n'avoit pas employé les discours persuasifs de la Sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'Esprit & de la Vertu de Dieu. Un homme qui auroit avancé ce paradoxe, seroit-il reçu à dire qu'il n'a voulu bannir de la Chaire que les méchantes preuves & les faux raisonnemens, dont il peut arriver que quelques Prédicateurs se servent dans leurs Sermons? Mr. Arnauld, après avoir ainsi renversé dans sa première Partie le mauvais usage que Mr. Du Bois avoit fait dans la sienne des différens

„ voir; car la mort prévint en lui la douleur qu'il auroit eue de se voir contredit, ou plutôt anéanti „ par son Maitre." Mr. l'Abbé d'Olivet n'est pas le seul qui ait porté un tel jugement sur l'Ouvrage de Mr. Du Bois, & sur celui de Mr. Arnauld: plusieurs des plus illustres Ecrivains de France en ont jugé de la même manière [*F*]. A l'égard des savantes Notes, dont Mr. Du Bois a accompagné ses Tra-

passages de l'Ecriture qu'il allègue, & les fausses conséquences qu'il en tire, attaque dans la seconde ce que son Adversaire appelle des *preuves de Raison*. Selon l'Académicien, si on la consulte cette Raison, on trouve que la manière de traiter les choses saintes, qui nous est preferite dans l'Ecriture, est la seule qui puisse réussir; & ce n'est, selon lui, que pour n'avoir pas assez connu l'homme, ni la nature de ce qu'on prêche, qu'on s'est mépris sur ce sujet. D'où il conclud, que l'Eloquence des Prédicateurs de notre tems nuit beaucoup à leurs Auditeurs, parce qu'elle n'est propre qu'à donner plus de vivacité à leur imagination: ce qui les rend plus incapables de bien connoître ce qu'on leur doit prêcher, qui sont des choses invisibles, spirituelles, & infiniment éloignées de tout ce qui a rapport aux sens. Mr. Arnauld lui montre, qu'il est aussi mauvais Philosophe que faux Raisonneur: Que pour le prémier point, une grande partie de ce qu'il dit de la différence qu'on doit mettre entre l'Intelligence & l'Imagination, ne paroît pas véritable; & que pour le second, que ce qu'il avance soit vrai ou faux, il ne voit pas que l'on en puisse rien conclurre pour ou contre l'Eloquence des Prédicateurs de ce tems. Enfin dans la troisième Partie, Mr. Du Bois, à l'occasion d'une objection qu'il se propose sur la doctrine, *& qui vaut mieux que tout ce qu'il a enfeigné*, dit Mr. Gibert (15), il semble se réconcilier avec l'Art Oratoire qu'il a combattu, en déclarant qu'il n'a voulu bannir de la Chaire que la mauvaise Eloquence, & non pas la bonne. Mr. Arnauld lui fait voir, que comme il n'a nulle idée distincte ni de l'une ni de l'autre, il n'apperçoit pas que sa réconciliation est vaine, parce que sa censure, ses preuves, ses invectives tombent encore plus sur la bonne, que sur la mauvaise.

(15) *Jugemens des Savans* ubi supra p. 434.

C'est assez l'ordinaire de ceux qui sont dans les mêmes sentimens que Mr. Du Bois; ils n'ont ni l'idée de ce qu'ils combattent, ni celle de ce qu'ils veulent établir; tout leur sort se réduit à des déclamations vagues, qui ne regardent que le faux goût de certains Prédicateurs, & de fausses applications de ce que S. Paul a dit sur sa manière de prêcher. On demande de la *simplicité* dans les Sermons; mais qu'entend-on par cette simplicité? Veut on qu'il n'y ait ni ordre, ni liaison dans un Discours; qu'il n'y ait ni preuves, ni raisonnemens; qu'il n'y ait rien qui puisse remuer & toucher les cœurs? Demande-t-on un langage grossier, suranné; une multitude de passages de l'Ecriture, entassés pêle-mêle, & souvent mal appliqués? Si c'est-là la simplicité, la simplicité *Apostolique*, on demande des Sermons qui seroient bien peu propres à produire l'effet auquel ils doivent être destinés, qui est d'instruire, de persuader, de toucher. Il faut éviter la déclamation, l'affectation, un style pompeux, efféminé; mais ce sont-là des défauts opposés à la véritable Eloquence. Dans le fond, qu'on lise avec attention nos Livres sacrés, la source où un Prédicateur doit puiser ses lumières & son Eloquence; on y verra, que les Auteurs inspirés ne se tiennent pas toujours attachés à une certaine simplicité, mais qu'ils en sortent, tantôt par une Eloquence qui leur est propre & qui ne conviendroit pas à d'autres; tantôt par une Eloquence qui leur est commune avec les Orateurs, quoiqu'ils l'aient eue sans étude, ainsi que la connoissance des Mystères. Il n'y a rien qui apprête plus à rire aux personnes sensées, que d'entendre certains Prédicateurs, qui n'ont ni goût, ni méthode, ni style, qui ne savent penser qu'après autrui, & qui parlent un langage aussi inintelligible aux ignorans qu'aux savans; il n'y a, dis-je, rien qui apprête plus à rire, que d'entendre de tels Prédicateurs crier contre l'Eloquence, s'échauffer contre ceux qui ne prêchent pas comme eux: l'Auditeur malin ne peut s'empêcher de se rappeller la Fable du Renard & des Raisins. Vouloir qu'à tous égards les Prédicateurs d'aujourd'hui se forment sur les Apôtres pour la manière de prêcher, c'est confondre les tems & les personnes. Car si l'on adopte ce principe, il faut l'adopter dans toute son étendue: mais que s'ensuivra-t-il de-là? C'est que les Prédicateurs doivent parler sur le champ, sans préparation, sans méditation: c'étoit ce que faisoient les Apôtres, ce que Jésus-Christ leur avoit ordonné, en leur promettant que le S. Esprit leur inspireroit ce qu'ils auroient à dire. Ce seroit peut-être là le vrai moyen de bannir l'Eloquence de la Chaire; mais si ce seroit celui d'instruire, de persuader, & de toucher, c'est, je crois, ce dont on peut légitimement douter.

Je finirai cette Remarque par deux morceaux, qui me paroissent très propres à éclaircir cette matière, & qui sont de deux grands Maitres. Le prémier, qui est de l'illustre Mr. de Fénelon, donne, ce me semble, une juste idée de la nature de la Prédication des Apôtres, & doit faire sentir que les Prédicateurs de notre tems ne peuvent prêcher de cette manière. „ S. Paul, *dis Mr. de Fenelon* „ (16), a raisonné; S. Paul a persuadé: ainsi il étoit dans „ le fond excellent Philosophe & Orateur. Mais sa Prédication, comme il le dit dans le passage en question, „ n'a été fondée ni sur le raisonnement, ni sur la persuasion humaine. C'étoit un Ministère, dont toute la force venoit d'en-haut. La conversion du Monde entier „ devoit être, selon les Prophéties, le grand miracle du „ Christianisme. . . . Jésus-Christ crucifié, annoncé aux „ Peuples, devoit tout attirer à lui, mais attirer tout par „ l'unique vertu de la Croix. Les Philosophes avoient „ raisonné, sans convertir les hommes, & sans se convertir eux-mêmes. Les Juifs avoient été les dépositaires „ d'une Loi, qui leur montroit leurs maux, sans leur apporter le remède. Tout étoit sur la Terre convaincu „ d'égarement & de corruption. Jésus-Christ vient avec „ sa Croix..... Pour imposer silence à notre Raison „ vaine & présomptueuse, il ne raisonne point comme „ les Philosophes, mais il décide avec autorité par ses „ Miracles & par sa Grace; il montre qu'il est au-dessus „ de tout; pour confondre la fausse Sagesse des hommes, „ il leur oppose la folie & le scandale de sa Croix, c'est-à-dire, l'exemple de ses profondes humiliations. Ce „ que le Monde croit une Folie, ce qui le scandalise le „ plus, est ce qui doit le ramener à Dieu. L'Homme a „ besoin d'être guéri de son orgueil, & de son amour „ pour les choses sensibles: Dieu le prend par-là; il lui „ montre son Fils crucifié. Ses Apôtres le prêchent, „ marchant sur ses traces. Ils n'ont recours à nul moyen „ humain, ni Philosophie, ni Eloquence, ni Politique, „ ni Richesses, ni Autorité. Dieu, jaloux de son Oeuvre, „ n'en veut devoir le succès qu'à lui-même. Il choisit ce „ qui est foible, il rejette ce qui est fort, afin de manifester „ plus sensiblement sa puissance. Il tire tout du néant, pour „ convertir le Monde, comme pour le former. Ainsi cette „ Oeuvre doit avoir ce caractère divin, de n'être fondée „ sur rien d'estimable selon la Chair. C'eût été affoiblir, & „ évacuer, comme dit S. Paul, la vertu miraculeuse de la „ Croix, que d'appuyer la Prédication de l'Evangile sur „ les secours de la Nature. Il falloit que l'Evangile *fans préparation humaine*, s'ouvrît lui-même les cœurs, & „ qu'il apprît au Monde pas ce prodige, qu'il venoit de „ Dieu. Voilà la Sagesse humaine confondue & réprouvée. Que faut il conclurre de-là? Que la Conversion „ des Peuples & l'établissement de l'Eglise n'est point dûe „ aux raisonnemens, aux discours persuasifs des hommes. „ Ce n'est pas qu'il n'y eût de l'Eloquence & de la Sagesse dans la plupart de ceux qui ont annoncé Jésus-Christ; „ mais ils ne se sont point confiés à cette Sagesse & à cette Eloquence; mais ils ne l'ont point recherchée, comme ce qui devoit donner de l'efficace à leurs paroles. „ Tout a été fondé, comme dit S. Paul, non sur les discours persuasifs de la Philosophie humaine, mais sur „ les effets de l'Esprit & de la Vertu de Dieu, c'est-à-dire, sur les miracles qui frappoient les yeux, & sur l'opération intérieure de la Grace." Le savant Prélat explique ensuite en quoi consiste l'Eloquence de l'Ecriture, & il fait voir que c'est celle que doivent rechercher les Prédicateurs. „ Ils ont besoin de se préparer & de se „ remplir de la doctrine & de l'esprit des Ecritures, pour „ former leurs Discours." Le second morceau qui me paroît propre à éclaircir la matière dont il s'agit ici, est d'un autre grand Maître d'Eloquence; je veux dire de Mr. Gibert. Ce Savant, après avoir remarqué que Mr. Du Bois confond la bonne & la fausse Eloquence, ajoute (17): „ Il ne faut pas s'étonner de cette confusion. La vraie „ & la fausse Eloquence ne sont pas si aisées à démêler. „ Les uns appellent *fausse* celle qui dit faux, & cela convient à la vraie, puisqu'il lui convient de traiter le *pour* „ & le *contre*. Les autres, pour décrier la fausse Eloquence, décrient les *figures*, la *diction étudiée & polie*, les *mouvemens*, & les *passions*, les *pensées ingenieuses*, l'*éclat*, les *brillans*, les *affectations*; & il y a là bien des „ écueils. Car excepté l'*affectation*, qu'on peut blâmer „ sans restriction & sans aucun risque, tout le reste est équivoque, bon ou mauvais, selon la manière dont on „ s'en sert. Ce qui fait la vraie Eloquence, fait la fausse, si on le tire de sa place; & de la même source que „ vient le mal, vient le bien, si on en fait un bon usage."

(16) *Dialogues sur l'Eloquence* &c. p. 85-90. Amst. 1718.

(17) *Jugemens des Savans* ubi supra p. 434.

[*F*] *Plusieurs des plus illustres Ecrivains de France en ont jugé de la même manière.*] Mr. Nicole, dont il semble que le jugement ne doit pas être suspect, en parle en termes très forts. Ayant vu les Remarques de Mr. Arnauld, il manda à celui à qui il les renvoyoit (18): „ Je „ ne sai proprement que vous en dire, non parce que je „ n'en pense rien, mais parce que j'en pense trop de choses. Une personne d'esprit dit en riant, que si Mr. Du Bois n'étoit point mort, il en mourroit. Et pour vous „ dire la vérité, *ajoute-t-il*, je pense qu'il n'y a point „ d'hyperbole dans cette raillerie, supposé, comme on „ me l'a assuré, qu'il fût extraordinairement sensible. Car „ la vérité est, que l'effet de cette Pièce est de persuader par de fort bonnes raisons, que l'Avertissement que „ Mr. Du Bois regardoit comme son chef d'œuvre, est une *très impertinente* Pièce. Encore lui a-t-on épargné „ bien des pauvretés; car, que n'auroit-on point pu dire sur ce que n'alant jamais lu ni Démosthène ni Cicéron, il ne craint pas d'assurer que l'ordre géométrique „ est suivi dans toutes leurs Harangues? ce qui n'est vrai „ d'aucune de Cicéron, & peut-être d'aucune de Démosthène . . . . . La Censure eût donc été, sans doute, „ de dure digestion au nouvel Académicien. Cependant „ je jurerois, *dis encore Mr. Nicole*, que Mr. Arnauld „ n'y

(18) Nicole *Lett.* 92. Ed. de Paris *apud* Gouet *Bibl. Franç.* Tom. II. p. 202. 208.

Traductions de S. Auguſtin, ſoit pour éclaircir des points Chronologiques, ſoit pour rétablir le Texte, elles ne ſont pas de lui. „ Perſonne aſſurément, *dit Mr. d'Olivet* (*h*), ne croira que ce ſoit l'Ou- „ vrage d'un homme qui avoit commencé ſi tard ſes études. Ainſi ce n'eſt point faire tort a ſa mé- „ moire, & c'eſt faire grand honneur à ces Notes, d'avouer qu'elles ſont de Mr. l'Abbé de Tille- „ mont, ſon Ami particulier." On a attribué à Mr. Du Bois des Traductions qui ne ſont pas de lui, & on en a uſé ainſi apparemment pour les faire mieux recevoir. Telles ſont celle des *Lettres de Cicéron à ſes Amis*, imprimée à Paris en 1704 en 4 Vol. in-12., & celles des *Soliloques*, du *Manuel*, des *Meditations*, & de quelques autres Ouvrages de S. Auguſtin, qui ont paru à Paris en divers tems (*i*). Mr. Du Bois n'a pas été ſeulement Traducteur, il a auſſi écrit trois petites Pièces: *Reponſe à la Lettre de Mr. Racine contre Mr. Nicole*, datée du 22 de Mars 1666: *Diſcours ſur les Penſées de Mr. Paſcal*, Paris 1672 in-12.: *Diſcours ſur les Preuves des Miracles de Moïſe*, Paris 1672 in-12. Ces deux Diſcours ont été imprimés avec les Penſées de Mr. Paſcal. Il eſt vrai que Mr. l'Abbé Goujet nous apprend (*k*), qu'un Ami particulier de feu Mr. de la Chaiſe, l'Auteur de l'*Hiſtoire de S. Louis*, lui a dit que ces deux Diſcours étoient de cet Hiſtorien. Reſte à décider ſi l'on doit, ſur la dépoſition d'un ſeul témoin, ôter à Mr. Du Bois ces deux Diſcours, qui avoient paſſé pour être de lui.

(*h*) T. 208.

(*i*) Niceron Tom. XVI. p. 172.

(*k*) Idem Tom. XX. p. 97.

„ n'y a point penſé: comme il croyoit toujours que pour- „ vu qu'il dit vrai, on ne ſe peut offenſer de la Vérité, „ principalement quand les termes ne ſont pas durs & in- „ jurieux; il a cru bonnement que Mr. Du Bois eveleroit „ doucement cette potion, aſſez amère à l'amour-pro- „ pre." Mr. Deſpreaux exprime les mêmes ſentimens, dans une Lettre qu'il écrivoit à Mr. de Meucroix (19). „ Je n'ai point vu, *lui dit-il*, les Traductions des Trai- „ tés de la Vieilleſſe & de l'Amitié, qu'a faites, auſſi- „ bien que vous, le Dévot (Mr. Du Bois) dont vous „ vous plaignez. Tout ce que je ſai, c'eſt qu'il a eu la „ hardieſſe, pour ne pas dire l'impudence, de retradui- „ re ici Confeſſions de S. Auguſtin, après Mrs. de Port- „ Royal; & qu'étant autrefois leur humble & rampant E- „ colier, il s'étoit tout à coup voulu ériger en Maître. „ Il a fait une Préface au-devant de ſa Traduction des „ Sermons de S. Auguſtin, qui, quoiqu'aſſez bien écri- „ te, eſt un chef-d'œuvre d'*impertinence* & de mauvais „ ſens. Mr. Arnauld, un peu avant que de mourir, a „ fait contre cette Préface une Diſſertation, qui eſt im- „ primée. Je ne ſai ſi on vous l'a envoyée: mais je ſuis „ fûr que ſi vous l'avez lue, vous conviendrez avec moi „ qu'il ne s'eſt rien fait dans notre Langue de plus beau „ ni de plus fort ſur les matières de Rhétorique. C'eſt „ ainſi que toute la Cour & toute la Ville en ont jugé, „ & jamais Ouvrage n'a été mieux réfuté que la Préface „ du Dévot. Tout le monde voudroit qu'il fût en vie, „ pour voir ce qu'il diroit en ſe voyant ſi bien *foudroyé*." Mr. de Maucroix répondit à ſon Ami: „ J'ai lu la Diſ- „ ſertation de Mr. Arnauld ſur la Préface du Dévot. Je „ fus fâché, en la liſant, de n'être pas un peu plus vin- „ dicatif que je ne ſuis: car j'aurois eu bien du plaiſir à „ voir tirer de ſi belle force les oreilles à mon homme. „ Qu'auroit-il pu répondre à tant de bonnes raiſons, qui „ détruiſent ſon ridicule Syſtême d'Eloquence (20)?" Mr. Des Bords, Auteur d'un Traité intitulé, *De la meilleure maniére de prêcher*, qui parut en 1700 (21), s'accor- de avec les Auteurs que nous venons de citer. „ Il eſt „ viſible, *dit-il dans ſon Avertiſſement* (22), que cet E- „ crivain (Mr. Du Bois) s'eſt mépris, s'il a voulu bannir „ de la Chaire toute ſorte d'Eloquence; ou qu'il s'eſt „ mal expliqué, s'il en a voulu bannir une eſpéce. Il „ n'eſt pas moins viſible, qu'il s'eſt laiſſé emporter par *le tourbillon de ſon imagination*, pour uſer de ſes termes, „ & que le grand raiſonnement qu'il fait ſur cette facul- „ té, eſt un grand ſophiſme. Il n'y a point de Philoſo- „ phe Cartéſien qui ne rie, en liſant ce qu'il dit de ce „ *tourbillon*; & il n'y e perſonne même, qui, ſans le ſe- „ cours de la Philoſophie, ne reconnoiſſe aiſement qu'il „ n'y e pas plus de mal à remuer les images tracées dans „ le cerveau de l'Auditeur, pour lui faire concevoir les „ Vérités Chrétiennes, que de frapper le tympan de ſon „ oreille par le ſon des paroles, pour faire entrer dans „ ſon eſprit les mêmes Vérités." Finiſſons en diſant a- vec Mr. Gibert, au ſujet de Mr. Arnauld & de Mr. Du Bois: *Jamais homme ne fut au fait, ſi ce fameux Docteur n'y eſt pas en cette occaſion; & ſi l'Académicien n'eſt pas dans l'égarement, jamais perſonne n'y fut* (23).

(19) Oeuvres de Boileau T. IV. Lett. IX. p. 121. 122. Edit. de 1772.

(20) Ibid. Lett. X. p. 122.

(21) Voyez *Jugem. des Sav.* ubi ſupra p. 419 & ſuiv.

(22) P. 7. 8.

(23) *Jugem. des Sav.* ubi ſupra p. 418.

✠ BOISSY (Jean-Baptiste Thiaudiere de) nâquit à Paris le 20 d'Octobre 1666, & fut le ſixiéme des enfans de Pierre Thiaudière, qui avoit été Secrétaire des Finances de la Reine-mére Anne d'Autriche. Il perdit ſon pére de très bonne heure; mais ſon éducation ne fut pas négligée. Claude Thiaudière ſon frére aîné, qui à l'âge de vingt-ſept ans étoit déja Secrétaire de confiance de Mr. le Prémier-Préſident de Novion, prit ſoin de ſes études: il les lui fit faire au Collége des Jéſuites, & quand il eut achevé ſa Rhétorique, un de ſes oncles Religieux Bernardin, Prieur de l'Abbaye de Cercamp en Artois, l'y mena, & l'y retint pendant quelques années (*a*). Il s'y occupa utilement [*A*]. Etant revenu à Paris, il reprit le cours de ſes études, & il s'y diſtingua par des progres ſi rapides, & par des mœurs ſi douces & ſi réglées, qu'il ſe fit généralement aimer & eſtimer. Mr. l'Abbé de Soubize, depuis Cardinal de Rohan, en aiant entendu parler, ſouhaita de le connoître, & confia ſucceſſivement à ſes ſoins Mr. le Prince Maximilien ſon frére, & Mr. le Prince de Soubize. Dans l'intervalle de ces deux éducations, dont Mr. l'Abbé de Boiſſy s'acquitta dignement, & après la dernière, Mr. le Cardinal de Rohan l'employa à quantité de choſes qui lui étoient importantes [*B*]. Au mois de Février 1710, Mr. l'Abbé de Boiſſy fut reçu à l'Académie des Inſcriptions &

(*a*) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript.* T. IV. p. 666. Edit. de Hollande.

[*A*] *Il s'y occupa utilement.*] Naturellement plein d'eſprit & avide de ſavoir, il fut bientôt dans une liaiſon intime avec le Bibliothécaire, homme plus intelligent dans ce métier, que le lieu ne ſembloit le comporter, & qui profitant de la facilité qu'il avoit d'y faire venir en drôlture toutes ſortes de Livres de Hollande, en recevoit continuellement pour la Maiſon, pour lui, & pour ſes Amis. L'Abbé de Boiſſy, neveu du Pére Prieur, s'arrachoit aux diſſipations ſéduiſantes d'une riche Abbaye de Moines, pour paſſer ſes jours, & ſouvent les nuits entiéres, à lire, à entraire & à conférer, particuliérement les Livres de Théologie & de Belles-Lettres, qui étoient ceux qui piquoient davantage ſa curioſité; & quand on le renvoya à Paris, ſa Famille, Mrs. Deſpreaux, Racine, Fourcroix, & les autres Amis de ſon frére, qui craignoient qu'il n'eût au moins perdu tout ſon tems, furent d'autant plus étonnés des connoiſſances qu'il avoit acquiſes, qu'il ne les devoit qu'à lui ſeul (1). Un bon génie, qui ſe trouve le loiſir néceſſaire pour étudier, & à qui les Livres ne manquent point, eſt en état d'aller loin: je dis expreſſément, à qui les Livres ne manquent point; car il eſt certain que quantité de bons eſprits demeurent dans une certaine médiocrité, faute des Livres néceſſaires pour leur donner des ouvertures, à le faveur deſquelles ils pouſſeroient leurs recherches. Souvent il arrive qu'on ne pervient à être à portée d'une Bibliothéque bien fournie, que lorſque les devoira indiſpenſables d'un certain état, où l'on ſe trouve, ne laiſſent que bien pen de tems pour en profiter.

(1) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. &c.* Tom. IV. p. 666. 667. Edit de Hollande.

[*B*] *Mr. le Cardinal de Rohan l'employa à quantité de choſes qui lui étoient importantes.*] Voici ce que Mr. de Boze nous epprend là-deſſus, & ce qui fait certainement beaucoup d'honneur à Mr. l'Abbé de Boiſſy. „ Il (le Cardi- „ nal) ſe fait un plaiſir d'atteſter, qu'il a toujours trouvé „ dans le fonds de ſes connoiſſances, dans l'étendue de „ ſes leſtures, on la fidélité de ſa mémoire, des reſſour- „ ces promptes & aſſurées pour tout ce qu'il ſouhaitoit. „ Il ejoute, que né avec un déſintéreſſement ſi abſolu, „ qu'il paroiſſoit incapable de former aucun deſir pour „ ſon propre aventage, il n'héſitoit point à parler, à „ inſiſter, dès qu'il s'agiſſoit de ſoulager un malheureux, „ d'être utile aux Lettres, ou de contribuer à la gloire „ de ceux à qui il s'étoit dévoué. L'occaſion le plus mar- „ quée qu'il en ait eue, & qu'il ne laiſſa pas échapper, „ fut en 1707, quand la fameuſe Bibliothéque de Mr. de „ Thou, devenue celle de Mr. le Préſident de Ménara, „ fut ſur le point d'être vendue & diſperſée dans les Pays „ étrangers. Mr. l'Abbé de Boiſſy s'en inquiéta d'ebord, „ comme d'un malheur public: puis faiſant réfléxion que „ perſonne n'étoit plus digne de recueillir ce précieux „ dépôt que Mr. le Cerdinal de Rohan, il l'en preſſa ſi „ vivement, que ſes ſollicitations prévalurent à toutes „ les difficultés de ce tems-là, où l'on ſait que les viciſſi- „ tudes d'une Guerre opiniâtre & ſanglante épuiſoient en- „ core plus les grandes Maiſons, que les fortunes parti- „ culiéres. Les fatigues d'un tranſport & d'un établiſſe- „ ment ſi conſidérable roulérent toutes ſur lui: il n'en „ fut point effrayé, il en fit au contraire ſes délices; & „ non content d'avoir aſſuré ce tréſor aux Savans de ſe „ Nation, il s'appliqua à le leur rendre de jour en jour „ plus utile, ſoit en le diſpoſant dans un ordre qui leur „ en facilite extrêmement l'uſage, ſoit en y ajoutant ce

& Belles-Lettres; & quoique ſes occupations courantes ne lui permiſſent pas encore d'y être auſſi aſſidu qu'il l'auroit ſouhaité, non ſeulement il ſe rendoit à ſes Aſſemblées le plus ſouvent qu'il lui étoit poſſible, mais il y apportoit des Ouvrages compoſés exprès. Il y en a deux, entre autres, dont nous rendrons compte dans les Remarques; l'un, *ſur les Expiations en uſage chez les Anciens* [C]; l'autre, *ſur les Sacrifices où ils immoloient des Victimes humaines* [D]. Mais à ces occupations, qui empêchoient Mr. l'Abbé de Boiſſy de ſe livrer totalement aux Exercices de l'Academie, ſuccédérent bien-

„ qui y manquoit pour le rendre un des plus compléts de „ l'Europe (2)."

(2) Idem p. 669.

[C] *Sur les Expiations en uſage chez les Anciens.*] A parler proprement, les ſeuls Crimes méritoient d'être expiés, remarque Mr. l'Abbé de Boiſſy (3). Cependant on employoit les Sacrifices expiatoires en mille occaſions différentes, & l'on ne trouve preſque aucune partie de la Vie, ſoit publique, ſoit privée, qui n'y ait été ſoumiſe. Qu'on prît le Commandement d'une Armée, ou qu'on voulût célébrer des Jeux; dans les Fêtes, dans les Aſſemblées, on faiſoit toujours précéder les cérémonies de l'Expiation. Si l'on veut deſcendre dans le détail de la Vie privée, on trouvera que les Anciens ſe purifioient ſcrupuleuſement, non ſeulement pour les plus petites fautes, mais encore à l'occaſion de tous les objets que la folle ſuperſtition préſentoit comme du ſiniſtres préſages. Ainſi *expiare*, *luſtrare*, *purgare*, *februare*, ne ſignifioient ſouvent autre choſe que faire des actes de Religion, dans la vue d'éloigner quelque malheur dont on ſe croyoit menacé par des ſignes céleſtes, ou par la rencontre de quelque objet de mauvais augure: quoique dans leur plus étroite ſignification, ces mots ne duſſent être employés que pour l'Expiation des crimes.

(3) Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. T. I. p. 40. Edit. de Hollande.

De toutes les ſortes d'Expiations, celles qu'on employoit pour l'Homicide étoient les plus ſolennelles; & quand le coupable étoit homme de diſtinction, les Rois eux-mêmes ne dédaignoient pas d'en faire la cérémonie. Ainſi dans Apollodore, Copréus, qui avoit tué Iphite, eſt expié par Euryſthée Roi de Mycènes. Dans Hérodota, Adraſte ſa vient faire expier par Créſus Roi de Lydie. Ainſi Hercule, Théſée, & quelques autres Héros ne manquérent pas de ſe ſoumettre aux cérémonies de l'Expiation. Apollodore eſt le ſeul qui en fait un grand détail (4). Jaſon Chef des Argonautes, après avoir enlevé la Toiſon d'or avec Médéa, fut pourſuivi par le jeune Abſirthe frère de cette Princeſſe. La crainte qu'elle eut de tomber entre ſes mains, lui fit prendre la cruelle réſolution de le faire aſſaſſiner. Ainſi l'aiant attiré par de flatteuſes promeſſes dans une Ile voiſine, Jaſon qui y étoit caché, attaqua tout à coup ce jeune Prince qui n'étoit point ſur ſes gardes, & le tua. Auſſi-tôt il coupa les extrémités du cadavre, il lécha trois fois le ſang qui en ſortoit, ſelon la coutume des meurtriers, qui prétendoient par-là s'expier, comme la remarque la Poëte. Après cette cruelle action, Jaſon & Médée abordérent dans l'Ile d'Oea, pour être expiés par Circé, qui en étoit Souveraine. Cette Princeſſe, tante de Médée, les reçut avec bonté, ſans les connoître. Ils s'avancérent l'un & l'autre les yeux baiſſés, & ſans proférer aucune parola, ſelon la coutume des ſupplians, juſques au foyer, où Jaſon ficha en terre l'épée, dont il avoit tué ſon beau-frère. Leur ſilence & leur ſituation firent aiſément connoître à Circé qu'ils étoient fugitifs, & coupables de quelque homicide; & elle ſe prépara à les expier. Elle fit d'abord apporter un petit Cochon qui tetoit encore, & l'aiant égorgé, alla frotta de ſon ſang les mains de Jaſon & de Médée. On fit enſuite quelques libations à l'honneur de Jupiter Expiateur: aprés quoi aiant fait jetter dehors les reſtes du Sacrifice, elle brula ſur l'Autel des gâteaux pétris de farine, de ſel & d'eau, & accompagna ces actions des priéres propres à fléchir la colére des cruelles Euménides. Dès que la cérémonie fut achevée, Circé fit aſſeoir ſes hôtes ſur des ſiéges magnifiqoes, pour les traiter ſplendidement. Telles étoient les cérémonies de l'Expiation de l'Homicide, qui n'avoient pas toujours été ſi incommodes, puiſque dans les prémiers tems, il ſuffiſoit de ſe laver ſimplement dans une eau courante, comme nous l'apptenons d'Ovide (5):

(4) Argonaut. Lib. IV.

(5) Faſt. Lib. II. vs. 45.

Ah! nimium faciles, qui triſtia crimina cædis
Flumineâ tolli poſſe putatis aquâ.

Denys d'Halicarnaſſe rapporte (6), que pour expier Horace aprés qu'il eut tué ſa ſœur, on dreſſa deux Autels, l'un à Junon, & l'autre à un Dieu que les Albains appelloient Janus, ſur leſquels on fit divers Sacrifices, outra pluſieurs autres Expiations. On employoit ſur-tout cette ſorte d'Expiation aprés les Batailles.

(6) Antiq. Rom. Lib. III. cap. 5. Edit. Lat de 1804 in 12.

An formulaire de l'Expiation de l'Homicide, Mr. l'Abbé de Boiſſy joint ce qui ſe pratiquoit à celle des Myſtéres d'Eleuſis, ſur leſquels on peut conſulter le Traité des Myſtéres Eleuſiniens de Meurſius, ou l'Extrait qu'en a donné Mr. Le Clerc dans la *Bibliothéque Univerſelle* Tom. VI, & Mr. l'Abbé Banier (7). Les Expiations, & les autres cérémonies qu'on pratiquoit avant que d'aller conſulter l'Oracle de Trophonius, étoient encore plus fatigantes que celles des petits Myſtéres de Cérès, comme on peut s'en convaincre en liſant ce que nous en dit Panſanias, qui en étoit bien inſtruit, y aiant paſſé lui-même (8).

(7) La Myth. & les Fables expl. par l'Hiſt. T. V. p. 305 & ſuiv. Paris 1739 in-8.

(8) Liv. IX. ch 19. Tom. IV. p. 110. &c. de la trad. de l'Abbé Mr. Gédoyn.

La quatriéme ſorte d'Expiations publiques étoient celles dont on ſe ſervoit pour purifier les Villes. La plupart avoient un jour marqué pour cette cérémonie. Elle ſe faiſoit à Rome le 5 de Février. Le Sacrifice qu'on y offroit ſe nommoit *Amberbale* ou *Amburbium*, ſelon Servius; & les Victimes que l'on y employoit, *Amburbiales*, au rapport de Feſtus. Outre cette Fête, il y en avoit una tous les cinq ans, pour expier tous les Citoyens de la Ville; & c'eſt du mot *luſtrare*, eſpier, que cet eſpace de tems a pris le nom de *Luſtre*. Il y avoit encore d'autres occaſions où ces Expiations ſolennelles étoient employées, comme il arriva lorſque les Tarquins furent chaſſés, ainſi que nous l'apprenons de Denys d'Halicarnaſſe (9). Ce n'étoit pas ſeulement les Villes entiéres, qu'on ſoumettoit à l'Expiation; on l'employoit pour les Lieux particuliers, lorſqu'on les croyoit ſouillés. Celle des Carrefours ſe nommoit *Compitalia*.

(9) Lib. V. cap. 1.

Les Athéniens avoient pouſſé encore plus loin la ſuperſtition, que les Romains. Ils avoient un jour marqué pour l'Expiation de la Ville, où ils avoient la barbare coutume d'immoler un Homme & une Femme, ſelon Heſychius; & ſelon d'autres, deux Hommes (10), qu'on appelloit Φαρμακοί. Cette Fête s'appelloit *Thargelia*, & ſe célébroit le ſixiéme & le ſeptiéme jour du mois *Thargélion*. Les deux infortunées Victimes, aprés avoir été frappées & battues, étoient brulées ſur un bucher, & l'on jettoit les cendres dans la Mer (11). Les Athéniens avoient outre cela des Expiations pour les Théatres, & pour les Lieux où ſe tenoient les Aſſemblées publiques. La Campagne étoit auſſi ſujette à ces Expiations, qui ſe nommoient *Ambarvalia* chez les Romains, ſur leſquelles on peut conſulter Roſinus (12).

(10) Harpocration ex Φαρμακοί.

(11) Meurſius *De Feſt. Græc. Lib. IV. in Thargel.* p. 245 *& ſeqq.*

(12) *Antiq. Roman. Lib. IV. cap. 17.*

Enfin la cinquiéme ſorte d'Expiation étoit celle des Armées, qu'on purifioit avant & aprés le Combat, ce qui lui fit donner le nom d'*Armiluſtrium*. Homére décrit, au prémier Livre de l'Iliade, la ſolennelle Expiation qu'Agamemnon fit de ſon Armée. Les Romains avoient une Fête particuliére qui portoit le nom d'*Armiluſtre*, & qui ſa célébroit le 19 d'Octobre. Elle avoit pris ſon nom, ſelon Varron (13), de ce qu'on étoit tout armé au ſacrifice qu'on y offroit. *Armiluſtrium ab eo, quod in Armiluſtrio armati ſacra faciunt.* Mr. l'Abbé Banier remarque (14), qu'on confond ſouvent cette ſolennité avec celle que célébroient les Saliens, Prêtres du Dieu Mars, & pendant laquelle ils portoient les *Ancilet*, qui étoient de petits boucliers. Mais il faut les diſtinguer, parce que cette derniére Fête arrivoit au mois de Mars, & commençoit le prémier jour de ce mois (15). D'ailleurs on jouoit de la flûte à la Fête de l'*Armiluſtre*, & de la trompette à celle des Anciles. Revenons à Mr. l'Abbé de Boiſſy. Il remarque, que le nombre de ces ſortes d'Expiations publiques n'égale pas celles que chaque particulier employoit. Il n'y avoit ni noces, ni funerailles, ni preſque aucune démarche de conſéquence, qui ne fuſſent précédées par la cérémonie de l'Expiation. Tout ce qui étoit réputé de mauvais augure, la rencontre d'une Belette, d'un Corbeau, ou d'un Liévre, un Orage impréva, un Songe, & mille autres accidens, obligeoient à recourir aux cérémonies de l'Expiation:

(13) *De Lingua Lat.* Lib. V. *apud* Roſinum L. IV. cap. 14.

(14) *La Myth. & les Fables expl. &c* T. I. p. 118. Edit. de Paris 1739 in-8.

(15) Roſin. *Antiq. Rom.* Lib. IV. c. 7.

Et vanum ventura hominum genus omina noſtis
Farre pio placant & faliente ſale (16).

(16) Tibull. Lib. III. Eleg. 4. vs. 9.

Mais il eſt bon de remarquer, que pour ces ſortes d'Expiations particuliéres, on n'avoit pas toujours recours au Sacrifice, & qu'il ſuffiſoit quelquefois de ſe laver, ou de changer d'habits. L'eau de la Mer étoit toujours préférée à celle des Riviéres, & l'eau courante à celle qui étoit ſans mouvement. Procope de Gaze nous apprend en général, que dans ces ſortes d'Expiations particuliéres, on employoit l'Eau, le Sel, l'Orge, le Laurier, & le Feu, par leſquel on faiſoit paſſer ceux qu'on vouloit purifier.

[D] *Sur les Sacrifices où ils immoloient des Victimes humaines.*] Comme il s'agit ici d'une queſtion aſſez cutieuſe, & que Mr. Morin combattit ce que Mr. l'Abbé de Boiſſy avoit établi; en rendant compte des Piéces de ces Meſſieurs, j'ajouterai quelques réfléxions ſur ce ſujet.

I. Mr. l'Abbé de Boiſſy a raſſemblé, dit-on (17), un nombre prodigieux de témoignages ſur l'établiſſement de ces Sacrifices, dont la coutume s'étoit répandue dans preſque toutes les parties du Monde. Tous les Auteurs l'atteſtent; Manéthon, Sanchoniaton, Hérodote, Pauſanias, Joſeph, Philon, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnaſſe, Strabon, Cicéron, Jules-Céſar, Macrobe, Pline, la plupart des Poëtes Grecs & Latins, & après eux une partie des Péres de l'Egliſe. De toutes ces dépoſitions jointes enſemble il réſulte que les Phéniciens, les Egyptiens, les Arabes, les Cananéens, les Habitans de Tyr & de Carthage, ceux d'Athénes & de Lacédémone, les Ioniens, tous les Grecs du Continent & des Iles, les Romains, les Scythes, les Albanois, les Germains, les Bretons, les Peuples d'Eſpagne, & les Gaulois, étoient également plongés dans cette ſuperſtition cruelle, dont

(17) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. I. p. 55.

ou

bientôt des infirmités, qui l'en éloignérent encore plus, & qui l'obligérent enfin à y demander le titre de Veteran. C'étoient des vapeurs, des migraines habituelles, & de longues insomnies, suites d'une vie sédentaire & laborieuse. Il s'en trouva un peu soulagé avant sa mort; il revint à l'Académie avec

on peut dire ce que Pline disoit autrefois de la Magie, qu'elle avoit parcouru toute la Terre, & que ses Habitans, tout inconnus qu'ils étoient les uns aux autres, & si différens d'ailleurs d'idées & de sentimens, s'étoient réunis dans cette pratique malheureuse. *Ista toto mundâ conjersere, quamquam discordi & sibi ignoto* (18). Mr. l'Abbé de Boissy ne s'est pas contenté d'établir la vérité de ces Sacrifices; il en a recherché l'origine, & il n'hésite point (à l'exemple de quantité de Savans) à la rapporter à une connoissance imparfaite du Sacrifice d'Abraham. Les Cananéens, dit-il, les Amorrhéens, & les autres Peuples voisins des lieux où le Patriarche avoit passé sa vie, entendirent sans doute vanter le zèle & la fermeté de ce saint Homme, qui n'écouta pas un moment les sentimens de sa teodresse pour un fils unique. Ils furent quelque chose des récompenses que Dieu promit à sa fidélité, & jugérent que l'imitation d'une action si héroïque leur attireroit les mêmes bénédictions du Ciel. Ils ignorérent que le Seigneur, satisfait de l'obéissance d'Abraham, avoit substitué un Bélier à la victime humaine; ou ils crurent enchérir sur l'action de ce Patriarche, en immolant réellement leurs propres enfans. D'autres Savans, & entre autres le Chevalier Marsham (19), ont soutenu, que si Dieu demanda à Abraham l'immolation de son fils, ce fut pour recevoir de ce Patriarche la même preuve d'obéissance que les Païens, sur-tout les Phéniciens, rendoient à leurs Dieux; & ils prétendent que l'immolation des Victimes humaines est d'une plus grande antiquité qu'Abraham. Mais cette opinion a été solidement réfutée par divers Savans, & sur-tout par Witsius (20), dans l'Ouvrage duquel on peut trouver tous les éclaircissemens qu'on peut souhaiter sur cette matière.

(18) *Plin. Lib. XXX. cap. 1. apud eundem.*

(19) *Canon Egyptiac. Sect. V. p. 77.*

(20) *Ægyptiac. Lib. III. cap. 7.*

II. Mr. Morin, autre Académicien, a entrepris de sauver l'honneur du Genre-humain sur un article de cette importance. Pour établir un paradoxe aussi singulier que celui de contester la réalité des Sacrifices humains, le savant Académicien rejette ou affoiblit ce grand nombre de témoignages, qu'il est si facile de rassembler sur les Victimes humaines. 1. Il refuse d'admettre des faits de cette nature, sans une preuve manifeste: il voudroit des témoins oculaires, dignes de foi, & en quelque sorte la confession même des accusés. Or est-il qu'entre tant d'Auteurs qui attestent la vérité de ces Sacrifices, aucun ne dit en avoir vu. Ils ne font que se citer les uns les autres. Les plus anciens n'allèguent que des traditions éloignées. Tous en parlent avec horreur. 2. Les Egyptiens sont disculpés de cette abomination par Horus, qui assure que loin de sacrifier des hommes, à peine osoient-ils dans les prémiers tems sacrifier des animaux; & que ce ne fut que sous la domination des Ptolomées, qu'ils commencérent à en égorger à l'honneur de Sérapis. 3. Si c'est Abraham qui a donné lieu à cette superstition, comme il n'immola pas son fils, & que le Seigneur se contenta d'un Bélier, le Sacrifice de Saturne étant le même que celui d'Abraham, il n'aura pas été plus inhumain; & Mr. Morin ne peut croire qu'aux dépens des objets les plus sensibles, les Copilles d'Abraham ou de Saturne aient voulu aller plus loin que leur Original. Ils pouvoient amener leurs enfans au pied de l'autel, & les racheter ensuite par l'offrande de quelques animaux, comme les Israélites rachetoient leurs prémiers-nés. L'Antiquité Profane fournit d'autres exemples de cette espèce d'échange. Un Oracle, dit Plutarque, ayant ordonné aux Lacédémoniens affligés de la peste, d'immoler une Vierge, & le sort étant tombé sur une jeune fille nommée Hélène, un Aigle enleva le couteau sacré, & le posa sur la tête d'une Genisse, qui fut immolée à sa place. Mr. Morin allègue divers autres exemples de la même nature, & il soutient que dans la plupart des lieux où l'on prétend que les Victimes humaines avoient été en usage, elles ont toutes fini par des substitutions semblables; en Egypte, par ordre d'Amosis, qui au-lieu d'hommes, voulut que l'on se contentât d'offrir des figures humaines; dans l'Ile de Chypre, par Diphilus, qui leur substitua des Sacrifices de bœufs. Si les Anciens ne sacrifioient des hommes que de cette manière, la chose ne valoit pas la peine d'en faire tant de bruit.

La Fable est sur ce sujet d'accord avec l'Histoire. De l'aveu des plus fameux Mythologistes, le Sacrifice prétendu d'Iphigénie, tant chanté par les Poëtes, fut éludé par un artifice semblable aux précédens:

Suppositam fama est quondam pro virgine cervam.

Et si le Sacrifice de Jephté est l'original de celui d'Iphigénie, il y a lieu de présumer qu'il ne fut pas exécuté plus réellement, & que son vœu ne fut accompli que par la clôture de sa fille, suivant l'opinion la plus commune des Commentateurs & Juifs & Chrétiens. L'exemple du Roi des Moabites, qui *poignarda* lui-même son fils sur les murs de sa Capitale, à la vue des Rois d'Israel & de Juda, paroit plus précis. Mais c'est l'action d'un homme réduit au desespoir, dont l'Historien n'explique point la véritable raison. Ce pouvoit être une punition de la trahison de son fils, dont il avoit découvert l'intelligence avec ses ennemis; ou pour leur faire connoître la résolution déterminée où il étoit, de tout souffrir jusqu'à la dernière extrémité. Le succès fit voir que ces prétendus Sacrifices n'étoient pas alors si ordinaires qu'on le suppose, puisque ces deux Rois en furent tellement effrayés, qu'ils levérent aussi tôt le siége. A l'égard des fameux Sacrifices de Bahal & de Moloch, dans lesquels la prévention commune veut que les pères offroient eux-mêmes leurs enfans en holocauste, les Rabbins Jarchi, Kimchi, & Majemonides, sur la tradition du Talmud, les expliquent d'un simple passage au travers du feu: *Non quod comburebant ipsos, sed tantum traducebant illos per ignem.*

Que si dans de certaines rencontres, les Païens faisoient quelque chose de plus, & qu'il leur arrivât quelquefois d'enfanglanter effectivement leurs autels de sang humain, ce n'étoit, selon Mr. Morin, que par aspersion, & sans qu'il en coutât la vie à personne. L'Ecriture nous représente les Prêtres de Bel psalmodiant à haute voix en présence de leur Idole, & se faisant des incisions. Les Scythes & les Grecs en usoient de même à l'égard de leur Diane *Taurique*, au rapport de Pausanias, & de Plutarque, qui nous assurent que les pères fouettoient eux-mêmes leurs enfans en sa présence jusqu'au sang, que de ce sang ils arrosoient l'autel de la Déesse, soit pour les châtier solennellement des fautes qu'ils avoient faites, ou seulement pour les former à la patience.

Enfin, s'il faut trancher le mot, & avouer qu'il leur arrivoit aussi quelquefois d'immoler des Hommes à leurs Dieux; en approfondissant les faits, on trouvera, dit Mr. Morin, que c'étoient des Prisonniers de guerre, qu'ils immoloient par vengeance, par représailles, ou pour appaiser les Manes de ceux qui étoient morts dans la bataille: encore ne les égorgeoient-ils pas tous. Les Scythes, tout Scythes qu'ils étoient, se contentoient du centième, selon le témoignage d'Hérodote: les autres Peuples en augmentoient ou diminuoient le nombre, à proportion de la perte qu'ils avoient faite. Si ce n'étoient pas des Ennemis, c'étoient souvent des Criminels condamnés par la Justice. Et l'usage ordinaire des Anciens, quand ils punissoient les Criminels, étoit de s'y préparer par des Sacrifices aux Dieux Vengeurs, pour détourner de dessus leurs têtes le sang des innocens. Les Ministres des Autels intervenoient à ces actes mixtes de Religion & de Police, soit pour disposer les patiens à la mort, soit pour y faire de certaines prières, ou pour y remettre eux-mêmes entre les mains des Exécuteurs les instrumens du supplice; soit enfin pour consulter leurs entrailles, & en tirer des inductions Augurales. Il est aisé de comprendre, ajoute Mr. Morin, comment des Etrangers, témoins de toutes ces cérémonies extérieures, ont pu s'y figurer de véritables Sacrifices. Il ne seroit pas étonnant qu'un Iroquois ou un Chinois, qui assisteroit à un de ces *Autos da fé*, qui se font de tems en tems en Espagne & en Portugal avec tant de pompe, & avec l'intervention de tant de personnes religieuses, en jugeât de cette manière. C'est ainsi, conclud Mr. Morin, qu'en examinant de près les faits qui paroissent les mieux prouvés, on trouve que la malignité, la prévention, ou l'ignorance ont répandu, & en quelque sorte établi dans la plupart des Histoires, des idées peu exactes, & que la seule horreur devoit faire rejetter (21).

(21) *Hist. de l'Acad. des Inscript. Tom I. p. 88-91.*

Avant que d'entrer dans le détail des réflexions que j'ai à faire sur le Système dont on vient de voir l'exposé, j'ai deux choses à remarquer. La prémière, c'est qu'il est fâcheux que Mr. Morin ne cite pas plus exactement ses garans. Ces citations si vagues obligent de s'en rapporter entièrement à l'Auteur; ce qui, comme on le verra dans la suite, n'est pas toujours sûr, parce que la prévention fait voir dans un passage ce qu'il y a d'avantageux à la Cause qu'on défend, & empêche d'appercevoir ce qui lui est contraire. Le Lecteur, qui aime à voir par ses propres yeux, a une peine infinie à aller déterrer les passages dans les Auteurs, il perd beaucoup de tems à ces recherches, & quelquefois elles sont infructueuses. Qu'il me soit permis de le dire: les citations trop vagues sont le défaut qui règne généralement dans le savant Recueil des Pièces de l'Académie des Inscriptions. Comme il s'agit ordinairement de faits, il seroit utile & même nécessaire que Mrs. les Académiciens se donnassent la peine d'indiquer exactement les sources, afin que ceux qui aiment à vérifier, pussent sans peine y avoir recours. La seconde chose que j'ai à remarquer, c'est que le célèbre Mr. Jaques Saurio a fait sur le sujet de Mr. l'Abbé de Boissy, qu'il nomme mal *de Boisi*, & sur celui de Mr. Morin, une mépriſe très singulière (22), en attribuant au prémier le sentiment du dernier, & eu dernier le sentiment du prémier. Je viens à l'Examen du Système de Mr. Morin.

(22) *Dict. Hist. Crit. & Moral. sur la Bible, T III. Dis. 13. p. 414. Edit. in-8.*

III. On ne peut contester à ce savant Académicien la gloire d'avoir donné au paradoxe qu'il soutient, un tour très ébloüissant: mais il me semble qu'il y a une foule de raisons qui le renversent.

1. Mr. Morin ne veut admettre que des témoins oculaires, & en quelque façon la confession même des accusés. Mais il est impossible qu'un Historien ait été témoin oculaire de tous les faits qu'il rapporte; tout ce qu'on peut exiger, c'est qu'il ait été suffisamment instruit, & qu'il

avec une ſorte d'aſſiduité & de complaiſance, & on s'y flattoit de le voir un jour abſolument guéri de maux, qui diminuent ordinairement avec l'âge; lorſqu'au mois de Mai de l'année 1729, il en eut des accès plus violens que de coutume, & accompagnés d'une fièvre, qui tantôt tierce, tantôt continue, réſiſtoit à tous les remédes, & l'emporta le 27 de Juin ſuivant, dans ſa ſoixante-troiſième année. „ Son caractère dominant, dit Mr. de Boze, étoit une probité, une candeur, une innocence „ peu communes, & eſtimables ſur-tout dans ceux qui ont comme lui ce goût fin & délicat, qui lui „ fai-

qu'il n'ait point donné de légitimes raiſons de ſoupçonner ſa bonne-foi. Si l'on adopte le principe de Mr. Morin, il faudra paſſer l'épouge ſur preſque toute l'Hiſtoire, & elle ſe réduira à bien peu de choſe. Quand les Ecrivains n'ont eu aucun motif qui ait pu les engager à nous en impoſer, pourquoi les ſoupçonner d'impoſture? Ou quand ils rapportent des faits confirmés par le témoignage d'un grand nombre d'autres Ecrivains, de quel droit les taxerons-nous de crédulité?

2. Encore s'il n'y avoit qu'un ou deux Témoins, qu'il ne fût queſtion que d'un ou de deux Faits, d'un ou de deux Peuples, & qu'on nous en rapportât préciſément les mêmes choſes avec des circonſtances toutes ſemblables; je comprendrois qu'il y auroit quelque raiſon de ſuſpendre ſon jugement, de ſoupçonner les Faits de n'être pas exactement vrais. Mais il y a ici une multitude de Témoins, de diverſes Nations, qui racontent des Faits très différens dans leurs circonſtances, arrivés en divers tems, en divers lieux, parmi des Nations différentes. Sur quel fondement peut-on dire qu'ils ſe ſont copiés les uns les autres? qu'ils ont été de concert pour deshonorer le Genre-humain? S'ils parloient d'un même Peuple, dont ils rapportaſſent les mœurs & les coutumes; qu'ils plaçaſſent la ſcène dans le même tems, qu'ils fuſſent d'accord dans les circonſtances & la manière, ce ſoupçon auroit quelque apparence; mais rien de pareil n'a lieu ici: la diverſité des Témoins, des Faits, des Tems, des Lieux, des Perſonnes, ne permet pas d'admettre une penſée qui n'a ni vraiſemblance, ni preuve.

3. Suffit-il de conteſter des Faits atteſtés preſque par tous les Hiſtoriens, ſans alléguer la moindre preuve de fait? Mais, dit-on, les ſubſtitutions ont été fréquentes; on n'a fait ceſſer ces Sacrifices. Mais cela ne ſuppoſe-t-il pas qu'ils étoient établis? Mr. Morin cite Pauſanias & Plutarque, pour prouver qu'on ne faiſoit qu'une ſimple aſperſion ſur l'Autel de Diane Taurique: mais s'il eût fait attention à ce que le prémier de ces Auteurs dit, il auroit vu que ſon témoignage eſt très contraire au nouveau Syſtême. Cet Hiſtorien (23) ſe propoſe de prouver, que la Statue de *Diane Orthie*, qui eſt à Sparte, eſt la même qui a été enlevée aux Barbares de la Taurique; & il rapporte entre autres, que „ les Limnates, Peuples de la Laconie, les Cynoſuréens, ceux de Mitoa & de Pitane, „ étant venus à Sparte pour ſacrifier à Diane Orthie, l'eſprit de diſcorde s'empara tellement d'eux, qu'ils prirent querelle enſemble, & ſe battirent les uns contre „ les autres: pluſieurs furent tués au pied de l'Autel, & „ une maladie ſubite emporta les autres. L'Oracle, conſulté ſur cet accident, prononça que cet Autel vouloit „ être teint du ſang humain: *c'eſt pourquoi durant un tems „ on y immola un homme pour victime, & le ſort en decidoit.* Lycurgue abolit cette barbare coutume, & ſubſtitua à ſa place la Flagellation des jeunes gens &c." Il eſt évident que ſi Pauſanias doit en être cru, Mr. Morin ne gagnera point ſa cauſe. A l'égard de Plutarque, qu'il cite auſſi, il parle ſimplement de la Flagellation, ſans dire rien qui favoriſe Mr. Morin, ou qui ſoit contraire à ſon ſentiment (24).

4. Voici quelque choſe de plus déciſif. Mr. Morin demande des Témoins oculaires, dignes de foi. Tâchons de lui en fournir de tels. Il regardera ſans doute comme des Témoins de cet ordre, nos Hiſtoriens Sacrés. Rien n'eſt plus facile, que de faire voir que ce qu'il dit là-deſſus ſont de vains ſubterfuges. L'exemple du Roi de Moab (25) eſt un peu embarraſſant; l'Académicien s'en tire du mieux qu'il peut, mais fort mal, comme on le va voir. Où a-t-il trouvé que ce Prince *poignarda* ſon fils? L'Ecriture dit en termes exprès, *qu'il l'offrit en holocauſte*, c'eſt ce que porte le Texte Hébreu; & ſi Mr. Morin eût ſeulement conſulté la Vulgate, il y auroit vu que le Roi de Moab ne *poignarda pas* ſon fils, mais qu'il l'immola en ſacrifice: *Arripiensque filium ſuum primogenitum ..... obtulit holocauſtum ſuper murum.* Ce n'eſt pas tout; l'Académicien cherche toutes ſortes de raiſons, pour tirer cette miſérable pâture: *c'eſt l'action d'un homme au deſeſpoir: ce pouvoit être la punition de la trahiſon du jeune Prince, dans il avoit découvert l'intelligence avec les ennemis: c'etoit pour témoigner ſa fermeté.* Ne devinons pas, & ne nous fondons pas ſur des conjectures: la véritable raiſon qui porta le Roi de Moab à faire ce barbare Sacrifice, peut ſe recueillir de ce que nous apprend Sanchoniathon (26): il dit que c'étoit une coutume établie parmi les Anciens dans toutes les grandes calamités publiques, que les Principaux d'une Ville ou d'une Nation donnaſſent leur enfant le plus chéri pour être immolé, afin d'appaiſer les Démons Vengeurs par ce Sacrifice; & dans ces ſortes de cas l'immolation des Victimes ſe faiſoit avec beaucoup de cérémonies myſtérieuſes. Ce fut ſans doute en conſéquence de cette coutume que le Roi de Moab, ſe voyant dans un danger éminent, immola ſon fils. L'Hiſtoire ancienne offre divers exemples de ces ſortes d'immolations. Clément d'Alexandrie (27), & l'Auteur d'un Traité qui ſe trouve parmi les Oeuvres de Plutarque (28), en rapportent deux exemples, l'un d'Erechthée l'Athénien, & l'autre de Marius, qui immolèrent l'un & l'autre leurs filles, pour s'aſſurer la victoire ſur l'ennemi. Euſèbe (29) & Lactance (30) racontent un fait non moins ſinguiier, touchant les Carthaginois, dans le tems qu'Agathocle étoit paſſé en Afrique. Anciennement on immoloit à Saturne les enfans des meilleures Maiſons de Carthage; mais depuis longtems, on avoit uſé de fraude à cet égard, en offrant à la place des enfans de qualité, d'autres enfans de pauvres ou d'eſclaves, qu'on achetoit dans cette vue. Pour expier cette impiété, il fut réſolu par un Decret public (31) d'immoler à Saturne deux-cens enfans des plus nobles Maiſons de la Ville; & plus de trois-cens perſonnes qui ſe ſentoient coupables, s'offrirent eux-mêmes en ſacrifice. Ce ſont-là des faits ſi poſitifs, qu'à moins que d'être muni de preuves bien fortes, on ne peut les conteſter. Quelle apparence, que les Apologiſtes de la Religion Chrétienne, Clément d'Alexandrie, Euſèbe, Lactance, euſſent fait valoir des faits de ce genre, dans des Ecrits publiés contre le Paganiſme, s'ils n'euſſent été inconteſtables? Quelle apparence que les Païens eux-mêmes ne ſe fuſſent pas défendus par le Syſtême de Mr. Morin, s'ils euſſent pu avec quelque bienſéance démentir des faits qui deshonoroient leur Religion? Ce que Céſar rapporte (32) des Gaulois, me paroît bien déciſif: il ne parle point de faits anciens, arrivés dans un Pays éloigné; mais des mœurs & des coutumes d'une Nation au milieu de laquelle il avoit fait un aſſez long ſéjour, & des uſages de laquelle il avoit été à portée de s'inſtruire, ou jamais perſonne ne le fut. „ Les Gaulois, *dit-il*, ſont fort ſuperſtitieux, & „ dans les grands dangers, ſoit de guerre ou de maladie, „ ſacrifient des hommes, ou font vœu d'en ſacrifier; ce „ qui s'exécute par l'entremiſe des Druïdes. Ils croyent „ qu'autrement Dieu ne peut être appaiſé, & qu'il faut la „ vie d'un homme pour en racheter un autre; déſorte „ qu'il s'en fait des Sacrifices publics. En quelques en„ droits il y a des Idoles d'oſier d'une grandeur extraor„ dinaire, qu'on remplit d'hommes, & ſouvent de cri„ minels, puis on y met le feu. Ils ne croyent pas qu'il „ y ait de victime plus agréable à la Divinité: mais ils „ brûlent quelquefois des innocens, faute de coupables." *Natio eſt admodum dedita Religionibus, atque ob eam cauſam, qui ſunt affecti gravioribus morbis, quique in prœliis periculiſque verſantur, aut pro victimis homines immolant, aut ſe immolaturos vovent, adminiſtrique ad ea ſacrificia Druidibus utuntur. Quod pro vitâ hominis niſi vita hominis reddatur, non poſſe Deorum immortalium numen placari arbitrantur, publicéque ejuſdem generis habent inſtituta ſacrificia. Alii immani magnitudine ſimulachra habent, quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent, quibus juccenſis circumventi flammâ exanimantur homines. Supplicia eorum, qui in furto, aut latrocinio, aut reliqua noxa ſint comprehenſi, gratiora Diis immortalibus eſſe arbitrantur; ſed cum ejus generis copia deficit, etiam ad innocentium ſupplicia deſcendunt.* Voici un Témoin, ſinon oculaire, du moins équivalent à un Témoin oculaire; & à moins que de s'inſcrire en faux contre les faits les mieux avérés, je ne vois pas ce qu'on peut repliquer à un témoignage auſſi clair & auſſi poſitif. Je me ſuis inſenſiblement éloigné de nos Hiſtoriens Sacrés. Mr. Morin a cru ſe démêler de cette foule de paſſages, où il eſt parlé des enfans qu'on faiſoit paſſer par le feu en l'honneur de Moloch, en adoptant la penſée de quelques Rabbins, qui les expliquent d'un ſimple paſſage ou luſtration par le feu. Mais s'il avoit conſulté certains endroits de l'Ecriture, il y auroit vu, que cette gloſe n'eſt point admiſſible. L'Auteur du Pſ. CVI. (ou CV. ſelon la Vulgate) allure qu'un des crimes qui attirérent les plus grands fléaux du Ciel ſur les Iſraélites, c'eſt qu'ils apprirent à *imiter les œuvres* des Nations. *Ils immolerent*, dit-il (33), *leurs fils & leurs filles aux Démons. Ils répandirent le ſang innocent, le ſang de leurs fils & de leurs filles, qu'ils ſacrifierent aux Idoles de Chanaan.* Le Prophète Jérémie leur reproche (34), *qu'ils ont bâti un Temple à Baal pour brûler leurs enfans dans le feu, & pour les offrir à Baal en holocauſte.* Ezéchiel leur fait les mêmes reproches (35): *Vous avez pris vos fils & vos filles à qui vous avez donné la vie, & vous les avez ſacrifiés à ces Idoles, en les faiſant dévorer au feu.* La même choſe ſe trouve répétée au Ch. XXIII. 37. 38. 39. Certainement on ne pouvoit employer des termes plus forts pour déſigner des Sacrifices réels, une conſomption totale des victimes, que ceux qui ſe trouvent dans les paſſages qu'on vient de lire: *immoler, répandre le ſang innocent, ſacrifier, brûler dans le feu, offrir en holocauſte, faire dévorer par le feu.* Ce qu'il y a de fort encore, c'eſt que ces paſſages prouvent & que les Iſraélites & les Païens immoloient des Victimes humaines à leurs Dieux; & que ce n'étoient pas ſeulement des Criminels condamnés par la Juſtice, ou des Priſonniers de guerre, mais ce qu'on avoit de plus cher, *ſes fils*

(23) L. III. ch. 16 T. II. p. 72 de la Traduct. de l'Abbé Gedoyn.

(24) *Dits recabirs des Lacédémon.* dans les *Oeuvr. Morales de Plutarque* de la Traduct. d'Amiot p. 227. Edit. de Paris 1587. in-folio.

(25) II. Rois III. 27.

(26) Euſeb. *Prep. Evang.* L. I. c. 10 p. 40. & L. IV. c. 16. p. 152.

(27) *In Protrepti* p. m. 67.

(28) *Paralel. des Rom. & Grec. Rom.* Voy. p. 439. des *Oeuvr. Morales de Plutarque* de l'Edit citée.

(29) *Prep. Evang.* L. IV. c. 16 p. 151.

(30) *Inſtit.* L. I. *De Falſa Relig.* c. 21.

(31) Diod. Sicul *Hiſt.* L. XX. *apud* Euſeb. *ubi ſupra.*

(32) *De la Guerre des Gaules* Liv. VI. p. 159. de la Traduct. d'Ablancourt. Edit de 1682. in-12.

(33) Vers. 35. 38. Je me ſers ici de la Verſion de Mr. de Sacy.

(34) Ch. XIX. 5.

(35) Ch. XVI. 20.

Digitized by Google

» faiſoit auſſi-tôt démêler dans les Ouvrages d'eſprit, comme dans les productions de l'Art, ce qu'il » y avoit de grand, de beau, de vrai, d'avec ce qui n'en avoit que l'apparence.

fils & ſes filles. L'accord de l'Hiſtoire Sacrée avec l'Hiſtoire Profane, donne du poids au témoignage de cette dernière: ainſi croulent tous les fondemens du Syſtême de Mr. Morin. Je remarquerai ici, que ce qui a donné lieu à l'erreur de quelques Savans, qui ont cru qu'on ne brûloit pas entiérement les enfans, c'eſt que réellement c'étoit une coutume établie dans le Paganiſme, de faire quelquefois paſſer les enfans par le feu, ſans les brûler (36). Mais il ne s'enſuit pas de-là qu'on ne les conſumât jamais entiérement. Il ſe peut qu'il s'agiſſe de cette coutume dans un grand nombre de paſſages de l'Ecriture, mais elle ne peut ſervir à expliquer ceux que nous avons cités. Je pourrois ajouter encore les témoignages des Auteurs modernes, ſur les coutumes des Habitans de divers Pays du nouveau Monde. Il eſt certain du moins, que lorſque les Eſpagnols abordérent dans le vaſte & puiſſant Empire du Mexique, la coutume d'immoler des Victimes humaines y étoit généralement établie (37); & ce n'étoient pas ſeulement des Priſonniers de guerre qu'on ſacrifioit, les Provinces qui relevoient de Montezuma étoient obligées de fournir un certain nombre de Victimes par voie de tribut (38). Ce ſont-là des faits qu'on ne peut raiſonnablement conteſter, puiſqu'ils ſont fondés ſur les rélations de ceux qui avoient été témoins oculaires des abominations qui ſe pratiquoient au Mexique, & qui ſelon les apparences étoient d'ancienne date.

(36) Selden *de Diis Syris, Syntag.* I. c. 6. p. 95. 96. & *paſſim*. *Le Clerc ſur la Gen.* T. III. p. 419. 420.

(37) *Voyez* Monsegne L. I. ch. 19. & *l'Hiſtoire de la Conquête du Mexique* en une infinité d'endroits.

(38) *Hiſt. de la Conq. du Mexiq.* T. I. L. II. ch. 9. p. 961. 962. Edit. de la Haye 1692.

☞ BOIVIN (Louis), Avocat au Parlement, & Penſionnaire de l'Académie des Belles-Lettres, nâquit le 20 de Mars 1649 à Montreuil-l'Argilé, petite Ville de la Haute Normandie, dans le Diocéſe de Lizieux. Ses parens, malgré la modicité de leur fortune, s'étoient rendus reſpectables par un grand fonds de probité, de Religion & même de Littérature. Louis Boivin ſon père, & François Boivin ſon aïeul, étoient les meilleurs Avocats du Pays; & Marie Vattier ſa mère étoit ſœur du fameux Pierre Vattier, Profeſſeur Royal en Langue Arabique, & l'un des plus ſavans hommes du dernier Siécle (*a*). Après avoir commencé ſes études à Montreuil, on l'envoya âge environ de quinze ans à Rouen, où il fit ſa Seconde & ſa Rhetorique au College des Jéſuites. Un deſir extraordinaire de devenir ſavant, & ſavant de profeſſion, fit qu'il ſe diſtingua, & s'éleva ſans peine au-deſſus de ſes Compagnons. Il perdit dans ce tems-là ſa mère, dont la mort l'affligea extrémement [*A*]; & il n'avoit que vingt-deux ans, quand ſon père mourut auſſi. L'amour des Lettres l'avoit cependant déja amené deux fois à Paris [*B*]. Le ſecond voyage qu'il y fit, fut pour étudier en Philoſophie [*C*]: il fit ſon Cours au Collége du Pleſſis; de la Philoſophie il paſſa à l'étude de la Théologie, de la Juriſprudence & de la Médecine, avançant d'un pas égal dans toutes ces Sciences, parce qu'il n'avoit de predilection pour aucune (*b*). Il laiſoit beaucoup plus de progrès dans l'etude des Belles-Lettres, à laquelle il ne paroiſſoit donner que quelques momens perdus, & dont il n'avoit pour Confidens que Mr. Chapelain, & le P. Lallemant Prieur de Ste. Geneviéve. Il renonça, par le conſeil du prémier, au violent penchant qui le portoit à faire des Vers en François [*D*]. L'amitie & les conſeils du P. Lallemant ne lui furent pas moins utiles, que ceux de Mr. Chapelain. Ce prémier l'avoit engagé à ſon inſu avec Mr. de Carcavy, pour travailler à la Bibliothéque du Roi; mais il s'en défendit, ſur ce qu'il avoit en Province un jeune frére, qu'il vouloit faire venir à Paris, pour y prendre ſoin de ſon éducation: en effet, il l'y fit venir cette annee-là. L'érudition de Mr. Boivin étoit dés lors regardée comme une eſpece de prodige: il y avoit peu de Livres ſavans, qu'il n'eût lus exactement, & qu'il

(*a*) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript.* T. III. p. 655. Edit. de Hollande.

(*b*) Idem p. 655. 659.

[*A*] *Il perdit dans ce tems-là ſa mère, dont la mort l'affligea extrémement.*] L'Auteur de ſon Eloge nous apprend (1), qu'il ne vint à bout de calmer ſa douleur, que par un Vœu en forme, qui étoit bien digne d'un Savant: ce Vœu fut de renouveller tous les ans le ſouvenir de la perte de ſa mére, par quelque Piece de proſe ou de vers en ſon honneur. On ne ſait, dit Mr. de Boze, quand il peut en avoir obtenu la diſpenſe: on préſume ſeulement que ce fut à la mort de ſon pere, qui arriva peu de tems après; & on le préſume parce que dans ſes papiers il ne s'eſt trouvé que cinq ou ſix de ces Piéces, toutes des prémiéres années, & que la ſixiéme a pour titre, *Lettre à mon Pére & à ma Mére dans le Ciel.* Il ſeroit difficile, ajoute l'Hiſtorien de l'Académie, de rien imaginer de plus affectueux que cette Lettre; nous oſons même dire de plus ſenſé, en ce que l'Auteur l'a chargée de preſque toutes les réfléxions qui pouvoient naturellement y ſervir de réponſe. Il y a de l'apparence que Mr. Boivin ne penſa point au Purgatoire, & qu'il ne fit point dire de Meſſes pour le repos de l'Ame de ſon pere, (car pour ce qui eſt de ſa mère, il avoit eu le tems d'en faire dire) puiſqu'il leur adreſſoit ſa Lettre *dans le Ciel.*

(1) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript.* T. III. p. 656.

[*B*] *L'amour des Lettres l'avoit déja amené deux fois à Paris.*] Le ſujet de ſon prémier voyage prouve qu'il s'intéreſſoit déja vivement aux Sciences. Il vint à Paris, pour mettre dans la Bibliothéque de Mr. Colbert la Traduction Latine de toutes les Oeuvres d'Avicenne, promiſe depuis longtems, & nouvellement achevée par Mr. Vattier, qui à ſa mort en avoit fort recommandé le Manuſcrit. Sa veuve, & Mr. Boivin ſon neveu, fidéles aux vues du défunt, ſe rendirent exprés à Paris, s'adreſſérent à Mr. Chapelain, lui remirent le Manuſcrit, & s'en retournérent à Montreuil, ſans ſavoir quel ſeroit le ſort de ce grand Ouvrage, qui s'eſt enfin comme perdu, par le ſoin même que l'on ſembloit avoir pris de le conſerver. Mr. Thévenot, Ami de Mr. Vattier, n'en étoit point en peine, il ſavoit où il étoit; mais il en faiſoit myſtére, & quand on lui en parloit, il ſe contentoit de répondre, qu'il ne ſeroit jamais confié qu'à des gens bien en état d'en procurer l'Edition. Depuis la mort de Mr. Thévenot, il n'a pas été poſſible de le découvrir. Cependant, l'étendue & l'importance du travail, la réputation de l'Original, le mérite des autres Traductions que Mr. Vattier a laiſſées, tout rend celle-ci digne encore des plus ardentes recherches: c'eſt le jugement de Mr. de Boze (2).

(2) Idem p. 615.

[*C*] *Le ſecond voyage qu'il y fit fut pour étudier en Philoſophie.*] Il fit ſon Cours ſous le célébre *Paul Cobade*, qu'on uppelloit *le Philoſophe ſubtil*, & dont il gagna auſſi-tôt les bonnes graces par une aſſiduité exemplaire à ſes Leçons, par un talent merveilleux pour la diſpute; & on ajoute, car les Grands-Hommes ne laiſſent pas quelquefois d'être ſenſibles à de petites choſes, par la propreté de ſon écriture, & les bordures en vignettes dont il ornoit toutes les pages de ſes Cahiers (3).

(3) Idem p. 658.

[*D*] *Il renonça, par le conſeil du prémier, au violent penchant qui le portoit à faire des Vers en François.*] Il en faiſoit par milliers: mais pour en montrer à Mr. Chapelain, il attendoit que ſa veine eût enfanté quelque Piéce diſtinguée, qui fût digne du ſuffrage d'un tel Juge. Un jour, plus content de lui-même qu'il ne l'avoit encore été, il lui montra ſa nouvelle production, *rare & ſublime effet de ſon imagination.* Mr. Chapelain, qui la veille l'avoit fort loué ſur ſa Proſe Françoiſe, & ſur la Poëſie Latine, fronça le ſourcil à l'aſpect du nouvel Ouvrage, & à meſure qu'il avançoit, il reprenoit dans les vers du jeune Poëte ce qu'il n'appercevoit pas lui-même dans les ſiens, & ce qui avoit du les en guérir tous deux, une vaine enflure, un brillant faux & obſcur, & il peu de naturel, qu'enfin il lui conſeilla de renoncer pour jamais à cette manie. Ce fut un coup de foudre pour Mr. Boivin. A la lettre, il en penſa mourir; & peu de jours après, confiant au papier le récit de ſa diſgrace, il compoſa un Dialogue, que Mr. de Boze aſſure avoir vu écrit de ſa main (4), avec ce titre ſingulier: FLUX DE MELANCHOLIE. Il commence ainſi: *Dans l'état où je ſuis, il n'y a que Dieu qui puiſſe me conſoler . . . . . Je ſuis ſi ennuyé du monde, que ſi ce chagrin continue, j'eſpere au moins qu'il m'en tirera bientôt. Il me ſemble que j'écrit mon Teſtament* &c. Apres ce début, & quantité de réfléxions auſſi lugubres, il vient au chagrin particulier qui le dévore. *On m'a fait entendre*, dit-il, *que ce n'étoit pas mon talent de faire des Vers François, quoiqu'il me ſemble que je ne ſaurois vivre ſans cela. Il n'eſt pas croyable combien un mot comme celui-là eſt difficile à digerer à gens de mon humeur . . . . Mon naturel*, pourſuit-il, *eſt porté aux Vers, plus qu'à toute autre choſe; & un des plus judicieux hommes de France n'approuve pas que j'en faſſe de François! A quoi me ſerviront ces Latins, quand j'y ſerois un Virgile, puiſque l'on n'en a que faire de deux?* Le reſte de la Piéce eſt plein de pareilles ſaillies d'une admirable naïveté. Il faut avouer, qu'il y a quelque choſe de ſinguller dans cette circonſtance de la vie de Mr. Boivin. Il me ſemble qu'elle fournit la matiére d'une queſtion, qui auroit été du reſſort du ſpirituel Auteur des *Réflexions ſur la Poëſie & ſur la Peinture*: Si l'impulſion du génie fait les grands Poëtes, & en général les grands Hommes dans toutes les Profeſſions; comment arrive-t-il qu'avec une forte inclination, une inclination dominante pour une Science, on n'y réuſſit point? L'exemple de Mr. Boivin en eſt une preuve: ce n'eſt pas ici une envie foible, un deſir paſſager; c'eſt une paſſion violente pour la Poëſie Françoiſe. On répondra, que c'eſt le défaut de talens, qui empêche de réuſſir. Je l'avoue; mais cela même fait la difficulté: d'où peut venir une inclination ſi forte, ſi déterminée pour une choſe, pour laquel-

(4) Idem p. 659.

qu'il ne fût preſque par cœur; & pluſieurs Magiſtrats ſe faiſoient un plaiſir de revoir avec lui les Auteurs des bons Siècles: de ce nombre furent Mrs. Bignon & Le Pelletier. Ce dernier le goûta tellement, qu'il l'engagea à venir demeurer chez lui [E]: il voulut même enſuite procurer à Mr. Boivin un Emploi honorable. Mr. Le Pelletier étoit Doyen honoraire de la Faculté de Droit: aïant pris avec Mr. le Chancelier Le Tellier des meſures pour en faire refleurir l'étude, il fit choiſir Mr. Boivin pour annoncer publiquement dans l'Univerſité de Paris la réforme projettée. Il l'annonça par trois Théſes ſolennelles: elle parut incontinent aprés, & ce fut le fils même de Mr. Le Pelletier qui en donna l'exemple. Mr. Boivin auroit infailliblement été Antéceſſeur, s'il l'avoit ſouhaité; mais parce qu'il s'étoit fait recevoir Avocat avant que de prendre le bonnet de Docteur, il aima mieux fréquenter le Barreau que d'enſeigner le Droit, quoiqu'on lui eût offert de le pourvoir gratuitement d'une Charge de Conſeiller à la Cour des Aides, quand il auroit profeſſé vingt ans. Il paſſa enſuite environ dix-huit mois chez Mr. Bignon, Préſident du Grand-Conſeil [F]; mais au bout de ce tems-là, il prit une maiſon particuliére avec ſon frére. Voulant aſſurer le fruit de ſes veilles, il chercha à faire quelque acquiſition en Normandie. On lui en propoſa une dans le voiſinage de Montreuil: il la fit; mais elle devint pour lui une ſource de Procès ruïneux [G]. En l'année 1701, l'Académie des Inſcriptions aïant pris une forme nouvelle & plus régulière, Mr. Boivin y fut reçu d'abord en qualité d'Elève (c); & au bout de quelques mois, favoir en 1702, il monta à l'Aſſociation (d); mais ce ne fut qu'en 1722 qu'il devint Penſionnaire, ce que Mr. de Boze attribue à ſon caractére peu ſociable [H]. Ses Ouvrages imprimés ſe réduiſent à ce qu'on en trouve dans les Recueils de l'Académie; mais ceux qui ſont employés dans la Partie hiſtorique, ne ſont que des extraits qu'il a fallu lui enlever de mémoire, par l'impoſſibilité de les avoir autrement; & ceux qui ſont imprimés tout au long, ne l'ont été que ſur des Copies dont on n'a pu lui confier la réviſion, à cauſe des changemens continuels qu'il n'auroit ceſſé d'y faire. Il commença de bonne heure à donner à l'Académie des preuves de ſon érudition. Dés l'an 1703, il y produiſit une *Diſſertation ſur la Période Julienne* [I]. L'année ſuivante, il en donna

(c) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript.* T. I. p. 28.

(d) Ibid. p. 31.

quelle on n'a aucun talent? & commeot la diſtinguer, du moins dans ſes prémieres démarches, de l'impulſion du vrai génie?

[E] *Mr. Le Pelletier . . . . . le goûta tellement, qu'il l'engagea à venir demeurer chez lui.*] Ce Magiſtrat revoyoit avec lui les Poëtes & les Orateurs Latins, & ce fut pour l'aſſocier plus intimement à ſes leçtures, qu'il l'engagea à entrer chez lui; & quand il le poſſéda une fois, il ne borna pas à ce prémier projet l'utilité qu'il pouvoit en recevoir. Ses fils, revenus du Collége, furent mis ſous la direction de Mr. Boivin, & par ſes ſoins ils firent dans le cours d'une année des Exercices célébres ſur la Géographie, ſur l'Hiſtoire & ſur pluſieurs autres matiéres de Litérature. Aux deux fils aînés de Mr. Le Pelletier, dont l'un eſt mort Evêque d'Orléans, & l'autre a été Prémier-Préſident du Parlement, ſe joignirent deux autres fréres, dont l'un étoit en 1724 Evêque d'Orléans, & l'autre, Mr. d'Armenonville, a été Garde des Sceaux. Enfin pour augmenter l'émulation par le nombre & la qualité des Sujets, Mr. Le Pelletier prit encore chez lui, & admit dans cette illuſtre Ecole; le frére de Mr. Boivin. Ce fut là que l'aîné fit connoiſſance avec Santeuil, avec qui on prenoit plaiſir à le commettre. Celui-ci, né Poëte, & plus avide encore de louanges que de conſeils, lors même qu'il s'abaiſſoit juſqu'à en demander, ſouffroit impatiemment la Critique, qui étoit le fort de Mr. Boivin, & à laquelle lui Santeuil donnoit ſouvent priſe par les fautes de Grammaire & de Quantité qui lui échappoient. Il ne lui en pardonnoit aucune; ce qui le faiſoit entrer dans des fureurs plus que Poëtiques, & formoit ordinairement des ſcènes, qui du comique auroient bientôt paſſé à quelque choſe de plus ſérieux, ſans la préſence des Magiſtrats qui avoient l'inſpection de cette eſpéce de Théatre (5).

(5) Idem p. 662. 663.

[F] *Il paſſa environ dix huit mois chez Mr. Bignon, Préſident du Grand-Conſeil.*] Le refus que Mr. Boivin fit d'enſeigner le Droit, détermina le choix qu'on fit de Mr. Baudin Antéceſſeur, pour travailler avec Mr. Le Pelletier le fils ſur les principes du Droit Civil. Sa maniére d'enſeigner parut trop lente à Mr. Boivin, qui prétendoit jetter tout d'un coup ſon Elève dans la lecture des Textes, ſans jamais entendre parler de Cahiers; mais Mr. Le Pelletier le pére, jugeant qu'il ſeroit plus mal-aiſé de conſerver les deux Maîtres que de concilier les deux Méthodes, s'en tint au Profeſſeur en titre; & pour retrouver l'autre au beſoin, il pria Mr. Bignon de le recevoir de ſa main, comme un dépôt précieux, qu'il lui confioit (6).

(6) Idem p. 664.

[G] *Elle devint pour lui une ſource de Procès ruïneux.*] Perſuadé qu'il pouvoit ſans conſéquence en diſcuter les moindres droits, il s'engagea dans quantité de Procès. Le plus conſidérable fut celui qu'il eut contre l'Abbaye de la Trappe, pour une redevance de viogt-quatre ſols ſeulement, dont il ne vouloit pas que ſon Fief de la Coppeliére fût chargé. Il fut condamné; & ces vingt-quatre ſols de rente lui coutérent plus de douze années de procédures & de ſollicitations, & donze mille livres de frais. Il falloit une Philoſophie de la trempe de la ſienne, pour s'en conſoler auſſi aiſément qu'il s'en conſola. *Il pretendoit avoir gagné ſon Procès pendant douze ans, & ne l'avoir perdu qu'un jour* (7). On ne doutera point par ce trait, que Mr. Boivin n'eût parfaitement le goût de ſon Pays, où l'on prétend aſſez communément que la Chicane a établi ſon Trône: du moins y voit-on une preuve d'un caractére aſſez bizarrement opiniâtre; puiſque le goût des Sciences & l'application à l'Etude, ſi incompatibles en apparence avec les Procès & les longueurs rebutantes des procédures, ne purent détourner Mr. Boivin de la pourſuite d'une affaire dont l'objet étoit ſi petit.

(7) Idem p. 331.

[H] *Son caractére peu ſociable.*] Mr. de Boze nous apprend (8), que les talens mêmes qu'il avoit pour l'étude, ſe tournoient très ſouvent contre lui. La plus ſimple queſtion prenoit ſous ſes yeux la forme d'une hydre toujours renaiſſante, & devenoit entre ſes mains le ſujet d'une diſpute éternelle. L'étenduc & la variété de ſes connoiſſances lui préſentoit mille objets à la fois: il héſitoit d'abord ſur la préférence, & ſe flattant enſuite de les ſaiſir tous avec le même avantage, il commençoit ordinairement par embraſſer les plus éloignés. Il ne pouvoit lire ſes propres Ouvrages, ſans s'interrompre lui-même par des Commentaires de vive voix, qu'il étoit rare de voir finir. A tout moment il ſuppliioit ſes Confréres de lui faire des Objections, pour éclaircir davantage les ſujets qu'il avoit entrepris de traiter: c'étoit, ſelon lui, la choſe du monde la plus utile; & n'en point faire, c'étoit la plus grande marque d'indifférence ou de mépris qu'on pût lui donner. Cependant, dés qu'on lui en faiſoit, il oublioit qu'il les avoit demandées avec inſtance, il n'étoit frappé que de la contradiction qui en réſultoit. Le point de la difficulté ſe perdoit preſque toujours dans ſes écarts imprévus, & plus ſouvent encore dans une aigreur involontaire. Vingt années entiéres ſuffirent à peine pour familiariſer l'Académie avec les aſſortimens d'une telle érudition: mais ce tems arriva enfin; on reconnut avec plaiſir, ce qui étoit exactement vrai, que perſonne n'avoit de meilleures intentions, plus de candeur, ni plus de droiture; que ſon cœur déſavouoit d'avance le fiel apparent de ſes expreſſions; & que quand on pouvoit ſe prêter à ſa ſurprenante volubilité, les choſes qu'il diſoit ainſi ſans ordre & ſans préparation ne laiſſoient pas d'être bonnes en elles-mêmes, & la plupart excellentes dans une place qui leur auroit mieux convenu. Un portrait auſſi ſingulier pourroit paroître un peu chargé, ſi Mr. Boivin ne s'étoit peint lui-même dans la Piece dont nous avons parlé dans la Remarque *D*. *Mon bonnet*, dit-il (9), *eſt ſauvage & retiré, fort approchante de celle de l'Oiſeau de Minerve; fruche, juſqu'à la ruſticité; fiere, juſqu'à l'indépendance; flottante & incertaine, juſqu'à ne me déterminer à quoi que ce ſoit; entreprenante, juſqu'à vouloir tout ſavoir & tout pratiquer; preſomptueuſe, juſqu'à faire vertu d'ambition; cachant ſi peu mes défauts, que j'avens j'en fais vanité, & rarement m'imagine-je qu'ils n'aient pas quelque choſe d'heroïque.*

(8) Idem p. 666. 667.

(9) Idem p. 660.

[I] *Une Diſſertation ſur la Periode Julienne.*] Je ne diſſimulerai pas que je ne fais un plaiſir de produire ici les raiſons du ſavant Académicien contre cette fameuſe Période, qui m'a toujours paru embarraſſer plutôt la Chronologie, qu'elle ne l'éclaircit. Auſſi, la prémiére fois que je tombai ſur la Diſſertation de Mr. Boivin, je fus charmé de voir la Chronologie comme délivrée d'un calcul, qui m'avoit paru auſſi inutile que rebutant. Pour être bien au fait, il faut commencer par donner une notion claire & diſtincte de ce que c'eſt que la Période Julienne. C'eſt une nouvelle maniére de dater, que Joſeph Scaliger inventa l'an 1582. Il la nomma *Période*, parce que c'eſt un grand Cycle ou Cercle d'années, de 7980 ans. Il la nomma *Julienne*, parce qu'elle eſt compoſée d'années Juliennes de 365 jours, 6 heures préciſes. L'année 4714 de cette Période, eſt la prémiére de notre Ere Vulgaire. Scaliger l'inventa pour deux raiſons. La prémiére, pour avoir une Epoque mathématique & fixe, qui tint lieu d'Epoque de la Création, c'eſt-à-dire, qui fut l'Epoque des Epoques, parce que les Chronologiſtes ne conviennent point entre eux ſur celle de la Création du Monde. La ſeconde raiſon qui porta Scaliger à inventer cette Période, fut de caractériſer ſi bien chaque année, que l'une ne pût jamais être priſe pour l'autre, dans tout le cours de 7980 ans. Pour entendre cela, il eſt néceſſaire de ſavoir la méthode que Scaliger a ſuivie pour former le Syſtéme de cette grande Période. Chaque année Julienne eſt un Cercle de 365 jours & 6 heures, ſans entrer dans les frac-

na une autre *sur les différentes manières de dater une même Année*, suivant Censorin. Cet Auteur, qui florissoit l'an 238 de J. C., a écrit un petit Traité, qui est universellement estimé (e), & qui a pour titre, *De Die Natali*. Il contient vingt-trois petits Chapitres, dont les huit derniers regardent la Chronologie. Mr. Boivin, qui avoit fait une étude particulière de cet Auteur, entreprit de marquer les différentes manières dont il caractérise une même Année, pour en assurer la date (f). Notre savant Académicien ne se borna pas à cela ; on trouve d'autres Pièces de sa main dans les Recueils de l'Académie, qu'il a présentées à cet illustre Corps dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis le Renouvellement de l'Académie jusqu'en 1710. Telle est l'*Histoire de Zarine & de Stryangée* [K] ; une Dissertation

(e) *Voyez* Fabricius *Bibliotb. Lat.* Lib III. cap. 2. §. 3. p. 93. du T. II. Edit. de Venise 1722 in-4.

(f) *Hist. de l'Acad.* T. I. p. 330 & suiv.

fractions des minutes. L'*Indiction* est un Cycle de 15 années Juliennes. Le *Nombre d'*Or ou Cycle Lunaire est un Cycle de 19 années. Le *Cycle Solaire*, ou des *Lettres Dominicales Bissextiles*, est un Cycle de 28 ans. La Période *Paschale* ou des Fêtes Mobiles, appellée autrement *Victorienne* ou *Dionysienne*, est un Cycle de 532 ans. C'est une multiplication des Cycles de 19 ans & de 28 ans l'un par l'autre. Or la Période Julienne est un grand Cycle composé de quinze de ces Périodes de 532 ans, c'est la Période Victorienne multipliée par l'Indiction. Chaque année de la Période Julienne a ses nombres particuliers, des trois petits Cycles qui la distinguent, & qui ne peuvent se trouver dans aucune autre. La Période Julienne promet donc deux choses. La prémière, c'est de fournir une Epoque qui soit l'Epoque des Epoques, pour compter en descendant suivant l'ordre naturel, & dont tous les Chronologistes soient obligés de convenir. La seconde, c'est de caractériser si bien chaque année, que l'une ne puisse jamais être prise pour l'autre. Mr. Boivin prétend (10) au contraire, I. Que la Période Julienne ne produit aucun de ces deux effets. II. Que les Années de notre Seigneur sont toutes ces deux choses en perfection.

(10) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* T. I. p. 235.

I. Il s'agit d'abord de marquer les défauts que Mr. Boivin trouve dans la Période Julienne. Le *premier*, c'est qu'elle ne remonte pas assez haut pour comprendre toutes les Histoires fabuleuses, & toutes les Epoques que nous avons de la Création, suivant les différentes opinions des Chronologistes les plus anciens & les plus fameux. Tout le monde convient que la prémière année de l'Ere Vulgaire du Christianisme est l'an 4714 de cette Période, année qui avoit *dix* de Cycle Solaire, *deux* de Cycle Lunaire, & *quatre* d'Indiction. A la vérité Scaliger, suivant sa Chronologie particulière, fait naître Jésus-Christ l'an du Monde 3959, c'est-à-dire, 755 ans plus bas que l'Epoque de la Période. Plusieurs Modernes comptent encore moins que lui, entre la Création, & la naissance de notre Seigneur. Mais c'est un fait constant, que tous les Anciens avant Bède y mettoient plus de 4713 ans. Du tems des Apôtres, les Fidèles donnoient positivement 6000 ans de durée au Monde, avant la venue du Messie. Joseph par son détail y met plus de 6000 ans, Jules Africain compte 5500 ans, Eusèbe & S. Jérôme 5200, d'autres 5000 ans au moins ; sans parler des Antiquités, fabuleuses ou véritables, que se donnent les Chaldéens, les Egyptiens, les Phéniciens, & beaucoup d'autres Peuples, loin de se réduire aux 4713 ans de cette nouvelle Période. Il seroit inutile de dire qu'il n'y a qu'à répéter la Période Julienne, & la répéter tant de fois, qu'on puisse arriver à la plus haute Epoque qu'on voudra donner à la Création du Monde, ou à l'Origine des Fables : *ce Circuit de Périodes en fait de Chronologie est un supplice, que l'on ne sauroit souffrir*, dit Mr. Boivin. D'ailleurs, il ne seroit pas besoin pour cela de la Période Julienne : il n'y a point de nombre, quel qu'il soit, qui a force d'être répété, ne monte au plus haut point qu'on voudra chercher. S'il se pouvoit multiplier à l'infini, il conduisoit à l'Eternité. Le *second* défaut que Mr. Boivin remarque dans la Période Julienne, & qui en rend l'usage aussi embarrassant qu'inutile, est ce nombre de caractères différens, qu'il faut employer à la fois pour désigner une seule & même année. Rien ne sauroit mieux les distinguer, que leur différence numérique. L'an 1741 depuis la naissance de Jésus Christ, ne peut être pris pour l'an 1742 depuis ce même terme : Il n'est pas besoin pour les distinguer, de les caractériser par le Cycle Solaire, le Nombre d'Or, l'Indiction, & si l'on veut encore par la Lettre Dominicale, & tous les autres signes qu'on pourroit inventer de nouveau. Ces caractères mettent de la confusion, où il n'y en auroit point sans eux. Ce sont des superfluités rebutantes, embarrassantes, inutiles, & qui par conséquent sont à rejetter. Cette multitude de caractères est bonne à la Daterie de Rome, pour empêcher la falsification des Actes ; mais en Chronologie, y a-t-il quelque Auteur qui veuille falsifier des années, & quelle en seroit l'utilité ? Un *troisième* défaut que Mr. Boivin trouve dans la Périnde Julienne, c'est qu'elle ne peut servir à ceux qui suivent la Réformation Grégorienne, reçue à présent de tout le monde, comme la plus juste. Et ce ne seroit pas une bonne raison, que de répondre que l'année Julienne ne diffère que de quelques minutes de l'année Grégorienne ; puisque ces minutes accumulées font une différence si considérable après un certain espace de tems, que depuis le Concile de Nicée tenu en 325, jusqu'à la Réformation du Calendrier en 1581, elles avoient reculé l'Equinoxe du Printems de dix jours entiers. On voit par-là de quelle conséquence sont les minutes en fait de Chronologie.

II. Après avoir prouvé l'inutilité & les défauts de la Période Julienne, Mr. Boivin donne le moyen d'y suppléer d'une manière également facile & naturelle. Persuadé qu'il n'y a rien de certain dans la Chronologie que l'année courante, qui est, pour ainsi dire, palpable ; il veut qu'elle soit la base d'une Echelle Chronologique, & que ce soit d'elle qu'on commence à compter, en montant & rétrogradant jusques à la naissance de Jésus-Christ, qui sera le centre de cette Echelle ; desorte qu'en disant qu'une telle chose est arrivée en telle année après la naissance de Jésus-Christ, on la reconnoîtra bien plus facilement que par tous les caractères de la Période Julienne. De même, pour fixer l'Epoque des choses arrivées avant la naissance de J. C., il n'y a qu'à spécifier le nombre de l'année avant cette naissance, où la chose dont on parle est arrivée ; & cette seule distinction numérique sera d'un plus grand effet que tous les caractères ensemble ; & soit que l'Ere Vulgaire soit vraie ou fausse, on pourra remonter au plus haut point. Cela n'empêchera pas que lorsqu'on voudra marquer les opinions différentes des Chronologistes sur un même sujet, on ne puisse ajouter que cette année est la millième, par exemple, suivant un tel Système, & la neuf-centième suivant tel autre &c. Cette manière de compter est d'une grande simplicité. Scaliger lui-même la propose, quoiqu'il ne se détermine pas en sa faveur, parce que la Période Julienne étoit son ouvrage. Le P. Pétau & la Bible de Vitré l'ont aussi proposée ; & un usage assez commun semble l'avoir introduite d'elle-même. Aussi voyons-nous que le savant Mr. Prideaux l'a suivie dans son *Histoire des Juifs & des Peuples voisins*. Il fait voir dans sa Préface (11), que quoique la Période Julienne compte les années en descendant, le vrai fondement de sa certitude est le Calcul qui a remonté du point où l'on a pris une Combinaison particulière des trois Cycles, qui s'est rencontrée dans une certaine année connue ; car c'est de-là que dépend le commencement de cette Période, fixé à un point imaginaire de tems, avant que le Tems même commençat : ainsi ce n'est qu'en apparence qu'elle descend, car en effet elle marque seulement, par un Calcul rétrograde, combien il y a d'années depuis un certain Fait, jusqu'à celle où nous nous trouvons. C'est dans les Nombres des trois différens Cycles de l'année présente, ou de toute autre qu'on voudra prendre, qu'est la base & le vrai fondement d'un Calcul rétrograde ; & il n'y en a pour descendre qu'un purement imaginaire. Voilà à quoi se réduit le véritable usage de la Période Julienne. Or l'Ere des années avant J. C. fait le même effet à tous égards en bonne Chronologie, & elle a même quelques avantages sur l'autre. Car on n'a qu'à ajouter les années avant J. C. au nombre de celles de l'Ere Vulgaire, pour trouver d'abord combien il y a de tems qu'une chose s'est passée. Que fait la Période Julienne de plus ? Encore ne le fait-elle pas si commodément : car elle ne donne ce tems écoulé entre le Fait & l'Année présente, que par une règle de réduction ; au-lieu que cette Ere le donne par une simple addition, qui rend la chose sensible, & n'arrête point du tout l'esprit.

(11) P. XI. XII de l'Ed. de 1722.

[K] *Histoire de Zarine & de Stryangée.*] Mr. Boivin remarque (12), qu'il n'avance rien qui ne soit tiré d'Auteurs originaux. Que le principal canevas de cette Histoire est un morceau qui nous reste du prémier Livre des Histoires de Nicolas de Damas le Péripatéticien, ami particulier d'Auguste & d'Hérode le Grand : il se trouve dans les Extraits de l'Empereur Constantin Porphyrogénète, publiés & traduits en Latin par le savant Henri de Valois, qui y a joint ses excellentes Notes. Il nous apprend, qu'il manquoit deux pages dans le Manuscrit unique sur lequel il nous a donné les Extraits de Porphyrogénète. Pour mettre le Lecteur au fait, sans entrer dans un trop grand détail, nous remarquerons qu'Hérodote nous apprend (13) que les Scythes, sous leur Roi Madyès, conquirent l'Empire des Mèdes sur Cyaxare, & qu'ils furent les maîtres de toute l'Asie pendant 28 ans. C'est à la fin de ces vingt-huit ans, qu'arriva l'Histoire de Zarine. Cyaxare a régné quarante ans ; il a commencé l'an 634 avant l'Ere Vulgaire, & il a fini en 594. Les vingt-huit ans de l'Empire des Scythes font partie des quarante du règne de Cyaxare, & commencent aussi l'an 634 avant J. C., car Cyaxare devint tributaire dès sa prémière année. Il secoua le joug vingt-huit ans après, l'an 606 avant J. C., qu'il égorgea dans un festin Mamarès Roi des Saces, qui est peut-être le Madyès dont parle Hérodote. Quoi qu'il en soit, *Zarine* ou *Zarinée* devint Reine des Saces. Voici comment en parle Ctésias, dans Diodore de Sicile (14). „ Les Saces avoient alors une Reine nommée *Zarine*, „ très belliqueuse, & qui par sa hardiesse & son habileté „ étoit fort au-dessus de toutes les femmes de sa Nation ; „ quoique ce soit la coutume en ce Pays-là, que les femmes soient braves, & partagent avec les hommes le péril & la gloire des entreprises militaires. On dit que „ cette Reine étoit parfaitement belle, & qu'elle faisoit „ voir autant de sagesse dans ses projets, que de courage „ dans leur exécution." Zarine ne se contenta pas de con-

(12) *Mémoires de l'Acad. des Inscript.* T. II. p. 85.

(13) Lib. I. cap. 20. p. 41. de l'Ed. Latine de Francfort 1620 in-8.

(14) Liv. II. p. 251 de la Trad Franç. de l'Abbé Terrasson, Amst. 1718.

tion sur un *Fragment* de Diodore de Sicile [*L*] ; & l'Explication d'une Règle de Chronologie de Denys d'Halicarnasse. Cet Historien avoit fait un Livre *des Tems*, c'est-à-dire de Chronologie ; il ne nous en reste que le Titre & une courte Règle, qui nous ont été conservés par Clément d'Alexandrie (*g*) & par Eusèbe (*b*). Mr. Boivin explique fort en détail, & d'une manière savante & curieuse, cette Règle de Denys, qu'il croit qu'on a mal entendue (*i*). En 1714, Mr. Boivin produisit à l'Académie

(*g*) *Strom.* Lib. I.

(*b*) *Prap. Evang.* Lib. X. c. 12.

(*i*) *Mém. de l'Acad. des Inscript.* Tom II. p. 423 & suiv.

conserver son Royaume dans l'indépendance des Mèdes. „ Les Parthes, dit Ctésias (15), s'étant révoltés contre „ Cyaxare (qu'il appelle *Artibarnas*), livrérent leur Pays „ & leur Ville aux Saces. Ce fut-là la cause d'une guerre „ qui dura plusieurs années (deux ans dit Mr. Boivin)." Les Armées de Cyaxare étoient commandées par Stryangée, Prince des plus braves, des mieux faits, & des plus polis de l'Orient, qui étoit gendre du Roi des Mèdes. La vaillante Zarine étoit en personne à la tête des Saces. La victoire balança fort longtems à se déclarer, & les succès étoient partagés : cela même produisit une estime réciproque entre les Chefs. Le Prince Mède conçut une estime toute particulière pour la Reine Sacide, qui de son côté ne resta point indifférente pour le mérite d'un ennemi si généreux & si poli. L'estime se changea en amour secret. Cependant la guerre & la gloire marchoient toujours leur train, & ces Amans passionnés cherchoient continuellement à s'entr'arracher la vie. Enfin l'occasion décisive arriva. Stryangée abbattit Zarine de cheval, dans une dernière bataille; il lui sauva la vie, & fut lui-même vaincu par les beaux yeux de la Reine. Il lui offrit la paix, avec toutes sortes d'avantages. „ Elle fut conclue „ à ces conditions; que les Parthes rentreroient sous l'o- „ béissance des Mèdes; mais que d'ailleurs les uns & les „ autres se tiendroient dans leurs anciennes bornes, & „ seroient entre eux une Ligue offensive & défensive (16)." La confiance devint entière entre le Prince & la Reine. Stryangée demanda à Zarine la permission de lui aller rendre visite dans sa Capitale. La Sacide, qui ne cherchoit pas à se séparer de lui, l'invita à y entrer avec toute son Armée. Elle partit à l'heure même, pour aller préparer à son Amant une Entrée solennelle dans Roxanace sa Capitale. Elle vint au devant de lui, mit pied à terre d'aussi loin qu'elle l'apperçut, courut le saluer, & le baisa à genoux devant tout le monde. Elle monta dans le même char avec lui, & l'entretint agréablement jusqu'au Palais. L'Armée fut aussi traitée très magnifiquement. Quand Stryangée après le festin se fut retiré dans son appartement, il sentit qu'il ne pouvoit se sépater de Zarine, & que sa passion étoit au plus haut point. Il se confia au plus fidèle de ses Eunuques, qui lui conseilla de retourner auprès de la Reine, & de lui déclarer son amour. Le Prince se rendit donc auprès d'elle; mais son embarras fut extrême, il balança longtems avant que de s'expliquer, il soupira, il changea de couleur; il s'enhardit enfin & parla. Zarine lui répondit avec autant de grandeur d'ame que de tendresse : elle ne lui dissimula point qu'elle étoit touchée pour lui; mais en même tems elle l'exhorta à vaincre une passion, qui ne pourroit que leur être funeste à tous deux ; lui déclarant qu'il n'y avoit d'ailleurs rien qu'il ne pût attendre d'elle*. Le Prince garda longtems le silence, & s'étant retiré après avoir pris congé de la Reine, il se livra au desespoir. En vain l'Eunuque entreprit-il de le consoler. Il écrivit à Zarine la Lettre suivante: „ STRYANGE'A à ZARINE. Je vous ai sauvé la vie, „ & vous m'êtes redevable de tout le bonheur dont vous „ jouissez à présent. Mais vous, vous m'avez ôté la vie, „ & mis hors d'état de jouir d'aucun bien. Si vous avez „ eu raison d'en user ainsi, puissiez-vous être comblée de „ toutes sortes de biens, & règner heureuse! Mais si au „ contraire vous avez eu tort, puissiez-vous avoir un sort „ aussi triste que moi! Car c'est vous qui m'avez donné le „ courage de faire ce que je fais." Ayant écrit cette Lettre, il fit jurer à l'Eunuque de la porter à Zarine, aussitôt qu'il le verroit mort, & avant que personne fût instruit de ce tragique accident. Il mit la Lettre sous son chevet, & répéta avant que de se donner la mort, *Oui, c'est vous qui m'avez inspiré ce courage.* Il demande son poignard, & se l'enfonce dans le sein. C'est ici où manquent les deux pages dans le Manuscrit de Porphyrogénète, ainsi on ne sait point le reste de cette Histoire. Il est seulement certain que Stryangée se tua, & que sa Lettre fut rendue à Zarine, comme il l'avoit ordonné. Mr. Boivin fait voir ensuite, que plusieurs autres Ecrivains parlent de cet événement, Denys d'Halicarnasse en son Livre de l'Elocution, Jean Tzetzès (17) & Suidas (18). Cette Histoire étoit aussi dans Ctésias, car Denys d'Halicarnasse, & Tzetzès le citent expressément ; le premier nomme Stryangée *Stryaglius*, & l'autre l'appelle *Stryaliur*. Au reste, l'Histoire nous apprend que Zarine ne se tua pas après son Amant ; elle souffrit l'Héroïsme jusqu'au bout, & ne démentit point sa vertu. Elle se maintint en paix avec les Mèdes, dont la Cour étoit alors l'Ecole des Armes, des beaux Arts & de la Politesse. Elle affecta la noble émulation de ne leur céder à aucun de ces égards. Le nombre de ses grandes actions fait présumer que son règne doit avoir été assez long : rien de plus beau que l'éloge qu'en fait Ctésias dans Diodore de Sicile (19). „ Elle subjugua les Peuples Barbares ses voisins, ceux „ mêmes qui étoient les plus formidables, qui avoient eu „ l'audace de l'attaquer, & qui prétendoient s'assujettir „ les Saces. Elle adoucit même les mœurs du Pays, & „ batissant plusieurs Villes, elle fit goûter à ses Sujets le „ plaisir & les avantages de la Société. En mémoire & „ en reconnoissance de ses bienfaits, les Saces lui dressè- „ rent le Tombeau le plus magnifique qui soit chez eux. „ C'est une Pyramide triangulaire, dont chaque côté a „ trois stades de long, & qui a un stade de hauteur, se „ terminant en pointe. Ils posérent sur ce Tombeau une „ Statue d'or colossale. Ils lui rendirent tous les hon- „ neurs qu'on rend aux Héros, & de plus grands qu'ils „ n'en avoient rendus encore à aucun de ses prédécesseurs."

(15) Diod. de Sicile, ibid. p. 220.

(16) Idem ibidem.

* Tout cela sent furieusement le Roman.

(17) *Chiliad.* XII. *Hist.* 411. vs. 894.

(18) Sur le mot Στρ.

(19) *Ubi supra* p. 221.

[*L*] *Dissertation sur un Fragment de Diodore de Sicile.*] Ce Fragment a passé d'abord pour une Déclamation de quelque Sophiste Grec, que l'on ne connoissoit point. Il n'avoit jamais été imprimé sous le nom de Diodore de Sicile : en 1710, que Mr. Boivin écrivoit sa Dissertation (20), il n'avoit jamais été traduit en Latin, & étoit presque entièrement ignoré. Henri Etienne, en 1567, l'a imprimé en Grec pour la première & la seule fois, sous le titre de *Declamation d'un certain Anonyme, touchant deux hommes qui avoient fait de belles actions à la guerre, & qui se disputoient le Prix de la Valeur.* Isaac Vossius vers l'an 1640, passant par Florence, visita la Bibliothèque du Grand-Duc, où il trouva un Manuscrit qui attribuoit ce Fragment à Diodore de Sicile. Il le copia, sans savoir qu'il avoit déja été imprimé, & l'intitula dans ses papiers, *Fragment de Diodore de Sicile, touchant Cléonnis & Aristomene.* Gérard Vossius son pére en fit une Note (21) aux *Addenda* de ses Historiens Grecs, mais sans indiquer ni le Livre de Diodore, ni qui sont ce Cléonnis & cet Aristomène. Mr. Boivin croit avoir découvert le fond de cette Histoire. Il donne d'abord le Fragment même en Grec & en Latin, & ensuite une Version Françoise ; c'est celle que Mr. l'Abbé Terrasson a fait imprimer dans sa Traduction de Diodore de Sicile (22). Le savant Académicien prétend qu'il s'agit dans ce Fragment, de la première Guerre Messéniaque. Euphaës Roi de Messénie, huitiéme Epytide, & treiziéme de scendant d'Hercule, ayant gagné sur Théopompe & Polydore Rois de Lacédémone, la bataille d'Ithome, préside tout blessé, avec ses Officiers, au Conseil pour faire adjuger, suivant la Loi, le Prix de la Gloire à celui qui avoit le mieux fait au combat. Cléonnis & Aristomène se le disputent, & font tour à tour un Discours pour soutenir leurs droits : après quoi les Juges tout d'une voix prononcent en faveur d'Aristomène. Euphaës montut de ses blessures peu de jours après, & le même Aristomène lui succéda. La bataille dont il s'agit fut donnée la troisiéme année de la XII. Olympiade, l'an 730 avant Jésus-Christ. Mr. Boivin prouve en détail les différens faits qu'on vient de voir simplement exposés : il compare ce Fragment avec ce que Pausanias rapporte de cette première Guerre Messéniaque, dans son *Voyage de Messene* Ch. VII.-XI. & XIII. Il est vrai qu'il ne nomme aucun Atistomène parmi les Messéniens de ce tems-là; mais il parle d'un *Aristodéme*, & notre Académicien soutient que c'est l'Aristomène de Diodore de Sicile. Le tems, les actions, le nom qui approche fort, sont des preuves de cette vérité. Diodore lui-même, dans sa récapitulation Lib. XV. après avoir dit que toute la seconde Guerre s'étoit faite sous les auspices d'Aristomène (23), ajoute: *Il y a pourtant des Historiens, qui écrivent qu'Aristomène etoit du tems de la Guerre de vingt ans.* Voilà donc Diodore qui atteste que, selon ces Historiens, Aristomène étoit du tems de la première Guerre. Mais qu'en pense Diodote ? Il est des deux côtés. Il dit dans le Fragment, qu'Aristomène est du tems de la première Guerre : il dit au Livre XV. qu'Aristomène est du tems de la seconde ; mais il y avertit de l'autre opinion, & que les Hilloriens sont partagés sur cette difficulté. Elle est pourtant aisée à résoudre, selon Mr. Boivin. C'est qu'il y a deux Aristomènes, tous deux Rois de Messénie, tous deux Héraclides, tous deux Epytides, tous deux Héros : mais les actions du dernier ont effacé celles du prémier. Cela concilie les deux opinions. L'un doit s'appelles Aristomène *premier*, l'autre Aristomène *second* ou *le Grand*. Le prémier a vécu plus de 730 ans avant J. C. le second n'a commencé que l'an 680; le prémier est mort l'an 733 avant notre Ere, & l'autre vivoit encore vers l'an 640. Rien de plus naturel, & il faut avouer que les détails où Mr. Boivin entre ensuite pont établir ce qu'il avance, sont également instructifs, curieux & frappans. Il éclaircit Pausanias, il fait après lui le détail de la première Guerre Messéniaque, assigne l'endroit où l'on peut naturellement placer l'événement dont il s'agit dans le Fragment de Diodore : Il croit que c'est un morceau du sixiéme Livre de cet Historien ; mais Mr. l'Abbé Terrasson n'est pas de son sentiment sur cet article : il conjecture avec assez de vraisemblance, que c'est un Fragment du septiéme Livre. Quoi qu'il en soit de cette question, qui est assez peu importante, il nous suffit d'avoir fait connoître le mérite de la Dissertation de Mr. Boivin, dont je me setois fait un plaisir de rendre compte avec plus d'étendue, si je n'avois craint de grossir trop cet Article. Quiconque se donnera la peine de lire toute la Pièce, ne re-

(20) *Mém. de l'Acad.* T. II. p. 104.

(21) Insérée dans le Texte Lib. II. cap. 11. p. 107. de l'Edition des Œuvres de *G. J. Vossius* in-folio Amst. 1701.

(22) Tom. II. p. 318.

(23) Voyez Article ARISTOMENE.

me une *Diſſertation ſur les Rois Paſteurs* [*M*], qui donna occaſion à une diſpute ſavante entre lui & Mr. l'Abbé Banier. Il en eut une autre avec Mr. l'Abbé Couture, ſur le *Ver Sacrum* ou *Printems Sacré* des Anciens. Mr. l'Abbé Couture ſoutenoit qu'il ne falloit entendre par-là, que le vœu qu'on faiſoit regrettera certainement point ſon tems.

[*M*] *Une Diſſertation ſur les Rois Paſteurs.*] Mr. Boivin entreprend de prouver (24), *que les Iſraélites ont régné 259 ans & dix mois en Egypte, avant que d'y être Captifs.* Pour mettre le Lecteur bien au fait d'une queſtion auſſi curieuſe, nous partagerons cette Remarque en trois Articles. I. Nous expoſerons le ſentiment de Mr. Boivin ſur la Royauté des Iſraélites en Egypte. II. Nous rapporterons les raiſons que Mr. l'Abbé Banier y oppoſe. III. Nous ajouterons quelques Eclairciſſemens pour appuyer ce que ce dernier Savant a ſoutenu, & pour faire voir le peu de fondement du Syſtême de Mr. Boivin.

I. Expoſons d'abord le Sentiment qui attribue la Royauté aux Iſraélites en Egypte. Manéthon lui-même, le plus grand ennemi des Juifs, atteſte que la choſe eſt certaine (25); & cette vérité eſt confirmée par Joſeph (26). Il n'eſt donc plus queſtion que de ſavoir ſi cette Conquête de l'Egypte par les Hébreux ſe peut concilier avec la Bible. Le ſéjour des Hébreux en Egypte, dit Mr. Boivin, a duré 430 ans. Il s'en eſt paſſé 71 pacifiquement, ſous Jacob & Joſeph, ſimples Paſteurs du tems des bons Pharaons. Tout le monde en convient. Deux-cens-cinquante-neuf ans & dix mois s'écoulérent enſuite ſous *Ephraïm*, *Béria*, *Rapha*, *Réſeph*, *Thélah* & *Tahan* (27), qu'on appelle en Langue Egyptienne, *Salatis*, *Bém*, *Apachnas*, *Apophis*, *Janias* & *Aſſis*; c'eſt ce qui fait la difficulté. Enfin l'on compte 99 ans & deux mois de Servitude ſous les mauvais Pharaons, du tems des Ephraïmites *Labdan*, *Ammiud* & *Eliſama*, qui ſortit d'Egypte avec Nun ſon fils, & Joſué ſon petit-fils déja pour-lors âgé de 43 ans. Ces 99 ans & deux mois ſont à peu près démontrés par la Bible, qui dit que Moïſe étoit âgé de 80 ans, & Aaron de quatre-vingt-trois, à la ſortie d'Egypte; d'où il s'enſuit qu'il y aura eu 16 ans & deux mois de ſurplus pour remonter juſqu'au commencement de la Servitude. Ce détail ſert à juſtifier le total des 430 ans, marqués en gros par Moïſe. Les Iſraélites ont donc changé trois fois d'état en Egypte; ils y ont été ſucceſſivement Paſteurs, Rois, Captifs. La Vie Paſtorale & la Captivité ne ſont point douteuſes; il ne reſte qu'à prouver qu'ils y ont été Rois. Il paroît une interruption dans l'Ecriture depuis la mort de Joſeph, par où finit la Geneſe, juſqu'à la naiſſance de Moïſe, par où commence l'Exode. C'eſt juſtement, ſelon Mr. Boivin, l'Hiſtoire des ſix Rois Ephraïmites, qui nous manque. Il s'eſt perdu pluſieurs Livres de l'Ecriture, dont l'Hiſtoire regardoit ce tems-là. Le Livre *des Guerres du Seigneur* (28), cité par Moïſe, eſt de ce nombre; le titre fait voir qu'il s'y agiſſoit des Guerres entre les Iſraélites & les autres Habitans d'Egypte, pour la Religion. Le même Moïſe rapporte dans les Nombres pluſieurs verſets d'un Livre de *Cantiques Proverbiaux*, qui traituit des mêmes matiéres. *Le Livre des Juſtes* (29) parloit auſſi des miracles & des guerres qui s'étoient faites en Egypte. La multiplication des Iſraélites en Egypte ſe trouva prodigieuſe du vivant de Jacob même, ſoit par la génération naturelle, ſoit par les Proſelytes. On *ſuppoſe* enſuite, que Jacob étant mort, Joſeph déja fort âgé ſe retira de la Cour, & alla mourir dans ſa famille en ſon Gouvernement de *Geſſen* ou *Goſen*; qu'il y eut un changement de Dynaſtie en Egypte à la mort de Joſeph, & que les bons Pharaons furent ſupplantés & détruits par celui qui eſt appellé *Vaheb* en Hébreu, & *Timaüs* en Langue Egyptienne. Ce nouveau Monarque, qui n'avoit point connu Joſeph, devint jaloux de la puiſſance des Iſraélites, & voulut rétablir à *Geſſen* l'ancien Polythéiſme des Egyptiens. Ephraïm avoit ſuccédé à toutes les prérogatives de Joſeph, il avoit été préféré à Manaſſé ſon aîné, & il tenoit la place de Ruben aîné de tous les Iſraélites. Il eut ordre de venger le vrai Dieu des faux Dieux d'Egypte, & la mort des bons Pharaons ſes Rois légitimes, anciens proteſteurs de ſa famille & de ſa Religion, des Prêtres idolâtres, des Mages, & des faux Prophêtes des Egyptiens. Le Pſeaume 105 (304 dans la Vulgate) dit poſitivement (30), que *Dieu rendit ſon Peuple plus puiſſant que ceux qui l'opprimoient*: ce qui marque d'une manière aſſez claire, que les Iſraélites ont été Rois d'Egypte, & que leur Régne y a été ſtable pendant un tems. Cependant la Maiſon d'Ephraïm ne fut pas heureuſe dans ſa prémiére Expédition, qui fut contre la Ville de Geth ou Gath, que l'on croit être *Aharim*, ou la Ville de *Typhon* des Egyptiens. Neuf fils d'Ephraïm (31) furent tués. Ephraïm pleura pendant pluſieurs jours: ſes frères vinrent pour le conſoler, & le venger. Ils firent une irruption dans l'Egypte proprement dite, qui ſe trouva dépourvue de Troupes. Dieu fit des miracles en faveur des Ephraïmites dans la plaine de Tanis (32); *Vaheb* fut dévoré dans un tourbillon de feu (33). Le Soleil & la Lune s'arrêtérant, tandis que la Nation des Juſtes ſe vengeoit de ſes ennemis. Il ne faut pas, ajoute Mr. Boivin, confondre cette entrée des Paſteurs en Egypte ſous Ephraïm, avec l'entrée qui s'étoit faite 72 ans auparavant ſous Jacob; elles doivent être diſtinguées. Le Pſ. LXXVIII nous apprend, verſ. 9. que les Ephraïmites s'acquirent une grande réputation à tirer de l'Arc, c'eſt-à-dire à faire la guerre. Enfin les Rois Ephraïmites d'Egypte dégénérérent. Ils oublièrent les prodiges & les miracles que Dieu avoit faits dans la Plaine de Tanis pour leurs péres; ils offenſérent Dieu, qui s'en vengea, & ils perdirent la fameuſe bataille où leur Empire fut éteint. C'eſt le ſens manifeſte du Pſ. LXXVIII. Les Iſraélites avoient avec le tems abandonné le vrai Dieu, pour adorer les Dieux d'Egypte; voilà ce qui fut la cauſe de leur ruine, & de la longue Servitude de 99 ans & deux mois.

(24) *Hiſt de l'Acad des Inſcript.* T. II. p. 31.

(25) Joſeph *contre Appion*, Liv. I. ch. 3. de la trad. d'Arnauld.

(26) Id. ib. & ch. 9.

(27) 1 Chr. VII. 25.

(28) Nomb. XXI. 14.

(29) Joſué X. 13. & 2 Sam. I. 18.

(30) Vs. 24.

(31) 1 Chr. VII. 20, 21.

(32) Pſ. LXXVIII. 12.

(33) Nomb. XI. 34.

II. Mr. l'Abbé Banier oppoſe à ce Syſtême les raiſons ſuivantes. 1. Que Joſeph n'a jamais cru de bonne foi que ſes Ancêtres euſſent régné en Egypte. Que quand il ſeroit vrai que dans les Livres contre Appion, où il cherchoit à profiter de tout ce qui paroiſſoit favorable à ſa Nation, il ſemble adopter le ſentiment de Manéthon au ſujet des Rois Paſteurs; il eſt ſûr que s'il avoit cru ce ſentiment véritable, il en auroit parlé dans ſes Antiquités Judaïques, où il n'en dit pas un mot: au contraire, il détruit abſolument cette idée par la ſuite des Généalogies, & il ne laiſſe à Mr. Boivin d'autre reſſource, que celle de l'ignorance de cet Hiſtorien ſur un fait, qui n'eſt nullement de nature à être oublié par un homme auſſi inſtruit que l'étoit Joſeph des Antiquités de ſa Nation. D'ailleurs, quand il a appris des faits ſi favorables à ſa Patrie, dans les Livres de Manéthon, pourquoi ne les a-t-il pas inſérés dans ſon Hiſtoire? 2. L'autorité de Manéthon n'eſt pas plus favorable à Mr. Boivin, que celle de Joſeph. Manéthon dit que les ſix Rois, dont il nous apprend les noms, furent ſuivis de pluſieurs autres de la même Dynaſtie des Paſteurs; qu'ils étoient venus de l'Orient; qu'ils avoient fait une irruption dans l'Egypte avec une Armée de deux-cens quarante mille hommes, & qu'après avoir établi le ſiége de leur Monarchie à Memphis, ils y régnétent cinq-cens & onze ans. Ce récit, & ce qui ſuit dans le Fragment de Manéthon, ne peut convenir en aucune manière aux Hébreux, qui n'entrérent en Egypte qu'au nombre de 72 perſonnes. Il ne ſert de rien de ſuppoſer une ſeconde entrée des Hébreux en Egypte ſous Ephraïm; peut on dire qu'on entre dans un Pays, où l'on eſt établi depuis longtems? D'ailleurs pourquoi partager le Fragment de Manéthon, pour n'en prendre que ce qui regarde les ſix Rois que cet Auteur nomme, & en rejetter le reſte comme fabuleux; puiſqu'outre que tout ce qu'il raconte dans cet endroit doit être de la même autorité, il eſt ſûr que ſon récit n'a aucun rapport avec ce que l'Ecriture Sainte dit du ſéjour des Hébreux en Egypte? 3. Quand même les Juifs auroient demeuré 430 ans en Egypte, comme le prétend Mr. Boivin, le Fragment de Manéthon ne ſauroit favoriſer ſon opinion. Que deviendra-t-elle donc, s'ils n'y ont ſéjourné que 215 ans? C'eſt pourtant l'opinion, non ſeulement la plus généralement ſuivie par les Savans, mais auſſi la plus conforme à l'Ecriture Sainte & à Joſeph. Les Textes y ſont formels, & ſi les Hiſtoriens Sacrés parlent quelquefois de 430 ans, il eſt évident qu'ils enferment dans cet eſpace, le tems qui s'eſt écoulé depuis les promeſſes faites à Abraham juſqu'à l'établiſſement des Juifs dans la Paleſtine. S. Paul dit clairement (34) que la Loi eſt venue quatre-cens trente ans après la promeſſe. Mr. Banier tire de-là deux conſéquences contra Mr. Boivin. L'une, que le partage qu'il fait des trois Etats des Juifs en Egypte ne ſauroit ſubſiſter, puiſqu'il n'eſt fondé que ſur le ſéjour de 430 ans, abſolument détruit par l'Ecriture & par Joſeph. L'autre, qu'il ne paroît pas y avoir de vuide entre la Geneſe & l'Exode, puiſque le Ch. XLVI. de la Geneſe aiant fait mention de *Lévi*, fils de Jacob, de Gerſon, de Kéhath & de Mérari, & l'Exode parlant au prémier Chapitre d'*Amram* fils de Kéhath & père de Moïſe, toutes ces générations y paroiſſent ſuivies; & quand même il y auroit quelque lacune, comment Mr. Boivin prouvera-t-il, que le Livre des Guerres du Seigneur contenoit préciſément l'Hiſtoire de cet intervalle? 4. Mr. Banier inſiſte ſur l'Impoſſibilité de la conquête de l'Egypte par les Hébraux, qui ne pouvoient encore former un peuple aſſez nombreux 71 ans après leur entrée en Egypte, pour en faire la conquête; & l'Ecriture nous apprend que dès qu'il commencérent à ſe multiplier, ils furent réduits en Servitude. 5. Le ſilence conſtant des Auteurs Sacrés ſur la Royauté des Iſraélites, fournit un nouvel argument: les Propbétes rappellent ſouvent la mémoire de ce qui s'eſt paſſé en Egypte, mais ils ne diſent pas un mot de ce prétendu Régne. Enfin les différens paſſages cités par Mr. Boivin n'ont aucun rapport non plus à la Royauté ſuppoſée des Ephraïmites. Je n'entrerai point dans le détail de quelques Réponſes de Mr. Boivin à ces raiſons de ſon Antagoniſte: outre qu'elles ſont aſſez foibles, ce que je me propoſe d'ajouter ſur ce ſujet, démontrera, ſi je ne me trompe, que le ſavant Académicien s'eſt laiſſé entraîner par la ſingularité du Paradoxe qu'il a entrepris d'établir.

(34) Galat. III. 17.

III. Les Eclairciſſemens que j'ai promis ſe réduiſent aux ſuivans. 1. Je remarque, que le Syſtême de Mr. Boivin eſt fondé ſur des ſuppoſitions purement arbitraires: un récit obſcur de Manéthon, dont il eſt obligé de retrancher la moitié: l'autorité de Joſeph, qui adopte ce qui favoriſe ſa Nation, & qui ne ſe fait pas une peine de contredire par là ce qu'il a avancé dans ſes Antiquités: quelques paſſages de l'Ecriture, commentés par le Syſtême, & où

soit dans les grandes calamités, d'immoler aux Dieux tous les Animaux nés dans un Printems (*k*); au-lieu que Mr. Boivin entreprit de prouver qu'on peut appliquer la même expreſſion à des Colonies, qui, ſous la protection des Dieux, ſortoient de leur Pays, pour aller s'établir dans un autre. Notre Savant traita ce ſujet en trois Diſſertations (*l*). J'ai oublié de remarquer, qu'en 1711 & 1712, il avoit propoſé à diverſes repriſes ſes Réflexions *ſur l'Origine des Dieux*, par leſquelles il paroit que les anciens Grecs ne connoiſſoient qu'un ſeul Dieu éternel, qu'ils croyoient que tous les autres étoient venus de lui, & qu'il n'étoit pas permis de nommer ce Dieu d'Eternité (*m*). Outre les Pièces que nous venons d'indiquer, il y en a encore quelques autres, dont on trouvera la Liſte ci-deſſous [*N*]. Il avoit auſſi compoſé trois petits Poëmes Chronologiques François, où, ſous le titre de *Vers Acromonoſtiques*, il avoit rangé les différens Ages du Monde, avec toutes leurs Époques eſſentielles, & les principaux Règnes. Ces Poëmes, qu'il avoit réſolu de publier ſous ſon nom, & indépendamment de l'Académie, ne ſont parvenus dans l'impreſſion que juſqu'à la ſeconde Epreuve, heureuſement reſtée entre les mains d'un de ſes Confrères, qu'il avoit prié par écrit de vouloir bien le critiquer, & qui

(*k*) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript.* T. II. p. 552.

(*l*) Idem p. 554. 555.

(*m*) Idem p. 1—6.

perſonne ne verra jamais ce que Mr. Boivin y voit, dont quelques-uns ſont même oppoſés à ſon Syſtême. Par exemple, il paroit par les vii. 44-53 du Pſ. LXXVIII, que par *les Miracles faits au territoire de Tanis*, il faut entendre les prodiges qui précédérent & qui facilitérent la ſortie des Iſraélites d'Egypte: dans le Pſ. CV. il n'eſt queſtion que de la multiplication du Peuple, quand il eſt parlé de ſa puiſſance. II. Il eſt évident que le Roi qui à la mort de Joſeph opprima les Iſraélites, & qui ſelon Mr. Boivin donna occaſion à Ephraïm de faire la Conquête de l'Egypte, eſt le même ſous lequel naquit Moïſe: comment donc peut-il s'être écoulé près de 340 ans? car 259 ans & 10 mois de régne pour les Ephraïmites, & 80 ans de vie pour Moïſe juſqu'à la ſortie d'Egypte, donnent à deux mois près cette ſomme de 340. III. La cauſe de la Servitude des Iſraélites fut, ſelon Mr. Boivin, la ruïne de l'Empire des Ephraïmites, dans une prétendue bataille: mais cette idée ne s'accorde pas avec celle que l'Ecriture nous en donne dans le Ch. I. de l'Exode. La raiſon qui engage le *nouveau Roi*, qui n'avoit point connu Joſeph, de penſer à opprimer les Hébreux, c'eſt leur grand nombre, leur puiſſance qui s'augmentoit par-là, la crainte qu'ils ne ſe joignifſent aux ennemis, ſi la guerre ſurvenoit; au-lieu que ſelon Mr. Boivin, il s'agit d'un Peuple vaincu, accablé, à qui on vient d'arracher l'Empire: y a-t-il quelque rapport entre ces deux choſes? Selon Moïſe, Pharaon dit, *le Peuple des enfans d'Iſraël eſt plus grand & plus puiſſant que nous*; mais il ne peut tenir ce langage, ſelon Mr. Boivin: a-t-on jamais dit d'une Nation vaincue, ſubjuguée, à qui on vient d'enlever l'Empire, qu'elle eſt plus grande & plus puiſſante que ſes vainqueurs? & le langage du Roi n'eſt-il pas celui d'un Prince qui craint ſes Sujets, & non celui d'un Conquérant qui redoute des ennemis vaincus? IV. Voici quelque choſe de plus fort. Le Syſtême de l'Académicien ſuppoſe que les Iſraélites ont fait un ſéjour de 430 ans en Egypte: ſi donc on prouve démonſtrativement, que ſelon ſon Syſtême même, ce ſéjour ne peut avoir duré ſi longtems, il s'enſuivra néceſſairement qu'il eſt bâti ſur un fondement ruïneux. Voici ma preuve. Mr. Boivin met le commencement du régne des Ephraïmites, 71 ans après l'entrée de Jacob en Egypte. *Kehath*, fils de Lévi, fut du nombre de ceux qui y vinrent alors (35): ſuppoſons qu'il n'eût qu'un an; il vécut 133 ans (36). *Amram* fils de Kéhath, & père de Moïſe, vécut 137 ans (37); ſuppoſons pour favoriſer Mr. Boivin, qu'il naquit la dernière année de la vie de ſon père. *Moïſe* fils d'Amram avoit 80 ans à la ſortie d'Egypte; accordons encore qu'il naquit la dernière année de la vie d'Amram. Ces ſommes réunies ne donnent que 350 ans; ainſi il en manque encore du moins 80 pour faire le compte de Mr. Boivin, dont le Syſtême tombe par conſéquent, par un calcul fort ſimple. Je n'ajouterai pas ici une foule d'autres raiſons, qui prouvent que le ſéjour des Iſraélites en Egypte n'a point été de 430 ans; on peut conſulter là-deſſus le ſavant Uſſérius (38). Je ne m'étendrai pas davantage ſur le Syſtême de Mr. Boivin, pour examiner une queſtion qui ſe préſente naturellement. Il paroit par le récit de Manéthon, qu'il y a eu une Dynaſtie de *Rois Paſteurs* en Egypte: qui étoient-ils? & en quel tems ont-ils commencé à régner en Egypte? Voyons ce que l'on peut dire de plus vraiſemblable. I. On demande, *qui étoient ces Rois Paſteurs?* Le Cardinal Cajétan (39) croit qu'ils étoient *Aſſyriens*, fondé ſur un paſſage du Prophète Eſaïe (40): mais cette opinion ne peut être admiſe, quand on examine les paroles avec attention; la conſtruction prouve qu'elles ne peuvent recevoir le ſens que le Cardinal leur donne. Jules Africain dit (41), que les *Paſteurs* qui conquirent l'Egypte étoient *Phéniciens*; & il obſerve en même tems, que d'autres Ecrivains ont cru qu'ils étoient *Arabes*. Il ſemble qu'en examinant ce que Manéthon dit, on peut avancer quelque choſe d'aſſez poſitif. Voici les caractères qu'il donne. 1. Les Conquérans de l'Egypte venoient du côté de l'Orient. 2. C'étoit une Nation inconnue. 3. Ils fortifiérent ſur-tout les parties Orientales, comme s'ils avoient craint quelque invaſion de ce côté-là. Ces caractères conviennent aſſez bien aux *Hyrcens*, que les Enfans d'Eſaü chaſſérent de leur Pays (42): ils étoient *Paſteurs*; ils devoient venir aſſez directement de l'Orient, pour paſſer en Egypte; ils étoient peu connus en Egypte; & ils avoient de grandes raiſons de fortifier les parties Orientales de l'Egypte, puiſqu'ils pouvoient craindre que l'Ennemi qui les avoit dépoſſédés de leur Pays, ne les ſuivit dans celui de leur conquête (43). Les caractères par leſquels Moïſe déſigne le Roi qui opprima les Iſraélites, ſemblent prouver aſſez clairement qu'il n'étoit pas Egyptien; mais que c'étoit un Etranger, qui avoit conquis l'Egypte par la force des armes. C'étoit un *nouveau Roi*, & *qui n'avoit point connu Joſeph*; deux expreſſions qui marquent aſſez qu'il étoit Etranger: le terme de nouveau ſe prend aſſez ſouvent en ce ſens dans l'Ecriture; des *Dieux nouveaux*, ſont des *Dieux étrangers*. Si ce Prince eût été Egyptien, il eſt inconcevable qu'il n'eût pas eu connoiſſance du Miniſtère de Joſeph, ſon régne n'étant pas fort poſtérieur à la mort de ce grand Miniſtre. II. A l'égard *du tems où les Rois Paſteurs ont commencé à régner en Egypte*, Mr. Shuckford croit pouvoir le fixer de la manière ſuivante (44). 1. Ce fut avant la naiſſance de Moïſe: car le nouveau Roi avoit déja pris des meſures pour opprimer les Iſraélites, avant que Moïſe naquît, & il eſt né l'an du Monde 2433. 2. Ce fut après la mort de Lévi; car Joſeph & tous ſes frères étoient morts, avant que ce nouveau Roi s'élevât, qui n'avoit point connu Joſeph: or Lévi vécut 137 ans (45), ainſi étant né l'an du Monde 2253 (46), il mourut l'an du M. 2390. 3. Ce fut quelques années après la mort de Lévi; car non ſeulement Joſeph & ſes frères étoient morts, mais auſſi toute cette génération-là. Benjamin étoit né vingt ans après Lévi; ainſi on peut ſuppoſer que lui, ou du moins quelqu'un de cette génération-là, ſurvécut de vingt ans à Lévi, juſqu'à l'an du M. 2410: tellement que la Conquête de l'Egypte par les *Paſteurs* tombe dans l'intervalle qui ſe trouve entre l'an du M. 2410 & 2433, qui eſt celui de la naiſſance de Moïſe. Peut-être pourroit-on la placer vers l'an 2420. Ce qui favoriſe cette penſée, c'eſt que c'eſt à peu près vers ce même tems, que les *Horiens* doivent avoir été chaſſés de *Sehir* par les deſcendans d'Eſaü; car ils furent chaſſés par les petits-fils de la famille de ſes plus jeunes fils, *Reüuel* & *Eliphaz* (47), & les *Paſteurs* vinrent en Egypte du tems des petits-fils de Jacob par ſon plus jeune fils, & après la mort de leurs pères. Ce fut la cinquième année de *Corcheüs*, vingt-cinquième Roi de *Tanis* ou de la Baſſe Egypte ſelon Syncelle; c'eſt ce Roi que Manéthon appelle *Timaüs*.

[*N*] *Il y a encore quelques autres* (Pièces) *dont on trouvera la Liſte ci-deſſous.*] I. *Chronologie de Denys d'Halicarnaſſe* (48). Cet Hiſtorien avoit fait une Chronologie ſous le nom de *Livre des Tems*. Ce Livre s'eſt perdu, & il ne nous en reſte que le titre, avec une citation d'environ une ligne. Mr. Boivin n'a pas prétendu refaire ce Livre; mais il a raſſemblé, dans ce qui nous reſte des Ouvrages de Denys, tout ce qu'il a pu trouver d'Epoques, *& particuliérement celles qui ſont plus anciennes que la Guerre de Troye*. Il en a dreſſé un Canon Chronologique, depuis Inachus juſqu'à la ſeptième année avant l'Ere Vulgaire, & il y a joint les Synchroniſmes tirés du ſeul Denys. Tout cela eſt accompagné de Remarques ſavantes & curieuſes. II. *Reſtitution Chronologique d'un endroit de Cenſorin* (49). Dans le Catalogue des Ouvrages de Mr. Boivin par le P. Niceron (50), cette Pièce eſt intitulée *Reſtitution*, ce qui eſt peut-être une faute d'impreſſion. Au reſte l'on verra, en comparant la Liſte que nous avons donnée des Ouvrages de Mr. Boivin, que le ſavant Barnabite en a oublié pluſieurs. III. *Epoque de la fondation de Rome ſelon Denys d'Halicarnaſſe* (51). Il a raſſemblé avec beaucoup de ſoin & d'exactitude, ce qu'on trouve dans cet Hiſtorien ſur cette matière. IV. *Diſſertation ſur Jeroboam-Joſaz, XIII. Roi d'Iſrael.* Tous les Chronologiſtes mettent un Interrégne dans le Royaume d'Iſrael après la mort de Jéroboam II. fils de Joas, Interrégne qu'ils font durer XI ans, ou XI ans & quelques mois (52); & on ne compte ordinairement que deux Rois d'Iſrael du nom de Jéroboam. Mr. Boivin prétend en avoir trouvé un troiſième, frère aîné de Jéroboam II. & fils comme lui de Joas, à qui il ſuccéda immédiatement. Mr. Boivin lui donne douze ans de régne, deſorte que, ſelon lui, il n'y a point eu d'Interrégne. Mr. des Vignoles trouve auſſi (53) que cet Interrégne eſt peu vraiſemblable entre le père & le fils, & qu'il l'eſt moins dans cet endroit de la Colonne des Rois d'Iſrael, que dans aucun autre. Pour s'en débarraſſer, il donne à Jéroboam II. cinquante & un an de régne, au-lieu de quarante & un que portent nos Exemplaires. Mais ſi l'on adopte la penſée de Mr. Boivin, à laquelle il donne un grand air de vraiſemblance (54), il ne ſera pas néceſſaire d'avoir recours à une ſuppoſition, qui fait toujours quelque peine, à moins qu'elle ne ſoit d'une abſolue néceſſité.

(43) Shuckford *ubi ſupra* p. 209.

(44) Idem p. 204. 205.

(45) Exod. VI. 16.

(46) Lévi étoit le troiſième fils de Jacob, Jacob le mettoit l'an du Monde 2250, & Lévi pouvoit être né trois ans après le mariage de ſon père.

(47) Conf. *Shuckford* p. 165. & 1 Chron. I. 35-37 avec 51-54.

(48) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* T. III. p. 47.

(49) Ibid. p. 88.

(50) *Mém. des Hommes Ill.* Tom. XXI. p. 209.

(51) *Mém. de l'Acad. ubi ſupra* p. 55.

(52) Voyez Des Vignoles *Chronol. de l'Hiſt. S.* Liv. II. §. 29. 30.

(53) *Ubi ſupra.*

(54) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. V. p. 446 *& ſuiv.*

(37) Geneſ. XLVI. 11.

(36) Exod. VI. 18.

(37) Exod. VI. 20.

(38) *Chronol. Sac. Part.* I. c. 5. p. m. 39-44.

(39) *Apud* Shuckford *Hiſt. du Monde Sac. & Prof.* T. II. p. 201. 202.

(40) Ch. LII. 4.

(41) *Apud* Shuckford *ubi ſupra.*

(42) Deut. II. 12. 20.

qui s'en étoit ſagement abſtenu (*n*). Ils devoient être ſuivis de la Traduction, qu'il avoit auſſi faite en Vers François, de preſque tout l'Evangile. On voit par-là, qu'il avoit toujours conſervé de l'inclination pour la Poëſie Françoiſe. Mais il promettoit depuis environ trente ans un autre Ouvrage, qu'il a laiſſé bien plus en état de paroître: ce ſont des Notes ſur Joſeph, où, reſtituant le Texte corrompu, rétabliſſant la Chronologie altérée, comparant ſon Auteur, tantôt avec l'Ecriture Sainte, tantôt avec lui-même, il donne par-tout des preuves d'un ſavoir immenſe. Il a mis ces Notes à la marge de l'Exemplaire du Joſeph tout Grec, imprimé à Bâle en 1544, qu'il prétendoit en être l'Edition la plus ancienne & la plus correcte; & il les a écrites d'un caractère ſi menu, que quoiqu'il ſoit d'ailleurs très diſtinct, on ne ſauroit preſque le lire qu'avec une loupe, deſorte que ces marges rendroient dans l'impreſſion au moins le double du Texte (*o*). Il mourut le 22 d'Avril 1724, âgé de ſoixante-quinze ans, un mois & deux jours. Libre de tout engagement, jouïſſant d'une ſanté ferme & robuſte, & ne connoiſſant pas de plus forte paſſion que celle d'étudier, & de parler de ſes études, il l'a ſatisfaite juſqu'au dernier moment de ſa vie. En qualité d'Académicien, il a de même fini ſelon ſes deſirs. Il avoit tant de goût pour les Exercices de l'Académie, qu'il auroit ſouhaité de les voir renouveller tous les jours, & pouvoir les faire durer du matin au ſoir. Rien n'égaloit la véhémence de ſes déclamations contre les Vacances les plus autoriſées par les Réglemens, on par l'uſage. C'étoit, diſoit-il, s'il en étoit le maître, le tems qu'il choiſiroit le plus volontiers pour mourir; & il eſt effectivement mort pendant les Vacances de la Semaine Sainte (*p*).

(*n*) *Hiſt. de l'Acad.* T. III. p. 468.

(*o*) Ibid. p. 488. 489.

(*p*) Id ibid.

☞ BOIVIN (Jean), frère du précédent, nâquit le 28 de Mars 1663 à Montreuil-l'Argilé, petite Ville de la Haute Normandie dans le Diocèſe de Lizieux. A l'âge de trois ans, il perdit ſa mère; & il n'en avoit pas encore neuf, quand ſon père mourut. Louis Boivin, âgé pour-lors de 22 ans, & majeur ſelon la Coutume de Normandie, où on l'eſt à vingt, devint pour lui un ſecond père. Dès l'âge de dix ans, il le fit venir à Paris, & ne voulut confier à perſonne qu'à lui-même le ſoin de l'élever & de l'inſtruire. Le jeune Boivin trouva dans ſon frère un Maître, certainement habile, mais ennemi des Méthodes ordinaires (*a*) [*A*]. Au bout de trois ans, Mr. Le Pelletier aiant engagé Mr. Boivin l'aîné à venir demeurer chez lui pour lui donner l'inſpection des études de ſes fils, reçut auſſi le cadet, qui fut en quelque ſorte leur ſecond Maître, un prodige pour le travail, & un Caton pour les mœurs. Après avoir fait avec Mrs. Le Pelletier des études domeſtiques, Mr. Boivin les ſuivit au Collége du Pleſſis, où on les mit pour faire un Cours de Philoſophie plus régulier; & notre jeune Savant y ſoutint des Théſes en Grec & en Latin, avec un ſuccès *dont le ſouvenir s'eſt d'autant plus aiſément conſervé, que ce ſont les dernières de cette eſpéce qu'on ait ſoutenues dans l'Univerſité* (*b*). Il fit un peu plus légérement ſon Cours de Droit, parce que quittant Mrs. Le Pelletier qui ſe diſpoſoient à entrer dans le Monde & dans les Charges, il s'attacha en ſon particulier, & ſous les yeux de ſon frère, à une étude profonde des Hiſtoriens, des Poëtes, & des Orateurs Grecs & Latins, qu'il ſe rendit ſi familiers, qu'il y avoit peu de perſonnes à Paris de quelque nom & de quelque goût, qui ne ſouhaitaſſent de les lire ou de les revoir avec lui. C'eſt à ces ſortes de Répétitions dans le genre le plus brillant de Littérature, qu'il fut redevable d'une infinité de connoiſſances & de protections utiles, entre leſquelles il cultiva ſur-tout celle de Mr. d'Agueſſeau, depuis Chancelier de France, celle de Mr. l'Abbé Bignon & de Mr. l'Abbé de Louvois. Ce dernier lui donna d'abord un appartement à la Bibliothèque du Roi, où il commença à travailler pour ſon propre uſage ſur les Manuſcrits Grecs, particulierement ſur ceux de *Michel Pſellus*, & ſur les Epitres de *Libanius*, dont Mr. Bigot lui avoit conſeillé d'entreprendre la Traduction. Peu de tems après, Mr. Thévenot, l'un des Gardes de la Bibliothéque, mourut; Mr. Clément fut nommé à ſa place, & Mr. Boivin eut celle de Mr. Clément: ce fut en 1692; & il rendit cette année célébre par une Découverte qui fit beaucoup de bruit parmi les Savans [*B*] (*c*).

(*a*) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcr.* T. IV. p. 550—592.

(*b*) Idem p. 592.

(*c*) Idem p. 592. 594.

Quel-

[*A*] *Ennemi des Méthodes ordinaires.*] Mr. Boivin ne donnoit à ſon frère ni Thémes à compoſer, ni Leçons à apprendre. Après lui avoir expliqué de vive voix les Principes généraux des Langues Grecque & Latine, il enfermoit ſon Diſciple dans un galetas, avec un Homère tout Grec, un Dictionaire & une Grammaire; & ne lui rendoit *la liberté*, que lorſqu'il ſe trouvoit en état d'expliquer en François & en Latin le nombre de vers dont ils étoient convenus. Le priſonnier mettoit d'ordinaire ſa ſolitude à profit, avec une application & une prudence au-deſſus de ſon âge. Non content de bien étudier ce qu'on lui avoit preſcrit, il prenoit toujours, ſans en rien dire, quelque avance ſur l'ouvrage du lendemain, & ne marquoit jamais pour ſortir de ſa priſon aucune impatience, qui pût faire ſoupçonner la facilité de ſon travail. Le prix qu'il en recevoit, conſiſtoit dans les beaux jours en quelques promenades, qu'on avoit l'art de diriger vers des lieux écartés, pour y lire encore quelques Auteurs chemin faiſant; & le ſoir on lui montroit à jouer aux échecs, où il prit tant de goût, qu'il s'oublia bientôt juſqu'à gagner ſon Maître. Mais le Maître, pour conſerver ſa ſupériorité en tout, ne permettoit pas au Diſciple de s'aller couchet, juſqu'à ce qu'accablé de ſommeil, il eût rapidement perdu tout ce qu'il avoit gagné (1). Ces méthodes extraordinaires réuſſiſſent quelquefois, mais ce n'eſt que dans les Sujets qui ont auſſi un génie extraordinaire; & quelquefois même ces fruits ſi beaux, ſi prématurés, tombent tout d'un coup, & détruiſent les eſpérances qu'on en avoit conçues. Ce n'eſt pas que j'approuve les longueurs rebutantes des Méthodes communes; mais il y a un ſage milieu en tout: le grand art eſt de le ſavoir trouver, & d'éviter l'excès.

(1) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcrip.* Tom. III. p. 591. 592.

[*B*] *Il rendit cette année célébre par une Découverte, qui fit beaucoup de bruit parmi les Savans.*] Mr. Boivin parcourant un jour le Manuſcrit des Homélies de S. Ephrem, il apperçut ſous le Texte de ces Homélies, écrit d'une encre très noire vers le commencement du quatorziéme Siécle, un autre Texte effacé exprès, & dont les caractères, réſuſcités par des yeux intelligens, étoient ce qu'on appelle des *Lettres Oncïales*. Il s'appliqua à en déchiffrer quelques mots, & les premiers qu'il lut étant du Nouveau Teſtament, il feuilleta tout le Volume avec d'autant plus de curioſité, que la couleur de l'encre qui reſtoit, jointe à la forme des lettres, dénotoit une antiquité de douze ou treize-cens ans. Il remarqua dans toutes les pages de ſemblables veſtiges d'ancienne Ecriture, plus ou moins apparente; & demeura enfin convaincu que cet exemplaire étoit un des plus précieux & des plus vénérables Manuſcrits qui fuſſent, non ſeulement dans la Bibliothéque du Roi, mais dans aucune Bibliothéque du Monde, puiſqu'il contenoit d'un caractère encore reconnoiſſable, plus des deux tiers du Nouveau Teſtament, une partie du Livre de Job, des Proverbes, de l'Eccléſiaſte, du Cantique des Cantiques, de la Sageſſe & de l'Eccléſiaſtique, écrits dés les prémiers Siécles de l'Egliſe. Perſonne n'ignore avec quelle religion on conſerve à Veniſe quelques cahiers de l'Evangile ſelon S. Marc, d'une écriture ſi effacée, qu'on n'oſe pas même aſſurer que ce ſoit du Latin, plutôt que du Grec. Un célébre Voyageur (2) aſſure que ce ſont de vieilles feuilles de parchemin détachées, uſées, déchirées, effacées, & ſi conſumées par l'humidité & par les autres injures du tems, qu'on ne ſauroit preſque y toucher ſans que les morceaux en demeurent entre les doigts; qu'il y reſte quelques traces de caractères imparfaits, mais ſi peu de choſe, qu'on n'y reconnoit preſque rien; qu'à force de feuilleter, il y a trouvé trois ou quatre lettres bien formées, & même le mot de ΚΑΤΑ écrit comme on le voit ici, ce qui avec un Δ & un Σ, qu'il a remarqués ailleurs, prouve que le Manuſcrit eſt Grec: mais c'eſt tout, & il faut s'en rapporter au bruit commun, pour croire que c'eſt un Evangile plutôt qu'autre choſe. Ainſi le Manuſcrit trouvé par Mr. Boivin eſt d'un tout autre prix. Ce Savant entreprit d'en faciliter & d'en rendre la lecture utile, par un travail opiniâtre, & pénible ſans doute, mais plus ingénieux encore. Le Copiſte, qui avoit caché & comme abſorbé l'ancien Texte ſous une eſpéce de nuage noir formé par ſa nouvelle encre, ne s'étoit pas contenté d'en gâter ainſi toutes les pages; il en avoit encore dérangé la ſuite, & pris, ce ſemble, à tâche de ſupprimer, de renverſer & de tranſpoſer tantôt un feuillet, tantôt un autre, de manière que ſur plus de deux cens, il n'en avoit pas laiſſé trois dans leur ordre naturel. Pour rétablir la ſuite du Texte ancien, il fallut d'abord déchiffrer la prémière ligne de chaque page, & marquer à côté l'endroit des Livres Saints, auquel elle appartenoit. Cette opération étoit ſouvent longue & diffi-

(2) M. Fon *Voyage d'Italie* T. I. p. 211-213. Edit. d'Utrecht de 1722.

Quelque occupé qu'il fût par les travaux intérieurs de la Bibliothèque, le Public ne laiſſoit pas d'avoir part à ſes veilles. Il donna en 1693 une Edition des anciens Mathématiciens Grecs [C]. En 1702 il publia deux Volumes in-folio, contenant les XXIV premiers Livres de *l'Hiſtoire Byzantine de Nicéphore Grégoras* [D]. Les bons offices & les ſecours empreſſés que les Gens de Lettres recevoient continuellement de Mr. Boivin, lui avoient acquis une autre ſorte de réputation, ſupérieure même à celle qu'il s'étoit faite par ſes Découvertes & par ſes Ouvrages. On en trouve des preuves dans la Diplomatique du P. Mabillon, qu'il avoit ſouvent aidé à lire, ou à ſuppléer les plus difficiles écritures: il avoit auſſi fourni à Mr. Deſpreaux de nouvelles Remarques ſur le Traité du Sublime de Longin, & la Traduction de quelques Fragmens peu connus de ce Rhéteur. Le P. Le Quien nous apprend, dans la Préface qu'il a miſe à la tête d'un Ouvrage attribué à S. Jean Damaſcene, que c'eſt à Mr. Boivin qu'il eſt redevable de toutes les ſingularités qu'il y rapporte ſur le nom & les Ecrits de Michel *Siciditès*, appellé quelquefois *Sicélioteès*, & d'autres fois *Glycas*. On feroit naturellement ſurpris qu'un Savant de ce caractère eût été oublié, lors du renouvellement de l'Académie des Belles-Lettres en 1701, ſi Mr. de Boze ne nous en avoit appris la raiſon (*d*): c'eſt qu'il reſpectoit la délicateſſe & la ſupériorité de ſon frère, au point de ne pouvoir ſe réſoudre à paroître vouloir aller de pair avec lui. Ce ne fut qu'en 1705, qu'il entra dans l'Académie en qualité d'Eléve (*e*). Il n'y avoit pas encore trois mois qu'il avoit été reçu, quand il vaqua une Chaire de Profeſſeur en Langue Grecque au Collége Royal, par la mort de Mr. Ponchard; Mr. Boivin y fut nommé ſans l'avoir demandée, & il

(*d*) Ibid. p. 600.

(*e*) *Hiſt. de l'Acad.* T. I. p. 56.

difficile: il y avoit telle page, dont on ne pouvoit d'abord lire ou deviner que deux ou trois mots; il falloit pour trouver leurs rapports, les chercher dans toutes les Concordances Grecques, & conſulter même quelquefois les Latines, en ſubſtituant les mots d'une Langue à ceux de l'autre. Ce n'étoit pas tout: quand la Concordance avoit indiqué le chapitre & le verſet où ſe trouvoient les deux ou trois mots en queſtion, il falloit encore, ſi ces deux ou trois mots étoient du milieu, de la fin, ou du revers de la page, rétrograder juſqu'à la prémière ligne, & retrouver par la force du ſens, & à l'aide d'un Texte imprimé, ce qui avoit paru d'abord indéchiffrable. Mr. Boivin, parvenu de cette manière à marquer préciſément les chapitres & les verſets auxquels ſe rapportoient les prémiers mots de toutes les pages, termina ce chef-d'œuvre de patience & de ſingularité par une Table, dont la diſpoſition achéve de reſtituer l'uſage du Manuſcrit, à quiconque voudroit le conférer avec les Imprimés, ou avec d'autres Manuſcrits. C'eſt une eſpéce de Concordance, où les chapitres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament ſont rangés dans l'ordre obſervé pour toutes les Editions; mais, où chaque article eſt accompagné d'un renvoi aux feuillets du Manuſcrit, qui contiennent, ou le chapitre entier, ou partie du chapitre; déſorte que l'on y peut voir ſur le champ, ſi le paſſage que l'on veut conférer eſt dans le Manuſcrit, & à quelle page on le trouvera. Le P. Lamy, de l'Oratoire, tira un grand avantage de cette Découverte, dans le ſecond Volume de l'*Harmonie Evangélique* qu'il publia en 1699. Mr. Sike joignit à la Notice du Manuſcrit, un échantillon gravé de l'ancien Caractère (3). Le P. Bernard de Montfaucon en fit une mention honorable dans ſa *Paléographie*, & pluſieurs Savans ou Curieux de différentes Nations ſe ſont fait depuis un plaiſir d'en conférer les diverſes Leçons (4).

(1) Dans la *Bibliotheca Literarum ſeu variarum ſcientiarum a L. Nouero.*

(4) *Hiſt. de l'Académ.* Tom IV. P. 594 597.

[C] *Il donna en 1693 une Edition des anciens Mathématiciens Grecs.*] En voici le titre: *Mathematici Veteres, Græce & Latini. Pariſ. e Typog. Regia.* 1693 *in-folio.* Mr. Thévenot ayant laiſſé imparfaite cette Edition, qu'il avoit commencée, Mr. Boivin ſe chargea de l'achever. Il conſéra pour cela de nouveau le Texte des Auteurs avec les Manuſcrits, recueillit les Variantes de l'Ouvrage de Jules Africain *des Ceſtes*, qu'il éclaircit par des Notes, & mit à la tête du Recueil en forme de Prolégoménes les divers Jugemens que les Savans ont portés des Ouvrages qu'il contient (5). Au reſte, de peur que le titre n'en impoſe au Lecteur, je crois devoir remarquer, que cette Collection devroit porter plutôt ce titre, *Recueil des anciens Mechaniciens*, puiſque les Auteurs qui y ſont contenus traitent des Machines de Guerre, de leur fabrique & de leur uſage: c'eſt ce qu'on peut voir dans la *Bibliotheque Grecque* du ſavant Fabricius (6), qui donne une Liſte exacte des Auteurs contenus dans cette Collection. Il remarque auſſi, que les Extraits qui compoſent l'Ouvrage de Jules Africain *des Ceſtes*, ſont tellement corrompus dans les Manuſcrits, qu'il a été impoſſible d'en donner une Verſion Latine, quoique Mr. Boivin en ait heureuſement corrigé & éclairci divers endroits: *Corruptiſſima autem in MSStis Codicibus reperta ſunt hæc excerpta, prioribus maxime capitibus, lites* eruditiſſimus Jo. Boivinus *in ſuis caſtigationibus ad calcem voluminis adjectis, innumera loca feliciter reſtituerit atque illuſtraverit* (7). On peut auſſi conſulter ſur cet Ouvrage de Jules Africain, le laborieux Mr. Tillemont (8). Ce Recueil n'a donc proprement rien de commun avec cette magnifique Collection, que ſe propoſoit de donner le ſavant Dr. Edouard Bernard (9), & dont on peut voir le Plan dans la *Bibliotheque Grecque* de Fabricius (10).

(5) Idem P. 597.

(6) Lib. III. cap. 24. §. 2-7. T II. p. 587 & ſuiv.

(7) Idem P. 597.

(8) *Mém. de l'Hiſt. Eccl.* Tom. III. Part. II. Not. 1. ſur Jules Africain p. 301. Edit. in-8.

(9) Voyez ſon Article.

(10) *Ubi ſupra* cap. XXIII. p. 564 & ſeqq.

[D] *Les XXIV prémiers Livres de l'Hiſtoire Byzantine de Nicéphore Grégoras.*] Voici le titre de cet Ouvrage: *Nicephori Gregoræ Byzantina Hiſtoria.* Tomus primus. *Libri XI ab Hieron. Wolfio jam prídem Latini facti & in lucem editi, iidem nunc auctiores & caſtigatiores quam antea.* Tomus ſecundus. *Libri XIII nunc primum e Codd. MSS. eruti & typis mandati. Ex his Libros fere undecim vertit* Joannes Boivin, *qui codices contulit, notas addidit, & alias Appendices. Pacif.* 1702. Mr. Boivin a rétabli le Texte des onze prémiers Livres, qui étoit fort corrompu dans l'Edition que Jérôme Wolfius en avoit donnée à Bâle en 1562 in fol., & a retouché ſa Verſion Latine, qui n'étoit pas toujours exacte. Des treize Livres ſuivans, qu'il avoit eu le bonheur de découvrir & de raſſembler, il a traduit les onze prémiers: les deux derniers l'ont été par Mr. Cappetonier (11). Il a ajouté à tout l'Ouvrage des Notes ſavantes, une Préface curieuſe ſur les autres Ouvrage du même Grégoras, & la Vie de cet Auteur, preſque toute tirée de ſes propres Ecrits. Je remarquerai ici, que ce Nicéphore Grégoras étoit d'Héraclée: il naquit l'an 1295, & doit être mort après l'an 1359, où finit ſon Hiſtoire. Les onze prémiers Livres, publiés par Wolfius, contiennent l'Hiſtoire de 137 ans, depuis la priſe de Conſtantinople par les Vénitiens & Baudouin en 1204, juſqu'à la mort d'Andronic Paléologue le Jeune en 1341. Les XIII Livres publiés par Mr. Boivin continuent l'Hiſtoire juſqu'en 1351, & il en reſte encore XIV à publier, l'Ouvrage entier de Grégoras étant en XXVIII Livres. Il l'avoit intitulé: *Hiſtoire Romaine*, Ῥωμαϊκὴ ἱστορία (12). Mr. Fabricius parle avec éloge du travail de Mr. Boivin; il nous apprend même, que ce fut Mr. du Cange qui l'y engagea: *Poſt Wolfium, felicibus auſpiciis animum ad expoliendum Gregoram appulit laudatus Joannes Boivin, qui Pariſiis* 1702 *e typographiâ regiâ non modo Libros illos undecim, priore Tomo, longè dedit meliores, ſed etiam poſteriore aliis tredecim antea inéditos adjunxit . . . . . Latinam Wolfii Verſionem paſſim emendavit & ad Græca diligentius exegit, libros capitibus & minoribus ſectionibus diviſit, capitibus præfixit argumenta, nonnùm Imperatorum de quorum rebus ſermo eſt, & Annorum Chriſti in ord Libri, vel ſummis paginis annotavit, notaſque breves ubi opus fuit adjecit, uberioribus ad calcem Tomi ſecundi ſubjunctis . . . . . præter annotationes partis ſuæ in quibus inédita varia, Boivinus etiam Cangii notas poſtumas addidit ad Libros Gregoræ ſeptendecim* (13). Mr. Boivin a donné auſſi un Catalogue curieux de tous les Ouvrages de Grégoras, qui ſont en fort grand nombre. Mr. Fabricius l'a donné dans ſa *Bibliotheque* (14). Mr. Boivin promettoit de publier deux autres Volumes de Grégoras, dont le prémier, qui eût été le troiſiéme, auroit renfermé les quatorze derniers Livres de l'Hiſtoire; & le ſecond, ou le quatriéme du tout, étoit deſtiné au Recueil de ſes divers Opuſcules, Lettres, Harangues, Traités de Grammaire & de Critique, de Philoſophie, d'Aſtronomie & de Théologie. „ La ſéchereſſe du ſtyle de Gré„ goras, *dit Mr. de Boze* (15), ſes déclamations froides „ & ennuieuſes, ſes répétitions fréquentes, & toutes ſes „ figures mal aſſorties, rebutérent vraiſemblablement un „ Interprète auſſi judicieux; ſur-tout quand il fit réfléxion, que ce morceau de l'Hiſtoire Byzantine étoit a„ vantageuſement remplacé par celle de Cantacuzène & „ de quelques autres Auteurs. Ce qui eſt certain, c'eſt „ qu'on ne l'en a plus oui parler, & qu'il ne s'en eſt rien „ trouvé dans ſes papiers." Il y a quelque lieu de douter, que ce ſoit-là la véritable raiſon qui ait empêché Mr. Boivin de publier la Suite de l'Hiſtoire de Grégoras: d'autant plus qu'il nous apprend lui-même, que cet Hiſtorien eſt plus exact pour la Chronologie, que Cantacuzène, qui n'en a nulle: qu'il rapporte bien des faits, que Cantacuzène ſemble avoir ſupprimés à deſſein: & que ce dernier ne rapporte que les affaires de l'Empire Grec, au lieu que Grégoras parle auſſi des affaires étrangéres. *In Chronologia tamen Gregoras diligentior, immo apud Cantacuzenum ferme nulla. Cantacuzenus videtur quædam conſulto omiſiſſe, quæ Gregoras haud fratremiſit . . . Cantacuzenus ſolas quodammodo res Byzantinas, noſter etiam externas Hiſtoria ſua complexus eſt. Uterque igitur legendus, & alter ex altero ſuppliendus* (16). Il eſt vrai qu'il s'agit là de ce qui a paru de l'Hiſtoire de Grégoras; mais ſi la Suite étoit d'un autre caractère, Mr. Boivin auroit-il manqué de le dire? D'ailleurs, la raiſon alléguée par Mr. de Boze ne porte point ſur le reſte des Ouvrages de Grégoras, promis par Mr. Boivin, parmi leſquels il ne ſe peut qu'il n'y en ait de curieux & d'intéreſſans, à en juger par les titres qu'on voit dans le Catalogue de ces Ouvrages. Mr. Fabricius, en priant (17) ſon Lecteur de parcourir ce Catalogue tout entier, quelque long qu'il ſoit, ajoute, qu'il ne doute pas qu'on n'y trouve des articles dont le ſujet

(11) Id. ib. P. 110-121.

(12) Fabricii *Bibliotheca Græc.* Lib. V. cap. 5. §. Tom. VI. p. 318.

(13) Id. ib. P. 110-121.

(14) Idem p. 300 & ſuiv.

(15) *Hiſt. de l'Acad.* Tom. IV. p. 598. 599.

(16) Boivin *Præfat. apud* Fabricium *ubi ſupra* p. 522.

(17) Ibid. p. 300.

Digitized by Google

il paſſa à la place d'Aſſocié dans l'Académie. La ſeconde Chaire de Grec étant devenue vacante en 1707, il tâcha d'obtenir la permiſſion de reſigner la ſienne en faveur de ſon frère [*E*] ; mais on l'obligea de continuer ſes Leçons au Collège Royal, & il y a lu & expliqué juſques dans les derniers tems de ſa vie, les Poëmes d'Homère. Il rempliſſoit d'ailleurs dignement les devoirs d'Académicien, comme il paroît par les Pièces de ſa façon, qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire & dans les Mémoires de l'Académie. Les bornes que nous ſommes obligés de nous preſcrire, ne nous permettent pas de rendre compte en détail de toutes ces Pièces; nous nous contenterons de parler de quelques-unes des plus curieuſes, & d'indiquer les autres dans une Remarque. Du prémier ordre ſont les ſuivantes : *Remarques Hiſtoriques & Critiques ſur l'Anthologie manuſcrite qui eſt à la Bibliothèque du Roi* [*F*]. En 1706, il donna *l'Hiſtoire d'une Querelle entre les Philoſophes du XV. Siècle* [*G*], ſur la Doctrine de Platon & celle

jet plaira, dont on regrettera la perte, & qu'on ſouhaitera de voir : *Hunc tu queſo Indicem, quantumvis longum, totum oculis percurre. In tanta librorum copia, quot hic videbis enumeratos, erit credo aliquid quod ipſis argumento placeat, quod amiſſum doleas, quod ex Bibliothecarum pulvere erui cupias.* Je conjecturerois donc, que le grand nombre d'occupations a été la véritable raiſon, qui a empêché Mr. Boivin de continuer un travail long & difficile ; & qu'il a mieux aimé renoncer à un ſeul Ouvrage, qu'à tous ſes autres travaux Littéraires, qui auroient infailliblement ſouffert de celui-ci, quelque habile & quelque appliqué que fût cet illuſtre Savant.

[*E*] *La ſeconde Chaire de Grec étant devenue vacante en 1707, il tâcha d'obtenir la permiſſion de reſigner la ſienne en faveur de ſon frère.*] Mr. Boivin auroit ſouhaité qu'on eût nommé ſon frère à ſa place, dès l'année précédente : il ſaiſit l'occaſion de la vacance de la ſeconde Chaire, pour réuſſir dans ſon deſſein : Il écrivit au Miniſtre, pour demander la permiſſion de remettre ſa Chaire à ſon frère ; & comme ce n'étoit pas par une vaine oſtentation d'amitié qu'il faiſoit cette démarche, il appuyoit ſa demande ſur des raiſons que, même pour réuſſir, on n'allégue qu'à l'extrémité & dans un véritable beſoin. „ Quels que „ ſoient, *diſoit-il dans ſa Lettre*, les avantages de la pla„ ce de Profeſſeur Royal, je puis m'en paſſer, & beau„ coup mieux que mon frère. Il n'a point d'autre emploi, „ il ſe livrera tout entier à celui-ci ; & moi, déja partagé „ entre la Bibliothèque & l'Académie, je remplirai plus „ exactement mes devoirs à l'égard de l'une & de l'autre „ (18)."

(18) *Hiſt. de l'Acad.* Tom. IV. p. 600. 601.

[*F*] *Remarques Hiſtoriques & Critiques ſur l'Anthologie manuſcrite, qui eſt à la Bibliothèque du Roi.*] Cette Diſſertation eſt partagée en huit Chapitres. Dans le *prémier* il fait l'Hiſtoire du Manuſcrit, & en donne la Notice. Saumaiſe en trouva l'Original dans la Bibliothèque de Heidelberg. On ne ſait comment François Guiet, mort en 1655 âgé de quatre vingts ans, en a eu copie : quoi qu'il en ſoit, il en laiſſa une, qui tomba après ſa mort entre les mains de Mr. Ménage. Celui-ci étant mort en 1692, laiſſa ſes Manuſcrits à une perſonne qui demeuroit chez lui depuis longtems ; cette perſonne chercha bientôt à s'en défaire. Feu Mr. Bignon, Prémier-Préſident du Grand-Conſeil, en acheta la plus grande partie ; & Mr. l'Abbé de Louvois aiant entendu parler de l'Anthologie, pour laquelle Mr. Roſtgaard Gentilhomme Danois avoit déja offert de l'argent, il l'acheta, & en enrichit la Bibliothèque du Roi. C'eſt un in-folio en papier, de ſoixante feuillets, fort bien écrit, de la main même de Guier, qui a joint au Texte un grand nombre de corrections & de reſtitutions, avec d'autres Notes pour l'intelligence du Texte. Le Recueil eſt de plus de ſept-cens Epigrammes ; le tout fait environ trois mille vers. Il eſt diviſé en cinq Parties. La prémière & la ſeconde ſont compoſées d'Epigrammes, la plupart licentieuſes, & qui, ſi l'on en excepte un très petit nombre, ne doivent jamais voir le jour. La troiſième Partie a pour titre *Ἐπιγράμματα ἀναθηματικά*. C'eſt ainſi qu'on nommoit les Epigrammes qui ſervoient d'Inſcription aux offrandes que l'on faiſoit aux Dieux. La quatrième contient des Inſcriptions de Tombeaux. La cinquième comprend des Epigrammes ſur divers ſujets, dont quelques-uns ſont inventés à plaiſir. L'Auteur du Recueil les nomme *Ἐπιγράμματα ἐπιδεικτικά, Epigrammes d'oſtentation*, c'eſt-à-dire, des Epigrammes où le Poëte ne cherche qu'à faire paroître ſon eſprit (19). Mr. Boivin donne enſuite une Liſte alphabétique des Poëtes, auxquels les Epigrammes ſont attribuées. Cette Liſte eſt d'environ ſix-vingts Auteurs, parmi leſquels il y en a pour le moins trente, dont nous n'avons rien dans l'Anthologie imprimée. Dans le Chapitre *ſecond*, il donne trois Epigrammes choiſies, avec des Traductions en Latin & en François. Les trois Chapitres ſuivans contiennent des Remarques curieuſes & ſavantes ſur ces trois Epigrammes. Dans le Chapitre *ſixième* il y a quelques Epigrammes qui ſont dans l'Anthologie imprimée, & du même Auteur que la troiſième que Mr. Boivin a expliquée, qui eſt un certain Antipater de Theſſalonique, qui vivoit du tems d'Auguſte. On trouve dans le Chapitre *ſeptième* quelques autres Epigrammes du même ſur différens ſujets, la plupart tirées de l'Anthologie manuſcrite. Le *huitième* Chapitre eſt une Diſſertation ſur *Jupiter Caſius*, pour ſervir d'addition aux Remarques ſur la ſeconde Epigramme, qui eſt de l'Empereur Adrien. On voit dans toutes ces Remarques une érudition variée, & une grande connoiſſance de l'Antiquité.

(19) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. II. p. 348-351.

[*G*] *L'Hiſtoire d'une Querelle entre les Philoſophes du XV. Siècle.*] Comme c'eſt ici un morceau de l'Hiſtoire de la Philoſophie, auſſi curieux que peu connu, nous croyons que le plan de cet Ouvrage permet que nous y donnions place à cette Pièce, perſonne n'aiant donné un détail exact de cette Querelle Philoſophique, avant Mr. Boivin. Il l'a tiré des Ecrits mêmes des Philoſophes du XV. Siècle, dont une bonne partie ſe trouve dans la Bibliothèque du Roi de France, & des Livres imprimés. La plupart des Auteurs ne diſent qu'un mot, en paſſant, de cette diſpute : le ſavant Mr. Fabricius en parle (20) plus diſtinctement que perſonne, mais il renvoie à la Diſſertation de Mr. Boivin, dont nous nous propoſons de rendre compte (21). Venons au fait.

(20) *Bibl. Græc.* Tom. X. p. 707. & ibid. not. (a).

Vers le milieu du XV. Siécle, peu de tems avant que les Turcs ſe fuſſent rendus maîtres de Conſtantinople, il s'alluma une eſpèce de Guerre Civile entre les Philoſophes Grecs, qui floriſſoient alors en aſſez bon nombre à Veniſe, à Florence, à Rome, & dans le reſte de l'Italie. *Géminiſte Pléthon*, homme ſavant (22), l'un des plus beaux génies de ſon Siécle, & grand Platonicien, entreprit de décrier Ariſtote, qui dominoit depuis longtems dans les Ecoles d'Occident, où les Philoſophes Arabes avoient fort accrédité ſa Philoſophie. Il publia d'abord un petit Ecrit ſous le titre de *Différence des Sentimens d'Ariſtote & de Platon*, Περὶ ὧν Ἀριστοτέλης πρὸς Πλάτωνα διαφέρεται. Il ne ſe borna pas dans cet Ecrit, qui a été imprimé (23), à marquer la différence qu'il y a entre l'une & l'autre Philoſophie, à préférer Platon à Ariſtote ; mais il déchira impitoyablement ce dernier. *Cum Geminiſtius*, dit Mr. Fabricius (24), *non differentiam tantum inter utrioque examinaſſet, ſed acrius omnia convicionum genera exaggerans, non veritus eſſet homini primaris conſuetudinem facere, præſtantiſſimorum virorum odia & calumnias in ſe concitavit.* Il fut attaqué par trois hommes également illuſtres. Le prémier, nommé *George Scholarius*, qui fut depuis Patriarche de Conſtantinople, connu ſous le nom de *Gennadius*, s'appliqua particuliérement à faire voir, que les principes d'Ariſtote s'accordoient beaucoup mieux que ceux de Platon avec la Théologie Chrétienne. Nous n'avons de cet Ouvrage de Gennade, que ce que Pléthon lui-même nous en a conſervé dans l'Ecrit intitulé : *Réponſe aux Raiſons que Scholarius a alléguées pour la défenſe d'Ariſtote.* Cette Réponſe n'a point été imprimée, mais elle ſe trouve en diverſes Bibliothèques (25). Pléthon y parle à ſon Adverſaire avec toute l'aigreur d'un homme piqué au vif, & avec toute la hauteur d'un Maître qui fait la leçon à un Ecolier. Gennadius attendit une occaſion favorable pour répondre ; elle ſe préſenta peu de tems après, & il ne la laiſſa pas échapper. Il fut que Pléthon compoſoit un Livre à l'imitation de la République de Platon, & que dans ce Livre il prétendoit établir un nouveau Syſtême de Religion, & une Théologie purement Païenne. Il laiſſa là Platon & Ariſtote, & attaqua directement l'Auteur du nouveau Syſtême, l'accuſant de vouloir renverſer la Religion Chrétienne, & rétablir le Paganiſme. Pléthon, effrayé de cette accuſation, n'oſa publier ſon Livre, & il le tint caché tant qu'il vécut. Après ſa mort, Démétrius Prince Grec de la famille des Paléologues, chez qui apparemment ce Livre avoit été mis en dépôt, le fit remettre entre les mains de Gennade pour-lors Patriarche, qui le parcourut promptement, en fit la cenſure, & le condamna au feu. On a une Lettre de Gennade à Jean l'Exarque, où ce fait eſt raconté tout au long, & où la doctrine pernicieuſe contenue dans le Livre de Pléthon eſt ſolidement réfutée. Quoique la cenſure du Livre de Pléthon, publiée par Gennade, n'attaque directement ni Platon ni les Platoniciens, on voit bien cependant que le Patriarche a eu deſſein de juſtifier ce qu'il avoit écrit autrefois contre la Philoſophie de Platon, & de montrer combien la lecture des Livres de ce Philoſophe étoit dangereuſe, puiſqu'elle avoit tellement gâté l'eſprit de Gémiſte, qu'elle lui avoit fait naître l'idée extravagante de réformer le Gouvernement & la Religion (26). *Théodore Gaza* fut le ſecond des Adverſaires de Pléthon, qui écrivirent directement contre lui. Mais *George de Crète*, connu ſous le nom de *George de Trébiſonde*, commença par attaquer le Cardinal *Beſſarion*, qui raconte lui-même l'origine de cette querelle, dans ſon ſixième Livre de l'*Apologie de Platon*. Voici le fait. Ariſtote, dans le ſecond Livre de ſa Phyſique, dit *que tous ce que fait la Nature, elle le fait pour quelque fin ; & que cependant elle ne fait rien à deſſein*, c'eſt-à-dire, avec *préméditation*, avec *connoiſſance*, avec *raiſon*. Cette théſe aiant été attaquée par Pléthon, qui prétendoit avec Platon, *que la Nature n'a rien fait qu'avec raiſon & avec prudence*, Gaza prit le parti d'Ariſtote, & conſulta le Cardinal Beſſarion. Le Cardinal, qui étoit diſciple de Pléthon, & qui le conſultoit tous les jours ſur des matières de Philoſophie, fit une réponſe très ſuccinéte, où expliquant les termes dont Pla-

(21) Elle ſe trouve dans les *Mémoires de l'Acad.* Tom III. p. 451 & ſuiv.

(22) *Conſult.* Fabricius, *Bibliath. Græc.* Tom X. p. 719 & ſuiv.

(23) Idem p. 745.

(24) Ibid. p. 746.

(25) Ibid. p. 747. 748. & not. (e).

(26) *Mém. de l'Acad.* Tom III. p. 445. 448.

le d'Ariſtote. La conformité des ſujets engagea le ſavant Académicien à donner peu de tems après, ſavoir en l'année 1707, l'Hiſtoire d'une autre Querelle fameuſe entre les Partiſans d'Homère & de Virgile (*f*): c'eſt proprement un Recueil & un Examen critique de Temoignages d'Auteurs, plus ou

(*f*) Ibid. p. 217.

ton & Ariſtote ſe ſont ſervis, il montra que ces deux Philoſophes n'étoient pas ſi éloignés de ſentiment qu'ils le paroiſſoient. George de Trébizonde en voulut depuis longtems à Beſſarion, parce qu'il lui avoit préféré Gaza (27); & par la même raiſon, il en vouloit à ce dernier, dont la réputation lui faiſoit ombrage. La Réponſe de Beſſarion, ſur la queſtion dont nous venons de parler, lui étant tombée entre les mains, il feignit de croire que cet Ecrit étoit de Gaza; & l'aiant réfuté, il offenſa également Beſſarion, Gaza, & Pléthon. La querelle s'étant échauffée, d'autres Grecs de moindre conſidération y entrérent. *Michel Apoſtolius*, attaché à Beſſarion, écrivit contre Gaza & contre Ariſtote: ſon Ecrit, dit Mr. Boivin, n'étoit qu'un tiſſu d'injures groſſiéres, & une declamation de jeune homme, qui décide hardiment ſur des matiéres qu'il n'entend pas. *Andronic* ſurnommé *Calliſti*, ou fils de Calliſte, y fit une Réponſe. Mr. Boivin ne croit pas qu'il nous reſte rien de ces deux Piéces; mais ſi l'on doit s'en rapporter à Mr. Fabricius (28), l'Ecrit d'Apoſtolius ſe trouve en Manuſcrit dans la Bibliothéque Impériale, & dans la Bodléienne. Quoi qu'il en ſoit, on en fit peu de cas; au-lieu que la Réponſe d'Andronic fut approuvée par les perſonnes de bon goût, & ſur-tout par *Nicolas Secundus*, homme de beaucoup d'eſprit, qui le témoigna à Andronic lui même par une Lettre qu'il lui écrivit, datée de Viterbe du 5 de Juin 1462 (29). Il parle de l'Ouvrage d'Apoſtolius comme d'un *Livre rempli d'injures & de calomnies*; & du celui d'Andronic avec de grands éloges. „ J'y ai vu, *dit il*, la calomnie réfutée, „ & l'amertume de ſon fiel corrigée par la douceur, &, ſi „ je l'oſe dire, par le miel de vos diſcours; les taches „ qui avoient été répandues mal à propos, & d'une ma„ niére indigne, ſur la Vérité même, entierement effa„ cées par votre éloquence; la Vérité devenue par-là clai„ re & brillante, ſans emprunter d'autre éclat que celui „ de ſa propre beauté; l'ignorance, l'incivilité, les groſ„ ſiéretés, bannies à jamais du commerce des honnêtes„ gens." Andronic, Péripatéticien ſage & modéré, envoya l'Ecrit d'Apoſtolius avec ſa Réponſe au Cardinal Beſſarion, protecteur des Platoniciens, ſe ſoumettant entiérement à ce qu'il plairoit au Cardinal de décider ſur les queſtions propoſées. Beſſarion, après avoir lu & examiné avec attention ces deux nouvelles Piéces, condamna Apoſtolius, & approuva fort les Réponſes d'Andronic. On a dans un Manuſcrit de la Bibliotheque du Roi de France, deux Lettres de même date ſur ce ſujet, toutes deux de Beſſarion. La premiére, adreſſée à Andronic, n'eſt que l'enveloppe de la ſeconde, qui eſt fort ample, & adreſſée à Apoſtolius: elle eſt datée des Bains de Viterbe le 19 de Mai 1462. Mr. Boivin l'a donnée toute entiére, en François d'abord (30), & enſuite en Grec & en Latin (31). Elle contient d'excellentes leçons touchant la vénération que l'on doit avoir pour les Grands Hommes qui ont inventé ou perfectionné les Arts & les Sciences, & ſur-tout pour ceux dont la réputation eſt en quelque façon confacrée par l'approbation conſtante & univerſelle de tous les Siécles. Sa longueur nous empêche de l'inſérer ici toute entiére; nous nous contenterons d'en rapporter quelques traits, par leſquels le Lecteur pourra juger du reſte. „ Ce n'eſt point, *lui dit-il*, par des injures, c'eſt „ par des raiſons ſolides & convaincantes, que l'on doit „ défendre ſes Amis, & combattre ſes Adverſaires." Il le cenſure enſuite d'avoir mal-traité Théodore Gaza. „ J'ai „ ſouffert avec peine, que vous accuſaſſiez d'ignorance un „ homme auſſi ſavant que l'eſt Théodore. Mais, *ajou„ te-t-il*, que vous eyez traité auſſi indignement Ariſtote „ même, Ariſtote notre Guide & notre Maître en tout „ genre d'érudition; que vous ayez oſé lui dire des injures groſſiéres, le nommer ignorant, extravagant, in„ grat, & l'accuſer de mauvaiſe foi . . . . . je ne crois „ pas qu'il y ait d'audace pareille à celle-là." Et plus bas: „ Je voudrois, lorſque Pléthon attaque Ariſtote, lorſque „ d'autres attaquent ou les deux Princes des Philoſophes „ (Platon & Ariſtote), ou Pléthon lui-même, ou qui que „ ce puiſſe être; je voudrois, dis-je, que cela ſe fît avec „ toute la modération, qu'Ariſtote a gardée lorſqu'il a „ contredit ceux qui l'avoient précédé . . . . Et nous, „ qui en comparaiſon de ces Grands-Hommes ne ſommes „ que de très petits perſonnages, nous avons la hardieſ„ ſe de les traiter d'ignorans, & de les railler d'une ma„ niére incivile . . . . . En vérité, cette conduite eſt „ bien étrange & bien inſenſée." Il feroit à ſouhaiter, qu'on répétat ſouvent ces leçons de reſpect pour les Grands-Hommes. Dans le tems que cette Lettre fut écrite, Géminiſte Pléthon étoit extrêmement vieux, & demeuroit dans le Péloponnéſe, où il s'étoit retiré depuis pluſieurs années. Son grand âge, & le crédit de Scholarius ſon ennemi, qui étoit devenu Patriarche de Conſtantinople, ne lui permettoient pas de défendre ſa Cauſe auſſi vivement, qu'il l'avoit fait dans les commencemens. Cependant ſes ennemis mêmes, ou le craignoient encore, ou la reſpectoient. A peine fut-il mort, qu'ils ſe déchaînérent auſſitôt contre Platon & contre lui. George de Trébizonde publia en Latin: *Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote* (*Comparatio Platonis & Ariſtotelis* (32)). Il ne ſe peut rien de plus amer, & de plus violent, que cet Ouvrage: *C'eſt*, dit Mr. Boivin, *un déluge de bile, & de la bile la plus noire, contre Platon & ſes Defenſeurs.* Voici ce qu'il dit de Pléthon (33). „ Il nous eſt né, il s'eſt élevé parmi „ nous un ſecond Mahomet; & ce ſecond, ſi nous n'y „ prenons garde, l'emportera autant ſur le premier par „ les ſuites funeſtes de ſa mauvaiſe Doctrine, que le pré„ mier l'a emporté ſur Platon. Eléve & Diſciple de ce „ Philoſophe en matiére d'Eloquence, de Science & de „ Religion, il avoit établi ſa demeure dans le Péloponnéſe. Son nom ordinaire étoit *Geminiſte*. Il ſe donna „ lui-même celui de *Pléthon*. Peut-être que Géminiſte, „ pour nous faire croire plus aiſément qu'il étoit deſcendu du Ciel, & pour nous engager à recevoir plus „ promptement ſa Doctrine & ſa nouvelle Loi, voulut „ changer de nom, à l'exemple de ces anciens Patriar„ ches, dont il eſt dit, que dans le tems que leur nom a „ été changé, ils ont été appellés aux plus grandes cho„ ſes. Il a écrit avec beaucoup d'art, & d'une maniére „ très élégante, de nouvelles Régles pour la conduite de „ la vie; & l'on croit qu'à cette occaſion il a vomi un „ grand nombre de blaſphémes contre la Foi Catholique. „ Ce qui eſt conſtant, c'eſt qu'il étoit ſi zélé Platonicien, „ qu'il n'avoit point d'autres ſentimens que ceux de Pla„ ton ſur la nature des Dieux, ſur celle de l'Ame, ſur „ les Sacrifices &c. Je lui ai entendu dire moi-même, „ lorſque nous étions à Florence, où il étoit venu pour „ aſſiſter au Concile avec les autres Grecs, que dans peu „ d'années tous les hommes par toute la Terre embraſſe„ roient d'un commun conſentement, & avec un même „ eſprit, une ſeule & même Religion, à la prémiére in„ ſtruction qui leur en ſeroit donnée, par une ſeule Pré„ dication. Et ſur ce que je lui demandai, ſi ce ſeroit la „ Religion de Jéſus Chriſt, ou celle de Mahomet? *Ni „ l'une ni l'autre*, me répondit-il; *mais une troiſiéme, qui „ ne ſera pas différente du Paganiſme.* Paroles dont je fus „ ſi indigné, que depuis ce tems-là je l'ai toujours haï, „ je l'ai craint comme une vipére dangereuſe, je n'ai pu „ me réſoudre ni à le voir ni à l'entendre." On ne ſera peut-être pas fâché de voir ce paſſage en Original; le voici, tel que me le fournit le riche Recueil de Mr. Fabricius (34). *Aiter nobis jam natus, & educatus eſt Machumetus, qui niſi provideamus, tanta exitioſior privo futurus eſt, quanto Platone ipſe Machumetus pernicioſior fuit. Quidam in Peloponneſo vir, Platonis & eloquentiæ, & ſcientiæ, & pietate aiunt, Plethon agnominatus, ſcripſit exquiſitiſſime, eloquentiſſimeque nova quædam inſtituta inveniſſe, in quibus multa etiam adversus pietatem Catholicam evomuiſſe creditur. Nam conſtat ipſum ita Platonicum fuiſſe, ut nihil ultra, quam Plato ſenſerit, de Deis, de Animâ, de Sacrificiis, aut Deorum aut Dæmonum, cæterisque omnibus, tam magnis, quam parvis, verum eſſe profiteretur, & ſcribere non abſtinet amicos.* Audivi ego ipſum Florentiæ, *venit enim ad Concilium cum Græcis, aſſerentem unam tandemque religionem uno animo, una mente, una prædicatione, universum orbem paucis poſt annis eſſe ſuſceptarum; cumque rogarem, Chriſtine an Mahumeti? Neutram, inquit*, ſed non a Gentilitate differentem. *Quibus verbis commotus, ſemper odi, & ut venenatam luperam permuti, nec videre, aut audire amplius potui.* Telle eſt l'idée que nous donne de Pléthon, George de Trébizonde. Le reſte de l'Ouvrage eſt rempli d'invectives pareilles contre Platon même. Un Ecrit de cette nature ne pouvoit manquer de faire beaucoup de bruit, ſur-tout chez les Platoniciens. Le Cardinal Beſſarion crut devoir le réfuter, en publiant un Ouvrage qu'il intitula, *In Calumniatorem Platonis: Contre le Calomniateur de Platon.* L'Ouvrage a été imprimé à Veniſe en 1516 in-folio. Il eſt diviſé en quatre Livres, auxquels on a joint ce que Beſſarion a fait contre la Traduction que George de Trébizonde avoit faite des Livres *des Loix* de Platon, & un Livre *de la Nature & de l'Art* contre le même & contre Pléthon, en faveur de Théodore Gaza (35). Ce qui fait voir que le ſavant Mr. Boivin s'eſt trompé, en diſant que l'Ouvrage du Cardinal *eſt diviſé en cinq Livres*, auxquels *on en a joint un ſixiéme, qui regarde les anciennes conteſtations.* Ce Savant remarque, qu'il n'y eſt rien dit pour la juſtification de Pléthon; & il ne ſait à quoi attribuer ce ſilence, ſinon à l'impoſſibilité de démentir l'accuſation que l'on formoit contre lui, à l'occaſion du nouveau Syſteme dont il paſſoit pour être l'Auteur. Mr. Boivin croit même que le fait étoit avéré dans le tems que le Cardinal Beſſarion publia ſon Apologie de Platon: car ce fut environ dans ce tems-là, que le Livre de Pléthon fut cenſuré par Gennade, & condamné au feu à cauſe des impiétés, dont ce Patriarche prétendoit qu'il étoit rempli. Cette exécution ignominieuſe flétrit tellement la mémoire de Pléthon, que ſes propres Amis furent apparemment obligés de l'abandonner. S'il n'y avoit pourtant pas d'autre preuve, on pourroit avec raiſon douter que le fait fût avéré: un ennemi piqué, tel que l'étoit Gennade, eſt capable de tout oſer, ſur-tout quand il peut couvrir ſa vengeance du voile ſacré de la Religion. Mais on prétend, qu'à juger de l'Ouvrage que Pléthon avoit compoſé pour établir ſon Syſtéme, par l'Extrait qui nous en reſte dans la Lettre de Gennade adreſſée à Jean l'Exarque, on ne peut rien voir de plus impie que le deſſein de l'Auteur, ni de plus bizarre que la diſpo-

(27) Fabricii *Bibl. Græc.* Tom. X. p. 722. not. (*u*).

(28) Ibid. p. 226. *qui citat* Lambec. VII. p. 115.

(29) Voyez *le Giornale de' Letterati* Tom. XIV. p. 157. & *Mémoir. de l'Acad.* Tom. III. p. 485. 486.

(30) *Mém. de l'Acad.* Tom. III. p. 488-494.

(31) *Hiſt. de l'Acad.* Tom. II. p. 455.

(32) Imprimé à Veniſe en 1523 in-2. *Voy.* Fabricii *Bibl. Græc.* Tom. X. p. 726.

(33) *Compar. Platon. & Ariſt.* Lib. III cap. penult. *apud eund.* p. 750.

(34) *Bibl. Græc.* T. X. p. 750. 751.

(35) Idem p. 722. not. (*u*).

ou moins favorables aux deux Princes des Poëtes comparés l'on à l'autre. Ces Témoignages ſont partagés en deux Chapitres. Le prémier contient les Jugemens des Poëtes, le ſecond ceux des Auteurs de Proſe. Deux autres Pièces non moins curieuſes, que Mr. Boivin produiſit à l'Académie, ſont une *Diſſertation Hiſtorique ſur la Bibliothèque du Louvre ſous les Rois Charles V, Charles VI & Charles VII* (*g*); & la *Vie de Chriſtine Piſan, & de Thomas Piſan ſon père* (*b*): nous en parlerons dans un autre endroit (*i*). Les diſputes qui s'élevérent ſur Homère parmi les Savans & les Beaux-Eſprits de France, fournirent à notre illuſtre Académicien une nouvelle occaſion de paroître avantageuſement, en publiant ſon *Apologie d'Homère* [*H*]. Nous nous contenterons d'indiquer ſes autres Ouvrages ci-deſſous [*I*]. L'exemple de ſon frère l'avoit retenu dans le Célibat juſqu'en 1716, qu'il épouſa la nièce de la célèbre Madame *Le Hay*, plus connue ſous le nom de Mademoiſelle *Chéron*. De ſix enfans ſortis de ce mariage, trois lui ont ſurvécu, deux filles & un garçon. En 1721, l'Académie Françoiſe jetta

(*g*) *Mém. de l'Acad.* T. III. p. 446.

(*b*) Ibid. p. 465.

(*i*) *Art.* PISAN (CHRISTINE).

diſpoſition même & l'arrangement des matières. Le titre général étoit : *Ce Livre traite des Loix, de la meilleure forme de Gouvernement, & de ce qu'il faudroit que les hommes obſervaſſent en public & en particulier, pour vivre de la manière la plus parfaite, la plus innocente, & la plus heureuſe.* Je ne ſai d'où Mr. Boivin a tiré ce titre. Je trouve dans Mr. Fabricius (36), que l'Ouvrage étoit intitulé : *Traité des Loix, en trois Livres. Περὶ νομοθεσίας, ἢ ἐν τρισὶ βιβλίοις, βασιλικὸς λόγος.* Le même Savant, ou plutôt Léon Allatius dont il a inſéré l'Ouvrage (37) dans ſa Bibliothèque, donne un Argument de l'Ouvrage de Pléthon, beaucoup plus étendu & plus détaillé; par lequel il paroît, que l'Auteur ſe propoſe de donner une Théologie conforme à celle de Zoroaſtre & de Platon; une Morale Philoſophique & Stoïcienne; un Plan de République formé ſur celui de Lacédémone, adouci par les principes de Platon dans ſa République; une forme de Culte & de Cérémonies Religieuſes; un Syſtème de Phyſique, tiré principalement d'Ariſtote; les Antiquités Grecques; & en un mot, des Règles pour vivre heureuſement (38). Il y a dans la Bibliothèque Impériale un Manuſcrit, qui contient dix Chapitres du prémier Livre, & une Table de tous les Chapitres du Livre troiſième (39). Les titres des Chapitres où le Paganiſme étoit enſeigné ouvertement, ſont rapportés par Gennade, qui n'a pas jugé à propos d'entrer dans les queſtions de Morale, ou de pur Raiſonnement. L'impiété & l'extravagance du nouveau Légiſlateur paroiſſoit ſur-tout dans les Articles qui concernoient la Religion. Il y reconnoiſſoit pluſieurs Dieux, les uns ſupérieurs, qu'il nommoit *ὑπερφυεῖς*, & les autres inférieurs, qu'il nommoit *τοὺς ἐπὶτῆς γῆς ἐφεστῶτας* : les uns de la prémière antiquité, les autres plus jeunes & de différens âges. Il donnoit un Roi à tous ces Dieux, & il le nommoit ZEYΣ, *Jupiter*, comme le nommoient autrefois les Païens. Selon lui, les Aſtres avoient une Ame; les Démons n'étoient point des Eſprits malins; le Monde étoit éternel. Il établiſſoit la Polygamie. Il vouloit qu'il y eût des femmes communes. George de Trébizonde aſſure (40) avoir vu & lu une Hymne au Soleil, où il le célèbre comme le Créateur de tout, & lui rend les honneurs divins. Ne ſeroit-ce pas dans Pléthon, que certains Auteurs modernes ont puiſé l'idée de donner de nouveaux Syſtèmes de Religion? L'Auteur de l'*Hiſtoire des Sevarambes*, & *Jaques Maſſé*, pourroient bien avoir tiré de ce qu'ils avoient lu de ce Livre, ce qu'ils ont fait ſur cette matière : le prémier de ces Auteurs, ſur-tout, pourroit bien avoir trouvé là ſon Culte du Soleil, & l'idée de la Prière qu'il fait adreſſer à cet Aſtre par *Sévarias* (41), auſſi bien que ſon Plan de République Platonique. Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, il y a eu des Ecrivains qui ont jugé favorablement de l'Ouvrage de Pléthon. Léon Allatius en particulier en regrette fort la perte; & il prétend que le deſſein de l'Auteur n'étoit nullement de renverſer la Religion Chrétienne, mais ſeulement de développer le Syſtème de Platon, & d'éclaircir ce que lui & les autres Philoſophes avoient écrit ſur les matières de Religion & de Politique (42). Au reſte, le Livre du Cardinal Beſſarion effaça entièrement les mauvaiſes idées que celui de George de Trébizonde avoit données de Platon & de ſa Philoſophie. Les Sectateurs mêmes d'Ariſtote revinrent de leur prévention contre Platon. Les invectives ceſſérent de part & d'autre, & la paix régna pendant pluſieurs années entre les Philoſophes des deux Sectes.

(38) Ibid. p. 748.

(37) *De Georgiis & eorum Scriptis Diatriba.*

(40) *Apud eund.* p. 751.

(41) *Hiſt. des Sevarambes* T. I. p. 206. Amſt. 1702.

(42) *Apud* Fabric. *ubi ſupra* p. 749 & 751. 714.

[*H*] *Son Apologie d'Homère.*] Elle parut à Paris en 1715 in-12. La Diſpute touchant la préférence des Anciens & des Modernes s'étoit renouvellée. Madame Dacier, Mr. de la Motte, Mr. l'Abbé Terraſſon, Mr. Boivin & pluſieurs autres parurent ſur les rangs, les uns en faveur d'Homère, les autres contre lui. Les Auteurs du *Journal Littéraire* ont rendu, en divers Volumes de leur Journal, un compte exact des Ouvrages qui parurent ſur ce ſujet. Ils n'ont pas oublié celui de Mr. Boivin (43), & ils ſe ſont attachés ſur-tout à expliquer ſon Syſtème ſur le Bouclier d'Achille. Je n'ai pas deſſein de répéter ce qu'ils ont dit : je me borne à remarquer, que c'eſt avec raiſon que Mr. de Boze aſſure (44), *que les deux Partis donnérent des éloges à l'Ouvrage* de Mr. Boivin; *& que s'il ne remporta pas la victoire, parce que perſonne ne voulut céder, il obtint quelque choſe d'équivalent, ou de plus rare encore; on lui déféra unanimement le Prix de la Sageſſe & de la Modération.* Voici ce qu'en dit l'Auteur d'une Lettre inſérée dans le *Journal Littéraire* (45). „ Comme Mr. „ Boivin a des mœurs & des manières extrêmement douces, „ on ne trouvera rien dans tout ſon Livre, qui ne „ réponde à cette idée, tant à l'égard de Mr. Dacier, „ dont il défend la Cauſe, ſans épouſer tous ſes ſentimens, qu'à l'égard de ſon Adverſaire (Mr. de la Motte). On peut donc dire qu'on y reſpire par-tout un air „ aimable, & qu'on y voit toujours un Auteur, qui ſans „ aucun faſte, ni réel, ni apparent, non ſeulement cherche le beau ou le vrai, mais le cherche avec des manières polies & honnêtes. Cette douceur ne diminue „ rien de la force de ſes raiſons, & il me paroît qu'il „ pourroit bien lui arriver, ce qui arriva autrefois à un „ Philoſophe de l'Antiquité, fort éloquent; c'eſt Carnéade. *Il emportoit tout*, dit l'Hiſtoire, *comme une rivière rapide.* Ce n'eſt point par où Mr. Boivin lui reſſemble; „ mais *il charmoit ſi fort auſſi, que ceux que ſes raiſons n'a voient pu vaincre, ſe laiſſoient amener à ſon ſens par le plaiſir de l'entendre.* C'eſt le point de reſſemblance que „ je trouve entre lui & Mr. Boivin." Mrs. les Journaliſtes confirment ce Jugement avantageux. „ Dans ſa Préface, *diſent-ils*, l'Auteur demande pardon à Mr. de la „ Motte, pour quelques termes peu meſurés qui pourroient lui échapper dans la chaleur du combat, comme „ il arrive aux Héros d'Homère. On doit avouer qu'il ne „ ſe met pas dans le beſoin d'un pareil pardon, & qu'il „ écrit avec plus de politeſſe, qu'on n'en peut attendre „ d'un Apologiſte des Héros de l'Iliade." Ce dernier trait renferme un éloge d'autant plus grand, qu'il paroît que la vérité ſeule l'a arraché, & qu'il part de perſonnes, d'ailleurs peu favorables à la Cauſe que défend Mr. Boivin. Il eſt incomparablement plus glorieux de remporter un tel éloge, que de vaincre hautement dans la diſpute.

(43) *Journ. Littér.* T. VII Part. II. p. 307.

(44) *Hiſt. de l'Acad.* Tom IV. p. 602.

(45) T. VI. Part. II. p. 469.

[*I*] *Nous nous contenterons d'indiquer ſes autres Ouvrages ci-deſſous.*] I. Il y a pluſieurs Pièces dans l'Hiſtoire & dans les Mémoires de l'Académie, qui prouvent & l'érudition & l'application de Mr. Boivin. *Remarques ſur un Endroit du Liv. X. de l'Odyſſée* (46), où il s'agit de la demeure des Leſtrygons. *Explication d'un endroit d'Horace* (47), Carm. Lib. III. Od. XIX. vs. 13. *Extrait du Catalogue des Livres de la Bibliothèque des Rois Charles V, Charles VI, & Charles VII* (48). *Vieilleſſe Héroïque, ou Vieillards d'Homère* (49): on trouve dans cette Pièce les Portraits d'*Anténor*, de *Priam*, de *Phœnix* & de *Neſtor*, tracés de main de Maître. *Chronologie de l'Odyſſée* (50). L'Auteur anonyme d'une Diſſertation, qui avoit paru ſous le même titre, prétendoit avoir découvert dans l'Odyſſée une faute monſtrueuſe. Il y remarquoit deux Calculs chronologiques, ou deux Journaux, dont l'un eſt ſi peu conforme à l'autre, que là où le prémier ne compte que neuf jours, le ſecond en compte trente-ſept. Ces deux Journaux ſont celui du Voyage de Télémaque, & celui du retour d'Ulyſſe. Ces deux Voyageurs, ſelon l'Anonyme, arrivent à Ithaque; ils ſont partis de différens endroits, l'un de l'Ile d'Ogygie, & l'autre d'Ithaque même. L'un arrive deux jours avant l'autre, quoiqu'il ſoit parti dix jours plus tard, quoiqu'il ait mis trente-cinq jours à ſon voyage, & que l'autre n'en ait mis que neuf: il ne ſe peut, ſemble-t-il, rien de plus abſurde. La Diſſertation de Mr. Boivin eſt deſtinée à concilier cette contradiction apparente, & à juſtifier Homère de la faute énorme qu'on lui impute. On trouve dans le Tome II. de *l'Hiſtoire* de l'Académie (51), le détail des raiſons alléguées par Mr. Dacier & par Mr. Boivin, de ſentimens différens ſur la queſtion ſuivante : *Si dans l'Oedipe de Sophocle, le Chœur eſt la troupe de Sacrificateurs; ou ſi c'eſt le Peuple même, repréſenté par les principaux Citoyens?* Mr. Dacier ſoutenoit le prémier, & Mr. Boivin le dernier. Le P. Brumoy eſt du même ſentiment que Mr. Boivin, & il déclare que ce qu'il a fait là-deſſus, l'étoit avant qu'il eût lu Mr. Boivin (52). *Diſcours pour ſervir de Préface à une Traduction de la Comédie des Oiſeaux d'Ariſtophane* (53). Il eſt bon de conférer avec ce Diſcours, ce que le P. Brumoy dit ſur cette Comédie (54). *De quelle manière* Pauſanias *a entendu un paſſage d'*Homère, *au ſujet de* IOCASTA (55). Ce fut le ſujet d'une Diſpute entre Mr. l'Abbé Gédoyn & Mr. Boivin, qui n'étoient pas de même avis ſur cette queſtion. *Mémoires pour la Vie de* Guillaume Budé, *prémier Bibliothécaire du Roi* (56). L'Hiſtoire de ſa Vie a été écrite en Latin par Louis Leroy, & Bayle en a donné un Article étendu dans ſon Dictionaire; mais ils ont omis l'un & l'autre deux points eſſentiels de cette Vie, ce qui regarde la Bibliothèque du Roi, & celle de Budé lui-même: ces deux articles ſont l'objet principal des nouvelles recherches de Mr. Boivin. *Notice d'un Exemplaire d'*Homère *de la Bibliothèque de Budé* (57). Cet Exemplaire, orné de notes marginales de Budé, eſt de Florence 1488, in-fol. C'eſt la prémière Edition Grecque, qui eſt très rare. Mr. de Boze eſt poſſeſſeur de cet Exemplaire. *Diſcours ſur la Tragédie de Sophocle, intitulée Oedipe Roi* (58). Mr. Boivin répond à toutes les Objections qu'on a faites

(46) *Hiſt. de l'Acad.* Tom. I. p. 161.

(47) Ibid. p. 366.

(48) Ibid. p. 384.

(49) *Mém. de l'Acad.* T. II. p. 22.

(50) *Mém. de l'Acad.* T. III. p. 1.

(51) P. 274.

(52) *Théâtre des Grecs* T. I p. 227. Note (*).

(53) Ibid. p. 272.

(54) *Mém. de l'Acad.* T. VI. p. 252.

(55) *Théâtre des Grecs* T. VI. p 35 & ſuiv.

(56) *Hiſt. de l'Acad.* T. III. p. 215.

(57) Ibid. p. 518.

(58) Ibid. p. 555.

(58) *Mém. de l'Acad.* Tom. VIII. p. 387.

jetta les yeux sur lui, quand il fut question d'y remplacer le célèbre Evêque d'Avranches Mr. Huet. L'Academie de la Crusca l'avoit aussi adopté, sur le rapport de ses principaux Membres, avec qui il étoit en rélation. Sa santé commença à s'affoiblir sensiblement sur la fin de l'Hiver 1725-1726, par les mouvemens irréguliers d'une fièvre lente, à laquelle il ne donna pas assez d'attention. Il ne diminua cependant rien de son travail ordinaire, & il fit le Carême avec la même régularité. Il se détermina seulement vers les Fêtes de Pâques à louer un appartement à Chaillot, pour y jouïr pendant la belle saison du bon air & de la tranquillité de la Campagne; mais il en abusa plus qu'il n'en jouït: il voulut y repasser toutes ses Leçons du Collège Royal, qui formoient une Traduction entière de l'Iliade & de l'Odyssée. Il voulut aussi mettre la dernière main aux Traductions de *l'Oedipe de Sophocle*, & de la Comédie des *Oiseaux d'Aristophane*, qui ne demandoient plus qu'une légère révision pour être données au Public. On tenta vainement de l'arracher à cette application continuelle, qui détruisant toutes les espérances qu'on avoit conçues du rétablissement de sa santé, joignoit souvent à des retours de fièvre plus marqués, les accès d'un Asthme suffoquant. Enfin il succomba le 29 Octobre 1726, dans la soixante-cinquième année de son âge (*k*).

(*k*) *Hist. de l'Acad.* Tom. IV. p. 602-605.

contre cette Pièce: on doit consulter avec cela le Tom. I. du *Théatre des Grecs* du P. Brumoy. *Système d'Homère sur l'Olympe* (59). En lisant attentivement Homère, & en s'appliquant à le bien entendre, il a paru à Mr. Boivin, que l'*Olympe*, dont ce Poëte parle en beaucoup d'endroits, *étoit*, selon lui, *une Montagne, qui avoit pour base le Ciel, & dont le sommet regardoit la Terre.* Il partage donc sa Dissertation en deux Parties. Dans la première il établit le fait, & prouve qu'Homère suppose effectivement dans ses Poëmes, que l'Olympe a sa base dans le Ciel, & son sommet tourné vers la Terre. Dans la seconde il tâche de prouver, que cette supposition n'est pas absurde, mais qu'elle est fondée sur des raisons aussi solides, qu'on en peut demander à un Poëte plus ancien que tout ce que nous connoissons d'Astronomes & de Philosophes. Il. Outre ce grand nombre de Pièces différentes que nous venons d'indiquer, & celles dont nous avons parlé soit dans le corps de l'Article, soit dans les Remarques, voici quelques autres Ouvrages de Mr. Boivin. *Petri Pithoei Vita, Elogia, Operum Catalogus, Bibliotheca. Accesserunt Excerpta, Notæ, aliæque Appendices. Accurante Joanne Boivin. Parisiis 1716.* In-4. *Vie de Pierre Pithou*, &c. Il entreprit cet Ouvrage à la sollicitation de Mr. Le Pelletier, arrière-petit-fils de Pierre Pithou; mais ce Ministre étant mort pendant que Mr. Boivin y travailloit, ce Savant crut que la reconnoissance l'obligeoit à donner aussi la Vie de Mr. Le Pelletier. *Claudii Peleterii Regni Administri Vita, Petri Pithoei ejus proavi Vita adjuncta. Accesserunt Elogia, Opusculo selecta, Notæ, aliæque Appendices. Accurante Joanne Boivin. Paris. 1716.* in-4. *Batrachomyomachie d'Homère, ou Combat des Rats & des Grenouilles, en vers François, par le Docteur Junius Biberius Mero; & les Cerises renversées, Poëme Heroique*, Paris 1717. in-8. Ces deux Pièces sont précédées d'une Epître Dédicatoire, adressée par Mr. Boivin au nom de son fils, alors âgé de deux mois, à Mr. de Plimon, fils de Mr. le Chancelier D'Agueſſeau, âgé de quatre ans. L'Auteur naissant prioit très sérieusement le jeune Mécène de ne point douter que la même Muse qui avoit su faire parler les Rats & les Grenouilles, n'eût eu le pouvoir de délier la langue d'un enfant de deux mois (60). Pour ce qui est des *Cerises renversées*, c'est une Pièce de Madame Le Hay (61). *Preface sur la Traduction en vers de la Batrachomyomachie.* Cette Préface, qui n'a pas été imprimée avec la Traduction, a été insérée dans les *Memoires de Trevoux* (62); elle est curieuse & savante. *Poëſies Anacreontiques Grecques de Mr. Boivin*, Paris 1722. in 8. C'est un Recueil de quatre Odes & de quelques autres Pièces Grecques. Voici ce que Mr. de Boze nous apprend touchant la Poëtie de Mr. Boivin, tant Grecque, que Latine & Françoise. „ Il avoit, dans ses heures de „ loisir, composé dans ces trois Langues des Pièces de „ vers, d'un tour & d'une délicatesse inimitables. Rien, „ par exemple, de plus harmonieux & de plus tendre, „ que celle où il introduit Anacréon pleurant sur le Tombeau de Madame Dacier. Rien de plus galant que „ celle, où, pour consoler une Beauté de quelques légers outrages de la petite Vérole, il les décrit comme „ des excès de la jalousie, du dépit, & de la rage impuissante de Vénus. Rien de plus ingénieux encore, qu'une autre Pièce, où, pour payer quelques parties d'Echecs, qu'il avoit perdues contre la même Dame, il „ demande à Vulcain une Médaille, où son Héroïne soit „ représentée sous les attributs de Minerve armée, tenant d'une main la Victoire, poussant de l'autre son „ redoutable Javelot, & foulant aux pieds le nouveau „ Palamède qui avoit osé lutter contre les Déesses. Ces „ Pièces sont en Grec, en François, & en Latin (63).” Enfin le dernier Ouvrage de notre illustre Académicien n'a paru qu'après sa mort: c'est *Oedipe, Tragedie de Sophocle; & les Oiseaux, Comédie d'Aristophane; traduites par Mr. Boivin.* Paris 1729 in-12. Cette Traduction est en Prose, à l'exception des Chœurs qui sont en Vers. Tant d'Ouvrages différens prouvent & l'érudition & la grande application de Mr. Boivin; sur-tout si l'on fait réflexion, qu'il avoit d'ailleurs à remplir les devoirs de deux Emplois, de Professeur Royal, & de Garde de la Bibliothèque. On peut dire aussi de lui, *qu'il est mort les armes à la main.*

(59) *Mém. de l'Acad.* T. X. p. 858.

(60) *Hist. de l'Acad.* Tom IV. p. 605.

(61) Niceron *Mém. des Hom. ill.* T. XXVI. p. 288.

(62) *Journ.* 1718 p. 158. *apud* Niceron *ubi supra.*

(63) *Hist. de l'Acad.* Tom. IV. p. 603.

BOLEYN (Anne). Nous ajouterons ici, sur le sujet de cette Princesse, quelques particularités omises par Mr. Bayle. Un savant Gentilhomme (*a*) nous a communiqué une Copie des Informations faites contre elle, dont aucun de nos Auteurs n'a fait mention. Nous la donnerons ci-dessous [*A*], & nous examinerons les différens sentimens des Ecrivains sur l'affaire de cette Reine infortunée.

(*a*) *Thomas Clarke*, du Temple Intérieur, Ecuyer, qui a publié depuis peu:

Plita seu Commentarii Juris Anglicani, partim e Co. dice MS. Cottoniano, partim ex antiqua Placitorum Corona continens. Lond. 1725. in-fol. *Liber Primus, antiquis Rotulis & veterrimis tam Historiis quam Legum Anglicæ Scriptoribus emendatus, illustratus, & in integrum restitutus.*

[*A*] *Nous le donnerons ci-dessous.*] La Commission est datée du 24 d'Avril de la vingt-huitième année du règne de Henri, & adressée au Chevalier Thomas Audley Grand-Chancelier d'Angleterre, à Thomas Duc de Norfolk, Charles Duc de Suffolk, Jean Comte d'Oxford, Rodolphe Comte de Westmorland, Thomas Comte de Wiltshire, Robert Comte de Sussex, Guillaume Lord Sands, Thomas Cromwell Ecuyer premier Secrétaire d'Etat, & aux Chevaliers Guillaume Fitz-James, Guillaume Paulett, Jean Fitz-James, Jean Baldwyn, Richard Lyster, Jean Porte, Jean Spelman, Gautier Luke, Antoine Fitz-Herbert, Thomas Inglefield & Guillaume Shelley. L'Accusation ou l'Information a été prise à Westminster dans le Comté de Middlesex, en présence des susnommés Chevaliers Jean Baldwyn, Richard Lyster, Jean Porte, Jean Spelman, Gautier Luke, Antoine Fitz Herbert, Guillaume Shelley, le dixième jour de Mai de la vingt-huitième année du règne du Roi, sous le serment de Giles Heron, de Roger More, de Richard Anselme, de Thomas Bylynton, de Gregoire Levell, de Jean **** Ecuyer, de Guillaume Goddard Gentilhomme, de Guillaume Blackwall Ecuyer, de Jean Willford Gentilhomme, de Guillaume Berd Gentilhomme, de Henri Hubbethorn Gentilhomme, de Guillaume H**myng Gentilhomme, de Robert Walys, de Jean Englond, Henri Lodysman Gentilhomme, & Jean Avery Gentilhomme, *Jurés* &c. qui ont déclaré sous serment, que la Reine Anne, mariée il y a trois ans passés à Sa Majesté, foulant aux pieds le respect dû à une si sainte union, portant un cœur rempli de malice contre le Roi, séduite par l'instigation du Diable, & n'aiant point la crainte de Dieu devant les yeux, mais se livrant à ses désirs fragiles & charnels, a engagé plusieurs des Serviteurs de Sa Majesté à avoir avec elle un commerce criminel en divers tems, soit par des discours séduisans, par des baisers, par des attouchemens, par des présens, ou par d'autres moyens également scandaleux. Que le sixième d'Octobre de la vingt-cinquième année du règne du Roi, & en divers autres tems, soit avant, soit après, elle a gagné tellement Henri Norreys Ecuyer, de la Ville de Westminster, Gentilhomme privé de Sa Majesté, par des paroles douces, par des baisers, & par d'autres voies illégitimes, que le 12 d'Octobre de la susdite année, & en divers autres tems, soit avant, soit après, il a eu un commerce criminel avec elle. Que de même le second jour de Novembre de la vingt-septième année du Roi, & en divers autres tems, soit avant, soit après, la Reine a gagné à Westminster le Chevalier George Boleyn, Lord Rochefort, son propre frère & Gentilhomme Privé du Roi, en se baisant tous deux d'une manière fort lascive, *eum lingua ipsius Reginæ in ore dicti Georgii, & lingua ipsius Georgii in ore dictæ Reginæ, tam oculis cum aperto ore ipsius Reginæ & Georgii*, & par des présens qu'elle lui a faits; enforte que le susdit Lord Rochefort, au mépris des Commandemens de Dieu & des Loix de la Nature, a eu un commerce criminel avec la susdite Reine sa sœur, le cinquième jour de Novembre de ladite année vingt-septième, & en divers autres tems, soit avant, soit après. Que la susdite Reine, la 3 de Décembre de la vingt-cinquième année de Sa Majesté, & en divers autres tems, soit avant, soit après, à Westminster, a gagné Guillaume Bryerton, Valet de Chambre du Roi, par des baisers &c. enforte que le 8 de Décembre de ladite vingt-cinquième année, il a eu un commerce criminel avec elle à Hamptoncourt, dans la Paroisse de Little-Hampton dans la Com-

née. Le Dr. François Godwin, Evêque de Hereford ſous Jaques I., dans ſes *Annales du Roi Henri VIII*, dit (*b*) que lorſqu'elle fut conduite à la Tour, elle ſe mit à genoux à l'entrée, & deſavoua avec les plus terribles imprécations le crime, quel qu'il fût, dont on l'accuſoit; priant Dieu d'avoir pitié

(*b*) *Ad Ann.* 1535. *Regn.* 28.

Comté de Middleſex; & qu'en divers autres tems, tant avant qu'après, il n'eu un pareil commerce avec elle à Weſtminſter. Et que le huitième jour de Mai de la vingt-ſixième année du règne du Roi, & en divers autres tems, ſoit avant, ſoit après, la ſuſdite Reine a gagné à Weſtminſter le Chevalier François Weſton de la Ville de Weſtminſter, Gentilhomme Privé du Roi, par des baiſers, des paroles, des préſens, & autres voies illégitimes; enſorte que le vingtième jour de Mai de ladite vingt-ſixième année du règne du Roi, & en divers autres tems, ſoit avant, ſoit après, le ſuſdit François Weſton a eu un commerce criminel avec elle à Weſtminſter. Et que le ſecond jour d'Avril de la vingt-ſixième année du Roi, & en divers autres tems, ſoit avant, ſoit après, la ſuſdite Reine a gagné Marc Smeton Gentilhomme, de la Ville de Weſtminſter, & l'un des Muſiciens du Roi, par des baiſers, des careſſes, des préſens, & par d'autres voies illégitimes, enſorte que le 26 d'Avril de la vingt-ſeptième année du Roi, & en divers autres tems, ſoit avant, ſoit après, le ſuſdit Marc Smeton a eu avec elle à Weſtminſter un commerce criminel. Et les ſuſdits Jurés déclarent que les ſuſnommés George Lord Rochefort, Henri Noreys, Guillaume Bryerton, François Weſton, & Marc Smeton, étoient tellement paſſionnés pour la Reine, que quand elle témoignoit un peu plus de faveur à l'un qu'à l'autre, les autres en étoient fort piqués, murmurant en ſecret, parce qu'ils étoient jaloux les uns des autres; ce qui les engageoit à lui rendre chacun quantité de ſervices pendant la nuit, & à lui faire en particulier divers préſens, pour réuſſir dans leurs coupables deſſeins, & cela en divers tems durant le cours de leur commerce criminel. Et que ladite Reine cherchoit ſi fort à attacher à elle ſeule les ſuſdits George Lord Rochefort, Henri Noreys &c. qu'elle ne pouvoit ſouffrir qu'aucun d'eux vît d'autres femmes, & s'entretînt même familièrement avec elles, ſans en témoigner du chagrin & du reſſentiment. C'eſt pourquoi les ſuſdits Jurés déclarent qu'en récompenſe du commerce criminel qu'ils avoient eu avec elle, & pour les encourager à le continuer encore dans la ſuite, ladite Reine a fait aux ſuſdits George Lord Rochefort, Henri Noreys, Guillaume Bryerton, François Weſton, & Marc Smeton, des préſens très conſidérables à Weſtminſter, le ſeptième jour de Novembre de la vingt-ſeptième année du Roi: & ſous ce prétexte la ſuſdite Reine &c. . . . . Le reſte manque.

„ Henricus octavus Dei gratia Ang' & Franc' Rex, fi-
„ dei Defenſor &c. Thome Audeley Militi Cancellario
„ Angl' preclariſſimiſque conſanguineis ſuis Thome Duci
„ Norff' Carolo Duci Suff' ac clariſſimis conſanguincis
„ ſuis John' Comiti Oxon' Rad' Comiti Weſtm' Thome
„ Comiti Wiltes' Robt' Comiti Suſſex nec non dil' & fide-
„ libus ſuis Willm' Dom' Sands Thome Crumwell armig'
„ primario ſecretario ſuo Willm' Fitzjamys Militi Willm'
„ Paulett Militi Joh' Fitzjamys Militi Joh' Baldwyn Mili-
„ ti Ricd' Lyſter Militi Joh' Porte Militi Joh' Spel-
„ man Militi Waltero Luke Militi Antonio Fitzherbert
„ Militi Thome Ingleſeld Militi & Willm' Shelley Mili-
„ ti ſalutem. Teſte me ipſo apud Weſtm' viceſimo quart'
„ die Aprilis anno regni noſtri viceſimo octavo &c.

„ Inquiſitio capta apud villam Weſtm' in Com' Midd'
„ coram prefatis Joh' Baldwyn Milite Ricd' Lyſter Mili-
„ te Joh' Porte Milite Job' Spelman Milite Waltero Lu-
„ ke Milite Antonio Fitzherbert Milite Willm' Shelley
„ Milite Juſtic' &c. . . . . die Mercurii decimo die Ma-
„ ji anno viceſimo octavo ſuprad' per Sacramentum Egi-
„ dii Heron Armig' Rog' More Armig' Ric' Anſelm Ar-
„ mig' Thome Bylynton Armig' Gregorii Levell Armige-
„ ri Joh' **** Armig' Willm' Godard Gent' Willm' Black-
„ wall Armig' Job' Wilford Gent' Willm' Berd Gent' Hen-
„ rici Hubbethorn Gent' Willmi H** ying Gent' Robti'
„ Walys Joh' Englond Gent' Henrici Lodyſman Gent' &
„ Job' Avery Gent' Jurat' &c. Qui dicunt ſuper Sacra-
„ mentum ſuum quod ** Domina Anna Regina Angl' u-
„ xor domini noſtri Henrici octavi Dei gratia Angl' &
„ Franc' Regis fidei defenſoris &c. per tempus trium an-
„ norum modo pleneque elapſor' & amplius extiterit ea-
„ demque Domina Anna *** excellentiſſimum atque no-
„ biliſſimum matrimonium inter Dominum eundem no-
„ ſtrum Regem & ipſam Dominam Reginam ſolempniza-
„ tum villipendens verum maliciam in corde ſuo erg' Do-
„ minum eund' noſtrum Regem gerens inſtigatione diabo-
„ lica ſeducta Deum pre oculis non habens atq' ejus fragi-
„ lem & carnalem appetitum indies inſequens & affectans
„ quamplures prefat' Domini noſtri Regis diurnos & fa-
„ miliares ſervos aldem Regine adulteros & concubinos
„ fore & efficere falſe proditorie & contra Legeancie ſue
„ debitum turpibus colloquiis & oculis tactis donis va-
„ riiſq' aliis nephandiſſuis ejus inſtigationibus & incita-
„ tionibus de tempore in tempus **** ejus **** facul-
„ tas abolendiſſima appecliit falſiſſime & proditorioſiſſime
„ procuravit adeo quod ad illud ejuſdem nequiſſimum &
„ proditorioſiſſimum crimen adulterij perpetrandum non-
„ nulli dicti Domini Regis ſervientes per dicte Regine vi-
„ liſſimam provocacionem & incitationem indies eidem
„ Regine proditorie erant dediti & inclinati hinc indeq'
„ ſic ut ſubſequitur de *** & verbis proditoriis inſecut'
„ ſint videl' predicta Regina ſexto die Octobris anno re-
„ gni prediCti Domini noſtri Regis viceſimo quinto apud
„ Villam Weſtm' in Com' predicto & diverſis aliis diebus
„ & vicibus antea & poſtea quendam Henricum Noreys
„ nuper de Villa Weſtm' in Com' predicto Armig' unum
„ generoſorum private camere ejuſdem Domini Regis ad
„ ipſam Reginam violand' & carnaliter cognoſcend' dulci-
„ bus verbis oculis tactibus ac aliis viis & modis illicitis
„ proditorie procurabat & incitabat per quod idem Hen-
„ ricus Noreys duodecimo die Octobris anno regni dicti
„ Domini Regis viceſimo quinto occaſione dicte Regine
„ proditorie incitationis ac provocationis eandem Domi-
„ nam Reginam contra legeancie ſue debitum aput Vil-
„ lam Weſtm' predictam in Com' predicto violabat vicia-
„ bat & carnaliter cognoſcebat. Quodq' idem Henricus
„ Noreys diverſis aliis diebus & vicibus antea & poſtea a-
„ put Villam Weſtm' predictam in Com' predict' quandoq'
„ ex procuratione ipſius Henrici propria prefat' Regine
„ proditorie ibidem facta quandoq' ex procuratione ipſius
„ Regine eidem Henrico Noreys proditorie ibidem facta
„ prefat' Reginam proditorie violavit viciavit & carnalit'
„ cognovit. Et quod predicta Regina ſecundo die Novem-
„ bris anno regni dicti Domini Regis viceſimo ſeptimo &
„ diverſis aliis diebus & vicibus antea & poſtea aput Vil-
„ lam Weſtm' predictam in Com' predict' quendam Geor-
„ glum Boleyn nuper de Villa Weſtm' in Com' predict'
„ Militem Dom' Rochford fratrem naturalem prefat' Re-
„ gine ac unum generoſorum dicte private camere dicti
„ Domini Regis ad ipſam Reginam violandam & carnalit'
„ cognoſcendam ac cum lingua ipſius Regine in ore dicti
„ Georgii & lingua ipſius Georgii in ore dicte Regine tam
„ oculis cum aperto ore ipſius Regine & Georgii donis
„ & jocalibus quam aliis viis & modis illicitis prodtorie
„ incitabat & procurabat per quod idem Georgius Domi-
„ nus Rochford omnimoda Dei Omnipotentis precepta &
„ ſingulas humane nature leges ſpernens predicte Regine
„ illeſebras & incontinencias intuens & cognoſcens quinto
„ die Novembris anno regni dicti Domini Regis viceſimo
„ ſeptimo eandem Reginam ſororem ſuam naturalem fal-
„ ſe deteſtandiſſime & proditorioſiſſime contra legeancie
„ ſue debitum aput Villam Weſtm' predictam in Com' pre-
„ dicto violabat & carnalit' cognoſcebat. Quodq' idem
„ Georgius diverſis aliis diebus & vicibus antea & poſtea
„ aput Villam Weſtm' predictam in Com' predict' quan-
„ doq' ea procuratione ipſius Georgii propria prefat' Re-
„ gine ibidem proditorie fact' & quandoq' ex procuratio-
„ ne ipſius Regine eidem Georgio ibidem proditorie fact'
„ prefatam Reginam proditorie violabat viciabat & car-
„ nalit' cognoſcebat. Et quod predict' Regina tertio die
„ Decembris anno regni dicti Domini noſtri Regis vicefi-
„ mo quinto & diverſis aliis vicibus & diebus antea & poſt-
„ ea aput Villam Weſtm' predict' in Com' predict' quem-
„ dam Willm' Bryerton nuper de Villa Weſtm' in Com'
„ predict' Armig' ac unum generoſorum dicte private Ca-
„ mere prefat' Domini Regis ad ipſam Reginam violan-
„ dam & carnalit' cognoſcend' oculis tactibus ac aliis di-
„ verſis viis & mediis illicitis proditorie procurabat &
„ incitabat per quod idem Willm' Bryerton octavo die
„ Decembris anno regni dict' Dom' Regis 25 proditorie
„ occaſione dicte Dom' Regine proditorie incitacionis &
„ procuracionis eandem Reginam contre legeancie ſue
„ debitum aput Hampton-Court in parochia de Lytell
„ Hampton in Com' predict' proditorie violabat viciabat
„ & carnalit' cognoſcebat. Quodq' idem Willm' Bryerton
„ diverſis aliis diebus & vicibus antea & poſtea aput Vil-
„ lam Weſtm' predictam in Com' predict' quandoq' ea pro-
„ curacione ipſius Willm' propria prefat' Regine ibidem
„ proditorie facta & quandoq' ex procuracione ipſius Re-
„ gine eidem Willm' ibidem proditoria facta prefat' Re-
„ ginam proditorie violabat viciabat & carnalit' cognoſce-
„ bat & quod predict' Regina octavo die Menſis Maij an-
„ no regni dict' Dom' noſtri Regis 26to ac diverſis aliis
„ diebus & vicibus antea & poſtea aput Villam Weſtm'
„ predict' in Com' predict' quendam Franciſcum Weſton
„ nuper de Villa Weſtm' in Com' predict' Militem ac u-
„ num generoſorum dicte private Camere prefat' Domini
„ Regis ad ipſam Reginam violandam & carnalit' cognoſ-
„ cendam oculis verbis donis & aliis viis & modis illici-
„ tis proditorie procurabat & incitabat per quod idem
„ Franciſcus Weſton viceſimo die Menſis Maij anno regni
„ dict' Dom' Regis 26 proditorie occaſione dicte Domine
„ Regine proditorie incitacionis & provocationis eandem
„ Dominam Reginam contra legeancie ſue debitum aput
„ Villam Weſtm' predict' in Com' predict' proditorie vio-
„ labat viciabat & carnaliter cognoſcebat. Quodq' idem
„ Franciſcus diverſis aliis diebus & vicibus antea & poſtea
„ aput Villam Weſtm' predictam in Com' predict' quan-
„ doq' ex procuracione ipſius Franciſci propria prefat' Re-
„ gine proditorie ibid' facta & quandoq' ex procuracione
„ ipſius Regine eidem Franciſco proditorie ibid' facta Re-
„ ginam proditorie violabat viciabat & carnalit' cognoſce-
„ bat & quod predicta Regina duodecimo die menſis A-
„ prilis anno regni dicti Domini Regis 26to & diverſis a-
„ liis diebus & vicibus antea & poſtea aput Villam Weſtm'
„ predictam in Com' predicto quendam Marcum Smeton

tié d'elle, & de la protéger, ſelon que la juſtice de ſa Cauſe le demandoit. Que dans l'Interrogatoire qu'elle ſubit le 15 de Mai à la Tour, elle répondit à tout ce qu'on allégua contre elle, d'une manière ſi ſatisfaiſante, que ſi les Pairs avoient donné leur avis conformément à l'attente des aſſiſtans, elle auroit été déchargée. Mais ces Meſſieurs, dont le Duc de Suffolk beau-frère du Roi étoit un des principaux, *& entiérement devoué aux volontés du Prince*, la déclarérent coupable. Ce Prélat nous apprend auſſi, que le Roi faiſoit beaucoup de cas de Norris, à qui il offrit ſa grace, s'il vouloit avouer ce dont on l'accuſoit; mais Norris répondit généreuſement, „ qu'en conſcience, il croyoit la „ Reine innocente du crime dont elle étoit accuſée; mais que ſoit qu'elle le fût, ou non, il ne pou„ voit la charger en rien; & qu'il aimoit mieux ſouffrir mille morts, que de perdre une innocente." Sur quoi le Roi ſe mit à crier: *Qu'il ſoit pendu! qu'il ſoit pendu!* Le Prélat témoigne enſuite, qu'il lui paroît incroyable que la Reine, craignant que la Princeſſe Elizabeth ſa fille, née pendant la vie de la Reine Catherine, ne fût regardée comme bâtarde, & deſeſpérant d'avoir d'autres enfans (ſurtout des enfans mâles) du Roi âgé de prés de cinquante ans, ſe ſoit rendue coupable d'adultère avec de jeunes Courtiſans, & d'inceſte avec ſon propre frére. „ Je ne veux rien ôter de leur autorité aux „ Archives publiques, *dit Godwin*; mais j'avoue qu'un Acte du Parlement contre elle ne ſuffit pas „ pour me perſuader. Et la choſe trouva effectivement ſi peu de créance chez les Princes étrangers, „ qu'ils regardérent tous ce qui s'étoit fait contre elle, comme un acte de cruauté & d'inhumanité. „ Ce fut ainſi que l'enviſagérent ſur-tout les Puiſſances d'Allemagne confédérées pour la défenſe de la „ Religion Réformée, qui depuis ce tems-là ne penſérent plus du tout à faire Alliance avec Henri." Il ajoute enſuite, que deux raiſons principales le déterminent à penſer favorablement de la Reine. La prémiére, que ſa fille monta ſur le Trône, qu'elle remplit longtems avec gloire; d'où l'on peut, ſemble-t-il, conclurre, qu'il a plu à la Bonté divine de compenſer les malheurs de la mére par la proſpérité de la fille. La ſeconde, que le Roi ſe remaria dés le lendemain de la mort de cette Princeſſe; „ ce qui fait voir, dit notre Auteur, que ce Prince inſatiable, raſſaſié de l'une, & deſirant paſſion„ nément de jouïr de l'autre, prêta avec plus de plaiſir l'oreille aux perfides calomnies des Ennemis „ de la Réformation, qu'il ne convenoit à un Juge intégre, ou à un bon Mari." Il cenſure enſuite la lâche complaiſance des Parlemens de ce tems-là, qui conſentirent à déclarer illégitimes les Princeſſes Marie & Eliſabeth, & qui condeſcendirent aux demandes les plus injuſtes du Roi, même dans des cas où le Bien-public étoit fortement intéreſſé. Le Dr. Fuller, dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Angleterre* (*c*), dit que *les Siécles ſuivans ont eu la hardieſſe de penſer, que le plus grand crime d'Anne Bolen fut la paſſion du Roi Henri pour une autre, ce qui l'engagea le lendemain de ſa mort à la pleurer ſi paſſionnément dans les bras d'une nouvelle & belle Epouſe, Jeanne Seymour.* La Lettre qu'on dit qu'Anne écrivit de la Tour au Roi le 6 de Mai, eſt fort belle & fort touchante [*B*]. Varillas a avancé, dans ſon

(*c*) Cent. XVI. L. V. p. 208, Lond. 1656.

„ nuper de Villa Weſtm' in Com' predict' Gentylman ac
„ unum Grometorum dicte Camere private dicti Dom' Re-
„ gis ad ipſam Reginam violandam & carnalit' cognoſcen-
„ dam tam oſculis & tactibus quam donis pecunie & joca-
„ lium & aliis diverſis viis & modis illicitis proditorie pro-
„ curabat & incitabat per quod idem Marcus Smeton vi-
„ geſimo ſexto die menſis Aprilis anno regni dicti Dom'
„ Regis 27 proditorie occaſione dicte Dom' Regine pro-
„ ditorie incitacionis & procuracionis eandem Dominam
„ Reginam contra legeancie ſue debitum aput Villam
„ Weſtm' predict' in Com' predict' proditorie violabat vi-
„ ciabat & carnalit' cognoſcebat. Quod idem Marcus
„ Smeton diverſis aliis diebus & vicibus antea & poſtea,
„ aput Villam Weſtm' in Com' predict' quandoq' ex pro-
„ curacione ipſius Marci propria prefat' Regine proditoria
„ facta & quandoque ex procuracione ipſius Regine eidem
„ Marco Smeton ibidem proditorie facta prefat' Reginam
„ proditorie violabat viciabat & carnalit' cognoſcebat & in-
„ ſuper Jur' predict' dicunt quod predicti Georgius Boleyn
„ Miles Dominus Rochford Henricus Noreys Willm' Bryer-
„ ton Franciſcus Weſton & Marcus Smeton ſic carnali amore
„ dicte Regine accenſi & inflammati fuerunt quod quem illo-
„ rum dicta Regina magis appecilt & affectavit alius eorum
„ malignabat & indignabat & cordibus ſuis invicem murmu-
„ rabat alter verſus alterum ſuſpiciens & zelotipans & exin-
„ de unus eorum verſus alterum maliciam concipiens prefat'
„ Regine plurima obſequia noſtrarnis temporibus mordi-
„ nste diverſa etiam dona & arras dicto proditorio vitio
„ adulterino apta diverſis tranſmit' temporibus dum dicto-
„ rum proditoriorum criminum ſuorum tempora agebant
„ occulto & proditorie ſinguiatim exhibuerunt & quod
„ prefat' Regina pari ..... predictos Georgium Henri-
„ cum & ceteros proditores ..... ſolos ſibi concubinos
„ habere tam ..... affectavit & concupivit quod eorum
„ aliquem cum alia quacunq' muliere converſare colloqui
„ aut vultum familiarem exhibere minime potuit ſuſtinara
„ abſq' calumpnia ..... & indignatione ipſius Regine eis
„ propterea fiend' & demonſtrand' & preterea juratores
„ predicti dicunt quod prefat' Regina ..... Georgio
„ Henrico Willm' Franciſco & Marco pro eo quod ipſi
„ eorum adulterina predicta vitia proditoria cum eadem
„ Regina ad ſuum libitum & bene placitum iterarent &
„ viciſſim continuarent diverſa dona & mercedes inſignia
„ tam pro ſupradictis eorum proditorila viciis in forma
„ predicta commiſſis & peractis quam ex tunc cum eadem
„ Regina committend' & perpetrand' aput Villam Weſtm'
„ predictam in Com' predicto viceſimo ſeptimo die No-
„ vembris anno Regni Dom' Regis 27mo & diverſis aliis
„ diebus & vicibus antes & poſtea proditorie contolit da-
„ dit & largita fuit. Quorum pretextu dicta Regina pre-
„ fatos proditores in eorum.....

. . . . . .

Cetera deſiderantur.

[*B*] *La Lettre .... qu'Anne écrivit de la Tour au Roi le 6 de Mai, eſt fort belle & fort touchante.*] Mr. Addiſon, dans le *Spectateur*, Tom. IV. *Diſc.* 34. (à la Traduction Françoiſe) remarque, que les courtes Harangues ou les belles Sentences qu'on trouve ſouvent dans les Hiſtoriens, font plus d'impreſſion ſur l'eſprit des Lecteurs, que les endroits les plus travaillés des plus belles Tragédies. D'un côté, le récit d'un fait ou d'une grande vérité, met, pour ainſi dire, devant nos yeux la perſonne intéreſſée; il ſemble que nous la voyons, & que nous ſommes préſens à l'action: au-lieu que de l'autre côté la fiction éloigne davantage la perſonne, & la dérobe au quelque manière à notre vue. Je ne ſache pas, ajoute-t-il, avoir jamais lu une Hiſtoire, ancienne ou moderne, *plus touchante* que cette Lettre. Shakeſpear lui même n'auroit pu lui prêter un ſtile ſi conforme à ſon état & à ſon caractére. On y voit les plaintes d'une Amante mépriſée, les reſſentimens d'une Femme offenſée, & les chagrins d'une Reine en priſon. La voici.

„ SIRE,

„ La diſgrace de votre Grandeur, & mon empriſonnement, me paroiſſent des choſes ſi étranges, que je ne ſai „ point du tout ce que je dois écrire, ni ſur quoi je me „ dois juſtifier. Vous m'avez envoyé dire, par un homme que vous ſavez être mon ennemi déclaré depuis „ longtems, que pour obtenir votre grace, je dois reconnoître une certaine Vérité. Il n'eut pas plutôt fait ſon meſſage, que je m'apperçus de votre deſſein; mais ſi, „ comme vous le dites, l'aveu d'une Vérité peut me procurer ma délivrance, j'obéirai à vos ordres de tout „ mon cœur, & avec une entiére ſoumiſſion. Que votre „ Grandeur ne s'imagine pas que votre pauvre Femme „ puiſſe jamais être amenée à raconnoitre une faute, dont „ la ſeula penſée ne lui eſt pas ſeulement venue à l'eſprit. „ Pour vous dira la vérité, jamais Prince n'a eu une Femme plus fidéle à l'égard de tous ſes devoirs, & de l'af„ fection la plus ſincére, que celle que vous avez trou„ vée en la perſonne d'Anne Boleyn, qui auroit pu ſe „ contenter de ce nom & de ſa condition, s'il avoit plu „ à Dieu & à votre Grandeur de l'y laiſſer. Mais au milieu de mon élévation, & ſur le Trône même où vous „ m'avez fait monter, je ne me ſuis jamais oubliée juſ„ qnes à ce point, que je n'aye toujours appréhendé quel„ qua revers pareil à celui qui m'arrive aujourd'hui. Com„ me mon élévation n'avoit pas un fondement plus ſolide „ que la fantaiſie de votre Grandeur, je croyois bien que „ la moindre altération ſeroit capable de vous faire tour„ ner vers quelque autre Objet. Vous m'avez élevée, d'u„ ne baſſe condition, à la Royauté, & à l'honneur d'être „ votre Compagne, ce qui étoit fort au-deſſus de mon „ mérite & de mes deſirs. Si donc vous m'avez cru di„ gne de cet honneur, ne ſouffrez pas, bon Prince, „ qu'aucun eſprice, ou aucune fantaiſie, ou les mauvais „ conſeils de mes Ennemis, ma privent de votre faveur „ Royale: ne ſouffrez pas, bon Prince, qu'une tache ſi „ indigne & ſi noire, que celle d'avoir été infidéle à vo„ tre Grandeur, terniſſe la réputation de votre très obéiſ„ ſante Femme, & de la jeune Princeſſe votre Fille. Or„ donnez, bon Roi, que l'on inſtruiſe mon Procès, mais

que

son *Hiſtoire des Héréſies*, quantité de fauſſetés ſur le ſujet de cette Princeſſe [*C*]. Nous donnerons les divers jugemens que pluſieurs Ecrivains ont portés des crimes dont on l'accuſoit [*D*], par où l'on ver-

„ que l'on y obſerve les Loix de la Juſtice, & ne permet-
„ tez pas que mes Ennemis jurés ſoient mes Accuſateurs &
„ mes Juges. Ordonnez même qu'on me faſſe mon Procès
„ en public, car ma fidélité ne craint pas d'être expoſée
„ à la honte: alors vous verrez mon innocence juſtifiée,
„ vos ſoupçons levés, votre Eſprit ſatisfait, & la Calom-
„ nie réduite au ſilence; ou mon Crime paroîtra aux
„ yeux de tout le monde. Ainſi, quoi qu'il plaiſe à Dieu
„ ou à vous d'ordonner de moi, votre Grandeur peut ſe
„ garantir de la Cenſure publique: & mon Crime étant
„ une fois prouvé en Juſtice, vous êtes en pleine liber-
„ té, devant Dieu & devant les hommes, non ſeulement
„ de me punir comme une Epouſe infidèle, mais de ſui-
„ vre votre inclination, que vous avez déja fixée ſur cet-
„ te perſonne, pour l'amour de laquelle je me vois ré-
„ duite dans l'état où je ſuis, & que j'aurois pu vous
„ nommer il y a longtems, puiſque votre Grandeur n'i-
„ gnore pas juſqu'où alloient mes ſoupçons à cet égard.
„ Mais ſi vous avez déja réſolu ma perte, & que ma
„ mort, fondée ſur une infâme calomnie, vous doive
„ mettre en poſſeſſion de l'Objet de vos déſirs, je prie
„ Dieu, qu'il veuille vous pardonner ce grand crime,
„ auſſi-bien qu'à mes Ennemis qui en ſont les inſtrumens,
„ & qu'il ne vous faſſe pas rendre un compte rigoureux
„ du traitement indigne & cruel que vous m'aurez fait,
„ lorſqu'il ſera aſſis ſur ſon Tribunal pour juger, devant
„ lequel vous & moi devons comparoître bientôt, & où
„ je ne doute pas, quoi que le Monde puiſſe croire de
„ moi, que mon Innocence ne ſoit reconnue & pleine-
„ ment manifeſtée. La dernière & la ſeule choſe que je
„ vous demande, eſt que je porte moi ſeule tout le poids
„ de votre Indignation, & qu'elle ne tombe pas ſur ces
„ pauvres & innocens Gentilshommes, qui, à ce que
„ j'apprens, ſont retenus à cauſe de moi dans une étroi-
„ te priſon. Si jamais j'ai trouvé grace auprès de vous,
„ ſi jamais le nom d'ANNE BOLEYN a été agréable à
„ vos oreilles, accordez-moi cette demande, & je ne
„ vous inquiéterai plus ſur quoi que ce ſoit; mais j'adreſ-
„ ſerai toujours mes ardentes prières à la Trinité, afin
„ qu'il lui plaiſe de vous tenir en ſa bonne garde, & de
„ vous conduire & diriger dans toutes vos actions. De
„ ma triſte Priſon à la Tour, le 6 de Mai."

Votre très fidèle & très obéiſſante Femme,

ANNE BOLEYN.

(1) *Spelman* T. IV. p. 202.

(2) *Orbe C.* 20.

(3) inſérée dans la *Complete Hiſtory of England* Vol. II. p. 196. Lond. 1719. in-fol.

Mr. Addiſon nous aſſure (1) que cette Lettre ſe trouve dans la Bibliothèque Cottonienne (2), *écrite de ſa propre main.* Mais Mylord Herbert de Cherbury, dans ſon *Hiſtoire de la Vie & du Regne du Roi Henri VIII* (3), dit qu'*elle n'eſt pas originale.* Voici ſes propres termes: „ Il „ m'eſt tombé outre cela entre les mains une autre Let-
„ tre ſous ſon nom, qui m'eſt venue de plus d'un bon
„ lieu, & que je juge à propos de rapporter ici, ſans y
„ donner d'autre poids, que d'avertir qu'on dit qu'elle
„ s'eſt trouvée parmi les papiers de Cromwell, pour-lors
„ Secrétaire; & que du reſte elle paroît ancienne, & que
„ le ſujet en paroît convenir aux circonſtances où on la
„ ſuppoſe écrite." Ayant après cela rapporté la Lettre, *il finit en diſant*: „ Mais ſi c'eſt elle même qui a écrit ſi
„ bien cette Lettre, ou quelque autre pour elle, c'eſt ce
„ que je ne puis dire, non plus que la réponſe qui y fut
„ faite." Le Dr. Burnet, dans ſon *Hiſtoire de la Reformation* (4), nous dit auſſi que dans cette Lettre „ elle

(4) T. II. p. 472.

„ plaide en faveur de ſon innocence avec autant d'eſprit
„ & d'éloquence que l'on en puiſſe trouver ailleurs. Cer-
„ tainement, *dit-il*, il falloit qu'elle fût extraordinaire-
„ ment touchée: car cette Lettre eſt d'un ſtyle fort au-
„ deſſus de ſon ſtyle ordinaire. Mais comme la Copie en
„ a été trouvée dans les papiers de Cromwell, je ne dou-
„ te pas *qu'elle ne ſoit véritablement d'elle.*" Cependant Mr. Collier, dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Grande Bretagne* (5), remarque *qu'on dit* que cette Lettre n'eſt trouvée dans les papiers du Secrétaire Cromwell, mais qu'*elle n'eſt pas originale.* „ Elle eſt écrite, *continue-t-*
„ *il*, avec beaucoup d'eſprit & de tour, & d'un ſtyle qui
„ ne reſſemble point du tout à celui de la Reine, ſoit
„ dans ſes deux Lettres à Wolſey, ſoit dans le Diſcours
„ qu'elle fit ſur l'échaffaut. Il ſe peut qu'elle en a dicté
„ la minute, & que quelqu'un de ceux qui étoient à elle,
„ y ait donné ce tour élevé qui y règne, en lui donnant
„ une juſte étendue."

(5) Part. II. L. II. p. 117. Lond. 1714. in-fol.

[*C*] *Varillas, dans ſon* Hiſtoire des Héréſies, *a avancé quantité de fauſſetés ſur le ſujet de cette Princeſſe.*] Mr. Bayle a parlé de quelques-unes dans la Remarque [*D*] de l'Article d'ANNE BOLEYN, & de la réfutation qu'en a fait le Dr. Burnet. Nous en indiquerons quelques autres. Varillas nous dit (6) qu'elle étoit mal-faite, jaune, qu'elle avoit les dents doubles, une loupe ſous le menton, & ſix doigts à une main; & pour adoucir les traits de ce portrait, il avoue qu'elle avoit infiniment d'eſprit, & quelque choſe de fort engageant dans l'air & dans les manières. Le Dr. Burnet, dans ſes *Réflexions* (7) ſur ce paſſage de Varillas, obſerve que pluſieurs Portraits qu'on a encore d'elle, prouvent le ridicule de ces contes ſur ſa difformité. Varillas avoit aſſuré (8), que le Roi ne voulut

(6) P. 160.

(7) P. 113. Amſt. 1686.

(8) P. 229.

point ajouter foi aux prémiers avis qu'on lui donna des déſordres de la Reine, mais qu'à la fin il trouva des preuves ſi fortes, qu'il fut convaincu: & que là-deſſus il n'attendit qu'une occaſion favorable pour faire éclater ſa jalouſie. Le Dr. Burnet obſerve, que cela s'accorde mal avec ce que Varillas avoit dit auparavant (que le Roi étoit dégoûté d'Anne Boleyn,) de le repréſenter ſi peu diſpoſé à mal juger d'elle. „ Car il n'y a rien qui diſpoſe
„ tant à la jalouſie, que le dégoût déja pris, qui porte
„ naturellement à juger mal de la perſonne qu'on n'aime
„ plus. Mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que jamais le
„ Roi Henri n'a prétendu avoir rien vu en elle, qui fût
„ criminel; & le ridicule conte de ce qui ſe paſſa au Tour-
„ noi de Greenwich, eſt un menſonge ſi mal inventé,
„ qu'il ne mérite pas d'être relevé; car le mouchoir jetté
„ étoit une faveur trop publique, & qui n'eût nullement
„ croyable, ſur tout dans un tems où la Reine remar-
„ quoit du refroidiſſement pour elle dans le Roi. Et
„ ç'eût été là un trop petit prétexte pour cauſer ſa ruine,
„ quand même le fait ſeroit vrai." Varillas avoit auſſi avancé (9), que quoiqu'elle ſe défendit avec beaucoup d'adreſſe, elle ne laiſſa pas d'être condamnée avec quatre de ſes Adultères; qu'elle alla enſuite à la mort avec plus de fércté, que de véritable grandeur d'ame; & qu'elle mourut auſſi exactement ſelon les maximes du Stoïciſme, que ſi elle les avoit étudiées. Sur quoi Mr. Burnet obſerve (10), qu'on procéda d'une étrange manière contre la Reine, „ puiſqu'il ne parut aucun témoin contre elle,
„ & qu'elle fut uniquement condamnée ſur des dépoſi-
„ tions par écrit, ce qui eſt directement contraire à nos
„ Loix." Et pour ce qui eſt de la manière dont elle ſe conduiſit à ſa mort, tant s'en faut qu'elle fût Stoïque, qu'elle eut plutôt quelque choſe de trop gai. Le Lieutenant de la Tour en donne une tout autre idée, & il devoit ſavoir mieux que perſonne ce qui en étoit: dans ſa Lettre à la Cour, il parle de ſa grande dévotion, des proteſtations qu'elle faiſoit de ſon innocence, le matin du jour de ſa mort, qu'elle communia; il ajoute, que ſon Aumônier ne la quittoit point, & qu'il étoit avec elle depuis deux heures après minuit. Il dit auſſi, qu'elle ſe faiſoit un plaiſir & témoignoit de la ſatisfaction de mourir. Mr. Burnet avoit dit, que les calomnies par leſquelles on l'a diffamée, n'aiant pas été publiées contre elle dans le tems de ſa diſgrace, cela prouve qu'on n'y penſoit pas dans ce tems-là. Mr. Varillas répliqua à cela dans ſa *Réponſe* à Mr. Burnet (11), *que c'eſt une preuve de la modération des Catholiques.* Sur quoi Mr. Burnet dit dans ſa *Replique* (12), que ne pas rapporter de pareilles choſes dans l'Hiſtoire, autoit été une *modération vicieuſe*, dont leurs Hiſtoriens de ce tems là ne ſont guères coupables, non plus que Mr. Varillas lui-même. L'Hiſtorien François dit encore, qu'il ſeroit ſuperflu de parler des déſordres précédens de ſa vie, après qu'elle a été convaincue d'adultère, & d'inceſte avec ſon propre frère. Mais, dit Mr. Burnet, on auroit rappellé ces premiers déréglemens, pour juſtifier l'équité de l'Arrêt porté contre elle, *lorſqu'elle & ſon frere ſouffrirent la mort en tenant le cœur qu'on leur inquiſoit, & qu'on étoit généralement perſuadé qu'ils mouroient injuſtement.* Ainſi le ſilence des Ecrivains de ce tems-là ſur ce ſujet fournit un très ſolide argument négatif. Mais Mr. Varillas retorque l'argument avec quelque air de raiſon, en diſant (13) que puiſque perſonne n'a entrepris l'Apologie d'Anne Boleyn, ni dans ce tems-là, ni depuis, c'eſt un préjugé légitime contre elle. „ Mais,
„ *répond Mr. Burnet* (14), les malheureux trouvent rare-
„ ment des plumes, qui travaillent pour mettre leur hon-
„ neur à couvert; & du tems de la Reine Eliſabeth, on
„ jugea qu'il étoit au-deſſous de la dignité de la fille,
„ d'examiner trop rigoureuſement les bruits que des Ecri-
„ vains malicieux avoient répandus contre la mère. Car
„ quand il ſe trouve un homme aſſez impudent pour con-
„ teſter la naiſſance & les droits d'une Tête couronnée,
„ il eſt convenable d'employer des moyens plus efica-
„ ces que des réfutations, pour répondre.

(9) P. 250.

(10) P. 265.

(11) P. 295.

(12) P. 206.

(13) P. 295.

(14) P. 301.

[*D*] *Les divers Jugemens que pluſieurs Ecrivains ont portés des crimes dont on l'accuſoit.*] Holliſhed dans ſa *Chronique* (15) parle d'elle en ces termes. „ Comme je pour-
„ rois en dire trop, ſans en dire aſſez, à la louange de
„ cette illuſtre Reine, tant par rapport à la beauté de
„ ſon eſprit & des autres excellentes qualités de ſon ame,
„ que par rapport à la protection dont elle favoriſoit les
„ Savans, à ſon zèle pour la Religion, à ſa charité en-
„ vers les pauvres, je renvoyerai le Lecteur aux *Actes & Monumens* de Fox, où il fait l'éloge de ſa douceur &
„ de ſa docilité à recevoir les avis qu'on lui donnoit,
„ prouve la validité de ſon mariage, juſtifie la ſucceſſion
„ de ſa fille, confond les ſiniſtres jugemens & les accu-
„ ſations des Médiſans contre cette vertueuſe Reine, &
„ où il faut voir la foi & la confiance en Jéſus-Chriſt
„ qu'elle montra à ſa mort; & enfin de quelle manière
„ les Proteſtans d'Allemagne renoncérent à l'Alliance du
„ Roi Henri, pour l'amour de cette digne Princeſſe."
Cambden, dans ſon Introduction à ſes *Annales de la Reine Eliſabeth*, dit qu'il y avoit à peine trois ans expirés depuis le mariage du Roi avec Anne Boleyn, lorſqu'il conçut une nouvelle paſſion, & de la jalouſie; & qu'il tomba dans de nouveaux accès de fureur, ne reſpirant que ſang

(15) Part. II. p. 944.

&

verra qu'elle a été généralement regardée comme innocente; quoiqu'il soit vrai, comme le remarque le Dr. Burnet dans son *Hiſtoire de la Reformation d'Angleterre* (*d*), „ qu'elle étoit d'une humeur extrême enjouée, qui alloit même quelquefois au-delà des bornes d'une exacte bienſéance & de la diſcré-

(*d*) T. II. p. 458. Edit. in-12. Amſt. 1687.

& carnage, pour ſe faciliter les moyens de ſatisfaire l'amour qu'il avoit pris pour Jeanne Seymour: que dans cette vue il fit faire à la Reine ſon procès, l'accuſant d'adultère *ſur un leger ſoupçon*, après qu'elle fut retablie d'une fauſſe-couche qu'elle avoit faite d'un garçon; & que *la Reine ſe juſtifia ſi bien des crimes dont on l'accuſoit, que tous les aſſiſtans la jugérent innocente, & ne dautérent pas qu'elle n'eut été abuſée.* Mylord Bacon, dans ſon Eloge de la Reine Eliſabeth, qu'il a intitulé, *In felicem memoriam Elizabethæ Angliæ Reginæ* (16), aſſure que le Roi n'en voulut à Anne, qu'après s'être livré à de nouvelles amours; que d'un tempérament amoureux, & jaloux naturellement, il ſe porta inſenſiblement à répandre le ſang pour ſatisfaire la violence de ſes deſirs; par où il s'eſt attiré le blâme de la poſtérité. Que les accuſations contre la Reine étoient peu vraiſemblables, tant par le caractère de la perſonne qui l'accuſoit, que parce qu'elles étoient fondées ſur de très foibles conjectures; ce qui ſe répandit fourdement dès ce tems-là, & ce que la Reine elle-même publia ouvertement, en proteſtant de ſon Innocence avec beaucoup de fermeté & en des termes remarquables, immédiatement avant ſa mort. Car aiant reconnu un homme qu'elle croyoit fidele & affectionné à ſes intérêts, elle le pria de dire au Roi de ſa part: „ qu'il perſévéroit conſtamment dans le deſſein de l'élever à de nouveaux honneurs; qu'après l'avoir avancée de l'état de ſimple „ Demoiſelle à la dignité de Marquiſe, il avoit partagé „ avec elle ſon Lit & ſon Trône; & que ne pouvant pas „ l'élever plus haut dans ce Monde, il avoit pris le parti „ de lui donner la Couronne du Martyre (17)." Mais celui qu'elle chargea de ce meſſage, fachant que le Roi bruloit d'une autre paſſion, n'oſa s'acquitter de ſa commiſſion, que la Renommée, qui venge la vérité, dit Mylord Bacon, a tranſmiſe à la poſtérité. *Aliqui nuncius ille ad Regem alia amore flagrantem hoc perferre non aufus eſt; ſed fama, veritatis vindex, ad poſteros pertulit.* Mr. Burnet, dans ſon *Hiſtoire de la Reformation*, rapporte ces paroles comme faiſant partie d'une Lettre qu'elle écrivit au Roi; mais il ne dit pas, ſi ce Prince l'a jamais reçue. Mr. Jean Speed nous dit dans ſon *Hiſtoire de la Grande-Bretagne* (18), qu'il ne prétend en aucune manière la juſtifier, aiant été juridiquement condamnée & exécutée; quoique d'autres, quand l'occaſion s'en eſt préſentée, l'aient fait avant lui. „ Je rapporterai ſeulement, *dit il*, „ ce qu'ils ont dit, & ſur-tout un, qui écrivoit là-deſſus „ à une perſonne reſpectable, & dont les paroles, qui „ ſont à la décharge de la Reine, ſont telles: *Il paroît clairement que les crimes ſuppoſés à la Chrétienne Reine „ Anne, furent inventés par le Pape & ſes Suppôts, ſes „ Ennemis; n'y aiant eu aucun des autres Accuſés, qui „ ait rien avoué, même à la mort, mais aiant au contraire „ laiſſé par écrit des dépoſitions formelles en faveur de ſon „ innocence; ſi l'on en excepte un ſeul miſérable Muſicien, „ ſavoir Marc Smeton, qui confeſſa in fait ſue la promeſſe „ qu'on lui fit de lui faire avoir ſa grace; mais il eut la tê- „ te coupée, avant que de s'en appercevoir, & d'avoue le tems „ du retractet ce qu'il avoit avoué.* Le Secrétaire Cromwell notifia la même choſe au Roi, après que les priſonniers eurent été interrogés à fond à la Tour par le „ Conſeil. Voici ce qu'il diſoit dans ſa Lettre, écrite le „ jour même: *On a allégué quantité de choſes, mais aucune n'a été avouée; il n'y a eu que quelques circonſtances „ conſeſſées par Marc Smeton.*" Le même Hiſtorien nous apprend encore (19), ſur le rapport d'un Seigneur, que le jour avant ſa mort, aiant ſix Dames avec elle à la Tour, elle fit venir Madame Kingſton dans ſa chambre, & qu'aiant fermé la porte, elle la pria de s'aſſeoir dans ſon fauteuil. Mais celle-ci aiant répondu que c'étoit à elle à ſe tenir debout, & non à s'aſſeoir en ſa préſence, & bien moins encore dans la place de ſa Reine: *Abi Madame*, repliqua la Reine, *ce titre ne ſubſiſte plus; je ſuis une „ perſonne condamnée, & ſelon les Loix je ne poſſéde plus rien. Mais pour acquitter ma conſcience, je vous prie de vous aſſeoir.* „ Hé bien, dit Madame Kingſton, j'ai ſouvent fait „ la folle dans ma jeuneſſe; & pour vous obéir, je la ſerai encore une fois dans un âge mûr." Après quoi elle s'aſſit ſous le dais. Alors la Reine ſe mettant à genoux devant elle, prit ſes mains en pleurant amérement, & la conjura devant Dieu & devant ſes Anges, devant leſquels elle devoit comparoître en jugement, d'aller de ſa part trouver la Princeſſe Marie ſa belle-fille, de ſe mettre de la même manière à genoux devant elle, & de lui demander pardon, en ſon nom, des mauvais traitemens qu'elle lui avoit fait eſſuyer; ajoutant, qu'elle ne pouvoit avoir la conſcience en repos, tant que cela ne ſeroit pas fait. „ Quelle étoit l'offenſe dont il s'agit, *dit Speed*, c'eſt ce „ que nous ignorons; mais il y a de l'apparence qu'elle „ n'étoit pas fort grande, à conſidérer la ſituation de la „ Reine, les circonſtances du tems, & le pouvoir de ſes „ ennemis. Je remarquerai ſeulement, que comme elle „ ſe déchargea la conſcience des plus petites fautes, il y „ a de l'apparence qu'elle en auroit fait autant par rapport aux grandes, ſi elle avoit été coupable de quelqu'une. Et conformément à ſes deſirs, j'enviſage ſon „ cas d'un œil charitable, la laiſſant elle & ſes ennemis „ au jugement de Dieu!" Mr. de Rapin Thoyras, dans ſon *Hiſtoire d'Angleterre* (20), remarque en elle une *conſcience bien tendre*, & il ajoute „ que cette charité & cette tendreſſe de conſcience conviendroient peu à une „ femme, qui auroit entretenu un commerce criminel & „ ſcandaleux avec quatre hommes, & avec ſon propre „ frere; mais qu'elle eſt très compatible avec beaucoup „ d'indiſcrétion, & un peu de coquetterie." Mais cet Hiſtorien ſe trompe, en diſant que ce fut à Madame Boleyn que la Reine s'adreſſa. André du Cheſne, dans ſon *Hiſtoire d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande*, imprimée à Paris en 1614 in-fol. nous dit (21) qu'elle entretint un commerce criminel avec ſon propre frére; s'imaginant que lui étant auſſi proche, ce commerce ſeroit moins ſuſpect: & dans l'eſpérance d'avoir lignée de lui, pour ſuccéder à la Couronne d'Angleterre: qu'elle ne put s'en tenir abſolument à lui ſeul, mais qu'elle eut commerce avec d'autres, qui furent tous mis à mort. Mylord Herbert de Cherbury, dans l'*Hiſtoire de la Vie & du Régne de Henri VIII* (22), commence ſon récit touchant la vie de la Reine, en remarquant, que n'aiant plus de Rivale, elle ſe crut en ſureté; mais que la proſpérité eſt dangereuſe pour ceux qui n'en ſavent pas bien uſer, & que la beauté n'eſt pas toujours une gardienne bien ſure d'elle-même. Mais que *l'on peut douter, ſi rien de pareil a eu lieu chez elle*; puiſqu'elle a paſſé pour être réglée dans ſes deſirs, & aſſez retenue pour ſavoir conſerver ſon honneur, aiant vécu à la Cour de France, & enſuite à celle d'Angleterre, avec la réputation de femme vertueuſe: enſorte que tout ce que ſes ennemis purent dire, ne diminua rien de la bonne opinion que le Roi avoit d'elle; *quoiqu'il fût naturellement trop jaloux, pour être aiſement ſatisfait.* „ Je n'ajoute donc aucune foi, *continue cet Hiſtorien*, à tous „ ceux qui attaquent ſon honneur, par rapport au tems „ qu'elle demeura en France; & je l'accuſerai auſſi peu „ par rapport aux choſes qui ſe paſſérent dans ce tems-ci: c'eſt aſſez que la Loi l'ait condamnée; & il ne s'agit pas de diſcuter à préſent, qui, d'elle ou de ſes ennemis, étoit en faute. Il eſt certain que le Roi avoit „ déja donné ſon cœur à Jeanne Seymour, fille du Chevalier Jean Seymour, qui étoit une des Filles de la „ Reine. Mais ſi cela ſeul fut la cauſe de la Tragédie qui s'enſuivit, c'eſt ce dont on peut douter par rapport à „ un Prince qui ne me paroit point avoir été ſanguinaire, „ ſinon quand les Loix, ou des prétextes fondés ſur les „ Loix, juſtifioient ſa conduite. Mais les ſoupçons ſont, „ dans les grandes ames & qui ſont un peu ſuſceptibles, „ d'une tout autre nature que dans les ames douces & „ modérées; tels qu'une tempête, qui remue à peine les „ petits Ruiſſeaux, mais qui agite violemment la Mer, & „ lui fait engloutir tout ce qui s'y rencontre. Enfonte „ que j'oſe dire, qu'un Rien a cauſé tout ce bouleverſement; puiſqu'en aggravant quelquefois ce qui eſt mauvais, en interprétant quelquefois en mal ce qui eſt „ bon, le ſoupçon confond tout, & laiſſe enfin l'ame ſans „ reſſource, & dans un état incurable. Cependant, ce „ n'eſt point à moi à décider juſqu'où le ſoupçon agit ſur „ l'eſprit du Roi." Mylord Herbert remarque enſuite, que lorſqu'elle fut miſe ſous la garde du Chevalier Guillaume Kingſton Lieutenant de la Tour, elle s'entretint beaucoup avec lui, comme il paroît par une Lettre originale de cet Officier; mais comme ſes diſcours étoient entrecoupés de larmes & d'éclats de rire, on n'en peut guéres rien conclure: il ſemble ſeulement qu'elle ſe plaignit de Norris, comme s'il l'avoit accuſée; diſant auſſi, qu'ils mourroient tous deux. Elle nomma auſſi les autres, & confeſſa des choſes, qui, n'étant pas ſuffiſantes pour „ la condamner, prouvoient qu'elle ſe permettoit toute „ la liberté qu'elle pouvoit honnêtement prendre. Mais „ qu'il ne paroit point là, qu'elle la portât juſqu'au crime. Au contraire, elle inſiſtoit dans ſes diſcours des proteſtations de ſon Innocence. Par une autre Lettre de Kingſton il paroît, que celui-ci avoit fait difficulté de porter une Lettre de ſa part au Secrétaire; & qu'elle ſouhaitoit que ſes Evêques fuſſent à la Cour; parce que (diſoit-elle) ils parleroient au Roi pour elle; que „ la plus grande partie de l'Angleterre prieroit pour elle; „ & que ſi on la faiſoit mourir, les jugemens de Dieu „ tomberoient ſur le Royaume (23)." Méteren, dans ſon *Hiſtoire des Pays-Bas* (24), a donné un long récit de ſes ſouffrances, qu'il a tiré d'une ample Rélation d'un Françoiſ qui étoit dans ce tems-là à Londres, nommé Crispin, & qui avoit écrit, au témoignage de Méteren, ſans partialité. Il commence en nous apprenant, qu'un Gentilhomme aiant blâmé la ſœur de quelque légéreté, qui paroiſſoit dans ſa conduite, elle lui répondit, que la Reine en faiſoit bien plus qu'elle, puiſqu'elle recevoit quelques-uns des Courtiſans dans ſa chambre à des heures indues; & elle nomma Mylord Rocheford, Norris, Weſton, Brereton, & Smeton; ajoutant, que Smeton en pourroit dire plus de nouvelles. Cela fut rapporté au Roi, qui aimant fort Norris, lui conſeilla d'avouer le fait, lui promettant qu'il ne lui ſeroit fait aucun mal, ni dans ſa perſonne, ni dans ſes biens; mais il le refuſa. Smeton accuſa la Reine; mais dans le procès elle défendit ſon honneur & ſa vertu d'une manière ſi capable de eſimer le Roi, & de l'engager à en agir bien avec ſa fille, témoignant beau-

(16) T. VI. de ſes Oeuvres. Amſt. 1755. in-12. p. 263.

(17) *Voyez auſſi* Cambden *Introduct à ſes Annal d'Eliſab.*

(18) P. 771. Lond. 1614. in fol.

Mych. Smeth.

(19) P. 775.

(20) T. V. Liv. XV. ſur l'année 1536. p. 355.

(21) Liv. XX. p. 1302 & 1303.

(22) *Ubi ſupra* p. 191.

(23) Idem p. 294.

(24) Lib. I. fol. 20. *Voyez auſſi* Burnet *Reform. d'Angleter.* T. II. p. 476. &c.

„ discrétion, & qu'elle avoit raillé outre mesure quelques-uns des Officiers de son Mari." Le même Auteur, dans sa *Défense des Réflexions sur le IX. Livre du Tome I. de l'Histoire des Heresies de Mr. Varillas, servant de Replique à la Reponse de cet Historien*, aiant remarqué (e), que cet Ecrivain avoit opposé à ce qu'il avoit dit dans ses *Reflexions* (f) touchant le Chevalier Thomas Wyat, son garant ordinaire Florimond de Raymond, nous dit, qu'au-lieu de le relever sur une chose aussi peu intéressante, il va donner une preuve plus importante de la fausseté de tout ce qu'on a débité là-dessus, par une Pièce originale qui se trouve parmi les Manuscrits de Guillaume Petyt, Ecuyer. Cette Pièce lui est

(e) P. 106. Amst. 1687.

(f) P. 226.

beaucoup d'humilité & de soumission. Elle n'eut point d'Avocat pour la défendre, & ne parla pas beaucoup pour sa justification: mais son air modeste plaidoit pour elle, & parloit en faveur de son innocence, plus fortement que ce qu'elle dit pour sa défense; enforte que tous ceux qui la virent & qui l'entendirent, la crurent innocente. Tant les Magistrats de Londres, que plusieurs autres qui étoient présens, déclarérent qu'ils ne voyoient point de preuves contre elle. Marc Smeton avoua seulement, *qu'il avoit merité la mort*. Lorsqu'elle apprit de quelle manière son frère & les autres Gentilshommes avoient souffert la mort, & scellé son innocence par leur sang, & que Smeton avoit confessé qu'il avoit mérité la mort, elle fit paroître quelque colère, & dit: *Ne m'a-t-il donc pas justifiée de cette infamie publique à laquelle il m'exposé? Helas! je crains que son ame n'en souffre, & qu'elle ne porte déja la peine de sa fausse accusation. Mais pour ce qui est de mon frère & des autres, je ne doute pas qu'ils ne soient déja devant ce Souverain Roi, en la présence duquel je serai demain.* Mr. Burnet dit, que *ce recit paroît à tous egards digne de foi.* Guillaume Martyn Greffier d'Exeter, dans son *Histoire des Rois d'Angleterre depuis Guillaume le Conquerant jusqu'à Henri VIII*, nous dit (25), qu'elle mourut „ innocente, „ comme elle le protesta solemnellement à sa mort, & „ comme tous ceux qui y assistérent en furent persuadés; „ & qu'aiant été injustement accusée de s'être prostituée à Mylord Rochefort son frère, & d'avoir commis „ inceste avec lui, il fut aussi condamné avec quelques „ autres, & exécuté à mort." Le Chevalier Richard Baker, dans sa *Chronique des Rois d'Angleterre* (26), dit qu'à l'égard des crimes d'adultère & d'inceste dont on l'accusa, on ne trouve point de *preuves* qu'elle fût coupable, mais *quantité de preuves* de son *innocence*. „ Premièrement, sa „ propre justification sur tout ce qu'on allégua à sa charge dans le tems de son procès. Ensuite, la Lettre de „ Cromwell au Roi, écrite après un mûr examen de toute l'affaire, où il dit qu'on avoit allégué quantité de „ choses, mais qu'aucune n'avoit été avouée; seulement, „ qu'il y avoit quelques circonstances que Marc Smeton „ avoit confessées. Et qui étoit Marc Smeton? on homme de rien, un homme à tout dire, dans l'espérance „ de sauver sa vie, & qui aiant dit quelque chose donon tira avantage, fut d'abord exécuté, de peur qu'il „ ne se retractât. Enfin tous ceux qui furent accusés avec elle, persistérent à nier jusqu'à la mort; Henri „ Norris même, que le Roi favorisoit, & auquel il permit sa grace, s'il vouloit avouer la chose." L'Historien remarque ensuite, qu'elle avoit beaucoup d'ennemis, „ parce qu'elle étoit Protestante; & peut-être que par „ rapport à cet article-là, le Roi lui-même n'étoit pas fort de ses amis; car quoiqu'il eût exclus le Pape, il „ étoit cependant encore Papiste. Après tout, qui ne „ sait que la Nature n'est pas plus disposée à faire d'un „ gland un chêne, que l'Autorité de changer le moindre „ soupçon en certitude? . . . . Et c'est une chose digne „ de remarque, que l'idée que la Reine Anne elle-même „ avoit de sa mort; car dans le tems qu'on la conduisoit pour être décapitée dans la Toue, elle appella un des „ Valets de chambre du Roi, & lui dit: *Assurez le Roi de mon respect, & dites-lui qu'il persévère à m'élever à de nouveaux honneurs; après m'avoir avancée de l'état de simple Demoiselle à la dignité de Marquise, & de l'état de Marquise à la dignité de Reine, à present qu'il n'y a plus d'honneurs dans le Monde auxquels je puisse parvenir, il me procure la Couronne du Martyre.* Mr. de Rapin observe (27), qu'il n'est point surprenant que le triste état où cette Princesse se trouva à la Tour l'ait troublée, & que n'aiant personne qui la pût conseiller, elle ait donné dans les piéges que lui tendirent ses ennemis. Qu'on fit coucher dans sa chambre Madame Boleyn, femme de son oncle, avec laquelle elle étoit très mal; & que ce fue de cette Dame, qu'on avoit mise là pour l'observer, qu'on fut que pendant sa prison elle avoit dit de certaines choses, qui avoient aidé à confirmer les soupçons du Roi. Que cependant, lorsqu'on l'examina, elle nia positivement qu'elle lui eût jamais manqué de fidélité. Seulement, lorsqu'on lui dit que Norris, Weston, Brereton & Smeton l'avoient accusée, quoiqu'il lui fût allé de s'appercevoir que c'étoit pour lui arracher quelque aveu, elle crut ne devoir pas cacher certaines choses qui s'étoient passées entre elle & eux. Elle dit donc, pour ce qui regardoit Norris, qu'un jour elle lui avoit demandé pourquoi il n'achevoit pas son mariage; & que Norris aiant répondu, qu'il vouloit attendre encore quelque tems, elle lui avoit reparti, qu'elle voyoit bien qu'il espéroit de l'épouser elle-même, si le Roi venoit à mourir. „ Ce qui semble „ marquer, dit Mr. de Rapin, qu'il y avoit déja eu quelque privauté entre elle & Notris: sans cela, en supposant la vérité du fait, il est difficile de comprendre „ qu'une Reine s'avise de tenir de tels discours à un de „ ses Domestiques." A l'égard du Musicien Smeton, la Reine dit qu'il n'avoit jamais paru dans sa chambre, qu'au tems du Voyage de Winchester, lorsqu'elle l'avoit fait appeller pour jouer de l'Epinette devant elle: qu'elle ne lui avoit jamais parlé depuis, si ce n'étoit le Samedi devant les Joûtes; qu'alors, le voyant près d'une fenêtre, elle lui avoit demandé, *quelle raison le rendoit si triste?* Il lui avoit répondu, *que ce n'étoit rien.* Que lui aiant dit: *Vous ne devez pas attendre que je vous parle comme à un homme de qualité*, il avoit reparti: *Non, non, Madame, un de vos regards me suffit* (28). Mais Weston étoit celui qu'elle craignoit le plus; car le Lundi de la Pentecôte il lui avoit dit, *que Norris se trouvoit heureux à son Cercle, plutôt pour elle, que pour aucune autre personne qui y fût.* D'ailleurs la Reine sachant que cet homme aimoit une de ses parentes, elle lui en fit des reprimandes, & l'exhorta d'aimer sa propre femme. Mais Weston lui répondit, *qu'il connoissoit à la Cour une personne, pour laquelle il se sentoit plus d'amour, que pour sa Maîtresse ni pour sa Femme. Et qui est-ce?* reprit aussi-tôt la Reine. *Vous-même, Madame*, repartit Weston; & la Princesse ajouta, *qu'elle l'avoit défié de le faire* (29). „ Mais après tout, dit Mr. de Ra- „ pin, la question est de savoir si les Registres d'où cet „ Interrogatoire est tiré sont bien fidèles, ou si l'Interrogatoire a été couché par écrit avec impartialité. Il est „ vrai que ce doute seul ne suffit pas pour justifier cette „ Reine. Mais d'un autre côté, quand on considère „ qu'elle avoit pour Partie un Epoux qui étoit Roi, & „ jaloux jusqu'à la fureur, il est assez vraisemblable que „ ceux qui furent employés pour l'examiner, donnérent „ à ses paroles un tour & un sens qui favorisoient ses „ desseins du Roi, sous prétexte de mettre la substance „ de ses réponses, au-lieu de ses paroles mêmes." Norris jura qu'il croyoit la Reine innocente, & persévéra dans son affévération jusqu'à son dernier soupir. Smeton confessa, dit le même Historien, qu'il avoit couché trois fois avec elle: mais il ne lui fut jamais confronté; il fut même condamné avant qu'on la jugeat, afin qu'il ne pût pas servir de témoin. *Cela fait beaucoup pour la Reine*, dit Mr. de Rapin, *puisqu'il n'y a point d'apparence qu'on eût volontairement négligé une telle preuve, si on l'eût jugée aussi bonne qu'elle paroît l'être.* Et Burnet remarque (30) „ qu'ils protestérent tous de leur innocence. Smeton „ seul avoua, *qu'il avoit bien merité la mort*; ce qui donna occasion à bien des réflexions. Ils furent tous décapités, Smeton fut pendu. On disoit généralement, „ que ce dernier avoit été corrompu pour accuser Anne, „ qu'on lui avoit même promis la vie à ce prix: mais „ qu'enfin l'on ne jugea pas à propos de laisser vivre un „ homme, qui pouvoit un jour publier ce qu'il savoit là-dessus." Mr. de Rapin remarque sur le tout, qu'il y a beaucoup d'apparence que le Roi croyoit la Reine coupable: & que dans la prévention où il étoit, les indices lui tenoient lieu de bonnes preuves. „ Mais, *continue „ cet Historien*, peut-on dire la même chose des Seigneurs „ qui la condamnérent? La Conscience leur permettoit-elle „ de condamner une Reine à mort, sur de simples Indices? Je dis des indices, puisque s'il y avoit eu des „ preuves solides, il n'y a point d'apparence qu'on eût „ négligé de les publier, pour justifier une Sentence de „ cette nature, qui n'avoit point eu d'exemple en Angleterre depuis le commencement de la Monarchie. On „ ne fut pas si réservé dans la suite, à l'égard d'une autre „ Femme de Henri, qui fut véritablement coupable d'un „ semblable crime. Tout ce qu'on peut dire en faveur „ de ceux qui donnérent leur voix pour condamner Anne „ Boleyn, c'est que la crainte où ils étoient de tourner „ contre eux-mêmes la fureur du Roi, s'ils manquoient „ de complaisance pour lui, leur fit regarder des indices „ comme de véritables preuves. Il est remarquable, qu'il „ n'y eut que vingt-neuf Pairs qui assistérent à ce Jugement, quoiqu'il y en eût alors cinquante-trois en Angleterre, comme il paroît par les Sommations qui leur „ furent adressées peu de tems après . . . . Cela donne „ lieu de conjecturer que, selon la méthode introduite „ par le Cardinal Wolsey dans la condamnation du Duc „ de Buckingham, on prit soin d'écarter ceux de qui on „ n'avoit pas sujet d'attendre assez de complaisance pour „ contenter la passion du Roi aux dépens de leur Conscience." Il observe ensuite, qu'Anne souffrit la mort avec beaucoup de constance, après avoir fait aux assistans un discours, dans lequel elle s'avoua ni ne désavoua le crime pour lequel elle avoit été condamnée. Elle se contenta de reconnoître les obligations qu'elle avoit au Roi, de prier Dieu pour lui, & de demander les prières du Peuple pour elle-même. On croit communément, que la crainte qu'elle eut d'attirer la colère du Roi sur Elizabeth sa fille, l'empêcha d'insister sur sa propre innocence. „ Tel- „ le fut, *dit l'Historien*, la fin tragique qu'eut Anne Boleyn, que quelques-uns ont décriée avec beaucoup d'emi- „ poi-

(25) P. 203. Lond. 1618. in-fol.

(26) P. 284. Lond. 1730. in-fol.

(27) *Hist. d'Angl.* T. V.

(28) Burnet *Réform. d'Angl.* T. II. p. 461. 462.

(29) Id. ib.

(30) *Ubi supra.*

eſt tombée entre les mains depuis qu'il a écrit ſon *Hiſtoire de la Réformation*; mais il ne l'avoit pas encore en ſon pouvoir, lorſqu'il écrivit ſes *Refléxions* ſur l'Hiſtoire de Varillas. C'eſt une longue Rélation de cette affaire, que le Chevalier Thomas Wyat le fils écrivit dès que le Livre de Sanderus *de Schiſmate Anglicano* eut paru. Il aſſure, qu'on n'en avoit jamais parlé avant ce tems-là; que ſon père fut Gentilhomme du Corps de Henri pendant tout le tems que ſon mariage avec Anne Boleyn ſubſiſta, & pluſieurs années aprés; que jamais il ne ſe retira de la Cour, par diſcrétion; que le Roi ne parut point jaloux, que la Reine ne fut point offenſée de ſa conduite. Et il fait voir plus au long le peu de vraiſemblance de cette fable: car il y a toute apparence, qu'on auroit ſuivi la même methode avec Anne Boleyn, ſi l'on avoit pu, qu'on ſuivit avec la Reine Catherine Howard, dont on examina les déréglemens tant avant que depuis ſon mariage, lorſqu'on lui fit ſon procés; mais à l'égard d'Anne, dit-il, *on fit ſon procès ſecrettement à la Tour*, & les *preuves*, ſur leſquelles on pretendit qu'elle avoit été condamnée, *furent tenues ſi ſecrettes parmi les Pairs* qui l'interrogérent, qu'elles n'ont jamais été bien connues; & même quelques-uns des Seigneurs avouérent enſuite, qu'*elle s'étoit pleinement juſtifiée*. Il ajoute à tout cela une circonſtance très remarquable: c'eſt qu'aucune de ſes Dames ne fut appellée à ſerment contre elle. Il eſt certain, que dans une Cour comme celle d'Angleterre, qui étoit alors une des plus nombreuſes de la Chrétienté, il étoit impoſſible qu'une Reine commît autant de déſordres qu'on lui en imputoit, ſans avoir aucune de ſes Femmes dans ſa confidence; cependant il n'y en eut aucune d'accuſée, ni de citée en Jugement contre elle. Mylord Herbert de Cherbury dans ſon *Hiſtoire de la Vie & du Régne du Roi Henri VIII* (g) nous dit, qu'elle fut regrettée par bien des perſonnes: „ tant parce qu'elle aimoit à avancer les gens ſavans, „ entre leſquels on compte Hugue Latimer Evêque de Worceſter, & Nicolas Saxton Evêque de Salisbury; que parce qu'elle faiſoit de grandes aumônes: juſques-là qu'on dit qu'en neuf mois de tems „ elle avoit employé en charités quatorze ou quinze mille livres ſterling; outre des ſommes deſtinées „ à

(g) Dans la *Complete Hiſt. of England* Vol. II. p. 191.

„ portement, & dont d'autres ont pris grand ſoin de juſtifier la conduite, ſans que juſqu'ici on ait pu ſavoir certainement ſi elle étoit coupable ou innocente. Les Ennemis d'Elizabeth ſa Fille, & de la Réformation, „ ont noirci ſa réputation autant qu'il leur a été poſſible, „ dans la penſée que par-là ils portoient un coup mortel à „ la Religion Proteſtante. Par une raiſon contraire, les „ Proteſtans n'ont rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à donner d'elle une idée toute contraire. Mais „ les uns & les autres ont raiſonné ſur un faux principe, „ puiſque la bonté d'une Religion ne dépend pas de la „ vie & des mœurs de ceux qui la profeſſent." Mr. de Rapin dit, qu'il ne ſauroit ſe perſuader que ceux qui l'ont jugée, aient eu des preuves aſſez convaincantes pour la condamner comme coupable d'avoir ſouillé le lit du Roi ſon Epoux: mais qu'on ne peut diſconvenir que, par des familiarités peu convenables à une Reine, elle n'ait donné beaucoup de priſe ſur elle. Comme elle étoit jeune & belle, ſans doute elle n'étoit pas fachée de voir l'effet que ſa beauté faiſoit ſur toutes ſortes de gens, s'imaginant que l'amour qu'elle inſpiroit, relevoit beaucoup ſon mérite. On ne voit que trop de Femmes ſujettes à cette foibleſſe. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que l'eſprit de Parti n'a pas peu contribué à la diverſité de ſentimens, où le monde ſe trouve encore au ſujet de cette Reine. „ Si elle n'eût pas favoriſé la Réformation, elle „ auroit ſans doute moins d'accuſateurs parmi les Catholiques; & ſi elle avoit porté le Roi ſon Epoux à perſécuter les Réformés, il ſe trouveroit peu de ceux-ci qui „ entrepriſſent de la juſtifier. C'eſt ainſi que le monde „ eſt fait. Les gens ſont innocens ou coupables, ſelon „ le parti dont ils ſe trouvent. Mais, outre cette cauſe „ générale, on peut en trouver encore une particulière „ dans la conduite d'Anne Boleyn. C'eſt qu'elle étoit „ d'une humeur fort gaie, qui avoit enchanté le Roi, & „ qui, aprés quelques années de jouïſſance, ne fut plus „ propre qu'à exciter ſa jalouſie." Mr. Strype, dans ſes *Mémoires de la Reformation*, nous a donné un détail fort exact de tout ce qu'elle a fait & dit, depuis le moment qu'elle fut miſe à la Tour, juſqu'à ſa mort: ce récit eſt tiré de cinq ou ſix Lettres du Chevalier Guillaume Kingſton, Connétable, ou comme d'autres le nomment, Lieutenant de la Tour, au Secrétaire Cromwel. Mr. Strype dit qu'il entre d'autant plus volontiers dans ce détail, pour faire connoître la conduite de la Reine dans ſa diſgrace *avec plus d'étendue & d'une maniére plus diſtincte*, que Mr. Burnet ne l'a fait ſur les mêmes Piéces *que fort en abregé & imparfaitement* (31). „ Et peut-être, ajoute-t-il, qu'en „ liſant ce qui ſuit, certaines choſes, que ce ſavant Pré„ lat attribue à des Vapeurs, paroîtront avoir eu d'au„ tres cauſes plus véritables. Mylord Herbert n'a parlé „ auſſi de tout cela que fort ſuperficiellement." Nous rapporterons d'après Mr. Strype quelques particularités, qui pourront ſervir comme de ſupplément aux Récits précédens. La Reine dit au Chevalier Guillaume Kingſton, lorſqu'on la mit à la Tour: *J'apprens que je ſerai accuſée par trois hommes: & je ne puis répondre que* Non, *quand vous m'arracheriez le cœur*; & aiant ouvert ſa robe, elle ajouta: *O Norris, m'as-tu accuſée? tu es dans la Tour auſſi-bien que moi; nous mourrons tous deux. Et toi*, Marc, *tu mourras auſſi.* Madame Coſins, Femme de qualité, qu'on avoit donnée à la Reine pour la ſervir, & qui couchoit dans ſa chambre, dit que Norris avoit dit le Samedi précédent à l'Aumônier de la Reine, qu'il étoit prêt de faire ſerment que la Reine étoit une honnête femme; & elle ajouta, s'adreſſant à la Reine: *Pourquoi, Madame, parlerois-on de pareilles choſes?* „ Mane, reprit la „ Reine, je lui ai ordonné de le faire. Car lui aiant de„ mandé pourquoi il n'achevoit pas ſon mariage, il m'a „ répondu, qu'il vouloit encore attendre quelque tems.". Qu'elle lui avoit dit là-deſſus: *Vous attendez la mort de quelqu'un, & vous eſpérez, ſi le Roi vient à mourir, de m'épouſer.* A quoi il repliqua, *que s'il avoit une pareille penſée, il meriteroit de perdre la tête.* Sur quoi la Reine lui dit, qu'il dépendoit d'elle de le perdre. Elle dit auſſi: *Je crains Weſton plus que perſonne.* Car Weſton lui avoit dit, que Norris venoit ſouvent dans ſa chambre, plutôt pour elle, que pour *Mage*, qui étoit une des Filles de la Reine, qu'il courtiſoit. Kingſton rapporte une autre choſe, qu'elle lui avoit dite ſur le ſujet de Weſton. Elle lui racouta, qu'elle avoit perlé à Weſton ſur la paſſion qu'il avoit pour Mademoiſelle Skelton, une de ſes parentes à elle, & qu'il n'aimoit point ſa femme. Qu'il avoit répondu, *qu'il y avoit une perſonne à la Cour, qu'il aimoit plus que ni l'une ni l'autre.* La Reine demanda, *Qui eſt-ce? Vous même, Madame*, repartit Weſton. Sur quoi elle l'en déſia, à ce qu'elle dit à Mr. Kingſton; par mépris & avec indignation, dit Mr. Strype, de ce qu'il avoit la hardieſſe d'attaquer ſon honneur. Cet Hiſtorien remarque, que ces diſcours rapportés au Roi furent la cauſe de ſa perte. „ Car étant d'un caractère libre & enjoué, elle „ almoit à s'entretenir quelquefois avec ceux qu'elle ren„ controit à la Cour, & avec les Gentilshommes de la „ Chambre." Kingſton rapporte dans la ſeconde Lettre, qu'elle lui avoit dit qu'elle avoit été fort cruellement traitée à Greenwich par ceux du Conſeil du Roi, & ſur-tout par le Duc de Norfolk, qui pour toute reponſe à ce qu'elle avoit allégué pour ſa défenſe, avoit dit, *Tut, Tut, Tut*, en ſecouant trois ou quatre fois la tête. *Et pour Mr. le Treſorier*, dit-elle, *il étoit dans la forêt de Windſor.* „ Vous ſavez, ajoute Kingſton, ce qu'elle entend par là." Elle dit auſſi, que *Mr. le Controlleur*, autre Membre du Conſeil, *étoit un brave Gentilhomme.* Mais que quant à elle, il étoit inouï, qu'étant Reine, on l'eût traitée ſi cruellement. *Mais je penſe*, dit elle, *que ce que le Roi en fait, n'eſt que pour m'éprouver.* Aprés quoi elle ſe mit à rire, & parut fort gaie. Elle dit enſuite: *On me rendra juſtice.* Kingſton répondit: *N'en doutez pas, Madame.* Elle repliqua: *Si quelqu'un m'accuſe, je ne puis que nier, & ils ne peuvent produire de témoin contre moi.* Elle dit auſſi à Mylady Kingſton & à Madame Coſins: *Si je meurs, vous verrez en moins de ſept ans tomber ſur l'Angleterre les plus terribles jugemens de Dieu. Et pour moi je ſerai dans le Ciel, car j'ai fait beaucoup de bonnes actions pendant ma vie.* Elle dit encore, le tems étant extrêmement ſec, qu'il n'y auroit point de pluie, juſqu'à ce qu'elle fût délivrée de la Tour. Elle dit par rapport aux Femmes qu'on avoit miſes auprès d'elle, *que le Roi ſavoit bien ce qu'il faiſoit, en mettant auprès d'elle deux perſonnes comme Mylady Boleyn & Madame Coſins. Qu'elles ne pouvoient rien dire de Mylord ſon père, ni quelque choſe que ce fût; & qu'elle les deſiroit.* Mademoiſelle Stoner qui étoit avec elle, aiant remarqué que Smeton avoit été le plus maltraité, & qu'on l'avoit mis aux fers, la Reine répondit, „ *que c'étoit parce qu'il n'étoit pas Gentilhomme; & qu'il n'étoit jamais entré dans ſa chambre qu'à Wincheſter, où elle l'avoit fait venir pour jouer de l'Epinette. Car*, dit-elle, *mon appartement étoit au-deſſus de celui du Roi. Et je ne lui ai jamais parlé depuis, que le Samedi devant les Joûtes. Alors je lui demandai*, pourquoi il étoit ſi triſte? *Il me répondit*, que ce n'étoit rien. *Je repliquai*, qu'il ne „ devoit pas s'attendre que je lui parliſſe comme à un „ homme de qualité. *Il réprit:* Non, non, Madame, un „ regard me ſuffit; je ſuis votre Serviteur." Mr. Strype obſerve, que cela fait voir que c'étoit on homme fier, qui croyoit que la Reine ne le traitoit pas avec aſſez d'égards, & qui prit cette occaſion de l'humilier, & de ſe venger d'elle, ne penſant pas qu'il lui en couteroit la vie à lui-même. Le même Hiſtorien dit, qu'il y a pluſieurs mépriſes dans le récit que Mr. Burnet fait de la manière dont la Reine ſe conduiſit à ſa mort.

(31) *Hiſt. de la Reform. d'Angl.* Tom. II. p. 460. 461.

„ à faire un fonds pour les pauvres Artifans." Le Dr. Burnet, dans l'*Hiſtoire de la Réformation* (*b*), aiant parlé de ſa grande charité, ajoute, qu'il y a de l'apparence, que ſi elle eût vécu, l'argent que le Roi tira de la ſuppreſſion des Couvens, auroit été mieux employé qu'il ne le fut. Et Mr. Collier, dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Grande Bretagne* (*i*), nous apprend „ quelle favoriſoit la Réfor- „ mation, mais pas autant cependant que le prétend Fox; car elle fut fort contraire à la ſuppreſſion „ des Couvens, & fit même prêcher Latimer contre cette ſuppreſſion en préſence du Roi. Elle con- „ ſeilla auſſi à d'autres Eccléſiaſtiques de ne point déclamer contre les Magiſtrats, & de prêcher en „ faveur de la Régle (*k*)." Mr. Strype, dans la *Vie de Matthieu Parker Archevêque de Cantorbéry* (*l*), nous dit, qu'on fait très bien à Cambridge combien elle étoit bienfaiſante envers les Ecoliers pauvres, qui s'appliquoient & qui vivoient bien; & juſqu'où elle portoit la générosité dans ce qu'elle faiſoit pour eux; & qu'il ne faloit pour l'engager à agir en faveur de ceux qui s'attendoient à ſa protection, que le témoignage avantageux du Dr. Jean Skip, du Dr. Parker, ou de quelque autre de ſes Chapelains.

(*b*) T. II. p. 451.

(*i*) Part. II. L. II. p. 117.

(*k*) Mr Harbin's MSS.

(*l*) Lib. I. cap 2. p. 6. Lond. 1711. in-fol.

BOLTON ou BOULTON (Edmond), ſavant Antiquaire au commencement du XVII. Siècle. L'Auteur anonyme d'un Livre imprimé à Londres en 1656 in-douze, intitulé, *The Surfeit to A. B. C.* cité par Wood dans ſes *Athenæ Oxonienſes* (*a*), dit que Bolton étoit Catholique-Romain. Et Wood nous apprend (*b*) qu'il a publié à Londres en 1610 les *Elémens du Blazon* in-quarto, & qu'il a fait un Poëme Latin ſur la Tranſlation du Corps de Marie Reine d'Ecoſſe de Péterborough à Weſtminſter, ſous le titre de *Carmen gratulatorium de tranſlatione Corporis Reginæ Scotorum a Petroburgo ad Weſtmonaſterium*, & que ce Poëme ſe trouve en manuſcrit dans la Bibliothéque Cottonienne (*c*). Nicholſon, dans ſa *Bibliothèque Hiſtorique d'Ecoſſe* (*d*), fait mention de cette Piéce, à laquelle il donne le titre de *Proſopopœia Baſilica: Poëme Hiſtorique ſur la Tranſlation du Corps de la Reine Marie de Péterborough à Weſtminſter.* Bolton a auſſi traduit *l'Abregé de Florus* en Anglois; & en 1624 il publia à Londres, in-folio, ſon plus fameux Ouvrage, qui a pour titre: *Nero Cæſar* (l'Empereur Néron), *ou la Monarchie corrompue. Ouvrage Hiſtorique, dédié, avec permiſſion, au Duc de Buckingham Grand-Amiral d'Angleterre, par le Traducteur de Lucius Florus* [*A*]. Cet Ouvrage eſt diviſé en cinquante-cinq Chapitres, où

(*a*) Vol. II. col. 19. Lond. 1721.

(*b*) *Ubi ſupra.*

(*c*) Titus A. XIII. 21.

(*d*) P. 172. Lond. 1702. in-8.

[*A*] *Son plus fameux Ouvrage, qui a pour titre, Nero Cæſar &c.*] Il remarque dans ſon Epître Dédicatoire, que l'emploi d'Hiſtorien n'eſt pas moins difficile que noble; mais que comme cette difficulté tire ſon origine de l'extrême néceſſité de dire la vérité, plutôt que de celle d'être éloquent, elle ſe trouve compenſée par un avantage que l'Hiſtoire a ſur toutes les autres Sciences humaines: chacune de celles-ci n'eſt faite que pour certains génies, au-lieu que l'étude de l'Hiſtoire eſt commune à tout le monde. „ Le prix du Don, *continue-t-il*, (car c'eſt un „ Don & un précieux Don du Ciel) paroît par la dignité „ des perſonnes qui ont travaillé à cette Science; tout ce „ qu'il y a de plus reſpectable, ou qu'on regarde comme „ tel, des Saints, des Empereurs, des Rois, des Gens „ de Robe, & des Gens d'Epée. Les difficultés viennent „ de celle qu'il y a à bien connoître les cauſes des Evé- „ nemens, les Conſeils, les Evénemens mêmes avec tou- „ tes leurs circonſtances. De quelque côté que la Lu- „ mière le mène, la Vérité eſt toujours le grand but d'un „ véritable Hiſtorien. Dans cet Ouvrage Hiſtorique, „ l'*Empereur Néron*, j'ai ſi fort reſpecté la vérité, que c'eſt „ à la dire que je fais conſiſter toute ma gloire. L'Ap- „ probation Royale du deſſein de l'Ouvrage eſt ce qui „ l'a rendu digne de quelque attention, tellement qu'on „ peut dire que c'eſt en quelque ſorte l'Ouvrage de ſa „ Majeſté. C'eſt par les bontés de votre Grandeur, que „ mes travaux ont été bien reçus, & vous êtes auſſi celui „ auquel ils ont été conſacrés. C'eſt par cette raiſon que „ je m'acquitte avec joie de mes Vœux, & que j'en dreſ- „ ſe ici un Monument; rendant par les fruits abondans „ de mon application, beaucoup au-delà ce que j'ai reçu „ par le loiſir qui m'a été procuré." Il ſe donne au bas de cette Epître le nom de *Philanaſtophile*. Dans le Chapitre ſeptième, il cenſure Sénéque d'avoir raillé la mémoire de Claude, *ce qui fut ruiſible*, dit-il, *à la vertu de Néron.* Le huitième Chapitre de l'Ouvrage même a pour titre: *Un mot au deux ſur l'Education d'un Prince, à l'occaſion de l'Education de Néron.* Il remarque dans ce Chapitre, qu'il a toujours paru important dans tous les tems, d'employer les moyens les plus efficaces pour entretenir & fortifier *la Piété naturelle, & une véritable Reconnoiſſance, qui renferment* en quelque manière *tout le reſte*; puiſque les Princes, qui ſont dans d'autres diſpoſitions, ſe perdent eux-mêmes. „ Car puiſque la Majeſté Royale „ ſubſiſte par la Vénération qu'on lui rend, parce qu'elle „ découle de l'Autorité paternelle, ou divine; les Prin- „ ces qui donnent le moindre ſoupçon qu'ils manquent de „ piété, ou de reſpect pour ceux qui leur ont donné la „ vie, n'étant eux-mêmes que des Princes héréditaires „ ou des *Bénéficiers*, donnent par-là des exemples qui „ tournent contre eux. Le fondement le plus ſolide de „ tout bonheur à venir c'eſt la piété; & tout ce qu'on é- „ difie ſur ce fondement, qui n'eſt pas de la même natu- „ re, ne peut manquer de tomber en ruïne, & d'entraî- „ ner avec ſoi tout le reſte dans l'oubli ou dans l'infamie. „ Mettre Claude au rang des Dieux, & ſe moquer de „ lui, étoit une choſe auſſi abſurde en elle-même, que „ contraire à la Religion qu'ils profeſſoient & aux lumiè- „ res de leur Raiſon; & quelque fondés que puſſent être „ les reproches qu'on lui faiſoit, il ſemble néanmoins „ qu'ils ne pouvoient partir que du même fond, qui lui „ avoit perfidement ôté la vie. Juſqu'où ne porta-t-on „ point la licence & la légéreté, puiſqu'une choſe, „ digne d'exécration & de chatiment, étoit devenue „ l'odieux ſujet des railleries de Sénéque & de Néron? „ C'eſt par cette raiſon, que, quoique j'aime de tout „ mon cœur ce qu'il y a de bon dans les Ecrits de Séné- „ que, & que j'admire ce qu'il y a d'excellent pour la „ Morale, l'Eloquence, & les Penſées; je déclare fran- „ chement que je hais cette conduite en lui, comme je „ fuis perſuadé que le ſont tous ceux qui ſont plus de cas „ de la pratique des Vertus Morales & Civiles, que des „ plus belles ſubtiles d'un eſprit qui veut briller." Dans le Chapitre XXV (1) il examine *le Droit que les Romains avoient à leurs Conquêtes*; & il remarque, que quelles qu'aient pu être les raiſons, par leſquelles les anciens Romains juſtifioient au tribunal de leur Conſcience leurs grandes conquêtes, & quels qu'aient été leurs principes là deſſus, il lui ſemble quant à lui, qu'il ne peut mieux ſatisfaire à la queſtion propoſée, que par les paroles de Dubius Avitus, Capitaine Romain du tems de Néron, avant la révolte des Bretons. La malheureuſe Nation des Antibariens, qui avoit pour conducteur un Chef illuſtre parmi eux, nommé Boiocalus, ſouhaitoit de s'établir dans de certaines Terres abandonnées, qui étoient de la dépendance des Romains en Allemagne. Boiocalus, ancien & fidéle ſerviteur de l'Empire, plaida leur Cauſe, & alléguë entre autres raiſons dans Tacite (2), *que la Terre étoit le partage des hommes, comme le Ciel eſt le domicile des Dieux; & que ce qui n'étoit poſſedé de perſonne, appartenoit à tout le monde.* Avitus répondit, *qu'il falloit prendre la loi du plus fort; & que ces Dieux mêmes, auxquels Boiocalus en appelloit, avoient choiſi les Romains pour être les* Maitres du Monde, *& les Diſpenſateurs des Loix, ſans ſouffrir d'autres Juges qu'eux mêmes.* „ Langage fier, dit „ notre Auteur; mais auſſi rempli de piété, que de ma- „ jeſté. Effectivement, leur Droit à l'Empire n'avoit pas „ de fondement plus excellent, ſur lequel ils pûſſent l'éta- „ blir, que la Volonté du Tout-puiſſant, qui diſpoſe des „ Etats & de la Puiſſance, comme il lui plait. C'eſt ain- „ ſi que *Cyrus* eſt appellé *ſon Serviteur.* Et ce titre n'é- „ toit pas moins excellent, que véritable & légitime, „ dans les anciens Romains, quoiqu'ils erraſſent groſſié- „ rement par rapport à l'Objet de leur Culte. Car de „ tous les Peuples du Monde, dit l'incomparable Hiſto- „ rien Salluſte, ils étoient les plus religieux. Et Julien „ l'Apoſtat lui-même, dans les Ouvrages de S. Cyrille, „ n'a oſé attribuer l'élévation de l'Empire Romain à d'au- „ tre cauſe immédiate, qu'à la Divinité. C'eſt pourquoi „ cette opinion, qui reconnoit une Providence, la Bon- „ té de cette Providence envers ceux qui lui font hom- „ mage, & la néceſſité de cette dépendance, cette opi- „ nion, dis-je, mérite d'être reſpectée en elle-même, à „ la juſte confuſion des Impies. C'eſt par là que les Ro- „ mains fournirent tout l'Univers, & parvinrent à un de- „ gré de gloire & de puiſſance ſans exemple. Quand ils „ s'écartérent de cette perſuaſion, il leur en coûta cher." Dans le même Chapitre (3), il traite de l'état de la Ville de Londres, avant que Suetonius Paulinus fût obligé de l'abandonner; & il examine ſi elle étoit Colonie Romaine, ou non. Tacite nous dit (4), *que Londres étoit très conſiderable par le Commerce, & par le paſſage qu'il y avoit, quoiqu'elle ne fût pas honorée du titre de Colonie.* Par le *paſſage* qu'il y avoit, Mr. Bolton entend l'abord qu'il y avoit par Mer, & le concours de toutes ſortes de gens. Il remarque auſſi, qui ſi l'on prend le terme de *commeatum*, que Tacite emploie, dans ſon ſens propre & naturel, il faut traduire, *une Ville conſiderable par l'affluence de toutes ſortes de biens & de proviſions* *; „ quoique, dit notre „ Auteur, des Flottes, & un grand commerce ſur Mer, „ ſuppoſent néceſſairement une grande abondance de vi- „ vres, dans le lieu d'où les Flottes partent, & où elles „ abor-

(1) §. 1. p. 91.

(2) *Annal.* Liv. XIII.

(3) §. 18. 19. p. 121. *& ſuiv.*

(4) *Annal.* Liv. XIV. cap. 33.

* C'eſt ainſi qu'a traduit Mr. d'Alaincourt, R. D. T.

où l'on trouve plusieurs anciennes Médailles curieuses. Dans un Ouvrage manuscrit, intitulé *Vindiciæ Britannicæ*, dont nous parlerons ci-dessous, il nous dit vers la fin du sixieme Chapitre „ qu'il a „ évité à dessein le titre d'*Histoire*, son Ouvrage étant une espèce de Mélange, *Opus tessilatum*." Il y a joint à la fin une petite Piece, intitulée *Parallèle Historique, ou Démonstration des remarquables avantages qu'on retire, pour l'usage de la vie, de la lecture des Histoires étendues, préférablement à celle des Abrégés, quelque excellens qu'ils soient, comme celui de Florus. Adressé ci-devant en particulier à son illustre & bon Ami, Endymion Porter, Ecuyer, Gentilhomme de la Chambre du Prince.* Il dit dans cette Piéce, que dans son Epitre au Marquis de Buckingham, au devant de sa Traduction de Florus, il avoit avancé, que *les Abrégés ne sont véritablement que des Squélettes;* & que pour le prouver, il donne dans ce petit Traité le Parallèle de deux morceaux, l'un de Florus, *le meilleur de tous les Abbréviateurs*, dit-il, & l'autre de Polybe, *le plus excellent des Auteurs Grecs* qui ont écrit l'Histoire Romaine [*B*]. Il expli-

„ abordent. Les deux Explications sont véritables. Mais „ il y a deux Traductions (Angloises) imprimées, qui „ semblent vouloir, par ce passage même de Tacite, fai„ re de Londres une Colonie." Mais il soutient que Londres n'a jamais porté le nom de Colooie; & que c'est-là *une de ces nouveautés des Traducteurs, dont on voit tant d'exemples.* Mr. Bolton nous apprend ensuite, que selon quelques Ecrivains, l'endroit où est Londres, *un des meilleurs du Monde par rapport aux avantages & à la majesté de la situation*, a été habité avant Rome même; ce qui peut très bien, dit-il, être vrai, quoi qu'en dise César dans ses *Commentaires*, & ceux qui l'ont suivi; comme il les Bretons n'avoient en d'autres demeures que *les Bois, ou des Huttes couvertes de peaux, de branches, ou de gazon.* Il remarque que Londres, principalement avant qu'elle fût brulée sous Néron, étoit florissante, du moins en comparaison de tous les autres endroits de l'Angleterre, pour le coomerce, l'abord, & l'abondance; & que le peu de mots de Tacite rapportés ci-dessus, renfermeoit l'aveu d'une injustice, ou d'un juste sujet de surprise, que Londres, qui méritoit certainement le titre & les privilèges de Colonie, fut laissée néanmoins dans le rang inférieur de Ville parmi les Romains, quoiqu'elle fût la principale des Bretons. Il observe ensuite, que les *dernieres syllabes* du nom de Londres, *Londinum*, prouvent son antiquité; car le mot de *Dinas* signifie en ancien Breton *une Ville*. Parmi les Médailles Romaines de cuivre de Cambden, qui regardent l'Angleterre, il s'en trouve une à l'honneur de *Britannicus* fils de l'Empereur Claude, sur laquelle on ne peut dechiffrer que ces mots, ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣ ΕΤΙΜΙΝΑΙΟΥ ΒΑ; ce dernier mot ΒΑ est en abrégé pour ΒΑΣΙΛΕΟΣ, ou Roi; ainsi cette Inscription signifie, *la Capitale du Roi Etiminaeus*; mais le tems a effacé le nom de la Ville. Octave Strada, Antiquaire de l'Empereur Rodolphe, a publié une de ces précieuses Médailles plus entière; car sans le moindre changement de lettres, ces mots ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣ ΕΤΙΜΙΝΑΙΟΥ ΒΑΛΟ, „ étant visiblement, dit Mr. „ Bolton, les restes de la légende autour du revers, on „ n'a qu'à suppléer seulement les points effacés, qui dis„ tinguoient les mots, pour lire ΜΕΤΡΟΠΟΛΙΣ ΕΤΙ„ ΜΙΝΑΙ ΒΑ. LO. c'est-à-dire, ΜΕΤΡΟΠΟΛΙΣ ΕΤΙ„ ΜΙΝΑΙ ΒΑΣΙΛΕΟΣ, ΛΟΝΔΙΝΟΥΜ. Car il n'y a „ personne, quelque peu versé qu'il soit dans les Anti„ quités, qui ne convienne sans peine, que la lettre L, „ & à plus forte raison la syllabe LO, après le nom du „ Roi, forme le commencement du nom de la Ville de la „ Bretagne dont il s'agit." Ainsi cette Inscription signifie: *La Metropole ou la Capitale du Roi Etminaeus, Londres.* Mr. Bolton, aiant ensuite cité les paroles de Tacite, où il dit, *Londres n'avoit point le titre de Colonie*, remarque (5), que le nombre des Romains établis à Londres étoit si grand (esr, comme le dit Sénèque, tout Pays qu'ils conquéroient devenoit le leur) qu'il ne manquoit plus pour l'ériger en Colonie, qu'un Decret du *Senat de Rome*, pour lui en conférer le titre & les privilèges, leur nombre paroissant déja suffisant pour en soutenir les charges & la dignité. Les Romains donc & les Bretons naturels, *avec la suite des gens ordinaire à la profession qu'ils exerçoient*, qui demeuroient à Londres, formoient un Peuple nombreux; ce qui rendoit la Ville également peuplée, & remplie de maisons, puisque le nombre des maisons est proportionné à celui des habitans. „ Jusqu'où alloit, *dit* „ *notre Auteur* (6), le nombre des Habitans de Londres „ de chaque Nation, c'est sur quoi on a moins de lumiè„ re, que sur l'étendue de la Ville, dont les bâtimens ne „ pouvoient être ni petits ni médiocres, puisqu'ils appar„ tenoient à de riches Négocians." Car, comme le savant Charles Sigonius l'a remarqué d'après Cicéron, les Chevaliers faisoient commerce à Roue, & étoient membres de la Société de Mercure, „ dont le principal Siége „ étoit sur le mont Capitolin même, d'où il s'étendoit „ dans toutes les parties de l'Empire Romain. Un des „ Fauxbourgs de la Ville de Londres, du tems de Né„ ron, aboutissoit aux Champs qu'on appelle aujourd'hui „ *Spittle-fields*, comme les Médailles de Néron & des au„ tres Empereurs, trouvées dans cet endroit parmi les „ tombeaux, en font foi." Ce fut cette étendue même de Londres, qui obligea Suetonius Paulinus à l'abandonner, parce qu'il n'avoit pas assez de monde pour la garder. Un séjour aussi ancien des Bretons, qui étoit en même tems *un nouvel établissement des Romains*, ne pouvoit manquer de Temples, de Bains, d'Aqueducs, de Tribunaux Civils & de Justice, ni d'autres Ouvrages publics, pour en faire un séjour digne de ceux qui l'habitoient, où il n'y eût rien à desirer, & *qui méritât d'être conservé.* „ La Rivière, continue notre Auteur, étoit „ couverte de Vaisseaux, car des Marchands & des Vais„ seaux se suppoſoient les uns les autres; le rivage rempli „ de Matelots, les Auberges peuplées d'Etrangers. C'é„ toit-là l'Etape du Commerce, le principal Marché de la „ Bretagne, le Magazin des Nobles, car ils n'avoient „ par d'endroit où ils pûssent si bien se pourvoir; la res„ source & le fonds des gens ménagers, qui ne pouvoient „ nulle part trouver si bien les moyens de s'enrichir; en „ un mot, les delices de tous. C'étoit là qu'étoient, ou „ nulle part ailleurs, les Greniers publics, les Magazins, „ les dépouilles des Ennemis, le bagage des Soldats, les „ Otages des Nations Bretonnes, les Archives publiques, „ (comme à *Samarobrina* dans la *Gaule Belgique* sous Ju„ les-César); en un mot, tout ce que l'ambition & le de„ sir de la gloire pouvoit faire souhaiter à Suetonius Pau„ linus, pour orner un superbe Triomphe à Rome. Le „ soin qu'il prit de gagner Londres avant les Barbares re„ belles, est une preuve de ce que l'on vient de dire; & „ fait voir en même tems, que c'étoit ce que les Ro„ mains avoient le plus d'intérêt à conserver dans l'An„ gleterre. Le dessein qu'il eut d'abord d'en faire le siè„ ge de la guerre, donne lieu de penser que la Ville é„ toit dès ce tems-là environnée de murailles, & que la „ Place étoit tenable, si la circonstance eût été plus fa„ vorable, ou que le Général eût eu autant de fermeté, „ que le peuple avoit de fidélité & de zèle. Pourvue é„ galement de ce qu'il y a de plus brillant pour la guer„ re, & de plus doux dans la paix, elle avoit joui d'une „ profonde tranquillité, jusqu'au tems que la fière Boadi„ cée prit les armes." Mr. Bolton remarque ensuite (7), que les Places capitales étant toujours munies d'une bonne garnison, comme l'étoit *Samarobrina* dont on a parlé, où il y avoit une Légion pour la garder; il y avoit aussi à Londres la belliqueuse quatorzième Légion, sinon entière, du moins en partie; *comme étant la Capitale & le Siége de la Domination Romaine en Angleterre*; étant d'ailleurs la Clé de la Province au-delà de la Rivière, depuis Surrey jusqu'à la Province de Cornouaille. „ Preuve que „ quoique Londres fût du territoire *Trinobantin*, elle é„ toit de la juridiction de Kent, aussi-bien que du tems „ de Ptolomée sous Adrien. Et le *peu de forces* qui obli„ gea, selon Tacite, Suetonius d'abandonner la Ville, „ venoit, si je ne me trompe, de ce que cette belliqueuse „ Légion, dont j'ai parlé, n'étoit pas complette, les „ Soldats étant absens par congé, ou dispersés au loin de „ côté & d'autre; mais ils se rendirent tous avant la ba„ taille."

(5) P. 516.

(6) P. 137.

(7) P. 138.

[*B*] *Le parallèle de deux morceaux, l'un de* Florus ..... *& l'autre de* Polybe.] Ces deux morceaux font le récit de la bataille entre Annibal & Publius Cornelius Scipion. Celui de Florus est tiré du Chapitre sixième du second Livre; & celui de Polybe, des fragmens de son quinzième Livre. Après les avoir rapportés tous deux, Mr. Bolton montre l'usage qu'on en doit faire, & il observe (8) que *Florus*, conformément à son nom, nous donne en termes choisis, *la fleur de ce beau sujet*; mais que Polybe rapporte les événemens dans toutes leurs circonstances, & nous les met comme sous les yeux. Que Florus dit, *que jamais on ne vit de plus fameux & plus grande journée*; mais Polybe nous en découvre les raisons. Que Florus dit, *Annibal & Scipion en vinrent à une Conférence, mais ils ne purent s'accorder*; mais Polybe nous apprend ce qu'ils se dirent, & la raison qui rompit la Conférence. Que Florus dit, que ces deux grands Capitaines *demeurerent quelque tems en silence, comme étonnés à la vue l'un de l'autre, & comme saisis d'une mutuelle admiration*; & c'est ce que Florus a de plus que Polybe, qui exprime cela par le mot général de *Civilités*; en quoi Polybe est lui-même *un Abbréviateur de choses peu importantes*, & Florus de celles qui le font. Que Florus dit, *que des Armées ne pouvoient être mieux rangées* que l'étoient celle des Romains & des Carthaginois; mais que Polybe décrit de point en point leur ordre de bataille. Enfin que Florus ajoute, *que jamais combat ne fut plus disputé*; mais Polybe nous représente toutes les différentes circonstances de cette fameuse bataille: „ dans laquelle, dit Mr. Bolton, tout ce que „ l'Art militaire a de plus parfait fut mis en œuvre. Il „ rapporte d'ailleurs les préparatifs du combat, & tout „ ce qui se passa d'important dans l'action même." Sur quoi l'Auteur remarque, que les avantages qu'a une Histoire d'une juste étendue (*dont il seroit à souhaiter*, dit-il, *que l'Angleterre fut aussi bien pourvue, qu'elle est accablée de gros volumes de ce genre*) sur les Abrégés, sont les mêmes que ceux qu'un Chapitre complet a par dessus l'Argument qui est à la tête, que des Explications détaillées ont sur des Propositions vagues: & qu'il y a la même différence,

(8) P. 22.

explique à la fin ce qu'il entend par *Hiſtoires étendues*, & par *Abrégés*. L'Hypothèſe qu'il ſoutient dans ſon *Empereur Néron*, que le Monument de la Plaine de Salisbury a été élevé à l'honneur de Boadicee Reine des Bretons, qui ſelon lui donna dans ce lieu la bataille où elle fut vaincue; cette Hypothèſe, dis-je, a été attaquee par divers Ecrivains [C]. Un ſavant & judicieux Antiquaire (e) poſſède un Traité manuſcrit de notre Auteur, qui n'a jamais été imprimé, quoiqu'il l'eût préparé pour la preſſe, & qui eſt très bien écrit; c'eſt un petit in-folio de quarante-cinq pages, qui a pour titre: *Vindiciæ Britannicæ, ou les Droits de Londres maintenus par la découverte des Antiquités de la Bretagne en général, & de Londres en particulier, contre les préjugés mal fondés &c. reçus parmi les Savans; pour la gloire & l'utilité de cette illuſtre Ile & de cette célèbre Ville.* Ce Traité eſt en ſept Chapitres. Dans un Avertiſſement au Lecteur, qui eſt au devant, il dit, que quoique ces ſept Chapitres, contenant des Paradoxes d'Hiſtoire & d'Antiquité, ſoient entièrement deſtinés à expliquer, à défendre, & à compléter ce qui ſe trouve dans l'Ouvrage Hiſtorique qui a pour titre *Nero-Cæſar*, ou *la Monarchie corrompue*, touchant l'état de la Bretagne & de Londres; cependant ils ſont ici un Corps à part, complet & indépendant, ſans qu'il ſoit abſolument néceſſaire d'avoir les deux Ouvrages, pour entendre l'un par le ſecours de l'autre. Nous donnerons quelques Extraits de ce Manuſcrit, dans la Remarque [D]. Dans le prémier Chapitre, il traite *de la Ville de Londres, avant que les Bretons rebelles l'euſſent*

(e) *Hague Hiſtorical Ecuyer.*

rence, qu'entre la lumière d'une chandelle, & celle du grand jour en plein midi. Il dit, *que tous les eſprits un peu étendus, & qui ont le bonheur d'avoir du tems & des moyens, doivent fuir les Abrégés comme la peſte.* De quel uſage ſont donc, dira-t-on, les Abrégés? Il répond, qu'*ils ſont aſſurément d'un grand uſage, pour guider & pour aider la mémoire.* Ils ſervent parfaitement à donner à celui qui veut étudier l'Hiſtoire, une connoiſſance générale de cette Science, & en gros l'idée des événemens, dont il doit apprendre les détails dans les Hiſtoires plus étendues, où l'on trouve tout ce qui peut rendre la connoiſſance des événemens complette, leurs cauſes, les occaſions qui y ont donné lieu, les ſecrets du Cabinet, les meſures priſes, les moyens employés, & la conduite des affaires. D'un autre côté „ quoi de plus agréable & de plus utile „ à ceux qui ſe ſont attachés à approfondir l'Hiſtoire, „ que de pouvoir ſe rafraichir la mémoire des événemens, „ à la faveur d'un Abrégé tel que celui de Florus (il eſt „ vrai qu'on n'a point ſon pareil), où l'on trouve tout le „ feu d'un Acteur, tout l'art d'un Orateur, tout le tour „ d'un heureux génie, autant qu'en aucun autre Hiſto- „ rien?" Enſorte que *les Abregés ſont la perte des Etudians*, quand ils s'y borneot, & qu'ils ne s'en ſervent pas pour aller plus loin; cela *reſſerre* infailliblement *des eſprits vaſtes, & empêche ceux qui ſont bornes de s'étendre.* Mr. Bolton remarque après cela (9), que Florus n'eſt pas moins excellent dans ſon genre, que Polybe l'eſt dans le ſien; que chacun d'eux à ſon mérite, & qu'ils ſont tous deux *excellens*, quoique d'une manière différente. Florus ne fait point de récits longs & abondans, comme n'étant ni de ſon but, ni de ſon office. Polybe au contraire le fait, & le fait parfaitement bien, parce que c'eſt ſon but & ſon office. Florus exprime ſi heureuſement & avec tant de grace ſes Sommaires, qu'on ſouffriroit moins par la perte de quantité de gros Volumes, que par celle de ſon Abrégé. Polybe, *écrivant dans une juſte meſure*, nous donne plutôt un Ouvrage plein, que volumineux. Enſorte qu'on pourroit plutôt ſe paſſer de preſque tous les Abrégés, excepté celui de Florus, (ſi tant eſt qu'on ſoit en droit d'appellet *Abrégé*, ce qu'il a appellé *Hiſtoire*), que des ſeuls fragmens qui nous reſtent de Polybe: & que la République des Lettres ſouffriroit infiniment moins de la perte des prémiers, que des derniers. Il bnit en diſant qu'il ne conçoit pas qu'on puiſſe remarquer rien de plus utile pour la Vie Civile dens l'Hiſtoire, que ce que l'immortel Florus a eu ſoin de nous faire obſerver en un grand nombre d'endroits. Par exemple, „ lorſque pénétrant dans le Sanctuaire de la Providence Divine (c'eſt „ dans le Chapitre huitième du prémier Livre) il nous „ dévoile, par quelle *direction du Deſtin* (ce ſont ſes termes) la diverſité d'humeur & de génie des ſept Rois de „ Rome prépara les voies à ſon élévation, & à la grandeur de ſes Citoyens. Et peut-être auroit-on de la peine à trouver dans tous les autres Hiſtoriens Paiens une „ réflexion plus pieuſe, plus ſublime & plus ſage. Mais „ celles de ce genre ne ſont pas en petit nombre dans „ Florus; & elles ſont plus agréables en lui, & ſont plus „ de plaiſir, par la raiſon même qui rend ordinairement „ les Abrégés ſecs & *pernicieux*, je veux dire leur *brièveté.*"

(9) P. 13.

[C] *L'Hypothèſe qu'il ſoutient dans ſon* Empereur Néton, *que le Monument de la plaine de Salisbury a été élevé à l'honneur de Boadicée Reine des Bretons ..... a été attaquée par divers Ecrivains.*] Il a expliqué ſon ſentiment dans ſon *Empereur Néron*, Ch. XXV. §. 32. p. 181. *& ſuiv.* & nous en avons rendu compte ci-deſſus dans la Remarque [F] de l'Article de Boanier'a. Mais Inigo Jones Ecuyer, dans ſon Livre intitulé, *la plus remarquable Antiquité de la Grande-Bretagne, commencment nommée* Stooe-Heng, *dans la plaine de Salisbury, rétablie*, aiant rapporté le ſentiment de Mr. Bolton, dit (10) que *l'Auteur en eſt anonyme, n'étant connu qu'en qualité de Traducteur de Lucius Florus.* „ Il ſemble, continue Mr. Jones, n'en vouloir „ point céder à Geoffroy de Monmouth: car comme l'un, „ ne trouvant point d'Hiſtoire plus mémorable que celle „ d'Aurélius Ambroſius, & le maſſacre des Bretons, leur „ fait honneur de *Stone-Heng*; l'autre voulant faire voir „ qu'il ne poſſède pas moins la faculté d'inventer, & „ frappé des actions héroïques de Boadicée, voudroit „ fort perſuader au Public que cette Antiquité eſt le Tom- „ beau de cette Reine." Il réfute enſuite l'opinion de Mr. Bolton. Et le Dr. Gautier Charleton dans ſon Livre qui a pour titre, *Cterea Gigantum, ou la plus fameuſe Antiquité de la Grande-Bretagne, communement nommée* Stone-Heng, *dans la plaine de Salisbury, reſtituée aux Daneis*, obſerve (11) „ que l'Auteur de cette imagination plus „ *partiale* que probable, eſt le Traducteur de *Lucius Florus*, (un certain Mr. Bolton, à ce que j'ai appris de „ pluſieurs Libraires) & Auteur du *judicieux Ouvrage* intitulé *Nero Cæſar*, publié en l'année 1624: lequel, par un excès de zèle pour la gloire de cette Amazone Bretonne (comme s'il falloit que chaque Hiſtorien cût ſon „ Héros ou ſon Héroïne, dont il ſe plaît à relever les „ vertus par deſſus celles de tous les autres) a voulu „ l'illuſtrer autant qu'il eſt poſſible, en ſe prévalant de „ ces mots de Dion Caſſius touchant ſes funerailles, *Britanni humaverunt eam magnifice* (les Bretons lui firent de „ magnifiques funerailles): & plutôt que de la laiſſer manquer d'un Tombeau proportionné à la nobleſſe de ſa „ naiſſance, à l'élévation de ſon rang, & à la grandeur „ de ſon ame, il lui a fait honneur de cet amas de pierres, auquel, ſelon les Loix de l'Hiſtoire, elle n'a pas „ le moindre droit. Voyez avec quelle chaleur & quel „ zèle il accorde à cette Princeſſe cette faveur, *Nero Cæſar* p. 182. 183. &c." Mr. Webb parle ſur un autre ton, dans ſon Livre intitulé, *Défenſe de Stone-Heng rétabli, ou l'on examine les Ordres & les Régles de l'Architecture des Anciens; comme auſſi les coutumes des différens Peuples du Monde en fait de Bâtimens de la plus grande antiquité; avec une Relation hiſtorique de ce que les Danois ont fait de plus memorable en Angleterre.* Après s'être plaint de l'infidélité des Citations du Dr. Charleton dans le Traité ſuſmentionné, il continue en ces termes (12): „ A la „ fin du même paragraphe il aſſure, que Mr. Bolton (Auteur de la Vie de l'Empereur Néron, & dont Mr. Selden a jugé à propos de taire le nom par de certaines „ raiſons, dans le *Stone-Heng rétabli*) il aſſure, dis-je, „ que Mr. Bolton *trouvoit ſi peu de magnificence dans ce „ monument, qu'il conclud* (quoiqu'à faux) *de la groſſièreté „ qu'on y remarque, que c'eſt un Ouvrage des Ikeions*: tandis que le contraire paroît évidemment. Car Mr. Bolton, ſuppoſant que Boadicée a été inhumée dans quelque Tombeau fameux, & ſentant bien que pour appuyer ſa conjecture, il falloit trouver quelque ancien Monument, où il pût enterrer ſon Illuſtre Héroïne, & trouvant *Stone-Heng* fort au-deſſus de tous les autres qu'il pouvoit rencontrer, il a conclu de la magnificence de ce Monument, quoiqu'il ne ſoit pas trop magnifique, à mon avis, que *Stone-Heng* a été élevé à l'honneur de cette Princeſſe; fondant ſon opinion ſur les termes de Dion, *humaverunt eam magnifice*, ce qui eſt „ la ſeule autorité qu'il cite. Ses propres termes à lui „ ſont, que l'opinion qui ſuppoſe que les Seigneurs Bretons aſſaſſés, & Aurélius Ambroſius, y ſont enterrés, „ *n'empêche point qu'on ne puiſſe croire que ce Monument a „ été élevé d'abord à l'honneur de Boadicée, cette illuſtre Héroïne Bretonne, puiſque* Dion & Xiphilin *aſſurent qu'on „ l'enterra avec beaucoup de magnificence.*"

(10) P. 50. Lond. 1725. in-fol.

(11) P. 18. Lond. 1725. in-fol.

(12) P. 28. Lond. 1725. in-fol.

Nero Cæſar p. 182. 184.

[D] *Nous donnerons quelques Extraits de ce Manuſcrit.*] Dans le prémier Chapitre *ſur l'état de Londres avant que les Bretons l'euſſent ſaccagée & brulée en haine de Néron*, il qualifie la Bretagne, *la plus grande, la plus belle & la plus fameuſe Ile de tout l'Océan Atlantique, & même de tout le Monde*; & il nous apprend, que ce qui l'a engagé à écrire pour la défenſe de l'antiquité de Londres, c'eſt que la plus grande tache qu'on ait imprimée à ſa gloire, l'a été longtems avant le tems de Néron. „ Car, dit-il, de la manière „ qu'on explique ordioairement ce que Jules-Céſar dit „ dans ſes *Commentaires*, l'ouvrage de ce tems-là le plus „ beau & le plus digne d'un Prince, ce Grand-Homme a „ fait regarder notre fameuſe Ile, comme plongée de „ tous côtés dans une ſi grande barbarie, qu'il n'y avoit „ au tems de ſon invaſion d'autres Villes, que celle de „ Caſſivelan à Vérulam, ſi c'eſt de Vérulam qu'il s'agit, „ comme il le ſemble. *Les Bretons*, dit-il, *appellent Ville, un Bois ou un Marais retranché, qui leur ſert de retraite contre les ennemis*; ou, comme il décrit la choſe „ plus exactement dans un autre endroit, en parlaot des

l'eussent saccagée & brulée en haine de Néron. Il prouve dans le second, que *la Ville de Londres étoit trop grande & trop célebre du tems de Néron, pour que la description que Jules-César fait des Villes de la Grande-Bretagne de son tems, puisse lui convenir* &c. Il tache d'établir dans le troisieme, „ que l'autorité des Mé-

„ Habitans du Pays de Kent, *ils se retirérent dans un Bois,* „ *dont toutes les avenues étoient fermées par des abbattis* „ *d'arbres, pour en empêcher les approches à l'ennemi.* Mais „ ces paroles donnent plutôt l'idée d'un Camp, ou d'un „ Fort à l'Irlandoise, que celle d'une Ville." Ainsi Mr. Bolton observe que Strabon, qui florissoit sous Auguste, a très bien suppléé à l'imperfection de cette description, pour la faire ressembler mieux à celle d'une Ville, & pour faire voir que le terrein renfermé étoit libre, quoiqu'environné de bois. Car il nous apprend, que dans l'enceinte, qui étoit en rond, selon lui, les Bretons bâtissoient des huttes pour eux-mêmes, & des toits pour leurs bestiaux, enforte que ceux-ci pouvoient en quelque façon être regardés comme Bourgeois de ces retraites, aussi bien que leurs Maitres. Mais Dion Cassius ne leur donne pas le nom de *Villes*, il les appelle *certains lieux dans les Bois, qui n'étoient point fortifiés.* Et Mr. Bolton dit, qu'ils ne valoient certainement pas mieux, n'étant destinés qu'à servir de retraite dans des cas de surprise, à cause de leurs Guerres Civiles; & c'est ce que César dit aussi dans un autre endroit. „ C'étoit dans ces Lieux, „ *continue notre Auteur*, qu'ils portoient ce qu'ils avoient „ de plus précieux pour le mettre en sureté, sans s'y te„ nir renfermés, qu'aussi longtems que duroit le danger; „ ce qui semble effectivement dire, que les Bretons Mé„ tidionaux n'avoient point de Villes, & qu'ils vivoient „ à la Campagne dans des Villages ouverts. Cependant „ leurs maisons étoient assez serrées, par tout où il y a„ voit du passage, & principalement sur les Côtes: elles „ étoient à peu près semblables à celles de la Gaule Bel„ gique, étant faites de planches & de claies, & couver„ tes d'une espèce de grand dôme. Car les Bretons ne „ logeoient point sur des Chariots, comme les *Hamaxe„ biens*; quoiqu'ils combattissent vigoureusement sur des „ Chariots, comme les anciens Heros à Troye, *dit Dio„ dore de Sicile*: ce qui fournit de fortes présomptions, „ sinon une preuve convaincante, de leur origine Tro„ yenne. Aujourd'hui encore, le goût de la vie de la „ Campagne est fort général parmi nous, soit que nous „ l'ayons hérité de ces mêmes Ancêtres, ou qu'il soit natu„ rel au Pays; genre de vie, au reste, plus innocent, „ plus doux, plus libre, que sociable. De tout ce qu'on „ vient de dire, plusieurs croiront pouvoir conclurre, „ que Londres n'étoit qu'un de ces Camps ou Lieux ren„ fermés, ou qu'elle n'excluoit pas encore du tems de „ l'invasion de Jules-César, quoique le Lieu ait peut-être „ été habité, longtems auparavant, & avant Rome mê„ me." Mais Mr. Bolton fait voir que cette conclusion seroit mal fondée; & dans le Chapitre second, il tâche de prouver, *que la Ville de Londres n'étoit trop grande & trop célebre du tems de Néron, pour que la Description que Jules-César fait des Villes de la Grande-Bretagne de son tems, puisse lui convenir, & pour qu'elle y fut comprise.* „ Il „ observe, que ceux dont on vient de parler, qui ne „ veulent donner aux expressions de César que le sens or„ dinaire, sont forcés de dire, si l'on pése bien les ter„ mes dont se sert Tacite, que de grandes & puissantes „ Villes peuvent naitre d'elles-mêmes, & sortir de terre „ comme des Champignons. Car il paroit par Tacite, „ que c'étoit du moins une bonne Ville, longtems avant „ les invasions de César. Dion & Xiphilin donnent aux „ Lieux qui furent ruinés sous Néron, & dont Londres „ étoit le principal, le titre de *Villes*; & le Commenta„ teur Grec Paanius les appelle, les plus grandes Villes „ des Bretons." Notre Auteur soutient donc, qu'il est évident par les Annales de Tacite, qu'avant le funeste malheur arrivé à Londres sous Néron, cette Ville étoit si considérable, qu'elle parut au Général Romain, Suetonius Paulinus, la Place la plus importante, puisqu'il la destinoit à être le principal siége de la guerre; & qu'elle étoit aussi en elle-même comme le fondement de l'Empire de Néron dans ces Pays-là, dont la conservation étoit de la dernière conséquence, puisque ce fut pour tâcher de la conserver, qu'il fit cette belle marche au travers de toutes les terres ennemies, situées entre l'Ile de Mona & Londres, environ deux-cens milles de chemin. Et c'étoit certainement avec beaucoup de raison; car quoiqu'il n'y eût pas cent quinze ans d'écoulés depuis l'invasion de Jules-César jusqu'au tems dont il s'agit, cependant Londres étant, & pour le nom, & en elle-même, une Ville purement Bretonne, qui ne devoit rien aux Romains par rapport à sa fondation, & qui ne pouvoit leur devoir grand' chose du côté de son accroissement, puisqu'il n'y avoit pas vingt ans qu'ils étoient maitres de l'Angleterre; Londres, dis-je, étoit si remplie de Marchands, si fournie de Vaisseaux, (car où se trouvent les uns, là se trouvent les autres) elle étoit si fréquentée par les étrangers qui y abordoient de tous côtés par Mer, que sa renommée surpassoit celle de toutes les autres Villes de l'Ile: enfin elle se distinguoit à un tel point par ses édifices, que Paulinus désespéra de pouvoir la garder avec les forces combinées de son Armée & de la Ville même, qui ne grossissoient pas peu ses Troupes. Or l'on ne peut guères concevoir que tout cela ait pu se faire dans le cours d'un Siécle, qui est à peine le tems de la vie de quelques personnes. „ Mais que parle-je d'un Siécle? *dit notre Auteur,* „ Cat si de fausses autorités, ou des autorités mal entendues, doivent l'emporter sur la raison, il n'y avoit pas „ cinquante ans d'écoulés de ces cent & quinze, depuis „ le tems que la première pierre de Londres avoit été po„ sée, jusqu'à celui ou elle fut réduite en un monceau de „ ruines. Car pour ce qui est du sage & savant Géogra„ phe Strabon, qui mourut assez avant sous le règne de „ Tibère, dans la cinquiéme année duquel il semble avoir „ fini & publié son Ouvrage; s'il rapporte touchant les „ Villes ou Bourgs de la Grande Bretagne les mêmes cho„ ses que Jules-César, ce n'est que parce qu'il a suivi un „ si illustre guide, & non sur le témoignage de quelqu'un „ qui eût été sur les lieux, ou pour avoir vu lui-même „ l'état des choses. Et depuis cette époque du règne de „ Tibere, jusqu'au tems de Néron dont nous parlons, il „ ne s'étoit pas écoulé quarante-sept ans. Le même élo„ quent Grec atteste, que les Vénetes, Peuple florissant „ de la Gaule Maritime ou Armorique (les maitres de la „ Mer) oserent risquer de faire la guerre sur mer contre „ Jules César, pour l'empêcher de conquérir la Bretagne, „ afin de maintenir & de conserver le Commerce qu'ils y „ faisoient; cette Ile étant leur principale Foire où ils „ portoient leurs marchandises, & d'où ils en rappor„ toient d'autres. Et comment se peut-il que Londres ne „ fut rien alors, & qu'elle se trouve si considérable & si „ fameuse au tems dont nous parlons? Ou comment se „ peut il qu'elle n'ait pas été le centre du Commerce a„ lors, & qu'elle se trouve si tôt après la principale Ville „ de Commerce? C'est ce qui est inconcevable. Il faut „ certainement aussi que les Bretons se fussent ligués avec „ les Gaulois contre les Romains: César le marque; & „ les Vénetes en particulier tirérent du secours de ce cô„ té-là; & comme ils faisoient la guerre par mer, si ce „ n'est par de Londres que ce secours leur est venu, on „ aura de la peine à trouver un autre endroit, qui ait été „ en état d'en donner en ce genre à leurs frères & leurs „ parens; car c'est ainsi que je puis nommer les anciens „ habitans de la Gaule Belgique, qui occupoient tout le „ Pays qui est entre le Rhin & la Loire. Ce dont je suis „ sûr, c'est qu'on ne peut nommer, jusqu'au tems de „ Néron, aucun endroit d'Angleterre, où il y eût des „ Marchands, que Londres seul." Mr. Bolton établit dans le troisiéme Chapitre, *que l'autorité des Mémoires de Jules César peut demeurer dans son entier, sans que l'on soit obligé de renoncer à l'opinion de la haute antiquité de Londres.* Dans ce dessein il remarque, „ que Jules-César ne „ parle que de ceux qu'il fut obligé de combattre pour „ rétablir sur le Trône des *Trinobantes* Mandrubace, au„ quel il appartenoit du chef du Roi son pere Immanuen„ ce, que Cassivelan avoit fait mourir; & que César ne „ fit point la guerre dans le Pays des Trinobantes, où „ Londres devoit certainement être, & où elle est." Ce qu'on doit remarquer, quoique Ptolomée du tems d'Antonin le Pieux la mette dans la juridiction de Kent, dans son *Indice des Noms des Lieux.* Et cette division subsiste encore en quelque façon aujourd'hui, Londres étant de la Province de Cantorbery, comme le Roi des *Est-Saxons*, qui possédoit les Etats des Trinobantes, étoit Souverain de l'Angleterre Méridionale jusqu'à la Rivière de Trent, du tems d'Ethelbert Roi de Kent. „ Il faut donc entendre ce qu'on lit dans Jules-César, uniquement de ces „ Bretons sauvages qui habitoient l'intérieur de l'Ile, su„ jets très propres à exercer son épée & sa plume, com„ me étant ses principaux ennemis, & qu'il appelle, par „ une façon de parler singulière, *Bretons*, comme si c'é„ toient les seuls *Bretons*, ou qu'eux seuls fussent *Bre„ tons*, du nombre & du caractère desquels il dit qu'il „ n'avoit pu rien apprendre, parce que c'étoient des gens „ éloignés, & avec lesquels il n'y avoit aucun commerce; „ ignorance qui a son arrivée pensa lui coûter la vie à lui„ même, & à tous ceux qui étoient avec lui. La vérité „ & la justesse de cette conciliation ou solution paroîtra „ sensible, si l'on met dans un ordre historique & chro„ nologique ce que César rapporte (je ne dirai pas à des„ sein) confusément, & hors de son lieu. Mr. Bolton travaille ensuite à ranger dans un ordre historique ce que César rapporte de la Grande Bretagne, autant que son récit est relatif à la question dont il s'agit ici; & il dit „ que „ la description que César fait d'une Ville barbare des „ Bretons, ne doit s'étendre qu'aux Peuples sauvages de „ l'intérieur du Pays, & ne peut avec raison s'étendre „ plus loin. Et c'est ce qui doit paroître d'autant plus „ vraisemblable, que César ne prend occasion de parler „ des Villes, que là où il s'agit de la dernière défaite de „ Cassivelan, & qu'il ne nomme point le Lieu, ni aucun „ autre dans la Grande Bretagne. D'ailleurs, les termes „ de la description de César peuvent très bien recevoir „ d'autres sens commodes, sans faire tort à la gloire de „ ce Grand-Homme & à celle de notre Ile, par rapport à „ l'antiquité de Londres, qui est encore aujourd'hui, „ comme elle l'a toujours été, la Capitale & la Métropo„ le de tout l'Empire Breton. Car César ne dit pas, que „ les Bretons n'avoient pas d'autres Villes, que de pa„ reilles à celle de Cassivelan: mais qu'ils appelloient des „ Lieux tel qu'étoit celui-là, du nom de *Villes*, soit par „ maniére de parler, par ironie, ou dans un sens émi„ nent."

„ Mémoires de Jules-Céſar peut demeurer dans ſon entier, ſans qu'on ſoit obligé de renoncer à l'o-
„ pinion de la haute antiquité de la Ville de Londres." Dans le Chapitre quatrième, „ on appuye
„ cette meme verité fondamentale par d'autres raiſons de tout ordre." Le cinquième a pour titre: *L'é-*

„ nent." Il nous dit, qu'à prendre la choſe de cette maniere, Camalodunum, qui eut le même ſort que Londres du tems de Néron, n'étoit pas non plus une Ville, quoiqu'elle eût été avant ce tems-là le Lieu où les Rois du Pays tenoient leur Cour, & quoique dans le tems où elle fut ſaccagée, elle fût Colonie Romaine, & embellie d'un Temple, d'un Hotel de Ville, d'un Théatre, & d'autres magnifiques Ouvrages, comme étant un Séjour de repos, où ſe retiroient les *Soldats Vétérans*: car malgré tous ces avantages, c'étoit un Lieu ouvert, qui n'avoit ni foſſé ni rempart. Enſorte qu'il peut y avoir eu un nombre infini de Lieux fort peuplés, qui n'étoient point fortifiés; malgré ce qu'il peut y avoir dans la deſcription de Céſar, qui paroit contraire à cette opinion; & malgré ce que Dion, témoin au-deſſus de toute exception, a écrit touchant l'état des Bretons Septentrionaux vers la Muraille de Sévère & au-delà, qu'il repreſente comme n'aiant ni Villes, ni Forts. „ Et pourquoi Londres, & les autres Lieux de
„ la dépendance Romaine, n'auroient-ils pas demeuré ou-
„ verts? Tandis qu'ils ſe repoſoient à l'ombre des ailes
„ de cet Aigle, la Majeſté de l'Empire étoit autour d'eux
„ une muraille auſſi forte qu'une muraille d'airain, juſ-
„ qu'à ce que les violences & les injuſtices des Officiers
„ ſous Néron l'euſſent avili; & dans les tems précédens,
„ les forces mêmes des habitans, & celles des Trinoban-
„ tes alliés avec les Peuples voiſins, étoient une murail-
„ le ſuffiſante. Mais comme, ſelon les deux explications
„ que j'ai données de la deſcription de Céſar, (qui mal
„ entendue, ſemble avoir induit en erreur tous les Anti-
„ quaires anciens & modernes) il ne s'y trouve pas une
„ ſyllabe qui ſoit contraire à la vérité de l'exiſtence de
„ Londres avant Céſar; il n'y a auſſi aucune raiſon de
„ nier qu'elle fût fermée, non comme l'étoit la Forteref-
„ ſe de Caſſivelan, par des foſſés & des troncs d'arbres,
„ mais de murailles réelles & proprement dites; ce qu'on
„ ſemble être en droit de conclurre du rang diſtingué
„ qu'elle tenoit, & ce qui ſert à en juſtifier plus forte-
„ ment la haute antiquité: ſur tout aiant prouvé que cette
„ deſcription obſcure & précipitée regarde uniquement ou
„ principalement les Lieux & les Habitations qui étoient
„ au-delà des frontiéres des Trinobantes, & qui n'étoient
„ point dans leur alliance." Dans le Chapitre quatriéme, *on appuye cette meme vérité fondamentale par d'autres raiſons de tout ordre.* Il tache de prouver dans le cinquiéme, *que l'état naturel de Londres, dont il fait une deſcription exacte dans ce Chapitre, prouve juſtifiamment que ce Lieu a été habité de toute ancienneté, depuis qu'il y a eu des Hommes dans la Grande Bretagne.* Il remarque, que pour ne parler que du fond même, où Londres fait éclater la Majeſté de notre Ile, il prouve évidemment, qu'il n'y a pas eu d'endroit près de la Mer, où l'on ait fixé ſa demeure avant celui-là, en ſuppoſant que ceux qui y abordérent les prémiers, étoient des Créatures raiſonnables. Pour rendre cette démonſtration ſenſible, il dit qu'il va tâcher de donner une idée de tout ce terrein, tel que Dieu l'a approprié ſimplement & primitivement pour l'uſage du Genre-humain. „ Et ſi, dit-il, l'agrément & la
„ beauté du ſujet rend le ſtyle de cette deſcription par-
„ ci par là un peu gai & enjoué, je me flatte qu'on me le
„ pardonnera ſans peine. Car quelque badin & enjoué
„ qu'il puiſſe paroître, le fond des choſes ſera toujours
„ exactement vrai, & ſera auſſi ſolidement fondé, que je
„ ſouhaite que le ſoit à jamais la Ville & la Monarchie."
Il ajoute que Polybe, le plus illuſtre des Hiſtoriens Grecs, a décrit avec beaucoup de ſoin & d'exactitude le terrein ſur lequel étoit bâtie Leontium, Ville de Sicile: *Leontium ſi fort au deſſous de Londres, qu'il n'y a pas ſeulement de comparaiſon à faire.* Voici donc la deſcription Topographique de Londres. Une Colline ſpacieuſe & unie qui étoit d'autant de milles, qu'il y en a depuis ſon ſommet, appellé à préſent *Highgate*, s'abbaiſſe inſenſiblement juſques ſur le bord de la Tamiſe, la Riviére la plus belle & la plus navigable, de maniére que le rivage paroit aſſez large pour former des quais & des promenades unies. Et comme ſi la Nature avoit voulu marquer l'endroit où devoient être les principaux Edifices, le large front de la Colline s'étend preſque par-tout dans toute l'étendue vers le côté de l'eau, où eſt la principale vue, en faiſant ſeulement une eſpéce de Croiſſant, ce qui le partage en quelque ſorte en deux; enſorte qu'on diroit, qu'un côté a été deſtiné à ſe réjouïr par la vue de l'autre. Là ou la Colline, qui eſt le fond propre de la Ville, ſe termine de lui-même, le terrein aux deux bouts à l'Orient & à l'Occident, aboutit à des Campagnes verdoyantes. Le terroir de la Ville eſt un ſable ſerré, naturellement aride (choſe fort avantageuſe pour l'aiſſiette d'une grande Ville) & originairement ſalubre, qualité ordinaire aux terroirs ſecs & ſablonneux. Il ne laiſſe pas cependant d'y avoir, quand on cherche avec ſoin, des Sources d'eau vive, fort nules & d'un grand uſage, dans les endroits où la Riviére ne peut pas auſſi commodément fournir de l'eau. Et avant qu'on eût embarraſſé & bouché ces abondantes Sources, ou que leurs Ruiſſeaux euſſent été renfermés dans des Conduits, il y avoit pluſieurs Ruiſſeaux d'une eau claire & pure, qui arroſoient divers quartiers, comme Stowe l'a ſoigneuſement remarqué dans ſa Deſcription, digne lui-même d'être arroſé des eaux de la fontaine des Muſes. Deux de ces Ruiſſeaux deſcendent & tombent de la Colline ſur un terrein uni, étroit, & ſe jettent dans la Riviére, chacun ſéparément; mais le *Long Bourn*, qui en eſt un, ſe partage auparavant en pluſieurs petits Filets, comme s'il craignoit d'arriver avec trop de violence, en demeurant dans ſon entier. Un troiſiéme, qu'on nomme la *Riviére des Gaillots*, ſe jette doucement dans la Tamiſe entre les deux Collines, comme s'il ſouhaitoit de ſe mêler avec la Riviére, ſans qu'on s'en apperçoive. Le fond où aboutiſſent les trois Hauteurs avec leurs Eaux, n'occupe pas l'eſpace d'un mille, à l'endroit où eſt le Centre de Londres; ce qui forme une vue charmante pour ceux qui dans l'éloignement les voyent s'abaiſſer au milieu d'un rapis verd, & de l'ombrage des arbres: & en cela elle ne le céde en rien à ce fameux Fauxbourg d'Antioche, nommé anciennement *Daphné*, & dans la ſuite, à cauſe du grand nombre de Sources délicieuſes qu'il y avoit, appellé *Nero*, ſelon l'Etymologie Grecque, d'où il eſt évident qu'on a formé le nom de *Néree*, & des *Nercides*. La ſituation naturelle de Londres ſurpaſſe autant celle d'Antioche pour les avantages en tout tems & en toute ſaiſon, que la Riviére de Londres l'emporte ſur celle d'Antioche, c'eſt-à-dire la *Tamiſe Britannique*, ſur l'*Oronte Syrien*. Et comme ſi la Terre vouloit rendre hommage au liquide Elément, il n'y a aucun endroit de ce ſuperbe terrein, qui ne ſoit en pente vers la Riviére, le berceau où Londres s'endort dans la joie & dans l'abondance. Car par ſon flux & reflux elle nous apporte & nous conſerve les denrées des autres Pays, & nous fournit la commodité d'y envoyer les nôtres. La plus grande partie de la Ville s'étend ſi loin dans le cœur du Pays, qu'elle y diſtribue commodément les marchandiſes étrangeres, & reçoit ſans peine celles du Pays même. Par eau, le paſſage eſt libre & ſûr; & par terre, les chemins ſont, du moins à vingt milles à la ronde de la moitié du diamétre de Londres, naturellement fermes & beaux, & généralement les meilleurs de toute l'Angleterre. Et pour que la violence du courant de la Riviere, ſi elle couloit en ligne directe, ne nuiſit point à tous ces avantages, Dieu & la Nature ont placé entre l'embouchure de la Lee & Londres une pointe de terre, qui fait comme un coude de trois milles de circuit, & qui rompt la force du courant; enſorte qu'obligée de ſe partager & de faire un détour, la Riviére s'avance plus calme, quelquefois toute couverte à préſent de Vaiſſeaux qui entrent & qui ſortent, & qui ſemblent voler. Cependant malgré cela, la Ville ne jouïroit pas parfaitement de la commodité d'un Courant tranquille, ſi les deux côtés de la Riviére n'étoient joints par un magnifique & ſolide Pont. Celui que Dion Caſſius dit avoir été ſur la Riviére lorſque l'Empereur Claude enval hit l'Angleterre, pourroit bien avoir été à la même place (n'y aiant rien qui puiſſe faire croire le contraire) où eſt à préſent celui-ci, qui ne le céde en rien à aucun de l'Europe, & qui commande à cette noble Riviére par vingt arches de pierre de taille, par les vaſtes ouvertures deſquelles il ſemble ſortir tout autant de grandes Riviéres. Là, après avoir comme jetté leur feu, & témoigné leur indignation de voir la liberté de leur cours interrompue & troublée, elles coulent quelque tems plus tranquillement; mais reprenant en de certains endroits tout d'un coup leur fureur, elles font connoître par leur bruit & leur fracas, qu'elles ont l'Océan pour pére. Ajoutez à tous ces excellens avantages de la Terre & de l'Eau, cette aimable proximité de la Mer, qui nous en procure tous les inclimables avantages, ſans nous expoſer à la moindre incommodité, l'endroit le plus proche de la Mer (c'eſt à préſent celui qui eſt du côté d'Eſſex) en étant éloigné de quarante ou cinquante milles, & les autres à près de ſoixante. Outre cela, du côté du Nord, il y a trois ou quatre milles de Collines, qui rendent l'air qui vient de ce côté-là plutôt pur que froid, plutôt vif que violent. Du côté du Sud & au-delà de la Riviére, s'offre un coup d'œil charmant; d'agréables Collines, au pied & à l'ombre deſquelles on voit s'étendre de riantes Campagnes. Les Terres qui ſont tout autour, comme autant de Servantes prêtes à rendre ſervice à leur Maîtreſſe, fourniſſent abondamment tout ce qu'un Climat fertile peut produire. Les Vallées qui ſont entre deux s'étendent du Nord au Sud, & ont ſept ou huit milles dans leur moindre largeur. Et dans les endroits où ces Côteaux s'abaiſſent, ils laiſſent à l'œil la liberté de ſe promener de tous côtés dans les plus charmantes vues. Enfin telle eſt l'heureuſe ſituation des Campagnes au-deſſus & au-deſſous de la Ville, qu'elles ſemblent s'unir au Firmament, ce qu'elles ont de commun avec d'autres Horizons; & être deſcendues du Ciel, tant elles offrent de beautés & de charmes. Qu'on parcoure toute l'Angleterre, on n'y trouvera rien de pareil, ou qui en approche; & comme c'eſt dans une Ile, ce Lieu auroit été propre à être le Siége de l'Empire du Monde entier, comme il jouit à préſent de la gloire d'être l'Abrégé de l'Angleterre, le Siége de l'Empire Britannique, & comme un Magazin que tout le Monde pourvoit abondamment de biens; ce qui eſt d'autant plus agréable, lorſque ceux qui jouiſſent de ces avantages, en témoignent leur reconnoiſſance à Dieu, de qui ils les tiennent. Ce Portrait du

Lieu

L'état naturel de Londres, dont on fait une description exacte dans ce Chapitre, prouve suffisamment que ce Lieu a été habité de toute ancienneté, depuis qu'il y a eu des Hommes dans la Grande-Bretagne. Dans le sixiéme „ on examine à fond le caractère & l'autorité de l'ancien Livre de *Brutus*, sur-tout par rap- „ port

Lieu (supposé inhabité) démontre suffisamment, contre ceux qui lisent les Ecrits de Césas d'une manière négligente & peu exacte, que les prémiers Etres raisonnables qui y abordérent, fixérent leur demeure dans un si beau séjour; & César lui-même, s'il vivoit aujourd'hui, ne prétendroit pas persuader le contraire. Car que peut-on tirer de ses Ecrits, qui établisse le sentiment opposé? Les Bretons, dit-il, appellent en leur Langue ces Lieux, du nom que les Romains donnent à ceux qu'ils appellent *Ville*. Le contraire est évident. Les Bretons nommoient la Forteresse de Cassivelan, *Ville*. Mais que s'ensuit-il delà? que les Bretons n'avoient pas d'autres *Villes*? Rien moins que cela, cette conséquence négative étant mal tirée. Tant s'en faut même, que cela ne prouve pas seulement que Cassivelan n'eût pas d'autres Villes dans ses Etats. Qu'est-ce donc que cela prouve? Rien de plus que ce que les expressions de Césat emportent: c'est que les Bretons appelloient ces Lieux-là des *Villes*. Mais Londres n'étoit pas un Lieu de cet ordre; ce n'étoit pas un Fort environné d'arbres, une *Ville* à la Bretonne, mais une *Kaër* ou Ville; & non une simple *Kaër* ou Ville, mais une *Dinas*, la Capitale d'un Souverain, le Siége d'un Palais Royal, comme les dernières syllabes du nom de *Londinum*, formé du mot de *Dinas* (*Palais*) le prouvent incontestablement. Les gens qui n'aiment point l'étude, se plaignent qu'il y a trop du Livres; mais il y en a beaucoup trop peu: car la disette où l'on est à cet égard, est la malheureuse cause que quantité de choses sont ensevelies dans un profond oubli, comme les Antiquités de la Grande Bretagne, & plusieurs autres événements, en fournissent des preuves. En attendant, l'Histoire Vulgaire d'Angleterre se trouve clairement déchargée du soupçon & de la note d'erreur, par rapport à la manière avantageuse dont elle parle du Lieu où est Londres, qui est tel, qu'on ne peut douter que celui à qui l'Histoire fabuleuse fait honneur de la fondation de l'Empire de la Bretagne, connu sous le nom vulgaire de Brutus, ou tel autre Prince errant, ou quelque homme que ce soit, qui y ait abordé, a du le choisir préférablement à tout autre, après un examen exact, & de soigneuses recherches. Dans le sixiéme Chapitre, *on examine à fond le caractère & l'autorité de l'ancien Livre de* Brutus, *sur-tout par rapport à la question de la Gloire & de l'Antiquité de Londres, & par rapport à l'Histoire de la Nation en general.* Mr. Bolton dit dans ce Chapitre, qu'il ajoute pleinement foi à ce que disent l'Auteur & le Traducteur du Livre de Brutus, traduit du vieux Gallois en bas Latin, touchant le choix du Lieu: *Vijo regno tandem affectavit Brutus Civitatem ædificare, affectum nactus suum exequens* &c. „ Brutus aiant parcou- „ ru son Royaume, conçut enfin le dessein de fonder une „ Ville. Pour l'exécuter, il examina la situation de tout „ le Pays, afin de choisir un lieu propre à son dessein. E- „ tant venu enfin jusqu'à la Tamise, & s'étant promené „ le long de ses bords, il trouva un lieu convenable, où „ il bâtit une Ville, qu'il nomma la *nouvelle Troye*: c'est „ le nom qu'elle a porté pendant plusieurs siécles, jusqu'à „ ce que par corruption on a changé ce nom en celui de „ *Ternovatum.*" Mais Mr. Bolton dit par rapport au nom, qu'il y a des personnes qui sont d'opinion que le prémier nom de Londres aiant été *Tre Nuntet* (*la Ville de la Vallée*), le Traducteur ou l'Auteur l'a changé par vanité dans celui de *Nouvelle Troye*, qui avoit quelque chose de plus grand. Il remarque ensuite, que le Traducteur de cet ancien Livre Breton se signe *Galfridus Monemutensis* * dans son Epitre dédicatoire à Robert Comte de Glocester, fils naturel de Henri I., Prince également illustre par sa rare valeur, sa vertu & son savoir, comme il convenoit à un fils de *Beauclere*. Mais que quelques fables que Geoffroy ait pu inventer d'ailleurs par vanité & pour faire honneur à son Pays, ou quelque peu fidélement qu'on veuille qu'il ait traduit l'Original qui lui avoit été donné par *Gautier* Archidiacre d'Oxford, il semble pourtant avoir dû être retenu, dédiant son Ouvrage à un Prince aussi illustre & aussi savant; & qu'en particulier il paroît se mettre à couvert de tout soupçon par rapport au nom de *Nouvelle Troye*. Car il cite pour garant l'ancien Gildas, qu'il appelle *l'Historien*, pour le distinguer de cet autre célébre Gildas, surnommé à juste titre *le Sage*. Et quoique cet Ecrivain, comme le Traducteur lui-même l'avoue, ne parle pas directement dans ses Chroniques, des Rois de la Grande Bretagne avant Jésus-Christ; cependant il rapporte la violente querelle qu'il y eut entre les deux Princes, qui sont appellés dans Geoffroy, *Lud*, frére aîné, dit-il, de Cassivelan, & *Nennius*, le plus jeune des trois. Le sujet de la querelle étoit, que le Roi *Lud* vouloit abolir le nom de *Nouvelle Troye*, & donner son nom à la Ville en l'appellant *Kaër Lud*; d'où est venu, dit-il, par l'addition d'une syllabe, *Kaër London*, & insensiblement pour abréger, *London*. „ Cependant, *con-* „ *tinue Mr. Bolton*, le génie de la Langue Bretonne four- „ nit une explication plus satisfaisante de cette altération, „ sans qu'il soit besoin de supposer un pareil retranche- „ ment, ou tel autre changement violent; puisque *Di-* „ *num* & *Dunum* sont les terminaisons des noms Bretons „ des Lieux, Latinisés; & le changement est bien plus „ naturel de *Lud-dinum* ou *Lud-dunum*, en *Lundinum*, „ *Lundunum*, *Lundenum*, *London*. Ce qu'il y a de cer- „ rain, c'est que nous avons ici les deux plus anciens mo- „ numens des Bretons, pour prouver que la Ville a por- „ té autrefois le nom de *Nouvelle Troye*." Il observe, qu'on n'est pas d'accord sur la question, qui étoit ce Gildas? mais que ce qu'il y a de sûr, c'est que son Ouvrage existoit du tems de Henri VIII, Polydore Virgile l'aiant cité. A l'égard de Nennius, la Copie qu'on en a est fort défectueuse, & inintelligible en bien des endroits, quoique très estimable par rapport à l'Auteur, & à ce qu'il y a de lisible. L'Auteur se qualifie Disciple d'Elvodugue, fameux Evêque parmi les Bretons. Mr. Bolton croit que Geoffroy de Monmouth l'a traduit fidélement; parce que Henri Archidiacre de Huntingdon, Historien grave, judicieux & savant, du tems de Monmouth, quoiqu'un peu postérieur, allant à Rome, trouva dans l'Abbaye du Bec en Normandie un Livre qui commence à l'arrivée de Brutus, & qui s'accorde parfaitement avec l'Histoire de Monmouth, comme l'assure Mr. Guillaume Lamberd, qui les a confrontés; & parce que le fond & le style *font voir ajsément la grossiérité, les extravagances, & les exagerations de l'Original.* Et Mr. Lambetd est en doute si Huntingdon a jamais vu le Livre de Monmouth, ni non. Mr. Bolton dit ensuite, qu'il est certain, que sur le sujet de l'arrivée de Brutus, non seulement Monmouth & Huntingdon sont d'accord pour l'essentiel; mais aussi Nennius, qui cite des *Annales Romaines*, que nous n'avons plus; & que Nennius ne préfère point à cette Histoire claire, la Généalogie imaginaire que la Tradition donne d'un certain *Brute* inconnu, fils de *Hezychion*, fils d'*Alain*, fils de je ne sai qui. Il nous apprend que cette Généalogie traditionelle se conservoit parmi ses Compatriotes, & qu'elle remontoit en droite ligne jusqu'à Japhet; & c'étoit de ce Britto qu'on faisoit venir le nom des Bretons. Pline insinue aussi, qu'il y a eu un Roi dans nos quartiers, qui a donné son nom à l'Herbe qu'on appelle *Britannique*. Mr. Bolton observe de plus, que ce Livre ne manque pas non plus d'un autre titre; c'est le poids que donne à un Ouvrage la citation que les autres en font; & il dit qu'il se souvient, que *son digne & savant Ami* Jean Selden a dit dans ses Ecrits, qu'il y a dans *le Livre de Brutus* des choses qu'on doit peser avec beaucoup de soin: Que sous Edouard I. surnommé *aux longues Jambes*, les Pairs du Royaume en firent usage en Parlement, pour justifier & défendre certains droits de la Couronne: Que le Chevalier Henri Sidney fit la même chose sous la Reine Elizabeth, dans un Parlement d'Irlande, pendant sa Vice royauté: Qu'on l'a même cité hilstoriquement sur les affaires Ecclésiastiques, comme sur la Conversion des Saxons, & sur le sujet des Moines de Banchor, même contre Bède: Que Baronius s'en sert pour prouver que le nom du Roi, père d'Hélène mère de Constantin le Grand, honorée comme Sainte par les Eglises Grecques, étoit *Coël*: Que White de Basingstoke le suit: Que le Chevalier Edouard Coke reçoit les Loix de *Dunwallo Mulmutius*, sans parler de plusieurs autres Faits de cette nature. „ Quant à moi, *dit notre Auteur*, j'avoue que j'ai l'esprit „ assez solide pour croire que l'on ne doit pas entière- „ ment rejetter les principaux Faits de ce *Livre de Bru-* „ *tus*, sur-tout ce qui regarde les tems qui ont précédé „ l'invasion de Césat." Il ajoute que Humphrey Llyid, *qu'Ortelius*, dit-il, *célébre si fort, & dont tout le monde respecte l'érudition pour les Antiquités*, Llyid, dis-je, regarde comme une espéce de sacrilège & de crime capital contre la Majesté de l'Antiquité, que de révoquer en doute l'arrivée de Brutus, & la fondation de notre *nouvelle Troye* par lui. Mr. Bolton remarque encore, que quoique des fables, sur-tout celles qui sont absurdes, des noms de personnes & de lieux qui paroissent forgés à plaisir, des fausletés évidentes, des erreurs essentielles dans la Chronologie, & autres choses de cette nature, fassent perdre avec raison toute autorité à un Ouvrage en général, & ne méritent elles-mêmes aucune créance; elles ne peuvent pourtant pas détruire certains Faits particuliers qui sont vrais, ou du moins qu'on a lieu de regarder comme tels. Il cite là-dessus Tacite, Ecrivain d'ailleurs estimable & de poids, qui a débité des fables touchant l'Origine des Juifs & des Germains, n'alléguant par rapport aux derniers, que la simple tradition du Pays; & il soutient que l'Ouvrage de Monmouth est plus digne de foi à cet égard-là, que les traditions des Germains, puisqu'il fait descendre Brutus d'hommes, & qu'il ne le fait pas sortir de la terre comme *Tuisto* „ dont ils faisoient un „ Champignon sorti de terre, un *Autochton.*" Et quoique Diodore de Sicile, qui florissoit sous Auguste, affirme que ni Hercule, ni Enée, ni aucun des anciens Héros ne sont venus dans notre Ile; cependant, observe Mr. Bolton, l'Histoire Bretonne nous apprend que Brutus, arrière-petit-fils d'Enée, jugea à propos de fonder une Ville considérable dans la Grande Bretagne, appellée ainsi de son nom par un ordre exprès, & qu'il choisit pour fonder sa nouvelle Ville le lieu où est aujourd'hui Londres. „ Mal- „ gré cela, *dit Mr. Bolton*, comme le Livre ne nie point „ que l'Ile fût peuplée avant l'arrivée de Brutus, mais „ qu'il dit au contraire qu'il y avoit des habitans qui é- „ toient d'une taille gigantesque, il me permet de croire „ &

* On le nomme communément, *Geoffroy de Monmouth.*

„ port à la queſtion de la gloire & de l'antiquité de Londres, & par rapport à l'Hiſtoire de la Na-
„ tion en général." Le ſeptième & dernier Chapitre eſt intitulé : *Eclairciſſemens particuliers, tant Hiſtoriques qu'autres, pour l'intelligence des Médailles qui ſe trouvent dans mon* Empereur Néron, *touchans la Ville de Londres dans ce tems-là, & dans les tems qui ont précédé.* Le Dr. Antoine Hall, à la fin de ſon Edition de *Nicolai Triveti Annalium Continuatio, ut & Adami Murimuthenſis Chronicon cum ejuſdem Continuatione* &c. Oxford 1722 in-8. a publié, ſur un Manuſcrit de Mr. Wood qui ſe trouve dans le Cabinet d'Aſhmole, une petite Pièce de notre Auteur, intitulée : *Hypercritica, ou Régles pour bien écrire & pour lire avec fruit notre Hiſtoire. En quatre Epitres Critiques, à l'occaſion de l'Epitre Critique que le Chevalier Henri Savile a miſe au-devant de ſon Edition de quelques-uns de nos plus anciens Hiſtoriens en Latin, dédiée à la Reine Eliſabeth. Afin qu'on donne enfin parmi nous un Corps complet de l'Hiſtoire d'Angleterre, dans l'une ou dans l'autre Langue; avantage qui manque à notre Nation, même aujourd'hui, qu'il ſemble que ſon nom eſt prêt à prendre fin. Par* Edmond Bolton, *Auteur de* l'Empereur Néron. Le Dr. Hall, dans la Préface qu'il a mis au-devant, dit que c'eſt l'Ouvrage d'un *Homme diſtingué*; & que quoique les circonſtances ſoient un peu changées depuis qu'il a été écrit, il mérite cependant bien d'être lu. Il qualifie notre Auteur, dans ſa Préface Latine, d'Homme très ſavant, *vir pereruditus*; il ajoute, que ſon *Empereur Néron* eſt écrit avec beaucoup de jugement; & il nous apprend que Mr. Bolton avoit deſſein de publier une *Hiſtoire d'Angleterre*, ce que le Dr. Hall ſouhaite qu'il eût exécuté. Mr. Bolton lui-même inſinue qu'il avoit ce deſſein, à la fin de ſon *Hypercritica*, où il dit : „ Me voici,
„ par un effet de la protection de Dieu, parvenu à la fin de cet Ouvrage Critique, que je conclurrai
„ à ſon honneur, par une exhortation *à moi-même, ou à qui que ce ſoit qui pourroit méditer* le difficile
„ mais noble deſſein de *travailler à une Hiſtoire complette d'Angleterre*; Ouvrage, qui demande non ſeu-
„ lement une parfaite connoiſſance de nos affaires, mais de celles de nos Voiſins, & même de cel-
„ les de tout le Monde; car là où nos Armes n'ont pas été portées, nos Arts & nos Vaiſſeaux y ont
„ pénétré." Mr. Wood nous apprend dans ſes *Athenæ Oxonienſes* (*f*), qu'on a inféré les Notes de Bolton ſur le Roi Henri II. dans *l'Hiſtoire de la Grande-Bretagne* de Jean Speed; & l'Auteur anonyme cité ci-deſſus, & cité par Wood dans le Tome ſecond de ſes *Athenæ Oxonienſes* (*g*), nous dit que le Dr. Jean Barcham, Doyen de Bocking dans le Comté d'Eſſex, a écrit la Vie de Henri II. inſérée par Speed dans ſon Hiſtoire; pour *refuter & amoindrir celle du même Prince, écrite par un certain Boulton Catholique-Romain, qui favoriſe beaucoup trop l'orgueilleuſe conduite de Thomas Becket.*

(*f*) Vol. I. col. 530.

(*g*) Col. 19. Voyez auſſi *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 241. & Nicholſon *Engliſh Hiſt. Library* Part I. p. 205. de la 1. Edit. in-8.

„ & de ſoutenir, que quelques preuves que la Traduction
„ donne de la fondation de cette noble Ville par Brutus,
„ le Lieu a été pourtant habité longtems auparavant." Il paſſe enſuite aux divers Noms qu'on dit que Londres a portés, comme TRA-NANT, qu'on rend par *la Ville de la Vallée*; TROY-NOVANT, *la Nouvelle Troye*; KAER-LUD, *la Ville de Lud*; DINAS-BELIN, *le Palais de Belin*; LUAN-DIAN, *le Temple de Diane*; LHONG-DINUM; *la Ville ou le Palais Royal des Vaiſſeaux.* Il y en a eu outre cela, dit-il, quelques autres, comme du tems des Romains AUGUSTA, en ajoutant pour la diſtinguer des autres de ce nom, *Britannorum* ou *Trinobantum.* Nonnius Sapiens l'appelle *Lundon*, dans ſon Catalogue de nos 28 Villes de ſon tems. Marcien, Coſmographe Grec beaucoup plus ancien que Nonnius, en compte cinquante-neuf, & l'appelle *Lindonien*, ce qui eſt le *Londinium* de Tacite, à la Grecque. Par rapport au mot compoſé Breton TRE-NANT, Mr. Bolton dit „ que quoique
„ peut-être il n'ait jamais donné le nom à la Ville, il ſem-
„ ble aſſez évidemment l'avoir donné à toute la Nation
„ des *Trinobantes*, qui habitoient cet excellent Pays, &
„ les Contrées voiſines, au Nord de la Rivière, qui é-
„ toit leur frontière la plus reculée au Sud. Car les *Tri-*
„ *nobantes* ne poſſédoient rien au Sud de la Tamiſe."

BONA (JEAN), fameux Cardinal de l'Egliſe Romaine, & Auteur de divers Ouvrages de Dévotion, nâquit le 19 d'Octobre 1609 à Mondovi, petite Ville du Piémont, d'une Famille noble [*A*]. Après avoir fait ſes prémières études avec beaucoup de ſuccès, il entra dans un Monaſtère de l'Ordre de S. Bernard près de Pignerol, au mois de Juillet 1625, n'étant âgé que de quinze ans, & y fit profeſſion le 2 d'Août de l'année ſuivante, ſelon Bertolot qui a écrit la Vie (*a*), quoique Moroti, dans ſon *Ciſtercii reflorescentis Hiſtoria*, place cette Profeſſion en 1627 (*b*). On l'envoya en 1627 à Monte-Groſſo près d'Aſt, pour y faire ſa Philoſophie. Quand elle fut finie, il retourna à Pignerol, où il étudia pendant deux ans la Théologie ſans l'aide d'aucun Maître. Il alla enſuite à Rome, s'y perfectionner ſous un Profeſſeur. L'Ordre de Prêtriſe, qu'il reçut dès qu'il eut l'âge requis, ne fit qu'accroître les ſentimens de piété dont il avoit été pénétré dès ſa prémière jeuneſſe, & dont on voit des marques ſi ſenſibles dans tous ſes Ouvrages [*B*]. A peine eut-il fait ſes trois années de Théologie, qu'on

(*a*) Niceron *Mém. des Hom. ill.* Tom. III. p. 87.

(*b*) Idem Tom. X. Part. II. p. 129.

[*A*] *D'une Famille noble.*] Il eſt probable qu'il étoit de la Famille de *Bonne*, originaire de Dauphiné. Quoi qu'il en ſoit, il donna part de ſa promotion comme parent, à Mrs. le Duc de Leſdiguières, & le Comte de Saulx ſon fils, leur écrivant à chacun une Lettre de compliment, cachetée aux Armes de Bonoe. Le Duc y répondit d'autant plus obligeamment, qu'il regardoit ce nouveau Cardinal comme un Sujet univerſellement eſtimé, & digne de parvenir au Pontificat. Il le prioit à la fin de ſa Lettre, de vouloir bien ajouter à l'honneur qu'il lui avoit fait de le prévenir, la grace de lui envoyer ſon Portrait, *pour le placer*, diſoit-il, *avec celui de Mr. le Connetable notre commun parent* (1).

(1) Amelot de la Houſſaye *Mém. hiſt.* T. I. p. 441.

[*B*] *Tous ſes Ouvrages.*] I. *De Divina Pſalmodia, de quæ variis Ritibus omnium Eccleſiarum in Pſalmodiis divinis Officiis.* „ De la divine Pſalmodie, & des différentes
„ Coutumes de toutes les Egliſes dans le Chant de l'Offi-
„ ce divin." Rome 1663 in-4. & Paris 1663 in-4. L'Edition de Paris eſt plus ample que celle de Rome. Tout ce qui regarde le Chaot de l'Egliſe eſt traité dans ce Livre avec tant de ſoin, qu'il y a même un Chapitre particulier de l'*Alleluia*. L'Auteur du *Journal des Savans* dit que le Cardinal Bona eſt le prémier qui ait donné le Catalogue des Auteurs qu'il cite, avec un Jugement ſur chacun en particulier. Mr. Columiez dans ſa *Bibliothèque Choiſie* * reprend Mr. de Sallo pour avoir avancé cela, & pour avoir ignoré que Thomas Dempſter avoit fait un pareil *Indice* des Auteurs qu'il allègue dans ſes Notes ſur les Antiquités Romaines de Roſin. Mais cette Critique tombe à faux, car Dempſter n'a fait qu'un ſimple *Indice*, unlieu que le Cardinal Bona y a joint des Jugemens, choſe dont perſonne ne s'étoit aviſé avant lui; & c'eſt ce que le Journaliſte a voulu dire. Il y a dans cette Critique bien des choſes curieuſes (2). II. *Via Compendii ad Deum.* Cologne & Strasbourg in-12. Il y a deux Traductions Françoiſes de cet Ouvrage : la prémière intitulée, *Voie abrégée pour aller à Dieu*, Bruxelles 1685 in-12.; la ſeconde à Paris en 1727 in-8. C'eſt une Introduction à la Théologie Myſtique. III. *Manuductio ad Cœlum.* Paris 1664 in 12. Cet Ouvrage, dont il y a pluſieurs autres Editions, a été traduit en François par pluſieurs Auteurs, ſous différens titres. 1. *La Conduite au Ciel, ou eſt renfermé l'eſprit des Saints Pères, & des anciens Philoſophes, traduite par un Eccleſiaſtique.* Bruxelles 1665 in 12. 2. *La Guide du Ciel ſelon l'eſprit des SS. Pères, & les plus pures maximes des anciens Philoſophes, par le Cardinal* Bona &c. *La Vie de ce Cardinal, compoſée en Latin par le R. P. Dom Luc Bertolot, Provincial des Feuillans; & ſon Teſtament: Traduction nouvelle. Par Mr. François du Suet, Prêtre, Docteur en Théologie, & Penitencier de l'Egliſe d'Arras.* Paris 1682 in-12. 3. *La Main qui conduit au Ciel, Traduction nouvelle.* Paris 1690 in-12. 4. *Le Chemin du Ciel, & le Teſtament ou Préparation à la mort de feu Mr. le Cardinal Bona.* Paris 1715 in-12. & en 1727. IV. *De diſcretione Spirituum in vita ſpirituali deducendorum Liber.* Paris 1673. in-12. L'Auteur a ramaſſé dans cet Ouvrage pluſieurs Régles, dont la plupart ſont tirées de S. Bernard, pour juger de quel principe procèdent les penſées qui ſe préſentent à l'eſprit, & les mouvemens qui agitent le cœur. Ce Traité a été traduit en François ſous le titre de *Traité du diſcernement des Eſprits.* Paris 1675. in-12. V. *Principia & Documenta Vitæ Chriſtianæ.* Paris 1675. in-12. Le Préſident Couſin a donné ce Traité en François, ſous le titre de *Principes & Régles de la Vie Chrétienne.* Paris, in-12. 1675 & 1690. Il en a paru une nouvelle Traduction en 1728 à Paris, in-12., ſous le titre de *Principes de la Vie Chrétienne*; elle eſt de Mr. Gouget, Chanoine de S. Jaques de l'Hopital, qui a mis à la tête une Vie abré-

* Num. 19. p. 437. de l'Edition des Oeuvres de Colomez, données par J. A. Fabricius à Hambourg 1709 in-4. *Cent. du Trad.*

(2) *Journal des Sav.* du 19 Janv. 1665. T. I. p. 44.

qu'on l'envoya à Mondovi pour la profeſſer. Il accepta ce poſte avec quelque peine, à cauſe de l'averſion qu'il avoit pour les diſputes: mais l'obéiſſance, qui étoit la règle de toutes ſes actions, l'obligea d'acquieſcer à la volonté de ſes Supérieurs. Il fut enſuite Prieur d'Aſt. Huit mois après, on le nomma Abbé du Monaſtère de Sainte Marie de Mondovi; mais il fit tant d'inſtances près du Général de ſa Congrégation pour être déchargé de cette Dignité, qu'on lui accorda ce qu'il ſouhaitoit. On l'envoya donc à Turin, où il paſſa cinq ans à ramaſſer les matériaux de ſon Livre de la Pſalmodie. Il fut enſuite ſucceſſivement Prieur d'Aſt pour la ſeconde fois, Abbé de Mondovi, & Général de l'Ordre en 1651. Pendant qu'il occupoit cette dernière Charge, il eut occaſion de parler au Cardinal Fabio Chigi, qui conçut une grande eſtime pour lui, & lui en fit enſuite reſſentir les effets. Le tems de ſon Généralat fini, il quitta Rome, & retourna à Mondovi profeſſer la Théologie. Le Cardinal Chigi étant devenu Pape ſous le nom d'Alexandre VII, le nomma de nouveau Général, de ſon propre mouvement; la Peſte, qui régnoit en pluſieurs endroits de l'Italie, empêchant qu'on ne pût aſſembler le Chapitre Général. Il le fit enſuite Conſulteur de la Congrégation de l'Indice, puis Qualificateur du S. Office, qualité dont il paſſa à celle de Conſulteur dans le même Tribunal. Ce Pape, qui avoit une amitié toute particulière pour lui, & qui l'avoit fait le Confident de tous ſes ſecrets, n'auroit pas manqué de l'élever au Cardinalat, ſi l'humilité de Bona ne l'en avoit empêché, & s'il ne s'étoit ſervi du crédit qu'il avoit ſur l'eſprit du Pontife, pour l'éviter. Mais Clément IX ſon ſucceſſeur crut devoir récompenſer ſes vertus en le créant Cardinal le 29 de Novembre ſelon Moroti, ou le 29 de Décembre ſelon Bertolot, de l'année 1669. Ce Pape étant mort quelque tems après, on mit le Cardinal Bona ſur les rangs pour lui ſuccéder; ce qui donna lieu à cette Paſquinade: *Papa Bona farebbe ſoleciſmo*, ſur laquelle le P. Daugières Jéſuite fit une fort jolie Epigramme [C]. Il mourut à Rome le 20 d'Octobre, ſelon Bertolot, ou le 28, ſelon Moroti, de l'an 1674, âgé de ſoixante-cinq ans. Il choiſit lui-même le lieu de ſa ſépulture dans le Monaſtère de ſon Ordre, appellé *Saint Bernard aux Thermes*, & il y fit mettre cette Inſcription: *D. O. M. Joannes Bona Pedemontanus, Congreg. Sancti Bernardi Monachus, & hujus Eccleſiæ Canonicus, tranſlato huc titulo S. Salvatoris in Lauro, Primus Presbyter Cardinalis vivens ſibi poſuit.* Mr. Baillet dans ſes *Jugemens des Savans* nous dit (c), qu'il a fait voir qu'il étoit aſſez judicieux Critique dans le Jugement des Auteurs Liturgiques, qu'il a mis à la tete de ſes Livres de la Pſalmodie. Le P. Labbe (d) dit que ce Traité eſt plein d'Obſervations ingénieuſes, & de ce ſel qui fait le bon goût de la Critique. Mr. de Saſſo, dans ſon *Journal des Savans* (e), aſſure qu'il écrit avec beaucoup de diligence & d'exactitude, & qu'il y a des choſes aſſez curieuſes dans ſa Critique. [☞ J'ajouterai ici l'Apologie que Mr. de Sallo fait du P. Bona, ſur la manière dont il parle des Auteurs qui ne ſont pas de l'Egliſe Romaine; elle mérite bien de n'être pas ſupprimée. „ Au reſte, *dit-il*, il ne faut pas trouver étrange que ce bon Père parle ſi mal, dans cette Cri- „ tique, des Auteurs hétérodoxes, même dans les choſes où il ne s'agit point de la Foi; *parce qu'il a* „ *écrit à Rome, où c'eſt un crime que de trouver bon le Livre d'un Hérétique.*" Mr. Baillet & le P. Niceron n'avoient garde de faire mention de cette curieuſe juſtification des invectives du Cardinal Bona: c'eſt aux Lecteurs à y faire leurs réflexions. Add. du Trad.]

(c) Tom. II. Part. I. p. 94. Amſt. 1725 in-8.

(d) *Bibl. Bibl.* p. 84.

(e) Du 19 Janv. 1665.

gée de l'Auteur. VI. *Tractatus Aſceticus de Sacrificio Miſſæ.* Rouen 1668. in-12. VII. *Rerum Liturgicarum Libri duo.* Rome 1670 in-8. L'Edition de Paris de 1676 eſt augmentée, & enrichie d'une plus ample Diſſertation ſur le Pain levé & azyme. Tous ces Ouvrages ont été imprimés enſemble à Paris en 1678 en 3 Volumes in-8. VIII. *Horologium Aſceticum, indicans modum obeundi Chriſtianas exercitationes. Opus poſthumum.* Paris 1679 in-12. Cet Ouvrage de dévotion ne ſe trouve point dans le Recueil de ſes Oeuvres, où l'on auroit dû faire entrer ſes Poéſies Latines, & ſes Lettres aux Pères D'Achéry & Mabillon, à Mr. Thiers, à Mr. Boſſuet, & à pluſieurs autres. Colomiez, dans ſa *Bibliothèque Choiſie* num. 89. cite une Edition de tous ſes Ouvrages faite à Anvers en 1677 in-4. [☞ Le Jéſuite Auguſtin Oldoious (3) dit qu'on a publié les Lettres Latines du Cardinal Bona dans la ſeconde Partie des Lettres de Michel Juſtiniani. Il indique outre cela deux autres Ouvrages de Bona; une *Vie de S. Canut Roi de Danemare*, pour le Bréviaire Romain; & un Ouvrage in-folio ſur l'*Inſtitution de la Meſſe.* C'eſt tout ce qu'il en dit. Add. du Trad.]

(3) *Athenæum Rom.* p. 311. Perugiæ 1676. in-4.

[C] ☞ *Une fort jolie Epigramme.*] L'Auteur de cet Article avoit deſſein de la donner, mais il l'a oubliée; la voici, telle que je la trouve dans le P. Niceron:

Grammaticæ leges plerumque Eccleſia ſpernit;
Fors erit ut liceat dicere Papa Bona.
Vana ſolecismi ne te conturbet imago;
Eſſet Papa Bonus, ſi Bona Papa foret (4).

(4) La pointe de l'Epigramme conſiſte dans un jeu de mots, qu'on ne peut rendre en François.

Add. du Trad.]

BOND (Jean), excellent Critique & Commentateur [A] au commencement du XVII. Siècle, nâquit dans le Comté de Sommerſet vers l'an 1550. Il fit ſes prémières études dans l'Ecole de Wykeham, près de Wincheſter, d'où il alla à Oxford en 1569, âgé d'environ dix-neuf ans. Quatre ans après il prit un degré dans les Arts, étant alors un des Clercs ou un des Chapelains du *Collège Neuf*, & fort eſtimé pour ſon érudition. En 1579 il ſe fit recevoir Maître-ès-Arts; & peu de tems après, le Principal & le Corps du Collège Neuf lui donnérent la Régence de l'Ecole publique de Taunton Ste. Marie-Madeleine, dans le Lieu de ſa naiſſance. Il occupa ce poſte pluſieurs années, & le remplit avec tant de ſuccès, que pluſieurs de ſes Diſciples ont tenu un rang diſtingué dans l'Etat & dans l'Egliſe. Dégoûté enfin de cet emploi, il ſe mit à exercer la Médecine, & s'acquit beaucoup de réputation, quoiqu'il n'eût point pris de degrés dans cette Faculté. Mr. Wood nous apprend (a), que ſur la fin de ſa vie il avoit compoſé, ſinon publié, pluſieurs autres Ouvrages, outre ſes Commentaires ſur Horace & ſur Perſe; mais cet Auteur ajoute, qu'il ne les a point vus. Bond mourut le 3 d'Août 1612, & fut enterré dans le parquet de l'Egliſe de Taunton. Mr. Baillet, dans ſes *Jugemens des Savans*,

(a) *Athen. Oxon.* Vol. I. col. 179. Ed. de 1721.

[A] *Excellent Critique & Commentateur.*] Il a écrit: *Annotationis in Poëmata Quinti Horatii.* Londres 1606 in-8. Hanov. 1621, & Leyde 1655, toutes deux in 8. Ses Commentaires ſur les Satyres de Perſe parurent à Londres en 1614 ſous ce titre: *Aulî Perſii Flacci Satyræ ſex, cum poſthumis Commentariis Johannis Bond.* L'Editeur Roger Prowſe, qui avoit épouſé la fille de Bond, nommée Elizabeth (1), les dédia au Dr. Jaques Montague Evêque de Bath & Wells: il lui dit dans ſa Dédicace, que quoique ſon beau-père n'ait pas mis la dernière main à ces Commentaires, il a cru cependant devoir les garantir de l'oubli tels qu'ils ſont, ſes Notes ſur Horace ayant été reçues avec beaucoup d'applaudiſſement, tant en Angleterre que dans les Pays étrangers, comme le prouvent les fréquentes Editions qu'on en a faites. Mr. Bond dit dans ſa Préface, qu'il avoit promis quatre ans auparavant, lorſqu'il publia ſes Notes ſur Horace, d'entreprendre quelque Ouvrage plus conſidérable, s'il voyoit que ſes travaux Littéraires euſſent quelque ſuccès; qu'ils avoient eu ce bonheur, ayant été reçus avec beaucoup d'applaudiſſement par des Savans même diſtingués, ce qu'il attribuoit principalement à la brièveté de ſes Notes, qui ne leur faiſoit rien perdre du côté de la clarté. Il ajoute, que le ſtyle de Perſe eſt ſi figuré & ſi obſcur, qu'il a été obligé de prendre une autre route pour l'expliquer, & de donner plus d'étendue à ſes Commentaires ſur cet Auteur. Qu'il n'ignore pas la difficulté qu'il y a d'expliquer entiérement & d'une manière claire un Poëte auſſi élevé & auſſi hériſſé d'épines, que perſonne n'a oſé juſqu'à préſent ſe glorifier d'entendre parfaitement, & que Lubin aſſure hardiment n'avoir encore été parfaitement entendu par aucun Savant. Qu'il ſent bien quelle préſomption c'eſt à lui d'entreprendre de l'éclaircir, après tant de Grands-Hommes. Qu'il ſe flatte cependant que ſon travail ne déplaira point au Lecteur, non ſeulement parce qu'il eſt plus concis que ceux qui l'ont précédé, mais parce

(1) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 179.

vans, dit (*b*) que ſes Notes ſur Perſe & ſur Horace ſont eſtimées, auſſi-bien que celles de Farnabe, à cauſe de leur briéveté; mais qu'on y remarque pourtant des manquemens aſſez conſidérables, particuliérement touchant de certains points Hiſtoriques & Philologiques, qui ſont abſolument néceſſaires pour l'intelligence de ces Auteurs. Il a peut-être eru un peu légérement, que le Public ne ſeroit pas plus curieux de les ſavoir, que ſes Ecoliers à qui il dictoit ſes Notes. Il y a eu quelques autres Ecrivains du même nom; entre autres JEAN BOND, Auteur d'une Brochure intitulée, *Le Fouet des Juges, des Evêques & des Papiſtes &c.* Londres 1641; & d'une autre qui a pour titre, *La Chute des Membres de l'ancien Conſeil de Ville*, imprimée à Londres la même année; & d'une troiſiéme ſous ce titre, *La Palinodie du Poëte*, Londres 1642 in-4. Il y a eu un autre Auteur du même nom, qui étoit Avocat (*Barriſter*) du Collége de Gray, qui a publié *Le Guide parfait des Juges de Paix* &c. en deux Parties. Londres 1685 in-8.

(*b*) T. II. Part II. p. 220. Edit. d'Amſterd. 1725. in-8.

ce que l'ordre de la Conſtruction, la Paraphraſe qui y eſt jointe, & les Notes qui ſont en marge, rendent ce Poëte aſſez clair & aſſez intelligible, malgré l'obſcurité qu'il a affectée, & malgré les ténébres dont il s'eſt enveloppé. *Non ſum neſcius (Lector humaniſſime) quanta ſit difficultatis hunc Poëtam plane & plenè interpretari, qui adeo nodoſus eſt & ſublimis, ut nemo fere omnium veram ac integram ipſius notitiam ſibi unquam aſſumpſerit; imo* (*ut audaciter Lubinus pronuntiat*) *Perſius a nemine adhuc doctorum per omnia plene intellectus eſt. Neque me latet quantæ ſit audaciæ poſt tot literatiſſimos viros, qui in hoc opere ſudarunt, aliquid de meo afferre. Quod ſcripſi tamen in ſtem venit quod tibi arriſerit, non modo quia brevior ſum reliquis, ſed etiam quia Ordo Conſtructionis & Ecphraſis adjuncta, una cum Annotationibus in margine appoſitis, Perſium ex compoſito obſcurum, & tenebris involutum, tibi utcunque clarum reddent & manifeſtum.*

BONET (THEOPHILE), ſavant Médecin & Auteur de divers Livres [*A*], nâquit à Genéve le 5 de Mars 1620. André Bonet ſon pére exerçoit la même profeſſion, & Pierre Bonet ſon aïeul avoit été Médecin de Charles-Emanuel Duc de Savoye. Théophile s'étant auſſi donné à la Médecine, fut reçu Docteur en 1643, après avoir parcouru les plus celébres Univerſités. Il épouſa enſuite Jeanne Spanheim, fille de Frédéric Spanheim, & ſœur d'Ezéchiel Spanheim, Envoyé du Roi de Pruſſe en Angleterre, & fameux par ſes ſavans Ouvrages. Bonet fut pendant quelque tems Médecin du Duc de Longueville, Souverain de Neufchâtel; & ſon habileté lui procura une Pratique fort étendue: mais une ſurdité qui lui ſurvint l'obligea de l'abandonner, & de ſe borner à travailler dans ſon Cabinet. Il profita de ce loiſir, pour compoſer un grand nombre d'Ouvrages; & mourut d'Hydropiſie le 29 de Mars 1689. Il avoit une grande connoiſſance des Belles-Lettres, un jugement ſolide, une mémoire heureuſe, & accompagnoit toutes ces bonnes qualités d'une grande modeſtie (*a*).

(*a*) Niceron *Mém. des Hom. Ill.* Tom. V p. 161. 162.

[*A*] *Auteur de divers Livres.*] I. *Pharos Medicorum, hoc eſt Cautiones, Animadverſiones, & Obſervationes Practicæ ex Operibus Gulielmi Ballonii ortæ, Ordini Practicæ tradite, & Libris decem comprehenſæ.* Geneve 1668 in-8. Cet Ouvrage contient des Avis pour la Pratique de la Médecine, & des Obſervations tirées des Ouvrages de Guillaume Ballonius; & l'Auteur y découvre les erreurs du commun des Médecins. Il a été réimprimé en 1687 dans la même Ville in-4. conſidérablement augmenté, ſous ce titre: *Labyrinthi Medici extricati, ſive Methodus evitandorum errorum, qui in Praxi occurrunt, monſtrantibus Gulielmo Ballonio & Ludovico Septalio. Additus eſt ejuſdem Septalii Tractatus de Nævis.* II. *Prodromus Anatomiæ Practicæ, ſive de abditis Morborum cauſis, ex Cadaverum diſſectione revelatis, Libri primi Pars prima, de Doloribus capitis ex illius aperitione manifeſtis.* Geneve 1675 in-8. Cette Piéce, où il s'agit des Douleurs de tête, fait partie de l'Ouvrage ſuivant. III. *Sepulchretum, ſive Anatomia Practica ex cadaveribus morbo denatis, proponens Hiſtorias & Obſervationes omnium pene humani corporis affectuum, ipſorumque cauſas reconditas revelans.* Geneve 1679 in-folio. L'Auteur a ramaſſé dans cet Ouvrage pluſieurs Obſervations curieuſes ſur les maladies de la Tête, de la Poitrine, du Bas-ventre, & des autres parties du corps. Il a fait lui-même une partie de ces Obſervations, & il a tiré les autres, tant des plus habiles Médecins qui ont écrit ſur les matiéres qu'il traite, que de ceux qui ont voulu lui faire part de leurs Remarques (*c*). Ce Livre a été réimprimé à Lyon en 1700 en trois Vol. in-fol. par les ſoins de Jean-Jaques Manget, qui l'a augmenté d'un tiers (*a*). IV. *Mercurius Compitalitius, ſive Index Medico-Practicus, per deciſiones, cautiones, animadverſiones, caſtigationes, & obſervationes in ſingulis affectibus.* Geneve 1682 in fol. Cet Ouvrage eſt un Recueil non ſeulement des Remédes, mais encore des Obſervations des plus habiles Médecins ſur chaque Maladie, auquel les moins expérimentés peuvent avoir recours, quand il leur naît quelque doute & quelque difficulté dans la pratique de la Médecine; ce Livre étant comme une de ces Statues de Mercure qu'on plaçoit autrefois dans les Carrefours, pour montrer le chemin qu'on devoit tenir, ce qui le lui a fait nommer *Mercurius Compitalitius.* V. *Medicina Septentrionalis collatitia, ſive Rei Medicæ imperii annis à Medicis Anglis, Germanis & Danis exuſſis Syllogè.* Geneve in-fol. deux Volumes, le prémier en 1684, & le ſecond en 1686. C'eſt un Recueil des plus belles & des plus ſurprenantes Obſervations de Médecine, qui aient été faites en Angleterre, en Allemagne, en Danemarc, & que l'Auteur a réduites à de certains chefs, ſuivant chaque partie du corps humain, conformément à la méthode de Schenkius. VI. *Polyalthes, ſive Theſaurus Medico-Practicus ex quibuſlibet Rei Medicæ ſcriptoribus congeſtus. Pathologiam veterem & novam exhibens, una cum remediis, uſu & experientia compertis; in quo Cl. V. Johannis Jonſtoni Syntagma explicatur.* Geneve 1691. in-fol. 3 Vol. Bonet a ramaſſé dans cet Ouvrage tout ce que les Médecins anciens & modernes ont dit de plus conſidérable ſur les Maladies, & ſur les Remédes qu'il faut employer pour leur guériſon, & y a joint ce que ſes réflexions & ſon expérience lui ont pu faire connoître. Mais pour exécuter plus facilement ſon deſſein, il a cru devoir choiſir un Auteur particulier, qui eût écrit de toutes les Maladies, & qui lui ſervît comme de Texte, ſous lequel il rangeât ſes Remarques & celles des autres; & il n'en a point trouvé de plus propre que *Jean Jonſton*, qui a compris toute la Médecine Pratique en douze Livres, & dont l'Ouvrage a été fort eſtimé. VII. *Theodori Turqueti de Mayerne Tractatus de Arthritide, una cum ejuſdem aliquot Conſiliis Medicinalibus, e Gallico in Latinum verſus.* „ Traité de la Goute, de Théod. Turquet „ de Mayerne, avec quelques Conſeils de Médecine; le „ tout traduit du François." Geneve 1671 in-12., & 1674; & à Londres en 1676 in-8. VIII. *Jacobi Rohaulti Tractatus Phyſicus, e Gallico in Latinum verſus.* „ La „ Phyſique de Roheult, traduite en Latin." Geneve 1675 in-8. Il en a paru en 1692 une Edition à Londres ſous ce titre: *Jacobi Rohaulti Tractatus Phyſicus Gallicè emiſſus, & recens Latinitate donatus per Th. Bonetum D. M. cum Animadverſionibus Antonii le Grand.*

(*c*) Niceron *Mém. des Hom. Ill.* Tom. V. p. 167. 168.

(*a*) Idem T. I. Part. II. p. 115.

☞ BOREL (PIERRE), Médecin, & Auteur d'un grand nombre d'Ouvrages, & malgré cela aſſez peu connu, puiſqu'il n'en eſt parlé dans aucun des Dictionaires Hiſtoriques qui me ſont tombés entre les mains, excepté dans celui de *Luiſcius*; mais ce qu'il en dit, & rien, eſt à peu prés la même choſe. Voici ce que j'ai pu recueillir ſur ſon ſujet. PIERRE BOREL nâquit à Caſtres, Ville du Languedoc dans l'Albigeois, vers l'an 1620, de Jaques Borel, dont on a quelques Piéces de Poëſie imprimées, comme nous l'apprend ſon fils dans ſon Hiſtoire de Caſtres, dont nous parlerons ci-deſſous. Notre Borel s'attacha à la Médecine & ſe fit recevoir Docteur (*a*), vraiſemblablement vers l'année 1641; du moins commença-t-il cette année-là à exercer la Médecine à Caſtres, comme on le voit par un Certificat du Doyen des Médecins du Pays, datée du 1. Décembre 1651, où il eſt dit, *qu'il y avoit déja dix ans qu'il pratiquoit avec honneur dans cette Ville* (*b*). Ce Certificat eſt joint à ſes Obſervations de Médecine. Borel ſe forma de bonne heure un Cabinet de Curioſités naturelles, puiſque dès l'an 1645 il publia: *Catalogue des Raretés de Pierre Borel de Caſtres*, imprimé à Caſtres in-4. Il l'augmenta depuis, & le mit à la ſuite de ſes *Antiquités de Caſtres*. Le P. Niceron conjecture (*c*) qu'il publia ce Catalogue pour ſe faire un nom dans ſon Pays, & s'attirer par-là des pratiques. Ce qu'il y a de certain, comme le même Ecrivain nous l'apprend, c'eſt qu'il paroit par l'Epitre Dédicatoire de ſa Bibliothéque Chymique, qu'il n'étoit pas riche, puiſqu'il s'y plaint de ce qu'il n'avoit pas le moyen de faire imprimer ſes Ouvrages. Il vint à Paris ſur la fin de l'année 1653, & il y fut fait quelque

(*a*) Niceron *Mém. des Hom. Ill.* T. XXXVI. p. 213. 214.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Ibid. p. 220.

tems après Médecin ordinaire du Roi. On ne ſait, ſi ce ne fut point à ſon égard un titre purement honoraire, ni s'il demeura depuis à Paris. Quoi qu'il en ſoit, il fut reçu en 1674 dans l'Académie des Sciences, en qualité de Chymiſte (*d*). Il a fait un grand nombre d'Ouvrages [*A*], parmi leſquels il y en a qui ſont eſtimés des Connoiſſeurs (*e*). Le P. Niceron aſſure qu'il mourut en 1689, age de ſoixante-neuf ans (*f*): mais il y a de l'apparence que cette date n'eſt pas exacte, car je trouve dans les *Nouvelles Lettres* de Mr. Bayle (*g*), que ſon frère, auquel il répond le 26 de Décembre 1678, lui avoit mandé dans une Lettre du 28 Juillet de la même année, que Mr. Borel étoit mort; & il paroit par ce que Mr. Bayle en dit, qu'il s'agit du Médecin de Caſtres, Auteur du *Tréſor des Recherches & Antiquités Gauloiſes &c.* car il remarque, qu'*il ne fait point mention du Roman de* Geoffroy à la grand' dent, fils de Méluſine. *Je ne ſai*, ajoute Mr. Bayle, *comment il eſt échappé à ſa diligence.*

(*d*) Id. ibid.

(*e*) Voy. la Rem. [*A*].

(*f*) Niceron *ubi ſupr.*

(*g*) Tom. II. p. 16. La Haye 1732.

[*A*] *Il a fait un grand nombre d'Ouvrages.*] J'en donnerai ici le Catalogue, tel que me le fournit le P. Niceron (1), en y ajoutant quelques remarques & quelques particularités tirées de Mr. Bayle. I. *Les Antiquités, Raretés, Plantes, Mineraux, & autres choſes conſiderables de la Ville & Comte de Caſtres d'Albigeois, & des Lieux qui ſont à ſes environs, avec l'Hiſtoire de ſes Comtes, Evêques, &c. Et un Recueil d'Inſcriptions Romaines, & autres Antiquités du Languedoc & Provence, avec le Rolle des principaux Cabinets, & autres Raretés de l'Europe. Comme auſſi le Catalogue des choſes rares de Mr. Pierre Borel.* Caſtres 1649 in-8. C'eſt par cet Ouvrage que Mr. Bayle nous apprend que Borel lui a été d'abord connu, en témoignant en même tems ſa ſurpriſe de ce qu'un homme de ce caractère avoit ſi peu de réputation. „ Je vous „ dirai, *écrit il à ſon frère* (2), qu'ayant vu cité dans pluſieurs Livres un Mr. Borel, *non ſans des eloges conſidérables*, j'avois de la peine à croire que ce fût le Médecin de Caſtres qui porte ce nom: cependant j'ai trouvé que c'étoit lui-même; & en liſant quelques-uns de ſes Ouvrages, j'ai admiré comme une choſe des plus prodigieuſes, qu'un homme comme celui là ne faſſe pas plus de bruit dans ſon Pays. Si ſon nom ne m'eſt pas tout à fait inconnu, je le dois au hazard, qui fit que je portai mon père à acheter ſes Antiquités de Caſtres; ſans cela, je ſuis perſuadé que malgré mon long ſéjour à Puylaurens, je n'aurois pas oüi parler de cet homme: ce qui me paroît fort ſurprenant, car enfin *un eſprit auſſi curieux, auſſi laborieux, qui a tant fait imprimer de Livres remarquables par leur ſingularité*, qui en a fait ſur toutes ſortes de matières, *devroit être connu comme un Loup blanc*, & ſur tout dans un lieu d'Académie, qui n'eſt éloigné de celui de ſa réſidence que de trois lieues. Son ſeul Livre des *Antiquités Gauloiſes* ..... devoit le faire regarder comme un homme extraordinaire." II. *Hiſtoriarum & Obſervationum Medico-Phyſicarum Centuria prima & ſecunda. In qua non ſolum multa utilia, ſed & rara, ſtupenda ac inaudita continentur*, Caſtres 1653 in-8. On trouve à la p. 224. *quelques Inſcriptions antiques*, pour ſervir de Supplément à celles qu'il avoit rapportées dans ſes *Antiquités de Caſtres* (3). Cet Ouvrage a été imprimé pluſieurs fois; le P. Niceron en marque une Edition à Paris 1657 in-8. avec les Obſervations d'un Médecin nommé Cattier, & une Vie de Deſcartes: je ne ſai ſi elle eſt différente de celle dont parle Mr. Bayle (4), qui la met en 1658, & qui nous apprend dans un autre endroit (5), qu'il a lu cinq Centuries, au-lieu que la prémière Edition n'en contenoit que deux. On ne ſera peut-être pas fâché de voir ici ce que Mr. Bayle en penſoit, auſſi bien que de l'Auteur, & en même tems dequoi juger du caractère de l'Ouvrage. „ J'ai lu, *dit Mr. Bayle* (6), un autre Ouvrage de ſa façon (de Borel), où le Pays de Foix ſert de ſcène aſſez ſouvent. C'eſt un Recueil Latin de pluſieurs Obſervations de Phyſique & de Médecine, *très curieuſes* pour „ la plupart, *& fort extraordinaires.* Il cite, ſans le déſigner que par la prémière lettre de ſon nom, Mr. Marſolan, M... de Savarat, ſur ce que ſa femme le haïſſoit par fortilége, quand elle le voyoit; & quand elle ne le voyoit point, elle ſe reprochoit comme une injuſtice énorme, de n'aimer pas un homme de cette importance. Il ajoute, qu'elle fut délivrée de cette importune averſion par un autre fortilége. Il parle d'une Demoiſelle de Pilhe du Masdazil, qui dans une maladie par- la Eſpagnol, (dont elle ne ſavoit pas un mot auparavant:) elle récitoit diverſes choſes, qu'elle diſoit avoir appriſes d'un Vieillard pendant un évanouiſſement extatique où elle étoit tombée, leſquelles choſes concernoient ſon frère & ſon père, qui ſe trouvérent véritables. Je ne vous allégue pas ces hiſtoires comme les plus remarquables du Livre, il y en a cent & cent beaucoup plus étonnantes..... Je voudroïa avoir connu cet homme-là, car je trouve des gens qui ne ſe plaignent point qu'il manque de jugement autant qu'il devroit faire, vu la vaſte étendue de ſa mémoire & de ſes leſtures, & ſon inſatiable avidité de parler de tout." A l'égard de la Vie de Deſcartes, voici ce que Mr. Bayle en dit (7): „ Il n'eſt fort mal acquitté de la Vie de Mr. „ Deſcartes..... Quand on écrit la Vie d'un homme, ſi faut payer d'une autre ſorte de diligence & du „ diſcernement." Cette Vie a été cependant traduite en Anglois, & imprimée en cette Langue à Londres en 1666 in 8. (8). On a fait à Francfort deux Editions de ces Obſervations, l'une en 1670 ſur celle de 1657 ou 1658 de Paris, & l'autre en 1676, à laquelle on a joint quelques Obſervations d'autres Auteurs. III. *Bibliotheca Chimica, ſeu Catalogus Librorum Philoſophicorum Hermeticorum, in quo quatuor millia circiter Authorum Chemicorum, vel de tranſmutatione Metallorum, Re Minerali, & Arcanis, tam manuſcriptorum quam in lucem editorum, cum eorum Editionibus, uſque ad annum 1653 continentur. Cum ejuſdem Bibliothecæ Appendice & Druilerii*, Paris 1654, & Heidelberg 1656, in-12. „ Bibliothèque de tous les Livres, „ tant manuſcrits qu'imprimés, ſur la Chimie &c." Le P. Niceron (9) dit qu'on n'y voit que le titre des Livres, accompagnée aſſez rarement de leurs dates. IV. *De vero Teleſcopii Inventore, cum brevi omnium Conſpicillorum Hiſtoria. Ubi de eorum confectione ac uſu, ſeu de effectibus agitur, novaque quædam circa ea proponuntur. Acceſſit etiam Centuria Obſervationum Microſcopicarum. Auctore P. Borello, Regis Chriſtianiſſimi Conſiliario & Medico Ordinario.* A la Haye 1655 in-4. Il y a des choſes ſinguliéres & curieuſes dans cet Ouvrage (10). Mr. Bayle dit qu'il eſt en vers (11); mais le P. Niceron n'en dit rien. Borel y prend pour la prémière fois la qualité de Médecin du Roi, qu'il avoit reçue apparemment vers ce tems-là. V. *Tréſor des Recherches & Antiquités Gauloiſes, réduites en ordre alphabétique, & enrichies de beaucoup d'Origines, Epitaphes, & autres choſes rares & curieuſes, comme auſſi de beaucoup de mots de la Langue Thyoiſe ou Theutſranque.* Paris 1655 in-4. *L'Auteur*, dit Mr. l'Abbé Goujet (12), *étoit un homme fort ſavant: ſon Ouvrage, devenu rare, eſt rempli de recherches utiles & curieuſes.* Le P. Niceron en juge de la même manière. Mr. Bayle en parle ſur le même ton, & en donne l'idée ſuivante (13). „ Il cite tout „ ce qu'il y a eu jamais de vieux Romans imprimés & à „ imprimer, tous les Trouvères & Jongleurs de Provence..... Le Livre dont je parle n'eſt, à proprement parler, qu'un Dictionaire de vieux mots & de „ vieilles phraſes, qu'on n'entend plus, & ſans l'intelligence deſquelles il eſt impoſſible de mettre le nez dans „ Froiſſard, Monſtrelet, le Sire de Joinville, Ville-Hardouin, le Roman de la Roſe, & autres Chroniques ou „ Romans encore plus modernes. Il en donne l'explication, & fort ſouvent il y ajoute l'Etymologie; & comme c'eſt un génie qui a ramaſſé mille & mille choſes, „ Il fait ſouvent des digreſſions fort curieuſes. Il s'attache fort aux choſes qui regardent ſon Pays, & cite ſouvent les Poëtes Gaſcons." Le P. Niceron dit (14) qu'il y faudroit cependant beaucoup ajouter, pour en faire quelque choſe de complet. Il nous apprend auſſi, qu'on voit par des Vers à la louange de Borel, qui ſont à la tête, qu'il n'avoit pas encore trente-cinq ans, lorſqu'il publia cet Ouvrage. Une Liſte de ceux qu'il avoit déja faits, ou en tout ou en partie (qui ſeroient, dit Mr. Bayle (15), quinze ou vingt Volumes in-folio) nous apprend qu'il a publié les ſuivans. VI. *Poëme à la louange de l'Imprimerie.* VII. *Carmina in Laudem Regis, Reginæ & Cardinalis Mazarini*, in-4. VIII. *Auctarium ad Vitam Peireſcii*; dans l'Edition de cette Vie faite à la Haye en 1655 in-4. IX. *Commentum in antiquum Philoſophum Syrum.* 1655. *Hortus ſeu Armamentarium Simplicium Plantarum, & Animalium ad artem Medicam ſpectantium, cum brevi eorum etymologia, deſcriptione, loco, tempore, & viribus.* Caſtres 1657 in-8. „ On voit, dit le *Journal des Savans* (16), „ en abrégé dans ce Livre, ce que les plus célébres Médecins ont dit des Plantes, & des principaux Minéraux, „ qui entrent dans la compoſition des Remédes; & cet „ Abrégé eſt d'autant plus commode, que l'Auteur a „ exactement marqué les endroits d'où il a tiré ce qu'il „ rapporte. Comme il n'y a perſonne qui en ait écrit „ plus ſuccinctement, il n'y en a point auſſi qui en ait „ traité avec plus de netteté. Cet Ouvrage a encore cet „ avantage, que les matières qu'il contient étant rangées „ par ordre alphabétique, on les y trouve d'abord ſans „ aucune peine." X. *De Curationibus Sympatheticis.* Cet Ecrit qui eſt fort court, ſe trouve à la p. 526 du *Theatrum Sympatheticum*, Norimbergæ 1662 in-4. (17).

(1) *Mém. des Hommes Ill.* Tom. XXVI. p. 220-224.

(2) *Nouv. Lettres* T. I. p. 181. Lett. 76.

(3) Niceron *ubi ſupra* p. 221.

(4) *Nouv. Let.* Tom. I. p. 107.

(5) Ibid. T. II. p. 17.

(6) Voyez Cattat. (9).

(7) Voyez Cattat. (1).

(8) Niceron *ubi ſupra*.

(9) Ibid. p. 222.

(10) Id. ib.

(11) *Nouv. Lett.* T. I. p. 181.

(12) *Bibl. Françoiſe* T. I. p. 224.

(13) *Nouv. Lett.* T. I. p. 267. 268.

(14) P. 1234

(15) *Ubi ſupra*.

(16) Du 24 Janv. 1667. T. II. p. 23.

(17) Niceron p. 224.

BORELLI (Jean-Alphonse), illuſtre Mathématicien du XVII. Siécle, & fameux par ſes Ouvrages [*A*], nâquit à Naples le 28 de Janvier 1608. [*a*] On remarque cependant dans le *Supplément*

[*A*] *Fameux par ſes Ouvrages.*] I. *La Cauſe delle Febbri Maligne.* „ De la Cauſe des Fièvres malignes." 1649 in-12. II. *Euclides reſtitutus, ſeu priſca Geometriæ Elementa facilius contexta.* „ Euclide rétabli, ou les anciens „ Elémens de la Géométrie mis dans un ordre plus com- „ mode." Piſe 1658 in-4. Cette prémière Edition a été ſui-

ment de *Moréri*, imprimé à Paris en 1735, que le P. Poiſſon de l'Oratoire, qui a connu particuliérement Borelli à Rome, dit deux fois dans ſa Relation manuſcrite des Savans d'Italie, qu'il étoit Sicilien, & qu'il n'avoit rien de ces Inſulaires que le nom. Mais il y a quelque lieu de douter de la vérité du fait, puiſque Mongitore, dans ſa *Bibliothèque de Sicile*, n'en parle point: il n'auroit pas, ſelon les apparences, manqué de faire honneur à ſa Patrie, d'un homme tel que Borelli; s'il avoit été Sicilien. ADD.] Michel-Alphonſe Borelli ſon père ſervoit dans les Troupes de Philippe III, Roi d'Eſpagne. Le goût que notre Borelli conçut de bonne heure pour la Philoſophie & les Mathématiques, ne lui permit pas de les perdre de vue tant qu'il vécut: il a même paſſé la meilleure partie de ſa vie à les profeſſer dans les Chaires les plus célébres d'Italie, principalement à Florence & à Piſe, où il s'attira l'eſtime & la bienveillance des Princes de la Maiſon de Medicis. Aiant trempé dans la révolte de Meſſine, il fut obligé de ſe retirer à Rome, où il paſſa le reſte de ſes jours ſous la protection de la Reine Chriſtine de Suède, qui l'honoroit de ſon amitié, & ſoulageoit ſa mauvaiſe fortune par ſes libéralités. Il demeura pendant deux ans dans la Maiſon des Clercs Réguliers de Pantaléon, appellés des *Ecoles Pieuſes*, vivant avec eux, comme s'il eût été de leur Corps, & enſeignant les Mathématiques à leurs jeunes Religieux. Ce fut là qu'il mourut de Pleuréſie le dernier de Decembre 1679, dans ſa ſoixante-douziéme année (*a*). Nous donnerons ci-deſſous une de ſes Lettres à Mr. Jean Collins [*B*], qui

(*a*) Niceron *Mém. des Homm. ill.* T. XVIII. p. 257. 258.

ſuivie de quelques autres: la troiſiéme eſt de l'an 1679, & a été faite par les ſoins d'Alexandre Falconiéri, Diſciple de Borelli. III. *Apollonii Pergæi Conicorum Libri* V. VI. & VII, *Paraphraſte Abalphato Aſphahanenſi nunc primum editi. Additus in calce Archimedis Aſſumptorum Liber. Ex Codicibus Arabicis MSS. Ser. D. Etruriæ Abrahamus Ecchellenſis Maronita Latinos reddidit. Joannes Alphonſus Borellus in Piſana Academia Matheſeos Profeſſor curam in Geometricis Verſioni contulit, & Notas uberiores in univerſum Opus adjecit.* „ Les Livres V. VI. & VII. des „ Coniques d'Apollonius de Perge, publiés pour la pré„ miére fois ſur la Paraphraſe Arabe d'Abalphat Alphaha„ nenſis; auxquels on a joint le Traité d'Archiméde „ ſur les *Aſſumpta*; ſur les Manuſcrits Arabes de la Bi„ bliothèque du Grand-Duc de Toſcane &c *." Florence 1661 in fol. IV. *Theoriæ Mediceorum Planetarum ex cauſis Phyſicis deductæ.* Florence 1666 in-4. V. *De Vi Percuſſionis Liber.* „ Traité de la force de Percuſſion." Bologne 1667 in-4. Cet Ouvrage étoit un avant-coureur de ſon fameux Traité *De Motu Animalium*, de même que de celui *De Motionibus naturalibus*, avec lequel il a été réimprimé en 1686. VI. *Oſſervazione interne alla virtu inequali degli Occhi.* „ Obſervations touchant la force inégale des yeux" inſérée dans le Journal de Rome de l'an 1669. p. 11. & traduite en François dans la *quatriéme Conference* de *Jean B. Denis* du 1. Novembre 1672 †. Borelli prétend que l'œil gauche voit ordinairement les objets plus diſtinctement que le droit. VII. *De Motionibus naturalibus a Gravitate pendentibus Liber.* „ Des Mouvemens naturels qui dépendent de la Gravité." 1670 in-4. VIII. *Meteorologia Ætnea, ſive Hiſtoria & Meteorologia incendii Ætnes anni 2669. Acceſſit Reſponſio ad Cenſuram R. P. Honorati Fabri contra ſuum Librum de Vi Percuſſionis.* „ Rélation hiſtori„ que & météorologique de l'éruption du Mont Etna de „ l'année 1669. Avec une Réponſe à la Critique que le „ P. Honoré Fabri a faite du Traité *de Vi Percuſſionis.*" 1670 in-4. IX. *Oſſervazione dell' Eccliſſi Lunare, fatta in Roma da Gio. Alph. Borelli, la ſera degli 11 Gennaro* 1675. „ Obſervations de l'Eclipſe de Lune faite le ſoir „ du 11 de Janvier 1675." Inſérée dans le Journal de Rome de la même année p. 34. X. *Elementa Conica Apollonii Pergæi, & Archimedis Opera, nova & breviori Methodo demonſtrata a Joanne Alph. Borelli.* „ Les Elémens „ des Coniques d'Apollonius, & les Oeuvres d'Archimé„ de, démontrés d'une maniére plus aiſée & plus courte, „ par J. A. Borelli." Rome 1679 in-12. à la ſuite de la troiſiéme Edition de ſon *Euclide reſtitué*, & imprimé ſous ce titre: *Euclides reſtitutus denuo limatus, ſive priſca Geometriæ Elementa brevius & facilius contexta, in quibus præcipua proportionum Theoriæ nova firmiorique methodo proponuntur.* Rome 1679 in-12. XI. *De Motu Animalium. Pars prima, in qua copioſe diſceptatur de Motionibus conſpicuis Animalium, nempe de externarum partium & artuum flexionibus, extenſionibus, & tandem de greſſu, volatu, natatu, & ejus annexis.* „ Du Mouvement des Animaux; „ prémiére Partie, où l'on traite amplement des Mouve„ mens viſibles des Animaux, ſavoir de la contraction, „ flexion & extenſion des membres extérieurs, de l'action „ de marcher, de voler, de nager, & de celler qui s'y „ rapportent." Rome 1680 in-4. *Pars altera, in qua de cauſis motus Muſculorum & motionibus internis, nempe Humorum, qui per vaſa & viſcera Animalium fluunt.* „ Se„ conde Partie, où l'on traite des cauſes du mouvement „ des Muſcles, & des mouvemens intérieurs, ſavoir „ ceux der Fluides qui coulent dans le corps des Ani„ maux." Rome 1681 in-4. Leyde 1685 in-4. & dans la *Bibliotheque Anatomique* de Manget, Genéve 1685 in-fol. Il s'en eſt fait une autre Edition à Leyde en 1711, revue, & purgée d'un grand nombre de fautes, où l'on a joint, *Meditations Mathématiques de Jean Bernoulli ſur le mouvement des Muſcles.* Quoique pluſieurs habiles gens, parmi les Anciens & les Modernes, aient parlé du mouvement des Animaux, on peut cependant regarder l'Ouvrage de Borelli comme le plus achevé qu'on ait fait ſur cette matiére: car outre que perſonne n'étoit jamais entré dans le détail de tous les Problémes que cet Auteur propoſe & réſout ici, on n'avoit pas même penſé à traiter ce ſujet phyſique d'une maniére mathématique, comme il fait, en appuyant la Théorie de tous les mouvemens naturels par des démonſtrations méchaniques. Il auroit été à ſouhaiter que l'Auteur eût pu revoir cet Ouvrage, & y mettre la derniére main; mais comme il mourut avant que de l'avoir fait, le Général des Clercs Réguliers des *Ecoles pieuſes*, ſon Ami, le publia tel qu'il étoit. XII. *Tractatus duplex de vi Percuſſionis, & de Motionibus naturalibus a gravitate pendentibus, ad intelligentiam Operis de Motu Animalium apprime neceſſarius; cum ejuſdem Reſponſionibus ad Stephani de Angelis Animadverſiones in Librum de vi Percuſſionis. Editio prima Belgica, priori Italica multis correctior & auctior. Accurante J. Broen, M. D. Leydenſi.* Leyde 1686 in-4. „ Deux Traités ſur la Force motrice, & „ ſur les Mouvemens naturels qui dépendent de la Gravi„ té, très néceſſaires pour l'intelligence du Traité du „ Mouvement des Animaux &c." XIII. *Jo. Alph. Borelli de Renum uſu Judicium.* „ Sentiment de Borelli ſur „ l'uſage des Reins;" avec l'Ouvrage de Laurent Bellini *de Structura Renum.* Strasbourg 1664 in-8.

* Voy. Bayle Art. APOLLONIUS de Perge [*F*]. Cuda Trad.

† Ces Conférences ſont dans le Journal des Savans T. III. p. 291. Cuda Trad.

[*B*] *Nous donnerons ci-deſſous une de ſes Lettres à Mr. Jean Collins.*] La voici:

Illuſtri & doctiſſimo Viro Domino JOANNI COLLINIO, *Fr. Alphonſus Borellus S.*

Neſcio an adhuc ad vos pervenerint 19 Exemplaria mei Operis de Motionibus naturalibus a gravitate pendentibus, quæ una cum aliquibus aliis libellis tranſmiſi. Modo intra arculum ad D. Henricum Oldenburg Reg. Soc. Anglicanæ Secretarium miſſum incluſi, ut ubi tradatur, 14 Exemplaria mei opuſculi de Ætnæ incendio, una cum epiſtola poſthuma Grimaldi de Lumine, & 2 Epiſt. Fr. Redi de jede Veneni Viperæ, & libello incepto de eodem incendio. Amici Piſis collegerunt hos Libros, novam de Machinis Philoſophiam Nicolai Zucchii, Centuriam Prop. Optic. Eſchinardi duplicem, ejuſdem Centuriam aliam notam pariter duplicem. Iſidem juſſi ut ad te eas tranſmitterent, & denuo ego alios inquirant. Algebram ſpecioſam Rinaldini adhuc non vidi, ſed audio nil novi continere præter ea, quæ ab aliis, & præcipue a Michaëla Ang. Riccio collegit, de quibus vos certiores feci. Clariſſimum Wallifium impenſe ſalutes rogo, cique mitto aliqua exemplaria mei opuſculi de Incendiis Ætneo, ut ſibi & amicis eruditis ſufficiant. Fama retulit (utinam falſo) clariſſimum Boylium e vivis migraſſe, deplorabili totius literariæ Reipublicæ damno. Audivi pariter Latine tranſlatum fuiſſe ejus librum de Origine Formarum. Objecro ut eum tranſmittas, una cum aliis Libris de nova apud vos Latine editis, nedum ſcientificis, ſed etiam hiſtoricis aut politicis, exceptis iis qui de Religione ex profeſſo agunt. Tu interea, Vir præſtantiſſime, me amare perge, & vale. Meſſanæ 10 April. 1671.

„ *Au très illuſtre & très ſavant Mr.* JEAN „ COLLINS.

„ Je ne ſai ſi vous avez déja reçu les dix-neuf exem„ plaires de mon Traité *De Motionibus naturalibus a Gra„ vitate pendentibus*, que je vous ai envoyés avec quelques „ autres Livres. J'avois auſſi mis pour vous dans une pe„ tite caiſſe, que j'ai envoyée en dernier lieu à Mr. Hen„ ri Oldenburg Secrétaire de la Société Royale, quator„ ze exemplaires de mon Traité *de l'éruption du Mont Et„ na*, l'Ouvrage poſthume de Grimaldi *ſur la Lumiére*, „ deux Lettres de François Redi *ſur le ſiége du Venin des „ Vipéres*, & une mauvaiſe Piéce *ſur l'eruption de l'Etna.* „ Mes Amis de Piſe ont raſſemblé pour vous les Livres „ ſuivans; le *nouveau Syſtéme* de Zucchius *ſur les Machi„ nes*, deux exemplaires de la *Centurie* d'Eſchinardus *ſur „ l'Optique*, & deux d'une autre *Centurie* du même. J'ai „ chargé mes Amis de vous les envoyer, & d'en cher„ cher d'autres. Je n'ai pas encore vu l'*Algébre* de Ri„ naldinus, mais j'apprens qu'il n'y a rien de nouveau, „ excepté ce qu'il a tiré des autres Auteurs, & principa„ lement de Michel-Ange Riccius: je vous en informerai „ plus particuliérement. Je vous prie de ſaluer expreſſé„ ment de ma part le célébre Mr. Wallis, & de lui en„ voyer quelques exemplaires de mon Traité ſur l'Etna, „ tant pour lui, que pour ſes Amis. On a publié (Dieu „ veuille que la nouvelle ſoit fauſſe!) que l'illuſtre Boyle „ eſt mort, ce qui ſeroit une grande perte pour la Répu„ blique des Lettres. On m'a dit que ſon Traité *De O„ rigine Formarum* a été traduit en Latin. Je vous prie

qui nous a été communiquée par un Gentilhomme curieux (*b*). Mr. Baxter fait un grand uſage du Livre de Borelli *De Motu Animalium*, dans ſes *Recherches ſur la Nature de l'Ame Humaine, où l'on établit ſon Immatérialité par les Principes de la Raiſon & de la Philoſophie*, imprimées à Londres en 1734 in-4 *. Cet Auteur nous dit (*c*), que Borelli eſt le prémier qui ait découvert, que la Force qui met le Corps en mouvement, ſurpaſſe infiniment le Poids de ce qui doit être mu ; ou, ce qui eſt la même choſe, que la Nature emploie un pouvoir immenſe pour mouvoir un petit Poids: mais il obſerve (*d*) que le Dr. Keill a fait voir que Borelli s'eſt trompé dans le calcul de la force du Muſcle du Cœur; & que Mr. Varignon, dans ſon *Avertiſſement au-devant de l'Examen de l'Opinion de Mr. Borelli ſur les Propriétés des Poids ſuſpendus par des cordes*, a découvert une autre mépriſe de ce Savant; quoiqu'il reconnoiſſe en même tems, que Borelli étoit un homme d'un *mérite extraordinaire*, & que ſes principaux Ouvrages doivent être mis au rang des plus eſtimables & des plus originaux du Siécle (*e*). Mr. Baxter renvoie auſſi (*f*) à lui, comme au *meilleur Auteur* ſur le Mouvement des Muſcles, & en particulier ſur la grande force qui y agit, & ſur la ſphère étroite de ſon activité. Et après avoir remarque „ que tant s'en faut qu'une petite puiſſance produiſe de grands effets, il eſt au contraire vrai, qu'un „ pouvoir étonnant ſe manifeſte dans les phénoménes les plus ordinaires de la Nature." Il ajoute, que *l'excellent Borelli* eſt le premier qui ait obſervé ce pouvoir dans *le Mouvement animal*; & que le curieux Mr. *Etienne Hales* a fait voir la même choſe dans *la Force de la Sève* qui monte dans les Végétaux, par une ſuite de belles Expériences, qu'il a publiées dans ſes *Vegetable Statics*.

(*b*) *Guillaume Jones*, Ecuyer.

* Il y en a eu une ſeconde Edition en 1727 en 2 Vol. in-8, *Voyez* l'Extrait de cet Ouvrage dans la *Bibl. Britann.* T. XII Part. II. p. 296. & ſuiv. R. D. T.

(*c*) P. 74. de l'Edit. de 1714.

(*d*) P. 75.

(*e*) P. 77.

(*f*) P. 169. not. (*o*).

„ de me l'envoyer, avec les autres Livres Latins qui paroiſſent dans vos quartiers, non ſeulement ſur les Sciences, mais auſſi ſur l'Hiſtoire & la Politique, excepté „ ceux qui roulent directement ſur la Religion. Continuez-moi, Monſieur, l'honneur de votre amitié &c." A Meſſine le 10 d'Avril 1671.

BORGIA (Cesar), fils naturel de Rodéric Borgia, qui fut enſuite Pape ſous le nom d'Alexandre VI, & de Vanozza. Il faiſoit ſes études à Piſe, quand il apprit la nouvelle de l'exaltation de ſon père au Pontificat en l'année 1492. Il partit ſur le champ pour Rome, où il fut reçu d'abord de ſon père, d'une manière qui le troubla extrêmement [*A*]; mais peu de tems après, il fut fait Archevêque de Valence, & Cardinal du titre de Ste. Marie la Neuve (*a*). Sa mère aiant été pillée par les François pendant qu'ils furent à Rome, où Charles VIII avoit mené ſon Armée lors de ſon Expédition de Naples, cette femme excita Borgia à tirer une cruelle vengeance de la Nation Françoiſe: il en conçut le deſſein, & ce fut dans cette vue qu'il abandonna le Roi de France à Vellitri, pour s'en retourner à Rome (*b*). Quelque tems après, ſon père & lui furent gagnés pour empoiſonner Gème, frére du Sultan Bajazet, qui avoit cherché un aſyle en Italie contre la cruauté de ce Sultan [*B*]; & Borgia employa auſſi quantité d'Aſſaſſins pour maſſacrer les François qui étoient à Rome. Jaloux auſſi,

(*a*) Th. Thomaſi *Vie de Céſar Borgia* p. 10—17. Leyde 1712. Gordon *Life of Pope Alexander VI and his Son Cæſar Borgia* p. 2—10. Londres 1729. in-fol.

(*b*) Th. Thomaſi p. 201 & ſuiv. Gordon p. 70 &c.

[*A*] *Il fut reçu d'abord de ſon père, d'une manière qui le troubla extrêmement.*] Lorſqu'il vint rendre ſes reſpects au Pape, celui-ci ſe leva de ſon fauteuil, & laiſſant Céſar à genoux, il fit un diſcours, dans lequel il lui dit, qu'il pouvoit ſe promettre la récompenſe de ſes belles actions; mais que ſi la joie lui avoit inſpiré, & à ſes frères, des penſées d'élévation & de grandeur ſur des fondemens peu juſtes, ils ſe trouveroient abuſés. Il ſvoua qu'il avoit aſpiré au Pontificat avec une paſſion démeſurée, & qu'il s'étoit ſervi de tous les moyens que la ſageſſe humaine avoit pu lui fournir pour parvenir à ſon but; mais que ce n'étoit que dans la vue, en cas qu'il réuſſit dans ſes deſſeins, de marcher dans les routes qui conduiſent au plus parfait ſervice de Dieu, & à la plus grande exaltation de S. Siége. Il remarqua enſuite, qu'une ſeule choſe pourroit mettre obſtacle à un ſi bon deſſein, ſavoir, de prendre trop à cœur les intérêts de ſes enfans; mais qu'il étoit réſolu de bannir de pareils ſentimens de ſon cœur. „ C'eſt un grand abus des Papes, *continua-t-il*, de s'attacher plus à l'aggrandiſſement de leurs Maiſons, qui ne „ peuvent ſubſiſter que bien peu de tems, qu'à celui de „ l'Egliſe, qui doit être éternelle: & c'eſt une grande „ folie à ces Politiques, qui gouverneot uo Etat qui n'eſt „ pas héréditaire, d'élever l'édifice de leur grandeur ſur „ d'autres fondemens, que ſur l'exercice & la pratique „ des vertus héroïques pour le bonheur du Genre-humain. Cependant, il y en a pluſieurs qui ſe promettent la douce de leur fortune, en faiſant naître des troubles & des orages au-lieu du calme, & en ſe faiſant par-là des Ennemis; dont un ſeul, s'il ménage ſa vengeance avec adreſſe, peut faire plus de mal, que cent „ Amis flatteurs ne peuvent faire de bien. Si donc vous, „ Céſar, & vos frères, ſuivez cette louable roote, dans „ laquelle nous vous ſervirons de guide, vous pouvez „ être aſſurés que vous ne nous demanderez aucun ſecours raiſonnable, qui ne vous ſoit d'abord accordé. „ Mais auſſi, s'il vous arrive de prendre d'autres voies „ que celles de la Vertu, ne vous flattez pas que nous „ vous favoriſions dans vos projets déréglés: les effets „ vous feront voir que nous ſommes Pape pour l'Egliſe, „ & non pour notre Famille; & qu'étant Vicaires de Jéſus Chriſt, nous voulons faire tout ce qu'il nous ordonne pour le bien du Chriſtianiſme en général, & non „ pas ce que vous prétendez pour votre intérêt particulier." Ce beau diſcours n'étoit que l'effet de l'artifice & de l'hypocriſie, à en juger du moins par les actions du Pape qui avoient précédé ſon élévation, & par la conduite qu'il tint dans la ſuite. Quoi qu'il en ſoit, il donna, quand il eut fini, ſa bénédiction à ſon fils, & ſe retira dans ſon appartement, laiſſant tous ceux qui avoient été préſens à une harangue ſi extraordinaire & ſi peu attendue, dans un étonnement inconcevable. Céſar principalement en fut tout déconcerté, & malgré toute ſa diſſimulation, il fit paroître ſon chagrin & ſa confuſion par ſon air. Il ſe rendit ſur le champ chez ſa mère, pour lui faire part de ſon déplaiſir & de ſon reſſentiment d'une pareille reception. Elle tâcha de le conſoler par bien des raiſons, & l'aſſura qu'il avoit tout lieu de ſe promettre les plus grands avantages qu'il pouvoit ſouhaiter; qu'elle connoiſſoit parfaitement les intentions du Pape, & n'ignoroit pas pourquoi il avoit tenu ce langage (1).

(1) Th. Thomaſi *Vie de Céſar Borgia* p. 29—29. & Gordon *Lives of Pope Alexander VI* &c. p. 17—19. Lond. 1729. in-fol.

[*B*] *Son père & lui furent gagnés pour empoiſonner Gème, frére du Sultan Bajazet, qui avoit cherché un aſyle en Italie contre la cruauté de ce Sultan.*] Ce *Gème* ou *Zizim*, comme d'autres le nomment, étoit fils du fameux Mahomet ſecond, qui ſe rendit maître de Conſtantinople. Gème avoit de grandes qualités, & un courage égal à ſes autres vertus. Il n'étoit que le cadet *; mais comme il ne cédoit en rien à ſon père, il ſurpaſſoit infiniment Bajazet ſon frère aîné. Il ſouleva l'Aſie Mineure, pour tâcher de monter ſur le Trône; mais aiant été défait dans les Campagnes de Burſe, il ſe ſauva dans l'Ile de Rhodes, occupée encore alors par les Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem. Le Grand-Maître le fit arrêter priſonnier, & l'envoya en Provence, d'où il fut conduit à Rome, en vertu d'un accord fait entre le Grand-Maître & le Pape Innocent VIII. Gème paſſa fort tranquillement quelques années à Rome, tant ſous le Pontificat d'Innocent, que ſous celui d'Alexandre VI. Mais le Roi de France Charles VIII aiant deſſein de porter ſes armes en Italie, jugea qu'il étoit convenable à ſes intérêts que le Prince Turc fût remis entre ſes mains, parce qu'il ſe propoſoit, après avoir conquis le Royaume de Naples, d'attaquer l'Empire Ottoman. Charles demanda donc Gème au Pape, qui refuſa de le lui accorder; enſorte que le Roi fut obligé de le lui ôter presque par force. Alexandre en eut tant de reſſentiment, que, conjointement avec Alphonſe Roi de Naples, il eut recours à Bajazet. Alphooſe envoya à la Porte Camille Pandone, & le Pape, George Boſardus Genevois. Bajazet reçut le Nonce Apoſtolique avec tous les témoignages poſſibles d'honneur, & il le renvoya accompagné de Caſime Dautlo, en qualité d'Ambaſſadeur de ſa part vers Alexandre. Aiant pris terre entre Ancone & Siolgaglia, Jean de la Rovère ſe ſaiſit de leurs papiers & de leur argent. Les papiers furent envoyés au Roi de France, qui étoit à Florence: on y trouva cinq Lettres que le Grand-Seigneur écrivoit au Pape, dans une deſquelles il lui promettoit trois-cens mille ducats, s'il vouloit faire mourir Gème ſon frère. Il eſt incertain ſi ces Lettres interceptées tombérent jamais entre les mains du Pape; il y a pourtant plus d'apparence que Buſard lui en dit le contenu. Alexandre & Borgia, fortement teotés par de ſi magnifiques promeſſes, & preſſés continuellement par Vanozza, qui ne ceſſoit de demandes vengeance des outrages que lui avoient fait les François, réſolurent donc de ſe défaire de Gème; & avant que de le remettre entre les mains de Charles, ils l'empoiſonnérent par une poudre blanche mêlée avec du ſucre, auquel elle reſſembloit, & qui étoit très propre à empoiſonnec toutes ſortes de liqueurs, ſans qu'il y parût à la couleur ni au goût. Ce fut par ce moyen que le Pape & Borgia firent périr quantité de perſonnes. Gème les remercia à ſon départ, avec beaucoup de reconnoiſſance, des bons traitemens qu'il avoit reçus à Rome; mais à ſon arrivée à Na-

* Voyez ce qui regarde ZIZIM dans ſon Article, que nous eſpérons de donner. R. D. T.

auſſi, & envieux de la fortune & de la réputation du Duc de Gandie ſon frère ainé, il le fit aſſaſſiner [C]. Il commençoit à ſe dégoûter de la Pourpre, & il étoit réſolu de s'en défaire auſſi-tôt qu'il verroit jour à parvenir au but auquel ſon ambition naturelle, & ſon humeur ſanguinaire, le portoient. Vers ce tems-là, Ferdinand & Iſabelle, Roi & Reine de Caſtille & d'Arragon, ſe plaignirent par leur Ambaſſadeur, d'une Diſpenſe que le Pape avoit accordée pour le mariage d'une certaine Religieuſe, unique Héritière de la Couronne de Portugal, pour ſe marier avec un fils-naturel du feu Roi de Portugal, ce qui étoit au préjudice de Ferdinand, qui avoit des prétentions ſur ce Royaume. Le Pape avoit alors en vue de marier Ceſar Borgia avec Charlotte, fille de Frédéric Roi de Naples, qui étoit proche parent & dans une étroite alliance avec le Roi de Caſtille. Borgia accuſa Florida, Archevêque de Cozence & Secrétaire des Brefs, d'avoir forgé la Diſpenſe: on le jetta en priſon, & la rigueur avec laquelle on le traita, termina bientôt ſa vie (c). Ceſar aiant abdiqué le Cardinalat, vint en qualité d'Ambaſſadeur en France, où Louis XII le fit Duc de Valentinois. Il fit perir par le poiſon l'Evêque de Setta, Nonce du Pape à Paris [D]. La Princeſſe Charlotte aiant refuſé abſolument de

(c) Gordon p. 125--127.

Naples, le poiſon ſe répandit dans toutes ſes veines, & termina ſa vie (2).

(2) Th. Thomaſi p. 101--142. & Gordon p. 66--96.

(1) Lib. III. p. 26.

[C] *Jaloux auſſi, & envieux de la fortune & de la réputation du Duc de Gandie ſon frère ainé, il le fit aſſaſſiner.*] Guicciardin nous apprend (1), qu'à ces motifs s'en joignit un autre. Borgia étoit jaloux de ce que ſon frère étoit mieux auprès d'une certaine Dame, dont ils étoient tous deux amoureux. Il fit venir quatre Scélérats de ſa connoiſſance, dont le Chef étoit un certain Eſpagnol nommé Michelotto, fameux par ſa barbarie, & le plus infame coupe-jarret qu'il y eût. Le Cardinal Borgia leur fit un diſcours, où il leur dit (4) qu'il y avoit déja cinq ans qu'Alexandre étoit élevé au Pontificat, ſans qu'il eût pu encore ſe procurer à lui-même & à ſes Amis les avantages qu'il auroit pu, ſi les choſes avoient été bien ménagées: Que pour lui, il avoit été fait Evêque contre ſon inclination, & Cardinal de la même maniere: que cette derniere Dignité, que bien des gens eſtimoient tenir de la Royauté, ne lui donnoit d'autre fortune que de s'occuper d'affaires Eccléſiaſtiques; & que ſes revenus ne ſuffiſoient ni pour le ſatisfaire lui-même, ni pour récompenſer ſes Amis, & ceux qui étoient à ſon ſervice. „ Et vous, Don „ Michelotto, *continua-t-il*, je ne trouve pas que vous „ ſoyez récompenſé ſelon votre mérite. Conſumerons-„ nous ainſi nos jours ſans rien faire, moi dans de vaines „ Cérémonies, & dans des Cortéges inutiles; & les uns „ & les autres à faire des Cavalcades, aujourd'hui pour „ la Chapelle, demain pour le Conſiſtoire? Non, mes „ Amis; il eſt au deſſous d'un homme de cœur, de ſe „ borner à être Prêtre, & à des Bénéfices Eccléſiaſtiques. „ C'eſt-là un état de dépendance, une condition où il „ faut ſoumettre ſon goût & ſes volontés à celles des au-„ tres. Si une erreur de la Nature ne m'avoit pas fait „ naître après le Duc de Gandie, qui par-là ſe trouve en „ poſſeſſion des honneurs & des dignités, penſez-vous „ que vous & moi ſerions dans l'état de ſubordination où „ nous ſommes? Je vous aſſure que non. Si, lorſque le „ Roi Charles a paſſé les Alpes, j'avois porté les armes, „ je me ſerois rangé du parti où j'aurois trouvé le plus „ d'avantage, & je ſerois peut-être à préſent Souveram „ de quelque bon Etat en Italie, vu la paſſion que le Pa-„ pe a pour l'élévation de ſa Famille. Et ſi j'avois été à „ la place du Duc de Gandie, j'oſe dire que mon activité „ & mon courage, joints à l'autorité & à la puiſſance de „ mon pere, m'auroient fait parvenir bientôt à une Gran-„ deur réelle & extraordinaire. Mais quoi, ne peut on „ pas *corriger* cette erreur de la Nature par un ſeul coup? „ Car j'ai de la peine à me perſuader, vu la diſparité de „ nos génies, que le Duc de Gandie & moi ayons été „ conçus dans le même ſein; & ſuppoſé que cela ſoit, „ peu m'importe: car quiconque veut arriver à la Sou-„ veraineté, doit fouler généreuſement aux pieds tous les „ obſtacles qui s'oppoſent à ſon élévation, ſe dépouil-„ ler de toutes ces tendreſſes efféminées de la chair, & „ marcher hardiment ſur les ronces & les épines qui ſe „ trouvent en ſon chemin: il doit ſe ſervir du fer pour „ élever ſa fortune, ſans craindre de tremper ſes mains „ dans ſon propre ſang; ſelon l'exemple de tous ces „ Grands-Hommes, qui dans tous les ſiécles ont élevé „ l'édifice de leur grandeur ſur ces fondemens, comme „ le premier Fondateur de l'Empire Romain, & comme „ les Empereurs Ottomans, qui établiſſent ſouvent leur „ grandeur ſur la mort de leurs frères. Leur exemple me „ détermine à la donner au Duc de Gandie, qu'il ſoit „ mon frére ou non. Et quoique je ſois en état de l'exé-„ cuter moi-même ſans le ſecours de perſonne, ſur-tout „ pendant les ténébres de la nuit, lorſqu'il va rendre vi-„ ſite à une Dame, que nous voyons tous deux; je de-„ mande néanmoins votre aſſiſtance dans cette rencon-„ tre: ce qui vous eſt un gage de la part que je veux „ vous donner à ma future grandeur, puiſque vous êtes „ les ſeuls à qui j'ai fait confidence de cet important ſe-„ cret." Michelotto le remercia en ſon nom, & au nom de ſes compagnons, de la confiance qu'il avoit en eux, & le pria de leur fixer le tems de l'exécution. Il le fixa au jour où il devoit partir de Rome pour Naples, où il devoit aller, en qualité de Légat à *Latere*, couronner le Roi Frédéric. Dans une autre entrevue qu'il eut avec ces Scélérats, il leur apprit que ſon départ étoit fixé au 15 de Juin, & que la nuit qui précéderoit ce jour, ſeroit le tems où il faudroit faire le coup; que ſon frére devant cette nuit-là aller voir ſa Maitreſſe, ils trouveroient la plus belle occaſion, ſoit lorſqu'il y iroit, ſoit à ſon retour de chez elle. Vanozza, à l'occaſion du départ de Borgia, l'invita avec ſes frères les Ducs de Gandie & de Squilaci, & Donna Sancia femme de Squilaci, le Cardinal de Monréal, & pluſieurs autres de ſes plus proches Parens & Amis, de venir ſouper à ſa maiſon de campagne près de S. Pierre aux liens. Dès qu'on eut ſoupé, Borgia prit congé de ſa mére, ſous prétexte qu'il devoit aller recevoir encore les ordres du Pape, avant qu'il ſe mit au lit. L'infortuné Duc offrit de lui tenir compagnie: ils partirent, montés ſur leurs mules, avec peu de ſuite, & prirent enſemble le chemin de S. Pierre. Mais le Duc, impatient d'aller trouver ſa Maitreſſe, prit congé de ſon frére auprès du Palais du Cardinal Sforze, & lui dit avec la familiarité ordinaire entre eux, qu'avant que de ſe retirer au Palais, il avoit envie de paſſer une heure ou deux avec une Dame de leur connoiſſance. Borgia lui ſouhaita bien du plaiſir, & ils ſe ſéparérent, celui-ci pourſuivant ſon chemin du côté de S. Pierre, & le Duc prenant un autre chemin, n'aiant avec lui qu'un ſeul Eſclave, pour faire ſes affaires plus ſecrettement. Quand il fut arrivé à la Place des Juifs, il ordonna à l'Eſclave de l'attendre là, & continua ſon chemin. En attendant, Borgia prenoit congé du Pape, auprès duquel il demeura fort peu, ſous prétexte d'aller prendre un peu de repos avant que de partir. Il ſe rendit enſuite en diligence au lieu où il avoit poſté les Aſſaſſins, qui attendirent le Duc au paſſage, lorſqu'il revint de chez ſa Maitreſſe, & l'aſſaſſinérent; mais les ténébres de la nuit ont dérobé la connoiſſance des circonſtances particuliéres de ſa mort. Seulement, diverſes raiſons ont fait croire avec aſſez d'apparence, qu'après que Borgia eut pris congé du Pape, il ſe rendit, comme nous l'avons dit, tout droit au lieu où étoient les quatre Aſſaſſins, & où il ſavoit que le Duc devoit néceſſairement paſſer à ſon retour. Car un peu auparavant, aiant trouvé l'Eſclave du Duc, ils l'attaquérent l'épée à la main, & le laiſſérent noyé dans ſon ſang. Cependant, comme il n'étoit pas entiérement mort, ſes plaintes attirérent quelques perſonnes du voiſinage: on le porta dans une maiſon ſur un lit, où il voulut dire quelque choſe de ſon infortune, & ſe faire connoître; mais il expira ſans pouvoir rien dire. En attendant, les Domeſtiques du Duc, qui l'avoient attendu toute la nuit & le matin, n'étoient pas peu en peine. Le bruit, qu'il ne paroiſſoit point, ſe répandit bientôt dans le Palais, & parvint aux oreilles du Pape, qui en fut alarmé, mais qui cependant ſe flatta encore, s'imaginant qu'il avoit été ſurpris par le jour chez quelque Dame, & qu'il attendoit la nuit pour ſe retirer ſecrettement. Mais comme il ſe vit trompé dans ſes eſpérances, & qu'il ne vit paroître le Duc ni la nuit, ni le matin ſuivant; frappé d'ailleurs d'un bruit qui ſe répandoit, qu'il avoit été aſſaſſiné, il s'abandonna à la douleur la plus vive: la patole lui manquoit, pour exprimer l'inquiétude & le tourment de ſon ame; on lui entendoit répéter ſeulement de tems en tems ces mots: *Qu'on s'informe, & qu'on ſache de quelle maniére eſt mort cet infortuné.* Son corps n'aiant point été trouvé, pluſieurs en conclurent, qu'après l'avoir aſſaſſiné, on l'avoit jetté dans le Tibre. On examina donc tous ceux dont les maiſons donnoient ſur la riviére, ou qui avoient des barques. Entre autres, un certain George Schiſvone Batelier déclara, qu'il avoit vu cette nuit-là pluſieurs hommes jetter un corps dans le Tibre. On lui demanda, pourquoi il n'en avoit pas donné connoiſſance au Gouverneur? Il repliqua, que depuis qu'il faiſoit ſon métier, il avoit vu jetter cent fois des corps morts de la même maniére, ſans qu'il en eût entendu parler; & que c'étoit pourquoi il ne s'étoit pas plus embarraſſé de ce dernier que des autres. Sur cette déclaration, on employa les Mariniers à chercher le corps, qu'on trouva percé de neuf coups de poignard, dont le principal étoit dans la gorge: il avoit ſes habits, ſon manteau, ſes gands à la ceinture, & même ſon argent dans ſa poche. Il fut généralement regretté. On trouve une rélation circonſtanciée de ce meurtre dans Thomaſio Thomaſi (5), dans Guicciardin (6), & ſur tout dans Burchard Maitre des Cérémonies d'Alexandre VI, dans ſon *Specimen Hiſtoriæ ſive Anecdota Alexandri VI* (7), que Mr. Gordon a copié dans l'*Appendix* de ſa belle Hiſtoire du Pape Alexandre VI & de Ceſar Borgia ſon fils.

(5) Pag. 210--217.

(6) Lib. III. p. 26.

(7) Pag. 32--40.

[D] *Il fit périr par le poiſon l'Evêque de Setta, Nonce du Pape à Paris.*] Louis XII avoit ſollicité une Diſpenſe du Pape pour rompre ſon mariage avec Jeanne ſa femme, & pour épouſer Anne Ducheſſe de Bretagne, veuve du feu Roi

de l'épouſer, à cauſe de l'indignité de ſon caractére, il épouſa Mademoiſelle d'Albret, fille du Roi de Navarre, & Louis XII l'honora du Collier de l'Ordre de S. Michel (*d*). Depuis ce tems-là, il ſe ſervit des Armes de ce Prince pour ſatisfaire ſon ambition; & devenant de jour en jour plus ſanguinaire & plus cruel, il n'épargna pas même ceux que le ſang, la parenté, le reſpect de leur Dignité & le Droit des Gens auroient dû mettre à couvert de ſa violence. On en a un exemple remarquable dans la mort de ſon proche parent le Cardinal Jean Borgia, Légat *à Latere*, qu'il fit périr [*E*] ſeulement parce que pendant la vie du Duc de Gandie, il avoit paru plus attaché aux intérêts du Duc qu'à ceux de Céſar Borgia (*e*). Vers le même tems, il fit encore donner la mort avec beaucoup de cruauté à Don Jean Cerviglion, Officier du Pape, parce qu'il parut, avec raiſon, jaloux de l'honneur de ſa femme, par rapport à Borgia [*F*]. Ainſi Rome, & tout l'Etat Eccléſiaſtique, étoient un Théatre d'aſſaſſinats. Borgia & ſon pére, puiſſamment protégés par les François, employoient toutes ſortes de crimes pour s'enrichir, en s'emparant du bien des autres; & non contens de dépouiller à main armée de leurs héritages des innocens, ils les faiſoient périr ſecrettement, pour trouver dans leurs biens un fonds ſuffiſant pour fournir aux fraix de l'injuſte guerre qu'ils avoient entrepriſe. C'eſt ce qui parut dans l'affaire de Mr. delli Spiriti, & dans celle de Mr. Agnelli Archevêque de Cozence, qui fut empoiſonné à ſa propre table. Tout ce que les Eccléſiaſtiques laiſſoient en mourant, étoit répété par le Pape comme lui appartenant; il n'y avoit ni Prélat, ni Cardinal, à qui on permît de faire Teſtament; & s'il arrivoit qu'ils en fiſſent un, on en arrêtoit l'exécution, & tout ce qu'ils laiſſoient étoit ſaiſi. On s'aſſuroit auſſi des femmes que produiſoient les Bénéfices vacans; & les Bénéfices mêmes étoient expoſés en vente, comme les denrées le ſont au Marché [*G*]. C'eſt de cette manière que les Borgia faiſoient proviſion d'argent, dans le deſſein de faire la guerre aux Vicaires de la Romagne; lorſqu'un accident imprévu déconcerta leurs meſures. Les François furent obligés de retirer leurs Troupes de l'Armée de Céſar, qui s'en retourna avec ſes propres forces à Rome, où il entra en triomphe. Mais pendant que lui & ſon pere travailloient à l'exécution de leurs projets d'iniquité ſous la protection de la France, ils reçurent un grand échec, les affaires des François en Italie aiant commencé à prendre un mauvais tour. Les Borgia reprirent pourtant courage, & conçurent de nouvelles eſpérances par la priſon de Louis Sforze & du Cardinal Aſcagne ſon frére. Peu de tems après, ils firent empoiſonner Jaques Caëtan, qui étoit priſonnier au Château S. Ange, pour s'aſſurer mieux de l'Etat de Sermonéta. Mais rien n'approche de la manière dont ils firent périr Don Alphonſe d'Arragon, mari de Lucrèce ſœur de Céſar Borgia [*H*]. Quelque tems après, Borgia recommença

(*d*) Idem p. 250-288.

(*e*) Th. Thomaſi p. 271.

Roi Charles VIII. Borgia apporta la Diſpenſe avec lui: mais s'imaginant que Louis, impatient de la tenir, lui accorderoit tout ce qu'il demanderoit, il jugea à propos de la tenir cachée, juſqu'à ce que ce Prince eût fait conclurre ſon mariage avec Charlotte, Infante de Naples. Dans cette vue, il dit qu'il n'avoit point la Diſpenſe, mais qu'il l'attendoit tous les jours de Rome; ce qui étoit non ſeulement contraire aux promeſſes du Pape & à ſes Lettres, mais à ce que l'Evêque de Setta, Nonce à Paris, ſavoit, qui dit au Roi, que quoi qu'en dît Borgia, il étoit ſûr qu'il avoit apporté la Diſpenſe avec lui. Louis aſſembla ſes Théologiens, & leur demanda s'il ne pouvoit pas en bonne conſcience terminer ſon mariage, quoiqu'il n'eût pas vu la Bulle, étant bien aſſuré qu'elle avoit été donnée, quand bien même elle ne ſeroit pas préſentée par la faute d'autrui? Les Théologiens décidérent unanimement en faveur du Roi, & l'aſſurérent qu'il pouvoit conſommer ſon mariage quand il lui plairoit: ſur quoi le mariage avec Anne de Bretagne fut terminé, elle fut déclarée Reine de France, & le mariage du Roi avec Jeanne nul. Borgia voyant ſes artifices découverts, fut fort mortifié, & obligé enfin de préſenter de mauvaiſe grace la Bulle de Diſpenſe au Roi, qui ne jugea pas à propos d'entrer en diſcuſſion, & laiſſa là cette affaire. Mais Borgia n'en fit pas de même: car voyant ſes eſpérances trompées, il réſolut de s'en venger ſur celui qui l'avoit décelé. Il fit donner au Nonce une doſe de poiſon, le moyen ordinaire qu'il employoit pour ſe défaire de ceux qu'il haïſſoit; & en fort peu de tems l'Evêque mourut miſérablement (8).

(9) Th. Thomaſi p. 244. 245.

[*E*] *Il fit périr ſon proche parent le Cardinal Jean Borgia, Légat à Latere.*] En allant à Rome, le Cardinal paſſa au Camp devant Forli, que Borgia aſſiégeoit, pour lui rendre viſite. Il en fut reçu avec des démonſtrations extérieures d'amitié. Mais Borgia, pour exécuter ſon deſſein, l'arrêta à dîner, & fit empoiſonner la viande qui étoit devant le Cardinal, qui ſentit bientôt les effets du poiſon. Cependant, comme il étoit préparé de manière à le faire languir pendant quelques jours, il réſolut, malgré le mal qu'il ſentoit, de pourſuivre ſon voyage; mais il fut obligé de s'arrêter à Urbin, où il fut pris d'un vomiſſement ſi violent, qu'il penſa expirer. Cependant, tandis qu'il s'efforçoit de vaincre ſon mal, aiant appris la priſe de Forli, il voulut revenir ſur ſes pas, pour ſe réjouïr de ce ſuccès avec ſon Aſſaſſin, n'aiant pas la moindre idée de ſa perfidie. Mais accablé par la violence du poiſon, il fut forcé de s'arrêter à Foſſombrone, où il mourut. Quelques-uns diſent qu'il ne fut point que Borgia l'avoit trahi, ſinon quelques momens avant que d'expirer, qu'il dit: *Helas! je vois bien à préſent que nous devons tous aller le même chemin que le Duc de Gandie.* Ce meurtre eſt non ſeulement rapporté par Thom. Thomaſi (9), mais confirmé en grande partie par Burchard, qui dit dans ſon *Journal* (10): *Præterea etiam nuntiatum eſt Cardinalem Borgiam ex Bononia, vel a Duce cum quatuor tantum ex ſuis Urbinum applicuiſſe, & ibidem* Febrim ipſum invaſiſſe valde ſuſpectam. *Ex quâ cum convaluiſſet, & captură Arcis Forolivienſis intellectâ, equum aſcendentes iturus Forolivium ad Ducem Valentinum, illi congratulaturus de Victoriâ, & cum ulteriùs acceſſu Forum Sempronii perveniſſet, Febrem vehementiſſimam denuò eum invaſiſſe, de quâ expiravit in nocte poſt diem Jovis, ſextum decimum dicti menſis Januarii.*

(9) P. 271. 272.

(10) *Diarium* p. 65.

[*F*] *Il fit encore donner la mort avec beaucoup de cruauté à Don Jean Cerviglion &c.*] Cerviglion revenant un ſoir de ſouper chez un Ami, qui ſe nommoit Eliſée Pignatelli, pluſieurs des Scélérats que Borgia employoit l'attendirent; & lui aiant demandé ſon nom, l'un d'aux lui donna un coup d'épée dans l'eſtomac, & un autre lui mit la tête à ſes pieds; & ils le laiſſérent ſur la place (11).

(11) Th. Thomaſi p. 278.

[*G*] *Les Benefices étoient expoſés en vente, comme les denrées le ſont au Marché.*] Cette Simonie étoit parvenue à un tel excès à Rome, que le Cardinal Bembe dans ſon *Hiſtoire de Venije* (12) remarque, que pour remédier à un ſi grand mal, les Princes Séculiers furent obligés de défendre à leurs Sujets, ſous peine de banniſſement perpétuel & de confiſcation de leurs biens, d'aller à Rome y achetes aucun Bénéfice. *Quantam autem libido en inter cives creverat, ut quamplurimi Sacerdotia, quæ habere bonis artibus non poterant, Romæ coëmerent, quâ in urbe ejus rei conjunctuſa facultaſque ab Alexandro inſtituta lucè palamque invaluerat, Decemviri ſanxerunt, ſi quis impoſterum id faceret, ejus bona fiſco inferrentur, ipſe ab urbe atque urbis finibus quamdiu viveret exul eſſet.*

(12) T. II. L. VI. p. 217. Edit. Venet. 1718.

[*H*] *Rien n'approche de la manière dont ils firent périr Don Alphonſe d'Arragon, mari de Lucrèce, ſœur de Céſar Borgia.*] Alphonſe étoit proche parent du Roi de Naples, que le Pape & Louis XII avoient réſolu de dépouiller de ſes Etats. Les Borgia, devenus ennemis de cette Famille, ne purent ſouffrir que Lucrèce demeurât unie à un tel Epoux; le Pape & Céſar réſolurent donc de le faire périr. Pour exécuter ce deſſein, après un Combat de Taureaux qui s'étoit donné dans la Place de S. Pierre, Borgia invita Alphonſe à ſoupers; & comme il s'y rendoit ſur le ſoir, il fut attaqué au bas des degrés de S. Pierre par une troupe de Scélérats apoſtés pour le tuer; & ſans pouvoir ſe ſauver ni ſe défendre, il fut bleſſé d'un coup de halebarde à la tête, d'un autre à l'épaule droite, d'un coup d'épée aux reins, & de deux autres d'eſtramaçon, l'un à la tête & le ſecond à la jambe; de ſorte qu'il demeura ſur le carreau pour mort. Les Aſſaſſins prirent la fuite, & joignirent un Corps de quarante hommes à cheval, qui les attendoient ſur la Place de S. Pierre, pour les ſoutenir & pour les mettre en ſureté; & ils ſortirent tous enſemble par la Porte Portéſe. Quantité de perſonnes étant venus ſur le lieu, attirés par les plaintes d'Alphonſe, le trouvérent dans ce triſte état. On le porta dans ſon appartement au Palais, où il fut mis entre les mains des Médecins & des Chirurgiens. Borgia, pour couvrir ſon crime, fit arrêter François-Marie Caſtille, oncle d'Alphonſe, comme coupable de cet aſſaſſinat; & peu de tems après il lui fit couper la tête, ſans aucune forme de procès, comme l'a écrit Julien Paſſeri dans ſon Journal. Borgia, s'appercevant que par les ſoins des Médecins & des Chirurgiens, les bleſſures d'Alphonſe étoient en fort bon état, & craignant de voir tous ſes deſſeins ruinés par ſon rétabliſſement, il réſolut d employer Don Michelotto, le Miniſtre ordinaire de ſes crimes, pour le faire étrangler dans ſon lit; ce qui s'exécuta. Il fut inhumé à S. Pierre, dans la Chapelle de Notre Dame des Fiévres; & pour pallier encore cette ſeconde violence, il fit mettre en priſon les Médecins & ſes Chirurgiens qui vnyoient Alphonſe: mais quand l'affaire fut oubliée, on les remit en liberté (13). Burchard confirme cette preuve de l'inhumanité de Bor-

(13) Gordon p. 233-237.

commença la guerre contre les Vicaires de la Romagne, & commit toutes sortes de crimes [I]. Il fit aussi une tentative sur la Toscane, & poursuivit ses conquêtes à grand' force, & par toutes sortes d'artifices. Pendant les réjouïssances qu'on fit à Rome à l'occasion du mariage de sa sœur Lucrèce avec

(14) Diar. p. 72.

Borgia, dans son *Journal* (14); mais il y a quelque légère différence entre son récit, & la manière dont nous avons rapporté la chose. » Voici ses propres termes : *Feria quindecima Menſis Junii circa horam primam noctis illuſtriſſimus Dominus Alphonſus de Aragonia Dux Biſiliarum, Maritus Domine Lucretie Filie Pape, ſupra planum Scalarum Baſilice Sancti Petri ante primum introitum verſus Baſilicam prædictam per plures perſonas aggreſſus fuit, & in capite & brachio dextro, & crure graviter vulneratus. Inſoſores effugerunt per Scalam Sancti Petri, ubi circiter quadraginta Equites eos expectarunt, cum quibus equitarunt extra portam Portuſam .... Feria tertia octava decima Menſis Auguſti Alphonſus de Aragonia Dux Biſiliarum & Princeps Saleruitanus, qui in feſto Dici quindecimi Menſis Junii proxime præterſti graviter fuit vulneratus, & deinde ad Turrim nocam ſupra cantinam Pape in horto majoris Palatii apud Sanctum Petrum portatus eſt, & diligenter cuſtoditus, cum non vellet hujuſmodi vulneribus mori, in lecto ſuo fuit ſtrangulatus. Circa horam primam noctis portatum fuit Cadaver ad Baſilicam S. Petri, & ibidem in Capella Beate Marie de Febribus depoſitum. Capti fuerunt & ad Caſtrum S. Angeli dicti Medici defuncti, & quidam gibboſus, qui ejus curam habere conſueverat : & contra eos inquiſitio facta. Liberati poſtea fuerunt cum eſſent juvenes ** mandantibus capi erat optime notum.*

[I] *Commit toutes sortes de crimes.*] Entre autres injustices & violences qu'il commit, en voici une qui mérite d'être rapportée. Elizabeth de Gonzague, Duchesse d'Urbin, envoyoit une de ses Demoiselles par la voie de la Romagne, avec une belle Escorte, à Jean-Baptiste Caccioli, Chevalier Napolitain & Capitaine-Général de l'Infanterie de la République de Venise, que cette Demoiselle avoit épousé. C'étoit une des plus vertueuses & des plus belles personnes de toute l'Italie. Elle eut le malheur de rencontrer en chemin Borgia, qui résolut de l'avoir par violence, ne connoissant pas d'autre moyen de rien obtenir d'elle. Ainsi, sans faire semblant de rien, comme elle devoit passer auprès de Césane qui lui appartenoit, il envoya de cette Ville un gros Détachement de Cavalerie pour l'enlever. Ceux qui accompagnoient cette Dame, la défendirent autant qu'ils purent; mais une partie aiant été tuée, le reste fut obligé de céder à la force, de prendre la fuite, & d'abandonner cette infortunée Dame. Elle fut menée au Duc, qui assouvit avec elle sa brutale passion. Quand la nouvelle de ce rapt fut portée à Venise, Caraccioli fut tellement transporté & frappé, qu'il demeura les bras croisés, les yeux attachés à terre, sans mouvement, sinon qu'il poussoit de profonds soupirs. Mais étant revenu à lui-même, il se rendit plein de fureur au Palais Ducal, où aiant trouvé le Duc Barbarigo avec le Conseil des Dix, il commença d'abord à leur tenir des discours confus & entrecoupés; puis s'étant remis un peu, il leur dit : „ Je viens prendre congé de votre „ Sérénité, pour aller perdre en me vengeant une vie, que „ j'avois espéré d'employer avec quelque succès au service de la Sérénissime République. J'ai été offensé dans „ l'endroit le plus sensible de mon ame, qui est l'honneur. „ Le bien que j'estimois le plus, savoir mon Epouse, m'a „ été enlevé par le plus perfide, le plus sacrilège & le „ plus scélérat homme du monde, qui est le Duc de Valentinois. Ne vous étonnez pas, Messieurs, si je parle en ces termes, d'un homme qui a l'avantage & l'honneur d'être Noble Vénitien, & sous la protection de „ votre République; puisque ses crimes l'en rendent de „ jour en jour plus indigne, & font qu'il ne mérite pas le „ moindre égard, & qu'il est indigne même de la vie. „ Aussi a-je résolu de l'arracher à ce monstre, qui n'est „ qu'un sacrilège dès sa naissance, un parricide, un usurpateur du bien d'autrui, un oppresseur des innocens, „ un assassin de grands-chemins, un homme qui foule aux „ pieds toutes les Loix, même celles de l'hospitalité, qui „ sont sacrées parmi les Barbares mêmes; qui fait violence sur ses propres Terres à une femme qui passe, „ sans égard au respect dû à son rang, à son sexe, au „ Prince de la Cour duquel elle venoit, & à moi-même „ honoré d'un Emploi considérable au service de cette „ République, dont il est Allié. Sans aucun égard pour „ toutes ces choses, ni sans considérer qu'elle étoit ma „ femme, il l'a indignement ravie; & ce qui me perce le „ cœur, lâchement immolée à sa passion déréglée. Voilà, Messieurs, ce qui mériteroit un autre châtiment, „ & un autre genre de mort que celle qu'il recevra par „ mes mains : mais parce que celui qui devroit le punir n'est ni un Prince ni un juge, selon moi, mais un Père aussi coupable que lui; j'irai moi-même faire souffrir „ au fils la peine due à ses barbaries, & sacrifier ma vie „ non seulement à la vengeance de mes propres injures, „ & du sang de tant d'Innocens qui la sollicite hautement, „ mais au bien & à la sureté de cette République, puisque ce n'est plus une chose douteuse, qu'après que ce monstre d'ambition aura opprimé tous les autres Princes d'Italie, il n'aspire pas à moins qu'à vous soumettre „ aussi à sa domination tyrannique, & à vous ravir la liberté." La nouvelle de ce rapt étoit déja parvenue aux oreilles de ces Seigneurs, qui en avoient été fort indignés, tant par la noirceur de l'action même, que par le peu de considération & de respect qu'on avoit eu pour la République. Cependant le Doge tâcha de modérer la colère de Caraccioli par les termes les plus doux, & les plus propres à soulager sa douleur; & tous les Membres du Conseil l'assurérent qu'ils s'intéresseroient vivement dans son affaire, & qu'ils alloient travailler incessamment à lui procurer satisfaction d'un attentat aussi odieux. Le Doge l'assura que Borgia seroit bientôt obligé de renvoyer la Dame, sans lui avoir fait la moindre violence. Le Conseil des Dix résolut donc de faire partir le même jour Louis Manenti, Secrétaire de ce Conseil, pour Imola, où étoit pour-lors Borgia, & de lui témoigner l'extrême déplaisir du Sénat pour une injure aussi outrageante, non seulement pour la Dame & pour Caraccioli, mais aussi pour la République, qui se voyoit si mal payée des graces qu'elle prétendoit lui avoir faites. Manenti avoit ordre de demander aussi, que cette Dame fût renvoyée sans délai à son mari à Venise. On appella outre cela le lendemain l'Ambassadeur de France, auquel on fit de grandes plaintes des excès commis par Borgia, à la honte de la protection du Roi de France, sous les auspices duquel il faisoit la guerre dans la Romagne. L'Ambassadeur partit lui-même pour aller trouver en personne Borgia à Imola, & l'assurer que le Roi son Maître ressentiroit vivement une action aussi détestable. Le Sénat fit plus : il écrivit au Pape, en se plaignant beaucoup d'un pareil excès, & pour lui en demander satisfaction. Mais tout cela ne fit aucune impression sur l'esprit du père ni du fils, & l'on ne put obtenir aucune satisfaction. Borgia ne voulant point lâcher sa proie, nia hautement le fait, & qu'il eût donné aucuns ordres d'enlever cette Dame; déclarant que s'il pouvoit découvrir les auteurs de ce rapt, à quoi il donneroit tous ses soins, il feroit connoître au Roi de France & au Sénat de Venise, combien il étoit offensé qu'on eût commis une pareille violence sur ses terres. Il ajouta, que ne manquant pas de moyens pour avoir sans peine de très belles filles de leur plein gré dans ses Etats, il n'avoit aucune raison d'employer la force & la violence. De cette manière il rendit inutiles tous les efforts & toutes les remontrances qu'on fit pour obtenir la délivrance de cette Dame: enfin que les Vénitiens, après avoir envoyé bien des Couriers & écrit bien des Lettres au Pape & à Borgia, ne furent payés que de défaites. Le corps de cette Dame fut tiré dans la fuite du Tibre, avec ceux d'Astorre Seigneur de Faenza, & de son frère naturel, que Borgia avoit fait tuer. Thomas Thomasi rapporte en détail (15) l'histoire de ce rapt de la femme de Caraccioli, & son récit est confirmé par le Cardinal Bembe dans son *Hiſtoire de Venise* (16), quoiqu'il n'entre pas dans un détail si particulier de toutes les circonstances, que Thomasi. Nous ajoutcrons ici quelques particularités du triste sort d'Astorre, dont nous venons de parler. Ce Seigneur étoit assiégé par Borgia dans Faenza. Le peuple, considérant les pertes qu'on avoit faites dans les divers les attaques de l'Ennemi, n'aiant aucune espérance de secours, & redoutant la cruauté de César, si la Ville étoit emportée de force, déclara à son jeune Souverain Astorre, qu'il valoit mieux capituler & rendre la Place. Elle fut donc rendue aux conditions suivantes : *Que les biens & les perſonnes des habitans ſeroient en ſureté. Qu'on laiſſeroit à Aſtorre la liberté d'aller où bon lui ſembleroit; & qu'il joüiroit du revenu de ſes biens, comme auparavant.* Borgia agréa les conditions, & garda fort bien la foi par rapport aux Habitans : mais il n'en usa pas de même à l'égard d'Astorre, contre qui plusieurs circonstances conspirérent; l'amour que ses Sujets lui témoignoient; sa dépendance des Vénitiens & des Florentins; sa parenté avec les Bentivoglio; & sa personne même : car il étoit si bel homme, qu'on dit qu'il n'avoit pas son pareil en Europe. Ces raisons & quelques autres déterminérent Borgia, au-lieu de lui donner la liberté, à le retenir d'abord auprès de lui dans son Armée, & ensuite à l'envoyer sous bonne & sure garde à Rome, où il fut enfermé dans le Château S. Ange, & où, comme nous l'apprend Guicciardin, il servit aux plaisirs déréglés de certaines personnes; après quoi on le fit mourir, aussi-bien que son frère naturel. *Ma Aſſorra, ch'era minoro di dieciotto anni, & di forma eccellente, cedendo l'eta e l'innocencia alla perfidia e crudeltà del Vincitore, fu (ſotto ſpecie che remanaſſe nella ſua Corte) retenuto appreſſo a lui con honorevoli dimoſtrationi; ma non molto tempo poi condotto a Roma,* ſatiata prima (*ſecundo ſi deſſe*) la libidine di qualcheuno, *fu occultamente inſieme con un ſuo Fratello naturale privato della vita* (17). Thomasi confirme non seulement ce récit (18), mais il ajoute encore, qu'un an après on trouva le corps d'Astorre dans le Tibre avec une corde d'arc au cou, & deux jeunes personnes liées ensemble par la main avec lui, l'un âgé de quinze ans, & l'autre de vingt-cinq, & que l'on supposa être l'un le frère naturel d'Astorre, & l'autre l'infortunée Epouse de Caraccioli, dont on n'avoit point entendu parler depuis toutes les recherches des Vénitiens sur son sujet, sinon lorsqu'on trouva son corps. On tira dans le même tems les corps de plusieurs autres personnes, qui avoient eu le même sort. Bembe confirme aussi ce qu'on vient de dire du fort tragique d'Astorre (19) : *Atque illo ipſo tempore Caſar Alexandri filius duo preſſum armis atque acri obſidione Faventiam,*

(15) Pag. 518 - 523.

(16) Lib. V. p. 281. 288.

(17) Guicciard. Lib. IV. p. 134.

(18) Pag. 220. 227.

(19) Lib V. p. 282. Voyez auſſi Platina *Vit. d'Alexandre VI* p. 471. Venise 1702 & Paul. Jovius Lib. VIII. p. 304.

vec Alfonſe d'Eſt, fils ainé du Duc de Ferrare, il immola pluſieurs perſonnes à ſon reſſentiment, de la manière la plus tragique [*K*]. Peu de tems après, il s'empara du Duché d'Urbin, ſous des dehors trompeurs d'amitié. Il ſe mit auſſi en poſſeſſion de Camérino [*L*]. Il entreprit ſur pluſieurs autres Etats, & ſe rendit maître de quelques-uns. Lorſqu'il retourna à Rome avec ſon Armée, le Cardinal d'Eſt quitta cette Ville, parce qu'il avoit offenſé Borgia dans l'endroit le plus ſenſible, en traverſant ſes amours avec Donna Sancia, femme de Dom Giaffre, dont Borgia jouiſſoit avec autant de liberté que ſon frére, mari de cette Dame. Mais le Cardinal Michiole, neveu de Paul II. n'échappa point à ſes trahiſons; car il le fit empoiſonner par ſon propre Echanſon. Pendant que le Roi de France faiſoit des préparatifs pour recouvrer le Royaume de Naples, Borgia & le Pape ſon père, qui avoient deſſein de ſe rendre maîtres de la Toſcane, réſolurent de mettre en uſage non ſeulement les moyens dont ils avoient coutume de ſe ſervir pour avoir de l'argent, mais celui d'une promotion de Cardinaux. Ils jettérent donc les yeux ſur neuf des plus riches Prélats, qu'ils réſolurent de faire périr par le poiſon d'abord après leur promotion, avec quelques autres des plus riches de Rome (*f*). Mais leur entrepriſe leur fut fatale a eux-mêmes [*M*]. Le Pape & ſon fils aiant par accident avalé le poiſon à la Maiſon de campagne du Cardinal Cornéto, le 17 d'Août 1503, le Pape en mourut le lendemain: mais Céſar Borgia, qui étoit plus jeune, ſurmonta par la force de ſon tempérament celle du poiſon, aiant été mis pluſieurs fois dans le corps d'un taureau ou d'un mulet, à qui l'on ouvrit le ventre. Lorſque Pie III eut été élevé ſur le Siége Papal, Borgia fut en grand danger d'être maſſacré par ſes ennemis: mais la protection du Roi de France lui ſauva la vie; & en recompenſe, il abandonna avec beaucoup d'ingratitude le parti de ce Prince. De toutes les Places dont il s'étoit empare, il ne lui en reſta que quatre, qu'il offrit de remettre entre les mains de Jules II. ſucceſſeur de Pie III. Le Pape les refuſa d'abord, & lui laiſſa la liberté de ſe retirer: mais s'étant raviſé, il le fit arréter à Oſtie, & le retint en priſon juſqu'à ce qu'il eût remis ces Places. Il lui permit alors d'aller trou-

(*f*) Thomaſi p. 454.

a quâ Alexandri precibus Legatum ſuum revocaverant, certis conditionibus tandem erpit: Hiſtoriæ puero eâ lege ſe dedenti, ut ſalvus ſolpeſque eſſet, fidem fregit; Romamque adductum, atque in cuſtodia complures ad menſes adjornatum necavit.

[*K*] *Il immola pluſieurs perſonnes à ſon reſſentiment, de la maniere la plus tragique.*] Entre autres, il arriva un jour de Maſcarade, qu'un homme maſqué s'aviſa de railler Borgia en rue, en des termes fort piquans & fort ſatiriques. Borgia le fit arréter & conduire en priſon, où il lui fit couper le même ſoir la main & la langue, qu'il fit attacher à un doigt de la main, qu'on lia à une des griffes de la priſon, où elle demeura expoſée pendant deux jours à la vue de tout le monde, quoiqu'on cachât le nom du coupable (20). Le Pape & Borgia aiant appris auſſi dans ce tems-là, qu'un certain Jean Lorenzo de Veniſe, fameux par ſon érudition, avoit fait contre eux diverſes Satyres en Grec, & que le frére de Lorenzo en avoit envoyé des Traductions à Veniſe, ils le firent ſaiſir avec tous ſes effets & tous ſes papiers. Le Sénat de Veniſe en aiant eu avis, envoya ordre à ſon Ambaſſadeur d'intercéder auprés du Pape, pour obtenir ſa liberté, & pour lui faire rendre ſes effets. Le Pape répondit à l'Ambaſſadeur, „ qu'il ne s'étoit pas imaginé que la République s'intéreſ„ ſât tant pour le priſonnier, & qu'il étoit très fâché de „ ne pouvoir lui accorder ce qu'il lui demandoit, parce „ que le procès & la vie de celui pour lequel il intercé„ doit, étoient déja terminés, & qu'il venoit trop tard." Le fait étoit vrai, ce malheureux aiant été étranglé, & jetté dans le Tibre (21).

(20) Thomaſi p. 287. 360 Burchard *Diar.* p. 78. 79.

(21) Idem p. 360. 369. & Burchard p. 87. 88.

[*L*] *Il ſe mit auſſi en poſſeſſion de Camérino.*] Après avoir mis le ſiége devant cette Ville, il fit ſemblant de prêter l'oreille à des propoſitions d'accommodement, que lui fit faire Jules de Varane qui en étoit le Seigneur. Mais, ſelon ſa maxime ordinaire, de ne ſe croire ſûr d'un Etat, que par la mort de ſon ancien Maître, il jugea à propos d'uſer d'artifice, & d'avoir la Ville par ſurpriſe, plutôt que par un Traité, croyant être bien ſûr que de cette maniére Varane ne pourroit lui échapper. Tandis donc que cet infortuné Seigneur étoit occupé à régler les Articles de la Capitulation, & qu'il croyoit n'avoir aucun acte d'hoſtilité à craindre, à cauſe de la tréve qu'il avoit faite avec l'ennemi; Borgia fit marcher ſon Armée contre la Ville avec toute la fureur poſſible, & s'en rendit maître ſans trouver preſque de réſiſtance, aiant pris priſonnier Jules-Céſar Varano avec deux de ſes fils, Venance & Annibal, leſquels il fit étrangler; mais Jean-Marie Varano, fils ainé de Jules, échappa à ſa fureur, aiant été envoyé quelque tems auparavant à Veniſe (22). Voici comment Burchard parle de cette affaire (23): *Sabbato vigeſimâ tertiâ Julii, nunciatum fuit Papæ, Ducem Valentinenſem per concordiam babuiſſe Camerinum; propterea fuerunt tractæ multæ bombardæ in Caſtro Sancti Angeli, & facti ignes. Victoria autem nec fuit, quod initæ per Ducem Valentinenſem cum Domino Camerini Tregua & concordia fuit ad certum tempus, quo ſtante, Dominum Camerini, & omnes filios ſuos legitimos & baſtardos captos tenuit.*

(22) Thomaſi p. 406. Guicciardin Lib. V. p. 293. Paul. Jov. Lib. VIII. p 204. Platina *in Vita Alexand. VI.* p. 476 *apud* Gordon p. 301. 302.

(23) *Diar.* p. 89.

[*M*] *Leur entrepriſe leur fut fatale à eux-mêmes.*] Ils invitérent les nouveaux Cardinaux à ſouper dans une Maiſon de plaiſance du Cardinal Adrien Cornéto, qui étoit proche du Vatican, & dont le propriétaire, comme très riche, devoit être empoiſonné avec les autres. Borgia envoya pour cet effet au Maître-d'hôtel du Pape, qui devoit ſervir au ſouper, quelques bouteilles de vin, où il avoit mis un certain poiſon, nommé *Cantarelle* (24), dont il s'étoit ſervi ſouvent en pareilles occaſions; & il donna ordre de ne ſervir de ce vin qu'à ceux qu'il diroit. Le 10 d'Août le Pape & lui ſe rendirent à cette Vigne ſur le ſoir, au frais. Quelques Auteurs rapportent, que le Pape avoit coutume de porter ſur lui une Hoſtie conſacrée dans une boîte d'or, par un principe de ſuperſtition, un Aſtrologue lui aiant prédit, *que tant qu'il porteroit le S. Sacrement ſur lui, il ne mourroit point.* Il avoit donc grand ſoin de ſe munir toujours de ce préſervatif. Mais l'aiant laiſſé ce ſoir-là par accident dans ſa chambre au Vatican, & s'en étant apperçu, il envoya promptement Monſignor Caraffa pour l'aller querir. Pendant que Caraffa faiſoit ſa commiſſion, le Pape ſe ſentant fort altéré par la chaleur qui étoit grande, demanda à boire, avant que de ſe mettre à table pour ſouper. Le Maître-d'hôtel, qui avoit les ordres de Borgia, étant allé chercher au Vatican un baſſin de pêches qu'il avoit oubliées pour le deſſert, le ſous-Maître-d'hôtel alla au buffet, & trouva ſix bouteilles miſes à part dans un coin: il s'imagina qu'elles étoient d'un vin plus exquis que le reſte: il en remplit un verre, qu'il donna à l'Echanſon du Pape. Celui ci qui ne ſe doutoit de rien, aiant ſoif, & l'eſprit occupé de la tragédie qu'il méditoit, avala toute cette liqueur mortelle. Borgia en but auſſi un verre. Cependant Caraffa ſe rendit au Vatican, & quelques Ecrivains rapportent, qu'en entrant dans l'appartement du Pape, il l'y vit étendu mort dans une biére; & que quoiqu'il fût extrêmement ſurpris & frappé de cette appantion, il alla prendre la boîte d'or, qu'il porta à la Vigne. Cette Hiſtoire eſt rapportée par Thom. Thomaſi (25), & contée fort en détail par Pélibien, dans ſes *Entretiens ſur la Vie des Peintres* (26), qui aſſure l'avoir lue dans un Manuſcrit de la Bibliothéque du Cardinal Barberin à Rome. Auſſi-tôt que le Pape fut à table, le poiſon commença à faire ſon effet; il tomba en foibleſſe, & on le leva pour mort. Le Duc de Valentinois reſſentit auſſi bientôt la violence de la funeſte liqueur, par de grandes douleurs: enſorte que, ſoit que la doſe du poiſon fût plus forte qu'à l'ordinaire, ſoit que la chaleur en précipitât l'opération, il fit bientôt ſon effet ſur le père & ſur le fils. On les porta tous deux au Vatican, ſans qu'ils ſe viſſent plus depuis ce moment. Le Pape revint un peu à lui: on employa la ſaignée, les vomitifs, & toutes ſortes de remédes, mais inutilement; car il fut pris d'une fiévre ſi violente, & d'une ſi grande oppreſſion, qu'il mourut aprés avoir reçu tous les Sacremens de l'Egliſe; & quoique ſa mort n'arrivât que huit jours aprés qu'il eut avalé le poiſon, il ne nomma pas ſeulement pendant tout ce tems-là, ni Céſar, ni Lucrèce ſa fille. Il mourut le 18 d'Août 1503, dans la ſoixante-douziéme année de ſon âge, & après onze ans & huit jours de Pontificat. Mr. Gordon remarque (27), que cette rélation de la mort du Pape Alexandre VI eſt confirmée par tous les Auteurs qu'il a pu conſulter ſur ce ſujet. Qu'il eſt vrai ſeulement, que Claconius *in Vita Alexandri VI. p.* 155. & quelques autres Jéſuites, tâchent de couvrir la maniére horrible dont il mourut, quoiqu'ils ne nient pas qu'il ſoit mort de poiſon; mais que la choſe eſt trop claire pour être cachée. Le Lecteur peut conſulter Platina ſa *Vita Alexandri VI.* p. 477. 478. Edit. Venet. 1703. Paul Jove *Lib.* VIII. p. 205. Guicciardin, Thom. Thomaſi p. 455–457. & le Cardinal Bembé *Lib.* VI. p. 218. Edit. Venet. Pour ce qui eſt de Borgia, la vigueur de ſon tempérament, ſecondée par ſa jeuneſſe & par les puiſſans antidotes qu'il prit, ſurmonta la force du poiſon. On le mit pluſieurs fois dans le corps d'un taureau ou d'un mulet, ouvert tout vivant; & par ces remédes, & des ſudorifiques, il guérit peu à peu, de la même maniére que Ladiſlas Roi de Naples, qui aiant été empoiſonné dans ſa jeuneſſe, fut guéri en ſe faiſant mettre dans le corps d'un animal. D'autres rapportent, qu'ils ont entendu dire au Cardinal Cornéto, dans la Vigne duquel il avoit pris le poiſon, qu'il ne revint qu'aprés avoir été plongé dans un grand vaiſſeau d'eau froide; & que ſa peau fut toute enlevée par morceaux, parce que ſes entrailles étoient entiérement brulées. Dés qu'il fut que le Pape étoit mort, il ordonna à Don Michelotto de fermer les portes du Vatican, avant que la nouvelle s'en répandît dans la Ville, & d'empêcher

(24) Paul. Jov. Lib. VIII. p 205.

(25) P. 416.

(26) Pag. 098–102.

(27) Pag. 364. not. (2).

trouver Conſalve de Cordoue, qui lui avoit promis de le protéger, mais qui l'envoya enſuite en Eſpagne [N], où il fut mis au Château de Médina del Campo, dans lequel il demeura deux ans. Au bout de ce tems-là, il trouva moyen de ſe ſauver par une fenêtre, à la faveur d'une corde; & il ſe retira auprès de Jean Roi de Navarre, ſon beau-frere. Il auroit bien voulu paſſer de là en France, pour tâcher de rétablir ſa fortune avec le ſecours de Louis XII: mais ce Prince ne voulut pas le recevoir; il confiſqua même ſon Duché de Valence, & retrancha les penſions qu'il retiroit de France: enſorte que Céſar n'aiant ni terres ni revenus, fut obligé de reſter auprès du Roi ſon beau-frère, pour avoir dequoi vivre. Ce Prince étoit en guerre avec Louis de Beaumont, un de ſes Sujets. Borgia ſervit en qualité de Volontaire dans ſon Armée, & fut tué le 12 de Mars 1507, dans un combat ſous les murs de Viane. Son corps, qu'on ne reconnut point d'abord, fut dépouillé tout nud; mais un de ſes Ecuyers l'aiant trouvé enſuite, on le porta à Pampelune, où il fut enterré dans la meme Egliſe dont il avoit été Archevêque. Il avoit pris pour ſa Deviſe: *Aut Cæſar, aut Nihil*; ce qui donna occaſion à pluſieurs Epigrammes qu'on fit contre lui [O]. Machiavel dans ſon *Prince* le propoſe pour un modèle [P], dont les autres Princes doivent imiter la conduite, la Politique & les maximes, s'ils veulent jouer le rôle de Tyrans avec jugement.

pêcher qui que ce ſût d'entrer ou de ſortir, juſqu'à ce qu'il eût fait emporter tout ce qu'il y avoit dans les appartemens du Pape. Michelotto obéit exactement, & ſuivi de pluſieurs Soldats de Borgia, il alla trouver le Cardinal Caſanuova, & le poignard à la gorge, il le força de lui remettre les clés du Tréſor du Pape, & de lui dire en quel endroit étoient les autres choſes de quelque valeur. Il retira par ce moyen deux Caſſettes où il y avoit plus de cent mille écus, & pluſieurs vaſes d'or & d'argent. Cependant tous les ſoins de Michelotto ne purent empêcher le pillage d'une chambre où il y avoit beaucoup d'argent, & une Caſſette remplie de pierreries. Mais quand on eut ouvert les portes, & publié la mort du Pape, on vit une joie inexprimable dans Rome, & enſuite dans toute l'Europe. Son corps fut inhumé avec toutes les marques de mépris & d'horreur poſſibles (28).

(28) Gordon p. 181-365.

[N] *Conſalve de Cordoue, qui lui avoit promis de le protéger . . . . l'envoya enſuite en Eſpagne.*] Il avoit envoyé ſecrettement demander à Conſalve un Sauf-conduit, & deux Galères pour le tranſporter d'Oſtie à Naples. Conſalve lui promit toute ſureté, & lui expédia un Saufconduit ſigné de ſa main & ſcellé de ſon ſceau. Mais Borgia aiant été mis en liberté, n'attendit pas les Galères que Conſalve lui avoit promiſes; il ſe rendit par terre ſecrettement à Nettuno, d'où il paſſa ſur une petite Barque à Mondragone, & de là il ſe rendit par terre à Naples. Conſalve le reçut avec des démonſtrations apparentes d'amitié, lui fit de grands honneurs, le careſſa, & lui communiqua même des affaires qui marquoient de la confiance. A la fin il demanda à Conſalve la liberté d'aller à Piſe, l'aſſurant que le ſéjour qu'il y ſeroit, ſeroit fort avantageux aux affaires du Roi d'Eſpagne. Conſalve témoigna entrer fort dans ſes vues, lui offrit ſes Galères pour le conduire à Piſe, & lui permit de lever tel nombre de Troupes qu'il voudroit mener avec lui. Il l'amuſoit de cette maniére par de belles apparences, juſqu'à ce qu'il eût des nouvelles du Roi ſon Maître, pour ſavoir ſes intentions & exécuter ſes ordres. Il délibéroit tous les jours avec Borgia ſur les affaires de Piſe & de la Toſcane, & il offrit même l'aſſiſtance d'Alviano pour ſe rendre maître des Terres de Florence, à eſuſe qu'il ſouhaitoit extrêmement le rétabliſſement des Médicis. Mais les Galères étant prêtes, & les Troupes devant s'embarquer le lendemain, Borgia, après une longue conférence avec Conſalve, dont il prit congé, & qui l'embraſſa avec beaucoup de tendreſſe, fut arrêté par Nugno Campéjo, qui lui dit qu'il étoit priſonnier du Roi; à quoi Borgia répondit par un profond ſoupir, maudiſſant ſa mauvaiſe fortune, qui l'avoit trompé, diſoit-il; & il ſe plaignit d'avoir été trahi ſous le voile de l'amitié. Il tenta de ſe ſauver, mais inutilement, n'aiant été aſſiſté ni des ſiens, ni de perſonne. Il fut conduit au Château, & les Troupes qui devoient l'accompagner furent envoyées ailleurs. Conſalve tâcha de ſe juſtifier par diverſes raiſons, de lui avoir manqué de foi; ſur-tout en diſant que ç'avoit été par ordre exprès du Roi d'Eſpagne: mais ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'il fut le véritable auteur de la priſon de Borgia, aiant ſollicité l'ordre de l'arrêter, parce que le Pape faiſoit de preſſantes inſtances pour cela, afin de ſe mettre lui-même & les autres Princes d'Italie à couvert des dangers, que l'eſprit turbulent & inquiet de Borgia leur faiſoit craindre, quoiqu'il fût deſarmé. On rapporte auſſi, que lorſque Conſalve fut tombé dans la diſgrace du Roi ſon Maître, il avoua à ſes Amis, qu'il y avoit deux choſes qu'il avoit faites, pendant qu'il étoit au ſervice du Roi d'Eſpagne, dont il ſe repentoit extrêmement, avant que de quitter ce Monde; l'une, d'avoir manqué de foi à Ferdinand fils de Frédéric Roi de Naples; & l'autre, d'avoir trahi Céſar Borgia. En recevant les ordres de le faire arrêter, il en reçut de l'envoyer d'abord ſurement en Eſpagne. On l'embarqua ſur la Flotte commandée par Liſcano, n'alant de tous ſes gens, qu'un ſeul Ecuyer pour l'accompagner. A ſon arrivée en Eſpagne, on l'envoya au Château de Médina del Campo, d'où il ſe ſauva enſuite (29).

(29) Paul. Jov. Lib. VIII. p. 276. Guicciard. Lib. VI. p. 103 Panvin. *Epitom. ad Platin. Vit. Jul. II.* p. 411. Thomaſi p. 432-434. Gordon p. 399-401.

[O] *On fit pluſieurs Epigrammes contre lui.* En voici une de Sannazar:

Aut Nihil, *aut* Cæſar *vult dici Borgia: quidni?*
Cum ſimul & Cæſar paſſit, & eſſe nihil.

Un autre fit ce Diſtique:

Borgia Cæſar erat fallis & nomine Cæſar:
Aut Nihil aut Cæſar, dixit; utrumque fuit.

[P] *Machiavel dans ſon* Prince *le propoſe pour un modèle, dans les autres Princes doivent imiter la conduite &c.*] Dans le Chapitre ſeptième, où Machiavel traite *des nouvelles Principautés acquiſes ou par la fecours d'autrui, ou par ſa bonne fortune*, il dit, que ceux que la Fortune ſeule fait paſſer de la condition privée au rang de Princes, y parviennent avec aſſez peu de peine, mais qu'il leur en coute beaucoup pour s'y maintenir: „ Car, *dit-il*, la plupart rencontrent aſſez peu d'obſtacles, parce qu'ils „ montent tout d'un coup à cette haute dignité. Tels „ ſont ceux qui parviennent à la Souveraineté par l'artifice & la corruption, ou par la faveur de celui qui les „ élève; comme cela arriva en Grèce à pluſieurs Villes „ de l'Ionie & de l'Helleſpont, où Darius établit des „ Princes, dans la vue de s'aſſurer de ces Pays; comme „ auſſi à ces Empereurs, qui de particuliers qu'ils étoient, parvinrent à l'Empire par la faveur des Soldats. „ Mais ces Princes-là dépendent uniquement de la volonté de ceux qui les ont élevés, & leur grandeur eſt fondée ſur la fortune de ceux qui en ſont les artiſans, „ deux choſes fort précaires & fort ſujettes au changement; & ils ne connoiſſent ni n'ont en main les moyens néceſſaires pour ſe ſoutenir. Ils ne les connoiſſent point, parce qu'à moins que ce ne ſoient des gens „ d'un génie & d'une valeur extraordinaire, on ne peut „ raiſonnablement penſer, qu'aiant vécu toujours dans une condition privée, ils ſachent l'art de gouverner les „ autres. Ils ne peuvent ſouvent pas le faire, parce „ qu'ils n'ont pas des forces dont ils puiſſent ſe ſervir. „ D'ailleurs, des Etats acquis de cette maniére, ſemblables aux autres choſes dans la Nature, qui naiſſent „ & croiſſent promptement, ne peuvent avoir de ſi profondes racines, & leur Gouvernement ne peut être ſi „ bien affermi, que le moindre revers de fortune ne les „ renverſe; ſur-tout, ſi ceux qui parviennent tout d'un „ coup à la Souveraineté, n'ont pas, comme je l'ai dit, „ beaucoup de génie & un grand fonds de courage, pour „ prendre d'abord les meſures néceſſaires pour s'aſſurer „ la poſſeſſion de ce que la fortune leur a donné, & pour „ ſavoir bâtir ſur les mêmes fondemens que d'autres ont „ fait avant que d'être Princes." Machiavel dit enſuite, que par rapport à l'une & à l'autre voie de parvenir à la Souveraineté, par la Valeur ou par la Fortune, il rapportera deux exemples, qui ſont de ſon tems, celui de François Sforze, & celui de Céſar Borgia. Que François Sforze, par des meſures bien priſes & par une ſagacité tout extraordinaire, de Particulier eſt devenu Duc de Milan; & que ce qu'il avoit acquis au travers de mille obſtacles, il l'a conſervé ſans peine. Que d'un autre côté, „ les Etats de Céſar Borgia Duc de Valentinois ont „ été acquis par l'élévation de ſon pére & perdus par ſa „ chute, quoiqu'il eût employé tous les moyens qu'un „ homme prudent & plein de valeur devoit mettre en uſage, pour bien établir ſon Gouvernement dans des Etats acquis par les armes, ou par la fortune des autres. „ Car, comme nous l'avons déja dit, celui qui n'a pas „ d'abord jetté des fondemens ſolides, peut, quand il a „ du courage & de la conduite, le faire dans la ſuite, „ quoique ce ſoit quelquefois aux dépens de l'Architecte, „ & non ſans danger pour l'Edifice. Si nous examinons „ donc toute la conduite du Duc de Valentinois, nous „ verrons clairement quels ſolides fondemens il avoit jettés pour ſa grandeur future, & que je penſe qu'il n'eſt „ pas inutile de rapporter ici, parce que je ne connois „ pas de meilleures leçons à donner à un nouveau Prince, que l'exemple de ce Duc. Car ſi le plan qu'il avoit „ formé manqua de réuſſir, ce ne fut pas par ſa faute, „ mais par une malignité extraordinaire de la fortune." Il entre enſuite dans le détail des meſures que Borgia prit pour dépouiller les Vicaires de la Romagne de leurs Etats; & il remarque, que ſon pére mourut cinq ans après qu'il eut commencé à tirer l'épée, & le laiſſa ſans être ſûr que de ce qu'il poſſédoit dans la Romagne, toutes ſes autres acquiſitions étant en l'air, & lui-même entre deux puiſſans ennemis, & malade à la mort. Que cependant, le Duc avoit tant de courage & de fermeté, connoiſſoit ſi bien les moyens par leſquels on gagne & perd les hommes, & avoit en peu de tems fondé ſi ſolidement ſa grandeur,

dent, que s'il n'eût pas eu contre lui des Armées, & qu'il se fût bien porté, il se seroit soutenu malgré toutes les difficultés. Une preuve que le fondement de son Autorité étoit solide, c'est que la Romagne lui demeura fidèle pendant tout un mois; & que dans Rome même, quoiqu'à demi mort, il ne laissa pas d'être en sureté, sans que les Baglioni, les Vitelli, & les Orsini, qui s'y rendirent, pussent rien faire de fort important à son préjudice. Et si le Duc n'avoit pu faire un Pape de sa main, il auroit du moins pu écarter tout Prétendant qui lui auroit déplu; & s'il eût été en santé, à la mort d'Alexandre, tout lui auroit été facile. „ Il me dit même, continue Machiavel, le jour même que Jules II. fut élu, „ qu'il avoit prévu tout ce qui pouvoit naturellement arriver à la mort de son père, & préparé les remèdes nécessaires; que la seule chose à laquelle il n'avoit pas pensé, c'étoit qu'il seroit affligé de maladie dans ce „ tems-là. Ainsi tout bien considéré, je ne puis blâmer „ le Duc: au contraire, ainsi que je l'ai dit, je le regarde comme un modèle digne d'être imité par ceux que „ la fortune, ou les armes des autres, ont élevé à la „ Souveraineté. Aiant l'ame grande & des vues élevées, „ il ne pouvoit gouverner d'une autre manière, la briéveté de la vie d'Alexandre, & sa maladie, aiant été les „ seuls obstacles qui traversérent l'accomplissement de ses „ desseins. Quiconque donc veut, dans un Etat nouvellement établi, se mettre en sureté contre ses ennemis, „ se faire des amis, triompher par la force ou par la „ fraude, être aimé & craint de ses Sujets, s'attacher les „ gens de guerre & s'en faire suivre, doit faire périr tous „ ceux qui veulent ou qui peuvent lui résister, réformer „ les anciennes coutumes, être sévère, quelquefois factieux, magnanime & libéral; il doit casser les anciens „ Soldats, auxquels il ne se fie point, en lever de nouveaux à leur place; entretenir une bonne harmonie avec les autres Puissances, de manière qu'elles estiment „ son amitié & la recherchent, ou qu'elles ne l'offensent „ qu'avec crainte. Je dis qu'à cet égard je ne connois „ pas de meilleur modèle que le Duc, pas d'exemples „ plus récens que ses actions. La seule chose, où il a „ manqué, c'est dans l'élection de Jules II. Car, comme nous l'avons dit, s'il ne pouvoit pas faire un Pape „ à son gré, il avoit assez de crédit pour empêcher le „ choix de tomber sur un Sujet qui lui déplaisoit; & il „ ne devoit jamais consentir à l'élection d'un des Cardinaux qu'il avoit offensés autrefois, ou d'un homme, „ qui eût sujet, après son élection, d'être sur le qui-vive „ avec lui: car les hommes attaquent généralement ou „ par crainte, ou par haine. . . . . Le Duc fit donc „ une lourde bévue dans cette élection, ce qui causa sa „ ruine." Mais le même Auteur, dans une Pièce imprimée à Londres en 1691 in-4. intitulée, *Fidèle Copie d'une Lettre écrite par* N. Machiavel, *pour sa justification & celle de sa Religion, traduite sur une Copie autentique*; ce même Auteur, dis-je, parle avec horreur des Tyrans & des Usurpateurs, & il dit (30) „ que si l'on se donne la peine de lire son Livre intitulé *le Prince*, avec impartialité, & avec un esprit de charité ordinaire, l'on s'apperçevra aisément, que son intention n'a jamais été de „ recommander le Gouvernement de ceux qu'il y dépeint; „ bien moins de leur apprendre à fouler aux pieds les „ gens de bien, & tout ce qu'il y a de saint & de sacré „ dans le Monde, Loix, Religion, Vertu, & quoi encore?" Il soutient que son Ouvrage n'est qu'une Satire contre de tels Monstres, & que c'est leur portrait tiré d'après nature; & qu'il ne parle point des grands & respectables Princes, tels que ses Rois de France, d'Angleterre, & autres, qui ont leurs Parlemens & les Etats de leur Royaume, avec d'excellentes Loix, qui servent de base & d'appui à leur Gouvernement; & qui ne règnent pas moins sur les cœurs que sur la personne de leurs Sujets. „ Je parle seulement, *continue-t-il*, de cette Vermine, née de la corruption de nos petits Etats & de „ nos Villes, ou engendrée par l'air contagieux venu de „ Rome, tels qu'*Orivarolo da Fermo*, Boroia, les *Baglioni*, les *Bentivoglio*, & cent autres, qui n'aiant eu „ aucun droit à la Souveraineté, & n'y étant parvenus „ que par des voies iniques, ont usé de leur autorité avec plus de violence, & exercé plus de rapines & de „ cruautés sur le pauvre peuple, que ces autres illustres „ Princes n'en exercent contre les Ours, les Loups, les „ Renards & autres bêtes sauvages qu'ils poursuivent à la „ Chasse (31)."

(30) P. 295

(31) Ibid. p. 300.

BORLASE (Edmond), célèbre Ecrivain Anglois du XVII. Siècle, étoit fils du Chevalier Jean Borlase Grand-Maître de l'Artillerie, & un des Régens d'Irlande en 1643. Il fit ses prémières études dans le Collège de Dublin, d'où il alla à l'Université de Leyde en Hollande, & s'y fit recevoir Docteur en Médecine en 1650. Il s'établit ensuite à Chester, où il exerça la Médecine avec beaucoup de succès. Le 7 d'Août 1660 il fut aggrégé à la Faculté de Médecine de l'Université d'Oxford. Il est mort à Chester & y a été enterré après l'an 1682. Entre autres Ouvrages qu'il a publiés, sont les suivans. 1. *Latham Spaw in Lancashire, with some remarkable Cases and Cures effected by it.* Londres 1670 in-8. 2. *La Réduction de l'Irlande à la Couronne d'Angleterre; les Gouverneurs qui y ont été depuis qu'elle a été conquise par le Roi Henri II. en* 1172, *avec quelques Evénemens de leur Administration; une courte Rélation de la Rebellion de* 1641; *comme aussi l'Origine de l'Université de Dublin, & du Collège des Médecins.* Londres 1675 in-8. 3. *Histoire de l'exécrable Rebellion d'Irlande, & de tout ce qui l'a précédée jusqu'à ce qu'elle ait éclaté entièrement le* 23 *d'Octobre* 1641; *continuée jusqu'à l'Acte de Pacification en* 1672. Londres 1680 in-fol. Une grande partie de ce Livre est tirée d'un autre qui a pour titre: „ La Rebellion d'Irlande, ou Histoire des Commencemens & des prémiers progrès de la Rebellion „ générale qui s'est élevée dans le Royaume d'Irlande le 23 d'Octobre 1641 &c." Londres 1646 in-4. par le Chevalier Jean Temple, Maître des Rôles, & Conseiller Privé du Roi pour l'Irlande. 4. *Courtes Réflexions sur les Mémoires de la Conduite du Comte de Castlehaven dans la Guerre d'Irlande; par lesquelles l'on justifie le Gouvernement de ce tems-là, & la justice de la Couronne depuis, contre les Calomnies répandues dans ces Mémoires.* Londres 1682 in-8. A la troisième page de l'Epître au Lecteur, qui est à la tête de ce Livre, il y a une réflexion bien vive sur le but du Chapitre huitième du Livre du Chevalier Guillaume Dugdale, intitulé: *Récit abrégé des derniers Troubles d'Angleterre* (*a*).

(*a*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. col. 329 Edit. de 1721.

BOROUGH (Jean), Prémier Roi d'Armes d'Angleterre sous Charles I., étoit fils d'un Hollandois, qui étoit Brasseur de profession à Sandwich dans la Province de Kent. Notre Jean fut destiné à l'étude, & il étudia le Droit Commun dans le Collège de Gray; mais son génie le portant plus à la connoissance de l'Antiquité, il obtint l'Emploi de Garde des Archives de la Tour de Londres, où il fit des recherches, qui servirent de fondement à divers Ouvrages qu'il a publiés. En 1623, il fut nommé Héraut d'Armes extraordinaire du Titre de *Mowbray*, par le crédit du Grand-Maréchal, dont il étoit dans ce tems-là Secrétaire, parce que personne ne peut être Roi d'Armes, qu'il n'ait été Héraut. Le 23 de Décembre de la même année, il fut créé Roi d'Armes *du Nord* *, à l'Hôtel d'Arundel dans le Strand, à la place du Chevalier Richard S. George, devenu Roi d'Armes *Clarenceux* ou le second en rang. Le 17 Juillet 1624 il fut créé Chevalier, & en 1634 il fut fait Prémier Roi d'Armes à la mort du Chevalier Guillaume Segar. Au mois d'Août 1643, s'étant retiré avec le Roi à Oxford, il fut créé Docteur en Droit Civil par l'Université. Mr. Wood, dans ses *Fastes d'Oxford* (*a*), l'appelle un Gentilhomme *savant & poli*. Il nous apprend qu'il se nommoit en Latin *Burrhus*, & qu'il a publié, 1. *Impetus juveniles, & quædam sedatioris aliquantulum animi Epistolæ.* Oxford 1643 in-8. La plupart ont été écrites à Philippe Bacon, au Chevalier François Bacon depuis Lord Verulam, à Thomas Farnabe, Thomas Coppin, au Chevalier Henri Spelman &c. 2. *La Souveraineté des Mers Britanniques, prouvée par les Archives, l'Histoire, & les Loix Municipales du Royaume.* Londres 1651 in-12. Cet Ouvrage avoit été composé en 1633. Il a fait aussi une *Collection des Archives de la Tour de Londres.* Il mourut à Oxford le 21 d'Octobre 1643, & fut enterré le lendemain dans le fond de la Chapelle de Théologie, joignant le Chœur de la Cathédrale de Christ-Church (*b*).

* *Norroy King of Arms.* C'est ainsi qu'on nomme un des trois Hérauts d'Armes d'Angleterre, dont la Jurisdiction s'étend vers le Nord. Il est le troisième en rang.

(*a*) Vol. II. col. 56.

(*b*) Id. ibid.

BOS (Lambert), célèbre Savant du Siècle courant, naquit à Worcum petite Ville de la Province de Frise, le 23 de Novembre 1670, de Jaques Bos Recteur ou prémier Régent des Ecoles, & de Gerharde de Haan, l'un & l'autre d'honnêtes & bonnes familles bourgeoises. Le père du jeu-

jeune Bos, accoutumé à étudier le génie & le caractère de la Jeuneſſe, reconnut bientôt dans ſon fils de très heureuſes diſpoſitions pour l'étude: il lui enſeigna les Langues Grecque & Latine. Ses progrès & ſon génie firent concevoir de juſtes eſpérances qu'il ſeroit un jour un grand Homme; juſques-là que ſa mère, femme de mérite, aiant vu le fameux Campège Vitringa le père, qui étoit ſon neveu, parvenir fort jeune à la Chaire de Profeſſeur en Langues Orientales, elle dit qu'elle eſpéroit de voir un jour ſon fils monter au même degré (*a*). Elle n'eut pourtant pas la joie de voir l'accompliſſement de ſes vœux, car elle mourut avant que ſon fils eût achevé ſes études. Quand il eut fait le cours ordinaire des Claſſes, il continua à cultiver les connoiſſances qu'il avoit, par la lecture des Auteurs Grecs & Latins. Il profita pour cela de la ſituation agréable où il ſe trouva chez un Seigneur, qui l'avoit pris chez lui pour être Précepteur de ſes enfans. Ce fut la que notre jeune Savant ſe livra à l'étude de tout ce que l'ancienne Gréce offre de rare & de curieux, ſans négliger la Langue & les Antiquités de Rome. Cicéron ſur-tout étoit ſon Auteur favori; il le lut & relut, & s'en nourrit en quelque façon. En 1694 il alla à l'Univerſité de Franeker, pour perfectionner ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé. Le célèbre Vitringa ſon parent, aiant remarqué combien il avoit de génie pour la Langue Grecque & pour tout ce qui y a du rapport, lui conſeilla de s'attacher entièrement à ce genre d'étude. Il s'y conſacra donc ſans réſerve. Au mois d'Octobre de l'année 1696, on lui accorda la permiſſion d'enſeigner publiquement le Grec dans l'Univerſité; & dés le mois de Fevrier de l'année ſuivante, les Curateurs l'honorérent du titre de Prélecteur en cette Langue. Trois ans après, il publia des Remarques ſur le Nouveau Teſtament, dont nous parlerons dans les Remarques, auſſi-bien que de ſes autres Ouvrages [*A*]. La Chaire de Profeſſeur en Langue Grecque étant devenue vacante en 1704 par la mort de Mr. Blancardus, Mr. Bos fut nommé pour la remplir; & il en prit poſſeſſion par une Harangue „ ſur la propagation des Sciences des Grecs par leurs Colonies:" *De Eruditione Græcorum per Colonias eorum propagata.* Il remplit les devoirs de ſa Profeſſion avec autant d'aſſiduité que de ſuccès. Sur la fin de l'année 1716, aiant été attaqué d'une fièvre maligne, il tomba en Conſomption; mal dont il avoit hérité les principes de ſa mère, qui en étoit morte. Il en mourut auſſi le 6 de Janvier 1717, dans la quarante-cinquiéme année de ſon âge. Mr. Bos étoit né avec un génie heureux, un jugement ſolide, une conception aiſée, & beaucoup de mémoire. A ces qualités il joignoit beaucoup de candeur & de droiture, des mœurs douces & ſimples, & un fond de Religion, qu'il fit éclater ſur-tout en finiſſant ſa carrière. Infatigable pour le travail, rien n'étoit capable de

(*a*) Alb. Schultens Oratio in obitum Lamb. Bos p. 17.

[*A*] *Il publia des Remarques ſur le Nouveau Teſtament, dont nous parlerons dans les Remarques, & de ſes autres Ouvrages.*] Voici le Catalogue des Ouvrages de Mr. Bos. I. *Ἀνεκδοτα, ſive Exercitationes Philologica, in quibus Novi Fœderis nonnulla loca à profanis maximè Auctoribus Græcis illuſtrantur.* Franeker 1700 in-8. Mr. Bos ſe propoſe de faire voir le grand uſage de la Langue Grecque, & combien il importe de la bien entendre, en montrant que l'on peut expliquer quantité de paſſages du Nouveau Teſtament, en les comparant avec les paſſages des anciens Auteurs Païens, où l'on trouve les mêmes mots, ou des expreſſions pareilles. „ Ceux qui liront cet Ouvrage, dit „ Mr. Le Clerc (1), trouveront que l'Auteur s'eſt bien „ acquitté de ce qu'il s'étoit propoſé, & ſouhaiteront de „ voir plus d'Ouvrages de ſa façon; quand même ils n'ap„ prouveroient par toutes ſes explications." En 1713 notre ſavant Profeſſeur donna une nouvelle Edition de cet Ouvrage, conſidérablement augmentée, & ſur-tout d'une *Diſſertation Etymologique*: cette Edition eſt auſſi de Franeker, & in-8. Dans la *Diſſertation Etymologique*, après avoir parlé de ceux qui ont travaillé à rechercher les Etymologies Grecques, l'Auteur montre les fautes qu'ils ont commiſes, & qui empêchent que l'on ne ſoit tout à-fait content de leurs travaux; & enſuite il examine trente-trois mots, dont il découvre des Etymologies ou certaines, ou au moins vraiſemblables, & il réfute celles qui ne lui paroiſſent pas bien fondées. Mr. Le Clerc porta un jugement avantageux de cette Piéce, quoique l'Auteur eût été d'un autre ſentiment que lui. „ Les Etymologies „ de Mr. Bos, *dit-il* (2), plairont aux connoiſſeurs, qui „ ne manqueront pas de ſouhaiter qu'il continue à travail„ ler là-deſſus." II. *Myſterii* Elliptos *Græcæ expoſiti Specimen; in quo pleraque locutiones Græcorum defectivæ ſuppleantur, & ad integram ſtructuram reformentur.* Franeker 1702 in-12. Ce Livre, dont il s'eſt fait pluſieurs Editions, eſt d'un grand uſage pour ceux qui veulent étudier la Langue Grecque. III. *Obſervationes Miſcellaneæ ad loca quædam cum Novi Fœderis, tum extrinſecorum Scriptorum Græcorum. Accedit* Horatii Vitringæ *Animadverſionum ad Joannis Vorſtii Philologium ſacrum Specimen.* Franeker 1707 in-8. Mr. Bos aiant, depuis l'Edition de ſon prémier Ouvrage, fait diverſes Remarques ſur pluſieurs paſſages du Nouveau Teſtament, les joignit à pluſieurs autres ſur les Auteurs Profanes, pour en faire un Volume ſemblable au précédent. Il y a à la fin quelques Remarques contre la Philologie Sacrée de Vorſtius, où ce Savant a traité des Hébraïſmes du Nouveau Teſtament: ces Remarques ſont d'un fils du célèbre Vitringa, mort fort jeune, & qui a fait voir par-là ce qu'on auroit pu attendre de lui, s'il eût vécu. IV. En 1709, outre illuſtre Profeſſeur donna une nouvelle Edition de la *Verſion des LXX* in-4. à laquelle il avoit travaillé cinq ans & au-delà, comme il nous l'apprend lui-même dans les *Prolégomènes* qu'il a mis au-devant de cette Edition, qui eſt fort belle, tant pour le papier que pour les caractères. Ces Prolégomènes annoncent un Savant qui ne cherche pas à faire de longues Diſſertations, en répétant ſans néceſſité tout ce que les autres ont dit avant lui. Ils ſont partagés en trois Chapitres, qui ſont aſſez courts. Dans le prémier, Mr. Bos traite du tems où la Verſion des LXX a été faite, & de ſes Auteurs; comme auſſi de ſon utilité. Le ſecond parle des différentes Editions de cette Verſion, c'eſt-à-dire des principales, des Manuſcrits du Vatican & Alexandrin, des Variantes, & de ce qu'il y a de nouveau dans cette Edition. Le troiſième comprend des Corrections & des Remarques ſur divers paſſages de cette Verſion Grecque. Mr. Jean-Jaques Breitinger, Profeſſeur en Hébreu à Zurich, qui a donné une nouvelle Edition de la Septante en 1730, 1731 & 1732, en quatre Tomes in-4. a extrêmement rabaiſſé l'Edition donnée par Mr. Bos. Selon lui, ce Savant n'a point accompli ſa promeſſe, de donner le Texte conforme à celui de l'Edition faite à Rome ſur l'Exemplaire du Vatican; il ne s'eſt ſervi d'aucun Exemplaire MS. & il doit principalement à Walton les Leçons du MS. Alexandrin, dont il a prétendu embellir ſon Edition. Et comme ces Leçons n'étoient pas encore corrigées par Grabe, comme elles l'ont été dans la ſuite, Mr. Bos, dit-on, les a inſérées dans ſon Edition avec toutes leurs fautes, auxquelles il en a joint quelques autres de ſa façon, citant à faux pluſieurs Leçons du MS. Alexandrin, & aiant fait outre cela des Omiſſions (3). Nous n'entreprendrons point d'examiner ici, ſi tous ces reproches ſont bien fondés: peut-être ne ſeroit-il pas difficile de faire voir qu'il y a un peu à rabattre. Quoi qu'il en ſoit, ceux qui ſeront curieux de ſavoir ſi Mr. Breitinger a rempli plus fidèlement les engagemens qu'il avoit pris avec le Public, peuvent conſulter la *Bibliothèque Raiſonnée* (4), où ils verront auſſi que le nouvel Editeur a fait quelques bévues, qui valent peut-être bien celles qu'il reproche à Mr. Bos. V. *Antiquitatum Græcarum, præcipuè Atticarum, brevis Deſcriptio.* Franeker 1713 in-12. Ce petit Ouvrage ſur les *Antiquités Grecques* eſt diviſé en quatre Parties. Dans la prémière, il traite des choſes qui regardent la Religion des Grecs. Dans la ſeconde, de leur Etat Civil & de leur Police. Dans la troiſième, des choſes qui concernent la Guerre, tant ſur Mer que ſur Terre. Enfin dans la quatrième, il traite du Domeſtique des Grecs. Il faut remarquer, qu'il s'attache principalement aux mœurs & aux coutumes des Athéniens. Ce petit Traité lui ſervoit de Texte pour les Leçons qu'il donnoit à ſes Diſciples ſur les Antiquités de la Grèce. VI. *Animadverſiones ad Scriptores quoſdam Græcos. Accedit Specimen Animadverſionum Latinarum.* Franeker 1715 in-8. Mr. Le Clerc a donné un Extrait étendu de cet Ouvrage, dans la *Bibliothèque Ancienne & Moderne* (5). „ Il concerne prin„ cipalement cette partie de la Critique, qui regarde „ la correction des Auteurs anciens. On ne peut pas dou„ ter qu'elle n'ait été juſqu'à préſent d'une grande utilité, „ comme le remarque l'Auteur dans ſa Préface. Par-là „ on a mis l'Antiquité Grecque & Romaine en état d'être „ entendue, & lue avec plaiſir, en corrigeant les anciens „ Auteurs ſur des MSS. ou ſur des conjectures aſſurées. „ Mais tous ceux qui ſe ſont mêlés de Critique, n'ont pas „ également bien réuſſi. Les uns, qui croyoient exceller „ dans cet Art, ont été trop téméraires dans leurs cor„ rections, & ſe ſont trop fiés à leur eſprit; ce qui a fait „ qu'ils n'ont pu corriger les endroits qui étoient véri„ tablement fautifs, & qu'ils en ont corrompu pluſieurs où „ il n'y avoit aucune faute." Mr. Bos marque enſuite les différentes manières dont on a abuſé de la Critique, & il en fournit des exemples dans ſon Ouvrage. Ceux qui le liront, verront que l'Auteur ne manque ni de ſavoir ni de pénétration; & qu'avec cela il a beaucoup plus de douceur & de retenue, que ceux qui n'ont pas les mêmes talens. Il reprend ſans mordre & ſans inſulter. Il ne décide qu'en des choſes bien claires, & où il y a peu de ſujet

(1) *Bibl. Choiſie* T. XV. p. 211. 218.

(2) *Bibl. Ancien. & Mod.* Tom. II. Part. II. p. 417.

(3) *Journal Litéraire* T. XVII. Part. II. p. 188. 189.

(4) T. XI. Part. I. Art. 8. p. 205.

(5) Tom. II. Part. II. p. 419.

de modérer son ardeur à cet égard; il regrettoit tout le tems qu'il ne passoit pas à l'étude. D'une modestie rare, il croyoit toujours les autres au-dessus de lui, & paroissoit être le seul qui ignorât ce qu'il valoit. Critique sage, modéré, poli, il relevoit les fautes des autres d'une manière qui n'avoit rien de choquant, & qui ne faisoit rien perdre à leur travail de son prix; regardant comme la marque d'un mauvais caractère, de vouloir fonder sa réputation sur la ruine de celle des autres. Mr. Bos s'étoit marié, environ cinq ans avant sa mort, avec la veuve d'un Ministre, dont il n'a laissé que deux filles.

(c) Ibid. p. 422.

(7) Pag. 439. 440.

de douter (6). Dans un autre endroit, Mr. Le Clerc ajoute (7): „ Le Public est redevable à ceux qui contribuent à perfectionner des Ouvrages, tels que ceux d'Hesychius & de Suidas, quand ils le font sans ruiner ce „ qui a été bien bâti, & sans vouloir flétrir ceux qui en „ ont fait la plus grande partie. Mais il ne pardonne pas „ à ceux qui n'écrivent que pour diffamer les autres, & „ qui après tout, dépravent tout ce qui passe par leurs „ mains. Notre Auteur est très éloigné de cette aigre „ Critique, tant en ce qu'il dit sur les Auteurs Latins, „ que sur les Grecs. Il explique, il corrige, & il défend „ divers passages de César & d'Horace, avec beaucoup „ de modération." J'ai rapporté ces témoignages à dessein, parce qu'ils servent de preuve à ce que j'ai dit dans le corps de l'Article, du caractère de Mr. Bos. VII. La même année 1715, notre Auteur donna une nouvelle Edition de la *Grammaire Grecque* de *Wéller*; & quoiqu'il fût parlé assez au long dans ce Livre de l'Accentuation & de la Syntaxe, Mr. Bos y joignit deux petits Traités de sa façon sur ces matières, qui sont plus courts & plus méthodiques; ce qui est d'une grande utilité à ceux qui commencent.

BOSSU (RENE' LE), naquit à Paris le 16 de Mars 1631, de Jean Le Bossu Seigneur de Courbevoye, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Avocat-Général à la Cour des Aides, & de Madeleine de la Lane, sœur du fameux Noel de la Lane, Docteur de Sorbonne & Abbé de Valcroissant, qui a fait une si grande figure dans les Disputes du Jansénisme. René Le Bossu étoit né avec toutes les qualités qui forment un Grand-Homme; un génie pénétrant, un jugement solide, une mémoire heureuse, une imagination vive & réglée, l'expression aisée & naturelle, un caractère doux & modéré; & ce qui est plus estimable encore, un cœur droit, & une ame naturellement portée à la piété Chrétienne. Toutes ces excellentes qualités furent cultivées par une bonne éducation. Il fit ses premières études à Nanterre, & fit des progrès qui surpassoient l'attente de ses parens. Le goût qu'il fit paroître de bonne heure pour les Belles-Lettres, promettoit les fruits qu'on en devoit un jour attendre. En 1649 il quitta Nanterre, & entra à Ste. Geneviève, où il prit l'Habit des Chanoines Réguliers, le 7 de Juillet (a), âgé de dix-huit ans; & après son année d'épreuve, il fit profession dans la même Abbaye le 7 d'Août de l'année 1650. Il se rendit bientôt utile à la Congrégation où il étoit entré, en inspirant les sentimens de piété dont il étoit rempli, aux enfans dont l'éducation fut confiée à ses soins, & en leur communiquant pour les Belles-Lettres ce goût avec lequel il étoit né lui-même. Il fit ensuite sa Philosophie & sa Théologie, & fit voir qu'il pouvoit réussir dans quelque Science que ce fût. Cependant, soit par inclination, soit pour obéir aux ordres de ses Supérieurs, il revint aux Belles-Lettres, & aiant reçu l'Ordre de Prêtrise le 7 de Mars 1657, avec beaucoup de dévotion & d'une manière fort édifiante, il continua à enseigner les Humanités en différentes Maisons, ce qu'il fit avec beaucoup de distinction. Après dix ou douze ans d'une profession fatigante, il songea à la retraite. Il ne passa pourtant pas son tems dans l'oisiveté; il l'employa à la recherche de la Vérité, à méditer sur différens sujets, selon que ses lectures particulières, ou le commerce qu'il entretenoit avec ses Amis, lui en fournissoient l'occasion. Le premier Ouvrage qu'il publia, ne fut pas trop bien reçu [*A*]. Mais son *Traité du Poëme Epique* lui fit beaucoup d'honneur [*B*], quoiqu'il ait été attaqué avec autant de force que de politesse par l'Abbé Terrasson. Il mourut le 14 de Mars 1680, âgé seulement de quarante-neuf ans moins deux jours (*b*). Il laissa en mourant en manuscrit six Volumes in-folio, trois in-quarto, & un in-octavo: le Lecteur peut voir ce qu'ils contiennent, dans le *Mémoire touchant le R. P. Le Bossu* par le P. Le Courayer, dont cet Article est tiré, ou dans le *Journal Littéraire* Tom. I. p. 221. &c. Nous donnerons ci-dessous le Caractère du P. Le Bossu [*C*].

(a) Le P. Niceron T. VI. p. 68. dit le 24.

(b) *Mémoire touchant le R. P. Le Bossu*, par P. Le Courayer, au-devant du *Traité du Poëme Epique*, Edit. de 1714.

[*A*] *Le premier Ouvrage qu'il publia ne fut pas trop bien reçu.*] Il a pour titre: *Parallele des Principes de la Physique d'Aristote & de celle de René Descartes*, Paris 1674 in-12. Ce n'est pas pour faire voir l'opposition qui paroit être entre la Physique d'Aristote & celle de Descartes, que le P. Le Bossu a donné ce Parallèle; mais plutôt pour proposer quelque voie d'accommodement entre ces deux Philosophes, & pour faire voir qu'ils ne sont pas en effet aussi opposés qu'on l'a toujours cru (1). Cet Ouvrage tomba bientôt dans le mépris, soit parce qu'Aristote & Descartes sont trop opposés pour être jamais mis d'accord, soit parce que le P. Le Bossu n'avoit pas assez étudié leurs sentimens (2).

(1) Niceron *Homm. Ill.* T. VI. p. 70.

(2) Conrayer *Mémoire touchant le P. Le Bossu* p. 29. 30.

[*B*] *Son Traité du Poëme Epique lui fit beaucoup d'honneur.*] Il est intitulé: *Traité du Poëme Epique, par le R. P. Le Bossu, Chanoine Régulier de Ste. Geneviève.* La première Edition parut à Paris en 1675 in-12.: la seconde dans la même Ville en 1693; & cette année-là il s'en fit aussi une Edition à Amsterdam: il fut réimprimé à Paris en 1708, & en 1714 à la Haye (3). Cette dernière Edition a été faite par les soins du P. Le Courayer. Il a mis au devant, 1. Un Discours préliminaire adressé à l'Abbé de Morsan, qui contient le Plan du Traité du P. Le Bossu, & qui en fait l'éloge. 2. Quelques Mémoires de la Vie du P. Le Bossu, par le P. Le Courayer, qui a eu soin aussi de mettre au bas des pages les passages Grecs & Latins cités ou indiqués par l'Auteur. Ce Traité fut très bien reçu du Public. C'est, dit Mr. Baillet (4), un des plus considérables Ouvrages qui aient encore été vus sur ce sujet jusqu'à présent, soit pour la disposition & la clarté qui paroit dans sa méthode, soit pour l'exactitude que l'Auteur a apportée dans l'examen de sa matière, soit enfin pour la solidité avec laquelle il traite les choses mêmes qui sembletoient en avoir le moins. Mr. Boileau dit aussi (5), que c'est un des meilleurs Livres de Poëtique qui, du consentement de tous les habiles gens, ait été fait en notre Langue. Et il y a de l'apparence, que Mylord Shaftsbury n'en avoit pas moins bonne opinion, puisqu'il semble dans un endroit y renvoyer ses Lecteurs (6). Mais Mr. l'Abbé Terrasson, qui a écrit en faveur des Modernes, a critiqué en plusieurs endroits le P. Le Bossu (7), & il prétend que ce Père a suivi trop servilement Aristote, & que la loi qu'il s'est imposée de louer ou d'excuser Homère en tout, est un défaut essentiel qui règne dans tout son Livre.

(3) Le titre porte, 3e. Edition, mais nous n'en trouvons que quatre auparavant.

(4) *Jugem. des Sav.* T. III. Part. I. p. 180. Edit. de 1725 in-8.

(5) *Réfl. 3. sur Longin*, dans les *Oeuv.* T. III. p. 174. La Haye 1722 in-12.

(6) *Caracterift.* Vol I. p. 142, & le note au bas.

(7) Voyez *Dissertation sur l'Iliade d'Homère, par l'Abbé Terrasson*, en plusieurs endroits.

[*C*] *Nous donnerons le Caractère du P. Le Bossu.*] Son amour pour l'étude ne le rendoit pas d'un accès difficile; & la manière obligeante dont il recevoit ceux qui lui tendoient visite, ne leur donnoit pas le moindre sujet de penser qu'ils lui fussent incommodes. D'une humeur égale, d'un commerce aisé, il étoit la joie & la consolation de ses Confrères. Il n'avoit rien de cette humeur pédantesque, qui est le fleau de la conversation, par une vaine montre de savoir; la supériorité de son esprit ne paroissoit que dans ses Ouvrages, & elle étoit cachée dans son entretien sous une modeste docilité, bien plus rare que l'érudition. Né, semble-t-il, pour la société, il évitoit de paroître en public; & bien loin de rechercher les Emplois, si jamais il se donna quelque mouvement, ce fut pour être dispensé d'en accepter. La lecture & la méditation de l'Ecriture Sainte étoit sa plus agréable occupation dans sa retraite. Son érudition ne fit jamais tort à sa piété; elle l'augmenta au contraire; & l'on doit admirer en lui un homme savant, sans être incrédule, religieux, sans être superstitieux (8). Il avoit une imagination si abondante, que ses Amis n'avoient presque rien à faire en corrigeant ses Ouvrages, qu'à les abréger. Lorsque ses lectures, ou la conversation de ses Amis, lui faisoit naître quelques difficultés, il prenoit aussi-tôt la plume, & ne cessoit d'écrire, que lorsqu'il avoit épuisé la matière. C'est ainsi qu'il arriva un jour, qu'aiant lu la première Partie d'un Ouvrage de S. Sorlin contre Boileau, le P. Le Bossu composa sur le champ une seconde Partie, qui a été imprimée avec la première, dont elle est la réfutation. Mr. Boileau en eut beaucoup de reconnoissance, & cet incident forma entre eux une étroite amitié, qui étant fondée sur un mérite solide, a duré jusqu'à la mort du P. Le Bossu. Le P. Le Courayer, qui nous a fourni ces particularités, ajoute (9), que le P. Le Bossu n'écrivoit point ses Ouvrages d'une manière suivie: & que même son Traité du Poëme Epique, qui paroit très méthodique, n'étoit composé que de papiers détachés, qu'il mit en ordre pour rendre service au Public; en quoi il fut aidé par le savant P. Lallemant, qu'il regardoit comme son Maître.

(8) Le Courayer *ubi supra* p. 32. 39.

(9) Ibid. p. 37.

BOY-

BOYLE (Richard), distingué par le titre de *Grand Comte de Cork*, descendoit d'un Philippe Boyle Chevalier d'Arragon, qui se signala dans un Tournoi sous le règne de Henri VI. Richard étoit le plus jeune fils de Roger Boyle de Kent, Ecuyer. Il nâquit à Cantorbéry le 3 d'Octobre 1566. Après avoir fait ses études Académiques dans le Collège de Bennet à Cambridge, & étudié le Droit dans le *Temple*, avec une grande application, il trouva que son état ne repondoit pas à son ambition; & desespérant de pouvoir vivre avec éclat dans sa Patrie, il prit la résolution d'aller chercher fortune dans les Pays étrangers. Lorsqu'il arriva à Dublin au mois de Juin 1588, ses finances se réduisoient à fort peu de chose [*A*]; mais ses talens, son industrie, & son savoir, le firent bientôt remarquer dans le Pays, où il epousa une des filles de Guillaume Apsley de Limerik, Ecuyer, qui étoit devenue amoureuse de lui. Il ne la posséda pas longtems; elle mourut dans ses premières couches, & par sa mort il se vit riche de cinq-cens livres sterling de rente en fonds de terre, outre l'argent qu'elle lui laissa. Par son œconomie & son habileté, il fut en peu de tems en état de faire de nouvelles acquisitions dans la Province de Munster. Quelques-uns de ceux qui occupoient les prémiers Emplois, envieux de son mérite, l'aiant accusé auprès de la Reine Elisabeth d'avoir des correspondances secrettes avec le Roi d'Espagne, il s'embarqua d'abord pour l'Angleterre, afin d'aller se justifier. Pendant ce voyage, il perdit tout son bien, dans la Rebellion générale d'Irlande; ce qui lui fit prendre le parti de retourner au *Temple*, & d'y reprendre ses prémières études. Mais aiant été accusé de nouveau par son ennemi capital, le Chevalier Henri Wallop Tresorier d'Irlande, il fut arrêté & renfermé dans une étroite prison. Il obtint la permission d'être entendu devant la Reine & le Conseil, & il se défendit si bien, que la Reine le prit en affection [*B*], deposa le Trésorier, & fit Boyle Clerc du Conseil de la Province de Munster. A son retour en Irlande, il fut très bien reçu du Chevalier George Carey, Gouverneur ou Président de la Province, qui l'envoya quelque tems après en Angleterre, pour porter la nouvelle de la Victoire remportée sur les Espagnols & sur les Rebelles à Kingsale [*C*]. De retour en Irlande, il se trouva au siége du Château de Beer-Haven; & quelque tems après, le Président le renvoya en Angleterre. Ce fut à ce second voyage, qu'il acquit toutes les Terres que le Chevalier Gautier Raleigh possédoit en Irlande [*D*]. Quand il fut revenu dans ce Royau-

[*A*] *Ses finances se réduisoient à fort peu de chose.*] Mr. Budgell, dans ses *Mémoires de la Vie du dernier Comte d'Orrery & de la Famille des Boyles*, nous apprend (1) qu'il écrit sur des *Mémoires* dressés en 1632 par le Comte lui-même, auquel tems il étoit Lord Boyle, Baron de Youghall, Vicomte de Dungarvan, Comte de Cork, Grand-Tréforier d'Irlande, & l'un des deux Régens établis pour gouverner ce Royaume. Il a intitulé ces Mémoires, *True Remembrances*, déclarant qu'il les laisse pour l'*instruction* & pour l'*avantage* de sa postérité. Mr. Budgell remarque, qu'ils sont écrits avec un air de religion & piété, convenable à un homme âgé de soixante-sept ans; & avec cette noble simplicité & cette candeur, si dignes d'un Grend Homme. Le Comte, parlant de son arrivée à Dublin, s'exprime en ces termes: „ Lorsque „ j'arrivai la prémière fois à Dublin, qui fut le 23 de „ Juin 1588, je n'avois pour tout vaillant que vingt-sept „ livres sterling & trois chelings en argent; une bague de „ Diamant, que j'ai toujours portée depuis, & que je „ porte encore; un bracelet d'or, qui valoit dix livres „ sterling, dont ma mère m'avoit fait autrefois présent, „ aussi-bien que de la bague; deux habits fort propres, de „ beau linge, mon épée, & un poignard.

[*B*] *Il obtint la permission d'être entendu devant la Reine & le Conseil, & il se défendit si bien, que la Reine le prit en affection.*] Mr. Budgell dit (2) que lorsqu'il fut mis en prison, il n'eut d'autre ressource que son courage & son innocence; que le sentiment de cette dernière le porta à présenter une Requête à la Reine; où il la supplioit de lui accorder la permission de se défendre devant son Conseil, & de vouloir bien être présente elle-même à sa justification. „ On sait, *continue Mr. Budgell*, que la Reine „ Elizabeth vouloit tout examiner par elle-même, & ne „ refusoit jamais d'écouter le moindre de ses Sujets, lorsqu'il venoit lui porter des plaintes contre ses Ministres. „ Cette conduite si digne d'une grande & sage Reine, & „ le discernement exquis qu'elle faisoit paroitre dans le „ choix qu'elle faisoit des plus habiles gens pour le Ministère, qui s'observoient les uns les autres, font les „ deux principales causes auxquelles on doit attribuer les „ heureux succès & la gloire de son règne, qui fait un „ des morceaux les plus brillans de l'Histoire d'Angleterre." Quoique la Reine fût extrêmement prévenue contre Boyle, parce qu'elle croyoit avoir des preuves suffisantes de son crime, elle lui accorda sa demande, de l'entendre dans ses défenses. Le jour fut pris, où il devoit paroitre en présence du Conseil & de Sa Majesté. Mr. Boyle aiant d'abord répondu à tout ce que l'on alléguoit à sa charge, fit un petit détail de la manière dont il s'étoit conduit depuis son arrivée en Irlande, & fit voir qu'il n'avoit jamais démenti la qualité de véritable Anglois, & de Sujet fidèle. Il finit en faisant connoitre à la Reine & à son Conseil, la conduite de son ennemi capital le Chevalier Henri Wallop, Tréforier d'Irlande, & la mauvaise foi qui régnoit dans ses Comptes. Il n'eut pas plutôt cessé de parler, que la Reine, qui ne souffroit pas que ses Ministres opprimassent le Peuple, & qui avoit une pénétration extraordinaire & se connoissoit en gens, s'écria: „ Par la mort D. . . . tout cela ne sont que des fausse„ tés, & on ne persécute ce jeune-homme, que parce „ qu'il est homme du bien, & propre à mon service: toutes ces plaintes ne sont que pour le traverser. Mais je „ le juge propre à mon service, & je veux l'y employer. „ Wallop & route sa sequelle sauront, qu'il n'est pas en „ leur pouvoir de lui nuire; & Wallop ne sera plus Tré„ sorier." Aiant dit cela, elle ordonna au Conseil de lui donner sur le champ les noms de six Sujets, dont elle en pût choisir un pour remplir la place de Tréforier d'Irlande. Le Conseil obéit, & la Reine aiant nommé le Chevalier George Carey, se leva de sa place, & ordonna que Boyle seroit non seulement élargi, mais aussi remboursé de tous les fraix qu'il avoit faits à l'occasion de sa prison; elle lui donna sa main à baiser devant toute l'Assemblée, & lui commanda de venir à la Cour: ce qu'on regarda comme une marque certaine quelle le jugeoit propre à son service, & qu'elle avoit résolu de l'employer. On ne se trompa point: quelques jours après, elle lui donna l'Office de Clerc du Conseil de la Province de Munster, & lui commanda de retourner en Irlande, & d'y aller trouver le nouveau Tréforier le Chevalier George Carey (3).

[*C*] *Qui l'envoya . . . . . pour porter la nouvelle de la Victoire remportée sur les Espagnols & sur les Rebelles à Kingsale.*] Il nous apprend dans ses *Mémoires*, qu'il fit ce Voyage en grande diligence. „ Je quittai, *dit-il*, „ Mylord le Tréforier à Shannon-Castle près de Cork, le „ Lundi à deux heures du matin; & le lendemain au soir „ je délivrai mes depêches au Chevalier Robert Cécil, alors Secrétaire d'Etat, & je soupai avec lui dans sa „ maison du Strand. Il m'entretint jusqu'à deux heures „ du matin; & à sept heures du même jour il me vint „ prendre, & me mena à la Cour, où il me présenta à la „ Reine à son lever." Mr. Budgell remarque (4), que cette diligence est si grende, qu'il auroit eu de la peine à y ajouter foi, s'il n'avoit trouvé cette particularité dans les propres *Mémoires* du Comte, écrits sans affectation, & où la vérité est fort respectée. „ La Reine, *continue le* „ *Comte*, me remit, & m'appellant par mon nom, elle „ me donna sa main à baiser, en me disant, qu'elle étoit „ bien aise que l'eusse le bonheur d'être le porteur des „ prémières nouvelles d'une si glorieuse Victoire. Et après m'avoir fait plusieurs questions, & s'être exactement informée de tout, & que je lui eus répondu sur tout „ ce qu'elle souhaitoit de savoir, elle me donna encore sa „ main à baiser, & recommanda qu'on me dépêchât au„ plutôt pour retourner en Irlande, me renvoyant ainsi „ avec beaucoup de marques de bonté."

[*D*] *Quelque tems après, le Président le renvoya en Angleterre: ce fut à ce second Voyage, qu'il acquit toutes les Terres que le Chevalier Gautier Raleigh possédoit en Irlande.*] Le Tréforier ou Président dit à Mr. Boyle, en allant à Cork, qu'il avoit dessein de l'envoyer en Angleterre, pour obtenir de la Reine la permission de venir lui-même lui rendre compte de l'état des affaires d'Irlande. Il conseilla en même tems à Boyle d'acheter les Terres que le Chevalier Raleigh avoit dans la Province de Munster, lui offrant de lui aider à faire cette acquisition. Quand il partit, le Tréforier le chargea de deux Lettres. L'une étoit pour le Chevalier Cécil Secrétaire, dans laquelle il parloit très avantageusement des *grands talens* de Mr. Boyle, & des services qu'il avoit rendus à son Pays: il prioit le Secrétaire, en considération des uns & des autres, de vouloir le produire au Chevalier Raleigh, & le recommander à ce Grand-Homme, comme un Sujet avec lequel il pouvoit faire affaire, s'il étoit disposé à se défaire des Terres qu'il avoit en Irlande. L'autre Lettre du Tréforier s'adressoit au Chevalier Raleigh lui-même: il l'informoit que le porteur, Mr. Boyle, étoit un acheteur qui lui convenoit pour ses Terres d'Irlande, dont il supposoit qu'il ne seroit pas fâché de se défaire, parce que dans ces tems de trouble, elles ne pouvoient que lui causer bien de l'embarras pour en avoir soin, & ne lui rapporteroit que peu de revenu. Ces Lettres donnérent occasion à une

(1) P. 1. Edit. de Londres 1737 in-8. [Je ne sai s'il y en eut une de 1737, citée dans l'Article. Il est sur qu'il y en a une de 1737; & en donnant l'Extrait, les Auteurs de la *Bibliothèque Britan.* Tom. XII. Part. I. Art. V. ne parlent point d'aucune Edition antécédente. Peut-être y a-t-il faute dans les chiffres. E. D. T.]

(2) Ibid. p. 9.

(3) Idem p. 9—18.

(4) Pag. 18.

Royaume, il épouſa en 1603 Elizabeth fille unique du Chevalier Fenton, Secrétaire d'Etat d'Irlande. Il fut fait Conſeiller privé du Roi Jaques I. en 1606, & préta ſerment en cette qualité le 12 de Mars. L'an 1616 il fut créé Lord Boyle, Baron de Youghall; & quatre ans après, en 1620, Vicomte de Dungarvan & Comte de Cork. Le 26 d'Octobre 1629, il préta ſerment en qualité d'un des Régens d'Irlande, conjointement avec le Vicomte Loftus ſon gendre. En 1631, il eut la place de Grand-Tréſorier d'Irlande; & cet honneur fut rendu héréditaire dans ſa Famille. Il eut quinze enfans de ſa femme [*E*]; & avant ſa mort, il jouït du plaiſir de voir trois de ſes fils parvenus à la Pairie. Euſtache Budgell, dans ſes *Mémoires de la Vie du dernier Comte d'Orrery & de la Famille des Boyles*, d'où nous avons tiré les faits que nous venons de rapporter, nous aſſure (*a*), que l'Irlande retentit encore des éloges du Grand Comte de Cork; qu'on y parle tous les jours de la ſplendeur avec laquelle il vivoit, de l'ordre exact qu'il obſervoit dans ſa famille, & de ſa généroſité envers les perſonnes de mérite. On y reconnoit qu'il a été Fils reſpectueux, bon Mari, tendre Père, Ami fidèle; & que s'il acquit des richeſſes immenſes, ce fut par des voies légitimes, & non par l'injuſtice & l'oppreſſion. On voit des traces de tout cela dans les courts *Mémoires* qu'il a laiſſés. Parlant de ſon établiſſement en Irlande, & des biens qu'il y avoit acquis, il dit: „ La bonté de Dieu, qui par ſa Providence m'avoit conduit „ dans ce Royaume, m'y a accordé d'abord une fortune aſſez conſidérable pour n'avoir aucun ſujet „ d'envier celle de mes prochains; ſans que ma conſcience en ait été chargée en aucune manière." Mr. Jaques Howell, dans ſa *Forêt de Dodone*, ou *Forêt parlante*, parlant de *Lurana*, qui eſt l'Irlande, dit: „ Que dans des tems orageux, pluſieurs arbres de *Druina* (l'Angleterre), & dans les dernières „ annces, pluſieurs autres de *Cardena* (l'Ecoſſe), ont jetté de profondes racines dans les meilleurs ter- „ roirs de *Lurana*, deſorte qu'ils ſe ſont élevés à un point extraordinaire de grandeur." Et il ajoute (*b*), qu'entre autres le *Liége* (en Anglois *the Cork*, par où il marque dans ſa Clé, qu'il entend le Comte de *Cork*) „ a cru ſur-tout d'une manière ſurprenante, ſans contredit par un effet particulier de la „ bénédiction d'en-haut, la roſée du Ciel étant tombée ſi abondamment ſur lui, qu'on en voit des „ marques dans toutes ſes branches, qui ſont entées ſur les plus nobles troncs; enſorte qu'on peut, „ tout bien conſidéré, l'appeller *la Merveille de ſon tems.*

(*a*) P. 25 & ſuiv. Londres 1759.

(*b*) P. 24. de la 3e Edit. Cambridge 1641.

ne entrevue entre le Chevalier Cécil, le Chevalier Raleigh & Mr. Boyle, dans laquelle les deux derniers, par l'entremiſe du premier, eurent bientôt conclu leur marché, & réglé tout. Ces Terres, qui ne rapportoient que très peu de choſe au Chevalier Raleigh, formérent un très beau bien à Mr. Boyle, lorſque la guerre fut entiérement finie en Irlande; *& ce fut-là*, dit-il dans ſes Mémoires, *une troiſieme augmentation de mon bien & de ma fortune* (5).

(5) Idem p. 19. 19.

[*E*] *Il eut quinze enfans de ſa femme.*] Sept garçons & huit filles. Le dernier de ſes enfans, qui étoit une fille appellée *Marguerite*, naquit en Angleterre en 1629, le Comte étant dans la ſoixante-quatrième année de ſa vie. Il parle dans ſes *Mémoires* de la naiſſance de cette fille, en ces termes. „ Mon quinzième enfant, qui eſt ma „ huitième & dernière fille, Marguerite, eſt née le 30 „ d'Avril 1629, dans Weſtminſter. Je ſupplie humble- „ ment le Dieu tout-puiſſant de bénir tous ces enfans „ qu'il m'a donnés en ſa grace, & qu'il leur accorde une „ vie longue & vertueuſe; qu'ils puiſſent avoir des en- „ fans vertueux, & être abondans en bonnes œuvres; ſe „ montrer, tant qu'ils vivront, fidèles Sujets de Sa Ma- „ jeſté & de ſes Héritiers, & bons Patriotes: c'eſt-là la „ prière de moi leur père, dans la ſoixante-ſeptième an- „ née de mon âge, 1632." Un de ſes fils, *Richard*, qui étoit le ſecond, hérita de ſon Titre de Comte de Cork; *Louis* fut créé Baron de Bandon & Vicomte de Kinelmeaky; *Roger* fut Baron de Broghill & Comte d'Orrery; & *François* fut Lord Shannon; & quoique *Robert*, le plus jeune de ſes fils qui lui ſurvécurent, n'ait jamais recherché la Pairie, à laquelle tous ſes frères parvinrent, ſon mérite perſonel l'éleva au deſſus de tous les Titres que la Couronne auroit pu lui donner. Le Comte de Cork eut la ſatisfaction de voir trois des cinq fils, qui lui ſurvécurent, devenus Pairs avant ſa mort, ſavoir *Richard*, *Louis* & *Roger*: ſon fils *François* fut créé dans la ſuite Lord Shannon; & c'eſt de ces fils-là que deſcendent le Comte de *Burlington*, le Comte d'*Orrery*, & le Lord *Shannon* d'aujourd'hui. Mylord *Bleſſington* en Irlande, qui porte auſſi le nom de *Boyle*, deſcend du frère aîné du Comte, auquel il procura l'Evêché de Cork. A l'égard de ſes filles, *Alix* épouſa le Comte de Barrimore: *Sara*, Mylord Digby; *Lettice*, Mylord Goring, *Marie*, le Comte de Warwick; *Jeanne*, le Comte de Kildare; *Dorothée*, Mylord Loftus; & *Catherine*, Mylord Ranelaugh (6). *Roger* ſon fils aîné mourut à l'âge de neuf ans, & eſt enterré à Deptford dans la Province de Kent (7). Richard ſon fils, qui hérita de ſon Titre de Comte de Cork, fut créé Baron de Clifford de Lanesborough, & enſuite Comte de Burlington. Son petit-fils, *Charles*, père du Comte de Burlington & de Cork d'à préſent, hérita de ſes titres & de ſes biens (8).

(6) Idem p. 22--25.

(7) Idem p. 29.

(8) Idem p. 53--54.

BOYLE (Richard), ſecond fils du Grand Comte de Cork, & héritier de ſes titres & de ſes biens, naquit au Château d'Youghall en Irlande le 20 d'Octobre 1612. Il fut créé Vicomte de Dungarvan, & fait Chevalier par le Baron Falkland Lieutenant-Général d'Irlande, à Youghall le 13 d'Août 1624. Il commença ſes Voyages le 4 de Juin 1632 (*a*). Il ſe diſtingua par ſon attachement inviolable au Roi Charles I., à qui il fournit ſouvent de l'argent pour ſoutenir la guerre. Il épouſa *Elizabeth*, fille unique & héritière de Henri Comte de Cumbetland. Nous donnerons une Lettre originale de cette Dame à Olivier Cromwel [*A*]. Richard fut créé par Charles I. Baron de Clifford de La-

(*a*) Budgell *Memoirs of the Life and Character of the late Earl of Orrery &c.* p. 29. 30.

[*A*] *Nous donnerons une Lettre originale de cette Dame à Olivier Cromwel.*] Elle nous a été communiquée par un Curieux (1), parmi quantité de Lettres & de Pièces originales adreſſées à Cromwel, qui ont appartenu à Milton, Secrétaire du Protecteur Cromwel pour les Dépêches Latines. La Lettre eſt de l'année 1651; elle eſt conçue en ces termes.

(1) Mr. Jean Nicholls.

„ MYLORD,

„ Si c'eſt prendre mal ſon tems, que de venir à pré- „ ſent vous importuner par des affaires particulières, „ j'eſpére que vous me le pardonnerez en conſidération „ de ce qui m'y oblige. C'eſt qu'on prive mon Epoux „ de la grace qu'il vous avoit plu de lui accorder, en „ lui permettant de retourner en Irlande, & d'y jouïr de „ ſes biens. Les Commiſſaires Généraux ont envoyé or- „ dre aux Commiſſaires des Revenus, d'empêcher quel- „ ques levées d'argent que mon Epoux avoit deſſein de „ faire à Bandon, & aux environs. Cet ordre, fondé „ uniquement ſur certaine information, comme il paroit „ par la Copie ci-jointe que j'envoye à votre Excellence, „ a été étendu par les Commiſſaires beaucoup au-delà de „ ce qu'il porte; car ils s'en ſont ſervis pour arrêter les „ revenus de toutes les Terres de mon Epoux, & cela „ préciſément dans le tems qu'il faloit les affermer pour „ l'année ſuivante; enſorte qu'il eſt à craindre que la plu- „ part ne demeurent en friche, ſi l'on n'y met ordre „ promptement, les Farmiers étant incertains, & ne ſa- „ chant ce qu'ils doivent faire. Pour éclaircir à fond cet- „ te affaire, que je puis nommer à juſte titre une mépri- „ ſe, je dirai à votre Grandeur, ſelon la plus exacte vé- „ rité, que ſut la fin du mois de Février paſſé, mon E- „ poux ſe trouva ſi preſſé par ſes Créanciers qui lui de- „ mandoient de l'argent, qu'il ſe vit dans la néceſſité de „ tenter toutes ſortes de voies pour en trouver, afin de „ les ſatisfaire, ou de ſe réſoudre à ſe voir mis en pri- „ ſon ici. Il fit donc demander à ſes Amis & à ſes Fer- „ miers de lui avancer un quartier de ſes revenus, pour „ arrêter ſeulement les pourſuites de ſes Créanciers ici, „ & pour ſe mettre en état de ſe rendre plus prompte- „ ment auprès d'eux, dans l'eſpérance d'y vivre tranquil- „ lement, & de régler ſes affaires en mettant plus de Fer- „ miers dans ſes Terres, pour le bien public, & pour „ ſon avantage particulier. Voilà tout le myſtère, qui „ n'en a point été un, la choſe ne s'étant point faite en „ cachette, & mon frère Broghill en aiant été informé. „ Car pour ce qui eſt de toute autre choſe qu'on voudroit „ imputer à mon Epoux, comme d'avoir tenu le parti „ du Roi, je me flatte que votre Grandeur ſera pleine- „ ment ſatisfaite, ſi elle daigne jetter les yeux ſur ſa dé- „ charge de *Goldſmith's-Hall*, qui eſt ſur les Articles d'Ox- „ ford, & qui le déclare innocent de toute faute ici. Il „ n'a été coupable que pour avoir ſuivi la perſonne du „ Roi; car il n'a jamais eu de Commandement ni en An- „ gleterre, ni en Irlande, que du conſentement du Roi „ & du Parlement contre les Rebelles d'Irlande. Et de- „ puis ſa ſoumiſſion à la prémière Suſpenſion, c'eſt tout

„ ce

Lanesborough; & enſuite, en conſidération des fidèles ſervices qu'il avoit rendus à la Conronne tant en Angleterre qu'en Irlande, Charles II. le fit Comte de Burlington (*b*). De deux fils qu'il eut, le plus jeune, nommé *Richard*, fut tué dans un Combat naval contre les Hollandois, dans lequel il s'étoit diſtingué. *Charles* ſon fils ainé, qu'on nommoit communément le Baron de Clifford, mourut auſſi avant lui, ne laiſſant de la fille du Duc de Sommerſet, qu'il avoit épouſée, qu'un fils, qui hérita des biens & des titres de ſon grand-pére. Ce fils, qui s'appelloit *Charles*, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi Guillaume, & Membre de ſon Conſeil. Sous la Reine Anne, il fut Gouverneur de Weſt-Riding dans la Province d'Yorck, & l'un des Commiſſaires pour traiter de l'Union avec l'Ecoſſe; mais étant mort la même année, il eut pour héritier de ſes titres & de ſes biens ſon fils *Richard*, aujourd'hui Comte de Burlington & de Cork (*c*).

(*b*) Dugdale *Baronage of England* T. II. p. 418.

(*c*) Idem p. 518—520.

„ ce qu'on peut alléguer à ſa charge, & ce qui a été effa-
„ cé par les Articles de Dublin, au maintien deſquels la
„ foi publique du Parlement, par l'autorité duquel ils
„ ont été conclus, eſt engagée. J'eſpére qu'après y a-
„ voir murement réfléchi, vous aurez la bonté de vous
„ intéreſſer en faveur de mon Epoux auprès des Commiſ-
„ ſaires du Parlement en Irlande, pour qu'il puiſſe jouïr
„ du bénéfice des Articles du Dublin; & que pour cet ef-
„ fet Votre Grandeur voudra bien nous donner des Let-
„ tres de ſa part à Mylord Député & aux Commiſſaires:
„ ce qui paroîtra, J'eſpére, juſte & raiſonnable à Votre
„ Excellence, comme étant le ſeul moyen de ſoulager,
„ ſelon les maximes du Parlement même, un homme qui
„ a ſouffert au-dehors de la part des Irlandois, & au-de-
„ dans ſous l'autorité de Mylord Ineblquin, autant qu'au-
„ cun Anglois, juſqu'à ce qu'il ait été déchargé par les
„ Articles ſuſdits; & comme il n'y a jamais contrevenu,
„ je ne puis douter que Votre Grandeur ne ſoit diſpoſée
„ à lui rendre ſervice, ſi ſon loiſir le lui permet. Et
„ pour ne pas importuner Votre Excellence à l'avenir, en
„ cas que la levée de la ſaiſie des revenus de mon Epoux
„ ſoit différée, je ſupplie humblement Votre Grandeur
„ de m'accorder une Lettre de recommandation à Mr.
„ Scott, ou à quelque autre de ſes Amis ici, à qui je puiſ-
„ ſe m'adreſſer, avec l'eſpérance d'être écoutée: en quoi
„ j'ai eu le malheur de ne pouvoir réuſſir juſqu'à préſent,
„ le Rapport que Votre Grandeur avoit recommandé à la
„ Chambre, le jour qu'Elle partit de la Ville, n'ayant
„ point été fait. Je n'importunerois point Votre Excel-
„ lence, ſi ce n'étoit que je vois tous les jours mon pau-
„ vre bien chargé de vieilles dettes, & menaçant ruine,
„ par où même je me vois en danger moi-même & mes
„ ſix enfans. Si Votre Grandeur fait attention à tous nos
„ maux, Elle reconnoîtra aiſément, que ce n'eſt point
„ un beſoin affecté, mais la dernière extrémité, qui a dic-
„ té ces plaintes & cette Requête, que préſente à Votre
„ Excellence avec autant de regret que de néceſſité,

Sa très humble Servante,
E. Cobbe.

„ Mon Epoux étant à préſent en Irlande, pourra, J'eſ-
„ pére, donner ſatisfaction aux Commiſſaires en perſon-
„ ne, pourvu qu'il puiſſe être reçu à être entendu, à la
„ faveur des Lettres de recommandation de Votre Excel-
„ lence."

BOYLE (Roger) Baron de Broghill, & prémier Comte d'Orrery, fils de Richard le Grand Comte de Cork, nâquit à Liſmore en Irlande le 25 d'Avril ſelon Mr. Wood (*a*), & le 26 ſelon Mr. Budgell (*b*), de l'année 1621. A l'âge de quinze ans, on l'envoya au Collége de Dublin (*c*): il étudia auſſi quelque tems à Oxford (*d*). Après avoir achevé ſes études, il fut voyager en France & en Italie. De retour de ſes Voyages, les Comtes de Northumberland & de Strafford l'honorérent de leur confiance & de leur amitié; & le ſecond le fit créer Baron de Broghill. Peu de tems apres il épouſa *Marguerite Howard*, ſœur du Comte de Suffolk: il arriva avec elle en Irlande, le jour meme que la grande Rebellion éclata. Il commanda une Compagnie de Cavalerie dans la petite Armée que ſon père leva, & il ſervit auſſi contre les Rebelles ſous les ordres des Commiſſaires du Parlement (*e*). A la mort du Roi Charles I. il quitta le ſervice du Parlement, & réſolut d'aller trouver Charles II. pour en obtenir une Commiſſion, qui l'autoriſât à lever des Troupes en Irlande pour le ſervice de Sa Majeſté (*f*); mais il en fut empéché, parce que ſon deſſein fut découvert [*A*]; & il s'engagea à ſervir ſous Cromwel contre les Rebelles d'Irlande, ce qu'il fit avec beaucoup de courage & de ſuccés [*B*]. A-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 636.

(*b*) *Memoirs of the Live &c.* p. 34.

(*c*) Id. ibid.

(*d*) Wood *ubi ſupra.*

(*e*) Budgell p. 35—41.

(*f*) Idem p. 41. 42.

[*A*] *Il en fut empêché, parce que ſon deſſein fut découvert.*] Il avoit pris la réſolution d'entreprendre quelque choſe en faveur du Roi, & ſous prétexte d'aller aux Eaux pour ſa ſanté, de paſſer la Mer, & d'aller trouver Charles II. pour en obtenir une Commiſſion de lever des Troupes en Irlande, pour le ſervice de Sa Majeſté & pour rentrer dans ſes biens. Il pria le Comte de Warwick, qui avoit du crédit dans le Parti dominant, de lui procurer la permiſſion d'aller aux Eaux: il fit entendre au Comte, que le but de ſon voyage étoit uniquement le rétabliſſement de ſa ſanté; mais il confia ſon ſecret à quelques Amis Royaliſtes, en qui il croyoit pouvoir ſe fier; & aiant ramaſſé une ſomme d'argent conſidérable, il ſe rendit à Londres pour continuer ſon voyage. Les Commiſſaires de l'Etat, qui n'épargnoient rien pour avoir des intelligences ſecrettes, furent bientôt informés de ſon deſſein, & ſe mettoient en devoir d'agir contre lui avec la dernière ſévérité. Cromwel étoit alors Général de l'Armée du Parlement, & du nombre des Commiſſaires. Ses ennemis mêmes conviennent, qu'il connoiſſoit tous les gens de mérite du Royaume: il n'ignoroit donc pas celui du Baron de Broghill; & faiſant réflexion que ce jeune Seigneur pourroit lui être d'une grande utilité pour la réduction de l'Irlande, il demanda avec inſtance qu'on lui accordât la liberté de lui parler, & de tâcher de le gagner, avant que de porter les choſes à l'extrémité. Aiant obtenu cette permiſſion avec bien de la peine, il envoya dire au Baron, que le Général ſouhaitoit de ſavoir à quelle heure il pourroit lui parler. Le Baron ſurpris de ce meſſage, n'aiant jamais eu la moindre liaiſon avec Cromwel, pria le meſſager de dire au Général qu'il auroit l'honneur de l'aller trouver. Mais pendant qu'il attendoit le retour du meſſager, Cromwel lui-même cotra dans ſa chambre. Après quelques compliméns réciproques, Cromwel lui dit en peu de mots, que les Commiſſaires avoient appris le deſſein qu'il avoit d'aller trouver Charles Stuart, & de remuer en ſa faveur en Irlande; & qu'ils étoient réſolus de le punir exemplairement, ſi lui Cromwel ne les en avoit empéchés. Le Baron de Broghill en l'interrompant lui dit, que les Commiſſaires avoient été mal informés; qu'il n'avoit ni le pouvoir ni l'inclination d'exciter des troubles en Irlande; & finit en priant Son Excellence d'avoir meilleure opinion de lui. Cromwel, ſans dire mot, lui mit entre les mains les Copies de pluſieurs Lettres, qu'il avoit écrites à ſes Amis, & qui découvroient ſon deſſein. Le Baron eut honte de diſſimuler plus longtems; il demanda pardon à Cromwel, le remercia de ſa protection contre les Commiſſaires, & le ſupplia de l'aſſiſter de ſes conſeils dans la ſituation délicate où il ſe trouvoit. Cromwel lui répondit, que quoique juſqu'alors il ne l'eût pas connu perſonellement, il avoit connu tout ſon mérite; qu'il ſavoit qu'il s étoit diſtingué dans les guerres d'Irlande; que lui, Cromwel, aiant été nommé Lieutenant d'Irlande, & étant chargé par cela même du ſoin de réduire entiérement ce Royaume, il avoit obtenu des Commiſſaires la permiſſion de lui offrir du Commandement dans les Troupes, s'il vouloit ſervir dans cette guerre: qu'au reſte, on n'exigeoit de lui ni ſermens ni engagemens, & qu'on ne lui demandoit de porter les armes que contre les Rebelles d'Irlande. Le Baron fut agréablement ſurpris d'une offre ſi généreuſe, & ſi peu attendue. Il ſe voyoit en liberté, ſelon les régles de l'honneur, de ſervir contre des Rebelles, dont la révolte & les cruautés étoient également déteſtées par le Parti du Roi & par le Parlement. Cependant, il demanda du tems pour ſe déterminer. Cromwel lui dit qu'il falloit ſe réſoudre ſur le champ; qu'il alloit trouver les Commiſſaires, qui étoient encore aſſemblés, & qui étoient convenus de le faire mettre ſans délai à la Tour, en cas qu'il s'aviſât de rejetter une offre ſi avantageuſe & ſi honorable. Le Baron, voyant que ſa liberté & ſa vie étoient en grand danger, & charmé de la franchiſe & de la généroſité de Cromwel, lui donna ſa parole d'honneur, qu'il ſervîroit fidélement l'Etat contre les Rebelles d'Irlande. Sur quoi Cromwel l'aſſura encore, qu'on s'en tiendroit religieuſement aux conditions qu'il avoit faites avec lui. Il lui ordonna de ſe rendre ſans délai à Briſtol, où on lui envoleroit des Troupes & des Vaiſſeaux de tranſport pour paſſer en Irlande. Il ajouta, qu'il le ſulvroit bientôt en perſonne; en quoi, auſſi-bien que dans tout le reſte, il lui tint parole (1).

(1) Oldmixon *Hiſt. of England during the Reigns of the Royal Houſe of Stuart* p. 382. Lond. 1730 in fol. Budgell *Memoirs &c.* p. 41—48.

[*B*] *Il s'engagea à ſervir ſous Cromwel contre les Rebelles d'Irlande, ce qu'il fit avec beaucoup de courage & de ſuccés.*] Pendant que Cromwel ſaiſoit le ſiége de Clonmell, Broghill marcha à la tête d'un Corps du côté de l'Oueſt, où il tomba ſi bruſquement ſur un Corps des ennemis, d'entre quatre & cinq mille hommes, qu'il le défit entiérement. Après que Cromwel fut retourné en Angleterre, aiant laiſſé Ireton en qualité de Lieutenant, & de Général en Chef de toutes les Troupes d'Irlande, le Baron Brog-

Après la prise de Limerik, & la mort d'Ireton, le Protecteur le fit revenir en Angleterre, & le nomma Membre de son Conseil. En 1654 il fut élu Représentant du Comté de Cork, pour assister avec les autres Membres du Parlement d'Irlande à l'Assemblée de Westminster. Il fut aussi déclaré Président du Conseil du Protecteur en Ecosse, Emploi qui lui valoit quatorze cens soixante-quatorze livres sterling par an; & en 1656 il fut non seulement élu Député de la Ville d'Edinbourg, mais aussi Représentant du Comté de Cork, dans le Parlement qui s'assembla cette année-là à Westminster. Il fut aussi fait un des Seigneurs du Protecteur, & Membre de *l'autre Chambre* (g); & il conserva les bonnes graces de Cromwel jusqu'à sa mort [C]. Richard Cromwell aiant été déclaré Protecteur, le Baron de Broghill s'attacha à lui, & fut fait Conseiller Privé. Il fit échouer les desseins de Fleetwood dans une Assemblée générale des Officiers [D], & conseilla au Protecteur de dissoudre cette Assemblée;

(g) Wood *ubi supra.*

hill, à la tête d'un Camp-volant, se rendit maître de plusieurs Places, défit l'ennemi en divers combats; & allant joindre Ireton, qui faisoit le siége de Limerick, il battit avec six-cens fantassins & quatre-cens chevaux le Baron Muskerry, qui commandoit mille chevaux ou dragons, & environ deux mille fantassins, dont environ six-cens restérent sur la place, outre un grand nombre qui furent faits prisonniers (2). On rapporte, que pendant qu'il étoit à Dungarvan, le Colonel Jones, qui avoit défait le Duc d'Ormond & qui l'avoit chassé de devant Dublin, mécontent de Cromwel, ou peut-être jaloux de ses succès, demanda au Baron de Broghill d'avoir une Conférence avec lui. Broghill, à qui le mécontentement & la jalousie du Colonel étoient connus, & qui savoit que Cromwel & Ireton en avoient des soupçons, leur communiqua que le Colonel lui demandoit une entrevue; à quoi il ne croyoit pas devoir consentir, avant que d'avoir consulté avec eux, qui étoient ses Généraux. Cromwel & Ireton y donnérent d'abord les mains; mais ils voulurent que le Baron fût accompagné d'un Capitaine, sous prétexte de lui faire honneur, mais véritablement pour lui servir d'Espion. Il trouva Jones fort mal, & extrêmement aigri & irrité contre Cromwel & Ireton. Il dit au Capitaine, qu'il avoit quelque chose à dire au Baron, qui le regardoit personellement, & le pria de se retirer un peu; ce que cet Officier ne put refuser. Alors Jones se mit à déclamer contre les deux Généraux, & voulut engager Broghill à unir ses Troupes avec les siennes, pour chasser ensemble Cromwel & Ireton, & s'emparer de l'Armée & de l'Irlande pour eux-mêmes. Ce plan étoit la production d'un cerveau malade; & le Baron le regardant comme tel, lui représenta, qu'on couroit risque de tout perdre, en divisant les forces Angloises, avant que les Rebelles d'Irlande fussent entiérement soumis. Que pour ce qui le regardoit lui-même (le Colonel), il jugeoit qu'il étoit trop mal pour devoir s'occuper d'aucune affaire; & le priant de prendre du repos, il prit congé de lui. Le Médecin lui avoit dit que le Colonel ne pouvoit pas vivre deux jours, parce qu'il avoit tous les Symptomes de la Peste; & il en mourut effectivement le lendemain (3).

(2) Budgell p. 50-56.

(3) Oldmixon p. 290.

[C] *Il conserva les bonnes graces de Cromwel jusqu'à sa mort.*] Whitelock, dans ses *Mémoires d'Angleterre* (4), dit que le Protecteur tenoit souvent Conseil sur les affaires importantes avec le Baron de Broghill, Pierrepoint, Whitelock, le Chevalier Charles Wolseley, & Thurloe: qu'il s'enfermoit quelquefois avec eux pendant trois ou quatre heures, pour causer familiérement, ne recevant personne pendant ce tems-là. „ Quelquefois, voulant se divertir „ avec eux, il se dépouilloit de sa grandeur, & étoit extrêmement familier; & pour s'amuser, ils faisoient des „ vers ensemble, & il falloit que chacun essayât. Il falloit venir ordinairement des pipes & du tabac, avec une chandelle, & fumoit quelquefois lui-même. Puis „ revenant tout d'un coup au sérieux, il délibéroit avec „ eux sur les plus importantes affaires. Ces sortes de „ conférences étoient assez fréquentes, & Cromwel fuivoit assez leurs avis dans les grandes affaires." Mr. Budgell rapporte aussi (5), que le Protecteur fit le Baron Broghill Membre de son Conseil Privé; & que quoiqu'il ne se fût guéres à personne qu'autant qu'il y étoit obligé, il paroit lui avoir donné autant de part à sa confiance, qu'à qui que ce soit, excepté Thurloe. „ Et je ne crois pas, „ *continuat cet Auteur*, qu'on puisse donner de meilleure „ preuve du bon goût de Cromwel, & du mépris qu'il a„ voit dans le fond du cœur pour le rôle qu'il étoit obli„ gé de jouer souvent, que le plaisir visible qu'il prenoit „ dans la conversation du Baron Broghill, de Mr. Wal„ ler, & de Milton." Thomas Morrice, Chapelain du Baron, nous apprend dans des *Mémoires manuscrits des principaux évenemens de la Vie de Roger Comte d'Orrery*, qu'il entretint *constamment* commerce avec le Roi Charles II. pendant son exil. Mais Mr. Budgell remarque là-dessus (6), qu'il se peut fort bien qu'après la Révolution, le Comte ait été bien aise qu'on le crût, & qu'il ait permis que son Chapelain le pensât, & le dit aux autres; mais que le fait en lui-même est démenti par toute sa conduite, & par la générosité de son caractère. Voici ce qu'il semble y avoir de certain. Il étoit porté par principe pour le Parti du Roi; mais vaincu enfin par les bienfaits de Cromwel, qui ne manquoit guéres de gagner ceux qu'il se donnoit la peine de rechercher, il s'attacha avec zéle à ses intérêts & à son service. Ce qui confirme ce sentiment, c'est que Mylord Clarendon parle du Baron de Broghill, immédiatement avant le rétablissement du Roi, en ces termes: „ Le Baron de Broghill, Président de Munster, „ & qui avoit beaucoup de pouvoir & de crédit dans cette Province, quoiqu'il fût fort circonspect à découvrir „ ses sentimens, & qu'il eût grand tort de ne pas les suivre, haïssoit si fort Lambert, qu'il craignoit encore moins le Roi; & souhaitoit par cette raison de trouver „ une occasion favorable de rendre service à Sa Majesté. „ Le poste qu'il occupoit, & un puissant Parti qui lui étoit attaché, le mettoit en état de le faire avec succès, „ dès qu'il voudroit se déclarer." Il n'est guéres possible de concevoir, si le Baron de Broghill avoit entretenu *constamment* commerce avec le Roi pendant son exil, que Mylord Clarendon n'en eût pas su quelque chose. Outre cela, quelque habile que fût le Baron, Mr. Budgell ne croit pourtant pas qu'il le fût autant que Cromwel, qui n'étoit pas homme à se laisser tromper si aisément. Et il est clair, selon cet Auteur, qu'après la mort d'Olivier Cromwel, protecteur du Baron, il ne négligea rien pour rendre service à Richard son fils. Mais celui ci aiant été dépouillé, il ne se crut pas obligé par aucun motif de reconnoissance à servir ceux qui s'emparérent du Gouvernement: au contraire, voyant que tous leurs projets étoient mal concertés, il y a de l'apparence qu'il jugea que rien ne pouvoit être plus avantageux à sa Patrie, que le rétablissement de la Famille Royale. Et il est certain que depuis ce tems-là, personne dans les trois Royaumes ne travailla avec plus de zéle au retour de Sa Majesté.

(4) P. 667. Londres 1682 in-fol.

(5) *Ubi supra* P. 57.

(6) P. 60.

[D] *Il fit échouer les desseins de Fleetwood dans une Assemblée generale des Officiers.*] Richard aiant consenti qu'on fît une Assemblée générale des Officiers, sans avoir consulté là-dessus son Conseil Privé, le Baron Broghill l'en blâma fort, comme d'une chose très préjudiciable aux intérêts de Son Altesse. Le jour que l'Assemblée devoit se tenir, il se rendit à l'Hôtel de Wallingford, avec les Lords Howard & Falconbridge, qui lui promirent de le soutenir. Ils trouvérent en-haut environ cinq cens Officiers assemblés. Après que le Dr. Owen eut fait une longue Prière, le Major-Général Desborough se leva & fit un long Discours, où il leur rappella, combien *le Seigneur avoit été bon* envers eux, & avoit fait prospérer leurs entreprises: mais qu'il craignoit que cette prospérité ne seroit pas de longue durée, parce qu'il s'étoit glissé parmi eux plusieurs *Enfans de Belial*, qui vraisemblablement attireroient sur eux les jugemens du Ciel. Que pour prévenir ce malheur, il croyoit qu'il falloit *purger l'Armée*; & qu'il ne connoissoit pas de meilleure voie d'y réussir, que de proposer un *Serment* que tous seroient obligés de prêter, & d'exclurre ceux qui le refuseroient. Le Serment qu'il proposoit, portoit: *Qu'on tînt perjurée en conscience, que l'Exécution du dernier Roi Charles Stuart avoit été legitime & juste.* La proposition de Desborough fut reçue avec de grands applaudissemens de presque toute l'Assemblée, tout le monde s'étant mis à crier, *Bien pensé! bien pensé!* Les Lords Howard & Falconbridge, jugeant qu'il seroit inutile de s'opposer à une si grande pluralité, se levérent, & vinrent rendre compte au Protecteur de ce qui se passoit. Le Baron de Broghill, qui avoit ses gens autour de lui, quoiqu'il fût chagrin de se voir abandonné par ses deux Amis, se leva dès que le bruit fut appaisé, & qu'on eut fait silence, & dit, qu'il n'étoit pas de l'avis de l'illustre Seigneur qui venoit de parler; qu'il ne croyoit pas qu'on dût imposer aucun Sermcot à l'Armée, puisque c'étoit une chose contre laquelle ils s'étoient souvent déclarés; & que s'ils en venoient une fois à s'imposer des Sermens à eux-mêmes, bientôt ils trouveroient des gens qui leur en imposeroient d'autres; enforte qu'ils perdroient cette liberté de Conscience, pour la conservation de laquelle ils avoient si souvent combattu. Qu'il étoit particuliérement contre le Serment proposé, parce qu'il croyoit injuste & déraisonnable d'exiger d'un homme de jurer, qu'une action, à laquelle il n'avoit point été présent, étoit légitime. Que plusieurs de ceux qu'il avoit devant ses yeux, outre lui-même, n'avoient point été présens quand on avoit fait mourir le Roi; & que par conséquent ils ne pouvoient jurer, que les procédures qu'on avoit tenues étoient justes, n'en étant point instruits. Que si l'on vouloit cependant un Serment pour purger l'Armée, il croyoit avoir autant de droit qu'un autre d'en proposer un; & qu'il se flatroit que celui qu'il prendroit la liberté de proposer, seroit trouvé plus *raisonnable*, & plus *juste*, que celui qu'avoit proposé l'illustre Seigneur qui venoit de parler avant lui. Sur quoi il proposa de chasser de l'Armée tous ceux qui refuseroient de faire ferment *de défendre le Gouvernement établi sous l'Autorité du Protecteur & du Parlement.* Ce Serment, disoit-il, étoit *raisonnable*, puisque leur propre bien en dépendoit: il étoit *juste*, puisqu'il tendoit à maintenir le présent Gouvernement. Il ajouta, *qui si ces Serment avoit le malheur d'être rejetté dans cette Assemblée, il étoit réjolu de le proposer le lendemain dans la Chambre des Communes, où il étoit bien assu-*

blée : à quoi Richard consentit. Le Baron lui composa un Discours ; & aiant été attaqué à cette occasion dans la Chambre des Communes par Fleetwood & par son Parti, il eut l'avantage sur eux une seconde fois, & donna de très bons avis au Protecteur. Mais celui-ci aiant été dépouillé de son Autorité peu de tems après, le Baron de Broghill se retira dans la Province de Munster, où il avoit beaucoup de credit ; & quoiqu'il fût déja suspect au *Committe de Sureté*, il ne laissa pas de former un Plan pour le rétablissement du Roi. Aiant été sommé de comparoitre devant les Commissaires à Dublin, il se présenta, & évita très habilement le piége qu'ils lui avoient tendu (*b*). De retour dans la Province de Munster, il travailla plus que jamais à former un Parti pour le Roi ; & aiant gagné l'Armée d'Irlande, il fit inviter Charles II. à faire une descente à Cork. Peu de tems après, il se déclara ouvertement en faveur de ce Prince, conjointement avec le Chevalier Charles Coote, & ils assurérent l'Irlande au Roi [*E*]. Après le Rétablissement de Sa Majesté, le Baron passa en Angleterre ;

(*b*) Budgell p. 61-70.

assuré qu'il seroit mieux reçu. Ce Discours fit crier, plus fort encore qu'on n'avoit fait après celui de Derborough, *Bien pensé ! bien pensé !* Pendant le bruit & la confusion, le Baron changeant de place, alla se mettre entre les Colonels Whaley & Gough, deux hommes fort vifs, & qui prenoient feu aisément : Il fut si bien les prendre, que l'un & l'autre se déclarérent par un Discours fort animé, pour le dernier Serment. Fleetwood & Desborough voyant qu'il étoit impossible de faire passer le Serment, qui auroit mis l'Armée sur le pied où ils la vouloient, se retirérent avec quelques-uns de leurs Confidens, pour consulter ensemble sur le parti qu'ils prendroient. Après une courte absence ils revinrent dans l'Assemblée, & déclarérent qu'ils avoient murement pesé ce que le Baron de Broghill avoit dit. Qu'ils avouoient, qu'ils n'avoient pas d'abord apperçu de quelle dangereuse conséquence il étoit d'imposer des Sermens à l'Armée ; mais qu'ils en étoient à présent pleinement convaincus. Que pour prévenir tout inconvénient, & maintenir l'union entre eux, ils proposoient *de mettre à l'écart l'un & l'autre Serment proposé, & qu'il n'en fût plus parlé.* A quoi le Baron de Broghill consentit, après quelque résistance. „ Le tour qu'il prit, (7) P. 70. „ *continue Mr. Budgell* (7), pour détourner le premier „ coup qu'on entreprit de porter à l'autorité de son Maître (le nouveau Protecteur), étoit bien adroit. Il savoit „ bien que si Fleetwood & ses Amis avoient parlé contre „ le Serment qu'il proposoit, ils se seroient rendus odieux, non seulement à Cromwel & au Parlement, mais „ aussi à plusieurs personnes de leur Parti, qui ne s'apperceivoient pas encore de leurs desseins." L'Assemblée se sépara sur les huit heures du soir, & s'ajourna pour le lendemain. Après qu'elle fut séparée, le Baron de Broghill se rendit d'abord chez le Protecteur, qu'il trouva avec les Lords Howard & Falconbridge. Il fit des reproches à ces deux Seigneurs, de l'avoir abandonné au moment du combat. Ils lui répondirent, que voyant qu'il étoit impossible de s'opposer au torrent, & que Fleetwood & Desborough étoient surs d'avoir le dessus, ils avoient cru devoir se retirer, pour venir avertir le Protecteur de ce qui se passoit. Alors le Baron les surprit beaucoup en leur racontant ce qu'il avoit fait, & la maniere dont il avoit réussi ; mais il ajouta, qu'*il voyoit très clairement que cette Assemblée feroit quelque mauvais coup, si on la laissoit durer plus longtems* (8), & qu'il conseilloit au Protecteur de la dissoudre d'abord.

(8) Oldmixon *History &c.* p. 421. & Budgell p. 44-51.

[*E*] *Il se déclara ouvertement en faveur de ce Prince, conjointement avec le Chevalier Charles Coote, & ils assurerent l'Irlande au Roi.*] Mr. Morrice nous apprend dans ses Mémoires manuscrits (9), qu'il sonda tous les Officiers de ses Troupes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, & qu'il les trouva tous très disposés à suivre sa fortune. Il n'y eut que le Colonel Wilson Gouverneur de Limerik, auquel il craignit pendant quelque tems de s'ouvrir, parce qu'il n'étoit pas immédiatement sous ses ordres. Mais comme cette forte Place eût été un obstacle invincible à l'exécution de ses desseins, il résolut enfin de tenter l'avanture, & de voir ce qu'il y auroit à espérer. Il fit donc prier le Colonel de vouloir venir le voir aussi secrettement qu'il seroit possible, parce qu'il avoit à l'entretenir sur une affaire de la derniére importance. Le Colonel s'étant rendu chez lui, il le fit entrer dans son cabinet, & après quelques préliminaires, il se mit à parler en général de la situation présente des affaires, du desordre où elles étoient, & lui demanda ce qu'il en pensoit. Le Colonel répondit, „ qu'il souhaiteroit qu'elles fussent sur un „ autre pied, & qu'on pût trouver quelque moyen de les „ rétablir d'une maniére ou d'autre." Le Baron reprenant la parole, dit : *Je vois clairement que ceux qui sont au timon les gâteront plûtôt qu'ils ne les rétabliront, & qu'il seroit bon que quelques personnes d'esprit entreprissent de remettre les choses sur un meilleur pied ; car elles ne peuvent demeurer sur celui où elles sont.* Le Colonel repliqua : „ Vous seriez l'homme qu'il faudroit, Mylord ; je suis „ surpris que vous ne vous mettiez pas en devoir de le „ faire." *Je n'ai pas grand credit*, reprit le Baron, *& je suis déja suspect.* „ Ne donnez pas, *répondit le Colonel*, „ qu'il n'y ait bien des personnes qui seront charmées de „ se joindre à vous dans une entreprise si nécessaire. „ Quant à moi, je vous déclare que je veux bien être de „ ce nombre." *Parlez-vous sérieusement*, dit le Baron, *& seriez-vous homme à vous joindre à moi pour un si bon dessein ?* „ Je m'y engage, *répondit le Colonel*, voilà ma „ main, & je vous promets d'être uni avec vous jusqu'à „ la mort." Le Baron continuant lui dit : *Ces Royaumes ne seront jamais bien, s'il n'y a un Parlement libre. Tout le monde se plaint des oppressions des Commissaires. Voulez-vous, conjointement avec moi, vous déclarer pour un Parlement libre ?* „ Oui de tout mon cœur," repliqua le Colonel. *Le voudriez-vous, reprit le Baron, s'il y avoit un Roi prêt à paroître ?* „ Sans doute, & encore plus volon- „ tiers," répondit le Colonel. Alors le Baron s'ouvrit entiérement à lui, & lui communiqua le dessein où il étoit d'envoyer quelqu'un au Roi, & de l'inviter à passer en Irlande, où toute la Province de Munster étoit prête à le recevoir ; & il ajouta, qu'il vouloit envoyer vers le Chevalier Coote dans le Nord, & vers le Colonel Monk en Ecosse, pour les solliciter de se déclarer aussi en faveur de ce projet : ce que le Colonel approuva fort, lui promettant *de vivre & de mourir avec lui en y travaillant.* Le Baron lui recommanda le secret, d'où tout dépendoit ; & le Colonel jura de le garder. Il s'en retourna à Limerik, pour préparer tout ce qu'il falloit ; & quand il fut arrivé, il chargea un Gentilhomme qui l'avoit accompagné, d'une Lettre pour le Baron, dans laquelle il lui marquoit, qu'*il la lui écrivoit & la signoit de sa propre main, afin que s'il lui manquoit jamais de foi, elle pût servir de témoin & s'élever en jugement contre lui.* Le Baron dépêcha un Gentilhomme de confiance au Chevalier Coote dans le Nord de l'Irlande, pour l'engager à se joindre à lui, & à se déclarer pour un Parlement libre. Coote s'y engagea d'abord, n'aiant attendu qu'une invitation pareille de la part de quelque personne de marque & accréditée : car il s'étoit dégoûté du Commandement du Général Ludlow & des Commissaires du Parlement, & croyoit que ses services, qui étoient considérables, n'avoient pas été suffisamment récompensés par la Présidence de Connaught. Quand le Gentilhomme, qui avoit été trouver le Chevalier Coote, fut de retour, & eut instruit le Baron de Broghill de ses dispositions, il écrivit une Lettre, qu'il fit signer par les principaux Officiers d'Irlande, pour inviter le Roi, qui étoit dans ce tems-là à Bruxelles, à se rendre dans ce Royaume. Le Lord Shannon frére du Baron de Broghill fut chargé de la Lettre, que le Roi reçut avant que les choses fussent réglées avec Monk ; & il prit la résolution de s'embarquer à Calais pour Cork, où le Baron de Broghill promettoit de le recevoir avec des forces suffisantes. Mais avant qu'il s'embarquât, il reçut l'Adresse de la Convocation d'Angleterre, qui l'invitoit à y passer ; ce qui lui fit rompre le Voyage d'Irlande. Dans le même tems le bruit commença à se répandre, que Broghill & Coote avoient des intelligences avec Monk, & qu'ils projettoient de se déclarer pour un Parlement libre. Coote impatient, & ne pouvant souffrir le délai, se déclara, aiant engagé une bonne partie de l'Armée d'Irlande à en faire autant. La Colonel Brayfield, Gouverneur d'Athlone, aiant refusé de se déclarer, le Chevalier Coote se rendit avec ses Troupes devant la Place ; & aiant pratiqué quelques personnes de la Garnison, à qui il persuada que le Colonel Brayfield vouloit les lui livrer, il les engagea à lui ouvrir les portes du Château, & à lui remettre le Gouverneur entre les mains. Le Colonel Temple s'empara de Carlo, d'où il chassa le Colonel Pretty. Le Capitaine Lisle dépossséda le Colonel Desborough de Drogheda. Le Colonel Fouke, aidé des Royalistes, se saisit de Youghall ; & le Major Stanley en avoit fait autant de Clonmell. Le Colonel Cooper avoit été dépouillé de son Commandement dans le Nord, & un Ami du Chevalier Coote mis à sa place, avec peu ou point d'opposition ; & moins encore que dans la Province de Munster, où le Baron Broghill se déclara aussi pour un Parlement libre, quoique pas tout-à-fait si tôt que le Chevalier Coote ; ce qui obligea celui-ci d'écrire une Lettre au Baron, dans laquelle il lui marquoit „ que le dessein de se déclarer commençoit à s'é- „ venter. C'est, *dit-il*, ce qui m'a forcé à me déclarer „ avant le tems fixé, de peur d'être surpris on arrêté dans „ l'exécution par le Parti opposé. Je prie donc par cette „ raison Votre Grandeur d'en faire autant au plutôt, afin „ que je n'aie pas en tête toutes les forces de l'ennemi, „ mais qu'il soit obligé de les partager. *Souvenez-vous, Mylord, que c'est vous qui m'avez engagé dans le parti „ que j'ai pris* ; ne m'abandonnez donc point dans l'exé- „ cution d'un dessein auquel vous m'avez engagé le pre- „ mier." Le Baron Broghill qui étoit prêt à commencer, s'il eût cru qu'il en étoit tems, ne put s'empêcher de croire que Coote avoit trop précipité les choses : mais le pas étant fait, il résolut de le soutenir, & se déclara aussi pour *un Parlement libre* ; par où l'on entendoit alors le Roi, qu'ils ne jugeoient pas à propos de nommer, plusieurs Loix aiant déclaré coupables de Haute-Trahison ceux qui parleroient d'un Roi. Les Parlementaires se trou-

(9) Voyez Oldmixon p. 449.

re; & peu de tems après il fut créé Comte d'Orrery, & fait Membre du Conſeil Privé, un des Juges d'Irlande, & Préſident de la Province de Munſter. Aiant été choiſi par les Proteſtans d'Irlande pour ſoutenir leurs droits devant le Roi & ſon Conſeil, il refuſa des offres très conſidérables qu'on lui fit pour l'engager à les trahir; & s'acquitta de la commiſſion dont il s'étoit chargé en leur faveur, avec autant d'habileté que de ſuccès [F]. Il fit auſſi dans la Province de Munſter les fonctions de Grand-Chancelier avec tant d'applaudiſſement, qu'on lui offrit le Grand-Sceau à la diſgrace de Mylord Clarendon. Il étoit fort avant dans la faveur du Roi & du Duc d'Yorck, & extrémement eſtime des Eveques. Quand on porta le Bill d'Excluſion dans la Chambre des Communes, il déclara qu'il ne conſentiroit jamais à changer la Succeſſion; mais qu'il croyoit ſouverainement néceſſaire de prendre toutes les précautions poſſibles pour mettre en ſurete la Religion & les Libertés du Royaume, en cas que la Couronne tombât ſur la tête d'un Prince Catholique-Romain. Il mourut le 16 d'Octobre 1679, avec la réputation de bon Général, de profond Politique, & d'habile Ecrivain. Il compoſa pluſieurs Pièces de Théatre, & diverſes autres Pieces de Poëſie [G]; un Roman intitulé *Parthéniſſe*

trouvérent extrêmement embarraſſés, ne ſachant de quel côté ſe tourner, ni quel parti prendre, parce qu'ils ſe trouvoient entre deux ennemis; & le Baron & le Chevalier trouvérent auſſi peu d'oppoſition qu'on en pouvoit attendre de gens qui étoient en poſſeſſion du Gouvernement. Ces Meſſieurs dépêchérent le Capitaine Campbell au Colonel Monk, pour l'informer de leurs démarches: d'ailleurs il n'eut pas plus de part à la Révolution d'Irlande, que le Baron de Broghill en eut à celle d'Angleterre; mais s'étant déclaré pour la même Cauſe, ils furent tous deux des inſtrumens pour la maintenir, & réuſſirent tous deux, chacun dans l'Ile où ils agirent, ſans s'être donné aucun ſecours l'un à l'autre (10). Après le Rétabliſſement du Roi, le Baron vint en Angleterre pour le féliciter: mais quelle fut ſa ſurpriſe, lorſqu'au-lieu des remercimens qu'il croyoit mériter pour les ſervices qu'il avoit rendus en Irlande, il ſe vit reçu avec beaucoup de froideur! Le Lord Shannon ſon frére, remarquant ſon chagrin, fit tant de perquiſitions, qu'il découvrit que le Chevalier Coote avoit dit au Roi, *que lui (Chevalier) avoit été le premier qui ſe fût declaré pour lui en Irlande; que le Baron de Broghill s'étoit longtems oppoſé au retour du Roi, & qu'il n'y avoit enfin conſenti qu'avec bien de la peine.* Le Lord Shannon s'étant bien aſſuré que le Chevalier Coote avoit expoſé les choſes de cette manière, en informa ſon frére, *qui*, dit Mr. Morrice, *ſurpris de l'impudente calomnie du Chevalier, ſe ſouvint d'abord de la Lettre que Coote lui avoit écrite*, qu'il avoit heureuſement ſur lui, & où ſe trouvoient ces mots rapportés ci deſſus: „ Souvenez-vous, Mylord, „ que c'eſt vous qui m'avez engagé dans le parti que j'ai „ pris; ne m'abandonnez donc point dans l'exécution „ d'un deſſein auquel vous m'avez engagé le prémier." La Lettre fut remiſe au Lord Shannon; il la montra au Roi, qui là-deſſus reçut le Baron auſſi favorablement qu'il pouvoit le ſouhaiter, le créa Comte d'Orrery, le fit Conſeiller d'Angleterre & d'Irlande, & coſin Conſeiller Privé (11).

(10) Idem p. 430.

(11) Idem p. 467. & Budgell p. 85-87.

[F] *Il refuſa des offres très conſidérables qu'on lui fit pour l'engager à les trahir, & s'acquitta de la Commiſſion dont il s'étoit chargé en leur faveur, avec autant d'habileté que de ſuccès.*] Immédiatement après le retour du Roi, les Papiſtes d'Irlande lui firent préſenter une Requête par le Chevalier Nicolas Plunkett & par quelques autres perſonnes nommées pour cela, par laquelle ils demandoient d'être rétablis dans leurs biens: ce qui auroit ruiné entiérement les Proteſtans. Ceux-ci choiſirent les Comtes d'Orrery, de Montrath, & ſix autres, pour défendre leurs intérêts en préſence du Roi & de ſon Conſeil. Les Commiſſaires Irlandois redoutoient ſi fort l'éloquence du Comte & ſon habileté dans cette occaſion, que Mr. Morrice ſon Chapelain aſſure qu'ils vinrent le trouver, & lui offrirent huit mille livres ſterling en argent, & de lui aſſigner pour lui & pour ſes héritiers des Terres qui rapporteroient ſept mille livres ſterling par an, s'il vouloit ne pas s'oppoſer à eux devant le Conſeil. Mais le Comte rejetta cette propoſition avec une généreuſe indignation, & leur répondit, *que puiſque les Proteſtans lui avoient fait l'honneur de l'employer, il n'auroit jamais la lâcheté de les trahir.* Cette grande affaire fut plaidée fort au long & très ſolennellement, en préſence du Roi & du Conſeil. Les Commiſſaires Irlandois aiant allégué tout ce qu'ils crurent propre à rendre leur Cauſe bonne, & s'étant ſurtout fort étendus ſur la fidélité de leurs principes; le Comte, aprés avoir fait au Roi un compliment très bien tourné, ſoutint hardiment que ſes Sujets Proteſtans d'Irlande étoient les prémiers qui avoient travaillé efficacement au rétabliſſement de Sa Majeſté; ce dont le Roi lui-même rendit témoignage. Il repréſenta enſuite, que les Papiſtes d'Irlande, après l'Armiſtice, n'avoient envoyé aucun ſecours au feu Roi, comme ils l'avoient promis; & qu'ils avoient voulu tuer à Kilkenny le Marquis d'Ormond, Vicerol de la part de Sa Majeſté. Mylord d'Ormond convint, qu'ils avoient refuſé de le recevoir dans Limerik, & avoient tâché de le ſurprendre & de l'aſſaſſiner à ſon retour à Dublin. Le Comte tira enſuite un Papier, ſigné de Plunkett & de pluſieurs autres Membres du *Conſeil Supérieur* à Kilkenny: il lui demanda ſi ce n'étoit pas là ſon ſeing, & ſi les ſignatures de quelques autres là préſens n'étoient pas leur écriture? Le Marquis d'Ormond y aiant jetté les yeux, s'écria: *Monſieur Plunkett, c'eſt-là certainement votre main*; de quoi ni lui ni les autres ne purent diſconvenir. Le Papier aiant été lu, on vit que c'étoit un Ordre du *Conſeil Superieur* de pourſuivre par le fer & par le feu le Marquis d'Ormond nommément, dans ce tems là Vicerol. Et le Comte d'Orrery aiant repris la parole: *Voilà*, dit-il, *des Sujets bien fidéles, qui ont déclaré la guerre aux Miniſtres de Sa Majeſté!* Il ajouta: *On peut prouver à cette reſpectable Aſſemblée, non ſeulement que les Irlandois ont déclaré la guerre au Vicerol de Sa Majeſté; mais que le Chevalier Plunkett lui-même a eu plein pouvoir, par une Commiſſion ſignée des Membres du Conſeil Superieur* (que le Comte produiſit auſſi, & dont les Commiſſaires Irlandois ne purent nier les ſignatures) *d'offrir le Royaume d'Irlande au Pape; & s'il le refuſoit, de l'offrir au Roi d'Eſpagne; & en cas de refus de ſa part, de l'offrir au Roi de France, au Duc de Lorraine, ou à tel autre Prince Catholique-Romain.* Le Comte produiſit un autre Papier, ſigné comme les deux précédens, & demanda que lecture en fût faite. C'étoit une Requête dreſſée par les principaux d'Irlande au ſujet de la Tranſplantation, dans laquelle ils donnoient au Parlement Républicain le titre d'*Autorité Souveraine*, reconnoiſſant *qu'elle reſidoit légitimement dans cette Aſſemblée, à laquelle ils ſoumettoient leurs vies & leurs biens.* La demande des Irlandois fut rejettée, & défenſe fut faite à Plunkett & à ſes Confréres de paroître devant le Roi & à la Cour. Le Comte de Montrath, & les ſix autres Commiſſaires Proteſtans, furent fort curieux de ſavoir enmment le Comte avoit eu ces Papiers, & pourquoi il ne les leur avoit pas communiqués avant l'Audience. Le Comte leur répondit, *qu'il n'en auroit pas fait confidence à ſon propre frére, de peur que ſi l'on avoit ſu qu'il avoit ces Piéces originales en main, les Papiſtes, qui comptoient de réuſſir, n'euſſent trouvé quelque moyen de les rendre inutiles; ce qu'ils n'avoient pu faire, aiant été ſurpris de les voir paroître là tous d'un coup.* Il leur dit, que la manière dont il étoit parvenu à avoir ces Pièces, étoit fort extraordinaire. Que lorſqu'il avoit été nommé un des Députés d'Irlande, un Gentilhomme de la Campagne, grave & poſé, étoit venu le trouver chez lui à Munſter, & avoit demandé à lui parler en particulier; & que l'aiant reçu, le Gentilhomme lui avoit dit „ qu'il „ apprenoit que ſa Grandeur alloit à la Cour pour tel- „ le affaire; & que le connoiſſant pour un homme de „ probité, il lui avoit apporté quelques Papiers, qu'il ju- „ geoit très utiles aux intérêts des Anglois contre les Ir- „ landois; qu'il n'avoit pas voulu les confier à ſon pro- „ pre fils, & que c'étoit la raiſon qui l'avoit déterminé à „ venir trouver lui-même le Comte, pour les lui remet- „ tre en main propre." Le Comte lui demanda, de quelle manière il les avoit eus? Le Gentilhomme répondit, qu'il avoit ſervi dans l'Armée, & qu'un de ſes Soldats avoit trouvé, dans le pillage de la maiſon d'un Papiſte de diſtinction, ces Papiers, qu'il avoit pris & ſerrés ſurement pour en faire uſage dans l'occaſion; & qu'il croyoit n'en pouvoir trouver une meilleure. Le Comte d'Orrery lui demanda ſon nom, & ſa demeure: mais il le pria de le diſpenſer de le lui dire, & lui aiant remis les Papiers, il ſe retira, & le Comte ne put jamais le découvrir depuis (12). Mais Mr. Budgell dit (13) qu'il y a beaucoup plus d'apparence que les Irlandois, parmi leſquels il entretenoit toujours des Eſpions, furent trahis dans cette occaſion, par quelqu'un qu'ils croyoient de leurs amis.

(12) Budgell p. 87.

(13) O'Dermon p. 452. 462.

(13) P. 109.

[G] *Il compoſa pluſieurs Piéces de Theatre, & diverſes autres Piéces de Poëſie.*] Il compoſa un Poëme *ſur le Rétabliſſement de la Famille Royale*, qui fut très bien reçu du Public, & un autre intitulé, *Songe Politique*. Dans cette Pièce il introduit le Génie de la France, qui veut perſuader à Charles II. de gouverner ſelon ſes principes. L'Ombre de Charles I. paroît enſuite, qui tâche de l'en diſſuader, en répondant à toutes les raiſons que le Génie de la France vient d'alléguer, & lui prouvant par l'exemple de ſes malheurs & de ſa fin tragique, *que l'Amour du Peuple fait la principale force du Roi.* Il montra le Manuſcrit de ce Poëme à Charles II., ſur l'eſprit duquel on dit qu'il fit beaucoup d'impreſſion, & qui en fit tirer copie; ce que le Comte ne permit depuis à perſonne, à cauſe des traits hardis dont ce Poëme étoit rempli (14). Il fit auſſi un Poëme *ſur la mort de Cowley.* La plainte qu'il y fait, de ce que la Science de l'homme meurt avec lui, eſt très belle: „ Que le ſort de l'homme eſt à plaindre! L'A- „ vare entaſſe tréſors ſur tréſors, & ne pouvant les „ conſumer pendant ſa vie, il les légue à ſon Fils, à un „ Ami. Mais la Science, ce Tréſor qui ne s'acquiert „ qu'à force de travail & avec le tems; la Science, le „ plus précieux des biens que l'homme puiſſe poſſéder, „ eſt couchée avec ſon corps dans le tombeau; bornée & „ aſſu-

(14) Idem p. 91. 92.

théniſſe [H]; un Traité qui a pour titre *L'Art de la Guerre* [I]; & une Pièce intitulée, *Réponſe à une Lettre diffamatoire, imprimée depuis peu, & ſignée Pierre Welch, Procurateur des Prêtres Papiſtes Séculiers & Reguliers d'Irlande.* Il fit imprimer cette Lettre conjointement avec ſa Réponſe, écrite, dit Mr. Budgell (i), avec beaucoup d'eſprit, d'un fort bon ſtile pour ce tems-là, & avec la modération convenable à un Grand-Homme. Le dernier Ouvrage de ſa façon a pour titre, *Poëſies pour la plupart des Fêtes de l'Egliſe* [K]. (i) P. 128.

„ aſſujettie à ce qu'il y a de matériel, quoiqu'elle-même „ ſoit le plus noble partage de l'Eſprit. Hélas! pourquoi „ ſommes-nous les maîtres de laiſſer à un Ami tout ce „ que nous poſſédons, excepté le plus précieux de nos „ biens?" Voici la Liſte de ſes Pièces de Théatre. I. *L'Hiſtoire de Henri V*, imprimée in-folio en 1668 &c. repréſentée pluſieurs fois ſur le Théatre du Duc d'Yorck (15). II. *Muſtapha, fils de Soliman le Magnifique*, Tragédie. Londres 1668 &c. in-fol. (16) repréſentée ſur le Théatre du Duc. III. *Le Prince Noir*, Tragédie, repréſentée ſur le Théatre Royal, & imprimée à Londres en 1672 in-fol. Mr. Gerard Langbaine, dans ſon *Hiſtoire des Poëtes Dramatiques Anglois*, publiée en 1691 à Oxford in-8. dit (17), que „ quoique cette Pièce ſoit appellée Tragé- „ die ſur le titre, elle ſuit cependant heureuſement: c'eſt „ ce qui me fait préſumer, *dit-il*, que l'Auteur l'a nom- „ mée Tragédie, plutôt à cauſe de la qualité & du ca- „ ractère des Perſonnages, que de quelque eſtaſtrophe „ tragique." IV. *Tryphon*, Tragédie, repréſentée ſur le Théatre du Duc, & imprimée à Londres en 1672 in-fol. V. *Maitre-Ancêne*, Comédie, Londres 1690 in-4. Mr. Langbaine croit (18) qu'elle a été repréſentée d'abord ſur le Théatre du Duc, parce qu'il trouve parmi les noms des Acteurs, ceux de Mr. Angel & de Madlle. Long, „ morts l'un & l'autre, ſi je ne me trompe, dit-il, il y a „ déja quelques années. Le Prologue de cette Pièce eſt „ le même que celui de la Pièce qui a pour titre, *Le Fou devenu Critique:* s'il en a été pris, ou s'il eſt original, „ c'eſt ce que je ne puis dire." Mr. Budgell nous apprend (19), que la plupart des Pièces du Comte furent reçues avec beaucoup d'applaudiſſement, & que la Cour y prenoit tant de part, que lorſqu'on repréſenta la première, qui a pour titre *Henri V*, Mr. Harris, qui faiſoit le rôle du Roi, avoit les habits de cérémonie du Duc d'Yorck; auſſi bien que Betterton ceux du Roi Charles, pour repréſenter Owen Tudor, & Lilliſton ceux du Comte d'Oxford, pour faire le perſonage du Duc de Bourgogne. Il ajoute, que quoique ces Pièces aient eu le bonheur de plaire en leur tems, elles ſeroient peu goûtées à préſent. „ Quand le Comte ſe mit à travailler en ce genre, il prit „ la mauvaiſe coutume de rimer ſes Tragédies; & aiant „ eu plus de ſuccès qu'il ne méritoit réellement, il conti- „ nua ſur le même pied. Par-là il eſt tombé inévita- „ blement dans un grand inconvénient: c'eſt que les cho- „ ſes & les expreſſions ont ſouvent quelque choſe de bas „ en vers; ce qui l'expoſoit fort à être tourné en ridicule, „ & aux railleries de certains mauvais plaiſans & des pe- „ tits Critiques, ſorte de gens qui ne fait jamais de quar- „ tier. Outre cela, le Comte repréſentoit les faits les „ plus connus, d'une manière différente de celle qu'on les „ trouve dans l'Hiſtoire; & la plupart de ſes Pièces finiſ- „ ſent ſans aucune Morale." Malgré tout cela, on y remarque, ſelon le même Auteur, des traits qu'aucun Ecrivain n'auroit honte d'adopter; les plus belles maximes d'Amitié, d'Amour & d'Honneur, qui ne peuvent que donner à un Lecteur judicieux de hautes idées du mérite de l'Auteur; & généralement parlant, la Verſification en eſt meilleure que celle des Auteurs contemporains. Mr. Langbaine dit (20) „ qu'on trouve dans les Pièces du „ Comte, non ſeulement le véritable Courage Anglois „ dépeint au naturel; mais qu'il donne auſſi aux Infidèles „ & aux Barbares des leçons d'Humanité, & de la Mora- „ le la plus ſublime."

(11) Wood Vol. II. col. 660

(14) Id. ib.

(17) P. 27.

(18) P. 88.

(19) Pag. 81. 89.

(20) P. 67.

[H] *Un Roman intitulé* Parthéniſſe.] Il a été imprimé à Londres in-folio, & eſt diviſé en ſix Parties; dont la dernière a été faite à la prière expreſſe d'Henriette-Marie, Ducheſſe d'Orléans & fille de Charles I. à qui ce Roman eſt dédié. Mr. Budgell dit (21), „ qu'il y aura peu „ de perſonnes qui goûtent les Romans, à qui celui-là ne „ plaiſe." Et Mr. Langbaine dit (22) „ qu'il ne cède ni „ pour la beauté du langage, ni pour le deſſein, aux Ou- „ vrages de Mlle. de Scudéri, & de la Calprenède, ſi cé- „ lèbres parmi les François pour les Ouvrages de ce gen- „ re." Mr. Henri Stubbe, depuis fameux Médecin à Warwick, nous dit dans ſon Livre intitulé, *La Malice cenſurée, ou Caractère des Talens de Mr. Richard Baxter, & Apologie du Chevalier Henri Vane contre ſes Calomnies dans ſa Clé des Catholiques*, Londres 1659 in-8. (23) „ que „ le Baron de Broghill a parfaitement repréſenté dans ſa „ *Parthéniſſe*, ce que c'eſt qu'une République."

(21) P. 98.

(22) P. 29.

(23) P. 48.

[I] *Traité de l'Art de la Guerre.*] Imprimé à Londres en petit in-folio en 16 . . . & dédié au Roi avec ſa permiſſion. Mr. Langbaine obſerve (24), „ que pluſieurs „ grands Capitaines l'ont recommandé, comme le meil- „ leur Ouvrage en ce genre qu'il y ait en Anglois." Et Mr. Budgell dit (25) qu'il paroît par ce Traité, qu'il avoit une connoiſſance parfaite de la Diſcipline Grecque & Romaine; & qu'il y propoſe pluſieurs choſes trés avantageuſes pour perfectionner la Diſcipline Militaire Angloiſe, telle qu'elle étoit de ſon tems. En un mot, qu'il y a dans ce Livre bien des choſes qui ne peuvent que plaire à ceux qui ont le génie militaire, quoique la différence des armes d'aujourd'hui rende pluſieurs de ſes Obſervations moins utiles, que dans le tems qu'il les publia. Il s'étend, par exemple, beaucoup ſur la manière de ſe ſervir de la Lance & de la Pique, deux ſortes d'armes, qui ne ſont plus en uſage &c.

(24) *Un ſupra.*

(25) P. 121.

[K] *Poëſies pour la plupart des Fêtes de l'Egliſe.*] Il commence la Préface de cet Ouvrage en ces termes: *Dieu m'aiant, dans ſon infinie miſéricorde, fait ſentir quel tems précieux j'ai perdu à faire des vers ſur des ſujets frivoles, j'ai réſolu de renoncer à ce genre de Poëſie; & pour répater en quelque ſorte le paſſé, de conſacrer ma Muſe à la Religion.* Mr. Budgell remarque (26), que quoiqu'il paroiſſe par-là que le deſſein du Comte étoit trés louable; cependant, comme il ne commença à l'exécuter que l'année avant qu'il mourut, & dans un tems où ſa ſanté étoit fort mauvaiſe, il faut avouer *que ſa Poëſie dans ces dernières compoſitions eſt foible.* Il eſt certain qu'il compoſa ſes prémiers Ouvrages Poëtiques, lorſqu'il avoit ſes attaques de Goute; ce qui fit dire à Mr. Dryden dans une Epitre Dédicatoire qu'il lui adreſſa, que *ſemblable à la Prêtreſſe d'Apollon, il rendoit ſes Oracles au milieu des tourmens; & que le Monde devoit ſon plaiſir aux ſouffrances de l'Auteur.* (26) P. 146.

BOYLE (Robert), le ſeptième & le plus jeune des fils du Grand Comte de Cork, nâquit à Liſmore en Irlande le 25 de Janvier 1626 (*a*). Lorſqu'il eut fait les prémières études, qui ſervent de fondement à celle des Sciences, il alla à Leyde en Hollande; & aprés y avoir fini ſes études, il voyagea en France, en Suiſſe, & en Italie [A]. Il demeura quelque tems à Rome, & fut tellement ſatisfait des Antiquités & des Curioſités qu'on y voit, qu'il n'eut plus aucune envie de viſiter d'autres Lieux (*b*). Dès ſa plus ſa tendre jeuneſſe, il ſe diſtingua par une rare modeſtie, & par une conduite extraordinairement régulière à tous égards. Sa piété augmenta beaucoup, comme il l'a ſouvent reconnu, par le commerce qu'il eut avec le fameux Uſher ou Uſſerius, Primat d'Irlande. Ce Prélat qui étoit intime ami de toute la Famille, aiant apperçu d'heureux principes dans le jeune Boyle, s'attacha à les cultiver avec ſoin. Il lui fit principalement étudier l'Ecriture Sainte dans les Originaux: Boyle s'y attacha avec tant de ſoin pendant pluſieurs années, qu'il auroit pu citer ſur le champ tous les principaux paſſages en Hébreu; & il avoit lu ſi ſoigneuſement le Nouveau Teſtament en Grec, que Mr. Burnet rapporte dans le *Sermon funèbre* qu'il prononça à la mort de Mr. Boyle (*c*), „ qu'il ne lui étoit jamais arrivé (à lui Burnet) de faire mention de quelque paſſage du Nouveau Teſ- „ tament, que Mr. Boyle ne le dît d'abord en Grec." A ſon retour de ſes Voyages, vers l'an 1657, il

(*a*) Wood *Faſti Oxon.* Vol II col. 180 & Budgell *Memoirs* &c. p. 118.

(*b*) Wood *ubi ſupra.*

(*c*) P. 24. Londres 1692 in-4.

[A] *Il voyagea en France, en Suiſſe, & en Italie.*] Après avoir achevé ſes études à l'Univerſité, il crut devoir joindre aux connoiſſances qu'on puiſe dans les Livres, celles qu'on acquiert dans le commerce des hommes, qu'on ne peut jamais mieux connoître qu'en voyageant dans les Pays étrangers, où ils découvrent ordinairement leurs mœurs & leurs coutumes plus librement aux yeux des Etrangers, qu'à ceux de leurs propres Concitoyens. Perſonne n'eſt mieux en état d'en tirer avantage, qu'un homme dont la pénétration & la vivacité ſaiſiſſent aiſément les choſes pour en bien juger, & qui par ſes richeſſes peut ſe procurer toutes les occaſions propres à lui fournir des lumières, ſoit par la converſation, ſoit de quelque autre manière. Ce fut dans cette vue que Mr. Boyle entreprit de voyager en France, en Italie, & dans tous les autres Pays où la curioſité, & l'eſpérance de perfectionner ſes connoiſſances, le conduiſirent. Comme la piété qu'il avoit montrée dès ſa jeuneſſe, étoit profondément enracinée dans une ame bien diſpoſée, il ne couroit aucun riſque de contracter la plus légére teinture des vices des lieux où il alloit (1). Et, comme le dit Mr. Burnet dans ſon Sermon funèbre (2), „ il fit paroître de „ bonne heure une probité & une capacité, qui faiſoient „ concevoir de grandes eſpérances; & il donna dans ſon „ jeune âge ſi peu de marques de jeuneſſe, que dans ſes „ Voyages, qu'il entreprit bien jeune, & cependant mal- „ tre

(1) Soulton *Vie de Mr. Boyle*, au-devant du Tom. I. de *l'Abrégé des Ouvres Théologiques de Mr. Boyle*, p. 6. 7. Lond 1715 in-8.

(2) P. 81. Lond. 1692 in-4.

il ſe fixa à Oxford, où il pourſuivit ſes études avec beaucoup d'application, ſur-tout celle de la Philoſophie Expérimentale, & de la Chymie. Il dépenſa même pour cela conſidérablement, aiant des Ouvriers à ſes gages pour travailler dans le Laboratoire qu'il avoit fait bâtir pour ſon uſage. Il ſe trouvoit auſſi dans la Société de Savans, qui s'aſſembloient chez le Dr. Jean Wilkins, Principal du Collège de Wadham, ou chez Mr. Boyle lui-même joignant le Collège de l'Univerſité, & vis-à-vis de celui des Trépaſſés (d). Lorſqu'après le Rétabliſſement du Roi Charles II. la Société Royale fut fondée [B], Mr. Boyle en fut un des prémiers Membres, & en même tems du Conſeil de la Société; &, comme le remarque Mr. Wood (e), il ſe diſtingua par ſoo zèle pour l'avancement de la nouvelle Philoſophie. Lorſqu'il quitta Oxford & qu'il vint demeurer à Londres, il entra chez ſa ſœur Catherine Comteſſe de Ranelaugh [C], où il paſſa les quarante dernières années de ſa vie. Libre de tous les ſoins du menage, vivant dans le celibat, & poſſédant de grands biens, il s'appliqua avec tant de ſoin & de ſuccès à l'etude de la Philoſophie Naturelle, qu'il a rendu ſoo nom célèbre, non ſeulement en Angleterre, mais par toute l'Europe, la plupart de ſes Ouvrages Philoſophiques aiant été traduits en Latin (f). Il ne ſe diſtinguoit pas moins par ſes vertus, que par ſes lumières; & s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, l'Homme moral en lui n'étoit pas moins grand & moins illuſtre que le Philoſophe. Il avoit un reſpect ſi profond pour Dieu, qu'il ne lui arrivoit jamais de prooooer ſon nom, ſans faire une pauſe; à quoi il étoit ſi exact, que le Dr. Burnet nous apprend (g), qu'une perſonne qui l'avoit connu très particuliérement pendant plus de vingt ans, diſoit ne l'y avoir jamais vu manquer. Rempli des plus grands ſcotimens de piété, il travailla toujours à avancer de tout ſon pouvoir les intérêts de la Religion [D], & eut beaucoup d'égards pour ſes Miniſtres [E]. Mais lorſque le Comte de Clarendon,

(d) Wood ubi ſupra.

(e) Ibidem.

(f) Budgell p. 119.

(g) Ubi ſupra p. 24.

„ tre de ſes actions, il ſembloit qu'il fût hors des atteintes des Vices du Siécle où il vivoit, & des Pays qu'il „ viſitoit."

[B] *La Société Royale fut fondée.*] Le Dr. Thomas Sprat, enſuite Evêque de Rocheſter, nous apprend dans ſon *Hiſtoire de la Société Royale établie à Londres pour cultiver la Connoiſſance de la Nature* (3), que quelque tems après la fin des Guerres Civiles, un nombre choiſi d'honnêtes-gens formérent une Société pour s'entretenir librement de ſujets utiles, & principalement des matières de Philoſophie. Le lieu de leur Aſſemblée étoit l'Appartement de Mr. Wilkins, alors Chef du College de Wadham à Oxford: ce ſont-là proprement les prémiers Fondateurs de la Société Royale. Il y avoit alors dans l'Univerſité pluſieurs Membres, qui avoient commencé à ſecouer le joug des préjugés, & à raiſonner avec liberté: il s'y trouvoit d'ailleurs pluſieurs Gentilshommes qui avoient du goût pour la Philoſophie, à qui les malheurs de l'Etat & la tranquillité qui ſe rencontre parmi les gens de Lettres y avoient fait chercher une retraite. Toutes ces perſonnes ſe trouvoient enſemble pour s'entretenir en liberté, & tranquillement, ſans prendre part aux factions & aux extravagances de leur tems. Les principaux, & ceux qui ſe trouvoient le plus régulièrement au rendez-vous, étoient Mrs. Seth Ward, Robert Boyle, Wilkins, Guillaume Petty, Matthieu Wren, Wallis, Goddard, Willis, Bathurſt, Chriſtophle Wren, Rook; outre pluſieurs autres, qui s'y joignirent peu à peu (4). Leurs Aſſemblées étoient auſſi fréquentes, que leurs affaires le leur permettoient. On y agiſſoit plus qu'on n'y parloit, ce qui y occupoit le plus étant des Expériences de Chymie ou de Méchanique. On n'y avoit ni Régles fixes, ni Méthode certaine; leur intention étoit ſimplement de ſe communiquer mutuellement les découvertes que chacun pouvoit avoit faites d'une Aſſemblée à l'autre, & non de faire des recherches ſuivies (5). Ils continuérent ſur ce pied, ſans interruption conſidérable, juſqu'en 1658, que les affaires de l'Etat commençant à prendre un nouveau tour, la plupart de ces ſavans Amis ſe diſperſérent. Le plus grand nombre ſe rendit à Londres, où ils s'aſſemblérent dans le College de Gresham, aux Leçons du Mécredi & du Jeudi du Dr. Wren & de Mr. Rook. Ils y virent augmenter conſidérablement leur nombre, de quantité de perſonnes illuſtres par leur naiſſance, ou célèbres par leur ſavoir: tels étoient le Vicomte Brounker, Guillaume Brereton Ecuyer, enſuite Baron Brereton, le Chevalier Paul Neil, Mrs. Jean Evelyn, Thomas Henſhaw, Slingſby, les Drs. Timothée Clarke & Ent; Mrs. Ball & Hill; le Dr. Crone, & pluſieurs autres, qui parurent tous avoir le même goût pour l'étude de la Nature. Ils s'aſſembloient une fois la ſemaine, ſi ce n'étoit deux, juſqu'à ce que les mouvemens convulſifs où ſe trouva le Royaume diſſipérent encore cette Aſſemblée. Ils coururent riſque d'avoir le ſort d'Archimède, le Lieu de leurs Aſſemblées aiant été converti en logement de Soldats. Après le retour du Roi, ils recommencérent à s'aſſembler avec pluſieurs perſonnes de mérite, qui avoient ſuivi ce Prince dans ſon Exil: de ce nombre étoient Mr. Erskyne, les Chevaliers Robert Moray, Gilbert Talbot &c. & ils tirérent la Philoſophie Expérimentale de l'obſcurité où elle s'étoit comme cachée. Pendant qu'ils prenoient des arrangemens, il parut un Ouvrage, qui contribua beaucoup à bâter la réuſſite de leur projet: c'étoit un Plan, que le Poëte Cowley publia pour l'érection d'un Collège Philoſophique (6). Enfin le Roi fit expédier ſes Lettres-Patentes pour l'établiſſement de la Société, ſous le nom *de Préſident, de Conſeil & de Membres de la Société Royale de Londres, pour cultiver la Connoiſſance de la Nature.* Le Roi ſe déclara le Fondateur & le Protecteur de la Société, & nomma le Vicomte Brounker pour en être le prémier Préſident; & pour Membres du Conſeil, le Chevalier Robert Moray Membre du Conſeil Privé d'Ecoſſe, Robert Boyle Ecuyer, Guillaume Brereton Ecuyer, fils aîné du Baron Brereton, le Chevalier Digby Chancellier de la Reine Marie, le Chevalier Talbot Gatde des Pierreries du Roi, le Chevalier Paul Neil Ecuyer de la Chambre du Roi, Henri Slingsby Ecuyer, Gentilhomme de la Chambre; le Chevalier Guillaume Petty, Timothée Clarke, Médecin de Sa Majeſté, Jean Wilkins, George Ent, Guillaume Erskyne Echanſon du Roi, Jonathan Goddard, Guillaume Ball, Matthieu Wren, Jean Evelyn, Thomas Henſhaw, Dudley Palmer, Abraham Hill, & Henri Oldenburg (7).

(3) Part II. p. 55 Edit. de Lond. 1722.

(4) Idem p. 38.

(5) Idem p. 56.

(6) Idem p. 57–58.

[C] *Il entra chez ſa ſœur Catherine Comteſſe de Ranelaugh.*] Mr. Burnet fait un beau portrait de cette Dame. Il dit (8) que Mr. Boyle & elle, *eſtimables pendant leur vie, ne furent point ſeparés à leur mort.* Mr. Boyle, après avoir vécu avec elle quarante ans, ne lui ſurvécut que de huit jours; & ils moururent tous deux du même mal, la Nature étoit épuiſée dans l'un & dans l'autre. Mr. Burnet remarque (9), qu'elle fut une des femmes de ſon tems, qui eut le plus de part aux Affaires publiques, & qui fit la plus grande figure dans toutes les Révolutions du Royaume pendant plus de cinquante ans; & qu'elle ne ſe ſervit de ſon tems, de ſon crédit, & de ſon bien, que pour faire du bien, avec autant de zèle & de bonheur, que perſonne qui lui ſoit connu. Elle étoit auſſi infatigable, qu'habile ſur cet article; & comme la ſupériorité de ſon eſprit, & la haute eſtime où elle étoit, faiſoit rechercher & eſtimer ſon amitié par toutes les perſonnes de ſa qualité; elle s'étoit auſſi miſe en poſſeſſion d'employer ſon crédit en faveur de ceux qui en avoient beſoin, en n'en faiſant jamais uſage pour ſes propres intérêts. Elle étoit contente de ce qu'elle avoit, & quoiqu'elle s'en vit dépouillée juſqu'à deux fois, elle ne ſe donna jamais aucun mouvement pour elle-même; mais elle étoit la Médiatrice univerſelle, qui intercédoit pour tous les gens de mérite, ou pour ceux qui étoient dans le beſoin. Ce procédé étoit d'autant plus beau, plus chrétien, & plus efficace, qu'il ne ſe bornoit pas à ſes parens ou amis. „ Quand „ un Parti étoit maltraité, *dit Mr. Burnet*, elle avoit aſſez de crédit & de zèle pour le ſervir; & elle s'y employoit avec tant de ſuccès, qu'à une nouvelle Révolution elle ſe trouvoit en état d'en faire autant, & de „ s'employer à cette *œuvre de charité*, à laquelle elle „ s'occupa pendant toute ſa vie. Et quoique quelques „ Opinions particulières la retinſſent dans une Communion *ſéparte*, ſon Ame ne prit jamais de parti; elle partageoit ſes charités & ſon amitié, ſon eſtime & ſes „ bienfaits, avec tous les égards dûs au mérite & à ſes „ devoirs, ſans faire attention à la différence des Opinions. A des connoiſſances ſupérieures elle joignoit „ beaucoup d'affabilité: elle étoit d'un accès facile, d'une humilité qui s'abbaiſſoit juſqu'aux moindres perſonnes, & juſqu'aux plus petits détails; honnête & obligeante, diſpoſée à aſſiſter de ſes conſeils ceux qui n'avoient pas beſoin d'autre ſecours. A toutes ces excellentes qualités elle joignoit une piété rare, qui dominoit dans toutes ſes penſées & dans tous ſes diſcours. „ Une telle *Sœur* étoit digne d'un tel *Frère*; & il étoit „ convenable à leur caractère, & digne d'eux, de joindre „ à la qualité que la Nature leur avoit donnée, & à la „ rélation qu'elle avoit miſe entre eux, celle d'*Ami*."

(7) Idem p. 154–155.

(8) *Sermon foudèbre* p. 22.

(9) P. 27.

[D] *Rempli des plus grands ſentimens de piété, il travailla toujours à avancer de tout ſon pouvoir les intérêts de la Religion.*] Il étoit toujours conſtant dans ſes élévations ſecrettes à Dieu: & ceux qui converſoient le plus familiérement avec lui, & qui avoient part aux recherches qu'il faiſoit dans la Nature, remarquoient que ſon grand but, qu'il ne perdoit jamais de vue, & qu'il tâchoit d'inſpirer toujours aux autres, étoit de concevoir lui-même & de faire concevoir aux autres les plus hautes idées de la Grandeur, de la Majeſté, de la Sageſſe & de la Bonté de Dieu (10). Ce ſentiment étoit ſi profondément gravé dans ſon cœur, qu'il fiot l'article de ſon Teſtament, qui regarde la Société Royale, par ces paroles: *Je leur ſouhaite un heureux ſuccès dans les louables efforts qu'ils font pour connoître la véritable nature des Ouvrages de Dieu; & je prie ce même Dieu, qu'eux & tous ceux qui s'appliquent*

(10) Burnet p. 23.

ceux

don, peu de tems après la Révolution, le sollicita d'entrer dans les Ordres sacrés, il le refusa par de certaines raisons [F]. Il demeura constamment attaché à l'Eglise Anglicane, quoiqu'il fût ennemi de toute Persécution en matière de Religion, & qu'il eût de l'éloignement pour les Systêmes trop rigides [G]. Il étoit franc & poli dans la conversation [H]; & quoiqu'il éprouvât que l'accès facile qu'il accordoit à toutes sortes de personnes, & sur-tout aux Etrangers qui le vouloient consulter, lui emportoit un tems considerable; cependant il ne se faisoit jamais celer quand il étoit au logis. Il disoit aussi, qu'il avoit été bien aise que les personnes & les Savans qu'il avoit souhaité de voir dans ses Voyages, l'eussent reçu; qu'il en étoit de même de tous les Etrangers; & que par cette raison, il se croyoit obligé envers eux à quelque chose de plus que la simple Civilité (b). Son Laboratoire étoit toujours ouvert aux Curieux, auxquels il permettoit de voir la plupart des Expériences qu'il faisoit (i).

(b) Idem p. 10.

aux recherches naturelles, puissent rapporter de tout leur cœur toutes leurs découvertes à la gloire, & au bonheur du Genre-humain. Quoique certains incidens le détournassent par des raisons importantes d'exécuter pendant sa vie le dessein qu'il avoit formé; cependant par un Codicille en date du 28 de Juillet 1691, annexé à son Testament, il légua une Maison considérable qu'il avoit dans la Ville de Londres, dont le revenu devoit être destiné à quelque Théologien, qui seroit choisi tout au plus pour trois ans, par le Dr. Tenison depuis Archevêque de Cantorbéry, le Chevalier Henri Ashurst, le Chevalier Jean Rotheram, & Mr. Jean Evelyn. Les Théologiens qui seroient nommés, étoient obligés *de satisfaire aux Doutes réels, & de répondre aux nouvelles Difficultés qui pourroient être proposées, & auxquelles on n'auroit pas encore répondu*: comme aussi *de faire huit Sermons par an, les premiers Lundis des mois de Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Septembre, Octobre & Novembre.* Le sujet de ces Sermons devoit être, *de prouver la vérité de la Religion Chrétienne, contre les Infidèles nouveaux venus tels, comme sont les Athées, les Déistes, les Païens, les Juifs, & les Mahométans; sans toucher aux Controverses que les diverses Sectes de Chrétiens ont les unes avec les autres.* Mais comme la Maison léguée ne donnoit point de revenu fixe, à cause qu'elle n'étoit pas toujours habitée, ou que les Locataires faisoient banqueroute, il arrivoit souvent que les Prédicateurs n'étoient point payés, on avoient beaucoup de peine à l'être. Pour remédier à cet inconvénient, l'Archevêque Tenison assigna le payement de cette *Lecture* à perpétuité sur un Bien de campagne dans le Comté de Buckingham, jusqu'à la compétence de 50 livres sterling, qui sont deformais payées régulierement de trois mois en trois mois (11). Mr. Boyle fit aussi les frais de la traduction & de l'impression du Nouveau Testament en Langue Malaise, & il le fit répandre dans toutes les Indes. Il récompensa noblement la personne qui traduisit en Arabe le *Traité de Grotius de la Vérité de la Religion Chrétienne*; il fit aussi tous les frais de l'impression, & il eut soin d'en faire disperser des Exemplaires dans tous les Pays où la Langue Arabe est en usage. Il avoit encore dessein de faire imprimer le Nouveau Testament en Langue Turque; mais la Compagnie de Turquie jugea que c'étoit à elle à se charger de cet ouvrage: elle permit seulement que Mr. Boyle y contribuât considérablement (12). Il donna sept-cens livres sterling pour l'Edition de la Bible en Irlandois, dont il fit distribuer des Exemplaires en Irlande; & contribua largement pour les Editions de la Bible en Gallois, & en Irlandois pour l'Ecosse (13). Il donna aussi pendant sa vie trois-cens livres sterling pour travailler à la propagation de l'Evangile en Amérique; & dès qu'il eut appris que la Compagnie des Indes Orientales formoit des projets de la même nature pour l'Orient, il lui envoya d'abord cent livres sterling, pour commencer & donner l'exemple; se proposant de faire plus dans la suite, quand les choses seroient entièrement réglées (14).

(11) Voyez Burnet Vie du Dr. Bedell Evêque de Kilmore, p. 130. 137. Londres 1685. in-8.

(12) Burnet p. 26.

(13) Id. ib. Voyez aussi Burnet Vie du Dr. Bedell Evêque de Kilmore, p. 130. 137. Londres 1685. in-8.

(14) Idem Serm. funeb. p. 27.

[E] *Ses beaucoup d'égards pour les Ministres.*] Il en donna plusieurs preuves; nous n'en rapporterons qu'une seule. Lorsqu'il fut quelle part il avoit dans les Biens Ecclésiastiques sécularisés en Irlande, il fit faire des dons considérables aux Bénéficiers de ces Paroisses-là, & même aux Veuves de ceux qui étoient morts avant qu'il eût pensé à cette charité. Une personne, qui avoit eu part à deux de ces distributions, a déclaré que dans les deux fois la somme alloit à près de six-cens livres sterling. „ Par son Testament, *dit Mr. Burnet* (15), il assigne aussi „ une somme considérable à un autre, mais illimitée, „ sans doute à cause de l'état présent des choses en Irlande: tant il étoit soigneux de pourvoir abondamment „ ceux qui servoient à l'Autel, de ce qui y avoit été consacré, quoique converti en Bien temporel & sécularisé."

(15) P. 27.

[F] *Lorsque le Comte de Clarendon, peu de tems après la Révolution, le sollicita d'entrer dans les Ordres sacrés, il le refusa par de certaines raisons.*] Mr. Burnet dit (16), que ce grand Ministre ne sollicita Mr. Boyle d'embrasser l'Etat Ecclésiastique par aucune considération pour lui & pour sa famille, mais principalement pour le bien & l'avantage de l'Eglise, qui auroit certainement trouvé un grand appui & un illustre & puissant modèle dans un homme, qui, s'il entroit dans les Ordres, ne pouvoit manquer de parvenir bientôt aux prémières Dignités. Mr. Boyle a avoué à Mr. Burnet, que cela avoit fait quelque impression sur son esprit. Son ame étoit déja tellement détachée du Monde à l'âge de trente-trois ans, qu'autant que l'espérance d'une haute Dignité dans l'Eglise étoit peu capable de le toucher, autant étoit forte la considération du bien qu'on croyoit qu'il pouvoit y faire. Deux choses le déterminérent à ne point entrer dans les Ordres. L'une, qu'il croyoit pouvoir rendre plus efficacement service à la Religion par ses discours & par ses Ecrits, s'il n'avoit d'autre rélation avec elle que celle d'homme qui veut se sauver, & si l'on ne pouvoit le taxer d'agir par Intérêt. Il savoit, que les ennemis de la Religion se roidissent contre tout ce que peuvent dire les Ecclésiastiques, en alléguant, *que c'est leur métier, & qu'ils sont payer pour cela.* Il espéroit donc, que moins il auroit de part à l'Etat Ecclésiastique, & plus il pourroit faire de fruit. Mais la grande raison qui l'arrêta, c'est qu'il avoit de si hautes idées des devoirs du Ministère, & du soin qu'on doit aux Ames *que Christ a rachetées par son sang*, & dont il faudra rendre compte au grand & dernier jour, qu'il n'osa s'en charger. „ Sur-tout, dit Mr. Burnet (17), n'aiant point „ senti *de mouvement intérieur du S. Esprit, qui l'y portât*; & la prémière question qu'on lait à ceux qui veulent entrer dans le Ministère, roulant sur ce mouvement, il crut, ne l'aiant point senti, ne pouvoir se présenter, de peur de mentir au S. Esprit. Tant il étoit „ circonspect & respectueux sur tout ce qui regardoit la Réligion."

(16) P. 25.

(17) P. 69.

[G] *Il demeura constamment attaché à l'Eglise Anglicane, quoiqu'il fût ennemi de toute Persécution en matière de Religion, & qu'il eût de l'éloignement pour les Systêmes trop rigides.*] Il adhéra constamment à l'Eglise établie, & n'alloit jamais dans les Assemblées Non-Conformistes, quelque charitablement qu'il jugeât de ceux qui les composoient, & quelque généreusement qu'il contribuât à leur soulagement (18). Il s'étoit tellement rempli l'esprit de ce qui y a d'aimable dans la Religion Chrétienne, dégagée de toute superstition & de toute aigreur de Parti, qu'autant qu'il étoit persuadé de sa vérité, & pénétré de sa divinité, autant se réjouissoit-il des découvertes qu'il faisoit dans la Nature, soit pour l'éclaircir, soit pour repousser les Objections contre quelle que ce fût de ses parties. Il envisageoit toujours comme un Systême de Vérités, qui doivent sanctifier le cœur & régler la conduite de ceux qui la professent. Il n'aimoit aucune pratique, qui tendît à diminuer cette influence, ou à occasionner de la division parmi les Chrétiens. Il regardoit le vrai, le pur Christianisme, comme un Systême si brillant & si beau, qu'il étoit fort affligé des disputes qu'on avoit excitées sur des matières peu importantes, tandis que les plus grandes Vérités, les plus universellement reçues, étoient aussi négligées par tous les Partis, qu'elles étoient unanimement reconnues (19). Il n'aimoit ni les idées trop rigides, ni les opinions basses & superstitieuses sur la Religion; & par cette raison, comme il ne se renfermoit dans aucun Parti, il n'excluoit aucun Parti de sa Communion (20). Son zèle étoit vif & efficace par rapport aux intérêts essentiels de la Religion; mais il évitoit de se mêler des choses qui ont depuis si longtems autant affoibli que déchiré le Christianisme, sinon pour témoigner son aversion pour toutes les opinions & les pratiques qui lui semblaient contraires à la piété & à la charité. Il étoit surtout ennemi déclaré de toute violence & de toute persécution en matière de Religion. „ Je l'ai rarement vu, *dit Mr. Burnet* (21), plus animé & marquer plus d'in„ dignation, que quand il tomboit sur ce sujet. Il approuvoit pleinement la doctrine de notre Eglise, & se „ conformoit à son Culte; il approuvoit aussi ce qu'il y a „ d'essentiel dans notre Constitution: mais il déploroit „ fort certains abus, qu'il croyoit qui y restoient encore."

(18) Ibid.

(19) Idem p. 23. 28.

(20) Idem p. 69.

(21) P. 27.

[H] *Il étoit franc & poli dans la conversation.*] Il s'étoit si bien accoutumé à dire ce qu'il pensoit, qu'il ne pouvoit se gêner; & il avoit une si grande modestie, qu'il ne prétendoit point faire le Dictateur, mais qu'il proposoit ses sentimens avec une défiance décente, étant toujours prêt à écouter ce que les autres avoient à dire. Quand il étoit d'un autre avis, il s'exprimoit avec tant d'humilité & de politesse, qu'il ne témoignoit jamais de mépris ni pour les choses, ni pour les personnes; & Mr. Burnet assure (22) qu'il n'a jamais appris, que dans toute sa vie il ait offensé personne par aucune de ses actions. Car s'il arrivoit qu'il crût avoir sujet de parler franchement à quelqu'un, il ne le faisoit jamais avec aigreur, ni en des termes offensans. Et autant qu'il étoit soigneux de ne donner aucun sujet de mécontentement à ceux qui étoient avec lui, autant & plus évitoit-il de parler mal des absens: „ en quoi, *dit Mr. Burnet* (23), il étoit l'homme le plus „ régulier que j'aye jamais connu." Quand la conversation devenoit trop vive aux dépens du prochain, il gardoit le silence; & quand elle duroit trop longtems sur ce ton, il tâchoit de la détourner, moitié sérieux, moitié raillerie.

(22) P. 29.

(23) P. 30.

[I] *Il*

(*i*) Budgell p. 144. (*i*). Il étoit aiſé, naturel, & ſobre dans ſa manière de vivre [*I*]. Il ſupportoit toutes ſes infirmités, & les douleurs dont il fut tourmenté, avec la dignité & la ſoumiſſion convenables à un Philoſophe & à un Chrétien [*K*]; & tel qu'il paroiſſoit extérieurement, tel étoit-il réellement en particulier. Il n'affectoit point d'avoir rien d'extraordinaire & de frappant, qui attirât la foule après lui, & qui la lui attachât. Jamais il n'a paru que ces dehors de Vertu cachaſſent quelque choſe qui ne fût pas vertueux: au contraire, il cachoit ſa piété & ſa charité autant qu'il lui étoit poſſible. Il obſervoit parfaitement les bienſéances, & ne vouloit jamais ſe prévaloir du reſpect & de la déférence que les autres avoient pour lui. Il ſe permettoit une gaieté décente [*L*]; & n'avoit rien de cette humeur ſombre & chagrine, à laquelle les Philoſophes s'imaginent être en droit de ſe livrer; ni de ces manières affectées & ſingulières, qu'on voit quelquefois aux perſonnes qui ont une grande piété, & dont elles ne s'apperçoivent point elles-mêmes. Il étoit d'une générosité & d'une charité tout extraordinaires [*M*]. Il parloit toujours du Gouvernement en termes reſpectueux, lors même qu'il le déſapprouvoit, & dans des occaſions où il ne craignoit pas d'en blâmer la conduite (*k*). Charles II., Jaques II. & Guillaume III prenoient tant de plaiſir à ſa converſation, qu'ils s'entretenoient ſouvent familièrement avec lui (*l*). Comme quatre de ſes frères étoient Pairs du Royaume, on lui offrit ſouvent la Pairie, & il la refuſa conſtamment (*m*); mais il s'acquit par ſon mérite un plus haut rang dans le Monde, que celui qu'auroient pu lui donner les plus grands Titres (*n*). Il avoit un trop grand fonds de candeur, pour être capable des manèges de la Politique, que l'on appelle ordinairement Sageſſe dans le Monde. Il ne ſavoit ni mentir, ni uſer de déguiſement; mais il ſavoit ſe taire, & par ce moyen il ſe tira d'affaire heureuſement en bien des occaſions épineuſes. Il jugeoit ſainement des Hommes & des Affaires: les avis qu'il donnoit étoient ſolides & judicieux; & quoique ſa circonſpection & ſa modeſtie le rendiſſent trop retenu, il étoit fertile en bons expédiens. Il avoit de grandes idées de la perfection à laquelle on pouvoit porter la Nature humaine; mais voyant le peu de diſpoſition qu'il y avoit dans les hommes à y parvenir, il ſe retira de bonne heure des Affaires & de la Cour, „ malgré la diſ-

(*k*) Burnet p. 34. 35.

(*l*) Budgell p. 133.

(*m*) Id. ibid.

(*n*) Burnet p. 35.

(*o*) Pag. 35. 36. „ tinction, *dit Mr. Burnet* (*o*), avec laquelle il fut toujours traité par nos derniers Rois. Mais les „ principes d'un véritable Anglois & d'un bon Proteſtant étoient trop profondément enracinés dans „ ſon cœur, pour pouvoir être corrompus, ou étouffés; & il ne négligeoit rien pour y fortifier tous „ ceux qui converſoient avec lui." Il avoit une pénétration toute particulière, pour diſcerner à quoi les hommes étoient propres. Son plan d'occupations étoit ſi vaſte, qu'il ne ſe trouvoit jamais embarraſſé à fournir de l'occupation à quiconque avoit du tems & du talent; & dès qu'il voyoit quelqu'un en train, il ne manquoit pas de lui faire quelque préſent pour le mettre en état de pourſuivre

(*p*) Idem p. 36. (*p*). Ses connoiſſances étoient vaſtes [*N*]. Mr. Burnet fait ſon éloge, non ſeulement dans ſon Sermon

[*I*] *Il étoit aiſé, naturel, & ſobre dans ſa manière de vivre.*] Il avoit, ſoit dans ſes habits & dans ſes ameublemens, ſoit dans ſon logement & dans ſon équipage, cette ſorte de négligence qui convenoit à ſa manière de vivre grave & ſérieuſe. On lui avoit conſeillé un régime d'une défagréable ſimplicité, qui, ſelon toutes les apparences, a contribué à prolonger ſa vie au-delà de ce que tout le monde croyoit: il l'obſervoit ſi exactement, que pendant plus de trente ans il n'a maogé ni bu qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour le ſoutien de la vie, ſans jamais avoir cherché le plaiſir de ſatisfaire ſon goût, & ſans avoir jamais paſſé la règle & la meſure qui lui étoit preſcrite

(24) Idem p. 34. (24).

[*K*] *Il ſupportoit toutes les infirmités & toutes les douleurs dont il fut tourmenté, avec la dignité & la ſoumiſſion convenables à un Philoſophe & à un Chrétien.*] Pendant plus de quarante ans, il fut d'une ſi grande foibleſſe, & eut ſi peu de force dans les eſprits animaux, qu'il eſt preſque inconcevable comment il a pu lire, méditer, faire des Expériences, & écrire, comme il a fait. Il avoit la vue foible, & il faiſoit un ſi bon uſage de ſes yeux, qu'il eſt uſité d'imaginer qu'il les ménageoit avec ſoin, & qu'il devoit craindre tout ce qui pouvoit leur faire du tort. Il croyoit auſſi, que s'il ſe trouvoit obligé de garder le lit, cela pourroit lui exciter les douleurs de la gravelle à un point qu'il ne pourroit ſupporter, & qui lui rendroit ſes derniers momens cruels; & c'étoit là la raiſon des ſoins & des précautions qu'il prenoit, & du régime qu'il obſervoit. Car pour ce qui étoit de la vie même, il avoit pour elle cette noble indifférence & ce dégoût ſi digne d'un vrai Chrétien. „ Je rapporte d'autant plus volontiers ces par-

(25) P. 35. „ ticularités, dit Mr. Burnet (25), pour avoir occaſion „ de faire remarquer la Bonté Divine envers lui par rap- „ port aux deux choſes qu'il redoutoit. Car ſa vue ne „ commença à ſe troubler qu'environ quatre heures avant „ ſa mort; il n'avoit pas été au-delà de trois heures au lit, „ quand il mourut; & il finit doucement, comme une „ lampe qui s'éteint faute d'huile."

[*L*] *Il ſe permettoit une gaieté décente.*] Il n'avoit rien de cette gaieté badine & folle, ni de ce goût pour une joie extravagante, qu'on voit dans les gens qui aiment le plaiſir. Il ne diſſipoit ni ſon tems ni ſes eſprits en divertiſſemens frivoles, mais il poſſédoit ſon ame en patience, rempli de cette joie ſolide, que ſa vertu & ſes lumières lui procuroient. Comme il n'avoit ni projets ni paſſions, il n'étoit guères expoſé à aucune agitation pour ce qui le regardoit lui-même. Il jouiſſoit, dans ſon domeſtique, de tout ce que la tendreſſe naturelle fournit de touchant, & l'amitié de douceur. Cela faiſoit qu'il prenoit d'autant plus de part aux intérêts des autres, étant vivement ſenſible aux miſères du Genre-humain. Il avoit un Corps foible, qui demandoit d'autant plus de ſoins, que ſon Ame étoit trop vigoureuſe pour que le Corps pût la ſuivre dans la promptitude de ſes opérations. Mais il trouvoit dans les grandes idées qu'il avoit de Dieu & dont il s'occupoit ſans ceſſe, & dans la contemplation de ſes Ouvrages, des ſources inépuiſables d'une continuelle joie. Le ſentiment de ſon intégrité, & du bien qu'il faiſoit, lui procuroit les plus doux plaiſirs, „ puiſqu'il lui donnoit, „ *dit Mr. Burnet* (26), une aſſurance parfaite de ces raf- (26) P. 35. „ raiſchiemens de joie, dans l'attente deſquels il a vécu ſi „ longtems."

[*M*] *Il étoit d'une générosité & d'une charité tout extraordinaires.*] „ Sa charité envers les néceſſiteux, *dit l'Au-* (27) P. 35. „ *teur cité ci-deſſus* (27), & ſa générosité envers les Sa- „ vans qui étoient dans le beſoin, ont été ſi extraordi- „ naires, & tant de perſonnes en ont reſſenti les effets, „ que je crois pouvoir ioſiſter un peu ſur cet article." Il donnoit libéralement des ſommes conſidérables, ſans avoir égard à la diverſité de Parti, de Religion ou de Pays: il ſe regardoit comme Membre de la Société humaine, & ſe croyoit redevable à tous les hommes en général. Il prenoit tant de ſoin de faire ſes charités ſecrettement, que les perſonnes mêmes qui ſavoient toutes ſes autres affaires, n'ont jamais pu ſavoir ce qu'il faiſoit à cet égard. Il étoit ſi rigide obſervateur du précepte de notre Sauveur ſur cet article, qu'il n'y a jamais eu que les perſonnes mêmes à qui il faiſoit des libéralités, ou tout au plus quelqu'un à qui il en confioit la diſtribution, qui aient ſu de quelle manière une grande partie de ſon bien diſparoiſſoit comme inviſiblement. Lui-même n'en tenoit point de compte, parce qu'il craignoit qu'il ne tombât en

(22) P. 32. des mains étrangères. „ Je parle, *dit Mr. Burnet* (28), „ avec parfaite connoiſſance de cauſe ſur cet article, par- „ ce que j'ai eu l'honneur d'être employé par lui. Si ceux „ que la Perſécution de France, ou les malheurs de l'Ir- „ lande, ont conduits parmi nous, ont ſenti une diminu- „ tion conſidérable des ſecours qu'ils avoient coutume de „ recevoir, ſouvent ſans ſavoir d'où ils venoient, ils peu- „ vent conclurre qu'ils ont perdu non ſeulement une ſom- „ me, mais un fonds conſidérable, qui leur rapportoit ſi „ abondamment, que j'oſe aſſurer que pendant quelques „ années ſes charités alloient à plus de mille livres ſter- „ ling par an." Lorſqu'il avoit fait des Découvertes avec beaucoup d'application & de dépenſe, au lieu de s'en ſervir pour ſon profit, il en faiſoit part gratuitement à ſa Patrie (29).

(29) Budgell p. 134. Voyez auſſi *la Preface Générale de l'Abrégé des Oeuvres Philoſ. de Mr. Boyle*, par le *Dr. Pierre Shaw*, Vol. I. p. 14. 15.

[*N*] *Ses connoiſſances étoient vaſtes.*] Il avoit porté fort loin l'étude de la Langue Hébraïque, celle des Ecrits des Rabbins, & des autres Langues Orientales. Il avoit lu aſſez de Pères, pour avoir une juſte idée des plus diſtingués. Il avoit auſſi lu l'Ecriture Sainte avec ſoin, & examiné avec exactitude toutes les Controverſes; enſorte qu'il poſſédoit parfaitement la Théologie. Il avoit parcouru toutes les parties des Mathématiques, & *quoiqu'il ne cherchât pas à y faire de nouvelles découvertes*, dit Mr. Burnet (30), il poſſedoit cependant ce qu'il y a de plus abſtrus dans la Géométrie. La Géographie dans toutes ſes parties, qui regardent la Navigation, l'Hiſtoire & les Voyages, lui ſervoit d'amuſement. Il étudia toutes les parties de la Médecine; mais ſon caractère tendre l'empêcha de ſupporter l'exactitude des Diſſections Anatomiques, ſur tout dans des Animaux vivans, quoiqu'il n'ignorât point qu'elles étoient les plus inſtructives. Mais pour ce qui eſt de l'Hiſtoire Naturelle ancienne & moderne, des Productions de tous les Pays, des Vertus des Plantes, des Minéraux, & des différens changemens qu'ils éprouvent ſelon les différens climats, „ il étoit certaine- (30) P. 36.

„ ment,

mon funèbre, mais auſſi dans ſes *Mémoires de la Grande-Bretagne* (*q*), où il s'exprime ſur ſon ſujet en ces termes: „ Celui qui travailloit aux Expériences avec le plus d'application, de fraix & de ſuccès, „ fut Mr. Robert Boyle, le dernier des enfans du Comte de Cork. Chrétien très dévot; humble & „ modeſte, peut-être à l'excès; d'une vie exemplaire & ſans tache à tous égards; extrémement cha- „ ritable; pratiquant les devoirs de la mortification & de l'abnégation de ſoi-même; ne ſe plaiſant à „ rien tant qu'à rendre ſervice; peu ſoigneux de ſa perſonne; mépriſant le Monde; fuyant les Plaiſirs, „ l'Intrigue & les Factions; il paſſoit parmi toutes les perſonnes qui le connurent, pour un Modele „ parfait de Vertu." Il étoit d'une ſanté délicate, & il avoit la vue foible; mais par le moyen d'un régime exact, il vecut ſoixante-quatre ans, & conſerva ſa vue juſqu'à la fin (*r*). Son Portrait, qui eſt à la tête de pluſieurs de ſes Ouvrages, eſt très reſſemblant (*s*). Il mourut le 30 de Décembre 1691, & fut enterré le 7 de Janvier ſuivant, à Weſtminſter, auprès de la Comteſſe de Ranelaugh ſa ſœur, qui étoit morte huit jours avant lui, & dont la perte le pénétra à tel point, comme nous l'apprend Mr. Wood (*t*), qu'il tomba dans des convulſions, qui le mirent au tombeau. On publia d'abord quantité d'Eloges & d'Epitaphes, auſſi-bien que le Sermon funèbre qui fut fait par le Dr. Burnet Evêque de Salisbury, ſur Eccleſ II. 26. *Dieu donne à celui qui lui plaît, ſageſſe, ſcience & joie.* Ce Prélat avoit auſſi deſſein d'écrire ſa Vie (*v*), mais elle n'a jamais paru. On nous a dit que Mr. Guillaume Wotton, Auteur des *Réflexions ſur l'Erudition ancienne & moderne*, avoit fait des Recueils dans la même vue. Nous donnerons ci-deſſous le Catalogue de ſes Ouvrages [*O*]. Il laiſſa outre cela

(*q*) Tom. I. p. 110. 157. Edit. Franç. in-8.

(*r*) Burnet *Serm. fun. bre* p. 20. 31. & Budgell p. 048.

(*s*) Budgell *ibid.*

(*t*) Col. 289.

(*v*) Id. ibid.

(u) P. 17. „ ment, *dit Mr. Burnet* (31), le plus habile & le plus „ exact Philoſophe que j'aye jamais connu. C'eſt ce qui „ lui a fait entreprendre ce grand nombre d'Expériences „ qu'il a faites; en quoi perſonne, qui ſoit connu, ne l'a „ jamais égalé. Et autant qu'il s'en ſervoit à faire de „ nouvelles Découvertes, autant étoit-il exact à les fai- „ re, & à les rapporter avec une ſi ſcrupuleuſe vérité, „ que tous ceux qui les ont examinées, ont trouvé qu'on „ peut y faire fonds avec confiance. Mais ſon étude fa- „ vorite étoit la Chymie, où il s'engagea ſans avoir au- „ cune des vues ambitieuſes & extravagantes, que d'au- „ tres y apportent. Il ne vouloit que découvrir les ſecrets „ de la Nature, en quels Principes les choſes peuvent „ ſe réſoudre, de quels Principes elles ſont compoſées, „ & préparer des Remèdes utiles au Corps humain. Il „ n'employa ni ſon tems ni ſon bien à rechercher inutile- „ ment ces Secrets, dont la magnifique idée trompe tant „ de gens. Il ſe renferma toujours dans les bornes d'une „ dépenſe, qu'il étoit en état de ſupporter. Et comme „ il perfectionna la Chymie en y travaillant, il n'en fut ni „ moins honnête-homme, ni plus pauvre, pour s'en être „ occupé. C'étoit par charité pour les autres, & par „ plaiſir pour lui-même, qu'il s'y appliquoit: car il en „ faiſoit diſtribuer le produit par ſa ſœur & par d'autres „ perſonnes."

[*O*] *Le Catalogue de ſes Ouvrages.*] I. *Nouvelles Expériences Phyſiques & Mechaniques ſur l'Elaſticité & la Gravité de l'Air, & ſes Effets, faites la plupart avec une nouvelle Pompe pneumatique. En forme de Lettre à Charles Vicomte de Dungarvan, fils aîné du Comte de Cork. Par Robert Boyle.* Oxford 1660 in-4. Ce Traité a été traduit en Latin *. II. *Defenſe de la doctrine ſur l'Elaſticité & la Gravité de l'Air, propoſée par Mr. R. Boyle dans ſes* Nouvelles Expériences Phyſiques & Méchaniques, *contre les Objections de* François Linus &c. *Par l'Auteur des Expériences.* Londres 1661 in-4. traduit en Latin. III. *Examen du Dialogue Phyſique de Mr.* Th. Hobbes *ſur la* Nature de l'Air, *entant qu'il eſt relatif au Traité de Mr. Boyle qui a pour titre*, Nouvelles Expériences ſur l'Elaſticité de l'Air &c. *Avec un Appendix ſur le Sentiment de Mr. Hobbes touchant la Fluidité & la Solidité. Par l'Auteur des Expériences.* Londres 1661 in-4. Ces trois Ouvrages ont été réimprimés à Londres en 1682 en un Volume in 4. IV. *Le Chymiſte Sceptique, ou Doutes & Paradoxes Chymiques & Phyſiques, ſur les Principes des Stagyriſtes, qu'on nomme vulgairement* Hypoſtatiques, *tels qu'ils ſont enſeignés & defendus par le plus grand nombre des Alchymiſtes; precedés de l'Extrait d'un autre Diſcours ſur le même ſujet. Par Robert Boyle.* Londres 1661 in-8. traduit en Latin. V. *Eſſais Phyſiologiques, compoſés en divers tems & à differentes occaſions.* Par Robert Boyle. Londres 1661 in-4. La ſeconde Partie contient l'*Hiſtoire de la Fluidité & de la Solidité.* Ces Eſſais ont paru auſſi en Latin. VI. *Experiences & Conſiderations ſur les Couleurs, écrites d'abord par occaſion avec d'autres Eſſais à un Ami, & publiées à preſent comme le commencement d'une Hiſtoire Experimentale des Couleurs. Par Robert Boyle, Membre de la Societe Royale.* Londres 1664 in-8. traduit & imprimé en Latin: ce fut Henri Oldenburg qui publia cet Ouvrage. VII. *Conſiderations ſur l'Utilité de la Phyſique Expérimentale, propoſées par voie de diſcours familier à un Ami pour l'exciter à s'y appliquer. Par Robert Boyle, Membre de la Societe Royale. Seconde Edition (ſur la premiere faite en Juin 1663).* Oxford 1664 in-8. Dans ſon *Avis au Lecteur*, il nous apprend que diverſes parties de cet Ouvrage avoient été miſes ſous preſſe dès les années 1660, 1661 & 1663; que le dernier de ces Eſſais avoit été écrit il y avoit pluſieurs années; & qu'une grande partie de la *Première Partie* étoit faite il y avoit bien dix ou douze ans, lorſqu'il étoit âgé de vingt ou vingt-deux ans. Le ſecond Tome parut à Oxford en 1671 in-4. La *première Partie* contient *cinq Eſſais*. Le premier roule ſur l'*Utilité de la Phyſique Expérimentale* par rapport à l'Eſprit humain. Le *ſecond* & le *troiſieme* ſont une continuation du même ſujet. Le *quatrieme* eſt une Digreſſion contre ceux d'entre les Philoſophes, qui excluent l'opération de la Divinité ſur la Matière. On reprend & on finit dans le *cinquième*, le ſujet qu'on avoit interrompu par la Digreſſion précédente. La *ſeconde Partie* renferme auſſi *cinq Eſſais* ſur l'utilité de la Philoſophie Expérimentale dans la Medecine. Le *premier*, ſur ſon utilité dans la *Phyſiologie*. Le *ſecond*, ſur ſon utilité dans la *Pathologie*. Le *troiſieme*, ſur ſon utilité dans cette partie qui regarde les Signes des Maladies, appellée *Semeiologie*. Le *quatrième*, ſur cette partié qui concerne le Régime, les Remèdes &c. qu'on nomme *Hygieinologie*. Le *cinquième*, ſur la *Therapeutique*. Le *ſecond Tome*, qui contient la dernière Section de la ſeconde Partie, eſt compoſé de *ſix Eſſais*. Le *premier* propoſe des Conſidérations générales ſur les moyens de rendre la Philoſophie Expérimentale utile à la vie. Il s'agit dans le *ſecond*, de l'utilité des Mathématiques dans la Phyſique. Le *troiſieme* traite de l'utilité de la Méchanique dans la même Science. Dans le *quatrieme*, l'Auteur fait voir que les Richeſſes de l'homme peuvent être conſidérablement augmentées, en faiſant uſage de la Phyſique dans le Commerce; avec un Appendix. Le *cinquieme* montre qu'on peut faire, par la connoiſſance de la Phyſique, bien des choſes qu'on exécute autrement par l'adreſſe d'une main habile. Dans le *ſixiéme* on prouve l'ignorance extrême de l'Homme dans les choſes naturelles. VIII. *Nouvelles Experiences & Obſervations ſur le Froid, ou Eſſai d'une Hiſtoire Experimentale du Froid: A quoi l'on a ajouté l'Examen de l'Antiperiſtaſe, & de la doctrine de Mr. Hobbes ſur le Froid.* Londres 1665 & 1683 in-4. A la ſuite de ce Traité on trouve une *Relation de la Gelée des mois de Decembre & de Janvier 1662*, préſentée à la Société Royale par le Dr. C. Merret, & un *Appendix contenant diverſes Expériences & Obſervations relatives à l'Hiſtoire du Froid.* IX. *Eſſais d'une Methode pour méler d'abord les Liqueurs avec la maſſe du ſang*, inſérés dans les *Tranſactions Philoſophiques* du 4 de Décembre 1665, num. 7. X. *Obſervations & Experiences ſur la Barometre, inventées, dirigées, & commencées en 1659*; communiquées au Dr. Beal, qui les continua, & dont il eſt parlé dans les *Tranſactions Philoſophiques* du 12 de Fevrier & du 12 de Mars 1666. XI. *Paradoxes Hydroſtatiques, fondés ſur de nouvelles Expériences, la plupart Phyſiques & autres. Par Robert Boyle, Membre de la Societé Royale.* Oxford 1666 in 8. Ce Traité a été traduit en Latin. XII. *Relation d'un Tremblement de Terre pres d'Oxford*, dans les *Tranſactions Philoſophiques* du 2 d'Avril 1666. XIII. *Nouvelles Obſervations & Directions ſur le Barométre*, dans les *Tranſactions Philoſophiques* du 2 d'Avril 1666 num. 11. XIV. *Chefs generaux de l'Hiſtoire Naturelle d'un Pays, ſoit grand, ſoit petit*; dans les *Tranſactions Philoſophiques*, au même endroit. XV. *L'Origine des Formes & des Qualités (ſelon la Philoſophie* Corpuſculaire) *illuſtrée par des Obſervations & des Experiences. Ecrite ci devant en forme de Notes ſur un Eſſai touchant le Nitre. Par R. Boyle, Membre de la Societé Royale.* Oxford 1666 in-8. La Permiſſion d'imprimer eſt du 2 Novembre 1665. Il a ajouté dans la ſeconde Edition de 1667, une *Diſſertation ſur les Formes ſubordonnées.* Cet Ouvrage a été traduit en Latin. XVI. *Maniére de conſerver des Oiſeaux tirés de la Coque, & d'autres Embryons*; dans les *Tranſactions Philoſophiques* du 7 de Mai 1666. XVII. *Deſcription d'un nouveau Barometre qu'on peut appeller Statique, & de quelques avantages qu'il a ſur celui qui eſt fait avec le Mercure*; dans les *Tranſactions* du 2 de Juillet 1666. XVIII. *Nouvelle Experience ſur le Froid, pour faire voir qu'on peut produire un degré de Froid conſidérable dans toutes les ſaiſons de l'année, ſans le ſecours de la Neige, de la Glace, de la Grêle, du Vent ou du Nitre*; dans les *Tranſactions* du 18 Juillet 1666. XIX. *Eſſais propoſés au Dr. Lower, pour perfectionner la tranſfuſion du Sang d'un Animal dans l'autre*; dans les *Tranſactions* du 11 de Février 1666. XX. *Lettre à l'Auteur des Tranſactions Philoſophiques, ſur les Experiences qu'il a faites lui-même, il y a quelques années, par l'injection des liqueurs acides dans le Sang, à l'occaſion de celles qui ont été communiquées par Mr. Fracaſſati*; d'Oxford le 19 d'Octobre 1667; dans les *Tranſactions* du 11 de Nov. 1667. num. 6. XXI. *Nouvelles Experiences ſur la relation qu'il y a entre la Lumière & l'Air, dans les Bois & dans les Poiſſons luiſans; contenues dans une Lettre écrite d'Oxford à l'Auteur des Tranſactions Philoſophiques*; dans les *Tranſact.* du 6 Janvier

* On ſe contente de donner les titres en François, tous les autres en Anglois, ce qu'on ne leur voit qu'à regret. [L. D. T.]

la en mourant quantité de Manuſcrits, qui ſont à préſent entre les mains de Mr. Smith, qui a demeuré pluſieurs années avec lui, & auquel il a même dicté quelques-uns de ſes Ouvrages: il ſeroit fort à ſouhaiter qu'on publiat ces Manuſcrits. Un des Heritiers de Mr. Boyle, à qui il avoit laiſſé ces Pa-

vier 1667-8. XXII. *Continuation de la même Lettre*; dans les *Tranſact.* du 10 Février 1667-8. XXIII. *Continuation des Nouvelles Experiences Phyſiques & Mechaniques ſur l'Elaſticité & la Gravité de l'Air, & ſes effets. Premiére Partie. En forme de Lettre au Vicomte de Cliffort & de Dungarvan. Avec un petit Diſcours ſur l'Atmoſphére des Corps qui ont de la Conſiſtence Par R. Boyle, Membre de la Societé Royale.* Oxford 1669 in-4. XXIV. *Invention pour eſtimer le poids de l'Eau avec des balances & des poids ordinaires*; dans les *Tranſactions* du 16 d'Août 1669. XXV. *Diſcours ſur le Repos abſolu des Corps*, joint à la ſeconde Edition de *Quelques Eſſais Phyſiologiques*, Londres 1669 in-4. XXVI. *Nouvelles Experiences Pneumatiques ſur la Reſpiration, faites ſur des Canards, des Vipéres, des Grenouilles &c.* dans les *Tranſactions* du 8 d'Août 1670. XXVII. *Continuation des mêmes Expériences*; dans les *Tranſactions* du 12 Septemb. 1670. XXVIII. *Traitez ſur les Qualites générales des choſes; ſur la temperature des Regions ſouterraines & ſous la Mer; ſur le fond de la Mer: Avec une Introduction à l'Hiſtoire des Qualités particulières.* Oxford 1670 in 8. traduit en Latin. XXIX. *Traites divers: Diſcours ſur l'admirable Raccenſation de l'Air, même ſans Chaleur. Nouvelles Obſervations ſur la durée de l'Elaſticité de l'Air. Nouvelles Experiences ſur la Condenſation de l'Air par le Froid ſeul, & ſans le comprimer par des Machines. Et les differentes & admirables Extenſions de la même quantité d'Air rarefiée & condenſée.* Londres 1670 in-4. XXX. *Eſſai ſur l'Origine & les Vertus des Pierres precieuſes: dans lequel on peopoſe & éclaircit hiſtoriquement quelques conjectures ſur la compoſition des Pierres precieuſes, & ſur le ſujet dans lequel reſident leurs principales vertus. Par R. Boyle &c.* Londres 1672 in 8. Cet Eſſai a été traduit en Latin. XXXI. *Obſervations ſur la lumiére de la chair de Veau & de Poule, jointes une autre corruption ſenſible, com muniquées par Lettres à l'Editeur des Tranſactions Philoſophiques*; dans les *Tranſact.* du 16 Décemb. 1672. XXXII. *Nouvelle Experience touchant l'effet du different poids de l'Atmoſphére ſur certains Corps dans l'Eau, perſonne au Vicomte Brounker en 1671, & par laquelle on peut conjecturer que les changemens de la Gravité de l'Air peuvent influer beaucoup ſur la maladie ou la ſanté des Hommes.* Dans les *Tranſact.* du 24 Février 1673. XXXIII. *Traités contenant de nouvelles Experiences ſur la Relation qu'il y a entre la Flamme & l'Air. Diſcours Hydroſtatique au ſujet de quelques Objections du Dr. Henri More contre l'Explication de quelques nouvelles Experiences donnez par l'Auteur de ce Traité. Avec une Lettre Hydroſtatique, pour éclaircir une Experience ſur la maniére de peſer l'Eau dans l'Eau. Nouvelles Experiences ſur la Legereté abſolue & relative des Corps ſous l'Eau; ſur l'Elaſticité de l'Air ſur les Corps ſous l'Eau; ſur la differente preſſion des Solides & des Fluides peſans.* Londres 1673 & 1691 in 8. XXXIV. *Eſſais ſur la ſurprenante ſubtilité, la nature determinée, & la grande vertu des Ecoulemens; auxquels on a joint de nouvelles Experiences pour rendre le Feu & la Flamme ponderables; avec une découverte ſur la penetrabilité du Verre.* Londres 1673 in-8. Ces Eſſais ont auſſi paru en Latin. XXXV. *Traites contenant des Obſervations ſur la Salure de la Mer: la Deſcription d'un Hygrometre Statique, & de ſes Uſages: Avec un Appendix ſur la force de l'Humidité de l'Air: Un Fragment ſur l'Etat naturel, & non naturel, des Corps. Par R. Boyle. Le tout précedé d'un Dialogue Sceptique, ſur la nature poſitive & privative du Froid: Avec quelques Expériences de Mr. Boyle, auxquelles on a renvoyé dans ce Diſcours. Par un Membre de la Societé Royale.* Londres 1674 & 1691 in-8. traduit en Latin. XXXVI. *Diſcours ſur l'excellence & ſur les fondemens de la Mechanique, adreſſé par occaſion à un Ami, &* joint à un autre Diſcours qui a pour titre, *Excellence de la Théologie, comparée avec la Philoſophie Naturelle.* Londres 1674 in-8. traduit en Latin. XXXVII. *Deſcription des deux eſpéces de* Laudanum de van Helmont, *avec la méthode de preparer ſon* Laudanum du *Baron F. M. van Helmont, fils du fameux Jean-Baptiſte van Helmont.* Dans les *Tranſactions Philoſophiques* du 26 Octobre 1674, num. 107. XXXVIII. *Traites divers, contenant 1. Obſervations ſur les Qualités exchées de l'Air, avec un Appendix ſur les Aimans celeſtes, & ſur quelques autres ſujets. 2. Remarques ſur* les Problémes de *Mr. Hobbes* ſur le Vuide. 3. *Diſcours ſur la Cauſe de l'Attraction qui ſe fait par la Succion.* Londres 1674 & 1691. in-8. traduit en Latin. XXXIX. *Conſiderations Phyſiques & Theologiques ſur la Poſſibilité de la Réſurrection*, à la ſuite d'un Diſcours intitulé, *L'Accord de la Raiſon & de la Religion.* Londres 1675 in-8. XL. *Conjectures ſur les Veſſies d'Air, qui ſe trouvent dans les Poiſſons, communiquées par A. L. & illuſtrées par une Expérience fournie par Mr. Boyle*; dans les *Tranſactions* du 26 d'Avril 1675. XLI. *Deſcription d'un nouvel Inſtrument pour eſſayer, inventé par Mr. Boyle, avec ſes Uſages, en trois Parties.* Dans la prémiere, on rapporte ce qui a donné occaſion de l'inventer, & les principes hydroſtatiques ſur leſquels il eſt fondé. Dans la ſeconde, on en fait la deſcription. Dans la troiſiéme, on en marque les uſages, qui ſont par rapport aux Métaux, 1. De diſtinguer une Guinée véritable, d'avec une fauſſe. 2. D'eſſayer diverſes autres monnoies d'or, & ſur-tout les demi-Guinées. 3. D'eſſayer les nouveaux Ecus d'argent d'Angleterre. 4. D'eſtimer le degré de bonté de l'Etain. 5. D'eſtimer l'alloi de l'Or & de l'Argent, & quelque alliage que ce ſoit. Dans les *Tranſactions* du 21 de Juin 1675. XLII. *Dix nouvelles Experiences ſur l'affoibliſſement de l'Elaſticité de l'Air, & ſur quelques autres effets de l'Air qui n'ont pas encore été obſervez; on l'on trouve divers Eſſais pour découvrir ſi, comme l'Elaſticité de l'Air peut être augmentée de différentes maniéres, elle ne pourroit pas auſſi être diminuée par d'autres moyens que par le Froid & la Dilatation. On y trouve auſſi quelques Expériences ſur les changemens de couleur qu'on peut produire dans de certaines ſolutions & précipitations, par l'action de l'Air.* Dans les *Tranſactions* du 27 Décembre 1675. XLIII. *Diſcours Experimental ſur le Mercure, qui s'échauffe avec l'Or*; en Anglois & en Latin; dans les *Tranſactions* du 21 Février 1676. XLIV. *Experiences, Remarques &c. ſur l'Origine ou la Production mechanique de diverſes Qualites particuliéres; où l'on a inſeré un Diſcours ſur l'imperfection de la Doctrine des Chymiſtes ſur les Qualités, avec quelques Reflexions ſur l'Hypotheſe de l'Alcali & de l'Acide.* Londres 1676 & 1690 in-8. Ce Diſcours contient des Remarques &c. ſur l'Origine & la Production méchanique du Froid, du Chaud, du Goût, des Odeurs, de la Volatilité, de la Fixité, de ce qui rend corroſif, corroſible, des Précipitations Chymiques, des Qualités Magnétiques & de l'Electricité. XLV. *Nouvelles Experiences ſur les figures de la ſuperficie des Fluides, principalement des liqueurs contiguës à d'autres liqueurs*; pouvant vraiſemblablement contribuer beaucoup à former la Théorie Phyſique du grand Syſtême de l'Univers; dans les *Tranſactions* du 29 de Janvier 1676-7 num. 131. XLVI. *Suite des mêmes Experiences*; dans les *Tranſactions* du Février 1676-7. XLVII. *Le Chymiſte Sceptique, ou Paradoxes Chymiques & Phyſiques, touchant les Experiences par leſquelles les Chymiſtes ordinaires tachent de prouver que leur Sel, leur Soufre, & leur Mercure ſont les premiers Principes des Corps.* On y a joint dans cette ſeconde Edition pluſieurs Expériences & Obſervations ſur la poſſibilité de produire les Principes Chymiques. Oxford 1680 & 1690 in-8. XLVIII. *Continuation des Nouvelles Experiences Phyſiques & Mechaniques ſur la Gravité & l'Elaſticité de l'Air & ſes Effets. Seconde Partie. Où l'on trouve pluſieurs Experiences faites tant dans un Air comprimé, que dans un Air artificiel, ſur le Feu, les Animaux &c. Avec la deſcription des Machines avec leſquelles on a fait ces Experiences.* Ecrit en Latin par l'Auteur, & traduit en Anglois par un autre. Londres 1680 in 4. XLIX. *Aëtia Noctiluca, ou nouveaux Phénoménes & deſcription d'un Phoſphore artificiel.* Londres 1680 in-8. traduit en Latin. L. *Le Phoſphore de Glace, avec un Paradoxe Cymique fondé ſur de nouvelles Experiences, qui rendent probable que les Principes Chymiques peuvent être convertis l'un dans l'autre.* Londres 1681. in-8. traduit en Latin. LI. *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle du Sang humain, ſur tout de l'Eſprit de ce Fluide.* Londres 1684. traduit en Latin. LII. *Expériences & Conſiderations ſur la Poroſité des Corps, en deux Eſſais*; le prémice traite *de la Poroſité des Corps des Animaux*; & le ſecond, *de la Poroſité des Corps ſolides.* Londres 1684 in-8. traduit en Latin. LIII. *Courts Memoires pour l'Hiſtoire Naturelle Experimentale des Eaux Minerales, en forme de Lettre à un Ami.* Londres 1684-5 in-8. LIV. *Deſcription hiſtorique d'une Liqueur ſinguliére qui ſe remue d'elle-même*; dans les *Tranſactions* du 26 Novembre 1685. LV. *De la maniére d'accorder l'uſage des Remédes Specifiques avec la Philoſophie Corpuſculaire. A quoi l'on a ajouté un Diſcours ſur les avantages qu'il y a à uſer de Remédes ſimples.* Londres 1685 in-8. traduit en Latin. LVI. *Eſſai ſur les grands effets d'un Mouvement, même languiſſant*; à quoi *l'on a joint un Diſcours expérimentaſ ſur quelques cauſes peu obſervées de la Salubrité & de la Corruption de l'Air, & de ſes Effets.* Londres 1685 & 1690 in-8. LVII. *Examen libre des notions du terme de Nature, reçues vulgairement; Eſſai adreſſé à un Ami.* Londres 1685 in-8. traduit en Latin. LVIII. *Traité des Cauſes finales des choſes naturelles, on l'on examine ſi un Naturaliſte les doit admettre; & en ce cas, avec quelles précautions il doit les recevoir? On y a joint quelques Obſervations rares ſur une Vue gâtée.* Londres 1688 in-8. LIX. *Medicina Hydroſtatica, ou l'Hydroſtatique appliquée à la Medecine; où l'on montre qu'on peut découvrir par le poids qu'ils ont dans l'Eau, ſi certains Corps dont on fait uſage dans la Medecine, ſont veritables ou falſifiez: On a ajouté une methode hydroſtatique preliminaire d'eſtimer les Monnoies* Londres 1690 in-8. LX. *Experimenta & Obſervationes Phyſicæ*; où l'on traite d'une maniére expérimentale divers ſujets de Phyſique. A quoi l'on a ajouté un petit Recueil de Singularités, en deux Parties. Londres 1691 in-8. LXI. *Curioſités Chymiques, ou Nouvelles Experiences & Obſervations ſur les Principes des Corps naturels; ecrites par une perſonne de qualité, & publiées par ſon Operateur H. O.* Londres 1691 in-8. LXII. *Hiſtoire Naturelle de l'Air.* Londres 1692 in-4. LXIII. *Experiences de Medecine.* Londres 1718 in-8. A ces Ouvrages il faut ajouter la Liſte de ſes Diſcours Théologiques. I. *L'Amour Seraphique*, Londres 1660 in-8. Il n'eſt fait pluſieurs

Edi-

Papiers, en envoya une partie au Docteur, pour en faire uſage en écrivant la Vie de Mr. Boyle; mais ils ont eté rendus enſuite. Le Lecteur ne ſera peut-etre pas faché d'avoir une idée generale des Découvertes Philoſophiques de notre illuſtre Savant: nous tâcherons donc d'en donner une ébauche claire & nette, tirée de ſes Ouvrages [*P*]. François Rédi, dans une de ſes Lettres publiée dans

Editions de ce Traité. II. *Réflexions ſur le Style de l'Ecriture Sainte.* Londres 1662 in-8. traduit en Latin, & imprimé pluſieurs fois en cette Langue. III. *Reflexions occaſionnelles ſur differens Sujets, avec un Diſcours preliminaire ſur cette maniére de mediter.* En 1665 in-8. & enſuite traduit en Latin, mais il n'a jamais été imprimé en cette Langue. Ce Livre parut ſans nom d'Auteur. Mr. Budgell dit (32), que c'eſt l'Ouvrage où Mr. Boyle *a fait paroître le moins de jugement & le plus d'invention*; & que „ la baſſeſſe des Sujets que Mr. Boyle a choiſis pour y faire ſes réflexions, l'a expoſé à la raillerie d'un certain „ Ecrivain, qui a le talent de relever la plus petite tache „ de la maniére la plus vive. Quoique l'invention de Mr. „ Boyle fût bonne, il obſervoit trop à la lettre ce pré„ cepte de Sénéque: *Omnibus rebus, omnibuſque ſermo„ nibus aliquid ſalutare miſcendumeſt.*" IV. *De l'Excellence de l'Etude de la Theologie, comparée à l'Etude de la Philoſophie Naturelle.* En 1674. in-8. ſans nom d'Auteur. V. *Conſidérations ſur l'Accord de la Raiſon & de la Religion; auxquelles on a joint un Diſcours ſur la Poſſibilité de la Reſurrection.* Londres 1675 in-8. ſans nom d'Auteur. VI. *Traité des choſes qui ſont au-deſſus de la Raiſon.* On y a joint *quelques Avis ſur les choſes qui ſont dites ſurpaſſer la Raiſon.* Ce Traité parut ſans nom à Londres en 1681 in-8.; il fut auſſi traduit en Latin, mais la Traduction n'a jamais été imprimée. VII. *De la profonde Veneration que l'Entendement humain doit à Dieu.* Imprimé ſans nom à Londres 1685 in-8. traduit & publié en Latin. VIII. *Le Martyre de Théodore & de Didyme.* Londres 1687, ſans nom d'Auteur. IX. *Le Chrétien javant*; où l'on fait voir qu'un homme qui s'applique à la Philoſophie Expérimentale, bien loin d'en devenir moins bon Chrétien, y trouve au contraire des motifs qui le portent à être tel. Prémiére Partie. On y a joint 1. *Diſcours ſur la Diſtinction de ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon, & de ce qui eſt contraire à la Raiſon.* 2. Le prémier Chapitre d'un Traité, intitulé: *La Grandeur d'Ame perfectionnée par le Chriſtianiſme.* Londres 1690 in-8. ſans nom d'Auteur. Il écrivit auſſi une Lettre au Dr. Pierre Du Moulin, miſe au-devant d'un Traité, dont la quatriéme Edition a paru à Oxford en 1669 in-12, intitulé: *Le Diable de Mayſon* &c. *traduit en Anglois par une perſonne qui a une connoiſſance particuliére de cette Hiſtoire.* Mr. Boyle marque dans ſa Lettre, qu'il avoue naturellement, que le puiſſant penchant que ſon genre de vie & d'étude lui a donné pour la défiance, & pour la ſuſpenſion de jugement, joint à la multitude de fables & de ſuperſtitions qu'il avoit remarquées, lui rendoit ordinairement ſuſpectes toutes les Hiſtoires où les Eſprits & les Sorciers ſont mêlés; & par celà même l'auroit rendu très circonſpect à contribuer à la publication que le Dr. Du Moulin faiſoit d'une Hiſtoire auſſi étrange que celle de Mr. Perreaud, & encore plus à en perſuader la vérité. Mais que le commerce qu'il avoit eu avec ce pieux Miniſtre, pendant qu'il avoit demeuré (lui Boyle) à Genéve, & je préſent qu'il lui avoit fait de ſon Livre avant qu'il fût imprimé, dans une Ville où il pouvoit s'informer de l'Auteur & de certains faits rapportés dans ſon Livre, avoient enfin triomphé, par rapport à cette Hiſtoire, *de ſon peu de diſpoſition à croire des choſes extraordinaires.* Le Dr. Du Moulin dit dans ſa Réponſe, adreſſée *au très honorable, très vertueux & très ſavant Mr. Robert Boyle*, que c'eſt pour s'acquitter de la commiſſion qu'il lui avoit donnée, *qu'il a traduit cette étonnante Hiſtoire, digne d'être ſue de tous les hommes, & très propre à convaincre les Athées & les Demi-croyans de ce Siécle.* „ Vous même, Monſieur, *continue-t-il*, avez eu des in„ formations plus particuliéres de la bouche de l'Auteur „ lui-même, qui placée à la tête, doivent la rendre croyable aux Lecteurs les plus judicieux & les plus difficiles à perſuader. Ils ne pourront auſſi qu'être perſuadés de l'utilité de cette Rélation, quand ils verront „ qu'un homme auſſi ſavant, auſſi judicieux, auſſi rempli „ de piété, & auſſi diſtingué par ſes bonnes œuvres, a „ cru qu'elle ſeroit d'un grand uſage, tant pour convain„ cre les Incrédules, que pous affermir la foi de ceux „ qui croyent."

[*P*] *Une ébauche claire & nette (de ſes Découvertes Philoſophiques) tirée de ſes Ouvrages.*] Il nous apprend que la Matiére de tous les Corps naturels eſt la même, une ſubſtance étendue, diviſible & impénétrable. Et comme ſi ne peut y avoir de changement dans la Matiére, tant que toutes ſes parties ſont en repos, il falloit donc pous former un ſi grand nombre de Corps différens, qu'il y eût des mouvemens variés en diverſes maniéres dans toutes les Parties de Matiére, ou du moins dans quelques-unes; & la Matiére étant diviſée en Parties par le mouvement, ces Parties devoient avoir chacune leur forme & leus *figure*, & être *en repos ou ſe mouvoir*. Enforte que la Matiére une fois créée, & miſe en mouvement par Dieu, doit avoir ces prémiéres qualités, la *grandeur*, la *figure*, & *être en repos ou ſe mouvoir*. Suppoſant dans la Matiére ces qualités primitives, il s'enſuit que ſes Parties ainſi diviſées doivent être dans une certaine poſition, avoir une *ſituation* détermínée; & la diſpoſition ou l'arrangement des parues du Tout peut ſe nommer leur Contexture, leur Modification; & ſelon que cette Contexture ou cette Modification varie, les qualités du Corps doivent varier néceſſairement auſſi. Car ſi la diſpoſition des parties d'un Corps eſt particuliérement appropriée pour produire certains effets, la puiſſance qu'il a de les produire nous met en droit de dire, que ce Corps a de telles qualités par rapport aux autres Corps, ſur leſquels il agit. Car pour ce qui eſt de la *forme* des Corps, on peut raiſonnablement ſuppoſer qu'elle doit ſon origine à cette aſſociation d'accidens, qui eût néceſſaire pour former un Corps de telle ou de telle eſpéce, dont la contexture totale peut s'appeller leur Forme. Et qu'un aſſemblage de parties puiſſe produire ce qu'on attribue à une *Forme*, c'eſt ce qui paroit en ce qu'elles ſuffiſent pour diſtinguer un Corps de toutes les autres eſpéces de Corps. Il n'eſt pas difficile d'expliquer par ces principes, la *Generation*, l'*Alteration* & la *Corruption*. Car lorſque les Accidens, requis pour conſtituer une nouvelle Eſpéce, concourent, on dit qu'il ſe fait génération d'une nouvelle Eſpece, la Matiére préexiſtente recevant une nouvelle Modification. Et quand cette Modification eſſentielle eſt détruite, le Corps eſt dit *ſe corrompre*. Pour ce qui eſt de la *Putréfaction*, c'eſt une ſorte de Corruption d'un plus bas ordre, qui ſe produit dans les Corps par le moyen de l'Air, ou de quelque autre Fluide qui l'environne, qui en pénétre les pores, & qui par ſon agitation en change la contexture, & peut-être juſqu'à la figure des Corpuſcules dont il eſt compoſé; d'où il arrive qu'un Corps, ainſi changé, acquiert des qualités peu conformes à ſa prémiére nature, & géneralement deſagréables à nos tre odorat. Aprés avoir fait ces remarques préliminaires & générales ſur l'origine des *Corps mixtes*, il faut obſerver par rapport aux qualités particuliéres, qu'elles ſont fort différentes dans le *Corps compoſé*, de ce qu'elles ſont dans chacun des Ingrédiens qui le compoſent, pris à part; enforte qu'il peut auſſi bien réſulter des qualités du Mélange, que de l'altération de la Contexture, & du mouvement des parties cauſé par les Ingrédiens. Cependant il ne faut pas s'imaginer que les Effets des *Corps mixtes* ſoient toujours le réſultat de la contexture déterminée des parties de la matiére; ils dépendent auſſi de la place que ces Corps occupent parmi d'autres Corps, ſur leſquels ils agiſſent de différentes maniéres, & qui agiſſent réciproquement ſur eux, ſelon la différence des *Agens* & des *Patiens*, à l'égard de leur figure, de leur ſituation, de leur arrangement, de leur contexture, de leurs pores, de leurs écoulemens, de leur repos, ou de leur mouvement: d'où peuvent réſulter une infinité d'effets différens. Nous voyons qu'il ſe forme une variété prodigieuſe de ſons, uniquement par la Muſique. Mais on remarque non ſeulement des qualités différentes par rapport à leurs effets dans des Corps différens, mais dans des Corps qui paroiſſent homogénes; ce dont Mr. Boyle produit pluſieurs exemples. Allons plus loin. Ce Savant, dans ſon Traité *de l'Origine des Formes & des Qualités*, aiant preſſé quantité de raiſons contre la doctrine Ariſtotélicienne des Formes, il eſt évident que les *Formes ſubſtantielles* enſeignées dans les Ecoles, ne produiſent point la forme des Corps mixtes ou compoſés, mais qu'elle dépend uniquement de la différente Contexture & Modification du Compoſé. Il montre auſſi, que quoique l'union des parties ou des Ingrédiens qui forment un compoſé, produiſe une forme; cependant chaque Ingrédient retient ſes attributs, ſes qualités particuliéres, chacun aiant ſa forme ſpécifique; qui eſt telle par rapport à lui, quoiqu'elles ſoient toutes ſubordonnées à la forme générale du Compoſé, de la même maniére que chaque partie d'un Arbre a ſa forme particuliére, diſtincte de la forme du tout; & que les ſucs & les ſels de ces parties différent, ſelon la diverſité de leurs contextures eſſentielles. Il obſerve auſſi, que les qualités & les vertus des Animaux & des Plantes ne dépendent pas entiérement de la forme des Corps mixtes, conſidérés comme tels, parce que les effets d'un Corps compoſé peuvent être attribués à l'action mixte des parties qui le compoſent, chacune de ces parties co-opérant, & modifiant l'action les unes des autres; ce qui paroit évidemment, en ce que lors de la diſſolution du Compoſé, chaque partie a ſa forme & ſa vertu déterminée. Cependant il arrive quelquefois, que lorſque la forme ſpécifique d'un Corps eſt détruite, les qualités qui ſubſiſtent ne réſultent pas toujours de l'union des formes ſubordonnées, mais dépendent de la forme déterminée des parties particuliéres de ce Corps. Quelquefois auſſi, un Corps peut acquérir pluſieurs nouvelles qualités, lorſque ſa forme ſpécifique eſt détruite par des Agens extérieurs. Il ajoute à ce qui a été dit des *Formes ſubordonnées*, les Obſervations ſuivantes. I. Il eſt difficile de décider ſur la nobleſſe & l'excellence des Formes. II. En pluſieurs Corps, la Forma eſt fondée ſur quelque propriété diſtinguée; & tant que cette propriété ſubſiſte, quoiqu'il ſurvienne divers changemens, le Corps eſt conſidéré comme conſervant ſa forme: d'où vient, que c'eſt de-là qu'il tire ordinairement ſa dénomination. III. En vertu de l'Union ou de la Connexion des Parties qui compoſent le Tout, il ſe produit ſouvent divers effets par l'action commune de toutes ces parties. IV. Cependant nous pouvons dans un bon ſens

dans le quatrième Tome de ſes Oeuvres, à Florence en 1724 in-4. témoigne les ſentimens de la plus haute eſtime & de la plus profonde vénération pour Mr. Boyle. Il dit, *que c'eſt le plus grand Homme qu'il y ait jamais eu, & qu'il y aura peut-être jamais, pour la découverte des Cauſes naturelles.* Mais aiant re-

admettre, qu'il y a dans certains Corps des *Formes ſubordonnées*. V. Une nouvelle Forme qui ſurvient, eſt ſouvent purement accidentelle par rapport à la Forme préexiſtente, & n'en détruit point du tout la nature; elle en modifie ſeulement les Opérations. VI. Outre les actions ſpécifiques d'un Corps, où réſident des Formes ſubordonnées, il peut y avoir pluſieurs autres actions, dans leſquelles quelques-unes des Parties agiſſent *ſelon leur nature particulière & primitive*. VII. Ce qu'on regarde dans bien des Corps comme la Forme ſpécifique, n'en eſt ſouvent que la principale. VIII. Ces Formes ſemblent plutôt concourir enſemble, qu'être ſubordonnées, la Forme du Tout dépendant de leur union. Il fait voir de plus qu'un léger changement de Contexture, produit par le mouvement, peut diſtinguer les Corps naturels, & les mettre en état de produire des effets différens: par exemple, la Glace & le Sel congélent d'autres liqueurs, quoique l'Eau & le Sel ne le faſſent point. Il montre auſſi que les productions de l'Art ſont réellement des effets de la Nature, l'Artiſte ne faiſant qu'arranger les Corps naturels d'une certaine maniere, où ils produiſent leurs effets ſelon les Loix de la Nature; que les différentes & curieuſes figures des Sels ne dépendent point des Formes Subſtantielles, qu'il n'eſt point néceſſaire de ſuppoſer des Vertus Plaſtiques pour les produire, & qu'elles ſont la production de l'union de quelques parties métalliques & ſalines; que leurs figures varient à proportion de la différente quantité de liqueurs où elles ſe trouvent engagées, & du tems qu'elles ſont à ſe former. Les Acides ſe forment en Cryſtaux figurés différemment, ſelon que la nature des *Menſtrues* varie, ou celle des corps ſur leſquels ils agiſſent. On peut ſe procurer des Sels par de très légères altérations, ſans le ſecours des Formes Subſtantielles, comme Mr. Boyle le prouve par diverſes Expériences. Il fait voir auſſi par d'autres Expériences, conformément à ce qui a été dit, que l'altération de la contexture & des nouvelles modifications peut produire divers changemens dans la Matière, ſans qu'il ſoit néceſſaire de recourir à ces Formes Subſtantielles; & il tire de ces Expériences pluſieurs conſéquences, qui prouvent l'abſurdité des principes d'Ariſtote. Il allégue auſſi diverſes Expériences pour prouver, qu'en altérant la contexture des Corps, on peut leur faire perdre des qualités, & leur en procurer de nouvelles; ce qui a lieu ſur-tout dans le Salpêtre; & que les mêmes parties, lorſqu'on les diſſout dans quelque fluide, peuvent produire des effets différens de ceux qu'elles produiſent lorſqu'elles ſont ſous une forme ſolide. Il fait voir dans le même Traité, que la Chymie détruit plutôt les principes des Corps, qu'elle ne les découvre & les fait connoître.

Dans ſon Traité *des Qualités Coſmiques*, ou qui dépendent de l'action des autres Corps qui compoſent le Syſtême de l'Univers, Mr. Boyle nous apprend, 1. Que ces Qualités dépendent en partie de l'influence des Agens extérieurs, autant que des affections primitives de la Matière; enſorte qu'il y a pluſieurs Corps, qui en certains cas n'agiſſent point, à moins que d'autres Corps n'agiſſent ſur eux; & que quelques-uns agiſſent ſenſ, ou principalement ſelon que ces Agens univerſels & inconnus agiſſent ſur eux. II. Qu'il y a des Corps ſubtils, répandus dans l'Univers, prêts à s'inſinuer dans les pores de tout Corps diſpoſé à recevoir leurs impreſſions, ou qui agiſſent ſur lui de quelque autre maniére; ſur-tout ſi d'autres cauſes inconnues, & les Loix établies dans l'Univers, concourent avec eux. III. Qu'un Corps, par le changement méchanique de ſa contexture, peut acquérir ou perdre la diſpoſition de recevoir l'impreſſion de ces Agens inconnus, comme auſſi de diverſifier leurs opérations par la diverſité de ſa conteexture. Il propoſe auſſi quelques ſoupçons ou conjectures ſur ce ſujet. 1. Qu'outre ces Corpuſcules nombreux & uniformes, dont l'*Ether* eſt compoſé, ſelon quelques Philoſophes modernes, il y a peut-être d'autres eſpéces de Corpuſcules, propres à produire de grands effets, lorſqu'ils trouvent des Corps ſur leſquels ils puiſſent agir. 2. Il rapporte, que pluſieurs perſonnes ont remarqué des Ecoulemens de parties paſtilentielles dans l'Air, avant qu'elles agiſſent comme telles ſur les Corps. 3. Il ſoupçonne que des changemens conſidérables, quoique lents, dans les parties intérieures de la Terre, peuvent produire des variations dans la Bouſſole. 4. Il ſuppoſe que le Flux & le Reflux de la Mer, & d'autres Phénoménes ſemblables, ſont produits par quelque Loi générale de la Nature; ou que le Tourbillon Planétaire n'y a pas peu de part. 5. Que toutes les Maladies Epidémiques doivent principalement leur origine à l'influence de ces Globes qui roulent autour de nous, & à celle des Ecoulemens terreſtres de notre Globe. 6. Il doute, que ce qu'on regarde comme les Loix générales des Phénoménes, & qui ſuppoſent une conſtitution entiérement uniforme, & un cours reglé dans les choſes; il doute que ces Loix ſoient auſſi uniformes qu'on le croit, au moins par rapport aux lignes ſelon leſquelles les grands Corps de l'Univers ſe meuvent, & par rapport à l'étendue de leurs mouvemens. 7. Il conjecture d'un autre côté, que ce que nous regardons ſouvent comme des irrégularités hors du cours établi de la Nature, ſe trouveroient peut-être, ſi on obſervoit exactement, des Phénoménes réglés, qui ont leur retour après de grands intervalles. Mais parce que les hommes n'ont ni aſſez d'habileté, ni aſſez de curioſité pour les obſerver, & qu'ils ne vivent pas aſſez longtems pour faire un aſſez grand nombre d'Obſervations ſur ces Phénoménes rares, ils en concluent d'abord que ce ſont des irrégularités, qui ne doivent leur origine à aucune cauſe fixe & durable.

Dans ſon *Hiſtoire de la Fluidité*, Mr. Boyle nous apprend, que la Fluidité d'un Corps vient de ce qu'il eſt compoſé de petites parties, qui ne ſe touchent que dans quelques points de leur ſuperficie: de-là vient qu'elles gliſſent aiſément les unes à côté des autres, à cauſe des eſpaces qu'elles laiſſent entre elles, juſqu'à ce qu'elles trouvent quelque Corps ſolide, à la ſurface intérieure duquel elle s'ajuſtent parfaitement. Les qualités principales requiſes pour la Fluidité ſont donc, la petiteſſe des parties; leur figure déterminée; des eſpaces vuides entre elles; & leur agitation différente & particulière, ſoit naturelle, ſoit cauſée par quelque Corps plus ſubtil, qui en paſſant au travers, les remue. Il fait voir de quelle maniére on peut rendre fluide un corps qui a de la conſiſtence; & après avoir éclairci la matiére de la Fluidité par des Expériences, il obſerve que ce qui empêche certains Fluides de ſe mêles avec d'autres Fluides, c'eſt la contexture particuliére & le mouvement particulier des petites particules qui les compoſent.

Dans l'*Hiſtoire de la Solidité*, Il nous apprend que la Solidité ou la Conſiſtence d'un Corps, vient principalement de ce que les parties qui le compoſent ſont un peu groſſiéres, en repos, & jointes les unes aux autres, ce qui fait qu'elles ne peuvent ſe répandre de côté & d'autre. Ainſi il ſemble que les trois principales cauſes de la Solidité ſont la groſſeur, le repos, & la *cohéſion* des parties qui compoſent le Corps ſolide. Il obſerve auſſi, que la ſituation des parties les unes auprès des autres n'eſt pas la ſeule cauſe de la cohéſion; mais que l'Elaſticité & la Gravité de l'Air y contribuent auſſi, quoique la ſituation des parties du Verre les unes auprès des autres ſemble abſolument néceſſaire & ſuffiſante pour former cette ſubſtance compacte, parce que les parties de la matière dont elle eſt compoſée, ſont briſées par le feu en particules fort petites, avant leur union. Il remarque encore, que tant la figure, que la contexture des parties d'un Corps, contribuent non ſeulement à ſa Solidité; mais que l'interpoſition des petites particules d'un autre Corps peut rendre certaines liqueurs ſolides, & que l'addition d'une poudre ſuffit pour produire cet effet. Que les Fluides ne conſiſtent pas en parties diviſibles en fluides, comme une quantité dans une autre; qu'il y a une Vertu Plaſtique dans pluſieurs Corps; & que le mélange ſeul ſuffit pour produire la putréfaction. Il nous apprend de plus, & prouve par divers exemples, qu'il y a du mouvement dans les parties des Corps ſolides mêmes; & dans ſon *Eſſai ſur les grands effets du Mouvement inſenſible*, il établit par pluſieurs Expériences & Obſervations, 1. La grande eſſieace de la *célérité* dans les plus petits Corps, ſur-tout quand l'eſpace dans lequel ils ſe meuvent eſt petit. 2. Que le mouvement inſenſible des Corps auſſi doux que les Fluides, peut produire des effets ſenſibles ſur les Corps ſolides, comme dans les ſons, quand il agite les fenêtres d'une maiſon &c. à une conſidérable diſtance. 3. Que le nombre de parties inſenſibles de la matière miſes en mouvement, les met en état de produire divers effets. 4. Que le mouvement local peut être tranſmis au travers de différens *milieux*, & même des Corps ſolides. 5. Que les modifications particuliéres des mouvemens inviſibles des Fluides, produiſent des effets conſidérables ſur les Corps des animaux diſpoſés à recevoir leurs impreſſions. C'eſt ainſi qu'une Note de Muſique fait un effet différent ſur divers Animaux. 6. Que les Fluides produiſent auſſi des effets conſidérables ſur les Corps inanimés, par la contexture & la modification particuliére de l'Agent, & du Corps ſur lequel il agit. 7. Que quelques Corps paſſent pour avoir leurs parties dans un repos abſolu, quoiqu'elles ſoient dans un état de contrainte, comme de tenſion, de preſſion &c. 8. Qu'une des principales reiſons, pourquoi on ne ſait pas attention aux mouvemens dont il parle, c'eſt qu'à peine remarquons-nous ſeulement ces mouvemens des Corps ſolides, où tout un corps en pouſſe un autre & l'entraine, ou heurte du moins viſiblement contre lui; tandis cependant qu'il y a quantité d'effets qui procèdent des mouvemens intérieurs, produits par un Agent extérieur dans les parties d'un même Corps. Mr. Boyle prouve que le Fer peut agir de la même maniére que l'Aiman, & que les qualités Magnétiques peuvent être produites, détruites & altérées dans la Pierre d'Aiman & dans le Fer. Il ajoute pluſieurs Expériences & Obſervations ſur l'Aiman même.

A l'égard de l'*Electricité*, il dit que les Corps Electriques agiſſent méchaniquement; & qu'on peut produire l'Electricité par des changemens méchaniques.

Il remarque, que par *Précipitation* on entend l'agitation ou le mouvement cauſé par une liqueur étrangére, qui fait que les parties d'un corps vont à fond & y forment un ſorte de Poudre, ou autre Corps qui a de la conſiſtence; & qu'on peut la calculer méchaniquement par la gravité

remarqué, que les Anglois ſont crédules ſur le ſujet de la vertu des Remèdes, il ajoute, que Mr. Boyle lui-même n'étoit pas exempt de crédulité ſur cet article. Mr. Joſeph Glanvill, dans ſon Livre intitulé, *Plus ultra, ou les Progrès des Sciences depuis le tems d'Ariſtote : contenant l'Hiſtoire des nouvelles Dé-*

vité & la maſſe du Corps diſſous, par la diminution de la force du Diſſolvant, & en lui préſentant un autre Corps ſur lequel il puiſſe agir &c. Mr. Boyle explique la Théorie des Diſſolvans, en remarquant, 1. Qu'il faut qu'un Diſſolvant abonde en particules, qui ne ſoient pas trop groſſes pour s'inſinuer dans les pores du Corps qui doit être diſſous, ni aſſez petites pour paſſer au travers, comme les rayons de la lumière paſſent par le Verre; ni aſſez molles & aſſez flexibles pour ne pas ſéparer les parties ſur leſquelles elles agiſſent. 2. Que ces particules ſoient d'une figure propre à s'inſinuer dans les pores du Corps, pour en deſunir les parties ſolides. 3. Qu'elles ſoient elles-mêmes aſſez ſolides pour ſéparer les parties du Corps à diſſoudre. Il faut obſerver que cette ſolidité des parties diſſolvantes eſt un peu différente de leur volume, comme on peut le voir en comparant un tuyau de bled avec un fil de métal du même diamètre. 4. Que les particules du Diſſolvant ſoient propres à deſunir les parties du Corps ſur lequel elles agiſſent, par leur figure, leur petiteſſe, ou leur diſpoſition à recevoir le ſecours des autres cauſes qui concourent, telles que ſont la preſſion de l'Athmoſphère, qui peut les pouſſer dans les pores qui ne ſont pas remplis d'une ſubſtance qui réſiſte autant que l'Air ordinaire; & en ſecond lieu, que les particules ſoient propres à recevoir dans les pores, par l'action de la matière éthérée, ou par leur mouvement même entre elles, la force d'agir comme autant de petits leviers pour ſéparer les parties du Corps, & s'inſinuer entre elles. Il confirme cette Théorie par des Expériences. Il explique enſuite la *Corroſibilité*, qui conſiſte, dit-il, en ces trois choſes. 1. Que le Corps qui doit être diſſous, ait des pores d'une grandeur & d'une figure, propres à donner entrée aux particules du Diſſolvant, & à leur leiſſer la liberté d'agiter les parties ſolides. 2. Que les parties ſolides ne ſoient ni d'un volume, ni d'une ſolidité, qui les rende incapables d'être ſéparées par l'action des particules du Diſſolvant qui s'y inſinuent. 3. Enfin cette propriété conſiſte dans une telle cohéſion de parties, qui ne ſoit pas trop forte pour être ſurmontée par l'action du Diſſolvant. Il confirme auſſi cette Théorie par des Expériences.

A l'égard de la production méchanique des *Saveurs*, il remarque que les Saveurs dépendent de la grandeur, de la figure & du mouvement des particules *ſapides*, conſidérées ou ſéparément, & comme des propriétés de particules perticuliéres de la matière, ou dans un état de compoſition. Et comme deux de ces propriétés, ou plus, & les particules auxquelles elles appartiennent, peuvent être combinées & aſſociées ou entre elles, ou avec d'autres qui n'avoient point de ſaveur auparavant; auſſi ſelon que ces combinaiſons & autres aſſociations ſont diverſifiées, les Saveurs qui en réſultent ſont auſſi altérées ou détruites. Il paſſe enſuite à la production méchanique des *Odeurs*.

Dans ce qu'il dit ſur l'Origine méchanique du *Chaud* & du *Froid*, il fait voir quel extraordinaire degré de Froid on peut produire dans quelque ſaiſon de l'année que ce ſoit; que le Froid peut être produit par le mélange de Corps chauds, & la Chaleur par le mélange de Corps froids; que l'Ebullition n'eſt pas une preuve de chaleur; que le même Corps, qui rafraîchit certaines liqueurs, en échauffe d'autres; qu'on peut produire la chaleur méchaniquement; que l'agitation, ſa diverſité des déterminations, & la petiteſſe des particules qui ſe meuvent, ſont des conditions requiſes pour produire le chaleur. Que non ſeulement les Thermomètres, mais nos Sens mêmes, peuvent nous tromper ſur le degré du Froid, par différentes circonſtances, & par la diſpoſition de nos Sens; par exemple, nous trouvons l'air plus froid en ſortant d'un Bain chaud, que lorſque nous ſortons ſeulement d'une bonne Chambre. Il ſoutient, que le cauſe de la Condenſation de l'Air dans les Thermomètres, & ce qui fait monter le liqueur dans un tems froid, c'eſt le preſſion de l'Air extérieur ſur la ſurface de la liqueur qui eſt bors du tuyau, laquelle ſurmonte l'Elaſticité de l'Air intérieur, affoiblie par le froid. Il montre la prodigieuſe force *expanſive* de l'Eau gelée, capable, étant priſe dans un cylindre de fonte, de lever un poids de 254 livres, quoique le cylindre ne ſoit pas fort large; & il dit qu'une Effervescence froide vient uniquement de la contexture de la liqueur qui fermente. Il donne enſuite des Mémoires pour une *Hiſtoire Expérimentale du Froid*. Il réfute le Syſtème de Mr. Hobbes ſur le Frold; & il obſerve, que quoiqu'il ne veuille pas entreprendre de prouver que la nature du Froid conſiſte dans une privation, il croit cependant qu'il eſt aiſé de faire voir que les argumens qu'on allégue pour prouver que c'eſt quelque choſe de poſitif, ne ſont rien moins que concluans.

Voici ce qu'il établit ſur le ſujet des *Couleurs*. On peut, dit-il, les conſidérer, ou comme une Qualité qui réſide dans les Corps, & qui modifie la Lumière d'une certaine façon; ou comme la Lumière même, modifiée de manière qu'elle affecte l'Organe de la vue, & produit la ſenſation, que nous appellons *Couleur*. Il remarque, que c'eſt le dernier qu'on entend proprement & le plus ordinairement par le mot de *Couleur*. Que ce n'eſt pas ſans raiſon, qu'il attribue principalement la *Couleur* aux parties de la ſuperficie des Corps; puiſqu'un Aveugle à Maſtricht pouvoit, en de certains tems, diſtinguer les Couleurs par l'attouchement. A l'égard des Couleurs particulières, il dit que la Blancheur vient de ce que la ſuperficie du Corps qu'on appelle Blanc, eſt raboteuſe; ce qui lui donne comme une infinité de petites ſuperficies, qui font le même effet qu'autant de petits miroirs placés différemment; elles réfléchiſſent les rayons de la lumière qui y tombent, non les uns vers les autres, mais au-dehors vers le ſpectateur. Le Noir réſulta d'une eſpèce particulière de contexture des parties de le ſurface d'un Corps, qui fait qu'il abſorbe les rayons qui y tombent, & qu'il en réfléchit très peu vers l'œil. Il communique diverſes Expériences, qui prouvent qu'on peut produire & détruire méchaniquement le Blanc & le Noir.

Dans ſon *Examen libre de la notion du mot de* Nature *vulgairement reçue*, il ſoutient qu'elle eſt préjudiciable à la Religion & à la Philoſophie; & il propoſe une nouvelle idée, diſtinguant entre la Nature *univerſelle* & *particulière* des choſes. La *Nature univerſelle*, c'eſt la Nature réunie des Corps qui compoſent l'Univers dans ſon état préſent, conſidérée comme un principe, par le vertu duquel ils agiſſent ou ſouffrent, ſelon les Loix du Mouvement établies par l'Auteur de tout. C'eſt ce qui conduit à une notion ſubordonnée, puiſque la *Nature particulière* d'un individu conſiſte dans l'Application de le *Nature univerſelle* à une portion diſtincte de l'Univers; ou, ce qui eſt la même choſe, ſuppoſant cet Individu placé comme il eſt dans un Monde créé de Dieu, tel que le nôtre, ce doit être un compoſé des propriétés méchaniques, telles que la Grandeur, le Figure, l'Ordre, la Situation, le Mouvement local, de parties convenables & ſuffiſantes pour le faire être ce qu'il eſt, ou lui donner ce qui le met dans le rang particulier qu'il occupe; le concours de toutes ces choſes étant conſidéré comme le principe des mouvemens, du repos & des changemens, qui arrivent à ce Corps.

Dans ſa *Diſſertation ſur les Cauſes finales des choſes naturelles*, il examine ſi ces Cauſes peuvent être connues de l'Homme; & il fait voir qu'on entend par-là, 1. Certaines grandes Fins générales de l'Univers entier, comme ſont, de faire éclater la Sageſſe du Créateur, de déployer ſa Bonté, d'exciter dans les Créatures intelligentes les ſentimens d'admiration & de reconnoiſſance qu'elles lui doivent. 2. Dans un ſens plus reſtraint, on entend par les Cauſes finales, les Fins particulières que Dieu s'eſt propoſées dans le Nombre, la Structure, la Situation & les Mouvemens des grandes Maſſes de matière, qui ſont des parties conſidérables de l'Univers; puiſqu'il eſt très probable que ces Corps, tels que ſont le Soleil, la Lune, les Etoiles fixes, le Globe de la Terre, ont été formés & placés comme ils le ſont, non ſeulement pour perſévérer dans leur état préſent, mais auſſi pour contribuer aux Fins générales de le Création, & à l'avantage de tout le Syſtème dont ils ſont des parties conſidérables: & par cette raiſon on peut les appeller *Fins Coſmiques* ou *Syſtématiques*, enrant qu'elles regardent la Symétrie du grand Syſtème de l'Univers. 3. On entend par Cauſes finales, les Fins qui regardent plus particuliérement les parties des Animaux, & peut-être même celles des Plantes; ou les Fins auxquelles les diverſes parties de l'Animal ſont deſtinées pour le bien de toute cette Créature, conſidérée comme un Syſtème complet & diſtinct de parties organiſées, deſtiné à ſe conſerver lui-même & à perpétuer ſon Eſpéce dans la ſphère où ſa ſtructure & ſes qualités le déterminent à agir. Mr. Boyle appelle cette ſorte de Fins, les *Fins Animales*. 4. On peut encore, par Cauſes finales, entendre une autre eſpece de Fins particulieres, qui, parce qu'elles ſe rapportent à l'Homme, peuvent être appellées *Fins Humaines*; & ce ſont celles que la Nature s'eſt propoſée, quand on dit qu'elle a formé les Animaux, les Végétaux &c. pour l'uſage de l'Homme. Ces Fins peuvent être diſtinguées en *Spirituelles*, & *Corporelles*; parce que l'Homme eſt non ſeulement un Animal formé, comme d'autres, pour ſe conſerver lui-même & travailler à la propagation de ſon Eſpéce; mais auſſi parce qu'il a été eséé pour avoir l'empire ſur tous les autres Animaux & ſur tour les Ouvrages de la Nature, & qu'il a reçu la capacité néceſſaire pour les faire ſervir à ſes deſſeins. Ces diſtinctions poſées, Mr. Boyle déclare qu'il eſt également éloigné du ſentiment vulgaire ſur les Cauſes finales, qui n'en reconnoit pas d'autres que celles qu'on a appellées ci-deſſus humaines; & du ſentiment de ceux qui n'en admettent point du tout. Il obſerve, que le *Hazard* eſt un Etre de raiſon. Que la Révélation nous permet de parler des Cauſes finales plus poſitivement que la Philoſophie Naturelle; qu'il eſt ſouvent permis de conclurre des uſages précis de certaines parties des Corps animés, les Fins particulières, auxquelles le Créateur les a deſtinées; & dans de certains cas, de fonder ſur la nature & la ſtructure connue de ces parties, des conjectures probables ſur leurs uſages particuliers. Qu'il eſt raiſonnable de conclurre de ce que certaines choſes ſont particuliérement propres à des Fins *Coſmiques* ou *Animales*, qu'elles y ont été deſtinées par un Etre intelligent. Que nous ne devons pas être trop prompts à décider pour quel uſage particulier, ou par quelle raiſon, l'Auteur de la Nature a

Découvertes faites dans la Philoſophie Expérimentale, pour encourager les travaux Philoſophiques, à l'occaſion d'une Conference avec un Philoſophe à Syſtême, Londres 1668 in-8.; Mr. Glanvill, dis-je, nous donne dans ſon Chap. XIII. (x) *une Hiſtoire de ce que l'illuſtre Mr. Boyle a fait pour l'avancement des Connoiſſances*

(x) P. 88. & ſuiv.

formé une choſe d'une certaine manière ; & que le Naturaliſte ne doit point, ſous prétexte de rechercher les Cauſes finales, négliger la recherche de leur Auteur.

Mr. Boyle a donné auſſi pluſieurs *Paradoxes Hydroſtatiques*, prouvés & éclaircis par des Expériences. Il les fait précéder des *Demandes* ſuivantes. 1. On ſuppoſe un Tube ouvert aux deux bouts, perpendiculaire à l'horizon, & qui ait un des bouts ſous l'eau : on peut concevoir qu'il ſe termine ſur une ſuperficie parallele à l'horizon, ou à la ſuperficie ſupérieure de l'eau. 2. Que tous les points imaginables de cette ſuperficie ſont preſſés également par l'eau qui eſt perpendiculairement au-deſſus. 3. Si quelque partie de cette ſuperficie ſuppoſée eſt preſſée par un plus grand poids qu'une autre, la prémiére doit néceſſairement être déplacée, ou déprimée. 4. D'un autre côté, ſi quelque partie de cette ſuperficie ſuppoſée eſt moins preſſée que les autres, elle doit être pouſſée en haut par le poids des autres, juſqu'à ce qu'elle ſoit parvenue à la hauteur où elle ſe trouve preſſée par le même poids qui péſe ſur les autres. 5. L'Air eſt un corps qui péſe. Voici quelr ſont les Paradoxes. I. Dans tous les Fluides, les parties ſupérieures péſent ſur les inférieures. II. Un fluide léger peut peſer ſur un Fluide plus peſant. III. Si un Corps eſt plongé, ou entiérement ou en partie, au-deſſous de la ſuperficie de l'eau, ſes parties inférieures ſont pouſſées en haut par l'eau qui le touche par deſſous. IV. Une preſſion raiſonnable de quelque Fluide extérieur, ſuffit pour faire monter l'eau dans les Pompes. V. La preſſion d'un Fluide extérieur peut tenir ſuſpendues à la même hauteur des liqueurs hétérogénes, dans des tubes de différens diamétres. VI. Si un Corps eſt mis ſous l'eau, & que la ſuperficie ſupérieure de l'eau ſoit parallèle à l'horizon, le preſſion qui ſe fait ſur ce Corps n'eſt pas plus forte que celle d'une colomne d'eau, dont la baſe eſt la ſuperficie horizontale du Corps, & dont la hauteur eſt la profondeur perpendiculaire de l'eau. Et ſi l'eeu qui péſe ſur le Corps eſt contenue dans des tubes ouverts, ſa preſſion doit être eſtimée par le poids d'une colomne d'eau, dont la baſe eſt égale à l'orifice inférieur du tube, & dont la hauteur eſt égale à la profondeur perpendiculaire depuis cet orifice juſqu'à la ſuperficie de l'eeu, & cela même lorſque le tube eſt fort incliné vers l'horizon, ou qu'il eſt d'une figure irrégulière, & plus large en quelquer endroits qu'à l'orifice. VII. Un Corps plongé dans un Fluide, en eſt preſſé par les côtés, & cette preſſion eugmente à proportion du degré de profondeur où le Corps eſt dsns le Fluide. VIII. L'Eau peut auſſi bien déprimer, qu'élever un Corps plus léger qu'ella. IX. Quoi qu'on diſe de la Légéreté abſolue, l'Huile, plus légére que l'Eau, peut être retenue au deſſous de l'Eau. X. L'élévation & le paſſage de l'Eau dans les Siphons peut s'expliquer, ſans avoir recours à *l'Horreur pour le Vuide*. XI. Le Corps le plus peſent, enfoncé dans l'Eau à une profondeur qui ſurpaſſe vingt fois ſon épaiſſeur, flotteroit, s'il n'étoit preſſé par le poids de l'Eau qui le couvre, qui contribue à le faire deſcendre. Il applique enſuite l'Hydroſtatique aux Monnoies, & à la Médecine; & fait la deſcription d'une *Balance Hydroſtatique*, pour eſtimer le différent degré de bonté des Metaux &c. Il répond auſſi aux Objections du Dr. Henri More, & de quelques autres, contre l'Expliestion de quelques Expériences particulières ; & fait le deſcription d'un *Inſtrument* pour examiner ſi les Monnoies ſont bonnes, ou falſifiées; & celle d'un *Hygrométer Statique*, pour montrer 1. les différentes varietions de l'Air dans le même Mois, Jour & Heure. 2. Combien la Sécheresſe & l'Humidité d'une Année ou d'une Seiſon diffère de la Sécheresſe & de l'Humidité d'une autre. 3. Pour découvrir & comparer enſemble les changemens de la température de l'Air, cauſés par les Vents, la Gelée, la Neige & autres variations du Tems. 4. Pour comparer la différence de température d'une Maiſon à l'autre, & des Appartemens d'une même Maiſon. 5. Pour obſerver dans une Chambre les différens effets que produiſent la préſence ou l'abſence du Feu. 6. Pour maintenir une Chambre dans tel degré de ſécheresſe qu'on veut. Il donne des exemples du pouvoir de l'Humidité de l'Air dans toutes les Saiſons, ſur les Animaux, les Végétaux, les Métaux & les Minéraux; avec la deſcription d'un Hygromètre de Corde.

Il rapporte pluſieurs Expérlencea, pour prouver que la Flamme peut s'incurporer avec les Corps ſolides, de maniére à augmenter leur poids & leur volume : que le Feu peut s'incorporer auſſi, même lorſque les Corps n'y ſont pas immédiatement expoſés, ou même après qu'ils ont été calcinés ; & que les partics peſantes de la Flamme peuvent paſſer au travers du Verre ; Découverte dont il déduit divera Corolleires. Que la Flamme peut agir comme *Menſtrue*, & s'unir avec les Corps ſur leſquels elle agit: Que l'effet du feu ſur des Corps renfermés dens des Verres, ne vient pas entiérement de l'agitstion du Verre; & que des pertcules très volstiles peuvent perdre leur volatilité en s'uniſſant à d'eutres particules.

Il a fait le deſcription d'un Inſtrument, avec lequel il a fait pluſieurs Expériences, qui prouvent qu'il n'y a que l'Elaſticité de l'Air qui puiſſe élever le Mercure dans un Tube ; & que l'Attrition ſeule peut prodnire la chaleur dans un Récipient vuide ; que l'Elaſticité de l'Air toute ſeule peut faire crever des Veſſies, & élever un poids conſidérable; & que le Mercure ne peut être élevé par la *Suction* à une plus grande hauteur, que celle où il eſt élevé par la preſſion de l'Athmoſphère. Il fait voir auſſi à quelle hauteur le Mercure & l'Eau peuvent être élevés à proportion de leur gravité ſpécifique; comment on peut diſcerner le poids de l'Athmoſphère par l'attouchement, & de quelle manière on peut faire des Barométres portatifs. Que dans un Récipient vuide, on peut faire ſautce une Fontaine ſans peine ; mais que quand on y laiſſe entrer l'Air, elle eſt violemment déprimée, & ne ſeute pas ſi facilement; & que la preſſion de l'Air briſe des Ventouſes. Il fournit pluſieurs autres Expérlences pour prouver la Peſanteur & l'Elaſticité de l'Air; par leſquelles il paroit que c'eſt la preſſion de l'Air qui fait monter l'Eau dans les Séringues; qu'on peut produire de la lumiére dans le *Vuide de Boyle* ; & que par une petite quantité d'Air renfermée dens un Récipient vuide, on peut élever un poids de cinquante ou ſoixante livres, & même plus. Il montre que l'Air peut ſe produire de différentes maniéres ; qu'on en peut tirer du Pain, des Raiſins, des Plantes, de la Moutarde, des Pommes bouilles &c. & de quelle maniére la production de l'Air peut être empêchée per le froid, par l'uſage de l'Eſprit de Vin en le ſoignant au Corps renfermé dans le Vuide, par le Vinaigre, par la *compreſſion*, par l'Eau ou le Levain. Il fait voir auſſi, que l'Air artificiel produit des effets différens de l'Air commun; & de même, que l'Air comprimé produit auſſi des effets différens de ceux de l'Air ordinaire : Que les Animaux ne peuvent vivre dens l'Air artificiel : Que la condenſation de l'Air fait que les matiéres combuſtibles ſe conſument plus promptement: Qu'on tire de l'Air des fruits ſéchés, mais ſens aucune règle fixe: Que les Corps lâchent autant d'air qu'ils peuvent, avant la putréfaction : Que l'Air artificiel peut être détruit: Que les Liqueurs peuvent r'aigrir, ſans eucune évaporation de leurs eſprits: Que les Fruits peuvent ſe conſerver dans des liqueurs fermentées : Que la cheir de Bœuf peut ſe conſerver dens de la biére: Que quoiqu'il y eit moins d'air dans les Poiſſons que dsns la Viende, ils ſe corrompent néanmoins, quoiqu'ils ſoient hors des etcelntes de l'air extérieur: Que le Sucre ne conſerve pas ſi bien les fruits, que les liqueurs fermentées: Que la Viande peut ſe conſerver fraiche, dans un Récipient rempli d'un eir comprimé: Que des Corps peuvent ſe conſerver longtems dans le Vuide, ſans être bouillis: Que l'Air peut n'être plus propre à le reſpiration, quoiqu'il conſerve ſa preſſion ordinaire ; & que certains Animaux vivent plus longtems ſans Air, que d'autres. Il montre que l'Attraction qui ſe fait par le *Suction*, vſent principalement de la preſſion extérieure de l'Athmoſphère, qusnd on ôte cette preſſion de la ſurface intérieure du Tube: Qu'on peut faire monter l'eau par la Suction; que ce n'eſt ni la Peſanteur, ni l'Elaſticité de l'Air qui le fait monter, & que le poids de l'Athmoſphère ſuffit pour faire monter les liqueurs par la Suction. Il rend compte de la Reréfaction admirable de l'Air, ſans chaleur, deſorte qu'il occupe un eſpace qui ſurpaſſe celui qu'il occupoit, de 8232 & quelquefois de 10000 fois. Il nous apprend, que la durée de l'Elaſticité de l'Air dilaté eſt très conſidérable : Que l'Air peut être comprimé dans la huitiéme partie de l'eſpace qu'il occupoit; & que la proportion des degrés de Reréfaction & de Condenſation eſt comme de 1 à 70. Il paroit par diverſes Expériences feites dans un Récipient vuide, que la Poudre à canon ne prend point feu, & que le feu ne brule point, ſenr la preſſion de l'aie ſur ces Corps ; mais qu'une pierre d'Aiman appliquée à un Récipient vuide, agit fortement ſur les Corps qui ſunt dans le Réciplent; & que les Sons ne ſont point tranſmis dans le Vuide. Mr. Boyle ſeit voir encore, que deux morceaux de Marbre, polis & plats, ſe tiennent colés enſemble par la preſſion de l'Athmoſphère ; & que le poids de l'Athmoſphère peut lever un poids de cent livres attaché au piſton d'une pompe, abaiſſé lorſque le Récipient eſt vuide. Outre ces Eepériences, Il en rapporte d'autres, par leſquelles il paroit que la preſſion de l'Athmoſphère eſt la principale cauſe de la Filtration ; & que la proportion entre le poids de l'Air & celui de l'Eau eſt comme 1 à 338, & la proportion de l'Air avec le Mercure de 14000 à 1. Mr. Boyle a fait auſſi diverſes Eapériences, pour découvrir les effets que produit le Vuide du Récipient ſur les Animaux qui y ſont renfermés, & pour ſavoir combien de tems ils peuvent vivre ſens Air. Il défend ces Eepériences contre les Objections de François Linus & de Mr. Hobbes, par des Remarques ſur les Problémes de ce dernier ſur le *Vuide*. Il y a joint le recherche de la cauſe de l'Attraction par la *Suction*, qui peut, ſelon lui, élever un fluide ſans l'action de le preſſion & de l'élaſticité de l'Air ; il fait voir que le poids ſeul de l'Athmoſphère peut faire monter les liqueurs dans la *Suction*; & que l'élévation des liqueurs par la *Suction* vient de la preſſion.

Il a donné auſſi des *Chefs pour l'Hiſtoire Naturelle d'un Pays*, & des *Mémoires pour une Hiſtoire générale de l'Air*.

Dans ſes *Conjectures ſur quelques qualités inconnues de l'Air*, il indique quelques cauſes inconnues de le *Salubrité* & de l'*Inſalubrité* de l'Air, qu'on peut rapporter aux Propoſitions ſuivantes. 1. Qu'il eſt probable qu'en pluſieurs en-

ces utiles. Il dit „ que ce Gentilhomme ſeul en a fait aſſez pour mériter la reconnoiſſance de tout le „ Genre-humain, & pour élever un Monument éternel a ſa memoire: enſorte que s'il eût vécu dans „ ces tems où les hommes divinifoient leurs Bienfaiteurs, il n'auroit pu manquer d'avoir une des pré-„ mieres

endroits, le plus ou moins de Salubrité de l'Air en général, dépend des Vapeurs & des Exhalaiſons ſouterraines. 2. Qu'il n'eſt pas hors d'apparence, que c'eſt à des Exhalaiſons ſouterraines que les Maladies contagieuſes doivent principalement ou en partie, en bien des lieux, leur origine. 3. Qu'il eſt vraiſemblable que les Maladies Epidémiques viennent de la même cauſe. 4. Que la plupart des Maladies, qu'on appelle *nouvelles*, viennent principalement de ces Exhalaiſons, ou que ces Exhalaiſons y contribuent. Il marque enſuite les uſages de ſa doctrine touchant les *Exhalaiſons Souterraines* & *Celeſtes*, dans l'Air. 1. Elle doit nous porter à examiner, ſi divers changemens dans la température & dans la conſtitution de l'Air, non ſeulement par rapport à ſes qualités *connues*, mais auſſi par rapport à celles qui ſont *inconnues*, ne peuvent pas être attribués à la plus ou moins grande quantité de ces deux ſortes d'Exhalaiſons, & à la qualité particulière des unes ou des autres, ou même des deux. 2. On peut ſoupçonner, que peut-être quelques-uns des Corps qui ſont autour de nous, ſont d'une nature, & ont une diſpoſition particulière, à recevoir l'impreſſion de quelques-unes de ces Exhalaiſons étrangères; & à s'unir même avec ces particules qui s'échappent ou de Corps inconnus logés ſous terre, ou de quelque Planète: car comme ce que nous appellons Sympathies & Antipathies, dépend réellement de la contexture particulière & des autres modifications des Corps, entre leſquels on dit qu'il y a de la Sympathie & de l'Antipathie; je ne vois pas, dit-il, ce qui empêcheroit qu'il n'y eût de l'affinité & du rapport entre un Corps d'une contexture convenable, ſur-tout par rapport à la figure & à la grandeur de ſes pores, & les particules qui s'écoulent d'un autre Corps, ſoit ſouterrain, ſoit céleſte. 3. On peut examiner, ſi parmi les Corps que nous connoiſſons autour de nous, il n'y en a point quelques-uns qui ſervent de réceptacles aux Exhalaiſons qui roulent dans l'Air, & ſi même il n'y en a point qui les attirent. Par des Corps qui attirent, ou qui ont une Vertu magnétique, il entend ceux qui ſont propres à retenir les particules des Exhalaiſons, ou à s'unir avec ces particules, quand elles s'approchent de ces Corps par l'effet des divers mouvemens de l'Air où elles flottent. Mr. Boyle parle auſſi des grands effets de l'Air dans la production des Couleurs; & de quelques Expériences qui prouvent qu'il y a des qualités occultes dans l'Air. Il fait mention auſſi de l'accroiſſement des Métaux, expoſés à l'Air dans leur matrice.

Dans ſon Traité *de l'Origine & de la Vertu des Pierres précieuſes*, il nous apprend qu'elles ont été d'abord fluides, & qu'elles doivent leurs Vertus aux Eaux minérales; ce qu'il prouve par leur tranſparence, leur configuration, leur contexture intérieure, leurs couleurs, qui ſont vraiſemblablement accidentelles, s'étant trouvé quelque matière étrangére dans leur ſubſtance, & des particules métalliques ou minérales s'étant mêlées avec les leurs. Il remarque de plus, que la gravité ſpécifique des Pierres précieuſes, plus ou moins grande, dénote leur qualité plus ou moins métallique & minérale; & qu'on en peut tirer des Métaux & des Minéraux. Il nous apprend, qu'il y a dans les entrailles de la Terre un nombre infini de productions minérales, & qu'on y trouve diverſes eſpéces de *Monſtres*; & il ſait voir que les Pierres précieuſes ſe forment par un ſuc ou eſprit pétrifiant, mêlé dans une aſſez juſte proportion avec les eaux impregnées de terre, pour les congeler & les unir. Qu'on peut attribuer quelques-unes de leurs Vertus réelles, à ce que lorſqu'elles étoient encore fluides, la ſubſtance pétrifiante étoit mêlée avec quelque ſolution ou teinture minérale, ou avec quelque autre liqueur impregnée; & que celles-ci ſont figées, unies, & durcies dans la Pierre précieuſe.

Dans ſon *Traité du Phoſphore aérien*, il parle des différentes eſpéces de Phoſphores artificiels, & de leurs uſages; à quoi il joint quantité d'Expériences ſur ce ſujet.

Il ſoutient dans ſon *Diſcours ſur le Salure de la Mer*, qu'elle vient du Sel qui y eſt diſſous; qui lui eſt fourni non ſeulement par les roches & les autres maſſes de Sel créées dès le commencement du Monde, & qui ſe trouvent encore en quelques endroits, ſoit au fond de la Mer, ſoit en des lieux où elle peut atteindre; mais auſſi par les pluies, les rivières & les autres eaux qui entraînent avec elles en paſſant dans la terre beaucoup de parties ſalines, qu'elles portent à la Mer. Il rapporte une méthode de rendre l'eau de la Mer douce, par la diſtillation; & il obſerve, que le goût de l'Eau de Mer n'eſt pas un ſimple goût de Sel, tel que celui que l'eau de ſource acquiert par la diſſolution du Sel Gemme, ou de quelque autre Sel terreſtre pur; mais que c'eſt un goût amer, qui doit venir de quelque cauſe particulière, que les Anteurs paſſent ordinairement, & qui eſt le Bitume, que les Fontaines & les autres eaux portent dans la Mer; qu'il ſoupçonne même, que l'agitation de la Mer, & l'action de l'Air & du Soleil à laquelle elle eſt expoſée, peut contribuer à lui donner un autre goût que celui du Sel; parce que le Sel marin, expoſé ſimplement pendant quelques mois à l'air, & agité légérement peut-être quelquefois par une chaleur *digeſtive*, acquiert un goût différent de celui qu'il a lorſqu'il eſt ſeulement diſſous dans l'eau commune. Il remarque auſſi, que le degré de Salure varie en divers endroits de la Mer.

Dans le Diſcours ſur la *Température des Régions ſouterraines & ſous marines* par rapport à la Chaleur & au Froid, il remarque, qu'il y a différentes Régions au-deſſous de la Terre: Que la première Région de la Terre varie fort, tant par rapport à ſes limites, que par rapport à la Température: Que la ſeconde ſemble être généralement froide, en comparaiſon des deux autres: Que la température de l'air varie, ſelon les Saiſons de l'année, en des lieux, qui à raiſon de leur diſtance de la ſurface de la Terre, peuvent être regardés comme faiſant partie de la Moyenne Région: Que la troiſième eſt conſtamment & ſenſiblement chaude, quoique ſa chaleur ne ſoit pas uniforme, étant conſidérable dans quelques endroits: Qu'il y a deux différentes Régions au-deſſous de la ſurface de la Mer; la première, qui s'étend depuis la ſuperficie de l'Eau, juſqu'à la profondeur où peuvent pénétrer les rayons du Soleil & autres agens ſemblables; & la ſeconde, depuis cet endroit juſqu'au fond; enſorte que l'étendue de la prémiére Région doit varier, ſelon la diverſité des Climats & de la chaleur du Soleil, ou ſelon la nature du terrein vers les rivages. A l'égard de la ſeconde Région, elle eſt généralement froide. Il nous apprend de plus, que le fond de la Mer eſt fort inégal; que l'eau peſe conſidérablement ſur les Corps qui y ſont plongés; que le fond de la Mer n'eſt point agité par les Tempêtes, & que l'eau y eſt tranquille.

Dans ſon *Chymiſte Sceptique* il obſerve, que le nombre des Elémens Péripatéticiens & des Principes Chymiques eſt incertain, & que les termes d'*Elémens* & de *Principes* ſont employés ici comme équivalens; qu'on déſigne par-là ces Corps ſimples & primitifs, dont on prétend que les Corps mixtes ſont compoſés, & dans leſquels on peut les réſoudre: Que la matière de tous les Corps étoit originalement divilée en petites particules de différentes figures, & que ces petites particules peuvent être unies en parcelles, qui ne ſont plus aiſées à diviſer: Qu'un petit nombre d'ingrédiens ſuffit pour former une grande variété de Compoſés: Qu'on peut tirer différentes ſubſtances des Corps, par le moyen du Feu; que ce n'eſt pas par le Feu qu'on peut faire une véritable analyſe des Corps, parce qu'il ne ſépare pas leurs Principes, mais qu'il altère & compoſe différemment la contexture des Corps ſur leſquels il agit; que certaines choſes qu'on extrait des Corps par le Feu, n'en ſont point les Principes compoſans: Que tous les Corps compoſés ne différent ſeulement que par rapport à quelques propriétés méchaniques: Qu'il n'eſt nullement certain, qu'il n'y ait que trois Principes ou Elémens, dont tous les Corps ſont compoſés, & dans leſquels on peut les réſoudre par le Feu: que certains Corps produiſent plus de trois Principes: Que la Terre & l'Eau doivent être mis au nombre des Principes Chymiques, & du moins un certain Eſprit Alkalin, ſi même on ne doit pas y en joindre un Acide. Il cenſure l'obſcurité des Ecrivains Chymiſtes, & il fait voir, que les Principes Chymiques ne ſont pas de même eſpéce. Il recherche, ſi l'on doit rejetter les cinq Principes Chymiques, parce qu'ils ne ſont pas homogénes? D'où eſt venue la notion de ces Principes? Si le Feu eſt néceſſaire pour la compoſition des Corps? & s'il y a véritablement des Elémens? Il prouve que les Corps ne ſont pas purement compoſés d'Elémens, par l'accroiſſement des Végétaux, des Animaux, des Minéraux, & des Métaux, & par l'Analyſe des Corps: Que les trois prémiers Principes paroiſſent être produits par le Feu: Que ni le Phlegme, ni la Terre, ne ſont des ingrédiens univerſels & préexiſtans des Corps compoſés: Que l'Or même peut être détruit; & qu'on peut produire de nouvelles qualités dans les Corps, par le changement de leur Contexture: Que les Principes Chymiques ſont tranſmuables, comme il paroit par les Phénoménes d'une Huile eſſentielle dans des diſtillations réitérées: Que ces Principes ne ſont point *improductibles*, & incorruptibles; qu'on peut produire & détruire les Sels; que les Alkalis peuvent être changés en d'autres ſubſtances & en Sel commun; qu'on peut faire différentes eſpéces d'Eſprits, de Souphres, de Mercures, de Phlegmes & de Terres. Il nous apprend, que la Théorie Chymique des Qualités eſt bornée, imparfaite, & incertaine, ſuppoſant des choſes qui ne ſont point prouvées, ſouvent inutiles, & plus ſouvent contraires aux phénoménes de la Nature: Que les Principes qu'on trouve dans les Corps ne ſont point la cauſe de leurs qualités, & qu'on attribue au même Corps des qualités contraires: Qu'après tout, le Sel, le Souphre, & le Mercure des Chymiſtes ne ſont point les prémiers & les plus ſimples Principes des Corps; mais que ce ſont ſeulement les prémiéres compoſitions de corpuſcules ou de particules plus ſimples, qui ſont les ſeules qui aient les prémiéres & fondamentales propriétés des Corps ſimples, la grandeur, la figure, le mouvement ou le repos; & que c'eſt par l'union de ces petites portions de matiéte, que ſe forment ces divers Compoſés, que les Chymiſtes appellent leurs Principes. Il fait enſuite quelques réfléxions ſur l'Hypothèſe de l'Acide & de l'Alkali, & il fait voir que la ſuppoſition de ces Sels différens eſt précaire, que les fonctions qu'on leur attribue ſont arbi-trai-

„ mières places parmi ces Mortels élevés au rang des Dieux. Et l'on ſera convaincu, *ajoute-t-il*, que „ je n'avance rien qui ne ſoit fondé, quand j'aurai dit que je parle de l'illuſtre Mr. Boyle, homme „ dont le mérite perſonel a fait honneur à ce grand Nom, autant que les Titres magnifiques dont il „ eſt decoré. Et l'on verra que ce digne Gentilhomme a réellement fait ce que je dis pour le bien „ du Genre-humain, & pour l'avancement des Sciences, ſi on lit ſes excellens Ouvrages, où l'on „ trouvera autant de force que de douceur; le plus profond ſavoir, accompagné d'une aimable mo- „ deſtie; les plus belles Découvertes, & les plus ſinceres Relations; le plus grand renoncement à „ ſoi-même, & le plus parfait amour pour les Hommes; la plus profonde connoiſſance de la Philo- „ ſophie & de la Nature; & la Pieté la plus pure, le reſpect le plus ſincère pour Dieu & pour la Re- „ ligion. En tenant ce langage, je ne redoute pas l'Envie, que les grands éloges excitent ordinai- „ rement; parce qu'elle ne peut être aſſez impudente pour s'inſcrire en faux contre la juſtice que je „ rends à ce Grand-Homme." Le Dr. Robert Flott, dans ſon *Hiſtoire Naturelle du Comté d'Oxford*, l'appelle (*y*) *un Philoſophe exact, ſevère & profond; la gloire de l'Angleterre, & l'honneur de ſa Famille.* Et dans un autre endroit (*z*), *une Merveille d'Eſprit.* Mr. Boerhaave lui donne par-tout, dans ſes *Elemens de Chymie*, les épithètes d'*illuſtre* & de *grand*, & dit que ſes Ouvrages ſont *excellens & travaillés.* Mr. Boulton nous dit, dans la Préface de ſon *Abrégé des Oeuvres Théologiques* de Mr. Boyle (*aa*), que quoique les Ouvrages de cet illuſtre Auteur „ n'aient jamais manqué d'etre agréables & utiles au „ Lecteur; cependant, ſon ſtyle abondant enveloppe les choſes d'une ſi grande multitude de paroles, „ que quoiqu'elles puiſſent plaire à des Lecteurs habiles & intelligens, ceux qui ont moins de capaci- „ te ont de la peine à retenir le ſens renferme dans un ſi long diſcours." Il remarque (*bb*), que *ſes Ouvrages Philoſophiques ſont beaucoup plus diffus, que les Théologiques.* Mr. Budgell obſerve auſſi (*cc*), „ qu'il faut avouer que ſon ſtyle n'eſt rien moins que correct; qu'il eſt trop *verbeux* & trop diffus; „ & que quoiqu'il ſoit en général clair & intelligible, il a pourtant quelquefois employé des expreſ- „ ſions dures & ſurannées. Que cependant, malgré ces défauts, les ſujets qu'il traite ſont ſi curieux, „ & les Obſervations qu'il fait ſi ſolides, que ce qu'on peut dire de plus fort ſur ſes Ouvrages les „ plus negliges, c'eſt que c'eſt une Beauté en deshabille." Mais du reſte, cet Ecrivain eſt d'un ſen- timent tout oppoſé a celui de Mr. Boulton ſur le ſujet des Ouvrages Théologiques de Mr. Boyle, dans leſquels, dit-il, il eſt plus abondant en paroles & plus diffus, que dans ſes Ouvrages Philoſophi- ques. Le Dr. Pierre Shaw, dans ſa *Préface générale* au-devant de *l'Abrégé des Oeuvres Philoſophiques de Mr. Boyle* (*dd*), dit que ſes Ecrits Philoſophiques, *des qu'ils ont paru, ont fait honneur à ſon Pays, & lui ont acquis l'eſtime générale de tout le monde:* Que la nouveauté, la variété, la dignité, & l'utilité des Sujets qu'il traite, la manière familière & aiſée dont il les manie, rendent ſes Ouvrages recommandables à tout le Genre-humain: Que Mr. Boyle écrivoit pour les Ignorans & les Novices, comme pour les Philoſophes & les Savans; qu'il n'avoit d'autre deſſein que de communiquer, avec toute la candeur & toute la ſimplicité poſſibles, ces nombreuſes & importantes Découvertes, qui lui avoient coûté des peines infinies à faire. Mais il ajoute, que comme Mr. Boyle eſt celui qui a introduit, ou du moins rétabli en Angleterre la Philoſophie Méchanique, il s'eſt expliqué de la manière la plus am- ple & la plus circonſtanciée ſur ce ſujet; ce qui a donné à ſes Ouvrages une étendue, qui peut pa- roître exceſſive aujourd'hui, que cette Philoſophie eſt plus connue. Il remarque enſuite (*ee*), que Mr. Boyle commence par les Elemens & les Principes fondamentaux des choſes; & qu'il conduit ſon Lecteur, avec un jugement admirable, par toutes les regions de la Nature, pour lui fournir des ob- jets ſur leſquels il puiſſe exercer ſes facultés; qu'il ſe fait un devoir d'en ſurer d'abord un Philoſophe u- niverſel en quelque maniere, & qu'il le met en état de faire telles recherches qu'il jugera à propos ſur les Ouvrages de la Nature: Que comme le meilleur & le plus ſolide fondement de la Philoſophie, eſt l'utilité du Genre-humain; & comme l'unique moyen de la faire eſtimer autant qu'elle le merite, eſt de faire connoitre les grands avantages que ſon étude procure; Mr. Boyle s'eſt ſoigneuſement attaché à faire voir qu'il n'y a rien de plus avantageux & de plus utile pour la vie, que la Philoſophie Expé- rimentale en general. „ Les gens d'eſprit & de ſavoir, *continue Mr. Shaw* (*ff*), ſe ſont fait une af- „ faire, dans tous les tems, d'expliquer la Nature par des diſcours; mais c'eſt Mr. Boyle ſeul, qui „ s'eſt uniquement applique à enſeigner la Philoſophie par la pratique. Le point qu'il ne perd jamais „ de vue, c'eſt de faire de ſon Lecteur, non un Philoſophe ſpéculatif & diſcoureur, mais un Philo- „ ſophe qui agit. Lui-meme donne l'exemple; il a fait toutes les Experiences qu'il a pu ſur les Corps „ naturels, & les a communiquées au Public avec toute la candeur & toute la fidelité poſſibles." Le mé-

(*y*) P. 49. Oxford 1677 in-fol.
(*z*) P. 222.
(*aa*) P. 2.
(*bb*) P. 3.
(*cc*) *Ubi ſupra* p. 125.
(*dd*) P. 1. Londres 1725 in-4.
(*ee*) P. 4.
(*ff*) P. 5.

traires, & que c'eſt une idée mal fondée; que le goût n'en juge point; en un mot, que l'Hypothèſe qui les admet eſt ſouvent inutile & infructueuſe, & n'explique les phénomènes de la Nature que d'une manière peu ſatisfaiſante.

Dans ſon *Hiſtoire Naturelle du Sang Humain*, il nous donne les Chefs ſur leſquels doit rouler l'Hiſtoire Naturelle du Sang dans un état de Santé; & il remarque, que la partie *ſereuſe* eſt mêlée de pluſieurs autres matières.

Dans ſon *Hiſtoire Naturelle Expérimentale des Eaux Minerales*, il propoſe les Chefs ſur leſquels elle doit rouler, & il rapporte quantité d'Expériences curieuſes. A l'égard de la manière d'en faire l'eſſai, voici les directions qu'il donne. 1. D'obſerver au grand jour les changemens des Couleurs détrempées avec l'eau, afin de reconnoitre de quels Minéraux elle eſt impregnée. 2. De varier la teinture des Couleurs, en faiſant paſſer l'eau par un papier dont les pores ſoient bien remplis de poudre de Vitriol, ou qui ſoit teint d'une décoction de bois de Campêche. On peut encore diverſifier les Couleurs en mêlant des liqueurs médicinales dans les eaux, ou une infuſion de noix de Galle, ſoit avant, ſoit après. 3. Il recommande pour cela ſortes d'Expériences, les parties aſtringentes des Plantes & des Animaux, & ſur-tout des matières minérales.

Dans ſon *Traité des Remèdes Specifiques*, il remarque, qu'on trouve dans les Ecrits des Médecins trois ſortes de Qualités, qu'ils diſtinguent ſous le nom de *Vertus ſpécifiques.* Chez quelques-uns, un Remède a une qualité ſpécifique, parce qu'il eſt particulièrement utile & bon pour une certaine partie du Corps, comme le Cœur, le Cerveau, les Yeux &c. D'autres diſent qu'un Remède ſpécifique attire & évacue une certaine humeur, comme la Bile, la Pituite &c. Mais dans le ſens le plus ordinaire, on appelle *ſpécifique*, un Remède qui a une vertu ſecrette de guérir tel ou tel mal, comme la Pleuréſie, l'Aſthme, la Colique, l'Hydropiſie &c. Comme c'eſt-là le ſens vulgaire de ce terme, c'eſt celui auquel Mr. Boyle le prend. Il allégue diverſes raiſons pour prouver qu'il y a des Remèdes ſpécifiques, & il examine ſi cette idée peut ſe concilier avec la Philoſophie Méchanique; ſur quoi il établit les ſix Propoſitions ſuivantes. I. Un Remède ſpécifique peut guérir en diſſipant ou réſolvant la matière *morbifique*, & en facilitant par ce moyen ſa ſortie & ſon expulſion par les plus grands conduits & par les pores de la peau. II. Il peut adoucir la trop grande acidité, ou telles autres mauvaiſes qualités, qui infectent le ſang, & en corrompent la maſſe. III. Il peut être utile en chaſſant hors du ſang, ou de quelque autre fluide, l'humeur peccante. IV. Il peut avoir la vertu de fortifier & de réjouir le cœur; & par-là, ou même ſans cela, faire du bien à la partie malade. V. Il peut opérer encore en produiſant dans la maſſe du ſang une diſpoſition qui met la Nature en état de vaincre le mal, en corrigeant, expulſant &c. la matière qui en eſt la cauſe. VI. Il peut auſſi unir ſes parties à celles de l'humeur peccante, & par cette union former une nouvelle humeur, plus aiſée à expulſer, ou qui peut demeurer deſormais ſans danger dans le Corps. Il encourage enſuite l'uſage des Remèdes ſimples, parce qu'on en peut prévoir les effets, qu'ils ſont plus ſurs, plus aiſés à trouver & à prendre, & que ſelon les apparences, ils ſont plus avantageux pour perfectionner la Médecine. Il dit auſſi, que les Remèdes Chymiques doivent être ſimples; & il examine ſi des Remèdes peuvent guérir des maladies compliquées. Il rapporte pluſieurs Obſervations rares ſur une Vue gâtée. Il nous apprend, que les Objets blancs ſont les plus viſibles aux vues troublées; que les deux yeux a-

gliſſent

même Ecrivain justifie Mr. Boyle sur la crédulité dont on l'a taxé dans les rélations qu'il a faites de choses rares & extraordinaires [Q], & il dit (gg) que cet illustre Philosophe ouvre l'Esprit & le rend vaste; qu'il nous donne de grandes & de nobles idées de notre Nature & de nos Facultés; qu'il fait voir qu'on peut tenter avec succès, des choses même desespérées; & qu'il ne laisse aucune ressource à la lâcheté de ces esprits indolens, qui sur des notions superficielles, & faute de connoître les vertus qui résident dans les Corps naturels, découragent toutes les nouvelles & grandes entreprises: Que réunissant les connoissances d'un Philosophe, avec toute la liberté & l'esprit d'un homme de Condition, il rend avantageux les projets les plus hardis, & les fait paroitre sous un point de vue engageant; Qu'il ne veut pas que nous regardions le Monde, comme un amas de Matière grossière & sans action; mais qu'il nous convainc que c'est une grande & noble Machine, réglée, mue, & dirigée continuellement par un Etre infiniment sage & bienfaisant, qui en tient les parties en mouvement, & qui les fait agir les unes sur les autres selon certaines Loix. „ Nous aiant ensuite fait connoître ces Loix, Mr. Boyle nous apprend à employer les mêmes artifices & les mêmes opérations „ que la Nature elle-même emploie, & qui sans contredit sont capables de produire les plus grandes „ choses, quand on sait les appliquer comme il faut, c'est-à-dire, de la manière que Mr. Boyle nous „ l'a enseigné par son exemple & par son expérience. Mais il montre aussi, que pour faire l'usage „ le plus avantageux de ces Vertus, il faut avoir une connoissance générale de la Nature. Sans de „ grandes vues, sans être bien versé dans les Arts Méchaniques, & dans les différentes parties de la „ connoissance de la Nature, de manière qu'on puisse faire servir l'un à l'autre, & que le tout en-

(gg) P. 2.

„ semble

gissent dans la Vision réelle; que les parties des yeux peuvent être dilatées sans préjudice; & que les couleurs paroissent différentes à des organes en desordre. [☞ Les Ouvrages de Mr. Boyle, dont on a vu le Catalogue dans la Remarque précédente, & la substance dans celle-ci, ont été recueillis pour la plus grande partie en Latin, en IV Volumes in-4. imprimés en divers tems à Genève chez Samuel de Tournes. Add. du Traan.]

[Q] *Le même Ecrivain justifie Mr. Boyle sur la crédulité dont on l'a taxé, dans les rélations qu'il a faites de choses rares & extraordinaires.*] Il dit (33) que Mr. Boyle a fur- (33) Gravesande Preface p. 2. tout grand soin de précautionner son Lecteur contre toute opération, qui pourroit être en quelque façon dangereuse ou nuisible; & de lui apprendre à ne pas se tromper par quelque Observation superficielle, par quelque Expérience équivoque ou accidentelle, faite par lui-même, ou rapportée par d'autres. Le Dr. Shaw, fondé sur un examen attentif des Ecrits de cet illustre Auteur, soutient qu'il n'y a point d'Ecrivain qui paroisse avoir eu plus d'attention à rechercher les fondemens & les preuves des Rélations qu'il tenoit des autres, ou qui ait marqué plus de pénétration & d'adresse à en découvrir l'endroit foible, les proposant toujours naturellement telles qu'il les a reçues, pour être confirmées ou détruites par de nouvelles recherches. Pour le prouver, Mr. Shaw en appelle à la manière dont Mr. Boyle s'exprime sur les choses qui sont les plus répréhensibles dans ses Ecrits, ou qui passent pour telles; la Vertu spécifique du *Quinquina*, de l'*Ens Veneris*, de l'*Oleum talla*, du Baume, de la Pierre de Butler, de la Poudre de Sympathie, de l'Onguent Sympathique, de l'Alcahest de Paracelse, de la Baguette Divinatoire, de la Transmutation des Métaux, de la Poudre de projection, de la Pierre Philosophale &c. Et il souhaite que sur ces articles on compare Mr. Boyle avec les Auteurs les plus estimés & les plus judicieux, qui ont traité des Vertus des Remèdes, des Secrets de la Chymie, & des Vertus de la Nature. Il remarque ensuite, que sans contredit Mr. Boyle peut paroitre ajouter plus de foi à certaines choses extraordinaires, que le Vulgaire, on les personnes ignorantes dans la Philosophie Expérimentale, & peu instruites de l'immense pouvoir & des étranges effets de la Nature & de l'Art; mais qu'il s'agit de savoir, si à cet égard il est allé au-delà de ses lumières. Il rapporte aussi, sur sa propre expérience, quantité de choses surprenantes & incroyables à des esprits que la Philosophie n'a pas disposés à les recevoir. Mais il a été assez heureux pour avoir vu par ses propres yeux beaucoup plus de ce que l'Art & la Nature peuvent opérer, qu'on ne le peut aisément imaginer. Et si l'on fait réflexion sur la multitude de Phénomènes que son Laboratoire doit lui avoir présentés pendant une longue suite d'années, employées à faire des Expériences, la plupart avec succès; si l'on considère les Expériences faites avec sa Machine Pneumatique, ses autres Expériences Méchaniques, Optiques, Hydrostatiques & de toutes les espèces; que l'on fasse attention au commerce qu'il entretenoit avec tous les Savans, & principalement avec les Chymistes de tous les Pays: aux divers Secrets qu'il réservoit, pour en faire comme un échange contre les leurs; & à la manière constante dont il a fait tout cela; nous trouverons assez de raisons de nous persuader qu'il étoit en état de proposer des choses, qui doivent paroitre singulières, étranges, choquantes à des esprits vulgaires. Changes la liqueur la plus pure en poison, sans en altèrer ni la couleur, ni le goût, ni l'odeur, ni aucune des qualités remarquables; effacer l'écriture sur le papier ou sur le parchemin, de manière qu'ils puissent porter l'encre comme auparavant; rendre un métal commun si semblable à l'Or, que les Orfèvres mêmes s'y trompent; sans parler de plusieurs autres Découvertes plus extraordinaires, sont des choses qui paroissent au Vulgaire presque impossibles & impraticables, quoique quelques Philosophes Chymistes les exécutent fort aisément. Mais il y a des Philosophes, & même des Chymistes, qui refusesnient de croire que Mr. Boyle eût une certaine liqueur, avec laquelle il pouvoit convertir l'Argent en Or. Et pourquoi le refusepnt-ils? Uniquement parce qu'ils n'ont jamais vu faire rien de pareil, & parce qu'ils se sont eux-mêmes renfermés dans la sphère d'une Philosophie bornée, qui ne leur permet pas de porter leurs vues plus loin, & de pénétrer dans ce que l'Art & la Nature peuvent faire. „ Mais, *dit Mr. Shaw*, „ si Mr. Boyle a réellement fait la chose, & si d'autres „ personnes dignes de foi lui ont assuré l'avoir fait, est-il „ crédule de le croire? On est plutôt en droit de taxer „ de crédulité ceux qui, sans preuves suffisantes, concluent „ précipitamment que la chose est impraticable." Le même Auteur observe, que puisque Mr. Boyle nous assure, & qu'il nous donne des raisons suffisantes de croire, qu'il a changé de l'Argent en Or; fixé des Alkalis &c. volatils; converti des Acides en Alkalis; tiré de la lumière d'une substance ténébreuse; purifié sur le champ de l'Eau corrompue & *fetide*, en en précipitant une substance qui n'étoit point *fetide*; dissous les Corps les plus durs par des liqueurs simples & potables, sans chaleur; produit du froid par le mélange de Corps chauds; de la chaleur par celui de Corps froids; échauffé des liqueurs froides avec de la glace; fait geler en un instant de l'Esprit de vin; converti cet Esprit en Eau; changé de l'Eau & des Alkalis fixes en Terre; & qu'il a fait un nombre infini d'autres choses surprenantes, qui paroissent même contradictoires aux ignorans; n'est-il pas en droit d'en parler comme de choses faisables, & dont d'autres peuvent faire l'essai? ou n'a-t-il pas pu croire sur l'autorité du témoignage humain, sur le rapport de ses Amis & de ceux qu'il connoissoit, que d'autres avoient fait ces choses, & même de plus extraordinaires, quoiqu'il n'en eût pas été lui-même témoin oculaire? Si, après avoir fait son Phosphore liquide en Angleterre, on lui a assuré qu'un Chymiste en a fait un solide en Allemagne; si, après avoir inventé sa Pompe pneumatique, il a appris qu'on a fait plusieurs Découvertes certaines par son moyen; si, aiant converti de l'Or en Argent, il a appris par des témoins oculaires, que de l'Argent a été changé en Or; ou s'il a préparé lui-même un *Menstrue*, tout aussi extraordinaire que l'*Alkahest*; peut on le taxer de crédulité, d'avoir cru que Paracelse & Van Helmont ont pu le préparer plus parfaitement, ou que d'autres aient réellement fait ce qu'ils disent? „ Certainement, *continue Mr. Shaw*, il n'y a en cela rien de „ contraire à la Philosophie & à la Raison. Mr. Boyle étoit trop éclairé pour borner la Nature. Il ne se prefsoit point de décider, que tout ce qui étoit extraordinaire étoit impossible; parce qu'il voyoit tous les „ jours des choses extraordinaires; quoiqu'il avoüit toujours, & qu'il dit même souvent, *que ceux qui les avoient vues, pouvoient plus aisement les croire, que ceux qui n'en avoient point été témoins.* Il pensoit modestement, que tout ce que nous devons faire, c'est d'ouvrir les yeux & d'être attentifs, en attendant ce que produiront l'Art & la Nature, mis duement en œuvre. „ Il savoit très bien, qu'il y a dans le Monde des Agens „ puissans, dont la manière d'agir, & les Loix selon lesquelles ils agissent, nous sont inconnues. Un homme „ d'une autre espèce, ou un Indien ignorant, qui n'a jamais rien vu, ni fait attention aux phénomènes les plus „ simples, ne croira que difficilement ce que les personnes les plus dignes de foi lui diront des effets surprenans de l'Aimant, ou de la Poudre à canon: mais son „ ignorance fausse est la cause de son incrédulité. Dites „ les mêmes choses à un homme qui n'a jamais entendu „ parler de la Poudre à canon, ni de la Vertu magnétique, „ mais qui soit d'ailleurs grand Philosophe, il y acquiescera d'abord, recevra avec reconnoissance ce que vous „ lui apprenez, & vous sollicitera d'en faire l'expérience „ en sa faveur." Le Docteur dit ensuite, qu'on peut faire fonds avec confiance, sur les Expériences & les Observations que Mr. Boyle rapporte comme faites par lui-même; & qu'on peut compter surement qu'il les rapporte précisément de la manière qu'elles se sont présentées à lui, personne n'aiant douté qu'il ne fût un homme exactement vrai. Et à l'égard des faits qu'il rapporte sur la foi des autres, s'il s'agit de choses extraordinaires, on trouvera qu'il le fait avec une défiance marquée, & d'u-

„ ſemble conſpire à la même fin, Mr. Boyle ne conſeille à perſonne de former des Projets." On trouvera ci-deſſous le reſte de ce que Mr. Shaw dit de ſon Caractère [*R*]. Il paroit avoir été fortement perſuadé de la poſſibilité de la Pierre Philoſophale [*S*]; & le célèbre Dr. Halley nous a appris, que

ne manière fort différente de celle dont il rapporte les faits qu'il ſavoit par lui même; & qu'il ne propoſe point ces choſes comme véritables, à moins qu'il ne produiſe quelque choſe d'analogue ou de parallèle pour l'appuyer, tiré de ſes propres Obſervations & de ſa propre Expérience; ſe réſervant toujours la liberté de ne croire, qu'autant qu'il en a des raiſons ſuffiſantes. „ Et que peut faire de plus un homme, pour éviter qu'on ne le taxe de „ crédulité? Au contraire, ceux qui ſans aucune preuve, „ & ſimplement ſur des bruits populaires, croyent que „ Mr. Boyle étoit crédule, ne donnent-ils pas en cela une preuve évidente de leur propre crédulité? Si ce „ Grand Homme a plus cru que d'autres, c'eſt parce qu'il „ a eu plus de raiſons de croire qu'eux. C'eſt aſſez généralement la coutume, lorſqu'on rapporte quelque „ choſe d'extraordinaire, ou de la nier poſitivement comme impoſſible, ou de l'admettre d'abord comme une „ vérité: c'eſt le vrai moyen d'avoir bientôt fait. Mais „ Mr. Boyle poſſédoit dans un degré éminent la noble faculté de ſuſpendre ſon jugement, juſqu'à ce que par „ toutes les recherches qu'il pouvoit faire il fût mieux „ inſtruit, & que ce qu'il découvroit le mît en état de ſe „ décider. Je me flatte d'en avoir dit aſſez pour juſtifier „ ce que j'ai avancé, que c'eſt avec un jugement admirable que Mr. Boyle conduit ſon Lecteur par toutes les régions de la Nature; & qu'il paroitra ſuffiſamment, que „ commençant par l'inſtruire des Principes fondamentaux „ des choſes, il le laiſſe enfin en état de faire toutes les „ recherches qu'il lui plaira."

(34) P. 13. [*R*] *On trouvera ci-deſſous le reſte de ce que Mr. Shaw dit de ſon Caractère.*] Il dit (34) que Mr. Boyle eſt toujours occupé des objets qui ſont autour de nous, & dont nous ſommes, ou pouvons nous mettre en poſſeſſion; quoique nous ignorions encore leurs propriétés, leurs vertus & leurs uſages, juſqu'à ce qu'il les mette au jour: qu'il nous les découvre, & qu'il nous étonne à la vue de notre ignorance ſur des choſes qui ſont ſi proches de nous, ſi importantes en elles mêmes, & ſi néceſſaires pour notre bien être, & pour jouïr véritablement de la vie. Il n'y a ni profeſſion, ni condition, à qui ſes Découvertes ne ſoient avantageuſes. Comme il avoit un genie étendu & pénétrant, il a cultivé la Philoſophie Naturelle dans toutes ſes parties; & l'on eſt plus redevable à ce ſeul Homme, qu'à mille Philoſophes ordinaires, pris enſemble. Il eſt certain, que c'eſt lui qui a jetté les fondemens de preſque toutes les Découvertes qui ſe ſont faites depuis ſon tems dans la Philoſophie Naturelle; & lui même a fait à cet égard bien des choſes, qui ont acquis de la réputation à des gens célèbres, en les donnant comme des Découvertes qu'ils avoient faites, quoique Mr. Boyle eût fait les mêmes choſes, peut-être beaucoup mieux. L'on trouve une preuve remarquable de ce que nous venons de dire, dans un très beau Recueil de Découvertes utiles, publié comme l'Ouvrage d'une Société étrangère. L'Artiſte, le Marchand, le Savant & le Gentilhomme ont tous quelque obligation à Mr. Boyle. Il nous préſente les Arts ſous un nouveau point de vue, & en fait, comme ils le ſont effectivement, une partie de la Philoſophie Naturelle: en les examinant comme tels, il révèle quelques-uns de leurs myſtères, qui ſont autant de moyens de les encourager, de les perfectionner, & de les multiplier. L'Orfèvre, le Lapidaire, le Jouaillier, le Raffineur, le Tailleur de pierre, le Teinturier, le Verrier, & en général tous les Artiſans trouvent chez lui les meilleures inſtructions qu'ils puiſſent avoir, à l'égard de la manière de travailler leurs matériaux, & d'employer le plus utilement leurs machines & leurs inſtrumens. Le Laboureur & le Plongeur apprennent ici leur métier: les Mineurs & les Eſſayeurs, à trouver & à ſéparer leurs métaux avec profit, à en augmenter la quantité, à les purifier & à les perfectionner; à diſtinguer exactement les véritables, de ceux qui ſont falſifiés ou contrefaits. L'Architecte y apprend à choiſir les meilleurs matériaux pour bâtir; le Peintre, à faire, à mêler, & à rendre plus belles les couleurs qu'il vent employer. En un mot, Mr. Boyle n'a négligé perſonne. Mais il s'eſt particulièrement attaché à inſtruire ceux qui exercent les profeſſions qui ont pour objet la Santé. Le Médecin, l'Anatomiſte, l'Apothicaire & le Chymiſte loi ont les plus grandes obligations. Il a étudié & cultivé toutes les parties de la Médecine. Nous lui ſommes redevables de la meilleure méthode de diſtinguer les véritables Drogues, de celles qui ſont falſifiées; de la découverte & de la manière de préparer pluſieurs excellens Remèdes, & de celle de s'en ſervir le plus utilement. Il nous a appris comment les Spécifiques peuvent agir; à juger de la ſalubrité de l'Air, de l'Eau, & des Lieux; à connoître & à choiſir les Sources minérales. En un mot, il n'y a preſque ni Art, ni Production naturelle, ſur leſquels il n'ait fait quelque Découverte utile, ou qu'il n'ait perfectionné par rapport à ce qu'on en ſavoit. Le Dr.

(35) P. 14. Shaw ajoute (35), qu'il étoit d'un caractère ouvert, franc, généreux & communicatif; qu'il tâche de rendre tout ce dont il traite, clair, facile & familier. On n'a pas beſoin d'une profonde connoiſſance des Mathématiques, ni d'être verſé dans l'Algebre, pour l'entendre parfaitement; ni Syſtême ennuyeux à étudier, pour tirer du fruit de ſa Philoſophie. La mémoire de Mr. Boyle ſera chère à la Poſtérité, tandis que ces Ecrivains obſcurs & énigmatiques, qui s'étudient à rendre tout difficile, & qui envient au Genre-humain la connoiſſance de ce qu'ils ſavent, ſeront l'objet du mépris qu'ils méritent. Ce qui relève principalement Mr. Boyle, & ce qui le diſtingue du commun des Chymiſtes, des Naturaliſtes & des Philoſophes, c'eſt ce caractère d'humanité, cette franchiſe, cette générosité, cette diſpoſition bienfaiſante. Le Dr. Shaw remarque encore, qu'il a pris des peines & fait des dépenſes infinies pour faire des recherches, ſans aucune vue baſſe d'augmenter ſa fortune & de s'enrichir (36); & que ce qui le rend (36) Voy. Rem. [*A*]. fur tout eſtimable, c'eſt qu'il étoit ſupérieur au plaiſir intéreſſé de ſe faire admirer comme un Génie, & d'acquérir de la réputation par ſes Découvertes. Quoiqu'il ne manquât ni de capacité, ni de talens pour élever un magnifique édifice, & pour former un Syſtême de Phyſique & de Chymie plus pompeux, & peut-être plus durable qu'aucun de ceux qu'on avoit vus avant lui, il mépriſa noblement cette petite gloire; & malgré tout ce qu'il avoit fait, malgré toutes les peines qu'il avoit priſes, toutes les dépenſes qu'il avoit faites pour faire des recherches pendant une vie conſacrée toute entière à l'étude de la Nature; malgré ſes nombreuſes & importantes Obſervations & Découvertes, il avoue naturellement qu'il n'apperçoit que les prémières lueurs de la connoiſſance de la Nature, qu'il n'en a donné que les prémiers lineamens; & il charge la Poſtérité, pour ſon propre avantage, de ne le regarder que comme un *Commençant*, & de continuer à faire des recherches en général, ſans s'arrêter à bâtir des Syſtèmes. „ C'étoit-là, *dit Mr. Shaw* (37), une Ame vraiment no- (37) P. 15. „ ble, un Caractère eſtimable, un Eſprit vreiment Philoſophe, rempli d'humanité, de bienveillance & de bonté! Après nous avoir fait parcourir toute la Nature, „ nous en avoir fait connoître les diverſes productions, „ nous en avoir montré les uſages, & la manière de les „ faire ſervir aux fins que nous nous propoſons; après „ nous avoir convaincus que nous vivons dans un Monde „ fait avec la plus profonde ſageſſe, où un nombre infini „ de grandes vues ont été remplies à une fois avec une „ variété infinie; après nous avoir fait voir, que toutes „ les Créatures, & que tous les Corps que nous connoiſſons, conſpirent enſemble, comme un ſeul Tout, à „ remplir les grandes fins de la Nature; il nous prie de „ ne pas nous en tenir à cela; mais nous laiſſe pleins de „ confiance, que plus nous érudierons les Ouvrages du „ Créateur de l'Univers, plus nous y découvrirons de „ beauté & d'harmonie, plus nous y trouverons d'utilités „ & de ſujets de ſatisfaction; & cela tant que le Monde „ ſubſiſtera. Ce ſont-là les ſentimens nobles, mâles & „ généreux, que le Lecteur verra régner dans tous les „ Ouvrages Philoſophiques de Mr. Boyle; dont le grand „ but, & le plus grand plaiſir, étoit de ſe rendre utile au „ Genre-humain."

[*S*] *Il paroit avoir été fortement perſuadé de la poſſibilité de la Pierre Philoſophale.*] Dans ſon Traité intitulé, *Eſſais Phyſiologiques, écrits en divers tems & à diverſes occaſions*, Londres 1661 in-4. dans le *ſecond Eſſai ſur les Expériences qui ne réuſſiſſent point*, il nous apprend (38) que *le Dr. K. Homme*, dit-il, *éloigné, s'il en fut jamais, de tout menſonge*, lui a aſſuré, qu'aiant prêté ſon Laboratoire à un Ami en Hollande, pendant une abſence qu'il avoit faite, il y avoit laiſſé entre autres choſes pluſieurs fortes d'*Eau-forte*, qu'il avoit préparée pour ſa Teinture d'Ecarlate. Quelque tems après, ſon Ami lui manda, qu'en faiſant digérer de l'Or dans de l'Eau-forte, il en avoit tiré une Teinture ou Souphre jaune, qu'il avoit rendu volatil, le reſte du métal étant devenu blanc; & qu'avec cette Teinture d'Or, il avoit changé de l'Argent en Or pur, avec un profit aſſez conſidérable. Sur cet avis, le Docteur revint en diligence dans ſon Laboratoire, & fit pluſieurs fois la même Expérience de tirer de cette Eau-forte une Teinture volatile d'Or, & de convertir par ſon moyen de l'Argent en Or pur. Mr. Boyle lui demanda, ſi cette Teinture ſuffiſoit pour convertir en Or une quantité d'Argent, égale pour le poids à la maſſe d'Or d'où la Teinture avoit été tirée. Le Docteur lui aſſura qu'il avoit tiré d'une once d'Or, autant de Teinture ou de Souphre qu'il falloit pour convertir une once & demie d'Argent en ce noble Métal. „ Ce que j'ai „ d'autant plus de penchant à croire, *dit Mr. Boyle*, que „ ma propre expérience ne me permet pas de douter de „ la poſſibilité d'extraire de l'Or une teinture jaune; & „ que d'ailleurs il me paroit aſſez vraiſemblable que l'Argent contient un peu de Souphre (pour parler le langage des Chymiſtes), qui en mûriſſant peut devenir de „ l'Or, comme me l'ont aſſuré, ſur leurs propres Obſervations, des gens expérimentés dans ce qui regarde les Métaux, qui rapportent que l'Argent produit „ quelquefois des grains d'Or pur, tantôt à l'aide des „ menſtrues (ce que le Chevalier François Bacon a remarqué auſſi quelque part, ſi je ne me trompe), tantôt „ par l'uſage du Souphre commun, bien purifié, & aſſocié avec des Sels convenables." Cependant le Dr. K. dont nous venons de parler, fut trompé dans les grandes eſpérences de s'enrichir, qu'il avoit conçues ſur cette Expérience; car aiant voulu y revenir quelque tems après, il ſe trouva fruſtré de ſon attente. Il attribua ce mauvais ſuccès à l'Eau-forte, & il recommença ſur nouveaux fraix.

(38) P. 40. 41. de l'Edit. Latine de Geneve 1680.

„ Mais

que s'étant adreſſé à lui pour ſavoir ſon ſentiment ſur ce ſujet, à la prière d'un Ami, il lui avoit dit, que quoiqu'il crût qu'il étoit très difficile de parvenir à faire le *Grand Elixir*, il ne croyoit pas pourtant la choſe impoſſible. On croit qu'il eſt auſſi l'Auteur d'une Brochure imprimée à Londres en 1678 in-4. pour ſon Libraire Henri Herringham, intitulée : *D'une dégradation de l'Or, faite par un* Anti-Elixir : *Relation Chymique extraordinaire.* Dans cette Brochure on dit, que puiſque l'Art a pu inventer un *Elixir* capable de dégrader l'Or & de lui faire perdre ſa qualité, on pourroit fort bien découvrir auſſi un *veritable Elixir*, pour changer un Métal commun en Argent ou en Or. Nous dirons ci-deſſous quelque choſe de cette Pièce curieuſe [*T*]. Otton Tachenius croyoit néanmoins, qu'on pouvoit rendre

(39) P. 41. „ Mais toutes les tentatives qu'il a faites depuis aient été „ juſqu'à préſent infructueuſes, *dit Mr. Boyle* (39), il y a „ de l'apparence qu'il faut l'attribuer à quelque cauſe ca- „ chée; car nous voyons de pareilles choſes arrives quel- „ quefois aux plus habiles Artiſtes, ſans qu'il y ait de re- „ mède. Glauber ſeul, ſi l'on veut l'en croire, rapporte „ différentes manières de faire de l'Or, qui lui ont réuſſi „ une fois, ſans qu'il ait pu réuſſir une ſeconde." Mr. Boyle rapporte enſuite divers exemples de cette nature, tirés du Traité *De Auro* de Jean Pic, Prince de la Mirandole. Dans les *Tranſactions Philoſophiques* du 27 Février 1676, num. 122, il publia un *Diſcours Expérimental ſur le Mercure s'échauffant avec l'Or.* Dans ce Diſcours il dit, que quoiqu'il ait bien des choſes à objecter contre la Sympathie du Mercure avec l'Or, il y a peut être un Mercure plus ſubtil & plus peſant que le commun; ce qui donne beau champ à un Chymiſte. Et il obſerve, que pluſieurs raiſons lui aient fait regarder le Mercure comme un corps beaucoup moins homogène qu'on ne le ſuppoſe ordinairement, il croit que l'opinion qui reconnoît un Mercure capable de s'échauffer, eſt la mieux fondée. Car, que malgré la parfaite homogénéité du Mercure qu'on ſuppoſe ordinairement, & qu'il avoue être aſſez grande pour être digne d'admiration, il avoit cependant inventé deux Methodes, qu'aucun Chymiſte, qu'il ſût, n'avoit pratiquées: l'une, pour découvrir ſi un Mercure pur & diſtillé avec ſoin, ne pourroit pas être un corps compoſé, & contenir des parties qui ne ſuſſent pas mercurielles: l'autre, ſi l'on ne pourroit pas ſéparer d'un Mercure pur, diſtillé ainſi, des parties en aſſez grand nombre, parfaitement homogènes; & qu'il avoit trouvé par expérience, que la choſe pouvoit ſe faire de la manière qu'il l'avoit conçue: ſur quoi il avoit jugé qu'il eſt poſſible qu'un Mercure très pur, & même purifié par la ſublimation & par la diſtillation, s'incorpore tellement par l'art avec un grand nombre de parties étrangeres (comme d'étain, de plomb &c.) qu'il n'y a qu'un Ouvrier habile qui les puiſſe découvrir, bien moins les ſéparer. Cette Découverte l'engagea à eſſayer, ſi quelques-unes de ces particules étrangères, qu'il trouvoit pouvoir ſe réduire avec le Mercure en liquide mercuriel, ne pourroient pas l'altérer au point que de s'échauffer avec l'Or; *& qu'il y en ait de telles*, dit-il, *c'eſt ce dont mes Expériences m'ont fourni, par la grace de Dieu, des preuves certaines vers l'an* 1652. Car étant ſeul, pour n'être pas trompé par d'autres, il avoit pris tantôt la moitié du poids du Mercure, d'Or rainé réduit en poudre, tantôt autant de l'un que de l'autre; & ainſi mis l'Or ſur la paume de ſa main gauche, & le Mercure deſſus, & les aiant mêlés enſemble & preſſés avec les doigts de la main droite, ils s'étoient non ſeulement échauffés ſenſiblement, mais conſidérablement, & cela ſi promptement, que la chaleur étoit parvenue à ſon plus haut point quelquefois en une minute. Il trouva que l'Expérience réuſſiſſoit également, ſoit qu'il prît autant de l'un que de l'autre, ſoit qu'il ne prît que la moitié autant d'Or qu'il y avoit de Mercure; mais il ſembloit que pris en portions égales, l'effet étoit plus grand. Il fit auſſi l'eſſai de mêler ce Mercure avec de l'Argent rafiné, réduit en poudre fine; mais il ne put s'appercevoir qu'il y eût aucune chaleur du tout; quoiqu'il crût qu'elle auroit pu être ſenſible, avec une quantité ſuffiſante d'Argent en feuille. Il fit cette Expérience pluſieurs fois dans la main d'autres perſonnes, qui ne furent pas peu ſurpriſes du ſuccès, & à qui il fit plaiſir. Il pria en particulier le ſavant Secrétaire de la Société Royale d'en faire lui-même l'eſpérience, & lui donna pour cela les ingrédiens; & en moins d'une minute elle lui réuſſit. Cependant Mr. Boyle dit, qu'il ne prétend point inférer de-là, que tous les *Mercures des Corps* faits, à ce que croyent les Chymiſtes, par l'extraction ſeule, des Metaux & des Minéraux, s'échauffent avec l'Or; „ comme jo l'ai expérimenté, *dit-il*, ſi je ne me trompe, „ par rapport au Mercure d'Antimoine. Je ne prétends pas „ non plus affirmer, que tout Mercure métallique, quoi- „ qu'il ne paroiſſe jamais diſpoſé à s'échauffer auſſi, ni „ celui de l'Or & de l'Argent même, eſt le même que ce- „ lui que les Ecrivains Alchymiſtes entendent par leur „ *Mercure Philoſophique*, ou qu'il en approche pour l'ex- „ cellence. Je ne veux pas même ſoutenir, que tout „ Mercure, extrait même des métaux les plus parfaits, „ doit être plus noble & plus propre, comme parlent les „ Alchymiſtes, pour *le Grand-Oeuvre*, que celui qu'on „ peut tirer avec peine & à la longue du Mercure com- „ mun, habilement dégagé de ſes parties hétérogènes, & „ richement imprégné des parties les plus ſubtiles & „ les plus actives des métaux qui y ont du rapport. Mais „ s'il y a quelque choſe de vrai dans ce que quelques uns „ des Alchymiſtes les plus eſtimés rapportent d'un Men- „ ſtrue de l'Or, ce doit être quelque liqueur pareille, & „ peut-être pas meilleure qu'une que j'ai: ainſi on doit „ convenir que celle-ci doit être d'un uſage plus qu'ordi- „ naire dans la Médecine & dans la Chymie." Ce Mémoire donna occaſion à une Lettre du Chevalier Iſaac Newton à Mr. Oldenburg Secrétaire de la Société Royale: elle s'eſt trouvée parmi les Papiers de Mr. Jean Collins, qui ſont entre les mains de Mr. Guillaume Jones Membre de la Société Royale, qui a bien voulu nous la communiquer. Elle eſt datée de Cambridge le 26 d'Avril 1676, & contient ce qui ſuit:

MONSIEUR,

„ Je vous tends graces de deux choſes; la prémière, „ d'avoir publié ma Lettre dans les *Tranſactions*; l'autre, „ d'avoir travaillé à obtenir, que les Expériences en „ queſtion ſe faſſent devant la Société Royale. Je ſou- „ haiterois fort, pour ne pas dire que ce ſeroit mon ambi- „ tion, d'en avoir fait autant, ſi je ne craignois d'être „ importun. Je conſiderai donc comme une grande fa- „ veur, ſi vous obtenez que la choſe ſe faſſe, perſuadé „ que l'Ami de Mr. Linus ne ſe rendra point ſans cela. „ En liſant hier les deux dernières *Tranſactions*, j'eus oc- „ caſion d'examiner l'Expérience rare de Mr Boyle, ſur „ l'échauffement de l'Or & du Mercure. Je crois que les „ doigts démangeront à bien des gens, pour être au fait „ de la préparation d'un pareil Mercure; & on ne man- „ quera pas d'en ſolliciter la publication, ſous prétexte „ de l'utilité que le Public en pourra retirer. Mais ſe- „ lon mon petit jugement, l'illuſtre Auteur, qui a jugé à „ propos de découvrir ſon ſecret juſqu'à ce point, fait „ très prudemment de tenir le reſte caché & d'être réſer- „ vé. Non que je croie qu'il y ait quelque choſe de ſort „ excellent dans un pareil Mercure, pour des Opérations „ ſoit de Médecine, ſoit de Chymie. Car pour moi je „ conçois, que les parties métalliques, dont ce Mercure „ eſt imprégné, ſont peut être plus groſſes que celles du „ Mercure, & diſpoſées à ſe mêler plus librement avec l'Or „ par quelque autre raiſon que leur ſubtilité; & qu'en ſe „ mêlant, leur groſſeur fait qu'elles choquent plus forte- „ ment les parties de l'Or, & les remuent plus violem- „ ment que ne le peuvent faire des particules plus ſubti- „ les; à peu près de la même manière que les parties ſa- „ lines, dont les Diſſolvans ſont imprégnés, échauffent „ pluſieurs choſes qu'on y fait diſſoudre, tandis que les „ particules ſubtiles de l'Eau commune n'échauffent preſ- „ que rien de ce qu'on y fait diſſoudre, & que la diſſolu- „ tion n'eſt jamais ſi prompte; & ſi elles échauffent cer- „ taines choſes, comme la Chaux-vive, on pourroit peut- „ être ſoupçonner, que la chaleur vient des parties ſal- „ nes cachées dans le corps, qui ne pouvant agir tandis „ qu'il eſt ſec, ſont miſes en mouvement par l'eau. Je „ compare donc ce Mercure imprégné à quelque liqueur „ diſſolvante, comme l'Eau-forte; la partie mercurielle „ de l'un, à la partie aqueuſe ou phlegmatique de l'autre; „ & les particules métalliques dont l'un eſt imprégné, aux „ particules ſalines dont l'autre eſt auſſi imprégné; & je „ ſuppoſe que les unes & les autres ſont d'une nature *mi- „ toyenne* entre la liqueur qu'elles impregnent, & le corps „ ſur lequel elles agiſſent pour le diſſoudre, & que c'eſt „ ce qui fait qu'elles y pénétrent plus librement, & qu'el- „ les agitent par leur groſſeur plus violemment les par- „ ties qu'elles ont ſéparées, que ne le fait un agent plus „ ſubtil. Si l'on ſuppoſe la réalité de cette analogie de „ ces deux eſpéces de liqueurs, l'on pourra aiſément ju- „ ger du peu d'utilité de l'une, par l'inutilité de l'autre, „ ſoit pour la Médecine, ſoit pour la Végétation. Mais „ comme la manière d'impregner ainſi le Mercure eſt un „ ſecret que d'autres qui l'ont ſu, ont cru devoir tenir „ caché, & qui pourroit peut-être mener à quelque cho- „ ſe de plus grand, qui ne pourroit être révélé ſans faire „ bien du tort à la Société, s'il y a quelque vérité dans „ ce que diſent les Auteurs Hermétiques; je ne doute „ pas que la grande ſageſſe de l'illuſtre Auteur ne le por- „ te à garder un profond ſilence, juſqu'à ce qu'il ſache „ de quelle conſéquence la choſe peut être, ſoit par ſa „ propre expérience, ſoit par l'avis de ceux qui enten- „ dent à fond ce dont il parle, c'eſt-à-dire de quelque „ véritable Philoſophe Hermétique (s'il y en a de tels), „ dont le jugement ſur cet article devroit être d'un plus „ grand poids, que celui de tout le Monde qui y ſeroit „ contraire: y aiant, outre la Tranſmutation des Mé- „ taux, d'autres choſes que perſonne n'entend qu'eux, ſi „ l'on doit s'en rapporter à ce qu'ils débitent. Comme „ l'Auteur a paru ſouhaiter de ſavoir le ſentiment des au- „ tres ſur ce ſujet, j'ai pris la liberté, Monſieur, de tl- „ rer mon coup, vous priant en même tems de garder „ cette Lettre pour vous ſeul. Je ſuis

Votre Serviteur
J. NEWTON.

[*T*] *Nous dirons ci-deſſous quelque choſe de cette Pièce cu-*

dre à de l'Or, ainſi dégradé, ſa prémière pureté, par le moyen du Sel de Tartre. De tous ſes Ouvrages Theologiques, le plus eſtimé eſt l'on Diſcours *ſur la Vénération profonde que l'Entendement Humain doit à Dieu* [*V*]. Selon quelques-uns, ſes Oeuvres Théologiques ſont fort inferieures aux Philoſophiques:

rieuſe.] L'Editeur nous dit dans ſa *Préface au Lecteur*, qu'il s'eſt fait d'autant moins de peine de publier cette Piece, „ que j'ai vu, *dit-il*, que l'illuſtre Mr. Boyle avoue qu'il eſt „ lui-même pleinement convaincu de la vérité du fait, autant que les Phénoménes de l'Expérience faite la manifeſtent; & elle m'a été confirmée plus particuliérement „ encore par le témoignage & le détail circonſtanciés, que „ m'a fait de toutes les particularités de l'Expérience, le „ ſavant & habile Phyſicien qui a aidé à Pyrophile à la faire, & avec lequel j'ai l'honneur, étant à préſent à Lon„ dres, d'être lié." Il remarque enſuite, que la plupart des Phénoménes rapportés dans cette Pièce, ſeront ſelon toutes les apparences entiérement nouveaux, non ſeulement pour les Chymiſtes ordinaires, mais pour la plus grande partie des plus ſavans Spagyriſtes & Phyſiciens mêmes: „ n'y ayant „ aucun des Auteurs, *dit-il*, autant que je puis m'en ſouvenir, qui ait parlé d'un pareil *Anti-Elixir*. Et quoique la retenue de Pyrophile, qui ſe fait toujours une „ peine de dire tout & de décider, l'engage à convenir „ que c'eſt ſeulement une *dégradation* en un Métal imparfait; cependant pour dire la vérité, je crois qu'il y a „ une plus grande altération encore. Car ce qui reſtoit, „ qu'on réſerve pour quelque nouvelle Découverte, & „ que j'ai eu la permiſſion de voir une fois, reſſemble „ plutôt à quelque Minéral ou Mareſaîte, qu'à un Métal „ imparfait. Ainſi cette dégradation n'eſt pas la même, „ dont Raimond Lulle parle en quelques endroits; mais „ elle eſt beaucoup plus grande. Ce ſont ces conſidérations qui me font préſumer, qu'on conviendra ſans peine que les effets de cette *Pierre Anti-Philoſophale*, comme il me ſemble qu'on la peut nommer, paroîtront non „ ſeulement ſinguliers, tant aux Philoſophes Hermétiques „ qu'aux autres, mais qu'ils ſeront inſtructifs pour les Eſprits ſpéculatifs; ſur-tout ſi Pyrophile veut bien les mettre au fait de cet autre Phénoméne plus extraordinaire encore, qu'il indique obſcurément ſur la fin de „ ſon Diſcours." Ce Diſcours contient la rélation d'une converſation entre *Pyrophile*, *Ariſtander*, & *Simplicius*.

(40) P. 2. Pyrophile entame la converſation, en diſant (40), qu'il ſe flatte que ce qui a déja été dit, les a, ſinon perſuadés, du moins diſpoſés à croire que le changement des autres Métaux en Or n'eſt pas abſolument impoſſible. „ Et „ quoique je ne puiſſe pas, *dit-il*, lever tous vos doutes „ & ſatisfaire à toutes vos objections, non plus qu'aux miennes, en vous aſſurant que j'ai fait moi-même la „ *Projection*, (c'eſt ainſi que les Chymiſtes nomment ordinairement la tranſmutation ſubite, opérée par une petite quantité de leur admirable Elixir); cependant ce „ qui me confirme extrêmement ce qui a été allégué en „ faveur de la poſſibilité d'une pareille tranſmutation d'un „ corps métallique, c'eſt une choſe qui vous ſurprendra „ ſans doute. Car pour vous rendre plus croyable, que „ d'autres Métaux peuvent être exaltés, & changés en „ Or par le moyen de la Projection, je vous dirai, que „ *par la même voie*, l'Or a été dégradé & dépouillé de ſa

(41) P. 5. 6. „ qualité." Il obſerve enſuite (41), que „ ſi l'on peut „ faire voir que l'Art a produit un *Anti-Elixir*, ſi l'on „ peut parler ainſi, ou un Agent qui puiſſe en très peu „ de tems opérer un changement notable, quoiqu'en pis, „ ſur un Métal, & cela quoiqu'il ſoit en petite quantité „ à proportion de celle du Métal ſur lequel il agit; il ne „ voit pas pourquoi l'on jugeroit qu'il eſt impoſſible que „ l'Art faſſe un *véritable Elixir*, ou une Poudre capable „ de changer promptement une plus grande quantité, à „ proportion, d'un Métal commun, en Or ou en Argent; ſur-tout ſi l'on conſidére, que ceux qui traitent „ de ces Secrets, avouent que toute matiére qu'on peut „ appeller à juſte titre *Pierre Philoſophale*, n'eſt pas propre à changer une grande quantité des autres Métaux; „ & que pluſieurs de ces Ecrivains, & Raimond Lulle „ lui-même, parlent de différentes eſpéces d'*Elixirs*, & „ reconnoiſſent que celui de la prémiére ou de la plus

(42) P. 6. 7. „ baſſe eſpéce, ne peut changer que dix fois ſon poids „ d'un Metal imparfait." Il raconte enſuite (42), qu'aiant trouvé chez un ſavant Etranger, un Voyageur, à qui il avoit demandé, ſi dans les parties de l'Orient où il avoit voyagé, il avoit rencontré quelques Chymiſtes; il lui avoit répondu qu'oui; mais qu'ils étoient en plus petit nombre & plus réſervés que les nôtres, quoiqu'ils ne fuſſent pas moins habiles. A ſon départ d'Angleterre, ce Voyageur avoit mis dans la main à Pyrophile un petit papier plié, qui contenoit, diſoit-il, tout ce qui lui reſtoit d'une Rareté, dont un Savant d'Orient lui avoit fait préſent. Pyrophile jugea à propos de prendre un ou deux témoins, & un Second pour faire l'eſſai de la Poudre, contenue dans le papier; & il fit choix d'un Médecin fort expérimenté, habile dans la maniére de ſéparer & de coupeller les Métaux. Cette Poudre étoit ſi fine, dit-il

(43) P. 9. (43), qu'ils pouvoient à peine diſtinguer de quelle couleur elle étoit, quoiqu'autant qu'ils en pouvoient juger, elle leur parût d'un rouge obſcur. Pyrophile eſtimoit qu'il y en avoit le poids de la huitiéme partie d'un grain; mais ſon Second (*dont j'ai du penchant*, dit-il, *à préferer le ſentiment au mien*) ne l'eſtimoit qu'à un dixiéme. Pyrophile continue, en rapportant le ſuccès de l'Expérience. Aiant pris deux dragmes d'Or, il les coupella avec une quantité ſuffiſante de Plomb, & y ajouta un quart d'Argent raffiné, & d'Eau-forte purifiée. Il mit l'Or en fuſion dans un creuſet neuf, bien recuit; & ſans y ajouter autre choſe, il y jetta la Poudre que l'Etranger lui avoit donnée; & aiant laiſſé le métal un quart-d'heure ſur le feu, pour que la Poudre eût le tems de s'y bien mêler, il jetta le tout dans un autre creuſet, échauffé peu à peu auparavant, pour l'empêcher de crever. D'abord la matiére parut comme de l'Or pur; enſuite, pendant quelque tems, comme de l'Opale; & quand elle fut froide, comme une maſſe de métal d'une couleur ſale, & couverte d'une peau mince, ſemblable à de la Litharge à moitié vitrifiée. A un des côtés du creuſet, un morceau du métal paroiſſoit comme de l'Argent; le fond étoit couvert d'une ſubſtance vitrifiée, dont une partie étoit d'un jaune tranſparent, & l'autre d'un brun foncé tirant ſur le rouge, où il y avoit cinq ou ſix globules, qui reſſembloient à de l'Argent pur. Aiant eſſaié ce métal ſur la pierre de touche entre une ligne d'Or & une ligne d'Argent, la marque qu'il laiſſa reſſembloit plus à de l'Argent qu'à de l'Or. Il étoit caſſant, & aiant été frappé avec un marteau, il ſe briſa en piéces. L'intérieur reſſembloit plutôt à du métal ſonnant, qu'à de l'Or ou de l'Argent. Une dragme de ce métal, avec environ ſix fois autant de Plomb, aiant été miſe à la coupelle, jetta une grande fumée pendant une heure & demie: l'opération finie, la coupelle ſe trouva unie, entiére, & teinte d'une belle couleur de pourpre; & outre l'Or raffiné, il y avoit dans la coupelle un métal d'une couleur ſombre, qu'on jugea être un métal bas, mais non du Plomb. Cet Or peſé de nouveau ſe trouva avoir perdu ſept grains de ſon poids, qui ſe trouva compler avec ce Métal reſté, dont le poids & la fixité étoient étonnantes. Ce métal peſé hydroſtatiquement, au-lieu d'être dix-neuf fois auſſi peſant qu'un pareil volume d'eau, ſe trouva dans la proportion de quinze & deux troiſiémes à un; par où il eſt évident que l'Or avoit été réellement dégradé, puiſqu'il avoit perdu conſidérablement de ſa gravité ſpécifique, qui en eſt une propriété eſſentielle. Voici les réflexions de Pyrophile ſur le tout (44). „ Il paroît évidemment par le fait, que (44) P. 27. „ je vicos de vous expoſer fidélement, qu'on peut admettre ſurement une Opération qui *approche beaucoup* (ſi „ elle n'eſt pas *en tout* la même) de ce qu'on appelle *Projection*, & qui dans ce que celle-ci a de plus difficile, „ eſt de la même nature. Car notre Expérience montre „ clairement, que l'Or, quoique de l'aveu de tout le „ monde le plus homogéne & le moins muable de tous „ les métaux, peut en très peu de tems, peut-être en „ quelques minutes, être extrêmement changé, tant par „ rapport à ſa malléabilité, ſa couleur, ſon homogénéité, que (ce qui eſt bien plus remarquable) par rapport „ à ſa gravité ſpécifique; & cela par une ſi petite quantité de Poudre jettée dedans. Car puiſque l'Or employé „ ici peſoit deux dragmes d'Angleterre, c'eſt-à-dire cent „ & vingt grains, un médiocre Arithméticien nous dira, „ que la Poudre agit ſi puiſſamment, ſelon mon calcul, „ qui eſt le plus modeſte, ſur un poids d'or prés de mille fois (car il y eſt de plus de 950 fois) plus grand; & „ ſelon l'eſtimation de mon Second, de douzecens fois. „ Enſorte que ſi l'on peut appliquer à cet *Anti-Elixir*, „ comme je me ſuis hazardé de le nommer, ce que diſent Chymiſtes diſent de leur *véritable Elixir*, qui a la „ vertu de tranſmuer d'abord dix fois ſa peſanteur, & enſuite cent fois, notre Poudre peut être appellée dans „ leur ſtyle, un *Elixir de la troiſiéme eſpéce*." Pyrophile finit en diſant: „ Je ne vous ai pourtant pas encore inſtruit (parce que *je ne le dois pas*) des plus *étranges effets* de notre merveilleuſe *Poudre*."

[*V*] *Diſcours ſur la Veneration profonde que l'Entendement Humain doit à Dieu.*] Il commence ce Diſcours en diſant, que c'eſt avec autant d'indignation que de ſurpriſe, qu'il voit bien des gens, & même des Théologiens, qui faiſant peu d'attention à ce que Dieu eſt, & à ce qu'ils ſont eux-mêmes, oſent parler de ce grand Etre & de ſes Attributs auſſi librement & avec auſſi peu de façon, que s'ils parloient d'une Figure de Géométrie, ou d'un Inſtrument de Méchanique. Enſorte que les moins préſomptueux en diſcourent comme ſi la Nature & les Perfections de cet Etre incomparable étoient des Objets que leur Entendement comprend parfaitement, & ne ſe font aucun ſcrupule de raiſonner ſur des ſujets ſi ſublimes, du même ton que ſur d'autres objets qui ſont à la portée de la Raiſon humaine, & qui ſe préſentent tous les jours à nos ſens. Il remarque, qu'il peut y avoir en Dieu divers Attributs, qui nous ſont abſolument inconnus; & que les effets & les propriétés de ceux des Attributs divins, dont nous avons quelque connoiſſance, ſurpaſſent tellement notre portée par leur ſublimité & leur profondeur, qu'ils rendent celui qui en eſt l'Auteur, digne de notre admiration & de notre vénération la plus profonde. Que quoique les Philoſophes aient déduit avec raiſon la Puiſſance, la Sageſſe, & la Bonté de Dieu, des caractéres qu'il en a imprimés dans ſes Ouvrages viſibles; cependant, comme les Attributs que les Créatures annoncent, ſont du nombre de ceux dont on voit en elles quelques traces, quoiqu'imparfaites, & que la fécondité de la Nature Divine

phiques: cependant on ne peut disconvenir, qu'il n'ait souvent allié fort heureusement la Religion & la Philosophie, & qu'il n'ait fait servir l'une à éclaircir & à embellir l'autre (*bb*). Outre les Ouvrages sus-mentionnés, il a écrit une Lettre au Docteur Jean Beale, Membre de la Société Royale, *touchant l'Eau de Mer convertie en Eau douce*; cette Lettre a été insérée dans une Brochure imprimée à Londres en 1683 in-4., & intitulée: *L'Eau salée rendue douce; ou juste idée des grands Avantages de cette nouvelle Invention tant sur Mer que sur Terre. Avec une Réponse ample & satisfaisante à toutes les Difficultés apparentes; & l'Approbation du Collège des Médecins*, &c. L'Auteur de cette Brochure s'appelloit R. Fitzgerald, Ecuyer. Dans son Epître Dédicatoire au Roi, il dit, „ que l'Expérience dont il s'a-„ git est due à l'illustre Mr. Boyle; & qu'elle est digne certainement d'un tel Auteur, qui en fait d'au-„ tant plus de cas, qu'elle est plus universellement utile au Genre-humain.

(*bb*) Budgel p. 226.

est telle, que son excellence peut être communiquée & démontrée en plusieurs manières, comment pouvons-nous nous assurer qu'un Etre si grand & si parfait ne possède pas des perfections qu'il n'a pas manifestées, ni même indiquées dans ce Monde visible, ni dans aucune de ses parties qui nous soit connue? C'est, dit-il, ce dont on aura d'autant moins de peine à convenir, si l'on considère, que quelques-uns des Attributs de Dieu, qui nous sont connus, & qui sont relatifs aux Créatures, ne peuvent presque être découverts par un Entendement aussi imparfait que le nôtre, sinon par la considération de ce que Dieu a fait actuellement. Par exemple, en supposant qu'avant la création du Monde, les Anges n'avoient pas plus de lumières que nous n'en avons à présent, ils auroient difficilement conçu que Dieu eût *la puissance de créer la Matière*, dont très peu de Philosophes anciens, si même il y en a eu quelques-uns, ont eu seulement l'idée; & d'y produire le *Mouvement local*; sur-tout si l'on fait attention aux grandes difficultés qu'il y a à concevoir la nature & l'existence de l'une & de l'autre de ces choses. Bien moins encore, autant que nous le pouvons conjecturer, les Anges ont-ils pu connoître comment une Ame raisonnable, & un Corps, peuvent agir l'un sur l'autre. D'où il semble qu'on peut assez vraisemblablement conclurre, que si Dieu a créé d'autres Mondes que celui où nous habitons, ou d'autres Tourbillons que celui qui nous environne, (& qui peut assurer qu'il ne l'a point fait?) il peut avoir manifesté dans quelques-unes des Créatures qui les composent, divers Attributs, que nous n'avons pas découverts par la contemplation de ceux de ses Ouvrages, qui nous sont connus. Il observe ensuite, qu'entre le nombre infini d'effets de la Puissance Divine, il y en a deux, auxquels on ne fait pas assez d'attention, quoiqu'ils soient très frappans: savoir l'immense masse de Matière, que la Puissance Divine a produite pour en former ce vaste Univers; & le Mouvement prodigieux qu'elle y a imprimé, & qu'elle y entretient. A l'égard de la vaste étendue de tout le Monde matériel, il remarque, que le Globe que nous habitons, n'est en comparaison de tout l'Univers qu'un point physique; & qu'au sentiment d'un grand Astronome, si toutes les Etoiles du Firmament étoient réunies en une seule masse, & placées à une distance convenable de la Terre, cet énorme Corps ne paroîtroit que comme une Etoile de la prémière grandeur. Rapportons à cette occasion ce que dit l'illustre Dr. Halley, dans les *Transactions Philosophiques* (45). Il assure, que l'on fait à présent que le Système de l'Univers occupe & remplit toute l'étendue de l'*Espace*; & que par conséquent, il est réellement infini: ce qui paroît être confirmé par celles des Etoiles fixes, qui sont si petites, qu'on peut à peine les découvrir à l'aide des meilleurs Télescopes. Que si tout le Système étoit fini, quelque étendu qu'il pût être, il n'occuperoit point une partie de l'*Infini* ou de l'*Espace*, dont l'existence est certaine & nécessaire: d'où il s'ensuivroit, que l'Univers seroit environné d'un *Vuide* infini, & que les Etoiles les plus éloignées tendroient par la gravitation vers celles qui sont proches du centre, tomberoient vers elles par un mouvement précipité, & avec le tems s'uniroient à elles. Mais si l'Univers est infini, toutes ses parties doivent être à peu près en équilibre; ce qui fait que chaque Etoile fixe, attirée par des puissances contraires, demeure à sa place, ou se meut tant qu'elle passe de cet équilibre à un état de repos. Il n'est pas plus absurde, que le nombre des Etoiles fixes passe tout nombre donné, qu'il ne l'est qu'une durée est éternelle, parce qu'il n'y a nombre de jours ni d'années, qui puissent y atteindre. „ Je sai bien qu'on „ dit, *continue le Docteur*, que si le nombre des Etoiles „ fixes étoit infini, toute la surface de leur sphère apparen-„ te seroit lumineuse. Mais si nous supposons que tou-„ tes les Etoiles fixes sont aussi éloignées l'une de l'autre, „ que la plus voisine l'est du Soleil; c'est-à dire, si nous „ supposons que le Soleil en est une; à une plus grande „ distance, leurs disques & leur lumière devront dimi-„ nuer, & l'espace qui les contient devra être plus grand, „ à proportion de leurs quarrés; ensorte que le nombre „ d'Etoiles contenu dans chaque superficie sphérique se-„ ra le double du quarré de leurs distances. Si donc les „ distances sont immenses, comme il le faut dans cette „ supposition, il s'ensuivra, que comme la lumière des „ Etoiles fixes diminue, les intervalles qui sont entre el-„ les décroissent en moindre proportion. Les uns étant „ comme leurs distances réciproques, & les autres com-„ me les quarrés des distances. Et les Etoiles les plus é-„ loignées sont si petites, qu'elles doivent échapper à la „ vue, même aidée des meilleurs Télescopes, de la mê-„ me manière que les plus petites Etoiles, visibles avec „ le Télescope, ne le sont point à l'œil nud." Pour revenir à Mr. Boyle, il remarque, que la Sagesse de Dieu est diversement manifestée, dans la différente structure des Corps animés, dans le rapport admirable que les Créatures ont les unes avec les autres & leur dépendance mutuelle, & dans la formation & le gouvernement d'autres Systêmes outre le Solaire. Qu'il y a des preuves de la Puissance & de la Sagesse Divine, bien plus grandes, dans la création & le gouvernement des Etres Immatériels; & qu'il y a une différence immense entre le Créateur & les Créatures. Il montre combien les lumières divines sont supérieures à celles des hommes, & l'obligation indispensable où nous sommes de vénérer & de contempler la Divinité. Il dit, que ce ne sont pas ceux qui parlent le plus éloquemment des Perfections de Dieu, qui ont pour lui la vénération qu'il mérite: mais ceux qui font le plus vivement pénétrés de la distance immense qu'il y a entre eux & celui qui les a formés, entre leurs foibles conceptions & sa Grandeur incomparable.

(45) Num. 364. p. 22.

(*a*) Nicholson dans sa *Bibliothèque Hist. & Crit. d'Angleterre*, Part. III. p. 119. Lond. 1699. le nomme mal, *Jean*.

BRACTON [*A*] (Henri), (*a*) savant Jurisconsulte Anglois dans le XIII. Siècle, étoit natif de Devonshire [*B*], & issu d'une bonne famille. Il fit ses études dans l'Université d'Oxford, & s'appliqua avec tant d'ardeur & d'assiduité, qu'il fit des progrès considérables en diverses Sciences; mais il s'attacha pourtant plus particulièrement au Droit, tant Civil & Commun, que Canon & Domestique, & s'y fit dans la suite recevoir Docteur (*b*). Quelques années après il alla à Londres, où il se rendit célèbre dans sa profession, & se fit par-là connoître à la Cour. Aiant été trouvé fort propre aux affaires, le Roi Henri III jugea à propos de l'employer; & pour l'avoir plus près de sa personne, il lui assigna la Maison qui avoit appartenu à Guillaume Ferrers Comte de Darby, pour y demeurer pendant la minorité des Héritiers [*C*]; & la 29e. année de son règne, ce Prince le nomma un

(*b*) Bale *Scriptor. ill. Maj. Brytann.* Cent. 2. cap. 98. p. 282. Pitseus *De ill. Angliæ Script.* num. 555. p. 510.

[*A*] Bracton.] Nicholson, dans sa *Bibliothèque Historique d'Angleterre* (1), nous apprend que ce nom se trouve écrit de différentes manières, dans les Mémoires ou Actes qui approchent le plus du tems où il vivoit; qu'il y est appellé *Bratton*, *Bretton*, *Bretton*, *Briton* & *Brytton*; & qu'il semble s'être nommé lui-même exactement (2), ce qui a porté les Editeurs de son Livre à l'appeller avec quelque assurance *Bratton*; quoique dans cet endroit-là même, il se trouve écrit différemment dans les Manuscrits (3). Mais Nicholson paroit avoir confondu notre Auteur avec *Jean Briton* Evêque d'Hereford, autre savant Jurisconsulte du tems d'Edouard I.

(1) Part III. p. 119.

(2) Lib. IV. fol. 188 b. Edit. 1569.

(3) Voyez Selden *Diff. ad Fletam* Cap. II. fol. 2.

[*B*] Natif de Devonshire.] Mr. Prince, dans ses *Hommes illustres de Devon* (4), l'assure; & il remarque, que Bracton a été compté comme tel par le judicieux Antiquaire le Chevalier Guillaume Pole, dans le *Catalogue des Confesseurs d'Etat*, qui se trouve dans sa *Description* manuscrite *de Devonshire*. Mr. Prince ajoute, qu'il est probable qu'il étoit né dans la Paroisse de *Bracton*, d'où il a pris son nom, & qui s'appelle aujourd'hui *Bratton-Clovelly*, près d'Oakhampton; qu'on voit que ce Lieu s'appelloit autrefois *Bracton*, par la Copie d'un Acte fi ancien, qu'il n'a point de date: *Sciant &c. quod ego* Mabilia *quondam uxor* Baldw. Mallet *Militis in pura viduitate mea concessi* Thomæ de Tynworth *& Luciæ uxori suæ maner. meum de* Bracton *in Comit. Devon.* &c. Il est incertain combien de tems auparavant ce Lieu avoit porté le nom de *Bracton*, mais il l'a porté longtems après; car la 23e. année d'Edouard III, Jean de Bracton assista comme Témoin à un Acte passé par Adam Smith de Stringston, à Simon de Furneaux.

(4) P. 52.

[*C*] Lui assigna la Maison qui avoit appartenu à Guillaume Ferrers Comte de Darby, pour y demeurer pendant la minorité des Heritiers.] C'est ce qui paroit par un Acte, dont parle le Chevalier Guillaume Dugdale dans ses *Origines Juridicales* (5), qui porte: *Rex &c. Sciatis quod commisimus dilecto Clerico nostro Henrico de Bracton domos, quæ fuerunt Will. de Ferrariis quondam Comitis Derb. in London, in custodiâ nostrâ existentes, ad hospitandum in eisdem usque ad legitimam ætatem hæredum ipsius Comitis. T. R. apud Winton 25 Maii, anno 38 Hen. III.*

(5) P. 56.

un de ſes *Juges Itinérans* (c), établis ſous Henri II. lorſqu'il diviſa le Royaume en ſix Parties, & qu'il envoya dans chacune trois *Juges Itinérans* [D] (d). Bale & Pitſéus aſſurent que Henri III l'éleva à la Dignité de Premier Juge, qu'il conſerva pendant vingt ans conſécutifs [E]. Il ſe conduiſit toujours avec une intégrité au-deſſus de tout ſoupçon, & avec toute l'attention poſſible pour le bien public. On trouve des preuves de ſon profond ſavoir dans ſon Livre *De Conſuetudinibus Angliæ* [F]. Bale & Pitſéus diſent tous deux, qu'ils n'ont jamais pu découvrir s'il a publié quelque autre Ouvrage, outre celui-là par lequel il s'eſt immortaliſé. Il floriſſoit vers l'an 1240; mais on ignore juſqu'à préſent

(c) Dugdale *Orig. Juridic.* p. 56.

(d) Idem p. 51.

[D] *Lorſqu'il diviſa le Royaume en ſix Parties, & qu'il envoya dans chacune trois Juges Itinérans.*] Le Chevalier Dugdale nous apprend (6), d'après Bracton lui-même, que ces Juges furent ainſi nommés, parce qu'ils alloient de lieu en lieu, tantôt pour juger toutes ſortes d'affaires en général, tantôt pour décider certaines Cauſes particulières. Ceux, dit-il, qui étoient envoyés pour aller d'une Province dans l'autre, juger toutes les Cauſes en général, étoient obligés de prêter ſerment qu'ils ſeroient leur devoir dans l'exercice de leur Emploi, chacun d'eux en particulier ainſi ſa Commiſſion par écrit pour autoriſer ſes procédures. En voici la Copie: *Rex ailecto & fideli ſuo A. N. ſalutem. Sciatis quod conſtituimus vos Juſtitiarium veſtrum una cum dilectis & fidelibus noſtris A. B. C. ad itinerandum per Comitatus D. S. R. de omnibus Aſſiſis, & Placitis tam Coronæ noſtræ quam aliis, jecundum quod in Brevi noſtro de generali ſummonitione inde vobis directo plenius continetur. Et ideo vobis mandamus, rogantes quod in fide quâ nobis teneminî, una cum prædictis ſociis veſtris ad hæc expediendâ fideliter & diligenter intendatis, ut tam fidem veſtram quam diligentiam ad hoc appoſitam debeamus merito commendare. Teſte* &c. Ces Juges continuérent leurs fonctions juſqu'au règne d'Edouard III; & alors on leur ſubſtitua ceux qu'on appelle aujourd'hui *Juges des Aſſiſes*.

(6) Ibid. p. 50. a.

[E] *Le Roi Henri III l'éleva à la Dignité de Premier Juge, qu'il conſerva pendant vingt ans conſécutifs.*] *Eoque tandem majeſtatis pervenit*, dit Bale (7), *ut Henrici tertii Regis beneficio totos viginti annos* Præſidis Juſtitiæ ſupremi *munere fungeretur.* Pitſéus nous apprend auſſi (8), que Bracton aiant été établi un des Juges qui, ſelon la coutume d'Angleterre, jugent & décident dans les Comtés les Cauſes tant Civiles que Criminelles, ſe comporta dans cette Charge avec tant de probité, & fit paroître tant de capacité dans le maniement des affaires de la Nation, qu'il remporta l'approbation générale, & que le Roi Henri l'éleva à la première Dignité de la Robe, & le fit Premier Juge d'Angleterre, Emploi qu'il remplit pendant plus de vingt ans. *Poſtea conſtitutus eſt ex iis Cenſoribus ſive Juſticiariis, qui jecundum Angliæ conſuetudinem in quolibet Comitatu cauſas cognoſcunt, controverſias decernunt, & in criminalibus etiam judicant. In quâ functione ita laudabiliter je geſſit, ut propter ſinceritatem in agendo, dexteritatem in expediendo, ſingulare judicium & prudentiam in dirigendo publica negotia, beneficio Regis ad jummam dignitatem fuerit aſſumptus, & ſupremus Juſtitiæ Præjes per Angliam conſtitutus, annis plus viginti tanto munere fungeretur.* Le même Ecrivain ajoute, que durant tout le tems qu'il remplit cette Charge, il ſut ſi bien tempérer la juſtice par la clémence, & ſe ſervir de ſon autorité avec tant d'intégrité & de ſageſſe, qu'il fit fleurir le Royaume par une exacte obſervation des Loix, qu'il rendit la juſtice à chacun, & que perſonne ne fut outragé impunément, ou ne demeura ſans récompenſe, quand il l'avoit méritée. *Quo toto tempore cum officii majeſtate ita miſcuit æquitatem juſtitiæ, juamque auctoritatem cum integritate temperabat, ut legibus accurate obſervatis Reſpublica floreret, & juſtitiæ vigore ſuum cuique tribueretur; nemo impune offenderet, nemo virtutem ſine debito præmio fruſtra coleret.* Mais le Chevalier Dugdale, ni dans ſes *Origines Juridicales*, ni dans ſa *Chronica Series*, ne marque point que Bracton ait été Prémier Juge: il rapporte ſeulement dans ſa *Chronica Series* (9), que la 29e. année de Henri III, *in craſtino Apoſtolorum Petri & Pauli*, Henri Bracton, Roger de Turkilby & autres, furent nommés Juges Itinérans pour les Comtés de Nottingham & de Derby, & la 30e. année du même Roi, pour les Comtés de Northumberland, de Weſtmoreland, de Cumberland, & de Lancaſtre. Et Mr. Prince dans ſes *Hommes Illuſtres de Devon* (10) remarque à ce ſujet, que ſi Bracton avoit été élevé à une ſi haute Dignité que celle de Prémier Juge d'Angleterre, il ſeroit difficile qu'un Auteur auſſi curieux & auſſi exact que le Chevalier Guillaume Dugdale ne l'eût pas découvert.

(7) Cent. III. cap. 92. p. 280.

(8) *De ill. Angl. Script.* num. 331. p. 310. *Voy. auſſi* Cowell's *Interpreter*, au mot *Bracton.*

(9) P. 15.

(10) P. 88.

[F] *On trouve des preuves de ſon profond ſavoir dans ſon Livre De Conſuetudinibus Angliæ.*] Bale dit que le titre de cet Ouvrage étoit: *De Conſuetudinibus Angliæ Libri quinque.* Pitſéus l'intitule: *De Conſuetudinibus & Legibus Angliæ Libri V.* Il a été imprimé à Londres en 1569, 1640 &c. in-fol. Nicholſon remarque, dans ſa *Bibliothèque Hiſtorique d'Angleterre* (11), que quoiqu'on ait à préſent pluſieurs Editions de cet Ouvrage, il s'eſt paſſé un tems conſidérable avant qu'il ait été imprimé; & qu'il y en avoit un ſi grand nombre de Copies manuſcrites, que ce n'étoit pas une petite affaire, que de tirer de toutes enſemble un Texte autentique. Quelques Savans avoient chargé les marges de leurs exemplaires de Notes, d'autres en avoient mis entre les lignes, & par la négligence des Copiſtes, elles s'étoient gliſſées dans le texte. Il étoit difficile de ſurmonter ces difficultés, & de ſe rendre ſi bien maître du ſtyle de Bracton, qu'on pût toujours bien diſtinguer ce qui étoit véritablement de lui, d'avec ce que l'ignorance ou la négligence lui avoit attribué. C'eſt ce qui engagea pluſieurs habiles Juriſconſultes à mettre la main à un Ouvrage auſſi utile; & ce fut par leurs ſoins réunis, que cet eſtimable & excellent Code de notre ancien Droit-Commun parut d'une manière auſſi correcte qu'il étoit poſſible; & il a auſſi été eſtimé depuis à proportion de ſon vrai mérite. Il conſiſte en cinq Livres, & commence par les différentes manières de faire légalement des acquiſitions, continuant par celles de les conſerver, ou de les recouvrer juſtement. La méthode eſt naturelle, & aſſez conforme à celle de l'Empereur Juſtinien, dont on ſuit aſſez ſouvent les déciſions, & dont on cite les Loix, quelquefois en propres termes, d'une manière auſſi familière que ſi elles faiſoient partie du Droit-Commun d'Angleterre. Sur chaque chef on trouve une Liſte de Précès qui s'y rapportent, de Sentences ſur des Cauſes jugées devant les deux Cours du Banc, & de celles qui ont été portées devant les Juges Itinérans, ſoit dans la *Graverie*, ſoit aux *Aſſiſes*, &c. „ On doit pardonner à l'Auteur, *dit* „ *Mr. Nicholſon* (12), d'avoir admis ſi aiſément la primauté du Pape, & l'autorité qu'il attribue quelquefois au „ Droit Canonique, auſſi bien qu'au Droit Civil, ſi l'on „ fait attention au tems où il vivoit & écrivoit, c'eſt à-„ dire peu de tems après celui où le Roi Jean avoit fait „ hommage de ſon Royaume au Siége de Rome, & lorſque la plus grande partie de l'Europe étoit ſoumiſe à „ ſon autorité uſurpée. Les endroits qui favoriſent l'iniquité & l'eſclavage de ces malheureux tems, ne ſont „ pas en fort grand nombre; & ils ont quelque choſe qui „ s'accorde ſi peu avec la deſcription ſuivie du véritable „ Gouvernement d'Angleterre, que l'on s'apperçoit aiſément qu'ils ne ſont pas naturels, & qu'il y a quelque „ choſe de monſtrueux." Mr. Selden, dans ſes *Titres d'honneur* (13), a corrigé quelques mépriſes qu'il a faites dans le détail qu'il fait (14) des Procédures Parlementaires, en la vingtième année (dix huitième ſelon Nicholſon (15)) du Roi Henri III. Il a fur-tout mal rapporté les noms des Barons &c. On trouve en pluſieurs endroits, des périodes entières copiées de Ranulphe de Glanvil (16). Milton, dans ſa *Defenſio pro Populo Anglicano contra Claudii Anonymi, alias Salmaſii, Defenſionem Regiam* (17), cite divers paſſages de notre Auteur, contre l'autorité abſolue & indépendante des Rois, dans leſquels Bracton dit que le Roi ceſſe d'être Roi, quand c'eſt ſa propre volonté qui gouverne, & non la Loi: Qu'il eſt Roi, tant qu'il gouverne juſtement; mais qu'il eſt un Tyran, quand il opprime le Peuple qui lui eſt confié, en abuſant par violence de ſon pouvoir: Que le Roi doit exercer l'autorité de la Loi, en qualité de Lieutenant & de Miniſtre de Dieu: Que la puiſſance de faire du mal eſt celle du Diable, & non celle de Dieu; & que lorſque le Roi s'oublie juſqu'à faire tort à ſon Peuple, il eſt le Miniſtre du Diable. *Illic celebris ille & antiquus noſter Juriſconſultus Bractonus* Lib. I. cap. 8. „ *Non eſt Rex, ubi dominatur voluntas & non Lex.* Et Lib. III. cap. 9. „ *Rex eſt dum bene regit, Tyrannus dum* „ *Populum ſibi creditum violenta opprimit dominatione.*" Et ibidem: „ *Exercere debet Rex poteſtatem juris, ut Vicarius* „ *& Miniſter Dei; poteſtas autem injuriæ Diaboli eſt, non* „ *Dei; cum declinat ad injuriam Rex, Diaboli Miniſter eſt.*" Milton remarque, qu'on trouve les mêmes principes dans un autre ancien Juriſconſulte Anglois, qui a écrit ſe Livre intitulé *Fleta*, lequel, auſſi-bien que Bracton, s'eſt ſouvenu des Loix du Roi Edouard le Confeſſeur, & de cette prémière & fondamentale Maxime des Loix d'Angleterre, ſelon laquelle rien n'eſt regardé comme Loi, de ce qui eſt contraire aux Loix de Dieu & à la Raiſon; ni un Tyran n'eſt regardé comme Roi, ni le Miniſtre du Diable comme celui de Dieu. *Eadem ferme habet vetuſtus alter Juriſconſultus, Libri illius Author, qui* Fleta *inſcribitur; memor nempe uterque & legis Eduardinæ, verè quidem regiæ, & regulæ illius in Jure noſtro patris primariæ, una ſupra dictæ, quâ nihil Dei legibus & rationi contrarium haberi pro lege poteſt, uti nec Tyrannus pro Rege, nec Miniſter Diaboli pro Miniſtro Dei* (18). Milton fait voir enſuite, que les mêmes Auteurs ſoutiennent, qu'un Roi d'Angleterre, quoiqu'il n'ait pas encore perdu le titre de Roi, peut être jugé, comme le moindre de ſes Sujets. *Tradunt iidem, Regem Angliæ, etiamſi nomen Regis nondum perdiderit, judicari tamen, ut quilibet è vulgo, & poſſe & debere.* Vide *Bracton.* Lib. I. Cap. 8. & *Fleta* Lib. I. Cap. 17. Si donc, dit *Milton*, un Roi d'Angleterre, ſoit qu'il ait le titre de Tyran, ou celui de Roi, doit être jugé, il n'eſt pas difficile de décider, qui ſont ſes Juges naturels. Conſultons encore ici les mêmes Auteurs, *Bracton* Lib. II. cap. 16. *Fleta* Lib. I. cap. 17. Voici ce qu'ils diſent: „ Dans „ le gouvernement du Peuple, le Roi a pour Supérieurs „ la Loi, & ſon Parlement, c'eſt-à-dire, ſes Comtes & „ ſes Barons. Les Comtes, *Comites*, ſont appellés ainſi, „ comme étant les Compagnons du Roi; & qui a Compagnon a Maître: ainſi, ſi le Roi eſt ſans frein, c'eſt-à-„ dire, s'il agit contre la Loi, ils doivent lui en mettre „ un."

(11) Part. III. p. 140.

(12) P. 241.

(13) Pag. 597. 598.

(14) Cap. 10. fol. 417. a. Sect. 2. Ed. de 1589.

(15) P. 140.

(16) Id. ib.

(17) Cap. 2. p. 35. Lugdres 1058 in-24.

(18) Milton *ubi ſupra.*

sent le tems précis de sa mort, & le lieu où il a été enterré. Mr. Prince, dans ses *Hommes illustres de Devon* (*e*), dit qu'il n'est pas aisé de déterminer ce qu'est devenue sa Famille; mais qu'il y a quelque apparence qu'une Fille de cette Famille, qui en étoit l'Héritière, a été mariée à quelqu'un de l'illustre Famille de Cary, parce qu'il trouve l'Ecu de Bracton parmi les Armoiries de Devon, qui ornent le Tombeau du Lord Hunsdon dans l'Abbaye de Westminster (*f*).

(*e*) P. 14. Lond. 1701.

(*f*) Keep's Mon. West. mon. 317.

„ un." *Judicari igitur cum debeat Rex nullo, sive Tyranni sub nomine, sive Regis, quos habeat item Judices legitimos dictu difficile non debet esse. Eosdem consulere Auctores haud pejus erit.* Bracton Lib. II. cap. 16. *Fleta* Lib. I. cap. 17. „ *In populo regendo Rex habet superiores, Legem, per* „ *quam factus est Rex, & Curiam suam, videlicet* Comi- „ tes *&* Barones. *Comites dicuntur, quasi Socii Regis;* „ *& qui habet Socium, habet Magistrum; & ideo si Rex* „ *fuerit sine frano, id est sine lege, debent ei frenum ponere.*" Milton remarque sur ce passage, qu'il a prouvé ci-devant, que les *Communes* sont comprises sous le nom de *Barons*, & qu'elles sont aussi désignées par le titre de *Pairs en Parlement*, comme cela paroît par une foule d'endroits des anciens Livres des Loix d'Angleterre. Beronum *autem nomine*, Plebeium ordinem *comprehendi, supra ostendimus. Quis & Parce etiam* Parlamenti *eojdem fuisse dictos, libri Legum nostrarum antiqui passim tradunt* (19). Mr. Prince, dans ses *Hommes illustres de Devon* (20), remarque que le Livre de Bracton est encore fameux aujourd'hui; qu'il sera toujours estimé de ceux qui aiment les Libertés, les Privilèges & le Gouvernement de leur Patrie; & qu'il a plus fait connoître l'Auteur dans ces derniers tems, qu'il ne l'avoit peut-être été pendant plusieurs Siècles, sur-tout par rapport aux endroits cités ci-dessus. Et il nous apprend, que Bradshaw, Président de la Haute Cour de Justice, insista fortement sur ces passages, & sur plusieurs autres du même genre, tirés de Bracton, dans le Discours qu'il fit lorsqu'on fit le procès au Roi Charles I.; & que le Parti Républicain s'en est toujours beaucoup prévalu depuis. Mais il soutient, que c'est contre le dessein & l'intention de l'illustre Auteur, qui, en divers endroits de cet Ouvrage, *a expressément offuré les Droits légitimes des Rois, & soutenu que leur Personne & leur Dignité sont sacrées*; disant en termes exprès „ que tous sont soumis au Roi, & qu'il n'est soumis à „ personne, qu'à Dieu seul: qu'il suffit pour son châtiment, qu'il doive s'attendre à la vengeance Divine: „ que ni les Juges, ni des Particuliers, ne doivent ni ne „ sont en droit d'examiner les Edits & les Actions des „ Rois." *Omnes quidem sub Rege, ipse sub nullo, nisi tantum sub Deo. Satis illi erit pro pœnâ, quod Dominum expellet Ulterem. De Chartis Regis & factis Regum non debent nec possunt Justiciarii nec privatæ personæ disputare &c.* (21). L'Auteur d'une Brochure qui a pour titre, *L'Apologie Royale*, imprimée à Londres in-4. pour Robert Clavel, tâche de mitiger les passages cités par Milton, & de leur donner un sens favorable. Et Mr. Robert Sheringham, Membre du Collège de Gonvil & de Caius à Cambridge, Auteur du *Codex Jonas & Dijceptatio de Gentis Anglorum Origine*, dans son Livre intitulé, *La Suprémacie du Roi établie; ou Remontrance sur les Droits du Roi contre le prétendu Parlement*, ayant observé que les passages de notre Auteur, cités ci-dessus, sont allégués pour prouver que l'Autorité du Roi est bornée, tâche de répondre à l'objection qu'on en tire (22), & dit qu'il est évident que ces paroles, *Rex habet superiorem Deum; item Legem, per quam factus est Rex; item Curiam suam, videlicet Comites & Barones*, ne peuvent s'entendre d'aucun *Pouvoir coactif ou d'une Jurisdiction Civile*, que les Comtes & les Barons ont sur la personne du Roi; mais seulement d'un *Pouvoir de direction*, que leurs Conseils doivent avoir dans le gouvernement du Royaume. Le savant & judicieux Thomas Clarke, du Temple, a corrigé quantité de passages des Editions ordinaires de Bracton, dans l'Edition qu'il a donnée du *Fleta*, ancien Livre sur les Loix d'Angleterre, qui a paru à Londres en 1735 in-fol. sous ce titre: *Fleta, sive Commentarius Juris Anglicani; partim e Codice MS. Cottoniano, partim ex antiquis Rotulis, & vetterrimis tam Historiæ quam Legum Angliæ Scriptoribus emendatur, illustratus, & in integrum restituitur. Liber Primus, antiqua Placita Coronæ continens.* On peut voir des exemples des Corrections de ce savant Auteur, p. 6. Note (*e*); p. 8. Note (*d*); p. 19. Note (*i*); p. 21. Note (*e*); p. 25. Note (*b*); p. 29. Note (*a*); p. 64. Note (*d*); p. 65. Note (*b*); p. 82. Note (*b*); p. 92. Note (*e*). Il s'est servi, pour plusieurs de ces Corrections, d'un ancien Manuscrit de Bracton, de la Bibliothèque du feu Comte de Macclesfield. Dans sa Note (23) sur ces paroles du *Fleta: Nemo enim de facto Regis præsumat disputare, nec contra factum suum venire*, il remarque, que pour avoir mal entendu ce passage, quelques Ecrivains Politiques ont attribué au Roi le pouvoir de faire tout ce qu'il lui plaît, & l'ont élevé au-dessus de tout Tribunal humain, le plaçant en quelque façon dans le Ciel même. Mais que si l'on a recours à Bracton Lib. II. cap. 16. §. 3. d'où l'Auteur du *Fleta* a tiré ce passage & ce qui suit, l'on verra qu'il n'y a rien de plus éloigné du vrai sens de l'Auteur, que celui qu'y donnent ces Messieurs. *Et hoc loco perperam intellecta politici quidam Scriptores Regibus quidlibet faciendi jus arrogant, eosque supra omne humanum examen, quasi in Cœlo collocant. Sin ad Bractonem. Lib. II. cap. 16. §. 3. recurramus, unde Auctor noster tam hoc, quam quæ sequuntur desumpsit, nihil profecto videbitur istiac interpretatione a vocum sensu alienius.* „ Ni les Juges, ni les „ Particuliers ne doivent & ne sont en droit d'examiner „ les Edits & les Actions des Rois, ni même de les ex- „ pliquer, s'il s'élève quelque différend sur leur vrai „ sens. Mais dans les choses douteuses & obscures, ou „ si une expression est équivoque & susceptible de deux „ sens, on doit attendre à savoir l'intention & la volonté „ du Roi notre Seigneur." *De Chartis vero Regis & factis Regum non debent nec possunt Justiciarii nec privatæ Personæ disputare, nec etiam si dubitatio oriatur, possunt interpretari. Sed in dubiis & obscuris, vel si aliquis dictus duas continrat intellectus, Domini Regis erit expectanda interpretatio & voluntas.* Et un peu plus bas Bracton dit: „ Per- „ sonne ne peut juger ni la Chartre ni l'Action du Roi, „ de manière à l'empêcher d'avoir son effet." *Item nec factum Regis nec Chartam potest quis judicare, ita quod factum Domini Regis irritetur.* D'ailleurs le titre de cette Section est: *Les Juges ne doivent ni disputer sur les Chartres du Roi, ni en juger.* C'est-à-dire, *dit Mr. Clarke*, pour „ parler avec nos Jurisconsultes, *ils ne procéderont point* „ *sans consulter le Roi.*" Ce Gentilhomme conclut donc, qu'on ne doit rien inférer de ce passage, en faveur du prétendu Droit des Rois de faire tout ce qu'il leur plaît, comme s'ils étoient en droit d'agir contre les Loix selon leur bon-plaisir, ou que tout leur fût permis; sur-tout, „ puisqu'ils ont, comme le dit le *Fleta* ensuite (24), pour „ Supérieure dans le Gouvernement, la Loi, qui les a établis Rois, & leur Parlement, savoir les Comtes & „ les Barons." *Et præterea titulus sectionis isti inscribitur hujusmodi*, De Chartis Regis non debent Justiciarii disputare, nec eas judicare; i. e. *ut cum Jurisconsultis nostratibus loquar*, non procedent Rege inconsulto. *Nihil itaque ex hoc loco elicendum est de ista Regum nejcio qua omnipotentia, quasi pro arbitrio contra leges agerent, & quidvis denuo iis liceret, præsertim cum, uti jequitur in Auctore nostro*, in populo regendo superiores habent Legem, per quam facti sunt Reges, & Curiam suam, videlicet Comites & Barones.

(19) Idem p. 116.

(20) P. 13.

(21) Bracton L. I. cap. 8. fol. 5. L. V. cap. 1 fol. 107. hæc simul Textus ubi supra.

(22) Cap 9. p. 101 & 102 Edit. 3. Lond. 1680. in-4.

(23) P. 25. Note (*b*).

(24) P. 25.

BRAHE' (TYCHO), fameux Astronome du XVI. Siècle, sortoit d'une illustre Famille, originaire de Suède, & établie en Danemarc (*a*). Il naquit le 14 de Décembre 1546, à Knudstorp dans le Pays de Schonen, près d'Hellinbourg, d'Otto Brahé, Seigneur de ce Lieu, & de Béate Bille; & fut le fils aîné & le second de dix enfans (*b*). George Brahé son oncle paternel, qui n'avoit point d'enfans, voulut se charger de son éducation: il le prit chez lui, & lorsqu'il eut environ sept ans, il lui fit apprendre la Langue Latine, contre le sentiment de son père, qui vouloit que tous ses enfans s'attachassent plutôt à la profession des Armes qu'à celle des Lettres (*c*). Tycho Brahé étudia pendant cinq ans sous des Maîtres domestiques, & prit alors beaucoup de goût pour la Poésie. Il perdit son père pendant ce tems-là. Au mois d'Avril 1559, son oncle l'envoya à Copenhague, pour y étudier en Rhétorique & en Philosophie (*d*). Une grande Eclipse de Soleil, qui arriva le 21 d'Août 1560, l'engagea à étudier l'Astronomie [*A*]. En 1562 il quitta Copenhague, pour aller étudier en Droit à Leipsig [*B*]. Après y avoir fait un séjour de trois ans, la mort de son oncle l'obligea de quit-

(*a*) Gassendi *Vita Tych. Brah.* lib. 1. Paris 1654 in-4.

(*b*) Idem p. 2. *c.*

(*c*) Idem p. 3. 4.

(*d*) Idem p. 4.

[*A*] *Une grande Eclipse de Soleil, qui arriva le 21 d'Août 1560, l'engagea à étudier l'Astronomie.*] La lecture des Almanacs, & des prédictions des Astrologues, lui avoit déja inspiré le desir de s'instruire de leur Art. Mais lorsqu'il vit que cette Eclipse étoit arrivée au moment que les Astrologues l'avoient prédite, il regarda l'Astronomie comme une chose divine, & n'eut point de repos qu'il n'eût acheté les Tables de Stadius, & qu'il n'eût acquis par leur moyen quelque connoissance de la Théorie des Planètes (1).

(1) Gassendi *Vita Tychon. Brahei* p. 5.

[*B*] *En 1562 il quitta Copenhague, pour aller étudier en Droit à Leipsig.*] Son oncle vouloit qu'il s'appliquât à cette Science, afin qu'il fût en état de parvenir à certains Emplois considérables où elle étoit nécessaire; mais l'application qu'il y donna fut très légère, l'Astronomie fut son étude favorite. Il étoit cependant obligé de s'y attacher secrettement, parce que son Précepteur ne le lui permettoit point. Mais cet obstacle ne l'arrêta point: il achetoit

quitter cette Ville au mois de Mai 1565, pour retourner dans ſa Patrie: mais il n'y demeura qu'autant de tems qu'il lui en fallut pour mettre ordre à ſes affaires domeſtiques. Il ſe preſſa même d'en ſortir, voyant que ſes parens & ſes amis trouvoient mauvais qu'il s'appliquât à l'Aſtronomie, & qu'ils la regardoient comme une occupation indigne d'un homme de ſa qualité (e). Il ſe rendit à Wittenberg au mois d'Avril 1566; mais la Peſte qui ſurvint l'obligea de quitter cette Ville, & il alla au commencement de l'Automne de cette même année à Roſtoch, où il lui arriva une triſte avanture [C]. En 1569 il paſſa à Ausbourg, où il fut viſité par Pierre Ramus, qui admira les progrès extraordinaires qu'il avoit faits dans l'Aſtronomie. A la fin de l'an 1571, il retourna en Danemarc [D], où il épouſa une Payſanne de Knudſtorp, nommée *Chriſtine*; ce qui le brouilla tellement avec toute ſa famille, que le Roi de Danemarc fut obligé d'interpoſer ſon autorité pour les réconcilier (f). Pendant l'Hiver de l'année 1574, il fit à Copenhague, par ordre du Roi, des Leçons ſur la Theorie des Planètes. L'année ſuivante, il commença ſes Voyages en Allemagne, & alla juſqu'à Veniſe [E], aiant réſolu de ſe tranſporter avec toute ſa famille à Bâle pour s'y fixer: mais Frédéric II., Roi de Danemarc, l'aiant ſu, & craignant de perdre un homme ſi capable de faire honneur à ſa Patrie, lui promit de le mettre en état de travailler avec toute la tranquillité qu'il pouvoit deſirer, de lui donner en propre pour ſa vie l'Ile d'Huen, qui eſt dans le Détroit du Sond, d'y faire bâtir un Obſervatoire, & même un Laboratoire, & de les fournir à ſes dépens de toutes les choſes néceſſaires (g). Tycho Brahé accepta ſans balancer des propoſitions ſi conformes à ſes deſſeins; & la première pierre de l'Obſervatoire fut poſée le 8 d'Août 1576 [F]. Le Roi lui donna outre cela une Penſion de deux mille écus de ſon Tréſor, un Fief dans la Norvège, & un Canonicat de Roskild qui rapportoit mille écus (h). Le Roi d'Ecoſſe Jaques VI, depuis Roi d'Angleterre, étant allé en Danemarc pour y épouſer la Princeſſe Anne fille de Frédéric II., rendit viſite à Tycho Brahé dans ſon ſéjour d'Uranibourg, & lui fit des préſens magnifiques: ce Monarque compoſa même à ſa louange des Vers Latins, qu'il écrivit de ſa propre main (i). Frédéric II. étant mort en 1588, & Chrilliern IV ſon fils lui aiant ſuccédé, Brahé commença à reſſentir les effets de la jalouſie, que quelques perſonnes avoient conçue contre lui [G]; & en 1596 il fut dépouillé de la Penſion, du Fief, & du Canonicat. Se trouvant alors hors d'état de fournir aux fraix néceſſaires pour entretenir l'Obſervatoire d'Uranibourg, il ſongea à ſe ménager une retraite honnête dans les Pays étrangers. En attendant qu'il pût la trouver, il alla demeurer à Copenhague, où il fit tranſporter ſes Inſtrumens les moins conſidérables, & où il continua ſes Obſervations Aſtronomiques & ſes Expériences Chymiques; juſqu'à ce que Valkendorf, Grand-Maître de la Maiſon du Roi, lui fit défenſe de la part du Roi de travailler davantage à ces for-

(e) Idem p. 4--9.

(f) Idem p. 9--19.

(g) Idem p. 28--38.

(h) Idem p. 49.

(i) Idem p. 122.

chetoit à ſon inſu, d'une partie de l'argent qu'on lui donnoit pour ſes menus plaiſirs, les Livres qui lui étoient néceſſaires, & les liſoit avec avidité, lorſqu'il pouvoit ſe dérober de lui. Aiant même trouvé un petit Globe céleſte, il attendoit que ſon Précepteur fût couché, pour examiner dans le Ciel les Conſtellations, & pour apprendre leurs noms ſur ſon Globe. Quelquefois même il paſſoit les nuits entières à contempler les Aſtres, lorſque le tems étoit ſerein (2).

(2) Idem p. 5--7.

[C] *Où il lui arriva une triſte avanture.*] Le 10 de Décembre il eut, à une Noce qui ſe célébroit à Roſtoch, quelque diſpute avec un Gentilhomme Danois, nommé Pasberg. La choſe n'alla pas plus loin ce jour-là; mais le 27 du même mois, s'étant retrouvés enſemble à un Jeu, ils eurent une nouvelle priſe, & ſe battirent deux fois après en duel. Tycho Brahé y eut une partie du nez emportée; mais il eut l'adreſſe de s'en faire un, compoſé d'or & d'argent, & ſi bien travaillé, que tout le monde le croyoit naturel (3).

(3) Idem p. 51.

[D] *A la fin de l'an 1571, il retourna en Danemarc.*] Il eut le plaiſir de trouver une retraite agréable chez Sténon Bille, ſon oncle maternel, qui aimoit les Lettres, & qui étoit lui-même ſavant. Il avoit un Château nommé Herritzvad, qui avoit été autrefois un Monaſtère, & qui n'étoit pas loin de Knudſtorp: il donna à ſon neveu un endroit fort commode pour faire ſes Obſervations, & un autre pour conſtruire un Laboratoire de Chymie. Car il y avoit déja deux ans, qu'il avoit commencé à s'appliquer ſérieuſement à cette dernière Science, où il ne ſe propoſoit pas moins que de parvenir au Grand-Oeuvre. Ce fut en ce lieu qu'il découvrit en 1573 une nouvelle Etoile, dans la Conſtellation de Caſſiopée (4).

(4) Idem p. 19--22.

[E] *L'année ſuivante, il commença ſes Voyages en Allemagne, & alla juſqu'à Veniſe.*] Il ſongeoit depuis longtems à faire le Voyage d'Allemagne, & à y chercher un lieu où il pût ſe fixer pour toujours; mais divers obſtacles l'avoient empêché juſques-là d'exécuter ce deſſein. Enfin, lorſque ſes Leçons à Copenhague furent finies, il ſe mit en chemin au commencement du Printems de l'année 1575, laiſſant dans le Pays ſa femme, & une fille qu'il avoit déja, parce qu'il étoit incertain du lieu où il s'établiroit. Il alla d'abord à Caſſel, voir le Landgrave Guillaume. Comme ce Prince aimoit l'Aſtronomie, & y étoit même très habile, il paſſa huit ou dix jours à s'entretenir avec lui ſur les nouvelles Découvertes qui s'étoient faites dans cette Science. De là il ſe rendit à Francfort ſur le Mein, où il demeura quelque tems à cauſe de la Foire qui s'y tenoit alors; & alla de là à Bâle. Cette dernière Ville lui parut le lieu le plus commode pour y établir ſa demeure, & il réſolut de s'y fixer, lorſqu'il auroit fini ſes Voyages. Après avoir vu une partie de la Suiſſe, il entra en Italie, & fit quelque ſéjour à Veniſe, d'où il retourna en Allemagne. Le deſir de voir le Couronnement du Roi des Romains Rodolphe II. qui ſe devoit faire le 1. Novembre 1575 à Ratisbonne, l'engagea à paſſer par cette Ville. Mais il n'y demeura pas longtems après avoir vu cette Cérémonie, voulant être chez lui avant l'Hiver, afin de diſpoſer toutes choſes pour ſe rendre au Printems à Bâle, avec toute ſa famille (5).

(5) Idem p. 31--37.

[F] *La première pierre de l'Obſervatoire fut poſée le 8 d'Août 1576.*] On y avoit gravé ces mots: *Regnante in Dania Friderico II, Carolus Danzeus Aquitanus R. G. I. D. L.* (c'eſt-à-dire, *Regis Galliarum in Dania Legatus*) *Domui huic Philoſophiæ, imprimiſque Aſtrorum contemplationi, Regis decreto, a nobili viro Tychone Brahe de Knudſtrup exſtructæ, votivum hunc lapidem memoriæ & felicis auſpicii ergo P. anno 1576, 6 Idus Auguſti.* Cet Obſervatoire, auquel on donna le nom d'*Uranibourg*, avec pluſieurs bâtimens qui l'accompagnoient, & les Machines qui y étoient néceſſaires, coûta des ſommes immenſes; & quoique le Roi fît tous les fraix, Tycho Brahé y dépenſa de ſon propre bien plus de cent mille écus, pendant vingt & un an qu'il y demeura. Car il n'épargnoit rien pour perfectionner l'Aſtronomie. Il entretenoit ordinairement chez lui dix ou douze jeunes gens, qui l'aidoient dans ſes Obſervations, & qu'il inſtruiſoit dans l'Aſtronomie & dans les Mathématiques (6). Mr. Gourdon, Membre de la Société Royale, prétend, dans une Pièce inſérée dans les *Tranſactions Philoſophiques* (7), que l'Ile où étoit ſitué l'Obſervatoire de Tycho Brahé, & que Mr. Gourdon appelle l'Ile de *Wen*, vulgairement l'*Ile Rouge*, n'étoit pas une des plus propres pour faire des Obſervations Aſtronomiques de toutes les eſpèces, comme celles du tems précis du levet & du coucher des Corps céleſtes, & de leurs différentes grandeurs; parce que l'Ile eſt baſſe, & enfermée par les terres, excepté dans trois endroits: d'ailleurs ſon Horizon terreſtre eſt très inégal; du côté du Nord & de l'Eſt, ce ſont certaines Collines de la Province de Schonen; & la partie Occidentale eſt preſque toute bornée par des arbres dans l'Ile de Seeland, dont l'Ile de Ween ou d'Huen n'eſt pas éloignée de plus de trois lieues, dans ſa plus grande diſtance des côtes.

(6) Idem p. 57--68.

(7) Num. 286. p. 692.

[G] *Brahe commença à reſſentir les effets de la jalouſie, que quelques perſonnes avoient conçue contre lui.*] Quelques Nobles ne voyoient qu'avec peine qu'il obtînt du Roi tant de bienfaits, & que pluſieurs Etrangers, qui venoient en Danemarc, ne ſongeaſſent preſque qu'à le viſiter. Outre cela, les Médecins ſouffroient impatiemment que les malades s'adreſſaſſent à lui, préférablement à eux, pour avoir des remèdes, qu'il diſtribuoit avec beaucoup de charité à ceux qui en avoient beſoin; car il en avoit découvert par le moyen de la Chymie pluſieurs, qui faiſoient des Cures merveilleuſes. Ajoutez à cela le reſſentiment que Guillaume de Valkendorf, Grand-Maître de la Maiſon du Roi, conſervoit contre Brahé, à cauſe d'un différend qu'ils avoient eu à l'occaſion du Chien de ce dernier, qui avoit bleſſé ce Seigneur; car les moindres choſes ont quelquefois de grandes ſuites. Tout cela ſe réunit pour le détruire dans l'eſprit des nouveaux Miniſtres du jeune Roi. On ſe plaignit que le Tréſor étoit épuiſé; qu'ainſi il étoit néceſſaire de retrancher pluſieurs penſions, qui avoient été données pour des choſes inutiles, telle qu'étoit celle qu'avoit Tycho Brahé: qu'il y avoit aſſez longtems qu'il poſſédoit le Fief de Norvège, & qu'il étoit juſte de le faire paſſer à d'autres, qui rendiſſent de plus grands ſervices au Royaume: que quoiqu'il fût obligé de faire les réparations néceſſaires à la Chapelle attachée à ſon Canonicat de Roskild, il la laiſſoit tomber en ruine par ſa négligence. Ces diſcours firent peu à peu leur effet, & enfin il fut dépouillé en 1596 de la Penſion,

du

fortes de choſes (*k*). Il prit alors le parti de ſe retirer à Roſtoch, d'où il alla dans le Holſtein, pour ſolliciter Henri Comte de Ranzou de l'introduire à la Cour de l'Empereur [*H*]. Aiant obtenu la permiſſion de s'y rendre, il ſe mit en chemin pendant l'Automne de l'année 1598 avec ſes Fils & ſes Etudians, laiſſant ſa Femme & ſes Filles à Wandesburg, Château de Mr. de Ranzou dans le voiſinage de Hambourg. Son deſſein étoit d'aller à Prague; mais aiant appris que la Peſte y régnoit, & que l'Empereur s'étoit retiré à Pilſen, il s'arrêta à Wittenberg (*l*). La Peſte s'étant diſſipée pendant l'Hiver & l'Empereur étant retourné à Prague, il reçut de nouveaux ordres de s'y rendre; & ce Prince l'y reçut avec tous les témoignages poſſibles de bienveillance & d'eſtime [*I*]. Mais il ne jouït pas longtems de cette heureuſe ſituation: il mourut le 24 d'Octobre 1601, d'une rétention d'urine [*K*], dans la cinquante-cinquième année de ſon âge. Il fut enterré avec beaucoup de pompe à Prague, dans la principale Egliſe de l'ancienne Ville, où on lui érigea un magnifique Tombeau. Nous rendrons compte de ſes Ouvrages ci-deſſous [*L*]. Perſonne n'ignore ſon habileté dans l'Aſtronomie. Il eſt l'inventeur d'un nouveau Syſtême du Monde, qu'il a voulu établir ſur les ruïnes de celui de Copernic; mais qui n'a pas fait fortune, quoiqu'il ait eu quelques Sectateurs, qui ont tâché de le faire paſſer à la faveur de divers changemens. Il ſe divertiſſoit ſouvent à faire des Vers Latins, mais il n'y réuſſiſſoit guères bien: il y a même dans pluſieurs de ſes Poëſies des fautes contre la Quantité (*m*). Il a toujours conſervé pour l'Aſtrologie un foible dont rien n'a pu le guérir, ſi ce n'eſt peut-être ſur la

(*k*) P. 120–122.

(*l*) Idem 142–203.

(*m*) Idem p. 211.

(8) Idem p. 113-151.

du Fief, & du Canonicat (8).

[*H*] *Il prit le parti de ſe retirer à Roſtoch, d'où il alla dans le Holſtein, pour ſolliciter Henri Comte de Ranzou de l'introduire à la Cour de l'Empereur.*] Ranzou l'avoit invité avec beaucoup d'empreſſement à ſe rendre à ſon Chateau de Wandesburg, dans le voiſinage de Hambourg. Brahé n'avoit pas deſſein de s'arrêter en ce lieu, mais de ſe ménager une entrée à la Cour de l'Empereur. Ranzou ſe chargea d'engager l'Electeur de Cologne à ſolliciter en ſa faveur, & d'employer auſſi tous ſes Amis pour la réuſſite de cette affaire. Pour lui, ſachant que l'Empereur aimoit les Machines & les Expériences de Chymie, il crut devoir publier une Méchanique de ſon Aſtronomie, ornée de figures, ſous le titre d'*Aſtronomiæ inſtauratæ Mechanica*, qu'il dédia à Sa Majeſté Impériale. Toutes ces démarches eurent de la peine à faire venir les choſes au point qu'il deſiroit; mais enfin il reçut ordre de ſe rendre auprès de l'Empereur, qui étoit en Bohême, avec promeſſe que rien ne lui manqueroit, de ce qu'il pourroit deſirer. Ainſi il ſe mit en chemin pour s'y rendre (9).

(9) Idem p. 108-116.

[*I*] *Ce Prince l'y reçut avec tous les témoignages poſſibles de bienveillance & d'eſtime.*] Il lui donna une maiſon magnifique, en attendant qu'il pût en trouver une plus propre aux Obſervations Aſtronomiques; lui aſſigna une penſion de trois mille écus; & lui promit à la prémière occaſion un Fief, pour lui & pour ſa poſtérité (10).

(10) Idem p. 197.

[*K*] *Il mourut .... d'une retention d'urine.*] Le 13 d'Octobre 1601, aiant été manger chez un Seigneur nommé Roſemberg, il oublia d'urines ſvant que de ſe mettre à table, comme il avoit accoutumé de faire. Aiant bu plus qu'à l'ordinaire pendant le ſepas, il ſe ſentit incommodé; cependant, il ne laiſſa pas de demeurer encore quelque tems à table: mais s'étant retiré chez lui, il eut une rétention d'urine totale, & après avoir ſouffert pluſieurs jours, il mourut le 24 de ce mois, & non pas du mois de Novembre, comme Kepler l'a dit par inadvertence, dans la Préface de ſes Tables (11). Tomaſini dans ſes *Eloges* Part. I. p. 251. s'eſt trompé en diſant que ce fut à la table de l'Empereur, qu'il fut pris d'une rétention d'urine. C'eſt une pure imagination, que ce qu'ont dit quelques-uns, que des Courtiſans de l'Empereur, jaloux de ſon mérite, & de la bienveillance que ce Prince lui témoignoit, l'avoient fait empoiſonner (12).

(11) Idem p. 206-208.

(12) Idem p. 102.

[*L*] *Nous rendrons compte de ſes Ouvrages ci-deſſous.*] En voici le Catalogue. I. *De nova Stella anno* 1572 *die Novembris* 2 *vesperi in Aſterismo Caſſiopeæ circa verticem exiſtente, nunquam hujusmodi conſpicua, ſed mense Maio magnitudine & ſplendore jam diminuta.* Cette Relation d'une nouvelle Etoile, découverte le 2 de Novembre 1572 dans la Conſtellation de Caſſiopée, parut à Copenhague en 1573 in 4. II. *Oratio in Academiâ Hafniensi recitata anno* 1574 *de Diſciplinis Mathematicis.* Copenhague 1610 in 8. Cette Harangue ſur les Sciences Mathématiques, prononcée à Copenhague en 1574, a été publiée par les ſoins de Conrad Aſlac de Bergen en Norvège, avec une Décade des ſiennes. Elle eſt dédiée à Stenon Brahé, frère de Tycho, dont Aſlac avoit élevé le fils en qualité de Précepteur. Ce même Diſcours a été imprimé encore depuis ſéparément à Hambourg in 4. en 1621, par les ſoins de Jean Curtius, Docteur en Médecine. III. *De Mundi ætherei recentioribus Phænomenis, Progymnaſmatum Liber ſecundus.* Uranibourg 1587 in-4. Prague 1603 in-4. & Francfort 1610 in 4. Tycho Brahé compoſa cet Ouvrage, qui traite de la Comète de l'année 1577, auſſi-tôt après qu'elle fut diſparue, c'eſt-à-dire en 1578: neuf ans après il le revit, & ajouta aux neuf Chapitres qui le compoſoient, un dixième Chapitre, plus long lui ſeul que les neuf autres, où il examine les ſentimens & les Obſervations des autres ſur la Comète. Il ne voulut point partager ce dernier Chapitre en pluſieurs, afin que cet Ouvrage n'en eût ni plus ni moins qu'un autre qu'il avoit commencé ſur la Nouvelle Etoile, & qu'il ſouhaitoit qu'on regardât comme antérieur à celui-ci, quoiqu'il ne dût le publier qu'après. IV. *De Mundi ætherei recentioribus Phænomenis Progymnaſmatum Liber primus.* Uranibourg 1589 in-4. Cet Ouvrage a deux Parties: la prémière, qui contient deux Chapitres, eſt *de Reſtitutione Solis & Stellarum fixarum*: la ſeconde, qui en a huit, eſt *de Novâ Stellâ.* Jean Kepler en a donné une nouvelle Edition, avec un Appendix & une Preface, à Prague en 1602 in-4. Il s'en eſt fait depuis une autre à Francfort en 1610 in-4. Le Roi d'Ecoſſe Jaques VI étant en Danemare, comme on l'a dit dans le corps de l'Article, voulut bien, à la prière de l'Auteur, faire ſur ce Livre des Vers Latins, qu'il lui envoya écrits de ſa propre main. On ſera peut-être bien aiſe de les trouver ici.

Æthereis bis quinque Globis, quels marbina Mundi
Vertitur, ut cælo eſt ornatus fornice Olympus
Ignibus, & pictus fulgentibus undique tychnis:
Pelluceat vitreis domibus, vaſtisque Planeta
Orbibus, ut geminant curſus, vi & ſponte rotati,
Ut mitis aut torvo adſpectu longe ante futura
Præmoſtrans, regnisque Tonans quæ fata volvat:
His tchure cupis, quæ vis, quis motus, & ordo
Cernere: ſublimem deducamque ætheria terræ
Tychonis pandit ſpecula; lege, dice, videbis
Mira: domi Mundum invenies, Cælumque libello.

V. *Epiſtolarum Aſtronomicarum Liber primus.* Uranibourg 1596 in 4. Nuremberg 1602 & Francfort 1610, auſſi in-4. Ce Recueil de Lettres Aſtronomiques fut dédié à Maurice Landgrave de Heſſe, parce qu'il y a pluſieurs Lettres du Landgrave Guillaume ſon pére, & de Chriſtophle Rothman Mathématicien de ce Prince, à Tycho, & de Tycho à l'un & à l'autre. Il avoit deſſein de faire ſuivre ce Volume de pluſieurs autres, & commença même à faire imprimer le ſecond; mais le changement qui arriva dans ſes affaires, l'empêcha d'exécuter ſon deſſein. VI. *Aſtronomiæ inſtauratæ Mechanica.* Wandesburg 1598 in-fol. Il fit cet Ouvrage, pour ſe faire connoître à la Cour de l'Empereur. Comme la plupart des Exemplaires furent diſtribués en préſent, le Livre devint bientôt rare; ce qui engagea à le reimprimer après ſa mort à Nuremberg, en 1602, in fol. VII. *Reſponſio Apologetica ad Epiſtolam Scoti cujuſdam de Cometâ ann.* 1577. En 1578 in-4. Cette Réponſe apologétique à la Lettre d'un Ecoſſois ſur la Comète de 1577, eſt citée dans Bartholin, *De Scriptis Danorum.* VIII. *Epiſtola de confectione Elixiris Peſtilentialis ad Rudolphum II. Imperatorem.* Cette Lettre ſur la compoſition d'un Elixir contre la Peſte, adreſſée à l'Empereur Rodolphe II., a été inſérée par Gaſpar Bartholin dans ſon Livre *De Aere peſtilenti corrigendo.* Elle ſe trouve auſſi dans la Vie de Tycho Brahé par Gaſſendi, p. 280. IX. *Elegia de Exilio ſuo.* Elégie ſur ſon Exil, Roſtoch 1614 in-4 inſérée dans ſa Vie par Gaſſendi p. 166. Il compoſa cette Piéce à Wandesburg, après avoir quitté le Dannemarc. X. *Tabulæ Rudolphinæ*, Ulm 1627 in-folio. Tycho Brahé n'avoit pas mis la dernière main à ces Tables, lorſqu'il mourut; ainſi Jean Kepler, qui y avoit travaillé avec lui, les revit avec ſoin, comme il le lui avoit recommandé, & les donna au Public. Il eſt facile de voir que le titre qu'elles portent, leur a été donné en l'honneur de l'Empereur Rodolphe, le grand Protecteur de Brahé. XI. *Stellarum octavi orbis inerrantium accurata reſtitutio ad Auguſtiſſimum Imperatorem Rudolphum II. De inerrantium Stellarum verificatione Præfatio*, inſérée dans ſa Vie par Gaſſendi, avec une partie du Catalogue ſuivant. XII. *Catalogus abſolutiſſimus mille affixarum Stellarum.* Kepler l'a fait entrer dans les *Tabulæ Rudolphinæ.* XIII. *Hiſtoriæ Cæleſtis Partes duæ; quarum Prior continet Obſervationes Uraniburgicas, ſedecim Libris incluſas; poſterior Obſervationes tum Wandesburgicas, tum Wittebergenſes, Pragenſes, & Benatianas, quatuor Libris incluſas.* Ausbourg 1666 in-folio 2. Vol. C'eſt la prémière Edition, qui, ſi l'on en croit quelques Catalogues, a été ſuivie de quelques autres. XIV. *Epiſtola ad Caſparum Peucerum.* Copenhague 1668 in-4. Pierre-Jean Reuſner, qui a publié cette Lettre, y en a joint une autre en vers Latins, de *Sophie Brahé*, ſœur de notre Auteur. Elle s'étoit rendue habile dans les Mathématiques & dans l'Aſtronomie, & à l'exemple de ſon frère, elle avoit pris beaucoup de goût pour l'Aſtrologie. Elle étoit plus jeune que lui de dix années, & mourut longtems après, à l'âge de 90 ans. XV. On trouve outre cela pluſieurs de ſes Poëſies, répandues dans ſa Vie par Gaſſendi.

la fin de ſa vie [*M*]. Il étoit auſſi fort ſuperſtitieux à l'égard des Préſages [*N*]. Un autre défaut plus eſſentiel pour ſa ſociété, étoit l'opiniâtreté avec laquelle il étoit attaché à ſes ſentimens, juſqu'à ne pouvoir ſouffrir qu'on le contredît [*O*]. Il étoit né dans la Religion Luthérienne, qui étoit alors la dominante du Pays de ſa naiſſance, & il y a toujours vécu. Il avoit un Chien, qu'il aimoit beaucoup, & au ſujet duquel il ſe brouilla mal à propos avec Chriſtophle Valkendorf, comme nous l'avons dit ci-deſſus (*n*). Il l'avoit pris pour ſon Symbole, & l'avoit fait repréſenter dans une Médaille, où étoient gravés ces mots: *Tychonis-Br. delitium.* Kepler l'appelle *l'Hipparque* de ſon Siècle. Voſſius, dans ſon Traité *De Scientiis Mathematicis* (*o*), dit qu'il s'eſt acquis une réputation immortelle par ſes Ouvrages; qu'il ne le cède à aucun des Aſtronomes qui l'ont précédé; & que dans les Obſervations qu'il a faites ſur les Etoiles fixes, il ne s'en eſt pas tenu à ce qu'avoit fait Hipparque, mais qu'il a même ſurpaſſé Ptolomée & les Sectateurs d'Alphonſe. Et Mr. Boyle dans ſes *Eſſais Phyſiologiques* (*p*) dit, que le *noble Tycho*, ainſi qu'il le nomme, outre ſon tems & ſa peine, a dépenſé de plus grandes ſommes pour des Inſtrumens Aſtronomiques, qu'aucun homme des derniers tems.

(*n*) Remarq. [*G*].

(*o*) P. 191.

(*p*) P. 95. Londres 1661 in-4.

[*M*] *Il a toujours conſervé pour l'Aſtrologie un foible dont rien n'a pu le guérir, ſi ce n'eſt peut-être ſur la fin de ſa vie.*] Il eut beau découvrir la fauſſeté des prédictions fondées ſur les régles de cet Art; il s'imagina d'abord, qu'il y avoit de l'erreur dans les Tables des Mouvemens céleſtes, & que les Calculs étant ainſi fautifs, il n'étoit pas ſurprenant que les prédictions fuſſent fauſſes. Mais lorſqu'il eut fait un grand nombre d'Obſervations, & ſe fut mis en état de redreſſer ces Tables, & qu'il vit cependant que les prédictions faites en conſéquence de ſa nouvelle réforme, n'en étoient pas plus juſtes, il en rejetta la cauſe ſur les Régles mêmes de l'Aſtrologie, qu'il prétendit avoir auſſi beſoin de réformation; & travailla à lui donner cette certitude, qu'il croyoit d'abord y trouver, mais ſans ſuccès. On rapporte cependant quelques-unes de ſes prédictions, qu'on prétend avoir eu leur accompliſſement. Dans ſon Traité de la Comète de l'année 1577: il dit qu'en vertu de cette Etoile, il naîtroit vers le Nord dans la Finlande, un Prince qui ébranleroit l'Allemagne, & qui diſparoîtroit en 1632; & l'on aſſure qu'il a entendu par-là le Roi Guſtave-Adolphe, qui naquit effectivement dans ce Pays, déſola l'Allemagne, & mourut en 1632 (13). Tollius rapporte auſſi dans la troiſieme de ſes *Epiſtolæ Itinerariæ*, une choſe aſſez ſinguliére ſur ce ſujet. L'Empereur Rodolphe II. ayant conſulté Tycho Brahé, pour ſavoir s'il devoit ſe marier, ce Mathématicien lui conſeilla de n'en rien faire, parce que les enfans qui naîtroient de lui ſeroient très cruels. L'Empereur, ſuivant ſon conſeil, ne ſe maria point, & ſe contenta de prendre une très belle Concubine, qui lui donna un fils, dont les inclinations furent ſi farouches & ſi mauvaiſes, qu'ayant eu dans la ſuite une Maîtreſſe qui refuſa de faire quelque choſe qu'il ſouhaitoit, il lui déchira le corps à coups de fouet: ce qui fut cauſe que l'Empereur ordonna qu'on le fît mourir en lui ouvrant les veines, pour délivrer le Monde d'un homme ſi inhumain. Ce fait, s'il étoit vrai, pourroit être de quelque poids pour prouver l'habileté de Tycho Brahé, & la vérité de ſes prédictions; mais il eſt facile d'en découvrir la fauſſeté. Rodolphe II. n'a pu le conſulter ſur ſon mariage, avant ſon arrivée à Prague, puiſqu'il ne le connoiſſoit point auparavant. Or Tycho Brahé n'arriva dans cette Ville, & ne vit ce Prince, que vers le milieu de l'année 1599. Il fallut apparemment quelque tems, à l'un, pour faire connoître ce qu'il ſavoit faire; & à l'autre, pour prendre aſſez de confiance en lui, pour le conſulter ſur une choſe auſſi importante que l'étoit ſon mariage, & pour ſuivre ſon conſeil: ainſi cette conſultation doit être au-plutôt de l'année ſuivante. En accordant que la Concubine ait été priſe peu de tems après, ſon fils néanmoins ne pourra guéres être venu au monde que l'an 1601: il n'a donc pu avoir que dix ou onze ans, lorſque Rodolphe II. mourut le 23 de Janvier 1612, âge auquel ne convient nullement ce qu'on lui attribue.

(13) Voyez Niceron *Mém. des Hom. ill.* Tom. XV. p. 167. 168.

[*N*] *Il étoit auſſi fort ſuperſtitieux à l'égard des Préſages.*] S'il rencontroit en ſortant de chez lui quelque vieille femme, il rentroit auſſi-tôt, perſuadé que cette rencontre étoit de mauvais augure. Il en uſoit de même dans ſes Voyages, quand il trouvoit un Liévre ſur ſa route. Lorſqu'il demeuroit à Uranibourg, il avoit chez lui un Fou, nommé *Lep*, qu'il faiſoit mettre à ſes pieds lorſqu'il étoit à table, & à qui il donnoit lui-même à manger. Comme il s'imaginoit que toutes les paroles des Fous préſageoient quelque choſe, il remarquoit avec ſoin tout ce que le ſien diſoit; & parce qu'il avoit quelquefois rencontré juſte par hazard, il croyoit pouvoir faire fonds ſur tous ſes diſcours (14).

(14) Gaſſendi p. 225. Niceron p. 169. 170.

[*O*] *L'opiniâtreté avec laquelle il étoit attaché à ſes ſentimens, juſqu'à ne pouvoir ſouffrir qu'on le contredît.*] Colére & chagrin au moindre ſujet qui ſe préſentoit, il faiſoit ſentir les effets de ſon reſſentiment aux perſonnes les plus conſidérables, qu'il avoit intérêt de ménager & de traiter avec honnêteté. D'ailleurs porté à la raillerie, & aimant à railler, il s'irritoit & ſe piquoit vivement quand on en uſoit de même à ſon égard (15).

(15) Gaſſendi p. 227. 228. Niceron p. 170.

BRIGGS (Henri), un des plus grands Mathématiciens du XVII. Siècle, étoit né vers l'an 1560 dans un Hameau obſcur, nommé *Warley-Wood*, de la Paroiſſe de Halifax dans la Province d'Yorck (*a*). Les talens qu'on lui remarqua engagérent ſes parens & ſes amis à l'envoyer à Cambridge, après qu'il eut fait ſes prémiéres études dans l'Ecole de Grammaire qui étoit dans le voiſinage du Lieu de ſa naiſſance (*b*). Le 5 de Novembre 1579, il entra en qualité d'Ecolier dans le Collège de S. Jean; il prit en 1581 le degré de Bachelier-ès-Arts, & celui de Maître en 1585; & fut élu Membre de ſon Collége en 1588. Alors il s'attacha particuliérement aux Mathématiques, auxquelles ſon génie le portoit naturellement; & il y fit de ſi grands progrès, que vers l'an 1592 il fut fait Examinateur & Lecteur en cette Science, & peu après Lecteur en Médecine, de la Fondation de Linacre. En 1596 il fut appellé à Londres, pour y être prémier Profeſſeur en Mathématiques dans le Collége de Gresham (*c*). En 1602 il publia à Londres une Table à la fin du Livre de Thomas Blondeville, qui traite *de la Conſtruction, de la Deſcription, & de l'Uſage de deux Inſtrumens inventés par Mr. Gilbert*, pour trouver la Latitude de quelque Lieu que ce ſoit, dans la nuit la plus obſcure, ſans le ſecours du Soleil, de la Lune, ou des Etoiles, par la ſeule Déclinaiſon de l'Aiguille de la Bouſſole. La Table de Mr. Briggs eſt fondée uniquement ſur la doctrine des Triangles, pour déterminer la hauteur du Pole par le moyen de la même Déclinaiſon. En 1609 il contracta une étroite amitié avec le célébre Jaques Uſſerius, depuis Archevêque d'Armagh, & ils entretinrent dans la ſuite un commerce de Lettres réglé ſur divers ſujets (*d*) [*A*]. Il écrivit auſſi ſur le paſſage dans la Mer Pacifique par le Nord-Oueſt du Continent de la Virginie [*B*]. On lui a de même l'obligation d'avoir perfectionné la doctri-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 549 & Smith *Commentariolus de Vita & Studiis H. Briggs* p. 1. dans les *Vitæ quorundam eruditiſſ. & illuſtr. Virorum* Lond. 1707 in-4.

(*b*) Wood *ubi ſupra.*

(*c*) Smith p. 2. 3.

(*d*) Idem p. 3.

[*A*] *Ils entretinrent un commerce de Lettres réglé ſur divers ſujets.*] Le Dr. Smith rapporte dans la Vie de Mr. Briggs (1), qu'ils entretinrent ce commerce pendant pluſieurs années, & que leurs Lettres rouloient la plupart ſur l'Aſtronomie & ſur la Chronologie; mais elles ſe ſont toutes perduës, & il n'en reſte que deux, qui ſe trouvent dans le Recueil des Lettres d'Uſſerius. Car quoique Mr. Briggs fît ſa principale étude de la Géométrie, il ne laiſſoit pas quelquefois de faire des courſes dans l'Aſtronomie.

(1) P. 2.

[*B*] *Il écrivit auſſi ſur le paſſage dans la Mer Pacifique par le Nord-Oueſt du Continent de la Virginie.*] L'Auteur cité dans la Remarque précédente, nous apprend (2), que vers le commencement du dix-ſeptiéme Siècle, on entreprit divers Voyages au Nord de l'Amérique, pour y découvrir un paſſage dans la Mer Pacifique; & que les Mathématiciens étoient fort partagés ſur la poſſibilité du ſuccés de ce deſſein. Il parut ſur ce ſujet à Londres en 1612 une Piéce anonyme en Anglois, intitulée: *Diſcours ſur la Circonférence de la Terre, ou ſur le paſſage du Nord-Oueſt.* Ce Traité étoit ſavant, & digne d'un habile Mathématicien; enſorte que quelques perſonnes ſoupçonnérent Mr. Briggs d'en être l'Auteur. Mais c'eſt ce qui eſt incertain: le Docteur croit même que le contraire eſt plus ſûr, & que ce qui a donné occaſion à la mépriſe, c'eſt qu'on a confondu cette Piéce avec une autre ſur le même ſujet, compoſée par Mr. Briggs vers ce tems-là, ou peu après, & publiée avec les prémiéres lettres de ſon nom en 1625 par Purchas dans le troiſiéme Tome de ſes *Voyages* p. 852, avec une Carte de l'Amérique Septentrionale, & un Eloge de notre Auteur. Le titre de cette Piéce dans Purchas eſt, *Traite du paſſage dans la Mer Pacifique par le Nord-Oueſt du Continent de la Virginie, ou par la Baye de Hudſon;* ou plutôt, comme il paroît par le Traité même, par la Baye du Chevalier Thomas Button, qui hiverna dans le Port de Nelſon, ſous le cinquante-ſeptiéme degré de La-

(2) Ibidem.

doctrine des Logarithmes [C]. Après avoir rempli avec beaucoup d'applaudiſſement la Chaire du Collège de Gresham pendant vingt-trois ans, le Chevalier Henri Savile le pria d'accepter celle de Géometrie qu'il venoit de fonder à Oxford, dont les appointemens étoient plus forts, & qui étoit d'ailleurs plus honorable (e). S'étant donc tranſporté à Oxford en 1619, il entra dans le Collège de Merton en qualité de Membre Penſionnaire, & peu de tems après il y fut incorporé en qualité de Maitre-ès-Arts (f). En 1620 il publia à Londres *Les ſix prémiers Livres d'Euclide rétablis ſur les anciens Manuſcrits, avec la Verſion de* Frédéric Commandin, *corrigée en divers endroits*; mais il n'y mit pas ſon nom (g). En 1624 il fit imprimer à Londres in-folio ſon Arithmétique Logarithmique, *Arithmetica Logarithmica*, qu'il dédia au Prince Charles, qui fut depuis le Roi Charles I. Il mourut dans le Collège de Merton le 26 de Janvier 163⅞, âgé de ſoixante-dix ans, & fut enterré dans le fond du Chœur de l'Egliſe de ce Collège, dans le Tombeau honoraire du Chevalier Henri Savile. Guillaume Sellar & Hugue Creſſy, tous deux Membres du Collège de Merton, prononcérent en préſence des Chefs de tous les Colleges, le prémier un Sermon, & le ſecond une Oraiſon funèbre à ſon honneur (h). Les Regiſtres du Collège de Merton portent, que c'étoit un homme illuſtre par ſon ſavoir, qu'il faiſoit l'admiration des Mathématiciens, & qu'il étoit d'une probité & d'une vertu au-deſſus de toute atteinte: *Vir doctrinâ clarus, ſtupor Mathematicorum, moribus ac vitâ integerrimus &c.* (i). Le Dr. Thomas Smith le dépeint auſſi comme un homme d'une grande probité, d'un accès facile à tout le monde; libre de tout orgueil, d'envie, d'ambition, d'avarice, & de toute humeur chagrine; mépriſant les richeſſes, content de ſon ſort, & préférant une vie ſtudieuſe & retirée, aux ſituations les plus brillantes. Le meme Ecrivain nous apprend, qu'il a cherché inutilement les divers Cours de Leçons de

(e) Wood *ubi ſupra.*

(f) Idem *ibidem.*

(g) Smith p. 9.

(h) Wood col. 150. & Smith p. 12.

(i) Wood *ubi ſupra.*

Latitude Septentrionale. Le Capitaine Lucas Fox parle de cette Piéce de Mr. Briggs, dans le Journal de ſon Voyage pour découvrir par la même route un paſſage à la Chine & au Japon, imprimé à Londres en 1635. p. 160.

[C] *On lui a de même l'obligation d'avoir perfectionné la doctrine des Logarithmes.*) Mr. Wood nous apprend dans ſes *Athenæ Oxonienſes* (3), que le Dr. Craig, ſavant Ecoſſois, au retour d'un Voyage qu'il avoit fait en Danemare, rendit viſite à Jean Neper, Baron de Marcheſton près d'Edinbourg, & qu'il parla à ce Seigneur d'une nouvelle Découverte faite en Danemare par Longomontan, pour épargner l'ennui de la Multiplication & de la Diviſion dans les Calculs Aſtronomiques. Neper chercha à ſavoir plus exactement de quoi il s'agiſſoit, mais il ne put en apprendre autre choſe, ſinon que cela ſe faiſoit par des nombres de proportion. Il ſaiſit cette Idée, & pria le Dr. Craig de repaſſer chez lui, ce qu'il fit au bout de quelques ſemaines, & Neper lui montra une ébauche groſſiére de ce qu'il appelloit *Canon mirabilis Logarithmorum*. Cette ébauche alant paru en 1614 avec quelques changemens, tomba bientôt entre les mains de Mr. Briggs & de Mr. Guillaume Oughtred, qui penſérent d'abord à perfectionner cet Ouvrage. Dans ce deſſein, le prémier fit le Voyage d'Ecoſſe, pour conférer là deſſus avec Mylord Neper (4): & alant reçu de lui quelques lumiéres, & ſuivi avec beaucoup de pénétration & d'aſſiduité cette nouverture, il publia peu d'années après, deux Traités ſur les *Logarithmes*, ſelon une méthode plus commode. Mais Mr. Smith obſerve, qu'il y a lieu de douter que le Dr. Craig ait informé le Baron Neper de la Découverte de Longomontan, puiſqu'on n'en trouve aucune trace dans les Ecrits de ce dernier, qui avoit d'ailleurs grand ſoin de ne rien négliger de ce qui pouvoit lui faire honneur. C'eſt ce qui perſuade à Mr. Smith que cette Invention eſt doe entiérement à Mylord Neper, qui publia à Edinbourg en 1614 in-4. ſon Ouvrage ſour ce titre: *Mirifici Logarithmorum Canonis Deſcriptio, ejuſque uſus in utraque Trigonometria, ut etiam in omni Logiſtica Mathematica, ampliſſimi, facillimi, & expeditiſſimi Explicatio.* Dès que ce Livre parut, il fut reçu avec les plus grands applaudiſſemens par les plus célébres Mathématiciens, & ſur-tout par Benjamin Uſſin, Jean Kepler, Frobenius, & Batſchius; mais particuliérement par Mr. Briggs, qui l'expliqua à ſes Diſciples, & qui après mure réflexion, trouva qu'il ſeroit d'un plus grand uſage d'établir le o pour Logarithme de l'Unité, & 1000 celui de tout le Sinus; ce qu'il communiqua à l'Inventeur par Lettre. Non content de cela, il alla pendant l'Eté de 1616 en Ecoſſe, pour voir Mylord Neper, & pour s'entretenir avec lui; l'année ſuivante il fit le même voyage; & il ſe propoſoit d'en faire un troiſiéme, mais ce Seigneur etant mort, il ne le fit point. Il demeura un mois tout entier en Ecoſſe, où il fut parfaitement bien reçu par Mylord Neper. Il trouva que ce Seigneur étoit déja depuis quelque tems de ſon ſentiment, par rapport au changement dont il lui avoit parlé par Lettre, mais qu'une indiſpoſition & des affaires l'avoient empêché de changer les nombres; ce qu'il avertit qu'il falloit faire, dans la Préface de ſa *Rabdologia* imprimée à Edinbourg en 1617. A ſon retour à Londres, Mr. Briggs publia la prémiére Table des Logarithmes, pour ſatisfaire ſes Diſciples, en attendant qu'il pût achever le grand Ouvrage qu'il avoit déja commencé. Mr. Edouard Wright, diſtingué par ſon habileté dans les Mathématiques & dans la Navigation, travailla à une Traduction Angloiſe du *Canon mirabilis Logarithmorum* de Mylord Neper: mais avant que de la mettre ſous preſſe, il l'envoya en Ecoſſe à l'Auteur, pour l'examiner, & pour voir s'il avoit bien exprimé ſa penſée; & celui-ci l'aiant approuvée, Mr. Wright ſe diſpoſa à la faire imprimer: mais la mort le prévint. Ses Amis ſouhaitant cependant que l'Ouvrage parût, fon fils le publia à Londres en 1616. Mr. Briggs y fit une Préface, & y ajouta une Table & d'excellentes Obſervations. Environ un an ou deux après la mort de Mylord Neper, ſon fils fit imprimer ſes Oeuvres poſthumes à Edinbourg en 1619, ſous ce titre: I. *Mirifici ipſius Canonis Conſtructio, & Logarithmorum ad naturales ipſorum numeros habitudines.* II. *Appendix de alia atque præſtantiore Logarithmorum ſpecie conſtruendâ, in qua ſcilicet Unitatis Logarithmus eſt* 0. III. *Propoſitiones quædam eminentiſſimæ ad Triangula ſphærica mira facilitate reſolvenda.* Mr. Briggs ajouta quelques Obſervations à cet *Appendix*, & des Notes ſur ces Propoſitions de Trigonométrie, auxquelles l'Editeur donne de grands éloges dans ſa Préface, où il dit que Mr. Briggs, par un effet de la grande amitié qu'il avoit pour Mylord Neper, s'eſt chargé avec plaiſir du prodigieux travail de calculer ce nouveau *Canon*, laiſſant le ſoin de rendre compte de la manière de le dreſſer, & l'explication de ſes uſages, à l'Inventeur, dont la mort a fait retomber toute la peine ſur Mr. Briggs. *Lucubrationes etiam aliquot Mathematici excellentiſſimi D. Henrici Briggii, publici apud Londinenſes Profeſſoris, in memoratas propoſitiones, & novum hunc Logarithmorum ſpecimen, typis mandari curavimus; quia novi hujus Canonis ſuppurandi laborem gravemſimum, pro ſingulari amicitia, quæ illi cum Patre mre interceſſit, animo libentiſſimo in ſe ſuſcepit, ereandi methodo & uſuum explanatione inventori relictis. Nunc autem ipſo ex hac vita evocato, totus negotii onus doctiſſimi Briggii humeris incumbere, & ſparta hac ornanda, illi ſorte quadam obtigiſſe videtur.* En 1624 notre Auteur publia à Londres ſon *Arithmetica Logarithmica, ſive Logarithmorum Chiliades triginta pro numeris naturali ſerie crescentibus ab unitate ad* 20,000 *&* 90,000 ad 100,000 &c. Il avoit deſſein, comme il le dit dans ſa Préface, de remplir le vuide entre 20,000 & 90,000, dès qu'il auroit repris ſes forces, épuiſées par une contention d'eſprit continuelle: mais Adrien Vlacq le prévint, & fit imprimer l'Ouvrage complet ſelon les régles propoſées par notre Auteur. Il parut en 1628 à Gonda ſous ce titre: *Arithmetica Logarithmica, ſive Logarithmorum Chiliades centum pro numeris naturali ſerie crescentibus ab unitate ad* 100,000, *una cum Canone Triangulorum, ſeu Tabula artificialium Sinuum, Tangentium, & Secantium ad radium* 10000000. 00000 *& ad ſingula ſcrupula prima quadrantis. Quibus novum traditur compendium, qua nullum nec admirabilius, nec ullius, ad ſolvenda pitraque Problemata Arithmetica & Geometrica. Has numeros primus invenit clariſſimus vir, Joannes Neperus, Bare* Merchiſtonii; *eos autem ex ejuſdem ſententia mutavit, eorumque ortum & uſum illuſtravit Henricus Brigglus, in celeberrima Academia Oxonienſi Profeſſor Savilianus. Editio aucta per Adrianum Vlacq Goudanum* Mr. Briggs, tout occupé de cet objet, s'appliqua, autant que ſon âge le lui permettoit, à dégager la promeſſe qu'il avoit faite à la fin de ſon Arithmétique Logarithmique. Il s'agiſſoit encore de montrer l'uſage & la néceſſité des Logarithmes dans la Trigonométrie par rapport aux Triangles ſphériques, ce qu'il ſe propoſoit de faire dans un Traité particuller. Il dreſſa donc, avec un ſoin & un travail prodigieux, une Table des Sinus, Tangentes & Sécantes naturelles; il y ajouta une autre Table de Sinus & de Tangentes Logarithmiques, omettant les Sécantes, parce qu'elles étoient de peu ou point d'uſage ſur cet article: & il fit une Diſſertation ſur la conſtruction de ces Tables. Il ſe propoſoit après cela d'exécuter la ſeconde partie de ſon plan, en montrant l'uſage de ces Tables dans la Trigonométrie, ſur tout par rapport aux Triangles ſphériques. Mais ſe trouvant déja âgé de près de ſoixante-dix ans, & ſentant que ſes forces déclinoient, malgré le régime exact qu'il avoit toujours obſervé; il pria Mr. Henri Gellibrand, Profeſſeur en Aſtronomie au Collège de Gresham, ſon ancien ami, de vouloir ſe charger du ſoin de publier cet Ouvrage, de le dédier à ceux qui éſiſent les Profeſſeurs pour les Chaires de la Fondation de Savile à Oxford, & d'achever ce qu'il laiſſeroit imparfait en mourant. Mr. Gellibrand ſe chargea avec plaiſir de cette tâche, qu'il remplit parfaitement bien, & fit imprimer l'Ouvrage à Gouda en 1633 par les ſoins de Vlacq leur ami commun, qui y fit quelques changemens, & le publia ſous ce titre:

(3) Vol. I. col. 149.

(4) Id. ibid. Free auth Will. Lilly *Hiſtory of his Life and Times*, p. 101. Lond. 1715.

de Mr. Briggs, & ſes Lettres aux plus grands Mathématiciens de ſon tems ; qu'il n'a pu découvrir que deux Lettres à Chrétien Severin Longomontan ſur ſa *Cyclométrie* [*D*]. Mr. Wood aſſure (*k*) qu'il a fait des *Commentaires ſur la Géométrie de Pierre Ramus*, qui tombérent après ſa mort entre les mains de Mr. Jean Greaves du Collège de Merton, ſucceſſeur du Dr. Bainbridge dans la Chaire d'Aſtronomie, qui les laiſſa à ſon frère Thomas, duquel ils ont paſſé à Mr. Théodore Haak, Membre de la Société Royale. Il avoit auſſi dreſſé en Latin une eſpéce de Catalogue Hiſtorique des plus importantes Découvertes des Mathématiciens modernes, inconnues aux Anciens: il l'envoya à ſon ami le Dr. George Hakewill, Archidiacre de Surrey, qui le fit imprimer dans ſon *Apologie ou Explication de la Puiſſance & de la Providence de Dieu dans le Gouvernement du Monde, contenant l'examen & la cenſure de l'Erreur vulgaire ſur le Déclin général & continuel de la Nature* (*l*). Guillaume Lilly, Aſtrologue, dit dans les *Mémoires de ſa Vie & de ſon Tems* (*m*), que Mr. Briggs & Mylord Neper, Inventeur des Logarithmes, étoient des *Hommes illuſtres en leur tems ;* que le dernier aimoit beaucoup l'Aſtrologie, mais que Mr. Briggs *la frondroit plus que perſonne n'avoit jamais fait.* Mr. Guillaume Jones Ecuyer, Membre de la Société Royale, a entre les mains pluſieurs Manuſcrits Latins de notre Auteur, ſur les Mathématiques, écrits de la main de Mr. Jean Collins, Membre de la Société Royale.

(*k*) Ibidem.

(*l*) Lib. III. Cap. 9. Sect. 2. p. 388. 384. Oxford 1630 in fol.

(*m*) P. 106. de la 2e. Edit. Lond. 1715 in-8.

Trigonometria Britannica, ſive de doctrina Triangulorum Libri duo ; quorum prior continet conſtructionem Canonis Sinuum, Tangentium, & Secantium, una cum Logarithmis Sinuum & Tangentium ad gradus & graduum centeſimas, & ad minuta & ſecunda centeſimis reſpondentia. A clariſſimo, doctiſſimo, integerrimoque Viro D. Henrico Briggio, Geometriæ in celeberrima Academia Oxonienſi Profeſſore Saviliano digniſſimo, paulo ante inopinatam ipſius a terris emigrationem compoſitus. Poſterior vero uſum ſive applicationem Canonis in reſolutione Triangulorum, tam planorum, quam ſphæricorum, e Geometricis fundamentis petita, calculo facilliimo, eximiſque compendiis exhibet ; ab Henrico Gellibrando, Aſtronomiæ in Collegio Greſhamenſi apud Londinenſes Profeſſore, conſtructus.

[*D*] *Deux Lettres à Chrétien Severin Longomontan ſur ſa Cyclométrie.*] Longomontan avoit envoyé à Mr. Briggs cet Ouvrage, imprimé à Hambourg en 1627 ſous ce titre, *Cyclometria vera ac abſoluta in ipſa natura Circuli cum rectilineo inventa*, ſouhaitant de ſavoir ſon ſentiment. Il prétendoit y avoir découvert la Quadrature du Cercle, ſur laquelle les Mathématiciens avoient travaillé en vain depuis 1900 ans. Mr. Briggs lui écrivit une Lettre datée d'Oxford au mois de Septembre de la même année, dans laquelle il lui marque, qu'il eſt prêt à lui donner raiſon dans toutes les choſes où les droits de la Vérité ne ſont point intéreſſés, & qui ne détruiſent pas les fondemens de la Géométrie; & lui indique en même tems les erreurs où il eſt tombé à l'égard de ſes hypothéſes & de ſes calculs. Longomontan répondit à cette Lettre, ce qui occaſionna une replique de Mr. Briggs, dans laquelle il ſe défend lui-même & les autres Analyſtes, comme Longomontan les appelloit par mépris; & il fait voir que la Géométrie ſans l'Arithmétique eſt ſans vie, & d'un médiocre uſage, excepté dans la Méchanique & dans l'Architecture; & qu'il importe fort peu que les nombres qu'on emploie ſoient *rationels* ou non, pourvu qu'on ait égard à la vérité & à l'utilité. Le Dr. Smith promettoit de publier ces deux Lettres.

BRIGGS (Guillaume), célébre Médecin Anglois ſur la fin du XVII. Siècle, étoit natif de la Ville de Norwich, & fils d'Auguſtin Briggs Ecuyer, Député deux fois au Parlement de la part de cette Ville (*a*), qui ſortoit d'une ancienne Famille du Comté de Norfolk. Guillaume entra à l'âge de treize ans dans le Collége de Bennet à Cambridge, où il fut confié aux ſoins du Dr. Thomas Teniſon, depuis Archevêque de Cantorbéry. Il fut enſuite élu Membre de ce Collége, où il demeura pluſieurs années, & eut quantité d'Elèves, de l'éducation deſquels il s'acquitta d'une manière qui fit honneur au Collége (*b*). Le 26 d'Octobre 1670, l'Univerſité d'Oxford l'aggrégea à ſon Corps: il étoit alors Maitre-ès-Arts (*c*). Après s'être perfectionné en voyageant dans les Pays étrangers, & s'être rendu très habile dans preſque toutes les Sciences, il s'établit à Londres, où il s'acquit beaucoup de réputation dans ſa profeſſion, & l'amitié de la plupart des Savans. Il fit une étude particulière de l'Oeil, & juſtifia qu'il étoit un Anatomiſte judicieux, par ſon *Ophthalmographia, & Nova Theoria Viſionis* [*A*], Ouvrage dont on trouve des Extraits dans les *Tranſactions Philoſophiques* de la Société Royale

(*a*) En 1678 & 1681.

(*b*) *Sur des Mémoires qui nous ont été communiqués.*

(*c*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 182.

[*A*] *Ophthalmographia, & Nova Theoria Viſionis.*] Cet Ouvrage parut à Cambridge en 1676 in-12. ſous ce titre: *Ophthalmographia, ſive Oculi ejuſque partium deſcriptio Anatomica; cui acceſſit Nova Viſionis Theoria.* Tous les Auteurs qui ont écrit ſur cette matière, donnent de grands éloges à ces deux Traités. Le Dr. Guillaume Derham les cite avec eſtime dans ſa *Théologie Phyſique* (1); & le Chevalier Iſaac Newton, pour-lors Profeſſeur en Mathématiques dans l'Univerſité de Cambridge, témoigne à l'Auteur dans une Lettre, combien il en faiſoit de cas. *Vir Clariſſime, bifce tuis Tractatibus duas magni nominis Scientias non ſpere promoves*, Anatomicam *dico* & Opticam. *Organi enim (in quo utraque verſatur) artificia ſumma conſtructi diligenter perſcrutaris myſteria. In hujus diſſectione peritiam & dexteritatem tuam non exiguo olim mihi oblectamento fuiſſe recordor. Muſculis motoriis ſecundum ſitum ſuum naturalem eleganter a te expanſis, cæteriſque partibus coram expoſitis, ſic ut ſingulorum uſus & miniſteria non tam intelligere liceret, quam cernere, effecerat dudum, ut ex cultro tuo nihil non accuratum ſperarem. Nec ſpem fallebat eximius ille Tractatus Anatomicus, quem poſtmodum edidiſti. Jam Praxeos hujus ἀκρόαμα pergis ingenioſiſſima Theoria inſtruere & exornare. Et quis Theoriis condendis aptior extiterit, quam qui phænomenis accuratè obſervandis navarit operam* &c.? Ce qui ſignifie: „ Par ces deux Traités, vous perfectionnez, Monſieur, deux importantes Sciences, l'*Anatomie* & l'*Optique*. Car vous avez ſoigneuſement pénétré dans les „ myſtéres de l'Organe qui eſt l'objet de l'une & de l'autre, & qui eſt conſtruit avec un art admirable. Je me „ ſouviens du plaiſir que votre habileté & votre dextérité „ dans la diſſection de cet Organe m'ont fait goûter autrefois; comment vous étendiez les Muſcles moteurs ſelon „ leur ſituation naturelle, & de quelle manière vous expoſiez les autres parties, enſorte qu'on pouvoit non ſeulement en comprendre les uſages, mais les toucher au „ doigt. Je ne m'attendois donc à rien de votre part, qui ne fût de la dernière exactitude; & je n'ai pas été „ trompé dans mon attente, par l'excellent Traité Anatomique que vous avez publié depuis. A préſent vous „ enrichiſſez ces nouvelles Découvertes d'une Théorie „ curieuſe; & qui eſt plus capable de former des Théories, que celui qui s'eſt donné tant de peine pour obſerver avec ſoin les phénoménes de la Nature?" Le Chevalier finit, en encourageant le Docteur à perfectionner ces Sciences par ſes Découvertes; & il ajoute que les difficultés qui ſe rencontrent dans la recherche des cauſes naturelles, ſont auſſi aiſées à vaincre par l'application & l'habileté, qu'elles ſont infurmontables avec les efforts du commun des hommes. *Pergat itaque, Vir ornatiſſime, ſcientias hasce præclaris inventis, tui facis, excolere, deceaſque difficultates cauſarum naturalium tam facilè ſuperari vinci poſſe, quam ſolent cunctabus vulgaribus difficulter cedere. Vale.* Le Docteur examine dans cet Ouvrage, d'une manière auſſi exacte que curieuſe, la ſtructure des parties, & les mouvemens de l'Oeil; & comme il entend parfaitement l'Oeconnomie de cet Organe, il en donne le portrait en ces termes: *Inter præcipuas Corporis animati partes, quæ magni Conditoris noſtri ſapientiam oſtenderunt, nulla ſanè reperitur, quæ majori pompa elucet, quam ipſe Oculus, aut quæ elegantiori formæ concinnator. Dum enim aliæ partes vel minori ſatellitio ſtipantur, vel in tantum venuſtatem haud aſſurgunt; Oculi peculiarem honorem & decus a ſupremo Numine afflatum referunt, & nunquam non ſtupendæ ſuæ potentiæ eboraſſeres repræſentant. Nulla ſane pars tam divino artificio & ordine muſculos ſuos & humores complectitur &c.* (*a*). „ Entre toutes les principales parties du Corps hu„ main, où l'on découvre la ſageſſe du Créateur, il n'y „ en a point qui brille avec plus d'éclat & de beauté que „ l'Oeil. Pendant que les autres parties de notre corps „ paroiſſent plus ſimples, accompagnées d'un appareil & „ d'une beauté moins conſidérables, il ſemble que les „ Yeux aient reçu un honneur tout particulier, & une „ grace toute céleſte. Ils portent par-tout avec eux des „ caractéres étonnans de la Puiſſance de Dieu. En effet, „ on ne trouve aucune partie, qui cantienne avec un art „ ſi divin, avec un ordre ſi admirable, ſes muſcles, ſes „ humeurs &c." La *Théorie de la Viſion*, & la Suite de ce Traité, parurent d'abord en Anglois dans les *Tranſactions Philoſophiques:* mais peu d'années après, l'Auteur la traduiſit en Latin, & l'ajouta à ſon *Ophthalmographie*, à laquelle elle appartenoit, dans une ſeconde qu'il en donna à Londres en 1685 in-8. Ces Piéces ont auſſi été imprimées à Leyde, & on les trouve plutôt chez les Libraires en Hollande, qu'en Angleterre. Le Dr. Wotton, dans ſes *Réflexions ſur l'Erudition ancienne & moderne* (3), rend compte des Découvertes de notre Auteur par rapport à l'Oeil; & il remarque, que les Anciens en ont bien connu les différentes Humeurs, l'Aqueuſe, la Cryſtalline, & la

(1) Liv. IV. ch. 2.

(*a*) Oſtheolog. cap. 2. §. 2.

(3) Cap. 17. p. 203 & ſuiv. 2e. Edit. Lond. 1705 in-8.

vale (*d*), dont il étoit Membre, auſſi-bien que du Collège des Médecins. On a encore deux autres Pièces de ſa façon [*B*]. Il étoit Médecin ordinaire du Roi Guillaume III, & de l'Hôpital de S. Thomas dans Southwark (*e*). Il avoit épouſé *Anne*, fille unique & héritière d'Edmond *Hobart*, Gentilhomme de Holt dans le Comté de Norfolk, petit-fils du Chevalier Henri Hobart, Premier Juge des Plaidoyers-Communs ſous Jaques I. & apparenté à l'illuſtre Famille de ce nom qui eſt établie à Blickling dans le même Comté. Mr. Briggs mourut le 4 de Septembre 1704, âgé de ſoixante-deux ans, à *Town-Malling*, dans la Province de Kent, où il eſt enterré. Il laiſſa trois enfans, *Marie*, *Henri* & *Anne*. Marie a épouſé Thomas Bromfield, Médecin de Londres; Anne a été mariée à Dennis Martin, Gentilhomme de Looſe dans la Province de Kent; & Henri eſt à préſent *Recteur* de la Cure de Holt, & Chapelain ordinaire du Roi (*f*). Ses Armes ſont de Gueules, à trois barres d'Or, cantonnées de Sable avec un Croiſſant; pour Cimier, un tronc d'Arbre avec un Pélican d'Or, ſur un Cordon d'Or & de Gueules; & pour Deviſe, *Virtus eſt Dei*.

(*d*) Num. 139 & 147.

(*e*) Wood ubi ſupra.

(*f*) *Sur les Mémoires qu'on vient de communiquer.*

la Vitrée, comme auſſi toutes ſes Tuniques, & qu'ils les ont décrites aſſez exactement; mais qu'ils n'ont pas bien examiné le Nerf Optique, les Conduits aqueux qui fournifſent à l'Humeur Aqueuſe, & les Vaiſſeaux d'où ſortent les Larmes; & il ajoute que c'eſt le Dr. Briggs qui a le prémier bien fait connoître le Nerf Optique, & qui a trouvé que dans la Rétine, qui eſt contiguë à l'Humeur Vitrée, les fibres du Nerf Optique ſont diſperſées dans un ordre fort exact, & parallélement les unes aux autres; & que réunies en un dans le Nerf, elles ne ſont pas entaſſées confuſément, mais demeurent dans le même ordre, juſqu'au Cerveau. „ On avoit déja reconnu, *dit le Dr. Watton*, que le Cryſtallin avoit la figure d'une Lentille, „ compoſée de deux ſegmens inégaux d'une Sphère; & qu'elle n'étoit pas parfaitement ſphérique, comme les Anciens „ le croyoient. Ainſi cette nouvelle Découverte, faite par „ le Dr. Briggs, nous apprend pourquoi toutes les parties „ de l'image parviennent ſi diſtinctement au Cervelet, parce que chaque rayon tombe ſur une fibre particulière du „ Nerf Optique, & qu'ébranlées toutes en même tems, „ elles ſe meuvent également." Il remarque enſuite (4), que les Conduits Lymphatiques, par leſquels l'humidité eſt portée des deux glandes dans les coins de l'Oeil, n'étoient pas bien connus, juſqu'à ce que Sténon (5) & Briggs les euſſent décrits.

(4) P. 205.

(5) *Observ. Anatom. de Oris, Oculorum & Naribus vaſis.*

[*B*] *On a encore deux autres Pièces de ſa façon.*] La prémière a pour titre: *Deux Cas ſinguliers par rapport à la Viſion*, publiée dans les *Tranſactions Philoſophiques* num. 159. p. 526. du 20 Mai 1684; l'autre eſt intitulée: *Solutio Philoſophica Caſus cujuſdam curioſi in Actis Philoſophicis* No. 159. *nuper edit. de Juvene veſperi cæcutiente.* „ Explication d'un Cas ſinguliér rapporté dans les Tranſactions „ Philoſophiques, d'un jeune-homme qui ne voyoit point „ le ſoir."

✿ BRISSON (BARNABÉ), nâquit à Fontenai-le-Comte en Poitou, de François Briſſon, Lieutenant au Siége Royal de cette Ville, qui cultiva avec ſoin les heureuſes diſpoſitions qu'il remarqua dans ſon fils. Après avoir fait ſes Claſſes, il étudia la Juriſprudence, où il fit de ſi grands progrès, qu'il ſe diſtingua bientôt, & devint un Avocat célèbre. La réputation qu'il ſe fit en cette qualité dans le Parlement de Paris, lui acquit l'eſtime du Roi Henri III, qui l'aiant connu plus particuliérement dans la ſuite, avoit coutume de dire, *qu'il n'y avoit aucun Prince dans le Monde, qui pût ſe vanter d'avoir un homme auſſi ſavant que ſon Briſſon* (*a*). Il n'eut donc point de peine à obtenir l'agrément de ce Prince pour la Charge d'Avocat Général au Parlement de Paris, qu'il acheta au mois de Mai 1575, de Gui du Faur de Pibrac (*b*). Pendant qu'il occupa ce poſte, il fut chargé de la part du Parlement, d'une commiſſion fort peu agréable au Roi [*A*]: ce qui ne le mit pourtant point mal dans l'eſprit de ce Monarque, puiſqu'au mois d'Août 1580 il fût fait Préſident en la Grand' Chambre, par la ceſſion de Meſſire Pomponne de Believre, auquel on dit qu'il paya ſoixante mille livres, en aiant retiré de ſa Charge d'Avocat quarante mille, que Jaques Faye lui en donna (*c*). Le Roi, qui l'avoit fait quelque tems auparavant Conſeiller d'Etat, ſe ſervit de lui enſuite en pluſieurs affaires importantes [*B*]: il l'employa auſſi à faire un Recueil de ſes Ordonnances, & de celles de ſes Prédéceſſeurs [*C*]. La Ville de Paris s'étant ſoulevée en 1589 contre le Roi, la plupart des Membres du Parlement, fidéles à leur devoir, en ſortirent. Briſſon reſta, & fut choiſi par la Ligue pour occuper le poſte de Prémier Préſident, à la place d'Achille de Harlay, que les Ligueurs avoient fait mettre en priſon. On a jugé fort différemment de ſa conduite dans cette occaſion [*D*]: mais quel qu'ait été le motif qui l'ait fait agir,

(*a*) Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. IX. p. 297. 298.

(*b*) Idem p. 298.

(*c*) *Journal du Regne de Henri III.* T. I. p. 15. Edit. de 1720 in-12.

[*A*] *Il fut chargé, de la part du Parlement, d'une commiſſion fort peu agréable au Roi.*] Le Roi, en partant au commencement de Septembre 1578 de Paris pour Fontainebleau, „ laiſſa au Parlement vingt deux Edits nouveaux, „ & bourſaux, pour les voir & homologuer; lequel le „ Mardi neuviéme, par un Arreſt notable, déclara, qu'il „ ne pouvoit procéder à la vérification d'iceux, pour eſtre la création des offices & eſtats y mentionnés une „ taille & charge ſur le peuple de ce Royaume, qui ne „ ſe peut porter, & non néceſſaire, ni valable, ains ſubtile, pernicieuſe, & dommageable au public, & qui „ pourroit engendrer une émotion & ſédition, qui ſeroit „ la ruïne de Paris & de l'Eſtat; & fut l'Avocat du Roi, „ *Briſſon*, envoyé par la Cour à Fontainebleau pour ſe „ Roi ledit Arreſt, lequel des vingt-deux Edits, n'en vériſioit que deux (1)."

(1) *Journ. de Henri III.* T. I. p. 27.

[*B*] *Le Roi ſe ſervit de lui en pluſieurs affaires importantes.*] Le P. Niceron dit (2) que le Roi ſe ſervit de lui en pluſieurs négociations importantes, & l'envoya même en Ambaſſade en Angleterre. Paſquier rapporte (3), que dans l'Aſſemblée de S. Germain en Laye, faite par le Roi Henri III en 1583 pour la Réformation de l'Etat (4), „ Briſſon avoit eu l'oreille du Roi par deſſus tous ſes „ compaignons; même eſtoit demeuré trés & autres „ jours ſeul dans ſon Cabinet, luy adminiſtrant mémoires „ ſur ce ſubjet, tels que le Prince deſiroit." En l'année 1584, il fut un des Membres de la Chambre Royale, formée pour faire le procés aux Financiers, & dont les ſéances commencérent le 9 de Juin (5).

(2) *Mém. des Homm. ill.* T. IX. p. 298.

(3) *Lettres* Liv. XVII. *Lett.* 3. T. II. *des Oeuvres* Edit. de 1723.

(4) *Voyez* Mezéray *Abrégé Chronol. de l'Hiſt. de France* T. V. p. 272. 273. Ed. d'Amſt. 1682.

(5) *Journ. de Henri III.* T. I. p. 70.

[*C*] *Il l'employa auſſi à faire un Recueil de ſes Ordonnances, & de celles de ſes Prédeceſſeurs.*] Il parut à Paris en 1587 in-fol. ſous le titre de *Code du Roi Henri III, redigé par écrit par Barnabé Briſſon.* Cet Ouvrage fut reçu avec applaudiſſement, & mérita au Préſident Briſſon de grands éloges. Voici ce que lui écrivoit Paſquier (6): „ Je l'avois bien entendu de quelques-uns, mais je n'euſſe jamais penſé qu'y euſſiez apporté une ſi exacte diligence, comme celle que j'ai trouvée liſant voſtre œuvre. Non que je ne fuſſe aſſuré que viendriez aiſément „ à chef de toutes choſes où vous viendriez donner atteinte par voſtre plume: mais parce que je n'eſtimois „ que les grandes affaires du Palais, eſquelles eſtes plongé pour le rang & lieu qu'y tenez, vous euſſent peu diſpenſer de ce beau loiſir. Et certes, quand je conſidére à part moi, ce que je vous ai veu faire par le paſſé „ eſtant Advocat ſimple, depuis Advocat du Roi, & ce „ que faites maintenant en la charge de Préſident, je „ ne veux pas dire de vous, ce qu'on diſoit d'un ancien „ Romain, que c'eſtoit choſe eſmerveillable, comme aiant preſque paſſé tout le cours de ſa vie à la lecture „ d'une infinité de Livres, il euſt eu temps ſuffiſant pour „ tant eſcrire, ou comme ayant eſcrit il euſt peu dévorer „ tant de Livres, comme il avoit fait: mais bien diray-je, „ que je m'eſtonne comme ayant ſi bien fait au Palais & „ avec telle diligence, il ait eſté en voſtre puiſſance de „ tant lire & eſcrire, ou comme ayant tant leu & eſcrit, „ vous ayez peu embraſſer ſi dignement & d'une telle „ continuë le Palais. Et qui me rend plus eſbahy, c'eſt „ que la mémoire, que je voy en vous admirable, n'ofuſque de rien la clarté de voſtre jugement, ni la „ grandeur du jugement ne fait nul tort à la mémoire: „ combien que quand l'un & l'autre ſe trouvent entreſmes en nous, ils ne ſe facent pas aiſément fidelle compagnie enſemble. J'ai leu autrefois les doctes livres de „ Droit que feites dés voſtre jeuneſſe; & depuis quelque „ mois ença, ce beau *Recueil des Formules des Romains*, qu'avez de fraiſche mémoire mis en lumiere: œuvres „ certainement dignes de vour & du Public: mais je n'en „ trouve nul tant méritoire que ce dernier que vous nommez *Code-Henry*, par lequel vous François, & Préſident „ au prémier Parlement de la France, nous enſeignez à „ n'eſtre plus aulbains en noſtre Pays, meſtant (ſi ainſi faut dire) en eſmpaigne d'une ſi belle ordonnance, nos „ Ordonnances, qu'elles peuvent maintenant faire teſte „ à toutes celles de Rome." J'ai rapporté ce paſſage tout du long, parce que non ſeulement on y voit ce que Paſquier penſoit ſur le Recueil des Ordonnances en particulier, mais en général quelle idée il avoit des talens & des Ouvrages du Préſident Briſſon.

(6) *Lettres* Liv. IX. *Lett.* 1.

[*D*] *On a jugé fort différemment de ſa conduite dans cette occaſion.*] Mézéray paroit lui être favorable. „ Quelques autres, *dit-il* (7), creurent qu'ils pourroient „ mieux

(7) *Abrégé Chron.* T. V. p. 111.

agir, il eut ſujet de ſe repentir d'être demeuré parmi des Séditieux. Le Parlement aiant renvoyé abſous en 1591 un nommé Briguard, que les *Seize* accuſoient d'intelligence avec les Royaliſtes, les plus emportés de cette Faction réſolurent de s'en venger. Ils créérent donc un Conſeil ſecret de dix d'entre eux, par l'avis duquel toutes les choſes importantes devoient paſſer. Ce Conſeil jugea qu'il falloit expedier le Préſident Briſſon, & quelques autres [*E*]. Ils les arrêtérent le 15 de Novembre 1591, les conduiſirent au petit Châtelet, & les firent pendre ſur le champ, après leur avoir donné ſeulement le tems de ſe confeſſer [*F*]. Le lendemain 16, les Corps de Briſſon & de ſes compagnons d'infortune furent gardés juſqu'à la nuit, que le Bourreau leur aiant ôté leurs chemiſes, & leur en aiant mis de méchantes, les expoſa en Grève (*d*), où ils demeurérent attachés juſqu'au ſoir du lendemain (*e*), à une Potence fourchée, chacun d'eux aiant un écriteau ſur le dos; voici celui du Préſident: *Barnabé Briſſon, Chef des Héretiques & des Politiques* (*f*). Le matin, Buſſi, avec une troupe de ſes Satellites, ſe tranſporta à l'Hôtel de Ville, où il força le Prévôt des Marchands & les Echevins de ſigner la Sentence déja exécutée. Ainſi perdit la vie le Préſident Briſſon, par les mains de ceux-là mêmes qu'il avoit regardés comme les appuis de ſa Grandeur. *Miroir certes*, dit Paſquier, *& exemple*

(*d*) *Ouvr. de Paſquier* Tom. II. Liv. XVII. Lett. 2. col. 457.

(*e*) *Mézéray Abr. Chronol. de l'Hiſt. de France* T. VI. p. 45. Ed. d'Amſt. 1part.

(*f*) Paſquier *ubi ſupra.*

„ mieux rendre ſervice à leur patrie, en retournant prendre leur place au Parlement. De ceux-là fut Barnabé Briſſon qui y fit la charge de Prémier Préſident, & la lendemain tint l'Audience à huis ouverts, ayant auparavant proteſté par devant Notaire, qu'il la faiſoit par force, pour ſauver ſa vie & celle de toute ſa famille." L'Auteur du *Journal de Henri III* en porte à peu près le même jugement, & raconte la choſe à l'avantage du Préſident. Ce jour, *dit-il* (8) (le 21 de Janvier 1589) Meſſire Barnabé Briſſon, Prémier Préſident de la Ligue, craignant une cataſtrophe de Tragédie à la ruïne de lui & de ſa maiſon, pour eſtre forcé en ſon ame à faire & paſſer tous les jours choſes iniques & injuſtes contre le ſervice du Roy, deſirant qu'à l'advenir il ne luy en fuſt rien imputé, comme ayant toujours eſté bon ſerviteur du Roy, & qu'on conneuſt que ce qu'il faiſoit au contraire, eſtoit contra ſon gré & volonté, y étant induit par la terreur des armes & la violence d'un peuple mutiné, qui la tenoit priſonnier ſans pouvoir ſortir, & auſſi pour garantir ſa vie & celle des ſiens de leur fureur, fit la proteſtation ſuivante, qu'il eſcrivit & ſigna de ſa main, & la fit reconnoiſtre la lendemain par devant deux Notaires en forme de diſpoſition & ordonnance da dernière volonté, de laquelle la teneur s'enſuit extraite fidelleulent de mot à mot de l'Original. *Je ſoubſigné déclare, qu'ayant conſulté & tenté tous les moyens à moi poſſibles pour ſortir de cette Ville, afin de m'exempter de faire ou dire choſe qui peuſt offencer mon Roy, & ſouverain Seigneur, lequel je veux ſervir, obéir, reſpecter & reconnoiſtre toute ma vie, & perſeverer en la fidelité que je luy dois, deteſtant toute rebellion contre luy, m'a eſté impoſſible de me pouvoir retirer & ſauver, pour eſtre mes pas obſervés* &c." D'autres Ecrivains jugent moins favorablement du Préſident Briſſon. Jean-Baptiſte Le Grein (9) accuſe ce Magiſtrat de cruauté & d'avarice, & rapporta, qu'on la ſoupçonna de n'avoir pas peu contribué à l'empriſonnement du Prémier Préſident de Harlay, pour avoir ſa place; dans laquelle même il ſe ſignala par pluſieurs Arrêts violens, qu'il rendit contre les bons ſerviteurs du Roi. Il rapporte même cette Epitaphe ſatirique qu'on lui fit: *Barnabæ Briſſonii Præſidis maximi exſangue cadaver hic repoſitum eſt, qui, dum vixit, pecuniam* Cruce *ſignatam adamavit*, Crucem *adoravit*, Cruci *affixus eſt, &* a Cruce (10) *cæteriſque cruenta pietate ferventibus, in* ade Crucis (11) *ſepultus. Viden, Viator, quem fructum reportarunt carnifices iſti Catholici novi e ſacris litteris & concionibus? Ex* Barnaba, *unica ſubleta, unica addita littera*, Barrabam *effecerunt; accuſarunt tamen. Itane innocens a nocentibus, prudens ab injanis, judex a reis capitalibus, capite plectitur! Diſce, Viator: Deus falli non poteſt. Abi proſperè & cave.* Mr. da Thou en parle auſſi peu avantageuſement (12). „ La plupart, *dit* il, furent „ touchés de la fin malheureuſe de ces Magiſtrats (Briſſon & les autres). Quelques-uns cependant crurent que „ la République des Lettres y avoit plus perdu que l'Etat, peu ſurpris de voir pétir le Préſident, puiſqu'aux dépens de ſon honneur & de ſa vie, il avoit mieux aimé vivre avec les Ligueurs, & occuper parmi eux une prémiére Charge qui ne lui appartenoit pas, que de ſuivre le parti da ſon Roi, & de ſe contenter de la place qu'il pouvoit occuper an ſureté avec ſes confréres." Auxquels de ces Auteurs nous en rapporterons-nous? Il ſemble d'abord que cette proteſtation qu'il fit, fuurnit une preuve bien forta da ſon innocence, & de la droiture de ſes intentions: mais dana le fond, ne peut on pas la regarder comme un effet de l'adreſſe d'un homme, qui vouloit ſa ménager une reſſource à tout évenement? Ce ſoupçon n'aſt pas tout à-fait an l'air; il aſt fondé ſur ce que nous apprend Paſquiet, qui ſemble mettre la mauvaiſe coudulte du Préſident hors de doute. „ Les Ligueurs, „ *dit-il* (13), a'eſtants rendus maiſtres de Paris par l'abſence du Rol, lui (*Briſſon*) qui étoit d'un *eſprit remuant*, commença de branler en ſon ame. Feu Monſieur la Préſident Seguiet me conta un jour dedans „ Tour, que ſortants enſemble de la Meſſe de dia heures „ du Palais, Monſieur Briſſon lui demanda quel party il „ délibéroit ſuivre, en cette nouvella diviſion: à quoy „ loy ayant répondu; celuy du Rol, & que de cela il „ n'en falſoit aucun doute: adonecques Monſieur Briſſon „ lui repartit, qu'il y avoit beaucoup à penſer, avant qua „ de s'y réſondre. Toutesfois la vérité aſt qu'il ne marchanda pas longuement ſur ce ſubjeſt, d'autant qu'en „ moins de rien il ſe rendit du tout populaire, captivant „ ſans diſſimulation les principaux mutins de la Ville. „ Qui fut cauſe qua la ſeiziéme jour de Janvier, auquel „ la plus grande partie des Seigneurs du Parlement furent menez en triomphe, & empriſonnez par Buſſi & „ ſes Complices, il ne ſe trouva pas au Palais, ayant eu „ advis de ces Meſſieurs de tout ce qui ſe devoit paſſer „ ce jour-là, & pour y apporter quelque prétexte d'excuſe, prit medecine. Quelques jours après, tous les autres Préſidents, eſtants les uns empriſonnez, les autres „ cachez ou fugitifs, comme a'il auſt été au deſſus du „ vent, ſans faire démonſtration de deuil du mal avenu, „ manda par des Huiſſiers à tous les Conſeillers, qui eſtoient en liberté, de ſe trouver au Palais; & pour évi„ ter le ſcandale (comme il diſoit) fit ouvrir l'Audience, „ où il ſiéges ſeul." Il eſt évident par ce récit, que notre Préſident voulut bien ſe prévaloir de l'occaſion, & tacher da pêcher en eau trouble.

(8) Tom. I. p. 188.

(9) *Décade de Henri le Grand* L. V. p. 492. 493. Remarques ſur le Ch. 5. de Liv. II. *de la Confeſſion de Sancl*, p. 460. 461. du Tom. II. du *Journ. de Henri III*, de l'Edit. de 1720 in-8.

(10) Oudin *Créat*, Procureur en la Cour d'Egliſe, un des Seize.

(11) Il fut enterré à *Ste Croix de la Bretonnerie.*

(12) *Mém. de ſa Vie* Liv. V. p. 469. Edit. d'Amſterd. 1715.

(13) *Lettres* Liv. XVII. *Lett.* 5.

[*E*] *Ce Conſeil jugea qu'il falloit expédier le Préſident Briſſon & quelques autres.*] Paſquier, qui raconte toute cette affaire fort au long (14), nous apprend que les Ligueurs tinrent pluſieurs Aſſemblées ſecrettes, dans l'une deſquelles, ſous prétexte de faire ſigner le Serment d'Union, ils attrappérent la ſignature en blanc de quantité de perſonnes, qu'ils forcérent à la donner; & Paſquier croit que leur deſſein étoit de remplir ce blanc, d'une approbation da la mort du Préſident, quand il ſeroit exécuté. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la nuit du 14 au 15 de Novembre, la Sentence de mort contre lui fut donnée dans leur Aſſemblée; & Paſquier aſſure avoir tiré toutes les particularités qu'il rapporte, des Mémoires d'un homme qui s'étoit trouvé dans ces Aſſemblées. Il nous apprend ailleurs (15), que la pauvre Préſident vivoit dans la plus grande ſécurité, dans le tems que l'on conſpiroit contre ſa vie, parce que ces miſérables lui faiſoient bonne mine; & que malgré les fréquentes Aſſemblées & la nombre de gens qui s'y trouvoient, il ne tranſpira rien du complot. *Quos perdere vult Juppiter, dementat.*

(14) Ibid. Lett. 5.

(15) Ibid. Lett. 2.

[*F*] *Ils les arrêtérent le 15 de Novembre 1591, les conduiſirent au petit Châtelet, & les firent pendre ſur le champ, après leur avoir ſeulement donné le tems de ſe confeſſer.*] Mézétay rapporte (16), que les Ligueurs tentérent prémiérement de ſe défaire du Préſident, da Larchar Conſeiller au Parlement, & da l'ardif Conſeiller au Châtelet, par la voie de l'aſſaſſinat; mais que les Aſſaſſins aiant découvert le complot à ces Meſſieurs aún d'en tirer nne plua grande récompenſe, ceux du Conſeil ſecret réſolurent d'agir plus ouvertement. Ce récit ne s'accorde pas avec ce que Paſquier dit de la profonde ſécurité du Préſident: s'il eût eu avis d'un aſſaſſinat médité contre lui, il auroit ſenti à quoi il devoit s'attendra de la part d'une troupe da Scélérats; au-lieu que la Dimanche avant ſa mort tragique, il dit à „ Monſieur Pithou, qui l'avertiſſoit que s'il „ ne prenoit garde, ils le pendroient: *Je ne le croiroe „ nullement, car je ſuis maintenant en trop bon meſnage a„ vec eux* (17)." C'eſt ce que Paſquier rapporte, comme le tenant de Mr. Pithou lui-même. Cet Auteur reconte en détail la fin tragique du Préſidcot (18). Les factieux placérent bon nombre de leurs gens dans un endroit, par lequel l'infortuné Briſſon devoit paſſer pour ſa rendra au Palais. Y étant arrivé entre les ſept ou huit heures du matin, le Capitaine Normant l'aborda, & lui dit que la Seigneur de Belin, Gouverneur de la Ville, ſouhaitoit de lui parler. Le Préſident répondit, que l'affaire ne preſſoit point, & qu'il troit le trouver en ſortant du Palais. Sur quoi il fut aſſailli par una troupa des factieux, qui le mendrent au petit Châtelet. Il y trouva le Commiſſaire *Louchart*, *Ameline* Avocat au Préſidial, *Aimonot* Procureur au Parlement, *Henroux*, & *Morin Cromer* Conſeiller au Grand-Conſeil; & on ne doute point que *Cruce*, Procureur en la Cour d'Egliſe, ne fût auſſi de la partie. Ameline dit au Préſident: *Tu fait bien que tu es un traître; il faut que tu meures: mais avant que de mourir, tu répondras ſur les Articles qui te ſeront preſentement lus.* Briſſon lui demanda, quelle Juriſdiction ils avoient ſur lui; & ajouta, qu'il ne reconnoiſſoit d'autre Juge de ſes actions, après Dieu, que la Cour du Parlement. Sur quoi Cromer, levant le maſque, lui dit, qu'il n'étoit plus queſtion de l'interroger, ſa Sentence étant déja prononcée; & il commanda à *Hugues Danel*, Sergent, de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Le Greffier lui lut la Sentence, & on le mit entre les mains du Bourreau, nommé

(16) *Abrégé Chron.* T. VI. p. 85.

(17) Paſquier *Lettre* 2.

(18) Idem ibid. Lett. 2.

ple admirable, pour enſeigner à tous Magiſtrats de ne ſe rendre populaires. Sa mort fut pourtant vengée par le Duc de Mayenne [G]. Tout le monde s'accorde à donner de grands éloges à ſon érudition, Mr. de Thou en parle en ces termes : *Homo in litium tricis, quam in Republicâ adminiſtrandâ, magis verſatus .... felicissimo vir ingenio, ſive literarum ſtudia, ſive negotia forenſia tractarer, ex Advocato admodum famoſo, primum Fiſci patronus poſt Vidum Fabrum, dein poſt Pomponium Bellevreum Curiæ Præſes creatus, non ſolum inter literatos ſcriptis plerisque editis, ſed in Republica ac præcipuè in Foro magnum nomen meruit* (g). „ C'étoit, *dit il*, un homme plus verſé dans les affaires du Barreau, que dans celles du „ Gouvernement.... Habile & dans le Cabinet, & ſur le Tribunal; d'abord Avocat célébre, en„ ſuite Avocat-Général, & Préſident au Parlement, il s'eſt rendu fameux parmi les Savans par ſes „ Ecrits, & dans le Barreau." On voit par-là qu'il y a peu de fonds à faire ſur ce qu'on lit dans le *Perroniana*, où l'on dit: *Il étoit un aſſez mauvais Harangueur; il avoit la parole fort laide, & la préſence de même; il regardoit toujours aux ſoliveaux* (h). Le Préſident Briſſon a fait pluſieurs Ouvrages, qui ſont généralement eſtimés, & dont nous rendrons compte ci-deſſous [H]. Il y a une faute dans Moreri

(g) Thuan. ad ann. 1591. apud Pop-Blount *Cenſ. celeb. Auct.* p. 781-792. Genevæ 1694 in-4.

(h) *Perroniana*, au mot *Briſſon*.

(10) *Abrégé Chronol.* T. VI. p. 87.

mé *Jean Rozeau*; qui aiant dit qu'il n'avoit point de cordes, *Benjamin Dautan*, Geolier, dit qu'il en avoit, dont le Préſident, revêtu de ſa robe du Palais, & ſon chaperon ſur l'épaule, fut lié & garotté. Alors il pria ces furieux de le conſiner entre quatre murailles, pour achever un Livre de Droit qu'il avoit commencé; mais Cromer lui commanda de penſer à ſa Conſcience, & *Aubin Blondel*, Prêtre apoſté pour cela, lui fut donné pour le confeſſer; ce qu'il fit dans une chambre haute, où on le fit monter; & enſuite on le pendit à une grande poutre. *Cataſtrophe indigne d'un ſi docte & ſi excellent homme*, dit Mézeray (10), *mais ordinaire à ceux qui penſent nager entre deux Partis.*

[G] *Sa mort fut pourtant vengée par le Duc de Mayenne.*] Dans le tems qu'on exécuta Briſſon, le Duc de Mayenne étoit ſur la frontière, occupé à faire avancer l'Armée qui devoit dégager Paris. On lui écrivit ce que les Seize venoient de faire, & que ceux de leur Faction murmuroient qu'on en feroit autant aux Princes, s'ils n'alloient droit en beſogne. Le Duc, que ces menaces regardoient, voyant auſſi le péril où il étoit de ſe voir bientôt dépouiller par ces gens-là du pouvoir dont ils l'avoient revêtu; allant d'ailleurs apprit que les Politiques lui imputoient la mort de Mrs. Briſſon, Larcher & Tardif; mais étant ſurtout piqué contre les Seize, de ce que dans une Lettre qu'ils avoient eu l'audace d'écrire de leur chef au Roi d'Eſpagne pour lui demander un Roi, ils n'avoient pas ſeulement parlé de lui, ni du Duc ſon fils (20); ſe rendit en diligence à Paris, où il fut bientôt le maître; & aiant fait arrêter *Louchard*, *Hennoux*, *Aimonnot* & *Amelins*, il les fit pendre publiquement dans la Salle baſſe du Louvre, le 3 de Décembre 1591 (21). *Cromer* & *Briſſi* ſe ſauvérent. *Crucé* fut épargné, par l'interceſſion de *Boucher* Curé de S. Benoit, qui aſſura le Duc, ſur ſa part de Paradis, qu'il n'avoit point été complice de la mort de Briſſon & de ſes compagnons, quoique le contraire fût vrai. Sancy (22) traite de *Martyrs* ces quatre ſéditieux, (il parle de cinq) parce qu'ils furent qualifiés ainſi par le Curé Boucher, dans une Invective ou Remontrance qu'il adreſſa au Duc de Mayenne peu de jours après cette exécution, lui reprochant que leur ſupplice, dont il étoit l'auteur, étoit un commencement de ſa tyrannie (23). Paſquier rapporte qu'un Docteur nommé *Ceuilly*, Curé de S. Germain l'Auxerrois, tint ſe même langage en Chaire (24); mais qu'il en fut cenſuré en pleine Aſſemblée de la Sorbonne. Ces déclamations donnérent occaſion de nommer la Salle, où ces ſcélérats avoient été exécutés, *la Chapelle de S. Louchard* (25). *Benjamin Dautan* aiant été pris par les Royaliſtes, on lui fit ſon procès à Melun, où il fut pendu, ſon corps brulé, les cendres jettées dans la rivière, & ſes biens confiſqués. Après la réduction de Paris, ſur les pourſuites de la veuve du Préſident, de la belle-mère de Larcher, & de la veuve de Tardif, *Daniel*, *Blondel* & *Rozeau* furent auſſi exécutés; neuf autres furent condamnés, les uns aux Galéres, les autres à faire amende honorable, & les autres au banniſſement; ſans parler de ſeize qu'on condamna par contumace à être roués, & de dix qui le furent à être pendus (26).

(20) Idem p. 859.

(21) Nicéron *ubi ſupra* p. 305.

(22) *Vide* Pop-Blount *Cenſura celeb. Auth.* p. 781. Genève 1694 in-4.

(23) Nicéron *ubi ſupra*.

(24) Paſquier *ubi ſupra*. L'Auteur des Remarques ſur la Conféſſion de Sancy, met cette exécution au 4 de Décembre.

(25) Du Verdier p. 859.

(26) Paſquier *ubi ſupra*.

[H] *Le Préſident Briſſon a fait pluſieurs Ouvrages, qui ſont généralement eſtimés, & dont nous rendrons compte ci-deſſous.*] I. *De Verborum quæ ad Jus pertinent ſignificatione, Libri XIX, per ordinem Literarum diſpoſiti. Acceſſit Parergon Liber ſingularis.* Lyon 1559 (27). Le P. Niceron en marque trois Editions de Francfort, l'une de 1557, la ſeconde de 1578, & la troiſième de 1587 *cum Appendice prætermiſſorum quarundam vocum, & Parergon Libro ſingularis, Curo Franciſci Modii* (28). On aſſure dans la *Bibliothèque Ancienne & Moderne* (29), que cet Ouvrage fut imprimé en France une fois pendant la vie de l'Auteur, & une fois après ſa mort; & qu'il parut à Francfort en 1577, & depuis en 1670 (le P. Niceron dit 1683) avec les Additions de Jean-Otton Tabor. Je ne garantis point toutes les dates de ces Editions, ne les aiant point vues. Il y en a une nouvelle, faite à Leipſig en 1721, publiée par Jean-Chrétien Itterus, avec diverſes Additions. Cet Ouvrage eſt proprement un Dictionaire du Corps de Droit, qui eſt non ſeulement utile aux Juriſconſultes, mais à tous ceux qui liſent les anciens Auteurs Latins. Briſſon ne met pas ſeulement les endroits des anciens Juriſconſultes, où ſe trouvent les mots & les expreſſions dont il parle, mais encore les paſſages des autres Auteurs, où elles ſe rencontrent. Il définit les termes dont il s'agit, ſur-tout ceux de Droit; & ceux qui ne ſont pas Juriſconſultes de profeſſion, y peuvent trouver commodément ce qu'ils ſignifient, lorſqu'il les rencontrent dans un Auteur Latin (30). II. *De Ritu Nuptiarum & Jure Connubiorum Libri duo.* Paris 1564 in-8. Anvers 1585 in-8. Francfort 1564 & Paris 1605 in-4. dans le Tom. IX. des *Traites de Droit*, imprimés à Veniſe en 1584, à Leyde, 1641, & à Amſterdam 1662 in-12. inſéré par Grævius dans le Tom. VIII. des *Antiquités Romaines* (31). Divers Savans ont loué l'exactitude & la fidélité qui régnent dans cet Ouvrage (32). III. *De Solutionibus & Liberationibus Libri tres*, à Lyon 1558 in-4. Paris 1585 in 8. Anvers 1585 auſſi in-8. & Paris 1605 in-4. (33). IV. *Selectarum ex Jure Antiquitatum Libri IV.* imprimé à Lyon, mais du Verdier n'en marque point l'année. Le P. Niceron indique cinq autres Editions, trois in-8. ſavoir Anvers 1585, Hanau 1590, & Heidelberg 1664, & deux in-4. Paris 1606, & Helmſtad 1663. Mr. Itter l'a fait réimprimer avec le Dictionaire. Briſſon étoit perſuadé, & avec raiſon, au jugement des plus habiles Juriſconſultes, qu'il n'eſt pas poſſible de bien entendre les Loix Romaines, ſans être verſé dans les Antiquités des Romains; quoiqu'il y eût de ſon tems en France des gens qui s'imaginoient les bien entendre, ſans avoir jamais étudié les Antiquités. Il les réfute, en expliquant des Loix qu'on ne ſauroit entendre, ſans les comparer avec des Auteurs qui n'étoient nullement Juriſconſultes, & qui ont parlé incidemment des Coutumes des Romains (34). V. *Ad Legem Juliam de Adulteriis Liber unus.* Une Edition de Lyon, dont du Verdier ne marque point l'année. Le P. Niceron en indique trois autres; deux in-8. Hanau 1599, & Heidelberg 1664; & une in 4. Paris 1605. VI. *Divini & Humani Juris Obſervationes, Liber unus*, in *quo explicantur L. Dominico de ſpectaculis in Cod. Theod. & L. Omnes dies C. de feriis, indeque ſumpta occaſione, de priſcis Dierum appellationibus. Ejuſdem de præcipuis Chriſtianorum Feſtivitatibus, nec non de veteribus Baptiſmi ritibus, & Spectaculorum abrogata licentia. Pariſ. apud Joannem Parent.* 1582 in-8. (35). Le P. Niceron, qui ne donne le titre de cet Ouvrage que d'une manière fort imparfaite, ne marque point cette Edition de 1582, qui eſt apparemment la première; mais il en indique pluſieurs autres, deux de Hanau en 1599 & 1600 in-8., une de Paris en 1605 in-4. & one de Leyde en 1712 in-12., avec quelques autres Opuſcules de Briſſon. VII. *De Formulis & ſolemnibus Populi Romani Verbis. Libri octo.* Pariſ. 1583 in-fol. Francfort 1592 & Mayence 1649 in-4. „ Quoique ces „ Formules ſoient lues aujourd'hui de peu de perſonnes, „ *dit Mr. Simon* (36), elles ne laiſſent pas d'être recom„ mandables, non ſeulement par la profonde érudition de „ l'Auteur, mais elles peuvent être auſſi d'une grande u„ tilité à ceux qui cultivent les Sciences, ſoit Profanes, „ ſoit Sacrées & Eccléſiaſtiques." Scaliger n'en juge pas ſi favorablement dans les ſeconds *Scaligerana*, où il dit, qu'il y a peu de bonnes choſes; que Briſſon ne ſongeoit qu'à faire un gros Livre, & que cependant il y manque pluſieurs Formules. D'autres cependant l'appellent un *Ouvrage magnifique* (37), un *Ouvrage admirable* (38). VIII. *De Regio Perſarum Principatu Libri tres.* Pariſ. 1591 in 8. *cum Notis Sylburgii, apud* Commelin. 1595 in-8. & *cum tribus Indicibus, Capitum, Autorum & Rerum*, en 1606 in-4. *Iidem Libri, præter complures ſublatas errores, teſtimoniorum Græcorum verſione Latina auctiores, additis ſparſim obſervationibus, adjectiſque indicibus neceſſariis, opera Job. Henrici Lederlini. Argentorati* 1710 in-8. Ce Traité, diſent les Journaliſtes de Trevoux (39), qui ſe fait eſtimer par lui-même, eſt devenu encore plus précieux par les Additions de Mr. Lederlin: il peut beaucoup ſervir à entendre les anciens Hiſtoriens, & jetter même quelque lumière ſur les difficultés de quelques Livres Sacrés. Mr. Le Clerc en juge à peu près de la même manière. „ Il a ramaſſé, *dit* „ *il* (40), avec beaucoup de travail & d'exactitude, tout „ ce qu'on trouve dans l'Antiquité, de la Royauté parmi „ les Perſes; ce qui ſert à entendre mieux quantité de „ choſes dans l'Hiſtoire Grecque, à cauſe du commerce „ que les Grecs avoient avec les Perſans, & des guerres „ qu'ils ont eues avec eux. Il y a même bien des choſes, „ qui peuvent contribuer à entendre quelques-uns des Li„ vres Sacrés, & ſur-tout celui d'Eſther." Scaliger n'eſt pas plus favorable à cet Ouvrage, qu'au précédent: il trouve qu'il n'eſt digne ni de Briſſon, ni du rang qu'il occupoit; qu'il ſemble n'avoir eu pour but que de ramaſſer ſans choix tout ce qu'il a trouvé, & avoir craint que ſon Ouvrage ne fût pas aſſez gros; en un mot, que c'eſt plutôt l'Ouvrage d'un Grammairien, que celui d'un homme du

(27) Du Verdier *Biblioth. Franç.* p. 859.

(28) Nicéron *Mém. des Hom. ill.* Tom. IX. p. 307.

(29) Tom. XVI. p. 277.

(30) Idem p. 859.

(31) Nicéron *ubi ſupra* p. 305.

(32) Pop-Blount *Cenſura celeb. Auth.* p. 781. Genève 1694 in-4.

(33) Nicéron *ubi ſupra*.

(34) Le Clerc *Biblioth. Anc. & Mod.* T. XVI. p. 165.

(35) Du Verdier p. 859.

(36) *Bibl. Choiſie* T. I. p. 141. Amſt. 1714.

(37) *Fred. Plemann. de Hiſt. Dil.* apud Pop-Blount *Cenſur. celeb Auct.* p. 792.

(38) Tobie Magirus in *Encyclopæd. Critic.* apud eundem ibid.

(39) Mai 1711 p. 917.

(40) *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. XVI. p. 278.

(31) *Remarq. ſur la Conſeſſ. de Sancy*, ſur le Chap. 8. du Liv. II. Tom II du *Journ. de Henri III.* p. 461. 462. Edit. de 1720.

(32) Paſquier *ubi ſupra*. L'Auteur des Remarques ſur la Conféſſion de Sancy, met cette exécution au 4 de Décembre.

(33) *Conſeſſ.* Liv. II. ch. 8.

(34) De Thou *Hiſt.* Tom. V. Liv. 102. p. 838. B.

(35) Paſquier *ubi ſupra*.

(36) *Journal de Henri III.* du 4 de Décembre 1591. apud Remarq. ſur la Conſeſſ. de Sancy, *ubi ſupra*.

(37) Paſquier *ubi ſupra*.

réri sur ſon ſujet: on le fait conduire à la Baſtille, où il fut, dit-on, étranglé. C'eſt au petit Châtelet que les Séditieux le menérent, & où ils le pendirent.

(41) Dans les *Scaligerana*, *apud* Popelliount p. 792.

(42) Niceron *ubi ſupra* p. 108.

(43) Id. ib.

du rang de Briſſon (41). On doit dire cependant, que le plus grand nombre des Auteurs en a jugé autrement. IX. *Notæ in Titum Livium.* Ces Notes, qui ſont extraites de ſes Ouvrages, ſe trouvent dans l'Edition de Tite-Live publiée par François Modius en 1588 in-fol. (42). X. Il y a dans le premier Volume des Poëtes Latins de France, p. 708. quelques Poëſies de ſa façon (43). Le P. Niceron marque une Edition, où tous ces différent Ouvrages de Briſſon ſe trouvent raſſemblés: *Opera B. Briſſonii varia, multo quam antehac emendatiora, & tertia forte auctiora, cum locupletiſſimis Indicibus.* Pariſ. 1606 in-4. Nous avons paſſé ci-deſſus (44) de ſon *Code du Roi Henri III*, & nous avons rapporté le jugement que Paſquier en portoit, & de quelques autres Ouvrages de Briſſon, qui ſera toujours regardé comme l'un des plus ſavans Juriſconſultes de ſon tems.

(44) Rem. [C].

BROEKHUISEN (JEAN), en Latin *Janus Broukhuſius*, nâquit le 20 de Novembre 1649 à Amſterdam, où ſon père, d'abord Chapelier à Utrecht, étoit alors Clerc de l'Amirauté. Il apprit la Langue Latine ſous Adrien Junius, qui l'enſeignoit en cette Ville, & il y fit en peu de tems des progrès conſidérables [*A*]. Son père étant mort lorſqu'il étoit encore fort jeune, un de ſes oncles, devenu ſon Tuteur, le mit chez Herman Angelkot, Apothicaire d'Amſterdam, où il demeura quelques années; mais s'étant dégoûté de cette profeſſion, & aiant plus d'inclination pour le métier de la Guerre, il prit parti dans les Troupes. Il s'y conduiſit ſi bien, qu'en peu de tems il devint Enſeigne, & enfin Capitaine-Lieutenant de la Compagnie du Colonel Van Wede. En 1674 il fut envoyé avec ſon Regiment en Amerique, ſur la Flotte du fameux De Ruiter, & en revint la même année en Hollande. Après la concluſion de la Paix de Nimégue en 1678, il fut envoyé en Garniſon à Utrecht, & il y fit connoiſſance avec le fameux Profeſſeur Jean-George Grævius. Quoiqu'il fût d'un naturel doux & tranquille, il eut l'année ſuivante le malheur de ſe trouver engagé, contre ſon inclination, à ſervir de Second à un de ſes Amis dans un Duel. Leurs deux Adverſaires y furent tués ſur la place; ſon Ami fut bleſſé dangereuſement; & lui-meme fut ſi maltraité, qu'il eut bien de la peine à ſe ſauver. Le Duel étoit puni de mort en Hollande, & il n'y avoit que le *Stadhouder* (dans le tems qu'il y en avoit) qui pût accorder la grace aux coupables. Grævius écrivit auſſi-tôt à Nicolas Heinſius, pour l'engager à ſolliciter le Prince d'Orange en faveur de Broekhuiſen; il le fit, & celui-ci obtint des Lettres de Remiſſion. Quelque tems après, Mr. Jean Hudde Bourguemeſtre d'Amſterdam, qui avoit beaucoup d'eſtime pour lui, le fit nommer Capitaine d'une des Compagnies qui étoient dans cette Ville. Se trouvant alors dans un état de tranquillité, il s'appliqua à donner au Public les Ouvrages qu'on a de lui [*B*]. Sa Compagnie aiant eté licentiée après la Paix de Ryswyck, faite en 1697, on

[*A*] *Il y fit en peu de tems des progrès conſidérables.*] Il avoit une mémoire ſi prodigieuſe, qu'il n'avoit pas beſoin d'apprendre ſes Leçons avant que d'aller en Claſſe; il ſuffiſoit qu'il les entendît réciter à quelqu'un de ſes Camarades, pour les répéter auſſi tôt exactement. Avec ce talent, & l'inclination qu'il avoit pour les Lettres, il ne pouvoit qu'avancer très rapidement dans les Sciences. Auſſi devint-il, dès ſa prémiére jeuneſſe, bon Poëte & bon Critique; & quoique la plus grande partie de ſa vie ſe ſoit paſſée dans des occupations bien différentes de celles des Muſes, il n'a pas laiſſé de leur conſacrer tous les momens que ces occupations lui laiſſoient libres. L'Etude étoit ſa paſſion favorite, & il trouvoit toujours du tems pour la ſatisfaire (1).

(1) Niceron *Mem. des Hom. illuſt.* Tom. XVIII. p. 103. 104.

[*B*] *Il s'appliqua à donner au Public les Ouvrages qu'on a de lui.*] En voici le Catalogue. I. *Carmina.* Utrecht 1684 in-12. Cette Edition eſt peu de choſe, en comparaiſon de celle que David van Hoogſtraaten en a donnée en 1711 in-4. ſous ce titre: *Joan. Broukhuſii Poëmatum Libri ſedecim.* Cette ſeconde eſt magnifique en toutes manières. Broekhuiſen a toujours paſſé pour un des principaux Poëtes Latins de Hollande. Les Journaliſtes de Trevoux ne ſont pas cependant grand cas de ſes Poëſies. „ Les Vers, *diſent-ils*, en ſont aſſez Latins; mais froids. „ On y reconnoit des lambeaux de Tibulle & de Properce; mais on n'y reconnoit point leur génie. L'Auteur „ étoit Poëte par art, & non par naturel." Et Baillet dit qu'il y a pris trop de libertés. [☞ On copie ici le P. Niceron, ſans recourir à Baillet même, qui parle de Broekhuiſen en ces termes (2): „ Ses Poëſies ont été fort bien reçues du „ Public, qui n'a point cru pouvoir leur faire plus d'honneur, que de leur donner immédiatement le rang après celles de Mr. Francius. Mais on les conſidérera „ peut-être encore davantage, lorſqu'on ſaura que leur „ Auteur les a compoſées ſous les armes, en pleine mer, „ parmi les cris militaires, & dans les troubles ordinaires qui accompagnent la profeſſion des Soldats. Circonſtances qui ne ſerviront qu'à nous faire admirer la „ beauté de ſon génie & la liberté de ſon eſprit, que l'on „ compare pour cet effet à ce Lotichius, qui dans le ſiécle paſſé étoit en réputation du meilleur Poëte Latin „ d'Allemagne, ſuivant les Troupes. *Mais il faut avouer „ que ces Poëtes Etrangers ont pris quelquefois trop de liberté dans leurs vers, auſſi-bien que les nôtres.*" On m'avouera que tout le paſſage réveille une idée un peu différente de celle que deux mots détachés ſont naître. AD.] Les Poëſies de Broekhuiſen ſont partagées en quatre Livres d'Elégies, deux d'Odes, un d'Hendécaſyllabes, un d'Eclogues, quatre d'Epigrammes, deux de ces Poëſies moins travaillées, qu'on appelle *Silvæ* à l'exemple de Stace, un de Pièces ſur la Maiſon de Brandebourg, & un autre des Poëſies de la jeuneſſe de l'Auteur. II. *Alti Sinceri Sannazarii Neapolitani, Viri Patricii, Opera Latina omnia & integra. Accedunt Notæ ad Eclogas, Elegias & Epigrammata. Item trium Fratrum Amalthearum, Hieronymi, Johannis-Baptiſtæ, Cornelii, Carmina.* Amſterdam 1689 in-12. Broekhuiſen n'a pas mis ſon nom à cette Edition, mais il a paru dans la ſuivante d'Amſterdam 1727 in-8. *ex ſecundis curis Jani Broukhuſii. Accedunt Gabrielis Altilii, Danielis Cretii, & Fratrum Amaltheorum Carmina, Vitæ Sannazariana & Notæ Petri Vlamingii.* [☞ On trouve dans ces Editions, toutes les Poëſies Latines qui nous reſtoient de Sannazare: au-lieu qu'il y a des Editions d'où l'on en avoit retranché quelques-unes qui ſont contre Léon X, & qui ſont très picquantes. Outre cela, les Elégies & les Epigrammes étant remplies d'alluſions à diverſes choſes qui ſe ſont paſſées en Italie pendant la vie de Sannazare, & de noms de perſonnes de ſon tems, comme des liens où il a demeuré, Mr. Broekhuiſen a éclairci toutes ces difficultés par des Notes, dans leſquelles on trouve quantité de circonſtances de l'Hiſtoire de ce Siécle-là, tirées des Auteurs contemporains. AD.] III. *Aonii Palearii Verulani Opera, ad illam editionem, quam ipſe Autor recenſuerat & auxerat, excuſa, nunc-novis acceſſionibus locupletata.* Amſterdam 1696 in-8. Broekhuiſen n'a pas mis ſon nom à cette Edition; ce qui a été cauſe que quelques uns l'ont attribuée, quoique mal à propos, auſſi bien que la prémiére de l'Ouvrage précédent, à Jean George Grævius ſon ami. IV. *S. Aurelii Propertii Elegiarum Libri IV. ad fidem veterum Membranarum jeſulà caſtigati. Accedunt Notæ & varii Indices.* Amſterdam 1702 in-4. L'Editeur n'y a point mis ſon nom, qui a été ajouté dans une ſeconde Edition en 1727, procurée par Pierre Vlaming, qui y a joint quelques nouvelles Remarques de Broekhuiſen. Ces Editions de Properce ſont bonnes, ſur-tout la dernière; les Notes y ſont abondantes, & pleines d'érudition & de bonne Critique. [☞ L'Edition de Broekhuiſen eſt préférable même à celle de Cambridge 1702 in-4. parce qu'il a pu conſulter pluſieurs Manuſcrits, outre les anciennes Editions. Voici ce qu'il y a de plus remarquable dans le travail de notre ſavant Poëte. Il a corrigé divers endroits très heureuſement, ou par le moyen des Manuſcrits, ou par des conjectures très naturelles. Souvent auſſi il défend la maniére de lire des Manuſcrits ou des Editions, contre les fauſſes corrections de certains Critiques, qui, faute de bien entendre les Auteurs, ou de les lire avec attention, les corrompent, ſous prétexte de reſtituer des paſſages. Il a eu ſoin de faire mention des corrections ou des éclairciſſemens ſur Properce, qui ſe trouvent dans ce que les Savans ont fait ſur d'autres Auteurs, ou dans des Traités de Critique; & il nomme avec éloge ceux qui ont bien réuſſi; & lorſqu'il réfute, il le fait en général avec politeſſe. D'ailleurs, quand il s'agit de quelque uſage particulier, ou de quelque expreſſion qui n'eſt pas commune, il ne manque pas de produire un grand nombre de paſſages paralléles. Il cite, pour éclaircir ſon Auteur, non ſeulement les Poëtes Latins de l'Antiquité, mais encore divers Modernes, dont il prodnit de beaux endroits, & même quelquefois des Poëtes Italiens, François & & Flamands: cette comparaiſon des tours de différentes Langues eſt fort agréable, pour ceux qui entendent ces Langues, & qui aiment la Poëſie. Enfin, quoique notre Auteur aimât infiniment les Poëtes Latins, & qu'il fit lui-même des Vers, il ne laiſſe pas de rire quelquefois du métier & des fottiſes des anciens Poëtes. Voici comment parloit de cet Ouvrage Mr. Le Clerc (3). Après avoir dit que divers Savans ont travaillé ſur Properce, avant Mr. Broekhuiſen, & que leurs Commentaires ſont dignes d'être lus, il ajoute: „ Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter, „ pour

(2) *Jugem. des Sav.* T. II. Part. II. p. 466. Amſt. 1725 in 8.

(3) *Bibl. Choiſie* T. IV. p. 122 & 293.

(a) Niceron Mem. des hom. Il-lust. Tom. XVIII. p. 304—306.

on lui donna une Penſion. Il alla alors demeurer dans un Jardin à quelques centaines de pas d'une des Portes de la Ville d'Amſterdam, où il voyoit aſſez peu de monde, & où il paſſoit ſon tems à étudier. Il y mourut le 15 de Décembre 1707, âgé de cinquante-huit ans (a).

„ pour ceux qui étudient les Belles-Lettres, qu'ils fuſſent „ un peu plus communs; & quand Mr. Broekhuiſen auroit „ quelquefois ſuppléé à ce défaut, perſonne, comme je „ croi, n'y auroit rien trouvé à redire, ſur-tout ces explications venant d'un homme, qui ſe fait lire avec „ plaiſir, & qui donne un air d'original à ce qu'il dit. „ Au reſte, on ne peut pas lui reprocher qu'il ſe ſoit négligé en aucun endroit; ſon Ouvrage eſt également travaillé depuis le commencement juſqu'à la fin." Anon.] V. *Albii Tibulli, Equitis Romani, quæ extant, ad fidem veterum Membranarum ſedulo caſtigata. Accedunt Notæ cum Variarum lectionum libello, & terni Indices, quorum primus omnes voces Tibullianas complectitur.* Amſterdam 1708. in-4. Cette Edition eſt auſſi fort belle. L'Auteur poſſédoit parfaitement Tibulle & Properce. Comme il s'étoit propoſé, pluſieurs années avant ſa mort, de donner ces deux Poëtes au Public, il avoit tourné preſque toutes ſes études de ce côté-là, & y avoit rapporté toutes ſes lectures. Mr. Le Clerc trouve à redire, qu'il ne ſe ſoit pas appliqué davantage à la lecture des Poëtes Grecs, dont les Latins n'ont été que les imitateurs; & prétend que ſa Poëſie Latine auroit été meilleure avec ce ſecours, & qu'on y trouveroit plus de génie & de ſen (4). [☞ Je voudrois qu'on rapportât les choſes exactement. Mr. Le Clerc, il eſt vrai, témoigne de la ſurpriſe de ce que Mr. Broekhuiſen ne s'étoit pas appliqué à la lecture des Poëtes Grecs; mais c'eſt une ſurpriſe obligeante (5). „ Lui „ qui eſtimoit ſi fort l'Antiquité, n'a pas ſuivi ſon goût „ en cela. Il faut néanmoins rendre juſtice à Mr. Broek„ huiſen, & avouer qu'à force de lire les ſeuls Poëtes Latins, non ſeulement il a appris à les entendre & à les „ expliquer, mais encore qu'il étoit devenu lui-même un „ excellent Poëte pour de petites Pièces, dont il a fait „ quantité qui ont été généralement approuvées." Anon.] Sa méthode, dans ce Commentaire, eſt la même que dans celui qu'il a fait ſur Properce: c'eſt de comparer les endroits des Poëtes Italiens, François, Flamands, ou même Latins des derniers tems, avec ceux de ſes Auteurs dont ils paroiſſent imités. Mais on y auroit vu plus volontiers les paſſages des Poëtes Grecs, que Tibulle & Properce avoient eux-mêmes ſuivis. [☞ Mais, *dit Mr.* „ *Le Clerc* (6), il ſera toujours certain, que Mr. Brock„ huiſen a été un fort habile homme, & que ceux qui ai„ ment les Belles-Lettres lui ſont obligés de ſon *Proper„ ce* & de ſon *Tibulle*. Ceux qui ſe plaiſent à la Poëſie „ Latine, & qui voudront s'y former, liront avec plaiſir „ & avec avantage ſes plus longues Notes & ſes Digreſ„ ſions." Anon.] VI. Les *Poëſies Hollandoiſes* de Broekhuiſen ont paru à Amſterdam en 1712 in-8. par les ſoins de David van Hoogſtraaten, qui y a joint la Vie de l'Auteur, tirée de ſon Oraiſon funèbre, prononcée par Pierre Burman (7).

(1) Voyez *Bibl. Choiſie* T. XV. p. 365. 366.

(4) Voyez Niceron p. 309.

(6) Ibid. p. 356.

(7) Niceron p. 309.

BROUNKER ou BROUNCKER (Guillaume), Vicomte de Caſtle-Lyons en Irlande, & Préſident de la Société Royale de Londres, étoit fils de Guillaume Baron Brounker [*A*], & né vers l'an 1620. Il fut créé Docteur en Médecine à Oxford le 23 de Juin 1646, & s'attacha ſi fort aux Mathematiques, qu'il fit des progrès extraordinaires dans cette Science. Après la Révolution, il fut fait Chancelier de la Cour de la Reine, Garde de ſon Grand-Sceau, un des Commiſſaires pour faire la Charge de Grand-Amiral d'Angleterre, & Gouverneur de l'Hôpital de Ste. Catherine près de la Tour. Il fut revêtu de ce dernier Emploi au mois de Novembre 1681, après un long procès qu'il avoit eu ſur ce ſujet avec le Chevalier Robert Atkyns, un des Juges. Il fut un des premiers Membres de la Société Royale, dont il fut Préſident pendant quinze ans environ. Mr. Wood dit (*a*) qu'il contribua beaucoup à établir l'autorité & la réputation de la Société, *par ſon ſavoir & par ſon expérience*. Il eſt l'Auteur des *Expériences ſur le Recul des Armes à feu*, publiées par le Dr. Thomas Spratt, depuis Evêque de Rocheſter, dans ſon *Hiſtoire de la Société Royale*. Il y a auſſi pluſieurs *Lettres* de lui à Uſſerius, qu'on trouve à la fin de la Vie de ce ſavant Archevêque par le Dr. Richard Parr; & il y a dans les *Tranſactions Philoſophiques* (*b*) une Pièce ſur la *Quadrature de l'Hyperbole*. Il mourut à Weſtminſter le 5 d'Avril 1684, âgé de ſoixante-quatre ans, & fut enterré le 14 du même mois au milieu du Chœur de l'Hôpital de Ste. Catherine (*c*). Henri Brounker ſon frère cadet, qui avoit été reçu Docteur en Medecine avec lui le même jour, lui ſuceeda dans ſes Titres, & mourut le 4 de Janvier 1687: il fut enterré à Richmond dans le Comté de Surrey, où on lui érigea un Tombeau (*d*).

(a) *Faſti Oxon* Vol. II. col 56. Edit. de 1721.

(b) N. 34. du 15 d'Avril 1665.

(c) Wood col. 57.

(d) Id. ibid.

[*A*] *Fils de Guillaume Baron Brounker.*] Ce Guillaume étoit fils du Chevalier Henri Brounker, Préſident de la Province de Munſter en Irlande, & d'Anne, ſœur du Baron Henri Morley. Il fut créé Vicomte de Caſtle-Lyons le 12 de Septembre 1645. Il avoit été Commiſſaire Général des Revues dans l'Expédition d'Ecoſſe en 1639; il fut enſuite Vice-Chambellan du Prince Charles, & Gentilhomme de la Chambre du Roi Charles I. Le 1. de Novembre 1642, il fut créé Docteur en Droit Civil dans l'Univerſité d'Oxford, où il mourut dans le Collège de Wadham vers le milieu du mois de Novembre de l'année 1645; il fut enterré le 20 dans la Cathédrale de Chriſt Church. Il avoit épouſé Wenefride, fille de Guillaume Leigh de Newenhamdans le Comté de Warwick. Cette Dame mourut le 20 de Juillet 1649, & ſon corps fut tranſporté à Oxford pour être mis auprès de celui de ſon mari. Pluſieurs années après, on mit une grande pierre de marbre ſur leurs Tombeaux; & on plaça dans la muraille à côté un magnifique Monument d'albâtre, où on les voit tous deux aſſis, & appuyés ſur une table, qui eſt entre deux (*e*).

(e) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 55.

(a) Wood *Ath Oxon.* Vol. II. col. 711.

(b) *Life of Sir Thom. Brown*, à la tête de ſes Oeuv. poſthum. Wood dit qu'il étoit Gentilhomme.

(c) *Life of Sir Thom. Brown* &c.

(d) Idem. Wood dit *Novembre*.

(e) *Life* &c. ibid.

BROWN (Thomas), célèbre Médecin Anglois dans le XVII. Siècle, étoit le fils aîné (*a*) de Thomas Brown, Négociant (*b*), deſcendu d'une ancienne Famille de la Province de Cheſter (*c*). Notre Thomas naquit à Londres le 19 d'Octobre 1605 (*d*), dans la Paroiſſe de S. Michel Cheapſide. Il étoit encore fort jeune, quand il perdit ſon père, qui lui laiſſa près de ſix mille livres ſterling de bien; mais ſa mère s'étant remariée peu de tems après, il fut abandonné entièrement aux ſoins de ſes Tuteurs, dont un eut aſſez de baſſeſſe & de noirceur pour lui faire perdre une grande partie de ſon patrimoine. Ils l'envoyérent cependant, pour apprendre les principes de la Langue Latine, dans l'Ecole de Wykeham proche de Wincheſter (*e*). Il entra vers le commencement de l'année 1623 dans le Collége de Pembroke (qu'on appelloit alors *Broadgate's Hall*) à Oxford; il y prit le degré de Bachelier le 31 de Janvier 1626 (*f*), & enſuite celui de Maître-ès-Arts; après quoi il étudia en Médecine, & pratiqua même quelque tems dans le Comté d'Oxford (*g*). Il dépenſa une grande partie de ſon bien à voyager dans les Pays étrangers. Il fit quelque ſéjour à Montpellier & à Padoue, & ſe fit recevoir Docteur en Médecine à Leyde (*h*). A ſon retour en Angleterre, il prit ſon degré de Docteur dans l'Univerſité d'Oxford le 10 de Juillet 1637 (*i*). Vers le même tems, par le conſeil de Thomas Lushington qui avoit été ſon Maître, il alla s'établir à Norwich (*k*), & il pratiqua dans cette Ville la Médecine avec autant de ſuccès que de réputation. Celle qu'il s'étoit faite par ſes excellens Ouvrages [*A*], lui attiroit de fréquentes viſites des plus grands Hommes de l'Angleterre, qui ve-

(f) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 655.

(g) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 713.

(h) *Some Minutes for the Life of Sir Thom. Brown*, by *J. Whitefoot M. D.* au devant de ſes Oeuv. poſthum. où la tapia.

(i) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 378.

(k) Idem *Ath Oxon.* Vol. II. col. 713.

[*A*] *Ses excellens Ouvrages.*] Il a écrit I. *Religio Medici.* Londres 1642 in-8. Il en parut l'année ſuivante une autre Edition à Londres, ſous ce titre: *Véritable & fidele Edition de ce qui a été imprimé furtivement & imparfaitement ſous le titre* Religio Medici. Dans la Préface, il ſe plaint des fautes de la prémière Edition, & dit que non ſeulement il y a des choſes fauſſes, mais qu'il y en a de véritables entièrement défigurées; ce qui l'a obligé à donner celle-ci. „ Car, dit-il, quoique je ne puiſſe réformer „ l'autre, cependant la correction dépendant de moi dans „ cette dernière, je donne ici au Public mon Ouvrage „ exactement tel qu'il eſt, au-lieu de ce qui avoit paru „ furtivement & d'une manière très imparfaite." Il nous apprend enſuite, qu'il avoit compoſé cet Ecrit, & quelques autres du même genre, il y avoit environ ſept ans, pour ſa propre ſatisfaction; que l'ayant communiqué à une perſonne, il avoit paſſé en pluſieurs mains différentes; & qu'en en multipliant les Copies, il s'y étoit gliſſé des fautes, juſqu'à ce qu'enfin on l'imprima ſur une des Copies les plus corrompues. Qu'en liſant cet Ouvrage, & en faiſant

venoient dans ce quartier-là. Il avoit commerce non ſeulement avec tous les Savans du Royaume, mais auſſi avec ceux des Pays étrangers, qui s'adreſſoient ſouvent à lui pour avoir des éclairciſſemens ſur les points les plus difficiles & les plus épineux de la Littérature : de ce nombre étoient Gruter, Winſont attention à diverſes choſes perſonelles qui s'y trouvent, l'on s'appercevra aiſément, qu'il n'étoit pas deſtiné à paroître en public. „ Et n'étant, *continue l'Auteur*, que „ pour mon uſage particuller, c'eſt plutôt un Manuel pour „ moi, qu'un Recueil de règles pous les autres. Auſſi, „ s'il s'y rencontre quelque idée particulière qui s'accor„ de avec celles de quelqu un, il ne doit en tirer aucun „ avantage ; comme il n'eſt pas obligé de renoncer aux „ ſiennes, s'il en trouve qui y ſoient contraires." Il ajoûte auſſi, qu'il a été compoſé dans un lieu ſi peu commode, & avec ſi peu de ſecours, que depuis le prémier moment qu'il a mis la plume ſur le papier, il n'a pas eu à portée un ſeul bon Livre, pour perfectionner ſon plan, ou pour ſoulager ſa mémoire ; qu'ainſi il peut y avoir bien des fautes, que d'autres pourront remarquer, & même au-delà de ce qu'il penſe. Qu'il y a pluſieurs années que l'Ouvrage eſt fait, & que c'étoit ce qu'il penſoit dans ce tems-là, ſans prétendre s'en faire une règle immuable pour la ſuite, & y aſtreindre ſon eſprit ; enſorte qu'il y a peut-être des choſes plauſibles, ſelon ſes Idées d'autrefois, qui ne ſont pas conformes à celles qu'il a préſentement. „ Il „ y a, *dit-il*, bien des choſes ornées par la Rhétorique, „ quantité d'expreſſions figurées, que j'ai employées com„ me plus propres à exprimer ma penſée ; ce qui fait qu'il „ y a pluſieurs choſes qu'il faut prendre dans un ſens mi„ tigé, & qu'on ne doit pas examiner à la règle d'une „ Raiſon ſévère. Enfin, tout ce qui y eſt contenu eſt „ ſoumis à un plus mûr examen ; &, comme je l'ai déclaré, je ne l'adopte, qu'autant que les gens ſages & ſavans l'approuveront. C'eſt à ces conditions que j'ai „ rendu ce ſecret public, & que je remets à tout Lecteur „ judicieux le droit d'en examiner la vérité." Il parut à Londres en 1643 un Traité intitulé, *Obſervations ſur la* Religio Medici, *par le Chevalier Kenelme Digby*, dont il ſe fit une autre Edition en 1644. Ces Obſervations furent faites dans une ſeule nuit. L'Auteur les adreſſa à Edouard Comte de Dorſet ; elles ſont datées de l'Hôtel de Wincheſter le 22 de Décembre 1642. „ De vous envoyer, (1) Pag. 4. „ *dit-il* (1), un éloge vague de ce curieux Ouvrage, in„ titulé *Religio Medici*, ou tout au plus de vous témol„ gner que j'admire l'eſprit & la ſubtilité de l'Auteur, ce „ ſeroit trop peu ; auſſi-bien que de vouloir le rendre mé„ priſable à des yeux auſſi clairvoyans que les vôtres, a„ près un ordre auſſi preſſant de le lire avec ſoin. Je me „ hazarderai donc à remplir une ou deux feuilles de pa„ pier, des réfléxions que j'ai faites ſur divers endroits „ d'un bout du Livre à l'autre ; & je les mettrai par é„ crit, à meſure qu'elles me reviendront à l'eſprit." Il (2) P. 5. 6. remarque enſuite (2), qu'une perſonne qui débute par faire paroître de la candeur, & une louable impartialité dans ſes jugemens, eſt ſûre de l'approbation du Public pour tout le reſte de ce qu'il a à dire, & eſt en droit de concevoir de belles eſpérances. „ Et il me ſemble, Mylord, „ *dit-il*, que cet Auteur fait voir qu'il eſt très bien parta„ gé à cet égard, & qu'il fait paroître un grand fonds „ d'une piété ſage, en faiſant un bon uſage de cette aveu„ gle, par lequel les bigots ſe perdent." Il fait après ce- (3) P. 7. & *ſuiv.* la (3) quelques réfléxions ſur ce que le Dr. Brown a répandu çà & là ſur la nature & l'immortalité de l'Ame, & ſur ſa condition & ſon état, ſoit pendant qu'elle eſt unie (4) P. 9. au Corps, ſoit après ſa diſſolution ; & il obſerve (4), que l'on a généralement remarqué, que les plus habiles Mathématiciens, qui ſont toujours occupés de lignes, de figures, & d'autres différences de quantité, ont rarement réuſſi dans la Métaphyſique, ou dans la Théologie ſpéculative ; comme cena qui ſe ſont diſtingués dans celles-ci, ont rarement réuſſi dans les autres Sciences. On doit donc bien moins s'attendre qu'un habile Médeciu, dont l'imagination eſt remplie & barbouillée des drogues qu'il ordonne à un Apothicaire de préparer, & tout accoutumé à diſſéquer des Corps, & à les examiner d'un œil curieux ; on doit, dis-je, bien moins s'attendre qu'il s'élève juſqu'à ce qui concerne une Intelligence pure, une Ame dé- (5) P. 10. gagée du Corps. „ Certainement, *dit-il* (5), l'eſprit pé„ nétrant de cet Auteur auroit été capable, s'il eût tour„ né ſes études de ce côté-là, de ſe ſatisfaire lui-même a„ vec moins de peine, & les autres plus parfaitement, ſur „ l'immortalité de l'Ame, que je ne ſuis en état de le fa„ re. Malgré cela, je vous aſſure, Mylord, que ma pe„ tite Philoſophie me paroit démontrer cette vérité, que „ la Foi nous révèle, & que notre Médeciu ne veut point (6) P. 14. „ admettre." Le Chevalier dit encore (6), que le Dr. Brown lui plaît extrêmement, quand il dit qu'il n'y a pas aſſez d'impoſſibilités dans la Religion pour une Foi active ; & lorſqu'il ne veut pas ſe contenter de ces termes vuides de ſens, dont on paye dans les Ecoles des eſprits faciles, lorſque les Maîtres eux-mêmes ne peuvent réſoudre les difficultés qu'on leur propoſe. Il remarque enſuite (7), que notre Médecin fait paroître par-tout *une grande force d'eſprit, & que tout ce qu'il dit annonce un cœur noble & généreux.* „ Et je ne puis m'empêcher, *dit-il* (8) P. 29. „ (8), de louer cette égalité d'ame, ou pour mieux dire „ cette magnanimité qu'il témoigne, en déclarant ſi li„ brement & avec gaieté, qu'il eſt content de n'avoir au„ cune part aux biens & aux avantages de la fortune, „ pourvu qu'il poſſéda dans une abondante meſure les „ vrais biens de l'Ame ; à l'exemple d'Epictète, ce grand „ Maître de Morale & de la vraie Piété, qui taxe de la „ plus haute injuſtice ceux qui cenſurent la diſtribution „ que Dieu fait de ſes faveurs, quand il ne leur accorde „ pas les biens, pour l'acquiſition deſquels ils ne ſe don- (9) P. 36. „ nent aucune peine." Il dit (9), qu'il avoue franchement que l'Expérience de notre Médecin l'emporte ſur ſa Philoſophie, en lui perſuadant qu'il y a des Sorciers. „ Je ne ſuis pourtant, *dit-il*, nullement tenté de douter „ de l'exiſtence de Dieu, ni n'ai aucune peine à croire „ qu'il y a des Eſprits. Je ne vois pas qu'il y ait une „ liaiſon ſi néceſſaire entre ces Vérités, que l'une ſuppo„ ſe néceſſairement l'autre. Je ne oſe pourtant pas qu'il „ y ait des Sorciers ; je ſuſpens ſeulement mon jugement, „ juſques à ce que j'aye de plus forts motifs qui me déci„ dent. Et j'avoue que je doute autant de l'efficace de „ ces Règles magiques dont il parle, que de la découver„ te des Secrets par le commerce des Eſprits." Il ajoute (10) P. 37. (10), qu'il doute que ce qu'il dit d'un Eſprit Univerſel, ne ſoit qu'une imagination creuſe ; & qu'en raiſonnant ſur ce ſujet, il a mal compris les Philoſophes Hermétiques ; (11) P. 38. 39. & „ ſurement, *dit-il* (11), on ne ſe trompera point en „ prenant notre Auteur pour un homme d'eſprit ; mais „ à l'égard de ſon ſavoir, c'eſt ſur quoi je laiſſe la déci„ ſion à ceux qui ſont plus capables d'en juger que moi." Il examine (12) le ſentiment de notre Auteur ſur le ſalut (12) P. 72. des *Hommes illuſtres* ou des *Philoſophes*, ainſi qu'il les appelle, qui ſont morts avant la venue de Jéſus-Chriſt au Monde ; & il déclara, qu'il ne doute en aucune façou, que s'il y en a eu qui aient ſuivi pendant tout le cours de leur vie les lumières de la droite Raiſon, ils ne ſoient allés au Ciel. Il reconnoît que le Diſcours du Dr. Brown eſt excellent & pathétique, rempli de beaux motifs pour porter à la Vertu & pour inſpirer la haine du Vice, afin de parvenir par-là au Ciel & d'éviter les malheurs de l'Enfer. „ Certainement, *dit-il*, c'eſt une bonne tête, & un „ cœur grand & généreux. Quand il parle de choſes qui „ ne ſe rapportent point à des principes au deſſus de ceux „ qui entrent dans le commerce ordinaire du Monde, on „ dans le cours ordinaire des Sciences, perſonne ne parle mieux que lui. Mais quand il rencontre certains ſujets difficiles, tel que celui de la Réſurrection du Corps, „ par rapport auquel on a aſſez de peine à ſauver les con„ tradictions apparentes, après de profondes méditations „ ſur les principes les plus abſtraits de la Métaphyſique ; „ je ne ſuis point ſurpris qu'il donne un peu à gauche, & „ qu'il marche à tâtons : car je conçois que ſon train de „ vie ne lui a pas permis de donner beaucoup de tems à „ étudier ces ſujets embarraſſés & abſtraits. Mais s'il l'a„ voit eu, je ne doute pas qu'avec les talens qu'il a, il „ ne l'eût emporté ſur la plupart des gens que je connois. „ Car là où il s'écarte le plus, il le fait avec tant d'eſprit „ & de pénétration, qu'il me rappella la critique qu'un „ habile homme faiſoit de la *Cyclometrica* de Joſeph Scali„ ger, qui parloit de ce qu'il n'entendoit pas bien. Cet „ habile homme diſoit, qu'il aimeroit mieux ſe tromper „ auſſi ingénieuſement, que de ſoutenir la Vérité auſſi „ peſamment que la Jéſuite ſon Antagoniſte. Ce qu'il y „ a de bien certain, c'eſt que l'eſprit & les traits de ſon „ Livre ſont de l'ordre le plus fin ; & l'on trouvera dans ce „ qu'il dit ſur les Sciences les plus graves, des vues d'un „ génie vif, pourvu qu'on n'examine pas les choſes trop à la „ rigueur." Il remarque encore (13), qu'il ne peut ap- (13) P. 102. prouver la réſolution de l'Auteur, de tenir ſes Livres renfermés dans ſon Cabinet, d'abandonner la recherche de la Vérité, & de ſe livrer à l'Ignorance ; & cela parce qu'il lui ſemble qu'il y a beaucoup de vanité à perdre nos jours dans cette recherche, tandis qu'en attendant un peu plus longtems le moment, où en fermant les yeux du Corps, la mort ouvrira ceux de l'Ame, nous acquerrons la connoiſſance de la Vérité ſans peine, par infuſion, & comme un appanage de notre glorification. Mr. Digby dit enſuite (14), qu'il doute que le Comte faſſe le même (14) P. 110. vœu que l'Auteur, de pouvoir avoir des enfans ſans le ſecours des femmes, on ſans avoir aucun commerce avec elles. „ Platon, *dit le Chevalier*, reprenoit le Philoſophe „ ſon ami, d'ailleurs galant-homme & ſavant, de ce qu'il „ ne ſacrifioit point aux Graces, ces charmantes Déeſſes. „ Que penſera votre Grandeur de l'amère critique que „ notre Médecin fait d'une choſe, dont Mahomet fait „ l'eſſence du bonheur de ſon Paradis ? Outre cette Im„ politeſſe, ou plutôt cette mauvaiſe humeur contre le „ Beau-Sexe, qui a le plus de ſujet de s'en offenſer, il „ me ſemble qu'il fait trop peu de cas du Mariage, le plus „ noble & le plus ſacré lien de la Société humaine. Et „ quand il parle de Cupidon & de la Beauté, c'eſt en des „ termes qui me font ſouvenir de ce ſavant Profeſſeur en „ Grec de Cambridge, qui faiſoit l'amour à ſa Maîtreſſe „ avec des phraſes tirées du *Treſor* d'Etienne." Le Che- (15) P. 555. valier dit auſſi (15), qu'il ne trouve pas autant de feu, qu'il s'y ſeroit attendu, dans la Prière par laquelle le Dr. Brown finit, & où il raſſemble tous les vœux qu'il forme. „ Car ce n'eſt pas la paix de la Conſcience, le calme des „ Paſſions, qui conſtituent le plus haut degré de bonheur „ d'un Chrétien parfait. C'eſt l'Amour ſeul, qui peut „ nous faire jouïr du Ciel ſur la Terre, comme il nous

„ en

Windet, Théodore Jonas &c. Il fut auſſi d'un grand ſecours au Chevalier Guillaume Dugdale, qui le conſulta beaucoup, lorſqu'il travailla à ſon *Hiſtoire du Deſſéchement de divers Marais, tant dans les Pays étrangers, que dans le Royaume, & des avantages qu'on en a retirés; recueillie des Archives, des Manuſcrits, & autres Pièces authentiques.* Londres 1662 in-fol. Sa réputation, par rapport à la Médecine, ne demeura pas renfermée dans les étroites bornes de la Ville où il pratiquoit; elle s'étendit juſqu'à Londres, & le fit eſtimer à tel point, que le Collége des Médecins de cette Ville lui envoya de ſon propre mouvement l'Acte par lequel il étoit déclaré Membre honoraire de leur Corps [*B*]; & par reſpect pour ſa mémoire, on conſerve encore aujourd'hui dans leur Collége ſon Portrait, par lequel on voit qu'il avoit une phyſionomie douce & aimable, l'air penſif ſans l'avoir ſombre, grave ſans affectation, & une grande modeſtie répandue dans tout ſon maintien, & qui lui étoit naturelle. Le Roi Charles II. ſe trouvant à Norwich vers la fin de Septembre de l'an 1671, le créa Chevalier (*l*). Outre les Ouvrages publiés par lui-même, il en a paru trois autres depuis ſa mort [*C*]. Il étoit d'un caractère naturellement tendre; d'un ſavoir fort étendu, poſſédant bien l'Aſtronomie, les Mathématiques, l'Hiſtoire Naturelle & la Botanique; il entendoit preſque toutes les Langues de l'Europe, du moins toutes celles de la Bible de Hutter, dont il ſe ſervoit. Il avoit une mémoire prodigieuſe, ſe ſouvenant non ſeulement des Livres qu'il avoit lus, mais des perſonnes qu'il avoit vues, quelque tems qu'il y eût, & des moindres circonſtances, ſoit de leur figure, ſoit de leurs diſcours. Il avoit un grand empire ſur ſes paſſions, & on ne l'a jamais vu donner dans aucun excès de joie ou de triſteſſe: toujours de bonne humeur, mais rarement enjoué, il ne railloit ou ne badinoit guères, & il étoit capable d'en rougir, quand cela lui arrivoit. Avare de ſon tems, il avoit grand ſoin de le bien employer, diſant qu'il ne pouvoit être oiſif. Simple dans ſes habits, il portoit toujours un manteau, ou des bottines, quoique la mode en eût paſſé. Il avoit une piété ſolide, & où il n'y avoit rien d'affecté; & il fit paroître dans ſes derniers momens un Héroïſme vraiment Chrétien. Il mourut le

(*l*) Wood *Ath. Oxon. Vol. II. col. 725.*

19.

„ en ſera jouïr dans ce ſéjour glorieux même; c'eſt l'Amour ſeul qui peut nous y conduire: enſorte que le „ Virgile de Toſcane (le Taſſe) a raiſon de dire:

In alte alte delcezze
Non ſi può gioir, je non amando.

„ Et cet Amour ne doit pas ſe terminer à nos Amis, mais „ porter ſur l'objet le plus grand & le plus noble." Mr. Wood nous apprend (16), qu'un Anonyme publia auſſi des *Obſervations* ſur la *Religio Medici*; & qu'Alexandre Roſs répondit à ce Livre, par un autre intitulé, *Medicus Medicatus*, qui parut à Londres en 1645. Jean Merryweather, Maître-ès-Arts du Collége de la Madeleine à Cambridge, traduiſit l'Ouvrage de Brown en Latin. Il trouva d'abord quelques difficultés à faire imprimer ſa Traduction en Hollande, où il étoit alors, trois différens Libraires de Leyde ayant refuſé de s'en charger. Elle parut pourtant à Leyde en 1644 in-12. & le Traducteur eut le plaiſir de la voir réimprimée à Strasbourg en 1652 in-8. avec des Remarques en Latin par L. N. M. Ces lettres initiales déſignent *Levinus Nicolaus Moritius*, dont on a un Livre imprimé à Sleſwick en 1656 in 8. qui a pour titre: *Conclave Alexandri VII, & alia Hiſtorica conjuncturis edita.* Il y en a auſſi une Traduction Françoiſe ſous ce titre: *La Religion du Medecin, traduite du Latin de Thomas Brown, avec des Remarques*, 1668 in-12. Il paroît par le titre, que ce n'eſt qu'une Traduction d'une Traduction. L'Ouvrage a été encore traduit en Italien, en Allemand, en Flamand &c. La Traduction Flamande a été imprimée à Leyde en 1665 in-8. Tout cela montre aſſez l'eſtime qu'on en a faite, & l'avidité que chaque Nation a eue de le lire en ſa Langue (17). Patin en a jugé trop malignement, à ſon ordinaire, lorſqu'il a dit dans une de ſes Lettres: „ On fait ici grand cas du Livre intitulé, *Religio Medici*. Cet Auteur a de l'eſprit. „ Il y a de gentilles choſes dans ce Livre. C'eſt un Mélancholique agréable en ſes penſées; mais qui, à mon „ jugement, cherche Maître en fait de Religion, comme „ beaucoup d'autres, & peut-être qu'enfin il n'en trouvera aucun. Il faut dire de lui, ce que Philippe de Comines a dit du Fondateur des Minimes, l'Hermite de Calabre, *François de Poule*: Il eſt encore en vie, il „ peut auſſi-bien empirer qu'amender." Les Journaliſtes de Leipſig, dans le Tome I. de leur Supplément imprimé à Leipſig en 1692. Sect. VI. p. 286. en parlant d'une manière plus juſte, lorſqu'ils diſent que c'eſt un Livre rempli d'excellens préceptes, parmi leſquels ſont mêlés pluſieurs paradoxes. *Plura de opere hoc, multis præterlaris manifeſtis, ſed & non paucis paradoxis referta, dicere haberemus &c.* Le ſecond Ouvrage que notre Auteur donna au Public, a pour titre: *Pſeudodoxia Epidemica, ou Examen de pluſieurs Opinions reçues comme vraies; & des Erreurs populaires* (en Anglois). Londres 1646 petit in folio, & en 1656, en 1657 &c. La ſixième Edition, qui parut en 1673, a été augmentée & corrigée par l'Auteur. Le P. Niceron dit (18) que c'eſt un excellent Ouvrage, qui renferme bien des choſes curieuſes. Chrétien Knorr, Baron de Roſenroth, en a donné une Traduction Allemande, qu'il a fait imprimer à Nuremberg en 1680 in 4. ſous le nom de Chriſtophle Paganius. Il a été auſſi traduit en Flamand (19). [☞ Il a paru une Traduction Françoiſe de cet Ouvrage à Paris en 1733, qui a été réimprimée à Amſterdam la même année, en deux Tomes in-12. ſous ce titre: *Eſſai ſur les Erreurs populaires, ou Examen de pluſieurs Opinions reçues comme vraies, qui ſont fauſſes ou douteuſes. Traduit de l'Anglois de* Thomas Brown, *Chevalier & Docteur en Medecine.* AND.] Alexandre Roſs répondit à cet Ouvrage, dans ſes *Arcana Microcoſmi, ou les Myſtères du Corps humain révélés* &c. Londres 1652 in-8. Jean Roblaſon, Docteur en Médecine, y fit une autre Réponſe, dans un Livre intitulé, *Endoxa, ſeu quæſtionum quarundam miſcellanearum Examen probabile* &c. Londres 1656 in-8. Mr. Brown publia un troiſième Ouvrage, qui a pour titre: *Hydriotaphia, ou Diſcours ſur les Urnes Sépulchrales, qui ont été trouvées dans le Comté de Norfolk* &c. Londres 1658 in-8. Il y explique la manière de bruler les Morts chez les Romains, les Bretons, les Saxons, & les Danois. A la ſuite de ce Traité il donna: *Le Jardin de Cyrus, ou la manière de planter les arbres en Quinconce, en Losange* &c. *uſitée parmi les Anciens, examinée artificiellement, avec diverſes Obſervations* &c. On a imprimé auſſi ſous le nom de Brown, un Livre intitulé: *Le Cabinet de la Nature ouvert, où l'on découvre les cauſes naturelles des Metaux, des Pierres, des Terres differentes* &c. en 1657 in-12. „ Mauvais Ouvrage, *dit Mr. Wood* (20), tiré „ pour la plus grande partie de la Phyſique de Magirus, „ & compilé par un Plagiaire ſi ignorant, que ne diſtinguant point entre *lævis* & *levis*, il dit que le Foye „ eſt en forme de boſſe d'un côté, & clair ou léger de „ l'autre; & il a l'audace cependant de nommer ce barbouillage, *Cabinet de la Nature*: titre pompeux & ronflant, que l'humilité de notre Auteur (Brown) lui auroit auſſi peu permis de prendre, que ſon grand ſavoir „ l'auroit empêché de faire un pareil Livre."

(16) *Athen. Oxon. Vol. II. col. 724.*

(17) *Nicer. Mém. des Hommes. Illuſt.* T. XXIII. p. 184.

(18) *Id. ibid. Journ. de Leipſig p. 857.*

(19) *Id. ib.*

(20) *Col. 724.*

[*B*] *Le Collége des Médecins* (de Londres) *lui envoya de ſon propre mouvement l'Acte par lequel il étoit declaré Membre honoraire de leur Corps.*] Tout Médecin, qui s'eſt fait recevoir dans une des deux Univerſités, a le droit de pratiquer par toute l'Angleterre, excepté dans l'étendue de ſept milles autour de Londres. Le Collége Royal a ſeul le droit de conférer ce dernier privilège. Ceux, qui après avoir ſubi l'examen, y ſont admis, & qui ont été reçus dans les Pays étrangers, ſont appellés ſeulement *Licentiés*; mais ceux qui ont pris leurs degrés à Cambridge ou à Oxford, ſont reçus *Membres du Collége*, qui exige cependant encore un examen préalable en préſence du Préſident & des Cenſeurs. Un *Membre honoraire* eſt admis ſans examen. Et comme, par l'éloignement où le Docteur Brown étoit de Londres, il n'avoit pas beſoin d'être aggrégé à ce Corps, tout ce qu'on pouvoit faire étoit de le déclarer Membre honoraire, titre qu'on n'accorde qu'à des perſonnes d'un mérite peu commun. On trouve ſon Acte tout du long à la fin des *Minutes ſur ſa Life*, de Mr. Whitefoot.

[*C*] *Il en a paru trois autres depuis ſa mort.*] Thomas Tenilon publia ſur ſes Manuſcrits un Recueil d'Oeuvres mêlées, Londres 1684 in-8. Ce Recueil contient les Pièces ſuivantes. 1. *Obſervations ſur pluſieurs Plantes dont il eſt parlé dans l'Ecriture.* 2. *Des Couronnes de fleurs en uſage parmi les Anciens.* 3. *Des Poiſſons que notre Seigneur mangea avec ſes Diſciples après ſa reſurrection.* 4. *Reponſe à quelques Queſtions ſur certains Poiſſons, Oiſeaux & Inſectes.* 5. *De la Fauconnerie chez les Anciens & les Modernes.* 6. *Des Cymbales & autres Inſtrumens de Muſique.* 7. *De Verſibus Repalicis ſeu Gradualibus.* 8. *Des Langues, & en particulier de la Saxonne.* 9. *Des Collines & des Montagnes faites de main d'homme en pluſieurs endroits de l'Angleterre.* 10. *Quelle Ville étoit Troas; & du lieu où étoient ſituées Sodome, Gomorrhe & Zéboïm.* 11. *De la Réponſe de l'Oracle de Delphes à Créſus.* 12. *Prophétie ſur l'état futur de pluſieurs Nations.* 13. *Muſæum clauſum, ſeu Bibliotheca abſcondita, contenans des Livres, des Antiquités, des Raretés de differentes eſpéces, que perſonne n'a vues.* Ce Recueil, avec les Ouvrages mentionnés dans la Remarque [*A*], a paru en un Volume in fol. à Londres en 1686. En 1716 on a publié un Traité de Brown, in-12. ſous ce titre: *Maximes Chrétiennes, ou Morale Chrétienne, par le Chevalier Thomas Brown de Norwich, Docteur en Médecine, & Auteur de* La Religion du Médecin: *publiée ſur le Ma-*

19 d'Octobre qui étoit son jour de sa naissance, de l'an 1682, âgé de soixante-dix-sept ans; & fut enterré dans l'Église de S. Pierre-Mancroft à Norwich, où sa femme, avec laquelle il avoit vecu 41 ans, lui érigea un assez beau Tombeau [*D*]. Nous donnerons ci-dessous une Lettre originale de Mr. Brown, sur la manière d'étudier la Medecine [*E*].

manuscrit original de l'Auteur, par Jean Jeffery, Docteur en Théologie & Archidiacre de Norwich. La fille de l'Auteur, Madame Elisabeth Littleton, l'a dédié à David Comte de Buchan. Le Dr. Jeffery dit dans sa Préface, que si quelqu'un, après avoir lu la *Religion du Medecin*, & cet Ouvrage-ci, doute encore que ces deux Livres soient partis de la même plume, il doit se rendre au témoignage de Madame Littleton, qui demeuroit avec son père dans le tems qu'il le composa, & qui le lut écrit de sa main; & au témoignage d'autres personnes (du nombre desquelles est le Docteur) qui aiant lu le Manuscrit de l'Auteur, d'abord après sa mort, l'ont relu depuis; & c'est sur ce Manuscrit qu'on a tiré fidelement la Copie sur laquelle il a été imprimé. Ce qui a empêché qu'il n'ait paru plus tôt, c'est qu'il s'étoit malheureusement égaré, parmi d'autres Manuscrits, dont on avoit fait la recherche en présence de l'Archevêque Tenison, comme ce Prélat l'avoit mandé à Madame Littleton, en lui envoyant le Manuscrit. Le Dr. Jeffery assure aussi, qu'il n'y a rien dans l'Ouvrage, ni dans les petites Notes qui y sont, que ce qui s'est trouvé dans le Manuscrit original, si l'on excepte les endroits où un défaut d'attention a rendu l'addition ou la transposition de quelques mots nécessaire. Le troisième Ouvrage imprimé après sa mort, est un Recueil de Pièces, qui contient, 1. Repertorium, *ou les Antiquités de l'Église Cathédrale de Norwich.* 1680. 2. *Lettres du Chevalier Guillaume Dugdale & du Dr Brown.* 1658. 3. *Relation d'Irlande en* 1662. 4. *Description des Urnes découvertes à Brampton.* 1667. 5. *Contre ceux qui renferment l'état présent des choses, & qui jugent de l'avenir.* 6. *Sur la lecture d'Hudibras.* 7. *Lettre à un Ami sur la mort de son intime Ami.* Toutes ces Pièces ont paru ensemble à Londres en 1723 in-8.

[*D*] *Lui érigea un assez beau Tombeau.*] On y lit cette Epitaphe Latine: *M. S. Hic situs est* Thomas Browne, *M. D. & Miles, ann.* 1605 *Londini natus, generosâ familiâ apud Upton in agro Cestrensi oriundus; School primum Wintoniensi, postea in Collegio Pemb. apud Oxonienses, bonis literis haud leviter imbutus; in urbe hac Norvicensi Medicinam arte egregiâ & felici successu professus. Scriptis, quibus tituli Religio Medici & Pseudodoxia Epidemica, ubique per orbem notissimus. Vir pientissimus, integerrimus, doctissimus obiit Octob.* 19. *ann.* 1682. *Pié posuit maestissima Conjux D. Dor. Br.* Il y a aussi une Epitaphe en Anglois.

[*E*] *Une Lettre originale sur la manière d'étudier la Médecine.*] Elle nous a été communiquée par le savant Mr. Richard Middleton Mossey, Docteur en Médecine, & Membre de la Société Royale. Elle est datée de Bury le 29 d'Avril 1653.

„ Ἐκ βιβλίου πυξιδίου (Pilote de Cabinet) est une expression qui a passé en Proverbe parmi les Anciens; & „ ceux-là ne se rendent pas moins ridicules, qui veulent „ devenir Médecins par les Livres. Je marquerai donc „ ici ce qui est moins pour la parade, que pour l'usage, „ afin de diriger un Novice vers les Observations & l'Expérience, sans laquelle on ne peut que devenir un *Pilote de Cabinet. Galien* & *Hippocrate* doivent être regardés comme les deux sources de la Médecine; & l'on „ doit apprendre par cœur les *Aphorismes* d'Hippocrate, „ par l'usage continuel qu'on en doit faire. Commencez „ par l'Anatomie, & étudiez la par la vue. Les Livres qui „ peuvent y être utiles sont, outre ce qu'on trouve ici & là dans *Galien* & dans *Hippocrate*, *Vésale*, *Spigelius* & *Bartholin*; & ne manquez pas de bien posséder *Harvée* sur la Circulation du Sang, dont je préfère la découverte à celle du Nouveau Monde par Colomb. L'étude des Plantes, des Animaux, & des Minéraux, dont on tire les remèdes, peut être votre accessoire; & „ vous pouvez en acquérir la connoissance, à l'égard de „ ce qui regarde la Médecine, dans les Jardins, les „ Campagnes, & dans les Boutiques des Apothicaires & „ des Droguistes. Lisez *Théophraste*, *Dioscoride*, *Matthiole*, *Dodonée*, & nos Botanistes Anglois. *Spigelii I. Isagoge in Rem Herbariam*, peut vous servir aussi. *L'Antidotarium spéciale* de *Wrèche*, & *Renodæus*, pour la composition & pour la préparation des Remèdes. Examinez aussi comment sont les Apothicaires. Lisez le *Morellii Formulæ Medicæ*, *Bauderoni Pharmacopœa*, *Pharmacopœa Augustana.* Assistez aux Opérations Chymiques, dans les Hopitaux & ailleurs. Lisez *Pallopie*, *Aquapendante*, *Paré*, *Vigs* &c. N'ignorez pas la partie pratique de la Chymie: voyez ce que les Chymistes font dans leurs Laboratoires. Commencez par le *Tyrocinium Chymicum*, *Crollius*, *Hartman*, & avancez par „ degrés. Ce qui regarde les Médicamens, la Chirurgie „ & la Chymie, doit vous servir de récréation; la Médecine est votre affaire principale. Après vous être donc „ perfectionné dans l'Anatomie, prenez les *Institutions de Sennert*; lisez-les trois ou quatre fois avec tout le „ soin & toute l'attention possible, & soyez sûr, que „ quand vous les posséderez bien, vous ne rencontrerez „ guères de point de Médecine sur lequel vous ne puissiez raisonner pertinemment. Voyez ensuite comment il „ faut appliquer les principes à la pratique, en lisant sur „ les Maladies *Sennert*, *Fernel*, *Mercatus*, *Hallerius*, *Riverius*, & des Traités particuliers. Prenez des avis, & „ assistez à des Consultations; tout cela a son utilité. „ Mais en lisant sur les Maladies, ne vous occupez pas „ tant des Remèdes qu'on a employés, quoiqu'il ne faille pas les négliger, que de ce qui peut vous faire bien „ connoître la nature de la maladie, ses causes, & ses „ symptomes. Car par cette connoissance, & par celle „ des Instrumens que vous devez employer, savoir les „ Remèdes, vous viendrez souvent à bout de surmonter „ des obstacles, que vous ne vaincrez jamais par les Livres seuls. *Secretum Medicorum est judicium.* Voilà en „ peu de mots la route qui peut vous conduire au plus „ haut degré de l'Art, que vous vous proposez. Quoique je ne vous indique qu'un petit nombre de Livres, „ qui bien lus & relus peuvent tenir lieu de tous les autres, mon dessein n'est pas pourtant de vous borner uniquement à ceux-là. Si d'un coup d'œil vous voulez „ savoir quels Auteurs il y a, & sur quelles maladies ils „ ont écrit par voie de Conseil & d'Observation, vous „ n'avez qu'à consulter le *Directorium Medico-Practicum* „ *de Moreau.* Vous pouvez jetter les yeux sur tous, „ mais ne vous arrêtez qu'à un petit nombre. Je n'ai „ pas besoin de vous avertir, de quelle utilité est la connoissance de la Langue Grecque dans la Médecine; sans „ elle, on n'y peut rien faire de parfait. Vous pourrez „ apprendre les termes de l'Art, dans les *Definitiones Medicæ de Gorræus.* Je suis &c. T. B.

BROWNE (Guillaume), Poëte Anglois dans le XVII. Siècle, descendoit d'une bonne Famille [*A*], & naquit à Tavistock en Devonshire vers l'an 1590. Après avoir fait ses premières études dans les Ecoles ordinaires, on l'envoya au commencement du règne de Jaques I. au Collège d'Exeter à Oxford, d'où il alla au Temple interieur à Londres, avant que d'avoir pris aucun grade Académique. Mais au commencement de l'année 1624, il retourna au Collège d'Exeter (*a*), où il fut Gouverneur ou Précepteur de Robert Dormer, qui fut ensuite Comte de Carnarvon, tué à la bataille de Newbury le 20 de Septembre 1643 (*b*). Le 25 d'Août 1624, Browne obtint sa Licence pour prendre le degré de Maitre-ès-Arts, dont il ne se prévalut pas cependant avant le mois de Novembre. Il est appellé dans les Registres publics de l'Université, un homme très versé dans les Sciences & dans Belles-Lettres: *Vir omni humanâ Literaturâ & bonarum Artium cognitione instructus* (*c*). Après qu'il eut quitté le College avec son Elève, il entra chez Guillaume Comte de Pembroke, qui lui témoigna beaucoup d'estime; & il fit si bien ses affaires, qu'il se trouva en état d'acheter une Terre (*d*). Ses Poëfies lui acquirent une grande réputation [*B*]. Mr. Wood dit qu'il avoit une grande Ame

(*a*) Prince *Worthies of Devon* p. 95. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. I col. 492. 493.

(*b*) David Lloyd's *Memoirs* p. 570.

(*c*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 259.

(*d*) Idem *Ath. Oxon. ubi supra.*

[*A*] *Descendoit d'une bonne Famille.*] Il étoit fils de *Thomas Browne* Gentilhomme, de Tavistock en Devonshire. Ce Thomas Browne étoit vraisemblablement, selon Mr. Prince dans ses *Hommes Illustres de Devon* (1), un rejetton de la Famille illustre de *Browne* ou *Brownes-Hurth* dans la Paroisse de Langtree dans le voisinage de Great-Torrington, dans la Province de Devon, où le Chevalier Thomas Browne fit bâtir un Château avec un Parc, qui porte encore aujourd'hui le nom de Browne. Ce Chevalier Thomas étoit frère cadet de Brutus Browne, qui fut tué par les Espagnols devant Porto-Rico, & de la mort duquel le Chevalier François Drake, qui commandoit dans cette Expédition, dit: „ Je ne pourrois que re „ pleurer, cher Brutus; mais ce n'est pas le tems de me „ laisser abbattre par la douleur." Il avoit un frère aîné, qui s'appelloit *Jean*. Leur père étoit *Thomas Browne* ou *Brownes-Hurth*, Gentilhomme. Leur mère s'appelloit *Jeanne*, fille & héritière de Jean Lene de Cutmanfleigh dans le Comté de Cornouaille, fils de Jean Lene, & de Jeanne fille & héritière de Thomas Wenwynnick de Pruft dans le même Comté. Cette Famille s'est éteinte dans le Siècle dernier, & les biens sont passés aux femmes (2).

(1) Pag. 81. Lond 1701.

[*B*] *Ses Poëfies lui acquirent une grande réputation.*] En voici le Catalogue. 1. *Les Pastorales de la Bretagne.* La première Partie parut à Londres en 1613, avec des Vers à sa louange, de ses savans Amis, Jean Selden, Michel Drayton, Christophle Brooke &c. La seconde Partie fut

(2) Rifd. *Descript. of Devon*, in *Langtree*, apud Prince *ubi supra.*

me dans un petit Corps; & qu'il a trouvé, qu'un Guillaume Browne d'Ottery Ste. Marie en Devonshire, mourut pendant l'Hiver de 1645, mais qu'il ignore si c'eſt notre Poëte, ou quelque autre.

Il y a eu un autre GUILLAUME BROWNE, qui a publié deux Livres de Droit en Anglois, intitulés: *Formulæ bene placitandi, & Modus instrandi Placita Generalia* (e).

(e) Id. ibid.

imprimée en 1616, n'aiant pas moins d'éloges pour la recommender. Il y a des Vers de Jean Glanville, qui ſe diſtingua dans la ſuite parmi les Juriſconſultes, de Jean Davies d'Hereford, de George Withers de Lincolns-inn, de Ben-Johnſon, de Thomas Weltman d'Inner-Temple, & d'autres. Ces deux Parties ont été réimprimées en deux Tomes in-8. en 1625. Mr. Edouard Philips, dans ſon *Theatrum Poëtarum*, ou *Recueil complet des Poëtes* (3), dit „ que quoique ces Paſtorales ne ſoient pas des plus „ élevées, elles ne laiſſent pas, pour des ſujets de cette „ nature, galans & ruſtiques, de renfermer des choſes „ agréables." Mr. Winſtanly, dans ſes *Vies des plus célèbres Poëtes Anglois* (4), les appelle de *très jolies Pièces*, „ qui, ſelon la nature du ſujet galant & ruſtique, méri„ tent des louanges, comme tous ceux qui les liront ſans „ préjugé, en conviendront." Et l'Auteur des *Mémoires de la Vie de Mr. Guillaume Pattiſon du Collége de Sidney à Cambridge*, qui ſont au devant de ſes Poëſies imprimées à Londres en 1728 in-8. cet Auteur, dis-je, aſſure (5), que quelques exemples qu'il cite „ ſeront voir à nos plus „ ſévères Critiques, que quoique Mr. Browne ait écrit il „ y a plus d'un Siécle, ſon ſtyle eſt auſſi nerveux, ſes „ vers ſont auſſi harmonieux, ſes deſcriptions auſſi natu„ relles, ſes louanges auſſi douces, & ſes traits de ſatire auſſi vifs, que ceux qu'on trouve dans les Poëtes„ reaux modernes *." II. *La Fête du Berger, en ſept Eclogues.* Londres 1614 in-8. La quatriéme eſt dédiée à Mr. Thomas Manwood, fils du Chevalier Pierre Manwood; & la cinquiéme à ſon Ami Mr. Chriſtophle Brooke. III. *Elégie ſur la perte irréparable du Prince Henri, fils aîné du Roi Jaques I.* Mr. Wood dit (6), qu'il y a de l'apparence que Browne a fait d'autres Pièces, qu'il n'a point vues; & Mr. Prince (7) rapporte un Poëme ſatirique ſur l'ancienne Ville de Lydford en Dartmoor, attribué à notre Auteur. Il nous apprend auſſi „ que com„ me il avoit fait honneur à ſon Pays par ſes belles Paſ„ torales, on s'attendoit qu'il l'illuſtreroit encore, (& „ qu'il l'avoit même entrepris (8)) en donnant l'Hiſtoire „ des Poëtes qu'il a produits, à commencer par Joſeph „ Iſcanus, pour finir par lui-même. Beau projet, certai„ nement, s'il eût été exécuté."

(3) *Modern Poets* p. 108. Lond. 1675.

(4) P. 140. Lond. 1687.

(5) Pag. 12.

* On trouve ici dans l'Anglois deux morceaux de Poëſie de Browne, pour mettre le Lecteur en état de juger de la vérification. J'ai cru ne lui faire aucun tort de les ſupprimer. R. D. T.

(6) *Athen. Oxon.* Vol. I. col. 491.
(7) Pag 98.
(8) Carpent. *Geogr.* L. II. p. 204.

BRUN (CHARLES LE). Nous rapporterons ici quelques particularités touchant ce fameux Peintre, qui ont été publiées depuis la mort de Mr. Bayle. Cet habile homme paroit avoir été trompé au ſujet de la date de la naiſſance de Mr. Le Brun [*A*]. Les prémières preuves que notre Peintre donna de ſon habileté, à ſon retour d'Italie, furent les Tableaux qu'il fit deux années de ſuite pour l'Egliſe de Notre-Dame, pour diſputer le Prix. Enſuite le Roi, ſur la recommandation de Mr. Colbert, le fit ſon Prémier Peintre, l'ennoblit, & l'honora du Collier de l'Ordre de S. Michel. Son talent étoit univerſel, excepté pour les Payſages. Il eſt vrai qu'on n'admiroit pas ſon Coloris [*B*], ni ſa manière de diſtribuer les jours & les ombres: mais d'un autre côté, il excelloit dans le bon goût de l'Ordonnance, dans le choix des Attitudes, dans l'arrangement des Draperies, & dans la beauté & la juſteſſe de l'Expreſſion [*C*]; outre une grande exactitude dans le *Coſtumé* [*D*], ce qui ne peut que faire admirer ſes Ouvrages par les Juges les plus délicats (*a*). Un Auteur François, qui a donné la deſcription de la magnifique Collection de Peintures qui ſe voit au Palais Royal à Paris, (Ouvrage entrepris par l'ordre exprès du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume,) fait le caractére de Mr. Le Brun en ces termes: *Il avoit un beau génie, & il excelloit dans l'ordonnance ou la diſpoſition de ſes Sujets, dans le deſſein & l'expreſſion des Paſſions, qu'on prétend cependant qu'il n'a pas aſſez variées; & l'on croit qu'il a négligé le Coloris. Il avoit un pinceau auſſi diligent qu'infatigable, & il ſera toujours regardé comme un des plus fameux Peintres de ſon Siécle, & les Eſtampes gravées d'après ſes Ouvrages répandront ſon nom & ſa gloire chez toutes les Nations* (*b*). Il avoit dit un peu auparavant, que le *père de Le Brun n'étoit qu'un médiocre Sculpteur* (*c*). Mr. Perrault nous apprend, qu'une des principales Pièces de Le Brun, qui ſe voit ſur une des cheminées du Palais Royal, eſt un Hercule, aſſommant les Chevaux de Diomède, qu'il fit à l'âge de quinze ans (*d*); preuve extraordinaire de la force de ſon génie. Il eſt ſurprenant que Mr. Bayle n'ait pas dit un mot de deux Traités admirables de Mr. Le Brun; l'un, de Phyſionomie; & l'autre, des différens Caractéres des Paſſions. Mr. Perrault, dans ſes *Hommes Illuſtres* (*e*), dit quelque choſe du dernier. Son plus grand Ouvrage eſt le Plafond de la Galerie & la Voûte du grand Eſcalier de Verſailles [*E*]; outre les cinq beaux Tableaux de l'Hiſtoire d'Alexandre.

(a) Du Breuil *Art de la Peinture* p. 117. 388. & the *Lives of the moſt famous Painters* by R. Graham Esq. London 1716. 8. Edit. in-8

(b) *Deſcription des Tableaux du Palais Royal par Mr. Du Bois de S. Gelais*, p. 96. 97. Paris 1727. in-12. [Comme je n'ai pas ce Livre, j'ai traduit ce paſſage ſur l'Anglois.

(c) Idem p. 96.

(d) *Des Hom. Illuſt.* T. I. p. 194. Paris 1701. in-12. & *Deſcription des Tableaux du Palais Royal* p. 97.

(e) P. 197. oblong.

[*A*] *Cet habile homme paroit avoir été trompé au ſujet de la date de la naiſſance de Mr. Le Brun.*] Mr. Du Bois de S. Gelais nous dit, que Le Brun mourut en 1690, âgé de ſoixante-dix ans. Il falloit donc qu'il fût né en 1620 (1). Un Auteur, qui nous a donné un Abrégé de la Vie des Peintres, eſt d'accord pour cette date (2).

(1) *Deſcription des Tableaux du Palais Royal* p. 96.

[*B*] *Il eſt vrai qu'on n'admiroit pas ſon Coloris.*] Un ſavant & ſpirituel Ecrivain François ne parle pas ſi deſavantageuſement du Coloris de Le Brun, dans l'endroit où il traite des préjugés des François & des Italiens. Si l'Italien, dit-il, tend juſtice à l'Etranger, c'eſt le plus tard qu'il lui eſt poſſible . . . . . Ils ont auſſi rendu juſtice au génie de Mr. Le Brun. Après l'avoir fait Prince de l'Académie de S. Luc, ils parlent encore avec éloge de ſon mérite, *en appuyant un peu trop néanmoins ſur la foibleſſe du Coloris de ce grand Peintre, quoiqu'il vaillit mieux que celui de bien des grands Maîtres de l'Ecole Romaine* (3). Il finit cet Article par une remarque finement tournée. *Les Italiens peuvent ſe vanter de leur Circonſpection, & les François de leur Hoſpitalité* (4).

(2) Du Pelnoy *Art de Peinture* p. 387.

(3) *Réfléx. Critiq. ſur la Poëſie & la Peinture* T. II. p. 210. Utrecht 1732.

(4) Id. ibid.

[*C*] *La beauté & la juſteſſe de l'Expreſſion.*] L'Auteur qu'on vient de citer, donne de grandes louanges à notre Peintre ſur cet article: c'eſt dans l'endroit où il critique Mr. de Piles, pour avoir placé au même degré de ſa balance Paul Véronèſe & Le Brun, par rapport à ce qu'il appelle la Poëſie pittoreſque & l'Expreſſion. „ On voit, *dit-il*, dans le grand Cabinet du Roi aux Thuilleries, „ deux excellens Tableaux, placés vis-à-vis l'un de l'au„ tre; les Pélerins d'Emmaüs, de Paul Véronèſe; & les „ Reines de Perſe aux pieds d'Alexandre, de Le Brun. „ Un peu d'attention ſur ces Tableaux ſera juger, que ſi „ Paul Véronèſe eſt un ſi méchant voiſin pour Le Brun, „ quant au Coloris, le François eſt encore un plus mé„ chant voiſin pour l'Italien, quant à la Poëſie pittoreſ„ que & à l'Expreſſion. Il n'eſt pas difficile de deviner à „ qui Raphael auroit donné le prix: ſuivant l'apparence, „ Raphael auroit prononcé en faveur du genre de mérite „ dans lequel il excelloit, je veux dire en faveur de l'Ex„ preſſion & de la Poëſie (5)." Un ſavant & illuſtre Voyageur Anglois parle auſſi de la beauté de l'expreſſion de Le Brun: „ Je vis, *dit-il*, dans le Palais des Thuille„ ries, le fameux Tableau de Le Brun, qui repréſente „ la Tente de Darius, dont nous avons tant de Copies „ en Angleterre. Il y a une grande délicateſſe d'expreſ„ ſion dans l'air des perſonnages; les draperies & les or„ nemens ſont d'une grande beauté; le coloris eſt vif & „ bien proportionné, mais un peu peſant, & n'alant „ point cette *tranſparence* qu'on voit dans les peintures „ d'Italie."

(5) Idem Tom. I. p. 250.

[*D*] *Une grande exactitude dans le* Coſtumé.] Selon Mr. l'Abbé du Bos, Le Brun a ſuivi toutes les règles de ce que les Italiens appellent *il coſtume*, dans ſes Tableaux de l'Hiſtoire d'Alexandre. „ Les Perſes & les Indiens, *dit-il*, s'y diſtinguent des Grecs à leur phyſionomie, autant „ qu'à leurs armes. Leurs chevaux n'ont pas le même „ corſage que ceux des Macédoniens: conformément à la „ vérité, ceux des Perſes y ſont plus minces. J'ai en„ tendu dire à Mr. Perrault, que ſon ami Mr. Le Brun „ avoit fait deſſiner à Alep des chevaux de Perſe, afin „ d'obſerver le *Coſtumé* ſur ce point-là dans ſes Ta„ bleaux."

[*E*] *Le Plafond de la Galerie . . . . de Verſailles.*] Mr. Du Bos en fait la deſcription d'une manière ſi noble, que nous la rapporterons ici: „ Le Roi (Louis XIV) paroît „ ſur un Char guidé par la Victoire, & trainé rapidement „ par des Courſiers. Son Char renverſe dans ſa courſe „ les Figures étonnées des Villes & des Fleuves qui for„ moient la frontière des Hollandois, & chaque Figure „ ſe reconnoît d'abord ou par l'écu de ſes Armes, ou „ par ſes autres attributs. C'eſt l'image véritable de ce „ qu'on vit arriver dans cette guerre, où les Conquérans „ eux-mêmes furent ſurpris de leurs propres ſuccès. U„ ne Femme, qui repréſente l'Eſpagne, & qui s'annonce „ ſuffiſamment par ſon Lion & par ſes autres attributs, „ veut arrêter le Char du Roi, en ſaiſiſſant les guides: „ mais au-lieu des guides, elle n'attrappe que les traits. „ Le chat qu'elle vouloit arrêter l'entraine elle-même, „ & le maſque qu'elle portoit tombe par terre dans cet

lexandre le Grand. Il procura divers avantages à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture de Paris; il forma le plan d'une autre pour ceux de ſa Nation à Rome; & il ne ſe faiſoit rien pour l'avancement des Beaux-Arts, que Le Brun ne fût conſulté. Il gouverna quelques années la Manufacture des Gobelins, & tous ceux qui y travailloient, comme auroit fait un pére de famille; il en étoit aimé & reſpecté, & mourut auſſi parmi eux (*f*). Il avoit entrepris de peindre toutes les actions de la Vie de Notre Sauveur. Il y en a quatre Tableaux auxquels il a mis la dernière main, & qui ſont d'une beauté admirable. Il travailloit au cinquiéme, qui eſt le Tableau de la Céne, lorſqu'il fut ſurpris de la maladie dont il eſt mort (*g*). Parmi les Conférences de l'Académie Royale de Peinture, qui ſe trouvent à la fin du Tome cinquiéme des *Entretiens ſur la Vie des Peintres* &c. par Mr. Félibien, il y en a deux, la prémiere & la ſixiéme, qui ſont de Mr. Le Brun. Il fit l'ouverture des Conférences, dont on rapporte l'origine, & dont on marque les avantages, en y joignant de curieuſes Obſervations ſur la Peinture (*h*). Dans ces Aſſemblées, un des Membres de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture faiſoit un Diſcours ſur les beautés & les défauts de quelque excellent Tableau, ou de quelque belle Pièce de Sculpture; & chacun des Académiciens avoit la liberté de mêler ſes Remarques à celles du Peintre qui tenoit la Conférence [*F*]. Mr. Félibien a donné une ample deſcription des honneurs funèbres rendus au Chancelier Séguier, & du beau Mauſolée élevé dans l'Egliſe des Péres de l'Oratoire, ſous la direction de Mr. Le Brun (*i*).

(*f*) *Abregé Prétendu Biolog.* Du Fresnoy *Art de Peinture* p. 188 389. Perrault *Homm. Ill.* T. I p. 198.

(*g*) Perrault p. 198.

(*h*) Dans la Préface de ces Conférences, T. V des *Entretiens* de Mr. Felibien Trevoux 1725.

(*i*) Idem T. IV p. 272. & ſuiv.

(6) Id. ibid. p. 110.

„ effort inutile (6)." C'eſt une repréſentation allégorique des événemens ſuivans. En 1672, la France déclara la guerre aux Etats Généraux; & les Eſpagnols, à qui les Traités ſubſiſtans défendoient de ſe mêler de la querelle, ne laiſſérent pas de leur donner des ſecours cachés. Mais ces ſecours n'apportoient à la rapidité des Conquêtes de la France, que des obſtacles bientôt ſurmontés. Les Eſpagnols, pour s'oppoſer plus efficacement à ces progrès, levérent le maſque & ſe déclarérent. Le ſuccès de leurs ſecours avoués, ne fut pas plus heureux que celui de leurs ſecours ſecrets; malgré ces ſecours, le Roi prit Maeſtricht, & portant enſuite la guerre dans les Pays-Bas Eſpagnols, il y enlevoit chaque Campagne un nombre des plus fortes Places (7). Mr. Du Bos cite ce Tableau comme un modéle de ce qu'il appelle *Compoſition allegorique mixte*, & il fait voir l'avantage qu'il y a à introduire des Perſonnages allégoriques parmi des Perſonnages hiſtoriques.

(7) Id. ibid. p. 209, 210.

[*F*] *Le Peintre qui tenoit la Conférence.*] Mr. Le Brun fit l'ouverture de ces Conférences, comme on l'a dit dans le corps de l'Article. Il prit pour ſujet la Victoire de S. Michel ſur le Diable, par Raphael; il fit de ſavantes obſervations ſur le Deſſein & ſur l'Expreſſion, qui ſont non ſeulement d'excellentes leçons & des préceptes importans pour ceux qui apprennent à deſſiner, mais qui ne peuvent qu'être très agréables à tous les Amateurs, ſur-tout s'ils ont ſous les yeux quelque belle Eſtampe de cette Pièce. Le plaiſir ſera double, ſi on y joint en même tems la deſcription que Milton fait du Combat. Deſcription qui en ſon genre ne le céde en rien à l'Ouvrage de Raphael. „ Ils „ reſſembloient à des Dieux. Soit qu'ils ſe rinſſent de pied „ ferme, ſoit qu'ils allaſſent en avant, leur ſtature, leurs „ mouvemens & leurs armes donnoient à connoître qu'ils „ étoient propres à décider du grand Empire des Cieux. „ On les voyoit tourner avec une rapidité extrême leurs „ épées flamboyantes, qui traçoient par les airs d'horri- „ bles ſphéres de feu. Leurs boucliers, tels que deux „ grands Soleils, reſplendiſſoient vis-à-vis l'un de l'autre. „ Ce grand ſpectacle ſuſpendit le mouvement des deux „ partis ſaiſis d'horreur (8)." La ſixiéme Conférence, comme on l'a dit, eſt auſſi de Mr. Le Brun. Il prit pour ſujet, le Tableau du Pouſſin, qui repréſente les Enfans d'Iſrael dans le Deſert, lorſque Dieu leur envoya la Manne. Comme il y a quantité de choſes à remarquer dans ce ſujet, il parle de la Compoſition, du Deſſein, des Porportions des Couleurs & des Lumiéres, d'une maniére très étendue, & particuliérement de toutes les ſortes d'Expreſſions convenables à une Hiſtoire telle que la Chute de la Manne (9).

(8) *Paradis Perdu* L. VI p. 178. du Tom. II. Paris 1729.

(9) Félibien *ubi ſupra* T. V p. 400. & ſuiv.

BRUNFELS (OTHON) étoit de Mayence. Son pére s'appelloit Jean de Brunfels. Il fut d'abord Chartreux, & enſuite Régent des Claſſes de Strasbourg pendant neuf ans. Il exerça après cela la Médecine à Berne en Suiſſe, avec beaucoup de réputation, & mourut le 23 de Novembre 1534. Il fut le Reſtaurateur de la Botanique en Allemagne. Son Ouvrage parut à Strasbourg en trois Volumes in-folio [*A*]. Le P. Plumier a donné à une nouvelle Famille de Plantes le nom de notre Auteur, en l'appellant *Brunfelſia* (*a*).

(*a*) Plum. *Nov. Plant. Gen.* p. 12.

[*A*] *Son Ouvrage parut à Strasbourg en trois Volumes in-folio.*] Le prémier a pour titre: *Herbarum vivæ Eicones, ad naturæ imitationem ſummâ cum diligentiâ & artificio effigiatæ, unà cum Effectibus earundem, in gratiam veteris illius, & jamjam renaſcentis Herbariæ Medicinæ, per Otb. Brunf. recens editæ.* M. D. XXX. *Quibus adjecta ad calcem Appendix ijographica de uſu & adminiſtratione Simplicium. Item Index contentorum ſingulorum. Argentorati, apud Joannem Schottum. Cum Cæſ. Majeſt. privilegio ad ſexennium.* Dédié au Sénat de Strasbourg: la Dédicace eſt datée, *Nonis Martii*, 1530. Van der Linden dit que ce Volume a été imprimé en 1530, 1532, 1537. Merklin ajoute 1539. Ray parle d'une Edition d'Allemagne in-fol. avec les mêmes Figures, & d'une autre in 4. de 1539 avec de petites Figures. Le ſecond Volume eſt intitulé: *Novi Herbarii Tomus II. per Otb. Brunf. recens editus* M. D. XXXI. *continens que verſa pagina ſubnotantur. Argent. apud Joannem Schottum. Cum Cæſ. Maj. privilegio ad ſexennium.* L'Epitre Dédicatoire eſt datée *quarto Nonas Decembris* 1531. Van der Linden en met l'impreſſion en 1536, & Merklin a copié cette faute. L'Appendix contient douze différentes Pièces de Botanique de divers Auteurs, dont on trouve le Catalogue dans Van der Linden. Le troiſiéme Volume parut après la mort de l'Auteur: *Tomus Herbarii Otbonis Brunfelſii III. Corollariis Operi præfixis, quibus reſpondet Columniatoribus ſuis, paſſim Errata quædam priorum Tom. diluunt. Cum Cæſ. Maj. privilegio ad ſexennium. Argent. apud Joannem Schottum.* M. D. XXXVI. Van der Linden a la même date; mais Merklin met 1540, & il parle d'un Appendix, dont il rapporte au long les Articles: mais ce ſont préciſément les mêmes que ceux du prémier Tome. Et que cet Appendix appartienne au prémier Tome, c'eſt ce qui paroit clairement par-là, qu'on voit ſur la dernière page: *Argent. per Jo. Schottum Caroli Imper. V. anno* 40. *Chriſti vero Servatoris* 1530. Les Figures de ce Livre ſont en bois, & ne ſont rien moins que mépriſables, eu égard au tems où Brunfels vivoit. Mr. Ray obſerve, „ que les Figures „ ſont au nombre de 238; qu'il y en a ſeize qui ſont dou- „ bles; & qu'on y trouve en tout la deſcription de 288 „ plantes (1)."

(1) Raii *Explic. nominum &c. Hiſt. Plant. præfixa.*

BRUNUS (JORDANUS). Nous croyons faire plaiſir au Lecteur, d'inférer ici un Supplément conſidérable à l'Article que Mr. Bayle a donné de JORDANUS BRUNUS, ou plutôt GIORDANO BRUNO, comme on le nomme en Italien. La Lettre de Scioppius [*A*] nous fournira quelques particularités, dont Mr. Bayle ne parle point. „ Vers l'an 1582, dit Scioppius à Rittershuſius, Bruno „ commença à douter de la Tranſubſtantiation (doctrine contraire à la Raiſon, comme votre Chry- „ ſoſtome l'enſeigne), & même à la nier entiérement. Il mit enſuite en queſtion la Virginité de la „ Bienheureuſe Vierge, dont la pureté, ſelon le même Chryſoſtome, ſurpaſſe celle des Chérubins & „ des Séraphins. Il ſe retira donc à Genéve [*B*], où il demeura deux ans; mais comme le Calviniſ- „ me

[*A*] *La Lettre de Scioppius.*] Elle s'adreſſe à Rittershuſius, & a été imprimée pour la prémiére fois dans un Livre qui eſt fort rare, intitulé: *Machiavellizatio, quâ unitorum animos diſſecare nitentibus reſpondetur, in gratiam Dni Archiepiſcopi caſtiſſimæ vitæ, Petri Paſmani, ſuccinctè excerpta. Saragoſſæ, excudebat Didacus Ibarra.* 1621. in-4. Ce Livre a été imprimé quelque part en Allemagne, & non à Saragoſſe. Struvius a enſuite inſéré cette Lettre dans le Tome V. de ſes *Acta Literaria*. Mr. de la Croze en a auſſi donné une Traduction Françoiſe, dans ſes *Entretiens ſur divers ſujets d'Hiſtoire, de Littérature, de Religion & de Critique* (1), avec l'Original au bas. Elle a auſſi été inſérée dans les *Oeuvres poſthumes* de Toland (2); & avant cela Mr. de la Roche en avoit donné une Traduction Angloiſe, avec le Texte Latin, dans ſes *Mémoires de Littérature* (3).

(1) P. 287. &c.

(2) [illegible] p. 305. &c.

(3) Vol. II. Art. 12. p. 244. &c. de la 2. Edit. in-8. en 1722.

[*B*] *Il ſe retira donc à Genéve.*] Cela ſemble ſuppoſer que ce fut de ſon bon gré qu'il quitta l'Italie: & cependant Mr. Bayle dit, *qu'il en avoit été chaſſé*: ſur quoi Mr. de la Croze obſerve (4), qu'il ne paroit point que ce ſoit-là

(4) *Entret.* p. 284 dans la Note.

„ me lui déplut en pluſieurs points, il fut chaſſé de cette Ville, & alla à Lyon, d'où il paſſa à Tou-
„ louſe, & de là à Paris, où on le fit Profeſſeur extraordinaire, parce qu'il ne pouvoit être Profeſ-
„ ſeur ordinaire, ceux qui rempliſſoient ce poſte étant obligés d'aſſiſter à la Meſſe. De Paris il alla à
„ Londres," où (*a*) il demeura autour de deux ans dans l'Hôtel de Mr. de Caſtelnau, Ambaſſadeur de Henri III auprès de la Reine Eliſabeth. Il étoit fort connu de cette Princeſſe, & aimé de tout ce qu'il y avoit de gens d'eſprit à la Cour; mais ſes meilleurs Amis étoient le Chevalier Philippe Sidney & Foulques Greville, tous deux intimes Amis, & ſans contredit les deux plus ſavans & plus ſpirituels Gentilshommes de l'Angleterre. C'étoit avec eux, & avec quelques autres de leur Coterie, que Giordano tenoit des Aſſemblées, aſſez ſemblables à nos Académies modernes de Beaux-Eſprits. Mais comme ils traitoient des ſujets un peu délicats, qui n'étoient ni au goût ni à la portée de tout le monde, ils n'admettoient que des gens choiſis dans leur Société. Ce fut à la prière du Chevalier Sidney que Bruno compoſa le *Spaccio della Beſtia Trionfante*, qui fut imprimé in-8., non à Paris, comme porte le titre, mais à Londres en 1584 [*C*]; & il le dédia au Chevalier Sidney lui-même, quoiqu'il paſſat pour avoir autant de piété que de valeur: tant il eſt difficile de bien connoître le cœur humain. On ne tira que vingt Exemplaires de ce Livre, & Mr. Toland, dont nous avons emprunté ce récit, ajoute: „ J'ai de bonnes raiſons de croire, ſans vouloir en jurer, qu'il n'y a point à préſent d'autre
„ Exemplaire de ce Livre au Monde [*D*], que le mien (*b*). Les Membres de la Société le tinrent
„ ſi ſecret entre eux, qu'aucun Bibliothécaire ni aucun Auteur Anglois n'en a jamais fait la moindre
„ mention; il étoit entièrement inconnu aux Curieux avant l'année 1696, que je le trouvai, & le
„ fis voir à différentes perſonnes, quoique ſans en laiſſer jamais prendre copie. Ce Traité eſt auſſi
„ dangereux qu'impie, & il ne convient qu'à des perſonnes qui ont aſſez de bon-ſens & de force de
„ Raiſon pour être à l'épreuve de tous les ſophiſmes. Avant que je l'euſſe montré à Mr. Bayle,
„ Scioppius étoit le ſeul qui en eût donné le titre, dans ſa Lettre à Rittershuſius; mais il eſt certain
„ qu'il n'avoit jamais vu le Livre même, puiſqu'il a cru que la *Bête Triomphante*, ſelon la manière de
„ parler de ce tems-là, étoit le Pape, & que Bruno avoit deſſein de flatter par-là les Proteſtans: au-
„ lieu que par la *Bête* il entend toute Religion Révélée en général, de quelque nature qu'elle ſoit, &
„ de quelque manière que ce ſoit qu'elle triomphe dans le Monde. Soit la Religion Païenne, ſoit la
„ Judaïque, ou la Chrétienne, il les attaque, les tourne en ridicule, & les rejette également, ſans
„ aucune cérémonie, & ſans exception. La méthode du Livre eſt ſingulière. Après avoir fait voir
„ que les Aſtres ſont les ſeuls Monumens qui ſubſiſtent toujours, le Parchemin, le Marbre & l'Ai-
„ rain étant périſſables, quoique plus durables à proportion les uns que les autres; l'Auteur ſe plaint
„ que les hommes ont donné à ces Luminaires éternels des noms de Vices groſſiers, ou purement fa-
„ buleux, au-lieu de leur donner ceux d'Hiſtoires inſtructives, ou de Faits utiles. Il leur donne donc
„ les noms des Vertus morales, qu'il appelle Dieux & Deeſſes. Il appelle par exemple la *Grande*
„ *Ourſe*, la *Vérité*; le *Dragon*, la *Prudence*; il ſubſtitue à *Hercule*, la *Valeur*; au *Triangle*, la *Fidelité* &c. Mais comme en aſſignant ainſi aux Vertus morales une place dans le Ciel, il ne falloit pas
„ le faire aux dépens de la Juſtice, le ſolide fondement de toutes les Vertus; Bruno ſuppoſe une Aſ-
„ ſemblée, qui marque à chaque Vertu ſa place, ſelon ſon rang & ſon importance. Jupiter fait l'ou-
„ vertore de l'Aſſemblée par un beau Diſcours, où il avoue que les Dieux eux-mêmes n'étoient an-
„ ciennement que des Divinités chimériques, dont les Prêtres ont trompé le Genre-humain par leurs
„ artifices; & qu'ainſi c'eſt très juſtement qu'ils ont été chaſſés du Ciel. Mais ce qui lui fait le plus
„ de peine, c'eſt que leurs ſucceſſeurs ſont mille fois pires, les anciens Héros étant infiniment pré-
„ férables aux Saints modernes, & la nouvelle Superſtition bien moins ſupportable que l'ancienne. Il
„ traite tous les Miracles de fables; mais il ſoutient en même tems, que la Mythologie Païenne n'étoit
„ pas à beaucoup près auſſi inintelligible, auſſi abſurde, auſſi monſtrueuſe, que la Théologie Judaï-
„ que ou la Chrétienne. Il ſouhaite que les hommes, dégagés de tout préjugé en faveur de l'une ou
„ de l'autre, ou de quelque Religion que ce ſoit, vouluſſent n'admettre d'autre Règle de leur con-
„ duite, que la Loi ou la Religion Naturelle, qu'il diviſe en quarante-huit Articles, ſelon le nombre
„ des Conſtellations du Ciel, dont chacune, comme on l'a dit, porte le nom d'une Vertu. On rend
„ ici juſtice avec toute l'exactitude poſſible. Celui ou celle qui eſt actuellement en poſſeſſion d'une
„ Conſtellation, eſt appellé devant l'Aſſemblée; on rapporte l'Hiſtoire ou la Fable Païenne qui s'y
„ rapporte; enſuite les Dieux examinent l'affaire, & à cette occaſion on tourne ſouvent en ridicule
„ quelque Hiſtoire, quelque Miracle, ou quelque Doctrine de notre ſainte Religion, pour peu qu'il
„ y ait quelque rapport avec les Fables des Poëtes, avec leſquelles on les compare malignement: on
„ les exclud également comme autant de *Bêtes*, qui ont aſſez longtems triomphé de la folle crédulité
„ des Hommes; on met une certaine Vertu à leur place; quelqu'un des Dieux fait un beau Diſcours
„ ſur cette Vertu, dans lequel il y a des choſes auſſi remarquables que dans la partie hiſtorique. Ces
„ Diſcours ſur les Vertus ſont auſſi ſérieux & auſſi graves, que ceux qui roulent ſur les Conſtellations
„ ſont réjouiſſans & comiques. Les Vices oppoſés ſont entendus à leur tour, au ſujet de leurs pré-
„ tentions à la même place; & ici l'Auteur donne carrière à ſon eſprit, étant toujours divertiſſant,
„ mais

(*a*) Ce qui ſuit eſt tiré d'une Lettre MS. de Toland en François, à . . . en 1710.

(*b*) Il avoit appartenu à la Reine Eliſabeth.

(*c*) Acidal. Ep. 2. p. 10.

(5) *Jordanus Bruous de Nole, que vous avez connu à Witteberg, eſt à préſent à Padoue, & qu'il y enſeigne. Cela eſt-il vrai? Quel homme eſt donc celui-là, d'oſer demeurer en Italie, d'où il a voulu autrefois lui-même qu'il étoit exilé? J'en ſuis ſi ſurpris, que je n'oſe le croire, quoique je le tienne de perſonnes dignes de foi. Apprenez-moi ce qui en eſt." Il eſt certain que les termes d'Acidalius ne ſont point clairs, & qu'ils ne ſignifient pas directement que Bruno avoit été chaſſé. Si cela étoit, Scioppius ne l'auroit pas ignoré, & n'auroit pas oublié une particularité ſi eſſentielle; au-lieu qu'il dit ſimplement, que Bruno ſe retira à Genève, *Genevam abiit*: d'où il ſemble qu'on peut inférer avec aſſez d'apparence, qu'il n'avoit point été banni.*

[*C*] *Imprimé . . . . à Londres en 1584.*] Cette date, qui eſt ſure, puiſque Toland avoit le Livre, prouve qu'il doit y avoir une mépriſe dans la Lettre de Scioppius. Elle eſt datée du 17 Février 1600, & il dit que Bruno avoit commencé à douter de la Tranſubſtantiation &c. il y avoit dix-huit ans; *qui cum jam annis abhinc octodecim de Tranſubſtantiatione . . . . dubitare . . . . cœpiſſet.* Or ſi l'on remonte dix-huit ans depuis 1600, on tombe ſur l'année 1582. Selon Scioppius, Bruno demeura deux ans à Genève, d'où il alla à Lyon, à Toulouſe & à Paris, où il fut quelque tems Profeſſeur extraordinaire: il paſſa enſuite en Angleterre, & ce ne fut qu'après y avoir été quelque tems, qu'il publia le *Spaccio* &c. en 1584. D'où l'on peut conclurre, qu'il doit avoir quitté l'Italie en 1581, ou peut-être même l'année précédente.

[*D*] *Point d'autre Exemplaire de ce Livre au Monde.*] Ce Livre étoit ſi mépriſé il y a quelques années, qu'à la vente de la Bibliothèque de Mr. Bigot, faite en 1706, il ne fut vendu avec cinq autres Ouvrages de Brunus, que vingt-cinq ſols (monnoie de France). Mais il eſt devenu depuis, par la folie des Bibliomanes, d'un prix ſi exorbitant, qu'on ne l'a guères à préſent à moins de cinquante piſtoles, lorſqu'il ſe peut trouver; car il faut avouer qu'il eſt très rare (6). C'eſt ce que nous apprend le P. Nicéron;

(*a*) Niceron, *Hiſtoire des Hommes illuſtres*. Tom. XVII. p. 211.

„ mais en même tems très solide. Il est souvent diffus, mais jamais ennuieux. Vous voyez donc, „ que dans un très petit espace, son Livre ne contenant que 326 pages outre l'Epitre Dédicatoire, „ il se trouve un Système complet de Religion Naturelle, la Théorie de l'ancienne Cosmographie, „ l'Histoire, la comparaison & la réfutation de différentes Opinions, outre quantité d'Observations „ curieuses sur divers sujets. Mais, comme je l'ai dit, l'Auteur est plein de plaisanteries & de traits „ satiriques, & impie au souverain degré; & il ne se renferme pas meme toujours dans les bornes de „ l'Allegorie. J'ajouterai seulement, que Mercure ou l'Esprit de Dieu révéle ce Système à sa sœur „ *Sophie* (la Sagesse), qui en fait part à un certain *Saulino*, le tout étant rédigé par écrit par Bruno „ en qualité de Secretaire." Voilà ce que dit Toland. Ceux qui souhaiteront de connoître plus particuliérement le Livre en question, en trouveront des Extraits ci-dessous [*E*]. Il a été traduit en Anglois,

ron; & ce qui fait voir, que l'Exemplaire de Toland n'étoit pas unique, comme il se l'imaginoit.

[*E*] *Des Extraits du* Spaccio della Bestia trionfante.] Voici la traduction de quelques-uns des endroits les moins choquans de ce fameux Livre, & qui suffiront cependant pour faire voir qu'il n'est pas aussi redoutable, que Toland se l'imaginoit, puisqu'il n'y a que des railleries, & non des raisons & des argumens, qui seuls peuvent persuader des gens de bon-sens. C'est faire trop d'honneur aux Ecrits des Ennemis de la Religion, que de penser qu'ils puissent être si dangereux; c'est supposer qu'il s'y trouva des Objections importantes & sans replique: au lieu qu'en les mettant au grand jour, on les fait connoître pour ce qu'elles sont, la foiblesse même. C'est ce qui justifiera chez tous les Lecteurs équitables, la liberté que nous prenons de rapporter les morceaux qu'on va lire.

L'Eridan, ou le Po.

„ Venons, dit *Jupiter*, à l'*Eridan*, que je ne sai comment traiter: car il est en même tems sur la Terre, & „ dans le Ciel; au-lieu que les autres Sujets que nous „ examinons, dès qu'ils sont transportés au Ciel, ne se „ trouvent plus en Terre. Mais cette Rivière, qui est „ ici, & qui est là; qui est dans le Ciel, & qui est dehors; qui est en-haut, & qui est en-bas: qui a quelque „ chose de céleste, & quelque chose de terrestre: qui est „ là-bas en Italie, & ici dans l'Hémisphère Austral, ne „ me paroit pas un sujet qui ait besoin qu'on lui assigne „ une place, mais plutôt à qui on peut en ôter une.

„ Mon Père, repliqua *Momus*, puisque l'Eridan a la „ propriété d'être en même tems en plusieurs endroits, il „ me semble que nous pourrions le faire exister par-tout „ où on voudra l'imaginer, l'invoquer, & l'adorer: ce „ qui se peut faire à peu de frais, sans payer d'intérêt, „ & vraisemblablement à bon profit. Mais il faut que ce „ soit de manière, que quiconque mangera de ses poissons de nom, imaginés, invoqués & adorés, soit réellement comme s'il n'avoit point mangé; que celui qui boira de ses eaux, soit comme s'il n'avoit rien pris „ pour se desaltérer; que de même, quiconque y pensera, soit comme s'il avoit le cerveau vuide; & que celui qui aura la compagnie de ses Nérèides & de ses „ Nymphes, ne soit pas moins seul, que s'il n'y avoit „ personne avec lui.

„ Fort bien, répondit *Jupiter*; il n'y a point de mal, „ puisque cela n'empêchera point les autres de manger & „ de boire, d'avoir quelque idée réelle, & de jouïr de la „ compagnie: d'autant que cette manière de manger, de „ boire, de penser, & de jouïr de la compagnie, n'est „ qu'imaginaire, nominale, de dévotion & de suspect. „ J'approuve donc la proposition de *Momus*, & que j'aye „ le plaisir que tout le monde l'approuve. Que l'Eridan „ demeure au Ciel, mais seulement de nom & en imagination; ce qui n'empêche point qu'on ne remplisse réellement la même place de quelque autre chose, dont „ nous conviendrons un de ces jours: car il faut y pourvoir, aussi-bien qu'à la place de la grande Ourse."

Ce passage porte certainement contre la Transsubstantiation: mais, comme on le voit, il n'y a que de pures railleries, & pas une ombre de raisonnement; & tout ce qui se trouve contre les Religions, soit vraies, soit fausses, est dans le même goût. Voici quelques autres passages.

„ Le Lievre.

„ Voyons ce que nous ferons du *Lièvre*. Je veux qu'il „ soit l'emblème de la *Crainte*, qui naît de la pensée de „ la Mort: & en même tems, autant qu'il est possible, „ l'emblème de l'*Espérance* & de l'*Assurance*, qui est opposée à la *Crainte*; parce que dans un certain sens, l'une & l'autre sont des Vertus, ou du moins des sujets „ de Vertus, entant qu'elles sont filles de la Réflexion, & „ servantes de la Prudence. Mais que les Terreurs paniques, la Lâcheté & le Desespoir se retirent en-bas, avec le Lièvre, pour servir de véritable Enfer & de „ tourment perpétuel aux Esprits stupides & ignorans; „ qu'il n'y ait en eux lieu si secret, où cette fausse crainte „ & cette aveugle frayeur de la Mort ne pénétre; que les „ endroits les plus cachés soient ouverts par le moyen de „ ces imaginations, qu'une Foi extravagante & une aveugle Crédulité ont enfanté, nourrissent & entretiennent. „ Mais qu'elles n'approchent jamais, que par d'impuissans efforts, de ceux dont le cœur est fortifié du rempart de la véritable Philosophie, dont la tranquillité est „ affermie, chez lesquels la Vérité habite, & qui connoissent clairement la nécessité éternelle de toutes les „ Substances. Des Ames de cette trempe ne doivent être accessibles à d'autre crainte, qu'à celle d'être dépouillées de la Perfection humaine & de la Justice, qui „ consiste dans la Conformité avec la Nature suprême & „ parfaite.

„ Ici *Momus* prit la parole & dit: J'ai ouï dire, *Jupiter*, qu'en mangeant du Lièvre, un devient beau. Si „ nous réglions donc, que tous ceux qui mangeront de „ cet Animal céleste, Hommes ou Femmes, de laids deviendront beaux; de desagréables, agréables; & de re „ butans, aimables & propres à plaire; & que béni sera „ tout Ventre & tout Estomac qui le recevra, le digérera, & le convertira en nourriture?

„ J'y consens, dit *Diane*; mais je ne veux pourtant pas „ avoir perdu les soins que j'ai pris d'élever mon Liè„ vre.

„ Ho, reprit *Momus*, je vous indiquerai un moyen, „ pour que tout le monde puisse en manger & en boire, „ sans qu'il soit ni mangé ni bu; de manière qu'aucune „ dent ne pourra le toucher, aucune main ne pourra le „ manier, il ne sera vu d'aucun œil, & ne sera contenu „ dans aucun lieu.

„ Le grand Chien.

„ Vous pourriez parler de cela dans la suite, dit *Jupi„ ter* en l'interrompant. En attendant, voyons ce que „ nous ferons de ce grand *Dogue*, qui chasse la Lièvre, „ & qui depuis tant de siècles fait semblant de vouloir „ l'attrapper; mais qui, de peur de n'aller plus à la „ chasse, ne l'attrappe jamais, n'aiant fait que courir & „ abboyer pendant tout ce tems-là, & feindre de se répondre à lui-même.

„ Pour cela, mon Père, dit *Momus*, je me suis toujours plaint, que vous avez mal réglé les choses, en „ faisant monter au Ciel ce gros Mâtin, envoyé à la „ poursuite du Renard de Thèbes, comme si c'eût été un „ Lévrier à la piste d'un Lièvre, & en laissant le Loup „ métamorphosé en pierre.

„ Ce qui est écrit, est écrit, repliqua *Jupiter*.

„ Ah! voilà le mal, reprit *Momus*, que Jupiter prétende que sa Volonté soit la régle de la Justice, & que „ tout ce qu'il fait soit un Decret irrévocable, afin qu'on „ sache qu'il a une autorité absolue, & qu'on ne puisse „ pas s'imaginer qu'il puisse ou air pu jamais se tromper, „ comme cela arrive aux autres Dieux, qui, parce qu'ils „ font un peu plus discrets, se repentent, la retractent „ quelquefois, & corrigent ce qu'ils ont fait.

„ Qu'est-ce que cela veut dire, dit *Jupiter*, que d'un „ fait particulier, vous tiriez une conclusion générale? *Momus* s'excusa en disant, qu'il ne concluoit en général „ que pour les choses de la même *espéce*, & non pour „ tout: *in specie, sed non in genere.*

„ *Saulino.* L'Explication est bonne, car ce qui est différent, n'est pas de la même espéce.

„ *Sophie.* Mais il ajouta: Puis donc, Saint Père, que „ votre pouvoir est si grand, que vous pouvez faire un „ Ciel en Terre, du Pain des pierres, & du Pain tout ce „ qu'il vous plait; en un mot, puisque de rien vous pouvez faire quelque chose, & même faire ce qui n'a jamais été fait; faites que l'Art de la Chasse, qui est une „ extravagance de grand Seigneur, une folie & une fureur de Prince, soit desormais une Vertu, un acte de „ Religion, & une sorte de Dévotion; ordonnez que ce „ sera desormais un grand honneur pour un homme, d'être le Bourreau qui tue, qui écartre, & qui mette en „ quartiers une bête sauvage. Et quoique ce dût proprement être à Diane à vous solliciter sur cet article, je „ ne laisse pas de le faire, parce qu'il y a quelquefois de „ la politesse à demander une grace pour un autre, & à „ lui épargner la peine de la demander lui-même, pour „ lui éviter le desagrément d'un refus, ou pour qu'il y „ ait quelque chose de plus honorable, en ce qu'il reçoit „ un avantage qu'il n'a point demandé.

„ *Jupiter* répondit: Comme le métier de Bouchet est „ beaucoup plus vil & plus bas que celui de Bourreau, (& „ la chose est réellement telle en certains endroits de „ l'Allemagne) parce que le dernier manie uniquement les membres des Hommes, en servant la Justice, au-lieu „ que le prémier ne manie que les membres des pauvres „ Animaux, & ne s'occupe qu'à satisfaire la sensualité, „ qui ne se contente pas de la nourriture ordinaire de la „ Nature, quoique plus convenable à la constitution de „ l'homme & plus utile à la santé: de même (pour ne „ pas insister sur d'autres raisons plus pressantes) le mé-

„ tier

glois, & imprimé à Londres. Le P. Niceron dit (c) que Toland, qui n'étoit guères éloigné de pluſieurs ſentimens de Jordanus Brunus, faiſoit un grand cas de ſon Livre; & qu'il en donna une Traduction Angloiſe, dont il vendit les Exemplaires très cher, aiant eu la précaution de n'en faire tirer qu'un petit nombre. Mais le P. Niceron a été mal informé, au ſujet de l'Auteur de cette Traduction; Toland n'y a eu aucune part. Revenons à Bruno. - Après avoir demeuré deux ans en Angleterre, il alla à Wittenberg, où il profeſſa deux ans, ſi je ne me trompe, dit Scioppius.. „ Il ſe „ tranſpor-

(c) *Mém. des Hom. Illuſt.* T. XVII. p. 201. & T. I. p. 268.

„ tier de Chaſſeur eſt un exercice qui n'eſt pas moins vil & „ mépriſable que le métier de Boucher, puiſque les bêtes „ ſauvages qui ſont dans les Bois, ne ſont pas moins des Ani- „ maux dans leur nature, que ceux qu'on tient dans les Cam- „ pagnes, ou qu'on apprivoiſe autour des maiſons. Cepen- „ dant, pour ce pas blamer ma fille Diane, & pour qu'on ne „ diſe pas qu'elle a reçu un affront, il me ſemble bon & „ convenable de ſtatuer, & je ſtatue pour l'avenir, que „ le métier de Bourreau ſera réputé infame; celui de „ Boucher d'animaux apprivoiſés, mépriſable: mais que „ celui de Boucher de bêtes ſauvages ſera honorable, eſ- „ timé & noble (7).

(7) On trouve dans le *Parnaſſe de Boccalini*, à peu près la même penſée, mais ponctuée plus agréablement.

„ Pour le coup, dit *Momus*, voilà un Decret qui n'eſt „ pas de *Jupiter ſtationnaire* ou direct, mais de Jupiter „ *retrograde*. J'ai toujours été en admiration, quand j'ai „ vu ces Prêtres de Diane, après avoir tué un Daim, un „ Bouc ſauvage, un Cerf, un Sanglier, ou quelque autre „ bête de cette eſpèce, ſe mettre à genoux, ſe décou- „ vrir la tête, lever leurs mains vers le Ciel, & avec „ leurs dagues couper la tête à l'Animal, enſuite lui ar- „ racher le cœur, avant que de toucher à aucuna des au- „ tres parties; & ainſi ſucceſſivement appliquer le petit „ couteau avec un reſpect religieux, & faire toutes les au- „ tres cérémonies l'une après l'autre. Par où il paroît, „ que celui qui ne veut pas avoir de compagnon en tout „ cela, & qui prétend que tous les autres ſe tiennent à „ l'entour avec un certain reſpect & un étonnement affec- „ té, doit bien ſavoir avec quelle dévotion & avec quel- „ les attentions religieuſes il doit s'y prendre. Avec cela, „ celui qui eſt ainſi le ſeul Boucher, ſe perſuade fermement, „ qu'il eſt ce Souverain-Pontife qui avoit ſeul le „ privilège d'entrer dans le Lieu très Saint. Mais la mal- „ heur eſt, que tandis que ces Athéons courent le Cerf „ dans les Bois, leurs Dianes les transforment chez eux „ en Cerfs domeſtiques. C'eſt pourquoi, conclut *Jupi-* „ *ter*, je décrète que la Chaſſe ſera une Vertu, pour les „ raiſons qu'ils a alléguées dans le diſcours ſur les Bêtes, „ & parce que les Chaſſeurs ſe changent avec tant de ſoin, „ de diligence, & de religion, en Cerfs, en Sangliers, „ en Bêtes, & en Sauvages. Je dis, que ce ſera une „ Vertu héroïque, quand un Prince, pourſuivant un „ Daim, un Lièvre, un Cerf, ou d'autres Bêtes ſauvages, „ ſuppoſera que ce ſont les Légions de ſes ennemis qui „ fuient devant lui; & quand après en avoir pris quelqu'une, „ il s'imaginera qu'il s'eſt rendu maître de la perſonne „ du Prince ou du Tyran, qu'il redoutoit le plus: d'où „ il arrive, & non ſans juſte raiſon, qu'il pratique ces „ jolies cérémonies, qu'il rend au Ciel ces ferventes ac- „ tions de graces, & qu'il lui offre ces précieuſes bagat- „ telles.

„ Voilà, dit *Momus*, la place du Lévrier bien rem- „ plie; nous l'envolerons dans l'Ile de Corſe, ou en An- „ gleterre; & nous mettrons au lieu qu'il occupe, la pré- „ dication de la Vérité, la deſtruction des Tyrans, le zè- „ le pour la Patrie & pour ſa Famille, la Vigilance, la „ Fidélité, & le ſoin du Bien-public."

„ Le petit CHIEN.

„ Mais que ferons-nous, ajouta-t-il, du *petit Chien?* „ La belle *Vénus* s'étant levée, pria les Dieux de lui fai- „ re la grace de le lui donner, parce qu'il la divertiſſoit „ quelquefois, à ſes heures du loiſir, en badinant ſur ſon „ giron ou ſur celui de ſes femmes, & en les amuſant par „ ſes contorſions, par ſes baiſers, & par les remuemens „ de ſa queue.

„ Je le veux bien, dit *Jupiter*; mais je vous avertis en „ même tems, ma Fille, que j'ai réſolu de chaſſer avec „ lui cette Flatterie & cette Complaiſance, qu'on aime „ autant, qu'on hait la Jalouſie & le Mépris; & que je „ veux mettre à ſa place, la Familiarité, l'Honnêteté, la „ Bonté, la Reconnoiſſance, l'Obéiſſance ſincère & ac- „ compagnée d'amour.

„ Vous ferez ce qu'il vous plaira du reſte, dit la belle „ Déeſſe, puiſque ſans ces petits Animaux, les Dames „ ne peuvent vivre avec bienſéance à la Cour; comme „ perſonne n'y peut être honnêtement, ſans les Vertus „ que vous venez de nommer.

Si tout le Livre étoit dans le goût de ce qu'on vient de voir, bien loin d'être dangereux, il ſeroit non ſeulement amuſant, mais utile. Voici un morceau qui eſt ſur un autre ton: nous le donnerons ſeulement pour faire voir que l'Auteur ne raiſonne point du tout, & qu'il n'emploie contre la Religion que de baſſes & fades railleries, qui ne ſignifient rien.

Le Centaure CHIRON, *avec l'*AUTEL *&* l'ENCENSOIR.

„ Parlons du Centaure *Chiron*, qui eſt de tour à pré- „ ſent. Le vieux *Saturne* s'adreſſa à Jupiter en ces ter- „ mes: Je m'apperçois, mon Fils & mon Seigneur, que „ le Soleil va ſe coucher: dépêchons donc, s'il vous „ plaît, les quatre Conſtellations qui nous reſtent à exa- „ miner.

„ *Momus* prenant la parole, dit: Que ferons-nous de „ cet Homme enté ſur une Bête, ou de cette Bête entée „ ſur un Homme, où l'on voit une ſeule Perſonne, for- „ mée de deux Natures, & deux Subſtances qui concou- „ rent à ne faire qu'une ſeule Perſonne par une union „ hypoſtatique? Car deux choſes forment ici par leur u- „ nion une troiſième *Entité*, ou Etre; c'eſt ce dont per- „ ſonne au monde ne doute. Mais voici où gît la difi- „ culté; ſavoir, ſi ce troiſième Etre vaut mieux que l'un „ & l'autre des deux, de l'union deſquels il réſulte, ou „ du moins, que chacun des deux à part; ou plutôt, s'il „ eſt plus mauvais que tous les deux? Je veux dire, ſi „ après que la Nature Humaine a été unie à celle du Che- „ val, il a réſulté de cette union une Divinité digne d'ê- „ tre placée dans le Ciel, ou un Animal propre à être „ mis à l'écurie, ou dans une étable à bœufs? En un „ mot, Jupiter, Ilis, ou qui que ce ſoit, diront tout ce „ qu'il leur plaira, ſur l'avantage qu'il y a à être une Bê- „ te, ou ſur la néceſſité qu'il y a de participer à la Natu- „ re animale, pour devenir à la Divinité; & que plus „ on veut ſe diſtinguer & s'illuſtrer en qualité de Dieu, „ plus il faut avoir ſoin de juſtifier qu'on eſt Bête: ils di- „ ront, dis-je, tout ce qu'il leur plaira ſur cette matière; „ je ne pourrai jamais croire, que là où il n'y a point un „ Homme complet & parfait, ni une Bête entière & par- „ faite, mais une pièce de l'un & de l'autre miſes bout à „ bout, il puiſſe en réſulter quelque choſe de meilleur „ que ne l'eſt chaque Sujet à part, & que ce ne ſoit com- „ me ſi l'on couſoit enſemble une partie d'une Culotte & „ une partie d'une Veſte, ce qui ne ſera jamais un habil- „ lement qui vaille mieux qu'une Veſte entière, ou une „ Culotte entière, ni même qui vaille aucune des deux.

„ Momus, Momus, reprit *Jupiter*, c'eſt-là un grand „ & profond myſtère, que vous ne pouvez comprendre; „ ainſi vous devez ſeulement faire d'une choſe auſſi ſubli- „ me & auſſi extraordinaire, un objet de Foi.

„ Je le ſai fort bien, repliqua *Momus*, que c'eſt une „ choſe où ni moi, ni perſonne qui a un grain de bon- „ ſens, ne comprend rien; mais je ſouhaiterois bien, a- „ vant d'être obligé de croire, moi qui ſuis un Dieu, ou „ avant qu'aucun autre, qui a autant de ſens qu'un grain „ de millet, y fût obligé, que par quelque petit tour „ d'adreſſe vous m'accordaſſiez le don de la Foi.

„ O Momus, répondit *Jupiter*, vous ne devez pas ſou- „ haiter de connoître au-delà de ce qui doit être connu; „ & croyez-moi, ce n'eſt pas là une choſe qu'il ſoit né- „ ceſſaire de connoître.

„ Voyez donc vous-même, reprit Momus, ce qui doit „ être connu, ce que je dois ſavoir malgré moi, & ce „ que je ſuis diſpoſé de croire, Jupiter, pour vous plai- „ re; qu'une Manche & un Bas valent mieux que deux „ Manches & une paire de Bas; & par deſſus le marché, „ qu'un Homme n'eſt pas un Homme; qu'une Bête n'eſt „ pas une Bête; qu'un demi-Homme n'eſt pas un demi- „ Homme, & qu'une demi-Bête n'eſt pas une demi-Bê- „ te; que la moitié d'un Homme, & la moitié d'une Bê- „ te, ne ſont pas un Homme imparfait, & une Bête im- „ parfaite, mais plutôt un Dieu, *puro mente colendus.*

„ Ici tous les Dieux prièrent Jupiter de vouloir expé- „ dier promptement, & décider ce qu'il jugeroit à pro- „ pos au ſujet du Centaure. Sur quoi Jupiter aiant impo- „ ſé ſilence à Momus, prononça l'Arrêt en ces termes: „ Je ne penſois pas d'abord moi-même fort avantageuſe- „ ment de Chiron; mais je me retracte, & je déclare, „ qu'à cauſe que Chiron le Centaure a été un très honnê- „ te-homme, qui demeuroit autrefois ſur le Mont Pélias, „ où il enſeigna la Médecine à Eſculape, l'Aſtrologie à „ Hercule, & la Muſique à Achille, procurant ainſi la „ guériſon aux malades, enſeignant le moyen d'aller aux „ Aſtres, & de tirer des tons harmonieux des inſtrumens, „ qu'il apprit à faire; je ne le croia point indigne d'oc- „ cuper une place dans le Ciel; & même, après y a- „ voir penſé de nouveau, je croia qu'il la mérite le plus, „ parce que dans ce Temple céleſte, proche de l'Autel où „ il ſe tient, il n'y a point d'autre Sacrificateur que lui, „ que vous voyez tenant cette bête toute prête pour l'im- „ moler, & aiant à ſa ceinture une coupe ſacrée. Et com- „ me l'Autel, la Chapelle ou l'Omtoire eſt très néceſſai- „ re, & ne ſeroit d'aucun uſage, s'il n'y avoit un Miniſ- „ tre pour y faire le ſervice; qu'il vive, qu'il demeure „ dans ſa place, qu'il y réſide éternellement, ſi les Deſ- „ tins ne diſpoſent pas de lui d'une autre manière.

„ Momus s'écria: Vous avez décidé, ô Jupiter, avec „ autant de ſageſſe que d'équité, que cet Homme ſera le „ Sacrificateur de l'Autel & du Temple céleſte, parce que „ lorſqu'il aura immolé cet Animal qu'il tient avec la „ main, il eſt cependant impoſſible qu'il manque jamais „ de Victime, réuniſſant en ſa propre perſonne tout ce „ qui eſt néceſſaire pour un Sacrifice, le Sacrificateur & „ la Victime.

„ transporta ensuite à Prague, & y fit imprimer quelques Livres, *De Immenso & Infinito, itemque De Innumerabilibus* [F], si je me souviens bien des titres, car on m'a envoyé ces Livres de Prague. Il „ a aussi publié un autre Livre, *De Umbris & Ideis.* Il enseigne les plus horribles absurdités; par „ exemple, qu'il y a un nombre infini de Mondes [G]; qu'une Ame peut passer d'un Corps dans un „ au-

„ C'est pourquoi, reprit Jupiter, que la Brutalité, l'Ignorance, les Fables inutiles & pernicieuses soient bannies de ce lieu; & que là où est le Centaure, on voie demeurer la juste Simplicité, & les Fables morales. Que de la place qu'occupe l'Autel, s'éloignent la Superstition, l'Incrédulité & l'Impiété; & qu'à leur place y résident la Religion solide, la Foi sage, & la Piété réelle & sincère."

Finissons cette Remarque par un endroit du *Spectateur.* „ Il n'y a rien, *dit ce spirituel Ecrivain* *, qui ait plus étonné les Savans d'Angleterre, que le prix excessif où „ l'on poussa en dernier lieu, dans une Vente publique, „ un petit Livre, intitulé *Spaccio della Bestia trionfante:* „ il y fut vendu trente livres sterling. L'Auteur, nommé Jordanus Brunus, Athée de profession, l'a écrit „ pour tourner la Religion en ridicule; & chacun étoit „ disposé à croire sur ce haut prix, qu'il doit y avoir des „ Argumens fort redoutables. J'en ai lu moi-même un „ Exemplaire, qui m'étoit tombé entre les mains, avec „ ce préjugé; mais il y a si peu à craindre de cette lecture, que je me hazarderai à rendre ici un fidèle compte „ de tout le Plan que l'Auteur a suivi dans cette merveilleuse Pièce." Suit un Exposé succint du Livre, qu'il n'est pas nécessaire de rapporter, après les Extraits que nous en avons donnés. L'Auteur du Spectateur ajoute: „ Cette courte Fable, où l'on ne voit aucune ombre de „ raisonnement, & où il n'y a que très peu d'esprit, est „ cependant devenue, par l'Impiété qui y règne, l'Idole de ces foibles Génies, qui voudroient se distinguer par „ la singularité de leurs opinions. Il y a deux Faits, qu'on „ a souvent allégués contre les Athées, & dont ils n'ont „ pu se tirer jusques-ici. L'un est, que les Hommes les „ plus sages & les plus habiles de tous les Siècles ont été „ contre eux, & qu'ils ont toujours suivi le Culte public établi dans leur Pays, *lorsqu'il n'y avoit rien d'opposé à la gloire de l'Etre infini*, ou de préjudiciable aux intérêts du Genre-humain. *Les Platons & les Cicérons parmi les Anciens*, les Bacons, les Boyles, & les Lockes entre nos Compatriotes modernes, nous fourniſſent „ tous de beaux exemples de ce que je viens d'avancer „ †." Quoi! n'y avoit-il rien de *contraire à la gloire de Dieu* dans la Religion des Pays, où Platon & Cicéron étoient nés? c'est ce que je laisse à décider à tout Lecteur Chrétien.

* Tom. IV. Disc. 27. p. 257. de la Trad. Françoise.

† Remarquez que ce Discours est signé X, qui étoit, à ce que l'on assure, la marque de Mr. Budgell.

[F] *De Immenso & Infinito, itemque De Innumerabilibus.*] Mr. Bayle indique ce Livre, sans en rien dire de plus. Mais Mr. de la Croze (8) en a dit quelque chose pour le faire connoître, & le Lecteur ne sera pas fâché de le trouver ici. Les principes généraux de cet Athée, tirés de son Commentaire sur le Chap. XI. du premier Livre *De Immenso & Innumerabilibus*, sont ceux-ci. 1. L'Essence Divine est infinie. 2. La Puissance de Dieu est telle que son Essence. 3. L'Opération de Dieu est proportionnée à l'étendue de sa Puissance. 4. Dieu est une Essence simple, qui ne peut admettre aucune diversité, ni aucune composition intérieure. 5. Par conséquent, être, pouvoir, agir, vouloir, sont la même chose que l'Essence, la Puissance, l'Action, & la Volonté, & tout ce que l'on peut dire de lui avec vérité, parce qu'il est la Vérité même: *In eodem idem est esse, posse, agere, velle, essentia, potentia, actio, voluntas, & quicquid de eo verè dici potest, quia ipse est veritas.* 6. De-là il s'ensuit que la Volonté de Dieu est par desſus tout, & qu'elle ne peut être rendue sans effet, ni par Dieu lui même, ni par aucune autre chose. 7. Que cette Volonté est non seulement nécessaire, mais la Nécessité même, dont le contraire est impossible, ou plutôt l'Impossibilité même. 8. Dans une Essence simple il ne peut y avoir en aucune façon d'opposition, ni d'égalité; je veux dire, que la Volonté ne peut jamais être contraire à la Puissance, ni au dessous d'elle. 9. La Nécessité & la Liberté sont une seule & même chose: nous ne devons donc pas craindre qu'un Etre qui agit par une nécessité naturelle, n'agisse pas librement: au contraire, il n'agiroit pas librement, s'il agissoit autrement que ne le demande la nécessité & la nature, ou plutôt la nécessité naturelle. 10. Il n'y a point de Puissance infinie, si es qui est infini, est impossible. 11. Comme le Monde présent est dans l'Espace qui le contient, nous pouvons le concevoir dans un autre Espace pareil, & égal. 12. On ne peut prouver, qu'il n'y ait au-delà de ce Monde un Espace semblable à celui où ce Monde est placé, & on ne peut prouver que cet Espace n'est pas infini. 13. Un Monde placé dans un Espace pareil à celui de notre Monde, ne lui nuiroit en aucune manière, & il n'y auroit pas plus de danger qu'il tombât sur nous, qu'il n'y en auroit que nous tombassions sur lui; car dans l'Infini, le point du milieu est par-tout, le haut & le bas n'étant que des rélations fondées sur la différente situation des Etres. 14. Il vaut mieux exister, que de ne pas exister; & il est plus beau de faire le bien, que de ne le pas faire; & il est infiniment préférable de produire l'Existence & le Bien, que de ne les pas produire. 15. La Puissance & la Volonté naturelle ne peuvent être frustrées de leur effet, & l'Espace ne peut être sans l'action qui lui est propre pendant une durée infinie; autrement la Puissance se rapporteroit à l'impossible. 16. Une Puissance infinie, soit qu'elle soit étendue, soit qu'elle soit seulement infinie entant que Puissance, seroit frustrée de son être, si, y aiant un Espace infini, on y supposoit un Mal infini, c'est-à-dire, si l'on supposoit un Espace étendu, sans aucun Etre qui le remplit; car c'est ainsi qu'il s'exprime lui-même Lib. I. Cap. X. *de Immenso & Innumerabilibus: Esse* bonum est, *Non esse* malum est: *Existere est un bien, ne pas existere est un mal.* 17. Tout comme l'Espace que nous occupons, a pu recevoir un Monde, avec tous les ornemens qui y appartiennent; de même tout autre Espace peut recevoir un Monde semblable au nôtre, pourvu que le même Principe n'en soit pas absent. 18. L'ornement de cet Espace, & la perfection de notre Monde, n'ajoute ni n'ôte rien à l'ornement & à la perfection de tout autre Espace quelconque, & ne peut empêcher qu'il ne soit actuellement aussi rempli & aussi embelli, que l'est celui-ci. 19. Nous devons avoir de Dieu & de la Nature, la meilleure opinion qu'il est possible. 20. Lorsque nous parlons de sujets relevés, nous ne devons rien affirmer avec précipitation, ni qui soit contraire à nos Sens, & à la Raison.

Tels sont les principes de Brunus, qui sont assez conformes à ceux de Spinosa. Ce qu'il appelle Dieu, n'est autre chose que la Nature, ou un Etre infiniment étendu, dont il tâche d'établir la nécessité & l'éternité par ses prétendus Axiomes. Et il demande, que ceux qui les nient, lui prouvent, 1. Qu'il peut exister une Puissance ou une Cause, par laquelle une Essence infinie peut agir d'une manière finie. 2. Qu'une Puissance active infinie est compatible avec la possibilité de l'existence d'Etres finis. 3. Qu'il ne peut y avoir d'autre Espace outre celui dans lequel nous concevons notre Monde, & où nous sommes. 4. Que la Matière est terminée & bornée par l'extrémité du dernier Ciel. 5. Que la Volonté de Dieu n'est pas aussi étendue que sa Puissance, & qu'il n'est pas convenable qu'il y ait d'autres Mondes que celui-ci. 6. Que la Nécessité n'est pas en Dieu la même chose que la Liberté. 7. Que la Puissance ne marche pas d'un pas égal avec la Volonté & l'Action. 8. Que Dieu a la puissance de faire d'autres choses, que celles qu'il veut faire; ou qu'il peut vouloir d'autres choses, que celles qu'il peut faire. 9. Que Dieu a d'autres noms, que ceux qu'il a. Il entend par-là, qu'on prouve que Dieu est fini & infini, que sa Puissance est infinie & finie, ainsi qu'il s'exprime lui-même, *Lib. I. de Imm. & Innumer.* Cap. XII. p. 191.

Ergo aliur quam sit veluti non est potis esse,
Sic aliud fieri quam fit non posse ab illo.

10. Qu'il peut vouloir autre chose, que ce qu'il veut actuellement; qu'il peut être différent, de ce qu'il est réellement; que la Nécessité est différente & indépendante de sa Volonté; qu'il peut vouloir ce qu'il ne veut point; d'où il s'ensuivroit, qu'il peut être ce qu'il n'est point.

Quoiqu'il y ait du Sophisme dans la première des Propositions que Bruno demande qu'on lui prouve, il avoit raison cependant de penser, que ces principes suffisent pour renverser tout son Système. Il est certain que les deux premières Propositions réfutent pleinement tous ses chimériques Axiomes. Il demande qu'on lui prouve, qu'une Puissance infinie peut agir d'une manière finie. Mais cela ne prouve rien contre la Création des Etres finis. Dieu agit & opère d'une manière infinie, en tirant les Etres du néant: mais l'objet, ou le sujet de son action, est fini. Si le raisonnement de Bruno a lieu, il s'ensuivra, de ce qu'une Puissance est indépendante, qu'elle doit produire un effet indépendant; ce qui est une grossière contradiction. Bruno n'a pas senti, qu'il faisoit de Dieu un Etre impuissant; ou plutôt, qu'il supposoit une Puissance infinie, qui n'avoit point de pouvoir réel, n'aiant qu'une seule manière d'agir déterminée, sans choix, sans délibération, & même sans raison. Nous renvoyons, pour une plus ample réfutation des principes de cet Athée, à l'Auteur cité en marge (9).

(8) *Ubi supra* p. 305.

(9) La Croze *ubi supra* p. 315. 316. &c.

[G] *Qu'il y a un nombre infini de Mondes.*] Il ne vouloit pas parler de l'Univers, mais des Planètes, ou pour mieux dire, des Systèmes planétaires. Il regardoit les Etoiles fixes, comme autant de Soleils, autour desquels se meuvent diverses Planètes, que leur éloignement dérobe à notre vue, de la même manière que la Terre, Mercure & Vénus tournent autour de notre Soleil. Enforte qu'à cet égard il n'étoit pas fort éloigné du sentiment des Philosophes modernes. L'Univers étant l'assemblage de tous les Etres qui existent, il ne peut y en avoir qu'un seul, quoiqu'il y ait un nombre infini d'Etres différens; & il peut y avoir un nombre infini de Corps semblables à notre Terre & à notre Soleil: c'est tout ce que prétendoit Bruno. Et pour qu'on ne s'imagine pas que nous lui attribuons des opinions différentes des siennes, ou que nous exposons mal ses sentimens, voici un passage d'un de ses Ouvrages, qui a pour titre: *Jordani Bruni Nolani Camerarcensis* Acrotismus, sive Rationes Articulorum Physicorum adversus Peripateticos Parisios propositorum (10). *Dicimus ergo Universum Substantiam infinitam, in specie in-*

(10) *Wittenbergæ* 2. apud *Zachariam Orateram.* 1588. 12. 2.

„ autre, & même d'un Monde dans un autre [*H*]; qu'une même Ame peut animer deux Corps; „ que la Magie eſt bonne & licite; que le Saint Eſprit n'eſt rien autre choſe que l'Ame du Monde, „ & que c'eſt ce que Moïſe a voulu dire par ces paroles, *l'Eſprit de Dieu ſe mouvoit ſur les Eaux*; que „ le Monde eſt éternel; que Moïſe a opéré ſes miracles par la Magie, dans laquelle il avoir fait plus „ de progrès que les autres Egyptiens; qu'il a été l'Inventeur de ſes Loix; que les Livres ſacrés ſont „ une fable; que les Diables ſeront ſauvés; que la race ſeule des Hébreux tire ſon origine d'Adam & „ d'Eve, & les autres Nations de deux Perſonnes que Dieu avoit créées le jour précédent; que Jé- „ ſus-Chriſt n'eſt pas Dieu, mais un fameux Magicien, qui a trompé les Hommes, & qui à cauſe „ de cela a été juſtement pendu, & non crucifié; que les Prophètes & les Apôtres étoient des Scé- „ lerats & des Magiciens, & que la pluparr ont été pendus. Je ſerois trop long, ſi je voulois rap- „ porter toutes les monſtrueuſes opinions, qu'il ſoutenoit de bouche ou par écrit. Pour abréger & „ pour tout dire en peu de mots, il ſoutenoit tout ce qui a jamais été dit contre la Religion par les „ Philoſophes Païens, & par les Hérétiques anciens & modernes. De Prague il alla à Brunſwick, „ & de là à Helmſtad, où l'on dit qu'il enſeigna quelque tems. Il fit aprés cela un Voyage à Franc- „ fort, pour y faire imprimer un Livre; & enfin il alla à Veniſe, où il tomba entre les mains de „ l'Inquiſition. Aprés avoir été aſſez longtems en priſon dans cette Ville, on l'envoya à Rome. Il „ ſubit dans cette derniére Ville pluſieurs interrogatoires, dans leſquels il fut convaincu de ſes Er- „ reurs par divers ſavans Théologiens. On lui accorda quarante jours pour réfléchir, & il promit „ de ſe retracter. Il défendit enſuite de nouveau ſes Erreurs; on lui donna un ſecond délai de qua- „ rante jours. Enfin, voyant qu'il ne cherchoit qu'à ſe moquer du Pape & de l'Inquiſition, au bout „ de deux années de priſon, à peu prés, on le conduiſit le 9 de Février 1600 devant le Tribunal de „ l'Inquiſition dans le Palais du Grand-Inquiſiteur, où il parut devant les Cardinaux du Saint Office, „ tous gens diſtingués par leur expérience & par leur ſavoir, tant dans la Théologie que dans le „ Droit Civil, & devant les Conſulteurs de l'Inquiſition & le Gouverneur de Rome. Aprés l'avoir „ fait mettre à genoux, on lui prononça ſa Sentence, dont voici la teneur. D'abord, on y rappor- „ toit ſa vie, ſes études & ſa doctrine; on y parloit de la charité avec laquelle l'Inquiſition avoit tâ- „ ché de le faire revenir de ſes Erreurs, & l'on dépeignoit ſon obſtination & ſon impiété. Aprés „ cela on le degrada, on l'excommunia, & on le livra au Bras ſéculier, en priant les Magiſtrats „ de le punir avec toute la clémence poſſible, & ſans effuſion de ſang. La cérémonie finie, Brunus „ ſe contenta de dire à l'Aſſemblée, d'une voix menaçante: *La Sentence que vous portez contre moi,* „ *vous cauſe peut-être plus de frayeur qu'à moi-même.* Les Huiſſiers du Gouverneur de Rome le mené- „ rent en priſon, & on l'y retint huit jours, pour voir s'il ne voudroit pas encore ſe retracter; mais „ ce délai fut inutile: on le conduiſit donc au lieu du ſupplice, le 17 de Février 1600. Lorſqu'il „ fut prés de mourir, on lui préſenta un Crucifix; mais il en détourna la vue, aprés y avoir jetté „ ſeulement un regard mepriſant. Ainſi il fut conſumé par les flammes, & alla dans ces Mondes „ dont il avoit tant parlé, pour y apprendre aux Habitans, comment on traite à Rome les impies „ & les blaſphémateurs (*d*)." Tel eſt le récit de Scioppius, ſur lequel nous ferons quelques remar- ques ci-deſſous [*I*]. Nous avons entre les mains une Lettre Latine manuſcrite du fameux Gravina, qui

(*d*) Traduit la Lettre de Scioppius.

infinito, ſive vacuo, plenoque infinito. Unde Univerſum unum eſt, Mundi vera innumeri; licet enim mundana Corpora ſingula finita ſint magnitudinis, numero tamen omnia infinita ſunt: neque enim finis ullus præſcribi poteſt ſpacio æthereo immenſo, in quo tot Aſtra (ſicut & Tellus eſt Aſtrum unum) velut diſſeminata conſiſtunt. Mundorum vero, utpote Aſtrorum extra quæ adſit aërem infinitum ut unum continuum intelligimus, extra Univerſum autem revera nec locus, nec plenum, neque tempus datur: quod manifeſtius patet ex eo, quod interminatum quiddam eſt, quam ex alia cauſa, quæ poſſit ab Ariſtotele produci in medium (11). Il traite ce ſujet plus expreſſément dans ſon Livre *Del' infinito Univerſo & Mondi*. Il faut voir dans le troiſiéme Dialogue de ce Livre, quelle différence il y a entre ces termes *l'Univers* & le *Monde*: car, dit-il, quiconque ſoutient, que l'Univers eſt unique & Infini, & qu'il y a pluſieurs Mondes, doit néceſſairement diſtinguer ces mots; ce ſont les propres termes de Bruno (12). Nous remarquerons ici, qu'il y a dans le Tom. I. p. 316. &c. des *Oeuvres poſthumes de Toland* un Extrait du Livre de Glordano Bruno, *De l'Univers infini, & de la pluralité des Mondes, en cinq Dialogues*, fait par lui-même dans l'Epître Dédicatoire de ce Livre à Mr. de Caſtelnau, Ambaſſadeur de France auprés de la Reine Elizabeth: *traduit ſur l'Original Italien, imprimé en* 1584; ce doit être 1584.

(11) Pag. 104. 109.

(12) *Apud* Toland *Poſthum. Works* T. I. p. 339.

[*H*] *Qu'une Ame peut paſſer d'un Corps dans un autre, & même d'un Monde dans un autre.*] Je doute que ce ſoit-là un juſte expoſé de ſon ſentiment ſur cet article. Car quoiqu'il ſemble admettre une diſtinction entre l'Ame & le Corps, & quoiqu'il parle de Subſtances qu'il appelle *ſpirituelles*, il prétend en même tems qu'elles ſont compoſées ou de Lumière, & celles-là il les appelle Dieux; ou d'Eau & d'Eſprit, qui aiment le ſang, & celles-ci il les nomme Démons. *Dii ex ſimplice Lucis ſubſtantia . . . . qui votis & juſtitia delectantur, Dæmonia ex aqua & ſpiritu, quæ delectantur ſanguine* (13). Mais dans ſon Ouvrage *de triplici minimo & menſura*, il ſoutient „ qu'aucune Subſtance n'étant par elle-même diſſolubie, on ne doit pas, „ ſelon Pythagore, craindre la mort, puiſque nous de- „ vons nous attendre à paſſer dans un autre lieu. Car la „ diſſolution ne peut avoir lieu que dans ce qui eſt compoſé, „ ce qui n'eſt point une Subſtance, mais quelque choſe „ d'accidentel; autrement notre Subſtance ſeroit conti- „ nuellement changée, par le flux perpétuel de matière „ qui entre dans notre corps, & qui en ſort. Nous ſommes „ donc ce que nous ſommes, par la Subſtance indiviſible „ de notre Ame, autour de laquelle, comme d'une eſ- „ pèce de centre, les Atomes ſe raſſemblent, & d'où ils „ ſe diſperſent. De-là vient que dans la naiſſance & l'a- „ doleſcence, l'Eſprit viviſiant ſe répand & s'étend dans „ le volume qui nous compoſe, & ſe répand du Cœur, „ vers lequel il ſe retire auſſi enfin, ſortant ainſi par la „ même voie, par laquelle il eſt entré. La naiſſance „ n'eſt donc que l'extenſion du Centre; la vie, la conſiſ- „ tence de la Sphére; & la mort, ſa contraction au Cen- „ tre. C'eſt donc ici une preuve bien forte de notre im- „ mortalité, que la Subſtance qui diſpoſe, raſſemble, „ diſperſe, arrange, vivifie, meut & mêle enſemble (ſes „ Atomes), & qui, comme un habile Architecte, préſide „ à ce grand ouvrage, ne doit pas être d'une nature in- „ férieure à celle des parties qu'elle raſſemble, diſperſe, „ diſpoſe, & meut; puiſque toutes ces parties, dont la „ ſubſtance eſt éternelle, ne ſont que ſervir à l'Ame. Ain- „ ſi, ſelon qu'une Ame ſe conduit dans un Corps, elle „ devient propre à en animer un autre, diſent Pythago- „ re, les Sadducéens, Origène, & grand nombre d'au- „ tres Philoſophes Platoniciens: deſorte que ce change- „ ment de lieu ne dépend point du hazard, comme celui „ des parties qui compoſent la maſſe du Corps. Ainſi il „ y a des Ames qui paſſent par pluſieurs Corps humains, „ d'autres animent des Corps de Héros, & d'autres ſont „ précipitées dans un état plus vil. C'eſt-là le ſentiment „ de ceux qui croyent que tous les Etres ſubiſſent de con- „ tinuelles & éternelles révolutions, à l'exception d'un „ ſeul (14)." Ce paſſage eſt tiré du Commentaire de Bruno ſur des Vers qui reviennent à la même choſe. On conclurta peut-être de-là, que Bruno parle d'une véritable Mérempſycoſe: rien moins que cela. Il croit ſeulement, que l'Ame n'eſt autre choſe que l'ordre & l'arrangement des Atomes primitifs, de la ſéparation deſquels s'enſuit la diſſolution de l'Ame, juſqu'à ce que ces Atomes aient repris un nouvel arrangement. Et Toland a très bien remarqué, que par la Tranſmigration, Bruno n'entend autre choſe, ſinon une viciſſitude & une révolu- tion éternelle de Formes différentes de la Matére. *Æ- ternam formarum materialium viciſſitudinem* Tranſmigratio- nem *quandoque appellat* (*Bruno*), *quo ſenſu iſta apud eum vox ſæpe occurrit* (15).

(13) *De Monade, Numero, & Figura*, p. 110. *Apud* La Croze *ubi ſupra* p. 118.

(14) *De triplici minimo & menſura* Sect. 1. cap. 3. p. m. 15.

(15) Toland *Poſth. Works* T. I. p. 312.

[*I*] *Quelques remarques ſur le récit de Scioppius.*] 1. Mr. Bayle s'eſt trompé, quand il a dit que Bruno fut brulé le 9 de Février. Il eſt vrai qu'on lui prononça ſa Sentence ce jour là; mais on lui accorda un délai de huit jours, & il ne fut exécuté que le jour même que Scioppius écrivoit ſa Lettre, le 17 de Février. *Hodie*, dit il, *ad Ragum ſive Pyram deductus periit.* 2. Scioppius aiant été témoin oculaire de ce qui s'étoit paſſé, il ne peut y avoir aucun ſujet d'incertitude, comme Mr. Bayle le l'eſt imaginé (16). Il eſt vrai qu'il tematquo que le Sieur Nicodème dit, qu'on ne ſait point certainement ſi tout ce qu'Urſin débite eſt véritable; mais ce que Nicodème dit, ne regarde point la mort de Bruno, mais les opinions que les Inquiſiteurs & Scioppius lui attribuoient fauſſement. 3. Et il ſemble effectivement que Scioppius s'eſt trompé à divers égards. Par exemple, il paroit qu'il n'avoit jamais lu le *Spaccio della*

(16) Voyez la fin de la Rem. [*B*] de ſon Article de JORDANUS BRUNUS.

qui parle plus favorablement de Giordano Bruno; nous croyons que le Lecteur la trouvera avec plaiſir ci-deſſous [K]. Ils pourront conclurre de cette Lettre, qu'il y a beaucoup d'apparence, que ceux qui croyent que Deſcartes a pris de lui quelques-unes de ſes idées, ſe trompent. Que Bruno fût Athée, c'eſt ce qui paroit par divers endroits de ſes Ouvrages; car quoiqu'il s'exprime quelquefois avec menagement, d'autres fois il parle plus librement & plus ouvertement. Nous avons vu (*e*) qu'il admet parmi ſes Principes, la *Puiſſance*, & la *Liberté* ou la *Volonté* de Dieu; & cependant en divers endroits de ſon Livre *de Immenſo & Innumerabilibus* (*f*), il en doute, & les nie même, traitant l'opinion de la *Puiſſance* & de la *Volonté* de Dieu, d'imagination ridicule d'un homme qui ne ſait plus que dire. D'ailleurs il y a peu de Dogmes de la Religion, qui échappent à ſes profanes railleries. Il témoigne ſur-tout un grand mépris pour tous les Eccléſiaſtiques & les Prêtres; mais ceux de Wittenberg, qui s'oppoſérent peut-être le plus fortement à ſes Principes Philoſophiques, ſont ceux ſur leſquels il répand le plus la bile, & aux dépens de qui il s'égaie le plus: il les appelle (*g*), les Secrétaires du Ciel; les Grammairiens Latins, Grecs, Hébreux, Syriens, Chaldéens; les Inventeurs de Dieux & d'Hommes, qui oſent juger de matières Philoſophiques. En divers endroits, il nie poſitivement l'exiſtence de Dieu, il traite la Religion de Fable (*h*), ſe moque de l'Ecriture Sainte, & de tous les Dogmes du Chriſtianiſme. Pour ce qui eſt de ſes mœurs, il en donne lui-même une aſſez mauvaiſe idée en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. Il ſe plaint ſouvent de ſa mauvaiſe fortune, & en même tems il fait une grande parade de ſa fermeté [L]. Cependant il paroit par le recit de Scioppius,

(*e*) Rem. [*F*].

(*f*) Lib. I. cap. 10. p. 121. cap. 8. p. 189.

(*g*) Ibid. Lib. II. cap. 10. p. 298.

(*h*) *Fabula quæ vita retinenda contulit & uſum.* Ibid. Lib. VI. cap. 2. p. 516.

(17) Toland *ubi ſupra* p. 512, 518.

(18) *Voyez auſſi* La Croze *ubi ſupra*, & l'extrait que Toland a donné de ſon Livre *De Immortalitatibus*, dans les *Oeuvres Poſthumes*, de Toland T. I. p. 518. &c.

della Beſtia trionfante, puiſqu'il croyoit que la Bête triomphante étoit le Pape, dont il n'eſt pas ſeulement fait mention dans ce Livre, qui attaque tout ce qu'il plaît à l'Auteur de qualifier du nom de *Superſtition*, c'eſt-à-dire, toute *Religion revêtue*, quelle qu'elle ſoit. Scioppius dit encore, que Bruno ſoutenoit que la Magie eſt bonne & licite, *Magiam eſſe rem bonam & licitam.* Mais par la *Magie* Bruno n'entendoit pas ce qu'on appelle *Magie noire*; il entendoit ſeulement ce qu'il y a de plus caché & de plus inconnu dans la Philoſophie. Deſorte que Scioppius n'étoit pas bien inſtruit des ſentimens de Bruno (17). Nous remarquerons ici, que Mr. de la Croze & Mr. Heuman ont eu une diſpute ſur la cauſe qui occaſionna la mort de ce Philoſophe; le prémier prétendant qu'il fut brulé comme Athée, & l'autre voulant qu'il l'ait été en qualité de Luthérien. Les Piéces de cette Diſpute ont été imprimées dans les *Acta Philoſophica* de Heuman. Mais il paroit que la queſtion eſt aiſée à décider par la Lettre de Scioppius, qui dit en termes exprès, que les Luthériens étoient en toute ſureté à Rome, pourvu qu'ils ne donnaſſent point de ſcandale public; & qui cite divers exemples de Luthériens, même de gens diſtingués, qui avoient paſſé quelque tems à Rome, ſans courir le moindre riſque. Enfonte que ſi Bruno n'eût été que Luthérien, il auroit pu vivre tranquillement à Rome. Mais il paroit par tout ce que nous avons rapporté de ſes Ouvrages (18), qu'il alloit bien plus loin, qu'il attaquoit le fond de la Religion même, & que ſes principes alloient à en ruïner tous les fondemens.

[K] *La Lettre de Gravina.*] La voici:

J. Vincentius Gravina, J. Baptiſtæ Ancioni Vindebonam, S. P. D.

De Jordano Bruno quod queris accipe. Nolanus is fuit, Dominicanæ familiæ Monachus, qui ab Ariſtotele transfugis ad Pythagoram, contractaſque Scholarum ſordes in aureâ ſeculi elegantiam commutavit. Opere ſuo Lucretium, imo & Parmenidem, quemque præterea Sapientes imitatus; qui mortalia eorum inventa ut attollerent, Jovemque Deorum immortalium, linguæque Oraculorum, nempe Poëſi, ea proferebant. Latinis verſibus plura conſcripſit, quibus oratione ſoluta explicationes ſubjecit, quo de ſonte autumans & hauſiſſe Carteſium ſua: quod nos ægrè conceſſerimus. Siquidem ut argumenta verum ſumſerit, & ſententias veterum Pythagoreorum in illuſtriorem lucem a Jordano revocatas, atque Carteſius tetenderis eodem, iter tamen ſuum inſtituit aliâ prorſus viâ. Etenim Carteſius non tam rerum, quam rationis atque ordinis nexûſque novitate præcellit, & præſertim perſpicuitate, quam Jordanus, auctorum ſuorum exemplo, velamentis numerorum obumbravit. Plura ejus opuſcula, ſparſim edita, reperire non alibi licuit, quam in Archigymnaſii noſtri Bibliothecâ, quæ beneficio Summorum Pontificum, celeberrimus Urbinatium Ducum godices impreſſos recepit. Totis ille voluminibus veteri Philoſophorum ſyſtu contemnit humana; unicum non & Divina! Extat inter hæc peroxiguus, ſed multi ponderis libellus vernaculâ ſcriptus; occurruntque per ejus opuſcula plures vernaculæ cantiunculæ Philoſophia luminibus mirè corruſcantes; referentéſque priſcam Italici ſtili majeſtatem. Dum tamen ſæpè ac diligenter ejus opuſcula pervolverem, nunquam, quod meminerim, occurrit mihi liber ab te indicatus: niſi ejus exemplaria, undique fortaſſe collecta, cum auctore capitis damnato ignique tradito conflagrarint. Siquidem periit ille, pari cum aliis multis ejus ætatis eruditiſſimis Italorum infortunio, qui cum exteris Sacræ Auctoritatis hoſtibus clam convenerunt, quique Philoſophiam cum Religione componere minimè ſatagerunt, ſtudioque ſua magis ad everſionem Sacerdotum dominationem, quam ad fructum Literarum, nempe ad tranquillitatem ſibi procreandam, non minus impiè quam ſtultè detorſerunt; inermes auſi, quod armati perhorreſcunt. Alterius libri tantum titulum turbandis animis prodiiſſe arbitror, cum neque in illum, neque in teſtem illius aliquem oculatum inciderim. Tu ſi Orationes noſtras perquam emendatiſſimâ, ac longè diſſimili noſtrorum Originum ſato imprimendas curaveris, brevi tibi a nobis non ſolum de Indictione tractatum, ſed abſolutum nuper de Imperio Romano librum tuo arbitratu edendum polliceor. Vale. Romæ, VII. Kal. Februarii, MDCCX.

Voici la Traduction de cette Lettre.

„ J. Vincent Gravina à J. Baptiſte Ancio à Vienne,
„ Salut.

„ Voici le détail que vous m'avez demandé touchant „ *Jordanus Brunus.* Il étoit de Nole, & de l'Ordre des „ Dominicains. Il quitta la Philoſophie d'Ariſtote pour „ celle de Pythagore, & changea la pouſſiére de l'Ecole „ contre l'élégance du Siécle d'or. Il s'eſt attaché dans „ ſes Ouvrages à imiter Lucrèce, & même Parménide, & „ tous les anciens Sages, qui pour relever leurs inven„ tions ou leurs ſpéculations, les exprimoient dans le lan„ gage des Dieux, & dans le ſtile des Oracles, je veux „ dire en Vers. Car Brunus a écrit la plupart de ſes Li„ vres en Vers Latins, avec un Commentaire en proſe; „ & c'eſt dans cette ſource que quelques-uns croyent que „ Deſcartes a puiſé, ce que j'ai beaucoup de peine à me „ perſuader. Car quoiqu'il en ait peut-être pris les ſu„ jets, & les opinions des anciens Pythagoriciens, miſes „ dans un nouveau jour par Brunus, & quoiqu'il ait ten„ du peut-être au même but; il a cependant ſuivi une „ route toute différente. Deſcartes ne ſe diſtingue pas tant „ par la nouveauté des choſes, que par ſa méthode, par „ la manière dont il traite les matières, & ſur tout par ſa „ clarté; au-lieu que Jordanus, à l'exemple de ſes Mai„ tres, a enveloppé ſes penſées, & les a cachées ſous la „ voile des Nombres. Je n'ai pu trouver la plupart de „ ſes Livres, publiés ſéparément, ſinon dans la Biblio„ théque de notre Grand Collège, enrichie, par la géné„ roſité des Souverains-Pontifes, de tous les Livres im„ primés des Ducs d'Urbin. Dans tous ſes Ouvrages Bru„ no mépriſe, avec l'orgueil des anciens Philoſophes, tou„ tes les choſes humaines; & plût à Dieu qu'il n'en fît „ pas de même des divines! Il y a entre autres un petit „ Ouvrage de lui, en Italien, qui eſt excellent; & tous „ ſes Ouvrages ſont parſemés de vers Italiens, remplis de „ l'eſprit Philoſophique, & où brille l'antique majeſté du „ ſtile Italien. Quoique j'aye ſouvent parcouru avec ſoin „ ſes Ouvrages, je n'ai jamais rencontré celui dont vous „ parlez. Peut-être en a-t-on ramaſſé de tous côtés les „ exemplaires, & qu'ils ont péri avec l'Auteur dans les „ flammes; car il a eu le même ſort, que pluſieurs au„ tres Savans Italiens de ſon ſiécle, qui ſe joignirent aux „ Ennemis du S. Siége, & qui ne travaillérent nullement „ à accorder la Philoſophie avec la Religion, mais qui „ au contraire s'attachérent plus, avec autant de folie „ que d'impiété, à détruire la domination des Prêtres, „ qu'à faire ſervir leurs études au grand but qu'on doit ſe „ propoſer dans la culture des Sciences, qui eſt de ſe „ procurer de la tranquillité: aiant oſé entreprendre, „ tout déſarmés, ce qui fait trembler ceux qui ſont le „ mieux armés. On lui attribue un autre Livre, dont je „ penſe que le titre n'eſt deſtiné qu'à effrayer les eſprits „ (19), car je ne l'ai jamais pu trouver, ni n'ai parlé à „ perſonne qui dît l'avoir vu. Si vous voulez vous char„ ger du ſoin de faire imprimer mes *Harangues* correc„ tement, & mieux que mes *Origines*, je vous envoie„ rai dans peu, non ſeulement un *Traité de l'Indiction*, „ mais un Ouvrage ſur l'*Empire Romain*, que je viens d'a„ chever, & que je vous laiſſerai le ſoin de publier. Je „ ſuis &c." Rome, le 25 de Janvier 1710.

(19) Peut-être veut-on parler du Livre *De tribus Impoſtoribus.*

[L] *Il fait une grande parade de ſa fermeté.*] „ Depuis „ mon enfance, *dit-il*, j'ai été expoſé aux diſgraces de „ la fortune; & j'ai cependant toujours été ferme & con„ ſtant dans mes deſſeins, ce dont Dieu ſeul eſt peut-être „ témoin. Peut-être auſſi ne ſuis-je pas auſſi malheu„ reux que je me l'imagine; ou que ſentant mes infortu„ nes, je les mépriſe: car la mort même n'a rien de re„ doutable pour moi; & telle eſt la grandeur de mon A„ me, que je ne ſuis ſujet à rien de mortel." Voici ſes propres termes, dont il n'eſt pas poſſible de rendre toute la force:

At nos quantumvis fatis verſemur iniquis,
Fortunæ impetum a pueris luctamen adorſi,
Propoſitum tamen invicti ſervamus, & auſus,

Quels

pius, rapporté ci-dessus, qu'il ne témoigna pas craindre la mort. Nous trouvons qu'il n'étoit pas insensible à l'Amour [*M*]; & l'on voit par divers endroits de ses Ouvrages, qui sont très obscènes, qu'il n'étoit pas de ces Athées (s'il y en a de tels) qui vivent moralement bien (*f*). „ On ne peut „ s'empêcher, dit Mr. de la Croze (*k*), de plaindre le sort de cet homme. Dieu l'avoit doué de „ dons extraordinaires, & il employa tout son esprit & tout son savoir à miner les fondemens de la „ Religion, en détruisant la force des argumens qui conduisent les hommes à la connoissance de „ Dieu. Il auroit été heureux, s'il eût pu se borner à la Philosophie [*N*], pour laquelle il sembloit „ né. C'est à lui, plutôt qu'à Epicure, qu'on peut appliquer ces Vers de Lucrèce:

(*f*) De la Croze *ubi supra* p. 125—128.

(*k*) Ibid. p. 136.

Ergo vivida vis animi pervicit, & extra
Processit longè flammantia mœnia mundi (*l*).

(*l*) *Lucret.* Lib. 1. vs. 73. 74.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cet homme qui se moquoit de toutes les Religions, & qui tournoit en ridicule les Opinions les plus respectables, étoit d'une crédulité puérile sur des choses dont les personnes de bon-sens se moquent généralement. Il ajoutoit foi, par exemple, aux effets de la Magie & du Sortilège, qu'il croyoit pouvoir s'étendre à des personnes absentes à une grande distance, & même aux morts, ou pouvoir procéder de ceux qui n'avoient pas été longtems morts, lorsque leurs corps n'ont pas été réduits en cendres. Voici les propres termes: *Cultus attactusque magicos fieri invenimus, qui ad longius absentes, etiam defunctos, & a recenter defunctis (quorum scilicet non fuerint incinerata cadavera) demanant* (*m*). C'est ainsi qu'un homme qui rejette les Vérités les plus évidentes, digère les plus grandes absurdités. On trouvera ci-dessous un Supplement au Catalogue que Mr. Bayle a donné des Ouvrages [*O*] de Brunus, & une idée

(*m*) *De tript. Mundi & Mon. sur. Lib. Contempl. de Minimo* cap. 6. p. 74.

Quis vel forte Deo tantummodo teste valemus,
Vel non usque adeo ægrotis junctus atque lapsi,
Vel certè sensum morbi retinemus & ultro
Timemus, ut mortem minime exhorrescimus ipsam.
Viribus ergo animi haud mortali subdimur ulli (20).

(20) *De Immort. & Immortal.* Lib. 1. cap. 1. p. 5.

[*M*] *Il n'étoit pas insensible à l'Amour.*] Il dit, que si ses vers n'ont pas la douceur, la délicatesse, l'agrément de la Poësie; s'ils sont durs, pesans; ils pourront cependant avoir quelque chose qui ne laissera pas de plaire. Qu'il n'imite point Virgile, n'aiant point d'Empereur pour Mécène; qu'il n'adopte point le style tendre d'Ovide, ce qui ne conviendroit pas à un Satyre velu comme lui: que cependant la vue d'un bel objet le charme, le transporte hors de lui-même; & que tel qu'il est, il n'ignore pas les mystères de l'Amour: qu'il peut dire à ces Narcisses qui s'estiment tant, parce qu'ils sont beaux & bien faits, *Et nous aussi, nous avons eu part à la tendresse des Nymphes.*

Si non facetiis occurro Poëtæ labellis,
Non Gammedeo cultus blandusque lepore,
Mellitus, scitus, tersus, graphiceque venustus;
At vero durus, villosus, rusticus, asper,
Callosus, rigidus; porro forsassis ero cui
Castanea haud desunt, & pressi copia lactis.
. . . . . .
Nos rebus impulsum, memorem Junonis ob iram:
Nam Cæsar nullus nobis hæc otia fecit.
Non quod Penelope lento blanditur Ulyssi:
Nam sic barbatum Satyrum tam famina vox non
Addecet: hanc quamvis admitto, amoque, coloque,
Pro Cyprio quamvis vultu (ceu numine viso)
Defipio, morior, devisceror, exeoque ex me.
. . . . . .
Quod si ut sum fatuus Divûm pro munere, mentes
Ingerere rigidum, lementosoque fonantem,
Infrænem, invictum, membrisque viriliter acrem,
Narcissis referam, perumorunt me quoque Nymphæ (21).

(21) *Apud* de la Croze *ubi supra* p. 121. 126.

[*N*] *Il auroit été heureux, s'il eût pu se borner à la Philosophie.*] Voici ce qu'en dit le P. Mersenne, dans son Traité intitulé, *L'Impieté des Deïstes, Athées, & Libertins de ce temps, combattue, & renversée de point en point, par raisons tirées de la Philosophie & de la Théologie* (22). „ Bruno seroit excusable, s'il s'étoit contenté de philo„ sopher sur un *point*, un *atome*, & sur l'*unité*; & s'il „ n'avoit eu autre dessein, que de prouver qu'une *ligne* „ *droite* & un *cercle*, un *point* & une *ligne*, une *surface* „ & un *corps*, sont une seule & même chose; qu'un fini „ divisible ne peut être divisé à l'infini, mais doit néces„ sairement être réduit à un *point* (pour ne pas faire men„ tion de son nombre infini de Mondes Planétaires, & „ d'autres choses appartenant à la Philosophie & aux Ma„ thématiques). S'il n'avoit eu autre vue, dis-je, je ne „ me ferois amusé à le réfuter. Mais parce qu'il est allé „ plus avant, & a attaqué la Religion Chrétienne, il n'est „ que raisonnable de le décrier, comme un des plus mé„ chans hommes qui la Terre ait jamais porté (23)." Le P. Mersenne dit ensuite (24), que dans le ch. 3. *de existentia Minimi*, il favorise la transmigration des Ames d'un Corps dans un autre; en quoi nous croyons que ce Père se trompe (25). Il ajoute, que Brunus semble n'avoir inventé sa nouvelle méthode de philosopher, que pour attaquer couvertement la Religion Chrétienne; n'osant s'ouvrir davantage, par la crainte du feu dû aux Impies, & auquel il n'a pu pourtant échapper. Si vous regardez un peu de près, continue Mersenne (26), à ce que Brunus dit de l'extension du Centre, de la consistence de la Sphère, & de la contraction au Centre, par où il explique la naissance, la vie, & la mort, vous verrez que son intention est de n'accorder à l'Ame raisonnable d'autre Immortalité, que celle qu'il donna à l'Ame des bêtes, des plantes, & de tout ce qu'il y a ici d'individus. Mais ce n'est pas tout: *Il* s'efforce de prouver, que Dieu n'a point de Liberté, afin de pouvoir persuader aux gens la réalité de ses Mondes infinis. Ce que le P. Mersenne réfute sans peine, en en appellant à Giordano lui-même & à ses Sectateurs, & même au sens-commun de tous les hommes. Je crois, dit-il (27), qu'il n'y a pas d'homme sur la Terre, qui ne m'accorde, que Dieu pouvoit faire une Terre cent fois plus ou moins grande, qu'il pouvoit placer le Soleil où sont les Etoiles, & faire mille autres choses qu'il n'a point faites: autrement il faut dire, que Dieu est si borné à cette Terre, & son infinité si dépendante des Etres finis, qu'il ne peut être tout puissant ni infini sans eux; ce qui est impossible, & inconcevable. Ce Scélérat, continue Mersenne, étoit pire encore que Cardan, comme le savent ceux qui l'ont vu pendant qu'il étoit à Paris, & comme on peut le voir par son Livre intitulé, *Sigillus Sigillorum*, dans lequel il établit quinze espèces de *Contractions*, pour pouvoir ruiner les fondemens de la Religion. Dans la prémière, il attribue les Miracles de notre Sauveur aux qualités des lieux. Dans la seconde, il attribue l'élévation extatique des Saints en l'air, à leur imagination & à la mélancholie. Dans la troisième, il veut que la Prophétie vienne du raccourcissement de l'Horizon vers le Centre. Dans la quatrième, il feint que les Révélations viennent de la force d'una grande attention. Dans la cinquième, il va plus loin que Cardan, qui dit que le transport des montagnes surpasse toutes les forces de la Nature: car il prétend que cela se fait par une *affection* de la Foi, ou plutôt de présomption, & de crédulité folle, comme il est évident à tous ceux qui lisent le passage attentivement; car pour ce qui est de la Foi Chrétienne & Divine, il n'en tient aucun compte. Je passe sa Contraction de la Piété, devenue la Mère de la Crainte; de l'Avarice; des Sens extérieurs; de la Mélancholie; des Esprits vitaux, animaux, & sensitifs, par le moyen desquels il croit qu'on peut être transporté en l'air, comme S. Paul fut ravi au troisième Ciel. Je passe la Contraction, qu'il fait venir de la mauvaise nourriture, qui engendre la Mélancholie; avec la fable qui le regarde lui-même, qui est devenu, dit-il, un grand Prophète, un grand Théologien, un Savant dans toutes sortes de Langues &c. Le P. Mersenne continue à réfuter Bruno dans la seconde Partie du même Livre, auquel nous sommes obligés de renvoyer le Lecteur, pour abréger, ce que nous en avons rapporté suffisant pour donner quelque idée des sentimens de Bruno. Nous ajouterons seulement, que le P. Mersenne dit (28), que quelques personnes lui ont assuré, que ce fut à cause des Dialogues *De la Cause, Principio, & Uno*, que Bruno fut brulé à Rome.

(22) Imprimé à Paris en 1624.

(23) Mersenne, *L'Impiété des Deïstes &c.* p. 229.

(24) P. 230.

(25) Voyez la Remarq. [*K*].

(26) *Ubi supra.*

(27) Ibid. p. 232—234.

(28) Part. II. p. 761.

[*O*] *Un Supplément au Catalogue des Ouvrages de Brunus.*] 1. *De Umbris Idearum ad Artem Memoriæ.* Paris 1582 in-8. C'est un Traité de la Mémoire artificielle. L'Auteur y renvoie à un autre Ouvrage, qu'il appelle *Clavis magna*; mais nous ignorons s'il a jamais été imprimé. S'il l'a été, il y a de l'apparence qu'il auroit besoin lui-même d'une autre Clé, puisque l'Auteur en parle en ces termes: *Qui ex Clavi magna poterit elicere, elicias; non enim omnibus dabitur adire hanc Corinthum.* „ Quiconque pourra tirer quelque chose de la *Grande Clé*, qu'il „ le fasse; car il ne sera pas donné à tout le monde de „ l'entendre." Brunus prétend que personne n'a été plus loin que lui dans l'art de la Méthode artificielle de la Mémoire: mais la sienne est si embrouillée, si confuse & si métaphysique, qu'elle ne peut être d'aucun usage. La seule chose à quoi elle puisse servir, est de faire connoitre qu'il avoit une imagination très vive, mais peu juste & peu réglée (29). 11. *De Compendiosa Architectura* &c. Mr. Bayle lodique cet Ouvrage (30), mais il dit qu'il est imprimé en 1580: au-lieu qu'il est de l'année 1582 in-16. avec

(29) Niceron *ubi supra* p. 210.

(30) Remarq. [*O*].

Idée de ſa Comédie, intitulée *Candelaio* [*P*].

vec des figures. Il eſt dédié à Jean Morus, Ambaſſadeur de la République de Veniſe auprès de Henri III, Roi de France. *Ad illuſtriſſ. D. D. Joannem Morum, pro Sereniſſima Venetorum R. P. apud Chriſtianiſſimum Galliorum & Polonorum Regem Legatum.* III. *Cabala del Cavallo Pegaſeo, con l'aggiunta dell' Aſino Cillenico.* Paris 1585 in-8. Haym en parle dans ſa *Notizia de' libri rari.* IV. *De Progreſſu & Lampade Venatoria Logicorum, ad promptè atque copioſè de quocunque Problemate diſſerendum,* 1587 en petit in-8. ſans nom de Lieu. Le P. Niceron indique (31) une Edition de Prague de 1588, in-8. & il ajoute, que ce Traité eſt auſſi parmi les Oeuvres de Raymond Lulle. Il y a au-devant de l'Edition, que nous avons ſous les yeux, une Epître dédicatoire à George Mylius, Chancelier de l'Univerſité de Wittenberg. Dans cette Epître, Bruno déclame amèrement contre tous les autres Philoſophes; & ſe glorifie d'avoir trouvé une nouvelle méthode d'enſeigner la Logique, plus aiſée & meilleure, qui fait le ſujet de ce Livre. V. *Jordani Bruni Nolani Camœracenſis Acroteſmus, ſeu Rationes Articulorum Phyſicorum adverſus Peripateticos Pariſios propoſitarum.* Wittenberg 1588 in-8. Ce ſont les Theſes que Bruno ſoutint à Paris contre Ariſtote & ſes Sectateurs, avec les Argumens ſur leſquels elles ſont fondées. On trouve d'abord une eſpèce de courte Dedicace aux Amateurs & Protecteurs de la ſaine Philoſophie, à Paris & dans toute la France. Enſuite une Lettre au Roi Henri III, dans laquelle Bruno lui dit, que ſous ſa protection, il défendra publiquement ces Vérités, fondées ſur la Nature & ſur la ſaine Raiſon; de peur qu'en continuant à demeurer inconnues, elles ne ſoient condamnées & anéanties. En troiſième lieu, il y a une Lettre au Recteur de l'Univerſité de Paris, où entre autres choſes, il demande de jouir de la liberté de philoſopher. Suit une Harangue de Jean Hennequin, en faveur de Bruno. VI. *De Triplici Minimo & Menſura, ad trium ſpeculatrorum Scientiarum, multarum adſcitarum Artium principia, Libri quinque.* Francfort 1591 in-8. Les titres des cinq Livres, dont cet Ouvrage eſt compoſé, ſont 1. *De Minimi Exiſtentia.* 2. *Contemplationes ex Minimo.* 3. *Inventa Minima.* 4. *De principiis Menſuræ ac Figuræ.* 5. *De Menſura.* Chacun de ces Livres eſt ſubdiviſé en Sections, ou Chapitres. L'Ouvrage eſt en vers, avec un Commentaire en proſe, où il explique ce qu'il n'a pu dire aſſez clairement & aſſez exactement en vers. C'eſt cet Ouvrage que nous avons cité pluſieurs fois dans cet Article. VII. *Summa Terminorum Metaphyſicorum.* Zurich 1595 in-4. réimprimé avec ce qui ſuit: *Acceſſit Praxis dejenſus ſive applicatio Entis, e Manuſcripta, editus liber per Raphaelem Eglinum.* Marpurg 1609 in-8. VIII. *Artificium perorandi communicatum à Joanne Henrico Alſtedio.* Francfort 1612 in-8. IX. *Philotbei Jordani Bruni Nolani recens & completa Ars reminiſcendi, & in phantaſticis cauſis exarandi, ad plurimas in triginta Sigillis inquirendi, diſponendi, atque retinendi implicitas novas rationes & artes inauditaſque.* petit in-8. ſans date, ou nom du Lieu de l'impreſſion. Tout eſt en Italien, & paroit avoir été imprimé en Italie. Il n'y a que trente-deux pages. C'eſt un Traité de Mémoire artificielle, diviſé en Théorétique, où il y a trois Parties, & en Pratique, où il y en a deux. Outre cela il y a ſubdiviſion en Chapitres, & en Articles. On trouve enſuite: *Philotbei Jordani Bruni Nolani Explicatio triginta Sigillorum ad omnium Scientiarum & Artium inventionem, diſpoſitionem & memoriam. Quibus adjectus eſt Sigillus Sigillorum, ad omnes animi operationes comparandas, & earundem rationes habendas maximè conducens; & non temerè Ars Artium nuncupatur; hic enim facilè invenies quicquid per Logicam, Metaphyſicam, Cabalam, Naturalem Magiam, Artes magnas & breves theoreticè inquiritur.* Vient après cela une Epître dédicatoire, qui n'eſt que de dix-ſept lignes: *Pb. Jor. Br. No. Illuſtriſſimo Domino Michaeli a Caſtella novo, Domino Mauvilleriio, Equiti Aurato, inter Nobiles Domeſticos Regi uni, quinquaginta Equitum gravis armaturæ Capitaneo, privati Conſilii Conſiliario, Gubernatori Urbis & Arcis Sancti Deſiderii, Legato Chriſtianiſſimi Regis apud Sereniſſimam Angliæ Reginam.* On trouve à la ſuite: *Ad excellentiſſimum Academiæ Oxonienſis Procancellarium, Clariſſimos Doctores, atque Celeberrimos Magiſtros, Philotheus Jordanus Brunus Nolanus, magis laboratæ Theologiæ Doctor, puriuris & innocuæ Sapientiæ Profeſſor; in præcipuis Europæ Academiis notus, probatus, & honorificè exceptus Philoſophus; aulibi, præterquam apud Barbaros & ignobiles peregrinas; dormitantium Animorum Excubitor, præſumptuoſæ & recalcitrantes Ignorantiæ Domitor; qui in actibus univerſis generalem Philanthropiam profeſſatur* (32): *Qui non magis Italum quam Britannum, Marem quam Feminam, Mitratum quam Coronatum, Togatum quam Armatum, Cucullatum hominem quam ſine Cuculli rirum, ſed illum cujus pacatior, civilior, fidelior, & utilior eſt converſatio, diligit: Qui non ad pecuniæ caput, ſignatam frontem, ablutas manus, & circumciſum penem, ſed (ubi veri hominis faciem licet intueri) ad animum, ingenioſique cultorum maximè reſpicit: Quem ſtultitiæ propagatores & hypocriſimuli deteſtantur: Quem probi & ſtudioſi diligunt, & cui nobiliora plaudunt ingenia: Excellentiſſimo Academiæ Oxonienſis Procancellario, una cum præcipuis ejuſdem Univerſitatis ſalutem plurimam dicit.* On voit ici un homme qui ne s'épargne pas à lui-même les titres les plus pompeux, & l'on auroit peut-être de la peine à trouver dans aucun autre Auteur, un exemple plus extraordinaire d'orgueil & de vanité.

(31) *Ubi ſupra* p. 222.

[*P*] *Une idée de ſa Comédie, intitulée* Candelaio.] Le titre complet eſt: *Candelaio, Comedia del Bruno Nolano, Academico di nulla Academia, detto il Faſtidioſo. In triſtitia hilaris, in hilaritate triſtis.* A Paris 1582, in-12. feuill. 146. *Il Candelaio*, ou *le Faiſeur de Chandelles.* La Scène eſt à Naples. Le grand but de la Pièce eſt de tourner en ridicule l'Avarice, en la perſonne de *Bonifaccio* & de *Bartolomeo*; & la Pédanterie, dans le caractère de *Memphurio.* Entre autres incidens, on repréſente Bonifaccio comme paſſionnément amoureux de *Sainte Victoria:* mais pour trouver le moyen de ne s'engager dans aucune dépenſe dans la pourſuite de ſes amours, il conſulte *Scaramuze*, qui ſe vante d'être fort habile dans la Magie. Celui-ci lui donne une petite Image de cire, en lui recommandant de la faire chauffer au feu avec diverſes cérémonies ridicules, l'aſſurant qu'il rendra par ce moyen Ste. Victoria auſſi traitable qu'il peut le ſouhaiter. Après cela ſuit une foule d'incidens (ſelon le goût du Théatre Italien) où quelques-uns des Perſonnages ſe déguiſent. *Karubine* eſt déguiſée ſous les habits de Sainte Victoria, femme de Bonifaccio. Celui-ci eſt déguiſé ſous les habits de Bartolomeo. Karubine ainſi déguiſée traite ſon mari avec une ſévérité indécente, qu'il n'eſt pas néceſſaire de rapporter ici, & l'oblige à s'enfuir de la maiſon de Victoria dans la dernière conſternation. Viennent quelques avantures enſuite; & entre autres, Bonifaccio eſt arrêté par certains prétendus Officiers du guet; & en punition de ſon avarice, il eſt obligé de payer une ſomme conſidérable pour recouvrer ſa liberté. Pour ce qui eſt de Bartolomeo, ſon avarice le porte à vouloir trouver la Pierre Philoſophale, & il eſt trompé par un prétendu Adepte, qui lui fait croire qu'il poſſède une poudre appellée *Pulvis Chriſti*, qui ſuffit pour l'enrichir, même au delà de ſes vœux. Par ce moyen il attrape à cette pauvre dupe quelques centaines d'écus, & puis ſe ſauve de Naples avant que ſa fourberie ſoit découverte. Memphurio n'eſt mis ſur la ſcène que pour ſe moquer d'un Pédant plein de ſuffiſance, & il y a pluſieurs traits de raillerie contre lui dans tout le cours de la Pièce. Il eſt ſaiſi par des gens qui guettent Bonifaccio, & on lui extorque de l'argent. La manière dont cela ſe fait eſt accompagnée de tant d'obſcénités, que la pudeur ne permet pas de les rapporter, & qu'elles n'ont certainement jamais pu être repréſentées, même ſur le Théatre Italien. Il n'y a ni beaucoup d'eſprit, ni beaucoup de feu, dans cette Comédie: mais ceux qui prennent plaiſir à voir tourner les choſes ſaintes en ridicule (quoique d'une façon baſſe), pourront peut-être ſe divertir des expreſſions impies dont cette Pièce eſt remplie. Elle eſt dédiée *Alla Signora Morgana* (peut être quelque Angloiſe): & quand on fait attention à tous les traits immodeſtes dont cette Comédie eſt remplie, il ſemble qu'on peut en conclure, ou que la Patſone n'étoit pas d'une grande modeſtie, ou que le Poëte étoit bien inſolent, d'offrir un tel préſent à une femme vertueuſe. L'Epître Dédicatoire eſt dans ce ſtile fanfaron, & remplie de ces railleries contre l'Ecriture Sainte, qui diſtinguent d'une manière ſi infame la plupart des Ouvrages de notre Auteur.

(32) C'eſt un reſume bar, qui eſt peu en uſage, & qui ſignifie, *declarer ouvertement.* Ainſi il ſignifie ici la même choſe que *profiteor.*

☞ BUDDEUS (Jean-François), célèbre Théologien Luthérien, naquit le 25 de Juin 1667 à Anclam, Ville de Poméranie, où ſon père étoit Miniſtre. Les talens qu'il fit paroître pour l'étude, engagèrent ſes parens à l'y deſtiner; & il y fit dès ſon enfance des progrès conſidérables. Avant que d'aller à l'Univerſité, il étoit déja fort avancé dans les Humanités, poſſédoit les Langues Hébraïque, Chaldaïque & Syriaque, & avoit lu pluſieurs fois le Texte original de l'Ecriture Sainte. On l'envoya à l'âge de dix-huit ans, en 1685, à Wittenberg, où il ne démentit pas les eſpérances que la rapidité de ſes prémiers progrès avoit fait concevoir. Il fut Diſciple des plus habiles Profeſſeurs de cette Univerſité, de Schurtzfleiſch pour l'Hiſtoire, de Daſſovius pour les Langues Orientales, & de Ziegler pour le Droit Canon. Il ſoutint ſous le prémier des Théſes publiques, *ſur la Hongrie & la Tranſylvanie*; & d'autres ſous Mr. Neumann, *ſur ceux qui ont paraphraſé le Nouveau Teſtament en Vers Grecs.* En 1687, avant l'âge de vingt ans accomplis, il fut reçu Maitre-ès-Arts; & il publia à cette occaſion une Diſſertation *ſur les Symboles de l'Euchariſtie: Diſſertatio Hiſtorica de Symbolis Euchariſticis*, & pluſieurs autres depuis ſur divers ſujets (*a*). Son érudition le fit recevoir en 1689 Ajoint de la Faculté de Philoſophie, qualité qui lui donnoit une vocation plus marquée à faire part de ſes lumières aux autres. Peu de tems après il ſe tranſporta à Iéne, où il fit des leçons aux Étudians

(*a*) *Bibliotb. Germanic. T. XXII. p. 220. 221.*

dians avec beaucoup de succès, & se fit aimer & estimer des Professeurs. En 1692 il fut appellé à Cobourg, où il y a un Collège Académique, en qualité de Professeur en Langues Grecque & Latine. En 1693, l'Electeur de Brandebourg Frédéric, depuis Roi de Prusse, aiant fondé l'Université de Halle, Mr. Buddéus fut choisi pour remplir la place de Professeur de Morale & de Politique, & on lui en adressa la vocation, qu'il accepta (*b*). Il composa quantité de Dissertations & d'autres Ouvrages, dans cet intervalle. Nous tomberions dans une longueur excessive, si nous voulions parler de tous en détail: nous nous contenterons de le faire de quelques-uns des principaux, en y ajoutant des Remarques, selon que l'occasion s'en présentera. Mr. Buddéus avoit formé le dessein de donner une Histoire de toutes les Sectes des Philosophes, tant anciens que modernes, & de leurs Dogmes. Il commença en 1702 par celle de la Philosophie des Hébreux [*A*], la plus ancienne de toutes. Il donna successivement, les deux années suivantes, son *Abregé de Philosophie*, en trois Volumes in-8. [*B*]. En

(*b*) Id. ib. p. 922.

[*A*] *Celle de la Philosophie des Hébreux.*] Son Ouvrage a pour titre: *Introductio ad Historiam Philosophiæ Ebræorum. Accedit Dissertatio de Hæresi Valentiniana.* „ Introduction „ à l'Histoire de la Philosophie des Hébreux, avec une „ Dissertation sur l'Hérésie Valentinienne." Halle 1702. in-8. réimprimé en 1720 (1). Voici le Plan général de cet Ouvrage. Mr. Buddéus commence par Adam, continue ainsi par les plus illustres Personnages de l'Ancien Testament, parcourt les tems qui ont suivi la Captivité jusqu'à Jésus-Christ, passe aux Siècles suivans, & va jusqu'aux Rabbins & aux Cabbalistes, dont il explique les sentimens, & cela fait une partie considérable du Livre. On y trouve la Cabbale expliquée, & ce qu'elle peut avoir de bon & de mauvais. Il parle de tous les Auteurs, tant Chrétiens que Juifs, qui ont écrit de la Cabbale. Il fait souvent une Histoire abrégée de leur Vie, il parle de leurs Ecrits, il en donne de courtes Analyses, & en explique les principaux Dogmes. Sa Méthode est semblable à celle de G. J. Vossius, qui dans plusieurs de ses Livres a eu soin de proposer en termes généraux, dans un Article imprimé en gros caractères, ce qu'il vouloit dire; après quoi il le confirme & l'éclaircit en détail, en forme de Notes. Mr. Buddéus fait même quelquefois des digressions dans ces Notes, & y indique ordinairement les sources où il a puisé. On peut voir des Extraits plus étendus de cet Ouvrage, dans les Journaux cités en marge (2). Dans la Dissertation sur l'Hérésie Valentinienne, notre savant Auteur fait d'abord connoître la personne de Valentin, il donne une liste de ses Disciples, & il explique leurs Dogmes. Il prétend que leur doctrine étoit puisée dans celle des Cabbalistes, & en particulier il soutient que les Valentiniens croyoient, aussi-bien que les Cabbalistes, que la Matière de l'Univers émane de la Substance Divine: mais un savant Critique a fait voir que c'est à tort qu'on attribue ce sentiment à Valentin (3), puisqu'il croyoit la Matière coéternelle à Dieu; il soutenoit „ que le „ Mal ne peut venir de Dieu, parce que Dieu est infiniment bon; & qu'il ne sauroit venir du Néant, parce „ que rien ne se fait de rien: mais que quand il accorderoit que quelque chose puisse être faite de rien, il répugneroit toujours aux Perfections & à la Volonté de „ Dieu, d'avoir créé le Mal. *C'est pourquoi j'estime*, „ *pour*suit-il, QU'IL Y A UNE AUTRE SUBSTANCE „ QUI EST COEXISTANTE A DIEU, *qui s'appelle la* „ MATIERE, *& de laquelle les Maux tirent leur origine*" (4)." Mr. Buddéus, pour accorder cela avec son système, suppose que le Dieu, auquel Valentin disoit que la Matière est coéternelle, n'est pas le Dieu Suprême, mais le *Demiurge* ou le Formateur du Monde, auquel les Valentiniens ne refusoient pas les titres de Dieu & de Père, quoiqu'ils le crussent infiniment au-dessous du vrai Dieu. *Asseris quidem Valentinum materiam Deo coæxistere, quod tamen, nisi me omnia fallunt, de Demiurgo est intelligendum. Hunc enim Dei & Patris nomine, in Scholis Valentinianorum, insigniri notum est. Certè si de Deo supremo capias, non video quo pacto hæc cum Systemate Valentiniano conciliari possint* (5). Mais cette explication n'est pas admissible. Le Dieu dont parle Valentin est trop bien caractérisé, pour le méconnoître: il l'appelle le *Dieu* BON & le *Créateur des Etres excellens*, ὁ μὲν ἀγαθὸς καὶ τῶν ὅλων δημιουργὸς (6). Or le titre de *Bon* est celui du Dieu Souverain, & de celui qui est le Père de notre Seigneur Jésus-Christ; aussi-bien que celui de Créateur des Etres excellens. Ce ne sont pas là les Attributs, ni du Créateur du Monde matériel, ni des Etres qu'il a formés. Ces *Etres excellens* sont les Esprits immortels, & non les Corps. La doctrine des Valentiniens étoit celle des Pythagoriciens & des Platoniciens. 1. Platon a cru la Matière éternelle, & la Cause des Maux. Valentio l'a cru aussi, comme nous venons de le voir. 2. Platon disoit que la Matière n'avoit ni qualités, ni figures; & que se trouvant agitée par des mouvemens aveugles & irréguliers, Dieu voulut bien par pure bonté mettre la main à l'œuvre, & l'orner de figures & de qualités convenables. Valentin disoit précisément la même chose. Ses Disciples prétendoient appuyer cette Hypothèse sur les paroles de Moïse: *La Terre étoit invisible*, c'est-à-dire selon eux, *que la Matière n'avoit encore ni forme ni figure.* 3. Platon admettoit des Emanations Divines, dont il faisoit autant de Dieux subalternes. C'est la véritable origine des *Eons* de Valentin, comme on en peut voir les preuves dans Mr. de Beausobre, qui a parfaitement développé le Système de cet ancien Hérétique (7). 4. Platon croyoit que les Etres du Monde matériel avoient été formés sur le modèle des Substances du Monde intelligible. Valentin avoit la même créance: les *Eons* du Monde spirituel étoient les modèles des Etres du Monde matériel. 5. Platon croyoit l'Ame une Substance descendue du Ciel, laquelle s'est unie avec la Matière, ou avec l'Ame de la Matière. Les Valentiniens avoient la même opinion; c'est ce que le savant Critique de Berlin prouve en détail (8). Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet; le Lecteur curieux peut avoir recours à la Dissertation de Mr. Buddéus, & à l'excellente *Histoire du Manichéisme* de Mr. de Beausobre. Il suffit par rapport à notre but, d'avoir fait connoître en gros l'Ouvrage du prémier, & d'avoir fait en passant quelques remarques, pour faire voir la nécessité qu'il y a de réunir les travaux de plus d'un Savant sur certains sujets.

(1) *Bibl. Germanique*, T. XXII. p. 129.

(2) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Octob. 1702 Art. 2. p. 399 &c. Le Clerc *Bibl. Choif.* Tom. VII. Art. 9. p. 160 & *fuiv.*

(3) De Beausobre *Hift. Critiq. du Manich.* Tom II. L. V ch. I. p. 313 & *fuiv.*

(4) Fragment de Valentin, dans le Dialogue attribué à Origene contre les Marcionites, Sect. IV. p. 88 *apud* Grab. *Spicil.* T. II. p. 17.

(5) Buddæus *de Hæres. Valent.* p. 891.

(6) Valentin. *in rel. Fragm. Died.* V. 27. *apud* de Beausobre *ubi supra* p. 160. not. (2).

(7) De Beausobre *Hift. Crit. du Manich.* Tom. I. Part II. L. III. ch. 9.

[*B*] *Son Abrégé de Philosophie, en trois Volumes, in-8.*] Le prémier a pour titre: *Elementa Philosophiæ Instrumentalis; seu Institutionum Philosophiæ Eclecticæ Tomus primus.* Halle 1703. Ce prémier Volume comprend la Logique, que l'Auteur divise en quatre Parties. La prémière traite des moyens de trouver la Vérité. La seconde donne des Règles, pour la découvrir dans les Ecrits des autres. La troisième explique la manière de communiquer aux autres les Vérités qu'on a découvertes: & la quatrième enfin, les principaux termes dont on se sert en Philosophie. C'est une espèce d'Abrégé de Métaphysique. Cette Logique est précédée d'une Introduction à l'Histoire de la Philosophie, depuis Adam jusqu'à notre tems, qui est fort instructive. Au reste, Mr. Buddéus déclare qu'il est du nombre des Philosophes qu'on appelle *Eclectiques*. Voici l'idée qu'il nous en donne: „Celui-là seul est digne de ce nom, qui aiant examiné avec soin la nature de chaque chose, établit des Principes, par le moyen desquels il examine tout ce que les autres Philosophes ont enseigné, & admet ce qu'il trouve conforme aux Principes qu'il a posés. Un tel Philosophe est bien différent de ces misérables Copistes, qui marchant sans règle & sans principes, ramassent de toutes parts ce qui leur paroît de plus vraisemblable, & en composent un Corps monstrueux, dont les parties ne sont point liées, & se combattent même assez souvent (9). Le second Tome est intitulé: *Elementa Philosophiæ Theoreticæ, seu Institutionum Philosophiæ Eclecticæ Tomus secundus*, Halle 1703. Il s'agit dans ce Volume, de la *Physique* & de la *Pneumatologie*. A l'égard de la Physique, il ne la traite point selon la méthode *Synthétique*, en commençant par les Principes, qui est la méthode ordinaire; mais d'une manière *Analytique*, en remontant des Effets à leurs Causes & à leurs Principes. C'est aussi la méthode qu'a suivie Mr. Le Clerc dans sa Physique, & Mr. Buddéus avoue, qu'il a beaucoup profité des Ecrits de ce Savant, de même que de ceux de Rohault, de Sturmius, de Locke & de quelques autres. Tout ce Tome, qui comprend la *Philosophie Théorétique*, est divisé en six Parties. La prémière traite de l'*Homme*. En parlant de l'Ame, l'Auteur déclare nettement, qu'il n'est pas impossible, & qu'il n'implique point contradiction, que Dieu crée une Substance corporelle qui pense. Une telle Proposition surprend de la part d'un Philosophe, si réservé à ne rien affirmer que de sûr & d'évident: il semble qu'en suivant ses principes, il auroit dû dire, qu'il ne savoit pas si cela implique contradiction, ou non; car pour assurer qu'il n'implique point contradiction qu'une Substance matérielle pense, il faudroit bien savoir quel est le principe de la Corporéité, ou ce que c'est qu'une Substance corporelle, afin que comparant l'un avec l'autre, l'on jugeât si un sujet unique est capable de ces deux principes, ou s'il en est incapable. Or Mr. Buddéus déclare souvent, qu'on ne connoit point les Substances, ni les Principes internes des propriétés des Etres: on ne peut donc pas savoir si un même sujet peut être capable de matérialité & de pensée (10). Cette Réflexion de Mr. Bernard me paroit très judicieuse; & il me semble que le défaut où certains Philosophes tombent sur cet article est frappant. Ils font gloire d'avouer qu'ils ignorent la nature du Corps, & qu'ils ne font pas mieux instruits sur la nature de l'Ame, on du Principe de toutes les opérations spirituelles; & cependant ils ne craignent pas d'affirmer, qu'il n'est pas impossible que la Matière pense, c'est-à-dire, que des opérations dont ils ignorent le Principe, peuvent partir d'un certain Principe dont la nature leur est inconnue. Il y a de l'apparence, que si l'on trouvoit quelque chose de pareil dans Aristote, l'Ecole moderne lui feroit un étrange procès là-dessus. La seconde Partie traite des *Brutes*, des *Plantes*, des *Fossiles*. Il s'agit dans la troisième, de la *Terre*, de l'*Eau*, du *Feu*, de l'*Air*, & des *Météores*. En parlant des Montagnes, l'Auteur soutient, contre l'opinion du célèbre Thomas Burnet, qu'elles sont aussi anciennes que la Terre. Elles servent, selon lui, à la production

(8) Id. T. II. Liv. V. ch. 2. §. 12. p. 103 & *fuiv.*

(9) *Nouv. de la Rép. des Lettres* Juillet 1703 p. 76.

(10) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Février 1705. p. 207. 208.

En 1704, parurent ſes *Diſſertations ſur des Matières choiſies du Droit Naturel & du Droit des Gens* [C]. Il y avoit près de douze ans que Mr. Buddéus rempliſſoit la Chaire de Morale à Halle avec un applaudiſſement général, lorſqu'il fut appellé en 1705 à Iéne en qualité de Profeſſeur en Théologie. Le Roi de Pruſſe, qui ne le voyoit ſortir de ſes Etats qu'à regret, ordonna à l'Univerſité de Halle de tâcher de le conſerver: mais ce Savant crut que la Chaire de Théologie d'Iéne étoit ce qui lui convenoit le mieux; & il y a en effet paſſé le reſte de ſes jours, c'eſt-à-dire plus de vingt-quatre ans, ſans que les Emplois importans qu'on lui a offerts ailleurs aient pu l'engager à quitter cet établiſſement. En 1711 il publia ſa *Théologie Morale* [D]. Les Ducs de Saxe de la Branche Erneſtine, auxquels appartient

duction des Métaux, & à d'autres uſages que nous ne connoiſſons point. On peut en indiquer un grand nombre d'autres, qui prouvent parfaitement la Sageſſe du Créateur dans la conſtruction de notre Globe. Outre la Beauté & l'Ornement, que la ſituation agréable des Montagnes apporte à notre Terre (11), 1. elles contribuent beaucoup à conſerver & à rétablir la ſanté. Ceux qui tombent en langueur dans l'air groſſier & impur des grandes Villes, ou dans l'air chaud & humide des Vallées & des Terres marécageuſes, ſe trouvent parfaitement bien dans l'air plus fin & plus ſubtil qu'on reſpire ſur les Montagnes. 2. Elles fourniſſent des places commodes pour faire des Habitations. „ Elles ſervent, *dit Mr. Ray* (12), „ de Paravents pour détourner les bouffées des vents „ froids & piquans du Nord & de l'Eſt; elles réfléchiſ„ ſent la chaleur douce & bénigne des rayons du Soleil, „ & par cette réflexion, elles rendent nos habitations „ plus commodes & plus agréables en Hiver: par là elles „ font croître l'herbe & les arbres, & avancent la matu„ rité des fruits en Eté. 3. La production d'une grande varieté d'Arbres & de Plantes, eſt un autre avantage que nous procurent les Montagnes. 4. Elles ſervent de retraite à pluſieurs ſortes d'Animaux, Oiſeaux, Quadrupèdes, Inſectes &c. 5. Les longues chaines de Montagnes, qui traverſent des Continens entiers, placées de l'Orient à l'Occident, ſervent dans les Pays chauds à empêcher la diſſipation des vapeurs, qui ſans cela ſe diſperſeroient vers le Nord & vers le Sud. 6. Elles donnent aux Fontaines leur origine, & aux Rivières ces pentes inſenſibles qui les conduiſent à la Mer. Elles ſont comme autant d'Alembics naturels. Revenons à Mr. Buddéus. Dans la quatrième Partie du ſecond Tome de ſa Philoſophie, il eſt parlé du Syſtême du Monde, des Cieux, & des Corps céleſtes. On ſera peut-être étonné que notre Auteur ſe déclare pour l'opinion de l'influence des Aſtres? Il croit qu'il s'écoule perpétuellement diverſes parties de ces Corps céleſtes, qui parvenant juſqu'à notre Terre, y produiſent pluſieurs changemens, comme les Vents, & les diverſes températures de l'Air, qui en ſont les ſuites néceſſaires. Il eſt impoſſible que tous ces changemens n'en produiſent ſur notre Corps; & comme on ſait que le Corps a beaucoup de pouvoir ſur l'Eſprit, il s'enſuivra que l'influence des Aſtres pourra être la cauſe de diverſes paſſions, auxquelles les hommes ſont ſujets. Notre Auteur convient de tout cela, & il va même plus loin. Il remarque qu'il y a quatre principaux Tempéramens, qui étant différemment combinés, en produiſent ſept, à chacun deſquels préſide une Planète particulière; *Saturne* au Mélancholique, & ainſi du reſte. Il eſt traité dans la cinquième Partie, des propriétés & des cauſes des Corps naturels en général. Dans la ſixième il eſt queſtion des Eſprits créés, & de l'Eſprit incréé, qui eſt Dieu. Le *troiſième* Tome de la Philoſophie de Mr. Buddéus a pour titre: *Elementa Philoſophiæ Practicæ, ſeu Inſtitutionum Philoſophiæ Eclecticæ Tomus tertius*. Halle 1703. in-8. 2. Edition. C'eſt proprement une Morale Philoſophique, qui comprend non ſeulement ce qui regarde l'état & les devoirs des Hommes, comme Hommes, mais encore les Eléments du Droit Naturel & de la bonne Politique. Cet Ouvrage eſt diviſé en trois Parties. La première traite des moyens de parvenir à la Félicité. La ſeconde apprend les moyens de régler les Devoirs des Hommes & des Nations entières, ſelon les régles que les Loix de la Nature nous preſcrivent. Dans la troiſième on enſeigne à chaque Homme en particulier, & aux Sociétés entières, à régler leurs actions ſelon les Loix de la prudence. Il y a let un grand nombre d'avis très importans, & l'Auteur entre par-tout dans un détail très utile & très inſtructif (13).

(11) *Voyez* Derham *Théol. Phyſ.* L. III. ch 4. p. 100. 105.

(12) Ray *de la Sageſſe de Dieu* p. 251. *apud eundem* p. 102.

(13) *Nouv. de la Rép. des Lettres* Mars 1704. p. 245.

[C] *Diſſertations ſur des Matières choiſies du Droit Naturel & du Droit des Gens.*] *Selecta Juris Naturæ & Gentium.* Halle 1704. in-8. C'eſt proprement un Recueil de Diſſertations, qui avoient déja paru en divers tems. On y trouve I. *L'Hiſtoire du Droit Naturel*, que Mr. Buddéus avoit jointe autrefois aux *Inſtitutiones Juris Naturæ & Gentium* de Mr. Vitrlarius, qu'il avoit fait réimprimer en Allemagne. II. Une Diſſertation ſur les Croiſades, *De Expeditionibus Cruciatis*. Mr. Buddéus avoit publié cette Piéce pour la première fois en 1694. Il y ſoutient, que toutes ces Croiſades étoient injuſtes; & répond aux principales raiſons qu'on peut alléguer en leur faveur. Il prétend auſſi qu'elles ne furent pas moins imprudentes, qu'injuſtes; & il fait voir les principales fautes que commirent ceux qui en étoient les Chefs. III. Une Diſſertation imprimée d'abord en 1695, ſur le Droit de Succeſſion attribué aux Ainés, *De Succeſſionibus Primogenitorum*. L'Auteur fait voir que ce Droit n'eſt point injuſte, mais qu'il n'eſt fondé ni ſur aucun Droit naturel, ni ſur aucun Droit divin poſitif univerſel; ſi ce n'eſt entant que tous les hommes ſont obligés d'obſerver ce qui eſt utile à tout le Genre-humain, ou à toute une Nation; c'eſt-à-dire, que le Droit de Succeſſion attribué aux Ainés dépend de la volonté des Péres dans les Succeſſions particulières; de celle des Princes, & en particulier du dernier régnant, dans les Etats Patrimoniaux, c'eſt-à-dire qui appartiennent en propre au Souverain régnant; & de celle du Peuple, ſi les Etats ſont de la nature de ceux qu'on appelle *Legitimi*, c'eſt-à-dire, établis ſur les Loix. L'Auteur examine pluſieurs autres queſtions relatives à ſon ſujet, & finit en indiquant les Auteurs qui ont traité de cette matière *ex profeſſo*. IV. Suit une Diſſertation imprimée la même année, qui traite de la Religion Naturelle, *De Pietate Philoſophica ſeu Religione Naturali*. V. La cinquième, auſſi de 1695, traite du Droit que la Guerre donne ſur les choſes ſaintes, *De jure Belli circa Res Sacras*. VI. Dans celle qui ſuit, imprimée d'abord en 1699, il s'agit de la Culture de l'Eſprit, *De Cultura Ingenii*. L'Auteur y fait voir que l'Eſprit, tant de ceux qui ſe deſtinent aux Sciences, que de ceux qui prennent un autre parti, a beſoin d'être cultivé; il montre que l'homme y eſt néceſſairement obligé; il fait voir quelles ſont les Sciences néceſſaires, & quelles ſont les inutiles; & il tâche de les faire toutes eſtimer à proportion de leur juſte prix. Il ne mépriſe pas tout à fait l'Aſtrologie; mais il fait peu de cas de la Philoſophie & de la Théologie des Scholaſtiques, qui paroiſſent plutôt inventées pour diſputer ſur des mots, que pour enſeigner quelque Vérité néceſſaire. Il blâme auſſi les Critiques qui paſſent tout leur tems à critiquer un mot, une ſyllabe, ou une lettre dans quelque ancien Auteur, dont il importe fort peu de ſavoir préciſément ou la penſée, ou le ſentiment. Cependant, à en croire ces Meſſieurs, ils rendent les plus importans ſervices à la République des Lettres, & ils annoncent leurs travaux avec une pompe, qui n'eſt propre qu'à ſurprendre ceux qui ignorent combien leurs prétendues découvertes renferment ſouvent peu d'utilité réelle. Mr. Buddéus ne fait pas plus de cas d'une autre eſpéce de Savans, qui ne s'applaudiſſent pas moins que ceux dont on vient de parler; ce ſont ces *Erudits*, qui paſſent toute leur vie à rechercher quelle étoit la figure des Souliers des Hébreux, & autres belles queſtions de ce genre. Quel immenſe ſavoir ne faut il pas, pour décider quelle étoit la figure des Epesons du tems de Charlemagne, ou quelle étoit la forme de ſon Bonnet ou de ſon Chapeau! Mr. Buddéus recommande fortement l'étude de la Langue Latine, comme d'une eſpéce de Langue univerſelle & de communication entre les Savans. Il examine enſuite quelles ſont les perſonnes qui ſont propres à l'étude: Si les Femmes & les Princes doivent étudier: Si ceux qui ſe deſtinent à la Théologie, doivent s'adonner aux autres Sciences: Quelle fin on doit ſe propoſer dans les Etudes: Quels moyens on doit employer pour devenir Savant: Quels Livres ont doit lire: La néceſſité de méditer, l'ordre qu'on doit ſuivre dans ſes études, & il propoſe quelques régles pour étudier avec ſuccés. La VII. Diſſertation, qui avoit paru en 1701, eſt ſur le devoir des Souverains dans les levées de Soldats qu'ils font, *De Officio Imperantium circa conſcribendum Militem*. L'Auteur cenſure les abus qui ſe commettent dans cette matière, & ſur-tout les levées forcées, & le peu de ſoin que l'on a de prévenir les déſordres dans leſquels les Soldats ſe jettent. La VIII. & la IX. traitent des Tſellamens des Souverains, & en particulier de celui de Charles II. Roi d'Eſpagne, & du droit que la Maiſon d'Autriche avoit à la Succeſſion de ce Prince. La ſeconde eſt une Défenſe de la première: *De Teſtamentis Summorum Imperantium, ſpeciatim Caroli II. Hiſpaniæ Regis*, c'eſt le titre de la première: *De Jure Gentis Auſtriacæ in Regnum Hiſpaniæ*, c'eſt celui de la ſeconde. Dans la X. Diſſertation, imprimée en 1703, l'Auteur compare les Devoirs des hommes, qui naiſſent de leurs différentes rélations, ſur-tout lorſque ces Devoirs ſe trouvent oppoſés les uns aux autres; & examine dans cette oppoſition ceux qui doivent être préférés. La dernière Piéce de ce Volume y paroît pour la première fois; elle a pour titre: *Jurisprudentiæ Hiſtoricæ ſpecimen, ſeu Controverſiarum illuſtrium Juris Naturæ & Gentium ex Hiſtoria Romana Conſpectus*. L'Auteur examine l'Hiſtoire Romaine, depuis ſes premiers commencemens juſqu'au tems des Empereurs. Il fait paſſer en revue toutes les Actions les plus illuſtres des Romains, tant publiques que particulières, & montre ce qu'elles ont eu de juſte & d'injuſte. Il s'attache ſur-tout à faire voir l'injuſtice de la plupart des Guerres, que les Romains ont entrepriſes (14).

[D] *Sa Théologie Morale.*] *Inſtitutiones Theologiæ Moralis, variis Obſervationibus illuſtratæ*. Leipſig 1711 in-4. Mr. Buddéus diviſe cette Théologie Morale en trois Parties. Les Actions de l'Homme régénéré, qui en ſont l'objet, peuvent être, ſelon lui, conſidérées à trois égards. Premièrement, à l'égard de l'augmentation de la ſanctification, que l'homme régénéré doit rechercher: ſecondement, à l'égard des Loix Divines, ſur leſquelles il doit tâcher

(14) *Voyez Nouv. de la Rép. des Lett.* Juillet 1705 Art. 2.

rent l'Université d'Iéne, lui procurérent dans le poste qu'il y occupoit, tout l'agrément qu'il pouvoit souhaiter, en lui donnant diverses Charges honorables & de confiance. En 1714, il fut fait Conseiller Ecclésiastique du Duc de Hildbourgshaosen. Depuis, on lui conféra l'Iospection des Etudians du Pays de Gotha & d'Altenbourg; & il devint enfin Assesseur de l'Assemblée nommée *Concilium arctius*, & qui est destinée au Gouvernement de l'Université. Il fut aussi trois fois Pro-Recteur (c), & l'auroit été une quatrième, s'il n'avoit pas refusé cette Charge. Sa réputation a beaucoup contribué à faire fleurir l'Université d'Iéne [E]. Malgré les occupations perpétuelles de sa Charge, dont il remplissoit très régulièrement les fonctions, Mr. Buddéus savoit se ménager assez de tems pour prêcher tous les quinze jours, pour entretenir une Correspondance fort étendue, pour recevoir les Etrangers qui souhaitoient de le voir, ou les Etudians qui avoient à le consulter, & pour composer quantité d'Ouvrages, qui ont toujours été bien reçus du Public. Il donoa en 1715 le prémier Tome d'une *Histoire Ecclésiastique de l'Ancien Testament*, dont le second Tome parut trois ans après. En 1727 parut un curieux Recueil de *Dissertations* [F] sur divers sujets. La même année, Mr. Buddéus publia en deux Vo-

(c) Les Ducs de Saxe se sont réservés la Rectorat.

tacher de régler toutes ses actions; & enfin à l'égard de la Prudence qu'il doit apporter pour éviter les dangers qui l'environnent, surmonter les inconvéniens qui se rencontrent dans la vie, & se servir des moyens qu'il peut avoir pour parvenir à la fin qu'il se propose. I. Dans les Prolégomènes l'Auteur traite de la nature de la Théologie Morale, & des secours qu'on peut avoir pour s'en instruire. Après cela il explique fort au long la différence de la Nature & de la Grace, à l'égard de toutes les Facultés de l'Ame. Il traite des imperfections & des foiblesses des Régénérés, des Tentations, de la Lutte de la Chair & de l'Esprit, de leur Sainteté, & de l'augmentation de la Vie spirituelle en eux. Comme Dieu ne demande pas de nous une Sainteté Angélique, qui est au-dessus de nos forces; il ne veut pas aussi que sous ce prétexte nous nous imaginions d'être régénérés, quoique dominés par des habitudes incompatibles avec une piété solide. Enfin Mr. Buddéus donne les marques de la véritable Régénération, auxquelles on peut la reconnoître en ceux en qui elle se trouve, & par lesquelles on peut la distinguer d'une fausse Sainteté que l'on prend souvent pour elle. Dans le dernier Chapitre, il donne les moyens d'augmenter la Sanctification. II. La seconde Partie concerne la *Jurisprudence Divine*, comme il la nomme, & est formée sur la méthode de Puffendorf, dans son Traité du *Droit de la Nature & des Gens*. L'Auteur traite de cette Science en général dans les Prolégomènes, & il vient ensuite au détail, en parlant des actions des Régénérés par rapport aux Loix Divines; des Loix Divines générales; des Devoirs des hommes envers Dieu, & particulièrement de son Culte intérieur; du Culte extérieur, soit à l'égard de ses Loix absolues, soit à l'égard de celles qui supposent quelque chose; des Devoirs que les hommes se doivent les uns aux autres, selon leurs différentes conditions, & le rang ou l'emploi qu'ils ont dans la Société; & enfin des moyens que les Loix Divines & Humaines employent pour porter les hommes à faire leur devoir. III. Dans la troisième Partie, il est traité de la Prudence Chrétienne & Théologique, qui est une Science pratique, qui apprend de quelle manière chaque Chrétien, & particulièrement ceux qui enseignent dans l'Eglise, doivent se conduire pour le sauver eux-mêmes, & ceux qui sont emmis à leurs soins. L'Auteur, après avoir dit quelque chose de la prudence que doivent avoir tous les Chrétiens en général, parle plus au long de celle des Pasteurs. „ Ceux „ qui ne sont pas par-tout du sentiment de l'Auteur, *dit* „ *Mr. Le Clerc* (15), comme je n'en suis pas moi-même „ à tous égards, ne laisseront pas de lire cet Ouvrage très „ utilement, sur-tout s'ils méditent un peu les matières." A l'occasion de ce que Mr. Buddéus dit dans la prémière Partie, de la différence entre la Nature & la Grace, Mr. Le Clerc fait diverses remarques, dont il y en a qui méritent beaucoup d'attention. Personne, dit-il (16), ne peut raisonnablement disconvenir, que l'homme ne soit extrémement corrompu, sans la Révélation divine; & c'est ce que l'Expérience & l'Ecriture nous apprennent. On ne peut pas non plus nier, que la Grace ou la Miséricorde de Dieu, telle qu'il l'a fait paroître sous l'Evangile, ne soit tout-à-fait nécessaire pour guérir entiérement la Nature corrompue, de quelque manière que Dieu veuille la opérer. Mais il faut éviter d'avilir trop les facultés de l'homme, telles qu'il les reçoit aujourd'hui de Dieu, comme si elles n'avoient rien de bon, ou de propre à les porter à la Vertu; ce qui seroit plus injurieux au Créateur, qu'à la Créature, qui n'a rien d'elle-même. On ne doit pas non plus distinguer les lumières de la Nature, de celles de la Révélation, de manière qu'on diroit que celles ne viennent pas du même Dieu. Il faut éviter aussi de faire de l'état de Grace, une sorte de Fanatisme. On peut dire sans craindre de se tromper, que les lumières naturelles n'approchent pas de celles de la Révélation, ni pour l'étendue, ni pour la clarté, ni pour l'efficace, appuyée de motifs infiniment plus forts sous la Révélation que dans l'état de Nature. „ Aussi, continue Mr. Le Clerc, les „ anciens Juifs ont-ils beaucoup mieux vécu que les Pa„ iens, & les Chrétiens encore mieux que les Juifs, à „ cause de l'augmentation des lumières. Mais comme „ Dieu a supporté bien des foiblesses en ceux à qui il s „ révélé sa volonté, & qu'il leur pardonne leurs imper„ fections, pourvu qu'ils se corrigent jusqu'à former de „ bonnes habitudes, au-lieu des mauvaises; je ne vois „ pas pourquoi nous ôterions à Dieu la liberté de faire „ quelque grace à ceux d'entre les Païens, qui ont fait à „ proportion un aussi bon usage de leurs lumières, que les „ gens de bien ont fait des leurs, parmi ceux à qui Dieu „ a révélé sa volonté. Il est même à craindre, qu'il n'y „ ait bien des Païens qui s'élèveront en jugement contre „ les Chrétiens, qui parlent si mal d'eux, & qui ne vi„ vent pas si bien, à proportion de leurs lumières, que „ les Païens vertueux ont vécu. Il vaut mieux, ce me „ semble, que nous pensions à devenir meilleurs, qu'à „ mettre des bornes à la miséricorde de Dieu (17)."

(15) *Bibl. Choif.* T. XXIV. p. 161.

(16) Ibid. p. 178. 179.

(17) Idem p. 180.

[E] *Sa réputation a beaucoup contribué à faire fleurir l'Université d'Iéne.*] „ Son Auditoire étoit toujours rempli, „ souvent même jusqu'à la foule; & l'empressement avec „ lequel on le suivoit, étoit un juste hommage dû à son „ érudition, à sa capacité, à sa piété & à sa vertu. Il é„ toit clair & méthodique. Ennemi du faste Scholasti„ que, il n'en parloit qu'autant qu'il le falloit pour faire „ entendre à ses Disciples certains termes, qu'on ne sau„ roit ignorer. Etablir le Dogme; répondre sans aigreur „ & avec précision aux objections; narrer l'Histoire des „ sentimens, qu'il y a eu dans l'Eglise Chrétienne jusqu'à „ présent, sur chaque point de Doctrine; tirer enfin des „ Dogmes de la Théologie des usages de Piété, c'étoit „ l'ordre qu'il suivoit dans ses Leçons. Il avoit sur-tout „ une attention singulière à ce dernier article. Il étoit „ dans son élément, quand il en venoit aux Conséquen„ ces de Morale & de Pratique; & il fournissoit à ses „ Disciples dans sa propre conduite d'excellens modèles „ de Dévotion, de Charité pour les pauvres, de Régula„ rité, & particulièrement de Douceur & de Patience „ (18)."

(18) *Bibl. Germ.* T. XXII. p. 224. 225.

[F] *Un curieux Recueil de Dissertations.*] En voici le titre: *Miscellanea Sacra, sive Dissertationum aliarumque Commentationum, ad Theologiam, Historiam Ecclesiasticam, & recentiores Controversias spectantium Collectio, in tres Partes distincta, cum Indicibus necessariis.* Iéne 1727 in-4. trois Volumes. Le prémier avoit paru en 1713, sous le titre de *Dissertationum Theologicarum Syntagma*. Le Libraire aiant dessein de le réimprimer, l'Auteur y en joignit deux autres, dont l'un, qui est le second, ne contient que des Pièces qu'il a travaillées depuis la publication de la prémière Partie. Dans la Préface qui est à la tête du prémier Volume, l'Auteur nous apprend qu'il a été comme contraint de publier lui-même ce Recueil. A son insu, & malgré lui, ses Dissertations s'imprimoient & se réimprimoient, avec tant de fautes, que souvent on n'y pouvoit rien comprendre. Personne ne pouvoit mieux que lui remédier à ce desordre; c'est ce qu'il fit, avec cet Avis important, qu'il n'avoueroit point d'autre Edition de ses Dissertations Théologiques, que celle dont nous parlons. Voici le jugement que portent de ce Recueil les Auteurs de la *Bibliothèque Raisonnée* (19): „ Les différentes Piè„ ces, qui composent le Recueil de Mr. Buddé, sont en „ si grand nombre, & la plupart roulent sur des sujets si „ curieux, ou par eux-mêmes, ou par leur rareté, qu'il „ n'est pas possible d'en entreprendre l'Extrait. Tout ce „ que nous pouvons faire est d'en recommander la lectu„ re; & nous pouvons dire hardiment, puisque nous le „ faisons sans préjugé, que personne ne fera cette lecture „ sans plaisir & sans fruit. Si l'on ne cherche dans cette „ sorte d'Ouvrages, que bon-sens, que grand savoir, que „ connoissance des matières, que saine Méthode, que ju„ dicieuse Critique, que sagesse & qu'intégrité, on ne „ pourra qu'être entièrement satisfait de l'Auteur. Il y „ manie par-tout ses matières avec tant d'ordre, d'érudi„ tion & de candeur, que dans les endroits mêmes où „ l'on n'est pas de son avis, on ne laisse pas de s'instrui„ re, & de le faire avec agrément, par les ouvertures „ qu'il donne, ou par le jour qu'il répand sur les choses." Le Lecteur ne pourra qu'être excité à suivre l'avis de ces Messieurs, en jettant les yeux sur les titres des Pièces que contiennent ces trois Volumes. On trouve dans le Tome I. six Dissertations, I. Dissertation Historique & Théologique, où l'on prouve que Clément Romain & S. Irénée ne favorisent point la Messe Papiste. II. Dissertation Théologique au sujet des Avantages qu'ont les Fidèles du Nouveau Testament, sur ceux de l'Ancienne Alliance. III. Dissertation Historique & Théologique sur l'Origine & l'Autorité des Evêques. IV. Dissertation Théologique sur les Péchés Typiques. V. Dissertation Historique & Théologique, sur l'Origine, la Dignité & l'Usage du Titre de Chrétien, Act. XI. 26. VI. Dissertation Historique & Théologique, pour défendre la Religion Chrétienne contre les reproches, dont la chargèrent les Philosophes Gen-

(19) † *Part.* II. p. 211.

Volumes in 4. un Ouvrage d'une grande utilité pour ceux qui ſe deſtinent à l'étude la Théologie &c au S. Miniſtère: *Iſagoge Hiſtorico-Theologica ad Theologiam univerſam, ſingulaſque ejus partes.* „ Introduction Hiſtorique & Théologique à l'Etude de la Théologie, tant en ſon tout, que dans ſes diverſes parties. Leipſig 1727 (d)." C'eſt encore à l'annee 1727 qu'appartient la *Diſſertation ſur la Pythoniſſe d'Endor* [G]. Un temperament heureux & robuſte mettoit Mr. Buddéus en état de ſuffire à

(d) Voyez *Biblioth. Raiſon.* T. I. Part. II. p. 235. &c.

tils. Suivent 1. Des Thèſes Philoſophiques ſur les précautions que l'on doit prendre, lorſque l'on tranſporte dans les autres Sciences les Notions Morales & Civiles. 2. Thèſes Pratiques ſur l'exactitude qui eſt requiſe dans la Vie Chrétienne. Viennent après quatre Diſcours publics. I. Diſcours ſur les ſoins que la Providence prend des Ecoles & des Académies. II. Diſcours ſur la Connexion qui lie néceſſairement entre elles la Vérité & la Piété. III. Diſcours ſur les Monumens du ſoin que la Providence a pris pour la conſervation de l'Académie d'Iène. IV. Diſcours ſur l'Origine de l'Apothéoſe, & de la Canoniſation dans l'Egliſe Romaine. Ce Tome finit par quatre Programmes. I. Programme ſur la Connoiſſance fauſſement ainſi nommée, ſur 1 Timoth. VI. 20. II. Programme ſur la maniére d'étudier la Théologie Polémique avec ſolidité & avec ſageſſe. III. Programme ſur l'Origine du Peuple Hébreu, contre Jean Toland. IV. Programme ſur l'Hérèſie des Arabes. Le ſecond Tome contient diverſes Pièces dans la même goût, ſous les Titres ſuivans. I. Mémoire Hiſtorique & Théologique ſur le triomphe que le Pélagianiſme a remporté dans l'Egliſe Romaine, par la Bulle que le Pape Clément XI fulmina contre le P. Queſnel le 8 de Septembre 1713. II. Recueil des Controverſes de ces derniers tems, au ſujet de la Sainte Cène. III. Le jugement que Luther a porté de l'Egliſe Romaine, examiné & défendu. IV. Impoſſibilité de la Réunion entre les Egliſes de Moſcovie & de Rome; pour répondre à quelques Docteurs de Sorbonne, qui écrivirent à l'Empereur de Ruſſie pour lui perſuader cette Union. V. Diſſertation Théologique ſur l'état des Egliſes Apoſtoliques, & ſur-tout de celles à qui S. Paul adreſſa ſes Epîtres. VI. Diſcours ſur le peu de ſujet qu'on a de craindre de notre tems le dépériſſement des bonnes Lettres. VII. Mémoire Théologique ſur *Démas*, ou l'Apoſtaſie. VIII. Mémoire Théologique ſur le Beau en Théologie. IX. Mémoire Théologique ſur la Liberté de penſer. X. Mémoire Théologique ſur les Caractères diſtinctifs de la vraie & de la fauſſe Inſpiration. XI. Mémoire Théologique pour montrer que l'Infaillibilité du Pape eſt faillible, en réponſe au P. Petitdidier. XII. Mémoire Hiſtorique & Théologique, pour montrer le tort que les Conciles de Latran ont fait à la Religion Chrétienne. XIII. Mémoire Hiſtorique & Théologique, pour montrer que l'Origine du Socinianiſme ne doit pas être imputée à la Réformation de l'Egliſe. „ Quoique les Pièces „ du troiſiéme Volume ne ſoient pas du prix des précé„ dentes, & qu'elles ne viennent proprement que des E„ coliers de Mr. Buddé, elles ne laiſſent pas que d'avoir „ leur mérite; & l'honneur que ce ſavant homme leur a „ fait de les joindre aux ſiennes, eſt un bon garant de „ l'eſtime que le Public en doit faire (20)." En voici les titres: I. Obſervations Théologiques ſur le Baptême des petits Enfans, contre Mr. Van Dale. II. Le Péché Originel démontré, ſur Rom. V. 12. 13. III. Du Bonheur donné dans l'Etat de Grace, ou du Salut actuel des Fidèles en ce Monde. IV. De la prétendue Foi naturelle. V. Méditation Théologique ſur l'Exaltation douloureuſe de notre Sauveur, & ſon effet. VI. Modeſte Défenſe de la Doctrine Orthodoxe ſur l'Origine du Mal, contre les ſuppoſitions de quelques Modernes. VII. Eſſai Théologique ſur l'uſage des Myſtères de la Foi dans la pratique de la Vie Chrétienne. VIII. Défenſe du ſentiment Orthodoxe qui permet à tout la lecture des Livres ſacrés, contre la Bulle *Unigenitus*. IX. Eſſai Théologique & Moral ſur la différence de la Nature & de la Grace, par rapport à notre Mémoire. X. Explication raiſonnée du verſ. 12. du Ch. VII. de l'Epître aux Hébreux. XI. Diſſertation Hiſtorique & Théologique ſur l'Inutilité des Conférences de Religion, qui ſe ſont tenues en Allemagne pendant le XVI. Siécle. XII. Diſſertation Hiſtorique & Théologique, pour montrer que l'Ame eſt le principal ſiége du Péché d'Origine. XIII. La Galilée Illuſtrée par le Séjour & par les Miracles de Jéſus-Chriſt. XIV. Diſſertation Théologique ſur le vrai Interprète des Livres Sacrés.

(20) *Bibl. Raiſonn. ubi ſupra* p. 234.

[G] *La Diſſertation ſur la Pythoniſſe d'Endor.*] On ſait qu'il y a trois Opinions ſur l'Hiſtoire de cette *Pythoniſſe d'Endor*, que Saül alla conſulter (21). Les uns croyent que l'Ame de Samuel ſur véritablement évoquée, & que ce fut l'Ombre de ce Prophète, ou ce Prophète lui-même, qui apparoiſſant au Roi, lui prédit ſa défaite & ſa mort, comme prochaines. Les autres prétendent que le Diable prit la figure de Samuel, ou forma un Phantôme. Les autres enfin ſoutiennent que le tout ne fut qu'une fourberie de la part de la Femme d'Endor. Mr. Buddéus s'étoit déclaré pour la ſeconde Opinion, & avoit fait diverſes Objections contre la troiſiéme, dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique de l'Ancien Teſtament* (22). Mr. Alphonſe Turrettin, dans ſa XV. Diſſertation ſur la Vérité de la Religion Chrétienne (23), ſoutint ce troiſiéme Sentiment, & répondit aux difficultés propoſées par Mr. Buddéus. Cela engagea le Savant d'Iène à publier la Pièce ſuivante: *Diſſertatio Epiſtolica ad Virum maximè Reverendum & Doctiſſimum* Augustum Gothelf Graffium, *Theologum præſtantiſſimum*, quâ *ſuum de* Pythoniſſâ Endoreâ *ſententiam a Theologi apud Genevenſes longè Celeberrimi ac Eruditiſſimi* Joan. Alph. Turrettini *Objectionibus modeſtè vindicat* Joan. Franciſcus Buddeus, *Theol. D. & P. P.* „ Diſſertation „ en forme de Lettre, de Mr. Buddéus &c. pour ſervir „ de Défenſe modeſte contre les Objections de Mr. Tur„ rettin &c." Iène 1727. Brochure in-4. On peut voir un court Extrait de cette Pièce, & le fragment d'une Lettre de Mr. Turrettin ſur ce ſujet, dans la *Bibliothèque Raiſonnée* (24). En 1729, Mr. Serces tâcha d'établir la même opinion que Mr. Turrettin, & de répondre aux Objections qu'on y oppoſe (25). L'année ſuivante, Mr. Jaques Saurin, dans ſes *Diſcours ſur la Bible* (26), tenta de donner du poids au prémier ſentiment, & ſe déclara pour l'apparition réelle du vrai Samuel. Comme toutes ces Pièces ſont entre les mains du Public, je n'entreprendrai pas ici d'en rendre compte. Mais je me flatte que je ferai plaiſir à mes Lecteurs, de rapporter ici quelques Pièces qui n'ont point paru encore. A l'occaſion du Diſcours de Mr. Saurin, un Théologien de ces Provinces eut une eſpèce de diſpute ſur cette matière avec un Homme de beaucoup de mérite, qui ſans être un Savant de profeſſion, eſt capable ſur bien des choſes de tenir tête à ceux qui le ſont. Voici un Mémoire que le dernier envoya au Théologien.

(21) 1 Sam. XXVIII. 7. *& ſuiv.*

(22) T. II. p. 209. 210.

(23) T. II. de ſes *Diſſert.* p. 128. & ſuiv. Geneve 1737, in-4.

(24) T. II. Part. II. p. 242. & ſuiv.

(25) *Traité ſur les Miracles* p. 201. & ſuiv. Amſt. 1728.

(26) T. IV. Diſc. 36. Edit. in-8.

„ *Examen du v. 19. du Ch. XXVIII. du I. Livre* „ *de Samuel.*"

„ La prédiction faite à Saül chez la Pythoniſſe d'Hendor, „ eſt renfermée dans les vſſ. 17. 18. 19. du Ch. XXVIII. „ du I. Livre de Samuel. Les vſſ. 17. & 18. ne contien„ nent que ce que le Prophète encore vivant avoit dé„ noncé à Saül, Ch. XV. 18. 19. 23. & 28. On voit par „ ce qu'Abigaïl dit à David, Ch. XXV. 30. qu'il étoit „ connu en Iſrael que David devoit régner à la place de „ Saül. De cette confrontation il réſulte, qu'il n'y a que „ le vſ. 19. indiqué plus haut, qui appartienne en pro„ pre à la Pythoniſſe. C'eſt donc uniquement à l'examen „ de ce vſ. 19. qu'on doit s'attacher. Or ſi on peut faire „ voir qu'il n'a aucun caractère de Divinité, & qu'il en „ a au contraire pluſieurs qui lui ſont communs avec les „ faux Oracles du Paganiſme, on aura ſinon détruit, au „ moins extrêmement affoibli le Syſtême adopté par Mr. „ Sanrin, d'une intervention particulière de la Provi„ dence. Ce que ce verſet a de moins équivoque, c'eſt „ que l'Eternel devoit livrer le Camp d'Iſrael entre les „ mains des Philiſtins, dans un tems indéterminé, puiſ„ qu'il eſt démontré que le mot de *demain*, dans les Li„ vres Saints, peut être également pris pour le lende„ main proprement dit, ou pour un tems qui doit ſuivre; „ ce qui rend la prédiction bien vague. D'ailleurs cette „ prédiction pouvoit être le réſultat d'une conjecture aſ„ ſez aiſée à tirer de pluſieurs circonſtances, dont nous „ ignorons les unes, & dont les autres nous ſont con„ nues. La femme d'Hendor pouvoit être plus au fait „ que nous du mauvais état des Troupes d'Iſrael, & de „ la ſupériorité de l'Armée des Philiſtins. Nous ſavons „ comme elle, que *Saül voyant le Camp des Philiſtins, eut* „ *peur*; & cette peur naiſſoit vraiſemblablement d'une „ cauſe légitime. Un Chef découragé eſt le préſage aſ„ ſez certain d'une défaite prochaine. Des Soldats, té„ moins du trouble de leur Général, perdent toute con„ fiance, & ſont plus qu'à demi battus. La Pythoniſſa „ n'ignoroit pas, non plus que nous, que Dieu avoit re„ jetté Saül, & élu David pour régner ſur ſon Peuple; & „ l'état de perplexité, où cette femme habile & ruſée vo„ yoit le Roi d'Iſrael, étoit tout propre à lui faire con„ clurre avec aſſez de certitude, que la prophétie de Sa„ muel étoit ſur le point d'avoir ſon accompliſſement: „ d'autant plus que Dieu refuſoit de répondre par les „ voies qu'il avoit lui-même établies, ce qui étoit un ſigne „ de ſa colére. Les efforts que fait Mr. Saurin pour juſ„ tifier que la bataille ſe donna préciſément le lendemain, „ ſont très plauſibles, & nous voulons bien lui accorder „ que cela arriva comme il le dit; mais il n'a rien fait „ pour la Cauſe, puiſqu'il laiſſe aû mot *demain* tout ce „ qu'il a d'équivoque. *Toi & tes fils ſerez demain avec* „ *moi*, ſera, ſi l'on veut, une prédiction de la mort de „ Saül & de ſes fils, dans un tems près ou loin, ſelon „ qu'on déterminera l'équivoque du mot *demain*. Quelle „ étrange prédiction, qui pouvoit être appliquée à tous „ les hommes vivans alors, & qu'on peut appliquer, ſans „ crainte de ſe tromper, à tous ceux qui vivent encore „ aujourd'hui! Pour s'appercevoir encore mieux de l'é„ quivoque de la prédiction, il faut tâcher de fixer le „ ſens des expreſſions qu'elle contient. Celle de *tes fils* „ n'en pouvoit recevoir que deux, *une partie de tes fils*, „ ou *tous tes fils*. Si on doit l'entendre d'une partie des „ fils de Saül, il ne falloit pas un haut degré de pénétra„ tion, pour conjecturer, qu'en aiant fix, quelqu'un „ d'eux auroit le ſort de leur père; ce qui, comme il pa„ roît par l'exemple de ceux qui ſe fondent ſur l'accom„ pliſſe-

à tous les différens travaux dont nous avons parlé. Quelques rhumes & quelques fluxions furent presque tous les maux auxquels il fut sujet: encore s'en délivroit-il assez promptement. Il faut pourtant y ajouter une assez forte dureté d'ouïe, dont il fut incommodé durant les dernières années de sa vie. Un

„ plissement de la prophétie, suffisoit à la Pythonisse. Il „ est cependant probable qu'elle enveloppoit tous les fils „ du Roi dans la même catastrophe, & que cela lui paroissoit nécessaire pour faire régner David. Mais en „ ce cas-là, l'événement se refuse à la prédiction, & détruit tout le merveilleux qu'on s'efforce d'y trouver. „ *Jonathan*, *Abinadab* & *Melki-juab* seuls moururent; & „ *Iboseth*, *Armoni*, & *Mephiboseth* restèrent en vie. *Toi* „ *& tes fils serez demain avec moi*, signifieroit, si l'on veut, avons-nous dit, que Saül & ses fils seroient en „ l'état où se trouvoit Samuel, c'est-à-dire, en l'état des „ morts. Mais cette explication ne peut servir qu'à ceux „ qui admettent la fourberie de la Pythonisse, ou à ceux „ qui supposent que le Démon intervint pour faire parler le vrai Corps de Samuel, ou du moins son Phantôme; car pour Mr. Saurin, qui croit que ce fut Samuel „ lui-même, il doit supposer une de ces deux choses: 1. „ Ou que Dieu fit parler Samuel en le laissant mort: 2. Ou „ qu'il le ressuscita pour cette peu importante commission, „ que le moindre des Prophètes, vivant alors, pouvoit „ exécuter tout aussi bien que Samuel. Mr. Saurin ne „ peut supposer Samuel entant que mort, lorsqu'il le fait „ parler; les exemples d'Elie & de Moïse, & des Corps „ des Saints ressuscités à la Résurrection du Seigneur Jésus, y seroient entièrement opposés. Je ne dis rien de „ l'inadvertence d'avoir mis Elie parmi les morts, & je renvoie à une autre place ce qu'a d'absurde la comparaison de deux événemens, qui diffèrent autant entre „ eux que le Ciel diffère de l'Enfer. Mais si Mr. Saurin „ ne peut supposer Samuel parlant, entant que mort, il „ doit le faire parler, entant que vivant; c'est aussi ce „ qu'il fait. *Dieu*, dit-il p. 469, *le rappelle miraculeusement à la vie.* Or Samuel rappellé à la vie, ne prédit point la mort de Saül & de ses fils, en leur disant qu'ils seront le lendemain avec lui; & Mr. Saurin doit chercher une autre explication de ces paroles, n'étant pas naturel que la résurrection de Samuel l'eût si fort changé, qu'il commence son nouveau ministère par une équivoque assez grossière pour se donner comme mort, quoiqu'il fût alors plein de vie. Si on répond, qu'il „ parle en se conformant à l'idée de ceux qui le consultent, on fait deux choses; on satisfait à l'Objection tirée du nom de Samuel, donné constamment au Personnage consulté; & on rend l'action de Dieu inutile, en „ la faisant méconnoître (27).

(27) Mémoire MS. en date du 29 Decemb. 1710.

„ *Extrait d'une Lettre du 6 de Mars 1731, en réponse* „ *au Mémoire precedent.*

„ Je conviens d'abord avec vous, Monsieur, que la question doit rouler principalement sur le v. 19. Il est encore certain, que la circonstance la plus impénétrable à l'esprit humain; étoit celle-ci, *que l'Eternel livreroit le Camp d'Israel entre les mains des Philistins.* Pour faire voir qu'il n'y a rien de divin dans cette partie des prédictions, vous alléguez deux preuves. I. L'équivoque du terme de *demain*; mais je ne sai si vous en pouvez tirer avantage. Il est vrai, ce terme se prend quelquefois pour un tems postérieur, quel qu'il soit; mais s'il n'y en avoit pas d'autre pour exprimer la chose, il falloit bien que Samuel s'en servît: or il n'y en a point d'autre dans la Langue Hébraïque (du moins qui me soit connu) pour désigner le jour qui doit suivre celui dans lequel on parle ou agit. Ainsi, supposant que le Personnage qui parloit à Saül ait voulu désigner le *lendemain* proprement dit, il n'a pu s'exprimer autrement qu'il n'a fait. Les divers sens qu'un grand nombre de mots Hébreux, les sens même opposés, que quelques termes reçoivent dans l'Ecriture, nous font, à ce qu'il me semble, un indice pressant du peu d'abondance de la Langue Sainte: par conséquent, tous les raisonnemens fondés sur l'équivoque des termes, pour prouver l'ambiguïté de la prédiction, ne me paroîtront pas concluans. Nous jugeons du génie de la Langue Hébraïque, par celui des expressions de notre Langue; & il y a une différence infinie. Pour appliquer la chose au terme Hébreu de *demain*, je dis que l'équivoque en doit être démêlée par la nature des sujets auxquels on applique ce terme. Or par la situation des affaires, il n'étoit pas difficile à Saül de comprendre, que celui qui lui parloit, employoit l'expression dans un sens déterminé au jour suivant, & non dans un sens vague. II. Votre seconde preuve est fondée sur la situation des affaires, le mauvais état de l'Armée d'Israel, la supériorité de celle des Philistins, la faveur de Saül &c. Tout cela pouvoit bien faire conjecturer la perte de la bataille. Supposons la vérité de la conséquence par rapport à la bataille; mais la perte de la bataille entraînoit-elle nécessairement celle du Camp d'Israel? C'est ce que je ne sens point. Combien de batailles perdues, sans que l'on se soit rendu maître du Camp ennemi! Remarquez, que cette circonstance est exprimée dans le Texte, comme un surcroît de malheur, mais non pas comme une suite nécessaire; car la chose est répétée jusqu'à deux fois, pour en marquer la certitude. La remarque que j'ai faite sur le terme de *demain*, ruine aussi votre raisonnement sur *toi & tes fils serez demain avec moi*. Cette prédiction n'est pas plus équivoque que l'autre, par les raisons alléguées ci-dessus. Vous insistez sur une autre espèce d'équivoque, que vous croyez trouver dans l'expression *tes fils*: il ne m'en paroît aucune. Cette expression se restreint, par la nature du sujet, aux fils du Roi qui étoient avec lui à l'Armée, & qui devoient par cette raison se trouver au combat futur. Il s'agit d'événemens, qui devoient arriver dans la bataille; ainsi, en prédisant à Saül qu'il y périroit avec *ses fils*, il ne me semble pas y avoir la moindre équivoque, cette expression portant naturellement sur *les fils* qui se trouveroient avec Saül dans la mêlée. Pour que l'objection portât coup, il faudroit prouver que quelqu'un des fils du Roi, qui étoient dans l'Armée, réchappa. Enfin, Monsieur, votre dernier argument ne me paroît pas plus coucluant: *Samuel parloit-il en qualité de mort, ou en qualité de vivant?* Vous décidez, avec Mr. Saurin, pour le dernier; & je me range aussi de ce côté là. Mais, dites-vous, dans cette supposition, *Samuel commence son nouveau ministère par une équivoque assez grossière.* Je vous avoue ingénument, que je ne l'y apperçois pas. Samuel, rappellé miraculeusement à la vie pour faire de la part de Dieu de terribles prédictions, devoit retourner dans l'état d'où il étoit sorti, après avoir exécuté sa commission; il devoit le *lendemain* être réellement au rang des morts: ainsi il n'y a pas l'ombre d'équivoque à dire à Saül, que le lendemain, *lui & ses fils* seront comme lui (Samuel) au rang des morts. D'ailleurs, Monsieur, je pourrois me servir de cette autre réponse, que vous indiquez; que Samuel parloit conformément aux idées qu'on avoit de lui; quoiqu'il fût vivant dans le moment qu'il parloit, il étoit cependant compté dans l'opinion générale au rang des morts. Je ne vois pas que vous puissiez tirer avantage de cette réponse, quand je l'adopterois. Vous dites, *qu'on satisfait à l'Objection tirée du nom de Samuel donné constamment au Personnage consulté.* Il y a, selon moi, une grande différence, & je me flatte que vous en conviendrez. Ici l'Historien rapporte les paroles d'un autre; au-lieu que quand le nom de Samuel est donné au Personnage consulté, c'est l'Historien lui-même qui parle, qui narre simplement, & qui donne le nom de Samuel à ce Personnage. De plus, ce n'est ici qu'un mot, que l'on conçoit aisément pouvoir avoir été dit dans le sens supposé; mais dans l'autre cas c'est tout un récit, dans lequel, sans réserve, le nom de Samuel est répété, dans lequel on ne découvre aucune trace que ce nom n'exprime pas la chose même. Vous dites encore, *qu'on rend*, par cette réponse, *l'action de Dieu inutile, en la faisant méconnoître.* Mais comment cela? Saül voyoit Samuel, il étoit témoin de la frayeur de la Pythonisse; il ne lui étoit pas difficile de comprendre, que le Personnage parloit selon l'opinion générale, qui dans ce moment-là même le mettoit au rang des morts, quoiqu'il fût vivant. L'action de Dieu n'est pas méconnoissable non plus, pour nous qui lisons l'Histoire. Supposons que toutes les raisons, qui me paroissent établir le Système de Mr. Saurin, soient solides, cette seule circonstance y donne-t-elle atteinte? *Toi & tes fils serez demain avec moi*, c'est-à-dire, tu seras demain avec tes fils couché dans la poussière du tombeau, comme j'y suis selon l'opinion générale, & comme j'y serai réellement. Il me semble, Monsieur, qu'il n'y a là ni équivoque, ni difficulté.

„ Voici une nouvelle réfléxion contre votre Système. „ Vous devez supposer que la Pythonisse a connu d'abord „ Saül, pour avoir pris ses mesures, & concerté les réponses qu'elle auroit à faire. Mais ce principe, que je „ me souviens de vous avoir abandonné, ne me paroît „ pas fort aisé à prouver. A consulter la narration historique, il paroît que la Pythonisse n'a connu Saül que „ dans le moment même de l'apparition. Vous me direz, que le serment que le Monarque avoit fait, suffisoit pour le faire connoître: mais cela est-il bien sûr? „ Voici le serment: *L'Eternel est vivant, s'il s'arrive aucun mal pour cela!* Un simple particulier, qui auroit voulu jurer à cette femme de lui garder le secret, ne pouvoit-il pas s'exprimer de cette manière? Direz-vous „ que la Pythonisse, accoutumée à fourber, pouvoit avoir découvert adroitement qui étoit Saül, par le moyen de ceux qui l'accompagnoient? Mais quelle preuve en avez-vous? Il n'y a dans l'Histoire aucune circonstance, qui favorise cette pensée. La chose est possible: mais si l'on peut aussi que cette femme n'ait pas eu le tems de mettre ce stratagême en usage; & l'Histoire me paroît favoriser cette dernière pensée, parce que d'abord après l'arrivée de Saül, on mit, comme l'on dit, les fers au feu sans délai; & il y a lieu de croire, que pendant que la Pythonisse fit ses cérémonies ordinaires, Saül ne demeura pas seul, étant déjà plein de frayeur. Or quelle compagnie peut-on lui donner naturellement, sinon celle de ses Compagnons de voyage? Direz-vous que la Pythonisse pouvoit avoir vu „ Saül, & le connoître par elle-même? Le contraire est

Un de ces petits rhumes, dont on vient de parler, le prit le 9 de Novembre 1729, comme il ſe diſpoſoit à faire un Voyage à Gotha. Il ne jugea pas qu'une pareille indiſpoſition dût empêcher, ni retarder ſon Voyage. Il l'entreprit donc, & il ſembloit que la fluxion allât ſe diſſiper, comme elle avoit

„ poſſible auſſi, & plus vraiſemblable. Saül avoit perſécuté les Nécromanciens; ainſi la Pythoniſſe aura dû naturellement éviter les endroits où ſe trouvoit le Roi. „ Enfin on pourroit dire peut-être, que Saül étoit diſtingué par ſa taille, & qu'on pouvoit l'y reconnoître. „ Mais fait-on toujours attention à cela? D'ailleurs, depuis l'avénement de Saül au Trône, il pouvoit y avoir „ des gens qui avoient cru, & dont la taille étoit devenue, ſinon égale à la ſienne, du moins bien approchante. Cette ſuppoſition n'eſt pas ſi arbitraire, qu'elle „ vous le paroîtra peut-être d'abord: faites réflexion ſur „ ce qui eſt dit du fils aîné d'Iſaï, *Eliab*, 1 Sam. XVI. 7. „ *L'Eternel dit: Ne prends point garde à ſon viſage, ni à la hauteur de ſa taille.* Voici ma concluſion de tout ce „ que j'ai dit: Sur la queſtion, ſi la Pythoniſſe a connu „ Saül, ou non, avant l'apparition, il y a du moins probabilités contre probabilités; & la négative a un avantage, c'eſt que le récit hiſtorique la favoriſe, au-lieu „ qu'il n'y a rien dans ce récit, qui ſoit pour l'affirmative. Examinez à préſent, ſi vous pouvez fonder avec „ raiſon un Syſtême ſur un principe auſſi incertain, & qui „ peut vous être conteſté par des raiſons du même genre, & du moins auſſi fortes que celles que vous pouvez „ alléguer pour l'établir (28).

(28) Lettre MS.

„ *Extrait d'une Lettre du 23 de Mars 1731, en réponſe à la precédente.*

„ Je paſſa à préſent à notre ancienne Controverſe ſur „ la Pythoniſſe d'Hendor, que Mr. Saurin a renouvellée. „ Comme vous & moi cherchons également la vérité, & „ non à diſputer, alle s'offrira, j'eſpère, quelque jour à „ l'un ou à l'autre; & je vous la devrai avec plaiſir. Mais „ il me reſte encore tant de difficultés à vous propoſer, „ qu'une Lettre ne ſauroit ſuffire. Mais avant de paſſer à „ de nouvelles, je dois m'arrêter un moment à vos réponſes à ma prémière poſition. La confiance que vous „ avez dans la bonté de votre Cauſe vous aiant fait m'accorder mon principe ſur le v. 19. je la tiens pour prouvé, & c'eſt autant de gagné. Je conviens à mon tour, „ qu'on ne doit pas juger des expreſſions de la Langue „ Hébraïque, par les expreſſions de la Langue Françoiſe. „ Mais vous conviendrez avec moi, j'eſpère, qu'on ne „ doit pas non plus juger de la Langue Hébraïque du tems „ de Samuel, par celle de nos jours: elle étoit vivante alors, & elle eſt morte aujourd'hui; & s'il ne nous reſtoit qu'un ſeul Livre en François, & qu'il fallût faire un „ Dictionaire ſur ce ſeul Livre, nous trouverions notre „ Langue bien pauvre. Voulant être précis en Hébreu, „ on pouvoit vraiſemblablement dire: Avant qu'il ſoit un „ certain nombre d'heures, ou avant qu'il ſoit deux jours, *toi & tes fils*, &c. Cela ſuppoſé, la mot *demain* conſerve toute l'équivoque que je lui ai attribuée. A l'égard „ de celle de *tes fils*, prenez garde, que c'eſt à ceux qui reſtreignent l'expreſſion à ceux des fils qui étoient à „ l'Armée, que c'eſt à ceux-là, dis-je, de prouver qu'il „ n'y en avoit que trois. Si on conjecture que les trois „ autres étoient trop jeunes pour ſe trouver avec leur père, je répondrai, qu'Isboſeth avoit quarante ans. Je „ vais plus loin, & je dis, que ſi la prédiction ne regardoit que ceux qui devoient ſe trouver à la bataille, il „ pouvoit ne s'en trouver aucun, & elle devenoit nulle. „ Saül, pour leur ſauver la vie, ne pouvoit-il pas leur „ donner quelque commiſſion hors du Camp? D'ailleurs, „ cela ſuppoſeroit que les fils de Saül ne pouvoient mourir que les armes à la main; ſuppoſition qui auroit quelque choſe d'abſurde. Vous dites, que la perte de la „ bataille n'entraînoit pas la perte du Camp. Cette idée-là n'eſt-elle point un peu trop moderne, & peut-on „ prouver par l'Ecriture, que ce qui arrive quelquefois „ de nos jours à cauſe de notre Canon, arrivoit alors? „ Pour ne pas trouver de l'équivoque dans les paroles de „ Samuel, il faut ſuppoſer que Dieu, en le réſuſcitant „ pour un quart-d'heure, lui avoit révélé que ſa ſeconde „ vie ne dureroit pas davantage; ſuppoſition difficile à „ digérer. Mr. Saurin défie ceux qui diſent que le nom „ de Samuel a été donné au Perſonnage qui le repréſentoit, d'alléguer un ſeul paſſage des Livres Saints, où „ cette manière de parler ſoit auſſi pouſſée que dans le „ cas dont il s'agit. Si on peut lui en alléguer un, n'eſt-on pas en droit de demander à ceux qui ſuivent ſon ſentiment, qu'ils nous donnent un exemple d'une réſurrection auſſi courte, & auſſi inutile? La loi doit être égale, & ſur ce pied-là je demande qu'on me le cite, & „ je renvoîa au Chap. III. de la Geneſe, pour y voir le „ nom de *Serpent*, entant qu'animal des champs, donné „ au Tentateur, d'une manière pour le moins auſſi pouſſée. Prenez garde, au moins, que c'eſt l'Hiſtorien qui „ parle. Vous ajoutez, que *Saül voyoit Samuel, & qu'il étoit témoin de la frayeur de la Pythoniſſe.* Rien de tout cela: c'eſt même le contraire qui eſt vrai. Saül ne vit „ rien, la Pythoniſſe en fut crue ſur ſa parole; Saül étoit dans le trouble, & cette Femme s'applaudiſſoit de „ la ſotte crédulité du Prince: *J'ai fait ce que tu as exigé de moi.* J'ai ſuppoſé que la Pythoniſſe connoiſſoit Saül; „ vous n'en convenez par. Ce que vous dites, que depuis ſon avénement au Trône, il pouvoit y avoir des „ gens qui avoient cru, eſt inconteſtable; mais en croiſſant, avoient-ils atteint l'âge où étoit Saül? Prend-on „ garde à tout, dites-vous? Cette queſtion eſt équivalente à celle-ci: Cette femme faiſoit-elle le métier de deviner? A l'égard de la taille d'*Eliab*, elle n'eſt point „ miſe en oppoſition avec celle de Saül, mais uniquement „ avec celle de David, qui n'étoit *qu'un jeune garçon, blond & beau de viſage*, 1 Sam. XVIII. 42. Je ſuis entiérement de votre avis, que la ſerment fait par Saül à „ la Pythoniſſe ne le fit point connoître, & qu'un ſimple „ particulier, qui lui auroit voulu promettre le ſecret, „ pouvoit s'exprimer de la même manière. Une induction aſſez forte que cette femme connoiſſoit Saül, c'eſt „ que les prémiers Rois d'Iſrael n'étoient point de ces „ Princes de l'Orient, inacceſſibles à leurs Sujets; & que „ d'ailleurs le Pays étoit aſſez peu étendu, pour que chacun des habitans eût pu aiſément ſatisfaire la curioſité, „ ſi naturelle à un Sujet, de voir ſon Roi. Ce que vous „ ajoutez, qu'elle étoit intéreſſée à ſe cacher, ſuppoſa „ qu'on ſe montra toujours pour ce que l'on eſt; ſuppoſition qui n'a que trop d'exceptions. Après tout, vous „ voulez que la Devineresſe ne connut point Saül, & j'y conſens de bon cœur; & ce ſera une difficulté, non de „ moins, mais de plus, pour le Syſtême de Mr. Saurin, „ puiſqu'il reſtera à ceux qui le ſuivent, à expliquer par „ quel moyen la Pythoniſſe connut Saül, qu'elle ne connoiſſoit pas un moment auparavant. On ne peut dire, „ que ce ſoit Samuel qui le lui ait fait connoître, car il „ n'avoit pas encore parlé.

„ Vous ſavez mieux que moi, mon cher Monſieur, „ qu'une maxime très ſage des Théologiens, c'eſt de ne „ point multiplier les miracles ſans néceſſité. Mr. Saurin „ l'a-t-il ſuivie, & pourra-t-on jamais prouver que Dieu „ eût un beſoin indiſpenſable de la réſurrection de Samuel, pour ſopprendre à Saül qu'il ſeroit battu par les „ Philiſtins? Donc c'eſt pécher contre nne maxime Théologique, que de recourir ad Miracle.

„ Il me ſemble de plus, Monſieur, que Mr. Saurin n'a „ point fait attention à une réflexion, qui me paroit d'une grande importance dans l'explication d'une Hiſtoire „ auſſi éloignée de nous, que l'eſt celle d'Hendor. C'eſt „ que nous ne devons pas tant nous régler ſur la manière „ dont certaines circonſtances de l'Hiſtoire nous affectent „ plus ou moins, que ſur la manière dont les Auteurs „ eux mêmes en ont été affectés. Comme ils étoient plus „ à portée d'en juger que nous, nous devons les en croire beaucoup plutôt que nos propres conjectures; & „ quand nous ne le faiſons pas, il eſt fort à craindre que „ l'amour-propre n'ait tenu la balance pour la faire pencher en notre faveur. Si c'eſt-là un principe inconteſtable, comme je le crois, la queſtion eſt décidée contre le Syſtême de Mr. Saurin. Les deux principaux Acteurs de la ſcéne d'Hendor ſont certainement Saül & la „ Pythoniſſe: or ſi nous pouvons ſavoir ce qu'ils penſérent, nous en ſavons aſſez. Nous ſavons par un Texte „ formel ce que la Pythoniſſe en penſoit: *Voici ta ſervante a fait*, dit-elle, *ce que tu lui as demandé.* Saül avoit „ demandé, qu'elle lui devînât par l'*Ob*, & qu'elle lui fît „ monter celui qu'il lui diroit. Donc &c. Si l'Hiſtoire „ ne nous dit pas auſſi formellement ce que penſa Saül, „ la conduite de ce Prince parle pour lui: il compta ſi „ peu ſur la certitude de la prédiction, dont qu'il n'auroit pas eu, s'il avoit été certain qu'elle vint de Dieu, „ que ſitôt qu'il fut en état da faire quelques réflexions, „ il la regarda comme une illuſion, puiſqu'il ſe hâta ſi „ fort d'aller donner bataille aux Philiſtins. Remarques, „ je vous prie, Monſieur, que cet argument tire une „ nouvelle force de l'hypothèſe de Mr. Saurin, qui veut „ que ce fût le lendemain proprement dit. Si Saül avoit „ compris auſſi clairement, que vous paroiſſez en être „ perſuadé, que la prédiction devoit s'accomplir le propre jour qui devoit ſuivre celui où il étoit alors; il ne „ lui auroit fallu pour l'éluder, que retarder d'un jour de „ ſe rendre à ſon Armée. L'aîsnt pu laiſſer au moins un „ jour ſans y être, pour conſulter la Pythoniſſe, pourquoi ne l'auroit-il pu laiſſer deux? Donc il n'a point „ cru &c.

„ Une énumération incomplette eſt une nouvelle erreur, dans laquelle Mr. Saurin eſt tombé. Il veut que „ l'on examine les diſcours des Perſonnages: juſques-là, „ rien de plus juſte: mais il n'examine que celui ſeul, „ qu'il croit dépoſer en ſa faveur. Dans un cas litigieux, „ où il n'y a que trois Témoins, dont deux ſont reconnus des Parties, & le troiſiéme eſt tenu pour ſuſpect „ par une d'elles, que doit faire un Juge équitable? Eſt-ce d'écouter le Témoin ſuſpect, au préjudice des deux „ autres? Non: mais ſi le témoignage de ces deux-là eſt „ unanime, le témoignage du troiſiéme deviendroit nul, „ quand il n'y auroit pas même contre lui des motifs de „ recuſation; & à plus forte raiſon, s'il eſt ſuſpect. Dans „ le cas dont il s'agit, Samuel eſt un Perſonnage ſuſpect „ à l'une des Parties; Saül & la Pythoniſſe ne le ſont à „ aucune d'elles. Que demande Saül à cette Femme? *Je te prie, devine-moi par l'Ob, & fais monter vers moi celui que je te dirai.* On voit par-là bien clairement, qu'il

„ avoit

voit fait tant d'autres fois; lorſque tout d'un coup la fièvre s'y étant jointe, elle attaqua la poitrine avec tant de violence, qu'elle emporta Mr. Buddeus le 19 de Novembre. Sa maladie & la mort furent tranquilles, & accompagnées de beaucoup de marques de piété. Il fut enterré à Gotha ſans aucune

„ avoit renoncé à conſulter Dieu, *qui*, dit-il, *s'étoit retiré de lui. Qui veux-tu que je te faſſe monter?* lui répondelle; c'eſt-à-dire, lequel des morts veux-tu conſulter? *Fais-moi monter Samuel*, répond Saül. Ajoutez à cela, Monſieur, que cette femme ſe vante d'avoir fait ce qu'on lui a demandé; & concluez ſi ce peut être Samuel réſuſcité, qui a parlé.

„ Une troiſième conſidération, qui n'eſt pas moins déciſive que les deux précédentes, c'eſt que dans l'explication d'une Hiſtoire qui contient des circonſtances claires & des circonſtances équivoques, la raiſon ne veut pas qu'un ſe ſerve de ce qu'il y a d'équivoque, pour rendre douteux ce qui eſt clair; mais elle approuve bien qu'on emploie ce qui eſt clair, pour fixer le ſens de ce qui eſt équivoque. En ſuivant cette règle, qui eſt du ſens-commun, on trouve clairement exprimé dans l'Hiſtoire, que l'Eternel avoit conſtamment refuſé de répondre aux incertitudes de Saül, v. 6. Une explication qui ſuppoſe que ſans en avertir, Dieu change de conduite juſqu'au point de réſuſciter un Prophete mort, pour fixer des doutes qu'il n'avoit pas daigné fixer par des ſonges &c. attribue en quelque ſorte à l'Etre ſuprême une conduite contradictoire, & conſéquemment indigné de ſes perfections infinies. Inconvénient de recourir au miracle, néceſſité d'admettre le ſens figuré, vous voyez, Monſieur, que j'ai plus d'une raiſon pour appuyer mon ſentiment; & je vous en promets bien d'autres, ſi vous voulez vous donner la peine de les examiner."

L'Auteur tint parole à ſon Ami, & l'on verra ce que celui ci, dont nous n'avons pas la Lettre, doit lui avoir répondu. Voici la Lettre de l'Antagoniſte du Syſtême de Mr. Saurin.

„ MONSIEUR,

„ Avant que d'abandonner l'Hiſtoire d'Hendor, je dois faire trois choſes. 1. Redonner à mes preuves, s'il eſt poſſible, toute la force que vous avez tâché de leur enlever; 2. répondre à vos deux difficultés; & 3. remplir mon engagement, en vous propoſant quelques nouvelles Objections contre le Syſtême de Mr. Saurin.

„ Si j'ai bien compris votre penſée, Monſieur, il me ſemble que vous voulez faire diſparoître l'équivoque que je trouve dans le mot *demain*, préciſément par ce qui l'établit, ſelon moi. Vous m'alléguez Exod. X. 4. pour me prouver que ce mot ſe prend quelquefois dans un ſens déterminé pour le jour ſuivant. Je n'en ai jamais douté, & ſi ce mot n'avoit qu'une ſignification unique, quelque indéterminée qu'elle fût, elle n'auroit rien d'équivoque en elle-même; mais elle le devient parce qu'elle a un ſens prochain, & un ſens éloigné. En voici la preuve. Si le Perſonnage, qui ſe fit entendre, avoit dit à Saül, *Toi & tes fils ſerez* dans l'avenir *avec moi*, la Pythoniſſe ſe ſeroit fait moquer d'elle; au-lieu qu'elle ſe préparoit une échapatoire dans la double ſignification du mot *demain*. L'événement juſtifia, ajoutez-vous, que c'étoit le lendemain proprement dit, que s'accomplit la prédiction; & vous en concluez pour la non-équivoque. C'eſt-là une queſtion à part, & ſur laquelle vous ſavez mieux que moi, que les ſentimens ne ſont rien moins qu'uniformes. Je dis plus: on ne l'infère même que par une conſéquence d'un principe diſputé, & la narration hiſtorique y eſt beaucoup plus oppoſée qu'elle n'y eſt favorable. Le paſſage de 1 Chron. X. 2. 6 & 8. prouve très bien que *Jonathan*, *Abinadab* & *Melki-ſuab*, trois des fils de Saül, ſe trouvérent & moururent dans la bataille; mais il ne prouve point qu'*Iſboſeth*, *Armoni* & *Mephiboſeth* n'y fuſſent pas: c'eſt cependant ce qu'il falloit prouver, pour conclurre que la prétendue prophétie étoit limitée aux fils de Saül qui ſeroient à l'Action: car ſi ces trois derniers y ont été, la prophétie n'a point eu d'accompliſſement. Je ne vous conteſte point, dites-vous, que Saül ne fût témoin de la frayeur de la Pythoniſſe, l'Hiſtoire, ajoutez-vous, étant formelle là-deſſus. Je vous avoue que je n'avois garde de vous conteſter une choſe, que je ne conçois pas même encore qu'on puiſſe trouver dans le récit hiſtorique; c'eſt cette prétendue frayeur de la Pythoniſſe: & ſi le ſyſtême de Mr. Saurin en a beſoin pour ſe ſoutenir, rien n'eſt plus facile que de lui enlever cet appui, puiſque toute cette frayeur, bien appréciée, ſe réduit vraiſemblablement à une ſurpriſe feinte, conçue en ces termes: *Et la femme voyant Samuel, s'écria à haute voix, en diſant à Saül, Pourquoi m'as-tu déçue? car tu es Saül.* Si cette ſurpriſe n'eût pas été feinte, d'où lui vint le calme & la tranquillité qu'elle témoigne dans tout le reſte de ſes paroles & de ſes actions? Comparez, je vous prie, Monſieur, l'état de cette femme, & celui de Saül. Ce Prince n'oſe lever les yeux, & il eſt hors d'état de rien examines. La Pythoniſſe au contraire répond tranquillement & avec confiance à toutes ſes queſtions, & voyant qu'il étoit fort troublé, elle lui dit pour le raſſurer: *Voici, ta ſervante a obéi à ta voix, & j'ai expoſé ma vie, & j'ai obéi aux paroles que tu m'as dites.* Ces paroles, *j'ai expoſé ma vie*, n'ont pas beſoin de Commentaire, & tout le monde entend qu'elles ſont rélatives à l'Art que cette femme exerçoit, & aux ſupplices que Saül avoit infligés à ceux de cette profeſſion: *il les avoit exterminés du Pays. Maintenant*, ajoute-t-elle, *je te prie que tu écoutes ce que ta ſervante te dira: ſouffre que je mette devant toi une bouchée de pain, afin que tu manges, & que tu ayes des forces pour t'en retourner par ton chemin. Et il le refuſa, & dit, Je ne mangerai point. Mais ſes Serviteurs, & la* Femme auſſi, *le preſſerent tant qu'il acquieſça à leurs paroles, & s'étant levé de terre, il s'aſſit ſur un lit.* Lorſque la frayeur a ſaiſi quelqu'un, eſt-il bien en état de donner des conſeils? Je vous en ſais vous-même juge. Ce n'eſt pas tout: *Cette femme avoit un veau, qu'elle engraiſſoit en ſa maiſon; elle ſe hâta de le tuer, puis elle prit de la farine & la pétrit, & en cuiſit des pains ſans levain, qu'elle mit devant Saül &c.* Toutes actions du plus grand ſang-froid, & incompatibles avec l'effroi que vous lui ſuppoſez. Que peut-on donc conclurre de la ſituation différente de ces deux Perſonnages, ſinon qu'ils n'avoient pas été également affectés de la prétendue apparition, & que la Prince tremblant étoit la dupe de la femme ruſée, aſſurée, & contente du ſuccès de ſa filouterie?

„ Lorſque je vous ai accordé que la Pythoniſſe ne connoiſſoit pas Saül, vous auriez dû faire attention, Monſieur, que ce n'étoit qu'une conceſſion ſans conſéquence, & uniquement pour former une objection contre le Syſtême de Mr. Saurin; & à préſent que vous m'avouez que vous ignorez comment elle le connut, je rentre dans tous mes droits, ma ſuppoſition, qu'elle le connoiſſoit, étant naturellement liée au Syſtême qui ne fait de cette femme qu'une Jouenſe de Gibecière. Ce ne ſera même plus une ſuppoſition, ſi l'opinion de quelques Juifs, qui la font mère d'Abner, peut être comptée pour quelque choſe dans cette Controverſe. Mais quand je vous aurois accordé purement & ſimplement, que la femme d'Hendor n'avoit point connu Saül précédemment, mon ſentiment ne ſeroit pas de pire condition que celui de Mr. Saurin, & je pourrois faire uſage d'une ſolution, dont vous ne ſauriez tirer avantage. La voici: c'eſt de traduire les paroles de l'Hiſtorre de la manière ſuivante: *Et la femme voyant* demander *Samuel, s'écria à haute voix, en diſant à Saül, Pourquoi m'as-tu déçue? car tu es Saül.* Vous ne me nierez pas, j'eſpère, qu'il n'y ait ſouvent de ſemblables ellipſes dans la Langue Hébraïque, & qu'il ne faille quelquefois ſuppléer des mots plus conſidérables, pour rendre le ſens complet. Avec ce ſeul mot d'ajouté à la narration, elle eſt ſuivie & naturelle. Cette femme repréſente d'abord à Saül, les mauvais traitemens que Saül a faits aux perſonnes de ſa profeſſion. Elle avoit vraiſemblablement formé ſur ſa taille, ſur les reſpects de ceux qui l'accompagnoient &c. le ſoupçon que ce pouvoit bien être Saül lui-même, qui la venoit conſulter. Elle lui témoigne ce ſoupçon: *Pourquoi tends-tu un piége à mon ame pour me faire mourir?* Il lui jure qu'il ne lui arrivera point de mal pour cela; nouveau ſujet de ſoupçon. Elle lui demande donc, *Qui veux-tu conſulter? Samuel*, répond le Prince. A ce nom, ce qui n'étoit que ſimple ſoupçon, ſe change en certitude pour elle; *& la femme voyant* demander *Samuel, s'écria, Pourquoi &c.* Si Samuel n'étoit préſenté vivant pendant cette converſation, Saül l'auroit vu, comme la Pythoniſſe: au-lieu de cela, il lui replique, *Ne crains point*, c'eſt-à-dire, ne crains point que je te manque de parole. *Mais qu'as-tu vu?* On pourroit auſſi traduire ces paroles par le préſent, *Que vois-tu?* n'y aiant apparemment dans cette eſpèce de conſultation, que le Conſulté, qui voyoit, ou feignoit de voir quelque choſe. La Pythoniſſe replique en femme qui ſait prendre ſon parti, & qui a l'eſprit préſent, comme on doit ſuppoſer toutes ces ſortes de femmes: *C'eſt un Vieillard couvert d'un manteau.* Elle ſavoit que c'étoit l'habit ordinaire des Prophètes. Il n'en faut pas davantage, & ſur ce ſimple expoſé, Saül croit, en dupe effrayée, que c'eſt Samuel; & de peur de rien voir, il ſe proſterne le viſage contre terre. Tout la reſte quadre parfaitement à mon explication. L'Hiſtorien nomme par-tout Samuel, ce que Saül prend pour ce Prophète. C'eſt-là une de ces figures hardies, qui ne ſont point étrangères au ſtyle Oriental. Je vous en ai donné pour exemple Geneſe III. Je dis plus: cette Hiſtoire étant un récit à peu près Dramatique, il eſt de nos uſages mêmes, de donner en pareil cas le nom du repréſenté au repréſentant. On dit tous les jours le Cid, *Titus*, *Mithridate* &c. Ce n'eſt pas que ce ſoit de ces Perſonnages qu'on parle, mais des Tragédies de Corneille & de Racine.

„ Mais pour dire un mot de mon exemple de la Geneſe, vous paroiſſez convaincu, que ſi le Tentateur s'eſt caché ſous la figure du Serpent, l'exemple ſait pour vous. Je vous accorde la choſe comme prouvée, étant en effet mon ſentiment; mais je vous avoue que plus j'examine, & moins je ſens ce que cet exemple peut avoir de favorable pour vous. Je ne cherche point à

cune cérémonie, comme il l'avoit expreſſément ordonné. Mr. Buddéus avoit été marié deux fois. En 1693 il épouſa *Catherine-Suſanne Poſner*, fille de Mr. Gaſpar Poſner, Profeſſeur de Phyſique à Iéne, laquelle lui donna trois Fils & une Fille. Un des Fils mourut peu après ſa naiſſance, & un autre eſt auſſi mort avant ſon pére. Le troiſiéme s'appelle *Guillaume-François*; il eſt (*e*) Conſeiller de Juſtice à la Cour du Prince de Schwartzbourg-Rudelſtadt. La Fille fut mariée en 1718 à Mr. *Walch*, Docteur & Profeſſeur en Théologie. Deux ans auparavant, Mr. Buddéus avoit contracté un ſecond mariage avec *Madeleine-Eléonore Zopff*, fille de Mr. Jean-Gaſpar Zopff, Chapelain du Comte de Reuſſen à Géra, de laquelle il a eu deux Fils, dont l'un ſeulement, nommé *Jean-Frédéric*, lui a ſurvécu. Mr. Buddéus avoit une Bibliothéque très bien choiſie, ſur-tout pour les Péres & l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Le dernier Ouvrage qu'il publia, eſt ſon *Egliſe Apoſtolique* [*H*]. Il ſeroit trop long d'entrer ici

(*e*) En 1731.

„ chicaner, & pour vous en donner une preuve, je veux „ bien me relâcher du droit que j'aurois eu de vous de„ mander l'exemple d'une réſurrection auſſi courte, pour „ opérer une choſe que le moindre des vivans, chargé „ de Dieu pour cette commiſſion, pouvoit exécuter tout „ comme Samuel. L'envoi d'Elie aux Serviteurs d'Acha„ zia, qui alloient conſulter de la part de ce Prince *Ba„ hal-Zébub Dieu d'Ekron*, r Rois Ch. II. eſt un exemple „ pareil à celui que je ſuppoſe ici. Dira-t-on qu'il auroit „ été plus conforme aux perfections & à la juſtice de „ Dieu, de laiſſer faire la prédiction par la fauſſe Divini„ té, & que c'eût été la confondre également avec le Roi „ Impie qui la vouloit conſulter? Je ne le penſe pas: „ ç'auroit été plutôt autoriſer une ſuperſtition abomina„ ble; les Serviteurs d'Achazia, qui auroient vu la pré„ diction s'accomplir, en auroient donné l'honneur à l'I„ dole. Suppoſons pour un moment, que le Démon eût „ déterré le Corps de Samuel, & que caché ſous cette „ enveloppe il eût parlé au nom de ce ſaint Homme, com„ me le Tentateur ſe cacha ſous la forme du Serpent pour „ tenter Eve: pourroit-on dire réellement & ſans figure, „ que Samuel & le Serpent ont parlé? Non. Ce qui „ conſtitue la Perſonne, c'eſt l'Etre intelligent qui agit, & „ non l'Organe dont il ſe ſeroit ſervi. Le Démon même, „ qui ſe nomma *Légion*, & qui parla par la bouche du „ Poſſédé, eſt diſtingué de l'Homme lui-même dans l'E„ vangile.

„ A l'égard de ce que vous me dites, que les hommes „ n'agiſſent pas toujours conſéquemment, je n'ai aucune „ réponſe à y faire, que de convenir du fait, mille & „ mille exemples juſtifiant votre prétention: mais je crois „ que l'exemple de Saül perſécutant David, que vous „ m'alléguez, quoiqu'il ſûr qu'une prophétie lui promet„ toit la Royauté, ne paroît fortifier ce que j'ai avancé, „ plutôt que favoriſer le ſentiment contraire. Le Dé„ mon dit au Ch. II. de Job v. 4. *Chacun donnera peau pour „ peau, & tout ce qu'il a pour ſa vie.* Il n'eſt donc pas é„ tonnant que Saül mît tout en œuvre pour éluder une „ prédiction qui lui annonçoit la mort, & la perte du „ Royaume pour ſa famille; mais il le feroit beaucoup, „ que dans un cas plus preſſant, plus prochain, & en „ quelque ſorte conditionnel, il ſe fût oublié lui-même, „ juſqu'à chercher avec empreſſement un malheur, ſi fa„ cile à détourner, qu'il ne falloit éviter qu'un ſeul jour „ de ſe trouver à ſon Armée. Quand les hommes ſont a„ vertis du péril, & qu'ils s'y jettent, on peut hardiment „ compter qu'ils ne regarderont pas le donneur d'avis com„ me infaillible. La paſſion peut bien faire fermer les „ yeux ſur un mal éloigné, pour quelque ſatisfaction pré„ ſente; mais il eſt contraire à notre nature de ſe préci„ piter dans le mal, entant que mal, bien reconnu pour „ tel. Qu'eſt-ce que punir quelqu'un dans l'acte de ſon „ crime? eſt-ce, comme dit S. Paul, envoyer *efficace „ d'erreur* à ceux qui aiment l'erreur, ou leur faire trou„ ver la vérité qu'ils fuient? Le Seigneur a dit: *Ils ont „ Moïſe & les Prophétes, qu'ils les écoutent; car quand „ quelqu'un des morts réſuſciteroit, ils n'en ſeront pas plus „ perſuadés pour cela.* Je conclus donc toujours pour l'in„ utilité de la réſurrection de Samuel.

„ Si je ne me fais illuſion, ce que j'ai dit juſqu'ici pour „ raffermir mes principes, a en même tems ſatisfait à vo„ tre première difficulté, qui s'évanouira, j'eſpére, preſ„ que entiérement par ce qui me reſte à dire ſur la ſecon„ de. En convenant de bonne foi que celle-ci m'a paru „ la plus conſidérable de toutes, je ne ſaurois gagner ſur „ moi de la croire inſoluble. Vous jugerez ſi j'ai tort, „ lorſque je vous aurai expoſé mes raiſons. J'ai deux ré„ ponſes à y faire. J'avoue donc, que le but de la Ma„ gicienne ne pouvoit être que ſon propre intérêt; mais „ il faudra déterminer quel étoit en elle l'intérêt le plus „ preſſant: cela me fournira ma prémiére réponſe, qui „ ſera de la nature de l'objection, & tirée des convenan„ ces. La ſeconde aura quelque choſe de plus fort & de „ plus direct.

„ N'eſt-il pas vrai, que pour peu qu'on connoiſſe le „ cœur humain, on ne peut ignorer qu'une paſſion y céde „ ſouvent à une autre? L'avarice, par exemple, peut cé„ der tous les jours à un deſir de vengeance. Or cette „ femme, qui connoiſſoit tout le mal que Saül avoit fait „ à ſes ſemblables, n'en avoit-elle nul reſſentiment? Cela eſt bien difficile à comprendre, le reſſentiment étant „ trop naturel à des ames de cette trempe. Si cette fem„ me avoit prédit d'heureux ſuccès à Saül, la confiance „ auroit pu lui revenir, & elle auroit travaillé par-là à re„ culer des malheurs, que vraiſemblablement elle ſouhai„ toit d'avancer pour être plus tôt vengée. C'eſt à quoi „ pouvoit merveilleuſement ſervir la frayeur qu'elle ver„ ſoit dans l'ame de Saül. Je ne donne point ceci ſur le „ pied d'une démonſtration, mais ſeulement comme une „ réponſe de la nature de l'objection, qui n'étant fondée „ que ſur le jeu ordinaire d'une paſſion, la réponſe y „ quadre d'autant mieux, qu'elle fait jouer une autre paſ„ ſion, qui n'eſt ni moins violente, ni moins commune.

„ Je vous ai promis, Monſieur, une réponſe plus di„ recte; la voici. Les circonſtances mêmes forcérent la „ Pythoniſſe à parler comme elle parla. Ne doutons point, „ que s'il eût été à ſon choix d'introduire quel Perſonna„ ge il lui eût plu pour jouer le rôle le plus commode, „ qu'elle n'en eût choiſi un autre que Samuel. Mais Saül „ ayant ſouhaité qu'elle interrogeât ce Prophéte, com„ mence le faire reconnoître à un Prince qui craint de voir „ celui qu'il veut conſulter, qu'en empruntant ſon langa„ ge, & lui faiſant même rappeller ce qu'il avoit déja dit „ dans une autre occaſion? Saül crut donc que c'étoit Sa„ muel qui lui parloit, par les diſcours qu'il lui tint. Il „ ne l'auroit pas cru, s'il lui en avoit tenu de flatteurs, „ Samuel ne l'aiant pas accoutumé à en entendre de tels. „ Ainſi, tout concourut à faire dire ce qui fut dit. C'eſt „ ce qu'il falloit prouver.

„ Il ne s'agit plus maintenant que de dégager ma pro„ meſſe, & de produire quelque nouvelle difficulté con„ tre le Syſtême qui ſuppoſe du miraculeux. J'en pourrois „ tirer une aſſez forte de l'Hiſtoire de Balaam, que Mr. „ Saurin a rapportée pour confirmer ſon ſentiment, & „ qui le détruit; mais pour abréger, je me bornerai à un „ ſeul argument, que je crois capable tout ſeul de renver„ ſer le Syſtême que je combats. Je pourrois donc conve„ nir, que la prédiction faite à Hendos n'a rien de com„ mun avec celle de Samuel vivant; qu'elle a eu, indé„ pendamment de cette prémiére prédiction, un accompliſ„ ſement plein & entier; & qu'elle ne contenoit même „ rien d'équivoque. Qu'en conclurroit-on? que c'eſt donc „ une Révélation Divine, n'y aiant que Dieu qui puiſſe „ prédire l'avenir? Mauvaiſe concluſion. L'accompliſſe„ ment d'un événement prédit n'eſt point la marque d'u„ ne prédiction Divine, dans un cas qui tend à faire mé„ priſer les Loix de Dieu & à éloigner de ſon Service: „ Or eſt-il que Saül étoit dans une rebellion actuelle, „ & que ſon exemple portoit à faire violer les Loix de „ Dieu: Donc l'accompliſſement de la prédiction d'Hen„ dor, en ce qu'elle différoit de la prédiction précédente, „ ne ſauroit lui donner le caractére de Divinité qu'on exi„ ge d'un véritable Oracle. Vous ne me nierez point la „ Majeure de mon Argument, elle eſt formellement con„ tenue au XIII. du Deutérome, v. 1. 2. & 3. Sera-ce la „ Mineure que vous voudrez nier? Le Texte ſacré y eſt „ également formel, Lévitiq. XIX. 30. XX. 6 & 27. Je „ n'imagine donc rien, qui puiſſe éluder ma conſéquen„ ce. Si vous trouvez quelque défaut dans mon ſyllogiſ„ me, qui puiſſe l'invalider, vous m'obligerez de me le „ communiquer. S'il eſt bon, l'édifice de Mr. Saurin eſt „ frappé par ſon fondement, & c'eſt la Ville qu'Ariſtopha„ ne fait bâtir co l'air par les Oiſeaux." Du 29 Juin 1732.

J'ajouterai en finiſſant, qu'il paroît par une autre Lettre que j'ai vue, que le Théologien ſe rendit à peu près aux raiſons de ſon Ami: du moins tomba-t-il dans le doute ſur la vérité du Syſtême qu'il avoit adopté.

[*H*] *Son Egliſe Apoſtolique.*] Le titre entier de l'Ouvrage eſt: *Eccleſia Apoſtolica, ſive de Statu Eccleſiæ Chriſtianæ ſub Apoſtolis, Commentatio Hiſtorico-Dogmatica, quæ & Introductionis loco in Epiſtolas* Pauli, *cæterorumque Apoſtolorum eſſe queat.* C'eſt-à-dire: „ L'Egliſe Apoſtolique, ou „ Traité Hiſtorique & Dogmatique de l'Etat de l'Egliſe „ Chrétienne, pendant que les Apôtres vécurent; pour „ ſervir d'Introduction aux Epîtres de S. Paul, & des au„ tres Apôtres," à Iéne 1729, in-8. Dans ſa Préface, Mr. Buddéus rend raiſon de la Méthode qu'il a ſuivie dans ce Traité, & y démontre combien il importe d'avoir de juſtes idées des Controverſes que les Apôtres ont eues avec les Incrédules & les Hérétiques de leur tems, & de la maniére dont ils s'y ſont pris pour combattre leurs Erreurs; d'où côté, parce que la connoiſſance des ſentimens de leurs Antagoniſtes facilite l'intelligence de pluſieurs paſſages du Nouveau Teſtament; & de l'autre, parce que dans des Diſputes du même genre, nous ne ſaurions, en fait de ſolidité de raiſonnement, nous propoſer des modéles plus dignes d'imitation. Tout l'Ouvrage eſt diviſé en ſept Chapitres, dont voici les titres I. De la Méthode des Apôtres pour démontrer la Religion Chrétienne contre les Païens. II. De cette même Méthode contre les Juifs. III. Des Diſputes que les Apôtres, & S. Paul ſur-tout, eurent à ſoutenir contre quelques Juifs convertis, & particuliérement contre les faux Apôtres. IV. De la maniére dont les Apôtres décidoient les Controverſes

Théo-

ici dans le détail des autres Ouvrages de Mr. Buddéus; on peut en voir le Catalogue dans la *Bibliothèque Germanique* (*f*), & dans les *Mémoires pour servir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres* &c. du P. Niceron (*g*). Remarquons en finiſſant, que notre Savant a travaillé aſſez longtems aux *Acta Eruditorum*. Il y a auſſi un bon nombre d'Articles de ſa façon dans les *Obſervationes ſelectæ ad Rem Literariam ſpectantes*, connus vulgairement ſous le nom d'*Obſervationes Hallenſes*. Enfin le Dictionnaire Hiſtorique Allemand, imprimé pluſieurs fois à Leipſig & à Bâle, avoit été commis principalement aux ſoins de Mr. Buddéus, & publié ſous ſon nom (*b*).

(*f*) Tom. XXII. p. 126-134.

(*g*) Tom. XXI. p. 36. &c.

(*b*) *Bibl. Germaniq.* ubi ſupra p. 172.

Théologiques, ou du Concile de Jérusalem. V. Des autres Hérétiques que l'Egliſe Apoſtolique eut à combattre. VI. De la Hiérarchie de l'Egliſe Apoſtolique. VII. De la Vie & des Mœurs des Chrétiens, & de quelques Rites de l'Egliſe au tems des Apôtres. „ Ce Livre de Mr. Bud-
(29) *Bill. Europ.* T. II. Part. IIe. p. 140. „ dé, *diſent de ſavans Journaliſtes* (29), peut être d'un „ grand ſecours à tous les Théologiens, des Communions „ même différentes de la ſienne. Il leur y montre le ſeul „ chemin qu'il y ait à ſuivre pour ſavoir ce que c'étoit „ que la Religion Chrétienne à ſa naiſſance: c'eſt de s'en „ former l'idée ſur celle que nous en préſentent les Apô-„ tres eux-mêmes, & de n'employer l'Erudition qu'à péné-„ trer ce que ces ſaints Hommes en ont dit & penſé. Le „ Plan que ce ſavant Théologien s'eſt tracé pour cela, „ renferme tout ce qu'on y peut ſouhaiter." Les Journaliſtes rapportent enſuite l'Abrégé que Mr. Buddéus donne de ſon Ouvrage dans ſa Préface. On pourroit peut-être ſouhaiter, qu'en rapportant les ſentimens des anciens Hérétiques, notre illuſtre Savant eût fait uſage de cette judicieuſe & ſévère Critique, que Mr. de Beauſobre a ſu ſi bien employer dans ſon *Hiſtoire du Manichéiſme*.

✿ BULL (George), en Latin *Bullus* (*a*), nâquit à Wells dans la Province de Sommerſet, le 25 de Mars 1634, d'une ancienne & noble Famille. A l'âge de quatre ans il perdit ſon père, qui lui laiſſa deux cens livres ſterling de rente en fonds de terre. Il fit ſes prémières études à Wells & à Tiverton dans la Province de Devon. Avant l'âge de quatorze ans, il fut en état d'être admis dans l'Univerſité d'Oxford. Il entra dans le Collége d'Exeter en 1648, & il s'attira bientôt l'eſtime de ſes Supérieurs, par le génie extraordinaire qu'il fit paroître pour la Diſpute. Mr. Bull n'aiant pu ſe réſoudre à prêter le Serment que la République d'Angleterre exigeoit de tous les Membres de l'Univerſité, quitta Oxford au bout de deux ans, & ſe retira avec ſon Régent à North-Cadbury dans la Province de Sommerſet, où il continua ſes études juſqu'à l'âge de dix-neuf ans. On le mit alors ſous la conduite du Curé d'Ubley dans la même Province; mais comme ce Curé étoit Puritain, Mr. Bull ne fit pas de grands progrès ſous lui dans ſes études Théologiques [*A*]. Il le quitta au bout de deux ans, & reçut à l'âge de vingt & un an les Ordres de Diacre & de Prêtre en un même jour, par les mains du Dr. Skinner Evêque d'Oxford, qui avoit été chaſſé de ſon Evêché. On offrit alors à Mr. Bull un Bénéfice de trente livres ſterling, proche de Briſtol: comme cette Cure étoit peu conſidérable, il l'accepta, dans la penſée que les Puritains l'en laiſſeroient jouïr tranquillement. Cette Paroiſſe ſe trouva remplie de Quakres & d'autres Sectaires, qui avoient des imaginations extravagantes. Notre jeune Curé eut ſoin de prêcher deux fois tous les Dimanches, & il s'attira l'affection de ſes Paroiſſiens par la pureté de ſa doctrine & de ſes mœurs, par ſa prudence & par ſa charité. Il donnoit aux pauvres tout le revenu de ſon Bénéfice, & même au-delà. Il guérit pluſieurs perſonnes des Erreurs qui régnoient dans ſa Paroiſſe, & il empêcha pluſieurs autres d'y tomber. Comme il ne lui étoit pas permis de lire la Liturgie de l'Egliſe Anglicane, il ſe contentoit d'en tirer les Prières qu'il faiſoit en public; mais il les prononçoit avec tant de zèle & de ferveur, que les Puritains eux-mêmes ne doutoient pas qu'il ne priât Dieu *par le mouvement du S. Eſprit*, comme ils parloient alors. Pendant qu'il fut Curé de cette Paroiſſe, il lui arriva deux ou trois avantures aſſez ſingulières [*B*]. Il alloit à Oxford une fois tous les ans, & il y reſtoit deux mois, pour profiter des Bibliothèques publiques. En 1658 il épouſa la fille de Mr. Alexandre Grégory, Curé de Cirenceſter dans le Comté de Glocеſter. Vers le même tems on lui donna la Cure de Suddington Ste. Marie, proche de Cirenceſter; & en 1662 le Vicariat de Suddington S. Pierre. Le revenu de ces deux Cures, qui étoient voiſines, ne montoit pas à plus de cent livres ſterling. Mr. Bull remplit les devoirs de ſon Miniſtère dans ces deux Paroiſſes avec beaucoup de zèle & d'application, & ſa vie fut tout à fait exemplaire. L'étude faiſoit ſes délices, & ſon Cabinet étoit le lieu où il goûtoit les plus grands plaiſirs. Pendant pluſieurs années, il employa la plus grande partie de la nuit à étudier; il dormoit peu, ſe couchoit tard, & ſe levoit de bon matin. Ce fut à Suddington, où il demeura vingt-trois ans, qu'il compoſa la plus grande partie des Ouvrages qu'il a publiés. En 1669 parut ſon *Harmonie Apoſtolique* [*C*]. Sept ans après, en

(*a*) *The Life of Dr. George Bull &c. by* Robert Nelſon *Eſq.* Lond. 1713 in-8. dont on trouve l'Extrait dans la *Bibl. Angl.* T. I. Part. I. p. 250-265. qu'on a ſuivi dans cet Article, n'aiant pas le Livre de Mr. Nelſon en main.

[*A*] *Il ne fit pas de grands progrès ſous lui dans ſes études Théologiques.*] Ce bon homme ne lui avoit fait lire que les Syſtêmes de Vollèbe & de quelques autres Théologiens du même ordre; mais Bull ſe dégoûta bientôt de cette Théologie. Le fils du Curé, avec qui il s'étoit lié, lui procura les Ouvrages de Hooker, Hammond, Taylor, Grotius, Epiſcopius &c. à la lecture deſquels il s'attacha malgré le Curé; qui toutes les fois qu'il trouvoit quelque Livre de Grotius &c. dans le Cabinet de Bull, ſe mettoit en colère, & diſoit d'un ton lugubre, *que ſon fils gâteroit Mr. Bull* (1). On voit par cet exemple, quelle eſt la force du préjugé, puiſque tout le monde convient qu'il y a beaucoup à profiter dans les Ouvrages de Grotius & des autres Théologiens nommés ci-deſſus. Il ſemble que parce qu'on lit un Auteur, & qu'on en reconnoit le mérite, on doive adopter tous ſes ſentimens, & ſe *gâter*. Mais il n'y a que de petits eſprits, des génies bornés, qui courent riſque, s'il y en a, parce qu'ils ſont toujours de l'avis de l'Auteur qu'ils ont lu le dernier; mais un bon eſprit profite de tout, & rend juſtice aux Grands-Hommes, de quelque Communion qu'ils aient été, & quelles que ſoient leurs opinions particulières.

(1) *The Life of Dr. George Bull, dans la Bibl. Angl.* Tom. I. Part. I. p. 272. 282.

[*B*] *Il lui arriva deux ou trois avantures aſſez ſingulières.*] La prémière ne contribua pas peu à faire eſtimer Mr. Boll de ſes Paroiſſiens, dont la plupart étoient gens de Mer. Un Dimanche, comme il cherchoit dans la Bible, en prêchant, certains paſſages qu'il vouloit citer, quelques feuillets de ſon Manuſcrit volérent au milieu de l'Egliſe. Cet accident fit rire l'Aſſemblée, & ſes Auditeurs conclurent que le Prédicateur ſeroit obligé de deſcendre de Chaire ſans finir ſon Sermon. Quelques perſonnes ramaſſérent ces papiers, & les lui donnérent. Mr. Bull les mit dans ſa Bible, & continua de prêcher ſans lire ſon Manuſcrit; ce qui étonna fort ſes Auditeurs, & leur fit concevoir une haute Idée de ſon ſavoir. Une autre fois, pendant qu'il prêchoit, un Fanatique entra dans l'Egliſe, & lui dit à haute voix: *George, deſcens de ton Tabernacle, car tu és un faux Prophète, & un Mercénaire.* Cette apoſtrophe émut tout le monde; on ſe jetta ſur l'Enthouſiaſte, qui couroit riſque de paſſer mal ſon tems, ſi Mr. Bull ne fût deſcendu de Chaire, pour l'empêcher d'être maltraité. Après lui avoir montré qu'il n'étoit ni faux Prophète, ni Mercénaire, il remonta en Chaire, & finit ſon Sermon. Voici en fait plus extraordinaire, & où il ſeroit difficile de méconnoitre une direction toute particulière de la Providence. Mr. Bull étoit logé dans une maiſon, qui touchoit un Moulin à poudre. Après y avoir demeuré quelques mois, le Seigneur du Lieu l'alla voir, & lui aiant repréſenté le danger auquel il étoit expoſé, il le pria inſtamment de venir loger chez lui. Il accepta l'offre de ce Gentilhomme; & quelques jours après, le Moulin & ſon Appartement ſautérent en l'air, à la même heure qu'il avoit accoutumé d'être dans ſon Cabinet (2).

(2) Idem p. 253-255.

[*C*] *Son Harmonie Apoſtolique.*] En voici le titre: Harmonia Apostolica, *ſeu binæ Diſſertationes, quarum in priore Doctrina* D. Jacobi de Juſtificatione ex Operibus *explanatur & defenditur: in poſteriore conſenſus* D. Pauli *cum* Jacobo *liquido demonſtratur*: „ *Harmonie* „ *Apoſtolique*, ou deux Diſſertations; dans la prémière „ deſquelles on explique & on défend la Doctrine de *S.* „ *Jaques*, de la Juſtification par les Oeuvres; & dans la „ dernière, on démontre cléirement l'accord de *S. Paul* „ avec *S. Jaques*." On voit par le ſeul titre, qu'il s'agit d'une matière fort controverſée dans l'Egliſe, principalement depuis la Réformation, & ſur laquelle il y a de l'apparence qu'on ne ſera pas ſi tôt d'accord. Il eſt queſtion d'accorder S. Jaques & S. Paul ſur la matière de la Juſtification,

en 1675, il publia deux Ouvrages pour la défenſe de ſon Harmonie [D]. En 1678 il fut fait Prébendier de Gloceſter. Vers l'année 1685, il ſe trouva réduit dans une ſituation aſſez triſte. Nous avons déja remarqué, que ſes deux Bénéfices ne lui donnoient pas plus de cent livres ſterling de rente: il en avoit dépenſé quelques centaines à ſe faire une Bibliothèque, qui le mit en état de continuer ſes études Théologiques: ſa famille étoit nombreuſe: il recevoit bien ſes amis, & étoit libéral envers les pauvres. Mr. Nelſon, Auteur de ſa Vie, ajoute qu'il avoit fait pluſieurs pertes, & que d'ailleurs il manquoit d'adreſſe pour faire valoir ſon bien. Toutes ces raiſons l'obligérent de vendre ſon Patrimoine; mais par bonheur, il eut une autre reſſource: on lui donna en 1685 la Cure d'Avening dans le Comté de Gloceſter, qui vaut environ deux-cens livres ſterling. Il exerça ſon Miniſtère, dans cette nouvelle Paroiſſe, d'une manière très édifiante [E]. Ce fut en la même année 1685, que parut ſa *Défenſe de la Foi du Concile de Nicée* [F], qui eſt le plus fameux de ſes Ouvrages. L'année ſui-

cation, ſur laquelle ils paroiſſent ſi contraires, qu'ils ſemblent avoir avancé des Propoſitions tout-à-fait contradictoires. Mr. Bull emploie deux Diſſertations à éclaircir cette importante matière.

Dans la première, il explique & défend la Doctrine de S. Jaques, de la Juſtification par les œuvres. Selon lui, lorſque cet Apôtre a dit que l'*Homme eſt juſtifié par les œuvres, ἐξ ἔργων*, il n'a pas voulu dire, que les œuvres fuſſent la cauſe principale & méritoire de notre Juſtification, puiſqu'elle n'eſt proprement due qu'à la miſéricorde du Père, & aux mérites & à la mort du Fils. Mais les œuvres nous juſtifient, entant qu'elles ſont la condition que Dieu exige de nous ſous l'Evangile, pour être juſtifiés, c'eſt-à-dire, pour obtenir la rémiſſion des péchés, acquiſe par Jéſus-Chriſt. Il tâche de prouver cette doctrine par pluſieurs raiſons, & chemin faiſant il combat les autres Théologiens. On peut voir ſa doctrine & ſes réfutations très bien expoſées dans le Journal cité en marge (3).

(3) *Nouv. de la Rép. des Lett. Mai* 1704. p. 110-558.

Dans la ſeconde Diſſertation, qui eſt la plus longue, Mr. Bull travaille à concilier S. Jaques avec S. Paul, qui dit expreſſément, que *l'Homme eſt juſtifié par la Foi, ſans les œuvres de la Loi* (4). L'Auteur examine d'abord les différentes Opinions des autres Théologiens ſur cette matière, & les réfute. Il vient enſuite à l'expoſition de ſon ſentiment. Il prétend que S. Paul doit être expliqué par S. Jaques, & non S. Jaques par S. Paul; non ſeulement parce que les paroles de S. Jaques ſont claires, évidentes, & ſuſceptibles d'un ſeul ſens; mais auſſi parce que ſon Epître, de même que la première de S. Jean, celle de S. Jude, & la ſeconde de S. Pierre, ont été écrites contre de faux Docteurs, qui abuſoient des Epîtres de S. Paul pour défendre leurs Erreurs. Selon Mr. Bull, par la Foi dont parle S. Paul, il ne faut pas entendre une Vertu ſimple & unique, mais toute la condition de l'Alliance Evangélique, qui renferme par conſéquent toutes les œuvres de la Piété. Nous ne le ſuivrons point dans tout ce qu'il dit pour éclaircir & pour appuyer ſon ſentiment; on peut conſulter encore le Journal indiqué ci-deſſus (5). L'Auteur conclud 1. que S. Paul n'exclud de la Juſtification, que les œuvres faites en vertu de la Loi Moſaïque, & conſéquemment de la Loi Naturelle, ſans la Grace Evangélique. 2. Que bien loin que l'Apôtre exclue de la juſtification les bonnes œuvres, au contraire ſon but eſt de montrer, que la véritable Juſtice des œuvres eſt abſolument néceſſaire pour la Juſtification, & que l'Evangile eſt le ſeul moyen de parvenir à cette Juſtice. C'eſt ce qu'il tâche de prouver par pluſieurs paſſages de S. Paul. Mr. Bull finit en faiſant voir, qu'il y a quatre Erreurs à éviter ſur la matière de la Juſtification. La première eſt le *Mérite des œuvres*, enſeigné par l'Egliſe Romaine. C'eſt cette Erreur qu'il croit que la Confeſſion de l'Egliſe Anglicane a principalement voulu condamner, quand elle a parlé de la Juſtification par la ſeule Foi. La ſeconde Erreur qu'il faut éviter, eſt celle des *Antinomiens* ou *Solifidiens*, qui nient la néceſſité des bonnes œuvres pour la Juſtification & pour le Salut. Il remarque à leur égard, qu'en voulant rejetter le Mérite des œuvres, ils l'établiſſent actuellement, puiſqu'ils ne les excluent de la Juſtification, que parce qu'ils croyent que ſi elles y entroient, on ne pourroit pas dire que la juſtification eſt gratuite, mais une choſe dûe. La troiſième Erreur qu'on doit éviter, eſt celle des *Pélagiens*, qui croyent que la Grace de Dieu n'eſt pas néceſſaire pour faire de bonnes œuvres. Enfin la dernière Erreur à éviter eſt celle des *Manichéens*, qui anéantiſſoient entièrement le Franc-arbitre, & établiſſoient une fatale Néceſſité. Qu'il me ſoit permis de le remarquer: il y a beaucoup de mal-entendu dans cette Diſpute. Car dans un ſens, on peut dire que l'Homme eſt juſtifié ſans la Foi & ſans les Oeuvres; & dans un autre, qu'il eſt juſtifié par l'une & par les autres. Demande-t-on, ſi la ſimple perſuaſion que Jéſus-Chriſt eſt le Sauveur du Monde, engage Dieu à nous accorder le pardon de nos péchés? où eſt le Théologien qui oſera l'affirmer? Demande-t-on, ſi nos bonnes Oeuvres, ſi nos Vertus portent Dieu à nous abſoudre? qui oſeroit le dire, de Vertus auſſi imparfaites? On peut donc dire, qu'à enviſager la queſtion de cette manière, l'Homme n'eſt juſtifié ni par la Foi, ni par les Oeuvres, comme cauſes de l'Abſolution. Mais ſi l'on demande, ſi Dieu, en nous juſtifiant en vertu du mérite de Jéſus-Chriſt, exige de nous la Foi en ce divin Sauveur, & la pratique des maximes de ſon Evangile; il me ſemble que l'on peut dire, que l'Homme eſt juſtifié par la Foi & par les Oeuvres, c'eſt-à-dire, que *la Foi opérante par la Charité* eſt la condition que Dieu exige de la part de l'Homme. Car à proprement parler, comme le remarque Mr. Bull lui-même, la *cauſe* de notre Juſtification eſt la miſéricorde de Dieu & le mérite de Jéſus Chriſt; la Foi & les Oeuvres ſont requiſes de notre part, comme des conditions.

(4) Rom. III. 28.

(5) Pag. 565 — 572.

[D] *Deux Ouvrages pour la défenſe de ſon Harmonie.*] Sept ans après que Mr. Bull eut publié le Traité dont nous avons parlé dans la Remarque précédente, on lui en envoya un Exemplaire, à la marge duquel un Théologien Anglois avoit fait diverſes Remarques, où il accuſoit notre Docteur d'avoir enſeigné dans ce Traité pluſieurs Dogmes nouveaux & pernicieux, & exhortoit les Evêques d'Angleterre à y apporter du remède. Mr. Bull travailla à y répondre à ſes heures de loiſir, & envoya ſa Réponſe manuſcrite à l'Evêque qui lui avoit fait part des Remarques de ſon Adverſaire, avec la permiſſion de les communiquer à qui il jugeroit à propos. Quelque tems après, cet Evêque mourut, & Mr. Bull ne ſe hâta pas de publier ſa Réponſe. Cependant un autre Auteur, Profeſſeur en Théologie, appellé Thomas Tullius, fit imprimer contre le Livre de Bull un Ouvrage, auquel il donna pour titre: *La Juſtification de S. Paul*, (*Juſtificatio Paulina*). Alors les Amis de notre Auteur le preſſérent de ſe défendre. Voulant donc répondre à Tullius, il crut qu'il devoit faire précéder la Réponſe qu'il avoit autrefois faite au Théologien anonyme, qui avoit écrit des Remarques à la marge de ſon Ouvrage. Cette Réponſe parut ſous ce titre: *Examen Cenſuræ, ſive Reſponſio ad quoſdam Animadverſiones antehac ineditas in Librum, cui titulus*, Harmonia Apoſtolica &c. 1675. On peut en voir l'Extrait dans les *Nouvelles de la République des Lettres* (6). La Réponſe à Tullius parut la même année, ſous le titre de, *Apologia pro* Harmonia, *ejuſque* Auctore, *contra Declamationem* Thomæ Tullii *S. T. P. in Libro typis nuper vulgato, cui* Juſtificatio Paulina *inſcribitur* &c. Selon Mr. Bernard (7), il y a dans cet Ouvrage beaucoup de perſonalités, & diverſes queſtions de fait, qui n'intéreſſent pas autant le Public, que les queſtions de droit que l'Auteur a traitées dans ſon Harmonie.

(6) *Mai* 1705. p. 375 — 381.

(7) *Ibid.* p. 382.

[E] *Il exerça ſon Miniſtère, dans cette nouvelle Paroiſſe, d'une manière très édifiante.*] Voici une particularité, qui mérite d'être rapportée. Il avoit un Vicaire, à qui il dit un jour: „ Il eſt d'une abſolue néceſſité pour le bien de „ la Paroiſſe, que vous & moi obſervions mutuellement „ toutes nos démarches. Si je commets quelque faute, „ je vous prie de me le dire; & ſi vous en faites quel- „ qu'une, j'aurai ſoin de vous en avertir." L'Auteur de ſa Vie nous dit, qu'il tenoit cette particularité du Vieaire même. De pareils ſentimens ſont rares, quoiqu'il ſoit aſſez ordinaire de trouver des gens, à qui, s'il faut les en croire, on ne ſauroit faire de plus grand plaiſir, que de les avertir de leurs défauts: mais ce n'eſt, la plupart du tems, qu'une vaine oſtentation d'humilité. Je me rappelle à cette occaſion un fait, qui m'a été raconté par un homme digne de foi, & qui ne déplaira peut-être pas au Lecteur. Il avoit entendu un Prédicateur prêcher de la manière la plus forte ſur la *Correction fraternelle*, & outrer même la Morale ſur ce ſujet, comme il arrive ſouvent aux gens qui prêchent des devoirs qu'ils n'ont étudiés que dans les Livres. Curieux de connoître cet Apôtre zélé, il s'informa de ſon caractère; & il apprit, que le Prédicateur étoit un homme qui n'avoit jamais conſulté qui que ce fût, ni fourni à perſonne l'occaſion de lui donner le moindre avis; ou qui, lorſqu'on lui en donnoit, faiſoit voir combien on lui déplaiſoit; en un mot, que c'étoit l'antipode du ſage & pieux Mr. Bull.

[F] *Défenſe de la Foi du Concile de Nicée.*] L'Auteur s'y propoſe de prouver que les Pères des trois premiers Siècles ont cru la Divinité de Jéſus-Chriſt, & ſa Conſubſtantialité avec le Père; & par conſéquent, que le Concile de Nicée n'a fait qu'expliquer & établir la Doctrine conſtante de l'Egliſe depuis la naiſſance du Chriſtianiſme. Quand Mr. Bull eut achevé cet Ouvrage, il ne trouva aucun Libraire qui voulût l'imprimer; il y en eut trois qui le refuſérent: ce qui découragea tellement l'Auteur, qu'il le renferma dans ſon Cabinet, juſqu'à ce que le Dr. Fell Evêque d'Oxford, qui y avoit érigé une Imprimerie à ſes propres frais, voulut bien l'y faire imprimer, à la recommandation de Guillaume Jane, Profeſſeur en Théologie de cette Ville. Le Livre parut donc ſous le titre de *Defenſio Fidei Nicænæ, ex Scriptis quæ extant Catholicorum Doctorum, qui intra tria prima Eccleſiæ Chriſtianæ ſæcula floruerunt. Auctore Georg. Bullo. Oxonii* 1685, in-4. & à Amſterdam 1688. Socin & ceux de ſa Secte avoient hardiment avancé, qu'avant le Concile de Nicée, les Chrétiens avoient des ſentimens ſemblables aux leurs ſur la Perſonne du Fils de Dieu. Quoique l'Epiſcopus ait ſoutenu l'Eternité & la Divinité du Fils contre Socin, il a pourtant témoigné qu'il

suivante, le Dr. Sancroft Archevêque de Cantorbéry le fit Archidiacre de Landaff. La même année, l'Université d'Oxford résolut d'un commun accord de lui donner le titre de Docteur en Théologie, quoiqu'il n'eût aucun Grade Académique, non pas même dans les Arts: on lui fit cet honneur, pour lui témoigner qu'on avoit beaucoup de reconnoissance du grand service qu'il avoit rendu à l'Eglise, en publiant l'Apologie de la Foi du Concile de Nicée. Mr. Burnet nous apprend (*b*), que „ cet Ou-„ vrage a été si bien reçu dans toute l'Europe, qu'une Assemblée générale du Clergé de France char-„ gea l'Evêque de Meaux d'écrire à un Correspondant qu'il avoit à Londres, que les Prélats de Fran-„ ce avoient été si touchés du service que le Docteur avoit rendu à leur commune Foi, qu'ils l'en re-„ mercioient en leur particulier. J'ai lu la Lettre, *ajoute Mr. Burnet*, ainsi je puis assurer positive-„ ment la chose, quelque extraordinaire qu'on puisse la trouver." Mr. Bull fit aussi éclater son zèle pour la Religion Protestante sous le régne de Jaques II. en prechant avec courage contre l'Eglise Romaine. Peu de tems après la Révolution, on le fit Juge de Paix; Emploi qu'il conserva jusqu'à ce qu'il parvint à l'Episcopat. En 1694, il publia à Oxford un Ouvrage *sur la necessité qu'il y a de croire que notre Seigneur Jésus-Christ est vrai Dieu* [G]. En 1703 Mr. Grabe fit imprimer à Londres, en un Vo-

(*b*) *Mém. de la Gr. Bret.* T. V. p. 111. 326. in-8.

qu'il croyoit que c'étoit parmi les disputes & le trouble, que les Pères de Nicée avoient dressé le fameux Symbole qui porte leur nom. Un Anonyme, qu'on a su depuis être un Prussien nommé Daniel Zuicker, & qui a composé un Livre sous le titre d'*Irenicum Irenicorum*, a osé soutenir, & voulu prouver, que les Pères de Nicée étoient les Auteurs d'une nouvelle Doctrine, *Novæ fuisse Fidei Conditores*. Etienne de Courcelles n'a cru que les raisons de Zuicker étoient solides & sans replique. Sandius, dans son Histoire Ecclésiastique, semble n'avoir eu d'autre but, que de faire croire que tous les Pères, avant le Concile de Nicée, étoient du sentiment d'Arius. Enfin le P. Petau accorde aux Ariens, que les Docteurs Chrétiens qui précédérent cette Assemblée, n'étoient pas éloignés de leurs opinions; & cela pour relever l'autorité des Conciles. Il est vrai qu'à l'égard de cette vue du P. Petau, Mr. Simon a tudement relevé Mr. Bull (8); voici ses propres termes: „ Bullus est sans doute louable, d'avoir taché „ d'établir l'ancienne doctrine de l'Eglise touchant le Mys-„ tère de la Trinité, sur l'autorité des Pères qui ont vécu „ avant le Concile de Nicée. Aussi son Livre a-t-il été re-„ çu également bien des Catholiques & des Protestans, „ parce qu'il s'agit d'un point de Doctrine qui est com-„ mun aux uns & aux autres. Mais le même Bullus ne „ paroit guères judicieux, lorsqu'ensuite il déclame de „ toute sa force en faveur des Ariens contre le P. Petau, „ comme si ce docte Jésuite leur étoit entièrement favo-„ rable dans ses *Dogmes Théologiques*, où il a, dit on, „ soutenu qu'on ne doit pas déférer beaucoup à l'autorité „ des Pères des prémiers Siècles, parce que dés ces an-„ciens tems, les principaux Mystères de la Religion Chré-„ tienne n'étoient pas encore assez éclaircis, comme ils l'ont „ été depuis. Le Protestant Anglican ne sauroit souffrir „ que le P. Petau ait si fort élevé l'autorité des Conciles „ Oecuméniques, comme s'il étoit en leur pouvoir d'éta-„ blir de nouveaux Articles de Foi. Mais il est faux que „ le savant P. Petau ait appuyé ses sentiment: il a seule-„ment cru, avec tous les Théologiens Orthodoxes, que „ les Conciles Oecuméniques, dans les matières de la Re-„ligion qui sont en controverse, ont le pouvoir d'éclair-„ cir & de déclarer ce qu'on doit croire comme de Foi. „ Il ne suit pas de-là, que ces Conciles s'attribuent le pou-„ voir de faire de leur chef de nouveaux Articles de Foi." Mr. Simon avoue ensuite le fait principal, qui est, que le P. Petau n'a pas cru que les Peres des trois prémiers Siècles aient été du même sentiment que le Concile de Nicée sur le Mystère de la Trinité. Il taxe Mr. Bull d'avoir manqué de *sincérité* (9), en détournant le sens de plusieurs passages. Mr. Le Clerc a poussé plus loin cette odieuse imputation: il dit que Mr. Bull a soutenu, que les Pères des prémiers Siècles avoient été du même sentiment sur la Trinité, „ plutôt, comme je croi (10), par une prudence „ ce qui n'est pas rare dans les Théologiens, que parce „ qu'il en étoit persuadé. On le sent bien, quand il tâ-„che de répondre aux raisons de ceux qui ont cru que „ les Pères ont varié sur cette matière, comme le P. Pe-„ tau. Il se donne tant de contorsions pour se tirer d'af-„ faire, qu'il est difficile de croire qu'il fût lui-même sa-„ tisfait de ses réponses. Outre cela, tout son Ouvrage „ roule sur une sotte de réticence, comme s'il supposoit „ que le Concile de Nicée étoit dans le même sentiment „ que nous; au-lieu qu'il croyoit, à proprement parler, „ tous Dieux égaux, contre le sentiment des Ariens, qui „ les croyoient inégaux, ou plutôt, que le Père seul é-„ toit Dieu proprement dit. On ne sauroit croire qu'il „ ignorât cela, puisque le P. Petau, Mrs. de Courcelles „ & Cudworth, l'ont prouvé, avant qu'il écrivît; & s'il „ le savoit, il n'avoit que faire de défendre ce Concile, „ comme beaucoup plus Orthodoxe que les Ariens. Mais „ c'est-là un effet de la *dissimulation*, que l'on remarque „ en bien des Théologiens." Il faut avouer que la passion aveugle bien les plus grands Hommes; & qu'il faut se laisser étrangement prévenir, pour taxer ainsi publiquement de mauvaise-foi & de dissimulation un homme du caractère de Mr. Bull, & cela sans la moindre preuve, que le témoignage de ceux qui ne sont pas du même sentiment que lui. Qui se persuadera qu'un homme-homme ira de sang-froid composer dans son Cabinet un Traité pour soutenir une chose qu'il ne croit point, tandis que rien ne l'oblige de s'expliquer? De pareilles imputations ne font tort qu'à ceux qui les avancent. Au reste, Mr. Bernard a donné un Extrait aussi clair que précis de l'Ouvrage de Mr. Bull (11): on pourra y avoir recours. Je me contenterai de rapporter ici la judicieuse réflexion que cet habile homme fait sur le fond même de la question. „ Quand Socin, „ l'Anonyme, Sandius, le P. Petau & les autres feroient „ bien fondés sur cette question de fait (que les prémiers „ Pères n'étoient pas éloignés des opinions Ariennes), le „ Dogme de la Divinité éternelle du Fils de Dieu n'en „ seroit pas moins véritable; puisque, quelque vénéra-„ tion qu'on doive avoir pour ces prémiers Pères de l'E-„ glise, étant hommes comme nous, ils ont pourtant été „ sujets à l'erreur, & ont pu se tromper sur cet article „ comme sur bien d'autres. L'Ecriture est si claire & si „ précise sur ce sujet, que l'autorité de tous les hommes „ du Monde n'est pas capable d'affoiblir la persuasion de „ la Divinité du Fils de Dieu, dans l'esprit de ceux qui „ sont convaincus de la Divinité des Saints Livres. Ce-„ pendant il faut avouer, que si les Pères des trois pré-„ miers Siècles avoient tous bronché si grossièrement sur „ un article de cette importance, cela feroit quelque pei-„ ne à l'esprit, & pourroit y élever de certains nuages, „ qui seroient assez fâcheux. Socin & ses Sectateurs l'ont „ bien reconnu, & c'est pour cela que, quoique d'ail-„ leurs ils n'estiment pas beaucoup la Tradition & les Pè-„ res, & qu'ils s'attachent peu à leur lecture, ils n'ont „ pas laissé de faire tous leurs efforts pour nous enlever „ la Tradition & les Pères des trois prémiers Siècles..... „ Au reste, quand il y auroit encore des difficultés sur „ ce sujet, on ne devroit pas en être surpris. Nous n'a-„ vons que peu d'Ecrivains Ecclésiastiques des trois pré-„ miers Siècles. Il est difficile de distinguer les Ouvra-„ges qu'on leur a supposés, de ceux dont ils sont les vé-„ritables Auteurs. Il faut être bon Critique, pour pou-„ voir toujours bien pénétrer dans le sens de leurs paro-„ les; sur-tout parce qu'ils n'ont pas toujours été exacts, „ & qu'ils ont souvent parlé plutôt en Orateurs, qu'en „ Philosophes. Il y a encore à remarquer sur la Nature „ du Fils de Dieu, que les prémiers Pères ont écrit a-„ vant que les Disputes fussent nées; & par conséquent, „ avec moins de précaution que ceux qui les ont suivis. „ D'ailleurs, s'agissant de Mystères incompréhensibles, „ il est difficile de s'expliquer toujours avec une précision „ si exacte, qu'elle ne laisse aucun lieu aux Adversaires, „ habiles à profiter de tout, à tirer des conséquences qui „ les favorisent. Ajoutez à cela, que Jésus-Christ étant „ non seulement Dieu, mais aussi vrai Homme, on peut „ en imputer fort souvent aux anciens Pères, en croyant „ qu'ils ont parlé de toute la Personne de Jésus-Christ, „ lorsqu'ils n'ont eu en vue que sa Nature Humaine (12)." Rien ne seroit plus facile à prétexter, que d'allonger cette Remarque, en discutant bon nombre de passages des Pères; mais c'est ce qui ne conviendroit guères à la nature de cet Ouvrage. Outre le Livre même de Mr. Bull, on peut consulter avec fruit sur cette question Mr. Le Moyne (13). Je me bornerai à une seule réflexion: c'est qu'il n'y a guères d'apparence que les Pères des trois prémiers Siècles aient pensé aux questions qu'on agita dans la suite, pour expliquer bien nettement ce qu'ils en pensoient: ainsi il me semble qu'une voie très simple de découvrir leurs sentimens sur la Divinité de Jésus-Christ, c'est d'examiner leur pratique. Car il paroît par leurs Apologies contre le Paganisme, qu'ils ignoroient la distinction entre Dieu *suprême* & Dieu *subalterne*; ils ont toujours soutenu l'Unité de l'Objet du Culte. Cependant il est incontestable, & n'eo eût-on d'autre garant que Pline le Jeune (14), on ne pourroit en douter, que les prémiers Chrétiens sendoient les honneurs divins à Jésus-Christ: d'où il semble que l'on peut assez légitimement inférer, qu'ils croyoient qu'il étoit Dieu coosubstantiel au Père, puisqu'ils seroient tombés sans cela dans l'Idolatrie qu'ils reprochoient aux Païens.

[G] *Un Ouvrage sur la nécessité qu'il y a de croire que Jesus-Christ est Dieu.*] Le titre est: *Judicium Ecclesiæ Catholicæ trium primorum Seculorum de necessitate credendi, quod Dominus noster Jesus-Christus sit verus Deus, assertum contra* M. Simonem Episcopium *aliosque*. Oxford 1694, item à Amsterdam 1696 in 8. Mr. Bull nous apprend lui-même ce qui lui a donné occasion de composer ce Traité, dans lequel il réfute Episcopius. Ce savant Théologien avance (15), que Dieu est appellé *le Père de Jésus-Christ*, & Jésus-Christ *le Fils de Dieu* par excellence, 1. Parce qu'il a été conçu de S. Esprit. 2. A cause de sa Charge de Médiateur. 3. A cause de sa Résurrection. 4. Enfin par-

(8) *Bibl. Choisie* T. II. p. 244. 245.

(9) *Ibid.* p. 247.

(10) *Bibl. Anc. & Mod.* T. V. p. 141.

(11) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Mars 1704 p. 250-275.

(12) *Ibid.* p. 241. 250.

(13) *Varia Sacra* Tom. II. p. 237 & suiv.

(14) *Epistol.* Lib. X. ep. 97.

(15) *Instit. Theol.* Lib. IV. sect. 1. cap. 13. & 14.

Volume in-folio, tous les Ouvrages Latins de Mr. Bull ; & c'eſt dans ce Recueil que parut pour la prémière fois un dernier Traité ſur la Doctrine de l'Egliſe primitive touchant la Divinité de Jeſus-Chriſt [*H*]. En 1705, la Reine Anne nomma le Dr. Bull à l'Evêché de S. David. Malgré les infirmités de la vieilleſſe, dont il commençoit déja à ſe reſſentir, il eut un ſoin tout particulier de ſon Diocéſe, „ qui, par l'indignité de l'Evêque ſon prédéceſſeur (le Dr. Watſon) *dit Mr. Burnet* (*e*), & „ la longueur de la vacance, étoit tombé dans un grand déſordre." Mr. Nelſon rapporte à ce ſujet une particularité bien remarquable [*I*]. Comme Mr. Bull avoit épuiſé ſes forces par une grande application à l'étude, ſa ſanté fut extrêmement foible juſqu'au 27 de Septembre 1709. Ce jour-là, il fut attaqué d'une toux violente, qui ne finit que par un crachement de ſang, auquel on remédia en lui faiſant boire deux ou trois verres d'eau. Le lendemain il eut encore un crachement de ſang, qu'on ne put arrêter qu'en lui ouvrant la veine. La perte de tant de ſang, & le régime qu'on lui preſcrivit, l'affoiblirent à tel point, qu'il n'eut pas aſſez de force pour réſiſter longtems à ſa dernière maladie, qui lui ſurvint au mois de Février 170⅞. Il mourut le 17, à neuf heures du matin, âgé de ſoixante-quinze ans [*K*], & fut enterré à Brecknock, entre deux de ſes Prédéceſſeurs. Mr. Bull laiſſa un Fils & une Fille. Le Fils, nommé *Robert*, étoit Prébendier de Gloceſter & Curé de Tortworth. En donnant ſa Vie en 1713, Mr. Nelſon fit imprimer en trois Volumes in-8. des *Sermons & des Diſcours ſur quelques Dogmes importans de l'ancien Chriſtianiſme*, dont on peut voir l'Extrait dans la *Bibliothèque Angloiſe* (*d*). On a auſſi perdu quelques Traités de ce ſavant Homme; un, entre autres, où il répondoit à cette queſtion: *Quelle étoit la poſture de ceux qui recèvoient l'Euchariſtie, avant que le Dogme de la Tranſubſtantiation fût établi dans l'Egliſe?* Il faiſoit voir, que dans les plus anciens tems, les Communians recevoient les Symboles ſacrés en baiſſant le corps, à la manière de ceux qui adorent. Lorſque le Dr. Pearſon travailloit à ſes *Vindiciæ Ignatianæ*, Mr. Bull, qui étoit alors fort jeune, lui écrivit une longue Lettre en Latin, contenant pluſieurs Obſervations pour prouver que les Epitres attribuées à S. Ignace, ſont véritablement de lui. Mr. Pearſon lui répondit par une autre Lettre, dans laquelle il le remercia de la peine qu'il avoit priſe, & reconnut l'utilité de ſes remarques & la force de ſes raiſonnemens.

(*e*) *Ubi ſupra* p. 331.

(*d*) Tom. I. Part I. p. 265 & Part. II. p. 180. & ſuiv.

parce qu'il a été élevé à la droite du Père. Il prouve enſuite, & par des paſſages formels de l'Ecriture, & par des raiſons tirées de ce ſaint Livre, que la qualité de Fils de Dieu convient encore à Jéſus-Chriſt d'une autre manière, qui eſt plus particulière, & qui ne peut lui convenir entant qu'Homme, parce que l'Ecriture parle de celui qui a été appellé enſuite Jéſus-Chriſt, d'une maniére qui ne laiſſe aucun lieu de douter qu'il n'ait exiſté comme le vrai & unique Fils de Dieu, avant qu'il fût né de Marie entant qu'Homme, & par conſéquent avant la Création du Monde, enfonte que toutes choſes ont été faites par lui, & que lui-même eſt Dieu. Après avoir établi tous ces principes, il demande, *s'il eſt néceſſaire de connoître & de croire cette cinquiéme maniére dont Jéſus-Chriſt eſt Fils de Dieu, & s'il faut anathématiſer ceux qui la nient?* Il répond que non, & tâche de prouver ſon ſentiment par trois raiſons, dont Mr. Bull n'examine que la dernière, qui eſt, que l'Egliſe des trois prémiers Siécles n'a point regardé cet Article comme néceſſaire; & que ce qui n'a pas été jugé néceſſaire dans ces prémiers tems, n'a pu le devenir dans la ſuite. Notre Auteur nie le fait avancé par Epiſcopius, & emploie ce Traité à prouver le contraire. Il conſiſte en ſept Chapitres, avec un Appendix à la fin: on en trouve un Extrait dans le Journal cité en marge (16).

(16) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Avril 1704. p. 446-458.

[*H*] *Un dernier Traité ſur la Doctrine de l'Egliſe Primitive touchant la Divinité de Jeſus-Chriſt.*] Il a pour titre: *Primitiva & Apoſtolica Traditis Dogmatis ſa Eccleſia Catholica recepti*, de Jeſu Chriſti Servatoris noſtri Divinitate, *aſſerta atque evidenter demonſtrata contra* Danielem Zuickerum, *Beruſſum*, *ejuſque nuperas in Anglia Sectatores*. Daniel Zuicker, Auteur, comme on l'a dit, de l'*Irenicum Irenicorum*, & quelques Anglois, ont oſé ſoutenir que les Apôtres, & leurs Succeſſeurs immédiats, ont enſeigné l'Evangile pur & ſimple, c'eſt-à-dire, que Jéſus-Chriſt n'eſt qu'un ſimple Homme; mais que peu après, le Myſtère d'iniquité commençant à ſe mettre en train, l'Evangile commença auſſi à ſe corrompre par le moyen des Philoſophes Platoniciens qui embraſſérent le Chriſtianiſme, & en particulier de Juſtin Martyr, qu'ils regardent comme l'Auteur du Dogme de la Divinité de Jéſus-Chriſt. Ils prétendent que ce qui obligea Juſtin & ſes Sectateurs à *diviniſer* notre Sauveur, fut l'amour de la Philoſophie Platonicienne, quelque reſte de Paganiſme dont ils ne s'étoient pas entiérement défaits, la coutume de mettre au nombre des Dieux les Hommes extraordinaires, & enfin l'horreur qu'ils avoient d'adorer un Objet qui n'eût été qu'un ſimple Homme. Le Dr. Bull réfute ſolidement toutes ces viſions; & il fait voir en particulier, qu'il eſt vrai que Juſtin Martyr & les autres Chrétiens de ſon tems n'euſſent pu ſe réſoudre à adorer Jéſus-Chriſt comme Dieu, s'ils ne l'avoient pas cru tel: mais que c'eſt de cette adoration même, qui eſt commandée dans l'Ecriture, qu'ils ont tiré un argument invincible en faveur de la Divinité du Seigneur. Mr. Bull met cet Argument dans toute ſa force, & le défend contre les chicanes des Sociniens (17).

(17) *Voyez* ibidem p. 460-464.

[*I*] *Mr. Nelſon rapporte à ce ſujet une particularité bien remarquable.*] „ Ce que l'on dit communément, *remarque Mr. Nelſon* (18), que les meilleures choſes deviennent les plus mauvaiſes, lorſqu'elles ſont corrompues, ſe trouve vrai ſur-tout par rapport à ceux qui entrent dans l'Etat Eccléſiaſtique. S'ils violent les Vœux qu'ils font à leur Ordination, s'ils recoucent aux engagemens dans leſquels ils ſont entrés d'une manière ſi ſolennelle devant Dieu & en préſence de l'Egliſe, ils deviennent de très grands pécheurs; leurs crimes ſont énormes, & l'on ne peut guères eſpérer qu'ils les expient par la repentance. L'Evêque, dont j'écris la Vie, étant à Brecknock où il faiſoit ſa réſidence, eut le chagrin de voir un Eccléſiaſtique tel que ceux dont je viens de parler. Cet homme lui demanda un Bénéfice, & ſachant qu'il n'avoit pas les qualités que l'Evêque exigeoit d'un Miniſtre de l'Evangile, il réſolut de tenter un autre moyen: les méchans jugent des autres par eux-mêmes. Il eut l'impudence d'offrir à l'Evêque une bourſe pleine d'or. Le Prélat trembla à la vue de cette bourſe: l'offre de ce Scélérat le remplit d'horreur, & il le chaſſa ſur le champ avec une très grande indignation." Cette particularité confirme ce que nous avons rapporté dans le corps de l'Article, ſur le témoignage de Mr. Burnet, du grand déſordre où étoit tombé le Siége Epiſcopal qu'occupoit Mr. Bull; & elle prouve ce que le même Auteur dit, que notre Evêque étoit un homme *d'une piété diſtinguée* (19).

(18) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Avril 1704. p. 458-462.

(19) *Mém. de la Gr. Bret.* Tom. V. p. 226. Edit. in-8.

[*K*] *Il mourut . . . . . âgé de ſoixante-quinze ans.*] Sa dernière maladie dura quinze jours. Dès qu'il fut obligé de garder la chambre, il crut qu'il ne vivroit pas longtems; & s'étant apperçu que les Médecins n'oſoient pas lui dire ce qu'ils penſoient de ſon état, il s'adreſſa à l'un d'eux en ces termes: „ Vous ne devez pas craindre, Monſieur, de me dire librement ce que vous penſez de ma maladie; car, Dieu merci, je ne crains pas la mort: il y a longtems que je l'ai attendue, & j'eſpére d'être bien préparé quand elle viendra." Quelques jours avant ſa mort, il fit une Confeſſion publique de ſa Foi, en récitant le Symbole des Apôtres; après quoi il rendit compte de ſa vie, & il accompagna ſon diſcours de quelques remarques ſur les différentes ſituations dont elle avoit été variée. Il exprima les ſentimens de ſa repentance, implorant la miſéricorde divine. Il pria tous ceux qu'il avoit offenſés, de lui pardonner; & dit qu'il pardonnoit à ceux qui lui avoient fait tort. Enfin il déclara qu'il mouroit dans la Communion de l'Egliſe Anglicane; qu'il eſpéroit que c'étoit l'Egliſe la plus pure, puiſqu'elle avoit en général la même Doctrine, le même Gouvernement & le même Culte que l'Egliſe Primitive. Après cette déclaration, il pria Dieu pour la paix & la proſpérité de l'Egliſe Anglicane, & aiant déclaré une ſeconde fois qu'il mouroit dans ſa Communion, il demanda l'Abſolution, & la reçut. Le jour qui précéda ſa mort, croyant qu'il ne lui reſtoit que quelques heures de vie, il fit venir ſa femme, ſes enfans, & le reſte de ſa famille, & demanda qu'ils priaſſent Dieu pour lui. Enſuite il leur fit une exhortation, & après leur avoir donné ſa bénédiction, il les congédia. Il remercia ſes Domeſtiques, de la peine qu'ils avoient priſe pendant ſa maladie. S'appercevant enſuite qu'il vivroit plus longtems qu'il n'avoit cru, il fit revenir ſa femme & ſes enfans, pour prendre congé d'eux une ſeconde fois. Il renouvella ſes exhortations, qui rouloient principalement ſur l'importance de la Religion, la vanité du Monde, le néant des richeſſes & des honneurs, & la néceſſité d'une bonne vie. Après avoir fini ſes exhortations, il donna une ſeconde fois ſa bénédiction à ſa femme & à ſes enfans. Enſuite il recommanda ſon ame à Dieu, en prononçant quelques paroles du Pſeaume LXXI (20). Nous avons rapporté ces circonſtances de la mort de Mr. Bull, pour faire voir qu'il ne s'étoit pas contenté d'étudier les Dogmes des prémiers Chrétiens, mais qu'il avoit auſſi appris d'eux à bien vivre & à bien mourir. Sa piété me paroît une preuve bien forte de l'injuſtice de Mr. Le Clerc (21), qui le taxe d'avoir manqué de bonne-foi dans les Ouvrages qu'il a publiés ſur la Foi de l'Egliſe Primitive.

(20) *Bibl. Angl.* Tom. I. Part. I. p. 265 - 285.

(21) *Voyez* Rem. [*F*].

BUR-

BURNET (Gilbert), Evêque de Salisbury, fur la fin du dix-feptième & au commencement du dix-huitième Siècle, naquit à Edinbourg le 18 de Septembre 1643. Son père, Cadet d'une Maiſon très conſidérable tant pour l'ancienneté que pour le crédit, dans la Province d'Aberdeen, avoit été élevé au Droit Civil, & s'étoit acquis tant de réputation, que lorſque Charles II. fut rétabli, il fut fait un des Lords de la Seſſion, ſous le titre de Lord Cromont. Ce fut une récompenſe de ſon conſtant attachement au Parti du Roi, pendant les Troubles de la Grande-Bretagne [*A*]. La mère de Mr. Burnet étoit ſœur du Chevalier Archibald Johnſtoun, très connu ſous le nom de Lord Warriſtoun, un des principaux Chefs du Parti Presbytérien, & auſſi Lord de la Seſſion (*a*). Gilbert, qui étoit le plus jeune des fils de ſon père, ne fut point mis à l'Ecole pour apprendre le Latin; ſon père le lui apprit lui-même, en un tems où il n'avoit point d'emploi, parce qu'il avoit refuſé de reconnoître l'autorité de Cromwel. A l'âge de dix ans il fut envoyé au Collège d'Aberdeen, où il fit de ſi prompts & de ſi grands progrès, qu'il fut reçu Maître-ès-Arts avec de grands applaudiſſemens, avant qu'il eût quatorze ans accomplis. Son père, qui continuoit à être ſon principal Gouverneur, le faiſoit lever pour ſes études à quatre heures du matin; à quoi il s'accoûtuma ſi bien, qu'il n'eſt revenu de cette habitude que peu d'années avant ſa mort, lorſque l'âge & quelques infirmités lui rendoient le ſommeil plus néceſſaire. Quoique ſon père l'eût deſtiné à l'Egliſe, il ne voulut pourtant point forcer ſes inclinations, qui penchoient pour l'étude du Droit Civil & du Droit Féodal, à laquelle il s'appliqua une année entière avec beaucoup d'attachement & d'aſſiduité. On lui a ſouvent ouï dire, qu'il avoit tiré de cette étude des idées plus juſtes des fondemens de la Societé Civile & du Gouvernement, que celles que certains Theologiens en donnent (*b*). Cependant à la fin de l'année Mr. Burnet changea de ſentiment, & reſolut de s'appliquer à la Théologie [*B*]; ce qui donna une grande joie à ſon père, qui le ſouhaitoit paſſionnément. A l'âge de dix-huit ans il fut admis à l'Examen de Propoſant, ou de Predicateur Poſtulant [*C*]; & aiant été reçu avec honneur, le Chevalier Alexandre Burnet ſon couſin-germain (*c*) lui offrit un très bon Benefice dans le Lieu même où réſidoit ſa famille; mais il le refuſa [*D*]. Son père étant mort en 1661, il reſolut d'aller voyager, & vint en Angleterre en 1663 (*d*), où il fit connoiſſance avec quelques-uns des plus illuſtres Savans [*E*]. Après un ſéjour de ſix mois en Angleterre, il revint en Ecoſſe; & le Chevalier Robert Fletcher de Saltoun lui offrit cette Egliſe. Mais Mr. Burnet aiant deſſein de voyager encore pendant quelques mois hors de la Grande-Bretagne, le Chevalier ne voulut point nommer à ce Bénéfice, & le conſerva vacant juſqu'à ſon retour. En 1664, il vit la Hollande & la France [*F*]. De retour dans ſon Pays, l'Evêque d'Edinbourg

(*a*) Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. III. Part. II. p. 190, 201.

(*b*) Idem p. 201-208.

(*c*) *Vie de Burnet*, à la fin des *Mem. de la Gr. Bret.* Tom. VI. p. 409. Edit. in 8.

(*d*) Ibid. p. 413; Mr Le Clerc p. 210. & les Auteurs du *Journal Littéraire* T. VI. Part. 1. p. 204. difent que ce fut en 1662.

[*A*] *Son conſtant attachement au Parti du Roi pendant les Troubles de la Grande-Bretagne.*] Lorſqu'en 1637 les Troubles commencérent à éclater en Ecoſſe, il parut ſi mécontent de la conduite des Evêques régnans, il marqua ſon mécontentement avec tant de chaleur, & ſa vie étoit avec cela ſi ſingulièrement exemplaire & régle, qu'il paſſoit dans l'opinion générale pour être Puritain. Mais lorſqu'il s'apperçut, que ſous prétexte de corriger les abus qui s'étoient gliſſés dans l'Ordre Epiſcopal, on en vouloit à l'Ordre même, il ſe déclara pour les Epiſcopaux, auxquels il demeura attaché avec zéle & avec conſtance. Il ſe déclara de même pour les Droits de la Couronne, & jamais on ne put obtenir de lui la moindre ſoumiſſion pour le Parti qui prévalut bientôt dans les deux Royaumes. Ce n'eſt pas, qu'il ne fût dans les idées de Barclay & de Grotius, avec le dernier deſquels il avoit été intime, & qu'il ne crût, comme eux, que la Réſiſtance eſt légitime, lorſqu'un Souverain dont la puiſſance eſt limitée, foule aux pieds toutes les Loix de l'Etat: mais il ne croyoit pas que ce fût le cas où l'on ſe trouvoit alors en Ecoſſe (1). Notre Auteur, dans ſes *Réflexions* ſur le Livre du Dr. Hickes, intitulé *Obſervations ſur le Dr.* Burnet *& ſur le Dr.* Tillotſon, *à l'occaſion du Sermon funebre prononcé par le premier ſur la mort du dernier*, 1695 in-4. „ notre Auteur, dis je, remarque (2), qu'il étoit connu de tout le monde en Ecoſſe, que „ ſon père s'étoit diſtingué plus „ que perſonne par ſon attachement conſtant aux Droits „ de la Couronne & au Parti du Roi, & qu'il paſſoit pour „ un homme diſtingué dans ſa profeſſion, qui étoit celle „ du Droit." Il ajoute, que ſon père lui avoit inculqué de bonne heure ce principe, qu'à moins d'un *renverſement total* de la *Conſtitution* de l'Etat, les Sujets ſont obligés de ſe ſoumettre au Gouvernement.

(1) *Vie de Burnet*, à la tête du Tom. VI des *Mem. de la Gr. Bret.* p. 405-406. in-8.

(2) P. 18. Lond. 1696 in-4.

[*B*] *A la fin de l'année, Mr. Burnet changea de ſentiment, & refuſa de s'appliquer à la Théologie.*] Il lut tous les Livres du Vieux & du Nouveau Teſtament, en conſultant tous les divers Commentateurs qui étoient alors en eſtime. Il examina la Controverſe dans les Auteurs qui en ont le mieux écrit, & particuliérement dans Bellarmin & Chamier, dont il lut les Livres d'un bout à l'autre. Il parcourut quelques-uns des Scholaſtiques les plus eſtimés; mais il ſe dégoûta bientôt de leurs ſubtilités, s'appercevant ſans peine, que toutes les petites diſputes que le jargon de l'Ecole rend éternelles, ne peuvent rendre les hommes ni meilleurs, ni plus ſages. A ſes heures de récréation, il feuilletoit quantité de Livres d'Hiſtoire; & comme il étoit d'une conſtitution robuſte, & qu'il avoit beaucoup de mémoire, cette application ne l'incommodoit point, & il amaſſoit un très grand fonds de ſavoir, dont il étoit tout à-fait maître pour s'en ſervir dans l'occaſion (3).

(3) Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* T. III. Part. II. p. 191-194. *Journ. Litt.* T. VI. Part. 1. p. 201-204. *Vie de Burnet* p. 407-408.

[*C*] *A l'âge de dix-huit ans il fut admis à l'Examen de Propoſant, ou de Predicateur Poſtulant.*] Après avoir ſubi cet Examen, les jeunes-gens ont la permiſſion de monter en Chaire, quand on la leur offre; mais ils n'ont point encore d'Egliſe affectée. En Ecoſſe c'étoit le prémier pas de l'admiſſion au ſaint Miniſtère, & cela ſe pratiquoit dans la Diſcipline Epiſcopale, comme dans la Presbytérienne. Voici la méthode qu'on obſerve. On donne d'abord à ces Poſtulans un Texte de l'Ecriture, ſur lequel ils ſont obligés de faire un Sermon de Pratique. On leur en donne enſuite un autre dont le ſens eſt obſcur, & ſur lequel ils doivent faire un Sermon de Critique. Enfin on leur en donne un troiſième, qui tient des deux précédens, & ſur lequel ils doivent par conſéquent faire des Obſervations Critiques, pour en tirer des Leçons de Pratique. Quand cela eſt fait, les Examinateurs donnent à chacun des Poſtulans un ſujet de Théologie, ſur lequel ils ſont obligés de faire un Diſcours Latin qu'ils prononcent, & des Theſes qu'il leur faut ſoutenir en public. On leur préſente après cela le Pſeautier Hébreu, & le Nouveau Teſtament Grec, en leur indiquant de l'un & de l'autre quelque endroit, qu'ils doivent traduire ſur le champ en Anglois. Vient enfin le grand Examen, par voie de Queſtion; & là chaque Miniſtre de la Claſſe interroge le Poſtulant ſur tout ce qui lui vient à l'eſprit, tant par rapport à l'Ecriture, que ſur les matières Théologiques. Notez qu'avant que d'être admis à cet Examen, les jeunes-gens doivent produire un Témoignage de bonnes mœurs, ſigné par le Paſteur du Lieu où ils demeurent; & que ſi pendant le cours de l'Epreuve, qui dure trois mois entiers, on les charge de quelque action ſcandaleuſe, & qu'elle ſoit prouvée, ils ſont rejettés, comme indignes. Le jeune Burnet paſſa par cet Examen à l'âge de dix-huit ans (4).

(4) *Vie de Burnet* p. 408. 409.

[*D*] *Il le refuſa.*] Mr. Le Clerc dans ſa *Bibliothèque Ancienne & Moderne* (5), les Auteurs du *Journal Littéraire* (6), & le P. Niceron dans ſes *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres* (7), aſſurent que ſon père le preſſa d'accepter ce Bénéfice; & qu'il le refuſa, parce qu'il étoit trop jeune, diſoit il, pour ſe charger du ſoin des Ames. Mais Mr. Thomas Burnet, dans la *Vie de ſon Père* (8), dit que *tous ſes Parens lui firent des inſtances réitérées, à l'exception de ſon Père, qui lui déclara qu'il ne vouloit point le gêner.*

(5) *Ubi ſupra* p. 199.

(6) Tom. VI. p. 204.

(7) Tom. VI. p. 15.

(8) P. 410.

[*E*] *Il vint en Angleterre en 1663, où il fit connoiſſance avec quelques-uns des plus illuſtres Savans.*] Il viſita d'abord les deux Univerſités. A Cambridge il fit connoiſſance avec le Dr. Cudworth, Auteur du *Syſtême Intellectuel*; le Dr. Pearſon, depuis Evêque de Cheſter; le Dr. Thomas Burnet, Auteur de la *Théorie de la Terre*; & le Dr. Henri More. A Oxford il vit le Dr. Jean Wallis, le Mathématicien; le Dr. Jean Fell, depuis Evêque d'Oxford; & le Dr. Edouard Pocock, célèbre par ſon ſavoir dans les Langues Orientales. Le Dr. Wallis lui donna des Lettres de recommandation pour le ſavant Mr. Boyle, à Londres. Il s'y introduiſit chez tous les Théologiens les plus eſtimés, tels que Mrs. Tillotſon, Stillingfleet, Patrick, Lloyd, Whichcot, & Wilkins. Le Chevalier Robert Murray l'honora auſſi de ſon amitié (9).

(9) *Vie de Burnet* p. 411-414. Le Clerc p. 206. *Journ. Litt.* p. 204. 205.

[*F*] *En 1664, il vit la Hollande & la France.*] En Hollande il s'arrêta le plus à Amſterdam, où il s'appliqua à l'étude de la Langue Hébraïque avec le ſecours d'un Rabbin. Il fit connoiſſance avec des gens de toutes les Communions, Calviniſtes, Arminiens, Luthériens, Anabaptiſtes, Browniſtes, Catholiques-Romains, & Unitaires. Il trouva dans toutes ces Communions des gens de bien; & depuis ce tems-là il tint pour principe, qu'il faut avoir de la douceur pour tout le monde, en matière de Religion (10); ou, comme s'exprime Mr. ſon Fils (11), „ cela l'avoit confirmé dans les ſentimens d'une Charité „ univerſelle, & dans l'habitude de penſer favorable- „ ment des perſonnes qui ne penſoient pas comme lui; de „ même que dans une averſion invincible pour toutes les „ rigueurs qu'on exerce pour contraindre les Conſciences.

(10) Le Clerc p. 207. *Journ. Litt.* p. 205.

(11) *Vie de Burnet* p. 415. 416.

bourg lui conféra l'Ordre de Prêtriſe en 1665, & il fut établi Miniſtre de Saltoun, où il demeura pendant cinq ans, rempliſſant les devoirs de ſon Miniſtère d'une manière exemplaire [G]. Les recherches qu'il fit ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, lui donnérent occaſion de réfléchir ſur la conduite des Evêques d'Ecoſſe; & il trouva qu'ils ne ſe conduiſoient pas conformément à leur inſtitution primitive. Dans cet eſprit, il dreſſa un Mémoire, où il marquoit les chefs de leur mauvaiſe conduite, & dont il envoya des Copies à pluſieurs d'entre eux; ce qui l'expoſa à tout leur reſſentiment. Pour faire voir que ce n'étoit ni par ambition, ni par vanité, qu'il avoit agi, il ſe retira de toutes ſortes de compagnies, & mena une vie d'Anachorète pendant deux ans. Une mauvaiſe nourriture, jointe à de fatigantes études, lui corrompit ſi fort la maſſe du ſang, qu'il en contracta ſucceſſivement deux Fiévres, dans leſquelles il fut abandonné des Médecins. Cela lui fit quitter cette ſorte de vie, & diminuer un peu de l'exceſſive application qu'il avoit eue à l'Etude. Au-lieu de ſe propoſer pour objet le plus haut point d'Erudition qu'il lui ſeroit poſſible d'acquérir, il réſolut de n'employer ſon loiſir qu'à des lectures utiles & agréables. Pendant ſa vie Aſcétique, il lut pluſieurs Livres Myſtiques, & y prit du goût; mais quand il fut revenu à une vie plus ſociable, il s'apperçut de ce qu'ils ont de contraire à la Raiſon, & de propre à remplir un homme de lui-même, & à lui donner des ſentimens peu charitables pour les autres (e). En 1669 il publia: *Entretiens libres & modeſtes entre un Conformiſte & un Non-Conformiſte* [H]. Sur la fin de ſon ſéjour à Saltoun, il fit connoiſſance avec la Ducheſſe de Hamilton, chez qui il vit Mr. Ramſay, Doyen de Glaſcow & Recteur de cette Univerſité, dans laquelle il fit appeller Mr. Burnet, pour remplir la Chaire de Théologie. Il entra en charge en Novembre 1669, & il demeura quatre ans & demi dans ce poſte. C'eſt là qu'il eut lieu d'exercer ſa patience; ſon attachement à l'Egliſe Epiſcopale le rendoit odieux aux Presbytériens; & ſa tolérance choquoit les maximes des Epiſcopaux (f). Cependant il s'appliqua avec un ſoin tout particulier à donner aux Etudians des idées nettes de la Théologie, & il ſe traça un Plan excellent [I]. Durant ſon ſéjour à Glaſcow,

(e) Le Clerc p. 400. 401. *Journ. Lit.* p 206. 207.

(f) Le Clerc p. 402. *Journ. Lit.* p 207.

„ Ces ſentimens l'ont pourtant expoſé à des reproches „ fort amers. Il faut croire que ceux qui lui en ont fait „ un crime, auroient eu ſes ſentimens, s'ils avoient eu „ ſon éducation." De Hollande il alla en France, en paſſant par les Pays-Bas Catholiques. Il ſéjourna quelque tems à Paris, où il vit ſouvent Mrs. Daillé & Morus, deux célébres Miniſtres de Charenton. Vers la fin de l'année, il revint en Ecoſſe, en paſſant par Londres, où le Chevalier Murray, Préſident de la Société Royale, l'y fit aggréger (12).

(12) Le Clerc p. 398. *Journ. Lit.* p. 205. *Vie de Burnet* p. 416. 417.

[G] *Rempliſſant les devoirs de ſon Miniſtère d'une manière exemplaire.*] Il prêchoit deux fois tous les Dimanches, & une fois ſur Semaine. Il faiſoit auſſi le Catéchiſme trois fois par Semaine, & s'y régloit de telle manière, que tous ſes Paroiſſiens, tant vieux que jeunes, étoient interrogés chacun trois fois dans le cours de l'année. Il viſitoit toute ſa Paroiſſe, allant de maiſon en maiſon, pour inſtruire, reprendre, ou conſoler, ſelon les beſoins de ſes Paroiſſiens. Quand il y avoit des Malades, il les viſitoit deux fois par jour. Il adminiſtroit la Ste. Céne quatre fois par an; & ſur l'avis qu'on lui en donnoit, il inſtruiſoit par lui-même ceux qui ſe propoſoient de communier (13). Par rapport à la Prédication, il ſe propoſa pour modèle un fameux Miniſtre d'Edinbourg, nommé Mr. Nairn, en prêchant comme lui ſur le champ, ce qu'il fit toute ſa vie: il s'acquit beaucoup de facilité, en employant pluſieurs heures par jour à méditer ſur toutes ſortes de ſujets, & en s'accoutumant à exprimer ſes penſées tout haut, tâchant toujours de rendre ſon expreſſion correcte. On rapporte deux faits fort remarquables ſur ce ſujet. Lorſqu'en 1691 on remplit les Siéges vacans par la deſtitution des Evêques qui refuſérent de prêter les Sermens de Fidélité & de Suprémacie, le Dr. Williams, depuis Evêque de Chicheſter, fut nommé pour faire le Sermon du Sacre, dans l'Egliſe de Ste. Marie des Arcs: mais ataut été retenu chez lui par quelque accident, & ne paroiſſant point après qu'on eut chanté deux fois, l'Archevêque Tillotſon pria le Dr. Burnet, alors Evêque de Salisbury, de ſuppléer à ce défaut & de monter en Chaire. Il le fit, & l'Archevêque aſſura que c'étoit le meilleur Sermon qu'il lui eût encore ouï faire. En 1705, nommé pour faire en préſence de la Reine, un Sermon d'Action de graces dans la Cathédrale de S. Paul, il mit ſa Pièce par écrit, & l'apprit par cœur: c'étoit la première fois de ſa vie qu'il eût pris cette peine: ce fut auſſi la ſeule fois qu'il lui arriva de s'arréter en Chaire; il fut plus d'une minute à ſe reprendre (14). Mais pour revenir à ſa conduite dans ſa Paroiſſe, ce qui lui revenoit de ſes appointemens, après ſon néceſſaire, il le diſtribuoit en aumônes. Voici un exemple remarquable de ſa généroſité charitable. Un des Paroiſſiens de Saltoun, chez qui ſes Créanciers avoient fait faire ſaiſie, vint au Paſteur, implorer de lui quelque aſſiſtance. Le Paſteur demanda à cet homme, ce qu'il faudroit pour le rétablir. L'homme le lui dit, & tout auſſi-tôt Mr. Burnet commanda à ſon Domeſtique de lui donner cette ſomme. *Monſieur*, répondit le Domeſtique, *c'eſt tout l'argent qu'il y a dans la maiſon.* „ Hé bien, *replqua le Maître*, donnez-le à cet „ homme. Vous ne connoiſſez pas le plaiſir qu'il y a à „ rendre un homme content." S'attachant ainſi à connoître l'état de tous ſes Paroiſſiens, prenant d'eux le ſoin le plus tendre, & leur donnant le prémier l'exemple des devoirs qu'il leur prêchoit, il en gagna bientôt tous les cœurs, ſans excepter les Presbytériens, quoiqu'il n'y eût que lui dans toute l'Ecoſſe, qui ſe ſervît de la Liturgie de l'Egliſe Anglicane (15).

(13) Le Clerc p. 399. *Vie de Burnet* p. 417-418.

(14) *Vie de Burnet* p. 410. 411.

(15) Idem ibid.

[H] *Entretiens libres & modeſtes entre un Conformiſte & un Non-Conformiſte.*] Cet Ouvrage, qui conſiſte en ſept Dialogues, fut imprimé à Glaſcow. Dans la Préface de ſa *Défenſe de la Conſtitution Eccléſiaſtique & Civile d'Ecoſſe* &c. imprimée à Glaſcow en 1672 in-8., où il examine en même tems une *Réponſe* qui avoit paru contre ſes Entretiens, il nous apprend que ces Entretiens furent reçus avec beaucoup d'applaudiſſement, & généralement goûtés de tous les gens aſſez dépréoccupés pour ſe donner la peine d'examiner les raiſons ſimples & claires qu'il y propoſe. Mais à préſent, dit-il, „ tout retentit des clameurs „ des zélateurs les plus furieux contre ce Livre; d'autres „ font ſemblant de le mépriſer; & tous font en colére; „ les uns menacent d'une prompte Réponſe; d'autres, „ doutant de l'exécution, diſent que le Livre n'en mérite „ aucune: à la longue on a dit que pluſieurs plumes tra„ vaillent à remplir cette tâche: enfin nous avons une „ Réponſe, qui vient de *delà la Mer*. Elle a été reçue „ avec des acclamations générales, & on a chanté victoi„ re, parce que l'Auteur en agit avec tant de confiance, „ & répand avec ſi peu de ménagement le fiel le plus a„ mer, qu'on diroit qu'il a à faire à un Athée des plus „ ignorans." Il ajoute, qu'en *examinant les choſes dans leur ſource*, il ne ſait quel jugement il doit porter de cet Auteur, *qui fait de ſi groſſiéres bévues & qui bronche à chaque pas*; & que tant s'en faut que ce qu'on a dit dans les *Dialogues* ſoit ébranlé par cette *frivole Réponſe*, qu'au contraire une perſonne judicieuſe & de mérite a dit, *qu'il ne faut prendre d'autre peine pour la réfuter, que celle de lire les* Dialogues, *qui demeurent dans toute leur force, malgré les efforts qu'on fait pour les éuerver.*

[I] *Il ſe traça un excellent Plan.*] Quoique l'exécution de ce Plan ſemblât demander le travail de quatre ou cinq perſonnes, il le rempliſt néanmoins tout ſeul dans toutes ſes parties. Les Lundis, chacun des Etudians expliquoit à ſon tour en Latin un ſujet de Théologie, & en tiroit des Théſes, qu'il étoit obligé de défendre contre le reſte de ſes Condiſciples: après quoi le Profeſſeur décidoit dans un Diſcours Latin. Les Mardis, il donnoit dans la même Langue une Leçon, qui faiſoit partie de ſon Cours, partagé de telle manière, qu'il lui faiſoit huit ans pour le rendre complet. Les Mécredis, il employoit plus d'une heure à donner une Explication ſuivie de l'Evangile ſelon S. Matthieu, par voie de Commentaire Critique; & il expliqua tout cet Evangile, avant que de ſortir de Glaſcow. L'Exercice des Jeudis changeoit alternativement de Semaine en Semaine; il expliquoit dans l'une le Pſeautier Hébreu, qu'il comparoit avec la Verſion des LXX, avec la Vulgate Latine, & la Verſion Angloiſe; & l'autre Jeudi il expoſoit quelque partie du Rituel & de la Conſtitution de l'Egliſe Primitive, dont les Canons des Apôtres lui fourniſſoient le Texte, auquel il rapportoit ſa matière. Les Vendredis, chacun des Etudians faiſoit, à tour de rôle, un Sermon court ſur quelque Texte que Mr. Burnet donnoit; & quand le Prédicateur avoit fini, le Profeſſeur faiſoit ſes remarques, montrant ce que l'on y avoit dit de trop ou de trop peu, & de quelle manière le Texte auroit dû être traité, & le ſujet appliqué. Tout cela ſe faiſoit le matin. Pour les Exercices de l'après-midi, Mr. Burnet, après avoir fait la Prière, liſoit tous les jours à ſon Auditoire quelque portion de l'Ecriture, ſur laquelle il faiſoit un petit Diſcours; après quoi il examinoit les progrès que ſes Diſciples faiſoient dans leurs Etudes, & les exhortoit à lui communiquer les difficultés qu'ils rencontroient dans les lectures dont ils étoient occupés. Ces Exercices du matin & du ſoir ne manquoient jamais que dans le tems des Vacances, & l'on y voyoit les devoirs d'un Profeſſeur remplis avec toute l'aſſiduité d'un Maître d'Ecole. Afin d'y pouvoir fournir avec honneur, Mr. Burnet donnoit à ſes Etudes particulières, depuis quatre heures du matin juſqu'à dix: tout le reſte du jour s'en alloit, de toute néceſſité, ou à donner ſes Leçons aux Etudians en Théologie, ou à recevoir des Miniſtres, qui ſachant combien il avoit de crédit auprès des prémiers de l'Etat, venoient l'importuner de leurs affaires (16).

(16) *Journ. Lit.* p. 207. 208. Le Clerc p. 401. 402. *Vie de Burnet* p. 421-423.

[K] *Il*

cow, il alloit ſouvent à Hamilton, où la Ducheſſe de ce nom lui communiqua tous les papiers de ſon père & de ſon oncle, ſur leſquels il compila ſes *Mémoires des Ducs de Hamilton*. Le Duc de Lauderdale le ſachant occupé à cet Ouvrage, lui fit dire qu'il pourroit lui fournir pluſieurs particularités ſur ce ſujet, s'il vouloit bien le venir trouver à Londres. Il le fit, & aiant entiérement gagné la confiance de ce Seigneur, il en prit occaſion de le réconcilier avec le Duc de Hamilton (*g*). On dit que le Duc de Lauderdale, en préſentant Mr. Burnet à Charles II., lui dit : *Je préſente à Votre Majeſté un homme qui n'oublie rien.* A quoi le Roi répondit : *Mylord, nous devons donc bien prendre garde, vous & moi, à ce que nous lui dirons, ou à ce que nous dirons en ſa préſence.* Le Roi avoit dans ce tems-là tant d'eſtime pour lui, qu'il lui offrit un Evêché en Ecoſſe; mais Mr. Burnet le refuſa (*b*). Etant de retour en Ecoſſe, il épouſa en 1672 Mylady *Marguerite Kennedy*, fille du Comte de Caſſiles [*K*]. La même année, il publia à Glaſcow in-8. ſa *Défenſe de l'Autorité, de la Conſtitution, & des Loix de l'Egliſe & de la Couronne d'Ecoſſe*, dédiée au Duc de Lauderdale [*L*], pour-lors Commiſſaire du Roi en Ecoſſe. On le regardoit comme celui qui avoit le plus de crédit auprès de ce Seigneur; mais il ne s'en prévalut point pour lui-même, & s'en ſervit ſeulement pour prévenir une rupture entre ce Duc & le Duc de Hamilton. Il refuſa encore un Evêché qu'on lui offrit pour la ſeconde fois, avec la promeſſe du prémier Siége Archiépiſcopal qui viendroit à vaquer. La raiſon de ſon refus fut, qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à approuver les meſures de la Cour, ni à aider à faire réuſſir les deſſeins qu'elle avoit. Il s'appercevoit que le grand but de la Cour étoit l'avancement de la Religion Romaine; & l'année ſuivante, étant retourné à Londres, il ne négligea rien pour éloigner le Duc de Lauderdale de ces pernicieux projets; mais inutilement. Quelque tems auparavant, il avoit, à la priére de ce Seigneur, fait un Ecrit pour prouver *que le Divorce eſt légitime en cas de Stérilité*; mais il le retracta, & le réfuta lui-même peu de tems après [*M*]. Le crédit qu'il avoit ſur l'eſprit des Ducs de Lauderdale & de Hamilton, fit que le Roi & le Duc d'Yorck le faiſoient ſouvent appeller, pour s'entretenir avec lui en particulier. Mais cela ne dura pas, parce que le Duc de Lauderdale aiant pris de la haine pour lui, à cauſe de la manière franche & libre dont il lui parloit, repréſenta enfin au Roi, que le Dr. Burnet étoit oppoſé à ſes meſures. Quand il revint à Londres, il s'apperçut que ces ſuggeſtions lui avoient fait entiérement perdre les bonnes graces du Roi. Cependant le Duc d'Yorck le traitoit plus favorablement, & lui déconſeilla de retourner en Ecoſſe, où il lui dit qu'on le feroit infailliblement mettre en priſon (*i*). Là-deſſus il réſigna ſa Charge de Profeſſeur à Glaſcow, & demeura à Londres. Peu de ſemaines après, Mylord Hollis l'envoya querir, & lui dit d'aller trouver le Chevalier Harbottle Grimſtone Maitre des Rôles, qui le fit Prédicateur de la Chapelle qui appartient à ce Collége. Le Roi l'aiant appris, envoya d'abord un Evêque, & enſuite un Secrétaire d'Etat à ce Chevalier, pour l'obliger à congédier le Dr. Burnet; mais en-vain: il conſerva cet établiſſement pendant dix ans (*k*). Bientôt après, il fut encore choiſi pour faire les Sermons de l'après-midi dans l'Egliſe de S. Clément, & devint un des Prédicateurs les plus ſuivis de la Ville (*l*). En 1676, il publia ſes *Mémoires des Ducs de Hamilton*. Les appréhenſions que cauſoit le Papiſme augmentant tous les jours, il s'appliqua à la Controverſe, & diſputa, conjointement avec le Dr. Stillingfleet, contre Coleman & les principaux Prêtres Romains qui étoient à la Cour: il publia une Rélation de cette Diſpute, en 1676, in-8. Ses *Mémoires des Ducs de Hamilton* furent ſi bien reçus, qu'on l'engagea à entreprendre d'écrire l'*Hiſtoire de la Réformation d'Angleterre* [*N*]. Après qu'il eut fini le prémier Volume, il com-

(*g*) Le Clerc p. 404. B. *Journ. Lit.* p. 208.

(*b*) Le Clerc & *Journ. Lit.* ubi ſupra.

(*i*) Le Clerc p. 406. *Journ. Lit.* p. 209.

(*k*) Le Clerc p. 406, 407. *Vie de Burnet* p. 411. où il eſt dit, qu'il conſerva ce poſte plus de neuf ans.

(*l*) *Vie de Burnet* p. 432.

[*K*] *Il épouſa Mylady Marguerite Kennedy, fille du Comte de Caſſiles.*] Mr. Burnet l'avoit recherchée par pure inclination; il ne s'y étoit porté ni par ambition, ni par avarice. Mais comme l'inégalité d'age, qu'il y avoit entre elle & lui, pouvoit faire ſoupçonner le contraire, la veille des noces, il remit entre les mains de la Fiancée un Acte, par lequel il renonçoit à toutes les prétentions qu'il pouvoit acquérir en l'épouſant. Les biens étoient fort conſidérables, & ils ne pouvoient échapper au mari, la Dame n'aiant pris aucune précaution pour s'en aſſurer la propriété (17).

(17) *Vie de Burnet* p. 411.

[*L*] *Sa Défenſe de l'Autorité &c. de l'Egliſe & de la Couronne d'Ecoſſe, dédiée au Duc de Lauderdale.*] Nicholſon, dans ſa *Bibliothéque Hiſtorique d'Ecoſſe* (18), dit qu'il y *défend vigoureuſement les droits des Rois d'Ecoſſe* contre Buchanan & ſes Sectateurs. „ Il demontre amplement par les anciennes Loix du Royaume, & par le conſentement de leurs Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, la Souveraineté de ces Monarques, & la Conſtitution primitive du Gouvernement Eccléſiaſtique. On a fait revivre les principes qu'il y réfute, dans une Brochure publiée depuis peu ſous ce titre (19), *Jus Populi vindicatum*, dont l'Auteur a tâché de donner un nouveau tour „ à des raiſons uſées." Le Dr. Hickes, dans ſes *Obſervations ſur les Drs. Burnet & Tillotſon* (20), reproche à l'Auteur d'avoir donné de grandes louanges au Duc de Lauderdale dans ſon Epître dédicatoire, & d'avoir dans la ſuite parlé de ce Duc ſur un tout autre ton, & tâché de ſupprimer cette Epître. Le Dr. Burnet, dans ſes *Réflexions* ſur cette Brochure (21), obſerve qu'il écrivit cet Ouvrage pendant que le Duc étoit Commiſſaire du Roi en Ecoſſe; qu'il avoit ſouhaité qu'il le lui dédiât, & de voir la Dédicace avant qu'elle fût imprimée. „ Il n'eſt pas ſurprenant, *dit-il* (22), qu'un jeune-homme de vingt-huit ans „ ait pouſſé les louanges trop loin. Mais ſi ce qui arriva „ un an & demi après, me donna d'autres idées de ce „ Miniſtre d'Etat, cela ne prouve point que j'aye manqué de ſincérité auparavant."

(18) P. 42. Lond. 1702 in-8.

(19) Octavo 1689.

(20) Pag. 18. 19.

(21) P. 66.

(22) P. 67.

[*M*] *Il avoit fait, à la priére de ce Seigneur, un Ecrit pour prouver* que le Divorce eſt légitime en cas de Stérilité; *mais il le retracta & le réfuta lui-même peu de tems après.*] Le Dr. Hickes, dans la Brochure citée ci-deſſus (23), accuſa Mr. Burnet d'avoir fait un Ecrit pour prouver que *le Divorce en cas de Stérilité eſt légitime*, rélativement au mariage de Charles II.; ce que le Docteur Hickes prétend avoir été un projet du Comte de Shaftsbury & de ſon Parti, pour écarter le Duc d'Yorck. Notre Auteur, dans ſes *Réflexions* ſur la Brochure du Dr. Hickes, dit (24) qu'il ne peut penſer à la manière d'écrire du Docteur, ſans ſe rappeller un Proverbe Italien, où il y a, dit il, plus de ſens que de Religion: *Dieu me garde de mes Amis! je ſaurai bien me garder moi-même de mes Ennemis.* Il ſe défend enſuite ſur l'accuſation qu'on lui intente. Il dit, qu'il ignore quels pouvoient être à cet égard les vues du Comte de Shaftsbury, ne lui aiant jamais parlé qu'une ſeule fois; mais qu'il ſe ſouvient très bien, que le Comte (depuis Duc) de Lauderdale l'engagea à écrire ſur cette matière. Ce Seigneur lui découvrit le ſecret de la Religion du Duc d'Yorck; & quand il s'apperçut des appréhenſions de Mr. Burnet ſur ce ſujet, il tomba ſur la queſtion du Divorce, & lui dit quantité de particularités, *que je crois devoir ſupprimer*, dit le Docteur. Il fut enſuite, qu'on lui avoit fait un faux expoſé du fait. Il n'avoit alors que vingt-ſept ans, & avoit encore la tête remplie des idées du Droit Civil, qui avoit été le prémier objet de ſes études. Il cita au Comte divers endroits du *Digeſte*, du *Code*, & des *Novelles* ſur cette matière; & ils s'entretinrent fort au long ſur ce ſujet. Le Comte feignit d'être ſurpris de quantité de choſes que Mr. Burnet lui dit, & le pria de vouloir bien les mettre ſur le papier. Le Docteur y conſentit, en avertiſſant cependant le Comte, que comme il avoit parlé ſur le champ, ſans avoir médité, il examineroit la matière plus à fond, quand il ſeroit de retour chez lui, & qu'il pourroit conſulter ſes Livres. L'Hiver enſuite il écrivit au Comte, & retracta l'Ecrit qu'il lui avoit donné. Il répondit à ce qu'il contenoit d'eſſentiel, & il mit la réfutation de ſes prémiéres Idées dans un Livre qu'il écrivit cet Hiver-là, „ que je puis montrer, *dit-il* (25), à quiconque ſouhaitera de le voir. Le Duc de Lauderdale, *continue-t-il*, étoit trop prudent pour publier rien de pareil, quoiqu'il ait pu dans ſa colére le faire voir à cet Auteur (26). Il ſavoit bien qu'il m'avoit preſſé de parler ſur ce ſujet au Roi lui même, ce que je refuſai de faire. Je ſupprime quantité d'autres choſes, qu'il y auroit à dire ſur cette affaire. Et il n'y a que cet Auteur, qui ſoit capable d'en avoir autant divulgué qu'il a fait." Ces Piéces ſur le Divorce ont été imprimées dans l'*Appendix* (27) aux *Mémoires des ſervices ſecrets de Jean Macky, ſous les Régnes du Roi Guillaume, de la Reine Anne, & de George I.* Londres 1733 in-8. & on en trouve un Extrait dans les *Remarques Hiſtoriques & Critiques* de Mr. Bevil Higgons ſur les *Mémoires de la Grande Bretagne* de Mr. Burnet (28).

(23) P. 20.

(24) P. 76.

(25) P. 78.

(26) Le Dr. Hickes avoit été Chapelain du Duc.

(27) Nouv. 2. p. 27. &c.

(28) P. 215 & *ſuiv.* Lond. 1725 in-8.

[*N*] *Hiſtoire de la Réformation d'Angleterre.*] La prémière Partie parut à Londres en 1679. La ſeconde Partie, contenant les progrès de la Réformation ſous le régne d'Edouard VI, ſon Renverſement ſous l'Autorité de Ma-

communiqua le Manuſcrit à ſes Amis, & profita de leurs remarques. Cela tint une année entière, deſorte que le Livre ne parut qu'en 1679, au tems où l'affaire de la Conſpiration Papiſte occupoit tous les eſprits. La ſeconde Partie parut à Londres en 1681, in-fol. Il en donna un Abrege in-8. en

rie, & ſon Rétabliſſement par Eliſabeth, parut à Londres en 1681, in-fol. La troiſiéme, ſervant de Supplément aux deux prémiéres, a été publiée à Londres en 1715 in-fol. Mr. de Roſemond a traduit en François les deux prémiéres Parties: le prémier Volume de cette Traduction parut in 4. à Londres en 1683, & le ſecond en 1685. Il avoit promis de donner dans un troiſiéme Volume une Traduction du Recueil de Piéces originales, qui ſe trouve à la fin des deux Volumes Anglois: mais ce troiſiéme Volume n'a point paru (29). En 1685 on réimprima à Genéve cette Traduction Françoiſe, en 4 Vol. in 12., & dans la même forme à Amſterdam en 1687. Dans ces deux Editions, on trouve un Diſcours de 60 pages, où l'Auteur fait une eſpéce d'Apologie pour la Réformation d'Angleterre. Il l'avoit mis à la tête du ſecond Volume Anglois, en forme de Préface; mais on l'avoit omis dans l'Edition Françoiſe de Londres. Cette Hiſtoire a été auſſi traduite en Latin par Melchior Mittelhorzer, & le prémier Volume en a paru en cette Langue à Genéve 1686 in-fol. Il y en a auſſi une Traduction Allemande, imprimée in 8. en 1691. Mr. Burnet, avant que de publier le troiſiéme Volume, fit imprimer ſéparément un *Diſcours préliminaire*, Londres 1714 in-8. qui lui a ſervi enſuite de Préface, & ce Diſcours a été attaqué auſſi tôt violemment, dans une Brochure intitulée: *Speculum Sarisburianum*, ou *Remarques ſur quelques paſſages d'un Ecrit intitulé*, Introduction à l'Hiſtoire &c. Lorſque la prémiere Partie de cette Hiſtoire eut paru ſu mois de Décembre & de Janvier 1680, les deux Chambres du Parlement l'en remercierent, en le priant de continuer ſon entrepriſe & de compléter l'Hiſtoire (30): honneur qui n'a jamais été fait à aucun autre Auteur (31). En moins de deux ans il fit imprimer ſon ſecond Volume, qui fut reçu avec les mêmes applaudiſſemens que le prémier; & telle y fut ſa diligence, qu'après avoir ramaſſé ſes matériaux, il ne demeura que ſix ſemaines à compoſer les morceaux purement hiſtoriques (32). Mr. Le Clerc, dans ſa *Bibliothéque Univerſelle & Hiſtorique* (33), & les Auteurs des *Acta Eruditorum* de Leipſig, Février 1687 (34), donnent de grands éloges à cette Hiſtoire, par rapport à la maniére judicieuſe, exacte, & impartiale, avec laquelle elle eſt écrite. Nicholſon, dans la *Bibliothéque Hiſtorique d'Angleterre*, Part. II. (35), dit que les défauts de l'Hiſtoire de la Réformation du Dr. Pierre Heylin ſont abondamment réparés par l'*Hiſtoire plus complette* de notre Auteur; & qu'elle eſt écrite *toute entiére dans le ſtyle noble, ſi convenable à un Hiſtorien, & qui eſt propre à l'Auteur dans tous ſes Ouvrages.* Il obſerve auſſi, que le Recueil de Piéces autentiques, qu'il donne à la fin de chaque Volume, offre de ſurs garants de la vérité de ce „ qu'il avance dans le corps de l'Hiſtoire; & „ que ce Recueil eſt beaucoup plus parfait qu'on ne pou„voit raiſonnablement l'eſpérer, après tous les ſoins „ qu'on prit du tems de la Reine Marie de ſupprimer tout „ ce qui portoit le caractére de la Réformation. On a ſi „ bien rendu juſtice à cet Ouvrage, qu'il a été reçu avec „ un applaudiſſement univerſel dans les Pays étrangers, „ & qu'il a été traduit dans la plupart des Langues de „ l'Europe; enſorte que le plus mordant des Auteurs qui „ l'ont attaqué, convient *qu'il a eu une reputation juſte„ment & juſtement établie* *." Mr. Nicholſon aiant enſuite remarqué, que quelques Ecrivains François l'ont auſſi attaqué, mais que les deux principaux, Mr. Varillas & Mr. Le Grand, ont été duement relevés par l'Auteur même; ajoute (36), qu'il n'eſt pas étonnant que quelques Ecrivains de l'Egliſe Romaine aient taché de ſe faire un nom, en rendant à leur Egliſe un auſſi grand ſervice, que celui de décréditer l'Auteur & ſon Hiſtoire: mais que c'*eſt une choſe inexcuſable, que le même eſprit ait animé des Membres de l'Egliſe Reformée d'Angleterre, & qui prétendent avoir du zéle pour ſon honneur & pour la défenſe de ſa Reformation.* Il parle enſuite du Traité de Mr. Simon Lowth, intitulé: *Le Sujet de la Puiſſance de l'Egliſe*; de celui d'Antoine Harmer, qui a pour titre: *Eſſai de quelques erreurs & défauts de l'Hiſtoire de la Reformation*; & des *Obſervations* du Dr. Hickes *ſur les Docteurs Burnet & Tillotſon*; Ouvrages dans leſquels, ceux qui en ſont les Auteurs, ont attaqué l'*Hiſtoire de la Reformation* de Mr. Burnet. Nicholſon finit en diſant (37): „ Je crois être en droit de „ dire de tous ceux, qui ont entrepris juſqu'ici de dimi„nuer la réputation de cette Hiſtoire, qu'ils ont témoi„gné l'envie qu'ils ont eue de deshonorer l'Auteur, plu„tôt que ſon Hiſtoire. Et quel que puiſſe être le ſuccès „ de pareilles gens, ils ont ordinairement le malheur de „ faire voir enfin, qu'ils ſont des *hommes ſujets aux mêmes „ foibleſſes* que celui qu'ils attaquent." C'eſt ainſi que cet Ouvrage, malgré ſon mérite reconnu, n'a pu échapper à la Critique des Auteurs Proteſtans, non plus que des Papiſtes. Parmi ces derniers, Varillas attaqua divers endroits de Mr. Burnet, dans ſon *Hiſtoire des Revolutions arrivées en Europe, en matiére de Religion*, Paris, 6 Vol. in-4. 1686. Sur quoi Mr. Burnet écrivit: *Critique du IX. Livre de l'Hiſtoire de Mr. Varillas, ou il traite des Révolutions arrivées en Angleterre en matiére de Religion.* Amſterdam 1686 in 12. Cette Piéce a été traduite en François par Mr. Le Clerc, & imprimée la même année à Amſterdam in-12. L'année ſuivante, Mr. Varillas publia à Paris in-8., & à Amſterdam in-12. une Réponſe intitulée: *Réponſe de Mr. Varillas à la Critique de Mr. Burnet ſur les deux prémiers Tomes des Révolutions arrivées en Europe en matiére de Religion.* Le Dr. Burnet repliqua d'abord, par ſa *Défenſe de la Critique du IX. Livre de l'Hiſtoire de Mr. Varillas, où il parle des Révolutions arrivées en Angleterre en matiére de Religion*, & par ſa *Critique du III. & du IV. Vol. de Mr. Varillas, en ce qui concerne les affaires d'Angleterre.* Ces deux Piéces furent imprimées à Amſterdam en 1687 in-12., & enſuite traduites en François, la prémiére par Mr. Le Clerc, & la ſeconde par une autre perſonne; elles parurent dans la même Ville, in-12. Mr. Burnet ſe défendit contre Mr. Le Grand, dans une *Lettre à Mr. Thévenot, contenant une Critique de l'Hiſtoire du Divorce de Henri VIII écrite par Mr. Le Grand. Avec une Critique de l'Hiſtoire des Variations des Egliſes Proteſtantes par Mr. de Meaux; & quelques nouvelles Reflexions ſur Mr. Le Grand*, Londres 1689 in-4. La Critique de l'Hiſtoire de Mr. Le Grand eſt datée de la Haye le 10 de Mai 1688; & la Critique de l'Hiſtoire de Mr. de Meaux, du même lieu le 10 Septembre 1688. Cette derniére Piéce a été traduite en François, & imprimée à Amſterdam en 1689 in-12. Quelques Ecrivains Proteſtans (comme on l'a dit) ont auſſi critiqué l'Hiſtoire de Mr. Burnet. Le prémier qui a paru ſur les rangs, fut Mr. Simon Lowth (38), qui publia à Londres un Livre in-8. *ſur le ſujet de la Puiſſance de l'Egliſe*, dans lequel il réfute l'Eraſtianiſme du *Léviathan* de Mr. Hobbes, & à la fin il critique l'expoſé que le Dr. Burnet a donné de quelques Opinions de l'Archevêque Cranmer; & il avance, que tant notre Auteur, que le Dr. Stillingfleet, en ont impoſé au Public ſur cet article, & qu'ils ont travaillé conjointement à avilir l'Ordination Epiſcopale par des expoſés inſidéles. Il paroit par les paſſages de Cranmer, qui ont donné occaſion à cette diſpute, que cet Archevêque croyoit „ que les Evêques & les „ Prêtres tenoient leur Autorité du Roi, comme les Offi„ciers Civils, les Maires & les Shérifs: Que l'Ordina„tion n'étoit qu'une cérémonie de bienſéance; que les „ Princes pouvoient en diſpenſer; & qu'elle ne conféroit „ aucune grace particuliére, n'y alant rien de plus que „ dans la Collation des Emplois Civils: Que ce que les „ Apôtres faiſoient, étoit en vertu de la meſure extraor„dinaire de l'Eſprit de Dieu qui réſidoit en eux; & que „ les Chrétiens, qui n'avoient point de Souverains de „ leur Religion, ſe ſont ſoumis volontairement à ces „ ſaints Hommes, non comme à des gens qui euſſent pro„prement aucun empire ou autorité ſur eux, mais com„me à des Conſeillers ſages! Qu'originairement, il n'y „ avoit point de différence entre les Evêques & les Prê„tres: Que les Princes peuvent faire des Prêtres, auſſi„bien que les Evêques: Que la Conſécration n'eſt point „ néceſſaire, & fondée ſur l'Ecriture; que l'Election ſeule ſuffit pour faire un Evêque ou un Prêtre; & que dans „ les cas de néceſſité, les Princes Chrétiens peuvent fai„re des Evêques & des Prêtres." Le Dr. Burnet ſe défendit dans une Brochure intitulée: *Lettre de Gilbert Burnet, Docteur en Théologie, à Mr. Simon Lowth, Vicaire de Cosham-Blene dans le Diocéſe de Cantorbery, à l'occaſion de ſon Livre* ſur le ſujet de la Puiſſance de l'Egliſe. Cette Lettre eſt datée de Londres le 20 de Décembre 1684, & imprimée in 4. dans la même Ville. La même année, notre Auteur publia in-4., *Réponſe à une Lettre au Dr. Burnet, écrite à l'occaſion de ſa Lettre à Mr. Lowth*; &, *Lettre à un Ami, au ſujet de la ſeconde Lettre au Dr. Burnet.* Mr. Lowth publia pour ſa défenſe: *Lettre a Edouard Stillingfleet, Docteur en Théologie &c. pour ſervir de Réponſe à l'Epître Dédicatoire, qui eſt au-devant de ſon Sermon, prononcé à une Ordination publique à S. Pierre Cornhill le 15 de Mars* 1684-5. *Avec quelques Reflexions ſur certaines Lettres du Dr. Burnet ſur le même ſujet.* Londres 1687 in-4. Cette Lettre de Mr. Lowth eſt datée du 6 Novembre 1685. Mr. Nicholſon, dans la ſeconde Partie de ſa *Bibliothéque Hiſtorique d'Angleterre* (39), dit „ que malgré „ l'aigreur du ſtyle de Mr. Lowth, on croit qu'il n'étoit „ pas auſſi méchant & d'un auſſi mauvais caractére, qu'on „ le diroit à voir ſon Livre: mais qu'une grande partie „ de ce langage amer qu'il tient, lui avoit été ſuggéré „ par un Voiſin ardent, qui eſt mort à préſent, & qu'il „ faut oublier." Le Dr. Parker, Evêque d'Oſford, dans ſes *Raiſons d'abrogér le Teſt impoſé à tous les Membres du Parlement*, Londres 1688 in-4., a auſſi critiqué l'Hiſtoire de notre Auteur, à l'occaſion d'un paſſage de l'Archevêque Cranmer, qui y eſt cité (40), & où il dit, que l'*Euchariſtie eſt un mémorial & une repréſentation du Sacrifice offert ſur la Croix.* Mr. Burnet ſe défendit dans ſon *Examen des Raiſons d'abrogér le Teſt impoſé à tous les Membres du Parlement* (41). Le troiſiéme qui attaqua Mr. Burnet, fut Mr. Henri Wharton, qui, ſous le nom déguiſé d'*Antoine Harmer*, publia à Londres en 1693 in-8. *Eſſai de quelques erreurs & défauts de l'Hiſtoire de la Reformation* &c. „ comme ſi ce qu'il donnoit-là, dit Mr. Nicholſon „ (42), n'étoit qu'une petite partie d'un beaucoup plus „ grand nombre de Remarques; tandis qu'il paroit par „ les Remarques frivoles auxquelles il a été réduit, qu'il „ s'étoit épuiſé, & que ſa malignité en étoit à la lie. On „ a fait un grand affront à la mémoire d'un ſavant & „ pieux

(29) Nicéron *Mém. des Hommes ill.* T. VI. p. 55. 56.

(30) Nicholſon *English Hiſtor. Library* p. 98.

(31) Le Clerc *Bibl. Univ. & Hiſt.* T. I. p. 447 & Tom. V. p. 536.

(32) *Vie de Burnet* p. 411.

(33) T V. p. 530 &c.

(34) P. 58. 59.

(35) P. 98.

* Ant. Harmer, *in Præfat.*

(36) P. 99. 100.

(37) Pag. 101. 104.

(38) Le Roi Jaques II. le nomma Doyen de Rocheſter à la place du Dr Jaques Caſtillion, mort ſur la fin d'Octobre 1688; mais Mr Lowth n'étant point Docteur en Théologie, & n'aiant pu obtenir ce degré avant que le Roi Jaques quitât le Royaume, Guillaume III nomma ſu Doyenné de Rocheſter le Dr. Henri Ullock, Chanoine de Rocheſter. Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 119.

(39) P. 102.

(40) Part. II. p. 65. *Collect.* num. 55.

(41) Dans le Recueil de 18 Brochures p. 510. 518 Londr. 1689 in-4.

(42) *English Hiſt. Library* Part. II. p. 101. 102.

en 1682, „ dans lequel, *dit Nicholſon* (*m*), on trouve une idée claire & nette de la Réformation, „ ſans y rencontrer l'obſcurité & les autres défauts, qui regnent ordinairement dans les Ouvrages de „ ce genre." Quoique Mr. Burnet n'eût point de Paroiſſe, il ne ſe refuſoit pourtant point à la viſite des Malades, quand on l'y demandoit. Entre autres perſonnes, qui le firent appeller, fut une Dame, que Wilmot Comte de Rocheſter avoit entretenue. La manière dont le Théologien en agit avec elle pendant ſa maladie, inſpira à ce Seigneur une grande curioſité de le connoître. La connoiſſance ſe fit, & pendant tout un Hiver, ils ſe virent une fois pour le moins la ſemaine, & parcoururent enſemble tous les Lieux-communs dont les Déiſtes & les Libertins tirent leurs armes contre la Religion Chrétienne (*n*). L'effet que ceci produiſit, en frappant d'abord l'eſprit du Comte, & en touchant enſuite ſon cœur, fit le ſujet d'une *Relation*, que l'Auteur en publia à Londres en 1680 in-8. *. Pendant que les recherches au ſujet de la Conſpiration Papiſte ſe continuoient, Charles II. fit ſouvent venir Mr. Burnet pour s'entretenir avec lui, & pour le conſulter ſur la conjoncture. Un jour le Roi lui offrit l'Evêche de Chicheſter, pour-lors vacant, pourvu qu'il lui promît *de s'attacher entièrement à ſes intérêts;* mais il le refuſa ſous cette condition. Ce fut dans ce tems-là qu'il écrivit au Roi une Lettre, où il l'exhorte avec beaucoup de liberté & de zèle à réformer ſa conduite. Il parle lui-même de cette Lettre dans ſes *Mémoires de la Grande Bretagne* (*o*), & Mr. Thomas Burnet ſon fils l'a inſérée tout du long dans ſa *Vie* (*p*). Lorſqu'en 1682 il ſe fit un changement dans le Miniſtère en faveur du Duc d'Yorck, Mr. Burnet demeura conſtamment attaché à ſes Amis; & rejetta toutes les offres qu'on lui fit, & en particulier celle de la Maitriſe du Temple, parce qu'il auroit fallu rompre avec eux. Il étoit en ce tems-là ſi recherché de gens de toutes les conditions & de tous les partis, que pour ſe diſpenſer de rendre toutes les viſites qu'on lui faiſoit, il ſe bâtit un Laboratoire & fit un Cours de Chymie, qui le tint plus d'une année; après quoi il compoſa un Eſſai pour prouver la Vérité de la Religion Chrétienne (*q*). Il écrivit auſſi *la Vie du Chevalier Matthieu Hale*, imprimée à Londres en 1682, & traduite & imprimée en François à Amſterdam 1688 in-12. Notre Théologien ne voulut jamais demander ni accepter aucun Bénéfice, dont il ne pût fidèlement remplir tous les devoirs: cela fit qu'il refuſa une Cure de trois cens livres ſterling par an, que le Comte d'Eſſex lui offrit, à condition qu'il demeureroit à Londres & qu'il la feroit deſſervir par un Vicaire (*r*). Lorſqu'en 1683 le Comte d'Eſſex & Mylord Ruſſel furent mis en priſon, & accuſés d'avoir voulu employer la force pour réſiſter aux deſſeins de la Cour, les liaiſons d'amitié que Mr. Burnet avoit contractées depuis longtems avec ces deux Seigneurs, firent croire qu'on l'envelopperoit dans leur affaire en qualité de complice. Mais comme il avoit toujours déclaré qu'il condamnoit toute Reſiſtance aux Princes, à moins qu'ils ne renverſaſſent entièrement la Conſtitution de l'Etat [*O*], ces ſentimens, qu'il ne diſſimuloit

(*m*) *Engliſh Hiſtor. Library* Part. II. p. 104. Lond. 1697, in-8.

(*n*) *Vie de Burnet* p. 411.

* je trouve par-tout ailleurs 1681, ainſi ce pourroit bien être ici une faute. R. D. T.

(*o*) T. II. p. 121.

(*p*) P. 414—442.

(*q*) Le Clerc p. 402. *Journ. Litt.* p. 211.

(*r*) Le Clerc p. 402. *Vie de Burnet* p. 445.

„ pieux Prélat, mort il n'y a pas longtems, de l'avoir „ taxé d'être l'Auteur de cet indigne Libelle. Car dans „ quelque autre faute qu'il ait pu tomber, il n'a jamais „ pu s'oublier au point d'écrire d'une manière auſſi con„ traire aux Loix de l'Humanité & de la Charité." Nicholſon ajoute, que tout ce qu'il a à dire à ceux qui pourroient encore avoir du penchant à favoriſer l'*Eſſai*, c'eſt que les cent cinquante articles qui y ſont renfermés peuvent ſe réduire à ces ſix chefs: 1. Des choſes vaines & frivoles, qu'on appelle vulgairement des impertinences. 2. Quelques mépriſes peu conſidérables des Imprimeurs ou des Correcteurs. 3. D'autres qui ſont de quelque poids, mais qu'on auroit pu corriger ſans faire tant de bruit, & qui ne font rien à la Réformation même. 4. Un très petit nombre qui touchent l'honneur & la juſtice de la Réformation; dans la plupart deſquelles il eſt aiſé de diſtinguer l'affection que le Critique prétend lui porter, ſi l'apologie des Moines & de Sanderus peuvent ſervir à prouver cette affection. 5. D'autres, où lui-même s'eſt trompé. 6. Diverſes Objections, faites uniquement dans le vue d'en prendre occaſion de mordre & de calomnier. „ Ce „ ſont là, *dit Mr. Nicholſon* (43), les idées que je me ſuis „ fait de cette Pièce, dès la première lecture; & j'y ai é„ té pleinement confirmé, par ce qu'a fait là-deſſus avec „ ſuccès mon modeſte & induſtrieux Ami." Mr. Burnet répondit à Mr. Wharton par une Brochure intitulée: *Lettre de l'Evêque de Salisbury à l'Evêque de Coventry & Lichfield* (44), *ſur un Livre intitulé:* Eſſai de quelques Erreurs &c. Londres 1693 in 4. L'Evêque alant dans cette Lettre lancé quelques traits contre Mr. Antoine Wood, Auteur des *Athenæ Oxonienſes*, celui-ci publia, ſous le nom de *E. D.* à Londres au mois d'Avril 1693 (45 * une Brochure in-4. intitulée: *Défenſe de l'Hiſtoriographe de l'Univerſité d'Oxford, & de ſes Ouvrages, contre les Critiques de Mylord Evêque de Coventry & Lichfield, touchant un Livre &c.* Cette Pièce ſe trouva à la tête de la ſeconde Edition des *Athenæ Oxonienſes*, Londres 1721. Mr. Burnet parle de l'*Eſſai* de Mr. Wharton, dans ſes *Réflexions ſur un Livre*, *qui a pour titre*, Les Droits, Pouvoirs & Privilèges d'une Convocation Angloiſe; Londres 1700 in-4., & il l'appelle (46), *une violente attaque*, ſous le nom déguiſé d'Antoine Harmer. „ Son véritable nom, *dit-il*, „ eſt aſſez connu: on ſait auſſi qui étoit ſon Patron, qui „ ſous le dernier règne, tenoit de pareilles gens à ſes gages, dans des vues qui n'étoient pas trop louables, ſurtout dans ce tems-là. Mais j'ai répondu à l'*Eſſai* avec „ la fermeté qui me convenoit, *en* défiant l'Auteur de „ publier le reſte de ſes Réflexions. Car il avoit inſinué „ qu'il ne donnoit qu'une petite partie de ce qu'il avoit „ en réſerve. Je lui déclarai, que je m'attendois qu'il „ en fourniroit des preuves, & qu'il produiroit tout ce „ qu'il avoit à dire; ou qu'autrement, ce qu'il avoit a„ vancé ne pourroit être regardé que ſur le pied de ca„ lomnie toute pure. Il n'a pas jugé à propos d'écrire „ davantage ſur ce ſujet, quoiqu'il y ait été autant ſolli„ cité par quelques perſonnes, que défié de ma part." Le Ds. Hickes, dans ſes *Obſervations ſur les Drs. Burnet & Tillotſon* (47), accuſe le prémier d'avoir donné dans le Recueil de Pièces originales, à la fin de ſa ſeconde Partie (48), une Copie falſifiée & imparfaite d'une Lettre de Luther, dont l'Original ſe trouve dans la Bibliothèque du Collège du *Corps de Chriſt* à Cambridge; accuſation dont notre Auteur ſe juſtifie dans ſes *Réflexions* ſur cette Brochure du Dr. Hickes (49). Thomas Crenius a intenté la même accuſation au Dr. Burnet, dans ſes *Commentationes Philologicæ*, où il a inſéré la Lettre de Luther tout du long.

[*O*] *Il avoit toujours déclaré qu'il condamnoit toute Reſiſtance aux Princes, à moins qu'ils ne renverſaſſent entièrement la Conſtitution de l'Etat.*] L'Auteur de l'*Hiſtoire de l'Obéiſſance Paſſive depuis la Reformation* (50), & de la *Continuation de cette Hiſtoire* (51), cite divers endroits des Ouvrages de Mr. Burnet en faveur de la Doctrine de la Non Réſiſtance, & particulièrement des paſſages de ſa *Defenſe de l'Autorité &c. de l'Egliſe & de la Couronne d'Ecoſſe;* de ſon Sermon du 30 Janvier 1674 5; de ſon Sermon ſur Rom. XIII. 5. de la Préface de ſon Sermon prononcé à la Chapelle des Rôles le 5 de Novembre 1684; de ſa *prémière* & de ſa *troiſième Lettre au Comte de Middleton*; de ſa *Réponſe au nouveau Teſt*; de ſon *Myſtère d'iniquité*. Et le Dr. Hickes, dans ſes *Obſervations ſur les Drs. Burnet & Tillotſon*, cite quelques endroits de ſa *Défenſe de l'Autorité &c. de l'Egliſe & de la Couronne d'Ecoſſe*, auxquels il ajoute divers autres paſſages, tirés de ſes Sermons & de ſes Lettres. Pour répondre à cette accuſation, Mr. Burnet nous dit dans ſes *Reflexions* ſur la Brochure du Dr. Hickes (52), que lorſqu'il entreprit ſa *Defenſe* contre certains Libelles ſéditieux qui paroiſſoient dans ce tems-là, il avoit reconnu dans cet Ouvrage même un principe, dans lequel il avoit été élevé, & dont il ne s'eſt jamais départi: c'eſt qu'il eſt permis de réſiſter au Prince, dans le cas d'un *renverſement total de la Conſtitution de l'Etat*. Il avoit puiſé ſes idées ſur ce ſujet, principalement dans les Ecrits de Grotius & de Barclay, qui conviennent tous deux de ce principe. Il n'étoit pas néceſſaire d'inſiſter là-deſſus, en écrivant contre des gens qui prétendoient qu'il eſt permis aux Sujets, par rapport à la Religion, de réſiſter à leur Souverain, lors même qu'il agit conformément aux Loix. Cependant, dit il (53), il s'étoit déclaré alors même ſi ouvertement ſur ce ſujet, qu'il dit en termes exprès dans la *prémiére Conference* (54), que *s'il arrive que le Souverain devienne phrenatique, ou qu'il abandonne ſes droits, ou expoſe ſon Royaume à la violence des autres, les Loix & le conſentement unanime de toutes les Nations décident, que la Puiſſance eſt dévolue naturellement aux Etats du Pays, juſqu'à ce que le Souverain ſoit revenu à lui.* Et un peu plus bas (55): „ Le cas eſt fort différent, lorſque l'abus „ de la puiſſance tend à un renverſement total de la Con„ ſtitution, ce qu'on peut juſtement nommer une *Phrénéſie*, puiſqu'un homme ne peut en être capable, à moins „ qu'il n'ait un travers dans l'eſprit; auquel cas, la puiſ„ ſance doit être exercée par d'autres, pour la ſureté du „ Prince & pour celle du Peuple. Mais cela ne prouve „ point du tout, qu'on doive réſiſter à un Souverain qui „ gouverne ſelon les Loix, quand même il y auroit de „ grands abus dans ſon Gouvernement." Et c'eſt-là, dit-il (56), le principe qui règne dans tout l'Ouvrage; & c'eſt ſur ce principe, qu'il examine les Loix & les Conſtitutions du Gouvernement particulier, pour fixer en même tems les principes de l'Obéiſſance. Il ne prétend pas dire, que tous les argumens dont il s'eſt ſervi alors ſoient con-

(43) Ibid. p. 123.

(44) Le Docteur Guillaume Lloyd.

(45) Voyez *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 875.

(46) P. 24.

(47) P. 21.

(48) P. 160, num. 14.

(49) P. 79. & ſuiv.

(50) Sect. 22. p. 77. &c. Amſt. 1689. in-4.

(51) Sect. 23. p. 169. & ſuiv. Amſt. 1690. in-4.

(52) P. 82.

(53) P. 12.

(54) P. 16.

(55) P. 17.

(56) *Reflex. Hickes* p. 58.

muloit point, empêchérent que ces Seigneurs ne lui fiſſent part de leurs deſſeins ſecrets. Il fit enſuite un tour à Paris, & ni les prières de ſes Amis, ni les menaces de ſes Ennemis, ne purent l'empêcher de revenir à Londres (t). Il continua de prêcher dans la Chapelle des Rôles, juſqu'à l'an 1684, qu'il fut congédié par un ordre particulier de la Cour (t). Dans l'eſpace de ces deux ou trois dernières années, il publia divers Ouvrages, & entre autres l'*Hiſtoire de la Régale*, *ou du Droit que les Princes ont de diſpoſer des Bénéfices & des Terres Eccléſiaſtiques* [P], Londres 1683 in-8. *Lettre de la dernière Aſſemblée Générale du Clergé de France aux Proteſtans, pour les inviter à rentrer dans la Communion de l'Egliſe Romaine, avec les Methodes employées pour leur converſion, traduite en Anglois; avec un Examen de cette Lettre*, Londres 1683 in-8. Une Traduction de *l'Utopie de Thomas Morus*, Londres 1683 in-12. On voit, dit le P. Niceron, à la tête une belle Préface ſur la nature des Traductions. *La Vie de Guillaume Bedell, Evêque de Kilmore en Irlande*, Londres 1685 in-8. Charles II. étant mort le 16 Février 1685, il jugea à propos d'aller voyager pour quelque tems hors du Royaume. Il alla d'abord à Paris, enſuite en Italie, & de là il revint par l'Allemagne & la Suiſſe en Hollande. En 1687 il publia une Rélation de ſes Voyages, & une Traduction du Traité de Lactance *de la Mort des Perſécuteurs*. Etant arrivé à la Haye, ſon deſſein étoit de ſe retirer à Utrecht, & d'y fixer ſa demeure: mais le Prince & la Princeſſe d'Orange avoient conçu de lui des ſentimens ſi avantageux, qu'ils lui ordonnérent de reſter à la Haye, & qu'ils l'admirent dans leur Conſeil (u) [Q]. Le Roi Jaques en ayant été informé, écrivit deux fois contre lui, en termes fort durs, à la Princeſſe d'Orange; & chargea le Marquis d'Albeville, qu'il envoyoit comme ſon Miniſtre en Hollande, de ne traiter de rien avec le Prince, qu'au préalable la Cour n'en eût été interdite à Mr. Burnet. On eut enfin cette complaiſance, il ne parut pas à la Cour: mais il étoit employé & dans les Secrets, comme auparavant, Mrs. Halewyn & Fagel, & les autres Miniſtres, le conſultant tous les jours. On le pourſuivit auſſi en Ecoſſe & en Angleterre, pour crime de Haute-Trahiſon [R]; mais les Etats refuſérent de le livrer: ſur quoi on fit diverſes tentatives pour l'enlever, ou pour le faire aſſaſſiner, ſi l'on ne pouvoit ſe ſaiſir de lui. Pendant ſon ſéjour à la Haye, il fit connoiſſance avec une Demoiſelle Hollandoiſe, nommée *Marie Scott*, qui avoit du bien & de la naiſſance, & qui étoit d'ailleurs une perſonne très accomplie. Il l'épouſa en 1687, & en eut ſept enfans, cinq Fils & deux Filles. Elle mourut en 1698, de la petite Vérole, en Hollande, où elle étoit venue pour mettre ordre à quelques affaires (x). Pendant que le Prince d'Orange delibéroit ſur la manière de ſauver la Grande-Bretagne du danger

(t) *Vie de Burnet* p. 447.

(t) Le Clerc p. 410. *Journ. Litt.* p. 224.

(u) Idem p. 410. 411. *Journ. Litt.* p. 212.

(x) Idem p. 412 *Journ. Lit.* p. 212.

concluans, puiſqu'il a lui-même répondu à quelques-uns depuis; mais que du reſte il étoit alors, pour le fond, du même ſentiment dont il eſt en écrivant ſes *Reflexions*; & il eut le courage de l'avouer, en écrivant même contre la Réſiſtance. Il perſévéra ſi conſtamment dans ces principes, que lorſque pluſieurs perſonnes ſollicitérent, à l'occaſion de la *Haute Commiſſion* & de l'affaire du *Collége de la Madeleine*, le Prince d'Orange de venir au ſecours du Royaume & de l'Egliſe d'Angleterre, & qu'on aſſurait que pluſieurs Théologiens croyoient la choſe légitime, il s'y oppoſa toujours vigoureuſement (57). „ J'en ai, *dit-il*, „ un témoin au Ciel, & un autre ſur la Terre, qui eſt ir- „ réprochable; outre pluſieurs autres, avec leſquels je „ me ſuis toujours expliqué de cette manière. C'étoient- „ là des actions tyranniques & contraires aux Loix, j'en „ conviens. Mais quoiqu'elles puſſent aller naturelle- „ ment à un *renverſement total de notre Conſtitution*, ce „ n'étoit pas encore *un renverſement de cet ordre*. Et ſi „ ſur ces fondemens il s'étoit fait une Révolution, je dé- „ clare à ceux que j'ai ſervis dans la ſuite, que je n'y au- „ rois pu prendre part, ni les ſervir. Car j'ai toujours „ cru, & je crois encore, que des actes de Tyrannie, & „ les conſéquences éloignées qu'ils peuvent avoir, n'au- „ toriſent point la réſiſtance. Et je diſois, que ce n'étoit „ que lorſque *la ſubverſion totale* de notre Conſtitution pa- „ roîtroit inévitable, & ſeulement alors, que je croyois „ que l'*Autorité* du Roi pouvoit être *ſuſpendue*, & qu'on „ étoit en droit de lui réſiſter; & que s'il ne vouloit en „ revenir à un Gouvernement équitable, & qu'il abandon- „ nât ſon Peuple, il renonçoit lui-même à ſon Autorité." Notre Auteur aſſure (58) qu'il étoit ſi ferme dans ces principes de fidélité, que juſqu'à ce qu'il eût été naturaliſé Hollandois, il n'avoit pas ſeulement eu connoiſſance d'aucun deſſein de réſiſtance; & que lorſqu'il avoit cru pouvoir légitimement en être inſtruit ſans le révéler, il avoit toujours cependant demeuré attaché au principe dans lequel ſon père l'avoit élevé, & dans lequel il avoit toujours perſiſté, ſans s'en être jamais écarté une ſeule fois: *Que tant qu'il n'y a pas un* renverſement total *des Loix, nous ſommes obligés à l'obéiſſance*. Mais que lorſqu'il avoit vu des Ambaſſades entre l'Angleterre & Rome, des Evêques Papiſtes autoriſés publiquement à agir en qualité de *Légats du Pape* en Angleterre; & qu'on prétendoit au *Droit de diſpenſer des Loix*, non ſeulement par divers Actes publics, mais en ordonnant aux Eccléſiaſtiques, ſous de ſévéres peines, de les publier, il avoit cru que les fondemens de l'Etat étoient ſappés. Le point eſſentiel eſt, que les Anglois ſont une Nation gouvernée par des Loix qu'ils ont établies eux-mêmes, & qui ne ſont point émanées du bon-plaiſir des Rois; qu'ils forment un Corps par eux-mêmes, qui n'eſt ſoumis à aucune Autorité étrangére. Alors le prémier principe du Docteur le conduiſit néceſſairement à croire qu'on pouvoit s'oppoſer au Roi Jaques. Mais lorſque ce Prince ſe retira, après qu'on lui eut propoſé de laiſſer à la Nation même, à un *Parlement libre*, le ſoin de régler ſes intérêts, & cela avant qu'il quittât Whitehall, le Docteur jugea que ſa retraite étoit une véritable déſertion; & ſur ces fondemens, il fut perſuadé que l'Autorité du Roi, qui avoit été ſeulement *ſuſpendue*, étoit déformais entiérement *anéantie*. „ Je ne m'étendrai pas davantage, *ajoute-t-il* (59), pour „ juſtifier tout ceci: je l'ai fait en d'autres occaſions. Mon „ deſſein eſt ſeulement de faire voir, que je n'ai point „ changé de principes, ni ne me ſuis éloigné de mes pré- „ miers ſentimens." Dans ſon Sermon prononcé à la Cathédrale de Salisbury le 5 de Novembre 1710 ſur Pſeaum. CXLIV. 15. & imprimé à Londres avec un autre prononcé au même lieu le 7 de Novembre de la même année, après avoir parlé de la Révolution, il ajoute (60), „ que „ ce ſeroit à tort qu'on lui objecteroit une contradiction „ apparente entre la doctrine qu'il préchoit, & celle qu'il „ avoit établie dans quelques Ecrits & dans quelques Ser- „ mons." Et pour faire voir combien ce reproche ſeroit mal fondé, il allégue les deux paſſages cités ci-deſſus de ſa *Défenſe de l'Autorité &c. de l'Egliſe & de la Couronne d'Ecoſſe*; & il finit (61), en diſant que ce doit être une étrange Logique, que celle de ceux qui, de ce qu'il dit „ que la Religion ne donne à perſonne le droit d'agir „ contre les Loix, ou de s'oppoſer par la force aux Loix," concluent qu'il n'eſt pas permis de défendre la Religion, lorſqu'elle eſt devenue une partie principale de la Loi, & qu'on travaille à la détruire, en violant directement la Loi.

(57) Ibid. p. 84.

(58) *Reflections* p. 88. 89.

(59) P. 88.

(60) P. 12.

(61) Ibid. p. 88.

[P] *Hiſtoire de la Régale* &c.] Le titre entier eſt: *Hiſtoire des Droits que les Princes ont de diſpoſer des Bénéfices & des Terres Eccléſiaſtiques; principalement relative aux droits de la Couronne de France à le Régale, & aux démêlés qu'elle a eus avec la Cour de Rome. Avec un Recueil d'Actes & de Pièces ſur cette affaire. Par Gilbert Burnet, Docteur en Théologie.* Cet Ouvrage aiant été attaqué par un Anonyme, notre Auteur publia à Londres en 1682 in-4. *Réponſe aux Remarques ſur l'*Hiſtoire des Droits des Princes &c.

[Q] *Il l'admirent dans leur Conſeil.*] Lorſqu'on lui communiqua les deſſeins ſecrets qu'on avoit, il conſeilla de mettre inceſſamment la Flotte ſur un pied qui relevât le courage des Anglois, en cas que les Miniſtres de Jaques II. en vinſſent aux extrémités. Il obtint du Prince & de la Princeſſe d'écrire au Roi en faveur de l'Evêque de Londres, quand il fut ſuſpendu. Il oſa prier la Princeſſe de s'expliquer ſur l'article délicat, mais néceſſaire, de la part du Gouvernement qu'elle laiſſeroit à ſon Epoux, en cas qu'elle parvint à la Couronne; & lorſqu'on eut réſolu d'envoyer Mr. Dyckvelt en Ambaſſade à Londres, ce fut Mr. Burnet qui dreſſa les Inſtructions ſecrettes, *dont le Brouillon*, dit Mr. ſon fils (62), *ſubſiſte encore écrit de ſa main*. Le Dr. Hickes, dans ſes *Obſervations ſur les Drs. Burnet & Tillotſon* (63), l'accuſe d'avoir avoué en compagnie, qu'on l'avoit choiſi pour faire à la Princeſſe la prémiére ouverture du projet de *dépoſer le Roi Jaques*, deux ans avant la Révolution; & il cite pour garant de ce fait, le Dr. Stillingfleet Evêque de Worceſter, & le Dr. White Evêque de Peterborough. Mais notre Auteur, dans ſes *Reflexions* ſur la Brochure du Dr. Hickes (64), ſe juſtifie de cette accuſation, & ſoutient que *c'eſt une noire impoſture*.

(62) *Vie de Burnet* p. 430.

(63) P. 82.

(64) P. 88.

[R] *On le pourſuivit en Angleterre & en Ecoſſe, pour crime de Haute-Trahiſon.*] Dans ſa *Collection de dix-huit Piéces concernant les affaires Civiles & Eccléſiaſtiques ſous le régne du Roi Jaques II. dont dix-ſept ont été écrites & imprimées d'abord en Hollande*, réimprimée à Londres in-4. en 1689, on trouve la *Citation* qui lui fut faire de comparoître en Ecoſſe le 27 de Juin V. St., pour ſe juſtifier du crime de Haute-Trahiſon, avec ſa *Réponſe*; & trois Lettres qu'il écrivit ſur ce ſujet au Comte de Middleton, Secrétaire d'Etat du Roi. La prémiére eſt datée de la Haye

le

ger où elle étoit. Mr. Burnet ne fut jamais d'avis que ce Prince rompît entiérement avec le Roi Jaques, avant que ce dernier se fût attribué par une Proclamation le droit de dispenser des Loix, & de donner des Emplois aux Catholiques-Romains, contre les Actes des Parlemens. Mais alors il crut la Constitution de l'Etat renversée, & jugea qu'il étoit nécessaire d'y apporter un prompt remède. Il n'oublia rien, par les correspondances particulières qu'il avoit en Angleterre, & par diverses Brochures qu'il publia alors [S], pour soutenir & avancer le dessein que le Prince avoit formé d'aller secourir la Grande-Bretagne; & il y passa ensuite avec lui, en qualité de son Chapelain (y). Le Dr. Crew Evêque de Durham, dont la conduite sous le règne précédent avoit donné beaucoup de prise, chercha à se tirer d'affaire en offrant de résigner son Siége à Mr. Burnet, à condition que celui-ci lui assignerait génereusement une Pension de mille livres sterling par an sur les plus clairs revenus de cet Evêché; mais notre Auteur refusa le Siége sous cette condition. Peu de tems après, on le nomma à celui de Salisbury [T], à la mort du Dr. Seth Ward, & il fut consacré le 31 de Mars 1689 (z). Quand il entra dans la Chambre des Seigneurs, on y parloit de la Tolérance à l'égard des Protestans qui ne suivent pas la Discipline de l'Eglise Anglicane, & des Sermens que les Sujets de la Couronne devoient prêter au Roi & à la Reine. Mr. Burnet fut d'avis de donner du tems aux Ecclésiastiques, qui faisoient scrupule de prêter les Sermens [V]. Cependant certains Zélateurs ne lui en furent pas gré, seulement parce qu'il avoit été pour la Tolérance des Protestans Non-Conformistes (aa). Il traita les Non-Jureurs de son Diocèse avec beaucoup de douceur [X]. Lorsque l'on porta dans la Chambre des Pairs le Projet d'Acte pour définir les Droits & les Libertés du Sujet, & pour fixer la Succession à la Couronne, le Roi Guillaume, qui n'ignoroit pas que Mr. Burnet avoit été le prémier qui eût fait entrevoir à la Maison d'Hanovre l'apparente possibilité d'une restriction favorable, voulut aussi que ce fût lui, préferablement à tous les Ministres, qui proposât au Parlement d'ajuger la Succession à la Duchesse, ensuite Electrice de Brunswick, immédiatement après la Princesse de Danemarc, & les Enfans de cette Princesse. Il est vrai que cela ne fut point alors réglé de la sorte, qu'autant que la chose étoit implicitement renfermée dans l'exclusion que l'on donnoit à tous les Papistes. Il est vrai aussi que l'Adjudication ne s'en fit explicitement qu'après la mort du Duc de Glocester en 1701, que notre Auteur fut à la tête du Committé des Pairs où l'affaire fut conclue. Cependant, malgré le peu de succès de la prémière entreprise, les démarches de Mr. Burnet engagérent les Princes de la Maison d'Hanovre à le considérer comme une personne qui étoit fermement attachée à leurs intérêts, & en qui ils pouvoient prendre une confiance parfaite. Aussi la Princesse Sophie commença-t-elle dès-lors à lier avec lui une correspondance, qu'elle continua jusqu'à sa mort, comme il paroit par plus de cinquante Lettres, toutes écrites de sa propre main, qui subsistent encore (bb). Il écrivit une *Lettre Pastorale* au Clergé de son Diocèse, touchant les Sermens qu'on devoit prêter au Roi Guillaume & à la Reine Marie, datée du 15 de Mai 1689: mais y aiant touché quelque chose du *Droit de*

(y) Le Clerc p. 412. 478. *Journ. Liter.* p. 212.

(z) Le Clerc p. 514. *Vie de Burnet* p. 456.

(aa) Le Clerc p. 514. *Journ. Liter.* p. 211.

(bb) *Vie de Burnet* p. 457.

le 10 de Mai 1687, la seconde du 17 de Mai V. Style, & la troisième du 6 de Juin V. Style, de la même année, & du même lieu.

[S] *Diverses Brochures qu'il publia alors.*] Elles ont été réimprimées ensuite à Londres in-4. en 1689, sous le titre de *Collection de dix-huit Pièces concernant les Affaires Civiles & Ecclésiastiques pour le règne du Roi Jaques II. dont dix-sept ont été écrites & imprimées d'abord en Hollande.*

[T] *Peu de tems après, on le nomma à l'Evêché de Salisbury.*] Mr. Thomas Burnet son fils nous apprend (65), qu'il avoit si peu d'empressement à solliciter des Promotions Ecclésiastiques pour lui-même, que le Siége de Salisbury étant venu à vaquer, il alla le demander pour son ancien Ami le Dr. Guillaume Lloyd, alors Evêque de S. Asaph. Le Roi lui répondit d'un air froid: *J'ai une autre personne en vue*, & le nomma lui-même le lendemain à cet Evêché. Dans ses *Réflexions* sur la Brochure du Dr. Hickes (66), il rapporte en détail les difficultés qu'il rencontra par rapport à sa Consécration.

(65) *Vie de Burnet* p. 416.

(66) P. 22.

[V] *Mr. Burnet fut d'avis, qu'on donnât du tems aux Ecclésiastiques qui faisoient scrupule de prêter les Sermens.*] Il nous apprend dans ses *Réflexions* sur la Brochure du Dr. Hickes (67), que pendant les débats du Parlement sur l'Acte pour obliger les Ecclésiastiques à prêter les Sermens au Roi Guillaume & à la Reine Marie, il avoit parlé fortement pour empêcher l'Acte de passer, & qu'on avoit proposé un Plan sur la manière dont une Eglise pourroit être gouvernée, si l'on y toléroit un Evêque Non-Jureur. Que le grand article étoit celui-ci, qu'ils laisseroient le soin des affaires Ecclésiastiques à leurs Chanceliers, qui feroient disposés à prêter les Sermens & à les faire prêter aux autres. Mr. Burnet croyoit que les Chanceliers pouvoient le faire, sans avoir une nouvelle Commission de leurs Evêques. Ainsi, ajoute-t-il, „ comme j'ai toujours „ été & suis encore porté à la douceur & à la modéra„ tion, j'entrai dans cette Idée, & j'ai plusieurs illustres „ témoins du zèle avec lequel je l'appuyai." L'Acte passa d'une autre manière; & comme il devoit s'écouler six mois avant qu'on suspendît les Non-Jureurs, & que pendant ce tems-là ils se seroient trouvés exposés aux risques du *Quare impedit*, en n'admettant point les Ecclésiastiques qui leur étoient présentés, ils accordérent à leurs Chanceliers le pouvoir d'Installation. Ils font, à la vérité, par rapport au Gouvernement du Diocèse, en qualité de Delégués de l'Evêque, une seule & même personne avec lui, selon les Loix: mais depuis l'année 1662, les Evêques les avoient limités en bien des choses, & principalement par rapport au pouvoir d'Installation dans les Cures, qu'ils ne leur donnoient point. Mais pour se tirer d'embarras, ou ils donnérent de nouvelles Patentes aux Chanceliers, ou ils usérent de connivence à cet égard. Et quoiqu'un Chancelier fût responsable en donnant l'Installation, si sa Patente ne lui en donne pas le droit; cependant, quand elle le lui accorde, ce qu'il fait est valide selon les Loix. „ Je n'ai pas examiné, *continue notre Evê-*

(67) P. 26.

(68) P. 28.

„ *que* (68), comment on s'y prit dans chaque Diocèse; „ mais ce qu'il y a de certain, c'est que les Chanceliers „ s'installérent, sans que les Evêques y missent le moin„ dre obstacle. C'est-là tout ce que j'ai dit; ainsi je crois „ avoir suffisamment justifié cet endroit de mon Sermon." Ensuite il répond à l'accusation que lui fait le Dr. Hickes (69), d'avoir agi avec un esprit persécuteur contre les Non-Jureurs, & il dit (70), que le Dr. Hickes, en rapportant des Histoires pour appuyer ce qu'il avance, auroit dû prendre mieux ses mesures, que de placer la Scène de ses mensonges dans un Corps aussi illustre que la Chambre des Pairs. Ceux-ci n'auroient jamais souffert qu'aucun de leur Corps eût allégué dans une affaire, des raisons prises uniquement de l'esprit de Parti. Personne n'a jamais taillonné de cette manière, tandis que lui (Mr. Burnet) s'y est trouvé. Enfuite que ce n'est-là qu'une fiction qui n'a pas le moindre fondement, & qui en a si peu, qu'il ne peut seulement conjecturer quelle est la personne, ou quelle est l'affaire que le Dr. Hickes a en vue. Il ajoute (71), qu'il a souvent parlé sur le sujet de ceux qu'il savoit être mal intentionnés pour le Gouvernement, comme sur toutes les autres affaires; & que jamais il n'a importuné cet illustre Corps plus fréquemment & plus fortement, que dans les débats pour dispenser le Clergé de prêter les Sermens: „ plus, *dit-il*, par un principe de „ modération, dont je ne me suis jamais écarté, que par „ aucune bonne opinion que j'eusse d'aucun de ceux, en „ faveur desquels je parlois."

(69) *Refl. sur les Docteurs B & T.* p. 15. 16.

(70) *Refléx.* p. 60. 61.

(71) P. 62.

[X] *Il traita les Non-Jureurs de son Diocèse avec beaucoup de douceur.*] Dans les *Réflexions* sur la Brochure du Dr. Hickes, il dit (72), que tant s'en faut qu'il ait persécuté les Non-Jureurs, qu'au contraire il auroit besoin de grace de la part du Gouvernement, pour la manière dont il en a agi avec eux, s'il ne savoit qu'en se conduisant ainsi, il se conformoit autant aux intentions des Puissances, qu'à ses propres principes. C'est ce qu'il confirme par l'exposé de sa conduite envers les cinq Non-Jureurs qui se trouvoient dans son Diocèse, Mrs. Martin, Spinkes, Jones, Dickson, & le Dr. Beach, au sujet duquel Mr. Hickes lui avoit fait des reproches dans sa Brochure (73). Mr. Burnet le Fils a publié dans la Vie de son Père (74) une Lettre du Comte de Nottingham à notre Auteur, datée de Whitehall le 29 de Mars 1692, & une autre du Dr. Beach lui-même à l'Evêque, sur cette affaire; & il remarque, „ que dès que cet esprit de modération, „ dont les Non-Jureurs ressentirent les effets, s'étendit „ aux Non-Conformistes, les Ennemis de Mr. Burnet „ l'accusérent de trahir l'Eglise Anglicane. Il n'en agit„ soit néanmoins avec tant de douceur envers les séparés, „ que pour les ramener; les voies de la charité & de la „ persuasion lui paroissant pour cela plus Chrétiennes, & „ par conséquent plus efficaces, que celles de la contrain„ te. Aussi ne manqua-t-il point d'y réussir, & l'on vit „ plusieurs familles Presbytériennes de son Diocèse, qui „ revinrent de son tems à la Communion Episcopale, & „ qui y sont encore attachées. Qui plus est, de deux „ Ministres, que les Presbytériens entretenoient auparavant sur un bon pied à Salisbury, l'un fut obligé de

(72) P. 62.

(73) P. 55. & *Append.* num. 1.

(74) P. 434. 481.

de Conquête, pluſieurs Membres des deux Chambres du Parlement en furent tellement choqués, que la Lettre fut condamnée à être brulée par la main du Bourreau [*T*]. En 1692, il publia à Londres in-8. *Le Soin Paſtoral* [*Z*]; & l'année ſuivante, ſes quatre *Diſcours au Clergé de ſon Diocèſe* [*AA*]. Le 19 de Juin 1698 (*cc*), le Roi Guillaume le nomma Précepteur du Duc de Glocester. Il tâcha de s'excuſer de cette Charge, ſur ce qu'elle l'empêcheroit d'avoir ſoin de ſon Diocèſe: mais le Roi lui commanda abſolument de l'accepter, & lui accorda dix ſemaines (*dd*) de l'année pour aller à Salisbury. Il ſe comporta de telle manière dans cet Emploi, que la Princeſſe de Danemare en conſerva toujours pour lui une conſidération ſinguliére, & qu'elle lui en donna des marques après qu'elle fut montée ſur le Trône, même en des tems où il agiſſoit en oppoſition à ſes Miniſtres (*ee*). Cependant le 13 de Décembre 1699 on propoſa dans la Chambre des Communes, de ſupplier le Roi par Adreſſe de l'ôter d'auprés du Duc: „ mais la pluralité de cet illuſtre Corps, dit l'Eveque Kennet (*ff*), ſen- „ tit combien la propoſition étoit déraiſonnable; ainſi elle fut rejettée." La même année 1699, il publia à Londres in-folio ſon *Explication des Trente-neuf Articles de l'Egliſe Anglicane* [*BB*]. La Chambre Baſſe de la Convocation porta plainte contre cet Ouvrage en 1701; mais la Chambre Haute en prit la défenſe (*gg*). En 1700, il épouſa Mademoiſelle *Berkeley*, qui avoit extraordinairement de Lumiéres, de Piété & de Vertu. On en peut juger par un Ouvrage qu'elle compoſa ſous le titre de *Méthode de la Dévotion*. Il fut imprimé pluſieurs fois pendant ſa vie; & apres ſa mort, le Dr. Goodwin, en dernier lieu Archeveque de Caſhels en Irlande, le fit réimprimer avec la Vie de cette Dame (*hh*). Mr. Burnet eut d'elle deux Enfans, mais qui moururent en bas âge. Elle mourut en 1709 (*ii*). Le Diſcours qu'il prononça dans la Chambre des Pairs en 1704, contre le Bill pour prévenir la Conformité Occaſionnelle, fut attaqué vivement dans une Brochure in-4. attribuée à Mr. Charles Leſlie, & intitulée, *L'Orateur démaſqué; ou Remarques ſur le Diſcours de l'E... de S...bury*. Pendant les cinq ou ſix dernières années de ſa vie, Mr. Burnet ſe retira du Monde, beaucoup plus que la ſituation dans laquelle il étoit auparavant, ne lui avoit permis de le faire. Il mourut le 17 de Mars 1715 (*kk*), d'une Fievre pleurétique, dans la ſuixante-douziéme année de ſon âge; & il fut enterré dans

(*cc*) Kennet *Complete Hiſt. of England* Vol. III. p. 715. Lond. 1719.

(*dd*) *Vie de Burnet* p. 100. Mais Mr. Le Clerc p. 401. & le *Journ. Lit.* p. 231. difent, deux mois.

(*ee*) *Vie de B.* p. 102.

(*ff*) *Ubi ſupra* p. 779.

(*gg*) Kennet *ubi ſupra* p. 846.

(*hh*) Le Clerc p. 424. *Vie de B.* p. 302.

(*ii*) Le Clerc *ibid. Journ. Lit.* p. 225.

(*kk*) Le P. Nicéron T. VI. p. 71. dit par abus le 27.

„ cherches ailleurs un Etabliſſement, & l'autre n'y ſubſiſ- „ toit plus qu'avec peine."

[*T*] *Avant touche* (dans ſa Lettre Paſtorale) *quelque choſe du Droit de Conquête, pluſieurs Membres des deux Chambres du Parlement en furent tellement choqués, que la Lettre fut condamnée à être brulée par la main du Bourreau.*] Voici l'endroit de la Lettre qui choqua (75). „ Il y en a „ peu qui ne croyent (quoique quelques-uns paroiſſent en „ douter à preſent) que le Roi, tandis qu'il n'étoit enco- „ re que Prince d'Orange, n'eût une légitime raiſon de „ faire la guerre, quand il entreprit cette Expédition. „ Car ſelon le Droit Commun, un Héritier d'un Bien Fi- „ del commis eſt en droit de pourſuivre celui qui le poſ- „ ſéde, s'il détruit l'Héritage qui doit lui revenir. Il eſt „ bien plus raiſonnable encore, puiſque la choſe eſt beau- „ coup plus importante, que l'Héritier d'une Couronne „ s'oppoſe aux entrepriſes de celui qui la poſſéde, lorſ- „ qu'il voit qu'entraîné par une paſſion aveugle, il veut „ ſoumettre un Royaume indépendant à une Juriſdiction „ étrangére, & le priver également de ſa gloire & de ſa „ ſureté. Et quand il eſt évident que le Royaume eſt „ menacé par là des derniers malheurs, & qu'on produit „ un Héritier prétendu que toute la Nation croit ſuppo- „ ſé; dans un tel cas, dis-je, on ne peut nier, ſelon les „ principes même les plus rigides de l'Obéiſſance Paſſive, „ qu'il eſt permis à un autre Prince Souverain de faire la „ guerre à un Roi qui abuſe ainſi de ſon pouvoir. Et que „ ç'ait été là le cas en queſtion, c'eſt ce qu'aucun Proteſ- „ tant ne peut révoquer en doute. Il y a donc eu ici u- „ ne guerre commencée ſur des raiſons juſtes & légiti- „ mes, & tous les Juriſconſultes conviennent, que *l'on a „ un droit légitime à ce que l'on acquiert pendant le cours „ d'une guerre juſte.* Ainſi le Roi Jsques alant eu aſſez „ de deſavantage pour ſe réſoudre & à abandonner ſon „ Peuple, & à quitter le Gouvernement, tous ſes Droits „ & ſes Titres ſont dévolus naturellement, par Droit de „ Conquête, au Roi Guillaume; enſorte que s'il ſe fût mis „ la Couronne ſur la tête, tous les Juriſconſultes n'au- „ roient pu que décider en ſa faveur. *Mais il a mieux ai- „ mé laiſſer la choſe à la déciſion des Pairs & du Peuple „ d'Angleterre, aſſemblés avec toute la liberté poſſible, qui „ là-deſſus l'ont déclaré leur Roi. Enſorte qu'à l'egard des „ Droits du Roi Jaques, il en étoit inveſti par le ſuccés d'u- „ ne juſte guerre; & cependant par rapport au Peuple, il „ a mieux aimé recevoir la Couronne de ſon choix, que de la „ tenir en vertu du droit de ſon épée.*" Environ trois ans après, la même théſe fut ſoutenue plus hardiment encore dans une Brochure intitulée: *Le Roi Guillaume & la Reine Marie Conquérans*, par Charles Blount (76). Le Parlement en fut tellement choqué, qu'il ordonna que la Brochure & la *Lettres Paſtorale* ſeroient brulées publiquement par la main du Bourreau; *quelque cette derniére*, dit l'Evêque Kennet (77), *ſemble avoir été ſacrifice à une froide raillerie ſur le nom de l'Auteur* *.

(75) Pag. 39–42.

(76) Voyez ſon Article.

(77) *Complete Hiſt. of England.* Vol. III. p. 587. Voyez auſſi p. 550.

* *Burn-it* ſignifie *brule-le*; & l'Auteur s'appelle *Burnet*. On voit combien cette raillerie eſt fade. R. u. T.]

[*Z*] *En 1692 il publia à Londres in-8. Le Soin Paſtoral.*] Réimprimé en 1713, avec une Préface, & un Chapitre ajouté.

[*AA*] *Quatre Diſcours au Clergé de ſon Diocèſe.*] Le titre entier eſt: *Quatre Diſcours au Clergé de Salisbury. Le* prémier, *ſur la Vérité de la Religion Chrétienne. Le* ſecond, *ſur la Divinité & la Mort de Jéſus-Chriſt. Le* troiſiéme, *ſur l'Autorité de l'Egliſe. Et le* quatriéme, *ſur l'obligation de perſevérer dans la Communion de l'Egliſe.* Un Anonyme Unitaire attaqua le *ſecond* Diſcours par une Brochure imprimée en 1694 in-4. & intitulée: *Conſidérations ſur les Explications du Dogme de la Trinité, au ſujet de quatre Sermons prononcés par ſa Grandeur l'Archevêque de Cantorbery; d'un Sermon de Mylord Evêque de Wircester; d'un Diſcours de Mylord Evêque de Salisbury; d'une Feuille d'une habile main, contenant* vingt-huit Propoſitions; *d'un Traité d'un ſavant Miniſtre Non-Conformiſte* (78), ſur la poſſibilité de la Trinité; *& d'un Livre pour ſervir de Réponſe* aux Remarques ſur la Défenſe de la Trinité du Dr. Sherlock. *En forme de Lettre à H. H.* Mr. Burnet fit quelques Remarques ſur cette Piéce de l'Unitaire, dans une Lettre adreſſée au Dr. Williams, depuis Evêque de Chicheſter, datée de Weſtminſter le 2 de Février 1694-5, & jointe à l'Ouvrage du Dr. Williams qui a pour titre: *Défenſe des Sermons* ſur l'Incarnation & la Divinité de notre Sauveur, *de ſa Grandeur l'Archevêque de Cantorbery, & du Sermon de Mylord Evêque de Worceſter ſur* les Myſtéres de la Religion Chrétienne, *contre les exceptions d'un Livre qui a pour titre*, Conſidérations ſur les Explications du Dogme de la Trinité. *On y a joint une Lettre de l'Evêque de Salisbury à l'Auteur de la Défenſe, ſur le même ſujet.* Londres 1695 in-4.

(78) Mr. *Jean Howe.*

[*BB*] *Son Explication des Trente-neuf Articles de l'Egliſe Anglicane.*] On en fit deux Editions la même année. On trouve ſur cet Ouvrage un endroit remarquable dans une Lettre du Comte de Shaftsbury, Auteur des *Characteriſtics*, datée du 5 de Mai 1709, & imprimée dans une Brochure in-8. à Londres 1716, ſous le titre de *Lettres d'un Seigneur à un Jeune homme* (79) *à l'Académie*: „ *L'Ex-* „ *plication des Trente-neuf Articles* par l'Evêque de Salis- „ bury eſt, *dit-il* (80), ſans contredit, un Ouvrage qui „ mérite que vous l'étudiiez. Perſonne n'eſt mieux en é- „ tat d'expliquer le ſens de l'Egliſe, qu'un homme qui eſt „ une des principales Colomnes qu'elle ait eues depuis „ ſes prémiers Fondateurs; qu'un homme, qui a mieux „ que perſonne établi le but & la juſtice de la Réforma- „ tion même; qui a tant contribué à la ſauver des deſ- „ ſeins du Papiſme avant la Révolution, & dans le tems „ même qu'elle s'eſt faite; & qui eſt aujourd'hui le plus „ parfait modéle de ces laborieux, pieux & ſavans Evê- „ ques de la Primitive Egliſe. Rien de plus abſurde, que „ le Préſervatif qu'on vous a recommandé, comme vous „ le remarquez très bien. Et je vous conjure de ne vous „ mêler de quelque Controverſe que ce ſoit, que le moins „ que vous pourrez." Cette Explication n'a pas laiſſé d'être attaquée dans un Diſcours attribué au Dr. Guillaume Binckes, & imprimé à Londres in-4. en 1702, ſous le titre de: *Diſcours Préliminaire d'un Examen d'un Livre intitulé*: Explication des Trente-neuf Articles de l'Egliſe Anglicane, par Gilbert Burnet Evêque de Salisbury; *Avec l'Examen de quelques endroits de ſa Préface de l'Explication, par voie d'Appendix au Diſcours precedent. Par un Prêtre de l'Egliſe Anglicane.* Cet Auteur attaque en particulier (81) la Remarque que l'Evêque fait, qu'aucun des trois Symboles mentionnés dans l'Article VIII. *n'eſt nommé avec exactitude* (82); & il dit: „ Qu'il auroit été „ du devoir d'un Commentateur, de *faire ſon fort* de don- „ ner, comme il le pouvoit aiſément, quelque raiſon „ pourquoi les Symboles que l'Article appelle *Symbole de* „ *Nicée*, & *Symbole d'Athanaſe*, peuvent être nommés „ ainſi très bien; plutôt que de ſe donner tant de peine „ à prouver qu'ils ne doivent pas être regardés comme „ tels." On a touché ce paſſage dans le *Diſcours ſur la Liberté de penſer, à l'occaſion de la naiſſance & de l'accroiſſement d'une Secte de Gens appellés* Penſeurs-Libres (83). En 1703 il parut une Réponſe à ce *Diſcours Préliminaire*, attribuée à Mr. Jean Hoadly, Archevêque de Dublin. Le Dr. Jonathan Edwards a auſſi écrit un Ouvrage, qui a pour titre: *Examen de l'Explication du ſecond Article de notre Religion, donnée par Mylord Evêque de Salisbury*, Londres in-4. 1702. contre lequel parut la même année une Réponſe intitulée: *Remarques ſur l'Examinateur de l'Ex-*

(79) Mr. *Aſchel Ainſworth*, depuis Miniſtre de Corn-Hampton, dans le Comté de Hamp.

(80) *Lett.* VII. p. 54.

(81) P. 42.

(82) *Explication* p. 204.

(83) P. 94. Lond. 1713 in-8.

dans l'Egliſe de S. Jaques-Clerkenwell, où on lui a dreſſé un Tombeau avec une Epitaphe. Il remplit les fonctions de l'Epiſcopat d'une manière exemplaire [*CC*]. Il étoit tendre Mari, Père indulgent, Ami conſtant, & bon Maitre (*ll*). Il avoit formé un Projet pour augmenter le reveou des petits Bénéfices de ſon Diocéſe; mais y aiant échoué, cela lui fit naitre l'idée de rendre ce Plan univerſel, en travaillant à l'amélioration de tous les petits Bénéfices du Royaume. Il s'y donna tant de peines, qu'enfin on parvint à l'Acte du Parlement, qui ſe fit la ſeconde année de la Reine Anne, ſous le titre d'*Acte pour l'Augmentation de l'Entretien du Clergé pauvre* (*mm*). Mr. Thomas Burnet ſon fils a publié (*nn*) les deux Mémoires qu'il préſenta au Roi Guillaume en Janvier 1696, & en Décembre 1697, au ſujet des *Prémiers-Fruits & des Décimes*. Le Marquis d'Halifax a fait de lui un bel Eloge; & le Comte de Shafteſbury, dans ſes *Lettres à un Jeune-homme qui eſt à l'Académie*, l'appelle (*oo*), *le grand & digne Evêque*, „ lequel, dit-il, comme il a travaillé plus que perſonne pour le bien & l'honneur „ de l'Egliſe Anglicane & de la Religion Reformée, eſt auſſi plus expoſé qu'aucun autre aux traits & „ aux calomnies d'Eccléſiaſtiques ingrats; qui peuvent bien prendre ce nom par diſtinction, n'aiant „ aucun droit à celui de Chrétiens & de Proteſtans, puiſqu'ils ont renoncé à l'Eſprit du Chriſtianiſ„ me, & abandonné les intérêts de la Réformation." Il laiſſa ſes Manuſcrits à ſon ſecond fils *Gilbert*, avec ordre exprès de n'en faire imprimer aucun, excepté ſes *Eſſais & Méditations ſur la Religion & la Morale*, & les *Mémoires de ſon Tems* avec la *Concluſion*, qui ont auſſi paru depuis [*DD*], & un *Abrégé* de cet Ouvrage, par Mr. Stackhouſe, imprimé à Londres in-8. en 1724. On trouvera ci-deſſous le Catalogue du reſte de ſes Ouvrages [*EE*].

(*ll*) *Vie de Burnet* p. 308. 309.

(*mm*) Idem p. 487. 488.

(*nn*) Pag. 489. 491.

(*oo*) *Lett.* X. p. 45. Cette Lettre eſt datée du 10 Juill. 1710.

l'Explication du ſecond Article de notre Egliſe par l'Evêque de Salisbury. Mr. Robert Burſcough publia en 1702: *Défenſe du XXIII. Article de notre Religion, contre l'Explication attribuée à Mylord Evêque de Salisbury.* Enfin Mr. Edmond Elys donna eo 1704 in-4. *Réflexions ſur l'Explication des XXXIX Articles &c.*

[*CC*] *Il remplit les fonctions de l'Epiſcopat d'une manière exemplaire.*] Mr. Thomas Burnet loo fils nous a donné, dans ſa Vie (84), un détail exact des ſoins extraordinaires qu'il ſe donnoit dans ſon Diocéſe. Nous ſommes obligés de renvoyer le Lecteur à cette Vie, pour abréger.

(84) Pag. 674-684.

[*DD*] *Les Mémoires de ſon Tems avec la Concluſion, qui ont auſſi paru depuis.*] Le prémier Volume a paru à Londres en 1724 in-fol. & le ſecond eo 1734 auſſi in-fol. Il dit dans ſon Teſtament, qu'il y a deux Copies de cette Hiſtoire, l'une de ſa propre main, & l'autre de la main d'un Domeſtique. „ En les relifant, *dit-il*, j'ai fait di„ verſes Correctioos, j'ai effacé certaines choſes, j'en ai „ ajouté d'autres, aiant relu quelquefois l'un des Manuſ„ crits, quelquefois l'autre. J'ordonne donc que l'on „ compare les deux Copies enſemble, pour que tous les „ Changemens que j'ai faits ſe trouvent dans l'Imprimé.... „ Je laiſſe à l'Exécuteur de mon Teſtament la liberté de „ faire imprimer mes *Eſſais*, quand il lui plaira, & ne „ lui limite aucuo tems. Mais pour ce qui eſt de *l'Hiſ„ toire*, il oe la fera imprimer que ſix ans après ma mort, „ & pas plus tôt. Mais s'il la fera imprimer au bout des „ ſix ans, ou s'il attendra plus longtems, c'eſt ſur quoi „ je lui donneral de bouche les directions néceſſaires. „ J'exige ſeulemeot qu'il la faſſe imprimer fidèlement tel„ le que je la laiſſe, ſans y ajoutet, changer, ou ſuppri„ mer rien: car telle eſt ma volonté expreſſe, & l'ordre „ poſitif que je donne." Il s'eſt fait deux Traductions Françoiſes du prémier Volume de cette Hiſtoire, l'une par Mr. de la Pillonnière, & l'autre par un Traducteur anonyme: la prémière, imprimée à la Haye in-4. en 1725, ſous le titre d'*Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable en Angleterre, pendant la vie de G. Burnet*; avec des Portraits. La ſeconde imprimée auſſi à la Haye en 1725, eo 3 Vol. in-12. ſous ce titre: *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Grande Bretagne* &c. Cette dernière Traduction a été réimprimée à Trevoux eo 4 Vol. in-12. Le ſecood Vol. a auſſi été traduit en François par un Anonyme, & imprimé à la Haye en 1735 in-4. & en 3 Vol. in-12. L'Auteur d'une Pièce inſérée dans le prémier Tome (85) des *Lettres d'Hibernicus &c. écrites par pluſieurs habiles gens à Dublin*; cet Auteur, dis-je, la qualifie „ d'Hiſtoire „ locomparable; que ni Polybe ni Philippe de Comines „ n'égalent, du côté d'une noble impartialité & de la ſin„ cérité: Hiſtoire, dont ſes Ennemis ont fait eux-mêmes „ l'éloge le plus magnifique, en ce qu'elle a choqué éga„ lement les *Bigots & les Zélateurs de toutes les Sectes & de tous les Partis parmi nous*: Hiſtoire, qui fait hon„ neur à la Langue dans laquelle elle eſt écrite, & qui „ rendra à jamais le nom de Burnet ſacré & vénérable à „ tous ceux qui préfèrent l'autorité de la Raiſon & des „ Loix, à celle d'une Paſſion aveugle & d'un Pouvoir ar„ bitraire." Elle ne laiſſa pas d'être attaquée d'abord par divers Ecrivains, & eo particulier par Jean Cockburn Docteur eo Théologie, qui publia à Londres in-8. *Eſſai de Remarques libres & impartiales ſur les Affaires publiques & ſur des Perſonnes particulières, ſur-tout relativement à l'Ecoſſe*; à l'occaſion de l'*Hiſtoire de ſon Tems du Dr. Burnet*. Le Lecteur pourra juger du goût critique de l'Auteur, par le paſſage ſoivant: „ Dans les deux Volumes „ de ſon Hiſtoire (*de la Réformation*) le Dr. Burnet mal„ traite fort le Chevalier Guillaume Sanders. Me trou„ vant un jour à une Vente de Livres à Edinbourg, & „ examinant quelques Livres dont j'avois envie, je trou„ vai la Copie d'une Lettre du Dr. Burnet, j'ai oublié à „ qui, pour la communiquer à Mylady Sanders, qui fem„ ble lui avoir fait faire des reproches de la manière dure „ dont il avoit traité feu ſon Epoux. Il lui demandoit „ pardoo dans cette Lettre, avouant qu'il lui étoit échap„ pé des expreſſions indiſcrètes & trop vives, lui pro„ mettant de les adoucir & de les corriger dans une au„ tre Edition. Je ne ſai s'il l'a fait dans ſoo troiſième Vo„ lome, & s'il y a profité des Remarques du Dr. Whar„ ton; car je n'ai pas eu encore le tems de l'examinet." Noue remarquerons d'abord, que Sanders, que le Dr. Burnet relève ſouvent, eſt *Nicolas Sanders*, & non *Guillaume*, comme le nomme le Dr. Cockburn; qu'il n'étoit pas Chevalier, mais Prêtre Romain, & par conſéquent qu'il n'étoit pas marié. D'ailleurs, étant mort en 1580, comme Pitſéus l'aſſure dans ſon Livre *De illuſtribus Angliæ Scriptoribus* (86), il eſt abſurde de ſuppoſer, quand même on conviendroit qu'il étoit marié, que ſa Veuve pût être en vie après la publication de l'*Hiſtoire de la Reformation*, dont le prémier Volume n'a paru qu'en 1679. Après des bévues ſi groſſières, c'eſt peut-être s'avilir, que de remarquer celle qu'il fait en donnant à Mr. Henri Wharton le titre de Docteur. Il parut en 1724 in-8. une *Défenſe* de Mr. Burnet contre cet Ecrivain; à laquelle on fit une Replique ſous le titre de *Defenſe du Dr. Cockburn contre la Defenſe de l'Evêque Burnet*. La même année parut à Londres in-8. *Revue* de l'Hiſtoire de ſon Teme de l'Evêque Burnet, *particulièrement de ſes Caractères, & de ſes Anecdotes; avec des Remarques Critiques, où l'on montre la partialité, les contradictions, & les défectuoſités de cette Hiſtoire Politique. Par un Gentilhomme.* En 1725 Mr. Bevil Higgons publia à Londres in 8. *Remarques Hiſtoriques & Critiques ſur* l'Hiſtoire de ſon Tems de l'Evêque Burnet, *pagg.* 454. Ses Remarques ne vont pas au-delà du Régne de Charles II. & elles ſont écrites avec beaucoup de vivacité & d'aigreur. La même année il parut un Livre intitulé: *L'Hiſtoire de l'Evêque Burnet accuſée d'une grande partialité, & de repreſenter mal les Faits, en voulant perſuader à notre Siècle & aux Siècles à venir, qu'Arthur Comte d'Eſſex s'eſt tué lui même en 1683* &c. *Par Mr. Braddon.* Londres 1725 in-8. Mylord Lanſdowne, dans ſa *Lettre à l'Auteur* (87) *des Réflexions Hiſtoriques & Politiques* &c. aiant auſſi attaqué *l'Hiſtoire de ſon Tems*, qu'il appelle *la Chronique ſcandaleuſe du Tems de l'Evêque*, Mr. Thomas Burnet ſoo fils publia des *Remarques* ſur cette Lettre, à Londres 1732 in-4. pagg. 34.

(85) Num. 91 le 4 Septemb 1725. p. 190-192. de Edit. de Londres 1734 in-8.

(86) Num. 1025. p. 775 Paris 1619 in-4.

(87) Mr. *Jean Oldmixon* Vot. ſon *Hiſtoire d'Angleterre, ſous les régnes de Guillaume & de Marie, d'Anne, & de George I.* p. 501. 502. Lond. 1735 in-fol.

[*EE*] *Le Catalogue du reſte de ſes Ouvrages.*] *Le Myſtère d'Iniquité dévoilé.* Londres 1673 in-8. *Examen d'un Traité ſur la Vérité de la Religion par T. K. Jeſuite.* Londres 1674 in 8. *Methode raiſonnable de prouver la Vérité de la Religion Chrétienne, telle qu'on la profeſſe dans l'Egliſe Anglicane.* Londres 1675 in-8. *Modeſte Revue de ce qu'il y a de plus conſidérable dans un Diſcours intitulé*, La Vérité toute nue. Londres 1676 in-4. Mr. Wood nous dit dans ſes *Athenæ Oxonienſes* (88), que cette Pièce eſt de Mr. Burnet, quoique ſoo oom n'y ſoit point: „ Car, *dit-il*, je l'ai vue miſe au rang de ſes Ouvrages, dans un „ Catalogue de ceux qu'il a faits, à la fin d'un autre Ca„ talogue d'un Libraire poot marquer les Livres qui ſe „ trouvoient chez lui." Et l'on aſſure qu'il eſt de lui, dans l'*Introduction au Diſcours Préliminaire* du Dr. Binckes (89). *Défenſe des Ordinations de l'Egliſe Anglicane*, en *Réponſe à une Brochure d'un Catholique-Romain pour prouver la nullité de nos Ordres.* Londres 1677 in-8. *Préface* audevant d'un Livre intitulé: *La Nature & l'Excellence de la Religion Chrétienne.* Londres 1691. in-8. *Eſſai ſur la Vie de la feue Reine Marie*, Loodres 1695 in-12., traduit en François par David Mazel, La Haye 1695 in-12. Il y en a auſſi une Traduction Allemande, faite par Jean-George Pritius, & imprimée à Leipſig (90). *Recueil de Sermons & de Brochures*, depuis 1678 juſqu'en 1706, en trois Volumes lo-4. *Explication du Catéchiſme de l'Egliſe Anglicane*, Londres 1710 in-8. *Quelques Sermens prêchés en différentes occaſions; avec un Eſſai pour un nouveau Livre d'Homélies en ſept Sermons, dreſſé à la ſollicitation de l'Archevêque Tillotſon & de quelques autres Evêques.* Londres 1713 in-8.

(88) Vol. II. col. 866.

(89) Pag. 68

(90) Nicéron *Mém. des Hommes illuſtres*. Tom. VI. p. 42.

BURNET (Thomas), Docteur en Droit, Ecrivain ſavant & diſtingué ſur la fin du XVII.

Siècle, étoit Ecoſſois (a). On l'envoya à l'Univerſité de Cambridge, où il entra dans *Clare-Hall* au mois de Juin 1651, ſous la direction de Jean Tillotſon, depuis Archevêque de Cantorbery. Mais lorſque le Dr. Cudworth, Auteur du *Syſtême Intellectuel*, paſſa de la place de Chef de *Clare-Hall* à celle de Principal du Collége de Chriſt en 1654, Burnet entra auſſi dans ce Collége, dont il fut élu Membre en 1657. L'année ſuivante il fut reçu Maître-ès-Arts, & en 1661 il fut fait prémier Procureur. On dit qu'il étudia en Médecine, & qu'il devint ſi habile dans ſa profeſſion, qu'il fut Médecin du Roi Charles II *. Mais peut-être l'Ecrivain qui rapporte ce fait, a-t-il confondu notre Burnet avec un autre Thomas Burnet, frére de l'Evêque & Médecin du Roi, qui a publié à Edimbourg en 1685 in-12. un Livre intitulé *Hippocrates contractus*. Au commencement de l'année 1685, notre Auteur fut fait Maître de l'Hôpital de Sutton à Londres, à la place de Mr. Creſſot (*b*), & non de Mr. Guillaume Erskyne, comme le dit Mr. Wood (*c*). Il prit enſuite les Ordres (*d*). Sous le régne de Jaques il fit paroître beaucoup de fermeté, en qualité de Maître de la Chartreuſe, & s'oppoſa aux entrepriſes du Roi, qui vouloit charger la Maiſon d'une penſion en faveur d'un Papiſte nommé André Popham (*e*). En 1680 il publia à Londres in-4. les deux prémiers Livres de ſa *Theorie Sacrée de la Terre*, dans leſquels il s'agit du Paradis & du Déluge. Cet Ouvrage fut ſi admiré pour la pureté du ſtyle Latin & pour la beauté des ſentimens, que Charles II. contribua à en procurer une Traduction Angloiſe. Les deux derniers Livres, qui traitent de *l'Embraſement du Monde*, & des *Nouveaux Cieux* & de la *Nouvelle Terre*, parurent à Londres en Latin in-4. en 1689. Cette *Theorie* n'a pas laiſſé d'être attaquée par divers Auteurs [*A*]. En 1692 il publia ſes *Archæologiæ Philoſophicæ* [*B*], dédiées au Roi Guillaume III., dont il étoit Chapelain & Clerc du Cabinet: il avoit obtenu cette dernière place par le crédit de l'Archevêque Tillotſon, ſon intime Ami (*f*). Mais cet Ouvrage choqua ſi fort le Clergé, qu'on prétend que cela lui fit perdre ſa place de Clerc du Cabinet. Mr. Herbert, Membre de la Société Royale, a aſſuré à un ſavant Gentilhomme (*g*), qu'il avoit vu le Manuſcrit original de ce Livre, avant qu'il parût, entre les mains de l'Archeveque Tillotſon, qui en faiſoit la réviſion. Mr. Oldmixon nous apprend, qu'à la mort du Dr. Tillotſon, on parla d'élever notre Auteur ſur le Siége de Cantorbéry; „ & même, à ce qu'on aſſure, il y avoit quelque apparence que la choſe réuſſiroit: „ mais ſur ce que certains Evêques repreſentérent, que quelques-uns de ſes Ecrits étoient trop Scep„ tiques, on jetta les yeux ſur un autre Théologien (*h*). Notre Auteur mourut le 27 de Septembre 1715, & fut enterré le 3 d'Octobre dans la Chapelle de la Chartreuſe. Il fit ſon frére George Burnet ſon unique Héritier, en priant François Wilkinton de Lincolns-Inn d'être Exécuteur de ſon Teſtament. Celui-ci publia, après la mort du Dr. Burnet, ſon Traité *De Statu Mortuorum & Reſurgentium* [*C*], & ſon Traité *De Fide & Officiis Chriſtianorum* [*D*]. L'Auteur d'un Diſcours du *Spectateur* (*i*), & celui des N°. XXI & XCI des *Lettres d'Hibernicus* (*k*), le repréſentent comme un des plus illuſtres Ecrivains, auſſi-bien que comme un des plus honnetes hommes de ſon Siecle. Le dernier de ces Auteurs critique (*l*) cependant un paſſage, qui eſt extrêmement loué dans le *Spectateur* (*m*), & qui regarde la baſſeſſe des Occupations & des Plaiſirs de la Vie humaine.

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 208.

* Voyez *La Vie du Dr. Thom. Burnet*, à la tête de la Traduction de la *Doctrina Antiqua de rerum Originibus* &c. p. 2. 3. Lond. 1736 in-8.

(b) Ib. p. 8.

(c) *Ubi ſupra.*

(d) Id. ibid.

(e) *Vie de Th. Burnet* p. 2. 4 & 28. & ſuiv.

(f) Voyez Hicks, *Some Diſcourſes on Dr. Burnet and Dr. Tillotſon* &c. p. 58.

(g) Le Docteur *Tancrède Robinſon*, Elu du Collége des Medecins, & Medecin du Roi George I.

(h) *Hiſtoire d'Angleterre ſous les Regnes de Guillaume & de Marie, d'Anne & de George I.* p. 55. 56. Lond. 1735. in-fol.

(f) T. II. Diſc. 11. p. 187. 188. de la Traduct. Françoiſe.

(i) De la 2. Edit. Lond. 1714 en 11. Vol. in-8.

(k) Vol I. Num. 20.

(l) *Ubi ſupra.*

(m) *Ubi ſupra.*

[*A*] *Cette Théorie n'a pas laiſſé d'être attaquée par divers Auteurs.*] Le prémier qui parut ſur les rangs, fut le Dr. Herbert Croſts, Evêque d'Hereford, qui publia à Londres en 1685 in-8. *Remarques ſur un Livre intitulé*, La Theorie de la Terre, *par Herbert Evêque d'Hereford*. Mr. Burnet, dans ſa *Réponſe aux Objections de Mr. Eraſme Warren*, ſe plaint que les Remarques de l'Evêque ſont écrites d'une manière qui ne convient, *ni à un galant homme, ni à un Chrétien, ni à un Savant*; & il dit que *de telles Ecrits ſe réfutent eux mêmes*. En 1690, Mr. Eraſme Warren, Recteur de Worlington dans le Comté de Suffolk, publia à Londres in-4. *Geologia, ou Traité ſur l'état de la Terre avant le Déluge, où l'on combat la forme & les propriétés qui lui ſont attribuées dans un Livre qui a pour titre*, Théorie de la Terre; *& où l'on fait voir, que la diſſolution de la Terre n'a point été la cauſe du Déluge*. On y *donne auſſi l'Eſſai d'une nouvelle Explication du Déluge*. Le Dr. Burnet répondit par une Pièce intitulée: *Reponſe aux Objections d'Eraſme Warren contre la* Théorie de la Terre, Londres 1690 in-fol. En 1693, Jean Beaumont le Jeune publia une Brochure in-4. ſous le titre de *Conſiderations ſur la* Théorie de la Terre; adreſſée à ſon Ami le Dr. Robert Hook. En 1696 parut: *Sommaire de quelques Articles, en Réponſe au Dr. Burnet, par A. Leveil*, in-4. L'année ſuivante, Robert S. Clair publia à Londres in-12.: *Le Philoſophe Abyſſinien réfuté, ou* la Théorie de la Terre, *ni ſacrée, ni conforme à la Raiſon*. L'Auteur remarque, que Ramazzini dans ſon Livre *de Fontium Mutuenſium Admirandis* (1), prouve par un Traité Italien de François Patritius ſur la *Rhétorique*, imprimé à Veniſe en 1562, que l'Hypothèſe du Dr. Burnet n'eſt pas nouvelle, mais qu'elle avoit été autrefois celle de quelques Philoſophes d'Abyſſinie. En 1698, Mr. Jean Keill, Maitre-ès-Arts du Collége de Balliol à Oxford, publia un *Examen de la Théorie de la Terre* du Dr. Burnet, dédiée au Dr. Mander Principal de ce Collége, dont il a paru une ſeconde Edition à Londres in-8. en 1734. Le Chevalier Baronet Hans Sloane, dans ſon *Voyage aux Iles de Madère, des Barbades, de S. Chriſtophle, & de la Jamaïque* (2), fait mention de la conjecture ſus-mentionnée, que le Dr. Burnet pourroit bien avoir empruntè ſon Syſtême d'un ancien Philoſophe d'Abyſſinie; & il rapporte que Mr. Flamſtead Aſtronome du Roi, parlant du Docteur avec beaucoup de feu, dit enfin, qu'il lui prouveroit *qu'on ne bâtit pas un Monde auſſi aiſément qu'on donne le tour à une période*. Et Mr. la Roche nous apprend (3), que le même Aſtronome lui a aſſuré, qu'il ne lui falloit qu'une ſeule feuille de papier pour renverſer toute la *Theorie* du Dr. Burnet.

(1) Cap. 4.

(2) Londres 1725 in-fol.

(3) *Nouv. Memoirs of Literature* Vevr. 1726. Art. 4. p. 37. 38.

[*B*] *Ses* Archæologiæ Philoſophicæ.] Le titre entier eſt: *Archæologiæ Philoſophicæ, ſive Doctrina antiqua de Rerum Originibus*. Londres 1692 in-4. Dans le prémier Livre, il fait l'Hiſtoire des Opinions des Philoſophes de toutes les Nations. Le ſecond eſt une eſpéce de Commentaire ſur ſa *Théorie*: il y fait voir, que ſelon toutes les Nations, le Monde a eu un commencement, & que les Anciens, auſſi-bien que Moïſe, ont poſé comme une vérité certaine, que la Terre a été tirée du Chaos. Il confirme pluſieurs autres articles de ſa Théorie, & ſoutient qu'on ne doit point placer le Paradis Terreſtre dans la Méſopotamie, & que tout ce qui eſt dit du Jardin d'Eden en particulier, convient à toute la Terre en général. Il prétend auſſi, que le récit de Moïſe ne doit pas s'entendre littéralement, puiſqu'il ſeroit ſujet à un grand nombre de difficultés; mais qu'il faut le prendre dans un ſens figuré. Il s'eſt fait une ſeconde Edition de cet Ouvrage, à Londres en 1728 in-8. où l'on a joint deux Lettres Latines de l'Auteur, écrites pour la défenſe de ce Livre. Mr. Keill a fait quelques remarques ſur cet Ouvrage, dans ſon *Examen des Reflexions du Dr. Burnet ſur la Theorie de la Terre*. En 1694 il parut à Amſterdam un Livre in 4. deſtiné auſſi à combattre notre Auteur, ſous le titre de *Moſis vindicatus, ſive aſſerta Hiſtoria Creationis Mundi aliarumque, quales a Moſe narrantur, Veritas* &c. Frédéric Spanheim a auſſi attaqué les *Archæologiæ* dans ſon Livre intitulé: *Controverſiarum de Religione cum diſſidentibus hodie Chriſtianis, prælixè, & cum Judæis, Elenchus Hiſtorico-Theologicus*, Amſterdam 1694 in-8.

[*C*] *Son Traité de* Statu Mortuorum & Reſurgentium.] Pendant ſa vie, l'Auteur n'en avoit fait imprimer que deux ou trois Exemplaires, dans le deſſein de le faire examiner par ſes Amis, & de le perfectionner en le revoyant ſouvent. Après ſa mort, on en trouva un Exemplaire dans ſon Cabinet, avec quelques changemens, ſur lequel on en a tiré un petit nombre d'autres; mais on eut grand ſoin d'empêcher que l'Ouvrage ne devînt public; & ceux à qui on permit de le voir, furent obligés de promettre ſur leur honneur, qu'ils ne le laiſſeroient ni copier ni imprimer. Cependant s'en étant fait une Edition furtive en Hollande, ſur l'Edition ſecrette in-4. de Londres (dont on dit qu'un Exemplaire s'eſt vendu 20 Guinées), Mr. Wilkinſon, Exécuteur du Teſtament du Dr. Burnet, publia une nouvelle Edition plus correcte de ce Livre & des autres Ouvrages de l'Auteur. Mr. Jean Dennis en donna peu de tems après une Traduction Angloiſe, imprimée à Londres in-8. *

* Cet Ouvrage a été traduit en François ſous le titre de *Traité de l'Etat des Morts & des Reſſuſcitans* &c. Rotterdam 1732. in-12. R. D. T.

[*D*] *Son Traité de* Fide & Officiis Chriſtianorum.] Il a été imprimé à Londres en 1717 in 8. & traduit en Anglois par Mr. Dennis, à la prière de Mr. Wilkinſon (4). [☞ Cet Ouvrage a été auſſi traduit en François, & imprimé à Amſterdam en 1729 ſous ce titre: *Traité de la Foi & des Devoirs des Chrétiens, traduit du Latin de Mr. Burnet Docteur en Theologie & Maître de la Chartreuſe de Londres, par Mr. D. de S. L.* ADD. DU TRAD.]

(4) *Voyez* la Préface de Mr. Dennis p. 10.

☞ BU-

(a) Cet Article eſt tiré d'un Memoire MS. qui m'a été envoyé de Geneve.

☞ BUTINI (PIERRE) (a), nâquit à Genève le 8 Février 1678, de Dominique Butini, d'une ancienne Famille [A]. Le jeune Butini, doué d'autant de conception que de mémoire, & paſſionné pour les Sciences, les cultiva preſque toutes, liſant beaucoup & faiſant des Extraits de ce qu'il liſoit, à l'exemple de Mr. Jean Le Clerc ſon parent, qui étoit pour lui un puiſſant aiguillon. La Théologie, & la Critique de l'Ecriture Sainte, firent enfin ſa principale étude. A l'âge de vingt ans, il fut reçu au ſaint Miniſtère, & il fut un des prémiers à prendre le bon goût de la Prédication, dont on avoit un excellent modèle en la perſonne du célèbre Alphonſe Turrettin. Mr. Butini compoſoit en homme de génie, il récitoit avec feu, & d'une manière propre à toucher. En 1700 il fut appellé à deſſervir l'Egliſe Françoiſe de Leipſic; il y exerça ſon Miniſtère pendant trois ans avec beaucoup de ſuccès. L'Egliſe Françoiſe de Londres, qu'on nomme communément l'Egliſe Walonne, lui fut auſſi l'honneur en 1703 de lui adreſſer une Vocation, uniquement ſur ſa réputation, & ſans l'avoir entendu: mais les deſirs de ſa famille, & l'état de ſa ſanté, lui firent préférer le retour dans ſa Patrie. Il y ſervit une Egliſe de Campagne, en attendant qu'il ſe préſentât pour lui quelque Emploi plus relevé. Ce fut alors qu'il pouſſa le plus loin ſes travaux ſur l'Ecriture Sainte, juſqu'à entreprendre un Commentaire ſur S. Matthieu, qui eſt reſté en manuſcrit, & qu'on peut mettre au rang des bons Ouvrages en ce genre. Il compoſa auſſi dans ce tems-là un Ouvrage, qui a vu le jour ſous le titre d'*Hiſtoire de la Vie de Jéſus-Chriſt* [B]. En 1706, pluſieurs de ſes Paroiſſiens ſe trouvant attaqués de la Dyſſenterie, il la prit lui-même en les viſitant, & il en mourut, âgé ſeulement de 29 ans, laiſſant une Fille unique, d'un mariage qu'il avoit contracté peu auparavant. C'a été certainement une grande perte pour le Public, ſi l'on juge de ce qu'il auroit pu devenir, par ce qu'il étoit déja à un âge où les autres commencent. C'étoit un eſprit fin, vif, élevé, & aſſez original, plein de belles idées & de grands ſentimens de Religion, appliqué à tous ſes devoirs, ardent au travail, exceſſivement ſobre, aimant la retraite, ennemi du faſte & de toute ſuperfluité, aimable dans la Vie domeſtique, & gai juſqu'à la plaiſanterie avec ſes Amis, pendant que d'autres le trouvoient un peu bizarre & taciturne. Son goût délicat pour la bonne compagnie, alloit juſqu'à un dédain trop marqué pour le ridicule ou le trivial. Mr. J. A. Gautier, Profeſſeur en Philoſophie, puis Conſeiller & Secrétaire d'Etat, qui a beaucoup travaillé ſur l'Hiſtoire de ſa Patrie, & qui étoit proche parent de Mr. Butini, ſe joignit avec Mr. Baulacre Miniſtre & intime Ami du défunt, pour déchiffrer ſes Sermons, dont on publia deux petits Volumes [C].

Mr. Butini a eu un Frére, qui mérite qu'on en diſe un mot. Il s'appelloit ROBART BUTINI. Il étoit Médecin, & vrai Philoſophe, tant de pratique que de théorie. On croit que ſa trop grande application à l'étude abrégea ſes jours. Il mourut à l'âge de trente-trois ans, ſans avoir laiſſé d'autre Ou-

[A] *D'une ancienne Famille.*] La Famille *Butini*, originaire des Vallées de Piémont, eſt établie à Genéve depuis l'an 1315, & s'y eſt étendue en pluſieurs branches, d'où ſont ſortis des Magiſtrats, des Miniſtres, & des Docteurs aſſez diſtingués. Mr. Dominique Butini, pére de Pierre, étoit Paſteur de l'Egliſe de Genéve & Bibliothécaire: il avoit auſſi été Recteur de l'Académie. Il eſt mort en 1728, âgé de quatre-vingt-ſix ans (1).

(1) Mémoire MS. communiqué de Genéve.

(2) Le même.

[B] *Hiſtoire de la Vie de Jéſus-Chriſt.*] Mr. Gauties fut l'Editeur de cet Ouvrage (2), qui parut en 1710 à Genève, en un Volume in-4. & en deux in-8. Voici ce qu'en dit l'Auteur de mon *Mémoire*: „ Elle eſt tirée en grande „ partie de *l'Harmonie des Evangiles* en Latin de Mr. Le „ Clerc; mais non d'une façon ſervile, car on y voit des „ explications nouvelles & des tours originaux. Le ſtyle „ en paroit un peu trop orné, & chargé d'épithètes; à „ quoi l'Auteus auroit ſans doute apporté quelque correc„ tion, s'il avoit deſtiné cet Ouvrage à voir le jour: mais „ il ne l'avoit fait que par occaſion, pour l'uſage de quel„ ques perſonnes pieuſes, ſans y avoir mis la dernière „ main; ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait eu beaucoup „ de ſuccès." Mr. Le Clerc témoigna ne point déſapprouver la liberté que s'étoit donnée l'Auteur. „ Je ſuis ſi é„ loigné, *dit il* (3), de trouver mauvais cette manière „ d'écrire, que j'en eſtime davantage l'Auteur: car enfin, il ne faut jamais voir par les yeux d'un autre, mais „ par les ſiens propres, & ne recevoir que ce que l'on „ croit véritable, après l'avoir examiné en ſoi-même." Ce Savant ajoute enſuite: „ Ceux qui les mépriſeront (les „ Diſcours de Jéſus-Chriſt) ne ſeront pas choqués de quel„ ques petits défauts qu'ils pourront remarquer dans le „ ſtyle d'un Ouvrage poſthume, auquel l'Auteur n'a pu „ mettre la dernière main. Il ne laiſſe pas d'être aſſez „ bon, pour être préféré à celui de bien des gens de la „ même profeſſion, qui ſavent bien parler dans un lieu „ où on ne les contredit point, mais qui ne ſavent pas é„ crire."

(3) *Bibliorh. Choiſie* T. XX. Part. I. p. 109.

[C] *Deux petits Volumes de ſes Sermons.*] Ils furent imprimés à Genéve en 1708. Mr. Vernet, Profeſſeur en Belles-Lettres dans cette Ville, & qui a épouſé en 1734 la fille de Mr. Butini, a donné en 1736 une ſeconde Edition de ces Sermons, incomparablement meilleure que la prémiére, & augmentée de ſix nouvelles Pièces (4). „ Quoique ces Sermons ne ſoient pas auſſi châtiés pour le „ ſtyle, *dit mon Mémoire*, ni compoſés avec autant de „ ſoin que ſi l'Auteur les avoit préparés pour l'impreſ„ ſion; on y voit cependant une méthode régulière, des „ plans exacts & bien remplis, de beaux mouvemens, & „ autant de force, que de juſteſſe & de ſimplicité." Il me ſemble, pour le remarquer en paſſant, qu'on ne peut jamais mieux juger d'un Prédicateur, que par les Pièces qu'il fait dans le cours ordinaire de ſon Miniſtère, ſans penſer qu'elles doivent être imprimées. Il eſt alors dans ſon état naturel, & on le voit proprement tel qu'il eſt. Rien de plus aiſé à un homme d'eſprit & de génie, que de préparer quelques Pièces d'éclat: mais s'enſuit-il de-là, que c'eſt un bon Prédicateur dans le cours ordinaire? Et n'eſt-ce pas de cela qu'il s'agit principalement, ſur tout pour l'édification de ceux qui ſont confiés à ſes ſoins? Rien ne fait mieux, ſelon moi, l'éloge de Mr. Butini, que de voir que les Sermons qu'il faiſoit pour ſon Troupeau, ſont d'un caractère à mériter l'approbation des perſonnes de goût, & ſur-tout de celles qui ont de la piété. Mr. Bernard, Juge compétent ſur cette matière, s'il en fut jamais, parle des Sermons de Mr. Butini avec éloge. „ Quoique l'Auteur fût fort jeune, *dit-il* (5), ſes penſées „ ſont ſolides, & il lui échappe peu de ces faſſiles de „ jeune-homme, qui frappent par leur éclat, & qu'on ne „ manque jamais de condamner dans un âge plus mûr. Je „ n'en ai remarqué *qu'une ſeule* dans les Sermons que j'ai „ lus, que peut-être Mr. Butini eût effacée, s'il les avoit „ lui-même publiés." Mr. Bernard rapporte enſuite le trait dont il parle, qui eſt tiré d'un Sermon ſur l'utilité des Afflictions, où l'Auteur dépeint les épreuves auxquelles David avoit été expoſé. Si l'on en excepte ce que Mr. Bernard critique avec raiſon, le morceau eſt fort beau; & je me ſouviens d'avoir entendu deux Prédicateurs qui l'avoient trouvé tel, puiſqu'ils le récitoient mot à mot, comme de leur cru. „ Quand il faut relever de pareilles fau„ tes, *continue Mr. Bernard*, pour trouver quelque cho„ ſe à redire dans un Livre, on peut conclurre qu'un Li„ vre eſt bon dans ſon genre. Mr. Butini a en effet de „ la juſteſſe dans ſes penſées, de la ſolidité dans ſes raiſonnemens, de l'ordre dans les différentes parties de „ ſes Sermons, quoiqu'il y en ait quelques-uns où il affecte de le cacher..... Il travaille par tout à faire „ aimer les préceptes de l'Evangile, en faiſant voir leur „ excellence & leur utilité. Son principal but, & preſque „ ſon unique but, c'eſt de ſanctifier le cœur. Il a de l'é„ loquence, mais aſſez naturelle. Son ſtyle eſt bon, „ quoique peut être chargé quelquefois d'un peu trop d'é„ pithètes, dont il auroit ſans doute effacé une partie, „ s'il avoit pu revoir ſes Sermons avant qu'on les impri„ mât. Il y en a auſſi quelques-uns, où les périodes ſont „ un peu bien longues. On trouve encore, mais rare„ ment, certains termes joints enſemble, qui ne con„ viennent point l'un à l'autre . . . . . Mais ce ſont-là „ de petits défauts, ſi même on peut leur donner ce nom, „ qui ne méritent pas d'être relevés, & qui ſur-tout n'em„ pêchent pas que les Sermons de Mr. Butini ne puiſſent „ être mis au rang des bons Sermons qui ont été publiés „ juſques ici (6)." Il n'y a perſonne qui ait lu les Sermons dont il s'agit, qui n'en juge de la même manière. A l'occaſion de ce que Mr. Butini tantôt indique ſon ordre, tantôt le cache, Mr. Bernard fait une réflexion très judicieuſe. C'eſt qu'il y a deux extrémités à éviter. L'une, d'avertir à chaque inſtant qu'on va dire ceci ou cela, & d'entaſſer Diviſions ſur Diviſions. Outre que cela a un air Scholaſtique, on confond l'Auditeur & on l'accable. L'autre extrémité, c'eſt de ne point avertir des Diviſions les plus générales. Si les gens du métier peuvent s'en paſſer, elles ſont fort utiles, dit Mr. Bernard, pour un peuple ignorant & peu attentif: il faut, autant qu'on le peut, lui faire voir où on le mène, & le chemin par où on le conduit. *On remarquera*, dit ce modeſte Savant, *que je ne parle que de mon goût, que je ne veux ni inſtruire perſonne, ni preſcrire de Loi à qui que ce ſoit.* J'en dis autant, & je croi que ſi l'on conſulte l'expérience, l'on verra

(4) Mon Mémoire dit *quatre*: mais j'en trouve trois nouvelles dans le I. Vol. de cette dernière Edition, que j'ai en main.

(5) *Nouv. de la Rep. des Lett.* Mars 1709. p. 317. 318.

(6) Idem p. 320. 321.

Ouvrage connu, qu'une *Diſſertation ſur le Lieu par où paſſoient les Lignes que Jules-Céſar fit faire près de Genève, pour arrêter les Courſes des Helvétiens* [D].

verra que l'indication de l'ordre qu'on va ſuivre eſt très propre à réveiller & à ſoutenir l'attention d'un Auditeur qui a deſſein d'écouter & de profiter : car pour ceux qui n'écoutent que par intervalles, que l'on annonce ſes Diviſions, ou non, la choſe eſt fort indifférente par rapport à eux ; ils en profitent également.

[D] *Diſſertation ſur le Lieu par où paſſoient les Lignes que Jules-Céſar fit faire &c.*] Cette Diſſertation a paru pour la prémière fois dans les *Mémoires de Trevoux* du mois de Juillet 1713, ſans nom d'Auteur. Dans la ſuite, elle a été inſérée avec une Carte, entre les Pièces du Tom. II. de la nouvelle Edition de l'*Hiſtoire de Genève* de Mr. Spon, faite en 1730 par les ſoins & avec les Notes de Mr. Gautier (7). „ Mr. Butini fait voir par la deſcription des „ Lieux, & par la ſuite de la narration, que le ſentiment „ ordinaire exprimé dans les Cartes jointes aux Commen- „ taires de Céſar, eſt inſoutenable ; & qu'il ne faut ima- „ giner autre choſe qu'un Retranchement fait par derriè- „ re & le long du Rhône. Cette explication, que Mr. „ Clark dans ſa belle Edition de Céſar ſemble avoir en- „ trevue, mais qu'il n'a pu débrouiller, faute de connoi- „ tre les lieux, peut déformais paſſer pour démontrée „ (8)."

(7) Mémoire MS.

(8) Le même.

BARONIUS (Cæsar) célébre par ſes *Annales Eccléſiaſtiques* [*A*] nâquit à Sora, Ville Epiſcopale du Royaume de Naples, le 30 Octobre 1538, de Camillo Baronio & de Porcia Phebonia, qui

[*A*] *Célébre par ſes* Annales Eccléſiaſtiques.] Elles ſont en douze Volumes in-folio. Il entreprit cet Ouvrage à l'âge de trente ans, ſur le refus que fit Onuphre Panvinius d'y travailler, quelques inſtances que lui en fit Baronius, en préſence de St. Philippe de Neri qu'ils conſidéroient comme leur Pere commun, qui lui dit, que ce ſeroit lui, & non pas Onuphre, qui compoſeroit l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. En effet Onuphre étant mort peu de tems après, Baronius entreprit cet Ouvrage, & travailla pendant trente ans à recueillir & à digérer les matiéres, en liſant aſſiduement les anciens Monumens Eccléſiaſtiques, tant dans les Livres imprimés, que dans les Manuſcrits de la Bibliothéque du Vatican. En 1588 il publia ſon premier Tome, qui contient les Cent premiéres années depuis la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Le ſecond contient 205 ans. Ces deux Volumes ſont dédiés au Pape Sixte V. Le troiſiéme, dédié à Philippe II, comprend l'hiſtoire des cinquante-cinq années ſuivantes. Le quatriéme, dédié à Clément VIII, contient l'Hiſtoire de trente-quatre ans, qui finiſſent à l'an 395. Le cinquiéme va juſqu'à l'an 440. Il eſt dédié au même Pape, auſſi bien que le ſixiéme, qui finit à l'an 518. Le ſeptiéme comprend l'hiſtoire de ſoixante-treize ans. Le huitiéme s'étend juſqu'à l'an 714. Le neuviéme, qui ſe termine à l'an 642, eſt dédié à Henri IV. Roi de France. Le dixiéme, dédié à l'Empereur Rodolphe II, commence à l'an 843 & fit à l'an 1000. Le onziéme, dédié à Sigismond III Roi de Pologne, & publié en 1605, continue juſqu'à l'an 1099. Le douziéme, publié ſous le Pontificat de Paul V, l'an 1607, finit à l'an 1198. Ainſi l'on a dans ces douze Tomes, l'Hiſtoire des douze premiers ſiécles du l'Egliſe. Henri Spondanus nous apprend, que Baronius avoit laiſſé les trois Volumes ſuivans, c'eſt-à dire, apparemment des Mémoires pour ces Volumes, qui n'étoient pas encore mis en ordre, & dont s'eſt ſervi Odoric Raynaldus pour faire la Continuation de cet Ouvrage. La premiére Edition des Annales de Baronius ſe commença en 1588, & fut continuée les années ſuivantes, à Rome, où les premiers Tomes furent réimprimés en 1593. Cette Edition fut ſuivie de quelques autres, où l'Autent fit des Corrections & des Additions. La ſeconde Edition eſt celle de Veniſe, qu'on commença en 1595. La troiſiéme ſe fit à Cologne en 1596 & dans les années ſuivantes. La quatriéme à Anvers en 1597 &c. La cinquiéme à Mayence en 1601. La ſixiéme à Cologne en 1609. Il s'en eſt fait pluſieurs autres Editions depuis, à Amſterdam en 1610, à Cologne en 1624, à Anvers en 1675 à Veniſe en 1705 &c. Selon l'Abbé Langlet du Freſnoy dans ſa *Nouvelle Methode d'étudier l'Hiſtoire*, les meilleures Editions ſont, celle de Rome, qui doit toujours être préférée à titre d'Original, & celle d'Anvers. Mais la plus commode pour l'uſage eſt celle de Mayence, parce que les Citations tirées des Auteurs Eccléſiaſtiques y ſont d'un caractére différent du Texte de Baronius, & qu'elle eſt en deux Columner. L'Edition de Cologne a le même avantage, mais elle eſt mal imprimée.

Le but que Baronius s'eſt propoſé dans ſes Annales a été, comme il le témoigne lui-même dans ſa Préface, de réfuter les Centuriateurs de Magdebourg, ou plutôt d'oppoſer à leur Ouvrage, fait contre l'Egliſe Romaine, un autre Ouvrage de pareille nature pour ſa défenſe. „ Il ſeroit à ſouhaitter, *dit M. Du Pin* (1) que Baronius ſe fût contenté de rapporter les faits de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſans entrer dans des Controverſes, & dans des intérêts particuliers. Cependant il faut avouër que ſon Ouvrage eſt d'une très-grande étendue, bien digéré, plein de grandes recherches, compoſé avec ſoin, & avec autant d'exactitude qu'on peut eſpérer d'un homme qui entreprend le premier un Ouvrage auſſi vaſte, & auſſi difficile que celui-là. Il eſt vrai qu'on y a remarqué depuis pluſieurs fautes de Chronologie & d'Hiſtoire; que l'on a découvert pluſieurs faits, dont il n'a point eu de connoiſſance; qu'il s'eſt ſervi de pluſieurs Monumens ſuppoſés ou douteux; qu'il a rapporté quantité de faits faux, comme véritables, & qu'il s'eſt trompé en pluſieurs endroits. Mais quoique ſans vouloir exaggérer le nombre de ſes fautes comme Luc Holſtenius, qui diſoit qu'il étoit prêt de montrer huit mille fauſſetés dans les Annales de Baronius, on ne puiſſe nier qu'il n'y en ait beaucoup, il faut néanmoins avoüer que ſon Ouvrage eſt très-bon & très-utile, & que c'eſt avec raiſon qu'il eſt appellé *le Pere des Annales Eccléſiaſtiques*. Il faut encore remarquer, qu'il a été beaucoup plus exact dans l'Hiſtoire des Latins, que dans l'Hiſtoire des Grecs, parce qu'il avoit une connoiſſance fort médiocre du Grec, & qu'il étoit obligé de ſe ſervir du ſecours de Pierre Morin, de Metius, & du Pere Sirmond pour les Monumens qui n'étoient point traduits en Latin. Son ſtile n'a ni la pureté ni l'élégance qui ſeroit à ſouhaitter dans un Ouvrage de cette nature, & l'on peut dire qu'il a écrit plutôt en Diſſertateur qu'en Hiſtorien; il eſt néanmoins clair, intelligible & méthodique." Le Cardinal de Laures dreſſa une Table de cet Ouvrage pour ſon uſage particulier, mais dont il fit part enſuite au Public: *Index Alphabeticus rerum & locorum omnium memorabilium ad Annales Cardinalis Baronii. Opus Poſthumum Rev. Cardinalis de Laurea.* Rome 1694 in-4. Cet Ouvrage eſt poſthume. On en commença à la vérité l'impreſſion pendant la vie de l'Auteur, mais elle ne fut achevée qu'après ſa mort, qui arriva le 30 Novembre 1693. On a commencé à traduire les Annales de Baronius en pluſieurs Langues, mais aucune de ces Verſions n'a été au-delà du premier Tome.

(1) Nouv. Bibl. des Auth. Eccl. tom. XVII. p. 2.

On en a fait pluſieurs Abrégés, dont nous allons rendre compte. Le plus étendu eſt celui de Henri Sponde (*Spondanus*) *Annales Eccleſiaſtici Cæſaris Baronii in Epitomen redacti.* Paris 1612, 1622, 1630, 1639. in-fol. imprimés pluſieurs fois avec la Continuation par le même Auteur. Pierre Coppin a traduit cet Abrégé en François, auſſi bien que les Annales Sacrées du même Sponde; cette Traduction a été imprimée à Paris en 1658 en deux Vol. in-fol. Il a été encore traduit en Flamand, & imprimé en cette Langue à Anvers en 1623 in-fol. Cet Abrégé eſt eſtimé, & ſuffit à ceux qui n'ont pas le tems de lire un grand Ouvrage. Mais s'il corrige Baronius en quelques endroits, il a beſoin auſſi, ſelon M. l'Abbé Langlet du Freſnoi, d'être corrigé lui-même en d'autres.

Un autre Abrégé, beaucoup plus court, eſt celui d'Aurélio; *Ludovici Aurelii, Peruſini, Epitome Annalium Eccleſiaſticorum Baronii.* Rome 1634 in-12. Paris 1637 en deux Vol. in-12. Munſter en Weſtphalie 1638 in-8. Paris 1665 en 3 Voll. in-12. Cet Auteur a ajoûté à l'Abrégé de Baronius une Continuation juſqu'à l'an 1636. Tout l'Ouvrage a été traduit en François: *Les Annales Eccléſiaſtiques de Céſar Baronius, réduites en autant de Livres fort ſuccincts, que l'Auteur en avoit fait de Tomes prolixes. Par le R. P. Aurélie, Péruſin, Prêtre de l'Oratoire de Rome, traduites en François par Charles Chaulmer, Hiſtoriographe de France.* Paris 1664 in-12, en ſix Volumes, & en 1673 en huit Volumes in-12, dont les deux premiers ont chacun deux Parties. Ce Traducteur a fait un Supplément à l'Abbréviateur Latin, qui va depuis l'an 1636 juſqu'à 1664.

Bzovius eſt un troiſiéme Abbréviateur de Baronius: *Hiſtoria Eccleſiaſtica ex ill. Cæſaris Baronii Card. Annalibus, aliorumque Virorum illuſtrium Eccleſiaſticle Hiſtoricſque monumentis: curâ Abrahami Bzovii, Ord. Prædicatorum.* Rome 1616 en deux Vol. in-fol. Anvers 1616 en 2 Vol. in-fol. réimprimé à Cologne en 1617 en deux Vol. in fol. *Cum Auctuario Joann. Frid. Mutenſis.*

Mettons comme un quatriéme Abbréviateur Biſciola; *Joannis Gabrielis Biſciola, Mutinenſis, Societatis Jeſu, Epitome decem Tomorum Annalium Cardinalis Baronii.* Veniſe 1602 en 2 Voll. in 4. Lyon 1602 in 4. Cologne 1602 & 1614 in-4. Dans les Editions précédentes on ne trouve que l'Abrégé des dix premiers Tomes de Baronius, mais dans cette derniére on a ajoûté l'abrégé des deux derniers Tomes par Sponde.

Scogli eſt un autre Abbréviateur de Baronius: *A primordio Eccleſiæ Hiſtoria Joannis Hieronis Scaglii, Catharenſis, cum Chronologia ab Orbe condito ad Ann.* 1640. Rome 1642 in-4. Cette Hiſtoire ne va, comme celle de Baronius, que juſqu'à l'an 1198.

Un ſixiéme Abbréviateur eſt le Pere Auguſtin Sartorius, Allemand, de l'Ordre de Cîteaux, *Compendium Annalium Eccleſiaſticorum Cardinalis Baronii. Cum intermixtis Elogiis.* Prague 1722 en douze Tomes in-8. qui ne font que trois Volumes d'une raiſonnable groſſeur. Les Eloges, dont parle le titre, ſont en ſtile Lapidaire, pleins de *concetti*, qui ſont un très-mauvais effet dans une Hiſtoire.

Schultingius n'a donné l'Abrégé que d'une partie de l'Ouvrage ſous ce titre: *Cornelii Schultingii Theſaurus Antiquitatum Eccleſiaſticarum ex ſeptem poſterioribus tomis Eccleſiaſticorum Annalium Cæſaris Baronii uſque ad Gregorium Magnum collectus, cum ſcholiis ſingularibus adverſus Centuriatores Magdeburgenſes & Calviniſtas.* Cologne 1601 in 8. Dans cet Abrégé on n'a pas ſuivi l'ordre des tems, mais celui des matiéres, diſpoſées ſelon l'ordre Alphabétique.

On en a donné auſſi des Abrégés en d'autres Langues. Il y en a un en François ſous ce titre: *Les Annales Eccléſiaſtiques de Baronius abrégées, & traduites par Claude Durand, Joſeph de la Planche, & Artus Thomas, Sieur d'Embry.* Paris 1616, en douze Volumes in folio.

Odoricus Rinaldi de Treviſe, Prêtre de l'Oratoire de Rome, qui a continué les Annales de Baronius, en a donné un Abrégé en Italien. *Annali Eccleſiaſtici tratti da quelli Cardinal Baronio.* Rome 1641. a Voll. in-4. 1656. cinq Tomes in-4. 1668, cinq Tomes in-4. le cinquiéme Volumn n'eſt qu'une Table fort ample pour les quatre autres.

Il en a paru un Abrégé en Allemand, à Cologne en 1600 in-4, & un autre en Polonois à Cracovie en 1602.

On en trouve auſſi un en Arabe, mentionné dans la Bibliothéque de Jean Gallois Num. 943. *Annalium Eccleſiaſticorum Cæſaris Baronii Epitome per F. Briſium, Arabicè.* Rome 1663. 2 Tomes in-4. *Latinè & Arabicè eodem Auctore.* Rome 1655 in-4.

Parlons à préſent des Continuateurs de Baronius. Il y en a trois, Bzovius, Raynaldus ou Rinaldi, & Spondanus ou Sponde.

Abraham Bzovius publia une Continuation depuis l'an 1199 juſqu'à l'an 1572, en neuf Volumes in-folio, imprimée à Rome: le premier volume parut en 1616, & le derniers en 1672 après la mort de l'Auteur. Mais ce font plutôt des Annales de l'Ordre des Dominicains, dont étoit l'Auteur, que des Annales de l'Egliſe. D'ailleurs il eſt fort au deſſous de Baronius.

qui l'élevérent avec beaucoup de soin. Il fit ses Humanités à Veroli, la Théologie & son Droit à Naples. Les troubles de son Païs obligérent son pere de passer avec lui à Rome en 1557. Il y acheva

La Continuation d'Odoric Raynaldus, qui se servit des Mémoires laissés par Baronius, va depuis l'an 1199 jusqu'à l'an 1567; elle est aussi en neuf Volumes in-folio, imprimés à Rome, le premier en 1646, & le dernier en 1677 après la mort de l'Auteur. Cette Continuation est plus mauvaise encore que la précédente. [☞ Ce Continuateur dédia son Ouvrage au Clergé de France, dans la vuë de flatter les Prélats, & de le leur faire approuver, ou du moins de les engager à dissimuler tout ce qu'il contenoit d'avantageux aux intérêts de la Cour de Rome, & de préjudiciable aux Libertés de l'Eglise Gallicane; mais il ne réussit pas dans son dessein, du moins l'approbation ne fut pas générale, car il parut un petit Livre à Munstes en 1667, intitulé, *Recueil de diverses Piéces, pour la défense des Censures de la Faculté de Théologie de Paris, contre le Bref & la Bulle de notre Saint Pere le Pape Alexandre VII. Avec des Remarques sur le 18 Tome des Annales Ecclésiastiques d'Odoricus Raynaldus, Continuateur de Baronius.* Dans ces Remarques on note les principaux excès que l'on trouve dans ce Tome de Raynaldus sur ces trois points. Premiérement, contre l'Autorité des Conciles Généraux; Secondement, contre les Libertés de l'Eglise Gallicane; Troisiémement, contre la Puissance souveraine des Rois. On a fait depuis imprimer ces Remarques in-4. à Lille en 1687, avec un petit Préambule qui est à la tête, qui traite très-mal Raynaldus & son Ouvrage: on y dit „ que c'est un homme qui a peu d'esprit, nul jugement, „ nulle sincérité, nulle bonne-foi; qui débite avec une audace insupportable, & comme des articles de Foi, les „ plus insoutenables prétentions de la Cour de Rome; qui „ allégue les Auteurs les plus partiaux, & les plus emportés, comme Poggius, Blondus, Turrecremata & autres, „ comme des témoins irreprochables; qui faute de preuves se répand en injures & en déclamations outrageuses „ & indignes d'un Historien, qui ne doit jamais faire paroître de passion; & enfin qu'il n'y eut jamais de personne moins propre pour un si important Ouvrage, „ qu'est l'Histoire de l'Eglise. Et à l'égard du Livre, on „ dit, qu'outre les défauts remarqués précédemment, c'est „ une Piéce en toutes façons très méprisable, n'étant quasi „ autre chose qu'un Recueil sans art & sans esprit de Bulles & de Lettres de Papes, sans presque aucune particularité remarquable de l'Histoire ni aucune recherche „ curieuse (2) ADD. DU TRAD.]

(2) Mélange Critique de Littérature. *Art.* XXIV. pag. 160-182.

Le Continuation de Henri Sponde est beaucoup meilleure; elle va jusqu'à l'an 1639, qu'elle fut imprimée à Paris en deux Volumes in-folio.

Divers Auteurs ont entrepris de critiquer Baronius, tandis que d'autres ont tâché de le défendre.

Isaac Casaubon a été un des premiers qui l'ont attaqué, dans son Ouvrage intitulé *Exercitationes contra Baronium*, Londres 1614 in-fol. Mais cette Critique ne va que jusqu'à l'an 34 de J. C. André Eudemon Johannes, Jésuite (3) entreprit la défense de Baronius dans sa *Defensio Annalium Baronii contra Exercitationes Isaaci Casauboni, Libris duobus.* Cologne 1617 in-4. Jules Cesar Boulenger, autre Jésuite, le seconda, en publiant la même année, *Distribæ ad Casauboni Exercitationes contra Baronium.* Lyon 1617 in-fol. Le Docteur Richard Montaigu attaqua ce dernier Ouvrage par ses *Anti-Distribæ ad priorem partem Distribarum Jul. Cæs. Bulengeri contra Ijaacum Casaubonum.* Genéve 1625 in-folio. Jean Dartis publia aussi ses *Animadversiones in Annales Baronii & Casauboni Exercitationes.* Paris 1616 in-8.

(3) Son vrai Nom étoit Jean d'Heraut. R. D. T.

Il a paru aussi deux Ouvrages sous le titre d'*Anti-Baronius*, savoir *Anti-Baronius Magenelli*, seu *Animadversiones in Annales Baronii, cum Epitome Lucubrationum Criticarum Casauboni in Tomi primi annos 34. Autore Andrea Magenelo Ecclesiastico Beneventano. Quibus accesserunt quædam ad Baronium Animadversiones Davidis Blondelli: Ley.* de 1675 in-fol. & *Coryllani Kortholti Disquisitiones Anti-Baronianæ:* Kilonii 1677 in 4. réimprimé *cum Adami Tribbechovii Exercitationibus* ad *Baronii Annales.* Hambourg 1709 in-4.

Jean Henri Ottius, Théologien Réformé de Zurich, entreprit aussi un Examen suivi sur chaque année des Annales de Baronius, & avant sa mort il acheva cet Ouvrage qu'il conduisit jusqu'à l'an 1198 où Baronius finit; mais il l'insiste plus sur la Controverse que sur l'Histoire; il n'en a paru qu'une partie sur les trois premiers siécles, sous ce titre *Examen perpetuum Historico-Theologicum in Annales Baronii, Centuriis tribus.* Zurich 1676 in-4. Le Pere Augustin Reding, par ordre du Pape Innocent XI. y fit une Réponse, où il y a fort peu d'ordre, intitulée, *Vindex veritatis Annalium Ecclesiasticorum Cardinalis Baronii, adversus Joh. Henr. Ottii in eosdem Examen perpetuum. Autore D. Augustino Reding, Abbate Monasterii Einsidlensis, Ordinis S. Benedicti. Centuria prima. Typis Monasterii Einsid.* 1680 in fol. Cet Auteur ne va pas au-delà du premier siécle. Ottius repliqua l'année suivante, & fit mort, arrivée peu après, mit fin à la dispute. [☞ Ottius travailla trente ans à son *Examen perpetuum*, & si la mort ne l'avoit prévenu il auroit donné son Ouvrage au Public. Jean Baptiste Ottius son fils, dépositaire de ses Manuscrits, avertit le Public par une Lettre imprimée en 1687 du dessein qu'il avoit de mettre tout au jour, il y donnoit un Plan de tout l'Ouvrage, qu'il partageoit en sept Volumes, & proposoit une souscription pour le faire imprimer, mais ce Projet ne réussit point, j'ignore si depuis il a eu quelque succès. ADD. DU TRAD.]

Samuel Basnage de Flottemanville a aussi fait une Critique de Baronius dans un Ouvrage intitulé: *De Rebus Sacris & Ecclesiasticis Exercitationes Historica-Criticæ, in quibus Cardinalis Baronii Annales ab A. C. 35, in quo Casaubonus desiit, expenduntur.* Utrecht 1692 in-4. Cet Ouvrage, qui ne va que jusqu'à l'année 44, n'étoit que l'avant-coureur d'un plus considérable, dans lequel l'Auteur se proposoit de donner quelque chose de meilleur, que ce qu'a fait Baronius. Il n'en a paru que trois Volumes, sous le titre de *Annales Politico-Ecclesiastici Annorum 645 a Cæsare Augusto ad Phocam usque.* Rotterdam 1706 in folio.

Tous les Ouvrages, dont on vient de parler, sont fort au-dessous de celui du Pere Antoine Pagi intitulé: *Critica Historico-Chronologica in Annales Baronii*, Genéve 1705 en 4 vol. in-fol. dont le premier avoit déja paru à Paris en 1689.

Il avoit paru à Rome en 1596 in 4. une Piéce de Paul Beni, intitulée *Dissertatio de Annalibus Baronii.* Ce n'est proprement qu'un Eloge des Annales de Baronius.

[☞ Il me semble qu'après un si ample détail de ce qui regarde les Annales de ce Cardinal, on s'attend naturellement à avoir quelque idée des sentimens des Savans sur cet Ouvrage, & on n'en trouve point, si ce n'est le jugement de Mr. Du Pin. Suppléons à cette omission, sans néanmoins trop charger cette Remarque. Les Savans de toutes les Communions en ont porté des Jugemens assez différens, quoiqu'en général on convienne qu'il a fait de grandes fautes. L'Auteur du *Mélange Critique de Littérature* (4) dit que „ Les „ Annales (de Baronius) sont plutôt des Livres de Controverse, que des Livres d'Histoire: & si quelquefois il en „ rapporte quelque fait, on y doit ajoûter si peu de foi „ que ce grand Ouvrage ne mérite guére d'être lu, du moins par ceux qui veulent s'instruire de la vérité de „ l'Histoire, & l'apprendre". Un peu plus bas il ajoûte (5), „ que Baronius n'étoit point aussi savant, qu'il „ falloit qu'il le fût pour bien faire un Ouvrage de l'importance du sien: il n'étoit pas si docte qu'il vouloit „ qu'on le crût, quoiqu'il fût Bibliothecaire du St. Siége Apostolique. Il voulut, par exemple, que l'on crût „ qu'il savoit l'Hébreu, & il allégue quelquefois du Syriaque pour de l'Hébreu. Il prend le nom d'*Alpheus* „ pour le nom d'un Livre, au-lieu que c'est celui d'un „ Auteur, & il parle au contraire d'un *Jacob Turim*, confondant le nom de l'Auteur avec le titre de son Livre, „ comme si quelqu'un disoit, *Ciceron de la Nature.* Il confond *Origéne* le Philosophe Stoïcien, avec *Origéne* le „ Chrétien . . . . . Il fait une infinité de bévûes semblables. En un mot, toutes les fautes grossiéres qu'il fait, „ sans aucune vuë de facilités son dessein, & qui ne tendent pas au but qu'il se propose, qui est de favoriser „ le Siége de Rome, sont des fautes d'ignorance, qui „ montrent qu'il n'étoit pas aussi savant, qu'il le devoit „ être". Mr. Godeau, dans la Préface de son Histoire de l'Eglise s'exprime avec plus de circonspection, & ne veut parler que le Rapporteur du jugement des autres, mais on entrevoit néanmoins qu'il ne s'éloignoit pas trop de leurs idées: „ Le Cardinal Baronius, *dit* il, a écrit l'Histoire complette de douze siécles, qui est un Ouvrage d'un sabeur immense, d'une recherche très-curieuse, & d'une profonde érudition. Toutefois les „ Critiques, non seulement entre nos Adversaires qui „ sont justement suspects, mais quelques-uns entre les Orthodoxes mesmes, l'accusent de ne reconnoître pas la „ fausseté des Piéces, dont quelquefois il se sert; de se „ tromper souvent dans les choses de l'Antiquité Romaine, & dans la Chronologie; d'avoir confondu l'Epoque „ Dionysienne avec la vraye année de la Naissance de „ JESUS-CHRIST, ce qui l'a fait errer jusqu'à Dioclétien; de faire des digressions trop longues; & surtout „ de témoigner trop d'attachement aux Intérests des Souverains Pontifes; de porter leur autorité au-delà des bornes légitimes; de l'appuyer sur toutes sortes de preuves, sans faire distinction des choses contestées d'avec „ les plus constantes, & de ravaler trop les Puissances temporelles établies de Dieu". Guy Patin rapporte (6) ce qui suit: „ Feu Monsieur Naudé, qui n'étoit point menteur, m'a dit que Lucas Holstenius de Hambourg, qui „ est à Rome Chanoine de St. Jean de Latran, lui avoit „ dit qu'il pouvoit montrer huit mille fausletés dans Baronius, & les prouvet par les Manuscrits de la Bibliothéque Vaticane, qu'il a aujourd'hui en garde". Le fameux Du Plessis-Mornay n'en juge pas aussi defavantageusement, quoiqu'il ne l'approuve pas (7), „ duquel (Baronius) j'admire la lecture & diligence, mais je n'approuve pas ce qu'il se sert, pour pallier les abus de „ temps, de bons & de mauvais, de faux & vrais Auteurs, sans distinction. *In quo plus peccatum conscientiâ quam scientiâ.* Car il montre assez son jugement là „ où il veut". Je ne rapporterai plus que le jugement de deux Savans distingués, Isaac Casaubon, & Alexandre Morus, qui sendent justice aux soigneuses recherches, & à ce qu'il y a d'estimable dans Baronius, sans dissimuler ses défauts. Voici les propres termes de Casaubon (8). *Quis negabit Cardinalem Baronium ejusmodi in Historiâ Ecclesiasticâ adeo*

(4) P. 141.

(5) P. 150. 151.

(6) Lettres T. I. Lett. 165 de l'Edit. de 1601. ou 84 de la premiére Edit.

(7) *Mémoires de Philippes de Mornay* T. II. p. 916.

(8) Prolegom. ad Exercit. ad *Baronii Ann. Apud* Pope Blount *Censura Celebr. Auct.* P. m. 821. Ba.

va ſes Etudes de Droit ſous Céſar Coſta, qui fut depuis Archevêque de Capoue, & ſe mit enſuite ſous la diſcipline de St. Philippe de Neri, Fondateur de la Congregation de l'Oratoire, qui l'employa dans les Inſtructions familiéres, que ſes Clercs faiſoient aux jeunes enfans. Après qu'il eut reçu l'Ordre de Prêtriſe, St. Philippe de Neri l'envoya avec quelques-uns de ſes Diſciples en 1564 pour établir une Congregation de ſon nouvel Ordre dans l'Egliſe de St. Jean Baptiſte. Baronius y demeura juſqu'en 1576, qu'il fut envoyé dans l'Egliſe de Sainte Marie *in Vallicella*. Il donna dans ces deux Maiſons des preuves toutes particuliéres de ſon zéle pour le ſalut du prochain, de ſa piété, & de ſa charité. L'an 1593 St. Philippe de Neri s'étant demis volontairement de ſa charge de Supérieur-Général de la Congregation de l'Oratoire, il crut ne pouvoir ſe donner un plus digne ſucceſſeur que Baronius, choix que le Pape Clément VIII, qui connoiſſoit le mérite du Sujet, approuva, conformément aux deſirs de toute la Congrégation, auſſi bien que du Fondateur, & peu de tems après ce Pontife le prit pour ſon Confeſſeur. L'eſtime du Pape augmenta à meſure qu'il eut occaſion de le connoître plus particuliérement: ce fut ce qui l'engagea à le faire Protonotaire Apoſtolique en 1596, & à le créer Cardinal le 5 Juin 1596; & il lui donna enſuite la charge de Bibliothécaire du St. Siége. Après la mort de Clément VIII, Baronius eut beaucoup d'apparence au Pontificat, ayant eu juſqu'à trente-une voix, mais les Eſpagnols lui donnérent l'excluſion à cauſe de ſon *Traité de la Monarchie de Sicile*. [☞ Le Cardinal de Joyeuſe, dans le Journal de tout ce qui ſe paſſa au Conclave de cette Election, qui eſt inſéré dans le troiſiéme Livre des Ambaſſades & Négociations du Cardinal du Perron, remarque que peu de jours avant la Création du Cardinal de Florence, qui a été Léon XI, Baronius eut effectivement trente-une voix. Mais le Cardinal du Perron écrivant à Henri IV, lui dit que les Eſpagnols, voyant le parti François ſi fort pour Baronius, le Cardinal Coſme préſenta à la Congregation, des Lettres du Vice-Roi de Sicile, adreſſées au Collége des Cardinaux, pour les prier d'intercéder auprès du Pape, à ce qu'il fît raiſon au Roi d'Eſpagne des Livres du Cardinal Baronius, au ſujet des affaires de Sicile. Du Perron dit bien qu'on ſe moqua de ces Lettres, mais l'événement prouva qu'elles ne laiſſérent pas que de faire leur effet (*a*). L'attachement que Baronius avoit pour le Siége de Rome, l'engagea dans pluſieurs différends contre ſes propres intérêts. Quelque obligation qu'il eût à la République de Veniſe, il ne laiſſa pas de ſe déclarer hautement contre elle, lorſqu'elle ſe brouilla avec Paul V, à l'occaſion de quelques Edits du Sénat, concernant les Eccléſiaſtiques. Baronius lui adreſſa une Remontrance en des termes pleins d'aigreur, qui marquoient le chagrin qu'il reſſentoit de ce qu'elle ne fléchiſſoit pas ſous l'autorité du Pape (*b*). De toutes les Puiſſances de l'Europe, il n'y en eut aucune pour laquelle Baronius s'intéreſſat tant que pour Henri IV, Roi de France; jamais cette Cour n'eut à Rome de Partiſan plus zélé: auſſi voit-on dans l'Hiſtoire de ce tems-là, que le Roi, qui l'aimoit fort, ayant appris ſa mort, voulut qu'on lui fît un Service dans la Cathédrale de Paris, quoiqu'il fût Italien (*c*) ADD. DU TRAD.] Outre ſes *Annales*, il a fait encore divers autres Ouvrages [*B*]. Sa grande application à l'Etude affoiblit ſi fort ſon tempérament, que

(*a*) Mélange Critique de Literature. Art. XXIV. pag. 155. 156.

(*b*) Là-même p. 156.

(*c*) Là-même p. 158.

adeo inſignem poſuiſſe, ut omnibus ſuâ diligentiâ palmam præripuerit: Hic enim eſt, qui primus omnium, totius Orbis Chriſtiani res geſtas, præſertim autem quæ ad Eccleſiam pertinebant, in continuam ſeriem annorum ſic digeſſit, ut ſi unius urbis Faſtos concinnares: qui neſcia unde ex abdito, tam multa planè prius ignota, primus prompſit in lucem; qui antiquorum Epiſcoporum in magnis urbibus ſucceſſiones; veterum Hæreſeon originem, progreſſum, & finem; tempora Eccleſiæ, ſive tranquilla, ſive turbulenta, tam accuratâ diligentiâ explicuit; qui denique merita ſua in Eccleſiam, ſi immoderata partium ſtudio non corrupiſſes, dignus eras ſine controverſiâ, cui omnes & veteres & recentiores, qui illam Eruditionis partem tunquam attigerunt, aſſurgerent & faſces ſubmitterent. Alexandre Morus (9) s'exprime de la maniére ſuivante: *Neque tamen ſic immenſi laboris* (Baronii) *Annalium pretium elevamus, ut non quantum ejus arti Roma debet ac ingenio, tantum diligentiæ propemodum debere univerſum Orbem Chriſtianum agnoſcamus, ob illa ab eo tot eruta monumenta (licet in eorum cenſum non pauca ſubjiciæ nimis fidei relata ſint) quæ ſine illo æternis forte damnata tenebris latuiſſent. Qui nec ita partium ſtudio ductus, ut Doctrinæ Temporum Conditorem, laude fraudatum ſua velimus, abeſſet modo juccus loliginis & eruga. Num quæ tandem Ars incoata ſimul & perfecta eſt? Quin tum inter principes Chronologos unà illiberter putamus, & verſatile hominis ingenium, & eruditionem ſanè multijugam, & benè Latinum ac rotundum eloquii genus complectimur; nec arbitramur ei parem tum fuiſſe, poſtquam a Sirmondo diſceſſerit, illius Ordinis virum: eumque adeo magis interdum quam Scaligerum ſequimur.* ADD. DU TRAD.]

(9) In Præfat. præfixa Indici *Chronic. Alexandr.* Euſeb. p. 16.

[*B*] Outre ſes *Annales*, il a fait encore divers autres Ouvrages.] I. *Martyrologium Romanum reſtitutum, Gregorii XIII juſſu editum, cum notationibus Cæſ. Cardin. Baronii.* Rome 1586 in-fol. C'eſt-là la premiére Edition. Baronius publia ſes Notes ſur le Martyrologe Romain, en guiſe d'Eſſai de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique. Cet Ouvrage fut réimprimé à Veniſe en 1587 in-4., ſur l'Edition de Rome. Il y a quelques fautes groſſiéres, qu'on a corrigées dans les Editions ſuivantes, en voici entre autres une. Baronius parle ſous le 24 Janvier d'une Sainte *Xyneris*, Martyre d'Antioche, & il obſerve dans ſes Notes que St. Chryſoſtome parle de cette Sainte: Rapportons ſes propres termes: *Antiochia Sanctæ Xyneridis Martyris. De eâ ſcribit S. Joannis Chryſoſtomus Homil. 4. de Lazaro. De aliâ juniori nobilitate & pietate claræ feminâ Xynaride S. Hieronymo Epiſt. 8 ad Demetriadem.* Baronius, qui n'entendoit que peu le Grec, n'a pas pris garde que *Xyneris*, dans ces deux Peres, n'eſt point un nom propre, mais un nom appellatif, qui ſignifie une couple, deſorte que ces deux Peres parlent, l'un de deux Saints & Martyrs, Juventin & Maxime, & l'autre de la Mere & de l'ayeule de St. Démétrios. Mr. Le Fevre, Précepteur de Louis XIII, & intime ami de Baronius, à qui il fournit des Mémoires pour ſes Annales Eccléſiaſtiques, s'apperçut le premier de cette bevuë, & en avertit le Cardinal d'abord. Le Cardinal en fut ſi confondu, qu'il ſupprima autant qu'il lui fut poſſible ces Editions, & retrancha ce paſſage, dans une nouvelle qu'il donna. Il s'en fit pluſieurs dans la ſuite, où il corrigea toujours des fautes, tant qu'il vécut; il en eſt pourtant bien reſté.

(10) Journ. des Sçavans. *Octob.* 1710. p. 391 & ſuiv. Edit. de Hollande.

II. *Cæſarii Baronii Cardinalis Tractatus de Monarchia Siciliæ. Acceſſit Ajeanii Card. Columnæ de eodem tractatu judicium, cum Baronii Reſponſione apologetica & Epiſtolâ ad Philippum III Regem Hiſpaniæ.* Paris 1609 in 8. Le Traité de la Monarchie de Sicile a été inſéré dans le XI. Tome des Annales, mais on l'a retranché dans les Editions d'Anvers. Philippe III Roi d'Eſpagne le défendit par un Edit du 30 Octobre 1610, & le Cardinal Aſcagne Colonna en fit une Cenſure. Cent ans après Mr. Du Pin entreprit de réfuter Baronius dans ſa *Defenſe de la Monarchie de Sicile contre les Entrepriſes de la Cour de Rome.* Amſterd. 1716 in-12. [☞ Cette Edition d'Amſterdam eſt faite ſur une autre, qui avoit paru ſans nom d'Auteur ni d'Imprimeur. On peut voir à quelle occaſion Mr. Du Pin écrivit l'Ouvrage en queſtion, dans le Journal cité en marge (10). Je me contenterai de rapporter ce qui regarde la nature & les droits de cette Monarchie de Sicile, en faveur de bien des Lecteurs, qui ne ſont pas au fait. Quand Roger de Normandie conquit la Sicile vers la fin de l'onziéme ſiécle, cette Ile étoit ſous la domination des Sarrazins, les Evêques Catholiques, qui y étoient reſtés relevoient, au moins de fait, du Patriarche de Conſtantinople. Dès que Roger s'en fut rendu maître, il en chaſſa les Sarrazins, & ſoumit l'Ile entiére au Siége de Rome. Le Pape par reconnoiſſance lui donna la permiſſion d'établir des Archevêchés, des Evêchés, des Monaſtéres, de nommer les Evêques & les Abbés, & même d'accorder des exemptions de la Juriſdiction des Ordinaires. Enſuite le Pape Urbain II en 1098 pour rendre ce privilége fixe, tant pour Roger que pour ſes Succeſſeurs, l'an XI de ſon Pontificat Indiction VII, donna une Bulle, qui confirme tous les droits dont il jouiſſoit auparavant. Cette Bulle contient trois priviléges, accordés à Roger & à ſes Succeſſeurs. Deux qui ſont de Droit commun; le premier de n'envoyer aucun Légat en Sicile, ſans le conſentement du Souverain; le ſecond de laiſſer au choix des Souverains les Evêques & les Abbés, qu'il jugera à propos d'envoyer au Concile, quand le Pape en aura convoqué quelqu'un. Le troiſiéme plus ſinguliér, que le Souverain de Sicile pourra faire dans ſes Etats, tout ce que le Pape y pourroit faire par un Légat, comme ſi le Pape avoit envoyé le Souverain de Sicile Légat *a Latere* dans cette Ile (11). Un Roi de Sicile a dans ſes Etats autant d'autorité ſur les choſes ſpirituelles, que le Pape s'en attribue ſur toute l'Egliſe. Il a droit d'abſoudre, de punir, d'excommunier les Eccléſiaſtiques & les Laïques, les Evêques, & les Cardinaux même qui réſident dans le Royaume. ADD. DU TRAD.]

(11) Conſultez *Giannone* Hiſt. Civile du Royaume de Naples. T. II. L. X. Ch. 2.

III. *Cæſarii Baronii Paranæſis ad Rempublicam Venetam.* Rome 1606 in-4. Il compoſa cette Piéce à l'occaſion de l'interdit mis ſur Veniſe, & on la trouve dans la Recueil des Piéces relatives à cette affaire. Elle a été réimprimée diverſes fois. François Serdonati la traduiſit en Italien, & ſa

que vers la fin de ſa vie il ne pouvoit digérer aucune ſorte d'aliment (*d*). Il mourut le 30 Juin 1607, âgé de ſoixante-huit ans & huit mois, & il fut enterré à Ste. Marie *in Vallicella* dans le même tombeau où le Cardinal François Marie Tauruſio, ſon intime ami, fut inhumé l'année ſuivante [*C*]. Dupin (*e*) dit „ qu'on ne peut que l'on ne loüe & que l'on n'eſtime la mémoire de Baronius, qui „ avoit beaucoup de religion, de probité, d'équité, d'érudition, & de lecture, & qui a travaillé uti„ lement pour le bien de l'Egliſe, & pour l'éclairciſſement de l'Antiquité Eccléſiaſtique. Il ſeroit à „ ſouhaitter qu'il eût été exempt des préventions que ſon Education & ſon Païs lui avoient inſpi„ rées". Dans un Livre du Pere Parſons, imprimé en 1607, & intitulé *de Sacris alienis non adeundis quæſtiones duæ: ad uſum præſimque Angliæ breviter explicatæ*, on trouve le ſentiment de Baronius, de Bellarmin & d'autres, ſelon lequel il n'eſt pas permis aux Catholiques-Romains d'aſſiſter au Service Divin des Proteſtans en Angleterre.

(*d*) Voy. l'Eloge de Baronius, par Sponde, à la tête de l'*Abregé des Annales*. Et l'Oraiſon funèbre de Baronius par Ange Bacio, ci-devant des Editions des Annales, faites depuis la mort de Baronius; & *Hieronymi Bernabei, Perſini, Congregationis Oratorii Presbyteri, Vita Cæſaris Baronii Cardinalis*, Rome 1651. in-4.

(*e*) *Nouv. Biblioth. des Aut. Eccléſ.* Tom. XVII. p. 4.

ſa Verſion fut imprimée à Rome en 1606 in-8. Elle fut attaquée d'abord dans un Livre intitulé; *Nicolai Craſſi Junioris Anti-Paranefis ad Cæſarem Baronium Cardinalem, pro Ser. Venetâ Republicâ.* Padoue 1606 in-4. On y repliqua vivement par une Piéce intitulée, *Nicodemi Macri Senioris, cum Nicolao Craſſo Juniore Diſceptatio de Paranefi Card. Baronii ad Remp. Venetam.* Veniſe 1607 in-8.

IV. *Cæſaris Baronii contra Ser. Rempublicam Venetam Votum.* Cette Piéce eſt fort courte, & ne fut pas publiée par Baronius lui-même. C'eſt l'Avis qu'il donna dans le Conſiſtoire, qu'un autre fit imprimer. Il y en a pluſieurs Editions, & entre autres une où l'on a ejoûté un Diſcours, qui y ſert de Réponſe. Le titre général eſt: *Duo Vota, hoc eſt, ex animi voto prolata ſententia. Unum Ill. D. Cæſaris Baronii Card. contra Seren. Rempublicam Venetam. Alterum Exc. Joannis Marſilii Neapolitani Theologi pro eâdem Republicâ.* 1607 in-4. L'Avis de Baronius fut défendu dans les deux Piéces ſuivantes: *Gerardi Lopperſi Friſii Catholici Antagoniſtæ ſententiæ Ill. Card. Baronii in ſacro Conſiſtorio dictæ propugnatio, adverſus Joan. Marſilium Neapolitanum.* Rome 1607 in-4. *Pro Voto Ill. Card. Baronii Scrutinium F. Felicis Milenſii Doctoris Ord. Eremitarum S. Auguſtini contra votum Joan. Marſilii.* Mayence 1607 in-8.

V. *Hiſtorica Relatio de Legatione Eccleſiæ Alexandrinæ ad Apoſtolicam Sedem; quomodo nimirum Clementi* VIII. *Pontif. Max. Gabriel Modernus Patriarcha Alexandrinus ſe cum ſuis Eccleſiis & Dioceſanis ſubjecerit, ſuaque Sanctitati profeſſionem veræ fidei & debitam obedientiam præſtiterit. Auctore Cæſare Baronio Card.* Cologne 1598 in-8. pag. 77. Cette prétenduë Réunion du Siége d'Alexandrie avec celui de Rome, ne ſe fit que par des vuës intéreſſées, & ne dura pas longtems, comme on peut le voir dans Sacchini, *Hiſtoire de la Compagnie de Jéſus*, & dans l'*Hiſtoire Critique de la Créance des Nations du Levant*, par le Pere Simon, Chap. X.

VI. *Hiſtorica Relatio de Ruthenorum Origine, eorumque miraculoſâ converſione, & quibuſdam aliis ipſorum Regum rebus geſtis. Item quomodo progreſſu temporis ab agnitâ veritate defecerint; quomodo verò partim ad Communionem S. Sedis Apoſtolicæ recepti fuerint. Auctore Cæſare Baronio.* Cologne 1598 in-8. Cette Rélation a été publiée en François avec la précédente ſous le titre de *Diſcours de la Réunion des Egliſes d'Alexandrie & de Ruſſie à l'Egliſe Romaine. Trad. du Latin du Card. Céſar. Baronius*, par Marc Leſcarbot. Paris 1599 in-8.

VII. *Epiſtola ad Petrum de Villars, Archiepiſcopum Viennenſem, de Molina.* Inſérée à la pag. 181. du *Mandement de Mr. le Tellier Archev. de Reims ſur deux Théſes des Jéſuites.* Paris 1697 in-8 (12).

[*C*] *Il fut enterré . . . . . dans le même tombeau où le Cardinal François Marie Taurufie ſon intime ami fut inhumé l'année ſuivante.*] Voici leur Epitaphe

D. O. M.

Franciſcus Maria Taurufius, Politianus, & Cæſar Baronius, Sorana, ex Congregatione Oratorii, S. R. E. Presbyteris Cardinalibus, ne corpore disjungerentur in morte, quorum animi divinis virtutibus inſignes, in vitâ conjunctiſſimi fuerunt, eadem Congregatio unum utrique monumentum poſuit.

Taurufius vixit annos 82, *menſes* 9, *dies* 14; *obiit* 5 *Idus Junii* 1608. *Baronius vixit annos* 68, *menſes* 8; *obiit pridie Cal. Julii* 1607.

(*f*) Nicéron *Hom. Ill.* Tom. XXVII. p. 286-306.

✿ BAYER (THEOPHILE SIGEFROI) illuſtre Savant du XVIII. Siécle, étoit d'une famille originaire de Bavière, mais établie depuis longtems en Hongrie (*a*) [*A*]. Il nâquit à Konigsberg le 6 Janvier S. N. de l'an 1694, de Jean Frédéric Bayer, & d'Anne-Catherine Porath, d'une bonne famille de Lubeck. Le jeune Bayer fit ſes Humanités à Konigsberg, & il acheva ſon Cours de Philoſophie & de Théologie dans l'Académie de la même Ville. Il fit auſſi de grands progrès dans les Langues Orientales ſous quelques Rabbins, & ſur-tout ſous Abraham Wolff, depuis Docteur & Profeſſeur en Théologie. Son goût pour ce genre d'étude ne fit qu'augmenter, & dès l'an 1713 il s'étoit tourné du côté du Chinois. Son but en s'appliquant à aquérir ces connoiſſances, étoit de les faire ſervir à illuſtrer les Antiquités & ſur-tout l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Mais avant que d'en recueillir le fruit, il en ſouffrit un dommage réel: ſa grande application lui attira le mal hypocondriaque, dans le plus violent degré. Il chercha du ſoulagement, en changeant d'air, ſans perdre néanmoins de vuë ſon Objet principal; il alla à Dantzig, auprès de Jean Sartorius, Profeſſeur en Eloquence, ſon grand-oncle maternel. Ce fut-là qu'il acheva de ſe déterminer à prendre pour Objet de ſes Etudes, les Humanités, la Critique, & l'Hiſtoire. De retour à Konigsberg il y diſputa ſous le Docteur Michel Schreiber, & ayant obtenu une penſion du Magiſtrat, il ſe diſpoſa à faire un Voyage par l'Allemagne, malgré la foibleſſe de ſa ſanté. Il s'arrêta quelque tems à Berlin, & y obtint, par le crédit du Conſeiller Privé Grabe, des ſecours plus conſidérables pour ſes Etudes. Il y gagna particuliérement l'amitié de Mr. La Croze, duquel il tira de grandes lumiéres, tant en Converſation, que par le commerce de Lettres qu'il entretint depuis ce tems-là avec ce Savant. Mr. Schott lui fournit auſſi des ouvertures conſidérables ſur la connoiſſance des Antiquités. Il forma des liaiſons avec Meſſieurs Jablonsky, Des Vignoles, Lenfant, Chauvin, Friſch & autres, & il en contracta de plus étroites encore avec Mr. Paul Erneſt Jablonsky, Profeſſeur en Théologie à Francfort. Il ſe rendit enſuite à Halle, où le Profeſſeur Francke lui procura des leçons de Salomon Aſſadi, qui levérent pluſieurs difficultés qui lui reſtoient dans l'intelligence de la Langue Arabe (*b*). Ce Salomon étoit de Damas, & étoit ſavant, Mr. Bayer trouvoit tant de goût à ſes leçons, qu'il auroit ſouhaité de paſſer une année entiére avec lui (*c*); mais les affaires de cet Arabe l'appelloient ailleurs. Mr. Michaëlis fournit à Mr. Bayer bien des choſes utiles ſur les Egliſes d'Ethiopie, & Mr. Heineccius ſur les Egliſes Grecques. De

(*a*) *Bibl. Germ.* T. I. p. 99 ſur un Memoire MS dreſſé par Mr. Bayer lui-même.

(*b*) *Ibid.* p. 100 101.

(*c*) *Theſ. Epiſt. La Croz.* T. I. p. 9.

[*A*] *Etoit d'une famille originaire de Bavière, mais établie depuis longtems en Hongrie.*] *Jean Bayer*, ſon ayeul, fut d'abord Recteur du Collége d'Eperies, enſuite Miniſtre à Neuſohl en 1667, & à Kirchdraus en 1668. Son ſavoir diſtingué, & la profonde connoiſſance qu'il avoit des Mathématiques, lui attirérent la conſidération de la Cour Impériale, & l'Empereur Léopold l'annoblit en 1669. Il ne laiſſa pas pourtant d'avoir beaucoup à ſouffrir durant la grande perſécution, ſuſcitée contre les Egliſes Evangéliques, pour la cauſe deſquelles il s'intéreſſa ſi fortement, qu'il étoit ſurnommé également par les deux Partis, *la Bouche des Proteſtans, Os Proteſtantium.* Il ne ſervécut pas longtems à ces triſtes circonſtances, & ſa mort entraîna la perte de tous ſes biens pour ſa famille. Il avoit eu deux femmes, la premiére étoit *Rebecca Sartorius*, fille de Jean Sartorius, Paſteur & premier Inſpecteur de l'Egliſe d'Eperies: le ſecond fut *Marie* fille de Samuel Pomalius, Directeur du Collége de la même Ville. Du premier mariage nâquit en 1670 Jean-Frédéric Bayer, pere de notre Savant: il fut élevé par ſon oncle maternel Sartorius, alors en exil à Trutenau, & il avoit déjà fait des progrès conſidérables dans les études, mais faute de moyens il fut obligé d'embraſſer le Profeſſion de Peintre (1). A l'égard de ce qui regarde la Famille de Bayer en Hongrie, on trouve dans les Lettres de notre Savant à Mr. la Croze, un trait, qui confirme ce que nous en avons dit: *Obſecro, dicite* Jablonskio, *ſi* Thomas Brayus *quibusdam ad complendum ſuum* Martyrologium *utitur, poſſe mei ei aliqua parare, quod mea familia in Hungaricis malis non modo inulta paſſa, ſed tantum non Caput Theologorum Evangelicorum ea tempore fuit* (2).

(1) *Bibl. Germ.* T. I. p. 99. 100.

(2) *Theſ. Ep. La Croz.* T. II. p. 277.

[*B*] *Qui*

De Halle il se rendit à Leipsig, où il fut reçu Maître-ès-Arts le 11 Février 1717. Il y continua ses études favorites, & se procura de nouveaux amis parmi les Gens de Lettres de cette Ville. Mr. Sieber lui accorda l'usage de sa belle Bibliothéque, & Mr. Goetze lui procura la communication des Manuscrits de la Bibliothéque du Magistrat, & il dressa même un Catalogue des Manuscrits Orientaux, travail dont il retira beaucoup de fruit (*d*) sur-tout pour les Ecrits Syriaques. Mr. Mencke lui rendit aussi toute sorte de bons offices, & le chargea de dresser quelques Articles pour les *Acta Eruditorum*. Ce Savant en ayant vu quelques-uns de sa façon, lui fit les offres les plus avantageuses, pour l'engager à se fixer à Leipsig. Vers le même tems, le Magistrat de Konigsberg lui fit écrire, que s'il vouloit continuer ses Voyages, & visiter la Hollande & l'Angleterre, les fraix lui seroient remboursés. Mais le désordre de sa santé, augmenté par son application à l'étude, l'obligea à retourner chez lui. Il avoit dessein néanmoins de faire encore un tour à Weimar & à Gotha, mais il se trouva si mal à Jéna, qu'on crut qu'il y succomberoit, & qu'il ne verroit pas le lendemain. Cependant la nature reprit tellement le dessus, que le jour qu'on avoit cru devoir être le dernier de sa vie, il fit plusieurs visites aux Savans de cette Université. Craignant une rechute, il revint sur ses pas à Halle, & employa quelque tems à se rétablir. Ce fut alors que Mr. Francke l'engagea dans la Correspondance de Tranquebar, qui ne devint pourtant réguliére qu'en 1726, d'abord avec les Missionnaires Danois, & ensuite avec ceux d'Angleterre à Madras. Se remettant ensuite à voyager il passa à Wittemberg, & delà à Berlin, où Mr. La Croze lui donna des Leçons pour la Langue Coptique, & où il acheva de se mettre au fait des MSS. des Bibliothéques Royales & de Spanheim. Il fut ensuite à Stettin, & y vit les Recueils Chinois du célébre André Mullet, que l'on y conserve, mais ils ne répondirent pas à l'idée qu'il s'en étoit formée. Vers la fin de l'Automne de 1717, il fut de retour à Konigsberg, où il se mit à donner des Leçons, dans lesquelles il parcourut Homére avec ses Scholiastes, Théocrite, Platon &c. Le Magistrat le fit Bibliothécaire, & il prit possession de cet Emploi le 22 Mars 1718; quelques Semaines après, il annonça l'ouverture de la Bibliothéque par un Programme, où il fait l'Histoire de cette Bibliothéque. La même année il commença à se faire connoître par une *Dissertation sur une Eclipse vuë à la Chine, au tems de la mort de J. C.* (*e*), qui a été suivie de plusieurs autres Ouvrages [*B*]. En 1720 il fut appellé au Conrectorat du principal Collége, d'où il passa en 1721 au Prorectorat. Sa santé commença à se rétablir dans ce tems-là, tant par le repos dont il jouissoit, que par les attentions d'Anne Dorothée Bollner, fille d'un Marchand de Konigsberg, qu'il avoit épousée, & avec laquelle il a vécu fort heureusement. Il profita de ce retour de santé, & entreprit la lecture des Auteurs du Moyen Age, de ceux qui ont écrit sur les Peuples Septentrionaux, & en particulier des Ecrivains qui traitent de la Prusse, dont la Bibliothéque, qui lui étoit confiée, lui fournissoit une bonne Collection. Il publia quelques petites Piéces rélatives à ces sujets, sur lesquels il avoit en même tems l'avantage de s'entretenir avec Messieurs Volprecht & Lilienthal, bons Connoisseurs en ce genre. Il pensoit à mettre les *Régles, Constitutions, Coutumes de l'Ordre Teutonique en Latin, Allemand, & Vieux François*, qu'il avoit copiées & collationnées sur divers Manuscrits. Il avoit aussi plusieurs matériaux sur les Vies de Savans de Prusse, dont il avoit fait copier un grand nombre de Portraits sur de bons Originaux, afin d'enrichir leur Histoire. Pendant que Mr. Bayer étoit à Konigsberg, & dans les commencemens de son établissement dans cette Ville, il avoit lié commerce avec le célébre Wolff de Hambourg, qui avoit tant d'estime pour lui, qu'il pensa à lui procurer un poste plus avantageux que celui qu'il occupoit, mais ce projet ne réussit point (*f*). Vers la fin de l'année 1725 il arriva un changement inopiné dans sa situation. Il reçut une Lettre de Vocation de Mr. Laurent Blumentroft, Président de l'Académie Impériale des Sciences à Pétersbourg. Messieurs Goldbach & Bulffinger lui écrivirent pour le même sujet. On lui laissoit

(*d*) Ibid. p. 18.

(*e*) Voy. Art. KIRCH. (CHRISTFRID) Rem. [B].

(*f*) *Thes. Ep. LaCroz.* T. II p. 149. 150. *Procrastinata Responsionis causa partim in ea fita est, quod maius mihi major spes allucebat amplificanda fortunæ Cl. Bayeri . . . . . Bayerianum illud negotium non succesit.*

[*B*] *Qui a été suivie de plusieurs autres Ouvrages.*] En 1716 il avoit donné une Dissertation sur les paroles de Jésus Christ sur la Croix, *Eli, Eli, lamma Sabachtani*, sous le titre de, *Vindicia Verborum Christi* Ἠλὶ, Ἠλὶ, λαμὰ σαβαχθανὶ, *quorundam crapegmonum oppositæ*. Regiom. in-4. Je trouve dans le Catalogue de ses Ouvrages (3), sa Dissertation, *De Diis Vialibus Græcorum*, sous l'année 1715, avec ces mots, *c'est une Thèse soutenue à sa réception dans la Faculté*. J'ai de la peine à concilier cette date & la remarque avec ce qui se trouve dans les Lettres de Mr. Bayer à Mr. La Croze: Dans une Lettre du 7 Juin 1717, écrite de Leipsig, il mande à son ami de Berlin, qu'à son retour à Konigsberg il a dessein de publier les Observations qu'il a faites autrefois sur la sujet en question, mais que pour plaire à ses Compatriotes, il sera obligé d'enrichir son Ouvrage d'Inscriptions & de Médailles. *Consilium ipsi, atque in id necessitate quadam conjectus sum, cum in Academiam Regiomontanam reverssus ero, de Antiquitatibus Græcis aliquid illustrare. Habetur in magno honore hoc genus litterarum in ea urbe, ob eam causam, atque ut amicorum expectationi obsequar*, De Diis Vialibus Græcorum *olim observata idam. Sed nihil profiebam apud meos, nisi & inscriptionibus & signis nummorum exornem Commentationem* (4). Et dans une autre Lettre du mois de Janvier de 1718 (5) il écrit à Mr. La Croze, que cet Ouvrage en paroîtra, & il le prie de faire graver deux Médailles, qu'il lui désigne, pour les ajoûter. Il me paroît donc évidemment, qu'il y a une faute dans le Catalogue de ses Ouvrages. Je ne parlerai point ici des Piéces de Mr. Bayer qui se trouvent en divers Recueils & Journaux, la lecture en fera connoître dans les autres Remarques; je me borne ici à quelques Ouvrages détachés, que notre Savant a donnés au Public. C'est entre l'année 1711 & 1721, qu'il doit avoir publié quelques Orateurs Grecs. Je trouve dans les Nouvelles Litéraires de Konigsberg (6), de l'année 1721, qu'on marque que Mr. Bayer, „ est occupé à une nouvelle Edition de l'Orateur Grec *Antiphon*. Le Grec, dit-„ on, est achevé d'imprimer, ou peu s'en faut. On y join-„ dra une Version & des Remarques, tant de l'Editeur, „ que d'autres Savans, entre autres de *Gesner*, *Andocides* „ suivra de près *Antiphon*". Dans une Lettre à Mr. La Croze, du 4 Novembre 1718, il fait parle de l'Edition de quelques autres Orateurs, qu'il préparoit, & qui sembloient être sous presse. *Nunc ego* Andocidem, Dinarchum, Alcidamantem, Antisthenem, Demadem, Gorgiam, & Lesbonactem *nostris typis edo* (7). En 1721, il publia son Histoire de la Congregation de la Propagande: *Historia Congregationis Cardinalium de propagandâ fide*. Regiom. 1721 in-4. C'est l'essai d'un Ouvrage plus étendu, pour lequel il avoit fait une Collection de presque tous les Livres publiés par cette Congregation. Il s'explique fur son but, & sur cet Ouvrage, avec beaucoup de modestie dans une Lettre à Mr. La Croze: *Libellum meum* de Congregatione, *scriptum ea providentia, ut Romanis non displicerem ad te mitto. Est mihi animus eandem rem olim accuratius commentari, quam ob rem hoc, quidquid est, edidi, ne amicis offenderem, non quid fecerem, sed quid cuperem scire. Eorum operâ prefectum consummatumque opus fieri aliquando possit* (8). Le célébre Jean-Christophle Wolff trouvoit que son stile étoit un peu obscur: *Eruditissimus* Bayerus *missis mihi nuper suam* Collegii de propagandâ fide Historiam. *Latinitati, ni fallor, nimium studet vir elegantissimus, adeo ut mihi quidem propterea prater rationem obscurior evadere videatur* (9). La même année 1721 & l'année suivante, il donna diverses Piéces. *Lucubrationes de Inscriptionibus Judeorum Græcis & Latinis*. Regiom. 1721 in 4. *Programma ad Declamationes in Cathedrali Scholâ*. 1722 in-4. Il examine dans ce Programme la Question, d'où vient que les Grecs ont surpassé à tant d'égards les autres Peuples dans les Sciences. *De Numis Romanis in Agro Prussico repertis Commentarius. Accedit Epistola ad V. E.* (Stephanum Bergierum) *de Theophrasti Delii Præsidis monimento*. Lipf. 1722. in-4. Dans cet Ouvrage sur les Médailles Romaines trouvées en Prusse, Mr. Bayer examine ces Médailles mêmes, & le tems où elles peuvent avoir été apportées dans ce Pays-là. Je ne trouve point dans le Catalogue de ses Ouvrages, celui dont il est parlé dans la *Bibliothéque Germanique* (10), sous le titre de *Monumenta Prussica*. En 1723 il donna une Piéce intitulée, *De Numo Rhodio in agro Sambiensi reperto*. Regiom, in-4. Il publia en 1728, un *Essai sur l'Histoire Ancienne*, pour S. M. I. Pierre II, en Allemand, in-8. Mais de tous les Ouvrages qu'il a publiés, les plus considérables & les plus importans sont son *Museum Sinicum*, son Histoire d'Osrhoëne & d'Edesse, & l'Histoire du Royaume des Grecs de la Bactriane. Nous parlerons du premier dans la Remarque suivante.

(3) Bibl. Germ. ubi *supra* p. 106.

(4) *Thes. Ep. LaCroz.* T. I. p. 30.

(5) Ibid. p. 18.

(6) Bibl. Germ. T. III. p. 239.

(7) *Thes. Ep. LaCroz.* T. I. p. 42.

(8) Ibid. p. 46.

(9) Ibid. T. II. p. 167.

(10) T. VIII. p. 229.

soit le choix entre les Professions d'Antiquités, des Langues Orientales, où d'Histoire, & le Poste d'Historiographe de l'Académie. Il se détermina pour la Profession des Antiquités Grecques & Romaines. Il se rendit donc à Pétersbourg, & y arriva le 17 Février V. S. 1726. La même année il prononça un Discours devant l'Impératrice *Catherine*, qui fit la Cérémonie de la fondation de la nouvelle Académie avec beaucoup de pompe. Il harangua aussi au nom de l'Académie au Couronnement de Pierre II. en 1728, & son Discours a été imprimé sous ce titre, *Ad Petrum II. Augustum Imp. cum Insignia Imperii sanctissimis Ceremoniis Moscuæ capesseret, Academia Petropolitana.* Petersb. 1728 in-fol. Pour répondre ensuite au but de sa qualité d'Académicien, il se livra à sa Profession d'Antiquités, & s'attacha principalement à éclaircir celles de l'Asie, qui sont fort enveloppées de ténèbres. Il s'étoit flatté de trouver beaucoup de secours à Pétersbourg pour la Littérature Chinoise, mais se voyant frustré de son attente, il se détermina à publier provisionnellement ce qu'il avoit rassemblé là-dessus, à force de recherches, & même à grands frais, sauf à y joindre les Additions & les Corrections que le tems lui fourniroit. Cela produisit son *Museum Sinicum* [C], qu'il dédia à Théophanes Archevêque de No-

[C] *Cela produisit son* Museum Sinicum. Voici le titre entier de cet Ouvrage : THEOPHILI SIGEFRIDI BAYERI, *Regiomontani, Academici Petropolitani, Græcarum Romanarumque Antiquitatum Prof. Pub. Ord. Societ. Regiæ Berolinensis Sodalis*, Museum Sinicum, *in quo Sinicæ Linguæ & Litteraturæ ratio explicatur.* Petropoli ex Typograph. Acadcm. Imp. 1730. in-8. deux voll. Dans une ample Préface Mr. Bayer fait l'Histoire de la Littérature Chinoise en Europe, & entre à cet égard dans un détail fort curieux. Le premier Tome de l'Ouvrage est divisé en deux Livres, dont le premier roule sur la Grammaire, & le second sur la Littérature des Chinois; à la fin de ce Volume, on trouve une courte Grammaire de la Langue Vulgaire de la Province de *Chin-chee*; une Lettre de quatre Missionnaires Danois de Tranquebar à Mr. Bayer, laquelle contient diverses particularités curieuses, datée de 1726. Vient ensuite la proposition d'une Clef Chinoise par André Muller, faite en 1674, & une courte Lettre du même Muller à Hevelius, & qui concerne une *Eclipse* Solaire vuë à Pékin au mois de Janvier 1665 (11). Dans le second Tome, on trouve un Dictionnaire Chinois, qui remplit environ la moitié du Volume, & l'Essai d'un autre Dictionnaire. Cela est suivi de diverses Piéces, que l'Auteur appelle *Diatribæ Sinicæ*. 1. La vie de Confucius, avec les caractères Chinois, & telle qu'elle a paru dans l'Edition de Goa, excepté les changemens qu'y a faits le P. Couplet dans celle de Paris. 2. Le Livre du même Philosophe intitulé *Tà-hio*, en Chinois & en Latin. 3. Le Livre *Sino ul lun*, avec le Commentaire de Mr. Bayer sur les Origines Chinoises, dans lequel il n'a d'autre but, que de montrer que l'Histoire & les Antiquités Chinoises ne peuvent en rien préjudicier aux vérités qu'enseigne l'Ecriture Sainte touchant l'origine du Monde, & celles de toutes les Nations. 4. Une Chronologie Chinoise empruntée de Golius, de Hyde, du P. Noël, & des propres Observations de l'Auteur. 5. Une Dissertation sur les Poids & les Mesures, tirées des mêmes sources. 6. Des Réflexions sur les Tables des Eclipses (12). Il n'y a personne qui ne s'apperçoive par ce court Exposé, que l'Ouvrage de Mr. Bayer renferme bien des choses curieuses, dans le détail desquelles il n'est pas possible d'entrer. Mais comme l'Histoire de la Littérature Chinoise en Europe pourra intéresser assez toutes sortes de Lecteurs, nous en donnerons l'Extrait, en suivant les habiles Auteurs du *Journal des Savans*.

(11) *Journal des Savans.* Mars 1731. pag. 167-162.

(12) Ibid. p. 189-179.

Histoire de la *Littérature Chinoise* en Europe.

Depuis le Géographe Grec *Marcien d'Héraclée*, qui vivoit dans le second Siécle du Christianisme, & qui fait mention d'un Peuple, qu'il nomme *Sinæ*, situé à l'Orient de l'Inde, delà le Gange; & depuis *Cosme d'Egypte*, qui sous l'Empire de Justinien avoit voyagé chez les *Seres*, voisins des Indes, mais que l'on prétend n'avoir rien de commun avec les Chinois; on a été jusqu'au milieu du treiziéme siécle, sans rien apprendre touchant ce peuple si puissant, si nombreux, & si distingué par la culture des Arts. Ce fut donc alors que *Houlacou*, sous les auspices de son frere aîné *Mancac*, Grand Can de Tartarie, ayant envahi la Perse, y amena quelques Chinois Lettrés, qui communiquérent à l'Astronome *Nassiroddin* leurs Observations sur la position & le mouvement des Astres. En 1295 *Casan* arriére-petit-fils de *Houlacou*, & qui régnoit en Perse sous l'autorité de *Coublai Can*, chargea l'Arabe *Rexidoutin* de dresser une Chronologie, à l'aide de deux Philosophes Chinois qu'il avoit pour lors à sa Cour, & qui lui donnérent quelque teinture de la Médecine usitée parmi leurs Compatriotes, & de leur Histoire. On ignoreroit totalement ces faits, sans *Abdella-Aboufalel*, qui vivoit il y a environ 470 ans, & qui nous les apprend dans une Histoire de la Chine, qu'il avoit composée sur les Mémoires des Chinois mêmes, dont il assure avoir vu les Livres, vantant au surplus l'élégance de leur Ecriture, & expliquant en quoi consistoit chez eux l'Art de l'Imprimerie. En 1253, Frere *Guillaume de Rubruquis*, de l'Ordre des Freres Mineurs, envoyé par S. Louis Roi de France vers le Grand-Can de Tartarie, y apprit que les Chinois se servoient du pinceau pour écrire, & traçoient plusieurs lignes pour former une Lettre (13). En 1275, *Marc-Paul* de Venise, par le séjour qu'il fit chez ces peuples pendant dix-sept ans, & par le secours des quatre Langues, qu'il savoit & qui le mettoient en relation avec eux, étoit parvenu à l'intelligence de leur langage, & à avoir quelques notions de leur Litérature; quoique pourtant il soit difficile de juger, par les Ecrits, qui nous restent de lui, jusques à quel point il avoit pu s'instruire de l'Erudition Chinoise. Ce fut principalement par son moyen & par celui de *Jean Du Plan Carpin*, qui avant lui avoit pénétré dans ces Pays Orientaux (14), que *Vincent* de Beauvais, *Antoine* de Florence, & peut être quelques autres, soit Italiens, soit François ou Allemands, acquirent quelque connoissance des Tartares, mais sans nul éclaircissement sur la Litérature des Chinois. Peu de tems après Marc-Paul *Hayton*, l'Arménien, par ses liaisons avec les Tartares, apprit d'eux quelques circonstances touchant l'Ecriture Chinoise, dont Nicolas *Salconi*, auquel Hayton les avoit communiquées, fit part au Pape Clément V en 1307, ce qui se réduisoit à faire valoir l'extrême ancienneté de leurs Caractéres, l'humanité de cette Nation, sa politesse, qui n'empêchoit pas qu'elle ne regardât les autres Peuples comme absolument aveugles, les Européens comme n'ayant qu'un œil, & elle seule comme jouissant des deux yeux. Ce fut environ ce tems-là, comme il paroît par le témoignage de plusieurs Auteurs, & par celui des Voyageurs, que le Christianisme pénétra jusqu'à cette extrémité de notre Continent, par le ministére des Chrétiens Nestoriens. Mais les grandes révolutions, arrivées peu de tems aprés dans l'Asie Orientale, fermérent bientôt cette porte à nos Voyageurs Occidentaux, qui ne pouvant plus aller par terre jusques dans ces régions reculées, & n'ayant encore par mer aucune route qui pût les y conduire, cessérent de porter leurs vuës de ce côté là; ensorte que le peu de lumiéres acquises touchant la Litérature des Chinois s'obscurcit pendant l'espace de 140 ans, jusqu'au point qu'il n'en restoit presque point d'idée.

(13) *Voyage de Rubruquis* Ch. 37. p. 178. Edit. de Paris 1634 in-8.

(14) En 1246.

Après que les Navigateurs Portugais eurent frayé par mer un nouveau chemin jusqu'aux Indes, à la Chine, & au Japon, François *Xavier* fit le voyage des Indes dans la vuë de prêcher le Christianisme à celle de ces Nations Orientales qu'il jugeroit la plus disposée à profiter des vérités qu'il lui annonceroit; & ce fut la Chinoise, dont la grande réputation lui fit concevoir de plus hautes espérances pour le succès de son dessein. Mais quelque effort qu'il fit pour vaincre les obstacles qui lui barroient l'entrée de la Chine, il n'y put mettre le pied, & mourut en 1552 dans une Ile à la vuë de ce Pays tant désiré. Il avoit d'avance fait traduire en Chinois le Livre sur la Création du Monde & sur la Vie de Jésus-Christ, qu'il avoit composé en Japonois. Douze ans après sa mort (en 1564) les Espagnols conquirent les Iles Philippines, où ils firent quelque commerce avec les Chinois, & d'où furent pour la premiére fois transportés dans la Bibliothéque Vaticane & dans le Monastére de l'Escurial, les premiers Livres Chinois qu'on eût vus en Europe. Ce fut à Manille, Capitale de ces Iles, que Jean Gonsalès *Mendoza*, Augustin, & Envoyé du Roi d'Espagne à la Chine, fit traduire un Livre de cette Nation, touchant l'Etat présent & la puissance des Chinois, & de retour à Rome, il présenta au Pape Sixte IV la Rélation de son Voyage écrite en Espagnol, & dans laquelle il avoit inséré le contenu de ce Livre Chinois, qui n'offroit qu'un sort léger crayon de la Langue & de l'Ecriture de ce Peuple, & qui pour la premiére fois mettoit sous les yeux du Public la représentation de trois caractéres de cette Langue, mais étrangement défigurés, & qu'il faut présenter au miroir pour les voir dans leur situation naturelle. Mr. Bayer n'oublie pas d'informer ici ses Lecteurs des progrès que firent vers ce même tems dans la Litérature Chinoise, les PP. Michel *Roger*, & Matthieu *Ricci*, Jésuites Missionnaires à la Chine. Mais le P. Alvare *Semedo*, Portugais, de la même Société, est celui, dit Mr. Bayer, qui a commencé à dévoiler ces mystéres, avec un détail digne de la curiosité des Savans, mais encore trop laconiquement à certains égards, & un peu obscurément, peut-être pour augmenter le merveilleux, sans compter qu'il ne fit graver aucuns caractéres. Les Jésuites qui depuis *Semedo* ont écrit sur les affaires de la Chine, tels que les PP. *Trigault*, *Magaillans*, *Martini*, *Couplet*, *Rougemont*, *Greslon*, *le Gobien*, &c. n'ont rien ajouté sur cet article à l'Ouvrage de leur Confrére, excepté le P. Louis le *Comte*, qui a renchéri sur lui, & poussé plus loin les éclaircissemens. Au sujet des disputes survenues entre les divers Missionnaires touchant quelques Cérémonies du Culte Chinois & touchant la Philosophie de *Confucius*, l'Auteur prend occasion de nous informer des Editions différentes, qui nous ont fait connoître les Ouvrages de ce Philosophe Chinois. Revenant ensuite à la suite des Savans qui ont illustré la Litérature Chinoise, il parle d'abord de *Saumaise*, & quoiqu'il ne le regarde que comme très-médiocrement initié aux mystéres de cette Lan-

gue,

Novogrod, qui l'honoroit d'une amitié particuliére, & qui lui rendit des ſervices eſſentiels. Le premier de Mai de l'année 1730 l'Académie des Sciences s'étant aſſemblée, à l'occaſion de l'Avénement de l'Impératrice *Anne* au Trône, Mr. Bayer prononça l'Eloge de cette Princeſſe, & parla enſuite ſavamment des Couronnes & des Diadêmes des Anciens, & en particulier de l'ancienne Couronne des *Czars*, & de quelques Diademes d'Or trouvés en Siberie (*g*). Le ſuccés de ſon *Muſeum Sinicum* l'engagea à s'appliquer avec une nouvelle ardeur à la Litérature Chinoiſe. Mr. le Comte d'Oſterman lui procura des Dictionnaires Chinois imprimés, & le P. Parennin lui en envoya un Manuſcrit extré-

(*g*) *Bibl. Germ. Tom XXI. p. 324.*

gue, il l'en croit cependant beaucoup mieux inſtruit que ne l'étoit Joſeph *Scaliger*. En 1654 le P. *Martini* revint en Europe, & amena avec lui un jeune Chinois, *Golius*, qui avoit ramaſſé un grand nombre de Livres en cette Langue, où il ne connoiſſoit rien, ne manqua pas une occaſion ſi favorable de s'aboucher avec ce Pere, & de retirer de lui divers éclairciſſemens, tant ſur l'Aſtronomie des Chinois, que ſur le reſte de leur Litérature. Au bout de ſix ans, en 1661, le P. Martini retourna à la Chine, où il mourut d'une maladie peu conſidérable en apparence, & qui devint, dit-on, incurable pour les Médecins Chinois, par une dragme de Rhubarbe, que le malade prit de ſon chef, & mal à propos. Il s'agiſſoit d'une crudité d'eſtomac & d'un dégout pour les alimens. Preſque dans ce même tems Theophile *Spizel* publia ſon petit Trsité touchant la Litérature Chinoiſe, *De Re Litterariâ Sinenſium*, Ouvrage débarné, d'une doctrine médiocre, dit Mr. Bayer, & duquel, ſi on retranche les Lieux Communs, & ce que cet Auteur a emprunté des PP. Mendoça, Semedo, Longobardi, Trigault & Martini, il ne lui reſtera preſque rien qui lui appartienne en propre, & encore ce peu n'eſt-il pas exempt d'erreur. En 1667 parut *La Chine illuſtrée* du P. Kircher, dans laquelle il publia en Caractéres Chinois le célébre Monument de la Religion Chrétienne trouvé à *Si ngnan fu* en 1625, imprimé d'abord en Latin & en Portugais, puis inféré dans le *Prodromus Coptus* du même Jéſuite. Mr. Bayer ne paſſe point ſous ſilence les ſervices rendus à l'érudition Chinoiſe par le P. Michel *Boym*, Jéſuite Polonois, qui a déſiché l'Hiſtoire Naturelle & la Médecine des Clunois, dans ſon Livra, intitulé *Flora Sinica*, & dans d'autres Traités, envoyés par le P. Couplet à Batavia, pour être tranſportés en Europe, mais qui ſont reſtés à Batavia.

(*t*) *Ubi ſupra pag. 81.*

Les Auteurs du Journal des Sçavans (*t*) remarquent que Mr. Bayer s'eſt trompé, en ce qu'il a cru que la *Flora Sinica* n'a point ſorti du portefeuille; elle a été imprimée deux fois, l'une à Vienne en Autriche en 1656 in folio; l'autre dans le Recueil des Voyages de Melchiſedec *Thevenot*, auſſi in fol. A l'égard des autres Ouvrages du P. Boym concernant la Chine, André *Cleyer*, Médecin à Batavia, en fit ſon profit pour le Traité qu'il publia en Allemagne in 4. où l'on trouve quatre Livres ſur *le mouvement du pouls*, compoſés par le Médecin Chinois *Vam xobo*, & traduit en Latin avec des figures très-mal deſſinées & très-informes. Enfin le même Cleyer, à la ſollicitation du P. Couplet & de Menzel, inſéra dans les *Ephemérides des Curieux de la Nature* de 1686 une eſpéce de Clef Chinoiſe, telle qu'il avoit pu la recueillir des Mémoires déchirés & brouillés du P. Boym, qui étoient entre ſes mains depuis 21 an. Quelque ſuperficielle que fût encore alors la connoiſſance qu'on avoit acquiſe de la Langue Chinoiſe, l'Anglois Jean *Webb*, en 1669, ſe perſuada qu'elle étoit la mere de toutes les Langues; le P. *Thomaſſin* de l'Oratoire crut y reconnoître, en 1697, des traces de l'Hébreo, & Philippe *Maſſon* y eut recours pour l'explication d'un Pſeaume de David. Mais parmi tous ceux qui ont travaillé à débrouiller la Litérature Chinoiſe, nul ne l'a fait avec plus de ſuccès & plus de perſévérance, qu'André *Muller*, & Chrétien *Menzel*. Nous ne dirons rien ici du premier, on peut voir ailleurs ce qui le regarde (16).

(16) *Voy. Art. Muller (Andras).*

Aprés Muller, *Menzel*, premier Médecin de l'Electeur de Brandebourg, ſe diſtingua fort à Berlin dans l'Erudition Chinoiſe; & quoique ſa réputation fût inférieure à celle de Mullet en ce genre, il la méritoit beaucoup mieux, ſelon Mr. Bayer. Il publia en 1685 un Livra ſous le titre de *Syntegt minutiarum Lexici Sinici*, & ce Dictionnaire paſſa à Mr. Bayer, lorſqu'il le vit, entiérement ſemblable à celui de la Bibliothéque de Berlin, imprimé par les ſoins des Jéſuites à Pequin, & envoyé à l'Electeur par Cleyer, à une légére différence prés. Ce petit Ouvrage fut ſuivi la même année des Extraits qu'inféra Menzel dans les *Ephemerides de l'Academie Leopoldine*, touchant les vertus du *Ginſeng*; Extraits, qu'il avoit recueillis des Herbiers Chinois; & quelque tems aprés il publia une Chronologie Chinoiſe. Il tira de grandes lumiéres de ſon Commerce avec le P. Couplet, qui étoit alors à la Cour de Berlin. L'Auteur obſerve ici en paſſant, que ce Jéſuite & Menzel écrivoient les Caractéres Chinois plus mal l'un que l'autra. Le P. Couplet, étant venu à Paris, en 1687. fit voir à Melchiſedec Thevenot, alors Garde de la Bibliothéque du Roi, les Lettres Radicales de la Langue Chinoiſe; faveur qu'il n'avoit point accordée à Menzel, qui emprunta d'ailleurs cette connoiſſance. La même année le P. Couplet laiſſa à Paris un Dictionnaire Chinois bien écrit, mais ſans oſer ſe promettre qu'il pût y être publié; ce qui, ſelon lui, eût été exécuté en Allemagne dans l'eſpace d'un mois. Dans ce même tems le P. *Spinola* retournant en Portugal avec un jeune Chinois, nommé Michel *Xinfecum*, âgé de 20 ans, paſſa par l'Angleterre, & vit à Oxford Thomas *Hyde*, très-verſé dans les Langues Orientales, ſurtout dans la Perſane; lequel, par le ſecours du jeune Chinois, s'inſtruiſit plus à fond, qu'il n'avoit fait juſqu'alors, de la Litérature Chinoiſe. Les fruits de ce commerce parurent par une Lettre de Hyde, écrite à Edouard *Bernard*, touchant les Poids & les Meſures de la Chine, en 1688; par ce qu'il publia en 1694 touchant les Jeux de ce Pays là, dans ſes Livres, *ſur les Jeux des Orientaux*; & par une Chronologie Chinoiſe plus exacte que celle de Golius, & inſérée dans ſon *Hiſtoire de la Religion des anciens Perſes*, imprimée en 1700. Le P. *Grimaldi*, pendant ſon ſéjour à Berlin, fut encore d'un grand ſecours à Menzel, qui, en 1696, mit au jour en Allemand une Chronologie des Rois de la Chine, avec les noms de ceux-ci en caractéres Chinois, tirés du petit Livre, intitulé, *Siao-ul-kin*, dont il fit imprimer, le commencement traduit du Chinois à la tête de cette Chronologie. Menzel fit alors une entrepriſe bien plus conſidérable; car ayant reçu des Indes un double Exemplaire du Dictionnaire Chinois, appellé *Cugui*, il en partagea l'un en 8 grands Volumes, qu'il fit relier avec du papier blanc entre les feuillets, dans la vuë d'y écrire les ſignifications de chaque Lettre; & il avoit déjà fait quelques progrès dans cette entrepriſe, lorſque, pour fonder le goût du Public, il fit imprimer un Eſſai de cet Ouvrage, ſous le titre de *Chinenſium Lexici caracteriſtici, inſcripti cugui, hoc eſt: de litterarum generibus & ſpeciebus, ſub literis radicalibus & earum compoſitis, primâ Caracteriſticâ, Sinicâ, & Latinâ verbotenus explicati, & novis Lexici Chinacu tam, & aliis neceſſariis literis plurimis auctâ & correctâ Volumen primum, manufactum & ſcriptum a Chriſtiano Menzelio.* Ce Dictionnaire Manuſcrit, ainſi qu'un ample Recueil d'Obſervations, tirées de la Grammaire du P. Martini, des Lettres du P. Couplet, du Lexique de François *Dias*, & d'autres Monumens ſervent aujourd'hui d'ornement à la Bibliothéque de Berlin. Feu Mr. *Leibnitz*, ſi zélé pour l'avancement des Sciences & des Arts, n'eſt point oublié parmi les promoteurs de la Litérature Chinoiſe. On parle auſſi de Mr. *Kempfer*, qui a donné les Caractéres Chinois de pluſieurs Plantes & de pluſieurs autres productions de la Nature, mais ſeulement interprétés en Langue Japonoiſe. On y fait mention de Polycarpe *Lyſer*, qui ſe diſoit poſſeſſeur d'une Clef Chinoiſe, qu'il devoit publier, & que Mr. Bayer prétend être l'Ouvrage de Menzel. Mais quoi qu'il en puiſſe être, cette Clef n'a point encore vu le jour. Notre Auteur nomme auſſi quelques Savans d'Italie, recommandables par quelque érudition de cette eſpéce. Il paſſe de-là aux François, & raconte le peu qu'il a pu apprendre juſques à la compoſition de ſon Ouvrage des travaux de cette Nation par rapport à la Litérature Chinoiſe, entrepris par les ſoins de Mr. l'Abbé Bignon, *cujus*, dit-il, *in omnium artium amplitudinem, tanta extant merita, & tam illuſtria, ut noſtram laudem illitur decora longè exſuperent.* Tout ce que Mr. Bayer a donc pu recueillir ſur cet article des Converſations de Mr. *Deliſle*, Profeſſeur d'Aſtronomie à Pétersbourg, ſe réduit à ſavoir, que le jeune Chinois, Areade *Hoam*, fut d'abord employé à interpréter les Livres Chinois de la Bibliothéque du Roi, puis à compoſer pour cette Langue une Grammaire & un Dictionnaire, & qu'on lui aſſocia dans ce travail Mr. *Freret*, comme très-verſé dans les Langues Orientales, & dans la Géographie tant ancienne que moderne; que MM. Etienne & Michel *Fourmont*, Profeſſeurs Royaux & de l'Académie des Belles-Lettres, ſe joignirent bientôt aux deux premiers, & qu'après la mort de *Hoam*, les deux freres, mais ſurtout l'aîné, ſe chargérent ſeuls de ce grand & pénible Ouvrage: qu'on leur remit pour cet effet tous les Livres Chinois raſſemblés dans la Bibliothéque Royale, tous ceux qui ſe trouvoient dans le Collége des Miſſions étrangéres & ailleurs; qu'on avoit déjà cinq mille Caractéres Chinois ramaſſés, & gravés en bois par les ſoins d'*Hoam*, & de ſes Aſſociés, pour dreſſer un Dictionnaire; qu'on travailloit à raſſembler les 70 autres mille, pour le rendre complet. Mr. Etienne Fourmont ayant porté un jugement aſſez peu favorable du *Muſeum Sinicum* dans ſes *Meditationes Sinicæ* dont Mr. Bayer vit l'Extrait dans le *Journal des Sçavans* (17), il jugea à propos d'y faire quelques Réflexions, qu'on trouve traduites de l'Allemand en François dans un autre Journal (18). Nous n'entrerons pas dans le détail de cette petite querelle, aſſez peu intéreſſante, pour la plupart des Lecteurs. Ce qu'il y a néanmoins de ſingulier, c'eſt que quoique Mr. Bayer prît fait & cauſe à quelques égards pour ſon *Muſeum*, il n'en faiſoit pas lui-même grand cas, aprés avoir fait de plus conſidérables progrès dans la Litérature Chinoiſe, comme on le voit par une de ſes Lettres à Mr. La Croze du 19 Janvier 1736 (19). *Muſei mei me nunc pudet, ita in eo fuſa ſunt omnia: non penitet tamen, quoniam ea demum res mihi aditum patefecit ad inſignem copiam ſubſidiorum, quibus nunc inſtructus ſum. Sed de tetractionis* Muſei *alias ſerio cogitabimus.*

(17) *Octobre 1717 p. 194 & ſuiv.*

(18) *Bibl. Germ. T. XLIV. p. 12 ſuiv.*

(19) *Theſ. Ep. LaCroz. T. I. p. 62.*

[D] *Plu-*

trêmement ample. Il s'engagea auſſi dans la Correſpondance avec les Miſſionnaires de Pekin, qui le ſollicitèrent à publier lui-même un Dictionnaire Chinois, & lui fournirent toute ſorte de ſecours pour cette entrepriſe. Il s'y appliqua d'une façon toute extraordinaire, puiſque malgré les diſtractions & ſes autres occupations, il marquoit à Mr. La Croze (*b*) au commencement de l'année 1736, que ſon Dictionnaire Chinois comprenoit déjà pluſieurs Tomes in-folio, de papier Royal; il ajoûte qu'il eſt ſur le même plan que celui qui ſe trouve dans ſon *Muſeum Sinicum*, mais beaucoup plus correct, à l'aide des ſecours qu'il a eu. Mr. Bayer rempliſſoit en même tems avec ſoin les fonctions d'Académicien, comme le prouvent pluſieurs Mémoires très-curieux, inſérés dans les *Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences de Pétersbourg* [*D*]. Le ſéjour que firent dans cette Ville deux Indiens, nom-

(*b*) *Theſ. Ep. La Croz. Tom. I. p. 61.*

[*D*] *Pluſieurs Mémoires très-curieux, inſérés dans les* Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences de *Pétersbourg*.] Dans le *Premier Volume*, qui parut en 1728, on trouve trois Mémoires de Mr. Bayer. Dans les deux premiers il traite de l'origine & des anciennes demeures des Scythes, *De origine & priſcis ſedibus Scytharum*, & de la ſituation de la Scythie du tems d'Hérodote. Mr. Bayer obſerve, que des Auteurs modernes fort reſpectables ont donné à la Scythie une étenduë beaucoup trop grande. Mais quoiqu'ils ayent ſuivi en cela *Ephore*, ancien Hiſtorien, dont *Coſmas* nous a conſervé les termes, notre Savant ne peut ſe ranger à leur ſentiment. Il entend par l'*Araxe*, au-delà duquel Hérodote (20) témoigne que les Scythes avoient autrefois leurs tentes, non la Riviére d'Arménie connuë ſous ce nom, ni aucun des autres Fleuves auxquels les Savans veulent que l'Antiquité ait donné le nom d'Araxe, mais le *Wolga*, que les Anciens appellent auſſi *Rha*; ce qui rapproche conſidérablement les bornes Orientales de la Scythie. Mr. Bayer croit auſſi, que l'Araxe que Cyrus paſſa pour attaquer les Maſſagétes, eſt ce même *Wolga*, & non pas l'*Oxus*, comme l'a cru Cellarius après Iſaac Voſſius. C'eſt ce qu'il tâche d'établir par diverſes preuves, & il a joint à ſes Mémoires une Carte de la Scythie, conſtruite ſur l'Hiſtoire d'Hérodote; & c'eſt conformément à ſa deſcription, bien entendue & corrigée où elle doit l'être, que Mr. Bayer place la Scythie, entre les degrés 45 & 57 de longitude, & entre les degrés 47 & 55 de latitude. Le troiſiéme Mémoire de notre Savant contient la deſcription de la muraille du Mont Caucaſe, *De Muro Caucaſeo*. Voici dequoi il s'agit. Lorſque le Pierre le Grand étoit occupé à la conquête de Derbent & des environs, on s'apperçut, à la vuë du Mont Caucaſe, qu'il y régnoit une muraille, fortifiée de diverſes Tours. Les gens du Pays aſſurérent que cette muraille s'étendoit fort loin *. Demetrius Cantemir, Prince de Moldavie, Seigneur diſtingué par ſon mérite, autant que par ſa naiſſance, demanda à l'Empereur la permiſſion de viſiter cette Muraille. Il employa toute une journée à l'examiner; mais malheureuſement il n'oſa s'écarter beaucoup, de peur de tomber, avec ſa petite troupe, entre les mains des habitans du Dageſtan. Depuis il eſt mort, ayant que de mettre la dernière main à ſa déſcription, ce qui eſt cauſe, qu'elle n'eſt pas auſſi parfaite qu'elle auroit pu l'être: c'eſt au Prince Antiochus Cantemir, qu'on a l'obligation du Plan de ſon illuſtre Pere, avec les Obſervations qu'il y avoit jointes. C'eſt cette Deſcription qui ſert de fondement à celle de Mr. Bayer. Il l'examine ſur la Carte des environs de la Mer Caſpienne, que Mr. de Liſle a publiée en 1723; il la compara avec la Rélation du P. Arehange Lamberti (21), & fait, en un mot, tout ce que l'imperfection de ſes Mémoires lui permet de faire. En général la muraille eſt ruinée; il y a pourtant, dans les fonds ſurtout, quelques Tours entiéres. La Muraille eſt épaiſſe d'une aune de Ruſſie, qui fait 28 $\frac{1}{10}$ pouces de Londres; les pierres dont elle eſt bâtie ont trois aunes de long, & une d'épaiſſeur. Elles ſont jointes enſemble ſans fer ni ciment. La muraille s'étend juſqu'à 450 Woerſtes. Mr. Bayer cherche enſuite dans l'Antiquité des traces de ce Monument, & examine ce que les anciens Autcors ont dit des *Portes du Caucaſe*; mais il faut avoüer qu'on ne voit point de veſtiges de murailles, ni de portes proprement dites. Les Auteurs Arabes & Perſans parlent poſitivement de la muraille dont il s'agit; & débitent beaucoup de fables ſur ce ſujet. Mr. D'Herbelot nous apprend (22), que la Tradition des Orientaux porte, que cette Muraille fut bâtie dans les Ouvertures & Détroits du Mont Caucaſe, Lieux que les Perſans ont accoutumé de nommer *Derbend*, des *Barriéres*, & les Turcs, *Demir Capi*, des *Portes de Fer*; que ce fut Alexandre qui la fit bâtir, pour fermer aux Hyperboréens, ou Nations Septentrionales, le paſſage dans les Parties Méridionales de l'Aſie. Cette muraille eſt appellée par les Arabes *Sedd Eskander*, le Rempart ou la Digue d'Alexandre; & *Sedd Jaging u-Maging*, le Rempart de Gog & de Magog. Elle fut ruinée par le tems ou par l'effort des Scythes, & autres Peuples Septentrionaux; mais *Jezdegierd*, fils de Baharam Roi de Perſe, de la quatriéme Dynaſtie, la fit réparer, & *Khoſroës* ſurnommé *Nuſchirvan*, un de ſes Succeſſeurs, acheva de la fortifier. Mr. Bayer conjecture que c'eſt ce Monarque qui a fait conſtruire la Muraille dont il s'agit †.

Dans le *ſecond Volume* des Mémoires de l'Académie Impériale qui parut en 1729 il y a quatre Mémoires de notre infatigable Savant. 1. *De Cimmeriis*, ſur les Cimmériens. 2. Obſervations ſur dix Médailles de la Ville d'Erythée en Ionie. *Numi decem Erythræorum in Ionia illuſtrati.* 3. Explication d'une Médaille de la Ville de Gyrtone en Theſſalie: *Nummus Gyrtonei Urbis Theſſalia illuſtratus.* 4. D'une ancienne Inſcription Pruſſienne, *Vetus Inſcriptio Pruſſica.*

Dans le *troiſiéme Volume*, on voit trois Mémoires. Dans les deux premiers, il s'agit encore de l'Hiſtoire & des Antiquités des Scythes. On trouve d'abord une Chronologie Ancienne de Scythie, *Chronologia Scythica Vetus*. L'Auteur ſuit principalement Hérodote, & il donne une Table Chronologique des événemens qui intéreſſent les Scythes, depuis l'an 644 avant Jéſus-Chriſt juſques à l'année 421, ce qui comprend un eſpace de deux-cens vingt & trois ans. Cette Chronologie eſt ſuivie d'une Piéce, intitulée, Mémoires Scythes juſques à Alexandre le Grand, *Memoria Scythica ad Alexandrum M.* C'eſt un recueil de tout ce qu'Hérodote & les autres ont rapporté de cette puiſſante & nombreuſe Nation. Mr. Bayer a quelquefois ajoûté ſes Conjectures à ſes Extraits, & on y trouve particuliérement quelques endroits d'Hérodote, commentés & éclaircis. Le troiſiéme Mémoire roule ſur les Lettres Brahmanes, Tangutanes, & Mungaloiſes, *Elementa Litteraturæ Brachmanicæ, Tangutanæ, Mungalicæ*. Mr. le Docteur Meſſerſchmidt, revenant en 1727 de Sibérie, où il avoit été envoyé par Pierre le Grand, en rapporta, entre autres Curioſités, un petit Livre long, compoſé de huit feuillets d'un papier de Corée, aſſez ſemblable au papier de Soye. Ce petit Livre eſt rempli de Caractéres Brahmans, Tangutains & Mungalois. Il eſt écrit comme les autres des mêmes Caractéres que ceux des Malabares, ce un mot comme cens de tous les Peuples, qui écrivent ſur des feuilles d'arbres, c'eſt-à-dire que la page du revers de la feuille commence où finit celle du premier côté. Mr. Bayer parle de ce Livre à Mr. de la Croze, dans une de ſes Lettres (23) & lui marque que ce Livre a été imprimé ſur des tables de bois à la maniére des Chinois: *Is libellus in Sinicis typis ligneis fuit impreſſus.* Il prétend qu'il paroît clairement, que les Caractéres de Tangut & même ceux des Mungales viennent des Caractéres Brahmans; *Jam etiam cognoſcit, verè me judicaſſe, literas Tangutanas eſſe ex Brachmanicis profectas, immo Mogolicas eſſam, de quibus id non ſperaveram.*

Dans le *quatriéme Volume* des mêmes Mémoires, on trouve quatre Piéces de Mr. Bayer. La premiére eſt une ſuite de celle dont nous venons de parler, *Elementa Litteraturæ Brachmanicæ, Tangutanæ & Mungalicæ continuata.* La ſeconde roule ſur deux Médailles de *Ptolémée* fils de Lagus, *De duabus Numis Ptolemæi Lagi.* Une *Vénus* antique apportée de Rome à Pétersbourg, & placée dans une Grotte du Jardin du Palais d'Eté, fait le ſujet du troiſiéme Article, *De Venere Cnidiâ in cryptâ conchylatâ Horti Imperatorii.* Mr. Bayer prétend que c'eſt une Copie exacte de la Vénus Cnidienne du fameux Praxitéle, & il le prouve par une Médaille de Cnide, qui ſe trouve dans la Chambre des Curioſités de Pétersbourg. Cette Médaille préſente d'un côté une tête de Vénus, parfaitement reſſemblante à celle de la Grotte, & de l'autre une tête de Lion, avec la Maſſue d'Hercule. Notre Savant aſſure que la Vénus, ſurnommée de *Medicis*, n'eſt point une copie de la Cnidienne; outre qu'elle ne reſſemble point au viſage repréſenté ſur la Médaille, dont on vient de parler, pluſieurs autres raiſons perſuadent que Mr. le Marquis Maffei eſt bien fondé à dire que c'eſt une VENUS GENITRIX. Mr. Bayer fait quelques digreſſions curieuſes; il examine, par exemple, en quel tems a vécu *Praxitéle*; il ſoutient contre Meurſius, & feu Mr. Olearius de Leipſig, que le *Calliſtrate*, Auteur des Deſcriptions de quelques Statues, qu'on a publié à la ſuite de Philoſtrate, n'eſt nullement celui qui fut contemporain de Démoſthéne, mais un autre, qui vivoit du tems d'Alciphron, & qui par conſéquent fut de beaucoup poſtérieur à Alexandre le Grand. La quatriéme Piéce, la plus étenduë de toutes, traite des Warages, *De Varagis.* Mr. Bayer ſoutient, que ces Hommes célébres, qui donnérent des Souverains à la Ruſſie, étoient des Guerriers Suédois, Norvégiens & Danois, qui s'engageoient au ſervice des Ruſſiens, & qui exercérent quelquefois chez eux des Charges Civiles, mais plus ſouvent des Emplois Militaires. Ils étoient particuliérement deſtinés à être les Gardes du Corps des Princes. L'Auteur prouve ſa théſe par les noms Warages, qui ſe trouvent dans les Annales de Ruſſie, depuis Rurie, un des trois freres Warages, qui devinrent Souverains en Ruſſie au neuviéme ſiécle. Ces noms ſont tous des noms Danois, Suédois, ou Norvégiens. Mais ce qu'il y de plus curieux & de plus intéreſſant, c'eſt que Mr. Bayer fait voir que les *Baranges* ou *Waranges*, ſi célébres dans l'Hiſtoire Byzantine, ne ſont autres que les Warages.

Dans le *cinquiéme Volume*, on trouve encore quatre Mémoires de Mr. Bayer. Le premier developpe les changemens arrivés en Scythie du tems de Mithridate le Grand, & peu après. *Converſiones Rerum Scythicarum, temporibus Mithridatis.* Le ſecond eſt une Explication d'une Médaille

(20) Lib. IV. Cap. 12.

* *Voy.* Theſ. Epiſt. *La Croz.* T. I. p. 17.

(21) *Voy.* Recueil des Voyag. au Nord Tom. VII p. 175-276.

(22) *Bibl. Orientale* au mot BAB *al-abuab*, & au mot SARIR ALHERB. p. 137. & 207.

† Dans le *Theſ. Epiſt. La Croz.* T. I p. 17. Mr. Bayer dit à M. La Croze, qu'il croit que cette Muraille a été conſtruite ſous les Séleucides ou ſous les Rois du Pont, *Credo ſub Seleucidis conditum eſſe murum aut ſub Pontici Regibus.*

(23) *Theſ. Epiſt. La Croz.* T. I. p. 18. 19.

nommés *Sonbara* & *Nrbobotam*, tous deux de la Province de Multan, facilita à notre Savant ſes études ſur le Tangutien, le Mungalien, & la Langue des Brahmanes, pour laquelle il ſe donna de grands ſoins, & fit des dépenſes fort conſidérables. Ce qui l'encourageoit dans ce travail, c'eſt qu'il s'appercevoit à vuë d'œil, que les anciens Auteurs Grecs qui ont parlé des Indes, pouvoient être éclaircis à bien des égards par ces recherches. En 1730 l'Académie Royale des Sciences de Berlin aggregea Mr. Bayer à ſon Corps. L'année ſuivante il reçut la Vocation de Profeſſeur en Eloquence à Halle, pour ſuccéder à Mr. Gundling, qui avoit laiſſé cette place vacante par ſa mort, mais quelques obſtacles traverſérent le ſuccès de cette affaire. En 1733 Mr. Bayer penſa à quitter Petersbourg, pour ſatisfaire à l'ardent déſir que ſa famille avoit de le revoir dans ſa Patrie, & pour répondre aux ſollicitations qu'elle lui faiſoit. Mais Mr. de Kayſerling, Préſident de l'Academie, le détermina à reſter au moins encore quelque tems, & il obtint alors une augmentation de penſion conſidérable. Ce laborieux Savant fourniſſoit à tout. Nous avons dit ci-deſſus, que l'Académie Royale des Sciences de Berlin l'avoit aggregé à ſon Corps: pour répondre à cet honneur, il fournit quelques Piéces pour les Recueils de cette Académie, outre celles qu'on trouve dans d'autres Recueils [*E*]. En 1734 il publia à Pétersbourg in-4. ſon *Hiſtoire d'Oſrhoène & d'Edeſſe illuſtrée par les Médailles*, dont on trouve des Extraits dans les Journaux (*i*). Ouvrage curieux & intéreſſant, où l'Auteur développe l'origine, l'accroiſſement, & les révolutions de la Ville d'Edeſſe, & du Royaume d'Oſrhoène, la ſucceſſion des Rois Abgares, des Gouverneurs Grecs, Arabes, & Perſans, des Comtes François, & les autres choſes mémorables depuis la fondation de cette Ville, preſque juſques aux derniers tems. Cette Hiſtoire, comme preſque tous les autres Ouvrages de Mr. Bayer, eſt en Latin. Nous avons oublié de remarquer, que l'année précédente il avoit donné nne Brochure in-4. ſur les Heures des Chinois & ſur leur Cycle Horaire, *De Horis Sinicis, & Cyclo Horario Commentationes* (*k*). En 1737 on vit paroître auſſi in-4. ſon *Hiſtoire du Royaume des Grecs dans la Bactriane*, dont on a donné des Extraits dans les mêmes Journaux, cités ci-deſſus (*l*). On trouve à la fin de cet Ouvrage un Syſtême de la Science Chronologique des Indiens, tirée des Livres Indiens, & des Inſtructions des Brahmanes, par Walther, Miſſionnaire Danois. Ce petit Traité avoit été compoſé en 1733. Depuis ce tems-là l'Auteur même, & quelques Savans, envoyérent de nouvelles Obſervations à Mr. Bayer, qui les a jointes au reſte en forme de Supplémens. Outre ces Ouvrages, il en a laiſſé quelques autres dans ſon Cabinet [*F*]. Il avoit travaillé auſſi pendant plus de vingt ans à une *Hiſtoire Eccléſiaſtique Orientale* [*G*]. La ſanté de notre illuſtre Savant, qui n'avoit jamais été parfaite, ſe dérangea

(*i*) *Bibl. Raiſ.* T. XV. *Part.* 1. *art.* 5. & *Bibl. Germ.* T. XXX. *Art.* 5.

(*k*) Voyez un Extrait de cette Piéce dans la *Bibl. Germ.* T. XXXV. Art. 11.

(*l*) *Bibl. Raiſonn.* T. XXIV. *Part.* II. *Art.* 3. & *Bibl. Germ.* T. XLVII. *Art.* 6.

le des Egiens, *De Numo Ægienſi*. Et les deux derniers ſont deſtinés à illuſtrer les Faſtes d'Achaïe. *Faſti Prætorum Achaïcorum*.

Le *ſixiéme Volume* préſente trois Mémoires de notre Savant. Le premier ſur la Littérature Mangurienne, *De Literaturâ Mangiurenſi & Mangulicâ*. Le ſecond ſur un Dictionnaire Chinois, *De Lexico Sinico* CEI GUEN. Le troiſiéme ſur une Expédition des Ruſſiens de Kiovie à Conſtantinople, *De Ruſſorum primâ Expeditione Conſtantinopolitanâ*. Comme il s'agit d'un fait hiſtorique intéreſſant, que Mr. Bayer a démêlé dans les anciens Monumens Ruſſiens & Grecs, nous croyons que bien des Lecteurs trouveront ici avec plaiſir le réſultat des recherches de notre Savant. Les Auteurs ne s'accordent pas ſur l'année où cette Expédition fut entrepriſe. On la place à l'an 857, à l'an 863, & à l'an 866, Mr. Bayer, tout bien peſé, la met entre 863 & 866. Voici les Rélations des Ruſſiens, tirées de deux Anonymes. Le premier dit: „ Que du tems de Michel & de Bardas, les Ruſſiens, portés ſur deux-cens „ Barques, vinrent débarquer au rivage de Conſtantinople, & y firent un grand butin; mais que Michel & le „ Patriarche Photius, après avoir fait leurs dévotions „ dans le Temple des Blaquernes, en tirérent le vêtement „ de la B. Vierge, le portérent en proceſſion au chant „ des Cantiques, en trempérent le bord dans la mer, & „ qu'auſſitôt il s'éleva une grande Tempête, qui fit périr „ la Flotte Ruſſienne". L'autre Anonyme ajoûte „ Qu'il „ y avoit dans l'Armée Ruſſienne des Habitans du Pont-Euxin, qui firent la paix avec l'Empereur Michel, & „ s'engagérent à recevoir le Batême, mais qu'ils ſe retracterent peu après, demandant quelque miracle qui prouvât la nouvelle Religion: que là-deſſus on jetta l'Evangile au feu en leur préſence, & qu'on l'en retira ſans „ qu'il eût ſouffert aucun dommage; que l'Archevêque les „ baptiſa, & qu'ayant demandé des Docteurs pour les inſtruire, Michel leur accorda Méthodius, & Conſtantin, „ fils de Drôn de Theſſalonique, qui traduiſirent pluſieurs „ Livres en Eſclavon; & qu'enfin Méthodius devint Evêque de Moravie, & Conſtantin ſe fit Moine, ſous le „ nom de Cyrille". Voici en ſubſtance ce que les Auteurs Grecs racontent de cette Expédition. La Flotte Ruſſienne partit de Kiovie au mois de Juin, & ravages toutes les côtes du Pont par des deſcentes. L'Empereur Michel étoit alors occupé contre les Sarraſins. Il étoit déja ſur les bords du fleuve Niger (*Mauropotamo*, μαῦρος ποταμὸς) lorſqu'il reçut la nouvelle de cette Invaſion. Il y a deux fleuves de ce nom, l'un en Thrace & l'autre en Pamphylie. La promptitude avec laquelle l'Empereur vola au ſecours de ſes Etats, prouve qu'il s'agit du premier. Michel avoit laiſſé Oryphas, Gouverneur de Conſtantinople en ſon abſence, qui le fit avertir par des Exprès, que les Ruſſes s'avançoient vers cette Capitale. En effet ils s'en approchérent. La file de leurs Vaiſſeaux ou de leurs Barques bonchа exactement le Port, & répandit la terreur dans la Ville, car on ne voyoit pas comment l'Empereur pourroit ſe faire jour pour y rentrer. Cependant il trouva moyen de ſe gliſſer à travers l'Armée navale ennemie, ſans être apperçu, & il rentra ſeul dans la Ville. N'ayant point d'Armée dans le voiſinage, & ne pouvant guéres comptes ſur le peuple de Conſtantinople, il recourut à la protection du Ciel par des actes de dévotion, que Léon le Grammairien rapporte aſſez au long (24) & qui firent périr par le miracle, rapporté ci-deſſus, la Flotte Ruſſienne. Cédréne & Zonare ne font aucune mention du miracle, & diſent ſimplement que la Providence préſerva la Ville de cette invaſion. Mais ils s'accordent avec le Continuateur anonyme de Théophane, à dire, que peu de tems après, les Ruſſes envoyérent des Députés à Conſtantinople, qui demandérent & obtinrent le Batême. Mais ce qu'il y a de plus déciſif ſur ce fait, c'eſt que Photius lui même, dans une Lettre Circulaire qu'il écrivit aux Patriarches d'Orient, rapporte l'Expédition des Ruſſiens, & exalte leur Converſion, ſans dire un ſeul mot du miracle: Quant à celui de l'Evangile jetté au feu, les Grecs le renvoyent au commencement du régne de Baſile, après le rétabliſſement du Patriarche Ignace, & l'expulſion de Photius.

(24) Voy. *Hiſt. de Conſtantinople* de la Trad. de Couſin T. III. *Vie de l'Empereur Michel* Ch. 8.

Le *ſeptiéme Volume* des Mémoires de l'Academie de Pétersbourg offre trois Piéces de Mr. Bayer. 1. *Elementa Calmucica*. Les Elémens de la Langue des Calmuques. 2. *De Venedis & Eridano fluvio*. 3. *De Confucii Libro* Chun çien.

Le *huitiéme Volume* en préſente autant. 1. *De Numo Muſei Imperatorii Amideno*. 2. *De duobus Diadematibus, in Muſeo Imperatorio*. 3. *Originos Ruſſicæ*. Cette derniére Piéce ſur l'Origine de la Nation Ruſſienne eſt très curieuſe.

[*C*] *Il fournit quelques Piéces pour les Recueils de cette Académie* (de Berlin) *outre celles qu'on trouve dans d'autres Recueils.*] Dans le *Tome cinquiéme* des Mémoires de cette Société Royale, on trouve une Diſſertation de Mr. Bayer ſur les Monnoyes des Chinois, & les Lettres que ce Savant avoit reçuës de la Chine. *De Re Numariâ Sinorum, & Commercium Sinicum*. Et dans le *ſixiéme Volume* on voit un Mémoire ſur les Ecrits du P. Ferdinand Verbieſt Jéſuite, & en particulier ſur ſon Globe Terreſtre Chinois, dont le premier Méridien paſſe par Pekin, pour ſatisfaire la vanité des Chinois, *De Ferdinandi Verbieſtii S. J. Scriptis Sinicis, præſertim de ejus Globo Terreſtri, Sinico*. Indiquons en deux mots les Piéces de la façon de Mr. Bayer, qui ſe trouvent dans d'autres Recueils. I. *De elegantiâ manuum eruditarum*, dans les *Select. Hiſt. & Litter.* de Mr. Lilienthal, Konigsb. 1719 in 8. II. *Epiſtola ad J. S. Strimeſium de Libris ad Mare Caſpium reperti*, dans le Recueil intitulé *Hiſtoris der Gelehrſamheit*. Faſc. V. pag. 385. III. *Epiſtola ad Jo. Burcardum Montanum de Litteris Tangutanis & aliis Orientalibus*, dans les Supplémens des *Acta Erud.* Tom. IX. Sect. I. pag. 20. & ſuiv. IV. *Paradoxa Ruſſica de Originibus Pruſſicis*, dans les *Acta Boruſſica* de Mr. Lilienthal. V. *Orthographia Mungalica*, dans les *Acta Erud.* de 1731 p. 297.

[*F*] *Outre ces Ouvrages, il en a laiſſé quelques autres dans ſon Cabinet.*] I. Une *Vie* de Conſtantin Cantemir, *Prince de Moldavie*, dreſſée à la requiſition du Prince Cantemir, qui a été Ambaſſadeur de Ruſſie à Londres, petit-fils de ce *Conſtantin* & fils de Démétrius. II. *De Hyperboreis*. III. *Geographia Ruſſiæ, vicinarumque Regionum, circiter A. C.* 948. ex *Conſtantino Porphyrogenneto*. IV. *Veſtigii Spurinnæ Fragmenta*.

[*G*] *Il avoit travaillé auſſi pendant plus de vingt ans à une Hiſtoire Eccléſiaſtique Orientale.*] Il en parle dans la Préface de ſon *Hiſtoire du Royaume des Grecs dans la Bactriane*, où il dit (25) qu'il avoit entrepris de répandre du

(25) Voy. *Bibl. Germ.* T. XLVII. p. 114.

rangea de nouveau pendant l'hyver de l'année 1738. Il eut alors une attaque considérable, qui l'obligea de suspendre ses occupations ordinaires. Il paroissoit cependant assez bien remis, & il comptoit de faire un tour en Courlande, où quelques affaires l'appelloient. Mais une rechute vint déranger ses projets, & le priver en même tems de l'espérance qu'il conservoit de revoir Koningsberg, sa Patrie, où il étoit sur le point de se retirer. Il mourut le 21 Février 1738, extrémement regretté à cause de ses talens & de son caractère. Mr. Wolff de Hambourg (*m*) le qualifie d'homme savant & honnête, & dont l'autorité doit être d'un grand poids. *Vir sane eruditus ac humanus est, & talis omnino, cujus judicio multum tribuendum est.* Il paroît par ses Lettres & par ses Ouvrages, qu'il étoit d'une grande modestie. Il avoit eu de son mariage avec Anne Dorothée Bollner, deux garçons, & six filles, dont quatre lui ont survécu. On trouvera son Epitaphe ci-dessous [*H*].

(*m*) *Thes. Epist. La-Croz. T. II. p. 446.*

jout sur l'Histoire des anciennes Eglises, placées à l'extrémité de l'Orient. Qu'il vouloit surtout porter ses recherches au-dessus des Indes & de la Chine, persuadé que ces Pays reculés svoient en des Eglises très-florissantes. Il ajoûte que diverses occupations l'ont empêché de pousser ses découvertes aussi loin qu'il l'auroit souhaité, sans parler des difficultés mêmes de l'entreprise; car quoiqu'il découvrit des traces fort sensibles de ces Eglises, il n'y avoit pourtant pas assez de matériaux pour former un Système Historique, qui en donnât une idée distincte. Il paroît par ses Lettres à Mr. de la Croze, qu'il avoit cet Ouvrage fort à cœur, & il doit en avoir travaillé une grande partie. Réunissons ici tout ce qu'il en dit, & l'on aura du moins quelque légère idée de son dessein, mais on ne pourra s'empêcher de regretter en même tems un Ouvrage aussi curieux qu'utile. Il paroît par ses premières Lettres (26), qu'il rallembloit déjà des matériaux en 1716, & qu'il travailloit à les rédiger. *Commentatis meis de rebus Christianis inter Sinos & Tartaros ea incrementa capit, ut non desperem fore, ut anno hoc vertente mitti ad te possit.* Il consulte ensuite son ami sur diverses choses rélatives à son projet: Dans une Lettre du 5 Février 1717 (27) il apprend à Mr. La Croze, qu'il critique dans son Ouvrage sur les *Chrétiens de la Chine*, l'Abbé Renaudot, qui en a parlé dans son *Histoire des Patriarches d'Alexandrie*. M. Bayer prétend que dans les Auteurs qui parlent des *Sini* il ne s'agit point des Chinois, mais des Turcs & des Peuples voisins. Que la Religion Chrétienne n'est entrée dans la China que peu de tems avant les Cooquères des *Gengiscanides*, tandis qu'il y avoit longtems qu'elle étoit établie chez les Turcs & les Nations voisines. Ce qui renverse naturellement l'autorité du Monument trouvé à Siganfu. Donnons les propres termes de l'Auteur. *De Sinis quædam quæ ille* (Renaudotus) *habet, in Libris meo de* Christianis Sinis, *quanta decet & potest modestia, excutio. Legerat quædam in auctoribus suis de Sinis, quæ ille protinus ad Chinenses nostros pertinere arbitratus (cum tamen etiam Turcæ eæterique sub Oriente gentes sic vocentur) in multos errores incidit.* Gingiscanum *videlicet Sinas debellasse* (*quod propemodum putidum est*), Manetem *a Sinensibus libros accepisse aut potius literas, iisdemque dedrinam suam imperviosse* (*qua conjectura ne quidem secum recte constat*) *& ne ceteta memorem, ex eodem errore videtur profluxisse, quod in Orientalibus scriptis aliquid, quod monumenti Sinici fidem suffulciat, invenisse se credidit, ut* Capletus *auctor est in Libro* de Matrona Sinensi. *Quamquam miror, eum id, quicquid fuerit, loco satis idoneo*, pag. 88. *non memoraisse. Si tantum ejus rei aliquid invenerit, deliberatum & certum est mihi, id omne ad Turcas vicinisque populos referre. Hoc præsertim tois Commentario operam do, ut Christianam Religionem Sinas ingressam esse non nisi paulo ante Giseanidas evincam, cum diu ante in Turcis vicinisque locis obtinuisset. Quod si ita est, sicuti est, vides monumenti fidem ex occulte oppugnari. Nam ut id aperte aggrederer, inducere animum non potui, eo maxime præjudicio impeditus, quod si quo fraus fuisset facta, eam Sinos fuisse suspicaturos existimarem. Nunc illud etiam convulsum est a te* Navarettæ *auctoritate, ob quam te multum amo. Scis quidem in urbe Siganfu, prope quam inventum est monumentum*, M. Pauli Veneti *tempore Christianos fuisse, sed hi id huc aliquantum facit, arbitror e contrario illud ad suspicionem valere, quod sive* Schallum *sive* Verbistium, *Sive alium in ea urbe, antequam monumentum fuerat eruttum, decussse, alicubi inveni.* Dans une autre Lettre du 21 Mars 1717, il éclaircit son opinion, sur ce que Mr. la Croze lui avoit objecté, qu'il paroît par les Indiens, qu'il y avoit eu des Evêques parmi les Chinois. Il fait diverses remarques pour prouver que deux lieux, dont parle *Govea*, appartiennent à la Tartarie; & il conclut, en disant, qu'il ne voit encore rien qui prouve que le Christianisme ait été établi dans l'extrémité de l'Orient, mais que tout ce qu'on lit là-dessus regarde les Turcs. Donnons encore ce morceau qui est ancieux, *Quod de Christianis Sinis scribis, id mihi gratissimum est. Sententiam tamen meam, de quâ ad te dudum scripsi, nunc aliquanto fiemius mutuam. . . . . Obstare igitur opinioni meæ videt Inderum auctoritatem, qui in Sinis Episcopos fuisse memoriæ prodiderunt. Sed eorum auctoritatem puto me convellere posse. Scribit enim Govea in Secotora & Masin Episcopos fuisse sub Metropolita Malabarensi, quæ autem Masin sit sive regio, sive urbs, se non intelligere.* Il cite ensuite deux Auteurs qui parlent de ce lieu, & continuë. *Quam ista ita apud utrumque video descripti, ut ad meridionales Sinarum regiones pertinere perspicuum sit, tamen nihilo magis tam propriam istis regionibus hoc vocabulum est, quam Septentrionalibus Tschin. Utrumque Tartaris etiam tributum est; namque finitimi borreali orâ Sinarum parti sunt, & ipsi Sini vocantur, qua Meridionalibus, Masini. Ac nescio an ex eo dicta sit urbs . . . . . quam* Nassioddinus *& Ulug begus in Turcarum regione collocant. Sinas regiones Tartariæ aliquas à Persis, Arabibus, eorumque exemplo a Syris nuncupatas fuisse, ita compertum habes, ut nequequam de eo dubitari arbitrer. Masinam autem ad Tartaros pertinere esse minus invitte, tamen satis clare mihi videor ostendere posse ex* Stephano Synenli *tuo p.* 36. Batschu, *inquit*, misit Sembat in Tschin & Matschin patriam sagittariorum, ubi est præcipuus thronus eorum regni ad Mangu Chan. *Sagittarios, Mongalos idem alibi vocat, & nostris etiam scriptoribus eorum gentium in sagittando peritia celebrata est. Ex reliquis verbis id planissime adsequor*, Stephanum, *regionem circa Caracuram vocabulis istis, Tschin & Matschin nominasse; idque multo firmius ex eo evadit, quod Mangu Chan meridionalibus Sinarum regionibus nunquam potitus est.* Stephanus *alibi dicit, Mungales e Tschin & Matschin egressos esse, id eum eodem modo, ut puto, apud Persas aut Arabes prodi vidisse* Renaudotus, *in magnum errorem incidit, atque Gingiscanum Chinenses debellasse, iisque devictis, Occidentem invasisse, scripsit. Sane adhuc nondum video, adferri quicquam posse de Christiana Religione in extremo Oriente, quod non ad Turcas pertineat, in quibus & floruisse res nostras cognoscimus ex multarum testimoniis, & Episcopos Nestorianos fuisse, ipse* Renaudotus *se legisse meminit. Eodem tempore, quo Gingiscanes, Ungchano devicto, rerum potiretur, celebris fuit Episcopus* Mar Denha *quem* Abulpharagius *memorat* (28). Il écrit ailleurs à son ami de Berlin, qu'il a augmenté & corrigé ce qu'il avoit sur la Tartaria du tems des Gengiscanides, mais en même tems qu'il le destine à faire partie d'un Ouvrage, sur le Christianisme dans la Tartarie & la Chine, partagé en deux Livres. Il témoigne souhaitter fort de voir les Annales de la Chine, qui se trouvent à Berlin, & d'en recueillir ce qui peut enrichir son Ouvrage. Surtout de s'éclaircir sur ce que dit le P. Couplet, que dans le tems que les Jésuites prétendent qu'il y avoit des Syriens à la Chine, sur la foi du monument de Siganfu les Annales Chinoises attestent qu'il y avoit des Etrangers avec des yeux verdâtres. *Tartarica de Gingiscanidibus multum auxi & emendavi. Sed commentationem ipsam jam dudum abolevi, ita vero, ut quæ placuerunt, in aliam tractationem, quam in primis aliquando extare opto, transtulerim. De* Christianis rebus in Sinis & Tartaris *inscripsi, & duobus libris, quæ cognoveram, digessi . . . . . Avec multum Annales Sinicas Berolini evolvere, atque ex iis enotare, quæ huic commentationi ornamento esse possunt. Præcipue quod* Capletus *memorat, adfuisse testibus annalibus eo tempore, quo Jesuitæ ex monumento Syros in Sinis fuisse arguunt, homines peregrines glaucis oculis* (29). Dans une autre Lettre de l'année 1723, il parle de cet Ouvrage, comme étant à peu près en état d'être mis sous presse. Il marque qu'il y developpe tout ce qui regarde le Cathai; qu'il assigne la place de la Ville de Cambalu, qu'il y prouve que le Prêtre-Jean appartient à l'Asie, & qu'il donne la succession de ces Princes depuis plusieurs siécles. *Liber meus* de Christianis in Sinis & Tartaris *propemodum jam pratum expectat. Catalum ego prorsus explicui, ut nihil obscuri in re obscurissima maneat: Campalu ipsis digitis mensiandum feci; Presbyteros Joannis Asiæ vindicavi, eorumque successionem a multis seculis (quod tibi non displicebit) percensui* (30). Enfin dans une Lettre du 16 Juillet 1724, il mande à Mr. La Croze, qu'il a lu avec un très-grand plaisir son *Histoire du Christianisme des Indes*, & que c'étoit-là presque uniquement ce qu'il attendoit, pour travailler avec plus d'ardeur à mettre la dernière main à son Ouvrage *du Christianisme en Tartarie & à la Chine. Percupide legi elegantissimum librum tuum* de S. Thomæ Christianis, *quem præsertim jamdiu unice expectavi, quo ad admovendam operi mes* de Christianis Sinis & Tartaris *ultimam manum, tanto alacrior accederem* (31). Il faroit à souhaitter que Mr. Bayer eût publié ce qu'il avoit travaillé depois tant d'années, on ne peut guère doutez qu'il n'y eût quantité de faits curieux & peu connus: Peut être y auroit-on trouvé dequoi rendre plus complette l'*Histoire Ecclesiastique des Tartares*, publiée en 1741 sous le nom de Mr. Mosheim in-4.

(26) *Thes. Epist. La-Croz. T. I. Lett. 4 & 5.*

(27) *Ibid. p. 10, 11.*

(28) *Ibid. p. 21, 22.*

(29) *Ibid. p. 22.*

(30) *Ibid. p. 26.*

(31) *Ibid. p. 33.*

[*H*] *On trouvera son Epitaphe ci dessous.*] Le voici telle qu'on l'a mise dans l'Eglise de Pétersbourg, où il a été inhumé.

THEOPHILO. SIGEFRIDO. BAYERO.
EX. NOBILI APUD. HUNGAROS. FAMILIA.
ORIUNDO.
REGIOMONTE. PRUSSORUM. VIII. IDUS
JAN. A. clo IDCLXXXIII. NATO.

QUI

QUI. A. PRIMA. ADOLESCENTIA. LITTERARUM STUDIIS. DEDITUS.
QUUM. EXIMIAM. LINGUARUM. QUIBUS. OLIM. USI. FUERUNT.
ORIENTIS. POPULI. AJUS. ATIAM. QUA. SIMR. UTUNTUR.
PERITIAM. ESSET. CONSECUTUS.
ET. HISTORIÆ. INPRIMIS. ANTIQUÆ. SCIENTIA. POLLERET.
PETROPOLIN. A. CIↃ IↃCCXXVI.
BENIONIS. CONDITIONIBUS. INVITATUS.
MAGNUM. HUIC. ACADEMIÆ. DECUS. ET. MORUM. MODESTIA.
ET. PRÆCLARIS. INGENII. MONUMENTIS. ADDIDIT.
MATRIMONIO. FELICI. USUS. EX. ANNA DOROTHEA. BOLNARIA.
FILIOS. II. FILIAS. VI. SUSCEPIT.
QUORUM. SUPERSTITES. SUNT. QUATUOR.
VALETUDINA. PROSTREMIS. ANNIS. NON SATIS. PROSPERA
SED. TAMEN. TOLERABILI. FUIT.
DONEC. QUUM. SE. AD. REDITUM. IN. PATRIAM ATQUE. AD. REVISENDOS.
CARISSIMOS. PARENTES. JAM. COMPARASSET
MORBO. PER. PAUCOS. DIES. INGRAVESCENTE.
IIII. IDUS. PRAR. A. CIↃ IↃCCXXVIII.
A. DEO. EVOCATUS. EST.

✿ BODIUS (*a*) DE TROCHOREGE (ROBERT) Célébre Théologien Ecossois, nâquit à Glascow l'an 1578 (*b*). Il étoit fils de Jacques Bodius Baron de Trochorege à Barniel, l'un des descendans de Robert Bodius, Comte d'Arran, qui avoit été Viceroi d'Ecosse. Après avoir fait déjà de bonnes études dans sa Patrie, à Edimbourg, où il fut créé Maître-ès-Arts fort jeune, il passa en France. Il alla à Poitiers, où il ne s'arrêta pas longtems, & se rendit à Thoüars, où le célébre André Rivet étoit Ministre. Comme ce jeune Ecossois étoit déjà savant dans les Humanités & la Philosophie, on le choisit pour être Régent d'un Collége, qui avoit été fondé par les libéralités du Duc de la Tremouille, pour de jeunes Gentilshommes. Il enseigna avec beaucoup de succès un an & demi dans ce Collége. Pendant ce tems-là il vit familiérement Rivet, se fortifia extraordinairement dans la Langue Grecque, & dans l'Hébraïque, & apprit si parfaitement le François, qu'il le parloit aussi-bien que sa propre Langue, sans avoir rien d'étranger dans son accent. De Thoüars il alla à Bourdeaux, où Gilbert de Primerose, aussi Ecossois, étoit Ministre. Il passa un an dans cette Ville chez un Gentilhomme, qui, ayant reconnu son mérite, se fit un plaisir de l'avoir chez lui. Dans le tems que Bodius étoit à Bourdeaux, la Chaire de Philosophie, dans l'Académie de Montauban, étant venuë à vaquer, il fut appellé pour la remplir. Il s'acquitta dignement de cet Emploi, & s'étant appliqué dans le même tems à la Théologie & à la Prédication, il y acquit de la réputation desorte que l'Eglise de Vertueil en Angoumois le choisit pour son Pasteur, du consentement du Synode de la Province; il accepta cette Vocation, à condition que cette Eglise ne lui refuseroit pas son congé, s'il trouvoit occasion d'être en même tems Pasteur & Professeur dans quelque Académie. En 1608 il fut appellé pour remplir ces deux places à Saumur [*A*]. Il partit peu de tems après cette Vocation pour se rendre dans cette Ville, où il fut reçu d'abord au nombre des Pasteurs ordinaires, & commença ses Leçons publiques, qu'il continua pendant quelques mois, avant que d'être installé dans sa Profession; ce fut vers le milieu du mois de Septembre de la même année qu'il subit les Examens établis. Il n'occupa ce poste que six ans. Il ne pensoit nullement à le quitter, puisqu'il se maria à Saumur. Mais Jacques I. Roi de la Grande-Bretagne, qui vouloit faire fleurir ses Académies d'Ecosse, ayant ouï parler de Trochorége, jetta les yeux sur lui; il lui ordonna de se rendre à Glascow pour y enseigner la Théologie, après avoir demandé à Mr. du Plessis-Mornay, que ce fût avec son approbation, & celle de l'Académie de Saumur. On ne balança pas à accorder à ce Prince ce qu'il demandoit, comme il paroît par une Lettre que Du Plessis Mornay lui écrivit le 2 Octobre 1614 (*c*). Notre Professeur ne trouva pas dans sa Patrie la tranquillité dont il jouïssoit en France. Le Roi de la Grande-Bretagne ayant formé le dessein d'introduire en Ecosse la Liturgie & les Cérémonies de l'Eglise Anglicane, se flatta que Trochorége, qui avoit été en France, seroit plus traitable que les autres Ecclésiastiques, qui n'étoient jamais sortis de chez eux, mais il se trompa [*B*]. Notre Théologien, déjà suspect, fut invité de venir à Edimbourg remplir les places de Pasteur & de Professeur en Théologie. Cette Vocation fut le signal de son entiere disgrace [*C*]. Il se plaint amérement de sa destinée dans une Lettre qu'il écrivit

(*a*) Cet Article nous a été communiqué & y a lieu seulement corrigé quelques petites inexactitudes qui s'y étoient glissées, & ajoûté quelques particularités.

(*b*) Voyez une Epitre au Lecteur, qui se trouve en forme de Préface, à la tête des Leçons de *Bodius* sur l'Epître aux Ephesiens: & une Lettre de *Rivet* à *Guillaume Spang*, Ministre Ecossois à Vere, en Zélande, qui se trouve au même endroit.

(*c*) Cette Lettre se trouve dans les Mémoires de du Plessis.

[*A*] *Il fut appellé pour remplir ces deux places à Saumur.*] Il avoit toujours entretenu commerce de Lettres avec Rivet, qui l'invita à le venir voir. Et la Chaire de Théologie de Saumur étant devenuë vacante, Rivet parla de Bodius à Mr. du Plessis, comme d'un Sujet très propre à la remplir. Il fit plus, il envoya son ami à Saumur, avec des Lettres de recommandation pour Mr. du Plessis: ce Seigneur fut si ententé de la conversation de notre Ecossois, & de sa Prédication, qu'il travailla d'abord à le faire venir à Saumur (1). *Mr. du Plessis*, dit l'Auteur de la Vie de ce grand homme (2), *eut cette consolation en cette année de voir un notable acheminement en l'Académie de Saumur. Il avoit depuis quelques années travaillé à la fournir de Professeurs ès Langues, en la Philosophie, & en la Théologie, des plus capables. Et pour la Théologie, Dieu voulant quelquefois en tenter notre patience, ou aiguiser nos bons desirs, il n'y avoit pas réussi du premier coup, ayant eſté les célébres Théologiens Mrs. du Jon, & Bucanus, l'un à Leyden, l'autre à Lausanne, enlevez soudainement de cette vie, celui là de la Peste, celuy cy d'Apoplexie, lors proprement qu'ils luy donnoient espérance de se transporter à Saumur. Enfin*, ajoûte l'Historien, *Dieu luy fit la grace d'obtenir du Synode Provincial de Xaintonge Mr. de Trochorége, Gentilhomme Ecossois, personnage très excellent, pour Pasteur & Professeur en Théologie.* Le même Historien nous apprend que Mr. du Plessis Mornay, pour être assuré de Trochorége, écrivit aux Eglises d'Ecosse, *lesquelles avec plusieurs honnêtes paroles le luy attribuérent.* En même tems le Consistoire de l'Eglise de Saumur députa en Xaintonge, Pinant l'un des Anciens, pour demander Trochorége, qui lui fut accordé. C'est ce qu'on peut voir dans une Lettre à Rivet du 28 Mars 1608, qui se trouve dans les *Mémoires de du Plessis.*

(1) Voy. la Lettre de Rivet à la tête des Leçons de Bodius sur l'Ep. aux Ephesiens.

(2) P. 524.

[*B*] *Mais il se trompa.*] Plusieurs se soumirent aux Decrets du Synode de Perth, les uns par crainte, d'autres par les promesses qu'on leur fit, & d'autres de bonne foi. Il s'en trouva pourtant un grand nombre qui résistérent aux Episcopaux, & Trochorége les favorisoit. Il gardoit néanmoins de grandes mesures, & faisoit paroître beaucoup de modération. Devenu pourtant suspect aux Episcopaux, ils le faisoient épier secrettement; ils apprirent qu'il avoit vu une fois ou deux Robert Brus, le Chef des Presbytériens, qui étoit son ancien Ami. Il n'en fallut pas davantage pour obliger les Episcopaux à se déclarer hautement contre lui; ils écrivirent en Cour, qu'il s'étoit rangé du Parti des Puritains. Trochorége craignant les suites de cette dénonciation, quitta sa place, & se retira sur ses terres dans la Comté de Carick, malgré toutes les instances de ses amis. Mais il ne fut pas plutôt dans sa retraite, qu'il eut des remords de ce qu'il avoit fait; il lui sembla qu'il n'étoit pas permis de quitter un emploi, qu'on occupe légitimement & qu'on est en état de remplir, à moins que d'en être dépouillé par force. Desorte qu'il soupiroit après une occasion de pouvoir reprendre ses fonctions publiques (3).

[*C*] *Cette Vocation fut le signal de son entiére disgrace.*] Il fallut avec joye l'occasion qu'il souhaittoit avec ardeur, mais ceux des Ministres d'Edimbourg, qui favorisoient l'Episcopat, écrivirent à Spotswood Archévêque de St. André, & à la Cour d'Angleterre, & firent si bien, que le Roi Jacques I. envoya défense aux Magistrats d'Edimbourg, de permettre à Trochorége ni d'enseigner, ni de prêcher dans leur Ville, sous peine d'encourir son indignation. Il fut donc relegué tout de bon sur ses terres. Ses Amis travaillérent à le faire rétablir dans son emploi à Glascou, & ils se flattoient déjà d'un heureux succès, lorsqu'ils virent

(3) Voy. l'Epître au Lecteur à la tête de ses Leçons.

vit à Rivet en 1624 [*D*]. Un mal à la gorge, dont il fut attaqué, l'obligea d'aller à Edimbourg, pour tâcher de se faire guérir; il y mourut le 5 Janvier 1627, âgé de quarante-neuf ans. Nous parlerons de son caractère dans les Remarques [*E*]. Pendant que Trochorége fut à Saumur, il expliqua dans ses Leçons publiques l'Epître de St. Paul aux Ephésiens, ce qu'il fit avec tant d'exactitude & d'etenduë, qu'on peut dire de cet Ouvrage, qui a pensé être perdu pour le Public [*F*], que c'est un Corps de Théologie & de Morale. Lorsqu'il fut appellé à Edimbourg, il avoit dessein de prêcher sur l'Evangile de St. Jean, & de l'expliquer tout de suite. On trouva après sa mort sept ou huit vers Latins, qu'il avoit écrits sur la couverture du cahier de son premier Sermon. Après avoir dit qu'on ne devoit pas chercher les autres, la colére du Roi les ayant étouffés, & l'ayant chassé du poste où les vœux des Fidéles l'avoient appellé, il finit en disant, que la cause de sa disgrace étoit qu'il n'aimoit pas les Surplis de l'Eglise Romaine [*G*].

leurs espérances encore anéanties. Enfin on l'établit Pasteur de l'Eglise de Paisley; de nouveaux malheurs vinrent l'assaillir dans ce lieu: la Dame du lieu, Veuve du Comte d'Abercorn, & parente de Trochorége, mais Catholique-Romaine opiniâtre, anima ses fils & ses domestiques contre lui, & les excita à le chasser de Paisley; son fils aîné, profitant de l'absence de Trochorége, fit violence à sa maison, & y étant entré par force, il fit jetter tous les meubles dans la ruë. Notre Théologien céda à l'orage, & se retira sur ses terres dans la Comté de Carick (4).

(4) Là-même.

[*D*] *Il se plaint amérement de sa destinée dans une Lettre à Rivet.*] On trouve l'Extrait de cette Lettre dans celle de Rivet à Guillaume Spang, qui est à la tête des Leçons de Bodius sur l'Epître aux Ephésiens. On y voit qu'il étoit véritablement persécuté. Disons les choses comme elles sont, il y eut de la faute des deux côtés. Trochorége & les Presbytériens d'Ecosse s'attirérent cette persécution pour avoir pris trop chaudement l'allarme. Ils s'étoient mis dans l'esprit que le Roi de la Grande-Bretagne prétendoit rétablir les superstitions les plus grossiéres de l'Eglise Romaine. Cependant il ne s'agissoit que du Gouvernement Episcopal, d'une Liturgie uniforme, & de la pratique de quelques Cérémonies, qui prises même à la derniére rigueur, ne peuvent être regardées que comme indifférentes, de l'aveu de tous les Théologiens sages & modérés (5). Il est surprenant que Trochorége, dont du Plessis Mornay & Rivet nous parlent, comme d'un homme qui ne devoit pas manquer de pénétration, ne se soit pas apperçu que la vuë du Roi de la Grande-Bretagne étoit de réunir deux Sociétés, qui avec une même pureté de Créance se déchiroient & se persécutoient pour des choses peu importantes. Quelle gloire pour ce célébre Professeur s'il eût contribué à étouffer une mesintelligence, qui a eu des suites si funestes! Il y auroit, selon les apparences, pu contribuer. Il étoit enmédré dans son Parti, Jacques I. l'estimoit, & ce Prince l'auroit peut-être écouté, s'il avoit pensé à réunir les esprits; mais Trochorége soutint toujours qu'il n'y avoit de vraye Réformation que dans le Presbytérianisme. Mais d'un autre côté, il faut dire aussi que les Episcopaux se conduisirent fort mal, écoutons là-dessus Mr. Burnet (6). „ Les Prélats eux-mêmes se emmporérent fort mal. Presque tous, fiers de leur sang, „ & peu soigneux de leur devoir, leur assiduité à la Cour „ leur fit perdre toute l'estime du Peuple. Quelques-uns „ d'entre eux, & c'étoient les plus sages & les plus savans „ de la Troupe, approcholent du Papisme avec tant d'affectation, que leurs Sermons & leurs Discours ne roulent presque sur autre chose que la Violence & les „ Emportemens de la Réformation."

(5) *Voy.* les Lettres & les Remarques, qui se trouvent à la fine du Sermon de Mr. Baudan de Vedric, intitulé *Les Devoirs des Ambassadeurs de Christ.*

(6) *Mém. Hist. de la Gr. Bretag.* T. I. p. 18. Edit. Fr. in 8.

[*E*] *Nous parlerons de son caractère dans les Remarques.*] Illustre par sa naissance, favorisé des dieux temporels, il avoit l'esprit & le corps également bien faits; mais dès son enfance il fut porté à la mélancholie, ce qui le rendit toute sa vie sujet à des scrupules de conscience, qui excitoient souvent de grands embats intérieurs chez lui, & de vives angoisses, mais dont Dieu lui fit la grace de triompher toujours, du moins ceux qui ont le plus familiérement conversé avec lui, ont témoigné, qu'au milieu de ses plus grandes détresses, & surtout dans sa derniére maladie, il fit toujours paroître une grande Foi, & une Chrétienne Confiance. Il étoit savant, éloquent, & fort laborieux, travaillant depuis le matin jusqu'à minuit & au-delà, excepté le tems qu'il falloit donner aux fonctions publiques de sa Charge, & aux besoins de la Vie. Austére dans sa maniére de vivre, il ne laissoit pas d'être affable & agréable avec ses amis. Enfin il avoit l'art de se faire craindre & respecter de ses Disciples à un tel point, que des yeux il les contenoit dans le devoir (7).

(7) *Voy.* l'Epître au Lecteur, citée ci-dessus.

[*F*] *Qui a pensé être perdu pour le Public.*] Après la mort de ce grand homme, on envoya une Copie du Manuscrit de ses Leçons à André Rivet, qui depuis l'an 1620 étoit Professeur à Leyde, afin qu'il en procurât l'impression. Rivet le donna à Chouët, Libraire de Genéve, qui étoit alors en Hollande pour les affaires de son Commerce. Comme Chouët avoit achetté des Livres, il les fit embarquer, & les Leçons de Bodius étoient dans un des balots. Le Navire fut pris par les Armateurs de Dunquerque, & le Manuscrit tomba entre les mains des Jésuites d'une Ville des Pays-bas, qui ne voulurent jamais le rendre, quelques instances que l'on fit. On eut beau représenter à ces Peres, que le Manuscrit Original étoit encore en Ecosse, & que quand ils retiendroient celui qu'ils avoient en main, ils n'en empêcheroient pas l'impression: tout cela ne servit de rien, ils ne voulurent jamais se désaisir de l'Ouvrage d'un Hérétique, & le gardérent chez eux à la plus grande gloire de Dieu. Cependant comme les Héritiers de Trochorége avoient l'Original de ses Leçons, elles furent imprimées à Londres en folio l'an 1652, malgré la zéle des Jésuites. Les Protestans n'en usérent pas de-même. L'Abbé Richard fit une Réponse aux *Préjugés Légitimes contre le Papisme* par Mr. Jurieu (8). La personne qui étoit chargée de faire imprimer cet Ouvrage, se trouvant en Hollande, & ayant dessein de le confier à un Ami qui devoit partir bientôt pour le Brabant, où l'on avoit trouvé un Libraire qui en devoit entreprendre l'impression, une personne inconnue entra dans le logis, où l'on avoit laissé cet Ecrit empaquetté, & s'en saisit, croyant que c'étoit quelque chose de conséquence. Voyant que ce n'étoient que des papiers, elle ne fut d'abord qu'en faire, s'imaginant néanmoins qu'elle en pourroit faire quelque argent, elle s'adressa à un Libraire qui travailloit pour Mr. Jurieu; le Libraire acheta cette repouse, & en fit présent à ce Ministre, qui la rendit très fidélement, dès-qu'on la lui redemanda. Ce sont les propres termes de l'Abbé Richard dans sa Préface.

(8) Cette Réponse a été imprimée à Paris chez Elie Josset en 1690.

[*G*] *La cause de sa disgrace étoit qu'il n'aimoit pas les surplis de l'Eglise Romaine.*] Voici ce qu'il dit:

Causam queris? Habe. Quia Pontificalis abolla
Nec mihi forma placet, nec fimbria.

Je ne sai si Trochorége riolt, mais je sai bien qu'il y a des Presbytériens, qui aimeroient autant professer le dogme de la Transubstantiation que de se revêtir d'un surplis. Quelle petitesse! Les Chrétiens devroient ils se déchirer pour un habit de drap ou de toile, blanc ou noir. On a reproché à Stifinnius, Evêque des Novatiens à Constantinople, de porter un habit blanc. Cet habit ne l'empêcha pas de défendre l'Orthodoxie contre les Ariens. Il croyoit avoit ses raisons de se distinguer ainsi par ce vêtement. „ Où avez-„ vous appris, *disoit-il*, qu'il faut être habillé de noir? „ Pour moi, je vous ferai voir dans l'Ecriture, que lorsque Jésus-Christ fut transfiguré, ses habits devinrent „ blancs comme de la neige; que Salomon vante un vêtement de cette couleur, & qu'elle est un symbole de la „ pureté, puisqu'on donne aux Saints des robes blanches dans le sang de l'Agneau." J'ignore si les Episcopaux ont jamais fait usage de ces argumens, mais je sai bien qu'ils ne feroient pas la moindre impression sur un Presbytérien de la bonne sorte.

BOYLE (CHARLES) Comte d'Orrery, petit-fils de Roger Comte d'Orrery, dont il a été parlé dans un autre Article, & second fils de Roger Comte d'Orrery, nâquit à Chelsea dans la Comté de Middlesex (*a*), en l'année 1676 (*b*). On l'envoya à Oxford l'Eté de l'année 1690, & il prit dans cette Université les degrés de Bachelier & de Maître-ès-Arts (*c*). Il étudia sous le Docteur Atterbury, depuis Evêque de Rochester, & sous le Docteur Freind, mort Régent de l'Ecole de Westminster. Il s'appliqua avec tant d'ardeur à l'étude, que ses amis craignirent qu'il n'altérât sa santé (*d*), & le Docteur Aldrich, Doyen de Christ-Church, conçut une estime si particuliére pour lui, qu'il acheva pour son usage l'*Abrégé de Logique*, imprimé en 1691 [*A*]. Le premier Ouvrage que Mr.

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 1068. Ed. de Londres 1721.

(b) Budgell's *Memoirs of the Life and Character of the late Earl of Orrery, and of the family of the Boyles.* p. 113.

(c) Wood *ubi supra.*

(d) Budgell p. 156.

[*A*] *Le Docteur Aldrich . . . . fit pour son usage l'*Abrégé de Logique, *imprimé en* 1691.] Il a pour titre *Artis Logicæ Compendium*, & il fut imprimé au Théatre d'Oxford in-8. Le Docteur Aldrich nous apprend, dans sa Préface, que cet Abrégé avoit été commencé il y avoit quelques années, pour l'usage de Frédéric-Christian Howard, fils de Charles Comte de Carlisle, mais qu'il n'avoit pas été poussé au-delà du III. Chap. & qu'il seroit toujours demeuré dans

Mr. Boyle publia, pendant qu'il étudioit à Oxford, fut une Traduction de la Vie de Lyſandre, qui ſe trouve parmi les Vies de Plutarque, traduites en Anglois. En 1695 il donna une Edition des *Epîtres de Phalaris*, avec une Verſion Latine de ſa façon. Cet Ouvrage cauſa une Diſpute entre lui & le Docteur Benley [*B*]. Il fit auſſi une Comédie pleine d'eſprit, intitulée: *As you like it, comme il vous*

dans l'obſcurité, ſi pluſieurs jeunes Meſſieurs ne l'avoient trouvé digne d'être copié; mais que pour leur épargner cette peine, il en avoit fait imprimer un petit nombre d'Exemplaires; & enfin, qu'à la prière de Mr. Charles Boyle, qu'il appelle le *grand Ornement de ſon College*, & à l'ardeur extraordinaire duquel pour les Sciences il n'a pu ni dû ſe refuſer, qu'il a remanié ou revu tout l'Ouvrage, & achevé ce qui manquoit pour le rendre complet. *Sed cum horum voluntati cæterus eſſem obſecutus, tum propenſam erga me benevolentiam ampliori quâdam gratiâ demereri haud abſurdum cenſui; præſertim cum id ſibi gratum fore indicaſſet, magnum Ædis noſtræ ornamentum* Carolus Boyle, *cujus ſingulari horarum Literarum ſtudio proſeſſe magnopere quidem vola, deeſſe certe non debeo. Itaque reliſtum opus ad incudem denuo revocavi, & ſuſcepti olim oneris, quod ſupereram, nunc tandem abſolvere conſtitui.* Quoique cet *Abrégé* ſoit en général fort admiré, il a été aſſez durement critiqué par Mr. Rymer dans ſon *Eſſai ſur la Critique &c. où l'on trouve de courtes Réflexions ſur la Diſpute du Chevalier* Guillaume Temple *avec Mr.* Wotton, *& ſur celle du Docteur* Bentley, *& de Mr.* Boyle. Voici les propres termes de Mr. Rymer (1). „ Dans cet Ouvrage le Docteur „ Aldrich donne un eſſai de ſon caractère hautain & déciſif; il ſaiſit toutes les occaſions de déclamer vivement „ contre l'Auteur de l'*Art de Penſer*, Ouvrage auſſi ingénieux qu'utile. Il lui prodigue les noms de Bête, de „ Sot, de Fat, pour avoir oſé s'éloigner d'Ariſtote, & „ pour avoir eu la préſomption de prétendre dire quelque „ choſe de neuf ſur un ſujet épuiſé. Il y a tant de ſiécles „ par ce grand Homme. On s'imaginera peut-être que ce „ ſavant Docteur a rendu quelque grand ſervice à Ariſtote ſon Maître. Mais ſon Livre n'eſt qu'un Abrégé „ de *Sanderſon*, & un des Abrégés les plus mauvais & les „ plus obſcurs que j'aye jamais lu. Il eſt vrai qu'il s'eſt „ donné la peine de mettre le langage clair & intelligible „ en beau Latin bien peigné, ce que Sanderſon auroit pu „ faire auſſi-bien que lui, s'il ne l'avoit ſoigneuſement évité, & par de bonnes raiſons. Car il ſavoit, qu'en travaillant trop les expreſſions, les régles ne peuvent manquer de devenir obſcures, & que le Lecteur ſe trouvu „ embarraſſé inutilement par un ſtile trop pompeux, & chargé de vains ornemens."

(1) P. 66.

[*B*] *En 1695 il donna une Edition des Epîtres de Phalaris, avec une Verſion Latine de ſa façon. Cet Ouvrage cauſa une Diſpute entre le Docteur Bentley & lui.*] Cette Edition des Epîtres de Phalaris eſt in-8. & imprimée au Théatre d'Oxford, ſous ce titre: *Phalaridis Agrigentinorum Tyranni Epiſtolæ. Ex MSS. recenſuit, Verſione, Annotationibus, & Vitâ inſuper Authoris donavit* Car. Boyle *ex Ædæ Chriſti*. Elle eſt dédiée au Docteur Henri Aldrich, Doyen de Chriſt-Church. Mr. Boyle lui dit dans ſa Dédicace, que ce travail a été entrepris à ſa perſuaſion, & achevé avec ſon ſecours, *Opus, reverende Vir, tuo hortatu ſuſceptum, tuâ ope adjutum.* Mr. Budgell dit (2) que „ le „ ſtile de la Verſion de Mr. Boyle eſt mâle & nerveux, „ & qu'il y régne un caractére de force qui le fait approcher de bien près de l'Original Grec." Mr. Boyle dit à la fin de ſa Préface: *Epiſtolas ipſas cum duobus* MSS. Bodleianis *à* Cantuarienſi *&* Seldeni *Muſæ cenſui, collatas etiam curavi uſque ad Epiſt.* 40. *cum MS. in Bibliothecâ Regiâ, cujus mihi copiam ulteriorem Bibliothecarius pro ſingulari ſuâ humanitate negavit.* c. à. d. „ J'ai collationné „ les Epîtres mêmes avec deux MSS. de la Bibliothéque „ Bodléienne, qui ont appartenus l'un au Cabinet de l'Archevêque Laud, & l'autre à celui de Mr. Selden. Je „ les ai fait auſſi collationner juſques à la 40 avec un MS. „ qui ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi, dont le „ Bibliothécaire (Mr. *Bentley*) ſelon ſa politeſſe ordinaire, m'a refuſé l'uſage au delà." Ce trait piqua le Docteur Bentley. Il publia en 1697, une *Diſſertation ſur les Epîtres de Phalaris*, qui ſe trouve à la fin de la Seconde Edition du Livre de Mr. Guillaume Wotton, intitulé, *Réflexions ſur la Savoir des Anciens & des Modernes*. Dans cette Diſſertation le Docteur nie ce dont Mr. Boyle l'accuſe, & il tâche de prouver que l'Edition de Phalaris donnée par ce jeune Savant, eſt fauſſe, inſinuant même que ce n'eſt pas ſon Ouvrage. Il ſoutient auſſi, que les Epîtres attribuées à Phalaris, depuis tant de ſiécles, ſont ſuppoſées; que c'eſt la production de quelque Sophiſte, & que ce n'eſt qu'un *Recueil de Lieux communs*, & un *ramas de choſes ſi inſipides & ſi froides*, qu'un homme de goût & de ſavoir ne ſe ſeroit jamais aviſé de fatiguer le Public par une nouvelle Edition d'un pareil Ouvrage. Cette Diſſertation du Docteur attira la fameuſe Replique de Mr. Boyle, intitulée: *Examen de la Diſſertation du Docteur Bentley ſur les Epîtres de Phalaris*. Mr. Budgell dit (3) qu'il ne croit pas qu'il ait jamais paru en Angleterre un Ouvrage de Controverſe ſur un Point de Litérature, qui ait été plus lu & plus admiré, ou qui le méritât réellement davantage. „ Mr. Boyle, *continue-t-il*, y fit non ſeulement paroître une prodigieuſe lecture, & montra que le „ Docteur s'étoit trompé ſur pluſieurs points de Critique, „ mais il le tailla avec tant d'eſprit, & tourna en ridicule „ ſi vivement, & d'une maniére ſi agréable en même tems, „ les ſentimens de Mr. Bentley, qu'il rendit très-amuſante une diſpute, d'ailleurs fort ſéche & peu intéreſſante." En 1699 le Docteur Bentley repliqua par une *Diſſertation ſur les Epîtres de Phalaris, avec une Réponſe aux Objections de Mr.* Charles Boyle, *& une ample Préface.* Mr. Budgell, qui ſe déclare entiérement en faveur de Mr. Boyle, obſerve pourtant (4). „ Qu'en général, le monde „ eſt aſſez malin pour tomber ſur un homme, qui a du deſſous. Le Docteur, dit il, ayant été convaincu de s'être „ trompé à quelques égards, ſes Ennemis, depuis ce tems-„ là, lui ont à peine voulu rendre la juſtice d'avouër qu'il „ eût raiſon en quelque choſe. C'étoit porter la raillerie „ trop loin. Le Docteur avoit certainement du mérite. „ Il s'eſt donné des ſoins infinis pour entendre le Grec à „ fond, & il a corrigé dans les anciens Auteurs, quantité „ de Paſſages corrompus, dont le Public lui doit avoir „ obligation." Cette Diſpute donna lieu à divers petits Ouvrages. Mr. Rymer dans ſon *Eſſai ſur la Critique*, cité dans la Remarque précédente, nous dit (5), que le Docteur, *par des raiſons que perſonne ne connoît mieux que lui-même, a attaqué, non ſeulement un ſeul homme, mais tout un Corps*, ſur la queſtion de l'auteoticité des Epîtres de Phalaris, & des Fables d'Eſope. Il obſerve, que la Diſpute s'agitoit alors; & que quelque peu importante qu'elle parût à bien des gens, *on la pouſſoit de part & d'autre avec autant de feu & d'animoſité, que s'il étoit queſtion de quelque Article de Foi.* Il ajoûte, qu'il n'a garde de ſe mêler dans une querelle ſi animée, mais qu'on lui permettra de dire ſon ſentiment ſur la conduite des Tenans, en qualité de Spectateur du combat. Il remarque donc, qu'en premier lieu, tout le monde en général regarde le ſujet de la querelle, comme ſouverainement ridicule de la part du Docteur, en lui accordant même qu'il a raiſon pour le fond du fait, n'y ayant rien dans les termes qui l'oot irrité, d'aſſez piquant *pour engager un homme ſage, qui ne veut pas perdre ſon tems, à faire une longue Diſſertation ſort travaillée ſur un ſujet tout à fait étranger à ſa profeſſion, & peu ou point utile à qui que ce ſoit dans la République des Lettres, & cela pour avoir ſeulement le plaiſir de tomber à ſon tour ſur ſes Adverſaires.* „ Mais s'il eſt vrai, *dit Mr.* „ *Rymer* (6), qu'il ait refuſé à Mr. Boyle l'uſage du Manuſcrit, auſſi impoliment que celui-ci le prétend, il „ me ſemble que bien loin que Mr. Boyle ſoit l'Aggreſſeur, „ ſon propre honneur l'obligeoit à rendre raiſon au Public, „ pourquoi la Collation de MS. n'avoit pas été pouſſée „ plus loin, & il ne pouvoit guére dire moins qu'il a „ fait dans ſa Préface." Mr. Rymer obſerve enſuite (7), qu'avant que de pouvoir repouſſer cette amére & impardonnable ironie convenablement, le Docteur avoit jugé qu'il falloit honnêtement ôter à Mr. Boyle l'honneur de l'Edition de *Phalaris*, afin de s'ouvrir un chemin pour attaquer un autre Savant, avec qui il avoit plus d'envie de rompre une lance, & pour faire retomber l'affront (ainſi qu'il le prétend) ſur celui qui l'a mérité. „ En attendant „ on fait de Mr. Boyle un Enfant, & l'inſtrument d'un „ autre, pour parvenir à cette maligne fin. C'eſt un jeune homme de grande eſpérance, & le Docteur eſt diſpoſé à l'encourager. Mais il eſt ſi éloigné de le regarder comme un Adverſaire digne de lui, que par une „ bonté extraordinaire & par condeſcendance, il offre de „ lui ſervir de Maître, & de lui donner de plus juſtes „ connoiſſances de ce qu'il y a de plus profond & de „ plus caché dans les Sciences que n'ont pu le faire „ ces Ignorans, ſous leſquels il a fait ſes études (8)." Mr. Rymer dit (9), que le Stile de la Diſſertation du Docteur, eſt *rude & embarraſſé*; & il critique les airs du hauteur & le ton déciſif qu'il y prend par-tout. Il dit enſuite (10) ſon ſentiment ſur l'*Examen de la Diſſertation* du Docteur par Mr. Boyle, & il prétend qu'on trouve dans cette Piéce, du moins autant de défauts, que dans la Diſſertation du Docteur, quoiqu'ils ſoient d'un autre genre. „ Le Docteur, dit-il, n'offre à ſon Lecteur que des traits „ de ſiereté, & de pédanterie; & Mr. Boyle des pluſſonneries d'Ecolier, deux extrêmes également éloignés de „ la fine Satire, que je nomme ainſi, parce que je crois, que „ c'étoit à quoi l'un & l'autre viſoient, plutôt qu'à un ſérieux examen du ſujet en queſtion entre eux. Mais Mr. „ Boyle a à peu prés avoué que l'*Examen* n'étoit pas ſon „ Ouvrage; car il dit qu'il a employé quelques amis de „ Chriſt-Church pour conſulter les Auteurs dont il pouvoit avoir beſoin. Et je m'imagine que ces beaux Eſprits n'ont pu ſe réſoudre à donner ſéchement des citations, & qu'ils ont été tentés d'exercer le talent qui „ les diſtingue, ſurtout dans une affaire qui les touchoit „ de ſi près. Il y a beaucoup plus de raiſons de ſoupçonner ici Mr. Boyle, de n'avoir que prêté ſon nom, que „ par rapport à l'Edition de Phalaris. Mais je me contenterai de toucher cet article fort légérement, parcequ'il „ peut y aquieſcer ſans honte." *Il n'y a perſonne qui n'ait dû certainement être dégoûté de ce badinage, avant que d'avoir lu la moitié des Livres. Et pour ce qui regarde les Citations, lui-même en cède l'honneur. S'il m'eſt permis de dire*

(2) *Memoirs of the Life and Character of the late Earl of Orrery &c. p. 151.*

(3) P. 192.

(4) P. 194.

(5) P. 53. 54.

(6) P. 58.

(7) P. 68.

(8) P. 57.

(9) Ibid.

(10) P. 61.

vous plaira; il fit auſſi diverſes piéces en vers, une au Docteur Garth ſur ſon *Diſpenſary*, & un Prologue pour le *Fate of Capua* de Mr. Southerne. Auſſitôt qu'il eût quitté l'Univerſité, il fut élu Deputé au Parlement de la part de Huntingdon; mais cette Election ayant été conteſtée, Mr. Boyle fit un Diſcours fort vif dans la Chambre des Communes, à l'occaſion de la plainte formée contre lui, ce qui donna lieu à un Duël entre lui & Mr. W.... by, ſon Compétiteur (*e*). Son frere aîné Lionel, Comte d'Orrery, étant mort le 23 Août 1703, il hérita de ſes biens & de ſes titres (*f*), & peu de tems aprés il épouſa Eliſabeth-Cécile, fille de Jean Comte d'Exeter, qui mourut au bout de peu d'années, & ne lui laiſſa qu'un fils, qui eſt le Comte d'Orrery d'à préſent. La Reine Anne le fit Membre du Conſeil Privé, Pair d'Angleterre, & Général-Major d'Infanterie; en cette derniére qualité il ſe trouva à la Bataille de Taniers & s'y diſtingua. Il alla auſſi comme Envoyé Extraordinaire auprès des Etats de Flandres & de Brabant (*g*). Lorque le Roi George I. monta ſur le trône, le Comte fut fait un des Gentilshommes de la Chambre du Lit; il ne laiſſa pas de voter ſouvent contre le Miniſtére. Pendant le voyage du Roi à Hanovre, on ôta ſon Régiment au Comte, ce qui l'obligea à réſigner en 1716 ſa place de Gentilhomme de la Chambre. Il fut mis à la Tour le 28 Septembre 1722, ſur un ſoupçon de Haute-Trahiſon, mais on le remit en liberté au bout d'environ ſix mois de priſon; il ſe trouvoit réguliérement dans la Chambre des Pairs, & quoiqu'il n'y parlât jamais lui-même, il dreſſoit ſouvent les Proteſts (*h*). Aprés l'avénement de Sa Majeſté Régnante à la Couronne, il alloit quelquefois à la Cour (*i*). Il mourut, à la ſuite d'une courte indiſpoſition, le 28 Août 1731, dans la cinquante-ſeptiéme année de ſon âge. Il eſt l'Inventeur de l'Inſtrument qu'on appelle *Orrery*. Mr. Budgell, qui s'étend beaucoup ſur ſon caractére, nous apprend (*k*) qu'il avoit autant de courage, mais plus d'eſprit & de ſavoir, que ſon Ayeul, & qu'il avoit, comme ſon grand-oncle, du genie pour les Méchaniques & pour la Médecine. Qu'il avoit un goût tout particulier pour les beautés des Anciens: „ Et qu'il donnoit une grande liberté par rapport aux hommages & à l'adoration „ que les hommes doivent à l'Etre Suprême; mais qu'il ſe croyoit obligé de ſe conformer en public „ à la Religion établie dans ſon Pays, & d'éviter ſoigneuſement de dire ou de faire rien qui pût la „ faire mépriſer (*l*)". Qu'il étoit grand Partiſan de la Liberté (*m*). Qu'il ſe plaiſoit dans la compagnie de deux ſortes de perſonnes, de ceux qui avoient effectivement un génie ſuperieur; *ou de ceux qui avoient quelque foible, un peu de ridicule, propre à le divertir*; il les railloit ſi agréablement, & avec tant d'égard en même tems, que quoique cela le divertît lui & les autres, il n'offenſoit jamais celui qui étoit l'objet de la raillerie (*n*). Il legua au Collége de Chriſt-church à Oxford toute ſa Bibliothéque, excepte les Journaux de la Chambre des Pairs, & les Ouvrages rélatifs à l'Hiſtoire & à la Conſtitution d'Angleterre, qu'il laiſſa au Comte ſon fils (*o*).

(*e*) Idem p. 201. 202.
(*f*) Idem p. 235. & 269.
(*g*) Idem p. 209. 210.
(*h*) Idem p. 218-224.
(*i*) P. 253.
(*k*) P. 236.
(*l*) P. 240. 241.
(*m*) P. 241.
(*n*) P. 242.
(*o*) P. 250.

ma penſée, je m'imagine que cet Ouvrage a été fait (comme la plupart de ceux qui ſortent de ce Collége) par une Cotterie choiſie. On y voit une ſi grande profuſion d'eſprit, & tant de traits de raillerie de tout ordre, qu'on diroit que chacun y en a mis de ſa façon, & il ne faut pas douter que le ſpirituel Docteur Aldrich n'ait été à la tête de ces Meſſieurs, & qu'il ne s'en ſoit donné au cœur joie. Mr. Rymer tombe enſuite rudement ſur Chriſt Church, & aſſure que ce Collége s'eſt toujours diſtingué des autres Colléges de l'Univerſité, non par *ſon Savoir extraordinaire*, mais par ſon *abominable Arrogance*; & qu'un peu de réflexion auroit reprimé leur furie contre le Docteur Bentley, pour être tombé dans la faute dont ils étoient eux-mêmes viſiblement coupables, & que le Public excuſera en lui, en la faiſant retomber ſur eux: *puiſque l'orgueil & l'inſolence lui ſont certainement auſſi permis, à lui qui eſt un Savant, qu'à quelques jeunes gens, qu'on ne peut raiſonnablement regarder comme tels.* Il obſerve enſuite (13), que la Pédanterie eſt une autre choſe, dont ils ont taxé le Docteur très vivement. „ Mais ils pouvoient encore s'épargner cette peine, de-même qu'à l'égard de l'orgueil, & par la même „ raiſon. Car c'eſt une preuve auſſi marquée de Pédanterie, d'engager quelqu'un à perdre ſon tems à donner „ de mauvaiſes Editions d'anciens Auteurs, & à rechercher ſoigneuſement les diverſes leçons, négligées dans „ les Editions précédentes, à cauſe de leur inutilité, que „ *d'affecter des termes durs, & de bigarrer un Livre Anglois de Grec & de Latin.* Je penſe que le Docteur Aldrich eſt à préſent très connu, pour la maniére dont il „ occupe ſes jeunes Etudians ſans expérience. Il a fait „ entrer Mr. Boyle dans la ridicule diſpute où il ſe trouve engagé avec ſes amis, & il y en engagera encore „ d'autres." Il dit enſuite (14), qu'il croit que le Docteur a été trop prompt à provoquer la querelle, & qu'en le faiſant il s'eſt attiré ſans néceſſité bien de la peine & du chagrin: *Mais*, ajoûte-t-il, *je ne puis être de l'avis de notre ami par rapport aux raiſons qu'il me le fait penſer. Car ſelon lui le Collége eſt un Adverſaire trop fort pour le Docteur, au-lieu que je crois que ceux qui ont eu d'abord part à la diſpute, ſont au-deſſous de lui, ce qui auroit dû engager le Docteur à garder le ſilence. Il les repréſente comme un Corps trop formidable pour un ſeul homme, qui ne pouvoit manquer* de perdre ſa réputation, *quand même il auroit eu raiſon. Mais une grande Troupe n'eſt pas toujours redoutable, quoiqu'elle ſe l'imagine. Le Docteur Bentley ſavoit fort bien que le Public n'avoit pas une ſi haute opinion de ces Meſſieurs, & que ſon Caractére & ſes Raiſons n'avoient rien à craindre de leurs foibles attaques, & c'eſt là, je m'imagine, la grande raiſon de la vivacité qu'il a fait paroître d'abord.* „ J'apprends qu'il „ a préparé une Réponſe à leur Livre, ce qui m'étonne „ fort. Car leurs railleries ne ſont pas le moindre tort à „ ſa réputation: & les autorités qu'ils citent, ſont ſi „ fauſſement alléguées, & ſi mal appliquées, qu'elles n'ont „ pas beſoin de réponſe. Avec ma petite lecture, j'apperçois bien des bévuës, & je ne doute pas que le Docteur, & d'autres Savans, plus verſés dans ces Auteurs, „ ne puiſſent en découvrir nombre d'autres." Le Docteur Henri Felton dit dans ſa *Diſſertation ſur la maniére de lire les Auteurs, & de ſe faire un bon ſtile* (15); que *peut-être on pourroit auſſi attribuër le Livre de Mr. Boyle en faveur des* Epîtres de Phalaris *à quelque Sophiſte; mais le ſuppoſant ici pour être de lui*, dit-il, *il faut avoüer que ſi le Docteur eſt meilleur Critique, Mylord Orrery eſt beaucoup meilleur Ecrivain.*

(13) P. 67.
(14) P. 74.
(15) P. 159. de la 4. Edit. Londres 1718.

BRADWARDINE (THOMAS) ſavant Ecrivain Anglois & Archevêque de Cantorbery dans le XIV. Siécle, diſtingué par le titre de *Profond Docteur*, étoit né à Hartfield dans le Dioceſe de Chicheſter [*A*]. Il fit ſes études au Collége de Merton dans l'Univerſité d'Oxford, qui le choiſit pour

[*A*] *Etoit né à Hartfield dans le Dioceſe de Chicheſter.*] C'eſt ce qu'aſſure Leland dans ſes *Commentarii de Scriptoribus Britannia* (1), *Hertefeldiæ natus in Diœceſi Ceiceſtrenſi*, & ce que confirme Bale dans ſon *Scriptorum Illuſtrium majoris Britanniæ Catalogus* (2). Pitſeus dans ſon Livre de *Illuſtribus Angliæ Scriptoribus* (3), dit qu'il étoit né dans la Ville de Chicheſter dans la Comté de Suſſex. Le Docteur François Godwin, Sous-doyen d'Exeter, & depuis Evêque de Landaff, dans ſon *Catalogus des Evêques d'Angleterre depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme dans ce Royaume, avec une Hiſtoire juscinte de leur vie & de leurs actions mémorables, telle qu'on a pu la recueillir de l'Antiquité*, publié à Londres in-4. en Anglois en 1601, aſſure en termes exprès (4) qu'il étoit né à Hartfield en Suſſex; mais le même Auteur dans l'Edition Latine de ſon Ouvrage, imprimée à Londres en 1616 in 4, ſous le titre de *Commentarius de Præſulibus Angliæ* (5), dit qu'il étoit né à *Hatfield* dans la Comté de Suffolk, *Natus fortur* Hatfeldiæ *in Comitatu* Suffolcienſi. Caſimir Oudin dans le troiſiéme Volume (6) de ſes *Commentarii de Scriptoribus & Scripsis Eccleſiaſticis*, imprimés à Leipzig en 1722, obſerve que le Chevalier Henri Savile avoit d'abord cru qu'il étoit né au Château de *Bradwardin*, qui étoit ſitué, ſelon Cambden dans ſa *Britannia*, ſur le bord de la Riviére Vaga, quelques Miles au-deſſus de Hereford, mais qu'il avoit enſuite changé de ſentiment ſur ces paroles de Bradwardin lui-même, *Cap.* XXII, *pag.* 559. *per ſimilem etiam rationem, quicquid nunc ſcribo Oxonie, ſcriberet Pater meus Ceceſtriæ, qui genuit me ſcribentem, imo & avus & proavus*; par où il paroît que ſon Pere demeuroit à Chicheſter, d'où le Chevalier Savile conclut qu'il étoit né dans la Comté de Suſſex. Le Docteur Fuller, dans ſes *Hommes illuſtres*, (7) aſſure qu'il étoit d'une ancienne famille de Bradwardine dans la Comté de Hereford, d'où elle s'étoit tranſplan-

(1) T. II. Cap. 347. p. 115. Edit. d'Oxford 1709. in-8.
(2) Centur. 4 Cap. 27. p. 431 Edit. de Baſle 1557.
(3) Num. 383. p. 470.
(4) P. 91.
(5) Part. I. p. 160.
(6) Col. 919.
(7) *Worthies in Lincolnſh.*

pour ſon Procureur en l'année 1325 (a). Il ſe fit recevoir enſuite Docteur en Théologie, & il fut Profeſſeur en cette Faculté (b). Bale, dans la première Edition de ſon Livre *de Scriptoribus Britanniæ*, & Mr. Du Pin dans ſa *Nouvelle Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques* (c), diſent qu'il étoit Chancelier de l'Univerſité, mais cette faute a été corrigée dans l'Edition de Bale, faite à Baſle en 1557 (d). Mr. Du Pin s'eſt encore trompé en diſant, qu'il étoit de l'Ordre des FF. Mineurs (e). Bradwardin étoit grand Mathématicien & Philoſophe, de-même qu'excellent Théologien, comme les Ouvrages qui reſtent de lui en font foi [B]. Le Docteur Jean Stratford, Archevêque de Cantorbery, inſtruit de ſon rare mérite, le recommanda à Edouard III. pour Confeſſeur, & il ſe comporta dans ce poſte avec toute la ſageſſe imaginable; car s'il cenſuroit le Roi avec beaucoup de liberté, ſur ce qu'il trouvoit de répréhenſible dans la conduite de ce Prince, il le faiſoit en même tems avec tant de modeſtie, que le Roi ne s'en offenſa jamais. Il l'accompagna toujours pendant les longues & dangereuſes guerres que ce Monarque fit en France, & il l'exhortoit en particulier, comme il faiſoit toute l'Armée, dans ſes Diſcours publics, d'uſer des avantages & de la victoire qu'ils remportoient, avec modération. Il eût pu facilement obtenir du Roi tel Bénéfice qu'il auroit voulu; mais il avoit ſi peu d'ambition, qu'on fut bien longtems à le faire réſoudre d'accepter une Prébende à Lincoln, qu'on lui offrit, étant auparavant Chancelier de St. Paul à Londres (f). L'Archevêque Stratford étant mort en l'année 1348, Bradwardin fut élu par le Chapitre de Cantorbery pour lui ſuccéder; mais tant le Roi que le Pape, inſiſtant ſur le choix de Jean Ufford, Bradwardine échoua alors (g). L'Evêque Godwin dit (h), qu'il eſt certain qu'il fut élu ſans aucune ſollicitation de ſa part, & qu'il auroit pu mettre aiſément le Roi dans ſes intérêts, s'il avoit voulu s'en donner la peine; & que quelques perſonnes ayant témoigné de la ſurpriſe, de ce que le Roi lui en avoit préféré un autre, il répondit

(a) Wharton dans ſon *Appendix* à l'*Hiſt. Literaria de Cave* p. 32. Edit. de Genève 1720.

(b) Preface de Ill. *Anglia Script.* num. 161. p. 479.

(c) Tom. XI. p. 72.

(d) Cent. 4.

(e) Voy. Oudin *Comment. Cap.* 57. p. 2317. *de Scriptor. & Scriptis Eccleſ.* T. III. Col. 2139. 2140.

(f) Godwin *Comm. de Præſulibus Angliæ* Part. I. p. 160.

(g) Wharton *ubi ſupra.*

(h) *Ubi ſupra.*

plantée dans la Province de Suſſex, trois générations auparavant, & que notre Savant étoit né à Chicheſter, ou dans le voiſinage de cette Ville.

[B] *Bradwardin étoit grand Mathématicien & Philoſophe, de-même qu'excellent Théologien, comme les Ouvrages qui reſtent de lui, en font foi.*] Son principal Ouvrage eſt intitulé, *De Cauſâ Dei, & de veritate Cauſarum contra Pelagium*, en trois Livres. C'eſt le Chevalier Henri Savile qui le publia à Londres en 1618 in-fol. Dans cet Ouvrage il ſoutient fortement les principes de St. Auguſtin & de St. Thomas d'Aquin touchant l'Opération & la Puiſſance de Dieu ſur les actions des Créatures. Il ne traite pas ſeulement de la Liberté & de la Prédeſtination, mais encore de l'Exiſtence de Dieu, de ſes Perfections, de ſon Eternité, de ſon Immutabilité, de ſon Immenſité, & de ſes autres Attributs, & particuliérement de ſa Science, de ſa Puiſſance, & de ſa Volonté. Il montre que Dieu conſerve tous les Etres qu'il a créés; qu'il fait immédiatement tout ce que les créatures font, que ſa volonté eſt efficace, infurmontable & immuable, & que tout ce qu'il veut arrive infailliblement; que les choſes qu'il fait ne ſont point la cauſe de ſa ſcience, mais que c'eſt ſa volonté. Il explique en quel ſens Dieu veut & ne veut pas le péché. Il prouve la néceſſité de la Grace contre Pélage, & fait voir qu'elle eſt gratuite; & qu'on ne mérite point la première Grace, qu'elle eſt la Cauſe immédiate de toutes les bonnes actions, & principalement de la Repentance. Il lient la Prédeſtination gratuite. Ce ſont là les principaux points qu'il traite dans le premier Livre. Le ſecond eſt ſur le Libre Arbitre; il prétend qu'il ne conſiſte pas dans le pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir une même choſe, mais dans le pouvoir de vouloir librement tout ce qu'il faut vouloir, & ne vouloir pas, ce qu'il ne faut pas vouloir. Il fait voir qu'aucune cauſe ſeconde ne peut néceſſiter la volonté; mais que le Libre-Arbitre ne peut par ſes propres forces ſurmonter aucune tentation ſans un ſecours ſpécial de Dieu, qui n'eſt autre que ſa volonté invincible; que ſans ce ſecours on ne peut non plus éviter le péché; que la Perſévérance eſt un effet de la Grace. Il explique enfin dans le dernier Livre, la Coopération de la volonté de l'homme avec celle de Dieu. Il prétend que Dieu n'ôte point la Liberté, quoiqu'il cauſe une eſpéce de néceſſité. Il traite des différentes eſpéces de néceſſité & de contingence, & rapporte les différentes opinions des Philoſophes & des Théologiens touchant la contingence des choſes, qu'il compte juſqu'au nombre de trente-trois, & il conclut que toutes les choſes futures arrivent par une eſpéce de néceſſité par rapport aux cauſes ſupériceures, qui s'accorde néanmoins avec la liberté, parce qu'elle n'eſt point abſoluë, naturelle, violente, ou forcée. Il finit ſon Ouvrage en faiſant une récapitulation des Erreurs qu'il a combattuës, & des vérités qu'il a établies, qu'il réduit à trente ſix Propoſitions (i). Leland dit (k) qu'on voit des preuves de ſon profond ſavoir dans cet Ouvrage, & qu'étant déjà Chancelier de Londres, il le dédia au Préſident, & aux Membres du Collége de Merton à Oxford. *Scripſit tres Libros* de Cauſâ Dei *contra* Pelagium, *in quibus je virum undecunque eruditum liquido probat. Dedicavit autem, cum jam eſſet Cancellarius Londinenſis, opus Præſidi & Sociis Mertonenſis.* Bale remarque (to) qu'il a écrit avec beaucoup de feu contre les Hérétiques, & ſurtout contre les Pélagiens, dans ſon Ouvrage dédié au Collége de Merton; *Adverſus hæreticos arma ſuſcipiens . . . . . in magno ſpiritus fervore ſcripſit, præſertim contra Pelagianos, ad ſuos Mertonenſes.* Flaccius Illyricus dans ſon *Catalogus Teſtium Veritatis* nous dit (11), qu'il a fortement combattu pour la Grace de Dieu contre le Livre Arbitre, & contre les Pélagiens, ſes Défenſeurs, c'eſt à-dire, les Scholaſtiques. Et qu'il l'a fait avec l'approbation d'un grand nombre de perſonnes, mais en même tems en s'attirant le reſſentiment de pluſieurs autres, déjà ſéduits, & non ſans s'expoſer lui-même. Mais que s'étant rendu aux ſollitations de pluſieurs Savans & pieux perſonnages, qui lui demandoient de mettre par écrit ce qu'il avoit dit ſur ces queſtions dans ſes Diſputes publiques, il avoit renfermé le tout en trois Livres, qui font un juſte Volume. Le même Ecrivain obſerve, que d'Illuſtres Savans, comme Raphaël Volaterran, & Jean Pic, donnent de grands éloges au grand ſavoir de Bradwardin. *Pugnavit accerrimè pro Gratiâ Dei, contra Liberum Arbitrium, & Pelagianos ejus Patronos, nempe Scholaſticos Theologos; idque nec ſine approbatione multorum, nec ſine multorum jeductorum gravi ſimâ offenſione, juxtaque periculo. Tamen exoratus a piis doctiſque viris, quæ de eâ Controverſiâ in publicis Diſputationibus differuerat, tribus libris juſtum Volumen explenibus complexus eſt. Laudatur hic Scriptor nomine eximiæ eruditionis, etiam ab illuſtribus Viris.* Le Chevalier Henri Savile dit dans la Préface qu'il a miſe au-devant de l'Ouvrage de Bradwardin, qu'il avoit puiſé une Philoſophie ſolide dans les Ecrits d'Ariſtote & de Platon, mais qu'il s'étoit ſurtout diſtingué dans les Mathématiques & dans la Théologie; & qu'il a principalement ſi fort excellé dans les Mathématiques, qu'il n'a peut-être pas eu ſon pareil dans ſon ſiécle . . . . Qu'étant grand Mathématicien, il a mis ſa ſcience à profit dans la Théologie même, & qu'il a été le premier & le ſeul qui ait traité la Théologie Mathématiquement, en poſant d'abord deux hypothéſes, à titre de Principes, & en s'en ſervant pour démontrer ce qu'il vouloit établir, & en tirant des conſéquences, puiſant des preuves dans Euclide même. De cette maniére il déduiſoit par une ſuite de propoſitions ſes conſéquences, des hypothéſes qu'il avoit démontrées d'abord; ce qui pourroit peut être faire paroître à quelqu'un que ſes Conſéquences ſont tirées de trop loin. *In hoc Curriculo Literarie ſolidam ex Ariſtotelis & Platonis fontibus hauſit Philoſophiam, ſed in Artibus Mathematicis ac Theologiâ ejus potiſſimum eluxit induſtria; ac in Mathematicis quidem ita excelluit, ut parem illa ætas tulerit fortaſſe neminem . . . . . Thomas noſter, cum ſummus eſſet Mathematicus, etiam in Theologicis tractandis non receſſit ab arte. Itaque primus, quod ſciam, & ſolus hanc viam tentavit in Theologicis, ut ſua Mathematico Theologica connexeret, ponendo ſcilicet prime loco duas Hypotheſes, quaſi principia, & ex iis proxima quæque demonſtrando, & corollaria deducendo, petitis etiam ex Euclide probationibus, deinceps ex hypotheſibus & prædemonſtratis reliqua omnia perpetuâ ſerie ad finem uſque operis attexendo; quæ ſi ut Concluſiones ejus cuipiam fortaſſe nimis altè petita videantur.* Gabriel Naudé dans ſa *Bibliographia Politica* (12) remarque, qu'on peut tirer beaucoup de ſecours du Livre de Bradwardin *de Providentiâ* (c'eſt le titre qu'il donne à l'Ouvrage dont nous avons parlé) parce qu'il y égale peu s'en faut Thomas pour la force & la ſubtilité. *Nec minimum quoque auxilii repoſitum eſt in Libris de Providentiâ Thomæ Bradwardini, quoniam in illis pari ferè cum divo Thomâ ſubtilitate, & rationum pondere procedit.* La *Geometria Speculativa* de Bradwardin parut à Paris en 1530, & ſon *Arithmetica Speculativa* en 1502 dans la même Ville, & l'un & l'autre Ouvrage en 1530 encore à Paris. Son *Traité des Proportions* fut imprimé à Veniſe en 1505. Bale & Pitſeus nous donnent un Catalogue de ceux de ſes Ouvrages qui n'ont jamais été imprimés, & qui ſont les ſuivans: *De velocitate Motuum*, de la viteſſe du Mouvement, en un Livre. *De Proſcientiâ & Prædeſtinatione*, de la Préſcience & de la Prédeſtination, en un Livre. *De Arithmeticâ Practicâ*, De l'Arithmétique Pratique, en un Livre. *Commentaria Sententiarum*, Commentaires ſur le Maître des Sentences, en quatre Livres. *Placita Theologica*, Théſes de Théologie, en un Livre. *De Sanctâ Trinitate*, de la Sainte Trinité, en un Livre. *De Præmio Salvandorum*, de la Récompenſe des Elus, en un Livre. *Summa Theologiæ*, Somme de Théologie en un Livre *Sermones per annum*, Sermons pour toute l'année, en un Livre. *De Quadraturâ Circuli*, de la Quadrature du Cercle. Bale aſſure qu'il a compoſé encore un grand nombre d'autres Ouvrages.

(i) Du Pin *Nouv. Bibl. des Aut. Eccléſ.* T. XI. p. 72. 73.

(k) *Ubi ſupra.*

(10) P. 436.

(11) *Apud* Possevinum *Cenſura Cel. Author.* p. 431. Genève 1694 in-8.

(12) Publiée dans un Livre intitulé, *H. Grotii & aliorum Diſſertationes de Studiis inſtituendis.* p. 90. Amſt. 1645. in 24.

[A]

pondit, que ce Prince n'avoit pu en aucune façon le favoriſer, & qu'il s'étoit apperçu qu'il ne déſiroit pas d'etre favoriſé. L'Archevêque Ufford, étant mort ſubitement le 7 Juin de la meme année, avant que d'avoir été ſacré, le Chapitre de Cantorbery elut Bradwardin pour la ſeconde fois, & le Roi approuva d'abord ce choix avec plaiſir; le Pape auſſi le nomma à cet Archevêché de ſon propre mouvement, ſans que perſonne l'en ſollicitât, & avant que d'avoir appris cette ſeconde Election; enſorte, comme le remarque Godwin (*i*), qu'il n'y a peut-etre jamais eu d'Archevêque qui ſoit parvenu à ce Siége d'une maniére plus honorable. Il fut ſacré à Avignon par le Cardinal Bertrand, & il s'en retourna d'abord en Angleterre, où il rendit ſes devoirs au Roi, & ſe retira enſuite à Lambeth, pour ſe repoſer des fatigues de ſon grand voyage; mais y étant tombé malade, il y mourut (*k*) cinq ſemaines & quatre jours après ſa Conſécration, deſorte qu'il ne fut point introniſé dans ſa Cathédrale de Cantorbery (*l*). Bale dit (*m*) qu'il avoit étudié avec beaucoup d'application Ariſtote & Averroës, & que c'étoient les principales ſources où il avoit puiſé ſa Philoſophie, & que pour l'explication de l'Ecriture Sainte, il conſultoit les Juifs, parce qu'ils étoient les mieux inſtruits dans ce qui regardoit leur Loi.

(*i*) *Ubi ſupra.*

(*k*) Idem ibid. Wharton dit qu'il mourut à Londres.

(*l*) Godwin *ubi ſupra.*

(*m*) Cent. 9. p. 435.

BRANKER ou BRANCKER (Thomas) célébre Mathématicien du XVII. Siécle, fils de Thomas Branker Bachelier-ès-Arts du Collége d'Exeter à Oxford, nâquit dans la Comté de Devon, & entra dans le ſuſdit Collége le 8 Novembre 1652, âgé environ de dix-ſept ans (*a*). Il fut reçu Bachelier-ès-Arts le 15 Juin 1655 (*b*), & fut élu Membre de ce Collége le 30 du même mois (*c*). Le 22 Avril 1658 il prit le degré de Maître-ès-Arts (*d*), & ſe mit à prêcher; mais après la Reſtauration, ayant refuſé de ſe conformer aux Cérémonies de l'Egliſe Anglicane, il quitta ſa place au Collége en 1662, & ſe retira dans la Comté de Cheſter, où il ſe conforma dans la ſuite, & ayant reçu les Ordres d'un Evêque, il devint Miniſtre de Whitegate. Environ ce tems, ſa grande habileté dans les Mathématiques & dans la Chimie lui procura la faveur de Guillaume Lord Brereton, qui lui donna la Cure de Tilſton, qu'il ne garda pas longtems: l'ayant réſignée, il fut choiſi Régent de la belle Ecole de Macclesfield dans la même Comté, où il paſſa le reſte de ſa vie (*e*). On a de lui, *Doctrinæ Sphæricæ Adumbratio, & Uſus Globorum Artificialium*, Oxford 1662; en 1668 il publia une Traduction de l'*Algébre de Rhonius* [*A*]. Il étoit en correſpondance avec Mr. Jean Collins, Membre de la Société Royale [*B*], de-même qu'avec le Docteur Jean Pell, & avec pluſieurs autres ſavans Mathémati-

(*a*) Wood *Athen. Oxon.* Vol. II. Col. 570. Edit. de Londres 1721.

(*b*) *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 107.

(*c*) Ath. Oxon. *Ubi ſupra.*

(*d*) *Faſti Oxon.* Col. 220.

(*e*) Ath. Oxon. Col. 571. 570.

[*A*] *Il publia une Traduction de l'*Algébre de Rhonius.] Elle parut à Londres in-4. ſous le titre ſuivant: *Introduction à l'Algébre, traduite de l'Allemand en Anglois par* Thomas Branker, *Maître ès-Arts. Avec des Changemens & des Additions conſidérables, par* D. P. *A quoi l'on a joint une Table des Nombres impairs, qui ſont au-deſſous de cent-mille, ou l'on voit ceux qui ne ſont point compoſez, & où les autres ſe trouvent réſolus à leurs coëfficiens*, &c. *Suppuſée par le même* Tho. Branker. La *Préface* eſt datée de White-Gate dans la Comté de Cheſter, le 22 Avril 1668. Mr. Branker y obſerve, que le titre du Livre annonce une Traduction, mais que c'eſt une Traduction où il y a de grands changemens; & que ſi quelqu'un a envie de ſavoir *ce que ce ſont que ces changemens, & pourquoi on les a faits*, il n'a qu'à comparer la Verſion avec l'Original, dont on peut trouver un Exemplaire à Francfort, imprimé à Zurich in 4. en 1659. ſous ce titre, *Algebræ Rhonii, Germanicè.* L'Exemplaire de Mr. Branker étoit un préſent qu'un ami lui avoit fait en 1662, qui lui dit, en le lui donnant, qu'il ſouhaiteroit fort de pouvoir le lire dans une Langue qu'il entendit, & Mr. Branker lui promit de le traduire en Anglois. Dés qu'il en eut le tems, il le corrigea d'abord ſur l'*Errata*, & commença à le traduire. Quand il eut fini ſon travail, il ſouhaitta de le voir imprimé, & ayant obtenu la permiſſion le 18 Mai 1665, ſous le titre d'*Introduction à l'Algébre*, il l'envoya à l'Imprimeur, ſans aucun changement ni dans les Régles, ni dans les Exemples, ſinon qu'il y avoit corrigé quantité de fautes, & il donna ordre en même tems d'imprimer les ſix feuilles de *la Table des Incompoſites de Rhonius*, préciſément comme elles ſont dans l'Original Allemand. Mais peu de tems après, Mr. Branker lui écrivit qu'il y avoit à Londres, un homme diſtingué, le Docteur Jean Pell, Mathématicien, qui déſiroit fort d'être informé de ſon Projet, avant que l'Edition fût pouſſée plus loin; & ayant eu une converſation avec lui, il trouva qu'il étoit non ſeulement en état de le diriger, mais de plus fort diſpoſé à le faire, autant que ſon tems le lui permettroit. Le Docteur lui donna divers avis ſur l'Ouvrage, lui enſeigna la Méthode de dreſſer *la Table des Incompoſites*, de les examiner, & de la continuer auſſi loin qu'il le jugeroit à propos. Il l'encouragea à la pouſſer juſqu'à cent-mille, en lui diſant qu'il eſpéroit, qu'au bout du tems qu'il faudroit pour calculer & imprimer cette Table, il auroit celui de ravoir quelques-uns des *Problêmes de Rhonius*, & de les refondre; qu'il les lui envoyeroit avec la permiſſion de les faire imprimer ou de les garder par devers lui, comme il voudroit. Mr. Brancker acheva cette Table, & la fit imprimer, de-même que douze feuilles du Livre même, avant que le Docteur Pell lui envoyât ſes Changemens, qui commencent au Problême 24 p. 100, & depuis-là tout eſt de ſa façon, comme auſſi les pagg. 79, 80, 81, 82; qu'il envoya après tout le reſte. „ Enſorte, „ *dit Mr. Brancker*, qu'au lieu des 124 premiéres pages „ de Rhonius, on trouve ici préciſément le double. Je „ n'entreprendrai pas de dire d'avance, combien l'on aura dans la ſuite, à la place des huit ou neuf feuilles de „ Rhonius qui reſtent, l'incertitude de la vie, de la ſanté, du tems, ne le permet pas, & cela dépendra encore de l'accueil que cet Ouvrage recevra de ceux qui ont „ du goût pour ces matiéres, à qui il auroit été certainement plus agréable, s'il eût été exempt tout-à-fait de „ fautes d'impreſſion. A l'égard de la *Table des Incompoſites*, j'ai bien ſenti les mauvais effets de la précipitation „ à la calculer, à la copier, & à l'imprimer. Il m'a donc „ fallu beaucoup de ſoin, & malgré cela la pag. 198 eſt „ pleine de fautes que j'ai marquées, & je n'oſerois garantir qu'il ne m'en ſoit encore échappé. Mais comme „ je vois qu'il y a pen de gens en état de faire ces Calculs „ de nouveau, ceux qui y découvriront quelque autre faute, feront bien d'en donner avis au Libraire, ou à quelqu'autre, qui pourroit être intéreſſé dans une autre Edition". On trouve un petit Extrait de ce Livre dans les *Tranſactions Philoſophiques*. Num. 35. pag. 688.

[*B*] *Il étoit en correſpondance avec Mr. Jean Collins Membre de la Société Royale.*] Un ſavant Gentilhomme * nous a acomuuniqué deux Lettres Originales, l'une de Mr. Brancker à Mr. Collins, & l'autre de Mr. Collins à Mr. Brancker. La premiére eſt datée de *New Church*, le 28 Décembre 1667. Elle eſt conçuë en ces termes.

* Guillaume Jones Ecuyer, Membre de la Société Royale.

„ Monſieur,

„ Quand je vous ai envoyé *Kinckhuyſen*, j'avois deſſein „ de le faire précéder d'une Lettre par la poſte, mais „ l'embarras de mes affaires m'en a empêché. J'ai appris „ par votre Lettre au Docteur Pell, que vous avez ce Livre. „ Je ſouhaitte qu'il puiſſe en quelque maniére vous faire plaiſir, ou à quelqu'un de vos amis. Je vous prie ſeulement „ d'avoir ſoin, qu'il ne ſoit pas imprimé tel qu'il eſt, ou „ avec des Corrections, ſans les miennes, mais ſurtout „ point ſans l'aveu du Docteur Pell. Car quoiqu'il n'approuve pas qu'on ſonde la Géométrie ſur le Cone, il „ ne mépriſe poortant pas les Equations & les Opérations qui ſe font par là; & j'eſpére que, ſi Dieu me „ fait la grace de jouïr encore de ſa compagnie, ſes Inſtructions me mettront en état de faire quelque choſe „ ſur les Sections Coniques, d'auſſi bon du moins, que ce „ qu'il y a dans cet Ouvrage, & plus méthodique. Ma „ Femme accoucha le 22 de ce mois de deux filles, dont „ Dieu a retiré l'une hier, par un abcès dans la tête, que „ je lui ai vu ſortir par les narines, après avoir véco & „ ſouffert 365 heures, moins 15 ou 20 minutes, étant née „ avant 9 heures du Matin le 22 Décembre, & morte à „ 2 heures après-midi le 27 du même mois. Vous juges „ bien que j'ai n'ai pas eu l'eſprit fort libre pendant ſa maladie, mais depuis que Dieu l'a retirée, je tâche de dire comme David, *elle ne viendra point à moi*, &c. Je „ vous demande vos priéres, pour que nous puiſſions ſoutenir cette épreuve & la mettre à profit. Excuſez ma „ précipitation. Le Docteur Pell vous dira, en vous écrivant, ce qu'il penſe touchant l'Algébre. Vous pouvez „ m'écrire à la même adreſſe qu'auparavant, en ajoûtant „ (*qu'il faut la laiſſer chez le Docteur Pell*) ou autrement „ (à . . . . . *à New-Church proche de Vale Royall*, &c.) „ car je ſuis ici pour quelque tems avec ma femme. Vos „ Lettres me parviendront par l'one & par l'autre voye. „ Mes complimens, &c. à Mr. Pits & aux autres amis.

„ New-Church le 28 „ Décemb. 1667.

Tout à votre ſervice T. Brancker.

La

ticiens de ce tems-là. Il mourut au mois de Novembre de l'an 1676, & fut enterré dans l'Eglise de Macclesfield.

La Lettre de Mr. Collins est du mois de Juin, mais l'année n'est pas marquée: la voici.

(Pour Mr. Brancker.)

(Juin)

„ Monsieur,

„ Vous me marquez, dans votre Lettre du 29 Mai, que
* Jean Pell. „ le Docteur * ne s'est pas autant mis en peine de l'Introduction, que quelques personnes croient qu'il l'auroit fallu. Je n'eus pas le tems, la dernière fois que je vous écrivis, de répondre en détail là-dessus; je me contentai de vous dire, que je ne connoissois personne qui regardât cette Introduction comme mauvaise, mais que plusieurs croyoient qu'elle pouvoit être plus claire, & qu'elle auroit dû être plus étendue qu'elle ne l'est. C'est le sentiment de plusieurs habiles gens, & de quelques-uns de ceux qui professent ici les Mathématiques, qui aiment & honorent tous le Docteur, aussi-bien que moi, quoique je sois de leur avis, mais je ne cherche pas à le persuader à d'autres, au contraire, je leur dis que le Docteur ne s'est guére embarrassé de cette Introduction, & qu'il l'a laissé paroître telle que son Disciple l'a laissée. J'ajoûte qu'il ne s'y trouve rien que je n'entendisse parfaitement, lorsque je la lus à Coventry en 1665, & que j'en corrigeai les fautes. Le Docteur Twisden, qui a étudié je croi un peu l'Algébre depuis vingt ans, proteste qu'il ne l'entend point. Mr. Martin le Libraire ne veut pas suivre le conseil de Mr. Jenks de Cambridge, & entendre parler d'imprimer rien de cette nature, étant engagé à titer un nombre suffisant d'Exemplaires du *Clavis*, qui vient de se réimprimer sans aucun changement. Ce que le Docteur Wallis a fait fera un Appeodix à part. Mais voici ce que j'ai à dire pour remplir ma commission, que l'*Algébre de Mr. Kersey* est prête pour l'impression; & ce qu'il n'a pas voulu me dire, mais ce que je sai par d'autres personnes, c'est qu'on a entre les mains les planches de bois pour cet Ouvrage; & pour parler franchement, Messieurs Leake, Gunton, & autres, le regardent comme un excellent Ouvrage, & l'Introduction est à leur avis riche & aisée; mais il ne se propose point de parler de Problêmes difficiles, & je ne crois pas qu'il y en ait un seul „ de ceux qui se trouvent dans le Livre du Docteur, ou „ dans d'autres de cet ordre, excepté celui des pag. 125, „ 126 de *Rhonius*, sur la maniére de tirer une ligne, d'une grandeur donnée, entre les deux côtés d'un Quarré „ allongé, qui appartienne à l'Angle opposé, ce que Kersey fait par une Equation quarrée, & il dit qu'il y a „ lieu de douter, si ces sortes de Problêmes Géométriques, qui vont jusqu'aux doubles Quarrés, & qu'on „ peut diviser en deux Equations quarrées, ne peuvent „ pas être résolus, sans aller au-delà des Equations quarrées. Tout ce que Mr. Kersey a donné jusqu'à présent, „ a été estimé, & ceci est son Chef-d'œuvre, auquel il „ a travallié, si je ne me trompe, dix ou douze ans; & je „ ne voudrois pas que son Ouvrage parût avant celui du „ Docteur, parce que son Introduction seroit surement „ préférée. C'est ce qui m'a porté à vous marquer dans „ ma dernière (par laquelle je vous annonçois que le pre-
† Il faut, *Des Cartes.* „ mier & le second Volume de Des Chartes † étoient „ envoyés) d'engager le Docteur de permettre que les sept „ premières feuilles de l'Introduction augmentées de ce „ qui est dans *Kinckhuysen* (que Mr. Kersey n'a jamais vu, „ & que j'ai tout prêt pour vous l'envoyer, dés-que j'aurai votre réponse) paroissent, comme une traduction de „ votre main, aussitôt qu'il sera possible; le Docteur pouvant „ prendre autant de tems qu'il voudra pour suppléer ce „ qui manque au commencement, & pour enrichir & achever l'Ouvrage; à quoi je dois ajoûter que la page 55, „ devroit être réimprimée, y ayant quelque erreur; & à „ la pag. 54. la première Edition des *Principes de Van „ Schooten* est citée comme étant fautive, mais vous verrez que la faute a été corrigée dans la seconde Edition; „ ce qui fait voir que le Docteur n'a jamais connu les „ deux Ouvrages que je vous envoye. Mais ce qui m'étonne, c'est qu'aiez longtems aprés que j'en ai parlé, „ le Docteur ait répondu qu'il ne les a pas lus. D'où il „ s'ensuit, qu'il n'en a point entendu parler, ni ne les a „ vus; si je l'avois su plutôt, j'aurois eu soin qu'il les „ eût eu entre les mains. J'espére que le Docteur ne me „ saura pas mauvais gré de ma franchise, mais qu'il sera „ content plutôt, de ce que je ne le flatte point. Comme il y a quantité de fautes dans le Livre, j'offrirai „ à Mr. Pitts de lui prêter mon Valet, pour ses dépens, „ parce qu'il écrit bien".

BRERE WOOD (EDOUARD) nâquit à Chester vers l'an 1565. Son pere, qui s'appelloit Robert Brerewood, fut trois fois Maire de cette Ville. Edouard y fit ses Humanités, & vers la fin de l'année 1581, étant âgé de seize ans, il entra au Collége du Nez-de-Bronze à Oxford, où durant plusieurs années il étudia avec beaucoup d'application, & fut reçu Bachelier & Maître-ès-Arts. Il passa ensuite dans le Collége de Ste. Marie, de la même Université. En 1596 il fut nommé le premier, Professeur en Astronomie dans le Collége que le Chevalier Thomas Gresham venoit de fonder à Londres. Brerewood continua à Londres à vivre d'une maniére fort retirée, comme il avoit fait à Oxford, s'occupant sans relâche à l'étude: il a écrit divers Ouvrages [*A*], dont le principal est, *Recherches sur la diversité des Langues & Religions dans toutes les principales parties du Monde* [*B*], dont l'Ed-

[*A*] *Il a écrit divers Ouvrages.*] I. *De Ponderibus & Pretiis veterum Nummorum, eorumque cum recentioribus collatione. Lib.* I. „ Du Poids & de la Valeur des anciennes „ Monnoyes, & leur Comparaison avec les modernes". Publié à Londres en 1614 in-4, par son Neveu Robert Brerewood, & dans le VIII. Volume des *Critici Sacri* de l'Edition de Londres, & dans le VI. de celle de Francfort (1), & dans l'*Apparat* qui est au devant du premier Volume de la Polyglotte (2). II. *Recherches sur la Diversité des Langues*, &c. Nous rendrons compte de cet Ouvrage dans la Remarque suivante. III. *Elementa Logicæ in gratiam studiosæ Juventutis in Acad. Oxon.* „ Elémens de Logique pour la Jeunesse de l'Université d'Oxford". Londres 1614, 1615, 1628, &c. in-8. (3) IV. *Tractatus quidam Logici de Prædicabilibus & Prædicamentis:* Divers Traités de Logique, &c. Oxford 1628, 1637, &c. in 8. V. *Traité du Sabbath.* Oxford 1630 in-4. Ce Traité étant tombé Manuscrit entre les mains de Mr. Nicolas Bysield Ministre de Chester, il y fit une réponse, à laquelle Brerewood répliqua par la Pléce suivante. VI. *Second Traité sur le Sabbath.* Oxford 1632 in 4. Mr. Wood remarque que les Puritains étoient fort rigides sur l'observation scrupuleuse du Sabbath, ce qui engages Mr. Richard Byfield à prendre la défense de son frere contre Mr. Brerewood, & ce fut encore en partie contre lui que Jean Ley écrivit son Livre intitulé, *Le Dimanche un vrai Sabbath.* Théophile Bradbourne, Maître d'Ecole obscur, ou selon d'autres Ministre dans la Comté de Suffolk, défendit très fortement la rigide observation du Sabbath, dans las Livres qu'il publia sur ce sujet en 1628 & en 1631; il prétendit répondre à toutes les Objections, soutint l'indispensable Moralité du quatriéme Commandement, & par-là mêtue la nécessité d'observer le Sabbath Judaïque. Thomas Broad, qui passoit pour *Anti-Sabbataire*, écrivit à peu-près dans les mêmes vuës que Mr. Brerewood, quoique celui-ci dans son premier Traité soutînt d'autres principes; George Abbot (Théologien différent de l'Archevêque de ce nom) attaqua Broad dans ses *Vindiciæ Sabbathi*, imprimé en 1641. VII. *Tractatus duo, quorum primus est de Meteoris, secundus de Oculo.* „ Deux Traités, le premier sur les Météores, „ & le second sur l'Oeil". Oxford 1631. Publiés par Thomas Sixesmith, Maître ès-Arts, & Membre du Collége du Nez de Bronze. VIII. *Commentarii in Ethica Aristotelis,* „ Commentaires sur les Ethiques, ou Morale d'Aristote". Publié par Mr. Sixesmith. Ce Livre est intitulé par quelques-uns, *Brerewood de Moribus.* Le Manuscrit Original étoit de la main de l'Auteur, écrit du plus menu & du plus beau caractére qu'on puisse soûginer, à ce que dit Wood, & avoit été achevé le 27 Octobre 1586. IX. *Le Gouvernement Patriarchal de l'Ancienne Eglise developpé par voye de reponse à quatre Questions*, &c. Oxford 1641 in-4. Ce Traité a été traduit en Latin, & imprimé avec deux autres de l'Archevêque Usher, *De Episcoporum & Metropolitanorum origine; & de Asiâ Proconsulari.* Londres 1687 in-8 (4).

(1) Niceron *Mém. des Hom. Ill.* T. XXII. p. 240.

(2) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 190.

(3) Niceron *ubi supra.*

(4) Idem ibid. p. 242.

[*B*] *Recherches sur la Diversité des Langues & Religions dans toutes les principales parties du Monde.*] Cet Ouvrage parut à Londres en 1614, 1623, 1635, &c. in-4, & en 1647, &c. in 8 (5). Il fut traduit en François par Jean de la Montagne, & imprimé à Paris en 1640 in 8, & à Saumur en 1662 in-8. *. Il en parut une Version Latine, sous le titre de *Scrutinium Religionum & Linguarum*, à Francfort 1650 in-16, & en 1679 in-12. Chrétophle Arnold, dans une Lettre au fameux Job Ludolf, qui se trouve à la suite de la Vie de ce dernier, se plaint que le Traducteur anonyme a retranché les neuf Chapitres tout entiers, qui suivent le 14, aussi-bien que le dernier Chapitre, & les deux savantes Préfaces de l'Editeur (6). Cet Editeur étoit Mr. Robert Brerewood, neveu de l'Auteur, qui dédia cet Ouvrage à l'Archevêque de Cantorbery. „ L'Auteur, *dit-il à ce Prelat*, respectoit si fort pendant „ sa vie la maniére sage & pieuse avec laquelle vous dirigea les affaires publiques du poste éminent que vous „ occupea, que s'il eût pensé à publier cet Ouvrage, il

(5) Wood *ubi supra.*

* Cette Seconde Edition porte, *à Saumur & à Paris, chez Olivier de Varennes* &c. 1663. R. D. T.

(6) Niceron *loc. cit.* p. 261. [Le Traducteur a aussi retranché ces Préfaces. R. D. T.]

l'Editeur dit dans ſa Préface, que *le ſavant & judicieux Auteur*, c'eſt ainſi qu'il le qualifie, n'avoit jamais pu ſe réſoudre à publier aucun de ſes Ouvrages pendant ſa vie, mais que pour éviter l'inutile curioſité de ceux dont toute la ſcience ſe réduit à ſavoir qu'ils peuvent ſavoir, il étoit toujours prêt à inſtruire ſoit en converſation ſoit par écrit ceux qui le conſulteroient, *Lorſqu'ils ſouhaiteroient de ſavoir ſon ſentiment ſur des points douteux d'Erudition, que ſon grand ſavoir le mettoit en état d'éclaircir.* Il mourut d'une fiévre, au Collége de Gresham le 4 Novembre 1613, âgé de quarante-huit ans, & fut enterré dans l'Egliſe de *Great-St-Helen's* à Londres. Mr. Edouard Gunter lui ſuccéda dans ſon Profeſſorat en Aſtronomie. Robert Brerewood, ſon neveu, Editeur de quelques-uns de ſes Ouvrages, fut nommé le 31 Janvier 1643 un des Juges de la Cour des Plaidoyers-Communs, & mourut le 8 Septembre 1654, dans ſa ſoixante-ſeptiéme année (*a*).

„ auroit ſans doute tâché de lui donner quelque luſtre en „ le mettant ſous votre gracieuſe protection". L'Editeur a auſſi mis „ une Préface au Lecteur, où il parle des motifs qui ont engagé l'Auteur à ce travail, & où il donne, par voye de ſupplément à l'Ouvrage, une courte „ Idée de l'état des Proteſtans en Europe". Il dit dans cette Préface, „ Que la modeſtie & humble Charité de „ l'Auteur (vertus qui marchent rarement avec l'enflure „ d'un grand ſavoir) a produit ce Traité de la Diverſité „ des Langues & Religions dans toutes les principales parties du Monde, auſſi poli que gros, auſſi concis qu'abondant, auſſi clair & net que concis". L'Editeur obſerve, au ſujet de la proportion entre le nombre des Proteſtans & des Papiſtes en France, dans ce tems-là, qu'il faut „ retrancher du nombre des derniers quantité de perſonnes, qui dans le cœur s'en tiennent à la pureté de „ l'Evangile, mais qui n'oſent pas en faire publiquement „ profeſſion, par des raiſons d'intérêt, comme pour pouvoir parvenir à de grandes Charges, pour éviter d'avoir un mauvais ſuccès dans des procès. Preſque tous „ les Gens de Loi, & les Savans, qui ont ſurement bien „ des Partiſans d'un ordre inférieur, ſoutiennent les Doctrines ſuivantes". Que l'Evêque de Rome avoit anciennement une Primauté d'ordre & de rang, non en vertu d'aucun Droit Divin, mais parce que Rome étoit la Capitale de l'Empire. Qu'il obtint ſon autorité ſur l'Egliſe d'Occident, par la faveur de Pepin, de Charlemagne, & des autres Rois de France, & qu'il n'avoit aucun pouvoir ſur les affaires temporelles. Que c'eſt aux Rois & aux Princes Chrétiens qu'appartient le droit d'aſſembler des Conciles, de confirmer leurs Decrets, de faire des Loix Eccléſiaſtiques pour le bien de l'Egliſe, de réformer les abus qui s'y gliſſent, & d'exercer le même pouvoir & la même autorité ſur les Perſonnes ſacrées, dans les Cauſes Eccléſiaſtiques, qu'exercérent autrefois Joſias & Conſtantin le Grand, qui ſe diſoit Evêque de ce qu'il y a d'extérieur dans l'Egliſe. Que l'Egliſe Gallicane ne doit être gouvernée que par les Canons des plus anciens Conciles, & par ceux de leurs Conciles Nationaux, & non par les Decretales des Evêques de Rome. Que le Concile de Conſtance, aſſemblé par l'Empereur Sigiſmond, avec le concours & le conſentement des autres Princes Chrétiens, qui a prononcé que le Concile Général eſt ſupérieur au Pape, & qui a réformé quantité d'abus énormes de l'Egliſe Romaine, qui ſubſiſtent néanmoins encore, a été un vrai Concile Oecuménique, de même que celui de Baſle. Que l'Aſſemblée de Trente n'étoit point un légitime Concile, & que ſes Canons doivent être regardés plutôt comme des Decrets du Pape, qui la convoqua & la continua, que comme les Decrets du Concile même, parce que, contre ce qui s'étoit pratiqué à Baſle, les Evêques ſeuls avoient voix déciſive dans cette Aſſemblée, & que la plus grande partie des Evêques étoient Italiens, & Vaſſaux du Pape; & que d'ailleurs on n'y décida rien, qui n'eût auparavant été décidé par le Pape à Rome. Que le Sacrement de la Cêne doit être célébré ſous les deux Eſpéces, & que la plus grande partie du Service Divin, du moins doit ſe faire en Langue Vulgaire. „ Voilà, *conclut l'Editeur*, quels „ ſont les ſentimens de la meilleure partie des Gens de „ Loi & des Savans de France; & ceux qui ſont véritablement Papiſtes, ne ſont la plupart que des gens du plus „ bas ordre, préoccupés par les noires calomnies & par „ les impoſtures des Prêtres & des Moines". Il paſſe enſuite aux différences qu'il y a entre les Catholiques Romains, tant par rapport à la Doctrine, qu'à l'égard de la Diſcipline. Sur ce dernier Article, „ Quelques-uns enſeignent que le Pape peut errer, d'autres ſoutiennent qu'il „ eſt infaillible. Les uns, qu'il eſt ſoumis au Concile Général; les autres, qu'il lui eſt ſupérieur. Ceux-ci, que „ l'Autorité Eccléſiaſtique réſide immédiatement dans les „ Evêques; ceux-là, que c'eſt dans la perſonne du Pape, „ & que c'eſt de lui qu'elle découle ſur les autres Evêques. Les uns, qu'il a une autorité temporelle ſur les „ Princes, les autres qu'il n'en a aucune". Par rapport à la Doctrine, „ Les uns ſoutiennent que la Prédeſtination „ à la Grace & à la Gloire, dépend uniquement du bon-plaiſir de Dieu; les autres la fondent ſur la préviſion „ des œuvres. Ceux-ci, que tous les Livres de l'Ancien „ Teſtament, qui ne ſont pas dans le Canon des Juifs, „ ſont Apocryphes; ceux-là que ces Livres ſont Canoniques, & qu'ils ont de l'autorité même dans les matiéres de Foi. Les uns qu'il n'y a point de Péché Originel inhérent en nous, mais qu'il eſt imputé; d'autres qu'il „ eſt également inhérent & imputé. Les uns, que nous „ ſommes juſtifiés gratuitement par la Foi, les autres que „ c'eſt par les Oeuvres. Ceux-ci que la Foi n'eſt qu'un acquieſcement général aux Vérités révélées; ceux-là, „ que c'eſt une perſuaſion particuliére de la remiſſion de „ nos péchés par Jéſus-Chriſt. Les uns que nous paroiſſons juſtes aux yeux de Dieu, tant par la Juſtice imputée, que par la Juſtice inhérente; d'autres par cette „ derniére ſeule. Les uns que la Vie éternelle n'eſt duë à „ nos bonnes Oeuvres, qu'en vertu des promeſſes gratuites de Dieu; d'autres en vertu du mérite des Oeuvres. „ Les uns, que les Vertus des Payens & des Infidéles „ ſont des péchés, d'autres le contraire. Ceux-ci, que la „ bienheureuſe Vierge a été conçuë ſans Péché Originel, „ ceux-là qu'elle a été conçuë en péché. Chacun ſoutient „ ſon ſentiment avec tant de zéle, que les uns condamnent les autres comme des Hérétiques. Cependant, parce que ces Diſputes ne ſont qu'entre des Particuliers, „ & que tous enſemble (en Eſpagne & en Italie, mais non „ en France, comme on l'a fait voir) s'accordent ſur les „ principaux Points décidés par l'autorité publique du „ Concile de Trente, ils ſe glorifient de leur unité". Il finit ſa Préface, par cet excellent paſſage ſur les Diſputes des Proteſtans entre eux. „ En attendant, ſi au milieu de ces Différends particuliers ſur les matiéres de Religion, excités „ par la malice de Satan, & de ſes malheureux Emiſſaires, „ quelqu'un eſt en doute ſur le parti qu'il doit prendre, „ qu'il ſuive les graves & ſaintes inſtructions de St. Auguſtin, cette grande lumiére de l'Egliſe, qui nous exhorte d'abord à ne pas nous embarraſſer trop de la recherche des choſes qui ne ſont pas certainement fondées „ dans l'Ecriture, *que nihil certi habent in Scriptura*, mais „ de nous conformer à cet égard à la Coutume & à la Pratique de l'Egliſe, dans le ſein de laquelle nous vivons. „ Autrement, dit-il (*a*), *ſi nous voulons diſputer les uns* (*a*) Epiſt. 56. *avec les autres là-deſſus*, il n'y aura jamais de fin à la „ querelle, *ariſtur interminata laſtatio*. Le ſecond avis de „ St. Auguſtin eſt, que par rapport aux Articles de Foi „ néceſſaires à ſalut, pour tranquilliſer notre conſcience, „ nous ſuivions le commandement du Sauveur, de *ſcrutes les Ecritures. Pourquoi*, dit ce ſavant & pieux Docteur, „ parlant aux Chrétiens contentieux, *pourquoi nous querellez? Nous ſommes freres. Notre pere n'eſt pas mort ſans „ Teſtament. Il eſt mort & il eſt reſſuſcité. On peut diſputer encore ſur un Teſtament, tant qu'il n'eſt pas ouvert; mais „ quand on le publie devant le Tribunal, tout le monde garde „ le ſilence. Le Juge l'écoute avec attention; les Avocats „ ſont tranquilles, les Huiſſiers impoſent ſilence, & toute „ l'Aſſemblée eſt en ſuſpens, en attendant qu'on répete les paroles d'un Mort, & ſi on les reſſuſcite ſi fort, attaquera-t-on le „ Teſtament de Chriſt, qui eſt aſſis dans le Ciel? Ouvrez le; „ liſons; nous ſommes freres; pourquoi nous querellez? Notre Pere nous a laiſſé ſa derniere volonté; elle eſt vivante „ à jamais. Il entend notre voix, & reconnoit le ſienne. Liſons; pourquoi diſputons-nous? Ayant trouvé l'heritage, „ ſaiſiſſons-le; Aperi, lege, Ouvrez & liſez".*

BRIGHAM (NICOLAS) ſavant Ecrivain du XVI. Siécle, naquit dans la Comté d'Oxford à Caversham, ou dans le voiſinage, où Thomas Brigham, ſon frere aîné, mort la ſixiéme année d'Edouard VI, avoit une Terre. Mr. Wood dit (*a*), qu'il fit ſes études à Oxford, au Collége du Cerf (*Hart-Hall*). Pendant le ſéjour qu'il y fit, de même que dans les Colléges ou *Inns* de Cour, il aimoit ſi paſſionnément la Poëſie, & ſurtout les Ouvrages de Chaucer, qu'il fit tranſporter ſes os dans l'aîle méridionale de la Nef de l'Egliſe de St. Pierre, en 1555, ſelon Pitſeus (*b*), ou 1556 ſelon Wood, & qu'il y fit faire une belle tombe avec une Epitaphe en Proſe & en Vers. Dans un âge plus mûr il s'appliqua à l'étude du Droit, & ſe diſtingua dans cette Science (*c*). Il a écrit divers Ouvrages [*A*]. Bale

(*a*) *Ath. Oxon.* Vol. 2. Col. 150.

(*b*) *De Ill. Angl. Script.* Num. 1558. P. 760. Paris 1619.

(*c*) Idem ibid.

[*A*] *Il a écrit divers Ouvrages.*] Bale & Pitſeus manquent ſes *Venationes Rerum Memorabilium*. Mr. Wood nous apprend que cet Ouvrage contient des Mémoires de la Vie de pluſieurs Hommes illuſtres, & de diverſes choſes mé-

morables

Bale (*d*) assure qu'il possédoit très-bien la Langue Latine, & qu'il aimoit extraordinairement l'étude des Antiquités d'Angleterre. Pitseus (*e*) lui attribuë un savoir fort étendu, c'étoit selon lui un Poëte plus qu'ordinaire, un Orateur éloquent, un habile Jurisconsulte, un grand Historien, & un curieux Antiquaire en ce qui regardoit son Pays. Wood l'appelle *un homme habile & curieux, admirablement versé dans l'Histoire & les Antiquités.* Il mourut à Westminster au mois de Décembre de l'an 1559 (*f*).

(*d*) Script. Hist. Maj. Britann. Cent. 9. Cap. 48. p. 711. Basil. 1557.

(*e*) Ubi sup. pra. p. 749.

(*f*) Wood ubi supra.

morables arrivées en Angleterre ; & que Bale en a fait beaucoup d'usage dans son Catalogue des Ecrivains d'Angleterre, comme cela paroît particuliérement par sa *Centur.* X. No. 72. *Centur.* XI. No. 6, 42, 52, 95, &c. & *Centur.* XII. No. 24, 79, 82, 95, &c. Il fit aussi *Rerum quotidianarum Venationes*, en douze Livres, selon Bale & Pitseus. Mr. Wood intitule cet Ouvrage, *Mémoires en forme de Journal.* Dans sa jeunesse il fit un Volume de *Poësies Diverses*, cotté par Pitseus & Wood.

BROOKE ou BROKE (Rnasar) premier Juge de la Cour des Plaidnyers Communs sous le régne de la Reine Marie, & Auteur de divers Ouvrages de Droit [*A*], étoit fils de Thomas Brooke de Claverly dans la Comté de Shrop, & de Marguerite fille de Hugue Grosvenor, de Farmot dans la même Comté. Robert naquit à Claverly, & fit ses études dans l'Université d'Oxford, ce qui lui fut fort avantageux, quand il étudia le Droit dans Middle-Temple, selon Mr. Wood (*a*); quoique Stow dans ses Annales, sous l'année 1552, dise qu'il étoit de Gray's-Inn. Une application prodigieuse, jointe à un grand fond de jugement, le rendit un des premiers Jurisconsultes de son tems. En 1542 il fut nommé Lecteur, pendant les Vacances de l'Eté, au Middle-Temple, & durant celles du Carême de 1550 il fit les fonctions de la double Lecture. En 1552, il fut nommé par Commission Sergent en Droit ; & en 1553, la première année du Regne de Marie, il fut établi premier Juge des Plaidnyers Communs, & non du Banc du Roi, comme l'ont dit quelques Auteurs ; environ ce même tems-là, la Reine le fit Chevalier ; durant le régne de cette Princesse, il fut en fort grande estime pour son profond savoir dans le Droit, & pour son intégrité dans tout ce qui avoit du rapport à sa Profession. Mr. Wood parle d'un Manuscrit, qui se trouve à Oxford dans la Bibliothéque d'Ashmole (*b*), qui rapporte, qu'il avoit été Sergent Général & Greffier de la Ville de Londres, comme aussi Orateur de la Chambre des Communes ; qu'il mourut le 5 Septembre 1551 à la Campagne, où il étoit allé voir ses Parens ; & qu'il fut enterré dans l'Eglise de Claverly, où on lui dressa un monument. Dans son Testament ouvert le 12 Octobre de la même année, il faisoit un don à l'Eglise & aux Pauvres de Putney, dans le voisinage de Londres. Il laissa à ses Héritiers un beau bien à Madeley dans la Comté de Shrop, & une ou deux autres terres dans celle de Suffolk.

(*a*) Wood *Ath.* Oxon. Vol. I. Col.

(*b*) Num. 834. p. 250.

[*A*] *Auteur de divers Ouvrages de Droit.*] Il a écrit *Le Grand Abrégé* (*La Graunde Abridgement*) qui contient, selon Mr. Wood (1) ; un Extrait des *Journaux* du Régne de Marie, & Mr. Nicholson dans sa *Bibliothéque Historique d'Angleterre* (2), nous apprend qu'il a suivi dans cet Ouvrage l'exemple de Nicolas Statham, un des Barons de l'Echiquier du tems d'Edouard IV, qui entreprit le premier d'abréger les longs & ennuyeux détails des Journaux, & de les réduire en un Corps sous de certains Chefs, ou Lieux-Communs, jusqu'au Régne de Henri VI ; & que le Chevalier Robert Brooke a fait dans son *Grand Abrégé* un Extrait Alphabétique des matiéres choisies de notre Droit, contenues dans les Commentaires, Régistres, &c. qui roulent sur ces sortes de sujets ; & que cet Ouvrage est un Abrégé universel de tout ce qui se trouve sur les divers Articles qui y sont traités. Il s'en est fait plusieurs éditions principalement à Londres, en un petit in-folio, en 1573, 1576, 1586, &c. *& parmi ces Editions*, dit Mr. Nicholson (3), *les plus anciennes sont estimées les meilleures, comme cele est ordinaire pour les Auteurs de cet ordre.* Il recueillit aussi les plus importantes Causes, jugées dans la Cour des Playdoyere Communs, depuis la sixiéme année de Henri VIII, jusqu'à la quatriéme de Marie. Cet Ouvrage a pour titre, *Ascuns nouel Cases*, &c. & a été souvent imprimé, entre autres à Londres, en 1578, 1604, 1625, &c. in-8 (4). Il a encore écrit, *Lecture sur le Statut des Limitations*, 32 *de Henri VIII*, *Cap.* 2. Londres 1647 in-8 (5). Mr. Wood croit que cette Lecture avoit déjà paru auparavant.

(1) Ath. Oxon. Vol. I. Col. 109.

(2) Part. III. Londres 1699.

(3) P. 169.

(4) Idem p. 181 & Wood ubi supra.

(5) Wood ubi supra. Voy. aussi Nicholson p. 181.

BUCK (Le Chevalier * Geoage) Historien Anglois du XVII. Siécle, étoit d'une bonne famille (*a*) [*A*] ; dans les vers, qu'il a faits sur l'*Union of Honour* de Jaques d'Yorck, il le nomme son Compatriote, en qualité de natif de la Comté de Lincoln. Buck fut Gentilhomme de la Chambre Privée de Jaques I, & Intendant des menus Plaisirs de ce Prince. En 1612 il demeurnit à Londres sur *St. Peter's-Hill.* Il a écrit l'Histoire de Richard III [*B*], & tout opposé aux autres Historiens, il

* On le nomme communément George Buck Ecuyer Mais Wood *Ath.* Oxon. Vol. I. Col. 91. assure qu'il étoit Chevalier.

(*a*) Wood ubi supra.

[*A*] *Etoit d'une bonne famille.*] Il parle de sa famille à la fin du *second Livre* de son Histoire ; il dit que peut être il y aura des gens qui le taxeront de vanité, d'avoir fait une semblable digression, mais qu'il leur répondra, qu'il se croit obligé par le sang qu'il tient de ses Ancêtres, *de leur rendre tous l'honneur & tout le respect qu'il lui est possible*, étant du sentiment de Cicéron, *Parentes charissimos habere debemus, quod ab iis vita, patrimonium, libertas, civitas, tradita est.* „ Et je pense, continue-t-il, qu'il n'y a personne qui se pique de Noblesse, qui ne remonte avec „ plaisir aux premiéres traces qu'il en trouve, & qui ne „ reconnoisse qu'il a beaucoup d'obligation aux vertus & „ au mérite de ses Peres ; car il ne faut pas entendre le „ commandement d'honorer *son pere & sa mere*, uniquement de ceux de qui l'on tient immédiatement la vie, „ mais aussi de nos Ancêtres, c'est-à-dire de ceux qui „ ont été au-delà de notre Bisayeul ; car nous n'avons proprement point de terme pour désigner ce degré de parenté, que celui de prédécesseurs (*antecessores*) communément Ancêtres, que les Romains appelloient *Majores*, par où ils désignoient les Ayeux tant les plus proches, que les plus éloignés ; car les noms de *Pers* & de *Mere*, de même que ceux de *parens*, *parentes*, ont une „ signification fort étenduë, & portent sur les Ancêtres „ les plus reculés ".

[*B*] *Il a écrit l'Histoire de Richard* III.] Elle parut à Londres en 1646 in-fol. Elle a aussi été insérée dans le premier Volume du *Corps d'Histoire de l'Angleterre* (*complete History of England*). Le Docteur Fuller dans sa *Hommer Illustres* (1), après avoir remarqué que la mémoire du Roi Richard e *trouve un Historien moderne, qui l'a non seulement justifié, mais extraordinairement loué*, ajoûte, *que c'est dommage qu'un si habile Avocat n'ait pas saisi pris la défense d'une meilleure cause.* L'Auteur de la Préface du Corps d'*Histoire de l'Angleterre*, dit que l'Ouvrage du Chevalier est singulier, surtout par la peine qu'il s'est donnée, pour justifier Richard de la cruauté dont on l'accuse, & pour prendre la défense d'un régne qu'on regarde communément comme un des plus mauvais dont l'Histoire d'Angleterre fasse mention. Mais que les sentimens sont partagés sur la maniére dont cet Auteur a exécuté son dessein, pour réussir. Quoi qu'il en soit „ Son Livre, quand „ il ne contiendroit rien que de vrai, n'est pas d'un stile „ assez soutenu pour une Histoire ; il est pédant, & plein „ de Harangues, & il mérite plus le nom d'*Apologie du* „ *Roi Richard, que tous autres* ; Cependant, comme il est le „ seul Auteur de quelque marque qui ait entrepris une „ si mauvaise cause, il mérite bien d'avoir place ici, quoi- „ qu'en compagnie d'Ecrivains fort au-dessus de lui. Il y „ a quelque apparence, qu'à de certains égards il a rendu „ justice à ce Prince ; mais il est tout à fait étrange, qu'il „ ne veuille reconnoître en lui aucun défaut d'esprit ou „ de corps ; car il se fâche de trouver que d'autres le dé- „ peignent bossu & fort laid, & il semble vouloir pren- „ dre le contrepié en tout. Il ne convenoit pas de laisser „ passer cet Ouvrage sans y faire quelques remarques, & „ sans éclaircir les faits, autant qu'il étoit possible. Mr. Strype, Antiquaire curieux, y a mis d'amples notes

(1) *Worthies of Northamptonshire*, p. 282.

† Ou ent la main coupée. L'Anglois signifie l'un & l'autre. B.D.T.

il fait un portrait très-avantageux de ce Prince. Quelques-uns attribuënt cette partialité, à ce qu'un de ſes Ancêtres avoit été en faveur auprès de Richard, & perdit une main † à Leiceſter pour ſes intérets (*b*). On a encore de lui un Ouvrage intitulé, *La troiſiéme Univerſité d'Angleterre, ou Traité de la Fondation de tous les Colléges, des anciennes Ecoles privilégiées, & des Maiſons publiques où l'on a enſeigné les Arts & les Sciences dans la fameuſe Ville de Londres, & hors de cette Ville* &c. Imprimé à Londres en 1631 in-fol. pour ſervir de Supplement à la *Continuation des Annales de Stowe*, par Richard Howe, & dédié par le Chevalier George Buck au Chevalier Edouard Coke, premier Juge des Plaidoyers-Communs (*c*).

Nicholſon *Engliſh Hiſt. Libra.* Ed. in 8. P. 67.

(*b*) Idem ibid. *Voy.*

(*c*) Idem ibid.

„ & des Remarques, tirées, tant d'un Manuſcrit autenti„ que, qui eſt à lui, que d'autres Auteurs". Mr. de Rapin Thoyras dans ſon *Hiſtoire d'Angleterre* (2), obſerve que notre Auteur n'a mis aucunes bornes à ſa défenſe du Roi Richard, & qu'en voulant le rendre entiérement innocent, il ne s'eſt pas aquis beaucoup de créance, ſurtout, s'étant trouvé fort ſouvent obligé, pour aller à ſon but, d'avancer des faits, qui ne ſont pas exactement vrais. Qu'il a néanmoins trouvé place dans le Recueil des Hiſtoriens d'Angleterre, mais qu'aucun Auteur moderne n'a jugé à propos de le prendre pour guide.

(2) Liv. XIII. ſous l'année 1484.

BUCKLEY, en Latin *Buclæus*, (GUILLAUME) Savant de l'Univerſité de Cambridge dans le XVI. Siécle, & Auteur d'un petit Ouvrage, intitulé *Arithmetica Memorativa* [*A*], étoit né à Lichfield dans la Comté de Stafford; il fit ſes études dans le Collége du Roi à Cambridge, où il prit les degrés Académiques. Ses Amis l'engagérent enſuite par leurs promeſſes à venir à la Cour, où il eut tant de part à l'honneur des bonnes graces d'Edouard VI, & à l'amitié de quantité de perſonnes de qualité, qui l'appelloient un Miracle de la Nature, à cauſe de ſon profond ſavoir dans les Mathématiques, qu'il fut extrémement regretté, quand il mourut (*a*).

(*a*) *Voy.* la Préface T. H à la tête de ſon *Arithmetica Memorativa.*

[*A*] *Auteur d'un petit Ouvrage, intitulé* Arithmetica Memorativa.] Le titre entier eſt; *Arithmetica Memorativa, ſive compendiaria Arithmeticæ Tractatio, non ſolum Tyronibus, ſed etiam veteranis & bene exercitatis in eâ arte viris, memoriæ juvandæ gratia admodum neceſſaria. Autore* Guilielmo Buclæo *Cantabrigienſi.* Au titre on trouve les vers ſuivans:

Libellus ad Lectorem.

Quiſquis Arithmeticam memori vis mente tenere,
Me lege; ſum parvus, commoda magna fero.
Innumeras numeres Buclæus munere grates,
Ex numeris numeros qui meminiſſe dedit.

L'Editeur, qui ſe ſigne T. H. remarque dans ſa Préface, qu'il y a longtems qu'on ſe plaint, que l'Arithmétique, comme tous les autres Arts, eſt difficile à apprendre, & que ſans beaucoup d'uſage & de ſoin elle n'eſt pas moins difficile à retenir. *Abſtruſum eſſe & difficilem Arithmeticen, ut cæterarum Artium perceptionem, percepta, niſi uſus & diligentia adhibeantur, difficillimam retentionem, vetus Querela eſt.* Que Mr. Buckley, très habile Mathématicien, ayant trouvé cette plainte fondée, s'eſt propoſé de travailler à la faire ceſſer, & de s'inſtruire lui-même ſur un ſujet qu'il ne vouloit pas ignorer; & que pour rendre ſervice en même tems à la République des Lettres, dont il déſiroit d'avancer les intérêts, il a mis les Régles de l'Arithmétique entiére en vers. Que quoique le Sujet ne ſût pas ſuſceptible de beaucoup de tour, & ne ſouffrit guére les ornemens de la Poëſie, il l'a mis néanmoins en état d'être lu vraiſemblablement avec plaiſir, comme avec une grande utilité. Car il a renfermé dans ce petit Ouvrage d'une maniére claire & nette, & dans un ordre propre à aider non ſeulement, mais à tendre ferme la mémoire, tout ce que promettoient d'autres Livres, dont la longueur rebute ſouvent ceux qui voudroient les étudier. *Quam cum verum eſſe* Guil. Buclæus (*homo Matheſeos cognitione inſtructiſſimus*) *expertus fuiſſet, primum ut priſtinam induſtriâ ſuâ obtineret, quæ jam tranſiverat, Quærtam; deinde ut familiarem ſibi faceret Arithmeticæ uſum, quem ignorare nullo modo voluit; poſtremò, ut Rem Literariam promoveret, cujus amplificandæ Dignitati plurimum ſemper inſerviebat, Arithmeticam totam verſibus mandavit. In quibus licet expoſitionem & ornatum, quem materia ipſa repudiavit, non ſis affectate ſequutus, id tamen eſt valdè ſanè verſimiliter conſequutus, ut magnâ legentium voluptate, fructu verò maximo, typis propagari poſſint. Nam quæ aliorum Libri proloxitate ſuâ ſtudioſos ſæpiuſculè deterrentes, polliceri ſolent, ea & breviter & ſatis dilucidè complexus eſt ac memoriæ tam præclarè conſuluit, ut circumſcripto hâc & numeroſâ oratione, eam non ſolum adjuvaſſe, ſed confirmaſſe etiam viſus eſt.*

On trouve un Article de ce ſavant Evêque, dans ſa place naturelle, parce que les Auteurs Anglois l'avoient omis. Nous n'avons pas cru néanmoins devoir ſuppléer celui-ci, pour que le Lecteur voye ce qu'il peut y avoir de plus ou du moins dans l'un & dans l'autre.

BULL (GEORGE) ſavant Théologien & Evêque Anglois au commencement du XVIII. Siécle, nâquit dans la Paroiſſe de St. Cuthbert à Wells dans la Province de Somerſet le 25 Mars 1634, d'une ancienne & noble famille de ce Comté. A l'âge de quatre ans il perdit ſon pere, Mr. George Bull, qui lui laiſſa deux-cens Livres ſterling de rente en fonds de terre. Dès qu'il fut en âge d'étudier, on le mit dans une Ecole de Wells, d'où on l'envoya enſuite dans l'Ecole de Tiverton dans la Comté de Devon; il y fit de ſi grands progrès dans les Humanités, qu'avant l'âge de quatorze ans il fut en état d'aller à Oxford (*a*): il entra dans le Collége d'Exeter le 10 Juillet 1648 (*b*), & s'aquit bientôt de la réputation pour la Diſpute, ce qui lui gagna l'eſtime de ſes Supérieurs, & entre autres du Docteur Conant, Recteur du Collége, & de l'Evêque Prideaux. Mr. Bull, ayant refuſé de prêter le Serment que la République d'Angleterre exigeoit, quitta l'Univerſité au bout d'un peu moins de deux ans, & ſe retira avec ſon Régent Mr. Ackland à Nord-Cadbury, dans la Province de Somerſet, où il continua ſes études juſqu'à l'âge d'environ dix-neuf ans. On le mit alors ſous la conduite de Mr. Guillaume Thomas, Curé d'Ubley, dans la même Province [*A*]. L'ayant quitté au bout de deux ans, il reçut, à l'âge de vingt-un ans les Ordres de Diacre & de Prêtre en un même jour, par les mains du Docteur Skinner, Evêque d'Oxford, qui avoit été chaſſé de ſon Evêché (*c*). On offrit alors à Mr. Bull un petit Bénefice de trente Livres ſterling, nommé St. George proche de Briſtol, il l'accepta, & y fit beaucoup de bien [*B*]. Pen-

(*a*) *Life of Dr. George Bull, Biſhop of St. David's, by Robert Nelſon, Eſq.* P. 6-11. 2. Edit. Londres 1714. in 8.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 914. *Et* Nelſon *ubi ſupra* p. 19.

(*c*) Nelſon p. 22-27.

[*A*] *On le mit alors ſous la conduite de Mr. Guillaume Thomas Curé d'Ubley, dans la même Province.*] Mr. Nelſon nous apprend (1) que ce Théologien étoit alors en grande réputation pour ſa piété, & qu'on le regardoit dans le Canton où il demeuroit, comme un des plus habiles Miniſtres; mais il avoit toujours paſſé pour Puritain, & en 1642 il étoit entré dans les vuës des Preſbytériens. Mr. Bull demeura chez lui, où il avoit de ſes Sœurs, environ deux ans, & tout l'avantage qu'il en retira, fut d'être dans une Maiſon où l'on vivoit avec beaucoup de régularité; car d'ailleurs il n'y profita que peu ou point pour ſes Etudes Théologiques, & il a ſouvent déploré le malheur qu'il avoit eu d'être tombé en de pareilles mains. Il eſt vrai que la liaiſon qu'il fit avec Mr. Samuel Thomas fils du Curé lui fut fort utile. Juſques à ce tems-là, Mr. Bull n'avoit lu que le Syſtême de Wollébe, & tels autres; mais il ſe dégoûta bientôt de cette Théologie, & il s'attacha à la lecture d'autres Auteurs, comme Hooket, Hammond, Taylor, Grotius, Epiſcopius &c. que ſon ami lui procura, quoiqu'il ne pût le faire ſans déplaire à ſon pere. Car le bon homme, qui veilloit ſur Mr. Bull, & qui n'ignoroit pas les principes de ſon fils, ne trouvoit jamais quelqu'un de ces Livres dans le Cabinet du premier, ſans ſe mettre en colére, en diſant ſouvent, *mon fils gâtera Mr. Bull* (2).

(1) *Life of Biſhop Bull* P. 82.

(2) Idem p. 82, 29.

[*B*] *Il l'accepta & y fit beaucoup de bien.*] Il l'accepta avec d'autant moins de difficulté, qu'étant peu conſidérable, il s'imagina que les Puritains ne trouveroient pas qu'il valût la peine de le lui ôter. Cette Paroiſſe étoit remplie de Quakres & d'autres Sectaires, qui avoient des imaginations extravagantes. Mr. Bull gagna l'affection de ſes Paroiſſiens par ſon aſſiduité à prêcher deux fois tous les Dimanches, par la pureté de ſa doctrine & de ſes mœurs, & par ſa charité, car il donnoit aux Pauvres tout le revenu de ſon Benéfice, & même au-delà. Il tâcha plusieurs perſonnes des erreurs qui régnoient dans ſa Pa-

Pendant qu'il fut à St. George, il alloit à Oxford une fois par an, & il y demeuroit deux mois pour profiter des Bibliothéques publiques (*d*). Le 20 Mai 1658 il épousa Mademoiſelle Brigitte Gregory, fille de Mr. Alexandre Gregory, Curé de Cirenceſter, dans la Province de Gloceſter. Vers le même tems on le nomma à la Cure de Suddington Ste. Marie, proche de Cirenceſter, & en 1662 le Vicariat de Suddington St. Pierre, qui étoit dans le voiſinage (*e*). Dans ces deux Cures, dont le revenu ne montoit pas à cent Livres ſterling, Mr. Bull remplit les devoirs de ſon Miniſtére avec tout le zéle & toute l'application imaginables [*C*], & il pouſſa ſes études avec beaucoup d'ardeur, ayant écrit pluſieurs Lettres & divers Traités, qui ſont perdus [*D*]. Le premier Ouvrage qu'il publia fut ſon *Harmonie Apoſtolique*, imprimée à Londres en 1669 in-4, qui fit beaucoup de bruit, & occaſionna divers Ecrits contre lui [*E*]. En 1675 il donna ſon *Examen Cenſuræ, ſive Reſponſio ad quaſdam Animadverſiones, antehac ineditas, in Librum, cui titulus* Harmonia Apoſtolica: & ſon *Apologia pro Harmoniâ ejuſque Auctore contra Declamationem Thomæ Tullii* S. T. P. *in Libro nuper typis evulgato, quem* Juſtificatio Paulina *&c. inſcripſit*. Le 9 Octobre 1678 il fut reçu Prébendier de Gloceſter (*f*), poſte dont il fut redevable au crédit du Docteur Tillotſon, à ce que nous apprend Mr. Wood (*g*). En 1685 parut ſa *Défenſe du Cat-*

(*d*) Idem p. 42.

(*e*) Idem p. 44-52.

(*f*) Idem p. 278.

(*g*) *Ubi ſup. pra.*

Paroiſſe, & il empêcha pluſieurs autres d'y tomber. Une petite aventure contribua beaucoup à le faire eſtimer de ſes Paroiſſiens, dont la plupart étoient gens de Mer. Un Dimanche, comme il cherchoit dans la Bible, en prêchant, certains paſſages qu'il vouloit expliquer, quelques feuillets de ſon Manuſcrit, qui conſiſtoit en petits papiers détachés, volérent au milieu de l'Egliſe. Cet accident fit rire bien des gens, qui conclurent que le jeune Prédicateur ſeroit hors d'état de finir ſon Sermon; mais d'autres perſonnes plus retenuës, ramaſſérent ces papiers, & les lui reportérent en Chaire. Mr. Bull les mit dans ſa Bible, & la ferme, & continua avec une grande préſence d'eſprit ſon Diſcours, ſans le ſecours de ſon Manuſcrit; ce qui fit reprendre aux cleres leur ſérieux, & leur fit concevoir une haute idée de leur Miniſtre (3). Comme il ne lui étoit pas permis de lire la Liturgie de l'Egliſe Anglicane, il ſe contentoit d'en tirer les Priéres qu'il feiſoit en publie, & il ſuivit conſtamment cette méthode tout le tems qu'il fut à St. George. Il les prononçoit avec tant de zéle & de ferveur, & d'une maniére ſi pleine de dévotion, que les plus prévenus contre la Liturgie, ne ſe faiſoient aucune peine de louër Mr. Bull, comme un homme qui prioit par le mouvement de l'Eſprit, dans le tems-même qu'ils ſe moquoient de la Liturgie, comme d'Elémens pitoyables, & de Service Charnel. Voici une aventure ſinguliére, qui lui arriva à ce ſujet. Un jour on l'envoya pour batiſer l'enfant d'un Nonconformiſte de ſa Paroiſſe; il ſe ſervit de l'Office du Batême, ſelon la Liturgie Anglicane, qu'il récita tout entier par cœur, avec tant d'eſſance, de dévotion, & de force, que toute l'Aſſemblée en fut extrêmement touchée; & ce qui prouve combien ils connoiſſoient peu la Liturgie, c'eſt qu'ils ne la reconnurent point, quoiqu'il fît même le ſigne de la Croix. Après qu'il eut fini, le pere de l'enfant lui fit de grands remercimens, en ajoûtant qu'on voyoit que ceux qui ſe repoſoient entiérement ſur le ſecours de l'Eſprit de Dieu pour faire des priéres ſur le champ, prioient avec bien plus d'édification, que ceux qui s'attachoient à des Formulaires; & que ſi Mr. Bull n'avoit pas fait le ſigne de le Croix, ce ſymbole du Papiſme, comme il le nommoit, perſonne au monde ne pouvoit trouver à redire à ſes excellentes Priéres. A ce diſcours, Mr. Bull lui montra que toutes les Priéres qu'il avoit faites, ſe trouvoient dans le Liturgie, pour l'Office du Batême. Ce qui joint à d'autres raiſons, qu'il allégua, fit tant d'impreſſion ſur cet homme & ſur toute ſa famille, que dans le ſuite ils allérent toujours à la Paroiſſe, & y communiérent (4). Mr. Bull étoit logé dans une maiſon qui touchoit un Moulin à poudre. Au bout de quelques mois, Mr. Morgan, Gentilhomme de ſes Paroiſſiens, & ſa Femme, l'allérent voir, & lui eyant repréſenté le danger auquel il étoit expoſé, ils le priérent de venir loger chez eux. Mr. Bull ſe rendit à leurs inſtances, & quelques jours aprés le Moulin & ſon Appartement ſeutérent en l'air, à la même heure qu'il avoit accoutumé d'être dans ſon Cabinet (5).

[*C*] *Mr. Bull remplit les devoirs de ſon Miniſtére avec tout le zéle & toute l'application imaginables.*] Il prêchoit tous les Dimenches deux fois. Son grand but dans ſes Sermons étoit de donner à ſes Auditeurs l'intelligence de l'Ecriture Sainte: dans cette vuë, il étoffoit tous les Sujets qu'il traitoit, de paſſages, il expliquoit ces paſſages, & les mettoit à la portée des génies les plus bornés; il en tiroit enſuite des uſages propres à donner un nouveau jour à ſon Sujet principal, & aux Paſſages qu'il avoit cités pour l'eppuyer & l'éclaircir. Il avoit tous les talens requis pour ſa Profeſſion; l'eſprit net, le jugement ſûr, & une grande connoiſſance des Langues Originales (6). Il compoſoit rarement, & ſeulement dans des occaſions extraordinaires, tout ſon Sermon, dont il ne faiſoit ordinairement qu'une Analyſe; & par l'uſage il s'étoit equis une grande facilité à parler ſur toute ſorte de ſujets (7). Il prononçoit ſes Sermons avec un ſen convenable, & les animoit par des geſtes décens (8). Il avoit un ſoin tout particulier de catéchiſer la Jeuneſſe (9). Il étoit très-charitable envers les Pauvres (10), & ſe ſenle recréation étoit une honnête converſation. „ L'Etude, *dit Mr. Nel-* „ *ſon* (11), faiſoit ſes délices, & ſon Cabinet étoit le lieu „ où il goûtoit les plus grands plaiſirs; & il evouoit franchement, qu'il trouvoit la ſatisfaction la plus délicate „ dans la recherche des connoiſſances, dont l'Eſprit hu- „ main eſt capable dans l'œconomie préſente; & que quand „ il penſoit vivement & clairement, lorſqu'il compoſoit, „ il n'enviort point le ſort du plus voluptueux Epicurien." Pendent pluſieurs années il employa la plus grande partie de la nuit à étudier. Il dormoit peu, ſe couchoit tard, & ſe levoit de bon matin.

(3) Idem p. 49-52.

(4) Idem p. 59-61.

(5) Idem p. 61. 62.

(6) Idem p. 57.

(7) Idem p. 59.

(8) Idem p. 60.

(9) Idem ibid.

(10) Idem p. 61.

(11) Idem p. 66.

[*D*] *Ayant écrit pluſieurs Lettres, & divers Traitez qui ſont perdus.*] Il compoſa entre autres un petit Traité, où il répondoit à cette queſtion; *Quelle étoit la poſture de ceux qui recevoient l'Euchariſtie, avant que le Dogme de la Tranſubſtantiation fût établi dans l'Egliſe?* Il faiſoit voir, dit Mr. Nelſon (12), par l'Antiquité, que dans les plus anciens tems les Communians s'approchoient du *Bema*, ou Chœur, & qu'ils y recevoient les Symboles ſacrés de la main du Prêtre, en baiſſant le corps, à la maniére de ceux qui adorent. Il écrivit cette Piéce à la requiſition de ſon Evêque Diocéſain, le Docteur Frampton. Lorſque le Docteur Jean Peerſon, depuis Evêque de Cheſter, travailloit à ſa Défenſe des Epîtres de St. Ignace, & quelque tems evant qu'il publiât ſon Ouvrage ſur ce ſujet, Mr. Bull, qui étoit alors fort jeune, lui écrivit une longue Lettre en Latin, contenant pluſieurs Obſervetions pour prouver que ces Epîtres ſont véritablement de St. Ignace. Le Docteur Pearſon lui répondit par une autre Lettre dans la même Langue, dans laquelle il le remercia de la peine qu'il evoit priſe, & reconnut l'utilité de ſes Remarques, & le force de ſes raiſonnemens. Il écrivit auſſi une longue Lettre à Mr. Joſeph Glanville, ci-devant Miniſtre du Bath, ſur l'éternité des peines de l'Enfer; & une autre à une perſonne de grande qualité ſur le Papiſme.

(12) P. 67.

[*E*] *Le premier Ouvrage qu'il publia, fut ſon Harmonie Apoſtolique, imprimée à Londres en 1669 in-4. qui fit beaucoup de bruit, & occaſionna divers Ecrits contre lui.*] En voici le titre: HARMONIA APOSTOLICA, *ſeu binæ Diſſertationes, quarum in priore Doctrina* D. Jacobi de Juſtificatione ex Operibus, *explanatur & defenditur; in poſteriore conſenſus* D. PAULI *cum* JACOBO *liquido demonſtratur.* „ *Harmonie Apoſtolique* on deux Diſſertations, dans la premié- „ re deſquelles on explique & on défend la Doctrine de „ *St. Jaques*, de la Juſtification par les Oeuvres; & dans „ la derniére, on démontre clairement l'accord de *St. Paul* „ avec *St. Jaques.*" En 1670 Mr. Charles Gataker fit quelques Remarques ſur cet Ouvrage, qu'il communiqua manuſcrites, en cachant ſon nom, à divers Evêques, les exhortant en même tems par Lettre, à ſe ſervir de leur autorité pour arrêter le cours de le Doctrine de Mr. Bull, comme pernicieuſe, héréticque, & contraire aux Canons de l'Egliſu Anglicane, & de toutes les eutres Egliſes Réformées. Le Docteur Morley Evêque de Wincheſter ſe déclara auſſi contre lui, dans ſon Avertiſſement Paſtoral à ſon Clergé; en faiſant la Viſite, il les exhorta à ne pas s'engager téméraireuent dans le recherche des choſes qui ſont au deſſus de notre portée, il leur défendit de lire le Livre de Mr. Bull, & d'en prêcher le Doctrine. Quelques uns des Chefs des Colléges des deux Univerſités, ainſi que dans les ſentimens des Evêques, auſſi bien que d'autres Régens, qui crurent qu'il étoit de leur devoir de munir leurs Diſciples contre ce qui leur paroiſſoit de nouveauté dans l'Egliſe (13). Le Docteur Thomas Barlow, qui fut enſuite Evêque de Lincoln, fit des [illegible] Livre de Bull ditoire de Théologie à Oxford, contre [illegible] (14). Mr. Joſeph Truman, Miniſ[illegible] publie une Réponſe à cet Ouvrage, *qui commences à avoir Eſſai pour rectifier quelques Opin[illegible] l'Egliſe d'Angleterre &c. cours, contraires à la Doctrine* Principal d'*Edmond-Hall* à Le Docteur Thomas Tully, ſa *Juſtificatio Paulina ſive* Oxford, publia en 1671 *Anglicanæ, omniumque religua- Operibus, ex mente Editoris, aſſerta & illuſtrata contra rum, quæ Reformatæ.* Jean Tombes, Bachelier en Théo- *nuperos Novatores*, jour ſes *Animadverſiones in Librum* logie, mit auſſi *titulum feci*, Harmonia Apoſtolica. *Georgii Bulli* in-8. Samuel Desmarets (en Latin *Mars.* Londres 16 *Syſtême de Théologie*, imprimé à Groningue *ſius*) deruiſſi fort durement du Livre de Mr. Bull, & in-4. que l'Auteur, quoiqu'il ſe diſe Prêtre de l'Egliſe dit *Ane*, eſt plutôt Papiſte, Arminien, & Socinien, Orthodoxe.

(13) Idem p. 201. 202.

(14) *Voy.* Art BARLOW (THOMAS).

(15) P. 194 *Apud* Wood *Ath. Oxon.* Vol II. Col. 933.

Concile de Nicée, qui fut imprimée à Oxford in-4, aux dépens du Docteur Fell, Evêque de cette Ville [*F*]. Il avoit fait cet Ouvrage pendant qu'il étoit Curé de Suddington, où il avoit été au-delà de vingt-

[*F*] *En* 1685 *parut sa* Défense du Concile de Nicée, *qui fut imprimée à Oxford* in 4. *aux dépens du Docteur Fell, Evêque de cette Ville.*] Voici le titre de cet Ouvrage; *Defensio Fidei Nicenæ ex scriptis quæ extant Catholicorum Doctorum, qui intra tria prima Ecclesiæ Christianæ sæcula floruerunt* &c. Il se propose principalement de combattre le *Nucleus Historiæ Ecclesiasticæ* de Sandius. Quand Mr. Bull eut achevé cet Ouvrage, il l'offrit successivement à trois Libraires, qui refusérent l'un après l'autre de l'imprimer, il le renferma dans son Cabinet, & renonça à la faire imprimer. Comme il n'étoit pas riche, & qu'il avoit une nombreuse famille à entretenir, il n'étoit pas en état de faire les frais de l'impression, comme il y auroit eu de l'inclination, si les moyens ne lui avoient manqué. Mais un de ses amis, quelques années après, lui ayant conseillé de remettre son Manuscrit entre les mains du Docteur Jane, dans ce tems-là Professeur Royal en Théologie à Oxford, ce Théologien l'approuva non seulement, mais le recommanda à l'Evêque Fell, qui le fit imprimer à ses dépens au Théatre d'Oxford (16). Mr. Nelson nous apprend (17), que dès que l'Ouvrage parut, il fut reçu avec un applaudissement universel; & que sa réputation se répandit bientôt dans les Pays Etrangers, où il fut fort estimé de tous ceux qui entendoient l'Antiquité, de quelque Communion qu'ils fussent. Un Unitaire publia en 1676 une Brochure in 4. intitulée, *Jugement d'une personne desintéressée sur la Dispute touchant la très sainte Trinité, entre les Docteurs South & Sherlock:* Cet Auteur trace le Caractére de Mr. Bull & celui de son Ouvrage, en ces termes. „ Après le Docteur Cudworth, a paru Mr. Bull, „ Autcur de la *Defense de la Foi de Nicée*, Ouvrage qui l'a „ tendu célébre, non seulement en Angleterre, mais en„ core dans les Pays étrangers. Il est écrit d'un stile „ très-Latin, il y régne beaucoup de feu, il y a de la „ force & de la subtilité dans les pensées; en un mot il „ répond à la dignité du Sujet. Cet Auteur ayant étudié „ les Peres avec une application, un soin, & une atten„ tion toute particuliére, a remarqué qu'on s'est écarté „ dans les Ecoles de la notion de la Trinité, reçuë & pro„ fessée par quelques-uns des principaux d'entre les Pe„ res." Mais l'Auteur de la Réponse à cette Brochure Socinienne, qu'on croit être le Docteur Sherlock même, dans un Discours intitulé, *Examen de la Distinction entre les Trinitaires réels & nominaux* &c. a fait là-dessus cette réflexion; que tout cela n'étoit qu'artifice, & non l'effet d'aucune bonne volonté pour Mr. Bull, ou d'impartialité entre les deux Tenans de la Dispute. „ Mais que tout le „ but de ce Socinien, en mettant le Docteur Bull en jeu, „ a été d'appuyer les coups que le *Censeur* (le Docteur „ South) & le Decret d'Oxford ont porté à une Trinité „ *de Personnes distinctes, veritables, subsistantes, & intelligentes* (ce qui est tout ce que le Docteur Bull, ou le Do„ yen soutiennent) en accusant cette Doctrine du *Tritheïs*„ *me*, & il s'est flatté que c'étoit-là une Réponse suffisan„ te à ce Livre d'ailleurs sans replique, & qu'il réfuteroit „ en même tems avec le Docteur Bull tous les Peres, sur „ l'autorité desquels il se fonde si fort, & auxquels il en „ appelle sans cesse; car il n'y a pas de Chrétien, qui „ doive écoutes des gens, qui, quelle que soit leur an„ cienneté, prêchent trois Dieux, comme no les en ac„ cuse, si cette accusation est fondée; & c'est ainsi qu'il „ croit avoir ruiné l'autorité de toute l'Antiquité, & avec „ elle *la Trinité Tritheite*." Un Ecrivain Unitaire attaqua l'Ouvrage du Docteur Bull par une Brochure, imprimée à Londres en 1695 in 4. sous le titre de *Jugement ou Sentiment des Peres sur la Doctrine de la Trinité, opposé à la* Défense de la Foi de Nicée *du Docteur G. Bull. Part. I.* contenant *la Doctrine de l'Eglise Catholique pendant les cent cinquante premiéres années du Christianisme, avec l'examen de l'explication que quelques uns des Peres, qui ont vécu ensuite, ont donnée de l'Unité de Dieu en une Trinité de Personnes.* Dans la Conclusion (18) l'Auteur avertit, que dans la seconde Partie de son Traité, il rapportera la Doctrine des Peres, qui ont fleuri depuis environ l'an 150, jusqu'au Concile de Nicée, c'est-à-dire jusqu'à l'an 325, & que ce sera dans leurs propres termes qu'il mettra sous les yeux du Lecteur ce qu'ils ont pensé sur la Trinité & sur la Personne de notre divin Sauveur. Et que dans une dernière Partie, il fera voir *les artifices & les méprises du Docteur Bull, qu'il dévoilera ses sophismes, & qu'il comparera les faux exposés qu'il fait de la Doctrine des Peres, avec les Avous & le Sentiment des Critiques qui ont publié ou commenté les Ouvrages de ces anciens Docteurs.* „ Il me reste à pré„ sent, *continue-t-il*, à instruire les Lecteurs, qui n'ont pas „ vu le Livre du Docteur Bull, de la raison qui m'a pot„ té à garder si peu de mesures en y répondant, sans an„ cun égard particulier pour ses lumiéres & ses talens; „ car on ne peut disconvenir, que ce ne soit un Sophiste „ fort adroit, & qu'il n'ait lu les principaux Peres avec „ une application & une attention peu communes." Il se plaint ensuite de la maniére dure dont le Docteur Bull a traité les Unitaires, & surtout Christophle Sandius, & le Docteur Zwicker Auteur de l'*Irenicon Irenicorum*, tant dans sa *Defensio de la Foi de Nicée*, que dans son *Judicium Ecclesiæ Catholicæ*; ne donnant jamais aux Ariens que le nom d'*Arianizantes*, ou d'*Ariens fois*, & appellant le Socinisme l'*Heresie Athéistique*. „ En un mot, dit-il (19), le Docteur „ Bull a témoigné tant d'aigreur, & a violé si ouvertement toutes les régles de la bienséance & de la civilité, „ qu'on croyoit reçuës & établies entre des gens distin„ gués par leur savoir & par leurs talens, quand ils se „ trouvent engagés dans des Partis opposés, qu'il n'y a „ pas d'Unitaire qui puisse avoir le moindre égard pour „ lui. Sa barbarie & son inhumanité envers un homme „ si peu digne d'un pareil traitement, & à tous égard si su„ périeur à Mr. Bull, que l'étoit Sandius, & le fier & ex„ travagant mépris qu'il témoigne pour tous les Unitaires, „ tant anciens que modernes; sa témérité, dis-je, & son ex„ travagance à cet égard est si outrée, ou, pour mieux dire, „ si outrageante, qu'il s'est privé lui même de tout droit „ de prétendre qu'on ait pour lui la moindre humanité, ni „ aucun égard." Dans la *Nouvelle Bibliotheque Choisie*, imprimée à Amsterdam en 1714. en 2 Voll. in-12. le Pere Simon donne, dans le Chapitre quatriéme, son jugement sur l'Ouvrage de Mr. Bull, & il semble croire, que les Peres qui ont vécu avant le Concile de Nicée, favorisoient l'Arianisme, & que le Docteur Bull n'a pas pleinement prouvé le contraire „ Qui, comme le remarque le Pere „ Simon, pousse les choses encore plus loin. Il ne se contente pas de produire la Tradition constante des Peres „ des trois premiers siécles de l'Eglise sur les Apparitions „ de l'ancien Testament, il ajoûte, pour appuyer davantage son sentiment sur ces apparitions, que cette Tradition „ est véritablement une Doctrine Apostolique, & que les Apôtres l'avoient tirée de l'ancienne Cabbale des Juifs; *Sed ex antiquâ Judæorum Cabbalâ, sive traditione, hauserit.* Il cite sur ce sujet l'autorité de quelques Rabbins Cabbalistes, après le docte Masius, dans son Commentaire „ sur le Livre de *Josué*, & par là il donne occasion aux „ nouveaux Antitrinitaires de lui opposer, que les Juifs „ n'ont jamais connu, du consentement même des plus „ doctes Peres, le Mystére de la Trinité, mais seulement „ une Trinité Cabbalistique & Platonicienne, qui a été adoptée ensuite par les Ariens. Cette preuve tirée de la „ Cabbale des Juifs pour établir le Mystére de la Trinité, „ ne doit trouver sa place que dans les Ecrits du fameux „ Guillaume Postel." Tout le monde sait que Postel étoit „ un grand Visionnaire. Le Pere Simon finit en disant; „ mon dessein n'est pas de parcourir tout le Livre de Bul„ lus, qui nonobstant ce que je viens de remarquer, ne „ laisse pas d'être un bon Ouvrage, qui peut être de quel„ que utilité aux Théologiens. L'Auteur auroit peut être „ mieux fait d'appuyer le Mystére de la Trinité par des „ Passages clairs & précis du Nouveau Testament contre „ les Sociniens, que de leur opposer une Tradition qui „ ne paroît pas tout à fait constante..... Si le sçavant „ Bullus avoit été versé dans la Critique des Exemplaires „ Grecs du Nouveau Testament & dans les anciens Exemplaires Latins, il n'auroit pas décidé si librement que „ Tertullien & St. Cyprien ont cité le verset 7. du Chap V. „ de l'Epitre la 1. de St. Jean, & il ne se seroit pas ser„ vi de ce passage contre ceux qui croyent qu'il n'est point „ véritablement du Texte de St. Jean, mais qu'il y a été „ ajoûté après coup." Mr. Whiston nous dit dans la *Préface Historique* de son *Christianisme Primitif rétabli* (20), que lorsqu'il entreprit l'Examen de la Doctrine de la Trinité, il s'écarta en quelque sorte de la méthode qu'il s'étoit prescrite pour *s'assurer qu'il n'avoit passé aucune des Autorités de l'Orthodoxie moderne*, & qu'il parcourut tout le fameux Ouvrage du Docteur Bull sur ce sujet, confrontant les Passages avec les Originaux mêmes pour être plus sûr de son fait; qu'ensuite il copia plus de mille passages au long, & que dans une seconde Copie il ajoûta diverses Remarques pour plus grand éclaircissement, & pour *munir contre les faux raisonnement du Docteur Bull.* Et dans sa Lettre aux Archevêques de Cantorbery & d York, datée de Cambridge, au moins de Janvier ou Février de 1708 (21), il leur dit qu'il a eu occasion de remarquer dans le savant & respectable Evêque Bull *plusieurs grandes Erreurs* touchant la Trinité & l'Incarnation. „ Que je n'ai pu, *dit-il*, passer sous silence, sans trahir les intérêts des Vérités Divines, parce que je suis persuadé qu'il a souvent „ *perverti* ces Vérités, de-même que les Témoignages de „ l'Antiquité qui les regardent. Je ne puis aussi m'empêcher de former des vœux, pour que les fautes évidentes de ce Prélat dans un Ouvrage si fameux, servent „ d'avertissement dans la suite à tous les *Savans*, & leur apprennent ce que c'est que la maniére ordinaire d'écrire sur les Controverses modernes, qui n'a été que trop „ longtems la peste de l'Eglise de Christ; & à tous les gens „ *non Lettrés*, à ne point se fier à de pareils Ecrits, pour régler leur Foi & leur Culte. Parce qu'un Recueil complet & impartial *de tous les Textes & Témoignages Originaux* qui se rapportent à un Sujet, tel que celui que „ j'ai taché de faire ici sur *la Trinité* & l'*Incarnation*, est certainement le seul & véritable moyen de savoir à quoi „ l'on doit s'en tenir." Le même Auteur dans la *Relation des Procedures de la Convocation envers lui*, ayant cité un endroit de l'Ecrit de Mr. Thomas Emlyn qui a pour titre, *Humble recherche de ce que l'Ecriture nous dit de Jesus-Christ*, qui attira à ce dernier une rude persécution en Irlande, le même Auteur, dis-je, nous dit (22), que la Doctrine, contenuë

(15) Nelson p. 223, 224.

(17) P. 242.

(18) P. 76.

(19) P. 77.

(20) P. 4. Londres 1721 in-8.

(21) Ibid. p. 27. 28.

(22) P. 62. Londres 1715 in-8.

vingt-cinq ans, & pendant vingt ans il n'avoit eu que ce seul Bénéfice. Les dépenses qu'il avoit faites en Livres, une nombreuse famille, la manière généreuse dont il recevoit ses amis, des pertes, & son peu d'adresse à faire valoir son bien, l'obligérent enfin à le vendre, & il se trouva bientôt réduit dans une situation assez triste; mais par bonheur on lui donna en 1685 la Cure d'Avening, dans la Comté de Glocester, qui vaut deux-cens Livres sterling par an (*b*). Il y remplit les devoirs d'un fidéle & zélé Pasteur. En 1686 le Docteur Sancroft Archevêque de Cantorbery le fit Archidiacre de Landaff; & au mois de Juillet de la même année, on lui conféra le titre de Docteur en Théologie, en reconnoissance de sa *Défense de la Foi de Nicée* (*i*). Sous le régne de Jaques II. il prêcha avec beaucoup de courage & de succès contre le Papisme. Peu de tems après la Révolution on le fit Juge de Paix, emploi qu'il conserva, avec quelque courte interruption, jusques à ce qu'il parvînt à l'Episcopat (*k*). En 1694 il publia à Oxford son *Judicium Ecclesiæ Catholicæ trium priorum seculorum de necessitate credendi, quod Dominus noster Jesus Christus sit verus Deus, assertum contra M. Simonem Episcopium aliosque* [*G*] c'est-à-dire. „ Jugement de l'Eglise Catholique des trois premiers siécles, sur la nécessité de croire, que notre Seigneur Jésus-Christ est vrai Dieu, établi contre Simon „ Episcopius & autres". Quelque tems après que cet Ouvrage eût paru, Mr. Nelson l'envoya à Mr. Bossuet, Evêque de Meaux, qui avec les autres Prélats de France en fit remercier l'Auteur [*H*]. Le dernier Ouvrage qu'il écrivit fut *Primitiva & Apostolica Traditio Dogmatis in Ecclesiâ Catholicè recepti, de Jesu Christi Servatoris nostri Divinitate asserta atque evidenter demonstrata contra Danielem Zuickerum Borussum, ejusque nuperos in Anglia Sectatores.* C'est-à-dire. „ La Tradition Primitive & Apostolique „ de l'Eglise Catholique, touchant le Dogme reçu de la Divinité de Jésus-Christ notre Sauveur, défenduë & évidemment démontrée, contre Daniel Zuicker Prussien, & contre ses Sectateurs en An„ gleterre". Ce Traité parut avec le reste des Ouvrages de l'Auteur, rassemblés en un Volume infolio, que le Docteur Jean Ernest Grabe fit imprimer à Londres en 1703. Le 29 Avril 1705 il fut sacré Evêque de St. David dans la Chapelle de Lambeth (*l*). Il résida constamment dans son Diocése (*m*). Comme il avoit épuisé ses forces par une grande application à l'étude, sa santé fut extrêmement foible jusqu'au 27 Septembre 1709, qu'il fut attaqué d'un crachement de sang. Il mourut le 17 Février 1709-10. avec de grands sentimens de piété, & fut enterré à Brecknock (*n*). Il laissa un Fils & une Fille (*o*). On trouvera son Caractére ci-dessous [*I*]. Depuis sa mort on a publié divers

(*b*) Nelson p. 247. 248.

(*i*) Idem p. 254-258.

(*k*) Idem p. 261-266.

(*l*) Idem p. 410.

(*m*) Idem p. 454.

(*n*) Idem p. 456-478.

(*o*) Idem p. 477.

tenuë dans ce Passage de Mr. Emlyn est „ assez éloignée „ du Socinianisme, & différe réellement trés-peu de celle „ que le Docteur Bull, & notre Convocation après lui, „ commencent à soutenir ouvertement." Voici le Passage de Mr. Emlyn (23). „ Je ne vois aucune raison de faire „ un procés à ceux des Unitaires, qui regardent Jésus-Christ comme un Sauveur puissant à sauver & comme „ un Seigneur, quoiqu'il ne soit pas selon eux le seul „ Dieu souverain. Et il n'y a même personne qui puisse „ avec quelque fondement entreprendre de prouver qu'il „ est tel, par les fonctions qu'il fait en qualité de Roi de „ son Eglise, puisque l'on convient que comme tel il „ doit faire hommage à Dieu le Pere, en lui remettant le „ Royaume. Et cette expression même *à Dieu le Pere*, „ indique clairement qu'il n'y a point de Dieu le Fils „ au même sens, ou dans la même essence suprême avec „ le Pere. Jésus-Christ est donc inférieur au Pere à le considérer dans sa qualité la plus eminente. Comment peut„ il être le même Dieu que celui à qui il est assujetti, ou „ comment peut-il lui être égal en rang & en dignité?.... „ Ensorte que je puis dire, sans craindre de me tromper, „ que le bienheureux Jésus a lui-même déclaré, qu'il n'est „ pas le Dieu suprême, ou qu'il n'est pas égal au Pere, „ & qu'il l'a déclaré en termes aussi clairs & précis qu'il „ est possible."

(11) *Humble Inquiry &c.* p. 4-9.

[*G*] *En* 1694 *il publia à Oxford son* Judicium Ecclesiæ *Catholicæ* &c.] Ce qui lui donna occasion de compnser ce Traité, fut la lecture du Chap. 34. du Livre IV. des *Institutions* d'Episcopius, où il traite de la nécessité de croire la maniére de la *Filiation Divine* de Jésus-Christ, & propose la question suivante, „ s'il est nécessaire de connoître „ & de croire la cinquiéme & la plus excellente maniére „ dont Jésus-Christ est le Fils de Dieu, & s'il faut anathé„ matiser ceux qui la nient?" Le Docteur Bull fit quelques Remarques sur cette matière pour son usage particulier, & fit une Réponse aux Argumens qui avoient persuadé à Episcopius, que les anciens Catholiques ne refusoient point d'être en Communion avec ceux qui n'admettoient point l'article de la Génération Divine du Fils, si d'ailleurs ils reconnoissoient qu'il étoit le Fils de Dieu, par sa Conception miraculeuse du St. Esprit, par l'efficace de sa Charge de Médiateur, par sa Résurrection d'entre les morts, & par son Ascension dans le Ciel & sa Séance à la droite de Dieu le Pere.

[*H*] *Mr. Nelson l'envoya à Mr. Bossuet Evêque de Meaux, qui avec les autres Prélats de France en fit remercier l'Auteur.*] Mr. de Meaux écrivit à Mr. Nelson une Lettre, datée de *St. Germain en Laye* le 24 Juillet 1700, dans laquelle il lui dit, que l'Ouvrage du Docteur Bull est *admirable*, & que *la matière qu'il traite, ne pouvoit être expliquée avec plus d'érudition, & avec plus de jugement.* „ C'est, *continuë ce Prélat*, ce dont je vous prie de l'informer, & „ d'y joindre en même tems les sincéres remercimens de „ tout le Clergé de France assemblé ici, du service qu'il „ rend à l'Eglise Catholique, en défendant si bien ses dé„ cisions sur la nécessité de croire la Divinité du Fils de „ Dieu. Permettez-moi de l'informer qu'il y a une chose „ qui m'étonne, c'est, qu'un si grand homme, qui parle „ si avantageusement de l'Eglise, du salut qu'on ne peut „ obtenir qu'en étant uni à elle, & de l'assistance infail„ lible du St. Esprit dans le Concile de Nicée, qui établit „ la même assistance pour toutes les autres Assemblées „ dans la même Eglise, peut demeurer un moment sans la „ reconnoître &c. Ou plutôt qu'il daigne me dire à moi, „ qui suis un Défenseur zélé de la Doctrine qu'il prêche, „ ce qu'il entend par le terme d'*Eglise Catholique?* Est-ce „ l'Eglise de Rome, & ceux qui y adhérent? Est-ce l'E„ glise d'Angleterre? Est ce une Troupe confuse de Socié„ tés, séparées les unes des autres? Et comment peuvent„ elles être ce Royaume de Christ, qui n'est point divisé „ contre soi-même, & qui ne périra jamais? Ce seroit une „ grande satisfaction pour moi de recevoir quelque répon„ se sur ce sujet. Qui expliquât le sentiment d'un Auteur „ d'un si grands poids." Le Docteur Bull répondit aux questions proposées dans cette Lettre; mais précisément lorsque Mr. Nelson reçut sa reponse, il reçut en même tems la nouvelle de la mort de l'Evêque de Meaux, ce qui mit fin à cette Dispute. La Réponse du Docteur fut pourtant imprimée, & il en a paru une seconde Edition à Londres en 1707 in 24. sous ce titre: *Les Corruptions de l'Eglise de Rome dans le Gouvernement Ecclesiastique, dans la Régle de Foi, & dans la Forme du Culte Divin. Pour servir de Réponse aux Questions de l'Evêque de Meaux.*

[*I*] *On trouvera son Caractére ci-dessous.*] Mr. Wood remarque dans ses *Athenæ Oxonienses* (24). „ Que le fé„ jour qu'il fit dans l'Université fut si court, qu'on seroit „ tenté de croire qu'il n'avoit pas eu le tems de poser „ des fondemens assez solides, pour y élever *un bâtiment* „ *aussi beau d'érudition*, comme il l'a fait. Mais la supé„ riorité de ses talens, secondée par un travail opiniâtre, „ & une appliestion infatigable, compensérent en quelque „ façon la perte qu'il fit, en quittant sitôt l'Université." Il ajoûte ensuite, que Mr. Bull *fit de bonne heure de prompts progrés dans quelques unes des matieres les plus profondes & les moins connuës de la Théologie.* Mr. Nelson a tracé son Caractére au long, il nous apprend (25) qu'il étoit assez grand, & que dans sa jeunesse il étoit mince & pale, mais qu'il devint plus gros & plus haut en couleur dans l'âge mûr, & dans les derniéres années de sa vie. Il avoit l'œil vif, & la vuë bonne; il étoit robuste & vigoureux, mais son infatigable application à l'étude & à la lecture, & surtout les veilles continuelles, affoiblirent d'abord beaucoup sa vue, lui firent perdre à peu prés à la fin un œil, & le rendirent sujet à diverses infirmités; car la vuë lui manqua entiérement, & il lui resta peu de forces, quelques années même avant sa mort. Mais malgré les incommodités que la méditation & une vie sédentaire lui causérent, il eut toujours la tête bonne jusqu'à la fin de sa vie. *La Nature sembloit l'avoir formé pour de grandes choses, ayant toutes les qualités & tous les talens nécessaires pour y reussir, dans un degré de perfection aussi grand qu'aucun homme au monde.* En lisant, il avoit tant de sagacité, que rien ne lui échappoit; & sa mémoire étoit aussi fidéle à retenir, que son esprit à concevoir. Il ne fit jamais de Recueils, & n'en eut jamais besoin. Il joignoit à tout cela un autre avantage, qui se trouve rarement dans une même personne, un jugement net & solide. Il avoit plus de disposition à la mélancholie qu'à la gayeté, mais cela n'alloit jamais jusqu'à l'empêcher d'étudier, ou de se prêter à la Conversation, dans laquelle il étoit gai & agréablu à proportion qu'il étoit content de ses études. Il eut do bonne heure des sentimens de Religion & de Piété; *& quoiqu'il fa tivrât pendant peu de tems à la vanité du siécle*, il y avoit longtems qu'il en étoit entiérement revenu, lorsqu'il entra dans les Ordres, & il fut ordonné Prêtre à vingt un an. Il étudia prodigieusement durant plusieurs années,

(24) Vol. II. Col 514.

(25) P. 477 & *suiv.*

divers Sermons & Discours de lui, à Londres en 1713 en trois Volumes in-8. sous le titre de *Sermons & Discours sur quelques Dogmes importans de l'ancien Christianisme.*

* nées, & quoiqu'il n'ignorât pas les autres Sciences, il s'attacha principalement à la Théologie, à laquelle il s'étoit solemnellement consacré. „ Il excelloit tellement dans sa „ profession, qu'il fut regardé à juste titre comme un des „ plus grands Théologiens de son siécle, & cela dans un „ tems où il y avoit un nombre considérable de grands „ hommes. Il remplissoit les fonctions de son Ministére „ avec beaucoup de gravité & de dévotion. Quand il prê„ choit, il éclairoit l'esprit, & échauffoit le cœur de ses „ Auditeurs, & les élevoit aux choses célestes. Il chê„ sissoit les ames, & avoit une tendre compassion pour „ les pécheurs, ce qui falsoit qu'il ne désespéroit jamais „ de leur Conversion, & qu'il ne négligeoit point de ten„ dres sollicitations pour les porter à la repentance." Malgré tant de talens extraordinaires, dit Mr. Nelson, il n'a jamais témoigné avoir haute opinion de lui-même, ni marqué de mépris pour les autres. La supériorité de ses lumiéres, augmentée d'une maniére étonnante par l'étude, étoit tempérée par tant de modestie & d'humilité, qu'elle n'en brilloit qu'avec plus d'éclat. Extrêmement charitable, il alloit même quelquefois au-delà de son pouvoir à cet égard, l'indigence & la misére suffisoient pour l'intéresser à ceux qui s'y trouvoient. La gloire de Dieu & le bien du Prochain, occupoient toujours le premier rang dans son esprit. „ Sa conduite n'étoit pas moins instruc„ tive que sa conversation; la grande & parfaite connois„ sance qu'il avoit de l'Ecriture Sainte, & des Ecrits des „ premiers Peres de l'Eglise, influoit si fort sur ses mœurs, „ qu'il étoit une belle & vivante image de la Probité & „ de la Prudence, de la Simplicité & de la Bénignité, de „ l'Humilité & de la Charité, de la Pureté & de la Piété „ des premiers Chrétiens (26).

(26) Idem p. 440. 441.

C.

ABRAL ou CAPRAL (Pierre Alvarès), Seigneur Portugais, célèbre par la découverte du Bréſil. Emanuel I. Roi de Portugal, encouragé par l'heureux ſuccès de l'Expédition de Vaſco de Gama, réſolut d'envoyer une nouvelle Flotte aux Indes : elle étoit de treize Vaiſſeaux (*a*), & il nomma pour la commander en Chef Pierre Alvarès Cabral, diſtingué par ſa naiſſance & par ſon courage (*b*). Après avoir reçu ſes ordres du Roi [*A*], & tous les honneurs qui pouvoient l'encourager [*B*] à s'en bien acquitter, ce Général mit en mer au mois de Mars * de l'année 1500 (*c*). La Navigation fut heureuſe juſqu'aux Iles du Cap Verd, où ils arrivérent en treize jours; mais ils furent aſſaillis autour de ces Iles d'une violente tempête, qui diſperſa la Flotte, & qui fit perdre à Cabral un de ſes Vaiſſeaux [*C*]. Aiant raſſemblé les autres, il continua ſa route ; mais pour éviter les Calmes des Côtes d'Afrique, & doubler plus aiſément le Cap de Bonne-Eſpérance, il prit tellement le large, que le 24 d'Avril (*d*) il ſe trouva à la vue d'une Terre inconnue, ſituée à l'Oueſt. La groſſe Mer l'aiant obligé de ranger la Côte, il courut juſques vers le quinzième degré de Latitude Auſtrale, où il trouva un bon Port, qu'il nomma *Porto Seguro*, *Port ſûr* ; & il impoſa le nom de *Sainte-Croix* à la Terre du Continent auquel il avoit abordé. Ce nom fut depuis changé en celui de *Bréſil* ou *Brafil*, qui eſt celui d'un bois aſſez connu. Il envoya quelques-uns de ſes gens pour reconnoître le Pays. Ils prirent une barque avec deux hommes, qu'ils amenérent à leur Amiral ; mais ils étoient ſi ſtupides, qu'on n'en put tirer aucun éclairciſſement. On les traita bien, & on leur fit quelques petits préſens de clochettes, de braſſelets de léton & de miroirs ; après quoi on les renvoya. Il n'en fallut pas davantage pour attirer les autres Sauvages, qui accoururent en foule vers l'endroit où la Flotte Portugaiſe étoit à l'ancre (*e*). Cabral deſcendit à terre, & voyant un peuple qui lui paroiſſoit bon & ſimple, mais chez lequel il ne remarquoit aucun veſtige de Loix, de Gouvernement, ni même de Religion [*D*], il voulut, ſoit par l'effet d'un zèle aveugle, ſoit par quelque autre principe, que

(*a*) Maffée *Hiſt. des Indes* Liv. II. au commencement.

(*b*) Là-même.

(*c*) Là-même.

* Mariana *Hiſt. de Rebus Hiſpan.* Lib. XXVII. cap. 4. dit qu'il partit le 9 de Mars.

(*d*) La Clède *Hiſt. gén. du Portugal* T. I. p. 502. col. 2. Paris 1735 in-4. dit que ce fut environ un mois après être parti des Canaries ; & le P. Lafitau, *Hiſt. des Découv. & des Conq. des Portugais dans le nouveau Monde*, T. I. p. 119. Paris 1733 in-4. aſſure que ce fut le 24 d'Avril.

(*e*) La Clède & Lafitau *ubi ſupra*.

[*A*] *Après avoir reçu ſes ordres du Roi.*] La Commiſſion de Cabral portoit en ſubſtance (1) : Qu'il toucheroit à la Côte de Sofala, pour prendre connoiſſance de ſon Commerce ; & qu'il viſiteroit les Rois de la Côte de Zanguébar, ſur-tout celui de Mélinde, à qui il devoit remettre l'Ambaſſadeur que ce Prince avoit envoyé en Portugal ſur la Flotte de Gama (2). Le Général avoit ordre de tâcher de faire Alliance avec ces Princes, & de faire quelques Etabliſſemens ſur cette Côte, qui puſſent ſervir d'Echelle & d'Entrepôt pour les Flottes qui alloient aux Indes, & qui en revenoient. De là il devoit ſe rendre à Calicut ſur la Côte de Malabar, & ne rien négliger pour engager le Zamorin, par les voies de la douceur, à laiſſer établir un Comptoir dans ſa Ville, pour rendre le commerce & la correſpondance entre les deux Nations ſolide. Il devoit auſſi tâcher de perſuadet à ce Prince de chaſſer les Maures de ſes Etats, & de n'y admettre que les Portugais. Enfin Cabral devoit demander à ce Prince, de permettre à cinq Religieux de prêcher l'Evangile dans ſes Etats, lui faiſant enviſager ce point-là ſeul comme le plus grand bien qu'il pût lui procurer, & la plus haute marque d'eſtime qu'il pût lui donner. Et ſuppoſé que le Zamorin ne prêtât point l'oreille à ces propoſitions, le Général devoit lui déclarer une guerre ouverte, & venger par toutes ſortes de voies les mauvais procédés qu'il avoit eus pour Vaſco de Gama (3).

(1) Lafitau *Découv. & Conq. des Portugais dans le nouveau Monde* T. I. Liv. II. p. 111. & Maffée *Hiſt. des Indes* Liv. II. au commencement.

(2) Lafitau p. 111. & Maffée L. I. ſur la fin.

[*B*] *Et tous les honneurs qui pouvoient l'encourager.*] Le Roi conduiſit Cabral avec tout ſon monde en proceſſion à l'Hermitage de Bélem ; le Général y fut toujours à côté du Roi ſous le même dais. L'Evêque de Viſeu officia pontificalement, & adreſſa à Cabral un diſcours très capable de flatter ſon ambition. Il bénit enſuite l'Etendart, aux Armes de Portugal, que le Roi remit lui-même entre les mains de ſon Général ; auquel il mit auſſi ſur la tête le Chapeau bénl, que le Pape lui avoit envoyé ; & la Cérémonie finie, il le conduiſit dans le même ordre au Port, affectant de s'entretenir avec lui d'une manière extrêmement familière, pour lui faire plus d'honneur par ces témoignages publics de confiance ; & il ne ſe retira au Palais, qu'après qu'il l'eut vu s'embarquer au bruit de l'Artillerie des Vaiſſeaux & du Port, & aux acclamations de tout le peuple (4).

(3) Lafitau p. 111.-116. & Maffée Liv. I.

[*C*] *Qui fit perdre à Cabral un de ſes Vaiſſeaux.*] Je me ſuis exprimé ainſi d'une manière générale, parce que je trouve de la diverſité dans ce que rapportent mes Auteurs. Le P. Lafitau dit (5), que deux jours après ſon arrivée aux Canaries, „ Cabral s'apperçut qu'il manquoit un Vaiſ„ ſeau de ſon Eſcadre, qui probablement coula à fond, „ & dont on n'a jamais depuis ouï parler." Mr. La Clède aſſure (6) „ que la tempête briſa les mâts d'un Vaiſſeau, „ qui fut contraint de s'en retourner à Lisbonne." Maffée s'exprime d'une manière plus poſitive (7) : Il dit que l'un des Pilotes, nommée Louis Pinée, aiant combattu quelque tems les vents & la mer, ne put tenir la route, & qu'enfin il fut obligé de retourner à Lisbonne. Il ſemble qu'un détail ſi circonſtancié ne permet guères de douter de la vérité du fait, & que le P. Lafitau doit s'être trompé.

(4) Lafitau Tom. I. Liv. II. p. 122.

(5) Ibid. p. 122.

(6) *Hiſt générale du Portugal* T. I. p. 508. col. 2.

(7) *Hiſt. des Indes* L. II.

[*D*] *Un peuple . . . . chez lequel il ne remarquoit aucun veſtige . . . . . de Religion.*] Tous les Auteurs s'accordent à nous donner des idées très déſavantageuſes de la Religion des Braſiliens : voici ce qu'on nous en dit. I. On aſſure qu'ils ne reconnoiſſoient aucune ſorte de Divinité, & qu'ils n'avoient aucun Culte (8). Jean de Léry, dont il ſemble que le témoignage ne peut être ſuſpect, s'exprime en ces termes : „ Ils ne confeſſent, ni adorent „ aucuns Dieux céleſtes ni terreſtres, & par conſéquent „ n'aians aucun formulaire, ni lieu député pour s'aſſem„ bler afin de faire quelque ſervice ordinaire, ils ne prient „ par forme de Religion, ni en public ni en particulier, „ choſe quelle qu'elle ſoit (9)." II. Ils n'ont aucune connoiſſance de la Création du Monde, & „ Ils ne diſtinguent „ point les jours par noms, ni n'ont aucune acception de „ l'un plus que de l'autre ; comme auſſi ils ne comptent „ ſepmaines, mois, ni années, ains ſeulement nombrent „ & retiennent le tems par Lunes (10)." III. Quand ils entendent le tonnerre, qu'ils nomment *Toupan*, ils ſont fort effrayés. Mais ce qui fait voir qu'ils n'ont proprement point d'idée d'un Etre ſupérieur, c'eſt ce que Jean de Léry rapporte (11), que quand lui & ſes Compagnons parloient aux Sauvages d'un Dieu créateur, qui a fait tout & qui gouverne tout, ils témoignoient de l'étonnement ; & quand on leur diſoit que c'étoit ce Dieu, qui pour montrer ſa puiſſance formoit le tonnerre, ils répondoient, que puiſqu'ils les épouvantoit ainſi, il ne valoit donc rien. IV. Maffée (12) & après lui Mr. La Clède (13) aſſurent qu'ils ne croyoient ni récompenſes pour les bons, ni châtimens pour les méchans après cette vie ; & le dernier ajoute, qu'ils croyoient cependant l'Ame immortelle. Mais Jean de Léry, qui mérite plus de créance, aiant été lui-même ſur les lieux, dit (14) „ que non ſeulement ils croyent „ l'immortalité des Ames, mais auſſi qu'ils tiennent fer„ mement qu'après la mort des Corps, celles de ceux qui „ ont vertueuſement veſcu ; c'eſt-à-dire, ſelon eux, qui „ ſe ſont vengés & ont beaucoup mangé de leurs enne„ mis, s'en voot derrière les hautes montagnes, où elles „ danſent dans de beaux jardins avec celles de leurs „ grands-péres ; & au contraire que celles des efféminés „ & gens de néant, qui n'ont tenu conte de défendre la „ Patrie, vont avec *Aignan* (c'eſt ainſi qu'ils nomment le „ Diable) où elles ſont inceſſamment tourmentées." V. Ils craignoient beaucoup le Diable, qui les maltraitoit ſouvent (15). VI. De trois en trois, ou de quatre en quatre ans, ils s'aſſembloient en grande ſolennité, chantant & danſant avec diverſes cérémonies, dirigés par une ſorte de Prêtres ou de Devins, qu'ils ont parmi eux, que Mr. La Clède (16) appelle *Pages*, mais que de Léry nomme *Caraibes*. Ce dernier Auteur, qui parle de cette eſpèce de Fête comme témoin oculaire, nous apprend, que s'étant informé du conteno de leura chanſons, on lui avoit dit (17) „ en prémier lieu, qu'ils avoient fort inſiſté à „ regretter leurs grands-péres décédez, leſquels eſtoyent „ ſi vaillans : toutesfois qu'enfin ils s'eſtoyent conſolez, „ en ce qu'après leur mort ils s'aſſeuroyent de les aller „ trouver derrière les hautes montagnes, où ils danſe„ royent & ſe rejouyroyent avec eux. Semblablement qu'à

(8) Maffée Liv. II. La Clède *Hiſt. de Port* T. I. p. 512 col. 2.

(9) *Hiſt. d'un Voyage fait en la Terre du Bréſil*, ch. 17. p. 165. de la 12 Ed. Genève 1611 8.

(10) Là-même.

(11) Ibid. p. 301. 302.

(12) *Hiſt. des Indes* L. II.

(13) *Ubi ſupra.*

(14) P. 302.

(15) Léry p. 303. 304.

(16) *Hiſt. de Portug. ubi ſupra.*

(17) Léry p. 320. 324.

que le P. Henri, Supérieur des Religieux Miſſionnaires, qu'il avoit avec lui, fit un Sermon en Portugais aux Sauvages [E]. Cabral avoit amené avec lui de Portugal vingt hommes condamnés à mort, dont la peine avoit été commuée en banniſſement : il en laiſſa deux au Breſil, pour s'inſtruire des Mœurs & pour apprendre la Langue du Pays (*f*). Il planta un pôteau, pour prendre poſſeſſion de cette Terre: après quoi aiant dépeché un de ſes Vaiſſeaux, ſur lequel il fit embarquer un des Sauvages, pour aller porter à Lisbonne la nouvelle de cette Découverte, il remit en mer, coupant droit ſur le Cap de Bonne-Eſpérance. Le trajet eſt d'environ douze-cens lieues : la ſaiſon étoit belle, les vents mous & variables, & les calmes fréquens. Il parut pendant dix jours une grande Comète, qu'on n'a pas manqué de regarder comme un préſage du malheur qui arriva à Cabral (*g*). Comme les Portugais ne connoiſſoient pas encore ces Mers, ils ne prirent point les précautions néceſſaires; deſorte qu'aiant été tout d'un coup aſſaillis par un Ouragan furieux, quatre Vaiſſeaux ſombrérent ſous voiles & périrent en un inſtant, ſans qu'on pût leur donner do ſecours, ni ſauver perſonne. Barthélemi Diaz, qui avoit découvert le Cap de Bonne-Eſpérance, en commandoit un, & périt ainſi malheureuſemeot. La tempête dura vingt jours, & diſperſa tous les Vaiſſeaux. Enfin apres avoir dépaſſé le Cap ſans s'en appercevoir, Cabral raſſembla ſur la Côte d'Afrique ſix Vaiſſeaux, qui étoient tout ce qui lui reſtoit de ſa Flotte (*h*). Il alla à Mozambique, à Quiloa, & à Mélinde. Le Roi de cette dernière Ville le reçut très bien; & aprés l'avoir pourvu de rafraichiſſemens & de vivres, il lui donna encore deux Pilotes Guzarates, qui le conduiſirent à Calicut. Le Zamorin lui fit un accueil trés favorable [F]: mais la bonne intelligence ne dura pas longtems; les Maures, qui avoient intérêt d'empêcher l'etabliſſement des Portugais, trouvérent moyen de la troubler [G]. Ils ſoulevérent les Ca-

(*f*) Maffée Liv. II.

(*g*) Lafitau *Conq. des Portug.* T. I. L. II. p. 188.

(*h*) Le même, & Maffée *ubi Supra*.

„ toute outrance ils avoient menacez les *Ouetacas* (autres „ Sauvages leurs ennemis) d'eſtre bien-toſt pris & mau- „ gez par eux, ainſi que leur avoient promis leurs Ca- „ raibes. Au ſurplus, qu'ils avoient entremeſlé & fait „ mention en leurs chanſons, *que les eaux s'eſtans une fois „ tellement desbordées, qu'elles couvrirent toute la Terre, „ tous les hommes du Monde, excepté leurs grands-péres, „ qui ſe ſauvérent ſur les plus hauts arbres de leur Pays, fu- „ rent noyez.*" L'Auteur ajoute, qu'il leur a depuis lui-même entendu raconter ce dernier fait. Je ferai deux réfléxions ſur les faits qu'on vient de voir expoſer. La prémiére, c'eſt que tout cela ne mérite certainement guéres le titre de Religion; & de Léry en convient loi-même (18). „ Nonobſtant toutes les cérémonies qu'ils font, „ dit-il, n'adorent par ſieſchiſſement de genoux, ou au- „ tres façons externes, leurs *Caraibes*, ni leurs *Maracas*, „ ni créatures quelles qu'elles ſoyent, moins les prient „ & invoquent." Mais en même tems il me ſemble qu'on ne peut diſconvenir, que l'anéantiſſement de la Religion, parmi ces peuples, eſt un effet de leur Barbarie. Ils ne nient pas les Vérités de la Religion, mais ils en ont perdu le ſouvenir par leur abrutiſſement. Peut-on douter qu'ils n'aient eu la connoiſſance de la Religion, puiſqu'on en trouve parmi eux des traces ſi marquées? On y voit une idée confuſe du Déluge, celle d'un Etat à venir. C'eſt ce qui me conduit à ma ſeconde réfléxion, qui regarde l'origine de ces connoiſſances. D'où viennent-elles à ces Sauvages? Le Déluge eſt un fait, dont la mémoire ne peut avoir été tranſmiſe que par Tradition : c'eſt ce qui me paroit inconteſtable. Mais d'où leur vient l'idée d'un Etat à venir? Ce n'eſt certainement pas par la voie du raiſonnement qu'ils l'ont acquiſe, puiſqu'on voit qu'ils ſont entiérement enſevelis dans la matiére. Ce ne ſont pas des Philoſophes, qui raiſonnent ſur la nature & les perfections de Dieu, ſur la nature de l'Ame humaine, ſur l'état où les hommes ſont dans le Monde. Je croi donc que c'eſt encore un reſte de Tradition, obſcurci, corrompu; mais qui marque cependant, que ces hommes barbares ont eu autrefois des connoiſſances plus claires & plus diſtinctes. Peut-on douter que les prémiers hommes, aprés le Déluge, n'aient connu ces Vérités fondamentales de la Religion, & qu'ils n'en aient inſtruit leurs enfans? Par ce moyen, de pére en fils certaines Vérités ſe ſont conſervées, d'autres ſont inſenſiblement tombées dans l'oubli. Mais une choſe, qui paroitra peut-être bien plus ſinguliére au Lecteur, c'eſt qu'on prétend avoir découvert chez les Sauvages des traces de la prédication de l'Evangile dans ce Pays éloigné. De Léry raconte, qu'un jour aiant eu occaſion de propoſer à un grand nombre d'entre eux, les principales Véritées de la Religion (19), un Vieillard lui répondit : „ Certainement, vous nous avez dit „ merveilles, & choſes très bonnes, que nous n'avions „ jamais entendues. Toutesfois, dit-il, voſtre harangue „ m'a fait remémorer ce que nous avons ouy réciter beau- „ coup de fois à nos grands-peres : à ſavoir, que dés „ longtems, & dés le nombre de tant de Lunes que nous „ n'en avons pu retenir le conte, un *Mair*, c'eſt-à-dire, „ François ou Etranger, veſtu & barbu, comme aucuns „ de vons autres, vint en ce pays ici, lequel, pour les „ penſer ranger à l'obéiſſance de voſtre Dieu, leur tint le „ meſme langage que vous nous avez maintenant tenu: „ mais, comme nous avons auſſi entendu de pére en fils, „ ils ne le voulurent pas croire : & partant il en vint un „ autre, qui en ſigne de malédiction leur bailla l'épée, „ de quoi depuis nous nous ſoumes toujours tués l'un l'au- „ tre (20)." De Léry ne doute pas que ce ne ſoit quelqu'un des Apôtres, qui ait pénétré juſqu'au Breſil. On n'a pas manqué de rappeller ici la prédication de S. Thomas aux Indes; mais il y a longtems que les Savans ont prouvé, que cet Apôtre n'a jamais pénétré dans ces Pays éloignés. L'Inde, où les Ecrivains Eccléſiaſtiques font prêcher S. Thomas, c'eſt le Pays des Parthes, les Provinces ſoumiſes à leur Empire (21). Quelques Savans conjecturent (22), que ſi Thomas prétendu qui a prêché aux Indes Orientales, étoit le Diſciple de l'Héréſiarque Manès; & Mr. La Croze remarque, qu'on trouve dans les anciens Monumens des Chrétiens de Malabar, des circonſtances qui favoriſent cette penſée (23). Enfin on parle d'un Eccléſiaſtique nommé *Mar-Thomas*, envoyé par le Patriarche de Babylone aux Chrétiens de Malabar, au commencement du neuviéme Siécle (24). Witſius conjecture, que tout ce que la Tradition rapporte de l'Apôtre Thomas dans les Indes, doit être entendu de ce Mar-Thomas; & en particulier, que ſi l'on peut faire quelque fonds ſur la Tradition des Braſiliens, c'eſt lui qui a prêché l'Evangile parmi eux, & non l'Apôtre, comme le croit Jean de Léry. Mais il faudroit ſavoir, ſi ce que cet Auteur rapporte eſt bien exactement vrai; & en le ſuppoſant tel, il me paroit encore bien difficile de faire aucune conjecture qui ait quelque vraiſemblance; puiſque les Braſiliens diſoient que celui qui étoit venu parmi eux, étoit vêtu comme les Portugais : or il eſt certain, que l'habillement des Orientaux eſt fort différent. Mais j'aurois aſſez de penchant à mettre toute cette hiſtoire au rang des fables, avec le ſavant Witſius. *Omnem iſtam narrationculam fabricatamtium accenſendam eſſe ineptiis* (25).

(18) Ibid. p. 228.

[E] *Le P. Henri . . . . . fit un Sermon en Portugais aux Sauvages.*] Maffée (26) rapporte gravement ce fait, & le P. Lafitau n'a pas manqué d'orner le récit du prémier (27). „ Il (Cabral) ſouhaita que le P. Henri, Supérieur „ des cinq Miſſionnaires, homme de mérite, qui fut de- „ puis Evêque de Ceuta, lui annonçât (au Peuple du Bre- „ ſil) les Vérités de l'Evangile; ce qu'il fit par un très „ beau Diſcours en Portugais, auquel les Sauvages, quoi- „ que très attentifs, n'eurent garde de rien comprendre. „ Mais le Miſſionnaire n'en eut pas moins de mérite de- „ vant Dieu, ni moins de gloire devant ceux de ſa Na- „ tion, qui goûtérent fort ſon Sermon, le trouvérent „ très convaincant, & approuvérent fort ſon zéle." Voilà certainement une méthode admirable de prêcher l'Evangile! & qui ne voit que la Religion Chrétienne doit beaucoup à des gens, dont le zéle eſt aſſez éclairé pour s'y prendre de cette manière? *Rifum teneatis, Amici.*

(25) *Witſ. ſupra* §. 28.

(26) Liv. II.

(27) *Conq. des Portug.* Tom. I. Liv. II. p. 225.

[F] *Le Zamorin lui fit un accueil très favorable.*] Ce Prince, inſtruit de l'arrivée de la Flotte, envoya au-devant de Cabral des Seigneurs de ſa Cour, pour le ſaluer de ſa part, & lui offrir ce qui dépendoit de lui pour la ſureté du Commerce; faiſant paroître beaucoup de joie de ſa venue dans ſes Etats, & une grande ſenſibilité à l'honneur que lui faiſoit le Roi de Portugal de vouloir faire Alliance avec lui. Cabral, que ces avances rendirent ſôr, & qui d'ailleurs ſe défioit de l'Indien, lui fit demander Audience; mais en même tems il déclara fermement, qu'il ne mettroit pas pied à terre qu'on ne lui donnât quelques-uns des principaux Miniſtres en ôtage. Après quelques jours de conteſtations ſur ce ſujet, le Zamorin ſe rendit enfin & les Otages furent livrés (28). Cabral alla à l'Audience avec toute la magnificence d'un Portugaiſe, & fit au nom du Roi ſon Maitre des préſens dignes de ce Prince. Le Zamorin rendit à l'Ambaſſadeur des honneurs extraordinaires; & pour que rien ne manquât à ſa ſatisfaction, on lui accorda tout ce qu'il demanda pour l'établiſſement du Commerce. Le Monarque Indien donna au Général une grande maiſon, & fit écrire en lettres d'or l'Acte de la donation. Il lui fut permis d'y arborer l'Etendart de Portugal, & d'en faire un Lieu de franchiſe. André Corréa fut agréé pour Facteur ou Conſul de la Nation. Il en prit ſur le champ poſſeſſion, & y fit tranſporter ſes marchandiſes. Malgré toutes ces belles apparences, ce qui étoit arrivé à Vaſco de Gama, les tentatives que les Otages avoient faites pour ſe ſauver, & diverſes autres circonſtances, portoient naturellement Cabral à la défiance; mais Corréa, aveuglé par l'intérêt, trouva moyen de diſſiper ſes ſoupçons, & ſut lui-même la victime de ſon avarice & de ſon imprudence, comme on le verra dans la Remarque ſuivante.

(28) Id. Ib. p. 227. 228.

[G] *La bonne intelligence ne dura pas longtems, les Maures . . . . . trouvérent moyen de la troubler.*] Le P. Lafitau entre dans un détail fort circonſtancié de cette affaire; voici ce qu'il nous en apprend (29). Les Maures avoient

(29) Pag. 229. 230.

(19) Ibid. F. 229. 230.

(20) Idem p. 230. 231.

(21) *Voyez* Abdias *Hiſt. Apoſt.* Lib. VIII. §. 2. L. IX. §. 1. Rol. (*g*) de J. A. Fabricius *in Cod. Apocryph. N. T.* p 888. 889 Hamburg. 1719. Daillé *de Relig. Cult. Object.* Lib. V. cap. 6. Witſius *Exercit. Acad. duodecad* Exercit. II. §. 28. & De Beauſobre *Hiſt. Critiq. du Manich.* Tom. I Part. II. Liv. II. ch. 3. §. 8. p. 404-406.

(22) Tillon *Indigeta hiſtor. Ital. ad Formul. recept. Manich.* p. 143. not. 85.

(23) *Hiſt. du Chriſt. des Indes* Liv. I. p. 42. 42.

(24) *Voyez* Daillé & Witſius *ubi ſupra*.

Calicutiens, qui tuérent cinquante Portugais de ceux qui étoient à terre, & les autres ſe ſauvérent avec peine. Le Général s'en vengea par un coup de vigueur, en brulant ou enlevant dans le Port treize Vaiſſeaux appartenant aux Maures, & en canonnant la Ville deux jours entiers. Il fit voile après cela pour Cochin, & fit Alliance avec le Roi de cette Ville, auſſi-bien qu'avec celui de Cananor, qui le rechercha; & aiant pris avec lui des Ambaſſadeurs que ces deux Princes envoyoient au Roi de Portugal, il reprit la route de l'Europe, & arriva heureuſement à Lisbonne, la veille de la S. Jean de l'an 1501 (*i*).

(*i*) Lafitau & Maffée *ubi ſupra.* Le Clerc *Hiſt. de Portug.* T. I p. 571. col. 1 & 2.

voient à Calicut deux hommes de leur Nation & de leur Secte, pour veiller aux affaires de leur Commerce, qui faiſoient l'office de Conſuls. L'un nommé *Coje-Bequi*, avoit de la probité; il s'attacha aux Portugais en homme d'honneur. L'autre, qui s'appelloit *Coje-Cemeri*, s'attacha auſſi à eux, mais en homme double & fourbe. Comme il étoit plus fin & plus ruſé que ſon Collégue, il trouva bientôt le ſecret de s'emparer de l'eſprit de Corréa, qui, mépriſant les avis de Coje-Béqui, ſe livra entiérement à ſon rival. Celui-ci profita ſi bien de ſon crédit auprès de Corréa, que pendant trois mois il le fit donner dans toutes ſortes de panneaux. Il ne négligea rien ſur-tout pour lui faire commettre des fautes, qui retombant ſur les Portugais en général, aliénaſſent d'eux l'eſprit des Indiens: & il y réuſſit parfaitement. Il lui en fit faire en particulier deux conſidérables. La prémière fut, de l'engager à faire attaquer & prendre de force un gros Vaiſſeau chargé de ſept Eléphans pour le compte des Indiens, & qu'il lui avoit perſuadé appartenir à des Maures contrebandiers, par une ſuppoſition qui étoit toute de ſon invention. Le Zamorin, qui étoit d'intelligence contre les Portugais, eut le plaiſir du ſpectacle de ce combat, & en recueillit tout le fruit. La ſeconde faute qu'il l'obligea de faire, ce fut de le porter à faire attaquer un autre Vaiſſeau dans le Port même, ſur une autre fauſſe ſuppoſition. Les Portugais ne pouvoient venir à bout de faire leur Cargaiſon. Coje-Cemeri perſuada à Corréa, que le Zamorin en étoit la cauſe, & que ſous le prétexte qu'il apportoit, qu'il n'avoit pas dequoi, il faiſoit enlever le tout pendant la nuit par les Maures, & que le Vaiſſeau en queſtion en étoit chargé. Le Zamorin aiant nié le fait, & donné aux Portugais la permiſſion de ſe ſaiſir du Vaiſſeau, ceux-ci l'attaquent, le prennent, & trouvent par l'événement, qu'au lieu de marchandiſes, il n'étoit chargé que de vivres pour le compte des Indiens. Cependant Coje Cemeri, qui faiſoit ſous-main un autre perſonnage, anima le peuple, & fit trouver quatre mille hommes, qui inveſtiſſent la maiſon des Portugais, enfoncent les portes, la pillent, & y mettent tout à feu & à ſang, avant qu'on en pût donner avis aux Vaiſſeaux. De ſoixante-ſix Portugais, il y en eut cinquante de tués, parmi leſquels fut Corréa; & les autres, bleſſés & accablés de fatigue, ſe ſauvérent par le moyen des chaloupes qu'on leur envoya. Cabral, incertain ſi le Zamorin avoit trempé dans cette affaire, attendit pendant quelques jours des excuſes de ſa part, avant que d'en venir aux voies de fait.

CAIUS ou KAYE (JEAN), ſavant Médecin du XVI. Siècle, & fameux par ſes Ouvrages [*A*], & ſur-tout par ſon Livre *de l'Antiquité de l'Univerſité de Cambridge*, nâquit à Norwich en 1510 (*a*). Robert Caius ſon père étoit de la Province d'Yorck, comme nous l'apprend Fuller dans ſon *Hiſtoire de l'Univerſité de Cambridge depuis la Conquête* (*b*). Il commença ſes études à Norwich, & alla les continuer à Cambridge, où il étudia en Médecine (*c*) & ſe fit recevoir Docteur (*d*). Il écrivit même divers Ouvrages, étant encore fort jeune. Il voyagea enſuite en Italie, pour ſe perfectionner dans ſa profeſſion. Il entendit à Padoue Jean-Baptiſte Montanus de Vérone, célébre Médecin de ce tems-là; & par une application extraordinaire, jointe à la force & à la vivacité de ſon génie, il fit de ſi grands progrès dans la Médecine, qu'il peut à juſte titre être mis au rang des plus illuſtres Médecins

(*a*) Bale *Ill. Scriptor. Mag. Brit.* p. 711 & Pitſeus *De ill. Angl. Script.* p. 711. Niceron *Mem. des Hom. ill.* T. XI. p. 12.

(*b*) P. 111. §. 45. Londres 1655. in-fol.

(*c*) Pitſeus *ubi ſupra.*

(*d*) Niceron *ubi ſupra.*

[*A*] *Fameux par ſes Ouvrages.*] En voici le Catalogue. I. *De medendi Methodo ex Cl. Galeni, & Joannis Baptiſtæ Montani Veronenſis, principum Medicorum ſententia, Libri duo.* Bâle 1544 in-8. Louvain 1556 in-8. & Bale 1558 in-8. avec les Opuſcules de Montanus. Caius compoſa cet Ouvrage en 1542, lorſqu'il étoit en Italie. Il y fait entiérement les principes de Gallen, & de Jean-B. Montanus Profeſſeur en Médecine à Padoue, ſous lequel il avoit étudié quelque tems (1). II. *Cl. Galeni, Pergameni, Libri aliquot Græci, partim hactenus non viſi, partim a mendis, quibus ſcatebant, innumeris ad vetuſtiſſimos Codices repurgati, & integritati ſuæ reſtituti, annotationibuſque illuſtrati.* Bâle 1544 in-4. Il revit ces Ouvrages en Italie, & il les fit imprimer après ſon retour en Angleterre. Caius s'applaudit, dans ſon Livre ſur ſes propres Ouvrages, *de Libris propriis*, des Corrections qu'il avoit faites à Gallen, & de l'Edition qu'il avoit donnée de quelques-unes de ſes Oeuvres; & dit, qu'on la rechercha avec empreſſement, & qu'on copia ſes Remarques preſque mot à mot, dans une Edition qui s'en fit à Lyon en 1551 (2). III. *Galeni Liber de Sanitate tuenda.* Bâle 1549 in-12. Il n'y a point de Commentaire dans cette Edition. Caius en fit un dans la ſuite, qu'il envoya à Bâle en 1563 pour être imprimé; mais il ne l'a point été. IV. *De Ephemerâ Britannicâ Liber.* Londres 1551 in-12. C'eſt un Traité de la Sueur Angloiſe, qui fit périr beaucoup de monde en Angleterre cette année 1551. Il l'appelle *Ephemera*, parce que cette maladie ne duroit qu'un jour. Il fit cet Ouvrage fort à la hâte, mais il l'augmenta dans la ſuite conſidérablement, & le partagea en deux Livres; c'eſt dans cet état qu'il a été imprimé à Londres en 1721 in-8. & dans le Recueil ſuivant. V. *Opera aliquot & Verſiones, videlicet: De medendi Methodo Libri duo. De Ephemerâ Britannicâ. Galenus de Libris ſuis & Librorum ordine, Libri duo. De ratione Victûs Hippocratis in Morbis acutis. De Placitis Hippocratis & Platonis.* Louvain 1556 in-8. VI. *Galeni Libri de Offibus, de Pſyſſana* &c. Bâle 1557 in-8. VII. *De Canibus Britannicis Liber unus. De exoticorum Animalium & Stirpium Hiſtoria, Liber unus. De Libris propriis Liber unus.* Londres 1570 in-12. Le Traité *de Canibus Britannicis* a été réimprimé avec *Chriſtiani Franciſci Paullini Cynographia curioſa, ſeu Canis deſcriptio*, à Nuremberg 1685 in-4. auſſi-bien que parmi les *Rei Venaticæ Scriptores*, Leyde 1728 in-4. (3). Ces Traités, & celui dont on va parler, ont été publiés par Samuel Jebb Docteur en Médecine, à Londres 1728 in-8. VIII. *De Pronuntiatione Græcæ & Latinæ Linguæ, cum ſcriptione novâ.* Londres 1574 (4) in-4. IX. *De Antiquitate Academiæ Cantabrigienſis Libri duo.* Londres 1568 in-8. & 1574 in-4. Lorſque la Reine Eliſabeth viſita l'Univerſité de Cambridge en 1560? l'Orateur lui fit une Harangue, dans laquelle il avança, entre autres choſes, que cette Univerſité étoit plus ancienne que celle d'Oxford. Cette Harangue fit grand bruit à Oxford, & Mr. Thomas Key, qui y étoit Principal du Collège de l'Univerſité, l'attaqua dans une Piece intitulée, *Aſſertio Antiquitatis Oxonienſis Academiæ*, Londres 1568 in-8. Caius ſe propoſa de le réfuter, & publia la prémière Edition de l'Ouvrage ſuſmentionné, ſous le nom déguiſé de *Londinenſis Autor.* Thomas Key y fit une Replique, qui, ſelon Nicholſon (5), avoit pour titre: *Examen Judicii Cantabrigienſis cujuſdam, qui ſe Londinenſem dicit, ſuper de Origine utriuſque Academiæ lati.* Le P. Niceron y donne pour titre (6): *Animadverſiones aliquot in Londinenſis de Antiquitate Cantabrigienſis Academiæ Libros duos.* Mr. Key n'eut pas le tems de publier ſa Replique, étant mort en 1572. Son Manuſcrit, après avoir paſſé par pluſieurs mains, eſt tombé enfin entre celles de Mr. Thomas Hearne, qui l'a fait imprimer à Oxford en 1731 in-8. avec quelques autres Piéces. Pour ce qui eſt de Caius, il a mis ſon nom à la ſeconde Edition de ſon Ouvrage, qui eſt de 1574 in-4. Il prétend prouver l'antiquité de l'Univerſité de Cambridge par les Chartres des Rois Arthur & Cadwallader, & par les Bulles des Papes Serge & Honorius; & il réfute enſuite les argumens qu'on allégue en faveur de l'ancienneté d'Oxford (7). Nicholſon dit (8), qu'il paroît avoir eu deſſein de travailler à une Hiſtoire de l'Univerſité de Cambridge, plus étendue que celle qu'il donne dans cet Ouvrage; car en parlant des fréquentes déſolations & des malheurs de la Ville pendant les guerres entre les Danois & les Saxons, il finit en diſant: „ C'eſt de quoi nous a„ vons parlé plus amplement dans notre *Hiſtoire de l'U„ niverſité de Cambridge.*" *De quibus in Libris noſtris de* Hiſtoria Cantabrigienſis Academiæ *explicatius egimus.* Le Dr. Nicholſon ne doute pas que les Recueils qu'il avoit faits pour cette Hiſtoire, ne ſe trouvent dans la Bibliothéque Cottonienne, où il y a (9) des „ Recueils tirés „ des anciennes Archives & de divers Auteurs, touchant „ l'Univerſité de Cambridge, ſon Antiquité & ſes Privi„ léges, avec pluſieurs Lettres originales de cette Uni„ verſité au Roi Henri VIII, à Thomas Cromwel &c." *Collectanea ex antiquis Rotulis & variis Authoribus de Academia Cantabrigienſi, ejus Antiquitate & Privilegiis, cum multis Literis originalibus ejuſdem Academiæ ad Regem Henricum VIII, Thomam Cromwellum* &c. Il paroît parlà, que Nicholſon a ignoré que l'*Hiſtoire de l'Univerſité* a été imprimée à Londres en 1574 in-4. ſous ce titre: *Hiſtoria Cantabrigienſis Academiæ, ab Urbe condita, duobus Libris* (10). Il a fait un grand nombre d'autres Ouvrages, qui ſont péris, ou qui n'ont jamais été imprimés. Pitéus nous apprend (11), qu'il a corrigé les Ouvrages de Celſe en bien des endroits, où ils étoient corrompus, & qu'il y a ajouté des Notes & des Argumens; qu'il a traduit du Grec en Latin tous les Ouvrages de Gallen, & qu'il a fait un Traité ſur les Bains de Bath, *De Thermis Bathonienſibus.* Mr. Gibſon, aujourd'hui Evêque de Londres, nous dit dans ſon Edition de la *Britannia* de Cambden, Londres 1695, que le Dr. Fuller rapporte, que Caius a écrit

(1) Niceron *Mem. des Hom. ill.* T. XI p. 23.

(2) Idem p. 13. 14.

(3) Idem p. 14. 15.

(4) Niceron p. 15 dit par des 1574.

(5) *Engliſh Hiſtorical Library* Part. II. p. 111. Lond. 1697 in-8.

(6) Tom. XX. p. 7.

(7) Nichalſon p. 220.

(8) Pag. 220. 221.

(9) *Bibl. Cotton. Fauſtina* C. 5.

(10) Niceron T. XI. p. 16.

(11) *De Ill. Angl. Script.* p. 736.

decins de ſon Siècle. La plupart des Traités qu'il avoit écrits dans ſa jeuneſſe, ſe perdirent en Angleterre, pendant le ſéjour qu'il fit en Italie; il en dit quelque choſe dans ſon Traité *De Ephemeridâ Britannicâ* (*e*). Il viſita un grand nombre de Bibliothèques, & y déterra les Ouvrages de divers Auteurs qui étoient preſque perdus, & les publia avec ſes Corrections (*f*). A ſon retour en Angleterre, il fut ſucceſſivement Médecin du Roi Edouard VI (*g*), de la Reine Marie, & enfin de la Reine Eliſabeth (*h*). Il avoit ſi fort à cœur l'honneur des Sciences & des Belles-Lettres, qu'il fit rebâtir preſque entiérement à ſes fraix l'ancien Collége de *Gonvil*, nommé depuis ce tems-là le *Collége de Gonvil & de Caius*, & y fonda vingt-trois places d'Etudians (*i*). Pitſéus nous apprend, qu'il n'avoit pas des ſentimens trop aſſurés ſur la Religion, & que dans les différentes révolutions qui arrivérent de ſon tems en Angleterre, il ſe conforma toujours à la Religion du Prince régnant (*k*). Le Dr. Fuller aſſure, que quelques-uns diſent qu'il avoit toujours été Papiſte dans le cœur; de quoi l'on ne doit point lui faire un crime, dit cet Ecrivain, vu le tems où il étoit né, & les Pays étrangers où il avoit étudié & fait un aſſez long ſéjour. Cependant il ne parle jamais des Proteſtans qu'avec de grands égards, & quelquefois il blame par occaſion la ſuperſtitieuſe crédulité pour les miracles du Papiſme (*l*). Outre cela, après qu'il eut réſigné la Charge de Principal de ſon Collége entre les mains du Dr. Thomas Legg, il continua à y demeurer en qualité de Membre; & s'étant fait faire un petit ſiége dans la Chapelle, il aſſiſta toujours conſtamment aux Prières des Proteſtans (*m*). Mr. Strype prétend néanmoins, qu'on a ſoupçonné ſa Religion avec fondement [*B*]. Il mourut en 1573, âgé de ſoixante-trois ans (*n*), & il eſt enterré dans la Chapelle de ſon Collége, ſous une Tombe unie, avec cette Inſcription, *Fui Caius* (*o*). Pitſéus dit que la Médecine, & ceux qui la profeſſent, lui ont de grandes obligations, & qu'il s'eſt acquis une gloire immortelle par ſes Ouvrages.

(*e*) Pitſeus *ubi ſupra.*

(*f*) Idem ibidem.

(*g*) Neceron *ubi ſupra.*

(*h*) Fuller p. 133. 134.

(*i*) Camden *Annal. d'Eliſabeth* ad ann. 1575.

(*k*) Pitſeus p. 756.

(*l*) *Hiſt. Contab. Acad.* Lib. I. p. 8 *quamquam illius avi cautas admiratione &c.*

(*m*) Fuller p. 134.

(*n*) Camden *Annal. d'Eliſabeth* ad ann. 1575.

(*o*) Id. ibid. & Fuller *ubi ſupra.*

(12) *English Hiſtoric. Library* Part. I. p. 50.

(13) *Worcheſter, in Norwich* p. 575.

(14) Liv. III. ch. 4 p. 200 *& ſuiv.* Lond. 1721. in-fol.

les *Antiquités de Norwich*: „ mais je ſoupçonne, *dit Mr.* „ *Nicholſon* (12), qu'il y a ici quelque mépriſe, parce „ que Fuller ne dit rien de pareil, dans l'endroit (13) où „ il auroit dû naturellement en parler."

[*B*] *Mr. Strype prétend néanmoins, qu'on a ſoupçonné ſa Religion avec fondement.*] Cet Hiſtorien nous apprend dans la *Vie de Matthieu Parker, Archevêque de Cantorbéry* (14), qu'au mois de Décembre de l'an 1565, on porta devant l'Archevêque une affaire entre le Dr. Caius, & les Membres du Collége dont il étoit & le Fondateur & le Principal. Caius, dans un mouvement de colère contre trois des Membres, qui ſe nommoient Dethique, Spencer, & Clerk, avoit pris occaſion de quelque infraction aux Statuts du Collége, pour les en chaſſer, les accuſant auſſi de parjure. Ils en appellérent à l'Archevêque, mais leur Appel ne fut pas autant dans les formes qu'il auroit dû l'être. Le Prélat s'apperçut qu'il y avoit faute des deux côtés, ce qui l'engagea à les cenſurer également; mais le Principal le fut d'une manière plus ſévère. Celui-ci ne laiſſa pas de remettre la déciſion finale de l'affaire à l'Archevêque: mais les Membres refuſérent d'en faire autant, & en appellérent à Mylord Burleigh, Chancelier de l'Univerſité. Ils dreſſérent un Mémoire contre leur Chef, dont quelques articles firent beaucoup d'impreſſion ſur l'Archevêque; *non ſeulement*, dit Mr. Strype, *parce qu'ils decelorent un homme favorable à l'Athéiſme, mais parfaitement Athée, & d'ailleurs très mal intentionné pour ceux qui profeſſoient l'Evangile.* Sur quoi l'Archevêque déclara, que s'il pouvoit avoir quelques preuves du fait, il regarderoit le Dr. Caius comme un Païen & un Péager, & *ne le ſouffriroit pas dans ſon Diocéſe*, du reſtort duquel il étoit. Il aſſura le Chancelier de l'Univerſité, que ſi les Articles pouvoient être prouvés, il ſouhaiteroit un autre Chef en ſa place; & que le Dr. Caius pourroit demeurer dans ſa Fondation, s'il vouloit; *mais que pour lui, il n'aimoit pas un édifice bâti par l'impieté.* Mr. Strype obſerve ſur ce ſujet, qu'il eſt probable que le Dr. Caius, pour couvrir en quelque façon l'inconſtance qu'il avoit fait paroître en matière de Religion, avoit lâché par-ci par-là certaines choſes, qui marquoient qu'il n'avoit guéres d'attachement pour aucune Religion: ou que ſon grand but étoit de cacher l'inclination ſecrette qu'il avoit pour le Papiſme. „ Car qu'il eût du penchant pour cette Re- „ ligion, *dit Mr. Strype*, c'eſt ce que témoigne le ſoin a- „ vec lequel il avoit conſervé diverſes choſes d'uſage dans „ le Papiſme, & qu'il pouvoit croire qui pourroient ſer- „ vir encore un jour: ainſi, par bon ménagement il les „ gardoit, pour épargner au Collége les fraix des orne- „ mens de la Chapelle." Mais le tout ſe découvrit en 1572. La choſe étant parvenue aux oreilles du Dr. Edwin Sandys Evêque de Londres, il écrivit au Dr. Byng, Vice Chancelier de l'Univerſité, de tâcher d'abolir ces monumens de la Superſtition. Le Dr. Byng eut de la peine à croire que Caius eût gardé de pareilles choſes: cependant, ainot fait faire des recherches par les perſonnes mêmes du Collége, on lui remit *un Inventaire de quantité de choſes d'uſage dans le Papiſme, comme des Habits, des Aubes, & autres Ornemens de cette eſpéce; enſorte qu'il y avoit depuoi habiller pluſieurs Chefs de Collége en un inſtant.* On jugea à propos, avec le conſentement de tous les Chefs, de bruler les Livres & les autres choſes qui pouvoient ſervir le plus directement à des uſages idolatres, & de détruire le reſte, ce qui fut exécuté le 13 de Décembre 1572. „ Cependant, quoique le Dr. Caius eût de „ l'inclination pour la Religion Romaine, *dit l'Hiſtorien* „ *cité ci-deſſus*, il tâchoit de la cacher, & vouloit qu'on „ le crût bon Proteſtant." En voici un exemple. Il y avoit de ſon tems dans le Collége un Etudiant nommé Depup, qu'on ſoupçonnoit d'avoir du penchant pour le Papiſme, & qui d'ailleurs étoit fort déréglé. Le Fondateur ordonna en mourant, qu'on ne l'élîroit jamais pour Membre du Collége: ce qui n'empêcha pourtant point que ſon Succeſſeur, le Dr. Legg, peu après qu'il fut devenu Chef du Collége, ne procurât à Depup la place de Membre. „ Voilà, *dit Mr. Strype*, quelques-uns des „ défauts du Dr. Caius, & l'on pourroit en marquer d'au- „ tres encore; entre autres, qu'il traitoit avec trop de „ hauteur les Membres du Collége, & qu'il fut le pré- „ mier qui introduiſit la nouveauté de choiſir un plus jeu- „ ne Membre pour Préſident: au lieu qu'auparavant c'é- „ toit la coutume du Collége, que le plus ancien Mem- „ bre étoit toujours Préſident, & cela ſeulement dans „ l'abſence du Principal; ce qui cauſa beaucoup de divi- „ ſion & de querelles dans le Collége . . . . . Cepen- „ dant Caius alant fait tant de bien & à ce Collége en „ particulier & à la République des Lettres en général, il „ eſt fâcheux, qu'après un ſi long eſpace de tems, on ra- „ méne le ſouvenir de ſes foibleſſes."

(14) Liv. III. ch. 4 p. 200 *& ſuiv.* Lond. 1721. in-fol.

CALAMY (Edmond), fameux Théologien Presbytérien du XVII. Siècle, nâquit à Londres au mois de Février de l'an 1600. Le 4 de Juillet 1616, il entra dans le Collége de Pembroke à Cambridge; & il prit en 1619 dans cette Univerſité le degré de Bachelier-ès-Arts, & en 1632 celui de Bachelier en Théologie (*a*). Son inclination pour le Parti Contre-Remontrant mit dans ce tems-là obſtacle à ſon avancement, quoiqu'il parvint enfin à être élu *Membre aſſocié* (*tanquam Socius*) du Collége de Pembroke [*A*]; & le Dr. Felton Eveque d'Ely l'aiant connu enſuite, le fit ſon Chapelain (*b*). Dans ce poſte, il pourſuivit ſes études avec beaucoup d'application [*B*]. Il fut d'abord nommé par l'Evêque à la Cure de Ste. Marie de Swaffham-Prior dans le Comté de Cambridge (*c*). Après la mort de

(*a*) Tiré des Regiſtres de l'Univerſité de Cambridge.

(*b*) *An Account of the Miniſters &c. who were ejected or ſilenced in 1660. by or before the Act for Uniformity* by Edm. Calamy. D. D. Vol. II. p. 5. Lond. 1713. in-8.

(*c*) *Contin. of the Account* Vol. II. p. 8.

[*A*] *Il parvint enfin à être élu* Membre aſſocié *du Collége de Pembroke.*] C'eſt le Dr. Henri Sampſon, qui nous apprend cette particularité, dans ſon MS. qui regarde l'Hiſtoire des Non-Conformiſtes, qui étoit entre les mains du feu Dr. Edmond Calamy. Cet Auteur remarque en même tems, que c'étoit une place particulière à ce Collége, qu'on avoit fondée à l'occaſion de la concurrence de deux Sujets, qui ont occupé dans la ſuite un rang diſtingué dans l'Egliſe, l'Evêque Andrews, & l'Evêque Dove (1). Le prémier aiant emporté ſur ſon Compétiteur la place de Membre, & le Collége ne voulant point perdre le ſecond, comme il n'y avoit point de place ordinaire vacante, on fonda celle de Membre aſſocié, ou de *tanquam Socius*, qui n'étoit que pour trois ans, à moins qu'il ne fût élu de nouveau. Ses Privilèges étoient, outre la communauté avec les Membres, une poſtion dans le Jardin, le droit d'avoir des Elèves, & le Bonnet; mais il n'avoit aucune part au Gouvernement du Collége, ni aucuns profits, qu'une certaine peoſion réglée.

(1) Voyez l'Article Andrews, Rem. [*A*].

[*B*] *Dans ce poſte, il pourſuivit ſes études avec beaucoup d'application.*] Il étudioit environ ſeize heures par jour. Il lut tous les Ouvrages de Controverſe de Bellarmin, & de ceux qui lui ont répondu, comme Chamier, Whitaker, Reynolds & d'autres, qui ont attaqué, ſoit en tout, ſoit en partie, ce Champion de l'Egliſe Romaine. Il lut auſſi pluſieurs Scholaſtiques, & ſur-tout S. Thomas d'Aquin, qu'il poſſédoit très bien, pouvant ſe ſervir de la plupart des Diſtinctions qu'il emploie, malgré la multitude qu'il y en a. Enfin il lut les Ouvrages de S. Auguſtin cinq fois, & quantité des autres meilleurs Ecrivains anciens & modernes: outre qu'il faiſoit une étude journaliére de l'Ecriture Sainte, & des Commentateurs (2).

(2) *Account of the Miniſters &c.* Vol. II. p. 5.

[*C*] *Quel-*

de ce Prélat en 1626, il fut choisi pour faire les Sermons de l'après-midi à S. Edmonds-Bury en Suffolk (*d*), où il avoit Mr. Burrough pour Collègue (*e*) : il remplit ce poste pendant dix ans (*f*). Quelques Ecrivains assurent qu'il y étoit rigide Conformiste [*C*] ; mais le Dr. Calamy son petit-fils assure que les ARTICLES de l'Evêque Wren, & le *Livre des Récréations* *, l'obligérent lui & trente autres Ministres, à quitter le Diocese. A la mort de Mr. Fennet, le Comte de Warwick le nomma à la Cure de Rochford dans le Comté d'Essex (*g*) ; mais le mauvais air de ce Lieu altéra fort sa santé, & lui causa des vertiges, dont il s'est plaint toute sa vie (*b*). Le Dr. Stoughton, Ministre de Ste. Marie-Aldermanbury à Londres, etant mort en 1639, il fut élu en sa place (*i*) ; & son Patron, le Comte de Warwick, le suivit à Londres. Au mois de Juillet de la même année, il fut aggrégé à l'Université d'Oxford (*k*). A l'ouverture du Long Parlement, au mois de Novembre 1640, il se distingua en faveur du Parti Presbytérien [*D*], & il fut un des principaux Auteurs du fameux *Smectymnuus* [*E*]. En 1641, il fut un des Théologiens, qui par ordre du Parlement s'assemblérent dans la Chambre de Jérusalem, avec plusieurs Evêques & Docteurs, pour régler les Affaires Ecclésiastiques. „ Dans cette Assemblée, dit le Dr. Calamy (*l*), on amena les choses a un point, dont on pouvoit „ espérer beaucoup ; mais tout le projet fut ruiné par le Bill contre les Evêques &c." Il fut ensuite Membre de *l'Assemblée des Théologiens* (*m*), & prêcha plusieurs fois devant le Parlement [*F*]. Il fut

(*d*) Account ubi supra. Wood *Fasti Oxon* Vol. I. col. 281.

(*e*) Account ubi supra.

(*f*) Id. ib. & Wood ubi supra.

* C'est le nom qu'on donne à la *Declaration pour encourager les Divertissemens du Dimanche* publiée par Jaques I. en 1618, & renouvellée par Charles I. en 1633. R. u. T.

(*g*) Account p. 5 & Wood ubi supra.

(*b*) Account ibid.

(*i*) Id. ibid. & Newcourt *Repertorium Ecclesiasticum Parochiale Londinense*. Vol. I. p. 915. Lond. 1708. in-fol.

(*k*) Wood col. 291.

(*l*) Account p. 6.

(*m*) Id. ibid.

[*C*] *Quelques-uns assurent qu'il y étoit rigide Conformiste.*] L'Auteur d'une Pièce imprimée à Oxford en 1633 in-4. sous ce titre: *Sober Sadneſs, ou Remarques Hiſtoriques ſur les Procédures, les Prétentions, & les Deſſeins du Parti dominant dans les deux Chambres du Parlement* &c. assure (3) „ que Mr. Calamy s'étoit conformé aux intentions de „ son Evêque le Dr. Wren, qu'il prêchoit souvent en „ Chape & en Surplis, & qu'il liſoit les Prières devant „ l'Autel, s'inclinoit au nom de Jésus, & qu'il tâchoit „ même de rameoer & de convaincre ceux qui se falsoient „ une peine de pratiquer ces cérémonies." Mais Mr. Calamy déclare dans son *Apologie juſte & neceſſaire contre les injuſtes ſaneſtives de Mr. Henri Burton, dans ua Livre qui a pour titre*, La Vérité toujours Vérité, quoique chaſſée &c. Londres 1646 in-4. (4), que pendant qu'il a été à S. Edmonds Bury „ il ne s'est jamais incliné devant l'Autel, „ ou du côté de l'Autel, ni vers l'Orient ; qu'il n'a jamais lu la Déclaration pour encourager les Divertissemens du Dimanche ; qu'il n'a jamais lu de Prières devant le grand Autel au fond de l'Eglise, d'où le Peuple ne les peut entendre. J'ai souvent prêché, *continue-t-il*, contre les innovations, & je le fis une fois „ dans une Visite publique, ce qui me fit une affaire &c. „ Je n'ai jamais juſtifié le Serment *ex Officio*, ni pourſuivi perſonne, homme ou femme, par devant la Haute „ Commiſſion. Je n'ai jamais, autant qu'il m'en souvient, prêché en faveur d'aucune innovation. J'avoue „ que par rapport à un petit nombre de choses, je me „ suis conformé, en suivant les lumières que j'avois alors, dans la sincérité de mon cœur, & nullement pour „ éviter de souffrir pour la Vérité &c." Cependant Mr. Wood (5) assure qu'il se conformoit, comme on l'a dit ci-dessus, & que *Robert Comte d'Eſſex, grand Puritain, avoit dit*, qu'il étoit perdu, si on ne l'ôtoit de là ; *& que par cette raiſon, on l'avoit fait paſſer à la Cure de Rochford dans le Comté d'Eſſex.* Mr. Calamy dit dans son *Apologie* citée ci-dessus, qu'il vint à Bury, & y fit, en présence de plusieurs milliers de personnes, un Sermon de *Retractation* de ce qu'il avoit fait. „ Et cela, *dit-il*, avant que „ les affaires eussent pris un mauvais tour pour l'Episcopat, & nullement par aucun principe de mécontentement, ou parce que je n'avois pas obtenu de la Cour „ l'avancement que j'espérois."

(3) P. 19. *Voy.* Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 111.

(4) P. 1.

(5) Ubi ſupra.

[*D*] *Il ſe diſtingua en faveur du Parti Presbytérien.*] Il dit dans son *Apologie*, „ que sa maison servoit de retraite „ aux Ministres de la Parole de Dieu dans les tems les „ plus fâcheux. C'est chez moi, *ajoute-t-il*, que fut „ dreſſée la Remontrance contre les Prélats : c'est chez „ moi que se tenoient toutes les Assemblées. J'ai été le „ premier qui ai soutenu publiquement devant un Committé du Parlement, que non seulement les Evêques „ ne sont point un Ordre distinct des Prêtres, mais que „ dans l'Ecriture un Evêque & un Prêtre signifient la même chose."

[*E*] *Il fut un des principaux Auteurs du fameux* Smectymnuus.] Cinq personnes travaillérent à cet Ouvrage, & ce fut des prémieres lettres de leurs Noms & Surnoms, qu'on composa le mot de *Smectymnuus* : c'étoient *Stephen* (Etienne) *Marſhal*, *Edmond Calamy*, *Thomas Young*, *Matthieu Newcomen*, & *William* (Guillaume) *Spurſtow*. Ce Livre parut à Londres en 1641 in-4. sous ce titre: *Réponſe à un Livre intitulé*, Humble Remontrance, *où l'on examine l'origine de la Liturgie & de l'Epiſcopat, & les Queſtions qui y ſont relatives ; on démontre l'égalité des Evêques & des Prêtres dans l'Ecriture ; on découvre dans l'Antiquité l'origine de leur inégalité, & le peu de conformité qu'il y a entre nos Evêques modernes & les Evêques de l'ancienne Egliſe ; on juſtifie l'antiquité des Anciens pour gouverner l'Egliſe ; & on réduit l'Egliſe Epiſcopale à ſes juſtes bornes. Par Smectymnuus.* Il est dédié aux *très Honorables Seigneurs*, & aux *Chevaliers, Citoyens, & Députés compoſant la Chambre des Communes. L'Humble Remontrance* à laquelle ce Livre répond, est du Dr. Joseph Hall Evêque d'Exeter, qui publia une *Defenſe*, à laquelle les Auteurs du *Smectymnuus* repliquérent. Le *Smectymnuus* est écrit, comme tous les Ouvrages Polémiques du Siécle passé, avec beaucoup de véhémence & d'aigreur ; il est plein de ces hyperboles propres à exciter les passions du Lecteur : en voici un exemple. Le Dr. Hall s'étoit servi, dans son *Humble Remontrance* (6), de ces termes-ci: *Certainement, à moins que toutes les Hiſtoires & tous les Auteurs ne nous trompent, il n'y a rien de plus certain que cette Vérité.* Les Auteurs du *Smectymnuus* font là-dessus la remarque suivante (7): „ *Os durum!* chose difficile à digérer! Rien de plus „ certain! Quoi! n'est il pas *plus certain* qu'il y a un Dieu? „ N'est-il pas plus certain que Christ est Dieu & Homme? „ N'est-il pas plus certain que Jésus Christ est l'unique „ Sauveur du Monde? Rien de plus certain! Faut-il donc „ faire de cela un Article de notre Foi, un principe fondamental de notre Religion? Cela devient-il nécessaire „ au Salut? Rien de plus certain! Faut-il que les hommes „ s'oublient non seulement eux-mêmes, mais qu'ils ou„ blient Dieu? Faut-il que le zéle qu'ils ont pour leur „ propre gloire, leur arrache des expressions qui approchent du blasphème?" Les Auteurs donnent dans leur *Poſtſcript*, une *Relation Hiſtorique des Fruits amers*, *tels que l'Orgueil, la Rebellion, la Trahiſon, l'Ingratitude &c. que l'Epiſcopat*, disent-ils (8), *a produits, tandis qu'il reſſentoit les effets de la Bonté Divine.* Ils parlent en particulier (9), „ de la décadence du zéle, même dans ceux des Evêques, qui dans la suite ont souffert le Martyre ; de la „ Dispute aigre entre Ridley & Hooper sur les Cérémonies ; des importunités de Cranmer & de Ridley, pour „ permettre à la Sœur du Roi de faire dire la Messe : auxquelles ce Prince résista, non seulement par ses raisons, „ mais par ses larmes, par lesquelles ce jeune Monarque „ témoigna qu'il avoit plus de zéle que ses ancêtres Evêques." Ils finissent par ces mots: „ Il y auroit de quoi „ remplir un Livre de lamentations, de regrets & de malédictions, comme *le rouleau d'Ezechiel*, si l'on vouloit „ rapporter tout ce que les Prélats ont fait depuis le commencement du Régne d'Elisabeth jusqu'à aujourd'hui. „ Car leur grande vue a été d'empêcher qu'on ne portat „ la Réformation plus loin ; & d'introduire dans l'Eglise „ les doctrines du Papisme, de l'Arminianisme, & du Libertinisme ; de conserver, & même d'augmenter le joug „ des Cérémonies humaines ; d'anéantir la prédication de „ la Parole, d'imposer silence à ses fidéles Ministres ; de „ s'opposer aux personnes zélées & de les persécuter ; en „ un mot, de réduire toute la Religion à un pompeux extérieur, & de détruire la *force de la piété* : enfin te que „ c'est un proverbe ordinaire de dire, en parlant d'une „ chose ruinée, *Le pied de l'Evêque y a été.* En tout cela, & en bien d'autres choses qu'on pourroit ajouter, „ ils ont accompli la prédiction de l'Evêque Bonner, qui „ voyant que dans la Réformation d'Edouard on conſervoit une partie des Cérémonies & la Hiérarchie, dit, à ce que l'on rapporte : *Puiſqu'ils ont commencé à goûter de notre bouillon, ils ne ſeront pas longtems ſans manger de notre bœuf.*" Mr. Calamy dans son *Apologie*, après avoir dit que lorsqu'il fut venu à Londres au commencement des séances du Parlement de 1640, *il fut un de ceux qui travaillérent* au Smectymnuus, ajoute : *que ce fut-là le premier coup mortel, porté à l'Epiſcopat en Angleterre dans ces derniers tems.*

(6) Pag. 21.

(7) Sect. III. p. 18.

(8) P. 44.

(9) P. 91.

[*F*] *Prêcha pluſieurs fois devant le Parlement.*] Mr. Wood nous dit (10), qu'il *prêcha fréquemment* devant cette Assemblée ; & Mr. Echard assure dans son *Hiſtoire d'Angleterre* (11), qu'il *fut ſi bien un Incendiaire, & contribua tellement à la grande Rebellion, qu'il eſt impoſſible de juſtifier ſa conduite, & qu'on peut ſeulement la pallier ſous le reſpectable nom de la Chambre des Communes* ; „ & que de „ deux choses l'une, ou il a été entraîné par les Commu„ nes, ou il les a entraînées, ayant *prêché ſouvent* devant „ elles, & étant un des Auteurs du fameux *Smectymnuus.*" Cet endroit a été relevé dans une *Lettre à Mr. l'Archidiacre Echard, ſur ſon* Histoire d'Angleterre, *où l'on défend les vrais principes de la Revolution ; où l'on juſtifie les Whigs & les Non-Conformiſtes, & pluſieurs perſonnes de diſtinction ; & où l'on réfutie diverſes mépriſes hiſtoriques*, par Edmond Calamy, Docteur en Théologie : troisiéme Edition, Londres 1718 in-8. Le Dr. Calamy observe dans cette Lettre (12), que Mr. Calamy n'a point été Chapelain à l'Armée, & qu'il n'étoit point ennemi d'une Liturgie, purgée de choses justement repréhensibles ; qu'il étoit plutôt porté pour la Réformation de l'Episcopat selon le plan de l'Archevêque Usserius, que pour son anéantissement ; & qu'il étoit ennemi déclaré de toute la Canaille. „ Et s'il témoigna, *continue-t-il*, du respect pour „ la Chambre des Communes, lorsqu'elle se déclara, & „ pen-

(10) Faſti Oxon. Vol. I. col. 281.

(11) Vol. III. p. 178.

(12) P. 16.

fut auſſi un des Prédicateurs à Cornhill. Il étoit ennemi déclaré des Sectaires, qui eurent le deſſus dans la ſuite; mais fort modéré par rapport à ceux qui penſoient autrement que lui. De tous les Miniſtres de la Ville, il n'y en avoit point de plus ſuivi que lui; & l'on voyoit à ſes Sermons ſur ſemaine, non ſeulement ſes Paroiſſiens, mais quantité d'autres perſonnes, & même des gens de la prémiére qualité (*n*). Lorſqu'on amena le Roi de l'Ile de Wight, il fit tous ſes efforts pour empecher la perte de ce Prince [*G*]. Du tems de Cromwel, il parut le moins qu'il lui fut poſſible (*o*); mais il eut beaucoup de part à la Révolution [*H*]. Il prêcha devant le Parlement, le jour qu'il conclut le Rappel du Roi (*p*); & il fut un des Théologiens qu'on envoya à ce Prince en Hollande (*q*). Au mois de Juin 1660, il fut fait Chapelain du Roi (*r*), & on lui offrit l'Evêché de Coventry & Lichfield; mais il le refuſa [*I*]. Il fut auſſi un des Commiſſaires à la *Conférence* de la Savoye. Le jour de la S. Barthélemi de l'an 1662, il fut chaſſé de ſa Cure de Ste. Marie-Aldermanbury, & même mis en priſon pour y avoir prêché depuis par occaſion; mais il fut promptement élargi [*K*]. Il vécut aſſez pour voir la Ville de Londres réduite en cendres par le grand Incendie, & la vue d'un ſi terrible deſaſtre le toucha ſi vivement, qu'il mourut un mois après en Octobre 1666 (*s*). Nous rendrons compte de ſes Ouvrages ci-deſſous [*L*]. Il avoit été marié deux fois. Il eut un Fils & une Fille de ſa prémiére Fem-

(n) Id. ibid.
(o) Id. ibid.
(p) *Reliquiæ Baxterianæ* &c. Part. II. p. 217. Lond. 1696. in fol.
(q) Idem ibid. p. 218.
(r) Idem p. 229.
(s) *Account* p. 7. & Wood *ubi ſupra* col. 282.

„ pendant longtems après, avant qu'elle ſe fût oubliée an
„ point de ne pouvoir plus paſſer pour le Corps repré-
„ ſentatif des Communes d'Angleterre, il ne fit que ſe
„ joindre à cette partie de la Nation, qui n'étoit pas diſ-
(13) P. 57. „ poſée à ſacrifier les Libertés des Sujets aux vues ambi-
„ tieuſes du Prince." Il dit enſuite (13), qu'il eſt vrai que Mr. Calamy a prêché devant les Communes; mais qu'il eſt faux qu'il l'ait fait *fréquemment*, n'y aiant que trois Sermons qu'il *a* prononcés devant cette Chambre. Le prémier intitulé, *Le Miroir de l'Angleterre*, ſur Jérém. XVIII. 7-10. fut prononcé au Jeûne ſolemnel du 22 Décembre 1641, & imprimé à Londres in-4. en 1642. Le but de ce Sermon eſt de faire voir, que la Repentance Nationale détourne les Jugemens de Dieu, comme la Corruption Nationale les attire. Le ſecond a pour titre, *La Miſéricorde gratuite de Dieu envers l'Angleterre*, ſur Ezéch. XXXVI. 32. pour le Jeûne ſolennel du 23 Février 1641, imprimé à Londres in-4. en 1642. Le Prédicateur s'y propoſe de faire enviſager les graces de Dieu comme des motifs à l'Humiliation & à la Réformation, & comme des moyens pour remplir les devoirs de l'une & de l'autre. Le troiſiéme eſt intitulé, *Le Preſervatif de l'Angleterre, contre le fleau de la Guerre Civile*, ſur Act. XVII. 30. prononcé le 22 d'Octobre 1644, & imprimé à Londres in-4. en 1645
(14) tdem ibid. & Wood *ubi ſupra* col. 282. (14). Mr. Wood parle de deux autres Sermons de Mr. Calamy (15), prononcés en des occaſions extraordinaires; l'un intitulé, *Le modéle de la véritable reconnoiſſance de l'Homme de Condition*, pour un jour ſolennel d'Action de graces, le 15 de Juin 1643, ſur Joſué XXIV. 15. *, & imprimé à Londres in-4. en 1643; & l'autre a pour titre: *Denunciation de l'Angleterre à cauſe de ſes cruelles & pernicieuſes diviſions*, prononcé devant la Chambre des Pairs le 25 de Décembre 1644, jour de leur Jeûne ordinaire, ſur Matth. XII. 25. la fin du verſet, imprimé à Londres in-4. en 1645. Le Dr. Calamy qualifie les trois Sermons, dont il parle, de *Sermons parfaitement pratiques*, dans leſquels on n'apperçoit rien qui autoriſe l'imputation d'avoir *entraîné & ſéduit les Communes*. „ Car, *dit-il* (16), quoi-
(15) Col. 282. * Prononcé devant les Pairs. E. D. T.
(16) P. 57. „ qu'il y ait quelques plaintes des mauvais traitemens que
„ des perſonnes de mérite avoient eſſuyés avant la tenue
„ de ce Parlement, & des inſtances pour redreſſer les
„ choſes qui en avoient beſoin; il n'y a cependant rien
„ qui tende à aliéner les eſprits, & à aigrir les différends
„ entre le Roi & le Parlement; pas un mot deſtiné à les
„ porter à prendre des voies de violence, ou qui marque
„ que le Prédicateur ſouhaitât que la Conſtitution de l'E-
„ tat fût altérée le moins du monde."

[*G*] *Lorſqu'on amena le Roi de l'Ile de Wight, il fit tous ſes efforts pour empêcher la perte de ce Prince.*] Le Dr. Sampſon dit, dans le Manuſcrit cité ci-deſſus, que perſonne
„ ne déteſta plus que lui ces injuſtes procédures. Il prioit,
„ il prêchoit, il travailloit pour perſuader aux principaux
„ auteurs de ces mauvais deſſeins, d'y renoncer; & par-
„ là il ſe fit du tort à lui-même. Il fut un de ceux qui
„ eurent le plus de part à la Requête préſentée par les
„ Miniſtres de Londres à l'Armée, pour la diſſuader d'at-
„ tenter à la vie du Roi; & cette Pièce eſt un monument
„ inconteſtable de la fidélité des Miniſtres de Londres de
„ ce tems là."

(17) *Account* &c. p. 6.
(18) Part. I. p. 105.
(19) Part. II. p. 214.

[*H*] *Il eut beaucoup de part à la Révolution.*] C'eſt ce que nous apprend le Dr. Calamy (17); & Mr. Baxter nous dit dans l'*Hiſtoire de ſa Vie & de ſon Tems* (18), que notre Auteur, conjointement avec le Comte de Manchester & d'autres Presbytériens, *encouragérent le Général Monk à rétablir Charles II.* Et dans un autre endroit (19) il dit, que ceux qui contribuérent le plus à déterminer le Général pour le rétabliſſement du Roi, furent Mr. Clargea, & le Chevalier Guillaume Morrice ſon parent; „ auſſi-bien
„ que les prières & les deſirs de la Ville de Londres, ex-
„ citée principalement par Mr. Calamy & Mr. Aſh, deux
„ anciens & habiles Miniſtres, & par les Drs. Bates,
„ Manton, & Jacomb, & les autres Miniſtres qui agirent
„ de concert avec eux; & ils furent encouragés par le
„ Comte de Manchester, Mylord Hollis, le Comte d'Anglesey, & par pluſieurs autres Membres du Conſeil d'E-
„ tat."

(20) Ibid. p. 221. & Wood *ubi ſup.* col. 282. *Voyez* Burnet *Mém. de la Gr. Bret.* T. I. p. 170.
(21) Baxter p. 283.

[*I*] *On lui offrit l'Evêché de Coventry & Litchfield, mais il le refuſa.*] C'eſt Mr. Baxter qui nous apprend (20) cette particularité, en ajoutant, qu'on lui offrit à lui l'Evêché de Hereford, & celui de Norwich au Dr. Edouard Reynolds: ce dernier accepta enſuite (21). La nouvelle de ces offres s'étant répandue dans la Ville „ la voix pu-
„ blique, *dit Mr. Baxter*, fit une différence; car quoi-
„ qu'on ſouhaitât qu'aucun de nous ne fût Evêque, on
„ diſoit cependant, que comme Mr. Baxter & Mr. Raynolds étoient pour un Epiſcopat mitigé, leur acceptation ſeroit moins ſcandaleuſe: mais que ſi Mr. Calamy
„ acceptoit, lui qui avoit tant prêché, écrit, & agi contre l'Epiſcopat, (& l'on en faiſoit un ample détail), jamais on ne pourroit ſe fier à aucun Presbytérico dans ſa cauſe: ainſi on crioit fort haut contre une acceptation
„ de ſa part; & Mr. Matthieu Newcomen ſon beau-frére,
„ & pluſieurs autres, m'écrivirent très ſérieuſement pour
(22) *Account* p. 6. „ l'en diſſuader." Le Dr. Calamy nous dit (22), qu'il tient de bon lieu, que l'Evêque Wilkins avoit une idée ſi avantageuſe des lumiéres de notre Auteur ſur la matière du Gouvernement Eccléſiaſtique, qu'il auroit ſouhaité de tout ſon cœur „ que Mr. Calamy eût pu ſe conformer,
„ pour faire tête aux Partiſans zélés & hardis du *Droit Di-*
„ *vin* de l'Epiſcopat, dans la Convocation, où on ne lui
„ permit pas de prendre ſéance, quoiqu'il eût été élu
„ comme un des Clercs de la Ville."

[*K*] *Mis en priſon pour y avoir prêché depuis par occaſion, mais il fut promptement élargi.*] Mr. Wood nous apprend (23), qu'il y prêcha à ſon ancienne Paroiſſe le 28
(23) *Ubi ſupra* col. 282. de Décembre 1662 „ & qu'entre autres traits dangereux
„ qu'il avoit lâchés, il avoit dit, que l'*Arche de Dieu é-*
„ *toit perdue, & la gloire tranſportée d'Iſrael.* Ainſi aiant
„ violé l'Acte d'Uniformité tout récemment fait par le
„ Parlement, il fut mis à Newgate en vertu d'un Ordre
„ du Maire, le 6 de Janvier 1662-3. Il y demeura quel-
„ que tems, & le Dr. Robert Wild, Poëte Presbytérien,
„ compoſa & publia un Poëme ſur ſa priſon. L'Auteur
„ nommé *Hudibras* en fit autant." Mr. Baxter rapporte cette affaire de la manière ſuivante (24). „ Il arriva un
(24) *Ubi ſupra* p. 526. „ jour dans l'Egliſe d'Aldermanbury, dont Mr. Calamy
„ avoit été Miniſtre, que le Prédicateur manqua de s'y
„ rendre. L'Aſſemblée pria Mr. Calamy de prêcher: il
„ le fit, dans la perſuaſion que l'Acte ne s'étendoit point
„ à un Sermon fait auſſi par occaſion: c'étoit ce que lui
„ avoient aſſuré quelques Juriſconſultes. Cependant on
„ l'envoya pour cela à la priſon de Newgate, où il de-
„ meura chez le Geolier, recevant tous les jours la viſite
„ de quantité de perſonnes, juſqu'à ce que le Lord Bridg-
„ man (à ce qu'on dit) eut déclaré *que le Sermon n'étoit*
„ *point une Infraction de l'Acte.* Et que de traits inſul-
„ tans le Parti oppoſé ne lança-t-il pas dans les Nouvelles
„ & dans la converſation, *ſur ce que Calamy, qui ne vou-*
„ *loit pas être Evêque, étoit en priſon!* Lorſque le Sermon
„ fut imprimé, on vit paroître une Déclamation en ſtyle
„ d'Inquiſition, dont l'Auteur témoignoit être fort altéré
„ de ſang." Dans une Note marginale ſur ce paſſage, on nous apprend que Mr. Calamy fut empriſonné le 4 de Janvier, & non le 6, comme le dit Wood, & qu'il fut élargi le 15 du même mois. L'Evêque Kennet, dans ſon
(25) Vol. III. p. 245. *Hiſtoire Complette d'Angleterre* (25), repréſente le Sermon qu'il fit, comme un acte de *ſédition*; mais le Dr. Calamy ſoutient (26) que ce fut un pur hazard, le Prédicateur qu'on attendoit n'étant point venu; que le Diſcours n'étoit point médité; & qu'il fut élargi au bout de quelques jours, quand on vit une ſi grande foule de perſonnes de tout ordre le viſiter à Newgate; & qu'on deſapprouvoit généralement la rigueur avec laquelle on en uſoit envers lui.
(26) *Account* p. 7.

[*L*] *Nous rendrons compte de ſes Ouvrages ci-deſſous.*] Outre ceux dont nous avons déja parlé, il a publié un Sermon intitulé, *Le Danger de refuſer le Covenant, & de le violer &c.* prononcé devant le Maire, les Shériffs, les Aldermans, les Miniſtres &c. de Londres ſur 2 Tim. III. 3. imprimé à Londres in-4. en 1646; un autre prononcé devant le Maire, intitulé, *Anatomie du Monſtre de l'Amour-propre*, (The Monſter of Self-ſecking anatomized.) [✿ Ce Sermon eſt ſur Phil. II. 21. Mr. Calamy le prononça dans l'Egliſe de S. Paul le 10 de Décembre 1654. Il eſt imprimé à Londres in-4. en 1655, & dédié au Maire & aux Aldermans de cette Ville. A n n.] Sermon prononcé à S. Giles aux Exercices du Matin, ſur Act. XXVI. 8. (27). Sermons funébres ſur le Dr. Samuel Bolton, Robert Comte de Warwick en 1658, & ſur Mr. Siméon Aſhe en 1662. [✿ Le prémier eſt ſur Phil. III. 20. 21. Ce Dr. Bolton étoit Principal du Collége de Chriſt à Cambridge. Le titre du Sermon eſt, *La Tranſfiguration des Saints.*
(27) Il eſt ſur *La Réſurrection*, & ſe trouve dans le Recueil qui a pour titre, *The Morning Exerciſe* &c. p. 412. Lond. 1676 in-4. E. D. T.

Digitized by Google

Femme, & ſept Enfans de la ſeconde. Le Dr. Henri Sampſon, Médecin, dit dans un Manuſcrit qui a pour titre, *Hiſtoire de l'Aſſemblée des Théologiens à Weſtminſter*, que ſa manière de prêcher étoit ſimple, & qu'il mettoit peu d'érudition dans ſes Sermons, pour être plus à la portée du peuple; mais que ſa converſation faiſoit voir qu'il avoit un profond ſavoir, & qu'il étoit très verſé dans la Théologie Polémique & Pratique.

Saints. Il fut prononcé le 19 d'Octobre 1654, dédié au Comte de Warwick, & imprimé à Londres in-4. en 1655. Ann.] Un Sermon aux Citoyens de Londres, ſous ce titre, *The City Remembrancer*, Sermon d'adieu à ſa Paroiſſe de Ste. Marie-Aldermanbury, ſur 2 Sam. XXIV. 14. prononcé le 17 d'Août 1662. Et cinq Sermons ſous le titre de, *L'Arche de l'Homme de bien, ou la Ville de Refuge dans le tems d'Adverſité*, dont la huitième Edition a paru à Londres en 1683 in-12. (28). Il a en part à la *Défenſe du Gouvernement & du Miniſtère Presbyterien*, imprimée à Londres en 1650, & au *Jus Divinum Miniſterii Evangelici Anglicani*, imprimé en 1654. Depuis ſa mort, on a publié d'une manière fabreptice un *Traité de la Méditation*; mais ce n'a été ni ſur ſon Manuſcrit, ni de l'aveu de ſon Fils, mais ſur quelques Extraits imparfaits, faits par quelqu'un de ſes Auditeurs (29).

(28) Wood col. 222. & Account p. 7.

(29) Account ibid.

CALAMY (Edmond), fils ainé de celui dont on vient de parler, nâquit à S. Edmonds-Bury dans le Comté de Suffolk vers l'an 1635. Il entra dans le Collège de Sidney à Cambridge, le 28 de Mars 1651 (*a*), & y prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 1654 (*b*). Il paſſa enſuite au Collège de Pembroke dans la même Univerſité, & ſe fit recevoir Maître-ès-Arts en 1658 (*c*). Il fut auſſi Membre de ce dernier Collège. Il avoit été nommé à la Cure de Moreton dans le Comté d'Eſſex, le 20 d'Avril 1659; mais il en fut expulſé le jour de la S. Barthelemi 1662. Il ſe retira alors à Londres, où il prêcha parmi les Non-Conformiſtes. Il mourut d'Ethiſie à Totterige, en Mai 1685 (*d*). Il laiſſa un Fils & quatre Filles, dont deux ſont encore en vie. Il eſt remarquable, qu'il ne prêta jamais le Serment de la Ligue, ou du *Covenant*.

(a) Tiré des Regiſtres du Collège.

(b) Regiſtres de l'Univerſité.

(c) Les mêmes.

(d) Edm. Calamy Account of the Miniſters &c. Vol. II. p. 301.

CALAMY (Benjamin), illuſtre Théologien & célèbre Prédicateur du XVII. Siècle, étoit fils de Mr. Edmond Calamy, d'un ſecond lit, & frère de celui dont on vient de parler. Il fit ſes premières études dans l'Ecole de S. Paul à Londres (*a*)*: on l'envoya enſuite à Cambridge, où il entra dans *Catherine-Hall*. Il prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 1664, de Maître-ès-Arts en 1668, & de Docteur en Théologie en 1680 (*b*). Il fut Membre de *Catherine-Hall* (*c*), & un des plus excellens Maîtres de ce Collège. On nous apprend dans la *Vie de Jaques Bonnel* (*d*), que ce Gentilhomme avoit été un des Elèves du Dr. Calamy. Le 25 d'Avril 1677 il fut élu Miniſtre de Ste. Marie-Aldermanbury, à la place du Dr. Simon Ford (*e*). Il réſigna ce Bénéfice, lorſqu'il fut inveſti de celui de S. Laurence-Jewry avec l'annexe de Ste. Marie-Madeleine de Milk-ſtreet, auquel il fut nommé au mois de Juillet 1683 par le Doyen & le Chapitre de S. Paul, comme Patrons du dernier, à la place du Dr. Benjamin Whitcoth (*f*). Le 8 de Juin 1685, il fut inſtallé dans la Prébende de Harleſton dans la Cathédrale de S. Paul, à la mort du Dr. Jean Wells (*g*). Son *Diſcours ſur la Conſcience ſcrupuleuſe* [*A*], prononcé à Ste. Marie-Aldermanbury ſur Luc XI. 41, & dédié au Chevalier George Jefferies, fut attaqué, peu de tems après qu'il eut paru, par Mr. Thomas de Laune, dans un Livre intitulé, *Raiſons en faveur des Non-Conformiſtes* [*B*], pour lequel l'Auteur fut mis en priſon, & le Dr.

(a) *Life of Dr. John Colet, Dean of S. Paul's*, by Samuel Knight D. D. *Appendix* p. 412. & Echard *Appendix à ſon Hiſt. d'Angleterre* p. 81. Lond. 1720 in-fol.

(b) Regiſtres de l'Univerſité.

(c) Echard *ubi ſupra*.

(d) P. 80.

(e) Newcourt *Repertorium Eccleſ. Parochiale Londinenſe* Vol. I. p. 919. Lond. 1708.

(f) Idem p. 382.

(g) Idem ibid. p. 111.

[*A*] *Son Diſcours ſur la Conſcience ſcrupuleuſe.*] Il tâche dans ce Diſcours, par divers argumens, de ramener les Non-Conformiſtes à la Communion de l'Egliſe Anglicane; & il propoſe dans cette vue pluſieurs Régles & Maximes fort Chrétiennes, entre autres celles-ci: „ Lorſqu'un „ Chrétien ſe trouve embarraſſé & inquiété par des ſcrupules qui regardent ſon devoir par rapport au Culte public, il doit d'abord avoir recours aux Miniſtres publics de la Religion, qui ſont établis de Dieu, & qui ſont le mieux en état de lui donner des directions pour ſa conduite. Je dis qu'il doit les aller trouver, non ſeulement pour diſputer avec eux, & en partie pour les attaquer; mais pour leur propoſer modeſtement ſes doutes, en les écoutant, & en recevant leurs inſtructions avec douceur; priant Dieu humblement de les éclairer, & de leur faire la grace de connoître & d'embraſſer la Vérité, en prenant garde de ne laiſſer pas corrompre leur jugement par aucune mauvaiſe diſpoſition, par l'eſprit de Parti, ou par quelque intérêt charnel. Nous ne prétendons pas obliger par-là les gens de s'en rapporter à la foi de leur Curé, & de ſe crever les yeux, pour que celui-ci puiſſe les conduire plus ſurement; mais nous exigeons ſeulement, qu'ils faſſent une attention ſérieuſe aux raiſons de leurs Conducteurs ſpirituels, & qu'ils aient une légitime déférence pour leur autorité. Car il n'eſt pas auſſi abſurde, que quelques perſonnes ſe l'imaginent, que le peuple admette ſur l'autorité de ſes Miniſtres, les choſes dont il n'eſt pas Juge compétent. Mais voici où gît la difficulté: comment un ſimple Chrétien doit-il ſe conduire, lorſque les Miniſtres de la Religion ne s'accordent pas ſur les points en diſpute, les uns condamnant ce que les autres approuvent? Par quelle régle choiſira-t-il ſon Guide? A l'égard de ceux qui ſe ſont quelque peine ſur la Conformité, & qui ſont paſſablement en état de juger par eux-mêmes, ils ne doivent pas s'en rapporter uniquement à l'autorité de celui-ci ou de celui-là: tout ce que nous demandons d'eux, c'eſt d'écouter également les deux partis; qu'ils aient aſſez de charité pour croire que les Miniſtres de l'Egliſe Anglicane ont des lumières & de la conſcience, autant que les autres, & qu'ils ſont en état d'aliéguer des raiſons de ce qu'ils font & de ce qu'ils exigent des autres. Nous demandons à ces perſonnes, de ſe dépouiller de tout préjugé, de tout attachement pour certaines perſonnes, & de l'eſtime qu'ils en font; d'examiner & de peſer les raiſons qu'on leur propoſe, en ſe défiant un peu de leurs propres idées, & en ſe mettant dans un état d'indifférence par rapport au ſujet en queſtion; & de ne pas penſer qu'il y ait de la honte pour eux à changer de ſentiment, lorſqu'ils auront de bonnes raiſons de le „ faire. Si nous pouvions parvenir à engager ainſi les „ gens à examiner les choſes avec impartialité, notre Egliſe gagneroit tous les jours du terrein parmi les gens „ ſages: car nous ne craignons pas que notre peuple ait „ trop de lumières & de connoiſſances, pourvu qu'elles „ ſoient accompagnées d'humilité & de modeſtie; & nous „ ne prétendons faire des Proſélytes, qu'autant que nous „ donnons à ceux que nous attirons, des preuves tirées de „ l'Ecriture & de la Raiſon."

[*B*] *Raiſons en faveur des Non-Conformiſtes.*] Le titre entier de la ſeconde Edition, imprimée à Londres en 1704 in-4. eſt: *Les Raiſons de* De Laune *en faveur des Non-Conformiſtes; où l'on montre quel eſt le véritable état de la queſtion par rapport à eux, & juſqu'où la Séparation des* Conformiſtes *de l'Egliſe Romaine à cauſe de ſes Superſtitions &c. dans le Culte divin, juſtifie la Séparation des* Non-Conformiſtes *d'eux pour les mêmes choſes: le tout contenu dans une Lettre au Dr.* Benjamin Calamy, *ſur le Sermon qui a pour titre*, La Conſcience ſcrupuleuſe. *On y a joint* un Parallèle entre les Cérémonies Païennes, Papiſtes & Chrétiennes. *Avec une Relation des ſouffrances & des perſécutions, auxquelles la compoſition, l'impreſſion, & la publication de cet Ouvrage a expoſé l'Auteur.* Par Thomas de Laune, *mort à Newgate, où il étoit en priſon pour ce Livre. Imprimé il y a vingt ans, mais alors été ſaiſi, & brulé par la main du Bourreau, réimprimé ſur l'Original de l'Auteur, & publié par* un Proteſtant Non-Conformiſte, *Compagnon de priſon de l'Auteur, quand il mourut, pour la même Cauſe des* Non-Conformiſtes. La Rélation qui eſt jointe aux *Raiſons*, a pour titre: *Relation du Procès & des Souffrances de* Thomas de Laune, *pour avoir écrit, fait imprimer & publié le Livre intitulé*, Raiſons &c. *avec quelques réflexions modeſtes ſur ce ſujet, adreſſées au Dr. Calamy, pour répondre à l'invitation qu'il a faite.* Par Thomas de Laune. *Imprimé pour l'Auteur en* 1683, *& réimprimé en* 1704. Il nous apprend dans cette Rélation, qu'il fut arrêté le 29 de Novembre 1683 par Robert Stephens, *Meſſager* de l'imprimerie, & conduit devant le Chevalier Thomas Jenner, Greffier de Londres, qui le fit mettre d'abord dans le *Compoir* * de Wood-ſtreet. Le lendemain on l'envoya à Newgate, d'où il écrivit au Chevalier Thomas Jenner & au Dr. Calamy, le 8 de Décembre 1683. Le Docteur répondit, *que ſi* Mr. de Laune *avoit été empriſonné pour avoir répondu à ſon Livre, il lui rendroit tous les ſervices poſſibles.* Le 9 de Janvier, Mr. de Laune lui écrivit une autre Lettre en Latin. Le Dr. Calamy dit qu'il ſe regardoit comme n'étant point intéreſſé dans la choſe, puiſqu'il n'étoit point nommé dans l'Ouvrage, qu'il avoit examiné avec le Greffier. Pour diſſiper ſes doutes, Mr. de Laune lui écrivit le 14 de Janvier une troiſième Lettre, à laquelle il joignit la première feuille du Livre, pour le-

* C'eſt une Priſon.

Dr. travailla inutilement à le faire élargir. Quoique notre Auteur fût fort entêté de la doctrine de l'Obéiſſance Paſſive, il fut cependant extrêmement touché de la mort de l'Alderman Cornish, qui étoit ſon Paroiſſien à S. Laurence-Jewry, & ſon intime Ami [C]. Il ne lui ſurvécut pas longtems, car il mourut d'une Pleuréſie au commencement du mois de Janvier 168' [D], & fut enterré dans l'Egliſe de S. Laurence-Jewry. Le Dr. Guillaume Sherlock fit ſon Oraiſon funèbre, dans laquelle il fait de lui un portrait très avantageux [E]. On a de lui pluſieurs Sermons [F], & deux Pièces *contre les Non-Conformiſtes*, inſérées dans le Recueil qu'on a fait des Pièces publiées contre eux, ſavoir la IX. qui eſt un *Diſcours ſur la Conſcience ſcrupuleuſe* (duquel nous avons déja parlé), & la X. intitulée, *Conſidérations ſur le Scandale, ou ſur l'Offenſe donnée à ſes Frères*. Ses Sermons manuſcrits tombérent entre les mains de ſon Frère, Mr. Jaques Calamy Maitre-ès-Arts, qui donna ordre de les bruler avec les ſiens après ſa mort. Mr. Wood l'appelle (*b*) *un Sujet fidèle, un excellent Prédicateur, & un homme très zélé pour l'Egliſe Anglicane*. L'Editeur Anglois des Ouvrages critiques du P. Rapin, parlant des Prédicateurs célebres depuis la Révolution, fait ſpécialement mention *de la beauté de la compoſition & de l'excellent génie du Dr. Calamy*. Mr. Burnet, dans ſes *Mémoires de la Grande-Bretagne* (*i*), le met au rang de ceux qui, ſelon lui, *ont fait honneur à leur Siècle & à leur Egliſe*. Et Mr. Echard nous dit (*k*) „ que ſes Sermons ſembloient faits pour tout le monde; qu'il y régnoit autant de force que de clarté; & qu'on y remarquoit un génie capable de pénétrer les plus ſecrets replis du Cœur humain: ce „ qui frappa ſur-tout la Cour de Charles, quand le Docteur prêcha à Newmarket. Ainſi il eſt bien „ dommage qu'il n'y en ait pas un plus grand nombre d'imprimés."

(*b*) *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 556.

(*i*) Tom. I. p. 462. de l'Anglois.

(*k*) *Ubi ſupra.*

lequel il étoit en priſon: mais il nous dit, que quoiqu'il dût attendre quelque réponſe à ces ſollicitations, il n'en eut aucune, ſinon quelques mots par la femme du Docteur. „ J'avois eſpéré, dit il au Docteur, que vous auriez rempli les devoirs d'un Miniſtre, en me viſitant „ dans ma priſon, & en levant mes doutes; ce que les „ preuves tirées de l'*Ecriture* & de la *Raiſon*, que vous „ promettez, auroient pu aiſément faire, plutôt qu'une „ priſe de corps & la priſon de Newgate. Je *ne puis* me „ rendre aux prémiéres, mais je ſuis *forcé* de me ſoumettre à l'autre." Le 10 de Décembre, le Grand-Juré le déclara coupable; le 17 ſon affaire fut plaidée aux Seſſions d'*Old-Baily*, & le lendemain il fut condamné à une Amende de cent marcs, à demeurer en priſon juſqu'à ce qu'il l'eût payée, & qu'il eût donné caution de ſa bonne conduite pour une année; & les Livres & Libelles ſéditieux qu'il avoit publiés, furent condamnés à être brulés à la Bourſe Royale. L'Editeur de ſon Livre dans ſa Préface, & l'*Obſervateur* (1), nous apprennent, que n'aiant pas été en état de payer l'Amende à laquelle il étoit condamné, il eſt mort, auſſi-bien que ſa femme & ſes enfans, à Newgate: *& pas une ame*, dit l'Obſervateur, *n'a ſugé à propos de raſſembler une auſſi petite ſomme, pour un des plus habiles hommes de l'Europe*. Cependant nous tenons de très bonne part, que quoique le Dr. Calamy fût extrêmement zélé pour la Conformité, il ne laiſſa pas de ſe donner beaucoup de peine pour obtenir du Chevalier Jefferies l'élargiſſement de Mr. de Laune, & qu'il eut beaucoup de chagrin de ne pouvoir réuſſir. Il étoit cependant très lié avec le Chevalier, pendant qu'il fut Sergeant-ès-Loix & Greffier de Londres: il lui avoit même dédié ſon Traité *de la Conſcience ſcrupuleuſe*, lui faiſant honneur de ſon établiſſement dans la Paroiſſe d'Aldermanbury, dont le Chevalier étoit habitant; & malgré cela, il ne put rien obtenir.

(1) Vol. II. num. 91.

[C] *Il fut extrêmement touché de la mort de l'Alderman Cornish, qui étoit ſon Paroiſſien à S. Laurence-Jewry, & ſon intime ami.*] Il parut pour lui devant les Juges, lorſqu'on lui fit ſon procès, & le viſita à Newgate; mais il ne fut pas en état de l'accompagner au lieu de l'exécution, quoique Mr. Cornish l'en preſſât fort. Il lui dit naturellement, *qu'il mourroit auſſi-tôt avec lui, que d'être ſpectateur de ſa mort dans les circonſtances où il ſe trouvoit*. Il le vit cependant, le matin du jour même de l'exécution. Il employa auſſi tout ſon crédit auprés de Jefferies, pour ſauver la vie à l'Alderman, & renouvella ſouvent ſes preſſantes ſollicitations; mais Jefferies lui répondit: *Mon cher Docteur, tranquiliſez-vous, & ne vous donnez pas davantage de peine; car je vous aſſure que quand vous me donneriez des Mines d'or, & tout ce qu'il y a de plus riche en pierreries, cela ne lui ſauveroit pas la vie.*

[D] *Il mourut d'une Pleuréſie, au commencement du mois de Janvier* 1685-6.] Nous ne ſavons pas préciſément le jour de ſa mort; mais Newcourt dans ſon *Repertorium* (2) marque, que Zacharie Iſham ſuccéda à ſa Prébende de Harleſton le 28 Janvier 1685, ſelon le Compte de l'Egliſe Anglicane; & que le Dr. Jean Mapletoſt lui ſuccéda dans ſa Cure de Laurence-Jewry le 28 Janviet 1686 (3), apparemment ſelon le Style Vulgaire. Mais ce qui peut aider à fixer un peu plus préciſément la date de ſa mort, c'eſt celle du Sermon funèbre du Dr. Sherlock, prononcé le 7 de Janvier 1685-6.

(2) Vol. I. p. 111.

(3) Ibid. p. 386.

[E] *Le Dr. Guillaume Sherlock fit ſon Oraiſon funèbre, dans laquelle il fait de lui un portrait très avantageux.*] Il dit (4) qu'il eut ſoin de s'éclairer lui-même, & d'enrichir ſon eſprit de toutes les connoiſſances utiles; & que quoiqu'il ne fît point parade d'une érudition qui ne ſert qu'à ſatisfaire la curioſité, ſa manière de prêcher faiſoit cependant aſſez connoître ſes talens naturels & acquis. Qu'il avoit des idées claires & nettes, une éloquence aiſée & mêlée: qu'il renfermoit un grand ſens ſous des expreſſions familiéres; qu'il raiſonnoit ſolidement, avec un feu réglé, propre non ſeulement à inſtruire, mais à toucher, & qu'il éclairoit & échauffoit en même tems l'Auditeur. „ Car il „ étoit véritablement homme de bien, qualité néceſſaire „ pour faire un bon Prédicateur. Aiant lui-même un vif „ ſentiment des Vérités de la Religion, il animoit ſes „ Diſcours du feu ſacré dont ſon cœur bruloit." Le Dr. Sherlock remarque enſuite (5), que Mr. Calamy n'entretenoit pas ſes Auditeurs de ces ſubtilités Scholaſtiques, de ces vaines ſpéculations, qui n'éclairent point l'eſprit, & qui ne ſanctifient point le cœur; il faiſoit ſa grande affaire d'expliquer les importantes Vérités qui ſont les objets de notre Foi, & les Préceptes qui doivent ſervir de regle à notre conduite; en un mot, ce qu'il faut croire & pratiquer pour être ſauvé. Il fit comme un Serviteur fidèle, ainſi qu'il le déclara peu avant que de mourir; il ne prêcha jamais rien, dont il ne fût fermement perſuadé lui-même. Le Docteur ajoute (6), que dans le tems „ qu'une Faction prédominante menaçoit l'Etat & l'Egliſe, & „ que les appréhenſions du Papiſme paroiſſoient à bien „ des gens une juſtification ſuffiante des voies les plus illicites & les plus contraires à la Religion pour l'empêcher de s'établir; que dans le tems où il ſembloit hounteux de parler, fait en faveur du Roi, ſoit en faveur de l'Egliſe; où les gens ſins & ruſés gardoient le ſilence, & où ceux qui vouloient paſſer pour populaires, ſuivoient le torrent; dans ce tems-là, dis-je, ce grand-„ homme, cet homme de bien, oſa combattre le Schiſme „ & l'eſprit de Faction, exhorter les gens à ſe conformer „ aux Réglemens de l'Egliſe, à obéir au Roi & à l'honorer; il oſa plaider la cauſe de l'Egliſe Anglicane mépriſée, défendre l'odieuſe doctrine de l'Obéiſſance Paſſive, quoiqu'on crût que la prémière favoriſoit le Papiſme, „ & que l'autre tendoit à introduire le Deſpotiſme. Mais „ il étoit ſupérieur aux puiſſans charmes des noms qu'on „ donne aux choſes, & il ne croyoit pas la Vérité moins „ reſpectable, quoique deshonorée par des titres odieux. „ C'eſt ce dont ſes Sermons, prononcés dans ce tems-là, „ & imprimés par ordre des Puiſſances, ſeront des monumens éternels. Et cependant il n'étoit rien moins que „ Papiſte, & il ne craignit point de combattre les Erreurs „ de l'Egliſe Romaine; tandis que ceux qui faiſoient le „ plus de bruit, & ſe répandoient en clameurs contre elle, étoient fort retenus & fort circonſpects ſur l'article. „ Tel qu'une fidèle & vertueux Serviteur de Dieu, il „ s'oppoſa aux progrès des maux de ſon tems, ſans redouter ni d'injuſtes cenſures, ni des dangers apparens. „ Il n'offenſoit pourtant perſonne ſans néceſſité: point „ d'expreſſions dures & choquantes dans ce qu'il diſoit; perſuadé qu'il eſt aſſez dur de réfuter les Erreurs de „ quelqu'un, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'attaquer les perſonnes mêmes. Il étoit honnête & affable pour toutes „ ſortes de perſonnes, & auſſi doux & aiſé dans ſa converſation, que rigide & opiniâtre dans ſes principes. Il „ cédoit en tout, excepté quand il s'agiſſoit de la Vérité: „ il ſupportoit tout, excepté le Vice. Il eût été la merveille de ſon Siècle, s'il n'eût vécu, graces à Dieu, „ dans un Siècle fertile en Grands-Hommes; & malgré „ cela, il n'a pas laiſſé d'y faire une grande figure. Quoiqu'il eût des égaux, il avoit peu de ſupérieurs. Ainſi a „ vécu, ainſi eſt mort cet homme de bien; & c'eſt en faiſant ainſi, que le Maître l'a trouvé quand il eſt venu."

(4) P. 29.

(5) P. 29, 30.

(6) P. 32.

† [F] *Ou a de lui pluſieurs Sermons.*] I. Sermon prêché à Guild-Hall, ſur Tit. III. 8, 9. Londres 1673 in-4. II. Sermon prononcé au même lieu, ſur Jean V. 14. en préſence du Maire & des Aldermans, le 29 de Mai. Londres 1682 in 4. III. *Diſcours ſur la Conſcience ſcrupuleuſe*, prononcé à Ste. Marie Aldermanbury, ſur Luc XI. 41. Londres 1683 in-4. 2de. Edit. IV. Sermon ſur Rom. III. 8. prononcé en préſence du Maire & des Aldermans à Guild-Hall le 30 Septembre 1683. Londres 1683 in-4. V. Sermon prêché à Ste. Marie des Arcs devant la Compagnie de l'Artillerie, ſur Matth. XXVI. 52. Londres 1688 in-4. VI. Sermon prononcé à Ste. Marie des Arcs en préſence du Maire & des Aldermans, le 2 Septembre 1684, jour du Jeûne annuel pour l'Incendie de Londres, ſur Eſaïe LVII. 21. VII. Sermon d'Action de graces, ſur Eccléſ. X. 20. Outre ces Sermons qu'il a publiés lui-même, nous avons un Volume de Sermons poſthumes, où il y en a treize, avec le Sermon funèbre du Dr. Sherlock: ce Volume, dont il s'eſt fait du moins ſix Editions, a été publié par Mr. Jaques Calamy, ſon frère.

CA-

CALAMY (Jaques), frère cadet de celui dont on vient de parler, fit ſes études dans Catherine-Hall à Cambridge, & y prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 1672, & de Maitre en 1676 (*a*). Il ſuccéda au Dr. Edouard Fowler, depuis Evêque de Glocester, dans la Cure de Northill dans le Comté de Bedford: il y demeura juſqu'en 1707, que le Dr. Offspring Blackall, ſon intime Ami, aiant été fait Evêque d'Exeter, le nomma au Bénéfice de Cheriton-Biſhops dans la Province de Devon, & le fit Chanoine de la Cathédrale d'Exeter. Il n'a jamais été marié, & eſt mort ſubitement le 14 Décembre 1714 (*b*). Il n'y a rien d'imprimé de lui, que la Dédicace des Sermons du Dr. Calamy ſon frère.

(*a*) *Regiſtres de l'Univerſité.*

(*b*) Sur des Mémoires, qui en nous a communiqués.

CALAMY (Edmond), Docteur en Théologie, petit-fils de Mr. Edmond Calamy, & fils de Mr. Edmond Calamy, ci-devant Miniſtre à Morcton dans le Comté d'Eſſex, nâquit à Londres dans la Paroiſſe d'Aldermanbury le 5 d'Avril 1671. Il fit de grands progrès dans les études Scholaſtiques, en diverſes Ecoles particulières, & en celle des Marchands-Tailleurs [*A*] ſous Mr. Hartcliffe, Auteur du *Traité complet des Vertus Morales & Intellectuelles*, qui ſe fit un plaiſir de lui donner même des Leçons en particulier, & qui lui offrit ſon ſecours à l'Univerſité, ſi ſon inclination l'avoit porté à y aller; mais il ſe retira dans une Académie privée à Wickam-Brook dans le Comté de Suffolk [*B*], où il fit un Cours de Logique, de Phyſique & de Métaphyſique, ſous Mr. Samuel Cradock, qui avoit été Membre du Collège d'Emanuel à Cambridge, & un des plus habiles Maitres de ce Collège (*a*). Au mois de Mars 1688, il paſſa en Hollande & alla à Utrecht [*C*], où il fit un Cours de Philoſophie ſous le célèbre De Vries: il étudia le Droit Civil ſous Van Muyden: il aſſiſta auſſi aux leçons de Grævius ſur Sophocle, & ſur l'Introduction à l'Hiſtoire, de Puffendorf. Pendant qu'il demeura dans cette Univerſité, il s'attacha à l'étude avec une application extraordinaire, y donnant une nuit entière par ſemaine. Mr. Guillaume Carſtairs, qui étoit venu en Hollande pour trouver un Sujet propre à remplir une Chaire de Profeſſeur dans une des Univerſités d'Ecoſſe, l'offrit à Mr. Calamy. Etant retourné en Angleterre au mois de Mai 1691, il réſolut d'aller paſſer quelque tems à Oxford. Il s'y rendit, aiant des Lettres de Grævius pour le Dr. Edouard Bernard, Profeſſeur *Savilien* en Aſtronomie, qui le reçut fort honnêtement, & lui procura la permiſſion de travailler dans la Bibliothéque Bodleienne (*b*). Il avoit auſſi des Lettres de Grævius pour le Dr. Pocock, Chanoine de Chriſt-Church, & Profeſſeur Royal en Hébreu. Mr. Calamy continua à Oxford, ce qu'il avoit commencé à Utrecht; il s'appliqua fortement à l'étude, aiant de fréquentes occaſions de profiter de la converſation du ſavant Henri Dodwell. Comme il ſe deſtinoit à la Théologie, il examina la queſtion entre les Epiſcopaux & les Non-Conformiſtes [*D*]; & s'étant déterminé en faveur des derniers, il prêcha quelquefois à Oxford, & en d'autres endroits a la Campagne. A ſon retour à Londres en 1692, on le choiſit unanimement pour Ajoint de Mr. Matthieu Silveſter à *Black-Fryars*, où il prêcha régulièrement près de deux ans, ſans être ordonné; enfin il reçut l'Ordination le 22 de Juin 1694, dans l'Egliſe du Dr. Anneſly dans *Little S. Helen's* à Londres. Peu après on le demanda pour Ajoint de Mr. Daniel Williams dans *Hand-Alley*: il demeura dans ce poſte, juſqu'à ce qu'à la mort de Mr. Vincent Alſop en 1703, il fut élu unanimement pour lui ſuccéder à Weſtminſter, aiant été nommé le 20 d'Octobre de l'année précédente un des Prédicateurs de l'Après-midi de *Salter's-Hall* (*c*). En 1702, il publia ſon *Abrégé de l'Hiſtoire & de la Vie de Mr. Baxter* [*E*], où il établit dans le dixiéme Chapitre, les raiſons qui empêchérent les Miniſtres, chaſſés de leurs Bénéfices par l'Acte d'Uniformité en 1662, de ſe conformer à l'Egliſe Anglicane: ce qui l'engagea dans une diſpute avec Mr. Ollyffe, & avec Mr. Benjamin Hoadly Maitre-ès-Arts [*F*], l'un & l'autre Miniſtres de l'Egliſe Anglicane, & le der-

(*a*) *Funeral Sermon upon the Death of Edm. Calamy D. D.* by Daniel Mayo M. A. *With ſome Account of his Life and Character*, p. 20. 21. Lond. 1732 in 4.

(*b*) Idem p. 21.

(*c*) Ibid. p. 23. 24.

[*A*] *Dans celle des Marchands Tailleurs.*] Il s'y trouva en même rang avec Mr. Hugues Boulter, aujourd'hui Archevêque d'Armagh en Irlande, & avec Mr. Dawes depuis Archevêque d'York, dont il étoit intime ami, & qu'il voyoit ſouvent chez le Dr. Kiddet, pour-lors Recteur ou Curé de S. Martin-Outwich, & enſuite Evêque de Bath & Wells.

[*B*] *Il ſe retira dans une Académie privée à Wickam-Brook dans le Comté de Suffolk.*] Il y fit connoiſſance avec Mr. Timothée Goodwin, diſtingué par ſon habileté dans la Langue Grecque, qui ſe deſtinoit dans ce tems-là à la Médecine, mais qui dans la ſuite aiant changé de vues, parvint à l'Archevêché de Caſhels en Irlande. Leur amitié ne laiſſa pas de ſubſiſter, tant que l'Archevêque vécut, & ils entretinrent conſtamment commerce de Lettres enſemble.

[*C*] *Il paſſa en Hollande & alla à Utrecht.*] Il contracta dans cette Univerſité une intime amitié avec Mylord Spencer, depuis Comte de Sunderland, & avec Mr. Charles Trimnel ſon Gouverneur, qui a été ſucceſſivement Evêque de Norwich & de Wincheſter; & il entretint, tant qu'il vécut, ſes liaiſons avec l'un & l'autre.

[*D*] *Il examina la queſtion entre les Epiſcopaux & les Non-Conformiſtes.*] Dans le deſſein de s'éclaircir, il étudia l'Ecriture Sainte, & particulièrement le Nouveau Teſtament; il lut l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, les ſix Epitres de S. Ignace, avec ce que Mr. Dodwel & l'Evêque Pearſon ont écrit d'une part, & Mrs. Dadlé & Larroque de l'autre. Il lut auſſi le Livre de Chillingworth, qui a pour titre, *La Religion Proteſtante la Voie ſure du Salut*, les huit Livres *de la Police Eccléſiaſtique* de Hooker, les Articles, la Liturgie, les Homélies, & les Canons de l'Egliſe Anglicane (1).

(1) Funeral Sermon &c. P. 21. 22.

[*E*] *Il publia ſon* Abrégé de l'Hiſtoire & de la Vie de Mr. Baxter.] Lorſque l'*Hiſtoire* de Mr. Baxter fut miſe ſous preſſe en 1696, notre Auteur la lut, fit des Remarques, dreſſa des Argumens, & en fit la Table. Ce travail le mit en état d'en faire un Abrégé, qu'il publia ſous ce titre: *Abrégé de l'Hiſtoire de la Vie de Mr. Baxter & de ſon Tems. Avec l'Hiſtoire de pluſieurs de ces dignes Miniſtres, qui furent chaſſés de leurs Cures après le Rétabliſſement du Roi Charles II., leur Apologie, & celle de leurs partiſans, contenant les raiſons qui les ont empêchés de ſe conformer à l'Egliſe Anglicane &c. & la ſuite de leur Hiſtoire juſqu'en 1691. Par* Edmond Calamy, *fils & petit-fils d'Edmond.* Londres 1702 in-8. L'Ouvrage eſt dédié au Marquis de Hartington. Il fut critiqué dans un Livre imprimé à Londres en 1704, & intitulé: *Remarques ſur quelques endroits de l'*Abrégé de l'Hiſtoire de Mr. Baxter par Mr. Calamy; ou *Dialogue entre un Membre de l'Egliſe Anglicane & un Non-Conformiſte pacifique: où l'on montre quelle affection lui & ſes Heros ont pour l'Etat & l'Egliſe, & quelles ſont les conſequences de leurs principes. Par un bon Patriote, & un Ami de la Paix.*

[*F*] *Ce qui l'engagea dans une diſpute avec Mr Ollyffe & avec Mr. Benjamin Hoadley.*] Mr. Ollyffe publia à Londres en 1703 in-8. un Ecrit de 147 pages, intitulé: *Défenſe de la Conformité au Miniſtère de l'Egliſe Anglicane, en réponſe aux fauſſes idées qu'en donne* Mr. Calamy *dans le dixiéme Chapitre de ſon* Abrégé de l'Hiſtoire de la Vie de Mr. Baxter. La même année, Mr. Hoadly donna ſon *Diſcours, où l'on montre qu'il eſt très raiſonnable de ſe conformer à l'Egliſe Anglicane, adreſſé aux Miniſtres Non-Conformiſtes, & ſervant de réponſe au dixiéme Chapitre de* l'Abrégé de la Vie de Mr. Baxter de Mr. Calamy. Londres 1703 in-8. pagg. 160. Peu après il publia une ſeconde Partie, Londres 1703 in-8. pagg. 232. Mr. Calamy répondit à ces Ouvrages la même année, par ſa *Défenſe de la Non-Conformité modérée: ſervant de réponſe aux Réflexions de Mrs.* Ollyffe & Hoadly *ſur le dixiéme Chapitre de* l'Abrégé de la Vie de Mr. Baxter. *Première Partie. Avec un Poſtſcript, contenant quelques Remarques ſur un Livre de Mr.* Dorrington, *intitulé*, La Cenſure & la Condamnation du Miniſtére Non-Conformiſte par l'Ecriture Sainte. Londres 1703 in-8. pagg. 261. Quelques endroits de cette Réponſe touchant la Réordination furent critiqués, dans un Ouvrage intitulé: *Préſervatif contre la Séparation d'avec l'Egliſe Anglicane, où l'on prouve que cette Séparation eſt illicite, & où l'on répond aux principales Objections des Non-Conformiſtes. Adreſſé à ſes Paroiſſiens par* Salomon Pagie, *Recteur de Farmborow dans la Province de Somerſet.* Londres 1704 in-8. Peu de tems après parut, *Exhortation ſérieuſe de* Mr. Hoadly à Mr. Calamy, *ſur la première Partie de ſa* Défenſe de la Non-Conformité modérée. Londres 1703 in-8. pagg. 54. L'année ſuivante, Mr. Calamy publia la *Seconde Partie de ſa Non-Conformité modérée &c. avec une Introduction ſur le véritable état de la queſtion entre l'Egliſe Anglicane & les Non-Conformiſtes; & un Poſtſcript contenant une Réponſe à* l'Exhortation ſérieuſe de Mr. Hoadly, *& quelques Remarques ſur une Lettre d'un Auteur anonyme,*

dernier à préſent Evêque de Winchester. On dit que Mr. Locke fit ſavoir à Mr. Calamy, qu'il avoit lu ſa *Défenſe de la Non-Conformité modérée*, & qu'il ne croyoit pas qu'on pût rien répondre à une pareille Apologie, & qu'en s'en tenant aux principes établis dans cet Ouvrage, il n'avoit aucun Antagoniſte à redouter. En 1709 il fit un Voyage en Ecoſſe, où il fut reçu avec de grandes marques d'eſtime & de reſpect, & les Univerſités d'Edinbourg, d'Aberdeen, & de Glaſcow lui conférérent le Doctorat en Théologie (*d*). Il a publié quantité d'Ouvrages, dont nous rendrons compte ci-deſſous [*G*]. Il a vécu en grande eſtime, non ſeulement parmi les Non-Conformiſtes, mais parmi quantité de perſonnes de Qualité, & même parmi pluſieurs Eccleſiaſtiques, & autres Membres de l'Egliſe Anglicane. Mr. Mayo nous dit dans ſon *Sermon funèbre* (*e*), que c'étoit un homme d'un jugement ſolide, & d'un grand ſavoir, qui avoit une piété ſincère, plein de candeur & de charité, & d'une grande modération par rapport aux différends de Religion. Il eſt mort à Weſtminſter le 3 de Juin 1732. Il a été marié deux fois, & a eu treize enfans, dont il y en a encore ſix en vie.

(*d*) Id. ibid. p. 26.

(*e*) Ibid. p. 28. 29.

ſe diſant Miniſtre à la Campagne. Londres 1704 in-8. pagg. 414. En 1705, Mr. Calamy donna la *Troiſième Partie de ſa Défenſe* : a *laquelle on a joint trois Lettres; la première à* Mr. Ollyffe, *en réponſe à ſa* ſeconde Défenſe &c.; *la ſeconde* a *Mr.* Hoadly, *en réponſe à ſa* Défenſe du Diſcours, où l'on prouve qu'il eſt raiſonnable de ſe conformer &c.; *la troiſième écrite à l'Auteur par Mr.* Raſtrick *de Lynn dans le Comté de Norfolk, où il rend compte de ſa Non-Conformité*; in-8. Mr. Hoadly publia en 1707 ſa *Défenſe de l'Ordination Epiſcopale*, in-8. Mr. Calamy compoſa une Replique, mais il ne jugea pas à propos de la mettre au jour, par les raiſons marquées dans la ſeconde Edition de ſon *Abrégé*, Tom. I. p. 715.

[*G*] *Il a publié quantité d'Ouvrages, dont nous rendrons compte ci-deſſous.*] Outre ceux dont nous avons déja parlé, & pluſieurs autres où il n'a pas mis ſon nom, il a publié les ſuivans. I. *Sermon funèbre prononcé aux funérailles de Mr.* Samuel Stevens, *employé pendant quelque tems dans l'œuvre du Miniſtère dans cette Ville.* Londres 1694 in-4. II. *Diſcours pratique ſur les Vœux, ſur-tout par rapport au Baptême & à la Ste. Cene.* 1694 in-8. réimprimé en plus petit format en 1704. III. *Sermon funèbre prononcé à l'occaſion de la mort de la très pieuſe Dame* Eliſabeth Williams, *femme de Mr.* Daniel Williams : *Avec une idée de ſon excellent Caractère.* 1698 in-8. IV. *Sermon pour les Societés établies* pour la Réformation des Mœurs, *dans Londres & Middleſex.* in-12. 1699. V. *L'Eloge de la Miſéricorde Divine, ou la Grace dans toute ſa gloire* : Sermon ſur Rom. IX. 16. prononcé pour la Fondation des Marchands dans *Salters-Hall* (la Salle des Saumiers) le 20 d'Octobre 1702. VI. *Avis contre les nouveaux Prophètes*, en deux Sermons pour la même Fondation, & prononcés dans le même lieu le 6 & le 20 Janvier 1707-8, *avec une courte Réponſe aux Remarques du Chevalier Richard Bulkeley ſur ces Sermons.* VII. *Sermon funèbre ſur la mort ſubite de Mr.* Matthieu Silveſtre, *prononcé dans ſon Egliſe de Black-Fryars*, le 1. Février 1707-8. VIII. *Sermon funèbre ſur la mort affligeante de Madame* Françoiſe Lewis, *épouſe de* Thomas Lewis *Ecuyer, décédée le 9 Février* 1707-8, prononcé à Weſtminſter le Dimanche ſuivant. IX. *Sermon funèbre ſur la mort de Mr.* Michel Watts, *Bourgeois & Chapelier de Londres, décédé le 3 de Février* 1707-8, *âgé de* LXXII *ans*, prononcé dans l'Egliſe * de *Silver-ſtreet* le Dimanche après ſon enterrement. X. *Sermon pour la Fondation des Marchands à* Salters-Hall, *à l'occaſion de pluſieurs Banqueroutes*, le 7 Décembre 1708. XI. *L'Inſpiration des Livres Sacrés de l'Ancien & du Nouveau Teſtament*, en quatorze Sermons, prononcés dans le même lieu. *Avec un Sermon où l'on juſtifie l'Inſtitution divine du Miniſtère*, prononcé en 1710. XII. *Conſolations & Conſeils pour les Proteſtans Non-Conformiſtes; avec quelques Queſtions importantes à ceux qui les baiſſent, & qui les chaſſent; & une Exhortation fraternelle à ceux qui les abandonnent*; en deux Sermons, prononcés d'abord à Weſtminſter le 30 de Mars, & enſuite à *Salters-Hall*, pour la Fondation des Marchands, le 20 de Mai & le 3 de Juin 1712. XIII. *La Prudence du Serpent, & la Simplicité de la Colombe*, Sermon prononcé à Exeter le 6 Mai 1713, en préſence d'une nombreuſe Aſſemblée de Miniſtres Non-Conformiſtes de la Province de Devon & de celle de Cornouaille. XIV. *Le Caractère d'Abdias*, Sermon adreſſé à la Jeuneſſe, & prononcé à *Old-Jewry*, le 28 Décembre 1713. XV. *Abrégé de l'Hiſtoire de la Vie de Mr. Baxter & de ſon Tems.* Seconde Edition: conjointement avec, XVI. *l'Hiſtoire des Miniſtres, Prédicateurs, Chefs & Membres de Colléges, & Regens d'Ecole, chaſſés ou interdits après la Révolution en* 1660, *par l'Acte* d'Uniformité, *ou auparavant.* Londres 1713 in-8. XVII. *L'Utilité préſente des Societés Religieuſes* : Sermon prêché à ceux qui entretiennent la Fondation du Sermon du Dimanche matin à *Little S. Helens*, prononcé le 23 d'Avril 1714. XVIII. *Les ſoins de Dieu pour le maintien de ſa Gloire dans les Iles Britanniques, & la ſureté de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt contre les portes de l'Enfer*: en trois Sermons pour la Fondation des Marchands à *Salters-Hall*, 1715 in-8. XIX. *Les Principes & la Pratique des Non-Conformiſtes modérés par rapport à l'Ordination, éclaircis par des exemples*; ou Sermon prononcé à l'Ordination de Mr. *Jean Munckley* le 19 Janvier 1717; & *la Commiſſion donnée à Mrs.* Jaques Read, Henri Read, Richard Biſcoe, George Smyth, & Samuel Chandler, *après leur Ordination* le 19 Décembre 1716. A quoi l'on a joint une *Lettre à un Theologien d'Allemagne, contenant une courte, mais véritable Rélation touchant les Non-Conformiſtes d'Angleterre*; in-8. XX. *La ſobriété d'Eſprit recommandée* dans un Sermon prêché à une Société de Catéchumènes dans *Jewen-ſtreet* le 22 d'Avril 1717. XXI. *Examen de la Révocation de l'Acte* contre la Conformité Occaſionnelle, *dans une Lettre à un Membre de la Chambre des Communes*, du mois d'Octobre 1717. XXII. *Lettre à Mr. l'Archidiacre* Echard *ſur ſon* Hiſtoire d'Angleterre, *dans laquelle on défend les vrais Principes de la Révolution, on juſtifie les Whigs, les Non-Conformiſtes, & pluſieurs perſonnes de diſtinction, & on rectifie diverſes fauſſes hiſtoriques.* Londres 1718 in-8. troiſième Edition. XXIII. *L'Egliſe* (Anglicane) *& les Non-Conformiſtes mis en parallele ſur l'article de la Perſecution*, ou *Remarques ſur un Livre du Dr. Walker, intitulé*, Tentative pour découvrir les noms & le détail des Souffrances de ceux du Clergé depuis l'an 1640 juſqu'en 1660. Londres 1719 in-8. XXIV. *L'injuſtice & le peu de fondement des Plaintes de notre Tems*, dans un Sermon prononcé à *Rotherhith*, le 20 d'Octobre 1720, Anniverſaire du Couronnement du Roi George I. XXV. *Commiſſion donnée à Mrs.* Abdias Hughes, Clerk Oldiſworth, Thomas Newman, & Jean Smith, *après leur Ordination à Old-Jewry*, le 11 Janvier 1720-1. XXVI. *Treize Sermons ſur la Doctrine de la Trinité*, prononcés pour la Fondation des Marchands à *Salters-Hall*; avec la *Défenſe du fameux paſſage de 1 Jean* V. 7. *dont on prouve l'authenticité, & dont on donne l'explication, en le ſuppoſant véritablement de S. Jean* : en quatre Sermons prononcés au même lieu en 1719 & en 1720. Londres 1722 in-8. XXVII. *Apologie du Miniſtère des Non-Conformiſtes*, dans un Sermon d'Ordination prononcé à *Ailsbury* dans le Comté de Bucks le 11 Juin 1724. On y a joint dans la ſeconde Edition, une *Lettre à l'Auteur d'une Brochure intitulée*, La Nullité du Miniſtère des Non-Conformiſtes prouvée par l'Ecriture Sainte & par l'Antiquité. XXVIII. *Memoires de la Vie de* Mr. Jean Howe, Londres 1724 in-8. XXIX. *La Parole de Dieu le meilleur Guide de la Jeuneſſe*; Sermon prêché à une Société de jeunes-gens dans *Silver-ſtreet* le 28 Mai 1725, jour de Naiſſance de ſa Majeſté le Roi George. XXX. *Commiſſion donnée à Mr.* Guillaume Hunt, *après ſon Ordination* à Newport-Pagnel, dans le Comté de Bucks, le 15 de Septembre 1725. XXXI. *Sermon funèbre ſur Mr.* Jean Sheffield, *Miniſtre de l'Evangile dans Southwark, décédé le 24 Janvier 1725-6, âgé de ſoixante-treize ans.* XXXII. *Sermon funèbre ſur Mr.* Joſeph Bennet, *Miniſtre de l'Evangile dans Old-Jewry, mort le 2 Février 1725-6, âgé de ſoixante & un an.* XXXIII. *Suite de l'Hiſtoire des Miniſtres, Prédicateurs, Chefs & Membres de Colléges, & Régens d'Ecole, chaſſés & interdits après la Révolution de* 1660 *par l'Acte* d'Uniformité, *ou auparavant.* Londres 1727 in-8. 2 Volumes. XXXIV. *Sermon funèbre ſur la mort de Mr.* Jean Motterſhed, *Miniſtre du Saint Evangile à Ratcliffe, décédé le trentième d'Octobre* 1728, *âgé de ſoixante-trois ans.*

* Les Egliſes dont il s'agit ſont des Egliſes de Non-Conformiſtes. R. D. T.

CALDWALL ou CHALDWELL (RICHARD), célébre Médecin du XVI. Siècle, étoit du Comté de Stafford, & avoit fait ſes études à Oxford dans le Collège du *Nez-de-Bronze*, dont il fut Membre dans la ſuite (*a*). Il prit le degré de Maitre-ès-Arts en 1539 (*b*). A l'âge de trente-deux ans, il devint un des anciens Ecoliers de Chriſt-Church, peu après ſa dernière fondation par le Roi Henri VIII en 1547 (*c*). En 1555 il commença à étudier en Médecine (*d*), & s'appliqua avec tant d'aſſiduité & de ſuccès à cette Science, qu'il fut reçu Docteur, & qu'il fut en un même jour examiné, approuvé, & admis dans le Collège des Médecins à Londres, & fait Cenſeur [*A*]. Six ſemaines après

(*a*) Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 217. & *Athè. Oxon.* Vol. I. col. 223.

(*b*) Id. *Hiſt. & Antiq.* ubi ſupra.

(*c*) Id. ibid. & *Athen. Oxon.* ubi ſupra.

(*d*) Idem ubi ſupra.

[*A*] *Il fut en un même jour examiné, approuvé & admis dans le Collège des Médecins de Londres, & fait Cenſeur.*] Mr. Wood dans ſes *Athenæ Oxonienſes* (1), & le Dr. Jean Friend dans ſon *Oratio Anniverſaria in Theatro Collegii Regalis Medicorum Londini habita, ex Harveï inſtituto, in eorum commemorationem, qui ſuâ in hoc Collegium benefi-cen-

(1) Vol. I. col. 224.

près, il fut mis au nombre des douze Elus ou Membres choisis de ce Collège, & en 1570 il en fut Président (e). Il a composé divers Ouvrages relatifs à sa Profession [B]. Il fonda, conjointement avec Mylord Lumley (f), une Chaire de Chirurgie dans le Collège des Médecins, qui étoit alors dans le Knight-Ridders-street proche de l'Eglise de S. Bennet (g). Il est mort en 1585, & fut enterré dans l'Eglise susdite, où on lui érigea un Monument (h).

(e) Idem ubi supra.

(f) Camden. Annal. Elizab. ad ann. 1585.

(g) Id. ibid.

(h) Camden ubi supra.

(i) Imprimée à la tête de son *Epistola ad Calcherr. Prætor. Rich. Mead M. D. de quibusdam Variolarum Generibus.* Lond. 1727. in-8.

centâ claruerunt, die 18 Octobris anno 1720 (2), rapportent le même fait; & le dernier dit (3) que c'est un honneur, qui n'a peut-être jamais été fait à personne qu'à lui. *Præ cæteris emicuit Caldwalli liberalitas, qui cum imo ecdemque die, quod alio fortasse nemini contigit, & sub examen vocatus, & simul admissus, & etiam ad Consortium munus evectus fuisset, hanc quæ ei induite est, gratiam pio animo retulit* &c. Voyez aussi la *Harangue anniversaire* devant le même Collège, de Guillaume Wood (4) du 18 d'Octobre 1733.

(2) P. 15. (4) P. 7.

[B] *Il a composé divers Ouvrages relatifs à sa Profession.*] C'est Mr. Wood qui nous l'apprend dans son *Histoire & Antiquités de l'Université d'Oxford* (5), & dans ses *Athenæ Oxonienses* (6); mais il ajoute, qu'il ne lui est jamais tombé aucun des Ouvrages de Caldwall entre les mains, excepté une Traduction Angloise des *Tables de la Chirurgie, comprenant en abrégé toute la pratique de cet Art*, Londres 1585 in-fol. Ouvrage écrit originairement en Latin par Horace Moro, Médecin de Florence.

(5) Lib. II. p. 217.

(6) Ubi supra.

✠ CALLIACHI (Nicolas), naquit dans l'Ile de Candie en 1645, d'une bonne famille, dans le tems que les Turcs y faisoient la guerre. A l'âge de dix ans il vint à Rome, & fit ses Humanités dans le Collége des Grecs, fondé par Grégoire XIII (a). Il fit ensuite sa Philosophie & sa Théologie (b) avec un succès extraordinaire [A], & fut reçu Docteur dans ces deux Facultés. Le célèbre Jurisconsulte Thomas Flangini, natif de l'Ile de Chypre, aiant fondé à Venise un Séminaire pour l'instruction des Grecs, à l'imitation du Collége de Rome, Calliachi fut appellé en 1666 pour y enseigner les Langues Latine & Grecque, & la Philosophie d'Aristote (c); ce qu'il fit pendant onze ans, d'une manière qui surpassa même les espérances qu'on avoit conçues de lui. Jean-Baptiste Négroni de Corfou, qui avoit enseigné pendant plusieurs années la Logique d'Aristote à Padoue, étant mort en 1677, le Sénat nomma Calliachi pour lui succéder: il occupa ce poste un peu plus de trois ans (d), & en 1681 il fut le successeur de Pierre Franzano dans la première Chaire de Philosophie. Ottavio Ferrari Professeur de Rhétorique étant mort au mois de Mars 1683 (e), Calliachi quitta la Philosophie pour les Belles-Lettres, & succéda à Ferrari en 1686: il ne se distingua pas moins dans cet emploi, que dans les autres [B]. Il mourut à Padoue, après de longues infirmités, le 8 de Mai 1707, âgé de soixante-deux ans (f). Le Comte Roberti, qui avoit eu beaucoup d'estime & d'amitié pour lui, voulut qu'il fût mis dans le Tombeau de sa Famille (g). Calliachi possédoit parfaitement les Langues Grecque & Latine, & toutes les différentes parties des Belles-Lettres (h). „ Il est étonnant, dit „ Mr. Le Clerc (i), qu'aiant si longtems étudié en Philosophie, & même enseigné le Péripatétisme, „ il ne se fût pas gâté le goût & le style. On ne peut pas douter que s'il n'eût pas tant perdu de „ tems à étudier & à enseigner cette Philosophie, & sur-tout la Logique, qui est la Science du monde la plus sèche & la plus stérile, il ne fût allé fort loin dans les Belles-Lettres." Nous dirons ci-dessous un mot de ses Ouvrages [C].

(a) Madero *Præfat. Operis de Laudib. Scenicis Mimorum &c.* dans le *Giornale de' Letterati* T. XV. p. 421.

(b) Comneni Papadopoli *Hist. Gymn. Patav.* T. I. Lib. III. Sect. 2. cap. 16. p. 388. Venise 1726.

(c) Madero *ubi supra.*

(d) Comnenus *ubi supra.*

(e) Niceron Tom. VIII. p. 136. dit par erreur 1682.

(f) *Giornale de' Letter.* p. 49.

(g) Id. ibid.

(h) Comnenus *ubi supra.*

(i) *Biblioth. Anc. & Mod.* T. X. Part. 1. p. 10. 11.

[A] *Il fit ensuite sa Philosophie & sa Théologie avec un succès extraordinaire.*] Il acheva son Cours de Théologie avant le tems prescrit par les Réglemens, & soutint avant l'âge de vingt ans des Thèses sur toute la Théologie, sans Président, en présence de tout ce qu'il y avoit de plus illustre à Rome; & fit voir par son exemple, que les Grecs sont capables d'aller loin, quand on a soin de cultiver leur esprit. Voici les propres termes de l'Auteur qui me fournit cette particularité (1): *Mox animum convertit ad Theologica, quæ alte scrutatus, plene adeo, sed & celeriter hausit, ut nondum vicesimus flatum addiscendæ Theologiæ tempus, ante annum ætatis vigesimum, solito die ipse solus, ne assidente quidem ad suppetias Magistro, totam universam Theologiam, in concione decies simorum virorum defenderit. Rara id exemplo etiam in urbe fuit, & in eâ ætatulâ vocum, quod vel ipsis contemptores Græcorum fateri coëgit, nihil non vitiosum, quantumvis maximum, expectandum a Græcis ingeniis, si excolantur.*

(1) Comneni Papadopoli *Hist. Gymn. Patav.* Tom. I. Lib. III. Sect. II. cap. 16. p. 881.

[B] *Il ne se distingua pas moins dans cet emploi, que dans les autres.*] Judicieux dans le choix des sujets qu'il traitoit, il ne s'amusoit pas aux vetilles de Grammaire, mais il s'appliquoit à former ses Disciples à une Eloquence noble & mâle, cherchant moins à faire parade de son Erudition, qu'à se rendre utile, & plaçant les choses à propos. C'est le témoignage que lui rend l'Auteur cité dans la Remarque précédente, qui étoit son compatriote, & qui avoit été son Disciple (2): *Nam ad Græcam Latinamque Eloquentiam illustrandam, & ad instituendas in elegantioribus Literis Auditores suos, non a Grammaticis, aut a promercalibus Pædotribarum ineptiis sibi argumenta dicendi levia, inutilia, atque in vicos, fanorum hominum ingratiis, eruptura paraverat; sed altè omnia rimatus, rationes, causas, progressus, ac perfectionem elocutionis ingenue, robuste, & ad persuadendum, delectandumque aptissime demonstrabat, eleganti quidem ac nitido, sed & philosophico prorsus ingenio ..... ex imo fuoque pectore .... quæ ad utilitatem efferret, non ad jactantiam, quæque non incassum apud eorum prorsus ignaros ipsi vix a limine salutata, producerent, sed apposite, in loco, ac tempore, rebus, quas docebat, accommodaret.*

(2) Id. ibid.

[C] *Nous dirons ci-dessous un mot de ses Ouvrages.*] Il n'a publié lui-même que quelques Discours ou Harangues prononcées en diverses occasions, & entre autres celle qu'il prononça le 23 d'Avril 1687 en prenant possession de la Chaire de Rhétorique. Il s'y propose de justifier en quelque manière son changement, en prouvant qu'on ne peut être excellent Orateur, sans être Philosophe parfait. Cette Harangue a été imprimée à Padoue, *ex Typograph. Seminar.* en 1687 in-4. (3). Il laissa en mourant quantité d'Ouvrages manuscrits, dont Comnenus dit (4) avoir la une grande partie, & y avoir beaucoup profité pour la connoissance de l'Antiquité Grecque. Ces Manuscrits sont tombés entre les mains de Marc-Antonio Madero, Garde de la Bibliothèque de S. Marc à Venise, & neveu de Calliachi, qui publia en 1713 le Traité suivant: *De Ludis Scenicis Mimorum & Pantomimorum Syntagma Posthumum, quod e tenebris erutum recensuit, ac Præfatione auctum Petro Gartonio Senatori amplissimo dicavit Marcus Antonius Madero, Venetæ D. M. Bibliothecæ Curator.* Padoue 1713 in-4 pagg. 98. „ Traité posthume des Jeux „ Scéniques des Mimes & des Pantomimes &c." L'Editeur y a mis une Préface, qui contient un Abrégé de la Vie de l'Auteur, & un Plan de l'Ouvrage, qui a été inséré par Mr. de Salengre dans le second Tome de son *Novus Thesaurus Antiquitatum Romanarum*, Amsterdam 1718. L'Auteur n'avoit pas mis la dernière main à ce Traité, qui est en seize Chapitres, dont le dernier est même imparfait: on en peut voir un Extrait assez étendu dans le *Giornale de' Letterati* (5). Calliachi ne traire pas du Théatre en général, mais seulement de la *Scène* & de ses parties, *ce qu'il fait avec beaucoup de savoir & de netteté* (6). Il parle ensuite de l'Origine des *Jeux Scéniques*, & vient après aux *Mimes*, où il explique bien des choses que Ferrari, dans sa Dissertation sur le même sujet (7), n'avoit point touchées.

(3) *Giornale de' Letterati* Tom. XV. p. 421.

(4) *Ubi sup.* p. 1844.

(5) *Ubi supra* p. 50-62.

(6) Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. X. Part. 1. p. 21.

(7) Idem T. VI. p. 000.

CALLIMAQUE, Poëte Grec, qui florissoit du tems de tems de Ptolomée Philadelphe & de Ptolomée Evergète, Rois d'Egypte, étoit de Cyrène, fameuse Ville de l'ancienne Libye, & fils de Battus [A] & de Mesatme (a), ce qui l'a fait nommer par Ovide *Battiades*. Strabon nous apprend (b), que notre Poëte se disoit lui-même descendu du Roi Battus, Fondateur de Cyrène. On ne sait pas

(a) Suidas *in Voce* Καλλιμαχος.

(b) L. XVII. p. 836.

[A] *Fils de Battus.*] Mr. Basile Kennet, dans ses *Vies & Caractères des anciens Poëtes Grecs* (1), dit que le titre de *Battiades*, qu'on donne ordinairement à notre Poëte, fait que les Grammairiens ont donnent communément un Battus pour père; mais qu'il pourroit aussi-bien avoir pris ce surnom de Battus le Fondateur de Cyrène, de la famille duquel Strabon nous apprend (2) qu'il se disoit lui-même descendu. Mais quel qu'ait été son père, notre Poëte a témoigné son respect & sa reconnoissance pour lui dans une belle Epitaphe, que nous avons dans l'*Anthologie* *. Le Vieillard, s'adressant à ceux qui visitent son Tombeau, leur parle en ces termes:

(1) Pag. I. p. 316. Lond. 1697 in-8.

(2) L. XVII. p. 836.

* Parmi les Epigrammes de Callimaque, Epigr. XXI. Cit. de Trad.

"Οστις ἰων τυμβον τον ἐμον, Καλλιμαχον με
"ἰδηι

pas précisément en quelle année il eſt né ; mais on convient généralement qu'il commença à fleurir ſous Ptolomée Philadelphe, & qu'il continua ſous Ptolomée Evergète (c). La Reine Berénice, femme de ce dernier, aiant conſacré ſes Cheveux dans le Temple de Vénus, & un adroit Mathématicien les aiant fait paſſer au Ciel *, notre Poëte fit une belle Elégie ſur ce ſujet, que nous n'avons aujourd'hui qu'en Latin, de la main de Catulle. Aulu-Gelle dit (d) qu'il floriſſoit peu après la première Guerre Punique. Il fut diſciple du Grammairien Hermocrate d'Laſe †, & ſe maria avec la fille d'Euphrates de Syracuſe (e). Avant qu'il entrât à la Cour & qu'il fût connu de Ptolomée Philadelphe, il enſeignoit à Alexandrie dans le Quartier appellé Eleuſine; & Apollonius Auteur des Argonautiques avoit eté ſon Diſciple [B]. Il a compoſé un grand nombre de petites Pièces, dont il ne nous reſte que quelques Hymnes & quelques Epigrammes [C]. Nous rapporterons ci-deſſous les Jugemens qu'on a portés de ce Poëte [D]. Gérard-Jean Voſſius, dans ſon prémier Livre des *Hiſtoriens Grecs* (f), met

(c) Suidas *ubi ſupra.*

* L'Auteur Anglois ſemble attribuer au Mathématicien (c'eſt-à-dire Conon de Samos) d'avoir fait diſparoître les Cheveux; ce que je ne trouve pourtant mille part. Voici les termes Anglois: *a counting Mathematician having ſtolen them above to tranſlate them to Heaven.* R. D. T.

(d) *Noct. Attic.* Lib. XVII. cap. 21. [L. Auteur dit, non après le commencement de la prémière Guerre Punique. R. D. T.]

† Ville maritime de Carie. R. D. T.

(e) Suidas *ubi ſupra.*

(f) Cap. XV.

"Ιδε, Κυρηναίε παῖδα τε σὴν γενέτην.
Εἰδότες ἀ ἀρίφρων σὸν ἀ μὶν πόντε πατρίδ᾽ ἄνακτα
"Ηξεν, ἀ᾽ ἀπύρε κρίσσονα Βασκανίης.
Οὐ γὰρ ἐμοὶς Μώσαις γ᾽ ὄφρα ἴδοι ὄμματα παῖδας
Ἀχρὶ δίη πολιὰς ἐκ ἀνάγηρον ἵκοιμι.

Le ſens revient à ceci : „ qu'il ne veut être connu que „ par la qualité de Fils & de Père de Callimaque; le pré- „ mier auſſi illuſtre dans la Guerre, que le ſecond par ſes „ Vers."

[B] *Apollonius Auteur des Argonautiques avoit été ſon Diſciple.*] Ce dernier aiant attaqué ſon Maître, celui-ci compoſa contre cet Ingrat Diſciple une Pièce ſatirique ſous le nom d'*Ibis* (3), qui a ſervi de modele à Ovide pour une Pièce ſatirique du même genre, à laquelle il a donné le même titre.

(3) Suidas *in* Καλλίμαχος.

[C] *Il a compoſé un grand nombre de petites Pièces, dont il ne nous reſte que quelques Hymnes & quelques Epigrammes.*] Il diſoit ſouvent, qu'*un grand Livre eſt un grand mal.* Ses Ennemis lui aiant reproché qu'il n'étoit pas en état de faire quelque Ouvrage conſidérable, il leur répond à la fin de ſon Hymne à Apollon :

Ὁ φθόνος Ἀπόλλωνος ἐπ᾽ οὖατα λιθρὸν ἴαυεν,
Οὐκ ἄγαμαι τὸν ἀοιδὸν, ὃς οὐδ᾽ ὅσα πολλὰ φυλάσσει.
Τὸν φθόνον ὁ Πόλλων ποθὶ σ᾽ ἔλασεν ἀδὶ σ᾽ ἔλιπεν,
Ἀσπερὲς πουλυὸν μέγας ῥόος, ἀλλὰ τὰ πολλὰ
Λύματα γᾶς κὴ κόπρον ὑφ᾽ ὕδατι συμφορέων ἔλασε,
Δαυὶ δ᾽ ἐπ᾽ ἀκρὶ πολῖτι ἴδαν φορέοντι Μελίσσαι,
Ἀλλ᾽ ὅτις καθαρὰ τε κὴ ἀχραάντῳ πίσσονα
Πίδακι ἐξ ἱερῆς ὀλίγα λίβας, ἄκρον ὕδωρ.

Ce qui ſignifie en ſubſtance : „ La noire Envie dit tout „ bas à Apollon : On ne ſautoit être Poëte, à moins que „ d'être abondant, & de ne tarir ſur aucun ſujet. Le Dieu „ la repouſſa, & lui dit : L'Euphrate eſt bien vaſte & „ bien profond ; mais il charrie beaucoup de boue & de „ limon, ce qui rend ſon eau trouble : l'on ne préfente „ point à Cérès de l'eau puiſée indifféremment par-tout, „ mais une petite quantité d'un cryſtal pur ſuffit, pour „ faire les libations." Le Scholiaſte obſerve ſur ce paſſage, que pour fermer la bouche à ſes envieux, notre Poëte fit ſon Poëme intitulé *Hécale* *, qui eſt perdu, mais que les Anteurs Grecs & Romains citent très ſouvent (4). Suidas, qui a oublié de faire mention de cet Ouvrage, nous dit que Callimaque avoit compoſé huit-cens Ouvrages : Καὶ ἔστι σύνολα τὰ γεγραμμένα βιβλία ὀκτὼ τὰ ὅ. Le même Ecrivain rapporte les titres de quelques-uns. *L'Arrivée d'Ion*; *Semèle*; *Les Habitans d'Argos*; *L'Arcadie*; *Glaucus*; *Les Hyperméneſtres*; *Fables ſatiriques*; *Tragedies*; *Comédies*; *Poëmes*; *Ibis* &c. Ses *Hymnes* & ſes *Epigrammes* ont paru à Utrecht en 1697 en deux Vol. in-8. ſous ce titre : *Callimachi Hymni & Epigrammata, & Fragmenta, ex recenſione Theodori Graevii, J. G. Fil. cum ejuſdem & aliorum Animadverſionibus.* ☞ On diroit qu'il n'y a que cette Edition de Callimaque, & celle de Madame Dacier, dont l'Auteur de cet Article parle dans la Remarque ſuivante : cependant il s'en eſt fait un grand nombre, ſoit du Grec ſeul avec les Scholies & ſans les Scholies, ſoit Grecques & Latines des deux eſpéces, & avec les Notes des Savans, dont on peut voir le Catalogue dans Mr. J. A. Fabricius †. Mais l'Edition d'Utrecht, indiquée ici, eſt la plus complette & la plus belle. Théodore Grævius étant mort à la fleur de ſon age, avant qu'elle fût achevée, Jean-George Grævius ſon père y a mis la dernière main. Ad D.

* Et non *Hécate*, comme il y a dans l'Anglois. *Hecale* étoit une pauvre vieille femme, qui loga Thefée; & n'eſt ſur l'Hiſtoire de ce Héros que roulent principalement ce Poëme de Callimaque. Voy. J. A. Fabricius *Bibl. Grac.* Tom. II. p. 424. R. D. T.

(4) Voy. le ſujet de ce Poëme dans Fulgence *Myſtell.* cap. 24.

† *Bibliotheca Graca.* T. II. p. 490. 491.

[D] *Nous rapporterons ci-deſſous les Jugemens qu'on a portés de ce Poëte.*] Madame Dacier nous dit, dans la Préface de ſon Edition, qui a paru à Paris en 1675 in-4. ſous ce titre, *Callimachi Hymni, Epigrammata & Fragmenta, Grecè & Latinè, necnon ejuſdem Poëmatium de Comâ Berenices a Catullo verſum, edenie cum notis & indice Anna Tanaquilli Fabri filia*, que dans tout ce que la Grèce ancienne nous a produit, il ne s'eſt rien trouvé de plus élégant, ni de plus poli. C'avoit auſſi été la penſée de Tannegui Le Fèvre ſon père, dans ſon *Abrégé des Vies des Poëtes Grecs* ‡, qui jugeoit que la manière de compoſer que Callimaque avoit embraſſée, eſt nette & forte; que Catulle & Properce l'ont imité ſouvent, & l'ont même quelquefois traduit. Mais d'autres Critiques n'en ont pas porté un jugement ſi favorable. Ovide, en lui donnant place dans ſon Catalogue des Poëtes, lui aſſigne l'immortalité uniquement pour ſon Art; mais en même tems, il lui refuſe expreſſément l'eſprit & le génie :

Battiades toto ſemper cantabitur orbe:
Quamvis ingenio non valet, Arte valet (5).

‡ Pag. 355. 356. *Ed. de Tral.*

(5) *Amor.* Lib. I. Eleg. 15.

Mais Daniel Heinſius, dans la Préface de ſon Edition d'Héſiode *, a tâché d'expliquer favorablement la penſée d'Ovide; & il dit, que lorſque cet Auteur ſemble accuſer Callimaque d'avoir peu de génie, ce n'eſt pas qu'il ait prétendu que celui-ci manquât d'invention, de ſubtilité, d'adreſſe, ou d'eſprit; mais que c'eſt parce qu'il n'eſt pas aſſez naturel, qu'il eſt trop travaillé & qu'il a trop d'affectation, comme s'il avoit recherché la gloire de paſſer pour bon Grammairien, plutôt que pour vrai Poëte. Mr. Baſile Kennet remarque (6), que Heinſius n'a pas été heureux dans cette explication de la penſée d'Ovide, & qu'un Lecteur attentif croira toujours qu'Ovide a voulu qu'on prît ſes expreſſions dans le ſens qu'elles offrent naturellement; mais qu'il a de deſſein prémédité, & par un eſprit d'envie & de jalouſie, limité les louanges de ſon Rival; & qu'il eſt évident qu'Ovide n'avoit d'autre ambition que de paſſer pour ſupérieur à Callimaque, puiſqu'il dit qu'une Maîtreſſe, qui lui donneroit la préférence ſur le Poëte Grec, lui plairoit par cet endroit :

* De l'année 1661. *Ed. de Trai.*

(6) *Ubi ſupra* p. 161.

Eſt quæ Callimachi præ noſtris ruſtica dicit
Carmina; cui placeo, protinus ipſa placet (7).

(7) *Amor.* Lib. II. Eleg. 4.

Mr. Kennet obſerve encore (8), qu'il eſt vrai que nous avons dans ce qui nous reſte de Callimaque, quantité d'exemples frappans de ſon Art, comme, outre l'Apologie de ſes compoſitions rapportée ci-deſſus, la manière dont il fait entrer les louanges de Ptolomée dans l'Hymne de Jupiter; de faire prophétiſer Apollon, tandis qu'il étoit encore dans le ſein de ſa mère, ſur le ſujet du même Prince; & autres traits pareils. Que cependant on perſuadera difficilement à quiconque aura examiné la ſurprenante délicateſſe de ſes penſées, & du tour qu'il y donne, de ne le louer qu'à demi, d'entrer en quelque manière en compoſition, & de ſacrifier à la gloire de l'Invention, celle du Jugement; tandis que ces deux talens ſe trouvent ſi heureuſement allés, qu'il eſt difficile de donner des exemples de l'un, ſans y découvrir en même tems l'autre. „ Quelle preuve plus forte peut-on donner de l'union de „ ces talens, *continue le même Auteur* (9), que ces belles „ & raviſſantes ſentences, qui ſe préſentent tout d'un „ coup, lorſqu'on s'y attend le moins, & qui paroiſſent „ un effet d'inſpiration, ſi jamais il y en eut dans la Poë- „ ſie? Il y en a deux de cet ordre dans la prémière Hym- „ ne, qui peuvent diſputer le prix à tout ce qu'ont fait „ des Auteurs plus volumineux." La prémière eſt une belle réponſe aux Libertins modernes, qui ſur l'incertitude prétendue d'un état à venir, vivent & meurent à l'avanture, & ſe flattent d'un auſſi heureux hazard que les autres. Le Poëte parle des droits de Jupiter à l'Empire du Ciel, comme d'une choſe reconnue par ſes deux frères, & qu'ils ne lui envioient point : de-là il prend occaſion de faire une réfléxion ſur la folie des anciens Hiſtoriens, qui ſont partager les trois Royaumes par ſort aux fils de Saturne :

(8) P. 161.

Τὶς δὲ κ᾽ ἐτ᾽ Οὐλύμπῳ τε κὴ ἄλλῃ πλέρι ἐρίσσειε
Ὅς μάλα μὴ νοήσας; ἐπ᾽ ἰσαίῃ γὰ ἕασε
Πολυώνυμ᾽ Τὰ δὲ τέσσερ᾽ ἔσσ᾽ ἐπὶ πλεῖσ᾽ ἔχοντα.

Ce qui revient à ceci : „ Qu'il n'y a pas d'homme de bon- „ ſens qui veuille faire dépendre ſes droits au Ciel ou à „ l'Enfer, du Sort; dont l'uſage peut être bon par rap- „ port à des choſes où il y a de l'égalité, mais non dans „ celles où la diſproportion eſt infinie." L'autre endroit eſt vers la fin de l'Hymne, où il fait ſa prière d'adieu à Jupiter :

Χαῖρ᾽ πάτερ· χαῖρ᾽ αὖτε· δίδυ δ᾽ ἀρίτῳ τ᾽ ὄφρα τε,
Ὅστ᾽ ἀρετῆς ἄτερ ἐλθῶν ἐπίσσεται ἀνδρὶ μέγιστ᾽,
Ὅστ᾽ ἀρετὴ, ἀφίσσει. δίδυ δ᾽ ἀρίτῳ τε κὴ ὄλβῳ.

„ Donne-nous la Vertu & les Richeſſes : les Richeſſes „ ſans la Vertu ne peuvent rendre l'homme heureux, ni „ la Vertu ſans les Richeſſes : donne-nous donc & la Ver- „ tu & les Richeſſes." [☞ On a de la peine à comprendre, après un témoignage ſi poſitif, que Mr. Bayle ait pu ſoutenir que les Païens ne demandoient à leurs Dieux *ni la Sageſſe, ni la Vertu* (10). Le ſavant Mr. Lenfant a combattu cette thèſe avec ſolidité (11). Je me propoſe de faire ici quelques réfléxions ſur le même ſujet, en mettant à profit, ſi l'occaſion s'en préſente, les remarques de Mr. Lenfant. Entre autres paſſages dont Mr. Bayle appuye ſon

(10) *Contin. des Penſées div.* p. 246. 247.

(11) *Lettre à Mr. Des Vignoles*, dans la *Bibl. Germ.* T. I. Art. VII. p. 129. &c.

mét notre Anteur au rang des Hiſtoriens, parce qu'il avoit fait une Table ou un Catalogue des Hommes illuſtres dans toutes les Sciences, avec une Liſte de leurs Ouvrages. Ce Catalogue étoit en cent-vingt Livres; Suidas, Athénée (*g*) & l'Etymologiſte en parlent, comme le remarque Voſſius. Athénée remarque, que Callimaque marquoit combien de lignes chaque Ouvrage contenoit: car comme les Modernes peuvent le faire ſans peine par rapport aux Ouvrages Poëtiques, il n'étoit pas difficile aux Anciens de le faire à l'égard des Auteurs en proſe, parce qu'en tranſcrivant les Auteurs, ils employoient des feuilles préciſément de la même figure & grandeur (*b*). Notre Auteur a auſſi écrit ſur l'origine des Iles & des Villes, & ſur le changement de leurs Noms; ſur les Rivières de l'Europe; des choſes admirables & incroyables du Péloponnéſe & de l'Italie; de l'altération des Noms des Poiſſons, des Vents, des Oiſeaux, des Rivières de la Terre, des Recueils ſur les merveilles des différentes parties du Monde, & divers autres Ouvrages mentionnés par Suidas. Mais cet Auteur a omis ſon Traité περὶ ἀγώνων, où il traitoit des *Jeux Actiaques*, dont parle Virgile, ainſi que nous l'apprend Harpocration ſous le mot Ἄκτια. Le même Auteur cite, ſous le mot Ἀκή, les ὑπομνήματα ou *Commentaires* de notre Poëte. [☞ Quelques Auteurs prétendent (*i*) qu'il a été Bibliothécaire de la Bibliotheque de Ptolomée à Alexandrie; mais ni Suidas, ni aucun des Anciens, n'en diſent rien: ainſi il n'y a aucun fonds à faire ſur ce que rapportent là-deſſus des Auteurs modernes. Outre Apollonius Auteur des Argonautiques, on nomme parmi les Diſciples de Callimaque, Eratoſthéne & Philoſtéphane de Cyrène, Ariſtophane de Byſance le Grammairien, & pluſieurs autres (*k*). ADD.]

(*g*) Lib. VI. cap. 10. & XIV. c. 13. [Conſultez ſur cet Ouvrage Jonſius *de Script. Hiſt. Philoſ.* Lib. II. cap. 5.

(*b*) Salmaſ. *Prolegom. ad Solin.*

(*i*) Raphael Volaterran. *Comm. Urban.* L. XIV. Morhof *Polyhiſt.* Lib. I. c. 2. num. 27.

(*k*) Fabricius *Bibl. Græc.* T. II. p. 430. 431.

Il y a eu un autre CALLIMAQUE de Cyrène, Poëte Epique, fils de Staſénor, & de Megatima ſœur de Callimaque l'Ancien; mais ſa réputation a été fort au-deſſous de celle de ſon oncle: enſorte que ſon opinion, il y en a un tiré du *Livre de la Nature des Dieux* de Cicéron (12), où *Cotta*, l'un des Interlocuteurs, dit que perſonne ne s'eſt jamais aviſé de rendre graces aux Dieux de la Sageſſe & de la Vertu, parce que ce n'eſt pas d'eux que nous viennent ces biens. Voici ce que Mr. Lenfant remarque là-deſſus (13): „ Je ne crois pas, *dit-il*, „ que l'on ait jamais fait un raiſonnement plus facile à „ diſſiper que celui que fait ici *Cotta*. Car qui eſt ce *Cot-* „ *ta*, qu'introduit Cicéron? C'eſt un *Stoïcien* outré, & „ en même tems un Déclamateur, qui attribue effrontément à tout le Genre-humain les ſentimens de ſa Secte, „ ou plutôt les ſiens particuliers." Je remarque I. Que le Savant de Berlin a mis, ſelon les apparences, un nom pour l'autre: *Cotta* n'eſt rien moins qu'un *Stoïcien outré*, c'eſt un *Académicien*, qui veut rendre tout douteux; & dans ce *troiſieme Livre* de *la Nature des Dieux*, il combat ce que le Stoïcien *Balbus* avoit dit dans le ſecond Livre. Je ne ſai comment cela eſt échappé à Mr. Lenfant. II. On me trouvera peut-être bien hardi, d'oſer conjecturer que Mr. Lenfant s'eſt trompé, en diſant que Cotta *attribue effrontément à tout le Genre-humain les ſentimens de ſa Secte, ou plutôt les ſiens particuliers*; & que Mr. Bayle n'a pas moins donné à gauche, en le citant comme un garant de la théſe qu'il ſoutient, que les Païens ne demandoient à leurs Dieux *ni la Sageſſe, ni la Vertu*: mais je crois avoir preuve en main de ce que j'avance ſur ce ſujet. Balbus avoit ſoutenu (14), qu'aucun des Grands-Hommes n'avoit été ſans reſſentir les effets de la protection divine: & qu'on objecteroit en vain contre cela les malheurs arrivés à leurs biens temporels; parce, dit-il, que les Dieux prennent ſoin des grandes choſes, & négligent les petites. Or par rapport aux grandes, les Hommes illuſtres ſont toujours heureux; ce qui a été, ajoute-t-il, ſuffiſamment prouvé par ceux de notre Secte, & par Socrate, à l'égard des richeſſes de la Vertu. *Nemo igitur Vir magnus ſine aliquo afflatu divino unquam fuit. Nec vero ita refelliendum eſt, ut, ſi ſegetibus aut vinetis cujuſquam tempeſtas nocuerit, aut ſi quid e vita commodis caſus abſtulerit, cum, cui quid horum acciderit, aus invitum Deo, aut neglectum a Deo judicemus. Magna Dii curant, parva negligunt. Magnis autem viris proſpere ſemper omnes res: ſiquidem ſatis a noſtris, & a principe Philoſophorum Socrate dictum eſt de ubertatibus virtutis, & copiis.* Je prie le Lecteur d'obſerver en paſſant, qu'il paroît par ce paſſage, qu'il y avoit des Païens qui croyoient que la Vertu étoit un don du Ciel; & par conſéquent, qu'il falloit la demander aux Dieux. Voyons ce que Cotta répond à Balbus. Dit-il, que *jamais perſonne ne s'eſt aviſé de rendre graces aux Dieux de la Vertu & de la Sageſſe, parce que ce n'eſt pas d'eux que nous viennent ces biens?* Oui, il dit quelque choſe qui reſſemble à cela: mais il n'avance pas auſſi poſitivement un fait; il fait un raiſonnement, & deux ou trois petits mots mettent au fait de ce qu'il veut dire. *Virtutem autem nemo unquam accepta Deo retulit.* Nimirum recte. *propter virtutem enim jure laudamur, & in virtute recte gloriamur. Quod non contingeret, ſi id donum a Deo non a nobis haberemus.* Ce qui ſignifie: „ Perſonne ne s'eſt jamais aviſé de rendre gra- „ ces à Dieu de la Vertu. *S'entend avec raiſon, & avec* „ *fondement* *. C'eſt à juſte titre qu'on nous donne des „ éloges à cauſe de nos Vertus, & que nous nous en faſ- „ ſons un ſujet de gloire; ce qui n'arriveroit point, ſi la „ Vertu étoit un don du Ciel, & que nous n'en fuſſions „ pas redevables à nous-mêmes." Il me ſemble qu'il eſt aſſez évident que *Cotta* ſe propoſe de combattre ce que le Stoïcien Balbus avoit dit du ſoin que les Dieux prennent d'enrichir les hommes de Vertus. Cotta répond, que perſonne n'a jamais *eu raiſon* de rendre graces à cet égard; & que ſi on le fait, c'eſt à tort, puiſque ſans cela la Vertu ne nous rendroit pas dignes de louange. Il eſt vrai qu'il paroît enſuite aller plus loin, & établir comme un fait, ce qu'il n'avoit avancé que comme un raiſonnement: mais, outre qu'il faut toujours remonter au principe ſur lequel il bâtit, lui-même fait voir qu'il tombe dans la déclamation en allant plus loin, puiſqu'après avoir dit, qu'au jugement de tous les hommes, on doit demander aux Dieux les biens de la Fortune, mais acquérir ſoi-même la Sageſſe, *judicium hoc omnium mortalium eſt, fortunam a Deo petendam, a ſe ipſo ſumendam eſſe ſapientiam*, il ajoute, que quoiqu'on conſacre des Temples à la Vertu, on voit cependant qu'elle dépend de nous-mêmes. Qui ne voit que c'eſt un Sophiſte, qui tâche de tourner à ſon avantage ce qui lui eſt le plus contraire, qui raiſonne à ſa manière? Mais jamais on n'y trouvera qu'il ſoutienne poſitivement comme un fait, que les Païens ne demandoient point la Sageſſe & la Vertu aux Dieux. Il prétend ſeulement qu'on avoit tort de le faire, puiſque la Vertu ne nous rendroit pas dignes de louange, & que nous ne ſeſions pas obligés de faire des efforts pour l'acquérir; ce qui, ſelon tous les hommes, eſt cependant néceſſaire. Si *Cotta* n'eſt pas auſſi favorable à Mr. Bayle que ce Savant l'a cru, Callimaque, comme on l'a vu dans le paſſage qui a donné occaſion à cette remarque, Callimaque, dis-je, l'eſt encore moins. Mr. Lenfant remarque très bien à ce ſujet (15), que „ Mr. Bayle n'a pas ignoré ce paſſage: „ mais content d'en avoir donné avis en marge, il n'a „ pas laiſſé de pouſſer ſa pointe, comme s'il avoit dé- „ montré que les Païens ne demandoient point la Vertu „ aux Dieux . . . . . Mais la candeur dont Mr. Bayle „ ſe vante dans cet endroit, vouloit abſolument qu'il mît „ le paſſage de Callimaque tout du long dans ſon Texte, „ & qu'il y répondît de toute ſa force, avant que de rien „ bâtir ſur un principe qui ne peut que paſſer pour pro- „ blématique, tant que les Objections ſubſiſtent." On peut voir dans la Lettre de Mr. Lenfant, les judicieuſes remarques qu'il fait ſur les paſſages de Juvénal, de Perſe, de Sénéque & d'Horace. J'ajouterai ſeulement en finiſſant, que le paſſage de Maxime de Tyr, Philoſophe Platonicien qu'il cite, n'eſt pas de la Diſſert. XVII. comme le porte la Lettre (peut-être par une faute d'impreſſion), mais de la Diſſert. XXII. AND.) Un Auteur moderne, qui s'eſt caché ſous le nom de *Candidus Heyſchius*, dans un Ouvrage intitulé *Godefluri uterum Poëta* (16), dit, que Callimaque voyant qu'il n'avoit point le vent favorable, n'a jamais oſé s'expoſer en pleine mer; mais qu'il a eu la prudence de ne jamais s'éloigner des bords, pour mieux s'aſſurer du Port: c'eſt-à-dire, que n'aiant pas ce génie poëtique & cet enthouſiaſme qui emporte les Poëtes, il n'a point voulu entreprendre de Pièces de longue haleine. Quintilien dans ſes *Inſtitutions* (17) dit que Callimaque eſt le Prince des Poëtes Elégiaques parmi les Grecs. *Tunc & Elegiam vacabit in manus ſumere, cujus princeps habetur Callimachus.* Et Mr. Kenner obſerve (18), que ce qui lui a acquis le plus de réputation parmi les Anciens, ce ſont les Pièces Elégiaques qu'il a compoſées, dont il ne nous reſte que l'Hymne ſur le Bain de Minerve, & la Traduction du Poëme ſur la Chevelure de Bérénice par Catulle. „ La premiére de ces Pièces ſemble, auſſi-bien „ que ſes autres Hymnes, tenir plus de l'enthouſiaſme de „ la Poëſie Lyrique, l'Hiſtoire coticuſe de Tiréſias occu- „ pant le plus de place dans cette Pièce. L'autre reſſem- „ ble plus à l'Elégie, ſelon les idées ordinaires que nous „ en avons: &, comme on le joint ordinairement aux „ Ouvrages de Tibulle & de Properce qui ſont dans le „ même goût, on peut dire auſſi qu'elle peut aller de pair „ avec ce qu'ils ont fait du plus délicat & de plus régulier „ dans ce genre." Par exemple, ils n'ont rien qui ſoit d'un tour plus naturel, que ce qu'il dit, que c'eſt une plus grande gloire à cette Chevelure, d'appartenir à la Reine, que d'avoir place dans le Ciel. C'eſt l'Aſtre qui parle à cette Princeſſe, en ces termes:

Sed quamquam me noſte premunt veſtigia divum,
Luce tamen cana Tethyi reſtituor.
Non bis tam latæ regnis, quam me aſpexe ſemper,
Aſpexe me a Domina vertice diſcrucior.
Sydera cur retinent? Utinam comæ regia ſiem;
Proximus Arcturs fulgeat Erigone.

Properce ſe propoſe notre Poëte pour modèle:

(12) Lib. III. cap. 16. de l'Edition de Mr. Ernefti, Leipſig 1737 in 8.

(13) *Ibid.* pag. 230.

(14) *De Natura Deor.* Lib. II. cap. 66. de l'Edition d'Ernefti.

(15) *Ubi ſupra* p. 101.

(16) Cap. 2. p. 55. apud Baillet *Jugem. des Sav.* Tom. III. Part. I. p. 422. Edit. de 1722 in-8.

(17) Lib. X. cap. 1.

(18) P. 162.

* Mr. Bayle traduit autrement cette raiſon, pas fort avec raiſon; mais je laiſſe à juger à ſes lecteurs s'il n'eſt pas ici une ſubſtitution; car en attribuant à Cotta le ſens de Mr. Bayle, il fait dire que c'eſt un impudent Sophiſte, puiſque celui à qui il répond, ne nie de dire tout le contraire; & je ne vois pas que Mr. Bayle y gagne rien pour ſa thèſe.

que Strabon, parlant des Hommes illuſtres de Cyrène (*l*), ne fait mention que de Callimaque l'Ancien, lequel, dit-il, a été fort eſtimé du Roi d'Egypte.

(*l*) Lib. XVII. p. m. 576.

Inter Callimachi fuit erit placuiſſe libellos,
Et cecinisse modis, pure Poëta, tuis (19).

(19) Lib. III. Eleg. 1.

Il y a cependant un autre endroit, où Properce ſemble démentir ſon prémier jugement, & que ceux qui ne ſont pas favorables à Callimaque, citent ordinairement. C'eſt dans la XXXIII. Elégie du Liv. II.

Tu ſatius memorem Muſis imitare Philetam,
Et non inflati ſumnia Callimachi.

Mais Mr. Kennet remarque (20), qu'en joignant *non* avec *inflati*, la difficulté diſparoît, & qu'au-lieu d'une critique, ce ſera ici une louange; mais pourtant qu'il eſt plus naturel de penſer que Properce a ici en vue quelque Ouvrage particulier de Callimaque qui eſt perdu, où il étoit trop enflé, conſeillant à ſon Ami de s'occuper d'un travail plus aiſé & plus agréable. Scaliger croit qu'il s'agit du Poëme intitulé *Aoria*, que Martial tourne en ridicule, comme un Poëme dur & obſcur, & que l'Ami de Properce avoit peut-être deſſein de traduire. Ce qui peut appuyer cette conjecture, c'eſt qu'il y a une ancienne Epigramme dans l'*Anthologie*, où l'on ſuppoſe que Callimaque avoit eu ordre des Muſes d'entreprendre ce difficile Ouvrage. „Mais „ quoi qu'il en ſoit de cet article particulier, *dit Mr.* „ *Kennet*, il eſt impoſſible que Properce ait eu deſſein de „ critiquer Callimaque en général, puiſqu'il déclare que „ ſa plus grande ambition eſt d'obtenir le titre de *Calli-* „ *maque Romain.*"

(20) P. 164.

☞ CALLINUS, un des plus anciens & des plus illuſtres Poëtes Elégiaques, étoit de la Ville d'Ephéſe. La plupart des Auteurs le rangent dans la claſſe des Poëtes dont le tems eſt incertain. Clément d'Alexandrie (*a*), auſſi-bien que Strabon (*b*), le font antérieur à Archiloque, que quelques Ecrivains placent du tems de la quinzième Olympiade (*c*). Le prémier des Auteurs que nous venons de citer, prouve que Callinus eſt plus ancien qu'Archiloque, parce que le prémier de ces Poëtes parle des Magnéſiens comme d'un Peuple floriſſant, dont la fortune ſecondoit les armes dans la guerre d'Ephéſe; au-lieu que le ſecond parle de ce même Peuple comme d'un Peuple aſſervi, puiſqu'il invite à pleurer ſon oppreſſion. Il y a beaucoup d'apparence qu'il vivoit vers le commencement des Olympiades [*A*], dont la prémière année tombe ſur l'an 776 avant Jéſus-Chriſt. La plupart des Auteurs modernes s'accordent à lui déférer l'invention du Vers Elégiaque ou Pentamètre [*B*]. Callinus eſt encore le prémier qui, au témoignage de Strabon (*d*), mit en vogue la Fable d'Apollon Smin-thien;

(*a*) Stromat. Lib. I. p. 311.
(*b*) L. XIV. p. m. 449.
(*c*) Voy. Fabric. Bibl. Grac. Tom. I. p. 575.
(*d*) Voyez *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* T. X. p. 181. 184. Ed. de Hollande.

[*A*] *Il y a beaucoup d'apparence qu'il vivoit vers le commencement des Olympiades.*] On a déja vu dans l'Article, qu'il eſt plus ancien qu'Archiloque. L'Auteur de *l'Antiquité des Tems rétablie* (1) a découvert fort heureuſement quelque choſe de plus précis: un vers de Callinus même, que Strabon a conſervé, peut nous aider à découvrir le tems où il a vécu. Ce Poëte avoit écrit en vers Elégiaques l'Hiſtoire de ſon tems, & dans cet Ouvrage il ſemboloit voir l'incurſion de ces Peuples, qui, ſortis du Boſphore Cimmérien, ſe jettérent ſur l'Aſie:

(1) *Comm. Prophet.* dans les *Mem. de l'Acad. des Inſcript.* T. X. p. 130. 131. Ed. de Hollande.

Νῦν δ' ἐνὶ Κιμμερίοις ἐρατὸν ἔρχεται ἀμφιμάχεσθαι (2).

(2) Strab. Liv. XIV. p. m. 645.

„ Voilà, *dit-il*, qu'une Armée formidable de Cimmériens „ prépare quelque Irruption." Ce qu'il ſemble voir ici, il le vit en effet, puiſqu'il nous apprend que la priſe de Sardes en fut une des ſuites. Or Paul Oroſe rapporte cette Irruption à la trentiéme année avant la fondatioo de Rome, ce qui eſt environ quatre ou cinq ans avant la prémière Olympiade: c'eſt donc vers ce tems-là que Callinus floriſſoit. Cela étant, il y a lieu d'être ſurpris qu'on ait pu le confondre avec Callimaque, qui vivoit, ſelon ce calcul, plus de cinq Siécles après lui. Cependant, Mr. Fabricius dit (3), qu'on les confond quelquefois. *Nomen quandoque cum Callimacho confunditur.*

(3) *Bibl. Grac.* Tom. II. p. 713.

[*B*] *La plupart des Auteurs modernes s'accordent à lui déférer l'invention du Vers Elégiaque ou Pentamètre.*] C'eſt une queſtion, ſur laquelle les Anciens ont été fort partagés, que celle du prémier Auteur du Vers Elégiaque. Elle étoit encore indéciſe du tems d'Horace:

Quis tamen exiguos Elegos emiſerit autor
Grammatici certant, & adhuc ſub judice lis eſt (4).

(4) Horat. *de Art. Poët.* vs. 77. 78.

Il eſt donc bien difficile de la décider aujourd'hui, où il n'eſt pas à préſumer qu'on ait plus de lumiéres là-deſſus que du tems d'Horace. Mr. l'Abbé Souchay, qui a fait des recherches ſur ce ſujet, remarque (5), que les ſentimens ſont extrémement partagés. Selon Suidas (6), c'eſt ou l'inſenſé Théoclès, ou le célébre Midas, qui trouvérent le Vers Elégiaque; Théoclès, dans le tems même de ſa démence ou de ſa fureur; & Midas, lorſqu'il rendoit les derniers devoirs à ſa mére. Achille Stace (7), aprés en avoir donné l'honneur à Archiloque, ſemble balancer entre Clonas & Terpandre, & ſe déterminer enſuite pour Clonas. Herméſianax de Colophon, qui étoit à peu prés contemporain de Callimaque, dont Athénée (8) nous a conſervé un morceau conſidérable, prétend que c'eſt Mimnerme, dont Smyrne & Colophon ſe diſputent la naiſſance, qui a inventé le Vers Elégiaque. L'Académicien remarque, qu'il ſeroit difficile de choiſir entre des opinions ſi diverſes & ſi oppoſées; mais qu'il eſt peut-être aiſé de les réfuter. Elles n'ont d'autre fondement, dit-il, la plupart, que des Traditions incertaines, ou des paſſages mal entendus. Suidas n'allégue aucun témoignage en ſa faveur. Achille Stace cite bien l'Opuſcule de la Muſique, attribué à Plutarque; mais on y lit, que Clonas, qui compoſa les Loix de la Flûte, fit auſſi des Vers Elégiaques, & non pas qu'il en fut l'Inventeur. Pour Terpandre, l'Auteur du même Traité n'en fait point un Poëte Elégiaque; & à l'égard d'Archiloque, nous avons vu (9) qu'il eſt poſtérieur à Callinus. On cite ordinairement *Terentianus Maurus*, ancien Grammairien, comme attribuant l'invention du Vers Elégiaque à Callinus; mais Mr. l'Abbé Souchay obſerve, que cet Auteur ne décide point; qu'il rapporte ſeulement l'opinion de quelques Grammairiens, qui déféroient ſans difficulté à notre Poëte l'honneur de l'invention du Vers Pentamètre:

(5) *Comm. Prophet.* dans les *Mem. de l'Acad. des Inſcript.* T. X. p. 130. 131. Ed. de Hollande.
(6) *In voce* Ελεγος.
(7) *In Poëtic. Horat.* dans les *Mém. de l'Acad.* ubi ſupra.
(8) *Deipnoſoph.* Lib. XIII.
(9) Rem. [*A*].

Quidam non dubitant dicere Callinum.

Mais le ſavant Abbé n'eſt point de ce ſentiment. Eſt-il vraiſemblable, dit-il, que Strabon ait ignoré cette découverte de Callinus; ou que la connoiſſant, il ne lui en ait point fait honneur, lui qui parle ſi ſouvent de ce Poëte, & preſque toujours avec éloge? Il ajoute (10) ailleurs, que les Arts marchant lentement vers la perfection, il n'eſt guéres vraiſemblable par-là-même, que Callinus ſoit l'Inventeur du Vers Elégiaque. „ Combien, *dit-il*, la „ Grèce dut-elle produire de mauvais Poëtes Héroïques, „ avant que de produire Homère? Et par quels degrés „ notre Poëſie avoit-elle paſſé, avant que d'arriver au „ point où nous la voyons?" Je remarquerai ici une bévue aſſez groſſiére, dans laquelle eſt tombé le Juriſconſulte Napolitain connu ſous le nom d'*Alexander ab Alexandro*. Cet Ecrivain fait Callimaque Inventeur de l'Elégie; du moins c'eſt, à ce qu'il me paroit, ce qu'il veut dire dans ces paroles (11): *Ex Cyrenis vero Callimachus, qui Elegos ſcripſit primus.* S'il n'avoit pas marqué le Lieu de la naiſſance, j'aurois ſoupçonné qu'il a confondu Callimaque avec Callinus; mais le déſignant par ſa Patrie Cyrène, il n'y a pas moyen d'excuſer la mépriſe par cet endroit. Mr. l'Abbé Souchay pencheroit vers l'opinion d'Herméſianax, qui étoit Poëte Elégiaque lui-même; non qu'il croye, avec ce Poëte, que Mimnerme ſoit proprement l'Inventeur du Vers Pentamètre; mais il lui donna ſa perfection, & pour l'avoir rendu plus doux & plus harmonieux, il mérita le ſurnom de *Ligyſtade*. Peut être, dit le ſavant Académicien, eſt-il encore le prémier qui ait tranſporté l'Elégie des Funérailles à l'Amour; on ne voit du moins aucun Poëte, avant lui, qui l'ait employée à cet uſage. Paſſionné dans ſa vieilleſſe pour une Joueuſe de flûte, il dut en eſſuyer bien des rigueurs; & pour les vaincre, il compoſa des Elégies auſſi tendres que douloureuſes (12). Un Auteur Anglois de notre tems fait remonter l'invention du Vers Elégiaque bien plus haut (13): il croit avoir découvert dans le Livre de Job des vers Hexamétres & Pentamétres; il en donne un eſſai ſur le Chap. III. 3. 4. & une partie du cinquiéme, & il croit qu'il lui ſeroit facile de mettre le reſte du Livre en vers de la même meſure, en commençant au Ch. III. 3. & en finiſſant au Ch. XLII. 7. ſi l'on excepte les tranſitions qui indiquent celui qui parle, ou qui ſervent à la liaiſon des raiſonnemens & du diſcours. Et comme on pourroit objecter, que la véritable prononciation de l'Hébreu eſt incertaine, & qu'on peut l'écrire de tant de manières en nos caractéres modernes, ſelon la fantaiſie de chacun, qu'il eſt aiſé de réduire une période Hébraïque à une meſure qui reſſemble à quelque eſpéce de vers; Mr. Shuckford répond (14), qu'on trouvera le contraire, ſi l'on veut en faire l'eſſai; que oi le Cantique de Moïſe (15), ni celui de Débora & de Barac (16), ne ſe réduiront jamais aux mêmes meſures que le Livre de Job, ni le Livre de Job à des vers d'une même meſure: ce qui juſtifie, que toute phraſe Hébraïque ne peut ſe mettre en vers ſelon le caprice de celui qui voudroit l'entreprendre. „ Aprés „ tout, *ajoute l'Auteur*, le Livre de Job ſe réduit ſi na- „ turellement en meſure, & les vers pentamétres finiſſent „ ſi bien le ſens, que quoique je ne veuille pas nier, que „ ſi quelqu'un vouloit ſe donner la peine d'eſſayer de met- „ tre quelque partie du Livre de Job en une meſure dif- „ férente, il ne pût y réuſſir, je ne puis me perſuader

(10) *Mém. de l'Acad.* ubi ſupra p. 188.
(11) *Grand. Dict.* Lib. V. c. 1. fol. 182 verſo. Francof. ad Mænum 1667 in-8.
(12) *Mém. de l'Acad.* ubi ſupra p. 140. 141.
(13) Shuckford *Hiſt. du Monde S. & Profane* T. II. Liv. IX. p. 128 & ſuiv.
(14) Ibid. p. 129.
(15) Exod. XV.
(16) Juges V.

thien; mais il eſt certain, dit Mr. l'Abbé Souchay (*e*), qu'Apollon fut adoré ſous ce nom, longtems avant Callinus: il y avoit au moins ſur cela quelque tradition, & peut-être notre Auteur eſt-il le prémier qui l'ait recueillie dans ſes Poëſies. Il ne nous reſte rien de Callinus, qui ſoit tant ſoit peu conſidérable, ſi ce n'eſt des Vers Elégiaques recueillis par Stobée (*f*). Il eſt vraiſemblable, dit le ſavant Académicien (*g*) que nous avons cité, que ces Vers furent compoſés avant la défaite des Magneſiens, & dans le tems même de leur proſpérité. Profitant de leurs Victoires, ils s'étoient avancés juſqu'aux portes d'Ephéſe, ſans que ſes habitans ſongeaſſent à leur défenſe; & Callinus eſſaya de les tirer de l'eſpéce de léthargie, dans laquelle ils étoient enſévelis. Camerarius étoit tellement enchanté de ces Vers (*h*), qu'il en inféra la Traduction dans un Diſcours Latin, où il excitoit les Princes Chrétiens à tourner leurs armes contre les Infidéles. Auſſi Callinus excella-t-il dans le genre Elégiaque; c'eſt le témoignage que lui rend Proclus dans ſa Chreſtomathie, comme nous l'apprend Photius (*i*).

(*e*) Ibidem.

(*f*) Sermon. 49.

(*g*) Mém. de l'Acad. p. 581.

(*h*) Idem p. 582.

(*i*) Biblioth. Cod. 239. col. 583. & 984.

„ pourtant, qu'il pût parvenir à le faire par rapport à „ tout le Livre, ou par rapport à une partie aſſez conſi„ dérable, pour qu'il pût paroître un Poëme d'un autre „ genre que celui que je ſuppoſe." Mais ſi la conjecture de ce Savant eſt fondée, le Vers Elégiaque ou Pentamétre eſt beaucoup plus ancien que tous les Auteurs Grecs, & il faudra en chercher l'invention chez les Arabes ou chez les Hébreux, & il aura paſſé peut-être d'Egypte en Gréce. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut donner que des conjectures ſur ce ſujet.

CALVISIUS (SETH), célébre Chronologiſte au commencement du XVII. Siécle, nâquit dans un Village nommé Gorſchleben proche de Saxeburg en Thuringe, le 21 Février 1556, de parens honnêtes, mais de baſſe condition [*A*]. Aiant perdu ſon pére fort jeune, ſa mére lui donna la meilleure éducation qu'elle put, ſelon ſes moyens, lui laiſſant ſuivre ſon inclination qui le portoit à l'étude, quoiqu'on voulût lui perſuader de faire apprendre un métier à ſon fils. Il vint à Franchuſe à l'âge de treize ans; & trois ans après, il alla à Magdebourg. Dans ces deux endroits, il gagna ſa vie à aller avec d'autres chanter de porte en porte. Il trouva même moyen d'épargner, pendant ſept ans qu'il demeura à Magdebourg, dequoi s'entretenir à l'Académie de Helmſtad, où il alla en 1579. Au bout d'un an, il ſe rendit à Leipſig. Il fut établi Chantre de l'Ecole Illuſtre qu'on nomme *Schola Portenſis ad Salam*, au mois de Novembre 1582 [*B*]. C'eſt dans ce poſte qu'il s'appliqua à l'étude de l'Hiſtoire & de la Chronologie, & qu'il jetta les fondemens de ſon Ouvrage de Chronologie, qu'il acheva enſuite à Leipſig [*C*]. Aiant paſſé onze ans & demi dans l'Ecole dont j'ai parlé, le Sénat de Leip-

[*A*] *De parens honnêtes, mais de baſſe condition.*] *Jaques Kalwits* ſon pére étoit un Payſan, qui ſubſiſtoit avec ſa famille de ſon travail, & même avec peine; & *Elizabeth Krumin* ſa mére, après la mort de ſon mari, fit le métier de Sage-femme pendant trente ans. *Parentibus honeſtis quidem ac probis, ſed non magnâ cum re, ſicut de Ennio quoque alicubi Cicero meminit. Pater fuit Jacobus Kalwius, loci illius incola, vir bonus, qui, quoad vixit, ruſticis operis ſe ſuaſque laboriosè & difficulter, attamen honeſtè ſuſtentavit. Mater, Elizabetha Krumin, honeſta quoque femina, quæ poſt mariti obitum ad puerperia tiis in locis eſt adhibita feliciter annos ſupra triginta* (1).

(1) Programma, Rollerii Action. Leipſ. in fine II. Annalis, à la tête de la Chronologie de Calvisius de l'Edition de Francfort 1685 in-fol.

[*B*] *Chantre de l'Ecole Illuſtre &c.*] Il remplit les devoirs de ce pénible emploi pendant près de douze ans, avec tant d'aſſiduité, & de ſuccès dans l'inſtruction de la Jeuneſſe, qu'il remporta l'approbation publique. Ce fut là qu'il publia un Traité de Muſique, qui fut très bien reçu. Il enſeignoit dans cette Ecole, outre la Muſique, la Langue Hébraïque (2).

(2) Ibid.

[*C*] *Il jetta les fondemens de ſon Ouvrage de Chronologie, qu'il acheva enſuite à Leipſig.*] La prémiére Edition de cet Ouvrage parut à Francfort in-fol. Dans ſon *Apologie*, datée du 5 Octobre 1604, adreſſée aux Chefs de l'Univerſité de Leipſig, & inſérée dans l'*Appendix* de ſa Chronologie de l'Edition de Francfort 1685, il dit, que pendant qu'il étoit dans l'Ecole Illuſtre, où il avoit beaucoup de loiſir, & une nombreuſe Bibliothéque à ſa diſpoſition, il s'étoit appliqué à l'Hiſtoire, marquant ſur le papier les Evénemens les plus mémorables; mais ſans pouvoir ſe faire de Syſtéme de Chronologie, juſqu'à ce qu'on eut réimprimé à Francfort en 1593 l'Ouvrage de Scaliger *De Emendatione Temporum*. Il le lut, & l'examina avec beaucoup d'attention; il le compara avec tous les autres Chronologiſtes qu'il put trouver, & rechercha les raiſons des contrariétés qu'il remarquoit dans la Chronologie. Il découvrit à la fin, que toute la certitude de cette Science dépend des régles de l'Aſtronomie, & que les Chronologiſtes qui ont négligé les calculs Aſtronomiques, ſont ceux qui ont fait les fautes les plus groſſiéres. Il entreprit donc de faire d'une maniére plus ſimple & plus populaire, ce que Scaliger a fait avec plus de ſubtilité: Il examina avec ſoin toutes les Epoques, rechercha le fondement de leur certitude, les munit de démonſtrations, & réfuta ſolidement & clairement les Objections qu'on pouvoit lui faire. *Quapropter ipſe aggreſſus rem, quæ Joſephus Scaliger ſubtilius perfecutus fuerat, populari & omnibus obvia modo explicare conatus ſum; omnes epochas diligentiſſimè excuſſi, quæ cauſa certitudinis earundem eſſet, inveſtigavi, demonſtrationibus eaſdem munivi, & quæ convelli poſſunt, ſolidè & evidenter refutavi.* Cela lui couta un prodigieux travail, aiant été obligé de calculer plus de cent cinquante Eclipſes, c'eſt-à-dire toutes celles dont les Hiſtoriens font mention, pour déterminer par-là le tems précis des Evénemens. Il dreſſa auſſi des Tables Aſtronomiques, par leſquelles on peut connoître facilement le mouvement de la Lune, tant pour la Longitude que pour la Latitude; enſorte qu'à la faveur de ces Tables, une perſonne qui n'entend point l'Aſtronomie, peut dire certainement, que les Eclipſes indiquées par les Hiſtoriens pour déterminer certains Evénemens, ſont arrivées au tems marqué. Il y ajouta des Tables de la proceſſion des Equinoxes & des Solſtices, & pluſieurs autres Tables; montrant par les régles les plus ſures, comment on peut comparer avec préciſion une Epoque avec une autre Epoque, ce qu'aucun Chronologiſte n'avoit fait avant lui. Il joignit à tout cela une Chronologie depuis la Création du Monde juſqu'à ſon tems, où il fit entrer l'Hiſtoire de tous les tems, caractériſée par des circonſtances, qui mettent des enfans même en état de comprendre & de retenir toute la ſuite de l'Hiſtoire. *Adjunxi huic omnibus Praxin, hoc eſt, Chronologiam a condito Mundo ad noſtra uſque tempora deductam, cui hiſtorias omnium temporum admiſcui, ejuſmodi circumſtantiis deſcriptas, ut adoleſcentes vel puerî continuam hiſteriarum ſeriem vel ſynopſin animo concipere & comprehendere poſſent.* Lorſqu'il eut fini cet Ouvrage, il ſe détermina, par le conſeil de ſes amis, à le publier. Il le mit entre les mains du Profeſſeur en Hiſtoire de l'Univerſité de Leipſig, pour en favoir ſon ſentiment. Après l'avoir gardé environ un mois, ce Profeſſeur le remit au Dr. Meurer, Profeſſeur en Mathématiques, pour en favoir ſon avis, à cauſe de la quantité de calculs Aſtronomiques qu'il y a. Calviſius crut que cela finiroit là; mais les choſes tournérent tout autrement qu'il ne penſoit. Le Profeſſeur en Hiſtoire, voulant ſupprimer cette Chronologie, s'adreſſa aux Chefs de l'Univerſité de Leipſig pour l'empêcher de paroître, parce qu'il ne ſe peut rien imprimer qu'avec leur permiſſion. Il ſe plaignit, comme nous l'apprend Calviſius dans ſa Lettre à Joſeph Scaliger, qu'il y avoit dans ce Livre beaucoup de nouveautés contraires à la doctrine reçue; qu'on y employoit bien des argumens foibles; qu'il brouilleroit les jeunes gens dans leurs études; & que Calviſius avoit mis la faulx dans la moiſſon d'autrui, puiſqu'il n'étoit point Profeſſeur en Hiſtoire. Par ces raiſons, & par d'autres du même genre, il obtint une défenſe d'imprimer l'Ouvrage. *M. D. agitur Hiſtoricus, cui ex lege cenſenda venerat mea Chronologia, caujatur multa ineſſe contra publicam doctrinam novata; argumenta proferri infirma, quæ facile convelli poſſent; turbari diſcentium ſtudia; me curare ædificia, cum profeſſio Hiſtoriarum mihi demandata non ſit; & talia hujuſmodi, perſuadet Academicis, ut interdicant.* Notre Auteur adreſſa l'*Apologie* ſuſmentionnée aux Chefs de l'Académie; il en appella à d'autres Juges que le Profeſſeur, & offrit de démontrer ſon Syſtéme par l'Aſtronomie. Enfin, après que le Conſeil Académique eut été aſſemblé pluſieurs fois pour cette affaire, Calviſius gagna ſon procés, non tant par l'équité des Juges, que par la faveur de quelques perſonnes, qui opinérent à ſuivre à cet égard l'avis de Gamaliel: tant étoit grand le crédit de ſon Adverſaire. *Quid facerem? Scribo Apologiam ad Academicos. Provoco etiam ad alios. Offero me ad demonſtrationem Aſtronomicam; & tandem cum Concilium Academicum aliquoties convocatum eſſet, cauſam ſbinco, non tamen tam judicantium ſuffragiis ex reſumptis, quam quorundam benevolentiâ, Gamalielis conſilium hic ſequendum putantium; adeo M. D. autoritas & opinio ſani judicii prævalebat.* David Paréus Profeſſeur en Théologie à Heidelberg, Elie Reuſner Profeſſeur en Hiſtoire à Iéne, & le fameux Mathématicien Jean Kepler, attaquérent l'Ouvrage de notre Auteur, mais avec aſſez peu de ſuccès. Joſeph Scaliger le goûta extrêmement, comme il paroît par pluſieurs de ſes Lettres. Dans la CXV. adreſſée à Iſaac Caſaubon, il l'appelle une Chronique très exacte, *accuratiſſimum Chronicon*; & dans la CXVII. au même, il dit, que c'eſt le ſeul Ouvrage, qui au bout de tant de ſiécles fût digne du nom de Chronologie, & méritât l'immortalité. *Solum illud eſt, quod poſt tot ſæcula Chronologiæ*

Leipſig le choiſit pour Chef de la Muſique dans l'Ecole *Thomaine* de cette Ville, au mois de Mai 1594. Il ſe diſtingua extrémement dans cet Emploi par ſon habileté dans la Muſique, par ſa diligence pour l'inſtruction de la Jeuneſſe, en quoi il réuſſiſſoit parfaitement, & par la profonde connoiſſance qu'il avoit de toutes les parties de l'Aſtronomie & de la Chronologie. Il compoſa divers excellens Traités de Muſique, & un *Tréſor* de la Langue Latine pour la Jeuneſſe. Ses Ecrits lui acquirent tant de réputation, que pluſieurs Etats & différentes Univerſités lui firent des offres conſiderables pour l'attirer. L'Univerſité de Wittenberg lui offrit la Chaire de Mathématique, & celle de Francfort lui propoſa de très honorables conditions. Mais il préféra ſon petit & laborieux poſte de Leipſig, aux plus grands titres en d'autres lieux, & vécut toujours d'une manière très frugale & très modeſte. Le 10 de Février 1595, il épouſa *Madeleine Junigen*, fille de Jean Junigen Bourgeois de Leipſig, de laquelle il eut trois Fils & une Fille. Un des Fils mourut en bas âge. [☞ Une circonſtance aſſez remarquable, qui mérite d'être rapportée, c'eſt qu'on eſt redevable en partie des travaux de Calviſius, à un fâcheux accident qui lui arriva. Aiant reçu une bleſſure au genou droit, il fut obligé de garder le lit, & il s'occupa à pouſſer ſes études *. Dans la ſoixantiéme année de ſon âge, il fut attaqué de la fiévre quarte, qui mina peu à peu ſes forces, enforte qu'il tomba en conſomption †. Ann.] Il mourut dans de grands ſentimens de pieté, à Leipſig le 23 de Novembre 1615, & y fut enterré le 27 du même mois (*a*). Outre les Ouvrages dont j'ai fait mention, il a publié à Erford en 1610 in-4. *Enodatio duarum Quæſtionum, circa Annum Nativitatis, & Tempus Miniſterii Chriſti*; & en 1612, *Elenchus Calendarii Gregoriani, & duplex Calendarii melioris forma.* Heidelbergæ in-4. (*b*). Il ſe propoſe deux choſes, dans cet Ouvrage; de combattre le Calendrier Grégorien par les principes de l'Aſtronomie; & de fournir un Calendrier d'une meilleure forme. Notre Auteur eſt mis au rang des plus grands Héretiques, dans l'*Indice Expurgatoire* de Madrid de 1667.

* Spizelius *Templum Honor. reſeratum* p. 332.

† Id. ibid.

(*a*) *Ex Progr. Rector. Acad. Lipſ. in funer. B. Autoris*, à la tête de la *Chronologie* de Calviſius, de l'Edit. de Francfort 1685 in-fol.

(*b*) Spizelius p. 326. le met en 1614. B. D. T.

logia nomine dignum ſit, & ſané meretur immortalitatem. Dans la CCXL. adreſſée à Richard Thomſon, il appelle notre Auteur un très ſavant Allemand, quoiqu'il lui fût inconnu avant la publication de cet Ouvrage. Il dit, que ſa Chronologie eſt excellente, étant appuyée par-tout par ſes raiſons (de lui Scaliger); que Calviſius eſt un grand & ſavant homme; qu'il eſt le prémier Chronologiſte, qui ait ceſſé de rêver; & que ſon Livre eſt excellent, utile & rempli de ſavoir. *Aſſo tibi, doctiſſimum Germanum, aliàs ignotum mihi, Sethum Calviſium, eximium Chronicon ratione nobis per omnia munitum edidiſſe, cujus exemplar ad me miſit . . . . . Solus ille optimus & eruditiſſimus vir repertus eſt, qui inter Chronologos nugari deſiverit. Opus eſt præſtantiſſimum, utiliſſimum, & omni doctrinâ refertiſſimum.* Dans la CCCCXXXIX. Lettre à Jean de Laet, il remarque, que depuis le tems qu'il a publié ſes Ouvrages de Chronologie, Science ſi négligée auparavant, perſonne ne s'étoit donné la peine de les lire, & d'examiner ſes raiſons; juſqu'à ce qu'enfin Calviſius, qui valoit ſeul tous les autres, & très verſé dans ces matiéres, s'étoit élevé, & avoit publié une Chronologie parfaite, fondée uniquement ſur ſes raiſonnemens (de lui Scaliger): Ouvrage héroïque, & digne de l'immortalité. *Ex quo tempore Chronologica tamdiu ignorata publicavimus, nemo extitit, qui ous eorum lectionis Librorum noſtrorum impendere, aut rationes noſtras probare voluerit. Unus tandem, qui inſtar omnium erit, accuratiſſimus, & horum literorum peritiſſimus Sethus Calviſius, Germanus, nuper eruditiſſimum & conſummatiſſimum Chronicon edidit, quod totum rationum noſtrarum inſiſtit munimentis. Opus heroicum & æternitate dignum.* Voyez auſſi la Lettre CCCVIII. Théodore Spizelius, dans ſon *Templum Honoris reſeratum* (3), dit que Calviſius a innatré dans cet excellent Ouvrage autant de pénétration que de jugement; enforte que s'il a eu dans ce genre des égaux, il ſemble n'avoir point eu de ſupérieurs dans ſon Siécle. Il nous apprend auſſi, que notre Auteur employa vingt ans à travailler cet Ouvrage; & qu'il l'a appuyé ſur des démonſtrations ſi ſolides, que non ſeulement l'Allemagne, mais tous les Pays étrangers ont applaudi à ſon travail; & que malgré les diſputes qui régnent entre les Chronologiſtes, il ne s'eſt trouvé perſonne qui ait pu convaincre Calviſius par des preuves Aſtronomiques, de quelque erreur groſſiére. *Tantum in exquiſitiſſimo opere ſuo Chronico oſtendit ingenii acrimoniam ac judicii dexteritatem, ut ſi pares aliquos in hoc genere, ſuperiores ſané ævo noſtro nullos habuiſſe videatur. Totos viginti annos accuratæ operis ſui Chronologici impendit elaborationi, idque hujuſmodi firmavit demonſtrationibus, ut non ſolum in tota Germania, ſed etiam apud exteras nationes mirificè commendata ſit Viri induſtria, nec quiſquam in tantis Chronologorum diſſenſionibus facile inventus fuerit, qui craſſæ cujuſdam falſitatis Calviſii Chronologicum arguere aut convincere Aſtronomicè potuerit verſatus.* Degory Wheat, dans ſes *Reflections Hyemales de ratione & methodo legendi utrasque Hiſtorias, Civiles & Eccleſiaſticas* (4), dit que Calviſius a ſi bien fait dans la dernière Edition de ſon Ouvrage, qu'il n'a rien omis, mais qu'il a donné un excellent Syſtême de Chronologie . . . . *Sethum Calviſium, qui nuperâ Chronologiæ ſuæ editione operoſam adeo diligentiam adhibuit, ut nihil quicquam omiſerit, quo verum Hiſtoriarum tempus exquiſitè docearur.* Le Dr. Richard Montague, Evêque de Chicheſter, dans ſon *Apparat II.* (5) remarque, que Calviſius étoit ſans contredit très verſé dans la Chronologie; mais qu'il aimoit trop à innover: *Sethus Calviſius Vir citra controverſiam in re Chronologicâ verſatiſſimus, ſed nimium pronus ad innovandum.*

(3) P. 302.

(4) Sect. VI. p. 44. Oxon. 1627.

(5) Sect. 42.

CAMERARIUS (Joachim), un des plus ſavans Hommes du XVI. Siécle, nâquit le 12 d'Avril 1500 à Bamberg, Ville de Franconie, de Jean Camerarius [*A*] Sénateur de cette Ville, qui parvint juſqu'à l'âge de 82 * ans, ſans avoir jamais pris aucune médecine, & ſans avoir été ſaigné, & de Marthe Wecelius, native de Steinfurt (*a*). Il commença ſes études dans ſa Patrie, ſous un Maître aſſez habile pour ce tems-là; & il fit tant de progrès en peu de tems, qu'il n'avoit encore que treize ans, lorſque ſon Maître déclara qu'il ne pouvoit plus lui rien apprendre. Cette déclaration engagea ſes parens à l'envoyer à Leipſig, étudier ſous George Helius, qui charmé de ſon heureux naturel, en prit le même ſoin que ſi ç'avoit été ſon propre fils. On peut juger qu'il profita beaucoup dans cette Académie, par cette circonſtance, que Richard Crocus, ſous qui il étudioit la Langue Grecque, étant quelquefois obligé de s'abſenter, lui commettoit le ſoin de donner leçon à ſa place, quoiqu'il n'eût alors que ſeize ans (*b*). Il avoit en effet une paſſion extraordinaire pour cette Langue, & étoit ſur-tout charmé d'Hérodote [*B*], qu'il lut pluſieurs fois avec beaucoup de ſoin. Pierre Moſellanus aiant ſuccédé à Crocus dans la Charge de Profeſſeur en Langue Grecque, Camerarius continua à s'y appliquer ſous lui, & étudia avec tant d'ardeur, qu'il devint bientôt plus habile que ſes Maitres dans la plupart des Sciences & des Langues. Après cinq années de ſéjour à Leipſig, il alla à l'âge de dix-huit ans à Erford, où il ſe fit recevoir Maitre-ès-Arts en 1521. Les Troubles de cette Ville, & la Peſte qui s'y faiſoit ſentir, l'obligérent à en ſortir. La réputation de Luther & de Mélanchthon

* L'Auteur Anglois s'eſt trompé en diſant 80. B. D. T.

(*a*) Melch. Adam *Vita Philoſoph. Germ.* p. 119. Edit. de Francfort 1705 in-fol.

(*b*) Idem p. 120.

[*A*] *De Jean Camerarius.*] L'ancien nom de ſa famille étoit *Leibhard*; mais il fut changé depuis en celui de *Camermeiſter*, en Latin *Camerarius*, parce que ſes ancêtres avoient poſſédé à la Cour de Henri le Boiteux la Charge qui porte ce nom en Allemand (1).

(1) Melch. Adam *Vita Philoſoph. Germ.* p. 120. Francf. 1705 in-fol.

[*B*] *Il avoit en effet une paſſion extraordinaire pour cette Langue, & étoit ſur-tout charmé d'Hérodote.*] Comme les Livres Grecs étoient alors fort rares, on regardoit comme un bonheur tout particulier, dans ce tems de la renaiſſance des Lettres en Allemagne, de poſſéder un Homére, un Hérodote, ou quelque autre Auteur Grec, & même d'avoir occaſion de les lire. Camerarius les copia preſque entiérement, & aiant eu enſuite le bonheur d'acquérir un exemplaire d'Hérodote de la prémiére Edition d'Alde (2), il s'en applaudit, comme s'il eût trouvé un tréſor, le conſerva précieuſement, & dans une eſpéce de tumulte qui s'éleva à Leipſig contre les Etudians, n'eut d'autre ſoin que d'emporter ce Livre ſous ſon habit; & ce fut en le relifant ſouvent, qu'il acquit une connoiſſance parfaite de la Langue Grecque. *Magna erat tum Græcarum voluminum penuria, enatiſque primum in Germania Literis, Homerum aut Herodotum, aliaſve Græci oris Autores habuiſſe & voluiſſe magnum erat. Quare illorum non exiguam cum partem ſuâ deſcripſiſſet manu, mirum quam de primâ Herodoti Editione Aldinâ, velut Paſtoli aut Tagi opibus, ſibi fuerit gratulatus, adeo quidem ut in panico Civium adverſus Studioſos tumultu, de reliquo parum anxius, unum ſuum Herodotum ſub veſte teneret; e quo Scripture ſæpius parcurſa Græca poſtmodum addidicit* (3).

(2) Faite à Venise en 1502.

(3) Melch. Adam p. 120.

[*C*] *La*

Janchthon le détermina à paſſer à Wittenberg pour les voir [C]. La guerre des Payſans, qui déſola l'Allemagne en 1525, ne le laiſſant pas jouïr à Wittenberg du repos & de la tranquillité qu'il ſouhaitoit, il ſe retira en Pruſſe avec Jaques Fuchs, Gentilhomme de Franconie. Il reçut par-tout de grands honneurs, tant de la part des Savans, que de celle des Magiſtrats & des Princes. L'année ſuivante, Mélanchthon aiant été chargé par le Sénat de Nuremberg de former un Collége dans cette Ville, & d'y mettre des Sujets capables de lui donner de la reputation, engagea Camerarius, qui étoit revenu depuis peu de Pruſſe, à y enſeigner les Langues Grecque & Latine. Il commença à entrer en fonction avec ſes Collègues, cette même année [D]. Comme il a vécu longtems, il a eu le tems de compoſer quantité d'Ouvrages, qui lui ont acquis une haute réputation [E]. La Diète de Spire, qui ſe tenoit alors, jugeant à propos d'envoyer une Ambaſſade à l'Empereur Charles-Quint, qui étoit en ce tems-là en Eſpagne, nomma pour cela Albert Comte de Mansfeld, & lui donna Camerarius pour Interprète en Langue Latine. Ce choix plut beaucoup à Camerarius, qui étoit fort aiſe de voir l'Eſpagne; mais il n'alla pas plus loin qu'Eſlingen, parce que l'Ambaſſade fut renvoyée à un autre tems (c). De retour à Nuremberg, il épouſa en 1527 *Anne Truchſes de Gramsberg*, d'une famille noble & ancienne, avec laquelle il vécut dans une grande union pendant 46 ans, & dont il eut neuf Enfans. Il eut le chagrin, la même année, de perdre ſon père & un de ſes frères (d). En 1530, le Sénat de Nuremberg l'envoya avec quelques autres perſonnes à la Diète d'Ausbourg. Quatre ans aprés, il le choiſit pour ſon Secretaire; mais quoique ce poſte fût fort lucratif, il le refuſa (e). En 1536, Ulric Duc de Wirtemberg le fit venir à Tubingue, pour y rétablir l'Univerſité, que les guerres avoient fort dérangée; & il y demeura cinq ans, pendant leſquels il lui rendit ſon prémier luſtre. Il ſembloit qu'il fût deſtiné à remettre ſur pied les Univerſités d'Allemagne: a peine eut-il rétabli celle de Tubingue, qu'il fut appellé à Leipſig en 1541, par les Ducs de Saxe, pour faire la même choſe à l'égard de celle de cette Ville. Il y enſeigna juſqu'à la fin de ſa vie, mais avec quelque interruption; car la guerre l'aiant contraint d'en ſortir, il fut réduit à errer pendant quelque tems de côté & d'autre, juſqu'à l'an 1547, que voyant les choſes plus tranquilles, il y retourna reprendre ſes fonctions. En 1555 il alla à la Diète d'Ausbourg, & paſſa enſuite avec Mélanchthon à Nuremberg, pour des affaires de Religion. L'année ſuivante, il accompagna ce Savant, qui avoit pour lui une confiance ſans réſerve, à la Diète de Ratisbonne. Il eut en 1557 à ſoutenir de rudes épreuves: il perdit deux de ſes Filles, ſon cher Ami Melanchton, & outre cela Sabinus, Lotichius & Gerbelius, avec leſquels il étoit en grande liaiſon (f). En 1568, l'Empereur Maximilien II. le fit venir à Vienne, s'entretint avec lui ſur pluſieurs points de Religion, & le renvoya chargé de préſens (g). Il perdit ſa Femme le 15 de Juillet 1573; & depuis ce tems-là, ſa ſanté s'affoiblit de jour en

(c) Idem p. 121.

(d) Id. ibid.

(e) Ibidem.

(f) Idem p. 122.

(g) Id. ibid.

[C] *La réputation de Luther & de Mélanchthon le détermina à paſſer à Wittenberg pour les voir.*] Toutes les perſonnes de Wittenberg, qui étoient en état de juger de ſon mérite, lui témoignérent beaucoup d'eſtime & d'amitié: Mélanchthon ſur-tout, auquel il étoit déja connu, le regarda ſur le même pied, que Cicéron faiſoit Atticus; deſorte qu'il y eut toujours une étroite liaiſon entre eux. Il ſe procura avec la même facilité, à l'âge de vingt-quatre ans, la connoiſſance d'Eraſme, comme il nous l'apprend dans ſon Commentaire *ſur* le prémier Livre des *Tuſculanes* de Cicéron. *Hic quotquot de ingeniis aliquid poterant judicare, amore ipſum complexi, præcipuè vero Melanchthon, cui jam antea innotuerat Camerarius, quod Cicero olim Atticum, id ipſe Camerarium ſibi exiſtimare; eoque ſic ſequentibus vitæ annis uti, ut nec familiaritas ulla, nec libertas.* (4) *Eadem facilitate anno ætatis vigeſimo quarto aditum ſibi ad Eraſmi notitiam patefecit & munitis; de qua ipſe in Commentariis ſuper Tuſculanarum Quæſtionum Librum primum* (4).

(4) Idem p. 120.

[D] *Il commença à entrer en fonction avec ſes Collègues cette même année.*] Ses Collègues étoient Helius Eobanus du Pays de Heſſe, fameux Poëte, Michel Rotingus, & Jean Schonen, illuſtre Mathématicien (5). Camerarius ſe fit un grand nom par ſes Leçons, qui étoient d'une grande utilité à ſes Auditeurs, parmi leſquels il ſe trouvoit des Sénateurs mêmes. *Statimque ſingularem ipſe laudem, Auditores vero, de quorum numero nonnulli etiam ex Senatorio ordine fuerunt, maximum ſenſerunt fructum* (6).

(5) Id. ibid.

(6) Idem p. 121.

[E] *Quantité d'Ouvrages, qui lui ont acquis une haute réputation.*] Le nombre de ſes Ouvrages eſt preſque infini, quoique la plupart, comme le remarque Mr. Baillet (7), ſoient devenus aſſez rares, parce que les Connoiſſeurs s'en ſaiſiſſent auſſi-tôt qu'ils les rencontrent. Geſner en a donné le Catalogue dans ſa Bibliothèque; & le P. Niceron, dans ſes *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres* (8), indique cent-cinquante Livres, ou compoſés, ou traduits par lui. Il a traduit en Latin, Hérodote, Démoſthène, Xénophon, Euclide, Homère, Théocrite, Sophocle, Lucien, Théodoret, Nicéphore, Grégoire de Nyſſe &c. Il a publié un Catalogue des Evêques des principaux Siéges; des Lettres Grecques; des Rélations de ſes Voyages en vers Latins; des Epigrammes des anciens Poëtes Grecs; un Commentaire ſur Plaute; la Vie d'Helius Eobanus & celle de Mélanchthon &c. Voyons les jugemens qu'on a portés de notre Auteur. Adrien Turnèbe, dans ſes *Adverſaria* (9), l'appelle la gloire & l'ornement, non ſeulement de l'Allemagne, mais de toute l'Europe: *Non ſuæ tantum Germaniæ, ſed etiam totius noſtræ Europæ decus & ornamentum Joachimus Camerarius.* Henri Etienne, dans ſa Préface ſur Macrobe, dit qu'il étoit la lumière & l'appui des Belles-Lettres en Allemagne. Lipſe, dans une Lettre au fils de notre Auteur (Joachim), aſſure qu'il n'a point eu ſon ſemblable dans toute l'Allemagne: *Groti mihi Camerarii ob unum illum virum, quem Germania veſtræ dabuit ſine pari.* Taubman (10) l'appelle le Prince de l'une & de l'autre Langue. Théodore de Bèze, dans ſon *Icon Virorum illuſtrium*, dit que le ſentiment général des Savans eſt, que l'Allemagne n'en a point eu de plus habile en Grec, qu'elle n'en a eu que très peu en Latin de plus élégans, ni aucun de plus exact, comme il paroit par ſes Ouvrages: *Eo proventus eſt Eruditionis, ut communi Doctorum omnium conſenſu, periorem Linguæ Græcæ neminem, in Latinâ vero Linguâ diſertiores perpaucos, exactiorem autem nullum Scriptorem habuerit Germania, ſicut plurima ipſius monumenta teſtantur.* Joſeph Scaliger, dans les *Scaligerana prima* (11), dit que ſes Traductions ne ſont pas mauvaiſes: *Camerarius vir bonus, qui non malè Authores interpretabatur.* Et dans les *Scaligerana ſecunda*, il ajoute, que c'étoit un des plus grands Hommes d'Allemagne, de ſon tems: *Camerarius fuit unus e maximis ætatis ſuæ Germanis.* Paul Jove, dans ſes Eloges, dit qu'il poſſédoit ſi bien les Langues Grecque & Latine, qu'il a heureuſement imité Cicéron dans ſes Ecrits: *Eſt in celebri ſanè Joachimus Camerarius, Græcæ atque Latinæ Linguæ ita peritus, ut facilè bonis pernobilis Ciceronis imitator exiſtat.* Eraſme dans la 45. Lettre du Liv. XXVI. (12) remarque qu'il devoit plus à ſon travail, qu'à la Nature: *Joachimus plus habere videtur curæ quam naturæ.* Scioppius, dans ſon Traité *de Arte Criticâ* (13), dit que les ſervices qu'il a rendus à la République des Lettres, ſont infinis, & que la malignité de ſes envieux n'a ſervi qu'à relever l'éclat de ſa gloire: *Nota Joachimi Camerarii innumera in rem litterariam bene promerita: quemque nequicquam ingrati Lucumones odere conantur.* Gerard Voſſius aſſure (14), qu'il étoit fort au-deſſus des éloges qu'on lui a donnés: qu'il étoit le Phénix de l'Allemagne, non ſeulement au jugement de ſon Pays, mais des Nations étrangères: que Jove, Turnèbe, Lipſe, & tous les plus grands & les plus ſavans Hommes ont rendu juſtice à ſon mérite; & que ceux qui ne l'eſtiment point, oſeroient d'être taxés ou d'une ignorance groſſière, ou d'une malice noire: *Profectò Vir hic nunquam ſatis laudatus, ſi alius quiſpiam, verè Germaniæ ſuæ Phœnix, non gentis ſuæ judicio ſolum, ſed etiam exterarum. Quantis enim præconiis eum extollunt Jovius, Turnebus, Lipſius, ac optimus & doctiſſimus quiſque, uſque ades, ut qui eum non maximi faciat, is certiſſimo indicio, vel inter indoctos, vel improbos referri mereatur.* Naudé, dans ſa *Bibliographia Politica*, paſſant de notre Auteur & de Zuinger, ſoutient que perſonne ne les a jamais lus, ſans en retirer du profit: *a quorum lectione nemo unquam niſi doctior receſſit.* Et dans un autre endroit il nous dit, que Camerarius & Giphanius n'ont jamais rien entrepris de frivole: *Camerarius & Giphanius nihil unquam inepte molliti ſunt.* Olaüs Borrichius, dans ſa *Diſſertation ſur les Poëtes Latins* (15), remarque qu'entre autres ſervices qu'il rendit à la Jeuneſſe d'Allemagne, il réuſſiſſoit admirablement dans la Poëſie, ſurtout Elégiaque, dans laquelle il ne le cédoit guéres à perſonne pour l'invention, la facilité, la propriété, & les nombres: *Joachimus Camerarius reliquis in Juventutem Germanicam meritis adjunxit & Carminis gloriam, præſertim Elegiaci, quâ paucis adeo cedit, ſive inventionem conſideres, ſive facilitatem, proprietatem, numerum.* Mr. Huet Evêque d'Avranches, dans ſon Traité *De claris Interpretibus*, dit qu'il a rendu de grands ſervices aux Belles-Lettres, & qu'il étoit l'ornement de l'Allemagne; que ſon ſtile eſt pur & net; & que ſi on compare ſes Verſions avec l'Original Grec, on les trouve fidèles & exactes; qu'il ne para-

(7) Jugem. des Sav. T. II. Part. II. p. 79. Edit. de 1722 in-8.

(8) T. XIX. p. 84-110.

(9) Lib. IV. cap. 1.

(10) Apud Baillet ubi ſupra.

(11) P. 42.

(12) Apud Pope Blount *Cenſ. celeb. Auth.* p. 191 Genève 1694 in-4.

(13) P. 7.

(14) *De Scient. Mathem.* cap. 65. §. 14. p. 877.

(15) P. 157.

(b) Id. ibid. en jour; & il mourut enfin le 17 d'Avril 1574, âgé de soixante-quatorze ans (*b*). Nous donnerons ci-dessous son Caractère, tel que Melchior Adam l'a tracé [*F*].

paraphrase que rarement & fort légèrement, & cela seulement quand la nécessité l'y oblige pour éclaircir le sens: *Vir de politiori Literatură præclarè meritus Joachimus Camerarius, fuoque ades Germaniæ singulare Ornamentum. Cæstus fermè & perspicuus, & quem si cum Græcis conferis, siccorum atque jejunum, & nervis objecturibus declarandis, idque rarè & leviter, excurrentem aquiescat.*

(16) P. 155. [*F*] *Nous donnerons ci-dessous son Caractère, tel que Melchior Adam l'a tracé.*] Il nous dit (16) que Camerarius étoit bien fait de sa personne, d'une santé ferme, & fort attentif à la conserver par les exercices du corps. Il étoit agréable & divertissant avec ses amis, mais chez lui il étoit grave & sérieux sans être chagrin, & il ne parloit presque que par monosyllabes à ses enfans. Grand amateur de la vérité, il avoit une si forte aversion pour le mensonge, qu'il ne pouvoit le souffrir, même dans les railleries: *Sermonet, quos Græci Βωμόλοχα vocant, ut in convivüs amicorum cum ingenio ferebat, ita domi suæ, sine oris tamen tristitiâ, gravis erat, & liberis, quod ajunt, monosyllabus. Veritatem spirabat semper, & just ad eam aspirare sa omni vitâ cupiebat. A mendaciis tantum aberat, ut ne jocosum quidem ferre posset, omnibusque iis, quibus animi sensus sub lingud petius, quam in lingud, inimicum se asserimum, & assiduum adversarium profiteretur.* Simple & modeste dans ses habits, il ne s'embarrassa jamais des modes, quoique cela l'exposât quelquefois aux railleries de ses amis. Parfaitement désintéressé, il ne chercha jamais à amasser des richesses, se déchargeant du soin de ses affaires domestiques sur sa femme & ses enfans. Et quoiqu'il n'exigeât point d'eux de vivre d'une manière mesquine; quand ils lui demandoient des choses superflues, il leur répondoit par ce mot de Socrate, *Apprenez à vous en passer. Opum congerendarum atunquam appetens, rei familiaris curam uniuersam conjugi & liberis commendabat. Sordes nullo imperabat modo; quod si tamen domesticas animadverteret interdum non necessaria expetere, Socraticum hoc in ore habebat*, Disce carere. Il entretint une constante amitié avec les plus illustres Personnages de son tems, savoir avec Baumgartner, Carlovits, Mélanchthon, Victorius, Adrien Turnèbe, & Jérôme Wolfius; & il almoit ses amis avec tant de tendresse, qu'il étoit sensiblement touché de leur mort. Lorsqu'il écrivoit des Lettres, même à ses enfans, il en gardoit toujours copie. Il étoit si assidu à l'étude, qu'il ne la discontinuoit pas, même en voyageant: ce qu'il avoit médité on de nuit, ou étant à cheval, il le mettoit ensuite par écrit. Il s'appliqua, dans un âge déjà avancé, à la Langue Françoise & à l'Italienne; il apprit aussi un peu d'Hébreu. Mais pour ce qui est des Langues Grecque & Latine, aucun Auteur de son tems ne l'a surpassé. Il avoit lu avec application les Historiens, les Poëtes, les Orateurs, les Médecins, les Jurisconsultes, les Théologiens Grecs & Latins. *Studia nunquam remittebat, ne inter peregrinandum quidem, sed quæ, objecte Bibliothecâ, vel inter vias, dum equitaret, vel de nocte, animo concepisset, surrepto deinde calamo annotabat. Linguam Gallicam & Italicam jam senex attigit, & Hebraicam etiam degustavit. In Græcâ familiam duxit. In Latinâ cessit nemini. Historicos, Poëtas, Oratores, Medicos, Jurisconsultos, Theologos Græcos & Latinos excussit.*

(a) Nicol. Antonio *Bibl. Hisp.* T. II. p. 20. col. 1.

(b) *La Lusiade de Camoens*, traduite par Mr. *de Perron de Castera* Vol. I. p. 20. ou *la Vie de Camoens*, Amst. 1711 in-12. Si Camoens n'avecu que 53 ou 53 ans, il devoit être né en 1526 ou 1527, étant mort en 1579.

CAMOENS (Louis na), célèbre Poëte Portugais, naquit à Lisbonne [*A*] (*a*) vers l'an 1517 (*b*), ou plutôt en 1526 ou 1527, de *Simon Vaz de Camoens* & d'*Anne Macedo* (*c*). Sa famille étoit ancienne, & avoit fait une belle figure [*B*]. Son père, qui étoit Capitaine de Vaisseau, périt sur la côte de Goa avec tout ce qu'il avoit, lorsque notre Poëte étoit encore fort jeune (*d*); desorte que Camoens commença à être malheureux dès son enfance. Il étudia dans l'Université de Coïmbre [*C*], & vint ensuite à Lisbonne, où il se fit d'abord connoître par des Vers galans, qui furent goûtés à la Cour, & lui acquirent les bonnes graces de plusieurs Dames de la première qualité (*e*). Il n'étoit pas moins agréable de sa personne, que dans sa conversation & dans ses écrits [*D*]. Son trop de penchant à l'amour, le fit exiler de la Cour [*E*] comme un autre Ovide. On ne sait pas précisément où il

(c) *Bibl. Hisp.* ibid. [Le P. Nicéron Tom. XXXVII. p. 244. *le nomme Marie.* B. D. T.] (d) *La Lusiade du Camoens* p. 24. (e) Ibid. p. 25.

[*A*] *Nâquit à Lisbonne.*] C'est ce que dit Nicolas Antonio (1); mais un Auteur François (2) dit que les Portugais eux-mêmes ne sont pas d'accord entre eux sur le Lieu de sa naissance, les uns le faisant naître à Conimbre, & les autres à Santarem. Il penche pourtant à le croire natif de Lisbonne, parce qu'Emanuel de Corrêa son intime ami, qui avoit demeuré plusieurs années avec lui, assure qu'il étoit né dans cette Ville.

(1) *Bibl. Hisp.* T. II. p. 20. col. 1.

(2) Du Perron de Castera, *Lusiade* Tom. I. p. 19. 20.

[*B*] *Sa famille étoit ancienne, & avoit fait belle figure.*] Nicolas Antonio, dans l'endroit cité, dit: *Camoens ex nobile parente Simone natus.* Sa famille venoit originairement d'Espagne, & il paroit par d'anciens Titres, qu'elle florissoit en Galice avant la fin du X. Siècle sous le nom de *Camaens* (3). Ce nom fut changé en celui de *Camoens* en 1370, que Vasco Pérez de Camoens aiant essuyé quelques disgraces dans sa Patrie, se retira en Portugal à la Cour de Don Ferdinand, qui le fit son Conseiller & lui donna plusieurs Seigneuries (4). Mais il essuya ensuite un nouveau revers de fortune. En mourant il laissa deux fils, qui diviserent la famille des Camoens en deux branches: l'aînée a fait une figure si brillante, qu'il y a eu des Princes du Sang Royal de Portugal, qui s'y sont alliés (5). La branche cadette n'a jamais paru beaucoup: sa plus grande gloire est d'avoir donné la naissance à notre Auteur, par lequel elle est immortalisée (6).

(3) *Dell. Joan. Salgado, in Nobiliar. Gallic.* cité dans *la Vie de Camoens* p. 21.

(4) Ibid. p. 21. 22.

(5) Ibid. p. 23. 25.

(6) Ibid. p. 25.

[*C*] *Il étudia dans l'Université de Coïmbre.*] Il s'appliqua non seulement aux Humanités, mais à la Philosophie. *Literas autem Latinas & Philosophiam doctus Conimbricæ* (7). On peut juger des progrès qu'il y fit, par la beauté de ses Ouvrages, & par la profonde érudition que l'on y voit briller à chaque instant. Les Langues savantes n'avoient rien de caché pour Camoens; l'Antiquité la plus reculée lui étoit présente; & pour ce qui est de la Physique, il la possédoit parfaitement, telle qu'on l'enseignoit dans ce tems-là (8). Nicolas Antonio entre dans un plus grand détail sur le caractère de notre Poëte. Il nous dit, qu'il étoit né Poëte: qu'il avoit l'esprit vif, sublime, net, abondant, aisé; qu'il mettoit ses pensées dans le plus beau jour; qu'il réussissoit également dans la Poësie Lyrique & Epique, sur les matieres galantes & héroïques, aiant chanté les douceurs de l'Amour, comme les actions des Héros, ce dont les personnes de bon goût de toutes les Nations conviennent. Dans ses descriptions des lieux & dans ses portraits des personnes, son Art égale presque la Nature. Ses Comparaisons sont riches, ses Epitodes fort agréables & divertissés, quoiqu'ils ne détournent pas le Lecteur du sujet principal du Poëme. Il possédoit parfaitement les anciens Poëtes, & avoit une grande connoissance de l'Antiquité, comme on le remarque dans tous ses Ouvrages. *Ad Poësim verè natum, facile, copiosum, sublime, vividum, & quod omnia mentis cogitata, (erant autem hæc plurima, ingeniosa) disertissimis atque animi plenis exprimeret, sive lyricis, sive epicis versibus. Æqualem enim ubique plausum tam amatorii hujus publicitè ac juxtim, quam fortis Ducum facta sublimiter, ac pro argumenti majestate, utraque vena ingeniosissimè ab eo pertractata, non intra Lusitaniæ duntaxat limites, sed ubi sensus boni & perfecti est omnino aliquis, reportavere. In Geographicis & Prosopographicis descriptionibus naturam ferè æquavit arte; comparavit caldè apposite, atque ejusdiorum varietatibus, veluti amœnis quibusdam ab incepto divertiendo facturam seriem fabellarum digressiunculis, absque tamen summæ, quâ res gestas carmine complexus est, filei jactură pulcherrimè distinxit. Præter quam quod eruditum se esse prodidit fatis superque in omnium veterum Poëtarum Antiquitatisque & graviorum Disciplinarum cognitione. Adeo in ejus carminibus omnia hæc amicæ, atque eruditorum mentes ferunt, ambiuque earum artissima reddunt complexione devinctas* (9).

(7) Nic. Antonio *ubi supra.*

(8) *Lusiade* p. 25.

[*D*] *Il n'étoit pas moins agréable de sa personne, que dans sa conversation & dans ses écrits.*] Il avoit les yeux grands & vifs, qui sembloient ne respirer que l'amour & le plaisir (10); les cheveux blonds, le front noble, le nez aquilin, les dents belles, les lèvres plus vermeilles que le corail, le visage plein, le teint blanc, & relevé d'un vermillon qui répandoit sur sa physionomie une fleur de santé charmante. Il étoit bien fait, de médiocre taille, aiant l'air riant. En un mot, toute sa personne étoit si agréable, qu'elle prévenoit avantageusement en sa faveur (11). Le portrait que Nicolas Antonio fait de Camoens, n'est pas tout-à-fait si flatteur: *Mediocri statura fuit, & carne plena, capillis usque ad crocî colorem flavescentibus, maximè in juventute. Eminebat ei frons, & medius nasus, cætera longus, & in fine crassiusculus* (12).

(9) Nicolas Antonio *ibidem.*

(10) Manuel de Faria in *Vit. Poët.* cité dans *la Lusiade* p. 86.

(11) Mac. Severio & Man. de Correa, cités dans *la Lusiade* p. 88.

(12) *Bibl. Hisp. ubi supra.*

[*E*] *Son trop de penchant à l'amour le fit exiler de la Cour.*] Quelques Dames de la première qualité aimoient Camoens, ce qui suffisoit pour le perdre, dans un pays où les hommes sont extrêmement jaloux. L'on ne sait pas précisément quelles étoient les personnes dont il fut amoureux, & il y a de l'apparence, que les familles à qui elles appartenoient ont fait tous leurs efforts pour enseveliir la mémoire de ces amours dans l'oubli. Notre Poëte lui-même ne parle de ces Dames que sous des noms empruntés, tantôt sous celui de la belle Violante, tantôt sous celui de l'aimable Natercia, que quelques-uns croyent être la belle Catherine d'Almada sa parente: c'est elle qu'on croit qui est désignée dans un de ses Sonnets, qui commence,

Lifo pastor num campo verde
Natercia crus Nympha so buisco (13).

(13) *Lusiade* Tom. I. p. 27. 28.

„ Sur le naissant émail d'une verte prairie
„ L'infortuné Lisus, pénétré de douleur,
„ Cherchoit en soupirant la Nymphe Natercie,

„ Dont

il se retira; mais on croit généralement que ce fut à Santaren, le Lieu de la naissance de sa mère, & où il avoit encore des parens; c'est ce qu'il semble insinuer lui-même dans une de ses Elégies (*f*). Camoens ennuyé d'une vie molle & oisive, & naturellement brave, alla à Ceuta en Afrique, où les Portugais avoient la guerre avec les Maures. Il se signala en plusieurs occasions, & fit voir qu'il savoit mêler les Lauriers de Mars avec ceux des Muses. Il fit paroitre sur-tout beaucoup d'intrépidité dans un Combat naval, & en s'expoſant aux endroits les plus périlleux, il perdit l'œil droit (*g*). Il composa plusieurs beaux Ouvrages, pendant qu'il fut en Afrique [*F*]. Il obtint enfin la permiſſion de revenir à la Cour, où il se flatta de l'espérance d'être récompensé de ses travaux militaires; mais il n'éprouva que de l'ingratitude, & la fortune lui fut aussi cruelle dans cette occasion que dans toutes les autres circonstances de sa vie. Pour comble de malheur, ses anciens feux se rallumérent; ce qui aiant excité la jalouſie de plusieurs perſonnes, il crut qu'il étoit de la prudence de quitter Lisbonne volontairement, de peur d'en être banni une seconde fois [*G*]. Il s'embarqua donc pour les Indes, où il arriva heureuſement, dans le tems que Don Alonſe de Norogna en étoit Viceroi. Il trouva les Portugais en guerre contre le Roi de Pimente, qui avoit dépoſſéde ceux de Cochin & de Porca de quelques Iles, qui leur appartenoient. Notre vaillant Poëte n'eut pas plutôt pris terre, qu'il réſolut de partager la gloire de cette Expédition; & l'on aſſure qu'il ſe conduiſit en cette occaſion, comme dans toutes les autres, avec beaucoup de bravoure. Il a pourtant été ſi modeſte ſur cet article, qu'il n'en parle qu'en paſſant dans ſes Ecrits (*b*). Les Portugais remportérent l'avantage. L'année ſuivante, il ſervit dans une ſecoode Expédition [*H*]. De retour à Goa, il y vécut quelque tems aſſez paiſiblement, la Poëſie faiſant ſon occupation & ſes délices. Mais aiant fait enſuite quelques Vers ſatiriques, il fut exilé à la Chine par Don François Baretto, dans ce tems-là Viceroi des Indes [*I*] (*i*). Notre Poëte ne fut pas tout à fait malheureux dans ſon exil, aiant été envoyé pour remplir un Emploi conſidérable à Macao (*k*). C'eſt dans ces Pays éloignés qu'il acheva ſon admirable Poëme intitulé la *Luſiade*, dont il avoit compoſé les prémiers Chants dans ſa jeuneſſe, étant encore en Portugal [*K*] (*l*). Aiant gagné quelque bien dans l'adminiſtration de ſa Charge, il s'embarqua dans le deſſein de retourner à Goa, ſe flattant d'être bien reçu de Don Conſtantin de Bragance, nouveau Viceroi des Indes. Son Voyage fut trés malheureux. Le Vaiſſeau aiant fait naufrage dans une horrible tempête, Camoens ſe ſauva à la nage, avec ſon Poëme dans une main [*L*] (*m*); & ce fut le ſeul bien qui lui reſta. Les Camboyens, qui habitent les rivages de la Rivière de Méhon, le ſecoururent avec beaucoup d'humanité, & il demeura quelque tems parmi eux. Aiant enſuite trouvé occaſion de s'embarquer pour Goa, il ſe rendit dans cette Ville, où le Viceroi Don Conſtantin de Bragance l'honora de ſon amitié; mais le Gouvernement de ce Seigneur aiant été court, la tranquillité & les douceurs dont Camoens avoit joui ſous ſa protection s'évanouïrent comme un ſonge. A peine le Comte de Redondo lui eut-il ſuccédé, que les ennemis de notre Poëte l'accuſérent de malverſation dans l'Emploi qu'il avoit eu à Macao; deſorte qu'il fut mis en priſon [*M*]. Remis enſuite en liberté, il s'embarqua pour Sofala avec un Gen-

(*f*) Ibid. P. 10.

(*g*) *Bibl. Hiſpan. ubi ſupra.* & *la Luſiade* p. 81.

(*b*) *Luſiade* p. 55. 56.

(*i*) Ibid p. 80. & *Bibl. Hiſp.* ubi ſupra.

(*k*) *La Luſiade* p. 41.

(*l*) Ibid p. 41. Voyez Rem. [*I*] où l'on dit quelque chose de la *Luſiade*. Les Portugais ſont nommés *Luſiades*, diſent les Conteurs de fables, ou de Luſus 17e. Roi d'Eſpagne, ou de Luſus fils ou compagnon de Bacchus qui conquit les Indes.

(*m*) *Bibl. Hiſp.* ibid. & *Luſiade* p. 42. 43.

„ Dont les mépris cruels lui déchiroient le cœur.

Duperron de Caſtera.

[*F*] *Il compoſa pluſieurs beaux Ouvrages, pendant qu'il fut en Afrique.*] Entre autres, il compoſa un Sonnet à l'imitation de Pétrarque. C'eſt une belle deſcription des maux que l'Amour lui faiſoit ſouffrir; & il paroit par les vers ſuivans, qu'il regardoit cette paſſion comme l'unique ſource de ſes infortunes.

Fez me deixar ó patrio ninho amado
Paſſando ó longo mar, que me ameçando, &
Agora experimentando á furia rara
De Marte, que cs os ellos, quis que logo
Viſſe, s tacaſſe s acerbo fruto ſen &c.

„ Cruel tyran des Cœurs, c'eſt ta ſeule fuſie,
„ Qui m'arracha du ſein de ma chére patrie:
„ C'eſt en ſuivant tes étendarts,
„ Que je me ſuis offert aux rigueurs du naufrage;
„ Et ſans toi le terrible Mars
„ N'auroit point ſur mes yeux fait éclater ſa rage.

Duperron de Caſtera.

[*G*] *De peur d'en être banni une ſeconde fois.*] Malgré la perte de ſon œil, il ne laiſſa pas d'être encore l'idole du Beau-Sexe, au point d'exciter la jalouſie de pluſieurs perſonnes. Cela le porta à quitter Lisbonne, très mécontent, & dans la ferme réſolution de n'y jamais revenir comme il paroit par ces mots de Scipion l'Africain qu'il s'appliqua, *ingrata patria, non poſſidebis oſſa mea* (14): „ Patrie ingrate, tu ne poſſéderas pas mes os." Nicolas Antonio ne parle point de ce retour de Camoens à Lisbonne, & il dit que la perte de ſon œil l'avoit extrémement défiguré: *Luminis tamen orbitate ſpeciei totius eris non parum debonеſtabatur* (15).

(14) Idem p. 33. 34.

(15) *Bibl. Hiſp.* ubi ſupra.

[*H*] *Il ſervit dans une ſeconde Expédition.*] Ce fut ſous le Capitaine Emanuel Valconcellos, dans le Détroit de la Mecque. Ce fut dans ce Voyage qu'il vit le Mont Félia, & toute cette partie de l'Afrique, qu'il a ſi admirablement décrite dans une de ſes Chanſons à l'Italienne, où il déplore ſes malheurs & l'abſence de ſa Maitreſſe (16).

(16) *Luſiade* T. I. p. 37.

[*I*] *Il fut exilé à la Chine par . . . . . le Viceroi des Indes.*] Camoens avoit eu l'imprudence de compoſer quelques Piéces, où il ſatiriſoit les perſonnes les plus conſidérables de Goa. Il regarda cependant cette punition comme injuſte, puiſque dans une de ſes Piéces, il ne ſouhaite autre choſe pour ſe venger, & pour couvrir Don François Baretto d'un opprobre éternel, ſinon que d'immortaliſer la mémoire de ſa rigueur.

A pena deſte deſterro
Que eu mais deſejo ſculpido
Em pedra, os em duro ferro (17).

(17) Idem p. 39. 40.

Il faut pourtant rendre à ce Viceroi la juſtice de dire, que l'Hiſtoire lui donne de grands éloges par rapport à ſon adminiſtration.

[*K*] *Dont il avoit compoſé les prémiers Chants . . . . en Portugal.*] Ainſi, dit l'Auteur de la Vie de Camoens, cet Ouvrage, qui marche de prés ſur les pas de l'Enéide, eſt, comme ce Poëme, le fruit des veilles de pluſieurs années; avec la différence, que Virgile travailloit à l'abri d'un honnête loiſir, au-lieu que la vie du Camoens fut un tiſſu de malheurs & d'agitations continuelles. C'eſt ce qui donne d'autant plus de ſujet d'admirer la force de ſon eſprit, qui l'a mis en état de s'élever au-deſſus de ſa fortune, & de ne pas tomber dans l'abbaiſſement: circonſtance rare, ſans doute (18).

(18) Idem p. 41. 42.

[*L*] *Camoens ſe ſauva à la nage, avec ſon Poëme dans une main.*] Ils furent aſſaillis de cette tempête ſur les côtes du Royaume de Camboye: le Vaiſſeau fut englouti par les flots, & Camoens nagea avec ſa Luſiade & d'autres Ouvrages (19) juſques ſur la rive du Méhon *, dans le Golphe où ce Fleuve, l'un des plus grands de la Chine, ſe décharge dans la Mer (20). Nicolas Antonio remarque, que ce fameux Poëme a eu le même ſort que les Commentaires de Jules Céſar, le Héros auſſi-bien que le Poëte aiant été obligé de ſe ſauver avec ſon Ouvrage à la nage. *Hoc enim clariſſimum ingenii ſui monumentum, ſive affectum, ſive jam eo tempore perfectum, laud, ut quondam Cæſar Julius, etatá, dum remigio dextra utitur, exitis sripuit* (21). C'eſt ainſi que le Ciel voulut que ces deux fameux Ouvrages fuſſent ſauvés du naufrage par leurs Auteurs, qui ſe reſſembloient du côté de l'élévation de génie & de la beauté de leurs talens, du côté de l'intrépidité dans les plus formidables dangers, de la grandeur d'ame dans les malheurs qu'ils eſſuyérent. Camoens a éternisé la mémoire de cette avanture dans le dixiéme Chant de la Luſiade, où il fait dire à Thétis, par voie de prédiction:

(19) Nicol. Antonio dit que Camoens ne ſauva rien que ſa Luſiade; *ſalvatá unicum, præterquam quod ſuo Luſiadem . . . . operis ſalvit.*

* On plutôt *Mecon.*

(20) *La Luſiade* p. 42.

(21) *Bibl. Hiſpan.* ubi ſupra.

Eſte receberá placido é brando
No ſeu regaço s Cantos, que malhado
Vem do Naufragio triſte e miſerando,
Dos proceloſos baxos eſcapado
Das ſomer dos perigos grandes (22).

(22) *Luſiade* p. 43. 44.

„ Echappé des horreurs d'un funeſte naufrage,
„ Le Chantre de Luſus viendra ſur ce rivage †,
„ Lorſqu'accablé du poids de mille maux divers,
„ Il ſauvera des flots & ſa vie & ſes vers.

Duperron de Caſtera.

† Du Mécon.

[*M*] *Deſorte qu'il fut mis en priſon.*] Quoique le nouveau Viceroi eût la plus grande eſtime pour Camoens, il ne put le garantir de la priſon, où il fut trainé comme un criminel, quoiqu'il n'eût rien à ſe reprocher; ce qu'il prouva ſans peine, à la confuſion de ſes envieux. Mais ſes Créanciers (car il avoit contracté quelques dettes) le pour-

Gentilhomme * qui y alloit en qualité de Gouverneur, & qui lui avoit fait des offres très avantageuſes. Mais ſes promeſſes n'eurent point d'effet, ne s'étant propoſé que de ſe defennuyer dans ce climat ſauvage par la converſation agréable de Camoens. Ce ne fut pas tout, car il traita Camoens avec beaucoup de dureté [N]; deſorte qu'il quitta enfin les Indes & retourna à Lisbonne en 1569 (n), après avoir été ſeize ans abſent du Portugal, & porté les armes pendant ce tems-là (o). Outre le deſir de revoir ſa Patrie, un autre motif plus fort le détermina à y retourner; c'étoit l'envie de préſenter ſa *Luſiade* au Roi Sébaſtien, quoiqu'il fût encore dans l'enfance (p). Mais quelque digne qu'il fût de l'eſtime du Roi & de ſon Pays par ſes admirables Ouvrages, il ne put cependant parvenir à ſe faire un ſort on peu ſupportable (q); deſorte qu'après avoir paſſé encore dix ans dans la dernière miſère, aiant à peine un lit pour ſe coucher, il mourut en 1579, âgé de plus de cinquante ans (r). Le Traducteur François de la *Luſiade* n'eſt pas d'accord ici avec Nicolas Antonio; il nous aſſure que pour récompenſer notre Poëte de la dédicace de la *Luſiade*, le Roi Sébaſtien lui donna une penſion annuelle de quatre mille réales (autour de quatorze-cens livres de France), mais à condition qu'il demeureroit toujours à la Cour †: preuve manifeſte de la haute eſtime que ce jeune Auguſte avoit pour ſon Virgile (s). Cette penſion, & les bonnes graces du Roi, auroient mis Camoens en état de paſſer le reſte de ſes jours avec douceur & tranquillité, ſans les troubles qui arrivérent en Portugal; car le Roi Sébaſtien entraîné par ſon courage porta ſes armes en Afrique, & fut tué en combattant contre les Maures, à la bataille d'Alcazar (t). Le Cardinal Don Henriquez, qui monta ſur le Trône de Portugal, étant déja fort avancé en âge, ne fut pas en état de calmer les diviſions inteſtines & les brouilleries qui déſoloient en ce tems-là le Portugal. Au milieu du tumulte & de la confuſion, la voix de Camoens étouffée ne fut point entendue, & ſa penſion fut ſupprimée; ce qui lui fit paſſer le reſte de ſa vie dans l'état le plus miſérable [O]. Il ne laiſſa point d'enfans, n'aiant jamais été marié (v). La branche cadette de ſa famille finit en lui. Il fut enterré ſans cérémonie dans l'Egliſe de Ste. Anne, & on mit une Epitaphe ſur ſon Tombeau [P]. Dans la ſuite on a fait deux Epitaphes Latines, qu'on y a ajoutées [Q]. On fit pour honorer la mémoire diverſes Pièces Latines, Italiennes, Eſpagnoles & Portugaiſes, & le Taſſe fit entre autres un Sonnet pour le célébrer [R]. Outre ſa *Luſiade*, Camoens a

* François Baretto.

(n) *La Luſiade* p. 47. 48.

(o) *Bibl. Hiſpan.* ubi ſupra.

(p) Id. ibid.

(q) Id. ibid.

(r) Id. ibid. Selon le Traducteur François de la *Luſiade*, il mourut dans un Hôpital, ou dans une Chambre garnie, qu'il avoit louée. Voy. la Remarq. [O].

† Le P. Niceron Tom. XXXVII. p. 252. dit une penſion de vingt Ecus. R. D. T.

(s) *La Luſiade* p. 48. 49.

(t) Idem p. 48–50.

(v) Idem ibid. & *Bibl. Hiſp.*

pourſuivirent tous à la fois; ce qui fit qu'il demeura un tems aſſez conſidérable en priſon (23). C'eſt là ſouvent le ſort de ceux qui tombent dans le même malheur.

(23) *La Luſiade* p. 46.

[N] *Il traita Camoens avec beaucoup de dureté.*] Lorſque le Gouverneur l'eut amené dans ce Pays-là, bien loin de tâcher de lui rendre la vie douce, il la lui rendit auſſi amère qu'il étoit poſſible. Camoens fut bientôt dégoûté d'un procédé ſi barbare, qui lui fit de nouveau maître le deſir de revoir ſa Patrie; & quoiqu'il eût fait ſerment de n'y retourner jamais, il réſolut de s'embarquer à bord d'un Vaiſſeau qui devoit faire voile pour Lisbonne, & où il y avoit quelques Gentilshommes Portugais de grande diſtinction, qui ſouhaitoient extrêmement qu'il fit le voyage avec eux. Le Gouverneur, irrité contre Camoens de ce qu'il avoit deſſein de le quitter, eut la lâcheté de lui demander deux-cens écus pour ſon paſſage & pour d'autres choſes, & le menaça même de le mettre en priſon, s'il ne les payoit. L'infortuné Camoens ne ſe ſeroit jamais tiré des griffes de ce miſérable, ſi les Gentilshommes dont on a parlé n'avoient payé pour lui, & ils emmenérent Camoens avec eux à Lisbonne (24). [☞ Le P. Niceron, qui aſſure que ſon Article de Camoens eſt tiré d'un Mémoire qui lui a été envoyé de Portugal *, rapporte cette affaire un peu moins au deſavantage du Gouverneur. Selon lui †, François Baretto avoit *pris* deux-cens Cruſades à notre Poëte, & il refuſa de le laiſſer partir, à moins que celui-ci ne le rembourſât: cela rend l'action un peu moins odieuſe. AND. DU TRAD.]

(24) Idem p. 46–48.

* *Mem. ser Homm. ill.* T. XXXVII. p. 260.

† Ibid. p. 251.

[O] *Ce qui lui fit paſſer le reſte de ſa vie dans l'état le plus miſérable.*] Le chagrin que lui cauſérent les mauvais traitemens qu'il eſſuya, augmenta ſes autres infirmités; enſorte que ſe trouvant enfin deſtitué de tout ſecours, il fut obligé de ſe retirer dans l'Hôpital, ou ſelon quelques Hiſtoriens dans une chambre garnie, où il écrivit ces paroles remarquables, dans une Lettre qui eſt le dernier de ſes Ouvrages: *Quem ouvio dizer nunca que em tam pequeno Teatro, como o de hum pobre leyto, quis eſſe à fortuna repreſentar tam grandes deſaventuras? E eu, como je ellas nam baſtaſſem, me poubo abinda de ſua parte, porque procurar reſiſtir à tantos males, pareceria eſpecie de deſavergonhamento.* „ A-t-on jamais entendu dire, que ſur un pauvre lit, ſur „ un vrai théatre de miſère, la fortune ait repréſenté des „ avantures auſſi tragiques & auſſi cruelles que les miennes? Pour moi je me mets de ſon parti, & me ligue avec elle, comme ſi ſa fureur toute ſeule ne ſuffiſoit pas „ pour me terraſſer; car de prétendre réſiſter à tant de „ maux, ce ſeroit une eſpèce d'audace, qui dégénéreroit „ en effronterie (25)." Dans le V. Chaot de ſa Luſiade Camoens déplote de la manière la plus touchante ſa mauvaiſe fortune, & le peu d'encouragement que les Grands de Portugal donnoient au mérite.

(25) Cité dans la *Luſiade* Vol. I. p. 50–52.

[P] *On mit une Epitaphe ſur ſon Tombeau.*]

Ci-gît Louis de Camoens, le Prince des Poëtes de ſon tems. Il vécut pauvre & miſérable; & il mourut de même. Anno Domini 1579.

[Q] *On a fait deux Epitaphes Latines, qu'on y a ajoutées.*] La prémière eſt une eſpèce de Dialogue entre le Tombeau & le Paſſant; elle eſt de la façon de Don Emanuel de Souza Coutino, un des plus grands Eſprits de Portugal. Il y dit que les génies d'Ovide & de Virgile, de Sophocle & de Pindare, ſe trouvoient réunis en Camoens; il exprime ſon étonnement de ce que ce Poëte a pu compoſer tant d'Ouvrages de genres ſi différens; il dit que c'eſt à juſte titre que Camoens a eu l'empire de la Poëſie; qu'il a tranſporté l'Hélicon en Portugal, & a changé ce Royaume en Champs Elyſées; il finit en ſoutenant qu'il a ſurpaſſé Orphée, & qu'il auroit fait de plus grandes merveilles encore, ſi la Langue Grecque lui eût été naturelle.

Quod Maro ſublimi, quod grandi Pindarus, alto
Quod Sophocles, ſuavi Naſo quod ore canit;
Maſſutium, riſus, horrentia pralia, amores,
Junctta ſimul, cantu ſed meliore, domas.
Quiſnam Author? Camoëns. Unde hic protulit illam? Lyſia in Eoas imperioſa plagas.
Unus tanta dedit? Dedit, & majora daturus,
Ni celeri fato corripueretur, erat.
Ultimus hic eboreis Muſarum præfuit, illo
Plenior Aonidum nobiliorque Choro.
Flos veteris, virtuſque novæ fuit ille Camœnæ,
Debita jure ſibi ſceptra Poëtis habet.
In Luſitanas Helleonis culmina traëtus
Tranſtulit, antro, iyras, ſerta, fluenta, Deos.
Currere Caſtalios noſtrâ de rupe liquores
Juſſit, & invitis prata virere ſolo.
Cerne per incultos, Tempe jucunda, receſſus,
Cerne fatas ſterili ceſpite veris opes.
Omnibus occidui tibi ridens floribus horti:
Non ego jam Lyſias credo, ſed Elyſios.
Orpheus attonitas dulci modulamine cautes
Traxit, & ab ſtygia ſqualida monſtra fretu.
Maonios, Ledoice, jacro cum culmine montes
Pieridum trahis, calitumque eboro.
Sunt majora tua Orphæi miracula vocis:
Attica, quid faceres, ſi tibi lingua foret (26)?

(26) *Luſiade* p. 51. 52.

Comme cette Epitaphe eſt en partie hiſtorique, on ſe flatte qu'elle ne déplaira pas au Lecteur, quoiqu'un peu longue. Par cette raiſon nous en donnerons une autre que nous fournit Nicolas Antonio, d'autant plus que ſon Livre eſt aſſez rare.

Naſo Elegis, Flaccus Lyricis, Epigrammate Marcus,
Hic jacet heroo carmine Virgilius.
Enſe ſimul, calamoque auxit tibi, Lyſia, famam:
Unam nobilitant Mars & Apollo manum.
Caſtalium fontem traxit modulamine, at Inds
Et Gangi tells obſtupefecit aquas.
Lyſia mirata eſt, quando aurea Carmina iucrum
Ingenii, haud ganas, ex Oriente tulit.
Sic bene de patria meruit dum fulminat enſe,
At plus dum calamo bellica facta refert.
Hunc Itali, Galli, Hiſpani vertère Poëtam,
Qualibet hunc vellet terra vocare ſuum.
Vertere fas, aquare nefas, æquabilis uni
Eſt ſibi, par nemo, nemo fecundus erit (27).

(27) *Bibl. Hiſp.* ubi ſupra.

Cette Epitaphe, qui ne fut miſe ſur le Tombeau de Camoens que quelques années après ſa mort, eſt du ſavant P. Matthieu Cardoſo, Jéſuite, Profeſſeur dans l'Univerſité d'Ebora. Il y dit, que Camoens poſſédoit les talens des plus fameux Poëtes de l'Antiquité; que Mars lui a mis les armes, & Apollon la plume à la main; que le Portugal fut étonné à la vue des tréſors que Camoens apporta des Indes; que toutes les Nations ont voulu lire ce Poëte en leur Langue, & ſouhaiteroient de l'avoir vu naître dans leur Pays; qu'elles ont pu le traduire, mais non l'égaler; & qu'il ne connoit rien qui lui ſoit comparable que lui-même.

[R] *Le Taſſe fit un Sonnet pour le célébrer.*] Il fut compoſé quelques années après que la Luſiade eut paru, & avant que le Taſſe fit imprimer ſa *Jéruſalem*. Ce Sonnet ſe-ra

a fait quantité d'autres Poëſies, des Chanſons, des Sonnets, des Epigrammes, des Eclogues, des Elégies, des Satires, des Odes [a] & des Comedies [S]. Philippe II. connoiſſoit tout ſon mérite, juſques-là qu'après la Conquête du Portugal, prenant connoiſſance des affaires de ce Royaume, il s'informa avec ſoin de Camoens, dans le deſſein de lui aſſigner une bonne penſion, & fut vivement touché d'apprendre qu'il étoit mort (x). Pour ce qui eſt de ſon caractère, il étoit complaiſant dans la ſociété; humain avec les petits; reſpectueux, ſans baſſeſſe, avec les Grands qui le traitoient bien; mais libre, ſans orgueil, avec ceux qui en agiſſoient fièrement avec lui. Sa converſation étoit tantôt ſublime, tantôt enjouée, ſelon le génie & le caractère des perſonnes avec qui il ſe trouvoit. Modeſte dans la proſpérité, ferme dans l'adverſité, il ſupporta également l'une & l'autre fortune. Nous avons déja parlé de ſa valeur. Son intrépidité n'étoit pas le fruit d'un tempérament impétueux, & d'une fureur brutale; mais elle devoit ſon origine à la grandeur de ſon ame, à nn juſte ſentiment de la véritable gloire; ce qui faiſoit que Camoens n'y aſpiroit pas tant pour l'amour de lui-même, que pour celui de ſa Patrie. C'eſt uniquement ce noble principe qni le porta à célébrer les exploits de ſes Compatriotes, malgré l'ingratitude dont ils payoient ſes travaux littéraires. La douleur qu'il eut de voir la liberté de ſa Patrie expirer après la mort du Roi Sébaſtien, contribua à hâter ſa fin, comme il paroit par nn endroit de ſes Lettres [T]. Camoens étoit naturellement enjoué, & quelquefois même badin dans ſes momens de bonne humeur [V]. Il n'étoit jamais oiſif, mais toujours occupé à l'étude ou à la compoſition; & ni les priſons, ni les climats les plus barbares, ni les plus cruelles infortunes ne purent jamais étouffer le feu de ſon génie. Ses intimes amis aſſurent qu'il étoit fort ſobre, & ne faiſoit jamais d'excès (y). L'Auteur, de qui nous avons emprunté ce caractère de notre Poëte, eſt fort partial ſur ſon ſujet, comme on le verra par ce qui ſuit. Ses Amours avec des Dames de qualité, n'étoient qu'un tribut qu'il payoit à la jeuneſſe, & au ſang Portugais, naturellement porté à l'Amour (z). On accuſe Camoens de quelques défauts, qui contribnérent à ſes malheurs. Le prémier étoit ſon génie ſatirique, qui l'emportoit quelquefois au point, qu'il n'épargnoit pas les perſonnes du prémier rang, & que les Rois mêmes n'étoient pas à couvert de ſes traits; & ſouvent ſes cenſures étoient injuſtes. Un autre défaut qu'il avoit, a été la prodigalité; il étoit ſi tranſporté de joie au moindre petit ſuccès, qu'il s'imaginoit d'abord être pour jamais au deſſus des revers de la fortune: il ſe laiſſoit alors emporter à ſes eſpérances chimériques, & jettoit l'argent à pleines mains, diſſipant ainſi ce qui l'auroit mis à couvert des horreurs de la pauvreté, dans laquelle il tomba ſur la fin de ſa vie (aa). L'Auteur qu'on vient de citer, fait là-deſſus une réfléxion pleine d'humanité [X]. La Luſiade, dont le ſujet eſt la découverte des Indes Orientales par les Portugais, & dont le Héros eſt le fameux Vaſco de Gama [T], a acquis à notre Poëte un nom, qui vraiſemblablement paſſera juſques à la poſtérité

[a] Toutes ces petites Pieces ont été ſauvent imprimées enſemble à Lisbonne in-4. ſous le titre de *Rimas de Luiz de Camoens.*

(x) Idem ibid. *Hiſt. Hiſpan.*

(y) *Luſiade* p. 66.

(z) Idem p. 88. 87.

(aa) Idem p. 67-69.

ra un monument éternel du reſpect que ce fameux Poëte Italien avoit pour Camoens. Il eſt adreſſé à Vaſco de Gama.

Vaſco, le cui felici, ardite antenne
In contro al ſol, che ne riporta il giorno
Spiegar' le vele, e fer' colà ritorno,
Dove egli par che di cadere accenne:

Non più di te per aſpro mar ſoſtenne
Quel, che fece al Ciclope oltraggio, e ſcorno:
Ne chi turbo l'Arpie nel ſuo ſoggiorno,
Ne diè più bel ſeggetto à colte penne.

Et hor quella del colto, e buon' Luigi
Tasſ' oltrè ſtende il glorioſo volo,
Che i tuoi ſpaimati legni andar' mer' lungi.

Und' a quelli, à cui s' alza il noſtro polo,
Et à chi ferma incontra ſ juoi veſtigi
Per lui del corſo tuo la fama aggiunge.

„ Magnanime Vaſco, ton généreux courage,
„ Bravant des Aquilons l'inflexible rigueur,
„ Juſqu'au berceau du jour fit t'ouvrir un paſſage,
„ Et Neptune étonné t'appella ſon vainqueur.

„ Ulyſſe n'a rien fait au prix de ton Voyage,
„ Non plus que le Héros * dont l'heureuſe valeur
„ Chaſſa de leur pays ces monſtres pleins de rage,
„ Qui ſur le vieux Phinée exerçoient leur fureur.

„ Mais quel que ſoit ton rang au Temple de Mémoire,
„ Tu dois au Camoens le plus beau de ta gloire,
„ Sa voix a pénétré plus loin que tes Vaiſſeaux.

„ C'eſt par le ſeul éclat dont ſa Muſe te pare,
„ Qu'il n'eſt point ſous les Cieux de peuple ſi barbare,
„ Qui n'admire ton nom & tes nobles travaux.

Duperron de Caſtera.

* Jaſon.

[S] *Et des Comédies.*] Ce ſont les Amours de Philodème & d'Amphitryon, imités de Plante (28). Cela ne s'accorde pas exactement avec ce que dit Nicolas Antonio, qui rapporte, qu'il compoſa quelque Comédies ſelon le goût de ce tems-là, & qu'on dit qu'il avoit traduit en Portugais l'Amphitryon de Plaute & d'autres Comédies (29).

(28) *Luſiade* p. 62.

(29) *Bibl. Hiſp. Ind.*

[T] *Par un endroit de ſes Lettres.*] Le voici: *Enfim accabarey à vida, e verrum todos que fuy tam afeiçoado à minha patria, que nam ſomente me contenti de morrer nella, mas de morrer com ella* (30). Ce qui ſignifie: „ Je finirai „ enfin ma carrière, & l'Univers entier ſaura combien „ j'aimois ma Patrie: on verra, que j'ai voulu mourir non „ ſeulement dans ſon ſein, mais avec elle."

(30) Citée dans la *Luſiade* p. 64. 65.

[V] *Quelquefois même badin dans ſes momens de bonne humeur.*] On rapportu que Camoens paſſant un jour dans une des rues de Lisbonne devant une boutique de porcelaine, & entendant le Marchand qui en chantoit quelques-uns de ſes vers les eſtropioit, il entra tout d'un coup dans la boutique, & après avoir briſé quelques porcelaines, il dit au Maitre: *Mon ami, tu eſtropies mon Ouvrage, & je briſe ta marchandiſe; c'eſt la Loi du Talion.* Il ne laiſſa pas de payer le dégât qu'il avoit fait (31). On rapporte la même choſe d'un Auteur Grec. L'Auteur François que nous venons de citer remarque, que comme notre Poëte ſuivoit les traces des Anciens dans le genre majeſtueux, il peut bien les avoir imités dans la raillerie (32). Mais l'un étoit certainement plus louable que l'autre.

(31) Idem p. 65.

(32) Idem p. 66.

[X] *Fait là-deſſus une réflexion pleine d'humanité.*] Telle eſt, dit-il, la condition humaine, que quelque tache défigure toujours le tableau de nos vertus. Les plus parfaits ne ſont que ceux qui ont le moins d'imperfections. Cependant cela ne doit pas nous empêcher d'admirer ces grands Génies, auſſi-bien que les Chef-d'œuvres des grands Peintres, qui ne laiſſent pas d'être fort eſtimés de tous les Connoiſſeurs, malgré quelques défauts (33).

(33) Idem p. 60.

[T] *La Luſiade . . . .*] Emmanuel II. Roi de Portugal aiant envie d'ouvrir par l'Océan une nouvelle route vers les Indes Orientales, envoya l'an 1497 Velaſco de Gama (34) avec une Flotte pour exécuter ce deſſein, qui étant nouveau, parut téméraire, mais qui aiant réuſſi, acquit beaucoup de gloire à ſon Auteur. Camoens ſuivit Velaſco (Vaſco) dans ce périlleux Voyage, par amitié pour lui, & par une noble curioſité, qui eſt ordinairement le caractère de ceux qui ſont nés avec une belle imagination. Il choiſit ſon Voyage pour le ſujet de ſon Poëme. Il eut le plaiſir délicieux, que perſonne avant lui n'avoit encore connu, de célébrer ſon ami & les actions dont il avoit été témoin. [☞ Je ſuis obligé de m'arrêter: il y a dans ce qu'on vient de lire un tel entaſſement de fautes, qu'il n'eſt pas poſſible de les paſſer ſous ſilence. L'Auteur Anglois a voulu dans la Citation (34) excuſer Mr. de Voltaire, mais ſans raiſon. Ce célébre Poëte a même multiplié les fautes, dans la nouvelle Edition de ſes Oeuvres [a]. Il fait naître Camoens en Eſpagne ſous le règne de Ferdinand & d'Iſabelle, tandis que Jean II. régnoit en Portugal; il le fait venir à la Cour de Portugal la prémière année d'Emanuel, qu'il appelle ici *le Grand*, ce qui reſſuie la faute qu'il avoit faite de l'appeller Emanuel II. Il dit enſuite que Camoens étant intime ami de Velaſco de Gama, *s'embarqua avec lui* &c. Comptons. I. Où Mr. de Voltaire a-t-il trouvé que Camoens nâquit en Eſpagne? Il eſt vrai que ſa famille en étoit originaire; mais je ne connois aucun Auteur, qui faſſe naître ce Poëte dans ce Royaume. II. Dans quels Mémoires Mr. de Voltaire a-t-il trouvé que Camoens nâquit ſous le règne de Ferdinand & d'Iſabelle, & ſous celui de Jean II? Tous s'accordent à le faire naître ſous le règne d'Emanuel, ou ſous celui de Jean III. Je ſens bien que pour le faire ami de Vaſco de Gama, & pour le faire partir avec lui pour les Indes, il falloit le faire naître avant ce tems-là; mais ſelon le calcul de Mr. de Voltaire, Camoens aura vécu du moins cent ans, qui eſt preſque le double de vie que tous les Ecrivains lui donnent. Pour avoir pu être ami de Vaſco de Gama & en état d'entreprendre avec lui le Voyage, Camoens doit avoir eu du moins ſeize ou dix-ſept ans: il ſera donc né vers 1480: il eſt mort en 1579: voila près de cent ans. Le fait eſt, comme on l'a vu au commencement de cet Article, que ce Poëte eſt né an plus tôt en 1517, vingt ans après

(34) Mr. de Voltaire ſe trompe ici, c'eſt *Vaſco de Gama.* Les mots *ſurnt Velaſco* ſont un peu équivoques. Mr. de Voltaire n'a pu vouloir dire, que Camoens accompagna Vaſco de Gama dans ſon Voyage, puiſqu'il le fit avant que notre Poëte fût né.

* Amſterd. 1748 en 4 Vol. in-8. *Voyez* T. I. p. 298. 299.

rité la plus reculée. Ce Poëme a été imprimé un grand nombre de fois, il a été traduit en diverſes Langues [Z], & on l'a enrichi de Commentaires [AA]. Le Pere Rapin y a fait quelques Réflexions peu avantageuſes [BB]. Mr. de Voltaire l'a loué & critiqué [CC]: un Auteur François, qui a traduit

près l'Expédition de Vaſco de Gama, & vraiſemblablement en 1526 ou 1527, trente ans après. Il eſt inconcevable que Mr. de Voltaire, voulant parler de Camoens, n'ait pas examiné plus ſoigneuſement les faits; à moins qu'il n'ait cru, que faiſant un Eſſai ſur la Poëſie Epique, il lui étoit permis de ſe ſervir des privilèges de ce genre de Poëſie, & de faire des Anachroniſmes. Camoens partit pour les Indes au mois de Mars de l'an 1553, avec la Flotte commandée par Ferdinand Alvarez Cabral*, cinquante-ſix ans après l'Expédition de Vaſco de Gama. Ann.] Il écrivit ſon Poëme en partie ſur la Mer Atlantique, & en partie ſur les rivages Indiens . . . Un ſujet auſſi nouveau, conduit par un génie ſupérieur, ne pouvoit pas manquer de produire une eſpéce de Poëſie Epique inconnue juſqu'alors (35). Le Traducteur Anglois de la Luſiade exoit que Camoens a formé la conduite de ſon Poëme ſur celui qu'on trouve dans Pétrone: c'eſt ce qui a engagé le Traducteur en queſtion à mettre à la tête de ſa Traduction de la Luſiade une Traduction de ce petit Poëme de Pétrone, „ *ſeulement*, dit-il, *pour y voir le modéle & la régle que Camoens a certainement ſuivi pour élever ſon grand édifice; & qu'aucun Poëte tant ancien que moderne, que je ſache, excepté lui ſeul, n'a imité en travaillant en grand. Car, pour dire quelque choſe de plus encore, Homere, Virgile, notre Spencer, & même le Taſſe des Italiens . . . . . ſont tous à fait fabuleux; & Lucain, quoique juſtement admiré, ne laiſſe pas d'être autant critique par quelques-uns pour avoir ſuivi trop ſcrupuleuſement la vérité hiſtorique* (36)." On ne trouve point dans la Luſiade de combats ſanglans, ni de Héros bleſſés en cent manières différentes; point de femmes enlevées, point de renverſement de Villes, point d'Empire fondé, ni rien de ce qui avoit été regardé juſqu'alors comme la matière eſſentielle de l'Epopée. Le Poëte méne la Flotte Portugaiſe à l'embouchure du Gange; il fait le tour des Côtes de l'Afrique; il peint les différentes Nations qui peuplent le rivage Africain. Il y entremêle avec art l'Hiſtoire du Portugal (37). Le ſujet du Poëme ſe trouve marqué dans le début que voici (38): „ Je chante ces „ Hommes au-deſſus du Vulgaire, qui des rives Occidentales de la Luſitanie, portés ſur des Mers qui n'avoient point encore vu de Vaiſſeaux, allérent étonner la Taprobane (39) de leur audace: eux dont le courage patient à ſouffrir des travaux, au-delà des forces „ humaines, établit un nouvel Empire ſous un Ciel inconnu & ſous d'autres Etoiles." La ſimplicité de ſon ſujet eſt rehauſſée par des fictions de différent genre . . . Lorſque la Flotte eſt prête à doubler le Cap de Bonne Eſpérance, appellé alors le Cap des Tempêtes, on apperçoit tout à coup un formidable objet. C'eſt un perſonnage qui s'éléve du fond de la mer. Sa tête touche aux nues; les tempêtes, les vents, les tonnerres, les éclairs, ſont autour de lui; ſes bras s'étendent au loin ſur la ſurface des eaux. Ce Monſtre on ce Dieu eſt le gardien de cet Océan, dont aucun Vaiſſeau n'avoit encore fendu les flots. Il ſe plaint de la deſtinée qui le ſoumet à l'audacieuſe entrepriſe des Portugais, & il prédit toutes les diſgraces qu'ils doivent eſſuyer dans les Indes. Je ſuis perſuadé que cette fiction paſſera pour belle & ſublime dans tous les ſiécles & chez toutes les Nations (40). Mr. de Voltaire nous a donné, comme on vient de le voir, une belle deſcription de ce Phantome. Camoens l'appelle ADAMASTOR (41). C'eſt dans le cinquiéme Chant qu'il paroit, & il forme un des plus beaux Epiſodes qu'on ait peut-être jamais introduit dans aucun Poëme Epique. D'abord s'éléve un nuage épais, qui obſcurcit le Ciel & efface les Aſtres; & l'on entend en même tems un bruit horrible & effrayant. Après ce prélude paroit *Adamaſtor*, qu'on repréſente comme beaucoup plus puiſſant que le Coloſſe de Rhodes . . . On en fait la deſcription en détail. Il parle, & ſa voix tonnante ſemble ſortir du fond du profond ablme . . . . Après s'être récrié ſur la témérité & la hardieſſe des Portugais, d'oſer braver les horreurs d'un Océan juſques-là inconnu, & dont aucun Vaiſſeau n'avoit fendu les flots, il prédit d'un ton prophétique tous les malheurs qui leur arriveroient, & en général tout ce qui paſſeroit dans la ſuite ſur ces Mers. Entre autres Grands-Hommes qui devoient y venir, il parle d'un Seigneur (42) & de ſa chére Epouſe, qui après être échappés à la fureur des Vents & de la Mer, aborderoient à un Pays barbare: là, continue le Poëte, ils ſeront accablés de tant de malheurs, que le récit ſeul m'en fait trembler; ils y verront ce qu'ils ont de plus cher, leurs enfans élevés avec tant de tendreſſe & de ſoin, & deſtinés à un meilleur ſort, expirer de faim; ils ſe verront dépouillés tout nuds par des Sauvages inhumains. L'Epoux vera le corps de ſa chére Epouſe, ce corps formé par les Graces, expoſé aux inclémences de l'air, brulé de jour par les ardeurs du Soleil, & glacé par le froid perçant de la nuit. Enfin après avoir ſouffert des maux inouïs, ces infortunés expireront dans les bras l'un de l'autre: verſant l'un ſur l'autre des torrens de larmes, capables d'amollir les cœurs les plus inſenſibles (43). Adamaſtor raconte auſſi à Vaſco de Gama ſa propre Hiſtoire: il lui apprend qu'il eſt frère d'Encélade & de Briarée; que brulant d'ambition, il avoit parcouru les mers pour chercher Neptune, dans le deſſein de le combattre. Qu'ayant vu par hazard la charmante Thétis, folâtrant preſque nue ſur le bord de la Mer, il avoit conçu pour elle la plus violente paſſion. Que tous les efforts qu'il avoit faits pour lui plaire avant été inutiles, il avoit employé Doris pour parler en ſa faveur: que Thétis ayant promis une nuit de ſatisfaire ſa paſſion, il avoit volé au rendez-vous, & que s'imaginant de voir l'objet de ſon amour, il avoit étendu les bras pour l'embraſſer, mais qu'il n'avoit embraſſé qu'un rocher: qu'enfin après avoir erré comme un furieux ſur l'Océan, il avoit été métamorphoſé & changé en ce Cap de Bonne Eſpérance où ils ſe trouvoient (44).

[Z] *Ce Poëme a été imprimé un grand nombre de fois, il a été traduit en diverſes Langues.*] Il parut pour la prémiére fois à Lisbonne en 1572 (45): cette Edition a été ſuivie d'un grand nombre d'autres. Il a été traduit en François il y a plus de cent ans (46). Il y en a deux Verſions italiennes, quatre Eſpagnoles, & une Latine par un Carme nommé Thomas de Faria, Evêque de Targa en Afrique, lequel aiant caché ſon nom, & n'aiant pas dit que c'étoit une Verſion, a donné lieu à quelques-uns de croire que l'Original de la Luſiade avoit été compoſé en Latin (47). [☞ Le P. Niceron, dans ſes *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres* (48), parle de deux autres Traductions Latines; l'une, indiquée par Allatius (49), en vers Letins, faite par André Bajan natif de Goa, mais qui apparemment n'a pas vu le jour; l'autre, du célébre Portugais François Macedo, auſſi en vers Latins, qui en parle lui-même (50). L'Original de cette Traduction, conſervé dans la Bibliothèque de Mr. le Marquis de Niſa Grand de Portugal, va être imprimé, dit le P. Niceron, pour la prémiére fois par ordre du Roi de Portugal, & par les ſoins du P. Antonio dos Reys, Prêtre de l'Oratoire, de l'Académie Royale d'Hiſtoire de Portugal. Ann. DU TAAN.]

[AA] *Et en l'a enrichi de Commentaires.*] Le prémier eſt d'Emanuel Corréa, dont les remarques ſont courtes: elles ont été augmentées par Pierre Mariz, & enſuite par Gomez de Tarpia. Mais le plus conſidérable Commentaire eſt celui d'Emanuel Faria de Souſa, en Eſpagnol, imprimé à Madrid en 1639 en deux Volumes in-folio, qui ne laiſſe pas d'être ſavant, dit-on, quoiqu'un peu diffus. Le même Auteur publia l'année ſuivante dans la même Ville un autre Volume in-folio, pour défendre ces Commentaires; ſans parler de huit autres Volumes d'Obſervations, que le même Faria de Souſa fit ſur les Poëſies diverſes de Camoens, & qu'il laiſſa dans ſon Cabinet en mourant en 1650 (51).

[BB] *Le Pére Rapin y a fait quelques réflexions peu avantageuſes.*] Parlant de la diction de la Poëſie, qui doit être claire, naturelle, & nombreuſe, & aiant dit que l'obſcurité eſt un des plus grands défauts, il continue en ces termes: *C'eſt en quoi le Camoens, que les Portugais appellent leur Virgile, eſt blâmable; ſes Vers ſont ſi obſcurs, qu'ils pourroient paſſer pour des myſtéres* (52). Aiant dit que pour faire un beau Poëme Epique, *il faut obſerver de la proportion dans le deſſein*, avoir de la *juſteſſe dans la penſée*, & ne pas tomber dans des écarts, il ajoute que Camoens manque à tous ces égards (53). Critiquant le mélange de Divinités Païennes & Chrétiennes, & autres Inventions outrées, il dit: *Camoens parle ſans diſcrétion, de Vénus, de Bachus & des autres Divinités profanes, dans un Poëme Chrétien, mêlant d'une maniére peu judicieuſe les fables du Paganiſme avec les myſtéres de notre Religion* (54); & il fait de ce Poëme en général cette Critique: *Le Camoens, qui eſt le ſeul Poëte Héroïque de Portugal, n'a penſé qu'à exprimer l'orgueil de ſa Nation, en ſon Poëme de la Conquête des Indes. Car il eſt fier & faſtueux dans ſa compoſition; mais il a peu de diſcernement & peu de conduite* (55). Ce caractére eſt bien différent de celui-ci: „ La „ Luſiade peut être regardée comme un des plus beaux „ Poëmes, qu'il y ait eu depuis Homére & Virgile . . . . „ Le ſujet en eſt grand, & digne de l'Epopée . . . L'u„ nité de l'action principale, & de Héros, y eſt parfaite„ ment obſervée; on apperçoit l'art dans toute ſa conduite, une allégorie ſublime, pluſieurs épiſodes bien imaginés, les paſſions exprimées avec force & délicateſſe, & des deſcriptions vives; enfin une diction variée convenablement ſa ſujet, tantôt aiſée & ſimple, tantôt rapide & majeſtueuſe, toujours charmante, & jamais défigurée par aucun jeu de mots, dont le faux brillant „ gâte ſouvent les plus belles compoſitions des Italiens & „ des Eſpagnols (56)." Le P. Rapin dit encore, que *Camoens eſt peu naturel dans ſes Paſtorales*, & autres petites Piéces (57).

[CC] *Mr. de Voltaire l'a loué & critiqué.*] Nous avons déja rapporté quelques-unes des louanges qu'il donne à la Luſiade (58). En voici d'autres: „ Camoens en Portugal „ ouvrit une nouvelle carriére, & acquit une réputation „ qu'il conſerve encore parmi ſes Compatriotes, qui ont „ autant de reſpect pour ſa mémoire, que les Anglois „ pour celle de Milton. Il fut un exemple éclatant de „ cet invincible penchant & de cette impulſion irréſiſtible „ de la Nature, qui détermine un vrai génie à ſe livrer à „ ſes talens, en dépit de tous les obſtacles. Son enfance, „ perdue au milieu de l'oiſiveté & de l'ignorance de la Cour

* La Clede *Hiſt. de Portugal* T. II. p. 20. col. 2. Paris 1735 in-4.

(35) Voltaire *Eſſai ſur la Poëſie Epique* p. 61. 62. La Haye 1728.

(36) *Poſtſcript* de la Traduction Angloiſe de la *Luſiade* par Richard Fanſhaw Lond. 1655.

(37) Voltaire *ubi ſupra* p. 62. 63.

(38) Le même dans le Tom. I p. 300. de la nouvelle Edition de ſes Oeuvr. 1751.

(39) Aujourd'hui *Ceylan*, ou ſelon d'autres *Sumatra*.

(40) Voltaire *Eſſai* &c. p. 63. 64.

(41) Le Traducteur François de la *Luſiade* prétend que ce Phantome eſt Mahomet. Voyez ſes raiſons, qui ne ſont peut être pas fort naturelles, T. II. p. 161. *& ſuiv.*

(42) Don Emanuel de Souza, ou de Sepulveda, Gouverneur de Cliu, qui fit naufrage avec toute ſa famille au Cap de Bonne Eſpérance.

(43) Tiré du Chant V. de la Luſiade.

(44) Ibid.

(45) Par conſéquent ſept ans avant la mort de l'Auteur.

(46) La derniére Verſion Françoiſe, citée ſi ſouvent dans cet Article, a paru à Paris en 1735 en 2 Vol. in-12.

(47) *Bibl. Hiſp.* p. 21. & Baillet *Jugem. des Sav.* T. IV. Part. I. p. 198. Amſt. 1725 in-8.

(48) Tom. XXXVII. p. 259.

(49) *Apes Urbana* p. 80.

(50) *Propugnaculum Luſitano-Gallicum* p. 316.

(51) Les mêmes.

(52) *Réflex. ſur la Poëtique* Part. I. Réfl. 27. dans le T. II. p. 142. *des Oeuvr. de Rapin* Edit. d'Amſt. 1709.

(53) Idem *Réfl.* Part. II. Réfl. 3. p. 102.

(54) Idem Réfl. 15. p. 178.

(55) Idem Réfl. 18. p. 179.

(56) *Luſiade* Tom. I. Préface p. VI. VII.

(57) Rapin *ubi ſupra* Réfl. 27. p. 202.

(58) Voyez Rem. [T].

duit la Luſiade, a répondu à ſes Critiques [*DD*]. Mr. de Voltaire donne enſuite ſon jugement ſur

(59) Les auteurs Ecrivains, qui ont parlé de Camoens, ne diſent rien de cela. [Voy. Rem. [*T*]. ADD. DU TRAD.]

(60) Voltaire *Eſſai ſur la Poëſie Epique* p. 89. 90.

* Mr. De Voltaire ſe trompe, Camoens ne l'appelle point *l'Ile du Bonheur*.

(61) Cette idée reſſemble parfaitement à l'Hiſtoire de la tentation de J. C. lorſque le Diable le tranſporta ſur les ſommets du Temple.

(62) De Voltaire *ubi ſupra* p. 64—66. Cette fiction eſt dans le IX. Chant de la *Luſiade*.

(63) Voyez Rem. [*BB*] ſur (*II*).

(64) Royaume qui a une Capitale du même nom, en Afrique, pas fort loin de Mombane. Les Habitans de Mélinde reçurent très bien Vaſco de Gama, & lui fournirent des Pilotes, lorſqu'il fit voile pour aller à la découverte des Indes.

(65) De Voltaire p. 67.

(66) *Luſiade* Tom. III. p. 338.

(67) *Luſiade* Chant IX.

(68) Camoens.

(69) Boileau.

(70) *Luſiade* Tom. I. p. 62.

(71) Idem, p. 172. 173.

(72) Idem p. 174.

(73) Idem p. 175. 176.

(74) Idem T. II. p. 175.

(75) Idem p. 177.

(76) Id. ib.

„ Cour de Liſbonne (59); ſa jeuneſſe, employée à faire „ l'amour, ou la guerre contre les Maures; ſes longs Voyages ſur Mer dans un âge plus mûr; ſes malheurs à la „ Cour de Portugal; les révolutions de ce Royaume; tien „ de tout cela ne put éteindre ou rallentir ſon génie (60)." Voici quelques Critiques. „ I. On trouve dans le Poëme „ de Camoens une autre fiction, qui plairoit ſans doute „ aux Italiens, ainſi qu'aux Portugais, & non à aucune „ autre Nation: c'eſt une Ile enchantée, appellée l'Ile „ du Bonheur *, que les Portugais rencontrent à leur re„ tour, lorſqu'elle ne fait que s'élever du fond de la mer, „ pour leur conſolation & pour leur récompenſe. Ca„ moens décrit ce lieu, comme le Taſſe quelques années „ après décrivit l'Ile d'Armide. Là une Divinité produit „ toutes les beautés, & offre tous les plaiſirs que la Na„ ture peut accorder, & que le cœur peut deſirer. Une „ Déeſſe amoureuſe de Vélaſco (Vaſco) de Gama le con„ duit au ſommet d'une haute montagne, d'où elle lui „ montre tour les Royaumes de la Terre (61), & lui dé„ couvre les deſſins du Portugal. Camoens aiant ainſi la„ ché la bride à ſon imagination, dans la peinture laſcive „ des plaiſirs que Vaſco & ſa troupe goûtérent dans l'Ile, il s'aviſe d'avertir le Lecteur, que cette fiction ne „ fait que peindre la ſatisfaction que reſſentent les gens „ de bien dans la pratique de la vertu, & la gloire qu'ils „ en retirent. Ce qui excuſe plus ſolidement une ſi étran„ ge allégorie, eſt la manière charmante dont elle eſt écri„ te, s'il en faut croire les Portugais; car la beauté de „ l'élocution déguiſe ſouvent les fautes du Poëte, comme „ le coloris de Rubens fait excuſer quelques défauts, qui „ ſont dans le deſſein de ſes tableaux (62)." La Critique qui ſuit eſt à peu près la même que celle du Pére Rapin, que nous avons rapportée ci-deſſus (63). „ II. On trou„ ve dans tout le cours du Poëme une autre ſorte de mer„ veilleux, qu'il eſt impoſſible de juſtifier; c'eſt un mé„ lange déraiſonnable des Dieux du Paganiſme avec les „ Objets de la Religion Chrétienne. Gama dans une rem„ pête adreſſe ſes vœux à Jéſus-Chriſt: c'eſt cependant „ Vénus, qui vient à ſon ſecours. Les Héros ſont Chré„ tiens, & le Poëte eſt Païen. Le principal deſſein qu'on „ prête aux Portugais (quoique ſubordonné à celui d'éten„ dre leur commerce) eſt de répandre le Chriſtianiſme. „ Cependant Jupiter, Bacchus & Vénus préſident à toute „ la conduite du Voyage, & à l'entrepriſe de Vélaſco. Un „ merveilleux ſi mal aſſorti défigure tout le Poëme. Il „ faut bien, malgré cela, que les beautés y dominent, „ puiſque les Portugais le goûtent. III. Camoens a beau„ coup de ce qu'on appelle le vrai eſprit, mais il a auſſi „ en même tems de ce qu'on appelle le faux eſprit; il le „ poſſéde dans un degré qui n'eſt pas médiocre, ce qui le „ précipite ſouvent dans les plus énormes abſurdités. Je „ me ſouviens qu'après que Gama a conté ſes avantures „ au Roi de Mélinde (64), il lui dit: *O Roi, juge ſi Enée „ & Ulyſſe ont voyage auſſi loin que moi & ont eſſuyé tant „ de perils*; comme ſi ce ſauvage Africain avoit quelque „ connoiſſance des Héros d'Homère & de Virgile (65)."

[*DD*] *Un Auteur François* ..... a *répondu à ſes Critiques.*] I. A l'égard de l'Ile du Bonheur, ainſi que la nomme Mr. de Voltaire, le Critique répond: Vénus conduit les Portugais dans une Ile délicieuſe: les plaiſirs qu'ils y goûtent, *quelque dépeints avec toutes les couleurs de la plus vive galanterie*, ne ſeront pourtant que cette volupté ſpirituelle, cette ſatisfaction intérieure, qui fait la récompenſe des grands-hommes, quand ils ont réuſſi dans leurs nobles projets. Les Nymphes marines repréſenteront les Vertus, comme elles ont fait en d'autres occaſions ..... Quelque choſe que puiſſe dire Mr. du Voltaire, je ne vois en cela rien de choquant. La Poëſie eut toujours le droit d'employer des images corporelles, pour nous élever à des connoiſſances purement métaphyſiques ou morales; non ſeulement les Auteurs Grecs & Latins, mais David dans ſes Pſeaumes, & Salomon dans le Cantique, abondent en pareilles allégories; nous y voyons à chaque page les plaiſirs de l'ame exprimés par ceux du corps. N'y a-t-il donc pas de la témérité à aſſurer que Camoens s'eſt égaré en ſuivant de tels guides (66)? Je ne crois pas que cette Réponſe invalide la critique de Mr. de Voltaire ſur cet endroit de la Luſiade. Cette Ile eſt repréſentée comme le lieu le plus délicieux de l'Univers; les fleurs, les campagnes, les bois, les ruiſſeaux, le chant des oiſeaux, tout y enchante; & par deſſus tout, les Néréides qui viennent pour adoucir les travaux des Portugais; en un mot le coloris a autant de chaleur & de beauté que celui du Titien. Mais ſi les plaiſirs que les Portugais trouvent dans cette Ile ſont propres à élever l'eſprit à des choſes ſpirituelles, c'eſt ce dont on peut juger par ce petit échantillon. „ Il „ dit, & les Portugais plus prompts qu'une troupe de „ cerfs courent après les Néréides, dont les appas avoient „ captivé leurs cœurs. Les Nymphes ſe gliſſent dans les „ bois .... elles jettent des cris en fuyant; mais en même „ tems elles tournent la tête vers les Portugais, avec un „ ſourire agréable qui dément la timidité qu'elles affec„ tent. A l'une, le vent fait voltiger la blonde chevelure; „ il ſoulève doucement la robe voltigeante de l'autre; les „ beautés qu'il découvre & qu'il cache en un moment, „ font autant d'amorces flatteuſes qui enflamment les de„ ſirs de ceux qui les pourſuivent. Quelques-unes des „ Nymphes fugitives ſe laiſſent tomber ſur le verd gazon, „ & leur viſage témoigne qu'elles ne ſeroient pas fâchées „ que leurs Amans tombaſſent au même endroit. Plus „ loin, les Portugais trouvent celles qui ſe baignoient, „ toutes nues; d'abord elles jettent des cris; leur trouble „ en paroît ſi ſincére, qu'on ne s'imagineroit jamais qu'el„ les ſe ſont attendues à être ainſi ſurpriſes: une d'entre „ elles, feignant de facrifier ſa modeſtie à ſa frayeur, s'é„ lance hors de l'eau, & s'enfuit dans la forêt voiſine: „ les yeux qui volent après ſes charmes, s'attachent „ ſur les lis & les roſes qu'elle refuſe à la main, qui ſou„ haite ſi ardemment de l'arréter dans ſa courſe ..... „ pluſieurs des Portugais ſe plongent dans les flots argen„ tins, ſans quitter leurs habits; la paſſion qui les dévo„ re, recherche un prompt ſoulagement, le moindre dé„ lai leur paroît un ſiécle (67)." Quel tableau voluptueux! digne ſans contredit du Temple de Vénus, ou du Paradis de Mahomet. Camoens a pris l'idée de cette Ile de celle d'Anchidive, que Gama & ſes Compagnons découvrirent quelques jours après leur départ de Calicut. Au rapport de Barros, ils y abordérent pour y faire aiguade, & pour s'y repoſer, cette Ile étant un lieu enchanté & très fertile. II. A l'égard du mélange déraiſonnable des Dieux du Paganiſme avec les objets de la Religion Chrétienne, dont le P. Rapin & Mr. de Voltaire taxent Camoens, le Critique, ſi je ne me trompe, répond pitoyablement. Entre autres raiſons qu'il allégue contre Mr. de Voltaire, eſt celle-ci: S'il a été permis à Boileau d'introduire dans ſon *Lutrin*, la *Chicane* & la *Molleſſe*, qui ſont des Déeſſes de ſa création; je voudrois bien ſavoir, pourquoi il auroit été défendu à Camoens d'employer dans ſa Luſiade, les noms de Phébus & de Thetis, déja connus aux Poëtes. L'Allégorie eſt égale de part & d'autre; & elle doit ſervir de paſſeport au Poëte du Tage (68), tout comme à celui (69) de la Seine (70). Il n'y a pas de Lecteur de goût, qui ne ſente la foibleſſe de ce raiſonnement. Le *Lutrin* eſt un Poëme burleſque, & comme tel, la Chicane & la Molleſſe ſont des perſonnages qui y conviennent; & qui y font un admirable effet; mais la choſe eſt très différente par rapport à un Poëme Epique ſérieux, comme eſt la Luſiade. Il paroît par-là, que le Critique fait trop valoir l'allégorie, & que par conſéquent il a tort de ſuppoſer, que par Jupiter, Camoens a voulu repréſenter Dieu le Pére; ſous le nom de Bacchus, le Diable; ſous celui de Vénus, la Religion Chrétienne, qui protége les Portugais dans leur Voyage; ſous celui des Parques ou des Deſtinées, la Vénus Céleſte; que par Mars, il a entendu notre Sauveur, par Mercure, les Anges, & ainſi du reſte. Il eſt plus naturel de conclurre que c'eſt-là un défaut dans la Luſiade, qu'on ne doit pas tant attribuer à l'Auteur, qu'au Siécle où il a vécu. Nous voyons que Chaucer, & tous les grands Poëtes de ce tems-là, ont ainſi confondu d'une manière peu judicieuſe le Syſtême Chrétien avec le Paganiſme. III. Par rapport à la Critique que Mr. de Voltaire fait, de ce que Camoens ſuppoſe le Roi de Mélinde verſé dans l'Hiſtoire Grecque & dans la Mythologie, l'Auteur allégue, entre autres raiſons, celle-ci: „Peut on igno„ rer que les Indiens aient été jadis en liaiſon avec les „ Grecs? Les Philoſophes Grecs ne voyageoient-ils pas „ dans tout l'Orient, pour y conſulter les Mages & les „ Brachmanes? Et n'eſt-ce pas chez eux que Pythagore „ puiſa le dogme de la Métempſycoſe? N'eſt ce pas en„ core un fait certain, qu'Alexandre le Grand avoit une „ forte paſſion pour les Lettres, qu'il fit la conquête des „ Indes, & y demeura quelque tems?.... Nous pouvons „ ſuppoſer, que ſes Courtiſans & ſes Officiers, dont la „ plupart étoient Macédoniens, imitérent leur Souverain „ dans ſon goût pour les Sciences. En ce cas, nous n'au„ rons pas tort d'inférer, que pendant le ſéjour d'Alexan„ dre aux Indes, les Indiens apprirent la Mythologie, „ l'Hiſtoire &c. ou du moins après ſon départ, puiſqu'il „ laiſſa un grand nombre de Grecs dans les Villes qu'il „ avoit fondées aux Indes (71).... Les Indiens ont été „ auſſi en liaiſon avec les Romains (72)..... Mais ce „ qui achéve de décider en faveur de Camoens, c'eſt l'in„ vaſion d'Eſpagne par les Maures & par les Arabes. Ils „ s'appliquérent à l'Etude: comme ils avoient beaucoup „ de pénétration, leurs progrés furent rapides: ils tra„ duiſirent les meilleurs Ouvrages des Auteurs Grecs & „ Latins en leur Langue, & les commentérent. Ils en „ firent de nouveaux. Pluſieurs Siécles après, on les „ chaſſa d'Eſpagne, d'où ils portérent dans l'Afrique & „ dans l'Aſie, les Sciences qu'ils avoient apprifes en Eu„ rope. Avec ces lumiéres, croira-t-on maintenant que la „ Camoens ait bleſſé la vraiſemblance, ni même la vérité, „ en repréſentant un Roi Maure parlant de Pirrhoüs, on „ de quelqu'autre ſujet tiré de la Fable (73)? L'erreur „ de Mr. de Voltaire vient de ce qu'il a pris ce Prince „ pour un Caffre ſtupide & ſauvage; au-lieu que c'eſt un „ Arabe, un homme ſorti d'une des Nations les plus „ ſpirituelles de l'Univers (74)." Cette Critique devient enſuite un peu rude: „ L'égarement où la trop grande „ précipitation a jetté Mr. de Voltaire, doit nous ſervir „ de leçon: & nous apprend qu'il y a toujours moins de „ riſque à louer, qu'à blâmer les Grands-Hommes (75)." Mais il fait réparation en quelque façon, en diſant immédiatement après: „ Quels écueils n'a-t-on pas lieu de „ craindre ſur l'Océan de la Critique, lorſqu'on y voit „ un ſi bon Vaiſſeau faire naufrage (76)."

ſur tout le Poëme en général [*EE*], & rapporte deux des plus heureuſes penſées qui s'y trouvent [*FF*]. Camoens lance dans un des Chants un petit trait contre Henri VIII [*GG*]. Il y a une Traduction Angloiſe de ce beau Poëme par le Chevalier Richard Fanſhaw, mais on en auroit bien beſoin d'une nouvelle.

[*EE*] *Son jugement ſur tout le Poëme en général.*] „ Je „ trouve en général ſon Poëme (de Camoens) plein de „ choſes excellentes & de bévues pitoyables, placées ſans „ intervalle les unes auprès des autres. Preſque à cha- „ que page, il y a du beau & du ridicule (77)." Ce caractère eſt fort différent de ceux qu'en donnent d'autres Auteurs, comme on l'a vu ci-deſſus. Mr. de Voltaire dit enſuite, en parlant du Taſſe: „ Torquato Taſſo commen- „ ça de travailler à ſa *Jeruſalem*, quand Camoens finit ſa „ *Luſiade*. Il diſoit que Camoens étoit le ſeul rival, qu'il „ craignit dans l'Europe. *Si ſa crainte étoit ſincère, elle „ étoit frivole:* car il ſurpaſſoit autant le Poëte Portugais, „ que celui-ci étoit ſupérieur à tous les Poëtes de ſon Pays „ (78)." Mais le Chevalier Richard Fanſhaw dit dans l'Epître dédicatoire de ſa Traduction de la Luſiade, que Camoens auroit pu dire à juſte titre du Taſſe, *s'il n'avoit pas vu ma Luſiade, il ne l'auroit pas ſurpaſſée.*

(77) De Voltaire *Eſſay ſur la Poëſie Epiq.* p. 88.

(78) Idem p. 87. 88.

[*FF*] *Rapporte deux des plus heureuſes penſées qui s'y trouvent.*] „ Je les rapporterai, *dit Mr. de Voltaire*, à cauſe „ de la reſſemblance qu'elles ont avec les deux plus célè- „ bres endroits de Wallee & de Denham. Waller dit dans „ ſon Epître à Zélinde:

„ *Thy matchleſs form will credit bring*
„ *To all the wonders I ſhall ſing.*

„ *Ta beauté incompareable donnera du crédit à toutes les mer- „ veilles que je pourrai chanter.* Camoens dit auſſi en parlant „ du Voyage des Argonautes & d'Ulyſſe, que l'entrepriſe „ des Portugais donne du crédit à toutes ces fictions en „ les ſurpaſſant. Le Chevalier Jean Denham dans ſon „ Poëme *ſur la montagne des Coopers*, dit à la Tamiſe:

„ *O could I flow like thee, and make thy ſtream*
„ *My great example, as it is my theme!*
„ *Tho' deep, yet clear; tho' gentle, yet not dull;*
„ *Strong without rage, without o'erflowing full.*

„ *Puiſſé-je couler comme toi, & puiſſe ton cours me ſervir „ de modele, comme il me ſert de ſujet! Clair quoique pro- „ fond, agréable quoique paiſible, aiant de la force ſans fu- „ reur, & toujours plein ſans ſe déborder.* Camoens s'a- „ dreſſe pareillement aux Nymphes du Tage: *O Nymphes, „ ſi jamais je vous ai chanté, inſpirez-moi préſentement des „ chants forts & nouveaux, que mon ſtyle coule comme vo- „ tre onde, qu'il ſoit profond & clair comme elle* (79)." Mr. de Voltaire ajoute, qu'on ne peut pourtant pas conclurre de là, que Wallee & Denham aient imité Camoens (80). Je ne ſaurois dire comment Camoens a exprimé la première de ſes penſées; mais à l'égard de la ſeconde, le ſpirituel Mr. de Voltaire ſemble avoir fait dire au Poëte plus qu'il ne dit réellement; n'y aiant point dans ſon apoſtrophe aux Nymphes du Tage, ce beau contraſte, qui ſe trouve dans celle de Denham à la Tamiſe, & qui fait la beauté des vers Anglois. C'eſt ce qui paroît en partie par la traduction de ces Vers de Camoens par le Chevalier Fanſhaw *: „ Et vous Nymphes du Tage, ſi jamais vous „ m'avez inſpiré des ſons doux & touchans, ſi j'ai chanté „ les bords de votre aimable fleuve, donnez-moi aujour- „ d'hui des accens fiers & hardis, qu'ils aient la force & „ la clarté de votre cours, qu'ils ſoient purs comme vos „ ondes, & que deſormais le Dieu des Vers préfère vos „ eaux à celles de la Fontaine ſacrée."

(79) Idem p. 68. 70.

(80) Ibid.

* J'ai ſubſtitué ici la traduction de cet endroit par Mr. de Voltaire, qui me paroît être aſſez conforme à celle de l'Auteur Anglois, mais qui ne juſtifie guères, ſelon moi, la Critique qu'on fait ici. R. M. T.

[*GG*] *Camoens lance dans un des Chants un petit trait contre Henri VIII.*] C'eſt au commencement du Chant ſeptième, où il parle de la ſupérioriété que la réputation & la gloire de ſes compatriotes ont ſur celles des autres Nations. A cette occaſion il attaque principalement le penchant immodéré de Henri VIII pour le Beau-Sexe, & la guerre qu'il faiſoit aux Catholiques-Romains. „ Le Mo- „ narque d'Angleterre, quoiqu'il ſe qualifie Roi de Jéru- „ ſalem, laiſſe cependant gémir cette Ville ſous l'oppreſ- „ ſion des Iſmaélites. Plongé dans les délices, il ſe li- „ vre, au milieu des glaces du Nord, aux plaiſirs Aſſy- „ riens. Et s'il tire l'épée, ce n'eſt que contre ceux qui „ profeſſent la Vérité." [☞ Les Auteurs du *Journal des Savans*, en rendant compte (81) de la Traduction de la *Luſiade* par Mr. du Peron de Caſtera, trouvent les Critiques de Mr. de Voltaire fondées; & ils ajoutent en même tems, „ que la beauté des détails, la force de l'expreſſion, la „ poëſie du ſtyle, la variété qu'il a jettée dans ſes récits, „ la nobleſſe & l'élévation de ſes ſentimens, feront tou- „ jours regarder le Camoens comme un grand Poëte, par „ ceux mêmes qui ſont perſuadés qu'il n'y a qu'un Inté- „ rêt national qui ait pu perſuader aux Portugais que la „ Luſiade eſt ſupérieure au Taſſe, & à tout ce qui a été „ fait dans ce genre depuis Homère & Virgile." AUD. DU TRAD.]

(81) Septemb. 1715. p. 548.

CAMPANELLA (THOMAS), fameux Philoſophe Italien ſur la fin * du XVI. Siècle, nâquit le 5 de Septembre 1568 à Stilo, Bourg de Calabre (*a*), & non vers l'an 1564, comme le dit Mr. Baillet dans ſes *Enfans célèbres* (*b*). Il fit voir dès ſon enfance ce qu'on devoit attendre de lui pour la ſuite. Il apprit avec une rapidité prodigieuſe tout ce qu'on a coutume d'enſeigner à la Jeuneſſe. Dès l'âge de treize ans il poſſédoit parfaitement les Orateurs & les Poëtes anciens, & faiſoit avec beaucoup de facilité des Diſcours & des Vers ſur les ſujets qu'on lui propoſoit. C'eſt ce qu'il nous apprend lui-même dans une Diſſertation Latine, adreſſée à Gabriel Naudé, *ſur ſes propres Ouvrages & ſur la manière d'étudier* [*A*]. Lorſqu'il eut quatorze ans & demi, ſon père voulut l'envoyer à Naples étudier en Droit ſous Jules Campanella; mais aiant d'autres vues, il entra dans l'Ordre de S. Dominique [*B*]. On l'envoya enſuite à San-Giorgio, pour y faire ſa Logique & ſa Philoſophie [*C*]. On peut juger des progrès qu'il y fit par ce fait, qu'on rapporte de lui. Son Régent avoit été invité à venir diſputer à des Théſes, qu'on ſoutenoit chez les Franciſcains; mais ſe trouvant incommodé, il crut que Campanella pourroit le faire en ſa place, & l'y envoya. Le Diſciple répondit parfaitement aux eſpérances de

* Il va dans l'Anglois *au commencement*, mais il eſt evident que c'eſt une faute.

(*a*) Thom. Pope Blount *Cenſ. celeb. Author.* p. 916. Genève 1694 in-8. & Niceron *Mem. des Homm. ill.* Tom. VII. p. 67.

(*b*) Num. 67. p. 268. des *Jugem. des Savans* Tom. V. Part. I. Amſt. 1725 in-12.

[*A*] *C'eſt ce qu'il nous apprend lui-même dans une Diſſertation Latine . . . . .* ſur ſes propres Ouvrages & ſur la manière d'étudier.] Cette Diſſertation a pour titre: *Thomæ Campanellæ de libris propriis & recta ratione ſtudendi Syntagma ad Gabrielem Naudeum Pariſinum:* elle a été inſérée dans un Recueil de Diſſertations ſur la manière d'étudier, imprimé à Amſterdam chez Elſevier en 1645 in-12., intitulé, *Hugonis Grotii & aliorum Diſſertationes de Studiis inſtituendis.* Dans le Chap. I. Art. 1. on trouve le paſſage ſuivant, d'où nous avons tiré ce que nous avons dit dans le corps de l'Article: *Equidem quinquennis adhuc Literulis ac Pietati adeo ſtudioſam operam dedi, ut quicquid Parentes & Avi & Concionatores de divinis eccleſiaſticiſque rebus dicerent, & quicquid Pædagogi docerent, animo conderem. Anno decimo tertio Grammaticorum dogmata ac verificatoria Artis ita perceperam, ut quicquid liberet, proſa ac metro poſſem eloqui, multoque carmina tunc edidi, haud tamen nervoſa.*

[*B*] *Il entra dans l'Ordre de S. Dominique.*] Il nous apprend dans la Diſſertation citée ci-deſſus, qu'il fut déterminé à entrer dans cet Ordre, pour avoir entendu un éloquent Prédicateur, qui en étoit, & duquel il avoit appris les principes de la Logique: & par la lecture de l'Hiſtoire de S. Thomas d'Aquin & d'Albert le Grand, dont il avoit été fort touché. *Anno quaſi decimo quarto cum dimidio, accidit ut Parens Neapolim me vocatum a Julio Campanella, Juriſprudentiæ Lectore, mittere vellet: ſed eodem tempore religionem Dominicanorum, cum ex ad Concionatorem eloquentem audiviſſem, Logicæſque ab eadem principia præguſtaſſem, maximè autem Sancti Thomæ & Alberti Magni hiſtoria affectus fuiſſem, profiteri volui.*

[*C*] *On l'envoya enſuite à San Giorgio, pour y faire ſa Logique & ſa Philoſophie.*] Il rapporte dans la même Pièce que nous avons citée, qu'il y prononça publiquement en préſence d'une nombreuſe Aſſemblée un Diſcours en Vers Héroïques, & un Hymne en Vers Sapphiques, lorſque le Gouverneur de la Ville prit poſſeſſion de ſon Gouvernement, & qu'il compoſa quantité de Vers pour ſervir d'Inſcriptions dans l'Egliſe des Dominicains & ſur l'Arc de triomphe. *Miſſus igitur poſtea ad Cenobium Sancti Georgii Oppidi, Logicam & Philoſophiam auditurus, Orationem metro heroico atque hymno ſapphico, cum Dominus Oppidi auſpicia dominii primum adiret, in populorum & vicinorum frequentiâ a me compoſitam recitavi, multoque carmina, cum in Eccleſiâ noſtrâ, tum in triumphali Arcu, per me condita, adhuc viſuntur inſcripta.* Il compoſa auſſi d'une manière claire & abrégée divers Diſcours de Logique & de Phyſique: mais doutant enſuite que la vérité ſe trouvât dans la Philoſophie Péripatéticienne, il examina tous les Commentateurs Grecs, Latins, & Arabes d'Ariſtote, & commença à douter de plus en plus de la vérité de leur doctrine. Il réſolut donc d'examiner ſi leurs principes ſe trouvent conformes à ce que l'on voit dans le Monde, que les Sages ont appellé le Livre vivant de la Divinité. Et comme les Docteurs ne pouvoient ſatisfaire aux difficultés qu'il propoſoit contre leurs ſentimens, il prit le parti de lire tous les Ouvrages de Platon, de Pline, de Galien, des Stoïciens, & des Sectateurs de Démocrite, & ſur tout ceux de Teleſius, & de les comparer avec ce que l'Univers nous offre, pour découvrir ce qu'il y avoit de vrai & de faux dans ce qu'on en dit dans les Livres. *Deinde cum eſſem anxius, quod veritas non ſincera, ſed potius fictitas pro*

de ſon Maitre: Il diſputa avec tant de ſubtilité & de force, que tout le monde en fut charmé, & s'écria que le Génie de Téléſius étoit paſſé en lui. Campanella n'avoit pas encore entendu parler de ce Philoſophe, & ce lui fut une occaſion de le lire dans la ſuite, & d'entrer même dans ſes ſentimens (c). Son Cours de Philoſophie achevé, on l'envoya à Coſence pour étudier en Théologie. Mais ſon inclination & ſon goût le portoient entièrement à la Philoſophie, & il lui donnoit toute ſon application & tout ſon tems. Il commença alors à ſe former un nouveau plan d'étude, & il ſecoua le joug de l'Autorité, qui tenoit tous les Philoſophes de ce tems-là aſſervis. Il révoqua en doute la doctrine de ſes Maitres, & il la trouva fauſſe dans un ſi grand nombre d'articles, qu'il tomba dans une eſpèce de Pyrrhoniſme, qui lui faiſoit douter des faits les plus inconteſtables. Il avoue lui-même, qu'il avoit douté s'il y avoit jamais eu de Charlemagne dans le Monde. C'eſt-là d'ordinaire le fruit de l'Autorité, lorſqu'on veut que les Hommes s'y ſoumettent aveuglément: pour vouloir trop exiger, on n'obtient rien du tout: jamais l'Homme ne ſe défera aſſez entièrement de ſa Raiſon, pour ſe laiſſer conduire comme une bête par-tout où on voudra le mener *. Campanella réſolut de ne s'attacher à aucun Auteur en particulier, mais de profiter de ce qu'il trouveroit de bon dans chacun (d). Etant allé demeurer à Altomonte, il profita du loiſir qu'il y trouva, pour lire les Ouvrages des anciens Philoſophes, & même des nouveaux, ſur-tout ceux de Téléſius; & ſe fit des Syſtèmes particuliers, qui devoient paroître bien étranges dans un tems, où les ſentimens d'Ariſtote paſſoient pour des vérités conſtantes. Il n'avoit encore que vingt-deux ans, lorſqu'il ſe mit à écrire. Malgré ſa grande jeuneſſe, il ſe croyoit dès-lors aſſez fort pour ſoutenir les attaques, que ſes nouveaux Syſtèmes ne pouvoient manquer de lui attirer (e). Il alla en 1590 à Naples, pour y faire imprimer quelques-uns de ſes Ouvrages. Dans cette Ville, un ancien Profeſſeur de ſon Ordre conçut une haine mortelle contre lui, & mit dans la ſuite tout en uſage pour lui nuire [D]. Les Ouvrages qu'il publia [E] firent grand bruit, & la nouveauté

(c) Jan. Nic. Erythr. *Pinacoth.* I. p. 42. Edit. de 1645.

* Bernard *Nouv. de la Rép des Lett.* Novemb. 1705 p. 502. 503.

(d) Niceron p. 89.

(e) Idem p. 89. 90.

pro veritate, in Peripato verſari mihi videbatur, Ariſtotelis Commentatores Græcos atque Latinos Arabeſque examinavi omnes, & hæſitare magis cæpi in dogmatis rerum, ideoque perſcrutari volui, an quæ dixerunt ipſi, in mundo etiam legantur, quem codicem eſſe Dei verum ex doctrinis ſapientum intellexi. Quoque Doctores meis argumentis ſatisfacere non poſſent, quæ contra ipſorum Lectiones promebam, ſtatui ipſe libros omnes percurrere Platonis, Plinii, Galeni, Stoicorum & Democriticorum, præcipuè verò Teleſianos, ac cum mundi codice primario conferre, ut ex originali & autographo, quid veri exemplaria habent, & quid falſi, agnoſcerem (1).

(1) Syntagm. ubi ſupra.

[D] *Un ancien Profeſſeur de ſon Ordre conçut une haine mortelle contre lui, & mit dans la ſuite tout en uſage pour lui nuire.*] Il s'étoit acquis à Naples une réputation extraordinaire, par une avanture que nous allons rapporter. Paſſant devant un Couvent de Recollets, il vit une ſi grande quantité de perſonnes qui y entroient & qui en ſortoient, qu'il fut curieux d'en ſavoir le ſujet. On lui dit qu'on y ſoutenoit des Thèſes de Philoſophie. Il y entra comme les autres, & aiant obtenu la permiſſion de diſputer, il s'en acquitta ſi bien, qu'il s'attira les applaudiſſemens de toute l'Aſſemblée, & que les Religieux de ſon Ordre le menèrent en triomphe dans leur Monaſtère. Quelque tems après il aſſiſta à des Thèſes de Théologie, où un ancien Profeſſeur de ſon Ordre aiant dit quelque choſe qui lui parut fort ſenſé, il ſe mit à le combler de louanges: mais le vieillard, apparemment jaloux de la gloire que Campanella s'étoit acquiſe, le regarda d'une manière mépriſante, & lui dit de ſe taire, puiſque ce n'étoit pas à un jeune-homme comme lui, à ſe mêler des queſtions de Théologie. Ce mépris aigrit la bile de Campanella, qui lui répondit, que tout jeune qu'il étoit, il pouvoit être ſon Maitre; & qui enſuite attaqua avec tant de force ce que le Profeſſeur avoit avancé, que tout le monde lui ajugea la victoire. Le Profeſſeur, irrité de cet affront, l'accuſa devant l'Inquiſition, d'avoir acquis par la Magie ce prodigieux ſavoir dans des choſes qu'il n'avoit point étudiées. *Illud verò ſui nominis famam, ſupra quam dici poſſet, in immenſum auxit, quod cum illis Diſſuaſionibus Theologorum quoddam placitum in contentionem certamenque deductum eſſet, ac multa doctè argutèque in utramque partem eſſent allata, neſcio quod dicti cujuſdam ex ſuo Ordine ſenis dictum, utpote verum, cum plauſu excepit, & in cælum laudibus extulit. At ſenex iratus, Tace tu, inquit, nec te immiſce: de Theologicis hic rebus ambigitur, quas tu ne primoribus quidem labris attigiſti. Quo hominis inprimis iracundi dicto exarſit ille, nec tulit: Ac vide, inquit, quam ego ſim harum rerum ignarus & rudis, ut poſſim te decem annos in diſciplina habere, ac poſtea adigere, ut fatearis te nihil ſcire vel intelligere. Ac reprehenſum ſenis illius Argumentum, & Sanctorum Patrum Sacrarumque Literarum teſtimoniis confirmatum, tanquam amentatam haſtam, ita capit ingenii incertia, ac viribus interquiet, ut omnium conceſſu fuerit judicatum, a Campanella ſemper omnes, illo autem die etiam ipſum a ſeſe ſuperatum. Quæ victoria magnas illi in omnem vitam bellorum tumultus excitavit. Primum a ſene illo, cujus contumaciam retuderat, apud Quæſtores fidei accuſatur, quod tantam vim doctrinæ, cujus ne literam quidem didiciſſet, ex inferorum fontibus hauſtam cbtibiſſet* (2).

(2) Jan. Nic. Erythræi *Pinacoth.* I. p. 42.

[E] *Les Ouvrages qu'il publia.*] Nous en donnerons ici le Catalogue. I. *Philoſophia ſenſibus demonſtrata, & in octo Diſputationes diſtincta, adverſus eos, qui proprio arbitratu, non autem ſenſum duce natura philoſophari ſunt: ubi errores Ariſtotelis & Aſſeclarum ex propriis dictis & naturæ decretis convincuntur, & ſingulæ imaginationes pro ea à Peripateticis fictæ prorſus rejiciuntur, cum vera defenſione Bernardi Teleſii.* Naples 1591 in-4. Téléſio de Coſence avoit publié à Naples en 1587 un Ouvrage intitulé: *De rerum natura juxta propria principia Libri IX.* in-fol. où il attaquoit fortement la ſoumiſſion aveugle, qu'on avoit alors pour l'autorité d'Ariſtote; & auquel Jaques Antoine Marta, jaloux de la gloire de cet ancien Philoſophe, avoit entrepris de répondre. Campanella aiant lu le Livre de Téléſio, prit goût à ſes ſentimens, & charmé de la liberté Philoſophique qu'il vouloit introduire, il mit auſſi-tôt la main à la plume pour la ſoutenir contre les attaques de ſon adverſaire (3). Le Livre de Campanella conſiſte en huit Diſputes. 1. Des principes des Corps naturels. 2. De la formation du Fœtus. 3. Du Ciel & du Monde. 4. Des Elémens. 5. De l'uſage du Cours oblique du Soleil. 6. Du mélange des Elémens. 7. De leurs Qualités. 8. Des choſes qui produiſent le Mouvement, & de celles qui ſont mobiles. Il examine dans cet Ouvrage toute la Philoſophie d'Ariſtote, & il réfute le *Propugnaculum Ariſtotelis* de Marta, & montre, que bien loin d'avoir défendu ce Philoſophe, comme il le prétend, Marta a fait tort à ſa cauſe. *Hic totam Philoſophiam Peripateticam in examen adducit, Philoſophorum priſcorum & Modernorum decretis, ſimulque Naturæ placitis, & ſenſu confutavit* Propugnaculum *ipſius Auctoris, ſic ut quem defendere profitebatur, hunc potius offendere palam oſtenderim* (4). Le P. Niceron dit (5), qu'il traita ſon adverſaire avec trop de hauteur, ce qui ne convenoit point à une perſonne auſſi jeune que lui: car il n'avoit pas encore vingt deux ans; c'étoit même le moyen de s'attirer mille ennemis, au-lieu de ſe faire des Diſciples. II. *Prodromus Philoſophiæ inſtaurandæ, id eſt, Diſſertationis de Natura Rerum compendium ſecundum vera principia ex ſcriptis Thomæ Campanellæ præmiſſum.* Francfort 1617 in-4. pagg. 86. Tobie Adami, qui a fait imprimer cet Ouvrage, y a ajouté une Préface (6). III. *De ſenſu rerum & Magia Libri IV. mirabilis occultæ Philoſophiæ, ubi demonſtratur Mundum eſſe vivum Dei ſtatuam, beneque cognoſcentem, omneſque illius partes, partiumque particulas ſenſu donatas eſſe, aliasque clariori, alias obſcuriori, quantum ſufficit ipſarum conſervationi, ac totius in quo conſentiunt, & ferè omnium Naturæ Arcanorum rationes aperiuntur. Tobias Adam recenſuit, & nunc primum evulgavit.* Francfort 1620 in-4. pagg. 371. *Iidem Libri correcti & defenſi a ſtupidorum incolarum Mundi calumniis.* Paris 1636 in-4. pagg. 229. C'eſt lui-même qui donna cette dernière Edition, & il la dédia au Cardinal de Richelieu. il prétend prouver dans cet Ouvrage, qu'il y a du ſentiment dans tous les Corps & dans tous les Etres, qui nous paroiſſent immobiles & inſenſibles. Les Aſtres, les Elémens, les Plantes, les Cadavres mêmes, tout, ſelon lui, eſt ſenſible dans le monde. Il ne faut pas être ſurpris après cela, s'il attribue de l'intelligence & de la raiſon aux bêtes, & s'il prétend qu'elles ont un langage intelligible entre elles. Les exemples qu'il apporte pour prouver tout cela ſont aſſez curieux & ont quelque choſe d'éblouiſſant, mais il n'y a aucune ſolidité, comme le remarque le P. Niceron (7). il nous apprend lui-même dans la Diſſertation ſur ſes propres Ouvrages (8), qu'il a écrit ce Livre en Italien & en Latin, & que Tobie Adam le fit imprimer à Francfort en 1618. Athanaſe le Rhéteur Prêtre Grec de Conſtantinople, qui vivoit à Paris en même tems que Campanella, & qui y eſt mort le 13 de Mars 1663, âgé de quatre-vingt douze ans, a compoſé contre ce Livre de Campanella un long Ouvrage en Grec, qui eſt manuſcrit dans la Bibliothèque de Mr. de Coiſlin, & qui n'a jamais été imprimé: mais il en a fait un Abrégé Latin, qui l'a été; il eſt intitulé: *D. Athanaſii Rhetoris Presbyteri Byzantini Anti-Campanella in compendium redactus, adverſus Librum* de Senſu rerum & Magia. Paris 1655 in-4. (9). Mr. Robert Burton dans ſon *Anatomie de la Melancholie*, aiant obſervé (10) que Kepler croit que les Planètes ſont habitées, nous apprend que Campanella adopte cette opinion dans le Chap. IV. du Liv. II. de ſon Traité *de Senſu rerum*. „ Qu'il prétende qu'elles ſont habitées, dit Mr. Burton, c'eſt ce qu'il y a de „ fûr; mais par quelle eſpèce de Créatures, c'eſt ce qu'il „ ne peut dire: mais il ſe donne beaucoup de peine pour „ prouver qu'elles le ſont, & qu'il y a un nombre infini „ ni de Mondes, aiant fait l'apologie de Galilée, & dédié ſon Ouvrage au Cardinal Cajetan. IV. *Apologia pro*

(3) Niceron *Mém. des Hom. ill.* Tom. VII. p. 76. 77.

(4) Campanella *de Lib. prov. & recta judicandi ratione.* Syntagm. Cap. I. Art. 2.

(5) P. 77.

(6) Niceron p. 78.

(7) P. 78.

(8) Cap. I. Art. 8.

(9) Niceron p. 79.

(10) Part. II. Sect. 2. Memb. 3. p. 233. de la 7e. Edit. Londres 1660 in fol.

veauté de ſes opinions aiant révolté bien du monde à Naples, il alla à Rome, où il ne fut pas mieux reçu. Il paſſa de là à Florence, où il préſenta quelques-uns de ſes Ouvrages au Grand-Duc Ferdinand I. qui étoit Protecteur des Gens-de-Lettres; mais il n'y demeura pas longtems, & réſolut d'aller à

Galileo Mathematica Florentino, ubi diſquiritur utrum ratio philoſophandi, quam Galileus celebrat, faveat Sacris Scripturis, an adverſetur. Francfort 1622 in-4. pagg. 58. Cette Apologie de Galilée fut imprimée par les ſoins de Tobie Adami : il y examine ſi le Syſtême de ce Mathématicien de Florence eſt conforme à l'Écriture Sainte, ou non. V. *Realis Philoſophiæ Epilogiſticæ Partes quatuor, hoc eſt, de rerum Naturâ, hominum Moribus, Politicâ, cui Civitas Solis adjuncta eſt, & Oeconomicâ, cum annotationibus Phyſiologicis, a Tobia Adamo nunc primum edita. Quibus accedunt Quæſtionum Partes totidem ejuſdem Campanellæ contra omnes Sectas veteres novaſque, ad Naturalem Chriſtianamque Philoſophiam, hiſce Libris contentam, confirmandam.* Francfort 1623 in-4. pagg. 508. Cet Ouvrage eſt divité en quatre Parties, & contient un Syſtême de Phyſique, de Morale, de Politique, & d'Oeconomique, avec des notes Phyſiologiques par Tobie Adami ; il y a outre cela des Queſtions de Campanella contre toutes les Sectes de Philoſophes tant anciens que modernes, pour confirmer, dit-il, la Philoſophie Naturelle & Chrétienne contenue dans cet Ouvrage. Campanella nous apprend dans la Diſſertation ſur ſes propres Ouvrages (11), qu'il avoit d'abord écrit ce Livre en Italien; & que *la Cité du Soleil*, qui eſt jointe à la partie politique, eſt l'idée d'une République, infiniment meilleure que celle de Platon, ni d'aucun autre Auteur. *Adjecique ideam Reipublicæ, quam voco* Civitatem Solis, *longè præſtantiorem, quam ſit Platonica, aut alia quævis.* Gabriel Naudé, dans ſa *Bibliographia Politica*, dit, que cette Pièce eſt remplie d'idées nouves & de grands ſentimens, & qu'outre les ſpéculations Philoſophiques, on y trouve bien des choſes utiles pour le Gouvernement, & pour la perfection des mœurs. Civitatem Solis *delineavit ed cogitationum novitate & ſublimitate ſenſuum, ut præter Philoſophicas ſpeculationes multa etiam conſuluerat, quæ Reipublicæ melius adminiſtrari poſſent, & homines ipſi meliores evadere.* Herman Conringius, dans ſon Traité *de Civili Prudentia* (12), remarque auſſi, qu'il y a de bonnes choſes dans cette Pièce, quoiqu'elle ſoit inférieure à l'*Utopie* de Thomas Morus. *Thomæ Campanellæ* Civitas Solis *laudo quidem digna, multum tamen eſt infra Th. Mori* Utopiam. Naudé, dans l'Ouvrage cité ci-deſſus, obſerve par rapport au Syſtême de Morale, qui ſe trouve dans le Livre de Campanella dont nous parlons, que quoique ce Traité ne ſoit pas écrit d'un ſtyle à plaire aux *Ciceroniens*, il y a cependant de ſi beaux ſentimens, & des réflexions ſi penſées, qu'il ne peut qu'être fort du goût des vrais Philoſophes. *Amicus etiam noſter Thomas Campanella juxta doctrinam ſuorum* Primalitarum, Ethicam *novam compoſuit, quæ ſub Epilogiſtici nomine cum Philoſophiâ ſuâ Naturali & Politicâ typis commiſſa fuit a Tobia Adamo, ſtylo quidem non ita compto delineata, ut Ciceronianis arridere poſſet, ſed ea nobilitate cogitationum, rationumque ſublimitate, ut omnibus ſapientiæ Myſtis non poſſit eſſe non jucundiſſima gratiſſima.* VI. *Atheiſmus triumphatus, ſeu contra Anti-Chriſtianiſmum.* Rome 1631 in-fol. pagg. 182. Paris 1636 in-4. pagg. 273. Cette ſeconde Edition contient de plus: *Diſputatio contra murmurantes in Bullas Sixti V & Urbani VIII adverſus judiciarios* &c. Il dit dans la Diſſertation citée pluſieurs fois (13), qu'il remit l'*Atheiſmus triumphatus* en 1608 à Scioppius, lorſque le Pape Paul V l'envoya pour lui faire obtenir ſa liberté, & que Scioppius y donna ce titre, au-lieu que lui-même l'avoit intitulé auparavant : *Recognitio Religionis ſecundum omnes ſcientias, contra Antichriſtianiſmum Machiavelliſticum.* C'eſt Campanella lui-même, qui a donné *la ſeconde Edition*, & il y a fait divers changemens. On prétend, qu'en faiſant ſemblant de combattre les Athées dans cet Ouvrage, il a voulu les favoriſer, en leur prêtant des argumens, auxquels ils n'ont jamais penſé, & en y répondant très foiblement. C'eſt ce qui a fait dire à Herman Conringius, cité par Pope-Blount (14), qu'on auroit dû intituler ce Livre *Atheiſmus triumphans*, & qu'on doit en porter le même jugement que Barlæus a fait de l'*Amphitheatrum* de Vanini. *Scripſit etiam Atheiſmum triumphatum, quo tamen vectius eſt* Atheiſmus triumphans: *idemque judicium de eo ferendum, quod Barlæus de* Amphitheatro *Vanini tulit.* Sorbière (15) parle auſſi très défavantageuſement de ce Livre, & aſſure, que la ſeule choſe qu'il y ait appriſe, c'eſt de ne lire jamais d'autre Ouvrage du même Auteur, à moins qu'il ne veuille perdre ſon tems. VII. *De Gentiliſmo non retinendo Quæſtio unica. Utrum liceat novam poſt Gentiles cudere Philoſophiam. Utrum liceat Ariſtotelî contradicere. Utrum liceat juramento in verba Magiſtri.* Paris 1636 in-4. pagg. 68. Campanella maltraite fort dans cette Pièce Ariſtote, & ceux qui le ſuivoient aveuglément. VIII. *De Prædeſtinatione, Electione, Reprobatione, & auxiliis divinæ Gratiæ, cents Thomiſticus.* Paris 1636 in-4. pagg. 326. Campanella abandonne dans cet Ouvrage les ſentimens de S. Auguſtin & de S. Thomas, pour ſuivre ceux d'Origène. Ceux des Moliniſtes ne lui plaiſent pas plus que ceux des Auguſtiniens; il rejette la Science moyenne, comme une choſe inutile, & ſujette à bien des inconvéniens. Il veut que l'homme par les ſeules forces de la Nature puiſſe ſe mettre en état de recevoir la Grace; que les enfans morts ſans Baptême ſoient ſauvés par la foi de leurs parens &c. (16). IX. *Aſtrologicorum Libri ſex, in quibus Aſtrologia, cum ſuperſtitione Arabum & Judæorum eliminatâ, Phyſiologicè tractatur, ſecundum Scripturas, & doctrinam S. Thomæ, & Alberti, & ſummorum Theologorum, ita ut abſque ſuſpicione malâ in Eccleſiâ Dei multâ cum utilitate legi poſſit.* Lyon 1629 in-4. pagg. 232. Il prétend traiter l'Aſtrologie d'une manière phyſiologique, conformément à la doctrine de l'Ecriture, de S. Thomas, d'Albert & des plus grands Théologiens, en rejettant les ſuperſtitions que les Arabes & les Juifs y ont mêlées, de manière qu'on la puiſſe lire ſans danger, & avec utilité, dans l'Egliſe. A peine cet Ouvrage fut-il imprimé, que le Libraire reçut d'Italie un ſeptième Livre *de Fato ſyderali vitando*, qu'il joignit au reſte : le tout enſemble parut à Francfort en 1630 in-4. (17). Campanella rapporte dans ſa Diſſertation ſuſmentionnée (18), qu'un faux-frère lui aiant emprunté ce dernier Livre, le donna avec les ſix autres à un Libraire de Lyon pour les imprimer, dans la vue de l'expoſer à la colère du Pape Urbain VIII, Pontife ſage, & ennemi par cette raiſon de l'Aſtrologie; & en même tems ce faux-frère l'accuſa de déſobeiſſance, d'avoir fait imprimer ce Livre, & de ſuperſtition, par rapport aux choſes mêmes qu'il renfermoit : ce qui fit qu'il ne voulut pas avouer cet Ouvrage, & qu'il écrivit une Apologie, qui fut approuvée par deux Cenſeurs choiſis pour l'examiner. *Item librum de* Fato ſyderali vitando, *quem mutuatum infidiſſimus Frater, una cum ſex* Libris Aſtrologicis, *ut edium Urbani VIII ſapientiſſimi Pontificis, eoque nomine Aſtrologiam deteſtantis, mihi conſeliares, Typographo dedit Lugdunenſi, a quo publicatus eſt; ac ſimul me accuſavit inobedientiæ circa impreſſionem, & ſuperſtitionis circa impreſſas res : quare hunc, ut a me minimè impreſſum, pro meo arripere nolui; & apologiam feci, quam delecti duo Cenſores approbavere.* Le P. Niceron dit (19), que Campanella étoit fort prévenu pour l'Aſtrologie Judiciaire, & qu'il ſe mêloit de prédire l'avenir par ſon moyen. X. *Medicinalium juxta propria principia Libri ſeptem.* Lyon 1635 in-4. pagg. 690. Ce fut Jaques Gaffarel qui eut ſoin de l'Edition de cet Ouvrage. XI. *Philoſophiæ rationalis partes quinque, videlicet Grammatica, Dialectica, Rhetorica, Poëtica, Hiſtoriographia, juxta propria principia, ſuorum Operum Tomus I.* Paris 1638 in-4. Il dit dans ſa Diſſertation citée (20), qu'il écrivit cet Ouvrage, pendant qu'il étoit en priſon à Naples. Le P. Niceron remarque (21), que ce Livre & les ſuivans ſont fort peu de choſe. Mr. Gibert, dans ſes *Jugemens des Savans ſur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique* (22); remarque ſur cet Ouvrage de Campanella, qu'il rappelle tout, autant qu'il le peut, à des idées métaphyſiques, qu'il emprunte les termes de cette Science, & que ſon ſtyle eſt tout à fait ſemblable à celui de la Somme de S. Thomas. Mr. Gibert obſerve encore (23), que Campanella critique la définition qu'Ariſtote & Cicéron ont donnée de la Rhétorique, & qu'il la définit, *l'Art inſtrumental de conſeiller le bien & de diſſuader le mal.* De telle ſorte que, ſelon lui, un Orateur qui conſeille le mal, ceſſe dès-lors d'être Orateur. „ Et il ne conſidère pas, *dit Mr. Gibert*, qu'il y a „ quelquefois dans le Diſcours de cet Orateur, infiniment plus de génie, en un mot plus d'éloquence, que „ dans un Diſcours qui nous porte au bien. " Il ajoute enſuite, qu'après avoir rejetté la définition d'Ariſtote, qui dit que la Rhétorique eſt *une extenſion de la Logique*, Campanella prétend que c'eſt *une extenſion de la Magie*; & il ſe fonde ſur *le merveilleux de l'Eloquence, laquelle*, dit-il, *ſans aucun paſte avec le Diable, ſans aucune drogue à manger, & ſans breuvage ni potion, tourne les cœurs & les eſprits comme il lui plaît.* Et il ne faut pas s'imaginer que ſa propoſition ne ſoit qu'une figure, comme ce qu'Horace dit des Poëtes dramatiques, que ce ſont des eſpèces de Magiciens, dans ſon Epître à Auguſte (24):

> *Ille per extentum funem mihi poſſe videtur*
> *Ire Poëta, meum qui pectus inaniter angit,*
> *Irritat, mulcet, falſis terroribus implet,*
> *Ut Magus, & modo me Thebis, modo ponit Athenis.*

Mais la propoſition de Campanella paroît dogmatique, ou doctrinale. Ce qu'il dit de la Rhétorique, il le dit encore de la Poëſie; & s'il ne l'appuye que ſur des effets de la Poëſie, qui ſont connus de tout le monde, c'eſt qu'il ne peut pas en dire davantage. C'eſt par la même raiſon qu'il adoucit un peu ſa propoſition, *Rhetoricam eſſe quandammodo Magiæ portiunculam.* Mr. Gibert finit en diſant (25), qu'il ne prétend pas dire qu'il n'y ait rien de bon dans cet Auteur; mais ſeulement qu'en ce qu'il a de bon, il ne dit rien de nouveau; qu'il débite bien des choſes extraordinaires, qui ne valent rien; & que ce qu'il a de bon, comme ce qu'il a de mauvais, eſt exprimé d'une manière très déſagréable, comme on en peut juger par le titre de deux ou trois Chapitres de ſon Ouvrage. *De Oratore ex primalitate prima. De Oratore ex primalitate ſecunda* &c. XII. *Diſputationum in quatuor partes Philoſophiæ Realis Libri IV. pro Republicâ Literariâ & Chriſtianâ, id eſt verâ rationali ſtabiliendâ, contra Sectarios: ſuorum Operum Tom. II. & III.* Paris 1637 in-fol. XIII. *Univerſalis Philoſophiæ ſeu Metaphyſicarum Rerum juxta propria dogmata partes tres, Libri XVIII; ſuorum Operum Tom. IV.* Paris 1638 in-fol. XIV. *De Monarchiâ Hiſpanicâ Diſcurſus.* Amſterdam chez Elzevier 1640 in-24. Cette Edition ne vaut rien du tout,

(11) Cap. I. Art. 3.

(12) Cap. XIV.

(13) Cap. I. Art. 3.

(14) *Cenſur. celeb. Auth.* p. 917. Geneva 1689 in-4.

(15) Sorbière p. 70, *apud* Niceron p. 81.

(16) Niceron p. 82.

(17) Niceron p. 82. 83.

(18) Art. 4.

(19) P. 83.

(20) Cap. I. Art. 2.

(21) P. 85.

(22) Avec les *Jugemens des Savans de Baillet* Tom. VIII. Part. II. p. 130. Amſt. 1725 in-12.

(23) P. 682.

(24) Epiſt. Lib. II Ep. 3. vs. 410 &c.

(25) P. 1166.

à Padoue. Comme il paſſoit par Bologne, on lui enleva ſes Ecrits, & on les envoya à Rome au Tribunal de l'Inquiſition : mais il ne s'en inquiéta pas, & continua ſa route (*f*). Il demeura quelques années à Padoue, occupé à inſtruire quelques jeunes Vénitiens, & à leur enſeigner ſes ſentimens, auſſi-bien qu'à compoſer divers Ouvrages. Il retourna enſuite à Rome, où il fut mieux reçu que la prémière fois, & où pluſieurs Cardinaux l'honorérent de leur amitié. Il étoit en 1598 à Naples; mais il n'y demeura que peu de tems, & alla faire un tour dans ſa Patrie. Quelques paroles qui lui étoient échappées ſur le Gouvernement d'Eſpagne, & ſur des projets de révolte, aiant été rapportées aux Eſpagnols, ils le firent arrêter [*F*] & conduire à Naples en 1599, comme criminel d'Etat (*g*): on le mit ſept fois à la Queſtion, dans laquelle on lui fit ſouffrir les douleurs les plus cruelles, & on le retint vingt-ſept ans (*h*) en priſon. Dans les commencemens il ne voyoit perſonne, & il ne pouvoit ni étudier ni écrire; mais dans la ſuite il eut la liberté de voir ſes amis & de travailler. Il compoſa dans ſa priſon pluſieurs Ouvrages (*i*); & Tobie Adami de Saxe, qui revenoit de Jéruſalem, aiant eu en paſſant par Naples la curioſité de le voir, ſe chargea à ſa prière de quelques-uns, qu'il fit enſuite imprimer en Allemagne. La diſgrace du Duc d'Oſſone Viceroi de Naples, qui l'aimoit, & le conſultoit ſouvent, le fit dans la ſuite tenir plus reſſerré, & prolongea même ſuivant les apparences ſa priſon. Il paroit que l'Inquiſition ſe méla auſſi de ſon affaire, puiſqu'il dit lui-même, que les accuſations qu'on propoſa contre lui rouloient ſur la Religion, & qu'on lui faiſoit un crime de ſes nouveaux ſentimens ſur la Philoſophie. Enfin pluſieurs perſonnes de diſtinction ſollicitérent la Cour d'Eſpagne en ſa faveur; le Pape Paul V envoya même en 1608 Scioppius à Naples pour demander ſa liberté: mais l'affaire du Duc d'Oſſone qui arriva en ce tems-là, rendit ſes bons offices inutiles. Urbain VIII, qui le connoiſſoit par ſes Ecrits, agit plus efficacement pour lui auprès du Roi d'Eſpagne Philippe IV (*k*), par les ordres duquel le Duc d'Albe Viceroi de Naples le fit mettre en liberté le 15 de Mai 1626 (*l*). Campanella alla auſſi-tôt à Rome, où il demeura encore quelques années dans les priſons de l'Inquiſition; mais il n'y étoit priſonnier que de nom, car il y avoit toute la liberté qu'il pouvoit ſouhaiter [*G*]. Il fut mis enfin entiérement en liberté en 1629; mais les Eſpagnols le haiſſoient trop pour le laiſſer en repos. L'amitié du Pape, qui le prit au nombre de ſes Domeſtiques, lui donna une bonne penſion, & le combla de biens, excita leur jalouſie; & les haiſons qu'il eut avec quelques François, leur donnérent de nouveaux ſoupçons contre lui. Il fut qu'ils machinoient quelque choſe contre ſa perſonne, & pour ſe mettre à couvert, il ſe déguiſa en Minime, & ſortit ſecrettement de Rome en 1634 dans le caroſſe de Mr. de Noailles Ambaſſadeur de France. Il s'embarqua enſuite pour la France, & arriva à Marſeille au mois d'Octobre. Mr. de Peireſc aiant appris ſon arrivée, l'envoya chercher dans une litiére & le fit venir à Aix, où il le retint quelques mois chez lui. L'année ſuivante Campanella vint à Paris, où il fut fort bien reçu du Roi Louis XIII & du Cardinal de Richelieu, qui lui procura une penſion de deux mille livres (*m*). Le Cardinal le conſulta ſouvent ſur les affaires d'Italie. On dit que ce Miniſtre lui aiant demandé ſi le Duc d'Orléans parviendroit à la Couronne, Campanella lui répondit: *Imperium non guſtabit in æternum. Il ne goûtera jamais de l'Empire* *. Il paſſa le reſte de ſa vie dans la Maiſon des Jacobins de la rue S. Honoré, & y eſt mort le 21 de Mai 1639 dans ſa ſoixante-

(*f*) Campanella *de Libris propriis & recta ratione ſtudendi Syntagma ad Gab. Naudæum Pariſ.* Cap. I. Art. 2.

(*g*) Idem Art. 3. & Niceron p. 72. 73.

(*h*) Niceron p. 72. ſaillet *ubi ſupra* dit vingt-cinq ans.

(*i*) *Syntagm.* Art. 3.

(*k*) Niceron p. 73. 74.

(*l*) Campanella *Syntagm.* Art. 4.

(*m*) Niceron p. 74-76.

* Bernard *Nouv. de la Rép. des Lett.* Nov. 1705. p. 508.

comme Louis Elzevier nous l'apprend dans la Préface qu'il a miſe au-devant de l'Edition de 1641, où il ajoute qu'on l'avoit réimprimée à Harderwyck la même année 1640 avec les mêmes fautes. Il y en a encore une Edition d'Amſterdam 1653 in-12. Cet Ouvrage a été traduit en Allemand, & beaucoup augmenté par Beſoldus. Il y en a auſſi une Traduction Angloiſe, qui a été imprimée à Londres en 1654 in-4. Campanella nous apprend (26), qu'il avoit écrit ce Diſcours en Italien. Il y enſeigne la maniére dont le Roi d'Eſpagne peut parvenir à la Monarchie Univerſelle, & découvre les défauts qu'il trouve dans le Gouvernement Eſpagnol. Herman Conſingius dit (27), qu'il y a des choſes fort curieuſes dans cet Ouvrage, & qu'il ne faut pas être ſurpris s'il y a des fautes, puiſque l'Auteur l'a compoſé dans la priſon, ſans le ſecours d'aucun Livre; la Bible même lui aiant été ôtée. XV. *Eclogæ in portentoſam Natividatem Delphini Galliæ.* Paris 1639 in-4. C'eſt un Poëme de 249 vers ſur la naiſſance du Dauphin. Jean Caſalas dans ſon *Cauſor Lilii, ſeu Ordo FF. Prædicatorum à calumniis & contumeliis Patri à Valle-clauſa vindicatus*, Paris 1664 in-8. rapporte (28), qu'on trouva à redire que Campanella appellât le Dauphin *Portentoſæ puer*, ſous prétexte que le mot de *portentoſus* ne ſe prenoit jamais qu'en mauvaiſe part; mais qu'il prouva le contraire par des autorités inconteſtables. XVI. *De Libris propriis & recta ratione ſtudendi ad Gabrielem Naudæum.* Paris 1642 in-8., & dans un Recueil intitulé, *Hugonis Grotii & aliorum Diſſertationes de Studiis inſtituendis.* Amſterdam 1645. Campanella a compoſé encore un grand nombre d'Ouvrages, qui n'ont point été imprimés, dont pluſieurs ſe ſont perdus, d'autres ſont conſervés dans les Bibliothéques: on peut en voir un long Catalogue dans la Bibliothéque de l'Ordre de S. Dominique. [☞ Il paroit par une Préface de l'*Atheiſmus triumphatus*, qu'on a accuſé Campanella d'être Auteur du fameux Livre *De tribus Impoſtoribus*. Pour s'en diſculper il dit, que trente ans avant qu'il vînt au monde, ce Livre avoit vu le jour *. Mr. de la Monnoye, dans ſa curieuſe Diſſertation ſur ce prétendu Livre, fait voir que cette réponſe de Campanella ne prouve point l'exiſtence du Livre, dont certainement il n'eſt pas l'Auteur, ſi le Livre même n'a jamais exiſté, comme le prétend Mr. de la Monnoye. AND. DU TRAD.]

(26) *Syntagm.* Cap. I. Art. 1.

(27) *De Hiſpan. apud Elzeuir Conſ. edit. Amſt.* p. 917.

(28) P. 278.

* Voy. l'Addition à la Rem. précédente.

* *Menagiana* Tom. IV. p. 411. 414.

[*F*] *Quelques paroles, qui lui étoient échappées ſur le Gouvernement d'Eſpagne & ſur des projets de révolte, aiant été rapportées aux Eſpagnols, ils le firent arrêter.*] C'eſt ce que dit le P. Niceron; mais Ern. Sal. Cyprianus dans la *Vie de Campanella* en Latin (29), remarque, que ce fut peut-être la ſimple haine que les hauteurs de Campanella lui attirérent, qui fut cauſe des accuſations atroces qu'on forma contre lui, & dont les ſuites furent ſi terribles. On l'accuſa de vouloir établir une nouvelle Religion, & ſe former une eſpéce d'Empire: on ajouta, que voyant qu'il ne pouvoit réuſſir dans ce deſſein que par les armes, il réſolut d'introduire les Turcs dans une Ville du Golphe de Tarente, & de les rendre enſuite maîtres du Royaume de Naples. Cette accuſation étant portée devant le Viceroi, Campanella fut pris & mis en priſon, où on lui fit ſouffrir pendant trente-cinq heures les douleurs les plus vives de la plus cruelle Queſtion. Enfin il fut condamné à une priſon perpétuelle. Cyprianus croit, que quoiqu'on ne pût convaincre Campanella du crime dont on l'accuſoit, on ne peut néanmoins le délivrer des juſtes ſoupçons qu'on forma contre lui. On l'accuſa entre autres choſes d'avoir compoſé le fameux Livre *De tribus Impoſtoribus*, qu'on trouvoit, dit-il, imprimé trente ans avant qu'il naquît *. Il y avoit une autre choſe, dont Campanella ne pouvoit tout à fait ſe juſtifier. Il faiſoit le Prophéte & prédiſoit pluſieurs changemens, qu'il croyoit devoir arriver. S'il s'en fût tenu là, on auroit pu le traiter ſimplement de Viſionnaire, & l'envoyer tout au plus aux petites Maiſons; mais il imitoit la plupart des nouveaux Prophétes, qui, après avoir prédit pluſieurs événemens, quelquefois funeſtes aux Etats, font tous leurs efforts pour faire arriver leurs prédictions, & joignent à la qualité de faux Prophétes, aſſez inépriſable en elle-même, celle de ſéditieux, qui mérite toujours punition. Lorſqu'ils ne peuvent pas eux-mêmes procurer ces changemens par la force des armes, ils tâchent de les avancer par des Ecrits pernicieux, qu'ils répandent par-tout avec ſoin. Pléiro Giannone rapporte dans le quatriéme Tome de ſon *Hiſtoire Civile du Royaume de Naples* (30), qu'au commencement du régne de Philippe III, Roi d'Eſpagne, Campanella avoit tramé dans la Calabre une Conſpiration dont il étoit le Chef, s'appellant lui-même le Meſſie, & qui étoit compoſée principalement de Prêtres, de Moines, & de Bandits; que leur deſſein étoit de maſſacrer tous les Eſpagnols, de ſecouer le joug d'Eſpagne, & d'établir une Républlique; que pour parvenir à leurs fins ils avoient fait alliance avec les Turcs, dont la Flotte commandée par Murath Rays devoit les appuyer dans leur entrepriſe: mais le Comte de Lémos Viceroi de Naples en aiant été informé à tems par quelqu'un des Conjurés, détourna l'orage lorſqu'il étoit ſur le point d'éclater, en faiſant mourir Rinaldo & les autres Chefs, & en condamnant Campanella à une priſon perpétuelle.

(29) Imprimée à Amſterd. 1705. in-8.

(30) Edition mée en 1723 à Naples en 4 Vol. in-4.

[*G*] *Il n'y étoit priſonnier que de nom, car il y avoit toute la liberté qu'il pouvoit ſouhaiter.*] On apporte différentes raiſons de cette nouvelle captivité. Les uns prétendent que Campanella, pour ſe délivrer de la dure & longue priſon où les Eſpagnols le retenoient, avoit appellé de l'Inquiſition d'Eſpagne, à laquelle on l'avoit déféré, à celle de Rome, où il eſpéroit trouver plus de douceur. D'autres veulent que le Pape, pour avoir un prétexte de le retirer de Naples, avoit fait entendre au Roi, que puiſque Campanella n'étoit convaincu d'aucun crime contre l'Etat, & qu'il étoit d'ailleurs accuſé d'avoir avancé quelques Erreurs dans ſes Livres, il étoit à propos qu'il vînt à Rome rem-

(n) Niceron ubi supra.

(o) P. 76.

(p) Imprimée à Amſt. 1707 in-8. pag. 74.

(q) Pag. 44. & ſuiv.

ſoixante & onzième année (n). On a porté divers jugemens [H] ſur cet Auteur; mais une choſe dont on ne peut diſconvenir, comme le remarque le P. Niceron (o), c'eſt qu'il a eu des ſentimens bien ſinguliers & bien hardis, & qu'il s'eſt trop abandonné à ſon imagination. Ern. Sal. Cyprianus, dans ſa *Vie de Campanella* en Latin (p), nous dit qu'il étoit grand ſectateur de Thomas d'Aquin, mais fort ignorant dans les Langues Grecque & Hébraïque, & qu'il s'étoit contenté de lire les Théologiens Scholaſtiques; que curieux de l'avenir, il fut ſouvent tourmenté du Diable; qu'on dit qu'il fit des prédictions, qui eurent leur accompliſſement; qu'il ſe ſervit d'un jeune-homme pour exercer ſon Art magique; & qu'il fut cauſe de ſa perte. Cyprianus rapporte ſur ce ſujet (q) un long paſſage de Campanella, & il prétend auſſi qu'il eut beaucoup de commerce avec les Eſprits. [☞ Je crois faire plaiſir au Lecteur en ajoutant, que Mr. Cyprianus a donné un ſeconde Edition de la Vie de Campanella à Amſterdam chez les Frères Wetſtein en 1722 in-12., augmentée de quatre Appendices, tirés de quatre Auteurs différens qui parlent de Campanella. Le prémier eſt de Morhof, qui examine l'opinion de Campanella touchant le ſentiment de tous les Corps. La ſeconde Piéce eſt une Lettre pleine d'amitié & d'eſtime, que Gabriel Naudé lui a écrite. La troiſiéme eſt la Vie de Campanella, par le P. Echard Jacobin de Paris, où il défend ſon Confrère autant qu'il peut. La quatriéme contient quelques témoignages ſur notre Philoſophe Italien. ADD. DU TRAD.]

rendre raiſon de ſa Foi devant le Tribunal de l'Inquiſition. En ce cas-là, il falloit qu'il demeurât quelque tems dans une eſpéce de priſon, pour coloret ce prétexte (31).

(31) Niceron p. 74. 75.

(32) Apud Th. Pope Blount Cenſ. celeb. Auct. p. 914.

(33) Pinacoth. I. p. 43.

[H] *On a porté divers jugemens ſur cet Auteur.*] Leo Allatius dans ſes *Apes Urbanæ* (32) dit, qu'il commença à écrire à l'âge de vingt ans, non pour rapporter ce que les autres avoient dit avant lui, mais travaillant uniquement à dire des choſes nouvelles ſur preſque toutes les Sciences. *Scripſit ab anno ætatis vigeſimo, non quæ ab aliis ſcripta erant, ſed in hoc incumbens, ut nova in omnibus fere Scientiis excogitaret.* Janus Nicius Erythræus remarque (33), qu'il avoit compoſé un grand Ouvrage *ſur la Reformation des Sciences*, diviſé en dix Livres, partagés chacun en pluſieurs parties; par où il paroît, dit-il, que le grand but de cet homme d'un génie ſubtil étoit, d'abandonner les routes anciennes, & de s'en ouvrir de nouvelles & de plus droites. *Scripſit ingens Opus de Reformatione Scientiarum decem in Codices diviſum, quorum ſinguli plures in partes diſtribuuntur; unde nihil acutiſſimo ingenio homini tam fuiſſe propoſitum apparet, quam relictis veteribus viis, ad omnium Scientiarum natitiam, novam atque directam iter aperire.* Gabriel Naudé, dans ſa *Bibliographia Politica*, l'appelle un homme d'un génie ardent & extraordinaire; *ardentis penitus & portentoſi vir ingenii.* Herman Conringius dit (34), que c'étoit un homme ruſé, ſans foi & ſans Religion, ennemi déclaré du Machiavelliſme, dans le tems qu'il l'enſeignoit couvettement. *Campanella iſte homo fuit callidus, ſine ulla religione & fide, Machiavelli dogmatum acerrimus pariter reprehenſor & fucatus Doctor.* Dans un autre endroit il le qualifie d'homme d'un génie ſurprenant & extraordinaire, *Vir ſtupendi & portentoſi ingenii.* Bullart dans ſon *Académie des Sciences* dit, qu'il ſe diſtingua ſi fort par ſa grande vertu & par ſon profond ſavoir, qu'on le regarda à juſte titre comme le Prince des Philoſophes de ſon Siécle. Cyprianus, dans ſa Vie citée ci-deſſus, croit que dans le fond, Campanella n'avoit point de Religion; mais qu'il la faiſoit ſervir à ſes paſſions, ſelon qu'il le jugeoit à propos. Il remarque, que Campanella vouloit qu'on extirpât par le fer & par le feu tous ceux qu'il appelle Hérétiques: qu'il diſoit que Charles-Quint fit bien de tenir à Luther la promeſſe qu'il lui fit, lorſqu'il alla à la Diéte de Wormes; mais qu'à ſon retour il devoit le faire périr, de même que tous les Princes qui le protégeoient. Il a très bien découvert tous les artifices dont le Pape ſe ſert pour maintenir ſon autorité, qu'il ſoutient être une pure invention humaine; mais il ne laiſſe pas d'exhorter tous les Princes à maintenir de tout leur pouvoir cette autorité, qui eſt ſelon lui le plus ſûr moyen de réduire tous les autres hommes en ſervitude. Jamais, dit Cyprianus, le Démon n'inventa des fraudes plus pernicieuſes, que celles que propoſe Campanella, pour enlever aux peuples la précieuſe liberté, qui leur a été acquiſe par Jéſus-Chriſt. Il parle de Moïſe d'une maniére très odieuſe. Il met au rang des Athées, Calvin, Luther, & tous ceux qui ſe ſont ſéparés de l'Egliſe Romaine. Cyprianus parle enſuite de la Théologie de Campanella, de ſa Magie, c'eſt-à dire de ſes ſentimens ſur l'Art de prédire l'avenir, & de ſa Philoſophie. Il paroît entêté dans ſes Ouvrages du ſentiment des Millénaires. *A la honte des impies*, dit-il dans le Ch. XVII. de ſon *Atheiſmus triumphatus*, *j'attends ſur la Terre un prélude du Paradis céleſte, un Siecle d'or, plein de bonheur, duquel ſeront exclus les incrédules qui ſe moquent de la piété, avec un beau fait des cordes des Créatures, comme parle Ste. Catherine de Sienne.* Pour ce qui regarde la Philoſophie, Campanella étoit de la Secte des Sceptiques. Il s'en rapportoit beaucoup au témoignage des ſens dans les matiéres de Phyſique. Il définit le Lieu, *une ſubſtance prémiére, incorporelle, immobile, propre à recevoir toutes ſortes de Corps.* Il regarde le Froid & le Chaud, comme les deux grands Agens, qui ont tiré les Corps de la Matiére; la Chaleur a produit le Ciel; & la Froid, la Terre. Il croit que le Monde & les Elémens ont du ſentiment, parce que ce qui en eſt compoſé en a, & que rien ne peut être dans l'effet, qui ne ſoit dans la cauſe. Il prétend que les Bêtes parlent entre elles, ſans quoi leurs Sociétés ne pourroient ſubſiſter; & Cyprianus penſe que ce ſentiment n'eſt point abſurde, puiſque les Animaux s'entendent les uns les autres, comme lorſqu'une poule appelle ſes pouſſins. Mr. Bernard remarque à cette occaſion (35), que les mots de *parler* & de *parole* ſont équivoques, & que ſelon les différens ſens qu'on peut leur donner, on peut accorder ou refuſer la parole aux bêtes. Si elles parlent, leur langage différe de celui de l'homme, en ce que les paroles des bêtes ſont des ſignes naturels de leurs ſentimens, au-lieu que les paroles des hommes ne ſont que des ſignes arbitraires de leurs penſées.

(34) Apud Blount p. 857.

(35) Nouv. de la Rép. des Lett. Nov. 1705. p. 511. § 12.

☞ CAMPISTRON (JEAN GALBERT DE) náquit à Toulouſe l'an 1656, d'une bonne & ancienne famille, qui a été ſouvent honorée de la prémiére Charge de cette Ville, où Campiſtron fit toutes ſes études; mais un goût dominant pour la Poëſie le détermina à s'y attacher préférablement aux autres Sciences (a). Une inclination pareille dont ſa famille craignoit les ſuites, & qui ſembloit ne mener à rien de ſolide, lui attira de fréquentes remontrances. Pour s'en délivrer, il prit le parti de venir à Paris, où il eſpéroit d'ailleurs de ſe perfectionner dans la Poëſie. Il y eut en effet bientôt fait connoiſſance avec les fameux Poëtes qui y vivoient alors, & qui l'aidérent de leurs conſeils. La Tragédie de *Virginie*, qu'il compoſa quelque tems aprés, & qui eut quelque ſuccès, le fit connoître d'une maniére avantageuſe [A]. Cependant ſa ſituation ne fut pas fort heureuſe, juſqu'à ce que Mr. Racine, avec qui il étoit particuliérement lié, lui procurât l'accès auprés de Mr. le Duc de Vendôme [B]. Ce Prince le prit chez lui, lui donna peu à peu toute ſa confiance, & ſe l'attacha pour toujours en

(a) Niceron Hiſt. des Homm. ill. Tom. XXV. p. 161.

[A] *La Tragédie de Virginie ..... le fit connoître d'une maniére avantageuſe.*] Elle lui donna occaſion de lier amitié avec le Comédien Raiſin, chez qui il demeura quelques années, pendant leſquelles il ſe vit en ſociété avec pluſieurs perſonnes d'eſprit qui ſe faiſoient un plaiſir de voir Raiſin, homme, dit-on, d'un caractére enjoué & aimable (1).

(1) Niceron Hiſt. des Homm. ill. Tom. XXV. p. 154.

[B] *Lui procurât l'accès auprés de Mr. le Duc de Vendôme.*] Ce Prince avoit prié Racine de ſe charger des Vers qu'il vouloit mêlet dans la Fête, qu'il faiſoit préparer en 1686 à Anet pour Mr. le Dauphin; mais Racine s'en étant excuſé, lui offrit Campiſtron, comme l'homme le plus capable de répondre à ſes intentions. Le ſuccès répondit aux eſpérances que Racine avoit fait concevoir de lui, & l'Opéra d'*Acis & Galatée*, qu'il compoſa pour cette Fête, en fut le principal ornement. Mr. de Vendôme fut extrémement ſatisfait de la Piéce, & ſur-tout de la généroſité de l'Auteur, qui refuſa une ſomme conſidérable qu'il lui offrit; & ce fut ce qui le détermina à le prendre chez lui (2). Le ſuccès de l'Opéra d'*Acis & Galatée* encouragea Mr. de Campiſtron; il voulut encore travailler en ce genre: il donna *Achille*, Tragédie miſe en Muſique par Collaſſe; mais cet Opéra ne réuſſit point, ce qui donna occaſion aux deux Epigrammes ſuivantes.

(2) Idem p. 161. 164. & Bibl. Franç. Tom III. Part I. p. 47.

1.

Entre Campiſtron & Colaſſe,
Grand débat s'émut au Parnaſſe,
Sur ce que l'Opéra n'a pas un ſort heureux.
De ſon mauvais ſuccès nul ne ſe croit coupable;
L'un dit que la Muſique eſt plate & miſérable;
L'autre, que la Conduite & les Vers ſont affreux;
Et le grand Apollon, toujours Juge équitable,
Trouve qu'ils ont raiſon tous deux (3).

(3) Bibl. Franç. ubi ſupra p. 49. 50.

2.

Lully près du trépas, Quinault ſur le retour,

Ab-

en lui conférant quelque tems après la Charge de Secrétaire-Général des Galères: emploi dans l'exercice duquel il a fait paroitre beaucoup de deſintéreſſement, aiant négligé ſouvent des profits conſidérables qu'il eût pu faire légitimement (*b*). Le Duc de Vendôme lui procura encore le Marquiſat de Penango dans le Montferrat, & en Eſpagne la Commanderie de Chiménès de l'Ordre Militaire de S. Jaques; & il y a lieu de croire qu'il en eût reçu encore de plus grands bienfaits, ſi dans le tems qu'il avoit le plus lieu de les eſpérer, il n'avoit pas demandé à ſe retirer dans ſa Patrie. Mr. de Vendôme tâcha de le retenir, mais inutilement, & Campiſtron partit malgré lui. Ce Prince en fut piqué, & accuſa notre Auteur d'ingratitude [*C*]. Il ſe rendit à Toulouſe, où il étoit de l'Académie des Jeux Floraux; & fut en 1701 Capitoul de cette Ville. La même année, ſon mérite lui procura une entrée à l'Académie Françoiſe, où il fut reçu à la place de Mr. de Ségrais le 16 de Juin [*D*]. Au mois de Novembre 1710, Mr. de Campiſtron fit à Toulouſe une des plus illuſtres alliances qu'il y pouvoit faire, en épouſant Mademoiſelle de Caſaubon de Maniban, d'une des plus conſidérables familles du Pays. Il mena une vie tranquille & agréable, chéri & recherché des perſonnes les plus diſtinguées (*c*).

„ Le 11 Mai 1723, l'Archevêque de Toulouſe l'aiant mené dîner à ſa Maiſon de plaiſance, & l'aiant „ ramené le ſoir, Campiſtron voulut prendre des Porteurs de chaiſe ſur la place de S. Etienne, pour „ s'en retourner chez lui. Mais comme ils faiſoient quelque difficulté de le porter à cauſe de ſa pe- „ ſanteur, & de l'éloignement de ſa maiſon, il ſe mit en colère & leur donna quelques coups de „ canne. Cette colère, jointe à la replétion que lui cauſoit le grand repas qu'il avoit fait chez l'Ar- „ chevêque, le fit auſſitôt après tomber en Apoplexie. On le porta chez un Chirurgien, qui le ſai- „ gna, & de là chez lui, où il mourut quelques heures après, & le même jour, âgé de ſoixante-ſept „ ans (*d*)." L'Académie des Jeux Floraux a rendu ſon Eloge public [*E*]; c'eſt le premier qu'elle ait fait imprimer. Son Panégyriſte marquoit, que Toulouſe ſe diſpoſoit à placer ſon Buſte parmi ceux de ſes Compatriotes qui l'ont le plus illuſtrée ou par les Armes, ou par les Sciences (*e*). Mr. de Campiſtron s'eſt principalement fait connoître par ſes Tragédies [*F*], dont quelques-unes ont eu un ſuccès fort brillant. Je ne ſai cependant ſi beaucoup de gens ſouſcriront à ce qu'on dit dans le *Supplément de Paris*, „ que c'eſt la diction ſeule qui l'abbaiſſe dans le genre Tragique au-deſſous de Mr. Ra- „ cine, à qui ſes Pièces ne cèdent point d'ailleurs pour la régularité de la conduite." Il ſemble que l'Auteur lui-même réfute cet éloge en ajoutant: „ Mr. de Campiſtron a toujours trop négligé le ſtile „ de la Poëſie, qui fait la perfection des Ouvrages en Vers. Il manque encore, au jugement des Connoiſ- „ ſeurs, de ces beautés de detail, de ces expreſſions heureuſes, qui font l'ame de la Poëſie." C'eſt-là, ſelon

(*b*) *Biblioth. Françoiſe T. III. Part. I. p. 47.*

(*c*) *Idem p. 48 & ſuiv. Niceron ubi ſupra p. 185. &c.*

(*d*) Niceron p. 187.

(*e*) *Bibl. Franç. ibid. p. 14.*

Abjurent l'Opéra, renoncent à l'Amour,
Preſſés de la frayeur que le remords leur donne,
D'avoir gâté de jeunes cœurs
Avec des Vers touchans, & des Sons enchanteurs.
Colaſſe & Campiſtron ne goûteront perſonne.

Notre Auteur voulut réparer ſa diſgrace par un troiſième Opéra intitulé, *Alcide, ou le Triomphe d'Hercule*; mais il n'eut pas un ſuccès plus heureux que le précédent, comme il paroît par ces Vers:

A force de forger, on devient forgeron.
Il n'en eſt pas ainſi du pauvre Campiſtron!
Au-lieu d'avancer, il recule;
Voyez Hercule (4).

(4) Idem p. 49.

Apparemment que Mr. de Campiſtron ſe rebuta de ce genre de compoſition, car il ne paroît point qu'il ait fait d'autres Pièces d'Opéra.

[*C*] *Ce Prince en fut piqué, & accuſa notre Auteur d'ingratitude.*] Le P. Niceron remarque très judicieuſement (5), que Campiſtron n'étoit peut-être pas auſſi coupable que l'on pourroit ſe l'imaginer: que les parties de plaiſir continuelles dans leſquelles il étoit obligé d'accompagner Mr. de Vendôme, avoient conſidérablement altéré ſa ſanté, & qu'il n'étoit plus en état de continuer ſans danger le genre de vie qu'il avoit mené juſques-là. L'Auteur de la Bibliothèque Françoiſe, qui avoit fait cette réflexion, ajoute (6), que *ceux qui connoiſſent Mr. de Vendôme, n'ont pas beſoin d'un plus grand détail.* Je ne ſai comment concilier les dates qui ſe trouvent dans l'Article de CAMPISTRON, dans la *Supplément de Paris* au Dictionaire de Moréri, imprimé en 1735. On y dit, que *Campiſtron ſe retira à Toulouſe après la mort de Mr. de Vendôme, arrivée à Vinaros en Eſpagne le 11 Juin 1712* & l'on ajoute, qu'il fut Capitoul à Toulouſe en 1701, & qu'il ſe maria en 1710. Comment a-t-il été Capitoul en 1701, comment s'eſt-il marié en 1710, s'il n'eſt venu ſe fixer à Toulouſe qu'après le 11 Juin 1712? C'eſt ce qui me paroît difficile à comprendre.

(5) *Ubi ſupra p. 166.*

(6) *Ubi ſupra p. 49.*

[*D*] *Il fut reçu à la place de Mr. de Ségrais le 16 de Juin.*] Le choix de l'Académie Françoiſe lui fit d'autant plus d'honneur, que cette Compagnie venoit de prendre une réſolution contraire à la maxime qu'elle avoit religieuſement obſervée juſques-là, de ne recevoir perſonne qui ne l'eût auparavant demandé. „ Ella a jetté les yeux „ ſur vous, lui dit Mr. l'Abbé Regnier en répondant à „ ſon Remercîment, dans un tems, où pour être plus en „ état de ne déférer ſes places qu'au mérite, & pour mé- „ nager davantage la délicateſſe des perſonnes les plus „ propres à les remplir, elle s'eſt faite une Loi de leur „ épargner à l'avenir les ſollicitations que le ſeul uſage „ avoit introduites, & qu'elle ne faiſoit que tolérer (7)."

(7) *Ibid. p. 52.*

[*E*] *L'Académie des Jeux Floraux a rendu ſon Eloge public.*] Il fut prononcé le 30 Mai 1723 dans la Salle de l'Aeſdémie, par Mr. Ranchin Lavergne. Nous rapporterons quelques-uns des traits de cet Eloge. „ Né avec un „ goût univerſel, il fit de la plus haute Poëſie l'occupa- „ tion de ſa première jeuneſſe. Le deſir de ſe perfection- „ ner dans un Art, que la Nature lui avoit appris, l'en- „ levant à ſa Patrie, le conduiſit d'abord dans la Capita- „ le du Royaume. Nos Sophocles, nos Euripides, Pa- „ rîs, la Cour, tout applaudit à ſes premiers Eſſais. Ra- „ cine conſoloit la Scène Françoiſe de la vieilleſſe de „ Corneille. *Mr. de Campiſtron*, leur digne Rival, *pou- „ voit la conſoler de la perte de* l'un & de l'autre. On cro- „ yoit les Sujets Tragiques, les grands Caractères, les Sen- „ timens pathétiques, épuiſés. Il détrompa bientôt le Pu- „ blic d'une idée qui faiſoit tort à la Nation. *Andronic, „ Alcibiade, Tiridate* parurent nouveaux. Ils charmé- „ rent les eſprits & les cœurs, & firent couler des larmes „ des mêmes yeux, qui avoient pleuré aux Horaces, aux „ Pompées, aux Phèdres, aux Britannicus. Heureux „ Génie! Eſprit aiſé! On voyoit le fruit de ſon travail, „ ſans s'appercevoir du tems qu'il employoit à travail- „ ler. Apollon n'inſpire d'ordinaire les Poëtes que dans „ la ſolitude & dans le calme; il inſpiroit Mr. de Cam- „ piſtron au milieu de la Cour, dans les plaiſirs d'Anet, „ dans ces Fêtes magnifiques, mais tumultueuſes, où ſon „ Héros (Mr. de Vendôme) alloit ſe délaſſer de ſes fati- „ guer militaires." Voici encore un trait, qui donne une haute idée du caractère de Mr. de Campiſtron: „ A voir „ ſes manières ſimples, ſi oppoſées à cette vanité faſtueu- „ ſe qui s'empare d'un Poëte applaudi, l'auroit-on pris „ pour l'Auteur de ces merveilleuſes Tragédies, repré- „ ſentées ſi ſouvent, & plus ſouvent redemandées? Tran- „ quille au milieu des acclamations, on ne voyoit en lui „ qu'un renouvellement de modeſtie, qui ne lui faiſoit „ pas moins d'honneur, que le ſuccès de ſes Ouvrages. „ Il en parloit rarement! Il en avouoit les défauts; car „ le Soleil même a ſes taches, & les Virgiles & les Ho- „ mères ont eu leur aſſoupiſſement (8)."

(8) *Ibid. p. 11. 14.*

[*F*] *Il s'eſt principalement fait connoître par ſes Tragédies.*] Il y en a ſept en tout. I. *Virginie*. II. *Arminius*. Cette Pièce paſſa pour être une des meilleures de l'Auteur: elle a été traduite preſque mot à mot en Italien, par un Gentilhomme qui en a fait un Opéra, lequel fut repréſenté devant le Grand-Duc de Toſcane. III. *Andronic*. C'eſt ſa plus belle Pièce, dit le P. Niceron (9); & elle eut un ſuccès ſi prodigieux, que les Comédiens, après avoir fait payer le double au vingt prémières repréſentations, l'aiant remiſe au ſimple, furent obligés par la multitude des ſpectateurs de la remettre de nouveau au double, principalement pour ſe ménager de la place ſur le Théâtre pour les Acteurs. IV. *Alcibiade*. Cette Pièce a ſes partiſans, *& il faut avouer*, dit le P. Niceron (10), *qu'il y a des Vers admirables & des penſées nobles; mais les Caractères n'y ſont pas ſi bien ſoutenus que dans l'Andronic.* Le Journaliſte que nous avons déja cité, en porte à peu près le même jugement (11). Après avoir rapporté quelques vers, qui lui paroiſſent dignes de Racine & de Corneille, il ajoute: „ Mais quelque belle que ſoit cette ti- „ rade, & quoique Mr. de Campiſtron aſſure que la réuſ- „ ſite de cette Pièce fut plus brillante que celle d'Andro- „ nic, nous ne croyons pas cependant qu'on les puiſſe „ compater enſemble, & il y a bien de la différence en- „ tre une Tragédie qui n'a que de beaux vers & des pen- „ ſées nobler pour tout mérite, & une autre où tous les „ Caractères ſont également ſoutenus, comme dans An- „ dronic, par exemple." V. *Phocion*. VI. *Adrien*. VII. *Tiridate*. Cette dernière eſt auſſi une des meilleures Pièces de l'Auteur. Le Journaliſte cité ci-deſſus aſſure qu'*Andronic* & *Tiridate* paſſent dans l'eſprit des Connoiſſeurs pour ce qu'il a fait de mieux. „ Mr. de Campiſ- „ tron

(9) *Ubi ſupra p. 182.*

(10) *Ibid.*

(11) *Bibl. Franç. hiſt. &c. p. 164.*

(f) Voy. la Rem. [G].

ſon moi, le mettre fort au-deſſous de Racine. On l'a accuſé d'avoir tiré ſon Alcibiade d'une Piéce de Du Ryer [G], mais à tort (f). Outre ſes Tragédies, on a de lui quelques autres Piéces [H].

„ tron, *continue-t-il*, a parfaitement traité dans ces deux „ Piéces, *des Sujets que la Religion & la Politique ne lui* „ *permettoient pas d'expoſer ſous leurs véritables noms*, & „ que le ſuccès a bien fait voir convenir parfaitement au „ Théatre."

[G] *On l'a accuſé d'avoir tiré ſon Alcibiade d'une Piéce de Du Ryer.*] Un Anonyme publia dans le Mercure de Paris du mois de Juin 1721, *que l'Alcibiade n'étoit autre choſe que le* Themiſtocle *de Du Ryer, non ſeulement pour la conduite totale, mais même pour quantité de vers copiés tout de ſuite.* Un Journaliſte fit là-deſſus une réflexion, qui doit apprendre à être bien circonſpect dans les jugemens qu'on porte en pareil cas : „ Comme nous ne nous trou- „ vons pas actuellement entre les mains le *Themiſtocle*, il „ nous eſt impoſſible de vérifier ſi cette accuſation eſt „ bien fondée. Mais Mr. de Campiſtron, qui ne peut „ guères l'avoir ignorée, auroit-il négligé de la réfuter, „ ſi elle n'étoit pas véritable ? un homme auroit-il eu la „ hardieſſe de l'intenter de ſon vivant, ſi elle étoit fauſ- „ ſe ? Les préjugés ſont ici pour l'accuſateur, contre la (12) „ coutume; mais enfin ce ne ſont que des préjugés (12)." Le Journaliſte avoit en raiſon d'ajouter cette reſtriction; car lui-même nous a fourni enſuite (13) une Piéce, qui ſemble décharger entiérement Mr. de Campiſtron de l'accuſation produite contre lui : c'eſt une Lettre d'un Mr. Gourdon de Bach de Toulouſe, adreſſée aux Auteurs du Mercure de Paris; elle eſt datée du 20 Septembre 1721, & ſur un ton aſſez vif & aſſez piquant : qu'on en juge par ce trait. „ Je vous vois attachés, dit-il aux *Auteurs du* „ *Mercure*, à décréditer un Ouvrage, pour lequel j'ai „ toujours eu une furieuſe prévention; un Ouvrage, qu'u- „ ne poſſeſſion de plus de trente années ſemble avoir mis hors d'inſulte; un Ouvrage enfin, qui peut-être eſt „ le plus achevé qu'on ait vu ſus nos Théatres, depuis „ qu'on a perdu ces Grands-Hommes, qui ont fait les dé- „ lices du Siécle de Louis XIV . . . . Mon amour-pro- „ pre s'eſt ſoulevé contre l'injuſtice de votre Critique... „ Vous nous aviez promis que vos Critiques ſeroient ra- „ res, bonnêtes, & ſupportables . . . . Comparez vos „ promeſſes avec le jugement que vous portez (ſur l'*Alci-* „ *biade*), & voyez ſi vous tenez parole." L'Auteur ſoutient enſuite que le *Themiſtocle* de Du Ryer eſt peut-être le plus mauvais & le moins ſuivi de ſes Ouvrages; il en fait en peu de mots la Critique. „ *Themiſtocle*, dit-il, „ n'aime ni ſon Pays, ni la Perſe, ni la Maitreſſe que „ Du Ryer lui donne. C'eſt un perſonnage ambigu & é- „ quivoque, qui ne ſauroit attacher. *Mandane* & *Pal-* „ *mis*, mère & fille, parentes de Xerxès, ſont (on peu „ s'en faut) deux viſionnaires, dont les ſentimens n'ont „ rien d'intéreſſant, ni de déterminé. *Xerxès* ſoutient af- „ fez mal le caractère de Roi. *Artabaze*, prémier Minif- „ tre, n'eſt qu'un méchant, qu'on ne punit point. La ſen- „ le *Roxane*, Confidente de Mandane, eſt véritablement „ amoureuſe de Themiſtocle. Cette paſſion, tombant „ ſur un perſonnage bas, fait un miſérable effet. Enfin „ *Themiſtocle*, contre la vérité de l'Hiſtoire, épouſe *Pal-* „ *mis*, & Xerxès promet à Themiſtocle de ne jamais fai- „ re la guerre à la Grèce. Voilà à peu près le Caractère „ des Perſonnages, & la Cataſtrophe du Themiſtocle. „ Peu de beaux traits . . . . . A l'égard de l'*Alcibiade* „ *continue le Critique*, ſon Auteur s'eſt attaché à le pein- „ dre tel que les Hiſtoriens & les Poëtes nous le repré- „ ſentent; beau, vaillant, plein d'eſprit & voluptueux. „ C'eſt un Grec idolâtre de ſa Patrie . . . . . Artaxerxe „ eſt un véritable Roi . . . . Les amours d'Artémiſe, & „ ſur-tout celles de Palmis, ſont ménagées avec une a- „ dreſſe & une ſageſſe infinie. Les fituations de la Piéce „ en général ſont touchantes & théatrales. Tout y con- „ court au dénouement, tout agit avec ordre. Les mœurs „ des Perſes & des Grecs y ſont conſervées avec ſcrupu- „ le . . . Enfin, ſi l'on en excepte le ſeul trait que je vai „ rapporter, on ne trouvera rien dans le Themiſtocle, „ dont l'Auteus de l'*Alcibiade* ait voulu profiter." Voici le trait dont il s'agit. Dans du Ryer, Themiſtocle oppoſe à Xerxès, qui l'invite à le ſervir contre la Grèce, que ce ſeroit travailler pour la gloire de ce Pays,

(12) Ibid. p. 80.

(13) *Bibl. Franç.* Mai & Juin 1726 p. 20. & ſuiv.

Que de faire paroître aux yeux de l'Univers,
Qu'on eût beſoin d'un Grec pour la réduire aux fers,
Et que pour triompher de ſon orgueil extrême,
Il vous fallut un bras qui ſortît d'elle-même.

Voici comment Mr. de Campiſtron a tourné la même penſée:

Voulez-vous qu'on publie un jour dans l'avenir,
Qu'il vous fallut un Grec, Seigneur, pour la punir;
Et qu'elle auroit joui d'une gloire immortelle,
Si l'un de ſes enfans n'eût ſongé contre elle?

[H] *Outre ſes Tragédies, on a de lui quelques autres Piéces.*] On a le Diſcours qu'il prononça à ſa réception à l'Académie Françoiſe; une Comédie en cinq Actes, intitulée *Le Jaloux déſabuſé*; une autre qui a pour titre *L'Amante Amant*; un Diſcours prononcé aux Jeux Floraux de Toulouſe; & trois Lettres en Vers, la prémière à la Princeſſe des Urſins, la ſeconde au Roi de Sicile, & la troiſiéme au Duc de Vendôme. La dernière Comédie & les Piéces ſuivantes ont paru pour la prémiére fois dans l'Edition des *Oeuvres de Mr. de Campiſtron*, faite à Amſterdam en 1722 en deux Vol. *in*-12. Le P. Niceron nous apprend, qu'il s'eſt fait pendant la vie de l'Auteur huit Editions de ſes Oeuvres en France (14), dont la plus complette eſt celle de 1715; mais par ce que nous venons de dire de l'Edition d'Amſterdam de 1722, il eſt évident qu'elle eſt préférable à toutes les autres, du moins pour ceux qui ſont bien aiſes d'avoir tout ce qu'a fait Mr. de Campiſtron.

(14) *Ubi ſupra* p. 271.

CAMPSON-GAURI, ou comme il s'appelloit véritablement, *Malek-Al-Aſraf-Albunaſſr Saifeddin*, vingt-deuxiéme Sultan d'Egypte de la ſeconde Dynaſtie des Mamelus [A], étoit Circaſſien de Nation. Il avoit été eſclave & affranchi de ſon prédéceſſeur, Malek-al-Adel Caletbai: celui-ci aiant été tué par les Mamelus au bout d'un règne de trois mois, Campſon fut élevé ſur le Trône par un conſentement univerſel de toute la Nation l'an de l'Hégire 906, de J. C. 1500 (a). Les Hiſtoriens remarquent qu'il n'accepta qu'avec beaucoup de peine la dignité de Sultan, & qu'il pleura à chaudes larmes, lorſque dans ſon couronnement on lui ceignit l'épée (b). Vers la fin de l'année 1504 & en 1505 Campſon ſe ligua avec Bajazet II. Empereur des Turcs, contre les Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem (c). Le dernier vouloit ſe venger d'eux, de ce qu'ils avoient reçu à Rhodes un fils de ſon frére Zizim, nommé Amurath; & l'Egyptien avoit beſoin de l'Ottoman pour exécuter les projets qu'il méditoit contre les Portugais, dont nous parlerons dans la ſuite. Cette Ligue ne fut pas fort utile à Campſon: car les Chevaliers remportérent en pluſieurs occaſions de conſidérables avantages ſur lui [B]. Dans ce même tems les Portugais commençoient à s'établir ſolidement dans les Indes; ce qui

(a) D'Herbelot *Bibl. Orient.* Art. CANSU p. 249. Voyez *Abrég. de l'Hiſt. gén. des Turcs* T. II p. 210, met ſon avénement au Trône deux ans plus tard.

(b) D'Herbelot *loc. cit.*

(c) Vertot *Hiſt. des Cheval. de Malte* T. III. p. 256. de l'Edit. in-8.

[A] *De la ſeconde Dynaſtie des Mamelus.*] Le nom de *Mamelus*, en Arabe *Mumlouk*, ſignifie un Eſclave en général; mais il a été donné particuliérement à une Milice fameuſe en Egypte. On en attribue l'Inſtitution à Saleh fils de Camel, un des deſcendans de Saladin, qui régnoit vers le milieu du treiziéme Siécle (1). Ce Prince achetoit des Eſclaves que les Tartares, qui ravageoient alors toute l'Aſie, enlevoient dans leurs Courſes : il les logea dans le portique ou veſtibule de ſon Palais, dont il leur confia la garde, & il en fit un Corps de Milice conſidérable, dont il tiroit ſes principaux Officiers; il les diſtribua dans les principales Villes d'Egypte, où ils demeuroient en Garniſon. Saleh étant mort l'an de l'Hégire 647, de J. C. 1249, la Reine nommée Schagiar-eddoi, & Turque de Nation, qui étoit d'intelligence avec Ibek Général des Mamelus, tint ſa mort ſecrette, juſqu'à ce qu'elle eût fait prêter ſerment à ſon fils Touranſchah, qui étoit abſent. Ce jeune Prince ne jouït pas longtems de la ſouveraine puiſſance: au bout de deux mois & quelques jours de règne, il fut tué dans une ſédition que les Mamelus excitérent. Schagiar-eddor fut déclarée Reine abſoluc, & peu de tems après elle épouſa Ibek, qui prit le ſurnom d'Al-Malek-al-Azez, & fut déclaré le prémier Sultan de la prémiére Dynaſtie des Mamelus, l'an de l'Hégire 648, de J. C. 1250. Cette Dynaſtie fut appellée des *Baharites*, qui ſignifie en Arabe Maritimes ou Marins, parce que ces Mamelus avoient eu leurs quartiers à Raudah, Ville ſituée ſur le bord de la Mer (2). Cette Dynaſtie dura juſqu'à l'an 784 de l'Hégire, que les Mamelus, Circaſſiens d'origine, s'étant multipliés juſqu'au nombre de douze mille, s'emparérent de l'Empire. Cette ſeconde Dynaſtie fut appellée des *Burgites*, parce que le Sultan les avoit mis dans les Tours de ſon Château du Caire, pour y être inſtruits & pour en faire la garde (3). C'eſt de cette ſeconde Dynaſtie qu'étoit Campſon-Gauri: elle finit en lui, l'an de l'Hégire 922; car quoique les Mamelus lui euſſent donné un Succeſſeur, ce fut pous ſi peu de tems, qu'il ne mérite pas d'être compté, Selim I. s'étant rendu maître de l'Egypte, immédiatement aprés la mort de Campſon. Il paroit pas ce que nous venons de dire, que les Mamelus n'étoient point fils de Chrétiens, ſi ce n'eſt peut-être quelques-uns d'entre eux, comme pluſieurs de nos Hiſtoriens l'ont avancé. Maimbourg s'eſt auſſi exprimé d'une manière très peu exacte, lorſque parlant de la Révolution, qui plaça Ibek ſur le Trône, il dit, *que les Soudans d'Egypte avoient pour leur garde un Corps de Milice de dix à douze mille hommes* (4): cela ſemble ſuppoſer que cette Milice étoit déja fort ancienne dans le tems dont l'Hiſtorien parle, au-lieu qu'elle n'étoit encore établie que depuis quelques années.

(1) D'Herbelot *Bibl. Orient.* au mot MAMLOUK p. 545. *Voyez auſſi* Vertot *Hiſt. des Cheval. de Malte* T. I. p. 495. Edit. in-8.

(2) D'Herbelot *au mot* BAHARIAN p. 174.

(3) Le *même au mot* BORGIAN p. 211.

(4) *Hiſt. des Croiſades* T. IV. Liv. XI. ſous l'an 1250.

[B] *Les Chevaliers remportérent en pluſieurs occaſions de con-*

qui excita contre eux la jalouſie des Maures, qui craignoient d'être ſupplantés par ces nouveaux-venus [C]. Ils perſuadérent au Zamorin de Calicut d'envoyer une Ambaſſade au Soudan d'Egypte, pour le ſolliciter de s'oppoſer aux progrès des Portugais (*d*). Le Zamorin députa vers Campſon un Santon nommé Maimane: cet Ambaſſadeur prit en chemin des Lettres de recommandation de pluſieurs Princes Mahométans, & s'étant rendu en Egypte, il y trouva les eſprits diſpoſés à l'écouter & à le favoriſer (*e*). On prétend que les Vénitiens appuyérent ſecrettement ſes ſollicitations [D]. Le Calife reçut très bien Maimane, mais on dit qu'il jugea à propos de tenter les voies de la douceur; que d'un côté l'incertitude des événemens de la guerre, la crainte d'attirer les armes des autres Puiſſances Chrétiennes; & d'un autre côté l'impuiſſance où il étoit d'équiper une Flotte, furent les raiſons qui le déterminérent (*f*) à eſſayer ſi par adreſſe il ne pourroit pas réuſſir dans ſes vues; qu'il tâcha d'y intéreſſer la Religion, mais inutilement [E]. Il prit alors le parti d'employer la voie des armes, & fit équiper à Suez une Flotte aſſez conſidérable, dont il donna le commandement à un de ſes Emirs nommé Hocem (*g*). Avec cette Flotte, ſur laquelle il y avoit outre les Equipages quinze-cens Mamelus; ſelon quelques Hiſtoriens, & huit-cens ſeulement, ſelon d'autres, Hocem ſe rendit à Diu dans le Royaume de Cambaye; ſur la fin de l'année 1507. Il unit ſes forces avec celles de Melic Iaz, Gouverneur ou Seigneur de Diu. On peut voir dans Maffée, & dans l'Hiſtoire du P. Lafitau; le détail de cette Expédition: je me contenterai de dire, que ſur la nouvelle de l'arrivée de la Flotte Egyptienne, Don François d'Almeida, Viceroi des Indes, envoya ordre à Don Laurent d'Almeida ſon fils de la combattre. Ce jeune Seigneur remporta d'abord quelque avantage à la prémiére attaque; mais

(*d*) Maffée *Hiſt. des Indes* Liv. III. *au comm.*

(*e*) Voy. la Rem. [C].

(*f*) Maffée *loc. cit.* Mariana *Hiſt. Hiſp.* Lib. XXIX. cap. 6.

(*g*) Maffée *Hiſt. des Ind.* Liv IV. Mariana *ubi ſupra.* Lafitau *Conq. des Portug.* T. I. Liv. IV. p. 300.

conſidérables avantages ſur lui.] Campſon, en exécution du Traité qu'il avoit fait avec Bajazet, envoya dans la Méditerranée ſept Flûtes, pour tâcher de ſe rendre maître de l'Ile de Lango: elles furent priſes par les Galéres de l'Ordre en 1506 (5). L'année ſuivante, un des Vaiſſeaux de la Religion fit une priſe bien plus conſidérable encore. Il partoit tous les ans d'Alexandrie une grande Caraque, qui portoit d'Egypte en Afrique, & à Tunis, & juſqu'à Conſtantinople, des Soïries, des Epiceries, & toutes ſortes de marchandiſes, que les Sujets du Soudan tiroient des Indes par la Mer Rouge. Ce Vaiſſeau étoit d'une grandeur prodigieuſe; les Chevaliers ſous le Grand-Maître d'Aubuſſon avoient tenté pluſieurs fois de le joindre & de l'attaquer, ſans en pouvoir venir à bout. Le Grand-Maître Emeri d'Amboiſe, ſucceſſeur de d'Aubuſſon, aiant appris que la Caraque étoit en mer, ordonna au Chevalier de Gaſtineau Commandeur de Limoges, & qui montoit le prémier Vaiſſeau de guerre de la Religion, de tâcher de rencontrer le Vaiſſeau Egyptien, de le combattre, mais d'employer plus l'adreſſe que la force pour s'en rendre maître, & ſurtout ſans le bruler ni le couler à fond. Le Commandeur exécuta fort heureuſement ſes ordres (6), & peu de jours après les Vaiſſeaux prirent encore trois autres Navires Sarraſins proche les côtes de Chypre (7). Campſon irrité de tant de pertes réſolut d'augmenter ſon armement de Mer, & d'avoir toujours un certain nombre de Galéres dans la Méditerranée, & dans la Mer Rouge. Ce Prince envoya vingt-cinq Vaiſſeaux de différentes grandeurs dans le Golphe d'Ajazzo, pour en tranſporter le bois qu'il avoit fait couper & façonner, avec la permiſſion de Bajazet, dont il prétendoit conſtruire de nouveaux bâtimens pour s'oppoſer aux Portugais dans les Indes. Le Grand-Maître, inſtruit de l'arrivée de la Flotte Egyptienne, fit armer la grande Caraque, quatre Galéres, & juſqu'à dix-huit Vaiſſeaux de différentes grandeurs. Cette Flotte, commandée par André d'Amaral Portugais, & par Villiers de l'Iſle-Adam François de Nation, attaqua la Flotte de Campſon dans le Golfe même, & après un combat fort opiniatre, les Chevaliers prirent onze Navires, quatre Galéres, & coulérent le reſte à fond: ils firent auſſi un grand nombre de priſonniers, & mirent le feu aux bois que les Egyptiens avoient façonnés (8). Ce fut en 1510 que les Chevaliers remportérent cette Victoire. Ainſi ce que le Sultan d'Egypte avoit regardé comme un moyen d'exécuter plus forement ſes deſſeins, ne ſervit qu'à lui cauſer des pertes très réelles.

(5) Vertot *Hiſt. de l'Ordre de Malte* T. III. p. 220-222.

(6) Idem p. 223-225.

(7) Idem p. 226.

(8) Idem p. 226-230. D'autres Hiſtoriens ne comptent que ſix Vaiſſeaux de pris, & cinq coulés à fond; ce qui eſt plus vraiſemblable.

[C] *Les Maures croignoient d'être ſupplantés par ces nouveaux-venus.*] Lorſque les Ptolomées ſe furent rendus maîtres de l'Egypte, ils s'emparérent du commerce des Indes Orientales, qui ſe faiſoit par la Mer Rouge, & ils établirent leur principale Foire à Alexandrie (9). Les Sarraſins aiant ſoumis l'Egypte, continuérent le même commerce avec ſuccès; & quand les Portugais vinrent aux Indes, les Maures, qui y étoient établis depuis pluſieurs Siécles, ſentirent bien que ces Etrangers cauſeroient leur ruine, & que leur intention étoit de rompre abſolument tout le cours du commerce qui ſe faiſoit par la Mer Rouge & par le Golphe Perſique. Ils réſolurent donc de tâcher d'engager Campſon à les ſoutenir; & ils avoient d'autant plus lieu de ſe flatter de réuſſir dans ce deſſein, que le Sultan n'étoit pas moins intéreſſé qu'eux à traverſer les Portugais, à cauſe des droits d'entrée & de ſortie que les marchandiſes des Indes payoient en paſſant par ſes Etats. Dans toutes les Villes où les Caravanes roucholent, il recevoit au moins cinq pour cent; & dans celles de la Méditerranée il recevoit au moins le double des Vénitiens & des Genois; qui faiſoient le commerce du Levant (10). L'interruption, ou la diminution d'un commerce ſi lucratif avoit donc aigri les eſprits contre ceux qui en étoient les auteurs. Maimane ne négligea rien pour animer Campſon: il lui repréſenta que la Religion Muſulmane étoit en danger, & qu'il étoit obligé d'en prendre la défenſe, puiſqu'il prenoit le titre de Protecteur de la Mecque: que les Portugais, reçus d'abord par grace, prétendoient alors donner la Loi à tout l'Orient; & que ſi l'on n'arrêtoit leurs progrès, ils porteroient avec le tems leurs conquêtes plus loin (11).

(9) Strabo *Geograph.* L. XVII. p. m. 549.

(10) Lafitau *Conquêt. des Portug. dans le Nouv. Monde* Tom. I. Liv IV. p. xvi. 294. Paris 1733 in-4.

[D] *On prétend que les Vénitiens appuyérent ſecrettement ſes ſollicitations.*] Mariana rapporte, qu'ils envoyérent un Ambaſſadeur au Caire avec des ſommes conſidérables, qui mena avec lui différens Ouvriers, ſoit pour fondre de l'Artillerie, ou pour travailler à la conſtruction des Vaiſſeaux, afin de faciliter au Soudan les moyens d'enlever aux Portugais le commerce des Indes: *Ipſo tempore Ægypti Sultanum ſollicitaſſe ferebant, ut ſubdi moris imperium Luſitanis eriperet, Orientis Commercia prohiberet, quod illi ſuis Claſſibus occuparent, magno Venetæ Reipublicæ incommodo, Aromatibus, quæ Alexandriam devehi ſolita erant, in Luſitaniam advectis. Id ut facilius impetrarent, Legatum Cairum miſerunt . . . . Cum ex ingens æris pondus, tormenta conflandi ſcientia, navesque more noſtra fabricandi peritos artifices* (12). Mr. l'Abué de Vertot rapporte la même choſe d'une manière poſitive (13). Et Mr. la Clède, dans ſon *Hiſtoire générale de Portugal* (14), dit „ que les Vénitiens „ au deſeſpoir de ſe voir enlever le comuerce des Epiceries, & des autres marchandiſes précieuſes des Indes, „ qui leur rapporroient des profits conſidérables, animoient ſous main le Soudan;" & un peu plus bas, en parlant de l'équipement de la Flotte Egyptienne, cet Hiſtorien ajoute, que les Vénitiens en avoient fourni le bois, l'Artillerie & les Canonniers. Mais un autre Hiſtorien moderne a voulu juſtifier les Vénitiens ſur cet article. „ Quelques Auteurs *imprudens & temeraires*, dit-il (15), „ ont oſé *calomnier* les Puiſſances maritimes de l'Europe „ qui faiſoient alors le commerce du Levant, & qui véritablement perdoient beaucoup par ſa ceſſation, de s'être jointes aux plaintes de Maimane, d'avoir animé ſecrettement le Caliphe à s'oppoſer de toutes ſes forces „ aux progrès des Portugais, & d'avoir fait paſſer juſques dans l'Inde des Ouvriers habiles, pour le ſervice „ des Infidéles contre les Chrétiens. Mais des Auteurs „ Portugais plus réfléchis & moins ſuſpects ont juſtifié ces „ Puiſſances de la noirceur de ces accuſations. En effet, „ il n'eſt pas probable que ces Puiſſances, qui ſe ſont ſoutenues pendant tant de Siécles par la ſageſſe de leur „ Politique, qui ont toujours conſervé une liaiſon étroite avec la Couronne de Portugal, euſſent voulu deſcendre à des actions ſi indignes d'elles; & il paroit bien „ que le Roi Don Emanuel lui-même n'ajouta aucune foi „ à l'impoſture dont on vouloit les noircir, puiſque „ dans le même tems il équipa une Flotte à ſes dépens „ pour les défendre contre l'invaſion des Turcs." Je ne ſai ſi ces raiſons paroîtront ſuffiſantes pour ôter tout ſoupçon à cet égard; qui ne ſait que l'intérêt & la Politique engagent ſouvent à des actions peu louables? A raiſonner ſur les convenances, le caractére ordinaire des Hommes formeroit ici un préjugé contre les Vénitiens. A l'égard du ſecours que le Roi de Portugal leur donna contre les Turcs, on pourroit peut-être dire que ce Prince eut des raiſons de le faire, malgré les démarches des Vénitiens auprés de Campſon, ou qu'il n'étoit pas encore inſtruit de ce qu'ils avoient fait. Je ne ſai ſi ce qu'on peut faire de plus favorable pour eux, n'eſt pas de ſuſpendre ſon jugement, tant qu'on n'a pas des preuves plus déciſives pour ou contre eux *.

(11) Maffée *Hiſt. des Indes* Liv. III.

(12) Mariana *Hiſt. Hiſpan* Lib. XXVIII. cap. X.

(13) *Hiſt de l'Ordre de Malte* Tom III. p. 217. 218.

(14) T. I. p. 378. 379. Edit in-4.

(15) Lafitau *Conq des Portug.* dès Tom. I. Liv. IV. p. 294. 295.

[E] *Il tâcha d'y intéreſſer la Religion, mais inutilement.*] Je rapporterai ce que les Hiſtoriens racontent. „ Le Caliphe, dit le *P. Lafitau* (16), voulant tenter les voies „ de la douceur, fit gliſſer adroitement dans ſes Etats la „ nouvelle, qu'il alloit détruire tous les Lieux ſaints, effacer juſqu'aux veſtiges des Sanctuaires & des Monumens conſacrés par la préſence de Jéſus-Chriſt, interdire tout le commerce avec les Chrétiens étrangers, & „ chaſſer tous ceux qui étoient établis dans les terres de „ ſa domination, ou les forcer à ſe faire Mahométans. „ Le Supérieur du Monaſtére du Mont Sinaï, nommé „ Maur, Religieux de l'Ordre de S. François, grand homme de bien, mais peu fait aux manéges de Cour, aiant „ entendu cette nouvelle, la prit avec chaleur, & ſe tranſporta au Caire tout allarmé. C'étoit ce que demandoit „ le Caliphe, qui après avoir bien fait le difficile, conſentit enfin à ſuſpendre les effets de ſa juſte vengeance, ſup-

(16) Ibid. p. 298. *Voy. auſſi* Maffée *Hiſt. des Ind.* Liv. III.

* Conſultez encore ſur ce ſujet *Sponda nus* ad ann. 1504 num. 6 & 7. Barros *Aſiat.* Decad. II. Lib. II. cap. 8. *cités par* le Commentateur de *l'Hiſt. de Dieu* T. XXIV. p. 527. 528. qui rapportent tous les démarches des Venitiens auprés du Soudan d'Egypte.

(a) Lafitau p. 102-110.

mais il fut enſuite extrêmement maltraité par les deux Flottes d'Hocem & d'Iaz combinées; & aiant voulu ſe retirer, ſon Vaiſſeau échoua, & il fut tué lui-même en combattant vaillamment (*b*). Son père ne fut pas longtems à le venger; il défit Hocem & Iaz, & força ce dernier à demander la paix. Hocem ſe ſauva à la Cour de Cambaye: il n'oſa retourner au Caire, de peur d'y payer de ſa tête ſa mauvaiſe fortune; & comme c'étoit un vieux Courtiſan, il réſolut de faire ſa paix avec le Soudan, en lui rendant quelque ſervice important. Il réuſſit dans ſon projet, en ſe rendant maître de Gidda ou Judda, Ville ſituée ſur la côte d'Arabie à 21 degrés & demi de Latitude Septentrionale: il la fit entourer de murailles, & y bâtit une Citadelle. Alphonſe d'Albuquerque avoit pénétré juſques dans la Mer Rouge (*i*), & quoique ſon Expédition n'eût pas été fort heureuſe, elle ne laiſſa pas de jetter l'allarme dans l'eſprit de Campſon. Il fit équiper une ſeconde Flotte, dont il donna le commandement à Raiz Soliman, fameux Corſaire, qui lui vint offrir ſes ſervices: mais cette Flotte ne fit pas de grands exploits, & ceux qu'elle fit furent pour Sélim, qui vainquit dans ce tems-là Campſon, comme nous allons le dire. Sélim faiſoit la guerre avec avantage contre Iſmael Roi de Perſe: ce dernier chercha à ſe fortifier par des Alliances étrangéres, & il engagea Campſon dans ſon parti. On dit que Sélim, inſtruit de ce qui ſe paſſoit, envoya des Ambaſſadeurs au Soudan [*F*] pour ſe plaindre des ſecours qu'il avoit donnés au Perſan, & qu'il préparoit encore pour lui (*k*). Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'Ottoman marcha contre l'Egyptien. Dans le tems qu'on croyoit qu'il prenoit la route de Perſe, il entra en Syrie, & vint camper dans les plaines d'Alep, où Campſon s'étoit avancé. Les Chefs des Mamelus furent partagés ſur le parti qu'il falloit prendre: les plus ſages étoient d'avis d'éviter une bataille déciſive, à cauſe de l'inégalité des forces; mais Caïterbeg, Gouverneur d'Alep, qui tenoit le prémier rang parmi les Mamelus, anima Campſon à en venir aux mains, dans l'eſpérance de voir périr ce Prince, dont il étoit ennemi ſecret (*l*). On prétend même que c'étoit lui qui avoit excité Selim à tourner de ce côté-là, en promettant de ſe joindre à lui (*m*). Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr qu'il trahiſſoit ſon Maître. Il engagea le Soudan à donner bataille: les autres Chefs combattirent très courageuſement, & les Mamelus auroient pu peut-être ſe flatter de la Victoire, ſans la trahiſon de Caïerbeg, qui ne fit point agir ſes Troupes; deſorte qu'enfin les Mamelus ne pouvant plus réſiſter ni au feu épouvantable de l'artillerie des Turcs, ni aux efforts des Janiſſaires (*n*), ſe mirent en déroute. Campſon s'avança juſqu'aux prémiers rangs, pour arrêter les fuyards; mais en vain: il fut accablé par leur nombre, renverſé de cheval, & foulé aux pieds. On trouva ſon corps, dont la tête étoit ſéparée; on la porta à Sélim, qui aprés avoir fait expoſer l'un & l'autre pendant trois jours, fit laver le corps & le fit inhumer. On dit que Campſon étoit âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Les Annales Turques (*o*) mettent la bataille où le Soudan perdit la vie, en l'année 1515; mais la plupart de nos Hiſtoriens la placent en 1516: ce qui vient peut-etre de ce que l'annee de l'Hégire 922 peut répondre à l'une & à l'autre de ces années. J'ai quelques remarques à faire ſur l'Article de Moréri [*G*].

(*b*) Idem p. 484. & ſuiv.

(*f*) Vanel *Hiſt. des Turcs* T. II. p. 211. Sagredo *Hiſt. de l'Empire Ottoman* Tom. I. p. 190. 191.

(*i*) Sagredo p. 194.

(*m*) Leonclav. *Pandect. Hiſt. Turc.* num. 207. p. m. 215.

(*n*) Idem *Hiſt. Muſulm. Turc.* L. XVII. p. m. 714-715.

(*o*) Le même.

„ ſuppoſé qu'on lui donnât ſatisfaction." Le Religieux ſe rendit à Rome auprès du Pape Alexandre VI, & lui remit une Lettre de Campſon, remplie de menaces. Ce Pontife follicita le Roi de Portugal, & lui envoya Maur; mais ce Monarque comprit très bien, que c'étoit un tour d'adreſſe de l'Egyptien: ainſi toute cette négociation n'aboutit à rien. Voilà en ſubſtance ce que rapportent les Hiſtoriens.

[*F*] *Sélim, inſtruit de ce qui ſe paſſoit, envoya des Ambaſſadeurs au Soudan.*] C'eſt ce que rapportent nos Auteurs (17): ils diſent que Sélim fit repréſenter à Campſon, qu'il ne devoit pas ſe liguer contre lui, qui ſuivoit les mêmes principes de la Loi Mahométane que le Soudan, & cela en faveur d'Iſmael, qu'ils tenoient l'un & l'autre pour Hérétique. Ce qui ſemble favoriſer ce récit, ce ſont deux Lettres rapportées par le Continuateur François de Chalcondyle (18), & qu'il a tirées, dit-il, d'un Recueil de Lettres Turques publié par Reuſner. La prémiére eſt celle de Sélim à Campſon, que l'Auteur cité rapporte en ces termes. „ Je t'envoie mon Cadileſcher „ pour Ambaſſadeur, afin que tu puiſſes entendre de lui „ ce qui nous incite à la guarre contre les Perſes; & ne „ puis concevoir comment tu te mets en peine de m'empeſcher da pourſuivre Iſmael, qui par ſes nouvelles ſu„ perſtitions a été cauſa de tant de miſéres & de calami„ tez par toute l'Aſie, & qui s'efforce par de certaines „ Loix qu'il invente, de dépraver & de deſtruire entiére„ment la Loy de Mahomet. Je deſire au demeurant que „ tu ajouſtes foi en toutes choſes à ce mien Ambaſſadeur, „ t'aſſeurant que nous tiendrons pour ferme & ſtable, „ tout ce qu'il négociera avec toi." On prétend que Campſon fut déterminé à ne point entendre aux propoſitions da Sélim, par les ſollicitations du fils aîné du Prince d'Aladulie, que l'Ottoman avoit dépouillé de ſes Etats, & qu'il avoit fait mourir. Le jeune Prince s'étoit ſauvé en Egypte. Il repréſenta à Campſon, qu'il devoit craindre d'avoir la même ſort que lui; que la puiſſance de Sélim étoit redoutable, & ſon ambition ſans bornes; & qu'il devoit ſa ſouvenir que ſon prédéceſſeur avoit battu Bajazet pére da Sélim &c. Ces raiſons, dit-on, engagérent Campſon à répondre à Sélim en ces termes. „ C'eſt „ une trés ancienne coutume, que les Sultans Califes „ tiennent lieu de Princes en la Religion, & comme tels, „ qu'ils s'efforcent d'entretenir la paix entre les Rois & „ Peuples Mahométans. Cela m'a fait venir armé en ma „ Province de Syrie, pour te le perſuader: mais ſi tu „ continues cette guerre avec opiniaſtreté, & que tu veuil„ les attaquer Iſmael qui nous eſt étroitement allié, ſa„ che que nous uſerons du pouvoir de noſtra dignité, qui „ veut que nous ne ſouffrions point que par l'inſolente „ ambition d'un ſeul homme les choſes divines & humai„ nes ſoient ainſi meſlées en confuſion. Il y a deja long„ temps que je conſidére ton eſprit, combien il eſt vain, „ cruel & turbulent; aprés avoir mis à mort ton très bon „ père, tes frères d'une ſi excellente vertu, ſept de tes „ neveux, jeunes Princes de ſi grande eſpérance, avec tant „ de ſages & vaillains Capitaines que tu as fait ſi inhumai„ nement maſſacrer, ne mettant aucunes bornes à ton au„ dace & cruauté. Enfin nous daſirons que tu faches que „ voici la ſeule condition da pais que nous voulons avoir „ avec toi; c'eſt que tu t'abſtiennes des Provinces d'Iſ„ mael, & que tu rendes le Royaume que tu as uſurpé „ au fils du Prince Aladuiien, qui a toujours été en noſ„ tra protection & ſauve-garde. Que ſi tu le fais, outre „ ce que tu acquerras noſtre grace & bienveuillance, qui „ ne ta ſera pas peu de gloire & de bonheur, tu t'acquer„ ras toujours plus d'honneur par une paix aſſeurée, que „ par une guerra douteuſe." Cette Lettre eſt avec raiſon ſuſpecte à l'Auteur de qui nous l'avons tirée; il n'y a guéres d'apparence que Campſon ait écrit d'un ſtyle auſſi fier à un Prince auſſi redoutable que l'étoit Sélim, & cela dans un tems où il avoit encore d'autres deſſeins en tête. Les Hiſtoriens Turcs racontent la choſe d'une maniére tout à fait différente (19). Sélim aiant deſſein de faire la guerre au Soudan d'Egypte avant que d'entreprendre une ſeconda Expédition en Perſe, fit de grands préparatifs de guerre, & marcha tout d'un coup du côté d'Alep. Campſon redoutant l'orage lui dépêcha un Ambaſſadeur, qui eut ordre de repréſenter à Sélim, qu'il y avoit depuis longtems une paix ſolide entre las Sultans d'Egypte & ceux da la Maiſon Ottomanne: que quant à lui, il n'avoit aucun deſſein da la troubler; & qu'il ne ſavoit pas auſſi qu'il y eût la moindre inimitié entre eux, & qu'il ſesoit toujours prêt à rendre à Sélim tous les devoirs d'un bon Allié, & à lui donner des preuves de ſon reſpect; & qu'il ne violeroit jamais une Alliance auſſi ſacrée que celle qu'ils avoient renouvellée il n'y avoit pas longtems; qu'il ne pouvoit comprendre à qui Sélim en vouloit, par les grands préparatifs qu'il faiſoit; qu'il le prioit de vouloir s'expliquer; & que s'il avoit quelque choſe à exiger de lui, il étoit prêt à lui témoigner ſon reſpect & ſa ſoumiſſion &c. L'Hiſtoire Turque ajoute, que Sélim répondit ſéchement à l'Ambaſſadeur, qu'il avoit deſſein de faire la guerra à ſon Maître; & qu'il n'avoit qu'à s'en retourner, & lui donner avis de ſa part, qu'il ſe préparat à le combattre. Il y a da l'apparence que ce récit eſt un peu exagéré, auſſi bien que celui de nos Auteurs: cependant il eſt aſſez probable que Campſon a plutôt employé des voies da douceur & d'honnêteté pour détourner Sélim de ſon entrepriſe, que de l'avoir provoqué par une Lettre remplie de reproches & de menaces, & très inſultante. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a rien de bien ſûr à décider ſur des récits auſſi oppoſés.

(17) Vanel Tom. II. p. 211. Sagredo Tom. I. p. 190. 191. & les autres, qui ont tiré leurs récits de Paul Jove.

(18) Liv. III. ch. 89.

(19) Leonclavius *Hiſt. Muſul. Turc.* Lib. XVII. p. m. 714.

[*G*] *J'ai quelques remarques à faire ſur l'Article de Moréri.*] I. Il dit que Campſon monta ſur le Trône vers l'an 1504; mais comment ce Sultan auroit-il envoyé le Religieux Maur (20) au Pape Alexandre VI, mort au mois d'Août de l'an 1503? II. Moréri dit, que Campſon *envoya des Troupes dans les Indes, pour en chaſſer les Portugais, & pour occuper ſes Sujets par le Commerce.* Le prémier n'eſt pas exact: ne ſemble-t-il pas que le Sultan ait fait marcher une Armée? Et pour ce qui eſt d'*occuper ſes Sujets par le Commerce*, c'eſt ce qui n'eſt pas vrai: il y avoit longtems que le Commerce étoit établi; il s'agiſſoit d'en

(20) Voy. la Rem. [*B*].

d'en empêcher l'interruption & la ruïne. Toute cette phraſe donne une fauſſe Idée de l'Expédition de la Flotte de Campſon dans les Indes. III. Ce Sultan fut, ſelon Moréri, *l'Arbitre de l'Orient, & balança la puiſſance de deux grands Monarques, Iſmaël Roi de Perſe, & Sélim Empereur des Turcs.* Il eſt faux que Campſon ait été *l'Arbitre de l'Orient*, & qu'il ait *balancé la puiſſance d'Iſmaël & de Sélim.* L'Ottoman avoit remporté de grands avantages ſur le Perſan, avant que l'Egyptien ſe mêlât de la querelle; & quand celui-ci ſe fut ligué avec Iſmaël, Sélim ne lui donna pas le tems d'exécuter ſes deſſeins, & de traverſer les projets qu'il (Sélim) méditoit contre la Perſe; il marcha droit à lui, & le défit, comme on l'a rapporté ci-deſſus.

CANGE (Charles du Fresne Sieur du), un des plus ſavans Ecrivains du XVII. Siècle, nâquit à Amiens le 18 Décembre 1610, d'une Famille noble & ancienne (*a*) [*A*]. Son père, Louis du Freſne, étoit Prévôt Royal de Beauquêne; & ſa mère s'appelloit Héléne de Reli (*b*). Charles étoit le cadet de cinq frères [*B*]. Il fit ſes études au Collége des Jéſuites d'Amiens, où ſon application & la vivacité de ſon eſprit le diſtinguérent bientôt de tous ſes Compagnons. Il alla enſuite étudier en Droit à Orléans, & fut reçu Avocat au Parlement de Paris le 11 d'Août 1631. Il fréquenta après cela le Barreau pendant quelque tems, mais ſans aucun deſſein de s'y attacher (*c*). Quand il fut de retour à Amiens, ſon penchant naturel le porta à la lecture de toutes ſortes de Livres, d'Humanités, de Philoſophie, de Droit, de Médecine & de Théologie; mais il s'appliqua ſur-tout à l'Hiſtoire Sacrée & Profane, ancienne & moderne, Grecque & Romaine, générale & particulière. Ce ne fut pas cependant par un vain deſir de ſavoir, ni par aucune penſée de fortune, qu'il s'engagea ainſi dans l'étude; mais par l'obligation où il croyoit être de ſe procurer une occupation agréable & honnête. Auſſi diſoit-il quelquefois à ſes Amis, qu'il n'étudioit que pour ſon plaiſir; *Mihi cano & Muſis* c'étoit ſa Sentence ordinaire (*d*). Tant que ſon père vécut, il ne ſongea point à ſe procurer aucune autre compagnie (*e*); mais lorſqu'il fut mort, Mr. du Cange penſa à ſe marier. Il épouſa le 19 Juillet 1638, *Catherine du Bos*, fille de Philippe du Bos Tréſorier de France en la Généralité d'Amiens, avec laquelle il a vécu plus de cinquante ans dans une union parfaite: elle lui a ſurvécu, & eſt morte le 19 Juillet 1694 (*f*). En 1645, il acheta une Charge de Tréſorier de France à Amiens, & y fut reçu le 10 de Juin de cette année (*g*). Quoiqu'aſſidu aux fonctions de ſa Charge, & attentif aux affaires de ſa famille, il ne laiſſa pas de demeurer fort attaché à l'étude, & d'y donner tout le tems qu'il avoit de reſte; & les excellens Ouvrages dont il a enrichi le Public [*C*] en ont été les fruits.

(*a*) Perrault *Hommes Ill. qui ont paru en France* &c. Tom. I. p. 136.

(*b*) Id. ibid. & Du Pin *Bibl. des Auth. Eccl.* T. XVIII. p. 141.

(*c*) Du Pin *ubi ſupra.*

(*d*) Id. ibid. p. 141. 142. Perrault p. 137.

(*e*) Perrault p. 137.

(*f*) Du Pin p. 142. Perrault p. 137.

(*g*) Les mêmes.

La

* Tiré d'un *Mémoire* manuſcrit, trouvé de lui.

[*A*] ☞ *Naquit à Amiens . . . . d'une Famille noble & ancienne.*] La Famille *du Freſne* * tire ſon origine de Jean du Fresne, Bourgeois de Calais, auquel le Roi Jean donna la Prévôté de Monſtreuil ſur la mer, par Lettres de l'an 1351, pour le récompenſer des pertes qu'il avoit ſouffertes, lors de la priſe de la Ville par les Anglois. Le même Roi, par autres Lettres de l'an 1356, regiſtrées pareillement en la Chambre des Comptes de Paris, annoblit Guillaart ſon fils, lors Châtelain de Monſtreuil, qui dans cette même année ſervit le Roi avec un Ecuyer de ſa Compagnie, ſous le commandement de Mr. de Charny, Gouverneur de Picardie. Par d'autres Lettres il eſt qualifié *Sergent d'Armes*, & il eſt dit, qu'il avoit ſervi le Roi au ſiége de Calais. Il paroit encore comme Châtelain de Monſtreuil avec deux Ecuyers de ſa Compagnie, dans les guerres de 1369. Il fut père de Jean du Fresne, Maître des Requêtes, de qui les Armes ſe voyent encore dans les anciennes Ecoles de Droit de la Faculté de Paris, telles que les portent aujourd'hui ſes deſcendans. Celui-ci eut pour fils Jean du Fresne, Seigneur de Bois-bergues, père de Loura du Fresne, Seigneur de Bois-bergues & d'Authie, duquel vint Michal du Fresna, Seigneur de Froideval, reçu Prévôt-Royal de Beauquêne en 1575, qui de ſon mariage avec Françoiſe des Eſſars eut trois garçons, *Louis*, *Simon*, & *Michel*. Simon fut auteur d'une Branche dont les aînés, établis à Amiens, poſſédent actuellement des Terres conſidérables aux environs de cette Ville, entre autres, les Seigneuries de la Motte, & de Marcel-le-Cave; & les cadets ont acquis en Franche-Comté la Seigneurie de Fretigny, après avoir vérifié leur Nobleſſe à la Chambre des Comptes de Dole en 1691. Michel eſt la tige d'une troiſiéme Branche, établie à Paris dans la Magiſtrature & dans la Maiſon du Roi; elle a poſſédé longtems la Seigneurie d'Aubigni, auprès de Corbie. Louis Seigneur de Froideval, aîné des trois frères, homme d'un rare mérite, ſavant en Grec & en Latin, & duquel il eſt parlé avec éloge dans les *Antiquités d'Amiens* de La Morlière, eut entre autres enfans de ſon prémier mariage avec Marie Vauquette, un fils nommé *Jean*, Auteur du *Journal des Audiences* du Parlement: ſon aîné nommé *Adrien* eut auſſi la Seigneurie de Froideval, qui a paſſé ſucceſſivement à *Louis du Freſne* ſon fils, & enſuite à *Adrien* ſon petit-fils, mort garçon; ainſi cette Branche eſt éteinte quant aux mâles, mais elle ſubſiſte par ſa petite-fille, veuve de Nicolas de Villers, Comte de Rouſſeville, d'où eſt venue une fille unique, mariée actuellement à Jean-Gédéon-Anne, Comte de Joyeuſe, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne. Louis, Seigneur de Froideval, eſt le père de Mr. Charles du Cange, fils de la ſeconde femme. Rem. du Tsau.]

(*1*) *Nouv. Bibl. des Auth. Eccl.* T. XVIII. p. 141.

[*B*] *Charles étoit le cadet de cinq frères.*] C'eſt ce que nous apprend Mr. Du Pin (1), qui dit que l'aîné, nommé *Adrien*, eut la Charge de ſon père; le ſecond, nommé *Jean*, Avocat au Parlement de Paris, commença le *Journal du Palais*, & fit un Commentaire ſur la Coutume d'Amiens; *Michel* & *François* entrérent dans la Compagnie de Jéſus. Mais Mr. Perrault, dans ſes *Hommes illuſtres* (2), rapporte que ſon père avoit été marié deux fois, & qu'il eut de ſon prémier mariage trois enfans, qui tous trois ſont morts en réputation d'hommes ſavans; & qu'il eut auſſi trois fils de ſon ſecond mariage, dont le ſecond étoit notre Auteur, l'aîné & le plus jeune alant été Jéſuites.

(*2*) Tom. I. p. 136.

[*C*] *Les excellens Ouvrages dont il a enrichi le Public.*] Nous en donnerons ici le Catalogue. 1. *Hiſtoire de l'Empire de Conſtantinople ſous les Empereurs François, diviſée en deux Parties; dont la prémière contient l'Hiſtoire de la Conquête de Conſtantinople par les François & les Venitiens en 1204, écrite par Geoffroy de Villehardouin en ſon vieil langage, avec une nouvelle Verſion à côté, revue & corrigée ſur le Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi, & illuſtrée d'Obſervations Hiſtoriques & d'un Gloſſaire; avec la Suite de cette Hiſtoire depuis l'an 1220 juſqu'en 1240, tirée de l'Hiſtoire de France écrite en vers par Philippe Mouskes Chanoine & depuis Evêque de Tournay. La ſeconde Partie contient une Hiſtoire générale de tout ce que les François & les Latins ont fait de plus memorable dans l'Empire de Conſtantinople depuis qu'ils s'en ſont rendus les maîtres, juſtifiée par les Ecrivains du tems, & par pluſieurs Chroniques & Chartes, & autres Piéces non encore imprimées. Par Charles du Freſne du Cange.* Paris, de l'Imprimerie Royale, 1657 in-fol. Cet Ouvrage eſt dédié au Roi. [☞ Le Lecteur qui ſera curieux de connoître les différentes Editions de l'Hiſtoire de Villehardouin, doit conſulter le ſavant Mr. Fabricius (3), qui donne de grands éloges au travail de Mr. du Cange ſur cet ancien Auteur, auſſi-bien qu'à la ſeconde Partie de cette Hiſtoire, qui eſt due uniquement à ſes ſoins, & que Mr. Fabricius regarde comme auſſi importante que la prémière, parce qu'elle eſt écrite avec ſoin, & tirée de Monumens autentiques: *Non minoris momenti eſt, quæ Villeharduino ſubjunctis alterum Voluminis partem conſtituit, & tota Cangii induſtriæ debetur, Gallicè ſtudem ſcripta & ſingulari ſtudio ex fide dignis monumentis ardua temporum digeſta Hiſtoria Imperii Conſtantinopolitani ſub Imperatoribus Gallis.* Cet Ouvrage eſt fort rare, & par cela même très cher. Aod.] II. *Traité Hiſtorique du Chef de S. Jean Baptiſte.* Paris 1666 in-4. Mr. du Cange publia ce Traité en faveur de la Ville de ſa naiſſance. Il y prétend que le Chef de S. Jean-Baptiſte aiant été prémiérement trouvé dans la Ville de Jéruſalem, & tranſporté dans celle de Conſtantinople, fut depuis retrouvé dans celle d'Emèſe, d'où il fut tranſporté à Comane, & de là encore une fois à Conſtantinople; & qu'il fut apporté à Amiens après la priſe de cette Ville par les François. Il a inſéré dans cet Ouvrage quelques Traités Grecs, qui parlent des diverſes Inventions du Chef de S. Jean-Baptiſte, & qui n'avoient pas encore été imprimés. Comme pluſieurs autres Egliſes prétendent avoir ce Chef, Mr. du Cange veut que ce ſoit d'autres Saints, qui ont porté le nom de Jean. Il avoit même coutume de dire à l'égard de ſon Livre, qu'il y avoit prouvé que ſi le Chef de S. Jean-Baptiſte étoit quelque part, il étoit à Amiens (4). III. *Hiſtoire de S. Louis Roi de France, écrite par le Sire de Joinville, & enrichie de nouvelles Obſervations & Diſſertations Hiſtoriques, & de pluſieurs autres Piéces concernant ce Régne, tirées des Manuſcrits.* Paris 1668 in-fol. dédiée au Roi. Mr. du Cange fait voir dans ſes Diſſertations, qui ſont très curieuſes, une lecture prodigieuſe; mais il n'avoit pas le talent de bien écrire en François (5). [☞ J'ajouterai ici, pour la commodité & pour la ſatisfaction du Lecteur, que Mr. du Cange traite entre autres choſes dans ſes Diſſertations, des *Guerres privées* que les Gentilshommes ſe faiſoient autrefois. Elles furent en uſage pendant pluſieurs ſiécles. Charlemagne tâcha inutilement de remédier à ce déſordre. S. Louis, voyant qu'on ne pouvoit tout d'un coup en arrêter le cours, ordonna que les guerres particuliéres ne ſeroient ouvertes entre les parens des Chefs de Parti, que quarante jours après qu'elles auroient été déclarées, afin de donner aux parens pendant ce délai le

(*3*) *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 740.

(*4*) Du Pin p. 142.

(*5*) Nicéron *Mém. des Hom. ill.* Tom. VIII. p. 74. 78.

La Peſte qui ravagea en 1668 la Ville d'Amiens & tous les environs, l'obligea d'en ſortir & de venir s'établir à Paris. Ce changement lui fut avantageux; car il trouva dans cette Ville, ce qui ne ſe trouve point ailleurs, cette abondance de Livres, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits, ſans laquelle on ne peut porter aucune recherche ni aucun travail conſidérable à ſa dernière perfection (*b*). Au mois de Juin 1688, il fut attaqué d'une retention d'urine, qui le retint au lit pendant quinze jours. Juſqu'alors il avoit joui d'une ſanté parfaite, qui depuis plus de cinquante-cinq ans n'avoit été troublée par aucune indiſpoſition. Vers le milieu du mois de Septembre, il eut une nouvelle attaque du même mal, & ſe prépara à la mort avec une parfaite tranquillité. Il mourut le 23 d'Octobre de cette année, dans la ſoixante-dix-huitième de ſon âge (*i*). De dix enfans qu'il a eus, il n'en laiſſa que quatre, deux garçons, dont l'aîné a été Tréſorier de France à Poitiers, & deux filles (*k*). Les libéralités dont le Roi reconnoiſſoit ſon mérite & ſes travaux, ſe ſont répandues après ſa mort ſur ſa famille, à qui ce Prince fit donner une gratification de deux mille livres, en conſidération des peines qu'il avoit priſes pour l'édition de la *Chronique d'Alexandrie* (*l*). C'étoit un homme d'un eſprit facile, agréable, vif & gai en converſation; qui parloit toujours très modeſtement de lui-même, & ne s'élevoit jamais au-deſſus des autres; qui dans le tems même qu'il leur donnoit les plus grandes preuves de ſon habileté en réſolvant leurs difficultés, ne prenoit jamais un ton déciſif, mais propoſoit ſon ſentiment plutôt comme une ſimple conjecture, que comme une déciſion. Il reconnoiſſoit ingénument, qu'il ignoroit beaucoup de choſes, & qu'il ſe trompoit ſouvent. Il diſoit ſouvent, qu'il ne falloit avoir que des yeux & des doigts, pour faire des Ouvrages ſemblables aux ſiens (*m*). Il n'en étoit nullement entété, quoiqu'ils euſſent été très bien reçus du Public. Il diſoit même qu'il avoit pris le moindre parti, & ne s'étoit arrêté qu'à la recherche des mots corrompus que chacun évite & condamne (*n*). Il travailloit avec une aſſiduité ſurprenante, & écrivoit noblement & purement (*o*). [☞ Ce qui me paroit ſur-tout digne d'être remarqué, c'eſt qu'on dit (*p*) que Mr. du Cange, quoiqu'attaché à des lectures très difficiles & très hériſſées, avoit cela de ſingulier, qu'il ne s'embarraſſoit point de ſes études: il les quittoit librement & à toute heure, pour recevoir ſes Amis & leur rendre ſervice. *C'eſt pour mon plaiſir*, diſoit-il, *que j'étudie, & non pour faire peine à perſonne, non plus qu'à moi-même.* On trouvera dans

(*b*) Perrault p. 197. 118.

(1) Du Pin p. 140. & Perrault p. 189.

(*k*) Perrault p. 199. [Cet Auteur ne parle que de trois enfans, un garçon & deux filles; c'eſt le P. Niceron qui en compte quatre, *ibid. T.*]

(*l*) Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. VIII. p. 72.

(*m*) Du Pin p. 144.

(*n*) *Mélang. de Littérat.* par Vigneul-Marville T. I. p. 330. 337. Edit. de 1700.

(*o*) Du Pin *loc. cit.*

(*p*) Vigneul-Marville *loc. cit.*

tems de chercher des voies d'accommodement. Enfin il défendit abſolument ces guerres. Les Rois qui lui ont ſuccédé, ont de tems en tems renouvellé ces défenſes: ainſi l'uſage en a été inſenſiblement aboli, & on n'en a plus parlé depuis le règne de Louis XI. La Diſſertation de Mr. du Cange eſt d'autant plus curieuſe, que perſonne n'avoit encore traité ce ſujet à fond. Il montre dans une autre Diſſertation, que le Comté de Champagne a toujours relevé des Rois de France, & que les Comtes de Champagne n'étoient pas, comme l'a prétendu Mr. Chifflet, Comtes Palatins de l'Empire. C'eſt ce qui lui donne occaſion de faire une autre Diſſertation ſur les Comtes Palatins: il y prouve qu'il y en a eu en France dès le commencement de la Monarchie, & que les autres Nations ont emprunté cette Dignité des François (6). Ann.] IV. *Joannis Cinnami Hiſtoriarum de rebus geſtis à Joanne & Manuele Comnenis Libri VI. Græcè & Latinè cum Notis Hiſtoricis & Philologicis Caroli du Freſne du Cange, ut & in Nicephori Bryennii & Annæ Comnenæ Hiſtoriam. Accedit Pauli Silentiarii Deſcriptio S. Sophiæ Græcè & Latinè, curâ D. du Cange, cum ejus uberiore Commentario.* Paris 1670 in-fol. „ Hiſtoire de Jean & de Manuel Comnène, en ſix Livres, par Jean Cinnamus, en Grec & en Latin, avec des Notes Hiſtoriques & Philologiques, tant ſur cette Hiſtoire, que ſur celle de Nicéphore Bryenne & d'Anne Comnène, par Charles du Freſne du Cange. A quoi l'on a ajouté la Deſcription de l'Egliſe de Ste. Sophie par Paul le Silentiaire, publiée par le Sieur du Cange avec un ample Commentaire." V. *Memoires ſur le Projet d'un nouveau Recueil des Hiſtoriens de France, avec le Plan general de ce Recueil.* Inſéré dans la *Bibliothèque Hiſtorique de la France* du P. le Long. Quelque tems après que Mr. du Cange ſe fut établi à Paris, on propoſa à Mr. Colbert de raſſembler les Ecrivains qui avoient travaillé en divers tems ſur l'Hiſtoire de France, & d'en former un Corps. Ce Miniſtre agréa la propoſition, & jugea Mr. du Cange plus capable que tout autre de l'exécution. Il lui fit remettre pour cet effet entre les mains un grand nombre de Mémoires & de Pièces manuſcrites. Mr. du Cange y travailla ſans relâche, & dreſſa ce Projet. Il ne plut point au Miniſtre, qui voulut l'engager à en faire un autre. Mais Mr. du Cange, perſuadé que s'il avoit ſuivi les ordres qu'on lui donnoit, il auroit gâté tout l'Ouvrage, répondit franchement, que puiſque ſon travail n'étoit pas aſſez heureux pour plaire à ceux qui avoient l'autorité, il leur conſeilloit de chercher de plus habiles gens que lui; & renvoya ſur le champ toutes les Pièces qu'il avoit entre les mains. Voilà ce que rapporte le P. Niceron (7). Et Mr. Du Pin nous apprend (8) qu'on lui propoſa de faire une ſimple Continuation des Hiſtoriens de Du Cheſne; mais qu'il refuſa de s'engager dans ce travail, perſuadé qu'une pareille Compilation ne ſeroit point honneur à la France. VI. *Gloſſarium ad Scriptores mediæ & infimæ Latinitatis, in quo Latina vocabula novatæ ſignificationis explicantur, complures Ævi medii ritus & mores, legum, conſuetudinum municipalium, & Juriſprudentiæ recentioris formulæ & obſoletæ voces, utriuſque Ordinis Eccleſiaſtici & Laici Dignitates & Officia &c. enucleantur & illuſtrantur.* Paris 1678 in-fol. 3 Vol. Francfort ſur le Mein 1681 in-fol. 3 Vol. Edition augmentée, Francfort 1710 in fol. 3 Vol. Ce Gloſſaire, qui demeura deux ans ſous la preſſe, fut reçu avec un applaudiſſement général de tous les Savans. Il eſt accompagné d'une excellente Préface, & de pluſieurs Diſſertations curieuſes. Il renferme l'explication d'une infinité de mots, dont l'intelligence eſt néceſſaire à ceux qui liſent les Auteurs du bas Age (9). Il y a longtems qu'on en promet une nouvelle Edition, avec de grandes augmentations *(10). VII. *Lettre du Sieur N. Conſeiller du Roi à ſon Ami Mr. Antoine Wion d'Hérouval, au ſujet des Libelles qui de tems en tems ſe publient en Flandres contre les RR. PP. Henſchenius & Papebroch Jeſuites*, 1682. VIII. *Hiſtoria Byzantina duplici Commentario illuſtrata, quorum prior familias ac ſtemmata Imperatorum CPolitanorum, cum eorundem Auguſtorum Numiſmatibus & aliquot Iconibus, præterea familias Dalmaticas & Turcicas complectitur: Alter deſcriptionem Urbis Conſtantinopolitanæ, qualis extitit ſub Imperatoribus Chriſtianis.* Paris 1680 in-fol. Cet Ouvrage contient deux Parties, dont l'une comprend la Généalogie des Empereurs de Conſtantinople, & l'autre une deſcription exacte de l'état où cette Ville s'eſt trouvée ſous ces Empereurs. [☞ Mr. Fabricius parlant de cet Ouvrage, & du Gloſſaire Grec, dit (11) que ce ſont deux beaux Ouvrages, très ſoigneuſement travaillés, & dont ceux qui veulent lire avec fruit les Auteurs de l'Hiſtoire Byzantine, ne peuvent ſe paſſer. *Accedunt duo Opera pulcherrima & elaboratiſſima, quibus in lectione Scriptorum Hiſtoriæ Byzantinæ cum fructu verſaturus carere nemo poteſt.* Ann.] IX. *Joannis Zonaræ Annales ab exordio Mundi ad mortem Alexii Comneni, Græcè & Latinè, Interprete Hieronymo Wolfio, ex recenſione Caroli du Cange, cum ejus Notis.* Paris 1686 in-fol. 2 Vol. X. *Gloſſarium ad Scriptores mediæ & infimæ Græcitatis. Accedit Appendix ad Gloſſarium mediæ & infimæ Latinitatis, unà cum brevi Etymologico Linguæ Gallicæ ex utroque Gloſſario.* Paris 1688, 2 Vol. in-fol. Il explique dans ce Gloſſaire les termes barbares qui ſe trouvent dans les Livres Grecs imprimés & non imprimés, des Juriſconſultes, des Théologiens, des Tactiques, des Médecins, des Chymiſtes & des Politiques. Il y a joint un Appendix à ſon Gloſſaire de la Baſſe Latinité; & un Etymologicon des mots de la Langue Françoiſe, dont il a indiqué l'origine dans l'un ou l'autre de ſes Gloſſaires. [☞ Mr. Le Clerc a donné un Extrait curieux de cet Ouvrage, & y a mêlé pluſieurs remarques intéreſſantes, qui ſervent en même tems à faire connoître le prix du travail de Mr. du Cange (12). Mr. Fabricius en parle auſſi avec éloge, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus, & il doit être conſulté (13). Ann.] XI. *Chronicon Paſchale* a *Mundo condito ad Heraclii Imperatoris annum vigeſimum. Opus baſilenſe Faſtorum Siculorum nomine laudatum, deinde Chronicæ temporum Epitomes, ac denique Chronici Alexandrini Comitate vulgatum. Nunc tandem auctius ac emendatius prodiit cum novâ Latinâ Verſione & Notis Chronicis & Hiſtoricis.* Paris 1689 in-fol. „ Chronique Paſchale depuis la Création du Monde „ juſqu'à la 20. année de l'Empire d'Héraclius &c. (14)." Mr. du Cange travailloit à l'Edition de cet Ouvrage, lorſqu'il eſt mort; Mr. Baluze, qui en a eu ſoin après lui, a mis ſon Eloge à la tête. XII. Il a fait quelques Notes ſur l'Hiſtoire Byzantine de Nicéphore Grégoras, que l'on trouve dans l'Edition que Mr. Bouvin a donnée de cet Auteur en 1702 in-fol. XIII. Le Père le Long, dans ſa *Bibliotheque Hiſtorique de la France*, cite deux Ouvrages que Mr. du Cange a laiſſés en manuſcrit. 1. *Hiſtoire de l'Etat & de la Ville d'Amiens & de ſes Comtes, avec un Recueil de pluſieurs Titres concernant l'Hiſtoire de cette Ville, qui n'ont pas encore été publiés*; un Volume in-folio. Cette Hiſtoire eſt achevée (15). 2. *Hiſtoire des Principautés & des Royaumes de Jeruſalem, de Chypre, & d'Armenie, & des Familles qui les ont poſſédés.* Un Volume in-folio. [☞ Outre cela, Mr. du Cange a laiſſé encore des matériaux pour des recherches au moins auſſi étendues que tout ce qu'il a donné; & on nous promet (16) qu'on aura ſoin de faire connoître inceſſamment ce qui reſte de lui. Anon. nu Trad.]

(6) *Journ. des Sav.* du 29 Juin, 1668.

(7) *Ubi ſupra* p. 78. 79.

(8) P. 142.

(9) Du Pin p. 148.

* Elle a paru en 6 vol. in-fol. à Paris, 1761-1766, par les ſoins des Bénédictins de la Congrég. de S. Maur. Ann. BITTON.]

(10) Niceron p. 77.

(11) *Bibl. Græc.* T. VI. p. 750.

(12) *Bibl. Univ.* Tom. XIV. p. 52-62.

(13) *Bibl. Græc. loc. cit.*

(14) Ceux qui ſouhaiteront de ſavoir exactement ce que c'eſt que cet Ouvrage, peuvent conſulter Du Pin Tom. XVIII. p. 149. 144. & Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 142-144. *Cit. du Trad.*

(15) Voyez Niceron T. VIII. p. 79. & Tom. X. Part. I. p. 176.

(16) *Mémoire* envoyé de Paris.

[*D*] On

dans la Remarque [D] diverſes particularités, qu'on nous a communiquées. AND. DU TRAD.]

[D] *On trouvera dans cette Remarque diverſes particularités qu'on nous a communiquées.*] Mr. du Cange étoit ſi laborieux, que le jour même de ſon mariage, il paſſa ſix heures dans ſon Cabinet; en quoi il n'ſurpaſſé Budée, qui n'y fut que trois heures. De quatre enfans qu'il a laiſſés, deux garçons & deux filles, il n'y a eu que *François* ſon ſecond fils, qui ait eu poſtérité, ſavoir deux garçons, dont un eſt Chanoine de S. Victor, & une fille mariée à *N . . . . Ollin de Torcy*, Colonel d'Infanterie. Mr. du Cange étoit communicatif au-delà de ce qu'on peut dire: il répondoit exactement à tous ceux qui lui faiſoient l'honneur de le conſulter; les Lettres d'une infinité de Savans de tous états & de toutes nations, font foi qu'ils en recevoient toujours une entière ſatisfaction; & elles prouvent encore, qu'il étoit profond en tout genre d'érudition. Il eſt inhumé à S. Gervais, où on lui a dreſſé une Epitaphe, qui n'a pas été copiée exactement dans la Deſcription de Paris de Germain Brice. La voici, telle qu'on nous l'a communiquée:

Siſte, Viator,
Et bene precare extincto, heu! ibique ſepulto
Clariſſimo Viro
CAROLO DU FRESNE DOMINO DU CANGE,
Nobili apud Ambianos ſtirpe oriundo,
Franciæ Quæſtorum in Ambianenſi Præfecturâ
Præſidi.
Quem ſi noveris, virum noveris
Candidis moribus, ingenio ſuavi, judicio ſagaci & exquiſito,
Capaci animo, & ſumma eruditione referto.
Qui exemta
Et minime fucata erga Deum religione ac pietate,
Blanda erga ſuos charitate,
* *Conſtanti erga amicos fide & obſequio,*
Facilis ac liberali erga Literatos doctrinæ
Communicatione,
Singulari erga omnes comitate & benevolentia,
Omnium ſibi amorem demeruit,
Et magnam ſibi paravit tum virtutis tum ſcientiæ
Exiſtimationem.
Quantum illi Litera debeant, abunde teſtantur
Libri complures,
In publicum commodum ab eo editi & evulgati,
Rei Antiquariæ Scientia haud vulgari refarti.
NATUS XV KAL. JAN. AN. MDCX
Obiit X Kal. Nov. An. MDCLXXXVIII.

Au bas de cette Epitaphe eſt ce qui ſuit.

Inibi jacet
PHILIPPUS DU FRESNE, Caroli
Filius & Quæſtor, vita defunctus
22 *Jun. Ann.* 1692.

Ibidem CATHARINA DU BOS,
ejuſdem Caroli du Freſne
Clariſſima Conjux, conſepulta eſt,
19 Jul. *ann.* 1694.
REM. DU TRAD.]

☞ CAPPEL (LOUIS), ſurnommé *de Moniambert*, nâquit à Paris le 15 de Janvier de l'an 1534, de Jaques Cappel Avocat du Roi au Parlement de Paris, qu'il perdit à l'âge de ſept ans (*a*). Malgré cette perte, il paroit que ſon éducation ne fut pas négligée, puiſqu'à l'âge de ſeize ans accomplis, il ſe trouva en état de régenter une Claſſe dans le Collège du Cardinal Le Moine. Cinq ans après, il alla à Bourdeaux, dans le deſſein d'y étudier en Droit: mais cette étude fut interrompue par l'offre qu'on lui fit d'une Chaire en Langue Grecque, qu'il accepta, & qu'il remplit pendant quelque tems. Aiant eu occaſion de fréquenter quelques Réformés à Bourdeaux, il goûta leurs ſentimens & embraſſa la Réformation. Il fit enſuite un Voyage à Genève, pour s'inſtruire plus à fond; & après avoir acquis les connoiſſances qu'il ſouhaitoit, il revint à Paris pour mettre ordre à ſes affaires, & pour prendre ſon parti ſur le genre de vie qu'il devoit embraſſer (*b*). Ses parens ſouhaitérent qu'il ſuivît le Barreau, à l'exemple de ſon pére; & ſon goût le portoit à l'étude de la Théologie. Pendant qu'il étoit encore irréſolu ſur la profeſſion qu'il embraſſeroit, on dit qu'il rendit un ſervice important aux Réformés, en faiſant les prémiéres ouvertures qui donnérent occaſion à l'Edit du 17 de Janvier 156½ [*A*]. Le ſuccés de cette affaire fit ſouhaiter aux Réformés de voir dans le Miniſtère un homme auſſi zelé. On dit qu'il qu'il eut de la peine à s'y réſoudre (*c*); mais s'étant rendu aux deſirs de ſes frères, il reçut à Paris l'impoſition des mains, & on lui donna la conduite de l'Egliſe de Meaux. Il alla donc s'établir dans cette Ville; mais les troubles qui s'élevérent dans la ſuite, l'obligérent de ſe retirer d'abord à Genéve, & enſuite à Sedan. En 1569, les Réformés d'Anvers aiant demandé un Miniſtre, on y envoya Cappel; mais il n'y demeura pas longtems, à cauſe du peu de ſureté qu'il y avoit, & il retourna à Sedan (*d*). Quelque tems après, il ſe rapprocha de Paris, & fut donne pour Paſteur à l'Egliſe de Clermont. Mais en 1572, le maſſacre de la Saint Barthelemi l'obligea de ſe retirer encore à Sedan, aiant perdu tout ſon bien. Les Réformés de France l'envoyérent enſuite en Allemagne, pour demander du ſecours aux Princes Proteſtans. De retour de ce voyage, Guillaume I. Prince d'Orange l'appella à Leyde pour y profeſſer la Théologie; & ce fut lui qui fit la Harangue inaugurale, lorſqu'on fit l'ouverture de l'Univerſité le 8 de Février 1575 (*e*). L'année ſuivante, il fut rappellé en France, & y fut quelque tems Miniſtre dans les Troupes. Enfin il fut appellé à Sedan en qualité de Paſteur ordinaire, & on le chargea en même tems d'enſeigner la Théologie (*f*). En 1581, il aſſiſta au Synode National aſſemblé à la Rochelle au mois de Juin, en qualité de Député de la Province de Champagne (*g*). Seize auparavant, pendant qu'il étoit Miniſtre à Meaux, il avoit auſſi aſſiſté à celui qui s'étoit tenu à Paris au mois de Décembre 1565, & en avoit même été un des Secrétaires (*h*). Il paſſa le reſte de ſa vie à Sedan, où il mourut le 6 Janvier 1586, âgé de cinquante-deux ans (*i*). Mo-

(*a*) Niceron *Mém. des Hom. ill.* Tom. XXII. p. 186.

(*b*) Idem p. 183. 186.

(*c*) Idem p. 187.

(*d*) Id. ibid.

(*e*) Idem p. 188.

(*f*) Idem ibid.

(*g*) *Synodes Nation. de France* T. I. p. 247.

(*h*) Idem p. 38.

(*i*) Niceron p. 188.

[*A*] *On dit qu'il rendit un ſervice important aux Réformés, en faiſant les prémiéres ouvertures qui donnérent occaſion à l'Edit du* 17 *Janvier* 1561-2.] Le P. Niceron lui en fait pleinement honneur (1). „ Les Réformés voyant „ leur nombre s'accroître, convinrent de demander au „ Roi un Edit, qui leur accordat le libre exercice de „ leur Religion. Cappel fut chargé d'en faire la propoſi„ tion dans une Aſſemblée particuliére, qui ſe tint à Pa„ ris avant l'Aſſemblée générale des Etats, indiquée à „ Orléans; & il conduiſit cette affaire avec tant de dexté„ rité, que le Roi Charles IX accorda au mois de Janvier „ 1561 l'Edit qu'il demandoit." J'ai quelques remarques à faire ſur ce récit. I. Que Cappel, par ce qu'il fit dans l'occaſion dont il s'agit, ne contribua en rien à l'Edit de Janvier, qui ne fut donné que plus d'un an après, & par de tout autres motifs que *la dexterité* de Cappel. II. Qu'il ſemble, ſelon le P. Niceron, que l'Edit fut fait aux Etats d'Orléans, ou en conſéquence de ce qui s'étoit paſſé dans cette Aſſemblée. Si ç'a été là la penſée du ſavant Barnabite, il s'eſt trompé. Voici le fait. Les Réformés aiant déja préſenté pluſieurs Requêtes pour obtenir la liberté de Conſcience, crurent devoir profiter de l'Aſſemblée des Etats convoquée à Orléans par François II. Dans ce deſſein ils commencérent par porter leur demande dans l'Aſſemblée particuliére des Etats de l'Ile de France à Paris, & ce fut en cette occaſion que Louis Cappel leur prêta ſon miniſtére. Ecoutons là-deſſus l'Hiſtorien des Egliſes de France (2). „ Un nommé Loys Capel, natif d'une „ ancienne famille de Paris, aiant le don de l'eſprit & de „ la langue, & depuis Miniſtre de la Parole de Dieu, „ choiſy pour lors & envoyé par les Miniſtres & Anciens „ dudite Egliſe de Paris, comparut en pleine Maiſon „ de Ville, où il uſa d'une deffenſe entière, contre les „ eſlomnies de leurs adverſaires, & leur préſentant la „ Confeſſion de Foy que les Egliſes s'offroient prouver „ eſtre conforme aux ſainctes Eſcritures, requiſt que tou„ tes ces Remonſtrances & cette Confeſſion fuſſent inſé„ rées au Cayer de Paris, pour envoyer aux Eſtats aſſi„ goés à Orléans; & que cependant & attendant un ſainct „ & libre Concile, lieux propres leur fuſſent accordés „ pour l'exercice de leur Religion ſous la protection du „ Roy. Ce qu'ils demanderent ne leur fuſt accordé, & „ ne ſceut-on quaſi quelle réponſe leur faire, eſtans ceux „ qui préſidoient en cette Maiſon de Ville tant eſtonnés de „ ceſte hardieſſe, qu'ils n'entreprindrent pas même de le „ menacer. Si falut-il que toſt après, luy & ceux qui „ l'avoient accompagné s'abſentaſſent. Mais il ne laiſſa „ toutesfois d'eſtre envoyé aux Eſtats à Orléans." Mais ils n'obtinrent rien dans cette Aſſemblée, où il ne fut pas ſeulement parlé de la Requête préſentée ſix mois auparavant par l'Amiral (3): au contraire, quelques mois après on donna l'Edit de Juillet, qui n'étoit rien moins que favorable aux Réformés (4). Enſuite vint le Colloque de Poiſſy, & quelque tems après l'Edit de Janvier, que la Reine Catherine de Médicis ne donna que par des raiſons de Politique (5). Ce qui fait voir que le P. Niceron n'a

(1) *Mém. des Hom. ill.* T. XXII. p. 184. 187.

(2) *Hiſt. Eccléſ. des Egl. Réf. de France* T. I. p. 197.

(3) *Mémoires de Caſtelnau* Liv. III. ch. 2. p. 68. du Tom. I. Bruxell. 1731.

(4) *Hiſt. Eccléſ.* ubi ſupra p. 448. Caſtelnau Liv. III. ch. 2. p. 82.

(5) *Hiſt. Eccléſ.* p. 574. Caſtelnau Liv. III. ch. 3. p. 78. Mezeray *Abrégé de l'Hiſt. de France* T. V. p. 57. Aimſt. 1688 in 12.

Moréri s'eſt trompé, en diſant qu'il eſt mort à Leyde. Nous dirons un mot de ſes Ouvrages ci-deſſous [B].

pas aſſez exactement diſtingué les faits, & qu'il a fait honneur à Cappel d'une choſe à laquelle il n'eut, ſelon les apparences, que peu ou point de part.

[B] *Nous dirons un mot de ſes Ouvrages ci-deſſous.*] On a de lui la Harangue dont nous avons parlé dans le corps de l'Article, à la tête des *Athenæ Batavæ* de Meurſius, Leyde 1625 in-4. Le même Auteur indique encore les Ouvrages ſuivans (a). I. *Vita præcellitis belli Civilis perturbatiſſimi.* II. *De Eccleſia & ejuſdem notis, adverſus Epiſtolam a Roſario Apoſtata ad ill. Franciſcum Borbonium directam anno* 1573. III. *Speculum Papiſmi.* IV. *Commentarii in Calvini Catechiſmum.* V. *Epiſtolarum ſelectarum Volumen.* Le P. Niceron ne croit pas que ces Ouvrages aient été imprimés. Où Moréri a-t-il donc vu ces *Ouvrages* dont il parle, *remplis d'aigreur & d'emportement contre l'Egliſe Romaine?*

(a) P. 147. apud Niceron p. 289.

* Addition à l'Article de CARDAN de Mr. Bayle.

CARDAN (Jerôme) *. Le père de Cardan, qui s'appelloit *Facio Cardan*, étoit Docteur en Médecine, & en Droit Civil & Canonique: il étoit bon Mathématicien, & on a de lui un Ouvrage en ce genre, dont on peut voir le titre dans l'Auteur cité en marge (a), qui rapporte, outre ſon Epitaphe, quelques autres particularités ſur ſon ſujet, auſſi-bien que quelques circonſtances curieuſes ſur celui de ſa mère, & ſur la manière dont elle le mit au monde (b). Cardan étoit exceſſivement vain, ce dont on donne quelques exemples (c), & en particulier celui-ci. Il ſe glorifioit d'avoir ſu les Langues Grecque, Latine, Françoiſe & Eſpagnole, ſans les avoir appriſes. L'Auteur d'un Ouvrage Anglois, intitulé *Le Méchaniſme de l'Eſprit*, imprimé à Londres en 1703 in-12. ſemble s'être trompé, en rapportant que Cardan, dans ſa vieilleſſe, pleuroit de déplaiſir de ne pouvoir entendre ſes propres Ouvrages (d). On a remarqué, que les dates qui ſe trouvent répandues en divers endroits de ſes Ouvrages, ſe contrediſent ſouvent, ſoit par la faute des Imprimeurs, ſoit par celle de Cardan lui-même, qui les mettant de mémoire, s'expoſoit par-là au hazard de ſe tromper quelquefois (e). Le Lecteur trouvera dans l'Auteur, d'où les particularités qu'on vient de rapporter ſont tirées, le titre des Ouvrages de Cardan, les ſujets qu'il y traite, & quelquefois le jugement qu'on en a porté.

(a) Idem p. 296. 297.
(c) Idem p 278. 279.
(d) Idem p. 278.
(e) Idem p. 289.

(a) Mémoires MS. qui nous ont été communiqués, dont la meilleure partie de ces Articles eſt tirée.

CARPENTER (George), Baron de Killaghy en Irlande, & deſcendu d'une ancienne & bonne Famille dans le Comté de Hereford [A], naquit à Ocul dans le Comté ſuſdit, le 10 de Février 1657 (a). Son père, Mr. *Warncomb Carpenter*, étoit le ſixième fils de *Thomas Carpenter* Ecuyer [B], de Homme dans la Paroiſſe de Dilwyn, Comté de Hereford. Sa mère étoit fille de Mr. *Taylor* du même Comté, & veuve de Mr. Jean Hill, dont elle avoit un fils [C]. George Lord Carpenter étoit le plus jeune de ſept enfans, que ſon père laiſſa en mourant. Il fut élevé dans une Ecole particulière de Campagne. En 1672, il entra en qualité de Volontaire dans la troiſième Compagnie des Gardes; enſuite il fut Maréchal des Logis ou *Quartier-Maitre* du Régiment de Cavalerie du Comte de Peterborough, & paſſa par tous les différens degrés de Cornette, de Lieutenant, de Capitaine &c. juſqu'à ce qu'il parvint au poſte de Lieutenant-Colonel du Regiment. Il y demeura pendant treize ans, quoique ſon Régiment ſervît toujours. En 1693 il épouſa *Allix*, fille de Guillaume Vicomte de *Charlemount*, qui avoit une dot conſidérable de ſon prémier mari Jaques Margetſon Ecuyer. Carpenter en vendit une partie, pour acheter le Régiment de Dragons qu'il a commandé juſqu'à ſa mort. Il ſervit avec honneur dans toutes les prémières Guerres d'Irlande & de Flandre, & dans la dernière en Eſpagne; & il ſe diſtingua toujours par ſa valeur, ſa conduite, & ſon humanité. A la malheureuſe Journée d'Almanza, il commandoit l'Arrière-garde, & conduiſit dans la retraite le dernier Eſcadron, qui ſauva les Bagages de l'Armée. Il fut bleſſé à la Bataille d'Alménara; & Charles alors Roi d'Eſpagne, & depuis Empereur, lui fit compliment ſur la manière dont il s'étoit conduit dans le combat. Il reçut encore une bleſſure dangereuſe [D], en défendant la brèche à Briſuéga contre toute l'Armée Françoiſe & Eſpagnole, qui les obligea enfin à ſe rendre priſonniers. En 1705, il fut fait Brigadier-Général; en 1708, Général-Major; & en 1710, Lieutenant-Général. En 1714, il fut élu Membre du Parlement pour Whitchurch dans le Comté de Hamp; & l'année ſuivante, il alla en qualité d'Envoyé Extraordinaire & de Plénipotentiaire auprès de l'Empereur, dont il avoit gagné l'eſtime & la bienveillance, pendant qu'il avoit ſervi ſous ce Prince en Eſpagne. Mais la Rebellion aiant éclaté dans ce tems-là, on l'envoya dans le Nord, où il empêcha non ſeulement les Rebelles de s'emparer de Newcaſtle, & de pénétrer dans la Province d'Yorck; mais les aiant ſurpris à Preſton, où le Major-Général Wills les avoit inveſtis, il fit ſi bien, en changeant la diſpoſition que ce Général avoit faite, qu'il leur coupa la retraite & tout ſecours, & les réduiſit à la néceſſité de capituler (b). Au commencement de Février 1711, il envoya un Cartel au Général Wills; mais nn les empêcha de ſe battre [E]. En 1716, il fut nommé Gouverneur de Minorque, & Général en Chef des Forces du Roi

(b) Voyez le détail de ſa conduite en cette occaſion, dans la *Relation véritable de la pourſuite des Rebelles dans le Nord* &c. jointe au *Plan de la Ville de Preſton, des Retranchemens des Rebelles, & de la diſpoſition des Troupes du Roi ſous les ordres du Lieutenant-Général Carpenter & du Major-Général Wills.* Voy. auſſi *Etat Politique de la Gr. Bretagne*, Févr. 1715-6. Vol. XI. p. 279. *& ſuiv.* (Le tout en Anglois).

[A] *Deſcendu d'une ancienne & bonne Famille dans le Comté de Hereford.*] Cette Famille, depuis plus de quatre cens ans, a poſſédé dans ce Comté des biens conſidérables, dont une grande partie, avec la Terre de Homme dans la Paroiſſe de Dilwyn, a été laiſſée en 1733 à Mylord Carpenter d'aujourd'hui par ſon couſin Thomas Carpenter Ecuyer, le dernier de la Branche aînée de la Famille, mort ſans enfans.

[B] *Son père, Mr. Warncomb Carpenter, étoit le ſixième fils de Thomas Carpenter Ecuyer.*] Il avoit eu une dot conſidérable de ſa femme, outre quinze-cens livres ſterling que ſon père lui avoit donnés; ce qui dans ce tems-là étoit un joli bien pour un Cadet. Mais comme c'étoit un homme de cœur, & fort attaché au Parti Royal, il fut Officier dans l'Armée du Roi, durant la Guerre-Civile. A la Bataille de Naſeby, il eut les deux jambes percées d'une balle de mouſquet; & quelques années après, la bleſſure s'étant rouverte, il en mourut, dans le tems que ſa fortune étoit très médiocre; deſorte qu'il ne laiſſa que peu de bien pour ſoutenir une famille de ſept enfans.

[C] *Sa mère étoit . . . . . veuve de Mr. Jean Hill, dont elle avoit un fils.*] Ce fils, qui s'appelloit Guillaume, étoit au ſervice du Duc d'Yorck, qui fut depuis le Roi Jaques II. dont il étoit le Favori, & qui le fit Gouverneur & Capitaine-Général des Iles ſous le Vent. Les François s'en étant rendus maîtres, il les reprit ſur eux, & en conſerva le Gouvernement avec honneur juſqu'à ſa mort.

[D] *Il reçut encore une bleſſure dangereuſe.*] Une balle de mouſquet lui emporta une partie de la mâchoire & des dents d'un côté, & alla ſe placer à la racine de la langue, où elle demeura une année entière avant qu'on pût l'en tirer. Pendant preſque tout ce tems-là, on deſeſpéra de ſa vie, car il ſouffroit de violentes douleurs, & ne pouvoit avaler que des choſes liquides.

[E] *Au commencement de Février 1715-6, il envoya un Cartel au Général Wills; mais on les empêcha de ſe battre.*] Nous rapporterons cette affaire dans les termes de Mr. A. Boyer, Auteur de l'*Etat Politique de la Grande-Bretagne* (1). „ Le Lundi 6 Février toute la Ville fut ſurpriſe, & „ tous les gens bien affligés d'apprendre, que le Lieute- „ nant-Général Carpenter & le Lieutenant-Général Wills, „ deux Officiers diſtingués par leur valeur & leur conduite, & qui venoient de ſervir ſi utilement le Roi & leur „ Pays, devoient ſe battre en duel. La vérité eſt, que „ le Général Carpenter avoit envoyé un Cartel au Géné- „ ral Wills, & que le Colonel Churchill, qui en avoit été le porteur, devoit ſervir de Second au prémier, & „ le Brigadier Honeywood à l'autre. Mais le bruit s'en étant répandu, vint aux oreilles du Duc de Montague, „ qui empêcha le combat, en envoyant des Gardes ſur le „ lieu où il ſe devoit faire; & le Duc de Marlborough „ travailla enſuite à les raccommoder, & étouffa cette „ malheureuſe querelle, dont les ennemis du Gouverne- „ ment ſe réjouiſſoient beaucoup. On n'en a pas bien ſu „ le ſujet, mais on diſoit, & on publie encore, que c'é- „ toit un vieux levain d'une diſpute, que ces deux grands- „ hommes avoient eue en Eſpagne; & que s'étant renou- „ vellée

(1) Février 1715-6. Vol. II. p. 177-178.

Roi en Ecoſſe. En 1719, il fut créé Baron Carpenter de Killaghy en Irlande [F]. En l'année 1722, il fut élu Membre du Parlement pour la Ville de Weſtminſter ; & dans toutes les occaſions il opina toujours pour ce qu'il croyoit le plus avantageux à ſa Patrie, ſans aucun égard de Parti. Au mois d'Octobre 1731, étant âgé de près de ſoixante-quatorze ans, il commença à perdre l'appétit ; & aiant perdu, par une chute qu'il fit, les dents du côté de la bouche qui n'avoit point été bleſſé, il ne put plus prendre que peu de nourriture ; ce qui joint à l'âge & à l'épuiſement des forces, le mit au tombeau le 10 Février 173½. Il fut enterré auprès de ſa femme, dans le parquet de l'Egliſe Paroiſiale d'Owſelbury dans le Comté de Hamp, où Mylord Carpenter d'aujourd'hui, le ſeul de ſes enfans qui lui ait ſurvécu, lui érigea un Monument de marbre [G].

„ vellée à Preſton, à l'occaſion du Commandement, ils „ avoient ſagement réſolu d'en remettre la déciſion juſ- „ qu'à ce qu'ils ſe trouvaſſent à Londres, & en attendant „ d'agir de concert contre les Rebelles."

[F] *En 1719 il fut créé Baron Carpenter de Killaghy en Irlande.*] Le préambule de la Patente eſt en ces termes: „ Comme nous & nos Prédéceſſeurs avons libéralement „ conféré des Titres d'honneur à des perſonnes diſtin- „ guées par les qualités & les talens utiles durant la Paix; „ nous jugeons qu'il eſt juſte d'accorder auſſi des récom- „ penſes aux Vertus Militaires, qui ſemblent depuis quel- „ ques années avoir été le principal appui du Gouverne- „ ment. C'eſt pourquoi nous avons trouvé à propos d'é- „ lever à la Dignité de Pair de ce Royaume notre très- „ féal & bien-aimé GEORGE CARPANTER, Ecuyer, „ Lieutenant-Général de nos Armées, lequel s'étant ap- „ pliqué dès ſa jeuneſſe à la profeſſion des Armes, a paſſé „ par tous les degrés Militaires, & eſt monté inſenſible- „ ment au rang qu'il occupe à préſent, ſes ſervices aiant „ toujours précédé ſon avancement. Lorſque l'Angleterre „ fut délivrée du Pouvoir deſpotique, il ſe déclara d'a- „ bord en faveur de la Révolution, & ſervit ſous le Roi „ Guillaume de glorieuſe mémoire, prémièrement dans la „ réduction de ce Royaume, & enſuite en Flandre, ſe „ conduiſant toujours en brave & ſage Officier. La Guer- „ re, après une Paix peu ſure & courte, aiant recommen- „ cé avec plus de violence, & étant devenue preſque gé- „ nérale en Europe, l'Eſpagne fut le théatre de ſes ſervi- „ ces. Le Comte de Stanhope, Général en Chef des „ Troupes Angloiſes dans le ſuſdit Royaume, lui commu- „ niquoit librement ſes deſſeins, & éprouvoit heureuſe- „ ment ſa valeur & ſa conduite dans leur exécution. Lorſ- „ que la préſence de ce Général fut néceſſaire en Angle- „ terre, il lui confia le Commandement de ſes Troupes, „ bien aſſuré que l'intérêt public n'en ſouffriroit point: „ car ſa diligence & ſa prudence dans l'accompliſſement „ des devoirs de ſon Emploi n'étoient pas moins remat- „ quables, que ſa fermeté & ſa préſence d'eſprit dans l'ac- „ tion & dans les plus grands dangers. Sa probité, ſa „ prudence, & l'égalité de ſon caractère, lui ont acquis „ non ſeulement l'affection de ſes Compatriotes, mais „ l'eſtime des Généraux des Alliés, & même de Sa Ma- „ jeſté Impériale. Nous avons eu des preuves de ſa fidé- „ lité & de ſon habileté, dans une occaſion bien utile au „ Public. La ſédition, étouffée à tems dans les autres en- „ droits du Royaume, aiant pris racine dans le Comté de „ Northumberland, & y aiant éclaté en Rebellion ouver- „ te, il s'y rendit en diligence par notre ordre, pour y „ éteindre le feu de la Guerre Civile, quoiqu'avec des „ forces inégales. Il empêcha les Rebelles de ſe ſaiſir de „ Newcaſtle, dont ils ſe propoſoient de faire leur Place „ d'armes; comme auſſi de pénétrer dans la Province „ d'Yorck; & enfin les aiant ſurpris à Preſton, où ils é- „ toient déja inveſtis par nos autres Troupes, il les reſſer- „ re ſi bien, qu'ils furent obligés de ſe rendre. Par-là la „ Paix fut rétablie en Angleterre, ce qui contribua beau- „ coup à la réduction des Rebelles d'Ecoſſe. A ces cau- „ ſes, pour qu'un homme qui a rendu tant de ſervices à „ la Grande-Bretagne & à l'Irlande, & qui eſt allié par „ mariage à une noble Famille du Royaume, puiſſe tranſ- „ mettre un Titre d'honneur à ſa poſtérité, nous le créons „ Pair &c.

[G] *Lui érigea un Monument de marbre.*] On y lit l'Epitaphe ſuivante en Anglois : *Ci-gît le très honorable George Baron Carpenter, Colonel du Régiment de Dragons de Sa Majeſté, Gouverneur de l'Ile de Minorque, Lieutenant-Général, & Général en Chef des Forces de Sa Majeſté dans le Nord de la Grande Bretagne, deſcendu d'une ancienne Famille du Comté d'Hereford, nourri dans les Armes, aiant ſervi cinquante-neuf ans, & étant parvenu de ſimple Volontaire dans les Gardes à cheval, en paſſant par tous les degres militaires, au rang dans lequel il eſt mort ; n'aiant été avancé que peu à peu, & ſes ſervices aiant toujours précédé ſon avancement. Il a ſervi avec honneur dans toutes les dernières Guerres de l'Angleterre contre la France, en Irlande, en Flandre & en Eſpagne ; ne s'étant jamais abſenté de ſon poſte dans un tems d'action, ou lorſqu'on s'attendoit à quelque combat ; également diſtingué par ſon humanité, & par ſa valeur & ſa preſence d'eſprit dans les combats & dans les plus grands dangers. Sa prudence, ſa probité & ſon égalité d'ame, lui ont acquis pendant la dernière Guerre d'Eſpagne, non ſeulement l'affection de ſes Compatriotes, mais l'eſtime des Généraux des Alliés & de l'Empereur lui-même, vers lequel il alla en qualité d'Envoyé Extraordinaire en 1715. Il avoit épouſé Alix, fille du Vicomte Charlemount, dont il a laiſſé un fils unique, qui a érigé ce Monument à la mémoire du meilleur des Péres.* Obiit 10 die Februarii 1731, ætat. 74.

(a) Le Dr. Th. Tenniſon, depuis Archevêque de Cantorbery, le nomme par erreur *de Chart*; dans l'*Hiſtoire des Ouvrages de Bacon* p. 81. à la tête du *Bacon* &c. Londres 1679. en Anglois.

CARTES (a) RENÉ DES), un des plus illuſtres Philoſophes & Mathématiciens du XVII. Siècle, deſcendoit d'une ancienne & noble Famille de Touraine. Il nâquit le 31 de Mars 1596, à la Haye en Touraine, de Joachim Des-Cartes, Conſeiller au Parlement de Rennes, & de Jeanne Brochard, fille du Lieutenant-Général de Poitiers (b). Comme il étoit le cadet des enfans, on lui donna le ſurnom de *Du Perron*, qui étoit celui d'une petite Seigneurie de ſa Famille, pour le diſtinguer de ſon frére aîné. Sa mére mourut peu après être accouchée de lui; & quelques années après, ſon pére épouſa Anne Morin, fille du Prémier-Préſident de la Chambre des Comptes à Nantes, dont il eut un fils & une fille (c). Le ſoin de cette nouvelle Famille ne l'empêcha point de donner ceux qui étoient néceſſaires à ſon fils René, qu'il appelloit ordinairement le Philoſophe, à cauſe de l'inſatiable curioſité de cet enfant à demander les raiſons de tout ce qui ſe préſentoit à lui (d). En 1604, ſon pére l'envoya au Collége des Jéſuites à la Flèche, & le mit ſous la conduite du P. Charlot ſon parent. Il y fit de grands progrès dans les Langues ſavantes & dans les Belles-Lettres [A], & y contracta des liaiſons avec pluſieurs jeunes-gens, qui dans la ſuite ſe ſont diſtingués dans la République des Lettres, & particuliérement avec Marin Merſenne, connu depuis ſous le nom du P. Merſenne (e). Aiant fait ſon Cours de Philoſophie avec aſſez peu de ſatisfaction pour lui-même, il quitta le Collége au mois d'Août 1612, & réſolut d'abandonner l'étude & les Livres. Il employa l'Hiver de l'année 1612, & le commencement de l'année 1613, à voir ſa Famille, à apprendre à monter à cheval, à faire des armes, & tous les autres exercices convenables à ſa condition. Son pére le deſtinoit à l'Epée: mais ſa grande jeuneſſe, & la foibleſſe de ſa complexion, ne lui permettant pas de l'expoſer ſi tôt aux travaux de la Guerre, il l'envoya le Printems ſuivant à Paris, ſans qu'il eût perſonne pour veiller ſur ſa conduite, n'aiant avec lui qu'un Valet de chambre & un ou deux Laquais; enſorte que quoiqu'il ne ſe

(b) *La Vie de Mr. Des Cartes rédigée en abregé* par Baillet L. I. & Perrault *Homm. illuſtr.* T. I. p. 224.

(c) Baillet *ubi ſupra.*

(d) Id. *ibid.* & Perrault *ubi ſupra.*

(e) Baillet & Perrault *loc. cit.*

[A] *Il y fit de grands progrès dans les Langues ſavantes & dans les Belles-Lettres.*] Il avoit apporté au Collége une forte paſſion d'apprendre, un jugement ſolide, & une grande vivacité de génie; & pendant cinq ans & demi qu'il s'appliqua aux Humanités, il ne fit jamais paroître la moindre affectation de ſingularité, excepté celle que produiſoit l'émulation, & le deſir de ſurpaſſer ceux de ſes compagnons, qui l'avoient emporté ſur les autres. Il fit auſſi paroître toute la docilité poſſible, & eut la plus grande ſoumiſſion aux volontés de ſon Maître. Avec de ſi excellentes diſpoſitions, il acquit la connoiſſance des Langues Latine & Grecque, qu'il comprit de bonne heure être de la dernière importance pour l'intelligence des anciens Auteurs. Il avoit plus de goût pour la Poëſie, que ceux qui le regardent ſeulement comme Philoſophe ne peuvent ſe l'imaginer: & il avoit même aſſez de talent, pour faire voir qu'il connoiſſoit toutes les beautés de cet Art. Il prenoit auſſi beaucoup de plaiſir aux Fables des Anciens, non tant par rapport aux myſtéres de Philoſophie & de Morale qu'elles cachent, que parce qu'elles réveilloient ſon génie par les agréables imaginations qui y régnent. En récompenſe de ſon exactitude à faire ſon devoir, il étoit diſpenſé d'aſſiſter auſſi aſſidument aux Leçons que ſes Compagnons; & il ſe ſervoit de cette liberté pour ſatisfaire ſa paſſion, qu'il ſe ſentoit, d'acquérir une connoiſſance claire & certaine de chaque choſe qui peut contribuer au bonheur de la vie: en quoi il ſe flattoit de pouvoir réuſſir par le moyen de ſes études d'Humanités. Il ne ſe bornoit donc pas à ce qu'on enſeignoit au Collége, mais il liſoit les meilleurs Livres & les

(f) Perrault p. 193. Baillet ibid.

(g) Baillet loc. cit.

se livrât point à des excés grossiers & à la débauche, il conçut une forte passion pour le Jeu (f), où il étoit fort heureux (g). Il renouvella connoissance avec plusieurs personnes, qui le firent revenir de son aversion pour l'étude, particuliérement Mr. Mydorge, & le P. Mersenne, dont la conversation fit revivre en lui le desir de rechercher la Vérité; & quoique ce Pére allât à Nevers en 1614, bien loin que son départ fît naitre à Des-Cartes l'envie de retourner à ses prémiéres dissipations, au contraire il prit la résolution de se retirer de toute société, & de s'attacher fortement à l'étude. Il exécuta son dessein, & vécut dans la solitude, jusqu'à ce que ses Amis l'eussent découvert, & eussent un peu interrompu sa retraite. Il partit pour la Hollande en 1616, & s'engagea dans les Troupes du Prince d'Orange, en qualité de Volontaire [B]. Pendant qu'il fut en Garnison à Breda, durant la Trêve entre les Espagnols & les Hollandois, il résolut un Problème de Mathématique, à la satisfaction d'Isaac Beekman Principal du Collége de Dort [C]. Pendant son séjour à Breda, il composa aussi un Traité de Musique [D], & jetta les fondemens de plusieurs de ses Ouvrages [E]. Il quitta Breda au mois de Juillet 1619 (h), & alla à Maestricht, Aix-la-Chapelle, Mayence & Francfort, où il assista au Couronnement de l'Empereur Ferdinand II.; & au mois d'Octobre il prit parti dans les Troupes du Duc de Bavière, en qualité de simple Volontaire. Etant en quartier d'Hiver dans le Duché de Neubourg, le long du Danube, il se trouva dans un Lieu où il y avoit si peu de société, qu'il se livra aux plus profondes méditations sur les sujets les plus importans, & tâcha de se dépouiller de tous ses anciens préjugés. Pendant cette retraite, il entendit parler des Frères de la Rose-Croix, & chercha à en découvrir quelqu'un; mais inutilement. Au Printems de l'année suivante, il suivit l'Armée du Duc de Bavière en Suabe, & arriva à Ulm en Juin 1620. Il y passa l'Hiver suivant, & fit connoissance avec Jean Faulhaber, qui l'encouragea fort à étudier les Mathématiques. Il se trouva au siége de Prague; & après la prise de cette Ville, il passa en 1621 en Hongrie, sous le Comte de Bucquoy, & assista au siége de Presbourg, de Tinau, & de plusieurs autres Places; mais la levée du siége de Neuhausel, & la mort de son Général qui y fut tué, le déterminérent à renoncer à la profession des Armes. Il quitta donc le service des Impériaux le 28 de Juillet, qui étoit le lendemain de la levée du siége de Neuhausel, & se rendit à Presbourg. Il commença alors ses Voyages dans le Nord, & visita la Silésie, la Pologne, la Poméranie, les Côtes de la Mer Baltique, le Marquisat de Brandebourg, le Holstein, la Frise Orientale & Occidentale. En se rendant dans cette dernière, il courut risque d'être assassiné par les Mariniers du Vaisseau où il s'étoit embarqué [F]. De la

(h) Id. ibid.

(1) Baillet *Vie de Des-Cartes réduite en abregé*, L. I. & Carteſii *Diſſ. de Methodo* p. 2. & Amſtelodami 1664. in-4.

(2) Carteſius *de Methodo* p. 104. Baillet L. I. Voyez auſſi *Hiſt. des Ouvrag. des Sav.* Juin 1693. p. 385.

plus rares, qu'il pouvoit trouver (1). Et quoique quelques personnes l'aient soupçonné d'avoir toute sa vie fait peu de cas des Livres; cependant, comme le remarque Mr. Baillet, il disoit dans ce tems-là même, que la lecture des bons Livres est une conversation avec les plus grands génies & les plus honnêtes-gens des siécles passés, qui en sont les Auteurs; mais une conversation étudiée, où ils nous débitent leurs meilleures pensées (2).

[B] *S'engagea dans les Troupes du Prince d'Orange en qualité de Volontaire.*] Comme il avoit déja une forte passion de connoître la Vérité, & de s'y appliquer tôt ou tard, son dessein n'étoit pas de devenir un grand guerrier sous la discipline du Prince; de sorte qu'en se déterminant à porter les armes, il résolut de ne paroître jamais en qualité d'acteur, mais d'être par-tout spectateur de ce qui se passoit dans les Etats. Il ne devint Soldat, que pour étudier les différens caractéres de l'Esprit humain, & pour tâcher de se fortifier lui-même contre tous les accidens de la vie. Pour n'être par gêné sous les ordres de personne, il refusa tout emploi & tout engagement en entrant au service, & s'entretint toujours à ses dépens, quoique pour la forme, il reçût une fois la paye; & il eut la curiosité de conserver toute sa vie la pièce qu'il avoit reçue, comme une preuve qu'il avoit servi. Il prenoit réellement plaisir au métier de la guerre, dans ce tems-là; mais peu à peu cette inclination diminua. Il fut toujours ennemi de l'oisiveté & de la débauche, pendant qu'il fut au service. Il se montra aussi actif que le plus hardi Soldat, & employoit ses heures de loisir à l'étude, tandis que les autres passoient leur tems à se divertir (3).

(3) Baillet Liv. I.

[C] *Il résolut un Problème de Mathematique, à la satisfaction d'Isaac Beekman Principal du Collége de Dort.*] Une personne inconnue avoit fait afficher ce Problème dans les rues de Breda. Des-Cartes voyant le concours des passans qui s'arrêtoient pour lire l'affiche, qui étoit en Flamand, pria un de ceux qui étoient proche de lui, de lui expliquer en Latin ou en François ce que contenoit ce papier. Celui à qui il s'adressa lui promit de le satisfaire, à condition qu'il s'engageroit à résoudre le Problème. Mr. Des-Cartes accepta la condition d'un air si résolu, que cet homme n'attendant rien de pareil d'un jeune Cadet, lui donna par écrit son nom & sa demeure, pour qu'il lui apportât la solution du Problème. Mr. Des-Cartes vit par-là qu'il s'appelloit Isaac Beekman, & qu'il étoit Principal du Collége de Dort; & étant retourné à son logement, il examina le Problème, & en eut bientôt trouvé la solution. Le lendemain il alla rendre visite à Mr. Beekman, qui parut surpris qu'il eût trouvé si promptement la solution; mais son étonnement augmenta, lorsqu'aiant lié conversation avec le jeune-homme, il s'apperçut qu'il étoit plus habile que lui dans les Sciences qu'il avoit étudiées depuis plusieurs années. Il lui demanda son amitié, & Mr. Des-Cartes répondit à ses honnêtetés avec une cordialité parfaite, quoiqu'il fût plus jeune que Mr. Beekman de prés de trente ans (4).

(4) Id. ibid.

[D] *Pendant son séjour à Breda, il composa aussi un Traité de Musique.*] Il le composa en Latin. Il le voulut bien confier à la personne à qui il s'adressoit, à condition qu'elle ne le montreroit à qui que ce fût, parce que le regardant comme fort imparfait, Il craignoit qu'il ne devînt public, soit par l'impression, ou par un grand nombre de Copies. Beekman, qu'on regardoit comme un des prémiers Mathématiciens du tems, ne jugea pas que cet Ouvrage fût trop imparfait pour lui; & s'imaginant que Des-Cartes l'avoit desavoué, le reclama comme sien: sur quoi notre Auteur jugea à propos de l'envoier. Ses Amis ne purent jamais obtenir de lui de le publier pendant sa vie; & ses Ennemis aiant trouvé moyen d'en avoir une Copie imparfaite, chercherent à se venger de lui, en le faisant paroître après sa mort. Mais bien loin de faire aucun tort à sa mémoire, ils le firent admirer de tous ceux qui ont su que c'étoit la production d'un jeune-homme de vingt-deux ans. Le grand nombre d'Editions & de Traductions qu'on en a fait en Anglois & en François, font de fortes preuves de l'estime qu'on en a fait (5). Il parut sous le titre de *Compendium Muſicæ*, à Utrecht 1650 in-4. & à Amsterdam 1656 in-4. Il s'en est fait une Traduction Angloise, imprimée à Londres en 1653. Le P. Poisson de l'Oratoire l'a aussi mis en François, & sa Traduction a été imprimée avec les Eclaircissemens nécessaires, à la suite de celle de la Méchanique de Des-Cartes, à Paris 1668 in-4.

(5) Baillet *ubi ſupra.*

[E] *Jetta les fondemens de plusieurs de ses Ouvrages.*] Mr. Baillet nous apprend, qu'une des méditations de sa jeunesse est son opinion sur l'*Ame des Bêtes*, qu'il suppose être un méchanisme tout pur; & qu'il avoit écrit sur ce sujet plus de vingt ans avant qu'il publiât sa doctrine touchant la distinction entre une *Substance qui pense* & une *Substance étendue*; qu'il n'avoit dans ce tems-là lu ni S. Augustin, ni Gomesius Pereira, ni aucun autre Auteur qui pût lui faire naître cette idée; & qu'il paroit qu'il n'a jamais vu Pereira, mais que c'est par quelques-uns de ses Amis, & par ses Envieux, qu'il a fu qu'il y avoit de la conformité entre son opinion & celle du Médecin Espagnol. Mr. Bayle dit dans ses *Nouvelles de la République des Lettres* (6), que Des-Cartes commença apparemment & finit ses *Méditations* sans songer à l'Ame des Bêtes, & sans avoir abandonné l'opinion qu'il en avoit eue dès son enfance; & que ce ne fut qu'en considérant les suites de son principe touchant la distinction de la Substance qui pense & de la Substance étendue, qu'il s'apperçut que la connoissance des Animaux renversoit toute l'Oeconomie de son Système. Peut-être même, dit Mr. Bayle, qu'il eut besoin qu'on lui fît cette Objection, & qu'avant cela, elle ne lui vint point dans l'esprit; mais que comme il lisoit peu, il y a beaucoup d'apparence qu'il n'avoit vu ni ouï parler de l'*Antonians Margarita* de Pereira, imprimé à Medina del Campo en 1554. Mais la pensée de Mr. Bayle, que Des-Cartes n'avoit jamais pensé à cet article avant qu'il eût achevé son Système, est directement contraire au récit de Mr. Baillet, qui assure que notre Auteur conçut cette hypothèse étant encore fort jeune.

(6) Mars 1684. p. 222.

[F] *Il courut risque d'être assassiné par les Mariniers du Vaisseau où il s'étoit embarqué.*] S'imaginant qu'il étoit Marchand, & qu'il avoit beaucoup d'argent avec lui, voyant d'ailleurs qu'il étoit Etranger, qu'il n'avoit point de connoissances dans le Pays, & que c'étoit un homme paisible, ils résolurent de le tuer, & de jetter son corps dans la mer. Ils s'entretinrent de leur dessein en sa présence, ignorant qu'il entendît d'autre Langue que la Françoise, qu'il parloit à son Valet de chambre. Mr. Des-Cartes connoissant leur intention, se leva tout d'un coup, & aiant tiré son épée, Il leur parla en leur Langue, d'un ton qui les effraya, menaçant de les percer, s'ils faisoient le moindre mouvement: ce qui fit qu'ils le traitérent très civilement dans la suite, & l'amenérent sain & sauf au lieu

la Frise Occidentale il passa en Hollande, d'où il se rendit à Rennes vers le milieu du mois de Mars. Au commencement du Printems de l'année suivante 1623, il alla à Paris, où il se justifia de l'accusation d'être un Frère de la Rose-Croix, & se déclara contre les Mathématiques [G]. Il s'appliqua de nouveau à la Morale & à la Physique [H]. Il fit ensuite un tour en Bretagne & en Poitou, où il vendit les biens qu'il y avoit; & entreprit le Voyage d'Italie, par la Suisse. A son retour, il se fixa à Paris, où sa réputation lui fit un grand nombre d'Amis, enforte qu'il étoit distrait par de fréquentes visites; ce qui l'obligea à tâcher de se cacher: mais aiant été découvert, il alla au siége de la Rochelle en 1628, & revint à Paris au commencement du mois de Novembre. Peu de jours après son retour, il se trouva dans une Assemblée de Gens-de-Lettres chez Monsignor Bagni Nonce du Pape, où on l'engagea à expliquer ses sentimens sur la Philosophie. Le Nonce le pressa de publier son Système (i); ce qui le détermina à se rendre à Amsterdam vers la fin de Mars 1629, & de là il se retira en Frise dans le voisinage de Franeker, où il commença ses Méditations Métaphysiques [I], & donna quelque tems à la Dioptrique, à laquelle il s'étoit déja appliqué en France. Au bout de six mois, il retourna à Amsterdam, où il employa trois mois aux Mathématiques; mais le Traité qu'il avoit commencé sur ces matières, fut interrompu par ses autres études au commencement de l'année suivante, & il ne le reprit que dix ans après. Ce fut pendant sa retraite de Frise, qu'il composa son *Traité des Météores* [K]. Lorsqu'il fut établi à Amsterdam, il s'appliqua particulierement à l'étude de la Médecine, de l'Anatomie & de la Chymie [L]. Il refusa l'offre qu'on lui fit de faire le voyage du Levant avec le Comte de Marcheville, Ambassadeur de France à la Porte; mais peu de tems après, il fit un petit tour en Angleterre, & fit dans le voisinage de Londres quelques Observations sur la Déclinaison de l'Aiman. A son retour, il résolut de ne proposer plus de Questions à personne, & de résoudre seulement celles qu'on lui proposeroit à lui-même. Il reçut chez lui Mr. Ville-Brissieux, qui avoit un génie extraordinaire pour les Mathématiques & pour la Chymie. Au Printems de l'année 1633, il alla demeurer à Déventer, où Henri Rennéri, un de ses prémiers Disciples, avoit été fait Professeur en Philosophie. Il travailla dans cette Ville à finir les Ouvrages qu'il avoit commencés l'année précédente; il y reprit aussi ses études d'Astronomie; & l'Eté suivant, il acheva son *Traité du Monde* [M]. L'année d'après, il revint à Amsterdam; & fit ensuite un voyage en Danemarc & dans

(i) Idem ibid. Liv. II.

(5) Baillet loc. cit.

lieu où il devoit aller (7).

[G] *Se déclara contre les Mathématiques.*] Il y avoit longtems qu'il étoit convaincu par expérience du peu d'utilité des Mathématiques, sur-tout quand on les étudie pour elles-mêmes & sans les appliquer à d'autres choses. Depuis l'année 1620, il avoit entièrement renoncé à l'Arithmétique, quoiqu'il conservât plus longtems du goût pour la Géométrie, qu'il aimoit passionnément, parce que les Mathématiciens de Hollande & d'Allemagne, qu'il rencontra dans ses Voyages, le tinrent en haleine par les Questions & les Problèmes qu'ils lui proposérent. Mais il paroit que son estime pour cette Science étoit diminuée depuis l'année 1623, s'il est vrai qu'en 1638 il y avoit plus de quinze ans qu'il avoit déclaré qu'il avoit entièrement abandonné la Géométrie; & qu'il ne vouloit plus se mêler de résoudre aucun Problème, sinon à la prière de quelque Ami (8).

(6) Id. ibid.

[H] *Il s'appliqua de nouveau à la Morale & à la Physique.*] Il avoit été tenté déja de renoncer à l'étude de la dernière, découragé par le peu de certitude qu'il trouvoit dans ses Observations; & il avoit résolu de se borner entièrement à l'étude de la Morale: mais il ne fut pas longtems sans être convaincu, que celle de la Physique n'est pas entièrement inutile par rapport à la Morale, & que les progrès qu'il faisoit dans le discernement de la Vérité d'avec l'Erreur, pouvoient lui être d'une grande utilité pour régler ses actions. Cette considération le ramena à la contemplation de la Nature, puisque le moyen le plus sûr de savoir comment il faut vivre, c'est de connoître le Monde où nous vivons, & le Créateur de l'Univers que nous habitons. Et il a souvent déclaré, que les connoissances qu'il avoit acquises dans la Médecine, lui avoient beaucoup servi à établir certains Principes de Morale: & qu'il lui étoit infiniment plus facile de trouver la satisfaction qu'il avoit cherchée sur cet article-là, que sur plusieurs autres qui se rapportent à la Médecine, quoiqu'il y eût employé plus de tems. Enforte, comme le remarque Mr. Baillet, qu'après toutes ses recherches, il pouvoit se glorifier, non tant d'avoir découvert les moyens de conserver la vie, que ceux de ne pas redouter la mort; & qu'il s'y préparoit, exempt de l'inquiétude ordinaire à ceux dont toute la sagesse vient des instructions des autres, & est fondée sur des principes qui dépendent uniquement de la prudence & de l'autorité des autres hommes (9).

(9) Id. ibid.

[I] *Où il commença ses* Méditations Métaphysiques.] Ce fut là qu'il renouvella devant l'Autel ses anciennes protestations, de ne travailler que pour la gloire de Dieu & pour le bien du Genre-humain; ce qui fit qu'il résolut de commencer ses Méditations par l'Existence de Dieu & l'Immortalité de l'Ame. Mais pour ne toucher à rien qui eût du rapport à la Théologie, il ne considéra Dieu que comme Auteur de la Nature, n'exciuant de son plan que la Religion Révélée, & non la Religion Naturelle (10).

(10) Idem Liv. III.

[K] *Ce fut pendant sa retraite de Frise, qu'il composa son* Traité des Météores.] On le sollicita d'abord de donner ses pensées sur la Parhélie, observée à Rome au mois de Mars 1629. Les Observations lui furent envoyées par le P. Mersenne: il les avoit déja eues de Henri Rennéri, avec qui il avoit fait connoissance en Hollande, & qui dans la suite fut un des prémiers à enseigner publiquement sa Philosophie. Rennéri tenoit ces Observations de Gassendi, qui étoit pour-lors en Hollande, & qui fit une Dissertation sur ce Phénomène, dans ses Voyages, avant Mr. Des-Cartes. C'est à ces Observations sur la Parhélie, que le Public est redevable de l'excellent Traité sur les Météores, que notre Auteur publia quelques années après (11).

(11) Idem ibidem.

[L] *Il s'appliqua particulièrement à l'étude de la Médecine, de l'Anatomie & de la Chymie.*] Il croyoit qu'il n'y a rien de plus capable d'avancer le bonheur temporel du Genre-humain, qu'une heureuse union de la Médecine avec les Mathématiques. Mais avant qu'il fût en état de contribuer au soulagement des travaux des hommes, qu'il augmenter par la Méchanique les commodités de la vie, Il crut qu'il falloit trouver quelque moyen de garantir le Corps humain des maux qui peuvent en troubler la santé, ou le priver des forces nécessaires au travail. Dans cette persuasion, il commença à exécuter son dessein par l'étude de l'Anatomie, à laquelle il donna tout l'Hiver qu'il passa à Amsterdam. Il dit, qu'il avoit tant d'ardeur pour l'apprendre, qu'il alloit presque tous les jours chez un Boucher, pour lui voir tuer des bêtes; & qu'il faisoit porter chez lui les parties des animaux qu'il avoit dessein d'examiner, pour en faire l'anatomie à loisir: & il en agit de la même manière très fréquemment dans les autres Lieux où il demeura ensuite. Sur la fin de l'année 1629, il joignit l'étude de la Chymie à celle de l'Anatomie; & il assure qu'il apprenoit tous les jours dans cette Science, aussi bien que dans l'autre, certaines choses qu'il ne trouvoit point dans les Livres. Mais avant que de s'appliquer à la connoissance des Maladies & des Remèdes, il voulut savoir s'il y avoit une méthode de composer une Médecine, dont l'effet fût fondé sur une démonstration infaillible (12).

(12) Idem ibid.

[M] *L'Eté suivant, il acheva son* Traité du Monde.] Il l'appella *son Monde*, parce que c'étoit l'idée d'un Monde qu'il avoit conçue comme conforme au Monde dans lequel nous habitons. C'étoit un Abrégé de sa Physique, c'est-à-dire, de tout ce qu'il avoit pu connoître des choses matérielles, excepté ce qui regardoit la Lumière, qu'il avoit dessein de traiter dans toute son étendue. Et pour n'être pas obligé de suivre ou de réfuter les opinions reçues parmi les Savans, il résolut de leur laisser le Monde visible, pour en disputer tant qu'il leur plairoit, & de traiter de ce qui arriveroit dans un nouveau Monde, supposé que Dieu créât dans les Espaces imaginaires assez de Matière pour en former un. Il suppose, que Dieu agite les parties de la Matière par des mouvemens divers & opposés, enforte qu'il en fasse un Cahos, & que dans la suite il ne fasse autre chose que de laisser agir la Nature selon les Loix qu'il a établies. Sur cette hypothèse, il décrivoit cette Matière, telle qu'elle étoit d'abord; il expliquoit quelles sont ces Loix de la Nature, & démontroit que la plus grande partie de cette Matière a dû selon ces Loix s'atranger de manière à former un Monde tel que le nôtre. Il expliquoit ensuite la nature de l'Ame, & tâchoit de prouver qu'elle ne pouvoit être un effet de la Matière, comme les autres choses dont il traitoit; mais qu'elle a été créée. Il revit ce Traité, pour l'envoyer au P. Mersenne, afin qu'il le fit imprimer à Paris avec Privilège du Roi, précisément dans le tems qu'il apprit que Galilée avoit été mis à l'Inquisition pour avoir soutenu le mouvement de la Terre. Des-Cartes en fut allarmé: l'Hypothèse de Galilée lui paroissoit la plus probable, & lui avoit servi de fondement pour la plus grande partie de son Système du Monde; de sorte que ne pouvant retrancher cette partie, sans rendre le reste défectueux, il jugea qu'il valoit mieux supprimer son Traité, que de donner un Ouvrage imparfait, ou de s'exposer à la Censure des Inquisiteurs de Rome, en soutenant une Hypothèse, qu'ils avoient condamnée, sans l'entendre. Il se détermina

dans la Baſſe Allemagne, en compagnie de Mr. Ville-Breſſieux. L'Hiver ſuivant lui fournit l'occaſion de faire les Obſervations, qu'on a de lui, ſur la Neige à ſix pointes ou angles, & d'autres ſur la Grêle & la Pluie. Il compoſa là-deſſus un ſixième Diſcours, qui ſe trouve dans ſon Traité des Météores. Sur la fin de l'Automne de l'année 1635, il alla à Léwarde en Friſe, où il demeura juſqu'à l'année 1637; c'eſt là qu'il compoſa ſon *Traité de Méchanique* [*N*]. Il retourna à Amſterdam au commencement de Mars, & fit quantité d'Obſervations curieuſes ſur les Cercles qui paroiſſent autour des Chandelles (*k*). En 1637, il publia ſes quatre Traités ſur la *Méthode*, la *Dioptrique*, les *Météores* & la *Géométrie* [*O*]; & peu après il alla à Breda, & en Flandre, pour voir Mr. de la Baſſe, Gouverneur de Douay. A ſon retour, il alla demeurer à Egmont, beau Village de la Nord-Hollande, où l'exercice de la Religion Romaine ſe faiſoit publiquement. Il apprit bientôt les effets que la lecture de ſon Livre avoit produits, & il fut obligé de répondre aux Objections de Fromond Profeſſeur Royal de l'Ecriture Sainte à Louvain, de Plempius Médecin Flamand dans la même Univerſité, & de Ciermans Profeſſeur en Mathématiques au Collège des Jéſuites de la même Ville. En France, le Livre fut reçu ſelon les divers préjugés des Lecteurs. Mr. Fermat en particulier l'attaqua par quelques Objections; mais il ſe réconcilia enſuite avec notre Auteur, qui eut auſſi une diſpute avec Mrs. Petit, Morin Profeſſeur du Roi en Mathématiques à Paris, & Beaugrand Secrétaire du Roi. Il prit la réſolution dans ce tems-là de renoncer à la Géométrie abſtraite, mais de continuer l'étude de cette partie qui ſe rapporte aux Phénoménes de la Nature; & il compoſa une Explication des endroits obſcurs de ſon Livre, pour l'uſage de Mr. des Argues ſon Ami. Il conſentit auſſi qu'un ſavant Hollandois, de ſes Amis, fît une Introduction régulière à ſa Géométrie, pour en faciliter l'intelligence à toutes ſortes de Lecteurs. Sur la fin de l'année 1638, il pria qu'on le diſpenſât de répondre davantage à aucun Problème, & il dreſſa une Liſte des meilleures Objections qu'on lui avoit faites, & des Problémes les plus curieux qui lui avoient été propoſés, pour les faire imprimer avec ſes Réponſes (*l*). Pendant qu'on le fatiguoit en France d'Objections & de Problémes, on ne penſoit en Hollande qu'à écarter l'ancienne Philoſophie, & à ſuivre la ſienne. L'Univerſité d'Utrecht étoit Cartéſienne depuis ſa fondation, par le moyen de Rennéri; & Henri Régius, jeune Médecin, ſe déclara ouvertement pour lui, quoiqu'il fût violemment attaqué dans la ſuite par * Gysbert Voetius, Profeſſeur en Théologie dans la même Univerſité. Des-Cartes alla vers ce tems à Harderwyck, d'où il paſſa peu après dans une Maiſon de campagne prés d'Utrecht †; & de là il ſe retira à Leyde. Peu après, le Chevalier Charles Cavendiſh, frére du Comte de Newcaſtle, l'invita à venir s'établir en Angleterre [*P*]. Vers ce même tems-là, il fut attaqué par les Jéſuites, & particuliérement par le P. Bourdin. Sur la fin de l'année 1641, Louis XIII l'invita de venir à ſa Cour, & lui offrit des conditions très honorables; mais il n'y eut ſollicitations aſſez puiſſantes pour lui faire quitter la retraite (*m*). En 1641, il publia ſes *Méditations ſur l'Exiſtence de Dieu, & ſur l'Immortalité de l'Ame* [*Q*]. Voetius aiant été élu Recteur

(*k*) Idem ib. Lib. III.

(*l*) Idem Liv. IV.

* Et non *Gilbert*, comme il y a dans l'Anglois. R. D. T.]

† J'ai ſuppléé ici, car l'Auteur place Harderwyck dans le voiſinage d'Utrecht; il connoit mal la Carte du Pays. R. D. T.]

(*m*) Idem Liv. V.

mina pourtant à revoir ſon Ouvrage, & à donner un nouveau tour à ſon Explication du mouvement de la Terre, pour faire voir comment on peut le nier contre Galilée, quoiqu'elle ſoit réellement mue, & que l'Hypothèſe de Copernic demeure dans toute ſa force. Au reſte, ce qu'il en fit ne fut pas tant par reſpect pour l'Inquiſition, que pour expliquer certains paſſages de l'Ecriture qu'on allégue communément contre cette opinion (13). On publia un Abrégé de ce Traité à Paris en 1664 in-8. ſous ce titre: *Le Monde de Des-Cartes, ou le Traité de la Lumière & des autres principaux Objets des Sens. Avec un Diſcours du Mouvement local, & un autre des Fièvres, compoſés ſelon les principes de cet Auteur.* Cette prémière Edition eſt fort défectueuſe. Mr. Clerſelier en corrigea depuis les fautes ſur l'Original de l'Auteur, & le fit imprimer fort correctement à Paris en 1677 in-4. à la ſuite du *Traité de l'Homme*. On l'a en Latin dans les *Opuſcula Poſthuma* (14).

(13) Baillet Liv. III.

(14) Niceron *Mém. des Homm. ill.* Tom. XXXI. p. 306. 307.

(15) Baillet *loc. cit.*

(16) *Ubi ſupra* p. 297.

[*N*] *Son* Traité de Méchanique.] Il le compoſa pour l'uſage de Mr. de Zuilichem ſon Ami, Conſeiller & Secrétaire du Prince d'Orange (15). On imprima à Paris in-4. en 1668: *Traité de la Mechanique, compoſé par Mr. Des-Cartes. De plus, l'Abrégé de la Muſique, du même Auteur, mis en François avec les éclairciſſemens néceſſaires, par N. P. P. D. L.* (Nicolas Poiſſon Prêtre de l'Oratoire). Ce n'eſt ici, comme le remarque le P. Niceron (16), qu'une petite partie d'un Ouvrage plus étendu, que notre Auteur avoit eu deſſein de compoſer, mais qui n'a point été fait. On l'a en Latin dans ſes *Opera Poſthuma*.

[*O*] *Ses quatre Traités ſur la* Méthode, *la* Dioptrique, *les* Météores *& la* Géométrie.] Ils furent imprimés à Leyde ſous ce titre: *Diſcours de la Methode pour bien conduire ſa Raiſon, & chercher la Vérité dans les Sciences. Plus, la Dioptrique, les Meteores, & la Géométrie.* Ces quatre Traités, qui ſont les Eſſais de ſa Philoſophie, parurent d'abord ſans nom d'Auteur, Des-Cartes aiant été bien aiſe d'être inconnu, pour écouter plus librement ce qu'on diroit de ſon Ouvrage. Dans le *premier* Traité, il commence par diverſes conſidérations ſur les Sciences; & il propoſe enſuite les principales Régles de la Méthode, qu'il obſervoit lui-même dans la conduite de ſa Raiſon. Il marque après cela quelques Régles de Morale, qu'il avoit déduites de ſa Méthode; il propoſe quelques argumens pour prouver l'Exiſtence de Dieu, & explique la Nature de l'Ame humaine. Enfin il indique pluſieurs choſes, qu'il croit néceſſaires pour pouſſer plus loin l'étude de la Nature. Son Traité de *Dioptrique* eſt partagé en dix Parties, qui ſont comme autant de petits Diſcours ou Diſſertations ſur la Lumière, la Réfraction, l'Oeil & les Sens, les Images formées au fond de l'Oeil, la Viſion, les Lunettes, & la manière de tailler les Verres. Le Traité des *Météores* eſt en dix Chapitres. Il y traite des Corps terreſtres, des Vapeurs & des Exhalaiſons, du Sel, des Vents, des Nuées, de la Pluie, de la Neige, de la Grêle, des Tempêtes, des Eclairs, & des autres Feux aériens, de l'Arc-en-Ciel, de la Couleur des Nuées, des Cercles ou Couronnes qui paroiſſent quelquefois autour des Etoiles, & des Parhélies. La *Géométrie* eſt en trois Livres. Etienne de Courcelles, fameux Théologien Arminien, traduiſit quelques années après les trois prémiers Traités en Latin, ſans toucher à la Géométrie, ſoit qu'il la jugeât au-deſſus de ſa portée, ſoit qu'il fût qu'un autre y travailloit. Des-Cartes revit ſa Traduction, & ſe ſervit de cette occaſion pour faire quelques changemens à ſon prémier Ouvrage, après quoi elle parut ſous ce titre: *Renati Des-Cartes Specimina Philoſophiæ, ſeu Diſſertatio de Methodo rectè regendæ Rationis, Dioptrice, & Meteora, ex Gallice Latinè verſa, & ab Autore emendata.* Amſterdam 1664 in-4. & en 1656 in-4. Depuis, François van Schooten Profeſſeur de Mathématiques à Leyde traduiſit la Géométrie en Latin, & y joignit des Commentaires de ſa façon, avec les excellentes Notes de Mr. de Beaune Conſeiller au Préſidial de Blois, qui avoient couru longtems manuſcrites parmi les Mathématiciens: *Renati Des Cartes Geometria, cum Florimondi de Beaune Notis, ex Gallico Latinè, Interprete & Commentatore Franciſco a Schooten.* Leyde 1649 in-4. *Accedit Compendium Muſicæ*, Francof. ad Mæn. 1695 in-4.

[*P*] *Peu après, le Chevalier Charles Cavendiſh, frère du Comte de Newcaſtle, l'invita à venir s'établir en Angleterre.*] Il y fut invité conjointement avec ſon bon Ami Mr. Mydorge, & ils devoient s'y établir tous deux ſous Charles I. Notre Auteur ne paroît pas avoir été fort éloigné d'accepter cette invitation, ſur-tout étant aſſuré, dit Mr. Baillet, que *le Roi étoit Catholique dans ſon cœur.* Le Chevalier Cavendiſh, auteur de ce projet, & le Comte de Newcaſtle, étoient tous deux liés avec notre Philoſophe; le prémier étoit grand Mathématicien, & grand admirateur de la Philoſophie de Des-Cartes. Mais les Guerres Civiles, qui éclatérent en Angleterre, empêchérent cette affaire de réuſſir.

[*Q*] *En 1641 il publia ſes Méditations &c.*] Elles parurent à Paris in-8. ſous ce titre: *Meditationes de primâ Philoſophiâ, ubi de Dei Exiſtentiâ, & Animæ Immortalitate.* Dans la *prémière* Méditation, il propoſe des raiſons pourquoi nous pouvons douter de tout en général, & principalement des choſes ſenſibles, juſqu'à ce que nous ayons poſé des fondemens de connoiſſance plus ſolides que ceux qu'on a eus juſqu'à préſent. Il montre que l'avantage de ce Doute univerſel conſiſte à nous délivrer de toutes ſortes de préjugés, & à dégager notre Eſprit des Sens, pour que nous ne puiſſions plus douter des choſes que nous reconnoîtrons dans la ſuite être vraies. Il fait voir dans la *ſeconde*, que notre Ame, en uſant de ſa liberté, & en ſuppoſant que les choſes, dont elle a le moindre ſujet de douter, n'exiſtent point du tout, reconnoit en effet qu'il eſt impoſſible en même tems, qu'elle n'exiſte point elle-même; ce qui ſert à lui faire diſtinguer les choſes qui lui appartiennent, de celles qui appartiennent au Corps. Dans la *troiſiéme*, il propoſe & développe le plus fort Argument qu'il a de l'Exiſtence de Dieu, ſans uſer d'aucune comparaiſon priſe des choſes ſenſibles. Dans la *quatriéme*, il tâche de prouver, que tout ce dont nous avons une idée claire & diſtincte, eſt vrai; il explique la nature de l'Erreur par rapport au jugement, & ce qui peut faire diſtin-

teur de l'Université d'Utrecht la même année, fit défendre la Philosophie de Des-Cartes, & écrivit même contre lui; mais celui-ci publia d'abord son Apologie [*R*]. La même année, il fit un Voyage en France, où il trouva qu'on avoit déja envoyé de Hollande des Exemplaires de ses *Principes* [*S*], & de la Traduction Latine de ses *Essais*, dont l'Edition étoit achevée. Il dedia ses *Principes* à la plus illustre de ses Elèves, Elisabeth Princesse Palatine, fille de Frederic V, Electeur Palatin & Roi de Bohême. Après avoir vu ses Amis à Paris, il retourna en Hollande sur la fin d'Octobre, & se retira à Egmont, dans le dessein de s'appliquer entièrement à l'étude des Animaux, des Plantes & des Minéraux. Au mois de Juin 1645, il desavoua publiquement son Disciple Régius, qui avoit avancé quantité de choses de lui-même, & qui lui avoit dérobé son Traite des Animaux. Il s'étoit remis avec une nouvelle ardeur à l'Anatomie; & aiant reçu dans ce tems-là la visite d'un Gentilhomme qui lui demanda à voir sa Bibliothèque, il ne lui montra qu'un Veau, dont il alloit faire la dissection. Il fut un peu détourné de cette étude par la Question de la Quadrature du Cercle, agitée en 1645 entre Longomontanus & Jean Pell; Question dont il déclara que la solution est impossible. Il passa le rude Hiver de cette année à Egmont, & composa deux petits Ouvrages, le prémier contre les nouvelles Objections de Gassendi, & le second sur la nature des Passions. Vers ce tems-là, il eut une dispute avec Roberval touchant les Vibrations; & il eut commerce sur la Philosophie Morale avec la Princesse Elisabeth. Au commencement de l'année 1647, il répondit à quelques Questions qui lui avoient été proposées par Christine Reine de Suède, & par Mr. Chanut, Résident de France à sa Cour [*T*]. Mais le plaisir de cette Correspondance fut troublé par les clameurs qu'excitérent contre sa Philosophie, dans l'Université de Leyde, Ravius Régent du Collège, & Trigland Professeur en Théologie. On leur imposa bientôt silence sur son sujet; cependant ils ne laisserent pas d'écrire dans la suite l'un & l'autre contre lui. Au mois de Juin il fit un Voyage en France, où le Roi lui donna une Pension de trois mille livres; & il revint en Hollande vers la fin de Septembre. Au mois de Novembre, il reçut une Lettre de Mr. Chanut, qui lui demandoit au nom de la Reine Christine, son sentiment sur le Souverain-Bien: il le lui envoya, avec quelques Lettres qu'il avoit ci-devant écrites à la Princesse Elisabeth sur cette matière, & son Traité des Passions [*V*]. La Reine en fut si satisfaite, qu'elle l'en re-

distinguer le vrai du faux. Dans la *cinquième*, il explique la nature du Corps en général; il prouve l'existence de Dieu d'une autre manière, & que la certitude des Démonstrations mêmes est fondée sur la connoissance de Dieu. Dans la *sixième*, il développe la différence qu'il y a entre l'action de l'Entendement, & celle de l'Imagination; il prouve la distinction réelle de l'Ame & du Corps, quoiqu'elle lui soit si étroitement unie, qu'elle constitue comme une même chose avec lui. Il développe les diverses erreurs qui viennent des Sens, & les moyens de les éviter; & il propose les raisons qui peuvent nous faire conclurre l'existence des choses matérielles (17). On lui envoya nombre d'Objections contre cet Ouvrage. Les prémières sont d'un Docteur de Louvain natif d'Anvers, nommé Caterus, qui ne voulut point que son nom parût à la tête. Les secondes furent faites par divers Théologiens & Philosophes de Paris, & recueillies par le P. Mersenne. La réponse que Des-Cartes fit à celles-ci, est accompagnée d'un Ecrit de sa façon, contenant les raisons qui prouvent l'existence de Dieu, & la distinction qui est entre l'Esprit & le Corps humain, disposées d'une manière Géométrique. Les troisièmes Objections sont de Thomas Hobbes. Les quatrièmes viennent de Mr. Antoine Arnauld. Les cinquièmes avoient été faites par Mr. Gassendi. Les sixièmes furent faites par divers Théologiens, Philosophes & Géomètres, comme porte le titre que leur donna le P. Mersenne, qui fut l'Editeur du Livre. La seconde Edition Latine des Méditations se fit à Amsterdam chez Elzevier en 1642 in-12.: l'Auteur y fit corriger le titre de l'Edition de Parie, & substitua le terme de *Distinction de l'Ame d'avec le Corps*, à la place de celui de l'*Immortalité de l'Ame*, qui n'y convenoit pas si bien. Il y ajouta des septièmes Objections, qui lui avoient été proposées par le P. Bourdin Jésuite, avec ses Réponses; une Lettre au P. Dinet de la même Société, sur sa dispute avec ce Père; & une Addition à la fin des quatrièmes Objections, touchant la Transsubstantiation, que le P. Mersenne avoit jugé à propos de retrancher de l'Edition de Paris. Une nouvelle Edition porte ce titre: *Meditationes de primâ Philosophiâ, in quibus adjectæ sunt in hâc ultimâ Editione utilissimæ quædam Animadversiones ex variis doctissimisque Autoribus collectæ; cum Autoris Vitâ, brevitèr ac concinnè conscriptâ.* Amsterdam, ou plutôt Napies, 1719 in-8. Cette Edition a paru par les soins de Giovacchino Poëta. Cet Ouvrage a été traduit en François sous ce titre: *Les Méditations Métaphysiques de René Des-Cartes touchant la première Philosophie, dans lesquelles l'existence de Dieu, & la distinction reelle entre l'Ame & le Corps de l'Homme, sont demontrees. Traduites du Latin de l'Auteur par M. le D. D. L. N. S.* (c'est-à-dire Monsieur le Duc de Luines). *Et les Objections faites contre ces Méditations par diverses personnes très doctes, avec les Reponses de l'Auteur*, traduites par Mr. C. L. R. (c'est-à-dire Clerselier). Paris 1647 in-4. Des-Cartes, qui a revu ces Traductions, s'est donné la liberté de s'y corriger lui-même, & d'y éclaircir quelques endroits, dont le sens n'étoit pas assez net dans le Latin, sans cependant toucher au style; ce qui fait qu'elles valent mieux que l'Original Latin. Il s'en est fait une seconde Edition à Paris l'an 1661 in-4.: mais la meilleure est la troisième, qui parut *divisée par Articles avec des Sommaires*, par R. F. c'est-à-dire René Pédé, Docteur en Médecine de la Faculté d'Angers, Paris 1673 in-4.

(17) Baillet liv. V.

[*R*] *Celui-ci publia d'abord son Apologie.*] Elle a pour titre: *Epistola Renati Des-Cartes ad celeberrimum V. Gisbertum Voetium, in quâ examinantur duo Libri nuper pro Voetio Ultrajectî simul editi; unus de Confraternitate Mariana, alter de Philosophiâ Cartesianâ.* Amsterdam 1643 in-12. & dans le Recueil de ses Lettres, Tom. II. p. 541. Il réfute dans cette Lettre, un Livre publié contre lui par Martin Schookius, avec une longue Préface de Voetius, sous ce titre: *Philosophia Cartesiana, sive admiranda Methodus novæ Philosophiæ Renati Des Cartes.* Utrecht 1643 in-12. Il y joignit aussi la Réfutation d'un Livre de Voetius sur la Confrérie de Bois-le Duc. Mais il ne se contenta pas de répondre à Schookius, il le prit encore à partie, & le fit afliguer pour réparation des injures dont son Livre étoit rempli. Après plusieurs procédures, l'Université de Groningue, à qui cette affaire fut renvoyée, rendit sa Sentence le 10 d'Avril 1645, & ordonna que Des-Cartes se contenteroit des déclarations que Schookius avoit faites, 1. Qu'il n'avoit écrit qu'à l'instigation de Voetius, & que c'étoit lui qui lui avoit fourni des Mémoires sur ce qu'il y avoit de personnel à son égard, & entre autres, sur ce qui regardoit son Athéisme prétendu, & le long & odieux parallèle qu'il en avoit fait avec Vanini. 2. Que ceux qui avoient fait imprimer son Ouvrage, y avoient ajouté sans sa participation la plupart des choses dont Des-Cartes se plaignoit. 3. Qu'il reconnoissoit Des-Cartes pour un homme de probité & d'honneur, qui n'étoit nullement Athée, comme on le lui avoit fait dire mal à propos (18).

(18) Niceron p. 301. 302.

[*S*] *Ses Principes.*] Ils furent imprimés à Amsterdam chez Elsevier en 1644 in-4. sous le titre de *Principia Philosophiæ*, & traduits en François à Paris en 1647, 1651, 1658 in-4. * sous ce titre: *Les Principes de la Philosophie, écrits en Latin par René Des-Cartes, & traduits en François par un de ses Amis.* Mr. l'Abbé Picot est l'Auteur de cette Traduction, qui fut revue par Des-Cartes. Il s'en est fait aussi une Traduction Angloise, qui a été imprimée avec quelques Remarques sur l'Ouvrage, à Londres 1653 in-4. Cet Ouvrage est divisé en quatre Parties. La prémière traite des Principes de la Connoissance humaine. Il s'agit dans la seconde, des Principes des choses matérielles, des Loix du Mouvement, des Propriétés du Corps, de l'Espace &c. La troisième explique le Système du Monde, & particulièrement ce qui regarde les Cieux & les Corps célestes. La quatrième traite de la Terre.

* Il y en a aussi une Edition de 1647, que j'ai lûs les yeux. B. M. T.]

[*T*] *Il répondit à quelques Questions qui lui avoient été proposées par Christine Reine de Suède, & par Mr. Chanut Resident de France à sa Cour.*] La Reine avoit disputé avec Mr. Chanut sur la Question suivante: *Quand un homme perte l'Amour ou la Haine à l'excès, quelle des deux extrémités est la plus vicieuse?* Le Résident envoya la Question à Mr. Des-Cartes, sans lui mander de quel sentiment étoit la Reine. Notre Philosophe fit là-dessus une belle Dissertation sur l'Amour, insérée dans le prémier Volume de ses Leures. Il y examine trois points. 1. Ce que c'est que l'Amour? 2. Si la Lumière naturelle seule nous enseigne l'Amour de Dieu? 3. Quel des deux excès, d'Amour ou de Haine, est le plus vicieux? La Reine fut extrêmement satisfaite de la Pièce, excepté d'un seul endroit, par lequel il paroissoit que Des-Cartes n'étoit point de son sentiment sur l'étendue du Monde, qu'elle croyoit *finie*; & proposa le doute qu'elle avoit, si l'opinion de l'infinité du Monde n'étoit pas contraire à la Religion Chrétienne. Mr. Chanut fut prié d'instruire Des-Cartes de cette difficulté; & celui-ci répondit qu'il ne supposoit pas le Monde *infini*, mais *indefini* (19).

(19) Baillet Liv. VII.

[*V*] *Son Traité des Passions.*] Il a été imprimé à Amsterdam 1650, à Rouen 1651, à Paris 1664 & 1679: toutes ces Editions sont in-12. On a une Traduction Latine de ce Traité, imprimée à Amsterdam en 1656 & 1664 in-4. avec quelques autres Ouvrages de l'Auteur. Des-Cartes avoit

remercia par une Lettre de ſa propre main. Au mois de Mai de l'année ſuivante, il fit un troiſiéme Voyage en France, où Gaſſendi & lui ſe réconcilièrent ; & il revint à Egmont au mois de Septembre. Au mois de Mars ſuivant, parut la Traduction Latine de ſa Géométrie par Schooten. La Reine de Suède l'aiant invité de venir à ſa Cour, il ſe rendit à Stockholm au commencement du mois d'Octobre. La Reine le reçut avec toute la diſtinction poſſible, & l'engagea à la venir trouver tous les matins à cinq heures (*n*), pour l'inſtruire dans ſa Philoſophie ; & elle le pria de revoir & de mettre en ordre tous ſes Ecrits qui n'avoient pas encore paru [*X*], & d'en faire un Corps de Philoſophie complet. Elle lui propoſa auſſi de s'établir en Suède à des conditions fort honorables ; de lui donner une Penſion de trois mille écus par an, par une Terre, qui iroit à ſes Héritiers à perpétuité ; & de former une Académie dont il ſeroit le Directeur. Mais ces projets furent détruits par ſa mort [*Y*], qui arriva le 11 Février 1650 (*o*). Il étoit âgé de cinquante-trois ans, dix mois, & onze jours. Il fut enterré à Stockholm ; & dix-ſept ans après, on le tranſporta à Paris, où on lui érigea un magnifique Monument dans l'Egliſe de Ste. Geneviève du Mont (*p*). On a fait quantité d'Ouvrages à l'occaſion de notre Auteur, & de ſa Philoſophie [*Z*]. Mr. Baillet s'eſt particuliérement étendu à nous dé-

(*n*) Perrault p. 117. Baillet *loc. cit.*

(*o*) Perrault p. 117. Baillet *loc. cit.*

(*p*) Baillet Liv. VII.

avoit compoſé ce Traité dès l'an 1646, pour l'uſage particulier de la Princeſſe Eliſabeth ; & l'avoit envoyé en manuſcrit à la Reine de Suède, ſur la fin de l'année ſuivante. Il le revit depuis à la priére de ſes Amis, & l'augmenta d'un tiers ; & c'eſt dans ce dernier état qu'il a été donné au Public (20).

(20) Nicéron p. 303, 304.

[*X*] *Elle le pria de revoir & de mettre en ordre tous ſes Ecrits qui n'avoient pas encore paru.*] Les principaux ont été imprimés après ſa mort, & ſont les ſuivans. *L'Homme de René Des-Cartes, avec les Remarques de Louis de la Forge ; & un Traité de la Formation du Fœtus, par le même Des-Cartes.* Paris 1664 in-4. & en 1677. avec *le Monde de Des-Cartes, ou le Traité de la Lumière &c.* C'eſt Mr. Clerſelier, qui fut l'Editeur des deux Pièces précédentes. Deux ans avant l'Edition Françoiſe du *Traité de l'Homme*, il en avoit paru une Traduction Latine ſous ce titre : *Renatus Des Cartes de Homine, Figuris & Latinitate donatus a Florentio Schuyl, ſtolyte Urbis Silvæ-Ducis Senatore, & ibidem Philoſophiæ Profeſſore.* Leyde 1662, & 1664 in-4. Quoique les Figures qui accompagnent cette Traduction ſoient aſſez belles, elles ne ſont pourtant pas ſi propres à faire entendre le Texte de Des-Cartes, que celles de Mrs. de la Forge & Gutſchowen dans l'Edition Françoiſe de 1664. D'ailleurs Mr. Schuyl n'aiant pas été aſſez heureux pour travailler ſur une bonne Copie de l'Original, n'a pu faire une bonne Verſion. Mais il l'a enrichie d'une Préface, qui peut paſſer pour une Pièce achevée en ſon genre ; & elle a paru ſi belle à Mr. Clerſelier, qu'il l'a miſe à la fin de ſon Edition Françoiſe, pour la rendre plus parfaite (21). Jean-Daniel Major aiant trouvé un Fragment manuſcrit de Des-Cartes, intitulé, *Explication des Engins*, le traduiſit en Latin, & le fit imprimer à Kiel en 1672. Il s'y donna la liberté qu'il jugea à propos ; mais dans le fond, on reconnoit ſans peine que ce petit Ouvrage n'eſt guéres différent de la Méchanique de Des Cartes (22). Mais le plus conſidérable des Ouvrages poſthumes de notre Auteur, ſont ſes *Lettres*, publiées par Mr. Clerſelier en trois Volumes, ſous ce titre : *Lettres de René Des-Cartes, où ſont traitées les plus belles Queſtions, touchant la Morale, la Phyſique, la Medecine, & les Mathématiques ; données au Public par le Sieur Clerſelier.* Paris 1667 in-4. Elles ont été traduites en Latin, & imprimées à Leyde chez Elzevier en 1668 in-4. Ces Lettres renferment bien des choſes curieuſes, ſur les diſputes que Des-Cartes a eues avec pluſieurs Savans de ſon tems. Mr. Clerſelier les a publiées ſur les minutes de Des-Cartes, qui peuvent ne pas reſſembler en tout aux Originaux qu'il envoyoit, parce qu'en les tranſcrivant, il y changeoit ſouvent quelque choſe (23). *Renati Des Cartes Opuſcula Poſthuma, Phyſica & Mathematica.* Amſterdam 1701 in-4. On a recueilli dans ce Volume quelques petits Ouvrages ou fragmens d'Ouvrages, qui n'avoient point encore paru, ou qui n'avoient été donnés au Public qu'en Hollandois ; & on y en a joint trois, qui avoient déja été imprimés en Latin ou en François. Les Pièces qu'on voit ici ſont, 1. *Mundus, ſeu Diſſertatio de Lumine, ut & aliis ſenſuum objectis primariis.* C'eſt une Traduction de l'Ouvrage François dont nous avons parlé, intitulé *Le Monde de Des-Cartes* &c. faite ſur la prémiére Edition, qui eſt pleine de fautes. 2. *Tractatus de Machanicâ, unà cum Elucidationibus N. Peiſſonii, e Gallico ſermone in Latinum tranſlatus.* 3. *N. Peiſſonii Elucidationes Phyſicæ in Carteſii Muſicam.* Elles avoient déja paru en François. 4. *Regulæ ad directionem Ingenii, ut & inquiſitionem Veritatis.* Ce Traité, qui eſt imparfait, renferme d'excellentes Régles pour la conduite de l'Eſprit dans la recherche de la Vérité. 5. *Inquiſitio Veritatis per Lumen Naturæ.* Celui-ci, qui eſt une ſuite du précédent, eſt encore plus imparfait, car on n'en a que le commencement. 6. *Primæ Cogitationes circa generationem Animalium.* 7. *De Saporibus.* C'eſt un petit fragment, qui ne contient que deux pages. 8. *Excerpta ex MS. Renati Des Cartes, quæ Algebram ſpectant.* Ce ſont quelques Problèmes. On a donné à Paris une nouvelle Edition Françoiſe des Oeuvres de Des-Cartes en 13 Volumes in-12, qui contient, *Lettres de Mr. Des-Cartes, où l'on a joint le Latin de pluſieurs Lettres qui n'avoient été imprimées qu'en François, avec une Traduction Françoiſe de celles qui n'avoient juſqu'à préſent paru qu'en Latin* ; 1724, ſix Volumes. *Meditations Metaphyſiques touchant la prémiére Philoſophie* ; 1724, deux Volumes. *Diſcours de la Méthode pour bien conduire ſa Raiſon, & chercher la Verité dans les Sciences. Plus, la Dioptrique, les Météores, la Mechanique & la Muſique* ; 1724, deux Volumes. *Les Principes de la Philoſophie* ; 1724, un Volume. *Les Paſſions de l'Ame. Le Monde, ou Traité de la Lumière. Edition augmentée d'un Diſcours ſur le Mouvement local, & ſur la Fievre, ſur les Principes du même Auteur* ; 1728, un Volume. *L'Homme de René Des-Cartes, & la Formation du Fœtus, avec les Remarques de Louis de la Forge* ; 1729, un Volume.

(21) Nicéron p. 304-306.

(22) Idem p. 307.

(23) Idem p. 307, 308.

[*Y*] *Sa mort.*] Le prémier jour de Février, il ſentit à ſon retour du Palais, les prémières atteintes de la maladie qui termina ſes jours. Il fut attaqué dès le lendemain d'une fiévre continue, avec une inflammation de poumon. Mr. Chanut, qui fortoit d'une maladie ſemblable, voulut le faire traiter comme lui ; mais ſa tête étoit ſi embarraſſée, qu'on ne put lui faire entendre raiſon, & qu'il refuſa opiniâtrement la ſaignée, diſant lorſqu'on en parloit, *Meſſieurs, épargnez le ſang François.* Il conſentit cependant à la fin qu'elle ſe fît, mais il étoit trop tard (24). Il pria qu'on fît venir le P. Viogué ſon Confeſſeur, qui étoit à quelques lieues de Stockholm ; & il demanda à ceux qui étoient autour de lui, de ne lui plus parler d'autre choſe que de la miſérieuſe de Dieu, & de la réſignation avec laquelle il devoit ſouffrir la ſéparation de ſon Ame. Il fut fort tranquille les deux derniers jours, & mourut paiſiblement entre les bras de l'Ambaſſadeur & du P. Viogué (25).

(24) Nicéron p. 291. 292.

(25) Baillet Liv. VII.

[*Z*] *On a fait quantité d'Ouvrages à l'occaſion de notre Auteur & de ſa Philoſophie.*] Nous dirons quelque choſe des principaux. *Petri Danielis Huetii Cenſura Philoſophiæ Carteſianæ.* Paris 1689 in-12. *Repenſe au Livre qui a pour titre*, P. Danielis Huetii Cenſura Philoſophiæ Carteſianæ, *Par Pierre Silvain Regis.* Paris 1691 in-12. *Gerardi De Vries, Prof. Philoſ. Ultraj. de Renati Carteſii Meditationibus à Petro Gaſſendo impugnatis Diſſertatiuncula Hiſtorico-Philoſophica*, Utrecht 1691 in-8. Mr. de Beauval, dans l'*Hiſtoire des Ouvrages des Savans*, dit (26) que De Vries montre dans toute cette Diſſertation une haine ingénieuſe contre Des-Cartes. *Hiſtoire de la Conjuration faite à Stockholm contre Mr. Des Cartes.* Paris 1695 in-12. Cette Hiſtoire prétendue eſt un badinage. Les Qualités, les Accidens, & les Formes Subſtantielles, que Des-Cartes avoit rejettées de ſa Philoſophie, ſont les terribles Ennemis qui avoient enjuré ſa perte. Quand elle eut été réſolue entre eux & qu'il eut été ſollennellement déclaré Novateur, & comme tel condamné à être retranché de la Société des Savans, la Chaleur ſe chargea de l'exécution, & agit avec tant de violence dans le corps de ce Philoſophe, qu'elle y excita une fiévre avec un tranſport au cerveau, qui ruïnérent en peu de jours ſa ſanté ; ſans que toutes les connoiſſances qu'il avoit acquiſes lui ſerviſſent à la conſerver. *Danielis Lipſtorpii Specimina Philoſophiæ Carteſianæ.* Leyde 1653 in-4. On trouve dans cet Ouvrage une Vie de Des-Cartes, compoſée des particularités que l'Auteur en avoit apprîſes de Mr. Schooten, & de Mr. Racy Docteur en Médecine. Il y a bien des fautes, mais elle renferme pluſieurs choſes ſingulières (27). *Renati Carteſii Vita, a Petro Borello conſcripta.* Elle ſe trouve à la ſuite d'un Livre de Borel, intitulé, *Hiſtoriarum & Obſervationum Medico-Phyſicarum Centuriæ IV.* Caſtres 1653 in-12. Paris 1656 in-8. Francfort 1670 & 1676 in-8. & à la p. 580. du Tome I. des *Memoriæ Philoſophorum Hennings Witten.* Il paroit que Borel n'a écrit cette Vie abrégée que ſur ce qu'il pouvoit avoir appris de Mr. de Ville-Breſſieux, qui avoit demeuré pendant quelque tems avec Des-Cartes ; ainſi il n'y a aucun fonds à y faire, ſi ce n'eſt par rapport à quelques faits généraux. Borel ne s'eſt pas fort embarraſſé des circonſtances particulières, qui pouvoient ſervir à vérifier ſes faits ; il ne s'eſt aſſujetti à aucun ordre, ni pour les tems, ni pour les choſes ; il n'a donné à ſon Ecrit ni ſtyle, ni forme ; & la manière dont il a confondu toutes choſes, peut nous faire juger qu'il n'y a dans ſon Abrégé rien de plus remarquable, que l'adreſſe qu'il a eue de ramaſſer tant de fautes dans un ſi petit eſpace. Cette Piéce a été traduite en Anglois, & imprimée à Londres en 1670 in-24. ſous ce titre : *A Summary or Compendium of the Life of the moſt famous Philoſopher* Renatus Des Cartes, *written originally in Latin by* Peter Borellus *Phyſician to the French King. To which is alſo added an Epitome of his Life by* Marcus Zuerius Boxhornius *Hiſtoriographer at Leyden.* Voici d'autres Ouvrages rélatifs à Des-Cartes & à ſa Philoſophie. *Joannis Tepelii Hiſtoria*

(26) Sept. 1695. p. 27.

(27) Nicéron p. 311. 312.

décrire (*q*) les qualités de son Ame & de son Corps, & il loue extrêmement son mépris pour la gloire & les richesses, son amour pour la Vérité, sa modestie, son désintéressement, sa douceur, sa piété, & sa soumission à l'autorité de l'Eglise. Nous donnerons ci-dessous son Caractère, tiré de quelques autres Ecrivains [*AA*]. Il croyoit qu'il étoit possible de prolonger la vie humaine fort au-delà des

(*q*) Ibid. L. VIII.

floris Philosophiæ Cartesianæ. Nuremberg 1674 in-12. Cet Ouvrage est divisé en six Chapitres, dont le premier regarde la Vie de Des-Cartes. Il est rempli de fautes, & très superficiel. *Voyage du Monde de Des-Cartes*. Paris 1691 in-12. Cet Ouvrage, qui est du P. Daniel Jésuite, a été traduit en Latin & en Anglois. *Nouvelles Difficultés proposées par un Péripatéticien à l'Auteur du Voyage du Monde de Des-Cartes, touchant la Connoissance des Bêtes. Avec la réfutation de deux Défenses du Système général de Des-Cartes*. Paris 1693 in-12. Cet Ouvrage est encore du P. Daniel. *Recueil de quelques Pièces curieuses concernant la Philosophie de Mr. Des-Cartes*. Amsterdam 1684 in-12. *Nouveaux Memoires pour servir à l'Histoire du Cartesianisme*, par *Mr. G. de l'A.* Utrecht 1693 in-12. Cet Ouvrage est de Mr. Huet, Evêque d'Avranches. *La Vie de Mr. Des-Cartes*. Paris 1691 in-4. en 2 Volumes. Cette Vie est de Mr. Baillet (28), qui en donna un Abrégé à Paris 1693 in-12. sous ce titre: *La Vie de Mr. Des-Cartes réduite en abrégé*.

(28) Voyez l'Article BAILLET.

[*AA*] *Nous donnerons ci-dessous son Caractère, tiré de quelques autres Ecrivains.*] Le Dr. Barrow dit dans ses Opuscules (29), que c'étoit réellement un honnête-homme & un homme d'esprit, un vrai Philosophe, qui avoit pour cette partie de la Philosophie, qui regarde la Matière & le Mouvement, des secours que peut-être personne n'avoit eus, c'est-à-dire, une grande connoissance des Mathématiques, un esprit habitué par la nature & par la coutume à méditer profondément, un jugement exempt de tous les préjugés & de toutes les erreurs populaires; muni d'un grand nombre d'Expériences sures & choisies; beaucoup de loisir; dégagé, par un effet de son propre choix, de la lecture de quantité de Livres inutiles, & des distractions du monde; une pénétration incomparable, & l'admirable talent de penser clairement & distinctement, & d'exprimer ses pensées avec toute la netteté possible. Samuel Des Marests, dans sa *Theol. Elenctic. Nov. Synops.* (30); Alexandre Morus, dans la Préface de la Chronique d'Eusèbe; Morhof, dans son *Polyhistor* (31); Bullard, dans son *Académie des Sciences*, & d'autres Auteurs, en parlent avec de grands éloges. Le fameux Dr. Edmond Halley dit dans un *Memoire sur l'Optique*, communiqué à Mr. Wotton, & inséré par celui-ci dans ses *Réflexions sur la Science des Ancients & des Modernes* (32):

(29) T. II. Cont. 12.

(30) T. II. p. 101. & Join. Lond. 1701.

(31) P. 257.

(32) C. 14. p. 393.

„ A l'égard de la *Dioptrique*, quoique quelques-uns des Anciens parlent de la *Réfraction*, comme d'un effet naturel des Milieux transparens; Des-Cartes est cependant le prémier, qui de notre tems a découvert les Loix de la *Réfraction*, & qui a fait de la *Dioptrique* une Science." Mr. Wotton nous dit dans le même Ouvrage (33) que „ notre Auteur, qui parut peu après Bacon, ne suivit pas exactement la même route que lui; „ aimant à faire la plus grande partie de son Ouvrage „ dans le Cabinet; tirant trop promptement ses conclu„ sions, avant que d'avoir fait assez d'expériences: mais „ qui il joignoit à un génie vaste, une parfaite connois„ sance de la Géométrie; tellement qu'il travailloit sur „ des principes Intelligibles, d'une manière Intelligible, „ quoiqu'il se fût souvent trompé dans une partie de son „ travail, savoir l'explication des Phénomènes de la Na„ ture. Cependant, en mariant la Géométrie & la Phy„ sique ensemble, il a fait concevoir au monde l'espéran„ ce d'une illustre postérité, quoique les prémiers fruits „ de cette union aient avorté." Ce passage a été critiqué par Mr. Jean Keill, dans son *Introduction à l'Examen de la Théorie de la Terre du* Dr. Burnet; & Mr. Wotton l'a justifié dans sa *Défense des Reflexions sur la Science des Anciens & des Modernes* (34). Le savant & judicieux Mr. Bakes remarque dans ses *Reflexions sur les Sciences, où l'on fait voir leur Insuffisance en detail, pour établir l'Unité & la Nécessité d'une Révelation* (35), qu'on a observé que les Cartésiens n'aiment point la Logique, & que leur Maître n'a rien laissé sur ce sujet, que quelques expressions détachées; qu'il n'y a que le seul Traité de la *Méthode*, dont on est obligé de faire une Logique, quoiqu'il soit plutôt de Métaphysique. „ Un de ses prémiers „ Principes, après avoir douté de tout, sent trop le cer„ cle, pour pouvoir y bâtir surement: car il prouve l'ex„ istence de Dieu par la vérité de nos facultés, & la vé„ rité de nos facultés par l'existence de Dieu. Il auroit „ mieux fait de supposer que nos facultés sont vrales; car „ puisqu'elles sont les instrumens dont nous nous servons „ dans tous nos raisonnemens, à moins que de supposer „ qu'elles ne nous trompent point, nous sommes arrêtés „ tout court, & ne pouvons plus raisonner. Ainsi la voie „ de la supposition semble plus raisonnable, que celle du „ doute." Le même Auteur examine dans son septième Chapitre (36), la Physique de Des-Cartes; & il remarque, que de toutes les opinions anciennes, il n'y en a point que l'on ait fait revivre avec une approbation plus générale, que celles de Démocrite & d'Epicure, les Fondateurs de la Philosophie Corpusculaire: funeste préface pour la Religion, de voir ceux qui ont prétendu expliquer la production du Monde par les simples Loix du Méchanisme, sans le concours de la Divinité, avoir tant de Sectateurs. „ C'est an cela, *dit Mr. Baker*, que Des„ Cartes n'a que trop bien réussi: car quoiqu'il y eût „ de l'injustice à l'accuser de nier l'existence de Dieu, „ tandis qu'il suppose que c'est lui qui a produit la Matière, & qui lui a imprimé d'abord le mouvement; il est „ blâmable en ce qu'il suppose qu'après avoir imprimé le „ prémier mouvement, cette vaste machine est abandonnée aux Loix du Méchanisme, & que par le moyen de „ ces Loix, tout a pu être produit, sans que le prémier „ Moteur y ait mis davantage la main. Cette supposition „ est impie, &, telle qu'il l'établit, elle se détruit elle„ même: car sans lui nier ses Loix du Mouvement, dont „ on a prouvé que la plupart sont fausses, & par conséquent tout ce qui est fondé dessus; l'idée qu'il donne „ de la Matière est incompatible avec le mouvement quel „ qu'il soit: car comme l'Espace & la Matière sont chez „ lui une seule & même chose, il ne peut y avoir de „ mouvement, là où tout est plein." C'est ce que Mr. Baket prouve en faisant voir, que le mouvement n'étant autre chose que le passage des Corps d'un lieu dans un autre, ils ne peuvent sortir du lieu où ils sont, s'il n'y en a point d'autre pour les recevoir; & qu'il ne peut y en avoir, si tout est plein. La difficulté est encore plus grande à la prémière Création, avant qu'il y eût aucune matière subtile, propre à remplir les intervalles, entre les corps solides, qui doivent nécessairement s'embarrasser les uns les autres, à moins que l'on ne suppose quelque fluide qui cède, & qui donne lieu aux mouvemens. Des-Cartes s'imagine lever toute difficulté, en supposant un mouvement successif & circulaire. „ Mais je pense, *dit* „ *Mr. Baker*, que ce mouvement se réfute lui-même, & „ que l'on ne peut imaginer rien de plus absurde, que de „ supposer que le moindre Atome ne peut se remuer, sans „ que l'Univers entier soit en mouvement. Le mouve„ ment est un des principes favoris de Mr. Des-Cartes; „ & avec ce principe, & la Matière, il prétend expli„ quer ce qu'il y a de plus difficile dans la Nature. Et il „ est très remarquable, qu'il n'y a rien où il se soit trom„ pé davantage, que dans ces deux principes fondamen„ taux de sa Philosophie: car en les lui accordant, ses „ autres idées ont beaucoup plus de liaison & se soutien„ nent mieux. Mais c'est-là inventer une *Hypothèse* d'i„ magination, sans consulter la Nature; ce qu'a fait Mr. „ Des-Cartes: car il lui étoit égal quelle *Hypothèse* il a„ doptât. Si le P. Mersenne ne lui avoit pas dit que le „ *Vuide* n'étoit point à la mode, & au goût du Siècle, & „ qu'il sembloit que c'étoit le Plein *, nous aurions un „ Système fondé sur le *Vuide*, & sans doute aussi ingé„ nieux & aussi plausible que celui que nous avons, & „ qui le seroit peut être davantage, parce qu'il auroit été „ plus conforme à ses propres idées, & à son prémier „ projet, au-lieu que l'autre n'a été forgé que par la di„ rection du P. Mersenne son Confident. Et c'est une „ chose étonnante, que les hommes soient si fous d'un„ Système, qui, comme il n'a pas le moindre fondement „ dans la Nature, n'a aussi jamais été cru par l'Auteur „ lui-même. Plusieurs l'ont réfuté avec succès dans tou„ tes ses parties, mais personne n'y a mieux réussi que „ l'Auteur du *Voyage du Monde de Des-Cartes*, qui, quoi„ qu'il ne raisonne pas toujours juste, est toujours plein „ d'esprit, & le réfute selon sa propre méthode; car on ne „ peut mieux réfuter un Roman, que par un autre Ro„ man." Mr. Leibnitz dit (37), qu'il a un respect infini pour Des Cartes, qui étoit un homme très savant, & qui avoit plus lu que ses Sectateurs ne se l'imaginent: qu'il est un de ceux qui ont le plus ajouté aux Découvertes de leurs prédécesseurs: mais que ceux qui s'en tiennent entièrement à lui, ont grand tort. C'est ce qui est vrai, dit-il, même par rapport à la Géométrie, dans laquelle Des-Cartes, tout grand Géomètre qu'il étoit, n'a pas été aussi loin que bien des gens se l'imaginent, puisque sa Géométrie est bornée. Mr. Leibnitz en a donné quelques exemples dans le Journal de Leipsig. Le même Auteur dit (38), que Des-Cartes a voulu corriger quelques erreurs dans la Physique; mais que sa présomption, & son ton de Maître, joint à l'obscurité de son style, à la confusion qui règne dans ses Ecrits, & à la manière dont il traite les autres, ne peuvent que déplaire. *Cartesius voluit quædam emendare in Physicis; difficiles tamen audacia & fastus nimius, conjunctus cum stili obscuritate, confusione, maledicentia.* Il nous apprend (39) que l'Argument de Des-Cartes pour l'existence de Dieu, a été employé par S. Anselme, Archevêque de Cantorbéry, dans son Livre *contra Insipientem*, par Thomas d'Aquin, & par d'autres Scholastiques. Il remarque encore (40), que notre Auteur vouloit faire croire qu'il ne s'étoit jamais servi des Livres, & qu'il ne devoit toutes ses connoissances qu'à lui-même; quoiqu'il soit certain qu'il avoit lu beaucoup, & qu'il avoit étudié la Logique sous les Jésuites à la Flèche; qu'il étoit enfin versé dans la Philosophie Scholastique, où il y a d'excellentes choses, quoiqu'elles soient confondues parmi beaucoup de fatras. Mr. Jean Keill dit dans son *Introduction à l'Examen de la Théorie de la Terre* du Dr. Burnet (41), que Des-Cartes a extrêmement encouragé la présomption & l'orgueil dans les Philosophes modernes, tellement qu'ils s'imaginent connoître parfaitement

* Rayau *Refl. sur la Physiq.* Refl. X p. 422. 420. du T. II. de ses Oeuv. Edit. de 1709.

(33) C. 17. p. 348.

(34) P. 2. c. 4. Lond. 1705. in-8.

(35) Cap. 3. p. 73. Edit. à Londres 1708.

(36) P. 87. & suiv.

(37) *Miscellanea Leibnitiana* p. 310. Lipsiæ 1718. in-12.

(38) Ibid. p. 141.

(39) Ibid. p. 61. & 72.

(40) Ibid. p. 214.

(41) P. 10. de la 2. Edit. Lond. 1726. in-8.

des bornes ordinaires, & il ſe flattoit d'en avoir trouvé le ſecret [*BB*]. Il n'a jamais été marié; mais il a eu une fille naturelle, qui s'appelloit *Francine* [*CC*], & qui mourut à l'âge de cinq ans. Le P.

tement tous les Ouvrages de la Nature, & pouvoir en rendre raiſon: „ quoique ni lui ni aucun de ſes Sectateurs nous nous aient donné la véritable explication d'aucun phénomène. Les choſes qu'il a propoſées dans ſes Principes de Philoſophia ſont ſi ridicules, qu'il eſt ſurprenant qu'elles ſoient nées de quelqu'un; mais il eſt „ bien plus ſurprenant encore, qu'elles aient pu être ſi „ fort applaudies & ſi bien reçues parmi les Savans, qu'elles l'ont été." Mr. Keill rapporte enſuite quelques-unes des *étranges idées & des bizarres imaginations* de notre Philoſophe, & remarque (42), que malgré l'abſurdité de ces nouons & de pluſieurs autres, il n'a pas laiſſé d'avoir un puiſſant parti parmi les Philoſophes, & qu'on a'eſt fort récrié contre Ariſtote, pour avoir attenté tyranniquement ſur la libetté de penſer & de dire ce qu'on penſe, qui eſt propre aux Philoſophes; „ quoique ce „ qu'ils diſoient fût plus abſurde que les *Accidens* d'Ariſtote, ou les *Formes Subſtantielles* des Scholaſtiques, qui „ furent obligées de céder la place à l'ingénieux Syſtême „ de Mr. *Des-Cartes*, qui, à ce que prétendoient ſes „ Sectateurs, étoit en état d'expliquer tous les Phénoménes de la Nature par ſes principes de la Matière & „ du Mouvement, ſans le ſecours de l'Attraction ni des „ Qualités occultes. Il a été le prémier Architecte d'un „ Monde, que le Siècle ait produit; car il ſuppoſe qu'au „ commencement Dieu a ſeulement créé une certaine „ quantité de matière & de mouvement; & il prétend „ faire voir, comment de cela le Monde, & toutes les „ choſes qui y ſont, ont été produites par les Loix néceſſaires du Méchaniſme, ſans aucun concours particulier de la Puiſſance Divine. Il a même été aſſez hardi „ de prétendre pouvoir réſoudre cet inſoluble Problème, „ qui conſiſte à expliquer comment, poſé une certaine „ quantité de matiete & de mouvement, il peut naître „ un Animal. Mais de quel droit pouvoit-il ſe flatter de „ réſoudre un Problème ſi épineux, lui qui a donné ſi „ fort à gauche ſur une des choſes les plus aiſées & les „ plus ſimples, comme ſont les Loia du Mouvement, „ que de ſept qu'il a données, il n'y en a qu'une ſeule „ qui ſoit véritable?" Il obſerve enſuite (43), en réponſe à un endroit des *Reflexions* de Mr. Wotton *ſur la Science des Anciens & des Modernes*, que tant s'en faut que Des-Cartes ait appliqué la Géométrie & les Expériences à la Phyſique, qu'au contraire ſon Syſtême eſt un tiſſu d'erreurs, uniquement pour avoir négligé cet article; ce qu'il peut aiſément ptouver en faiſant voir que la Théoſie des *Tourbillons*, ſur laquelle le Syſtême de Des-Cartes eſt fondé, aſt abſolument fauſſe; que le Chevalier Newton a fait voir, que le tems que tous les Corps qui tournent dans un Tourbillon mettent à faire leur révolution, doit être en raiſon du quarré de leur diſtance du ceotre dn Touthillon; mais il eſt évident par les Obſervations, que les Planètes en tournsnt autour du Soleil, ſuivent una tout autre Loi, puiſque les quarrés de leurs révolutions ſont toujours en raiſun des cubes de leurs diſtances; & par conſéquent, puiſqu'elles ne ſe meuvent point ſelon la Loi qu'elles devroient néceſſairement ſuivre, ſi elles ſe mouvoient dans un Tourbillon, il eſt démontté, qu'il n'y a point de Tourbillons, où les Planètes ſoient empoſtées autour du Soleil. D'ailleurs, ſi la Terre ſe mouvoit dans un Tourbillon, elle devroit néceſſairement aller plus vîte lorſqu'ella eſt à l'entrée du Signe de la Vierge, où le Fluide eſt dans un eſpace plus étroit (& par conſéquent a un mouvement plus rapide), que lorſqu'elle eſt à l'entrée des Poiſſons, & cela dans la proportion de trois à deux; ce qui eſt directement contraire à l'Expérience & aux Obſervations. Il eſt donc impoſſible par ces raiſons, & par pluſieurs autres, que le Chevalier Newton a preſſées dans ſes *Principes*, que la Terre & les autres Planètes soulent dans des Tourbillons: eoſorte que les Tourbillnns ruinés, comme le remarque le Dr. Keill (44) „ tout le Syſtême Cartéſien doit crouler ſur ſes fondemens; & le „ Monde, dont il a prétendu déduire l'origine de principes méchaniques, doit être regardé comme une extravagante chiméra du ſon imagination." Mr. de Voltaire, dans ſa Lettre ſur *Des-Cartes* & *Newton* (45), remarque, que „ le prémier étoit né avec une imagination „ brillante & forta, qui en fit un homme ſingulier dans „ la vie ptivée, comme dans ſa maniére de raiſonner. „ Cette imagination ne put ſe cacher, même dans ſes Ouvrages Philoſophiques, où l'on voit à tous momens des „ comparaiſons ingénieuſes & brillantes. La Nature en avoit preſque fait un Poëte; & en effet, il compoſa „ poar la Reine de Suède un Divertiſſemeot en vers, qua „ pour l'honneur de ſa mémoira, on n'a pas fait impri„ mer." Il remarque enſuite, que Des-Cartes a fait un auſſi grand chemin du point où il a trouvé la Géométrie, juſqu'au point où il l'a pouſſée, que Newton en a fait après lui; & qu'il eſt le prémier qui ait enſeigné la maniére de donner les Equations algébriques des Courbes. Qu'il porta cet eſprit de Géométrie & d'invention dans la Dioptrique, qui devint, entre ſes mains, un Art toot nouveau; & que s'il s'y trompa en quelque choſa, c'eſt qu uo homme qui découvre de nouvelles Terres, ne peut tout d'un coup en connoitre toutes les propriétés. Ceux qui viennent après lui, & qui rendent ces Terres fertiles, lui ont du moins l'obligation de la découverte. Mr. de Voltaire avoue que tous les autres Ouvrages de Des-Cartes ſourmillent d'erreurs. Il ajoute, que la Géométrie étoit un Guide que lui-même avoit en quelque façon formé, & qui l'auroit conduit ſurement dans ſa Phyſique; mais qu'il abandonna à la fin ce Guida, & ſe livra à l'eſprit de Syſtême. Alors ſa Philoſophie ne fut plus qu'un Roman ingénieux, propre à amuſer les ignorans. „ Il „ ſe trompa ſur la nature de l'Ame, ſur les preuves de „ l'Exiſtence de Dieu, ſur les Loix du Mouvement, ſur „ la nature de la Lumière. Il admit des Idées Innées, il „ inventa de nouveaux Elémens, il créa un Monde, il fit l'Homme à ſa mode, & on dit avec reiſon, que l'Homme de Des-Cartes n'eſt en effet que celui de Des-Cartes, fort éloigné de l'Homme véritable. Il pouſſa ſes „ erreurs métaphyſiques, juſqu'à prétendre que deux & „ deux ſont quatre, parce que Dieu l'a voulu ainſi. Mais „ ce n'eſt point trop dire, qu'il étoit aſtimable même „ dans ſes égaremens. Il ſe trompa, mais ce fut au „ moins avec méthode. Il détruiſit les Chimères abſurdes, dont on infatuoit la Jeuneſſe depuis deua mille „ ans. il apprit aua hommes de ſon tems à reiſonner, & „ à ſe ſervir contre lui-même de ſes armes. S'il n'a pas „ payé en bonne monnoie, c'eſt beaucoup d'avoir décrié „ la fauſſe."

[*BB*] *Il croyoit qu'il étoit poſſible de prolonger la vie humaine fort au-delà des bornes ordinaires, & il ſe flattoit d'en avoir trouvé le ſecret.*] Mr. Des Maizeaux nous apprend dans la Vie de Mr. de S. Evremond, qui eſt à la tête des Ouvrages de cet Auteur, que le Chevalier Kenelm Digby avoit raconté à Mr. de S. Evremond, qu'étant lu les Ecrits de Des-Cartes, il avoit réſolu d'aller en Hollande pour le voir; & qu'il le trouva dans ſa ſolitude d'Egmont. Après s'être entretenu longtems avec lui ſans ſe faire connoître, Mr. Des Cartes, qui avoit vu quelques-uns de ſes Ouvrages, lui dit, qu'il ne doutoit point qu'il ne fût le fameux Chevalier Kenelm Digby. *Et ſi vous, Monſieur*, repliqua le Chevalier, *n'étiez pas l'illuſtre* Des Cartes, *je ne ſerois pas venu exprès d'Angleterre pour vous voir.* Le Chevalier dit enſuite au Philoſophe „ que nos connoiſ„ ſances ſpéculatives ſont s la vérité belles & agréables; „ mais qu'aptés tout, elles ſont trop incertaines & trop „ inutiles pour faire l'occupation de l'Homme; que la Vie „ étoit ſi courte, qu'à peine avoit-on le tems de bien „ connoître les choſes néceſſaires; & qu'il étoit bien plus „ digne de lui, qui connoiſſuit ſi bien la conſtruction du „ Corps humain, de s'appliquar à rechercher les moyens „ d'en prolonger la durée, que de s'attacher aux ſimples „ ſpéculations de la Philoſophie." Des Cartes lui aſſura qu'il avoit *déja medité ſur cette matière; qu'il n'eſit pas ſe promettre de rendre l'homme immortel, mais qu'il étoit bien ſûr de pouvoir rendre ſa vie égale à celle des Patriarches.* Lorſque Mr. de S. Evremond raconta cette particularité à Mr. Des Maizeaux, il ajouta, qu'on n'ignotoit point en Hollande, que Des-Cartes ſe flattoit d'avoir trouvé ce ſecret; & qu'il en avoit ouï parler à pluſieurs perſonnes qui avolent connu ce Philoſophe; que ſes Amis en France la ſavoient auſſi: que l'Abbé Picot, ſon Diſciple & ſon Martyr, perſuadé qu'il avoit trouvé ce ſecret, ne voulut point ajouter foi à la nouvelle de ſa mort, & que lorſqu'il eut honte d'en douter plus longtems, il s'écria: *Voilà qui eſt fait, le Monde va bientôt finir.* Il eſt certain, comme le remarque Mr. Des Maizeaux, que Des-Cartes croyoit avoir trouvé le ſecret de prolonger la Vie humaine. Mr. de Zaylichem lui ſiant demandé à quoi il s'occupoit, il lui écrivit: *Je n'ai jamais pris tant de ſoin de ma vie qu'à préſent; & au lieu que j'ai cru que la mort pouvoit* l'abreger de TRENTE ou QUARANTE ans, *au plus, elle ne peut me ſurprendre à préſent, ſans me priver de l'eſpérance de* PLUS D'UNA CENTAINE D'ANNÉES (46). *Car il me paroit evident, que moyennant que nous nous gardions ſeulement de certaines fautes que nous avons coutume de faire dans notre régime de vivre, nous pouvons ſans autre ſecours atteindre à une vieilleſſe beaucoup plus avancée & plus heureuſe que nous ne faiſons. Mais comme j'ai beſoin de beaucoup de tems & d'experience pour examiner tout ce qui regarde ce ſujet, je compoſe à préſent* un petit Syſtême de Médecine, *qui, j'eſpére, tandis que je ſuis occupé à cet Ouvrage, me procurera quelque delai de la Nature, & par conſequent me mettra en état d'exécuter mon deſſein d'autant mieux dans la ſuite* (47). Mr. Baillet nous apprend dans la *Vie de Des-Cartes* (48), que l'Abbé Picot l'aiant accompagné en Hollande en 1647, ſe conforma à ſon régime, durant les troia moia qu'il demeura avec lui à Egmont; & qu'il en fut ſi content, qu'à ſon retour en France il renonça à la bonne chére, qu'il ne haïſſoit pas auparavant, & voulut ſe réduire à l'inſtitut de Mr. Des-Cartes, croyant que ce ſeroit l'unique moyen de faire réuſſir le ſecret qu'avoit trouvé notre Philoſophe, de faire vivre les hommes quatre ou cinq cens ans. Le même Auteur rapporte dans un autra endroit (49), que l'Abbé étoit ſi perſuadé que Des-Cartes ne pouvoit ſe tromper ſur cet article, qu'il autoit juré que ſans une cauſe étraogére & violente, comme celle qui dérégla ſa machine en Suède, & qui le fit mouris à l'âge de cinquante-quatre ans, il auroit vécu cinq-cens ans, aiant trouvé l'art de vivre pluſieurs Siécles.

[*CC*] *Il a eu une fille naturelle, qui s'appelloit Francine.*] Elle étoit née à Déventer le 19 Juillet 1635, & mourut à A-

(42) P. 11. 12.

(43) P. 53.

(44) P. 14. 15.

(45) *Lettres ſur les Anglois* Lett. 14.

(46) Des-Cartes ecrivoit cela d'Egmont en 1638, à l'âge de 42 ans, & il mourut douze ans après.

(47) *Lettres de Des-Cartes* T. II. p. 374.

(48) T. II. p. 442.

(49) P. 452. 452.

P. Rapin aiant remarqué (r), que les Principes de Des-Cartes, le Mouvement, la Figure, l'Etendue, ſont à peu près les mêmes que ceux de Démocrite & d'Epicure, ajoute, que l'on dit que le P. Merſenne, qui étoit ſon Réſident à Paris, aiant un jour débité dans une Aſſemblée de Savans, que Mr. Des-Cartes, qui s'étoit acquis de la réputation par ſa Géométrie, faiſoit un Projet de Phyſique où il admettoit le Vuide; ce Projet fut ſifflé par Roberval & quelques autres, qui crurent dès-là que ce ne ſeroit pas grand' choſe. Le P. Merſenne lui écrivit, que le Vuide n'étoit pas alors à la mode à Paris; ce qui obligea Des-Cartes à chercher des tempéramens, pour s'accommoder avec les nouveaux Phyſiciens, dont il cherchoit le ſuffrage, & à admettre le Plein de Leucippe. „ Ainſi, *dit le* „ *P. Rapin*, l'excluſion du Vuide devint par politique un de ſes Principes." L'Auteur ne cite aucun garant de cette hiſtoire; & le Lecteur ſe ſouviendra que c'étoit un Péripatéticien très zélé, & extrêmement prévenu contre tous les nouveaux Syſtêmes de Philoſophie. On dit que Des-Cartes a beaucoup profité de l'Ouvrage intitulé, *Artis Analyticæ Praxis*, de Mr. Thomas Harriot, pour pluſieurs de ſes Découvertes dans l'Algèbre & dans la Géométrie [*DD*].

(r) *Rapin ſur la Philoſophie Réfl. X. Oeuvr. T. II. p. 421. 424. Amſt. 1709.*

(50) Niceron p. 288.

Amersfoort le 7 Septembre 1640 (50). Il la reconnut publiquement, quoiqu'on ignore qui étoit ſa mère, Des-Cartes ne l'aiant point épouſée. Il témoigna tant de douleur de la perte de ſa fille, qu'il fit bien voir que la Philoſophie ne peut étouffer les ſentimens de la Nature; & ſes regrets feroient croire qu'il n'avoit point d'autre enfant. Mais ſes ennemis ne ſe font pas fait un ſcrupule de lui en donner d'autres. Quoique cette accuſation fût appuyée de l'autorité & des écrits d'un grave Miniſtre d'Utrecht, il la traita avec mépris, & répondit, que n'aiant point fait vœu de chaſteté, & n'étant point exempt des foibleſſes de l'humanité, il ne ſe feroit aucune peine de les reconnoître publiquement, s'il en avoit; mais que quoiqu'il n'en eût point, il conſentoit de ne paſſer point pour un grand Saint auprès d'un Miniſtre, qui n'avoit pas fort bonne opinion de la continence des Prêtres de l'Egliſe Romaine, qui vivent dans le célibat. Il répara bientôt la brèche qu'il avoit faite à la régularité de vie, dont il honoroit ſa ſolitude & ſa Philoſophie, & rentra dans ſon Céliſbat, avant même que d'être père. En un mot, le Public n'auroit jamais rien ſu de cette humiliante circonſtance de ſa vie, s'il n'en avoit fait lui-même ouvertement confeſſion, en écrivant l'Hiſtoire de ſa chère Francine ſur la prémière feuille d'un Livre, que pluſieurs perſonnes ont vu (51).

(51) Baillet L. V. Volume *Les ſur les Anglois* Let. XIV.

[*DD*] *On dit que Mr. Des-Cartes a beaucoup profité d'un Ouvrage ..... de Mr. Thomas Harriot, pour pluſieurs de ſes Découvertes dans l'Algèbre & dans la Géométrie.*] Ce Traité de Mr. Harriot fut publié après la mort de l'Auteur (arrivée le 2 Juillet 1621 (52)) par Mr. Gautier Warner, en 1631 à Londres, en un petit in-folio, ſous ce titre: *Artis Analyticæ Praxis ad æquationes Algebraicas nova, expedita, & generali methodo reſolvendas, tractatus poſthumus* &c. Le Dr. Jean Wallis, dans ſon *Traité Hiſtorique & Pratique de l'Algèbre* (53), s'eſt fort étendu ſur cet Ouvrage; & il dit dans ſa Préface, que dans ce Livre Mr. Harriot „ a enſeigné (en quelque manière) tout „ ce qui a paſſé depuis pour être la Méthode Cartéſienne „ dans l'Algèbre, n'y aiant preſque rien dans Des-Cartes, d'Algèbre (pure), qui ne fût auparavant dans Harriot, dont Des-Cartes ſemble avoir pris ce qu'il a de „ purement Algébrique, mais ſans le nommer. Mais „ l'application de ces principes à la Géométrie ou à d'autres ſujets particuliers, que Des-Cartes a faite, n'étoit „ point du ſujet de l'Ouvrage de Harriot." Dans un autre endroit il obſerve (54) que „ Harriot a fait pluſieurs „ Découvertes très utiles dans cet Art, & qu'il a poſé les „ fondemens ſur leſquels Des-Cartes, quoique ſans le „ nommer, a bâti pour la plus grande partie, ſi ce n'eſt „ toute, ſon Algèbre ou ſa Géométrie; & ſans cela, je „ doute que cet Edifice de Des-Cartes eût jamais ſubſiſ„ té." Il indique, dans quelques-uns des Chapitres ſuivans, les choſes que Des-Cartes ſemble avoir empruntées d'Harriot, & voici comment il s'exprime dans le Chap. LIII. (55). „ Mais pour ce qui eſt de l'Algèbre pure, en„ tant qu'elle a ſimplement pour objet la manière de cal„ culer & de régler les proportions (en faiſant abſtrec„ tion de tout ſujet particulier), perſonne avant lui (56) „ ne l'avoit ſi bien expliquée en la dédulſant de ſes vrais „ principes. Et tout ce que Des-Cartes, qui a emprun„ té ſon Algèbre de lui, auſſi-bien que d'autres après „ lui, y a ajouté, eſt bâti ſur les fondemens qu'il avoit „ poſés." Le Dr. Wallis rapporte enſuite une Hiſtoire, que le Dr. Jean Pell, qui la lui avoit racontée depuis peu, tenoit du Chevalier Charles Cavendiſh, frère unique du Comte, depuis Duc de Newcaſtle, homme d'honneur & habile Mathématicien, qui demeuroit dans ce tems-là à Paris. S'entretenant un jour avec Mr. Roberval ſur cet Ouvrage de Des-Cartes, qui venoit de paroître: *J'admire*, dit Roberval, *cette idée de Des-Cartes, de tranſporter toute l'Equation d'un côté, en la faiſant égale à Zero; & comment elle lui eſt venue.* „ La raiſon de vo„ tre étonnement, *répliqua le Chevalier*, c'eſt que vous „ êtes François: car ſi vous étiez Anglois, vous ne l'ad„ mireriez point." *Pourquoi?* reprit Mr. Roberval. „ Parce que nous ſavons en Angleterre, *répondit le Che„ valier*, d'où il l'a priſe, & que c'eſt dans l'Algèbre de „ Harriot." *Quel Livre eſt cela?* dit Roberval, *je ne l'ai jamais vu.* „ Quand vous viendrez chez moi, *repli„ qua le Chevalier*, je vous le montrerai." Y aiant été quelque tems après, & l'aiant examiné, Mr. Roberval s'écria: *Il l'a vu! il l'a vu!* Il trouva dans Harriot tout ce qu'il avoit auparavant admiré dans Des-Cartes, & ne douta plus que ce ne fût la ſource où celui-ci avoit puiſé. Pour confirmer ce que le Dr. Wallis rapporte ſur ce ſujet, nous remarquerons; que Des-Cartes fit un Voyage en Angleterre vers l'année 1631 (57), qui eſt celle dans laquelle le Livre de Harriot parut; & il n'y a que très peu d'apparence qu'il ait pu échapper à la connoiſſance d'un homme, qui étoit auſſi profondément occupé de l'étude des Mathématiques, que l'étoit Des-Cartes. Nous ajouterons à cela un endroit d'une Lettre de Mr. Carcavi à notre Philoſophe, datée de Paris du 24 Septembre 1649 (58). „ Mr. Roberval m'aſſure une choſe, dont je ne „ vous parlerois point, s'il n'étoit de votre intérêt d'en „ être informé. C'eſt qu'il peut vous accuſer de ce qu'un „ Auteur anonyme, qui a écrit un petit Traité d'Algè„ bre (quelques-uns croyent qu'il eſt Jéſuite) vous a re„ proché, qu'en formant vos Equations, vous n'avez „ ſeulement fait que copier ce qui avoit été publié en „ l'année 1631 par un Anglois, qui s'appelloit Harriot, „ & qui nous eſt très peu connu par-deçà, du moins à „ moi."

(52) Wood *Ath. Oxon. Vol. I. col. 481.*

(53) Imprimé à Londres en 1685. in-fol.

(54) Cap. 10. p. 226.

(55) P. 198.

(56) Sir. Harriot.

(57) Pluyt Baillet Liv. III. & Niceron p. 285.

(58) *Lettres de Des-Cartes* T. III. Lett. 72. p. 457 Paris 1667. in-4.

CASAUBON (Isaac), ſavant Ecrivain au commencement du XVII. Siècle, naquit à Genève le 18 Février 1559 [*A*]. Son père s'appelloit *Arnauld Caſaubon*, & ſa mère *Jeanne Roſſeau*: ils s'étoient retirés à Genève, à cauſe des perſécutions pour la Religion. Caſaubon fut élevé à Creſt, petite Ville du Dauphiné, où ſon père fut appellé pour être Miniſtre, après que la perſécution eut ceſſé (*a*). Il étudia ſous la direction de ſon père juſqu'à l'âge de dix-neuf ans [*B*], qu'il fut envoyé à Genève pour continuer ſes études (*b*). Il fit de grands progrès dans la Langue Grecque ſous François Portus de Candie, qui étoit Profeſſeur en cette Langue, & auquel il ſuccéda en 1582, âgé ſeulement de vingt-trois ans. En 1583, il publia ſes Notes ſur Diogène Laërce [*C*], qu'il dédia à ſon père.

(*a*) Bernard *Nouv. de la Rép des Lett* Juillet 1710. p. 5. & Niceron *Mém. des Homm. ill.* T. XVIII. p. 118.

(*b*) Bernard p. 8. & Niceron p. 119.

[*A*] *Néquit à Genève le 18 Février 1559.*] Cela paroît par la Lettre 879 de l'Edition des Lettres de Caſaubon de Mr. Théodore Janſon d'Almeloveen, Rotterdam 1709 in-fol. Cette Lettre s'adreſſe à Jean Prideaux. Ainſi Moréri s'eſt fort trompé, en diſant qu'il naquit à Bourdeaux petit Village du Dauphiné. Il eſt vrai que ſon père étoit natif de ce Lieu, ce qui peut avoir fait confondre le fils avec le père.

[*B*] *Il étudia ſous la direction de ſon père juſqu'à l'âge de dix-neuf ans.*] La vivacité de ſon eſprit, & les heureuſes diſpoſitions qu'il montra dès ſon enfance pour les Lettres, le firent appliquer de bonne heure à l'étude; & il y avança avec tant de rapidité par les ſoins de ſon père, qui fut ſon ſeul Précepteur, qu'à l'âge de neuf ans il ſavoit déja parler & écrire en Latin facilement & correctement. Mais les occupations de ſon père, & diverſes affaires dont il fut chargé, l'aiant obligé d'être preſque toujours abſent de chez lui pendant trois années, il oublia entièrement tout ce qu'il avoit appris de lui, & il ſe vit obligé à l'âge de douze ans de recommencer à l'apprendre; ce qu'il fit avec une ardeur incroyable, & preſque de lui-même, les abſences fréquentes de ſon père ne lui permettant de l'inſtruire que par intervalles. Mais comme cette ſorte de travail ne pouvoit le conduire bien loin, on l'envoya à Genève en 1578, pour y continuer ſes études ſous les Profeſſeurs qui y enſeignoient. Son application infatigable lui fit bientôt réparer le tems qu'il avoit perdu juſques-là (1).

(1) Niceron *Mém. des Homm. ill.* T. XVIII. p. 118. 119.

[*C*] *En 1583 il publia ſes Notes ſur Diogène Laërce.*] Elles parurent à Morges in-8. ſous ce titre: *In Diogenem Laërtium Notæ Iſaaci Caſauboni.* Caſaubon fit ces Notes à l'âge de vingt-cinq ans, & il avoit deſſein de les augmenter beaucoup dans la ſuite: mais d'autres occupations l'en empêchèrent. Il les dédia à ſon père, qui le louant de ſon travail, lui témoigna qu'il eſtimeroit plus une ſeule remarque ſur les Livres Sacrés, que tous les Ouvrages qu'il

père. L'année ſuivance, il donna ſes *Leçons ſur Théocrite* [D], qu'il dédia à Henri Etienne, Imprimeur de Genève, dont il épouſa la fille le 28 d'Avril 1586. C'eſt apparemment ce qui a donné lieu à ſes ennemis de dire, qu'il avoit paſſé ſa jeuneſſe à corriger des Epreuves chez cet Imprimeur; ce qui eſt faux, mais qui ne devroit pas ternir ſa gloire, quand il ſeroit vrai. En 1587 il donna ſon Strabon à Genève [E], & ſon Edition du Nouveau Teſtament avec des Notes [F]. Il avoit étudié la Philoſophie & la Juriſprudence ſous Jules Pacius, & il s'attacha auſſi à l'étude des Langues Orientales & des Rabbins (c). Il publia peu de tems après Denys d'Halicarnaſſe avec ſes Notes [G], & les Stratagêmes de Polyen [H]. Il eut auſſi part à l'Edition de Dicéarque [I]. En 1590, il publia Ariſtote en Grec & en Latin [K]. L'année ſuivante, il donna une Edition des Lettres de Pline avec des Notes, & les anciens Panégyriſtes Latins [L]. Il eut quelque tems après un chagrin conſidérable, dont il ſe plaint amérement dans ſes Lettres: c'eſt qu'aiant cautionné une aſſez groſſe ſomme pour Mr. Wotton Anglois, il fut obligé de la payer, ce qui le mit fort à l'étroit. Il fit tant néanmoins, qu'enfin par le moyen de ſes Amis, & ſur-tout de Joſeph Scaliger, il fut rembourſé un an après (d). Il donna en 1592 ſon Commentaire ſur les Caractères de Théophraſte [M], & l'Apologie d'Apulée en 1594 [N]; & l'année ſuivante, ſon Commentaire ſur Suétone [O]. Cependant il ne ſe plaiſoit point à Genève, ſoit qu'il ne s'accommodât point des manières de Henri Etienne ſon beau-père, homme chagrin & difficile; ſoit que les gages qu'il avoit ne lui paruſſent pas ſuffiſans pour ſubſiſter; ſoit qu'il fût d'une humeur un peu inquiete (e). Il accepta donc la Charge de Profeſſeur en Langue Grecque & en Belles-Lettres, qui lui fut offerte à Montpellier [P]. Il y fut d'abord fort eſtimé & fort ſuivi, & il paroiſſoit content de ſa ſituation; mais cela ne dura pas longtems: on ne tint point les promeſſes qu'on lui avoit faites, on ne lui paya pas ſes gages exactement, en un mot on lui fit tant de chagrins, qu'il dit dans une de ſes Lettres, qu'il étoit ſur le point de s'en retourner à Genève (f). En 1598 il fit un Voyage à Lyon, pour y faire imprimer ſon Athénée [Q]. Il y logea chez Méry de Vicque, homme riche, & qui aimoit les Gens-de-Lettres. Celui-ci le mena avec lui à Paris, où il fit connoiſſance avec le Prémier-Préſident de Harlay, le Préſident de Thou, Mr. Gillot, & Nicolas Le Févre. Henri IV, informé de ſon mérite, voulut qu'il quittât Montpellier pour venir profeſſer à Paris. Il fut quelque tems incertain ſur le parti qu'il devoit prendre, & dans cette incertitude il retourna à Montpellier, où il reçut une Lettre du Roi, datée

(c) Bernard p. 7. & Niceron p. 101.

(d) Bernard p. 8.

(e) Idem p. 9. & Niceron p. 121.

(f) Bernard p. 10. & Niceron p. 100.

qu'il promettoit ſur les Auteurs Profanes. Depuis ce tems-là, Caſaubon s'attacha effectivement à des études qui avoient du rapport à la Religion, & publia quelques Notes ſur le Nouveau Teſtament. Henri Etienne ſon beau-père, imprimant en 1594 Diogène Laërce in-8. y joignit ſes Notes de ſon gendre, qui ont été inſérées depuis dans toutes les Editions de cet Auteur. Caſaubon y prit le nom d'*Hortibonus*, qui ſignifie la même choſe que *Caſaubon*, parce que *Caſau* en Dauphiné veut dire *Jardin*. Ainſi Ravius a fait une plaiſante bévue, lorſque dans ſes Notes manuſcrites ſur Geſner, il a traité Caſaubon de Copiſte d'*Hortibonus*, comme Placcius le témoigne dans ſon Ouvrage ſur les Pſeudonymes (a).

(a) Idem p. 212. 214.

[D] *Ses Leçons ſur Théocrite.*] Elles parurent à Genève en 1584 in-12. ſous ce titre: *Iſaaci Hortiboni Lectiones Theocriticæ*, dans l'Edition de cet Auteur donnée par Jean Criſpin. Ces Notes, qui ont été réimprimées pluſieurs fois depuis, ont été publiées encore ſous le nom d'*Hortibonus*, que Caſaubon préféroit alors au ſien, comme plus convenable à un Ouvrage Latin. Il les dédia à Henri Etienne, dont il épouſa une fille deux ans après (b).

(b) Idem p. 214. 218.

[E] *En 1587 il donna ſon Strabon à Genève.*] Il fut Imprimé in-folio ſous ce titre: *Strabonis Geographiæ Libri XVII, Græcè & Latinè, ex Guil. Xylandri interpretatione. Edente cum Commentariis Iſaaco Caſaubono.* Les Notes de notre Auteur ont paru avec des augmentations dans l'Edition de Strabon faite à Paris en 1620 in-fol. & un les a inſérées dans celles qui l'ont ſuivie (c).

(c) Idem p. 255.

[F] *Son Edition du Nouveau Teſtament avec des Notes.*] Imprimée à Genève in 16. ſous ce titre: *Novum Teſtamentum Græcum, cum Notis Iſaaci Caſauboni in quatuor Evangelia & Actus Apoſtolorum.* Ces Notes ont été inſérées dans les Grands Critiques.

[G] *Denys d'Halicarnaſſe avec ſes Notes.*] *Animadverſiones in Dionyſium Halicarnaſſenſem*, dans l'Edition de cet Auteur qu'il donna avec la Verſion d'Æmilius Portus à Genève l'an 1588 in-folio. Edition omiſe par Fabricius dans ſa *Bibliothèque Grecque*. Ces Notes ſont peu conſidérables, parce que Caſaubon n'y a pas mis la dernière main, & qu'il s'eſt trop précipité de les publier (d).

(d) Idem p. 232. 238.

[H] *Les Stratagêmes de Polyen.*] A Lyon 1589 in-16. ſous ce titre: *Polyæni Stratagematum Libri VIII, Græcè & Latinè, Edente cum Notis Iſaaco Caſaubono.* Caſaubon eſt le prémier qui ait publié le Texte Grec de cet Auteur. La Verſion qu'il y a jointe n'eſt pas de lui, comme on le dit mal à propos dans la *Bibliothèque Curieuſe* d'Hallervoord; c'eſt celle de Juſtus Vultélius, qui avoit déja paru en 1550 in 8.

[I] *Il eut auſſi part à l'Edition de Dicéarque.*] Cet Auteur parut à Genève en 1589 in 8. ſous ce titre: *Dicæarchi Geographica quædam, ſive de Vitâ Græciæ; ejuſdem Deſcriptio Græciæ verſibus Græcis Iambicis ad Theophraſtum, cum Iſaaci Caſauboni & Henrici Stephani Notis.*

[K] *En 1590 il publia Ariſtote en Grec & en Latin.*] A Lyon ſous ce titre: *Ariſtotelis Opera, Græcè, cum Variorum Interpretatione Latinâ, & variis Lectionibus, & Caſtigationibus Iſaaci Caſauboni*; réimprimé à Genève en 1605 in-fol. Les Notes ne ſont que marginales, & Caſaubon témoigne les avoir faites dans les momens que ſes occupations lui laiſſoient libres.

[L] *Une Edition des Lettres de Pline avec des Notes, & les anciens Panégyriſtes Latins.*] A Genève 1591 in-12. *Plinii Epiſtolarum Libri IX, & ejuſdem, Pacati, Mamertini, Nazarii, Eumenii, Auſonii, ac Claudiani Panegyrici, cum Iſaaci Caſauboni Notis in Epiſtolas*: réimprimées à Genève en 1599, 1605, & 1611 in-12.

[M] *Il donna en 1592 ſon Commentaire ſur les Caractères de Théophraſte.*] Il fut imprimé à Lyon in-12. *Theophraſti Characteres Ethici, Græcè & Latinè, ex Verſione & cum Commentario Iſaaci Caſauboni.* La troiſième Edition a paru à Lyon en 1612. Cette Edition eſt plus exacte que la prémière, Caſaubon en aiant revu la Verſion, excité à cela par un Grec nommé Furlanus, qui avoit travaillé après lui ſur le même Auteur, & dont l'Ouvrage étoit aſſez mépriſable. Le travail de Caſaubon ſur Théophraſte eſt encore très eſtimé aujourd'hui, & c'eſt un des Ouvrages qui lui ont acquis le plus de réputation. Joſeph Scaliger lui dit dans une Lettre datée de Leyde en Mai 1594 (6), qu'aiant lu ſon Théophraſte, il en avoit été ſi charmé, que tout tranſporté il n'avoit pu s'empêcher de parler de Caſaubon, comme ſon mérite le demandoit, quoique tout ce qu'il pouvoit dire fût fort au-deſſous de ſon mérite réel: *Quum primum mihi jalivam moviſſent Theophraſti Characteres tui, dicam ſeria, de poteſtate mei exiti, neque me continere potui, quin ea de te prædicarem, quæ & meritum tuum & amor meus poſtulabant; quamquam quidquid de te dixero omnis infra virtutes ingenii tui fuerit.* Le même Auteur, dans les *Scaligerana, ſive Excerpta ex ore Joſephi Scaligeri per F. F. P. P.* nous dit (7), que les Editions de Théophraſte & d'Athénée de Caſaubon ſont excellentes.

(6) Voyez *Scaligeri Epiſt.* L. VII. Ep. 18. p. 181. Francfort 1628. in-8.

(7) Pag. 64. Geneve 1666.

[N] *L'Apologie d'Apulée en 1594.*] Imprimée chez Commelin in-4. *L. Apuleii Apologia, cum Iſaaci Caſauboni Caſtigationibus.* Le P. Niceron dit (8) qu'il a fait voir par cet Ouvrage, qu'il n'étoit pas moins bon Critique en Latin, qu'il l'avoit paru juſques-là dans le Grec. Il le dédia à Joſeph Scaliger, qui étoit devenu ſon ami, & qui approuvoit beaucoup ſes Ouvrages, quoiqu'il n'eût accoutumé de louer que fort peu de perſonnes.

(8) P. 217.

[O] *Son Commentaire ſur Suétone.*] Il parut à Genève en 1596 in-4. ſous ce titre: *C. Suetonii Tranquilli Opera, cum Iſaaci Caſauboni Animadverſionibus.* Cet Ouvrage fut reçu avec tant d'applaudiſſement, qu'il en fallut faire l'année ſuivante une nouvelle Edition, à laquelle l'Auteur fit quelques Additions. Il en parut une autre Edition augmentée & corrigée, à Paris en 1610 in-folio. [☞ Cette Edition de Paris ne doit point être regardée comme de Caſaubon, puiſqu'elle renferme les Notes & les Commentaires de pluſieurs autres Auteurs *; mais Caſaubon fit réimprimer Suétone avec quelques additions à Genève en 1605 ſ. Ann.]

* Voy. J. A. Fabricium *Bibliorth. Lat.* T. I. p. 631. Veniſe 1728. in-4.

[P] *Il accepta donc la place de Profeſſeur en Langue Grecque & en Belles-Lettres, qui lui fut offerte à Montpellier.*] On lui promit des appointemens plus conſidérables que ceux qu'il avoit à Genève. Il balança aſſez longtems, avant que d'accepter ce parti; mais enfin il ſe laiſſa vaincre par les ſollicitations de Philippe de Canaye Seigneur du Freſne, & de Guillaume Ranchin, célèbre Profeſſeur en Droit à Montpellier (9). Il ſe rendit en cette Ville à la fin de l'année 1596, & entra en exercice au mois de Février de l'année ſuivante (10). Vers le même tems, la Ville de Nîmes voulut l'avoir pour rétablir ſon Académie; mais il la remercia. Il ſemble auſſi qu'on ſongea à l'appeller dans l'Univerſité de Franeker, mais c'eſt un fait qui n'eſt pas certain (11).

† Id. ibid.

(9) Bernard *Nouv. de la Rép. des Lett.* Ju. II. 1710 p. 9.

(10) Niceron *ubi ſupra* p. 122.

(11) Bernard & Niceron *ubi ſupra.*

[Q] *Son Athénée.*] Imprimé à Lyon en 1600 en deux Vol. in fol. ſous ce titre: *Athenæi Deipnoſophiſtarum Libri XV, Græcè & Latinè. Interprete Jacobo Dalechampio, cum*

tée du 3 Janvier 1599, par laquelle ce Prince l'appelloit à Paris pour y profeſſer les Belles-Lettres. Il partit pour s'y rendre le 26 Février de la même annee. Etant arrivé à Lyon, ſon ami Mr. de Vicque l'obligea à y reſter juſqu'à l'arrivée du Roi, qui devoit s'y rendre; ſur-tout, puiſque l'Edition de ſon Athénée, qui alloit fort lentement, avoit beſoin de ſa préſence. Des affaires domeſtiques l'obligérent d'aller à Genéve, où il ſe plaint qu'on ne lui rendit pas juſtice au ſujet de la ſucceſſion de ſon beau-pére. Aiant longtems inutilement attendu le Roi à Lyon, aprés un ſecond Voyage à Genéve, il ſe rendit à Paris, quoiqu'il prévît bien, comme Mr. de Vicque & Scaliger le lui avoient prédit, qu'il n'y auroit pas toute la ſatisfaction qu'il avoit d'abord eſpérée. Ce n'eſt pas que Henri IV ne le reçût fort bien; mais la jalouſie de quelques autres Profeſſeurs, & ſur-tout ſa Religion, lui cauſérent beaucoup de chagrin (*g*). Quelque tems aprés, il fut nommé pour être un des Juges dans la Conférence entre Jaques Davy du Perron Evéque d'Evreux, depuis Cardinal, & le fameux Philippe du Pleſſis-Mornay [*R*]. A ſon retour à Paris, on le chicana ſur ſes gages, & ſur les fraix qu'il avoit faits pour ſe rendre à Paris avec ſa famille, parce que le Marquis de Roſnay, Tréſorier du Roi, ne lui étoit pas favorable; & ce ne fut que ſur un ordre précis de Henri IV, qu'il lui fit payer trois cens écus (*b*). Il retourna le 30 de Mai 1600 à Lyon, pour preſſer l'impreſſion de ſon Athenée (*i*); & il s'y brouilla avec ſon Ami Mr. de Vicque, parce qu'il ne voulut pas l'accompagner en Suiſſe [*S*]; où il étoit envoyé de la part du Roi. Il revint à Paris avec ſa femme & ſes enfans au mois de Septembre ſuivant, & il fut fort bien reçu du Roi & de la plupart des perſonnes diſtinguées (*k*). Il ne faiſoit point de Leçons publiques, mais il en faiſoit de privées, & s'occupoit en même tems à publier divers Ouvrages des Anciens [*T*]. Il étudia auſſi l'Arabe, & y fit des progrés ſi conſidérables, qu'il voulut en compoſer un Dictionaire, & traduire quelques Livres de cette Langue en Latin. Il dit lui-même, qu'en 1601 il ſe vit obligé malgré lui d'écrire à Jaques VI Roi d'Ecoſſe, depuis Roi d'Angleterre; mais il ne nous apprend pas les raiſons qui l'y obligérent. Ce Prince lui répondit d'une manière fort honnête, ce qui obligea Caſaubon à lui écrire une ſeconde fois (*l*). Cependant Henri IV augmenta ſa penſion, & le fit ſon Bibliothécaire, ſur la fin de l'année 1603 [*V*]. Il fit la même année un Voyage en Dauphiné pour y voir ſa mére, & à Genéve pour ſes affaires particuliéres. Ses Amis Catholiques-Romains le ſollicitérent ſouvent d'abandonner la Religion Proteſtante, mais inutilement [*X*]. Les Magiſtrats de Niſmes entreprirent de nouveau de l'attirer dans leur Ville, en lui offrant une maiſon pour le loger, & une penſion de ſix cens écus d'or; mais il n'oſa pas accepter ce parti, de crainte de déplaire au Roi (*m*). Les célebres diſputes entre le Pape Paul V & la République de Veniſe, le portérent à compoſer un Traité *ſur la Liberté Eccléſiaſtique* [*T*]. En 1609, il publia

(*g*) Bernard p. 20. 21. Niceron p. 122—124.

(*b*) Bernard p. 23. & Niceron p. 125.

(*i*) Mr. Bernard p. 17. dit par abus, *Polybe*.

(*k*) Bernard p. 23. & Niceron p. 126.

(*l*) Bernard p. 24.

(*m*) Bernard p. 25. & Niceron p. 128.

cum Iſaaci Caſauboni Animadverſionum Libris XV. Réimprimé dans la même Ville en 1612 en 2 Vol. in-fol. Les Obſervations de Caſaubon ſont contenues dans le ſecond Volume.

[*R*] *Il fut nommé pour être un des Juges dans la Conférence entre Jaques Davy du Perron, depuis Cardinal, & le fameux Philippe du Pleſſis-Mornay.*] Cette Conférence ſe tint à Fontainebleau le 4 Mai 1600. Il devoit y avoir pluſieurs ſéances, mais la maladie de Du Pleſſis-Mornay fit qu'elle ſe termina à une ſeule (12). Comme Caſaubon ne fut pas favorable à ce dernier, qui, ſi on en croit les Hiſtoriens du tems, ne ſe tira pas bien de cette Conférence, on fit courir le bruit que Caſaubon changeroit bientôt de Religion. Mr. Bernard dit (13), que deux événemens arrivés dans la ſuite augmentérent beaucoup ce ſoupçon; l'un fut le changement de Religion de Philippe Canaye, grand ami de Caſaubon; & l'autre, le changement de Jean Caſaubon ſon propre fils. Mais nous remarquerons par rapport au dernier fait, que ſon fils ne changea de Religion que plus de dix ans aprés, comme il paroît par Mr. Bernard lui-même (14); & que par conſéquent, cela ne pat naturellement augmenter les ſoupçons contre Caſaubon. Mr. Bernard remarque (15), qu'il ſe juſtifie de ces accuſations dans pluſieurs de ſes Lettres; & la ſuite a fait voir, ou que ces ſoupçons avoient été faux, ou que ſi Caſaubon avoit eu quelque tentation de changer de Religion, il y avoit réſiſté. Il eſt pourtant vrai qu'il n'étoit pas en tout du ſentiment des Réformés. Il diſoit que ſur les Sacremens, les Péres de l'Egliſe croyoient quelque choſe de plus que les Réformateurs, comme il paroît par la Lettre 670. à Utenbogaard, & par la 1043. adreſſée à Tilénus (16). Quoi qu'il en ſoit, Mr. d'Almeloveen, dans ſa Vie de Caſaubon, rapporte au long ce qui ſe paſſa à la Conférence de Fontainebleau, pour faire voir qu'on avoit tort d'accuſer Caſaubon d'avoir voulu favoriſer dans cette occaſion l'Evêque d'Evreux.

(12) Nicer. p. 124. 125.

(13) *Ubi ſupra* p. 21.

(14) P. 37. *Voy. auſſi* Niceron p. 129.

(15) P. 12.

(16) Id. ib.

[*S*] *Il s'y brouilla avec ſon Ami Mr. de Vicque, parce qu'il ne voulut pas l'accompagner en Suiſſe.*] La crainte de manquer la place de Bibliothécaire du Roi, qui lui avoit été promiſe, & qui paroiſſoit devoir bientôt vaquer par la mauvaiſe ſanté de celui qui la rempliſſoit, fut le motif qui l'engagea à ce refus; & il ne ſe trompa pas dans ſes eſpérances ſur ce ſujet (17).

(17) Niceron p. 126.

[*T*] *S'occupoit en même tems à publier divers Ouvrages des Anciens.*] Il donna: *Hiſtoriæ Auguſtæ Scriptores, cum Commentario Iſaaci Caſauboni.* Paris 1603 in-4. & avec les Commentaires de Saumaiſe ſur les mêmes Auteurs, Paris 1620 in-fol. & à Leyde 1670 en 2 Vol. in-8. *Diatribe ad Dionis Chryſoſtomi Orationes*, dans l'Edition de cet Auteur donnée par Frédéric Morel à Paris en 1604 in-fol. *Perſii Satyræ, ex recenſione & cum Commentariis Iſaaci Caſauboni.* Paris 1605 in-8. & Londres 1647 in-8. Les Notes qui accompagnent le Texte de Perſe, ſont des Leçons qu'il avoit autrefois données à Genéve; elles ſont augmentées dans l'Edition de 1647. Joſeph Scaliger dit à ce ſujet: „ Aa Perſe de Caſaubon, la faulce veut mieux „ que le poiſſon (18)." *De Satyricâ Græcorum Poëſi, & Romanorum Satyrâ, Libri duo.* Paris 1605 in 8. Notre Auteur prétend dans cet Ouvrage, que la Poëſie Satirique des Latins eſt fort différente de celle des Grecs: ſentiment qui a été attaqué par Daniel Heinſius dans ſes deux Livres *de Satyrâ Horatianâ*, Leyde 1629 in-12. Ezéchiel Spanheim aprés avoir examiné, dans la Préface de ſa Traduction des Céſars de l'Empereur Julien, les raiſons de ces deux Savans, s'eſt déclaré pour le ſentiment de Caſaubon. Crenius a inſéré l'Ouvrage de ce dernier dans ſon *Muſeum Philologicum & Hiſtoricum*, à Leyde en 1699 in-8. avec le ſuivant: *Cyclops Euripidis Latinitate donata a Q. Septimio Florente*, Caſaubon, qui a publié cette Traduction, l'a miſe à la faite de ſon Traité *de Satyricâ Poëſi &c. Gregorii Nyſſeni Epiſtola ad Euſtathium, Ambroſium, & Baſiliſſam, Græcè & Latinè, cum Notis Iſaaci Caſauboni*, Paris 1606 in-8. & Hanaa 1611 in-8. Il eſt le prémier qui ait publié cette Lettre *.

(18) Scaligerana p. 64. Genevæ 1666.

[*V*] *Augmenta ſa penſion & le fit ſon Bibliothécaire ſur la fin de l'année* 1603.] Il lui augmenta ſa penſion de deux-cens écus, & le nomma pour ſuccéder, dans la Charge de Bibliothécaire, à Jean Goſſelin, grand Mathématicien, mais homme fort bizarre, qui ne permettoit pas à Caſaubon de ſe ſervir des Livres de la Bibliothéque du Roi, aatant qu'il auroit voulu. Il entra ſur la fin de l'année 1603 en poſſeſſion de cette Charge, qui vaqua alors par la mort de Goſſelin, qui étoit extrémement vieux, & qui aiant été laiſſé aprés du feu par ſon Valet, y tomba & ſe brula (19).

* Le P. Niceron met l'Edition de Paris en 1601; mais mal. Au contraire, il rapporte celle de Hanau à l'an 1607, qui eſt ſi véritable date. Voy. Fabricius *Bibl. Græc.* T. VIII. p. 160. R. D. T.

(19) Bernard p. 14. & Niceron p. 127.

[*X*] *Ses Amis Catholiques-Romains le ſollicitérent ſouvent d'abandonner la Religion Proteſtante, mais inutilement.*] Vers l'année 1604, il eut à ſoutenir quelques attaques de la part des Jéſuites & du Cardinal du Perron, ſur le fait de la Religion. Il arriva même qu'aiant diſputé fortement avec ce dernier dans un repas où il avoit été invité, on publia qu'il avoit enfin promis de ſe faire Catholique-Romain. Ce fut ce qui l'obligea d'écrire à ce Cardinal une Lettre, que les Miniſtres de Charenton jugérent à propos de faire imprimer, pour diſſiper tous ces faux bruits (20). Il paroît par la 348. Lettre de l'Edition de Mr. d'Almeloveen, que Mr. Du Freſne, aprés avoir embraſſé la Religion Romaine, ſollicita Caſaubon de ſuivre ſon exemple. Celui-ci lui répondit, qu'il n'oublieroit jamais leur ancienne amitié, & les obligations qu'il lui avoit; mais qu'il ne pouvoit faire ce qu'il exigeoit de lui, & qu'il étoit très éloigné de l'imiter. Il le prie de n'attribuer point ſon refus à opiniâtreté, mais à ſa ſincérité, & à la réſolution où il étoit de maintenir toujours les ſentimens qu'il connoiſſoit pour vrais, & dont il étoit pleinement perſuadé. Et dans la 319. Lettre à Mr. Du Pleſſis, il ſe juſtifie des ſoupçons qu'on avoit répandus, qu'il étoit prêt à changer de Religion. En 1609 il ent par ordre du Roi, qui vouloit le gagner à la Religion Romaine, une Conférence avec le Cardinal du Perron, ſur les matiéres de Controverſe; & on publia même qu'il avoit chancelé (21).

(20) Bernard p. 15. Niceron p. 128.

[*T*] *Un Traite ſur la* Liberté Eccléſiaſtique.] Il étoit intitulé, *De Libertate Eccleſiaſticâ Liber*; 1607 in-8. pagg. 264. Il y défendoit les droits de Dieu & des Souverains, contre les prétentions de Rome. Mais quand les différends entre le Pape & les Vénitiens furent terminés, le Roi le fit ſupprimer avant que l'impreſſion, & même peut-être avant que la compoſition en fût achevée *. Mais parce que l'Auteur en envoyoit les feuilles à quelques-uns de

(21) Bernard p. 26. Niceron p. 129.

* Bernard p. 26. & *Gasl. Cambdeni & ill. Viror. ad G. Cambden. Epiſt.* p. 99.

blia à Paris ſon Edition de Polybe in-fol. [Z]. L'année ſuivante il arriva deux choſes, qui affligérent cruellement Caſaubon; la mort de Henri IV, qui lui fit perdre toute eſpérance de ſe maintenir dans ſon poſte; & le changement de Religion de ſon fils Jean. Ce dernier événement l'affligea d'autant plus, qu'on fit courir le bruit qu'il avoit chargé lui-meme George Stranchan, Anglois, qui enſeignoit les Mathématiques à ſon fils, de lui inſpirer les ſentimens de l'Egliſe Romaine (n). Mr. d'Almeloveen le juſtifie de toutes ces accuſations, & fait voir que Caſaubon eut pendant longtems de la peine à ſe conſoler du changement de Religion de ſon fils. La même année, en aiant obtenu la permiſſion de la Reine de France, il alla en Angleterre avec le Chevalier Henri Wotton, Ambaſſadeur Extraordinaire de Jaques I (o). Il y fut parfaitement bien reçu [AA], & le Roi l'engagea à écrire contre les Annales de Baronius [BB]. Son Ouvrage fut achevé en dix-huit mois, au commencement de l'année 1614 (p). Il ne ſurvécut pas beaucoup à ce travail, puiſqu'il mourut le 1. de Juillet de la même année, dans la cinquante-cinquiéme de ſon âge. On lui trouva la Veſſie double (q). Il fut enterré dans l'Abbaye de Weſtminſter, où on lui dreſſa un Monument [CC]. Il eut pluſieurs enfans de ſa femme *Florence Etienne*, fille de Henri Etienne [DD]. Nous parlerons ci-deſſous de ceux de ſes

(n) Bernard p. 17. 18. Niceron p. 329.

(o) Bernard p. 18. & Niceron p. 159.

(p) Bernard p. 20.

(q) Id. ibid. & Niceron p. 170. *Voy.* Raphael Thorius *Epiſtola de H. Caſauboni Morbi Morteſque Cauſa*, imprimée avec les Lettres de Caſaubon.

de ſes Amis à meſure qu'elles s'imprimoient, l'Ouvrage ne put être entiérement ſupprimé. On dit même qu'il y a deux ou trois Editions de ce Fragment. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Melchior Goldaſt l'inſéra dans ſes *Collectanea de Monarchiâ S. Imperii*, Tom. I. p. 674. Et Almeloveen l'a fait réimprimer dans le Recueil qu'il a donné des Lettres de Caſaubon (22).

(22) Bernard p. 15. 16. Niceron p. 140. 148.

[Z] *En 1609 il publia à Paris ſon Edition de Polybe in-folio.* En voici le titre: *Polybii Opera Græcè & Latinè, ex Verſione Iſaaci Caſauboni. Accedit Æneæ Tactici de toleranda Obſidione, Græcè & Latinè*; réimprimé à Hanau la même année, ſur l'Edition de Paris. Cet Ouvrage eſt dédié au Roi Henri IV, & l'Epitre dédicatoire paſſe pour un Chef-d'œuvre en ce genre. Auſſi avoit-il du talent pour ces ſortes de Piéces, auſſi-bien que pour les Préfaces. Dans celles-là, il loue ſans baſſeſſe, & d'une maniére qui paroit éloignée de la flatterie; dans celles-ci, il expoſe le deſſein & le mérite de ſes Ouvrages, ſans oſtentation, & avec un air de modeſtie. Il peut ſervir de modele pour ces ſortes de Piéces, qui doivent être d'autant moins négligées, qu'elles s'offrent les premiéres à la vue du Lecteur, & qu'elles doivent prévenir ſon eſprit en faveur du Livre (23). Caſaubon eſt l'Auteur de la Traduction de Polybe, & d'Æneas Tacticus. Il avoit deſſein d'y ajouter un Commentaire, mais ſa mort l'a empêché de l'exécuter, & on n'a de lui qu'une petite partie de cet Ouvrage, qui fut imprimé à Paris aprés ſa mort, en 1617 in-8. ſous ce titre: *Ad Polybii Hiſtoriarum Librum primum Commentarius.* Il croyoit recevoir du Roi un préſent conſidérable pour la dédicace de cet Ouvrage; mais il nous apprend lui-même, que ſa Religion fit qu'il n'en eut rien du tout. Mr. Bernard ajoute (24), qu'Henri IV, qui étoit aſſez ignorant, ne connut pas le prix du préſent que Caſaubon lui fit. Mr. Huet, depuis Evêque d'Avranches, dans ſon Traité *de Optimo interpretandi genere* (25), nous dit, que De Thou & Fronton le Duc, Jéſuite, donnent de grands éloges au travail de Caſaubon ſur Polybe; & que ſa maniére de traduire leur a tellement plu à l'un & à l'autre, qu'ils diſent qu'on ne ſait ſi c'eſt Caſaubon qui a traduit Polybe, ou ſi c'eſt Polybe qui a traduit Caſaubon. *Caſauboni in excolendo Polybio induſtriam Auguſtus Thuanus & Fronto-Ducæus ſummoperè extulerunt: ea verò utrique patiſſimum placuit interpretandi ratio, quam hoc Opere tranſferendo tenuiſſet, ut non facilè dici poſſe crederem, Polybiumne Caſaubonus, an Caſaubonum Polybius converſiſſet.*

(23) Niceron p. 147.

(24) P. 97.

(25) *Apud* Blount *Cenſor. celeb. Auth.* p. 824. Genéve 1694. in-4.

[☞ Le ſavant Mr. Fabricius parle auſſi de la maniére la plus avantageuſe, tant de la Verſion, que du Commentaire. Il dit de la prémiére, qu'elle eſt fidéle, ſavante, & trés belle: *Vir doctiſſimus fide, eruditione & elegantiâ inſignis vertit Latine* *. Et pour ce qui eſt du Commentaire, il aſſure qu'il eſt digne d'un ſi grand homme; & qu'on ne ſait en le liſant, lequel des deux l'emporte, ou du plaiſir & de l'utilité qu'on en retire, ou de la douleur qu'on a d'être privé de la meilleure partie de cet excellent Ouvrage. *Ex Commentariis verò, quos in Polybium molitus fuit Caſaubonus, illos tantum habemus in Librum primum, tanto Viro dignitſimos, atque, ut verè Morboſius, aureos . . . . ex horum lectione incertum eſt, majorenne uſum & voluptatem capiant ſtudioſi, an dolorem, quod non minus maximæ elegantiſſimi operis parte caræ cogantur.* AND. DU TRAD.]

* *Bibliob. Græc.* T. II. P. 739.

[AA] *Il y fut parfaitement bien reçu.*] Tous les Savans & toutes les perſonnes diſtinguées lui firent un trés bon accueil. Il vit le Roi, & eut l'honneur de manger avec lui pluſieurs fois. Il en reçut d'abord un préſent de mille livres monnoie de France, parce qu'il fit connoitre à ce Prince, qu'il vouloit viſiter les Univerſités de Cambridge & d'Oxford. Le Roi lui aſſigna enſuite deux Prébendes, l'une de Cantorbéry & l'autre de Weſtminſter, avec une penſion de deux mille livres de France. Ce Prince écrivit en même tems à la Reine de France, pour la prier de permettre à Caſaubon de faire un plus long ſéjour en Angleterre, que celui qu'elle lui avoit accordé d'abord (26). Cependant il ſe plaint dans la Lettre 1056. de l'Edition d'Almeloveen, qu'il ſouffroit à Londres plus d'inſultes, qu'il n'en avoit jamais ſouffert à Paris au milieu des Catholiques Romains; qu'on jettoit des pierres à ſes fenêtres la nuit & le jour. Il reçut une grande bleſſure en allant à la Cour; ſes enfans étoient pouſſés dans les rues, on les chargeoit d'injures, & lui & ſa famille étoient quelquefois pourſuivis à coups de pierres. Mr. Bernard dit (27) que cela venoit peut-être de la haine que la populace a d'ordinaire contre les Etrangers, & de la maniére dont ils étoient vétus, différente de celle du Pays. Mais les Auteurs de l'*Hiſtoire des Ouvrages des Savans* (en Anglois) pour le mois de Sept. 1710 (28), remarquent, que cela n'arrive pas ordinairement à Londres, où il y a toujours un grand concours d'Etrangers, & qu'il faut que cela ſoit venu de quelque autre cauſe.

(26) Bernard p. 18. & Niceron p. 170.

(27) P. 27.

(28) P. 199. Londres in-4.

[BB] *Le Roi l'engagea à écrire contre les Annales de Baronius.*] Peu de tems aprés qu'il eut paſſé la mer, Pierre du Moulin écrivit à Jaques Montaigu, Evêque de Bath & Wells, pour lui apprendre que Caſaubon avoit beaucoup de penchant pour le Papiſme; qu'il n'y avoit qu'un petit nombre d'Articles qui le retinſſent parmi les Réformés; que s'il retournoit en France, il changeroit de Religion, comme il l'avoit promis, ce qui cauſeroit beaucoup de ſcandale & de préjudice au Parti Réformé. Il le prioit en même tems de tacher de le retenir en Angleterre, & de l'obliger à écrire contre les Annales de Baronius, puiſqu'il ſavoit qu'il avoit des matériaux tout prêts ſur ce ſujet. Mr. Bernard dit (29), qu'il ne faut ſi cette Lettre porta coup; mais qu'il eſt certain que le Roi Jaques I. l'engagea à compoſer l'Ouvrage qu'il nous a donné contre les Annales de Baronius, ſous ce titre: *Exercitationes contra Baronium*, Londres 1614 in-fol. Francfort 1615 in-4. Genéve 1655 & 1663 in-4. Quelques Savans ont dit, remarque Mr. Bernard (30), qu'il avoit renverſé les Girouettes de ce grand Edifice: Qu'il eſt certain que Caſaubon auroit rendu de plus grands ſervices à la République des Lettres, ſi on lui eût permis de continuer à travailler ſur les Auteurs Profanes. Et le P. Niceron obſerve (31), que l'entrepriſe étoit au-deſſus de ſes forces, parce qu'il n'avoit pas aſſez étudié la Théologie, la Chronologie, & l'Hiſtoire, & qu'il n'étoit pas aſſez verſé dans la lecture des Péres. Caſaubon dans la 1509. Lettre adreſſée à Richard Montaigu, depuis Evêque de Norwich (32), ſe plaint fortement de ce que ce Prélat avoit entrepris d'écrire contre Baronius en même tems que lui. Il le menace de s'en plaindre au Roi, qui l'avoit chargé d'écrire contre ce Cardinal. Il lui dit, qu'il y a longtems qu'il a travaillé ſur cette matiére; & qu'étant le prémier en date, il ne doit pas aller ſur ſes briſées. „ On voit „ par-là, *dſent les Auteurs de l'Hiſtoire des Ouvrages des* „ *Savans* (33), que Caſaubon étoit un homme plein de „ lui-même, chagrin, & qui pouvoit lui-même contri„ buer à ſe faire haïr du peuple."

(29) P. 29.

(30) Ibid.

(31) P. 145.

(32) Mr. Bernard p. 27, le nomme mal Evêque de *Bath & Wells*.

(33) Sept. 1710. P. 199.

[CC] *Il fut enterré dans l'Abbaye de Weſtminſter, où on lui dreſſa un Monument.*] On y lit l'Epitaphe ſuivante:

Iſaacus Caſaubonus
(O Doctorum quicquid eſt, aſſurgite
Huic tam colendo Nomini)

Quem Gallia Reip. Literariæ bono peperit: Henricus IV Francorum Rex invictiſſimus Lutetiam litteris ſuis evocatum Bibliothecæ ſuæ præfecit; charitumque deinceps dum vixit habuit; eoque terris erepto Jacobus Magn. Britan. Monarcha, Regum doctiſſimus, doctis indulgentiſſimus, in Angliam accivit, munificè fovit; poſteritatique ob doctrinam mirabitur. H. S. E. *invidiâ major.* Obiit *æternam in Chriſto vitam anhelans Cal. Jul.* 1614. *Ætat.* 55. *Viro Opt. immortalitate digniſſ. Thom. Mortonus Epiſcopus Dunelmenſis jucundiſſimæ quoad frui licuit conſuetudinis memor, Pr. S. P. Cu.* 1631.

Qui noſſe vult Caſaubonum,
Non ſaxa, ſed chartas legat,
Superfuturas marmori,
Et profuturas poſtris.

[DD] *Il eut pluſieurs enfans de ſa femme Florence Etienne, fille de Henri Etienne.*] *Jean* ſon fils aîné embraſſa la Religion Romaine, comme nous l'avons dit dans le corps de l'Article. Nous parlerons de *Mérie* dans l'Article ſuivant. Un autre de ſes fils, nommé *Auguſtin*, aiant embraſſé la Religion Romaine, ſe fit Capucin, & fut empoiſonné avec onze autres de ſon Ordre, à Calais, par un des habitans de cette Ville, comme Mr. Ogier le rapporte dans la Rélation de ſon Voyage. Mr. Du Pin dit, ſur le témoignage de Mr. Cotelier, que lorſque ce fils de Caſaubon voulut ſe faire Capucin, il alla par ordre de ſes Supérieurs lui demander ſa bénédiction avant que de faire ſes Vœux, & que Caſaubon la lui donna de bon cœur, & lui dit: *Mon fils, je ne te condamne point, ne me condamne*

point

ſes Ouvrages, dont nous n'avons point fait mention [*EE*]. Caſaubon a reçu de grands éloges de tous les Gens-de-Lettres de ſon tems, non ſeulement pour ſon érudition profonde, mais pour ſa modeſtie, ſa ſincérité & ſa droiture.

(34) Niceron p. 132.

point non plus : nous paroîtrons tous deux devant le Tribunal de Jeſus-Chriſt. Il n'eſt fait aucune mention de cet Auguſtin dans les Lettres de Caſaubon (34).

[*EE*] *Nous parlerons ci-deſſous de ceux de ſes Ouvrages, dont nous n'avons point fait mention.*] *Publii Syri Mimi, ſive Sententiæ jocoſæ, Latinè, Græcè verſæ, & notis illuſtratæ per Joſephum Scaligerum, cum Præfatione Iſaaci Caſauboni.* Leyde 1598 in-8. *Inſcriptio vetus, dedicationem fundi continens, ab Herode regi factæ, cum Notis Iſaaci Caſauboni.* Ce petit Ouvrage, qui parut vers l'an 1607, a été inſéré par Crenius dans ſon *Muſarum Philologicum*. Les Notes de Caſaubon ſont courtes, mais ſavantes : cependant il paroît qu'il s'eſt trompé en attribuant l'Inſcription qu'elles accompagnent, à Hérode Roi de Judée, au lieu qu'elle eſt d'Hérode l'Athénien (35). Il publia les Opuſcules de Joſeph Scaliger, avec une Préface de ſa façon, Paris 1610 in-4. & Francfort 1612 in-8. *Ad Frontonem Ducæum Epiſtola, de Apologiâ Jeſuitarum nomine Pariſiis edita.* Londres 1611 in-4. Il la propoſe principalement dans cette Lettre, de réfuter la *Réponſe Apologetique à l'Anti-Coton, par François Bonald, Au Pont.* 1611 in-4. & de combattre la doctrine des Jéſuites ſur l'Autorité des Rois. Mr. Bernard nous apprend (36), qu'elle fut publiée preſque malgré lui, & qu'il en reçut un préſent confidérable de Jaques I. *Epiſtola ad Georgium Mitchaelem Lingelsheimium, de quodam libello Scioppii.* 1612. in-4. Cette Lettre eſt la 828. du Recueil d'Aimeloveen, elle eſt datée le 9 d'Août 1612. *Epiſtola ad Cardinalem Perronium.* Londres 1612 in-4. Cette Lettre, qui eſt la 838. du même Recueil, eſt datée du 9 Novembre 1612. C'eſt moins l'Ouvrage de Caſaubon, qu'une expreſſion fidèle des ſentimens du Roi Jaques I. dont il dit qu'il n'a été que le Secrétaire, & de l'Egliſe Anglicane, ſur quelques points de Religion. Auſſi a-t-elle été miſe parmi les Oeuvres de ce Prince, dans l'édition que Jaques Montagu Evêque de Winchester en publia l'an 1619. Elle eſt écrite avec beaucoup de modération, & le Cardinal du Perron y a fait une Replique, qui eſt demeurée imparfaite par ſa mort. Valentin Smalcius, fameux Socinien, en a prétendu auſſi réfuter quelques endroits, dans un petit Ouvrage publié ſous le nom d'Antoine Reuchlin, & intitulé : *Ad Iſaacum Caſaubonum Paræneſis*, Racovie 1614 in-4. (37). *Iſaaci Caſauboni Epiſtolæ*; La Haye 1638 in-4. Cette Edition a été publiée par les ſoins de Jean-Frédéric Gronovius; une ſeconde Edition, augmentée de 82 Lettres, & où les Lettres ſont rangées ſelon l'ordre chronologique, par les ſoins de Jean-George Grævius, à Magdebourg & Helmſtad 1656 in-4. Ces deux Editions ont été effacées par une troiſième, imprimée à Rotterdam en 1709 in-fol. ſous ce titre : *Iſaaci Caſauboni Epiſtolæ, inſertis ad eaſdem Reſponſionibus, quotquot hactenus reperiri potuerunt, ſecundum ſeriem temporis accuratè digeſtæ. Accedunt huic editioni, præter trecentas ineditas Epiſtolas, Iſaaci Caſauboni Vita, ejuſdem Dedicationes, Præfationes, Prolegomena, Poëmata, Fragmentum de Libertate Eccleſiaſticâ. Item Merici Caſauboni Epiſtolæ, Dedicationes, Præfationes, Prolegomena, & Tractatus quidam rariores. Curante Theodoro Janſon ab Almeloveen.* C'eſt-à-dire : „ Lettres d'Iſaac Caſaubon, auxquelles on a joint toutes les Réponſes qu'on a pu trouver juſques ici, diſpoſées par ordre „ chronologique. On a ajouté dans cette Edition, outre trois-cens Lettres qui n'avoient point encore été „ imprimées, la Vie d'Iſaac Caſaubon, ſes Dédicaces, „ ſes Préfaces, ſes Prolégomènes, ſes Poëſies, un Fragment ſur la Liberté Eccléſiaſtique. Item les Lettres, „ Dédicaces &c. de Méric Caſaubon &c." Sorbière dit (38), que ces Lettres contiennent l'hiſtoire d'un homme de bien & ſavant; mais qu'il n'y a rien de fort bon, ſi l'on en excepte la pureté du langage, & les caractères d'un homme franc & ſincère. Celui qui nous a donné les *Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature* ſous le nom de *Vigneul-Marville*, aſſure qu'elles ſont toutes parfaitement belles, & qu'il ne craint pas de les mettre au rang de celles de Grotius & de Scaliger pour l'érudition, & même un peu au-deſſus pour la facilité & la netteté du ſtyle, qui eſt tout-à-fait épiſtolaire & nullement guindé. On a reproché à Caſaubon, qu'il mêle trop de Grec dans ſes Lettres Latines; & quoiqu'il s'excuſe, dit Mr. Bernard (39), par l'exemple de Cicéron & de quelques autres, il eſt pourtant vrai que c'eſt-là un défaut. Le P. Vavaſſeur (40) lui reproche des Galliciſmes. Mais ces défauts, & peut-être encore quelques autres, n'empêchent pas que ces Lettres ne ſoient très dignes d'être lues (41). Mr. Jean-Chriſtoph. Wolfius a publié à Hambourg en 1710 in-4. *Caſauboniana, ſive Iſ. Caſauboni varia de Scriptoribus Librique judicia; Obſervationes S. in utriuſque Fœderis loca, Philologicæ item & Eccleſiaſticæ, ut & Animadverſiones in Annales Baronii* &c. Le P. Niceron dit (42), qu'il n'y a rien de fort conſidérable dans ce Recueil.

(35) Idem p. 141.

(36) P. 19.

(37) Niceron p. 144.

(38) Sorbieriana p. 50.

(39) P. 83. 84.

(40) *De Epigrammate*, cap. 22.

(41) Bernard p. 24.

(42) P. 147.

CASAUBON (Meric), fils d'Iſaac, nâquit à Genève le 14 d'Août 1599 (*a*), & non en Septembre, comme le dit Wood dans ſes *Athenæ Oxonienſes* (*b*). Il fit ſes premières études à Sedan, & les continua en Angleterre, où ſon père l'emmena en 1610 [*A*]. Il eut un Précepteur domeſtique juſqu'en 1614, ſelon Wood (*c*), & ſelon le P. Niceron (*d*) juſqu'en 1616, qu'il entra dans le Collège de Chriſt à Oxford, où il fut mis ſous la direction du Dr. Edouard Meetkirk (*e*), depuis Profeſſeur du Roi en Hébreu. Au bout de quelque tems il fut élu Ecolier du Collège, & fit de ſi grands progrès dans la Logique & la Philoſophie, qu'il fut reçu Maître-ès-Arts le 14 Juin 1621 (*f*), étant déja diſtingué par ſon grand ſavoir (*g*). La même année, il publia un Livre pour défendre ſon Pere contre les calomnies de certains Catholiques-Romains [*B*]. Cet Ouvrage lui acquit la faveur du Roi Jaques I. & lui fit beaucoup d'honneur dans les Pays étrangers, ſur-tout en France, où on lui offrit divers établiſſemens, Méric de Vicque, ſon Parrain, étant alors, ou aiant été fait peu de tems après Garde des Sceaux (*h*). Le ſecond Ouvrage qu'il publia, fut *La Défenſe de ſon Père* [*C*] en Latin,

(a) Niceron T. XVIII. p. 145.

(b) Tom. II. col. 485.

(c) Ibidem.

(d) *Ubi ſupra.*

(e) *Voyez* Méric Caſaubon *de la Crédulité & l'Incrédulité &c.* p. 16. Londres 1668.

(f) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 218.

(g) Idem *Athenæ Oxon.* Vol. II. col. 485.

(h) Id. Ibid.

[*A*] *Où ſon père l'emmena en 1610.*] Nous avons remarqué dans l'Article précédent, qu'Iſaac Caſaubon paſſa en Angleterre au mois d'Octobre 1610; ainſi Mr. Wood doit s'être trompé dans ſes *Athenæ Oxonienſes* (1), en diſant que Méric n'avoit que neuf ans, quand il vint en Angleterre, puiſqu'il étoit né en Août 1599.

(1) Vol. II. col. 485.

[*B*] *Il publia un Livre pour défendre ſon père contre les calomnies de certains Catholiques-Romains.*] Il parut à Londres en 1621 in-8. ſous ce titre : *Pietas contra Maledicos Patrii Nominis & Religionis Hoſtes.* Il y rapporte pluſieurs particularités de la vie de ſon père, & le défend contre Gaſpard Scioppius, Jules-Céſar Boulanger, André Eudamon-Jean, & quelques autres, qui avoient dit du mal de lui par rapport à ſes Mœurs & à ſa Religion (2).

(2) Niceron T. XVIII. p. 150. 151.

[*C*] *La Defenſe de ſon Père en Latin.*] Imprimée à Londres en 1624 in 4. & intitulée : *Vindicatio Patris adverſus Impoſtorem, qui Librum ineptum & impium de Origine Idololatriæ nuper ſub Iſaaci Caſauboni nomine publicavit.* Voici ce qui donna occaſion à cet Ouvrage. Il parut à Londres en 1624 un Livre intitulé : *L'Origine de l'Idolatrie, ou la Naiſſance des Héréſies ; fidèlement recueillie, tant des Auteurs Grecs & Latins, que des Ecrits de pluſieurs ſavans Peres, par le célèbre & ſavant Iſaac Caſeubon, publiée par lui-même en François pour le bien de l'Egliſe, & traduite en Anglois pour l'avantage de ſes Royaume. Par Abraham Darcie.* L'Ouvrage étoit dédié au Prince Charles, depuis Roi, & on le préſenta au Roi Jaques I. & à tous les Seigneurs du Conſeil. Méric Caſaubon nous apprend dans ſon Traité *de la Neceſſité de la Reformation du tems de Luther & avant, & de ce qui en a le plus arrêté les progrès*, Londres 1664 in-4. (3) „ que le grand but de ce Livre étoit de prouver que la *Meſſe* (terme d'une grande étendue & antiquité, ce qui a fait dire aux Auteurs de la „ Confeſſion d'Ausbourg, ſignée par Calvin: *Falſò accuſantur Eccleſiæ noſtræ, quod Miſſam aboleant; retineatur enim Miſſa apud nos, & ſummâ reverentiâ celebratur*) que „ la *Meſſe*, dis-je, ou plutôt toute la *Liturgie* ancienne „ & moderne, & chacune de ſes parties, vient des anciens Païens, de Numa Pompilius, & de je ne ſai qui; „ qu'il y en a auſſi une partie tirée de l'Alcoran; ce qu'il prouve par des Auteurs la plupart modernes, ſur-tout par ceux qui ont recueilli les Antiquités Romaines, comme Blondus, Alexander ab Alexandro, & autres, qui ne diſent rien de ſemblable : mais il tire des conſéquences de ce qu'ils rapportent des Romains, & en fait des „ applications comme il lui plaît, & qui reſſemblent plus „ aux rêveries d'un homme malade, qu'aux diſcours d'un „ homme qui a le ſens-commun." Notre Auteur, qui étoit dans ce tems-là un jeune Etudiant de Chriſt-Church, s'adreſſa à un des Evêques qui accompagnoient ordinairement le Roi, lequel étoit alors à Théobalds; & par la moyen de ce Prélat, on fit voir au Roi une Lettre de lui. Ce Prince voyant la fourberie, ordonna qu'on mît en priſon Nathanael Buttler l'Imprimeur, & Abraham Darcie (4); & le Dr. Montague Evêque de Londres eut bien de la peine à obtenir la grace de ſon Chapelain, pour avoir donné la Licence (5). Peu de tems après, on prodniſit le Livre François, qui étoit l'Original de la Traduction Angloiſe; & il ſe trouva, continue notre Auteur (6), „ qu'on „ avoit altéré artificieuſement un vieux titre, changé la „ date de l'année, & ajouté le nom d'Iſaac Caſaubon; & „ que de cette manière on avoit honteuſement abuſé la „ Publc pour gagner de l'argent (car je ne crois pas qu'il „ y ait eu d'autre myſtère d'abord). On montra au Roi „ d'autres Editions ou d'autres Exemplaires de ce Livre, „ & même des Traductions faites dans le tems que mon „ père

(3) Pag. 157. 158.

(4) Ibid. p. 158.

(5) Fuller *Church-Hiſtory* L. X sect. 7. num. 18. p. 112.

(6) *Ubi ſupra* p. 159.

(i) Id. ibid.

tin, composée par ordre du Roi Jaques (*i*). Cet Ouvrage parut à Londres en 1624. Vers ce même tems-là, le Dr. Lancelot Andrews, Evêque de Wincheſter, le nomma à la Cure de Bledon dans le Comté de Sommerſet (*k*), & il prit le degré de Bachelier en Théologie (*l*). Il entreprit de continuer l'Ouvrage de ſon père contre Baronius, mais il fut détourné de l'exécution de ce deſſein [*D*]. Quelques années après la publication de ſes deux prémiers Ouvrages, il fut fait Prébendier de Cantorbéry par l'Archevêque Laud, & Recteur d'Ickham dans le voiſinage de cette Ville (*m*). En 1631 il publia à Londres in-8. *Optati Libri VII de Schiſmate Donatiſtarum, cum Merici Caſauboni Notis & Emendationibus*; & en 1634, les *Réflexions* de l'Empereur Marc-Aurele-Antonin *, traduites en Anglois, & imprimées à Londres in-4. L'année ſuivante il en parut une ſeconde Edition, revue & corrigée, auſſi in-4. Il y en a encore une de 1664 in-8. Le 31 Août 1636, il fut créé Docteur en Théologie à Oxford, par un Ordre de Charles I., lorſque ce Prince & la Reine furent viſiter cette Univerſité (*n*). En 1638 il publia à Londres in-4. ſon *Traité de l'Uſage & de la Coutume* [*E*]. Il perdit tous ſes Bénéfices dans les Guerres Civiles, & vécut retiré avec le peu qui lui reſtoit: quoiqu'il ne laiſſât pas de publier pluſieurs excellens Ouvrages [*F*]. En 1649 Mr. Greaves de Grays-Inn, qui étoit intime ami de Caſaubon, le vint trouver de la part de Cromwel, pour-lors Général du Parlement, qui ſouhaitoit qu'il ſe rendît à Whitehall, pour conférer avec lui ſur des matières de conſéquence; mais il s'excuſa ſur ce que ſa femme venoit de mourir [*G*], & n'étoit pas encore enterrée,

(k) Id. ibid. *Voy. le Traité de la Crédulité & de l'Incrédulité* p. 115. 116.

(l) Wood *ubi ſupra.*

(m) Id. ibid.

* Voy. l'Art. MARC-ANTONIN *le Philoſophe*, Rem. [*V*].

(n) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 372.

„ père étoit à peine né." C'eſt ce qui engagea notre Auteur à publier cette Apologie de ſon père, *Vindicatus Pater*, qui par ordre du Roi fut traduite en François & en Anglois (7). Et malgré cela, quelques années après, le Livre ou la Traduction Angloiſe, à ce que ſuppoſe notre Auteur, fut réimprimée à Amſterdam ſous ce titre: *L'Origine de l'Idolatrie du Papiſme, ou la naiſſance des Héréſies; publiée ſous le nom de Caſaubon, & ſupprimée la même année par de fauſſes informations, mais réimprimée à préſent avec Permiſſion ſur de meilleures informations* &c. en 1630. On y a ajouté une Préface pour juſtifier le Livre & les prémiers Editeurs, où l'on dit entre autres choſes: „ Que „ ceux qui l'ont ſupprimé, ou étoient Papiſtes dans le „ cœur, ou étoient du nombre de ceux qui ſoutiennent „ avec les Papiſtes, que l'ignorance eſt la mère de la dé„ votion, & que l'Evangile du Jéſus-Chriſt alloit être „ banni &c." Il parut auſſi dans la ſuite une Brochure, ſans nom du lieu d'impreſſion, tendant au même but, & à la tête de laquelle on liſoit, en guiſe d'Approbation, ces paroles: *D. Caſaubonus ille eruditiſſimus Ceremoniarum Etnicarum & Diaboliearum in Pontificias & Epiſcopales mutationem terris demonſtrare promittebat. Quod ego Caſauboni promiſſum judico digniſſimum, quod typographiæ beneficio ad manus plurium perveniat.* Cette Pièce eſt courte, comme le remarque notre Auteur (8); mais dans le même goût que le Livre auquel elle ſe rapporte.

(7) Ibidem.

(8) Ibid. p. 100.

[*D*] *Il entreprit de continuer l'Ouvrage de ſon père contre Baronius, mais il fut détourné de l'execution de ce deſſein.*] Mr. Wood nous apprend (9), qu'il forma ce deſſein dans le tems qu'il eut le Bénéfice dans le Comté de Sommerſet, & qu'il fut reçu Bachelier en Théologie: mais qu'il en fut détourné *par diverſes circonſtances*; & que dans la ſuite, lorſqu'il fut parvenu à un âge mûr & propre à l'exécution de ce projet, il en inſtruiſit l'Archevêque Laud, ſon ami & ſon protecteur, qui étoit diſpoſé à le placer à Oxford ou à Londres, à ſon gré, afin qu'il fût à portée d'avoir les Livres néceſſaires pour un travail de cet ordre; mais que les Troubles s'étant élevés, il n'eut plus de demeure fixe, & fut obligé de vendre une bonne partie de ſes Livres (10); & enfin au bout de vingt années de ſouffrances, il ſe trouva ſi vieux & ſi infirme, que ne pouvant eſpérer de vivre longtems, il fut contraint de renoncer à ce projet.

(9) *Athen. Oxon.* Vol. II. col. 459.

(10) *Voyez* le Traité *de la Crédulité & de l'Incrédulité* &c., p. 120.

[*E*] *Son* Traité de l'Uſage & de la Coutume.] Il en parle en ces termes, dans celui *de la Crédulité & de l'Incrédulité* (11). „ Il ſe pourroit que le Lecteur tombât ſur „ un Livre qui a pour titre, *Traité de l'Uſage & de la* „ *Coutume*. On auroit pu ajouter, quoique le titre ne le „ porte point, comme à celui-ci, *dans les choſes Naturel*„ *les, Civiles & Divines*. Ce qui a donné lieu à cet Ou„ vrage (que je ſuis obligé d'avouer pour le mien, quoi„ qu'il ait paru ſans mon nom) c'eſt que dans ce tems-là, „ je fus extrêmement chagriné, & même à ce qu'il me „ ſembla léſé, par ce qui s'appella dans les Loix du Ro„ yaume *la Coutume*, choſe qui m'étoit très peu connue „ auparavant. Et comme j'avois ſouvent l'eſprit occupé „ de cette affaire, ſur-tout quand je n'avois pas d'autre „ matière à réflexion, je raſſemblai dans ma tête quantité „ de choſes, que j'avois lues & obſervées ſur la *Coutume* „ en général, & enfin je formai cet Ouvrage, qui a paru. „ On dira peut-être, que je n'étois pas obligé de l'avouer „ pour être de moi, & que j'aurois peut être mieux fait; „ mais je me ſuis hazardé de l'avouer ſur le cas qu'en ont „ fait quelques perſonnes, au jugement de qui je défére „ beaucoup, parce que je ſai qu'elles poſſédent parfaite„ ment la connoiſſance de la Nature, en dont elles ont „ donné de bonnes preuves au Public. Mais s'il s'agiſſoit „ à préſent de le réimprimer, il ſeroit plus propre que „ jamais à être utile, tant le ſujet eſt vaſte. Et quoique „ les choſes, qui ne ſe font que par l'art & par l'étude, „ ſemblent ne pouvoir ſe nommer proprement *naturelles* „ au ſens que nous prenons ce terme ici; cependant, en„ tant qu'elles ſont des effets *de l'Uſage & de la Coutume*, „ elles appartiennent à ce ſujet &c."

(11) P. 15.

[*F*] *Quoiqu'il ne laiſſât pas de publier pluſieurs excellens Ouvrages.*] *L'Utilité des Prières publiques de chaque jour* &c. en Anglois, Londres 1641 in-4. Cette Piece n'eſt point dans le Catalogue que le P. Niceron a donné des Ouvrages de notre Auteur. *Notæ & Emendationes in Marci Antonini Imperatoris de ſe ipſa & ad ſe ipſum Libros XII.* Londres 1643 in-8. Cette Edition eſt miſe mal à propos en 1621 dans Baillet (12). La Verſion Latine, qui accompagne le Texte Grec de Marc-Antonin, eſt celle de Xylander; mais corrigée dans un grand nombre d'endroits par Caſaubon, qui y a joint les Notes de Xylander. *La Cauſe premiére des Maux qui arrivent dans ce Monde: les Sentimens des plus anciens Païens ſur ce ſujet, examinés par l'Ecriture Sainte, & rapportés à ce Livre ſacré, comme à la ſource où ils ont été puiſés*, (en Anglois). Londres 1645 in 4. & non in-8. comme le dit le P. Niceron (13). *Diſcours ſur l'Incarnation & l'Abbaiſſement de Jeſus-Chriſt*, avec une Introduction *ſur les principes de la Religion Chrétienne & de la Théologie*. Londres 1646 in-4. & non in-8. comme le dit encore le P. Niceron; auſſi en Anglois. *De Verborum uſu, & accurata eorum cognitionis utilitate, Diatriba.* Londres 1647 in-12. La même année, il publia à Londres in-8. une Edition plus ample des Notes de ſon père ſur les Satires de Perſe, ſous ce titre: *Perſii Satyræ cum Notis Iſaaci Caſauboni.* En 1650, notre Auteur donna: *De quatuor Linguis Commentationis Pars I. quæ de Linguâ Hebraïcâ & de Linguâ Saxonicâ. Acceſſerunt Guilelmi Somneri ad verba vetera Germanica Liſpiana Notæ*, Londres in-8. Il n'eut pas le tems de traiter des deux autres Langues, la Grecque & la Latine (14). *Terentius, cum notis Thomæ Farnabii in quatuor priores Comœdias, Merici Caſauboni in Phormionem & Hecyram.* Londres 1651 in-12. Farnabe étant mort avant que d'avoir achevé ſes Notes ſur Térence, Caſaubon fut engagé par le Libraire à travailler ſur les Comédies auxquelles il n'avoit point touché. *Remarques ſur les Pſeaumes & ſur les Proverbes.* Il dit dans ſon Traité *de la Crédulité & de l'Incrédulité* &c. (15) que ces *Obſervations* lui ont été arrachées par l'importunité des Libraires, „ dans un tems où il manquoit de „ Livres, de loiſir, & qui pis eſt de volonté, & où rien „ n'étoit bien reçu, que ce qui favoriſoit le Schiſme & „ la Rebellion." Ces Remarques ont été inſérées dans une des dernières Editions des *Notes generales ſur la Bible*, réimprimées avec quelques augmentations (16). *Hieroclis de Providentia & Fato, & Fragmenta ejuſdem, Græcè & Latinè, cum Lilii Gyraldi interpretatione Symbolorum Pythagoræ. Accedunt aurea Pythagoreorum Carmina, & in ea Hieroclis Commentarius, Græcè & Latinè, interprete Joanne Carterio, cum Notis Merici Caſauboni.* Londres 1655 in-8. & en 1673 en a Vol. in-8. Caſaubon avoit eu d'abord deſſein de corriger la Verſion Latine d'Hiéroclès, qui lui paroiſſoit en avoir beſoin; mais n'alant ſu que l'Ouvrage s'imprimoit que lorſqu'il étoit près de ſa fin, il ſe contenta d'y ajouter quelques Notes Grammaticales (17). *Traité de l'Enthouſiaſme, entant que c'eſt un effet naturel, pris mal à propos par bien des gens, au lieu une Inſpiration Diuine, ou pour une Operation du Diable.* Londres 1655 in-8. en Anglois. Ce Traité eſt en ſix Chapitres. Le prémier traite de l'Enthouſiaſme en général; le ſecond, de l'Enthouſiaſme Divinatoire; le troiſiéme, de l'Enthouſiaſme Contemplatif ou Philoſophique; le quatriéme, de l'Enthouſiaſme de l'Eloquence; le cinquiéme, de l'Enthouſiaſme Poëtique; & le dernier, de l'Enthouſiaſme de la Priére. *De nuperâ Homeri Editione Lugduno-Batavâ Hackianâ, cum Latinâ verſione & Didymi Scholiis: ſed & Euſtathio & locis aliquot inſignioribus ad Odyſſeam pertinentibus: item ſuper loco Homerico dubiæ apud antiquos interpretationis, qua Dei in hominum tam mentes quam fortunas imperium aſſeritur, binæ Diſſertationes.* Londres 1659 in-8. & à la fin du Recueil des Lettres de ſon père de l'Edition d'Almeloveen. *Epicteti Enchiridion, Græcè & Latinè, cum notis Merici Caſauboni, & Cebetis Tabula.* Londres 1659 in-8 *. *L'Hiſtoire Romaine de L. Florus*, traduite en Anglois, avec des Notes. Londres 1659 in-8. Il publia la même année in-fol. *Veritable & fidele Relation de ce qui s'eſt paſſé, il y a quelques années, entre le Dr. Jean Dee & certains Eſprits* &c. en Anglois, avec une longue Préface, pour établir la vérité de cette Relation. Mr. Leibnitz qualifie cette Préface d'*excellente*, & dit qu'elle mériteroit d'être traduite, auſſi bien que le Livre même (18).

(12) *Voyez* Bayle, *dict. Art. T. II. Part. II.* p. 915. Amſt. 1734 in-f.

(13) *Ubi ſupra* p. 212.

(14) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 497.

(15) Pag. 106. 107.

(16) Wood *ubi ſupra.*

* La Verſion eſt de *Jerome Wolfius.*

(17) Niceron p. 153.

(18) *Miſcellan. Leibnitziana* p. 221. Lipſiæ 1718 in 8.

[*G*] *Sur ce que ſa femme venoit de mourir.*] Le P. Niceron dit (19) qu'elle mourut en 1651, ce qui ne peut s'accorder

(19) P. 149.

tertée, diſoit-il. Mr. Greaves revint enſuite, & notre Auteur craignant que cette affaire n'eût de fâcheuſes ſuites, voulut ſavoir de quoi il s'agiſſoit. Mr. Greaves refuſa de l'en inſtruire; mais étant revenu encore, il lui dit que le Lieutenant-Général avoit deſſein de l'avancer, & qu'il ſouhaitoit de ſe ſervir de ſa plume pour écrire l'Hiſtoire de la dernière Guerre; voulant en même tems, que les faits y fuſſent expoſés ſans partialité. Caſaubon le remercia fort de l'honneur qu'il vouloit lui faire, & lui déclara en même tems, qu'il étoit peu propre à cet emploi, par pluſieurs raiſons; & qu'il ne pourroit jamais travailler avec aſſez d'impartialité, que le ſujet ne l'obligeât à faire des réfléxions deſagréables, ſinon injurieuſes, à ſa Grandeur. Malgré cette réponſe, Cromwel paroiſſoit ſi perſuadé de ſon mérite, qu'il ordonna qu'un Libraire de Londres, qui s'appelloit Cromwel, lui compteroit trois ou quatre cens livres ſterling, lorſqu'il en auroit beſoin, ſans qu'il fût obligé d'en remercier perſonne: mais il rejetta cette offre, quoiqu'il fût alors aſſez à l'étroit. Dans le même tems Mr. Greaves, qui étoit dans la Bibliothèque à S. James, propoſa, que ſi Caſaubon vouloit entreprendre l'Ouvrage qu'on lui avoit propoſé, on lui rendroit tous les Livres de ſon père, qui étoient à la Bibliothèque Royale, le Roi Jaques les y aiant donnés; & qu'on aſſigneroit à la famille du Docteur, tant que le plus jeune de ſes fils vivroit, une penſion de trois-cens livres ſterling: mais il refuſa encore cette offre. Quelque tems après, l'Ambaſſadeur de Suède lui propoſa de la part de la Reine Chriſtine, d'aller dans ce Royaume, lui offrant le Gouvernement d'une Univerſité, ou l'Inſpection ſur toutes, avec des appointemens conſidérables pour lui-même, & trois-cens livres ſterling de penſion pour ſon fils aîné, ſa vie durant. La réſolution où il étoit de paſſer le reſte de ſes jours en Angleterre (o), lui fit encore rejetter ces propoſitions. A la Révolution, il fut rétabli dans tous ſes Bénéfices, & il continua à écrire juſqu'à ſa mort [*H*], qui arriva le 14 Juillet 1671. Il étoit âgé de ſoixante-douze ans, & non de ſoixante-quinze, comme porte ſon Epitaphe [*I*]. Il fut enterré dans la Cathédrale de Cantorbéry, où on lui a dreſſé un Monument. Il avoit deſſein, ſur la fin de ſes jours, d'écrire l'Hiſtoire de ſa Vie [*K*]. Mr. Wood dit (p) qu'il étoit habile en diverſes parties de la Littérature

(o) Wood *Athen. Oxon.* Vol. II. col. 482. 490.

(p) *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 888.

corder avec ce qu'aſſure Mr. Wood, qui nous dit dans l'endroit rapporté dens le corps de l'Article, que ce fut en 1649 que Mr. Greaves vint trouver Caſaubon de la part de Cromwel, & qu'il s'excuſa ſur la mort de ſa femme, qui venoit d'arriver.

[*H*] *Il continua à écrire juſqu'à ſa mort.*] Voici le Catalogue de ſes Ouvrages. I. *Defenſe de l'Oraiſon Dominicale, entant que Formulaire dont les Chrétiens ſont obligés de ſe ſervir en vertu de l'inſtitution de Jeſus-Chriſt* &c. en Anglois. Londres 1660. Ce qui donna d'abord occaſion à la compoſition de ce Traité, fut un bruit qui ſe répandit, que le Dr. Jean Owen, qui eut la principale direction de l'Univerſité d'Oxford depuis 1652 juſqu'en 1657, s'étoit couvert, au moment que le Prédicateur avoit réeité l'*Oraiſon Dominicale*, dans la principale Egliſe d'Oxford. Le Lecteur peut conſulter ſur ce fait, le Livre de Mr. Thomas Long, qui a pour titre: *La Conſpiration, non des Proteſtans, mais des Non-Conformiſtes, révelée & avantie; ou Réponſe aux Ecrits de pluſieurs Non-Conformiſtes diſtingués* &c. (20) (en Anglois); & *l'Apologia pro Miniſtris in Anglia ejectis*, attribuée à Mr. Henri Hickman, qui blâme auſſi cette action du Dr. Owen. Mais celui ci a nié le fait dans une lettre eu Dr. Louis Du Moulin (21). „ Mais, „ dit Mr. *Wood*, il ſe trompe beaucoup, puiſqu'il y a encore pluſieurs perſonnes à Oxford, à qui la choſe eſt bien „ connue." II. *Un Roi & ſes Sujets malheureuſement diviſés & heureuſement reconciliés*, ou Sermon ſur Oſée III. 4. 5. *prononcé à Cantorbery.* Londres 1660 in-4. III. *Examen de la Queſtion, à qui appartenoit anciennement le droit de prêcher, & ſi tous les Prêtres avoient ce droit & l'exerçoient; comme auſſi, ce que c'eſt proprement que la Prédication*, Londres 1663 in-4. IV. *Notæ & Emendationes in Diogenem Laërtium de Vitis &c. Philoſophorum.* Ces Notes ſont jointes à celles de ſon père, dans les Editions de cet Auteur faites à Londres en 1664 in-fol. & à Amſterdam en 1692 in-4. V. *De la néceſſité de la Reformation avant Luther & de ſon tems, & de ce qui en a le plus viſiblement retardé les progrès; contre certains Ouvrages violens, écrits par les Papiſtes, & particuliérement contre celui qui a pour titre*, Labyrinthus Centuarienſis. Où, *entre autres points importans, agités de notre tems, celui de l'Infaillibilité eſt diſcuté à fond.* Par Méric Caſaubon, *Docteur en Théologie & Prébendier de Cantorbéry.* Londres 1664 in-4. Cet Ouvrage eſt principalement deſtiné à répondre à un Livre imprimé à Paris en 1658, & intitulé, *Labyrinthus Cantuarienſis, ou Réponſe à la Relation d'une Conférance par l'Archevêque de Cantorbery.* Notre Auteur ſe propoſe de prouver la néceſſité de la Réformetion, & que la ſéparation de notre Egliſe de celle de Rome, ne peut être taxée d'être Schiſmatique, contre ce que l'Auteur du *Labyrinthus* avoit ſoutenu dans les Chap. XI. XIII. & XIV. de ſon Livre, *que les Proteſtans ſont des Schiſmatiques, qui ne ſont point Membres de l'Egliſe Catholique.* VI. *Réponſe touchant la nouvelle maniére de prouver l'Infaillibilité, inventée depuis peu pour ſoutenir la Cauſe de Rome, en mettant à l'écart l'Ecriture Sainte, les anciens Péres & les Conciles. Contre la Lettre de J. S.* (l'Auteur de la *Voie ſure*) Londres 1665 in-4. La Lettre de J. S. c'eſt-à-dire Jean Sarjeant, contenant quelques objections contre certains endroits du Livre *de la neceſſité de la Reformation* &c. du Dr. Caſaubon. Cette Lettre avoit paru à la fin de *la Voie ſure dans la Religion Chrétienne*, à la ſuite des quatre Appendices relatifs aux Drs. Thomas Pierce, Daniel Whitby, J. Stillingfleet, & Jérémie Taylor, Londres 1664 en grand 8. VII. *Lettre de* Méric Caſaubon, *Dr. en Théologie* &c. à Pierre du Moulin, *Dr. en Théologie* &c. *ſur la Philoſophie Naturelle & Expérimentale, & ſur quelques Livres concernant cette matiére, imprimés depuis peu.* Cambridge 1669 in 4. pagg. 36. VIII. *De la Crédulité & de l'Incrédulité dans les choſes Naturelles, Civiles & Divines; où entre autres choſes, on refute pleinement le Sadducéiſme de notre tems, & où l'on établit par de fortes preuves & par des exemples l'exiſtence des Eſprits, des Sorciers, & la réalité des Operations ſurnaturelles*, &c. Londres 1668 in 8. La ſeconde Partie parut à Londres en 1670 ſous ce titre: *La Crédulité & l'Incrédulité dans les choſes Divines & Spirituelles, où, entre autres choſes, on donne une fidéle Hiſtoire de la* Philoſophie Platonicienne, *entant qu'elle a du rapport au Chriſtianiſme; & où l'on diſcute à fond, contre un certain Ecrivain, ce qui regarde les Sorciers* &c. L'Ecrivain auquel Caſaubon en veut, eſt Jean Wagſtaff, qui avoit publié à Londres en 1669 in-8. *Examen de la queſtion du Sortilége, ou Traité contre l'Opinion de ceux qui prétendent qu'il y a des Sorciers.* Mr. Wood nous apprend (22) que les deux parties du Livre du Dr. Caſaubon, étant demeurés dans le Magazin des Libraires, ils y mirent après ſa mort un nouveau titre: *Traité dans lequel on prouve par des exemples & des raiſons, qu'il y a des Eſprits & des Sorciers, & qu'ils font des choſes ſurnaturelles* &c. Londres 1672 in-8. IX. *Notæ in Polybium*; imprimées pour la prémiére fois dans l'Edition de cet Auteur, publiée par les ſoins de Jaques Gronovius à Amſterdam en 1670 in 8. X. *Epiſtolæ, Dédicationes, Præfationes, Prolegomena, & Tractatus quidam rariores*; publiés par Mr. Almeloveen à la fin de ſon Edition des Lettres d'Iſaac Caſaubon, Rotterdam 1709 in-fol. XI. *De Jure concionandi apud Antiquos.* Mr. Wood, qui rapporte le titre de ce Livre dans ſon *Hiſt. & Antiq. Univerſit. Oxonienſis* (23), ſe contente de dire qu'il eſt en Latin. Mais il ſe trompe peut-être, & il ſe pourroit bien que ce n'eſt que le Traité Anglois mentionné ci-deſſus, Num. III.

(22) Col. 488.

(23) Lib. II. p. 882.

[*I*] *Son Epitaphe.*] La voici (24): *Sta & venerare, Viator. Hic mortales immortalis Spiritus Exuvias depoſuit Mericus Caſaubonus, magni nominis eruditique generis par hæres; quippe qui patrem Iſaacum Caſaubonum, avum Henricum Stephanum, proavum Robertum Stephanum habuit. Hui quos Vivos! Quæ Literarum Lumina! Quæ avi ſui decora! Ipſe eruditionem per tot erudita capita traducem excepit, excoluit, & ad pietatis (quæ in ejus pectore regina ſedebat) ornamentum & incrementum feliciter conſecravit. Rempublicam Litterariam multiplici Rerum & Linguarum ſupellectile locupletavit. Vir, incertum doctior an melior, in pauperes liberalitate, in amices utilitate, in omnes humanitate, in acutiſſimia longiſſimi morbi tormentis Chriſtianâ patientiâ inſignis ſimus. Gaudeat primaria hæc Eccleſia primariis Canonicis Caſaubonis ambobus, qui eandem in Eruditorum, quem ipſa in Eccleſiarum ſerie, ordinem obtinent. Obiit noſter pridie Idus Julii an.* 1671. *Ætat. ſuæ* 75. *Canonicatûs ſui* 46.

(24) Voyez Wood *ubi ſupra.*

[*K*] *Il avoit deſſein, ſur la fin de ſes jours, d'écrire l'Hiſtoire de ſa Vie.*] Il en parle dans ſon *Traité de l'Enthouſiaſme*, Cap. III. p. 85. Et il diſoit ſouvent (25), qu'il ſe croyoit obligé à le faire, par un principe de reconnoiſſance pour la Providence, qui l'avoit conſervé & protégé, s'étant trouvé, à ce qu'il penſoit, en plus d'occaſions dangereuſes qu'aucun homme qu'il y eût: entre autres, lorſqu'il s'étoit ſauvé du ſen, qui avoit pris pendant la nuit à la maiſon où il demeuroit à Genève, étant encore enfant; lorſqu'il avoit été guéri par un remède Chymique, qu'un jeune Médecin lui avoit donné dans une maladie qu'il avoit eue étant dans Chriſt-Church, & où l'on deſeſpéroit de ſa vie (26); lorſqu'il avoit échappé au naufrage en paſſant la Tamiſe dans une Chaloupe proche de Londres, les deux Bateliers s'étant noyés, & lui n'aiant été ſoutenu que par ſa robe; & enfin par rapport aux injuſtices, aux amendes, & aux empriſonnemens, qu'il avoit ſoufferts „ de la part des Réformateurs Fanatiques, „ *dit Mr. Wood* (27), & à l'égard d'autres circonſtances

(25) Wood *Athen. Oxon.* Vol. II. col. 488.

(26) Voyez *Traité de la Crédul. & de l'Incrédul.* p. 18. 19.

(27) *Ubi ſupra.*

(21) *Pp. 167. 168. Londr. 1681 in-8.*

(21) *Voyez Jean Durell Vindicia Eccl. Angl. cap. 3. p. 51.*

rature, quoique son érudition ne fût pas profonde. La Critique étoit son fort, & il paroit qu'il a tiré à cet égard de grands secours des papiers de son père. Il étoit distingué par sa piété, par sa charité envers les pauvres, & par son caractère honnête & affable. Mr. Bernard remarque (q), que quoiqu'il n'eût pas le mérite de son père, il étoit savant; & qu'il attribuoit à la Philosophie de Des-Cartes, le peu de goût que l'on avoit de son tems pour l'étude des Belles-Lettres. Il laissa une grande quantité de Manuscrits à l'Université d'Oxford (r). Il épousa une femme qui lui apporta beaucoup de bien, & qui lui donna plusieurs enfans (s), & entre autres un Fils nommé *Jean*, qui a été Chirurgien à Cantorbéry (t).

(q) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Juillet 1710 p. 28.

(r) Wood *ubi supra.*

(s) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 446.

(t) Niceron p. 149.

„ remarquables. Mais aiant toujours remis l'exécution „ de son dessein d'un tems à l'autre, il en fut enfin em- „ pêché par la mort, qui le surprit plus tôt qu'il ne s'y „ attendoit.

✠ CASSIEN (Jules), fameux Hérétique dans le second Siècle, florissoit vers l'an 174 de J. C. [*A*] (*a*). On croit que c'est le même Cassien, que Théodoret (*b*) met entre les Valentiniens, qui avoient formé de nouvelles Sectes. On ignore le Lieu de sa naissance & sa profession. Il semble pourtant qu'on peut conjecturer qu'il étoit Ecclesiastique; du moins Clément d'Alexandrie l'appelle (*c*) *le Chef du Docétisme*, ὁ τῆς δοκήσεως ἔξαρχος: & il nous apprend qu'il n'étoit tombé dans cette Hérésie, que par l'aversion qu'il avoit pour le Mariage & la Génération (*d*). Ce n'est pas que Cassien ait été le prémier auteur du Docétisme; cette Secte étoit beaucoup plus ancienne: dès le tems de l'Apôtre S. Jean, il y avoit de faux Docteurs qui nioient *que Jésus-Christ fut venu en Chair* (*e*). Ne pouvant, ou ne voulant pas comprendre, comment une Personne Divine peut s'unir à une Nature Humaine, & croyant d'ailleurs que le Corps est formé d'une matière mauvaise en elle-même, ils s'imaginoient que le Seigneur n'avoit pris que les apparences de la Chair, sans en avoir la réalité. Un Critique de notre tems a proposé une conjecture fort ingénieuse sur l'origine de cette Hérésie, & sur la cause de ses progrès en Asie [*B*]. Quoique le Système des Docètes fût évidemment contraire à l'Ecriture Sainte & à la prédication des Apôtres, attestée par toutes les Eglises, il ne laissa pas de trouver un grand nombre d'approbateurs. Il avoit même quelque chose d'éblouissant, comme on peut s'en convaincre en examinant leurs raisons [*C*]. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que ce sont en

(a) Cave *Hist. Litter.* Tom. I. p. 78. Edit. Oxon. 1740.

(b) *Hist. Eccl.* Lib. I. cap. 8. p. 201 ex Ed. Sirmondi, Paris. 1642.

(c) *Stromat.* Lib. III. p. 465.

(d) Idem p. 446.

(e) 1 Jean IV. 1—3.

[*A*] *Florissoit vers l'an* 174 *de J. C.*] J'ai suivi en cela le Dr. Cave (1), dont la date est certainement plus juste que celle de Mr. de Tillemont. Ce dernier dit que *Cassien étoit le plus signalé prédicateur de cette impiété* (des Docètes) vers l'an 200 (2): il répète la même chose dans un autre endroit: *Jules Cassien, sorti de la même Ecole* (de Valentin), *étoit célebre vers l'an* 200, *& le Chef de l'opinion des Docètes* (3). Mais cette date est évidemment fausse, selon Mr. de Tillemont lui-même: en voici la preuve. Clément d'Alexandrie a cité dans ses *Stromates* deux Ouvrages de Cassien, ses *Commentaires* (4), & un Traité *sur la Continence* (5); il faut donc qu'il y eût déja du tems, que Cassien étoit célèbre; ainsi en fixant la date de la composition du Livre des *Stromates*, nous pourrons à peu près déterminer le tems où florissoit notre Cassien. Voyons ce que pense là-dessus Mr. de Tillemont. „ Il y a apparence, „ *dit il* (6), qu'il (Clément d'Alexandrie) a écrit de suite „ son *Exhortation*, son *Pédagogue*, & ses *Stromates*, puis- „ que ces trois Ouvrages se promettent l'un l'autre, ... „ & semblent faits pour composer un même Corps de doc- „ trine. Que s'il faut rapporter à son *Exhortation*, com- „ me il y a assez d'apparence, l'honneur qu'il a eu d'être „ mis entre ceux qui avoient établi la Divinité du Verbe „ avant le Pontificat de Victor, il faut que cet Ouvrage „ ait été fait, publié & même célèbre avant l'an 192, au- „ quel il faut mettre apparemment l'entrée de Victor, & en „ ce cas, il n'y a pas d'apparence de dire que les *Strома-* „ *tes* n'aient été faits que vers l'an 204, (comme S. Jéró- „ me semble le marquer): il vaut mieux les mettre dix „ ans plus tôt." Mais si les *Stromates* ont été faits en 194, comment concevoir que Jules Cassien, dont les Ouvrages y sont cités, n'ait fleuri qu'en 200? Il est donc plus naturel de le placer quelques années plus tôt. C'est aussi le sentiment du savant Mr. de Beausobre, comme il paroit par ces paroles (7): „ Si nous en croyons *Théodoret*, *Simon* „ fut le prémier Maître de cette Secte (des Docètes), *Cer-* „ *don* le suivit, *Marcion* vint ensuite. Je mets *Leuce* après „ *Marcion*, & avant *Jules Cassien*."

(1) *Hist. Litter.* T. I. p. 78. Oxon. 1740.

(2) *Mém. de l'Hist. Eccl.* Tom. II. Part. I p. 90 Edit. in-8.

(3) Tillem. T. II. Part. II. p. 178.

(4) *Stromat.* Lib. I. p. 320.

(5) Idem Lib. III. p. 461.

(6) *Mém. de l'Hist. Eccl.* Tom. III. Part. I p. 124 Note VI *sur S. Clément d'Alexand.*

(7) *Hist. Crit. du Manich.* T. I. Part. II. L. II. ch. 4. p. 178.

[*B*] *Un Critique de notre tems a proposé une conjecture fort ingénieuse sur l'origine de cette Hérésie, & sur la cause de ses progrès en Asie.*] C'est Mr. de Beausobre. Voici, *dit il* (8), ce qu'il a pensé là-dessus. „ Des Esprits élevés „ dans l'Ecole de Platon, dont la Philosophie étoit fort „ estimée en Asie, croyoient, que du Dieu suprême „ il est émané une Intelligence parfaite, qui „ est un second Dieu, & qu'ils appelloient Esprit, „ Νοῦς, ou Verbe, Λόγος. Persuadés de ce Principe, „ ils n'avoient pas de peine à concevoir que cet Esprit „ ait voulu se révéler aux Hommes, & leur enseigner les „ moyens du Salut. Mais ils ne pouvoient croire qu'une „ si sublime Intelligence se fût unie à une portion de Ma- „ tière; & beaucoup moins, qu'elle eût revêtu la Nature „ Humaine avec toutes ses infirmités. Cela ne pouvoit „ convenir qu'à l'Ame, qui est une Substance spirituelle, „ mais mixte; composée, selon les Platoniciens, d'une „ Substance céleste, & de ce qu'il y a de plus spirituel „ dans la Matière. Telle fut, si je ne me trompe, l'origine „ de l'Erreur des *Docètes*. Elle fut inventée, reçue, ap- „ plaudie, par des Esprits Philosophiques, qui s'élevoient „ au-dessus de la simplicité du Peuple Fidèle; & comme „ les Emplois & l'Autorité appartiennent naturellement „ aux personnes qui en sont dignes par leur savoir & par „ leur capacité, cette Hérésie eut principalement la vo- „ gue parmi les Savans & les Nobles des Chrétiens d'A- „ sie. C'est ce que l'on voit dans la Lettre de S. Ignace „ aux *Smyrnéens*, où il parle des Docètes en ces termes: „ *Que personne ne se fasse illusion; les Puissances célestes, les* „ *glorieux Anges, les Princes, soit visibles ou invisibles,* „ *ne demeureront point impunis, s'ils ne croyent au Sang de* „ *Jésus-Christ. Qu'on fasse bien attention à ce que je dis;* „ *qui que ce soit ne doit se flatter ni s'enorgueillir à cause du* „ *Poste qu'il occupe.*" L'Auteur qui a interpolé les Epitres de S. Ignace, & que des Savans croyent être le même qui a retouché les *Constitutions Apostoliques*, a paraphrasé ce passage en ces termes: „ Quand ce seroit un Roi, ou un „ Sacrificateur (c'est à-dire un Evêque), un Prince, ou „ un Particulier, un Maître ou un Esclave...., il s'ap- „ puyera vainement sur son rang, sur sa dignité, ou sur „ ses richesses." Il paroit pas-là que les Docètes faisoient figure en Asie, & qu'ils y occupoient des Postes considérables dans l'Eglise, & dans le Gouvernement.

(8) Ibidem p. 178. 310.

[*C*] *Il avoit même quelque chose d'éblouissant, comme on peut s'en convaincre en examinant leurs raisons.*] Ces raisons ont été rapportées par Mr. Le Moyne (9), & par Mr. de Beausobre principalement, d'une manière extrêmement claire & nette (10); les voici, telles que ce Savant les expose. 1. Le Système des Docètes avoit l'avantage d'abolir *le scandale & la folie de la Croix*, & de rendre la Religion Chrétienne plus plausible. Jésus-Christ n'avoit livré à ses Bourreaux qu'un Phantôme qui lui ressembloit, pendant que, toujours impassible & immortel, il regardoit avec mépris leur aveugle & impuissante fureur. 2. Ce Système paroissoit plus Philosophique, plus conforme aux lumières de la Raison, que celui des Orthodoxes. Qu'un Esprit prenne pour quelque tems la figure d'un Homme, la Raison le conçoit très possible. Ces Transformations apparentes n'ont rien, qui surpasse l'idée que l'on a du pouvoir des Intelligences célestes. Les Juifs les croyoient, appuyés sur l'expérience de leurs Pères; & les Païens sur leurs Fables religieuses. Il n'en est pas de même de l'Incarnation, qui ne fait de la Nature Divine, & de la Nature Humaine, qu'une seule Personne. C'est un Mystère que la Foi adore, mais que la Raison ne comprend point. A quoi on peut ajouter, que mal entendu par les anciens Hérétiques, & peut-être peu exactement expliqué par plusieurs Pères, il sembloit exposer la Divinité aux défauts & aux foiblesses de la Nature Humaine. 3. Quoique les Docètes rejettassent en général le Vieux Testament, parce qu'ils ne croyoient pas que le Dieu Suprême eût créé le Monde sublunaire, ni donné la Loi; ils ne négligeoient pas néanmoins l'avantage que leur donnoient les fréquentes apparitions de la Divinité, qui sont rapportées dans les Livres de Moïse. Ils profitoient de même des apparitions des Anges, qui sembloient être de véritables Hommes, bien qu'ils n'en eussent que la figure, laquelle ils dépouilloient aussitôt que leur Commission étoit finie. 4. Les Docètes s'appuyoient encore sur divers endroits des Evangiles & des Epitres de S. Paul, qui leur paroissoient favoriser leur Erreur. Ils disoient, qu'un Corps humain est toujours visible, toujours palpable, qu'il a une pesanteur proportionnée à la quantité de matière qui le compose; qu'il ne peut ni pénétrer d'autres corps, ni en être pénétré. Or, ajoutoient-ils, le Corps de Jésus-Christ n'a aucune de ces propriétés. Il n'étoit *visible* que par dispensation, & non par sa nature, puisqu'il devenoit *invisible* toutes les fois que le Seigneur le vouloit. C'est ainsi qu'il passa (11), sans être apperçu, au milieu d'une multitude qui avoit formé le dessein de le précipiter du sommet d'une Montagne. C'est encore ainsi qu'il disparut tout d'un coup (12) aux yeux des deux Disciples, qui le reconnurent

(9) *Paris Sacra* Tom. II. p. 417.

(10) *Ubi supra* p. 120. 321.

(11) Luc IV. 30.

(12) Luc XXIV. 31.

en partie les mêmes dont on s'eſt ſervi depuis pour défendre la Préſence réelle du Corps de Jéſus-Chriſt dans le Sacrement de l'Euchariſtie; & l'on peut légitimement conclurre de-là, que du tems des Docètes on ne croyoit pas ce Dogme [D]. Pour revenir à Jules Caſſien, il avoit compoſé des *Commentaires*, dont Clément d'Alexandrie cite le prémier Livre (*f*), ἐν τῷ πρώτῳ τῶν ἐξηγητικῶν, où il ſoutenoit, dit cet Auteur, que la Philoſophie des Hébreux étoit la plus ancienne de toutes les Philoſophies. Il cite auſſi un *Traité ſur la Continence* (*g*); & ce qu'il en rapporte fait voir que Caſſien étoit entiérement dans les ſentimens de Tatien & des Encratites. On ne ſait pas mieux le tems de ſa mort, que celui de ſa naiſſance.

(*f*) *Strom.* Lib. I. p. 320.

(*g*) *Strom.* Lib. III. p. 467.

rent à Emmaüs. Ce même Corps de Jéſus-Chriſt n'avoit point de *peſanteur*, puiſqu'il marchoit ſur la ſuperficie de l'eau, ſans enfoncer (13). Il n'avoit point de *ſolidité*, puiſqu'il pénétroit les autres Corps, comme on le vit, lorſque ſes Diſciples étant aſſemblés (14), & *les portes de la maiſon étant fermées*, il entra & parut tout d'un coup au milieu d'eux.

(13) Marc VI. 48. 49.

(14) Jean XX. 26.

Il eſt allé de voir que ces raiſons ne ſont qu'éblouiſſantes, & nullement ſolides; la lecture des Evangiles & des Ecrits des Apôtres les détruit ſans reſſource. C'eſt ce que ſentirent fort bien les Docètes, & ce qui en engagea quelques-uns des plus hardis à compoſer de faux Actes de ces ſaints Hommes, où il les faiſoient parler conformément à leurs Erreurs (15). C'eſt-là aſſez ordinairement la reſſource de ceux qui attaquent la Vérité, que de tâcher de l'étouffer, & de lui ſubſtituer le fruit de l'Impoſture.

(15) Voyez de Beaulobre *ubi ſupra* p. 183 &c.

[D] *Ce ſont en partie les mêmes* (raiſons) *dont on s'eſt ſervi depuis pour défendre la Préſence réelle du Corps de Jéſus-Chriſt dans le Sacrement de l'Euchariſtie; & l'on peut légitimement conclurre de-là, que du tems des Docètes on ne croyoit pas ce Dogme.*] Ces deux opinions, comme le remarque fort bien Mr. de Beaufobre (16), ont cela de commun, qu'elles dépouillent le Corps du Seigneur de toutes les propriétés du Corps. Si elles diffèrent, c'eſt que dans le Syſtême des Docètes, tout ce qui n'a pas les propriétés du Corps humain, n'eſt pas Corps humain: au lieu que dans celui de la Préſence réelle, un Corps humain ne laiſſe pas d'être un vrai Corps humain, quoiqu'il n'ait aucune des propriétés du Corps, ni viſibilité, ni étendue, ni peſanteur, ni impénétrabilité. Qu'on juge lequel des deux Syſtêmes eſt le plus raiſonnable. Si l'on avoit cru, du tems des Docètes, que le Corps de notre Seigneur, le même Corps qui eſt né de la Vierge & qui a été crucifié, eſt tout entier dans le Pain de l'Euchariſtie, & dans chaque particule de ce Pain, il auroit été impoſſible de défendre la Foi Orthodoxe contre leurs Objections. Ils auroient dit: Tout ce qui ſubſiſte ſans aucune propriété du Corps humain, ne ſauroit être Corps humain: Or vous convenez que le Corps de Jéſus-Chriſt ſubſiſte ſans aucune propriété du Corps humain: Donc vous convenez que le Corps de Jéſus Chriſt n'eſt point un Corps humain (17). Les Docètes ſoutenoient encore, que Jéſus-Chriſt avoit paru avoir un Corps humain, quoiqu'il ne l'eût point en effet: c'étoit diſpenſation, c'étoit miracle de la part du Seigneur. Or de quel droit, & ſous quel prétexte, des gens qui auroient cru la Préſence réelle du Corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, auroient-ils pu rejetter un miracle qui ſe perpétuoit ſans ceſſe dans l'Egliſe, & dont la preuve & l'exemple étoient à tout moment devant les yeux des Fidèles? Car quelle abſurdité y avoit-il à dire, que Jéſus-Chriſt, pendant le cours de ſon Miniſtère, eût paru être ce qu'il n'étoit pas, lui qui, depuis ſon Aſcenſion dans le Ciel, n'a pas ceſſé de paroître ce qu'il n'eſt point? Comme il a toutes les apparences du Pain & du Vin, ſans être ni l'un ni l'autre, il a eu de même toutes les apparences d'un vrai Corps, quoiqu'il fût une Subſtance purement ſpirituelle, & qu'il n'y eût en lui rien de matériel. Ce ſont deux miracles qui ſe ſuccèdent, & qui ſe prouvent réciproquement. Jéſus-Chriſt eſt véritablement & réellement dans l'Euchariſtie, dépouillé de toutes les apparences du Corps. Eſt-il donc plus incroyable & plus abſurde de le revêtir, quand on le juge néceſſaire, que de le dépouiller, quand on le trouve à propos? C'eſt toujours le même Jéſus exerçant ſa Puiſſance & ſa Bonté, ſoit qu'il paroiſſe ce qu'il n'eſt point, ou qu'il ne paroiſſe pas ce qu'il eſt. Lorſqu'il a voulu ſe montrer ſur la Terre, il a pris la reſſemblance de l'Homme, quoiqu'il ne fût rien moins qu'Homme. Depuis qu'il eſt retourné dans le Ciel, il prend la reſſemblance du Pain & du Vin, bien qu'il ne ſoit ni l'un ni l'autre. C'eſt ainſi que les Docètes auroient raiſonné, en ſuppoſant l'Hypothèſe de la Préſence réelle (18).

(16) Voyez de Beaulobre *ubi ſupra* p. 183 &c.

(17) Idem ibidem.

(18) Ibid. p. 182.

(18) Idem p. 182. 187.

CAVALIERI (Bonaventure), célèbre Mathématicien du XVII. Siècle, étoit natif de Milan, & de l'Ordre des *Jeſuates* de S. Jérôme (*a*), que Mr. Collier, dans le prémier Tome de ſon Dictionaire, a confondu mal à propos avec l'Ordre des Jéſuites, dont il dit fauſſement qu'étoit notre Auteur. Il étoit prémier Profeſſeur en Mathématiques du Collège de Bologne, où il publia divers Ouvrages, dont les principaux ſont, ſa *Geometria Indiviſibilibus Continuorum nova quadam ratione promota*, imprimée à Bologne en 1635 in-4. où il propoſe la Méthode des Indiviſibles [A]; & ſes *Exer-*

(a) Il ſe qualifie lui-même dans les Ouvrages Latins, *Ordinis Jeſuatorum S. Hieronymi*; & dans ſes Ouvrages Italiens, *Gieſuato di S. Girolamo.*

[A] *Sa Geometria Indiviſibilibus Continuorum nova quadam ratione promota . . . . . où il propoſe la Méthode des Indiviſibles.*] Frédéric Commandin avoit publié en 1565 à Bologne in-4. un Traité Latin *de Centris Gravitatis*: mais aiant fait quelques fautes par rapport aux Conoïdes Paraboliques, on engagea (1) Luc Valerius, Profeſſeur en Mathématiques & en Philoſophie Civile à Rome, à publier à Rome en 1604 in-4. ſon Traité *de Centro Gravitatis Solidorum*, en trois Livres, que Mr. Benjamin Robins, Membre de la Société Royale, appelle un *très excellent Ouvrage*, dans ſon *Traité de la Nature & de la Certitude de la Méthode des Fluxions du Chevalier Newton* &c. (2). Il dit que „ l'Auteur démontre dans ce Traité, „ d'une manière auſſi conciſe qu'élégante, les Propoſi„ tions qu'il avance ſur le Centre de Gravité de la Sphè„ re, du Sphéroïde, & des Conoïdes Paraboliques, & „ Hyperboliques, & ſur la manière de les meſurer. Cet „ Auteur, *continue Mr. Robins*, a écrit avant que la doc„ trine des Indiviſibles eût paru. Et depuis ce tems-là, „ André Tacquet dans ſon Traité *des Solides Cylindriques „ & Annulaires*, a fait de la même Propoſition, quoi„ qu'on peu différemment exprimée, la baſe de ſes Dé„ monſtrations; en faiſant voir en même tems d'une ma„ nière très judicieuſe, le peu de ſolidité des raiſonne„ mens tirés des Indiviſibles." Comme la Méthode ſelon laquelle les Anciens démontroient ce qui regarde la manière de meſurer les eſpaces curvilignes, ne donnoit aucune idée diſtincte des principes ſur leſquels ils bâtiſſoient leur Analyſe de ces ſortes de Problèmes (3), Cavalleri propoſa en 1635, dans ſa *Geometria Indiviſibilibus Continuorum promota*, une nouvelle méthode ſur ce ſujet, environ trente ans avant que le Chevalier Newton inventât ſa Méthode des Fluxions. Il ſuppoſe, qu'on remplit toutes les Surfaces de lignes parallèles, & tous les Solides de Surfaces parallèles; & il établit enſuite cette Propoſition fondamentale: Que différentes Surfaces ſont en même raiſon l'une de l'autre, que toutes les lignes contenues dans chacune d'elles; & que différens Solides ſont en même raiſon l'un de l'autre, que les ſuperficies qui y ſont contenues. „ Comme c'eſt-là une façon de s'exprimer qui ne „ réveille proprement aucune Idée, puiſque c'eſt un lan„ gage inintelligible que de parler d'un nombre collectif „ de Lignes, ou de Superficies, on attaqua d'abord cet„ te Méthode, comme peu Géométique, & nullement „ conforme à cette clarté d'idées & d'expreſſions, par la„ quelle les Mathématiques ſe ſont toujours diſtinguées. „ Cependant, comme en prenant les précautions néceſſai„ res, on pouvoit éviter l'erreur dans les Concluſions, & „ que cette Méthode promettoit beaucoup de ſecours „ pour l'Analyſe, la partie où les Anciens ont fait le „ moins de progrès, Toricelli & d'autres célèbres Géo„ mètres l'embraſſèrent avec ardeur. Notre Compatrio„ te le Dr. Wallis, & d'autres après lui, crurent perfec„ tionner cette Méthode, en ſubſtituant aux Lignes des „ Parallélogrammes, appellés infiniment étroits; & aux „ Surfaces, dont on ſuppoſoit les Solides remplis, des „ Priſmes & des Cylindres d'une hauteur infiniment petite: enſorte que la Méthode des Indiviſibles ſuppoſoit, „ à la longue, que toute Grandeur Géométrique, ſoit Li„ gnes, ſoit Surfaces ou Solides, eſt compoſée d'un nom„ bre infini de Grandeurs égales, chacune infiniment pe„ tite. Mais cette manière de s'exprimer n'eſt pas plus „ intelligible que l'autre. C'eſt ce qui engagea le Che„ valier Newton à bâtir ſur d'autres principes, ainſi re„ marqué (pour employer ſes propres termes) *que les In„ diviſibles n'exiſtent ni dans la Géometrie, ni dans la Na„ ture* &c. (4)." Le Livre de Cavalleri fut attaqué par Paulus Guldinus Sancto-Gallenſis; dans ſon *Centro-Baryca, ſive de Centro Gravitatis*, imprimé à Vienne en 1635; par Marius Bettinus, dans ſon *Apiaria univerſæ Philoſophiæ Mathematicæ*, imprimé en trois Tomes à Bologne en 1642; & par André Tacquet, dans ſon *Cylindrica & Annularia*, imprimé à Anvers en 1651 in-4. Ces trois Ecrivains étoient Jéſuites. Le dernier s'exprime, touchant la Méthode de Cavalieri des Indiviſibles, en ces termes (5): *Methodum demonſtrandi per* Indiviſibilia, *vel, ut ego appellare ſoleo, per* Heterogeneas, *quam nobilis Geometra* Bonaventura Cavallerius *in lucem produxit, pro legitimâ ac Geometricâ admittendam non exiſtimo. Procedit illa a lineis ad ſuperficies, a ſuperficiebus ad corpora, atque æqualitatem vel proportionem in lineis repertam concludit de ſuperficie, repertum in ſuperficiebus traducit ad Solida; quâ ratiocinandi formâ, niſi ad homogenea revocetur, conficitur omnino nihil . . . . Abſit tamen ut inventa falcherrimis debitam laudem cuipiam detrahere. Hoc ſolum dico, demonſtrationes per heterogenea inſtitutas, ad effectum non cogere; niſi, quod ſte-*

(1) Voy. la recommendation de ſon prémier Livre.

(2) P. 18. Londres 1735 in-8.

(3) Voy. Robins *Account of his Diſcourſe*, in the *preſent State of the Republick of Letters* for Octob. 1735 Vol. XVI. Art. 2. p. 246.

* *Traité de Phil. nat.* p. 241. p. 201.

(4) Robins *in the preſent State of the Repub. of Letters* p. 244. 247.

(5) Dans la *Sphæra* p. 24.

Exercitationes Geometricæ ſex [*B*], imprimées dans la même Ville en 1647 in-4. Nous parlerons ci-deſſous de ſes autres Ouvrages [*C*]. Il mourut en 1647, comme nous l'apprend Etienne de Angelis, qui avoit été ſon Diſciple, dans ſes *Problemata Geometrica ſexaginta* (*b*), Veniſe 1658 in-4. Nous donnerons ſon Caractère, tel qu'il nous a été communiqué par un ſavant & curieux Gentilhomme (*c*).

(*b*) P. 195.

(*c*) *Guill. Jones* Ecuyer, Auteur du *Synopſis Palmariorum Matheſeos* Londres 1702 in-8. auquel nous ſommes redevables de quelques particularités, contenues dans cet Article; comme des autres en lui ſavant *Joſeph Leatherland*, Docteur en Médecine.

„ Ce Diſciple de Galilei mérite à juſte titre d'être regardé comme un Mathématicien du prémier ordre.
„ C'étoit un homme d'un génie vif, & d'un jugement exquis, comme cela paroit par tous ſes Ouvra-
„ ges, qui ſont remplis de belles choſes pour perfectionner Archiméde & les anciens Géomètres, &
„ de pluſieurs belles Découvertes, avec leur application aux différentes parties des Mathématiques;
„ enſorte que *Fermat*, *Barrow*, *Wallis* & *Newton* ont ſucceſſivement illuſtré ſa Méthode avec ſuc-
„ cès, & à de certains égards perfectionné ſes Principes. Son *Directorium generale Uranometricum* con-
„ tient quantité d'opérations très utiles dans la Trigonométrie & dans l'Aſtronomie, dont pluſieurs
„ ſont nouvelles & curieuſes. Le fameux Problème de Kepler s'y trouve ſi bien manié, que toute
„ l'induſtrie des Aſtronomes poſterieurs n'a pu y rien ajouter d'important par rapport à la pratique.
„ Les Tables Trigonométriques, qui ſont dans cet Ouvrage, ſont excellentes, & contiennent les
„ Sinus Naturels du Rayon 10,000,000,000, les Sinus, Tangentes, & Sécantes Logarithmiques,
„ & les *Sinus verſes* de huit endroits des Figures; les cinq prémières & les cinq dernières Minutes du
„ Quart de Cercle ſont calculées pour chaque ſeconde, les cinq minutes ſuivantes, de cinq en cinq
„ ſecondes, & les dix minutes ſuivantes, de dix en dix ſecondes. C'eſt ici la Table originale des
„ *Sinus verſes* Logarithmiques, ſur laquelle toutes les autres ont été copiées.

fieri plerumque poteſt, ad homogenea reducantur. Etienne de Angelis Vénitien, & Diſciple de Cavalieri, écrivit pour ſa défenſe avec beaucoup de feu; & il dit dans la Préface de ſon Livre *De infinitis Parabolis* &c. imprimé à Veniſe en 1659 in-4. que Guldinus, Bettinus, & Tacquet étoient les ſeuls qui n'approuvoient pas la Méthode de Cavalieri, & qu'elle avoit le ſuffrage de Torricelli, de François van Schooten, de Richard Alblus, Anglois, dans ſon *Hemiſphærium diſſectum*, & d'Iſmael Bullialdi, dans ſon Traité *de Lineis Spiralibus*, imprimé en 1657, qui ſeulement ne goûtoient pas le titre d'*Indiviſibles*. De Angelis remarque encore dans la Préface de ſon *Infinitorum Spiralium ſpatiorum menſura*, que Vincent Viviani, dans le prémier Livre de ſon Traité *De Maximis & Miſimis*, *Geometrica Divinatio in quintum Librum Conicarum Apollonii Pergæi*, Florence 1659, approuve la Méthode de Cavalieri; mais qu'il dit qu'il faut s'en ſervir avec prudence & judicieuſement, *rectè tamen cautèque ſurpota.* De Chales aſſure auſſi, que cette Méthode bien entendue, & un peu mieux expliquée, qu'elle ne l'a été par l'Auteur, facilite la ſolution d'un grand nombre de difficultés. *Si tamen hæc doctrina bene intelligatur, & explicetur paulo melius, quam ab ipſis Autore propoſita fuit, viam ad multas difficultates nullo negotio ſolvendas aperit.* Il l'appelle, une des plus belles Découvertes de ce Siècle.

[*B*] *Ses* Exercitationes Geometricæ ſex.] En voici le titre: *Exercitationes Geometricæ ſex*: I. *De priori Methodo Indiviſibilium.* II. *De poſteriori Methodo Indiviſibilium.* III. *In Paulum Guldinum a Societate Jeſu dicta Indiviſibilia oppugnantem.* IV. *De uſu eorundem Indiviſibilium in Poteſtatibus Cifficis.* V. *De uſu dictorum Indiviſibilium in uniformiter difformiter Gravibus.* VI. *De Propoſitionibus miſcellaneis; videl.* 1. *De modo facili deſcribendi Sectiones Conicas, & in omnibus uniformi.* 2. *De mirabili quadam vi Parabolicâ.* 3. *De Perſpectilibrum foris.* 4. *De deſcriptione Parabolæ per quatuor Puncta in Angulis Quadrilateri, cujus duo ſaltem oppoſita latera ſint extra concurrentia.* 5. *De inveniendo puncto, quod a tribus datis quibuſvis diſtet ſecundum minimam quantitatem.* 6. *De inveniendis lateribus Trianguli æquicruris ex datâ areâ & perimetro ejuſdem.* 7. *De Magnitudinum incommenſurabilitate.* 8. *De Motu Puncti in Circulo.* 9. *De Foce Speculi ſphærici concavi.* 10. *De Solido infinitè longo æquali finito.* 11. *De Hydracontiſteris, hoc eſt Vaſe aquarium ejaculatorio. Auctore F. Bonaventura Cavalerio Mediolanenſi, Ordinis Jeſuatorum S. Hieronymi Priore, & in almo Bononienſi Archigymnaſio primaris Mathematicarum Profeſſore.* Bologne 1647 in-4.

[*C*] *Nous parlerons ci-deſſous de ſes autres Ouvrages.*] I. *Lo Specchio Uſtorio, overo Trattato delle Settioni Coniche, i alcuni loro mirabili Effetti interno al Lume, Caldo, Freddo, Suono, e Moto ancora. Da F. Bonaventura Cavalieri, Milaneſe, Giesuato di S. Girolamo, Autore, e Matematico Primario nell' inclito Studio della Citta di Bologna.* Bologna 1632 in-4. II. *Directorium generale Uranometricum. In quo Trigonometriæ Logarithmicæ fundamenta ac regulæ demonſtrantur, Aſtronomicæque Supputationes ad ſolam fere vulgarem Additionem reducuntur. Opus utiliſſimum Aſtronomis, Geometris, Arithmeticis, Perſpectivis, Architectis, præſertim Militaribus, Mechanicis, Geographis, nec non ipſis Philoſophis Naturalibus. Auctore Fr. Bonaventura Cavalerio, Mediolanenſi, Ordinis Jeſuatorum S. Hieronymi, Priori Titulari, & in almo Bononienſi Gymnaſio Primario Mathematicarum Profeſſore.* Bologne 1632 in-4. III. *Tabulæ Trigonometrica Logarithmica* (6). IV. *Centuria di varié Problemi per dimoſtrare l'uſo e la facilita de Logaritmi, nella Gnomonica, Aſtronomia, Geografia, Altimetria, Pianimetria, Stereometria, e Aritmetica Pratica; toccandoſi anco qualche coſe nella Meccanica, nell' Arte Militare, e nella Muſica.* Bologna 1639 in-12. V. *Trigonometria Plana & Sphærica, Linearis & Logarithmica, hoc eſt, tam per Sinuum, Tangentium, & Secantium multiplicationem, ac diviſionem juxta Veteres, quam per Logarithmorum ſimplicem ferè Additionem juxta Recentiores, ad Triangulorum dimetiendas Angulos & Latera procedens. Cum Canone duplici Trigonometrico, & Chiliade Numerorum abſolutorum ab 1 uſque ad 1000, eorumque Logarithmis ac differentiis. Opuſculum univerſæ Matheſi utiliſſimum, omnimodas Terreſtrium ac Cœleſtium Dimenſionum Promptuarium. Auctore Fr. Bonaventura Cavaleris* &c. Bologne 1643 in-4.

(6) *Voyez* Th. Hyde *Catal. impreſſ. Libror. Biblioth. Bodleian.* p. 111. Oxford 1674 in-fol.

CAVENDISH, Famille noble, qui, comme d'autres des plus anciennes, a pris ſon nom du Lieu où elle étoit établie. Une Branche cadette de la Famille des *Gernons*, fameux dans les Comtés de Norfolk & d'Eſſex, s'établit à Cavendiſh dans le Comté de Suffolk, & bientôt on la diſtingua par le ſurnom de ce Lieu (*a*) [*A*]. JEAN DE CAVENDISH fut nommé un des Juges du Banc du Roi en 1366, la 39e. année d'Edouard III, & fait Premier Juge de cette Cour par un Ordre particulier, le 15 Juillet 1373, la 46e. année du même Roi (*b*). Sous le Régne ſuivant, il fut continué dans cette Dignité, & on lui aſſigna cent Marcs annuellement, par Lettres Patentes du 26 Juin 1378, la prémière an-

(*a*) *Memoirs of the Family of Cavendiſh, à la fin du Sermon ou Oraiſon funèbre de Cauſh. Duc de Devonſhire* &c. prononcé le 5 Sept. 1707. *Par White Kennet Dr. en Théol.* p. 59 Lond. 1708 in-8.

(*b*) *Dugdale Chronica Series.*

[*A*] *Une Branche cadette de la Famille des* Gernons, *fameux dans les Comtés de Norfolk & d'Eſſex, s'établit à* Cavendiſh *dans le Comté de Suffolk, & bientôt on la diſtingua par le ſurnom de ce Lieu.*] Les *Gernons*, qui tirent leur nom de Gernon Château en Normandie, étoient fort diſtingués dans les Comtés de Norfolk & d'Eſſex; étant deſcendus en ligne directe de ROBERT DE GERNON, illuſtre Seigneur Normand, qui accompagna Guillaume le Conquérant dans ſon Expédition en Angleterre, & auquel ce Prince donna pluſieurs Seigneuries, en récompenſe de ſes ſervices. Ce ROBERT DE GERNON donna à l'Abbaye de Glocester l'Egliſe de S. Pierre de Glocester, celle de Winterbourne, & celle de Laverſtoke, avec la moitié des Terres qui en dépendoient; & cette donation fut confirmée par Henri I. du tems de l'Abbé Pierre. MATTHIEU DE GERNON fils & héritier de Robert épouſa Hodierne, fille du Chevalier Guillaume Sacville, duquel deſcend en ligne directe Lionel, aujourd'hui Duc de Dorſet. Matthieu eut d'elle RODOLPHE DE GERNON, qui eut de ſa femme, ſœur du Chevalier Guillaume Brews, un fils du même nom, Fondateur du Prieuré de Lee dans le Comté d'Eſſex. Ce ſecond Rodolphe mourut en 1248, la 32. année de Henri III, laiſſant pour ſon héritier un fils, nommé GUILLAUME, qui mourut la quarante-troiſiéme année du même Roi, & laiſſa d'Eléonore ſa femme deux fils, *Rodolphe de Gernon*, & GEOFFROY, duquel deſcend en ligne directe cette illuſtre Famille. Ce Geoffroi, ſous le régne d'Edouard I., étoit qualifié de *More-Hall in the Peak* dans le Comté de Derby. Il eut pour héritier ſon fils ROGER, qui s'établit à Grimſton-Hall dans le Comté de Suffolk, & mourut en 1318 l'onziéme année d'Edouard II., aiant eu pour femme, la fille & l'héritière de Jean Potton, Seigneur de Cavendiſh, dont il eut quatre fils, *Jean*, *Roger*, *Etienne*, & *Richard*, qui prirent tous le nom de *Cavendiſh*. *Roger*, qui étoit le ſecond, épouſa Alia fille de Geoffroy Stratton, qui lui apporta la Terre de Stratton, & duquel deſcendoit le Chevalier *Richard Cavendiſh*, Capitaine & Gouverneur de Blackneſs, qui fut fait Chevalier en Ecoſſe par le Comte de Hertford, le 23 Septembre 1546, la 37. année de Henri VIII. Heuri Duc de Suffolk étant mort ſans enfans le 14 de Juillet de la cinquiéme année d'Edouard VI, il parut le 6 de Février 1552, ſixiéme année d'Edouard, que ce *Richard Cavendiſh*, âgé de ſoixante ans, étoit un des héritiers du Duc, étant fils de *Richard Cavendiſh*, fils d'*Auguſtin Cavendiſh*, qui avoit épouſé Eliſabeth, fille ainée du Chevalier Guillaume Brandon, grand-père de Charles Brandon Duc de Suffolk. Ce Chevalier *Richard Cavendiſh* eut pour fils *Guillaume Cavendiſh* de Trimely S. Martin dans le Comté de Suffolk, qui mou-

année de Richard II. Il fut appellé au Parlement par un Ordre exprès, depuis la 46e. année d'Edouard III, juſqu'à la cinquième de Richard II (c). Straw & Tyler aiant alors excité un ſoulévement dans la Province de Kent, le feu de la Rebellion ſe répandit dans les autres parties du Royaume, & particuliérement dans le Comté de Suffolk, où les Rebelles au nombre de cinquante mille hommes, ſe firent gloire de piller & de maſſacrer les Juges. Aiant attaqué la maiſon du Prémier Juge Cavendiſh, ils ſe ſaiſirent de ſa perſonne & lui coupérent la tête, comme leurs Complices avoient fait au Grand-Chancelier, au Grand-Treſorier, & à pluſieurs autres des prémiers Officiers (d). De la même Famille étoit auſſi le fameux Capitaine THOMAS CAVENDISH, né dans le Comté de Suffolk, qui acheva ſon tour du Monde en 1588, & qui mourut en 1591 au retour d'une pareille Expédition (e).

(c) Idem Summ. Parl.

(d) Th. Walſingh. ſub. ann. 1381.

(e) Heroologia Anglicana; autore Hall. p. 90.

mourut en 1572, étant en poſſeſſion des biens de ſes ancêtres, de Grimſton, Stratton, & autres Seigneuries, laiſſant ſon fils & ſon héritier *Thomas* en bas âge. Celui-ci épouſa Marie, fille de Thomas Lord Wentworth de Nettlested, dont il eut pluſieurs fils & filles, *Guillaume*, *Auguſtin*, *Thomas*, *Marie*, *Marguerite*, & *Anne*. Ce *Thomas* eſt le fameux Voyageur dont parlent nos Hiſtoriens. Mais pour revenir à JEAN DE CAVENDISH, dont il eſt parlé dans le corps de l'Article, fils aîné de *Roger de Gernon*, il laiſſa de ſes deux femmes, Roſe & Alix, deux fils, & une fille, nommée *Marguerite*. *André* l'aîné de ſes fils fut Député du Comté de Suffolk au Parlement en 1376, la 50. année d'Edouard III; & neuf ans après, en 1385, la huitième année de Richard II. Il fut Shérif des Comtés de Norfolk & de Suffolk; il mourut ſans enfans en 1395, la 18. année de Richard II. & fut enterré dans l'Abbaye, dite la Nouvelle Abbaye, proche de la Tour de Londres. Son frére, le Chevalier JEAN CAVENDISH, hérita de ſes biens. Ce Chevalier Jean étoit un des Ecuyers du Corps du Roi Richard II.; & nos Hiſtoriens diſent que ce fut lui qui tua *Wat Tyler*, après que le Chevalier Guillaume Walworth, Maire de Londres, l'eut arrêté; ſervice que le Roi récompenſa en le créant Chevalier en Smithfield, & il lui aſſigna auſſi quarante livres par an pour lui & pour ſes héritiers à perpétuité. Ce Chevalier Jean Cavendiſh, ou un autre du même nom, ſervit ſous Henri V, dans les guerres de France; & ſe trouva le 24 d'Octobre 1415 à la fameuſe Bataille d'Azincourt. Nous ne trouvons point en quel tems il eſt mort: mais il eut de ſa femme Jeanne, fille du Chevalier Guillaume Clapton, trois fils, GUILLAUME, *Robert*, & *Gautier*, dont l'aîné épouſa Jeanne, fille de **** Staverton. Etant mort en 1433, l'onziéme année de Henri VI, il laiſſa un fils nommé *Thomas*, qui eut pour femme Catherine, fille & héritière de **** Scudamore: il eut d'elle un fils, nommé THOMAS, qui étoit ce qu'on appelle *Clerk of the Pipe* de l'Echiquier, ſous le régne de Henri VIII. Ce Thomas épouſa en prémières noces Alix, fille & héritière de Jean Smith de Padbrook-Hall dans le Comté de Suffolk; & il en eut trois fils, *George*, *Guillaume*, & *Thomas*, & une fille nommée *Marie*. Etant mort en 1524 la quinaiéme année de Henri VIII, il eut pour héritier de ſes biens ſon fils aîné GEORGE, qui étoit établi à Glemsford dans le Comté de Suffolk. *George* fut père de *Guillaume Cavendiſh*, Ecuyer. Celui-ci eut deux fils, *Guillaume* & *Rodolphe*; mais étant morts ſans enfans, nous remontons à GUILLAUME frére du ſuſdit *George*, qui devint le prémier héritier mâle, & étoit Ecuyer de la Chambre du Cardinal Wolſey (1), comme on le verra dans l'Article ſuivant.

(1) *Peerage of England by Arthur Collins Eſq.* Vol. I. p. 120-122. Lond. 1735 in-8.

CAVENDISH (GUILLAUME), Ecuyer du Cardinal Wolſey [*A*], eut beaucoup de part à ſa confiance, & a écrit l'Hiſtoire de ſa Vie [*B*]. La fidélité qu'il témoigna pour cet infortuné Prélat dans ſes malheurs, le fit eſtimer de Henri VIII; qui d'abord que le Cardinal fut mort, le fit venir à la Cour, & le fit, la 31e. année de ſon régne, Auditeur de la Cour d'*Augmentation*; & la trente-ſeptiéme année, Tréſorier de ſa Chambre, & Membre de ſon Conſeil Privé (*a*). Il occupa les mêmes Emplois ſous Edouard VI, & ſous Marie (*b*), aiant été créé Chevalier (*c*), & acquis beaucoup de Terres, qui lui furent accordées, à l'extinction de divers Prieurés & de différentes Abbayes, en échange de ſes Seigneuries de Northall dans le Comté de Hertford, & de Northawbery dans celui de Lincoln &c. (*d*). Mais ce qui augmenta conſidérablement ſes biens, ce fut ſon mariage avec Eliſabeth, fille de Jean Hardwick de Hardwick dans le Comté de Derby, & veuve de Robert Barley de Barley dans le même Comté (*e*), dont elle ſe procura les grands biens pour elle & pour ſes héritiers, n'aiant point eu d'enfans de lui (*f*). Le Chevalier Guillaume Cavendiſh eut d'elle pluſieurs enfans [*C*]. Après ſa mort, elle ſe remaria, d'abord au Chevalier Guillaume S. Lo, Capitaine des Gardes de la Reine Eliſabeth; & enſuite elle épouſa George Comte de Shrewsbury (*g*). Elle bâtit trois

(a) Kennet *Memoirs of the Family Cavendish* p. 64.

(b) *Life of W. Cavendish Duke of Newcaſtle* &c. Lib. I. p. 2. Lond. 1667 in-fol.

(c) Kennet *loc. cit.*

(d) Thoroton's *Nottinghamshire* p. 326.

(e) Dugdale *Baron.* T. II. p. 120. Thoroton p. 187.

(f) Kennet *ubi ſupra.*

(g) Idem p. 66. 67.

[*A*] *Ecuyer du Cardinal Wolſey.*] Il y a de l'apparence, que le Cardinal, qui étoit du Comté de Suffolk, avoit pris ce Gentilhomme du même Comté, dans ſon magnifique Domeſtique, où il avoit, comme le dit Mylord Burleigh dans ſon Mémoire à la Reine Eliſabeth, un Comte, neuf Barons, & près de mille tant Chevaliers, que Gentilshommes & Officiers ſubalternes (1).

(1) Kennet *Memoirs of the Family Cavendish* p. 81.

[*B*] *Il a écrit l'Hiſtoire de ſa Vie.*] Le Dr. Kennet nous apprend (2), que la plus ancienne Copie de cette Vie eſt dans l'illuſtre Famille de Pierpoint, dans laquelle la fille de l'Auteur s'étoit mariée (3). Nicholſon, dans la *ſeconde Partie* de ſa *Bibliothéque Hiſtorique d'Angleterre* (4), remarque d'abord (4) que „ la Pourpre du Cardinal Wolſey „ lui donnera toujours rang parmi nos Prélats les plus illuſtres, qu'elle qu'ait été la baſſeſſe de ſa naiſſance; & „ que la figure qu'il a faite dans l'Etat auſſi-bien que dans „ l'Egliſe, pendant le tems de ſon Gouvernement (plutôt „ que ſon Miniſtére) ſous le régne de Henri VIII, invite avec raiſon à être ſon Hiſtorien en particulier. " Après quoi il ajoute, que „ tel a été Cavendiſh, ſon domeſtique, qui a eu auſſi beaucoup de part à l'eſtime du „ Roi. Il a écrit avec impartialité la Vie de ſon Maître, & „ il s'eſt fait pluſieurs Editions de cette Hiſtoire; Londres „ 1590 &c. *in-4.*" Le Dr. Burnet en cite une Copie manuſcrite (5), différente des imprimés: Mylord Herbert en fait autant (6); mais ſi c'eſt la même que celle dont parle Mr. Burnet, ou ſi c'en eſt une autre, c'eſt, dit Nicholſon, ce qu'il ne peut décider.

(2) P. 81.

(3) Voy. la Rem. [C].

(4) P. 166.

(5) *Hiſt. de la Réformat. d'Angl.* Part. I. Tom. I. p. 18. Edit. Franç. in-12.

(6) *Hiſtor. of Henry VIII* p. 131. 322. dans le Tom. I. de la *Complete Hiſtory of England.* Mylord Herbert le nomme mal *George.*

[*C*] *Le Chevalier Guillaume Cavendiſh eut d'elle pluſieurs enfans.*] I. *Henri*, établi à Tatbury dans le Comté de Suffolk, qui épouſa Gracieuſe, la plus jeune des filles du Comte de Shrewsbury, & mourut ſans laiſſer de poſtérité, le 12 d'Octobre 1616. II. GUILLAUME héritier de tous les biens, & prémier Comte de Devonſhire. III. CHARLES établi à Wellbeck dans le Comté de Nottingham, & père de *Guillaume*, Baron Ogle, Lord Cavendiſh de Bolsover, Vicomte de Mansfield, Comte, Marquis, & Duc de Newcaſtle, dont la Vie, écrite par Marguerite ſa ſeconde femme, a été imprimée à Londres en 1667 in-fol. Il eſt mort le 25 Décembre 1676, dans la quatre-vingt-quatriéme année de ſon âge, & a été enterré dans l'Abbaye de Weſtminſter, laiſſant de ſa prémiére femme Eliſabeth, fille & unique héritière de Guillaume Baſſet de Blore Ecuyer, dans le Comté de Stafford, HENRI ſon héritier, & trois filles; *Jeanne*, mariée à Charles Cheyney de Cheſham-Boys, Ecuyer dans le Comté de Bucks; *Eliſabeth*, mariée à Jean Egerton, Comte de Bridgewater, duquel deſcend le Duc de ce nom d'aujourd'hui; & *Françoiſe*, mariée à Olivier de S. Jean, Ecuyer, depuis Comte de Bolingbroke. HENRI Duc de Newcaſtle épouſa *Françoiſe*, fille ainée de Guillaume Pierpoint de Thoresby, Ecuyer, ſecond fils de Robert Comte de Kingſton; il en eut un fils unique nommé *Henri*, qui fut qualifié Comte d'Ogle, & qui épouſa Eliſabeth, fille unique & héritière de Joſſelin de Piercy Comte de Northumberland; il mourut encore pendant la vie de ſon père le 1. Novembre 1680, ſans laiſſer d'enfans; & Henri Duc de Newcaſtle étant mort le 26 de Juillet 1691, ſans enfans mâles, ſes Titres furent éteints, & cinq filles qu'il avoit héritérent de ſes biens. L'ainée, qui s'appelloit *Eliſabeth*, épouſa en prémiéres noces Chriſtophle Monk, Duc d'Albemarle; & en ſecondes noces, Rodolphe Lord Mountagu, créé Duc de Mountagu: *Françoiſe* épouſa Jean Campbel, ſecond fils du Comte de Brodallin en Ecoſſe; *Marguerite* épouſa Jean Holles, Comte de Clare, créé enſuite Duc de Newcaſtle; *Catherine* épouſa Thomas Tuſton, Comte de Thanet; & *Arabelle* épouſa Charles Spencer Comte de Sunderland (7). IV. FRANÇOISE épouſa le Chevalier *Henri Pierpoint* de *Holm-Pierpoint*, dans le Comté de Nottingham. V. ELISABETH, mariée à *Charles Stuart*, Comte de Lenox, frére cadet du père du Roi Jaques I., dont elle eut cette incomparable *Arabelle*, ſi proche héritiére de la Couronne, que la Jalouſie d'Etat, dit le Dr. Kennet (8), la *fit confiner en priſon, & qu'elle fut ſacrifiée dans la Tour à la Politique.* VI. MARIE, mariée à *Gilbert*, Comte de Shrewsbury. L'Auteur, que nous venons de citer (9), remarque, que nous avons ici un exemple rare de deux frères qui ont fondé deux différens Duchés, & dont les ſœurs ſont aprées, l'une dans une des plus illuſtres Familles d'Angleterre, & l'autre dans une Branche directe de la Famille Royale de la Grande-Bretagne.

(7) *Peerage of England by Arth Collins* Vol. I. p. 225.

(8) *Memoirs* p. 66.

(9) Ibidem.

trois des plus belles Maiſons de campagne, qu'une ſeule & même perſonne ait jamais élevées dans un même Comté, Chadſworth, Hardwick, & Oldcotes (*b*). Elle mourut le 13 Février 1607, & fut enterrée dans la partie méridionale de l'Egliſe d'*All-Hallows*, dans le Comté de Derby (*i*).

(*a*) Idem p. 68.
(*i*) Idem p. 71.

CAVENDISH (Guillaume), prémier Comte de Devonſhire, ſecond fils du Chevalier *Guillaume Cavendiſh*, fut créé Baron Cavendiſh de Hardwick le 4 Mai 1605, la troiſième année du règne de Jaques I., & Comte de Devoſhire le 7 d'Août 1618, la ſeizième année du même Roi (*a*). Il a été marié deux fois, & a eu pluſieurs enfans [*A*]. Il eſt mort le 3 Mars 1625, & a été enterré à Endſor proche de Chadſworth (*b*).

(*a*) Dugdale *Baron.* Vol. 2.
(*b*) Kennet *Memoirs* p. 72.

[*A*] *Il a été marié deux fois, & a eu pluſieurs enfans.*] Sa prémière femme s'appelloit *Anne*, & étoit fille & héritière de *Henri Kighley*, Ecuyer, de Kighley dans le Comte d'Yorck, dont il eut trois fils, & trois filles. I. Gilbert, mort ſans avoir été marié, qui avoit de grands talens, & qui a laiſſé un fort bon Ouvrage intitulé: *Horæ Subcefivæ*; Obſervations and Diſcourſes &c. Londres 1620 in 8. (1). II. Guillaume, qui fut ſuccéda dans ſes Titres & dans ſes biens. III. Jaques, qui mourut en bas âge. IV. Françoise, qui épouſa le Chevalier Guillaume Maynard, créé enſuite Baron Maynard. VI. Maria & Elisabeth, mortes toutes deux jeunes. Sa ſeconde femme fut *Eliſabeth*, fille d'Edouard Boughton de Cauſton dans le Comté de Warwick, Ecuyer; & veuve du Chevalier Richard Wortley, de Wortley dans le Comté d'Yorck, dont il eut le Chevalier Jean Cavendish, créé Chevalier du Bain en 1616, au Couronnement du Prince Charles, & mort le 28 de Janvier de l'année ſuivante, ſans poſtérité.

(1) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 838.

CAVENDISH (Guillaume), le ſecond Comte de Devonſhire, & ſecond fils du prémier Comte. Après avoir voyagé en France & en Italie ſous la conduite de Thomas Hobbes, il épouſa *Chriſtienne*, fille d'Edouard Lord Bruce de Kinloſſe en Ecoſſe, le grand Favori du Roi Jaques I. Il eut de cette Dame, qui mourut le 16 de Juin 1674, I. Guillaume ſon héritier. II. Charles, qui fut Colonel dans l'Armée du Roi Charles I. III. Henai, qui mourut jeune. IV. Anna, mariée à Robert Lord Rich, fils & héritier de Robert Comte de Warwick. Notre illuſtre Comte ſe fit aimer & admirer également dans les deux Chambres du Parlement, où il étoit un des principaux Orateurs (*a*); & Hobbes en fait un très beau Portrait [*A*]. Il s'engagea dans de fort grandes dettes, par la manière ſplendide dont il vivoit. Il mourut à Londres ſans l'aſſiſtance d'aucun Evêque, le 28 de Juin 1628, & fut enterré dans l'Egliſe d'*All-Hallows* dans le Comté de Derby (*b*).

(*a*) Kennet *Memoirs* p. 74.
(*b*) Idem p. 77.

[*A*] *Hobbes en fait un très beau portrait.*] Voici de quelle manière il s'exprime, dans une Lettre au fils du Comte: „ Je ſai, par une expérience de pluſieurs années „ que j'ai eu l'honneur d'être à ſon ſervice, qu'il n'y a„ voit perſonne, qui protégeât plus réellement, & ſans „ en tirer gloire, ceux qui étudioient les Sciences, que „ le faiſoit Mylord votre père, & chez qui on eût moins „ de beſoin des Univerſités. Lui-même s'appliquoit à „ celles des Sciences, qui méritent le plus les ſoins des „ perſonnes de diſtinction, l'Hiſtoire, & la Connoiſſance „ du Monde, dont il ſe ſervoit, non pour en faire para„ de, mais pour la conduite de ſa vie & pour le Bien pu„ blic. Il ne ſe contentoit pas de lire, mais il digéroit „ ſes lectures de manière qu'elles ſervoient à le rendre „ plus éclairé, & plus capable d'être utile à ſon Pays; à „ quoi il s'appliqua toujours avec zéle, mais avec un zè„ le auquel l'Eſprit de parti ni l'Ambition n'avoient au„ cune part. Et comme c'étoit un des hommes les plus „ propres à donner de bons avis, & qui s'exprimoit le „ plus clairement ſur les affaires épineuſes & importantes, „ tant publiques que particulières, il n'y avoit auſſi per„ ſonne qui pût le détourner du chemin de la Juſtice. Et „ je ne ſai s'il a plus témoigné ſon amour pour cette Ver„ tu, par la févérité avec laquelle il s'en eſt impoſé les „ Loix juſqu'à ſon dernier ſoupir, que par ſa grandeur „ d'ame à n'en pas trop demander des autres à cet égard „ envers lui. Perſonne ne ſe connoiſſoit mieux en gens, „ & c'eſt ce qui l'a rendu conſtant dans ſes amitiés, par„ ce qu'il regardoit aux perſonnes, & non à leur fortu„ ne, ou au Parti dont ils étoient; & il en agiſſoit avec „ eux avec tant de franchiſe, qu'il n'avoit d'autre gar„ dien que ſa propre intégrité. Il étoit honnête avec ſes „ égaux, familier avec ſes inférieurs, ſachant cependant „ maintenir ſon rang avec une noble dignité. En un mot, „ Il étoit un de ces hommes, dans leſquels on voyoit „ clairement, que l'honneur & la probité ſont une ſeu„ le & même vertu, dans les perſonnes de rangs diffé„ rens."

CAVENDISH (Guillaume), troiſième Comte de Devonſhire. N'étant âgé que de neuf ans à la mort de ſon père, il reſta ſous la tutèle de la Comteſſe Douairière ſa mére, qui en l'année 1631 le mit ſous la conduite de Hobbes, qui avoit été Gouverneur de ſon père, & qui, après l'avoir inſtruit pendant trois ans, alla voyager avec lui vers l'an 1634, en France & en Italie. Le Comte revint en 1637. Il épouſa *Eliſabeth*, ſeconde fille de Guillaume Cécil Comte de Salisbury, dont il eut trois enfans. I. *Guillaume*, depuis Duc de Devonſhire. II. *Charles*, né le 5 d'Octobre 1655, qui mourut ſans avoir été marié, le 3 de Mars 1670, & fut enterré à Derby (*a*); & III. *Anne*, mariée en prémiéres noces à Charles Lord Rich, fils unique de Charles Comte de Warwick; & en ſecondes noces, à Jean Lord Burghley, depuis Comte d'Exeter. Elle mourut le 28 de Juin 1703 (*b*). Il demeura conſtamment attaché à Charles I. [*A*]. Le Dr. Kennet dit (*c*), qu'il fut vertueux dans toute ſa vie, & prudent dans la conduite de toutes ſes affaires; qu'il augmenta ſes grands biens, & qu'il eut ſoin de les laiſſer en leur entier à ſa poſtérité. Il mourut à ſa Terre de Roehampton dans le Comté de Surrey, le 3 de Novembre 1684, & fut inhumé auprès de ſes ancetres à Derby (*d*).

(*a*) Collins *Peerage of England* Vol. I. p. 128.
(*b*) Kennet's *Memoirs* p. 77-79 & Collins *ubi ſupra*.
(*c*) *ff.* 104.
(*d*) Idem p. 105.

[*A*] *Il demeura conſtamment attaché à Charles I.*] Il ſuivit ſa Majeſté dans le Nord, & à Yorck en Juin 1642. Il fut un des Pairs, qui ſignérent un Ecrit, pour rendre témoignage des fréquentes & fortes déclarations que le Roi avoit faites, de ſon éloignement pour tout deſſein de faire la guerre au Parlement (1). Il donna au Roi des ſecours d'argent, & l'accompagna au Parlement que ce Prince tint à Oxford. Il paſſa enſuite la Mer, pour attendre que la tranquillité fût rétablie dans le Royaume; mais ſa retraite ne lui procura point le repos qu'il eſpéroit: Il fut déclaré criminel; ſes grands biens furent mis en ſéqueſtre; & lorſque, par la médiation de ſes Amis, on minutoit une Loi pour ſon accommodement au mois d'Octobre de l'an 1645, on expédia l'ordre pour ſon retour (2).

(1) Kennet *Memoirs* p. 80. 81.
(2) Idem p. 81.

CAVENDISH (Charles), fils du ſecond, & frère du troiſième Comte de Devonſhire, diſtingué par ſa valeur, & par ſon extraordinaire habileté dans les Sciences, nâquit à Londres le 20 de Mai 1620. A l'âge de dix-huit ans on l'envoya voyager en France & en Italie, où il s'embarqua pour Conſtantinople „ s'étant dérobé de ſon Gouverneur, & de ſes Domeſtiques Anglois, ſachant „ que c'eſt avec les Etrangers, qu'un Voyageur peut mieux s'inſtruire (*a*)." Après avoir fait un long détour par Terre par la Natolie, il ſe rendit par Mer à Alexandrie, & de là au Caire, d'où il ſe rendit par la voie de Malte en Eſpagne, & retourna à Paris, où après avoir paſſé quelque tems à la Cour, il revint en Angleterre ſur la fin du mois de Mai de l'an 1641. La même année il paſſa en Hollande, où il fit une Campagne dans l'Armée du Prince d'Orange, la meilleure Ecole de ce tems-là pour la Guerre. Il retourna en Angleterre ſur la fin de Novembre. S'étant diſtingué par ſa valeur & par ſa conduite en différentes occaſions pour la défenſe du Roi Charles I. [*A*], il fut fait Co-

(*a*) Kennet's *Memoirs* p. 83. 84.

[*A*] *Il ſe diſtingua par ſa valeur & par ſa conduite en différentes occaſion pour la défenſe du Roi Charles I.*] Lorſque le Roi

Colonel d'un Régiment; & à la fin il fut tué proche de Gainsborough en 1643. C'étoit un Gentilhomme de mérite, ſavant [B], & univerſellement aimé & eſtimé.

Roi ſe retira à Oxford, ſur les mouvemens violens du Parlement, Mr. Cavendiſh s'y rendit avec le Comte de Devonſhire ſon frère, & ſe mit parmi les Gentilshommes Volontaires, qui ſouhaitérent de former un Corps pour le ſervice de ſa Majeſté. Il choiſit d'être dans la Compagnie du Roi, commandée par le Lord Bernard Stuart patent de ce Prince, frére du Duc de Richmond, qui étoit compoſée de perſonnes ſi conſidérables par leur qualité & par leurs biens, que le Roi dit „ que les revenus de cette „ ſeule Compagnie ſuffiſoient pour acheter tous les biens „ de Mylord Eſſex & de tous les Officiers de ſon Armée „ (r)." Il demeura dans cette Compagnie juſqu'à la Bataille d'Edge-Hill, qui ſe donna le 23 Octobre 1642. Le Roi, par eſtime & par affection pour ces braves gens, ne voulut pas les expoſer au même hazard que le reſte de la Cavalerie, mais les réſerva pour ſervir de garde à ſa perſonne. Mr. Cavendiſh, ſuppoſant que ce ne ſeroit pas là un poſte où il y auroit du danger, ni par conſéquent un poſte d'honneur, obtint du Lord Bernard Stuart, qu'ils iroient trouver le Roi, & le prier de leur accorder la permiſſion de ſe placer ſur la droite de l'Aile droite de la Cavalerie, comme le poſte le plus expoſé & le plus honorable; à quoi Sa Majeſté conſentit enfin, ſur leurs importunités. Ce poſte ſe trouva l'endroit le plus chaud, & où le combat fut le plus heureux; & Mr. Cavendiſh y fit paroître tant de valeur, que Mylord Aubigny, qui commandoit la Compagnie du Duc d'Yurck, aiant été tué, ce jeune Seigneur fut préféré à un grand nombre de prétendans de diſtinction & de mérite, pour cet emploi. Cette Compagnie fut incorporée peu après dans le Régiment du Prince de Galles; mais un Officier-Major aiant commandé à Mr. Cavendiſh quelque choſe qu'il crut indigne de lui, il pria le Roi de lui accorder mille livres ſterling (que ſon frére le Comte de Devonſhire avoit lui-même données au Roi); promettant, que ſi Sa Majeſté vouloit lui permettre de tirer la Compagnie du Duc d'Yorck du Régiment du Prince de Galles, il iroit dans le Nord, où il leveroit un Régiment complet de Cavalerie pour le Duc, avant que l'Armée entrât en Campagne. Le Roi y conſentit, & lui accorda l'honneur d'être Colonel de ſon nouveau Régiment. Pour le compléter plus aiſément, il agréa Mr. Thomas Markham, Ecuyer, pour ſon Lieutenant-Colonel, & Mr. Tuke pour Capitaine de ſa prémiére Compagnie. Il prit ſes quartiers à Newmark, & tint en reſpect la Garniſon de Nottingham, & d'autres Lieux voiſins. Inſenſiblement il ſe rendit maître de tout le Pays; enſorte que les Commiſſaires du Roi pour les Comtés de Lincoln & de Nottingham lui demandérent la permiſſion de ſupplier ce Prince de lui donner le Commandement de toutes les Troupes de ces deux Comtés, en qualité de Colonel Général. Il y conſentit, & le Roi accorda leur demande (2). Pendant qu'il commanda, il chaſſa l'Ennemi de Grantham (3), remporta une Victoire complette, & réduiſit pluſieurs des Villes où ils avoient Garniſon, avec le ſecours du Colonel Welby & d'autres braves Officiers. Après pluſieurs glorieux exploits, il eut l'honneur de recevoir la Reine, lorſqu'elle ſe rendit à Newmark. Cette Princeſſe ſe rappella d'abord qu'elle l'avoit vu en Hollande, & fut charmée de le rencontrer en Angleterre. La Comteſſe de Derby, qui étoit dans le caroſſe de la Reine, lui parla du Colonel avec beaucoup d'éloge; & lorſque cette Princeſſe donna le Mot au Major Tuke, ce fut celui de *Cavendiſh*. Il accompagna la Reine à Oxford avec une belle Garde, & chemin faiſant, avec la permiſſion de cette Princeſſe il emporta d'aſſaut Burton ſur le Treut, aiant encouragé ſes Soldats à traverſer la riviére à la nage, à eſcalader les Ouvrages, & à ſe jettet dans la Place malgré les plus éminens dangers. La décadence des affaires du Roi le rendit plus hardi & plus téméraire (4). On prétend qu'il fut maſſacré de ſang-froid, après la dernière Action où il ſe trouva, & après avoir obtenu quartier du Colonel Bury, qui par cette action, & par d'autres du même genre, ſe rendit cher à Cromwel (5). Un autre Ecrivain rapporte, que ſon cheval s'étant embourbé, il refuſa avec magnanimité de recevoir quartier, & mourut en faiſant rejaillir le ſang qui couloit de ſes plaies, au viſage de ceux qui le répandoient (6). Cromwel lui même ſe trouva à cette Action, & fit tant de cas du ſuccès qu'il avoit eu, qu'il en envoya une rélation particuliére au Committé de l'Aſſociation, à Cambridge, par une Lettre datée du 31 Juillet 1643, que voici. „ Meſſieurs, il a plu „ au Seigneur d'accorder à vos Serviteurs & à vos Sol„ dats une victoire importante à Gainsborow..... Dans „ le Corps de réſerve, qui n'avoit pas été rompu, ſe „ trouvoit le Général Cavendiſh, qui pendant un tems „ m'a fait tête, & enſuite à quatre Compagnies de Lincoln, qui étoient tout ce qu'il reſtoit de nos Troupes „ ſur le champ de bataille, tout le reſte étant à la pour„ ſuite de l'Ennemi. A la fin le Général Cavendiſh char„ gea ceux de Lincoln, & les mit en déroute. Mais étant „ d'abord tombé ſur lui en queue avec mes trois Compa„ gnies, je l'étonnai tellement qu'il quitta la pourſuite, „ & fit ſes efforts pour ſe dégager de moi: mais l'aiant „ ſerré, & chaſſé de deſſus une Colline, en tuant hon„ nombre de ſes gens, je pouſſai le Général avec quel„ ques-uns de ſes Soldats dans une Fondriére, où mon „ Capitaine-Lieutenant le rua d'un coup qu'il lui porta „ ſous les petites côtes. Tout le reſte du Corps qu'il „ commandoit a été mis entiérement en déroute, n'en é„ tant pas reſté un ſeul (7)." Lorſqu'on apporta ſon Corps à Newmark pour l'y enterrer, toute la Ville témoigna tant d'affection pour lui, tout mort qu'il étoit, que pendant pluſieurs jours on ne voulut pas permettre qu'on l'enterrât, & qu'on venoit pleurer ſur ſon Corps & l'admirer. Lors même que trente ans après, on le tranſporta pour l'inhumer à Derby auprès de ſa mére, on vit renouveller les regrets, tant de la part de ceux qui l'avoient connu, que de ceux qui en avoient ouï parler; & tout le peuple de Newmark témoigna une répugnance accompagnée de douleur, de voir enlever les dépouilles d'un homme qui lui avoit été ſi cher, & qui pendant ſa vie avoit été l'ornement & le défenſeur de cette Ville (8).

(r) Kennet *Memoirs* p. 83-87.

(2) Idem p. 88. 89.

(3) Voyez Clarendon *Hiſt. des Guerres Civ.* Tom. II. Part. I. Liv. VI. p. 144. Oxford 1707 in-8.

(4) *Life of Chriſtian Countess Dowager of Devonſhire* p. 52 & Kennet's *Memoirs* p. 94.

(5) *Life of Chriſtian* &c. p. 55.

(6) Lloyd, *Memoirs of the Lives, Actions &c. of thoſe noble &c. Perſons that ſuffered Death &c. in our late unnatural Wars*, p. 673. Lond. 1668 in fol.

(7) Rushworth Part. III. Vol. II. p. 276.

(8) *Life of Chriſtian* &c. p. 58.

[B] *C'étoit un Gentilhomme de mérite & ſavant.*] Il entendoit fort bien les Mathématiques, comme cela paroît par quelques-uns de ſes papiers, qui étoient dans la Bibliothéque du Dr. Jean Moore, Evêque d'Ely, & qui ont été donnés par le Roi George I. à l'Univerſité de Cambridge. En un mot c'étoit „ un Gentilhomme, dont l'eſ„ prit étoit orné de tout ce qu'il y a de meilleur & de „ plus délicat dans les Belles-Lettres, l'aiant cultivé par „ la lecture, par le commerce des hommes, & par les „ voyages. Diſtingué d'ailleurs par ſon courage, il étoit „ en état de défendre ſon Prince de ſa tête & de ſon bras, „ par les plus fortes raiſons, & par la plus intrépide va„ leur (9)."

(9) Ib. dem.

CAVENDISH (GUILLAUME), prémier Duc de Devonſhire, nâquit le 25 Janvier 1640. Il eut pour Conducteur dans ſes Voyages [A] le Dr. Killegrew, depuis Principal de la Savoye, qui lui inſpira le vrai goût de la Poëſie, & toute la délicateſſe poſſible de ſentiment & d'eſprit. Il fut créé Maitre-ès-Arts dans l'Univerſité d'Oxford le 28 Septembre 1663, par ordre exprès du Chancelier, ſous le nom de Guillaume Lord Cavendiſh, fils du Comte de Devonſhire (a). Peu de tems après, il épouſa *Marie*, ſeconde fille de Jaques *Butler* Duc d'*Ormond*, décédée le 31 Juillet 1710 (b), dont il eut trois fils & une fille [B]. En 1665 il ſervit en qualité de Volontaire ſur la Flotte, & ſe trouva auprès du Duc d'Yorck au milieu du fameux Combat qui ſe donna. Il fut Député du Comté de Derby en pluſieurs Parlemens [C]. En 1679 il fut nommé Membre du nouveau Conſeil Privé du Roi,

(a) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 356.

(b) Collins *Peerage of Engl.* Vol. I. p. 284.

[A] *Dans ſes Voyages.*] Pendant ſon ſéjour à Paris, il fut brutalement affronté à l'Opéra par trois Officiers aux Gardes, qui vinrent ſur le Théatre, étant pris de vin. Un d'entre eux s'étant approché de lui, lui fit une queſtion inſultante. Mylord Cavendiſh lui répondit par un bon ſoufflet, ſur quoi ils tirérent l'épée & l'attaquérent tout trois vivement. S'étant appuyé contre une Couliſſe, il ſe défendit vigoureuſement, & reçut pluſieurs bleſſures. Enfin un Suiſſe robuſte, qui appartenoit à Mylord Montague, l'aiant pris entre ſes bras, le jetta par deſſus le Théatre dans le Parterre. En tombant, ſon bras s'accrocha à une pointe de fer, & la chair en fut emportée de maniére, qu'il en a gardé la cicatrice juſqu'à la fin de ſa vie. Pendant pluſieurs ſemaines, il fut en danger de la vie. Les trois Aggreſſeurs furent mis en priſon par ordre du Roi, & n'obtinrent leur élargiſſement que par l'intercceſſion de Mylord Cavendiſh (1).

(1) Kennet's *Memoirs* p. 137. 139.

[B] *Dont il eut trois fils & une fille.*] I. GUILLAUME Marquis de Hartington, depuis Duc de Devonſhire, & père du Duc d'aujourd'hui. II. Mylord HANNI CAVENDISH, Gentilhomme de grande eſpérance, qui mourut fort regretté le 10 de Mai 1700, ne laiſſant qu'une ſeule fille, qui il avoit eue de Rhode, fille de Guillaume Cartwright d'Aynho, Ecuyer, & d'Urſule ſa ſeconde femme, fille de Ferdinand, Lord Fairfax de Cameron en Ecoſſe. III. Mylord JAQUES CAVENDISH, qui fut élu Député au Parlement pour la Ville de Derby, la douziéme année du régne de Guillaume III, & qui en a été Membre en la même qualité ſous la Reine Anne, & ſous le Roi George I., & ſous George II. Il eſt auſſi Membre de la Société Royale. Il a épouſé *Anne*, fille d'Elihu Yale, Ecuyer, Gouverneur du Fort de S. George dans les Indes Orientales, décédée le 27 Juin 1734, dont il a un fils, nommé *Guillaume*, qui a épouſé une fille du Dr. Edouard Chandler Evêque de Durham, & une fille nommée *Eliſabeth*, qui a épouſé Richard Chandler fils du même Prélat. IV. Mylady ELISABETH, mariée au Chevalier Jean Wentworth, de Broadſworth dans le Comté d'Yorck, Baronet (a).

(a) Collins *Peerage of England* Vol. I. p. 284.

[C] *Il fut Député du Comté de Derby en pluſieurs Parlemens.*]

Roi, compoſé ſeulement de trente perſonnes ; mais le 31 Janvier ſuivant il demanda à ſe retirer, conjointement avec ſon intime Ami Guillaume Lord Ruſſel, le Chevalier Henri Capel & Mr. Powle ; ce qui leur fut accordé. Il appuya fortement le *Bill d'Excluſion* [*D*]. Il porta auſſi dans la Chambre Haute l'Accuſation contre le Chevalier Guillaume Scroggs, Prémier Juge du Banc du Roi (*c*) ; & continua de s'oppoſer aux meſures de la Cour [*E*]. Il fut un des Témoins qui parurent en faveur de Mylord Ruſſel, lorſque ce Seigneur fut jugé ; auquel il fit propoſer enſuite par le Chevalier Jaques Forbes de ménager ſon évaſion en changeant d'habits avec lui, & en demeurant à ſa place *. Mr. Thynne ſon Ami aiant été aſſaſſiné, il accuſa le Comte de Konigsmark, qui avoit été abſous dans le Jugement & déchargé du crime de meurtre, & s'offrit de le prouver en raſe campagne [*F*]. Il ſuccéda à ſon père dans ſes Titres & ſes Biens en Novembre 1684 ; „ & ſous le régne du Roi Jaques „ il fut toujours le même, plus honoré, & plus zélé pour ſa Patrie (*d*)." Il vit les progrès du Papiſme & du Pouvoir arbitraire dans le Royaume ; & comme il étoit fortement attaché aux intérêts de l'Angleterre & de la Religion Proteſtante, il blâma non ſeulement toutes les démarches illégales, mais s'y oppoſa encore de tout ſon pouvoir. On fit quelques tentatives pour l'intimider, & même on avoit ſuborné un Témoin pour l'accuſer de rebellion ; mais il lui ferma la bouche, en demandant de lui être confronté (*e*). En 1686 on le condamna à une Amende exorbitante de trente mille livres ſterling, pour avoir frappé le Colonel Culpeper à la Cour [*G*]. Il fut un des prémiers à inviter le Prin-

(*c*) Echard *Hiſtory of England* Vol. II. Liv. 2. chap. 5. p. 604.

* Burnet *Mém. de la Gr. Bret.* Tom. I. p. 494. Edit. in-8.

(*d*) Kennet's *Memoirs* p. 592.

(*e*) Idem *Funeral Sermon for the Duke* p. 48, 49.

mens.] Lorſqu'en 1677 le Roi ſe trouva chopné de la demande que les Communes lui firent de conclurre une Ligue offenſive & défenſive avec la Hollande, & que pour témoigner ſon mécontentemcot, il ordonna à l'Orateur d'ajourner la Chambre au 16 de Juillet, Mylord Cavendiſh fut à la tête de ceux qui s'oppoſérent à nn renvoi auſſi bruſque, & preſſa l'Orateur „ de ne point quitter ſa „ place, que par une délibération en forme de la Cham„ bre;" s'offrant de produire des exemples, que les Communer avoient continué leurs ſéances aprés un meſſage Imprévu d'ajournement. Et lorſque les deux Chambres ſe furent aſſemblées ce jour-là, uniquement pour être ajournées par la volonté du Roi, ce Seigneur fut du nombre de ceux qui ne voulurent point ſe rendre au rapport que l'Orateur fit d'un Ordre du Roi pour cela, & propoſa, que „ leſture fût faite de leur dernier Ordre pour s'ajour„ ner, afin de voir par quelle autorité ils ſe trouvoient „ actuellement aſſemblés; diſant, que c'étoit-là la voie or„ dinaire & régulière de procéder." Cette propoſition fut appuyée; & elle auroit paſſé, ſi l'Orateur n'avoit quitté ſa place, & ne ſe fût retiré pour ſe dérober aux reproches qu'on lui faiſoit (3). Pendant les mêmes Séances, s'agiſſant d'une affaire de conſéquence, la Chambre ſe trouva diviſée, & les Voix s'étant trouvées égales, au rapport de ceux qui les comptoient, ce qui lui faiſoit perdre & à ſes Amis un point déciſif, il ſoutint que ceux qui avoient compté s'étoient trompés, & ne voulut pas permettre que la choſe paſſât, mais inſiſta ſur le point en queſtion, juſqu'à ce qu'avec beaucoup de peine, il obtint qu'on en vînt à la preuve: „par où, *dit le Dr. Kennet* (4), „ il irrita au ſuprême degré le Parti de la Cour." Dans le Parlement ſuivant de 1678, il fut un des Membres du *prémier* Committé pour l'examen des Priviléger & des Elections; du *ſecond*, nommé pour dreſſer une très humble Adreſſe, par laquelle le Roi ſeroit ſupplié d'ordonner que tous les Papiſtes Recuſans euſſent à ſe retirer à dix milles de Londres; & d'un *troiſiéme*, pour examiner l'affaire du meurtre du Chevalier Edmond-Bury Godfrey, & de la Conſpiration Papiſte. Il fut auſſi un de ceux qu'on nomma pour demander aux Seigneurs de concourir avec les Communes pour pourvoir à la conſervation de la Perſonne de Sa Majeſté, du Gouvernement & de la Religion Proteſtante. Il fut chargé de préſenter au Roi le Vote de la Chambre, ſur l'information donnée contre Mr. Mountague le 19 de Décembre ; & le même jour on le nomma pour aider à dreſſer les Articles contre le Comte de Danby. Dans nn autre Parlement, aſſemblé le 6 de Mars 1678-9, il fut un des principaux Membres députés pour préſenter au Roi le Vote touchant l'Election d'un nouvel Orateur le 8 de Mars ; & le 16 d'Avril 1679, il fut un des Commiſſaires nommés pour dreſſer un Bill pour mettre le Roi & le Royaume en ſureté contre l'accroiſſement & la crainte du Papiſme. Il ſe diſtingua encore pour pouſſer l'Adreſſe du 14 de Mai, par laquelle la Chambre déclaroit qu'elle vengeroit ſur les Papiſtes toute violence faite à la Perſonne du Roi. Dans ces occaſions il parla ſouvent avec tant de poids & de liberté, que ſes diſcours répandus dans le public, quoique par des copies imparfaites, ne laiſſérent pas d'être applaudis. Il s'en trouva une où il y avoit des choſes ſi fortes, que la Chambre expédia l'Ordre ſuivant : „ La Chambre aiant été informée, „ qu'il s'eſt répandu une Brochure fauſſe & ſcandaleuſe, „ ſous le titre de *Diſcours du Lord Cavendiſh*, il a été ré„ ſolu de renvoyer à un Committé la recherche des Au„ teurs & des Editeurs de cette Brochure."

(3) *Private Debates in the Houſe of Commons* 1677 p. 91, in-12. & Kennet's *Memoirs* p. 252-254.

(4) *Ubi ſupra* p. 282.

[*D*] *Il appuya fortement le Bill d'Excluſion.*] Lorſque ce Bill fut porté dans la Chambre des Pairs le 15 Novembre 1680 par le Lord Guillaume Ruſſel, il fut accompagné du Lord Cavendiſh, & d'autres ; mais le Roi aiant déclaré qu'il ne donneroit point ſon conſentement à un *Bill d'Excluſion*, le grand point étoit de mettre le Royaume à couvert du Papiſme. Pendant que la Chambre délibéroit en grand Committé ſur cette queſtion, & que Mr. Powle préſidoit, Mylord Cavendiſh fit un Diſcours (5), où il déplora la perte de ce Bill, & finit en propoſant „ qu'on portât un Bill pour faire une Aſſociation entre „ tous les Sujets de ſa Majeſté;" & aprés de grands débats, on forma cette Réſolution: „ Le Committé eſt d'a„ vis de propoſer à la Chambre, qu'on prépare un Bill „ pour faire une Aſſociation entre les Sujets Proteſtans, „ pour la ſureté de la Perſonne du Roi, pour la défenſe „ de la Religion Proteſtante, & pour la conſervation de „ tous les Sujets Proteſtans contre toutes invaſions & op„ poſitions ; & pour empêcher que le Duc d'York, ou „ tout autre Prince Papiſte, ne parvienne à la Couron„ ne." Mylord Cavendiſh continua à ſoutenir la choſe dans le Parlement, comme il avoit fait dans le Committé, ce qu'il fit le 7 de Janvier 1680-1, par le Diſcours ſuivant: „ Mr. l'Orateur: Je ſuis perſuadé, que nous ne „ pouvons préſerver ni notre Religion, ni notre tranquil„ lité, ſans le Bill (d'Excluſion). Mais puiſqu'il n'y a „ pas d'apparence que nous l'obtenions à préſent, je ſuis „ d'avis de paſſer outre à l'égard der autrer Bills qui ſont „ ſur le tapis, pour eſſayer ſi nous pouvons les faire paſ„ ſer. Puiſque nous ne pouvons faire tout le bien que „ nous voudrions, tâchons de faire tout celui que nous „ pouvons. Je ſuis prêt à conſentir au Vote propoſé, „ que le ſentiment de cette Chambre eſt, que ni la Per„ ſonne du Roi, ni la Religion Proteſtante, ne peuvent „ être préſervées par aucun autre moyen ; pourvu qu'on „ ne prétende pas empêcher la Chambre d'examiner ce „ qui ſe peut faire par d'autres Loix; de peur qu'on ne s'en „ prévaille pour caſſer le préſent Parlement, choſe dont „ la penſée ſeule me fait trembler, parce que cela entrai„ neroit la ruîne de nos affaires, tant au dehors qu'au „ dedans."

(5) Voyez Kennet's *Appendix to his Memoirs*, num. 5.

[*E*] *Continua de s'oppoſer aux meſures de la Cour.*] Dans le Parlement de 1680-1, il fut un de ceux qui nommérent publiquement les mauvais Conſeillers, & qui contribuérent à faire préſenter au Roi une Adreſſe pour lui demander de les éloigner pour toujours de ſa Perſonne & de ſes Conſeils, & de les dépouiller de leurs Emplois : ce qui obligea le Roi de proroger le Parlement le 10 de Janvier, & de le caſſer par une Proclamation du 18 du même mois. Il en convoqua un autre à Oxford pour le 21 de Mars, dans lequel Mylord Cavendiſh commença de nouveau à agir comme dans le précédent ; mais ſes efforts réitérés furent encore rendus inutiles par la diſſolution de ce Parlement, qui ne ſiégea que ſept jours. Depuis ce tems-là, le Roi & ſes Miniſtres aiant gouverné ſans Parlement, on attaqua pluſieurs des principaux Membrer des deux derniers Parlemens, juſqu'à en vouloir non ſeulement à leur liberté, mais à leur vie. De ce nombre furent le Duc de Monmouth, les Comtes de Shaftsbury & d'Eſſex, Mylord Ruſſel, le Colonel Algernoon Sidney, & autres. Mylord Cavendiſh n'étoit pas eſtimé moins coupable qu'aucun d'eux, „ & il ne refuſa point, *dit Mr. Kennet* (6), „ de ſe touver avec eux, tant qu'on ne propoſa dans „ leurs Aſſemblées rien qui ne fût dans les règles de „ l'honneur & de la juſtice. Mais on dit que dans une „ de ces Aſſemblées il condamna une ouverture hardie „ qui s'y fit, & qu'il déclara très ſérieuſement à ſon re„ tour, qu'il ne ſe trouveroit plus parmi eux. Cepen„ dant, il n'abandonna point ce qu'il croyoit être la Cau„ ſe publique, ni aucun de ceux qui la ſoutenoient, & „ qu'il regardoit comme ſes Amis."

(6) *Memoirs* p. 592.

[*F*] *Mr. Thynne ſon Ami aiant été aſſaſſiné, il accuſa le Comte de Konigsmarck, qui avoit été abſous dans le Jugement, & déchargé du crime de meurtre, & s'offrit de le prouver en raſe campagne.*] Mylord Cavendiſh avoit pourſuivi les meurtriers de Mr. Thynne ſelon les Loix, & leur avoit fait ſubir la peine qu'ils avoient méritée. Il avoit auſſi fait comparoître en Jugement le principal Auteur, le Comte de Konigsmarck, „ qui fut abſous par „ un Juré prévenu, ou plutôt gagné co ſa faveur (7)." Mylord Cavendiſh fut extrêmement indigné de l'abſolution du Comte, qu'il croyoit due à la corruption ; & ſachant que l'Appel en combat ſingulier étoit anciennement ſelon ſes Loix le dernier moyen de conviction contre un Meurtrier, il obtint d'un Seigneur qu'il iroit trouver le Comte, pour l'accuſer en ſon nom dn meurtre, & lui offrit de le prouver en raſe campagne. Mais le Dr. Kennet dit (8), qu'il ne trouve point de preuves de ce qu'on débite d'une Aſſignation ſur Calais Sand ; & qu'on peut pluiôt préſumer que le meſſage ne ſe fit point, où que la réponſe n'eut point lieu, parce que le Comte ſe dépêcha de ſe retirer, pour éviter un ſecond Jugement.

(7) Kennet p. 231.

(8) Ibid. p. 524.

[*G*] *En 1686 on le condamna à une Amende exorbitante de*

Prince d'Orange à paſſer en Angleterre [*H*]. Jaques II. ſur les prémières allarmes du côté de la Hollande, ſe défiant de lui plus que d'aucun autre Pair, tacha de l'attirer à la Cour; mais le Comte eſquiva (*f*). Le Prince aiant abordé en Angleterre, il prit les armes en ſa faveur [*I*], & en fut reçu enſuite avec les plus grandes marques d'eſtime & de bienveillance. Dans les débats de la Chambre des Pairs touchant la Vacance du Trône, il fit paroître beaucoup de zéle pour faire declarer le Prince & la Princeſſe d'Orange Roi & Reine d'Angleterre. Au mois de Février 168⅞ il fut nommé Membre du Conſeil Privé (*g*), & Grand-Maître de la Maiſon du Roi (*h*); & le 3 d'Avril 1689, il fut in-

(*f*) Kennet p. 496. 497.

(*g*) Idem p. 552

(*h*) Burnet Tom IV. p. 8 Edit. in 8.

de trente mille livres ſterling, pour avoir frappé le Colonel Culpeper à la Cour.) Ayant été fort inſulté à la Cour par le Colonel, il fut aſſez maître de lui-même pour ſe contenter, pour toute ſatisfaction, de lui pardonner, à condition qu'il ne paroîtroit jamais à Whitehall. Mais immédiatement après la défaite du Duc de Monmouth, le Colonel fut encouragé à ſe montrer à la Cour, dont il devint une des Créatures. Le Comte de Devonſhire l'aiant rencontré dans la Chambre d'Audience du Roi, & le Colonel l'aiant regardé, à ce qu'il crut, d'un air inſultant, il le prit par le nez, le mena hors de la chambre, & lui donna quelques coups de la pomme de ſa canne. Le Comte fut pourſuivi pour une action ſi hardie au Banc du Roi, condamné à une Amende de trente mille livres ſterling, & mis dans la Priſon du Banc du Roi, quoique Pair, juſqu'à ce qu'il eût payé cette ſomme. Incapable de demeurer dans une priſon dont il pouvoit ſe tirer, il s'échapa, mais pour ſe rendre ſeulement à ſa Terre de Chadſworth. Quand on eut appris qu'il étoit là, le Shérif du Comté de Derby eut ordre de ſe ſaiſir de lui, & da le conduire avec ſa Milice à la Ville. Mais il invita le Shérif, & le retint honnêtement priſonnier, juſqu'à ce qu'il eût accordé pour ſa propre liberté, en donnant caution pour toute la ſomme de trente mille livres ſterling. Mais ce papier s'étant trouvé parmi ceux du Roi Jaques, le Roi Guillaume le rendit. Nous avons appris que la Comteſſe Douairière ſa mére, chagrine de voir ſon fils traité ſi durement, alla trouver le Roi pour lui demander ſa grace, & pour la ſupplier de vouloir recevoir en payement de l'Amende impoſée, des Billets pour plus de ſoixante mille livres ſterling, que ſon mari & ſa mére avoient prêtées au Roi ſon pére & au Roi ſon fréra dans leurs plus preſſans beſoins. Mais elle n'eut qu'un refus. Ce fut pendant qu'il étoit expoſé à ces deſagrémens, qu'il projetta le ſuperbe bâtiment de Chadſworth. Il contracta avec des Ouvriers pour abbattre le côté méridional de cette ancienne maiſon, & le rebâtir ſelon un Plan qu'il leur donna, pour qu'il ſit face aux Jardins. Quand il eut achevé cette partie, il réſolut d'en demeurer là; juſqu'à ce qu'aiant vu les affaires publiques dans une ſituation heureuſe, il entreprit, pour témoigner ſa joie & ſon contentement, le côté oriental du nouveau Quarré, qu'il fit rebâtir entiérement, de la même maniére que celui du Sud, & parut content de pouvoir dire qu'il avoit fait la moitié de l'Ouvrage, & qu'il laiſſoit le reſte à faire à ſon héritier. Il demeura dans cette idée pendant ſept ans, au bout deſquels aiant repris courage, il jetta les fondemens pour achever les deux autres côtés. Après la Révolution, Mylord Cavendiſh ſe plaignit à la Chambre des Pairs de l'Amende qu'on lui avoit impoſée; & ils ordonnérent que le Chevalier Robert Wright, ci-devant Prémier Juge, le Chevalier Richard Halloway, & le Juge Powell, comparoîtroient. Ils demandérent pardon au Comte, ſe ſoumettant à tout ce qu'il plairoit aux Pairs, qui prirent le 6 de Mai 1689 une Réſolution qui portoit: „ Que la Cour du Banc du Roi, en n'aiant point égard à „ ce que le Comte de Devonſhire avoit allégué des Pri„ vilèges du Parlement, & en l'obligeant de plaider lui„ même en perſonne, avoit fait une bréche manifeſte aux „ Privilèges du Parlement; & que l'Amende de trente „ mille livres ſterling, impoſée au Comte par la ſuſdite „ Cour, étoit exorbitante, contraire à la Grande Char„ tre, au Droit commun des Sujets, & aux Loix du Ro„ yaume (9)."

(*i*) Remarks Journ. p. 116-117 & 160 166.

(*k*) T. III. p. 129 Edit. in 8.

(*l*) Memoirs p. 146.

[*H*] *Il fut un des prémiers à inviter le Prince d'Orange à paſſer en Angleterre.*] Mr. Burnet dans ſes *Memoires de la Grande Bretagne* (*l*) nous apprend que les Comtes de Danby & de Devonſhire, & Mylord Lumley, ſe chargérent du Nord du Royanme, pour le faire déclarer en faveur du Prince. Et le Dr. Kennet (*k*) obſerve qu'il n'eſpéroit de ſureté que de la part du Prince; ce qui l'engagea à faire tourner aux Seigneurs & à la Nobleſſe les yeux du même côté. Il manda librement ce qu'il penſoit là-deſſus à un Ami Anglois, qui étoit à la Cour de la Haye, diſant, que toute leur eſpérance & leur unique reſſource étoit da ce côté-là: enſorte qu'il eut beaucoup de part aux meſures, auſſi prudentes que ſecrettes, qu'on prit pour inviter le Prince.

[*I*] *Le Prince aiant abordé en Angleterre, il prit les armes en ſa faveur.*] Il avoit concerté ſes meſures avec le Comte de Danby, Mylord Delamere, le Chevalier Scroop How, & un petit nombre d'autres perſonnes de la prémiére qualité, & qui avoient le plus de crédit dans ces quartiers. Ils eſpérérent d'abord, que le Prince feroit deſcente dans le Nord; & lorſqu'ils virent leurs eſpérances déçues à cet égard, ils ne laiſſérent pas de continuer leurs préparatifs, & de s'attendre au Prince, comme à leur Libérateur. En attendant, le Comte négocia avec pluſieurs de ſes Amis & de ſes Voiſins; mais il les trouva encore trop remplis de la malheureuſe fin de l'entrepriſe du Duc de Monmouth. Pluſieurs de ceux qui n'oſoient agir, l'aimoient, & formoient des vœux en ſa faveur: d'autres trompérent les eſpérances qu'on avoit conçues d'eux, & manquérent même à leurs promeſſes. Quand le Prince eut été repouſſé par la tempête, & que le Roi fit quelques démarches pour regagner les peuples, le Comte courut riſque d'être livré, ou du moins de reſter ſeul. Il ne laiſſa pas cependant, avec ſes Serviteurs & un petit nombre d'Amis, de ſe tenir ſecrettement prêt. Ils parloient de leurs affaires à mots couverts; & quand des gens ſuſpects paroiſſoient les entendre, ils imaginoient d'autres moyens de ſe tenir clos & couverts. Dès qu'il eut appris que le Prince avoit pris terre dans l'Oueſt, il commença à ſe remuer, & réſolut de s'expoſer aux plus grands hazards pour le Bien public. Il marcha d'abord avec une petite troupe à la Capitale du Comté de Derby, où il invita nombre de Gentilshommes, recevant avec beaucoup de franchiſe ceux qui s'avanturoient à venir manger chez lui, où il tenoit table ouverte. Il fit aſſembler le Maire & le Conſeil de la Ville, & leur fut la Déclaration du Prince, qu'il accompagna d'un petit Commentaire convenable au tems. Il leur remit enſuite une Copie de la Déclaration faite par lui-même, par les Seigneurs & la Nobleſſe, datée du 21 Novembre 1688, qui portoit: „ Qu'ils „ étoient reſolus de faire tous leurs efforts pour défendre „ la Religion Proteſtante, les Loix du Royaume, & les „ Droits & les Libertés des Sujets." Pendant que le Comte fut à Derby, il y arriva un Exprès de Londres, qui étoit chargé d'une Lettre cachée dans le talon de ſa botte, mais que l'eau & la boue avoient tellement gâtée, qu'elle étoit à peine liſible. On y marquoit, que le Roi Jaques étoit retourné à Sallisbury, & que l'Armée du Prince s'avançoit vers Londres. Cette nouvelle cauſa une grande joie; mais elle fut troublée par l'arrivée d'un autre Courier, qui apporta des nouvelles toutes contraires, laiſſant les plus ſages en ſuſpens, & les autres dans la conſternation. Le Parti Papiſte s'en prévalut, & commença à former le projet de s'aſſurer du Comte & de ceux qui l'accompagnoient; mais ils ſe dépêchérent de quitter la Ville. Il marcha vers Nottingham, où le peuple étoit bien intentionné; & bientôt la Nobleſſe & les Gentilshommes ſe trouvérent en état de faire une belle figure. Le Comte, qui étoit à leur tête, jugea à propos de les unir par une Déclaration de leurs ſentimens & de leurs deſſeins; elle fut dreſſée, & ſignée de tous le 22 Novembre, fondée ſur ce principe, dont ils faiſoient profeſſion: *Nous reconnoiſſons que c'eſt un acte de rebellion, de reſiſter à un Roi qui gouverne ſelon les Loix; mais en a toujours regardé comme un Tyran, celui qui érige ſa volonté en Loi; & nous croyons que de reſiſter à un Prince qui en agit ainſi, n'eſt nullement un acte de rebellion, mais une legitime & neceſſaire défenſe.* Cette Déclaration fut trouvée ſi juſte & ſi conforme aux régles de l'honneur, que quantité d'autres venoient tous les jours les joindre, & formoient comme un Corps de Troupes réglées, & une Armée confédérée. Son Alteſſe Royale la Princeſſe, ſe trouvant obligée de pourvoir à la ſureté de ſa propre perſonne, ſortit la nuit du Dimanche 25 Novembre de Londres, avec l'Evêque de cette Ville, le Comte de Dorſet, & un petit nombre de Dames. Lorſqu'on s'apperçut de ſon abſence, le peuple fut tellement irrité, qu'il menaça de mettre en piéces quelques-uns des Papiſtes qui étoient à Whitehall, ſoupçonnant qu'on avoit attenté à ſa perſonne; mais ils furent bientôt appaiſés par une Lettre que la Princeſſe avoit laiſſée pour la Reine, & par la nouvelle de ſa retraite à Nottingham. Pendant qu'elle fut en chemin, on fit courir adroitement le bruit, qu'un Parti ennemi vouloit la ſurprendre; ſur quoi le Comte de Devonſhira s'avança au-devant d'elle avec un bon Corps de Cavalerie, & l'aiant rencontrée à quelques milles de la Ville, il la reçut avec beaucoup de reſpect & de joie, la conduiſit au Château, d'où le Comte de Nottingham s'étoit retiré, & il eut ſoin de fournir à ſes propres dépens à tout ce qui étoit néceſſaire pour la table & pour les autres dépenſes de la Cour de Son Alteſſe Royale. Lorſque ſes propres fonds furent à ſec, il accepta quelques contributions; & à la fin il prit l'argent public, de maniére à contenter les Receveurs & à plaire au Pays. Lorſqu'il eut reçu une Copie de l'Aſſociation, il y entra d'abord; en quoi il fut ſuivi par ceux qui avoient le plus de zéla pour la Cauſa. Quelques-uns aiant été aſſez préoccupés pour refuſer de le faire, il ſupporta leur refus avec beaucoup de modération: mais lorſque, ſur le tour favorable que prenoient les choſes, ils offrirent de ſouſcrire à l'Aſſociation, le Comte leur reprocha leur prémiére lâcheté, & leur dit qu'on n'avoit plus beſoin de leur ſignature. La Princeſſe, extrêmement ſatisfaite de la réception qu'on lui avoit faite, propoſa d'aller du côté d'Oxford, pour être plus proche de Son Alteſſe Royale le Prince George, qui s'étoit joint au Prince d'Orange, avec Mylord Churchill, les Ducs d'Ormond & de Grafton &c. Le Comte avec toute ſa Nobleſſe ſervit de Garde à cette Princeſſe, & la conduiſit commodément

(i) Collins dit qu'il fut installé le 24 Mai. *Peerage of England* Vol. I. p. 188.

installé Chevalier de l'Ordre de la Jarretière (i). Au Couronnement de Leurs Majeſtés, le 11 d'Avril, il fit pour ce jour-là la fonction de Grand-Maitre du Royaume, & porta la Couronne Royale à côté de la Bible & de la Perſonne du Roi, ſa fille étant une des Dames qui portoient la queue de la Reine. Au mois de Janvier 1691 il accompagna le Roi au Congrès de la Haye, où il brilla plus qu'aucun des Princes qui y étoient: il donna à dîner à pluſieurs des Souverains, & au Roi lui-même, qui s'y trouva *incognito*. Le 30 d'Avril 1694, il fut créé Marquis de Hartington & Duc de Devonſhire; ce qui joint à la Jarretière, à la Grand-Maitriſe de la Maiſon du Roi, & à celle des Eaux & Forêts, reuniſſoit en ſa perſonne tout ce qu'un Anglois peut poſſéder d'Honneurs. Lorſqu'après la mort de la Reine Marie, l'Adminiſtration du Royaume fut commiſe pendant l'abſence du Roi à un certain nombre de Seigneurs, le Duc fut un des Régens pendant ſept années conſécutives; honneur qui ne fut fait à aucun des Pairs, ſinon à lui, & au Dr. Tenniſon Archevêque de Cantorbéry. Il avoit tant d'éloignement pour les procédures juridiques extraordinaires, qu'il s'oppoſa au Bill contre le Chevalier Jean Fenwick, quoiqu'il eût des preuves de ſon crime; comme auſſi à un autre Bill ſur les Conceſſions des Terres en Irlande. Quand la Reine Anne parvint à la Couronne, il fut continué dans toutes ſes Dignités, & ſervit cette Princeſſe, en conſervant toujours beaucoup de reſpect & de reconnoiſſance pour la mémoire du Roi Guillaume [*K*]. Au Couronnement de la Reine, il fut encore Grand-Maitre du Royaume pour ce jour-là. Il agit dans le Parlement pour la fureté de la Religion Proteſtante, afin de faire déclarer la Guerre à la France & à l'Eſpagne, & de ſoutenir Sa Majeſté dans les Alliances qu'elle avoit faites pour le bien général de l'Europe. La prémière année de ſon régne, il fut un des Commiſſaires de la part de l'Angleterre pour traiter de l'Union avec l'Ecoſſe; & comme il travailla à cette grande affaire dans ſes commencemens, il contribua en peu d'années à l'amener à ſa perfection. En 1702, il s'oppoſa au Bill pour prévenir la Conformité Occaſionnelle. Il fut le Tenant pour les Pairs dans une Conférence libre avec les Communes, qui ſe tint au mois de Mars 1703 ſur la grande affaire d'Aſhby & de White, dans laquelle on agita avec autant de jugement que d'érudition ce qui regardoit les Droits & les Privilèges des deux Chambres, la liberté & la protection du Peuple &c. Au mois d'Avril ſuivant, il accompagna la Reine à Cambridge, où il fut créé Docteur en Droit [*L*], conjointement avec les Ducs de Grafton & de Bolton, ſon propre fils le Marquis de Hartington, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes. Il mourut après une rude maladie [*M*] dans l'Hotel de Devonſhire, le 18 d'Août 1707, dans la ſoixante-ſeptième année de ſon âge. Le Dr. White Kennet, depuis Evêque de Péterborough, fit le Sermon funèbre le 5 Septembre 1707, dans l'Egliſe d'All-Hallows dans le Comté de Derby. Un endroit de ce Sermon, touchant la Repentance, choqua extrémement quelques perſonnes [*N*]. Nous donnerons ci-deſſous le Caractère du Duc [*O*].

ment & heureuſement à Oxford, où le Prince ſon Epoux vint bientôt la joindre. Le lendemain le Comte, accompagné d'un Ami ou deux, prit en diligence le chemin de Londres; & ayant appris que le Prince d'Orange s'étoit avancé juſqu'à *Sion-Houſe*, il réſolut d'aller le trouver le lendemain. Il arriva comme le Prince alloit monter en carroſſe, & il en fut reçu avec de grandes marques d'eſtime & d'affection (12).

(12) Kennet's *Memoirs* p. 446-481.

[*K*] *Il ſervoit toûjours Princeſſe, en conſervant toujours beaucoup de reſpect & de reconnoiſſance pour la mémoire du Roi Guillaume.*] Lorſqu'on eut répandu artificieuſement le bruit, qu'on avoit formé un projet au préjudice de la Reine par rapport à la Succeſſion à la Couronne, & qu'on avoit trouvé un Mémoire tendant à cela parmi les papiers du Roi Guillaume; le Duc fut nommé un des prémiers Miniſtres par la Reine pour examiner ces papiers, à la priére des Pairs; & peu après ils déclarérent à la Chambre, „ qu'ils n'avoient vu ni trouvé aucun Papier ou Mémoire, tendant au préjudice de Sa Majeſté, & de ſon „ Droit au Trône, ou qui pût donner la moindre couleur „ à un pareil bruit." Sur ce rapport, les Seigneurs Temporels & Spirituels conclurent, que „ le ſuſdit bruit étoit mal fondé, faux, indigne, ſcandaleux, injurieux „ à la mémoire du Roi, & contraire au ſervice de Sa Majeſté régnante (13)."

(13) Idem p. 174-176.

[*L*] *Il accompagna la Reine à Cambridge, où il fut créé Docteur en Droit.*] Il avoit ci-devant reçu un Degré Académique à Oxford, ce qu'il tenoit à honneur; car il reſpectoit fort les Univerſités, & ne déſapprouvoit aucune partie de l'éducation qu'on y donne, ſinon qu'il croyoit qu'on rempliſſoit trop la tête des jeunes-gens de Politique, avant qu'ils ſuſſent au fait de la Conſtitution de leur Pays (14). Il étoit pourtant fort éloigné de faire aucune réflexion qui portat contre elles. & il ſe reprend en quelque façon lui-même, d'une manière qui marque la bonté de ſon caractère, dans des vers dont voici le ſens: „ Muſe, dis-moi, qu'eſt-ce qu'Albion a à redouter, puiſqu'elle eſt à couvert de toute ſurpriſe, de toute attaque étrangère, & que de bonnes Loix tranſmettent ſa „ Liberté aux Ages à venir? Peut-elle perdre volontairement un tréſor ſi chérement acquis? Les *Univerſités* „ ont-elles tant d'autorité? Ma Muſe garde le ſilence, craignant de réfléchir ſur des Lieux où les Muſes ont „ fixé leur demeure: ſtérile en penſées, & ſe refuſant à „ la rime, elle empêche mes vers rampans de s'élever „ &c.

(14) Idem p. 181. 182.

[*M*] *Il mourut après une rude maladie.*] „ Quelques „ perſonnes, dit le Dr. Kennet (15), ont eu la vaine malice de ſe glorifier qu'il eſt mort, pour parler leur langage, *en homme*, ou, ſelon leur ſtyle plus particulier, *en galant-homme*. Mais quoi qu'ils entendent par-là, il eſt mort en faiſant des actes réitérés de foi, en donnant des marques publiques de repentance, des preuves de charité; en un mot, en rempliſſant tous les devoirs que la Religion exige, c'eſt-à-dire qu'il eſt mort „ en Chrétien." Voyez le Sermon funèbre p. 54-56.

(15) *Memoirs* p. 181. 188.

[*N*] *Un endroit de ce Sermon, touchant la Repentance, choqua extrémement quelques perſonnes.*] Le paſſage eſt celui, où parlant de la Repentance tardive, il dit (16), „ qu'elle ſe trouve rarement, à moins que ce ne ſoit en „ des perſonnes d'eſprit & de jugement. Des Eſprits ordinaires ſe perdent par une longue vie conſacrée au vice. Une flamme violente s'éteint plus aiſément qu'une autre. Les pécheurs du plus bas ordre ſont communément abandonnés *à leur ſens réprouvé*, & meurent „ auſſi ſtupidement qu'ils ont vécu; au lieu que des Génies plus nobles & plus élevés ont l'avantage de comprendre le prix de l'Ame, avant ſa ſéparation du Corps. „ Quand ils ont le bonheur d'être attaqués d'une maladie, ils ſe réveillent du ſommeil du péché, ils réfléchiſſent & tournent leurs regards vers le Ciel, ils reconnoiſſent un Etre ſupérieur, ils ſentent l'immortalité de l'Ame, ils goûtent les Saintes Ecritures, ils appellent les Anciens de l'Egliſe, ils penſent à ce qu'ils auront à répondre devant le Tribunal de Dieu. Ce „ n'eſt pas, *continue le Docteur*, que Dieu *ait égard à l'apparence des perſonnes*; mais la différence eſt dans „ *l'homme même*, & la Nature la plus intelligente eſt la plus ſuſceptible des impreſſions de la Grace Divine. Ce „ fut un fruit de la ſageſſe de Salomon, de reconnoître enfin ſa *Vanité*, & de laiſſer par écrit les témoignages de „ ſa pénitence. Nous avons eu de notre tems & dans „ notre Nation de grands hommes, diſtingués par leurs „ dignités & par leurs talens, qui ayant été entraînés par „ le cours du Monde dans les égaremens du Vice, ſont „ revenus à eux-mêmes, à la vue de la mort. Ces *hommes intelligens* ont ſenti l'*Eſprit excellent* agiſſant en eux; „ ils ont retracté leurs opinions téméraires; ils ſe ſont repentis de leurs énormes péchés, ils ont fait leur paix „ avec Dieu, & ſont morts, quelquefois même ils ſe „ ſont rétablis & ont vécu en Chrétiens véritablement „ convertis. Tant eſt grand le pouvoir de la Religion „ ſur les grands Eſprits!" L'Auteur de *la Vie de l'Evêque Kennet*, imprimée à Londres en 1730 in-8. juſtifie ce Sermon des accuſations répandues contre cette Pièce, & il dit (17) que „ quelques perſonnes ont inſinué que *le Prédicateur avoit fait un pont pour les gens d'eſprit pour aller au Ciel, mais que la plus groſſière partie du Genre-humain ne doit pas eſpérer d'y paſſer*; tandis qu'il n'a rien avancé de pareil, & qu'il a ſeulement établi cette vérité certaine, que *plus un homme a d'eſprit & de lumières, & plutôt il viendra à connoître & à ſentir la vérité de la Religion.* Il ne dit rien que ce que l'expérience juſtifie; c'eſt que la Multitude ignorante & groſſière n'eſt pas, à conſidérer la nature de la choſe, auſſi ſuſceptible des impreſſions de la Religion, que des perſonnes qui ont de l'eſprit & des lumières, & qui ont eu une meilleure éducation.

(16) P. 34 *& ſuiv.*

Les Comtes de *Marlborough*, *Rochefter* &c.

Le Chevalier *Dancomb Colchefter* &c.

(17) Pag. 40. 41.

[*O*] *Nous donnerons ci-deſſous le caractère du Duc.*] Il mépriſoit autant la Philoſophie de Hobbes, qu'il abhorroit ſa Politique (18). Il reſpectoit les Livres ſacrés, les liſant avec attention, & défendant tout ce qu'il croyoit en être la doctrine fondamentale. „ Il avoit approfondi „ la Controverſe avec les Sociniens, & s'expliquoit franchement contre ces partiſans de la Raiſon. Il n'étoit „ pas plus content de certains Défenſeurs de la Cauſe Orthodoxe, qui, ſelon lui, *la* trahiſſoient (19)." Il traitoit les Evêques avec beaucoup d'eſtime & de reſpect, & les

(18) Kennet's *Funeral Sermon* p. 41.

(19) Idem *Memoirs* p. 169.

les autres Eccléſiaſtiques avec les égards dûs à leur Caractère : jamais il ne leur rendoit ſa compagnie deſagréable par des railleries profanes, ou par des expreſſions choquantes. Ce qu'il a jamais dit de plus fort à aucun Eccléſiaſtique, c'eſt ce qu'il dit à un qui ſe mêloit d'affaires, qu'il ne croyoit pas qui fuſſent de ſon reſſort : *Monſieur, ſouvenez-vous que vous devez prêcher Dimanche prochain* (20). Il liſoit les Auteurs Latins avec beaucoup d'attention. Tacite étoit ſon Auteur favori ; il l'avoit lu avec réfléxion, le poſſédoit parfaitement, s'étoit nourri de ſon eſprit, & rempli de ſes maximes ſur la Liberté & le Pouvoir Souverain (21). Sa plus grande ambition étoit d'aimer & de ſervir de bons Princes : c'eſt ce qui le porta a vouloir qu'on mît ſur ſon Tombeau, WILLELMUS DUX DEVON. *Bonorum Principum fidelis fabulus, inimicus & inviſus Tyrannis*, c'eſt-à dire, „ Guillaume Duc „ de Devonſhire, Sujet fidéle des bons Princes, ennemi „ des Tyrans, auxquels il a été odieux." C'étoit-là la ſeule qualité dont il faiſoit cas, en qualité de Politique. Il croyoit qu'étant allié de fort près à la plupart des Familles illuſtres d'Angleterre, il devoit prendre d'autant plus de part & d'intérêt aux Privilèges des Pairs & aux Droits du Peuple. Il paroiſſoit formé pour être un bon Patriote (22). Le nom même de Tyran lui étoit odieux, & ſa plume n'avoit jamais de fiel que quand il étoit queſtion de cela (23). Dans un Poëme intitulé : *Alluſion à la Suite d'Homère par l'Archevêque de Cambray*, on trouve des Vers, dont voici le ſens : „ O le plus mépriſable de „ tous les états, que celui d'un Homme qui gémit dans „ une aveugle dépendance d'un ſeul ! Qu'il eſt au-deſſous „ de celui des Troupeaux qui paiſſent librement dens les „ campagnes, des Animaux qui habitent les Forêts ! Chez „ eux, les Sophiſmes de l'Ecole n'ont aucune autorité ; „ & le faſtidieux langage du *Droit Divin* ne peut donner „ à aucun d'eux le droit de dévorer ſes compagnons, ſans „ oppoſition. Il n'appartient qu'à l'Homme ſeul de ſa„ voir l'art de ſe rendre lui-même malheureux à force de „ raiſonner." Son air étoit engageant & impoſant, ſa converſation honnête & polie au ſouverain dégré. Il jugeoit avec équité, & les Diſcours qu'il prononçoit ſur les affaires importantes, étoient poſés & graves. Toute ſa conduite, en qualité de Miniſtre d'Etat, répondoit à la grandeur de ſa naiſſance & de ſon rang ; & il ne lui manquoit aucune des qualités qu'on appelle de ce nom dans ce Monde. Il entendoit bien la Muſique, il avoit le goût bon pour la Peinture & pour les autres Beaux-Arts, & travailloit continuellement à perfectionner ſon jugement à cet égard. Son génie, ſon habileté & ſon expérience en fait d'Architecture l'élevoient au-deſſus de tous ceux de ſon tems, & ſa Maiſon de *Chadſworth* ne le céde peut-être pour la beauté & la magnificence à aucun Palais de l'Europe. Il étoit verſé dans les Langues, bon Juge de l'Hiſtoire, & bon Critique dans la Poëſie (24). On a deux Pièces de ſa façon de ce dernier genre. I. Une *Ode ſur la mort de la Reine Marie*, qu'on dit que Dryden préféroit à toutes les autres faites à cette occaſion (25). II. *Alluſion à la ſuite d'Homère par Mr. de Cambray.* Il étoit Poëte non ſeulement avec génie, mais avec jugement & ſavoir. Mylord Roſcommon ſoumettoit à ſa révision ſes vers, dignes de l'immortalité. Il poſſédoit Horace, & parloit des autres Anciens avec goût & connoiſſance. Rien de profane ni d'indécent dans ſes Vers ; il ſavoit la différence qu'il y a entre l'homme d'eſprit & l'honnête-homme, & y avoit ſcrupuleuſement égard (26).

(20) Idem p. 170.

(21) Idem *Funeral Sermon* p. 48.

(22) Idem p. 11. 32.

(23) Idem *Memoirs* p. 167.

(24) Idem *Funeral Sermon* p. 54. 55.

(25) Idem *Memoirs* p. 172.

(26) Id ib. p. 172. 173.

CAVENDISH (GUILLAUME), ſecond Duc de Devonſhire, & fils du précédent. Après la paix de Riſwyck, il fit un tour en France. La ſeptiéme année du règne de Guillaume III, il fut élu un des Députés du Comté de Derby au Parlement ; il ſut Membre, en la même qualité, de deux autres Parlemens ſous le même règne ; & il aſſiſta aux deux prémiers Parlemens tenus ſous celui de la Reine Anne, de la part du Comté d'Yorck. Il épouſa *Rachel*, fille ainée de Guillaume Lord *Ruſſel*, & ſœur de Wriotheſley Duc de Bedford, morte le 28 Decembre 1725, dont il eut quatre fils & ſix filles [*A*]. Pendant qu'il étoit Marquis d'Hartington, la Reine Anne le fit Capitaine des *Yeomen* de la Garde ; & aiant ſuccédé à ſon père dans ſes Titres & dans ſes Biens, cette Princeſſe lui confera auſſi les Dignités de ce Seigneur, avec ce compliment, „ qu'elle avoit perdu un fidéle Sujet & un „ bon Ami, en la perſonne de ſon père ; mais qu'elle ne doutoit pas qu'elle ne retrouvât l'un & l'an„ tre en la perſonne du fils." Le 8 Septembre 1707, il fut reçu Grand-Maître de la Maiſon de la Reine, & Membre du Conſeil Privé, & preta ſerment en cette qualité. Le 29 Octobre il fut nommé Grand-Maître & Prémier Juge des Forêts, Parcs &c. de Sa Majeſté, au Nord de la Trente, Gouverneur & *Cuſtos Rotulorum* du Comté de Derby. Au changement du Miniſtére en 1710, il réſigna ſes Emplois ; mais aiant été créé Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, il fut inſtallé le 22 Décembre de la même année. La Reine Anne étant morte le 1. d'Août 1714, le Roi George I. le nomma un des Régens du Royaume, juſqu'à ſon arrivée de Hanovre. Le 24 Septembre il fut déclaré Grand-Maître de la Maiſon, le 1. d'Octobre il préta ſerment en qualité de Membre du Conſeil Privé, & le 9 du meme mois il fut nommé Gouverneur & *Cuſtos Rotulorum* du Comté de Derby. Aiant réſigné en 1716 ſa Charge de Grand-Maître de la Maiſon, il fut déclaré le lendemain Préſident du Conſeil ; mais il quitta cet honorable Emploi le 16 d'Avril 1717, lorſque pluſieurs Seigneurs réſignérent leurs Charges. Le 11 de Juin 1720, il fut nommé pour la ſeconde fois un des Régens du Royaume pendant le Voyage du Roi à Hanovre ; & pour la troiſiéme fois le 3 de Juin 1723. Le 27 Mars 1725, il fut nommé Préſident du Conſeil. Le 3 de Juin 1725, il fut mis pour la quatriéme fois au nombre des Régens du Royaume pendant l'abſence du Roi, & pour la cinquiéme fois le 31 de Mai 1727 : ce fut pendant cette Regence, que le Roi mourut le 11 Juin à Oſnabrug. Le 10 Septembre 1727, le Roi George II. le nomma de nouveau Gouverneur & *Cuſtos Rotulorum* du Comté de Derby, le 20 du meme mois Préſident du Conſeil, & le 13 de Novembre un des Gouverneurs de la Chartreuſe. Il eſt mort le 4 Juin 1729, & le Duc de Devonſhire d'aujourd'hui lui a ſuccédé dans ſes Titres & dans ſes Biens. Ses Armes ſont de Sable, à trois têtes de Cerf coupées, d'Argent, ornées d'Or ; pour Cimier, un Serpent noué ſur un Cordon : pour Deviſe, *Cavendo tutus* (*a*).

(*a*) Voyez Collins *Peerage of England* Vol. I. p. 185-188.

[*A*] *Il eut quatre fils & ſix filles.*] I. GUILLAUME, le Duc de Devonſhire d'aujourd'hui, né en 1698, qui a épouſé en 1718 *Catherine*, fille unique & héritière de Jean *Hoskins*, Ecuyer, du Comté de Middleſex, dont il a eu trois fils & trois filles actuellement en vie, *Guillaume*, qu'on appelle le Marquis d'Hartington ; *George*, dont le Roi eſt le Parrain ; *Frederic*, dont ſon Alteſſe Royale le Prince de Galles eſt Parrain ; Mylady *Caroline*, dont la feue Reine étoit Marraine ; & Mylady *Elizabeth* & *Rachel*. II. JAQUES, fait Capitaine d'une Compagnie dans le troiſiéme Régiment des Gardes, au mois d'Avril 1730. III. CHARLES, Membre de la Société Royale, élu Député au Parlement pour le Bourg de Heytesbury dans le Comté de Wilts le 15 d'Avril 1725, en 1727 pour la Ville de Weſtminſter, & en 1728 nommé Gentilhomme de la Chambre de ſon Alteſſe Royale le Prince de Galles ; & Député de la part du Comté de Derby au Parlement. Le 9 Janvier 1728-9 il a épouſé Mylady *Anne de Grey*, troiſiéme fille de Henri Duc de Kent, décédée au mois de Septembre 1733. IV. JEAN, mort le 10 de Mai 1720. Les filles ont été I. MARIE, morte le 15 Juin 1719. II. RACHEL. III. ELISABETH, qui a épouſé le 2 Juillet 1723 le Chevalier *Thomas Lowther* de Hocker dans le Comté de Lancaſtre, Baronet. IV. CATHERINE, mariée le 14 Mai 1723 à *Guillaume Morgan* de Tredegar dans le Comté de Monmouth, Ecuyer, créé Chevalier du Bain le 27 Mai 1725. V. ANNE. VI. DIANE, morte le 12 Février 1721-2.

CAXTON (GUILLAUME), fameux par les Ouvrages qu'il a publiés, & pour avoir apporté le prémier l'Imprimerie en Angleterre, étoit né dans la Province de Kent, ainſi qu'il nous l'apprend lui-même (*a*). Il avoit été élevé dans le Commerce, & mis en Apprentiſſage chez Robert Large, Mercier, qui après avoir été Shérif & Maire de Londres, mourut en 1441, laiſſant par ſon Teſtament XXIV Marcs à Guillaume Caxton ſon Apprentif, Legs conſidérable dans ce tems-là, & témoignage honorable rendu à ſa probité & à ſon bon caractère (*b*). Depuis la mort de ſon Maitre, il employa les trente années ſuivantes à commercer delà la Mer ; & nous trouvons qu'en l'année 1464 il fut employé par le Roi Edouard IV dans une Négociation publique & honorable, conjointement avec le Comté de Hertford.

(*a*) *Voy.* ſa Preface au devant du *Recuell of the Hiſtoryes of Troye*. Le Dr. Fuller s'eſt trompé dans ſes *Hommes Illuſtres*, en diſant qu'il étoit né à Caxton dans

(*b*) Cöayert Middleton *Diſſert. concerning the Origin of Printing in England ; ſhewing that it was firſt introduced and practiſed by our Countryman* William Caxton *at* Weſtminſter, *and not, as is commonly believed ; by a foreign Printer at* Oxford p. 19. Cambridge 1735 in-4.

vec un Richard Whitehill Ecuyer, pour conclurre un Traité de Commerce entre le Roi & ſon beau-frére le Duc de Bourgogne, à qui appartenoit la Flandre. La Commiſſion les qualifie *Ambaſſiatores, Procuratores, Nuncios, & Deputatos ſpeciales*, leur donnant à tous deux, ou à chacun d'eux en particulier, plein-pouvoir de traiter &c. (*c*). Il fut inconteſtablement le prémier, qui introduiſit l'Imprimerie en Angleterre [*A*]; & publia pluſieurs Ouvrages, les uns de ſa propre compoſition, les autres qu'il avoit traduits [*B*]. Le Dr. Middleton remarque (*d*), qu'on ne peut lire ſes Ouvrages imprimés, ſans concevoir du reſpect pour lui, & ſans être convaincu qu'il fournit pendant toute ſa vie le

(*c*) Rymer's *Fœdera* T. XI. p. 513. & Maittaire *Annal. Typogr.* Append. ad T. I. p. 51.

(*d*) *Ubi ſupra* p. 60.

[*A*] *Il fut inconteſtablement le prémier qui introduiſit l'Imprimerie en Angleterre.*] C'eſt ce qui a été très exactement diſcuté par le ſavant & judicieux Conyere Middleton, Docteur en Théologie, & prémier Bibliothécaire de l'Univerſité de Cambridge, dans ſa *Diſſertation ſur l'Origine de l'Imprimerie en Angleterre; où l'on prouve qu'elle a été prémiérement introduite & exercée par notre Compatriote* Guillaume Caxton, *à* Weſtminſter; *& non, comme on le croit communément, par un Imprimeur étranger* à Oxford (1). Il remarque (2), que c'eſt une tradition conſtante, rapportée par les Hiſtoriens, que Caxton en voyageant dans les Pays étrangers, & pendant ſon ſéjour de pluſieurs années en Hollande, en Flandre & en Allemagne, pour les affaires de ſon commerce, eut occaſion de s'inſtruire de tout ce qui regardoit l'Imprimerie; & que par l'encouragement des Grands, & particuliérement de l'Abbé de Weſtminſter, il établit d'abord une Imprimerie dans cette Abbaye, & commença à y imprimer des Livres peu après l'année 1471. Cette tradition avoit été reçue univerſellement, juſqu'à ce que les Curieux eurent connoiſſance d'un Livre dont la date porte Oxford *anno* 1468, & dont on avoit à peine parlé avant la Révolution. On le regarda comme une preuve évidente que l'on avoit imprimé à Oxford, pluſieurs années avant que Caxton commençât à exercer cet Art. Ce Livre, qui eſt dans la Bibliothéque publique de Cambridge, eſt un petit Volume de quarante & un feuillets in-4. & qui a pour titre: *Expoſitio Sancti Jeronimi in Simbolum Apoſtolorum, ad Papam Laurentium:* & à la fin, *Explicita expoſitio &c. impreſſa Oxonie, & finita An. Dom.* MCCCCLXVIII. XVII. *die Decembris**. [☞ Mr. Marchand, dans ſon *Hiſtoire de l'Imprimerie*, Sect. XII. p. 56. marque ce Livre in 8. Il dit, que „ cette forme in 8., „ le Caractére Gothique de ce Volume, les Signatures „ qu'on dit s'y trouver, & la conformité de Forme, de „ Signatures, & de Caractéres, avec l'*Egidius de Peccato originali*, imprimé pareillement à Oxford en 1479, lui „ laiſſent encore quelque ſcrupule touchant l'Autenticité „ de l'Edition, *qu'il croiroit aiſement de dix ans plus nouvelle.* AND.] L'apparition de ce Livre ravit à Caxton la gloire dont il avoit été depuis longtems en poſſeſſion, d'avoir été la prémiére Auteur de l'Imprimerie dans le Royaume; & depuis ce tems-là, Oxford a eu l'honneur d'avoir eu la prémiére Imprimerie. La ſeule difficulté étoit de rendre raiſon du ſilence de l'Hiſtoire ſur un événement auſſi mémorable, & du défaut de Monumens dans l'Univerſité même, touchant l'établiſſement qui ſe fit chez eux, d'un nouvel Art d'une ſi grande utilité pour les Sciences. Mais cette difficulté fut levée par la découverte d'une Piéce, mentionnée dans l'Art. d'ATKYNS (*Richard*) (3), où il eſt dit „ que Thomas Bouchier, Archevêque de Cantorbéry, perſuada à Henri VI de ne rien négliger pour „ faire paſſer l'Imprimerie en Angleterre; & que le Roi „ aiant agréé la choſe, envoya en Flandre Robert Turnour Valet de ſa Garderobe, fourni de l'argent néceſſaire pour l'exécution de ſon deſſein, qui s'aſſocia „ *Guillaume Caxton*, homme intelligent, & qui connoiſſoit parfaitement le Pays. Ces deux hommes trouvérent moyen de corrompre & d'amener en Angleterre un certain *Frederic Corſellis*, Garçon dans l'Imprimerie de Haerlem, où Jean Guttemberg venoit d'inventer cet Art, & travailloit actuellement. Ce Corſellis fut envoyé d'abord à Oxford ſous bonne & ſure garde, pour l'empêcher de s'échaper, & pour l'obliger à remplir ſes engagemens." Ce fut là qu'il imprima le Livre ſuſmentionné, mais ſans nom d'imprimeur. Mr. Middleton examine ce prétendu Manuſcrit, ſur lequel il fait diverſes obſervations, & il conclud enfin (4) que c'eſt une Piéce ſuppoſée, & dit que Mr. Atkyns, „ qui par ſa manière „ d'écrire paroit avoir été un homme hardi & vain, pourroit bien en avoir été l'Auteur; car il étoit intéreſſé à „ le faire recevoir du Public pour confirmer ce qu'il ſoutenoit, que *l'Imprimerie eſt un Droit de la Couronne*, „ contre la Compagnie des Libraires, avec leſquels il avoit un fâcheux procès, pour défendre les Lettres Patentes du Roi, à la faveur deſquelles il prétendoit des „ pouvoirs excluſifs d'imprimer." A l'égard du Livre ſuſmentionné, qui ſubſiſte comme un Monument que l'Imprimerie a été exercée à Oxford *ſix ans* avant l'impreſſion d'aucun Livre de Caxton où il y ait une date; le Dr. obſerve (5) qu'il y a tant d'autres faits qui contrebalancent la conſéquence qu'on en tire, & tant de circonſtances en faveur du ſentiment contraire, qu'il ne doute pas que la date en queſtion n'ait été originairement faillinée par l'Imprimeur, ſoit à deſſein, ſoit par mépriſe, & qu'un X a été omis dans la date de l'impreſſion: ce dont les exemples ne ſont point rares dans l'Hiſtoire de l'Imprimerie. D'ailleurs, pour ne pas inſiſter ſur la netteté du caractére, la régularité des pages &c. en quoi ce Livre ſurpaſſe ceux de Caxton, il y a une choſe qui ſemble rendre la conjecture plus que probable, & la porter juſqu'à la certitude: ce ſont les *Signatures*, ou les lettres de l'Alphabet placées au bas des pages, pour indiquer la ſuite des feuillets; accompagnement inventé pour la direction des Relieurs, qui n'étoit ni inventé ni pratiqué encore dans le tems où l'on ſuppoſe que ce Livre a été imprimé (6). Ce qui confirme outre cela ce ſentiment, c'eſt que depuis le tems de la prétendue date de ce Livre, l'an 1468, l'on n'a aucune autre production de l'Imprimerie d'Oxford pendant les onze années ſuivantes; & il eſt inconcevable qu'une Imprimerie, établie avec tant de peine & de dépenſe, ait été laiſſée ſi longtems oiſive & inutile: au lieu qu'en admettant la conjecture du Docteur, toutes les difficultés qui ſont inſéparables de la date de l'impreſſion à Oxford, & qu'on ne peut lever, s'évanouiſſent entiérement (7). Le Dr. Middleton paſſe enſuite (8) à mettre dans tout leur jour les preuves poſitives, qui juſtifient que Caxton a été le prémier Imprimeur d'Angleterre; & il remarque, que tous nos Ecrivains avant la Révolution, qui parlent de l'établiſſement de l'Imprimerie chez nous, lui en font conſtamment honneur ſans contradiction. Stowe dans ſa *Survey of London*, parlant de la XXXVII. année de Henri VI, ou année 1459, dit que „ le noble Art de l'Imprimerie fut inventé vers ce tems-là à *Moyence* par *Jean Guttemberg*; „ & que *Guillaume Caxton* de Londres, Marchand, l'apporta en Angleterre vers l'an 1471, & l'exerça le prémier dans l'Abbaye de Weſtminſter." Truſſel dans ſon *Hiſtoire de Henri VI*, & le Chevalier Richard Baker dans ſa *Chronique*, rapportent la même choſe; & Mr. Jaques Howell dans ſa *Londinopolis* *, décrit le lieu où Iſlip Abbé de Weſtminſter établit *la prémiére Preſſe, pour l'uſage de* Caxton, *dans l'Aumônerie*. Pas deſſus tous, le fameux Jean Léland Garde de la Bibliothéque de Henri VIII, ſurnommé par diſtinction *l'Antiquaire*, & qui vivoit peu de tems après Caxton, la qualifie expreſſément (9), *Anglia Prototypographus*, le prémier Imprimeur d'Angleterre; & comme cet Auteur avoit paſſé quelque tems à Oxford, après avoir fait ſes études & pris ſes degrés à Cambridge, il n'a pu guéres ignorer l'Origine & l'Hiſtoire de l'Imprimerie dans cette Univerſité. Mr. Henri Wharton, dans ſon *Appendix* à l'*Hiſtoria Literaria* du Dr. Cave (10), aſſure que Caxton a été le prémier qui a apporté l'Art de l'Imprimerie en Angleterre: *Primuſque omnium artem typographicam Angliæ intulit*; & c'eſt apparemment ſur ſon autorité que Mr. Du Pin l'appelle *le premier Imprimeur d'Angleterre*. Ces témoignages de nos Hiſtoriens, qui ſont poſitifs en faveur de Caxton, & qui gardent un profond ſilence ſur une Imprimerie plus ancienne à Oxford, ſont puiſſamment fortifiés par les Ouvrages mêmes de Caxton. La groſſiéreté du caractére, l'irrégularité des pages, le défaut de ſignatures, les lettres initiales &c. dans ſes prémiéres Editions, forment d'abord un préjugé, qui porte à les regarder comme les prémiéres productions de l'Imprimerie chez nous. Outre cela, le Dr. Middleton (11) a découvert un paſſage à la fin du troiſiéme Livre de ſon *Recuyell or godryng together of the Hiſtories of Troye*, imprimé ſans date in fol. qui forme en quelque ſorte une preuve directe. *Ainſi*, dit Caxton, *je finis ce Livre &c. Et comme en l'écrivant ma plume s'eſt laſſée, ma main s'eſt fatiguée, & mes yeux ſont ébloüis pour avoir été trop attachés ſur le papier blanc .... que l'âge avance de jour en jour ..... que d'ailleurs j'ai promis à diverſes perſonnes & à mes amis de leur procurer ce Livre le plus tôt que je pourrois; j'ai appris & pratiqué à grands frais d'imprimer cet Ouvrage de la manière & en la forme que vous voyez ici; car il n'eſt pas écrit à la main, comme les autres Livres, mais tous les Livres de ce Recuell d'Hiſtoires de Troye, imprimés, comme vous le voyez ici, ont été commencés & achevés en un jour &c.* C'eſt-là le ſtile & le langage des prémiers Imprimeurs, comme le ſavent tous ceux qui ont feuilleté les anciens Livres. *Fauſte & Scheffer*, les Inventeurs de l'Art, en donnérent l'exemple dans leurs prémiéres Editions de Mayence, en avertiſſant le Public à la fin de chaque Livre „ qu'ils n'étoient „ point écrits avec la plume, comme l'avoient été tous „ les Livres auparavant, mais produits par un nouvel Art, „ de les imprimer avec des caractéres de métal mis en „ forme." A leur exemple, les Imprimeurs de la plupart des Villes de l'Europe, où l'Imprimerie étoit nouvellement établie, donnérent en général le même avertiſſement, comme on le peut voir dans ceux de Veniſe, de Rome, de Naples, de Véſone, de Baſle, d'Ausbourg, de Louvain &c. préciſément de la même manière que dans l'avertiſſement de Caxton rapporté ci-deſſus (12).

[*B*] *Publia pluſieurs Ouvrages, les uns de ſa propre compoſition, les autres qu'il avoit traduits.*] Nous en donnerons le Catalogue, tiré de Bale, de Puſſéus, des *Annales Typographici* de Maittaire, de l'*Hiſtoire générale de l'Imprimerie* de Palmer, & de la Diſſertation de Mr. Middleton. I. *Fructus Temporum*, ou *le Fruit des Tems*, imprimé en 1483: il y en a encore une autre Edition de Weſtminſter par Winken de Worde en 1497 (13), & une de Londres 1515 in fol. (14). II. *La Vie & l'Hiſtoire du Roi Arthur*, en 21 Livres, écrits & imprimés par Caxton à Weſtminſter

(1) Imprimée à Cambridge 1715 in-4.

(2) P. *c.* 6.

* *Voy.* Maittaire *Annal. Typogr.* Vol. I. p. 83. Edit. Hagæ-Comit. 1719 in-4.

(3) Rem. [*B*].

(4) P. 76.

(5) P. 7.

(6) Ibid. p. 9.

(7) Ibid. p. 10.

(8) P. 14.

* P. 555.

(9) *Comm. de Scriptor. Britann.* Tom. II. cap. 582. p. 480. Oxon. 1709. Il l'appelle *Caxtonus*.

(10) P. 590. Genève 1720 in-fol.

(11) Pag. 88. 12.

(12) Id. ib. p. 18.

(13) Id. ib. p. 11.

(14) Nicholſon *English Hiſtorical Library* Part I. p. 5.

le caractère d'homme modeſte, de probité, extrêmement induſtrieux pour faire du bien à ſon Pays ſelon ſes talens, répandant parmi le peuple les Livres qu'il croyoit utiles à la Religion & aux bonnes mœurs, traduits principalement du François. La nouveauté & l'utilité de cet Art le fit connoître de pluſieurs Grands, dont il gagna la faveur, & ſous la protection & aux dépens deſquels il publia la plus grande partie de ſes Ouvrages. Quelques-uns furent dédiés au Roi Edouard IV, à ſon frère le Duc de Clarence, & à la Ducheſſe de Bourgogne leur ſœur, au ſervice de laquelle il avoit été pluſieurs années avant qu'il commençât à imprimer (*e*), comme il l'a ſouvent reconnu avec gratitude. Il imprima auſſi pour l'uſage & par l'ordre exprès de Henri VII, pour le Prince Arthur ſon fils, & pour pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes de ſon tems: toutes circonſtances qui confirment l'opinion, qu'il a été le prémier Imprimeur. Car il eſt aſſez difficile de concevoir, qu'on l'eût autant careſſé & employé, ſi pendant tout ce tems-là, il y avoit eu avant lui un plus habile Ouvrier à Oxford; & que ce dernier n'eût point été employé du tout, durant l'eſpace d'onze ans. On a aſſuré & cru généralement, que tous ſes Livres ont été imprimés dans l'Abbaye de Weſtminſter: cependant on n'en ſait rien de lui-même, & il n'en eſt point fait mention avant l'année 1477; enſorte qu'il a imprimé pluſieurs années, ſans nous dire en quel lieu (*f*). Mr. Echard, dans ſon *Hiſtoire d'Angleterre*, fait mention ſur la fin du règne d'Edouard IV, parmi les Savans de ce tems-là, d'un *Guillaume Caxton Auteur d'une Hiſtoire d'Angleterre*; mais il paroît douter *ſi c'eſt l'Imprimeur de ce nom.* S'il eût vu les Ouvrages de Caxton, ſes doutes auroient été éclaircis. On ne ſait pas préciſément l'âge de Caxton; mais il étoit certainement fort vieux, & paſſoit vraiſemblablement quatre-vingts ans, quand il mourut. En 1471, il ſe plaignoit déja, à la fin de ſon *Recueyll* (*g*), qu'il devenoit ſujet aux infirmités de la vieilleſſe; & cependant il vécut encore vingt-trois ans, & continua ſon travail avec une extrême diligence dans l'Abbaye de Weſtminſter juſqu'à l'année 1494, en laquelle il mourut (*h*). Voſſius a remarqué que Simler, & Poſſevin qui le ſuit ordinairement, le font fleurir en 1538 (*i*); ce qui eſt une bévue groſſière. Il eſt un peu ſurprenant, que ni Bale, ni Pitſéus, ni Voſſius, en parlant de lui, n'aient remarqué qu'il a été le prémier Imprimeur d'Angleterre. Il raſſemble les Ouvrages de Chaucer, dont il publia une Edition. Bale le qualifie d'homme *qui n'étoit pas abſolument ſtupide, ni indolent* (*k*). Mais Pitſeus (*l*) en parle en termes plus avantageux, & dit que c'étoit un homme pieux, ſavant, induſtrieux, & qui jaloux de ſa réputation, etoit encore plus zélé pour l'honneur de ſon Pays. Jean Major, Hiſtorien Ecoſſois, reconnoit dans ſon quatrième Livre, qu'il a traduit pluſieurs Hiſtoires de notre Auteur d'Anglois en Latin; & qu'il a emprunté de lui la plus grande partie de ſon Ouvrage (*m*).

(*e*) Id. ib. *Vey. Caxton's Preface to his Recueyll of the Hiſtoryes of Troye*; & Bolæus *Scriptores Ill. Maj. Brytann. Cent. 8. cap. 61. p. 618* & Pitſeus *de Ill. Angl. Scriptor. num 882. p. 670.*

(*f*) Middleton *ubi ſupra* p. 20.

(*g*) Voyez Rem (*A*).

(*h*) Middleton p. 21.

(*i*) *De Hiſt. Latin. Lib. III. cap. 2.*

(*k*) *Vir non omnino ſtupidus, aut ignavia torpens &c.*

(*l*) *Ubi ſupra.*

(*m*) *Vid.* Pitſeus & Voſſius *ubi ſupra.*

ſter en 1480 in fol. III. *Thymage*, ou *Miroir du Monde, traduit du François, & achevé le VIII de Mars la XXI. année du Roi Edouard IV*, à Weſtminſter 1480 in fol. Caxton nous dit qu'il „ traite du Monde, & de ſon admira„ ble diviſion; dans lequel un homme raiſonnable peut „ voir par les figures qui s'y trouvent, la diſpoſition & „ le mouvement du Firmament, & comment la Terre eſt „ ſuſpendue au milieu.... Traduit du Latin en François „ 1245, & à préſent groſſièrement du François en An„ glois, par moi homme ſimple, Guillaume Caxton &c." IV. *Deſcription de la Grande Bretagne & de l'Irlande, tirée du Polycronicon, achevé le XVIII d'Août.* A Weſtminſter 1480 in-fol. V. *Polycronicon, compilé en Latin par Ranulphe Higden, Moine de Cheſter. Traduit en Anglois par Jean Treviſa, Vicaire de Barkeley, à la prière de Thomas Lord Barkeley. Continué depuis l'an 1357 juſqu'à l'an 1460, par un homme ſimple, Guillaume Caxton*; achevé le 2 de Juillet de la XXII. année d'Edouard 1482; à Weſtminſter 1482 in-fol. VI. *La Vie du Roi Edouard le Confeſſeur.* VII. *Le Jeu des Echecs*, traduit du François en Anglois. Weſtminſter 1474 in fol. VIII. *Les Chroniques d'Angleterre*; achevées le X de Juin, & imprimées dans l'Abbaye de *Weſtmeſtre*, in fol. 1480. IX. *Godefroy de Bouillon, ou le dernier Siége & la Conquête de Jeruſalem; traduit du François dans l'Abbaye de Weſtmeſtre*; in-fol. 1481. X. *La Legende des Saints, appellée communément la Legende Dorée; traduite du François, & achevée le XX Novembre, la prémière année du Roi Richard troiſième, à Weſtmeſtre*; in-fol. 1483. XI. *Le Livre intitulé* Caton (ou les Diſtiques de Caton en Latin, avec une Verſion & un Commentaire en Anglois) *traduit du François dans l'Abbaye de Weſtmynſtre, XXIII Decembre, la prémière année de Richard III, dédié à la Ville de Londres*; in-fol. 1483. XII. *Le Livre des Leçons & des Conſeils du Chevalier de la Tour à ſes Filles. Traduit du François, imprimé le dernier jour de Janvier, de la prémière année de Richard III.* in-fol. 1483. XIII. *Le Livre Royal, ou le Manuel d'un Roi, où ſe trouvent le Décalogue, le Symbole, les VII Péchés mortels, les Demandes du Pater noſter, les Graces du S. Eſprit, les VII Vertus &c. tournés du François en Anglois à la prière d'un Ami particulier, Marchand de Londres. Achevé le XIII Septembre, la ſeconde année de Richard III.* in-fol. 1484. XIV. *Hiſtoire du noble & vaillant Chevalier Paris & de la belle Vienne, fille du Dauphin du Vienneis.* Traduite du François en Anglois par Guillaume Caxton de Weſtminſter, achevée le dernier d'Août 1485, & imprimée le XIX Décembre de la même année. XV. *Le Livre des Bonnes Mœurs; qui m'a été donné par un Ami particulier Marchand de Londres, nommé Guillaume Praat; traduit du François. Achevé le VIII Juin* M. IIIICI.XXXVI. *la prémière année de Henri VII, imprimé le XI May ſuivant*; in fol. 1487. XVI. *La Doctrinal de la Sageſſe, très utile à tous les Chrétiens; traduit du François à Weſtmeſtre, & achevé le VII May* 1489. XVII. *Le Livre des Faits d'Armes & de Chevalerie, que Chriſtine de Piſe a tiré de Vegecius de ce miſtari, que le Roi très Chrétien mon ſouverain Seigneur Henri VII m'a remis pour le traduire du François en Anglois, le XXIII Janvier de la troiſième année de ſon règne. Imprimé le XXIIII Juillet ſuivant*; in-fol. 1489. XVIII. *L'Eneide compoſée en Latin par l'illuſtre Poëte Virgile .... traduite du François en Anglois le XXII Juin, la cinquième année de Henri VII.* in-fol. 1490. XIX. *Recueil des Hiſtoires de Troye*, traduit du François; in fol. XX. *La Vie de la glorieuſe Vierge & Martyre Sainte Catherine de Sienne; avec les Revélations de Sainte Eliſabeth fille du Roi de Hongrie*; in-fol. XXI. Speculum Vitæ Chriſti, *ou le Miroir de la Vie de Jéſus-Chriſt, tiré de l'Ouvroge Latin du Docteur Bonaventure* de Meditatione Vitæ Chriſti .... *avec un petit Traité du très excellent Sacrement du Corps de Chriſt, & de ſes merveilles*; in fol. XXII. *Le Curiace de Maître Alain Chartier*, traduit du François en Anglois. XXIII. Vitæ Patrum, *ou la Vie Religieuſe & Solitaire des anciens Pères Hermites du Deſert .... écrite par S. Jerôme .... traduite du François en Anglois par Guillaume Caxton de Weſtmynſtre, & achevé le dernier jour de ſa vie. Imprimé dans la ſuſdite Ville de Weſtmynſtre par moi Wynken de Worde.* 1495. XXIV. *Hiſtoire de Lombardie* en un Livre. XXV. *Santilogium Britanniæ* de Jean de Tinmouth, *abrégé par Capgrave, & traduit en Anglois par Caxton.* XXVI. *Recueil des Poëſies de Chaucer.*

CECIL (GUILLAUME), Lord Burleigh, & Grand-Tréſorier d'Angleterre ſous la Reine Eliſabeth, deſcendoit d'une ancienne & bonne Famille [*A*], & étoit fils de Richard Cecil Ecuyer, Valet de

(*n*) *Jean Warbiet*, marginal note (*a*). p. 979. 2de. Edit. de Londres 1670.

(*o*) Imprimé à Londres 1723 in-8.

(*p*) P. 1.

(*q*) Camden's *Remains concerning Britain* p. 140.

(*r*) *Hiſtory of Wales* p. 524. 549. 842.

[*A*] *Deſcendoit d'une ancienne & bonne Famille.*] Mr. David Lloyd (1) remarque, que quelques-uns croyent, que les Cécils ſont deſcendus des *Cæcilii* de Rome. Mais nous avons une Hiſtoire très exacte de cette Famille par Arthur Collins, qu'il a miſe au devant de ſon Edition de la *Vie du Grand Miniſtre d'Etat* Guillaume Cécil, *Lord* Burghley *&c. publiée ſur le Manuſcrit original écrit peu après la mort de ſa Grandeur, qui eſt à préſent dans la Bibliothèque du très Honorable Lord Brownlow, Comte d'Exeter* (2). Il remarque (3) que ce nom, comme pluſieurs autres anciens noms, a été écrit de différentes manières; *Siſſils, Sicels, Seycil, Cicil* &c. mais qu'il eſt évident (4), que quoique différemment orthographié, ç'a été le nom de perſonnes de la même famille. Camden & les autres Généalogiſtes conviennent, que ROBERT SITSELT (5), qui aida à *Robert Fitz-Hamon* à conquérir le Comté de Glamorgan, en la quatrième année de Guillaume le Roux l'an 1091, eſt la Souche de cette Famille. Ce ROBERT eut de Fitz-Hamon des Terres pour récompenſe de ſes ſervices, & il acquit enſuite par mariage Alterennis dans cette partie du Comté de Hereford, qu'on appelle *Euyas land*, avec d'autres Terres dans le même Comté & dans celui de Glocester (6). Il eut pour héritier ſon fils le Chevalier JAQUES SETSEL, Baron de Besuport, aujourd'hui Beaupère, dans le Comté de Glamorgan, qui fut tué au ſiége du Château de Wallingford, en la quatrième année du Roi Etienne (7). Il laiſſa pour héritier ſon fils JEAN SETSEL, qui fut priſonnier au ſiége de Lincoln, en la neuvième année d'Etienne (8), & aiant payé pour ſa rançon quatre-cens Marcs, fut obligé de vendre ſa Seigneurie de Beauport, & toutes ſes Terres dans le Comté de Glocester. Il eut de Mathilde ſa femme, fille de

(*q*) Barnes *History of Edward III* p. 71.

(*r*) Id. ibid.

(*s*) *Ex Stemmate apud* Collins p. 4.

de Chambre de Henri VIII (*a*), & de Jeanne fille & héritière de Guillaume Heckington Ecuyer (*b*) de Bourn, dans le Comté de Lincoln. Guillaume nâquit à Bourn le 13 Septembre 1521 (*c*), & fit ſes prémières études dans les Ecoles de Grantham & de Stamford. Lorſqu'il eut quatorze ans, on l'envoya au mois de Mai 1535 à l'Univerſité de Cambridge, où il entra dans le Collége de S. Jean, & il s'appliqua à l'étude avec tant de vigueur, qu'il payoit le Sonneur pour le réveiller tous les matins à quatre heures. A l'âge de ſeize ans il fut Lecteur de Logique: enſuite il donna des Leçons pour le Grec, pour ſon plaiſir, ſans en retirer de penſion, n'aiant pas encore dix-neuf ans (*d*). Lorſqu'il eut été reçu Maitre-ès-Arts, & demeuré ſix ans à l'Univerſité, il entra le 6 Mai 1541 dans le Collége de Grays-Inn, où il fit de grands progrès dans la connoiſſance du Droit Commun (*e*): on y faiſoit beaucoup de cas de ſa compagnie, à cauſe de ſon humeur agréable & réjouiſſante [*B*]. Sur la fin du règne de Henri VIII, étant venu voir ſon père à la Cour, il rencontra dans l'Antichambre deux Prêtres,

(*a*) Camden *Life &c. of Queen Elizabeth* ad ann. 1566 p. 409. du Vol. II. de *Complete History of England.* Lond. 1706. D. Lloyd *States Worthies* p. 478. *Account of the Family of Cecil* by A. Collins, preſixed to the *Life of Will. Cecil* &c. Londres 1732.

(*b*) Collins *Account* &c. p. 2. Camden le nomme *Ekington.*

(*c*) *Life of Will. Cecil*, p. 2.

(*d*) Ibid. p. 2.

(*e*) Ibid. p. 7.

de ....., de Frenes, *Euſtache* ſon héritier, qui épouſa Eléonnia fille du Chevalier Gautier Pembridge, dont il eut le Chevalier BAUDOIN SEISAL, créé Chevalier par le Roi Henri II. & tué au ſiége du Château de Cardiff, pendant que ſon père vivoit encore. Ce Chevalier BAUDOIN SEISAL eut de ſa prémière femme, fille du Chevalier Maurice Briampton, cinq fils, *Gerard*, *Euſtache*, *Henri*, *Jean* & *Gautier*, & deux filles, *Catherine* femme de Hugues Mureduke, & *Eleonore* mariée à Gautier Wallis. Il eut de ſa ſeconde femme, Marguerite, fille du Chevalier Etienne Radnor, *Etienne*, *Roger*, *Hugues*, *David*, *Mathilde* qui fut Religieuſe, *Jeanne* mariée à Jean de Solers, & *Anne* qui épouſa Owen de Meredith. GERARD SEISAEL ſon fils aîné épouſa Mabel fille du Chevalier Guillaume Moigne, dont il eut *Robert*; *Owen*, Moine dans l'Abbaye de Dore dans le Comté de Hereford; *Catherine*, qui épouſa en prémières noces le Chevalier Griffin de Yereford, en ſecondes noces David d'Evan, & en troiſiémes noces Geoffroi fils du Chevalier Gautier Bret; *Anne*, mariée à Robert, fils de Richard Bromwich; & *Helene*, épouſe de Jean, fils du Chevalier Richard Abrahall. Il eut pour ſucceſſeur ROBERT SAISCAL, qui épouſa Alia, fille du Chevalier Robert de Tregoze, dont il eut *Jaques*, *Geraud*, *Thomas*, *Baudouin*, *Marguerite* & *Elizabeth*. JAQUES CECIL, fils aîné de Robert, épouſa la fille du Chevalier Jean Knowle, dont il eut *Jaques*, mort jeune, *Gerard*, *Robert*, *Jean*, *Alix* femme de Gautier Monnington; *Gracieuſe*, mariée à Roger fils du Guillaume Blunt; *Eleonore* épouſe de Thomas Paine; *Marguerite*, mariée à Morgan de Meredith; & *Cecile*, femme de Hewel de Bicthin, mariée en ſecondes noces au Chevalier Hugue Bruge. GERAAD CACILL, ſon fils aîné, eut de ſa prémière femme Marguerite fille d'Etienne de la Bere, *Jean*; & un fils nommé *Jaquet*, de Brigitte veuve du Chevalier Simon Ward, ſa ſeconde femme; de la troiſiéme, fille de Martin Hopton, il eut *Martin*, *Henri*, *David* & *Jeanne*; enfin de Jeanne fille de Robert Emerton, ſa quatriéme femme, il eut *Stigand Seiſel*, tué au ſiége de Strivelin en Ecoſſe. JEAN CECIL, fils aîné de ſa prémière femme, épouſa Sibylle fille de Robert Ewyas, dont il eut la Chevalier *Jean* & *George Cecill* (10). Le Chevalier JEAN CECIL ou SAYSSAL étant au ſiége de Berwick en 1333 la ſeptiéme année d'Edouard III (11), eut une grande querelle avec le Chevalier Guillaume Fakenham (12) touchant un Ecu, qui portoit *un champ barré, à dix pièces, argent & azur, à ſix Ecuſſons, trois, deux & un, de ſable, & autant de Lions rampans du premier.* Chacun d'eux reclamoit ces Armes pour les ſiennes (13), & s'offroit de ſoutenir ſes droits par un combat en perſonne. Mais le Roi jugea à propos de le défendre, enjoignant aux Héraults de décider la choſe juridiquement ſelon les Loix: ils ajugérent ſolennellement le droit de porter ces Armes au Chevalier *Jean Cecil*, comme deſcendant en ligne directe de Jaques Cecil Baron de Beauport, tué au ſiége du Château de Wallingford, la quatriéme année du règne d'Etienne. Le Chevalier Jean épouſa Alix ſœur du Chevalier Robert Baskerville, dont il eut JEAN qui mourut pendant ſa vie, aiant épouſé Jeanne fille du Chevalier Richard Mannington, dont il laiſſa THOMAS CEISSAL Chevalier d'Alterennis dans le Comté de Hereford, qui ſuccéda à ſon aieul le Chevalier Jean Ceiſſel. THOMAS CAISSAL épouſa Marguerite, fille & héritière du Chevalier Gilbert Winſton (14), dont il eut RICHARD; celui-ci épouſa Marguerite, fille du Chevalier Jean Philips (15), dont il eut PHILIPPE SICALT, c'eſt ainſi qu'on écrivoit le nom en ce tems-là. Celui-ci épouſa Mathilde, fille & héritière de Guillaume-Philippe Vaughan de Tillisglaſe (16), & de Guillemette ſa femme, fille & cohéritière du Chevalier Thomas Barry, & d'Eliſabeth ſa femme, fille de Richard Lord Talbot; ce Chevalier Thomas Barry étoit fils & héritier de Geraud de Barrye, Seigneur de Caſtleſcalt dans le Comté de Hereford. PHILIPPE SICELT ent de la ſuſdite Mathilde, PHILIPPA ſon héritier, & DAVID SICELT (17), duquel deſcendent les Comtes d'Exeter & de Sallsbury d'aujourd'hui. PHILIPPA, le fils aîné, fut père de JEAN SICILL (c'eſt ainſi qu'il écrivoit ſon nom) d'Alterennis, & de la Paroiſſe de Walterſton dans le Comté de Hereford (18), qui par ſon Teſtament, daté du 21 Juin 1551, la cinquiéme année d'Edouard VI, ordonna que ſon Corps fût enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Pierre Walterſton, & laiſſa à Eliſabeth Weynſton ſa femme, ſa Maiſon d'Alterennis, avec les Terres qui en dépendoient, pour ſa vie, & après ſa mort à ſon fils *Guillaume* & à ſes Héritiers à jamais; hypothéquant ſes autres Terres dans les Comtés de Hereford & de Monmouth au ſuſdit *Guillaume*, & à ſon défaut, s'il mouroit ſans enfans, à ſon fils *Thomas*, le reſte à *Philippa Sycill* ſon fils, & à *Anne* & *Alix* ſes filles. DAVID, fils cadet de *Philippe Sicelt* ſuſmentionné, aiant acheté un beau Bien dans le Comté de Lincoln, en la XXII. année de Henri VII, fonda une Chantrerie dans l'Egliſe de S. George en Stamford (19); la troiſiéme année de Henri VIII il fut fait (20) Bailli d'Eau de Wittleſcy-mera dans le Comté de Huntingdon, & Garde des Cygnes de ce Lieu, & de toutes les Eaux & Marais dans les Comtés de Huntingdon, de Cambridge, de Lincoln & de Northampton, pour trente ans. La cinquiéme année de Henri VIII, il fut établi un des Sergens d'Armes du Roi (21); & aiant cet emploi à la Cour, il obtint pour *Richard* ſon fils & ſon héritier la place du Page de la Couronna (22). En la huitiéme année de Henri VIII, il obtint une Patente pour lui & pour ſon fils, de Garde de Clyf-Park dans le Comté de Northampton; & la quinziéme année du même règne, étant toujours Sergent d'Armes, il fut établi Intendant de la Seigneurie du Roi de Coly Weſton daos le même Comté (23). En la vingt troiſieme année de Henri VIII, le Chevalier Guillaume Spencer Shérif du Comté de Northampton étant mort, il fut nommé pour remplir ſa place pendant le reſte de l'année, & pendant l'année ſuivante (24); & après avoir été trois fois Alderman de Stamford (25), il mourut en 1541, la trente-deuxiéme année de Henri VIII, comme il paroît par la vérification de ſon Teſtament, qui porte cette date. RICHARD ſon fils aîné fut fait Page de la Couronne, la huitiéme année de Henri VIII (26); en la douziéme année de ce Prince, il le ſuivit à la fameuſe Entrevue avec le Roi de France, entre Calais & Guiſnes (27); & en la vingt-deuxiéme année, étant Valet de la Robe, il obtint une Patente de Connétable du Château de Warwick, qui dépendoit pour-lors de la Couronne (28); en la vingt ſeptiéme année, étant Valet de la Garderobe, il eut la Charge des Eaux du Roi à Wittleſcy-mere, la garde des Cygnes, & des Eaux qu'on appelle Great Crick & Merys dans les Comtés da Cambridge, Lincoln, Huntingron & Northampton pour l'eſpace de trente ans, à comoiencer à l'expiration du terme accordé à David Cecyll ſon père (29). En la 31. année de Henri VIII, il fut Shérif du Comté de Rutland (30). L'anoée ſuivante, il obtint ſous le nom de Richard Cecyll de Burley dans le Comté de Northampton, Ecuyer, tant pour lui que pour ſes héritiers à perpétuité, le *Lieu* du Prieuré de S. Michel proche de Stamford, & l'Egliſe avec 299 acres de Terres labourables, dans la Paroiſſe de S. Martin de Stamford, dans le Comté de Northampton (31). En la trente-quatriéme année du même règne, étant Officier de la Garderobe, il fut fait Intendant des Terres Royales de Naſſynton, Yarwell & Upton, dans le Comté de Northampton pour ſa vie (32). En la trente-ſixiéme année de Henri VIII, il acheta la Terre d'Eſyngdon dans le Comté de Rutland, appartenant alors à la Couronne, comme faiſant partie des Terres du Comte de Warwick (33). L'année ſuivante, il réſigna la garde du Château de Warwick (34). Il mourut le 22 de Mars 1553, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Martin de Stamford, laiſſant de ſa femme *Jeanne*, fille de Guillaume Heckington de Bourn, dans le Comté de Lincoln, Ecuyer, GUILLAUME ſon héritier, cui eſt celui dont il s'agit dans cet Article; & trois filles, *Marguerite*, mariée à Roger Cane de Stamford, dans le Comté de Northamptoo, Ecuyer; *Eliſabeth*, femme de Robert Wingfield d'Upron dans le même Comté, Ecuyer, & mariée en ſecondes noces à Hugues Allington, Ecuyer; & *Anne*, épouſe de Jean White de Tuaford dans le Comté de Notringham, Ecuyer (35).

(9) *Ex eodem Stemmate, apud eundem.*

(10) Collins p. IV. V.

(11) Barnes *ubi ſupra* p. 76.

(12) Powel's *Hiſt. of Wales* p. 147.

(13) Jean Boswel *Concords of Armory* fol. 80.

(14) Chancey's *Hertfordſhire* p. 306.

(15) *Viſit. de Com. Hereford.* an. 19 *in Bibl. Harley.*

(16) *Ex Stemmate per Camdenum præſentato, Tho. D. Lewis.*

(17) Ibid.

(18) *Ex Regiſtr. vocat. Buck.* 92. 16 *in Cur. Prærog. Cant. apud* Collins p. VII.

(19) Pat. 22. Henr. VII. p. 1.

(20) Pat. 3. Henr. VIII. p. 2.

(21) *Ex MS. quodam in Receptu Scacc.*

(22) Pat. 2. Henr. VIII. p. 2.

(23) Pat. 15. Henr. VIII. p. 1.

(24) Fuller *Worthies of Northamptonſhire* p. 229.

(25) Butcher's *Survey of Stamford* p. 41.

(26) Pat. 8. Henr. VIII. p. 2.

(27) *MS. Not.* B. T. *in Bibl. Joh. Auſtis Apud* Collins p. IX.

(28) Pat. 22. Henr. VIII. p. 1.

(29) Privat. Sigill. 27. Henr. VIII.

(30) Wright's *Rutland ſhire* p. 12.

(31) Pat. 32. Henr. VIII. p. 7.

(32) Pat. 34. Henr. VIII. p. 7.

(33) Pat. 32. Henr. VIII. p. 25.

(34) Collins p. X.

(35) Id. ib.

[*B*] *On y faiſoit beaucoup de cas de ſa compagnie, à cauſe de ſon humeur agréable & réjouiſſante.*] L'Auteur de ſa Vie mauſcrite, écrite peu de tems après ſa mort & publiée par Arthur Collins, rapporte un fait aſſez plaiſant ſur ce ſujet (36). „ Mais comme ſon âge, & la Société où il ſe „ trouvoit, le demandoient, il aimoit à ſe divertir quelque- „ fois avec les jeunes Gentilshommes du Collége, qui al- „ moient fort ſa compagnie à cauſe de ſon eſprit, de ſa „ galeté, & de ſa bonne humeur. Entre autres traits „ plaiſans, en voici un que je lui ai ouï raconter à lui- „ même. Un de ſes compagnons un peu débauché, l'aiant „ engagé adroitement au jeu, il perdit en très peu de „ tems ſon argent, ſes couvertures de lit & ſes Livres, „ parce qu'il n'avoit jamais joué. Il apprit enſuite de ſes „ autres Compagnons, qu'il avoit été trompé; ſur quoi „ il réſolut de s'en venger par quelque tour. Il fit „ un trou dans la muraille, proche du chevet du lit de „ ſon compagnon de jeu; & quand celui-ci fut endormi, „ il lui cria avec une voix terrible: *O homme mariel, repens toi, repens toi de ton horrible péché, de ton jeu, de* „ *ta*

(36) P. 7. 2.

Digitized by Google

tres, Chapelains d'O Neale, avec leſquels il s'entretint longtems en Latin, & s'étant engagé avec eux dans la diſpute, il y fit paroitre tant d'eſprit & de ſavoir, que les Prêtres furent entiérement démontés, & ſe retirérent fort en colére. Le Roi aiant appris que le jeune Cecil avoit confondu les deux Chapelains d'O Neale, le fit venir, & s'étant entretenu longtems avec lui, ſa converſation lui plut ſi fort, qu'il dit à ſon pére de penſer à quelque poſte qui lui convînt; ſur quoi il ſollicita la ſurvivance de la Charge de *Cuſtos Brevium* dans la Cour des *Plaidoyers Communs*, ce que le Roi lui accorda avec plaiſir (*f*). Le 8 d'Août de la trente-troiſiéme année du régne de Henri VIII il épouſa Marie Cheeke, ſœur du Chevalier Jean Cheeke, Gentilhomme d'un ſavoir diſtingué (*g*) [C], avec laquelle il ne vécut que quinze mois: il en eut *Thomas* (*h*), qui fut dans la ſuite Comte d'Exeter. Le 21 Décembre de la trente-huitiéme année de Henri VIII il épouſa en ſeconde noces Mildrede Cooke, une des filles du Chevalier Antoine Cooke, Dame diſtinguée par la connoiſſance qu'elle avoit des Langues Grecque & Latine [D]; dont il eut *Robert*, qui fut Comte de Salisbury; *Anne*, mariée à Edouard Comte d'Oxford; & *Eliſabeth*, qui épouſa Guillaume héritier de Mylord Wentworth; & trois autres enfans, qui moururent en bas âge (*i*). La prémiére année d'Edouard VI, le Duc de Sommerſet, pour-lors Proteƈteur, le fit Maitre des Requêtes. La même année il ſuivit le Duc à la guerre contre les Ecoſſois, & penſa étre tué à la bataille de Muſſelborough; mais il fut ſauvé par une perſonne, qui aiant levé le bras pour le garantir d'un coup de canon, eut ce bras emporté. La ſeconde année d'Edouard, il ſut mis à la Tour, ſur les prémiéres affaires qu'on fit au Duc de Sommerſet; mais aprés trois mois de priſon, il fut élargi. Le Duc aiant remarqué l'eſtime que le Roi avoit pour Cecil, le fit Secrétaire d'Etat & Conſeiller privé (*k*) [E]. Le 11 Octobre 1551 il fut créé Chevalier (*l*). Les Ducs de Sommerſet & de Northumberland tácherent de l'engager dans leurs intérêts par de grandes offres & par des préſens, qu'il refuſa; & il ſe conduiſit, quoiqu'avec peine, ſans prendre parti pour l'un ni pour l'autre, pendant tout le cours du régne d'Edouard; à la mort duquel le Duc de Northumberland lui fit de grandes menaces, parce qu'il s'oppoſoit au deſſein d'ôter la Couronne aux Princeſſes Marie & Eliſabeth, pour la mettre ſur la téte de la Princeſſe Jeanne Grey [F], quoiqu'il fût du nombre de ceux qui ſouſcrivirent à l'Aƈte de tranſlation (*m*). Lorſque la Reine Marie fut parvenue au Trône, elle lui accorda une amniſtie générale, & lui offrit la place de Secrétaire d'Etat & de Conſeiller privé, s'il vouloit changer de Religion, ce qu'il refuſa de faire [G]; mais il s'at-

(*f*) Ibid. p. 8 9

(*g*) Voy. l'Article CHEEK.

(*h*) *Life of Cecil Lord Burleigh* p. 5. & 9.

(*i*) Ibid. p. 5. & 10.

(*k*) Ibid. p. 10.

(*l*) Strype note (*t*) on Sir John Hayward's *Hiſt. of the Life and Reign of King Edward VI.* in the *Complete Hiſt. of Engl.* Vol. II. p. 120.

(*m*) Cambden *ubi ſupra* p. 609. and *Life of Cecil* p. 11.

„ *ta fourberie & de ta débauche; autrement tu ſeras damné,* „ *& ne peux eſpérer de ſalut.* Ces paroles prononcées d'un „ ton tragique au milieu de la nuit, remplirent le Joueur „ d'une ſi grande frayeur, qu'il ſuoit d'angoiſſe. Le len„ demain on le vit tout repentant & accablé: il raconta „ en tremblant à ſes compagnons, quelle formidable voix „ s'étoit fait entendre à lui dans la nuit, faiſant vœu de „ ne plus jamais jouer; & aiant fait venir Mr. Cecil, il lui „ demanda pardon à genoux, lui reſtitua ſon argent, ſes „ couvertures & ſes Livres. C'eſt ainſi que ce petit tour „ ſervit à guérir deux Joueurs de la fureur du Jeu. Je lui „ en ai entendu racouter divers autres de cet ordre."

[C] *Le 8 d'Août de la trente-troiſiéme année du régne de Henri VIII il épouſa Marie Cheeke, ſœur du Chevalier Jean Cheeke, Gentilhomme d'un ſavoir diſtingué.*] C'eſt ce que rapporte l'Auteur de ſa Vie (37), qui dit qu'il épouſa cette Demoiſelle *aprés avoir paſſé quelque tems dans les Inns* ou Colléges de Droit *de la Cour*. Cambden s'eſt donc trompé en aſſurant (38), qu'il l'épouſa n'aiant que vingt ans, pendant qu'il étoit encore Etodiant à Cambridge; *& qu'il l'enterra au bout d'un an ou deux, & qu'aprés cela il étudia un an ou deux le Droit à Grays-Inn à Londres.*

(37) Pag. 9.

(38) *Life and Reign of Q. Eliſabeth* in the *Complete Hiſt. of Engl.* Vol. II. p. 609.

[D] *Le 21 Décembre de la 38. année de Henri VIII, il épouſa en ſecondes noces Mildrede Cooke une des filles du Chevalier Antoine Cooke, Dame diſtinguée par la connoiſſance qu'elle avoit des Langues Grecque & Latine.*] C'eſt ce que nous apprend Cambden *, auſſi-bien que l'Auteur de la Vie de Cecil †, qui dit qu'elle poſſédoit ſi parfaitement la Langue Grecque, qu'elle traduiſit un Ouvrage de S. Chryſoſtome du Grec en Anglois.

* Ibid.

† Pag. 10.

[E] *Le fit Secrétaire d'Etat & Conſeiller privé.*] L'Auteur de ſa Vie nous apprend (39) que ce fut la troiſiéme année d'Edouard, & qu'il n'avoit alors que vingt-cinq ans (40). Mais c'eſt-là évidemment une faute; car puiſqu'Edouard VI parvint à la Couronne le 28 Janvier 1547, & que ſelon cet Auteur Mr. Cecil fut fait Secrétaire d'Etat & Conſeiller privé la troiſiéme année du régne de ce Prince, ce Gentilhomme devoit avoir alors autour de trente ans, étant né le 13 Septembre 1521. Mr. Jean Strype nous apprend (41) qu'il ſuccéda dans la Charge de Secrétaire d'Etat au Docteur Wotton, qui la réſigna le 6 Septembre 1550, ainſi que cela eſt marqué dans le Journal d'Edouard VI; deſorte que Mr. Cecil avoit alors vingt-neuf ans.

(39) P. 10.

(40) Ibid. & p. 61.

(41) In his note (*t*) upon Sir J. Hayward's *Life &c. of King Edward VI.* in the *Complete Hiſt. of Engl.* Vol. II. p. 120. * In the *Complete Hiſt. of Engl.* Vol. II. p. 555. ad ann. 1553.

[F] *Le Duc de Northumberland lui fit de grandes menaces, parce qu'il s'oppoſoit au deſſein d'ôter la Couronne aux Princeſſes Marie & Eliſabeth, pour la mettre ſur la téte de la Princeſſe Jeanne Grey.*] Mr. Jean Hayward rapporte dans ſon *Hiſtoire d'Edouard VI* *, que le Duc, dans le deſſein qu'il forma de faire paſſer la Couronne ſur la téte de la Princeſſe Jeanne ſa belle-fille, „ prit principale„ ment les avis de deux perſonnes, du Prémier Juge „ *Mountague*, qui dreſſa les Lettres Patentes, & du Se„ crétaire *Cecil*, qui étoffa la Piéce de nombre de rai„ ſons, les unes fondées ſur les Loix, & les autres ſur la „ Politique." Mais Mr. Strype ſoutient dans ſa Note ſur ce paſſage, que l'Auteur fait un grand tort à la mémoire de ces deux Grands-Hommes: „ dans quel deſſein, „ *dit-il*, c'eſt ce que j'ignore; & je ſai auſſi peu où il a „ pris ce fait, car ni *Stow* ni *Sanders* n'en parlent. Car „ prémiérement par rapport à Cecil, il étoit ſi éloigné „ d'aider dans cette occaſion, & d'inventer des raiſons „ pour la Patente, qu'il s'y oppoſa de tout ſon pouvoir; „ comme le rapporte *Cambden en termes exprès*; quoiqu'il „ ſignât avec les autres. Cependant j'ai vu une Apologie „ de Cecil, dreſſée par lui-même, ſur la part qu'il eut à „ cette affaire. Il y montre," comment il refuſa de ſigner la Piéce, lorſqu'aucun du Conſeil ne refuſoit; par où il encourut l'indignation du Duc de Northumberland. Qu'il n'avoit pas voulu dreſſer la Proclamation pour proclamer Jeanne Reine, & qu'il avoit fait tomber cet Ouvrage à *Throgmorton*. Qu'il avoit refuſé d'écrire une Lettre, deſtinée à étre répandue dans les Pays étrangers, pour prouver les droits de Jeanne à la Couronne; & que la raiſon de ſon refus avoit été, qu'il ne vouloit pas écrire que la Reine *Marie* étoit *Bâtarde*; ce que le Duc fit lui-même. Qu'il évita d'étre préſent lorſqu'on dreſſa la Proclamation de l'avénement de Jeanne au Trône, quoiqu'il eût été ſpéciálement nommé pour cela. Qu'il avoit évité de répondre aux Lettres que cette Princeſſe avoit écrites de Keninghall au Conſeil, pour exiger de lui l'obéiſſance & la ſoumiſſion. Qu'il avoit de même évité d'écrire toute Lettre publique au Royaume ſur l'avénement de *Jeanne* à la Couronne. Qu'il avoit conjointement avec le Grand-Tréſorier cherché les moyens de gagner le Garde du Sceau privé, afin que par le moyen du Lord *Ruſſel*, on pût s'aſſurer du Château de Windſor pour le ſervice de la Reine, tandis qu'eux deux ſouléveroient l'Oueſt en ſa faveur; qu'il s'en étoit ouvert à Mylord Arundel, qu'il avoit trouvé bien intentionné; qu'il en fit autant à Mylord Darcy. Qu'il avoit eu deſſein de ſe rendre auprés de Son Alteſſe Royale, & que *Gofnald* lui aiant offert de le conduire, parce qu'il ne ſavoit pas le chemin, ſes chevaux avoient déja été prêts à Lambeth. Que lorſqu'il ouït parler la prémiére fois ſous-main du deſſein de mettre la Princeſſe Jeanne ſur le Trône, il l'avoit déſapprouvé, & que craignant l'événement, il avoit fait un tranſport de toutes ſes Terres & de ſes biens. „ Tout cela bien conſidé„ ré, *dit Mr. Strype*, qui pourra croire, qu'il *étoffa la* „ *Patente de nombre de raiſons, les unes de Droit & les au„ tres de Politique?* Le plus qu'il fit, ce fut de ſigner avec „ les autres, ce qu'il avoit auſſi fait au Teſtament du Roi „ *Edouard*, en qualité de Témoin, & non d'Inſtigateur „ & de Conſeiller de la choſe."

* Hayward's *Life &c. of King Edward VI.* in the *Complete Hiſt. of Engl.* Vol. II. p. 120.

[G] *Lui offrit la place de Secrétaire d'Etat & de Conſeiller privé, s'il vouloit changer de Religion; ce qu'il refuſa de faire.*] C'eſt ce que nous apprend l'Auteur de ſa Vie, qui rapporte (42) „ que dans cette vue on détacha ſous-main „ quelques perſonnes adroites, pour le gagner & pour „ ſonder ſes ſentimens; mais toujours le même, il répon„ dit ſagement & chrétiennement, qu'il avoit appris & „ qu'il étoit obligé de ſervir prémiérement Dieu, & enſuite la Reine; mais que ſi ſon ſervice le détournoit de „ celui de Dieu, il ſe flattoit que Sa Majeſté lui permettroit de préférer celui du ſouverain Maitre à celui „ des Hommes: Que par rapport à la Reine, elle avoit „ eu toujours tant de bonté pour lui, que comme il prie„ roit toujours pour ſa proſpérité dans ſon cœur, & ſe„ roit diſpoſé à la ſervir de ſa perſonne & de ſes biens, „ avec autant de zéle qu'aucun de ſes fidéles Sujets; il „ eſpéroit auſſi qu'elle lui permettroit d'étre maitre de ſa „ Conſcience, & de la ſervir en qualité d'homme privé, „ plutôt qu'en celle de ſon prémier Conſeiller." Cambden obſerve (43), que lorſqu'il s'oppoſa pendant la vie du Roi Edouard VI, au deſſein d'ôter la Couronne aux Princeſſes Marie & Eliſabeth „ il gagna la faveur de la „ prémiére, quoiqu'il ſignât avec les autres l'Aƈte de „ tranſlation; & qu'il ſe conduiſit avec tant d'adreſſe, „ qu'il

(42) P. 11. 98.

(43) P. 609.

s'attacha à faire sa cour à la Princesse Elisabeth, qui se servit de lui comme d'un homme dont elle avoit besoin, tandis qu'elle étoit dans une condition privée (*n*). Il se vit par-là exposé à la malice de ses ennemis, dont il triompha par sa prudence & par son adresse. Malgré cela, la Reine l'envoya la seconde année de son règne à Bruxelles avec Mylord Paget, pour amener le Cardinal Polus en Angleterre (*o*). Lorsque la Reine Elisabeth fut montée sur le Trône, il fut fait Secrétaire d'Etat, & fut le premier Membre de son Conseil privé qui prêta serment à Hatfield (*p*). Il eut la principale part à l'établissement de la Réformation, & au changement de la Monnoie. La seconde année du règne de cette Princesse, il fut envoyé en qualité d'Ambassadeur en Ecosse pour traiter de la paix, qui fut conclue par son entremise (*q*). Le 10 Janvier de l'année suivante (*r*), il succéda au Chevalier Thomas Parry, qui venoit de mourir, dans la Charge de Maitre des Quartiers * [*H*]. En 1569 plusieurs Seigneurs formérent le dessein de le ruïner; mais ils échouérent [*I*]. La même année, il étouffa par sa prudence & par ses soins, quoiqu'il fût seul Secrétaire d'Etat, la rebellion dans le Nord, sans combat, sans effusion de sang & sans danger, d'une manière honorable à la Reine & avantageuse au Royaume (*s*). En 1570, il fut envoyé avec Gautier Mildmay pour traiter avec la Reine d'Ecosse à Chadsworth dans le Comté de Derby (*t*); & le 25 Février 157⅞ il fut créé Baron † Burghley (*v*). En 1572 il fut invité, avec le Comte de Leicester, pour venir à Paris assister au mariage du Roi de Navarre avec Marguerite sœur du Roi de France, dans le dessein de les envelopper tous deux dans le massacre de la S. Barthelemi (*x*). Au mois de Juin de la même année, il fut honoré de l'Ordre de la Jarretière (*y*); & au mois de Juillet, à la mort de Guillaume Powlet Marquis de Winchester, il fut fait Grand-Trésorier d'Angleterre (*z*). Il s'acquitta de cette Charge avec beaucoup de fidélité & d'applaudissement [*K*], & augmenta considérablement les Fonds publics, & ses biens particuliers, quoiqu'il détestât les voies lâches d'amasser des richesses. Il ne souffroit que peu ou point qu'on fît des dépenses, sinon pour la gloire de la Reine, la fureté de la Nation, ou pour secourir des Alliés (*aa*). Il vivoit d'une manière également hospitalière & magnifique (*bb*), & employoit constamment cinq-cens livres sterling par an en aumônes (*cc*). Il régala la Reine chez lui douze différentes fois, dont chacune lui coûta deux ou trois mille livres sterling (*dd*). La Noblesse le respectoit extrêmement (*ee*), & il tâcha toujours d'avancer les gens de Qualité & de mérite (*ff*). Il étoit doux dans ses réponses aux personnes de quelque rang qu'elles fussent (*gg*); & il avoit sur-tout grand soin de ne placer que des gens de mérite dans l'Eglise & dans les Cours de Justice (*hh*). Il étoit très régulier dans ses dévotions, obligeant pour ses amis, doux envers ses ennemis, ennemi du faste, sobre & tempérant pour la table, & d'un secret impénétrable (*ii*). Sa principale récréation étoit la lecture, ou la conversation de ses amis (*kk*). Peu de tems avant sa mort, il souhaita de laisser la Reine & le Royaume dans une paix parfaite; & dans cette vue il tâcha de ménager un accommodement avec le Roi d'Espagne, en quoi il fut traversé par le Comte d'Essex (*ll*) [*L*]. Pendant qu'il fut malade, il trou

(*n*) Camden p. 539.
(*o*) *Life of Cecil* p. 12.
(*p*) Ibid. p. 13.
(*q*) Ibid. p. 14-16.
(*r*) Ibid. p. 37. Voyez Camden p. 609.
* *Master of the Wards.*
(*s*) *Life of Cecil* p. 17.
(*t*) Camden p. 429.
† Ou Burleigh, car ce nom s'écrit des deux façons.
(*v*) Idem p. 431. & *Life of Cecil* p. 20.
(*x*) Camden p. 444.
(*y*) *Life of Cecil* p. 20.
(*z*) Ibid. p. 21 & Camden p. 445.
(*aa*) Camden p. 449.
(*bb*) *Life of Cecil* p. 27 & *seq.*
(*cc*) Ibid. p. 13.
(*dd*) Ibid. p. 40.
(*ee*) Ibid. p. 45.
(*ff*) Ibid. p. 46.
(*gg*) Ibid. p. 48.
(*hh*) Ibid. p. 55. 58.
(*ii*) Ibid. p. 58-64.
(*kk*) Ibid. p. 63.
(*ll*) Camden p. 608.

„ qu'il s'insinua dans l'esprit du Cardinal Polus, de Tonstal, & du Chevalier Guillaume Peter. Mais qu'aiant „ un véritable & sincère attachement pour la Religion „ Protestante (quoiqu'il eût égard aux circonstances du „ tems) & voyant qu'il falloit prendre un autre chemin „ pour s'élever, il s'attacha à la Princesse Elisabeth."

[*H*] *Dr Maitre des Quartiers.*] „ Il s'acquitta de cet „ emploi, comme de tous les autres, en bon œconome „ pour la Reine & pour les Quartiers; d'une manière très „ modeste pour son propre avantage, & assez utile pour „ ses successeurs, & pour ceux qui dépendoient de lui, „ quoique sans faire la moindre tache à sa probité (44)."

(44) Id. ib. Voyez aussi *Life of Cecil* p. 52-52.

[*I*] *En 1569 plusieurs Seigneurs formérent le dessein de le ruïner, mais il échoua.*] Camden nous apprend (45) qu'à l'occasion de l'arrêt de l'argent envoyé d'Espagne dans les Pays-Bas, plusieurs des Pairs, & entre autres le Duc de Norfolk, les Comtes d'Arundel, de Northumberland, de Westmoreland, de Pembroke & de Leicester, commencérent à crier contre Cecil, comme ils avoient déja fait une fois ou deux auparavant, au sujet des secours envoyés aux Protestans de France; mais la véritable raison de leurs clameurs étoit l'envie qu'ils lui portoient à cause du crédit qu'il avoit auprès de la Reine, qu'ils étoient jaloux de ce qu'il favorisoit la Maison de Suffolk par rapport à la succession, & qu'ils le regardoient comme le plus grand obstacle à leurs desseins. Ils prirent donc des mesures pour le faire mettre à la Tour. Trockmorton, qui étoit aussi du nombre de ceux qui ne pouvoient supporter sa grandeur, leur aiant fait entendre, que s'ils pouvoient parvenir une fois à le faire arrêter, il ne seroit pas fort difficile de le perdre. „ Mais „ la Reine fut informée à tems de ces projets, par quelle „ voie, c'est ce que j'ignore; & Cecil eut le bonheur de „ trouver toute l'intrigue anéantie par la seule générosité „ de la Reine sa Maitresse, qui les surprit sur le fait, & „ par sa présence royale les obligea de renoncer à de si „ lâches moyens (46)." L'Auteur de sa Vie, en faisant le détail de ces complots (47), nous dit, que dans le tems de son heureuse élévation, le cœur de quelques personnes s'éleva en même tems contre sa fortune; plus ardens à lui porter envie, que capables de marcher sur ses traces; donnant atteinte à sa gloire, rabaissant ses services, & cherchant à le ruïner. „ Par exemple, dit-il, je lui ai ouï „ dire, qu'il lui étoit tombé entre les mains un Livre écrit d'une manière fort passionnée & envenimée contre „ la Noblesse, qu'un grand Seigneur du nombre des Conseillers avoit vu sur sa table; qu'il avoit lu cet Ouvrage avec beaucoup de dédain, aiant marqué plusieurs „ mensonges & plusieurs bévues des Auteurs. Cependant „ on assura positivement aux Membres du Conseil, qui „ étoient tous des prémiers Seigneurs du Royaume, & à „ plusieurs autres personnes de qualité, que c'étoit lui „ qui avoit fait composer cet Ouvrage pour faire affront „ à la Noblesse: ce qui alluma contre lui une si violente haine dans le cœur de ces Seigneurs, qu'on forma „ le projet de le perdre. On le cita donc devant le Conseil, sans la connoissance & l'ordre de la Reine; & l'on „ résolut que de quelque manière qu'il pût répondre, on „ l'envoyeroit à la Tour, & qu'alors on trouveroit assez „ de choses à sa charge. Aiant été averti de ce projet, „ il écrivit à la Reine pour l'en informer: cette Princesse ordonna qu'on ne feroit rien contre lui sans son „ aveu, sans quoi il auroit été envoyé à la Tour sans sa „ connoissance. De cette manière le feu fut couvert, „ mais non pas éteint: car peu de tems après on corrompit un misérable pour le tuer, qu'on mit en embuscade „ au bas de l'escalier, pour exécuter cet odieux dessein, „ quand il sortiroit de chez la Reine; mais aiant été a„ verti, il prit un autre chemin, & échappa ainsi à la „ mort qu'on lui préparoit. On peut remarquer ici, „ que les plus petites choses peuvent avoir de fâcheuses „ suites; tout ce complot n'étant venu que de ce Livre „ qu'on avoit vu chez lui, qu'il détestoit & condamnoit „ autant que ces Seigneurs, aiant même taché de faire „ arrêter l'Auteur, ce qui étoit de son département: mais „ ses jaloux ennemis abusérent de ses bonnes intentions „ pour former un horrible projet."

(45) Camden p. 609.

[*K*] *Il fut fait Grand-Trésorier d'Angleterre, & s'acquitta de cette Charge avec beaucoup de fidélité & d'applaudissement.*] Il veilloit de fort près sur les Fermiers des Douanes, mais sans être dur ni chicaneur. Il disoit ordinairement, *qu'il n'avoit jamais cherché à enfler le Trésor comme une Rate malade, tandis que les autres parties de l'Etat étoient en conjonction.* Il employa tous les moyens possibles, & avec succès, pour enrichir la Reine & le Royaume par son administration: aiant pour maxime, *que rien de ce qui étoit contraire à l'honneur d'un Prince, ne pouvoit lui être avantageux.* Et par cette raison, il ne voulut jamais augmenter les redevances des Terres, ni en ôter les anciens Fermiers (48).

(48) Id. ib.

(47) Pag. 58. 59.

[*L*] *Il tâcha de ménager un accommodement avec le Roi d'Espagne, en quoi il fut traversé par le Comte d'Essex.*] Le Comte aiant été élevé pour les armes, & s'étant acquis quelque réputation à la guerre, répugnoit à un accommodement, & insistoit opiniâtrement sur l'impossibilité de faire un Traité honorable avec l'Espagne, ni aucunes conditions, qu'ils ne violassent; ce qu'il appuyoit par ces raisonnemens & d'autres pareils: „ Que les Espagnols é„ toient un peuple artificieux & entreprenant, ambitieux „ d'étendre sa domination; & qui avoit toujours porté u„ ne haine envénimée à l'Angleterre, professant une Re„ ligion directement contraire: Que l'autorité que le Pa„ pe avoit de dispenser étoit illimitée; & que la maxime, „ *qu'on ne doit point garder la foi aux Heritiques*, étoit gé„ néralement reçue." Il insista si fortement sur ces raisons & sur les dangers qu'on avoit à craindre pour l'avenir, que le Grand-Trésorier ne put s'empêcher de dire, *qu'il sembloit ne respirer que le sang & le carnage.* Et après une dispute fort vive, il tira un Livre de prières, & sans rien dire, il lut ce passage, *Les hommes sanguinaires ne parviendront point à la moitié de leurs jours.* „ Cependant, „ continue Cambden (49), il y eut quelques personnes „ qui approuvérent les mesures du Comte, persuadés „ qu'il avoit principalement en vue l'honneur & la fureté „ de

(42) Camden p. 603.

(49) P. 605.

(mm) Ibid. p. 110.

(nn) Stowe's Annals p. 745.

(oo) Life of Cecil p. 82 & seiv.

(pp) Stowe ubi supra.

(qq) P. 610.

ttoiva moyen par ſa prudente conduite de terminer un Traité avec la Hollande, par lequel la Reine étoit déchargée d'une dépenſe annuelle de cent vingt-mille livres ſterling (*mm*). Il mourut dans ſa Maiſon du Strand le 4 d'Août 1598 (*nn*), avec de grands ſentimens de pieté & de réſignation (*oo*); & il fut enterré à Stamford dans le Comté de Lincoln, où on lui érigea un Monument (*pp*). Nous parlerons de ſa Poſtérité ci-deſſous [*M*]. Cambden dit (*qq*), qu'il a été de ce petit nombre de perſonnes

(50) P. 74.

„ de ſon Pays. D'autres le blâmérent, comme un ambi-
„ tieux, qui ne cherchoit qu'à s'élever & à élever ſes
„ créatures à quelque prix que ce fût. Pour leur fermer la
„ bouche, il écrivit une eſpéce d'Apologie en forme,
„ où il inſiſtoit ſur les raiſons ſuſmentionnées &c." Mr. Collins à la fin de ſon Edition de la *Vie de Cecil* (50) a fait une étrange bévue ſur ce paſſage de Cambden, qu'on vient de rapporter: il en a conclu mal à propos, que le Lord Burleigh écrivit une Défenſe de ſon opinion en faveur de la paix, contre le parti du Comte d'Eſſex; quoiqu'il paroiſſe évidemment par les termes mêmes de Cambden, que ce fut le Comte qui écrivit pour ſoutenir la néceſſité de la guerre avec l'Eſpagne. Voici ce que dit Mr. Collins, & ce qu'il appuye par le paſſage de Cambden.

„ Il y eut quelquer perſonnes qui approuvérent cepen-
„ dant les meſures du Comte, perſuadés qu'il avoit prin-
„ cipalement en vue l'honneur & la ſureté de ſon Pays.
(51) La Lord Burleigh. „ Sa Grandeur (51) pour fermer la bouche à ces gens-là,
„ écrivit une eſpéce de Défenſe en forme, où il propoſa
„ de ſi puiſſantes raiſons pour appuyer ſon ſentiment en
„ faveur de la paix, qu'elles ſuffiſoient pour convaincre
„ les perſonnes déſintéreſſées. Et quoiqu'elles ne pro-
„ duiſiſſent point l'effet qu'il en avoit eſpéré, cependant
„ pendant que ſa Grandeur fut malade &c."

(52) Ex Summario.

(53) Ex Not. Parl. MS. per Brook Wilkins Arm.

(54) Collins *Memoirs of the family of Cecil*, à la ſuite de *Life of Cecil* p. 208.

(55) Id. ibid.

[*M*] *Nous parlerons de ſa Poſterité ci-deſſous.*] Son fils aîné THOMAS CECIL étoit né en 1542 (52). La cinquiéme année d'Elifabeth il fut député au Parlement, de la part de Stamford dans la Comté de Lincoln (53). La 26 Mai 1601 il fut inſtallé Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, à Windſor (54). La troiſiéme année de Jaques I. il fut créé Comte d'Exeter (55). Il mourut le 7 Février 1621-2, & fut enterré à Weſtminſter. Il n'eut de ſa derniére femme, Mylady Françoiſe Bridges, qu'une ſeule fille nommée Sophie-Anne, enterrée le 15 Septembre 1621: mais de la prémiére, une des Héritiéres de Jean Nevil, Lord Latimer, il eut cinq garçons & huit filles; *Guillaume*, qui lui ſuccéda; le Chevalier *Richard Cecil*, duquel deſcend le Comte d'Exeter d'aujourd'hui; le Chevalier *Edouard Cecil*, créé Vicomte Wimbleton; *Chriſtophle*, qui ſe noya en Allemagne; & *Thomas*. Ses filles étoient, *Catherine*, morte ſans avoir été mariée; *Lucie*, qui épouſa Guillaume Marquis de Wincheſter, duquel elle eut Jean Marquis de Wincheſter, pére de Charles Duc de Bolton; *Mildrede*, marié- en prémiéres noces avec le Chevalier Thomas Read, & en ſecondes noces avec le Chevalier Edmond Trafford, de Trafford dans le Comté de Lancaſtre; *Marie*, épouſe d'Edouard Lord Denny; *Suſanne*, morte ſans avoir été mariée; *Eliſabeth*, mariée en prémiéres noces avec le Chevalier Guillaume Hutton, & en ſecondes noces au Chevalier Edouard Cooke Prémier Juge du Banc du Roi; *Dorothée*, mariée au Chevalier Gilles Allington, de Horſheath dans le Comté de Cambridge; & *Françoiſe*, femme du Chevalier Nicolas Tuſton, de Hothfield dans le Comté de Kent, depuis Comte de Thanet. Le troiſiéme fils de ſa Grandeur, le Chevalier *Edouard Cecil*, un des plus fameux Généraux de ſon tems, fut créé Baron Cecil de Putney le 9 Novembre 1625, & le 25 Juillet de l'année ſuivante, Vicomte Wimbleton. Il eut trois femmes. La prémiére fut *Theodoſie*, fille du Chevalier André Noel de Dalby dans le Comté de Leiceſter, dont il eut quatre filles; *Dorothée*, morte ſans avoir été mariée; *Albinie*, mariée au Chevalier Chriſtophle Wray, de Barlings dans le Comté de Lincoln; *Eliſabeth*, qui épouſa François Lord Willoughby, de Parham; & *Françoiſe*, mariée à Jaques, fils & héritier de Guillaume Vicomte de Say & Sele. De *Diane* ſa ſeconde femme, fille du Chevalier Guillaume Drury de Halſtede dans le Comté de Suffolk, il n'eut qu'une ſeule fille nommée *Anne*, qui mourut en bas âge. De ſa troiſiéme femme *Sophie*, fille du Chevalier Edouard Zouch de Woking dans le Comté de Surrey, il n'eut qu'un fils, nommé *Algernon*, qui mourut en bas âge. Sa Grandeur mourut à Wimbleton le 16 Novembre 1638, & y fut enterré. GUILLAUME Comte d'Exeter, ſon frére aîné, épouſa dans ſa jeuneſſe Elifabeth fille unique & héritiére d'Edouard Manners, Comte de Rutland: cette Dame mourut le 11 d'Avril 1591, ne laiſſant qu'un ſeul fils, nommé Guillaume, qui porta, du chef de ſa mére, le titre de Lord Roos. Il épouſa en ſecondes noces Eliſabeth ſœur & cohéritiéra du Chevalier Robert Drury de Halſtede dans le Comté de Suffolk, dont il n'eut que trois filles; *Eliſabeth*, femme de Thomas Howard Chevalier du Bain, créé enſuite Baron Howard de Charlton, Vicomte d'Andover, & Comte de Berkſhire; *Diane*, mariée en prémiéres noces à Henri Comte d'Oxford, & enſuite à Thomas Lord Bruce, Comte d'Elgin en Ecoſſe, créé enſuite Comte d'Ailesbury; & *Anne*, qui épouſa Henri Lord Grey de Groby, créé enſuite Comte de Stamford. *Guillaume* Baron Roos, fils unique du Comte d'Exeter, épouſa le 12 Février 1616 Eliſabeth fille du Chevalier Thomas Lake, prémier Secrétaire d'Etat. Il mourut à Naples le 21 Juin 1618, & l'on ſoupçonna qu'il avoit été empoiſonné. *Guillaume*, Comte d'Exeter, ſon pere, fut inſtallé Chevalier de l'Ordre de la Jarretière à Windſor le 5 d'Octobre 1630, étoit dans ce tems-là Membre du Conſeil privé de Charles I. Il fut enterré, le 8 Juillet 1640, dans l'Abbeye de Weſtminſter; & n'aiant point laiſſé de poſtérité, il eut pour ſucceſſeur dans ſes titres ſon neveu *David Cecil*, fils & héritier de ſon frére le Chevalier *Richard Cecil*, & de . . . , fille du Chevalier Antoine Cope de Hanwell dans le Comté d'Oxford, Baronet. DAVID Comte d'Exeter épouſa Eliſabeth, fille de Jean Comte de Bridgewater, dont il eut ſix garçons & trois filles; *Thomas* le plus jeune des fils fut enterré à Finwell dans la Comté de Rutland, le 28 Mai 1641; & *Eliſabeth* une des filles y fut inhumée le 13 Novembre 1638; *Anne*, une autre fille, mourut jeune; & *Françoiſe* épouſa le Chevalier Antoine Aſhly Cooper, depuis Comte de Shaftsbury. Les fils qui lui ſurvécurent, furent *Jean* Comte d'Exeter, *Guillaume*, & *David*. Ce Seigneur mourut à Londres le 18 d'Avril 1643, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Martin à Stamford. JEAN Comte d'Exeter eut de Françoiſe, fille de Jean Comte de Rutland ſa prémiére femme, *Jean* Comte d'Exeter; *David*, qui mourut jeune; & *Françoiſe*, qui épouſa Jean Lord Vicomte de Scudamore en Irlande, & qui étant morte au mois de Juin 1694, laiſſa Jaques Lord Vicomte de Scudamore, dont la fille & héritiére a épouſé le Duc de Beaufort d'aujourd'hui. Le ſuſdit *Jean* Comte d'Exeter épouſa en ſecondes noces Marie, fille de Mildmay Fane, Comte de Weſtmorcland, veuve du Chevalier Brian Palmes d'Aſhwell dans le Comté de Rutland; mais il n'en eut point d'enfans: il mourut dans ſon Château de Burleigh proche de Stamford en Février 1677, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Martin ſuſmentionnée. Il eut pour ſucceſſeur dans ſes titres JEAN, le ſeul de ſes fils qui lui ſurvécut, qui épouſa Anne, fille unique de Guillaume Comte de Devonſhire, & ſœur du Guillaume Duc de Devonſhire, veuve de Charles Lord Rich, fils & héritier de Charles Comte de Warwick; dont il eut *Jean* ſon héritier; *Guillaume Cecil* de Snape dans le Comté d'Yorck, Ecuyer; *Charles*, & *Edouard*; & quatre filles, *Chriſtine*, *Anne* & *Françoiſe*, qui moururent jeunes, & *Eliſabeth*, qui épouſa Charles Boyle, Comte d'Orrery en Irlande, & Baron de Marſtoun en Angleterre. Ce Seigneur, qui étoit ſavant, & qui avoit un beau génie, mourut à Iſſy proche de Paris, le 29 d'Août 1700, en revenant de Rome, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Martio à Stamford. JEAN Comte d'Exeter, ſon fils aîné & ſon héritier, épouſa au mois de Février 1696 en prémiéres nnces, Annabelle fille de Jean Bennet Lord Oſſulſton, dont il n'eut point d'enfans: elle mourut au mois d'Août 1698. Au mois de Septembre 1699, il épouſa en ſecondes noces Eliſabeth, fille aînée & cohéritiére du Chevalier Jean Brownlow de Belton dans le Comté de Lincoln, Baronet, qui mourut à l'age de quarante-trois ans le 28 de Novembre 1723. Ce Seigneur eut cinq fils; *Jean* Lord Burghley; *Brownlow*, le Comte d'Exeter d'aujourd'hui; *Guillaume*, *François*, & *Charles*, qui moururent garçons; & une fille, nommée *Eliſabeth*, mariée à Guillaume Aſſable Ecuyer, fils & héritier de Jean Aſſable de Studely dans le Comté d'Yorck, Ecuyer, Chancelier de l'Echiquier, & Conſeiller privé du Roi George I. Le Seigneur dont nous parlons eſt mort le 21 Décembre 1721, & a été enterré à Stamford. JEAN ſon fils aîné lui a ſuccédé, mais étant mort ſans avoir été marié le 9 d'Avril 1722, il a eu pour ſucceſſeur & pour héritier BROWNLOW ſon frére, à préſent Comte d'Exeter, dans ce tems-là Député au Parlement de la part de Stamford. Ce Seigneur épouſa en 1724 Anne-Sophie fille de Thomas Chambers de la Ville de Derby, Ecuyer, Négociant de Londres, dont il a eu deux garçons & deux filles; le très honorable *Brownlow*, Lord Burghley, Mylady *Marguerite Sophie Cecil*, le très honorable *Thomas Chambers Cecil*, & Mylady *Eliſabeth Cecil* (56). Les Armes du Comte d'Exeter ſont, Barré à dix piéces Argent & Aaur, ſur le tout ſix Ecuſſons, trois, deux & un, de Sable, chargés chacun d'un Lion rampant, du Champ. Pour Cimier, une Gerbe d'or dans un Chapeau du Gueules, relevé d'Hermine, ſoutenue par deux Lions, celui de la droite d'Argent, & l'autre d'Azur; pour Supports, deux Lions d'Hermine; & pour Deviſe, *Cor unum, via una*.

(56) Collins p. 106. 512.

Venons à préſent aux enfans de *Guillaume* Lord Burghley, & de ſa ſeconde femme *Mildrede Cooke* (57), fille du Chevalier Antoine Cooke. Outre trois enfans, morts jeunes, il en eut un fils nommé *Robert*, & deux filles; *Anne* l'aînée, qui épouſa Edouard Comte d'Oxford, de laquelle ce Seigneur eut trois filles, *Eliſabeth* mariée à Guillaume Comte de Derby, *Brigitte*, qui épouſa le Baron Norris, & *Suſanne* mariée à Philippe Comte de Montgommery. *Eliſabeth*, ſeconde fille de Guillaume Lord Burghley, épouſa Guillaume héritier du Lord Wentworth: elle n'eut point d'enfans (58). ROBART CAEIL fut fait prémier Secrétaire d'Etat par la Reine Eliſabeth en 1596 (59), Maitre de la Cour des Quartiers en 1597 (60), & il fut employé en pluſieurs négociations. Il fut auſſi Chancelier de l'Univerſité de Cambridge. Quoique cette Prin-

(57) *Life of Cecil* p. 3.

(58) Cambden p. 610.

(59) Ibid. p. 594.

(60) Idem p. 599.

(rr) *Life of Cecil* p. 66.

ſonnes qui vivent & qui meurent avec une réputation éclatante, & au-deſſus de toute atteinte. Il étoit d'une taille médiocre, il avoit l'air agréable, & étoit d'un bon tempérament (rr).

ceſſa, ſur-tout ſur la fin de ſa vie, n'aimât point du tout à entendre parler de ſon Succeſſeur, le Chevalier Robert ne laiſſoit pas d'avoir correſpondance avec le Roi d'Ecoſſe, & ce commerce penſa un jour être découvert. „ La „ Reine étant à Black-Heath, proche de Greenwich, „ pour prendre l'air, un Courier qui paſſoit excita ſa cu„ riоſité : elle s'informa de quel quartier il venoit ; & a„ lant appris qu'il venoit d'Ecoſſe, elle fit arrêtes ſon eſ„ roſſe, pour prendre le paquet dont il étoit porteur. Le „ Secrétaire, *Robert Cecil*, étoit en caroſſe avec elle ; & „ craignant qu'elle ne découvrît quelque choſe de ſon „ commerce ſecret, comme il avoit l'eſprit fort vif, il „ demanda d'abord un canif pour ouvrir le paquet, de „ peur qu'en différant d'en faire l'ouverture, il ne don„ nât des ſoupçons à la Reine. Quand il fut prêt à l'ou„ vrir, il dit à la Reine, qu'il avoit mauvaiſe mine, & „ ſentoit mauvais, étant ſorti de pluſieurs poches ſales, „ & qu'il ſeroit bon de l'ouvrir & de lui faire prendre „ l'air, avant que Sa Majeſté la vît. Cette raiſon s'ac„ commodant à l'averſion de cette Princeſſe pour les mau„ vaiſes odeurs, l'empêcha d'avoir le vent de ſon com„ merce ſecret *." Le 13 Mai 1603 il fut créé Baron Cecil d'Eſendon, dans le Comté de Rutland ; le 20 d'Août de l'année ſuivante, Vicomte Cranborn dans le Comté de Dorſet; & le 4 Mai 1605, Comte de Salisbury (61). Le 20 Mai 1606, il fut inſtallé Chevalier de l'Ordre de la Jartetière (62); & le 8 Mai 1608, le Roi Jaques I. le nomma Grand-Tréſorier (63). Il monta en revenant de Bath à Mariborough dans la Comté de Wilts, le Dimanche 24 Mai 1612 (64), & fut enterré à Hatfield dans le Comté de Hertford. Il avoit épouſé Eliſabeth, fille de Guillaume Brook Baron Cobham, dont il eut un fils nommé *Guillaume*, & une fille qui s'appelloit *Françoiſe*, mariée à Henri Clifford Comte de Cumberland. Guillaume Comte de Salisbury fut fait Chevaliet de l'Ordre de la Jatretière, Capitaine de la Compagnie des Gentilshommes Penſionnaires, & Conſeiller Privé du Roi : il mourut le 3 Décembre 1668 âgé de ſoixante-dix-huit ans, & fut enterré à Hatfield. Il épouſa le 1. Décembre 1608 Catherine, la plus jeune fille de Thomas Howard Comte de Suffolk, dont il eut un fils, nommé *Charles*, & quatre filles ; *Anne*, qui épouſa Algernon Piercy Comte de Northumberland ; *Eliſabeth*, mariée à Guillaume Cavendiſh Comte de Devonſhire; *Catherine*, à Philippe Lord Liſle; & *Marie*, à Guillaume Lord Sandes de Tine dans le Comté de Hamp. *Charles*, leur frère, étant mort avant ſon père, laiſſa ſept garçons & cinq filles, de Jeanne fille & cohéritière de Jaques Maawell Comte de Darlton en Ecoſſe. Deux des filles furent mariées ; *Catherine* épouſa Guillaome Comte de Kinnoul en Ecoſſe ; & *Françoiſe*, le Chevalier Guillaume Bowyer de Derham-Court dans le Comté de Bucks, Baronet. L'aîné des fils étant mort, Jaquas le ſecond hérita de ſon grand-père. Il fut Conſeiller privé de Charles II., & le 31 d'Août 1680 fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Il mourut au mois de Juin 1683. Il avoit épouſé Marguerite, fille de Jean Manners Comte de Rutland, dont il eut cinq garçons & cinq filles. *Catherine*, l'aînée des filles, épouſa le Chevalier George Downing, d'Eſt-Hatley dans la Comté de Cambridge, Baronet ; *Françoiſe*, le Chevalier Guillaume Halford de Welham dans le Comté de Leiceſter, Baronet ; *Marie*, le Chevalier Guillaume Foreſter de Dothill, dans la Comté de Salop ; *Marguerite*, mariée en prémières noces avec Jean Lord Stawel, & en ſecondes noces avec Richard Joues Comte de Ranelagh en Irlande ; elle eſt morte le 21 Février 1727-8 dans la cinquante-cinquième année de ſon âge ; *Mildrede* la plus jeune épouſa le Chevalier Uvedale Corbet de Langnor dans le Comté de Salop, Baronet. Les fils étoient *Jaques*, *Robert*, *Guillaume*, *Charles* & *George*. *Robert* épouſa Eliſabeth fille & héritière d'Iſaac Mennil de Mennil Langley dans le Comté de Derby, & veuve de Guillaume Hale de Kings-Walden dans le Comté de Hertford, Ecuyer; il mourut au mois de Février 1715. Jaquas le fils aîné ſuccéda à ſon père en 1683. Il loua Salisbury-Houſe pour y bâtir, & par ce moyen il augmenta conſidérablement ſon bien : il mourut en Décembre 1694. Il avoit épouſé *Françoiſe*, une des filles & des héritières de Simon Bennet de Beechampton dans le Comté de Bucks, Ecuyer, décédée le 8 Juillet 1713, dont il laiſſa un ſeul fils, Jaquas Comte de Salisbury, qui a été Gouverneur du Comté de Hertford, & qui aſſiſta le 20 d'Octobre 1714 au Couronnement du Roi George I. où il porta le Sceptra de S. Edouard. Il épouſa le 12 Février 1708-9, Anne Tufton, ſeconde fille & cohéritière de Thomas Comte de Thanet, dont il a laiſſé deux garçons & trois filles ; il eſt mort le 9 d'Octobre 1728 âgé de trente-ſept ans. Les deux garçons ſont *Jaques* ſon hétitiet, & *Guillaume*; les trois filles, *Anne*, *Catherine* & *Marguerite*. Jaquas, à préſent Comte de Salisbury, eſt né le 20 d'Octobre 1713 ; & au retour de ſes Voyages en 1734, il a pris ſéance dans la Chambre des Pairs. Les Armes du Comte de Salisbury ſont les mêmes que celles du Comte d'Exeter, avec la différence qu'il y a un Croiſſant ; le Cimier, ſur un Cordon, ſix flèches d'Or, le hant & les plumes d'Argent, liées enſemble avec une bande d'Azur, garnie d'Or, & par deſſus un Morion; pour Deviſe, *Sero*, *ſed ſerio* (65).

* Arthur Wilſon *Life and Reign of King James* ad ann. 1603.

(61) Cambden *Annals of King James.*

(62) Id. ib.

(63) Id. ib.

(64) Collins *Peerage of England* Vol. II. Part. I. P. 77. & Cambden *Annals of King James.*

(65) Collins *Peerage of England* Vol. II. Part. I. p. 77—81.

CESALPIN. On peut ajouter à ce que Mr. Bayle en a dit, qu'il a été un des principaux Ecrivains de Botanique [*A*], & qu'il a porté cette Science plus loin, qu'aucun de ceux qui l'avoient pré-

[*A*] *Il a été un des principaux Ecrivains de Bonatique.*] Ses ſeize Livres *de Plantis*, imprimés à Florence en 1583 en un Volume in 4. ſont ſi tates, & on les entend ſi peu, qu'il ne ſera pas inutile d'en donner quelque idéa au Lecteur. Dans le prémier Livre il traite des Plantes en général, de la ſtructure de leurs parties, de leur génération, & da leur nutrition. Il compare la ſemence des Plantes à l'œuf des Animaux (1), & il dit, que comme il y a dans l'œuf une petite partie, où l'Animal eſt comme ébauché, le reſte ne ſervant qu'à ſa nourriture ; de même la principale partie de la ſemence des Plantes, eſt celle d'où ſort la racine & le jet ; car c'aſt une eſpèce de petit germa, & le reſte de la ſemence ne ſert qu'à ſa nourriture (2). Il décrit clairement les feuilles de la ſemence en ces termes : *Reliqua ſeminis carpulentia in plurimis ex ſuo cortice tanquam ex ovo in lucem prodit, quæ in duo folioſa pulpoſa explicata particulam oſtendit, unde germen eruptu-rum eſt.* Le Docteur Blair (3) attribue la découverte de cette partie à Joſeph de Aromatriis, qui a écrit plus de quarante ans après Céſalpin (4). C'eſt à lui que nous ſommes redevables de la diſtribution des Plantes, ſelon une Méthode régnlière : car je ne compte pas que celles par leſquelles on arrangeoit les Plantes ſelon la ſaiſon de l'année où elles fleuriſſent, ou par ordta alphabétiqna, méritent le nom de Méthodes. Il aſt vrai que Geſner, qui étoit contemporain de Céſalpin, inſinue la manière de diſtinguer les Plantes par leurs fleurs & par leurs graines, dont il ſe ſervoit. *Si eamdem*, dit-il (5), *ſiccum habes cum floribus, aut fructum etiam, cum opportunum fuerit, mitte. In ſeminibus enim & floribus ἀναβίωσις pingendis valde ſum curioſus.* Et dans un autre endroit : *Urticæ vel Conſtantinopolitanæ herbæ videtur ad Lamium vel Urticam mortuam quodammodo accedere, ſemiuiit tamen (unde ego maximè cognationes ſtirpium judicare ſoleo) figura differt, utpote tripartiti* (6). Mais quelle qu'ait été la penſée de Geſner, il eſt certain qu'il n'alla pas plus loin; enſorte qu'on doit regarder Céſalpin comme l'Auteur de la Méthoda dans la Botanique. „ La Méthoda, dit-il (7), formée ſur „ la conformité naturelle des Plantes, eſt la plus facile, „ la plus ſure, & la plus utile, tant pour la mémoire, que „ pour connoître les vertus des Plantes. Elle eſt la plus „ facile, parce que les différences qui ſont fondées dans „ la Nature même, ſont les plus ſenſibles & les plus ſtap-„ pantes, & qu'elles ne trompent point, comme les qua„ lités accidentelles, qui ne ſubſiſtent pas toujours. El„ le aide à la mémoire, parce que par ce moyen un nom„ bre preſque infini de Plantes ſe trouve rangé dans un „ petit eſpace ſous de certaines Claſſes réglées, enſorte „ que celles-là même qu'on n'avoit jamais vues auparа„ vant, peuvent ſans peine être placées dans leur Claſſe „ naturelle; & ſi elles n'ont point de nom, on peut leur „ donner celui de la Famille on du Genre auquel elles „ appartiennent. Enfin par la connoiſſance de leur natu„ te, on découvre plus aiſément leurs Vertus, ce que „ les Médecins recherchent principalement; car celles „ qui ſont de la même Claſſe, ont en général les mêmes „ qualités." *Qui autem ſecundum naturarum ſocietatem aſſignatur, omnium facillimus reperitur, tutiſſimus, utiliſſimuſque tum ad memoriam, tum ad facultates contemplandas : facillimus quidem, quoniam differentiæ ex ipſamet natura proeuntes maximè ſenſibiles ſunt, & unicuique manifeſtæ : neque fallunt, ut adventitiæ conditiones, quæ non ſunt perpetuæ. Ad memoriam autem pellet, quoniam in compendia ſub generibus ordinatis elaboratur penè immenſus plantarum numerus, adeo ut, & quæ antea numquam viſæ ſunt, unicuique liceat in ſuam claſſem redigere, & ſi inuominata ſit, nomine ſui generis appellare. Tandem & facultates, quas Medici maximè quærunt, tanquam proprietates innoteſcunt ex naturarum cognitione : quæ enim generis ſocietate jungunntur, plerumque & ſimiles poſſident facultates.* Voyons à préſent quelle eſt la Méthode, que ce ſavant Auteur propoſoit. Sa principale diviſion eſt en Arbres & en Plantes, en rangeant les Arbriſſeaua ſous la Claſſe des Arbres, & les plus petits Arbriſſeaua ſous celle des Plantes ou Herbes. Le ſecond Livre contient les Arbres, qui ont le germe dans la partie ſupérieure de la ſemence; & le troiſième renferme ceux qui l'ont dans le bas, à l'endroit où la ſemence eſt jointe à la tige qui la porte, ou à l'enveloppe qui la contient. Après avoir parlé des Arbres & des Arbriſſeaux, il paſſe aux Plantes & aux Herbes ; & dans le Livre quatrième il ne traite que de celles qui ont une ſeule graine de chaque fleur, & cette graine eſt on découverte, ou enveloppée ſoit d'une pulpe, ou d'une ſubſtance membraneuſe, qui s'ôte aiſément ; & elles ſe diviſent ſelon la poſition du germe de la ſemence. Il parle enſuite de celles qui ont pluſieurs graines à chaque fleur : ces graines ſont

(1) Cæſalp. *de Plantis* Lib. 1. cap. 5.

(2) Id. ibid. cap. 2.

(3) Boswick *Eſſais* p. 510.

(4) Son Livre parut en 1625, ſelon le Docteur Blair.

(5) Geſn. *Epiſt. ad* Oſw. p. 640. Edition Walph.

(6) Id. ibid. p. 63.

(7) Cæſalp. *Præfat. ad Lib. de Plantis.*

(a) Micheli in Syllabo Auctor. ne-

précédé. Signior Micheli nous apprend (a), que le *Hortus ficcus* subſiſte encore, & qu'il conſiſte en deux-cens ſoixante-ſix grandes pages, où il y a au-delà de 768 Plantes ſéches.

vis Plantarum generis hiſtoria,

ſont renfermées dans un ſeul vaiſſeau, qui eſt ou pulpeux, ou d'une ſubſtance plus ſeche. Le cinquiéme Livre traite des Plantes qui ont un vaiſſeau pulpeux, qui ſe ſubdiviſent ſelon la poſition de leur fleur, qui dans les unes vient au ſommet, & dans les autres au bas du vaiſſeau. Il s'agit dans le ſixiéme, de celles qui ont des vaiſſeaux ſecs, & premiérement de celles dont les graines ſont placées en long, dans des enveloppes cartilagineuſes, qu'on appelle Coſſes, & qui tiennent à un des côtés de la Coſſe, étant attachées par l'endroit où eſt le germe; ces plantes s'appellent Légumes: en ſecond lieu, de celles dont les graines ſont au milieu de l'enveloppe. Le Livre ſeptiéme traite de celles qui ont deux graines à chaque fleur. Les fleurs ſont au haut de la graine, & le germe eſt dans la partie ſupérieure. Dans le huitiéme Livre il s'agit de celles qui ont deux vaiſſeux pour chaque fleur; & dans le neuviéme, de celles qui en ont trois. Le dixiéme Livre traite de celles qu'il nomme Bulbacées. Elles n'ont que des feuilles qui ſortent de la racine, ſans aucune tige, découvertes, & qui n'ont que de ſimples côtes; il y ajoute les Iris, les Glayeuls, les Satyrions &c. Il parle dans l'onziéme Livre de celles qui ont quatre graines à chaque fleur, ſans enveloppe commune, ſinon celle qui enveloppoit la fleur; elles ſe ſubdiviſent ſelon la poſition du germe, qui dans la Bugloſe, la Bourache &c. eſt dans la partie ſupérieure; & dans la Sauge, la Bétoine, & l'Orvale &c. dans le bas. Suivent celles qui ont quantité de graines en nombre incertain, attachées à un même fond, n'ayant d'autre enveloppe que celle de la fleur même. La douziéme Livre contient les *Anthémides*, nom ſous lequel il comprend l'Abſynthe, la Tanaiſie, le Pas-d'Ane, la Camomille, & l'*Enula Campana* &c. Il traite dans le treiziéme Livre, des Eſpéces qui ſe rapportent à la même Claſſe que la Chicorée, l'Endive, la Laitue &c. auxquelles il ajoute les eſpéces du Chardons. Les Plantes dont il s'agit dans le douziéme & treiziéme Livres, ont la fleur au haut de la graine; mais dans le quatorziéme Livre ſe trouvent celles qui ont les fleurs au bas de la ſemence. Il traite dans le quinziéme Livre, de celles qui ont pluſieurs graines dans des covcloppes; & dans le ſeizaiéme & dernier, de celles qu'on ſuppoſe n'avoir aucune ſemence. Telle eſt la Méthode propoſée par ce Grand Homme, qu'il avoit non ſeulement conçue, mais dont il fit actuellement uſage dans l'arrangement des Plantes. Et cependant, ce qui eſt bien étonnant, elle ne fut pas ſuivie, ni même entendue, pendant prés d'un ſiécle. Robert Moriſon, le prémier Profeſſeur en Botanique à Oxford, fut le Reſtaurateur de cette Méthode: mais non content de ce titre, il prétendit à celui d'en être l'Inventeur, *Methodum*, dit-il (8), *me obſervaſſe fateor. Eſtque omnium, quæ adhuc fuerunt exhibita, præſtantiſſima & certiſſima: eſt quippe a naturâ data, a me ſolummodo (citra jactantiam) primum obſervata.* Et plus bas: *Nunquam ego legi de tali methodo apud Auctores: ergo non eſſet nova, etiamſi fuit ab incunabulis mundi, ſed nemini adhuc detecta ante me* (9). Et dans la Préface de ſes *Umbellifera*, il dit: *Hic eſt ordo e naturâ ipſa ſtirpibus ab initio datus, a me primo jam obſervatus.* Il va même plus loin dans la Préface de ſon *Hiſtoria Univerſalis Oxonienſis Plantarum*, mettant Céſalpin au nombre des Auteurs qui ont écrit ſur la Botanique ſans ordre & ſans méthode, *inter Auctores de Re Botanicè confuſè & ſine ordine ac methodo ſcribentes.* Cependant il eſt évident que c'eſt Céſalpin qui eſt l'inventeur de la méthode de ranger les Plantes ſous de certaines Claſſes, & que Moriſon a emprunté de lui la plupart de ſes Claſſes, ou, comme il les appelle, Sections; & que là où il s'eſt écarté de Céſalpin, il a donné à gauche. Il eſt vrai que nous ſommes redevables à Moriſon d'avoir diſtingué les Genres inférieurs par leurs Caractéres particuliers. Voyez l'Article de MORISON (ROBERT).

(8) Moriſ. Præfat. ſtoten. p. 444.

(9) Ibid. p. 485.

☞ CHARDIN (JEAN), célébre Voyageur, nâquit à Paris le 16 Novembre 1643. Il étoit fils d'un riche Jouaillier de la Religion Réformée (a). Il commença à voyager de bonne heure, car il n'avoit que vingt-deux ans lorſqu'il partit en 1664 pour les Indes Orientales (b), & non en 1665 comme le dit le P. Niceron (c). Ce prémier Voyage dura environ ſix années, qu'il paſſa en Orient, comme il nous l'apprend lui-même (d), mais la plupart du tems en Perſe: ainſi le P. Niceron s'eſt encore trompé, en ne faiſant ce Voyage que de cinq ans. Mr. Chardin n'en publia point de Rélation: il ſe contenta de donner un Recueil de divers événemens dont il avoit été témoin, ſous le titre de *Couronnement de Soliman III, Roi de Perſe* [*A*]. De retour à Paris en 1670, il n'y demeura que quinze mois. Le Roi de Perſe l'avoit fait ſon Marchand par des Lettres Patentes de l'an 1666, & l'avoit chargé de faire faire pluſieurs bijoux de prix, dont il lui avoit donné des modéles de ſa propre main (e). Il repartit de Paris le 17 d'Août 1671, & s'embarqua le 10 Novembre à Livourne ſur un Vaiſſeau d'un Convoi Hollandois, qui alloit à Smyrne. Après avoir demeuré en Perſe quelques années, il revint en Europe en 1677. Il ſe détermina alors à aller s'établir en Angleterre, & ſe rendit à Londres le 14 d'Avril 1681. Le 24 du même mois, le Roi Charles II. lui conféra de ſa main la dignité de Chevalier; & le même jour il épouſa une Demoiſelle de Rouen, réfugiée en Angleterre (f). Charles II. l'envoya depuis en Hollande, & il y étoit en 1683 Agent des Affaires de la Compagnie Angloiſe des Indes Orientales à la Haye. Ce fut le 28 de Juillet de cette année qu'il y approuva le Tréſor de la Langue Perſane du P. Ange de la Broſſe, qu'il avoit vu en pluſieurs endroits de l'Aſie, & qu'il connoiſſoit particuliérement. En 1686 il publia la prémiére partie de ſes Voyages, & ce ne fut qu'en 1711 que la ſuite parut [*B*] (g). Il mourut près de Londres le 5 Janvier 1713, âgé de ſoixante-neuf ans. „ Quoique le Commerce des Pierreries ait toujours fait ſon principal objet, *dit* „ *le P. Niceron* (h), il n'a pas laiſſé de s'appliquer à l'étude des Langues Orientales, entre autres de „ la Turque & de la Perſane, & à la recherche des Antiquités de toutes ſortes d'eſpéce; & c'eſt ce „ qui a rendu les Ouvrages qui nous reſtent de lui ſi curieux." Mr. Le Clerc aſſure (i), que l'Auteur

(a) Niceron *Mém des Homm. ill.* Tom XXVI. p. 44.

(b) Chardin *Préface de ſes Voyages.*

(c) *Ubi ſupra.*

(d) Chardin *Préface.*

(e) *Voyages de Chardin* Tom. I. p. 1. Edit in-8. de 1711.

(f) Niceron *ubi ſupra* p. 41.

(g) Id. ibid.

(h) Id. ibid.

(i) *Bibl. Choiſ.* Tom. XXIII. p. 351.

[*A*] *Couronnement de Soliman III, Roi de Perſe.*] Cet Ouvrage parut à Paris en 1671 in-12. ſous ce titre, *Le Couronnement de Soliman III, Roi de Perſe, & ce qui s'eſt paſſé de plus memorable dans les deux premieres années de ſon Régne.* Chardin nous dit en parlant de ſon prémier Voyage (1): „ J'avois rapporté autant ou plus de *Mémoires* „ qu'aucun des autres Voyageurs, qui m'avoient précédé „ dans cette route; & je ſavois plus de Perſan, que tous „ ceux qui juſqu'alors avoient fait quelque deſcription de „ ce grand Royaume. Néanmoins, ne me croyant pas en„ core aſſez inſtruit pour en faire imprimer des Rélations „ ſuffiſamment circonſtanciées, je me contentai de publier „ ſimplement un Recueil de divers Evénemens dont j'a„ vois été ſpectateur." Si tous les Voyageurs avoient eu autant de déliceſſe & de circonſpection, on ne ſeroit pas accablé de tant de mauvaiſes Rélations, fruits précoces, & où l'on n'apprend ſouvent rien, que les avantures aſſez peu intéreſſantes de quelque homme obſcur, qui a cherché à s'illuſtrer. Pour revenir à Mr. Chardin, il écrivit l'Ouvrage dont nous parlons, ſur les Mémoires de Mirza Sefi, Seigneur Perſan, un des plus ſavans du Royaume, dont il avoit même écrit la Chronologie juſqu'à l'an 1629. Ce Seigneur avoit été diſgracié, & il avoit pour priſon ſon Palais d'Iſpahan, où il ſe fit un plaiſir d'inſtruire Mr. Chardin, qui d'ailleurs avoit été témoin oculaire de preſque tout ce qu'il raconte. On lit dans le *Carpentariana*, que Mr. Charpentier l'avoit revu, auſſi-bien que le Journal du Voyage, & que c'étoit lui qui étoit l'Auteur de l'Epître dédicatoire au Roi. Il fut critiqué ſur l'Orthographe & l'Etymologie de quelques mots Perſans & autres, par Mr. Petis de la Croix, dans une Lettre qu'on trouve à la tête du ſecond Volume des Voyages de Thévenot le Neveu. Tavernier en critiqua le titre, prétendant que Soliman ne portoit point de Couronne: mais il fut relevé à ſon tour ſur cela, par le P. Ange de la Broſſe, qui prit la défenſe de Chardin (2).

(1) Voyages de Chardin, *Préface.*

[*B*] *En 1686 il publia la prémiére partie de ſes Voyages, & ce ne fut qu'en 1711 que la ſuite parut.*] Ce fut à Londres qu'il publia in-fol. *Journal du Voyage de Chardin en Perſe, & aux Indes Orientales, par la Mer Noire & par la Colchide.* La même année on en donna une Edition in-12. à Amſterdam, & en 1687 à Lyon, en 2 Vol. in-12. Toutes ces Editions ſont accompagnées de figures. La ſuite parut en 1711 avec la prémiére partie à Amſterdam en 3 Vol. in-4. & 10 Vol. in-8., le tout accompagné de figures, qui ſont les mêmes dans les deux Editions. On en a donné une nouvelle Edition en 1735, en 4 Vol. in-4. Mr. Chardin nous dit dans ſa Préface, qu'il s'eſt donné tous les ſoins imaginables pour s'inſtruire. „ La forte „ envie, dit-il, que j'avois de bien connoître la Perſe, „ & d'en donner des Rélations exactes & fidéles, me fit „ employer tout ce tems (celui qu'il avoit paſſé en Perſe), „ à étudier le plus aſſidument qu'il me fut poſſible, la „ Langue du Pays, à connoître avec exactitude les Mœurs „ & les Coutumes de ſes Peuples, à fréquenter & ſuivre „ régulièrement la Cour, à y converſer avec les Grands „ & avec les Savans; & ſoſie à y examiner ſolgneuſement „ tout ce qui pouvoit mériter la curioſité de notre Euro-

(2) Niceron *Mém des Homm. ill.* T. XXVI. p. 46.

teur avoit voyagé non ſeulement en Marchand, & en homme qui cherche à faire fortune, comme Tavernier; mais en homme curieux, & qui avoit deſſein de faire part à l'Europe de ce qu'il verroit de plus remarquable. Le Chevalier Chardin promettoit dans la Preface de ſes Voyages trois autres Ouvrages [C], mais je ne ſache pas qu'il en ait rien paru; ce qui, ſelon les apparences, eſt une perte pour le Public.

„ pe, par rapport à un grand & vaſte Pays, que nous „ pouvons appeller un autre Monde, ſoit par la diſtance „ des Lieux, ſoit par la diverſité des Mœurs & des Ma„ nières. En un mot je puis tant de ſoin & tant de peine à m'inſtruire de ce qui regarde la Perſe, que je „ puis dire ſans exagération, que je connois, par exem„ ple, Iſpahan mieux que Londres, quoique j'y ſois établi depuis vingt-ſix ans; que je parle le Perſan avec „ autant de facilité que l'Anglois, & preſque auſſi aiſément que le François; que j'ai vu preſque tout ce grand „ Empire . . . . . & qu'à l'égard du peu d'endroits où „ je n'ai point été moi même, je m'en ſuis tellement in„ formé, que je croirois, par manière de dire, m'y reconnoître, ſi j'y étois ſoudainement tranſporté."

[C] *Le Chevalier Chardin promettoit .... trois autres Ouvrages.*] I. Une *Geographie Perſane*. II. Un *Abregé de l'Hiſtoire de Perſe, tirée des Auteurs Perſans*. III. Des *Notes ſur divers endroits de l'Ecriture Sainte*. Voici ce qu'il nous apprend lui-même ſur le ſujet de ce dernier Ouvrage. „ Ces *Notes*, dont la penſée me vint dans l'eſprit „ dès mon premier Voyage en Orient, & que j'appellai „ dès-lors *mon Ouvrage favori*, par le plaiſir avec lequel „ j'y travaillois, & par l'utilité que j'eſpérois que la Re„ ligion en pourroit tirer; ces *Notes*, dis-je, ſont des ma„ nières de découvertes ſur un fort grand nombre de Paſ„ ſages, dont l'intelligence dépend particuliérement de la „ connoiſſance des Mœurs & des Coutumes des Orien„ taux. Car on ſait que l'Orient eſt comme la ſcéne de „ tous les faits hiſtoriques de la Bible. La Langue de ce „ Livre Divin, ſur-tout de l'Ancien Teſtament, étant O„ rientale, elle eſt auſſi très ſouvent toute hyperbolique, „ toute figurée dans les diſcours les plus communs, & „ pleine auſſi de toutes ſortes de figures dans les Piéces „ écrites en Vers & dans les Prophéties; d'où il ſuit na„ turellement qu'on ne ſauroit bien entendre les Ecrits ſa„ crés, ſans connoître les choſes d'où ces figures ſont priſes, telles que ſont les propriétés naturelles & les „ mœurs particuliéres d'un Pays. Je remarquai cela d'abord à mon prémier Voyage. Je m'appercevois de jour „ en jour, que je trouvois en divers Paſſages des Livres „ Saints, plus de juſteſſe & plus de beauté qu'auparavant, „ parce que j'avois devant les yeux les choſes naturelles „ ou morales, auxquelles ces Paſſages faiſoient alluſion. „ J'obſervois d'ailleurs en liſant les différentes *Traductions* „ que la plupart des Peuples ont faites de la Bible, que „ chacun, pour rendre l'Original plus intelligible, em„ ployoit des expreſſions, qui accommodoient les choſes „ aux lieux où il ſe trouvoit; ce qui altéroit d'ordinaire „ le ſens, & le rendoit ſouvent plus obſcur, & quelque„ fois même abſurde. Enfin en conſultant les *Commenta„ teurs* ſur ces ſortes de Paſſages, j'y découvrois de gran„ des mépriſes, & je m'appercevois qu'en mille endroits „ ils devinoient, ou marchoient à tâtons. Ce fut-là ce „ qui me fit former le deſſein de faire des Notes ſur ces „ Endroits de l'Ecriture, me perſuadant qu'elles pour„ roient être également agréables & utiles. Des perſon„ nes doctes, à qui je communiquai mon Projet, m'en„ couragérent beaucoup par leur approbation. Elles me „ preſſérent même beaucoup plus de l'exécuter prompte„ ment, lorſque je leur eus fait entendre, qu'il n'en eſt „ pas de l'Aſie comme de notre Europe, où l'on change „ plus ou moins ce qu'on appelle les Modes, ſoit pour „ les Habits, ſoit pour les Bâtimens, ſoit pour toute au„ tre choſe. En Orient, il n'en eſt pas ainſi. L'on y eſt „ conſtant preſque en tout & par-tout. Les Habits y ſont „ coupés & façonnés encore aujourd'hui, comme ils é„ toient il y a pluſieurs ſiécles. Ce qui fait croire qu'en „ cette partie du Monde, les Formes extérieures des cho„ ſes, les Mœurs, les Habitudes, les manières même de „ parler, étoient à peu prés les mêmes il y a deux mille „ ans, qu'elles y paroiſſent encore aujourd'hui; à la ré„ ſerve peut-être de ce que les Révolutions de Religion „ y peuvent avoir apporté de changement, ce qui n'eſt „ pas fort conſidérable." Il n'y a pas de doute qu'un Ouvrage de cette nature n'eût renfermé quantité de choſes utiles & curieuſes, & qu'il n'eût fourni bien des éclaircifſemens ſur l'Ecriture: Il ſeroit à ſouhaiter, que ceux entre les mains de qui les papiers de Mr. Chardin ſont tombés, n'euſſent pas privé le Public de cet Ouvrage.

CHARLTON ou CHARLETON (Gautier), Médecin & Auteur célébre [A] du XVII. Siécle, étoit d'une ancienne famille, & fils de Gautier Charlton, Maitre-ès-Arts, Vicaire d'Ilminſter,

[A] *Auteur célébre.*] Voici le Catalogue de ſes Ouvrages. I. *Spiritus Gorgonicus ut fuit faxipard exutus, ſive de cauſſis, ſignis, & ſanatione Lithiaſeos.* Leyde 1650 in 8. Ce Livre eſt connu communément ſous le titre *De Lithiaſi Diatriba* (1). II. *Les Ténébres de l'Athéiſme diſſipées par les Lumiéres de la Nature: Traité Phyſico-Theologique.* Londres 1651 in-4. (en Anglois). III. *Les Femmes Ephéſiennes & Cimmeriennes, ou deux exemples remarquables de la puiſſance de l'Amour, & de la force de l'Eſprit.* Londres 1653 & 1658 in-8. IV. Phyſiologia Epicuro-Gaſſendo-Charltoniana, *ou l'Edifice de la Science Naturelle, fondé ſur les plus anciennes Hypothéſes des Atomes.* Londres 1654 in fol. V. *L'Immortalité de l'Ame demontrée par des Raiſons naturelles.* Londres 1657 in-4. VI. *Oeconomia Animalis novis Anatomicorum inventis, indeque deſumptis modernorum Medicorum Hypotheſibus Phyſicis ſuperſtructa, & Mechanicè explicata.* Londres 1658. Amſterdam 1659. Leyde 1678. La Haye 1681; toutes ces Editions ſont in-12. On a joint à la dernière Edition, *Guilelmi Cole de Secretione Animali cogitata* (2). VII. *L'Hiſtoire naturelle de la Nutrition, de la Vie, & du Mouvement volontaire, contenant toutes les nouvelles Découvertes des Anatomiſtes.* Londres 1658 in-4. (en Anglois). VIII. *Exercitationes Phyſico-Anatomicæ de Oeconomia Animali.* Londres 1659 in 8. réimprimé depuis pluſieurs fois de delà la Mer (3). Le P. Niceron a omis ce Livre dans le Catalogue qu'il donne des Ouvrages de notre Auteur, dans ſes *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres* (4). IX. *Exercitationes Pathologicæ, in quibus Morborum penè omnium natura, generatio, & cauſæ ex novis Anatomicorum inventis ſedulò inquiruntur.* Londres 1660 & 1661 in-4. X. *Le Caractére de Sa Majeſté très ſacrée Charles II. Roi de la Grande-Bretagne, de France, & d'Irlande.* Londres 1660 in-4. en une feuille. XI. *Diſquiſitiones Anatomico-Phyſicæ; altera, Anatome Pueri de Culo tacti; altera, de proprietatibus Cerebri humani.* Londres 1664 in-8. XII. Chorea Gigantum, *ou la plus fameuſe Antiquité de la Grande-Bretagne, vulgairement appellée* Stone heng, *qui ſe trouve dans la Plaine de Salisbury, vendue aux Danois.* Londres 1663 en neuf feuilles in-4. Inigo Jones Iuſpecteur-Général des Bâtimens de Jaques I., de la Reine Anne, du Prince Henri, & de Chrétien IV Roi de Danemarc, & enſuite du Roi Charles I., compoſa en 1620 par ordre de Jaques I. un Ouvrage, où il prétend que *Stone-heng* ſont les reſtes d'un Temple bâti par les Romains, pendant leur ſéjour dans la Grande-Bretagne, & dédié à *Celus*, dont les Anciens dériviont l'origine de toutes choſes. Aiant laiſſé cet Ouvrage imparfait, lorſqu'il mourut en 1652, il tomba entre les mains de Mr. Jean Webb de Burleigh dans le Comté de Somerſet, qui y mit la dernière main, & le publia ſous ce titre: *La plus notable Antiquité de la Grande-Bretagne, vulgairement appellée* Stone-heng, *dans la Plaine de Salisbury, rétablie.* Londres 1655, en quinze feuilles in-fol. Charlton, peu content de ce Livre, l'envoya à Olaüs Wormius, fameux Antiquaire Danois: ce Savant lui écrivit pluſieurs Lettres ſur cette matière, & ce ſont ces Lettres, avec les Ouvrages de quelques autres Ecrivains Danois, qui ont ſervi de fond à Charlton, pour compoſer ſon Traité ſur ce ſujet. „ Cet Ouvrage, *dit Mr. Wood* „ (5), quoique peu favorablement reçu de pluſieurs per„ ſonnes lorſqu'il parut, n'a pas laiſſé d'être fort eſtimé „ de pluſieurs de nos plus célébres Antiquaires, & ſur „ tout du Chevalier Guillaume Dugdale, à qui j'ai en„ tendu dire plus d'une fois, qu'il croyoit que le Doc„ teur Charlton avoit rencontré juſte, dans ce qu'il ſou„ tient dans ſa *Chorea Gigantum.*" Cependant Mr. Webb entreprit la défenſe du Traité d'Inigo Jones, par un Livre intitulé: *Defenſe de* Stone-heng *rétabli, où l'on examine les Ordres & les Régles de l'Architecture des Romains* &c. Londres 1665 in-fol. XIII. *Onomaſticon Zoicon, plerorumque Animalium differentias, & nomina propria pluribus linguis exponens. Cui accedunt Mantiſſa Anatomica, & quædam de variis Foſſilium generibus.* Londres 1668 & 1671 in-4. Oxon. 1677 in fol. XIV. *Deux Diſcours Philoſophiques; le prémier, touchant les differens Eſprits des Hommes; le ſecond, touchant le Myſtére des Cabaretiers, ou Diſcours ſur les differens defauts du Vin, & ſur les manières d'y remédier qui ſont à préſent en uſage.* Londres 1668, 1675, & 1692 in-8. XV. *De Scorbuto Liber ſingularis. Cui acceſſit Epiphonema in Medicaſtros.* Londres 1671 in-8. Leyde 1672 in-12. Cet Ouvrage renferme des choſes ſingulières (6). XVI. *L'Hiſtoire naturelle des Paſſions.* Londres 1674 in-8. XVII. *Recherches ſur la Nature Humaine, contenues en ſix Leçons Anatomiques, faites dans le nouveau Theatre du Collége Royal des Medecins de Londres.* Londres 1680 in-4. XVIII. *Oratio anniverſaria, habita in Theatre inciyti Collegii Medicorum Londinenſis 5to Auguſti 1680 in Commemorationem beneficiorum a Doctore Harvey aliiſque præſtitorum.* Londres 1680 in-4. XIX. *Harmonie de la Loi Naturelle & de la Loi Divine poſitive.* Londres 1682 in-8. XX. *Trois Leçons Anatomiques.* 1. *Sur le mouvement du Sang dans les Veines & dans les Artéres.* 2. *Sur la ſtructure organique du Cœur.* 3. *Sur la cauſe efficiente du mouvement du Cœur. Faites le* 19, *le* 20 *& le* 21 *de Mars* 1682, *dans le Theatre Anatomique du Collége Royal des Medecins de Londres.* Londres 1683 in-4. XXI. *Inquiſitio Phyſica de*

(1) Wood *Ath. Oxon. Vol. II. col.* 1172.

(2) Niceron *Mem. des Homm. Ill. T. XVIII. p.* 172.

(3) Wood *ubi ſupra.*

(4) Tom. XVIII. p. 211 & ſuiv.

(5) *Ubi ſupra* p. 1173.

(6) Niceron *ubi ſupra.*

minister, & ensuite Recteur de Shipton-Mallet dans le Comté de Sommerset. Notre Charlton nâquit dans ce dernier Lieu le 2 Février 1619. Il entra dans le Collège de la Madeleine à Oxford, au Terme du Printems 1637, & il y fit de grands progrès dans la Logique & la Philosophie, même au-delà de son âge, sous la direction de Jean Wilkins, depuis Evêque de Chester (a). Mais son génie le porta bientôt à l'étude de la Médecine, où il s'avança si promptement, que par la faveur de Charles I. il fut reçu Docteur en cette Faculté au mois de Février 1642, ainsi que nous l'apprend Wood dans ses *Athenæ Oxonienses* (b), ou le 16 de Janvier, selon le même dans ses *Fastes* (c). Vers le même tems il fut mis au nombre des Medecins ordinaires du Roi; „ & ceux qui le connoissoient, ont remarqué „ qu'il avoit dès-lors, comme il l'a eue toujours, une haute opinion de son mérite & de sa capacité." Lorsque le Parti du Roi commença à avoir du dessous, il se retira à Londres, où il pratiqua la Médecine, & fut aggrégé au Collège des Médecins. Après la Révolution, il fut fait Medecin ordinaire de Charles II. & Membre de la Société Royale. Le 30 Septembre 1689 on l'élut Président du Collège des Médecins, Dignite qu'il remplit jusqu'à l'an 1691. Il se retira ensuite dans l'Ile de Jersey (d), & mourut fort âgé. Mr. Wood dit soit de lui, pendant qu'il vivoit encore (e) „ qu'il étoit savant, mais malheureux; âgé & grave, mais trop adonné aux Romans; & qu'il a composé plusieurs Ouvrages, *mais la plupart tirés d'autres Auteurs.*

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 9112.

(b) *Ubi supra.*

(c) Col. 28.

(d) Id. ibid.

(e) Idem.

de Caussis Catomenionum, & Uteri Rheumatismo, in quo probatur sanguineum in animali fermentescere nunquam. Londres 1685 in-8. XXII. *Gulielmi Ducis Novicastrensis Vita.* Londres 1668 in-fol. C'est une Traduction faite sur l'Original Anglois, composé par Marguerite, seconde femme de ce Duc, & imprimé à Londres en 1667 in-fol. sous ce titre: *La Vie du très noble, très haut & très puissant Prince, Guillaume Cavendish, Duc, Marquis & Comte de Newcastle &c. écrite par la très noble, très illustre Princesse, Marguerite, Duchesse de Newcastle sa femme.* XXIII. *Trois Paradoxes, sur la Cure magnetique des blessures, sur la production du Tartre dans le vin, sur l'Image de Dieu dans l'Homme.* Londres 1650 in-4. Cet Ouvrage est traduit de l'Original Latin de Jean-Baptiste van Helmont. XXIV. *Les Erreurs des Médecins touchant les Fluxions, appellées* Deliramenta Catharri. Londres 1650 in-4. C'est aussi une Traduction de van Helmont, jointe à la précédente. XXV. La *Morale* d'Epicure, dit Wood (7); Londres 1655 in-4. mais le P. Niceron remarque (8), que c'est une mépriſe, puisque ce Philosophe n'a point laissé d'Ouvrage; mais que cette Morale doit être tirée de Diogène Laërce & d'autres Auteurs semblables, comme l'est le Livre du Baron des Coutures, qui a paru plusieurs années après en François sous le même titre. XXVI. *La Vie de Marcellus* traduite de Plutarque, & qui se trouve parmi les Vies de cet Auteur en Anglois, Londres 1684 in-8.

(7) *Ubi supra* col. 1134.

(8) *Ubi supra* p. 117.

CHAUCER (Gaoffroi), fameux Poëte Anglois dans le XIV. Siècle, étoit né, selon les uns dans le Comté de Berk, selon d'autres dans celui d'Oxford; mais vraisemblablement ceux qui le font naître à Londres, sont les mieux fondés [*A*]. Il étoit d'une bonne famille [*B*], & nâquit en la seconde année du régne d'Edouard III, l'an 1328 (a). Il fit ses prémières études à Cambridge, & il étoit dans cette Université à l'âge de dix-huit ans (b), lorsqu'il composa sa *Cour d'Amour* (c); & dès ce tems-là il passoit pour bon Poëte, aiant déja fait plusieurs Pièces auparavant (d). Mais on ne sait de quel Collége il étoit, n'y aiant ni trace ni vestige de lui dans les Registres de l'Université. Il y a quelque apparence qu'il étoit du Collège où il place la scène du *Meûnier* de Trompington [*C*], puisqu'il dépeint si exactement le Lieu, le Caractère, & le Langage Septentrional de ses Compagnons de Collège (e). On ignore combien de tems il demeura à Cambridge: ce qu'il y a de certain, c'est qu'il quitta cette Ville pour aller finir ses études à Oxford; mais on ne sait pas non plus dans quel Collège. Thomas Speght (f) se détermine pour le Collège de *Cantorbéry*, ou pour celui de *Merton.* Mais il n'y a pas d'apparence que ce soit le prémier, qui fait à présent partie de celui de *Christ-Church*, puisqu'il n'a été fondé que vers l'an 1363, tems auquel Chaucer devoit avoir trente-cinq ans, & où il avoit déja été depuis quelque tems dans le Monde. Il est vraisemblable que c'est dans celui de Merton: car quoique son nom ne paroisse point parmi les Membres célèbres de ce Collège de ce tems-là, on trouve que la plupart de ses Contemporains, comme *Strode*, *Occléve* &c. en étoient, & qu'un de ses fils y a fait ses études (g). Après y avoir demeuré assez longtems, fréquentant avec assiduité les Leçons publiques de l'Université, „ il devint, *dit Leland* (h), un Dialecticien subtil, un „ Orateur éloquent, un Poëte agréable, un Philosophe grave, un ingénieux Mathematicien, & un „ Theo-

(a) *Vie de Chaucer* à la tête de ses *Oeuvres*, publiées en 1721 à Londres in-fol. par Mr Jean Urry. Les pages de cette Vie ne sont pas numerotées.

(b) Ibid.

(c) Voy. *the Court of Love* vs. 43 & 911.

(d) Ibid. vs. 879 &c.

(e) *Vie de Chaucer* ubi supra.

(f) *Vie de Chaucer*, dans son édition des Oeuv. de ce Poëte en 1602.

(g) *Vie de Chaucer* à la tête de l'Edition de ses Oeuv. de 1721.

(h) *Comm. de Scriptt. Britann.* T. II. cap. DV. p. 420.

[*A*] *Vraisemblablement ceux qui le font naître à Londres, sont les mieux fondés.*] Léland dit (1) qu'il avoit quelques raisons de croire, que notre Poëte avoit vu le jour dans le Comté d'Oxford ou de Berk. *Nam quibusdam argumentis adducor ut credam Ifiacum vel Berochensem provinciam illius natale solum fuisse.* Mais Léland ne nous apprend point quelles étoient ces raisons, & on n'en connoît à présent d'autre que celle-ci; c'est que toutes les Terres de sa famille étoient dans ces Comtés. Pitséus assure (2), qu'il étoit né à Woodstock proche d'Oxford. Mais Fuller observe (3), que quoique quelques-uns le fassent naître dans le Comté de Berk, & d'autres dans celui d'Oxford, cependant le plus grand nombre, & qui sont aussi les mieux fondés, disent qu'il étoit né à Londres: & avant lui Cambden, car quoiqu'il parle de la prétention de Woodstock (4), on voit clairement qu'il n'y ajoute point du tout de foi, puisqu'en parlant de Spenser, que tout le monde convient être né à Londres, il le nomme Concitoyen de Chaucer (5). Enfin lui-même semble désigner la Ville de Londres comme le lieu de sa naissance, dans son Testament d'Amour (6). „ De même „ dans la Ville de Londres, qui m'est si chère & si agréa„ ble, où j'ai été élevé, & que j'aime plus tendrement „ qu'aucun lieu du Monde, comme toute Créature sem„ ble avoir un attachement naturel pour le lieu qui l'a vu „ naître, & où je souhaitois de demeurer en paix; qu'el„ le y ait ainsi été troublée &c."

(1) *Comm. de Scriptor. Britann.* T. II. cap. DV. p. 419 420. Oxon. 1709 in-8.

(2) *De ill. Angl. Script.* ad ann. 1400. p. 572.

(3) *Church Hist. of Britain* Liv. IV. p. 151. Lond. 1656.

(4) Dans sa *Britannia in Oxfordshire.*

(5) Cambden *Elisabeth* Edit. Hearne p. 713 adann. 1198.

(6) P. 496. de l'Edit. de ses Oeuv. de 1721.

[*B*] *Il étoit d'une bonne famille.*] Léland dit (7) qu'il étoit *nobili loco natus*: & Pitséus assure, qu'il étoit né de parens distingués, & que son père étoit Chevalier: *Claris parentibus natus, patrem habuit Equestris ordinis Virum* (8). Thomas Speght prétend, qu'un certain Richard Chaucer Cabaretier de Londres étoit son père; & qu'Elisabeth Chaucer Religieuse de Ste. Hélène, en la seconde année de Richard II., étoit peut-être sa sœur, ou sa parente (9). Mais l'Auteur de la Vie de notre Poëte, qui est à la tête de l'Edition de ses Oeuvres publiée par Mr. Urry (10), fait voir que cette conjecture n'est guères vraisemblable, & il observe que le nom de *Chaucer*, *Chaucier*, *Chaucieris*, *Chaussier*, *Chaussier* &c. est originairement François, & qu'il signifie un Cordonnier; mais que la famille dont il étoit, avoit toujours tenu un rang honorable en Angleterre; que son Fondateur avoit été un des Chefs qui accompagnérent le Duc de Normandie dans son Expédition d'Angleterre, comme il paroît par le Rôle de Battle-Abbey. Et si le prémier de la famille paroît avoir été un homme de distinction, on trouve aussi qu'il est parlé dans les Registres de plusieurs autres du même nom, qu'on peut supposer assez naturellement avoir été de ses descendans; mais on ne trouve nulle part la généalogie particulière de notre Auteur. Le même Ecrivain dit, que quoiqu'il ne puisse croire implicitement avec Pitséus, que le père de Chaucer étoit Chevalier; cependant il y a de l'apparence que ses parens étoient au-dessus du commun; & qu'il est très probable que Jean Chaucer, qui accompagna le Roi Edouard III & la Reine Philippe en Flandres & à Cologne, & à qui le Roi accorda la permission de faire le Voyage d'Outremer (11), en la douzième année de son régne, étoit le père de notre Geoffroy. Ce qui rend la chose plus vraisemblable, c'est qu'après avoir quitté l'Université & les Collèges de Droit, Chaucer s'attacha d'abord à la Cour, où il y a de l'apparence que les services du père procurérent l'accès au fils.

(7) *Ubi supra* p. 419.

(8) P. 572.

(9) *Vie de Chaucer* à la tête de l'Ed. de 1602.

(10) Londr. 1721 in-fol.

(11) *Voy.* le Recueil de Rymer T. V. p. 91.

[*C*] *Il y a quelque apparence qu'il étoit du Collège où il place la Scène du* Meûnier *de Trompington.*] Ce Collége est nommé dans toutes les Editions, avant celle de Speght de 1602, *Soler* ou *Solere*; & quoique cet Editeur ait retenu *Solere* dans le texte de l'Edition de 1598, il avertit dans ses Notes, qu'il faut lire *Scholar's-Hall* (le Collège ou la Salle des Ecoliers). „ C'est-à-dire, dit-il, le Col„ lège de l'Université, fondé par le Chancelier & par les „ Chefs de l'Université, l'an 1326, mais réuni depuis à „ la fondation d'Elisabeth de Burgo, Comtesse de Clare, „ & appellé *Clare-Hall.*" L'Auteur du Glossaire, qui est à la fin des Oeuvres de Chaucer de l'Edition de *Mr. Urry*, remarque (12), que si *Scholars* ou *Scholiers-Hall* est la véritable

(12) *Glossary* p. 871.

„ Théologien vertueux." Il paroit clairement par ſon Diſcours ſur l'*Aſtrolabe*, qu'il étoit habile Aſtronome, quoiqu'il s'excuſe ſur ſon ignorance dans cette Science (*i*). On voit par le *Conte du Yeoman du Chanoine*, qu'il étoit verſé dans la Philoſophie Hermétique, qui étoit fort en vogue dans ce tems-là. Le *Conte du Curé* fait voir qu'il entendoit la Théologie; & le *Teſtament d'Amour*, qu'il poſſédoit la Philoſophie. Après qu'il eut quitté l'Univerſité, il voyagea en France, en Hollande & en d'autres Pays, où il paſſa ſes prémières années (*k*). A ſon retour il entra dans le Temple Intérieur [*D*], où il étudia les Loix Municipales d'Angleterre (*l*). Mais il n'y eut pas été longtems, ſans que ſon mérite fût connu de quelques perſonnes de la Cour, où il parut bientôt; & ſa bonne mine ne ſervit pas peu à l'y introduire. Il y a de l'apparence qu'il y fut d'abord en qualité de Page d'Edouard III, poſte d'honneur & de confiance; mais ce ne fut-là que le prémier pas de ſon avancement, comme le Roi lui-même le témoigna: c'eſt pourquoi par ſes Lettres Patentes datées de la 41e. année de ſon règne, il lui accorda pour ſes bons ſervices, en le qualifiant de *dilectus Valettus noſter* [*E*], vingt Marcs d'argent annuellement, payables ſur l'Echiquier, juſqu'à ce qu'il pût le pourvoir autrement. Nous trouvons peu de tems après, qu'il étoit Gentilhomme privé du Roi, titre ſous lequel il lui accorda par Lettres Patentes de la quarante-cinquième année de ſon règne, une autre ſomme de vingt Marcs annuellement pendant ſa vie. L'année ſuivante il fut fait Ecuyer ou *Porte-Ecu* du Roi [*F*]. Se trouvant ainſi proche de la perſonne du Roi, il ſe vit eſtimé des perſonnes du prémier rang, principalement de la Reine Philippe; de Jean de Gand Duc de Lancaſtre, en faveur duquel il compoſa *Le Livre de la Ducheſſe* ou *le Songe de Chaucer*, *La Plainte du Chevalier Noir*, & *le Songe*; de Blanche, femme du Duc; & de la Princeſſe Marguerite, fille du Roi, & Comteſſe de Pembroke (*m*). C'eſt ainſi qu'il paſſa ſa jeuneſſe, eſtimé, aimé & honoré, conſtamment attaché à la Cour, & demeurant la plupart du tems dans ſon voiſinage lorſqu'elle étoit à Woodſtock, où il demeuroit dans une maiſon de pierre de taille proche de *Park-Gate*, qu'on appelle encore la Maiſon de Chaucer (*n*). Blanche Ducheſſe de Lancaſtre avoit à ſon ſervice une Catherine Rouet, fille du Chevalier Payn ou Payen Rouet, originaire du Haynault, & Roi-d'Armes de ce Comté, laquelle épouſa dans la ſuite le Chevalier Hugue Swynford, du Comté de Lincoln. Ce Chevalier étant mort peu de tems après leur mariage, le Duc & la Ducheſſe de Lancaſtre gardérent cette Dame pour être Gouvernante de leurs enfans. Elle avoit une ſœur cadette, qui s'appelloit Philippe: le Duc & la Ducheſſe propoſérent à notre Poëte d'en faire ſa femme, & il l'épouſa étant âgé environ de trente-deux ans. Lorſqu'il fut ainſi établi, le Roi commença à l'employer dans les Affaires publiques; car nous le trouvons, en la quarante-ſixième année de ce Prince, au nombre des Commiſſaires nommés pour traiter avec le Doge & le Sénat de Gênes. Sa fortune devenoit tous les jours meilleure, par la protection du Duc de Lancaſtre, qui avoit pluſieurs raiſons d'épouſer ſes intérêts: les principales étoient, qu'il appartenoit à Catherine Swynford, qui étoit la Maitreſſe du Duc; & que d'ailleurs l'ambition même de ce Prince, demandoit qu'il ſe rendît les gens de Lettres favorables, pour la colorer (*o*). Environ ce tems-ci le Roi lui accorda, peut-être en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à Gênes, par Lettres Patentes datées de Windſor en la quarante-huitiéme année de ſon règne, ſous le titre d'*Armiger noſter*, un *Pycher* de Vin par jour dans le Port de Londres; & peu après il le fit *Controlleur de la Douane* des Laines, Cuirs, &c. de ce Port, avec un ordre exprès, qu'il rempliroit les fonctions de cette Charge en perſonne, & écriroit les Comptes de ſa propre main (*p*). Le Roi lui accorda pluſieurs autres graces [*G*]; ce qui fit qu'il devint extrêmement riche, aiant près de mille livres ſterling de rente (*q*), revenu très conſidérable dans ce tems-là. Mais comme cela le fit parvenir à des Emplois plus élevés, il eut auſſi plus de part aux Affaires d'Etat; ce qui lui fut très préjudiciable dans la ſuite. Le Duc de Lancaſtre, qui avoit été le principal inſtrument de ſon élévation, s'attendoit auſſi pour récompenſe de ſes faveurs, qu'il entreroit ſans difficulté dans tous ſes deſſeins. Pour réuſſir dans ſes vues ambitieuſes, ce Prince épouſa le parti de Wiclef, & tâcha d'expoſer le Clergé, qui lui étoit contraire, à la haine du peuple; & Chaucer lui fut à cet égard fort utile par ſon crédit & par ſes Ecrits [*H*]. Le Roi s'étant apperçu des deſſeins du Duc, declara Richard, fils d'Edouard le Prince Noir, Héritier de la Couronne: ce qui fut une terrible mortification pour le Duc, qui depuis ce tems-là ne fut jamais content, ni à couvert de la jalouſie & des ſoupçons du Prince régnant; & ſes amis eurent part à ſa diſgrace (*r*). Cependant, la dernière année d'Edouard III, notre Poëte fut employé dans une Commiſſion pour traiter avec les François [*I*]; & au commencement du régne de Richard II. il étoit encore aſſez bien en Cour, comme il

(i) Voy. *the Houſe of Fame* Liv. I.

(k) Leland *ubi ſupra*, Balæus *Script. Ill. Majer. Britan.* Cent. 7. cap. 24. p. 525. & Speght *Vie de Chaucer* ubi ſupra.

(l) Leland *ubi ſupra*.

(m) Speght's *Life of Chaucer*, ubi ſupra, & *la Vie de Chaucer* de l'Edition de 1721.

(n) *Life of Chaucer.*

(o) Speght *ubi ſupra* & *Vie de Chaucer* ubi ſupra.

(p) Pat. 48. Ed. III. p. 1. m. 7.

(q) Speght *ubi ſupra*.

(r) *Vie de Chaucer.*

table Leçon, il s'agit peut-être d'un Collège fondé par Edouard III, ſous le nom d'*Aula Scolarium Regis*, qui fait à préſent partie du Collége de la Trinité. Voy. le Recueil de Rymer Vol. VII. p. 239.

[*D*] *A ſon retour, il entra dans le Temple Intérieur.*] Pour le prouver, Mr. Speght fait mention d'un Regiſtre que Mr. Buckley avoit vu dans cette Maiſon, par lequel il paroit que Geoffroy Chaucer avoit été mis à une amende de deux chelings, pour avoir frappé un Moine Franciſcain dans le Fleetſtreet. Léland inſinue (13), qu'il continua l'étude du Droit juſqu'à la fin de ſa vie: mais l'Auteur de la Vie de Chancer de l'Edition de Mr. Urry fait voir par pluſieurs raiſons, que cela eſt peu vraiſemblable; & il remarque, qu'il eſt beaucoup plus apparent qu'il acquit la connoiſſance de nos Loix dans ſa jeuneſſe, pour ſe rendre propre aux affaires, auxquelles il eut part dans la ſuite.

(13) P. 420.

[*E*] *En le qualifiant de* dilectus Valettus noſter.] Selden nous apprend (14), qu'on confétoit cet emploi de *Valettus*, ou *Valettus*, à de jeunes gens qu'on deſtinoit à l'honneur de la Chevalerie, ou à de jeunes Gentilshommes de grande qualité. Cambden croit que *Valettus Hoſpitii* ſignifie un Gentilhomme privé; & le Roi avoit auparavant donné le titre de *Valettus* au Lord Abergavenny (15).

(14) *Titles of Honour* Part 2. cap. 2. §. 47.

(15) Speght *ubi ſupra.*

[*F*] *Il fut fait Ecuyer ou Porte-Ecu du Roi.*] Cet Emploi de *Scutifer Regis*, à préſent éteint, étoit dans ce tems-là très honorable, ceux qui en étoient revêtus, étant toujours proche de la perſonne du Roi, qui les récompenſoit ordinairement par des honneurs militaires, quand on remportoit quelque Victoire ſignalée (16).

(16) *Vie de Chaucer*, au-devant de la dernière Edition.

[*G*] *Le Roi lui accorda pluſieurs autres graces.*] En la quarante-neuvième année de ſon règne, la quarante-ſeptième de l'âge de Chaucer, il lui accorda la Garde-noble des Terres & de la perſonne du Chevalier Edmond Staplegate, fils du Chevalier Edmond Staplegate dans le Comté de Kent, qui lui en paya dans la ſuite cent quatre livres ſterling (17); & l'année ſuivante il lui accorda, ſous le titre de *dilectus Armiger noſter*, la ſomme de 72 livres ſterling, quatre chelings & ſix ſols, provenant d'une certaine quantité de laine, mentionnée dans les Lettres patentes, qui avoit été confiſquée ſur un certain Jean Kent de Londres, pour n'avoir point payé les Droits à la Douane (18).

(17) Speght *ubi ſupra.*

(18) Pat. 50. Ed. III. p. 1. m. 3.

[*H*] *Tâcha d'expoſer le Clergé, qui lui étoit contraire, à la haine du peuple; & Chaucer lui fut à cet égard fort utile par ſon crédit & par ſes Ecrits.*] L'Auteur de ſa Vie, dans l'Edition de ſes Oeuvres de Mr. Urry, nous apprend cette particularité: mais il obſerve en même tems, qu'il ne peut ſe perſuader que notre Poëte ait indignement expoſé la Religion de ce tems-là, & que par cette raiſon il ne peut croire que le *Plow-man's tale* ou *Jack Upland* ſoient de lui. Cet Auteur avoue cependant qu'il favoriſoit les *Lollards*, comme faiſoient la plupart de ſes Amis, & particuliérement *Occleve*, ainſi qu'il paroit par divers endroits de ſes Ecrits, où il déclame amérement contre les Frêtres & les Moines. Non qu'il mépriſât tous ceux de cette profeſſion; car il parle du Moine *Jean Some* & du Moine *Nicolas Lenne* ou *Lynne* (19) avec reſpect, les appellant *de reſpectables Religieux* (20); & il témoigne, dans ſa Deſcription du Curé, le cas qu'il faiſoit des Eccléſiaſtiques Réguliers, qui vivoient conformément à leur caractère. Auſſi n'étoit-il nullement mépriſé par le Clergé de ſon tems. *Lidgate*, qui étoit Moine de S. Edmondsbury, & pluſieurs autres, avoient beaucoup d'eſtime pour lui, & n'en parloient qu'avec tous les égards poſſibles. Il n'étoit pas moins eſtimé du Chevalier Jean Gower, quoique très zélé partiſan de l'Egliſe Romaine, & l'ennemi déclaré de Wiclef & de ſes Sectateurs.

(18) P. 420. dit que Chancer avoit appris les Mathematiques de ces deux Moines.

(19) Léland p. 420. dit que Chancer avoit appris les Mathematiques de ces deux Moines.

(20) *Aſtrolabe* p. 440.

[*I*] *Notre Poëte fut employé dans une Commiſſion pour traiter avec les François.*] Les François, malgré la Trêve conclue

il paroît par les graces qu'il obtint [K]. Le Duc de Lancaſtre voyant toutes ſes eſpérances de grandeur évanouïes, & ſa vie perpétuellement en danger de la part du Roi, commença à abandonner le Parti de Wiclef; ce qui obligea Chaucer, à quelque point qu'il eût embraſſé les ſentimens de ce Théologien, de ſe déclarer moins ouvertement qu'il n'avoit fait; quoiqu'il n'y ait point de preuve, qu'il ait jamais embraſſé pleinement ce Parti [L]. La ruïne du Duc de Lancaſtre entraina celle de Chaucer; & ce Prince aiant paſſé la mer, ſes amis ſe virent expoſés à toute la haine du Parti oppoſé: ce qui les excita à appeller la populace à leur ſecours; d'où il s'enſuivit pluſieurs émotions populaires, & entre autres une à Londres même. Comme notre Poëte contribua beaucoup ſous-main à ces mouvemens [M], il en reſſentit auſſi le contre-coup à ſa ruïne, aiant été obligé de s'enfuir dans le Hainault: mais la néceſſité l'obligea de revenir en Angleterre [N], où il fut arreté par ordre du Roi, & mis ſelon les apparences à la Tour de Londres. A la fin il avoua franchement toute l'intrigue [O]; & quoiqu'il s'expoſât par-là au reſſentiment du Peuple, il obtint ſon pardon du Roi. Ces malheurs lui donnérent occaſion de compoſer ſon excellent Traité, intitulé *le Teſtament d'Amour* [P]. Il fut du tems, avant que de pouvoir rétablir ſa fortune; & ſe trouvant réduit à la derniére miſére, ſans crédit, ſans

conclue avec eux, avolent infeſté les Côtes d'Angleterre. Le Roi ſouhaita de prolonger la Treve: dans ce deſſein, il envoya Chaucer & d'autres Commiſſaires pour traiter, en préſence des Légats du Pape, avec ceux que le Roi de France avoit nommés; mais n'aiant pu rien conclurre, les Légats propoſérent le mariage de la Princeſſe Marie fille du Roi de France, avec Richard Prince de Galles: ſur quoi le Roi envoya pour Ambaſſadeurs à Monſtreuil le Chevalier Guiſcard Dangle, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, & enſuite Comte de Huntington, le Chevalier Richard Sturry, Wiclefite connu, & notre Chaucer; mais cette Ambaſſade ne produiſit autre choſe que la prolongation de la Tréve avec la France, juſqu'au prémier de Mai ſuivant (21).

(21) *Vie de Chaucer* ubi ſupra.

[K] *Les graces qu'il obtint.*] En la prémiére année du régne de Richard, ce Prince lui confirma par Lettres Patentes ſous le Grand Sceau, datées du 23 de Mars, ſous le titre de *Dilectus Armiger noſter*, la rente de vingt marcs par an, que le feu Roi lui avoit accordée; & par d'autres Lettres Patentes, datées du 18 d'Avril de la même année, il lui confirma la conceſſion d'un *Pycher* de vin par jour dans le Port de Londres. En la ſeconde année de ſon régne, Richard prit Chaucer & toutes ſes Terres ſous ſa protection. Mr. Speght croit (22), que ce qui donna occaſion à cela, fut qu'il s'étoit embarraſſé dans de mauvaiſes affaires, en prenant parti pour le Peuple. Mais il ne ſemble avoir été embarraſſé dans ces mauvaiſes affaires que quelque tems après; ainſi il y a plus d'apparence, que cette protection fut pour le mettre à couvert des pourſuites de ſes Créanciers. On ne ſait pas comment il ſe trouvoit réduit à cette extrémité, à moins que ce n'ait été par la perte de ſon crédit à la Cour, & des avantages dont il avoit joüi ſous le feu Roi, ſon Patron. Mr. Speght croit qu'il avoit dépenſé ſon bien dans ſes Ambaſſades: mais il ſemble au contraire, qu'elles l'avoient enrichi, aiant toujours été fort bien récompenſé. Richard confirma à Chaucer & à Philippe ſa femme, en la quatriéme année de ſon régne, pluſieurs des rentes annuelles, qui leur avolent été accordées (23).

(22) *Ubi ſupra.*

[L] *Il n'y a point de preuve qu'il ait jamais pleinement embraſſé ce Parti.*] Il en vouloit principalement aux vices perſonnels des Eccléſiaſtiques, & non à leur doctrine; car il parle du Pélerinage de Cantorbéry avec reſpect, & il appelle Becket *le ſaint & bienheureux Martyr* (24). Et le *Curé*, quoiqu'il ne voulût pas *courir à S. Poules* (25) pour avoir des Bénéfices, en prend un dans le Voyage de Cantorbéry. „ Je ne prétens pas dire, *continue l'Auteur* „ *de la Vie de Chaucer*, que ce Voyage ait été réel; Chau„ cer étoit incapable d'une auſſi grande incongruité, que „ de faire agir les perſonnes contre leurs principes. Mais „ les Chefs mêmes de ce Parti ne faiſoient aucune difficul„ té d'obſerver les Cérémonies qui étoient en uſage. „ Ils attaquoient leurs adverſaires par rapport à la ſpécu„ lation, mais rarement dans la pratique. Wiclef lui-mê„ me ſe conforma toujours, & conſerva conſtamment ſa „ Cure de Lutterworth, & mourut d'une attaque de Pa„ ralyſie, qui le prit pendant qu'il diſoit la Meſſe. Mais „ Chaucer différoit même d'eux dans les ſentimens; car „ dans ſon *Teſtament d'Amour* (26) il reconnoit la Préſen„ ce réelle (27); dans la *Houſe of Fame* (28), on le trou„ ve allant encore en Pélerinage. On peut recueillir ſon „ ſentiment ſur l'Invocation des Saints, de ſa *Prière de Nô„ tre Dame*, de ſa Ballade à la louange de la Vierge, & „ de diverſes autres Piéces. Et quoique Chancer ait deſ„ approuvé pluſieurs excès de l'Egliſe Romaine, il pa„ roit cependant par ſa *Retractation*, qu'il eſt mort dans „ ſa Communion." Nous examinerons de quelle autorité eſt cette *Retractation* dans la Remarque [Z].

(23) *Vie de Chaucer* ubi ſupra.

(24) Prol. vs. 17.

(25) Ibid. vs. 283.

[M] *Notre Poëte contribua beaucoup ſous-main à ces mouvemens.*] C'eſt ce que nous apprend l'Auteur de ſa Vie, inſérée dans l'Edition de ſes Oeuvres par Mr. Urry. Il rapporte, que Jean de Northampton, une des créatures du Duc de Lancaſtre, étoit à la tête de ceux qui cauſoient les mouvemens à Londres. Aiant été Maire l'année précédente, il fit tous ſes efforts pour ſe faire élire une ſeconde fois: il s'oppoſa donc à une nouvelle élection, attira dans ſon parti la plupart des Citoyens, déclamant contre le mauvais Gouvernement de la Ville, & inſinuant que le ſeul moyen de prévenir leur ruïne, étoit de l'élire encore pour Maire. Cela donna occaſion à des ſoulévemens, que notre Poëte, qui étoit Contrôlleur des Douanes, & du parti de Northampton, étant tous deux dans les intérêts du Duc de Lancaſtre, ne manqua pas d'encourager. Mais ce déſordre ne dura pas longtems; la ſédition fut appaiſée, le Chevalier Robert Knolles aiant coupé la tête à un des factieux, & Northampton fut mis en priſon. On chercha fort exactement Chaucer pour l'arrêter: mais il ſe ſauva dans le Hainault, & de là en France; & aiant ſu que le Roi cherchoit à tout prix à l'avoir entre ſes mains, comme l'homme le plus propre à découvrir les principaux Auteurs des troubles, il retourna dans le Hainault, principalement dans le deſſein, comme il le dit lui-même (29) *de mettre leurs ſecrets en ſureté*. L'Auteur cité ci-deſſus, dit que les Archives ne diſent rien de la cauſe de la diſgrace de Chaucer; mais il fait ſouvent alluſion, dans le *Teſtament d'Amour*, à la part qu'il avoit eue aux troubles de Londres. Il y dit (30) „ qu'on le dépel„ gnoit comme aiant puiſſamment aidé à de certaines con„ jurations, & à d'autres importantes affaires qui regar„ dolent la conduite des Citoyens."

(29) *Teſtament of Love* p. 488 a.

(30) P. 488 b.

[N] *La néceſſité l'obligea de revenir en Angleterre.*] Il avoit ſecouru pluſieurs de ſes Complices dans leur exil, tandis que les principaux Chefs, excepté Northampton, qui avoit été condamné à Reading ſur la dépoſition du ſon Clerc, avoient fait leur paix à Londres, en confeſſant leur crime, & en faiſant leurs ſoumiſſions, oubliant la généroſité & la probité de Chaucer, qui ſouffroit l'exil pour ne pas découvrir leurs ſecrets. Ils furent même aſſez ingrats pour ſouhaiter ſa mort, & ils tâchérent de le faire périr en lui ôtant tous les ſecours d'argent. Et pendant qu'il ſacrifioit ſa fortune en errans de lieu en lieu, & en ſecourant ſes compagnons d'exil, bien loin de recevoir quelque aſſiſtance d'Angleterre, on loua ſa maiſon, ſans lui rendre jamais aucun compte de ce qui en provenoit: il ne put même jamais rien tirer de ceux qui lui devoient de l'argent, parce qu'ils ſe perſuadoient qu'il ne pourroit jamais revenir en Angleterre. Le Gouvernement continuant toujours à faire des pourſuites contre lui & contre ſes amis, ils furent contraints de quitter la Zélande; & Chaucer n'aiant plus de moyen de ſoutenir les maux de l'exil & de la pauvreté, & ne ſe trouvant nulle part en ſureté, préféra de ſoumettre ſa vie aux Loix de ſon Pays, plutôt que de périr par la diſette & par la miſére dans les Pays étrangers, & retourna en Angleterre (31).

(31) *Life of Chaucer.*

[O] *A la fin il avoua franchement toute l'intrigue.*] Le Miniſtére croyant qu'il pourroit faire de grandes découvertes par ſon moyen touchant la dernière rebellion, le fit venir, & on lui déclara que le ſeul moyen d'obtenir ſa grace, étoit de confeſſer tous les ſecrets de ſa trahiſon & de nommer ſes Complices, & on lui demanda de quelle maniére on pourroit parvenir à appaiſer tout (32). Mais pendant longtems il refuſa de parler, craignant de s'expoſer à toute la haine d'un puiſſant Parti, s'il en trahiſſoit les ſecrets, qu'il cacha, dit-il (33), plus longtems qu'il ne le devoit. *Mais le Roi & ſes Princes* (ce ſont ſes termes) l'aiant obligé ſous ſerment à dire ce qu'il ſavoit, & le preſſant *en termes forts & menaçans* (34), il réſolut de parler; & comme on prenoit garde de fort près à tout ce qu'il diſoit, pour le ſurprendre, ſi l'on pouvoit, en contradiction ou en variation, il révéla ſans déguiſement tout ce qu'il ſavoit, & accuſa ceux qui avolent eu part à l'affaire avec lui. Il fit plus: il offrit, conformément aux uſages juridiques de ce tems-là, de prouver la vérité de ſa confeſſion par le combat (35).

(32) *Teſtament of Love* p. 486 a.

(33) Ibid. p. 488 a.

(34) Ibid. p. 491 b.

[P] *Ces malheurs lui donnérent occaſion de compoſer ſon excellent Traité, intitulé* le Teſtament d'Amour.] Cet Ouvrage eſt une Imitation de celui de Boëce *de la Conſolation de la Philoſophie*. Voici de quelle maniére il réfléchit au commencement ſur ſon ancienne gloire, & ſur ſa miſére préſente (36). „ Hélas! Fortune! Hélas! moi qui paſ„ ſois il y a quelque tems mes jours d'une maniére déli„ cieuſe, je ſuis réduit par d'accablantes diſgraces à pleu„ rer mes maux dans le deuil . . . . La joie eſt changée „ en triſteſſe . . . Découragé, penſif, & ne voyant rien, „ je ſouffre ma peine dans cette obſcure priſon, privé du „ commerce de mes amis, & abandonné de tous ceux „ qui pourroient me conſoler. *Et un peu plus bas* (37): „ Qu'es-tu devenue à préſent, Amitié, qui autrefois te „ montrois à moi avec un air riant & gai? *Et ailleurs* „ (38): Comment ai-je perdu toutes les douceurs du bon„ heur, & n'ai-je que le triſte ſouvenir de ma joie paſ„ ſée? Je ſuis réduit à pleurer douloureuſement, & à vi„ vre comme un miſérable. Toutes mes joies ſont chan-

(35) Voy. *Vie de Chaucer* dans l'Edit. d'Urry.

(36) P. 479.

(37) P. 480 a.

(38) P. 502 a.

ſans amis à la Cour, il ſe retira à Woodſtock, pour jouïr des tranquilles plaiſirs d'une vie ſtudieuſe: ce fut là qu'il compoſa ſon admirable Traité *de l'Aſtrolabe* [Q]. Le Duc de Lancaſtre aiant enfin rétabli ſes affaires, ſon Parti reprit vigueur; & vers la 20e. année du règne du Roi il épouſa Catherine Swynford, ſœur de la femme de Chaucer, & fit légitimer les enfans qu'il avoit d'elle [R]: enſorte que Thomas Chaucer fils de notre Poëte devint par-là apparenté à une grande partie de la Nobleſſe, & à pluſieurs des Rois d'Angleterre. Chaucer vit alors la fortune le regarder d'un œil un peu plus favorable; car le Roi lui accorda quelques graces [S], ce qui joint au crédit qu'il acquit par le mariage du Duc de Lancaſtre, le remit ſur pied, & le fit redevenir conſidérablement riche. Aiant alors près de ſoixante-dix ans, il jugea à propos de ſe retirer au Château de Dunnington dans le voiſinage de Newbury, où il paſſa les deux dernières années de ſa vie. Il n'y avoit pas longtems qu'il jouïſſoit des douceurs de ſa retraite, lorſqu'il perdit ſon patron & ſon beau-frère le Duc de Lancaſtre, qui mourut en 1399. Peu de tems après arriva la Révolution, par laquelle Richard II. fut dépoſé, & Henri IV fils du Duc de Lancaſtre monta ſur le Trône. Ce nouveau Monarque donna à notre Poëte quelques marques de ſa bienveillance, en la première année de ſon règne [T]. Mais quelque agréable que pût lui être d'abord le changement de Gouvernement, il éprouva bientôt qu'il avoit bien des inconvéniens pour lui. Les dons & les graces accordées par le dernier Roi furent annullées, & les Actes Parlementaires de toute une année (la 21e. du règne de Richard) entièrement révoqués. Chaucer fut donc obligé de ſortir de ſa retraite, & de venir à la Cour, pour ſolliciter de nouvelles Patentes pour ſes penſions; & quoiqu'il obtînt la confirmation de quelques-uns des dons qui lui avoient été faits (1), la fatigue des ſollicitations & ſon grand âge l'empêcherent d'en jouïr, en le mettant au tombeau. Ce n'eſt pas qu'il recherchât de nouveaux honneurs & des emplois publics; car, comme le remarque Léland (2), il ſentoit le poids de l'âge: mais pendant qu'il pourſuivoit ſes affaires à Londres, il tomba malade, & finit ſes jours avec un courage vraiment Romain, & en même tems avec une réſignation & une tranquillité Chrétienne, âgé de ſoixante-douze ans. Il quitta le Monde en homme qui le mépriſe, comme cela paroît par une Ode qui commence, *Flie fro the Prese* &c. qu'il compoſa dans ſes dernières heures [V]. Il mourut le 25 Octobre 1400, & fut enterré dans l'Abbaye de Weſtminſter [X]. Il eut de Philippe ſa femme deux fils, *Thomas* & *Louis* [Y]. Par rapport à ſon humeur, c'étoit un mélange de gaieté, de modeſtie & de gravité: ſa gaieté paroiſſoit plus dans ſes écrits que dans ſes manieres, ce qui faiſoit que Marguerite Comteſſe de Pembroke le railloit ſouvent du ſilence modeſte qu'il gardoit en compagnie, diſant que ſon abſence lui faiſoit plus de plaiſir que ſa converſation. Dans ſa jeuneſſe, il étoit trop gai & trop libre: le mariage même n'arrêta point ſon humeur ga-

(1) Voyez Rem. [T].

(2) Pag. 421.

„ gées en leur contraire; aux richeſſes a ſuccédé la pau-
„ vreté; aux dignités, la priſon; au crédit, la diſgrace; à
„ la gloire, le mépris & la haine. C'eſt ainſi que la fortu-
„ ne m'a renverſé, & m'a dépouillé de tout."

[Q] *Son admirable Traité de l'Aſtrolabe.*] Il le compoſa en l'année 1391 (39). Il eſt calculé pour la Latitude de Woodſtock, qui différe un tant ſoit peu de celle d'Oxford, à ce qu'il dit (40). Ce Traité eſt ſi exact, que les Savans ſont d'opinion qu'il ne peut être corrigé.

(39) Voyez p. 442 b & 441. a. de l'Edition de ſes Oeuvres par Urry.

(40) P. 447. a.

[R] *Les enfans qu'il avoit d'elle.*] I. *Jean Beaufort* Comte de Somerſet. II. *Henri Beaufort*, Cardinal de S. Euſèbe, d'abord Evêque de Lincoln, & enſuite de Wincheſter, & pluſieurs-fois Chancelier d'Angleterre. III. *Thomas Beaufort*, Duc d'Exeter & Comte de Dorſet. IV. *Jeanne* Comteſſe de Weſtmoreland.

[S] *Le Roi lui accorda quelques graces.*] Dans la ſoixante-quatrième ou ſoixante-ſixième année de ſon âge, le Roi lui accorda, ſous le titre de *dilectus Armiger noſter*, une rente de vingt marcs d'argent par an ſa vie durant, en compenſation de la prémière penſion qui lui avoit été accordée par Edouard III, & qu'il avoit perdue par ſa mauvaiſe conduite. Mais quoique cela lui fournît dequoi pourvoir à ſes beſoins préſens, il n'y avoit pas dequoi payer les grandes dettes qu'il avoit contractées; & le Roi le voulant mettre à couvert juſqu'à ce qu'il ſe fût remis, lui accorda ſes Lettres de Proteſtion datées de Weſtminſter le 14 Mai de la 21. année de ſon règne, diſant qu'il avoit beſoin de ſes ſervices dans des affaires de conſéquence. L'année ſuivante il lui accorda ſous le titre d'*Armiger noſter*, par Lettres Patentes datées de Weſtminſter le 13 Octobre, en compenſation du *Pycher* de Vin par jour, une Pipe de Vin tous les ans, qui devoit lui être délivrée par le prémier Sommelier; & ſon fils Thomas fut pourvu de cette Charge la même année. En la 22. année de ſon règne, le Roi lui confirma de nouveau le don d'une Pipe de Vin par an (41).

(41) *Life of Chaucer.*

(42) Ibid.

(43) Oxon A. XVIII.

[T] *Ce nouveau Monarque donna à notre Poëte quelques marques de ſa bienveillance, en la prémière année de ſon règne.*] Il lui confirma le don de la Pipe de Vin, & de la Rente annuelle, dont les Actes s'étoient perdus par accident, par une ampliſication des Patentes précédentes de Richard II.; & trouvant que cela ne ſuffiſoit pas encore pour marquer ſon eſtime à l'ami & au beau-frère de ſon père, il lui aſſigna la même année une penſion annuelle de quarante marcs pendant ſa vie (42).

[V] *Une Ode . . . . qu'il compoſa dans ſes dernières heures.*] On trouve dans un Manuſcrit de la Bibliothèque Cottonienne (43), à la tête de cette Ode, ces paroles: *Balade compoſée par Geoffrey Chaucer ſur ſon lit de mort, pendant qu'il étoit dans ſa grande angoiſſe* *.

* Cette Ode ſe trouve dans l'Original Anglois; comme elle eſt en vieux langage, il ſeroit aſſez difficile d'en bien rendre le ſens en François.

[X] *Fut enterré dans l'Abbaye de Weſtminſter.*] Léland dit (44) que ces deux Vers:

Galfridus Chaucer, Vates, & fama Poëſis
Maternæ, hâc ſacrâ ſum tumulatus humo,

(44) P. 421.

furent mis ſur ſon Tombeau par l'Imprimeur Caxton, à la prière duquel Etienne Surigonus de Milan avoit fait des Vers ſur la mort de Chaucer, dont ceux-ci ſont tirés. Mais vers l'an 1555 (45) ou 1556 (46), Mr. Nicolas Brigham, Gentilhomme d'Oxford, lui érigea à ſes dépens un Monument dans cette Abbaye: il y fit peindre Chaucer, avec l'Inſcription qui s'y voit encore.

(45) Weaver's *Funeral Monum.* p. 439.

(46) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 120.

M. S.
Qui fuit Anglorum vates ter maximus olim,
Galfridus Chaucer *conditur hoc tumulo.*
Annum ſi quæras Domini, ſi tempora vitæ,
Ecce notæ ſubſunt, quæ tibi cuncta notant.
25 Octobris 1400.

Ærumnarum requies mors.
N. Brigham *hos fecit Muſarum nomine ſumptus.*
1556.

Sur le bord de la Tombe étoient les Vers ſuivans, qui ſont à préſent preſque effacés (47):

Si vegetes quis eram, forſan te fama docebit;
Quod ſi fama negat, mundi quia gloria tranſit,
Hæc monumenta lege.

(47) Speght *ubi ſupra* & Weaver *ubi ſupra*.

[Y] *Il eut . . . deux fils*, Thomas & Louis.] Speght dit (48), que quelques perſonnes, il ne ſait pas ſur quel fondement, croyent que *Thomas* Chaucer n'étoit point fils de notre Poëte, mais un de ſes parens qu'il avoit élevé; mais il rejette ce ſentiment, & ſe fonde ſur l'autorité de Mr. Glover, Héraut de Somerſet, qui dans la Généalogie le fait ſon fils. Ce Thomas naquit vers l'an 38 ou 39 d'Edouard III (49). Il épouſa une des plus riches héritières d'Angleterre, Mathilde fille & héritière du Chevalier Jean Burgſherſhe, frère du Chevalier Berthélemi Burgſherſhe Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, & du Docteur Henri Burgſherſhe Evêque de Lincoln, Chancelier & Tréſorier d'Angleterre. Richard II. lui donna la Charge de prémier Sommelier; elle lui fut accordée pour ſa vie par Lettres Patentes du Roi Henri IV, & confirmée par Henri VI. Sous le règne de Henri IV, il fut Orateur de la Chambre des Communes, Shérif des Comtés d'Oxford & de Berk, Gouverneur des Châteaux de Wallingford & de Knareſborough pour ſa vie, Ambaſſadeur en France & en Bourgogne: & il paſſa par divers autres Emplois publics, comme il paroît par les Archives. Il réſidoit principalement à Ewelm dans le Comté d'Oxford, où il mourut le 18 Novembre 1434, & fut enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale. Il eut de Mathilde ſa femme, qui mourut le 28 d'Avril 1436, une fille, nommée Alix, qui fut mariée trois fois; prémièrement avec le Chevalier Jean Philips; enſuite à Thomas Montacute, Comte de Salisbury, qui la laiſſa fort riche en mourant; ſon troiſième mari fut le fameux Guillaume de la Pole, Comte & enſuite Duc de Suffolk, dont elle eut un ſeul fils, Jean Duc de Suffolk. La Ducheſſe lui ſurvécut de pluſieurs années, & après une vie illuſtre elle mourut le 20 Mai 1475 à Ewelm, où elle eſt enterrée. *Louis*, ſecond fils de Chaucer, étoit né en 1381, car il avoit dix ans *, lorſque ſon père fit ſon Traité de *l'Aſtrolabe* †, en 1391. Il étudioit alors au Collège de Merton, & étoit Elève du fameux Nicolas Strode. C'eſt-là tout ce que l'on ſait ſur ſon ſujet.

(48) *Ubi ſupra.*

(49) Id. ib.

* *Aſtrol.* p. 419. a.

† Ibid. p. 442. b. & p. 418. a.

[Z] *Sa*

galante (v), & lui-même dans sa Retractation [Z] témoigne une inquiétude pénitente des Pièces libertines qu'il avoit faites dans sa jeunesse. Vers la fin de sa vie, le Poëte badin fit place au Philosophe grave, & au Théologien pieux (x). Il fut fort lié avec les plus célèbres Savans de son tems [*AA*]. Nous donnerons son Caractère ci-dessous [*BB*]. Il s'est fait plusieurs Editions de ses

(v) *Vie de Chaucer.*

(x) Ibidem.

[Z] *Sa Retractation.*] Elle se trouve dans l'Edition des Oeuvres de Chaucer de Mr. Urry (50), & dans l'*Appendix* de l'Edition de la *Chronique de Robert de Glocester* publiée par Mr. Hearne (51) à Oxford en 1724 en deux Vol. in 8. Cet Editeur remarque (52), qu'outre les Ouvrages, mentionnés dans cette Retractation comme composés par Chaucer, & la différence des trois Copies dont il parle, le Copiste s'est attribué à lui-même une part dans la Requête: ce qui fait croire à Mr. Hearne que c'est une Pièce supposée, & de la fabrique des Moines. „ Car „ le Clergé Séculier n'étoit pas moins irrité contre Chaucer, que les Reguliers, à cause qu'il avoit dévoilé avec tant de liberté leurs débauches & leur libertinage: „ mais rien ne les avoit tant choqués que le *Conte du Laboureur*, où il avoit dépeint avec les couleurs les plus „ vives leur orgueil, leur avarice, leur impureté abominable, & où il avoit si bien fait voir que le Pape étoit l'Ante-Christ, & qu'ils étoient ses Ministres. Une „ pareille Satire de la part d'un homme de marque & de distinction, célèbre par ses belles qualités, par un savoir exquis & par un jugement solide, ne pouvoit que les toucher puissamment, sur-tout dans un tems où la „ plupart étoient au comble de la Corruption, ablmés „ dans la paresse & dans la luxure, étant beaucoup plus „ corrompus encore que leurs prédécesseurs il y avoit „ trois cens ans, lorsque les Evêques mêmes étoient profondément ignorans, quoique puissamment riches, envitonnés de flatteurs, brillans par leur faste & par le „ ombre de leurs domestiques: *Circa ea tempora plerique Episcopi erant illiterati, pecuniis & blanditiis potentes, vestium apparatu, satellitum strepitu muniti*, ainsi que „ le porte l'Histoire manuscrite de Lichfield, qui se trouve dans la Bibliothèque Bodléienne *. La seule idée „ d'une Réformation leur étoit insupportable, sur-tout „ depuis qu'on leur avoit permis d'avoir des Concubi„ nes, le Célibat des Ecclésiastiques aiant prévalu &c." Mr. Hearne ajoute ensuite (53), que si malgré les raisons alléguées, on veut soutenir que cette Retractation est authentique & de Chaucer lui-même, on peut conjecturer, qu'il l'a faite vers la fin du règne de Richard II. „ lorsqu'aiant perdu la faveur de ce Prince & la plupart de „ ses illustres amis, & que commençant à devenir vieux, „ il renonça au Monde, & fit de serieuses réflexions aux „ changemens & aux infirmités auxquelles la Nature humaine est sujette. Cette considération, jointe aux pensées d'un Etat à venir, ne put que le faire renoncer aux „ vanités de la vie, & retracter les choses qu'il s'apperceVoit qui avoient fait, ou qui pouvoient faire tort à „ la Religion & à la Vertu." Après quoi il fut dégoûté de „ la vie, & semhla ne prendre plus de plaisir à rien; quoiqu'il faille l'attribuer principalement aux disgraces qui lui arrivérent, sa personne & ses terres aiant été mises „ sous la protection du Roi, en la seconde année du règne de ce Prince, à cause de quelque danger dont il paroissoit menacé, pour avoir favorisé les téméraires attentats du commun peuple, & pour y avoir trempé. „ Quel qu'ait été cet attentat, soit rebellion, soit quelque chose d'approchant, il est certain qu'il perdit l'affection de son Prince, & la plupart de ses amis, & qu'il fut réduit à mener ensuite une vie fort triste, qui lui „ attacha des plaintes amères, sur-tout de son imprudence „ à suivre la multitude, & qui lui fit même souhaiter la „ mort †. Cette misère lui fut néanmoins avantageuse, en „ ce qu'elle servit à le préparer mieux pour l'Eternité, & „ qu'elle l'engagea à retracter tout ce qu'il y avoit de libertin dans ses Ecrits." Mr. Hearne observe ensuite (54), que le *Conte du Laboureur* aiant donné plus de scandale que tous ses autres Ouvrages, c'est peut-être la raison, qui fait qu'on le trouve dans si peu de Manuscrits. C'est ce qui a fait croire à quelques personnes que cette Pièce n'est pas de Chaucer: ce qu'ils appuyent par l'examen du stile, qui est différent de celui de ses autres Poësies.

(50) P. 214.

(51) Num. 4. & p. 402. Vol. II.

(52) Ibid. p. 503.

(53) Ibid. p. 604.

* Mss. 67.

† C'est ce qu'on peut voir dans la *Plainte à sa Bourse vuide*, que Mr. *Speght* trouva du fort plus ample dans le MS. de *Stowe*, que dans l'imprimé.

(54) Fol. 7. p. 603.

[*AA*] *Il fut fort lié avec les plus célèbres Savans de son tems.*] Entre ces amis particuliers furent le Chevalier *Jean Gower* & le Chevalier *Thomas Occleve* ou *Hocklife*, du Butcan du Sceau Privé, & peut-être *Jean Lidgate*, Moine de Bury, qui étoit âgé de trente ans lorsque Chaucer mourut. Il avoit eu des rélations avec *François Pétrarque* dans sa jeunesse, & il semble parler de lui-même, comme il fait souvent en pareilles occasions, dans le Prologue du *Conte du Clerc d'Oxenford*, lorsqu'il lui fait dire, qu'il avoit appris l'Histoire de Griselde à Padoue de Pétrarque. Mr. Dryden dit dans la Préface qu'il a mise au-devant des Contes de Chaucer, que Pétrarque l'avoit invectivé, & envoyée à Bocace, duquel elle étoit parvenue à Chaucer; mais Pétrarque n'avoit fait que la traduire de Bocace en Latin, & la lui avoit dédiée. Et il n'y a aucune raison de douter des liaisons de notre Poëte avec Bocace, duquel il a emprunté quantité de choses, & qui dans ce tems-là se donnoit beaucoup de peine pour perfectionner la Langue Italienne, comme Chaucer le faisoit par rapport à la Langue Angloise.

(55) Toxophilus fol. 23. b. Edit. 1571.

[*BB*] *Nous donnerons son Caractère ci-dessous.*] Roger Ascham (55) l'appelle l'*Homère Anglois*, & dit, „ qu'il a „ toujours regardé ses décisions, comme aiant autant de „ poids & d'autorité, que celles de Sophocle ou d'Euripide." Le Chevalier Philippe Sidney observe (56) que notre Poëte „ n'a sans contredit excellé dans son *Troilus* „ *& Chrijeide*; & je ne sai, *dit-il*, ce que je dois le plus „ admirer, ou que dans un siècle si ténébreux il ait vu si „ clair; ou que nous, dans un siècle si éclairé, marchions „ si fort en tâtonnant sur ses traces. Il a cependant de „ grands défauts, mais que le tems où il a vécu doit faire excuser." François Beaumont, le comparant avec d'autres Poëtes dans une Lettre à Mr. Speght (57) datée de Leicester le 30 Join 1597, dit „ que ses *Contes de Cantorbery* renferment à peu près le fond des choses qui se trouvent dans les Comédies. Son stile y est en général familier & simple, & semblable à celui des Comédies; mais voici en quoi il diffère. Les Auteurs Comiques se suivent & se coplent les uns les autres. Térence a imité Plaute & Ménandre; Plaute, Ménandre & Démophile; Statius & Cæcilius, Diphile, Apollodore & Philémon; & presque tous les Auteurs Comiques „ de la nouvelle Comédie, ont emprunté leurs sujets de celle qu'on appelle l'*Ancienne*.... Mais le *Pelerinage de Cantorbery*, de Chaucer, est entièrement à lui. „ Son but est de dépeindre toutes les conditions, & de „ dévoiler tous les vices de son siècle: ce qu'il fait si vivement, & d'une manière si juste, qu'il ne manque jamais son but." Il observe ensuite „ qu'on peut avec justice appeller notre Poëte, le centre & la source de „ l'Eloquence; l'Original de tous les Ouvrages badins & „ amusans: outre qu'il avoit d'ailleurs par-dessus tous les autres Auteurs le talent de faire des descriptions si vives, que le Lecteur s'imagine voir réellement les choses qu'il lit, en quoi il surpasse tous les Ecrivains, en „ quelque Langue qu'ils aient écrit." Le Chevalier Henri Savil (58) l'appelle le Prince des Poëtes Anglois, & dit qu'il avoit le jugement vif, l'esprit agréable, & qu'il étoit très versé dans la Philosophie & dans la Théologie. Milton dans son Poëme intitulé *Il Penseroso* (59) le met au rang des plus grands Poëtes, avec les *Musées* & les *Orphées*, en faisant allusion à un de ses Contes, qui a pour titre *the Squier's Tale*. Mr. Thomas Rymer (60) assure „ que ceux qui avoient entrepris de faire des Vers en Anglois jusqu'au tems de Chaucer, avoient fait beaucoup „ de bruit, & s'étoient fort tourmentés pour trouver „ un terme sonore, qui vint souvent d'une manière „ si imprévue, qu'on diroit qu'il tombe des nues par „ quelque machine ou par miracle. Que Chaucer trouva tout à faire, & s'en acquitta d'une manière admirable. „ Il adopta tous les mots Provençaux, François ou Latins, „ qu'il trouva dans son chemin, leur donna une nouvelle „ forme, & les mêla parmi ceux de la Langue Angloise; „ il en bannit tous les termes rudes ou surannés, pour „ leur en substituer d'étrangers plus doux, & plus propres pour la Poësie..... Chaucer tira du Latin, du „ François, du Provençal & des autres Langues comme „ un nouveau levain, pour exciter une fermentation. „ Du tems de la Reine Elisabeth, la Langue commença à „ s'épurer: cependant elle ne se perfectionna point encore, & elle ne brilla que lorsque Waller l'eut mise en „ quelque manière en usage." Mr. Dryden (61) observe, que comme Chaucer est le Père de la Poësie Angloise, il a aussi pour lui le même respect, que les Grecs pour Homère, & les Romains pour Virgile: que c'est une source intarissable de bon-sens; qu'il est savant dans toutes les Sciences, & que par cette raison il parle bien sur toutes sortes de sujets; & que comme il sait ce qu'il faut dire, il sait aussi ce qu'il faut écarter. Qu'il sait par-tout la Nature, & qu'il n'est jamais assez hardi pour en passer les bornes. Qu'à la vérité, ses Vers ne sont pas harmonieux; mais qu'ils ressemblent à l'éloquence de cet homme dont parle Tacite, *auribus istius temporis accommodata*. „ Ses „ contemporains, & ceux qui ont vécu quelque tems après lui, les trouvoient harmonieux, & nous les trouvons encore tels en les comparant avec ceux de *Lidgate* & de *Gower* ses contemporains; on y trouve la grossière douceur de l'harmonie Ecossoise, qui est naturelle & agréable, quoiqu'elle ne soit point parfaite." Mr. Dryden ajoute, que „ Chaucer doit avoir été un homme d'un esprit étendu & qui avoit la conception admirable, puisqu'on remarque avec raison, qu'il a réuni „ dans ses *Contes de Cantorbéry* les différens caractères & „ toutes les *humeurs* (comme on les nomme aujourd'hui) „ de la Nation Angloise de son siècle. Pas un seul caractère qui lui soit échappé. Tous ses Pélerins sont spécifiquement distingués les uns des autres, & cela non-seulement par rapport à leurs inclinations, mais à l'égard de leurs physionomies & de leurs personnes. „ *Baptiste Porta* n'auroit pu les faire connoître par des „ marques plus caractéristiques, que celles que notre Poëte a employées: le fujet & le tont de leur Histoire, & „ de leurs Discours, sont si conformes à leurs différentes „ humeurs, à la diversité de leur Education & de leurs „ Vocations, que les discours des uns seroient déplacés „ dans la bouche des autres. Il n'y a pas jusqu'aux caractères graves & sérieux, où il n'ait mis de la variété;

(56) *Defence of Poesie* p. 511. Edit. 1595.

(57) Insérée dans l'Edition de Chaucer donnée par Speght en 1602.

(58) Préface de son Edition du Livre de l'Archevêque *Bradwardine de Causa Dei*. Londres 1617.

(59) *Poems upon several occasions* p. 42. 44. Londres 1737.

(60) *Short View of Tragedy* c. 7. p. 75. 79. Londres 1693.

(61) Préface au-devant de ses Contes.

ſes Ouvrages, qui ſont en fort grand nombre [*CC*].

„ car ils ne ſont pas tous graves de la même manière. „ Leurs diſcours ſont tels que le demande leur âge, leur „ vocation & leur éducation; tels qu'il leur convient d'en „ tenir; & ils ne conviennent qu'à eux ſeuls. Quelques- „ uns de ſes perſonnages ſont vicieux, & d'autres ſont hon- „ nêtes-gens; les uns ſont ignorans, ou comme Chaucer „ les appelle, *Libertins*, & les autres ſont bien inſtruits. „ Le libertinage même des caractères bas a ſes nuances, „ qui y mettent de la variété. *Le Bailliſ*, le *Meûnier*, „ le *Cuiſinier*, ſont autant d'hommes différens, & qui dif- „ fèrent autant l'un de l'autre, que la *Dame Prieure* af- „ fectée, & la *Femme de Bath* bréchedent."

[*CC*] *Ses Ouvrages ſont en fort grand nombre.*] Bale & Pitſéus, ſelon leur coutume, en donnent un fort long Catalogue, en répétant les mêmes Pièces ſous différens titres. Mr. Edouard Philips (62) croit qu'il y a *une grande partie de ſes Ouvrages de perdue, & plus même qu'il ne nous en reſte*; & que de ce nombre ſont, peut-être, quantité *de Chanſons ou d'Odes & de Pièces gaillardes* (63), qu'il avoit peut-être faites pendant qu'il étudioit à Cambridge. *La Cour d'Amour* eſt de ce tems-là, lorſqu'il n'avoit que dix-huit ans (64). *La Fourberie des Amans* (the Craft of lovers) eſt de l'année 1348, qui étoit la vingtième de ſon âge (65); & il y a de l'apparence que le *Remède d'Amour* eſt à peu près du même tems, ou du moins très peu poſtérieur (66). *La Lamentation de Marie Madeleine*, tirée d'Origène, eſt de ſes premières années (67); & peut-être fit-il vers ce tems-là une Traduction de *la Conſolation de la Philoſophie* de Boëce (68). *Le Roman de la Roſe* eſt une Traduction du François, qu'il ſemble avoir faite pendant qu'il étoit à la Cour, & dans le tems de la naiſſance des Opinions de Wiclef, y aiant de violentes invectives contre les Ordres Religieux. Il eſt imparfait à la fin, & il y a même des Lacunes en d'autres endroits. *La Complainte du Chevalier Noir* fut compoſée, ſelon quelques-uns, pendant que Jean de Gand faiſoit l'amour à Blanche; & l'on croit que le *Songe de Chaucer* fut compoſé à l'occaſion du mariage du Duc. Le Poëme intitulé *Troilus & Cheiſeide* eſt de ſes premières années, & traduit, comme il nous l'apprend (69), du Lollius, Hiſtorien d'Urbin en Italie: il ſe nomme *Trophe* en Langue de Lombardie. Chaucer ne s'eſt pas borné à en faire une ſimple Traduction, il y a ajouté quantité de choſes de ſa façon. C'eſt de ſa *Demeure de la Renommée* que Mr. Pope a emprunté en partie l'idée de ſon *Temple de la Renommée*. Le *Livre de la Ducheſſe Blanche*, communément appellé le *Songe de Chaucer*, fut compoſé ſur la mort de cette Dame. *L'Aſſemblée des Oiſeaux* fut écrite avant la mort de la Reine Philippe. *La Vie de Sainte Cécile* paroît avoir d'abord été un Poëme à part (70), qu'il a enſuite joint à ſes *Hiſtoires* ou *Contes de Cantorbéry*; la même choſe a peut-être lieu par rapport à la *Femme de Bath*, qu'il conſeille à Jean de Gand de lire (71). Les *Hiſtoires*, *Contes* ou *Avantures de Cantorbéry* furent écrits vers l'an 1382. Il eſt certain que le Conte *the Nonnes Prieſt* a été compoſé après le ſoulèvement de Jean Straw & de Wat Tyler, qui arriva en 1381, puiſqu'il en eſt parlé dans ce Conte (72). Il y a de l'apparence que la plupart des Contes ont été écrits ſéparément, comme autant de Pièces diſtinctes, & qu'ils ont été enſuite raſſemblés en un corps, à l'imitation du *Décaméron de Boccace*, dont quelques-uns des ſujets ſont tirés. *La Fleur & la Feuille* eſt de lui, comme il paroît par ce qu'il dit dans le Prologue de la *Légende de la Femme Dévote*. Mr. Dryden croit (73) que cette Pièce eſt de l'invention de notre Auteur, dans le goût des Provençaux; & elle lui a tant plu, tant pour l'invention que pour la morale, qu'il l'a donnée, habillée à la moderne. Son A. B. C. appellé *La Priére de Notre Dame*, fut compoſé pour l'uſage de la Ducheſſe Blanche. Le Livre *du Lion* ſe trouve mentionné dans ſa *Retractation*, & par Lidgate dans le Prologue de ſa *Chute des Princes*; mais il eſt perdu, auſſi-bien que celui *de Valconi Veru*, mentionné par Lidgate dans le même Prologue. *La belle Dame ſans mercy*, eſt une Traduction du François d'Alain Chartier, que l'Auteur de *la Vie de Chaucer*, qui eſt au-devant de l'Edition de Mr. Urry, fait mal à propos Secrétaire de Louis XI Roi de France, qui ſuccéda à ſon père Charles VII, le 22 Juillet 1462, quoique Chartier ſoit mort vers l'an 1458 (74), étoit né en 1386 (75), & qu'il ait été Secrétaire de Charles VII, qui parvint à la Couronne le 20 d'Octobre 1422. Mais cette Traduction ne peut par cela même être de Chaucer, qui eſt mort le 25 d'Octobre 1400, lorſque Chartier n'avoit que ſeize ans; & cependant l'Auteur de cette Traduction parle de *Maiſtre Alein*, comme il l'appelle, ſous le titre de *premier Secrétaire du Roi de France* (76). *La Complainte de Mars & de Venus* eſt traduite du François du Chevalier Otes de Graonſon, Poëte François. La *Complainte d'Annelide au faux Arcite* eſt de Chaucer. La *Légende de la Femme Dévote*, que d'autres appellent l'*Aſſemblée des Dames*, ou *les dix-neuf Dames*, fut faite à la priére de Marguerite Comteſſe de Pembroke, pour faire plaiſir à la Reine. Le Traité des *Concluſions de l'Aſtrolabe* eſt de l'année 1391. *Le Coucou & le Roſſignol*, à en juger par la deſcription, a été compoſé à Woodſtock. La Balade, qui commence *In Feverere* &c. eſt un compliment à Marguerite Comteſſe de Pembroke. On lui attribue pluſieurs Balades, qu'on ſoupçonne à juſte titre n'être point de lui. Les Comédies qu'on lui attribue, ne ſont, ſelon les apparences, que ſes *Contes de Cantorbéry*; & les Tragédies ſont celles que ſon Moine rapporte, & qui ſont ainſi nommées dans le titre du Conte, dans quelques Manuſcrits. Il fit le *Teſtament d'Amour* dans le tems de ſes diſgraces, vers la fin de ſa vie. Il compoſa l'Ode ou la Balade, qui commence *Fly fro the Preſe*, ſur ſon lit de mort (77). Le *Teſtament & la Complainte de Chriſtide* ſont attribuées à Chaucer par Bale & Pitſéus, après Léland; mais l'on prétend que leur véritable Auteur eſt Mr. *Robert Henderſon*, prémier Maître d'Ecole de Dumferlin en Ecoſſe, qui les compoſa peu avant que Chaucer fût imprimé pour la prémière fois, & dédié au Roi Henri par Mr. *Thynne* (78). Lélaod dit (79) que du conſentement de tous les Savans, on attribuoit de ſon tems le *Conte du Laboureur* à notre Poëte; mais qu'on le ſupprima dans l'Edition qui ſe fit alors, à cauſe que les vices du Clergé y ſont dépeints. Fox eſt du même ſentiment (80), & il lui attribue auſſi la petite Pièce, qui a pour titre, *Jack Upland*. Quelques-uns lui donnent auſſi le Poëme intitulé *les Viſions du Laboureur Pierrot*, qu'ils confondent avec le *Conte du Laboureur*. Mr. Speght parle dans ſa Vie de Chaucer d'un Conte, qui ſe trouvoit dans le prémier Recoeil des Oeuvres de Chaucer publié par Mr. Thynne, qui étoit plus odieux encore au Clergé que celui du *Laboureur*, & qui commençoit:

In Lincolnſhire faſt by a Ferme
Standeth a religious houſe, who doth it kenne &c.

Il promet, que le ſujet & l'occaſion de ce Conte, la raiſon pourquoi on l'avoit omis dans les Oeuvres de Chaucer, & le Conte même, ſi on pouvoit le trouver, ſe verroient dans le Commentaire de Mr. *François Thynne* ſur Chaucer (80); mais il n'en a rien paru. En 1635 le Chevalier François Kynaſton d'Otely dans le Comté de Shrop publia le prémier & le ſecond Livre de *Troilus & Creſſide*, avec une belle Traduction Latine en Vers. Mr. Dryden dans ſes *Fables* imprimées en 1700 a mis en Langage moderne, *le Conte du Chevalier*, celui de *la Femme de Bath*, celui qui a pour titre *the Nonne's Prieſt Tale*, & le Poëme de la *Fleur & de la Feuille*. Il a fait auſſi, avec quelques additions, *le Caractère du bon Curé*, à l'imitation de la deſcription du *Curé* par Chaucer dans ſon *Prologue*. Mr. Pope a auſſi habillé à la moderne deux des *Contes de Cantorbery*; le *Conte du Marchand des mois de Janvier & de Mai*, & le *Prologue de la Femme de Bath*. Et c'eſt ce que pluſieurs perſonnes d'eſprit ont fait à l'égard de quelques autres Ouvrages de notre Auteur.

(62) *Theatrum Poëtarum Part. II. p. 11.*

(63) *Voy.* la Retractation p. 1146. & la *Legende of Gode Women* vs. 422-433.

(64) *Court of Love* vs. 42. 911 &c.

(65) Oeuvres de Chaucer de l'Ed. d'Urry p. 552. 553.

(66) *Voy. le Prologue du Remède d'Amour* p. 586.

(67) Voyez *the Legende of Gode Women* vs. 427. 428.

(68) Ibid. vers 431.

(69) *Troil. Lib. I. vers.* 391.

(70) Voyez *the Legende of Gode Women* vs. 426.

(71) Voyez *the Envoy to the Duke of Lancaſter after the laſt of Blanch*, vs. 29. p. 415. Edit. d'Urry.

(72) Vers 1500 p. 170. Ed. d'Urry.

(73) Préface de les Fables.

(74) Voyez Baillet *Jugemens des Sav.* Tom. IV. p. 120. Edit. 1725 in-4.

(75) Voyez Art. ALAIN CHARTIER.

(76) Edition de *Chaucer* d'Urry p. 422.

(77) Voy. Citat. (4).

(78) Voy. la Note qui eſt au devant de ces Pièces dans l'Edit. d'Urry p. 551.

(79) *Aſtr and Monum.* Vol. II. p. 142. Edit. de 1384.

(80) Voy. Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 376.

✠ CHAULIEU (GUILLAUME AMFRYE DE) nâquit en 1639 à Fontenay dans le Vexin Normand, de Jaques-Paul Amfrye de Chaulieu, Maître des Comptes à Rouen, avec Brevet de Conſeiller d'Etat, qui étoit Seigneur de ce Lieu (*a*). Aiant été envoyé à Paris, il fut mis en penſion au Collége de Navarre, où il donna des marques brillantes de ſes heureuſes diſpoſitions. Mr. le Duc de la Rochefoucault & Mr. l'Abbé de Marſillac étudioient alors dans le même Collége. L'Abbé de Chaulieu rechercha leur amitié, que la douceur de ſon caractère lui acquit ſans peine. Leur Maiſon lui fut ouverte, enſorte que par ce moyen il eut entrée dans le grand Monde en ſortant du Collége (*b*). Il eut bientôt le même accès dans la Maiſon de Bouillon. Une circonſtance favorable, dit le P. Niceron (*c*), vint à l'appui des qualités aimables qui l'y avoient fait deſirer [*A*]. Son génie heureux pour la Poëſie ſe fit connoître de bonne heure. Il avoüoit Chapelle pour ſon Maître, & l'on retrouve dans ſes Poëſies le génie & le caractère de ce Poëte: c'eſt de lui qu'il avoit retenu l'uſage fréquent des rimes redoublées, qui donnent beaucoup d'agrément à la Poëſie, lorſqu'elles ſont employées ſagement [*B*]. Mr. le Duc de Vendôme & Mr. le Grand-Prieur ſon frère l'honoroient de leur amitié, & vi-

(*a*) Niceron *Mém. des Homm. ill.* T. XXXVII. p. 117.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Idem p. 118.

[*A*] *Une circonſtance favorable vint à l'appui des aimables qualités, qui l'y avoient fait deſirer.*] „ Le Duc & la Du- „ cheſſe de Bouillon faiſoient alors travailler aux plans „ des beaux Jardins & du Parc de *Navarre*, Terre près „ d'Evreux: ils eurent beſoin pour leur convenance, d'un „ Fief & d'une Maiſon de Mr. de Chaulieu. Celui-ci dans „ cette rencontre ne ſe montra pas moins conciliateur fa- „ cile que déſintéreſſé, & par la manière dont Mr. & „ Me. de Bouillon y répondirent, on auroit de la peine „ à décider à qui demeura l'avantage du procédé (1)."

[*B*] *C'eſt de lui qu'il avoit retenu l'uſage fréquent des rimes redoublées, qui donnent beaucoup d'agrément à la Poëſie, lorſ-*

(1) Niceron *Mém. des Homm. ill.* T. XXXVII. p. 118.

vivoient familièrement avec lui. Le dernier lui donna le Prieuré de S. George dans l'Ile d'Oleron, qui eſt de vingt-ſept à vingt-huit mille livres de rente. Il eut outre cela l'Abbaye d'Aumale, & les Prieurés de Pouriers, de Renel & de S. Etienne (*d*). Mr. l'Abbé d'Olivet nous apprend (*e*) que „ l'Abbé „ de Chaulieu ſe mit en tête d'être de l'Académie, & il engagea, *dit-il*, Mr. le Duc à ſolliciter en „ ſa faveur. Par où il avoit déplu à Mr. de Toureil, c'eſt ce que je ne ſai point; mais le fait eſt „ que Mr. de Toureil, alors Directeur de l'Académie, voulant anéantir la brigue de l'Abbé de Chau„ lieu, le propre jour de l'élection, déclara que Mr. le Préſident de Lamoignon ſe mettoit ſur les „ rangs. Au ſeul nom de ce Magiſtrat, toute la Compagnie ſe tourna de ſon côté. Mais le ſoir „ qu'il fut élu, feu Mr. le Duc lui envoya demander ſecrettement & avec inſtance de remercier, „ comptant que l'Académie ſeroit par-là obligée d'en revenir à l'Abbé de Chaulieu. On ſut dans le „ monde le refus de Mr. de Lamoignon, ſans que la cauſe en fût connue de perſonne. Le Roi, pour „ empêcher qu'il n'en rejaillît contre l'Académie un peu de honte, jetta les yeux ſur un Sujet, qui „ par ſa naiſſance, ſes dignités, & ſes qualités naturelles & acquiſes, fît oublier qu'elle pût avoir „ été dédaignée par quelqu'un. Ce fut Mr. le Cardinal de Rohan, à qui il fit dire de demander la „ place vacante, qu'on lui donna auſſitôt." La conformité de caractère l'avoit lié d'une étroite amitié avec Mr. le Marquis de la Fare, dont les Poëſies ont été imprimées avec les ſiennes [*C*]. La Morale de Mr. l'Abbé de Chaulieu étoit toute Epicurienne [*D*]. Il perdit la vue trois ou quatre ans avant

(*d*) Ibid. p. 160.

(*e*) *Comte, de l'Hiſt. de l'Acad. Franç.* p. 234. Ed. d'Amſt. 1730.

lorſqu'elles ſont employées ſagement.] Voici comment Mr. l'Abbé de Chaulieu s'en exprime lui-même dans l'Epître adreſſée au Chevallet de Bouillon, où feignant de voir Chapelle dans les Champs Elifées au milieu de Catulle & d'Ovide, il dit:

Chapelle au milieu d'eux, ce Maître qui m'eſprit,
Au ſon harmonieux des rimes redoublées,
L'art de charmer l'oreille, & d'amuſer l'eſprit,
Par le diverſité de cent nobles idées.

(1) *Réf. Critiq. ſur la Poëſie & ſur la Peinture* Tom. I. p. 117. 118. Utrecht 1732.

Mr. l'Abbé du Bos cite (1) deux endroits de cette même Epître, pour prouver l'harmonie que l'uſage des rimes redoublées produit dans la Poëſie Françoiſe, dont l'un eſt un éloge du Duc de Vendôme.

Dans une foule de guerriers;
Vendôme ſur une éminence,
Paroît couronné de Lauriers;
Vendôme de qui la vaillance
Fait avouer aux Scipions,
Que le ſac de Carthage & celui de Numance
N'obſcurcit pas ſes actions,
Et laiſſe à juger à l'Eſpagne
Si ſon bras n'y fit pas plus en une Campagne,
Qu'ils n'y firent en dix avec vingt Légions.

„ Le Lecteur, *ajoute l'Abbé du Bos*, qui ſe donnera la „ peine de prononcer tout haut ces vers de l'Abbé de „ Chaulieu, ſentira bien que le rithme, qui tient l'oreil„ le dans une attention continuelle, & que l'harmonie, „ qui rend cette attention agréable, & qui achève pour „ ainſi dire d'aſſervir l'oreille, font bien un autre effet „ que la richeſſe des rimes.

[*C*] *La conformité de caractère l'avoit lié d'une étroite amitié avec Mr. le Marquis de la Fare, dont les Poëſies ont été imprimées avec les ſiennes.*] Elles parurent pour la première fois en France en 1724, in-8. ſous ce titre: *Poëſies de Mr. l'Abbé de Chaulieu & de Mr. le Marquis de la Fare*, Amſterdam. C'eſt à-dire *Rouen*, dit le P. Niceron, ou *Lyon*, ſelon l'Auteur du Supplément de Moréri. Cette Edition eſt fort imparfaite: les Pièces, aſſemblées ſans ordre & ſans goût, perdoient par-là une partie de leur mérite (3): elle étoit défigurée d'ailleurs par une quantité prodigieuſe de fautes groſſières (4). On en vit paroître une *nouvelle Edition* à la Haye en 1731, *corrigée & conſidérablement augmentée*. Mr. Camuſat eut ſoin de cette Edition: il a mis les Pièces en ordre, en a ajouté pluſieurs qui lui étoient tombées entre les mains, & a enrichi ce Recueil d'une Préface en forme de Lettre à Mr. d'Orville, Profeſſeur en Hiſtoire à Amſterdam, qui contient quantité de choſes curieuſes & intéreſſantes ſur les Poëtes François Lyriques, qui ont chanté la Volupté. Enfin il a paru une troiſième Edition des Poëſies de notre Abbé ſous le titre d'*Oeuvres diverſes de M. L. de Chaulieu*; Amſterdam 1733 in-8. 2 Vol. „ Cette dernière qui a été faite „ en France, par les ſoins d'une perſonne qui avoit été „ fort liée avec Mr. l'Abbé de Chaulieu, eſt la plus com„ plette. On trouve l'Eloge de l'Auteur à la tête (5)." Il y a dans les Poëſies de l'Abbé de Chaulieu, des Epîtres, les unes en Vers, les autres où les Vers & la Proſe ſont mêlés, & quelques-unes même en Proſe; on y trouve enſuite des Odes, & enfin des Pièces différentes. „ On „ trouve dans ſes Vers une grande liberté, *dit le P. Ni„ ceron* (6), qui va à la vérité quelquefois juſqu'à la né„ gligence à l'égard des règles de la Poëſie, mais qui pot„ te par tout un caractère original. Il eſt vrai auſſi qu'on „ lui reproche cette négligence dans le raiſonnement mê„ me: mais quand on conſidérera qu'il ramenoit tout aux „ graces & aux ſentimens, & ſur-tout à la beauté des Ima„ ges, on lui paſſera ſans peine quelques défauts de ſtri„ teſſe & d'exactitude." Les Auteurs de la *Bibliothèque Raiſonnée* en jugent à peu près de la même manière (7): en parlant des Epîtres, ils diſent: „ En général les pen„ ſées y ſont vives & naturelles, les ſentimens vrais & „ exprimés avec tant de feu, que le Lecteur s'appetçoit à „ peine que les expreſſions ne ſont pas toujours auſſi cor„ rectes qu'elles pourroient l'être, & que la verſification „ eſt quelquefois négligée, plus qu'il n'eſt permis. Ces „ défauts qu'on ne paſſe point aux Poëtes communs, & „ qu'on ne pardonneroit pas aux meilleurs, s'ils reve„ noient trop fréquemment, ſont compenſés dans les E„ pîtres de Mr. l'Abbé de Chaulieu par tant de délicateſ„ ſe & d'élévation, qu'on les peut mettre ſans crainte au „ nombre de ceux pour leſquels Horace vouloit que l'on „ eût de l'indulgence." Rien de plus délicat que les louanges que l'Abbé du Bos donne à notre Poëte par rapport aux Images (8): „ Un homme qui nous diroit ſimplement: „ *Je mourrai dans le même Château où je fuis né*, ne tou„ cheroit pas beaucoup. Mourir eſt la deſtinée de tous „ les hommes: & finir dans le ſein de ſes Pénates, c'eſt „ la deſtinée des plus heureux. L'Abbé de Chaulieu nous „ préſente cependant cette penſée ſous des images, qui „ la rendent capable de toucher infiniment.

(2) *Réf. Critiq. ſur la Poëſie & ſur la Peinture* Tom. I. p. 153, 154.

Fontenay, lieu délicieux,
Où je vis d'abord la lumière,
Bientôt au bout de ma carrière
Chez toi je joindrai mes Aïeux.

Muſes, qui dans ce lieu champêtre
Avec ſoin me fites nourrir,
Beaux arbres qui m'avez vu naître,
Bientôt vous me verrez mourir.

„ Ces apoſtrophes me font voir le Poëte en converſation „ avec les Divinités & avec les Arbres de ce Lieu. Je „ m'imagine qu'ils ſont attendris par la nouvelle qu'il leur „ annonce, & le ſentiment qu'il leur prête fait naître „ dans mon cœur un ſentiment approchant du leur." Mr. de Voltaire a très bien peint le caractère de l'Abbé dans ſon *Temple du Goût* (9):

(9) *Oeuvr. Tom. IV. p. 11. Edit. d'Amſt. 1739 in-8.*

Je vis arriver en ce lieu
Le brillant Abbé de Chaulieu,
Qui chantoit en ſortant de table.
Il ſoloit careſſer le Dieu,
D'un air familier, mais aimable,
Sa vive imagination
Prodiguoit dans ſa douce yvreſſe
Des beautés ſans correction.

Il ajoute dans une note: „ Qu'il n'y a pas trois Pièces é„ crites avec une correction continuée; mais, *dit-il*, les „ beautés de ſentiment & d'imagination, qui y ſont ré„ pandues, en rachettent les défauts." Les Auteurs du *Journal Littéraire* (10) donnent aux *Odes* de l'Abbé de Chaulieu la préférence ſur ſes autres Pièces, & l'on ne peut diſconvenir qu'il n'y en ait, où l'on trouve de grandes beautés.

(10) Tom. XVIII. Part. II. p. 379.

[*D*] *La Morale de Mr. l'Abbé de Chaulieu étoit toute Epicurienne.*] C'eſt ce qui paroît preſque dans toutes ſes Poëſies; ſes Odes *ſont preſque toutes morales, mais d'une morale à n'épouvanter, ni à glacer perſonne* (11). C'eſt auſſi comme à un Diſciple d'Epicure, que Mr. de Voltaire lui adreſſe une Epître (12).

(11) *Bibl. Raiſonn. ubi ſupra* p. 18.

(12) *Oeuvr. Tom IV. p. 12.*

A vous, l'Anacréon du Temple,
A vous, le Sage ſi vanté,
Qui nous prêchez la volupté
Par vos vers & par votre exemple.

Aiant évoqué l'Ombre de Chapelle, il lui fait dire:

. . . . à Chaulieu l'Epicurien
Je ſervis quelque tems de Maître.

Mr. l'Abbé de Chaulieu parle ſouvent de la mort dans ſes Poëſies, & il fait parade d'une grande tranquillité ſur ce ſujet: c'eſt ainſi qu'après avoir fait, dans la ſeconde Epître, adreſſée à Mr. le Chevallet de Bouillon, la peinture de l'état où la vieilleſſe l'avoit réduit, il ajoute:

Au milieu cependant de ces peines cruelles,
De notre triſte hiver compagnes trop fidèles,
Je ſuis tranquille & gai; quel bien plus précieux
Puis-je eſpérer jamais de la bonté des Dieux?
Toi qu'un rocher, dont le tête

avant ſa mort, mais cet accident ne lui fit rien perdre de ſa bonne humeur & de ſon enjouement. Pluſieurs perſonnes d'eſprit ſe faiſoient un plaiſir de profiter de ſa converſation. Mr. le Grand-Prieur de Vendôme alloit ſouper tous les jours chez lui, & ſouvent il avoit de la peine à le quitter à deux ou trois heures du matin. Il mourut à Paris dans ſa maiſon du Temple le 27 Juin 1720, âgé de quatre-vingts & un an: ceux qui lui en ont donné quatre-vingt-quatre, n'ont pas fait attention à la date de ſa naiſſance. Son Corps fut tranſporté à la Terre de Fontenay, où il eſt enterré (*f*).

(*f*) Niceron p. 320. 321.

Egale le mont Athos,
Voit à ſes pieds la tempête
Troubler le calme des flots;
La mer autour bruit & gronde:
Malgré ſes émotions
Sur ſon front élevé régne une paix profonde,
Que tous d'agitations
Et les fureurs de l'onde
Reſpectent à l'égal du nid des Alcyons.

Le peu de chemin qui me reſte.

„ Voilà le fond de la Morale de Mr. l'Abbé de Chaulieu, „ & ce qu'il tourne de pluſieurs façons différentes, ſe„ lon les divers endroits où il la place." Je ne ſai cependant ſi notre voluptueux Poëte étoit auſſi tranquille qu'il vouloit le paroître. Cette eſpèce d'affectation à revenir ſans ceſſe à l'idée de la mort, pour l'égayer par mille tours, ne marqueroit-elle pas un fond ſecret d'inquiétude & de frayeur? & n'y auroit-il pas ici quelque choſe de ſemblable à ce qu'on voit dans les faux braves, qui parlent ſans ceſſe de leur courage, & qui font parade de leur intrépidité? Il me ſemble qu'un homme bien affermi dans ſon Syſtème, tel que l'Abbé du Chaulieu a voulu le paroître, un homme bien tranquille ſur l'état à venir, n'en auroit pas parlé ſi ſouvent: il y a là dedans quelque choſe de forcé, qu'on ſent encore mieux, qu'on ne peut l'exprimer. Un homme qui ne craint ni ne deſire la mort, tel que doit être un Epicurien, ne doit pas naturellement s'en occuper ſi fréquemment, & en faire revenir perpétuellement l'idée. Cette attention à la braver, à s'égayer ſur ce lugubre ſujet, décèle, ſi je ne me trompe, une frayeur eſchée, qu'on tâche de calmer. En un mot, le ſecret de la Conſcience échappe, par les ſoins redoublés qu'on ſe donne pour le cacher.

(11) *Bibl. Raiſonn.* p. 10.

„ Il devoit, *dit-on* (13), cette profonde tranquillité à „ la Philoſophie d'Epicure, qu'il avoit toujours ſuivie. „ C'étoit elle, qui en l'accoutumant à regarder la mort „ d'un œil fixe, & à n'en pas trop appréhender les ſuites, „ lui donnoit ſur l'autre Monde des idées plus gaies, que „ ne les inſpirent ordinairement les réflexions que l'on „ fait ſur cette matière." Et un peu plus bas (14): „ Loin „ que les plaiſirs qui ne pouvoient revenir lui donnaſſent „ lieu de s'affliger, il en regardoit le ſouvenir comme une „ douce & agréable illuſion, qui ſembloit l'en faire jouïr „ de nouveau:

(12) *Ibid.* p. 11. 12.

Ami, voilà comment, ſans chagrin, ſans noirceurs,
De la fin de nos jours poiſon lent & funeſte,
Je ſeme encor de quelques fleurs

CHEKE (JEAN), Ecrivain ſavant & poli du XVI. Siécle, étoit d'une bonne famille (*a*) originaire de l'Ile de Wight, & fils de Pierre Cheke, & d'Agnès fille de Mr. Dufford (*b*) du Comté de Cambridge. Il nâquit à Cambridge le 16 Juin 1514 (*c*). Après avoir fait ſes Claſſes, il fut admis dans le Collége de S. Jean à Cambridge, étant âgé environ de dix-ſept ans (*d*); il y fit de grands progrès dans les Belles-Lettres, & ſur-tout dans la Langue Grecque, qui étoit dans ce tems-là preſque entièrement négligée. Il ſe diſtingua tellement par cet endroit, que le Docteur Butts, Médecin de Henri VIII, le recommanda à ce Prince, & il fut fait Ecolier du Roi (*e*); & en 1540 il fut fait Profeſſeur Royal en Langue Grecque, & remplit cette place juſqu'au tems qu'il quitta l'Univerſité, qui fut au mois d'Octobre de l'an 1551 (*f*). Il entreprit de corriger la mauvaiſe prononciation qui s'étoit introduite dans la Langue qu'il enſeignoit; mais il trouva de grandes oppoſitions de la part d'Etienne Gardiner, Evêque de Wincheſter & Chancelier de l'Univerſité [*A*], qui défendit par un Decret ſolennel du prémier de Juin 1542, de faire aucun changement dans la prononciation du Grec. Malgré cette défenſe, la nouvelle prononciation de Cheke fut reçue à Cambridge, après que le Chancelier & le Profeſſeur ſe furent écrit ſept Lettres fort belles, qui ont été publiées depuis [*B*]. En 1543 il fut choi-

(*a*) Rayward, dans ſon *Hiſt. d'Edouard VI.* p. 9. l'ajant appellé un *homme de baſſe naiſſance*, a été réfuté par Fuller *Hiſt. Eccléſ.* Liv. VIII. §. 8. p. 17.

(*b*) Wood *Ath. Oxon* Vol. I. col. 200. l'appelle *Daffield.*

(*c*) *Life of Sir John Cheke* by John Strype cap. I. Sect. I. p. 2-8. Lond. 1705.

(*d*) Wood *ubi ſupra.*

(*e*) *Life* Sect. 2. p. 2. 7.

(*f*) Ibid. Sect. 3. p. 16. 17.

[*A*] *Il entreprit de réformer la mauvaiſe prononciation qui s'étoit introduite dans la Langue qu'il enſeignoit; mais il trouva de grandes oppoſitions de la part d'Etienne Gardiner Evêque de Wincheſter, & Chancelier de l'Univerſité.*] On s'étoit accoutumé à confondre dans la prononciation les Voyelles & les Diphthongues, de manière qu'on avoit de la peine à les diſtinguer: par exemple, on prononçoit *ai* comme *e*; *oi* & *ui* comme *i*; *y*, *i*, *o* ſe prononçoient également comme *i*. Quelques Conſones ſe prononçoient différemment, ſelon la place qu'elles occupoient dans les mots: par exemple, quand le *v* étoit après *u*, on le prononçoit comme notre *d*; & quand le *w* étoit à la ſuite de *v*, ou le prononçoit comme un *b*. La lettre *n* ſe prononçoit comme *cb*, & *β* comme un *v* conſone (1). Notre Auteur & Mr. Smith, depuis Chevalier Smith & Secrétaire de la Reine Eliſabeth, remarquérent les Inconvéniens de cette prononciation vicieuſe, & que par-là non ſeulement on faiſoit perdre à la Langue Grecque ſa beauté, mais ſa force & ſa vie, en éclipſant tant de Voyelles & de Diphthongues, & que la Langue devenoit maigre & languiſſante. Par cette manière de prononcer, on ne trouvoit plus rien de nombreux dans les anciens Orateurs & Rhéteurs, ni ces périodes, qui leur avoient acquis un ſi grand nom dans l'ancienne Grèce. Ces Meſſieurs eux-mêmes ſe trouvoient encore privés par-là de l'avantage de faire paroître leur éloquence dans leurs harangues & dans leurs leçons, par le défaut de la beauté qui réſulte de la variété des ſons. Ces raiſons leur firent naître la penſée d'une réformation: ils conſultérent la plupart des anciens Rhéteurs, & les autres Auteurs Grecs qui avoient traité des ſons & de la prononciation, & ils y trouvérent des fondemens ſuffiſans pour appuyer le changement qu'ils méditoient (2). Mr. Cheke s'attacha donc à découvrir ces abus dans ſes Leçons: ſes Etudians les plus habiles renoncérent à l'ancienne manière de prononcer le Grec. Mais il y avoit un Parti dans l'Univerſité, compoſé de gens qui déſapprouvant toute nouveauté, & craignant même les changemens, ne voulurent en aucune façon conſentir à la nouvelle prononciation, mais s'y oppoſérent de tout leur pouvoir, en diſputant, & enfin en portant à l'Evêque Gardiner, Chancelier de l'Univerſité, contre Cheke & ſes Adhérens, des plaintes d'un auſſi grand crime. L'Evêque qui étoit dans les idées des Plaignans, & qui ne craignoit pas moins les innovations, fit un Decret ſolennel daté du prémier de Juin 1542, confirmant l'ancienne prononciation du Grec, enjoignant aux Membres de l'Univerſité de n'y faire aucun changement, ſous peine d'être chaſſés du Sénat, ſi c'étoit un Régent; de n'être point admis, ſi c'étoit quelqu'un qui prétendît à quelque degré; de perdre leur place, ſi c'étoit un Ecolier; & d'être châtiés corporellement, ſi c'étoient de plus jeunes gens. En un mot, le Decret défend à qui que ce ſoit de philoſopher ſur les ſons, ordonne de ſe ſervir de ceux qui ſont en uſage; & que s'il y a quelque correction à faire, on en laiſſera le ſoin à l'Autorité ſupérieure (3). Nous rapporterons deux ou trois articles du Decret, parce qu'ils ſont très ſinguliers. *Quiſquis noſtram poteſtatem agnoſcit, ſones literis ſive Græcis ſive Latinis ab uſu publico præſentis ſeculi alienos, privatis judiciis affingere ne audeto. Diphtongos Græcas nedum Latinas, niſi id Diæreſis exigat, ſonis adducito. . . . ai ab e, & ei ab i, ſono ne diſtinguito, tantum in Ortographia diſcrimen ſervato; e, i, y, v, una eodemque ſono exprimito. . . . Ne multa; in ſonis omnino ne philoſophator, ſed uſitor præſentibus. In his ſi quid emendandum ſit, id omne autoritati permittito.* Après un Decret ſi public, il n'y avoit plus moyen de ſuivre les ſentimens particuliers; il fallut obéir, & la manière de prononcer preſcrite par Gardiner prévalut, juſqu'à ce que la Réformation dans la Religion fraya le chemin à celle du Langage, qui a toujours ſubſiſté depuis. Cependant la queſtion ne laiſſa pas d'être agitée avec autant de feu que d'érudition. Gardiner inſiſtoit principalement ſur la coutume & l'autorité des Grecs modernes; de l'autre côté on faiſoit valoir l'Antiquité, & on s'appuyoit de l'autorité des plus anciens Auteurs: on cita pluſieurs des Rhéteurs Grecs, & d'autres Auteurs, à qui il étoit échappé ſeulement quelque expreſſion qui pût ſe rapporter à ce ſujet; & l'on ne peut qu'être ſurpris de voir tant d'érudition employée ſur un ſujet auſſi ſec. „ De quel côté fut la victoire, *dit Mr. Thomas* „ *Baker* (4), c'eſt ce qui eſt aſſez viſible: & un auſſi grand „ homme que *du Freſne* [a] n'auroit pu être en doute ſur la „ déciſion de la queſtion, s'il n'avoit été prévenu en fa„ veur d'un Parti: partialité qu'il fait paroître ouverte„ ment, en blâmant l'Evêque *Goodwin*, quoique très imſu„ tement, d'avoir omis Gardiner dans ſon Catalogue des „ Evêques."

(1) *Life of Sir John Cheke* by J. Strype Sect. 3 p. 18.

(2) *Reflect. upon Learning* ch. V. p. 35. 36. 96. Edit. Londres 1709.

(3) Strype *ubi ſupra* p. 59.

(4) *Reflect. upon Learning* p. 82.

[a] *Gloſſar. Græc. Præfat.* §. 12.

[*B*] *Le Chancelier & le Profeſſeur s'écrivirent ſept Lettres fort belles, qui ont été publiées depuis.*] Les Originaux de ces Lettres étant demeurés entre les mains de Célius Secundus Curio, Savant de Bâle, auquel notre Auteur les donna en paſſant par cette Ville, lorſqu'il alla en Italie au commencement du régne de Marie; Curion les fit imprimer en 1555 in 8. ſous ce titre: *Joannis Cheki Angli de Pronuntiatione Græcæ poſſimum Linguæ diſputationes cum Ste-*

choisi Orateur de l'Université (g), & il publia une Version Latine de deux Homélies de S. Chrysostome [C], qu'il dédia au Roi. Le 10 de Juillet 1544 on le fit venir à la Cour, pour être Precepteur du Prince Edouard (h); & vers le même tems (i) il fut aggrégé à l'Université d'Oxford, où il avoit étudié quelque tems, & pris le degré de Maitre-ès-Arts (k), & où il fut fait Chanoine du Collège du Roi Henri [D]. L'an 1547 il publia sa Traduction Latine des six Homélies de S. Chrysostome sur la Providence [E]. Le Prince Edouard étant parvenu à la Couronne, il assigna à Cheke pendant vingt & un an une pension de cent Marcs par an, le fit Principal du Collége du Roi à Cambridge (l), & lui donna plusieurs Terres d'une valeur considérable (m). Au mois de Mai de l'an 1549 il alla à Cambridge, où il fut un des Commissaires du Roi pour la Visite de l'Université; & peu après il publia un Livre intitulé, *Le Mal des Séditions* [F]. La même année il fut un des trente-deux Commissaires, établis pour examiner les anciennes Loix Ecclésiastiques, & pour en tirer un Code de Loix pour le Gouvernement de l'Eglise, & pour la décision des matières Civiles. Trois ans après il entra encore dans une nouvelle Commission, nommée sur ce sujet (n). Lorsqu'il revint de Cambridge à la Cour, il eut quelque chagrin, que sa femme qu'il avoit épousée en 1547 (o), lui causa, aiant eu le malheur de déplaire à la Duchesse de Sommerset (p): on l'accusa aussi d'avoir donné de mauvais conseils au Duc de Sommerset, mais il fut justifié par la Duchesse même (q). Aiant triomphé de cette attaque, il fut mieux que jamais à la Cour, & son crédit augmentant de jour en jour, il devint le grand Patron des Sciences & de la Religion. En 1550 il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi (r); & vers ce même tems il traduisit en Latin l'Office de la Communion, afin que Pierre Martyr fût en état de l'examiner & d'en juger (s). Le Roi fit de grands progrès dans ses études sous notre Auteur, qui lut avec lui tous les Ouvrages Philosophiques de Cicéron, & la Morale d'Aristote: il l'instruisit aussi de l'Histoire, de l'Etat, des Intérêts, des Loix & des Coutumes du Royaume (t), & il lui conseilla de dresser un Journal des affaires les plus importantes qui arriveroient pendant son règne [G]. Au mois d'Octobre 1551 le Roi lui fit l'honneur de le créer Chevalier (u), & peu après il eut deux Conférences avec quelques autres personnes sur la matière de l'Eucharistie [H]. En 1552 il disputa au tems des Promotions à Cambridge contre la Descente locale de Jésus-Christ aux Enfers (x); & le 25 d'Août suivant il fut fait Tréforier de l'Echiquier (y), & ensuite Clerc du Conseil; enfin

(g) Ibid. Bibl. 2. p. 27.

(h) Ibid. cap. 1 Sect. 1. p. 28.

(i) Wood *ubi supra* dit que ce fut en 1542.

(k) *Liste* p. 31.

(l) Wood assure mal à propos, qu'il fut fait Principal en 1541.

(m) Ibid. cap. 2. Sect. 3. p. 41-44.

(n) Ibid. cap. 2. Sect. 1 p. 55. 58.

(o) Ibid. p. 49.

(p) Ibid. p. 58. 57.

(q) Ibid. p. 58.

(r) Ibid. Sect. 4. p. 59.

(s) Ibid. p. 60.

(t) Ibid. p. 72. 73.

(u) Ibid. cap. 4 p. 88. Wood col. sor dit que ce fut en 1549.

(x) Ibid. p. 172.

(y) Ibid. p. 177. 1784

Stephano Wintoniensi Episcopo, septem contrariis Epistolis comprehensa. Il les dédia au Chevallet Antoine Cook ami de notre Auteur, & son Associé pour l'éducation du Roi Edouard VI (5). Mr. Strype dit (6), „ que tant l'Evêque, „ que Cheke, montrérent dans ces belles, abondantes & „ savantes Lettres, une grande érudition, tant de talens, „ & de lecture, qu'elles temoignoient plutôt à des Harangues opposées de deux des meilleurs Orateurs, qu'à „ des Lettres, comme le dit l'Editeur."

(r) Strype p. 14. 127. & 201 & *suiv.*

(5) P. 127.

[C] *Une Version Latine de deux Homélies de S. Chrysostome.*] Elle parut à Londres en 1543 in-4. sous ce titre: *D. Joannis Chrysostomi Homiliæ duæ, nunc primum in lucem editæ Græcè & Latinè, Interprete Joanne Cheke Cantabrigiensi.*

[D] *Il fut fait Chanoine du Collège du Roi Henri.*] Le Roi aiant nouvellement fondé à Oxford le Collège de S. Frideswide, fondé d'abord par le Cardinal Wolsey, en donna un des Canonicats à Cheke. Mais les revenus des Chanoines diminuant ensuite, le Roi donna en 1545 des pensions particulières à quelques-uns, & entre autres à Cheke: ces pensions étoient chacune de 26 l. 13 ch. 4 d. Il semble qu'on peut conclurre de cette circonstance, qu'il étoit dans les Ordres sacrés (7).

(7) Strype p. 11 & Wood *Fasti Oxon* Vol. I. col. 65.

[E] *Il publia sa Traduction Latine des six Homélies de S. Chrysostome sur la Providence.*] Le Docteur Haddon son ami fit sur cette Version les Vers suivans:

Divus Joannes Chrysostomus, aurea Græca
Fundere quod posset, nomen sortitus ab auro.
Noster Joannes sit nomine Clarus eodem,
Aurea qui Græcis verbis dat verba Latina (8).

(8) Voyez Strype p. 19. 40.

[F] *Un Livre intitulé*, Le Mal des Séditions.] Le titre entier est: *Le Mal des Séditions, où l'on fait voir combien elles sont préjudiciables à un Etat.* Le titre courant est, *Le fidele sujet* au *Rebelle.* Il est écrit par voie d'Apostrophe aux Rebelles, qui se soulevérent ouvertement l'Eté de l'année 1549 dans la plupart des Provinces d'Angleterre, & sur tout dans le Comté de Devon dans l'Ouest, & dans celui de Norfolk dans le Nord. Notre Auteur examina dans son Livre tous les prétextes différens des Rebelles. Ceux de l'Ouest se plaignoient des changemens faits dans la Religion: ceux de Norfolk & de Suffolk demandoient une réforme dans l'Etat; qu'on ne donnât pas tous les emplois aux Gentilshommes, tandis que ceux du commun en étoient exclus, mais qu'on traitât également les personnes de tout ordre & de toute condition. Voici comment il parle aux prémiers: „ Vous vous soulevez pour la „ Religion. Mais quelle est la Religion qui vous enseigne „ cela? Si vous êtes persécutés pour la Religion, vous „ devez fuir, c'est ce que vous enseigne Jésus-Christ; „ & cependant vous voulez combattre. Si vous voulez „ soutenir les droits de la Vérité, vous devez souffrir „ comme Martyrs; & vous voulez tuer comme des Tyrans. C'est ainsi que fous prétexte de Religion, vous „ n'en pratiquez aucune, & ne suivez ni les maximes de „ Jésus-Christ, ni la constance des Martyrs. Pourquoi „ vous soulevez-vous pour la Religion? Y a-t-il donc quelque chose qui soit contraire à la Parole de Dieu dans „ votre Religion? tout n'est-il pas conforme à cette Parole? Mais la nouvelle Religion est différente de l'ancienne, & c'est pour cela que vous voulez avoir l'ancienne. Si vous mesurez l'antiquité par la vérité, vous „ avez la plus ancienne. Mais si vous mesurez l'antiquité au caprice & à l'imagination, il est bien difficile de „ donner ce qui est ancien, parce que les caprices & les „ opinions des hommes varient. Vous demandez l'ancienne pratique. En voulez-vous une plus ancienne que „ celle que Jésus-Christ a établie, que ses Apôtres ont enseignée, & qui a été en usage dans la Primitive Eglise? „ Vous voulez avoir celle qui est établie par les Canons; „ mais elle est beaucoup plus moderne, que celle vous avez de ces derniers tems, & inventée depuis: cependant „ c'est ce que vous demandez. Préférez-vous les Evêques „ de Rome à Jésus-Christ? les inventions des hommes, à „ la Loi de Dieu? une nouvelle forme de Culte, à l'ancienne? Vous ne cherchez pas la Religion, vous vous „ trompez; vous cherchez la Tradition. Vos Docteurs vous „ aveuglent, & ceux qui vous instruisent de cette manière vous trompent. Si vous cherchez ce qu'ont dit les „ anciens Docteurs, écoutez ce que dit Jésus-Christ, le „ plus ancien de tous; car il dit, *Avant qu'Abraham fût, je suis* Si vous cherchez la voie la plus véritable, il est „ la Vérité même. Si vous demandez la voie la plus sûre, c'est le Chemin. Si vous cherchez la Vie éternelle, „ il est la Vie même. Quelle autre Religion voulez-vous „ donc que la sienne? Vous voulez qu'on cache les Bibles; cela n'est pas surprenant, vos Conducteurs aveugles veulent toujours vous conduire comme des aveugles." Cet Ouvrage fut réimprimé en 1576, comme convenable pour les circonstances, parce qu'on craignoit des troubles de la part des Mécontens au dedans, & des Renégats au dehors du Royaume. Hollingshed a jugé à propos de l'inférer dans sa Chronique, à l'endroit où il parle de cette Rebellion. Le Dr. Gérard Langbaine d'Oxford le fit réimprimer vers l'an 1641, „ le destinant, *dit* „ *Mr. Strype* (9), à l'usage des Rebelles au Roi Charles I. „ dans le tems de la Guerre Civile."

(9) P. 55.

[G] *Il lui conseilla de dresser un Journal des affaires les plus importantes, qui arriveroient pendant son règne.*] Il lui conseilla de marquer en peu de mots fous chaque jour les Délibérations du Conseil, les Dépêches des Ambassadeurs, les Honneurs qu'il conféroit, & toutes les autres choses semblables, qu'il jugeroit dignes d'être notées. Cet avis produisit l'excellent Journal d'Edouard, qui se conservoit dans la Bibliothèque Cottonienne, & que Mr. Burnet a fait imprimer dans son *Histoire de la Reformation d'Angleterre.* On dit que Cheke, pour montrer l'utilité d'un pareil Journal, avoit coutume de dire: „ Que des réflexions „ confuses & vagues sur les affaires qui flottent dans l'esprit, ressemblent à des mots séparés, qui ne signifient „ rien; au-lieu qu'un petit nombre de pensées mises sur „ le papier, ressemble aux mêmes mots arrangés & mis „ en bon ordre, qui par-là forment un sens (10)."

(10) Idem p. 71 74. & David Lloyd's *State Worthies* p. 194. 2de Edit. Londres 1680 in 8.

[H] *Il eut deux Conférences avec quelques autres personnes sur la matière de l'Eucharistie.*] La première Conférence se tint chez le Secrétaire Cécil, & la seconde chez le Chevallet Richard Morison. Les Auditeurs étoient au nombre de six, le Lord Russel, le Chevalier Thomas Wroth de la Chambre du Roi, le Chevalier Antoine Cook un des Précepteurs du Roi, Mr. Throgmorton Tréforier de l'Echiquier, Messieurs Knolles & Harsington, auxquels se joignirent dans la seconde Conférence, le Marquis de Northampton & le Comte de Rutland. Les Tenans étoient le Chevalier Cheke, le Chevalier Guillaume Cécil Secrétaire d'Etat, Horn Doyen de Durham, Whitehead & Grindal, qui combattoient la Présence réelle. Feckenham, qui fut depuis Doyen de S. Paul & Abbé de Westminster, & à la seconde Conférence Mr. Yong, étoient les Défenseurs. On trouve encore une Relation Latine de ces deux Disputes dans la Bibliothèque des Manuscrits du Collège de Bennet à Cambridge, que Mr. Strype a publiée en Anglois

fin il fut élevé à la dignité de Secrétaire d'Etat & de Conſeiller Privé (z). Il étoit attaché aux intérêts de la Princeſſe Jeanne Grey [I]; & à la mort du Roi, il fit auprès d'elle & de ſon Conſeil les fonctinns de Secrétaire d'Etat: mais la Reine Marie étant montée ſur le Trône, on l'envoya à la Tour le 28 de Juillet (aa), & l'on fit des informatinns cnntre lui. Mais l'année ſuivante (1554), il obtint ſa grace de la Reine (bb), & deſapprouvant l'établiſſement du Papiſme, il demanda la permiſſion d'aller voyager dans les Pays étrangers. Il ſe rendit à Bâle, d'nù il paſſa en Italie, & fit à Padoue des Leçons ſur le Grec. Il s'établit enſuite à Strasbourg, oit le Service Divin ſe célébroit ſelon la Liturgie de l'Egliſe Anglicane: les Zélateurs de la Religion Romaine en Angleterre lui en firent un crime, & tous ſes biens furent confiſqués (cc). Se trouvant réduit par-là à une grande miſère, il donna à Strasbourg des Leçons publiques ſur la Langue Grecque, pour avnir dequoi vivre (dd). Sa femme étant à Bruxelles au Printems de l'année 1556, il réſolut de l'y aller chercher: mais avant que de partir, il conſulta l'Aſtrologie, pour laquelle il avnit un grand foible [K], pour ſavnir s'il pourroit entreprendre ce Vnyage ſans danger. Son Art le trompa, car il fut'arrété le 15 de Mai par le Prévôt de la Maréchauſſée entre Bruxelles & Anvers [L], & mené en Angleterre, nù nn le mit à la Tour (ee). Comme la Religion étoit le véritable ſujet de ſa priſon, on lui envoya deux Chapelains de la Reine pour le convaincre de ſes erreurs, mais inutilement: ſur quoi cette Princeſſe nrdnnna au Docteur Feckenham Doyen de S. Paul de l'aller trouver, & de tâcher de le convertir à la Religion Romaine. Ce Théologien appuya ſes raiſons par cette alternative, ou d'abjurer la Religinn Réformee, ou

(z) Ibid. p. 119.

(aa) Wood col. 101. dit le 27.

(bb) Wood dit qu'il fut élargi le 1 Sept.

(cc) Ibid. p. 122. 126.

(dd) Ibid. p. 134. Wood dit, qu'il y fut fait Profeſſeur en Langue Grecque.

(ee) Ibid. p. 136. & Wood col. 201.

(11) P. 91. & ſuiv.

glois (11). La prémière Conférence ſe tint le 25 Novembre 1558, & la ſeconde le 3 Décembre de la même année.

[I] *Il étoit attaché aux intérêts de la Princeſſe Jeanne Grey.*] Il avoit été reçu Secrétaire, dans le tems qu'il y en avoit deux autres; mais Mr. Strype croit (12) qu'on avoit deſſein d'en remercier un des deux, & que c'étoit peut-être Cécil à qui on en vouloit, parce qu'il ne paroiſſoit pas diſpoſé à entrer dans les deſſeins ambitieux que le Duc de Northumberland avoit de mettre la Couronne ſur la tête de la Princeſſe Jeanne, qui avoit épouſé ſon fils Guilford Dudley. Cécil étoit abſent de la Cour, malade de corps & d'eſprit. Le zèle de Cheke pour la Religion Proteſtante le fit entrer avec plaiſir dans les intérêts du Duc, qui engagea le Roi à déclarer Jeanne héritière de la Couronne, à l'excluſion des deux héritières légitimes, les Princeſſes Marie & Eliſabeth ſes ſœurs. David Lloyd nous dit à la vérité (13), qu'il s'oppoſa au Teſtament du Roi Edouard, diſant, „ qu'il ne vouloit jamais ſe „ défier de la Providence pour la conſervation de la vraie „ Religion, au point que de déshériter des Orphelines, „ pour maintenir la Réformation." Mais Mr. Strype remarque (14) „ qu'il faut mettre cela au nombre des tiets „ échappés à la plume négligente de cet Auteur; & que „ le Chevalier Cheke fut déterminé à entrer dans ce pro„ jet, par la vue de la perſécution qu'il prévoyoit devoit „ ſuivre, & de la ruine de la Réformation qu'Edouard „ avoit établie avec tant de ſoin. Car quoique le Duc „ s'engageât dans ces grands & dangereux projets par des „ motifs d'ambition; la crainte de rentrer dans le Papiſ„ me, & les malhnurs qui menaçoient par-là la Nation, „ par rapport à l'Etat & à la Religion, furent les raiſons „ qui firent prendre à Cheke ce parti; & peut-être que „ les diſpoſitions favorables à cet égard lui frayérent le „ chemin au Secrétariat, auquel il fut reçu le 2 de Juin: „ on continua cependant les deux autres Secrétaires, & „ ils affiſtérent tous trois au Conſeil, ce qui paroit par les „ Regiſtres." David Lloyd, cité ci-deſſus, s'eſt trompé groſſiérement, en aſſurant que Cheke jonît de cet Emploi pendant trois ans (15), au-lieu qu'il ne le poſſéda qu'un peu plus de quatre ſemaines; nuxquelles on peut ajouter les neuf jours du régne de Jeanne Grey. Aiant été proclamée Reine, les Lettres qu'elle fit expédier furent écrites par Cheke. Celui-ci reprit ſon beau-frére Cécil, qui ne voulut point entrer dans cette affaire, & qui s'abſenta; & Cheke continua à faire les fonctions de Secrétaire d'Etat juſqu'au dernier jour du régne de cette Princeſſe, qui fut le 19 de Juillet. Ce jour-là on reçut des Lettres du Lord Rich, Gouverneut du Comté d'Eſſex, qui marquoient, que le Comte d'Oxford, qui demeuroit dans ce Comté, étoit paſſé dans le parti de Marie; ſur quoi Cheke dreſſa une Lettre, ſignée de lui & de tous les Membres du Conſeil de la Reine Jeanne ſéant à la Tour, dans laquelle on ſommoit le Lord Rich „ d'être fidéle à ſes promeſſes, „ comme il convient à un Homme de qualité, & de demeurer attaché à notre Souveraine la Reine Jeanne, „ comme vous nous trouverez fermes à faire la même „ choſe de tout notre pouvoir, ni l'honneur, ni notre pro„ pre ſureté, ni notre devoir ne nous permettant à pré„ ſent de l'abandonner (16)."

(12) P. 119.

(13) *State Worthies* p. 196.

(14) P. 119. 120.

(15) *Uboſupra* p. 194.

(16) Strype p. 122.

[K] *Avant que de partir, il conſulta l'Aſtrologie, pour laquelle il avoit un grand foible.*] C'eſt ce que nous apprennent David Lloyd (17) & Mr. Strype. Ce dernier dit (18) que Cheke n'ignoroit pas cet Art, & qu'étant en doute, il le conſulta ſur ſon Voyage de Bruxelles, pour ſavoir s'il pourroit l'entreprendre ſans danger. Le même Auteur remarque (19), que cet Art étoit fort en vogue parmi la Nobleſſe dans ce tems là: enforte que le Docteur Laurent Humfrey, qui vivoit alors, & qui fut depuis Profeſſeur en Théologie à Oxford, remarque dans ſon Traité *de Nobilitate* (20), qu'il compoſa pour l'inſtruction de la Nobleſſe, en exhortant les Gentilshommes à l'étude de diverſes Sciences, que la plupart des perſonnes de qualité & de diſtinction s'attachoient ſi fort à l'Aſtrologie, *ſic rapti, ſic adamari, & devorari a pleriſque nobilibus*, qu'il n'avoient pas beſoin d'aiguillon, mais plutôt de frein à cet égard. Il ajoute que pluſieurs y avoient tant de confiance, qu'ils ſe défioient de Dieu la plupart, & la faiſoient entrer dans les événemens malheureux; qnoique les Aſtres n'y euſſent aucune part, & qu'ils ne s'y attendiſſent point.

(17) P. 195.

(18) P. 119.

(19) P. 118.

(20) Lib. III. p. 147. *Vey.* Strype p. 118. 119.

[L] *Il fut arrêté le 15 de Mai par le Prévôt de la Maréchauſſée entre Bruxelles & Anvers.*] Mr. Strype nous apprend (21), qu'il fut engagé à faire le voyage de Bruxelles par le Lord Paget & le Chevalier Jean Maſon, autrefois ſes amia, mais qui avoient ſuivi la Religion de la Reine Marie, & qui étoient venus dans ces quartiers, le prémier pour prendre les Bains, & le ſecond en qualité d'Ambaſſadeur à la Cour de Bruxelles. Ils avolent prié le Chevalier de profiter de cette occaſion pour les venir voir; & pour ſa ſureté, Maſon lui avoit procuré un ſauf-conduit au nom du Roi Philippe & au ſien. Il s'y rendit en compagnie du Chevalier Pierre Carew, & vit Paget & Maſon: il les accompagna juſqu'à la Mer, & à ſon retour il tomba dans le piége faral qu'on lui avoit tendu entre Bruxelles & Anvers. Le Roi aiant envoyé ordre de l'arrêter, le Prévôt de la Maréchauſſée ſe ſaiſit de lui & de ſon compagnon de voyage le 15 de Mai; on lui banda les yeux, on le garotta ſur un chariot, on l'embarqua ſur un vaiſſeau, & il fut amené de cette manière à Londres: „ aiant été enle„ vé comme par un tourbillon, *comme il s'exprime dans ſa* „ *Retraitation*, du lieu où il étoit, & tranſporté par-delà „ la Mer, ſans avoir ſu où il alloit, juſqu'à ce qu'il ſe „ trouvât dans la Tour de Londres." Dès qu'il fut arrêté, ſes amis craignirent qu'il ne fût en grand danger; & Bale dans ſon *Scriptorum Illuſtrium Majoris Brytanniæ Catalogus* (22), Baſle 1557 in-fol. remarque, qu'il étoit tombé entre les mains de gens qui l'avoient toujours haï; à quoi il ajoute ce vœu; „ Le Seigneur veuille diriger „ ſon cœur à l'amour de Dieu, & à la patience de Chriſt! „ puiſſe-t-il être garanti des gens malins & méchans!" *Nunc autem reverſus denuo in manus eorum, qui illum ſemper oderunt, incidit. Dominus dirigat cor ejus in charitate Dei & patientia Chriſti, defendaturque ab importunis & malis hominibus.* Un homme qui vivoit dans ce tems-là, & qui étoit parfaitement au fait des intrigues, prétend que ce fut un complot tramé par le Lord Paget & par le Chevalier Maſon. C'eſt le Dr. Ponet, qui dit dans ſon Traité de la *Puiſſance Politique*: „ Par l'entremiſe de Maſon „ & par les artifices de Paget, le Chevalier Pierre Carew, „ qui étoit en France, vint en Flandres, Maſon aiant engagé la foi du Roi Philippe & ſa parole à lui, qu'il ſeroit en ſureté. Enſuite lui & le Chevalier Jean Cheke „ aiant été artificieuſement engagés à venir à Bruxelles „ pour voir les Ambaſſadeure de la Reine, & aiant conduit Paget lorſqu'il s'en retournoit en Angleterre, ils „ furent tous deux arrêtés à leur retour par le Prévôt de „ la Maréchauſſée; on leur ôta leurs chevaux, on les „ mit ſur une charette pieds & poings liés, & attachés avec des cordes à la charette, on les conduiſit dans cet „ état du côté de la Mer, & à leur arrivée à Londres on „ les mit à la Tour. Le Valet du Chevalier Carew, qui „ venoit d'Angleterre, aiant rencontré Paget avant qu'il „ fût arrivé à Calais, lui demanda des nouvelles de ſon „ Maitre. Paget ſourit ſans lui rien dire, ſinon, que ſon „ Maitre ſe portoit bien. Mais à quel propos cela venoit-il? Remarquez bien que la Reine regardoit Paget „ comme un homme propre à tout, mais elle ſoupçonnoit „ à tort ſa Religion. Lorſqu'il fut paſſé en Angleterre, „ elle ne lui cacha point ce qu'elle penſoit de lui, & lui promit que s'il alloit droit & que ſon cœur & ſa bouche „ fuſſent d'accord, elle l'éléveroit. Il l'aſſura qu'il feroit „ tout ce qu'il lui plairoit; qu'il feroit même au-delà de „ ce qu'elle exigeroit de lui.... Aiant repaſſé la Mer, il „ fit courir le bruit, que l'état des choſes ne lui plaiſoit „ pas en Angleterre, & qu'il s'étoit par cette raiſon retiré, pour ne pas s'y trouver dans le plus fort du manvais „ mois de Mai (tems anquel il y a ſouvent des ſoulévemens à Londres), publiant qu'il étoit venu prendre les „ Bains à Aix: mais ſon véritable deſſein étoit de voir „ comment il pourroit, à l'aide de quelques gens du Duc „ de Clèves, trahir & ſurprendre l'infortunée Ducheſſe „ de Suffolk, qui s'étoit ſauvée pour la Religion, & quelques perſonnes de l'Aſſemblée Angloiſe de Wéſel, pour „ dégager ſa promeſſe en les envoyant à la Reine. Mais „ quand il vit ſon projet manqué, Dieu aiant garanti la „ Du-

(21) P. 119.

(22) Cent. VIII. cap. 97. p. 700.

ou de mourir: Cheke demanda alors de parler au Cardinal Polus, qui l'exhorta à renoncer à la multitude de Docteurs, pour se réunir au centre de l'Unité. Enfin il se soumit, & il signa un Ecrit, où il témoignoit qu'il croyoit la Présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, & tous les autres Articles de Foi de l'Eglise Romaine [*M*]. Il fit ses soumissions au Cardinal, qui lui donna l'absolution, & l'admit dans l'Eglise; il écrivit à la Reine une Lettre datée du 15 Juillet 1556, & le 4 d'Octobre suivant il fit une Abjuration publique en présence de cette Princesse [*N*], déclarant qu'il se soumettoit à toutes les peines qu'il plairoit au Cardinal de lui imposer (*ff*). On lui rendit ensuite ses biens, à condition qu'il les céderoit pour un équivalent que la Reine lui donna (*gg*). Il fut obligé de plus de voir sans cesse les Papistes les plus bigots, & d'être présent aux procès des prétendus Hérétiques (*hh*). Mais son Abjuration fit une profonde impression sur son esprit; la honte, le chagrin & la douleur ruinèrent sa santé; & il mourut le 13 Septembre 1557, chez son Ami Mr. Pierre Osborn à Londres, âgé de quarante-trois ans, & fut enterré dans l'Eglise de S. Alban (*ii*). Le Dr. Gautier Haddon fon Ami fit fon Epitaphe [*O*]. Il a fait plusieurs autres Ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé [*P*]. Il eut

(*ff*) Ibid. p. 188. (*gg*) Ibid. p. 188, 189. (*hh*) Ibid. p. 169. Foz dans ſes *Act. & Mon.* Tom. III. p. 701. nous dit, *que l'Evêque Bonner l'obligea d'aſſiſter à la condamnation des Martyrs.* (*ii*) Idem p. 170. Wood col. 162.

„ Ducheſſe des mains des Traîtres, Il n'alla point aux „ Bains, dont il n'avoit point beſoin dans ce tems-là. „ Mais alors il profita de ce que Maſon avoit déja fait „ pour faire tomber Carew & Cheke dans ſes pièges; il „ les fit enlever & emmener, de la manière dont vous l'a- „ vez vu. Et à ſon retour il eut de grands remercimens, „ & la Reine lui accorda de nouvelles graces."

[*M*] *Il ſigna un Ecrit où il témoignoit qu'il croyoit la Préſence réelle de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, & tous les autres Articles de Foi de l'Egliſe Romaine.*] Cet Ecrit contenoit quelques Paſſages de S. Hilaire, de S. Chryſoſtome, & de S. Auguſtin, qui paroiſſoient favoriſer la doctrine de la Préſence corporelle, & il ſuffiſoit par ces mots, *In hac cauſa & in reliquis omnibus idem me profiteor dicere & ſentire, quod ſancta Chriſti & Catholica tenet Eccleſia.* Il envoya cet Ecrit ſigné de ſa main par le Doyen de S. Paul au Cardinal, avec une Lettre datée du 15 Juillet, le priant de ne rien exiger de plus de lui, & de lui accorder certaines demandes, qu'il remit entre les mains du Doyen, dont la principale étoit, qu'il voulût avoir compaſſion de ſa foibleſſe, & le diſpenſer de faire une Abjuration publique. Mais cela lui fut refuſé (23).

(23) Strype p. 141. 144.

[*N*] *Il fit une Abjuration publique en préſence de cette Princeſſe.*] Le Dr. Feckenham commença par un Diſcours, adreſſé à la Reine en faveur du Chevalier Cheke, qui étoit à côté de lui (24). Mais Mr. Strype rapporte (25), qu'outre cette Abjuration, il fut obligé d'en faire une autre dictée par le Cardinal, qui n'avoit pas trouvé la première, faite en préſence de la Reine, ſuffiſante. „ Mais „ comme il avoit longtems demeuré à la Cour, & qu'il „ avoit contribué à y répandre la doctrine de l'Evangile, „ on jugea à propos qu'il fît une Abjuration en préſence de „ toute la Cour." Il fut obligé encore de ſe ſoumettre à cette ſeconde Abjuration, dans laquelle on lui fit dire, „ qu'il avoit blaſphémé le Nom de Dieu, & perſécuté le „ Nom de Chriſt; que l'ignorance des Juifs, qui avoient „ crucifié Jéſus-Chriſt, étoit plus excuſable que la ſienne. „ Qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour plonger tout „ le Royaume dans l'aveuglement. Que depuis qu'il avoit „ été amené à la Tour, il ne s'étoit jamais trouvé dans „ un lieu, où il eût plus de ſujet de rendre graces à Dieu. „ Et que pour faire voir à ſes Auditeurs, que ſon cœur „ étoit d'accord avec ſa bouche, il alloit ſe ſervir des „ propres termes de l'Abjuration de Bérenger." Mr. Strype obſerve (26) qu'on voit par un Article de l'Abjuration, quelle étoit la principale raiſon de leur haine contre Cheke; c'étoit, qu'il avoit été le principal inſtrument, qui avoit fait embraſſer la Religion Proteſtante au Roi Edouard VI, & à la jeune Nobleſſe de la Cour: au lieu que *ce n'étoit pas à lui*, comme il le dit dans ſon Abjuration, *d'enſeigner à ce Prince la Religion, ce ſoin étant commis à d'autres.*

(24) Idem p. 146.

(25) Pag. 150. 151.

(26) P. 166.

[*O*] *Le Dr. Gautier Haddon ſon Ami fit ſon Epitaphe.*] La voici (27):

(27) Idem p. 171.

* Mr. Wood col. 102. lit ce vers de cette manière *Doctrina, Cheeus, Lingua-que virtus ore magiſter.*

*Doctrina lumen, Cheeus, vitaque magiſter *,*
Auren natura fabrica morte jacet.
Non eras e multis unus, ſed præſtitit unus
Omnibus, & Patriæ flor eras ille ſuæ.
Gemma Britannæ fuit: tam magnum nulla tulerunt
Tempora theſaurum, tempora nulla ferent.

[*P*] *Il a fait pluſieurs autres Ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé.*] Nous en donnerons le Catalogue d'après Bale, dans ſon *Scriptorum illuſtrium Majoris Britanniæ Catalogus* (28), Wood (29) & Strype (30). 1. *In quoſdam Pſalmos.* II. *In Pſalmum*, Domine probaſti me. Mr. Strype croit que ce ne ſont que des Méditations pleuſes. III. *De Fide juſtificante.* IV. *De Euchariſtiæ Sacramento.* On ne ſait ſi ce Traité contient ſes Diſputes avec le Dr. Feckenham contre la Tranſſubſtantiation, ou quelque autre Ouvrage. V. *In Obitum D. Anthonii Dennei*, Londres 1555 in-4. Cette Pièce commence: *Cum cheas hominum vitas.* Ce Chevalier Antoine Denny avoit été élevé dans le Collège de S. Jean: c'étoit un homme d'un mérite & d'un ſavoir ſi diſtingué, qu'il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Lit de Henri VIII, & Membre de ſon Conſeil privé. VI. *Super mortem Buceri.* C'eſt peut-être la Lettre de conſolation qu'il écrivit à Pierre Martyr ſur la mort de Bucer, inſérée dans les *Scripta Anglicana* de Bucer, & en d'autres Ouvrages; à moins que ce ne ſoit l'*Epicedium*, que Cheke fit ſur ce Théologien. VII. *Epitaphiorum Liber I.* „ Ce Livre d'Epitaphes, ou d'Inſcriptions & de „ Vers ſur des perſonnes mortes, *dit Mr. Strype* (31), „ n'eſt autre choſe, dans le ſtile de Bale, qu'un nombre „ ſuffiſant d'Epitaphes, pour en faire un Livre, ſi on les „ raſſembloit." De ce nombre étoient vraiſemblablement, outre les Vers ſur Denny & ſur Bucer, les Epitaphes de ſon Patron le Dr. Butts, dans l'Egliſe de Fulham, & de Richard Aill ſon beau-père, dans l'Egliſe de S. Michel *Queen-hit* à Londres. On peut auſſi y rapporter une Elégie Angloiſe, où il décrit la maladie du Roi Edouard VI, & les circonſtances de la mort de ce Prince, inſérée en 1610 par H. Holland dans ſa *Heroologia.* VIII. *De Nativitate Principis.* L'Auteur de la *Heroologie* en parle comme d'un Panégyrique ſur la naiſſance du Prince; mais Mr. Strype conjecture (32), que c'étoit quelque calcul de la Nativité du Prince Edouard, Cheke étant fort paſſionné pour l'Aſtrologie. IX. *An liceat nubere poſt Divortium.* „ S'il eſt permis de ſe marier après le Divorce." Il ſemble que c'étoit un cas qu'on lui avoit propoſé en faveur d'une Dame de grande qualité, dont le mari, qui étoit un Seigneur, s'étoit ſéparé (33). X. *Introductio in Grammaticæ.* Introduction à la Grammaire. XI. *De Luis-Magiſtrorum Officio.* Du Devoir des Maîtres d'Ecole. Ces deux Pièces ſemblent avoir été compoſées d'abord pour l'uſage du Prince, dont il étoit Précepteur. XII. *De Superſtitione ad Regem Henricum.* Traité de la Superſtition, dédié au Roi Henri. Il le compoſa pour engager le Roi à réformer la Religion, accablée de ſuperſtitions de ſon tems. Il ſervoit de Préface ou de Dédicace à ſa Traduction du Diſcours de Plutarque ſur le même ſujet, & il eſt écrit en beau Latin. Le Manuſcrit s'en trouve dans la Bibliothèque du Collège de l'Univerſité d'Oxford, d'un très beau caractère, & relié en argent, ce qui fait croire avec quelque apparence, que c'eſt le même exemplaire qu'il préſenta au Roi. Mr. Guillaume Elſlob, Recteur de S. Swithen à Londres, en a fait une Traduction Angloiſe, qui ſe trouve à la ſuite de la Vie de l'Auteur par Mr. Strype. XIII. *De Cinoribus & Palmis ad Vintonienſem.* Le Dr. Gardiner, Evêque de Wincheſter, ſollicitoit ſottement le Protecteur de retenir dans l'Egliſe les anciens uſages, & en particulier celui de diſtribuer les Cendres le Mécredi des Cendres, & de porter des Rameaux le Dimanche avant Pâques: il y a une Lettre de l'Evêque au Protecteur ſur ce ſujet, & c'eſt peut-être ici une Réponſe à cette Lettre, que ce Seigneur engagea Cheke à écrire. XIV. *De Eccleſia, an poſſit errare?* De l'Egliſe, ſi elle peut errer? Cette Pièce eſt en Latin, & ſe trouve encore parmi les Manuſcrits de Jean Fox. Il y pouſſe avec beaucoup d'érudition un argument contre les Papiſtes, en allant par degrés. Il examine les queſtions ſuivantes, S'il y a une Egliſe? Quelle eſt la Nature de l'Egliſe? Si l'Egliſe peut errer? XV. Ses *Lettres*; dont pluſieurs ſubſiſtent encore; comme ſa Lettre à Pierre Martyr ſur la mort de Bucer, à Oxford; une Lettre de conſolation au Docteur Gautier Haddon ſur ſa maladie; & nombre d'autres. XVI. Ses deux *Abjurations*; mais, comme le remarque Mr. Strype (34), elles ne ſont de lui, qu'entant qu'il les a prononcées de bouche, n'y aiant aucune autre part. XVII. Ses *Traductions*; les unes du Grec en Latin; 1. Divers Ouvrages de S. Chryſoſtome, *De Fato Homiliæ tres*; *De Providentiâ Homiliæ tres*; *Contra Obſervatores Novilunii Homilia I*; & pluſieurs autres Pièces du même Père. 2. Cinq Livres des *Antiquités* de Joſeph. 3. *Leo de Apparatu Bellico.* Baſil. 1554 in-8. 4. *Aſceticum maximi Monachi* Lib. I. 5. *Plutarchi de Superſtitione Liber I.* 6. Pluſieurs Pièces de Démoſthène: ſes *Philippiques* Lib. III. *Olynthiennes* Lib. III. *Contra Leptin.* Lib. I. Les Harangues oppoſées d'*Eſchine* & de *Demoſthène.* 7. *Sophocle* traduit littéralement. 8. *Euripide* de la même manière. 9. Ariſtote *de Animâ.* D'autres Traductions ſont de l'Anglois en Latin, comme le *Traité de l'Euchariſtie* par l'Archevêque Cranmer, imprimé dans les Pays étrangers. *L'Office de la Communion:* il le traduiſit en faveur de Bucer, afin qu'il pût l'examiner & en dire ſon ſentiment; Il ſe trouve dans ſes *Opuſcula Anglicana.* Enfin il traduiſit du Grec en Anglois l'Evangile ſelon S. Matthieu, dont nous parlerons dans la Remarque [*S*]. On peut ajouter à ſes Ecrits & à ſes ſavans travaux, qu'il fit un Recueil des Raiſons pour & contre ſur la matière de l'Euchariſtie, alléguées en Parlement, où cette affaire avoit été ſavamment & amplement débattue, lorſque l'Office de la Communion avoit été établi. Il avoit fait auſſi quelques Corrections dans *Herodote*, *Thucydide*, *Platon*, *Demoſthène*, *Xénophon*, & dans d'autres Auteurs Grecs. „ C'eſt-là, *dit Mr. Strype* (35), tout ce que nous con-

(28) *Ubi ſupra.*

(29) *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 101.

(30) P. 116. & ſuiv.

(31) P. 217.

(32) P. 218.

(33) Id. ibi.

(34) P. 218.

(35) P. 214.

eut de Marie ſa femme, fille & héritière de Richard Hill Marchand de Vin (*kk*), trois fils, *Henri*, *Jean* & *Edouard* [*Q*]. La poſterité de l'ainé ſubſiſte encore aujourd'hui. Mr. Aſcham dans ſon *Précepteur*, & d'autres habiles gens de ce tems-là, lui attribuent un très beau caractére. Il étoit grand admirateur des Auteurs Grecs, & particuliérement de Xénophon & de Démoſthéne (*ll*), & il recommandoit fortement ces deux Auteurs, auſſi-bien que Platon, Ariſtote, Iſocrate & Cicéron (*mm*). Il étoit d'une grande exactitude pour l'Orthographe tant du Latin que de l'Anglois [*R*], & il travailla même à perfectionner cette derniére Langue [*S*]. Il étoit extrêmement charitable, ſur-tout pour les Etrangers, & très communicatif de ſes connoiſſances (*nn*). Sa Veuve épouſa Mr. Henri Williams Ecuyer, Gentilhomme de grande qualité & fort riche; elle mourut le 30 de Novembre 1616 (*oo*). L'Auteur de *l'Hiſtoire du Socinianiſme* a traité le Chevalier Jean Cheke de *Libertin de profeſſion*; mais Mr.

(kk) Ibid. p. 46.

(ll) Ibid. p. 695.

(mm) Ibid. p. 800.

(nn) Ibid. p. 228. 229.

(oo) Ibid. p. 578-579.

„ noiſſons des fruits de ſon ſavant travail; quoiqu'il n'y „ ait pas de doute, que ce Catalogue ne ſoit fort imparfait, & qu'il n'ait écrit beaucoup plus que nous ne ſavons dans l'éloignement où nous ſommes de lui: mais „ il y en a aſſez pour nous faire connoître quel homme „ étoit le Chevalier Cheke."

[*Q*] *Il eut ..... trois fils, Henri, Jean & Edouard.*] *Jean* & *Edouard* moururent ſans laiſſer de poſtérité. Jean fut tué en 1579 ou 1580 en Irlande, dans un combat contre des Irlandois & des Eſpagnols, qui avoient fait une deſcente dans ce Royaume en faveur du Roi d'Eſpagne Philippe II (36). On ſuppoſe auſſi qu'Edouard mourut jeune (37). *Henri*, l'ainé des trois, n'avoit que neuf ans quand ſon pére mourut; il fut deſtiné à l'étude & cultivé par les ſoins de Mr. Osborn, ami de ſon pére; on l'envoya enſuite au Collége du Roi à Cambridge, où il fut ſous la conduite du Dr. Barthelemi Clerke. En 1568, lorſqu'il avoit à peine vingt ans, l'Univerſité lui accorda d'être reçu Maître-ès-Arts, & le mit au nombre de ſes *Senateurs*. En 1569 ou 1570 il épouſa Françoiſe, fille de Mylady Ratcliff, femme du Chevalier Humphrey Ratcliff d'Elſtow, dont le fils Edouard étoit Comte de Suſſex. En 1576 il fit le voyage d'Italie, & en 1581 il fut fait Secrétaire du Conſeil du Nord, & créé Chevalier par la Reine (38). On croit qu'il mourut vers l'an 1586 (39). Il eut de ſa femme, Thomas ſon fils aîné; Hatton, qui prit le parti des Armes, & qui ſervit dans les guerres de Flandre, où il fut tué proche de Calais en duel par le Chevalier Thomas Dutton; & Henri, qui mourut ſans enfans, & fut enterré à Douvres auprès de ſon frére Hatton. *Thomas* étant reſté mineur, fut élevé dans une Ecole à York. Le Roi Jaques I. le créa Chevalier; on l'appella alors le Chevalier Thomas Cheke du Comté de Lincoln, peut-être à cauſe de ſa Terre de Spalding dans ce Comté; on le nomma enſuite le Chevalier Thomas Cheke de Pyrgo dans la Franchiſe de Havering dans le Comté d'Eſſex, Terre qu'il acheta des Grcys, & où il demeuroit en 1634. Il épouſa en premiéres noces une fille de Pierre Osborn Ecuyer, avec laquelle il vécut près de vingt ans, mais dont il n'eut point d'enfans. Sa ſeconde femme fut Eſſex, fille de Robert Lord Rich, Comte de Warwick, dont il eut trois fils, Robert, Thomas, Charles, & cinq filles, Françoiſe, Eſſex, Anne, Iſabelle & Eliſabeth. Il eſt parvenu à un âge fort avancé, & a été enterré le 25 Mars 1659 dans l'Egliſe de S. Alban à Londres. *Robert* Cheke étoit né en 1625. Il étoit boſſu, mais d'ailleurs homme d'un grand mérite. Il fut quelque tems Gouverneur d'un des enfans naturels du Roi Charles II. *Thomas*, qui fut héritier des biens, nommé le Colonel Cheke, fut Lieutenant-Général ſous Charles II. & ſous Jaques II. Il épouſa en premiéres noces Dorothée, fille de Philippe Sidney, Lord Vicomte de Liſle, enſuite Comte de Leiceſter, dont il n'eut point d'enfans. Sa ſeconde femme fut Laetitia, fille d'Edouard Ruſſel, ſecond fils de François Comte de Bedford, dont il eut Henri, qui mourut à l'âge de huit ou neuf ans, & fut enterré dans la Chapelle de Pyrgo; outre quelques autres enfans, morts en bas âge; & un fils nommé Edouard, qui a poſſédé la Terre de Pyigo, & auquel Mr. Strype a dédié en 1705 la Vie du Chevalier Cheke ſon triſaïeul. Il a épouſé la fille du Chevalier Guillaume Ellis de Noſton dans le Comté de Lincoln, Baronet. Le Colonel Cheke eut encore de ſa femme Laetitia deux filles, Eſſex & Anne, femme du Chevalier Thomas Tipping dans le Comté d'Oxford, Baronet. C'eſt-là la poſtérité mâle du Chevalier Thomas Cheke, petit-fils du Chevalier Jean Cheke. Le Chevalier Thomas eut cinq filles, toutes mariées honorablement. I. Françoiſe, l'ainée, épouſa le Chevalier Lancelot Lake, de Canons dans le Comté de Middleſex. II. Eſſex, qui épouſa le Chevalier Robert Bevyl de Cheſterton dans le Comté de Huntington, Chevalier des Bains, & en ſecondes noces Edouard Comte de Mancheſter, Grand-Chambellan du Roi Charles II. qui eut d'elle ſix garçons & deux filles. III. La troiſiéme, nommée Anne, épouſa en premiéres noces Richard Rogers du Comté de Dorſet, Ecuyer, & en ſecondes noces Robert Lord Rich Comte de Warwick. IV. Iſabelle, la quatriéme, épouſa le Chevalier François de *Harrow on the Hill* dans la Province de Middleſex, Baronet. V. Eliſabeth épouſa le Chevalier Richard Franklin, de More-Park dans le Comté de Hertford, Baronet (40).

(38) Idem p. 280.

(39) Idem p. 282.

(40) Idem p. 169-195.

[*R*] *Il étoit d'une grande exactitude pour l'Orthographe tant du Latin que de l'Anglois.*] Pour ce qui eſt du Latin, il inventa une maniére d'écrire les Voyelles ſelon leur quantité, afin qu'on le prononçat bien, & que les Syllabes longues & bréves s'obſervaſſent, selon leur nature; par exemple l'*o* long, à la maniére d'un *ω. Omega* Grec, comme dans *uxorem*, *liberos*; l'*i* long avec deux points au-deſſus, comme dans *Dicitur*. A l'égard de l'*e* long, ſur-tout de l'e Diphthongue, qu'on écrivoit auparavant comme un *e* ſimple, il y mettoit une queue. C'eſt de cette maniére que Mr. Strype a trouvé écrites quelques-unes de ſes Lettres; mais il a remarqué dans ſes autres Ecrits poſtérieurs, qu'il ne ſuivoit pas ſi exactement cette Orthographe, excepté pour l'r Diphthongue. Par rapport à la Langue Angloiſe, comme l'Orthographe en étoit fort vicieuſe dans ce tems-là, les Gens de Lettres mêmes y faiſant très peu d'attention, comme cela paroit par les Manuſcrits & par les Livres imprimés, il s'attacha à la corriger & à la régler par rapport aux articles ſuivans. 1. Il vouloit qu'on retranchât la lettre *e* à la fin des mots, parce qu'il la regardoit comme inutile, & n'aiant point de ſon; comme dans ces mots, *exceſſ*, *giv*, *dicriv*, *praiſ*, *commun*; & là où cette lettre devoit ſe prononcer, il vouloit qu'on la doublât, comme dans *Neceſſitee*. 2. Il vouloit que dans les mots où il y a un *a* long, on en écrivît deux, pour le diſtinguer de l'a bref, comme dans *maad*, *ſtraat*, *daar*; de même pour la lettre *i*, comme dans *deſiir*, *liif*. 3. Il rejettoit entiérement l'*y*, comme inutile, & le remplaçoit par l'*i*, comme, *mi*, *fai*, *nwai*. Il écrivoit l'*u* long avec une barre au deſſus, comme *preſum*. 4. A l'égard des autres Voyelles longues, il vouloit qu'on les écrivît en doublant les lettres, comme *weer*, *theer* (& quelquefois *thear*) *nee*, *noon*, *adoo*, *thoof*, *loov*, pour retrancher l'*e* à la fin. 5. Il rejettoit toutes les lettres, qui n'avoient point de ſon dans les mots, comme dans ceux-ci, *frutes*, *would*, *faut*, *dout*, *againſt* pour *againſt*, *bole*, *meen* pour *mean*. 6. Il changeoit l'Orthographe dans quelques mots, pour qu'elle répondît mieux à la prononciation, comme dans *gud*, *britil*, *praiſabil*, *ſuffarabil* (41).

(41) Idem p. 228. 229.

[*S*] *Il travailla même à perfectionner cette derniére Langue.*] Le Dr. Thomas Wilſon, qui fut depuis Secrétaire d'Etat de la Reine Eliſabeth, dit (42) que notre Auteur entendoit mieux que perſonne qu'il eût jamais connu, la Langue Angloiſe, tant pour juger de la propriété des termes & des phraſes, que pour l'arrangement des périodes; & que des perſonnes judicieuſes croyoient qu'il avoit beaucoup perfectionné cette Langue, par la coutume qu'il avoit, en donnant ſes Leçons ſur le Grec, de prendre le Livre, & de lire en Anglois, en jettant les yeux ſeulement ſur le texte Grec. On lui a auſſi l'obligation d'avoir appris à écrire d'une maniére courte & nerveuſe, ſans employer des périodes longues & embarraſſées. Il vouloit qu'on n'employât que des mots d'une origine Angloiſe ou Saxonne, & qu'on n'adoptât point de termes étrangers, prétendant que la Langue Angloiſe étoit aſſez riche d'elle-même, ſans rien emprunter des autres Pays. C'eſt ainſi que dans ſes Traductions Angloiſes il n'employoit que des expreſſions & des phraſes purement Angloiſes; ce qui faiſoit que ſon ſtyle étoit quelquefois un peu affecté & dur, & l'obligeoit de ſe ſervir ſouvent de termes bas & peu uſités, comme *deſtirfui*, *ungrevous*, *Tolters* pour *Publicans* &c. (43). C'eſt peut être ce qui a donné occaſion au Chevalier Jean Hayward de dire, dans ſon Hiſtoire d'Edouard VI, que Cheke étoit éloquent en Grec & en Latin, *mais qu'il parut d'ailleurs par ſes Ouvrages, qu'il étoit pedant.* Mr. Strype relève ce trait (44) & dit „ que „ cette cenſure eſt un peu trop précipitée par rapport à „ un homme auſſi ſavant & auſſi célébre, & qu'il faut „ bien que Hayward ne l'ait guéres connu, ni ſes Ouvra„ ges, puiſque les Savans, contemporains de Cheke, qui „ le connoiſſoient, & qui ne manquoient point de capacité „ pour bien juger des hommes, ont penſé fort différem„ ment ſur ſon ſujet." Notre Cheke ſemble n'avoir pas approuvé la Verſion Angloiſe de la Bible, à cauſe qu'il s'y trouvoit tant de termes étrangers. C'eſt ce qui lui fit entreprendre de faire une nouvelle Verſion du Nouveau Teſtament, & il traduiſit l'Evangile ſelon S. Matthieu, & le commencement de celui de S. Marc, s'attachant partout à n'employer que des termes véritablement Saxons & Anglois. L'Original de cette Verſion, écrit de ſa propre main, eſt encore dans la Bibliothéque du Collége de Benet à Cantorbéry. En voici un échantillon, tiré de S. Matthieu, Chap. I. verſ. 17. *Therefor from Abraham unto David there wer fourteen degrees; and from David unto the outpeopling to Babylon, fourtuen degrees; and from the out peopling to Babylon unto Chriſt, fourteen degrees.* 18. *And Jeſus-Chriſt's Birth was after this manner. After his Mother Mari was enſured to Joſeph, before thei weer cuplet together, ſhe was preived to be with child, and it was indeed by the Holi Ghoſt.* 19. *But Joſeph her husband being a juſt man, and loth to uſe extremitee toward her, entend. d previli to divorſe himſelf from her.* 20. *And belive in this wind, lo the Angel of the Lord appirid bi dream &c.*

(42) Apud Strype p. 518.

(43) Idem p. 218. 219.

(44) P. 218.

Mr. de la Roche a fait voir dans ſes *Mémoires Littéraires de la Grande-Bretagne* (*pp*), que cette imputation n'a pas le moindre fondement. (*pp*) Tom. XV. p. 177.

(*a*) Nous avons une Hiſtoire très exacte de ce grand homme, par Mr. Des-Maizeaux, ſous le titre de *Relation hiſtorique & critique de la Vie & des Ecrits de G. Chillingworth* &c. Lond. 1725. in 8. (en Anglois).

CHILLINGWORTH (GUILLAUME) (*a*), célèbre Théologien Anglois, fils d'un père du même nom, Bourgeois & puis Maire d'Oxford, naquit dans la Paroiſſe de S. Martin dans cette Ville au mois d'Octobre 1602, & fut baptiſé le dernier jour de ce mois (*b*). Il eut pour Parrain (*c*) Guillaume Laud, alors Membre du Collège de S. Jean & Maitre-ès-Arts (*d*), & dans la ſuite Archevêque de Cantorbéry. Le 2 Juin 1618 il entra dans le Collége de la Trinité, après avoir été deux ans à l'Univerſité: il fut mis ſous la conduite de Mr. Robert Skinner; & aiant fait avec beaucoup de rapidité la Logique & la Philoſophie, il fut reçu Maitre-ès Arts ſur la fin de l'année 1623, & aggrégé à ſon Collège le 10 Juin 1628 (*e*). „ Il n'étoit nullement eſclave de ſes études dans ce „ tems-là, dit Mr. Wood (*f*); mais aiant de grands talens, il faiſoit beaucoup d'ouvrage en peu de „ tems, quand il ſe mettoit au travail." Il ne ſe borna pas à la Théologie, mais s'attacha auſſi avec ſuccès aux Mathématiques; & ce qui fait voir la grandeur de ſon génie, il ſe fit eſtimer en qualité de bon Poëte (*g*) [*A*]. Il eut pour Amis particuliers le Chevalier Lucius Cary, depuis Vicomte Falkland, Mr. Jean Hales d'Eton &c.; & ſur-tout il fut intimement lié avec Gilbert Sheldon, qui ſuccéda au Dr. Juxon dans l'Archevêché de Cantorbéry en 1663 (*h*). On s'attachoit alors principalement dans l'Univerſité, aux Controverſes entre l'Egliſe Anglicane & celle de Rome. Vers la fin du règne de Jaques I. on avoit accordé beaucoup de liberté aux Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine; elle leur fut continuée ſous Charles I. à cauſe qu'il avoit épouſé Henriette (*i*), fille de Henri IV Roi de France. Parmi ces Eccléſiaſtiques Romains étoit un Jéſuite fameux, qui ſe faiſoit nppeller *Jean Fiſher*, fort zélé à faire des Proſélytes, ſur-tout à Oxford. Ce Fiſher (*k*) attaqua Chillingworth, ſur la néceſſité d'un Juge infaillible vivant [*B*]. Celui-ci en fut ſi frappé, qu'il abandonna la Communion de l'Egliſe Anglicane, & embraſſa avec beaucoup d'ardeur la Religion Romaine; & peu de tems après il écrivit à ſon Ami Mr. Gilbert Sheldon une Lettre [*C*], où il lui recommandoit de méditer ſérieuſement l'Argument qui l'avoit convaincu, & l'exhortoit à ſuivre ſon exemple. Fiſher, pour mettre ſa conquête en ſureté, perſuada à Chillingworth de ſe retirer à Douay dans le Collége des Jéſuites; & ce fut là qu'il mit par écrit les motifs qui lui avoient fait embraſſer la Religion Romaine. Le Dr. Laud, alors Evêque de Londres, aiant appris ce qui ſe paſſoit, & y prenant beaucoup d'intéret, lui écrivit; & Chillingworth lui aiant répondu avec une grande modération, & d'une manière pleine de candeur & d'impartialité, le Prélat continua à entretenir commerce avec lui [*D*], attaquant par diverſes raiſons la Doctrine & le Culte de l'Egliſe Romaine. Mr. Chillingworth comprit qu'il falloit faire un nouvel Examen; & comme il n'étoit pas en lieu où il pût le faire en liberté, il revint en Angleterre en 1631, après un aſſez court ſéjour à Douay (*l*). L'Evêque Laud le reçut avec beaucoup d'affection & de tendreſſe, & approuva qu'il ſe retirât à Oxford, dont ce Prélat étoit alors Chancelier, pour achever un auſſi important ouvrage, que celui d'un Examen deſintéreſſé de la Religion (*m*). Le fruit de cet Examen approfondi fut, qu'il rentra dans le ſein de la Communion Proteſtante, dont il trouva les Principes plus conformes à l'Ecriture Sainte & à la Raiſon (*n*); & en 1634 il écrivit la Réfutation des raiſons qui l'avoient fait paſſer dans l'Egliſe Romaine [*E*]. Comme en abandonnant l'Egliſe Anglicane, auſſi-bien qu'en y rentrant, il avoit été guidé par le ſeul amour de la Vérité, il perſevéra conſtamment dans cette noble diſpoſition: ainſi, après ſon retour au Proteſtantiſme, il ne ſe fit pas un ſcrupule d'en examiner les fondemens, comme on le voit par une Lettre qu'il écrivit au Dr. Sheldon, *contenant quelques ſcrupules* qu'il avoit, *d'avoir quitté l'Egliſe Romaine & d'être rentré dans l'Egliſe Anglicane*. Ces ſcrupules, qu'il témoignoit ouvertement à ſes Amis, ſemblent avoir donné occaſion à ce qu'on a débité fauſſement, qu'il s'étoit fait Papiſte, & étoit revenu à la Com-

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 40.

(*c*) Wood col. 42.

(*d*) *Diary of the Life of Archbiſhop Laud* publiſhed by Mr. Wharton p. 1. 2.

(*e*) Wood col. 40.

(*f*) Ibid.

(*g*) Des-Maizeaux p. 2.

(*h*) Idem p. 5.

(*i*) Il y a une faute d'impreſſion dans Mr. Des-Maizeaux p. 5. qui appelle cette Princeſſe Sœur de Henri IV.

(*k*) Son vrai nom étoit *Jean Perſe* ou *Percy*. Voy. *Bibl. Scriptor. Soc. Jeſu. Opus ... recognitum & productum ad annum Jubilæi 1675 a Nathanaele Sotwello* &c. p. 487 452. Romæ 1676.

(*l*) Des-Maizeaux p. 9.

(*m*) Ibid. p. 15.

(*n*) Idem p. 14-16.

[*A*] *Il ſe fit eſtimer en qualité de bon Poëte.*] Le Chevalier Jean Suckling parle de lui dans ſes *Stances des Poëtes* (1). „ *Selden* & lui étoient près de ſon ſiége (d'Apollon „ apparemment); *Weniman* n'en étoit pas loin; *Sands* & „ *Townſend*, car ils n'obſervoient pas de rang, *Digby* & „ *Shillingworth* étoient un peu plus bas."

(1) *Fragmens aurea ou Recueil des Pieces de Sucklang* Lond. 1646 p. 7.

[*B*] *Ce Fiſher attaqua Mr. Chillingworth, ſur la néceſſité d'un Juge infaillible vivant.*] Mr. Des-Maizeaux remarque (2), „ que ce Lieu-commun, employé ſi ſouvent, eſt „ peut être la plus forte batterie que l'Egliſe Romaine „ puiſſe dreſſer contre les Proteſtans (3)." Mr. Chillingworth ne put répondre aux argumens du Jéſuite, & il ne fut pas ſatisfait des ſolutions que lui donnérent quelques ſavans Théologiens qu'il conſulta là-deſſus. Etant ſur-tout convaincu de la néceſſité d'un Juge infaillible vivant pour décider les Controverſes, ou lui perſuada aiſément que ce Juge ſe trouve dans l'Egliſe Romaine; & par conſéquent, que l'Egliſe Romaine eſt la ſeule & vraie Egliſe, dans la Communion de laquelle on peut ſe ſauver (4).

(2) *Relat. hiſt. & crit. de la Vie &c. de Chillingworth* p. 2. 7.

(3) Mr. *Abbad. de la Chapelle* a fait quelques réflexions ſur cet endroit, dans ſa *Bibl. Angl.* Tom. XIII. Part. II. p. 445-447.

(4) Des-Maizeaux p. 7.

(5) Idem p. 7. 8.

[*C*] *Il écrivit à Mr. Gilbert Sheldon une Lettre.*] La voici (5): „ Mon cher Monſieur Sheldon: Ce ſont en partie „ mes propres beſoins & mes craintes, & en partie la „ charité pour les autres, qui m'ont fait ſortir de Lon„ dres pour me retirer à la Campagne: mais une raiſon „ particulière, qui n'a pas été la moins forte, m'y a en„ gagé; ç'a été la nouvelle de votre maladie; & ſi elle „ eût continué avec quelque danger pour vous, aucun „ péril n'auroit pu m'empêcher de me rendre auprès de „ vous. Je ſuis charmé d'apprendre votre rétabliſſement; „ mais je ſuis mortifié que vos affaires vous rappellent ſi „ promptement à Londres. Je vous prie de laiſſer à Char„ les Green une Adreſſe, afin que je ſache où l'on pour„ ra vous trouver, & où je pourrai vous écrire, & vous „ aurez bientôt plus amplement de mes nouvelles. Mais „ en attendant, permettez-moi de vous prier d'examiner „ bien ſérieuſement ces deux Queſtions. I. *N'eſt-il pas „ clair par l'Ecriture, les Péres, & la Raiſon, de même „ que par la Bonté de Dieu, & les beſoins du Genre-hu„ main, qu'il doit y avoir quelque Egliſe qui ſoit infaillible „ dans les matières de Foi?* II. *Y a-t-il dans le Monde quel„ que autre Société que l'Egliſe de Rome, qui ſoit fondée à „ s'attribuer, ou qui s'attribue en effet, ce privilége d'In„ faillibilité?* Je me perſuade, qu'après les avoir mure„ ment examinées, vous déciderez la prémiére affirmati„ vement, & la ſeconde négativement. D'où il s'enſuit„ vra néceſſairement, que vous approuverez & ſuivrez le „ parti que j'ai eu le bonheur de prendre avant vous; & „ je m'eſtimerois encore infiniment plus heureux, s'il „ plaiſoit à Dieu de ſe ſervir de moi pour vous y attirer. „ Je ſuis &c.

[*D*] *Le Prélat continua à entretenir commerce avec lui.*] Lorſque cet Archevêque fut jugé, le prémier jour que ſon affaire fut examinée, qui fut le 12 Mars 1643, dans le Diſcours qu'il fit en préſence de la Chambre des Pairs, il en appella pour ſe juſtifier de l'accuſation de Papiſme, aux Lettres que Mr. Chillingworth & lui s'étoient écrites. „ La capacité & le ſavoir de Mr. Chillingworth, *dit il* „ (6), ſont ſuffiſamment connus à vos Grandeurs. Il s'é„ toit retiré à Douay: mes Lettres le ramenérent, & il „ a vécu & eſt mort en Défenſeur de l'Egliſe Anglicane. „ C'eſt-là un fait, de la vérité duquel vous pouvez être „ informés, Mylords; car Mr. Prynne a enlevé mes Let„ tres & tous les papiers qui le concernent, & ils ont été „ examinés par le Commité." On croit que ces Lettres ſe ſont perdues: car les papiers de l'Archevêque aiant été enlevés par Mr. Prynne en vertu d'un Ordre des Communes, il les garda juſqu'après le Rétabliſſement de la Famille Royale, que par ordre du Roi & du Conſeil ils furent remis au Dr. Sheldon, Archevêque de Cantorbéry. „ Mais * il n'y eut qu'un petit nombre de ces papiers, „ que Prynne avoit publiés en diverſes Brochures ou Li„ vres, qui reviuſſent entre les mains de l'Archevêque „ Sheldon. Et quantité même de ceux qui n'avoient pas „ été publiés, y manquoient; entre autres, les papiers de „ l'Archevêque Laud touchant la converſion de Mr. Guil„ laume Chillingworth, ſon filleul, que ce Prélat dit que „ Mr. Prynne avoit enlevés, & remis au Commité, pour „ dreſſer les Chefs d'accuſation contre lui."

(6) *Hiſtory of the Tryal of Will. Laud* &c. p. 227.

* Wharton in his *Preface to the Hiſtory of the Troubles and Tryal of Will. Laud* &c.

[*E*] *En 1634 il écrivit la Réfutation des raiſons qui l'avoient fait paſſer dans l'Egliſe Romaine.*] Quelques raiſons particulières ne lui permirent pas alors de faire imprimer cette Piéce (7): depuis ce tems-là elle s'eſt perdue. Il eſt vrai que nous en avons une de lui ſur ce ſujet; mais elle parut avoir été faite à quelque autre occaſion, peut-être à la prière de quelqu'un de ſes Amis. Il y démontre le ſophiſme de l'Argument, qui avoit principalement influé pour le faire changer de Religion. Elle a paru pour la prémiére fois en 1687 in-4. dans les *Nouveaux Diſcours*

(7) Des-Maizeaux p. 17.

(c) Idem p. 22. & Remarq. [F].

Communion Proteſtante une ſeconde fois (c). Son Retour fit beaucoup de bruit, & l'engagea en pluſieurs diſputes avec ceux de la Religion Romaine [F], & entre autres avec Mr. Jean Lewgar, le Jéſuite Jean Floyd, qui ſe faiſoit appeller Daniel, ou Daniel de Jéſu, & avec Mr. White. Mais en 1635 Mr. Chillingworth fut appellé à un travail plus grand, & qui lui donna occaſion de réfuter plus amplement les Principes de l'Egliſe Romaine, & de défendre la Religion Proteſtante. L'Ouvrage parut en 1637 ſous ce titre: *La Religion des Proteſtans eſt une Voie ſure pour parvenir au Salut, ou Réponſe à un Livre intitulé:* La Miſéricorde & la Verité, ou la Charité conſervée par les Catholiques [G]. Pendant qu'il travailloit à cet Ouvrage, il écrivit une Lettre à un de ſes Amis, qui lui avoit demandé ce qu'il falloit penſer de l'Arianiſme, à conſulter l'Antiquité [H]. En 1635, le Chevalier

on *Traités de Mr. Chillingworth* (Additional Diſcourſes).

[F] *L'engagea en pluſieurs diſputes avec ceux de la Religion Romaine.*] Mr. Lewgar, zélé Catholique-Romain, & autrefois un de ſes meilleurs Amis, n'eut pas plutôt appris qu'il étoit rentré dans l'Egliſe Anglicane, qu'il lui écrivit une Lettre des plus deſobligeantes, & remplie de fiel. Mr. Chillingworth lui fit une réponſe remplie d'une charité vraiment Chrétienne, qui à cauſe de ſon excellent caractère a été ſouvent imprimée. Elle adoucit Mr. Lewgar, qui ſouhaita d'avoir une entrevue avec ſon ancien Ami. Mr. Chillingworth eut une Conférence avec lui ſur la Religion, en préſence de Mr. Skinner & du Dr. Sheldon (8). Il en eut auſſi une avec le Jéſuite Daniel, où il combattit l'Infaillibilité de l'Egliſe Romaine par la conſidération des Contradictions du Dogme de la Tranſubſtantiation (9). Elle fut ſuivie d'une troiſiéme avec un Gentilhomme, qu'il ne nomme point, où il combat cette même Infaillibilité en prouvant, ou que l'Egliſe Romine d'aujourd'hui erre en offrant des *Cierges* & de l'*Encens* à la Vierge Marie; ou que l'ancienne Egliſe de Rome a erré, en condamnant les Collyridiens comme Hérétiques, parce qu'ils lui offroient un Gâteau (10). Il fit un autre Ecrit pour prouver, que la doctrine de l'infaillibilité, l'Article capital des partiſans de Rome, n'eſt ni *évidente par elle même*, ni *fondée ſur des raiſons inconteſtables*, ni établie par aucun paſſage de *l'Ecriture* (11): & il fit voir dans deux autres Ecrits, que l'Egliſe Romaine a poſitivement erré; premiérement, en donnant l'Euchariſtie aux Enfans, & en ſoutenant que ſans cela ils ne pouvoient être ſauvés (12); & en ſecond lieu, en enſeignant la doctrine des *Milénaires*, qu'avant la fin des Siécles Jéſus-Chriſt régnera ſur la Terre pendant mille ans, & que les Saints vivront ſous cet Empire, ſaintement & heureuſement (13): doctrines condamnées aujourd'hui par l'Egliſe Romaine, comme fauſſes & hérétiques. Il écrivit auſſi une petite Lettre, en réponſe à quelques Objections qu'un de ſes Amis lui avoit propoſées: il y fait voir, que ni les Pères, ni les Conciles, ne ſont des témoins infaillibles de la Tradition; & que l'Infaillibilité de l'Egliſe Romaine doit ſe prouver avant tout par l'Ecriture (14). Il fit auſſi une *Réponſe* à certains endroits des *Dialogues* publiés ſous le nom de *Ruſhworth*. Voici quelle en fut l'occaſion. Mylord Digby, enſuite Comte de Briſtol, prla Mr. Chillingworth d'avoir une entrevue avec Mr. White, le véritable Auteur de ces Dialogues, chez le Chevalier Kenelm Digby, nouveau Converti de l'Egliſe Romaine. Mylord Digby s'y trouva. La Conférence roula ſur la *Tradition*; & comme Mr. White avoit traité cet article dans ſes Dialogues, qui n'avoient pas encore paru, il y a de l'apparence que Mr. Chillingworth, à la prière de Mylord Digby, en choiſit quelques endroits qui regardoient cette matiére, pour les réfuter (15).

[G] *L'Ouvrage parut en 1637 ſous ce titre: La Religion des Proteſtans eſt une Voie ſure &c.*] Un Jéſuite, qui ſe faiſoit appeller *Edouard Knott*, & dont le vrai nom étoit *Matthieu Wilſon* (16), avoit publié en 1630 un petit Livre in-8. intitulé: *Fauſſe idée de la Charité, dont on accuſe injuſtement les Catholiques de manquer, parce qu'ils ſoutiennent, comme ils l'font avec douleur, que la Religion Proteſtante exclud du Salut ceux qui y perſévérent.* Le Dr. Potter, Principal du Collége de la Reine à Oxford, y fit une Réponſe, qui parut en 1633 ſous ce titre: *Le manque de Charité juſtement imputé à ceux de l'Egliſe Romaine, qui oſent ſoutenir fauſſement & effrontément, que la Religion Proteſtante exclud du Salut. Pour ſervir de Réponſe à une Brochure Papiſte intitulée:* Fauſſe idée de la Charité &c. Le Jéſuite repliqua en 1634 par une Pièce qui a pour titre: *La Miſéricorde & la Verité:* Ou la *Charité conſervée par les Catholiques. Servant de Replique à une Réponſe faite par le Dr. Potter à un Traité, où l'on a prouvé que les Proteſtans ſe font une* fauſſe idée de la Charité, *dont on accuſe injuſtement les Catholiques de manquer* &c. *En deux Parties.* Mr. Chillinghworth entreprit de répondre à cette Replique. Knott aiant appris ſon deſſein, tacha de prévenir le Public contre l'Auteur, & contre ſon Ouvrage, par un Libelle intitulé: *Régles que N. N. doit ſuivre pour repondre au Livre qui a pour titre*, La Miſéricorde & la Vérité, *ou* la Charité conſervée &c. Imprimé en 1636 in-8. pagg. 42. *permiſſu Superiorum.* Il accuſa Mr. Chillingworth de Socinianiſme. L'Ouvrage de celui-ci fut fini au commencement de l'année 1637 (17). L'Archevêque Laud le fit examiner par les Drs. Prideaux, enſuite Evêque de Worceſter, Baylie Vice Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, & Fell Profeſſeur en Théologie de la Marguerite; & il parut avec leur Approbation vers la fin de cette année, ſous ce titre: *La Religion des Proteſtans eſt une Voie ſure au Salut: ou Réponſe à un Livre ..... qui prétend prouver le contraire. Par* Guillaume Chillingworth, *Maître ès-Arts de l'Univerſité d'Oxford.* Ce Livre fut ſi bien reçu du Public, qu'il s'en fit deux Editions en moins de cinq mois; ce qui n'eſt peut-être jamais arrivé à aucun Traité de Controverſe de cette taille (18); & on l'a réimprimé pluſieurs fois depuis le Rétabliſſement de la Famille Royale (19). De l'autre côté, Knott voyant qu'il n'avoit pu empêcher l'Auteur de publier cet Ouvrage, fit une nouvelle tentative pour prévenir le Public contre lui, ſecondé en cela par quelques Jéſuites. En 1638 Knott publia une Brochure, intitulée: *Le Chriſtianiſme maintenu: Ou Decouverte de pluſieurs Doctrines, qui tendent au renverſement de la Religion Chrétienne, contenues dans la Réponſe à un Livre qui a pour titre*, La Miſéricorde & la Vérité &c. (20). Il promet dans cette Pièce (21) un Ouvrage plus étendu, pour répondre à celui de Chillingworth. A la ſuite de cette Brochure ſe trouvoit une petite Pièce, imprimée la même année & dans la même Ville, ſous ce titre: *Défenſe des Motifs; ou Replique à la Réponſe de Mr. Chillingworth aux motifs de ſa Converſion à la Religion Catholique* (22). Une autre Brochure, qui parut auſſi à S. Omer en 1638, avoit pour titre: *L'Egliſe triomphante de l'Eſprit Humain; ou l'Autorité de l'Egliſe démontrée par les contradictions perpetuelles de Mr. Guillaume Chillingworth, le Défenſeur de la Raiſon contre cette Autorité, dans ſon Livre intitulé*, La Religion des Proteſtans eſt une Voie ſure au Salut (23). L'Auteur de cette Pièce étoit un Jéſuite, nommé *Jean Floyd* (24), qui en publia une autre en 1639, ſous ce titre: *Le Sommaire; ou Preuves que les Catholiques Romains ne ſont en aucun danger de damnation pour aucune Erreur de Foi; & qu'il n'y a point d'eſperance de Salut pour aucun Sectaire, quel qu'il ſoit, qui combat avec connoiſſance la Doctrine de l'Egliſe Romaine: par les Aveux & les Propoſitions, contenus dans le Livre de Mr. Chillingworth* (25). Une troiſiéme & derniére Brochure, qui parut contre Chillingworth, eſt de la même année, & imprimée auſſi à S. Omer, à ce que croit Mr. Des-Maizeaux (26): elle a pour titre: *Jugement d'un Membre de l'Univerſité ſur la dernière Brochure de Mr. Guillaume Chillingworth, en réponſe à ſa* Charité conſervée (27). L'Auteur de cette Pièce étoit un Jéſuite nommé *Guillaume Lacy* (28); elle étoit accompagnée d'une autre, intitulée: *Héautomachie: Mr. Chillingworth aux priſes avec lui-même* (29). Cette Pièce n'a ni Titre ni Préface, étant une ſuite de l'autre, imprimée en même tems, & écrite du même ſtile. En 1652, neuf ans après la mort de notre Auteur, Mr. Knott publia contre lui une longue Réponſe, qui a pour titre: *L'Infidelité démaſquée; ou Réfutation d'un Livre publié par Mr. Guillaume Chillingworth, ſous ce titre:* La Religion des Proteſtans eſt une Voie ſure au Salut (30).

[H] *Une Lettre à un de ſes Amis, qui lui avoit demandé ce qu'il falloit penſer de l'Arianiſme, à conſulter l'Antiquité.*] L'Original de cette Lettre ſe trouve à préſent dans la Bibliothéque de la Société Royale; voici ce qu'elle contient. „ Mon cher Henri (31): Je ſuis très mortifié que „ ma mauvaiſe fortune m'ait privé du plaiſir de vous voir „ le jour de mon départ d'Oxford; ſans cela, je vous aurois très cordialement remercié de l'agréable ſoirée que „ vous m'avez fait paſſer, & particuliérement de m'avoir „ procuré la compagnie & la converſation de Mr. Coventry, dont j'admire fort l'excellent génie. Si j'avois autant de liaiſon avec lui que vous, je le prierois ſouvent „ (quoique j'eſpére que cela n'eſt pas néceſſaire) de ſe „ ſouvenir de cette leçon du Sauveur, *qu'à celui à qui il „ a été beaucoup donné, il ſera beaucoup redemandé.* Mr. „ Taylor m'a fort confirmé dans l'idée que j'ai de ſa capacité; mais permettez-moi de vous dire entre nous, „ qu'il me ſemble qu'il manque un peu de ſavoir-vivre „ dans la converſation, & qu'il mépriſe trop ce que diſent ceux avec qui il s'entretient. Mais c'eſt-là un défaut, dont il ſe corrigeroit bientôt, s'il avoit un Ami „ qui lui donnât différemment un petit avis là-deſſus. Si „ vous, on Mr. Coventry, vouliez lui dire, que vous avez entendu quelqu'un qui le connoit, lui donner des „ louanges extraordinaires ſur d'autres articles, mais le critiquer ſur celui-lá, vous lui rendriez un ſervice d'Ami; & ce que je vous écris, vous permet de le faire avec vérité: mais il ne faut pas qu'il puiſſe ſoupçonner „ le moins du monde, que cela vient de moi; ainſi ne le faites que dans quelque tems. Quand le Docteur viendra à Oxford, j'y reviendrai auſſi, & je ſerai prêt à „ vous rendre tous les ſervices qui dépendront de moi, „ dans l'affaire dont vous me parlez. Je me ſuis trompé „ en vous renvoyant à Euſébe ſur la matière que vous ſavez. Vous trouverez là-deſſus un témoin beaucoup plus „ irréprochable qu'Euſébe, Athanaſe lui-même, le plus „ grand Adverſaire de cette doctrine, & Hilaire ſon Second. Voyez le prémier in *Ep. de Synod. Arim. & Seleuc.* p. 917. D. Tom. I. Edit. Pariſ. 1627. & le ſecond „ de

(8) Voyez *Conference between Mr. Chillingworth and Mr. Lewgar*, in the *Additional Diſcourſes of Mr. Chillingworth, never before printed.* Londres 1727 in-4. p. 1. &c.

(9) Ibid. p. 41.

(10) Ibid. p. 42.

(11) Ibid. p. 28.

(12) Ibid. p. 89.

(13) Ibid. p. 80.

(14) Ibid. p. 90 &c.

(15) Ibid. p. 109. Voy. Des-Maizeaux p. 40, 41. 43.

(16) *Bibl. Patrum Select. Jeſu* p. 295.

(17) Des-Maizeaux p. 336.

(18) Idem p. 120.

(19) Idem Rem. [H] p. 120-122.

(20) Imprimée à S. Omer in-4. pagg. 20.

(21) Préface p. 22.

(22) Pagg. 24.

(23) In-4. pagg. 198.

(24) Des-Maizeaux Rem. [LL] p. 257 & ſuiv.

(25) In-4. pagg. 104.

(26) P. 240.

(27) In-4. pagg. 188.

(28) Des-Maizeaux Remarq. [MM] p. 241 & ſuiv.

(29) Pagg. 46.

(30) Imprimé à Gand 1652 in-4. pagg. 909. ſans la Preface & la Table.

(31) La Lettre eſt ſans date; & l'enveloppe étant perdue, on ignore à qui elle s'adreſſoit.

valier Coventry Garde des Sceaux aiant nommé Mr. Chillingworth à un Bénéfice, il le refusa, parce qu'il se faisoit une peine de souscrire aux XXXIX Articles de l'Eglise Anglicane (p), & il écrivit sur ce sujet une Lettre au Dr. Sheldon [I]. Enfin il surmonta ses scrupules, & aiant été nommé le

(p) Idem p. 17 &c.

20

„ *de Synodis* fol. 97. Vous trouverez dans le prémier, „ que les quatre-vingts Pères, qui condamnérent Paul de „ Samosate, soutinrent en termes exprés .... que *le Fils* „ *n'est pas de la même Essence que le Père*; ce qui est di„ rectement contraire à la décision du Concile de Nicée, „ que *le Fils est Consubstantiel au Père*. Vous trouverez „ dans le second ces paroles, qui expriment la même cho„ se ... *Osteginta Episcopi olim restituerunt ei Homousion.* „ Consultez aussi, s'il vous plait, Justin *Cont. Tryphon.* p. „ 283. 356. 357. Tertull. *Cont. Praxeam* cap. 9. Nova„ tien *de Trinit. in fine*, qui est joint à Tertullien. Athan. „ *Ep. de Fide Dion. Alex.* Tom. I. p. 551. Basil. Tom. II. „ p. 802. 803. Edit. Paris. 1618. Voy. Hieronym. *Apol.* „ a. *cont. Ruffin.* Tom. II. p. 329. Paris. 1579. & Petav. „ sur *Epiphan. Panar. ad Her.* 69. *que est Arii*, p. 285. & „ examinez de quelle maniére il justifie d'Arianisme Lu„ cien le Martyr, & ce qu'il avoue là sur le sujet des an„ ciens Pères. Si vous entendiez le François, je vous „ renvolerois à Du Perron, p. 634. de sa Réponse au Roi „ Jaques. *Si quelqu'un demande à un Arien, s'il veut se* „ *soumettre au jugement des siécles avant celui de Constantin* „ *& de Martien, il n'en fera point de difficulté, mais il in*„ *sistera lui-même pour que la dispute soit decidée par le peu* „ *qui nous reste des Auteurs de ce tems-là. Car un Arien* „ *trouvera dans Irénée, Tertullien, & les autres qui restent* „ *de ce tems-là* ... *que la Fille est l'instrument du Père; que* „ *le Père a commandé au Fils dans l'Ouvrage de la Créa*„ *tion; que le Père & le Fils sont* aliud & aliud: *lesquelles* „ *choses si quelqu'un tenoit aujourd'hui, que le langage de* „ *l'Eglise est plus précis, il seroit regardé comme Arien dé*„ *clarés* *. Si vous lisez Bellarmin sur cette matière, vous „ trouverez qu'il est fort embarassé à donner un sens sup„ portable aux expressions des Pères qui ont précédé le „ Concile de Nicée, qui lui sont contraires; & cepen„ dant il en supprime les plus fortes. Pour les contreba„ lancer, il cite des Auteurs, dont le nom à la vérité est „ ancien, mais qu'il a lui-même mis au rang des Livres „ supposés ou douteux, dans son Traité *De Scriptor. Ec*„ *clés.* Si j'avois assez de loisir, & un peu plus de tems, „ je pourrois vous renvoyer à quelques Auteurs, qui re„ connoissent qu'Origène leur est aussi contraire sur cette „ matière. Fisher, dans sa Réponse aux neuf Questions „ du Dr. White, tient dans un endroit à peu près le mê„ me langage que Du Perron. En un mot, quiconque „ examinera la chose sans préjugé & impartialement, & „ comment d'un autre côté les anciens Pères n'employent „ d'autres armes contre les Athens que des Passages de „ l'Ecriture, (& cela encore des Passages qu'on rejette à „ présent comme peu concluans); comment enfin par rap„ port à l'argument tiré de l'autorité des anciens Pères, „ ils sont presque toujours défendans, & rarement ou „ point du tout attaquans; quiconque, dis-je, examinera „ toutes ces choses, ne pourra s'empêcher de confesser, „ ou du moins penchera fort à croire que la doctrine d'A„ rius est la Vérité, ou du moins n'est pas une Hérésie „ damnable. Mais le Porteur attend ma Lettre, & je n'ai „ le tems que d'ajouter, que je suis votre véritable & af„ fectionné Ami &c." L'Apostille de cette Lettre porte ce qui suit. „ Voy. *Facundus Hermianensis* Lib. X. Cap. 55.

* N'aiant point cet Ouvrage de Du Perron, j'ai traduit ce passage sur l'Anglois; mais j'ose garantir que j'en ai exprimé le sens, supposé qu'il y ait de la différence dans les termes. R. D. T.

„ Souvenez-vous toujours des paroles de notre Sauveur: „ *Si quelqu'un veut faire la volonté de mon Père, il con*„ *noîtra si ma doctrine vient de Dieu.* Envoyez-moi, si „ vous pouvez, le Discours de Mr. Diggs. Je vous prie „ d'aller trouver le Dr. Littleton, & de le prier de m'en„ voyer tout ce qu'il a de Vorstius; car dans les Lettres „ de cet Auteur, que j'ai empruntées de lui, il renvoie „ à d'autres de ses Ouvrages, dont j'aurai particuliére„ ment occasion de faire usage, sur-tout de son Livre „ contre la Jésuite Pistorius."

[I] *Il écrivit sur ce sujet une Lettre au Dr. Sheldon.*] Mr. Des-Maizeaux (32) nous apprend qu'il en a eu deux Co„ pies, dont l'une, où il y a une Apostilla, lui a été com„ muniquée par la Dr. White Kennet Evêque de Peterbo„ rough, qui y a joint, & à la Copie d'une autre Lettre „ qu'on a vue ci-dessus (33), un petit Mémoire qui porte: „ Mr. Wharton, qui a procuré la Copie de ces „ deux Lettres à Mr. Gilbert Sheldon & au Dr. Sheldon, „ y a ajouté ce témoignage de sa propra main: *Ex autos*„ *graphis Literæ penes Danielem Sheldon Armigerum, Ar*„ *chiepiscopi Nepotem.*" Elle est datée de *Yew* le 22 Septembre 1635. La voici, avec les diverses Leçons de l'autre Copie enmmuniquée à Mr. Des-Maizeaux, notées en marge †. „ Mon cher Dr. Sheldon: Je vous apprendrai, „ comme à mon meilleur Ami, la nouvelle d'une grande „ & heureuse victoire, que j'ai enfin remportée avec une „ extrême peine sur le seul ennemi qui peut me nuire, „ qui est moi-même. Je vous dirai donc, Monsieur, que „ quoique je vous doive à vous, & à plusieurs de mes A„ mis, plus de vingt livres sterling au-delà de ce que je „ me sens en état de payer; quoiqu'il y ait bien des cho„ ses qui me manquent; quoique je sois menacé d'une „ maladie chronique; quoiqu'il y ait une autre raison, „ que vous devinerez peut-être, mais que je ne vous di„ rai point, qui me rendroit un Bénéfice plus agréable „ que tout cela, si je pouvois y parvenir honnêtement; „ quoique je ne puisse tirer de l'argent de mon père, que „ comme si je lui tirois le sang des veines, ou comme si „ je lui arrachois le cœur; quoique je sente très bien qu'il „ y a déja trop longtems que je suis inutilement à charge „ à Mylord, & que je ne dois pas continuer sur ce pied„ là; quoique le refus que je fais d'un Bénéfice puisse peut„ être (& cette crainte m'affige extrêmement) être injurieuse à mes Amis, & à ceux de ma connoissance, & „ peut être même préjudiciet à leur avancement; quoique „ le sentiment intérieur de ma bonne intention & de mon „ bon desir * me donne des espérances flatteuses d'une „ grande possibilité † de rendre service à Dieu & à l'Egli„ se, si je possédois les Bénéfices que je pourrois espérer „ avec fondement; quoique j'aye justement sujet de crain„ dre, qu'en refusant les Bénéfices que j'ai recherchés, „ je ne passe pour foible & inconstant, & n'encoure l'in„ dignation de ceux, dont l'estime, après la grace de „ Dieu, & le témoignage de ma propre conscience, m'est „ plus précieuse que tout: quoique toutes ces considéra„ tions & bien d'autres, *terribilis visu forma*, se soient „ présentées à mon Imagination sous leur point de vue le „ plus effrayant; je suis cependant fermement résolu, si „ je ne puis avoir de Bénéfice sans *Souscription*, de n'en „ jamais prendre; & je ne le puis. Cette résolution n'est „ fondée que sur une seule raison, combattua par mille „ tentations contraires: mais elle est d'un tel poids, que „ toutes les petites raisons du monde, mises en balance „ avec elle, seroient plus légéres que le néant. La voici „ en deux mots: Tant que je conserverai cette modeste „ & humble assurance de l'amour & de la grace de Dieu, „ dont je jouis à présent, & dans laquelle j'espére que je „ ferai de jour en jour plus confirmé; autant aussi, en „ dépit de l'Univers entier, je puis, & suis certain d'ê„ tre heureux. Mais si une fois je viens à perdre ce doux „ sentiment, quand toutes les créatures conspireroient à „ mon bonheur, je serai, & dois être extrêmement mal„ heureux. Or c'est cet inestimable joyau que je perdrois „ volontairement, sciemment, & de propos délibéré, si „ je ne faisois une déclaration, qui anéantit la Souscrip„ tion. Car quoique je sois pleinement persuadé, que „ vous & mes autres Amis, qui le faites avec conviction, „ le pouvez faire en bonne conscience, il en est tout au„ trement de moi; & je ne vois pas que les choses puis„ sent jamais changer à cet égard: c'est que si je signois, „ je signerois ma Damnation. Car quoique je sois très „ persuadé que l'Eglise Anglicane fait partie de la véritable Eglise; qu'elle tient tout ce qui est nécessaire à Sa„ lut, & ne tient rien qui en exclue; & que j'aye cru „ qu'étant dans ces idées, je pouvois faire les Signatures „ requises: cependant je vois clairement à présent, qu'à „ moins que je ne veuille me jouer de ma Conscience, & „ me moquer de Dieu, je suis obligé de m'arrêter. Car, „ sans parler de plusieurs autres choses, que j'ai assez e„ xaminées pour n'être pas en état d'y souscrire, & ce„ pendant pas assez pour les combattre formellement, il „ y a deux Articles sur lesquels je suis pleinement décidé, „ & par cette raison je ne me fais pas une peine qu'on sa„ che ce que j'en pense. L'un, c'est qu'il est faux & in„ juste de dire, que le quatriéme Commandement est une „ Loi Divine qui oblige les Chrétiens. L'autre, c'est „ que les Anathémes du Symbole d'Athanase, auxquels „ nous sommes obligés de souscrire, sont la plupart faux, „ présomptueux & schismatiques au suprême degré. Je ne „ puis donc signer, ni que ces choses soient *conformes à* „ *la Parole de Dieu*, puisque je crois qu'elles y sont abso„ lument opposées; ni que l'*usage de toute la Liturgie est* „ *légitime*, puisque je crois que ces choses qui en sont „ partie ne le sont point du tout; & je ne puis promettre „ que *je m'en servirai*, étant dans le dessein de ne les ja„ mais lire, & de n'y jamais dire Amen. Je ne pense „ pas avoir besoin de vous prier de ne pas vous offenser „ de cette honnête &, comme je la crois, sage résolu„ tion; espérant plutôt que vous ferez vos efforts, pour „ empêcher que je n'achéte la qualité d'honnête homme „ aussi chérement que par la perte d'un Bénéfice, ni que „ je n'achéte un Bénéfice plus chérement encore par la „ perte de mon honneur & de ma conscience. Je m'esti„ me heureux qu'il ait plu à Dieu, lorsque j'allois me „ risquer de faire une Signature, de la justice de laquella „ je n'étois pas pleinement persuadé, de me faire rencon„ trer deux obstacles imprévus, pour m'empêcher d'ac„ complir mon dessein. Car je puis vous protester, que „ depuis que je l'ai en conçu, je n'ai eu de repos ni jour „ ni nuit, si ce n'est à présent, que j'y ai renoncé; & ja„ vois très clairement, que si j'avois passé outre, malgré „ toutes les explications, les restrictions, les bonnes in„ tentions, jamais je n'aurois pu tenir mes engagemens, „ ni par cela même conservet le Bénéfice que j'aurois ob„ tenu comme un prix d'iniquité; ce qui auroit été un „ grand affront pour vous, & pour Mylord Garde des „ Sceaux. Au-lieu qu'à présent tout est encore dans son „ entier: il ne perdra point le prix de sa générosité, en „ me donnant un Bénéfice; ni n'aura aucune obligation à „ Mr. Andrews, pour l'amour de moi. Mais quoi qu'il „ fût arrivé, en cas que j'eusse alors souscrit, je bénis „ Dieu, d'être à présent déterminé à ne jamais faire, tant „ que je vivrai & que je serai en santé, ce que je ne vou-

(11) Comm. [G].

(12) Pag. 26. 29.

* *Intention & desire.*

† *Possibility.* Ibid. J'ai traduit cette phrase à dessein mot à mot.

‡ *Ces choses soient conformes.*

† Elles ne changent rien au sens, & fourent ce n'est qu'en moi de plus ou de moins: la plupart même ne peuvent être marquées en François. R. D. T.

20 Juillet 1638 à la Chancellerie du Chapitre de Salisbury, & à la Prébende de Brixworth dans la Province de Northampton pour annexe (q), il fit les Souſcriptions requiſes par les Loix [K]. Vers le meme tems, il fut établi Maitre de l'Hôpital de Wigſtan à Leiceſter; „ & il conſerva ces deux „ Bénefices, dit Mr. Wood (r), & peut-être d'autres encore, juſqu'à ſa mort." Le Chapitre de Salisbury le députa en 1640, en qualité de ſon Procureur, à la Convocation (s). En 1642, le Roi le mit avec quelques autres ſur la Liſte, pour être créé Docteur en Théologie; mais il ne fut point reçu, ni n'eut de Diplome (t). Il ſe trouva dans l'Armée Royale au ſiége de Gloceſter, commencé le 10 d'Août 1643; & voyant qu'on manquoit de munitions pour pouſſer le ſiége, il fournit l'idée de quelques Machines, à la maniére des Tortues des anciens Romains (*Teſtudines cum pluteis*), pour donner l'aſſaut à la Place (v). Le Comte d'Eſſex aiant levé le ſiége, & la guerre continuant avec vigueur des deux côtés, le Roi nomma Mylord Hopton Général de ſes Troupes dans l'Oueſt. Ce Général ſe rendit maitre du Château d'Arundel dans le Comté de Suſſex; mais il fut repris par le Chevalier William, & Mr. Chillingworth fut fait priſonnier de guerre avec la Garniſon de la Place. Ce Théologien „ avoit accompagné par conſidération le Lord Hopton dans cette marche; mais ſe trou- „ vant incommodé par la grande rigueur de la ſaiſon, il avoit préféré de demeurer dans ce Château, „ en attendant que le tems devînt plus doux (x)." Sa maladie augmenta à tel point, que n'étant pas en état d'aller à Londres avec la Garniſon, on le conduiſit à Chicheſter: grace dont il fut redevable à ſon grand Antagoniſte Mr. François Cheynell, qui le rencontra par hazard dans le Château d'Arundel, & le vit fort ſouvent dans ſa maladie, juſqu'à ſa mort. Il en a publié une Relation, & de la maniére dont il l'avoit traité [L]: il s'y montre auſſi charitable, que ſon Orthodoxie rigide le lui pouvoit permettre (y). Mr. Chillingworth mourut vers la fin de Janvier 164¾, & fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale de Chicheſter. Outre ſes *Neuf Sermons*, & ſon petit Traité pour montrer que *l'Epiſcopat n'eſt point contraire au Gouvernement établi à perpétuité dans l'Egliſe par les Apôtres*, & intitulé, *L'Inſtitution Apoſtolique de l'Epiſcopat, déduite des Prémiſſes, par G. C.*, il a fait pluſieurs autres Piéces qui n'ont point encore été imprimées [M]. Il s'eſt fait un grand nombre d'Éditions de ſes Ouvrages.

(q) Idem p. 285.

(r) Col. 46.

(s) Des-Maizeaux p. 267. 268.

(t) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 80.

(v) Ruſhworth *Hiſt. Coll.* Vol. II. Part III. Tom. IV. p. m. 288.289.

(x) Clarendon *Hiſt. des Guerr. Civil.* Liv. VIII.

(y) Des-Maizeaux p. 314.

„ drois pas faire en mourant; & je ſuis ſûr, que je ne „ voudrois jamais ſouſcrire. Je ne ſerai jamais pour a- „ voir un Benéfice, ce que je ne voudrois pas faire ſans „ cela; & c'eſt ce que je ſai bien que je ne ferois point. „ Je ne mettrai jamais le bonheur, que le ſentiment de „ l'amour de Dieu me procure, à un ſi médiocre prix, „ que de l'expoſer au moindre riſque dans le Monde, „ pour me procurer aucun avantage temporel. Je me ſou- „ vieus bien de cette parole: *Cherchez prémiérement le Ro- „ yaume de Dieu, & toutes les autres choſes vous ſeront „ données par deſſus.* Ainſi, lorſqu'il m'arrivera de faire „ un auſſi mauvais choix, je vous permets de croire que „ j'ai perdu l'eſprit, ou que je ne crois pas en Dieu; ou „ du moins que j'ai aſſez peu de Raiſon pour faire une „ choſe, dans l'eſpérance de m'en repentir dans la ſuite, „ & de ſouhaiter de ne l'avoir point faite. On ne peut „ éviter, que Mylord Archevêque de Cantorbéry ne ſoit „ infermé de ma réſolution; & je crois que le plus tôt qu'il „ la ſaura, ſera le meilleur. Permettez-moi de vous prier „ de l'en informer (ſi vous le jugez à propos), & man- „ dez-le moi le plus tôt poſſible. Mais je vous prie de „ vous ſouvenir, quand vous m'écrirez, que dans l'état „ où je ſuis, ce qui s'eſt paſſé me cauſe aſſez de chagrin, „ pour que vous ne l'augmentiez pas en me témoignant „ de la colére de ce que je fais une choſe, que je ſuis o- „ bligé de faire, ou d'être malheureux. Je ſuis &c." Mr. Chillingworth ajouta à cette Lettre l'Apoſtille ſuivante: „ Je me propoſe de revoir & de perfectionner tout ce „ qu'il y a de fait de ma Défenſe du Dr. *Petter*, avant „ que de continuer l'Ouvrage; & ſi on le juge à propos, „ je le feral imprimer, en y ajoutant un Diſcours, au- „ quel on ne pourra répondre, ſans être obligé de ré- „ pondre à tout le reſte: ce qu'il me ſera facile de prou- „ ver par l'intime liaiſon qu'il y a entre ce qui ſuit & ce „ qui précéde. Adreſſez-moi vos Lettres chez mon pére „ à Oxford, & cela ſuffira. J'apprens avec chagrin, que „ Mr. Craven continue à être malade. Je crains qu'il ne „ ſoit en plus grand danger qu'il ne ſe l'imagine. Je vous „ prie, ſi vous pouvez le voir, de m'apprendre de ſes „ nouvelles." La Réponſe du Dr. Sheldon à cette Lettre de Chillingworth n'a pas encore été trouvée; mais il paroit par un papier contenant les chefs d'une autre Réponſe à notre Auteur (34), qu'ils s'écrivirent pluſieurs Lettres ſur cette matiére, dont quelques-unes, pour être plus ſecrettes, étoient en tierce perſonne. Car Mr. Chillingworth s'étant appliqué à examiner à fond tous les Articles, chaque nouveau ſujet lui faiſoit naitre des ſcrupules (35).

(34) Des-Maizeaux Rem. [X] p. 103. 104.

(35) Idem p. 100.

[K] *Il fit les Souſcriptions requiſes par les Loix.*] Le Jéſuite Knott lui aiant reprochè le refus qu'il avoit fait de ſignes les Articles de l'Egliſe Anglicane, il lui répond en ces termes (36): „ Quoique je ne regarde pas la Doctrine „ de tous les Proteſtans comme entiérement vrale, ce „ qu'on ne peut avec raiſon exiger de moi, tandis qu'ils „ admettent des contradictions; je la crois exempte de „ toute impiété, & de toute erreur qui exclue du Salut, „ ou damnable en elle même; & je penſe que cela ſuffit „ raiſonnablement pour m'autoriſer à ſoutenir, que *la Re- „ ligion Proteſtante n'exclud point du Salut.* Et pour ce „ qui regarde l'Egliſe d'Angleterre, je ſuis perſuadé que „ ſa Doctrine eſt ſi pure & ſi orthodoxe, que quiconque „ la croit, & s'y conforme dans ſa conduite, ſera infail- „ liblement ſauvé; & qu'on ne ſoutient dans cette Egliſe „ aucune erreur qui oblige ou qui autoriſe perſonne à „ troubler la Paix, ou à renoncer à ſa Communion. C'eſt- „ là, à mon avis, tout ce qui eſt renfermé dans la Souſ- „ cription; & ſi fut ce pied-là vous ne me croyez pas diſ- „ poſé à la faire, je vous aſſure que votre charité ſe trom- „ pe fort." Mr. Chillingworth témoigne non ſeulement qu'il eſt *diſpoſé* à ſigner, mais il explique quel eſt, ſelon lui, le but, quelle l'intention de la Souſcription. Il ne la regarde à préſent que comme une Signature d'Union & de Paix, & non pas de Foi & d'Acquieſcement, comme il l'avoit cru auparavant, ainſi qu'il paroit par ſa Lettre au Dr. Sheldon, rapportée dans la Remarque précédente. Et comme il ſouſcrivit réellement peu de mois après, nous avons tout lieu de penſer qu'il le fit dans ce ſens-là (37).

(36) Knott *Relig. des Proteſtans &c.* Préface §. 39. 40.

(37) Voyez Des-Maizeaux Rem. [DD] p. 317 *&ſuiv.*

[L] *Il en a publié une Relation, & de la maniére dont il l'avoit traité.*] Cette Piéce a pour titre: *Chillingworthi Novitſima: Ou La Maladie, l'Héréſie, la Mort, & l'Enterrement de* Guillaume Chillingworth, Clerc d'Oxford, *ſelon qu'il ſe qualifioit lui même, & ſelon l'idée de ſes Compagnons d'Armes*, Grand-Ingénieur *de la Reine: Le tout contenu dans une Lettre à ſes Amis, une Relation de ſa priſe dans le Château d'Arundel, ſes Erreurs dans un Court Catéchiſme, & une petite Oraiſon prononcée à l'enterrement de ſon Livre Herétique. Par* François Cheynell, *ci-devant Membre du Collége de Merton.* Publié *avec Permiſſion* (38). [☞ Ce Cheynell étoit un Presbytérien fort rigide. Il dit dans ſon Livre *, que l'Héréſie fondamentale de Chillingworth conſiſte à oppoſer la Raiſon à la Foi. Il le repréſente comme un homme que la Raiſon avoit rendu fou. Il le pria de répondre à cette queſtion: *S'il croyoit qu'un homme qui eſt & qui meurt Turc, Papiſte, ou Socinien, pouvoit être ſauvé?* Chillingworth, qui étoit *un vrai Latitudinaire*, répondit, qu'*il ne vouloit ni l'abſoudre, ni le condamner*; & pria Cheynell de le *traiter charitablement*, *puiſqu'il avoit toujours eu de la charité pour tout le monde.* Lorſque Chillingworth fut mort, Cheynell refuſa de l'enterrer; mais on permit à d'autres perſonnes de le faire à ſa place. Le Miniſtre voulut cependant faire ſon perſonnage à ſes funerailles; il y fit un Sermon ou Diſcours contre l'Auteur & contre ſon Ouvrage, qu'il tenoit à la main, & le jetta dans la foſſe en grande cérémonie. Anon. du Tr.]

(38) Londres 1644. in-4.

* Voy. Nicéron *Mémoir. des Hom. ill.* Tom. VII. p. 316, & *Bibl. Angloiſe* Tom. XIII. Part. II. p. 447. 462.

[M] *Il a fait pluſieurs autres Piéces qui n'ont point été imprimées.*] Il s'en trouve pluſieurs parmi les Manuſcrits de Mr. Henri Wharton, achetés par le Dr. Tenifon Archevêque de Cantorbéry, & donnés par ce Prélat à la Bibliothéque de Lambeth. Nous en avons déja indiqué quelques-unes, & nous donnerons une Liſte de toutes, tirée du Catalogue de ces Manuſcrits, dreſſé par Mr. Wharton lui-même. Il marque (39) que le Volume coté M, eſt un *Volume en papier in-fol.* contenant, *une Collection de Papiers qui ont appartenu ci-devant à l'Archevêque* Laud, *& dont pluſieurs ſont de ſa propre main, mais la plupart endoſſés de ſa main; avec quelques papiers des Archevêques* Sheldon *&* Sancroft, *& pluſieurs de Mr.* Chillingworth. Et aprés avoir donné la Liſte d'une partie des Piéces contenues dans ce Volume, il ajoute: „ Divers „ Papiers de Mr. Chillingworth; ſavoir,

„ *Cinq Queſtions de Mr. Peake, propoſées à Mr. Chilling- „ worth, ſur la Nature de la Foi, & la Foi des Proteſtans „ réduite à ſes Principes, avec ſes Conſéquences.*

„ *Réponſe de Mr. Chillingworth aux cinq Queſtions de Mr. „ Peake*; prémiére ébauche imparfaite.

„ *Reponſe de Mr. Chillingworth aux mêmes*; complette „ & finie.

„ Le commencement d'un *Traité contre les Ecoſſois*; *par „ Mr. Chillingworth.*

„ *Extraits de la Déclaration des Ecoſſois*; *par Mr. Chil- „ lingworth.*

„ *Obſervations ſur la Déclaration des Ecoſſois*; *par Mr. „ Chillingworth.*

„ *Traité ſur l'injuſtice de la Reſiſtance à ſon Prince légit.*

(39) *Catalog. MSS. Heur. Wharton*, in Biblioth. Lambeth. ad Vol. M.

„ me,

ges. On a joint à la huitième les *deux Lettres* inſérées dans les Remarques [H] & [I]; mais celui qui a donné la neuvième à Londres en 1727, les a omiſes toutes deux : omiſſion qui a été relevée dans un des Papiers publics, par un ſavant Théologien de l'Egliſe Anglicane [*N*].

„ *vat, quoiqu'il ſoit impie, idolâtre, & Tyran ; par Mr. Chillingworth.*

„ *Lettre de Mr. Chillingworth, pour s'excuſer d'avoir écrit contre les Rebelles* (40).

„ *Remarques de Mr. Chillingworth ſur l'univerſalité de la Miſericorde de Dieu, en appellant les pecheurs à la repentance.*

„ *Eſſai problématique de Mr. Chillingworth, contre la coutume établie dans les Societés Chrétiennes, de punir les crimes de mort* (41). Biffé.

„ *Lettre de Mr. J. à Mr. Chillingworth, ſur l'imperfection de la Religion Naturelle & de la Raiſon, ſans le ſecours de la Revélation.* Ecrite en 1637.

„ *Diſcours abregé ſur la nature de la Foi ; par Mr. Chillingworth.*

„ *Diſcours plus étendu ſur le même ſujet ; par le même.*

„ *De l'abſurdité qu'il y a à ſe ſeparer de l'Egliſe Anglicane, ſous pretexte du défaut de ſucceſſion viſible dans tous les ſiécles ; par Mr. Chillingworth.*

„ *Courte Reponſe à divers Textes de l'Ecriture Sainte qu'on allegue pour prouver l'Unité, la Viſibilité, l'Univerſalité, la Perpetuité, & l'Infaillibilité de l'Egliſe ; par Mr. Chillingworth.*

„ *Lettre du Dr. Sheldon à Mr. Chillingworth, pour ſatisfaire à ſes ſcrupules ſur la Souſcription* (42).

„ *Lettre de Mr. Chillingworth au Dr. Sheldon, contenant quelques ſcrupules, ſur ce qu'il avoit quitté l'Egliſe Romaine pour retourner à l'Egliſe Anglicane.*

„ (43) *Lettre de Mr. Chillingworth au Dr. Sheldon, contenant ſes ſcrupules ſur la Souſcription, & les raiſons ſur leſquelles ſe etoient fondés* (44).

[*N*] *Celui qui a donné la neuvième Edition à Londres en 1727, les a toutes deux : omiſſion qui a été relevée dans un des Papiers publics, par un ſavant Théologien de l'Egliſe Anglicane.*] Dans une Lettre ſignée *Philelcutherus*, inſerée dans le *London Journal* (45), après avoir fait entre autres réflexions celle-ci : „ que dans les nouvelles Editions des Ouvrages d'un Auteur qui eſt mort, un Editeur n'eſt point en droit de retrancher ce qu'il trouve à propos ; mais que la juſtice & l'honneur l'obligent à donner au Public ce que le titre promet, les Ouvrages de ſon *Auteur*, & non les ſiens ; & qu'il ne doit pas, ſous prétexte de donner une nouvelle Edition des Ouvrages de quelqu'un, n'en donner que les *Partier* qu'il trouve à propos;" l'Auteur ajoute, que lorſqu'on publia la huitième Edition des Oeuvres de Mr. Chillingworth, on imprima les deux Lettres ſuſmentionnées, & qu'elles furent jointes à la plupart des Exemplaires. „ Il „ étoit naturel, *dit il*, de s'attendre à les voir jointes à „ la neuvième Edition, ou d'y trouver de bonnes raiſons „ pourquoi elles n'y ſont point. L'Editeur veut inſinuer „ que ces Lettres ſont ſuppoſées, quand il dit *qu'on dit qu'elles ont été écrites par Mr. Chillingworth*; quoique „ l'une ait été publiée ſur l'Original même de Mr. Chillingworth, qui eſt à préſent dans la Bibliothèque de la „ Société Royale ; & que Mr. Wharton ait copié *l'autre* „ ſur l'Original, comme il le dit lui-même, *Ex autographis „ Litteris penes Danielem Sheldon Armigerum, Archiepiſcopi Nepotem.* Vid. *Chillingworth's Life* p. 99." L'Editeur continue : „ La vérité eſt, qu'à juger de ces Lettres de la „ manière la plus favorable, il paroit que ce ſont des Piéces que l'Auteur n'a *jamais deſtinées à l'Impreſſion* ; & „ peut-être n'auroit-il pas été fort content qu'on les rendit publiques." *Mais ſi* Mr. Chillingworth auroit été content, ou non, qu'on rendit ces Lettres publiques *ſoixante-quinze ans après ſa mort*, „ c'eſt ce que l'Editeur „ ne peut ſavoir. Et lorſqu'on penſera à ces gros volumes de *Lettres* de pluſieurs Savans, publiées depuis leur „ mort, & dont tout le monde ſait un cas extraordinaire, „ parce qu'on y voit leurs ſentimens ſans aucun déguiſement, on ne pourra qu'être fort ſurpris d'entendre notre Editeur dire pour ſa juſtification : *La methode de publier les Lettres particulières d'un homme après ſa mort, ne paroit pas à bien des perſonnes s'accorder avec les régles exactes de l'honneur ; & on trouve qu'elle approche trop de l'indiſcretion de ceux qui viſitent les papiers d'un homme dans ſon Cabinet ſans ſa permiſſion.* En ſuppoſant même que cela ſoit vrai, qu'eſt-ce que cela fait pour *l'Editeur en queſtion*, puiſque les Lettres de Mr Chillingworth étoient déja publiques ? Et avons-nous *les Oeuvres* de ce Théologien, ſi ces Lettres y manquent ? Comment l'Editeur ſe trouve-t-il intéreſſé *dans l'indiſcrétion* dont il ſe plaiot ? Mais, *elles n'ont jamais été deſtinées à l'Impreſſion.* Voilà un excellent argument de la part d'un Editeur de *Chillingworth*, qui ne peut ignorer, que tous ſes *Sermons* ont paru après ſa mort, & que de *neuf* il y en a *huit* qui ſont poſtérieurs de trente ans; & que l'Editeur dit en termes exprès, qu'ils étoient *uniquement deſtinés* à l'utilité des Auditeurs, *& non* des Lecteurs. Les *Nouveaux Diſcours* de Mr. *Chillingworth* n'ont paru que plus de *vingt* ans après les Sermons, & il ne paroit point qu'ils ſuſſeot plus *deſtinés à l'Impreſſion*, que ne l'étoient les *Sermons* ; cependant le nouvel *Editeur* ne s'eſt point fait un ſcrupule de les publier. Que ſont donc de telles excuſes, de pareilles contradiſtions, pour juſtifier l'omiſſion de ces *Lettres*, qui avoient déja paru? Il continue, *que tant s'en faut que ces Lettres fuſſent appuyées* de quelque nom connu, *qu'elles furent publiées dans ce tems-là* par un Anonyme. Soit: cela empêche-t-il que la propre main de Mr. Chillingworth ne ſoit ſa propre main? L'Auteur de ſa Vie a inſtruit le Public ſur le ſujet de *l'une & de l'autre*, & de la manière dont elles lui ſont parvenues. Celle qui n'eſt pas *de la propre main de Mr. Chillingworth*, eſt une copie de la main d'une perſonne conſidérable, faite ſur l'Original. Mais ſoit que cela ſuffiſe pour rendre ces Lettres autentiques, ou non, n'eſt-ce pas un *Anonyme* qui a publié le prémier les *Sermons* de notre Auteur, & notre Editeur a-t-il fait une peine de les redonner ? N'eſt-ce pas un Anonyme qui publia ſa *Lettre à Mr. Lewgar*, dix-huit ans après ſa mort ? Ou n'eſt-ce pas un *Anonyme*, qui ſupprime ſujourd'hui ces Lettres, comme ç'a été un *Anonyme* qui les a-publiées le prémier ? Quels qu'aient donc été les véritables motifs de l'Editeur pour faire ce retranchement, les raiſons qu'il allégue l'auroient autoriſé à retrancher *un tiers*, ou près d'un *tiers* de ce qu'il a publié. Si un Papiſte avoit traité ainſi quelque Père Grec ou Latin, tous les Proteſtans n'auroient-ils pas jetté les hauts cris ? On auroit cru ne pouvoir traiter aſſez rudement ceux qui non ſeulement perſécutent les vivans, mais qui déploient leur tyrannie & leur fureur ſur les morts." Cette Pièce eſt ſuivie d'une autre du même Auteur, touchant les différentes méthodes que l'Egliſe Romaine emploie pour chatrer ou ſupprimer les Livres Hérétiques (46).

(40) Mr. Des Maizeaux l'a publiée, p. 300 & ſuiv.

(41) Voyez Des Maizeaux Remarq. [*X*]. p. 101. 102.

(42) Cet Article eſt cité dans le Catalogue.

(43) C'eſt celle qui ſe trouve Remarq. [*I*].

(45) Num. 197. Samedi 11 Mars 1726-7.

(46) *London Journal* p. 299 Samedi 25 Mars 1727.

☞ CHIRAC (Pierre), célèbre Médecin, nâquit en 1650 à Conques en Rouergue, de Jean Chirac & de Marie Rivet, Bourgeois de cette petite Ville, & dont la fortune étoit très médiocre. Ce fut ce qui engagea le jeune Chirac, quoique fils unique, à ſe deſtiner à l'Egliſe, qui lui parut une reſſource abſolument néceſſaire (*a*). En étudiant la Théologie, la curioſité le porta à s'appliquer à la Philoſophie de Des-Cartes, qui commençoit à faire du bruit & à ſe répandre. Après avoir fait tout ce qu'il pouvoit par lui-même, il alla à Montpellier, où cette Philoſophie commençoit auſſi à remuer les eſprits, & il s'y fit bientôt connoitre d'une manière avantageuſe. En 1678 Mr. Chicoineau, Chancelier & Juge de l'Univerſité de Montpellier, confia à Mr. Chirac, qu'il regardoit déja comme grand Phyſicien, la direction des études de deux de ſes fils, qu'il deſtinoit à la Médecine. Il fut ſi content de Mr. Chirac, que s'intéreſſant à ce qui le regardoit, il l'engagea à prendre le parti de la Médecine, parce qu'il lui trouvoit peu de véritable vocation pour l'état Eccléſiaſtique, & beaucoup d'acquis dans la Phyſique (*b*). En 1682, Mr. Chirac devint Membre de la Faculté de Montpellier, & y enſeigna cinq ans après les différentes parties de la Médecine, avec beaucoup de ſuccès [*A*]. Il ſe mit enſuite dans la Pratique, & prit pour modèle Mr. Barbeyrac, qui tenoit alors le prémier rang à Montpellier. En 1692, Mr. le Maréchal de Noailles lui donna, de l'avis de Mr. Barbeyrac, la place de Médecin de l'Armée de Rouſſillon; & il juſtifia le choix qu'on avoit fait de ſa perſoone [*B*] dans cette

(*a*) Eloge de Mr. Chirac, *Hiſt. de l'Acad. Royale des Sciences*, année 1732. p. 169 de l'Edit. de Hollande.

(*b*) Ibid. p. 170.

[*A*] *Il y enſeigna .... les différentes parties de la Médecine avec beaucoup de ſuccès.*] Il dictoit ſes Leçons à ſes Auditeurs. „ Elles n'avoient pas, *dit Mr. de Fontenelle* (1), „ le ſort ordinaire de périr entre les mains de ceux qui „ s'étoient donné la peine de les écrire; on ſe les tranſmettoit des uns aux autres, & c'étoit une faveur, & encore aujourd'hui elles ſont un Tréſor que l'on conſerve avec ſoin. On recueilloit avec le même empreſſement „ les Diſcours qui en étoient l'explication, toujours plus „ étendus, & encore plus approfondis que les Leçons: on „ raſſembloit, on réuniſſoit ce que différentes perſonnes „ en avoient retenu, & on travailloit à en faire un Corps ; „ tant on étoit animé par l'eſpérance d'une grande inſtruction. Outre les Leçons publiques, Mr. Chirac faiſoit chez lui des Cours particuliers, plus inſtructifs encore pour ſes Diſciples, & même pour lui, à cauſe de la liberté de la converſation. Les Etrangers y couroient en foule, & Montpellier ſe remplifſoit d'Habitans, qu'il lui devoit."

(1) *Hiſt. de l'Acad. Royale des Scienc.* ann. 1732. p. 170 Edit. de Hollande.

[*B*] *Il juſtifia le choix qu'on avoit fait de ſa perſonne.*] Après

te occasion, & se distingua dans plusieurs autres [C]. Aiant repris au bout de quelques années ses anciennes fonctions de Professeur & de Médecin à Montpellier, il eut deux contestations à essuyer [D]. Sa réputation ne laissoit pas d'aller en croissant: on l'appelloit jusques dans les Provinces voisines pour les Malades de distinction, & l'Ecole de Montpellier se ressentoit d'avoir un Membre si illustre (c). En 1706, il accompagna Mr. le Duc d'Orléans en Italie [E], & le suivit l'année suivante en Espagne. Au retour d'Italie & d'Espagne il vint à Paris, & il en goûta fort le séjour, & en sentit tous les avantages. Il obtint d'y demeurer, & acheta le droit d'y exercer la Medecine, par une des Charges de la Maison du Prince. Il n'avoit rien de certains dehors, qui contribuent à la vogue de bien des Médecins [F]: malgré cela, il ne laissa pas d'être extraordinairemeot recherché dès qu'il fut à Paris (d). Mr. Homberg étant mort en 1715, Mr. le Duc d'Orléans, déja Régent du Royaume, le fit son Prémier Médecin. L'année suivante il entra dans l'Académie, en qualité d'Associé libre (e). En 1718, il succéda à Mr. Fagon dans la Surintendance du Jardin du Roi. Lorsqu'en 1720 la Peste fit de grands ravages à Marseille, cette Ville eut de grandes obligations à Mr. Chirac, pour les soins qu'il prit de lui procurer des secours de toute espèce, aiant d'abord offert d'y aller lui-même, & lui aiant procuré, à son défaut, de très habiles gens. Mr. Chicoineau, un de ses Elèves d'autrefois, & pour-lors son gendre, fut du nombre (f). Il forma le dessein d'une Académie de Médecine; mais ce Projet si utile échoua, d'abord par la mort du Duc d'Orléans, & ensuite par les oppositions de la Faculté de Paris [G]. Il obtint du Roi en 1728 des Lettres de Noblesse, & en 1730

(c) Idem p. 170-174.

(d) Idem p. 176.

(e) Idem p. 177.

(f) Idem p. 178, 179.

près le siége de Roses en 1693, il se mit une Dyssenterie épidémique dans l'Armée. Le Ministre de la Guerre lui envoya de Paris de l'Ipécacuana, qui y étoit encore nouveau, & connu seulement sous le nom de *Remede du Médecin Hollandois*. Mais il eut beau employer ce remède de toutes les façons, ce fut sans succès. Enfin il trouva dans son propre fonds, ce qu'il avoit cherché inutilement ailleurs; il donna du Lait coupé avec la lessive de Sarmens de Vigne, & il réussit par ce remède à guérir presque tous ses malades (a).

(a) Idem p. 174.

[C] *Il fa distingua dans plusieurs autres* (occasions).] Quelques années après, il régna à Rochefort une autre maladie épidémique, qu'on appelle *la Maladie de Siam, beaucoup plus cruelle que la Dyssenterie, nouvelle dans nos Climats, & effrayante par le seul spectacle* (3). Mr. Bégon, Intendant de cette Ville, demanda au Roi Mr. Chirac, célèbre déja, sur-tout pour les cas extraordinaires. La maniére dont il s'y prit pour guérir les autres, & pour se sauver lui-même, s'il étoit attaqué, est trop singulière pour ne pas être rapportée. „ Il eut recours, *dit Mr. de Fontenelle* (4), à l'Ouverture des Cadavres, plus nécessaire „ que jamais dans un mal inconnu. Il en ouvrit peut-être „ cinq cens; travail énorme, & qui demandoit une vio„ lente passion de s'instruire. Il vit le mal dans ses sour„ ces, & s'en assura si bien, que comme il crut qu'il „ en pourroit être attaqué lui-même, il composa un grand „ Mémoire de la maniére dont il vouloit être traité en ce „ cas-là, & de tout ce qu'il y avoit à faire, selon les dif„ férens accidens dont la maladie étoit susceptible: car il „ prévoyoit tout, il détailloit tout. Il chargeoit de l'exé„ cution un Chirurgien seul, en qui il avoit pris confian„ ce, & prioit instamment Mr. Bégon de ne pas permet„ tre qu'aucun autre s'en mêlât. Pour l'honneur de Mr. „ Chirac, il fut attaqué de la Maladie, traité selon ses „ ordres, & guéri." Pendant le séjour qu'il fit alors à Rochefort, il eut occasion de traiter beaucoup de petites Véroles; & il découvrit que dans ceux qui en étoient morts, il y avoit ioflammation de Cerveau. „ Il eût donc „ fallu les saigner pour la prévenir, *dit le savant Hysterien de l'Académie* (5), & même saigner du pied, pour „ faire une diversion, ou *révulsion* du sang en-bas. Mais „ saigner dans la petite Vérole! saigner du pied, sur-tout „ des Hommes! quelle étrange pratique! n'en meurt-on „ pas toujours? Et en effet, la saignée du pied dans les „ Hommes étoit presque toujours suivie de la mort, par„ ce qu'on n'y avoit recours que trop tard, & dans les cas „ desespérés. Un violent préjugé sur ce sujet, bien éta„ bli, bien enraciné chez le peuple, ne l'étoit pas moins „ chez les Médecins, qui de plus ne se vouloient pas laiss„ ser renvoyer à l'Ecole. Ils ne l'accusoient que d'igno„ rance, ou de témérité; tandis que le peuple l'accusoit „ d'un dessein formé contre les jours du Genre-humain. „ Il soutint courageosement sa Pratique, malgré les cla„ meurs qui s'élevoient de toutes parts: ses Malades gué„ rissoient, les autres mouroient, du moins en beaucoup „ plus grand nombre; & il n'étoit encore guères justifié." Mr. Chirac a trouvé moins de contradiction à faire recevoir sa méthode de conduire la Cure d'une autre Maladie du même nom: en un mot, il a été du nombre de ces Médecins qui établissent solidement de nouveaux Principes, & qui portent l'Art plus loin qu'il n'alloit; & Mr. Silva a dit, qu'*il appartenoit à Mr. Chirac d'être Législateur en Médecine* (6).

(3) Id. ibid.

(4) Idem p. 175.

(5) Ibidem.

(6) Idem p. 178.

[D] *Il eut deux contestations à essuyer.*] Ces contestations devinrent même des procès. Il s'agissoit de la découverte de l'Acide du sang, avec Mr. Vieussens, célèbre Docteur de la même Faculté que lui; & de la structure des Cheveux, avec Mr. Sorazzi, Médecin Italien (7).

(7) Idem p. 174.

[E] *Il accompagna Mr. le Duc d'Orléans en Italie.*] Ce Prince laissoit son Prémier Médecin à Paris, & comme il lui en falloit un auprès de sa personne, Mr. le Comte de Nocé, qui avoit fort connu Mr. Chirac à Montpellier, le proposa, & il fut agréé. Ce fut un bonheur pour le Duc d'Orléans: au siége de Turin, ce Prince fut très dangereusement blessé au poignet, & se trouvoit sur le point de perdre le bras, lorsque Mr. Chirac imagina de lui mettre ce bras dans les Eaux de Balaruc, qu'on fit venir. „ Ce „ remède si simple, & auquel il eût été si naturel de ne „ pas penser, produisit une parfaite & prompte guérison, „ presque miraculeuse (8)." Il en a fait l'Histoire, dans une grande Dissertation en forme de Thèse *sur les Pistes:* „ Ouvrage, qui par la solidité & l'abondance de l'instruc„ tion, se fait pardonner sans peine une grande négligen„ ce de stile." C'est-là le seul Ouvrage de Mr. Chirac, dont il soit parlé dans son Eloge; & il y a de l'apparence que ses grandes & continuelles occupations ne lui ont pas permis d'en composer; ou que ne se sentant peut-être pas trop de talent pour dire bien les choses, il n'a pas voulu les dire mal. Je n'ai pas pu examiner tous les Recueils de l'Académie; mais je soupçonne qu'il n'y a rien de lui, ou que bien peu de chose, sur ce que Mr. de Fontenelle dit, „ qu'il entra dans l'Académie en qualité d'Associé li„ bre, & que sans ses occupations continuelles & lodis„ pensables, on lui reprocheroit d'avoir trop joui des „ privilèges de ce titre (9)." Cela insinue, qu'il s'est borné au seul titre, & qu'il n'y a rien de sa façon parmi les Ouvrages de l'Académie.

(8) Ibidem.

(9) Idem p. 177.

[F] *Il n'avoit rien de certains dehors, qui contribuent à la vogue de bien des Médecins.*] Rapportons ce que Mr. de Fontenelle nous apprend sur ce sujet (10). „ Il parloit „ peu, sechement, & sans agrément. Il ne faisoit guères „ aux malades ces explications circonstanciées & détail„ lées de leurs maux, qu'ils ne sont pas ordinairement „ capables d'entendre, & qu'ils écoutent pourtant avec „ une espèce de plaisir. Il leur présentoit dans les occa„ sions l'idée desobligeante, quoique vraie, qu'il y avoit „ de la fantaisie & de la vision dans leurs infirmités; il „ leur nioit sans détour jusqu'à leur sentiment même; & „ combien les Femmes principalement en devoient-elles ê„ tre choquées! Il se prêtoit peu aux Objections, sou„ vent puériles, des Malades ou de leurs familles; & l'on „ n'arrachoit jamais de lui aucune complaisance, aucune „ modification à ses décisions laconiques: heureux les Ma„ lades, quand il avoit pris le bon chemin! Il n'étoit gué„ res consolant, & n'avoit presque qu'un même ton pour „ annoncer les événemens les plus opposés. De plus, il „ apportoit des pratiques nouvelles; & certainement il „ devoit avoir quelques mauvais succès, qui plus certai„ nement encore seroient bien mis en évidence, & bien „ relevés." Qui ne croirait, sur cet exposé, que jamais Médecin ne dût être moins couru? Le contraire arriva pourtant: mais l'Historien de l'Académie nous en apprend la raison; c'est qu'il avoit *de grandes & rares qualités.* „ Il avoit, *dit il* (11), ce qu'on appelle *le coup d'œil* d'une „ justesse & d'une promptitude singulière, & peut-être u„ nique. C'étoit une espèce d'inspiration, dont la clarté „ & la force prouvoient la vérité, du moins pour lui. Par„ là, le plus difficile étant fait, il formoit en lui-même le „ plan de la Cure, & le suivoit avec une confiance iné„ branlable, parce qu'il n'auroit pu s'en départir, sans a„ gir contre des lumières qui le frappoient si vivement. „ Ceux qui n'en ont que de moindres, ou de moins vi„ ves, peuvent n'être pas si constans, & même ne le doi„ vent pas. Les Malades prenoient d'autant plus de con„ fiance en lui, qu'ils se sentoient condoits par une main „ ferme; son inflexibilité leur assuroit combien il comp„ toit d'avoir pris le bon parti, & ils s'encourageoient „ par ses rigueurs. Ils voyoient encore que si les occa„ sions le demandoient, il hazardoit volontiers pour eux „ sa propre réputation. Lorsqu'il jugeoit nécessaire un de „ ces coups hardis qui lui étoient particuliers, & que le „ Malade étoit important, il savoit qu'il se rendoit res„ ponsable de l'événement, & que s'il étoit fâcheux, les „ cris d'une famille puissante souléveroient aussi-tôt le Pu„ blie contre lui. Cependant il ne mollissoit point, il ne „ préféroit point la route ordinaire plus périlleuse pour „ le Malade, mais moins pour le Médecin; & il vouloit „ à quelque prix que ce fût, avoir tout fait pour le „ mieux." Peut-être se trouveroit-il des personnes, qui traiteroient cette Inflexibilité, d'opiniâtreté & d'entêtement: il n'y a que le succès, qui justifie un Médecin de ce caractère; & encore, ne pourroit-on pas demander quelquefois, si c'est une preuve bien sûre que le Médecin a eu raison? ou si le Malade n'a pas eu obligation à la bonté de son tempérament?

(10) Idem p. 175.

(11) Idem p. 176.

[G] *Il forma le dessein d'une Académie de Medecine; mais*

ce

1730 la place de Prémier Médecin, vacante par la mort de Mr. Dodart; *& pour cette fois seulement, les intrigues de la Cour n'eurent rien à faire* (g). Il mourut le 1. Mars 1732, âgé de quatre-vingt-deux ans. „ Il avoit annoncé lui-même, pour pouſſer juſqu'au bout la Science du Pronoſtic, qu'il ne pou„ voit échapper de ſa maladie." Mr. Chirac eſtimoit infiniment l'Anatomie, & la poſſédoit à fond. Il légua par ſon Teſtament à l'Univerſité de Montpellier la ſomme de trente mille livres, pour fonder deux Chaires pour deux Profeſſeurs, dont l'un doit faire des Leçons d'Anatomie comparée, & l'autre doit expliquer le Traité de Borelli *De Motu Animalium*, & les matières qui y ont du rapport. Il faiſoit auſſi grand cas de la Chirurgie, & opéroit quelquefois lui-même; ce qui n'eſt pas ordinaire aux Médecins, qui regardent les Opérations manuelles comme au-deſſous d'eux. Il avoit même obtenu en 1726 l'établiſſement de ſix Places de Médecins-Chirurgiens entretenus par le Roi, qui ſeroient reçus gratuitement dans la Faculté de Montpellier, à condition qu'ils exerceroient eux-mêmes la Chirurgie dans l'Hôpital de cette Ville: mais ce deſſein, qui à peine commençoit à s'exécuter, fut arrêté par des accidens étrangers; & le préjugé contraire à la réunion des deux Profeſſions, qui peut-être eût été ébranlé par cet exemple, demeura dans toute ſa force (*b*).

(g) Idem p. 181.

(b) Idem p. 182.

ce Projet ſi utile échoua, d'abord par la mort du Duc d'Orléans, & enſuite par les oppoſitions de la Faculté de Paris.] Mr. de Fontenelle expoſe avec tant de beauté & la nature & l'utilité de ce Projet, que pour peu que l'on ſoit ſenſible à l'avantage & aux progrès des Sciences, on ne peut que ſentir un ſincère regret de ce qu'il n'a pas réuſſi.

(n) Idem p. 179. 180.

„ Mr. Chirac, *dit-il* (12), avoit conçu depuis longtems „ une Idée, qui eût pu contribuer beaucoup à l'avance„ ment de la Médecine. Chaque Médecin particulier a „ ſon ſavoir, qui n'eſt que pour lui; il s'eſt fait par ſes „ obſervations & par ſes réflexions certains principes, „ qui n'éclairent que lui: un autre, & c'eſt ce qui n'arri„ ve que trop, s'en ſera fait de tout différens, qui le jet„ teront dans une conduite oppoſée. Non ſeulement les „ Médecins particuliers, mais les Facultés de Médecine „ ſemblent ſe faire un honneur & un plaiſir de ne s'accor„ der pas. De plus, les Obſervations d'un Pays, ſont „ ordinairement perdues pour un autre: on ne profite „ point à Paris, de ce qui a été remarqué à Montpellier. „ Chacun eſt comme renfermé chez ſoi, & ne ſonge point „ à former de Société. L'Hiſtoire d'une Maladie qui aura régné dans un Lieu, ne ſortira point de ce Lieu-là, „ ou plutôt, on ne l'y ſera pas. Mr. Chirac vouloit éta„ blir plus de communication de lumières, plus d'uniformité dans les Pratiques. Vingt-quatre Médecins des „ plus employés de la Faculté de Paris auroient compoſé „ une Académie, qui eût été en correſpondance avec les „ Médecins de tous les Hôpitaux du Royaume, & même „ des Pays étrangers, qui l'euſſent bien voulu. Dans un „ tems, par exemple, où les Pleuréſies auroient été plus „ communes, l'Académie auroit demandé à ſes Correſ„ pondans de les examiner plus particulièrement dans tou„ tes leurs circonſtances, auſſi-bien que les effets pareil„ lement détaillés des Remèdes. On auroit fait de tou„ tes ces Rélations un Réſultat bien précis, des eſpèces „ d'Aphoriſmes, que l'on auroit gardés cependant juſqu'à „ ce que les Pleuréſies fuſſent revenues, pour voir quels „ changemens ou quelles modifications il faudroit appor„ ter au prémier Réſultat. Au bout d'un tems, on auroit eu une excellente Hiſtoire de la Pleuréſie, & des „ Régles pour la traiter, auſſi ſures qu'il ſoit poſſible. „ Cet exemple fait voir d'un ſeul coup d'œil, quel étoit „ le Projet, tout ce qu'il embraſſoit, & quel en devoit „ être le fruit. Mr. le Duc d'Orléans l'avoit approuvé, „ & y avoit fait entrer la Roi; mais il mourut, lorſque „ tout étoit diſpoſé pour l'exécution." Lorſque Mr. Chirac eut été fait Médecin du Roi en 1730, ſa nouvelle Autorité lui réveilla les idées de ſon Académie de Médecine. Les fonds néceſſaires, article le plus difficile, étoient réglés & aſſurés: mais quand le deſſein fut communiqué à la Faculté de Paris, il ſe trouva beaucoup d'oppoſition. Elle ne goûtoit point que vingt-quatre de ſes Membres compoſaſſent une petite Troupe choiſie, qui auroit été trop fière de cette diſtinction, & ſe feroit crue en droit de dédaigner le reſte du Corps. Les plus employés devoient la former, & les plus employés pouvoient ils ſe charger d'occupations nouvelles? n'étoit on pas déja aſſez inſtruit par les voies ordinaires? Enfin, comme il eſt aiſé de contredire, on contrediſoit, & on contrediſoit avec force. Peut-être cependant, que malgré cela, le Projet auroit réuſſi, ſi Mr. Chirac n'étoit mort. C'eſt ainſi que les deſſeins les plus utiles échouent par des vues particulières, & que de petits intérêts en font perdre de vue de plus grands. Il eſt certain cependant, qu'un Etabliſſement de cette nature auroit contribué infiniment à perfectionner la Médecine, & par cela même au bien du Genre-humain.

CLARKE (SAMUEL) nâquit à Norwich le 11 d'Octobre 1675. Son père Edouard Clarke, Ecuyer, étoit Alderman de cette Ville, & fut Député de ſa part au Parlement pendant pluſieurs années. Anne ſa mère étoit fille de Mr. Samuel *Parmenter*, Négociant de cette Ville. Il fit ſes prémières études dans l'Ecole publique de Norwich, ſous Mr. Burton. En 1691 on l'envoya à Cambridge, où il entra dans le Collège de Caius, ſous la conduite de Mr. Ellis, qui fut fait Chevalier dans la ſuite (*a*). Quoiqu'on n'enſeignât alors dans cette Univerſité que la Philoſophie de Des-Cartes, & que le Maître de Mr. Clarke en fût fort entété, notre jeune Etudiant poſſéda bientôt les principales parties de la Philoſophie du Chevalier Newton [*A*]; & lorſqu'il prit le degré de Bachelier, il lut publiquement un Diſcours Latin ſur une Queſtion tirée des *Principes Mathématiques*: ce Diſcours charma tous les Auditeurs, tant par la ſolidité & la juſteſſe des raiſonnemens, que par la beauté de la diction (*b*). En 1697, il publia une Traduction Latine de la *Phyſique de Robault*, avec d'amples Notes [*B*]. Aiant

(a) Préface du 1. Vol. des *Sermons du Dr. Clarke*, contenant des particularités de ſa vie, par *Benjamin (Hoadley)* Evêque de Salisbury, p. 1. 2. Lond. 1738 in-8.

(b) Ibid. p. 2. 3.

[*A*] *Notre jeune Etudiant poſſéda bientôt les principales parties de la Philoſophie du Chevalier Newton.*] Le Dr. Hoadly, à préſent Evêque de Wincheſter, remarque (1), qu'à la vérité, l'illuſtre Newton avoit publié ſes *Principes Mathématiques*; mais que cet Ouvrage n'étoit à l'uſage que de bien peu de perſonnes, le fond des choſes, & la manière de les traiter, étant également au-deſſus de la portée du plus grand nombre, ſans en excepter les Savans; & alant d'ailleurs contre lui le puiſſant préjugé en faveur des Opinions établies. „ Mais ni la difficulté du „ travail, ni l'autorité du Directeur de ſes études, ni „ l'exemple de ſes Camarades qui ſe faiſoient un devoir „ de la ſuivre, rien ne fut capable de le détourner de „ cette étude. Peu content deformais d'*Hypothèſes* arbi„ traires, il s'appliqua à quelque choſe de plus vrai & de „ plus réel; & il fit de ſi grands progrès dans cette étude, „ qu'il poſſéda bientôt ce qu'il y a de plus eſſentiel dans „ la Philoſophie Newtonienne." Mr. Whiſton rapporte auſſi (2), qu'alant eu une converſation avec Mr. Clarke à Norwich en 1697, il fut extrêmement ſurpris de voir qu'un auſſi jeune homme que l'étoit alors Mr. Clarke, „ qui n'avoit pas plus de vingt-deux ans, eût une ſi gran„ de connoiſſance de ces ſublimes Découvertes, qui é„ toient encore un myſtère preſque pour tout le monde, „ excepté pour un petit nombre de Mathématiciens. Et „ même, *continue-t-il*, je ne me ſouviens pas d'avoir ren„ contré dans ce tems-là au-delà d'une, ou tout au plus „ de deux perſonnes, qui entendiſſent auſſi bien cette „ Philoſophie que Mr. Clarke."

(1) Préface du 1. Vol. des *Sermons du Dr. Clarke* p. 1.

(2) *Mémoir. Hiſtor. de la Vie du Dr. Sam. Clarke* p. 7.

[*B*] *En 1697 il publia une Traduction Latine de la Phyſique de Robault, avec d'amples Notes.*] On expliquoit alors dans les Collèges de l'Univerſité cette Phyſique, toute Cartéſienne, & très mal traduite en Latin. Mr. Clarke penſa avec raiſon, qu'on pouvoit exprimer les matières Philoſophiques en bon Latin. Mais il avoit de plus grandes vues, que celle de faire une meilleure Traduction; il réſolut d'y joindre des Notes, qui puſſent inſpirer inſenſiblement à la Jeuneſſe du goût pour une Philoſophie plus ſaine que celle qui ſe trouve dans ce Livre. „ Et c'é„ toit-là certainement, *dit l'Evêque de Salisbury* (3), une „ méthode plus prudente d'introduire la Vérité, inconnue auparavant, que s'il avoit entrepris de bannir tout „ d'un coup entièrement ce Traité, & d'en compoſer un „ nouveau. Le ſuccès répondit parfaitement à ſes eſpé„ rances; & l'on peut à juſte titre aſſurer, que l'Univerſité lui a de grandes obligations à cet égard: car c'eſt „ par ſon moyen que la nouvelle Philoſophie s'y eſt éta„ blie ſans bruit; & aujourd'hui encore on ſe ſert de ſa „ Traduction de Robault dans les Leçons, & ſes Notes „ ſont la prémière choſe qu'on met entre les mains de „ ceux qui ſont diſpoſés à préférer la Réalité & la Véri„ té, à des Hypothèſes arbitraires & à des Romans Phi„ loſophiques. C'eſt ainſi que n'alant encore que vingt „ ans, il a fourni aux Jeunes-gens un Syſtême de Scien„ ce, qui a toujours été, & qui eſt encore aujourd'hui „ d'une grande utilité à ceux qui ont le bonheur d'être é„ levés & de faire leurs études dans cette Univerſité." Mr. Whiſton nous apprend (4) que ce fut ſon Maître, qui l'engagea à faire cette Traduction, qui fut imprimée pour la prémière fois en 1697 in-8. Il s'en eſt déja fait quatre Editions, les unes meilleures que les autres: la dernière ſur-tout l'emporte ſût les précédentes; elle a paru en 1718 in-8. ſous ce titre: *Jacobi Robaulti Phyſica. Latinè verſit, recenſuit, & uberioribus jam Annotationibus ex il-*

(3) *Ubi ſupra* p. 4. 5.

(4) *Ubi ſupra* p. 8.

Aiant formé enſuite le deſſein de ſe faire d'Egliſe, il tourna toutes ſes études du côté de la Théologie, & trouva bientôt une occaſion très favorable de s'y pouſſer (c), aiant été fait Chapelain du Dr. Moore Evêque de Norwich ſur la fin de 1698, ou au commencement de 1699. Ce Prélat le traita toujours avec toute la confiance & l'eſtime poſſible [C]. Mr. Clarke commença d'abord par s'appliquer tout entier à la lecture de l'Ancien & du Nouveau Teſtament dans les Langues originales, & à celle des Auteurs de la Primitive Egliſe [D]. Il donna bientôt des preuves des progrès qu'il y avoit faits, en publiant dès l'an 1699 deux Traités; l'un intitulé: *Trois Eſſais Pratiques, ſur le Baptême, la Confirmation & la Repentance* [E]; & l'autre: *Réflexions ſur un Livre qui a pour titre*, Amyntor, *en ce qui regarde les Ecrits des Pères de la Primitive Egliſe, & le Canon du Nouveau Teſtament* [F]. En 1701, il publia ſa *Paraphraſe* ſur l'Evangile de *S. Matthieu*, qui fut ſuivie en 1702 de celle des Evangiles de *S. Marc* & de *S. Luc*, & peu après de celui de *S. Jean*. Ces Paraphraſes furent univerſellement goûtées [G]; elles parurent enſemble en deux Volumes in-8., & il s'en eſt fait quatre Editions. Il avoit déja commencé celle des *Actes des Apôtres*, d'abord qu'il eut donné les autres, & il auroit certainement continué ſur tout le Nouveau Teſtament; mais divers accidens, qui ſurvinrent, l'empêchérent de pouſſer plus loin ſon travail; „ & l'on ne peut que regretter à préſent, *dit l'Evêque* „ *de Salisbury* (d), qu'il en ait été détourné lorſqu'il y étoit occupé, ou qu'il ne ſe ſoit pas rendu aux „ ſollicitations de ſes Amis, qui l'ont ſouvent preſſé de continuer cet Ouvrage: mais il s'en eſt tou„ jours excuſé, ſur ce que depuis la publication de ſa Paraphraſe ſur les quatre Evangiles, il avoit „ paru d'autres Ouvrages excellens dans le même genre." L'Evêque de Norwich, touché des rares talens & des belles qualités de Mr. Clarke, réſolut auſſi-tôt de lui procurer quelque poſte avantageux dans la Capitale du Royaume. Mais en attendant que l'occaſion s'en préſentât, il lui donna la Cure de Drayton proche de Norwich, & un autre Bénéfice dans cette Ville, mais l'un & l'autre de peu de valeur. Il les deſſervoit lui-même, lorſque l'Evêque étoit à Norwich (e). Il prêcha d'abord ſans papier, & il continua juſqu'au tems qu'il fut Recteur de S. James [H]. En 1704 & 1705, il remplit la *Lecture* fondée par Mr. Boyle, & publia peu après les Sermons qu'il avoit prononcés [I] ſur l'Exiſ-

(c) Idem p. 5. a.

(d) *Ubi ſupra* p. 10.

(e) Idem p. 10. 11.

tentiſſimi Iſaaci Newtoni Philoſophiæ maximam partem bauſit, amplificavit & ornavit S. Clarke, *S. T. P. Accedunt etiam in hac quartâ editione novæ aliquot Tabulæ æri inciſæ; & Annotationes multum ſunt auctæ.* Son frère JEAN CLARKE, Doyen de Salisbury, a traduit ces Notes en Anglois, pour les joindre à ſa Traduction Angloiſe de la Phyſique de Rohault, imprimée à Londres en deux Volumes in-8.

[C] *Ce Prélat le traita toujours avec toute la confiance & l'eſtime poſſible.*] Il conçut tant d'amitié pour Mr. Clarke, que pendant douze ans qu'il demeura avec lui, ils vivoient enſemble avec autant de liberté que deux frères, & comme s'ils avoient été égaux. Il n'y a marque de confiance & d'eſtime, que ce Prélat ne lui donnât, tant qu'il vécut; & lorſqu'il mourut, il lui en donna la plus grande, en le faiſant ſon ſeul Exécuteur Teſtamentaire: emploi dont il s'acquitta avec une exactitude fidèle, & à la parfaite ſatisfaction des perſonnes intéreſſées (5).

(f) Préface des *Sermons*, cités ſupra p. 6. 7.

[D] *Mr. Clarke commença d'abord par s'appliquer tout entier à la lecture de l'Ancien & du Nouveau Teſtament dans les Langues originales, & à celle des Auteurs de la Primitive Egliſe.*] Il lut le Vieux Teſtament avec une ſolidité de jugement, que peu de gens ſont paroître après une beaucoup plus longue application; ce qui lui fournit quantité de remarques ſur les fautes des Verſions ordinaires, qu'il écrivit de ſa propre main en marge. Il lut le Nouveau Teſtament en vrai Critique, & continua ſes études en liſant avec grand ſoin les Ecrivains des premiers Siècles, tant pour y déconvrir, s'il étoit poſſible, les véritables ſentimens & les pratiques de l'Antiquité, que pour appuyer l'autorité & le vrai ſens des Livres ſacrés (6).

(g) Id. ib. p. 7.

[E] *Trois Eſſais Pratiques* &c.] Le titre entier eſt: *Trois Eſſais Pratiques, ſur le Baptême, la Confirmation, & la Repentance: Contenant d'amples Inſtructions pour mener une vie ſainte; avec de preſſantes Exhortations, adreſſées ſurtout aux jeunes gens, & tirées de la ſévérité de la Diſcipline de la primitive Egliſe.* Il s'en eſt fait cinq Editions *. L'Evêque de Salisbury nous dit (7), que s'il parle de cet Ouvrage, & des *Réflexions ſur l'Amyntor de Toland*, ce n'eſt pas pour les mettre de niveau avec les autres Ouvrages du Dr. Clarke; mais ſeulement „ comme des Pièces „ qui portent des caractères évidens d'une ame vraiment „ Chrétienne, & qui ſont des preuves de la connoiſſance „ qu'il avoit de l'Antiquité, dès qu'il a commencé à ſe „ produire en public." Mr. Whiſton regarde (8) les *Trois Eſſais Pratiques* „ comme le plus important Ouvrage que „ Mr. Clarke ait fait, & qui avec quelques légères cor„ rections ſeroit encore un des plus utiles dans les famil„ les. Et j'oſe dire, *ajoute-t-il*, qu'on y voit briller égale„ ment le jugement & la pénétration de Mr. Clarke, com„ me ſa piété Chrétienne, dans ſa jeuneſſe."

* On dit *quatre* dans la *Bibl. Britann.* T. III. Part II. p. 441. R. D. T.

(7) P. 8.

(8) *Ubi ſupra* p. 10.

[F] *Réflexions ſur un Livre qui a pour titre*, Amyntor.] Cet Ouvrage parut en 1699, ſans nom d'Auteur; on l'a ajouté depuis à la *Lettre du Dr. Clarke à Mr. Dodwell* &c.

[G] *Ces Paraphraſes furent univerſellement goûtées.*] Le Dr. Sykes dans l'*Eloge* de notre Auteur (9), remarque que les diverſes Editions qui s'en ſont faites, prouvent clairement que le Public les a lues avec plaiſir; & que tout Lecteur impartial y voit, que c'eſt avec vérité que notre Auteur dit „ qu'il a tâché d'exprimer la penſée des Evangé„ liſtes de la manière la plus claire, & de lier les matiè„ res par les tranſitions les plus claires qu'il lui a été poſſi„ ble; & que par-tout il a tâché ſincèrement de repréſen„ ter la doctrine de notre Sauveur dans ſa ſimplicité na„ turelle, ſans avoir égard à aucune diſpute de Religion." Le même Auteur remarque, que s'il avoit fait les *Epîtres*, de la même manière que les *Evangiles* (à quoi il s'étoit engagé, s'il avoit vécu) „ nous aurions eu le ſens du „ *Nouveau Teſtament*, de la manière la plus ſimple & la „ plus claire, les paſſages difficiles de l'Ecriture vraiſem„ blablement éclaircis; &, ce qui paroît à bien des gens „ une penſée peu juſte, l'Ecriture auroit été liée, & ſou„ tenue dans ſes raiſonnemens." L'Evêque de Salisbury nous apprend (10), que notre Auteur a eu principalement en vue l'intelligence des expreſſions de l'Ecriture, & de les expliquer de manière que ce Livre ſacré fût utile à tous ceux qui y prennent intérêt; que ſes *Paraphraſes* ſont écrites avec *une ſimplicité mâle*, & *avec clarté*, & qu'elles ſont accompagnées d'un petit nombre de courtes Notes, lorſqu'il a fallu ajouter quelque explication critique. „ Je n'ai pas beſoin de dire, *continue l'Evêque*, de „ quelle utilité cet Ouvrage a été & ſera toujours aux Lec„ teurs Anglois, qui ont aſſez de bon ſens & de vertu „ pour aimer à avoir le vrai ſens de ce qui eſt contenu „ dans l'Evangile; l'expérience a déja fait voir aſſez l'u„ tilité d'une pareille explication, faite de main de Mai„ tre."

(10) *Ubi ſupra* p. 8. 9.

[H] *Il prêcha d'abord ſans papier, & il continua juſqu'au tems qu'il fut Recteur de S. James.*] Il y réuſſiſſoit parfaitement, non en ſe fiant entièrement à ſa mémoire, & en prononçant un Sermon compoſé & appris, en quoi quelques Prédicateurs ont excellé; ni en s'échauffant & en ſe mettant peu à peu en mouvement, ce qui donne à d'autres la facilité d'expreſſion; mais par un grand ſang-froid & beaucoup d'acquis, ce qui faiſoit qu'il ne ſe troubloit pas aiſément dans le choix de ce qu'il vouloit dire; & par une grande facilité d'expreſſion, qui lui faiſoit trouver à point nommé les termes dont il avoit beſoin (11).

(11) Ibid. p. 11.

[I] *En 1704 & 1705 il remplit la lecture fondée par Mr. Boyle, & publia peu après les Sermons qu'il avoit prononcés.*] Ils furent imprimés en deux Volumes, dont le premier parut en 1705, & le ſecond en 1706. Depuis ils ont été réimprimés en un ſeul Volume, & il s'en eſt fait grand nombre d'Editions. Mr. Clarke ajouta à la quatrième & à la cinquième Edition pluſieurs Lettres, qu'un *Gentilhomme du Comté de Glocester* * lui avoit écrites ſur la première Partie de cet Ouvrage, avec ſes Réponſes. Dans la ſixième & ſeptième il joignit ſon *Diſcours ſur la Connexion qu'il y a entre les Prophéties du Vieux Teſtament, & l'application que les Ecrivains du Nouveau en font à Jéſus-Chriſt*; & la *Réponſe à une ſeptième Lettre ſur l'Argument a priori*. Le Dr. George Smairidge, depuis Evêque de Briſtol, dit de l'un, ou même des deux Volumes, que *c'eſt le meilleur Livre ſur ces matières, qui ait été écrit en quelque Langue que ce ſoit* (12). Le Dr. Sykes, dans l'*Eloge* cité ci-deſſus, rend compte de ce que notre Auteur a fait dans ſa *Démonſtration de l'Exiſtence & des Attributs de Dieu, & des Devoirs de la Religion Naturelle & Revélée*; & il remarque (13), que tous les Chrétiens s'accordent à reconnoître l'Unité d'une Cauſe ſuprême; mais qu'il n'y en a point qui aient fort bien réuſſi à prouver qu'il ne *peut* y avoir qu'une *ſeule* Cauſe de l'Univers. Les Païens reconnoiſſoient *un ſeul Dieu ſuprême*; & il ne paroît point qu'aucun des plus éclairés d'entre eux ait admis une multitude de Dieux éternels, indépendans, & increés. Ils adoroient, à la vérité, un grand nombre de Divinités ſubalternes; ils leur dreſſoient des ſtatues & des images; & même on donnoit ſouvent par abus à ces Symboles le nom de Dieux. Mais le ſentiment général de tous leurs Philoſophes & des gens éclairés étoit, qu'il n'y a *qu'une ſeule* Intelligence, *une ſeule* Cauſe de toutes choſes. La Révélation a pleinement confirmé cette notion, & l'a rendue incontеſtable pour les *Juifs* & pour les *Chrétiens*. Mais quoiqu'ils conviennent tous en ce point, qu'il n'y a *qu'un ſeul Dieu*, une *ſeule* Cauſe ſuprême de toutes choſes; on n'a pas laiſſé d'être embarraſſé à *prouver* qu'il ne *peut* y avoir pluſieurs Cauſes finies & indépendantes des différens Syſté-

* Le Dr. *Joſeph Butler*, Auteur de quinze Sermons, dont la 2de Edition a paru à Londres en 1729 in-8.

(12) Whiſton p. 11.

(13) P. 26. *& ſuiv.*

(9) Inſéré dans le Journal intitulé *The preſent State of Republick of Letters* Juillet 1729 Art 4. p. 61. 62.

l'Exiſtence & les Attributs de Dieu, les Devoirs moraux de la Religion Naturelle, & la Vérité & la Certitude de la Religion Chrétienne. Mr. Whiſton a découvert que c'eſt vers ce tems-là, ou peu après, que Mr. Clarke avoit commencé à voir clair dans les Ecrits des Auteurs anciens ſur l'article de

Syſtêmes, ou différentes parties de Syſtêmes dans l'Univers. Il eſt certain qu'une Cauſe finie ſuffit pour produire un Effet fini. „ Les Phénoménes de la Nature, *dit le* „ *Dr. Clarke*, que nous ſommes à portée d'obſerver, pron- „ vent à la vérité démonſtrativement, qu'il y a un Auteur „ & un Directeur ſuprême de cette Nature *particuliére*, „ ou de ces Phénoménes, dont nous avons quelque con- „ noiſſance. Mais nous ne pouvons prouver, par le con- „ noiſſance imparfaite & bornée que nous avons d'un pe- „ tit nombre de Phénomenes, dans cette petite partie de „ l'Univers qui eſt à la portée de nos ſens, que l'Auteur „ & le Directeur ſuprême de *cette Nature*, ou de *ces Phé-* „ *nomênes*, ſoit auſſi l'Auteur & le Directeur ſuprême de „ *toute* la Nature. C'étoit donc un projet digne du génie „ & de l'application de l'Homme le plus pénétrant qu'il (14) Id. ib. p. 17. „ y eût au monde, *continue le Dr. Sykes* (14), de trouver „ une voie de prouver, *qu'il n'y a qu'un ſeul Etre infini,* „ *immenſe, l'Auteur & le Directeur ſuprême de l'Uni-* „ *vers.*" Tout le monde convenoit, que *l'Unité de Dieu* eſt un Principe de la Religion Naturelle, auſſi-bien que de la Religion Révélée; & cependant l'incapacité de *prouver* ce Principe fondamental, étoit abandonner réellement à ceux qui le combattent, tout ce qui eſt fondé ſur ce Principe. On regarde avec raiſon l'Unité de Dieu, comme le fondement de tous les Devoirs moraux; ſans lequel l'homme ne peut que tomber dans les plus grands égaremens: au-lieu que poſé ce principe, tout eſt lié & ſe ſoutient dans le Syſtême moral. Dès qu'on admet ce Principe, on peut raiſonner ſolidement, tirer des conſéquences légitimes de prémiſſes bien fondées, juſqu'à ce qu'on ait prouvé la néceſſité de chaque Devoir particulier, & de la Vertu dans toute ſon étendue. „ Le Dr. Clarke voyant donc l'inſuffiſan- „ ce des argumens *à poſteriori* pour prouver cette vérité, „ a entrepris de la prouver *à priori*, & y a réuſſi. Il a „ démontré qu'il n'y a & qu'il ne peut y avoir *qu'un ſeul* „ Auteur & Directeur de l'*Univers*. Si jamais homme eut „ la pénétration d'eſprit, la force & la clarté de raiſon- „ nement, requiſes pour traiter les ſujets les plus ab- „ ſtraits & les plus métaphyſiques, c'eſt le Dr. Clarke, „ qui étoit capable de mettre les ſujets les plus relevés à „ la portée des gens qui ont tant ſoit peu d'intelligen- (15) Id. ib. p. 18. „ ce (15)." Après avoir démontré l'*Exiſtence* & l'*Unité* „ *de Dieu*, & éclairci la matière de la *Liberté*, contre la doctrine de la *Neceſſité* & du *Deſtin*, il s'eſt propoſé de „ *prouver la Religion Naturelle & la Révélée.* „ Les devoirs „ invariables de l'une, & la vérité de l'autre, étoient des „ ſujets de la dernière importance, dans un ſiécle où le „ Pyrrhoniſme & l'Irreligion font tant de ravages: & le „ Dr. avoit le bonheur de ne pouvoir toucher à aucun ſu- „ jet, ſene le mettre dans un nouveau jour. Il avoit des „ idées claires & nettes, & le talent de s'expliquer avec „ une grande clarté. Et n'étant d'autre vue que de mon- „ trer les choſes telles qu'elles ſont véritablement, ſans „ être animé du deſir de plaire aux hommes, d'acquérir „ de la gloire, des richeſſes ou du crédit, il alloit tout „ droit, où la vérité le menoit. Il développa & pron- „ va, qu'il y a des différences éternelles & néceſſaires „ dans les choſes. Que les Hommes aiant reçu la capaci- „ té de connoître ces différences, il s'enſuit de-là, que „ Dieu veut qu'ils agiſſent conformément à ces différen- „ ces. Qu'ils ſont obligés, en qualité d'Etres raiſonna- „ bles, d'agir de cette manière; & que le Gouverneur „ *moral* de l'Univers ne peut être indifférent à la menière „ dont les hommes ſe conduiſent par rapport à ces de- (16) Id. ib. p. 22. 23. „ voirs (16)." Il s'attacha enſuite à prouver *la Vérité de* „ *la Religion Chrétienne*, & à la défendre contre les Objec- „ tions qu'on a faites, non ſeulement contre l'*application* des „ Prophéties à Jéſus-Chriſt, mais contre les *Prophéties* mê- „ mes. „ Tout ce que les Chrétiens en général ont dit ſur (17) P. 19. „ ces matières, *dit le Dr. Sykes* (17), étoit certainement „ précaire & peu concluant. Il falloit toute l'habileté du „ Critique le plus exact, & du Logicien le plus clair, „ pour établir la Connexion des Prophéties du Vieux Teſ- „ tament, & pour faire voir comment elles ſont applica- „ bles à Jéſus de Nazareth." Notre Auteur entreprit donc de prouver, que comme on trouve dans le Vieux Teſtament des promeſſes *qu'il viendroit un tems où la Véri-* „ *té & la Vertu prévaudront ſur l'Erreur & la Corruption*; on y trouve auſſi *des prédictions poſitives, qui déclarent que les* „ *magnifiques promeſſes de Dieu s'accompliront par le moyen* „ *d'une perſonne ointe par Dieu pour l'exécution de ce grand deſ-* „ *ſein.* „ Et que comme Jéſus a prouvé par les œuvres qu'il „ faiſoit au nom de ſon Père, que Dieu l'avoit envoyé; „ & qu'il a paru qu'il ne lui manquoit aucun trait, aucun „ caractère, de ceux par leſquels les anciens Prophêtes „ ont déſigné le Meſſie promis; il a été pleinement en „ droit de s'appliquer toutes les Prophéties qui parlent „ du Meſſie, ou qui portent ſur lui." Le Dr. Sykes ob- (18) P. 60. ſerve (18) que cette méthode de prouver la vérité de la Religion Chrétienne, eſt claire & raiſonnable; & qu'on trouve ici raſſemblés tous les paſſages de l'Ecriture Sainte, dont on tire les preuves de la vérité de la Religion Chrétienne. Le tout ſe réduit donc à ſavoir: Si Jéſus-Chriſt a été en droit, ou non, de s'appliquer certaines Prophéties, de la manière dont il l'a fait? Si l'on n'a pas de preuves ſuffiſantes pour croire qu'il s'en eſt fait l'application juſtement? Et enfin, ſi le rapport exact à tant d'égards, que le Docteur a détaillés, ne montre pas avec toute l'évidence poſſible, que ni le Fanatiſme, ni le Hazard, n'ont pu produire une ſi exacte conformité (19)? (19) Id. ib. L'Evêque de Salisbury dit auſſi (20), en rendant compte (20) Préface p. 12. des Sermons ſur l'Exiſtence & les Attributs de Dieu, „ qu'il a ſurpaſſé l'attente de ceux-là mêmes, qui atten- „ doient les plus grandes choſes de lui; & qu'il a poſé ſi „ profondément & ſi follidement les fondemens de la vraie „ Religion, qu'ils ne peuvent être ébranlés ni par la Su- „ perſtition des uns, ni par l'Incrédulité des autres. Que „ dans ces Diſcours, il commence par des Propoſitions „ évidentes par elles-mêmes. Que de là il paſſe à d'au- „ tres, qui reçoivent leur preuve des prémières. Il ne „ fait pas un pas, ſans s'être auparavant aplani le che- „ min. Dans tout l'Ouvrage, pas un terme qui ne ſoit „ intelligible à tous ceux qui entendent ces matières, & „ qui ne réponde à une idée claire dans l'eſprit de celui „ qui s'en ſert. C'eſt un édifice régulier, fondé ſur un „ fondement inébranlable, & élevé d'étage en étage, a- „ vec autant de force que de dignité (21)." Dans ſa *Dé-* (21) Id. ib. p. 12. *monſtration de la Religion Naturelle & Revélée*, il établit, (22) Ibid. p. 14. dit l'Evêque (22), ſolidement les Devoirs moraux, ſur les rélations mutuelles qu'il y a entre les choſes & les perſonnes; ſur la bonté immuable de certaines actions, & l'injuſtice naturelle des autres; ſur la volonté du Créateur de tout, manifeſtée en ce qu'il a donné aux hommes la faculté d'appercevoir & de connoître ces rélations & ces différences, d'en juger, & d'agir conformément à ce jugement qu'ils en portent. „ Il paſſe de-là à prouver que „ la Religion Chrétienne eſt digne de Dieu, par la con- „ ſidération de ſa nature, en ce que ſon grand but eſt „ parfaitement conforme à le Lumière neturelle, & aux „ devoirs moraux de la Raiſon éternelle; conformité, „ ſens laquelle tous les argumens du monde ne pourroient „ jamais conclurre en ſa faveur. Il prouve enſuite que „ Dieu en eſt réellement l'Auteur, par les preuves exté- „ rieures que fournifſent, tant les Prophéties qui en onc „ précédé la publication, que les Miracles opérés expreſ- „ ſément pour lui feire honneur & pour l'établir. C'eſt „ ce qu'il a exécuté avec tant de ſolidité de raiſonne- „ ment, & de clarté d'expreſſion, que les Auditeurs n'ont „ pu que trouver & le Prédicteeur & le ſujet également „ dignes de leur attention (23)." L'Evêque finit ce qu'il (23) Id. ib. p. 14. 15. dit de ces Sermons en remarquant (24) „ que tout Chré- (24) Ibid. p. 15. „ tien du Pays où ils ont vu d'abord le jour, doit les re- „ garder comme un Tréſor, parce qu'ils renferment l'eſ- „ ſence, tant de la Religion *Naturelle*, que de la Reli- „ gion *Révélée*; puiſque ſi l'on ôte à cette dernière l'ap- „ pui de la prémière, & qu'on rompe ſon union avec la „ ſaine Raiſon, ſa croyance ne pourra pas ſubſiſtar long- „ tems dans l'eſprit des perſonnes qui penſent. Ainſi, „ *Que ce que Dieu a joint, l'homme ne le ſépare point.*" Mr. Edmond Law aiant attaqué la Démonſtration de l'Exiſtence & des Attributs de Dieu, de notre Auteur, dans ſes *Notes ſur l'Eſſai ſur l'Origine du Mal* du Dr. King Archevêque de Dublin, traduit en Latin; il parut au mois de Mai 1732 à Londres une *Defenſe de la Démonſtration de l'Exiſtence & des Attributs de Dieu, du Dr. Clarke; où l'on examine particuliérement la nature de l'Eſpace, de la Durée, & de l'Exiſtence néceſſaire. Pour ſervir de Réponſe à un Livre intitulé*, Traduction de l'Eſſai ſur l'Origine du Mal du Dr. King, *& à quelques autres Objections.* On y a *joint un Abrégé de la Démonſtration de l'Exiſtence & des Attributs de Dieu.* Mr. Law aiant mis un *Poſtſcript* dans la ſeconde Edition de ſa Traduction du Livre du Dr. King, on publia au mois de Septembre de la même année une *Seconde Défenſe de la Démonſtration de l'Exiſtence & des Attributs de Dieu, du Dr. Clarke; pour ſervir de Réponſe à* un Poſtſcript *publié dans la ſeconde Edition de la Traduction de Mr. Law, de l'*Eſſai ſur l'Origine du Mal. *Par l'Auteur de la prémière Défenſe.* Ou répondit à ces deux Défenſes per une Brochure qui parut au mois de Novembre, intitulée: *Examen de la Doctrine du Dr. Clarke ſur l'Eſpace: ſervant de Défenſe à la Traduction de l'Ouvrage du Dr. King ſur l'*Origine du Mal: *& de Réponſe à deux Brochures, intitulées, l'une*, Défenſe *&c. & l'autre*, Seconde Défenſe &c. Au mois de Janvier 1734, Mr. Jean Jeckſon publia à Londres in-8. une Brochure intitulée: *L'Exiſtence & l'Unité de Dieu prouvées par ſa Nature & par ſes Attributs, ou Défenſe de la Démonſtration de l'Exiſtence & des Attributs de Dieu par le Dr. Clarke.* Au mois de Juin il perut deux Brochures imprimées à Cambridge, l'une intitulée: *Recherches ſur les idées de l'Eſpace, du Tems, de l'Immenſité, de l'Eternité, de l'Exiſtence par ſoi-même, de l'Exiſtence néceſſaire, & de l'Unité de la Nature Divine. Par* Edmond Law, *Maître ès-Arts*; l'autre intitulée: *Examen plus ample de l'idée que le Dr. Clarke donne de l'Eſpace, par* Joſeph Clarke, *Maître-ès-Arts.* Mr. Jean Clarke, Auteur des deux Défenſes de la Démonſtration du Dr. Samuel Clarke, en aiant publié une troiſiéme *Défenſe*, Mr. Joſeph Clarke donne au mois de Décembre 1734: *Nouvel Examen des idées du Dr. Clarke ſur l'Eſpace, avec quelques Réflexions ſur la poſſibilité d'une Création éternelle; pour ſervir de Replique à la* troiſiéme Défenſe de la Démonſtration &c. *A quoi l'on a joint quelques Remarques ſur les*

de la Trinité, & à soupçonner que la doctrine d'Athanase n'est pas celle des prémiers Siècles (*f*) [*K*]. En 1706 il publia sa *Lettre à Mr. Dodwell* sur l'Immortalité de l'Ame; qui fut suivie bientôt de *quatre Défenses*, en forme de Lettres, à l'Auteur des *Remarques* sur cette Lettre [*L*]: elles ont été imprimées ensemble dans une cinquième Edition, & on y a joint la *Réponse à l'Amyntor* de Toland. La même année, il traduisit en beau Latin *l'Optique* du Chevalier Newton. Cette Traduction plut si fort à ce Grand-Homme, qu'il lui fit présent de cinq-cens livres sterling, ou de cent livres à chacun de ses enfans, qui étoient au nombre de cinq (*g*). Elle parut à Londres en 1706 in-4., & il s'en est fait une nouvelle Edition en 1719 in-8. Ce fut aussi en 1706, que l'Evêque de Norwich lui procura à Londres la Cure de *S. Benoit-Paul's-Wharf* (*h*). Peu de tems après, ce Prélat le produisit à la Cour; & à sa recommandation, il fut fait Chapelain ordinaire de la Reine Anne. Cette Princesse reconnut bientôt son mérite, & la Cure de S. James de Westminster étant devenue vacante, elle l'y nomma d'abord, à la prière du même Prélat (*i*) [*M*]. Dès qu'il eut été pourvu de ce Bénéfice, il prit en 1709 le degré de Docteur en Théologie dans l'Université de Cambridge, & il soutint dans cette occasion ses Thèses avec un applaudissement universel [*N*]. La même année, il fit la révision de

(*f*) Whiston *Memoir. Hist.* p. 12.

(*g*) Idem p. 11.

(*h*) Préface des *Sermons* p. 16.

(*i*) Ibid. p. 18. 19.

*Exceptions de Mr. Jackson contre l'*Examen de la Doctrine du Dr. Clarke sur l'Espace &c. *par* Joseph Clarke, *Maître ès-Arts & Membre du Collège de la Madeleine à Cambridge.*

[*f*] Auroit-on jamais soupçonné Mr. de Voltaire d'être homme à juger du Dr. Clarke & de son Ouvrage, & d'être en état d'en apprécier le mérite? Rien pourtant de plus vrai. Ce célèbre Poëte, après avoir qualifié le Docteur de *vraie Machine à Raisonnemens* *, ajoute: *C'est lui qui est l'Auteur d'un Livre assez peu entendu, & estimé, sur l'Existence de Dieu; & d'un autre plus intelligible, mais assez mepriſé, sur la Vérité de la Religion Chrétienne.* Pour ce qui est de la qualification de *Machine à raisonnemens*, elle a été relevée déja comme elle le mérite par un Homme d'esprit, qui a publié dans un de nos Journaux † des *Reflexions* sur quelques Principes de la Philosophie de Mr. Locke, *à l'occasion des* Lettres Philosophiques *de Mr. de Voltaire*, où ce Poëte *Philosophe* doit avoir appris bien des choses qu'il paroit ignorer. L'Auteur de ces *Réflexions* dit avec raison: „ Rien ne ressemble assurément moins à la *machine*, qu'un homme qui raisonne comme faisoit Clarke; c'est plutôt un Poëte tel „ que *Voltaire*, qu'on pourroit nommer à juste titre un „ *moulin à Vers*." En effet, y a-t-il termes plus mal assortis, & idées plus contradictoires, que *Machine & Raisonnement*? Mais Mr. de Voltaire a cru apparemment être en droit de se servir du privilège qu'ont les Poëtes, d'inventer des fictions. Il est vrai qu'on y demande ordinairement de la vraisemblance; mais l'Auteur de la Henriade croit sans doute être au-dessus des règles. Il dit que le Livre du Dr. Clarke sur l'Existence de Dieu *est assez peu entendu*: il parle sans doute de lui-même, & personne ne le contredira; car d'ailleurs les gens un peu faits à la méditation & au raisonnement, entendent fort bien le Dr. Clarke; & je m'imagine qu'on en croira bien autant Mylord Evêque de Winchester, qui vante *la solidité de raisonnemens & la clarté d'expression* du Docteur, que Mr. de Voltaire, qui décide hardiment *qu'il n'est point entendu*. Ce qu'il dit sur la seconde partie de l'Ouvrage de ce Grand-Homme, n'étonnera personne, que par la hardiesse qu'on y voit „ d'avancer sans preuve la plus insigne fausseté. *C'est lui*, dit le Poëte, *qui est l'Auteur d'un autre* Livre *plus intelligible, mais assez mepriſé, sur la Vérité de la Religion Chrétienne.* Rien de plus juste que la réponse de l'Auteur des *Réflexions*: „ Il est pourtant vrai que l'Ouvrage en question a été aussi applaudi, qu'il est excellent en lui même: je n'y vois que le sujet, qui pourroit „ avoir déplu à notre Poëte & à ses confors." Messieurs les Beaux-Esprits ne reviendront-ils jamais de la ridicule démangeaison d'affecter des airs de mépris? Ils en imposent par-là à des esprits superficiels; mais ils se font eux-mêmes mépriser par les gens qui pensent, & qui ne se payent point d'une décision brusque sans preuve. Mr. de Voltaire fait très bien des Vers, il écrit avec feu, il se fait lire avec plaisir: ne devroit-il pas être content, & sentir qu'il faut quelque chose de plus pour affronter des gens de la force de Clarke? AND. DU TRAN.

* *Lettres Philosoph.* Lettr. VII.

† *Biblioth. Françoise* Tom. XX. Part. II. Art. 2.

[*K*] *Mr. Clarke avoit commencé ..... à soupçonner que la doctrine d'Athanase* (sur la Trinité) *n'est pas celle des premiers Siècles.*] C'est Mr. Whiston, qui nous apprend cette particularité (25). „ Si ce fut Mr. Newton, dit-il, qui „ donna à Mr. Clarke les prémières idées sur ce sujet, car „ il y étoit depuis longtems; ou si ce fut le fruit de ses „ propres recherches, c'est ce que je ne sai pas précisément, quoique je penche à croire le dernier. Voici „ seulement ce que je me souviens de lui avoir ouï dire: „ qu'il n'avoit jamais lu le Symbole d'Athanase dans sa Paroisse, soit à Norwich, soit dans le voisinage, si ce „ n'est une seule fois; & qu'alors même il le fit par mépriſe, & dans un tems qu'il n'étoit point établi par la „ Rubrique."

(25) *Memoir. Hiſtor.* p. 12. 18.

[*L*] *En 1706 il publia sa Lettre à Mr. Dodwell sur l'Immortalité de l'Ame; qui fut suivie bientôt de* quatre Défenses *en forme de Lettres, à l'Auteur des* Remarques *sur cette* Lettre.] Mr. Henri Dodwell avoit publié à Londres en 1706: *Discours Epistolaires où l'on prouve par l'Ecriture & par les prémiers Pères, que l'Ame est de sa nature mortelle, & qu'elle est rendue immortelle par la volonté de Dieu, pour la punir ou la récompenser; Immortalité qui lui est communiquée par l'Esprit qu'elle reçoit dans le Baptême; & l'on montre qu'il n'y a que les Evêques qui ont la puissance de communiquer cet Esprit divin d'Immortalité.* Mr. Clarke répondit à cette Pièce par une Lettre imprimée à Londres en 1706 in-8: *Lettre à Mr. Dodwell, où l'on réfute en détail tous les Argumens qu'il a proposés dans son Discours Epistolaire contre* l'Immortalité de l'Ame, *& où l'on expose fidèlement le sentiment des Pères sur cette matière.* L'Evêque de Salisbury remarque (26), qu'il répond dans cette Lettre à Mr. Dodwell „ tant pas rapport à ce qu'il y a de Philosophique dans la „ question, que par rapport au sentiment de quelques Pères, sur l'autorité desquels ce savant homme s'appuyoit; „ & que sa réponse satisfit tout la monde." Mr. Collins prit occasion d'entrer en lice, pour servir de Second à Mr. Dodwell, & de pousser plus loin la dispute Philosophique. Il produisit tout ce qu'il semble qu'on peut alléguer de plausible, contre l'immatérialité de l'Ame & la Liberté des Actions humaines. Cela rendit l'Objet de la Dispute plus étendu. Mr. Clarke s'en mêla, „ & il écrivit sur la „ matière en question avec tant de force & de clarté, „ qu'il fit voir la supériorité qu'il avoit sur ses Adversaires, „ tant dans la Métaphysique, que dans la Physique; & qu'il „ donna sujet à tous les Lecteurs intelligens de se réjouir „ que cette dispute fût née, pour lui arracher cette abon„ dance de raisonnemens solides & clairs, dont on avoit „ véritablement besoin sur un sujet si obscur & si épineux. „ Et je suis persuadé, *continue le Prélat* (27), que comme „ il a ramené dans cette Dispute le peu que les Anciens „ ont dit de bon, & y a ajouté plus de lumière & d'évi„ dence qu'il n'y en avoit jamais eu, & en un mot tout „ ce qu'ils peuvent avoir voulu dire; ce qu'il a écrit sera „ aussi toujours un modèle pour cette partie de la ques„ tion, dont il s'est si fort occupé, comme d'un Article „ favori." Mr. Henri Grove dit (28), que *l'argument pris de la divisibilité de la Matière* pour prouver l'Immortalité de l'Ame „ quoiqu'ancien, ..., n'a pas laissé d'être „ poussé en dernier lieu avec plus d'avantage que jamais; „ sur-tout par le savant Dr. Clarke dans ses admirables „ *Lettres*, qui ont peu d'égales pour la force du raisonne„ ment, & pour la manière de traiter la Controverse."

(26) Préface p. 17.

(27) Ibid. p. 18.

(28) Preface to his *Essay towards a demonstration of the Soul's Immateriality* p. 5. Lond. 1718 in-8.

[*M*] *Elle l'y nomma d'abord.*] Il a joui de ce Bénéfice pendant plus de vingt ans; „ & il étoit si généralement „ respecté & chéri de ses Paroissiens, *dit le Dr. Sykes* (29), „ que tout ce qu'il disoit ou proposoit aux Membres de „ l'Assemblée, non seulement n'étoit pas contredit, ou „ simplement reçu; mais hautement approuvé." Dès qu'il fut établi dans sa Cure, il quitta la manière de prêcher par méditation, & s'attacha à composer & à écrire ses Sermons tout du long; non qu'il n'eût pu, dit l'Evêque de Salisbury (30), en suivant la prémière méthode, satisfaire l'Auditoire le plus délicat; mais c'est qu'il se proposoit dès ce tems-là de mettre ses Sermons en état d'être aussi utiles par l'impression dans la suite, qu'il souhaitoit qu'ils le fussent pour la Chaire. Dès qu'il eut pris possession de sa Cure, il se fixa où son devoir & son inclination l'appelloient, dans la Maison Curiale au milieu de ses Paroissiens, quittant rarement la Ville: & quand cela arrivoit, ce n'étoit que pour quelques semaines dans le tems des grandes Vacances, lorsqu'il n'y avoit personne en Ville. Il employoit ce tems à aller voir ses Amis à Norwich & ailleurs, & sur la fin de sa vie, à remplir ses devoirs en qualité de Maître de l'Hôpital de Wigilan à Leicester. Il remplit avec beaucoup de régularité tous les devoirs de son Ministère, & suivit en particulier la louable coutume de ses prédécesseurs, qui étoit d'expliquer en public tous les Jeudis matin, pendant quelques mois de l'année, le Catéchisme de l'Eglise Anglicane; & sur la fin de sa vie, il revit avec beaucoup de soin ce qu'il avoit fait là-dessus, qu'il laissa tout prêt à être imprimé sous le titre d'*Exposition du Catechisme de l'Eglise Anglicane* (31).

(29) *Ubi supra* p. 63.

(30) Préface p. 19. 20.

[*N*] *Il soutint dans cette occasion ses Thèses avec un applaudissement universel.*] Les deux Thèses qu'il proposa étoient celles-ci: *Sans la Liberté des actions humaines, il ne sauroit y avoir de Religion: Nul Article de la Foi Chrétienne, contenu dans la Ste. Ecriture, n'est opposé à la droite Raison* (32). I. *Nullum Fidei Christianæ dogma in S. Scripturis traditum, est rectæ rationi dissentaneum.* II. *Sine Actionum humanarum libertate nulla potest esse Religio* (33). Le Dr. James, Professeur Royal en Théologie, se surpassa dans cette occasion. Il commença d'abord par examiner fort au long les Thèses du Dr. Clarke, dont il discuta toutes les parties avec beaucoup de subtilité; & ensuite il argumenta en forme avec toute la force possible, pendant tout le cours de la Dispute. Le Dr. Clarke répondit à son Examen par un Discours qu'il fit sur le champ & qui dura près d'une demi-heure, dans lequel, sans être le moins du

(31) Id. ib. p. 26. 27.

(32) Whiston *ubi supra* p. 18.

(33) Idem p. 178.

de la Traduction Angloise des *Conſtitutions Apoſtoliques* du Dr. Whiſton (*k*). En 1712, il publia une magnifique Edition des *Commentaires de Céſar* [O], qu'il dédia au Duc de Marlborough. Il donna la même année ſon Livre de *la Doctrine de l'Ecriture ſur la Trinité* [P], qui fit naître quantité d'Ecrits ſur ce ſujet, tant de lui-même, que d'autres Auteurs [Q]. En 1714, la Chambre Baſſe de l'Aſſemblée du Clergé porta ſes plaintes contre lui à la Chambre Haute [R], dont les Membres déclarérent enſuite être contens des Explications qu'il donna ſur ce ſujet. Cependant l'Evêque de Salisbury aſſure (*l*) „ que depuis le tems qu'il publia ce Livre, juſqu'au jour de ſa mort, le Dr. Clarke ne trouva aucune raiſon, autant que ſes lumières s'étendoient, de changer d'idées, & d'adopter au-lieu de la „ doctrine qu'il avoit établie dans ce Livre, quelqu'un des Syſtêmes qui lui ſembloient donner atteinte ou à la gloire du Pére d'un côté, ou à celle du Fils & du S. Eſprit de l'autre." Avant la publication de ſon Livre, Mylord Godolphin & quelques autres Miniſtres de la Reine Anne lui firent dire: „ Que ce n'étoit qu'avec peine que ceux qui étoient pour la Liberté, ſe maintenoient, dans l'état „ où étoient les affaires; qu'ainſi, ce n'étoit pas le tems de publier un Livre, qui cauſeroit beaucoup de bruit & de trouble; qu'ils le prioient donc d'attendre que les circonſtances fuſſent favorables." *Mais le Dr. Clarke n'eut aucun égard à ce meſſage*, dit Mr. Whiſton *, *& paſſa outre, en ſuivant ce que ſa Conſcience lui diſoit.* En 1712, il eut une Conférence ſur la doctrine de la Trinité avec le Dr. Smalridge, depuis Evêque de Briſtol, chez Mr. Thomas Cartwright, à Aynho dans le Comté de Northampton [S]. En 1715 & 1716, il fut engagé dans une Diſpute avec le fameux Mr. Leibnitz,

(*k*) Whiſton *Mem. Hiſt.* p. 58. 59.

(*l*) Préface p. 21.

* *Mem. Hiſt.* p. 179.

du monde embarraſſé ni pour le choix des penſées, ni pour l'expreſſion, il démêla ſi bien la foibleſſe des raiſonnemens du Profeſſeur, que pluſieurs des Auditeurs ne purent s'empêcher d'en témoigner leur étonnement, & avouérent, que s'ils ne l'avoient vu, ils auroient cru qu'il avoit ce Diſcours par écrit & qu'il le liſoit. Enſuite, pendant tout le cours de la Diſpute en forme, il fut ſi bien en garde contre les ſubtilités du Profeſſeur, qui poſſédoit parfaitement l'art de la Diſpute; il répondit avec tant de force à toutes les difficultés qu'un Oppoſant de ce caractére étoit capable de propoſer, & le ſerra de ſi près par des réponſes claires & intelligibles pour tous les aſſiſtans, que jamais peut-être on n'avoit vu une ſcène auſſi intéreſſante dans les Ecoles, ni une Diſpute ſoutenue auſſi longtems avec tant de force, & qui finît d'une manière plus honorable, ou auſſi glorieuſe pour le Défendant (34). La Profeſſeur lui-même, qui étoit un homme de bonne humeur auſſi-bien que ſavant, lui dit tout haut ſur la fin de la Diſpute: *Profecto me probè exacuiſti* (35), ou *exercuiſti*, comme Mr. Whiſton croit (36) qu'on doit lire. Le Profeſſeur ajouta, qu'il pouvoit déſormais ſe retirer & quitter le Chaire de Profeſſeur, puiſqu'un homme ſi capable de la remplir paroiſſoit dans l'Univerſité (37). Les ſavans Membres de l'Univerſité, qui avoient aſſiſté à toute la Diſpute, ſe retirérent en s'entretenant enſemble de la ſatisfaction qu'ils venoient d'avoir, charmés que leur Univerſité eût un tel ornement. Ils admiroient ſur-tout, qu'après une abſence de pluſieurs années, pendant leſquelles Mr. Clarke avoit été occupé à des exercices d'un tout autre genre, il s'acquittât en Maître des Exercices Académiques, comme s'il n'eût fait autre choſe; & qu'il s'exprimât avec une ſi grande facilité, comme s'il eût toujours été accoutumé à parler Latin en converſation (38).

(34) Préface p. 22. 23.

(35) Id. ib.

(36) *Mem. Hiſt.* p. 158.

(37) Ibid.

(38) Préface p. 22.

[O] *En 1712 il publia une magnifique Edition des Commentaires de Céſar.*] Mr. Addiſon parle de cette Edition (39) en ces termes: „ On a déja parlé dans les Gazettes „ des Pays étrangers, de la nouvelle Edition qu'on nous „ a donnée des *Commentaires de Céſar*. C'eſt un Ouvrage „ qui fait certainement honneur à la Preſſe Angloiſe. Il „ n'eſt pas ſurprenant, qu'une Edition à laquelle a préſidé *un des plus ſavans, des plus judicieux & des plus habiles Ecrivains de notre Siécle*, ſoit très correcte. C'eſt „ le plus bel Ouvrage que j'aye jamais vu, tant pour le „ papier & les caractéres, que pour les Planches dont ce „ magnifique Ouvrage eſt enrichi. C'eſt one preuve bien „ ſenſible du génie Anglois, qui, quoiqu'il ne ſoit pas „ des prémiers à inventer dans les Arts, les porte généralement à une plus grande perfection qu'aucune autre „ Nation."

(39) *Spectator* Tom. V. num. 367. en Anglois.

[P] *Son Livre de la Doctrine de l'Ecriture ſur la Trinité.*] Le titre entier eſt: *La Doctrine de l'Ecriture touchant la Trinité: en trois Parties. Où l'on raſſemble, l'on compare & l'on explique tous les Textes du Nouveau Teſtament, & les principaux Paſſages de la Liturgie de l'Egliſe Angliecane, qui ſe rapportent à cette Doctrine.* Londres 1712 in-8. L'Auteur en publia une ſeconde Edition avec de grands changemens en 1719; & depuis ſa mort ſi en a paru une troiſiéme avec de grandes Additions, qu'on a trouvées de ſa propre main, & deſtinées pour l'impreſſion. L'Evêque de Salisbury dit (40), que pour ſe faire de juſtes idées ſur cet important ſujet, il ſe conduiſit de la manière ſuivante. „ Il ſavoit, & tout le monde en convient, que c'eſt une „ matière de Révélation. Il ne ſe propoſa donc point „ d'inventer quelque Hypothèſe plauſible & nouvelle, que „ ſon eſprit lui auroit aiſément fournie. Il n'eut pas recours à des raiſonnemens abſtraits & Métaphyſiques, „ pour juſtifier & défendre aucun Syſtême qu'il eût embraſſé d'avance. Mais en vrai Chrétien, il conſulta le „ Nouveau Teſtament. Il y chercha tous les Paſſages où „ il eſt fait mention des trois Perſonnes, ou de quelqu'une d'elles. Il examina avec ſoin le ſens des termes, „ employés par rapport à chacune; & en ſuivant les meilleures régles de la Grammaire & de la Critique, & en „ profitant de ſon habileté dans le Langage, il tâcha de „ déterminer d'une manière ſimple & claire, ce qui eſt dit „ de chaque Perſonne, & ce qui n'en eſt pas dit. Et il „ publia ce qui lui parut vrai, ſous le titre de *Doctrine de* „ *l'Ecriture ſur la Trinité.*" Le Prélat dit encore (41): „ Que tous les Chrétiens, tant Théologiens que Laïques, „ doivent remercier le Dr. Clarke d'avoir réduit la diſpute aux termes qu'il a fait; & d'avoir fait ce Recueil des „ Textes du Nouveau Teſtament, par l'autorité deſquels „ on doit décider proprement de quel côté eſt la Vérité."

(40) Préface p. 23.

(41) Ibid. p. 24.

[Q] *Qui fit naître quantité d'Ecrits ſur ce ſujet, tant de lui même, que d'autres Auteurs.*] On trouve l'Hiſtoire de cette Diſpute juſqu'à l'année 1719, dans une Brochure imprimée à Londres en 1720 in-8. intitulée: *Hiſtoire de tous les Ouvrages conſidérables & de toutes les Brochures, qui ont paru de part & d'autre dans la Diſpute ſur la Trinité, depuis l'année 1712. On y a joint l'Hiſtoire des Brochures écrites l'année dernière de part & d'autre par les Non Conformiſtes, juſqu'à la fin de 1719.* Voici les Ouvrages du Dr. Clarke ſur ce ſujet. I. *Lettre au Dr.* Wells, *en réponſe à ſes* Remarques, Londres 1714 in-8. Les Remarques du Dr. Wells étoient datées du 30 Mai 1713. Il fit une Réponſe au Dr. Clarke, intitulée: *Lettre au Dr.* Clarke, *en réponſe à ſa Lettre au Dr.* Wells. Le Dr. Clarke parle de cette Lettre dans ſa *Réponſe aux Objections de Mr.* Robert Nelſon (42), & il dit qu'elle regarde entiérement d'autres Ecrivains modernes, aux argumens deſquels le Dr. a répondu dans ſon prémier Livre. Il ajoute, qu'elle eſt d'un ſtyle & d'un tour, qui au jugement de tout le monde, diſpenſent le Docteur d'avoir plus rien à démêler avec l'Auteur. II. *Réponſe aux Objections de* Robert Nelſon, *& d'un Auteur anonyme, contre le Livre du Dr.* Clarke, *intitulé*, La Doctrine de l'Ecriture ſur la Trinité: *En forme de Commentaire ſur quarante Paſſages choiſis de l'Ecriture. Avec une Réponſe aux Obſervations de l'Auteur anonyme des* Conſidérations ſur la Ste. Trinité, & de la manière de traiter cette Controverſe. *Par* Samuel Clarke, *Doct. en Théol.* Londres 1714 in-8. On croit que l'Auteur anonyme, au Livre duquel le Dr. Clarke répond ici, étoit Mr. Jaques Knight, depuis Docteur en Théologie & Vicaire du S. Sepulchre à Londres. Son Ouvrage avoit paru en 1714 in-8. Les deux Ouvrages ſoivans ſont du Dr. Gaſtrell Evêque de Cheſter: *La Doctrine de l'Ecriture touchant la très-ſainte & très indiviſible Trinité, défendue contre les fauſſes idées qu'en donne le Dr. Clarke: on y a joint une Lettre au Dr.* Robert Nelſon. *Remarques ſur le Livre du Dr. Clarke &c. Par l'Auteur des* Conſidérations *ſur la très-ſainte Trinité.* III. *Trois Lettres d'un Eccléſiaſtique de la Campagne au Dr.* Clarke, *ſur ſon Livre &c. avec les Réponſes de ce Docteur.* Londres 1714 in-8. IV. *Lettre à feu Mr. R. M.* (Richard Mayo) *ſur ſon Livre intitulé*, Argument clair, tiré de l'Ecriture, en faveur de la Doctrine de la Trinité. V. *Lettre à l'Auteur d'un Livre intitulé*, Continuation & Défenſe de la véritable Doctrine de l'Ecriture touchant la Trinité, *recommandé prémiérement par Mr. Nelſon & enſuite par le Dr. Waterland.* Cette Lettre, & le Livre auquel elle ſert de réponſe, furent imprimés en 1719 à la fin d'un Traité qui a pour titre: *Défenſe modeſte de la Doctrine de l'Ecriture touchant la Trinité, où l'on compare enſemble les Syſtêmes de Mrs.* Bennet & Clarke. VI. *Continuation de la Défenſe modeſte &c. ou Courte & claire Réponſe aux Queſtions du Dr.* Waterland *touchant la Doctrine de la Trinité.* Londres 1720 in-8. VII. *Obſervations ſur la ſeconde Défenſe des Queſtions du Dr.* Waterland. Londres 1724 in-8.

(42) P. 225.

[R] *En 1714, la Chambre Baſſe de l'Aſſemblée du Clergé porta ſes plaintes contre lui à la Chambre Haute.*] On trouve le détail de tout ce qui ſe paſſa dans cette affaire, dans deux Brochures; l'une attribuée à Mr. Jean Lawrence Maître-ès-Arts, imprimée à Londres en 1714, & intitulée: *Apologie du Dr.* Clarke, *contenant la Relation de ce qui s'eſt paſſé dans l'Aſſemblée du Clergé par rapport à ſes Ecrits ſur la Trinité: ou Recueil de Pièces originales.* L'autre a pour titre: *Relation complette des Procédures de l'Aſſemblée du Clergé, touchant les Ecrits du Dr. Clarke ſur la Trinité, contenant pluſieurs Pièces originales, avec quelques courtes Remarques:* Londres 1714 in-8.

[S] *En 1712, il eut une Conférence ſur la Doctrine de la Trinité avec le Dr. Smalridge . . . . . chez Mr. Thomas Cartwright, à Aynho dans le Comté de Northampton.*] Le Dr. Smalridge propoſa cette Conférence, dans le deſſein

nitz, ſur les Principes de la Philoſophie & de la Religion Naturelle ; & en 1717 il fit imprimer un Recueil des diverſes Pièces, auxquelles elle avoit donné occaſion [*T*]. Le changement qu'il fit en 1718 aux Doxologies qui ſont à la fin de chacun des Pſeaumes en Vers, que l'on chante généralement dans l'Egliſe Anglicane, donna occaſion à une grande Diſpute ſur les Doxologies de la Primitive Egliſe [*V*]. Ce fut environ ce tems-là que Mylord Lechmere, Chancelier du Duché de Lancaſtre, donna à Mr. Clarke la Charge de Maître de l'Hôpital de Wigſtan à Leiceſter, *qu'il accepta avec plaiſir*, dit Mr. Whiſton (*m*), *parce que cela ne l'obligeoit à aucune ſignature ni à aucun ſervice, qui euſſent du rapport au*

(*m*) P. 100. Voy. auſſi Preface de l'Evêque de Salisbury p. 20.

de remener le Dr. Clarke ; „ & s'il y avoit quelqu'un en „ Angleterre capable de le convaincre ſur cet article, dit „ Mr. Whiſton (43), c'étoit le Dr. Smalridge, qui avoit „ examiné à fond mon quatrième Volume (44), qui poſ„ ſédoit parfaitement les Ouvrages où il falloit puiſer ſes „ preuves, & qui ne manquoit ni de ſagacité ni de bon„ ne volonté pour leur donner du poids. Il ne réuſſit „ cependant point ; au contraire, les Aſſiſtans furent gé„ néralement convaincus, que les preuves du Dr. Clar„ ke l'emportoient en évidence & en force ſur les ſien„ nes ; & je ne puis dire avec certitude, ſi le Dr. Smal„ ridge n'en ſentit pas lui même quelque choſe. Ce qu'il „ y a de certain, & qui a paru, c'eſt qu'excepté qu'il a „ condamné les *Ariens* groſſiers, que ni le Dr. Clarke, „ ni moi n'avons jamais defendus, il aima mieux dans la „ ſuite renvoyer à ceux qui avoient ſoutenu la cauſe de „ la Doctrine d'Athanaſe, que d'entreprendre jamais de „ la défendre directement lui-même. Auſſi n'a-t-il pu é„ chapper au ſoupçon d'avoir du penchant pour ce qu'on „ a qualifié dans ces derniers tems d'*Arianiſme*, ſur-tout „ à Oxford."

(43) *Mem. Hiſtor.* p. 87.

(44) *Du Rétabliſſement de l'Ancien Chriſtianiſme.*

[*T*] *Un Recueil de diverſes Pièces, auxquelles elle avoit donné occaſion.*] Elles parurent in-8. ſous ce titre : *Recueil de divers Ecrits compoſés par Mr. Leibnitz & par le Dr. Clarke en 1715 & 1716, ſur les Principes de la Philoſophie & de la Religion Naturelle. On y a joint quelques autres Lettres ſur la Liberté & la Neceſſité, ecrites de Cambridge au Dr. Clarke, & les Reponſes du Docteur ; comme auſſi des Remarques ſur un Livre intitulé*, Recherches Philoſophiques ſur la Liberté de l'Homme. Les Lettres écrites de Cambridge ſont de Mr. *Richard Bulkeley*, Auteur d'un Poëme Anglois en XII Livres, intitulé *Le dernier Jour* ; & mort au mois de Septembre 1718, âgé d'environ vingt-quatre ans. Les *Recherches Philoſophiques ſur la Liberté* ſont de Mr. *Antoine Collins* (45). Toutes les Pièces qu'on trouve dans ce Recueil ont paru en François, de la Traduction de Mr. Des-Maizeaux, dans le prémier Volume du *Recueil de diverſes Pièces ſur la Philoſophie, la Religion Naturelle, l'Hiſtoire, les Mathematiques* &c. *par Mrs.* Leibnitz, Clarke, Newton, *& autres Auteurs célebres.* Amſterdam 1720 in-12. En tendant compte de cet Ouvrage, le Dr. Sykes remarque „ que c'eſt la *Philoſophie* „ qui nous met en état de décider les Queſtions touchant „ la *Liberté* & la *Neceſſité* ; qui nous inſtruit des *Forces* de „ la *Matière* & du *Mouvement* ; qui nous fournit les plus „ fortes preuves de l'Influence continuelle de Dieu dans le „ Gouvernement du Monde ; & qui, autant qu'elle eſt „ oppoſée aux Hypothèſes, autant confirme-t-elle la Reli„ gion Naturelle, & démontre-t-elle qu'il doit y avoir un „ Etre intelligent *Libre*, par la *Volonté* duquel tout eſt di„ rigé." Il ajoute, que c'eſt par-là que le Dr. Clarke a fait voir clairement, *que ſi toutes choſes ſe font par une Néceſſité aveugle, il ne peut y avoir dans les Etres intelligens de mérite ou de démerite perſonnels ; que de pareilles Créatures ne peuvent être des objets de recompenſe ou de châtiment ; qu'il y auroit de l'injuſtice en Dieu, d'infliger des punitions à des Inſtrumens purement paſſifs, & qui ne ſont pas maîtres d'eux-mêmes ; & enfin, que s'il rendoit de pareils Etres heureux, ce ſeroit par un pur effet de ſon bon-plaiſir, & non par égard pour leur conduite.* „ La Religion, tant *Natu„ relle* que *Révelée*, dépend de la véritable déciſion de ces „ queſtions : c'eſt ſur cela qu'elle eſt fondée. Le Dr. „ Clarke crut donc avec raiſon, qu'à moins que les hom„ mes ne ſoient des Agens libres, leurs actions ne peu„ vent être dignes de louange ou de blâme devant Dieu, „ & que ſi les actions des hommes ſont indifférentes, tous „ les prémiers principes de la Morale ſont anéantis. C'eſt „ ce qui l'engagea à écrire ces *Lettres* à Mr. Leibnitz, & „ à publier ſes *Remarques* ſur les *Recherches Philoſophiques* „ *ſur la Liberté Humaine.*" L'Evêque de Salisbury nous apprend auſſi, que la Diſpute entre notre Auteur & Mr. Leibnitz dura longtems en particulier, les Lettres paſſant par les mains de la feue Reine, alors Princeſſe de Galles, *ſous les yeux de laquelle le Combat ſe donnoit* en quelque façon ; & qu'elle roulоit principalement ſur l'important & difficile ſujet de la *Liberté* & de la *Neceſſité*. Cet article de la *Liberté*, „ étoit l'article du cœur pour lui. Il ex„ celloit, & s'élevoit fort au-deſſus des autres, dès qu'il „ en étoit queſtion, ſoit en converſation particulière, „ ſoit en diſpute publique. Mais il n'a jamais plus excel„ lé, que lorſqu'il a été preſſé par toute la force de ſa„ iſonnement d'un auſſi habile Antagoniſte. Cela l'obli„ gea à ſe ſervir de tous ſes talens pour mettre une bon„ ne fois cette matière dans le plus grand jour, & à cou„ vert du danger d'être enveloppée d'obſcurités métaphy„ ſiques, & pour donner leur dernière perfection aux preu„ ves d'une Vérité, qui doit être à jamais le principe de „ la Vertu dans les hommes, & qui eſt le ſeul & unique „ fondement, ſur lequel les Créatures intelligentes peu„ vent être appellées à rendre compte de leurs actions. „ Et comme c'eſt le dernier Ouvrage du Dr. Clarke ſur „ ce ſujet, que des Eſprits ſombres ou artificieux avoient „ ſi fort embrouillé ; je prendrai la liberté de dire, *conti„ nue-t-il* (46), par rapport à tout ce qu'il a fait dans ce „ genre, depuis ſon *prémier Diſcours* ſur l'*Exiſtence de* „ *Dieu*, juſqu'à ces *Lettres*, que ſes Ecrits deſtinés à é„ claircir cette matière, ſont & ſeront à jamais un monu„ ment durable d'un Génie, qui ſavoit répandre la lu„ mière où regnoient les ténèbres, & introduire la ra„ ſon & la clarté d'expreſſion dans le ſéjour même de „ l'Obſcurité & du Galimatias. Car tel avoit été ce ſu„ jet avant nous, entre les mains de la plupart de ceux „ qui avoient entrepris de le traiter, ſoit qu'ils euſſent „ cherché à l'obſcurcir par des termes qui ne ſignifioient „ rien, ou qu'ils n'euſſent pas eu la capacité d'en parler „ d'une manière claire & ſolide." Mr. Whiſton rapporte (47), que le Chevalier Newton avoit dit un jour agréablement au Docteur, *qu'il avoit touché Leibnitz au cœur par ſa Replique.* Mr. Trenchard dans une de ſes *Lettres* (48) ſur la Néceſſité des Actions Humaines, a fait quelques Critiques d'un ou de deux endroits des *Remarques* du Docteur, *ſur les Recherches Philoſophiques ſur la Liberté Humaine* ; quoiqu'en même tems il l'appelle *un très grand Homme, juſtement eſtime*, & *un très digne & très ſavant Ecrivain.* Le Docteur avoit fait des Remarques ſur ces Lettres, qui ſubſiſtent encore manuſcrites.

(45) Voy. Article COLLINS (ANTOINE).

(46) Pag. 31, 32.

(47) *Mem. Hiſtor.* p. 178.

(48) Signée *Diogenes*, & publiée dans le *British Journal* num. 17. du 19 Janv. 1723.

[*V*] *Le changement qu'il fit en 1718 aux Doxologies, qui ſont à la fin de chacun des Pſeaumes en vers . . . donna occaſion à une grande diſpute ſur les Doxologies de la Primitive Egliſe.*] S'étant fait cette année une nouvelle Edition de *Pſeaumes & d'Hymnes choiſis* pour l'uſage de l'Egliſe Paroiſſiale & des Chapelles dépendantes de la Paroiſſe de S. James, Mr. Clarke y fit quantité de changemens, comme les Recteurs ou Curés ſes prédéceſſeurs dans cette Paroiſſe l'avoient fait, & entre autres dans les Doxologies, où il mit : *A Dieu, par Jéſus ſon Fils unique, ſoit toute gloire* &c. *A Dieu, par Jéſus ſon Fils notre Seigneur, ſoit toute gloire* &c. Mr. Whiſton obſerve (49), que les Formules des Doxologies „ n'étant réglées ni par les Loix, „ ni par aucune Autorité Eccléſiaſtique ou Civile, il ſem„ ble qu'il dépendoit des Directeurs des Ecoles de Cha„ rité, & des Curés des Paroiſſes, de régler là-deſſus ce „ qu'ils jugeoient à propos. Le changement que fit le „ Dr. Clarke, ſi je ne me trompe, conſiſtoit à dire : *A* „ *Dieu, par Jéſus-Chriſt ſon Fils, notre Seigneur, ſoit* „ *toute gloire* ; la plus ancienne Formule Chrétienne qu'il „ y ait à préſent dans l'Egliſe, & la plus ordinaire à la „ fin des Prières & des Actions de graces dans notre Li„ turgie publique." La *Société pour la Propagation de la Foi* aiant répandu un grand nombre d'Exemplaires de ces *Pſeaumes & Hymnes choiſis*, avant qu'on ſe fût apperçu de l'altération des Doxologies, quelques-uns des Correſpondans de cette Société à la Campagne lui en firent des plaintes. Quelques-uns des Membres accuſérent le Dr. Clarke d'avoir fait ces changemens dans le deſſein de ſurprendre la Société ; mais l'affaire aiant été approfondie, il parut, que le Docteur avoit fait faire cette Edition pour ſa Paroiſſe ſeule, & avant que la Société eût penſé à en acheter des Exemplaires : Il fut donc juſtifié par la pluralité des Membres. Mais l'Evêque de Londres jugea à propos d'écrire une *Lettre à tous les Curés de ſon Diocèſe, pour leur défendre de faire aucun changement dans les Doxologies* ; elle eſt datée du 18 Décembre 1718, & commence ainſi : „ *Révérends Frères :* Il y a une choſe, qui „ demande vos ſoins & votre attention, que je crois de„ voir vous recommander très fortement, & que vous ê„ tes obligés de regarder comme néceſſaire pour le main„ tien des fondemens mêmes de la Foi. Quelques per„ ſonnes, que je crains qui n'aient été ſéduites *par les* „ *illuſions de l'Orgueil & de l'Amour-propre*, ont publié „ depuis peu de *nouvelles Formules de Doxologie, entière-* „ *ment conformes à celles de quelques anciens Hérétiques*, „ qui avoient l'impiété de nier une Trinité de Perſonnes „ dans l'Unité de l'Eſſence Divine. Je vous avertis donc „ & je vous charge ſur vos ames, que comme vous eſpé„ rez d'obtenir miſéricorde de Dieu le Père, par les mé„ rites de Jéſus-Chriſt notre Seigneur, & par la ſanctifica„ tion du S. Eſprit, trois Perſonnes & un ſeul Dieu bé„ nit éternellement, vous faſſiez tous vos efforts auprès „ de vos divers Troupeaux, pour leur inſpirer une gran„ de horreur pour les ſuſdites nouvelles Formules ; & ſur„ tout que vous ne ſouffriez pas qu'on s'en ſerve, ni dans „ vos Egliſes, ni dans aucune Ecole, où il dépendra de „ vous d'empêcher ce pernicieux abus &c." Cette Lettre fut attaquée dans la *Lettre de Remercimens de Mr. Whiſton à Mylord Evêque de Londres, pour ſa Lettre au Clergé de ſon Diocèſe, contre l'uſage des* nouvelles Formules de Doxologies &c. datée du 17 Janvier 1718-9, & dans l'*Humble Apologie de S. Paul & des autres Apôtres ; ou les Doxologies dont ils ſe ſont ſervis juſtifiées de l'accuſation d'Hereſie.* *Par* Corneille Pacts. Londres 1719 in-8. Peu de tems après on publia un Traité Ironique intitulé : *Défenſe de*

(49) *Mem. Hiſtor.* p. 99.

au Symbole & à la doctrine d'Athanase. En 1724 il fit imprimer in-8. dix-ſept Sermons prononcés en diverſes occaſions, dont onze n'avoient point encore paru ; & l'année ſuivante il publia ſon *Diſcours ſur la Connexion qu'il y a entre les Prophéties du Vieux Teſtament, & l'Application que les Ecrivains du Nouveau en font à Jéſus-Chriſt*, cootre le Livre de Collins, qui a pour titre, *Les fondemens & les raiſons de la Religion Chrétienne*; & uo *Sermon prononcé dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. James*, le 18 d'Avril 1725, *à l'occaſion d'une Ecole de Charité, que l'on fondoit pour l'inſtruction des Servantes.* En 1727, à la mort du Chevalier Newtoo, la Cour lui offrit la place d'Intendant de la Monnoie, qui rapporte annuellement douze à quinze-cens livres ſterling; mais il la refuſa (*n*). En 1728 il écrivit une *Lettre à Mr.* Benjamin Hoadley, *à l'occaſion de la Diſpute touchant la proportion de la viteſſe & de la force dans les Corps en mouvement*, imprimée dans les *Tranſactions Philoſophiques* n°. 401. An commencement de l'année ſuivante, il publia à Londres io-4. les douze prémiers Livres de *l'Iliade d'Homère*, avec une Verſion Latine très correcte & de ſavantes Notes [*X*], dédiés au Duc de Cumberland. Malgré tant de travaux, le Dr. Clarke avoit toujours joui d'une ſanté vigoureuſe, n'aiant jamais eu de maladie qui l'eût arreté, que la petite Vérole dans ſa jeuneſſe; mais étant ſorti le Dimanche matin 11 de Mai 1729 pour aller prêcher devant les Juges du Royaume dans leur Chapelle, il fut ſaiſi tout à coup d'un mal de côté, qui le mit hors d'etat de faire ſa fonction. On fut obligé de le ramener chez lui, où il ſe mit d'abord au lit. L'aprés-midi, il ſe trouva ſi ſoulagé, qu'il ne voulut pas permettre qu'on le ſaignât, aiaot toujours eu une grande averſioo pour la ſaignee. Mais le lendemain matin ſur les deux heures, le mal de coté le reprit avec tant de violence, qu'il fallut appeller inceſſamment le Médecin, qui aprés l'avoir fait ſaigner deux fois, & s'être ſervi de quelques autres remédes avec ſuccès, le crut abſolumeot hors de danger, & lui-meme crut l'être. Il demeura dans cet état de convaleſcence apparente juſqu'au Samedi matin, qu'à la grande ſurpriſe de ceux qui étoient autour de lui, ſa tête s'embarraſſa, & il perdit bientôt l'uſage de ſes ſens, qu'il ne recouvra plus, car il expira ſur les huit heures du ſoir de ce même jour 17 de Mai 1729. Il avoit épouſé Catherine, fille unique de Mr. Lockwood Curé du petit Maſſingham dans le Comté de Norfolk, doot il a eu ſept enfans, deſquels deux ſont morts avant lui, & un autre peu de ſemaines aprés lui (*o*). Nous doonerons ſon Caractére ci-deſſous [*T*]. La ſeue Reine l'honora conſtamment de ſon eſtime juſqu'à ſa mort, témoignant le cas qu'el-

(*n*) Whiſton p. 138. 216.

(*o*) Preface p. 13—14. *Voy.* Sykes *Eloge du Dr. Clarke* ubi ſupra.

de l'Evêque de Londres, en réponſe à la Lettre de Remercîment de Mr. Whiſton, *adreſſée a l'Archevêque de Canterbiry. Avec une Défenſe des derniere efforts du Dr. Sacheverell pour chaſſer Mr. Whiſton de l'Egliſe.* On fit les Réponſes ſuivantes à la *Lettre de Remerciment* de Mr. Whiſton : *Juſtification de la* Lettre *de Mylord Evêque de Londres* à ſon Clergé : *où l'on établit l'Adoration conſtante du Fils & du S. Eſprit avec le Pére dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, & l'Antiquité de la Doxologie en uſage dans l'Egliſe Anglicane. Par un Fidéle.* Londres 1719 in-8. *Revue de ce que Mr. Whiſton dit ſur les Doxologies anciennes dans ſa* Lettre de Remerciment à l'Evêque de Londres &c. *Avec quelques Remarques ſur le IV. Volume de ſon* Chriſtianiſme Ancien rétabli. *Par un Prêtre du Diocéſe de Londres.* Londres 1719 in-8. On attribue cette derniére Piéce au Dr. Guillaume Berriman. Mr. Whiſton y répondit par une *Seconde Lettre à Mylord Evêque de Londres ſur les anciennes Doxologies : Ou on examine la* Revue &c. datée du 11 Mars 1718-9. L'Auteur de la *Revue* &c. lui repliqua par une *Seconde Revue* &c.

[*X*] *Il publia à Londres* in-4. *les douze prémiers Livres de l'Iliade d'Homére, avec une Verſion Latine très correcte & de ſavantes Notes.*) Cette Edition parut ſous ce titre: *Homeri Ilias, Græcè & Latinè. Annotationes in uſum Sereniſſimi Principis Gulielmi Auguſti Ducis de Cumberland &c. Regia juſſu ſcripſit atque edidit S. Clarke, S. T. P.* L'Evêque de Salisbury dit (50), que la Verſion eſt preſque entiérement nouvelle ; & la Dr. Sykes obſerve (51) que ſes Notes ont eu non ſeulement l'approbation des Régens des grandes Ecoles d'Angleterre, telles que celles d'Eaton, de Weſtminſter, de S. Paul &c. mais que le Dr. Bentley lui-même en a fait le plus bel éloge, en diſant que c'eſt un Ouvrage au-deſſus des traits de l'Envie, *ſupra omnem invidiam*, & que l'Auteur méritoit le titre de *Prince de tous les autres* (*longè omnium Princeps*). L'Evêque de Salisbury nous apprend (52), qu'Homére étoit ſon Poéte favori, & que ſon admiration pour cet Auteur alloit quelquefois juſqu'à une eſpéce d'enthouſiaſme, qui ne lui étoit d'ailleurs guéres naturel : „ en quoi il alloit au-delà „ d'Horace ; & il étoit ſi éloigné de convenir qu'il y eût „ la moindre tache dans ſon Auteur chéri, qu'il s'étoit „ donné beaucoup de peine pout découvrir le ſens, & „ eendre raiſon de tous les endroits & de tous les mots, „ qui pouvoient faire naitre quelque difficulté. On peut „ regardne à préſent la Verſion, avec les Corrections qu'il „ y a faites, comma très exacte; & ſes Notes ſont un vral „ Tréſor d'Erudition Grammaticale & Critique. Appellé à cette tâche par un ordre Royal, il l'a remplie d'une maniére vraiment digne du jeune Prince pont le „ quel il travailloit." Mr. Whiſton remarque (53), qu'il avoit déja commencé cet Ouvrage dans ſa jeuneſſe, & qu'il *mit les Notes au net, plutôt qu'il ne les fit à neuf.* Nous apprenons de l'Eloge du Dr. Sykes (54), qu'il travailloit à la ſuite de cet Ouvrage, & qu'il en avoit déja achevé quatre Livres, lorſqu'il fut attaqué de la maladie qui lu mit au tombeau. Les autres douze Livres ont été publiés par ſon fils, à Londres en 1732 in-4. ſous ce titre: *Homeri Ilias, Græcè & Latinè, cum Annuationibus Samuelis Clarke* S. T. P. *nuper defuncti, Vol.* II. *Editis atque imperfectis ſupplevit Samuel Clarke Filius*, S. R. S. Mr. Clarke apprend au Lecteur dans ſa Préface, que ſon pére avoit fini ſes *Notes* ſur les trois prémiers Livres, & ſur le quatriéme juſqu'au vers 359, & qu'il avoit revu la Texte & la Verſion juſqu'au vers 510. Il s'en eſt fait une ſeconde Edition à Londres au 1735 en 2 Vol. in 8.

(50) Preface p. 22.

(51) *Eloge* p. 62.

(52) *Ubi ſupra* p. 36.

(53) *Mem. Hiſtor.* p. 142.

(54) P. 63.

[*T*] *Nous donnerons ſon Caractère ci-deſſous.*] On trouve un portrait fort avantageux de notra Auteur dans une Brochura qui a pour titre : *Les Difficultés & le Découragement, qui accompagnent l'Etude de l'Ecriture Sainte, quand on en veut juger par ſoi-même*, qu'on attribue au Dr. Hare, Evêque de Chicheſter. „ Le Dr. *Clarke* a toutes „ les bonnes qualités, qui le peuvent rendre recommandable. Il poſſéde toutes les Sciences qui conviennent à „ un Eccléſiaſtique, à un degré où il y en a peu qui en „ poſſedent une ſeule. A une grande intelligence des „ Langues ſavantes, il joint une vaſte connoiſſance de la „ plus ſaine Philoſophie, & des Mathématiques, comma „ il paroit par ſes Ouvrages Latins. Ceux qu'il a publiés „ en Anglois, ſont des témoignages ſi autentiques de ſa „ piété & de ſon profond ſavoir en matiére de Théologie, & ils ont fait tant de bien à la Religion ; que ſi „ tout autre homme que lui, qui ne ſeroit pas ſoupçonné d'Héréſie, en étoit l'Auteur, ils n'auroient pu manquer de lui aſſurer l'eſtime & l'amitié de tous les bons „ Anglicans, ſur-tout des Eccléſiaſtiques. Un tempérament des plus heureux rehauſſa en lui l'éclat de tant „ de piété & de ſavoie, auſſi-bien que du bon uſage qu'il „ an fait. Toutes ſes actions ſont voir une humeur douce, agréable, modeſte, obligeante au ſuprême degré; „ & dans tout ce qu'il dit ou écrit, il ne paroit ni paſſion, „ ni vanité, ni arrogance, quoique ce ſoient-là des défauts dont les plus honnêtes-gens mêmes ne ſont pas „ toujours exemts, lorſqu'ils ont affaire à des Antagoniſtes opiniâtres & inſolens, ſur-tout à ceux qui attaquent „ les fondemens de la Vertu & de la Religion. Tel eſt „ le ſavoir, tel eſt le naturel de ce Grand Homme, qui „ par ſon application à l'étude de l'Ecriture Ste., a donné lieu de le ſoupçonner d'Héréſie." Le Dr. Sykes, dans l'Eloge du Docteut, nous dit (55) „ qu'il excelloit dans „ la Philoſophie, les Mathématiques, la Théologie, & la „ Critique, comme s'il eût fait de chacune de ces Sciences ſon unique étude ; & qu'à quelque Science ou à „ quelque partie des Sciences qu'il s'appliquât, il s'y diſtinguoit à un point, que ſi tout autre avoit excellé „ dans une ſeule, comme il excelloit dans toutes, il eût „ par cet endroit mérité le titre de Grand-Homme. *Que* comme il ſe diſtinguoit dans toutes ces Sciences, on ne „ peut auſſi lire ſes Ouvrages, ſans s'appercevoit qu'il les a conſtamment fait ſervir au bien & à l'avantage de la „ Vertu & de la Religion (56). *Qu'en* qualité de Critique, il poſſédoit parfaitement toutes les fineſſes des Langues Grecque & Latine (57) ; & *qu'en* qualité de Prédicateur, il avoit le rare talent d'éclaircir les Textes les „ plus obſcurs de l'Ecriture. Il avoit coutume de comparer enſemble les Paſſages, & d'éclaircir l'un par l'autre: & il montroit toujours qu'il régnoit dans toute la „ Bible autant de clarté que de raiſon. Il avoit étudié à „ fond les expreſſions des Livres Sacrés, dont il poſſé„ doit parfaitement la Langue & le ſtyle (58)." L'Evêque de Salisbury s'eſt fort étendu ſur ſon caractére (59), & il remarque qu'il avoit un génie naturel, aſſez excellent pour le mettre au rang des Grande-Hommes, indépendamment des talens acquis par l'étude ; & qu'il avoit autant de ſavoir, qu'il en faut pour diſtinguer un génie plus commun que le ſien, & pour lui donner de la téputation dans le Monde. „ Que les prémiers traits de con„ noiſſance ſembloient à quelques égards lui être preſ„ que naturels, ſe développant à la préſence des objets, „ & aiant cru pour ainſi dire à meſure que ſon eſprit s'é„ toit cultivé & perfectionné (60)." Mr. Whiſton en rapporta un exemple (61), qu'il tenoit du Docteur lui-même. Un de ſes parens lui demanda un jour, lorſqu'il é-

(55) Id. ibi p. 18. 14.

(56) Ibid. p. 22.

(57) Ibid. p. 64

(58) Idem p. 14 & ſuiv.

(59) Preface p. 35.

(60) Idem p. 35.

(61) *Mem. Hiſtor.* p. 22. 23.

toit

qu'elle faiſoit de ſon eſprit & de ſon ſavoir, par les fréquentes converſations qu'elle avoit avec lui ſur les matiéres les plus importantes de la Philoſophie & de la Religion; & il ne ſe paſſoit guéres de ſemaine, qu'elle ne reçût avec plaiſir quelque preuve de la grandeur de ſon génie & de la ſupériorité de ſes lumiéres. On a imprimé depuis ſa mort ſon *Expoſition du Catéchiſme de l'Egliſe Anglicane* [Z], Londres 1729 in-8. & dix Volumes de *Sermons*. Ces Ouvrages ont été publiés par ſon frére le Dr. Jean Clarke, Doyen de Salisbury. Il avoit de grands ſcrupules ſur la ſouſcription aux Articles de l'Egliſe Anglicane [AA]. Comme il s'étoit fort attaché à l'étude des Livres Prophétiques, & à ceux du Nouveau Teſtament en particulier, il témoignoit quelquefois la crainte qu'il avoit, que la face du Proteſtantiſme ne fût un jour couverte d'une auſſi grande corruption que celle du Papiſme l'avoit jamais été, avant que la bienheureuſe liberté & la lumiére de l'Evangile en euſſent pris la place (p). Sa ſageſſe, ſes connoiſſances, ſa converſation inſtructive, ſa diſpoſition à raiſonner ſur toutes ſortes de ſujets, & ſon affabilité, le faiſoient admirer, aimer, & rechercher de tout le monde. Il étoit d'un ſecret impénetrable ſur tous les autres ſujets (q). Dans les premiers tems de ſa vie, il ne ſe faiſoit point une peine de répondre par Lettres aux gens graves qui le conſultoient; & c'eſt ainſi qu'il avoit écrit ſes *Lettres* à Mr. Mayo, avec ſa franchiſe ordinaire & une innocente liberté: mais quand il vit l'uſage qu'on en faiſoit, & qu'on rendoit publiques ces Lettres qu'il avoit écrites en confidence comme à un intime ami, il réſolut de ne plus écrire ainſi ſur des matiéres Théologiques, pour éviter de pareils inconvéniens (r). Il avoit une facilité ſurprenante pour le travail, aiant compoſé ſes Ouvrages au milieu de continuelles diſtractions, ne s'étant jamais fait celer à perſonne de ceux qui venoient pour lui parler; & ſi l'on fait réflexion, qu'il étoit à la tête d'une tres nombreuſe Paroiſſe, qu'il avoit grand nombre de connoiſſances & d'amis, beaucoup d'affaires indiſpenſables, outre ſes affaires domeſtiques, l'on comprendra aiſément, qu'il n'auroit pu vraiſemblablement écrire autant qu'il l'a fait, s'il n'eût été capable de faire plus d'ouvrage en une heure, que d'autres n'en font en pluſieurs (s). Mr. Whiſton nous apprend (t) que le Dr. Clarke étoit, auſſi-bien que le Chevalier Newton, du méme ſentiment que lui ſur l'article de l'Eternité des Peines de l'Enfer, contre laquelle Mr. Whiſton s'étoit declaré dans ſes *Sermons & Eſſais* [BB].

(p) Sykes *Eloge* p. 63.

(q) Idem p. 63.

(r) Id. ibid. p. 64. 65.

(s) Id. ibid. p. 67.

(t) *Mem. Hiſtor.* p. 90.

toit encore fort jeune, ſi Dieu peut faire tout? Il répondit qu'oui. On lui redemanda, ſi Dieu pouvoit donc mentir? Il répondit que non. Il concevoit que la queſtion ſuppoſoit que c'étoit la ſeule choſe que Dieu ne pouvoit faire; & il étoit ſi jeune, qu'il n'oſa jamais affirmer qu'il y eût quelqu autre choſe que Dieu ne put pas faire; mais il ſe ſouvenoit très bien, qu'il étoit intimement convaincu en lui-même, qu'il y avoit encore une choſe que Dieu ne pouvoit faire, qui étoit *d'anéantir l'Eſpace* de la Chambre où ils étoient; & il paroit qu'il penſoit juſte, ſelon la Philoſophie du Chevalier Newton. L'Evêque remarque (62) „ qu'il avoit un bonheur aſſez rare parmi „ les plus grands Hommes, c'eſt que la mémoire égaloit „ en lui le jugement, ce qui eſt la plus grande idée qu'on „ en puiſſe donner. Il eſt vrai que cela ne paroiſſoit pas „ dans les petites choſes, ni ſur chaque partie des con„ noiſſances qu'il avoit. Mais dans ce qui regardoit les „ Auteurs Claſſiques & les plus purs de l'Antiquité, ou „ quelque partie de la Philoſophie, auſſi-bien que ce „ qu'on peut nommer véritablement *Theologie*, ſa mémoi„ re étoit excellente, & lui étoit d'un grand uſage dans „ ſes études, & dans la converſation." L'Evêque ajoute, que ſon grand but dans la *Theologie*, étoit de mettre au-deſſus de toute contradiction tout ce qui pouvoit ſervir d'appui à la Religion, & de faire ſentir l'évidence de ce qu'on pouvoit fonder là deſſus (63). Il excelloit dans la *Phyſique* & dans les *Mathematiques* dont la connoiſſance y eſt néceſſaire, malgré ſes autres occupations, comme ſi ç'eût été ſon étude favorite. „ Non qu'il n'eût peut-être „ pu trouver lui-méme le tems de faire les Expériences „ & les Calculs néceſſaires: mais il avoit je ne ſai quelle „ heureuſe diſpoſition de génie, qu'il comprenoit d'a„ bord, ce qui coûte aux autres beaucoup de peine & de „ travail; & le talent de juger des nouveaux Syſtémes, ou „ des nouvelles Propoſitions, par les connoiſſances certai„ nes qu'il poſſédoit déja; ce qui joint à une mémoire „ qui ne lui manquoit guéres ſur ces ſortes de ſujets, le „ faiſoit regarder par ſes Connoiſſeurs, comme un des „ meilleurs Juges pour décider du fort & du foible d'un „ argument, ou d'une démonſtration apparente dans ces „ matéres (64)." Le Prélat remarque enſuite (65) „ que „ ſa manière de prêcher étoit telle, qu'on devoit naturel„ lement l'attendre d'un homme d'un génie auſſi critique, „ & d'un jugement auſſi ſolide. Son but n'étoit point de „ remuer les paſſions, & ce n'étoit pas non plus ſon ta„ lent; auſſi étoit-il aſſez ſage pour ne jamais l'entrepren„ dre, parce qu'il ſentoit bien qu'il ne réuſſiroit point. „ Si c'étoit-là un défaut, c'étoit un défaut dans ſa conſti„ tution & dans ſon tempérament. Mais d'ailleurs il pen„ ſoit & s'exprimoit en Maître. Sa méthode d'expliquer „ les expreſſions de l'Ecriture, en raſſemblant & compa„ rant tous les paſſages paralléles qui avoient un vrai rap„ port à ſon ſujet, étoit ſi belle & ſi convaincante, que „ le plaiſir qu'on en retiroit, ſurpaſſoit la peine que le „ défaut de mouvement pouvoit faire." L'Evêque finit en diſant (66): „ Que ce qui donnoit de la force & du „ poids à ſa Prédication, & à ſes Diſcours inſtructifs, é„ toit ſon exemple, & la manière dont il rempliſſoit tous „ ſes devoirs, en qualité d'homme, & en qualité de Chré„ tien. Sa piété étoit mâle & ſans affectation, ſolide, & „ nullement ſaſtueuſe. Sa charité de ſentiment s'étendoit „ à tous les hommes ſans réſerve, & ſa bénéficence auſſi „ loin que l'état de ſa famille le permettoit ſelon les ré„ gles de la prudence. L'amour des Libertés Civile & Re„ ligieuſe du Genre humain, étoit un principe dominant „ dans ſon cœur & dans ſa conduite. En un mot, de„ puis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort, ſes mœurs furent tou„ jours ſans reproche. Il régnoit dans toutes ſes manié„ res une douceur & une innocence frappantes; & toute „ ſa vie, lorſqu'il parut dans le grand monde, ſervit d'or„ nement & d'appui à la Religion, qu'il a ſi bien défen„ due avec ſa plume."

(62) P. 55.

(63) Ibid.

(64) Id. ib. p. 10.

(65) P. 41.

(66) P. 44. 45.

[Z] *Son* Expoſition du Catéchiſme de l'Egliſe Anglicane.] Cet Ouvrage fut attaqué, peu après qu'il eut paru, par le Dr. Daniel Waterland, dans ſes *Remarques ſur* l'Expoſition du Catéchiſme &c. *du Dr. Clarke*. Londres 1730 in 8. Le Dr. Arthur Aſbley Sykes y répondit d'abord par une Brochure, intitulée: *Reponſe aux* Remarques &c. Londres 1730 in-8. Le Dr. Waterland repliqua par une Brochure, qui a pour titre: *Conſiderations ſur la Nature, l'Obligation, & l'Efficace des Sacrements de l'Egliſe Chrétienne: on y fait voir d'une maniére claire & diſtincte la valeur comparative des Devoirs moraux & poſitifs. Par l'Auteur des Remarques*. Londres 1730 in-8. Le Dr. Sykes repliqua par ſa *Defenſe de la* Réponſe aux Remarques *ſur* l'Expoſition du Catéchiſme de l'Egliſe Anglicane par le Dr. Clarke; *où l'on etablit la Difference qu'il y a entre les Devoirs moraux & les Devoirs poſitifs: Ou Reponſe à une Brochure intitulée*, Conſidérations ſur la Nature &c. Londres 1730 in-8. Un Auteur anonyme attaqua auſſi le Dr. Waterland par une Brochure qui a pour titre: *Conſidérations ou l'on etabli l'Excellence comparative & l'Obligation des Devoirs moraux & des Devoirs poſitifs; ou Reponſe à une Brochure intitulée*, Conſidérations ſur la Nature &c. Londres 1730 in-8. Le Dr. Waterland aiant publié un *Supplement* à ſon Traité qui a pour titre, *Conſidérations ſur la Nature* &c. *des Sacremens de l'Egliſe Chrétienne, où l'on examine plus particuliérement la nature & la valeur des Inſtitutions poſitives, & où l'on répond aux Objections*, Londres 1730 in-8; le Dr. Sykes y fit une *Replique*, intitulée *Les Veritables fondemens de la Religion Naturelle & de la Religion Revelée; ou Reponſe au* Supplément *au Traité intitulé* Conſidérations &c. Londres 1730 in-8. Le Dr. Waterland aiant critiqué cette Piéce dans l'*Apoſtille* de la *Seconde Partie de ſa Defenſe de l'Ecriture*, le Dr. Sykes publia: *Reponſe à* l'Apoſtille *de la* Seconde Partie *de la* Défenſe de l'Ecriture, *ou l'on fait voir, que ſi l'Ecriture n'eſt pas un Guide ſuffiſant dans les matiéres de la Religion, le gros du Genre-humain n'a eu pendant quatre mille ans, aucun Guide ſuffiſant dans les matieres de la Religion*. Londres 1731 in-8.

[AA] *Il avoit de grands ſcrupules ſur la Souſcription aux Articles de l'Egliſe Anglicane.*] C'eſt le Dr. Sykes, qui nous apprend cette particularité (67). Il dit que Mr. Clarke ſouhaitoit ſouvent qu'on examinât mûrement, & qu'on ne mît pas au nombre des conditions de Communion, des choſes ſuſpectes à bien des perſonnes, & condamnées par d'autres. Il croyoit que le plus grand bonheur qui pourroit arriver, ce ſeroit de voir retranché des Liturgies du Service Divin, ce qui fait naître les ſcrupules de tant de gens ſavans & pieux, & de réduire la Doctrine Chrétienne au Nouveau Teſtament ſeul; & qu'il eût été juſte de n'exiger des Prédicateurs de l'Evangile, que ce qui étoit conforme à la pratique de l'Egliſe Primitive. C'étoit-là, ſelon lui, le ſeul moyen de rendre les vrais Chrétiens tranquilles, les hommes plus charitables les uns envers les autres, & de mettre ceux qui gouvernent l'Etat & l'Egliſe en état de vaquer aux importantes affaires qui les occupent, avec beaucoup moins de peine & d'embarras.

(67) *Eloge* p. 65. 66.

[BB] *Mr. Whiſton nous apprend que le Dr. Clarke étoit, auſſi-bien que le Chevalier Newton, du même ſentiment que lui ſur l'article de l'Eternité des Peines de l'Enfer, contre laquelle Mr. Whiſton s'étoit declaré dans ſes Sermons & Eſſais.*] Voici le paſſage des *Sermons & Eſſais*, où cet Auteur a exprimé ſon ſentiment ſur ce ſujet (68): „ A „ l'égard de l'*Eternité* des Peines de l'Enfer, je l'admets „ au-

(68) P. 220. 221. Londres 1709.

„ autant qu'elle ſe trouve renfermée dans la terme de „ *ἀιώνιος*, auquel le mot d'*Eternité* répond : c'eſt-à-dire, „ qu'il eſt certain que ces Peines dureront autant que l'e- „ xiſtence des Méchans qui les ſouffriront, ou pendant „ ces *αἰῶνες τῶν αἰώνων*, ces périodes longs & indéterminés, pendant leſquels leur vie ſera conſervée par la Puiſ- „ ſance Divine; enſorte que rien ne terminera leurs tour- „ mens, que ce qui terminera auſſi leur vie & leur con- „ dition pour jamais. Si l'Ecriture entend quelque choſe „ de plus par cette *Eternité* des Peines de l'Enfer, c'eſt ce „ que je ne décideral pas poſitivement ici; mais comme „ je trouve que les plus anciens Ecrivains Eccléſiaſtiques „ penchent pour cette Expliestion, & qu'elle ſuffit plei- „ nement aux grandes fins de la Religion, qu'elle paroit „ auſſi plus conforme à la Bonté Divine, ſi même elle ne „ donne un nouvel appui à la Juſtice de Dieu, & qu'elle „ prévient toutes les chicanes des Incrédules, & que je „ ſuis auſſi perſuadé que c'eſt le vrai ſens des expreſſions „ de l'Ecriture, je m'y tiendrai pour le préſent, laiſſant à „ ceux, qui prétendent que l'Ecriture en dit davantage, „ à juſtifier leur opinion, & à prouver qu'elle eſt raiſon- „ nable, comme ils le trouveront à propos." Le même Auteur nous dit (69), qu'en 1717 il avoit écrit un petit Mémoire, qui n'eſt pas encore imprimé, contenant en abrégé les raiſons ſur leſquelles ſon ſentiment eſt fondé; & que le Dr. Clarke croyoit, *qu'il y avoit peu ou point de gens qui penſent, qui ſoient dans d'autres idées ſur cette matière.* Mr. Whiſton ajoute, que pour lui, il y a pluſieurs années qu'il a cru, „ que ſi l'opinion ordinaire étoit véritablement un dogme de la Religion Chrétienne, il for- „ meroit contre elle une difficulté infiniment plus difficile „ à réſoudre, que toutes les Objections des Incrédules „ d'aujourd'hui, priſes enſemble."

(69) *Mém. Hiſtor.* p. 180.

✿ CLAUDE (JEAN-JAQUES), fils d'Iſaac Claude Paſteur Ordinaire de l'Egliſe de la Haye, & petit-fils du célèbre Jean Claude, naquit à la Haye le 16 Janvier 1684 (*a*). Il fit paroitre dès ſon enfance une avidité extrême pour les Livres & pour la lecture. Son pére s'attacha à cultiver ces heureuſes diſpoſitions, & aiant remarqué que la méthode que ſuivoit un Maitre qu'il lui avoit donné, n'étoit propre qu'à le rebuter, il l'envoya à Utrecht dans une Ecole qui y fleuriſſoit. Le jeune Claude n'y avoit été que deux ans, lorſqu'il eut le malheur de perdre ſon pére: il eut cependant moins lieu de s'en appercevoir que d'autres en pareil cas, aiant retrouvé un ſecond pére en la perſonne de Mr. Martin, ſon parent & ſon Tuteur. Dés l'âge de quatorze ans, Mr. Claude ſe trouva en état de commencer ſes études Académiques. Mr. Burman Profeſſeur aux Belles-Lettres fut le guide qu'il choiſit, pour acquérir avant tout la connoiſſance des Livres & des meilleurs Auteurs [*A*]. De la connoiſſance des Livres, il paſſa à l'étude des Belles-Lettres & des Antiquités, & il s'y diſtingua de bonne heure par deux ſavantes Diſſertations [*B*]. Cette étude l'attacha ſi fort, que Mr. Martin craignit qu'il n'abandonnât le deſſein de paſſer à une autre, plus importante & plus néceſſaire. Une occaſion particulière le détermina à ſe tourner du côté de la Théologie [*C*]. La délicateſſe de ſa ſanté le tra-

(*a*) *Vie de Mr. Claude*, à la tête de ſes *Sermons*, imprimés à Amſt. 1718 in 8. p. XXX.

[*A*] *Mr. Burman fut le guide qu'il choiſit, pour acquérir . . . . la connoiſſance des Livres & des meilleurs Auteurs.*] Ce n'eſt pas une petite étude aujourd'hui, que la connoiſſance des bons Livres, *dit fort bien l'Auteur de la Vie de Mr. Claude* (1). Outre l'ennui & le travail, on s'épargne un tems infini, dont les Gens de Lettres ſurtout doivent être ménagers. D'ailleurs, tout dépend quelquefois du choix que l'on fait faire. On ſe transforme aſſez ſouvent dans les Auteurs, que l'on affectionne. C'eſt ce qui arrive ſur-tout aux jeunes-gens: l'envie que l'on a naturellement de ſavoir, eſt excitée en eux par l'ardeur, qui eſt ordinaire à cet âge: on embraſſe avidement les prémieres vérités qui frappent; ces vérités ne ſont ſouvent que de ſimples lueurs, qui, trouvant l'eſprit vuide, s'y enfoncent, & y laiſſent des traces, qu'on garde toute ſa vie. Il eſt donc important de s'attacher d'abord à des Livres, qui ſoient propres à former le jugement & le goût: pour cela il faut apprendre à les connoitre, car tous n'y ſont pas également propres." On peut ajouter à cela, que la connoiſſance des bons Livres eſt propre à empêcher les jeunes-gens de tomber dans un autre défaut, fort ordinaire, qui eſt de ſe livrer ſans meſure à la lecture de tous les Livres qui leur tombent entre les mains. Ils errent de tous côtés & ne tiennent point de route certaine, ce qui ſouvent ne les mène à rien de ſolide; tout au plus, les met en état de cauſer ſur différens ſujets, ſans en connoitre aucun à fond. Rien n'eſt donc plus utile & plus néceſſaire pour un jeune homme, que d'avoir un bon guide, qui le dirige, & lui trace la route qu'il doit ſuivre, en s'embarquant ſur le vaſte Océan des Lectures.

(1) P. XV. XVI.

[*B*] *Il s'y diſtingua de bonne heure par deux ſavantes Diſſertations.*] Mr. Claude, quoiqu'il n'eût que quinze ans, s'apperçut, qu'à la réſerve d'un certain Stuckius, pas un des Littérateurs n'avoit rien dit de la manière de ſaluer des Anciens; encore celui-ci n'en avoit-il parlé qu'en paſſant. Notre jeune Savant réſolut de faire ſur cette matière une Thèſe publique: mais en travaillant l'Ouvrage, il s'accrut tellement ſous ſa plume, qu'il prit la forme d'un Traité complet, qu'il garda quelque tems dans ſon Cabinet, & qu'il donna enſuite au Public à la ſollicitation de ſes amis, quoiqu'il n'eût alors que dix-huit ans. Il y joignit une Diſſertation ſur les Nourrices & les Pédagogues (2): JOH. JACOBI CLAUDII DISSERTATIO *de* SALUTATIONIBUS VETERUM, *cui additus eſt* DIATRIBE *de* NUTRICIBUS *&* PAEDAGOGIS. Utrecht 1702 in-12. Cet Ouvrage, où il y a beaucoup de netteté & de préciſion, marque que l'Auteur avoit déja prodigieuſement lu, & il lui a valu la gloire d'être mis au rang des Jeunes-gens qui ſe ſont rendus célèbres par leurs études (3). La prémiére Diſſertation, qui roule ſur les Saluta- tions des Anciens, eſt diviſée en neuf Chapitres. L'Auteur explique d'abord les mots, qui ont ſignifié chez les Latins & chez les Grecs, ce que ſignifient chez nous les mots, *Salut*, *Salutation*, *Saluer* &c. Il paſſe de-là aux Formules dont ces Peuples & les Hébreux ſe ſervoient dans leurs Salutations, ſoit quand ils rencontroient quelqu'un, ſoit quand ils le quittoient, ou quand ils lui écrivoient. Aprés avoir expliqué ces Formules, il montre enſuite comment on ſe ſaluoit dans les diverſes occaſions, & ſelon la qualité des perſonnes qu'on ſaluoit. Il remarque, que chez les Romains, les parens & les alliés pouvoient ſaluer leurs parentes en les baiſant à la bouche. Mr. Bernard aiant témoigné (4) douter que cet uſage eût été introduit pour découvrir ſi elles avoient bu du vin, contre la défenſe qui leur en étoit faite; il écrivit ſur ce ſujet à Mr. Claude, qui lui répondit en lui donnant des éclairciſſemens auſſi ſatisfaiſans que l'Antiquité en peut fournir (5). Mr. Claude parle enſuite de la manière dont on ſaluoit les Grands, quand on les rencontroit en chemin. On voit après cela comment on ſaluoit les Souverains, en public & en particulier. On parle auſſi de la coutume établie à Rome, où les Clients alloient tous les matins ſaluer leurs Patrons; & de celle d'aller ſaluer les Dieux. Enfin l'Auteur traite dans le dernier Chapitre, de diverſes autres rencontres, dans leſquelles les Salutations étoient en uſage. Il fait dans la ſeconde Diſſertation, ſur les Nourrices & les Pédagogues, la même méthode qu'il a ſuivie dans la prémière. Il explique en huit Chapitres, ce que ſa lecture lui a fourni de plus important & de plus curieux ſur ce ſujet. Entre autres choſes que Mr. Claude nous apprend, c'eſt que les Anciens, non plus que les gens d'aujourd'hui, n'avoient pas grand ſoin de choiſir d'honnêtes-gens pour leur confier la prémière éducation de leurs enfans; on ne penſe qu'à leur laiſſer du bien, & on épargne ſur leur éducation; ou ſi l'on a le bonheur de rencontrer quelque honnête-homme, propre à leur inſpirer des ſentimens d'honneur, de probité, & de vertu, on le décourage en ne lui donnant que de modiques appointemens, tandis qu'on réſerva pour ſes Valets des Emplois bien lucratifs.

(1) Idem p. XVII. XVIII.

(2) Idem p. XIX. *Voyez* Bernard *Nouv. de la Rép. des Lett.* Octob. 1702 p. 447. 448.

(3) Idem p. XIX. *Voyez* Bernard *Nouv. de la Rép. des Lett.* Octob. 1702 p. 447. 448.

(4) *Ubi ſupra* p. 452.

(5) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Décemb 1702 p. 619-624.

[*C*] *Une occaſion particulière le détermina à ſe tourner du côté de la Théologie.*] „ Durant trois années, les Belles-Lettres firent toute l'occupation & les délices de „ Mr. Claude. Il avoit une inclination véhémente pour „ tout ce qui appartenoit à la Litérature, ou aux Antiquités. Ce n'étoit pas une inclination oiſive, qui ne fût „ que lire & admirer: Il ſavoit mettre à profit ſes lectures, & les beautés qu'il découvroit dans les Anciens. „ On en peut juger par les Notes ſur Vibius Sequeſter, „ que Mr. Heſſelius publia à Rotterdam en 1721. Ses „ Manuſcrits contiennent un grand nombre de Diſſertations, dont quelques-unes n'attendoient que la derniére main pour mériter de voir le jour (6)." Ce goût pour la Litérature entrainoit ſi fort Mr. Claude, que Mr. Martin craignit qu'il ne ſe livrât ſans réſerve à cette étude; ce qui eſt aſſez ordinaire à ceux qui y ont pris goût, qui oublient qu'elle doit ſervir à quelque choſe de plus utile. „ Les Belles-Lettres, *dit très judicieuſement Mr. Le Clerc* (7), ſont une pauvre étude, ſi elles ne ſervent qu'à entendre l'Antiquité, ſans que l'on faſſe aucun uſage des lumiéres qu'on en peut tirer, auſſi bien pour „ la Religion, que pour les autres Sciences. A quoi ſervîroit-il de ſe remplir la tête de mots, d'hiſtoires, „ d'opinions, de coutumes, ſi l'on n'en devenoit plus „ raiſonnable, plus prudent, & plus attaché à la vérité de „ la Religion? On ne peut regarder cette étude, que „ comme une étude qui ſert d'introduction & d'ornement „ aux autres plus relevées, telles que ſont la Philoſophie, „ la Juriſprudence, la Politique, & la Théologie. Vouloir abandonner ces Sciences, pour ſoutenir les Belles-„ Lettres, c'eſt *vouloir bruler une Ville, pour en conſerver les Portes.*" C'étoit ainſi que penſoit Mr. Martin. Il ne voulut pourtant pas s'oppoſer de front au goût de ſon neveu: il lui propoſoit de tems en tems l'exemple de ſes ancêtres; mais il attendoit que quelque heureuſe occaſion

(6) *Vie de Mr. Claude* p. XX. XXI.

(7) *Bibliath. Choiſie* Tom. VI. p. 21.

traverſa ſouvent [*D*]. Au bout de trois années, il fut admis à la Prédication publique, aiant été reçu *Propoſant* au Synode des Egliſes Walonnes, aſſemblé à Déventer au mois de Septembre 1706. Ses talens lui acquirent bientôt une réputation, digne de l'illuſtre nom qu'il portoit. On penſa à l'attirer à la Haye; c'étoit-là une puiſſante amorce pour un jeune Miniſtre. Il réſiſta longtems; enfin, s'étant rendu aux ſollicitations de ſes Amis, il leur permit d'agir. En attendant, il crut pouvoir faire un voyage en Angleterre, & il partit au mois de Mai de l'année 1710. L'Egliſe *Françoiſe* de Londres avoit beſoin d'un Paſteur; tous les vœux ſe tournérent d'abord vers Mr. Claude. Il balança longtems entre cette place & celle de la Haye; enfin il ſe détermina pour celle de Londres, & il y fut inſtallé le 11 Février 1711. Mais cette Egliſe ne le poſſéda pas longtems: un accident funeſte l'attira à la Campagne, où il avoit un frére unique, qui fut attaqué de la petite Vérole. La nature du mal, & les ravages qu'il fait, ſur-tout en Angleterre, ne l'effrayérent point: il courut pour aider un frére tendrement aimé. Il eſt incertain ſi ce fut là qu'il prit la maladie dont il eſt mort: mais le 27 Février 1712, V. S. il fut ſaiſi d'un étourdiſſement, qui le renverſa par terre. Dès le lendemain il ſe fit tranſporter à Londres, & il n'y fut pas plutôt arrivé, que la petite Vérole ſe manifeſta avec tous les ſymptomes les plus heureux que l'on puiſſe ſouhaiter dans cette eſpéce de maladie. Mais le Lundi 3 Mars la fiévre aiant redoublé, & le tranſport au cerveau s'y étant joint, on commença à craindre pour ſa vie; & le mal aiant été en augmentant, il mourut la nuit du Jeudi au Vendredi ſeptiéme Mars 1712, âgé de vingt-huit ans, regretté univerſellement de ſon Troupeau & de tous ceux qui l'avoient connu. Après ſa mort, ſon frére a fait imprimer un Volume de ſes Sermons [*E*]. On trouvera ci-deſſous ſon Caractére [*F*].

eſſion détermina Mr. Claude à ſe deſtiner à une Profeſſion, pour laquelle il avoit des talens exquis, & que ſon pére & ſes aieux avoient exercée avec éclat. Cette occaſion ſe préſenta enfin. „ Mr. Martin tomba dangereuſement malade. Un jour que le danger étoit preſſant, „ & que ce digne Paſteur élevoit ſon cœur à Dieu, & „ lui recommandoit ſa famille, il apperçut Mr. Claude „ auprès de ſon lit. Tout d'un coup il ſe tourne de ſon „ côté, & lui adreſſant la parole, lui dit entre autres choſes: *Voyez, mon cher Enfant, à quoi ſervent les Belles-Lettres à un homme reduit dans l'état où je ſuis.* Ces paroles, *continua l'Auteur de ſa Vie* (8), furent comme un „ coup de foudre pour Mr. Claude: il en comprit tout le „ ſens & toute la force. Dès ce moment, il prit une ferme réſolution de tourner ſes études du côté de la Théologie, & d'en faire ſa principale occupation."

(8) P. XXIII.

[*D*] *La délicateſſe de ſa ſanté le traverſa ſouvent.*] Ecoutons ſon Hiſtorien (9). „ Dans le fort de ſes études, la fiévre venoit l'aſſaillir, qui l'obligeoit de ſuſpendre „ ſon travail pour pluſieurs ſemaines. La fiévre ſe quittoit enſuite, il reprenoit ſes études; mais un ſemblable accident le contraignoit à les abandonner de nouveau. Il paſſa ainſi pluſieurs années: mais ces interruptions, qui auroient pu être préjudiciables à d'autres, „ ne firent aucun tort à Mr. Claude; il trouvoit dans la „ ſociété de Mr. Martin, & dans la beauté de ſon génie, „ de quoi ſe dédommager de la foibleſſe de ſa ſanté." La manière dont s'exprime l'Auteur, ſemble inſinuer que c'étoit l'étude de la Théologie, qui dérangeoit la ſanté de Mr. Claude. Il y a plutôt de l'apparence, que l'application extraordinaire avec laquelle il avoit travaillé ſur les Belles-Lettres, avoit altéré ſon tempérament, & qu'à quelque étude qu'il ſe fût attaché dans le même tems, il auroit été expoſé aux mêmes maux.

(9) Pag. XXIII.

[*E*] *Son frére a fait imprimer un Volume de ſes Sermons.*] Ils parurent à Amſterdam en 1713, & ſont au nombre de dix. „ Il y a beaucoup de ſolidité & de délicateſſe dans „ ces Sermons, *diſent les Auteurs du Journal Litteraire* „ (10). Mr. Claude entendoit parfaitement bien les matiéres, & avoit l'art de les bien ménager. Son ſtyle eſt „ noble, ſans être guindé, & il ne s'écarte jamais de ſon „ ſujet." Tous ceux qui ont lu ces Sermons, ſouſcriront ſans peine à ce jugement. Il y régne une éloquence mâle, qui n'a rien d'affecté. Voici de quelle maniére l'Auteur de la Vie de Mr. Claude le peint en quelité de Prédicateur (11). „ Un heureux mélange de douceur & „ de majeſté, faiſoit ſon caractére dominant dans la Prédication. Sans rien perdre de cette douceur & de cette nobleſſe, il avoit l'air vif & animé. Son action étoit „ naturelle, ſa récitation diſtincte. Il n'avoit pas le ſon „ de la voix fort clair, mais elle avoit quelque choſe d'extrêmement inſinuant & de tendre. Ces talens naturels „ étoient rehauſſés par la ſolidité des choſes qu'il diſoit: „ jamais il n'abandonnoit le vrai, pour courir après le „ brillant & le ſublime. Ce n'eſt pas qu'il ne s'élevât „ quelquefois; mais il croyoit qu'il falloit être fort ménager de ces tours pompeux & hardis. Il avoit beaucoup de netteté & de méthode: ſes réflexions étoient „ ſaines, judicieuſes, jamais amenées de loin: il réſiſtoit ſans peine à la démangeaiſon de paroître ſavant: on „ lui a vu omettre quelquefois à deſſein des traits d'érudition qui convenoient parfaitement à ſon ſujet, tant il „ étoit ſcrupuleux & modeſte. Quand il recommandoit „ quelque Vertu, ou qu'il combattoit quelque Vice, ſans „ être bas, il ſavoit entrer dans une certaine préciſion, „ où chacun pouvoit aiſément ſe reconnoître, & à laquelle l'amour-propre le plus opiniâtre ne pouvoit réſiſter. „ C'eſt ce qu'il ſera aiſé de remarquer dans pluſieurs de ſes „ Sermons. Son ſtyle étoit net & pur, ſes expreſſions „ naturelles & jamais recherchées. Il excelloit dans l'art „ de porter au cœur les choſes qu'il diſoit: comme il étoit toujours pénétré lui-même des grandes Vérités qu'il „ prêchoit, il lui étoit facile d'en perſuader les autres; & „ juſqu'aux choſes les plus communes, il leur donnoit de „ la grace par ſon action." Cet Auteur ajoute plus bas (12): „ Ceux qui ne l'ont point connu, & qui liront „ ſes Sermons, *auront de la peine à croire que ce ſoient des productions d'un jeune Paſteur, qui n'avoit pas plus d'une année de Miniſtére.*" Cette Réflexion n'a pas paru juſte à Meſſieurs les Auteurs du *Journal Littéraire* (13). „ Les Sermons de Mr. Claude, *diſent-ils*, ſont trop bons, „ pour avoir beſoin qu'on prenne ce tour pour les faire „ mieux goûter. C'eſt une petite ſupercherie, dont un „ Lecteur judicieux ne ſera point la dupe. Le tems ne „ fait rien à l'affaire; & quand même Mr. Claude n'auroit eu qu'un mois de Miniſtére, ſes Sermons n'en auroient pas été moins bons; & s'ils euſſent été mauvais, „ ils n'auroient pas eu l'approbation qu'ils ont eue, quand „ ils ſeroient venus d'un Paſteur de 50 ans de Miniſtére. „ Mr. Claude . . . . avoit 28 ans complets, âge dans lequel on a l'érudition néceſſaire, & l'eſprit aſſez formé, „ pour faire les meilleurs Sermons; & ſi à cet âge on n'eſt „ pas bon Prédicateur, on ne le ſera de ſa vie. D'ailleurs, il paroît par ſon Hiſtoire, qu'il avoit . . . . . „ neuf ans d'Etude, qui rendent frivole l'excuſe de l'Auteur de la Préface." Il y a du vrai dans la Critique de ces Meſſieurs; mais il y a auſſi de faux, ſi je ne me trompe. Je conviens avec eux, qu'un grand nombre d'années de Miniſtére ne peuvent rendre bons, des Sermons qui ſeroient mauvais en eux-mêmes. Mais il eſt certain qu'un homme qui a du merite à l'âge de 28 ans, & qui ne fait qu'entrer dans le Miniſtére, acquiert par l'uſage & par l'exercice un degré de perfection plus grand. Il eſt vrai, que ſi à cet âge il n'eſt pas bon Prédicateur, il ne le deviendra jamais; mais il y a encore de la différence entre prêcher bien, & exceller dans la Prédication; & je crois que ſans ſe tromper, on peut aſſurer qu'un Prédicateur tel qu'étoit Mr. Claude à l'âge de 28 ans, ſeroit devenu un plus grand Prédicateur encore au bout de quelques années; ou qu'on peut regarder comme une choſe peu ordinaire, qu'à cet âge il eût atteint un degré de maturité & de perfection, que d'autres n'acquiérent que dans un âge beaucoup plus avancé.

(10) Tom. III. Part. I. P. 81.

(11) *Vie de Mr. Claude* p. XIX. XX.

(12) Pag. XXXIX. XL.

(13) T. III. Part. I p. 82.

[*F*] *On trouvera ci deſſous ſon Caractére.*] Le voici, tel que l'Auteur de ſa Vie l'a tracé (14). „ Mr. Claude avoit l'eſprit net, aiſé; l'imagination vive, mais ſolide; „ il concevoit promptement, & s'énonçoit heureuſement. „ Il avoit un diſcernement exquis, un ſavoir délicat, qui „ ſe répandoit ſur tout ſans affectation. Ce n'étoit pas „ ſeulement de ſon nom qu'il empruntoit ſo luſtre, il étoit déja parvenu à donner du luſtre à ſon nom. Il avoit le cœur auſſi bien fait que l'eſprit. Il étoit humain, „ affable envers tout le monde, généreux, complaiſant, „ jugeant toujours avantageuſement des autres, & modeſtement de lui-même. Il aimoit à dire du bien d'autrui, „ mais encore plus à en faire. Sur-tout il étoit ennemi „ de la diſſimulation; car comme il avoit le cœur grand „ & ouvert, il avoit naturellement de l'averſion pour tous „ ces vices qui marquent de la baſſeſſe & de l'intérêt. „ Son mérite ne perdoit rien dans un commerce long & „ familier: au contraire, ſes vertus vues de près n'en paroiſſoient que plus aimables: plus on le fréquentoit, „ plus on goûtoit de plaiſir à le voir & à l'entendre. A „ toutes ces excellentes qualités, il joignoit celle de remplir parfaitement tous les devoirs d'une tendre amitié... „ Il étoit tendre, empreſſé, compatiſſant, il voloit au-„ devant de tout ce qui pouvoit faire plaiſir, & on étoit „ ſûr de le retrouver toujours. Ou trouver ailleurs un „ Ami de ce caractére? Ceux qui ſont capables d'en ſentir tout le prix, pourront juger du regret que ſa perte „ doit avoir cauſé, & ce qu'il en conte pour s'accoutumer à une privation ſi amére." On reconnoit ici le langage du cœur, & que l'Auteur, qui parloit d'expérience, ſoulage ſa douleur en peignant celui dont il regrette la perte. Peut-être cette conſidération pourroit-elle faire ſoupçonner que le portrait eſt un peu flatté, ſi l'on ne ſavoit d'ailleurs que Mr. Claude étoit véritablement un homme diſtingué, dont l'Egliſe & la République des Lettres ont eu ſujet de regretter la perte. Finiſſons par un trait encore de ſon Caractére. „ Si l'occaſion ſe préſentoit de „ fai-

(14) Pag. XXXVII. XXXVIII.

„ faire quelque réflexion pieuse, il ne la laissoit pas é-
„ chapper. Il ne parloit jamais de la Religion qu'avec
„ respect; il souffroit, quand on en parloit autrement de-
„ vant lui. La piété ne perdoit jamais rien dans sa bou-
„ che, non pas même au milieu des conversations les plus
„ enjouées & les plus libres."

CLERC (Jean II) étoit fils d'*Etienne Le Clerc* savant Genévois, qui après avoir exercé la Médecine, fut Professeur en Langue Grecque, & ensuite Conseiller de la République. Sa mère étoit *Susanne Gallatin*, d'une famille illustre, Marin Gallatin son père étant aussi Conseiller. Jean Le Clerc nâquit le 19 Mars 1657. Il eut deux frères, *Daniel Le Clerc*, célèbre Médecin, & Conseiller de Genève, Auteur de *l'Histoire de la Médecine jusqu'au tems de Galien*, Ouvrage fort estimé de tous les Médecins; & *François* *, qui s'établit à Leipsig, où il exerçoit la profession de Négociant. Leur père prit grand soin de leur éducation, & il envoya son fils Jean, âgé seulement de huit ans, au Collège, où il fit bientôt paroître une forte inclination pour la lecture, & du talent pour la Poësie, qu'il a conservé même au milieu des plus sérieuses études, & dans un âge assez avancé [*A*]. A l'âge de seize ans il sortit du Collège, & étudia en Philosophie sous le savant Mr. Chouet (*a*), qui lui enseigna les Principes de Des-Cartes, quoique Mr. Le Clerc n'ait pas admis dans la suite toutes les conséquences que ce Philosophe en tire (*b*), ainsi qu'il paroit par ses *Oeuvres Philosophiques*. Il étudia sous le même Professeur la Physique, & soutint des Thèses sur *l'Essence de la Matière*, (*De Materiæ Naturâ*). Aiant fini son Cours au bout de deux ans, il ne voulut pas passer d'abord à l'étude de la Théologie; mais il employa encore une année à s'affermir dans les Humanités, & à apprendre les principes de la Langue Hébraïque sous son oncle Jaques Gallatin, n'y aiant point alors de Professeur en cette Langue à Genève. Depuis ce tems-là, il ne cessa de lire continuellement tous les Livres qui se rapportoient aux Connoissances dont il avoit fait le fond de ses Etudes; & ce fut cette habitude au travail, à laquelle il se forma dans sa jeunesse, qui le mit en état de soutenir dans la suite de sa vie, celui de lire & d'écrire sans relâche, & de publier un si grand nombre d'Ouvrages. Il entra en Théologie à l'âge de dix-neuf ans, & l'étudia plus de deux ans sous Mrs. Philippe Mestrezat, François Turrettin & Louis Tronchin. Depuis quelque tems, on agitoit à Genève avec beaucoup de chaleur les Questions de la *Grace Universelle*, & de *l'Universalité de la mort de Jésus-Christ*. Plusieurs des principaux Théologiens de Genève & de Saumur étoient dans les sentimens de Caméron, & Mr. Le Clerc les embrassa aussi dans la suite. Mais comme personne ne pouvoit être reçu au S. Ministère, à moins que de signer le *Consensus* de Suisse, où la doctrine contraire est établie, il n'y avoit guères de jeunes-gens qui eussent le courage d'approfondir ces Questions, de peur de tomber dans des sentimens qui les eussent exclus du Ministère. On ne trouvoit même alors à Genève d'autres Livres, où l'on pût s'instruire des raisons de ceux dont les sentimens y étoient condamnés, que les *Thèses de Saumur*, que Mr. Le Clerc lut avec soin, aussi-bien que quelques autres Livres de Théologie. Aiant fait à Genève le Cours ordinaire d'Etudes, pendant lequel il avoit perdu son père en 1676, il résolut d'aller passer quelque tems en France, & il y alla en 1678. L'année suivante il revint à Genève, où il fut reçu au Ministère, après avoir subi les Examens ordinaires avec honneur. Aiant lu les Ouvrages d'Etienne de Courcelles, qui parurent peu après †, il fut convaincu, que dans les matières controversées entre les *Remontrans* & les autres *Protestans*, les prémiers sont les mieux fondés en raison; ce qui le détermina à abandonner la France & sa propre Patrie, où il voyoit les sentimens contraires établis & soutenus avec chaleur. Sur la fin de l'année 1680, il se rendit à Saumur, autrefois célèbre Académie des Réformés, mais qui étoit alors fort tombée & assez mal pourvue. Il y trouva les Oeuvres d'Episcopius, dont il admira le savoir, l'éloquence & la profondeur. Il commença aussi à lire le Vieux Testament dans la Bible Polyglotte, & à faire des Remarques sur l'Ecriture, qui lui ont été dans la suite d'un grand usage pour ses Commentaires qu'il a publiés. Pendant qu'il étoit à Saumur, il parut un Livre intitulé, Liberii de Sancto Amore *Epistolæ Theologicæ, in quibus varii Scholasticorum errores castigantur*. On attribua ce Livre à Mr. Le Clerc, & quoiqu'il ne l'ait jamais ouvertement avoué pour sien, il en parle d'une manière qui nous persuade qu'il en étoit réellement l'Auteur. Comme ce Livre est devenu fort rare, nous en dirons quelque chose ci-dessous [*B*]. Mr. Le Clerc forma le

* On le nomme *Mr. Colas*, *Bibl. Raisonn.* T. XVI. Part. II. p. 144. R. D. T.

(*a*) *Joh. Clerici Vita & Opera* p. 7–14.

(*b*) *Parrhasiana* Tom. I. p. 144. & 195. 196.

† Ils avoient paru dès l'an 1674, mais ils tombèrent alors entre les mains de Mr. Le Clerc, qui ne les avoit point vus. R. D. T.

[*A*] *Du talent pour la Poësie, qu'il a conservé même..... dans un âge avancé.*] On trouve dans sa Vie en Latin, écrite certainement par lui-même, & qui se trouve jointe à ses Oeuvres Philosophiques, qu'il falsoit des Vers avec tant de facilité, lorsqu'il étoit au College, que non content de sa tâche, il rempliſſoit encore celle de ses Compagnons, qu'il voyoit embarassés. On ajoute, que s'il avoit cultivé son talent poëtique, il se seroit vraisemblablement acquis une grande réputation par ses Vers. Mais des études plus sérieuses lui firent négliger ce talent pour la Poësie, desorte qu'il n'a fait quelques Vers que par occasion, & pour être joints aux Ouvrages de quelque autre. C'est ainsi qu'aiant traduit deux Sermons de Mr. Burnet, prononcés en présence du Roi Guillaume, il mit à la suite du prémier un petit Poëme en Vers Héroïques, & à la suite du second une Epigramme en Vers Elégiaques, *de Anglia liberata*, par lesquels il paroit que sa veine n'étoit pas tarie entièrement (1). Quoique Mr. Le Clerc parlât ainsi de lui-même en 1711, il avoit déja, plusieurs années auparavant, une idée assez peu avantageuse des Poëtes qui font des Vers Latins ou Grecs. La plupart des Modernes, dit-il (2), qui font des Vers Grecs ou Latins, ont imité les Anciens, comme les Singes imitent les Hommes; c'est-à-dire en copiant leurs défauts, plutôt que leurs beautés: desorte qu'il est dangereux de suivre les Modernes, soit pour le style, soit pour les pensées. Car au lieu de sentences graves & nobles, on n'y trouve que des réflexions basses & insipides; au-lieu d'un style pur & concis, des phrases qui ne signifient rien, & d'ennuyeuses répétitions d'expressions synonymes, emptuntées à la vérité des Anciens, mais mal placées. Ces défauts régnent dans la plupart des Poëtes Grecs & Latins modernes. Et si les Anciens revenoient au Monde, ils ne pourroient s'empêcher de rire en lisant nos Poëmes Grecs & Latins, & s'étonneroient qu'on puisse perdre tant de tems à écrire si mal. Il y a de l'apparence que Mr. Le Clerc avoit oublié qu'il avoit fait cette réflexion en 1699, lorsqu'il disoit en 1711, que s'il avoit cultivé son talent pour la Poësie, il y auroit réussi. Elle lui a attiré une rude censure de la part d'un Auteur Allemand, nommé George Lizelius, qui a entrepris la défense des Poëtes Grecs & Latins modernes (3).

(1) *Joh. Clerici Vita & Opera. Amst.* 1711. p. 10. 11.

(2) *Parrhasiana* Tom. I. p. 4. 5. imprimé d'abord en 1699. & réimprimé avec le 1 Volume en 1701.

[*B*] *Il en étoit réellement l'Auteur. Comme ce Livre s'est devenu fort rare, nous en dirons quelque chose ci-dessous.*] Il nous apprend dans sa Vie, que lorsque les Professeurs de Saumur apprirent que le Libraire Henri Desbordes imprimoit ce Livre, ils tâchèrent de l'en détourner, mais inutilement: l'Ouvrage fut bientôt achevé, & envoyé en Hollande. Quelques-uns le donnèrent d'abord à Mr. Le Clerc, croyant y reconnoître son génie; d'autres trouvoient qu'il y avoit trop de savoir dans ce Livre, pour être d'un jeune-homme de vingt-quatre ans. Un célèbre Théologien Luthérien a publié, que Mr. Le Clerc lui avoit avoué qu'il en étoit l'Auteur; mais notre Savant soutient, ou que sa mémoire l'a trompé, ou qu'il l'a mal compris, quoiqu'il n'y ait rien dans cet Ouvrage dont Mr. Le Clerc doive rougir, dit-il, vu sur-tout l'âge qu'il avoit, quand ce Livre parut. Il semble que c'est-là un aveu assez clair: mais pour que le Lecteur puisse en mieux juger, nous rapporterons ici les propres termes de Mr. Le Clerc. Il faut se souvenir qu'il parle en tierce personne, & non comme s'il étoit lui-même l'Auteur de sa Vie. *Scio non ipse incelebrem Augustana Confessionis Theologum, qui posteà scripseris, fassum sibi ipse Clericum, libellum a se scriptum. Sed & hoc certò scio, memoriam tum Theologum fefellisse, aut Clerici verba malè ab se intellecta; quamvis aliquis nihil sit, cur Clericum libelli pudeat, præsertim si quâ ejus ætate scribi sporuerit reputes* (4). Il faut aussi remarquer, que le P. Simon lui aiant publiquement attribué ce Livre (5), Mr. Le Clerc n'a pas nié le fait, n'aiant rien répondu là-dessus. Et l'on assure dans un autre Ouvrage (6), que parmi ses plus familliers Amis, il l'appelloit son *Roman*. ☞ L'Auteur de *l'Eloge de Mr. Le Clerc*, inséré dans un de nos Journaux *, assure positivement, qu'il sait *de science certaine*, *que* Libérius de Sancto Amore *n'est autre que Mr. Le Clerc.* Anon.] Nous allons donner en peu de mots

(3) Voyez *Journ. Littéraire* T. XVI. Part. I. p. 212.

(4) *Joh. Clerici Vita & Opera* p. 12.

(5) *Réponse aux Sentimens de quelques Théologiens de Hollande* ch. II. p. 9.

(6) *Hist. de Mr. Bayle & de ses Ouvrag.* p. 128.

* *Bibl. Raisonn.* Tom. XVI. Part. II. p. 144.

le deſſein, en 1682, d'aller en Angleterre. Il vint à Paris & ſe rendit enſuite à Londres, où il arriva ſur la fin du mois de Mai, réſolu d'apprendre l'Anglois. Il prêcha pluſieurs fois dans les Egliſes Françoiſes de Londres; il viſita quelques Evêques & autres Savans de l'Egliſe Anglicane. Mais l'air du Pays lui étant contraire, il paſſa en Hollande, où il alla d'abord voir à Amſterdam Philippe Limborch, de qui il apprit l'état des Remontrans dans les Provinces-Unies. Il découvrit auſſi à Limborch ſes vrais ſentimens, & contracta avec lui une étroite amitié, qui a duré juſqu'à la mort de ce Grand-Homme. Il n'y avoit pas longtems qu'il étoit en Hollande, lorſque ſes parens le ſollicitérent de revenir à Genève; & il y retourna. Mais comme il ne pouvoit diſſimuler ſes ſentimens [C], contraires à la doctrine reçue, il fut obligé de quitter ſa Patrie, & il arriva en Hollande ſur la fin de l'année 1683. L'année ſuivante, il prêcha en François pendant quelque tems dans l'Egliſe des Remontrans (c); mais il fut bientôt obligé de ceſſer cet exercice [D]. Les Remontrans aiant tenu un Synode à Rotterdam en 1684, il y prêcha une fois, & ils le firent Profeſſeur en Philoſophie, en Belles-Lettres & en Langue Hébraïque à Amſterdam (d). Le reſte de ſa vie n'offre que l'Hiſtoire de ſes Ouvrages, & des Diſputes qu'il a eues. La première année qu'il fut établi à Amſterdam, il publia quelques Ouvrages, dont nous parlerons ci-deſſous [E]. L'année ſuivante commença ſa fameuſe Diſpute avec

(c) Tiré de la Vie de Mr. Le Clerc en Latin.

(d) *Lettres de Bayle* T. I. p. 212. & *Joh. Clerici Vita & Opera* p. 17.

une idée du Livre.

Il a été imprimé en 1679*, vraiſemblablement à Saumur; le titre porte: *Irenopoli, Typis Philalethianis.* Il contient 320 pagg. in-12., & eſt partagé en onze Lettres. I. La première traite *de l'Union Hypoſtatique des deux Natures en la Perſonne de Jeſus-Chriſt.* L'Auteur prétend prouver, que l'Union Hypoſtatique ou Perſonnelle de la Divinité avec Jéſus-Chriſt, ne conſiſte que dans un accord parfait (de volonté) entre eux, enſorte qu'ils ne forment qu'un ſeul Tout (*totum*), & que les propriétés & les actions des deux, & les paſſions de la Nature créée, ou humaine, peuvent être attribuées à tout le Compoſé. Nous mettrons ici ſes propres termes, pour que le Lecteur puiſſe juger ſi nous avons bien exprimé ſa penſée. *Deus non poteſt aliter unari cum Spiritu creato, quam conſenſu unitum totum componendi cum eo* †, *adeo ut unitaſque proprietates & actiones, & creaturæ paſſiones, tali compoſito tribui poſſint* (7). Comme une pareille union eſt aiſée à comprendre, l'Auteur remarqua qu'on lui objecteroit peut-être, qu'il n'y a donc ſelon lui aucun myſtère dans l'Union Hypoſtatique des deux Natures en Jéſus-Chriſt. Il répond, que la mot de Myſtère (*μυστήριον*) ne ſignifie pas dans l'Ecriture une choſe inconcevable en elle-même; mais ſeulement une choſe qui étoit cachée & inconnue, avant qu'elle fût révélée (8). II. La ſeconde Lettre renferme l'Hiſtoire de deux jeunes-gens, qui avant que d'avoir eu aucune inſtruction ſur le ſujet du Père, du Fils, & du S. Eſprit, entreprirent de découvrir par eux-mêmes quelle eſt la doctrine de l'Ecriture ſur ce ſujet. L'un trouva par ſes recherches la Syſtême Orthodoxe dans l'Ecriture, & l'autre y trouva celui des Unitaires. D'où l'Auteur conclud, que l'Ecriture n'enſeigne aucun de ces Syſtêmes avec aſſez de clarté & d'évidence, pour les ériger en Articles de foi, néceſſaires à ſalut (9); & qu'il n'eſt pas aiſé de deviner, qui des Sociniens ou des autres Chrétiens a raiſon: *Divinitas æterna Filii, & Spiritus Sancti Perſonalitas, ita æquivocè traditæ videntur, ut vix aut ne vix quidem divinare poſſit, uter verum dicans Socinianè, an ceteri Chriſtianè* (10). Il entreprend dans la troiſième Lettre, d'expliquer le Myſtère de la très ſainte Trinité. Il remarque (11), que les Juifs n'ont pas fait la moindre objection contre ce Myſtère: d'où il conclud, ou que ce Myſtère étoit aiſé à comprendre, ou que les Apôtres ne l'ont point enſeigné; ce qui eſt le ſentiment des Sociniens. Et ſi on l'admet, tout eſt de plain-pied dans l'Ecriture, il n'y a point de Myſtères obſcurs à expliquer. Il tâche cependant d'expliquer d'une manière claire la Trinité, même ſelon le Syſtême Orthodoxe. Quoique Dieu ſoit Unique, dit-il, il peut néanmoins former différentes Suites (*ſeries*) de penſées, deſorte qu'il peut y avoir pluſieurs Perſonnes en lui. Dieu penſant d'une certaine manière, eſt appellé Père; la même Dieu penſant d'une autre manière, eſt appellé Fils; & d'une troiſième manière, S. Eſprit. *Deus certo modo cogitans Pater dicitur, alio Filius, alio Spiritus Sanctus* (12). Il s'attache enſuite à faire voir que cette opinion eſt fort différente de celle de Sabellius. IV. La quatrième Lettre traite de la Créstion de l'Homme, & de ſon état avant la Chute. V. Il s'agit de la Chute, dans la cinquième. Dans la VI. il eſt queſtion du Péché Originel, que notre Auteur explique principalement à la Pélagienne. On trouve dans la VII. une Méthode d'étudier la Théologie. L'Auteur prouve dans la VIII. la réalité des Miracles des Magiciens d'Egypte, & que le ſeul moyen de diſtinguer les vrais Miracles d'avec les faux, c'eſt d'examiner la doctrine du Thaumaturge. Il explique dans la IX. le mot de *περιπεποίησις*, qui ſe trouva 1 Cor. XIII. 4. Il croit qu'il ſignifie *ne point ſe glorifier.* Il s'agit dans la X. du mot *κληρος*, Hébr. X. 7. Dans la XI. & dernière, il traite de l'utilité qu'on peut tirer des Ecrivains Profanes, pour l'intelligence de l'Ecriture.

[C] *Il ne pouvoit diſſimuler ſes ſentimens.*] Il déclara à ſes Patens & Amis, qu'il avoit deſſein de retourner en Hollande „ où il pouvoit jouir de la liberté de profeſſer „ & de dire ce qu'il penſoit. Il diſoit, qu'il ne condamnoit point ceux qui étoient ſincérement & de bonne foi „ dans d'autres ſentimens que lui; mais qu'il regardoit „ comme un grand crime, de tenir un langage contraire „ à ce qu'on a dans le cœur. Que c'étoit une choſe inſupportable pour un homme qui aime la Vérité, ou, „ ce qui revient au même, qui adhère à ce qu'il regarde „ comme tel, d'entendre déclamer publiquement dans les „ Sermons & dans les converſations contre ſes ſentimens, „ comme étant dangereux & pernicieux, & d'entendre „ en même tems ſoutenir avec chaleur les opinions contraires, ſans qu'il ſoit permis à perſonne de propoſer „ ſes difficultés, même avec toute la modeſtie poſſible. Il „ ajoutoit, que c'étoit-là mépriſer & trahir la Vérité, qui „ auroit été bientôt bannie du Monde, ſi ceux qui l'ont „ prêchée les premiers en avoient agi ainſi . . . . . Que „ puiſqu'il ne pouvoit profeſſer & défendre ce qu'il regardoit comme vrai, ſans s'expoſer, il croyoit que le „ meilleur parti qu'il pouvoit prendre, étoit de s'en retourner en Hollande, pour ne cauſer aucun chagrin à „ ſes Parens & Amis (13)."

[D] *Il fut bientôt obligé de ceſſer cet exercice.*] Il n'a pas jugé à propos de nous en apprendre la raiſon; mais nous ſavons que quantité de François allant à l'Egliſe des Remontrans pour l'entendre, les Miniſtres de l'Egliſe Walonna en conçurent de la jalouſie. Trouvant leur Auditoire déſert quand Mr. Le Clerc prêchoit, ils obtinrent du Magiſtrat de lui défendre de prêcher davantage. C'eſt ce que confirme Mr. Bayle, qui dit, dans la Lettre citée ci-deſſus (14), que Mr. Le Clerc n'avoit *pas la permiſſion d'y prêcher* (à Amſterdam). Nous nous abſtiendrons de faire des réfléxions ſur cette conduite des Magiſtrats, qui ne s'accordoit guéres avec leur tolérance ordinaire. [☞ L'Auteur n'a pas été informé exactement; du moins par rapport à ce qu'il dit, que les Miniſtres Walons trouvoient *leur Auditoire déſert, quand Mr. Le Clerc prêchoit.* Cela na ſa peut point; Mr. Le Clerc prêchoit *les Vendredis* *; or ce jour-là, on na prêche point à l'Egliſe Walonne. Ce ne peut donc là avoir été la cauſe de la jalouſie, vraie ou ſuppoſée, des Miniſtres Walons contre Mr. Le Clerc, ni la motif qui les fit agir auprès des Magiſtrats. Peut-être ue ſeroit-il pas fort difficile de faire voir, que la conduite des Magiſtrats d'Amſterdam n'étoit pas auſſi intolérante, qu'on ſemble vouloir l'inſinuer ici. Fit-on quelque tort à Mr. Le Clerc en ſa perſonne, ou en ſes biens? l'empêcha-t-on d'écrire & de faire imprimer ce qu'il lui pliſoit? On lui défendit une choſe, pour laquelle il n'avoit point de vocation, même de la part des Remontrans. Franchement, les réfléxions qu'il y a à faire là-deſſus ſont aſſez peu importantes, & l'Auteur auroit bien fait de n'en point parler. A D.]

[E] *Quelques Ouvrages, dont nous parlerons ci-deſſous.*] Le premier a pour titre: Davidis Clarici, *ex Gruenſii Academia olim Linguarum Orientalium Profeſſoris, Queſtiones Sacræ; in quibus multa Scripturæ loca, variaque Linguæ S. idiomata explicantur. Acceſſerunt ſimilis argumenti Diatribæ* Stephani Claarici. *Edidit & Annotationes adjecit* Joannes Claareus. Amſterdam in-8. 1685 (15). Ce ſont des Diſſertations Critiques ſur divers ſujets, la plupart de l'Ecriture Sainte. Il y joignit des Remarques de ſon chef, dans leſquelles il ne ſe fait pas une peine de critiquer ſon pére & ſon oncle, quand il croit qu'ils ſe ſont trompés; la Vérité l'emporte dans ſon eſprit ſur les plus intimes rélations. Il donna auſſi à la tête du Volume la Vie des deux Auteurs. Deux ans après, il fit imprimer un nouveau Recueil de diverſes Pièces de ſon oncle & de ſon père: Davidis Clerici *Orationes, Computus Eccleſiaſticus, & Poëmata. Accedunt* Stephani Claarici *Diſſertationes Philologicæ*; in-8. Il y mit une Préface (16). Il publia encore en 1684 un petit Ouvrage de ſon Ami Mr. Charles Le Cêne, Miniſtre François, intitulé: *Entretiens ſur diverſes Matières de Théologie.* Comme ce qui eſt de Mr. Le Cêne ſaiſoit un trop petit Volume, il y ajouta une ſeconde Partie, compoſée de même que l'autre de cinq Dialogues. Il traite dans les trois premiers, de l'Etendue de nos Connoiſſances Métaphyſiques, & de leur uſage dans la Religion. Il prouva par divers exemples, que les Métaphyſiciens ont ſouvent obſcurci la Religion & fait naître mille difficultés, en raiſonnant ſur des choſes dont ils n'avoient point d'idées. L'Auteur croit, que nous ſommes en danger de nous tromper continuellement, lorſque nous étendons l'uſage des Facultés naturelles que Dieu nous a données, au-delà des bornes dans leſquelles il les a renfermées. Il penſe, que comme nos Sens ne nous inſtruiſent des propriétés des Corps, qu'autant que cela eſt néceſſaire pour la conſervation de notre vie; de même nos Facultés ſpirituelles ne s'étendent pas plus loin qu'il ne faut pour régler notre conduite ſur la volonté de Dieu, & pour nous con-

* Il y a apparence que c'eſt une 2e. édition, contre l'ordinaire de la Libraire, puiſque Mr. Le Clerc n'étoit arrivé à Saumur qu'à la fin de l'année 1680. *Bibl. Raiſonn. tom. VII. p. 211. note (a).* R. D. T.

† Traduit mot à mot cela ſignifie. *Dieu ne peut s'unir autrement avec un Eſprit créé, qu'en conſentant de faire un ſeul tout avec lui.* J'avoue que cela ne me paroit pas fort clair. R. D. T.

(7) *Lib. de Sto. Amore Epiſt. Theol.* p. 5.

(8) Ibid. p. 10.

(9) Ibid. Epiſt. 2. p. 37-59. &c.

(10) Ibid. p. 84.

(11) Idem p. 90. 99.

(12) Ibid. p. 103.

(13) *Joh. Clerici Vita & Opera* p. 55. 56.

(14) Dans l'Art. cit. (d).

* Voyez *Bibl. Raiſonn.* Tome XVI. Part. II. p. 257.

(15) On ſait que les Libraires font toujours mettre la date de l'année ſuivante, quand un Livre s'imprime ſur la fin de l'année.

(16) *Parrhaſiana* ubi ſupra p. 314. & *Joh. Clerici Vita & Opera* p. 60. 61.

vat le P. Simon, dont nous rendrons compte dans les Remarques [F]: elle fut pouſſée avec beaucoup d'animoſité de part & d'autre. Le P. Simon prétendit que Mr. Le Clerc l'avoit attaqué par jalouſie & pour ſe venger, & Mr. Le Clerc ne jugea pas à propos de répondre à cette acculation [G]. Nous

conduire à la ſouveraine Félicité. Enſorte que lorſque nous entreprenons de paſſer ces bornes, nous nous expoſons à mille erreurs, & ne pouvons qu'exciter dans notre eſprit des doutes, qu'il nous eſt impoſſible d'éclaircir. Dans le quatrième Entretien, il examine divers Préjugés de l'Ecriture Sainte, cités mal à propos par les Métaphyſiciens, pour appuyer leurs Idées abſtraites & mal fondées. Il critique ſouvent le P. Malebranche, dans ces quatre Entretiens. Son but eſt de faire voir que nous devons, en matière de Religion, nous en tenir à la Révélation, & que nous ne devons pas nous imaginer que nous ayons des Idées paiſaites & complettes des choſes qui y ſont enſeignées, ni prétendre tirer des conſéquences de ce que nous ne connoiſſons qu'imparfaitement. Si les Théologiens Chrétiens avoient toujours ſuivi cette règle, s'ils n'avoient pas inventé des termes nouveaux, comme plus propres que ceux que le S. Eſprit a employés, on n'auroit pas entendu parler de ce grand nombre de Controverſes & d'Héréſies, qui ont troublé l'Egliſe depuis le tems des Apôtres; la Théologie Chrétienne auroit été plus belle qu'elle ne l'eſt, & plus propre à porter les hommes à une vie ſainte. Le cinquième Entretien contient la Paraphraſe des Chap. IX. X. & XI. de l'Epître aux Romains, tirée de l'Ouvrage de Hammond.

[F] *Sa Diſpute avec le P. Simon, dont nous rendrons compte dans les Remarques.*] Le P. Simon ayant publié ſon *Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament*, Mr. Le Clerc la lut avec beaucoup de ſoin & d'attention, & il en publia une Critique en 1685, intitulée: *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, ſur* l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, *compoſée par le P.* Richard Simon *de l'Oratoire: où on remarquant les fautes de cet Auteur, on donne divers Principes utiles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte*; à Amſterdam in-8. *. Cet Ouvrage eſt en vingt Lettres, dans leſquelles Mr. Le Clerc dit (17) qu'il ne fait que rapporter les différens ſentimens de pluſieurs perſonnes ſur l'Ouvrage du P. Simon, & où il rend compte de quelques Conférences, où il introduit divers Amis qui s'entretiennent librement de l'*Hiſtoire Critique*, & de pluſieurs autres ſujets qui ont du rapport avec ceux que ce Père a traitez. Il ſeroit trop long d'entrer dans un détail particulier de cet Ouvrage, de la Réponſe du P. Simon, & de la Replique de Mr. Le Clerc: nous nous contenterons d'un petit nombre de Remarques.

Mr. Le Clerc tâche de prouver dans ſa ſixième Lettre, que Moïſe n'eſt pas l'Auteur du Pantateuque. C'eſt ce qu'il prétend établir en remarquant, que ces Livres contiennent quantité de choſes, qui ne peuvent avoir été écrites par Moïſe. Il dit enſuite (18), „ que les Hiſtoires „ que l'on trouve dans le Pentateuque, ont été tirées de „ quelques anciens Livres écrits par des particuliers..... „ Ce qui rend cette conjecture plus vraiſemblable, c'eſt „ que l'on trouve dans le Pentateuque une Citation d'un „ Livre qui devoit contenir, ſi l'on en peut juger par le „ titre, l'Hiſtoire des prémiéres Guerres d'Iſrael; c'eſt la „ *Livre des Guerres de l'Eternel*, que l'Auteur du Pentateuque cite Nomb. XXI. 13. Ce Livre, & d'autres ſemblables, qui peuvent avoir été écrits du tems de Moïſe, & qui apparemment étoient devenus rares dans la ſuite, puiſque le Livre même de la Loi, dont on devoit faire pluſieurs Copies, avoit été inconnu pendant longtems; ces Livres, dis-je, ont ſervi de Mémoires à „ l'Auteur du Pentateuque, pour écrire ce qui s'eſt paſſé „ de ce tems-là. Mais il a fallu qu'il eût des Mémoires „ plus anciens, pour écrire l'Hiſtoire de la Création, & „ la vie des prémiers Patriarches, où l'on trouve beaucoup de nombres & de noms propres, que la Tradition ſeule ne peut pas conſerver longtems... Il y a de „ certains endroits, où l'on voit clairement que ces Mémoires ont dû être fort imparfaits, puiſque l'on y trouve des circonſtances qui n'ont point de liaiſon avec le „ reſte de l'Hiſtoire, comme ce qui eſt dit de *Lemec* au „ Ch. IV. de la Genèſe, & de *Hébron* au Ch. XIII. des „ Nombres. Il y a pluſieurs autres endroits ſemblables, „ où il ſemble que l'Auteur de ces cinq Livres ne raconte diverſes choſes fort obſcurément, que parce que ceux „ de qui il a tiré ſon Hiſtoire, n'en diſoient pas davantage (19)." Le P. Simon n'a rien objecté d'important contre cette Lettre; il avoue même que le Pentateuque a été écrit ſur d'anciens Mémoires: mais ſi croit que Moïſe en eſt l'Auteur. C'eſt ce que Mr. Le Clerc lui même a reconnu enſuite, dans une Diſſertation à la tête de ſon Commentaire ſur la Genèſe, dans laquelle il répond aux principales raiſons, par leſquelles il avoit prétendu prouver que Moïſe n'eſt pas l'Auteur du Pentateuque.

Mais ce qu'il y a de plus conſidérable dans le Livre de Mr. Le Clerc contre le P. Simon, c'eſt un Traité de l'Inſpiration des Livres ſacrés, dans lequel l'Auteur tâche de prouver, que les Ecrivains du Vieux & du Nouveau Teſtament n'ont pas été inſpirés de la manière dont on la croit ordinairement. Cette Pièce, qui occupe les Lettres XI & XII, contient quantité de réflexions hardies. Nous nous contenterons de rapporter ce qu'il dit des Prophètes, pour que le Lecteur puiſſe juger de tout ſon Syſtême. „ Dieu s'eſt fait connoître aux Prophètes en diverſes ma„ nières, *dit Mr. Le Clerc* (20); mais il ſemble qu'on les „ peut toutes réduire à ces trois. 1. Ils ont eu des Viſions, de jour ou de nuit. 2. Ils ont ouï des Voix. 3. Ou ils ont été inſpirés intérieurement.... Les Prophéties ont été écrites par un commandement exprès de „ Dieu, par les Prophètes eux-mêmes, ou par d'autres; car on ne peut pas ſavoir ſi les Prophètes eux-mêmes les ont toujours écrites, ou dictées, ou ſi leurs Diſciples les ont recueillies, & les ont écrites auſſi exactement que leur mémoire le pouvoit permettre. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut pas douter que Dieu n'ait fait connoître aux Prophètes les choſes que nous trouvons dans leurs Livres, & que l'on n'en doive croire S. Pierre, lorſqu'il dit (21), *que ce n'a point été par la volonté des hommes, que les Prophéties nous ont été anciennement apportées* &c. Pour nous raconter ce qui leur avoit paru dans leurs Viſions, ſoit que ce ſoient eux-mêmes qui l'aient écrit, ou d'autres qui le leur avoient ouï dire, il a fallu ſeulement avoir bonne mémoire..... C'eſt pourquoi on remarque, que chaque Prophète a ſon ſtyle particulier; par où il paroît qu'ils racontoient ce qu'ils avoient vu, comme ils avoient accoutumé de raconter toutes les autres choſes..... On doit faire le même jugement du rapport qu'ils nous font des paroles qu'ils avoient ouïes: il ne falloit qu'avoir bonne mémoire pour les retenir. Mais on ne peut pas aſſurer qu'ils nous ont toujours rapporté les propres paroles qu'ils avoient ouïes, & qu'ils ne ſe ſont point contentés d'en rapporter le ſens..... La diverſité du ſtyle prouve encore ici, que les Prophètes exprimoient à leur manière le ſens de ce qu'ils entendoient..... On ſoutient communément, que les Prophètes rapportent les mêmes paroles qu'ils ont ouïes, parce qu'ils introduiſent Dieu parlant directement: *Ainſi a dit le Seigneur.* Cela ne prouve rien, parce que c'eſt la coutume des Hébreux, & même des Grecs, d'introduire toujours ceux dont ils rapportent les penſées, parlant directement, quoiqu'ils ne rapportent point les mêmes paroles dont ils ſe ſont ſervis. En voici un exemple convaincant; c'eſt la différente manière dont le Deutogue eſt rapporté dans l'Exode, & dans le Deutéronome, quoique Dieu parle directement dans l'un & dans l'autre endroit..... La troiſième ſorte de Prophétie, ou manière dont Dieu faiſoit connoître ſa volonté, étoit par une Inſpiration intérieure, ſans Viſion & ſans Voix. On en peut concevoir deux ſortes différentes. Prémiérement, Dieu pouvoit inſpirer des Prophéties, ou Prédictions, mot pour mot, comme les prononçoient les Prophètes, comme lorſqu'il s'agiſſoit de dire quelque nom inconnu auparavant au Prophète: Ou leur inſpiroit ſeulement le „ ſens, qu'ils exprimoient enſuite à leur manière &c."

Il eſt aiſé au Lecteur de comprendre par-là, quelle idée l'Auteur a de l'Inſpiration des Apôtres. Il prétend qu'il ne leur a fallu que de la mémoire, pour dire ce qu'ils avoient vu, & ce qu'ils avoient ouï dire à Jéſus-Chriſt; & qu'ils n'avoient pas beſoin d'Inſpiration pour cela.

Remarquons encore, que Mr. Le Clerc tâche de prouver que le Livre de Job, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, & le Cantique des Cantiques, n'ont pas été inſpirés de Dieu, & qu'il paroît les regarder ſeulement comme des Ouvrages humains (22).

Le P. Simon répondit au long à ces deux Lettres; mais comme ſa Réponſe n'eſt fondée que ſur le Lieu-commun, & ne contient rien de nouveau, il eſt inutile d'en parler. Il admet même en général, qu'il n'y a eu que le ſens de révélé aux Ecrivains Sacrés, & non les mots; enſorte que Mr. Le Clerc n'eut pas grand' choſe à repliquer là-deſſus. Mais comme ſon Syſtême avoit fort ſcandaliſé, il tâcha de ſe juſtifier lui-même, ou l'Ami qu'il ſuppoſe être l'Auteur des deux Lettres ſur l'Inſpiration. Il fit une eſpèce de Confeſſion de Foi ſur ce ſujet, qui porte en ſubſtance: *Qu'aucun Prophète, du Vieux ou du Nouveau Teſtament, n'a dit aucune choſe au nom de Dieu & par ſon ordre, que Dieu ne lui ait ordonné effectivement de dire. Qu'il n'y a aucun fait de quelque importance, dans l'Hiſtoire du Vieux & du Nouveau Teſtament, qui ne ſoit en effet arrivé; & que ſuppoſé qu'il y eût quelque légére circonſtance où les Hiſtoriens ſe fuſſent trompés, cela n'empêche nullement qu'on ne doive regarder cette Hiſtoire comme la plus véritable & la plus ſainte Hiſtoire qui ait jamais été publiée parmi les hommes. Que toutes les Doctrines que les Auteurs de l'Ecriture ont propoſées aux Juifs & aux Chrétiens pour les croire, ſont véritablement des Doctrines céleſtes, quoiqu'on puiſſe ſuppoſer qu'ils ne les ont pas toujours appriſes immédiatement du Ciel. Que Jéſus-Chriſt a été abſolument infaillible, auſſi-bien qu'exempt de tout péché. Que Jéhovah Dieu a dicté aux Prophètes & aux Apôtres les paroles dont ils devoient ſe ſervir* (23). Après une pareille déclaration, il y auroit de l'injuſtice à taxer Mr. Le Clerc de Déiſme, malgré ce qu'il y a de libre dans ſon prémier Ouvrage contre la P. Simon. La Replique de Mr. Le Clerc à ce Père a pour titre: *Défenſe des Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, contre la Réponſe du Prieur de Bolleville.* Amſterdam 1686 in-8. Il y a dix-ſept Lettres.

[G] *Le P. Simon prétendit que Mr. Le Clerc l'avoit attaqué par jalouſie . . . . . & Mr. Le Clerc ne jugea pas à propos de répondre à cette accuſation.*] Quelque tems avant que

(17) *Parrhaſiana* T. I. p. 158.

(18) *Sentim. de quelques Théol. Lett.* VI. p. 122. Edit. de 1711.

(19) Ibid. p. 123, 124.

(20) Ibid. Lett. XI. p. 220.

(21) 2 Petr. 1. 21.

(22) Ibid. Lett. XII. p. 271 &c.

(23) *Défenſe des Sentimens ſur l'Hiſt. Critiq.* Lett. 12. p. 228, 229.

Nous rapporterons ci-dessous le jugement que Mr. Bayle porta de sa **Réponse au P. Simon** [*H*]. En 1686 Mr. Le Clerc entreprit un Journal, à l'imitation de ceux qu'on publioit en divers Pays: il l'intitula, *Bibliothèque Universelle & Historique.* Il y travailla d'abord avec Mr. de la Croze, mais dans la suite il le fit seul [*I*]. En 1698 il dirigea la nouvelle Edition des *Patres Apostolici* de Cotelier [*K*], & l'année d'après, il publia le prémier Volume de son *Parrhasiana* (*e*), dans lequel il entreprit de répondre, en adoptant le Système d'Origène, aux Objections que Mr. Bayle avoit répandues en divers Articles de son Dictionaire contre la Bonté de Dieu. Mr. Bayle repliqua dans la seconde Edition de son Dictionaire (*f*), ce qui donna occasion à une grande Dispute entre ces Messieurs, dont nous rendrons compte dans les Remarques [*L*], comme nous l'avons promis dans l'Article de Mr. Bayle (*g*).

(*e*) Voyez dans les Remarq. Crit. (o).

(*f*) Article ORIGENE.

(*g*) Rémarque (Q2Q) de cet Article.

Nous

que Mr. Clerc écrivit contre le P. Simon, il avoit paru une Lettre sous le nom d'*Origenes Adamantius*, qui contenoit le Projet d'une nouvelle Bible Polyglotte, & où l'on demandoit aux habiles Critiques de donner leur avis par écrit à l'Auteur de ce Projet. Mr. Le Clerc qui croit, dit le P. Simon (24), être savant dans ces matières, écrivit une longue Lettre en Latin, qu'il adressa à un Libraire de Rotterdam, pour la faire tenir à l'Auteur du Projet; & comme il s'imaginoit que le P. Simon étoit cet Auteur (comme il l'étoit effectivement) il s'étendit fort au long sur les louanges de l'*Histoire Critique du Vieux Testament*, & témoigna souhaiter avec passion de voir celle du Nouveau, promise depuis si longtems. Mais il arriva que la personne, à qui il avoit écrit en marquant un grand desir que sa Lettre fût rendue publique, l'avertit charitablement de ne point faire imprimer cette Lettre, à moins qu'il ne l'eût retouchée. Voilà, selon le P. Simon, ce qui échauffa la bile de Mr. Le Clerc contre lui. Il a donné en partie la Lettre, & une Version Françoise de la Réponse Flamande qui fut faite à Mr. Le Clerc; il assure en même tems, qu'il a l'Original de la Lettre, de la propre main de Mr. Le Clerc. En voici le commencement: *Historiam Criticam Librorum Veteris Testamenti avidissime & cum summa voluptate jam dudum legi. Atque ut libenter me in eorum numero esse profiteor, quamvis cum auctore ubique non sentiam, qui ea lectione multum se in sacrorum Literarum cognitione profecisse agnoscens; ita quibusdam aliis laboret, quibus se injudare testatus est vir doctissimus Richardus Simon, non sine impatientia ductenus expectavi. Speraham me brevi posteà lectorum similem Historiam Librorum Novi Testamenti* &c. Ce qui signifie: „ Il y a longtems que „ j'ai lu avec beaucoup d'empressement & de plaisir, *l'Histoire Critique du Vieux Testament*; & quoique je ne sois „ pas du sentiment de l'Auteur sur tout, j'avoue franchement, que je fais du nombre de ceux qui ont tiré beaucoup de fruit de cet Ouvrage pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte; ce qui fait que j'attens avec impatience „ les autres Ouvrages auxquels le Savant Richard Simon „ nous apprend qu'il travaille. J'espérois de voir bientôt une pareille Histoire des Livres du Nouveau Testament &c." Comment un homme, qui tenoit ce langage, a-t-il pu témoigner ensuita autant de mépris pour le P. Simon, qu'il le fait dans les *Sentimens* &c. où il prétend que le Livre du P. Simon n'est bon que pour des gens qui ne sont pas fort savans? Mr. Le Clerc n'a rien dit là-dessus dans sa Replique: c'est an Lecteur à juger quelle conséquence on peut tirer de ce silence.

(24) *Réponse aux Sentim. de quelques Théol. de Hollande* chap. I. p. 2. &.

[*H*] *Le jugement que Mr. Bayle portoit de sa Réponse au P. Simon.*] „ Mr. Le Clere, *dit-il à Mr. Lenfant* (25), „ vient de faire un Livre contre Mr. Simon; il y a de „ bonnes choses, mais trop hardies. Vous devriez l'avertir, qu'au-lieu de faire du bien au Parti qu'il a embrassé, je veux dire aux Arminiens, il servira à les rendre „ plus odieux: car il ne servira qu'à confirmer les gens „ dans la pensée où l'on est ici, que tous les Arminiens „ savans sont Sociniens, *pour le moins.* Ce *pour le moins* „ n'est pas dit sans cause. Ces Messieurs n'ont point de politique; car s'ils avoient témoigné moins d'entêtement pour le Socinianisme, dont ils empoisonnent avec „ affectation tous leurs Livres, il eût été aisé de raccommoder le Schisme du Synode de Dordrecht. Mais franchement nos Calvinistes se font un honnaur & un mérite, de s'éloigner d'une Secte, qui est l'égout de tous „ les Athées, Déistes & Sociniens de l'Europe." Dans la première Edition des Lettres de Mr. Bayle, imprimée en 1714. on remarquoit dans une Note, que par ces choses *trop hardies*, Mr. Bayle *entend particulièrement les deux Lettres sur l'Inspiration des Livres Sacrés*, dont nous avons parlé ci-dessus (26), *qu'on croit être de Mr. Le Clerc lui-même.* Lorsque Mr. Le Clerc vit ces endroit & tout le passage, il crut ne pouvoir faire moins, que de dire quelque chose pour sa défense; ce qu'il fit dans le prémier Tome de sa *Bibliothèque Ancienne & Moderne* (27). Il n'avoue ni ne nie qu'il soit l'Auteur du Mémoire sur l'Inspiration: mais il dit qu'il a cru pouvoir l'inférer, parce qu'il ne renfermoit que le sentiment de Grotius; & il ajoute, qu'il n'a pas mis en lumière cet Ecrit en l'approuvant. Il invective ensuite fortement contre Mr. Bayle, qu'il appelle tout net un Athée (28), comme s'il vouloit confirmer ce que Mr. Bayle dit dans un autre endroit (29): „ Si vous „ voulez conserver l'amitié de Mr. Le Clerc, il faudra „ vous observer d'une manière singulière; car il est facile à se fâcher, & il ne pardonne rien; il crie éternellement contre l'*Odium Theologicum*, & il ne prend pas „ garde qu'il fait lui-même son portrait." On trouve dans une Lettre de Mr. Bayle à Mr. Minutoli les paroles suivantes: „ Mr. Le Clerc se signale de jour en jour par sa „ hardiesse à imprimer des Hérésies, & à condamner sans „ rémission & avec une médisance outrée, dans les Boutiques des Libraires, tous les Auteurs qui ne lui plaisent pas, & cela veut dire beaucoup, & enferme presque tout le monde. Excepté *Episcopius*, *Courcelles*, „ *Hammond*, & quelque peu d'autres, le reste ne vaut „ rien, selon lui (30)." Sur quoi Mr. Le Clerc remarque (31) que „ quand Mr. Bayle écrivoit ceci, la *Bibliothèque Universelle* avoit déja commencé à paroître; on en „ avoit vu deux Volumes, dit-il. Cet Ouvrage, que bien „ des gens estimoient plus que sa *République des Lettres*, „ parce qu'il y avoit beaucoup plus à apprendre, avoit „ irrité cet homme (Mr. Bayle) contre moi." C'est à ceux qui peuvent comparer les *Nouvelles de la République des Lettres* de Mr. Bayle avec les Journaux de Mr. Le Clerc, à juger si ce dernier a tant sujet de s'en glorifier, & si le prémier pouvoit avoir de la jalousie contre lui. Il ne faut pas oublier ici une circonstance, rapportée dans *l'Histoire de Mr. Bayle & de ses Ouvrages*, mais dont nous ne pouvons garantir la vérité. On y dit, que la Lettre de Mr. Bayle à Mr. Lenfant, citée ci-dessus (32), aiant passé par les mains de Mr. Le Clere, il l'ouvrit avant que de l'envoyer à Mr. Lenfant; & on prétend que cette Lettre fut la prémière source de la haine de Mr. Le Clere contre Mr. Bayle (33).

(25) *Lettres de Bayle* T. 3. Lett. 78. du 2 Juillet 1687. p. 344. 347. Edit. de 1729.

(26) Dans la Remarq. [*F*].

(27) Pag. 208. &c.

(28) P. 212.

(29) *Lett. de Bayle* Tom. 3. p. 270. à Mr. Lenfant du 9 Juillet 1686.

[*I*] *Il y travailla d'abord avec Mr. de la Croze, mais dans la suite il le fit seul.*] Ils firent ensemble les huit prémiers Volumes, aussi bien que le neuvième; mais avec cette différence, qu'ils distinguérent exactement dans celui-ci la part de chacun, parce que Mr. de la Croze ne voulоit point fuivre les avis de Mr. Le Clerc. Celui-ci fit seul le Tome X. & Mr. de la Croze l'onzième. Mr. Le Clerc fit seul le XII. & les suivans jusqu'au XIX. inclusivement *, qui est de Mr. Bernard, comme on l'a dit dans son Article.

(30) Ibid. p. 266. 267. Lett. du 9 Juill. 1686.

(31) Bibl. Anc. & Mod. Tom. I. p. 413.

(32) Citat. (25).

(33) *Hist. de Mr Bayle & de ses Ouvrag.* p. 189 & 190.

[*K*] *En 1698 il dirigea la nouvelle Edition des* Pares Apostolici, *de Cotelier.*] Elle a pour titre: *S. S. Patrum, qui temporibus Apostolicis floruerunt, Barnabæ, Clementis, Hermæ, Ignatii, Polycarpi Opera edita & inedita, vera & suppositicia, una cum Clementis, Ignatii, & Polycarpi Actis atque Martyriis. J. Bapt. Cotelerius, Societatis Sorbonicæ Theologus, ex MSS. Codd. eruit ac correxit, versionibusque & notis illustravit. Accesserunt in hac nova Editione Notæ integræ aliorum Virorum doctorum, qui in singulas Patres memoratos scripserunt, & quorum nomina in Præfatione habentur; item Guilelmi Beveregii Codex Canonum primitivæ Ecclesiæ vindicatus, Jacobi Usserii Dissertationes Ignatianæ, & Johannis Pearsonii Vindiciæ Epistolarum S. Ignatii. Recensuit & notulas aliquot adspersit Joannes Clericus.* Amsterdam, 2 vol. in-fol. 1698. Il y a beaucoup de différence dans la Préface des divers exemplaires, par rapport à l'Eloge de Mr. Cotelier. Dans quelques-uns, Mr. Le Clere dit que les louanges que Baluze lui donne sont trop grandes, que son Epitre est un peu trop flatteuse, & qu'il (Mr. Le Clere) a trouvé à propos d'en avertir les Lecteurs, afin qu'elles ne portassent point de préjudice à Cotelier dans l'esprit de ceux qui aprés avoir lu ses Ouvrages, trouveroient qu'il n'a pas mérité un Eloge si complet. Et dans quelques autres Exemplaires, Mr. Le Clerc fait un abrégé de toutes les louanges que Baluze donne à Cotelier, & il ajonte, qu'il est très digne de celles qui lui sont données (34). Mais Mr. Le Clerc a déclaré, qu'on ne doit pas lui attribuer cette variation. Il avoit donné des éloges modérés à Cotelier, qui lui sembloient être suffisans: mais ceux qui avoient envoyé au Libraire la Vie de Coteiler, sans avoir en d'ailleurs aucune part à cette Edition, n'en furent pas contens, & persuadérent au Libraire que le Livre ne se vendroit pas si bien à Paris, s'il n'y mettoit l'Elnge qu'ils lui envoyoient, & que Mr. Le Clere trouvoit excessif. Le Libraire, par complaisance, fit réimprimer cette feuille, & y ajouta l'Eloge qu'on lui avoit envoyé, sans en rien dire à Mr. Le Clere, que fort longtems aprés. Ainsi Mr. Le Clerc a desavoué entiérement ces paroles, qui contiennent une flatterie outrée, & qui ne sont point venues de sa plume (35). En 1724 il donna une nouvelle Edition de cet Ouvrage, augmentée, & il en fit de grands Extraits dans les Tomes XXI. & XXII. de sa *Bibliothèque Ancienne & Moderne.*

* Excepté le XIII. où il n'y a de lui que le VIII. & le XV. Article. *Voyez* l'Avertiss. à la tête de ce Tome. B. D. T.

(34) *Mémoires de Mr. Antillon* p. 382. 382.

(35) *Bibl. Choisie* T. XVIII. p. 416. 417.

[*L*] *Une grande Dispute entre ces Messieurs, dont nous rendrons compte dans les Remarques.*] Mr. Le Clerc avoit tâché, dans le *Parrhasiana*, de réfuter les Objections des Manichéens, par le Système d'Origène. Mr. Bayle répondit aux Argumens de Mr. Le Clere dans la seconde Edition de son Dictionaire, Remarq. [*E*] de l'Art. Oaoana; & Mr. Le Clere repliqua dans la *Bibliothèque Choisie* (36). Mr. Bayle avoit soutenu, qu'il est impossible dans le Système d'Origène, de concilier la permission du Péché & toutes ses suites, avec l'Idée de la Bonté essentielle & parfaite de Dieu. Sur quoi Mr. Le Clere remarque, 1. Que Dieu n'a pas été obligé de créer l'homme tel-

(36) T. VII. Art. I. p. 230 &c.

Nous dirons auſſi quelque choſe de leur Diſpute ſur les *Natures Plaſtiques* de Cudworth [*M*], que nous avons auſſi renvoyée à cet Article (*b*). Nous donnerons ci-deſſous le Catalogue du reſte de ſes Ouvrages [*N*]. Il paroit par leur nombre prodigieux, que Mr. Le Clerc étoit un homme également labo-

(*b*) Ibid. cit. (*f*).

tellement parfait, qu'il ne pût pécher; mais que c'eſt une grande preuve de la Bonté de Dieu, de lui avoir donné le moyen d'être heureux, en gardant les règles qu'il lui a preſcrites, ſans être engagé par aucune néceſſité inſurmontable à les violer. 2. Que Mr. Bayle exagère les maux qui ſont une ſuite de la Liberté de l'homme, & qu'il auroit évités, s'il avoit été créé d'une nature à ne pouvoir pas s'éloigner de ſon devoir. 3. Que pour prévenir le mauvais uſage que l'homme peut faire de ſa Liberté, il a plo à Dieu, par un effet de ſa bonté infinie, de lui propoſer dans l'Evangile des Récompenſes éternelles, & des Peines illimitées; & qu'il dépend de l'homme d'éviter les dernières, & de s'aſſurer les prémières. 4. Que quoique Dieu ait prévu ce qui devoit arriver, il n'a pas été obligé de prévenir, par ſa Toute-puiſſance, le mal qu'il prévoyoit devoir arriver par la faute de l'homme; parce que ce mal . . . n'eſt que d'une très courte durée en lui-même, & dans toutes ſes ſuites, & ne fait aucun déſordre dans l'Univers, que Dieu ne puiſſe redreſſer dans un moment, & qu'il ne redreſſe enfin pour toute l'Eternité. 5. Si les hommes paſſent par le mal avant que de parvenir à un état de bonheur, c'eſt-là un inconvénient de la Nature imparfaite de l'homme, qui ne pouvoit l'être à ce degré, ſans être ſujette à ce qui eſt arrivé. 6. Dieu, qui a prévu que l'homme tomberoit, ne le damne pas pour cela; mais ſeulement parce que, pouvant ſe relever, il ne ſe relève pas. 7. La durée des maux que l'homme ſouffre ici-bas, & dans l'autre vie, n'eſt rien, ſi on la compare à l'Eternité.

(37) Ch. 171. p. 1137 &c.

Mr. Bayle repliqua au long, dans le Tome troiſième de ſa *Réponſe aux Queſtions d'un Provincial* (37). Voici en ſubſtance ſes Réponſes. 1. Que quoique l'homme fût naturellement muable, Dieu pouvoit lui accorder des graces *congrues*, qui l'auroient empêché de pécher. Voudroit-on louer la bonté d'un Prince, qui laiſſeroit régner les déſordres dans ſes Etats, parce qu'enfin il ſauroit bien y remédier? & quoiqu'il y remédiât réellement, n'auroit-il pas fait paroitre plus de bonté, en prévenant ces déſordres, puiſqu'il le pouvoit? 2. La ſuppoſition de la non-éternité des Peines de l'Enfer, ne lève point entièrement la difficulté. Un père qui aimeroit ſes Enfans, & qui ſe propoſeroit de les établir dans une grande fortune, voudroit-il permettre qu'ils commençaſſent par faire des fautes, & par en être punis, s'il pouvoit l'empêcher, & s'il étoit en ſon pouvoir de les rendre également heureux ſans ce préambule? Puis donc que Dieu pouvoit rendre l'homme heureux dès le prémier inſtant de ſa création, comment ſon infinie Bonté a-t-elle pu permettre qu'il fût paſſer auparavant l'homme par mille maux? Etant tout-puiſſant, ne pouvoit-il le rendre heureux ſans cela?

(38) Tom. IX. Art. 1. p. 205. &c.

Mr. Le Clerc répondit, & inſéra ſa Réponſe dans ſa *Bibliothèque Choiſie* (38), ſous ce titre: *Defenſe de la Bonté & de la Sainteté Divine, contre les Objections de Mr. Bayle.* Mr. Le Clerc n'y fait plus le perſonnage d'Origéniſte, mais il prétend tenir le langage d'un Théologien Orthodoxe. C'eſt au Lecteur à juger de l'Orthodoxie de ſes ſentimens. „ Pour moi, *dit-il* (39), je répondrois, „ que la nature des peines de l'autre vie ne nous eſt pas „ bien connue; que nous ne ſavons pas s'il n'y aura point „ d'abord divers ſupplices très ſenſibles, & diverſifiés „ néanmoins ſelon la grandeur des péchés; & ſi Dieu faiſant enſuite ceſſer ces ſupplices violens, ne ſe contentera pas d'abandonner ceux qui auront abuſé obſtinément de ſes graces, aux remords de leur conſcience, „ qui leur reprochera leurs fautes, & qui les inquiétera „ encore, par la penſée de la perte qu'ils auront faite du „ bonheur, dont ils ſauront que d'autres jouiſſent. Ce „ pourroit être là *le ver qui ne meurt point*, & *le feu qui* „ *ne s'teint point* (40). Il me ſemble qu'il n'y a rien là „ que de très juſte. Les pécheurs ont pu éviter ces peines, en ſe repentant, & ils ne l'ont pas fait. Ils ſont „ dignes de quelque ſupplice à cauſe de cela." Mr. Le Clerc ne détermine point la durée de ces peines, mais il croit que la conditioo des créatures condamnées ſera inlérable (41). Mr. Bayle repliqua dans une Brochure intitulée, *Réponſe pour Mr. Bayle à Mr. Le Clerc* (42). Il remarque, que Mr. Le Clerc abandonne en quelque manière la place, puiſqu'il renonce au caractère d'Origéniſte, & qu'il parle d'une manière douteuſe de la nature & de la durée des peines de l'Enfer; ce qui eſt autant que s'il avoit avoué, que les difficultés ſur ce ſujet ſont inſolubles. Effectivement, Mr. Le Clerc a été obligé de reconnoître, que c'eſt-là un ſujet où nous devons confeſſer notre ignorance (43). Ainſi il ſeroit inutile d'entrer dans un plus grand détail là-deſſus.

(39) Ibid. p. 208.

(40) Marc IX. 44.

(41) *Bibl. Choiſie* T. IX p 144.

(42) Jointe au Tom. IV. de la *Réponſe aux Queſtions d'un Provincial.*

(43) *Réponſe à Mr. Le Clerc* p. 27. 28 & *Bibl. Choiſie* Tom. IX. p. 148.

[*M*] *Nous dirons auſſi quelque choſe de leur Diſpute ſur les Natures Plaſtiques de Cudworth.*] Mr. Bayle avoit remarqué (44) que „ rien n'eſt plus embarraſſant pour les „ Athées, que de ſe trouver réduits à donner la formation des Animaux à une Cauſe qui n'ait point l'idée de „ ce qu'elle fait, & qui exécute régulièrement un Plan, „ ſans ſavoir les Loix qu'elle exécute. Le *Forme Plaſtique* de Mr. Cudworth, & le *Principe Vital* de Mr. Grew, „ ſont cependant dans le même cas; & ainſi ils ôtent à „ cette objection contre les Athées toute ſa force. Car „ ſi Dieu a pu donner une ſemblable vertu plaſtique, c'eſt „ une marque qu'il ne répugne point à la nature des choſes qu'il y ait de tels Agens; ils peuvent donc exiſter „ d'eux-mêmes, conclurra-t-on." Mr. Bayle avoue cependant, que ces deux ſavans hommes n'ont point apperçu les conſéquences qui, ſelon lui, découlent de leur Syſtême. Mr. Le Clerc lui répondit dans la *Bibliothèque Choiſie* (45). Il dit, que les Natures Plaſtiques & Vitales, que ces Meſſieurs admettent, ne peuvent en aucune manière favoriſer les Athées, parce que ces Natures ne ſont que des inſtrumens dans la main de Dieu, & de qui le pouvoir eſt borné; elles n'ont aucune force, que celle qui leur eſt donnée par celui qui règle leurs actions; ce ne ſont que des Cauſes inſtrumentales, produites & employées par la prémière & ſuprême Cauſe: & l'on ne peut pas dire qu'un bâtiment a été fait ſans art, parce que non ſeulement les marteaux, les règles, les équerres, les compas, les haches &c. mais encore les bras des hommes qui ſe ſont ſervis de ces outils, ſont des choſes deſtituées d'intelligence. Il ſuffit que l'eſprit de l'Architecte ait conduit tout cela, & l'ait employé pour parvenir à ſes fins. Il eſt donc viſible, ajoute Mr. Le Clerc, que les Athées qui nient l'exiſtence de la Cauſe intelligente, ne peuvent pas retorquer l'argument, que vos deux Philoſophes leur ont oppoſé.

(44) *Hiſt. des Ouvrag. des Savans* Août 1704 Art. VII p 280. &c.

Mr. Bayle tâcha de montrer dans ſa Réponſe (46), que ſi ces Meſſieurs ne regardoient les Natures Plaſtiques que comme des inſtrumens en la main de Dieu, leur Syſtême ſeroit expoſé aux mêmes inconvéniens que l'Hypothèſe Cartéſienne, qu'ils ont voulu éviter: qu'il faut donc ſuppoſer, que ſelon eux les Natures Plaſtiques ſont des principes actifs, qui n'ont pas beſoin d'être pouſſés & dirigés ſans interruption; mais qu'il ſuffit que Dieu les place où il faut, & qu'il veille ſur leurs démarches, pour les redreſſer, s'il eſt néceſſaire. Tel étant le Syſtême, Mr. Bayle croit qu'il eſt expoſé à la retorſion. Car, dit-il, lorſqu'on allègue comme une preuve le l'exiſtence de Dieu, l'ordre & la ſymétrie du Monde, on ſuppoſe qu'afin de produire un Ouvrage régulier, il faut en avoir l'idée: & cependant, ſelon le Dr. Cudworth, la Nature Plaſtique, qui produit les Plantes & les Animaux, ne connoit rien de ce qu'elle fait. S'il replique, qu'elle a été créée avec cette faculté par un Etre qui ſait tout, & dont elle ne fait qu'exécuter les idées; les Stratoniciens repliqueront, que ſi elle les exécute en qualité de Cauſe efficiente, c'eſt une choſe auſſi incompréhenſible que celle qu'on leur objecte, vu qu'il eſt auſſi mal-aiſé de ſuivre un plan qu'on ne connoit pas, & qu'une autre Cauſe connoit, que de ſuivre un plan qui n'eſt connu de perſonne. Un Stratonicien pourroit dire à Mr. Cudworth: Dieu, ſelon vous, a pu donner aux Créatures une faculté de produire d'excellens Ouvrages, ſéparée de toute connoiſſance. Vous devez donc avouer qu'il n'y a point de liaiſon néceſſaire entre la faculté de produire d'excellens Ouvrages, & l'idée de leur eſſence & de la manière de les produire. Pourquoi donc prétendez-vous que ces deux choſes ne peuvent pas être ſéparées dans la Nature, & que la Nature ne peut avoir d'elle-même ce qu'ont, ſelon vous, les Etres Plaſtiques par un don de Dieu? Enfin Mr. Bayle demande: *Si ces Meſſieurs ont enſeigné que les Natures Plaſtiques & Vitales ne ſont que des inſtrumens paſſifs dans la main de Dieu*, comme Mr. Le Clerc ſemble le ſuppoſer par ſa comparaiſon de l'Architecte?

(45) *Bibl. Choiſie* T VI Art VII, p. 418.

Mr. Le Clerc répondit (47), que ſelon le Dr. Cudworth, les *Natures Plaſtiques* ne ſont point des inſtrumens paſſifs; mais que Dieu les conduit, quoique nous n'en ſachions point la manière. Les Athées, ajoute-t-il, ne peuvent pas retorquer contre Mr. Cudworth ſon argument, parce que c'eſt Dieu qui eſt l'Auteur de l'Ordre avec lequel agit la Nature Plaſtique, & que ſelon l'idée des Athées, la Matière ſe meut d'elle-même, ſans aucune Cauſe qui la règle, ni qui lui ait donné le pouvoir de ſe mouvoir régulièrement. Cette diſpute fut continuée avec un peu de chaleur, & beaucoup de répétitions, de part & d'autre. Ce que nous en avons dit, ſuffit pour en donner quelque idée au Lecteur: ceux qui voudront en ſavoir davantage, pourront recourir aux Livres cités en marge (48). Nous avertirons auſſi, que tant dans cette Remarque, que dans la précédente, nous avons fait la fonction d'Hiſtorien, ſans prétendre approuver ou condamner ni Mr. Le Clerc ni Mr. Bayle.

(46) *Réponſe pour Mr. Bayle à Mr. Le Clerc* p 11 jointe au Tom IV. de la *Rép. aux Queſt. d'un Provincial.*

(47) *Hiſt. des Ouvrag. des Sav* Déc. 1704 Art. XII. *Bibl. Choiſie* T. VII Art 7. *Réponſe aux Queſt. d'un Provinc.* T. III. p 170. *Bibl. Choiſie* Tom. IX Art X *Réponſe pour Mr. Bayle à Mr Le Clerc* p 11 jointe au Tom IV. de la *Rép. aux Queſt. d'un Provincial.*

(48) *Hiſt. des Ouvrag. des Sav* Déc. 1704 Art. XII. *Bibl. Choiſie* T. VII Art 7. *Réponſe aux Queſt. d'un Provinc.* T. III. p 170. *Bibl. Choiſie* Tom. IX Art X *Réponſe pour Mr. Bayle à Mr Le Clerc* p 11 jointe au Tom IV. de la *Rép. aux Queſt. d'un Provincial.*

[*N*] *Le Catalogue du reſte de ſes Ouvrages.*] Il ne ſe paſſoit guères d'année, qu'il ne publiât quelque Ouvrage. En 1690 il traduiſit en Latin le dernier Livre de *l'Hiſtoire de la Philoſophie Ancienne de Stanley*, qui regarde la Philoſophie des Orientaux. Il avoit donné des Extraits de cet Ouvrage dans ſa Bibliothèque. En 1691 * il donna ſa *Logique*, ſon *Ontologie* & ſa *Pneumatologie*; & pour compléter ſon Cours de Philoſophie, il publia en 1695 ſa *Phyſique*. Il avoit dédié ſa Logique au célèbre Robert Boyle; mais ce Grand-Homme étant mort avant que d'avoir reçu l'Ouvrage, Mr. Le Clerc dédia la ſeconde Edition à ſon Ami Mr. Locke, auquel il avoit déja dédié l'Ontologie & la Pneumatologie. Ces *Oeuvres Philoſophiques* ont été réimprimées à Amſterdam en 1710 pour la quatrième fois, en quatre volumes in 8. avec la Vie de l'Auteur qui en fait un cinquième. Elles ont été imprimées

* Je trouve par tout ailleurs 1685. R. D. T.

laborieux & ſavant; & quoique la plupart de ſes Ouvrages ſoient utiles, ils l'auroient été encore davantage, s'il avoit moins écrit & s'il les avoit travaillés avec plus de ſoin. Il avoit joui d'une bonne ſanté juſqu'à l'année 1730, qu'il commença à déchoir viſiblement. Sa mémoire s'affoiblit, & quoique ce

inées plus d'une fois en Angleterre; on a même traduit ſa Phyſique en Anglois, & de tous ſes Ouvrages c'eſt celui qui a été le plus généralement eſtimé dans ce Pays, juſqu'en 1705, ſi l'on doit s'en rapporter à l'Auteur qui nous apprend cette particularité (49). Mr. Le Clerc avoit auſſi publié en 1690 une *Lettre à Mr. Jurieu, ſur la maniére dont il a traité* EPISCOPIUS *dans ſon Tableau du Socinianiſme.* Cette Lettre a été traduite en Flamand, & Mr. Boyle en a donné quelques Extraits, avec ſes Réflexions, dans ſon Article d'EPISCOPIUS (50). En 1693 il donna le prémier Volume de ſes *Commentaires ſur la Bible*, qui ne contient que la *Geneſe*; & en 1695 il publia le reſte du *Pentateuque*. Il joignit à ce Volume un petit Commentaire ſur les dix-huit prémiers verſets du Chap. I. de l'Evangile ſelon S. Jean, par lequel il paroît qu'il étoit fort éloigné des ſentimens des Unitaires. Ses Commentaires ſur les *Livres Hiſtoriques* de l'Ancien Teſtament n'ont paru qu'en 1708, & ceux ſur les *Hagiographes* & les *Prophètes* en 1731, en 2 Vol. in fol. Le Lecteur en trouvera d'amples Extraits dans la *Bibliothèque Raiſonnée* (51), & dans *l'Hiſtoria Literaria* (52). En 1696 il publia les deux prémiers Volumes de ſon *Ars Critica*, & en 1699 (53) les *Epiſtola Critica & Eccleſiaſtica*, qui font le troiſiéme Volume de cet Ouvrage. Il ſoutient dans ces Lettres, ce qu'il avoit avancé dans le Tome dixiéme de la *Bibliothèque Univerſelle*, que le Dr. Cave dans ſon *Hiſtoria Literaria* avoit caché bien des choſes dans les Vies de Clément & d'Euſébe, pour en conſerver la réputation & l'autorité. Il y traite auſſi de l'uſage & de l'autorité de l'Antiquité Eccléſiaſtique, & met dans tout leur jour les déguiſemens & des fraudes pieuſes, qu'on trouve ſi ſouvent dans l'Hiſtoire de l'Egliſe. Il avoit publié en 1694 *La Vie du Cardinal de Richelieu*, en 2 Vol. in-12. Cette Hiſtoire fut très bien reçue, comme exempte de partialité, & mettant les actions de ce grand Miniſtre d'Etat dans leur vrai point de vue. Il s'en eſt fait une ſeconde Edition en 1696, & une troiſiéme, revue & augmentée, en 1714, à laquelle Mr. Le Clerc a mis ſon nom. Nous avons penſé oublier qu'il publia en 1693, à la prière du Libraire, *l'Hiſtoire d'Emeric Comte de Tekely, ou Memoires pour ſervir à ſa Vie; où l'on voit ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en Hongrie depuis ſa naiſſance juſqu'à préſent.* Mais comme ce n'eſt qu'une compilation tirée des Gazettes & des Mercures, il n'a jamais avoué ce Livre, ni n'en fait mention dans le Catalogue de ſes Ouvrages. Il en fit un plus utile & plus important; c'eſt ſon *Traité de l'Incredulité*, qui parut en 1696. Il y examine les Motifs & les Raiſons générales qui portent les Incrédules à rejetter la Religion Chrétienne. L'année ſuivante il donna un petit Abrégé d'*Hiſtoire Univerſelle*, en Latin, depuis la Création du Monde juſqu'à Charlemagne; avec un petit Abrégé de Chronologie. Cet Ouvrage n'eſt pas fort eſtimé, quoiqu'il puiſſe être utile à la Jeuneſſe. Au commencement de l'année 1698, ſa Traduction Latine des *Notes de Hammond ſur le Nouveau Teſtament* vit enfin le jour *. Il y joignit des Notes, pour redreſſer ou éclaircir ſon Auteur, ou pour appuyer ce qu'il dit. Ces Notes ont été traduites en Anglois, & font un Volume in-4. En 1699 parut ſon *Harmonie Evangélique*, en Grec & en Latin, avec une Paraphraſe, & à la fin quelques Diſſertations, & de courtes Notes ſur Hammond. Il eut ſoin en 1700 de la nouvelle Edition des *Dogmata Theologica* du P. Petau, à laquelle on joignit par ſon conſeil tous les autres Traités Théologiques de ce Jéſuite, publiés en divers tems. La même année il donna ſes *Queſtiones Hieronymiane*, pour répondre au P. Martianay, Bénédictin, qui avoit publié quelque tems auparavant une Edition de S. Jérôme, où il maltraitoit fort Mr. Le Clerc & ſon Oncle, parce qu'ils n'étoient pas de ſon ſentiment ſur le caractère & les Ecrits de ce Père. Mr. Le Clerc prouva clairement, que S. Jérôme n'étoit pas auſſi ſavant en Hébreu & en Grec, qu'on le prétend; & que l'Editeur de ſes Ouvrages n'étoit pas lui-même aſſez habile en ces deux Langues, pour prendre ce ſoin, puiſqu'il fait preſque à chaque page des fautes groſſiéres. Les Libraires de Hollande aiant formé le deſſein en 1701 de donner une Edition des Oeuvres d'*Heſiode*, Mr. Le Clerc en eut ſoin, tant pour le Texte Grec, que pour la Verſion Latine; & il y ajouta les Notes de Joſeph Scaliger, de Daniel Heinſius, de François Guiet & d'Etienne Le Clerc; les diverſes Leçons de J. Genr. Grævius; l'Introduction de Daniel Heinſius aux *Opera & Dies*, & ſes propres Remarques ſur la *Théogonie*. La même année, il fit une Diſſertation Etymologique, pour ſervir de Préface au *Lexicon Philologicum* de Martinius. En 1702, il publia les Elégies & les Fragmens de *Pedo Albinovanus*, l'*Aëtna* de *P. Cornelius Severus*, avec les Notes de Joſeph Scaliger, de Nicolas Heinſius & autres. Il y joignit l'*Aëtna* de *P. Bembo*, & une Préface ſur la manière d'expliquer les anciens Auteurs. Un Libraire d'Amſterdam aiant deſſein de réimprimer les Oeuvres de *S. Auguſtin* ſur l'Edition de Paris, Mr. Le Clerc lui conſeilla d'y joindre la Diſſertation de Jean Garnier touchant l'Hiſtoire du Pélagianiſme, les Commentaires de Pélage ſur les Epîtres de S. Paul, les Critiques, les Préfaces, les Notes, & les Diſſertations d'Eraſme & d'autres Savans ſur ce Père: lui-même, ſous le nom de *Joannes Pierepontus*, fit des Notes Critiques & Théologiques ſur S. Auguſtin, dans leſquelles il explique divers endroits & en loue d'autres; mais il ne craint pas auſſi de le critiquer, où il croit que ce Docteur s'eſt écarté des régles de la Raiſon & de la Révélation, qui devoient le guider, comme tout autre Ecrivain. Il réfute pluſieurs de ſes Explications de l'Ecriture Sainte, les faux Miracles qu'il raconte, ſes principes ſur la Perſécution des Hérétiques, & ſur la Prédeſtination. Et nous ne voyons point, pourquoi on ne condamneroit pas les Erreurs dans les Anciens, comme dans les Modernes; & même plus dans les Anciens, parce que leur autorité étant plus grande, leurs Erreurs ſont plus contagieuſes. La même année (1703) notre Auteur publia ſa Verſion Françoiſe du *Nouveau Teſtament*, avec des Remarques pour expliquer le ſens. Cet Ouvrage fit grand bruit; pluſieurs Miniſtres François déclamérent hautement contre lui, & entre autres Mr. Philippe Meſnard, Miniſtre de la Chapelle Françoiſe de S. James à Londres, l'accuſa publiquement de Socinianiſme, dans un Livre publié en 1709, intitulé, *Eſſai ſur le Socinianiſme* (54). Mais voici ce que dit Mr. Bernard, en donnant l'Extrait du Livre de Mr. Le Clerc. „ A l'égard du Socinianiſme dont „ il a été accuſé, il eſt vrai qu'on ne trouve point dans „ ſes Notes . . . . les mots de *Perſonne*, d'*Incarnation*, „ de *Trinité* & de *Satisfaction*, qui ont été conſacrés dans „ l'Egliſe, & dont on ne ſauroit diſconvenir, ce me ſemble, qu'on ne puiſſe ſe ſervir très innocemment & très „ utilement, quoiqu'on ne les trouve pas expreſſément „ dans l'Ecriture. Il eſt vrai encore, qu'il y a certains „ paſſages, qu'il n'explique pas comme nous. Mais il „ eſt ſûr d'ailleurs, qu'il parle très ſouvent de la Divinité de Jéſus-Chriſt, qu'il la trouve dans pluſieurs paſſages, & même dans quelques-uns, où tous les Théologiens Orthodoxes ne la trouvent pas (55)." Quelques Miniſtres d'Amſterdam firent tout ce qu'ils purent pour faire défendre ce Nouveau Teſtament; les Synodes Walons s'en mêlérent auſſi; mais ni les uns ni les autres ne purent en venir à bout (56). Mr. Le Clerc commença auſſi en 1703 ſa *Bibliothèque Choiſie*, qu'il continua juſqu'en 1714, que la mort de ſon Libraire l'obligea de diſcontinuer ce Journal, qui eſt en 27 Vol. [ſans celui qui comprend la Table.] Il en entreprit alors un autre ſur le même plan, intitulé *Bibliothèque Ancienne & Moderne*, dont il a fait vingt-huit Tomes. En 1705 il diſpoſa & corrigea les Cartes de l'*Atlas Antiquus* &c. qu'un fameux Libraire d'Amſterdam fit imprimer; mais par ſa négligence, & par ſon avarice à ne pas vouloir faire la dépenſe néceſſaire, il y a encore bien des fautes dans ces Cartes. En 1707 parut l'Edition de toutes les *Oeuvres d'Eraſme* en dix Volumes in-folio, accompagnée des Notes de Mr. Le Clerc & de quelques autres Savans: il mit des Préfaces à la tête de chaque Volume, dans leſquelles il a tâché de donner à ce ſavant Auteur les juſtes éloges qu'il mérite, & au Lecteur une Idée préciſe du caractère de ſes Ouvrages. En 1709 il revit la nouvelle Edition de *Sulpice Sévére*, & y ajouta quelques Notes (57). La même année, il donna une nouvelle Edition du Traité de Grotius, *De Veritate Religionis Chriſtianæ*; il y joignit non ſeulement des Notes, mais un petit Traité, *De eligendo inter Chriſtianos diſſentientes ſententia.* Il publia encore cette même année: MENANDRI & PHILEMONIS *Reliquiæ, quotquot reperiri potuerunt, Græcè & Latinè, cum Notis Hug. Grotii, & Joan. Clerici, qui etiam novam omnium Verſionem adornavit, Indicesque adjecit*; in-8. Cet Ouvrage fut vivement attaqué par le Dr. Bentley, ſous le nom de *Philelutherus Lipſienſis*, & l'on dit que cette Critique fit tant de peine à Mr. Le Clerc, qu'il en fut comme malade pendant pluſieurs jours. Il fit une Défenſe en 1711, in-8. En 1710 il publia une nouvelle Edition de Tite-Live en dix Volumes in-8. avec des Notes, & tous les Supplémens de Freinsbemius, le tout très correct. Mr. Joſeph Waſſe préparant la même année une fort belle Edition de Salluſte, Mr. Le Clerc lui envoya une Vie de cet Hiſtorien Romain, tirée principalement des Ecrits des Anciens. En 1711 il publia une Edition de trois Dialogues *, qui ſe trouvent à la fin des Ouvrages de Platon, attribués communément à Eſchine, Diſciple de Socrate: c'eſt un petit Volume, accompagné des Notes de l'Editeur, & d'un petit Ouvrage intitulé *Sylvæ Philologicæ*. Le ſavant Mr. Limborch étant mort en 1712, Mr. Le Clerc fit ſon Oraiſon funèbre, qui fut imprimée ſous ce titre: *Oratio Funebris in Obitum Rever. & Clariſſ. Viri Philippi a Limborch S. Theologiæ apud Remonſtrantes Profeſſoris, defuncti die 30 Aprilis 1712. Habita a Joanne Clerico die ſexto Maii, quo ſepultus eſt*; in-4. En 1716 il publia: *Hiſtoria Eccleſiaſtica duorum primorum a Chriſto nato Seculorum, e Veteribus Monumentis deprompta.* Cette Hiſtoire Eccléſiaſtique eſt fort eſtimée, & les *Prolegomènes* que l'Auteur a mis à la tête, n'en ſont pas la partie la moins conſidérable & la moins utile. Quelques-uns des principaux de la Coionmion Arminienne engagérent Mr. Le Clerc à écrire l'Hiſtoire des Provinces Unies: il en donna le prémier Volume en 1723, ſous ce titre: *Hiſtoire des Provinces-Unies, depuis la naiſſance de la République, juſqu'à la Paix d'Utrecht & au Traité de Barriere conclu en* 1716, in-fol. Le ſecond & le troiſiéme Volume ont paru en 1724, Ou-

(49) *Nouv. de la Rep. des Lett.* Août 1705 p. 227.

(50) Remarq. [H].

(51) Tom. VI. Part II. p. 182. & Tom. VII. p. 5.

(52) Num. 35. p. 26. de 5 vol. C'eſt un Journal Anglois.

(53) On réimprima la même année les deux prémiers Volumes. Elles furent remprimées auſſi en Angleterre.

* Réimprimée en 1714 à Francfort (on dit dans la *Bibl. Raiſonn.* Tom. XVI. p. 179. à *Leipſig*) revue & augmentée par Mr. Le Clerc.

(54) Voy. *Bibl Choiſie* T. XVIII. p. 401 &c.

(55) *Nouv. de la Rep. des Lettres* Juillet 1703 p. 43.

(56) *Let. de Bayle* Tom. III. p. 919. 940. & 201. (a).

(57) Voyez *Bibl. Choiſie* Tom. XX. Part II. Art. 6.

* L'Anglois du mal tiois *Lettres ou Epitres*, R. a. T.

ce qu'il diſoit fût raiſonnable & lié, cependant il parloit rarement à propos, & ſouvent ce qu'il diſoit n'avoit aucun rapport à ce qui faiſoit le ſujet de la converſation. Il fut preſque entièrement en enfance pendant les cinq dernières années de ſa vie, & mourut le 8 Janvier 1736. Quoiqu'il ait ſouvent déclaré qu'il croyoit fermement la Divinité de notre Sauveur, ſes Ennemis ont cependant toujours voulu qu'il fût Socinien. Il eſt vrai qu'il ſemble favoriſer les Sociniens ou Unitaires, dans ſes *Epiſtolæ Liberii de Sancto Amore* (*i*); mais il étoit fort jeune quand il fit cet Ouvrage, & il a ſouvent proteſté depuis, qu'il étoit du ſentiment de tous les Chrétiens ſur le dogme de la très Sainte Trinité, & dans les idées des Remoutrans en particulier ſur le Sacrifice de Jéſus-Chriſt (*k*). La moindre accuſation de Socinianiſme l'irritoit extrêmement, comme bien des perſonnes l'ont remarqué, & comme cela paroît par ſes réponſes violentes à quelques endroits des Lettres de Mr. Bayle (*l*). [☞ Depuis que cet Article a été imprimé en Anglois, il a paru une Pièce, dont il eſt néceſſaire de dire un mot. Les Journaliſtes de Trevoux ſe ſont aviſés de gliſſer dans leur Journal un trait extrêmement malin contre Mr. Le Clerc. Ils le repréſentent comme Ami intime de Collins, Auteur de la *Liberté de Penſer*, & comme aiant favoriſé la Traduction Françoiſe de ce pernicieux Ouvrage. *Collins*, diſent-ils (*m*), *après avoir donné au Public ſa* Liberté de Penſer, *fit un voyage en Hollande auprès du fameux Mr.* Le Clerc *ſon Ami, dont il mit le crédit à profit pour réimprimer ſon Diſcours avec une Traduction Françoiſe, propre à en mieux répandre le poiſon.* Je rapporterai ci-deſſous ce que l'on a répondu à ce narré [*O*]. J'ajouterai auſſi quelques particularités ſur les liaiſons de Mr. Le Clerc, ſur ſes Ouvrages & ſon Caractère [*P*]. On y verra la preuve de ce que dit en finiſſant l'Auteur de ſon Eloge (*n*), que „ ſi Mr. „ Le Clerc eut ſes foibleſſes, comme tous les Hommes en ont, elles ſont bien effacées par de belles „ & éminentes qualités & de l'Eſprit & du Cœur. ADD. DU TRAD.]

(*i*) Voy. Rem. B.

(*k*) Voy. *Biblioth. Choiſ.* Tom. XVIII. p. 401.

(*l*) Voy. Remarq. [*H*].

(*m*) *Mém. pour les Scienc. & les Beaux Arts*, Mai 1738. p. 1004.

(*n*) *Bibl. Raiſonn.* T. XVI. Part. II. p. 417.

Outre les Ouvrages dont on a parlé ici, il y en a encore quelques autres; comme la Traduction Françoiſe de la *Critique du Livre IX. de l'Hiſtoire de Veritas*, où il traite des Révolutions arrivées en Angleterre au ſujet de la Religion, par Mr *Burnet*; celle de la *Defenſe de cette Critique*, & de *trois Sermons*, du même Prélat. Mr. Le Clerc publia auſſi en 1696 un Livre intitulé: *Reflexions ſur ce qu'on appelle Bonheur & Malheur en matière de Loteries &c.* Il a auſſi fait une révifion du Dictionaire de Moréri; écrit grand nombre de Diſſertations, de Préfaces, & des Notes ſur pluſieurs Ouvrages importans réimprimés en Hollande *. Mr. Le Clerc aiant fait quelques Remarques ſur le Nouveau Teſtament du Dr. Mill, en en rendant compte dans la *Bibliothèque Choiſie* (58); le Docteur y fit une Réponſe fort vive, qu'on peut voir dans l'Ouvrage intitulé: *Remarks on ſome Books lately publiſhed.* Lond. 1709. Voy. p. 174. *& ſuiv.*

* Conſultez pour le détail de tous les Ouvrages de Mr. Le Clerc, *Bibl. Raiſonn.* Tom. XVI. Part. II. Art. I. & Nouveau *Mem. des Hommes ill.* Tom XL. p. 307-362. *Cit. du Trad.*

[*O*] ☞ *Je rapporterai ci-deſſous ce que l'on a répondu à ce narré.*) Cette Réponſe ſe trouve dans la *Bibliothèque Germanique* (59), ſous le titre de *Lettre d'un des* Bibliothécaires *de Geneve à l'Auteur de la Bibliothèque Germanique.* „ Collins, dit l'Auteur, vint en Hollande en 1713. „ J'y étois auſſi dans ce tems-là, & le hazard me fit man- „ ger aſſez ſouvent avec lui dans ſon Auberge de la Ha- „ ye. Je voyois auſſi quelquefois Mr. Le Clerc à Amſ- „ terdam . . . . La rélation de Compatriote me donnoit „ un facile accès chez lui, & j'oſe dire qu'il me parloit „ avec beaucoup de franchiſe ſur la plupart des choſes „ qui le regardoient . . . . . Je puis donc aſſurer, com- „ me le ſachant bien, qu'il y avoit entre Mr. Le Clerc & „ Collins très peu de haiſon. Déja, ils ne téſidoient pas „ dans la même Ville. Il eſt vrai que Collins alla voir un „ jour Mr. Le Clerc à Amſterdam. Il étoit accompagné „ de quelques François de la Confrérie de ceux qui pen- „ ſent librement, & entre autres, de celui qu'on appel- „ loit *le petit Sanſon.* Ces Meſſieurs les *Eſprits-forts* ſe fi- „ guroient d'avoir bon matché de ce Savant, & qu'il en- „ treroit facilement en compoſition avec eux. Mais ils „ furent fort ſurpris de voir que Mr. Le Clerc faiſoit ſer- „ me pour la Révélation: il leur prouva avec force la Di- „ vinité de la Religion Chrétienne. JESUS-CHRIST *eſt* „ *né parmi les Juifs*, diſoit il à Collins. *Ce n'eſt pourtant* „ *par la Religion Judaïque qu'il enſeigne, ni la Paienne* „ *non plus, mais une Religion infiniment ſupérieure à l'une* „ *& à l'autre. On y apperçoit des Caractères de Divinité* „ *des plus frappans. Les Chrétiens, qui ſont venus après, é-* „ *toient incapables d'avoir jamais rien imaginé de ſi beau.* „ *D'ailleurs cette Religion eſt ſi conforme au bien de la So-* „ *ciété, que ſi nous ne tenions pas du Ciel un ſemblable pré-* „ *jent, le bonheur & la ſureté des hommes demanderoient ab-* „ *ſolument qu'ils euſſent un équivalent.* Dans la ſuite de la converſation Mr. Le Clerc pouſſa vivement ces Déiſ- „ tes, ſur la haine qu'ils marquent contre le Chriſtianiſ- „ me. Il leur fit voir qu'ils renverſent tout ce qu'il y a „ de ſaint & de reſpectable parmi les Hommes, qu'ils „ rompent les plus ſûrs liens de l'Humanité, qu'ils ap- „ prennent à ſecouer le joug des Loix, qu'ils ôtent les „ motifs les plus forts à la Vertu, & qu'ils enlèvent aux „ Hommes leurs conſolations. *Que ſubſtituez-vous donc à la* „ *place?* ajouta-t-il. *Pouvez vous vous vanter d'établir quel-* „ *que choſe de mieux? Vous vous figurez ſans doute, qu'on* „ *vous érigera des Statues pour les grands ſervices que vous* „ *rendez aux Hommes, en travaillant à arracher la Religion* „ *de leur cœur. Mais je dois vous déclarer que le rôle que* „ *vous jouez, vous rend odieux & inſupportables à tous les* „ *honnêtes gens.* Mr. Le Clerc finit cette converſation, „ en priant Collins d'un ton aſſez ſec, de ne lui plus faire „ de ſemblables viſites. Le hazard fit, continue l'Au- „ teur de la Lettre, que je me trouvai le lendemain chez „ lui à Amſterdam, & il voulut bien m'informer de ce „ qui s'étoit paſſé la veille. Il en parloit avec beaucoup „ de chaleur &c." Si tous ceux qui reſpectent la Reli- gion, & que leur devoir appelle à en maintenir les droits, imitoient l'exemple de Mr. Le Clerc, on obligeroit Meſſieurs les *Penſeurs libres* à garder du moins des meſures de bienſéance & d'honnêteté, & à ne pas outrager publiquement, & dans toutes les compagnies où ils ſe trouvent, ce qui eſt l'objet de la vénération des autres. REM. DU TRAD.

(59) Tom. XVI. Part. II. Art. 5.

(60) Idem p. 421.

[*P*] ☞ *J'ajouterai quelques particularités ſur ſes liaiſons, ſes Ouvrages, & ſon Caractère.*) Elles ſe trouvent raſſemblées dans le bel & curieux Eloge de Mr. Le Clerc, inſéré dans la *Bibliothèque Raiſonnée* (60). L'Auteur nous apprend (61), que Mr. Le Clerc entretenoit commerce de Lettres avec divers Savans de l'Europe; quelques-uns qu'il avoit connus; d'autres qui, ſans le connoître perſonnellement, l'eſtimoient beaucoup; pluſieurs même, qui avoient recherché ſon amitié avec empreſſement. On voit dans la Liſte qu'on en donne, les noms les plus illuſtres & les plus fameux; même des Seigneurs de la plus haute qualité, & des Princes. „ Les Ouvrages de Mr. Le „ Clerc, *continue ſon Hiſtorien* (62), témoignent par-tout „ un grand amour de la Vérité & de la Vertu, une Piété „ ſolide, un attachement ſincère à la Religion Chrétien- „ ne, produit par l'examen le plus ſévère & le plus at- „ tentif. Ces mêmes ſentimens ont paru dans tous ſes „ diſcours, & dans toute ſa conduite. Toujours d'une „ vie irréprochable, la Haine & l'Envie n'ont jamais pu „ trouver ici dequoi mordre . . . . . La grande Erudi- „ tion de Mr. Le Clerc, dans l'étendue des Lettres & des „ Sciences où il s'étoit renfermé, eſt aſſez connue, & le „ ſera toujours, tant que ſes Ouvrages ſubſiſteront. On „ y verra . . . . un goût & un jugement peu communs, „ un eſprit d'ordre & de netteté, péuétrant ſans être ſub- „ til, allant toujours au ſolide, laiſſant à quartier les inu- „ tilités, examinant ſans ceſſe, & toujours prêt à chan- „ ger ou rectifier ſes idées, dès qu'il appercevoit quelque „ choſe de meilleur . . . . . Il y a ſans doute des fautes „ dans ſes Ouvrages; qui n'en fait pas? . . . . . Les „ diſtractions cauſées par une attention laſſée, ſont la „ principale cauſe de ces fautes qu'on peut remarquer „ dans les Ecrits de Mr. Le Clerc . . . . . Tout bien „ compté, néanmoins, ſes fautes, de quelque nature „ qu'elles ſoient, n'empêcheront pas que ſes Ouvrages en „ gros, ne ſoient toujours eſtimés des bons Connoiſſeurs, „ & ne ſervent beaucoup à former le goût." L'Auteur fait voir enſuite (63), que la multitude d'Adverſaires que Mr. Le Clerc a eus, ne peut faire aucun tort à ſa réputation. „ Né, *dit-il*, dans une République, & avec un a- „ mour honnête de la Liberté, il étoit convaincu que „ chacun y a, comme il eſt vrai, un droit naturel, en „ matière de Science, de Lettres, & de Religion, plus „ encore qu'en ce qui regarde le Civil. En uſant d'un „ tel droit, il a dit librement ce qu'il penſoit ſur une in- „ finité de ſujets, qui s'offroient à ſes méditations & à ſes „ recherches, ſans compter pour rien l'autorité de quel „ Homme que ce fût, deſtituée de bonnes preuves, ou „ qui lui paruſſent telles. Quiconque ſe met ſur ce pied- „ là, peut-il éviter de ſe faire des Ennemis, quelques „ ménagemens qu'il garde?" L'Auteur tâche enſuite, ſi- non de juſtifier, du moins d'excuſer la vivacité que Mr. Le Clerc a témoignée contre ceux avec qui il a eu des diſ- putes. J'avoue qu'on ne peut prendre un tour plus fin & plus délicat, & que ſi la choſe étoit d'une nature à être juſtifiée, l'Auteur en ſeroit venu à bout. Je crois qu'on ne peut s'empêcher d'avouer, qu'on général Mr. Le Clerc ſupportoit la contradiction avec impatience, & qu'il s'irri- toit très facilemcot. C'étoit un défaut & une foibleſſe, qui n'empêche pas que ce ſavant Homme ne me paroiſſe digne de l'eſtime & de la reconnoiſſance de tous ceux qui aiment les Sciences. Je ſuis très perſuadé, avec l'Auteur de ſon Eloge, que *le tems, bien loin de diminuer ſa réputa-* *tion, ne ſera que l'augmenter . . . . & que la Poſterité* *rendra à la mémoire de Mr. Le Clerc, & avec uſure, tout ce* *que des Contemporains injuſtes ont voulu lui enlever à lui-* *même de ſon vivant* (64). REM. DU TRAD.]

(61) Pag. 418. 419.

(62) Pag. 415. 416.

(63) Ibid. p. 417. 418.

(64) Ibid. p. 417. 418.

(59) Tom. XIV. Art. 10. & Tom. XVI. Art. 6.

(60) Tom. XLVI. Art. XII. p. 202. &c.

COKE ou COOKE (*a*) (EDOUARD), Lord Chef-Juſtice ou Prémier Juge du Banc du Roi, ſous le régne de Jaques I., étoit d'une ancienne Famille du Comté de Norfolk (*b*), & fils de Robert Coke, de Mileham dans ce Comté. Sa mère étoit Winifride, fille & une des héritières de Guillaume Knightley, de Morgrave-Knightley en Norfolk (*c*). Il nâquit à Mileham (*d*) vers l'an 1549. A l'âge de dix ans on l'envoya à l'Ecole à Norwich, & de là au Collège de la Trinité à Cambridge, où il étudia pendant quatre ans. Il vint enſuite à Londres, où il entra dans *Clifford's-Inn* (*e*); & un an après, dans *Inner-Temple* (*f*). La prémière occaſion où il ſe diſtingua fut l'affaire du Cuiſinier du Temple, qu'il éclaircit ſi bien, que toute la Maiſon, qui en étoit embarraſſée, l'admira; & il la plaida d'une manière qui lui fit honneur devant les Juges (*g*). Il fit de ſi grands progrès dans l'étude des Loix, qu'au bout de ſix ans il fut admis à plaider [*A*]; ce qui étoit de très bonne heure pour ce tems-là, où on y regardoit de près; & peu de tems après, il fut choiſi Lecteur pour trois années de *Lyons-Inn*, où ſes ſavantes Leçons lui acquirent une ſi grande réputation, qu'une foule de perſonnes venoit le conſulter (*b*). Les gains qu'il fit par la Pratique furent ſi conſidérables, qu'il fut en état de rechercher avec ſuccès Brigitte, fille & héritière en partie de Jean Paſton de Huntingfield-Hall dans le Comté de Suffolk [*B*], qui devoit avoir plus de trente-mille livres ſterling (*i*) de bien. Après ſon mariage avec elle, les honneurs lui tombérent en foule; les Villes de Coventry (*k*) & de Norwich (*l*) le choiſirent pour Greffier; le Comté de Norfolk le nomma un de ſes Députés au Parlement; & la Chambre Baſſe l'élut pour Orateur (*m*) la trente-cinquième année du régne d'Eliſabeth (*n*). La Reine le fit Solliciteur-Général en 1592, & l'année ſuivante Procureur-Général (*o*). On a encore pluſieurs de ſes Lettres, qu'il écrivit au Grand-Tréſorier Burghley, pendant qu'il occupa ce dernier Emploi [*C*]. En 1598, il épouſa en ſecondes noces Eliſabeth, fille de Thomas Lord Burghley, depuis Comte d'Exeter, veuve du Chevalier Guillaume Hatton; mais le mariage étant fait en maiſon particuliére, ſans publication de Bans & ſans Permiſſion, les nouveaux mariés, Henri Bothwell Recteur d'Oakeover, qui les avoit mariés, Mylord Burghley, & pluſieurs perſonnes de diſtinction qui avoient été préſentes, furent pourſuivis par-devant la Cour de l'Archeveque Whitgift: mais aiant fait leurs ſoumiſſions par leurs Procureurs, ils furent abſous des cenſures qu'ils avoient encourues [*D*]. En 1603, le Roi Jaques I. le créa Chevalier (*p*). Au mois de Novembre de la même année, l'affaire du Chevalier Gautier Raleigh s'étant plaidée à Winchester, il s'emporta contre lui, & le maltraita de paroles avec une indignité ſans pareille [*E*]. Il fit deux Diſcours travaillés, en deux occaſions importantes;

(*a*) C'eſt ainſi qu'on trouve ſon nom écrit dans beaucoup de Piéces MSS. de ſon tems. Leigh dans ſon *Pedis Coformum* Lib. III. cap. 15. p. 170 & Devil Lloyd dans ſon *State-Worthies* p. 220. Lond. 1670. l'appellent *Cook*.

(*b*) *Peerage of England*, by Arth Collins, Vol. III. p. 307. 8vo. Lond. 1735.

(*c*) Idem p. 308.

(*d*) Fuller's *Worthies* in Norfolk, & Lloyd *ubi ſupra*.

(*e*) Lloyd *ubi ſupra*.

(*f*) Collins p. 309.

(*g*) Lloyd p. 220.

(*b*) Id. ibid.

(*i*) Id. ibid. & Fuller *ubi ſupra*.

(*k*) Collins p. 310.

(*l*) Lloyd & Fuller *ubi ſupra*.

(*m*) Les mêmes.

(*n*) Collins p. 310.

(*o*) Id. ibid.

(*p*) Id. ibid.

[*A*] *Il fut admis à plaider.*] La prémière Cauſe qu'il plaida devant le Banc du Roi, fut au Terme de la Trinité, la vingtiéme année du régne d'Eliſabeth, pour Denny Vicaire de Northlingham dans le Comté de Norfolk, à qui Henri Lord Cromwel avoit intenté une Action de *Scandalum Magnatum* (1).

(1) Coke's *Reports* Part. IV. 19. b. & 14. b.

[*B*] *Il fut en état de rechercher avec ſuccès Brigitte, fille & héritiere en partie de Jean Paſton* &c.] Elle étoit apparentée à pluſieurs Familles diſtinguées. Eléonore ſa tante, ſœur de ſon père, avoit épouſé Thomas Comte de Rutland; Gertrude, Anne & Françoiſe, ſes autres tantes, avoient épouſé, la prémière, George Talbot Comte de Shrewsbury; la ſeconde, Henri Nevil Comte de Weſtmorland; & la troiſiéme, Henri Nevil Lord Abergavenny (2).

(2) *Peerage of England*, by A. Collins Vol. III. p. 309.

[*C*] *On a encore pluſieurs de ſes Lettres, qu'il écrivit au Grand-Tréſorier Burghley, pendant qu'il occupa ce dernier Emploi.*] Il y en a pluſieurs dans les belles Collections du ſavant Jaques Weſt de Middle-Temple; entre autres, une du 27 Octobre 1593, ſur la Ferme des Vins de Mr. Swynerton; une du 20 Mai, qu'on voit par l'endoſſement qui eſt de l'année 1596, & qui regarde l'Auteur des Calomnies répandues contre le Grand-Amiral; une, datée de ſa maiſon de Holborne du 7 Avril 1597, touchant l'état des Fiefs de Barleburgh & de Kinnoldmarshe dans le Comté de Derby, appartenant à Mr. Jean Stanhope, & des Terres ſituées en Ratcliff ſur la Tenne dans le Comté de Nottingham; une du dernier Juin 1597, touchant le Livre de Mr. Paget; une datée du Temple le 21 Octobre 1597, touchant la décharge de 1200 liv. 4 ſ. 8 d. demandée par Mr. Pierre Tuke, ſomme dont il étoit chargé pour le Chevalier Brian Tuke; & une écrite de Godwike le 3 d'Août 1597, que voici.

„ TRÈS'A HONORABLE SEIGNEURIE,

„ J'ai cru qu'il étoit de mon devoir d'offrir mes très „ humbles ſervices à votre Grandeur, en tout ce qu'il „ lui plaira de m'ordonner; & de remercier très humblement votre Grandeur, entre autres graces, de la „ liberté qu'elle m'accorde. Plût à Dieu, que la ſanté de votre Grandeur, de l'état de laquelle elle ſe plaignoit la derniére fois que j'eus l'honneur de lui rendre „ mes devoirs, fût auſſi vigoureuſe, que le ſont cette admirable mémoire & ces autres qualités, dont le Ciel a „ ſi abondamment favoriſé votre Grandeur! Il eſt fort à craindre que les vents & les pluies continuelles, qui „ affligent ſi fort le Pays, n'augmentent la diſette qui y „ régne, & le nombre des pauvres, qui eſt déja ſi grand, „ à moins qu'il ne plaiſe à Dieu en ſa miſéricorde de nous „ donner une ſaiſon plus favorable, pour mûrir & pour „ ſerrer les grains & les autres biens de la terre. Je finis „ en vous aſſurant que je ſuis avec un reſpectueux dévouement, de votre Grandeur, le très humble & très „ ſoumis Serviteur,

EDOUARD COKE.

(3) *Regiſt. Whitgift* Part. III. fol. 105. A. D. 1598. *Voy.* Collier *Hiſt. Eccl. of Great Britain* Part. II. Liv. 7. p. 662. *and Collection of Records* p. 802.

[*D*] *Furent pourſuivis par devant la Cour de l'Archevêque Whitgift; mais aiant fait leurs ſoumiſſions par leurs Procureurs, ils furent abſous des peines qu'ils avoient encourues.*] L'Acte, daté du 7 Novembre 1598, ſe trouve dans les Archives de Lambeth (3). Il porte, qu'on ne reſpectant point l'autorité de l'Egliſe, ils avoient encouru l'Excommunication majeure, & toutes les peines qui en dépendent; mais qu'on leur accordoit l'abſolution, parce qu'ils l'avoient fait par ignorance, & non par orgueil & par mépris. *Nos igitur conſiderantes quod errore tantum, ac juritum in ea parte ignorantiâ, animo minimè obdurato, nec contemptui dedito, in diverſas panas incidiſſe, quodque in vera veſtra reſipiſcentia teſtimonium nobis in hac parte vos ſubmiſiſtis, ac unuſquiſque veſtrum per Procuratorem ſuum ſuprascript. ſe ſubmiſit* &c. Mr. Collier (4) remarque, qu'il ſe trouve une autre Abſolution dans la même forme, accordée au Chevalier Thomas Egerton Garde du Grand-Sceau, & à Alla Comteſſe de Derby; une ſemblable, accordée au Comte de Hertford; ſans parler des autres qui ſe trouvent dans le même Regiſtre; & qu'on en voit pluſieurs dans les Regiſtres des Archevêques ſuivans.

(4) *Ubi ſupra* p. 662.

[*E*] *Il s'emporta contre lui, & le maltraita de paroles avec une indignité ſans pareille.*] Cette conduite excita contre lui une indignation ſi générale, qu'on le joua publiquement ſur le Théatre (5). Cette manière d'agir lui fut auſſi reprochée après ſa diſgrace par le Chevalier François Bacon, dans une *Lettre d'Admonition* au Lord Coke, MS. ſignée A. B. qui ſe trouve dans un Volume de Lettres d'Etat, parmi les Collections de Mylord Coleraine (6), & imprimée avec le nom du Chevalier Bacon dans la *Cabala*, & dont il y a un Extrait dans l'*Hiſtoire du Roi Jaques* d'Arthur Wilſon (7). Ce Seigneur s'exprime en ces termes: „ Comme vous avez coutome dans vos Plaidoyers „ d'inſulter au malheur, & de déclamer amérement contre les perſonnes; vous avez toujours été fort négligent à diſtribuer la louange & le blâme, le faiſant ſans „ raiſon & avec précipitation; deſorte que vos éloges & „ vos reproches ſont la plupart du tems négligés & mépriſés: au-lieu que la cenſure d'un Juge qui vient lentement, mais qui eſt fondée, porte coup contre le coupable, & couronne l'homme de bien. Vous voulez „ railler tout le monde en public, ſans aucun égard ni à „ la dignité des perſonnes, ni à la vôtre propre: ce qui „ fait plus de tort à votre caractére, que d'honneur à votre eſprit. Et ſi en eſt de même de tout ce qu'on vous „ voit faire par un principe de vanité. Vous tordez trop „ les Loix, pour les accommoder à vos ſentimens; par „ où vous vous montrez un Tyran, couvert de leur autorité &c." L'Auteur de la Vie du Chevalier Gautier Raleigh, dans les *Vies des Hommes Illuſtres Anglois & Etrangers* (8), aiant rapporté avec quelle modération le Chevalier ſupporta toutes les indignités du Procureur-Général, ajoute: „ Nous avons donné au Lecteur une idée „ de l'Eloquence du Barreau dans ce tems-là, pour faire „ voir juſqu'à quel point des vues d'intérêt & de fortune „ peuvent quelquefois faire oublier à des gens d'eſprit & „ ſavans, les régles de la Raiſon & de la Juſtice. Ce langage des Halles eſt plus frappant encore dans un homme du caractére de Mylord Coke, dont les Ecrits ſont „ encore regardés comme des Oracles à Weſtminſter &c." L'Auteur de la Préface du *Recueil des Procès d'Etat*, en ſix Volumes in-fol. aiant parlé des Avocats qui s'allégueut rien d'injuſte & de déraiſonnable contre les prévenus, & qui n'uſent d'aucun artifice pour les priver des moyens d'une légitime défenſe, ajoute: „ que ceux de ce caractére ſont bien différens de ces Avocats, qui maltraitent „ & outragent un malheureux priſonnier par des patoles „ dures & fières; qui ne ſe font pas une peine de ſe prévaloir contre lui de tous les avantages, quelque injuſtes „ qu'ils

(5) *Voyez* l'Edition de *Shakeſpear* par Mr. Théobald, de 1733, in-8. Vol. II. dans la Comedie intitulée *The Twelfth-Night*, Act. 5. p. 505.

(6) Fol. 770. *Voy.* Oldy's *Life of Sir W. Raleigh* p. 155. not. (a).

(7) P. 96. 97 Londres 1653 in-fol.

(8) Vol. I. p. 124. Ed. de 1704 in-8.

portantes; l'un, le Lundi 27 Janvier 1603, lorſqu'on fit le procès aux Auteurs de la Conſpiration des Poudres; & l'autre, le Vendredi 28 Mars ſuivant, lorſqu'on fit à Guildhall celui de Henri Garnet Supérieur des Jéſuites: ces deux Diſcours parurent peu après [F]. Cecil Comte de Salisbury remarqua, dans le Diſcours qu'il fit au dernier Jugement dont on vient de parler, *que les Preuves avoient été developpées & miſes dans un tel jour par le Procureur-Général*, qu'il n'avoit jamais entendu *rien de plus ferré, & de plus intelligible en même tems pour le Juré.* Le 27 de Juin de la même année, il fut fait Prémier Juge des Plaidoyers Communs (q); le 25 d'Octobre 1613, il devint Prémier Juge du Banc du Roi (r); & le 4 de Novembre, il préta ſerment comme Membre du Conſeil Privé (s). En 1615, le Roi penſa à un Sujet pour la place de Grand-Chancelier, lorſque cette Dignité deviendroit vacante par la mort ou par la réſignation d'Egerton, Lord Ellesmere. A cette occaſion, le Chevalier François Bacon écrivit à ce Prince une Lettre en date du 12 Février 1615 *, où l'on trouve ce qui ſuit touchant le Prémier Juge. „ Si vous prenez Mylord Coke, voici ce qui arrivera. Prémièrement, „ votre Majeſté mettra *un homme impérieux*, dans une place d'autorité; ce qui ne peut qu'aller loin. „ En ſecond lieu, vous émouſſerez ſon induſtrie par rapport aux Finances, qui ſembloit le deſtiner à un „ autre Emploi. Enfin, des gens populaires ne ſont pas ceux qui conviennent aux vues de votre Ma„ jeſté." Sur la fin de la même année, il agit avec beaucoup de vigueur dans la recherche & la pourſuite de ceux qui avoient empoiſonné le Chevalier Thomas Overbury a la Tour au mois de Septembre 1612 [G]. Le différend qu'il eut quelque tems après avec le Chancelier Egerton, & quelques autres cauſes, hâtérent ſa diſgrace à la Cour [H]. Le 26 Juin 1616, il fut obligé de comparoître à Whitehall

(q) Camden's Annals of King James I. à an. 1606, à la fin des G. Cambreni Britannia. ad G. Camden. Epiſt. Edit. Lond. 1691 in 4.

(r) Idem ad ann. 1613.

(s) Id ibid.

* Publiée dans la Collection, intit. Several Letters &c. p. 29. Lond. 1685, in-fol.

„ qu'ils ſoient, que ſon ignorance ou la rigueur de la Loi „ peuvent leur donner; qui tachent, par violence ou par „ artifice, de le mettre hors d'état de ſe défendre: qui „ regardent de travers les témoins qu'il produit, dès qu'ils „ paroiſſent, quelque diſpoſés qu'ils ſoient à dire la vérité, „ & qui font tout ce qu'ils peuvent pour les déconcerter „ & les troubler: comme ſi leur poſte les obligeoit à con„ vaincre tous ceux qui ſont tirés en cauſe, qu'ils ſoient „ coupables ou non, & comme s'ils étoient diſpenſés plus „ que les autres hommes, de reſpecter la Vérité & la Juſ„ tice. De tels procédés ſont indignes de gens d'honneur, „ pour ne pas dire de gens qui ont de la conſcience. Il „ ne s'en préſentera cependant que trop ſouvent dans le „ cours de cet Ouvrage; & je ſouhaiterois pour l'honneur „ du Barreau, que celui qui en eſt l'Oracle, le Prémier „ Juge Coke, eût donné moins ſujet de le mettre au nom„ bre des Juges de cet indigne caractère." L'Auteur renvoie au Procès du Chevalier Raleigh, comme à une preuve inconteſtable de la vérité de ce qu'il dit.

[F] *Ces deux Diſcours parurent peu après.*] Ils ſe trouvent dans un Livre qui a pour titre: *Relation veritable & complette des Procedures contre les barbares Traittes, le Jeſuite Garnet & ſes Complices. Contenans pluſieurs Diſcours des Commiſſaires, faits ſelon que l'occaſion le demandoit, pour l'inſtruction des Aſſiſtans &c. & ce qui s'eſt paſſé à l'Exécution de Garnet* (9).

(9) A Londres chez Robert Barker Imprimeur du Roi, 1606, in-4.

[G] *Il agit avec beaucoup de vigueur dans la pourſuite & la recherche de ceux qui avoient empoiſonné le Chevalier Thomas Overbury à la Tour au mois de Septembre 1612.*] Le Chevalier François Bacon, pour-lors Procureur Général, dit dans le Diſcours qu'il fit dans la Chambre Etoilée contre Mr. Lumſden, & contre les Chevaliers Jean Hollis & Jean Wentworth: „ Mr. Lumſden joua d'abord ſon jeu. „ C'eſt lui, qui dans le tems qui s'écoula entre le ſilence „ de Weſton & ſon procès, compoſa une Rélation odieu„ ſe & diffamatoire, où il y a autant de fauſſetés que de „ lignes, l'écrivit de ſa propre main, & la remit à un des „ Officiers de la Chambre pour la remettre au Roi; faiſ„ ſant tout ce qui s'étoit paſſé le prémier jour que le pro„ cès de Weſton avoit été entamé, & attaquant principa„ lement le Lord Chef-Juſtice d'Angleterre; dont je ne „ puis paſſer le nom ſans m'arrêter, quoique j'ignore tout „ ce qui s'appelle flatterie; mais je ne puis m'empêcher „ de dire, & de le dire pour la poſtérité, *que jamais perſonne ne remplit mieux les devoirs de ſa Charge, que Mylord Coke a rempli ceux de Prémier Juge dans l'affaire d'Overbury* (10)." Le Chevalier Antoine Weldon commence le récit de cette affaire en ces termes (11): „ Ici „ commença le jeu, où Somerſet devoit être le perdant, „ les cartes étant mêlées, coupées, & partagées entre le „ Roi, le Secrétaire Winwood & le Chevalier Edouard Co„ ke, Prémier Juge (dont la fille Purbeck avoit épouſé ou „ devoit épouſer le frére de Villiers, & qui par cette rai„ ſon étoit un inſtrument très propre à travailler à la ruî„ ne de Somerſet). Ils jouérent tous, & l'enjeu fut la „ vie de Somerſet & de ſa femme, leurs biens, & la ſa„ mille Suffolk. Quelques-uns furent d'intelligence au „ jeu, & il eſt certain qu'on ne joua pas à découvert." Alant enſuite remarqué (12), que Franklin confeſſa qu'Overbury *avoit été étouffé, & qu'il n'étoit pas mort de poiſon, quoiqu'on lui en eût donné*, il continue ainſi (13): „ Ici „ Cooke fut charmé de trouver moyen de concilier tout, „ Mr. Turner & Weſton aiant déja été pendus pour avoir „ empoiſonné Overbury. Etant le grand Interprète des „ Loix, il apprend d'abord aux Jurés, que ſi un homme „ a été tué d'un coup de piſtolet, de poignard, d'épée, „ ou par le poiſon &c. l'accuſation intentée eſt valide, „ pourvu qu'elle porte ſur l'un de ces moyens, quand ce „ ne ſeroit pas préciſément celui dont on s'eſt ſervi. Mais „ ce ne fut pas le ſentiment des bons Juriſconſultes de ce „ tems-là, qui furent d'avis que Mr. Turner avoit péri „ par la Loi de Mylord Cooke, comme Overbury avoit „ perdu la vie ſans l'autorité d'aucune Loi." Le même Ecrivain nous apprend (14), qu'on crut de bonne foi, que lorſque le Roi *fit de ſi terribles imprécations contre lui-même, & de ſi fortes conjurations aux Juges* à Royſton (15), lorſqu'on commença les pourſuites, *l'intention* étoit *de ſuivre le cours naturel des Loix*; „ au lieu qu'il fut ar„ rêté par l'extravagance du Chevalier Edouard Cooke, „ grand Juriſconſulte, mais homme peu ſage, lequel, „ dans un Diſcours pompeux & plein de vanité, pour fai„ re parade de ſa vigilance, s'écria comme tranſporté, é„ tant au Banc du Roi: *Dieu fait ce qui eſt arrivé à l'aimable Prince Henri! mais j'en ſai quelque choſe.* En ef„ fet, en viſitant les Cabinets, il avoit trouvé quelques „ papiers, qui diſoient clairement ce qu'on a toujours dit „ tout bas, & ce qui ſe ſeroit préſenté de ſoi même, s'il „ avoit été ſou train ſans precipiter les choſes: mais l'in„ tempérie de ſa langue arrêta la découverte de cet indi„ gne meurtre, qui, à ce que je crains, crie encore ven„ geance." Arthur Wilſon aiant auſſi remarqué, que le Chevalier Thomas Monſon, une des créatures de la Comteſſe de Somerſet, ſubit les procédures pendant un jour à Guildhall, nous dit (16), que le Prémier Juge Coke, dans le Diſcours ſleuri qu'il fit à cette occaſion, lacha quelques mots, qui ſembloient dire qu'il pouvoit découvrir la cauſe de la mort de quelque perſonne au-deſſus de la Condition privée. Soit qu'il eût tiré des conſéquences de ce que le Comte de Northampton avoit aſſuré au Chevalier Elways Lieutenant de la Tour, *qu'on ſeroit plaiſir au Roi de le défaire d'Overbury, ſoit qu'il eût eu quelque autre information ſecrette*; il inſinua, quoique pas ouvertement, que la mort imprévue d'Overbury avoit été une juſte peine, comme s'il avoit eu part à la mort du Prince Henri; & s'applaudiſſant lui-même de l'horreur qu'il témoignoit pour de pareils crimes, „ il prit ſon vol ſi haut, qu'on le fit „ bientôt baiſſer par un tour de Cour. Le procès du Che„ valier Monſon fut pendu au croc, il fut élargi, & im„ médiatement après on rogna les ailes au Prémier Juge. „ Et on publia, que cet écart du Chevalier Coke mit le „ Roi dans une ſi furieuſe colére, qu'il ſe rendit ſur le „ champ au Conſeil, & que s'étant mis à genoux, il dit, „ qu'il prioit Dieu *de faire tomber ſa malédiction ſur lui & ſur ſa poſterité, s'il avoit conſenti à la mort d'Overbury.* „ Mais c'eſt-là un fait que nous ne pouvons aſſurer, étant „ hors de la ſphere de nos connoiſſances. Mais comme „ les Mathématiciens ſuppoſent des Cercles imaginaires „ pour expliquer les mouvemens des Corps céleſtes, & „ qu'ils découvrent les effets de ce qu'ils conçoivent, „ quoiqu'il n'y ait rien de pareil à ce qu'ils imaginent; de „ même, la maniére ſubite dont le procès de Monſon fut „ étouffé, fit naître d'étranges idées, appuyées par des „ bruits, impoſſibles à approfondir pour des particuliers, „ mais dont les effets ſeuls tombérent ſous les ſens. On „ blama le Prémier Juge de s'être écarté de ſa route, puiſ„ qu'il n'avoit qu'à pourſuivre tout droit, & qu'il auroit „ été plus loin dans la ſuite; au-lieu qu'il perdit tout „ (17)."

(10) *Hiſtory of Great Britain, being the Life and Reign of King James I. &c. by A. Wilſon* p. 47. Lond. 1653 in-fol.

(11) *Court and Character of King James &c. by Sir A. W.* p. 91. 92. Lond. 1651.

(12) Ibid. p. 100.

(13) Ibid. p. 200. 201.

(14) Pag. 215. 224.

[H] *Le différend qu'il eut avec le Chancelier Egerton, & quelques autres cauſes, hâterent ſa diſgrace à la Cour.*] Arthur Wilſon rapporte (18), que le Chevalier Coke avoit jugé un procès ſelon le Droit Commun, *& qu'il courut un bruit, qu'il y avoit eu de la fourberie dans l'affaire.* On engagea le Témoin, qui ſavoit le fait & qui devoit le dépoſer, à s'abſenter, pourvu qu'il y eût quelqu'un qui ſe chargeât de le juſtifier de ce qu'il ne comparoiſſoit point. Il ſe trouva un des plus hardis du Parti, qui l'entreprit. Il mène le Témoin à un Cabaret, fait venir un *Gallon* de vin Sec, le ptie de boire, & puis le quitte pour revenir à la Cour. On appelle le Témoin, comme celui dont la préſence étoit la plus néceſſaire pour la déciſion du procès; l'autre paroît, & déclare ſous ſerment, *qu'il vient de le laiſſer dans une ſituation qui eſt telle, qu'il ne peut y être encore un quart d'heure, ſans être un homme mort.* Par-là on démontre l'impoſſibilité où il eſt de comparoître, & le procès ſe perd. Ceux à qui on faiſoit tort, portent l'affaire à la Chancellerie. Les Défendans aiant obtenu une Sentence, ſelon la Droit Commun, refuſent d'obéïr aux ordres de la Chancellerie: ſur quoi le Chancelier les fait mettre en priſon, pour avoir mépriſé la Cour. Ils por-

(15) Voyez p. 92 91.

(16) *Hiſtoire* p. 89.

(17) P 90.

(18) *Hiſtoire* p. 94. 95.

tehall à genoux devant le Conſeil, où le Solliciteur-Général Yelverton lui reprocha ſes fautes [*I*]. Le 30

tent plainte contre lui à la Chambre Etoilée : le Prémier Juge ſe joint à eux, fomente la diviſion, & menace le Chancelier d'un *Præmunire*. Le Chancelier informa le Roi de l'affaire, & ce Prince nomma le Chevalier François Bacon ſon Procureur-Général, & les Chevaliers Henri Montagu & Randolph Crew ſes Sergeans-ès-Loix, pour examiner les exemples qu'il y avoit eus ci-devant, de perſonnes qui avoient été relevées ſelon l'équité & la conſcience, d'une Sentence du Banc du Roi. Ces trois Juriſconſultes, habiles dans leur profeſſion, après avoir approfondi la matière, répondirent au Roi „ qu'on avoit eu „ conſtamment recours à la Chancellerie, après des Sentences prononcées dans l'autre Cour, & ſouvent même „ après qu'elles avoient été exécutées ; & cela depuis le „ regne de Henri VII, juſqu'au tems du Chancelier en „ charge, ſous le règne de pluſieurs Rois, & pendant „ l'adminiſtration de pluſieurs Chanceliers (*ſtriatim*), „ dont pluſieurs avoient été de grands Juriſconſultes ; l'Appel aiant lieu dans les cas où il n'y a point de reſſource „ pour le Sujet ſelon la rigueur du Droit Commun, auquel les Juges ſont obligés par ſerment de ſe tenir. Cette réponſe, *dit Wilſon* (18), ſatisfit le Roi, juſtifia le „ Chancelier, & le Prémier Juge en eut le démenti ; ce „ qui fut une potion un peu amère pour lui, mais qui ne „ fut pas aſſez forte pour opérer autant que ſes ennemis „ l'auroient ſouhaité. Ainſi, pour l'humilier davantage, „ on le fit comparoître à genoux devant le Conſeil, & on „ ajouta trois autres ingrédiens au remède, pour le faire „ mieux opérer." Parmi les Lettres du Chevalier Bacon, inſérées dans la *Cabala* *, il s'en trouve pluſieurs ſur cette affaire : entre autres une au Roi, du 15 Février 1615, qui roule ſur la différence qu'il y a entre la Cour de la Chancellerie, & celle du Banc du Roi : une ſeconde ſur le même ſujet, du 19 Février, au Chevalier George Villiers : & une troiſième du 21 du même mois, au Roi, où l'on trouve ces paroles : „ Je ſuis pleinement d'avis, que Mylord „ Coke ne doit pas être diſgracié à préſent, tant parce „ qu'il eſt ſi bien au fait des importantes Cauſes qui ſont „ ſur le tapis, que parce que je le trouve très capable „ pour ce qui regarde vos Finances, & les moyens de les „ rétablir. Et s'il m'eſt permis de le dire, comme je crois „ qu'il eſt bon de borner à de certains égards ſon ambition, je ſouhaiterois que quelque autre pût concevoir „ de plus grandes eſpérances †." Roger Coke rapporte d'une manière différente la diſgrace du Prémier Juge, qu'il attribue à toute une autre cauſe. Il nous apprend (20), qu'il fut un des prémiers qui reſſentirent les effets du crédit du Favori qui commençoit à s'élever, le Chevalier George Villiers, enſuite Duc de Buckingham ; & qu'*il étoit dans ce tems-là* (21), *dans une ſituation fâcheuſe*. Il avoit fort déplu à la Cour & au Parti de la Haute-Egliſe, en s'oppoſant aux Articles de Bancroft contre les défenſes qu'on accordoit ſelon le Droit Commun (22). Il s'oppoſa à ce que le Chancelier prît connoiſſance d'une affaire qui avoit été portée au Banc du Roi, & ſur laquelle cette Cour avoit donné ſa Sentence, prétendant que le Chancelier alloit contre l'Acte IV. de la 28. année de Henri IV. Il refuſa auſſi de donner ſon avis ſur les Meſſages du Roi, ſous prétexte qu'il étoit Juge, ne voulant s'expliquer que lorſque le cas ſeroit porté juridiquement devant lui. „ Cependant, *dit Mr. Coke*, lorſqu'Egerton fit prêter ſerment au Chevalier Henri Montague, quand il ſuccéda „ au Chevalier Edouard Coke dans la Charge de Chef de „ Juſtice, il dit que celui-ci avoit été dépoſé parce qu'il „ étoit trop populaire. Mais je tiens d'un des fils du „ Chevalier Coke, que la véritable raiſon eſt celle que „ je vais dire. Le Chevalier Nicolas Tufton avoit pour ſa vie la Charge de Clerc du Banc du Roi, qu'on appelle *the Green-wax Office*. Comme il étoit fort âgé, Villiers lui fit propoſer, que s'il vouloit réſigner „ cette Charge, le Roi le feroit Comte de Thanet. Dans „ le même tems, le Chevalier François Bacon fonda le „ Chevalier Coke, pour ſavoir ſi, en cas que Tufton ſe „ déſît de ſon Emploi, il laiſſeroit au Vicomte la liberté „ d'y placer quelqu'un. Coke ne voulut donner d'autre „ réponſe que celle-ci, *qu'il étoit vieux, & qu'il n'étoit „ pas en état de faire tête à Mylord*. Mais quand Tufton „ eut réſigné, Coke refuſa d'admettre un Sujet nommé „ par Villiers, inſiſtant ſur ſon droit, & prétendant que „ les Juges du Banc du Roi ſervoient le Roi à leurs dépens ; & par cette raiſon, il vouloit diſpoſer de l'Emploi d'une manière qui fît augmenter les appointemens „ des autres Juges de la Cour. Sur quoi il fut dépouillé „ de ſa Charge, & Montague mis en ſa place, qui fit ce „ qu'il plut au Favori. Mais quoique ce fût-là le commencement du chagrin du Favori contre le Chevalier „ Coke, il ne finit pas encore . . . . . *dit Mr. Coke*. Et „ cependant le Chevalier auroit pu rentrer dans ſa Charge, s'il avoit voulu faire un préſent. Mais il répondit : „ *Un Juge ne doit ni prendre des préſens, ni en donner.*" L'Auteur des Notes ſur l'*Hiſtoire du Roi Jaques* par Wilſon, inſérée dans le ſecond Volume de l'*Hiſtoire Complette d'Angleterre* de Kennet, dit ‡ „ que le Chevalier Coke „ perdit la faveur du Roi, & peu après ſa Charge, pour „ avoir laiſſé échapper dans une occaſion des paroles, par „ leſquelles il témoignoit ſoupçonner qu'Overbury avoit „ été empoiſonné, pour empêcher qu'il ne découvrît un „ attentat de la même nature, commis ſur une perſonne „ du plus haut rang, qu'il appella *un aimable Prince* ; par „ où on crut qu'il entendoit le Prince Henri."

(18) *Ibid.* p. 81.

* Pag. 80. *& ſuiv.*

† Ibid. p. 82.

(20) *Detection of the Court and State of England* Vol I. p. 51. 91. Lond. 1719 in-8.

(21) En 1616.

(22) Cecil arriva au Terme de la S. Michel 1605. *Voy.* Collier's *Eccleſiaſt. Hiſt. of Great Britain*, Part. II. Liv. VIII. p. 688. 689.

‡ Pag. 689. Lond. 1706.

[*I*] *Il fut obligé de comparoître .... à genoux devant le Conſeil, où le Solliciteur-Général Yelverton lui reprocha ſes fautes.*] Voici la Lettre des Seigneurs du Conſeil, telle qu'elle a été publiée par Mr. François Peck (23), ſur les Collections MS. de Mr. Thomas Baker. „ Avec la permiſſion de Votre Majeſté : Le Lord Chef de Juſtice s'étant préſenté à genoux devant le Conſeil, votre Solliciteur lui a ſignifié, qu'il avoit ordre de la part de V. M. de l'accuſer par rapport à certaines actions & à des diſcours, dont V. M. étoit ſouverainement mécontente ; ſe réduiſant à trois Articles principaux. I. *Une Action.* II. *Des Diſcours contraires au reſpect, tenus ſur le Tribunal même.* III. *Une conduite indécente, en préſence de V. M., du Conſeil Privé & des Juges.* A l'égard du *prémier* Article, il s'agit d'une choſe arrivée pendant qu'il étoit dans une place importante, aiant caché une Obligation de 12000 L. St. du Chevalier Chr. Hatton, au profit du Chevalier Coke, pendant qu'il étoit Procureur-Général de V. M., pour ne pas payer une dette de bonne valeur due à V. M., ni en recevoir une décharge ; & pour plus d'aſſurance, il y eut encore un billet de 6000 L. St. avec des ſuretés : tellement que le Chevalier Hatton étoit engagé à ne payer point la dette, à n'accepter aucune décharge, & à n'y donner en aucune façon ſon conſentement, ſous peine de 18000 L. St. Que ce qui aggravoit la faute, c'eſt que le Chef de Juſtice avoit nié qu'il eût aucune part à l'Acte de *Defraſance* ; tandis qu'il avoit lui-même l'Obligation dentelée, dont on avoit trouvé la partie appartenant au Chevalier Hatton, mais non l'autre. Qu'il avoit aidé à la dreſſer, & y avoit inſéré des mots de ſa main ; ce dont Mrs. Walker & Bridgeman ſes Avocats avoient été témoins. Le *ſecond* Article regardoit des paroles dites dans la Cour du Banc du Roi, le dernier jour du Terme de S. Hilaire dernier, dans l'affaire de Glanvill & d'Ailen, dont le Solliciteur fit un récit, & il accuſa le Prémier Juge d'avoir trop pouſſé cette affaire ; d'avoir dirigé trop conſtamment les Jurés, les aiant renvoyés trois fois, en les menaçant de leur interdire pour toujours la Cour, s'ils mettoient la main à un Procès verbal après la Sentence. Il l'accuſa auſſi d'avoir dit dans une autre affaire, le même jour, que le Droit Commun d'Angleterre ſeroit anéanti, la lumière de la Loi étant obſcurcie. Il ajouta, qu'il y avoit de bons témoins de tous ces faits. Le *troiſième* & dernier Article étoit ſa conduite indécente en préſence de Votre Majeſté, de votre Conſeil, & de vos Juges. Il ſe réduiſoit à ces deux points. Prémièrement, d'avoir repris votre Avocat en votre préſence, parce qu'il parloit par votre ordre. En ſecond lieu, que Votre Majeſté, s'étant expliquée elle-même ſur le cas des *Meſſages* de votre part, & aiant ſatisfait les Juges en déclarant que par-là elle n'avoit pas deſſein d'arrêter le cours de la Juſtice ; lorſqu'on propoſa la queſtion, ſi les Juges regardoient comme une interruption de la Juſtice le meſſage de Votre Majeſté dans le cas préſent ; ou lorſqu'elle en envoyeroit dans la ſuite en pareils cas, où les Prédéceſſeurs de Votre Majeſté l'avoient fait ? lui ſeul avoit ſoutenu la négative, tandis que les autres s'étoient ſoumis. Voilà en ſubſtance ce qu'a dit à ſa charge le Solliciteur. Le Prémier Juge a répondu, qu'avec la permiſſion du Conſeil, il commenceroit ſa défenſe par le dernier Article. Il a dit, que pour ce qui regardoit ſon procédé envers l'Avocat de Votre Majeſté, parlant par votre ordre, il avoit ſa faute, & en demandoit pardon. A l'égard de la queſtion propoſée aux Juges touchant la ſuſpenſion des procédures, ſur laquelle on l'accuſoit d'avoir ſoutenu la négative, lorſque les autres s'étoient ſoumis ; il a répondu, que la queſtion étant fort compliquée, il lui étoit venu tout d'un coup pluſieurs choſes dans l'eſprit, qui l'avoient engagé à répondre, que quand il en ſeroit tems, il ſeroit ſon devoir en Juge intègre & homme de bien. A l'égard de l'Obligation, il a dit, que cette Aſſurance avoit été uu an & demi ſur le tapis ; & qu'y aiant déja douze ans d'écoulés, il n'étoit pas étonnant, ſi ſa mémoire lui avoit fait faux-bond ; ſur-tout, aiant dans ce tems-là été occupé dans la grande affaire de la *Conſpiration des Prêtres*, & de Cobham, & l'année ſuivante dans celle de la *Conſpiration des Poudres*. Et que ſi dans la multitude de ſes occupations, il lui étoit échappé de faire quelques faux-pas, ſes ſervices devoient faire oublier ſes fautes. En ſecond lieu, il a laiſſé ſur l'impoſſibilité du payement, diſant, que la dette qui reſtoit étoit de 33000 L. St. & que le jeune Mr. Hatton n'avoit que cent marcs par an. Qu'auſſi-tôt qu'il avoit ouï parler de l'offre du Chevalier Robert Riches, il avoit acquieſcé, avant que de ſe ſouvenir de l'Obligation. En troiſième lieu, qu'il n'en avoit jamais retiré aucun profit, ſinon le droit de nommer à un Bénéfice ; tout le reſte étant à ſa femme. Quatrièmement, que la Couronne avoit été contente de la choſe ; qu'il n'avoit pris l'Obligation que pour continuer ſur le même pied. Il a ajouté, qu'à l'égard de tout cela, il ſe ſoumettoit à Votre Majeſté & au Conſeil, diſant : *Actus non facit reum, niſi mens ſit rea.* Par rapport à ce qu'il a dit dans le

(23) *Deſiderata Curioſa ; or a Collection of divers ſcarce and curious Pieces, relating chiefly to matters of Engliſh Hiſtory.* Vol. I. Lib. VI. num. 6. p. 15. 19. 20. Lond. 1732 in-fol.

Banc,

30 du même mois, il fut exclus du Conſeil, & ſuſpendu de la Charge de Prémier Juge [*K*]. Le 3 d'Octobre il fut appellé devant le Chancelier, qui lui défendit de paroître à Weſtminſter *, & lui ordonna de répondre à diverſes choſes qu'on alléguoit contre ſon Livre des *Cauſes* (*the Reports*) (*t*). Au commencement de Novembre, le Roi lui ôta la Charge de Prémier Juge, qui fut donnée au Chevalier Henri Montague (*v*). Le Chevalier François Bacon lui écrivit ſur ſa diſgrace une Lettre, dans laquelle il lui repréſentoit les fautes qu'il avoit faites [*L*]. En 1617 il eut un grand différend avec Mylady Hatton ſa femme, ſur le mariage de leur fille *Françoiſe* avec le Chevalier Jean Villiers, frère du Com-

* C'eſt-à-dire le tribunal des Cours de Juſtice.

(*t*) Idem ad ann. 1618.

(*v*) Id ibid.

„ Banc, il a allégué prémièrement, que tout s'eſt fait „ d'un commun conſentement; & qu'il fait bien que ces „ diſcours ſe ſont tenus, & qui les a tenus; mais que ce „ n'eſt pas lui. Enſuite il a propoſé quatre Conſidérations. I. Que la Cour étoit *ad informandum, non ad convincendum*; à quoi il fait pourtant des exceptions. „ II. Qu'il n'y avoit des Témoins que d'une part. III. „ Qu'on avoit peut-être dreſſé les Interrogatoires d'une „ manière trop conciſe. IV. Qu'il s'agiſſoit de paroles „ dites il y a quatre mois, & qui prononcées en préſence „ de pluſieurs perſonnes, avoient pu être diverſement „ rapportées. Sur quoi il a produit un papier écrit de ſa „ main, contenant, dit-il, ce qui s'eſt paſſé ce jour-là, „ & écrit dès le lendemain, de ſens raſſis. C'eſt celui „ que nous avons l'honneur de préſenter ci-joint à Votre „ Majeſté. A l'égard de ces paroles, *que le Droit Commun ſeroit anéanti, & que les Juges n'auroient pas grand' choſe à faire aux Aſſiſes, parce que la lumière de la Loi ſeroit obſcurcie*; Il a avoué les termes: mais il a dit, „ qu'il ne s'en étoit pas ſervi ce jour-là, mais à une au„ tre occaſion, dans l'affaire du Chevalier Antoine Mi'd„ males. Il a ajouré, qu'il ne prétendoit point mettre „ de la différence entre les deux Cours, ni entrer en diſ„ cuſſion là-deſſus; mais que s'il s'étoit trompé, il pou„ voit dire: *Erravimus cum Patribus*. Sur cela il a allé„ gué des exemples. Prémièrement, l'Acte contre le „ Cardinal Wolſey de la 20. année de Henri VIII, où „ l'on trouve les mêmes termes, *que de pareilles procédures de la Chancellerie tendent à la ruine du Droit Commun*. Art. 20. En ſecond lieu, le Livre qui a pour titre *Le Docteur & l'Etudiant*. Troiſièmement, un Avis des „ Juges dans l'affaire de Throgmorton, du tems de la „ Reine Eliſabeth. Et il a ajouré, que pour ce qui eſt „ de l'avenir, perſonne ne formera plus d'oppoſition; „ puiſque les Juges aiant reçu l'ordre de Votre Majeſté, „ par le Procureur-Général, pour qu'on ne reçoive plus „ dans la ſuite d'accuſation de cette nature, lui & ſes „ Confrères l'ont fait enregiſtrer comme une Règle à la„ quelle on doit ſe conformer dans la ſuite. Voilà la „ ſubſtance de ſes Réponſes. Nous ajouterons, que tant „ dans ſes paroles, que dans ſes actions, il s'eſt compor„ té modeſtement & reſpectueuſement devant nous *."

* Il auroit été à ſouhaiter qu'on eût expliqué quelques endroits de cette Lettre, qui regardent des faits connus de ceux qui l'écrivoient, mais qui ſont ignorés des autres, ce qui fait qu'il y a des articles ſi obſcurs, qu'on a de la peine à y rien comprendre. R. O. T.

[*K*] *Le 30 du même mois, il fut exclus du Conſeil & ſuſpendu de la Charge de Prémier Juge.*] Mr. Peck a publié, ſur les Collections MS. de Mr. Baker, la Rélation ſuivante de cette affaire (24). Le Chevalier s'étant préſenté ce jour là à genoux devant le Conſeil, le Secrétaire Winwood lui déclara, que les Seigneurs avoient fait rapport au Roi de ce qui s'étoit paſſé le Mécredi précédent à Whitehall, au ſujet des choſes que le Solliciteur de Sa Majeſté avoit alléguées à ſa charge, à l'égard deſquelles Sa Majeſté étoit mécontente de ſa conduite; que ce rapport contenoit une rélation fidèle & exacte, tant de ce qui avoit été produit contre lui, que de ce qu'il y avoit répondu en particulier, expoſé même plutôt à ſon avantage, qu'autrement. Qu'aiant été remis par écrit à Sa Majeſté, après mûr examen, le Roi n'étoit point du tout ſatisfait de ſa Réponſe à aucun des Articles allégués à ſa charge; ni de ce qu'il avoit dit ſur l'Obligation rélative à une dette du Chevalier Chr. Hatton, ci-devant Chancelier d'Angleterre; ni de ſa juſtification par rapport aux diſcours contraires au reſpect, prononcés ſur le ſiége de Juſtice même, touchant l'anéantiſſement du Droit Commun: ni enfin de la manière dont il avoit prétendu excuſer l'indécence de ſon procédé en préſence du Roi, aſſiſté de ſon Conſeil & de ſes Juges. Que par conſéquent, il demeuroit toujours coupable à tous ces égards, nonobſtant ſes Réponſes. Que néanmoins, telle étoit la bonté & la clémence du Roi, qu'il vouloit bien ne pas le traiter à la rigueur, mais avoir égard au prix de ſes anciens ſervices; & qu'il avoit en conſéquence ordonné 1. Qu'il ſeroit exclus du Conſeil, juſqu'à ce que Sa Majeſté eût fait connoître plus amplement ſa volonté. II. Qu'il auroit à ne point faire ſa Tournée d'Eté, comme Juge d'Aſſiſe. III. Que pendant cette ſuſpenſion, qui lui donneroit du loiſir, il eût à ſe retirer chez lui, & à revoir & refondre ſon Livre de *Reports*, où Sa Majeſté avoit été informé qu'il ſe trouvoit quantité d'opinions extraordinaires & outrées, publiées à titre de Loix poſitives & reçues. Que ſi en faiſant cette réviſion, il trouvoit des choſes qui euſſent beſoin d'être retouchées & corrigées, on en laiſſoit la correction à ſa diſcrétion. Entre autres choſes, le Roi étoit mécontent du titre de ce Livre, où il ſe qualifioit *Prémier Juge d'Angleterre*, quoiqu'il ne pût prétendre qu'au titre de Prémier Juge du Banc du Roi. Ce Prince vouloit auſſi, qu'après avoir fait dans ſon Livre les changemens & les corrections qu'il trouveroit à propos, il le lui remît entre les mains, pour l'examiner & en décider ſelon qu'il jugeroit convenable. Ici le Secrétaire l'exhorta d'obéir en toute humilité & avec ſoumiſſion, comme il le devoit; ce qui pourroit lui faire eſpérer qu'avec le tems Sa Majeſté pourroit lui rendre ſa faveur Royale. Le Prémier Juge répondit, qu'il ſe ſoumettoit avec toute l'humilité poſſible à la volonté de Sa Majeſté; qu'il reconnoiſſoit que l'Arrêt étoit juſte, dûté plutôt par la grande clémence, que par la juſtice du Roi; qu'il rendoit graces aux Seigneurs, des bontés qu'ils avoient eues pour lui; & qu'il eſpéroit ſe conduire à l'avenir d'une manière à mériter leurs faveurs. Le Grand-Tréſorier aiant alors pris la parole, lui dit, qu'il avoit à l'avertir encore d'une choſe, dont il appartenoit au Grand-Maréchal de prendre connoiſſance: c'eſt que ſon Cocher avoit coutume d'être ſur ſon ſiége devant lui, tête nue; ce qui étoit une marque de reſpect, beaucoup plus grande qu'il ne pouvoit prétendre à quelque titre que ce fût; & il lui dit de n'en donner de garde à l'avenir. Le Prémier Juge répondit, que ſon Cocher en agiſſoit ainſi pour ſa commodité, & non par ſon ordre à lui. Et il ſe retira, après avoir réitéré les aſſurances de ſa reconnoiſſance & de ſa ſoumiſſion.

[*L*] *Le Chevalier François Bacon lui écrivit ſur ſa diſgrace une Lettre, dans laquelle il lui repréſentoit les fautes qu'il avoit faites.*] Nous avons rapporté un paſſage de cette Lettre dans la Remarq. [*E*]; elle eſt attribuée à tort dans la *Cabala* *, où elle ſe trouve imprimée, & par Lloyd dans ſes *State-Worthies* †. Dans cette Lettre il conſeille au Chevalier Coke de s'humilier par cette diſgrace, & il remarque, que l'adverſité ſeule détruit les montagnes d'orgueil en nous, & qu'elle prépare le cœur à recevoir les ſemences que la Sageſſe y jette, & que la Grace y fait germer & croître. Il lui repréſente enſuite les fautes de ſa conduite. „ Vous aimez trop à parler, *lui dit-il*, & n'é„ coutez pas les autres: c'eſt là, diſent quelques-uns, être Plaideur, & non pas Juge. Par là vous êtes ſou„ vent prévenu en faveur de vos propres raiſons, quoi„ que plus foibles que celles que vous rejettez, & dont „ vous reconnoîtriez vous-même la force, lorſque vous „ ſeriez calmé. Quand vous parlez des matières de Droit, „ vous êtes dans votre élément, & perſonne ne vous é„ gale ordinairement. Mais quand vous vous écartez, „ comme vous aimez ſouvent à le faire, vous vous éga„ rez tout à fait, & ne contentez point du tout le goût „ du tems. Cela ne vient d'aucun défaut naturel en vous, „ mais prémièrement, manque de choix, tandis qu'aiant „ un génie vaſte & abondant, vous devriez penſer plutôt „ à écarter, qu'à raſſembler: les terres fertiles ont beſoin d'être ſouvent farelées. En ſecond lieu, vous dé„ goûtez & raſſaſiez vos Auditeurs. Si vous vouliez être „ écouté avec plaiſir, parlez agréablement, ou d'une ma„ nière conciſe. Troiſièmement, vous converſez plus „ avec les Livres qu'avec les hommes, & ſur-tout avec des „ Livres d'Inhumanités; & vous ne ſavez pas choiſir les „ Hommes, qui ſont les meilleurs de tous les Livres. „ Vous voyez rarement des perſonnes de mérite, & qui „ aient de la capacité; & quand vous en voyez, ce ſont „ des gens au-deſſous de vous, avec leſquels vous faites „ éternellement le perſonnage de Maître d'Ecole, enſei„ gnant toujours, ſans vouloir apprendre. Mais ſi vous „ voulez quelquefois converſer familièrement avec d'au„ tres, & choiſir des gens qui ſachent parler, vous fau„ rez que bien des choſes que vous aimez à répéter & à „ produire comme nouvelles, ſont fort communes, & „ vieilles. Comme vous avez coutume dans vos Plaido„ yers d'inſulter au malheur &c. †. Votre amour pour le „ Monde eſt trop viſible, puiſqu'aiant dix-mille liv. Ster„ ling de rente, vous ne ſecourez que peu ou point de „ miſérables. Comment la main qui a tant pris, peut„ elle donner ſi peu? Vous montrez en cela que vous „ n'avez aucun ſentiment de compaſſion, comme ſi vous „ croiyez que tout ce que vous avez eſt trop peu pour „ vous, ou que Dieu ne vous a donné tout ce que vous „ poſſédez (vous ſi tant eſt que vous croyiez que le bien „ eſt un don de Dieu, je parle de celui que vous avez ac„ quis légitimement; car pour celui qui ne l'eſt point, je „ ſuis bien ſûr qu'il ne vient pas de Dieu); que Dieu, „ dis-je, ne vous a donné tout ce que vous poſſédez, que „ pour accumuler de plus en plus, & n'être jamais con„ tent, & pour voir combien vous pouvez ramaſſer, pour „ rendre compte de tout au grand & dernier jour. Je „ ſouhaite que vous changiez de conduite à cet égard. „ Soulagez vos pauvres Fermiers dans le Comté de Nor„ folk, d'où l'on envoie tout ici, ſans qu'il y ait rien „ pour eux, ce qui ne ſert qu'à appauvrir vos terres." Il lui dit enſuite, qu'il avoit uſé de trop de délais dans l'affaire d'Overbury, juſqu'à ce que les délinquans euſſent les mains libres, & qu'il les eût lui-même liées; qu'il s'étoit trop ouvert dans ſes procédures, & leur avoit par-là fourni lui-même des moyens de défenſe. „ Mais, *conti„ nue-t-il*, ce que nous trouvons digne d'éloge en vous, „ ce ſont ces excellens talens naturels, & cette profonde „ connoiſſance des Loix, qui vous diſtinguent. Mais ces „ qualités ne ſont bonnes, qu'autant qu'on en fait un bon „ uſage. C'eſt pourquoi nous vous remercions très ſin-

* *Cabala ſive Scrinia ſacra* &c. p. 219.

† Pag. 595.

† Voy. la ſuite dans la Rem. [*E*].

(24) Ibid. num. 7. p. 41. 42.

(x) Idem ibid. ad ann. 1617.
(y) Collins p. 312.

Comte de Buckingham [*M*]. Le 15 de Septembre de la même année, il fut rétabli dans le Conſeil Privé (x), le Roi ne voulant pas être privé de ſes lumières (y); & dans la ſuite il fut employé en diverſes Commiſſions (z). Le 21 Février 1621, il ſoutint vigoureuſement dans la Chambre des Communes,

(z) *History of Great Britain &c. by A. Wilſon* p. 97.

„ cèrement de la manière hardie dont vous ſoutenez les „ intérêts du Bien public, eſpérant que ce n'eſt pas pour „ vous oppoſer à ce qui eſt diſtingué, comme vos enne„ mis le débitent, mais pour rendre juſtice, & pour „ maintenir les droits de la Vérité, ſans acception de per„ ſonnes."

[*M*] *En* 1617 *il eut un grand différend avec Mylady Hatton ſa femme, ſur le mariage de leur fille* Françoiſe *avec le Chevalier Jean Villiers, frère du Comte de Buckingham.*] Nous avons dit quelque choſe de cette affaire dans l'Article de Bacon (Françoiſ) (25), auquel nous renvoyons le Lecteur. Nous lui ferons part ici de quelques Pièces originales, qui ſe trouvent dans les Collections de *Jaques Weſt* de Middle-Temple. La première eſt une eſpèce de Mémoire du Chevalier Edouard Coke, en date du 15 Juin 1617, qui contient ce qui ſuit.

(25) Remarq. [*H*].

Articles que je dois exécuter de mon côté.

1. *De donner durant ma vie deux mille Marcs annuellement, pour l'entretien du Chevalier* Jean, *& de ma fille* Françoiſe.

2. *On eſt déja convenu, qu'après ma mort & celle de ma femme, il y aura pour ma fille, des Terres pour quinze cens Livres ſterling de rente de mon bien. Et j'aſſigne encore trois-cens Livres ſterling ſur des fonds pareils, en tout* 1800 *Livres ſt. par an.*

3. *Je donnerai dix mille Livres ſterling, pour acheter des Terres pour le Chevalier* Jean *& ma fille* Françoiſe.

15 Junii 1617.
Edw. Coke.

De la part de ma Femme.

Les Terres de Patrimoine que ma femme a acquiſes, depuis que je l'ai épouſée, ſont:

1. *Le Château & l'Ile de Purbeck dans le Comté de Dorſet.*
2. *La Terre de Croft dans le Comté de Lincoln.*
3. *Hatton-Houſe dans Holborn, & les Terres en Middleſex.*

Toute la Vaiſſelle, Meubles, Habits, Bijoux &c. que ma femme a apportés, ſeront partagés après notre mort; & en attendant, ils ne ſeront ni vendus, ni donnés, ni diminués.

Edw. Coke.

Le 15 Juillet 1617 il écrivit une Lettre au Comte de Buckingham, dont l'adreſſe eſt au *très Honorable, ſon très ſingulièrement bon Seigneur, le Comte de Buckingham, Conſeiller Privé du Roi.* La voici.

„ The's Honorable Seigneur,

„ Après que ma Femme, le Chevalier Edmond Withi„ pole, ſa femme, & leurs aſſociés, pour empêcher le „ mariage du Chevalier Villiers avec ma fille *Françoiſe*, „ auquel Sa Majeſté a donné ſon conſentement & ſa bé„ nédiction, ont eu emmené ſecrettement hors de ma „ maiſon ma très chére fille, & l'ont conduite à une mai„ ſon proche d'Oatland, que le Chevalier Withipole a „ priſe du Comte d'Arguile pour l'Eté; j'ai découvert par „ une direction particulière de la Providence, où elle é„ toit. Je m'y ſuis rendu, accompagné de mes fils & de „ mes domeſtiques, & aiant forcé les portes, j'ai recou„ vré ma fille. Voici les raiſons qui m'ont engagé à cet„ te démarche. La prémière & la principale, c'eſt que „ j'ai craint que Sa Majeſté ne me ſoupçonnât d'avoir part „ à ſon enlèvement, ou qu'elle ne m'accuſât d'avoir peu „ de ſoin de ce qui ſe paſſe chez moi, de ce que j'aurois „ ſouffert qu'on l'enlevât, après m'être engagé à ter„ miner ce mariage. 2. Parce qu'aiant demandé au Che„ valier & à ſa femme de me remettre ma fille, ils me „ l'ont refuſée. Cependant on a expédié un ordre de me „ pourſuivre ſans délai pour cette action, au nom de Sa „ Majeſté, devant la Chambre Etoilée, & quoique je ne „ craigne point de ne pouvoir me juſtifier, ce ſera néan„ moins un nouveau chagrin & une grande peine pour „ moi. J'ai au contraire un juſte ſujet d'appeller devant „ la Chambre Etoilée tous les Complices, pour avoir en„ levé ma fille de ma maiſon. Si je ne l'avois pas recou„ vrée dans le tems que je l'ai fait, le mariage n'auroit „ jamais pu avoir lieu; au-lieu qu'à préſent c'eſt une affai„ re faite, pourvu que vous me protégiez, Illuſtre Sei„ gneur, contre la malice de mes ennemis. Elle eſt à „ préſent en garde par ordre des Seigneurs, pour quel„ que tems, dans la maiſon de Mr. le Procureur, d'où „ elle doit aller chez Mylord Knevett; tandis que ſelon „ les Loix, la garde & la nourriture de mon enfant m'appar„ tient de droit: mais je ſuis obligé d'obéir, juſqu'à ce „ qu'il y ait d'autres ordres. Me recommandant donc à „ l'honneur de votre protection & de votre bienveillan„ ce, je ſerai toute ma vie, votre très dévoué Serviteur,

Edw. Coke.

Le 15 Juillet 1617.

Les Pièces qui ſont de Mylady Hatton n'ont point de date. Nous donnerons d'abord ici trois de ſes Lettres au Comte de Buckingham. La prémière eſt adreſſée au *très Honorable Comte de Buckingham, Général de la Cavalerie, & Conſeiller Privé du Roi* *:

* Ces Lettres ſont d'une ſi mauvaiſe Orthographe, qu'il y a des mots preſque inintelligibles; on a tâché d'en rendre le ſens le plus clairement qu'il a été poſſible. E. D. T.

Mylord,

„ Si Votre Grandeur ne m'avoit écrit, ce qui m'oblige „ à une réponſe, je n'aurois pas abuſé de votre loiſir par „ mes Lettres. J'aurois ſouffert patiemment la violence „ qu'on me fait, quoique je ſois la prémière mère à qui „ on a enlevé ſa fille de la maiſon paternelle, & à qui il „ ſoit arrivé que le propre père de ſa fille l'ait miſe pri„ ſonnière chez ſon demi-frère. Je ne recherche point „ l'honneur de ce mariage, & je m'y oppoſe, parce que „ je ne ſuis pas folle, comme Votre Grandeur l'inſinue „ dans ſa Lettre. Car ſi l'on en avoit bien agi avec moi, „ j'aurois répondu clairement, comme l'Hiver dernier. „ Les délais vinrent dans ce tems-là & font venus à préſent „ de votre mère & de votre frère, qui ont rompu les pré„ miers, comme vous le ſavez; & à préſent je ne crois „ pas qu'ils aient des intentions plus droites, quoiqu'ils „ les eachent mieux. Mais je ſuis une femme, & je dois „ ſouffrir, & même moins qu'une femme, en étant la „ ſienne †. Ce qui me conſole, c'eſt que je ne ſouffre „ pour aucune autre faute, que pour avoir obéi au Roi, „ en acquittant le contract de dix mille livres ſterling que „ le Roi a reçus. J'ai toujours eu du reſpect pour Votre „ Grandeur, je m'en ſuis expliquée en toutes les occa„ ſions qui s'en ſont préſentées, & je conſerve encore au„ tant que perſonne les mêmes ſentimens; mais je déteſte „ autant le déshonneur dont le Chevalier Jean Velors vo„ tre frère eſt chargé. Si j'en parle, ce n'eſt que par rap„ port à votre propre ſatisfaction, & à mon propre hon„ neur, étant d'une famille qui mérite que vous ayez des „ égards pour moi, & qui rougiroit d'une pareille indi„ gnité envers moi. Que Votre Grandeur ait donc bon„ ne opinion de moi, juſqu'à ce qu'elle ait ſujet de pen„ ſer autrement; & qu'elle juge de moi par elle-même, & „ non ſur le rapport d'autrui. Je ſuis, de Votre Gran„ deur, la très reſpectueuſe Amie,

Elisabeth Hatton.

† Apparemment qu'elle parle du Chevalier Coke ſon mari. Il n'y a preſque point de liaiſon entre une choſe & l'autre.

La ſeconde Lettre eſt adreſſée au même Seigneur; elle eſt conçue en ces termes:

„ Mylord,

„ Conformément à la réſolution priſe en préſence de „ Votre Grandeur, votre mère & votre frère ont deman„ dé le papier en queſtion. Le Chevalier E. C. a répon„ du, ou qu'il eſt entre les mains du Secrétaire Winwood, „ ou qu'il ne ſait où il l'a mis; avec quelques autres ſub„ terfuges. Nous voilà arrêtés tout court. N'oſant me „ fier à ma mauvaiſe mémoire, je vous communique mes „ idées. Je ſouhaiterois qu'il parût par une Lettre écrite „ par ordre du Roi au Procureur, quelles ont été ſes in„ tentions & les vôtres. J'ai compris par les paroles du „ Roi, qu'on a demandé au Chevalier Edouard Coke, „ ce qu'il faiſoit ou vouloit faire encore dans cette affai„ re, par égard pour le Roi. Le Chevalier E. C. a ré„ pondu, qu'il aſſurcroit toutes les Terres à cette fille, „ & qu'il donneroit à l'aînée une portion honorable en „ argent. Le Roi le pria de le mettre par écrit. Le Che„ valier E. C. a écrit un papier, où il a mis les deux fil„ les. Le Roi lui demanda, ce qu'il avoit à faire de l'au„ tre fille; déſorte que le Chevalier E. C. le corrigea: „ c'eſt, ſi je m'en ſouviens bien, ce qui a été répété & a„ voué par Votre Grandeur à moi-même, & par votre „ mère & votre frère; & je ſuis ſi ſatisfaite de cet égard „ pour moi, que je ſouhaite de pouvoir en donner des „ preuves, & que je me dirai toujours,

„ Votre affectionnée & bonne Amie,
„ Elisabeth Hatton."

La troiſième eſt ſignée d'elle, mais elle n'eſt pas écrite de ſa main; adreſſée, comme les autres, au Comte de Buckingham.

„ Mylord,

„ Je prends la liberté de vous envoyer l'incluſe, & de „ vous prier de la remettre à Sa Majeſté, qui pourroit, „ par rapport à moi, n'en pas faire grand cas, mais qui „ la recevra plus favorablement venant de votre main. „ Je me flatte que Votre Grandeur ne me blâmera point „ ſi, ſouhaitant de me remettre bien dans l'eſprit de Sa „ Majeſté, j'ai pris cette voie comme la plus courte; & „ ſi je vous demande un ſervice, qui ne vous fait point „ de déshonneur, en faveur d'une perſonne, qui en au„ ra de la reconnoiſſance, étant l'Amie de Votre Gran„ deur, s'il vous plaît de me regarder comme telle.

„ Elisabeth Hatton."

Sa

munes, qu'aucune Proclamation n'a de force contre le Parlement (*aa*). Au mois de Juillet, le Roi ménagea une réconciliation entre lui & ſa femme Mylady Hatton (*bb*). La même année, étant regardé comme un des bouteſeux dans la Chambre des Communes, il fut diſgracié & exclus du Conſeil, le Roi diſant, qu'il étoit *le Miniſtre le plus propre pour un Tyran, qu'il y eût jamais eu en Angleterre.* „ Et cependant, *dit Wilſon* (*cc*), il appelloit dans le Parlement la Prérogative Royale, *un Monſtre* „ *prodigieux.* Comment concilier ces deux choſes, à moins qu'on ne ſuppoſe que le Roi ne ſuivant „ pas ſes conſeils, il s'étoit jetté dans l'autre Parti? Si le Roi avoit raiſon de tenir ce langage, c'eſt „ ce que j'ignore: mais quant à lui, il ſemble qu'il avoit aſſez de ſujets de dire ce qu'il diſoit." Le 27 de Décembre il fut mis à la Tour, & examiné le lendemain. On envoya le Chevalier Robert Cotton & Mr. Thomas Wilſon pour viſiter ſes Papiers (*dd*). On donna ordre auſſi de mettre le ſcellé partout chez lui à Londres & au Temple, & de ſe ſaiſir de ſes Papiers; & l'on délibera dans le Conſeil, comment on pourroit l'exclurre du bénéfice du Pardon qu'on avoit accordé dans le dernier Parlement (*ee*). Le 6 Janvier 1622, il fut accuſé de malverſation dans l'affaire du Comte de Sommerſet, en ſup-

(*aa*) Camden *ad ann.* 1621.

(*bb*) Id. ibid.

(*cc*) *Ubi ſupra* p. 191.

(*dd*) Camden *ad ann.* 1621.

(*ee*) Rushworth *Collect.* T. I. p. 35. & Franklin *Annals of K. James* I. p. 46.

Sa Requête adreſſée au Roi, eſt conçue en ces termes:

TRÈS GRACIEUX SOUVERAIN,

„ Qu'il plaiſe à Votre Majeſté de jetter ſes regards ſa-„ crés ſur l'amertume que reſſent ſi vivement l'ame affli-„ gée de votre humble Sujette, ainſi appris que Votre „ Majeſté eſt offenſée de quelques fautes dans ma con-„ duite. J'oſe eſpérer de la clémence d'un Roi juſte, „ qu'étant Femme & Mère, mon Sexe & cette qualité, „ trop foibles pour ſe ſoutenir contre de fortes appréhen-„ ſions, feront expliquer plus favorablement mes actions, „ ſur-tout en conſidération de la douleur & du regret que „ j'ai de ma faute, & d'avoir perdu l'eſtime de Votre Ma-„ jeſté; & comme elle m'eſt plus précieuſe que toute autre „ choſe, je regarderai comme le plus grand bonheur de la „ recouvrer, à quoi je travaillerai de tout mon pouvoir. „ Dieu, dont vous êtes le Lieutenant, n'exige pour les „ plus grandes offenſes, que la repentance, la confeſſion, „ & la réſolution de les réparer: c'eſt auſſi ce que je pré-„ ſente humblement à Votre Majeſté, me proſternant à „ vos pieds pour obtenir la grace de celle qui eſt,

„ De Votre Majeſté, la très humble
„ & très ſoumiſe Sujette,

„ ELISABETH HATTON."

Voici une autre Requête de cette Dame: *Humble Requête d'*Eliſabeth Hatton, *à ſa très ſacrée Majeſté le Roi.*

„ Elle ſupplie Votre Majeſté de vouloir, au milieu de „ ſes grandes & importantes occupations, avoir la bonté „ de ſe ſouvenir de ſa dernière Requête, contenant en „ ſubſtance la grace qu'elle deſire. Et qu'il plaiſe à Votre „ Majeſté de penſer à la miſère d'une pauvre femme, qui, „ pour avoir obéi à vos ordres, ſe voit abandonnée de „ ſon mari, & privée du revenu dont elle jouiſſoit pour „ l'entretien de ſa maiſon; ce qui fait qu'elle ſe trouve „ en quelque ſorte dans le beſoin, & qu'elle eſt même dans „ une crainte perpétuelle pour ſa vie, ſachant de bonne „ part, que le même Domeſtique, qui a fait une querel-„ le aux ſiens, a coutume de porter un ſtilet ſur lui, con-„ tre l'ordre de Votre Majeſté; ce qui n'empêche pas „ qu'il (*ſon mari*) ne le garde encore à ſon ſervice.

„ Qu'il plaiſe à Votre Majeſté, en conſidération de cela, de faire aſſigner promptement la dot de ſa fille Vil-„ liers, ſelon la promeſſe qu'il en a faite à Votre Majeſ-„ té: de l'obliger à pourvoir à mes preſſans beſoins, & „ de me mettre à couvert du danger auquel je me trouve „ expoſée de la part de ceux qui, je crains, en veulent „ à ma vie."

Il y a encore d'elle une longue Repréſentation au Roi, en réponſe à une du Chevalier Coke, dont nous rapporterons quelques endroits. Elle répond d'abord à ce que le Chevalier alléguoit touchant la ceſſion de *Hatton-Houſe*, & enſuite aux raiſons qu'il alléguoit pour ſe juſtifier de lui retenir les 2000 liv. ſt. qu'elle devoit avoir annuellement. La première de ces raiſons étoit, qu'elle lui avoit refuſé l'entrée de Hatton-Houſe. La ſeconde, que pendant qu'il avoit été avec le Roi à Newmarket, elle avoit emporté tous ſes meubles & ſa vaiſſelle. „ A cet égard, *dit-elle*, „ ma mémoire ne me fournit rien: mais ce que je ſai ſu-„ rement, c'eſt que cela a été lorſque j'eus appris qu'on „ avoit porté contre lui dans la Chambre Etoilée des ac-„ cuſations graves de malverſations commiſes en faiſant „ ſon Tour: & que j'eus été informée par des perſonnes „ dignes de foi de la maiſon du feu Chancelier, qu'au-„ lieu du *Premunire*, que le Chevalier Coke prétendoit „ faire encourir au Chancelier, ce Seigneur ſe faiſoit fort „ de prouver que le Chevalier Coke étoit lui-même dans „ le cas. Il ne doit donc pas me blâmer, ſi j'ai voulu „ mettre quelque choſe en ſureté pour moi, qui lui ai „ tout apporté. Si j'ai commis un crime en cela, j'en „ demande humblement pardon à Votre Majeſté, contre „ qui je l'ai commis *&c.*" Elle ſe juſtifie enſuite de l'accuſation de lui avoir retenu des papiers de conſéquence. A l'égard du refus qu'elle faiſoit de porter ſon nom, elle dit: „ Ce fut le Chevalier Guillaume Cornewallis, qui „ vint de la part du Chevalier Coke, & par ſon canal „ je fis répondre à ce dernier, que ſi le Chevalier Coke „ vouloit enterrer mon premier mari ſelon ſes ordres, & „ payer les petits Legs qu'il avoit faits à quelques Amis, „ montant en tout à 7 ou 900 L. St. au plus, & qui n'a-„ voient pas été acquittés, étant lui en poſſeſſion de tous „ les Biens & de toutes les Terres du Chevalier Guillau-„ me Hatton, qui ſont très conſidérables; que dans ce „ cas-là, dis-je, je porterois ſon nom. Mais comme il „ n'a jamais conſenti à l'un, je n'ai jamais auſſi conſenti „ à l'autre. J'ai fait la même réponſe à Mylord d'Exeter, „ & à Mylord Burghley, quand ils m'en ont parlé. Il m'ac-„ cuſe de l'avoir appellé *un Lâche & un Perfide.* Je n'en „ diſconviens point; mais quand on ſaura la raiſon, „ j'eſpère qu'on me pardonnera un peu de colère. Ce fut „ lorſqu'il eut engagé tout mon bien de mon premier ma-„ ri, & vendu ſa fille laiſſée à mes ſoins & ſous ma tutè-„ le par le Chevalier Hattoo, & qu'il eut privé de leur „ patrimoine les enfans que j'ai de lui. La ſixième accu-„ ſation qu'il fait contre moi, regarde les diverſes tenta-„ tives que j'ai fait l'Eté dernier, contre les ordres de „ Votre Majeſté, pour empêcher le mariage de mon fils „ Villiers & de ma fille. Je confeſſe que j'eu ai fait plu-„ ſieurs par ignorance, & je demande pardon à Votre Ma-„ jeſté de toutes les offenſes que j'ai commiſes, après que „ ſa volonté m'a été ennuie; & j'oſe me flatter d'être aſ-„ ſez heureuſe, pour que Votre Majeſté me les ait entiè-„ rement pardonnées, quelles qu'elles ſoient. Si je ne „ craignois de fatiguer Votre Majeſté par un détail en-„ nuyeux, je pourrois excuſer beaucoup mes fautes par „ l'incivilité des procédés du Chevalier Coke, & de Mr. „ le Secrétaire Wiowood; mais je m'en abſtiens, parce „ que l'un eſt mort: & quoique l'autre ne mérite plus les „ égards que je dois à un mari, je paſſerai ſous ſilence ces „ procédés inhumains, autant qu'il ſera poſſible, excepté „ ceux dont il me force de parler par un Ecrit de Mr. le „ Solliciteur au Marquis de Buckingham. Je vois par cet-„ te Pièce, combien il cherche à mettre ſa diviſion entre „ mon fils Villiers & moi, en ce que je me ſuis roidie contre „ ſon mariage. Je ſupplie Votre Majeſté d'avoir la pa-„ tience de m'écouter ſur ce point, pour avoir une juſte „ idée de mon inclination & de ma répugnance pour ce „ mariage. En premier lieu, pour ce qui eſt de ma diſ-„ poſition à y conſentir, j'en appelle au témoignage de „ Mylord Haughton, que j'ai envoyé deux fois pour en „ parler à Mylady Compton, ſi elle vouloit agir de con-„ cert avec moi. Ce fut après qu'il eut ſi bruſquement „ rompu avec Mylord Buckingham, & qu'il mit la faveur „ de Votre Majeſté à aſſez vil prix, pour l'eſtimer moins „ que mille L. ſterl. Depuis, mon frère & ma ſœur „ Burghley offrirent à Mylady Compton à Whitehall leurs „ ſervices pour conclurre ce mariage, ſi elle vouloit agir „ de concert avec moi. En troiſième lieu, venant de „ Kingſton en caroſſe avec Mylady Compton, je lui of-„ fris moi-même de travailler avec elle à ce mariage, ſi „ elle vouloit abandonner le Chevalier Coke. Permet-„ tez moi de vous ſupplier de ne pas donner à cela une „ interprétation ſiniſtre, comme ſi j'avois de l'éloigne-„ ment pour la volonté du Chevalier Coke, que je crois „ juſte, & à laquelle je ſuis prête à obéir. Mais ce qui „ me donnoit tant d'averſion pour lui, c'eſt que lorſqu'il „ avoit diſpoſé de mon bien, il n'avoit jamais voulu conſ-„ ſentir que j'obtiſſe à Votre Majeſté, ni moi ni aucun „ de mes Amis n'aiant jamais pu rien obtenir de lui; di-„ ſant que ſi je le faiſois, il ſe vengeroit de moi au dou-„ ble & au triple. Et quand on lui dit, que je ne ſerois „ que ſigner ce qu'il avoit déja ſigné auparavant; il ré-„ pondit, que ce qu'il avoit fait ne ſignifioit rien, & que „ s'il remontoit une fois ſur ſa bête, il renverſeroit tout „ cela. Je me ſuis tenue ainſi dans les bornes du reſpect, „ pour obtenir le conſentement du Chevalier Coke, juſ-„ qu'à ce que mon frère Burghley & moi aiant fait deux „ *Défauts* à la Cour de la Chancellerie, les Ordres pour „ nous arrêter étoient prêts. Je n'aurois cependant rien „ oſé faire, ſi Votre Majeſté ne m'avoit aſſuré par ſes „ Lettres, que cet homme ne me mettroit pas en pièces, „ comme il fait. En ſecond lieu, pour ce qui eſt de la „ Sentence Latine de Mr. le Solliciteur, je n'en puis rien „ dire, n'entendant point cette Langue: mais je préſume „ qu'on ne jugera pas juſte, qu'un mari à qui il plaît d'a-„ bandonner ſa femme, lui enlève toute ſubſiſtance, & „ la réduiſe à vivre des petites épargnes qu'elle a faites „ dans ſa jeuneſſe ſur ſes menus-plaiſirs, & qu'elle réſer-„ ve pour ſes enfans. Mais Votre Majeſté eſt un Juge aſ-„ ſez équitable, pour en décider elle-même. Je ne crois „ pas non plus qu'on trouve juſte, que quoiqu'il ait cinq „ fils à entretenir (comme il le dit dans ſon Ecrit), une „ femme ſoit privée d'un entretien proportionné à ſa naiſ-„ ſan-

Cette menace a été prouvée devant le Conſeil par des témoins dignes de foi.

(ff) Camden *ad ann.* 1622.

ſupprimant des Confeſſions véritables, & en en ſuppoſant de fauſſes (*ff*). Lorſqu'il fut queſtion de convoquer un Parlement en 1625, comme le Parti de la Cour craignoit ſon activité, on le fit Shérif du Comté de Buckingham, pour empêcher qu'il ne fût élu Député. Il tâcha de ſe diſpenſer d'accepter cette Charge, en faiſant des difficultés ſur le Serment qu'il falloit prêter: les aiant miſes par écrit, il les envoya au Procureur-Général, qui par ordre du Conſeil s'adreſſa aux Juges, dont l'avis fut que des quatre Articles, ſur leſquels le Chevalier Coke faiſoit difficulté, il n'y en avoit qu'un ſeul, où ils trouvaſſent une légitime raiſon de faire du changement; celui qui portoit: „ Vous travaillerez de „ tout votre pouvoir & avec ſoin à détruire & à faire ceſſer toutes les Héréſies & les Erreurs com- „ munément appellées des *Lollards*, dans l'étendue de votre Juriſdiction, & vous aiderez les Ordi- „ naires & les Commiſſaires de la Sainte Egliſe, & les favoriſerez, toutes les fois que vous en ſerez „ requis." Ils convinrent qu'il falloit diſpenſer le Chevalier Coke, & tous les autres Shérifs à l'avenir de cette partie du Serment, comme n'étant plus d'uſage, & contraire à la Religion. Le Conſeil expédia donc un ordre pour réformer le Serment, mais qui ne diſpenſoit point ceux qui ſont nommés à la Charge de Shérif, que le Chevalier fut obligé d'accepter (*gg*). Lloyd rapporte cette affaire d'une maniére un peu différente, dans ſes *State-Worthies* [*N*]. Dans le Parlement de 1628, Coke parla fortement ſur les Griefs rélatifs à la perſonne du Sujet (*hh*). Au mois d'Avril de la même année, il fut un de ceux qui entrérent en conférence avec les Seigneurs touchant la Liberté & la Propriété (*ii*); & ſur un meſſage du Roi, le 10 du même mois, par lequel il témoignoit ſouhaiter que la Chambre n'interrompît point ſes ſéances pendant les Fêtes de Pâques, Coke dit, *que le Roi fait les Prorogations, mais que la Chambre s'ajourne elle-même* (*kk*). Le Jeudi 5 Juin il fit un Diſcours, où il dit: „ Le Duc „ de Buckingham eſt l'Auteur de tous nos malheurs; & tant que le Roi n'en ſera point informé, nous „ n'en ſortirons jamais avec honneur, ni ne ſiégerons ici avec honneur. Cet homme eſt *le Grief* „ *des Griefs, &c.*" Cependant le Comte de Clarendon aſſure (*ll*) qu'il avoit auparavant appellé, d'une maniére *blaſphématoire*, le Duc *notre Sauveur*. Lorſqu'il fut ſur ſon lit de mort, ſes Papiers & ſon Teſtament furent ſaiſis par ordre du Conſeil [*O*]. Il mourut à Stoke-Poges le Mécredi 3 Septembre (*mm*) de l'année 1634 (*nn*), dans la quatre-vingt-ſixiéme année de ſon âge (*oo*); & il fut enterré à Titleshall dans le Comté de Norfolk, où on lui érigea un Monument (*pp*). Ses dernières paroles furent: *Ton Règne vienne, Ta Volonté ſoit faite.* Il a publié quantité d'Ouvrages [*P*]. Il ſavoit ſi bien profiter de ſes diſgraces, que le Roi Jaques avoit coutume de le comparer à un Chat, qui retombe toujours ſur ſes pattes (*qq*). Lorſqu'il étoit mal en Cour, & qu'il avoit été dépoſſédé de ſa Charge de Juge, un Seigneur demanda les Terres de l'Egliſe de Norwich, que Coke avoit ci-devant fait rendre à cette Egliſe; il pria ce Seigneur de ſe déſiſter de ſa demande, diſant, que ſans cela il reprendroit ſa robe & ſon bonnet, & reparoitroit encore à Weſtminſter, pour y plaider en faveur de ce qu'il avoit fait (*rr*). On verra ſon Caractére dans les Remarques [*Q*]. La fondation de l'Hôpital

(gg) Kennet's *Compleat Hiſt. of England* Vol. III. p. 111. Londres 1706.

(hh) Idem ibid. p. 130.

(ii) Idem p. 140.

(kk) Idem p. 141.

(ll) *Hiſt. des Guerres Civil.* Liv. I.

(mm) Lloyd p. 525.

(nn) *Deſiderata Curioſa* by F. Peck Vol. II. Lib. XIV. p. 15.

(oo) *Collections relating to the Life of Lord Bacon* p. 63. Vol. I. de l'Edition de ſes Oeuvres, à Londres 1730 in-fol.

(pp) Le Neve *Monum. Angl.* Vol. V. p. 151.

(qq) Lloyd p. 525.

(rr) Idem p. 525.

„ ſance & à ſon bien. A l'égard de ce qui ſemble s'être „ paſſé entre Votre Majeſté & lui, je n'oſe m'en mêler. Je „ ſupplie ſeulement Votre Majeſté de juger de ce que doit „ avoir fait en toute occaſion pour m'abuſer, un homme „ qui a eu la hardieſſe de tromper Votre Majeſté même „ par ſes promeſſes &c."

[*N*] *Lloyd rapporte cette affaire d'une maniére un peu différente, dans ſes* State-Worthies.] Il dit (26) que le Chevalier Coke *fit difficulté ſur le Serment, contre lequel il alléguoit diverſes choſes, & entre autres, qu'il obligeoit le Shérif à pourſuivre les Lollards, ſous leſquels les meilleurs Chrétiens peuvent ſe trouver compris. On lui répondit*, qu'il avoit ſouvent vu que d'autres avoient fait le ſerment ſans peine, & qu'il ſavoit fort bien que par les *Lollards* on n'entendoit aujourd'hui que les Ennemis de la Religion établie par les Loix. *On ne voulut recevoir aucune excuſe de ſa part, & il fut obligé d'accepter la Charge. Mais ſes Amis regardérent cela comme un affront qu'on lui faiſoit, de l'obliger, après avoir été Premier Juge, d'accompagner les Juges aux Aſſiſes.*

(26) P. 882.

[*O*] *Lorſqu'il fut ſur ſon lit de mort, ſes Papiers & ſon Teſtament furent ſaiſis par ordre du Conſeil.*] C'eſt ce que nous apprenons de Roger Coke (27), qui rapporte que le Chevalier François Windebank, ancien Aumônier de Laud, vint par ordre du Conſeil, ſous prétexte de chercher des Papiers dangereux & ſéditieux; & qu'en vertu de cet ordre, il enleva le *Commentaire* du Chevalier Coke *ſur Littleton*, avec l'Hiſtoire de ſa Vie, qui étoit à la tête, écrite de ſa propre main; ſon *Commentaire ſur la Grande Chartre* &c. *Les Droits de la Couronne*, & *la Juriſdiction des Cours*, les XI & XII *Reports* manuſcrits, & cinquante & un autres Manuſcrits, avec le Teſtament du Chevalier, où il avoit depuis pluſieurs années réglé ce qui regardoit les plus jeunes de ſes petits-enfans. Les Livres & les Papiers furent gardés pendant ſept ans. En 1641, un des fils du Chevalier porta la Chambre Baſſe à demander, que les Livres & les Papiers enlevés par le Chevalier Windebank fuſſent rendus au Chevalier Robert Coke, héritier du Chevalier Edouard Coke; ce qu'il plut au Roi d'accorder, & on rendit tous ceux qui ſe purent trouver. Mais pour ce qui eſt du Teſtament, on n'en a jamais entendu parler juſqu'à aujourd'hui.

(27) *Detection &c. ad ann.* 1634.

[*P*] *Il a publié quantité d'Ouvrages.*] Ses *Reports* ont été imprimés pluſieurs fois. La *première Partie* contient les Cas qui regardent la Puiſſance & la Juriſdiction Eccléſiaſtique: „ mais, *dit Nicholſon* (28), la fauſſeté des prin- „ cipes ſur leſquels ſont fondées pluſieurs des déciſions „ qu'on y trouve, a été démontrée par Parſons dans la „ Réponſe qu'il a faite à cette Partie, *imprimée à S. O* „ *mer en* 1606 *in* 4. *ſous ce titre*: Réponſe à la *première* „ *Partie* des *Reports* publiés par le Chevalier Edouard Co- „ ke, Procureur-Général du Roi par un Théologien Ca- „ tholique." La *première Partie* de ſes *Inſtitutes des Loix d'Angleterre*, n'eſt qu'une Traduction des TENURES du *Chevalier Thomas Littleton*, Juge des Plaidoyers Communs ſous Edouard IV: dans laquelle on dit que toutes les additions & les fautes des Editions précédentes ſont ôtées. „ Je ne doute pas, *dit Nicholſon* (29), qu'on n'ait pris „ tout le ſoin poſſible à cet égard; & cependant il eſt é- „ chappé au Commentateur lui-même bien des fautes, ſur- „ tout par rapport aux noms-propres, qui ſont plus em- „ barraſſantes pour un Hiſtorien, que pour un Juriſcon- „ ſulte." On trouve dans la *ſeconde Partie* des *Inſtitutes*, la *Grande Chartre*, & pluſieurs autres Statuts choiſis, dans la Langue originale où ils ont été donnés, beaucoup plus corrects que dans aucun autre Imprimé. Il y a des Commentaires de lui ſur toutes ces Piéces, remplis d'un ſavoir exquis. Il y explique ce que portoit le Droit-Commun, avant que ces Statuts fuſſent faits; s'ils ont établi une nouvelle Loi, ou s'ils n'ont fait qu'expliquer l'ancienne. Il développe les raiſons qui les ont fait publier, & dans quelles vues on les a formés. Il marque à quels égards ils ſubſiſtent encore, & à quels égards ils ſont abolis &c. (30). La *troiſiéme Partie* traite des *Droits de la Couronne*. L'Auteur s'y propoſe le même but que dans la ſeconde, de comparer les *Statuts* avec le Droit-Commun, & de développer quels ſont ceux qui ne ſont qu'expliquer les Loix précédentes, & quels ſont ceux qui en établiſſent de nouvelles. Après avoir parcouru toutes les matiéres Criminelles & ce qui regarde les Peines légales, il finit par les Pardons & les Reſtitutions, déterminant juſqu'où en tout cela le Roi peut agir ſeul, & où il doit agir de concert avec le Parlement & ſe munir de ſon autorité (31). On trouve dans la *quatriéme Partie*, l'Etabliſſement, les Régles, la Juriſdiction &c. de toutes les Cours d'Angleterre, depuis le Parlement juſqu'à la Cour Foncière. L'Auteur avoue qu'il a raſſemblé dans cette Partie, tout ce qui avoit même un rapport éloigné à quelqu'un des Chefs, ſous leſquels il avoit d'abord rangé toute ſa matiére: „ enſorte que s'il y „ a quelques répétitions, on ne doit pas en être ſurpris, „ puiſque c'eſt ce qui arrive ordinairement dans tous les „ prémiers Plans des Recueils. Son grand âge, lorſqu'il „ entreprit de mettre cet Ouvrage en état de paroître, ne „ lui permettoit guéres d'y mettre beaucoup d'exactitude „ & de le polir, & il mourut avant qu'il fût imprimé (32)." On trouve quantité de fauſſes Citations relevées dans les *Remarques* de Guillaume Prynne ſur cette Partie des *Inſtitutes*, imprimées à Londres en 1669 in-fol. „ Le ſa- „ vant Auteur y eſt traité beaucoup plus rudement qu'il „ ne le méritoit pour un Ouvrage poſthume, où l'on ne „ ſait point quel tort peuvent lui avoir fait les Editeurs „ de ſon Ouvrage (33)." Son *Diſcours prononcé aux Aſſiſes de Norwich*, a été imprimé à Londres en 1607 in-4. Son Traité intitulé, *Book of Entries, contenant des exemples de procédures par rapport à la pratique des Loix d'Angleterre*, à Londres en 1614. On a auſſi de lui, *La Juriſdiction des Cours*, in-fol. *Le Vaſſal* (Copy-Holder) *complet*, in-8. *Les Droits de la Couronne*, in-fol. *Déclarations & Plaidoyers*, in-fol. 1659. *Plaidoyers en François*, in-8. 1601. *Leçons ſur les Amendes*, in 4. Sur la *Grande Chartre*, in-fol. Sur *les Cautionnements*, in-4.

(28) *Engliſh Hiſtor. Library.* Part. III. p. 127. Londr. 1699 in-8.

(29) Ibid. p. 178.

(30) Ibid. p. 57.

(31) Idem p. 79. 80.

(32) Idem p. 74. 75.

(33) Idem p. 75.

[*Q*] *On verra ſon Caractére dans les Remarques.*] Camden dit (34) que „ c'étoit un homme qui avoit de grands „ talens; & que comme perſonne ne s'étoit plus appliqué „ au

(34) Dans la *Britannia*, in Norfolk.

pital de Sutton auroit été traverſée par quelques Courtiſans, s'il ne l'avoit empêché. C'eſt à lui que l'Ecole publique de Thetford dans le Comté de Norfolk eſt redevable de ſon entretien, & il en fonda une autre à ſes propres dépens à Godwick dans le même Comté (*ss*). Il donnoit tous les Bénéfices, qui étoient à ſa nomination, à des gens de mérite, diſant dans ſon langage du Palais, qu'il vouloit que les Bénéfices Eccléſiaſtiques fuſſent acquis par *Collation* & par *Saiſine*, & non par *Contract* & par *Vente* (*tt*). Il diſoit, que cinq ſortes de gens ne pouvoient manquer de tomber dans la pauvreté & la miſère, les *Chymiſtes*, les *Monopoleurs*, les *Racleurs*, les *Promoteurs* (Promoters), & les *Poëtes* (*vv*). Il avoit coutume de remercier hautement Dieu, de n'avoir jamais livré ſon corps à la Médecine, ſon cœur à la Cruauté, ni ſa main à la Corruption. Il s'applaudiſſoit d'avoir ſi bien réuſſi à faire ſa fortune par le mariage, par l'heureux ſuccès de ſes études, & en obtenant toutes les Charges qu'il avoit eues ſans les avoir ni ſollicitées, ni achetées, *nec prece, nec pretio* (*xx*). Nous dirons dans les Remarques quelque choſe de ſa Poſtérité [*R*].

(*ss*) Idem p. 824.

(*tt*) Idem p. 825.

(*vv*) Id. ib.

(*xx*) Idem p. 825. 826.

„ au Droit Commun, jamais auſſi perſonne ne l'a mieux
„ entendu; ce dont il a donné des preuves à l'Angleterre,
„ par ſon excellente adminiſtration pendant pluſieurs an-
„ nées, ſoit en qualité de Procureur-Général, ſoit en
„ remplifſant la Charge de Prémier Juge des Plaidoyers
„ Communs, avec autant de ſageſſe que de prudence. Il
„ n'a pas moins donné de preuves de ſon habileté dans
„ ſes excellens *Reports*, & dans ſes Commentaires ſur
„ nos Loix, par leſquels il a tendu un grand ſervice à ſon
„ Siécle & à la Poſtérité." Mylord Bacon remarque (35), que ſans les *Reports* de notre Auteur, „ le Droit auroit
„ été dans ce tems-là comme un Vaiſſeau ſans Leſt, les
„ Cas modernes aiant été réglés ſur les Jugemens portés
„ dans les tems précédens." Wilſon dit (36) „ que c'étoit un homme qui avoit de grandes qualités; mais qui
„ n'étoit pas ſans foibleſſe: car comme il a été en quelque ſorte la Source où l'on puiſe encore le Droit Commun, & qu'il a jetté à cet égard des fondemens, ſur leſquels la poſtérité même pourra toujours bâtir hardiment; de même auſſi ſes paſſions & ſon orgueil l'ont tellement dominé, qu'elles l'ont entraîné & lui ont fait perdre beaucoup de ſon mérite, & de l'eſtime qu'on avoit pour lui. Tant il eſt vrai, que cette chaleur, qui donne de la vie aux plus nobles qualités, ſert quelquefois par un retour funeſte à les éteindre." Mr. Edouard Leigh (37) remarque „ qu'il étoit fort verſé dans les Loix
„ Municipales d'Angleterre, ainſi que ſes *Reports*, ſes
„ *Commentaires ſur les Inſtitutes de Littleton*, & ſes autres
„ ſavans Ouvrages de Droit le prouvent." Lloyd dit (38), qu'il avoit des qualités admirables, un jugement profond, une mémoire heureuſe, l'imagination vive, & qu'il étoit agréable de ſa perſonne.

(35) *Preface to his Reports for the Companies and Antiquities of our Laws.* Dans le IV. Vol. de ſes Oeuvres, Lond. 1730.

(36) *Ubi ſupra* p. 87.

(37) *Felix Conformus, or a fit compeller of Learning and Religion* Lib. III. cap. 2. p. 170. Lond. 1665.

(38) *Same Worthies* p. 224.

[*R*] *Nous dirons dans ſes Remarques quelque choſe de ſa Poſtérité.*] Ses deux filles de ſa dernière femme, Mylady Eliſabeth Hatton, étoient *Eliſabeth*, morte ſans avoir été mariée; & *Françoiſe*, femme du Chevalier Jean Villiers, Vicomte Purbeck. Il avoit trois filles de Brigitte ſa prémière femme; *Eliſabeth*, morte jeune; *Anne*, mariée à Rodolphe Sadler, fils & héritier du Chevalier Thomas Sadler; & *Brigitte*, mariée la 22. année de Jaques I. à Guillaume Skinner. Ce Gentilhomme, fils & héritier du Chevalier Vincent Skinner, eut de cette Dame, Cyriaque Skinner, intime ami de Milton, & auquel ce Poëte a adreſſé un de ſes Sonnets, au commencement duquel il rend hommage à la mémoire du Chevalier Edouard Coke (39). „ *Cyriaque*, dont l'Aieul aſſis ſur le Siége Royal
„ de Themis prononça des Arrêts dignes d'elle, avec le
„ même applaudiſſement qu'il enſeigne dans ſes Ouvrages
„ à ſuivre nos Loix, auxquelles les autres ſont ſi ſouvent
„ violence au Barreau &c." Des ſept fils du Chevalier Edouard Coke, *Edouard* l'ainé mourut en bas âge; *Robert* le ſecond fut fait Chevalier, & épouſa Théophile, fille unique de Thomas Lord Berkley, un des ancêtres du Comte de Berkley d'aujourd'hui: ce Robert mourut le 19 Juillet 1653, âgé de ſoixante-ſept ans, ſans laiſſer d'enfans, & fut enterré à Epſom. *Arthur*, le troiſième, épouſa Eliſabeth, fille & héritière du Chevalier George Walgrave de Hitcham dans le Comté de Norfolk; il mourut à S. Edmondsbury le 6 Décembre 1629, laiſſant quatre filles. Le quatrième fils *Jean*, de Holkham, épouſa Moriel, fille & héritière d'Antoine Wheatley, fils de Guillaume Wheatley, Protonotaire de la Cour des Plaidoyers Communs, dont il eut ſept garçons & ſept filles. Edouard ſon héritier préſomptif mourut avant lui, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme Eliſabeth, fille de George Lord Berkley; ainſi peu à peu les biens tombérent à *Jean* Coke de Holkham, le plus jeune de ſes fils; & celui-ci étant mort ſans avoir été marié, ſes revinrent aux héritiers de *Henri* Coke cinquième fils du Prémier Juge Coke. Mais avant que de parler de ce Henri, duquel eſt deſcendu le Lord Lovel d'aujourd'hui, nous rapporterons ce qui regarde *Clément*, ſixième fils du Prémier Juge, *Thomas* le ſeptième étant mort en bas âge. Le ſuſdit *Clément* Coke épouſa Sara, fille & une des héritières d'Alexandre Redich, de Redich dans le Comté de Lancaſtre, & d'une fille & héritière du Chevalier Robert Langley, d'Agecroft dans le même Comté: par ce mariage il augmenta conſidérablement le bien que ſon père lui avoit laiſſé, aiant acquis la Terre de Longford dans le Comté de Derby. Il fut élevé en Droit dans la Société d'*Inner-Temple*, où il mourut le 23 Mai 1619; & il paroît par l'Inſcription de ſon Tombeau dans l'Egliſe du Temple, qu'il laiſſa quatre enfans, *Edouard*, *Robert*, *Brigitte*, & *Alix*. *Edouard* ſon fils aîné, né à Chelſea en Mars 1617, fut créé Baronet le 30 Décembre 1641, prenant le titre de Longford dans le Comté de Derby. Il épouſa Catherine, fille & héritière en partie du Chevalier Lodowick Dyer de Great-Stoughton, dans le Comté de Huntingdon, dont il eut deux fils, *Robert* & *Edouard*, & trois filles, *Catherine*, mariée à Cornelle Clarke de Norton dans la Province de Scarſdale; *Anne*, morte ſans avoir été mariée; & *Théophile*, morte en bas âge. Son fils aîné, le Chevalier *Robert* Coke Baronet, ſuccéda à ſes titres & à ſes biens. Il fut un des Députés du Comté au Parlement tenu la prémière année de Jaques II. Il épouſa Sara, fille & héritière en partie de . . . . . Barker, d'Abrightlee dans le Comté de Salop. Etant mort ſans enfans au mois de Janvier 1687, ſes titres & ſes biens tombérent à *Edouard* ſon frère unique, qui faiſoit ſa demeure à Longford; mais étant mort le 25 d'Août 1727 ſans avoir été marié, le titre de Baronet a été éteint avec lui. Il a laiſſé ſon bien à *Edouard* Coke, frère de Thomas Lord Lovell, deſcendu en ligne directe de *Henri* Coke cinquième fils du Prémier Juge Coke. Ce *Henri* s'étoit établi à Thurrington dans le Comté de Suffolk. Aiant épouſé Marguerite, fille & héritière de Richard Lovelace de Kingſdown dans la Province de Kent, il en eut quatre fils; dont il n'y eut que *Richard* l'ainé, & *Cyriaque*, de mariés; mais il ne reſte point de poſtérité de ce dernier. *Richard* Coke de Thurrington épouſa Marie, fille du Chevalier Jean Rous de Henham-Hall dans le Comté de Suffolk, Baronet; il en eut un fils unique, *Robert* Coke de Holkham, qui épouſa Anne, fille de Thomas Osborn Comte de Danby, & enfuite Duc de Leeds. Ce Robert mourut le 16 Janvier 1678-9 âgé de vingt-neuf ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Titcleſhall dans le Comté de Norfolk. Il laiſſa une fille nommée *Eliſabeth*, qui mourut en bas âge; & un fils appellé *Edouard*, qui épouſa *Carey*, fille du Chevalier Jean Newton de Barrow-Court dans le Comté de Glocester, Baronet. Il mourut le 13 d'Avril 1707, & elle ne lui ſurvécut que peu, étant morte le 4 d'Août ſuivant. Ils furent tous deux enterrés à Titcleſhall dans le Comté de Norfolk. Ils laiſſérent trois garçons, & deux filles; *Thomas*, à préſent Lord Lovell; *Edouard* Coke de Longford dans le Comté de Derby, lequel étant mort à ſa Terre de Longford au mois d'Août 1733 ſans avoir été marié, a laiſſé ſon bien à ſon jeune frère *Robert* Coke, Vice-Chamberlain de la Reine, qui a épouſé au mois de Juin 1733 Mylady Jeanne, ſœur ainée & héritière en partie de Philippe Duc de Wharton, & veuve de Jean Holt de Redgrave dans le Comté de Suffolk. Les deux filles ſont *Carey*, femme du Chevalier Marmaduke Wyvil de Conſtable-Barton dans la Province d'York, Baronet; & *Anne*, mariée à Philippe Roberts, Major dans le ſecond Régiment des Gardes à cheval. *Thomas*, l'ainé des garçons, a été fait Chevalier du Bain le 27 Mai 1725, & le 28 Mai 1728 il a été créé Pair de la Grande Bretagne ſous le titre de Baron Lovell de Minſted Lovell dans le Comté d'Oxford. En 1733 il a été fait Maître des Poſtes Général de la Grande Bretagne & d'Irlande, conjointement avec Mr. Edouard Carteret. Il a épouſé Mylady Marguerite Tufton, quatrième fille & l'une des héritières de Thomas Comte de Thanet. Il a d'elle un fils unique, nommé *Edouard*. Ses Armes ſont, parti de Gueules & d'Azur, à trois Aigles d'Argent les ailes déployées. Pour Cimier, ſur un Chapeau de Gueules relevé d'Hermine, une Autruche avec un fer de Cheval au bec, le tout d'Argent. Pour Supports, deux Autruches d'Argent, aiant pour Jabot une Couronne Ducale partie de Gueules & d'Azur, & une Ligne de Gueules. Pour Deviſe, *Prudens qui patiens* (40).

(39) Voy. *Poems upon ſeveral occaſions, by John Milton* &c. p. 60. Lond. 1673.

(40) *Peerage of England* &c. Vol. III. p. 515. &c.

COLLIER (Jeremie) (*a*), fils de Jérémie Collier, naquit à Stow-Qui dans le Comté de Cambridge, le 23 Septembre 1650. Son père étoit Théologien, & très habile dans les Langues: il fut pendant quelque tems Régent de l'Ecole publique d'Ipswich, dans le Comté de Suffolk. Son aïeul étoit auſſi Eccléſiaſtique, établi à Bradford dans la Province d'Yorck, où il a vécu en eſtime. Il étoit né à Yeadon proche de Bradford, & deſcendoit d'une famille noble de ce nom, qui s'étoit établie à Thruſk dans le même Comté du tems de Henri VIII. La mère de Collier s'appelloit Eliſabeth Smith: elle étoit de Qui dans le Comté de Cambridge, où ſa famille étoit fort conſidérée, étant apparentée

(*a*) Cet Article a été communiqué par un homme ſavant.

parentée à celle des *Sternes* de cette Ville, & par ſa mère à celle des *Keys* ou Caius dans les Comtés d'Yorck & de Lincoln, dont elle deſcendoit elle-même. Jérémie Collier fit ſes prémieres études à Ipswich, d'où il fut envoyé à Cambridge. Il entra en qualité d'Ecolier Servant dans le Collège de Caius, ſous la direction de Mr. Jean Ellys. Son admiſſion eſt marquée au 10 d'Avril 1669, lorſqu'il avoit dix-huit ans. Il prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 1673, & celui de Maitre en 1676. Le 24 de Septembre de la même année, il fut ordonné Diacre par le Dr. Pierre Gunning Evêque d'Ely, & le 24 Février de l'année ſuivante le Dr. Henri Compton Evêque de Londres lui conféra la Prêtriſe; après quoi il fit quelque tems les fonctions de Chapelain à Knowle dans la Province de Kent, chez la Comteſſe Douairière de Dorſet, d'où il paſſa à un petit Bénéfice à Ampton proche de S. Edmondsbury dans le Comté de Suffolk, auquel il fut nommé par Jaques Calthorpe, & dont il fut mis en poſſeſſion par le Dr. Antoine Sparrow Evêque de Norwich, le 25 Septembre 1679. Après avoir gardé ce Bénéfice ſix ans, il le réſigna & vint s'établir à Londres en 1685. Peu après il fut nommé Prédicateur de l'Après-midi de Gray's Inn : mais à la Révolution, l'exercice des fonctions publiques lui devint impraticable *, parce que ni les raiſons de quelques-uns de ſes Confrères, ni l'exemple des autres, ne purent le perſuader de faire les Sermens requis. Non ſeulement il refuſa d'acquieſcer au Gouvernement établi, mais il écrivit [*A*] pluſieurs fois pour la défenſe de ſes ſentimens, quoiqu'il

* Juſqu'ici tout eſt de Mr. Collier lui-même, à l'exception de quelques dates.

[*A*] *Il écrivit.*] Voici le Catalogue de ſes Ouvrages. 1. *Examen de la Déſertion, dans une Lettre à un Gentilhomme de Campagne*, 1688. in-4. Cette Piéce eſt contre l'*Examen de l'état preſent des Affaires* du Dr. Burnet, & l'on dit que c'eſt la prémiére Brochure qui parut de ce côté-là, après l'arrivée du Prince d'Orange. On en fut ſi choqué, que Mr. Collier fut envoyé à Newgate au mois de Mars après la Révolution; mais il fut relâché au bout de quelques mois de priſon, ſans qu'on lui fît aucune affaire. 2. *Traduction des Livres* IX, X, XI *&* XII *des Commentaires de Sleidan*, 1689. 3. Vindiciæ Juris Regii, *ou Remarques ſur un Papier qui a pour titre : Examen des meſures pour obliger à ſe ſoumettre à l'Autorité Souveraine.* Londres 1689 in 4. Cet *Examen* eſt auſſi du Dr. Burnet, depuis Evêque de Salisbury. 4. *Remarques ſur l'Explication moderne du Ch. I. de l'onzieme année de Henri VII, ou le Roi de Fait.* 1689 in-4. 5. *Préſervatif contre la Contradiction; ou la Connexion entre la Priére & le Serment, par rapport aux Puiſſances Civiles*, 1690 in-4. Ce Diſcours eſt pour détourner les perſonnes d'aſſiſter aux Aſſemblées publiques. 6. *Dialogue du tems, entre Philobelge & Sempronius*, 1690 in-4. Il parut en 1692 un Dialogue à peu près ſous le même titre, qualifié *de ſeconde Partie*, mais qui n'eſt pas de Mr. Collier, contenant une Rélation de la Révolution; au lieu que celui de Mr. Collier roule principalement ſur l'autorité de la Convention. 7. *Aux très Honorables Seigneurs, & aux Gentilshommes, aſſemblés à Weſtminſter au mois d'Octobre* 1690. demi-feuille. C'eſt une Requête pour demander qu'on faſſe des recherches ſur la naiſſance du Prince de Galles. 8. *Examen du Cas de Fidélité du Dr. Sherlock, avec quelques Remarques ſur ſa Défenſe.* Londres 1691 in-4. 9. *Court Eſſai ſur l'Indépendance de l'Autorité Eccléſiaſtique.* Le but de cet Eſſai eſt de prouver, que les Aſſemblées publiques étoient Schiſmatiques, parce qu'elles ſe tenoient ſous des Evêques qui avoient occupé les Siéges de ceux qui avoient été dépoſſédés pour ne s'être pas ſoumis au Gouvernement, ou ſous l'autorité de ceux qui reconnoiſſoient ces Evêques-là. 10. *Examen de la queſtion, Si l'on peut donner Caution à une Autorité qu'on ne reconnoit point pour légitime, daté du Banc du Roi, le* 23 *Novembre* 1692. Avec une Préface du mois de *Décembre* 1692; & une *Réponſe à quelques Remarques ſur l'Examen* &c. datée du mois d'*Avril* 1693. Voici ce qui donna occaſion à cette Piéce. Mr. Collier & un Mr. *Newton*, autre Miniſtre Non-Jureur, furent arrêtés en 1692 à Romney-Marsh dans la Province de Kent, & conduits à Londres, ſoupçonnés de quelque deſſein contre le Gouvernement. Après avoir été examinés, Mylord Nottingham les fit mettre en priſon à Gatehouſe. Mais ne s'étant point trouvé de preuves contre eux, ils furent reçus à donner Caution. Mr. Collier ne fut pas longtems ſans violer le Cautionnement, ſur quoi il fut mis au Banc du Roi, où il demeura, juſqu'à ce qu'à la ſollicitation de quelques Amis, il fut déchargé par un ordre du Lord Chef de Juſtice Holt. Ce qui l'avoit engagé à aller contre ſon Cautionnement, étoit un ſcrupule qu'il avoit, ſi des ſollicitations auprès d'une Autorité qu'il ne reconnoiſſoit point, étoient légitimes. Il étoit ſi rempli de ce ſcrupule, qu'il crut devoir, même pendant qu'il étoit encore en priſon, mettre *ſus* le papier les raiſons ſur leſquelles il fundoit ſon ſentiment: & après qu'il eut été élargi, il envoya la fameuſe Lettre dont je viens de parler, au Chevalier Jean Holt, alors Chef de Juſtice, pour ſe juſtifier d'avoir eu aucune part aux démarches faites pour ſon élargiſſement. Il n'y en eut que cinq Exemplaires d'imprimés. 11. *Motifs propoſés aux Royaliſtes, principalement à ceux de l'Egliſe Anglicane.* Londres 1693 in-4. Cette Piéce a été réimprimée enſuite in-8. avec une Défenſe contre une Piéce intitulée : *Apologie du fidéle Laïque* &c. écrite pour réfuter cette partie des *Motifs*, qui regarde la diſpute de la ſéquentation des Aſſemblées publiques. 12. *Remarques ſur la Gazette de Londres, par rapport à la Flotte du Détroit, & à la Bataille de Landen en Flandre*, 1693 in-4. 13. *Juſtification de l'Abſolution donnée au Chevalier Guillaume Parkins ſur le lieu de l'exécution le* 3 *d'Avril. Avec une plus ample Défenſe à l'occaſion d'un Papier intitulé : Déclaration du ſentiment des Archevêques* &c. La prémiére eſt datée do 9 d'Avril 1696, & la ſeconde du 21 du même mois. On y trouve joint une *Apoſtille ſur un Papier intitulé : Réponſe à ſa Défenſe* du 25 d'Avril. Et une *Réponſe à l'Abſolution d'un Pénitent ſelon les régles de l'Egliſe Anglicane* &c. du 20 Mai 1696. Enfin une *Réponſe aux Remarques ſur deux Brochures de Mr. Collier* &c. du 1. Juillet 1696 in-4. La *Déclaration* dont il eſt parlé ici, étoit contre Mrs. Collier, Cooke, & Snatt, dont le prémier avoit donné l'Abſolution au Chevalier Guillaume Parkins, & le ſecond au Chevalier Jean Friend, & tous trois s'étoient réunis à la leur donner ſolennellement par l'impoſition des mains. La Déclaration étoit ſignée par les deux Archevêques, & par douze de leurs Suffragans; mais on débita, que le Dr. Grove Evêque de Chicheſter, un de ceux qui l'avoient ſignée, avoit avoué qu'il ne l'avoit point lue quand il l'avoit ſignée, & qu'il l'avoit fait ſans y regarder. Quoi qu'il en ſoit, ces Meſſieurs furent non ſeulement cenſurés par les Puiſſances Eccléſiaſtiques, de ce qu'ils avoient fait dans cette occaſion; mais pourſuivis devant les Tribunaux Civils, comme ennemis du Gouvernement &c. & Mrs. Cooke & Snatt furent mis à Newgate; mais on les relâcha enſuite, ſans leur infliger aucune peine. Pour Mr. Collier, conformément à ſes idées ſur le Cautionnement, il refuſa de comparoître, & fut condamné par contumace, & proſcrit, & l'a été juſqu'à ſa mort. 14. *Eſſais ſur divers Sujets de Morale*, en quatre Parties, & en 3 Volumes, le prémier imprimé en 1697, le ſecond en 1705, & le dernier en 1709 in-8. Les cinq prémiers Eſſais parurent en 1691, ſous le titre de *Mélanges, en cinq Eſſais*; les dix-ſept ſuivans en 1695, ſous le titre de *Mélanges ſur des Sujets de Morale, ſeconde Partie*; le dernier Eſſai, qui eſt *ſur la Réſurrection*, avoit auſſi paru en Sermon, mais ſous le titre d'Eſſai. Il y a beaucoup de changemens; car j'en ai vu une Edition de 1686 ſous ce titre : *La Différence entre l'état preſent & l'état à venir de nos Corps, examinée dans un Sermon*, in-4. Outre cela, les *Eſſais ſur l'Office de Chapelain*, & ſur l'*Orgueil*, avoient auſſi paru ſéparément pluſieurs années avant que le Recueil s'imprimât; le prémier ayant été imprimé à Cambridge en 1688 ſous ce titre : *Recherches ſur l'Office de Chapelain, & ces Emplois défendus de la ſervitude & du mépris*, in-4. & l'autre à Londres 1689 ſous le titre d'*Eſſai Moral ſur la nature & l'injuſtice de l'Orgueil, où l'on examine les prétextes les plus plauſibles qu'on allégue pour le juſtifier; par voie de Conférence entre Philotime & Philalethe*, in-8. Il n'eſt fait pluſieurs Editions de ces Eſſais, qui ſont fort eſtimés des gens d'eſprit. Le P. Courbeville les met dans la même claſſe avec les Ouvrages de Montagne, de La Hoguette, de S. Evremond, de l'Auteur des *Reflexions morales*, du Chevallier de Méré, & de La Bruyere. Voyez la Préface du *Heros*, traduit de l'Eſpagnol de Balthaſar Gracian &c. Paris 1725. 15. *Court Tableau de ce qu'il y a de profane & de corrompu dans le Théatre Anglois* &c. Londres 1698 in-8. réimprimé fort ſouvent. 16. *Défenſe du Court Tableau* &c. *ou Reponſe aux Corrections de Mr. Congreve &c. & à l'Apologie de l'Auteur de la Recheat.* Londres 1699 in-8. 17. *Seconde Défenſe du Tableau* &c. *ſervant de Replique à l'Examen du Théatre ancien & moderne &c.* Londres 1700 in-8. L'Ouvrage auquel on répond ici, eſt du Dr. Drake. 18. *Raiſons de ne pas aller à la Comédie; dans une Lettre à une perſonne de qualité, à l'occaſion de la derniere tempête ; par Mr. Collier.* Londres 1703 in-8. 19. *Plus ample Apologie du Court Tableau* &c. *où l'on répond aux Objections d'un Livre intitulé*, Défenſe des Piéces de Théatre. Londres 1708 in 8. *La Défenſe des Piéces de Théatre* eſt du Dr. Filmer. Mr. Collier ſe diſtingua d'une maniére très avantageuſe, dans cette diſpute ſur le Théatre: il battit ſes Adverſaires de leurs propres armes, & fit voir qu'un Eccléſiaſtique pouvoit avoir non ſeulement plus de ſavoir & de religion, mais plus d'eſprit, que les Poëtes; & quoiqu'ils le traitaſſent fort rudement, & qu'ils tâchaſſent de le dénigrer par des inſinuations malignes & fauſſes, il eut le plaiſir de voir qu'il n'avoit pas travaillé tout à fait en-vain, puiſqu'ils crurent devoir s'excuſer d'avoir fait quelques-unes des Piéces qu'il jugeoit répréhenſibles, & qu'ils avouérent qu'ils avoient fait de grandes fautes (comme Mr. Vanbrug dans ſa *Courte Apologie*), & qu'ils avoient profité de ſon Livre, (comme Mr. Congreve dans ſes *Corrections.*) Le fameux Mr. Dryden avoua même (ce qu'on doit dire à ſon honneur) que Mr. Collier l'avoit critiqué avec raiſon ſur bien des choſes, & retracta publiquement toutes les penſées & les ex-

qu'il fût exposé par-là en quelques occasions aux censures & au ressentiment de ceux qui avoient le pouvoir en main. Sous le règne de la Reine Anne, on lui fit quelques propositions pour le gagner, & on lui offrit un Bénéfice considérable, s'il vouloit reconnoître le Gouvernement & s'y soumettre: mais comme il étoit Non-Jureur uniquement par principe de Conscience, il n'y eut pas d'offres capables de le tenter. Nous savons de bonne part, qu'il fut consacré Evêque par le Dr. Hickes [B] & par quelques autres, le jour de l'Ascension de l'année 1713. Après l'ample Catalogue de ses Ouvrages qu'on a vu dans la Remarque *A*, qui font des preuves d'une longue & constante application, on ne sera pas étonné qu'il fût affligé de la gravelle, qui l'emporta enfin. Il mourut le 26 d'Avril 1726, & fut enterré le 29 dans le Cimetière de S. Pancrace à Londres; il couroit sa soixante-seizième année. C'étoit un homme distingué par sa probité, & par sa piété exemplaire. Agréable & poli en conversation, il joignoit à toute la retenue d'un Chrétien, l'affabilité & la complaisance d'un Homme du Monde. Il entendoit fort bien les Langues savantes, possédoit l'Antiquité Sacrée & Profane, & n'ignoroit pas même le Droit Commun. En un mot, c'étoit un Maître en fait de Stile & de Langage, un génie également propre aux Belles-Lettres & aux Sciences les plus sublimes, un Philosophe profond, un grand Orateur, & un habile Théologien.

expressions qu'on pouvoit justement taxer d'obscénité, de profanation & d'indécence, déclarant qu'il ne lui convenoit pas d'employer sa plume à défendre une mauvaise cause, l'alant si souvent fait servir à la défense d'une bonne. *Préface aux Fables anciennes & modernes.* *Le Tableau* dont il est parlé ci dessus a été traduit en François par le P. Courbeville, qui appelle en divers endroits Mr. Collier, un *Auteur illustre, célèbre, un des plus grands genies d'Angleterre* (Préface des *Maximes de Baltazar Gracian* &c. à Paris 1730.) 20. *Le Grand Dictionaire Historique, Geographique, Généalogique & Poetique*, quatre Volumes in-fol. Les deux prémiers Volumes parurent en 1701; le troisième, intitulé *Supplément*, en 1705 & en 1727; & le dernier, qui est un Supplément aux trois autres, en 1721. Ce Dictionaire est tiré principalement de Moréri, mais fort perfectionné par Mr. Collier. Il trouva les deux prémiers Volumes déja traduits, mais remplis de fautes, & d'un style fort inégal (ce qui ne peut manquer d'arriver, lorsque plusieurs personnes travaillent au même Ouvrage), ensorte qu'il fut obligé de corriger le tout; d'autant plus, que depuis la Traduction Angloise, il avoit paru deux Editions Françoises corrigées & augmentées. Lorsque ces deux Volumes eurent paru, on fit quelques objections contre son travail, auxquelles il répond dans la Préface du Supplément: & quoiqu'il soit très possible que dans une si grande variété de matières, on découvre encore bien des fautes, (comme il y en a quantité des deux prémiers Volumes corrigées dans le Supplément); cependant il est certain que pour le choix des sujets, la manière de les manier, l'utilité de l'Ouvrage, & l'uniformité du style, il justifiera toujours l'idée avantageuse que le Public en a conçue, & qu'il sera toujours le Modèle, ou le Censeur de ceux qui composeront des Dictionnaires après lui. 21. *Réflexions morales de l'Empereur Marc Antonin. Avec le Discours préliminaire du savant Gataker &c. & le Tableau de Cebès* &c. traduit en Anglois sur les Originaux. Londres 1701 in-8. 22. *Histoire Ecclesiastique de la Grande Bretagne, principalement de l'Angleterre, depuis le premier établissement du Christianisme, jusqu'à la fin du règne de Charles II. Avec une courte relation des affaires de Religion en Irlande. Recueillie des meilleurs Historiens anciens, des Conciles, & des Registres.* 2 Vol in-fol. le prémier imprimé en 1708, & le second en 1714. Cette Histoire est écrite avec beaucoup de jugement, & contient outre la relation des faits, plusieurs Discours curieux sur des matières Ecclésiastiques & de Religion. Elle a été attaquée par les Drs. Burnet, Nicholson & Kennet, depuis Evêque de Peterborough, chacun d'eux aiant publié quelques Remarques sur certains endroits de cet Ouvrage; que Mr. Collier a défendu par deux Pièces, la prémière intitulée, 23. *Réponse à quelques Objections de l'Evêque Burnet dans la troisième Partie de son Histoire de la Reformation &c. contre l'Hystoire Ecclesiastique de Mr. Collier; comme aussi une Reponse à quelques Remarques sur le même sujet de la* Bibliothèque Historique d'Angleterre *de l'Evêque Nicholson.* Londres 1715 in-fol. L'autre Pièce a pour titre, 24. *Remarques sur* la seconde & la troisième Lettre *du Dr. Kennet, où l'on découvre les fausses idées qu'il donne de* l'Histoire Ecclésiastique *de Mr. Collier, & où ses Calomnies sont confondues.* Londres 1717 in-fol. & in-8. mais dans l'in-8. le titre est, *Considérations* &c. 25. *Essai sur le Jeu, dans un Dialogue entre Callimachus & Dolomedes.* Londres 1713 in-8. ajouté ensuite à la *Traduction du Panégyrique des Macchabées par S. Gregoire de Nazianze.* 26. *Panégyrique des Macchabées par S. Grégoire de Nazianze: Des Récréations criminelles par Salvien: Description des Mœurs du Paganisme: Discours de Consolation aux Chrétiens de Carthage, affligés de la mortalité: Des Avantages de la Patience; ces trois par S. Cyprien. Traduits en Anglois. Avec deux Essais sur le Mécontentement & sur le Jeu.* Londres 1716 in-8. 27. *Discours Pratiquer.* Londres 1725 in-8. Le dernier Discours de ce Recueil a été imprimé séparément en 1723 sous ce titre: *Comparaison entre Donner & Recevoir, & les Raisons qui prouvent que le prémier est préférable. Sermon prononcé à Whitehall le 19 d'Avril* 1687. in-4. 28. *Dieu n'est pas l'Auteur du Mal: Sermon pour ajouter au Recueil des Discours de Mr. Collier.* Londres 1726 in-8. Il a publié aussi un Avertissement contre l'*Histoire de son Tems* du Dr. Burnet, Papier volant, qui se distribua dans les Caffés de Londres en 1724; on peut le voir dans l'*Evening-Post*, Num. 2254. Il a fait contre cela quantité de Préfaces &c. comme, 1. *Avertissement touchant l'Auteur & la Traduction des Maximes & Reflexions sur les Pièces de Théatre (en Reponse à un Discours sur la* légitimité *& l'illégitimité des Comédies, imprimé à la tête d'une Comédie intitulée* La Beauté en détresse), *écrites en François par l'Evêque de Meaux.* Londres 1699. 2. *Préface pour recommander les cinq Livres de Cicéron de Finibus* &c. *traduits en Anglois par* S. P. (Samuel Parker): *Avec une Apologie des Livres Philosophiques de Cicéron, dans une Lettre de Mr. Henri Dodwell au Traducteur.* Londres 1702. 3. Préface *sur le Livre intitulé, L'Immortalité naturelle de l'Ame, traduite sur un Manuscrit Latin par* S. E. Londres 1707. Mr. Norris fait une mention honorable de cette Préface, dans sa Lettre à Mr. Dodwell sur l'Immortalité de l'Ame, & il dit que les seules remarques de Mr. Collier contre Mr. Locke valent, selon lui, tout le Livre. p. 107. J'ai appris aussi que Mr. Collier, entre autres, a aidé à recueillir les passages auxquels le Dr. Sacheverell renvoie dans sa *Réponse aux Articles d'accusation contre lui*, imprimée à Londres en 1710.

[B] *Il fut consacré Evêque par le Dr. Hickes.*] Nous avons appris que le Dr. Hickes fut consacré Suffragant de Thetford la veille de S. Matthias 23 Février 1693 4, par les Evêques dépotés, les Drs. Guillaume Lloyd Evêque de Norwich, François Turner Evêque d'Ely, & Thomas White Evêque de Peterborough.

COLLINS (Antoine), célèbre Ecrivain du XVIII. Siècle, nâquit à Heston proche de Hounslow dans le Comté de Middlesex, le 21 Juin 1676. Il étoit fils de Henri Collins, Gentilhomme, qui avoit dix-huit-cens livres sterling de rente. Notre Auteur commença ses études dans le Collège d'Eaton: de là il fut envoyé à Cambridge, où il entra dans le Collège du Roi sous la conduite de Mr. François Hare, aujourd'hui Evêque de Chichester. Il vint ensuite à Londres, & entra en qualité d'Etudiant dans le Temple; mais n'aiant pas pris de goût à l'étude du Droit, il y renonça bientôt. Le 22 Juillet 1698 il épousa Marthe, fille du Chevalier François Child, qui fut l'année suivante Lord Maire de Londres. Mr. Collins a eu de cette Dame deux garçons & deux filles, Elisabeth & Marthe. Henri, l'aîné des fils, est mort en bas âge. Le cadet, nommé Antoine, étoit né au mois d'Octobre 1701; c'étoit un Gentilhomme qui avoit des lumières, beaucoup de douceur, & l'esprit beau; il avoit fait ses études dans le Collège de Bennet à Cambridge, & mourut le 20 Décembre 1723, généralement regretté. En 1700 notre Auteur publia un Traité intitulé, *Several of the London Cases considered* (*a*). En 1703 & 1704 il eut un commerce de Lettres réglé avec Mr. Locke, qui avoit une estimé extraordinaire pour lui, comme on le voit par les Lettres que ce Grand-Homme lui écrivoit, publiées par Mr. Des Maizeaux dans le *Recueil de diverses Pièces de Mr. Locke, qui n'avoient point été imprimées, ou qui ne se trouvent point dans ses Oeuvres &c.* (*b*) [A]. En 1707 il publia sans y mettre son nom, com-

(*a*) C'est ce qui paroît par le Catalogue de la Bibliothèque, qui est de la propre main.

(*b*) Londres 1720 in 8.

[A] *Mr. Locke avoit une estime extraordinaire pour lui, comme on le voit par les Lettres que ce Grand-Homme lui écrivoit, publiées par Mr. Des Maizeaux dans le Recueil de diverses Pièces de Mr. Locke* &c.] Voici ce qu'il lui dit dans une Lettre, datée d'Oates dans le Comté d'Essex, le 29 Octobre 1703 (1). „ Vous vous plaignez d'un grand „ nombre de défauts, & c'est cette plainte même, qui me „ fournit les plus puissantes raisons de vous aimer & de

(1) *Collection of Letters and Pieces of Mr. John Locke* &c. p. 270.

comme il a fait à tous ſes Ouvrages: *Eſſai ſur l'Uſage de la Raiſon dans les Propoſitions dont l'évidence dépend du témoignage humain* (c) [B]. Le Dr. François Gaſtrell, depuis Evêque de Cheſter, aiant été attaqué dans cet *Eſſai* ſur quelques endroits de ſes *Reflexions ſur la Trinité, & la manière dont on doit traiter les Myſteres*, publia une Défenſe de ſon Livre, à laquelle Collins répondit par un Ecrit intitulé *Remarques ſur la Défenſe de l'Auteur des Reflexions*, &c. Cette Réponſe fut ſuivie d'une Réplique du Docteur, & d'une Duplique de Collins, qui parut en 1707. Voiez le Journ. intitulé *Hiſtory of Works of the Learned*, Février 1707. Vol. IX. p. 127.

(c) Londres 1707 in-8. pagg. 56. Cet Eſſai parut en Février, comme on le voit par le Journ. intitulé *Hiſtory of Works of the Learned*, Février 1707. Vol. IX. p. 127.

„ vous eſtimer, & de ſouhaiter votre amitié. Si j'avois „ à préſent à faire mon entrée dans le monde, je regar- „ derois comme un très grand bonheur, d'avoir un cam- „ pagnon tel que vous, qui, aiant un vrai goût pour la „ Vérité, la chercheroit ſincèrement avec moi, de qui je „ pourrois la recevoir ſans fard, & à qui je pourrois com- „ muniquer librement ce que je croirois vrai. Croiez- „ moi, mon cher Ami, aimer la Vérité pour l'amour de „ la Vérité, c'eſt la pattie la plus eſſentielle de la perfec- „ tion humaine ici-bas, & la ſource de toutes les autres „ Vertus; & ſi je ne me trompe, vous avez cette diſpoſi- „ tion, autant que qui que ce ſoit que j'aye jamais connu. „ Que vous manque-t-il donc pour égaler les plus diſtin- „ gués? un Ami? dont on puiſſe ſe glorifier?..... Il me „ ſemble à préſent (& ce ſont-là ſouvent des réveries de „ vieillard) que j'apperçois quelques rayons de Vérité, & „ les routes qui y mènent directement; & il me ſemble „ qu'avec un peu d'induſtrie & d'application, on pourroit „ en les ſuivant ſe mettre l'eſprit en repos & ſe ſatisfaire, „ même ſur les ſujets dont vous parlez, & qu'il ne reſte- „ roit ni obſcurité ni doute, même aux plus difficiles. „ Mais je ſuis à la fin de ma courſe, quoique je ne vou- „ luſſe pas être privé du plaiſir que me procure le coup „ d'œil que cela me préſente, tant il y a de force, de „ vérité, de beauté & de ſolidité; mais, je me crois o- „ bligé de vous le dire pour l'amour de vous-même, c'eſt „ à un homme de votre âge, à entrer dans la carrière, à „ mettre la main à l'ouvrage, & à en faire part au Pu- „ blic." Dans une autre Lettre, datée du même lieu le 11 Septembre 1704, il lui dit: „ Mon cher Monſieur, qui- „ conque a affaire à vous, doit avouer que l'amitié eſt un „ fruit naturel de votre caractère; votre ame, terroir „ vraiment excellent, eſt enrichie des deux plus eſtima- „ bles qualités de l'Humanité, la Vérité & l'Amitié. Quel „ tréſor pour moi, d'avoir un Ami de ce caractère, avec „ lequel je puis avoir commerce, & dont je puis recevoir „ des lumières ſur les ſujets les plus relevés!" Il lui écrit dans une Lettre du 1. Octobre 1704: „ Mes infirmités „ augmentent ſi fort, qu'à moins que vous ne vous hâtiez „ de venir rendre ici, je pourrai bien être privé pour ja- „ mais de la ſatisfaction de voir un homme, que je mets „ dans le premier rang de ceux que je laiſſe après moi „ (2)." Il y a une autre Lettre très remarquable, que nous donnerons ici (3).

(2) Mr. Locke mourut le 28 Octobre 1704, 17 jours après avoir écrit cette Lettre.

(3) *Collection of Several Pieces* p. 528. 529.

„ *Pour Antoine Collins,*
„ *à qui on la remettra après ma mort.*
Oates le 23 Août 1704.

„ MON CHER MONSIEUR,

„ Vous verrez par mon Teſtament, que j'ai quelque „ affection pour ***. Et je ne connois pas de meilleur „ moyen pour en avoir ſoin, que de le mettre, lui & ce „ que je lui deſtine, entre vos mains & ſous votre conduite. La connoiſſance que j'ai de votre vertu à tous é- „ gards, juſtifie la confiance que je mets, avec votre per- „ miſſion, en vous; & l'eſtime toute particulière & l'ami- „ tié que j'ai remarqué dans le jeune-homme pour vous, „ le diſpoſera à ſe laiſſer diriger & conduire par vous; „ tellement que je n'ai rien à dire là-deſſus. Mais il y a „ une choſe, que je recommande particulièrement à vos „ ſoins & à votre ſouvenir ******. Puiſſiez-vous vivre „ longtems & heureuſement, & jouir toujours de la ſanté, „ de la liberté, du contentement, & de tous les biens „ que la Providence vous a acordés, & dont votre vertu „ vous rend ſi digne! Je ſai que vous m'avez aimé pen- „ dant ma vie, & que vous conſerverez le ſouvenir de „ ma mémoire après ma mort. Tout l'uſage que vous en „ devez faire, c'eſt de reconnoître que cette Vie eſt une „ ſcène de vanité, qui paſſe bientôt, & qui ne procure de „ ſolide ſatisfaction, qu'autant qu'on ſe rend témoignage „ d'avoir bien fait, & qu'on nourrit l'eſpérance d'une au- „ tre Vie. C'eſt ce que je puis aſſurer par expérience, & „ ce dont vous reconnoîtrez la vérité, quand vous en „ viendrez au Compte. Adieu. Je vous laiſſe mes vœux „ les plus doux.

„ JEAN LOCKE."

La fin de cette Lettre, à commencer par *Puiſſiez-vous* &c. a été publiée par Mr. Whiſton dans *l'Apoſtille* de ſes *Reflexions ſur une Brochure anonyme intitulée*, Diſcours ſur la Liberté de Penſer, Londres 1713 in-8.; & à la fin de ſa *Liſte des Suppoſitions & des Propoſitions* du Diſcours ſur les Fondemens & les Raiſons de la Religion Chrétienne, *qui ne ſont appuyées d'aucune preuve vieille & autentique, quoiqu'on en dût attendre de telles*, Londres 1724 in-8.

[B] *Eſſai ſur l'Uſage de la Raiſon dans les Propoſitions dont l'évidence dépend du temoignage humain.*] Il y en a eu une ſeconde Edition en 1709 in-8. Il définit la Raiſon, *cette Faculté de l'Ame, par laquelle elle reconnoît la vérité ou la fauſſeté, la probabilité ou l'improbabilité d'une Propoſition* (4). Il examine enſuite la nature d'une Propoſition, & les différentes opérations de l'Ame par rapport à toutes les eſpèces de Propoſitions (5), & il tâche de prouver (6) que *la Raiſon tient ſa partie ſur toutes ſortes de Propoſitions, & que l'acquieſcement eſt proportionné au degré d'évidence de chaque Propoſition.* Il dit (7) „ que le Témoignage en lui- „ même ne ſuffit pas pour produire la Foi ou l'acquieſce- „ ment, à moins qu'il ne ſoit accompagné de ces deux „ choſes, que les Témoins ſoient dignes de foi, & que „ les choſes qu'ils rapportent ſoient croyables." Pour que les Témoins ſoient *dignes de foi*, il veut (8) „ qu'ils „ aient eu les moyens d'être inſtruits, la capacité néce- „ ſaire pour comprendre, de la probité & du déſintéreſ- „ ſement." Pour que les *choſes* mêmes ſoient *croyables*, il demande „ 1. Que les termes, dont on ſe ſert en les „ rapportant, répondent à des idées connues, ou à des i- „ déer que nous pouvons former; car s'ils expriment „ des idéer qui nous ſont inconnues, ou que nous n'avons „ point la facolté de concevoir, ce ne ſont plus des ob- „ jets ſur leſquels l'Ame puiſſe exercer ſon activité: il ne „ reſte que de ſimples ſons, qui ne ſignifiant rien, ne ſont „ pas plus pour elle que le ſon d'une trompette ou d'un „ hautbois. 2. Que les termes doivent répondre aux i- „ dées, auxquelles l'uſage ordinaire du langage les a ap- „ propriés, on que l'Auteur ou le Témoin déclare qu'il „ y attache, ou qu'il paroit manifeſtement avoir deſſein „ d'exprimer par ces termes. Ce ſont-là toutes les voies „ qu'il y a de connoître le ſens des termes; & ſi l'on ne „ peut trouver le ſens des expreſſions d'un homme en „ le comparant avec lui-même, par l'uſage de la Langue „ dans laquelle il écrit, ou par ſes explications particu- „ lières, c'eſt pour le Lecteur ou l'Auditeur la même „ choſe, que ſi les termes répondoient à des idées qui „ lui ſont inconnues (9). 3. Je dois non ſeulement avoir „ des idées qui répondent aux termes, mais ces idées ne „ doivent pas ſe combattre, mifes en Propoſition, ni ê- „ tre contraires à ce que nous connoiſſons pour vrai par „ l'uſage de nos facultés. Par *connoître pour vrai*, j'en- „ tens une *connoiſſance* proprement dite, & dans toute la „ rigueur du terme; car qu'une Propoſition ſoit auſſi im- „ probable qu'il eſt poſſible, pourvu qu'elle ne contredi- „ ſe pas une autre Propoſition du Récit hiſtorique, on „ quelque Propoſition évidente par elle-même, on dont „ je conçois néceſſairement que les idées s'accordent par „ le moyen d'une idée moyenne; je puis admettre cette „ Propoſition comme une vérité, ſi elle vient d'un Auteur „ digne de foi (10)." Ces trois conditions ſont néceſſai- „ res pour rendre un fait croiable, quel que ſoit le témol- „ gnage ſur lequel il eſt fondé (11). „ Mais la Raiſon a „ encore un autre uſage, dans les choſes qu'on ſuppoſe, „ purement ſur le témoignage des hommes, venir de „ Dieu, entant que différentes d'autres faits: cet uſage „ de la Raiſon conſiſte à trouver dans une Révélation, „ qu'on ſuppoſe venir de Dieu, un ſens conforme aux „ principes de la Raiſon, ſi les termes peuvent en quel- „ que manière recevoir ce ſens, quoiqu'ils paroiſſent „ d'abord contraires à la Raiſon, & en oppoſition les uns „ avec les autres. C'eſt-là une juſtice, qu'on doit à des „ termes, qu'on peut ſoupçonner le moins du monde é- „ manés de Dieu; ſur-tout puiſque des expreſſions qui ne „ s'accordent pas littéralement avec les maximes de la „ Raiſon & de la Philoſophie, ſont néceſſaires pour qu'u- „ ne Révélation puiſſe faire impreſſion ſur l'eſprit du peu- „ ple. Car ſi Dieu n'étoit pas repréſenté par des expreſ- „ ſions, qui priſes dans un ſens littéral lui attribuent des „ paſſions & des actions humaines, les gens, qui par leurs „ occupations dans le monde, ſont incapables de ces no- „ tions pures que les perſonnes qui penſent ſavent qu'on „ doit avoir de cet Etre, pourroient peut-être s'imaginer „ qu'il ne peut prendre connoiſſance de leurs actions: il „ faut donc pour rendre une Révélation utile & croiable „ en elle-même, qu'elle ſoit énoncée en des termes, dont „ le ſens littéral ſoit faux, mais dont le ſens réel ſoit con- „ forme aux notions les plus juſtes de la Raiſon & de la „ Philoſophie. Ainſi nous devons examiner, ſi les ter- „ mes ſont d'une manière ou d'autre ſuſceptibles d'un ſens „ raiſonnable (12)." Mr. Collins applique enſuite cette Remarque à la Révélation que nous reconnoiſſons, & il examine ces paſſages de l'Ecriture où Dieu eſt dit *ſe repoſer* (13), *ſe repentir* (14), *ſe mettre en colère* (15), *être dans l'ignorance* (16), *être réjoui par le vin* (17); & il obſerve (18), qu'outre le ſoin qu'on doit avoir de tâcher de don- „ ner un ſens vrai à des termes qui pris à la lettre expri- „ ment une choſe fauſſe, „ on doit de plus avoir cet é- „ gard pour des Ecrits, qu'on ſuppoſe ſur un témoigna- „ ge humain venir de Dieu, de ne pas rejetter le tout, à „ cauſe de quelques paſſages qu'on ne peut ſuppoſer qui „ viennent de Dieu; mais qu'il faut plutôt préſumer, „ qu'ils ont été ajoutés au Texte dans quelques vues par- „ ticulières, & pour quelque deſſein. Au-lieu qu'on „ peut fort bien rejetter des Ecrits purement humains, ou „ nier qu'ils ſoient des Auteurs dont ils portent la nom, „ ſi l'on y trouve diverſes choſes incompatibles avec le „ caractère des Auteurs, ou qui ne conviennent pas au „ tems dans lequel ils ont vécu; parce qu'il n'y a point „ de raiſon, qui puiſſe engager des gens zélés, ou entre- „ prenant, à faire des additions à des Livres qu'on ne re- „ garde point comme néceſſaires ni pour la Théorie ni „ pour la Pratique, comme ils en auroient d'en faire à „ des Ouvrages qui ont, ou qui peuvent avoir de l'in- „ fluen-

(4) Sect. I. p. 1.
(5) P. 6—6.
(6) Pag 7.
(7) Pag. 8.
(8) Ibid.
(9) P. 8. 9.
(10) P. 12.
(11) P. 16.
(12) P. 17. 18.
(13) Genèſ. II. 1.
(14) Genèſ. VI. 1. Exod. XXXII. 14.
(15) Exod. XXXII. 10.
(16) Genèſ. XVIII. 21. 26. 28. 30.
(17) Juges IX. 13.
(18) P. 20.

* Mr. Bernard, *Nouv. de la Rép. des Lettres* Mars 1709. p. 284. donne l'Extrait de ces *Réflexions*, sur cette Edition de 1708. B. D. T.

traiter cette Controverſe, imprimées à Londres en 1702 *, il ajouta à la troiſiéme Edition qu'il en donna en 1707 une *Defenſe* contre l'*Eſſai* de Mr. Collins. La même année notre Auteur entra dans la diſpute qui s'étoit élevée entre Meſſieurs Dodwell & Samuel Clarke ſur l'Immortalité naturelle, & il publia pluſieurs Pièces ſur cette matière [C]. Au mois de Décembre 1709 (d) parut ſa Brochure intitulée: *Prieſtcraft in perfection* &c. c'eſt-à-dire, *La Prêtronnerie Eccléſiaſtique portée à ſon comble, ou découverte de la fraude par laquelle on a inſéré & conſervé dans l'Art. XX. de la Confeſſion de Foi de l'Egliſe Anglicane*, Que l'Egliſe a le pouvoir d'ordonner des Rites & des Cérémonies, & qu'elle a autorité dans les Controverſes de Foi (e) [D]. Au mois de Février ſuivant il publia ſes *Reflexions ſur une Brochure intitulée*, Prieſtcraft in Perfection †. La même année (1710) il donna ſa *Défenſe des Attributs Divins; ou Remarques ſur le Sermon de l'Archevêque de Dublin, qui a pour titre*, La Predeſtination & la Préſcience Divine d'accord avec la Liberté de l'Homme (f) [E]. Au mois de Mars 1711 il fit un Voyage en Hollande, où il fit connoiſſance avec Mr. Le Clerc § & avec d'autres Savans. Au mois de Novembre il revint à Londres pour ſes affaires particulières, après avoir promis à ſes amis de Hollande de leur faire dans peu une ſeconde viſite. En 1713 il publia ſon *Diſcours ſur la Liberté de penſer, occaſionné par la naiſſance & l'accroiſſement d'une Secte qui en tire ſon nom* (g) [F]. Il fut réimprimé à la Haye avec des Additions &

† Voyez *History of the Works of the Learned* Février 1710. Vol. XII. p. 126.

(d) Voyez *History of the Works of the Learned* Dec. 1709. Vol. XI. p. 551.

(e) Londres 1710 in-8.

(f) Londres 1710 in-8.

§ Voy. Art. Le Clerc Rem [O].

(g) Londres 1713 in-8. pagg. 178.

„ fluence ſur nos ſentimens & ſur notre conduite. La „ plupart (ſinon tous) les Interprètes de l'Ecriture recon- „ noiſſent que cet égard, dû aux Ecrits qu'on ſuppoſe „ ſur un témoignage humain venir de Dieu, eſt néceſſai- „ re pour prévenir l'imputation de fauſſeté, dont les Eſ- „ prits les mieux diſpoſés ne manqueroient ſurement pas „ de les charger (19)." Mr. Collins examine enſuite les principales Objections, qu'on peut faire contre ce qu'il a établi: *Et c'eſt*, dit il (20), *ce que je ne puis mieux faire, qu'en examinant les divers ſens donnés à cette fameuſe diſtinction, de choſes qui ſont au-deſſus de la Raiſon, & de choſes contraires à la Raiſon*; car c'eſt principalement par cette diſtinction, que les Théologiens combattent en faveur des myſtères & des contradictions, contre ceux qui diſent *qu'ils ne peuvent croire que les choſes qu'ils peuvent comprendre.* „ Mais avant que d'aller plus loin, j'établirai en „ peu de mots ce qui diſtingue les Propoſitions l'une de „ l'autre, entant qu'elles ſont les objets de notre acquieſ- „ cement, ou non. Les Propoſitions, de quelque fa- „ çon qu'elles nous ſoient propoſées, conſiſtent en des „ termes, qui répondent à des idées & à leurs rélations; „ nous y acquieſçons, lorſque les rélations entre les idées „ jointes enſemble ſont conformes à la Raiſon; & nous „ les rejettons, quand elles y ſont contraires. Par ex- „ emple, je ſuis aſſuré par des preuves ſolides de la Ré- „ ſurrection de Jéſus-Chriſt. Sa Réſurrection n'étant rien „ qui répugne à aucune Vérité connue, devient par l'é- „ vidence de témoignage auſſi conforme à ma Raiſon, „ qu'aucune Propoſition de Mathématique par l'uſage de „ mes facultés, ou par le ſecours des autres. Mais la „ doctrine de la Tranſubſtantiation, étant dans une ma- „ niſeſte oppoſition à pluſieurs Propoſitions dont la vé- „ rité m'eſt connue, elle eſt auſſi contraire à ma Raiſon, „ qu'aucune Propoſition, dans quelque Science que ce „ ſoit, qui eſt compoſée d'idées contradictoires. Ces „ deux Propoſitions deviennent des objets d'acquieſce- „ ment ou de réjection par la voie du témoignage; mais „ la manière dont elles deviennent les objets de mon In- „ telligence, qui eſt différente de celle qui me préſente „ d'autres Propoſitions, ne les diſtingue point d'aucune „ autre Propoſition, entant qu'elles ſont des objets d'ac- „ quieſcement ou de réjection. Dans tous les cas, l'ac- „ quieſcement ſuivra la perception de l'accord des idées, „ comme la réjection ſera une ſuite de celle de l'oppoſi- „ tion des idées." Il remarque encore (21) „ qu'en ſup- „ poſant qu'un homme ſe trouve réellement réduit à „ voir d'un côté une démonſtration de la vérité d'une „ Propoſition, & à découvrir de l'autre côté des abſurdi- „ tés ou des paradoxes, qui découlent de la choſe dé- „ montrée; il doit ſuſpendre ſon jugement, parce qu'il „ y a égalité d'évidence: car l'abſurdité ou la contradic- „ tion renfermée dans une Propoſition, eſt une démon- „ ſtration auſſi évidente de la fauſſeté de cette Propoſi- „ tion, qu'aucune preuve *à priori* le ſera de ſa vérité; „ parce que la perception de l'oppoſition de nos i- „ dées eſt auſſi claire, que celle de leur convenance." Il die auſſi (22), qu'il puiſſe découler quelque abſurdité ou contradiction d'une Propoſition démontrée, ſi nous faiſons un examen attentif; & il ſoutient „ que lorſque „ nous avons aſſez de capacité pour appercevoir la véri- „ té d'une Propoſition, nous en avons auſſi aſſez pour dé- „ couvrir qu'il n'y a point d'oppoſition entre cette Pro- „ poſition & une autre qui eſt veritable." Il examine a- près cela (23) *l'incompatibilité apparente de la Préſcience Divine avec la Liberté de l'homme; & la notion où l'idée que nous avons de l'Eternité.* „ Et je ne prétens pas, dit-il „ (24), dégager l'une & l'autre de toutes les abſurdités „ qu'on croit qui en découlent, ſelon notre manière de „ concevoir." Le Dr. Clarke a cité (25) un paſſage de cet *Eſſai* (26), qu'il prie Mr. Collins de concilier avec un endroit de ſa *Réponſe à la troiſiéme Défenſe de Mr. Clarke* (27), alant ſoutenu dans cette *Réponſe* (28) „ qu'on peut „ clairement répondre à toutes les difficultés qu'on fait „ contre l'immenſité & l'éternité de Dieu &c. auxquelles „ Mr. Clarke dit qu'on ne peut répondre clairement."

[C] *Il publia pluſieurs Pièces ſur cette matière.*] Ce ſont les ſuivantes. I. *Lettre à Mr.* Dodwell, *contenant quelques Remarques ſur une* (*prétendue*) *Demonſtration de l'Immaterialité & de l'Immortalité naturelle de l'Ame, propoſée par Mr.* Clarke *dans ſa* Réponſe au Diſcours Epiſtolaire *de Mr. Dodwell.* Londres 1707 in-8. Il s'en eſt fait une ſeconde Edition en 1709 in-8. II. *Défenſe de l'Argument employé dans la* Lettre *à Mr. Dodwell.* Londres 1707 in-8. III. *Réponſe à la* Défenſe *de Mr.* Clarke *de ſa* Lettre à Mr. Dodwell. *Avec une Apoſtille ſur* la Réponſe de Mr. Miller au Diſcours Epiſtolaire de Mr. Dodwell. Londres 1707 in-8. Il s'eſt fait une ſecondu Edition de cette Pièce, corrigée & imprimée à Londres en 1709 in-8. IV. *Réflexions ſur* la Seconde Défenſe de Mr. Clarke *de ſa* Lettre à Mr. Dodwell. Londres 1707 in-8. Il y en a une ſecondu Edition de 1711 in 8. V. *Reponſe à la* Troiſieme Défenſe de Mr. Clarke &c. Londres 1708 in-8. Seconde Edition corrigée en 1711 in-8.

(19) P. 20. 21.

(20) P. 28.

[D] *Sa Brochure intitulée* Prieſtcraft in perfection &c.] La Préface eſt datée du 1. Janvier 1709; la *ſeconde* & la *troiſieme Edition, corrigées*, ont paru à Londres en 1710 in-8. & on trouve à la fin de la *troiſieme Edition* l'Avertiſſement ſuivant. „ Dans les deux Editions précédentes du „ *Prieſtcraft* &c. je citois une Lettre écrite d'*Oxford*, „ où l'on rendoit compte d'une Edition Angloiſe des Ar- „ ticles, qu'on diſoit avoir été ôtée d'un Volume de „ Mélanges de la Bibliothéque Bodleienne; mais j'ai re- „ tranché cette citation dans cette Lettre, ſur la lecture „ d'une Lettre d'*Oxford*, où l'on aſſure à la perſonne à „ qui elle s'adreſſe, que mon Ami s'eſt trompé. J'ignore „ en quel endroit d'Angleterre il eſt à préſent; & par „ cette raiſon je ne puis procurer au Lecteur ni à moi- „ même les éclairciſſemens, que j'eſpére avoir ſur ce ſu- „ jet lorſque j'apprendrai le retour de mon Ami à Ox- „ ford." On avoit déja mis en queſtion l'autorité de la Clauſe du XX. Article de la Confeſſion de Foi de l'Egliſe Anglicane, dans un Livre imprimé en 1709 & intitulé (29): *Le Danger du faux Zele: ou Reflexions ſur le Sermon du Dr. Sacheverell prononcé à S. Paul* le 5 Nov. 1709. Mais peu après cette Clauſe fut attaquée *ex profeſſo* par Mr. Collins dans la Brochure dont nous parlons, qui donna occaſion à de grandes & ſoigneuſes recherches ſur ce ſujet, & à laquelle on répondit par un grand nombre de Brochures, de Sermons, & de Livres. Parmi ces Ouvrages, il y en a deux principaux „ qui paroiſſent, dit notre Auteur (30), a- „ voir été compoſés par des Champions choiſis, à qui on „ n fourni des matériaux de tous côtés, & qui ont pris „ eux-mêmes beaucoup de peine pour les mettre dans „ l'ordre le plus propre à éblouir." Le prémier parut en 1710 & a pour titre: *Apologie de l'Egliſe Anglicane contre les Calomnies d'un Libelle intitulé* Prieſtcraft in perfection &c. *où l'on fait voir que la Clauſe du XX. Article ſur l'Autorité de l'Egliſe, eſt auſſi autentique que le reſte des Articles; & où l'on fait retomber ſur les Accuſateurs, l'imputation de fraude & d'impoſture, dont on a chargé le Clergé au ſujet de cette Clauſe. Avec une Preface contenant quelques Remarques ſur les* Réflexions *ſur cette Brochure. Par un Prêtre de l'Egliſe Anglicane* (31). Mr. Collier appelle l'Auteur de cet Ouvrage, *un ſavant & judicieux Ecrivain* (32), & il a donné un Extrait de ce Livre dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique* *. Le ſecond Ouvrage contru la Brochure de Mr. Collins, parut à Londres en 1715; „ & il ſemble, dit no- „ tre Auteur †, qu'on n'a attendu ſi longtems à le faire „ paroître, que pour avoir l'avantage de pouvoir profiter „ de tout ce qu'on a pu faire de recherches ſur ce ſujet." C'eſt un Livre de près de 500 pages in-8., qui a pour titre: *Eſſai ſur les trente-neuf Articles de Religion, arrêtés en* 1562 *& revus en* 1571 &c. *par* Thomas Bennet *Docteur en Theologie* §. Mr. Collins répondit à ces deux Ouvrages en 1724 par ſon *Eſſai Hiſtorique & Critique ſur les Trente-neuf Articles de l'Egliſe Anglicane*, dont nous parlerons ci deſſous dans la Remarque [K].

(29) P. 20. 21.

(30) *Hiſtorical and Critical Eſſay on the 39 Articles of the Church of England*, Introduct. p. 46. Londres 1714 in-8.

(31) Londres 17.. in-8. pagg. 218 ſans la Préface.

(32) *Eccleſ. Hiſt. of Great Britain* Part II. Liv. VI. p. 457.

* Pag. 427 *& ſuiv.*

† *Hiſt. and Critical Eſſai* &c. Introd. p. 44.

§ Voy. Art. Bennet (Thomas).

[E] *Défenſe des Attributs Divins, ou Remarques ſur le Sermon de l'Archevêque de Dublin* &c.] On prétend que pendant que le Manuſcrit de Mr. Collins étoit chez l'Imprimeur Darby, Mr. Emlyn y ajouta pluſieurs pages touchant la doctrine de la Trinité.

[F] *Son Diſcours ſur la Liberté de penſer, occaſionné par la naiſſance & l'accroiſſement d'une Secte qui en tire ſon nom.*] Il fut d'abord attaqué par pluſieurs Ecrivains, particuliérement par Mr. Whiſton dans ſes *Reflexions ſur une Brochure anonyme, intitulée*, Diſcours ſur la Liberté de penſer: *Par* Guillaume Whiſton, *Maître-ès-Arts.* Londres 1713 in-8. pagg. 55. Cette Pièce eſt datée du 29 Janvier 1712; il s'en eſt fait trois Editions. Il dit (33) „ que

(11) P. 8 4.

„ quoi-

& des Corrections, la même année 1713, in-12. [G]; & traduit en François, & imprimé au même Lieu. Il a paru même ensuite une seconde Edition de la Traduction Françoise, corrigée. Cette Brochure

„ quoique cette Brochure soit tournée généralement de
„ manière à faire croire qu'elle en veut plutôt à l'Idolatrie
„ Païenne, & à la Superstition du Papisme, vraies friponne-
„ ries Ecclésiastiques, & tyrannies réelles sur les Con-
„ sciences, qu'au Christianisme même & aux Livres sa-
„ crés: cependant, *dit-il*, je remarque qu'on y fait par-
„ tout un portrait si odieux du Clergé ou des Prêtres
„ Chrétiens en général, qu'on y attaque de si mauvaise
„ foi la Religion Révélée, qu'on y témoigne un mépris si
„ visible pour la Nation Judaïque & pour la Loi de Moï-
„ se, aussi-bien que pour le dogme de l'Immortalité de
„ l'Ame, ce grand principe de la Religion; & qu'on y
„ fait des insinuations qui tendent si visiblement à rendre
„ les Livres sacrés, tant des Juifs que des Chrétiens, mé-
„ prisables & incertains, qu'il est juste & raisonnable d'y
(34) Pag. 4. „ faire quelque réponse." Il observe ensuite (34), que
„ quoique cette Brochure puisse faire du mal „ parmi les
„ gens prévenus & qui ne pensent point; cependant, *dit-il*, je ne crains rien pour les gens sages, savans, & ju-
„ dicieux, qui feront, je m'assure, de plus profondes re-
„ cherches & de plus solides réflexions, avant que de ti-
„ rer de pareilles conclusions sur des matières d'une si
„ grande importance." Il parut aussi une Brochure anonyme sous le titre de *Pensées libres sur le Discours de la Liberté de penser*. Londres 1713 in-8. pagg. 68. Mr. Benjamin Hoadley, à présent Evêque de Winchester, fit imprimer: *Questions adressées aux Auteurs du Discours sur la Liberté de penser. Par un Chrétien.* Londres 1713 in-8. pagg. 31. Cette Pièce est fort louée par l'Auteur des *Pensées libres* (35) dont on vient de parler, & par le Dr. Hare dans son *Remerciment d'un Ecclesiastique à Philéleuthère*. Il dit (36)
(35) P. 61. (36) P. 15. „ qu'un assez grand nombre d'Auteurs ont attaqué avec
„ succès la *Liberté de penser*, sur-tout l'ingénieux *Ques-*
„ *tionneur* Chrétien, qui a eu l'honneur de paroître le
„ premier dans la lice pour la défense d'une si bonne Cau-
„ se." [G Il semble par-là, que ce n'est pas Mr. Whis-
ton qui ait pris le premier les armes contre Collins, comme le dit le savant Traducteur de l'Ouvrage du Dr. Bentley, auquel il a donné le titre expressif de *Friponnerie Late-* * Préface p. 52. *que* &c. *. Il a sans doute été trompé par le rang que* l'Auteur de cet Article a donné aux *Reflexions* de Mr. Whiston, qu'il met avant les *Questions* de l'Evêque de Winchester. La chose est peu importante, mais j'ai cru devoir en avertir. ADD.] Cette Brochure de Mr. Hoadley a été réimprimée dans un Recueil qu'il a donné de divers
(37) Imprimé à Londres en 1715 in-8. Traités sortis de sa plume (37). Il demande: „ Si l'on
„ peut avec raison appeller *penser librement*, une façon
„ *de penser*, qui porte des caractères visibles de servitude,
„ & où l'on voit les plus forts préjugés contre chaque
(38) P. 3. Ed. de 1715. „ partie & contre les fondemens de toute Religion (38)?
„ Si la fausse monnoie, qu'on glisse quelquefois dans la
„ main à quelqu'un, l'empêche de croire qu'il y en a de
„ bonne, ou de l'accepter lorsqu'elle est telle? Si donc
„ les faux Miracles, & la fausseté des prétentions de quel-
„ ques personnes à l'Inspiration & à une Commission divi-
(39) Ibid. p. 3. 4. „ ne, font une preuve qu'il n'y en a aucune (39)? Si
„ les Extravagances, les Contradictions & les Opinions
„ ridicules de quantité de Chrétiens ou de Théologiens
„ pendant 1600 ans, rassemblées avec soin, peuvent en
„ bonne justice être plus produites comme des argumens
„ contre toute Religion, que les diverses Opinions des
„ Philosophes peuvent être alléguées comme un argument
„ contre la Raison même, ou contre tout ce qu'enseigne
„ la Philosophie; ou que la diversité de sentimens parmi
„ les Athées, & sur-tout les absurdités du Système d'Epi-
„ cure, ne concluent selon ces Auteurs contre l'Athéis-
„ me en général? Si des portraits du Christianisme, tels
„ que ceux qu'on voit dans tout ce Traité, & des Propo-
„ sitions aussi positives au préjudice & à la condamnation
„ de toute Religion, & sur-tout de la croyance d'un Etat
„ à venir, ne montrent pas évidemment, qu'on n'y a pas
„ eu pour but de porter les hommes à un examen impar-
„ tial, mais plutôt de leur faire condamner sans réserve
(40) Ibid. p. 4. 5. „ toute Religion (40)? Si c'est-là une marque de cette
„ Probité, que l'Incrédulité produit, de représenter cet-
„ te Crainte de Dieu, qui n'a rien de servile & d'effra-
„ yant, qui n'est autre chose qu'un fond de respect qui
„ règle & qui assure l'obéissance à ses Loix, de représen-
„ ter, dis-je, cette Crainte comme étant de même nature
„ que la Crainte des Dieux parmi les Païens, qui étoit
„ certainement une *superstition*, & qui n'enseignoit aux
„ hommes à avoir d'autres idées de leurs Dieux, que
„ celles de Maîtres tyranniques, cruels, & barbares, qui
„ prenoient plaisir au sang, à la misère, & aux tourmens
(41) Ibid. p. 5. „ de leurs adorateurs (41)? . . . S'il n'est pas ridicule,
„ aussi-bien qu'absurde, de passer sous silence la noble Bénéfi-
„ cence, la Charité universelle recommandée & prescrite
„ par la Religion Chrétienne, & pratiquée par les pré-
„ miers Chrétiens; & d'élever *Epicure* pour avoir porté
„ à un plus haut point la Morale à l'égard de l'Amitié,
„ sous prétexte que le mot d'*Amitié*, dans un sens res-
„ treint, ne se trouve pas dans le Nouveau Testament; &
„ pour relever cet extravagant Philosophe, de ne rien di-
„ re de la vie & de la mort de Jésus Christ, le plus grand
„ exemple d'Amitié (quand on ne le regarderoit que com-
„ me un Philosophe), & de ne pas toucher un mot en fa-
„ veur de sa doctrine, quoique son grand but soit d'éta-
„ blir dans le Monde une Amitié & une Bienveillance u-
„ niverselle, & en général tout ce qui est de *bonne re-*
nommée, ou ce qui est estimé parmi les hommes (42)?... (42) Ibid. p. 11. 12.
„ Si, après tout, considérant le mauvais traitement fait à
„ la Religion par ces Auteurs; les faux exposés qu'ils
„ font à son desavantage; les petits contes qu'ils ont été
„ déterrer, & qu'ils publient; le grand scandale que de
„ pareils Ouvrages doivent donner à tous les gens sages;
„ l'occasion favorable qu'ils fournissent à tous les enne-
„ mis de la vraie Liberté de Conscience, de justifier leur
„ procédé antichrétien envers ceux qui ne pensent pas
„ comme eux: si, dis-je, considérant toutes ces choses,
„ on n'a pas quelque sujet de soupçonner, qu'il y a par-
„ mi ces Auteurs des gens qui sont ennemis de la vraie
„ Liberté, & d'un Examen impartial; & que personne
„ n'est plus réjouï par de pareilles productions qu'eux
(43) Ibid. p. 53. 54. „ (43)? Si, en supposant que l'*Athéisme* vaut mieux que
„ la *Superstition*, qui tourmente celui qui en est animé,
„ & qui met en feu tout ce qui l'environne: si, dis-je,
„ malgré cela, une intime persuasion d'une Providence
„ qui gouverne tout, d'un Etat à venir, de la vérité de
„ la Religion Chrétienne, & la victoire sur nos passions,
„ fondée sur cette persuasion, jointe à la pratique de tou-
„ tes les aimables Vertus de l'Evangile, ne sont pas pré-
„ férables à l'un & à l'autre; aiant les appuis que l'*Athéis-*
„ *me* rejette, & étant exemptes des tourmens dont la
„ *Superstition* est la source? Enfin, s'il peut y avoir dans
„ l'*Athéisme*, comme il y en a certainement dans la Reli-
„ gion, quelque motif qui empêche un homme d'agir
„ comme le plus superstitieux & le plus violent des Zéla-
(44) Ibid. p. 24. 25. „ teurs (44)?" Dans l'*Apostille* (45) Mr. Hoadly avoue,
(45) P. 28. „ que quelques-uns des traits dont il parle dans ses *Questions*
„ semble destinés à porter directement contre le Christia-
„ nisme, ne sont proposés dans le *Discours sur la Liberté*
„ *de penser*, que sous le voile spécieux d'être de justes
„ raisons, & de fournir l'occasion de faire un *examen* li-
„ bre & *impartial*; & que dans les endroits où ces traits
„ se trouvent, on ne déclare pas ouvertement, que leur
„ but est de combattre l'Evangile." Mais Mr. Hoadly *est*
très persuadé, que les Auteurs eux-mêmes se moqueroient sous
cape, de quiconque leur supposeroit un autre dessein dans ces
Ouvrages; & aiant réuni sous un seul point de vue divers
traits du *Discours sur la Liberté de penser*, il finit par ces (46) P. 31.
paroles (46). „ Après cela qu'on doute, si on le peut, de
„ quelle espèce est la Manière de penser librement, qu'on
„ a dessein de favoriser & d'établir par tout ce que l'on
„ avance dans la *première Partie* de ce *Traité*; ou qu'on
„ suppose, s'il est possible, que le grand but des Auteurs
„ ne soit pas de favoriser les progrès de cette Manière de
„ penser librement, qu'eux-mêmes soutiennent être l'*A-*
„ *théisme* & l'*Incrédulité*." Le Dr. Richard Bentley publia bientôt après: *Remarques sur le* Discours de la Liberté de penser, *contenues dans une Lettre à F. H. D. D. Par Philéleuthère de Leipfick.* Londres 1713 in-8. Cette Lettre, qui est adressée au Dr. François Hare à présent Evêque de Chichester, est datée du 26 Janvier N. St. La *seconde Partie*, en date du 18 Septembre 1713 N. St., parut la même année; & peu après on imprima une en deux feuilles de la *troisième*, à Cambridge, où les deux prémières ont aussi été imprimées, quoique le titre porte à Londres; mais le savant Auteur n'a jamais poussé plus loin. La prémière Partie donna occasion à une Brochure, qui a pour titre: *Remercimens d'un Ecclesiastique à Philéleuthère, pour ses Remarques sur un Discours* &c. ou *Lettre au Dr. Bentley*, Londres 1713 in-8. pagg. 48. datée du 28 Mars 1713. Elle passe pour être du Dr. Hare. Il observe, que si le véritable dessein des Auteurs du *Discours* avoit été d'établir une *juste Liberté de penser*, „ Il ne se pouvoit un projet plus
„ inutile, ni plus *mal* exécuté. Car je ne sache pas, *dit-*
il, qu'il y ait parmi nous personne qui ne ce qu'ils sou-
„ tiennent, savoir, que tous les hommes ont le *Droit* de
„ penser librement sur les sujets qui sont de leur compé-
„ tence, & que tous les hommes sont *obligés* de penser li-
„ brement (c'est-à dire d'une manière équitable & impar-
„ tiale) sur les choses qu'ils doivent croire. Ce sont-là des
„ principes fondés évidemment sur la Raison & sur la Na-
„ ture. C'est sur ces principes que le *Christianisme* est é-
„ tabli, n'étant qu'un appel à la Raison & à la Conscien-
„ ce des hommes; & la *Reformation* n'a, de l'aveu de tout
„ le monde, d'autre fondement....(47). Ce n'est pas pour (47) P. 18.
„ la *Liberté* de penser, qu'ils plaident; mais pour la *Li-*
cence, & pour la Liberté sans bornes de travailler à ré-
„ pandre leurs sentimens absurdes, qui ne méritent pas le
„ nom de Pensées..... Mais si l'on n'avoit point la juste
„ Liberté de penser, ce qui n'est point, comme je l'ai
„ fait voir, ces Messieurs seroient de tous les hommes
„ ceux qui auroient le moins de droit d'y prétendre; non
„ seulement parce qu'ils en feroient le plus mauvais usa-
„ ge, mais parce qu'ils renoncent au principe, sur lequel
„ la Liberté de penser pour nous-mêmes sur les matières
„ de Religion est uniquement fondée, c'est-à-dire la *Con-*
science. C'est la *Conscience*, qui empêche le Magistrat
„ d'imposer par force une Religion particulière au Sujet.
„ Mais si toutes les Religions sont fausses, on reclame
„ en vain la Conscience, & le Magistrat est en liberté,
„ sans aucun autre égard, d'établir la Religion qu'il juge
„ la plus propre à contribuer au bonheur de son Gouver-
„ nement.

churе aiant fait grand bruit, & l'Auteur aiant été découvert par ſon Imprimeur Jean Darby, il paſſa en Hollande [*H*] le 2 Janvier 1712, & de là il alla en Flandre, où il reçut bien des civilités de la part des Pretres, des Jeſuites &c. De là il envoya ordre à ſes Domeſtiques, qu'il avoit laiſſés à Londres, de le venir trouver à Calais, pour l'accompagner à Paris; mais la mort de Mr. Trolope l'un de ſes plus proches parens, dont il reçut alors la nouvelle, le fit revenir à Londres, où il arriva le 18 Octobre 1713, plein de chagrin de la perte d'un ſi boo Ami, & de ce qu'il o'avoit pu voir la France, l'Italie &c. En 1715 il ſe retira dans le Comté d'Eſſex, où il exerça l'Office de Juge à Paix, & de Député-Lieutenant de la Province, comme il l'avoit auparavant fait dans le Comté de Middleſex & dans la Ville de Weſtminſter. La même année, il publia à Londres in-8. ſes *Recherches Philoſophiques ſur la Liberté de l'Homme*, qui ont été réimprimées avec des Corrections en 1717 in-8. [*I*]. El-

(48) Pag. 12. 13.

(49) P. 28.

(50) Voyez *Difcourſe of Free-Thinking* p. 178. Ed. de 1718 in-8. & *Friponnerie Laïque &c.* p. 14. *Clergyman's Thanks* p. 18.

(51) P. 47.

* Voy. *Le Mentor moderne* T. 1. Diſc. 3. p. 26. & Tom. II. Diſc. 63. 71. 77.

„ nement. Il ne s'agit plus, dans cette ſuppoſition, de la „ vérité ou de la fauſſeté des Religions, mais de leur in- „ fluence ſur l'Etat; & c'eſt ce dont le Magiſtrat eſt le Ju- „ ge naturel; & il n'y a aucun Incrédule, qui ſoit en droit „ de prétendre à d'autres exemptions en matière de Reli- „ gion, qu'à celles qu'on accorde ſur tout autre ſujet (48). „ Il dit enſuite (49), que „ celui qu'on regarde comme „ l'Auteur du *Diſcours ſur la Liberté de penſer*, eſt, ſelon „ ce qu'il a toujours ouï dire, un *homme ſobre*, graces à „ ſon averſion naturelle pour l'intempérance; & c'eſt plus „ qu'on n'en peut dire de quelques autres de ſa clique: „ car s'il a quelque autre vertu, il nous a déclaré (50), „ qu'elle eſt d'une nature, qu'il compte *qu'elle ne lui ſera* „ *jamais de mal*. Et l'on ne me taxera pas de bleſſer la „ Charité, ſi je dis qu'elle n'a pas de principe plus noble „ que la Crainte, puiſqu'il a lui-même renoncé à tout au- „ tre principe plus noble." Il finit en diſant (51), que „ ſi nous avons gagné d'un côté aux *Remarques* du Dr. „ Bentley, d'un autre côté nous courons riſque de ne per- „ dre pas moins qu'une Edition de tout Cicéron, & ce „ qui eſt bien plus important encore, un *nouvel Evangile*, „ que la Société des *Libres-Penſeurs* préparoit pour le Pu- „ blic, dans le deſſein d'avancer la Religion & le Savoir, „ c'eſt-à-dire, *leur* Religion & *leur* Savoir. Et l'on m'a „ aſſuré que le dernier de ces Ouvrages étoit achevé & „ prêt à paroître, lorſque vos *Remarques* ſont venues mal- „ heureuſement à la traverſe pour faire voir qu'ils ne ſont „ ni *Chrétiens*, ni *Savans*. Et c'eſt ce qui a ſuſpendu pour „ quelque tems, ſinon anéanti, ces deux projets." L'Au- „ teur du *Guardian*, ou *Mentor moderne*, a traité avec la „ dernière rigueur Mr. Collins au ſujet du ſon *Diſcours* *, „ & en particulier dans ſa feuille du 14 Mars 1713, Num. „ III. où il dit „ qu'un homme, qui après avoir mis le feu „ à une maiſon, voudroit ſa juſtifier par ſa prérogative „ d'être un *Agent libre*, ſeroit plus excuſable que cet Au- „ teur, qui fonde des privilèges plus horribles encore, „ ſur le Droit de penſer librement.... Ils ſont une trou- „ pe de gens ſombres, ſtériles, mélancoliques, qui, deſ- „ truits des talens néceſſaires pour faire quelque figure „ dans le Monde en ſuivant les principes d'une généreuſe „ Charité, s'efforcent à ſortir de leur baſſeſſe naturelle, „ en traverſant les efforts de ceux qui excellent dans les „ Sciences les plus ſalutaires au Genre-humain..... No- „ tre Auteur peut s'aſſurer qu'il ne connoît point ce qu'il „ s'efforce à décrier, & que ſon Athéiſme prétendu n'eſt „ qu'une ſtupidité réelle.... La manière de vivre de ces „ *Eſprits-forts*, tout livrés à l'étude & à la méditation, „ ſans autre deſſein que de troubler les hommes dans la „ profeſſion de leurs ſentimens ſur la Religion, me rap- „ pelle dans l'eſprit les divertiſſemens monſtrueux d'une „ troupe de Débauchés, qui a brillé dans l'Extravagance „ depuis peu. Ils ſe faiſoient le plaiſir le plus vif du cou- „ rir les rues, & de donner des coups d'épée & de cou- „ teau à ceux qu'ils rencontroient. Quand des Ecrivains „ de l'eſpèce du nôtre, qui n'ont qu'autant d'eſprit que la „ malignité eſt capable de leur en fournir, s'érigent en Doc- „ teurs, je ne vois pas que des Aſſaſſins, que le meurtre „ divertit, ne puiſſent ſe faire paſſer pour des gens agréa- „ bles & divertiſſans..... Si jamais homme a mérité „ qu'on lui interdît l'eau & le feu, c'eſt indubitablement „ l'Auteur du *Diſcours de la Liberté de penſer*."

[*G*] *Il fut réimprimé à la Haye avec des Additions & des Corrections en* 1713, *in*-12.] Cette Edition porte ou Titre, avoir été faite à Londres. Outre des Additions conſidé- rables, les Traductions ſont corrigées en divers endroits ſur les *Remarques* du Dr. Bentley; & il y a quelques ren- vois à ces Remarques, & au *Remerciment d'un Eccléſiaſti- que* du Dr. Hare: & au-lieu que l'Edition précédente finit par ces mots: *For I think it Virtue enough to endeavour to be good, only within the bounds of doing yourſelf no harm:* „ Car je crois que c'eſt aſſez de Vertu, que de faire ſes „ efforts pour faire du bien, en s'en tenant ſeulement aux „ bornes de ne ſe faire point du mal à ſoi-même," l'Edi- tion de la Haye porte: *For I think it Virtue enough*, in a Country ſo ignorant, ſtupid, ſuperſtitious, and deſtitute of all private and publick Virtue, *to endeavour &c.* „ Car „ je crois que c'eſt aſſez de Vertu, *dans un Pays ſi ignoꝛ- „ rant, ſi ſot, ſi ſuperſtitieux, & ſi deſtitué de toute Vertu* „ *tant privée que publique, que c'eſt le nôtre*, que de faire „ &c." [*&* Le ſavant Traducteur des *Remarques* du Dr. Bentley a fait quelques remarques ſur ce qu'on dit ici de cette ſeconde Edition Angloiſe, faite à le Haye: il croit † *qu'il y a du vrai & du douteux*. Il eſt certain qu'il y a eu plus d'une Edition du *Diſcours* &c. ſans rien changer au Titre; mais ce qui fait naître quelque doute, c'eſt que cet Auteur aſſure avoir deux Exemplaires, où les paroles inſérées dans l'Edition de la Haye ne ſont point, ni un *Errata*, & diverſes choſes qui étoient dans celle dont Mr. Bentley s'eſt ſervi. Il conjecture que cette Edition de la Haye pourroit bien être la Traduction Françoiſe, où il y a de grandes Additions & des Corrections conſidérables, & où il y a l'inſertion faite à la fin. ADD. DU TRAD.]

, [*H*] *Il paſſa en Hollande.*] C'eſt ce que le Dr. Hare n'a pas oublié de remarquer (52). Après avoir obſervé, que *la moindre apparence de danger* ſuffit pour étouffer en un moment tout le *zèle* de ceux qui penſent librement, il a- joute: „ Une ſimple perquiſition de l'Imprimeur de leur „ pernicieux Livre les a refroidis, & a obligé celui qu'on „ en croit l'Auteur à *retourner* en Hollande; tant il a de „ courage, dès qu'il y a la moindre apparence d'oppoſi- „ tion. Ne ſont-ce pas-là de beaux Défenſeurs de la *Li- „ berté de penſer*? Leur Ouvrage n'eſt-il pas une démon- „ ſtration, que nous jouiſſons de cette Liberté pour la- „ quelle ils plaident, & ſans cela auroient-ils jamais oſé „ l'écrire? ne prouve-t-il pas qu'ils auroient été auſſi „ muets que des poiſſons, s'ils n'avoient cru pouvoir s'ou- „ vrir impunément?"

[*I*] *Ses Recherches Philoſophiques ſur la Liberté de l'Hom- me.*] Il nous dit dans ſa Préface, 1. Qu'il ne combat la *Liberté*, que dans un certain ſens qua l'on donna à ce terme; mais qu'il la ſoutient, ſi on entend par ce mot, *le pouvoir qu'a l'Homme de faire ce qu'il veut, ou ce qu'il lui plaît*. C'eſt, *dit-il*, l'idée qu'en ont eu Ariſtote, Cicéron, Mr. Locke, & pluſieurs autres Philoſophes anciens & mo- dernes. II. Que quand il ſoutient le dogme de la *Néceſſi- té*, il ne parle que de cette *Néceſſité* qu'on appelle *morale*, entendant par là, que *l'Homme, qui eſt un Etre intelligent & ſenſible, eſt déterminé par la Raiſon & par ſes Sens*: mais qu'il eſt fort éloigné de croire que l'Homme ſoit ſou- mis à la même Néceſſité que les Horloges, les Montres, & de ſemblables Etres, qui étant privés de *ſenſation* & d'*in- telligence*, ſont ſoumis à une *Néceſſité abſolue, Phyſique* ou *Mécanique*. Il remarque, qu'ici il eſt d'accord avec preſ- que tous les plus zélés partiſans de la *Liberté*, qui, ou ſoutiennent en termes exprés la *Néceſſité morale*, ou éta- bliſſent la choſe même ſignifiée par ces termes. III. Qu'il a entrepris de faire voir que ſon Opinion, bien loin d'ê- tre incompetible avec les principes de la Morale & des Loix, avec le but & la fin des peines & des récompenſes dans la Société Civile, en eſt la baſe & le fondement; & que l'Opinion contraire tend à les détruire: Qu'il a cru ê- tre indiſpenſablement obligé de prouver cet article, en traitant une matière qui eſt ſi étroitement liée avec la Mo- rale, parce que *tout ce qui détruit ces choſes, ne peut être vrai*: Que le plus grand défaut qu'un Livre puiſſe avoir, c'eſt d'offrir au Lecteur des choſes oppoſées aux *Vérités morales*, qui ne ſont pas moins évidentes que les *Vérités métaphyſiques*; & qu'il importe bien plus d'eo inſtruire un Lecteur, que de toutes les ſpéculations des autres Scien- ces. IV. Qu'il a donné à ce Diſcours le Titre de *Recher- ches Philoſophiques*, parce qu'il n'y employe d'autres preu- ves que celles qu'on peut tirer de l'Expérience & de la Raiſon, ſans toucher à celles qui ſont purement *Théolo- giques*. Dans le Diſcours même, il établit l'état de la Queſtion en ces termes (53): „ L'Homme eſt un *Agent* „ *néceſſaire*, ſi toutes ſes actions ſont tellement déterml- „ nées par les cauſes qui les précèdent, qu'il ſoit impoſſi- „ ble qu'aucune des actions qu'il a faites, ait pu n'arriver „ pas, ou être autrement qu'elle n'a été; ou qu'aucune „ des actions qu'il fera, ne puiſſe ne pas arriver, ou être „ autrement qu'elle ne ſera. Il eſt un *Agent libre*, s'il „ peut en tout tems, malgré les circonſtances où il ſe „ trouve, & les cauſes qui le meuvent, faire des choſes „ différentes ou oppoſées; ou, pour m'exprimer autre- „ ment, s'il n'eſt pas invinciblement déterminé à chaque „ inſtant par les circonſtances où il ſe trouve, & par les „ cauſes qui le meuvent, à faire préciſément l'action qu'il „ fait, & à ne pouvoir pas en faire une autre." Il tâche enſuite de prouvar, que l'Homme eſt un Agent néceſſai- re, 1. Par notre propre *Expérience*. 2. Par *l'impoſſibilité de la Liberté*. 3. Par *l'imperfection de la Liberté, & la per- fection de la Néceſſité*. 4. Par *la conſidération de la Préſcien- ce Divine*. 5. Par *la nature des Récompenſes & des Châti- mens*. 6. Par *la nature du Bien moral, ou de la Vertu*. Il examine enſuite les Objections ſuivantes, qu'on peut faire contra ſon Syſtême: Que ſi les Hommes ſont des Agens néceſſaires, les châtimens ſont injuſtes & inutiles; qu'il eſt inutile de leur offrir des raiſons pour les porter à agir, de les prier, de leur donner des avis, de les blamer ou de les louer: Que ſi le période de la vie de chaque hom- me eſt fixé & déterminé, la Médecine &c. eſt inutile. A la queſtion, *Comment un homme peut agir contre ſa Con- ſcience, ou comment ſa Conſcience peut l'accuſer, s'il eſt per- ſuadé qu'il agit néceſſairement, & que lors même qu'il com-*

(52) *Clergyman's Thanks* p. 18.

(53) *Recueil de Pièces de Philoſophie &c.* Tom. I. p. 212. Edit. de 1720.

† *Préface de la Friponnerie Laïque* p. xxiii & *ſuiv.*

Digitized by Google

Elles ont été traduites en François par le *Révérend* Mr. D****, & insérées dans le premier Tome du *Recueil de diverses Pièces sur la Philosophie, la Religion Naturelle, l'Histoire, les Mathématiques &c. par Mrs. Leibnitz, Clarke, Newton, & autres Auteurs célèbres*, publié par Mr. Des-Maizeaux, Amsterdam 1720; 2 Vol. in-8. Le Dr. Clarke fit des *Remarques* sur ces *Recherches*, qui ont paru à la suite du *Recueil de Pièces de Mrs. Clarke & Leibnitz sur les Principes de la Philosophie & de la Religion*, Londres 1717 in-8. Elles se trouvent aussi en François dans le *Recueil* publié par Mr. Des-Maizeaux. Mr. Collins n'a fait aucune Réponse au Dr. Clarke; car quoiqu'il ne crût point que le Docteur eût eu aucun avantage sur lui dans cette dispute, cependant, comme il avoit représenté l'opinion de Mr. Collins comme dangereuse par rapport à ses conséquences, & comme une opinion qu'il ne convenoit point d'établir, ce dernier ne crut pas, après une pareille insinuation, pouvoir continuer la dispute à armes égales (*b*). En 1718 il fut fait Tréforier du Comté d'Essex, ce qui fit grand plaisir à plusieurs Artisans & autres personnes, à qui ce Comté devoit des sommes considérables; mais il ne fut pas en état de les payer, ces sommes aiant été employées & dissipées par le Tréforier précédent. Il donna du secours de sa propre bourse aux plus pauvres, & promit aux autres de leur payer l'intérêt de leur argent; jusqu'à ce qu'on pût acquitter le capital. En 1722 toutes les dettes furent payées, & par ses soins & son bon ménagement, on acquitta tous les trois mois les sommes dont le Comté étoit redevable à ses Ouvriers &c. & celà presque avec la moitié de l'argent qu'on avoit levé annuellement depuis plus de vingt ans. Le 20 Décembre 1723, il perdit son fils; & en 1724 il épousa Elisabeth, fille du Chevalier Gautier Wrothesley, Baronet, dont il n'a point eu d'enfans. La même année, il fit imprimer à Londres in-8. son *Essai Historique & Critique sur les Trente-neuf Articles de l'Eglise Anglicane: où l'on démontre, que cette partie du XX. Article*, L'Eglise a le pouvoir d'ordonner des Rites & des Cérémonies, & elle a autorité dans les Controverses de Foi, *n'étoit point dans les Articles, tels qu'ils furent arrêtés par Acte du Parlement, la treizième année de la Reine Elisabeth, ni reçu par les Assemblées du Clergé de 1562 & de 1571* [*K*]. Cet Essai est une Réponse à l'*Apologie de l'Eglise Anglicane* &c. & à l'*Essai sur les Trente-neuf Articles* par le Dr. Bennet, deux Pièces qui avoient paru contre le *Priestcraft in perfection* (*i*). Il dit dans sa Preface (*k*), qu'il a été engagé à travailler à cet Ouvrage, par un *digne Ministre de l'Evangile*, qui savoit qu'il avoit fait quelques recherches sur l'*Histoire Ecclésiastique moderne d'Angleterre*, & qu'il travailloit à une *Histoire des Variations de l'Eglise Anglicane & de son Clergé, depuis la Réformation jusqu'à notre tems; avec une Réponse aux Chicanes des Papistes à l'occasion de ces Variations*. On mit à la fin de ce Livre, mais sans la participation de Mr. Collins, un Avertissement qui portoit, qu'on publieroit dans peu „ les Livres *de la Nature des Dieux*, & *de la Divination*, de Cicéron, traduits en Anglois avec des Remarques, en 2 Vol." Mais ces Ouvrages, quoiqu'achevés par notre Auteur, n'ont jamais été imprimés. La même année, il publia son *Discours sur les fondemens & les raisons de la Religion Chrétienne, divisé en deux Parties, dont la première contient quelques Observations sur les passages du Vieux Testament cités dans le Nouveau, & particulièrement sur les Prophéties citées du premier, & dites être accomplies dans le dernier: La seconde contient un Examen du* Système *avancé par Mr.* Whiston *dans son* Essai pour rétablir le vrai Texte du V. T. & pour justifier les Citations qui en sont faites dans le Nouveau. *On a mis à la tête une* Apologia *pour le Droit de Discussion & pour la Liberté d'écrire* [*L*]. Londres 1724 in-8. Il s'efforce de prouver dans ce Discours, que le Christia-

(*b*) Des-Maizeaux, Préface du *Recueil de diverses Pièces* p. 10. (Je ne trouve rien dans cet endroit qui se rapporte à ce qu'on dit ici. *Edit. T.*)

(*i*) *Voy.* Remarq. [*D*].

(*k*) P. IV. V.

mer un crime, il prend le parti qui lui paroît le meilleur? Il répond (54) „ que la Conscience étant le jugement que „ l'homme fait de ses actions par rapport à une certaine „ Règle, il peut fort bien savoir qu'il viole cette Règle, „ lorsqu'il agit d'une manière qui y est opposée; & par „ conséquent agir avec répugnance, quoique cette répu„ gnance ne le frappe pas assez vivement pour l'empêcher „ d'agir. Mais après avoir agi, il peut non seulement ju„ ger que son action est contraire à cette Règle; mais le „ plaisir qu'il avoit trouvé à pécher ne subsistant plus, & „ le voyant exposé à perdre sa réputation, ou même à ê„ tre puni, il peut très sérieusement *s'accuser lui-même*; „ c'est-à-dire, qu'il peut se condamner lui-même pour cet„ te action, être fâché de l'avoir commise, & souhaiter „ qu'il ne l'eût pas faite, à cause des conséquences dont „ elle est suivie." Il répond encore à une autre Objection, que *si tous les événemens sont nécessaires, il étoit aussi impossible que* Jules-César (par exemple) *ne mourût pas dans le Sénat, qu'il est impossible que deux & deux fassent six. Mais qui peut dire que le premier cas soit aussi impossible que le second, puisque nous concevons fort bien qu'il étoit possible que* Jules-César *mourût ailleurs que dans le Sénat, au-lieu qu'il est impossible de concevoir que deux & deux puissent jamais faire six?* „ Je conviens, dit-il, que si „ tous les événemens sont nécessaires, il étoit aussi im„ possible que Jules César ne mourût pas dans le „ Sénat, qu'il est impossible que deux & deux fassent six." Après avoir répondu aux Objections, il appuye ce qu'il a dit sur la Liberté, par des Autorités; & il finit en déclarant, que quoiqu'il ait soutenu que la *Liberté exempte de Nécessité* est contraire à l'Expérience, qu'elle est impossible, & que si elle étoit possible, elle feroit une imperfection; & qu'elle renverse la Morale; „ il regarde cependant „ l'Homme comme doué d'une *Liberté*, qui est en effet „ d'un très grand prix, mais d'une espèce différente: c'est „ *qu'il a le pouvoir de faire ce qu'il veut, ou ce qu'il lui* „ *plaît*. Ainsi s'il veut, ou s'il lui plaît de parler, ou de „ garder le silence; de se tenir assis, ou debout; d'aller à „ cheval, ou à pied; d'aller de ce côté-ci, ou de celui„ là; de marcher vîte, ou lentement; enfin, que sa vo„ lonté change comme une girouette, il aura toujours le „ pouvoir de faire ce qu'il veut, ou ce qu'il lui plaît; à „ moins qu'il ne rencontre quelque obstacle ou quelque „ violence qui l'en empêche, comme d'être bâillonné, de „ sentir des douleurs aiguës, d'être poussé hors de sa pla„ ce, d'être enfermé, d'avoir perdu l'usage de ses mem„ bres, ou de se trouver dans des cas semblables. Il a le „ même pouvoir par rapport aux actions de l'Esprit, qu'à „ l'égard de celles du Corps. Lorsqu'il le veut, ou qu'il „ lui plaît, il peut penser sur ce sujet-ci, ou sur celui-là; „ arrêter, ou pousser ses pensées; délibérer, renvoyer à „ délibérer à une autre fois; prendre une résolution, ou la „ suspendre; enfin il peut à chaque moment changer l'ob„ jet de ses pensées, comme il lui plaît, à moins qu'une „ douleur violente, un accès d'apoplexie, ou quelque „ semblable accident n'intervienne. Et n'est-ce pas une „ grande perfection dans l'Homme, de pouvoir diriger „ ses pensées & ses actions comme il veut, ou comme il „ lui plaît, dans tous les cas dont on vient de parler, où „ son plaisir & son intérêt ont également part? L'Homme „ peut-il jouïr d'un pouvoir plus grand & plus avantageux, „ que celui de faire ce qu'il veut, ou ce qu'il lui plaît? „ Et peut-on concevoir qu'aucune autre espèce de Liberté „ puisse lui être utile & avantageuse? Certainement, s'il „ avoit en toutes choses ce Pouvoir ou cette *Liberté*, il „ seroit Tout-puissant."

(54) Ibid. p. 189.

[*K*] *Son Essai Historique & Critique sur les Trente-neuf Articles &c.*] Après avoir fait toute l'Histoire de sa Dispute sur l'Autenticité de la *Clause en question*, il finit en réunissant en peu de mots la Démonstration qu'il promet dans le Titre, & qu'il a donnée dans le Livre: la voici (55). „ L'on suppose que les *Articles* de l'Eglise Angli„ cane tirent leur autorité Ecclésiastique de l'Assemblée „ du Clergé de 1562; qui fut la première qui les arrêta; „ & de l'Assemblée de 1571, qui après les avoir revus, & „ y avoir fait des changemens & des additions, les ap„ *prouva* derechef. La manière dont on passe un Acte „ dans l'Assemblée du Clergé, est de le faire signer par la „ pluralité des Membres des deux Chambres. Le MS. „ des Articles, arrêtés dans l'Assemblée de 1562, signés „ de la pluralité des Membres des deux Chambres, sub„ siste encore, aussi-bien que les Articles MSS. de 1571, „ avec les signatures de la Chambre Haute; & aucun de „ ces MSS. n'a la Clause en question. En 1571, le Par„ lement fit un Acte intitulé, *Acte pour que les Ministres* „ *de l'Eglise soient fous dans la doctrine*, enconfirmant les „ Articles compris dans un Livre imprimé en Anglois, „ intitulé, *Articles &c. établis par l'autorité de la Reine.* „ Tous les imprimés des *Articles* en Anglois, avant l'an„ née 1571, & dans le tems que le Parlement faisoit cet „ Acte, portent le titre, rapporté dans l'Acte, & n'ont „ point la Clause. D'où il s'ensuit, qu'elle n'a été fondée „ ni sur l'autorité de l'Assemblée, ni sur celle du Parle„ ment."

(55) Pag. 277-279.

[*L*] *Discours sur les fondemens & les raisons de la Religion Chrétienne &c. On a mis à la tête une Apologie pour le Droit de discussion, & pour la Liberté d'écrire.*] Il intitule aussi cette Apologie: *Preface au Lecteur, contenant une Apologie de la Liberté avec laquelle Mr. Whiston écrit.* Mr. Thomas Bullock a mis à la fin de la *Préface* de son Livre, qui

Chriſtianiſme eſt fondé ſur le Judaïſme, ou le Nouveau Teſtament ſur l'Ancien; que les Apôtres font de l'Ancien Teſtament le fondement & la preuve du Chriſtianiſme, & qu'il eſt le ſeul vrai Canon de l'Ecriture pour les Chrétiens; que les Apôtres ont preſſé dans le Nouveau Teſtament les principales Preuves qu'on peut tirer du Vieux en faveur de la Religion Chrétienne; que ſi ces Preuves ſont ſolides, la Religion Chrétienne eſt invinciblement établie; & que ſi elles ne le ſont pas, cette Religion eſt fauſſe; que ces Preuves ſont toutes typiques & allégoriques. Cet Ouvrage fut d'abord attaqué par un très grand nombre d'Ecrits [*M*], & ſur-tout par Mr. Whiſton. Ce Théologien, en publiant les *Con-*

qui a pour titre: *Examen de la manière de raiſonner de Jéſus Chriſt & des Apôtres pour la Défenſe du Chriſtianiſme: en ſept Sermons, prêchés à Hackney dans le Comté de Middleſex* &c. les *Queſtions* ſuivantes, adreſſées à l'Auteur de *l'Apologie pour le Droit de Diſcuſſion*. „ *Qu.* Si aucun homme *intelligent & vertueux ſerait bien aiſe*, que des gens tels que Hookes, Hales, Chillingworth, &c. au-lieu de s'attacher à établir quelque Vérité importante, & de communiquer *leurs penſées les plus ſecrettes* ſur ce ſujet, euſſent travaillé à embarraſſer tout ce qui ſe ſeroit préſenté à eux de quelque importance, par les petites ſubtilités, par les équivoques, & par les ſophiſmes d'un Diſputeur qui aime à chicaner? S'ils auroient fait un bon uſage *de leur ſavoir & de leur pénétration, à l'égard deſquels ils ont eu peu de ſupérieurs*, ſi au-lieu *de publier librement leurs penſées ſur toutes les queſtions importantes de la Philoſophie & de la Théologie*, comme le fait Mr. Whiſton, ils s'étoient occupés à faire d'amples Recueils de tout ce qui eſt échappé de ſolide ou de peu meſuré aux Philoſophes & aux Théologiens, & qu'ils les euſſent publiés de *la* manière la plus divertiſſante, dans le deſſein ſeulement d'expoſer ces Ecrivains, & les matières mêmes dont il s'agit, à la riſée, & non d'être utiles à leurs Lecteurs? Si ces Grands-Hommes *n'auroient pas employé leur tems d'une manière plus conforme à la Vertu & à la Religion, auſſi-bien que plus honorable, en s'attachant* entièrement à *l'étude des Hiſtoriens, des Poëtes, des Orateurs, & des Philoſophes Payens, & en employant dix ou douze ans à traduire ſur* Hnaace *ou ſur* Taanes; qu'en s'étudiant à tourner l'Ecriture Sainte en ridicule, en forgeant des explications abſurdes & ridicules de chaque paſſage ſuſceptible d'un mauvais tour, en prenant ici & là une phraſe, un terme, pour raſſembler ce qui n'a aucun rapport, afin de donner au Lecteur une fauſſe Idée de la Religion & de l'Ecriture Sainte? Ou ſi, ſuppoſé qu'ils *auſſent employé leur ſagacité & leur travail* de cette manière, ce qui peut ſervir d'Apologie à Mr. Whiſton, *pour le droit de Diſcuſſion, de publier ſes penſées, & d'enſeigner aux autres ce dont on eſt ſoi-même perſuadé*, pourroit juſtifier des gens de ce caractère & leurs Ecrits?

[*M*] *Ces Ouvrage fut d'abord attaqué par un grand nombre d'Ecrits.*] Mr. Collins en a donné lui-même le Catalogue ſuivant, à la fin de la Préface de ſon *Syſtême ſur le Sens littéral des Oracles*. I. Une *Lettre* dans l'*Univerſal Journal*, du 18 Décemb. 1723. II. *Examen du* Diſcours ſur les fondemens & les raiſons de la Religion Chrétienne, avec l'Apologie de la liberté avec laquelle Mr. Whiſton écrit; in 8. 1724. III. *Que la Religion Chrétienne n'eſt point fondée ſur des Allégories: ou Défenſe de notre Foi contre la fauſſeté dont on l'a accuſée dans le* Diſcours &c. in-8. 1724. IV. *Liſte des Suppoſitions ou des Propoſitions affirmatives du* Diſcours des Fondemens &c. *qui n'y ſont ſoutenues d'aucune preuve réelle ou authentique, quoique l'on dût ou attendre de cette nature. Par* Guillaume Whiſton, *Maître-ès-Arts*; in 8. 1724. V. Deux *London-Journals*, du 4 & de 11 Avril 1724. VI. *La nature & l'uſage d'un Type: ou précis de deux Sermons &c. par* George Lavington, LL. B. *avec une Préface, ſur le Traité intitulé* Diſcours &c. in 8. 1725. VII. *La Parole très ferme des Prophètes: Sermon prononcé en préſence de l'Univerſité à l'Egliſe de Ste. Marie à Cambridge, par* Jean Newcome, *Bachelier en Théologie, & Membre du Collége de S. Jean. Publié à la demande du Vice-Chancelier & des autres Chefs des Collèges*; in-8. 1724. VIII. *Jéſus-Chriſt le Prophète prédit par Moïſe; ou Sermon prononcé à Norwich par* Thomas Bullock, *Maître ès-Arts & Chapelain de l'Evêque de Norwich. On y a joint une Apoſtille, où l'on explique un paſſage de l'Epître de S. Paul aux Galates*; in-8. 1724. IX. *Prophetiæ de Meſſia, præſertim vero illa de Immanuele, in Jeſu ad literam adimpletæ: Concio habita* &c. Oxon. *contra anonymum Librum cui titulus*, Diſcours &c. a Carew Reynel, *S. T. B. & C. C. C. Oxm. Socio*; in 4. 1724. X. *Concio habita in Eccleſia Sanctæ Mariæ Cantabrigiæ pro Gradu Doctoratus*, par Thn. Manningham *S. T. P. & nuper Coll. Regal. Socium. Regatus Procancellarii & Capitum Collegiorum in lucem edita*; in-4. 1724. XI. *L'Accompliſſement litteral des Prophéties de l'Ecriture, pour ſervir de réponſe complette au* Diſcours ſur les Fondemens &c. *par* Guillaume Whiſton; *in-8.* 1724. XII. *La nature des Prophéties du Vieux Teſtament qui regardent le Meſſie: ſervant de Réponſe à la première Partie d'un Livre qui a pour titre*, Diſcours ſur les Fondemens &c. *contenue dans une Lettre à une perſonne d'honneur. Par un Miniſtre de l'Egliſe Anglicane*; in-8. 1724. XIII. *La Preuve qu'on tire des anciens Oracles en faveur du Chriſtianiſme, défendue contre les objections d'un Ouvrage qui a paru depuis peu ſous le titre de* Diſcours ſur les Fondemens &c. *Par* Edouard Chandler, *Evêque de Coventry & de Lichfield*; in-8. 1725. Il s'eſt fait pluſieurs Editions de cet Ouvrage. XIV. *Diſcours ſur la Connexion qu'il y a entre les Oracles du Vieux Teſtament, & l'application que l'on en fait à Jéſus-Chriſt. Par* Samuel Clarke, *Docteur en Théologie, & Recteur de la Paroiſſe de S. James*, in-8. 1725. [*a*] Je crois faire plaiſir au Lecteur, en interrompant cette longue Liſte pour un moment, & en lui communiquant une circonſtance aſſez ſingulière, qui regarde les deux derniers Ouvrages dont on vient de voir le titre. Celui du Dr. Clarke n'eſt qu'une Brochure de 52 pages; mais le deſſein en eſt ſi conforme à celui de Mr. Chandler, qu'on diroit que ce n'eſt qu'un Extrait de l'Ouvrage de l'Evêque. „ Cette grande conformité, dit un habile Journaliſte *, „ eſt ſi frappante, qu'elle n'a pas cauſé peu de ſurpriſe, „ & que les Curieux en ont recherché les cauſes phyſiques. Les uns ont trouvé dans l'Hiſtoire Littéraire des exemples, qui les perſuadent qu'il n'eſt pas impoſſible „ que les gens d'eſprit ſe rencontrent. Les autres ont publié, que l'Ouvrage de Mr. Chandler étant de la dernière importance, on ne l'avoit pas voulu hazarder au grand jour, qu'il n'eût auparavant paſſé par les mains de quantité de perſonnes éclairées, pour avoir leur avis, afin de profiter de leurs lumières; & que Mr. Clarke aiant eu, comme d'autres, communication du Manuſcrit, il s'eſt accommodé lui-même du plan & des idées, dont il s'eſt fait honneur dans le monde. Avec quelque confiance, *continue le Journaliſte*, que l'on débite ici (à Londres) cette avanture, j'y fais peu de fonds, & je ne vois pas qu'il y ait là tant de fineſſe à chercher. Si le tour des deux Réponſes étoit ſingulier, ſi les Ecriveins s'y étoient tracés des routes inconnues, s'il y avoit enfin de nouvelles découvertes, on pourroit demander laquelle eſt l'Original ne la Copie. Mais comme l'on n'y voit guères que des Lieux-communs, & des choſes mille fois rebattues, il ne ſauroit me paroître que très facile que deux Théologiens, qui ne ſe ſont point conſultés, aient pu ſe rencontrer ſur un grand-chemin. Au reſte, je ne dis pas ceci pour diminuer le prix de leur travail; car je ſuis perſuadé qu'en mille & mille occaſions, les ſentiers les plus battus ſont les meilleurs, & que ſouvent on ne fait tort à la bonne Cauſe, que par la ridicule démangeaiſon de ſe ſingulariſer." Ann.] XV. *Lettre à l'Auteur des* Fondemens & Raiſons &c. *par un Théologien de l'Egliſe Anglicane*; in-8. 1724. XVI. *Les vrais Fondemens & les véritables Preuves de la Religion Chrétienne, par oppoſition aux fauſſes, propoſés dans un Livre intitulé* Les Fondemens &c. in-8. 1725. XVII. *Le Modérateur entre un Incrédule & un Apoſtat, ou le ſujet de la Diſpute entre l'Auteur du* Diſcours &c. *& ſes Antagoniſtes Eccléſiaſtiques, mis dans tout ſon jour. Avec une Exhortation à une Diſpute zélée ſur cette matière. Par* Thomas Woolſton, *ci-devant Membre du Collége de Sidney à Cambridge*; in 8. 1725. [*b*] Mr. Collins a pris ſans doute plaiſir à groſſir le Catalogue des Ecrits qui ont paru contre lui, puiſque ce dernier Ouvrage, bien loin de combattre ſes idées, tend à les appuyer; du moins ſi l'on s'en rapporte à un homme qui paroît bien inſtruit †. „ Là, „ dit-il en parlant de cette Pièce de Woolſton, *prenant parti pour* Mr. Collins, il attaque nuvertement le ſens „ littéral des Prophéties, & même celui des Miracles „ &c." Ann.] XVIII. *Réponſe à une Lettre ſur le* Diſcours &c. *avec une Apoſtille, où l'on examine d'une manière conciſe & impartiale*, l'Eſſai Hiſtorique & Critique ſur les Trente-neuf Articles. *Par un Théologien du Nord de l'Angleterre*; in-8. 1725. XIX. *Préſervatif contre le* Diſcours des Fondemens &c. in-8. 1725. XX. *Examen de la manière de raiſonner de Jéſus-Chriſt & des Apôtres, pour la défenſe du Chriſtianiſme. En ſept Sermons, prêchés à Hackney dans le Comté de Middleſex*, 1724. On y a *joint une Préface, où l'on fait voir les fauſſes idées qu'on a données de la Religion Chrétienne, & de la manière dont les Apôtres ont raiſonné pour la défendre, dans un Livre qui a pour titre*, Les Fondemens &c. *Par* Thomas Bullock. *Mis au jour à la prière des Paroiſſiens de Hackney*; in-8. 1725. XXI. *Eſſai ſur la Vérité de la Religion Chrétienne, où l'on montre qu'elle eſt réellement fondée ſur le Vieux Teſtament. A l'occaſion du* Diſcours &c. *Par* Arther Aſhley Sykes, *M. A. & Recteur de Rayleigh dans le Comté d'Eſſex*; in-8. 1725. Mr. Collins croit (56) que de tous ceux qui ont attaqué le *Diſcours des Fondemens &c.*, Mr. Sykes eſt le ſeul qui ait propoſé dans cet Eſſai un Syſtême bien ſouteau; „ ce „ qu'il a fait avec beaucoup de clarté, de politeſſe & de „ modération." XXII. *L'Uſage & les Fins de la Prophétie dans les divers Ages de l'Egliſe. En ſix Diſcours prononcés dans l'Egliſe du Temple en* 1724, *publiés à la requiſition des Maîtres du Banc des deux Honorables Sociétés. On y a joint trois Diſſertations* &c. *Par* Thomas Sherlock, *Docteur en Théol. Doyen de Chicheſter, & Maître du Temple*; in 8. 1725. XXIII. *Traité Chronologique ſur les LXX Semaines de* Daniel: *où l'on montre évidemment l'Accompliſſement des Evénemens prédits, & en particulier, que le Meſſie a été retranché au bout des ſept Semaines & ſoixante-deux Semaines marquées expreſſément dans la Prophétie, & exactement au tems déſigné, à ſuivre le Canon de Ptolomée. On prouve auſſi*

* *Bibl. Angloiſe* Tom. XII. Part. II. p. 449.

† Le Moine, *Diſſert. Hiſtor. ſur les Ecrits de Woolſton* &c. p. VIII. à la tête des *Témoins de la Réſurrection de J. C. examinés & jugés ſelon les régles du Barreau*. La Haye 1728.

(56) *Scheme of Literal Prophecy conſidered* p. 12.

Conditions auxquelles il propoſoit de faire imprimer par ſouſcription les *Monumens authentiques des Religions Judaïque & Chrétienne* (1), joignit à cette Piece, qu'il fit diſtribuer à tous les Membres du Parlement, des Remarques qui ont pour titre, *Liſte des Suppoſitions ou des Propoſitions affirmatives du* Diſcours des Fondemens &c. *qui n'y ſont ſoutenues d'aucune preuve réelle ou authentique, quoique l'on dût en attendre de cette nature;* & il y traite Collins & Toland fort rudement, comme coupables de *Fraudes impies* & de *Friponnerie Laïque* [N]: on aſſure même qu'il ſollicita le Chancelier King d'ôter à Mr. Collins ſa Commiſſion de Juge à Paix, mais inutilement. En 1726, notre Auteur écrivit une *Lettre à l'Auteur du* Diſcours des Fondemens &c. *pour ſervir de Réponſe aux* Lettres de Mr. Greene, *avec une Apoſtille à l'occaſion de la* Courte Défenſe &c. *du Dr.* Lobb [O], Londres 1726. in-8. Cette Pièce ne pa-

(1) Ces *Conditions* ſont datées du 27 Janvier 1721-2.

auſſi l'accompliſſement par la deſtruction de Jéruſalem par les Romains, arrivée préciſément & ſelon le ſens le plus littéral dans la ſoixante-dixième Semaine; quelque cela ait été ſans aucun fondement révoqué en doute par l'Auteur du Diſcours &c. *On diſcute en particulier les trois dernières Hypothèſes publiées parmi nous ſur ce ſujet, celles du ſavant Evêque* Lloyd, *du Dr.* Prideaux, *& de Mr.* Lancaſter; *& l'on ſuppoſe & établit en général celle de Mr.* Lloyd. *Avec des Tables Chronologiques. Par* Benjamin Marſhall, *M. A. Recteur de Naunton dans le Comté de Glocester;* in-8. 1725: XXIV. *Défenſe de la Religion Chrétienne, en deux Parties. 1. Diſcours ſur la Nature & l'Uſage des Miracles. 2. Réponſe au Livre qui a pour titre,* Diſcours &c. *Par* Samuel Chandler, in-8. 1725. XXV. *Diſſertation où l'on prouve que l'Incrédulité eſt contraire à la Raiſon, & l'on en montre la folie & le danger; à l'occaſion d'un Livre ſatirique intitulé,* Diſcours &c. *Par* Théotime Philalèthe; in-8. 1725. XXVI. *Supplément à l'Accompliſſement littéral des Prophéties; contenant des Obſervations ſur les Traités publiés par Mrs.* Clarke & Chandler *ſur les Prophéties du Vieux Teſtament; avec quatre Diſſertations* &c. *Par* Guillaume Whiſton; in-8. 1725. XXVII. *Supplément au* Modérateur entre on Incrédule & un Apoſtat; *ou Diſſertation ſur les ſeptante Semaines de Daniel, fondée ſur l'auteurité des Pères. Par* Thomas Wooliton; in-8. 1725 *. XXVIII. *Second Supplément au* Modérateur &c. *ou Diſſertation ſur quelques autres Prophéties citées par l'Evêque de* Lichfield *contre l'Auteur des* Fondemens &c. *Par* Thomas Wooliton; in-8. 1725. XXIX. *Lettres à l'Auteur du* Diſcours &c. *où l'on prouve que la Religion Chrétienne eſt appuyée par des faits bien atteſtés: que les paroles d'Eſaïe* VII. 14. Voici une Vierge conçevra & enfantera un Fils, *priſes dans leur ſens littéral & unique, contiennent une Prophétie de la Conception & de la Naiſſance du Meſſie, qui a été accomplie en Jéſus-Chriſt; & que l'application que l'Evangile fait de divers autres paſſages du Vieux Teſtament, eſt juſte. Par* Jean Greene; in-8. 1726. XXX. *Remarques ſur les diverſes interprétations* de la Parole plus ferme des Prophètes, 2 Pierre I. 19. *publiées en dernier lieu par le* Doyen de Chicheſter, *& par l'Auteur des* Miſcellanes Sacra, *pour défendre ce Paſſage contre les Objections du* Diſcours &c. *Avec une Explication différente de ce Paſſage, pour le défendre contre l'Auteur du* Diſcours; in-8. 1726. XXXI. *Courte Défenſe de la Religion Chrétienne: ou le Témoignage rendu par Dieu à la Vérité de la Religion Chrétienne. Par* Théophile Lobb, *M. D.* in-8. 1726. XXXII. *Eſſai contenant un Abrégé de la Religion Chrétienne, par un Gentilhomme;* in-8. 1726. XXXIII. *Revue de la Diſpute entre l'Auteur du* Diſcours des Fondemens &c. *& ſes Adverſaires, contenue dans une Lettre à l'Auteur;* in-8. 1726. Cette Pièce eſt de Mr. *Thomas Jeffery*, Miniſtre Non-Conformiſte. Mr. Collins dit (57) qu'on ne peut lire cet Auteur, „ ſans profiter du „ côté des mœurs, par le commerce d'un homme auſſi po- „ li, & du côté des connoiſſances, par les judicieuſes ob- „ ſervations répandues dans tout le Livre." XXXIV. *Diſcours où l'on prouve la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, & où l'on fait voir qu'elle eſt une démonſtration ſuffiſante de la Vérité de la Religion Chrétienne. Par* Jean Greene; in-8. 1726. XXXV. *Explication littérale de deux Prophéties du Vieux Teſtament, citées par S. Matthieu, & qu'il dit avoir été accomplies en la perſonne de Jéſus Chriſt; ſavoir* Eſaïe VII. 14. *&* Oſée XI. 1.

[N] *Il y traite Collins & Toland fort rudement, comme coupables de* Fraudes impies *&* de Friponnerie Laïque.] Mr. Whiſton remarque d'abord (58) „ qu'on nous parle „ toujours des *Fraudes pieuſes* & de la *Friponnerie des Pré-* „ *tres* des prémiers Chrétiens; mais qu'il ne peut s'en „ rappeller qu'un ſeul exemple, qu'on ait jamais prouvé: „ c'eſt la ſuppoſition des *Actes de Paul & de Thècle* (59); „ par un certain Prêtre à la fin du prémier, ou au com- „ mencement du ſecond Siècle; impoſture pour laquelle „ il fut dégradé." Mais, ajoute-t-il, pour ce ſeul Impoſ- teur Eccléſiaſtique, je puis nommer, ſur un grand nom- bre, deux *Incrédules modernes*, qui ſe ſont rendus publi- quement coupables des mêmes *Fraudes impies*, & de *Fri- ponnerie Laïque*. „ Le prémier exemple ſera de Mr. *Tin- „ land* . . . . & le ſecond de Mr. *Antoine Collins*, qui „ depuis pluſieurs années a pris un ſoin extraordinaire de „ ne ſe laiſſer pas ſoupçonner de croire ni le Symbole des „ Apôtres, ni les Livres ſacrés du Vieux & du Nouveau „ Teſtament, *ni même aucune Providence*. Néanmoins il „ prétend au droit d'être admis à jurer ſur la Bible, & „ même à recevoir la ſainte Communion. Que dis-je? à „ l'heure qu'il eſt, on le voit admis à l'un & à l'autre, en „ conſéquence de ſa Commiſſion de Juge à Paix, ni plus „ ni moins qu'un bon Membre de l'Egliſe Angliesne. „ C'eſt-à-dire que, nonobſtant la profeſſion publique qu'il „ fit d'Infidélité, il a l'audace de déclarer, de la manié- „ re la plus publique & la plus ſolennelle, qu'il reconnoît „ ſincèrement la Providence Divine, la vérité de la Re- „ ligion Chrétienne, & les Livres de la ſainte Ecriture. „ C'eſt avec grand regret que j'ajoute aux autres, cet „ exemple d'un homme autrefois mon Ami, & que j'aime „ encore plus qu'il ne s'aime lui-même: mais ſa conduite „ frappe trop pour l'omettre. Voilà ce que j'appelle *Pre-* „ *varication groſſière, Fraude impie, & Friponnerie Laï-* „ *que*." Mr. Armand de la Chapelle aiant rapporté ce paſſage dans la *Bibliothèque Angloiſe* (60), remarque, que les expreſſions de Mr. Whiſton ſont un peu *colériques*, & que ſon Antagoniſte pourra bien être charmé de ſes em- portemens, & y trouver quelque motif ſecret de triom- phe. Cet endroit donna occaſion à une Lettre écrite à Mr. de la Chapelle, & inſérée dans la *prémière Partie du Tome XII* (61). L'Auteur de cette Lettre remarque, „ que Mr. Whiſton aiant accuſé Mr. Collins d'Irréligion, „ & ſentant que cette accuſation, deſtituée de preuves, „ étoit ridicule, il a artificieuſement prétendu, qu'il a- „ voit été ſon *Ami*, comme ſi Mr. Collins lui avoit fait „ confidence de ſes penſées les plus ſecrettes. Cepen- „ dant, *continue l'Auteur*, des perſonnes très bien infor- „ mées m'ont aſſuré que Mr. Collins n'avoit jamais été en „ commerce d'amitié avec lui, qu'il ne lui a parlé que „ huit ou dix fois en ſa vie, au Caffé ou ailleurs, & tou- „ jours en compagnie; & qu'il y avoit plus de cinq ans „ qu'il ne l'avoit vu. Cela ſuffit-il pour ſe donner la qua- „ lité d'*Ami*?"

[O] *Lettre à l'Auteur du* Diſcours des Fondemens &c.] Cette *Lettre* eſt datée du 23 Avril 1726, & l'*Apoſtille* du 30 du même mois. Il remarque dans ſa *Preface* (62) que Mr. Green, dans ſon *Diſcours ou l'on prouve la Réſurrection de Jéſus Chriſt* &c. aimt dit „ que le Lecteur y trouveroit une „ réflexion ou deux ſur quelques endroits du *Diſcours ſur* „ *les Fondemens* &c." ajoute, „ que s'il touche à cet Ou- „ vrage, après y avoir fait depuis peu quelques Remar- „ ques dans *cinq Lettres* à l'Auteur, ce n'eſt par aucun „ manque d'égard pour lui, mais par reſpect pour la vé- „ rité. Aiant appris, *continue Mr. Green*, qu'on dit que „ j'ai inſinué (63) que le *ſuſdit Auteur* eſt *Ennemi de la* „ *Religion Naturelle*, j'avoue franchement, que ſi j'avois „ cru que mes expreſſions fuſſent ſuſceptibles de ce ſens, „ je me ſerois exprimé autrement." Mr. Collins fait di- verſes obſervations ſur ce paſſage, & examine enſuite les Réflexions de Mr. Green ſur le *Diſcours* &c. contenues dans ſon *Diſcours ſur la Réſurrection de Jéſus-Chriſt*. Il remarque (64), qu'on peut regarder tout ce Livre comme une Réflexion, ou comme un Argument contre le *Diſcours des Fondemens*. Sur quoi Mr. Collins fait une obſervation ou deux dans ſa Préface, *renvoiant l'examen complet du Livre de Mr. Green à une autre occaſion* (65). Il dit (66) que la ſeconde Partie de cet Ouvrage, où Mr. Green en- treprend de prouver „ que la Réſurrection de Jéſus-Chriſt „ (*qu'il a prouvée dans la prémière Partie*) eſt une démon- ſtration ſuffiſante de la vérité de la Religion Chrétien- „ ne, que cette Partie, dis-je, eſt la foibleſſe même. „ Car prémièrement, il n'a pas prouvé aux Déiſtes la vé- „ rité de la *Réſurrection* de J. C. d'une manière propre à „ les convaincre. En ſecond lieu, quand il l'auroit prou- „ vée de cette maniére, quand il auroit fait voir par les „ véritables raiſons, que cette Réſurrection eſt probable- „ ment vraie (car c'eſt uniquement ce dont le ſujet eſt „ ſuſceptible, & ce qu'on doit ſeulement exiger dans les „ matières de Foi), cela ne ſoffiroit pas pour *prouver la* „ *vérité de la Religion Chrétienne*, qui a diverſes parties, „ & qui eſt toute fondée ſur les Livres de l'Ancien & du „ Nouveau Teſtament. Il faut donc prouver l'Antiquité, „ l'Authenticité & l'Inſpiration de ces Livres; & en ſe ſai- ſant, il faut en juſtifier la Morale; faire voir que leurs „ doctrines ne ſont point contraires à la Raiſon; montrer „ le rapport de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, & „ prouver en particulier l'Article fondamental de la Reli- „ gion Chrétienne, que *Jéſus de Nazareth eſt le Meſſie* ou „ le Perſonnage prédit dans l'Ancien Teſtament; il faut „ défendre l'Harmonie entre les différentes parties de ces „ Livres, & faire voir qu'elles tendent toutes à la gloire „ de Dieu, & au bonheur de l'homme. Car ſi l'on ne „ peut prouver tout cela; ou s'il y a des Objections ſur „ ces Articles, auxquelles on ne puiſſe répondre; non „ ſeulement on n'aura point de preuve de la vérité de „ quelque partie eſſentielle de la Religion Chrétienne, „ mais on ſera arrêté par des Objections qui détruiſent „ non ſeulement cette liaiſon, ce caractère de Raiſon, „ qui doivent néceſſairement ſe trouver dans une Religion „ qui vient de Dieu; mais qui demeurant ſans replique, „ ſont des démonſtrations de la fauſſeté de ce qui ne peut „ être fondé que ſur des probabilités."

[☞ On me permettra bien, je me flatte, de profiter

dû

* Il y a de l'apparence que cette Piece n'eſt pas plus contre Mr. Collins que celle du Numb. XVII. & qu'elle n'eſt ici que pour groſſir le Catalogue. J'en dis autant de celle qui ſuit. R. D. T.

(57) *Letter to the Author of the Grounds &c. in Anſwer to Mr. Greene's Letters &c.* p. 20. Lond. 1726 in 8.

(58) Voyez *Biſt. Angl.* Tom. XI. Part. I. p. 122.

(59) Voyez les dans Grabe *Spicileg.* Sect. I. p. 87-122.

(60) *Ubi ſupra* p. 223. 224.

(61) Pag. 245-246.

(62) P. 24

(63) *Letters* p. 26.

(64) *Preface* p. 2. 3.

(65) Ibid. p. 8.

(66) Ibid.

parut point, & il ne s'en répandit qu'un fort petit nombre d'Exemplaires. La même année, parut le *Système sur le Sens littéral des Oracles examiné; par rapport à la Dispute, agitée à l'occasion d'un Livre publié depuis peu sous le titre de* Discours sur les Fondemens &c. [P], imprimé à la Haye chez Th. Johnson 1726, en 2 vol. in-12., & réimprimé à Londres avec des Corrections en 1727 in-8. L'Ouvrage est daté de Londres le 13 Novembre 1725, & adressé au *très Honorable* *****. Il finit par ces mots: „ A l'égard de ce que Votre Grandeur souhaite, que je lui communique mes pensées sur di- „ vers autres sujets de Théologie, qu'elle m'indique, je lui obéirai aussitôt que je le pourrai. Je „ commencerai par un *Discours sur les Miracles rapportés dans le Vieux & le Nouveau Testament*, que „ j'ai déja presque mis au net pour l'usage de Votre Grandeur." Il parle dans cet Ouvrage (*Le Système &c.*) (*m*) d'une *Dissertation* manuscrite, composée contre la *Défense des Oracles des Sibylles* par Mr. Whiston: Dissertation dans laquelle Mr. Collins tâchoit de prouver, que ces Oracles „ sont une „ imposture des premiers Chrétiens, que les Païens ont appellés *Sibyllistes*, pour avoir forgé & reçu „ ces Oracles." Mais cette Pièce n'a jamais été imprimée. Plusieurs Auteurs répondirent à son *Système sur le Sens littéral des Prophéties* [Q], particuliérement le Dr. Jean Rogers, dans un Ouvrage qui a pour titre: *La Nécessité d'une Revélation Divine, & la Vérité de la Religion Chrétienne, établies en huit Sermons. A la tête desquels on a mis une Préface, avec quelques Remarques sur un Livre publié de-*

(*m*) Ch. 2. p. 47. Edit. de 1726.

du silence de mon Auteur original, pour faire lui quelques réflexions sur ce qu'on vient de lire. Je n'ai point vu le Traité de Mr. Green, ainsi je ne puis rien dire sur la manière dont il a prouvé la Résurrection de Jésus Christ: mais je vois clairement dans tout ce que débite Mr. Collins, un tas de Sophismes, & que cet Auteur doit avoir beaucoup compté sur la crédulité ou sur la stupidité des Lecteurs.

I. Il faut un grand fonds de hardiesse pour oser avancer aussi nettement, que la Résurrection de Jésus-Christ ne peut tout au plus qu'être fondée sur des *probabilités*. Si l'on peut alléguer des preuves qui établissent la certitude de quelque fait, c'est certainement en faveur de celui-là. Je n'entre point en discussion là-dessus: les *Abbadies*, les *Dutons*, & tant d'autres Grands-Hommes ont si bien confondu le Déiste sur cet article, que je crois qu'on peut défier Messieurs les Déistes de faire voir, que les preuves qu'on leur a alléguées ne sont que des probabilités.

II. Mais voici quelque chose de plus neuf encore. C'est *que le sujet n'est pas susceptible d'autre chose*. Je crains de me tromper au sens de ces paroles. L'Auteur a-t-il voulu dire, que le fait particulier de la Résurrection de Jésus-Christ ne peut être établi avec une parfaite certitude, & ne peut être porté que jusqu'à la probabilité? Ou a-t-il eu dessein de dire, que tous les faits en général ne peuvent être rendus que probables? Si c'est le premier qu'il a voulu dire, ceux qui adoptent les Idées de Mr. Collins, me feront plaisir de choisir quelque fait ancien, qu'ils croyent certain, & d'alléguer les preuves sur lesquelles ils se fondent pour le regarder comme tel: il sera facile alors de comparer preuves à preuves, & de voir en quoi celles de la vérité de la Résurrection de notre Sauveur sont inférieures. Si c'est le second sens qui est celui de Mr. Collins, cet Auteur se moque du monde, & a cru sans doute qu'on s'en rapporteroit à lui, sur tout ce qu'il lui plaisoit d'avancer. Vouloir faire croire aux hommes, qu'ils ne peuvent avoir une parfaite certitude des faits, c'est à peu près la même chose, que si l'on vouloit leur persuader qu'avec de bons yeux, ils ne peuvent distinguer s'il fait jour ou nuit.

III. Je soupçonne pourtant, qu'il ne s'agit que du seul fait de la Résurrection de Jésus-Christ; car Mr. Collins ajoute, *que la probabilité est tout ce que l'on doit exiger dans les matières de Foi*. On pourroit dire ici avec raison, *fiat lux*. L'Auteur a-t-il l'idée de ce qu'il veut dire? Qu'entend-on par un Objet de Foi? C'est communément une chose révélée par Dieu, & que l'on croit uniquement sur le témoignage de la Révélation supposée divine. Si l'Auteur parle de bonne foi, il doit reconnoître qu'il est possible que Dieu révéle des choses, qu'on croit sur son autorité. Mais supposons que Dieu parle, qu'il nous révéle une Vérité, & que nous soyons certains qu'il a parlé; la Vérité en question sera certainement un Objet de Foi: mais ne sera-t-elle que probable? N'est ce pas insulter au Public, que de raisonner de cette manière? Qu'on nous vante les belles Idées de Mrs. les Déistes sur la Religion Naturelle, tandis qu'ils osent dire aussi ouvertement, qu'une chose que le Dieu de Vérité aura déclarée & attestée, ne sera cependant que probable.

IV. Je n'ajouterai plus qu'un mot, car je n'entreprens pas une réfutation suivie de tous les Sophismes de Mr. Collins. Selon lui, il n'y a point de preuve plus claire & plus décisive, qu'une Prophétie accomplie *; & la Résurrection de J. C. quoique rendue vraisemblable, ne prouveroit rien. Mais cette Résurrection est l'accomplissement d'une Prophétie: le Sauveur avoit prédit qu'il ressusciteroit. Si donc il est ressuscité, j'ai la preuve la plus claire & la plus décisive. Ho! ce n'est pas de cela qu'il s'agit, dit notre homme; Jésus Christ s'est donné pour le Messie, ainsi il faut prouver qu'il étoit tel. Mais admettez la bonne-foi! Selon Mr. Collins, il n'y a aucun Oracle qui regarde directement le Messie; c'est-à-dire, si je l'entens bien, qu'il n'y a point eu de Messie promis: c'est une pure rêverie des Juifs vers le tems de la naissance de Jésus-Christ. Ainsi, pour prouver la vérité de la Religion Chrétienne, il faut prouver une chimère. Je laisse à quiconque respecte la Probité & la Vérité, à qualifier un pareil procédé. Add. du Trad.]

* Voy. Bibl. Angl. Tom. XV. Part. 2. p. 141.

[P] *Le Système sur le Sens littéral des Oracles examiné &c.*] Il dit dans sa Préface, qu'il a proposé un *Système*, propre à expliquer tout ce qui a du rapport au sujet de la Dispute. „ Et quoique ce Système, *dit-il*, pris dans son „ tout, puisse paroître *nouveau* & *extraordinaire* à bien des „ gens, il semble pourtant que c'est le *véritable* & *ancien* „ *Système*, fondé sur les vraies règles de la Critique & du „ Bon-sens dans le sujet dont il s'agit; & il est prouvé „ dans ses parties, par les principes les plus communs de „ la Théologie & du Raisonnement. Et, comme ils paroissent à l'Auteur les plus vrais & les plus justes en eux- „ mêmes; pour engager le Lecteur à y donner plus d'attention, & à leur assigner leur juste valeur, il propose „ ses raisons en se servant des paroles des plus illustres „ Théologiens, & il ne fait presque point un pas qu'en „ leur compagnie." A la fin de ce Traité il déclare (67) „ que le véritable & unique Système selon lequel le Monde doit & veut être conduit, se réduit à deux choses, „ I. D'établir une Liberté universelle de croire & de pratiquer tout ce qu'on voudroit, & qui ne seroit pas préjudiciable à la paix & au bonheur de la Société. Par- „ là, la *Vérité* triompheroit nécessairement de l'*Erreur* & de l'*Imposture*; la *Loi de Dieu*, de la *Volonté de l'Homme*; & le *vrai Christianisme* seroit toléré; le *Jugement* „ *particulier* que chacun porte pour soi-même, auroit „ lieu, & les hommes auroient le droit de suivre leur „ Conscience, qui relève de Dieu seul . . . . II. Que „ la *Loi Naturelle* seule, dont l'observation est absolument „ nécessaire à la Société, & tout ce qui peut être fondé „ sur elle, fût appuyée par les Sanctions Civiles du Magistrat; puisque cette Loi ne seroit jamais mieux entendue, „ mieux établie, & mieux pratiquée, que lorsqu'il n'y „ auroit des peines établies que contre l'Infraction seule „ qu'on y feroit, & qu'on mettroit un frein à la fureur & „ au zèle des hommes sur d'autres sujets, à l'égard desquels leur devoir est *entièrement personnel*, & consiste à „ *s'instruire du mieux qu'il leur est possible*; à *acquiescer* „ *aux opinions, à proportion du degré d'evidence qu'ils ont de* „ *leur vérité*; & à *pratiquer les choses* (indifférentes) *qu'ils* „ *sont convaincus qu'il est de leur devoir d'observer, laissant* „ *de la même manière aux autres la liberté de se conduire à* „ *leur gré*. O quelle *Piété*, quel *Respect pour Dieu*, (qui consiste en ce que chacun le serve selon les mouvemens de sa Conscience), quelle *Vertu*, quel *Ordre*, quelle „ *Paix* ne verroit-on pas régner dans le Monde, si les „ hommes n'avoient en vue que la *Piété*, la *Vertu*, l'*Ordre*, & la *Paix*, & qu'ils ne fissent cas de tout le reste, „ que comme de moyens par rapport à la Fin!" Veut-on savoir quels sont ses sentimens, à lui, sur la Religion? Il déclare (68) „ que sans avoir aucun égard à l'Autosité „ des Juifs, des Païens, ou des Mahométans; des Papistes, des Luthériens, des Calvinistes, des Arminiens, des Anabaptistes, ou des Quakers, il a employé les moyens & les facultés que Dieu lui a accordées, „ à rechercher la Vérité, & sur-tout à tâcher de découvrir du mieux qu'il lui a été possible, la volonté de „ Dieu; qu'il a son Symbole particulier, & que bien loin „ de vouloir obliger les autres à le recevoir, il est prêt à „ renoncer à chacun des Articles que ce Symbole renferme, dès qu'on lui donnera de meilleures instructions, „ qu'il espère être toujours disposé à recevoir." [☞ Je ne m'étendrai point sur cet Ouvrage; le Lecteur curieux d'en connoître le Caractère, & celui de l'Auteur, n'a qu'à consulter l'Extrait qu'en a donné Mr. de la Chapelle dans sa *Bibliothèque Angloise* (69), qui est peut être un de ceux qui ont le mieux démasqué ce grand Champion du Déisme. Add. du Trad.]

(67) Ch. 13. p. 443 & suiv.

(68) P. 418. 419.

(69) Tom. XV. Part. 1. Art. 2. p. 205 & suiv.

[Q] *Plusieurs Auteurs répondirent à son* Système sur le Sens littéral des Prophéties &c.] Nous en donnerons ici le Catalogue. I. *La Nécessité d'une Revélation Divine, & la Vérité de la Révélation Chrétienne, établies en huit Sermons. A la tête desquels on a mis une Préface, avec quelques Remarques sur un Livre publié depuis peu sous le titre de* Système &c. Par Jean Rogers, *Docteur en Théologie*. Londres 1727 in-8. Cet Ouvrage donna occasion à la *Lettre* de Mr. Collins *au Docteur Rogers* &c. mentionnée dans le corps de l'Article. II. *Lettre à l'Auteur du* London-Journal, du *Samedi* 1. *d'Avril* 1727. Cette Lettre est du Dr. *Arthur Ashley Sykes*, à présent Doyen de S. Burien. Mr. Collins y fit une Réponse, qui se trouve à la

depuis peu ſous le titre de Syſtême ſur le Sens littéral &c. Londres 1727 in-8. Mr. Collins y répondit par une *Lettre au Révérend Dr. Rogers, à l'occaſion de ſes huit Sermons ſur la Néceſſité d'une Révélation Divine, & de la Préface qui eſt à la tête. On y a joint une* Lettre *inſérée dans le* London-Journal *du* 1. d'Avril 1727, *avec la* Réponſe *à cette Lettre* [*R*]; Londres 1727 in-8. pagg. 143. Sa ſanté avoit commencé à s'affoiblir pluſieurs années avant ſa mort, & il étoit extrêmement tourmenté de la Gravelle, qui termina enfin ſa vie dans ſa maiſon de la Place de *Harley*, le 13 Décembre 1729. Il fut enterré dans la Chapelle qui porte le titre d'*Oxford*, où on lui érigea un Monument avec une Epitaphe Latine [*S*]. Il eſt remarquable, que quoiqu'on l'ait repreſenté comme un ennemi de toute Re-

la ſuite de ſa *Lettre au Dr. Rogers*; & le Dr. Sykes défendit ſa prémière Lettre par une *ſeconde*, du 24 Juin 1727, qui fait partie d'une Brochure qui a pour titre: *Les véritables Fondemens de l'Attente du Meſſie. En deux Lettres. La* prémière, *imprimée d'abord dans le* London-Journal *du* 1. *d'Avril* 1727. *Et la* ſeconde, *ſervant de Défenſe à celle-là; ou* Replique *à la* Réponſe *publiée à la ſuite de la* Lettre au Dr. Rogers. *Par Philalethe.* Londres 1727 in-8. pagg. 68. III. *Défenſe de l'Antiquité & de l'Autorité des Prophéties de* Daniel, *& de leur Application à Jéſus-Chriſt: ou Réponſe aux Objections de l'Auteur du* Syſtême ſur le Sens littéral &c. *Par Samuel Chandler.* Londres 1728 in-8. IV. *Le Chriſtianiſme eſt le Perfection de toute Religion, tant Naturelle que Revelée: Traité où l'on prouve, contre le Livre intitulé* Syſtême ſur le Sens littéral &c. *que quelques-unes des principales Prophéties du Vieux Teſtament touchant le Meſſie, le regardent ſelon le ſens littéral. Par Thomas Jeffery.* L'Epître Dédicatoire à Mylord Vicomte de Barrington eſt datée de *Little-Baddow* le 10 Mai 1728. V. *Défenſe du Livre qui a pour titre*, La Preuve que l'on tire des anciens Oracles en faveur du Chriſtianiſme, défendue; *en Réponſe au* Syſtême ſur le Sens littéral &c. *par* Edouard Chandler, *Evêque de Coventry & Lichfield. Avec une* Lettre *de Mr.* Maſſon *ſur la Religion de* Macrobe, *& ſur ce qu'il rapporte du maſſacre des Enfans de Bethléem; & une* Apoſtille *ſur le IV. Eclogue de Virgile.* Londres 1728 in-8. L'Evêque déclare ſolennellement (70), qu'après avoir lu le *Syſtême* avec quelque attention, il n'y a rien trouvé qui dût le faire changer d'idées ſur aucun des articles contenus dans ſon prémier Ouvrage, „ ſinon ſur ce-„ lui de la ſincérité de l'Auteur, dont j'ai eu, *dit-il*, „ peut être trop bonne opinion. C'eſt ce que je fais voir „ dans tout le cours de cette *Défenſe*, qui auroit pu être „ plus conſte, ſi l'on n'avoit jugé néceſſaire de montrer „ combien cet Auteur mêlte peu d'en être cru ſur ſa pa-„ role, même dans les Citations répandues dans tout ſon „ Livre, puiſqu'il ne parle jamais plus hardiment, que „ lorſqu'il eſt dans le tort; & que lorſqu'il ſe trouve preſ-„ ſé, il décline une réponſe directe, par des queſtions, „ des railleries, des chicanes, & par l'autorité de quelque Auteur moderne; autorités, qu'il emprunte quelquefois de gens qui ſont dans les mêmes principes que „ lui, ou d'Auteurs, du jugement deſquels lui-même fait „ en d'autres occaſions auſſi peu de cas que bien d'autres „ perſonnes. Souvent ce ſont des expreſſions détachées, „ auxquelles il donne un ſens contraire à l'intention des „ Auteurs, & qui priſes dans leur liaiſon, diſent tout le „ contraire de ce qu'il leur fait dire. C'eſt ce que j'oſe „ ſoutenir hardiment d'avance, en aiant donné des preu-„ ves inconteſtables dans cet Ouvrage: & il m'en reſte „ encore au ſervice de l'Auteur, s'il me force, en le „ niant, de les raſſembler dans une Brochure particuliè-„ re." V. *La manière de raiſonner de Jéſus-Chriſt & des Apôtres juſtifiée. En deux Parties.* I. *Dont la prémiere eſt une* Défenſe de la Preuve priſe des Miracles, *où l'on prouve que* celle des Prophéties *n'eſt pas neceſſaire pour défendre d'une manière raiſonnable notre Religion.* II. *La ſeconde eſt une* Défenſe de la Preuve tirée des Prophéties, *où l'on prouve que le Syſtême Chrétien eſt fondé avec raiſon ſur les* Prophéties du Vieux Teſtament. *Servant de Réponſe à un Livre qui a pour titre*, Syſtême ſur le Sens littéral &c. *Par* Thomas Bullock, *Maître-ès-Arts & Recteur de* North-Creak *dans le Comté de Norfolk.* Londres 1728 in-8. pagg. 288. Mr. Bullock remarque (71), que l'Auteur du *Syſtême* „ prétend combattre le Chriſtianiſme „ avec ſes propres armes, & contribuer à la propagation „ du Déiſme, en ſe ſervant des propres termes des Au-„ teurs Chrétiens. Que dans ce deſſein, il a non ſeulement ramaſſé toutes les expreſſions peu meſurées qui „ ſont échappées à des gens de mérite; mais qu'en les altétant, en y ajoutant, en y retranchant, en tronquant „ les paſſages qu'il cite, & en employant d'autres voies „ ſemblables, indignes d'un homme d'honneur & de probité, il les a fait ſervir à un but, viſiblement contraire „ à leur véritable deſtination."

[*R*] *Lettre ou Révérend Dr. Rogers, à l'occaſion de ſes huit Sermons* &c.] Il obſerve dans cette *Lettre* (72), que le Dr. Rogers a invité l'Auteur du *Syſtême* au *Martyre*, par ces paroles (73): „ Un ou deux Confeſſeurs donne-„ roient un grand relief à ſa Cauſe. S'il veut nous con-„ vaincre qu'il agit ſérieuſement, & qu'il eſt lui-même „ perſuadé, il ne ſe fera pas de peine de nous donner „ cette preuve de ſa ſincérité. Nous ſoupçonnerons toujours, que ce qui n'eſt pas capable de ſoutenir cette é-„ preuve, n'a qu'un foudement bien peu ſolide." Ces ſentimens ſont, ſelon Mr. Collins (74), „ faux, mé-„ chans, inhumains, ſimples, & incompatibles avec la „ paix de la Société; & perſonnellement injutieux à l'Au-„ teur du *Syſtême* &c. *Il remarque* (75), que c'eſt un de-„ gré de vertu dans un homme, de dire ce qu'il penſe, „ quoiqu'il le faſſe d'une manière qui ne mette en danger „ ni ſa fortune ni ſa vie. Et j'avoue humblement, *dit-il*, qu'il me ſemble qu'il y a autant de vertu à un homme de s'expliquer librement ſur des matieres de ſpéculation, ſans aucun eſpoir de récompenſe, & aiant même à craindre des mauvais traitemens; qu'il y en a à un autre à dire le contraire, étant payé pour le dire, & non content de cela, de preſſer & de ſolliciter les Puiſſances Civiles à maintenir par la force, ce qu'il a intérêt de défendre &c." Il dit (76), que la Cauſe de la „ Liberté, qu'il défend, „ eſt la Cauſe de la Vertu, du „ Savoir, de la Vérité, de Dieu, de la Religion & du „ Chriſtianiſme; que c'eſt l'intérêt politique de tous les „ Peys; & que ce que nous en poſſedons en Angleterre, „ fait la force, l'ornement, & la gloire de notre Pays „ . . . . . Si je puis, *dit-il*, contribuer par mes petits „ talens à la défenſe d'une ſi excellente Cauſe, je croirai „ avoir bien employé ma vie . . . . . Enfin c'eſt une „ Cauſe, pour laquelle je ſouffrirois plutôt que pour aucune autre, ſi j'y étois expoſé, & ſi votre pouvoir répondoit à votre inclination de me procurer l'honneur „ du *Martyre*; quoique je ſetois *affligé* (77), que les „ Chrétiens fuſſent aſſez foibles & aſſez peu d'accord avec „ eux-mêmes, que d'être vos Miniſtres pour *m'ôter la vie.*" Il avoue (78), „ qu'il pourroit bien y avoir des gens, & „ qu'il y en a certainement pluſieurs, qui ne *rejettent l'Evangile*, que par un principe de *Corruption* & de *Libertinage*. Qu'il ſeroit très ſurprenant, ſi la Religion Chrétienne, qui enſeigne tant de bonnes choſes, & qui condamne ſi juſtement tant de vices, auxquels les hommes ont du penchant, n'étoit pas rejettée à cauſe de cela par „ quelques *Libertins*, auſſi-bien que les différentes prétendues *Revélations*, qui ſont établies dans le Monde, „ le ſont par la même raiſon. Mais ce ne peut être là le „ cas de *tous ceux qui rejettent l'Evangile.* Il y en a de „ ceux-là, qui vivent auſſi bien que ceux qui le reçoivent. „ Et je ne crois pas que du côté des mœurs, les Chrétiens „ aient aucun avantage ſur les Juifs, les Mahométans, „ les Païens, & autres, qui rejettent la Religion Chrétienne."

[*S*] *Avec une Epitaphe Latine.*] La voici:

H. S. E.
ANTONIUS COLLINS *Armiger,*
Egregiis animi dotibus ornatus,
Præſtanti Ingenio,
Acri Judicio,
Tenace Memoria,
A puero uſque mirifica virtutis indole præditus:
Spectatiſſimum ſemper vitæ morumque exemplar:
Veritatis amicus & indagator ſedulus:
Quam neque ex ſententiis hominum pendere,
Neque Magiſtratus gladio vindicandam eſſe exiſtimavit.
In Libris (*quorum opulenta ei copia*) *evolvendis*
Aſſiduus & indefeſſus:
Quantum inde profecerit,
Ex ſcriptis ipſius editis judicet Lector idoneus.
Ergo Reges optimas utrumque Georgium,
Libertatis utpote Civilis & Eccleſiaſticæ
Tutores & Patronos,
Fide (*ſi quis alius*) *conſtans.*
Gratum ſui
Ergo Conjuges Amoris,
Ergo Liberos Charitatis,
Ergo Servos Lenitatis,
Ergo omnes Benevolentiæ,
Memoriam reliquit.
Calculorum valetudine diu conflictatus,
Demum fractus, obiit XIII. *Dec.* MDCCXXIX.
Amicorum nuper deliciæ, nunc eheu! deſiderium.
Natus eſt XXI. *Junii* MDCLXXVI.
HANAEO *Patre Armigero.*
In matrimonio habuit
MARTHAM FRANCISCI CHILD *Equitis filiam:*
Atque, ea defuncta,
ELISABETHAM, GUALTERI WAGTHORSLY *Baronetti.*
Ex altera quatuor Liberos ſuſcepit;
Quorum
Duos Filias, HENRICUM *infantem,*
ANTONIUM *vero ad virilem ætatem jam provectum,*
Summa virtute & humanitate adolefcentem,
Extulerat:
Duas itidem Filias, ELISABETHAM & MARTHAM,
Innuptas reliquit.
Altera charifſimo Viro,
Quocum conjunctiſſime vixerat,
Monumentum hoc mœrens poſuit.

(70) Introduction p. 3. 4.

(71) Introduct. p. 2.

(72) P. 6.

(73) Préface du Dr. Rogers p. 46.

(74) Lettres §. 2. p. 6.

(75) Sect. 1. p. 17. 18.

(76) Sect. 14. p. 122. 123.

(77) Chillingworth's *Relig. of Protest.* Ch. 6. Sect. 56.

(78) Sect. 12. p. 108. 109.

Religion, il déclara quelques minutes avant que d'expirer „ que comme il avoit toujours travaillé du „ mieux qu'il lui avoit été poſſible à ſervir Dieu, ſon Roi & ſa Patrie, il étoit auſſi perſuadé qu'il al- „ loit dans le ſéjour que Dieu a deſtiné pour ceux qui l'aiment." Et un moment après il ajouta, „ que la Religion Catholique conſiſte à aimer Dieu & ſon Prochain," exhortant ceux qui étoient autour de lui, à ne jamais perdre ces principes de vue. Sa Bibliothèque, qui étoit nombreuſe & belle, étoit ouverte à tous les Gens-de-Lettres, & il ſe faiſoit un plaiſir de leur communiquer toutes les lumières & tous les ſecours qui dépendoient de lui. Il fourniſſoit des Livres à ceux qui travailloient à le réfuter, & leur indiquoit même la manière de le combattre avec plus de force. Il évitoit avec ſoin toute indécence & toute obſcénité dans la converſation, & avoit même beaucoup d'éloignement pour les diſcours trop libres. On dit (*a*) que „ la corruption qui régne parmi les Chrétiens, & l'eſprit „ perſecuteur du Clergé, l'avoient indiſpoſé contre la Religion, & l'avoient enfin porté à croire que „ ſur le pied qu'elle ſe trouve aujourd'hui, elle eſt pernicieuſe au Genre-humain. Comme il avoit un „ grand fonds d'humanité, de douceur & de moderation, il voyoit avec douleur que ces Vertus é- „ toient bannies de la Société, & qu'on ſe ſervoit de la Religion comme d'un manteau, pour autori- „ ſer toutes ſortes de violences & d'injuſtices."

(*a*) Voy. *Biblioth. Raiſon.* T. IV. Part. 1. p. 095. & *Critique déſintéreſſée des Journaux Littéraires* Tom. I. p. 247.

COLLINS (Jean), Auteur de divers Ouvrages, tenoit un rang conſidérable parmi les Savans du XVII. Siécle. Il étoit fils d'un Eccléſiaſtique, & naquit le 5 de Mars 1624 à Wood-Eaton proche d'Oxford (*a*). Il fut élevé d'une manière qui lui donna du goût pour la recherche de la Vérité, & qui lui forma l'eſprit à la juſteſſe du raiſonnement. Il paſſa une partie de ſa jeuneſſe, en qualité de Clerc, ſous Mr. Jean Mar (*b*) un des Clercs de Cuiſine du Prince Charles, qui fut enſuite Roi ſous le nom de Charles II. Mais les Troubles & les Guerres Civiles aiant commencé, il alla ſur mer, où il ſervit ſept ans, pendant leſquels il ſe mit ſuffiſamment au fait de toutes les parties de la Navigation, parce que c'étoit alors ſa profeſſion. A ſes heures de loiſir, il s'appliqua à la ſcience du Calcul, & a quelques parties des Mathématiques, pour leſquelles il avoit naturellement du génie. A ſon retour, il embraſſa la profeſſion d'Arithmeticien, & compoſa divers Traités utiles ſur des ſujets de Pratique, qui ont été imprimés [*A*], & qui ſont fort eſtimés. Le 12 d'Octobre 1667 il fut élu Membre de la Société Royale de Londres. Pendant qu'Antoine Comte de Shaftsbury fut Grand-Chancelier, il nomma Mr. Collins pour divers Arbitrages ſur des procès pendans devant la Cour de la Chancellerie, touchant des Comptes embrouillés. „ Ce qui lui rapporta quelque profit, & épargna de la dépenſe „ & des procédures aux Parties intéreſſées. Depuis ce tems-là, il fut ſouvent employé en d'autres „ lieux & par d'autres perſonnes. Il gagna non ſeulement par-là quelque bien, mais s'acquit beau- „ coup de reputation; enſorte qu'on le regardoit par rapport à des affaires de cette nature, comme „ l'homme le plus utile & le plus néceſſaire de ſon tems (*c*)." Vers la fin de ſa vie, il fut fait Teneur des Comptes (*Accomptant*) de la Compagnie Royale de la Pêche. En 1682, après la fin de l'*Acte* public à Oxford, s'étant mis en chemin un jour qu'il faiſoit grand chaud, pour ſe rendre d'Oxford à Malmesbury dans le Comté de Wilts, afin d'y viſiter le terrein pour creuſer un Canal entre l'*Iſis* & l'*Axon*, il but une trop grande quantité de Cidre, ce qui le fit tomber en conſomption, dont il mourut le Samedi 10 Novembre 1683, dans ſa maiſon ſur Garlick-Hill à Londres; & il fut enterré le Mar-

(*a*) Wood *Faſt.* Oxon. Vol. II. col. 116. Edit. de 1721.

(*b*) Ce Gentilhomme étoit diſtingué par ſon habileté dans les Mathematiques, & il eſt célebré par les excellens Cadrans Solaires, dont les jardins du Roi Charles I. étoient ornés. *Idem ibidem.*

(*c*) Idem col. 117.

[*A*] *Il compoſa divers Traités utiles ſur des ſujets de Pratique, qui ont été imprimés.*] En 1652 il publia à Londres in fol. un Traité intitulé: *Introduction aux Comptes de Marchands*, réimprimé en 1665 avec une nouvelle Partie ſous le titre de *Supplement à la Science des Comptes & à l'Arithmetique*, où l'on trouve quantité de bonnes Régles pour débrouiller des Comptes embarraſſés, & décider des cas épineux. On y voit, par exemple, *la Queſtion de l'Hypothéque décidée ſelon un Intérêt ſimple, tel que les Cours de Juſtice l'allouent*, & d autres Queſtions qui ſe préſentent communément dans le Commerce. Il y donne d'une manière conciſe, mais claire, les Régles de l'Arithmétique Décimale, de l'Intérêt ſimple, & de l'Eſcompte; de l'Equation de payement de l'Intérêt compoſé, & d'Annuités. Il y fait voir qu'une Table dreſſée pour une Livre ſterling, placée à Intérêt compoſé à quelque denier que ce ſoit, avec le tems précis, eſt une Table de Logarithmes, aiſée à continuer; & qu'on peut réſoudre par-là toutes les Queſtions touchant les Intérêts compoſés & les Annuités, à quelque denier que ſoit l'Intérêt, & quel que ſoit le terme du payement. Cette Partie qui regarde les Intérêts a été réimprimée en 1685 en petit octavo. En 1658 il publia à Londres in-4. un Traité qui a pour titre: *Le Secteur du Quart de Cercle*; contenant la Deſcription & l'Uſage de quatre différens *Quarts*, appropriés pour la conſtruction des Cadrans Solaires, pour la réſolution des Proportions, & pour trouver d'abord l'Heure du jour, & l'Azimuth du Soleil en tout tems; avec un *Appendix* ſur la Gnomonique à réflexion, par le moyen d'un Miroir placé à quelque inclinaiſon que ce ſoit. Il y traite auſſi amplement des propriétés des Triangles Simples & Sphériques, propoſe tous les cas de ces Triangles, & en donne les Solutions de différentes manières. En 1659 il fit imprimer ſa *Gnomonique Géométrique*, in-4., où il donne différentes Méthodes de trouver ce qu'il faut ſavoir d'avance *, & de tracer les lignes des Heures ſur toutes ſortes de Plans, &c. Il enſeigne auſſi à tracer une Méridienne, & à faire toutes ſortes de Cadrans Solaires, par le moyen de trois Ombres d'un Gnomon. La même année parut ſon *Echelle ſimple pour les Mariniers*, où il donne la meilleure manière de tenir Journal du cours d'un Vaiſſeau, de corriger l'eſtime, & rectifie pluſieurs erreurs qui ſe trouvoient dans les Cartes ordinaires: il réſout les Proportions touchant les Triangles Simples & Sphériques, &c. Dans les *Tranſactions Philoſophiques de la Société Royale de Londres*, N°. 30. Décembre 1667, il a expliqué & démontré le Problème propoſé par le ſavant Jéſuite de Billy: *De trouver le Nombre de la Période Julienne dans une année donnée quelconque; les Nombres du Cycle Solaire, Lunaire & de l'Indiction de ladite année étant connus.* Il y a ajouté quelques Régles fort exactes pour trouver d'abord ſur quel jour de la ſemaine tombera toujours le *quantième* du mois, & pluſieurs autres Régles utiles & néceſſaires pour les calculs de Calendriers. Il y a encore de lui dans les mêmes *Tranſactions*, N°. 46. Avril 1669, une Diſſertation curieuſe, *De Reſolutione Æquationum in Numeris*, où l'on trouve bien des choſes qui tendent aux plus belles Découvertes qu'on a faites depuis dans ce qu'il y a de plus ſublime dans lee Mathématiques, & ſur-tout par rapport à la *Doctrine des Differences*. Mr. Didenburg, pour-lors Secrétaire de la Société Royale, a mis cette note ſur le ſujet de Mr. Collins: † *Author* (*D. Collins*) *explanata* Mercatoris Logarithmotechnia *Anglicè, & illuſtrata elegantì ejus doctrina exemplis, pariter egit de hoc opere Interpolationis, & conſtituit* Logarithmos *veros ad* 25 *vel* 30 *loces figurarum per veram diviſionem* (*vel proportionem*) *promota hac in re ipſa Authoris doctrina per Diviſionem, quæ* (*ut ibi illuſtratur*) *non videbatur jatis ampliè extendi. Hoc jam abhinc aliquot menſibus communicatum fuit cum quibuſdam Socis* R. Societatis, *& poſthac edendum expectatur.* Dans le Nomb. 69. de *Tranſactions*, Mars 1671, Mr. Collins a donné la plus élégante Explication de ce Problème Chorographique: *Les Diſtances de trois objets ſur un même plan, & les Angles faits dans un quatrième endroit, par l'Obſervation de chaque objet, étant données, trouver les diſtances de ces Objets du Lieu de l'Obſervation.* En 1680, il publia à Londres un petit Traité, in 4. intitulé: *Raiſons de permettre l'entrée du Bétail d'Irlande, & d'empêcher celle du Poiſſon pris par les Etrangers; avec une Adreſſe aux Membres du Parlement de la part des Comtés de Cornouaille & de Devon, pour l'encouragement du Commerce de l'Etain, de la Pêche & de diverſes Manufactures.* En 1682 il fit imprimer à Londres in-4. ſon *Diſcours ſur le Sel & la Pêche*; où il traite les Articles ſuivans. I. Les diverſes manières de faire le Sel, tant en Angleterre que dans les Pays étrangers. II. Les caractères & les qualités bonnes ou mauvaiſes de ces diverſes ſortes de Sel; où l'on prouve que celui d'Angleterre, raffiné, eſt beaucoup meilleur, qu'aucun autre des Pays étrangers. III. La manière de ſaler les différentes eſpéces de Poiſſons, ſelon le tems qu'on veut les garder. IV. La manière de ſaler la Viande. V. La manière de cuire le Poiſſon & la Viande. VI. Expériences extraordinaires, pour conſerver longtems en bon état le Beurre, la Viande, le Poiſſon, les Oiſeaux, les Fruits, les Racines. VII. L'état & les ſouffrances des Sauniers ou Ouvriers en Sel. VIII. Propoſitions pour leur ſoulagement, & pour l'avancement de la Pêche, des Manufactures de Laine, d'Etain & autres. Dans les *Tranſactions* du mois de Mai 1684, Num. 159, il y a une Lettre de notre Auteur au ſavant Dr. Wallis, où il lui communique *ſes penſées ſur certains défauts de l'Algèbre*: il y propoſe la vraie méthode de décrire les *Loci* des Equations, de déterminer les limites & le nombre de leurs Racines;

* *Methodof finding the Requiſites.*

† *Acta Philoſoph. Soc. Reg. in Angl* ann. 1669. p. 78. 79. Amſt. 1678 in-12.

Mardi ſuivant dans l'Egliſe de S. Jaques Garlick-Hill dans South-Iſle, préciſément derrière la Chaire (*d*). Environ vingt-cinq ans après ſa mort, tous ſes Papiers, & la plus grande partie de ſes Livres, tombérent entre les mains du ſavant Guillaume Jones Ecuyer (*e*), Membre de la Société Royale. On y a trouvé des Manuſcrits ſur les Mathématiques, de Mrs. *Briggs* & *Oughtred*, des Drs. *Pell*, *Scarborough*, *Barrow*, & du Chevalier *Newton*, avec une multitude de Lettres de pluſieurs Savans, & de Copies de Réponſes: il y en a en particulier, des Drs. *Pell*, *Wallis*, *Barrow*, de Mrs. *Newton*, *Jaques Gregory*, *Flamſteed*, *Townley*, *Baker*, *Branker*, du Dr. *Bernard*; de Mrs. *Sluſius*, *Leibnitz*, *Tſchirnhaus*, du P. *Bertet* & d'autres. Il paroit par ces Papiers, que Mr. Collins étoit ſi appliqué à la recherche des Vérités utiles, ſi infatigable & ſi induſtrieux à pouſſer ſes recherches, & d'un caractère ſi généreux & ſi communicatif, qu'il a conſtamment entretenu commerce, pendant pluſieurs années, avec les plus célébres Mathématiciens de ſon tems, & qu'il n'épargnoit ni peine ni dépenſe pour ſe procurer ce qui pouvoit contribuer à avancer les Sciences. En un mot, le Public lui eſt redevable de la meilleure partie des Découvertes les plus utiles des derniers tems [*B*]. C'eſt à lui qu'on doit auſſi principalement, ſinon uniquement, la publication des plus beaux Ouvrages de Mathématiques de ce tems-là [*C*]. Il étoit comme le Regiſtre vivant de toutes les nouvelles Découvertes qu'on faiſoit dans cette Science, le Magazin auquel tous les Curieux avoient recours, & le Dépoſitaire général de toutes les connoiſſances utiles; ce qui lui a fait donner le nom de *Merſenne d'Angleterre* (*f*). Si tous ſes Correſpondans avoient été aſſez généreux & aſſez communicatifs, pour ne pas l'obliger à tenir certaines choſes ſecrettes, il n'y auroit eu aucun prétexte à la diſpute ſur l'invention de la Méthode de l'Analyſe, la plus admirable qui ſe ſoit jamais faite, dont il paroit clairement que la gloire appartient au Chevalier Iſaac Newton, par les Papiers de Mr. Collins, publiés dans le *Commercium Epiſtolicum D. Joannis Collins & aliorum de Analyſi promota, juſſu Societatis Regiæ in lucem editum.* Londres 1712, in-4.

(*d*) Idem ibid.

(*e*) Auquel nous ſommes redevables de pluſieurs particularités de cet Article.

(*f*) Des Maizeaux Preface du *Recueil de diverſes Pièces ſur la Philoſophie &c* p. xi.

cines; & pluſieurs autres choſes auſſi curieuſes.

[*B*] *Le Public lui eſt redevable de la meilleure partie des Découvertes les plus utiles des derniers tems.*] En 1666 il travailloit à déterminer la manière de diviſer le Méridien ſur la vraie Carte Marine; Problème de la dernière importance pour la Navigation. Et quelque tems après il engagea Mrs. Nicolas Mercator, Gregory, Barrow, Newton & Wallis, chacun en particulier, à chercher une méthode aiſée de le faire; ce qui excita Mrs. Leibnitz, Halley & Bernoulli, & tous ceux qui étoient en état de méditer ſur un tel ſujet, à propoſer leurs Solutions. Et par ce moyen on a réduit la pratique de cet utile Problème, à la plus grande ſimplicité imaginable. Les Tables des Logarithmes ſont d'un ſi grand uſage dans la plupart des Calculs, qu'il n'y a preſque pas moyen de faire rien de bien ſans cela; mais on regardoit le travail de les dreſſer, comme d'une difficulté preſque inſurmontable, & comme fort ennuyeux, & les Tables déja faites n'étoient pas d'une exactitude à pouvoir toujours y faire fonds. Mr. Collins, très bien inſtruit ſur ce ſujet, travailla beaucoup à trouver les moyens de faciliter & d'abréger l'ouvrage; il engagea auſſi Mrs. Mercator, Gregory & Newton, à eſſayer chacun de leur côté à rendre l'opération aiſée & facile dans la pratique; ce qu'ils firent; & quelque tems après, le Dr. Halley y mit la dernière main. C'eſt Mr. Collins, qui engageoit tous ceux qui étoient propres à perfectionner les Sciences, à s'attacher d'une manière particuliére à cette partie pour laquelle ils avoient du talent. Il ſe ſervit de tous les Inſtrumens qu'il trouvoit propres à ces fins, & qui ſeroient peut-être demeurés inutiles, ou qui auroient été employés à des choſes de néant, ſi par ſon bon jugement & par ſon habileté il n'avoit découvert les divers uſages auxquels ils pouvoient ſervir. Il les mettoit à l'ouvrage, en leur faiſant remarquer où giſoit le défaut dans telle ou telle partie d'une Science utile, en leur indiquant les difficultés ſur leſquelles il y avoit des recherches à faire, en faiſant ſentir l'avantage d'éclaircir parfaitement le ſujet en queſtion, & en entretenant en eux le courage & un deſir ardent de faire de nouvelles Découvertes.

[*C*] *C'eſt à lui qu'on doit auſſi principalement, ſinon uniquement, la publication des plus beaux Ouvrages de Mathématiques de ce tems-là.*] C'eſt à ſes conſtantes ſollicitations que le Public doit la publication des *Leçons d'Optique & de Géométrie* du Dr. Barrow; de l'*Abregé des Ouvrages d'Archimède*, & des *Coniques d'Apollonius*, du même; de la Traduction de l'*Algébre de Rhonius*, *avec les Additions du Dr. Pell*, par Mr. Branker; de l'*Algébre de Kerſey*; de l'*Hiſtoire de l'Algébre* du Dr. *Wallis*; du Traité *des Combinaiſons* de Mr. *Strode*; & de pluſieurs autres excellens Ouvrages.

(*a*) Charlevoix *Hiſt. de S. Domingue* Tom. I. p. 92. Amſt. 1733 in-8.

(*b*) Part. I. p. 149. qui cite *Annot. ſur l'Hiſt. de Charles VI.* p. 500. & ſ. de l'Hiſt. de ce Roi *Edit. du Louvre* 1614.

☞ COLOMB (CHRISTOPHLE), fameux par la découverte du Nouveau Monde, étoit Génois de naiſſance [*A*], & vraiſemblablement d'une bonne famille [*B*]. On ne ſait rien de fort certain touchant les prémières années de ſa vie. Il ſortit fort jeune de ſon Pays (*a*). Je ne ſai quel fonds on doit faire ſur un fait rapporté dans le *Ducatiana* (*b*): „ que Colomb étoit en 1474 Capitaine de „ quelques Navires pour le Roi Louis XI; & que comme les Eſpagnols avoient fait en ce tems-là u„ ne irruption dans le Rouſſillon, il crut que par repréſailles, & ſans contrevenir à la Paix entre les „ deux Couronnes, il pouvoit courre ſus aux Vaiſſeaux Eſpagnols. Il attaqua donc & prit deux Ga„ lères de cette Nation, chargées pour le compte de divers particuliers. Sur les plaintes de cette „ action au Roi Ferdinand, ce Prince prit le parti d'en écrire à Louis XI. Sa Lettre eſt datée du 9 „ Décembre 1474. Ferdinand y qualifie Chriſtophle Colomb, Sujet du Roi Louis XI; c'eſt que, „ comme on ſait, Colomb étoit Génois, & que Louis XI étoit Seigneur Souverain de Gènes, quoi„ que

(*c*) Gomara *Hiſt. gén. des Indes* Liv. I. ch. 14. le même ſens d'une vieille Traduction Françoiſe, imprimée à Paris en 1587 in-8. Thevet *Homm. ill.* Tom VII. p. 140

(*d*) Thevet *ibidem.*

(*e*) Gomara *loc. cit.*

(*f*) *Voy.* Charlevoix *Hiſt. de S. Domingue* Tom. I. p. 84. &c.

(*g*) *Voy.* La même p. 85.

(*h*) *Hiſt. gén. des Indes* Liv. I. ch. 14.

(*i*) Charlevoix *loc. cit.*

(*k*) *Voy.* le même.

[*A*] *Etoit Génois de naiſſance.*] C'eſt ce dont tous les Auteurs conviennent; mais d'ailleurs on diſpute preſque autant ſur ſa Patrie, que ſur celle d'Homère. Les uns diſent qu'il étoit natif de *Cugureo*, petit Bourg ſur la Riviére de Gènes (*c*); ou d'*Albizola* (*d*); ou de *Nervi* (*e*). D'autres le font naître à *Savone*, ou à *Gènes* même (*f*). Il eſt aſſez difficile de prendre parti entre ces divers ſentimens. Il eſt ſurprenant que ſon fils Don Fernand Colomb, qui a écrit ſon Hiſtoire, n'ait pas donné quelque éclairciſſement ſur ce ſujet. Le P. Charlevoix, qui l'a ſuivi, dit ſeulement, que cet Hiſtorien s'en tient au ſentiment de ceux qui font venir ſa famille de Plaiſance; & qu'il ajoute, que le malheur des tems, cauſé par les guerres d'Italie, avoit obligé Dominique Colomb, père de Chriſtophle, à ſe retirer dans l'Etat de Gènes. Mais cela ne décide rien ſur le Lieu précis de la naiſſance de l'Amiral.

[*B*] *Vraiſemblablement d'une bonne famille.*] Pluſieurs Auteurs prétendent qu'il étoit de fort baſſe naiſſance, & quelques-uns ont même avancé qu'il avoit appris le métier de Cardeur de laine (*g*). Moréri dit *qu'il eſt ſûr que ſon père étoit Cardeur de laine, & que lui même apprit ce métier*; je ne ſai où ce Lexicographe a pris cette certitude. Gomara (*h*) dit qu'il étoit originaire de Plaiſance en Lombardie, & iſſu de l'illuſtre Maiſon de Peleſtrello; mais il pourroit bien avoir confondu ce nom avec celui de la prémière femme de Colomb, Dona Philippa Muniz ou Moniz de Pereſtrelo, fille du Gouverneur Portugais de Porto-Santo (*i*). Herréra, autre Hiſtorien Eſpagnol, dit (*k*) qu'on vouloit le faire deſcendre des anciens Seigneurs de Cucaro dans le Montferrat; & il ajoute, que cette diſpute touchant ſon origine devoit ſe terminer dans le Conſeil Souverain des Indes. On a vu dans la Remarque précédente, que Don Fernand Colomb ſon fils eſt du ſentiment de ceux qui font ſa famille originaire de Plaiſance; mais il ne lui donne point d'autre nom que celui de Colomb, que l'on voit, dit-il, avec les Armes de la famille ſur pluſieurs anciens Tombeaux. Il parle d'un Colomb, ſurnommé *le Jeune*, fameux Armateur de ce tems-là, qui prit dans une occaſion quatre Galères ſur les Vénitiens; & il cite le fragment d'une Lettre de ſon père à une Dame de la Cour d'Eſpagne, où il dit: *Je ne ſuis point le prémier Amiral de ma famille, qu'on me donne le nom qu'on voudra. David a gardé les brebis avant que d'être Roi; je ſuis le Serviteur de ce même Dieu qui l'a placé ſur le Trône* (9). J'ajouterai ici, qu'il eſt aſſez difficile de concevoir que Colomb eût fait des études, & qu'il eût acquis d'auſſi grandes connoiſſances (10), s'il n'eût été d'une bonne famille. Il eſt bien rare qu'un homme de métier, comme l'on veut que Colomb ait été, étudie les Sciences auxquelles nous verrons que Colomb s'étoit appliqué, à moins qu'il n'ait quelque Protecteur qui le pouſſe; & l'on ne dit point que notre fameux Voyageur en ait eu aucun. Quoi qu'il en ſoit, je trouve très bien fondée la réflexion du P. Charlevoix (11): „ La gloire de ce Grand-Homme n'em„ prunte rien de ſes ancêtres, qui ne ſont pas connus, & „ a immortaliſé ſon nom au-deſſus de preſque tous ceux „ qui ſe ſont rendus célébres dans ce Siècle-là. Je ne ſai „ même, s'il n'eût pas été plus glorieux à un ſimple Cit„ deur

(9) Le même.

(10) *Voy.* le corps de l'Article.

(11) *Ubi ſupra* p. 86.

„ que cette Ville & celle de Savone fussent tenues de lui en Fief par le Duc de Milan." Quoi qu'il en soit de ce fait particulier, Colomb avoit fait de fort bonnes études dans son Pays, & il s'appliqua ensuite à celle de la Cosmographie, de l'Astronomie, de la Géométrie & de la Navigation, Sciences dans lesquelles il a excellé (*c*). A ces connoissances il joignit celles que la pratique & l'expérience fournissent: il voyagea beaucoup dans toutes les Mers connues de son tems, avant que de penser à la découverte du Nouveau Monde. Il dit dans un de ses Mémoires (*d*): „ L'année 1477 au mois de „ Février, je naviguai cent lieues au-delà de l'Ile de Tyle, dont la partie méridionale est à 73 de„ grés de la Ligne. Elle est aussi grande que l'Angleterre, & les Anglois y vont trafiquer. Ce n'est „ pas la *Tyle* dont parle Ptolomée, qui est immédiatement sous la Ligne, mais celle que nous appel„ lons aujourd'hui *Frieflande*." Plusieurs Auteurs ont voulu lui ravir la gloire d'avoir formé sur les connoissances qu'il avoit par lui-même, le grand dessein de découvrir des Terres inconnues [*C*]. Quoi qu'il en soit, il conçut qu'il y en avoit du côté de l'Occident, & résolut de tenter d'y parvenir; mais comme il ne s'étoit pas enrichi dans ses Courses, il chercha à faire goûter son projet à quelque Puissance qui fit les frais de l'entreprise. Il s'adressa d'abord à la République de Gênes (*e*); mais on le traita de visionnaire, & on ne daigna pas seulement faire attention à ses propositions. Il alla de là en Portugal, offrir ses services au Roi Jean II. [*D*]; mais avec aussi peu de succès qu'à Gênes. Il s'embarqua sur la fin de l'année 1484, & alla prendre terre en Andalousie, avec *Barthelemi Colomb* son frere, qu'il envoya en Angleterre pour tâcher de faire goûter son dessein au Roi Henri VII, tandis qu'il iroit faire la même chose à la Cour d'Espagne. Après sept années de peines & de sollicitations, il obtint enfin trois petits Vaisseaux, avec lesquels il partit. Je ne crois pas devoir entrer ici dans le detail de ses Voyages & de ses Découvertes: on en trouve l'Histoire très bien écrite dans l'Ouvrage du P. Charlevoix, qui me paroit avoir rassemblé tout ce qu'il y a de curieux & d'intéressant sur ce sujet. Je n'ai eu dessein que de parler de quelques faits, sur lesquels on peut souhaiter quelques éclaircissemens.

(*c*) Charlevoix *loc. cit.* p. 66.

(*d*) Le même.

(*e*) Thuan. *Histor. sui Temp.* Tom. VII. p. 140. Petr. Martyr. Mediolan. *apud* Ramus. *in Navig. Nov. Orbis Histor.* Lib. III. c. 2. p. 21. Genève 1575 in-f.

„ deur de laine, qu'à un homme de condition, d'être „ monté, comme a fait Christophle Colomb, aux pré„ miers honneurs, & d'avoir élevé sa famille assez haut, „ pour la mettre en état de s'allier à celle de son Souve„ rain, & de se perdre, comme elle a fait cinquante ans „ après sa mort, dans la Maison Royale de Portugal."

[*C*] *Plusieurs Auteurs ont voulu lui ravir la gloire d'avoir formé sur les connoissances qu'il avoit par lui-même, le grand dessein de découvrir des Terres inconnues.*] On a débité pendant la vie de Colomb, & quelques Ecrivains rapportent dans leurs Histoires, que ce célèbre Voyageur dut à un heureux hazard la connoissance du Nouveau Monde. Gomara rapporte (12), qu'une Caravelle voguant en pleine Mer, après avoir été longtems contrariée par les vents, n'y pouvant plus résister, fut emportée sur des côtes inconnues; qu'ayant été fort longtems à revenir, presque tout l'Equipage périt de faim & de misère, & qu'il n'y eut que trois ou quatre Matelots, & le Pilote, qui arrivèrent en vie, mais tellement accablés & épuisés, qu'ils moururent peu de tems après, le Pilote dans la maison de Colomb, auquel il laissa tous ses papiers; & l'on prétend que c'est sur ces Mémoires, que le Génois dressa son plan. Mais cette Histoire a fort l'air d'un Conte fait à plaisir, & par jalousie, pour ôter à Colomb la gloire de la découverte. „ Outre qu'il s'est toujours récrié hau„ tement contre ces bruits, inventés, disoit-il, par deux „ personnes jalouses de sa gloire; tout ce qu'il y a eu „ d'Auteurs sensés, même Espagnols . . . . . lui ont rendu justice. D'ailleurs on ne voit point qu'il ait jamais songé à passer l'Equateur; ce qu'il auroit néanmoins dû faire, pour diriger sa route suivant les Mémoires du Pilote Andalousien, ou Portugais, ou Biscayen, car on le fait de ces trois Provinces-là. Enfin „ il eût parlé plus chrétiennement, s'il eût été plus sûr de son „ fait, & n'eût pas langui tant d'années à la faire des Cours „ d'Espagne & de Portugal, faute de vouloir s'expliquer „ (13)." A ces raisons on en peut ajouter d'autres, prises du fond même de l'Histoire, & du peu d'accord qu'il y a dans les circonstances. Gomara lui-même avoue (14) non seulement qu'on ignore de quelle Nation étoit ce prétendu Pilote, mais que les uns disent qu'il négocioit aux Canaries & à l'Ile de Madère; d'autres, sur la côte d'Afrique. Les uns font arriver la Caravelle en Portugal; d'autres, à Madère, ou à une des Açores. Personne, dit-il, n'assure rien, mais ils s'accordent tous à dire que le Pilote mourut chez Colomb; c'est-à-dire, à avancer un fait sans fondement & sans preuve. Car si Colomb demeuroit alors dans l'Ile de Madère, comme quelques-uns le prétendent, comment a-t-il accueilli l'Equipage d'une Caravelle arrivée, par exemple, en Portugal? Et si ces bruits avoient eu quelque fondement réel, le fait n'étoit-il pas usé à éclaircir, & y avoit-il rien de plus facile, que de savoir s'il étoit vrai qu'il fût arrivé dans quelqu'un de ces Lieux une Caravelle de cet ordre, & que Colomb eût reçu chez lui le Pilote? Un Voyageur Italien du XVI. Siècle (15) ne doute pas que la jalousie seule n'ait fait inventer cette histoire, pour diminuer la gloire de Colomb; & il taxe en particulier Gomara d'avoir eu ce dessein: *Unde facile existimare licet Gomaram multis argutis commentis veritatem pervicere ac corrumpere conari, & quidem eo consilio ut immortalem Christophori Columbi famam imminuat. Quippe ægre multis patuntur peregrinum hominem, & quidem e nostra Italia ortum, tantum honoris ac gloriæ consequutum, ut non tantum Hispaniæ genii, sed & cujusvis alterius, homines inserverit.* On peut voir dans le P. Charlevoix (16), dans Thévet (17), & autres Auteurs, les raisons qu'il eut de former le projet de faire des découvertes du côté de l'Occident.

(12) *Hist. gén. des Indes* Liv. I. ch. 13.

(13) Charlevoix *ubi supra* p. 91. 92.

(14) *Ubi supra.*

(15) Benzon. *Nov. Novi Orbis Hist.* Lib. I. cap. 3. p. 22. Genève 1578 in-8.

(16) *Ubi supra* p. 87. 88. 89. 91.

(17) *Hommes Ill.* Tom. VII p. 140.

[*D*] *Il alla en Portugal, offrit ses services au Roi Jean II.*] Gomara (18), Benzoni (19) & Thévet (20) disent que ce fut au Roi Alphonse V, père de Jean II. que Colomb s'adressa; mais généralement tous les autres Auteurs nomment le dernier de ces Princes, & il y a beaucoup d'apparence que les premiers se sont trompés. Voici ce qui me le fait croire. Colomb partit pour son premier Voyage, un mois d'Août de l'année 1492; il avoit passé sept ou huit années à solliciter en Espagne; il y étoit donc venu vers la fin de 1484: or Alphonse V étoit mort en 1481. Il faudroit donc supposer que Colomb auroit passé trois ou quatre ans à solliciter en Portugal, à quoi il n'y a point d'apparence, la manière dont la plupart des Historiens s'expriment là-dessus, insinuant assez clairement qu'il ne fit pas un fort long séjour en Portugal. Quelques Auteurs attribuent le peu de succès qu'il eut dans ce Royaume, au mépris qu'on fit de son projet. Massée dit (21) qu'on le renvoya comme un homme qui débitoit des fables, & comme un Visionnaire. Thévet (22), Benzoni (23) & le P. Lafiteau (24) en disent autant. Mais celui ne paroit guères vraisemblable, dans un tems où la Cour de Portugal étoit fort dans le goût des nouvelles Découvertes. Aussi d'autres Auteurs rapportent-ils la chose d'une manière très différente, quoiqu'ils varient par rapport à quelques circonstances. Le P. Charlevoix dit (25) que le Roi de Portugal reçut très bien Colomb, & qu'il voulut que son dessein fût examiné par D. Diégo Ortiz Evêque de Ceuta, connu auparavant sous le nom du Docteur Calcadille, & par deux Medecins Juifs, fort estimés pour leur habileté dans la Cosmographie. Que ces Commissaires demandèrent à Colomb un Mémoire plus détaillé, qu'il leur donna; que dès qu'ils l'eurent entre les mains, ils firent partir secrettement une Caravelle, avec ordre au Pilote de suivre exactement tout ce qui étoit marqué dans cet Ecrit; mais que la Caravelle n'alla pas fort loin, & qu'après avoir essuyé quelques coups de vent assez forts, elle retourna en Portugal. Que Colomb ne put apprendre sans indignation la supercherie qu'on lui avoit faite, & qu'il ne fut pas moins choqué qu'on rejettât sur lui le peu de succès d'une entreprise aussi mal concertée. Qu'il prit sur le champ la résolution de quitter le Portugal, & s'embarqua secrettement, *craignant que le Roi, qu'il savoit imputer bien plus au manque d'habileté & d'expérience de son Pilote, qu'aux Mémoires qu'on lui avoit donnés, l'inutilité de la tentative*, ne le fit arrêter. Mais un Historien moderne du Portugal (26) ne parle point du tout de la supercherie faite à Colomb. Il dit que cet habile Génois se rendit en Portugal pour offrir ses services au Roi Jean II. Que ce Prince le reçut & l'écouta favorablement: mais qu'avant que de lui accorder ce qu'il demandoit, il voulut consulter Joseph & Roderic, les plus savans Cosmographes du Royaume, qui désapprouvèrent le projet de Colomb. Alors le Roi fit part à son Conseil de ce que le Génois lui proposoit. On délibéra, & Jaques Ortiz Evêque de Tanger & Confesseur du Roi fit un Discours (que l'Auteur rapporte tout du long) pour empêcher qu'on n'entrât dans les vues de Colomb. Pierre de Noronha Comte de Villaréal répondit à l'Evêque, pour soutenir le parti contraire. Mr. Lu Clède nous fait encore part de ce fecond Discours: mais ce que je trouve de bien singulier, c'est *que ceux qui opinèrent au Conseil, & le Roi lui-même, firent du sentiment du Comte, & cependant on remercia Colomb de ses offres de service.* J'avoue que je trouve là quelque chose d'énigmatique. Du reste, on voit que plusieurs Ecrivains prétendent qu'on fit attention en Portugal aux propositions de Colomb.

(18) *Hist. gén. des Indes* Liv. I. ch. 15.

(19) *Nov. Novi Orbis Hist.* Lib. I. cap. 6.

(20) *Hommes Ill.* Tom. VII. p. 141.

(21) *Hist. des Indes* Liv. I. p. 44. Je me sers d'une vieille Traduction Françoise, imprimée à Lyon en 1604, n'ayant point l'Original Latin sous ma main.

(22) *Ubi supra* p. 141. 142.

(23) *Ubi supra.*

(24) *Conquêt des Portugais dans les Indes* Tom. I. Liv. I. p. 85.

(25) *Ubi supra* p. 87. 91.

(26) La Clède *Hist. du Portugal* Tom. I. p. 309. 310. Edit. in-4.

☞ COMMANDIN (Frederic). Comme Mr. Bayle n'a rien dit de ce Savant, que ce qui se

se trouve dans les Eloges de Mr. De Thou, je crois faire plaisir au Lecteur, de lui faire connoître un peu plus particulièrement ce Mathématicien Italien. Les Journalistes de Venise nous ont donné sa Vie (a), composée par *Bernardin Baldi* Abbé de Guastalla, concitoyen & contemporain de Commandin: c'est la source où nous puiserons les faits que nous rapporterons. Frédéric naquit à Urbin en 1509, de parens nobles [A]. Son père prit grand soin de son éducation. Il apprit les Langues Latine & Grecque de Jaques Torelli, qui professoit alors les Humanités à Urbin. Il étudia ensuite la Philosophie & les Mathématiques sous Jean-Pierre Grassi, qui conçut beaucoup d'estime & d'amitié pour lui. Il lui en donna des preuves en le recommandant fortement au Cardinal Nicolas Ridolfi, par le crédit duquel étant devenu lui-même Evêque de Viterbe, il procura à son Ami une place de Camérier secret auprès du Pape Clement VII (b), dont il gagna les bonnes graces. Mais il n'eut pas le tems de profiter de sa faveur: étant allé faire un tour à Urbin pour y mettre ordre à ses affaires, le Pape mourut sur ces entrefaites. Commandin résolut alors de continuer ses études: il alla à Padoue, où il étudia pendant dix ans la Philosophie & la Médecine; & ensuite, on ne sait par quelle raison, il alla se faire recevoir Docteur à Ferrare (c). Etant retourné à Urbin, ses parens le sollicitèrent de se marier; & il y consentit, plus pour leur faire plaisir, dit-on, que par inclination. Il renonça bientôt à la Médecine, pour se donner tout entier aux Mathématiques [B]; & c'est sur cette Science que roulent tous ses Ouvrages, dont on peut voir le Catalogue dans Mr. Bayle. Je n'ai qu'une remarque à faire sur sa Traduction Italienne d'Euclide [C]. Pendant qu'il s'occupoit aux Mathématiques, Gui Ubaldo Duc d'Urbin, Général des Troupes de la République de Venise, qui faisoit souvent son séjour à Vérone, y fit venir Commandin, pour apprendre de lui les Fortifications & la Géographie (d). De là, il alla à Rome avec le Cardinal Ranuccio [D]. Son application extraordinaire aiant altéré sa santé, il fut obligé d'aller prendre l'air natal: mais ne s'étant pas rétabli, les Médecins lui conseillèrent d'aller à Venise, où il se rétablit parfaitement (e). Marcel Cervin, avec lequel Commandin avoit fait connoissance ci-devant à Venise, aiant été élu Pape, fit écrire à notre Savant par le Cardinal Sirlet, pour l'engager à se rendre auprès de lui. Commandin y alla, & fut très bien reçu; mais ce Pontife ne vécut que peu de jours après (f), tellement que les espérances de Commandin s'évanouirent presque aussitôt qu'il les eut conçues. Cette perte le détermina à se retirer dans sa Patrie, pour y vivre tranquillement: mais François-Marie Duc d'Urbin voulut l'avoir auprès de lui, pour profiter de ses instructions. Ce fut dans cet intervalle qu'il eut la visite du fameux Jean Dee, Mathématicien Anglois, qui voyageant en Italie, vint exprès à Urbin pour le voir (g). Après avoir demeuré quelque tems à la Cour, Commandin, voyant qu'il n'avoit pas assez de tems pour faire imprimer les Ouvrages qu'il avoit composés, demanda la permission de se retirer chez lui, & l'obtint. L'application qu'il donna à cette impression, jointe, à ce qu'on prétend, à l'épuisement que lui causèrent certains plaisirs pris avec excès pour un homme de son âge, le fit tomber malade sur la fin du mois d'Août 1575; & son mal s'étant tourné en Fièvre maligne accompagnée de Léthargie, il mourut le 3 de Septembre [E]. On trouvera son Caractère ci-dessous [F].

(a) *Giornale de' Letterati* Tom. XIX. Art. VI. p. 140.

(b) Idem p. 145.

(c) Idem p. 146. 147. Antoine Torrence, qui a fait son Oraison funèbre, s'est trompé en disant qu'il fut reçu Docteur à Padoue.

(d) Idem p. 149. 150.

(e) Idem p. 167.

(f) Idem p. 168. 169.

(g) Idem 170-172.

[A] *Frédéric naquit . . . . . de parens nobles.*] Commandin son aïeul avoit été Secrétaire de Frédéric Duc d'Urbin, qui avoit tant d'estime pour lui, qu'il le chargea en mourant du soin de ses Obsèques (1). Le père de notre Frédéric s'appelloit Baptiste Commandin, & sa mère Laure Benedetti. Baptiste s'étoit fort attaché à l'Architecture, & il étoit sur-tout très habile dans la Science des Fortifications, ensorte que François-Marie Duc d'Urbin le chergea du soin de faire fortifier le Ville d'Urbin; & il s'en acquitta si bien, qu'elle passoit pour une des Places les mieux fortifiées de ce tems-là (2).

(1) *Giornal. de' Letterati* Tom. XIX. p. 142. 143.

(2) Idem p. 142.

[B] *Il renonça bientôt à la Médecine, pour se donner tout entier aux Mathématiques.*] Il trouva trop d'incertitude dans les principes de cette Science, & trop de danger dans ses Expériences: c'est ce qu'il dit lui-même dans son Epître dédicatoire de sa Traduction d'Euclide, adressée au Duc d'Urbin; & il paroît par les Ouvrages qu'il a publiés, qu'il s'étoit appliqué avec succès aux Mathématiques. Cependant il y a lieu de croire que son dégoût pour la Médecine ne venoit nullement d'un défaut d'habileté; en voici une preuve. Pendant qu'il fut à Vérone auprès du Duc Gui-Ubaldo, ce Prince fut attaqué d'une dangereuse maladie; & quoique Commandin eût renoncé à la Médecine depuis plusieurs années, il ne laissa pas de le traiter fort heureusement & de le tirer d'affaire (3). Toutes les Traductions qu'il a données d'anciens Mathématiciens Grecs, sont assez estimées, dit Baillet (4), non seulement parce qu'il savoit bien les deux Langues, mais encore parce qu'il étoit habile dans les Mathématiques. Mr. Huet dit (5) qu'il est fidèle dans les mots de ses Auteurs, mais qu'il l'est encore tout autrement dans les pensées; qu'il a de la clarté & de la netteté, & qu'il a même quelquefois de la politesse & des beautés, quand la sécheresse des matières n'a pu le souffrir.

(3) Idem p. 150.

(4) *Jugem. des Sav.* T. II. Past. III. p. 571. Ed. de 1725 in-8.

(5) *De clar. Interpret.* Lib. II. p. 149. *apud eundem ibidem.*

[C] *Je n'ai qu'une remarque à faire sur sa Traduction Italienne d'Euclide.*] Mr. Bayle dit (6): „ Mr. Teissier remarque que Commandin *a traduit en Italien les Oeuvres d'Euclide*, & il cite *Vossius de Mathem.* p. 68. Mais il est certain que Vossius ne dit pas que cette Version fut Italienne. Je ne vois personne, qui dise qu'elle le fût." Je remarquerai d'abord, que dans mon Edition des *Eloges* de Mr. Teissier, cette prétendue faute est corrigée. Il est vrai aussi, que Vossius ne dit point que la Version dont il parle fût Italienne; mais il n'est pas moins certain, que Commandin a traduit les Elémens d'Euclide en Italien. L'Auteur de sa Vie nous apprend (7) que plusieurs personnes, & particulièrement les jeunes gens d'Urbin, qui n'entendoient point la Langue Latine, le sollicitèrent de mettre Euclide en Langue Vulgaire; que n'aiant pu se refuser à leurs instances, il s'y appliqua avec beaucoup de diligence, & fit imprimer cette Traduction sous ce titre: *Degli Elementi d'Euclide Libri XV. sogli Scholii antichi tradotti prima in Lingua Lat. da M. Fed. Commandino da Urb. e con Commentarii illustrati, & hora d'ordine dell' istesso trasportati nella nostra vulgare, e da lui ricorretti. In Urbino appresso Domenico Frisolino*, 1575 in-fol. Je ne sai si la Traduction Italienne dont parle Mr. Fabricius (8), est différente de celle-ci; on le diroit, par la manière dont il en parle: *Italice*, dit-il, *cum Commentario Nic. Tartaleæ Brixiensis Mathescos Prof.*

(6) Article COMMANDIN, Remarq [B].

(7) *Giorn. de' Letterati* Tom. XIX. p. 174. 175.

(8) *Bibl. Græc.* T. III. p. 178.

[D] *Il alla à Rome, avec le Cardinal Ranuccio.*] Ce Cardinal étoit venu à Vérone avec la Duchesse Victoire Farnèse sa sœur, pour voir le Duc d'Urbin qui étoit son cousin. Comme il aimoit les Sciences, le mérite de Commandin ne lui échappa point; il le demanda au Duc, qui ne put le lui refuser, quelque peine qu'il eût à s'en priver. Commandin trouva de l'avantage dans ce changement: outre le loisir de travailler dans la maison du Cardinal, il eut l'occasion de voir plusieurs Savans, dont le commerce lui fut utile, comme Fulv. Ursinus, Annibal Caro, & plusieurs autres (9).

(9) *Giornal. de' Letter.* ubi *supra* p. 150. 151.

[E] *Il mourut le 3 de Septembre.*] Il avoit soixante-six ans, comme Mr. Bayle le dit. Son Epitaphe lui donne mal à propos trois ans de plus. La voici:

Federico Commandino
Urbinati
Cujus opera Mathematicæ disciplinæ
Prope instauratæ revixere
Dum Antiquis antulit lucem
Recentibus se præbuit Ducem
Vita non Gloria defuncto
Anno Ætatis LXIX
Salutis Verbi MDLXXV
Ludovicus fidelis Præceptori
Posuit.
Hic Commandini Ossa cubant, at Nomen ubique
Floret: Pars melior fidera summa tenet (10).

(10) Idem p. 177.

Plusieurs Poëtes firent des Vers sur sa mort; en voici de Marc Mantano d'Urbin, qui m'ont paru bons:

Seu colitis crisi spaciosa cacumina Pindi,
Seu juvat egelida vos lene murmur aqua;
Linquentes choros fontes, dulcesque recessus,
Huc, o Pierides, huc properate gradu:
Hicque ubi sanctus cubat nivium venerata sepulchrum,
Nuades tristi lumina rore rigans,
Spargite purpureos flores, & lilia passim
Candida, & alternis dicite carminibus:
Concidit omne decus tecum, Fanestra, Metauri;
Omne decus magno concidit Aonia (11).

(11) Idem p. 177. 178.

[F] *On trouvera son Caractère ci-dessous.*] Commandin étoit d'une taille médiocre, assez quarré; il avoit l'air vénérable, la couleur bonne, la démarche grave, & convenable à son âge & à sa profession. Fort attaché à l'étude, il passoit ordinairement bien heures dans son Cabinet. Sobre pour le manger, propre dans ses habits, mais aimant un peu trop les femmes. Sa conversation étoit un peu

peu pesante, & il sembloit né plutôt pour écrire, que pour parler. Son style est pur, & il a mis dans ses Ouvrages tous les ornemens dont les Mathématiques sont susceptibles. Il avoit la conception d'abord dure; mais quand avec un peu d'application il avoit saisi son objet, il le concevoit bien. Sa mémoire ne recevoit que difficilement ce qu'il lui vouloit confier; mais quand elle l'avoit reçu, elle le conservoit fidélement. Il avoit fort aimé la Musique dans sa jeunesse, & il se divertissoit encore quelquefois à toucher la Luth, dans un âge plus avancé. D'un commerce aisé, d'une humeur gaie & douce; ceux qui se avoient conversé familièrement avec lui pendant plusieurs années, ne l'avoient presque jamais vu en colère. En un mot, si nous devons en croire l'Auteur de sa Vie, s'il n'avoit un peu trop aimé les femmes, Momus lui-même n'auroit rien pu trouver à reprendre en lui (12).

(12) Idem p. 118, 134.

CONGREVE (GUILLAUME), célèbre Poëte Anglois, étoit fils de Mr. Guillaume Congreve, cadet d'une ancienne & bonne Famille du Comté de Stafford, & qui eut l'administration d'une partie des grands biens du Comte de Burlington en Irlande, où il demeura pendant plusieurs années. Notre Poëte, son fils unique, y nâquit en 1672. Il fit ses prémières études dans l'Ecole publique de Kilkenny, d'où on l'envoya au Collège de la Trinité à Dublin, où il eut le bonheur d'être sous la conduite d'un homme fort versé dans les Belles-Lettres, le Dr. Et. George Ash, qui fut depuis Principal de ce Collège, & successivement Evêque de Clogher & de Derry; & qui a eu aussi pour Disciple le Dr. Jonathan Swift, Doyen de S. Patrice (*a*). Lorsque Mr. Congreve passa en Angleterre, il entra dans *Middle-Temple*, où il commença à étudier en Droit: mais son goût pour les Belles-Lettres & pour la Poësie l'empêcha de s'y appliquer avec beaucoup de soin. Son prémier Ouvrage fut une Nouvelle, intitulée, *L'Inconnue, ou l'Amour & le Devoir réconciliés* [*A*]; & peu après il commença sa Comédie du *Vieux Garçon*. Mais comme il avoit peu de relation avec les gens du métier, il fut recommandé par ses Cousins à Mr. Thomas Southerne, qui lui fut d'un grand secours dans toute cette Pièce, & qui prévint Mr. Dryden en sa faveur. Ce Grand-Homme aiant lû cette Pièce, dit „ qu'il n'avoit jamais vu pour coup d'essai une pareille Comédie; mais que l'Auteur ne connoissant „ ni le Théatre ni la Ville, il seroit dommage qu'il échouât, faute d'un peu de secours; que la ma„ tière étoit assez riche, & qu'il ne s'agissoit que d'y donner le tour convenable." Mrs. Dryden, Arthur Mainwaring & Thomas Southerne la lurent avec attention; Mr. Dryden la mit dans l'ordre où elle a été représentée, & Mr. Southerne obtint de Mr. Thomas Davenant, qui avoit alors la direction du Théatre Royal de Drury-Lane, que Mr. Congreve auroit l'entrée franche à la Comédie, six mois avant que sa Pièce fût représentée; faveur qu'on n'avoit jamais accordée auparavant. Elle fut enfin jouée en 1693 avec un applaudissement général, & parut avec un éloge de Mrs. Southerne, Marsh & Bevil Higgons, quoiqu'il n'eût que dix-neuf ans quand il l'avoit composée, & vingt & un quand elle fut mise au Théatre [*B*]. Elle lui acquit non seulement de la réputation, mais plusieurs Amis de distinction, entre autres Mr. Montague, depuis Lord Hallifax, qui lui procura une place de Commissaire des Carosses de louage, ensuite une Charge dans le Bureau qu'on appelle *The Pipe-Office*, une autre à la Douane qui lui valoit six-cens livres sterling de rente, & le poste de Secrétaire de la Jamaïque, qui lui en rapportoit septcens & neuf. En 1694 on représenta sur le Théatre de Drury-Lane sa Pièce qui a pour titre *Le Fourbe* [*C*], que la Reine Marie honora de sa présence, comme elle avoit fait la prémière. Cette Princesse étant morte le 28 Décembre 1694, notre Poëte fit une belle Eclogue, intitulée: *Les Regrets de la Muse d'Alexis; ou Eclogue sur la mort de la Reine Marie*. L'année suivante, les Factions politiques furent cause que la Troupe se partagea; & Mr. Betterton aiant le plus souffert dans cette occasion, Mr. Congreve lui donna sa Comédie *L'Amour payé d'Amour*, pour faire l'ouverture du nouveau Théatre que

(*a*) Nous sommes redevables de ces particularités, & de plusieurs autres qui se trouvent dans cet Article, à Mr. *Thomas Southerne*, Auteur d'*Oroonoko*, du *Mariage fatal*, ou *l'Adultère innocent*, & de plusieurs autres excellentes Pièces du Théatre.

[*A*] *Son prémier Ouvrage fut une Nouvelle, intitulée*; L'Inconnue, ou l'Amour & le Devoir réconciliés.] Elle parut sans nom d'Auteur: il la dédia à Mde. Catherine Leveson, par une Epitre signée *Cléophile*. Il nous apprend, *que cette Pièce fut commencée & finie à ses heures de loisir, pendant une quinzaine; car je ne puis*, dit-il, *que regarder comme un laborieux loisir, celui qui a enfanté une pareille bagatelle.*

[*B*] *Quoiqu'il n'eût que dix-neuf ans, quand il l'avoit composée, & vingt & un, quand elle fut mise au Théatre.*] Il dit lui-même (1), *qu'il n'étoit presque qu'un petit garçon, quand il fit cette Comédie*, „ ce qui fut plusieurs années a„ vant qu'elle fut représentée, comme diverses perso„ nes le savent. Lorsque j'y travaillai, je ne pensois „ guère au Théatre; je ne cherchois qu'à m'amuser, dans „ une longue convalescence. Ensuite elle fut vue par „ mon indiscrétion, & représentée peu après. Par un „ nouvel effet d'indiscrétion, je me laissai engager à con„ tinuer un travail aussi difficile qu'ingrat, & à être con„ tinuellement aux prises avec le Ridicule & la Folle." Mylord Falkland, dans le *Prologue* destiné pour cette Pièce, dit: „ J'ai du penchant à douter du succès de notre „ jeune Auteur, malgré toute la vigueur de sa jeunesse; „ mais lui, plus hardi, osa se risquer à vingt & un ans, & „ se flatte hérement de vous contenter." L'Auteur du *Tatler* nous dit (2), que „ le Caractère du Personnage qui „ donna le nom à la Pièce est parfaitement celui d'un „ vieux Débauché, qui ne se rébut que de fort mauvai„ se grace à subir un joug qui engage à l'ordre, & aux „ Loix de la bienséance. Son amour n'est ni flamme, ni „ langueur; ce n'est qua mauvaise humeur & qu'emporte„ ment. Les autres Personnages é qui l'on donne une „ conduite plus régulière, sont peints d'une manière bien „ entendue & très spirituelle. On y ouvre la Scène par „ une conversation qui roule sur un sujet qui n'est pas „ commun, mais qui est traité d'une façon très naturelle. „ On ne peut mieux attraper le ridicule de l'Amour qu'un „ Vlaillard cassé témoigne pour une Femme jeune & frit„ gante, qu'il l'est dans cette Comédie." Le même Ecrivain dit dans un autre endroit (3), que „ l'Auteur a „ observé dans cette Comédie une chose, à laquelle la „ plupart des autres Poëtes ne sont pas d'attention, ou „ qu'ils n'entendent point: c'est-à dire, la distinction des „ Caractères. Il est assez ordinaire aux Ecrivains, d'a„ voir la modestie de croire que les autres ont autant d'es„ prit qu'eux, & de faire parler les Personnages de la „ Pièce, du même ton que l'Auteur, sans avoir en au„ cune façon égard à l'âge, à la condition, ou à la qua„ lité de celui qu'ils mettent sur le Théatre. Les Dames „ y parlent en Harangères, & les Laquais y donnent le „ ton aux honnêtes-gens. Mais cet Auteur-ci connoît „ les hommes; ce qui fait que ses Pièces offrent un amu„ sement utile, tandis que celles des autres ressemblent à „ la Musique des Intermèdes; ce sont peut-être des sons „ assez agréables, mais qui ne réveillent aucune idée."

[*C*] *Le Fourbe.*] Cette Pièce est dédiée à Mr. Charles Montague, un des Commissaires de la Trésorerie. L'Auteur dit dans son Epitre dédicatoire, qu'il avoit voulu faire une *Comédie dans les règles*; mais qu'en y travaillant, il s'étoit rappellé ce mot, *Sudet multum, frustraque laboret, ausus idem.* „ Pour expier la vanité d'un pareil „ dessein, *dit-il*, j'avoue sincèrement la témérité de l'en„ treprise, & l'imperfection de l'exécution. J'ose dire „ cependant, que je n'ai pas manqué entièrement mon „ but, & que l'œconomie *méchanique* de la Pièce est régu„ lière. C'est ce que je puis dire avec aussi peu de vani„ té, qu'un Architecte qui assure qu'il a élevé un bâti„ ment selon le plan qu'on lui a donné; ou qu'un Jardi„ nier, qui a donné telle ou telle figure à son Parterre: „ j'ai d'abord conçu la Morale, & c'est là-dessus que j'ai „ formé le plan de la Fable, dont je ne sache pas avoir „ emprunté nulle part le moindre trait. J'ai rendu l'In„ trigue aussi forte qu'il m'a été possible, parce qu'elle „ est simple; & je l'ai rendue simple, pour éviter la con„ fusion, & pour conserver les trois Unités du Poëme „ Dramatique." Mr. Dryden adressa des Vers sur cette Comédie à *son cher Ami Mr. Congreve*, où il dit entre autres choses: „ *Fletcher* excella pour l'aisance du Dialo„ gue; il touchoit le cœur, mais sans l'élever. Le grand „ *Johnson* plaît par sa force; mais en doublant celle de „ *Fletcher*, il n'a pas attrapé ce qu'il a d'aisé & de natu„ rel. Par différens talens ils firent honneur à leur Siè„ cle; l'un par la fond des choses, & l'autre par la con„ noissance du Théatre. Mais ils cèdent avec raison tous „ deux à *Congreve*, qui égale l'un pour le jugement, & „ qui le surpasse pour l'esprit. On voit chez lui toutes „ les beautés de notre Siècle; la politesse d'*Etherege*; la „ pureté de *Southerne*; la satire, l'esprit & la force du „ mâle *Wicherly*. Vous avez tout réuni, dans la fleur de „ la jeunesse; & votre gloire n'affligе point vos contem„ porains. Votre douceur nous charme, & nous ne pou„ vons vous porter envie, parce que nous vous aimons." Et un peu plus bas Mr. Dryden ajouta: „ Ton *prémier* „ *Essai* (4) fit concevoir de bonne heure des espérances, „ qui ont été plus que remplies. Hardi, mais sage & judi„ cieux, ta moindre louange est d'être régulier. On peut

(1) *Amendments of Mr. Collier's false and imperfect Citations* p. 150, 151.

(2) *Tatler* Tom I. p. 150, 151. Amst. 1734.

(3) Num. 131. en Anglois.

* Mr. Charles Hopkins célèbre aussi *Le Conducteur* de Mr. Congreve dans les Vers qu'il lui a adressés; qui se trouvent dans *Dryden's Miscellanies* Part. V. p. 30. Lond. 1716.

(4) La Comédie du *Vieux Garçon*.

que cet Acteur avoit dreſſé dans le Jeu de paume de *Portugal-Row*, dans *Lincoln's-Inn-Fields*. Il fit enſuite *l'Epouſe affligée*, Tragédie [*D*], qui fut repréſentée ſur le meme Théatre en 1697, & qu'il dedia à la Princeſſe Anne de Dannemarc, depuis Reine. En 1698, Mr. Collier attaqua ſes quatre Piéces, dans ſon *Tableau de ce qu'il y a de profane & de corrompu dans le Théatre Anglois*. Mr. Congreve y répondit par une Brochure qui a pour titre, *Corrections des Citations fauſſes & impaſfaites que Mr. Collier a faites, du* Vieux Garçon, *du* Fourbe, *de* l'Amour payé d'Amour *&* *de* l'Epouſe affligée. *Par l'Auteur de ces Piéces.* Londres 1698 in-8. Mr. Collier repliqua par ſa *Défenſe du Tableau* &c. Londres 1699 in-8. La derniére de ſes Piéces eſt celle qui a pour titre *Le Monde* * [*E*], repréſentée par la Compagnie de Betterton ſur le Theatre de Lincolns-Inn-Fields, & dedice au Comte de Montague. Cette excellente Piéce n'eut pas un fort grand ſuccés à la prémiére repreſentation, mais le Public lui rendit juſtice dans la ſuite. Mr. Congreve a revu la Traduction de l'Enéide de Virgile de Mr. Dryden [*F*]. Il a fait auſſi une *Maſcarade* intitulée, *Le Jugement de Paris*, & un Opéra ſous le titre de *Sémélé* [*G*], qui n'a jamais été repréſenté, mais qui a été mis en Muſique par ſon Ami Mr. Jean Eccles. En 1710, il donna une Edition de ſes Poëſies en trois Volumes in-8. contenant, outre les Piéces dont nous avons parlé, un *Recueil de Poëſies ſur divers ſujets*; & l'on a fait une Edition de toutes ſes Poëſies à Londres en 1730, en trois Volumes in-12. Il a auſſi écrit quelques *Lettres*, dont l'une † a été publiée par Mr. Jean Dennys dans un Recueil de Lettres de Dryden, Congreve, Moyle &c. & une Epitre Dédicatoire au Duc de Newcaſtle, pour lui dédier les Piéces de Théatre de Dryden. Sur la fin de ſa vie, ſa ſanté commença à décliner extrémement, & ſa vue s'affoiblit. Il mourut vers les cinq heures du matin, le Dimanche 19 Janvier 1723, dans ſa maiſon de *Surrey-ſtreet* dans le *Strand*, dans ſa cinquante-ſeptiéme année. Le Dimanche ſuivant, 26 de Janvier, ſon Corps fut mis en parade dans la Salle de Jéruſalem; d'où il fut tranſporté le méme ſoir avec beaucoup de pompe à l'Abbaye de Weſtminſter dans la Chapelle de Henri VII, & enterré proche du feu Comte de Godolphin. Henriette Ducheſſe de Marlborough y a érige un Monument [*H*] en ſon honneur. Nous donnerons ci-deſſous ſon Caractére, & celui de ſes Ouvrages [*I*].

* *The Vifw of the World.*

† *Upon Humour in Comedy.*

„ à force de travail obſerver l'unité de Tems, de Lieu & „ d'Action; mais il faut naître avec le génie, il ne peut „ être le fruit des préceptes: c'eſt-là votre partage, & „ un don de la Nature chez vous. Le Ciel, ci-devant „ ne fois prodigue, en accorda autant à *Shakeſpear*: il ne „ pouvoit faire rien de plus en ſa faveur."

[*D*] *Il fit enſuite* l'Epouſe affligée, *Trogédie.*] Voici ce qu'en dit la Chevalier Richard Blackmore (5). „ Cette Piéce a été reçue, & ſelon moi, à juſte titre, avec „ un applaudiſſement univerſel, comme la meilleure Tragédie qui ait paru de notre tems. Le Sujet, autant „ que j'en puis juger à la prémiére vue, eſt heureuſement „ inventé, & de main de Maître. Les Caractéres ſont „ bien choiſis, & bien frappés: celui de *Zara* eſt admirable. Les paſſions ſont bien touchées. La diction eſt „ juſte, claire, belle, noble, & agréablement variée ſelon le ſujet. Le Vice eſt puni, comme il convient; & „ l'Innocence opprimée ſe trouve enfin récompenſée. On „ voit régner dans toute la Piéce, excepté dans un endroit ou deux dont on pourroit douter, une heureuſe „ imitation de la Nature. On n'y trouve ni images ni „ expreſſions immodeſtes, ni ſaillies bizarres; mais tout „ y eſt, peu s'en faut du moins, chaſte, juſte, & ſelon „ la bienſéance. Cette Tragédie, comme je l'ai remarqué, a eu un grand ſuccés, quoiqu'il n'y ait point de „ bouffonneries ridicules & peu naturelles, & qu'elle „ n'ait été ſoutenue ni du Chant, ni de la Danſe, pour la „ rendre plus agréable. Par où il paroit, qu'un bon génie peut ſe faire eſtimer par lui-méme, & qu'il n'a pas „ beſoin de ces miſérables ſecours, pour plaire & pour „ ſe faire admirer. On voit auſſi par-là, que le goût de „ la Nation n'eſt pas ſi corrompu, qu'une Piéce réguliére & chaſte ne puiſſe être non ſeulement ſouffertе, mais „ parfaitement bien reçue."

(5) Preface to *Prince Arthur*. Londres 1697 in-fol.

[*E*] *La derniére de ſes Piéces eſt celle qui a pour titre*, Le Monde.] Il dit dans l'*Epitre* dédicatoire à Rodolphe Comte de Montague, que le ſuccés de cette Piéce ſur le Théatre a ſurpaſſé ſon attente. „ Car elle n'étoit que peu ou „ point accommodée au goût, qui ſembla aujourd'hui avoir pris le deſſus. Les Caractéres, qu'on prétend tourner en ridicule dans la plapart de nos Comédies, „ ſont ſi extravagans & ſi groſſiérement ridicules, que ſelon mon petit avis, ils ſont plus propres à faire de la peine aux perſonnes d'un bon eſprit, qu'à les divertir: „ ce ſont des objets de charité, plutôt que de mépris; & „ qui au-lieu de nous faire rire, doivent ſouvent exciter notre compaſſion. Cette conſidération m'a fait naître „ le deſſein de produire ſur le Théatre quelques Caractéres, dont le ridicule n'eſt pas tant la ſuite d'une diſpoſition naturelle, qui eſt incorrigible, & par cela méme „ peu propre pour le Théatre, que l'effet d'un eſprit affecté, qui par cela méme qu'il eſt affecté, eſt faux. Comme il y a quelque difficulté à tracer un Caractére „ de cette eſpéce, il y a auſſi un peu de hazard dans ſa „ réuſſite ſur le Théatre. Car bien des gens viennent à la repréſentation d'une Piéce avec une ſi furieuſe envie „ de critiques, qu'ils laiſſent échapper leur cenſure, lors „ méme que la précipitation leur fait manquer leur but. „ C'eſt ce que j'ai eu occaſion de remarquer en derniers „ lieu: cette Piéce avoit déja été repréſentée deux ou „ trois jours, avant que quelques uns de ces Juges préciſ„ pités euſſent eu le temr de diſtinguer le Caractére du *bon* „ *Eſprit* d'avec l'*Eſprit faux*." Le Chevalier Steele lui adreſſa une *Epitre*, à l'occaſion de cette Comédie (6).

(4) Inſérée par Mr. Charles Gildon dans le *New Miſcellany of Original Poems on ſeveral occaſions* &c. Lond. 1701 in-8.

[*F*] *Mr. Congreve a revu la Traduction de l'Enéide de l'Virgile de Mr. Dryden.*] Mr. Dryden le dit, dans l'Epitre dédicatoire de cette Traduction au Marquis de Normanby (7). „ Mr. Congreve m'a fait la faveur de revoir „ l'*Enéide*, & de compares ma Traduction avec l'Origi„ nal. Je ne rougirai jamais d'avouer, que ce digne jeu„ ne homme m'a fait remarquer pluſieurs fautes, que j'ai „ tâché de corriger."

(7) The Works of Virgil, tranſlated into English Verſe, by Mr. Dryden Vol. II. p. 415. Lond. 1716 in-12.

[*G*] *Il a fait auſſi . . . . . un Opéra ſous le titre de Sémélé.*] Dans l'*Argument* qui ſert d'Introduction, il obſerve, qu'il n'a pas cru devoir s'attacher à la rime & à l'égalité des vers, dans cette partie du Dialogue deſtinée à la *Muſique parlante* ou au *Recitatif*. „ Car comme le *Récitatif* n'exige pas cette rigoureuſe obſervation du *Tems* „ & de la *Meſure*, que demondent les *Airs* & les *Sonates*, „ il n'eſt pas néceſſaire auſſi, qu'on obſerve dans les paroles que l'on compoſe pour cette ſorte de Muſique, la „ méme exactitude de nombres, de rime & de meſure, „ qu'on doit obſerver dans une *Ode* ou un *Sonnet*. Car „ ce qu'on appalle *Recitatif* en Muſique, n'eſt autre choſe qu'une manière de parler cadencée; c'eſt une eſpéce „ de Proſe en Muſique: ſa beauté conſiſte à approcher du „ ton naturel, & à donner au ſon naturel des mots, quelque choſe de plus pathétique."

[*H*] *Henriette Ducheſſe de Marlborough y a érigé un Monument.*] Voici l'Epitaphe qu'elle y a fait meture: *Mr.* Guillaume Congreve, *mort le* 19 *Janvier* 1728, *âge de* 56 *ans, a été enterré proche de ce lieu. Ce Monument a été dreſſé à ſon honneur par* Henriette *Ducheſſe de* Marlborough, *pour témoigner combien elle conſerve précieuſement le ſouvenir du bonheur, & de l'honneur qu'elle a trouvé dans l'amitié ſincére d'un ſi digne & ſi honnête homme; dont la Probité, la Candeur, & l'Eſprit, ont merité l'amour & l'eſtime de ſon Siecle, & dont les Ouvrages ſeront l'admiration des Siécles à venir.*

[*I*] *Nous donnerons ci-deſſous ſon Caractére, & celui de ſes Ouvrages.*] Le Chevalier Steele (8) obſerve, que ſon *grand diſcernement pour diſtinguer les divers Caracteres des hommes*, qu'il a fait paroitre dans ſes *Comedies*, faiſoit que *la bonne opinion qu'il avoit de quelqu'un, ſuffiſoit pour lui attirer l'eſtime des autres*: Qu'il s'eſt acquis une juſte réputation dans les diverſes parties de la Poeſie; & qu'on voit régner par-tout ce tour aiſé, agréable, & naturel, par lequel il brilloit plus que perſonne, dans les Chanſons & autres petites Piéces. „ Je ne puis m'empécher de citer „ ici, *dit le Chevalier*, votre inimitable *Doris*, qui ſurpaſſe pour la délicateſſe, la fine raillerie, & la ſatire „ polie, tout ce qu'on a dans ce genre dans quelque Langue que ce ſoit. Je ne puis quitter ma *Doris* favorite, „ ſans remarquer combien cette petite Piéce marque de „ connoiſſance du Monde. On y voit en *Doris* le caractére d'une femme libertine du bel air, & ſa ſatire y eſt „ parfaitement aſſortie: car les perſonnes du grand monde ſont rarement frappées du portrait de leurs vices, à „ moins qu'on n'en ſaſſe ſentir le ridicule." Le Chevalier Steele dit enſuite, que quelque eſtimé que notre Auteur ſoit pour ſes *excellens Ouvrages*, par leſquels il eſt la gloire de la Nation Angloiſe, il aime mieux cependant, en qualité d'homme qui a paſſé tant d'agréables momens avec lui, célébrer cet *eſprit complaiſant*, & *maître d'une imagination ſuive*, qui lui a mérité la rare louange d'homme d'eſprit *qui plaiſoit toujours*, & *qui n'offenſoit jamais*. Perſonne, aprés avoir paſſé une ſoirée avec lui, n'a pu ſe rappeller aucune expreſſion, aucun trait, qui lui fit quelque peine: „ ce qui, dans un homme capable de réuſſir „ en tout genre, eſt une qualité préférable aux plus brillantes ſaillies d'imagination, quoi qu'en puiſſent penſer „ les gens d'un caractére naturellement malin." Le méme Auteur s'exprime en ces termes, dans l'Epitre dédicatoire de la ſeconde Edition du *Tambour* de Mr. Addiſon, adreſſée à Mr. Congreve (9): „ Je me flatte que „ vous me pardonnerez d'avoir expoſé une affaire délica-

(8) Dans la Dédicace de ſes *Portrait Miſcellanies* &c. adreſſée à Mr. Congreve. La ſeconde Edition a paru a Lond. 1727 in-12.

(9) Lond. 1722 in-4.

„ te,

„ te, à un homme, qui a une ſupériorité reconnue ſur „ tous les autres, non ſeulement par le caractère des plus „ beaux talens, mais par la modération, la candeur & „ la bonté, avec leſquelles il en jouit, qui font que ces „ avantages ne ſont pas moins de plaiſir au reſte du mon- „ de, qu'à celui-là même qui les poſſède. Et puiſque la „ réputation conſiſte dans la bonna opinion que les gens „ ſages & vertueux ont de nous, vous ne devez pas me „ blâmer d'avoir tâché de repouſſer les coups qu'on a por- „ tés à ma réputation, en m'adreſſant à un homme que „ tous les gens ſages & vertueux aiment & reſpectent." Richardſon Pack dit (10), „ qu'il régne dans toutes ſes „ Comédies une plaiſanterie viva & peu commune, & qui „ eſt cependant en général un tableau naturel de ce qui „ ſe paſſe dans la vie. D'ailleurs il a relevé la Comédie, „ & rendu le Théatre, trop proſtitué à la populace, uti- „ le aux perſonnes de qualité. Et autant que ſes Pièces „ ſont divertiſſantes, autant ſont-elles rigoureuſement ſe- „ lon les Règles." Mr. Pope l'appelle (11) „ un des „ hommes les plus eſtimables, auſſi-bien qu'un des Ecri- „ vains les plus délicats de ſon Siècle & de ſon Pays." Mr. de Voltaire aſſure (12) „ qu'il eſt celui de tous les „ Anglois, qui a porté la plus loin la gloire du Théatre „ Comique. Il n'a fait que peu de Pièces, mais toutes „ ſont excellentes dans leur genre; les règles du Théatre „ y ſont rigoureuſement obſervées. Elles ſont pleines de „ Caractères nuancés avec une extrême fineſſe; on n'y en- „ ſuye pas la moindre mauvaiſe plaiſanterie: vous y vo- „ yez par-tout le langage des honnêtes-gens, avec des „ actions de fripon; ce qui prouve qu'il connoiſſoit bien „ ſon monde, & qu'il vivoit dans ce qu'on appelle la bon- „ ne compagnie *. Il étoit infirme, & à la fin de ſa vie, „ quand je l'ai connu (13). Mr. Congreve avoit un dé- „ faut, qui étoit d'avoir une idée trop baſſe de ſa pré- „ mière profeſſion (*celle d'Ecrivain*), quoiqu'il lui fût „ redevable de ſa réputation & de ſa fortune. Il parloit „ de ſes Ouvrages, comme de bagatelles qui étoient au- „ deſſous de lui; & il me fit entendre dans notre premiè- „ re converſation, que je ne devois le voir que ſur le „ pied d'un Gentilhomme, qui menoit una vie aiſée & „ ſimple. Je répondis, que s'il eût été aſſez malheureux „ de n'être qu'un Gentilhomme, je ne ſerois jamais venu „ pour le voir; & je fus extrêmement dégoûté d'une va- „ nité auſſi mal placée."

(10) *Eſſay on Study*, in his *Miſcellanies* p. 200.

(11) *Poſtſcript to his Tranſlation of the Iliad of Homer*, dated March 25. 1720.

(12) *Mélanges de Littérature & de Philoſophie*, ch. 22. *Orme, de Voltaire* Tom. IV. Amſt. 1749 in-8.

* Mr. de Voltaire a retranché ce qui lui a paru dans l'Edition dont je me ſers; cela le trouve dans ſes *Lettres ſur les Anglois*, Lett. 32.

(13) Mr. de Voltaire doit être venu en Angleterre en 1726, car dans ſon *Eſſai ſur la Poeſie Epique &c.* imprimé à Londres en 1727, il dit, qu'il n'avoit paſſé que 18 mois en Angleterre.

COTES (Roger), célèbre Mathématicien, & Profeſſeur d'Aſtronomie & de Phyſique Expérimentale de la Chaire de *Plume* à Cambridge, dans le XVIII. Siècle, étoit fils de Roger * Cotes, Recteur de Burbage dans le Comté de Leiceſter. Il eſt remarquable que ce Benéfice a été poſſédé pluſieurs années par Antoine Comte de Kent, aïeul du Duc de Kent d'aujourd'hui (*a*), duquel Mr. Cotes étoit parent très proche par ſa mère, fille du Major Farmer du même Comté (*b*). Il nâquit à Burbage le 10 Juillet 1682, & fit ſes prémières études dans l'Ecole de Leiceſter. A l'âge d'onze ou douze ans, il fit paroître une ſorte inclination pour les Mathématiques; que ſon oncle Mr. Jean Smith (*c*), Eccléſiaſtique du Comté de Lincoln, encouragea puiſſamment. Il goûta même tellement ſon génie, qu'il obtint de ſon père de l'avoir chez lui, pour travailler avec lui aux Mathématiques. On l'envoya enſuite à l'Ecole de S. Paul à Londres, où il eut ſucceſſivement pour Maitres le Dr. Thomas Gale & Mr. Jean Poſtlethwayte. Au milieu de ſes études ordinaires, il trouvoit le tems d'entretenir un commerce régulier avec ſon oncle, non ſeulement ſur les Mathématiques, mais ſur la Métaphyſique, la Philoſophie & la Théologie. Le 6 d'Avril 1699, âgé de dix-ſept ans, il entra en qualité de Penſionnaire dans le Collège de la Trinité à Cambridge; & à la S. Michel de 1705, il fut élu Membre de ce Collège. Il y eut ſous ſa conduite Antoine Comte de Harold, & Henri de Grey fils du Duc de Kent. Au mois de Janvier 170¼ il fut nommé Profeſſeur en Aſtronomie & en Phyſique Expérimentale, pour la Chaire fondée par le Dr. Thomas Plume, Archidiacre de Rocheſter, ſon mérite & ſon ſavoir aiant fait jetter les yeux ſur lui, pour la remplir le prémier (*d*). En 1706 il prit le degré de Maitre-ès-Arts; & en 1713 il entra dans les Ordres ſacrés (*e*). Les plus grands Hommes de ſon tems l'eſtimoient infiniment, pour la connoiſſance qu'il avoit de ce qu'il y a de plus profond dans les Mathématiques. Il publia en 1713 à Cambridge, à la ſollicitation du Dr. Bentley, une ſeconde Edition du Livre du Chevalier Newton, qui a pour titre, *Philoſophiæ Naturalis Principia Mathematica*, avec les Additions & les Corrections de l'Auteur; & il y mit une excellente Préface, où il fait un détail fort étendu de la Philoſophie introduite par ce Grand-Homme. Mr. Cotes avoit préparé pour le Public pluſieurs Ouvrages fort utiles, l'un deſquels a été publié à Cambridge in-4. en 1722, par ſon ſavant ſucceſſeur le Dr. Robert Smith, ſous le titre de *Harmonia Menſurarum, ſive Analyſis & Syntheſis per Rationum & Angulorum menſuras promotæ. Accedunt alia Opuſcula Mathematica. Per Roger. Cotes* [*A*]. On a auſſi de lui une *Deſcription du Météore qui a paru le 6 de Mars 171¾, dans une Lettre à*

* Dans l'Epitaphe du fils il eſt appellé *Robert*. Voy. Rem. [C]. Il y a ſans doute faute d'impreſſion dans l'un ou l'autre endroit. R. O. T.

(*a*) *Life of Dr. John Colet Dean of S. Paul's* by *Samuel Knight D. D.* p. 419. 420. Lond. 1724 in-8.

(*b*) Tiré de Mémoires communiqués par Mr. Robert Smith, Ecr. en Droit, & Profeſſeur de la Chaire de *Plume* à Cambridge.

(*c*) Père du Dr. Robert Smith nommé ci-deſſus.

(*d*) Tiré des Mém. du Dr. Smith, & Knight p. 410.

(*e*) Tiré des Mémoires du Dr. Smith.

[*A*] *Harmonia Menſurarum* &c.] Pour avoir le titre complet, il faut ajouter: *Editis & auxit* Robertus Smith, *Collegii S. Trinitatis apud Cantabrigienſes Socius, Aſtronomiæ & Experimentalis Philoſophiæ poſt* Coteſium *Profeſſor.* L'Epitre dédicatoire, adreſſée par le Dr. Smith à Richard Mead Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale, eſt datée du Collége de la Trinité à Cambridge, le 16 d'Avril 1722. L'Ouvrage eſt diviſé en trois Parties. La prémière eſt intitulée *Logometrie*, publiée d'abord par l'Auteur lui-même dans les *Tranſactions Philoſophiques* de l'année 1714, num. 338. Le principal deſſein de l'Auteur dans cette Partie (1) eſt de montrer, comment cette eſpèce de Problèmes, qui dans la Méthode ordinaire ſe réduiſent à la Quadrature de l'*Hyperbole* & de l'*Ellipſe*, peuvent être réduits aux meſures des Raiſons & des Angles, & ſe réſoudre enſuite plus aiſément par les Canons des Logarithmes, des Sinus & des Tangentes. Il définit les Meſures des Raiſons, *des Quantités, quelles qu'elles ſoient, dont les Grandeurs ſont analogues aux Grandeurs des Raiſons à meſurer.* Dans ce ſens, tout Canon de Logarithmes eſt un Syſtème de meſures numériques des Raiſons des Nombres abſolus à l'Unité. Les parties de l'Aſymptote de la Ligne Logiſtique, interceptée entre ſes Ordonnées, font un Syſtème de Lignes ou de Meſures des Raiſons de ces Ordonnées. Les Aires d'une Hyperbole, interceptées entre ſes Ordonnées à l'Aſymptota, font un Syſtème de meſures planes des Raiſons de ces Ordonnées. Et comme il peut y avoir une infinité de Syſtèmes de Meſures, ſelon les différentes eſpèces de Quantités qu'on emploie, comme des Nombres, le tems, les viteſſes & autres ſemblables, on ſelon que les Meſures de quelque Syſtème que ce ſoit peuvent croître ou diminuer dans toute proportion donnée; il peut dans une ſi grande variété naître beaucoup de confuſion, par rapport à l'eſpèce & aux grandeurs abſolues des Meſures particulières, qu'on peut avoir à examiner. Notre Auteur lève fort heureuſement cette difficulté, en montrant que la nature même du Sujet fournit la Meſure d'une certaine Raiſon immuable pour *Meſure* (*Modulus*) dans tous les Syſtèmes, par laquelle on peut déterminer l'Eſpèce & les Grandeurs abſolues de toutes les autres Meſures dans chaque Syſtème. La *prémière Propoſition* eſt (2): *Trouver la Meſure d'une Raiſon propoſée.* Il l'examine d'une manière ſi ſimple & ſi générale, qu'elle le conduit naturellement à la Notion & à la Définition d'une *Meſure* (*Modulus*); qui eſt une Quantité invariable dans chaque Syſtème, qui a la même proportion à l'Accroiſſement de la Meſure d'une Raiſon propoſée, que le Terme croiſſant de la Raiſon a à ſon propre Accroiſſement. Il fait voir enſuite, que la Meſure d'une Raiſon donnée eſt comme la *Meſure* (*Modulus*) du Syſtème dont elle eſt priſe; & que la *Meſure* dans chaque Syſtème eſt toujours égale à la Meſure d'une certaine Raiſon déterminée & immuable, qu'il appelle à cauſe de cela *Raiſon de Meſure* (*Ratio Modularis*). Il montre que cette Raiſon eſt exprimée par les Nombres ſuivans: 2,7182818 &c. à 1, ou par 1 à 0,3678794 &c. Enſorte que dans le Canon de Briges, le Logarithme de cette Raiſon eſt la *Meſure* (*Modulus*) de ce Syſtème; dans la Ligne Logiſtique, la Souſtangente donnée, eſt la *Meſure* du Syſtème; dans l'Hyperbole, le Parallélogramme, contenu par une Ordonnée à l'Aſymptote & par l'Abſciſſe du centre, ce Parallélogramme, dis-je, donné, eſt la *Meſure* de ce Syſtème; & dans les autres, la *Meſure* eſt toujours quelque Quantité remarquable. Dans la *ſeconde Propoſition* (3) il donne une méthode particulière & conciſe de calculer le Canon de Logarithmes de Briggs, avec des Règles pour trouver des Logarithmes & des Nombres intermédiaires, même au-delà de ce Canon. Dans la *troiſième Propoſition* (4), il bâtit tel Syſtème de Meſures que ce ſoit par un Canon de Logarithmes, non ſeulement lorſque la meſure de quelque Raiſon eſt donnée, mais auſſi ſans cela, en cherchant la *Meſure* du Syſtème par la Règle ſuſmentionnée. Dans les *quatrième* (5), *cinquième* (6), & *ſixième* (7) *Propoſitions*, il quarre l'Hyperbole, décrit la Ligne Logiſtique & équiangulaire Spirale, par un Canon de Logarithmes; & il explique divers uſages curieux de ces Propoſitions dans les *Scholies*. Prenons un exemple aiſé de la Méthode Logométrique, dans le Problème commun de déterminer la Denſité de l'Atmoſphère. Supposée la Gravité uniforme, tous le monde ſait, que ſi les Hauteurs

(1) Voy. l'Extrait de l'*Harmonia Menſurarum* &c. dans les *Tranſact. Philoſ.* num. 372. Vol. XXXII. p. 219. &c. pour les années 1722. 1721.

(c) P. 4 &c.

(2) P. 10 &c.

(3) P. 20. 22.

(4) P. 22.

(5) P. 22-25.

(6) P. 25-29.

(7) P. 29 & ſuiv.

à Robert Dannye, Dr. en Théologie, Recteur de Spofforth dans la Province d'York, publiée dans les *Tranſactions Philoſophiques*, Num. 365. Pour conſerver la mémoire des Connoiſſances dans leſquelles Mr. Cotes excelloit, nous donnerons ci-deſſous des Extraits de quelques Lettres originales de ce Mathématicien

ſont priſes dans quelque proportion Arithmétique, la Denſité de l'Air ſera à ces Hauteurs en Progreſſion Géométrique, c'eſt-à-dire que les Hauteurs ſont les Meſures des Raiſons des Denſités à ces Hauteurs & au-deſſous, & que la différence de deux Hauteurs quelconques eſt la Meſure de la Raiſon des Denſités à ces Hauteurs. Pour déterminer donc la Grandeur abſolue & réelle de ces Meſures, Mr. Cotes prouve *à priori*, que la *Meſure* (*Modulus*) du Syſtême eſt la Hauteur de l'Athmoſphère, réduite par-tout à la même Denſité qu'au-deſſous. La Meſure (*Modulus*) eſt donc donnée, comme aiant la même proportion à la Hauteur du Mercure dans le Baromètre, que la Gravité ſpécifique de l'Air; & par conſéquent tout le Syſtême eſt donné. Car puiſque dans tous les Syſtêmes les Meſures des mêmes Raiſons ſont analogues entre elles, le Logarithme de la Raiſon de la Denſité de l'Air dans deux Hauteurs quelconques, ſera la Meſure (*Modulus*) du Canon, comme la Différence de ces Hauteurs l'eſt à la ſuſdite Hauteur donnée de l'Athmoſphère égale par-tout. Il finit ſa *Logometrie* par une *Scholie générale* (8), contenant quantité de beaux Problèmes Logométriques & Trigonométriques; comme, de donner la longueur des Courbes, ſoit Géométrique, ſoit Méchanique; leurs Aires, & leurs Centres de Gravité; les Solides qui en proviennent, & les Surfaces de ces Solides. On y trouve auſſi pluſieurs Problèmes curieux de Phyſique, touchant l'Attraction des Corps, la Denſité & la Réſiſtance des Fluides, & les Paſſages des Planètes. Pluſieurs de ces Problèmes ſont expliqués de deux manières; l'une, par la meſure d'une Raiſon; & l'autre, par la meſure d'un Angle. La grande affinité & la belle *Harmonie* des *Meſures* dans ces cas, ont fait donner le titre au Livre. On définit les Meſures des Angles, de la même manière que celles des Raiſons: ce ſont des Quantités quelconques, dont les Grandeurs ſont analogues à la Grandeur des Angles. Telles peuvent être les Arcs ou Secteurs d'un Cercle quelconque; ou toute autre Quantité de Tems, de Vîteſſe, ou de Réſiſtance analogue aux Grandeurs des Angles. Chaque Syſtême de ces Meſures a auſſi ſa *Meſure* (*Modulus*) conforme aux Meſures du Syſtême, & qui peut être calculée par le Canon Trigonométrique des Sinus & des Tangentes, de la même manière que les Meſures des Raiſons par le Canon des Logarithmes; car la *Meſure* (*Modulus*) donnée dans chaque Syſtême, a la même proportion à la Meſure d'un Angle donné quelconque, que le Rayon d'un Cercle a à un Arc ſouſtendu à cet Angle; ou celle que ce nombre conſtant de degrés, 57,2957795130 a au nombre de Degrés de l'Angle ſuſdit. Enfin Mr. Cotes dit par rapport au tout (9): *Geometris integrum erit, ex adductis hactenus exemplis, de Methodo noſtrâ judicare; quam quidem, ſi probata fuerit, ulterius excolere pergens & excolendo latius promovebunt. Patet utique campus ampliſſimus, in quo vires ſuas experiri paterunt, præſertim ſi Logometriæ Trigonometriam inſuper adjungant, quibus mirum quandam affinitatem in ſe invicem eunctam intercedere notabam. Hiſce quidem Principiis haud facile crediderim generaliora dari poſſe, cum tota Mathеſis vix quicquam in univerſo ſuo ambitu complectatur, præter angulorum & rationum Theoriam. Neque ſané commodiora ſperabis, qui animadverſis effectionis facilitatem per ampliſſimas illas, omnibuſque ſuis numeris abſolutas, tum Logarithmorum, tum Sinuum & Tangentium Tabulas, quas anteceſſorum noſtrorum laudatiſſimæ ſolertiæ debemus acceptas. Ut vero tanti beneficii uberior nobis exſurgat fructus, id nunc expendendum reſtat, quibus artibus ad iſſiusmodi concluſiones rectiſſime perveniatur. In hunc finem* Theoremam *quadam, tum* Logometrica, *tum* Trigonometrica, *adjeciſſem, quæ parata ad uſum aſſervo; ni conſultius viſum eſſet, quum aliquis ſimilis ambagibus ea tradi non poſſent, inſalto potius preterire, atque aliis denuo inveſtigando relinquere.* On verra par un exemple ou deux, pourquoi l'Auteur croit que ſes Principes ſont ſi généraux. Dans le Problème dont nous avons déja parlé, il meſure la Raiſon de la Denſité de l'Air, dans une Hauteur quelconque, par la Hauteur elle-même, & il prend pour *Meſure* la Hauteur d'une Athmoſphère uniforme. De même encore, quand il compare les Vîteſſes acquiſes, & les Eſpaces parcourus dans des tems donnés, par un corps jetté en-haut ou en-bas, dans un Milieu qui réſiſte, avec une Vîteſſe quelconque, il montre que les Tems de la Deſcente, ajoutés aux Tems donnés, ſont les Meſures des Raiſons, à une *Meſure* de Tems donnée, dont les Termes ſont la Somme & la Différence de la dernière Vîteſſe, & des Vîteſſes préſentes acquiſes; que les Tems d'Aſcenſion, pris d'un Tems donné, ſont les Meſures des Angles, à une *Meſure* de Tems donnée, dont le Rayon eſt à leurs Tangentes en raiſon de la dernière Vîteſſe, aux Vîteſſes préſentes; & enfin, que les Eſpaces parcourus dans la Deſcente ou dans l'Aſcenſion, ſont les Meſures des Raiſons à la *Meſure* donnée de l'Eſpace, dont les termes ſont l'accélération abſolue ou le retardement des Forces qui proviennent de la Gravité & de la Réſiſtance, priſes enſemble au commencement & à la fin de ces Eſpaces. Cette idée générale ſuffit pour éclaircir ce que nous allons dire; c'eſt que puiſque les Grandeurs de Raiſons (auſſi-bien que celles de Figures) peuvent s'expliquer par des Quantités quelconques, le Mathématicien eſt toujours libre de choiſir à cet égard ce qui convient le mieux à ſon but; & telles ſont ſans contredit celles qu'il a en main ſelon les conditions du Problème. Rien ne l'empêche de repréſenter ces Quantités par une Hyperbole, ou par quelque autre Syſtême Logométrique, lorſque le Syſtême même qui ſe préſente dans chaque Problème particulier, ne lui offre rien de plus ſimple par rapport à ſon deſſein. On en peut dire autant des Syſtêmes de Meſures Angulaires, au-lieu de recourir ſans ceſſe aux Aires Elliptiques ou Circulaires. A l'égard de l'avantage qu'il y a à calculer ſelon la Méthode de Ms. Cotes, il montre que les Meſures des Raiſons ou des Angles quelconques ſe calculent toujours d'une manière uniforme, en prenant des Tables le Logarithme de la Raiſon, ou le nombre de Degrés d'un Angle, & en trouvant enſuite une quatrième Quantité proportionelle aux trois Quantités données: cette quatrième Quantité eſt la Meſure qu'on cherche. On peut faire, par la même Opération enſeignée dans la *quatrième Propoſition* de notre Auteur, l'Equation de la plus ſimple Aire Hyperbolique: mais la plus ſimple Aire Elliptique demande quelque choſe de plus. Les plus complexes des deux eſpèces (qui ſe préſentent généralement) demandent quelque travail de plus pour les réduire aux plus ſimples: il y a beaucoup plus de peine, & cela ne répond pas au but de la Géométrie, d'en faire l'Equation par des Séries infinies. Après tout, pourquoi les Problèmes doivent-ils toujours être conſtruits par des Aires Coniques, à moins que ce ne ſoit pour plaire à l'imagination & pour l'aider? Le but de la Géométrie Théorétique eſt fort différent de celui de la Géométrie Problématique: la première conſiſte à découvrir & à contempler les Propriétés & les Rélations des Figures, pour l'amour de la Vérité ſeule: mais le but de la dernière eſt d'exécuter une choſe propoſée; & moins la prémière y entre, & mieux il en eſt. La *ſeconde Partie* de l'*Harmonia Menſurarum* de notre Auteur contient, *Theoremata tum Logometrica, tum Trigonometrica, quæ datorum Fluxionum Fluentes exhibent per Menſuras. Aſſiciuntur Theoremata de Continuatione Formarum & Fluentium ad infinitum.* La *troiſième Partie* contient, *Problematum Analyſis & Conſtructio per Formas præcedentes.* Ces deux dernières Parties ont été publiées après la mort de Mr. Cotes par le Dr. Smith, qui y a ajouté: *Theoremata tum Logometrica, tum Trigonometrica, datarum Fluxionum Fluentes exhibentia, per methodum menſurarum ulteriùs extenſam. Operis materiam a Rogero Cotesio acceptit, Opus ipſum compoſuit Robertus Smith.* Le prémier Traité des *Pièces diverſes* a pour titre: *Æſtimatio Errorum in mixta Mathеſi, per Variationes Partium Trianguli Plani & Sphærici.* On y détermine en vingt-huit Théorèmes, les Proportions entre les moindres variations qui arrivent en même tems dans les Côtés & dans les Angles des Triangles planes & ſphériques, pourvu qu'il y en ait ſeulement deux qui ne varient point. Un exemple en fera connoître le grand uſage dans l'Aſtronomie. On détermine ſouvent l'heure du jour ou de la nuit, par la Hauteur d'une Etoile. On propoſe de trouver l'erreur qu'il peut y avoir pour le tems, provenant de quelque erreur donnée en prenant la Hauteur. En appliquant le vingt-deuxième Théorème (10) au Triangle formé par les Complémens de la Hauteur & de la Déclinaiſon de l'Etoile, & par le Complément de l'Elévation du Pole, Mr. Cotes fait voir, que la Variation de l'Angle au Pole, & par conſéquent l'Erreur pour le Tems, ſera en raiſon directe de l'Erreur pour la Hauteur, en raiſon inverſe des Sinus du Complément de l'Elévation du Pole, & en raiſon inverſe du Sinus de l'Azimuth de l'Etoile du Méridien. Et par conſéquent, ſi l'Erreur pour la Hauteur eſt donnée, ſous une Elévation du Pole donnée, l'Erreur du Tems ſera en raiſon réciproque du Sinus de l'Azimuth formé par le Méridien & le point Vertical où ſe trouve l'Etoile. Cette Erreur ſera égale, quelle que ſoit la Hauteur de l'Etoile dans le même Vertical; & elle ſera moindre, quand le Vertical ſera à Angles droits avec le Méridien; mais elle ſera abſolument au moindre dégré dans le même cas, ſi l'Obſervateur ſe trouve ſous l'Equateur. Alors, ſi l'Erreur dans la Hauteur eſt d'une minute, l'Erreur pour le tems ſera de quatre ſecondes. Si l'Obſervateur s'éloigne de l'Equateur vers l'un ou l'autre Pole, l'Erreur augmentera en proportion du Rayon du Sinus, complément de la Latitude; enſorte qu'à la Latitude de 45 Degrés elle ſera de $5\frac{1}{2}$ ſecondes, & à la Latitude de 50 & de 55 Degrés elle ſera de $6\frac{1}{8}$ & de $6\frac{1}{16}$ ſecondes reſpectivement. Si l'Etoile eſt dans quelque autre Vertical, oblique au Méridien, l'Erreur augmentera dans la proportion du Rayon au Sinus de cet Angle oblique. Enfin ſi l'Erreur pour la Hauteur eſt de plus ou de moins d'une minute, l'Erreur par rapport au Tems ſera plus ou moins conſidérable dans la même proportion. On peut calculer de la même manière les Erreurs dans les autres cas, qui naiſſent de l'inexactitude des Obſervations; & déterminer auſſi les occaſions favorables aux Obſervations. Le *ſecond* Traité eſt *De Methodo Differentiali Newtoniana.* Cet Ecrit aiant été dreſſé avant que celui de Mr. Newton ſur ce ſujet eût paru, on y trouve des idées un peu différentes des ſiennes. Le *troiſième* Traité a pour titre: *Canonotechnia, ſive Conſtructio Tabularum per Differentias.* Il conſiſte en dix Propoſitions, qui

(8) P. 22. & Suiv.

(9) P. 55. 56.

(10) P. 57.

ticien au ſavant Mr. Guillaume Jones, Ecuyer & Membre de la Société Royale [*B*]. Mr. Cotes a vécu trop peu pour pouſſer ſes Découvertes, étant mort le 5 Juin 1716 à la fleur de ſon âge, au grand regret de tous ceux qui aiment les Mathématiques. Il eſt enterré dans la Chapelle du Collége de

qui ſont admirables pour calculer promptement & ſans peine tous les Termes *interpédiats*, de toutes les eſpéces. Voici la dernière Propoſition, qui contient la Solution de tout le deſſein (11): *Datis Seriei cujuscunque Terminis æquidiſtantibus, quorum intervallis ſecunda ſunt in æquales quotlibetcunque partes, propoſitum ſit invenire terminos interjerendos.* On trouve à la fin du Livre trois petits Traités: *De Deſcenſu Gravium*: *De Motu Pendulorum in Cycloide*: *De Motu Proſectilium*; tous trois d'un tour aiſé & naturel. L'Editeur a joint quelques Notes au Traité de l'*Harmonia Menſurarum*. Il nous apprend (12), que Mr. Cotes étoit fort jeune quand il compoſa les trois dernier Traités dont on vient de parler; & qu'il en a laiſſé divers autres: *Compendium Arithmeticæ*: *Reſolutio Æquationum*: *Problema Dioptricum univerſale*: & *De Natura Curvarum*, que Mr. Smith nous apprend qu'il a deſſein de donner tous au Public. Mr. Cotes avoit auſſi compoſé un beau Cours de Leçons ſur la Philoſophie Expérimentale, & il ſa propoſoit de perfectionner l'Aſtronomia Pratique, ayant rendu les Tables de Flamſtead & de Caſſini plus commodes pour calculer les mouvemens du Soleil & de ſes Satellites, & commencé à en dreſſer de nouvelles pour la Théorie Newtonienne de la Lune.

[*B*] *Nous donnerons des Extraits de quelques Lettres originales de ce Mathématicien au ſavans Mr. Guillaume Jones, Ecuyer, & Membre de la Société Royale.*]

Le 15 Février 1711.

„ MONSIEUR,

„ J'ai reçu hier votre beau & agréable préſent (13), avec votre obligeante Lettre. Je vous fais mes ſincéres remercimens pour l'un & l'autre. N'aiant point ouï parler du votre Livre avant que de le voir, je l'ai reçu avec le ſurcroit de plaiſir que donne la ſurpriſe. Vous avez rendu un grand ſervice à cette partie du Public qui aime les Mathématiques, d'avoir raſſemblé en un Volume ces Traités également curieux & utiles, qui étoient auparavant trop diſperſés; mais ſur-tout par la publication de l'*Analyſis per Æquationes infinitas*, & de la *Methodus Differentialis*. Je ſouhaite avec ardeur, qu'il ne ſe perde rien du Chevalier Newton. J'eſpéra que vous travaillerez, quand vous en aurez l'occaſion, à le perſuader de publier d'autres Pièces; car ja ne doute pas qu'il n'ait encore quantité d'excellentes choſes en réſerve. Il y a environ un an & demi, qu'étant à Londres, je dis à Mr. Ralphſon, que vous aviez entre les mains quelques Pièces du Chevalier Newton, qui avoient été communiquées il y a longtems à Mr. Collins. Je penſois qu'elles pouvoient être rélatives à l'Hiſtoire de la Méthode des Fluxions, qu'il avoit deſſein d'écrire. J'ai appris depuis, que vous les lui avez communiquées, & qu'il n'a pas cru qu'elles puſſent lui être d'uſage; ce dont je m'étonne fort à préſent, ſi ſon intention a été de rendre juſtice au Chevalier Newton. Et ſi ce n'étoit pas là ſon deſſein, je compte que votre Préface a déja ſuffiſamment ruiné toutes ſes batteries. Nous ſommes à préſent arrêtés pour l'Edition des *Principes* du Chevalier; il a deſſein de faire encora quelques Expériences, avant que nous allions plus loin. Le prémier Livre, & les prémiéres Sections du ſecond, ſont achevées d'imprimer. Le Papier ci-joint (14) eſt ce que j'ai fait il y a trois ans, pour l'uſage de mes Auditeurs dans nos Ecoles en 1709. Je vous l'envoie, non ſeulement parce que cela regarda la *Méthode Différentielle*, mais comme une petite marque de ma reconnoiſſance, de cet excellent Traité & des autres que j'ai reçus de vous, & comme une preuva de la ſincére & tendra amitié que j'ai pour vous. Je ſuis &c."

„ Du Collége de la Trinité à Cambridge."

Cambridge le 30 Septembre 1711.

„ MONSIEUR,

„ Je vous remercie de votra Lettre, & du ſoin que vous avez pris de m'informer de l'état préſent des Mathématiques à Londres. Je ſerai bien aiſe de voir le Traité *des Jeux de Hazard* de Mr. *de Moivre*, quand il paroîtra. Ce qui vient de lui, eſt toujours exact & curieux. Nous n'avons rien, que ja ſache, à Cambridge en manuſcrit du Chevalier Newton, ſinon la prémiére Ebauche de ſes *Principes*, telle qu'il s'en ſervoit dans ſes Leçons; ſes *Leçons d'Algébre*, qui ſont imprimées; & ſes *Leçons d'Optique*, dont la plus grande partie ſa trouve dans ſon Livre imprimé, mais fort perfectionnées. Ja vous ſuis fort obligé de l'offre que vous me faites, de faire part au Public de ce que ja vous ai envoyé; mais je ne crois pas qu'il ſoit d'une aſſez grande utilité pour mériter l'impreſſion, après la *Méthode Différentielle* du Chevalier Newton. La lecture de cet excellent Traité m'a donné occaſion d'examines de nouveau la matière. Comme mon deſſein ſe rapporte principalement à la Conſtruction des Tables, j'ai trouvé & examiné pluſieurs „ Méthodes différentes, qu'on peut employer. Mais aufin j'en ai choiſi una, qui m'a paru la plus ſimple, & la plus propre de toutes celles qui ſe ſont préſentées à mon eſprit. L'Expoſé de cette Méthode peut ſervir de ſeconde Partie à la Pièce que je vous ai envoyée ci-devant, ſi vous, & les Mathématiciens de vos Amis, jugez qua cela vaille la peine d'être imprimé. Je ne l'ai pas encore miſe ſur le papier; ſans cela, ja vous l'envoierois avec cette Lettra. Voici ce que je puis vous en dira en peu de mots (15). Elle reſſemble, à quelques égards, à la Méthode du Chevalier Newton dans la Propoſ. III. de ſa *Method. Differens.* Mais en même tems elle a un rapport plus particulier avec la Méthode de Mr. Brigge, dans la Ch. 13. de ſon *Arithmetica Logarithmica*, Edit. de Londres. Le Dr. Gregory, Lib. V. Propoſ. XXV. de ſon *Aſtronomie*, renvoia ſon Lecteur à un Livra de Gabriel Monton, *De Obſervationibus Diametrorum Solis & Lunæ apparentium.* Quoique je ne faſſe pas grand fonds ſur la recommandation du Docteur, je ſerois bien aiſe de voir ce Livre, ou de ſavoir en quoi conſiſte ſa Méthode. Si vous pouvez me ſatisfaire à cet égard, je vous en aurai beaucoup d'obligation. Ja l'ai fait demander à mon Libreira à Londres, mais il n'a pas me le faira avoir. Je ſouhaite fort de voir l'Edition des *Principes* finie: mais ja ne compte pourtant pas pour perdu, la tems qui ſe paſſe à attendra les Corrections & les Additions du Chevalier, pour perfectionner un ſi excellent Ouvrage; d'autant plus, qu'il y a de l'apparence qua c'eſt la dernière fois qu'il s'en mêlera lui-même. Je ſens fort bien que ſes autres affaires ne lui laiſſent guéres de tems pour ces ſortes de choſes; & c'eſt ce qui fait que je ne le preſſe pas autant que je ſerois ſans cela: ja ſuis très content d'attendre ſa commodité. Je ſuis &c."

Cambridge le 11 Novembre 1711.

„ MON CHER MONSIEUR,

„ J'ai reçu la Livre de *Monton*, & je vous rends graces du plaiſir que vous m'avez fait de me l'envoyer. J'ai examiné ce qui regarde ſa Méthode d'*interpoler*, mais je n'y trouva rien, qui m'oblige à faire le moindre changement. Ja vous demande pardon, de ne vous avoir pas encore envoyé mon ſecond Mémoira: je l'avois fini, avant que de recevoir votre dernière Lettre avec la Livre; mais je n'ai pas encore eu le tems de le mettre au net. Je me propoſe de vous l'envoyer avec un autra ſur les *Logarithmes* (16), qui joint avec les autres, pourra remplir un Cahier des *Tranſactions*, ſi vous croyez, quand vous les aurez lus, qu'ils puiſſent être de quelque uſage. La Diſpute touchant la Philoſophie du Chevalier Newton eſt une nouvelle, dont je n'avois pas encore entendu parler. Je penſe que cette Philoſophie n'a pas beſoin de défenſa, ſur tout lorſque ce ſont des Cartéſiens qui l'attaquent. Un certain Mr. Green, Membre de *Clare-Hall* dans notre Univerſité, ſemble avoir à peu près le même deſſein que ces Affaillans Allemands & François, dont vous parlez. Son Livre (17) eſt à préſent ſous preſſe, & preſque achevé d'imprimer. On m'a dit qu'il veut y ajouter un *Appendix*, dans lequel il entreprend la Quadrature du Cercle. *Ex pede Herculem.* Je n'ai pas beſoin de vous en dire davantage ſur ce ſujet. Ja ſuis &c."

Cambridge le 5 Mai 1716.

MON CHER MONSIEUR,

„ Je ſais bien obligé au Dr. Taylor, d'avoir donné une idée ſi avantageuſe de mes Tables; & votre Lettre m'encouragea à vous rendre compte de la principala partie de cet Ouvrage, dont ja n'ai point informé le Docteur, à cauſe de la brièveté de ſon ſéjour ici. Je vous diral donc que les Géomètres n'ont pas porté auſſi loin qu'elle peut l'être, la Méthode inverſe des Fluxions par les Aires Coniques, on par les Meſures des Raiſons & des Angles. Il y a encore un vaſte champ d'une étude infinie, où j'ai eu le bonheur da tronver une entrée. Pour ne vous pas tenir plus longtems en ſuſpene, je vous dirai que j'ai trouvé une belle Méthode générale, par les Meſures des Angles & des Raiſons, pour les Fluentes d'une Quantité quelconque, qui peut s'exprimer ainſi $\frac{a}{b-fz^n}^{\frac{\theta}{n}-1}$, où d, a, f, ſont des Quantités fixes, z la Quantité variable, n un Index quelconque, θ tout Nombre entier affirmatif ou négatif, $\frac{\theta}{n}$ une Fraction quelconque. Les Fluentes de cette Forme, qu'on a juſqu'à préſent conſidérées, ſont $\frac{dza}{b-fz^n}$, $\frac{dza}{b-fz^n}$. Vous vous ſouvenez bien que ce ſont-là les deux prémiéres du Chevalier Newton, &

(11) P. 64.

(12) Dans la Preface au devant de ce Traité.

(13) *Analyſin per Quadraturas Serierum, Fluxionesque Diſſertatio, cum numerationum Laurentianarum ſerii ordinis, publiſhed by Mr Jones, Lond. 1711 in-4.*

(14) *De Newtoniana Methodo interpolandi*, publié depuis par la Dr Smith, parmi les Additions de l'*Harmonia Menſurarum.*

(15) Cette Piéce a été auſſi publiée par le Dr. Smith.

(16) Inſéré dans les *Tranſact. Philoſoph.* num. 340 ann. 1714.

(17) Ce Livre a paru à Cambridge en 1712 in-8. ſous ce Titre: *Les Principes de la Phyſique, où l'on montre l'inſuffiſance des Syſtémes d'aujourd'hui pour nous donner une juſte idée de cette Science; & la néceſſité de quelques nouveaux Principes, pour nous donner une juſte & vraie connoiſſance de la Nature.* Par Robert Green Maître-ès-Arts (en Anglois). Avec un Traité Latin intitulé, *Geometrum Solidorum ſive materie, ſua de variâ Compoſitione &c.*

de la Trinité à Cambridge : il y a ſur ſon Tombeau une Epitaphe, compoſée par le Dr. Richard Bentley [C], Principal du même Collége, qui eſtimoit infiniment Mr. Cotes.

„ toutes ſes autres s'en déduiſent aiſément. Et comme „ ſes Formes *irrationelles* de l'Eſpèce quarrée ſont déri- „ vées des *rationelles* ; de même je déduis de ma Forme „ rationelle générale, les irrationelles de de toute eſpè- „ ce. Par exemple, ſi $\frac{b}{n}$ repréſente une Fraction affir- „ mative ou négative, la Fluente de toute Quantité de „ cette Forme $dzz\,\overline{x^{\theta}+fz^{\eta}}^{\frac{b}{n}-1}$, ou de celle-ci „ $dzz\,\overline{\frac{x^{\theta}+fz^{\eta}}{g+hz^{\eta}}}^{\frac{b}{n}}$ & ainſi de quelques autres, dé- „ pend des Meſures des Raiſons & des Angles. Mr. Leib- „ nitz a entrepris fort témérairement, dans les Actes de „ Leipſic de 1702. p. 218. 219. de démontrer que la Fluente „ de $\frac{a}{x^{\theta}+a^{\theta}}$ ne peut s'exprimer par des meſures de „ Raiſons & d'Angles ; & il ſe vante à cette occaſion, à „ ſon ordinaire, d'avoir déterminé par ſa Démonſtration „ une Queſtion de la dernière importance. Il continue „ enſuite : comme la Fluente de $\frac{a}{x+a}$ dépend de la Me- „ ſure d'une Raiſon, & la Fluente de $\frac{a}{zz+aa}$ de la Me- „ ſure d'un Angle ; il a ſouvent témoigné ſouhaiter, que „ la Progreſſion pût être continuée, & que ſi elle l'étoit, „ on déterminât à quel Problème les Fluentes de $\frac{a}{x^4+a^4}$ „ $\frac{a}{x^3+a^3}$ &c. pourroient ſe rapporter. J'ai ſatisfait à „ ſon deſir par ma Solution générale, qui contient un „ nombre infini de pareilles Progreſſions. Je puis aller „ plus loin encore, & lui montrer comment on peut „ trouver par les Meſures des Raiſons & des Angles, ſans „ aucune exception ni limitation, la Fluente de cette „ Quantité générale $dzz\,\overline{a+\frac{b}{n}x^{\theta}+\frac{c}{n}x^{2\theta}+\frac{d}{n}x^{3\theta}}^{\frac{b}{n}-1}$, ou même de cel- „ le-ci $dzz\,\overline{\frac{a+fx^{\theta}+gx^{2\theta}}{b+kx^{\theta}+lx^{2\theta}+mx^{3\theta}}}^{\frac{b}{n}}$ dans laquelle θ repréſente „ comme ci-devant le nombre entier quelconque, & le „ Dénominateur n de la Fraction $\frac{b}{n}$ repréſente un nom- „ bre quelconque dans la Suite de 2. 4. 8. 16. 32. &c. „ tout nombre entier étant marqué par ſon Numérateur b. „ En vérité, je panche preſque à croire que la grande „ queſtion de Leibnitz doit être décidée d'une manière „ tout oppoſée, & qu'il ſe trouvera à la fin que la Fluen- „ te de toute Fluxion rationelle dépend des Meſures des „ Raiſons & des Angles, excepté celles des Termes infi- „ nil &c."

[C] *Il y a ſur ſon Tombeau une Epitaphe, compoſée par le Dr. Richard Bentley.*] La voici. *H. S. E.* Rogerus Robert filius Cotes, *Collegii hujus* S. Trinitatis *Socius, Aſtronomiæ & Experimentalis Philoſophiæ Profeſſor* Plumianus ; *qui immaturâ morte præreptus pauca quidem ingenii ſui pignora reliquit, ſed egregia, ſed admiranda, ex inacceſſis Matheſeos penetralibus felici ſolertiâ tum primum eruta. Poſt magnum illum* Newtonum, *Societatis hujus ſpes altera & decus gemellum. Cui ad ſummam doctrinæ laudem omnes morum virtutumque dotes in cumulum acceſſerunt, eò magis ſpectabiles, amabiliſque, quod in formoſo corpore graviores venirent. Natus* Burbagii *in Agro* Leiceſtrienſi *Jul.* X. 1682. *Obiit Jun.* V. 1716.

COWLEY (Abraham), un des plus fameux Poëtes Anglois du XVII. Siècle, nâquit dans le *Fleetſtreet* proche de l'*Allée de la Chancellerie* à Londres, en 1618. Son père, qui étoit Epicier, étant mort avant que notre Poëte vînt au monde, ſa mère trouva moyen par ſes ſollicitations & par ſes Amis de lui faire avoir la place d'Ecolier du Roi à Weſtminſter (*a*). Il conçut du goût pour la Poëſie par la lecture des Ouvrages de Spenſer, qui lui tombérent par hazard entre les mains, lorſqu'il commençoit à pouvoir lire [*A*]. Cette inclination ſe fortifia à tel point, qu'à l'âge de treize ans il fit diverſes Poëſies, dont il parut un Recueil en 1633, lorſqu'il n'avoit que quinze ans [*B*]. Pendant qu'il fut à l'Ecole, il avoit la mémoire ſi mauvaiſe, que ſes Maitres ne purent jamais lui faire retenir les Régles de la Grammaire : mais il ſuppléoit à cela en liſant les Ouvrages mêmes dont ces Régles ſont tirées, ce qui eſt certainement la meilleure méthode, quoique beaucoup plus difficile ; & il en retira dans la ſuite cet avantage, qu'aiant appris les Langues Grecque & Latine, comme la ſienne propre, non par les Régles, mais par l'Uſage, il s'en ſervoit non en Savant, mais comme ſi elles lui avoient été naturelles. Il alla enſuite à Cambridge continuer ſes études dans le Collége de la Trinité, dont il fut élu Ecolier en 1636 (*b*), & où il fit de grands progrès, faiſant voir qu'il réuniſſoit deux choſes qui ſe rencontrent rarement, un eſprit mûr de bonne heure, & ſolide (*c*). Tout ce qu'il fit, fut reçu dans l'Univerſité avec applaudiſſement ; & l'on diſoit, qu'il méritoit de paroître non ſeulement dans la pouſſiére de l'Ecole, mais ſur le Théatre le plus brillant du Monde. En 1638 il publia une Paſtorale, intitulée *L'Enigme de l'Amour* [*C*] ; & une Comédie Latine, ſous le titre de *Naufragium*

(*a*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 220. Th. Pope Blount *Remarks upon Poetry with Characters and Cenſures of the moſt conſiderable Poets &c.* p. 98. of the *Characts. and Cenſures*, Lond. 1694 in-4.

(*b*) Wood & Blount *ubi ſupra.*

(*c*) Sprat *in his Life prefixed to his Works.*

[*A*] *Il conçut du goût pour la Poëſie par la lecture des Ouvrages de Spenſer &c.*] Il nous apprend cette circonſtance dans ſon *Eſſai ſur lui-même*, où il dit : „ Je crois pouvoir „ rapporter le petit hazard qui me remplit d'abord la tête „ du ſon des vers, au point qu'il n'a ceſſé depuis d'y ré- „ ſonner. Je me ſouviens que lorſque je commençois à „ lire, & à prendre quelque plaiſir à la lecture, il y a- „ voit ordinairement dans la Salle de ma mère (je ne „ ſai par quel hazard, puiſqu'elle ne liſoit jamais que „ des Livres de dévotion) il y avoit, dis-je, les Oeuvres „ de *Spenſer*. Il m'arriva de tomber ſur ce Livre, & je „ pris beaucoup de plaiſir à ces Hiſtoires de Chevaliers, „ de Géans, de Monſtres &c. que j'y trouvois (quoique „ je n'y compriſſe pas grand' choſe) ; & inſenſiblement, „ au ſon des rimes & à la cadence des nombres : tellement „ que je l'avois le tout entier, je crois, avant l'âge de dou- „ ze ans, & que j'étois devenu Poëte ſans le ſavoir."

[*B*] *A l'âge de treize ans il fit diverſes Poëſies, dont il parut un Recueil en 1633, lorſqu'il n'avoit que 15 ans.*] Le Dr. Sprat s'eſt trompé dans ſa Vie (1), en aſſurant que ce Recueil parut lorſque Cowley n'avoit que treize ans, puiſque ce Poëte étoit né en 1618, & que le Recueil fut imprimé à Londres en 1633 in-4. ſous le titre de *Fleurs Poëtiques*. Il contenoit *Antoine & Méduë*, & *l'Hiſtoire tragique de Pyrame & de Thisbe*. La prémiére Pièce eſt dédiée au Dr. Jean Williams Evêque de Lincoln, & la ſeconde à Mr. Osbaldeſton, Régent de l'Ecole de Weſtminſter. On voit au devant de l'une & de l'autre ſon Portrait avec ſon âge au haut, ſavoir 13 ans ; ce qui eſt une faute, comme le remarque Mr. Wood (2). On y trouve auſſi des Vers de ſes Compagnons d'Ecole, à ſa louange. A la fin il y a deux Elégies, l'une ſur Dudley Lord Carleton, & l'autre ſur ſon parent Richard Clerk do Lincolns-Inn ; & un *Songe ſur les Champs Elyſées*. Le Dr. Sprat dit (3), qu'il y a dans ces Poëſies bien des traits *dignes de la force & de la vigueur d'un Eſprit mûr*. Mr. Cowley, dans ſon *Eſſai ſur lui-même*, nous donne quelques Strophes d'une Ode, imprimée dans ce Recueil, & compoſée à l'âge de treize ans, dont le commencement, *dit-il*, ſent l'enfance ; mais pour ce qui eſt du morceau que je rapporte ici, (s'il étoit un peu corrigé) je n'aurois pas honte de l'avouer à préſent. „ Accorde-moi aſſez de biens „ pour être au-deſſus du mépris, ſans qu'ils m'expoſent à „ l'envie. J'ambitionne auſſi une meſure de gloire, non „ de celle que procurent des actions éclatantes, mais de „ celle dont la Vertu eſt la ſource. Il vaut mieux être „ inconnu, que d'être fameux par de mauvais endroits. „ . . . . . Je deſire auſſi des Amis, non en grand nom- „ bre, mais choiſis. Que les Livres, & non les affaires, „ m'occupent agréablement le jour ; & que la nuit ſe paſ- „ ſe dans un ſommeil tranquille, & auſſi profond que la „ mort même. Une Maiſon, qui ſoit plutôt une Cabane „ qu'un Palais ; propre à me loger commodément, & non „ à briller par ſa magnificence. Un Jardin orné par les „ mains de la Nature, & où l'Art n'ait point de part, „ m'offrirs des plaiſirs qu'Horace même envieruit dans ſa „ Campagne de *Sabine*. C'eſt ainſi que je doubleral le „ tems paſſager de ma vie ; car c'eſt vivre deux fois, que „ de vivre bien. Au milieu de ces vrais plaiſirs, de ces „ agrémens naturels, de cette heureuſe condition, je ne „ craindrai ni ne deſirerai la mort ; mais je dirai hardi- „ ment chaque nuit : Que le Soleil m'éclaire de ſes ra- „ yons, ou qu'il s'obſcurciſſe d'un nuage éternel pour moi, „ j'ai vécu dans l'innocence, & c'eſt aſſez."

(2) A la tête de ſes *Oeuvres.*

(3) *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 220.

(4) *Account of the Engliſh Dramatic Poets* p. 59. Oxford 1691.

[*C*] *En 1638 il publia une Paſtorale intitulée* L'Enigme de l'Amour.] Il la compoſa pendant qu'il étoit dans l'Ecole de Weſtminſter. Elle eſt dédiée au Chevalier Kenelm Digby, & imprimée à Londres en 1638. Mr. Gérard Langbaine dit (4), que cette Pièce avoit d'abord paru avec ſes *Fleurs Poëtiques* à Londres en 1633 in-4. & enſuite dans le ſecond Volume de ſes Oeuvrés in-fol. à Londres en 1681. „ Si l'on examine, *continue-t-il*, cette „ Pièce en faiſant attention à l'âge que l'Auteur avoit a- „ lors, on avouera certainement qu'elle eſt un modèle ; „ ou du moins qu'elle n'a pas beſoin d'autre excuſe, que „ celle que l'Auteur fait à ſon Patron dans l'Epitre Dédi-

„ ca-

fragium joculare [D]. Avant l'âge de vingt ans, il projetta pluſieurs de ſes meilleurs Ouvrages, qu'il n'acheva que longtems après (*d*). Il prit le degré de Maître-ès-Arts, & au commencement de l'année 1643 il fut chaſſé avec pluſieurs autres de ſon Collège, & obligé de quitter l'Univerſité. Il ſe retira à Oxford, où il entra dans le Collège de S. Jean (*e*); & la meme année il publia, ſous le nom d'un *Ecolier d'Oxford*, une Satire qui a pour titre, *Le Puritain & le Papiſte* [E]. Il continua ſes études avec ſuccès dans le Collège de S. Jean; & en même tems il fit ſon devoir à la Guerre, en ſuivant le Roi en diverſes expéditions: ce qui joint à ſon rare mérite, lui acquit l'eſtime & la bienveillance des principales perſonnes de la Cour & de la Robe, que le ſort de la Guerre avoit raſſemblées, & particuliérement celle de Mylord Falkland Secrétaire d'Etat (*f*). Il quitta Oxford peu de tems avant que cette Ville ſe rendît aux Parlementaires, & alla à Paris, où il entra chez Henri Lord Jermyn, depuis Comte de S. Albans [F], qui avoit beaucoup d'eſtime pour lui. Ce Seigneur le fit nommer à la Maîtriſe de la Savoye: „ mais, *dit Mr. Wood* (*g*), quoiqu'elle eût été accordée à ſon grand mérite par les deux Charles, cependant certaines perſonnes, ennemies des Muſes, la lui firent perdre." Il fut abſent de ſa Patrie pendant plus de douze ans, ſelon Mr. Sprat (*h*), ou de dix, ſelon Mr. Wood (*i*) [G], pendant leſquels il fut toujours attaché à la Famille Royale, dont il partageoit les malheurs, & faiſoit les affaires [H]. Ses Poëſies, intitulées *La Maîtreſſe*, furent imprimées à Londres, en 1647 in-8. [I]; & ſa Comédie qui a pour titre *Le Précepteur*, en 1650 [K]. En 1656 (*k*), les perſonnes de qui

(*d*) Id. ibid.

(*e*) Wood *ubi ſupra.*

(*f*) Sprat & Wood *ubi ſupra.*

(*g*) *Ubi ſupra.* Voyez *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 271.

(*h*) *Ubi ſupra.*

(*i*) *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 120.

(*k*) Id. ibid.

„ catoire:" *Recevez ceci comme ces fruits précoces, qui paroiſſent rares, quoqu'ils ne le ſoient pas, & qu'ils ſoient les moins bons de l'année. Et ſi mon Ouvrage a le bonheur de vous plaire, ma Muſe dira, que le Bouleau qui la couronne eſt change en Laurier.*

[D] *Une Comédie Latine, ſous le titre de* Naofragium joculare.] Elle fut repréſentée devant l'Univerſité de Cambridge dans le Collège de la Trinité, le 1 Février 1638, & fut imprimée la même année à Londres in-8. (5).

(5) Wood *ubi ſupra* & Langbaine p. 66.

[E] *La même année il publia, ſous le nom d'un* Ecolier d'Oxford, *une Satire qui a pour titre*, Le Puritain & le Papiſte.] Elle fut imprimée en une feuille & demie in-4. & réimprimée à Londres en 1682 in-4. dans un Livre qui a pour titre: *L'Eſprit & la Fidélité reſſuſcitées, dans un Recueil de quelques Satires ſpirituelles en Proſe & en Vers ſur les derniers Tems.* L'Auteur de la *Préface* ſe plaint, de ce que le premier Editeur des Poëſies de Mr. Cowley n'a pas publié cette Satire dans ſon Recueil, & il en donne deux raiſons vraiſemblables. Il s'étonne que le Poëme intitulé *Brutus*, & celui qui roule ſur l'élargiſſement de l'Evêque de Lincoln, qu'il ne croit pas être de notre Auteur, aient eu le bonheur d'y trouver place (6).

(6) Voyez Wood col. 211.

[F] *Et alla à Paris, où il entra chez Henri Lord Jermyn depuis Comte de S. Albans.*] Le Dr. Sprat dit (7), que ce qui lui donna prémiérement occaſion d'entrer dans les Affaires, fut l'Elégie qu'il fit ſur la mort de Guillaume Harvey, qui lui procura la connoiſſance de Mr. Jean Harvey, frère de ſon Ami défunt, dont il reçut des marques d'affection pendant toute ſa vie, *& qui lui rendit en particulier le bon office, de le faire entrer au ſervice de Mylord S. Albans.* Mais Mr. Wood rapporte (8), que lorſque Cowley vint à Paris, il fit connoiſſance avec le Dr. Etienne Goffe, de l'Oratoire, par le moyen duquel il entra chez Mylord Jermyn.

(7) *Ubi ſupra.*

(8) Col. 120. *Voyez* Faſti Oxon. Vol. I. col. 271.

[G] *Il fut abſent de ſa Patrie pendant plus de douze ans, ſelon Mr. Sprat, ou de dix, ſelon Mr. Wood.*] Le dernier remarque (9), qu'il quitta Oxford un peu avant que cette Ville ſe rendît au Parlement, ce qui arriva au mois de Juin 1646; & comme Cowley revint en Angleterre en 1656, Mr. Wood a raiſon de dire qu'il *fut abſent de ſa Patrie environ dix ans*, & non *plus de douze*, comme le Dr. Sprat l'a cru.

(9) Faſti Oxon. Vol. II. col. 120.

[H] *Pendant leſquels il fut toujours attaché à la Famille Royale, dont il partageoit les malheurs & faiſoit les affaires.*] Il fit divers Voyages dangereux dans l'Ile de Jerſey, en Ecoſſe, en Flandre, en Hollande, & dans tous les endroits où les diſgraces du Roi demandoient ſes ſervices. Mais la plus grande preuve de ſa fidélité, fut le ſoin pénible qu'il eut d'entretenir une correſpondance conſtante entre le Roi Charles I. & la Reine ſa femme. Il ſe conduiſit dans cette importante affaire avec une adreſſe infatigable, & un ſecret à toute épreuve. C'étoit lui qui mettoit en Chiffres & qui déchiffroit de ſa propre main preſque toutes les Lettres de Leurs Majeſtés, & qui entretenoit un vaſte commerce en d'autres endroits; ce qui pendant quelques années l'occupoit les journées entières, & deux ou trois nuits de la ſemaine. On trouve dans un Livre, qui a pour titre, *Miſcellanea Aulica, ou Recueil de Traités Politiques, qui n'ont jamais paru; contenant des Lettres des Rois* Charles & Jaques II. *pendant leur exil; du Comte d'Arlington au Chevalier Bern. Gaſcoign, ſur le Mariage propoſé entre le Duc d'Torck & l'Archiducheſſe d'Inſpruck; une Deſcription de l'Allemagne, de ſon Gouvernement &c. par le Chevalier Bern. Gaſcoign &c. fidélement recueillis des Originaux par Th. Brown*, Londres 1702 in-8. on trouve, dis-je, dans ce Livre pluſieurs Lettres de Cowley à Mr. Benoet, depuis Comte d'Arlington, contenant en abrégé le détail de l'état des affaires de Charles II. avant qu'il paſſât en Ecoſſe pour ſe faire couronner en 1650.

[I] *Ses Poëſies intitulées* La Maîtreſſe, *furent imprimées à Londres en* 1647 in 8.] Elles parurent ſous ce titre: *La Maîtreſſe, ou Poëſies Amoureuſes.* Dans la Préface des Poëſies de l'Edition de 1656 in-fol. il dit, en parlant de celles-ci: „ Que les Poëtes ne peuvent guères ſe faire regarder comme Membres de leur Corps, à moins qu'ils ne „ tendent quelque hommage & qu'ils ne payent un tribut à l'Amour. Tôt ou tard il faut qu'ils en paſſent „ par-là, comme certains Religieux Mahométans, que „ leur Règle oblige à faire do moins une fois en leur vie „ le Pélerinage de la Mecque.

„ *In furias ignemque ruunt, Amor omnibus idem.*

„ Mais l'on ne doit pas toûjours juger de leurs mœurs „ par leurs Ecrits dans ce genre, comme ceux de l'Egliſe „ Romaine ſont ſi peu charitablement de Bèze, ſur un „ petit nombre de Pièces libres qu'il a faites dans ſa jeu„ neſſe. Ce n'eſt pas dans ce ſens-là, qu'on dit que la „ Poëſie eſt une eſpéce de Peinture: ce n'eſt pas le portrait du Poëte, mais celui des choſes & des perſonnes qu'il „ imagine. Il peut être Philoſophe & même Stoïcien „ dans ſes ſentimens & dans ſa conduite, & parler cepen„ dant le langage de la tendre Sappho.

„ *Feret & Rubus aſper Amomum.*

„ Il fait trop ouvertement profeſſion de débiter des Fa„ bles, ſans deſſein cependant de tromper, pour qu'on faſſe „ valoir ſon témoignage contre lui même. Je ne prétends „ pas, cependant, qu'on explique ce que je viens de di„ re, comme ſi j'affectois aſſez de gravité, pour rougir „ qu'on me croye véritablement amoureux. Au contraire, „ je ne puis avoir bonne opinion d'un homme, qui n'eſt „ pas ſuſceptible d'amour. Je veux ſeulement excuſer cer„ taines expreſſions, s'il y en a de telles, qui pourroient „ bleſſer la délicateſſe de quelques Lecteurs auſtères; car „ l'on doit pardonner quelques libertés à l'Amour, & ſur„ tout dans la Poëſie: mais il faut évîter dans l'un & dans „ l'autre deux excès impardonnables, l'*Obſcénité* & la *Profanation*, dont je ſuis ſûr que mes penſées & mes inten„ tions ont été exemptes, ſi jamais mes expreſſions en „ ont été coupables." Le Dr. Sprat dit (10), qu'*il ne rougit point de louer* la Maîtreſſe *de Mr. Cowley*, & qu'il n'excepte qu'une ou deux expreſſions, qu'il auroit ſouhaité que les Editeurs de l'autre Edition euſſent voulu ſupprimer. „ Mais pour tout le reſte, *dit-il*, j'oſe dire hardiment, qu'on n'a jamais rien écrit ſur ce délicat ſujet, „ qui puiſſe moins bleſſer les règles les plus ſévères de la „ Morale. L'Amour y eſt parfaitement décrit, avec les „ eſpérances, les joies, les inquiétudes, qui en ſont les „ compagnes. Outre cette tendreſſe amoureuſe, il y a, „ je ne ſai comment, dans chaque Pièce quelques leçons „ utiles, mêlées d'une manière naturelle & agréable; on „ trouve par-tout des traits propres à inſtruire l'eſprit des „ Sages, comme d'autres capables de toucher les cœurs „ des jeunes perſonnes."

(10) *Ubi ſupra.*

[K] *Sa Comédie qui a pour titre* Le Précepteur.] Elle fut repréſentée devant le Prince Charles à Cambridge dans le Collège de la Trinité, le 12 Mars 1641, & imprimée à Londres en 1650 in 4. (11). Il nous dit lui-même dans la Préface de ſes Poëſies „ que cette Pièce fut faite & „ repréſentée devant le Prince, lorſqu'il paſſa par Cambridge pour aller à Yorck au commencement de la malheureuſe Guerre dernière: on pour mieux dire, elle „ ne fut ni faite ni repréſentée, mais groſſièrement ébauchée & répétée; car il falut le preſſer ſi fort, qu'elle ne put être ni revue ni corrigée par l'Auteur, ni appriſe faute de Copies par les Acteurs, ni produite d'une maniére tout ſoit peu ſupportable par les Officiers du Collège. Je commençai à la revoir après la Repréſentation, qui fut, je l'avoue, des plus pitoyables; & j'y fis de grands changemens, retranchant des Scénes „ entiéres, comme celle du *Poëte* & du *Soldat*: mais j'en „ ai perdu la Copie, & je n'oſe penſer qu'elle vaille la „ peine de la remettre ſur le papier; ce qui fait que je „ l'omets dans cette Edition, quoiqu'il y ait des endroits „ dont je n'ai point honte, aiant pour excuſe mon âge & „ mon peu d'expérience du Monde, quand je la compoſai. Mais telle qu'elle eſt, ce n'eſt que la prémiére ébauche d'un Tableau, faite à la hâte; & par cela même, elle me reſſemble." Mr. Langbaine aſſure (12) que cette Comédie, nonobſtant l'idée modeſte qu'en avoit Cowley, a été repréſentée pluſieurs fois en particulier pendant l'interdiction du Théatre, & publiquement à Dublin après le Rétabliſſement de Charles II. & qu'elle a toûjours été bien reçue. Il ſuppoſe que c'eſt ce qui engagea l'Au-

(11) Wood col. 121.

(12) *Ubi ſupra* p. 21.

qui il dépendoit, jugérent à propos qu'il fît un tour en Angleterre, & que ſous prétexte de retraite, il examinât l'état des affaires de ce Royaume. Lorſqu'il y fut arrivé, il donna une Edition de ſes Poëſies [*L*]. Peu après il fut arrêté, & mis pendant quelque tems en priſon [*M*]. „ Mais s'étant enſuite accommodé au tems, *dit Mr. Wood* (*l*), & ſoumis aux Parlementaires, (ce qui lui fit beaucoup de tort auprès de ceux du Parti Royal) il obtint un ordre pour être créé Docteur en Médecine; ce qui aiant été fait ſelon ſes deſirs (non ſans indiſpoſer pluſieurs de ſes Amis contre lui) il revint en France, après avoir fait des vers ſur la mort de Cromwell." Ce récit de Mr. Wood donne atteinte à la fidélité de Cowley; mais le Dr. Sprat tâche de le juſtifier de ces accuſations [*N*], & il nous apprend qu'après ſon retour en

(*l*) *Ubi ſupra.*

l'Anteur à la revoir; & y aiant trouvé bien des choſes qui lui déplaiſoient, il profita du loiſir qu'il avoit à la Campagne, pour la refondre preſque entièrement, & permit alors qu'elle parût publiquement ſur la Théatre ſous un nouveau titre, étant en effet en quelque façon une nouvelle Pièce, à laquelle il donna le titra du *Coupeur de Coleman-ſtreet.*

[*L*] *Lorſqu'il y fut arrivé, il donna une Edition de ſes Poëſies.*] Cette Edition parut à Londres en 1656 in-fol. Elle contient I. *Mélanges.* II. *La Maîtreſſe, ou Poëſies amoureuſes.* III. *Odes Pindariques, compoſées dans le goût des Odes de Pindare, avec des Notes &c.* Il dit dans la Préface, qu'à ſon retour en Angleterre, il lui tomba entre les mains un Livre intitulé *Le Siècle de Fer*, imprimé ſous ſon nom, qu'il déſavoue entièrement; & il rend compte après cela des Poëſies qu'il publie dans ce Volume. Il dit que par rapport aux *Odes Pindariques*, il étoit fort en doute, ſi elles ſeroient entendues de la plupart des Lecteurs, & même de pluſieurs de ceux qui ſont accoutumés aux tours ordinaires de la Poëſie. „ Elles ſont, *dit-il*, „ on du moins on s'imagine qu'elles ſont dans ce ſtyle, „ que Denys d'Halicarnaſſe appella μεγαλόφρων καὶ ὠδὸς μετὰ δυνάμεως, *magnifique, doux, & élevé*, & qu'il attribue à Alcée. Les digreſſions ſont fréquentes & bruſques, & quelquefois longues à la façon des Lyriques, „ & de Pindare ſur tous les autres. Les figures ſont extraordinaires & hardies, même juſqu'à la témérité, & „ telles que je n'oſerois les riſquer dans aucune autre eſpéce de Poëſie. Les nombres ſont variés & irréguliers, „ & quelquefois (particuliérement dans quelques-unes des „ plus longues) ils paroiſſent avoir quelque choſe de rude „ & de dur, ſi l'on ne prend pas garde à la cadence & à „ la meſure préciſe dans la prononciation. Tellement „ que la douceur & l'harmonie qui ſe trouve, ſi je ne me „ trompa, dans les plus imparfaites, lorſqu'elles ſont „ bien recitées, dépendent preſque entièrement du Lecteur." Le Dr. Sprat obſerve (13), que ce qui lui donna occaſion de travailler dans ce genre, ce fut la lecture des Oeuvres de Pindare, qui lui tombérent entre les mains dans un endroit où il n'avoit point d'autres Livres pour le guider; & qu'aiant examiné avec attention la grandeur da ſon invention & la majeſté de ſon ſtyle, il eſſaya d'abord de l'imiter en Anglois; & *qu'il l'exécuta, ſans courir le riſque qu'Horace prédit à tout homme qui oſera l'entreprendre.* Mr. Dryden dit (14) que notre Auteur „ porta les Vers *Pindariques* auſſi près de la perfection, „ qu'il étoit poſſible en ſi peu de tems. Mais, *ajoute-t-il*, s'il m'eſt permis de dire modeſtement ma penſée, & „ ſans faire loiure à ſes Cendres ſacrées, il y manque un „ peu de pureté de langage, d'égalité dans les penſées, „ de douceur dans les nombres, en un mot, quelque „ choſe de plus délicat & de plus Lyrique. Car pour ce „ qui eſt da l'ame da cette ſorte da Poëſie, qui conſiſte „ dans le feu de l'imagination, dans la hardieſſe des figures, & dans l'abondance, il ſurpaſſa à cet égard tous „ les autres. Mais ſi le Genre même de Poëſia eſt ſuſceptible d'une plus grande perfection, à la vérité plus par „ rapport aux ornemens, qua par rapport à ce qu'il y a „ d'eſſentiel; en quoi a-je manqué au reſpect en nommant les défauts, pour qu'on les évite dans la ſuite? „ L'imitation eſt une choſe délicate, & il y a peu de Poëtes qui méritent de ſervir à tous égards de modèles." Le Comte de Mulgrave, enſuite Due de Buckingham, parlant de la nature des *Odes Pindariques*, dit (15): „ Une eſpèce de fureur doit inſpirer ici le Poëte, & échauffer ſon imagination. *Cowley* pourroit ſe glorifiet d'avoir réuſſi à cet égard, s'il aût joint à la Natura les „ règles de l'Art: mais une mauvaiſe expreſſion dégrade „ quelquefois cette imagination riche, qui ſa fourient „ toujours." Mr. Congreve aiant critiqué (16) l'irrégularité de la meſure des Odes Pindariques Angloiſes, ajoute „ qu'on doit à la mémoire, avec grands talens, & an „ favoir de Mr. Cowley, ce reſpect, da ne point relever „ la grande liberté qu'il s'eſt donné dans ſes *Odes Pindariques*. La beauté de ſes Vers rachére l'irrégularité de „ ſes ſtrophes; & quoiqu'il n'ait pas imité Pindare pour „ l'exactitude des nombres, il l'a ſouvent heureuſement „ ſuivi pour la force des figures, la ſublimité du ſtyle & „ des ſentimens."

(14) Preface to the *Firſt Part of Miſcellany Poems*, by Mr. Dryden p. 12, 13. Lond. 1716 in-24.

(15) *Eſſay on Poetry.*

(16) *Preface to his Pindarique Ode to the Queen*, in his *Works* Vol. III. p. 144 ſuiv. Lond. 1710 in-12.

Notre Poëte nous apprend (17) au ſujet de ſa *Davidéide, ou Poëme ſacré ſur les malheurs de David*, en quatre Livres, qu'il avoit deſſein d'en faire douze Livres, non à cauſe des Tribus d'Iſrael, mais à l'imitation de Virgile; & qu'il ſe propoſoit de les finir par la belle & poétique Elégie de David ſur la mort de Saül & de Jonathan. Le Dr. Sprat remarque (18), qu'il étoit ſi jeune quand il entpoſa ce Poëme, qu'en faiſant attention à l'étendue du ſujet, & à la manière dont il l'a manié, on peut le regarder comme un miracle, pareil à ceux dont il parle; & le comparer à un jeune Garçon attaquant Goliath. „ Je „ vous ai ſouvent ouï dire, *continue Mr. Sprat*, *en parlant à Mr. Martin Clifford*, qu'il en avoit fait la plus „ grande partie, lorſqu'il étoit encore jeune Etudiant à „ Cambridge. C'eſt peut-être ce qui fait qu'il y a des „ endroits qui ſentent ſa jeuneſſa, & où l'imagination domine davantage qu'il ne ſe le ſeroit permis dans un âge plus mûr . . . . . Mais pour ce qui eſt du principal, j'oſe dire, que c'eſt le meilleur morceau de Poëme Sacré, que j'aye jamais vu dans quelque Langue que ce ſoit. Le fonds eſt parfaitement antique, ce qui eſt certainement la vraie nature du Poëme Héroïque; & à cet égard, les Modernes n'ont rien produit qui en approche. Le Sujet eſt vraiment ſacré & divin, ſelon le cœur de Dieu lui-même. Ce qui eſt de ſon invention, eſt puiſé dans la Bible. Il embraſſe dans ſon Plan toute l'Erudition de l'Orient. Les Caractéres ſont grands & variés; les nombres, ſontenus & remplis; les digreſſions, belles & bien proportionnées; le but eſt de ſoumettre l'Eſprit humain aux Vérités céleſtes; & on trouve dans le tout un mélange admirable de vertus & de „ paſſions humaines, & de tranſports religieux." Mr. Thomas Rymer (19) croit qu'on voit en Cowley un génie plus propra à la Poëſie Héroïque, que ni en *Spenſer*, ni en *Davenant*; „ & qu'il entendoit la pureté, la clarté, & „ la majeſté du ſtyle, & la force des nombres. Il ſavoit diſtinguer ce qui étoit beau & agréable en ſoi, & il exprimoit ſes penſées ſans peine & d'une manière aiſée. „ Il s'entendoit à arranger ſes matières, & à ménager les digreſſions. En un mot, il poſſédoit *Homére & Virgile*, & ſavoit an profiter avec ſageſſe. Mais ſi l'on a ſujet de regretter qu'il n'ait pas pouſſé l'Ouvraga auſſi loin qu'il en avoit le deſſein, il ſeroit auſſi à ſouhaiter „ qu'il eût vécu aſſez pour revoir ce que nous en avons. „ Je ne crois pas que les Malheurs de David ſoient un titre & un ſujet propre pour un Poëme Héroïque, puiſque ce ſont les actions, plutôt que les ſouffrances, qui „ ſont un Héros. On auroit beau alléguer l'*Odyſſée & Homére*, puiſque les malheurs d'Ulyſſe finiſſent par une „ ſeule & grande action." Malgré cette Critique, Mr. Rymer dit enſuite, „ qu'il y a dans la *Davidéide*, tout „ imparfaita qu'alla eſt, n'étant qu'un fragment, quelque choſa de plus délieat, de plus dégagé, de plus neuf, de „ plus noble que dans la *Jéruſalem* du Taſſe, qui nonobſtant tout le ſoin qu'il y a donné, eſt à peloa exempte „ de Pédanteria."

(17) Préface de l'Edition de 1656.

(18) *Ubi ſupra.*

(19) Preface to his *Tranſlation of Father Rapin's Reflections upon Ariſtotle's Treatiſe of Poetry.*

[*M*] *Peu après il fut arrêté, & mis pendant quelque tems en priſon.*] Le Dr. Sprat nous apprend (20) que pendant que Cowley étoit caché à Londres, il fut arrêté par méprife, les recherches qu'on faiſoit alant pour objet une autre perſonne de diſtinction du Parti Royal. „ Alant été „ mis en priſon, il fut interrogé pluſieurs fois en préſence des Uſurpateurs, qui rentérent toutes ſortes de voies „ pour le faire entrer dans leurs vues. N'alant pu réuſſir, il fut étroitement reſſerré, & n'obtint ſon élargiſſement que ſous la dure condition d'une caution de mille livres ſterling, & le Dr. Scarborough fut aſſez généreux pour s'en charger. Il demeura lié de cette manière juſqu'à la Révolution."

(20) *Life of Cowley.*

[*N*] *Le Dr. Sprat tâche de le juſtifier de ces accuſations.*] Il remarque, que quelques perſonnes ont voulu rendre la fidélité de Mr. Cowley ſuſpecte, ſur quelques lignes de la Préface d'un de ſes Ouvrages: mais il dit que voici la vérité du fait. Lorſque Cowley vint en Angleterra, il trouva le Parti Royal dans un état deſeſpéré. Il ſemarqua, que les forces de ſes Ennemis étoient ſi unies, que tous les efforts qu'on ſeroit contre eux ſeroient infructueux, tant qu'ils ne s'affoibliroient pas eux-mêmes par la diſcorde; & d'un autre côté, que le zèle des Royaliſtes étoit ſi vif, qu'ils expoſoit ſouvent à une ruine inévitable. Il s'en apperçut avec douleur; & quoiqu'il approuvât aurant que perſonne leur eanſtance, il trouvoit qu'en la faiſant paroître à contretema, ils ſe ruïnoient aux-mêmes, & augmentoient par leur ruïne les richeſſes & la puiſſance de leurs annemis. Il crut donc que ce ſeroit rendre un ſervice important au Roi, ſi quelqu'un, connu pour avoir ſuivi ſon parti, pouvoit perſuader aux Uſurpateurs, qua les Royaliſtes étolent réſolus à ſe renir déſormais tranquilles; & à ceux-ci qui gémiſſoient ſous la tyrannie, de cacher leurs ſentimens juſqu'à un tems plus favorable. Et quant à lui, il étoit dans une étroite priſon, lorſqu'il écrivoit ce qu'on allégue en preuve contre lui: enſorte qu'il voyoit qu'il lui étoit impoſſible de répondre aux vues de ceux qui l'avoient envoyé en Angleterre, à moins qu'il ne fît une eſpèce de déclatation de ſes intentions pacifiques. Voilà ce qu'il penſoit alors; „ & la ſuite a fait voir, *dit le Dr Sprat*, que ſon ſentiment n'étoit pas ſi mal fondé; puiſqu'il eſt certain que „ tion na fit ples de bien aux affaires du Roi, que la ma-

„ nière

en France, il conſerva le poſte qu'il avoit auparavant, juſques vers le tems de la Révolution (*m*), ſur laquelle il fit une Ode, qu'il fit imprimer à Londres en 1660 in-4. En 1662 il publia ſes *deux Livres des Plantes* in-8. réimprimés à Londres en 1668 & en 1678 avec ſes autres Poëſies Latines [*O*]. Au tems de la Révolution, il avoit paſſé ſa quarantième année ; & la plus grande partie de ſa vie avoit été fort agitée (*n*). „ Voyant, *dit Wood* (*o*), qu'il ne recevoit pas les récompenſes auxquelles il s'attendoit, & que d'autres emportoient la plupart des Emplois pour de l'argent, il ſe retira mécontent dans le Comté de Surrey," où il paſſa le reſte de ſa vie tranquillement, & s'occupant à l'étude. Il demeuroit principalement à Chertſey, où il avoit une Ferme de la Reine à Bail, que le Duc de Buckingham lui avoit procurée du Comte de S. Albans (*p*). Le Dr. Sprat, qui repreſente ſa retraite comme un effet de ſon choix, & non de mécontentement, dit que la faveur du Comte & la bonté du Duc de Buckingham, le mirent en état de vivre dans l'abondance (*q*); & que quoiqu'on le ſollicitât pluſieurs fois de rentrer dans les Affaires, il ne voulut jamais y entendre, & ne ſe laiſſa tenter ni par l'honneur ni par l'intérêt. Cependant l'Auteur d'une Lettre inſérée dans le *Spectateur* (*r*), dit „ que quoique notre Poëte raconte avec tant de plaiſir l'hiſtoire d'*Aglaïs* (*s*), ce ne fut qu'après bien des „ revers qu'il s'appella *le Mélancolique Cowley*; & qu'il fit l'éloge de la Solitude, lorſqu'il deſeſpéra de „ briller à la Cour." Il mourut dans une maiſon appellée *the Porch-Houſe*, à Chertſey dans le Comté de Surrey, le 28 Juillet 1667, âgé de quarante-neuf ans. Son Corps, ſuivi d'un grand nombre de perſonnes de la première qualité, fut tranſporté le 3 d'Août à l'Abbaye de Weſtminſter, où il fut enterré entre Chaucer & Spenſer ; & au mois de Mai 1675, le Duc de Buckingham lui fit ériger un Monument avec une Épitaphe Latine, compoſée par ſon Ami le Dr. Thomas Sprat, depuis Evêque de Rocheſter (*t*). Charles II. aiant appris la nouvelle de ſa mort, dit, que *Mr. Cowley n'avoit pas laiſſé de plus honnête homme que lui en Angleterre.* Il s'eſt fait pluſieurs Editions de ſes Ouvrages [*P*]. C'etoit un homme d'un caractère tout-à-fait aimable [*Q*], & d'un admirable gé-

(*m*) Il fut créé Docteur en Médecine le 2 Décembre 1657. *Wood ibid.*

(*n*) *Id. ibid.*

(*o*) *Ubi ſupra.*

(*p*) *Id. ibid.*

(*q*) *Ubi ſupra.*

(*r*) Vol. VIII. p. 214. Lond. 1718 in-12.

(*s*) Imprimée parmi ſes *Eſſais en Vers & en Proſe.*

(*t*) Wood col. 121.

„ ulière dont pluſieurs des plus affectionnés à ſon ſervice „ diſſimulérent leurs ſentimens dans les derniers tems de „ la Tyrannie, travaillant à faire réuſſir leurs deſſeins, „ en ſe déguiſant ſous le nom de Parlementaires.

[*O*] *En 1662 il publia ſes deux Livres des Plantes in-8. réimprimés à Londres en 1668 & 1678 avec ſes autres Poëſies Latines.*] Il ajouta *quatre Livres des Plantes* aux deux prémiers, & toutes ſes Poëſies Latines furent réimprimées à Londres en 1678, avec ſon Portrait à la tête, & un Abrégé de ſa Vie en Latin par le Dr. Sprat, ſous ce titre : *Abrahami Cowleii Anglî Poëmata Latina, in quibus continentur ſex Libri Plantarum; duo* { *Herbarum* / *Florum* / *Sylvarum* } *& unus Miſcellaneorum. Huic Editioni ſecundæ acceſſit Index rerum antehac deſideratus.* Il parut une Traduction Angloiſe du ſixième Livre, à Londres en 1680 in-4.; & tous les ſix Livres ont été traduits par différentes mains, & publiés à Londres in-fol. Le Dr. Sprat dit (21) „ qu'il a réuni, „ d'une manière digne d'admiration, toutes les meſures de „ vers & toutes les figures de la Poëſie, diſperſées çà & là „ dans les Anciens. On n'y trouve preſque aucun bon „ tour d'expreſſion, ni aucune meſure, qu'il n'ait ſaiſie, „ & dont il n'ait fait uſage, ſelon que la diverſité des ſujets qu'il avoit en main, demandoit du grand, du paſſionné, ou de l'agréable. Ce qui eſt d'autant plus extraordinaire, qu'aucun des anciens Poëtes Latins eux-mêmes n'en a fait autant. La Langue leur étoit naturelle, & il leur étoit facile de lui donner tel tour qu'il „ leur plaiſoit; & cependant c'étoit leur coutume conſtante, de ſe borner à un ou deux gentes, comme deſeſpérant de pouvoir les réunir tous." Ce qui donna occaſion à Cowley de prendre le ſujet de ſes ſix Livres des Plantes, c'eſt que lorſqu'il retourna en Angleterre, on lui conſeilla de cacher ſon principal deſſein, en faiſant ſemblant de vouloir s'attacher à quelque profeſſion ; & l'on jugea que la Médecine ſeroit la plus propre. Dans ce deſſein, après avoir fait pluſieurs Diſſections Anatomiques, il s'attacha à l'étude des Plantes. S'étant pourvu des Livres néceſſaires, il ſe retira dans un Canton fertile du Comté de Kent, où les Campagnes & les Bois lui offroient la vue des Plantes mêmes, dont il trouvoit la deſcription dans les Livres. Par ce moyen il poſſéda bientôt la Botanique. Alors, à l'exemple de ce qu'un Ancien a fait avant lui pour le Droit, au-lieu de ſe ſervir de ſes connoiſſances pour la pratique & pour en retirer du profit, il compoſa l'Ouvrage que nous avons. „ Les deux „ prémiers Livres traitent des *Herbes*, d'un ſtyle qui approche de celui des Elégies d'Ovide & de Tibulle, pour „ la douceur, & l'aiſance des vers : mais qui les ſurpaſſe „ pour la force de l'imagination, & pour la profondeur „ du ſens. On trouve dans le troiſième & le quatrième, qui „ roulent ſur les *Fleurs*, toute la variété de Catulle, & „ les nombres d'Horace, pour lequel il avoit une eſtime „ toute particulière, imitant non ſeulement la marche „ grave & nombreuſe de ſes Odes, mais auſſi le tour aiſé „ & familier de ſes Epitres. Les deux derniers Livres, „ ſur les *Arbres*, ſont dans le goût des Géorgiques de „ Virgile. Le ſixième Livre eſt deſtiné tout entier à faire honneur à l'Angleterre. Il fait préſider le Chêne „ Anglois dans l'Aſſemblée des Arbres, & à cette occaſion il s'étend ſur nos Troubles, les malheurs du Roi, „ ſon retour, & le commencement de la Guerre de Hollande; le tout dans un ſtyle, qui, pour le dire en un „ mot, égale la grandeur & la valeur de la Nation Angloiſe." Ces Livres *des Plantes* ſont fort loués par l'Auteur de l'*Alterius Delectus Specimen, ex nuperis maximè Poëtis ab Electoribus prætermiſſis* (22), qui ſe trouve à la ſuite du Recueil intitulé, *Epigrammatum Delectus, ex omnibus tum veteribus tum recentioribus Poëtis accuratè decerptus*, Londres 1689 in-24.

(21) *Ubi ſupra.*

(22) Pag. 1. 1689 in-24.

[*P*] *Il s'eſt fait pluſieurs Editions de ſes Ouvrages.*] Il y en a une Edition de 1707 à Londres, en 2 Vol. in-8. dans le ſecond deſquels on trouve un *Projet pour l'avancement de la Philoſophie Expérimentale*; un *Diſcours en forme de Viſion*, *touchant le Gouvernement d'*Olivier Cromwel; & pluſieurs *Diſcours en Vers & en Proſe*, *en forme d'Eſſais*. Le Dr. Sprat remarque (23), qu'il deſtinoit ces *Diſcours à faire connoître ſes ſentimens au ſujet de ſa Retraite*; & qu'il avoit deſſein d'y en ajouter pluſieurs autres, & de les dédier tous au Comte de S. Albans, comme une marque de ſon parfait reſpect pour lui, „ & comme une eſpece d'Apologie de ce qu'il avoit renoncé aux affaires du Monde dans la force de ſon âge, lorſqu'il pouvoit être encore utile à ſon Pays." Le même Auteur nous apprend qu'il avoit réſolu de s'appliquer dans ſa retraite à la recherche des myſtères des Sciences Divines & Humaines, & à l'étude de la Nature. Il ſe propoſoit auſſi de publier un Diſcours ſur le Style, & d'examiner les principes de l'Egliſe Primitive, examen qu'il avoit deſſein de faire aller depuis le tems de Jéſus-Chriſt & des Apôtres, & celui de leurs prémiers Succeſſeurs, juſqu'au quatrième ou cinquième Siècle, lorſque l'Intérêt & la Politique l'emportérent ſur la Piété. Il ſe flattoit d'en venir à bout dans l'eſpace de trois ou quatre ans, bien réſolu, quand ſon examen ſeroit achevé, de s'en tenir inviolablement à ce qu'il auroit trouvé vrai, ſans jamais varier ni changer de ſentiment à cet égard. „ Il eſt certainement fâcheux pour l'Egliſe, dit le Dr. Sprat, qu'il n'ait pas aſſez vécu pour exécuter ce deſſein. On auroit pu naturellement attendre beaucoup à cet égard, d'un eſprit diſtingué par la douceur & l'innocence primitive. D'ailleurs un pareil „ Ouvrage, venant d'une autre main que de celle d'un „ Théologien, auroit pu être d'une grande utilité dans „ un Siècle où l'on allégue perpétuellement contre la Religion, qu'elle n'eſt qu'une affaire d'intérêt, & qu'on „ ne la ſoutient que pour le profit d'une Profeſſion particulière." Dans les *Poëſies diverſes*, publiées par Mr. Dryden (24), il y a un *Poëme ſur la Guerre Civile*, *commencé en 1641*, *par Mr. Abraham Cowley*, *qui ne ſe trouve dans aucune Edition de ſes Oeuvres.* L'Editeur apprend au Lecteur, qu'aiant trouvé par hazard ce Poëme manuſcrit, & aiant appris qu'il étoit de la main de l'incomparable Cowley, il avoit cru qu'il y auroit de l'injuſtice de dérober un pareil Tréſor à la connoiſſance du Public. „ Je „ me rappelle, *dit-il*, que notre Auteur parle, dans la *Préface* de ſes *Oeuvres*, de quelques Poëmes qu'il avoit „ faits ſur les dernières *Guerres Civiles*; dont la Pièce qui „ ſuit eſt à coup ſûr une partie. Vous reconnoîtrez dans „ ce qu'il y a de plus imparfait & de moins fini, la main „ d'un ſi grand Maître. Et, quoi qu'il en ſoit de cette ſi „ modeſte, il n'y a pas un ſeul trait ſi négligé, qui partant de ſa main ne ſoit ſacré pour la poſtérité. Il ne „ pouvoit rien écrire, qui ne méritât d'être conſervé; étant habituellement Poëte, & toujours inſpiré. Le „ Lecteur judicieux remarquera aiſément dans cette Pièce, le même tour de Vers, la même richeſſe & la même vivacité d'imagination, le même feu, la même délicateſſe, qu'on voit briller dans tous ſes Ecrits. Et certainement, rien de ce qui vient d'un Génie auſſi riche & auſſi cultivé, ne ſauroit être mal reçu du Public." Ce Poëme avoit été imprimé à Londres en 1679 in-4.

(23) *Life of Cowley.*

(24) Part. III. p. 225 & ſuiv. Lond. 1716.

[*Q*] *C'étoit un homme d'un caractère tout à fait aimable.*] Il avoit un fonds naturel de bonté ſi parfaite, que ni les incertitudes de ſon ſort, ni la grandeur de ſon eſprit, ne purent la corrompre. Rien de vain ou de capricieux, de flatteur ou d'inſolent, dans ſon humeur. Ses mœurs étoient ſimples & vertueuſes. Il n'y avoit rien d'affecté ni de ſingulier dans ſes habits, dans ſa perſonne, ou dans ſes actions. Sa converſation étoit gaie, ſans ceſſer d'être grave, & ſa retenue n'étoit point incompatible avec le

génie [R]. Le *Spectateur* dit (v), „ que la magnanimité de Mr. Cowley le met autant au-deſſus des „ autres Hommes illuſtres, que ſon génie. Que l'Auteur poli, qui nous a donné ſes Ouvrages, don- „ ne une grande preuve de ſon diſcernement, en inſiſtant beaucoup ſur la douceur de ſon eſprit & la „ modération de ſes deſirs; & qu'il a rendu par-là ſon Ami auſſi célébre, qu'aimable."

(v) Tom. 14. p. 111. de la Traduct. Françoiſe.

plaiſir. Il n'y avoit que ſes intimes Amie, qui reconnuſſent à ſes diſcours qu'il étoit Poëte. Il avoit un ſavoir vaſte & profond, puiſé dans les Anciens & dans les Modernes; mais qu'il poſſédoit d'une manière auſſi ſûre qu'agréable: ſon eſprit en étoit orné, & non ſurchargé. Il ne ſe réglоit pas dans ſa conduite ſur les idées & les préjugés des hommes, quoiqu'il fît grand cas d'une bonne réputation. Il almoit paſſionnément la liberté dans les diſcours & dans les actions: mais il devoit à ſa propre inclination la Vertu, dont les autres ſont redevables aux Loix; & ſon innocence étoit le fruit de ſa volonté, & non de l'autorité des autres. Il s'acquittoit avec une grande délicateſſe de tous ſes devoirs, tant naturels que civils. Ses amitiés étoient inviolables. Il avoit tous les talens néceſſaires pour les plus grandes affaires, s'il avoit voulu s'en croire capable (25).

(25) Epeat *ubi ſupra.*

[R] *D'un admirable génie.*] Nous rapporterons le jugement que pluſieurs Auteurs en ont porté. Le Chevalier Denham en donne le Caractère ſuivant (26). „ Le Gé- „ nie & la Nature donnérent à *Shakeſpear* & à *Fletcher*, „ ce qu'ils ont eu; l'Art l'emporta ſur la Nature plus fol- „ble, dans *Spenſer* & dans *Johnſon*: mele l'un & l'autre „ ſe trouvent ſi également en *Cowley*, qu'on ne ſait, le- „ quel des deux l'emporte. Aucun Auteur ne lui fut in- „ connu; & cependant, tout ce qu'il a écrit lui appar- „ tient en propre. Il n'a point fondu l'Or antique, ni, „ comme *Ben-Johnſon*, pillé les tréſors des Poëtes & des „ Orateurs Romains. Au-lieu d'enlever à *Horace* ſon eſ- „ prit, & à *Virgile* ſa majeſté, il a été leur Emule; & „ quand il e voulu paroître tel qu'eux, il s'eſt montré tel „ qu'eux & avec le même air, ſans ſe parer de leurs dé- „ pouilles." Dans les *Aſſiſes des Poëtes*, imprimées parmi les *Poëſies diverſes publiées par Mr. Dryden* (27), on trouve ſur le ſujet de notre Auteur le paſſage ſuivant. „ Aient manqué la *Savoye* (28), Cowley vint à la Cour, „ faiſant des excuſes de ſa mauvaiſe Comédie. Tout le „ monde lui rendit un témoignage ſi avantageux, qu'A- „ pollon étoit attentif à tout ce qu'il diſoit; & l'on croit, „ qu'il n'eût jamais eu de revers, s'il n'eût fait une folie „ marquée, en louant injuſtement *Sam. Tuke* (29), & en „ faiſant imprimer ſa pitoyable *Mélancolie*." Mr. Addiſon en parle ainſi (30): „ Alors parut le grand *Cowley*. „ Génie puiſſant, chargé d'eſprit, & prodigue de pen- „ ſées, il accable le Lecteur. Il nous auroit plu davanta- „ ge, s'il nous eût moins plu: une penſée brillente n'a „ pas plutôt frappé notre eſprit, & excité une admiration „ muette, qu'une nouvelle merveille vient s'offrir à nous. „ Telle le Voie Lactée, qui répand dans le Ciel une lu- „ mière ſi continue, qu'une Etoile particulière ne peut „ faire briller ſon éclat, tandis que toutes enſemble el- „ les concourent à l'éclat commun. Pardonne, grand „ Poëte, ſi j'oſe parler du nombre infini de beautés qui „ brillent dans tes Ouvrages, pour les blâmer. Ton dé- „ faut eſt un excès d'eſprit; mais un eſprit tel que le tien „ plaît toujours, ſous quelque forme que ce ſoit. Quel- „ le autre Muſe que la tienne peut inſpirer de pareils „ chants, & monter ſa Lyre ſur le ton de celle de Pinda- „ re? Pindare, que d'autres tâchent en-vain d'imiter par „ des tours travaillés & par des expreſſions forcées. Sa- „ tisfeit evec toi, il prend l'eſſor avec un nouveau plai- „ ſir, & s'élève plus librement, & d'un vol plus noble „ que jameis." Mr. Addiſon aiant remarqué (31) que Mr. Locke, dans ſon *Eſſai ſur l'Entendement Humain*, nous a donné en peu de mots l'idée la plus exacte qu'on puiſſe trouver de ce qu'on nomme Eſprit, en diſant, *qu'il conſiſte à aſſembler des idées, & à joindre promptement & avec une agréable variété celles en qui l'on peut obſerver quelque reſſemblance ou quelque rapport, pour en faire de belles peintures qui diverſifient & frappent agréablement l'imagination*: que le *vrai Eſprit conſiſte dans cette conformité d'idées; & qu'il y e plus ou moins d'eſprit, à proportion que cette reſſemblance eſt plus ou moins ſurprenante & imprévue*: Mr. Addiſon, dis-je, ajoute, qu'outre ce *vrai* Eſprit, qui conſiſte dans la *conformité & le rapport des idées*, & le *faux* Eſprit, qui conſiſte dans la reſſemblance des *mots*; il y a une autre ſorte d'Eſprit, qui tient quelque choſe des deux autres: que de tous les Anciens, Ovide eſt le plus grand admirateur de cet *Eſprit mixte*, comme Cowley l'eſt parmi les Modernes. Voici comment il en explique la nature (32): „ Lorſque par rapport à deux idées, qui ont „ quelque reſſemblance, & qui ſont exprimées par un ſeul „ & même terme, nous profitons de l'ambiguité du mot, „ pour appliquer à une des idées qu'il exprime, ce qui „ eſt propre à l'autre. C'eſt ainſi, par exemple, que „ dans la plupart des Langues, on ſe ſert du même mot „ qui ſignifie le *Feu*, pour exprimer auſſi l'*Amour*; & par „ cela même nous ne devons pas douter qu'il n'y ait de „ la reſſemblance dans les Idées que les hommes ont de „ l'un & de l'autre. Là-deſſus les Poëtes ſpirituels de „ tous les Pays, dès qu'ils ont donné le nom de Feu à „ l'Amour, n'en parlent plus comme d'une Paſſion, mais „ comme d'un Feu réel; & ſelon que l'Eſprit l'exige, le „ même mot reçoit dans la même période l'un & l'autre „ ſens dont il eſt ſuſceptible. Quand l'*Apollon* d'Ovide „ devient amoureux, il brûle d'une nouvelle flamme. „ Lorſque les Néréides languiſſent d'amour, elles ſont é- „ tinceler l'eau. L'Epigrammatiſte Grec devient amou- „ reux de celle qui lui jette une boule de neige, & il en „ prend occaſion d'admirer, que le feu puiſſe être caché „ dans la neige. En un mot, dès que le Poëte trouve „ quelque choſe dans ſon amour, qui ait quelque reſſem- „ blance avec le Feu, il en fait une eſpéce d'allégorie: „ mais ſi, comme dens les exemplee précédens, il trou- „ ve dans ſon Amour quelque trait contraire à la nature „ du Feu, il donne le nom de Feu à ſa paſſion, & y joi- „ gnant cette circonſtance, il étonne & ſurprend ſon Lec- „ teur par une contradiction apparente." Le même Auteur traite ce même ſujet dans un autre de ſes Ouvrages (33). Après avoir défini l'*Eſprit mixte*, il dit „ que *Cow-* „ *ley* a plus de cet Eſprit, qu'aucun Auteur qu'il y ait „ jamais eu;" & il ajoute, que comme l'on s'eſt imaginé que l'Amour étoit de la nature du Feu, les Poëtes ont profité de la ſignification douteuſe de ces mots, pour lâcher des volées de traits d'eſprit. C'eſt ce que Mr. Addiſon prouve en remarquant que Cowley, touché des froids regards des yeux de ſa Maîtreſſe, & convaincu en même tems du pouvoir qu'ils avoient de lui inſpirer de l'amour, les enviſage ſous l'idée de Miroirs ardens faits de glace. Mais ſur ce qu'il peut vivre au milieu des plus grandes ardeurs dont il eſt embraſé, il en conclud d'abord, que la Zone Torride eſt habitable. Lorſque ſa Maîtreſſe a lu la Lettre qu'il lui avoit écrite avec du jus de Citron, après l'avoir expoſée à la chaleur du feu, il la ſupplie de vouloir bien la relire à la clarté des flammes de l'Amour. Lorſqu'elle pleura, il ſouhaiteroit qu'une douce chaleur, excitée par l'Amour, fît diſtiller ces gouttes à travers l'Alambic de ſon cœur. Lorſqu'elle eſt abſente, il ſe trouve au-delà du quatre-vingtième degré de Longitude, c'eſt-à-dire trente degrés plus proche du Pole, que lorſqu'elle eſt avec lui. Son Amour ambitieux eſt un feu, qui monte naturellement en-haut; ſon Amour accompagné de bonheur, reſſemble aux rayons du Soleil; & ſon Amour infortuné approche des flammes de l'Enfer. Lorſqu'il l'empêche de dormir, c'eſt une flamme, d'où il ne ſort point de fumée; & lorſque la prudence le combat, c'eſt un feu que le vent irrite. Sur la mort d'un Arbre, où il avoit gravé les ſentimens de ſa paſſion, il dit que ſes caractéres enflammés l'avoient brulé juſqu'à la recine. Lorſqu'il veut renoncer à ſon Amour, il ajoute, qu'une perſonne qui s'eſt brulée, craint toujours le feu. Son Cœur eſt un *Etna*, qui, au-lieu de la Forge de *Vulcain*, renferme celle de *Cupidon*. S'il tâche de noyer ſon Amour dans le Vin, c'eſt jetter de l'huile ſur le feu. Il voudroit inſinuer à ſa Maîtreſſe, que le feu de l'Amour ne devroit pas ſeulement donner de la cheleur, mais auſſi rendre fertile, à peu près comme les rayons du Soleil, qui font éclorre une infinité de Créaturee vivantes. Dans un autre endroit, l'Amour frieſſe les Plaiſirs à ſon feu. Tantôt le Cœur du Poëte eſt glacé dans le ſein de toutes les Belles, & tantôt il eſt griſſé à l'approche de leurs yeux. Quelquefois il ſe noye dans les larmes, & il brule entre les bras de l'Amour, comme un Vaiſſeau où le feu ſe met au milieu de la Mer. „ On peut voir par tous ces traits, „ *ajoute Mr. Addiſon*, que le Poëte joint les qualités du „ Feu à celles de l'Amour, & qu'il en parle dans la mê- „ me période, comme d'une Paſſion, & comme d'un Feu „ réel. Ces reſſemblances apparentes, on plutôt ces con- „ tradictions ſurprennent le Lecteur, & font tout l'eſprit „ de cette ſorte d'Ouvrages. Ainſi l'*Eſprit mixte* eſt un „ mélange du bon & du mauvais Goût, qui eſt plus ou „ moins parfait, ſuivant que la reſſemblance tombe ſur „ les idées ou ſur les mots. Il y a du vrai, & du faux: „ la Raiſon en demande la moitié, & l'Extravagance en „ reclame l'autre. Il ne ſçuroit donc étendre ſa juriſdic- „ tion que ſur les Epigrammes, ou ſur ces petits Poë- „ mes, qui n'en ſont qu'un tiſſu, & que la moindre oc- „ caſion fait naître. Quoi qu'il en ſoit, j'avoue que l'ad- „ mirable Poëte, d'où j'ai tiré tous ces exemples, avoit „ autant de bon goût & de ſolide, qu'aucun Auteur qui „ ait jamais écrit, & qu'il poſſédoit même toutes les qua- „ lités d'un Génie extraordinaire."

(26) Denham's *Poems* p. 90. 91. de la 3e. Edit.

(27) Part. II. *p.* 90. *& ſuiv.*

(28) Voyez le corps de l'Article.

(29) Cowley a fait des vers à la louange des *Avantures de cinq Heros* de *Sam. Tuke*, imprimées à Londres en 1662 in 4.

(30) *Account of the greateſt English Poets.* To Mr. H. S. April 9. 1678.

(31) Notes on his *Tranſlations* from *Ovid's Metamorphoſes*, publiſhed in his *Miſcellaneous Works* Vol. I. p 208. 242. Lond. 1726 in-12.

(32) Ibid. p. 242.

(33) *Spectateur* Tom. I. Diſc. 62.

CRAGIUS (Nicolas), célébre Auteur Danois dans le XVI. Siècle, étoit fils d'un honnête Bourgeois de Rypen en Jutlande. On conjecture qu'il y nâquit vers l'an 1549, ou un peu plus tôt (a) [A]. Il alla faire ſes études à Wittenberg, où Mélanchthon attiroit beaucoup de jeunes gens, &

(a) Préface au devant des *Annales de Dannemarc*, en Latin, publiées à Copenhague en 1737 in-fol. par Mr. Gramm.

Voy. *Bibl. Germ.* Tom. XLVIII. p. 80

[A] *On conjecture qu'il nâquit vers l'an 1549, ou un peu plus tôt.*] Il paroît par-là, qu'il ne faut pas confondre notre

& il y reçut en 1575 le degré de Maitre-ès-Arts. Etant revenu en Danemarc, il fut fait Recteur de l'Ecole de Copenhague en 1577 (*b*). Il se maria l'année suivante; & peu de tems après il quitta le Rectorat [*B*]. Etant allié voyager, il se fit recevoir Docteur en Droit: on conjecture que ce fut à Bourges, & que ce fut là aussi qu'il lia amitié avec Scaliger. A son retour, il fit casser son mariage [*C*], & épousa dans la suite une personne de naissance & de mérite. En 1592, il fut fait Professeur en Grec dans l'Université de Copenhague; & trois ans après, on le chargea d'y enseigner aussi l'Histoire. Cragius étoit non seulement savant, mais habile Politique. Nicolas Kaas, Chancelier de Danemarc, aiant connu le génie qu'il avoit pour les Affaires, résolut de l'employer: on le nomma pour aller avec Stenon Bilde en Ambassade en Ecosse, afin d'y soutenir les droits de la Reine, à laquelle on ne tenoit point les conditions stipulées dans le Contract de mariage. Il s'acquitta fort bien de cette Négociation, très épineuse & très délicate [*D*]. Dans la suite, les Administrateurs du Royaume, pendant la Minorité de Chrétien IV, lui donnèrent des Patentes d'Historiographe du Roi, avec six-cens écus de Danemarc de gages [*E*]. Occupé de l'étude de l'Histoire de Danemarc, Cragius crut pouvoir négliger les fonctions de sa Charge de Professeur. Ses Collègues n'en aiant pas jugé de même, il obtint de la Cour des ordres qui obligeoient les autres Professeurs à y pourvoir, lorsqu'il ne pourroit y vaquer (*c*). En 1597, il fut envoyé en Pologne pour quelques affaires particulières, auxquelles le Roi s'intéressoit, & en même tems pour les affaires publiques (*d*). L'année suivante, le Roi le chargea d'aller en Angleterre, reclamer divers Effets des Marchands Danois pillés par les Vaisseaux Anglois, & demander qu'en conformité des Traités, la Pêche fût interdite aux Anglois près de la Norwège [*F*]. D'Angleterre il passa en Hollande, où les Magistrats de Leyde le régalèrent magnifiquement. Il se rendit avec d'autres Commissaires Danois à Embden, où ils devoient régler les affaires du Commerce avec des Commissaires Anglois; mais ceux-ci n'aiant point paru, les prémiers écrivirent en Angleterre une Lettre en date du 8 Mai 1600, où ils marquent, qu'après avoir attendu les Anglois pendant un mois, & n'en aiant point de nouvelles, ils s'en retournent en Danemarc (*e*). La même année 1600, Cragius retourna en Pologne avec Henri de Luck Sénateur Danois, & il y parut avec honneur (*f*). De retour de Pologne, il reprit ses occupations Littéraires, & ses fonctions Académiques. Le Rectorat lui échut bientôt après. Le Roi Chrétien IV voulut lui-même assister à la Cerémonie qu'il y eut à cette occasion, de même qu'à la Harangue que Cragius prononça pour la Dédicace des nouveaux Auditoires de l'Université. Vers la fin de l'année 1601, la Charge de Principal du Collège de Sora étant devenue vacante par la mort de Jean Michaëlius Precepteur

(*b*) *Albert. Thura, Idea Hist. Liter. Danorum* p. 29 num. 3. Hamburgi 1728.

(*c*) Voyez *Bibl. Germ.* citée ci-après p. 8. 9.

(*d*) Idem p. 9.

(*e*) Voyez *le Recueil de Rymer* Tom. XVI. p. 198.

(*f*) *Bibl. Germ.* T. XLVIII. p. 10.

tre *Cragius* ou *Kragius* (car c'est de cette dernière manière que les Auteurs Danois écrivent son nom (1)) avec un autre *Nicolas Cragius*, que Mr. Gramm dit avoir été Chapelain du Roi Chrétien III, & qui étoit Allemand. Je trouve que ce dernier a été Conseiller du Roi, & qu'il fut créé Docteur en Théologie dans l'Université de Copenhague en 1544 (2), lorsque notre Cragius ne faisoit que de naître, ou du moins étoit encore dans la prémière enfance.

(1) *Voyez Alb. Thura Idea Hist. Liter. Dan.* p. 29. & *Sibern Biblioth. Hist. Dano-Norvegica* p. 61. 194.

(2) Thura ubi *supra* p. 111.

[*B*] *Peu de tems après, il quitta le Rectorat.*] Quelques-uns ont prétendu, mais sans preuves suffisantes, que ce fut pour être Précepteur du Prince *Chrestien*: mais il est plus apparent, dit-on (3), que des mécontentemens domestiques, joints à une louable curiosité, l'engagèrent à voyager. Cette conjecture paroit assez vraisemblable, quand on fait attention à ce qui se passa chez lui pendant son absence. Voyez la Remarque suivante.

(3) *Biblioth. Germ.* T. XLVIII. p. 6.

[*C*] *A son retour, il fit casser son mariage.*] Il en eut un sujet bien légitime. Il trouva chez lui deux fils, qui ne lui appartenoient pas, & il ne fut pas assez bon pour les vouloir adopter; il fit déclarer son mariage nul, & se défit de la mère & des enfans. Il y a quelque apparence, que la mauvaise conduite de sa femme avoit déja commencé avant son départ, & qu'elle contribua à lui faire prendre le parti de voyager.

[*D*] *Il s'acquitta fort bien de cette Négociation, très épineuse & très délicate.*] On relève ici Jaques Melvil, je ne sai pas trop pourquoi; car il ne dit proprement rien, qui soit contraire à l'idée que Mr. Gramm donne de la difficulté de la Négociation; il en rapporte le succès, & non le détail. Après avoir dit, que le Roi de Danemarc envoya des Ambassadeurs pour assister au Baptême du Prince dont la Reine étoit accouchée, Melvil ajoute (4): „ Jean Lindsay de Monmuire les avertit de faire enfoite „ qu'on envoyât bientôt d'autres Ambassadeurs après eux, „ pour presser l'accomplissement du Contract de mariage „ qui avoit été fait en Danemarc, alléguant que le Chan„ celier, qui l'avoit minuté, y avoit mis les revenus de „ l'Abbaye de Dumfarling, & qu'il avoit pris pour lui„ même la Seigneurie de Mussilbourg. On envoya donc „ deux Ambassadeurs de Danemarc..... Aiant été bien „ instruits, ils ne manquèrent pas aussi d'arriver dans une „ conjoncture favorable pour eux. Car le Chancelier é„ toit disgracié, & mon frère étoit en ce tems-là Ambas„ sadeur en Angleterre: deforte que le Chancelier fut o„ bligé de renoncer à sa portion; & parce que mon frère „ étoit absent, le jeune Robert son fils, & moi, promî„ mes en son nom, qu'à son retour il renoncerait à la „ sienne; ce qui fut exécuté, conformément à la parole „ que nous en avions donnée..... Plusieurs autres, qui „ possédoient une partie de ces Terres, furent aussi obli„ gés d'y renoncer, en vertu d'une nouvelle Loi, qu'on „ fit contre ceux qui n'y renonceroient pas volontaire„ ment." J'avoue que je ne vois rien dans ce récit, qui soit au desavantage des Ambassadeurs Danois, ou qui insinue le moins du monde que la Négociation fût sans difficulté. Melvil dit seulement, que la conjoncture leur étoit favorable; & sur ce point-là, il me semble qu'il est aussi digne de foi, que les Rélations de l'Ambassade (5). Quoi qu'il en soit, Mr. Gramm rapporte, que Cragius tint tête, au péril de sa vie, au Comte de Bothwell, qui voulut dans une Sédition excitée exprès, entrer de force dans le Palais du Roi: qu'il fit plus encore; qu'il donna de si bons conseils à Jaques, que bientôt Bothwell fut obligé d'implorer la clémence de son Souverain, & de venir à ses pieds subir les conditions, qui furent couchées par écrit par les Ambassadeurs Danois. Il est surprenant que Melvil ne dise rien de ces circonstances si remarquables, lui qui étoit à la Cour, & qui parle assez en détail des entreprises du Comte de Bothwell.

(4) *Mém. de Jaques Melvil*, T. II. p. m. 322 & 323. 614.

(5) *Voy. Bibl. Germ.* Tom. XLVIII. p. 8 not. (g).

[*E*] *Les Administrateurs du Royaume .... lui donnèrent des Patentes d'Historiographe du Roi.*] On le chargea d'écrire l'Histoire de Danemarc, & de commencer par les deux derniers Rois, Chrétien III & Frédéric I. On lui fit ouvrir les Archives, & on lui fournit tous les secours nécessaires. Cragius se mit sans délai à l'ouvrage, forma dans ce dessein de vastes Recueils (6), & commença à en faire usage dans ses *Annales de Danemarc* depuis la mort de Frédéric I. jusqu'à l'an 1550. Cet Ouvrage a demeuré enseveli jusqu'à l'année 1737, que Mr. Gramm l'a publié à Copenhague sous ce titre: NICOLAI CRAGII *Annalium Libri VI. quibus Res Daniæ ab excessu Frederici I. ac deinde a gloriosissimo Rege Christiano III. gestæ, ad annum usque MDL. enarrantur.* His addîti *Stephani Jo. Stephanii Historiæ Daniæ Libri duo, quibus reliqua laudatissimi Regis acta describuntur: cum Præfatione, Indicibus, & aliis quibusdam Accessionibus. Hafniæ* 1737 in-fol. Comme Cragius n'avoit pas achevé l'Histoire de Chrétien III, on conjecture que c'est la raison, qui l'a fait demeurer si longtems dans l'oubli. Il n'étoit cependant pas inconnu; Lyschander & Meursius, tous deux Historiographes Danois, en ont profité; & il est cité parmi les Manuscrits qui traitent de l'Histoire de Chrétien III (7). On n'oseroit assurer que Cragius puisse être égalé à Meursius pour le stile: il n'est pas tout à fait irréprehensible en ce point, quoiqu'il soit aisé de s'appercevoir qu'il a lu & qu'il imite les anciens Historiens Romains. Quant aux choses, Mr. Gramm assure qu'il s'est convaincu par la lecture qu'il a faite des Ouvrages imprimés, & des Mémoires que lui ont fourni les Archives, que Cragius s'est servi des uns & des autres avec beaucoup de jugement & de fidélité (8). Les Auteurs du Journal cité en marge remarquent aussi, par rapport au stile de Cragius, qu'un défaut pareil à celui qu'on a reproché au Président De Thou, y répand une obscurité qui fait de la peine au Lecteur: ce défaut est l'affectation de latiniser les noms propres. Il est certain que cette affectation est fort à charge aux Lecteurs, & qu'il seroit à souhaiter qu'on mît les noms propres, non seulement des Personnes, mais des Villes mêmes, en Langue Vulgaire. Pour bien des gens, c'est presque une étude à part, que d'acquérir l'intelligence de ces noms Latins. „ Nous ne met„ tons pas, *continuent les Journalistes* (9), au nombre des „ défauts de Cragius, les Harangues & les Discours qu'on „ rencontre assez fréquemment dans son Histoire; les „ goûts sont différens sur ce point. Notre Historien avoit „ d'excellens modèles dans l'Antiquité, & sa Méthode „ trouve encore d'illustres Apologistes. D'ailleurs, ces „ Discours ne sont pas ordinairement fort prolixes; & il „ pourroit bien, après tout, avoir trouvé la substance de „ la plupart, dans les Mémoires sur lesquels il a tra„ vaillé."

(6) Ils étoient en partie dans la Bibliothèque Académique; qui fut consumée il y a quelques années dans le fatal incendie de Copenhague.

(7) Sibern *Hist. Dano-Norveg.* p. 180.

(8) *Bibl. Germ.* T. XLVIII. p. 13–15.

[*F*] *L'année suivante, le Roi le chargea d'aller en Angleterre.....*] On trouve dans le magnifique Recueil de Rymer (10), quantité de Pièces qui regardent l'affaire pour la-

(9) Idem p. 27.

(10) Tom. XVI. p. 144. 147. 150. 152. 182. 179. 195. 196.

cepteur du Roi, Cragius fut nommé pour la remplir; mais il n'eut pas le tems d'en jouïr, étant mort le 14 Mai 1602 (g). On trouvera ci-deſſous le Catalogue de ſes Ouvrages [G].

(g) Idem ibid.

laquelle Cragius fut envoyé en Angleterre. L'Ambaſſade ne réuſſit pas; mais l'Ambaſſadeur fut très agréable à Eliſabeth, qui le traita de la manière la plus gracieuſe. La Harangue qu'il fit à cette Princeſſe ſur les excès commis par les Anglois contre les Danois, ſe trouve dans le Recuil de Rymer (11). La Reine en voulut une Copie, & l'on nous apprend (12) que notre Savant accompagna cette Copie d'une Lettre fort galante, où il flattoit la Reine, en homme de Cour, ſur ſa beauté & ſur ſes graces. On ſait que cette Princeſſe n'étoit pas inſenſible à cette ſorte de louanges, & que c'étoit-là un moyen ſûr de lui plaire.

(11) Ibid. p. 855.

(12) *Bibl. Cleromm.* T XVIII. p. 9. not. (b).

[G] *On trouvera ci-deſſous le Catalogue de ſes Ouvrages.*] I. *Grammatica Latina.* 1578. II. *T. Livii Patavini ſententiæ dictæ*: accedunt *Sententiæ Salluſtianæ.* 1582. III. *Differentiæ Ciceronis.* Hafniæ 1589. Cragius ne fut que l'Editeur de cet Ouvrage (13). Il le croyoit de quelque Grammairien Danois du moyen Age. C'eſt un petit Traité ſur la propriété & la ſignification des mots Latins. Dans l'Epître Dédicatoire, adreſſée au Roi, Cragius parle du deſſein où il eſt de publier une bonne *Hiſtoire Romaine*, compoſée par un Danois nommé Ebern. On ne ſait ce que ce Manuſcrit eſt devenu. IV. *De Republica Lacedæmoniorum Libri IV.* Mr. Gramm dit que la première Edition de cet Ouvrage eſt de Heidelberg en 1592: il eſt vrai qu'il met 1593 dans un autre endroit; c'eſt la véritable date de cette Edition; mais elle eſt de Genève, comme l'a fort bien remarqué Mr. Fabricius (14), & comme il paroît par l'Averiſſement du Libraire qui en a donné l'Edition in-12. à Leyde en 1670, qui dit avoir ſuivi exactement l'Edition in-4. de 1593, *ex Officina Sanct Andreana.* Kockerman a prétendu (15), que Cragius avoit dérobé cet Ouvrage à Cujas; mais ſans aucun fondement. Ce Traité de la République de Lacédémone a été généralement eſtimé parmi les Savans. Meurſius, juge compétent dans ces matières, l'appelle un *bel Ouvrage*, & qualifie l'Auteur, *l'Ornement du Danemare. De Republica Lacedæmoniorum* egregium Opus *ſcripſit Nicolaus Cragius, magnum Daniæ Ornamentum* (16). Gronovius a trouvé ce Traité digne d'entrer dans ſon *Tréſor des Antiquités Grecques.* Si, dans le tems de l'Edition de ce Recueil, on en eût donné avis à Copenhague, on y auroit trouvé l'Exemplaire de Cragius rempli d'additions & de corrections. Il a été brûlé depuis. V. *Heraclidæ Pontici de Politiis Libellus.* VI. *Ex Nicolai Damaſceni Univerſali Hiſtoria, ſen de Moribus Gentium Libris excerpta Joannis Sobei Collectanea.* Ces deux Pièces ſont à la ſuite du Traité précédent, avec la Verſion Latine de Cragius. VII. *Panegyricus Chriſtiano IV. Daniæ &c. Regi dictus, in Dedicatione novæ Academiæ*, in-4. C'eſt la Harangue prononcée en préſence du Roi, à l'occaſion dont nous avons parlé dans l'Article. Mr. Sibbern cite auſſi (17) une Lettre de Cragius à Arngrimus Jonas, où notre Savant témoigne avoir une haute idée de la certitude des Monumens hiſtoriques d'Iſlande: *Omnes noſtras ipſas habet, in veteri Hiſtoria nuſquam certiora & veriora, quam apud vos extare, propter ea quæ Saxo de veſtris ſcripſit.* On remarque (18) que deux Dictionaires Allemands, celui *des Savans*, & le *Grand Dictionaire Hiſtorique*, attribuent mal à propos à Cragius un Cours de Droit Féodal (*Jus Feudale*), qui eſt de *Thomas Cragius* Juriſconſulte Ecoſſois. Ni *Witten*, ni *Barthalin*, quoique cités dans ces Dictionaires, n'ont commis cette bévue. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Cragius mérite bien l'éloge que lui donne Thura (19): *Philologus fuit* [illegible] *& Græca imprimis Literatura ac Hiſtoriæ ſcientiſſimus.*

(13) Idem p. 71. & Alb. Thura *Vita Hiſt. Lit. Danor.* p. 308.

(14) *Bibliograph. Antiquar.* p. 11.

(15) *Syſtem. Polit. Lib.* II. cap. ult. apud eumdem.

(16) *Meurſius Muſeol. Laconi. Lib.* I. cap. 1.

(17) *Bibl. Hiſt. Danor Norveg.* p. 61.

(18) *Bibl. Germam* ubi ſupra p. 15.

(19) *Idea Hiſt. Liter. Danor.* p. 29.

CREECH (Thomas), célèbre Poëte Anglois du XVII. Siècle, étoit fils de Thomas Creech, Gentilhomme. Il naquit à Blandford dans le Comté de Dorſet, en 1659. Il étudia la Grammaire ſous Thomas Curganven de Sherbourne, auquel il a dédié une des Idylles de Théocrite, qu'il a traduites. Il entra en qualité de *Commoner*, ou *Serviteur*, dans le Collège de Wadham à Oxford [A], au Terme du Carême de l'année 1675, âgé de ſeize ans: il fut mis ſous la conduite de Mr. Robert Pitt, & enſuite ſous celle de Mr. Pierre Balch, tous deux Membres de ce Collège. Le 28 Septembre de l'année ſuivante, il fut admis en qualité d'Ecolier (a). Le 27 d'Octobre de l'année 1680 (b), il prit le degré de Bachelier-ès-Arts. La même année, ſon Maître Mr. Balch, un des Procureurs de l'Univerſité, le fit ſon Collecteur *Quadragéſimal* des Bacheliers, qui devoient être reçus à la fin de l'année; & dans ce tems-là, dit Mr. Wood (c), on le regardoit comme bon Philoſophe & bon Poëte, & comme un homme fort appliqué à l'étude. Le 13 Juin 1683 il fut reçu Maître-ès-Arts (d); & quelque tems après, il fut élu Membre du Collège des Trépaſſés [B]. „ Et il donna alors à ſes Examinateurs, dit „ l'Auteur cité ci-deſſus (e), des preuves toutes particulières de ſon ſavoir dans les Belles-Lettres & „ dans la Philoſophie." Il ſe diſtingua bientôt par ſes Ouvrages [C]; mais le P. Niceron aſſure, dans ſes

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 1154.

(b) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 212.

(c) *Athen. Oxon* ubi ſupra.

(d) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 221.

(e) *Athen. Oxon.* ubi ſupra.

[A] *Il entra en qualité de* Commoner *dans le Collège de Wadham à Oxford.*] Mr. Wood dit (1), comme nous l'avons remarqué dans le corps de l'Article, que ſon père étoit Gentilhomme: mais Mr. Giles Jacob, dans ſes *Vies & Caractères des Poëtes Anglois* (2), aſſure que ſes parens n'alant pas les moyens de le faire bien élever, ſes heureuſes diſpoſitions lui procurèrent un Patron en la perſonne du Colonel Strangeways, dont la générosité ſuppléa à l'indigence de ſes parens; & que ce Gentilhomme l'envoya au Collège de Wadham, où il entra en qualité d'Ecolier.

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. col 1144.

(2) Vol. I. p. 18.

[B] *Quelque tems après, il fut élu Membre du Collège des Trépaſſés.*] Mr. Jacob remarque (3), que la grande réputation qu'il s'acquit par ſon Lucrèce, contribua à le faire élire Membre de ce Collège.

(3) *Ubi ſupra.*

[C] *Il ſe diſtingua bientôt par ſes Ouvrages.*] En voici le Catalogue. I. Une Traduction du Poëme de Lucrèce, Philoſophe Epicurien, en Vers Anglois, imprimée à Oxford en 1682 in-8.; à la louange de laquelle Mr. Edouard Bernard, Profeſſeur *Savilien* en Aſtronomie, fit un Diſtique Latin, & Mr. Thomas Brown de Chriſt-Church des Vers Anglois. Cette Traduction a été réimprimée à Oxford en 1683 in 8., & elle a paru avec des Vers deſtinés à en faire l'éloge, de Mrs. Dryden, Th. Flatman, Nahum Tate, de Ms. Behn, de Mrs. Th. Otway, Jean Evelyn, Edmond Waller, Th. Adams, & Richard Duke. Mr. Dryden, dans la *Preface* des *Poëſies diverſes* qu'il a publiées, parle de cette Traduction dans les termes d'approbation les plus forts, & appelle Mr. Creech *le ſpirituel & ſavant Traducteur de Lucrèce.* Un certain Auteur maltraite fort Creech au ſujet de cette Traduction *. Après avoir remarqué, que l'*Ouvrage de* Lucrèce *eſt le ſeul qu'on ait enjoint'bui, qui d'un bout à l'autre ſoit une Apologie déclarée de l'Athéiſme*; il ajoute „ qu'on a traduit avec un „ travail infini cet Ouvrage impie, ſous le règne de Charles II. en vers Anglois, afin que l'agrément & la douceur de la rime ſuppléât à ce qui manque à la force des „ preuves: afin que les graces de l'expreſſion, l'harmonie des nombres, & toutes les autres beautés ſi propres „ à charmer, qui accompagnent la bonne Poëſie, puſſent „ gliſſer imperceptiblement le poiſon dans les Eſprits peu „ circonſpects, & ſur-tout des jeunes-gens, chez leſquels „ l'imagination a ordinairement plus de pouvoir que la „ Raiſon & le jugement. Cette fameuſe Traduction a „ non ſeulement été faite par un Savant d'Oxford, qui en „ a été récompenſé; mais elle a eu l'approbation de l'Univerſité, où l'on regardoit comme un petit Ecolier ignorant, quiconque n'avoit pas lu le Lucrèce de Creech, „ qui mourut, comme il avoit vécu, en vrai Athée; mais „ étant Prêtre de la Haute Egliſe, ſon Suicide n'a point „ paſſé pour un jugement du Ciel." II. *Titi Lucretii Cari de Rerum Naturâ Libri ſex, quibus Interpretationem & Notas adjecit Thomas Creech.* Oxford 1695 in-8. Il eſt dédié à Mr. Chriſtophle Coddrington Membre du Collège des Trépaſſés, & enſuite Gouverneur des Barbades. Il s'en eſt fait une Edition augmentée à Londres en 1717 in-8. III. Dans un Livre Anglois intitulé *Mélanges de Poëſies, contenant une nouvelle Traduction des Eclogues de Virgile, des Elegies d'Ovide, des Odes d'Horace & d'autres Auteurs*, Londres 1684 in-8. on trouve de la façon de Creech les Traductions de la 2. Elégie du I. Livre des Elégies d'Ovide, des 6. 7. 8. & 12. Elégies du II. Livre, de la 2. & 3. Eclogue de Virgile, de l'Hiſtoire de Lucrèce, tirée du II. Livre des Faſtes d'Ovide. IV. *Les Odes, les Satires, & les Epîtres d'Horace, traduites en Anglois.* Londres 1684 in-8. dédiées à Jean Dryden Ecuyer. Cette Traduction a été réimprimée à Londres en 1718 in-24. ſous ce titre: *Les Oeuvres d'Horace, en Latin, & en Anglois de la Traduction de Mr. Creech. Cinquième Edition*, 2 Vol. V. Traduction Angloiſe des *Idylles de Théocrite*, avec les Diſcours des Paſtorales du P. Rapin. Oxford 1684 in-8. dédiée à Mr. Arthur Charlet, Membre du Collège de la Trinité à Oxford. VI. *La Vie de Pélopidas*, imprimée parmi les Vies des Hommes illuſtres écrites en Latin par Cornelius Nepos, & traduites en Anglois par différens Auteurs. Oxford, in-8. VII. Traduction Angloiſe de la *XIII. Satire de Juvenal*, avec des Notes; dans la Traduction Angloiſe de Juvénal & de Perſe, imprimée à Londres en 1693 in-fol. VIII. Traduction Angloiſe des Vers qui ſont au-devant du Livre de *La Quintinie*, & ſa Traduction ſe trouve avec la Traduction Angloiſe de ce Livre, imprimée à Londres en 1690 in-fol. IX. *Les Vies de Salon & de Pélopidas*, dans le prémier & ſecond Tome des Vies de Plutarque, traduites du Grec par différens Auteurs, Londres 1683 & 1684 in-8. X. *Les Apophthegmes Laconiques, ou les Dits remarquables des Lacédémoniens*, traduits du Grec de Plutarque, & imprimées dans les Oeuvres Morales de cet Auteur en Anglois, traduites par divers Auteurs, (dans le Tom. I.) Londres 1684 in-8. Et un *Diſcours ſur le Démon de Socrate*, & les deux prémiers

* La Nation juſtifiée contre les Calomnies d'une Brochure intitulée: *Tableau de l'Eſprit préſent de la Religion &c.* Part II. p. 28 30. Lond. 1718 in-8.

ſes *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres* (*f*), qu'ils ne l'enrichirent pas, & qu'il vécut toujours dans une eſpèce d'indigence. Il mourut d'une maniére fort tragique. Mr. Bernard nous apprend dans les *Nouvelles de la République des Lettres* (*g*), qu'en 1700 il devint amoureux d'une Fille, qui n'eut que du mépris pour lui, quoiqu'elle fût aſſez humaine pour bien d'autres. Il ne put digérer cette diſgrace, & ne voulut point y ſurvivre: ainſi s'étant bien barricadé dans ſon Cabinet, il s'y pendit ſur la fin du mois de Juin de cette année, & on le trouva dans cet état trois jours après. Mr. Giles Jacob rapporte la choſe autrement (*b*). Après avoir remarqué que Creech avoit de grands talens, qu'il avoit le jugement ſolide, & qu'il poſſedoit parfaitement les Langues Grecque & Latine, il nous dit qu'il étoit d'un caractère chagrin, & trop porté à mépriſer les idées & les Ouvrages des autres. „ C'eſt ce qui le fit moins eſtimer, qu'il n'en étoit digne par ſon grand mérite; & ſouvent „ il ſe livroit par cette raiſon à des emportemens & à des diſputes, qui lui devinrent enfin funeſtes. „ Le Collège l'avoit nommé à la Cure de Welling dans le Comté de Hertford; mais avant qu'il quit„ tât, il ſe fit périr malheureuſement lui-même en 1701, ſans qu'on en ſût la raiſon." Il ſemble y avoir une ſorte de contradiction dans ce paſſage: car il eſt difficile de concilier ce que Mr. Jacob dit, que *les emportemens & les diſputes*, auxquels le caractère chagrin de Creech & le mépris qu'il faiſoit des autres le portoient, *lui devinrent enfin funeſtes*, avec ce qu'il ajoute enſuite, qu'on *ne ſut point la raiſon* qui l'obligea à attenter à ſa vie. L'Abbé du Bos l'appelle (*i*) *le meilleur Commentateur de Lucrèce*; mais il remarque, que Creech s'eſt trompé dans la Vie qu'il nous a donnée de ſon Auteur, en le faiſant mourir le même jour que Virgile étoit né. Mr. Dryden le nomme *un Ecrivain ſavant & judicieux* (*k*).

(*f*) Tom. XXXI. p. 44.

(*g*) Septembre 1701 p. 267.

(*b*) *Vies & Caractères des Poëtes Anglois.* Vol. I. p. 19.

(*i*) *Réfl. Crit. ſur la Poëſie & la Peinture* T. II. p. 105. Utrecht 1732.

(*k*) Dans la Dédicace de l'Enéide de Virgile en Vers Anglois, Vol. II. p. 424. Lond. 1732 in-8.

miers Livres des *Sympoſiaques*, traduits du Grec, & inſérés dans le ſecond Volume des Oeuvres Morales de Plutarque. XI. Traduction des *Aſtronomiques* de Manilius, & de la Vie de *Cléomène* par Plutarque.

(*a*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 58.

(*b*) *Life of Oliver Cromwell, Lord Protector, &c. impartially collected from the beſt Hiſtorians &c.* p. 2 de la 2de. Edit. Londres 1725.

(*c*) Ibid. p. 2. 2.

CROMWELL (OLIVIER) nâquit à Huntingdon dans la Paroiſſe de S. Jean, le 24 (*a*) ou le 25 (*b*) d'Avril de l'an 1599. Il deſcendoit d'une Famille ancienne & conſidérable de ce Comté [*A*]. Son père, Robert Cromwell, étoit ſecond fils du Chevalier Henri Cromwell, & frère cadet du Chevalier Olivier Cromwell, qui fit dans ſa Maiſon de Hinchingbrooke la réception la plus magnifique à Jaques I. lorſqu'il parvint à la Couronne d'Angleterre, qu'un particulier ait jamais faite. Robert n'avoit pas plus de trois-cens livres ſterling de rente (*c*). Il épouſa Eliſabeth, ſœur du Chevalier Thomas Steward fils du Chevalier Richard Steward (*d*). Il prit beaucoup de ſoin de l'éducation de ſon fils. Il l'envoya au Collège de Sidney à Cambridge [*B*], où il entra le 23 d'Avril 1616, ſous la conduite de Mr. Richard Howlet (*e*), qui remarqua qu'il *avoit moins de goût pour l'étude, que pour la vie active* (*f*). Pendant qu'il étoit à Cambridge, il perdit ſon père; ce qui l'obligea de retourner chez lui, où il mena une vie ſi déréglée (*g*), que l'on conſeilla à ſa mére de l'envoyer à Lincolns-Inn, où il s'appliqua à l'étude. Mais cette vie ſédentaire lui déplaiſant, il retourna bientôt en Province, où il reprit ſon ancienne manière de vivre, enſorte qu'il diſſipa une grande partie de ſon patrimoine. A la fin il changea de mœurs & devint fort dévot [*C*]; & le Chevalier Robert Steward, ſon oncle maternel, lui aiant laiſſé quatre ou cinq-cens livres de rente, il épouſa Eliſabeth, fille du Chevalier Jaques Bouchier d'Eſſex (*h*). En 1628 il fut un des Commiſſaires pour les affaires de Religion dans le troiſiéme Parlement ſous Charles I. En 1637, l'Archevêque Laud maltraitant les Puritains, parmi leſquels Cromwell s'étoit rangé, il réſolut avec pluſieurs autres Gentilshommes de paſſer dans la Nouvelle Angleterre; mais il ne put exécuter ce deſſein, à cauſe d'une Proclamation qui défendoit de tranſporter indifféremment les Sujets du Roi dans les Plantations de l'Amérique, ſans une permiſſion de

(*d*) Wood *ubi ſupra.*

(*e*) *Deſiderata curioſa by F. Peck* Vol. (T. L.) b. 7. n. 21, &. 66. Lond. 1735 in fol.

(*f*) *The Perfect Politician. Or a full View of the Life and Actions (Military and Civil) of Oliver Cromwell &c.* p. 2. Londres 1660 in-24.

(*g*) Wood *ubi ſupra*, and *Life of Cromwell* p. 2.

(*h*) Wood, & *Life* ubi ſupra.

[*A*] *Il deſcendoit d'une Famille ancienne & conſidérable de ce Comté.*] Le nom de la Famille dont il deſcendoit n'étoit pas originairement *Cromwell*, mais *Williams*. *Morgan Williams*, fils & héritier de *William* d'une fort ancienne Famille de la Principauté de Galles, épouſa la ſœur de Thomas Lord Cromwell, & Comte d'Eſſex ſous le règne de Henri VIII: il en eut *Richard*, que ce Prince fit Chevalier, & qui prit le nom de ſon oncle *Cromwell*, quoiqu'il gardât les Armes de *Williams*. Richard épouſa *Françoiſe*, fille & une des héritières du Chevalier *Thomas Murſyn*; & dans le tems de l'abolition des Monaſtères, il obtint toutes les Terres appartenantes à ceux du Comté de Huntingdon, qui montoient à des ſommes immenſes: ce fut par-là que cette Famille s'établit dans ce Comté. Richard eut pour fils le Chevalier *Henri Cromwell*, que la Reine Eliſabeth créa Chevalier la ſixiéme année de ſon règne. Il épouſa *Jeanne*, fille & héritière du Chevalier Rodolphe *Warren*. Il fit ſon principal établiſſement ſur les ruines d'un Monaſtère de Religieuſes à Hinchingbrook. Il eut ſix fils, *Olivier* dans la ſuite Chevalier, *Robert*, *Henri*, *Richard*, *Philippe*, & *Rodolphe*. Le ſecond fils *Robert* fut la père du Protecteur *Olivier* (1).

(1) Voy. Carington's *Hiſt. of the Life and Death of his moſt ſerene Highneſs Oliver, late Lord Protector*, p. 3. Lond. 1659 in-12. And *Appendix to the Life of Oliv. Cromwell*, p. 609. in-8. 2de. Edit. Lond. 1725 in-8.

[*B*] *Il l'envoya au Collège de Sidney à Cambridge.*] Carington rapporte (2), que pendant qu'il étoit Etudiant, „ il y eut une Repréſentation publique. Celui qui devoit „ faire le perſonnage de Roi, étant tombé malade, notre Cromwell, dit-on, ſe chargea de ſon rôle, & employa ſi bien le peu de tems qu'il eut pour l'apprendre, „ qu'on auroit dit qu'il lui avoit été inſufé; & enſuite il „ s'acquitta de ce rôle avec autant de grace & de majeſté, „ que ſi le rang de Roi lui aut été naturel." L'Auteur cité dit que la Pièce avoit pour titre *La Langue*, ou *Le Combat des Sens*. Et Winſtanley nous apprend (3) qu'elle étoit d'Antoine Brewer, & „ qu'aiant été une fois repréſentée à Cambridge, le feu Uſurpateur Cromwell y fit „ le rôle du *Tact*. Que le ſujet de la Pièce étoit une Diſpute entre les Sens pour une Couronne, que la *Langue*, qui aſpiroit à faire un ſixiéme Sens, avoit propoſée pour prix, avec cette Inſcription: *Celui des cinq qui en ſera le plus digne, verra ſa tête couronnée de ce Diadême.* On dit que cette Diſpute repréſentative pour une Couronne excita ſon ambition à un tel point, qu'il y aſpira ſérieuſement dans la ſuite, aiant fomenté une Rebellion ſi furieuſe, qu'elle a penſé ruïner trois Royaumes floriſſans." Gérard Langbaine fait mention (4) de cette Pièce, & remarque que Winſtanley s'eſt trompé en l'attribuant à Brewer; & qu'elle a été imprimée à Londres in-4. Nous en avons ſous les yeux une Edition faite à Londres en 1657 in-24. ſous ce titre: *La Langue, ou le Combat des cinq Sens & de la Langue pour l'Empire. Comédie ſérieuſe, repréſentée d'abord dans le Collège de la Trinité à Cambridge, & enſuite dans l'Ecole publique de Huntingdon.* Nous ſerons part au Lecteur d'un Soliloque du *Tact*, dont Cromwell faiſoit le rôle. Il ſe trouve dans la VI. Scène du I. Acte.

(2) Carington's *Hiſt.* p. 3. 4.

(3) *Lives of the moſt famous Engliſh Poets* p. 114. 115. Lond. 1687.

(4) *Account of the Engliſh Dramatic Poets* p. 118. Oxford 1691.

Le TACT *ſeul.*

„ TACT. *Tact*, ton éternuement préſage quelque choſe. Y eut-il jamais mortel plus heureux que moi? Venir ſe heurter contre un tel écueil! Roſes & Laurier, loin d'ici. Cette Couronne environne mes temples, ce manteau me couvre. Qu'ils me vont bien! Sûrement „ l'Eſclave qui a fait cette Couronne, l'a meſurée à ma tête. Ceux qui diſent qu'on ne change point de tempérament, ſe trompent. Mon ſang eſt annobli; je me „ ſens transformé, je ſens en moi le ſacré caractère d'un „ Roi. Il me ſemble entendre mes nobles Flatteurs m'honorer du nom de *Céſar* ou d'*Alexandre le Grand*, humiliés devant moi, & ſurpris de me voir oint de cette buile précieuſe. Que ma démarche eſt devenue majeſtueuſe! Que je parle bien en Prince! & avec quelle fierté „ je ſai faire entendre mes menaces! Payſans, j'humilierai votre orgueil; je vous feral trembler, vermiſſeaux „ de terre, au rugiſſement du Lion. Qu'on me donne un „ miroir. Les Poëtes célébreront dans de gros Volumes „ cette métamorphoſe. Où ſont mes gens? A moi, Coquins, & promptement, ou par la mort . . . . ."

[*C*] *A la fin il changea de mœurs, & devint fort dévot.*] Pendant quelque tems, après ce changement de vie, il fut attaché à l'Egliſe Anglicane, aſſiſtant fort dévotement au Service public; mais à la longue il devint ami zélé des Puritains, dont il régaloit ſouvent les Miniſtres chez lui. On dit qu'il étoit ſi ſcrupuleux dans ce tems-là, qu'aiant, quelques années auparavant, gagné au jeu trente livres ſterling à un certain Mr. Calton, il les lui reſtitua, en lui dé-

de Sa Majeſté. En 1638, il s'oppoſa au deſſein qu'on avoit de deſſécher les Marais du Comté de Lincoln & de l'Ile d'Ely; ce qui lui acquit tant de crédit, qu'il fut élu en 1640 Député de la Ville de Cambridge au Parlement [D], qu'on a nommé *le long Parlement*, où il appuya fortement la grande Remontrance (i). Lorſque la Guerre commença, on le fit Capitaine de Cavalerie. En cette qualité il ſecourut la Ville de Cambridge, & fit priſonnier à S. Albans le Chevalier Thomas Connesby (k), Grand-Shérif du Comté de Hertford. Il devint Colonel en 1643, & trouva moyen de lever lui-même un Régiment de mille chevaux, avec lequel il ſervit le Parlement avec beaucoup de zéle. Peu après on le fit Lieutenant-Général du Comte de Manchester. Il défit les Troupes du Roi proche de Grantham, ſecourut Gainsborough, mit en 1644 le ſiége devant Yorck, & gagna la bataille de Marſton-Moor [E]. Le Comte d'Eſſex & les Commiſſaires Ecoſſois commencérent à avoir de la jalouſie contre lui, & il devint très redoutable au Roi (l). A la ſeconde bataille à Newbury, il auroit mis ce Prince en danger, ſi le Comte de Cleveland n'étoit pas ſurvenu, & n'eût empêché la pourſuite (m). Mais cette bataille donna occaſion à une rupture entiére entre Cromwell & le Comte de Manchester, qu'il accuſa de trahir lâchement le Parlement (n). Il contribua à faire paſſer l'Ordonnance appellée *Self-denying*, pour exclurre les Membres du Parlement de toutes ſortes de Charges; & en 1645, l'Armée aiant été formée ſur le nouveau modele, il continua la guerre fort heureuſement, & aiant été fait Lieutenant-Général de Cavalerie malgré l'Ordonnance de *Self-denying*, il gagna la bataille de Naſeby. Ce ſuccès, joint à d'autres, mit bientôt fin à la guerre; & les Ecoſſois aiant livré le Roi aux Commiſſaires du Parlement, ce Prince fut conduit à Holmby dans le Comté de Northampton. Le Parlement & l'Armée s'étant brouillés, le premier devint jaloux de Cromwell, qui le devint du Parlement (o), enſorte qu'il fomenta le mécontentement de l'Armée contre lui (p). Après que le Roi eut été enlevé à Holmby par ordre de l'Armée, il ſemble que Cromwell ait eu deſſein de le rétablir par le moyen des Indépendans (q): mais les *Agitateurs* de l'Armée aiant montré de la jalouſie de ce qu'il traitoit avec le Roi, il fut obligé pour ſa propre ſureté de faire ſa paix avec eux, en abandonnant les intérêts de ce Prince (r): car peu de jours après que le Roi ſe fut ſauvé de Hampton-Court dans l'Ile de Wight, Cromwell aſſiſta à Windſor à une Aſſemblée des Officiers-Généraux de l'Armée, où il fut réſolu *qu'on feroit faire au Roi ſon procès comme criminel*; ce qui s'exécuta enfin, & Cromwell eut une grande part à toute cette affaire [F]. Nous donnerons ci-deſſous pluſieurs Lettres & Piéces originales,

(i) *Life of Cromwell* p. 4. 2.

(k) *The perfect Politician*, p. 3. 2. Carrington, in his *History of the Life and Death of his moſt ſerene Highneſs Oliver late Proteſtor*, p. 2. Lond. 1659 in-12. l'appelle *le Chevalier Thomas Cromes.*

(l) *Life of Cromwell* p. 15--16.

(m) Wood col. 29.

(n) *Life of Cromwell* p. 18.

(o) Ibid. p. 37.

(p) Ibid. p. 38.

(q) Ibid. p. 42.

(r) Voyez *Memoirs of Sir* John Berkeley, *containing an Account of his Negociation with Lieutenant-General Cromwell &c.* 2de. Edit. Lond. 1702 in-8.

déclarant qu'il les lui avoit gagnées par des voies indirectes & illicites, & qu'il y auroit du crime à lui à les garder plus longtems (5). Mr. Wood dit (6), que lorſqu'il ſe retira dans l'Ile d'Ely, *il voulait paſſer pour un Saint, & qu'il faiſoit plus ſouvent & plus publiquement le Predicateur.*

(t) *Life of Oliv. Cromwell* p. 2. 3.

(5) *Faſti Oxon.* Vol. II col. 22. 23.

(6) Ibid. col. 59.

[D] *Il fut élu en 1640 Député de la Ville de Cambridge au Parlement.*] Voici ce que rapporte Wood (7). „ En 1640, un certain Richard Tyms, enſuite Alderman de „ Cambridge, qui l'avoit entendu prêcher pluſieurs fois à „ Ely, lui fit donner par ſon crédit le droit de Bourgeoiſie à Cambridge, & nommer enſuite Député de cette „ Ville au malheureux Parlement, qui s'ouvrit à Weſtminſter le 3 Novembre 1640."

(7) Wood col. 59.

[E] *Et gagna la bataille de Marſton-Moor.*] Denzil Lord Holles prétend (8) que Cromwell n'eut aucune part à cette Victoire, & aſſure, qu'il fit paroître beaucoup de lâcheté dans cette occaſion, auſſi-bien que dans pluſieurs autres. Voici ſes propres termes. „ Et cependant le „ Lieutenant-Général Cromwell eut la hardieſſe & l'effronterie de s'attribuer une grande partie de l'honneur; „ ou plutôt de ſouffrir, comme Hérode, que les autres „ lui en fiſſent honneur & lui en rendiſſent hommage; car „ j'ai de la peine à me perſuader qu'il ait été aſſez impudent pour le faire lui-même, devant être ſi convaincu „ en ſa conſcience de ſa honteuſe lâcheté. Ceux qui rendirent le plus de ſervice dans cette journée, furent le „ Major-Général *Leſley*, qui commandoit la Cavalerie Ecoſſoiſe; le Major-Général *Crawford*, qui étoit Major-Général de la Brigade du Comte de *Manchester*; & le „ Chevalier *Thomas Fairfax*, qui commandoit ſous ſon „ père la Brigade du Nord. Mais mon Ami *Cromwell* „ n'eut part ni portion à l'affaire; car j'ai ſouvent ouï „ conter à Crawford lui-même comment la choſe ſe paſſa, „ & je ne crois pas me tromper, en aſſurant que *Cromwell* lui-même l'a entendu, puiſqu'il le dit tout haut un „ jour dans la Salle de Weſtminſter, comme Cromwell paſſoit auprés de lui, & qu'il parloit haut pour qu'il l'entendît. Il diſoit, que lorſque l'Armée étoit en „ grand danger d'être défaite à *Marſton-Moor*, & qu'une „ grande partie prenoit déja la fuite, il avoit apperçu le „ Corps de Cavalerie de cette Diviſion qui étoit arrêté, „ & qui, à ce qu'il lui ſembloit, balançoit s'il avanceroit, ou s'il reculeroit; ce qui l'avoit obligé à venir à „ eux tout en entiére, en leur reprochant qu'ils étoient „ des poltrons & des lâches, & en leur demandant, *s'ils vouloient demeurer les bras croiſés, & être tranquilles ſpectateurs de la perte de la bataille?* Cromwell s'étant „ montré alors, dit d'un ton lamentable: *Major-Général, que ferai-je?* Crawford lui demanda pardon de ce qu'il „ avoit dit, ignorant qu'il fût là, & ſachant d'ailleurs la reſpect qu'il devoit à ſon Supérieur; à quoi il ajouta: *Monſieur, ſi vous n'allez à la charge, tout eſt perdu.* Cromwell répondit, *qu'il étoit bleſſé, & hors d'état de charger.* Notez que cette grande bleſſure ſe réduiſoit à „ une petite brulure dans la nuque du cou, qu'il avoit „ reçue par hazard, un des piſtolets de ſes Soldats s'étant „ lâché. *Crawford* le pria donc de ſe retirer, & lui donna quelqu'un pour l'accompagner. Il ne ſe fit pas preſſer pour le faire, & le Major-Général s'étant mis à la „ tête de ce Corps, le fit avancer; ce qui fit auſſi peu „ d'honneur à Cromwell, que cela fut utile aux pernicieux deſſeins de ſon Parti. Voilà ce que je ne ſai que ſur la rélation d'un autre; mais ce que je n'ai pas de „ peine à croire ſur le témoignage de celui qui me l'a ra- „ conté, qui étoit un homme d'honneur, qui ne ſe fai- „ ſoit pas une peine de le dire hautement par-tout. Outre cela, j'ai ouï faire une autre Hiſtoire pareille de ſa „ valeur, à une autre perſonne (le Colonel *Dalbier*), qui „ n'étoit inférieur ni pour la qualité ni pour la réputation „ au Major-Général *Crawford*. Il m'a conté, que lorſqu'on donna l'aſſaut à Baſing, Cromwell, au-lieu d'y „ conduire ſon monde, s'étoit tenu à une bonne diſtance, hors de la portée du canon, derriére une haie. „ Je puis ajouter quelque choſe que je ſai par moi même, „ qui peut donner du poids à ces deux Rélations, & qui „ me perſuade fortement que cet homme n'eſt pas moins lâche, qu'il eſt notoirement perfide, ambitieux, & hypocrite. C'eſt la maniére pleine de lâcheté dont il ſe „ tint hors du combat à la Bataille de Keinton, où il ne „ ſe rendit point avec la Cavalerie qu'il commandoit; aſſurant auſſi impudemment que ridiculement le lende- „ main, qu'il avoit paſſé tout le jour à chercher l'Armée „ & le Champ de bataille, quoique ſon quartier fût à un „ Village qui en étoit très proche, d'où il ne put trouver le chemin, ni être guidé par ſon oreille, quoique „ j'aye fu de bonne part, qu'on entendit le bruit du canon à plus de vingt ou trente milles. Enſorte qu'il „ n'eſt rien moins que ce qu'on penſe."

(8) *Memoirs of* Denzil *Lord Holles, Baron of Ifield in Suſſex, from the year 1641 to 1648.* p. 15. *& ſeiv.* Lond. 1699 in-8.

[F] *Cromwell eut une grande part à toute cette affaire.*] L'Auteur de la *Vie de Cromwell* (9) croit qu'Ireton ſon gendre, zélé Républicain, fut celui qui contribua le plus à tout ce qui ſe fit; le Parti Républicain aiant toujours eu beaucoup d'éloignement à faire aucun Traité avec le Roi. Et quoiqu'il entrât en négociation conjointement avec Cromwell, Ludlow croit qu'il n'eut jamais véritablement deſſein de conclurre avec le Roi, mais ſeulement d'endormir le Parti de ce Prince, pendant qu'ils étoient aux mains dans le Parlement avec les Presbytériens. Mais il ne dit rien de pareil de Cromwell, dont il paroît généralement mécontent, pour avoir eu deſſein de faire un accord avec le Roi, pour lequel lui-même (Ludlow) avoit un grand éloignement: & il ſuppoſe que le grand but de Cromwell étoit de ſatisfaire ſon ambition; ce qui n'eſt pas ſans quelque apparence. Mais il peut bien, malgré cela, avoir agi de bonne foi par rapport au Traité, & avoir cherché par-là le Bien-public. Cromwell certainement n'étoit pas Républicain, quoiqu'il fût forcé de s'accommoder aux deſſeins de ce Parti; & comme les *Agitateurs*, & leurs ſucceſſeurs les *Levellers* ou Appliniſſeurs, qui n'étoient autres que les Républicains de l'Armée, dont il y a de l'apparence que Cromwell ſe ſervit d'abord pour faire réuſſir quelques-uns de ſes deſſeins, furent les prémiers auteurs & les principaux inſtrumens de la mort du Roi: „ il ſemble, *dit l'Auteur de ſa Vie* (10), que toute „ la part que Cromwell y eut, fut principalement de céder à leur fureur & à leurs réſolutions deſeſpérées, qui „ lui firent craindre de courir les plus grands riſques, s'il „ n'acquieſçoit à leurs deſſeins: quoiqu'il ſe puiſſe bien, „ que les contradictions qu'il remarquoit dans la conduite du Roi, aient contribué à le faire entrer avec moins „ de peine dans leurs vues. En un mot, le danger qui „ menaçoit ſa perſonne, s'il eût perſiſté à s'oppoſer aux „ projets des *Levellers*; l'enthouſiaſme, auquel il s'étoit „ accoutumé; la conſidération du mauvais gouvernement „ du Roi, prémiére ſource des maux que la Nation avoit „ ſoufferts; la crainte que la même choſe n'arrivât, ſi „ l'on rétabliſſoit ce Prince, qui avoit fait paroître un „ caractère fort inconſtant, pour ne pas dire équivoque; tout

(9) P. 109.

(10) P. 150.

les, adreſſées à Cromwell les années ſuivantes, juſqu'à la mort du Roi [G]. La République s'étant formée, Cromwell fut envoyé au mois de Juillet 1649 (s) en Irlande en qualité de Gouverneur, tant pour le Civil que pour le Militaire, pendant trois ans; & en moins de neuf mois il ſoumit tout ce Royau-

(s) Il partit de Londres le 10 de ce mois. *Whitelock*, p. 418.

„ tout cela enſemble fit inſenſiblement tant d'impreſſion „ ſur Cromwell, qu'il crut néceſſaire, & par cela même „ légitime de ſe défaire du Roi; à la perte duquel il pa- „ rut travailler à la fin vivement, quoique toujours un „ peu incertain à cet égard." Mr. Burnet dit auſſi (11), qu'Ireton fut le grand moteur du procès & de la mort du Roi, & que Cromwell lui-même fut toujours en ſuſpens. „ Ireton, *dit-il*, étoit un autre Caſſius; même eſprit, & „ mêmes ſentimens. Réſolu de faire de l'Angleterre une „ République, rien ne l'arrêtoit; & il trouva deux Juriſ- „ conſultes bardis, Cook & Bradshaw, tout propres à „ lui ſervir d'inſtrumens." Et d'autres nous apprennent, que ce fut Ireton qui gagna le Général Fairfax, qui ménagea l'affaire de la Requête de l'Armée, & qui fut l'auteur & le promoteur du deſſein de purger le Parlement.

(11) *Mém. Hiſt. de la Gr. Bretagne* Tom. I. p. 90. Edit. Franç. in-8.

[G] *Nous donnerons ci-deſſous pluſieurs Lettres & Pièces originales, adreſſées à Cromwell les années ſuivantes, juſqu'à la mort du Roi.*] Nous les avons choiſies parmi un grand nombre de Pièces originales, relatives aux affaires de Cromwell, qui ont appartenu autrefois à Milton, Secrétaire des Dépêches Latines de la République & du Protecteur, & qui nous ont été communiquées par un Gentilhomme de mérite (12). La première Pièce a pour étiquette: *Nouvelles d'Edimbourg, reçues le 30 Juillet 1649.* La voici.

(12) Mr. *Jean Nicolas.*

Edinb. le 24 Juillet 1649.

„ Le 18 du Courant, on a envoyé par un Exprès une „ Lettre au Gouverneur de Newcaſtle, pour le prier de „ rendre, conformément à ſa promeſſe & à celle du Lieu- „ tenant-Général Cromwell, le Canon qui a été pris lorſ- „ que les Garniſons Angloiſes ſe ſont rendues au Lieute- „ nant-Général Cromwell, immédiatement après le der- „ nier combat. Le même jour, le Parlement a paſſé un „ Acte, portant défenſe à qui que ce ſoit d'aller en Irlan- „ de, ſans avoir un Paſſeport des Commiſſaires des Com- „ tés dont on vient. Les Lettres de France portent, que „ les Domeſtiques & les bagages du Roi ſont partis pour „ l'Irlande. Le Duc de *Longueville* a vingt mille hommes „ de bonnes Troupes, tout prêts, & l'on croit que c'eſt „ pour le ſervice du Roi. On dit que la Paix entre le „ Roi & les Pariſiens ne ſera pas de longue durée; n'y „ aiant rien qui puiſſe les contenter, que la mort ou l'é- „ loignement du Cardinal, qu'on ſoupçonne d'être trop „ familier avec la Reine Régente. Le Duc de Hamilton „ & le Comte de Loutherdale ont abandonné le Roi, é- „ tant fort mécontens que Sa Majeſté prête ſi fort l'oreil- „ le aux conſeils de Montrnis. Le 19, le Lord Oglebey „ a paru devant l'Aſſemblée générale, & l'on croit qu'il „ fera ſa paix avec eux & avec le Parlement. Mr. Robert „ Bayly prêcha Dimanche dernier devant le Parlement, & „ en parlant du Roi, il dit, que quoiqu'il ne ſoit pas porté „ pour la *Ligue*, il a cependant pluſieurs bonnes & aima- „ bles qualités. Il ſemble, par une expreſſion d'une Re- „ quête préſentée à l'Aſſemblée générale par le Grand- „ Prévôt, le Lord Warreſton, & autres perſonnes de la „ Ville, qu'on attende le Roi, quoiqu'on ne faſſe aucuns „ préparatifs pour ſa réception. On a raiſon de ſouhaiter „ un Miniſtre de la Campagne, pour aider à l'arrivée de- „ ſirée & attendue de Sa Majeſté. L'Aſſemblée a oublié „ de faire un Acte pour admettre, & pour faire ſigner le „ Serment, à tous ceux qui ont eu part à l'affaire du „ Nord; il s'imprime à préſent, & on y déclare illégiti- „ mes l'engagement & les démarches, jurant pour l'ave- „ nir, de n'entrer dans aucun projet contraire à la Ligue „ ſolennelle. Le Parlement eſt dans l'inaction. Les Com- „ tes d'Eglenton, de Buckelugh & de Kyrkoodbright de- „ meurent toujours dans leur prémier éloignement. Nos „ eſpérances ſur le Roi ne ſont pas tout-à-fait évanouies: „ nous ſommes aſſurés qu'il donnera toute ſatisfaction „ poſſible, & l'on en attend tous les jours la nouvelle par „ le Chevalier Guill. Fleming. On débitoit hier, que „ Cromwell étoit allé à Briſtol pour s'embarquer pour l'Ir- „ lande; & l'on dit aujourd'hui, qu'il s'eſt rendu à Cheſ- „ ter; & quelques-uns craignent qu'il n'en veuille à ce „ Royaume. Nous ſommes en bonne poſture de défenſe; „ quatorze mille hommes toujours prêts, avec les Trou- „ pes déja ſur pied, formeront un Corps d'à peu près „ vingt mille hommes. Notre Cavalerie a ordre de ſe te- „ nir prête pour marcher en une heure de tems: elle doit „ avoir ſes quartiers aux environs d'Ici, ou plutôt vers le „ Sud."

Suit une Lettre d'Edinbourg, dont l'Adreſſe eſt: *Pour mon très cher & bon Ami, Mr.* Guillaume Crydan, *au Fer à cheval dans l'Oyſ Baila.* Il paroît par l'étiquette du 25 *Février*, qu'elle a été interceptée.

„ MON CHER MONSIEUR,

„ Votre Lettre du 12, & les Brochures, ont été fort „ bien rendues. Jamais on n'a témoigné plus d'empreſſe- „ ment de voir notre Roi parmi nous, ni travaillé plus „ fortement au Traité. Quoique tous ceux, qui ne ſont „ pas *Malignans*, conviennent qu'il y a beaucoup de dan- „ ger à la faire venir, s'il n'eſt pas changé; ils diſent d'un „ autre côté, que les choſes n'iront jamais bien, juſqu'à „ ce que nous ayons un Roi parmi nous. La mauvaiſe o- „ pinion que nous avons des Sectaires, & de leur con- „ duite, nous le fait deſirer avec d'autant plus d'ardeur; „ & nous nous perſuadons, que ſi nous pouvions le tirer „ des mains de ſes mauvais Conſeillers, nous pourrions „ le tourner à notre guiſe & la faire entrer dans nos vues. „ La difficulté eſt de l'en tirer; car de la recevoir avec „ eux, ce ſeroit nous trahir follement nous-mêmes. Le „ Sous-Committé a tenu pluſieurs Aſſemblées, où il y a „ eu bien des débats; & hier au ſoir, il eſt convenu des „ Propoſitions qu'on doit préſenter cet après-midi au „ Committé des Etats. Comme elles ont été dreſſées par „ eux, elles ſont beaucoup plus rigides que celles que „ Libburton avoit envoyées. On y exige abſolument, que „ le Roi ſigne le *Covenant*. Le Parlement ſiégera après la „ ſemaine prochaine. Tout ſera prêt avant ce tems-là. „ Les Commiſſaires de l'Armée agiſſent de concert avec „ les *Malignans*. Il y a eu auſſi cette ſemaine bien des „ tracaſſeries, contre quelques perſonnes ſoupçonnées d'ê- „ tre du Parti des Sectaires. Le Lieutenant Griffith a été „ accuſé: on a produit trois chefs d'accuſation contre „ lui; qu'il a laiſſé le Régiment de Dowſées dans l'Armée „ d'Ecoſſe, & s'eſt rendu dans celle des Sectaires; qu'il „ n'eſt point dans les Principes de l'Egliſe d'Ecoſſe; qu'il „ eſt penſionnaire des Sectaires, entretenant correſpon- „ dance avec eux, & qu'il a eu part à la mort du feu „ Roi. Un d'eux s'étant levé, a dit: *Quoique je le viſſe „ pendre avec plaiſir, je le juſtifierai ſur le premier Article; „ il n'a quitté le Regiment, qu'à cauſe du dereglement qui y „ régnoit.* Nous n'apprenons rien de Montroſſe, ni autre „ choſe du Nord de l'Ecoſſe, que ce que je vous ai man- „ dé dans ma dernière, que quelques gens y avoient fait „ deſcente. On a mandé à Argyle, du Nord de l'Irlande, „ qu'Iraton eſt mort, *Inchequeene* ſoumis, & Limerick „ rendu. Quelques uns veulent qu'il y ait douze Com- „ miſſaires de la part de l'Etat, mais il y a plus d'appa- „ rence qu'il n'y en aura que ſix; du nombre deſquels ſe- „ ra Caſſiles, & ceux qui ſont venus les derniers; & l'on „ croit que le Comte de Lothian leur ſera adjoint de la „ part des Seigneurs. On nomme pour Miniſtres Jean „ Leviſton, George Huchiſon, & un certain Durham de „ Glaſgow. Le Roi, s'il vient, ne doit auſſi amener avec „ lui aucun de ceux qui ſont ſous cenſure. Le Committé „ ſiége ſi tard, que je ne puis vous dire des nouvelles „ auſſi étendues, que je le ſouhaiterois. J'eſpére, s'il „ plaît à Dieu, la faire par ma prémière. Je ſuis,

Votre très humble, très affectionné & fidèle.

Edinb. le 19 Février 1649.

„ Il ſera bon, comme je vous l'ai mar- „ qué dans ma dernière, de faire au „ Maître de Poſte la gratification de „ quarante livres ſterl. par an; c'eſt „ ce qu'avoit ſon Prédéceſſeur."

La Lettre ſuivante, adreſſée à Cromwell, eſt du Colonel *Thomas Harriſon*, un des Juges du Roi, & qui fut exécuté à la Révolution.

„ MON CHER MYLORD,

„ Je ne vous fatigueral point de mes excuſes, pour a- „ voir manqué de me trouver auprès de vous à Ware. Je „ ſai que vous m'aimez, & qu'ainſi vous ne me voudrez „ point de mal; quoique je ne ſois point en faute ici, des „ Ordres du Conſeil m'aiant retenu. Inſtruit des grandes „ affaires dont vous êtes accablé, je crains d'en dire da- „ vantage, de peur de vous accabler encore: cependant „ l'amitié & la devoir me rendent hardi. L'aſſure qui „ vous occupe eſt une des plus importantes que vous a- „ yez encore eue: ſon iſſue intéreſſe manifeſtement & eſ- „ ſentiellement la vie ou la mort du Peuple du Seigneur, „ ſa gloire, & celle de ſon Fils. Vous avez cependant „ ſujet de vous réjouir en Dieu, (dont c'eſt l'affaire) qui „ vous aiant juſques ici donné tant de preuves ſignalées „ de ſa protection par rapport aux autres parties de cette „ œuvre, bénira auſſi celle-ci en ſa grace, & achevera ce „ qu'il a commencé. Pour ne pas parler des autres rai- „ ſons, celle du Deuter. XXXII. 27. fait le plus d'im- „ preſſion ſur moi, ſur-tout ces dernières paroles, *Et „ l'Eternel n'a point fait tout ceci.* Je ſuis perſuadé, que „ ſi l'Ennemi triomphoit, il tiendroit ce langage par rap- „ port à tout ce qui s'eſt paſſé juſqu'à préſent, auſſi cer- „ tainement, que je l'écris ici. Mais la Jalouſie de l'E- „ ternel des Armées pour ſon grand Nom ne le permet- „ tra point. Mylord, *ne ſoyez en ſouci de rien, mais priez „ avec action de graces*, c'eſt-à-dire avec foi: Philipp. IV. „ 6. 7. Je ne doute point du ſuccès; mais je crois que „ la Foi & la Prière doivent être les principales Armes, „ comme c'eſt par la Foi que les anciens Héros ont fou- „ mis des Royaumes, de malades ſont devenus vigou- „ reux, ont été vaillans dans la guerre, & ont mis en

„ fuite

(t) Il arriva à Londres le 31 de ce mois. Idem p. 457.

Royaume, & revint triomphant en Angleterre au mois de Mai de l'an 1650 (t). Les Ecoſſois aiant levé la même année une Armée pour ſoutenir Charles II., Cromwell conſeilla de les attaquer ; & Fairfax aiant réſigné ſa Commiſſion, le prémier fut fait Général en ſa place. Il partit pour l'Ecoſſe le

„ ſuite les Armées des Etrangers. Puiſſe l'eſprit de Fol „ & de Prière ſe répandre ſur vous & ſus votre Armée ! „ Il y a plus d'efficace dans ce moyen ſi ſimple, que „ les plus grands Saints même ne croyent. Mylord, „ décbargez ſur l'Eternel les plus grandes & les plus im„portantes affaires que vous avez chaque jour ; comptez „ pins là-deſſus, que ſur le manget, le boire, & ſur tou„tes les délibérations. Retirez-vous quelquefois en par„ticulier, & vous entretenez avec le Seigneur. N'au„riez-vous pas toujours auprés de vous trois ou quatre „ Ames choiſies, avec qui vous puiſſiez de tems en tems „ vous retirer dans un coin ? J'ai trouvé beaucoup de „ conſolation à en agir ainſi, & mon ame en a été ré„créée. Ah ! veuille le Seigneur de toute compaſſion a„voir pitié de vos travaux, prendre ſoin de vous, for„tifier & récréer votre cœur à chaque moment ! Je ſou„haiterois pouvoir vous être utile en quelque choſe. „ Mon cœur eſt avec vous, & les prières que j'adreſſe à „ Dieu ſont en votre faveur. Le Pére tout-puiſſant veuil„le vous porter dans ſon ſein, & vous préſervet, ſi c'eſt „ ſa volonté, de toucher à un cheveu d'aucun de ceux „ pour qui Jéſus-Chriſt eſt mort ! Je m'attens à une ré„ponſe favorable ſus cet article. Mais j'ai regret d'être „ ſi ennuyeux ; je vous demande pardon. Il y a peu de „ Nouvelles. Charles Vane eſt de tetour de Portugal ; il „ a laiſſé notre Flotte, qui ne fait pas grand' choſe ; ils „ ont pris neuf Vaiſſeaux Portugais. Le Père de miſéri„corde veuille viſiter & tenir votre ame continuellement „ attachée à lui, vous protéger, vous conſervet, & vous „ faire proſpérer ! C'eſt la prière, Mylord, du

„ Très affectionné Serviteur de
„ Votre Excellence, tant que
Whiteball le 3 Juillet 1650. „ je vivrai,
T. HARRISON.

Voici quelques Lettres du Chevalier *Henri Vane*, de *Pierre Chamberlen*, de *Bradshaw*, & de *Gautier Strickland*.

„ MYLORD,

„ J'ai reçu la Lettre de Votre Grandeur, adreſſée au „ Lord Chef de Juſtice & à Pickering, qui eſt à préſent „ dans le Comté de Northampton. Nous ſommes tous „ véritablement pénétrés de la faveur accoutumée & de „ l'amour de notre Dieu & Père envers la vertueuſe & „ pauvre Armée, & en la perſonne de ceux qui la com„poſent, envers la Républiqoe. Je n'ai jamais rien vu „ qui ait fait une plus vive & plus profonde impreſſion „ ſur le Parlement, qui a en général de fort bonnes vues, „ & qui peut encore y être encouragé par des délivran„ces auſſi merveilleuſes que celles qui lui ſont accordées. „ Vous pouvez être aſſuré que nous en ferons le meil„leur uſage qu'il ſera poſſible, avec le ſecours de Dieu, „ pour le bien de ceux qui craignent Dieu dans le Ro„yaume ; & pour ſatisfaire aux deſirs de Votre Gran„deur, nous avons donné ordre qu'on faſſe marcher en „ Ecoſſe cinq mille hommes, tant de Cavalerie que d'In„fanterie, outre les recrues néceſſaires pour compléter „ les Troupes que vous avez menées avec vous. Nous „ ſouhaitons de ſavoir ſi ce nombre vous paroît ſuffiſant „ pour continoer la guerre, & de quelles proviſions vous „ aurez beſoin, lorſque vous ſerez une fois maître du „ Pays entre Stesling & Berwick. Je ſuis fort preſſé à „ préſent, & j'ai deſſein d'écrire encore par le Couries „ qui doit portes la Lettre de remercîment du Parlement „ à Votre Grandeur ; ce qui fait que j'ajouteral ſeule„ment, que jamais le cœur de vos Amis, à qui votre „ Lettre s'adreſſoit, n'a été plus rempli de reconnoiſſan„ce pour Dieu, & d'affection pour vous & pour votre „ Armée, que par le vif ſentiment de cette deroière & ſi„gnalée délivrance. Je ſuis très conſtamment,

„ *Votre très fidèle Frère &*
„ *Serviteur*,
Le 10 *Sept.* 1650. „ H. VANE.

„ MYLORD,

„ S'il régnoit ici au-dedans autant d'intégrité, qu'il y „ en a chez vous au-dehors, certainement le Seigneur „ nous béniroit. Mais une ſecrette envie nous diviſe par „ des jalouſies, & il n'y a qu'un crime commun qui nous „ tient enſemble. Vos conſeils ſont bientôt oubliés, dans „ un ſi grand éloignement. Chacun cherche ſon intérêt „ particulier ; & il n'eſt pas ſurprenant ; car qu'y a t il de „ bon, ſans la Foi ? & comment des gens qui cherchent „ la gloire l'un de l'autre, & non, par la véritable obéiſ„ſance, celle qui vient de Dieu (Jean V. 44.) peuvent„ils avoir la Foi ? Quelle ſera la fin de tout cela ? de „ voir nos Vaiſſeaux pris, le Commerce roiné, les im„pôts augmentés, les Soldats ſans paye ; d'être haïs au„dehors, de n'être point aimés au dedans, de nous con„fies à nos Ennemis, & de nous défier de nos Amis. „ Dans peu, il faudra opter entre deux partis également „ mauvais, ſi ces extrémités ne font pas prendre de meil„leurs conſeils, que d'être comme ſi l'on n'avoit rien „ eu, ou de ne pas payer au Soldat le prix de ſon ſang. „ Puiſſent les choſes ne pas en être au point, qu'un pau„vre homme ſage doive ſauver la Ville ! (Eccléſ. IX. 15). „ O Mylord, il y a encore de terribles choſes décrétées „ contre la Nation, ſi nous ne les détournons par une re„pentance ſincère & par une obéiſſance plus parfaite. „ Oui, Mylord, les ſecours que j'ai offerts, moi indi„gne, s'élévetont en jugement. J'ai pris aujourd'hui „ cette occaſion, pour voir ſi tant de malignes inſinua„tions ne m'ont pas fait perdre enfin les bonnes graces „ de votre Excellence, & dans l'eſpérance, que pendant „ votre abſence vous aurez le loiſir de lire ce peu de li„gnes, parce que je deſeſpère de pouvoir approcher de „ vour ici, à cauſe de la foule de viſites & de diſtractions „ qui vous accablent. Le Porteur, qui a eu une fois la „ douce ſatisfaction d'approchet de votre Grandeur, ſe „ flatte d'avoir encore le même bonheur. Je ſuis tou„jours,

„ De Votre Excellence,
„ Le très humble & très fidèle
„ Serviteur,
Le 14 *Décemb.* 1650. PIERRE CHAMBERLEIN.

„ MONSIEUR,

„ Le peu de tems que j'ai pour écrire à quelqu'un en „ particulier, je le donne avec plaiſir à vous ſeul, dont „ la Lettre du 10 du courant a été reçue ici avec joie ; „ les nouvelles étant bonnes & agréables, que le bon „ grain a été ſéparé de la paille, dans cette terre où juſ„qu'à préſent on ne diſtinguoit rien ; ce que les perſon„nes les plus illuſtres d'entre eux, regardent comme la „ cauſe des malheurs de cette Nation. Nous ſommes oc„cupés ici, entre autres choſes, à faire les préparatifs „ pous la réception des Ambaſſadeurs. Celui de Portu„gal eſt en chemin pous ſe rendre de Southampton ici : „ le Parlement lui aiant accordé, ſelon ſa demande, un „ ſauf conduit, & Don Alonzo aiant reçu à préſent ſes „ Lettres de créance *à la mode*, ſon Audience eſt fixée à „ Jeudi prochain. Par un Vote de ce ſoir, le retour de „ Mr. Str... en qualité de Réſident en Hollande, eſt „ différé. Le Papier ci-joint vous inſtruira des Votes ſur „ ce ſujet, & des Procéduses de la Haute Cour pour le „ Procès du Rol. La nouvelle Haute Cour de juſtice, „ à Norwich, a commencé Vendredi ſes ſéances, elle „ a condamné Samedi ceux qui ont été exécutés ſur la „ Place du Marché, & elle continue à faire vigoureuſe„ment le procès au reſte de ceux qui ont trempé dans „ le ſoulèvement mal-entendu dans la Comté de Norfolk. „ La terreur de l'exemple pourra faire du bien, & pré„venir pluſieurs autres complots de cet otdre, qui ſe „ trament encore, comme nous en avons quelques avis, „ dont nous profitons tous les jours, autant qu'il eſt poſ„ſible. Le Capitaine Bishop a deſſein de vous en faire „ quelque détail. Nous paroiſſons ici occupés de bien „ des choſes ; mais la vérité eſt, que la bénédiction de „ Dieu ſur la manière ſage & fidèle dont vous conduiſez „ les affaires, fait que c'eſt vous qui donnez la vie & le „ poids à toutes les autres choſes, pour le bien de la „ République. L'Eſpagnol dit dans ſes Letttes de créan„ce, que ſon Ambaſſadeur rendra un compte ſatisfaiſant „ de l'affaire d'Archam. Il auroit peut être été bon, que „ cela ſe fût fait avant qu'on lui eût donné Audience ; „ mais c'eſt une affaire faite. Quelques-uns croyent „ qu'il auroit été à propos de ſavoir du Miniſtre de Por„tugal, s'il étoit muni des Pouvoirs néceſſaires pour „ traiter d'une ſatisfaction pour les torts & dommages „ faits à la Nation, & de voir ſes Lettres de créance, „ avant que de lui donner un ſauf conduit. La choſe a „ été propoſée à la Chambre ; mais on a ordonné de lui „ expédier le ſauf-conduit, ſans aucune queſtion préli„minaire. Bien des gens ſont fort empreſſés, au-dela de „ ce qu'il faudroit, pour que les Etats étrangers nous „ reconnoiſſent. Dieu veuille que nous ne nous ap„puyions que ſur lui, que nous faſſions enſorte qu'il nous „ reconnoiſſe, & que nous ſoyons aſſez indépendans des „ autres : ſeulement, que nous rendions juſtice à toutes „ ſortes de perſonnes & de Nations, & n'en excitions „ aucune ſans raiſon contre nous ; ce ſera la meilleure „ voie de nous affermir, & d'apprendre avec le tems aux „ autres Nations à faire de nous le cas qu'elles doivent, „ & de nous faire comme elles veulent qu'on leur faſſe. „ Je crains fort que notre impuiſſante précipitation pour „ nous mettre bien avec les Peuples voiſins, ne nous ait „ fait ni honneur ni profit ; & il me ſemble, que le meur„tre & le malheur de nos Miniſtres envoyés au dehors, „ eſt une marque que Dieu a trouvé à propos de punir „ notre précipitation, & de nous apprendre où ſe trouve „ notre véritable force, & à qui nous devons nous a„dreſſes. Mais à cet égard là, il y en a beaucoup qui „ ne ſont pas de mon avis, & j'écris à une perſonne bien „ plus capable d'en juger ; ainſi je briſe là-deſſus. Notre „ ſeconde année ſemble va bientôt prendre fin ; Dieu „ veuille nous la donner heureuſe ! Je ſouhaite qu'el„le puiſſe faire du bien à ceux qui aſpirent à nous

„ ſuc-

(o) Idem p. 470. (x) Idem p. 507.

le 29 de Juin; & aiant défait les Ecoſſois à Dunbar le 3 de Septembre (v), il ſe rendit maître d'Edinbourg, de Leith & d'autres Places, & pourſuivit l'Armée du Roi juſqu'en Angleterre, où il la défit à Worceſter le 3 de Septembre 1651 (x). Etant revenu à Londres (y), le Parlement lui aſſigna quatre

(y) Il y revint le 12 Sept. Idem p. 610.

„ ſuccéder; *modo ſalvâ ſit Reſpublica.* Pluſieurs d'entre „ nous recevront leur démiſſion avec beaucoup de ſatis„ faction. On parle beaucoup de ce qui regarde les af„ faires & les perſonnes de l'Election ſuivante: ſur quoi „ je ne m'étendrai point. Hugue Peters a fait un ac„ commodement entre moi & le Lieutenant-Général „ Hammond, m'aiant bien fait payer mon voyage à Han„ worth, à la Fête prochaine de l'Annonciation. Mais „ je ſuis fort content, parce que ſi je vis juſqu'à ce tems„ là, j'eſpére prendre un peu l'air, pour rétablir ma „ ſanté, qui eſt un peu altérée, & pour prévenir de plus „ grands maux. Excuſez ce pot-pourri. Aſſurez de mes „ très humbles ſervices Mylord Général. Mes reſpects „ à nos autres Amis. Croyez-moi, ce que je ſerai tou„ jours,

Votre ſincère & fidèle Ami,
J. B.

Le 24. *Décemb.* 1650.

„ MYLORD,

„ Je vous fais mes très humbles & très ſincères remer„ cimens de votre derniere Lettre, auſſi généreuſe que „ pleine d'amitié, qui me donne la ſatisfaction d'être aſ„ ſuré que votre Grandeur interprête favorablement mes „ actions paſſées, faites, j'oſe dire, avec de bonnes in„ tentions, n'y aiant perſonne au monde à qui je ſois „ plus prêt à en rendre compte qu'à vous, pour qui j'au„ rai toujours l'eſtime que mérite un homme qui donne „ tous les jours des preuves de ſa piété, & de ſon zéle „ pour ſa Patrie; & qui peut à juſte titre prétendre un „ tribut de reſpect de la part de ceux qui aiment ſincére„ ment l'une & l'autre, du nombre deſquels j'eſpére d'être toujours. Il eſt vrai, Mylord, que j'ai pris la har„ dieſſe de vous écrire quelques Lettres depuis votre dé„ part d'ici, & je ſuis trop content que vous les ayez „ reçues, & qu'elles ne vous aient pas déplu. Vous a„ vez fait, à mon avis, une choſe digne de votre pru„ dence ordinaire, & tendante au bien des affaires pu„ bliques commiſes à vos ſoins, de vous être adreſſé au „ Gentilhomme que vous nommez dans votre Lettre, „ dont la capacité & l'habileté pour procurer efficace„ ment votre retour, ſont connues; & il n'y a perſonne „ tant ſoit peu ſage, qui puiſſe vous accuſer d'aucune „ négligence apparente envers les autres à cet égard. Je „ ſuis très mortifié, que votre Grandeur ait été obligée „ de perdre du tems à diſſiper de pareils ſoupçons: mais „ j'avoue que ces Amis trop ſoigneux, qui ont donné „ cette peine à votre Grandeur, ont par-là contribué oc„ caſionnellement à me procurer une ſatisfaction que je „ deſirois, qui étoit, & qui a toujours été depuis que „ j'ai eu l'honneur d'être connu de vous, de ſavoir que „ je ſuis bien dans votre eſprit. Si mes fidéles efforts „ pour le Bien-public, & mon reſpect en toutes choſes „ pour votre Grandeur, peuvent mériter la continuation „ de votre bienveillance, je ſuis aſſuré d'avoir ce bon„ heur; & c'eſt là toute la peine que je donnerai à vo„ tre Grandeur ſur cette matière. Nous allons commen„ cer une autre année, avec un nouveau Conſeil. J'a„ vois eſpéré, que ſoit par amitié, ou par d'autres rai„ ſons, on m'auroit diſpenſé de la Préſidence: mais je „ n'ai pû obtenir cette grace, & je n'oſe prendre d'autre „ parti que celui de l'obéiſſance, voiant clairement, que „ c'eſt Dieu lui-même qui m'appelle. J'eſpére qu'il ac„ cordera auſſi à ſon pauvre Serviteur les talens néceſſai„ res pour agir ſelon ſa volonté, & pour le ſervir en „ toute droiture & ſincérité, dans le poſte où il m'a pla„ cé. Il ne me reſte, Mylord, qu'à vous recommander „ vous & vos grandes affaires à la garde, à la protec„ tion, & à la conduite de notre bon Dieu, & de me „ dire avec l'attachement le plus ſincère, de votre Gran„ deur &c.

JO. BRADSHAWE."

Whytehall le 18. *Fev.* 1650.

„ Le Douanier, qui a fait tort au Che„ valier Jaques L****, a ordre de „ lui faire reſtitution & de le ſatis„ faire, & on l'a mandé pour venir „ tendre compte de ſa conduite. Il „ y a de l'apparence qu'il aura de la „ peine à ſe juſtifier.

La Piéce ſuivante eſt une Lettre de Mr. *Gautier Stricklandt*, avec un Extrait de quelques Papiers de *Montreal*, Réſident de France en Ecoſſe. L'Etiquette eſt de Bradſhaw.

„ Avec la permiſſion de Votre Excellence.

„ J'ai eu ordre d'examiner certaines Lettres, écrites „ par Montréal, Réſident de France en Ecoſſe, & d'en „ rendre compte à Votre Excellence. Je n'ai pas trouvé „ de meilleur moyen, que de faire des Extraits de ce „ qu'il y a de plus eſſentiel, par où Votre Excellence „ pourra juger du reſte. J'oſe dire, que je n'ai encore „ rien vu de plus indigne. Ceux que vous regardez „ comme meilleurs que leurs compagnons, ſe trouve„ ront auſſi lâches & auſſi indignes, qu'aucun qu'il y ait. „ Dans le paquet de Papiers détachés, il y a pluſieurs „ Lettres de la propre main du Cardinal Mazarin; mais „ il n'y en a aucune où il ſe trouve quelque choſa d'im„ portant; & la plus grande partie du Livre eſt employée „ à rendre compte de deux ou trois Régimens Ecoſſois, „ qu'on doit lever & envoyer en France. La levée & „ l'embarquement de ces Troupes a occaſionné plus de „ Lettres, que Votre Grandeur ne peut ſe l'imaginer. „ Mais dans la plupart des Lettres au Cardinal Mazarin „ & au Comte de Brienne, il y a quelque choſe ſur les „ affaires du feu Roi: j'en ai extrait les principaux en„ droits, & je laiſſe à la prudence de Votre Grandeur à „ décider de l'uſage qu'elle en voudra faire. Votre „ Grandeur verra que les François qui ſont leurs meil„ leurs Amis, les regardent comme les plus méchans & „ les plus indignes de tous les hommes, ſi ce n'eſt mê„ me moins que les hommes. Votre Grandeur me per„ mettra de lui faire remarquer, que quoiqu'il paroiſſe „ que ces Lettres ont été écrites pendant que le Roi é„ toit à Newcaſtle, à Holmby, & à ce que je crois à „ Richmond, & dans l'Ile de Wight, il n'y a cependant „ dans tout le grand Livre que deux Lettres de dattées, „ qui ſont l'une & l'autre du mois d'Août 1647. Les „ Etats-Généraux ſont diſpoſés à préſent à recevoir de la „ part de la Républiqne, Ambaſſadeurs, Envoyés ou „ tels autres, ſur le même pied que ceux qui étoient en„ voyés par le Roi; & la grande Aſſemblée eſt à préſent „ complette. Tous nos anciens Amis de delà ſouhaitent „ qu'on y envoye quelqu'un, pendant que ces grandes „ affaires ſont en mouvement; car il eſt de notre inté„ rêt, Mylord, d'entretenir une étroite amitié avec „ eux; & alors il n'y a pas d'Ennemi étranger qui puiſ„ ſe nous nuire. Il n'y a pas d'autre obſtacle, ſinon „ qu'ils vous dépêtent quelqu'un les prémiers; mais alors „ l'Aſſemblée extraordinaire des Etats ſera paſſée, qui „ eſt le tems de la moiſſon pour nous, pour raſſembler nos „ Amis; ce que nous n'aurons jamais occaſion de faire ſi „ bien; & les François ſémeront de l'Yvraye, pendant „ que nous dormirons. Je regarde le renvoi de Joachimy, „ & la reconnoiſſance de la Souveraineté de la Républi„ que, comme une réparation d'honneur, des délais „ qu'il a fallu eſſuyer pendant que j'y étois. Je ſuis ſûr „ qu'il eſt honorable pour nous de faire notre affaire, & „ d'ôter au Royaume d'Ecoſſe toute eſpérance étrangére; „ ce que je ſai certainement de bonne part, autant que „ perſonne de ces quartiers, pouvoir ſe faire à préſent. „ Ils ont fait redemander vingt-huit Vaiſſeaux, qu'on „ leur a pris à l'Ile de Silley. Si on les refuſe, leur A„ miral Tromp doit ſuivre avec huit autres pour les y „ forcer. J'ai fini, Mylord, ce qui regarde Dieu & la „ Republique; ce qui me fait ſouhaitter, que toute eſpé„ rance ſoit ôtée à ceux à qui vous avez à faire. Je me „ perſuade qu'avec la Grace de Dieu, nous pouvons y „ réuſſir. Je ſupplie Votre Excellence de pardonner la „ hardieſſe de celui qui eſt, Mylord, de Votre Excellen„ ce, le très humble Ecrivain,

GAUTIER STRICKLAND.

Londres le 14 *Janv.* 1650.

„ Il mande au Cardinal *Mazarin*, que les Presbyté„ riens d'Angleterre donneront à *Argyle* quarante-cinq „ mille livres ſterling. p. 145.

„ Il mande au même, qu'il a vu deux Lettres écrites „ de Londres par *Lowtherdell*, où il marque, que celui „ qui commande la Flotte du Parlement, lui a fait offrir „ de ſe déclarer pour les Ecoſſois & pour les Presbyté„ riens d'Angleterre, avec vingt-deux Vaiſſeaux, ſi les „ Ecoſſois veulent les avitailler; en quoi les Ecoſſois, dit„ il, ne peuvent faire, mais bien la France. p. 184.

„ Il mande au Cardinal *Maz.* que quelques Ecoſſois lui „ ont dit, que les Indépendans cherchoient à gagner les „ Ecoſſois, & que le jeune *Vane* du parti des Indépen„ dans avoit dit à *Lowtherdell*, que l'Ecoſſe pouvoit ob„ tenir d'eux tout ce qu'elle demanderoit, pourvu qu'el„ le voulût conſentir à la ruïne du Roi de la G. B. Mais, „ dit-il, ils ne m'ont point montré les Lettres, & il me „ paroit vraiſemblable que le marché ſe feroit conclu à „ ces conditions. p. 201.

„ Il écrit au Cardinal *Maz.* qu'il ſait de bonne part, „ que *Waller* & *Maſſie*, qui ont été Officiers-Généraux „ dans l'Armée du Parlement, & que les Indépendans „ ont chaſſés du Parlement, ont écrit dans l'eſpace de peu „ de jours deux Lettres au Marquis d'Arguile, pour le „ preſſer de venir en Angleterre avec une Armée, l'aſſu„ rant que tout l'Oueſt du Royaume ſe joindra à lui, dès „ qu'on ſaura ſa venue. Le Marquis a ſeulement répon„ du en termes généraux, qu'il diſpoſoit les affaires com„ me ils le ſouhaitoient, & que l'Armée Ecoſſoiſe vien„ droit en Angleterre auſſi tôt qu'elle le pourroit. p. 227.

„ Il mande au Cardinal, qu'il a trouvé l'Ecoſſe diviſée

(z) *Life of Cromwell* Part. II. ch. 5. p. 219.

quatre mille livres ſterling de rente ſur les biens du Duc de Buckingham & du Marquis de Worceſter, outre deux mille cinq cens qu'on lui avoit deja données auparavant (z). Peu après, il eut une Conference avec divers Membres du Parlement, & quelques-uns des principaux Officiers de l'Armée, chez

„ en trois Factions; celle d'*Argyle*, qui veut la ruine „ du Roi & de la Monarchie, & qui s'en déclare ouver- „ tement: le Parti des *Hamiltons*, qui ſont profeſſion de „ vouloir maintenir l'un & l'autre, mais qui travaillent „ ſortement ſous-main à la ruïne des deux: le troiſième „ Parti eſt compoſé de ceux qui veulent conſerver le Roi „ & la Monarchie, mais qui n'oſent ſe déclarer. P. 242.

„ Il écrit au Cardinal, que les Commiſſaires Ecoſſois „ ont reçu quelque argent à Londres, & que les Com- „ miſſaires Anglois, qui étoient en Ecoſſe, étoient au- „ toriſés à leur offrir une ſomme plus conſidérable en E- „ coſſe. La connoiſſance que j'ai, dit-il, de la peine que „ les Ecoſſois, d'ailleurs vaillans, ont à ſe défendre con- „ re des armes de cette eſpèce, quand on s'en ſert pour „ les attaquer, me perſuade qu'ils s'accorderont avec les „ Anglois au préjudice de leur Prince, quelque réſolu- „ tion qu'ils prennent, & quelque déclaration qu'ils faſ- „ ſent du contraire. p. 299.

„ *Lawtherdell* dit, qu'il y a quatre choſes que les An- „ glois s'aiment point, le *Covenant*, le *Presbyterianiſme*, „ la *Monarchie*, & le *Nom Ecoſſois*.

„ Il mande au Cardinal, que les Ecoſſois croyoient at- „ tirer le Prince de Galles par de belles promeſſes, afin „ de pouvoir, ſelon que leur intérêt le demanderoit, le „ vendre, comme ils ont fait ſon père, ou le garder „ pour l'oppoſer aux Indépendans; car il dit, qu'ils ai- „ ment plus l'argent que leur Religion. p. 312. 313.

„ Il marque dans une autre Lettre au Cardinal *Maza-* „ *rin*, que les Ecoſſois ſouhaitent d'avoir le Prince de „ Galles avec eux, eſpérant de rétablir leurs affaires par „ ſon moyen, & d'avoir par-là des armes & des muni- „ tions de France; & de cocclurre, après l'avoir trom- „ pé, un Traité plus avantageux pour eux avec les An- „ glois. p. 316.

„ Le plus grand Livre François, envoyé d'Ecoſſe, con- „ tient les Copies des Lettres écrites par *Montréal* Réſi- „ dent du Roi de France, au Cardinal *Mazarin*, au Com- „ te de *Brienne* Secrétaire d'Etat, & à Meſſieurs *Le Tel-* „ *lier* & *Bellièvre*, Ambaſſadeurs de France en Angleter- „ re. La plus grande partie du Livre roule ſur les deſ- „ ſeins des Ecoſſois pour le rétabliſſement du Roi, lorſ- „ qu'il étoit entre leurs mains à Newcaſtle. Il paroît en „ général, qu'il avoit mauvaiſe opinion de tous les Ecoſ- „ ſois, excepté de *Montroſe*; & qu'il étoit perſuadé qu'ils „ n'avoient jamais agi de bonne foi avec le Roi, ni le „ Roi avec eux. Il fait de *Hamilton* & d'*Argyle* les „ deux Chefs, occupés l'un & l'autre à ménager leurs „ vues particulières, & nullement les intérêts du Roi. „ *Argyle* vouloit ſoutenir l'Armée & l'Egliſe; *Hamilton*, „ détruire l'une & l'autre, & en établir une nouvelle, „ comme il a fait. Ils étoient tous ennemis des Indépen- „ dans, ſous leſquels ils comptenoient le Parlement de „ l'Armée d'Angleterre, parce qu'il étoit contraire aux „ intérêts des Ecoſſois en Angleterre. La Roi n'étoit ni „ pour les Indépendans, ni pour les Presbytériens, mais „ il étoit pour les uns on les autres, ſelon qu'il eſpéroit „ qu'ils lui ſeroient utiles pour ruïner les Partis; comme „ il paroît par les particularités ſuivantes.

„ *Bellièvre*, Ambaſſadeur en Angleterre, écrit à *Mont-* „ *réal*, de s'informer ſi le Roi ſouhaite que les Indépen- „ dans ſoient inſtruits, ou non, de ce qui s'eſt paſſé en- „ tre lui & les Ecoſſois. Montréal répond, que le Roi „ a autrefois ſi fort ſouhaité que tout fût rendu public, „ qu'il a eu beaucoup de peine à l'empêcher de mettre par „ écrit tout ce qui s'étoit paſſé entre lui & les Ecoſſois, „ & de ſe contenter que cela ſe dit de bouche, juſqu'à ce „ qu'il (Montréal) eût écrit en France pour ſavoir le ſen- „ timent de la Reine de la G. B. & de la Cour de Fran- „ ce. Il perſiſta dans ce ſentiment pendant quelques „ jours; mais ſoit que les Ecoſſois craignîſſent que ſi la „ choſe devenoit publique, leurs Ennemis n'en tirſſent „ quelque avantage & que cela ne fît tort à leurs affai- „ res; ſoit que les Murrays craignîſſent quelque échec „ pour eux en particulier; ou que le Roi ne crût pas de- „ voir rompre avec les Ecoſſois, avant que d'être aſſuré „ des Indépendans; ou qu'il dût avoir le ſort de prendre „ toujours le parti le plus préjudiciable pour lui; il me „ dit, de ne découvrir rien de ce qui s'étoit paſſé, & de „ n'en dire mot à perſonne; étant cependant d'opinion, „ que ce qu'il avoit fait lui à l'aveugle, & peut-être à ſon „ préjudice, vous pouviez le faire à Londres à ſon grand „ avantage; m'aſſurant, qu'il approuveroit tout ce que „ vous feriez avec les Indépendans. Par ce que je viens „ de vous dire, il vous eſt facile de voir, que le Roi ſe- „ ra fort aiſe que vous découvriez ce qu'il a fait avec les „ Ecoſſois; à condition cependant que vous jugiez, qu'en „ le faiſant, vous gagnerez les Indépendans. *A Bellié-* „ *vre*. p. 7.

„ Mylord *Lathian* avoit promis de porter des Lettres „ au Roi à Holmby, mais il s'en excuſa enſuite à *Dunfer-* „ *ling*. Dunferling trouva moyen de ſe faire envoyer à „ Londres par le Parlement d'Ecoſſe, & de ſe faire en- „ voyer par les deux Parlemens au Roi à Holmby: c'eſt „ lui qui a été employé à faire tenir des Lettres au Roi. „ *Lawtherdell* promettoit d'en faire autant. p. 34. 41. 53. „ 54. 58. 64.

„ On dit publiquement que *Hamilton* aſpire au Trône. „ *Au Cardinal Mazarin*. p. 40.

„ *Traquair* aſſure le Reſident, que ſi le Roi veut ſeule- „ ment ſigner le *Covenant*, le Parlement d'Angleterre ſe „ contentera pour le reſte, de ce que le Roi a fait offrir „ par *Guill. Murray*. Il écrit à l'Ambaſſadeur *Bellièvre*, „ qu'*Argyle* a envoyé *Dunferling* pour ſervir le Roi, & „ pour l'engager à ſigner le Covenant, en lui faiſant crain- „ dre d'être empoiſonné ou aſſaſſiné dans peu. Il m'a dit „ auſſi, que le Prince de Galles ſouhaite de retourner en „ Angleterre, & que *Piercie* & le vieux *Goorang* le por- „ tent à cela. Il dit qu'en ce cas-là, la perte du Roi ſe- „ roit inévitable. Je ſuis ſûr qu'il dira les mêmes choſes „ au Roi, pour augmenter ſes appréhenſions. Tout ce „ que je dirai de lui (de *Dunferling*) c'eſt qu'il eſt Ecoſ- „ ſois, & Ami d'*Argyle*. 30 *Mai* 1647.

„ Il écrit au Cardinal *Mazarin*, qu'*Argyle* lui a dit „ que l'Angleterre & l'Ecoſſe deviendront un ſeul Ro- „ yaume; & que les Anglois ſont réſolus de ne prendre „ jamais un Roi de la Famille Royale; que le Comte de „ *Northumberland* lui en a donné pour raiſon, que s'il s'é- „ levoit de nouveaux Troubles dans le Royaume, au-lieu „ de la Cauſe publique, dont il s'agit à préſent, il ſeroit „ queſtion d'une Cauſe particulière, & qu'ils ne combat- „ tent que pour changer de Maître, & non pour la con- „ ſervation de leurs Libertés. p. 68. 78.

„ *Hamilton* ſollicite une Penſion du Roi de France. „ Son ſentiment eſt, que ſoit que Hamilton ait deſſein de „ ſe faire Souverain, ſoit qu'il demeure comme il eſt, il „ eſt bon de l'obliger; quoique, dit-il, Hamilton ne ſe- „ ra rien ni pour le Roi de la G. B. ni pour la France, & „ n'agira que pour ſes propres intérêts. Il conſeille, que „ le Cardinal Mazarin tâche de le gagner, lui & *Lanarick*. p. 76. 77.

„ Il mande, que les Ecoſſois ſouhaitent que les Anglois „ croyent que les François ſont beaucoup de cas d'eux, a- „ fin de vendre cette eſtime aux Anglois. p. 95.

„ Il écrit au Cardinal *Mazarin*, que les Ecoſſois ont „ deſſein de lui faire un préſent quand il partira, non pas „ tant pour l'obliger, qu'afin que ceux que le Parlement „ d'Ecoſſe envoiera, reçoivent avec uſure ce qu'on lui au- „ ra donné. p. 96.

„ Il mande au Comte de *Brienne* Secrétaire d'Etat, de „ quelle manière il a informé *Lanaricke* du préſent que le „ Roi de France lui envoie; ce qu'il a fort bien reçu. „ p. 105.

„ Il écrit au Cardinal *Mazarin*, que le Committé d'E- „ tat avoit envie d'envoyer une nouvelle Armée en An- „ gleterre, parce qu'ils s'y ſont bien trouvés dans leur „ autre Expédition, & parce que les Presbytériens s'op- „ poſeront aveuglément aux Indépendans, exciteront u- „ ne nouvelle guerre, & empêcheront le Roi de s'accom- „ moder; poiſque s'il en vient là, les Indépendans con- „ ſerveront leur autorité, auquel cas les Ecoſſois prévo- „ yent la ruïne de leur Religion, & de leurs biens, qu'ils „ eſtiment bien plus que leur Religion. p. 116.

„ *Hamilton* & *Argyle* ſont fort bien d'accord, dès „ qu'il s'agit de la perte du Roi. *Au Card. Mazarin.*

„ *Lawtherdell* offroit de grands ſecours aux Presbyté- „ riens à Londres. p. 122.

„ Il mande au Cardinal *Mazarin*, qu'il eſt fort con- „ tent, quand il entend les Ecoſſois déplorer la grande „ faute qu'ils ont faite, lorſqu'ils ont vendu leur Roi aux „ Anglois. p. 130.

„ Il écrit au Cardinal, que *Murray* fait de grandes in- „ ſtances pour que le Prince vienne en Ecoſſe; mais, dit- „ il, Votre Eminence peut juger, combien il y a peu „ d'apparence de remettre le Fils entre les mains de ceux „ qui en ont ſi mal agi avec le Père. p. 134.

„ La Faction d'*Argyle* travaille principalement à ob- „ tenir du Roi une Déclaration contre les procédures des „ Indépendans, pour avoir un prétexte de leur faire la „ guerre, & un moyen d'empêcher ce Prince de faire au- „ cun accord avec eux. p. 134.

„ *Argyle* & ſon Parti m'ont toujours dit, qu'ils ne „ peuvent être en ſureté en Ecoſſe, à moins que leur Re- „ ligion ne ſoit entièrement domnante en Angleterre. p. „ 144."

La Lettre ſuivante du Chevalier *Henri Vane* eſt ſans date; mais il paroît par l'étiquette, qu'elle eſt de l'année 1651; & par la Lettre même, qu'elle a été écrite peu de tems après que *Chriſtophle Love*, Miniſtre Presbytérien, eut été décapité: cette exécution ſe fit le 22 d'Août de l'année ſuſdite.

„ MYLORD,

„ Je vous ai fatigué dans ma dernière par un petit dé- „ tail de l'affaire de Mr. *Love*, & de nos débats ſur ſon „ ſujet. J'ajouterai ſeulement, que je me confirme tous „ les jours dans mon ſentiment, que lui & ſes Confrères „ conſervent toujours leur ancien levain, & qu'ils (ne) „ ſont (point) ſincères envers nous, quelque beau ſem- „ blant qu'ils faſſent; mais qu'ils ont aſſez d'adreſſe pour „ nous prendre par notre endroit foible, dans l'eſpéran-

„ ce

(aa) Cette Conference se tint au mois de Décembre 1651. Voy. Whitelocke p. 516. 519.

chez l'Orateur de la Chambre Baſſe, pour délibérer ſur un Accord (aa). La Commiſſion de Gouverneur d'Irlande expirant en 1652, il fut fait Général des Troupes qui étoient dans ce Royaume. Ce fut au mois de Novembre de cette année, qu'il eut une converſation remarquable avec Mr. Whitelocke,

„ ce de ſe tirer eux-mêmes d'affaire par-là, & d'en gâ-
„ gner quelques-uns, juſqu'à ce que cette affaire déciſive
„ en Ecoſſe ſoit terminée: car il me paroît évident, qu'ils
„ ne nous regardent point comme une Puiſſance légitime,
„ ni n'eſtiment ſe rendre coupables de trahiſon, en tra-
„ vaillant à nous perdre, pour faire le Roi d'Ecoſſe Chef
„ du *Covenant*. Et malgré cela cependant, ils fortifient
„ leur Parti à notre barbe; & pour les y encourager d'au-
„ tant plus, ils trouvent de la clémence & de la faveur
„ de notre côté. A cet égard on compte beaucoup ſur
„ vous, pour contrebalancer votre frère *Héron*, que les
„ *Rabes Noires* regardent comme un faux ami. J'ai été
„ fort aiſe de recevoir votre Lettre de Glaſcou du onziè-
„ me du courant, par laquelle je vois que la faute de
„ Votre Grandeur ſe ſoutient, auſſi-bien que votre habi-
„ leté dans le poſte que vous occupez dans ces conjonctu-
„ res critiques. Le Seigneur nous donne d'être recon-
„ noiſſans de cette faveur! Nous ſommes auſſi fort ré-
„ jouïs de ſavoir l'état de vos affaires, & nous attendons
„ que Dieu ſe montrera au milieu de vous, contre cette
„ nombreuſe & profane génération de gens, jugeant qu'il
„ eſt prêt à opérer leur ruine. J'ai examiné ce que vous
„ avez écrit en Chiffre, & je trouve que nos idées ſont
„ fort conformes à ce que le Lieutenant-Général & moi
„ projettions il n'y a pas longtems. Nous croyons que
„ la Place de *Newarck*, que vous avez priſe, eſt de grandu
„ importance; & nous avons déja penſé à faire venir des
„ ſecours d'Irlande, en aiant même déja écrit, comme
„ je vous l'ai marqué dans ma précédente. On aura ſoin
„ des proviſions que vous ſouhaitez de Cheſtes, de Li-
„ verpoole, de Briſtol &c. & du petit Vaiſſeau de Chef-
„ ter, s'il y a moyen d'en avoir un de cette côte: ou ne
„ négligera pas auſſi les traces dont vous parlez. Le Sei-
„ gneur veuille marcher à votre tête dans cette grande
„ œuvre, & ſanctifier toutes ſes merveilleuſes délivrances
„ envers nous: car nous reſſemblons aux Enfans d'Iſraël,
„ la plupart d'entre nous s'endurciſſant & devenant plus
„ méchans par les apparitions & les délivrances de Dieu,
„ au-lieu de s'approcher de lui; ce qui nous deviendra
„ funeſte à la fin, ſi cela continue. Il dépend de Dieu
„ ſeul, d'abréger l'affaire à laquelle vous êtes occupé à
„ préſent; mais avec ſa bénédiction, la route que vous
„ avez choiſie, forcera ſelon les apparences l'Ennemi à
„ finir, & convaincra tout le monde, que vous avez fait
„ tout ce qui dépendoit de vous, avant que l'Hiver vous
„ ſurprît, quelques efforts qu'ils aient fait pour éviter
„ un engagement. Nous n'avons rien de nouveau d'Ir-
„ lande, depuis ma dernière; mais nous comptons d'ap-
„ prendre que les affaires y ſeront terminées prompte-
„ ment. La France paroît être ſort en déſordre, & le
„ Prince de Condé tâche de ſe fortifier autant qu'il peut
„ contre les Mazariniſtes & la Majorité du jeune Roi.
„ On croit que le Portugal ſera obligé de s'accommoder
„ avec nous. On dit qu'il a refuſé l'entrée de ſes Ports
„ à *Robert*, lorſqu'il étoit dernièrement à l'ancre à l'em-
„ bouchure de la Rivière de Liſbonne; & qu'on nous en-
„ voiera dans peu un Ambaſſadeur de ce Pays-là. Mais
„ ce ne ſont-là que des conjectures de Marchands, au-
„ tant que j'ai pu le ſavoir juſqu'à préſent. Les Pays-Bas
„ ſont aſſez mal à leur aiſe préſentement, ſoit par rap-
„ port à leurs propres diviſions inteſtines, ſoit à cauſe
„ d'un nouveau feu prêt à s'allumer dans leur voiſinage,
„ entre l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neu-
„ bourg; & l'on ne doute pas qu'il ne leur ſoit ou de-
„ vienne à la fin préjudiciable. Toute votre Famille ſe
„ porte bien. Je ſuis,

„ De Votre Grandeur,

„ Le très fidèle Frère & Serviteur
„ H. VANE."

„ Ma femme n'attend point de ré-
„ ponſe, juſqu'à ce que vous a-
„ yez plus de tems à vous.

A cette Lettre nous en joindrons une autre du Colonel *Robert Hammond*, en faveur de Mr. *Love*.

„ MON CHER MYLORD,

„ J'étois venu à Londres dans la ferme réſolution de
„ me rendre auprès de Votre Grandeur, aiant quitté tous
„ mes Amis & mes affaires en Province. Ce qui m'a fait
„ d'autant plus prendre ce tems, c'eſt que j'ai compté
„ que ſi Votre Grandeur avoit encore quelque diſpoſition
„ à faire une œuvre de miſéricorde envers le pauvre Mr.
„ *Love*, dans ſa triſte condition, en intercédant en ſa fa-
„ veur auprès du Parlement, je pourrois ſelon ma foible
„ portée ajouter quelques raiſons pour exciter les ſenti-
„ mens de charité, que je ſai que Votre Grandeur a tou-
„ jours eus pour les gens de bien, lors même qu'ils ont
„ failli, comme ce pauvre miſérable a fait, juſqu'à méri-
„ ter juſtement le fâcheux Arrêt auquel il eſt expoſé. My-
„ lord, je ſupplie Votre Grandeur de me pardonner la li-
„ berté de vous en dire une ou deux des principales.
„ Si la Providence Divine diſpoſoit le cœur de Votre
„ Grandeur de manière, que vous devinſſiez le Média-
„ teur auquel il fût redevable de la vie, (car c'eſt vrai-
„ ſemblablement lui ſeule vûe pour lâ lui ſauver, dans le
„ diſpoſition préſente des eſprits, qui ont été le plus é-
„ loignés de nous;) cette grace ſeroit capable de les ga-
„ gner de manière, que la victoire ſeroit plus grande,
„ que de gagner une bataille. Car il eſt certain, que la
„ plus belle & la plus ſûre victoire qu'on puiſſe rempor-
„ ter, eſt celle qui conſiſte à gagner les cœurs; & en vé-
„ rité, mon cher Mylord, il eſt plus que probable, à
„ mon avis, qu'on la remporteroit à préſent. D'ailleurs,
„ Mylord, quand j'ai eu l'honneur de vous connoître
„ bien, c'étoit la méthode de Votre Grandeur, & certai-
„ nement c'étoit la meilleure, & celle de Dieu lui-même,
„ de donner des avertiſſemens réitérés, avant que de ré-
„ pandre le ſang. Je ne puis pas dire, que ce pauvre
„ homme n'eût aſſez de connoiſſances pour éviter de ſe
„ rendre coupable; mais un avertiſſement auſſi frappant
„ que celui-ci, tendra pour toujours inexcuſables, ceux
„ qui tomberont dans la même faute. La plupart des
„ perſonnes des différens Partis, ſi ce n'eſt tous les gens
„ de bien, ſouhaitent ardemment qu'on lui ſauve la vie,
„ parce qu'ils comptent que ce ſera un moyen d'unir les
„ cœurs de tous les gens de bien, qui deſirent véritable-
„ ment de marcher dans les voies du Seigneur. Car quoi-
„ que quelques-uns d'eux ſoient dans un plus rude eſcla-
„ vage, & ſe privent non ſeulement eux-mêmes de la li-
„ berté ſpirituelle, mais ſont ennemis de ceux qui en
„ jouïſſent, ce qui eſt un effet de l'obſcurité de leurs
„ principes; ils valent néanmoins infiniment mieux qu'u-
„ ne ſorte de gens qui ſe multiplient, qui ſe ſont détour-
„ nés du bon chemin, qui changent la grace de Dieu en
„ diſſolution, & qui ſe livrent à l'iniquité avec plaiſir, en
„ ſuivant les deſirs de leur cœur corrompu, juſqu'à ce
„ qu'ils ſoient parvenus à cet excès de méchanceté, qui
„ devroit à peine être nommé parmi les Chrétiens. Ce
„ ſont principalement les gens de ce caractère, & l'irré-
„ conciliable race des *Cavaliers*, qui ſe flattent & ſe font
„ un plaiſir de l'eſpérance de voir périr ce pauvre hom-
„ me. Je ſai, Mylord, que vous êtes inſtruit par des
„ perſonnes plus capables de le faire que moi; & que Vo-
„ tre Grandeur eſt Juge plus compétent de ſes propres af-
„ faires, que perſonne. Je ſoumets humblement le tout
„ à la volonté de Dieu, & à ce que Votre Grandeur en
„ décidera. Je n'ajouterai qu'une ſeule choſe: c'eſt que
„ comme il n'y a perſonne de plus intéreſſé dans les ſui-
„ tes de ce Crime, que Votre Excellence & votre Armée;
„ il vous en reviendra d'autant plus de gloire, & il y a
„ d'autant plus de bonté à en accorder le pardon. Je
„ dois vous en demander, d'avoir oſé vous tant importu-
„ ner. Je devois d'abord vous parler de l'état de ma
„ femme. En vérité, Mylord, je vois par l'eſſai que j'ai
„ fait en la quittant, que ſi je la laiſſois tout à fait, cela
„ lui ſeroit non ſeulement extrêmement préjudiciable;
„ mais la mettroit en danger, ce qui eſt cauſe que je n'o-
„ ſe le faire: car ſi ce n'étoit, en vérité, cette ſeule rai-
„ ſon, j'ai tant d'obligation à Votre Grandeur, & tant
„ d'attachement pour elle, que je ne ſerois pas retourné
„ ſer mes pas, aiant déja fait le chemin juſques ici pour
„ me rendre auprès de Votre Grandeur. Mon cher My-
„ lord, mon cœur eſt ſincèrement avec vous; & je fais
„ des prières pour vous. Si l'occaſion s'en préſente, je
„ vous ſerviraï ici fidèlement; & je le ferois, ſans la rai-
„ ſon que je vous ai dite, en quelque lieu du monde que
„ ce fût; car j'ai ſujet non ſeulement de me dire, mais
„ d'être véritablement,

„ De Votre Excellence, le très obligé,
„ le très affectionné & très fidèle Ser-
„ viteur,
„ RO. HAMMOND."

Londres le 22 *Juillet* 1651.

„ MYLORD,

„ On a délibéré ſur les Lettres de Votre Grandeur au
„ Conſeil, arrivées par cette dernière Poſte. On vous
„ envoiera au-plutôt les choſes que vous demandez, &
„ quelques autres dont vous ne parlez point. Car en fai-
„ ſant réflexion ſur le peu d'Infanterie qui reſte à Votre
„ Excellence, depuis que vous avez diviſé votre Armée
„ en deux Corps, il nous a ſemblé à tous, que nous de-
„ vions faire de notre mieux pour vous fortifier à cet
„ égard; & comme nous n'avons aucunes Troupes à
„ mettre en campagne au beſoin, ſoit pour vous ſecou-
„ rir, ou pour notre propre ſervice, nous avons propo-
„ ſé la choſe au Parlement, qui en a jugé comme nous,
„ & qui a donné au Conſeil la permiſſion de prendre à
„ ſa ſolde pour trois mois quatre mille hommes de pied,
„ outre les Officiers, dont l'entretien reviendra à 18 ou
„ 19 mille livres ſterling; & par ce moyen nous ſerons
„ en état de vous envoyer par mer, & de faire embar-
„ quer, comme nous l'eſpérons, la ſemaine prochaine,
„ mille Fantaſſins, ſous le commandement du Lieute-
„ nant-Colonel *Cobbet*, du Régiment de *Baxter*, que

(bb) Idem P. 548-550.
(cc) Idem p. 554.
(dd) Idem p. 559.
(ee) Idem p. 570.

telocke, dans laquelle il découvrit le deſſein qu'il avoit de s'emparer du Gouvernement (*bb*). Ses Officiers & lui commencérent à murmurer de la durée du Long Parlement, qu'il caſſa par force [*H*] le 20 d'Avril 1653 (*cc*); & deux jours après, il publia une Déclaration contenant les raiſons de cette conduite, ſignée de lui & des Officiers du Conſeil. Il convoqua un Parlement le 4 Juillet, auquel il déféra par un Acte l'Autorité Souveraine (*dd*). Le 13 Décembre ſuivant, ce Parlement lui remit le Pouvoir Souverain (*ee*); & aiant délibéré avec les Officiers, on dreſſa un Acte intitulé, *Acte du Gouvernement*, par lequel il étoit déclaré *Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande*; & il

„ nous remplaçons par de nouvelles Compagnies pour le préſent, & tout le Régiment de *Gibbons*, qui ne fait qu'un Corps, qui marche ſous les ordres d'*Ingoldsby*, & qui eſt d'onze-cens hommes. Ils ont ordre de ſe rendre à Leith; & nous comptons qu'ils ſeront bientôt rendus auprès de vous, ſi Dieu leur donne un vent & un tems favorable. Nous avons un troiſième Régiment prêt à marcher, dans le Comté de Cheſter, ſi votre beſoin eſt plus preſſant que le nôtre. Car nous ſouhaitons d'avoir dans les Provinces du milieu des forces tant d'Infanterie que de Cavalerie, prêtes à tout événement, du moins pour diſputer les paſſages, en cas que l'Armée Ecoſſoiſe marche en Angleterre, & que vous la ſuiviez avec un Corps en-deçà de l'eau. Nous pouvons pour cela mettre en campagne quatre mille hommes d'Infanterie, & vous en garder encore un troiſième Corps de mille, pour joindre à ceux de Cobbet, & de Gibbons. Il y en a deux mille ſous les ordres de *Haynes*, qui ſont deſtinés d'un autre côté, comme Votre Grandeur le ſait; & le Conſeil ne voudroit pas arrêter ce deſſein, dont les préparatifs ſont déja fort avancés, à moins que la néceſſité ne fût plus preſſante, qu'elle ne le paroît encore. Deſorte que ſi l'on employe ces deux mille hommes à cette entrepriſe, il ne nous reſtera pour les Provinces du milieu que deux mille Fantaſſins, outre la Cavalerie, à moins que nous ne gardions le troiſieme Corps, deſtiné pour vous. L'argent que vous demandez étoit déja prêt avant l'arrivée de votre Lettre, & nous l'avons réglé ce matin pour deux mois de paye de l'Armée: il vous reviendra en argent comptant quatre-vingt mille livres ſterling, & le reſte eſt employé en munitions; les quatre-vingt mille livres ſeront embarquées le 17 d'Août. Il vous viendra auſſi pour la fin de ce mois deux-cens tonneaux de fromage, outre cent autres de vieux fromage de Cheſtes, qui ſont ſur mer. A l'égard des munitions de guerre que vous demandez, on a ordonné ce matin de les embarquer en diligence. Les Tentes, & autres choſes ſemblables, arriveront dans les derniers Vaiſſeaux: ainſi tout étant réglé, les proviſions & la paye de l'Armée juſqu'à la S. Michel; & le Parlement ne faiſant que des affaires particulières, je ne crois pas pouvoir trouver une ſaiſon plus favorable pour aller paſſer quelque tems auprès de ma femme dans le Comté de Lincoln; & je m'aſſure en Dieu, que les affaires prenant un ſi bon tour ſous votre conduite, n'exigeront plus cette conſtante application, que j'y ai donnée juſqu'à préſent, au préjudice manifeſte de ma ſanté & des intérêts de ma famille. En vérité, Mylord, il eſt néceſſaire, non ſeulement pour mes affaires, mais pour l'intérêt des autres, que je m'abſente: Ils auront le champ libre pour faire les choſes à leur mode, puiſqu'ils ne veulent pas ſouffrir, ſans ergoter & ſans chicaner perpétuellement (la choſe du monde que je déteſte le plus), qu'on faſſe des choſes qui ſont ſi évidemment néceſſaires, qu'ils ſont eux-mêmes obligés de les faire. Le frère *Fountaine* devinera bien la penſée de ſon frère, qui ne vaut pas la peine d'être miſe en Chiffre, non plus que pluſieurs autres choſes, dont je me réſerve de vous inſtruire à notre prémiére entrevue, s'il plaît à Dieu. Permettez-moi de vous prier par l'ancienne amitié qu'il y a eu entre nous, de ne point prêter l'oreille, juſqu'à ce tems-là, aux rapports, aux ſoupçons, & aux jalouſies ſur le ſujet de votre frère *Héron*, de quelque part que cela puiſſe venir; mais d'être aſſuré qu'il eſt parfaitement ſelon votre cœur, à moins que vous-même ne le regardiez comme aiant des principes trop relevés pour les ſonder. Mais je ſuis perſuadé qu'un jour viendra, que vous penſerez autrement, lorſqu'en croiſſant avec Dieu, vous parviendrez à cette vue & à cette jouïſſance de Dieu, qui ſurpaſſe toute connoiſſance, & à laquelle la manière merveilleuſe dont Dieu ſe manifeſte dans ce tems, conduit & tend directement, comme à la fin de tous les mouvemens & des révolutions, arrivées dans ces dernières années. Je n'ai plus qu'une choſe à ajouter, par rapport aux affaires publiques, que j'avois preſque oubliée, & qui regarde l'Irlande: c'eſt que le mauvais ſuccès que la Providence de Dieu a envoyé à une partie de nos Troupes qui ont attaqué l'Ile devant Limesick, dont vous recevrez par cette Poſte une ample Rélation, me fait doutes que les ſecours, ſur leſquels on comptoit de ce côté-là, ſoient auſſi tôt prêts qu'on auroit pu l'eſpérer ſans cela. Votre Famille eſt allée dans le Comté de Hamp, où je lui ai envoyé un Courier, pour l'informer des dernières bonnes nouvelles que Votre Grandeur a fait ſavoir au Parlement, de l'avantage qu'il a plu à Dieu de vous faire remporter du côté de Fife; & j'ai appris par le même Courier l'état de leurs ſantés. Je fais des vœux pour vous, & j'ai une grande confiance en Dieu pour „ l'accompliſſement parfait de cette Oeuvre, où ſa gloire „ eſt ſi fort intéreſſée, contre l'Ennemi auquel vous avez „ à faire. Mais je m'attens après cela à de plus grandes „ difficultés que jamais, ſur la manière de rendre ferme, „ ce qui aura été obtenu par une ſuite ſi conſtante de „ ſuccès. Le Seigneur veuille vous rendre propres à ce „ changement, & continuer à ſe ſervir de Votre Grandeur, comme d'un Inſtrument en ſa main, au milieu „ de la génération préſente, à la louange de ſa Grace & „ pour le bonheur de ſon Peuple! Je ſuis,

„ De Votre Grandeur, le très fidèle
„ Frère & Serviteur,
H. VANE.

Le 2 d'Août 1651.

[*H*] *Qu'il caſſa par force le 20 d'Avril 1653.*] Le 19 d'Avril il tint Conſeil à Whiteball, avec les principaux Amis qu'il avoit dans le Parlement & dans l'Armée, pour examiner comment on régleroit déformais le Gouvernement de la République, & comment on mettroit fin aux ſéances de Parlement. Le Général & la plupart des Officiers, conjointement avec pluſieurs Membres du Parlement, furent d'avis, qu'il falloit prendre de nouvelles meſures, & qu'il n'étoit pas à propos que le Parlement préſent perpétuât le Pouvoir Souverain entre ſes mains. La Conférence dera juſques fort avant dans la nuit, & ſans en venir à aucune réſolution fixe, on s'ajourna au lendemain matin. La plupart s'étant alors raſſemblés, on délibéra ſur cette queſtion: „ Si l'on nommeroit quarante Perſonnes, ou environ, tant du Parlement que des „ Officiers de l'Armée, pour avoir ſoin du Gouverne„ ment, juſqu'à ce qu'il s'aſſemblât un nouveau Parle„ ment; & ſi le préſent Parlement ſeroit ainſi incontinent diſſous? " Le Général aiant appris, pendant qu'on délibéroit, que le Parlement étoit aſſemblé, & qu'on eſpéroit qu'il mettroit lui-même fin à ſes Séances; ce qui étoit la manière la plus honorable d'être diſſous, rompit l'Aſſemblée; & les Membres du Parlement qui y aſſiſtoient l'aiant laiſſé chez lui, ſe rendirent dans la Chambre, où ils trouvérent, contre leur attente, qu'au-lieu d'en venir à une réſolution de ſe diſſoudre, on délibéroit ſur un Acte qui devoit produire d'autres Aſſemblées, & prolonger ainſi leurs Séances. Le Colonel Ingoldsby revint trouver le Général, & l'informa de ce qui ſe paſſoit; ce qui mit Cromwell en fureur. Il ordonna ſur le champ à quelques Officiers d'aſſembler un Corps de Soldats, & marchant avec eux tout droit à Weſtminſter, il plaça les uns à la porte, les autres dans la galerie, & ſus les eſcaliers: après quoi, étant entré lui-même dans la Chambre, il s'adreſſa d'abord à ſon ami Olivier S. Jean, Chef de Juſtice, & lui dit, *qu'il voioit faire une choſe qui le touchoit juſqu'à l'ame*; *& qu'il avoit demandé à Dieu avec larmes de n'être point obligé de la faire: oui, qu'il auroit mieux aimé être mis en pièces, que d'en venir là, s'il ne s'y trouvoit forcé pour l'intérêt de la Gloire de Dieu, & pour le bien de la Nation.* Il s'aſſit alors, & écouta pendant quelque tems les débats. Il appella enſuite le Major-Général Harriſon, qui étoit de l'autre côté de la Chambre, & lui dit, *qu'il jugeoit qu'il étoit tems de diſſoudre le Parlement, & que c'étoit le moment de le faire.* Harriſon lui répondit, ainſi qu'il l'a conté depuis au Général Ludlow: „ Monſieur, l'entrepriſe eſt grande, & „ fort dangereuſe; ainſi je vous prie d'y bien penſer, „ avant que de vous y engager." *Vous avez raiſon*, repliqua Cromwell; & s'étant tenu tranquille un quart-d'heure, il dit à Harriſon: *C'eſt ici le tems, il faut que je le faſſe.* Auſſi-tôt il ſe leva, & aiant fait un Diſcours dans lequel il pria l'Orateur de quitter ſa place, il dit à la Chambre: *Qu'ils avoient ſiégé aſſez longtems, puiſqu'ils n'avoient pas fait plus de bien. Que les uns étoient des couturiers de bordel* (en jettant les yeux ſur Henri Martin & ſur le Chevalier Pierre Wentworth), *les autres des Toreguez, & d'autres des gens ſans foi, & qui faiſoient honte à la profeſſion de l'Evangile. Qu'il ne convenoit pas qu'ils continuaſſent plus longtems leurs Séances Parlementaires, & qu'ainſi il étoit obligé de leur dire de ſe retirer.* Il les accuſa „ de n'avoir aucune diſpoſition à rien faire pour „ le Bien-public; d'avoir épouſé les intérêts des Pres„ bytériens & des Avocats, qui étoient les appuis de la „ tyrannie & de l'oppreſſion;" & *d'avoir deſſein de perpétuer l'Autorité Souveraine entre leurs mains.* Quelques-uns des Membres aiant voulu parler, il s'avança au milieu de la Salle, & dit: *Allons, allons, je veux mettre fin à vos babil.* Et ſe promenant de côté & d'autre dans la Salle, il criolt: *Vous n'êtes point le Parlement, je vous dis que vous n'êtes point le Parlement*; & frappant du pied, il leur dit *de s'en aller par honte, & de faire place à de plus honnêtes gens.* A ce ſignal, les Soldats entrétent dans la Salle, & il dit à l'un d'eux *de prendre la Maſſe, cette Marotte de fou.* Harriſon prit l'Orateur par le bras, &

il fut inſtallé le 16 Décembre (*ff*). Quand il ſe vit dans ce haut degré d'élévation, il s'appliqua avec beaucoup d'adreſſe à ménager les divers Partis; il choiſit les principaux & les plus habiles de chaque Parti, pour former ſon Conſeil, & par leur moyen il ſe rendit maître de tout le reſte. Au mois d'Avril 1654, il conclut la Paix avec la Hollande (*gg*). Il remplit les Cours de Juſtice de Weſtminſter des plus habiles Juriſconſultes, qu'il avoit invités à ſervir le Public (*hh*). Les Puiſſances Etrangères commencérent auſſi à le craindre & à le rechercher; & le 12 d'Avril 1654, il fit l'Union des trois Nations (*ii*). Le 3 Septembre ſuivant, ſon ſecond Parlement s'aſſembla, auquel il fit un long Diſcours (*kk*); mais aiant entrepris de mettre en queſtion l'*Acte de Gouvernement*, il fut très mécontent, & fit un ſecond Diſcours, & enſuite mit par écrit un *Engagement*, que pluſieurs Membres ſignérent (*ll*). Nonobſtant cela, ce Parlement n'étant point à ſa guiſe, il le caſſa le 31 Janvier 165⅘ (*mm*). Cette conduite augmenta autant l'indignation des Républicains, qu'elle encouragea les Royaliſtes à pouſſer les projets qu'ils avoient formés; enſorte que les deux Partis étant furieux, conſpirérent & prirent les armes contre lui. Mais ils furent bientôt défaits; & le Protecteur partagea l'Angleterre en Départemens, dans chacun deſquels il établit un Officier, auquel il donna le titre de *Major-Général*. Ces Majors-Généraux étoient proprement des Gouverneurs de Province, qui en agirent avec une extrême rigueur (*nn*) [*I*]. Le Protecteur aiant mis dans ce tems-là une Taxe extraordinaire ſur la Ville de Londres, trouva de la réſiſtance de la part d'un Marchand nommé George Cony, qui refuſa de la payer [*K*]. Au mois de Novembre 1655, il établit un Conſeil de Commerce (*oo*), & ſe joignit à la France contre l'Eſpagne. L'année ſuivante, il fit paroître ſon pouvoir & ſon zéle, en protégeant les Proteſtans des Pays étrangers [*L*]. Le 17 Septembre s'aſſembla ſon troiſiéme Parlement (*pp*), auquel il fit un Diſcours; mais on n'admit dans l'Aſſemblée que ceux qui avoient un Certificat de lui [*M*], enſorte qu'il y eut bien une centaine de Membres d'exclus (*qq*). Le Parlement n'avoit pas ſiégé deux mois, qu'on délibéra ſur l'autorité exorbitante des Majors-Généraux, qui fut ſupprimée (*rr*). Environ quatre mois après, le Parlement mit ſur le tapis de changer le Titre de *Protecteur* en celui de *Roi*, & conclut de lui offrir la Couronne (*ss*). Il jugea cependant à propos de la refuſer le 8 de Mai 1657, ſur une Requête de pluſieurs Officiers de l'Armée [*N*]: mais on lui con-

(*ff*) Idem p. 571-577.
(*gg*) Idem p. 594.
(*hh*) *Life of Cromwell* p. 574.
(*ii*) Ibidem.
(*kk*) *Whitelocke* p. 599.
(*ll*) Idem p. 604. 605.
(*mm*) Idem p. 610.
(*nn*) *Ludlow's Memoirs* Vol. II. p. 539. *Whitelocke* p. 634. 636. *Life of Cromwell* p. 625. 628.
(*oo*) *Whitelocke* p. 639.
(*pp*) Idem p. 650.
(*qq*) *Life of Cromwell* p. 641.
(*rr*) *Ludlow* Vol. II. p. 580-582.
(*ss*) Id ibid. p. 584. & *Whitelocke* p. 655. 658.

& le fit deſcendre. Alors Cromwell s'adreſſant encore aux Membres, qui étoient au nombre environ de quatre-vingts ou de cent, il leur dit: *Vous m'avez forcé à cecí; car j'ai prié jour & nuit le Seigneur, qu'il lui plût de me faire mourir, plutôt que de m'impoſer la néceſſité d'exécuter cette œuvre.* Il ſe ſaiſit de tous leurs papiers, les chaſſa tous de la Salle, & aiant fait fermer les portes, il retourna à Whitehall.

[*I*] *Ces Majors-Généraux étoient proprement des Gouverneurs de Province, qui en agirent avec une extrême rigueur.*] Ils avoient inſpection & autorité ſur les Magiſtrats inférieurs, dans chaque Comté; ils faiſoient mettre en priſon tous ceux qui leur étoient ſuſpects; ils avoient ſoin de lever tout l'argent, dont le Protecteur & ſon Conſeil ordonnoient la colleſte pour le Public; ils ſéqueſtroient les biens de ceux qui ne payoient pas le dixiéme denier; & ils exécutoient tous les autres ordres qu'ils recevoient; enfin il n'y avoit point d'appel de leurs déciſions, ſinon au Protecteur ſeulement. Ils faiſoient tout avec une autorité deſpotique; taxant tous ceux qu'il leur plaiſoit juſqu'au dernier ſol, ſuſpendant le cours de la Juſtice, à la requête de ceux qui ſe croyoient léſés; & menaçant ceux qui ne ſe ſoumettoient pas promptement à leurs ordres, de les faire tranſporter en Amérique.

[*K*] *Le Protecteur aiant mis dans ce tems-là une Taxe extraordinaire ſur la Ville de Londres, trouva de la réſiſtance de la part d'un Marchand, nommé* George Cony, *qui refuſa de la payer.*] Cony découſeilla auſſi à d'autres de s'y ſoumettre. Le Protecteur la fit venir, & le fit ſouvenir de l'ancienne amitié qu'il y avoit eu entre eux, en lui diſant, *qu'il n'y avoit perſonne, dont il eût moins attendu d'oppoſition, que de ſa part, dans une choſe ſi néceſſaire pour le bien de la République.* Cony lui répondit, en le faiſant ſouvenir combien il s'étoit déclaré ennemi de ces ſortes de choſes, & qu'il avoit déclaré *que tous ceux qui ſe ſoumettoient à des Taxes contraires aux Loix, étoient de plus grands ennemis de leur Patrie, que ceux qui les impoſoient; & que la tyrannie des Princes ne pouvoit jamais devenir onéreuſe, que par la molleſſe & la ſtupidité du Peuple.* Quand le Protecteur vit qu'il ne pouvoit le gagner, il lui dit „ qu'il étoit auſſi entier dans ſes volontés que lui, & qu'il „ verroit qui des deux ſeroit le Maître." Et là-deſſus l'envoya en priſon. Auſſitôt que le Terme preſcrit par la Loi fut venu, le Priſonnier produiſit ſon *Habeas Corpus* au Banc du Roi, qu'on appelloit alors *le Banc ſupérieur*. Les Sergeants-ès-Loix Maynard & Twiſden, & Mr. Wadham Windham, étant ſes Avocats, demandérent ſon élargiſſement, fondés ſur ce que tant ſon empriſonnement, que la Taxe, étoient contraires aux Loix. Les Juges ne purent juſtifier ni l'un ni l'autre, & il étoit aiſé de voir quelle ſeroit leur ſentence; enſorte que le Procureur du Protecteur demanda qu'on remît à un autre tems la déciſion, pour répondre à ce qui avoit été allégué. Mais avant ce tems-là, les trois Avocats furent envoyés à la Tour, & le Protecteur aiant fait venir les Juges, leur fit une ſévére reprimande d'avoir ſouffert la liberté que ces Meſſieurs avoient priſe. Ceux-ci aiant là-deſſus humblement allégué la Loi & la *Grande Chartre*, le Protecteur leur répondit, *que leur Grand P.* ne devoit point controller ſes actions, qu'il ſavoit être pour le ſalut de la République; & il leur demanda, de qui ils tenoient leur Commiſſion? & s'ils avoient d'autre autorité de ſieger en qualité de Juges, que celle qu'il leur avoit donnée?* Il leur conſeilla *d'avoir un peu plus de ſoin de ce qui ſeul pouvoit les maintenir*, & les renvoya en les avertiſſant, *qu'ils euſſent à ne plus ſouffrir que les Avocats s'émancipaſſent à débiter ce qu'il ne leur convenoit pas d'entendre* (14).

* Il y a ici un jeu de mots fort bas, qu'on ne ſauroit rendre en François.

(14) *Ludlow* Vol. II. p. 527. 528. *Life of Cromwell* p. 627. 628.

[*L*] *Il fit paroître ſon pouvoir & ſon zéle en protégeant les Proteſtans des Pays étrangers.*] Le Duc de Savoye aiant excité une nouvelle Perſécution contre les Vaudois, en faiſant tuer & maſſacrer cruellement les uns, & chaſſant les autres de leurs maiſons dans les montagnes; la Protecteur envoya un Cardinal Mazarin, le priant d'arrêter ces violences; ajoutant, *qu'il ſavoit bien que le Duc dépendoit de la France, & qu'elle pouvoit l'obliger à changer de conduite; que ſans cela, il ſeroit obligé de rompre ſur le champ avec elle.* Le Cardinal repréſenta, que cette propoſition étoit déraiſonnable; il promit d'interpoſer ſes bons offices; mais il ajouta, qu'il ne pouvoit répondre du ſuccès. Cela ne contenta point la Protecteur, qui ne fut ſatisfait, que lorſqu'on eut obligé le Duc de Savoye de reſtituer tout ce qu'il avoit injuſtement ôté à ſes Sujets Proteſtans, & de renouvelles tous leurs anciens Privilèges. Cromwell fit collecter auſſi une ſomme conſidérable pour eux, & envoya Mr. Moreland, qui fut fait Chevalier dans la ſuite, pour régler leurs affaires & réparer tous leurs dommages. Voici une autre preuve de l'intérêt qu'il prenoit aux Proteſtans étrangers. Dans un tumulte arrivé à Niſmes, les Huguenots ſe trouvérent avoir eu part au déſordre; & craignant qu'on ne les traitât avec rigueur, ils envoyérent en grande diligence un homme au Protecteur, pour lui demander ſon interceſſion & ſa protection. Ce Meſſager fut ſi bien reçu au moment même de ſon arrivée, que Cromwell, après avoir écouté ſa rélation, *lui dit de s'aller repoſer d'un ſi long voyage, & l'aſſura qu'il prendroit ſi bien ſoin de ſon affaire, qu'il la trouveroit expédiée quand il arriveroit à Paris.* Et le même ſoir il envoya un Courier, chargé d'une Lettre très forte à Lockhart ſon Ambaſſadeur, lui ordonnant d'obtenir qu'on laiſſât tomber cette affaire, ou *de ſe retirer ſur le champ.* Le Cardinal ſe plaignit d'un pareil procédé, mais il fallut céder à la néceſſité des affaires. Ces deux choſes donnérent une haute idée du Protecteur au-dehors, & firent qu'on eut de grands égards pour lui (15).

(15) *Life of Cromwell* p. 627. 628.

[*M*] *On n'admit dans l'Aſſemblée que ceux qui avoient un Certificat de lui.*] Le Certificat étoit en ces termes: *Celles-ci ſont pour certifier, que A. B. eſt choiſi par Actes pour Membre du préſent Parlement, pour . . . . . & approuvé par le Conſeil de Son Alteſſe.*

[*N*] *Le Parlement . . . . . conclut de lui offrir la Couronne. Il jugea cependant à propos de la refuſer . . . . ſur une Requête de pluſieurs Officiers de l'Armée.*] Quand le Committé nommé pour la lui offrir le preſſa de l'accepter, il témoigna qu'il étoit fort ſenſible à leur bonne volonté; mais qu'il ne pouvoit leur donner de réponſe poſitive encore, diſant, *qu'il vouloit penſer mûrement à ce qu'ils lui avoit dit, & chercher conſeil auprès de Dieu; qu'il les manderoit enſuite & leur dirois ſa réſolution.* Il fut pendant pluſieurs joure dans de terribles inquiétudes, & fort combattu ſur le parti qu'il prendroit. Pendant que cette affaire étoit ſur le tapis & cauſoit beaucoup d'agitation, Mylord Broghill vint la voir un jour, & lui aiant dit qu'il avoit été en Ville, le Protecteur lui demanda quelles nouvelles il y avoit apprifes. Broghill lui répondit „ qu'il „ avoit ouï dire qu'il étoit en traité avec le Roi, qui devoit rétabli & épouſer ſa fille." Cromwell n'aiant fait paroître aucun chagrin à ce diſcours, Broghill ajouta, *que dans l'état où étoient les affaires, il ne voyoit point de meilleur expédient: qu'on pourroit recevoir le Roi à telles conditions qu'on voudroit, & que Son Alteſſe pourroit conſerver la même autorité qu'elle avoit, avec moins de peine.* Cromwell répondit: *Le Roi ne pardonnera jamais la mort de ſon Pére.* Broghill repliqua, *que pluſieurs autres y avoient eu part avec lui, au-lieu qu'il auroit ſeul le mérite de l'avoir ve-*

confirma le Titre & la Dignité de Protecteur, par un Acte qui fut appellé, *Humble Requête & Avis* du Parlement, & il fut ſolennellement inſtallé le 26 Juin ſuivant (*tt*). Cette même année, il remporta de grands avantages, tant ſur Mer que ſur Terre; & l'on dit que le Roi Charles II. lui fit faire ſecrettement des offres, qu'il rejetta [*O*]. Les partiſans du Roi projettérent auſſi un Soulévement général, auquel on tâcha d'encourager le Peuple par une Brochure fort hardie, intitulée: *Oter la vie n'eſt point Meurtre* [*P*]: mais il prévint l'exécution du complot. Il envoya des Ordres ſous le Grand-Sceau à diverſes perſonnes, pour s'aſſembler comme Membres de *l'Autre Chambre*; ces Ordres étoient dans la même forme, que ceux qu'on avoit coutume d'envoyer aux Pairs pour les appeller au Parlement. Les deux Chambres s'aſſemblérent le 20 Janvier 1658, & le Protecteur leur fit un Diſcours (*vv*): mais les deux Chambres s'étant brouillées, il caſſa le Parlement le 4 Février (*xx*). Peu après éclatérent deux Conſpirations contre lui, l'une des partiſans de la cinquième Monarchie, & l'autre des Royaliſtes; celle-ci couta la vie au Chevalier Henri Slingsby, & au Dr. Hewet, qui furent décapités le 8 Juin 1658 (*yy*). La Ville de Dunquerque aiant été priſe le 25 du même mois, elle fut remiſe aux Anglois par le Roi de France, & par le Cardinal Mazarin en perſonne, en exécution du Traité conclu entre le Roi & le Protecteur [*Q*]. Vers la fin de ſa vie, il craignit plus qu'il n'avoit fait, qu'on n'attentât à ſes jours; & Mr. Burnet dit (*zz*) que ce fut l'opinion générale, que ſa vie finit avec ſon adreſſe; & que s'il eût vécu plus longtems, il n'auroit pu faire aller les choſes comme à l'ordinaire. Il mourut le 3 Septembre 1658, dans la ſoixantième année de ſon âge; & on lui fit des Obſéques magnifiques le 23 Novembre: mais on ne ſait pas préciſément l'endroit où ſon Corps fut mis; ce qu'il y a de plus de vraiſemblable, c'eſt qu'il a été enterré dans *Naſeby-Field* (*aaa*). Ludlow le traite par-tout dans ſes *Mémoires*, de Tyran, d'Uſurpateur & d'Hypocrite. Le Colonel Algernoon Sidney le qualifie de *Tyran des plus furieux*, & il obſerve (*bbb*), *qu'il l'avoit toujours appellé ainſi, même pendant ſa vie, & lui avoit toujours été contraire.* Le Poëte Waller, qui étoit ſon parent & qui le voyoit ſouvent, a remarqué qu'il étoit très verſé dans l'Hiſtoire Grecque & Romaine; & il rapporte qu'il arrivoit fréquemment, qu'au milieu de la converſation ils étoient interrompus par un Domeſtique, qui venoit l'avertir que tel ou tel le demandoit. Cromwell ſe levoit, alloit au devant d'eux & leur parloit à la porte, aſſez haut pour que Waller pût l'entendre, diſant: *Le Seigneur le révélera, le Seigneur y mettra la main*, & autres choſes pareilles, qu'il tâchoit d'excuſer, quand il revenoit. *Couſin Waller*, diſoit-il, *je ſuis obligé de parler à ces gens-là à leur mode*; & il reprenoit enſuite la converſation où elle avoit été interrompue. Ce manège perſuada à Waller, qu'il mepriſoit dans le fond de ſon cœur, ceux qu'il paroiſſoit flatter (*ccc*).

(*tt*) Whitelocke p. 497-482.

(*vv*) Idem p. 668. &c.

(*xx*) Idem p. 678.

(*yy*) Id. ib.

(*zz*) *Mém. Hiſt. de la Gr. Bret.* Tom. I. p. 235. Edit. Franç. in-8.

(*aaa*) Voy. *Life of Cromwell* p. 403. 404.

(*bbb*) Voy. *his Arraingment, Tryal, and Condemnation at the King's Bench at Weſtminſter on the 7, the 21, the 27 of Novemb.* 1683. p. 32. Londres 1684 in-fol.

(*ccc*) Voy. *Account of the Life and Writings of* Edmund Waller p. 84. prefixed to his Poems 9th. Edit. Lond. 1718.

rétabli. A quoi le Protecteur répondit: *Il eſt ſi furieuſement débauché, qu'il nous perdroit tous*; & changea de converſation, ſans faire paroître aucune émotion: ce qui fit conclurre à ce Seigneur, que Cromwell avoit penſé ſouvent à cet expédient. Il ſe tint en même tems ſi clos & couvert, que perſonne ne ſut quelle réponſe il feroit au Parlement ſur ſes offres; quoiqu'on crût, qu'il y avoit de l'apparence qu'il les accepteroit. Ludlow nous apprend (16) qu'il fit tous ſes efforts pour engager les Officiers de l'Armée à approuver ce deſſein; mais pluſieurs d'entre eux aiant préſenté une Requête au Parlement contre le projet de le faire Roi, il fit un Diſcours à cette Aſſemblée, dans lequel il déclara, *qu'il ne pouvoit ſe charger du Gouvernement ſous le titre de Roi.*

(16) Vol. II. p. 386.

[*O*] *L'on dit que le Roi Charles II. lui fit faire ſecrettement des offres, qu'il rejetta.*] C'eſt ce que nous apprend Mr. Echard (17), qui dit qu'on tenoit la choſe de la bouche de la Ducheſſe de Lauderdale, qui l'avoit dite à une perſonne digne de foi. Voici le fait. On dit que cette Dame, qui devint Ducheſſe de Lauderdale dans la ſuite, étant alors amie intime de la femme de Cromwell, fut employée pour lui faire l'offre ſuivante: *Que s'il vouloit rétablir le Roi, en permettre qu'il remontât ſur le Trône, il lui envoieroit un Blanc-ſigné, où il écriroit lui-même les conditions & les reſtrictions qu'il voudroit, les Dignités & les Richeſſes qu'il ſouhaiteroit pour lui, pour ſa Famille & pour ſes Amis.* Cette propoſition fut d'abord communiquée à la femme du Protecteur, à qui elle plut fort, comptant qu'outre les autres avantages, ce projet les mettroit en ſureté, elle, ſon mari & toute ſa famille. Elle attendit à en parler au Protecteur, qu'elle fût au lit avec lui, & elle tâcha de lui perſuader de l'accepter, comme une choſe de la dernière importance pour ſon bonheur, & pour celui de ſes parens & amis. Mais ſans penſer ſeulement à tout ce qu'elle lui avoit dit pour le perſuader, il lui répondit ſur le champ, *qu'elle étoit une folle*, & ajouta cette fine réflexion: *Si Charles Stuart eſt capable de me pardonner tout ce que j'ai fait contre lui & ſa famille, il ne mérite pas de porter la Couronne d'Angleterre.*

(17) *Hiſtory of Engl.* Tom. I.

[*P*] *Une Brochure fort hardie .... intitulée*, Oter la vie n'eſt point Meurtre.] Elle fut imprimée ſecrettement en 1657 in-4. ſous le nom de *Guillaume Allen*, quoiqu'elle fût effectivement de Mr. Silas Titus, depuis Colonel, Valet de Chambre de Charles II., Conſeiller Privé de Jaques II., & Député au Parlement de la part de Ludlow dans le Comté de Shrop, ſous le règne de Guillaume III. Il parut une ſeconde Edition de cette Brochure à Londres en 1659 en deux feuilles in-4. ſous ce titre: *Oter la vie n'eſt point Meurtre; avec quelques Additions: ou Diſcours ſur trois Queſtions, propre à être expoſé aux yeux du Public, pour détourner des Particuliers, & des Corps, d'uſurper la Souveraine Puiſſance.* Michel Hawke, Gentilhomme du Temple, y répondit par une Brochure intitulée: *Oter la vie eſt Meurtre, & point Meurtre: ou Diſſertation ſur une Brochure diffamatoire d'un certain* Guillaume Allen, *Impoſteur Jeſuitique, intitulée* &c. Londres 1657 in-4.

[*Q*] *La Ville de Dunquerque .... fut remiſe aux Anglois par le Roi de France & par le Cardinal Mazarin en perſonne, en exécution du Traité conclu entre le Roi & le Protecteur.*] Le Dr. Jaques Welwood rapporte dans ſes *Mémoires*, que lorſque l'Armée de France, à laquelle les Troupes Angloiſes s'étoient jointes, s'avançoit pour inveſtir cette Ville, Cromwell fit venir un matin l'Ambaſſadeur de France à Whitehall, & lui reprocha publiquement le deſſein que ſon Maître avoit de vinter ſa promeſſe, aiant donné ſecrettement ordre au Général François de ſe ſaiſir de la Ville, en cas qu'elle fût priſe, malgré le Traité fait entre eux. L'Ambaſſadeur proteſta qu'il n'en avoit aucune connoiſſance, ce qui étoit vrai; & le prit de lui permettre de l'aſſurer, qu'on ne penſoit à rien de ſemblable. Cromwell rira là-deſſus un papier de ſa poche: *Voilà*, lui dit-il, *une Copie de l'Ordre du Cardinal. Je vous prie de lui envoyer inceſſamment un Courier, & de lui faire ſavoir que je ne ſuis pas homme à me laiſſer duper; & que s'il ne remet pas les Clés de Dunquerque à Lockhart, une heure après la priſe de la Ville, j'irai en perſonne les demander aux portes de Paris.* On dit qu'il n'y avoit que quatre perſonnes, qui euſſent connoiſſance de cet Ordre, la Reine-Mère, le Cardinal, le Maréchal de Turenne, & un Secrétaire. Pendant longtems, le Cardinal accuſa la Reine d'en avoir parlé à quelqu'une de ſes Femmes: mais il ſe trouva après la mort du Secrétaire, qu'il avoit ſecrettement entretenu correſpondance avec Cromwell pendant pluſieurs années; & l'on ne doute point, que ce ne fût lui qui avoit envoyé à Cromwell une Copie de l'Ordre en queſtion. Le meſſage produiſit ſon effet: Dunquerque fut remiſe aux Anglois; & pour raccommoder un peu la choſe, le Duc de Créquil fut envoyé en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire pour complimenter Cromwell, aiant une Suite nombreuſe & ſuperbe de perſonnes de qualité, parmi leſquelles il y avoit un Prince du Sang, & Mancini neveu de Mazarin, qui remit au Protecteur une Lettre de ſon oncle, remplie de marques de la plus haute eſtime. Il y aſſuroit Son Alteſſe, *que s'étant trouvé à la vue des Côtes d'Angleterre, il n'y avoit eu que la maladie du Roi* (attaqué de la petite-vérole à Calais) *qui l'eût empêché de paſſer la Mer, pour avoir l'honneur de voir un des plus grands Hommes qu'il y eût jamais eu; & qu'il n'avoit pas de plus grande ambition que de lui rendre ſervice, après le Roi ſon Maître. Mais qu'aiant été privé d'un ſi grand bonheur, il lui avoit envoyé celui qui lui appartenoit le plus près, pour l'aſſurer de la profonde vénération qu'il avoit pour ſa perſonne; & qu'il travailleroit toujours de tout ſon pouvoir à cultiver une alliance & une conſtante amitié entre ſon Maître & lui.*

(*a*) Strabo, *Geograph.* Lib. XIV. p. 451.

✠ CTESIAS, célèbre Médecin & Hiſtorien, né à Cnide Ville de Carie (*a*), étoit fils de Ctéſiarque ou Ctéſiochus (*b*) contemporain de Xénophon, & floriſſoit vers la XCIV. & la XCV. Olympiade [*A*]. Galien dit (*c*) qu'il étoit de la Famille des Aſclépiades, & parent d'Hippocrate. Diodore

(*b*) Suidas in Κτησίας & Tzetzes *Hiſt. 2. Chil.* I. vs. 81.

(*c*) *Voy.* Le Clerc *Hiſt. de la Médecine*, Part. I. Liv. IV. ch. 2. p. 349.

[*A*] *Contemporain de Xénophon, & floriſſoit vers la* XCIV. *&* la XCV. *Olympiade.*] Saumaiſe s'eſt trompé (1),

re de Sicile dit qu'il ſuivit Cyrus le jeune dans ſon Expédition contre Artaxerxe *Mnémon* ſon frère, & qu'il fut fait priſonnier à la bataille de Connaxa (*d*) : mais il y a de l'apparence qu'il s'eſt trompé en cela, car Xenophon, qui étoit lui-même préſent, dit (*e*) en termes exprès, que Ctéſias étoit au ſervice d'Artaxerxe; & Plutarque ajoute (*f*), que ce Monarque récompenſa magnifiquement ce Médecin. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Artaxerxe aiant été bleſſé à l'eſtomac, Ctéſias panſa ſa plaie; & que ſon habileté l'aiant mis en honneur & en crédit auprès du Roi de Perſe, il paſſa dix-ſept ans à ſa Cour. Pendant le ſejour qu'il y fit, il eut occaſion d'apprendre la Langue du Pays, & de conſulter les Archives, pour s'inſtruire de l'Hiſtoire de l'Orient. Il compoſa une *Hiſtoire de Perſe* en vingt-trois Livres, écrite, dit Diodore de Sicile (*g*) avec une grande exactitude & beaucoup d'ordre. Elle remontoit juſqu'au tems de Ninus & de Sémiramis, dont il décrivoit les règnes aſſez au long. Son Ouvrage comprenoit l'Hiſtoire entière des Aſſyriens, des Mèdes & des Perſes, juſqu'à la troiſième année de la XCV. Olympiade, c'eſt-à-dire, à l'année 398 avant l'Ere Chrétienne, où finiſſoit ſon vingt-troiſième Livre. Les ſix prémiers comprenoient l'Hiſtoire des Aſſyriens & des Mèdes; & les dix-ſept derniere, celle des Perſes, depuis Cyrus le Grand juſqu'à la défaite du jeune Cyrus par Artaxerxe (*h*). Ctéſias avoit joint à ſon vingt-troiſième Livre la Rélation d'un Voyage par terre d'Ephèſe à Bactra; un Itinéraire de l'Inde, en Journées & en Parafanges; & un Catalogue des Rois de l'Orient, depuis Ninus juſqu'à Artaxèrxe (*i*). Il contredit ſouvent Hérodote, & il paſſe généralement pour un Ecrivain fabuleux. Certains traits de quelques Auteurs anciens, & la prévention en faveur d'Hérodote, ont entraîné preſque tous les Modernes, enſorte que Ctéſias eſt un *Auteur fort décrié aujourd'hui*, comme le remarque le ſavant Mr. Fréret (*k*); qui ajoute, qu'il ne deſeſpéroit cependant point de réuſſir à faire l'apologie de cet Hiſtorien, pourvu que la queſtion fût examinée par des gens ſans prévention. A l'exemple de cet illuſtre Académicien, & de quelques autres Savans modernes, j'oſe avancer que l'on n'a aucune bonne raiſon de traiter Ctéſias avec tant de mépris [*B*]. Il avoit

(*d*) *Diodor. de Sicile Liv. II p. 218. de Tom. I. de la Trad. de l'Abbé Terraſſon.*

(*e*) *Retraite des Dix mille, Liv I. p. 44. Edit. de 1593 in-12.*

(*f*) *In Artaxerxe.*

(*g*) *Ubi ſupra, & Lib. XIV.*

(*h*) *Photii Bibliath. Cod. 72. col. m. 307. 308.*

(*i*) *Idem col. 317. 324.*

(*k*) *Mém. de l'Acad. des Inſcript. Tom VII. p. 321. 322.*

(1) *Ad Sect. p. 471. Edit Ultraj. apud Fabric. Bibl. Grec. Tom. I. p. 581.*

(2) Shuckford *Hiſt. Sacrée & Profane*, T. I. dans la Préface.

(3) Liv. II. p. 298. du Tom. I. Trad. de Terraſſon.

(4) *Mémoires de l'Académie des Inſcript.* Tom. VII. p. 170.

(5) *Bibliath. Cod. 72.*

(1), en le faiſant contemporain d'Hérodote; & un autre Savant de notre tems (2), en le faiſant poſtérieur à cet Hiſtorien de près d'un ſiécle. La vérité eſt, qu'il étoit poſtérieur à Hérodote: Diodore de Sicile le dit en termes exprès (3), & la choſe eſt évidente, puiſque Ctéſias étoit Médecin d'Artaxerxe Mnémon, dans la tems de la bataille de Connaxa, donnée quatre-vingts & un an après la naiſſance d'Hérodote; & il paroît que Xénophon avoit lu l'Hiſtoire de Ctéſias, quand il compoſa ſa *Retraite des Dix-mille*, puiſqu'il y cite l'Hiſtoire du Médecin de Cnide. Mr. Fréret fait Ctéſias poſterieur de 30 ans à Hérodote (4). Il ſe pourroit que le prémier eût connu le ſecond, aiant certainement vécu quelques années avant la mort de l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Hérodote avoit, ſinon achevé, du moins commencé ſon Hiſtoire avent la naiſſance de Ctéſias, & qu'elle avoit paru avant que celui-ci écrivît la ſienne, puiſqu'il l'avoit vue; car il le contredit ſouvent, comme nous l'apprend Photius (5).

[*B*] *J'oſe avancer, que l'on n'a aucune bonne raiſon de traiter Ctéſias avec tant de mépris.*] Je ſerois peut être moins hardi à entreprendre une eſpèce d'Apologie de Ctéſias, ſi je n'avois été précédé dans le jugement que j'en porte, par de grands Hommes. Outre Diodore de Sicile & Juſtin parmi les Anciens, j'ai pour moi, les Henri Etiennes, les Briſſons, les Prérets, les Schuckfords, & autres. Je fais cette remarque en faveur de ceux, chez qui l'autorité a beaucoup de poids. Venons au fait. Pour décréditer un Hiſtorien, il faut avoir des raiſons, qui peuvent être priſes, I. Ou du caractère même de l'Hiſtorien. II. Ou des Sources où il a puiſé. III. Ou de la nature même de ſon Ouvrage. IV. Ou enfin de l'Autorité des autres Auteurs. Voyons ſi à ces quatre égards, on en a de ſuffiſantes pour décrier ſi fort Ctéſias.

I. Dira-t-on que *le caractère même de cet Hiſtorien* doit le rendre ſuſpect? J'avoue que Plutarque le taxe (6) d'ambition & de vanité, auſſi-bien que de partialité pour les Lacédémoniens: mais nous verrons ci-deſſous, que cet Auteur lui-même en voulоit à Ctéſias. On ne peut douter d'ailleurs, qu'il n'aût la capacité requiſe pour écrire une Hiſtoire: Il paroît du moins, que c'étoit un homme habile, qui ne manquoit nullement de talens. Denys d'Halicarnaſſe compare (7) ſon ſtyle à celui de Xénophon, pour la douceur & la ſimplicité. A l'égard de l'ambition, de la vanité, & de la partialité qu'on lui reproche; ſuppoſé que ce ſoit avec raiſon, cela ne pourroit regarder que cette partie de ſon Hiſtoire, qui contient les événemens auxquels il a eu part. Mais ce qui ſemble la juſtifier à cet égard, c'eſt qu'il n'a nullement ménagé, dans ſon Hiſtoire, ceux de qui il pouvoit eſpérer le plus d'avantage, & que l'Intérêt & l'ambition, s'il en eût été animé l'engageoient à flatter: je veux parler d'Artaxerxe, & de Paryſatis mère de ce Prince. Bien loin de leur donner de grandes louanges, il en fait un portrait très desavantageux: ce n'eſt pas-là le caractère d'un Hiſtorien vain & ambitieux. Que ſi l'on ſuppoſe que ſon Hiſtoire n'a paru qu'après leur mort, quelle raiſon avoit il alors de déguiſer la vérité? C'eſt la judicieuſe réflexion de Henri Etienne (8). Je ne vois donc point, que le caractère même de Ctéſias puiſſe fournir des raiſons pour révoquer en doute ſa fidélité.

II. Mais n'auroit-il pas puiſé dans des *Sources ſuſpectes*? C'eſt ce qu'on auroit bien de la peine à prouver. Par rapport à ce qui s'eſt paſſé de ſon tems, il a été témoin des Evénemens, ou il a pu en être inſtruit. J'avoue que Xénophon & lui ne ſont pas quelquefois d'accord: mais qu'eſt-ce que cela prouve au déſavantage de l'un ou de l'autre? On voit tous les jours, que des perſonnes, dignes de foi d'ailleurs, rapportent les mêmes faits d'une manière tout oppoſée, ſans que cela préjudicie le moins du monde au faſte de leur Hiſtoire. Il arrive quelquefois, qu'on eſt mal informé ſur un fait particulier. A l'égard de l'ancienne Hiſtoire, il aſſuroit qu'il l'avoit tirée des Annales des Rois de Perſe, ou des Archives mêmes, dans leſquelles les Perſans étoient tenus par une Loi expreſſe d'écrire les anciennes Hiſtoires: pouvoit-il puiſer dans de meilleures ſources? Mais, dit Mr. Pérret (9), nos Critiques modernes, que rien n'arrête lorſqu'ils ont une fois pris parti pour ou contre un Ecrivain, nient hardiment, non ſeulement que Ctéſias ait vu ces Annales, mais encore, qu'elles continſſent les anciennes Hiſtoires des Pays ſoumis aux Perſans. Rapportons le réponſe du ſavant Académicien, qui me paroît déciſive ſur l'un & ſur l'autre article. „ Comme ils nient le prémier fait ſans aucunes preuves, il ſuffit d'obſerver que „ Ctéſias, Médecin du Roi de Perſe, pouvoit avoir facilement communication des Annales de cet Empire, qui „ ne contenoient rien de ſecret. D'ailleurs, cette communication faiſant mieux connoître la Perſe aux Grecs, „ étoit propre à leur en donner une grande idée. Ctéſias „ pouvoit avoir ecquis la connoiſſance de la Langue Perſane, pendant les dix-ſept ans du ſéjour qu'il evoit fait „ à la Cour d'Artaxerxe . . . . . Pour ce qui eſt de l'exiſtence de ces anciennes Hiſtoires des Provinces de „ l'Empire Perſen, il eſt étonnant qu'on oſe la nier. „ Nous en avons des preuves formelles dans l'Ecriture: „ on voit dans le Livre d'Eſdras (10), que les Samaritains, dans la Lettre qu'ils écrivent eu Roi de Perſe „ contre les Juifs, lui repréſentent que cette Nation, „ toujours rebelle & ennemie des Rois qui ne ſont pas „ de leur Nation, a perpétuellement troublé le repos des „ Peys qui ſont au Midi de l'Euphrate; & que dès qu'elle aura relevé les murailles & les fortifications de ſa „ Capitale, elle ſecouera le joug, & donnera l'exemple „ de la révolte aux Peuples voiſins. Pour prouver la vérité de cette accuſation, ils demendent qu'il ſaiſe conſulter les Archives de Perſe. Le même Livre d'Eſdras contient un fragment du Reſcript du Roi de Perſe, envoyé en réponſa aux Sameritains, où ce Prince déclare, que l'on a trouvé dans les Annales anciennes l'Hiſtoire des Rois de Juda & d'Iſrael: & ſur-tout celle des „ Rois belliqueux qui ont ſoumis tout le Pays au-delà de „ l'Euphrate, & qui l'ont obligé à leur payer tribut; ce „ qui ne peut ſe rapporter qu'à David & Salomon. Les „ Juifs, malgré l'éclat du règne de ces deux Princes, ne „ faiſoient au tems d'Eſdras qu'une très petite figura dans „ l'Orient, en comparaiſon des Babyloniens, des Mèdes „ & des Aſſyriens. Cependant leur Hiſtoire étoit conſervée dans les Archives de Perſe, ce qui n'a pu ſe faire „ qu'à cauſe de le Loi dont parla Ctéſias. Par conſéquent, en enécution de cette même Loi, l'Hiſtoire des „ puiſſantes Monarchies qui avoient précédé l'Empire „ Perſan, ſur-tout celle des Aſſyriens, étoit conſervée „ dans les Archives. Ctéſias nous aſſure qu'il l'avoit conſultée; & Diodore, qui evoit lu l'Ouvrage de Ctéſias, „ en étoit perſuadé: nous devons l'en croire, parce que „ c'eſt là una des choſes, dont on apperçoit aiſément la „ vérité ou le fauſſeté, en liſant un Ouvrege." On ne peut donc taxer notre Hiſtorien d'evoir puiſé dans des ſources ſuſpectes; & à moins qu'on ne prouve qu'il ſe vante feuillement à cet égard, il ne reſte aucune reſſource de ce côté là.

III. Voyons ſi nous trouverons dans *la nature de ſon Ouvrage*, quelque raiſon de révoquer en doute ſa bonne-foi. Mais rien de pareil n'e lieu. Je ne m'engageral point ici dans les diſcuſſions chronologiques ſur la durée de l'Empire des Aſſyriens, que Ctéſias fait beaucoup plus longue qu'Hérodote: on ſait qu'il n'eſt pas le ſeul des Anciens, qui prolonge le durée da cet Empire, & quantité de ſavans Chronologiſtes adoptent à peu près ſon ſyſtême là-deſſus. Ce n'eſt donc pas là une raiſon à faire valoir contre

(6) *Dans la Vie d'Artaxerxe p. 222. du Tom. VIII. des Vies de Plutarque par Dacier, Amſt. 1735.*

(7) *De Structura orationis Verborum, A la fin de l'Edit d'Hérodote de 1600 Francfort in fol.*

(8) *Diſſertat. de Ctéſia, à la fin de la même Edition d'Hérodote.*

(9) *Mém. de l'Acad des Inſcript. T. VII. p. 337.*

(10) *Chap. IV. 12.*

voit compoſé auſſi une *Deſcription des Indes* (*l*), qui contenoit bien des choſes fabuleuſes, & qui ſemble avoir contribué à le faire paſſer pour menteur. Il ne reſte de cet Ouvrage & du précédent, que des Extraits que Photius nous en a donnés, & des citations dans pluſieurs des Anciens, comme Plutarque, Athenée, & autres. Diodore de Sicile avoit fait un grand uſage de ſon Hiſtoire de Perſe, comme il paroit par ce qui nous reſte de celle de cet Auteur. Ctéſias avoit compoſé quelques autres Ouvrages, cités par les Anciens; un Traité *des Montagnes*; un autre, *des Tributs d'Aſie*; un troiſiéme, ſur *les Fleuves*; & des *Voyages* (*m*). Il paroit par un fait rapporté par Plutarque, que Ctéſias avoit beaucoup de crédit auprès du Roi ſon Maitre. Conon Général des Athéniens, aiant été vaincu par Lyſander Général des Armées de Sparte près d'Ægos-potamos, ſe retira dans l'Ile de Chypre auprès du Roi Evagore. Cherchant à rétablir les affaires de ſon Pays, il écrivit une Lettre à Artaxerxe, & ordonna à celui qu'il en chargea, de la faire rendre en main propre par Zénon de Crète, ou par Polycrite de Mendes; où, s'ils étoient tous deux abſens, de la remettre à Ctéſias. Les deux autres ne s'étant point trouvés à la Cour, la Lettre fut remiſe à Ctéſias; & le Roi l'envoya lui-même en Grèce, pour faire réuſſir les projets (*n*). Ce que Plutarque ajoute, n'a aucune vraiſemblance [*C*]. Voilà tout ce que l'on ſait ſur le ſujet de Ctéſias. On ignore le tems & le lieu de ſa mort.

(*l*) Phot. *Bibliotb.* Cod. 72. col. 144. &c.

(*m*) Meurſius *in Cypro* Lib. II. cap. 19. Fabricius *Bibl. Græc.* T. I. p. 882. 888.

(*n*) Plutarque *dans la Vie d'Artaxerxes*, ubi ſupra p. 887.

a

tre lui, car ce ſeroit ſuppoſer ce qui eſt en queſtion. D'ailleurs, „ qu'il ait cherché, de même qu'Hérodote, à „ mettre du merveilleux dans ſes narrations, pour flatter „ le goût des Grecs: que dans cette vue, il ait adopté „ trop facilement les Miracles & les Prodiges, qu'il croyoit liés au Syſtême de la Religion: qu'il ait rapporté „ trop légérement les merveilles de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle, que les Voyageurs Perſans racontoient des „ Pays éloignés: faut-il conclurre de-là, que ce qu'il dit „ de la Chronologie des Aſſyriens, de la durée & de la „ grandeur de leur Empire, doit être rejetté ſans exa„ men, quoique ce qu'il en dit ne contienne rien ni d'ab„ ſurde ni d'incroyable (12)?" Parlons net: ſi ces raiſons ſuffiſent pour ôter créance à un Hiſtorien, quel eſt celui des Anciens, qui ne ſe trouvera enveloppé dans l'Arrêt? Hérodote lui-même n'eſt-il pas rempli de narrations de ce goût-là? Pourquoi donc s'en prendre à Ctéſias ſeul, & lui faire un crime irrémiſſible, de ce qui lui eſt commun avec tous les autres?

(12) Préret, *Mém. de l'Acad.* loc. cit. p. 535. 536.

IV. On me dira peut-être, qu'Ariſtote, Plutarque, & Photius, ſans parler des autres, traitent Ctéſias d'Auteur fabuleux, & qui ne mérite aucune créance. Remarquons d'abord en général, avec Mr. Préret (12), que les Anciens, tandis qu'ils le déclarent indigne de croyance dans les faits de Phyſique, ſuivent ſon témoignage pour l'Hiſtoire de l'Empire d'Aſſyrie, ſoit par rapport à l'antiquité de ſon origine, ſoit par rapport à ſon étendue au tems de Sémiramis, ſoit par rapport à la longueur du tems pendant lequel il a ſubſiſté. Il faut donc qu'ils y aient été forcés par la vérité; & s'il faut les en croire dans le jugement qu'ils portent contre Ctéſias dans de certaines occaſions, nous devons en faire autant lorſqu'ils lui ſont favorables, parce qu'alors ils étoient en état d'en juger, & que nous ne ſavons maintenant rien de ces anciennes Hiſtoires, que ſur leur rapport. Quand Ariſtote le traite d'Auteur peu digne de foi, ce n'eſt que ſur un fait d'Hiſtoire Naturelle, & non ſur l'Hiſtoire d'Aſſyrie. Pour ce qui eſt de Plutarque, il paroit manifeſtement qu'il étoit de mauvaiſe humeur contre Ctéſias (13). Dans le fond, comme le remarque fort bien Mr. Préret (14), il n'a pas plus épargné Hérodote; & la cauſe de ſon chagrin contre ces deux Auteurs venoit de ce qu'ils avoient mal parlé des Beotiens. Un indice aſſez fort, qu'il y avoit beaucoup d'humeur dans le fait de Plutarque, c'eſt la manière dont il s'exprime ſur le ſujet de Ctéſias, au commencement de la Vie d'Artaxerxe. Il s'agit du nom, que ce Prince portoit avant que de monter ſur le Trône. Plutarque préfère le témoignage de Ctéſias à celui de Dinon ſur ce ſujet; & cela, *parce qu'il n'eſt pas vraiſemblable, que le premier ait ignoré le nom du Roi, à la Cour duquel il étoit Médecin.* N'accorder que de la vraiſemblance en pareil cas, n'eſt-ce pas marquer beaucoup de prévention, ſi ce n'eſt quelque choſe de plus? Photius n'eſt pas ſi contraire à Ctéſias qu'on le prétend, & il me paroit que ſon jugement lui eſt aſſez avantageux. Après avoir fait l'éloge de ſon ſtyle, il ajoute, que Ctéſias ne fait pas mal à propos des digreſſions, comme Hérodote; quoique lui-même ne ſoit pas tout à fait exempt des fables, qu'il reproche ſi vivement à Hérodote; *ſur-tout dans ſa Deſcription des Indes.* Je me contente de rapporter le paſſage même en Latin: *Neque etiam in deverticula quædam, ut ille* (Herodotus) *importuné fermonem avertit; quamquam a fabulis, quas illi probroſe objicere audet, ne ipſe quidem abſtinet, in eo præſertim Libro, quem* INDICA *inſcripſit* (15).

(13) Voy. la Rem. [C].

(14) *Ubi ſupra* p. 552. not. (b).

(15) Phot. *Bibliotb.* Cod. 72. col. 154.

(16) *Vita de Plut.* Tom. VIII. p. 287.

[C] *Ce que Plutarque ajoute, n'a aucune vraiſemblance.*] Voici comment s'exprime cet Auteur, ſelon la Verſion de Mr. Dacier (16): „ On dit que cette Lettre fut remiſe à Ctéſias en l'abſence des deux autres, & qu'à ce „ que Conon écrivoit, il ajouta, *qu'il prioit* (le Roi) *de „ lui envoyer Ctéſias, comme un homme très utile à ſon ſervice, ſur-tout pour les affaires de la Marine.* Ctéſias dit „ pourtant, que ce fut le Roi qui l'envoya de ſon propre mouvement, & qui le chargea de cet emploi." Il eſt évident, que Plutarque ſe ſait un malin plaiſir de rapporter tout ce qui peut flétrir Ctéſias. Rapporter un fait auſſi grave, ſur un ſimple ouï-dire, ſans en faire voir le peu de fondement, c'eſt s'expoſer à ne pas en être cru ſur tout ce qu'on peut dire en déſavantage d'un homme. Quelle apparence, qu'il ſoit aſſez hardi pour inférer dans une Lettre adreſſée à ſon Roi, ce qu'on fait ajouter par Ctéſias à la Lettre de Conon? Comment faire une pareille addition, ſans que l'on s'en apperçoive? Ce ſont-là de ces accuſations qui ſe détruiſent elles-mêmes, lorſqu'elles ne ſont pas munies de fortes preuves, & qu'on ne devroit jamais produire ſur des bruits populaires. C'en eſt aſſez, pour rendre Plutarque un peu ſuſpect ſur l'article de Ctéſias.

CUDWORTH (RODOLPHE), ſavant Théologien du XVII. Siècle, étoit fils du Dr. Rodolphe Cudworth, qui fut d'abord Membre du Collége d'Emanuel à Cambridge, & en même tems Miniſtre de l'Egliſe de S. André dans cette Ville, d'où il paſſa à la Cure d'Aller dans le Comté de Sommerſet: il fut auſſi un des Chapelains du Roi Jaques I. (*a*). Il mourut au mois d'Août ou de Septembre de l'an 1624 (*b*). Quoiqu'il ne manquât ni de géoie ni de ſavoir, il ne ſe piqua point de ſe produire en Public comme Auteur: on n'a autre choſe de lui, qu'un *Supplément* au *Commentaire de* GUILLAUME PERKINS ſur *l'Epitre aux Galates*, dont il fut l'Editeur, auſſi-bien que de quelques autres Ouvrages du même Auteur. La mère de notre Auteur étoit de la famille des Machell, & elle eut l'honneur de ſervir de Nourrice au Prince Henri, fils ainé de Jaques I. Après la mort de ſon mari, elle ſe remaria avec le Dr. Stoughton (*c*). Notre Cudworth nâquit à Aller en 1617 (*d*). Son beau-père le fit élever avec grand ſoin, & à l'âge de treize ans il fut reçu dans le Collége d'Emanuel au nombre des Penſionnaires. Son beau-père lui rendit alors ce témoignage, qu'il n'étoit jamais venu à l'Univerſité aucun enfant de cet âge, qui eût plus de connoiſſance de ce qu'on apprend dans les Ecoles, ou des Humanités. Le 5 Juillet 1632, il fut immatriculé comme Etudiant de l'Univerſité de Cambridge; & depuis il s'attacha ſi fort à toutes les parties des Belles-Lettres & à la Philoſophie, qu'il fut créé Maitre-ès-Arts en l'année 1639, avec beaucoup d'applaudiſſement. Peu de tems après, on l'élut pour Membre du Collége d'Emanuel, où il ſe fit tellement eſtimer, qu'il eut juſqu'à vingt-huit Diſciples tout à la fois; choſe très rare alors, & qu'on n'avoit jamais vue dans les plus grands Collèges de l'Univerſité. Parmi ces Jeunes-gens ſe trouva le fameux Guillaume Temple, connu par ſes Ambaſſades & par ſes Ouvrages. Peu de tems après, il fut nommé Recteur de la Paroiſſe de Nord-Cadbury dans le Comté de Sommerſet; Bénéfice qui lui valoit trois-cens livres ſterling par an. En 1642 il publia un *Diſcours, où l'on donne une juſte idée de la Sainte Cène* [*A*]; & un Traité intitulé, *L'Union typique de Jéſus-Chriſt & de l'Egliſe* [*B*]. Il prit le degré de Bachelier en Théologie, vraiſem-

(*a*) *Biblioth. Raiſcon.* T. XIII. Part. I. p. 7.

(*b*) Wood *Hiſt. Oxon.* Vol. I. col. 187.

(*c*) *Bibl. Raiſcon.* p. 8.

(*d*) Ibid. p. 7.

[*A*] *En 1642 il publia un Diſcours, où l'on donne une juſte idée de la Sainte Cène.*] Imprimé à Londres in-4. On ne voit ſur le titre, que les deux prémières lettres du nom de l'Auteur. L'Ouvrage a été depuis réimprimé pluſieurs fois in-12. La troiſiéme Edition parut à Londres en 1676 in-fol. On y joignit deux Sermons, l'un ſur 1 Jean II. 3. 4., l'autre ſur 1 Corinth. XV. 57. Il ſe propoſe de prouver dans ce *Diſcours ſur la Sainte Cène, qu'elle n'eſt pas un Sacrifice, mais un Feſtin après le Sacrifice*; ou *une Fête où l'on célébre la mémoire d'un Sacrifice.* Bochart, Spencer, Selden, & autres l'ont cité avec éloge.

[*B*] *Un Traité intitulé* L'Union typique de Jéſus-Chriſt

&

ſemblablement en l'année 1644 [*C*]. La même année, il fut fait Maitre ou Chef de Clare-Hall dans l'Univerſité de Cambridge, à la place du Dr. Pasky, qui avoit été deſtitué de cette Charge. L'année ſuivante 1645, le Dr. Metcalf aiant réſigné la Chaire de Profeſſeur Royal en Hébreu, Cudworth lui ſuccéda, par une nomination unanime des ſept Electeurs, faite le 15 d'Octobre. Depuis ce tems-là, il renonça à l'exercice du Miniſtère Eccléſiaſtique, & ſe donna tout entier aux occupations & aux études Académiques, ſur-tout à celle des Antiquités Judaïques. Il commença ſes Leçons publiques, qu'il faiſoit les Mécredis, par expliquer la ſtructure & le plan du Temple de Jéruſalem. Lorſque des affaires indiſpenſables l'obligeoient à s'abſenter de l'Univerſité, il ſubſtituoit pour faire ſes Leçons, le ſavant Jean Wortington, ſon Ami, qui fut depuis Principal du Collége de Jeſus. En 1647, il publia à Cambridge in-4. un Sermon ſur 1 Jean II. 3. 4. [*D*]. En 1651, il prit le degré de Docteur en Théologie. Quelque honorables que fuſſent les Emplois qu'il occupoit dans l'Univerſité, il trouva que les revenus qu'il en tiroit ne ſuffiſoient pas pour ſon entretien. Auſſi penſa-t-il, pour cette raiſon, à quitter Cambridge, & ſe retira effectivement ailleurs; mais il n'y fut pas longtems. Le Dr. Samuel Bolton, Chef ou Principal du Collége de Chriſt, étant venu à mourir en 1654, Cudworth lui ſuccéda; & il ſe maria la même année. Ce fut dans ce dernier poſte, qu'il paſſa le reſte de ſes jours, y rendant de grands ſervices & à l'Univerſité, & à toute l'Égliſe de la Grande-Bretagne. Au mois de Janvier 165⅝, il fut du nombre de ceux que les Commiſſaires du Parlement nommérent pour prendre leur avis ſur la Verſion Angloiſe de la Bible [*E*]. L'Impiété commençoit alors à lever la tête; perſonne ne s'oppoſa à ſes progrés avec plus de force & d'érudition, que notre Auteur. Dans cet

& de l'Egliſe.] Imprimé à Londres en 1642 in-4. Les Auteurs de la *Bibliothéque Raiſonnée* obſervent (1), qu'on joint ordinairement cette petite Pièce à la précédente; & que quelques Anglois ont appris à Mr. Mosheim, qui a traduit en Latin le *Syſteme Intellectuel* de Cudworth, qu'elle fut compoſée de deux Sermons joints enſemble, que notre Auteur avoit prononcés dans ſon Egliſe.

(1) Tom. XIII. Part. 2. p. 17.

[*C*] *Il prit le degré de Bachelier en Théologie, vraiſemblablement en l'année* 1644.] On trouve qu'il ſoutint alors, dans les *Veſpéries* des Actes publics, qui ſe font pour prendre les Degrés, les deux Théſes ſuivantes: „ Qu'il y a des Raiſons éternelles du Bien & du Mal, „ Et qu'il y a des Subſtances incorporelles, immortelles „ de leur nature." D'où il paroît, que dès-lors Cudworth roulait dans ſon eſprit, & examinoit avec ſoin, les matiéres & les queſtions importantes, qu'il a tant approfondies longtems après dans ſon *Syſtéme Intellectuel*, & dans d'autres Ouvrages qui ſont encore en manuſcrit (2).

(2) Ibidem p. 10.

[*D*] *En* 1647 *il publia à Cambridge in-4. un Sermon ſur* 1 Jean II. 3. 4.] Il avoit prononcé ce Sermon en préſence de la Chambre des Communes, le 31 de Mars 1647. Cette Piéce, qui étoit de 82 pagg. in-4. a été réimprimée à la ſuite du *Syſtéme Intellectuel*, en 1676: mais on a omis dans cette Edition l'Epitre Dédicatoire à la Chambre des Communes; & comme la prémiére Edition eſt fort rare, nous rapporterons ici quelques endroits de cette Epitre. Il dit, que le but de ſon *Sermon* n'eſt pas de plaider en faveur da telle ou de telle Opinion, mais de porter les hommes à la piété, comme étant le fond & l'eſſence de toute Religion; „ ſans laquelle toutes les différentes *Formes de Religion* qui ſont dans le Monde, „ que nous ne reſpectons pourtant pas trop, ne ſont que des „ Songes. Toutes ces Opinions de Religion, pour leſquelles on diſpute avec tant de chaleur par-tout & dans „ tous les partis, ne ſont que des Ombres qui ſe combattent, dès que la vraie piété n'en eſt pas le fondement & le but. Enforte que je croi pouvoir dire du „ vrai Chrétien qui a la vie du Chriſtianiſme en lui, par „ oppoſition à ceux qui n'ont qu'une légére teinture de „ ſes dogmes, ce que dit un Poëte:

„ *Οἷος πίνουσι, τοῖ δ' ὀυκ ἐπὶ δίψαν ἄλουσιν.*

„ *Qu'il y eſt confit, tandis que d'autres courent après des* „ *ombres.* Par cette raiſon, j'ai cru que rien ne pouvoit „ être ni plus néceſſaire pour tous les Chrétiens en général, ni plus convenable en tems, que de les exciter „ à établir réellement dans leurs cœurs la Juſtice de „ Dieu, & cette *participation de la Nature Divine*, dont „ parle l'Apôtre. Afin qu'ils ne ſe bornent pas à un vain „ phantome de Chriſtianiſme, ſans avoir l'Eſprit de „ Chriſt habitant en eux, & Chriſt lui-même formé intérieurement dans leurs cœurs; & qu'ils ne ſe contentent „ pas d'être Orthodoxes dans leurs opinions, comme ils „ ſe le perſuadent, tandis qu'ils ſont entiérement deſtitués de cette *Vie Divine*, que Jéſus-Chriſt eſt venu „ produire dans les ames; diſpoſition qui les porte à „ exercer tout leur zéle pour obliger les autres, à quelque prix que ce ſoit, de ſouſcrire à leurs opinions, ce „ qui ne peut leur procurer aucune ſatisfaction, puiſque „ cela eſt contraire à la doctrine & à l'exemple de Jéſus-Chriſt, & ne reſſemble pas mal à des Soufflets, qui „ allument perpétuellement le feu de la diſcorde parmi „ les Chrétiens, tandis que ces opinions ſtériles & *affamées* dévorent toute la ſubſtance & le ſuc de la Religion, comme les *Vaches maigres* du ſonge de Pharaon „ *dévorérent celles qui étoient graſſes*. Enfin, pour qu'ils „ ne s'attachent pas uniquement à s'oppoſer aux *Superſtitions* des autres, conformément au génie de notre „ tems, ſans y ſubſtituer dans leur ames un *principe* intérieur d'*eſprit* & *de vie*. Car il eſt à craindre que pluſieurs perſonnes parmi nous, qui renverſent les *Idoles* „ dans les Egliſes, ne les érigent dans leurs cœurs; & „ que, pendant que nous nous récrions contre les *Peintures des Vitres*, nous ne faſſions point ſcrupule de chérir pluſieurs paſſions criminelles au dedans de nous, & „ de commettre continuellement Idolatrie avec elles." Il ſollicite enſuite les Communes, qu'après avoir travaillé à l'avancement de la Religion & au bien de l'Etat, elles ne dédaignent pas de contribuer à faire fleurir la *vraie Erudition*, & de la favoriſer. „ Je ne parle pas „ ſeulement, *dis-il*, de celle qui eſt propre pour la Chaire; vous y veillez ſuffiſamment: mais de celle qui eſt d'un uſage moins ordinaire, priſe dans ſes différentes „ branches, qui ne laiſſent pas d'être utiles à la Religion „ & à la Société. Il y a, je l'avoue, *une eſpéce d'Erudition bâtarde*, *Pseudosophia*, comme la nomme le *Philoſophe*, ou, une *Science fauſſement ainſi nommée*, *ψευδώνυμος γνῶσις*, ainſi que nous l'apprend l'Apôtre, qui ne mérite pas qu'on s'intéreſſe en ſa faveur. Mais on „ ne peut mépriſer le noble ſoin de cultiver & de perfectionner notre Entendement par la contemplation du „ la Sageſſe, de la Bunté, & des autres Attributs de „ Dieu, dans le vaſte Univers, ſans deshonorer en même tems celui qui en eſt l'Auteur. Il nous eſt ſans con„ tredit auſſi permis de jouïr de ce que Dieu a bien voulu faire connoître de lui à ſes créatures, par l'Entendement la plus étendue de nos Facultés, que par nos „ Sens qui ſont bien plus bornés: or il n'y a perſonne „ qui regarde comme un crime *d'entendre jouer du Luth*, „ ou *de flairer une Roſe*. Et cette voie de cultiver notre „ *Entendement naturel* peut auſſi bien être un moyen ſubalterne & ſubordonné à une Lumière céleſte dans nos „ ames, que l'uſage naturel de ces créatures extérieures „ l'eſt ici-bas pour produire la Vie de Dieu dans nos „ cœurs. Que dis-je? toute vraie connoiſſance conduit „ naturellement par elle-même à Dieu, qui en eſt la ſource; elle élève l'ame & lui fait prendre ſon eſſor vers le „ Ciel, pourvu qu'on ne la *detienne pas en injuſtice*, ſelon l'expreſſion de l'Apôtre. Il n'y a point de Philoſophie, qui ne ſoit pour le Sage, pour une Ame vraiment ſanctifiée, *un ſujet de Théologie*, *propre à s'y exercer*, *ὕλη τῆ θεολογίας*, comme s'exprime Plutarque. La „ Religion eſt la Reine de tous ces dons intérieurs de „ l'Ame; & toutes les *connoiſſances naturelles*, pures, „ tous les *Arts* & toutes les *Sciences*, dans leur origine „ & leur nature, ſont ſes ſervantes, *qui s'humilient devant elle & qui la diſent bienheureuſe*. Je n'ai pas beſoin de vous dire, combien la connoiſſance des Langues, & l'excellent uſage de la *Philologie* en général, „ ſont utiles pour l'intelligence du ſens littéral des Livres „ Sacrés, ſur lequel les ſens ſpirituels ſont fondés; car y „ a-t-il perſonne qui puiſſe l'ignorer, s'il a ſeulement entendu parler d'une *Verſion de la Bible*? L'Apôtre exhorte les ſimples Chrétiens de *penſer à toutes les objet qui ſont aimables*, *à tout ce qui peut donner une bonne renommée*, *à tout ce qui eſt vertu*, *& à tout ce qui eſt digne de louange*. C'eſt donc une choſe bien digne de „ vous (*Nobles Gentilshommes*) en qualité de perſonnes publiques, d'encourager une auſſi belle choſe que *le Savoir*, qui ne peut que réfléchir ſur vous-mêmes, & vous „ couvrir d'honneur & de gloire."

[*E*] *Il fut du nombre de ceux que les Commiſſaires du Parlement nommérent pour prendre leur avis ſur la Verſion Angloiſe de la Bible.*] Whitelocke nous apprend (3), que dans le Grand Committé pour les affaires de la Religion, on ordonna le 16 Janvier 165⅞ „ qu'un Sous-Committé ſeroit venir & conſulteroit le Dr. Walton, Mrs. „ Hughes, Caſtle, Clark, Poulk, le Dr. Cudworth, & „ tels autres qu'il jugeroit à propos; qu'il les chargeroit „ d'examiner les Verſions & les Editions de la Bible, & „ d'en dire leur ſentiment; & que le Lord Commiſſaire „ Whitelocke ſeroit ſpécialement chargé d'avoir ſoin de „ cette affaire. Ce Committé, *continue cet Ecrivain*, „ s'aſſembla pluſieurs fois chez moi, & conſulta ſur cette „ grande affaire la plupart des Savans les plus diſtingués „ dans la connoiſſance des Langues Orientales. On eut „ auſſi quantité d'excellentes & ſavantes Remarques, ſur „ les fautes qui ſe trouvent dans la Verſion Angloiſe de „ la Bible, qui paſſe cependant pour être la meilleure „ qu'il y ait. Je me donnai beaucoup de peine pour tout „ cela;

(3) *Memorials of the English affairs* p. 654. Lond. 1732 in-fol.

(e) Clerici Vita & Opera adnot. 1711. p. 189.
(f) Survey of the Cathedrals by Browne Willis p. 702. Lond. 1727 in-4.

cette vue, il publia en 1678 son *Véritable Système Intellectuel de l'Univers* [F]. Cet excellent Ouvrage rencontra de grands ennemis parmi les Courtisans de Charles II. qui ne négligérent rien pour le faire tomber lorsqu'il parut (e); & il n'a pas même échappé depuis ce tems-là à la Critique d'autres personnes [G]. En 1678 Cudworth fut reçu Chanoine de Glocester (f). Il eut plusieurs Fils, qui moururent

„ cela; mais elle fut infructueuse, par la dissolution du „ Parlement."

[F] *En 1678 il publia son Véritable Système Intellectuel de l'Univers.*] Cet Ouvrage parut à Londres in-folio sous ce titre: *Le Véritable Système Intellectuel de l'Univers. Premiére Partie. Dans laquelle on refute les Raisons & la Philosophie des Partisans de l'Athéisme, dans on démontre l'impossibilité. Par* R. Cudworth, *Docteur en Théologie.* Il est dédié à Mylord Finch, Grand-Chancelier d'Angleterre. La Permission, signée du Dr. Samuel Parker Chapelain de l'Archevêque Sheldon, est datée du 29 Mai 1671, sept ans avant que l'Ouvrage ait paru. L'Auteur nous dit dans sa Préface, que lorsqu'il entreprit cet Ouvrage, il n'avoit proprement dessein que de faire un Discours sur la *Liberté* & la *Nécessité*, ou pour dire mieux, contre la *Nécessité fatale des Actions & des Evénemens*; puisque sur quelque principe qu'on la fonde, elle ne peut que servir à établir l'Athéisme, à sapper le Christianisme & toute Religion, en anéantissant toute distinction entre le Vice & la Vertu, aussi-bien que le fondement des Peines & des Récompenses. Mais il fit réflexion ensuite, que ce dogme, où il s'agit dans le fond du *véritable Système Intellectuel de l'Univers*, comprend quantité d'autres questions. Ceux qui soutiennent le Nécessité fatale des Actions & des Evénemens, s'appuyent sur divers fondemens, selon qu'ils adoptent une des trois espéces de *Fatalité*, dont il est parlé au commencement du prémier Chapitre. La prémiére, qui suppose *une Nécessité méchanique dans tous les Etres, sans reconnoître de Dieu*, est, dit-il, *l'Athéisme tout pur*. La seconde est *un Théisme*, ou une *Religion* qui n'admet *aucune Justice ou Vertu*, qui soit telle par sa nature: tout ce qui s'appelle Juste & Injuste n'est, selon cette Hypothèse, qu'une chose arbitraire, fondée sur la volonté & sur les Loix. La troisiéme espéce, est un *Théisme* qui admet non seulement un Dieu, ou un Etre intelligent, tout-puissant, mais aussi une distinction naturelle entre le Vice & le Vertu, fondée sur le nature de cet Etre, & dérivée de lui: mais qui néanmoins n'admet aucune Liberté ou Contingence dans les actions, ni par conséquent de Justice rétributive dans le Monde. „ Au„ lieu que ce sont ici les fondemens de la Religion: Pré„ miérement, que tout ne roule pas au hazard dans l'U„ nivers sans le concours d'un Directeur suprême; mais „ qu'il y a un Dieu, un Etre intelligent, tout-puissant, „ qui préside à tout: En second lieu, que ce Dieu étant „ essentiellement juste & bon, il y a quelque chose qui „ est éternellement & immuablement Juste ou Injuste (φύ„ σει καλὸν καὶ δίκαιον) par sa nature, & non uniquement „ par une volonté ou une Loi arbitraire: Et enfin, qu'il „ y a quelque chose qui vient de nous (ἐφ' ἡμῖν); ou que „ nous sommes assez les Auteurs & les Maitres de nos „ Actions, pour en être responsables, & pour nous ren„ dre dignes de louange ou de blâme, de peine ou de ré„ compense, selon ce que nous avons fait." Ces trois choses prises ensemble, dit le Docteur, forment un Système, qu'il appelle *le véritable Système Intellectuel de l'Univers*, dans le même sens qu'on peut dire que *l'Athéisme* en est *le faux Système*; l'épithète d'*Intellectuel* étant mise pour distinguer ce Système des autres *Systémes du Monde* (*visible & corporel*) communément ainsi nommés, tels que sont ceux de *Ptolomée*, de *Tycho-Brahé*, & de *Copernic*, dont les deux prémiers sont regardés assez généralement aujourd'hui comme *faux*, & le dernier comme *veritable*. Le Plan de l'Auteur s'étendent ainsi à l'examen d'une *triple Fatalité*, ou de trois *fausses Hypothéses* du *Système Intellectuel*, qui rendent tout nécessaire sur divers fondemens; il a aussi divisé la Réfutation qu'il se propose d'en faire, en trois Livres. Le prémier, destiné à combattre l'*Athéisme* (qui est le Nécessité de *Démocrite*), dont il réfute les Reisons & la Philosophie, démontrant l'Existence de Dieu en détruisant le Nécessité méchanique. Le *second*, destiné à examiner le Système qui admet un Dieu qui agit arbitrairement, déterminant & nécessitant par ses decrets toutes les Actions bonnes & manvaises; & à établir qu'il y a un Dieu qui est *essentiellement Juste & Bon*; & une différence naturelle entre le Juste & l'injuste: ce qui détruit un autre fondement de la Nécessité des Actions humaines. Enfin le *troisiéme*, contre l'Hypothése qui suppose que tous les Agens agissent comme ils font, par *une Nécessité intérieure de leur nature*; & pour établir que les Créatures raisonnables ont une Liberté, qui les rend comptables, capables de récompenses & de peines, & par cela même les objets d'une Justice rétributive: ce qui anéantit le troisiéme fondement de la Nécessité des Actions & des Evénemens. Ces trois Livres devoient être compris sous le titre général de *Véritable Système Intellectuel de l'Univers*; & chaque Livre devoit avoir son titre particulier: mais le prémier est le seul qui ait paru sous ce titre. L'Auteur dit dans sa Préface: „ Quoique nous a„ yons fait le plan & l'ébauche des deux autres, l'exécu„ tion & la publication dépendent de plusieurs circonstan„ ces assez incertaines; puisqu'outre le vie & le santé, sur „ lesquelles on ne peut compter, il faut aussi que d'au„ tres occupations indispensables nous en laissent le loi„ sir." Il remerque en finissant sa Préfece, qu'il y aura peut-être des gens qui jugeront qu'un pareil Ouvrage est inutile, sous prétexte qu'on Athée est une chimére, & qu'il n'y en e point dans le Monde. Mais ils font voir par-là, dit-il, combien ils sont peu versés dans les Munumens de l'Antiquité, & dans la connoissance de leur Siécle, d'autres n'aiant que trop de preuves par leur propre expérience, qu'il y a des Athées. „ D'ailleurs, con„ tinue-t-il, cet Ouvrage n'est pas destiné uniquement à „ convertir des Athées de profession, qu'on ne peut guè„ rer espérer de ramener, étant abimés dans leur extrava„ gance; mais à raffermir les Déistes flottans, foibles, & „ Sceptiques. Et à moins que ceux qui ulent qu'il y eit „ des Athées, ne soutiennent que tous les hommes ont „ une persuasion également forte de l'Existence de Dieu, „ sans aucun mélange d'incertitude & de doute (ce qui ne „ peut guére se concevoir, puisqu'il n'est presque pas pos„ sible que le Monde fût alors aussi corrompu qu'il l'est); „ ils seront obligés d'evouer, qu'il n'est rien moins qu'in„ utile, de travailler à confirmer dans les esprits la per„ suasion de l'Existence de Dieu par des raisons Philoso„ phiques, dans un Siécle aussi Philosophique que le nô„ tre." En 1706 il parut un Abrégé de ce Livre, en Anglois, sous le titre de *Réfutation des Raisons & de la Philosophie des Athées: Ouvrage dont une grande partie est un Abrégé, ou un Supplément de ce que le Dr.* Cudworth *a dit dans son* Véritable Système Intellectuel. *Avec une Introduction, où, entre autres choses qui se rapportent à ce Traité, on examine sans partialité ce que ce Savant a avancé touchant la Doctrine Chrétienne de la* Trinité, *& sur la* Résurrection des Corps. *Par* Thomas Wise, *Bachelier en Théologie, Membre du Collége d'Exeter à Oxford, & Chapelain du Duc d'Ormond.* Deux Vol. in-4. Mr. Wise remarque dans son *Introduction*, que le Livre du Dr. Cudworth, qui est le plus vaste Recueil de Raisons & d'Erudition qui ait jamais paru contre les Athées, est si rempli de répétitions, de périphrases, de digressions, & que le fil du discours est si souvent interrompu par des citations Grecques & Latines, qu'il n'y a peut-être pas d'Ouvrage qu'il fût plus à propos d'abréger; & c'est la raison qui u engagé Mr. Wise à l'entreprendre. Il fait vois ensuite, que Cudworth aiant établi que les Paiens ont cru généralemens qu'il n'y a qu'un seul Dieu suprême, montre que les Platoniciens en particulier admettoient une unité en trois Hypostases Divines, savoir le *Bon*, l'*Entendement*, & l'*Ame*; quoiqu'ils reconnoissent que ces trois Hypostases sont numériquement distinctes, ou qu'elles ont leur Essence propre & distincte. Pour justifier les Platoniciens sur cet article, il dit, que les *anciens Péres Orthodoxes penséent de la même manière, & que selon eux, l'Essence ou la Substance de la Divinité, qui est également dans les trois Personnes ou* Hypostases, *n'est pas un Individu, mais une Espéce.* Ces Propositions, & d'autres semblables qui se trouvent dans le *Système Intellectuel* du Dr. Cudworth, ont fait tant de bruit dans le Monde, que depuis plusieurs années il ne s'est presque fait ni Livre ni Brochure en Angleterre sur la matière de le Trinité, pour favoriser l'Hérésie, où l'on ne cite l'autorité de ce Docteur; tandis que d'un autre côté les Orthodoxes relévent fort vivement ses idées. Mr. Wise tâche donc d'éclaircir & de justifier, autant qu'il est possible, la doctrine de ce savant homme. Il examine ensuite le sentiment de Cudworth sur la Résurrection. Il paroît par divers endroits du *Système Intellectuel*, qu'il croyoit que les Corps ressuscités seront d'une autre substance que ceux qu'on met en terre; que ce ne seront pas des Corps de chair, mais d'une substance aérienue; & que le Corps présent n'est que la semence de celui qui ressuscitera. Mr. Wise prouve néanmoins par d'autres endroits des Ouvrages de Cudworth, qu'il a soutenu le Résurrection du même Corps numérique avec auteut de clarté qu'il paroît l'evois niée en quelques endroits. En 1703 &c. Mr. Le Clere donna des Extraits fort étendus du *Système Intellectuel*, dans sa *Bibliothéque Choisie* (4); ce qui l'engagea dans une Dispute avec Mr. Bayle (5). Le prémier témoigna souhaitet fort, que quelqu'un entreprît de traduise cet Ouvrage en Latin; mais ce projet, tenté par plusieurs Savans d'Allemagne (6), n'e été exécuté qu'en 1733, que le Dr. Mosheim e publié le Traduction du *Système Intellectuel* sous ce Titre: RADULPHI CUDWORTH *Theologiæ Doctoris, & in Academia Cantabrigiensi Professoris*, Systema Intellectuale *hujus Universi, seu de veris Naturæ rerum originibus Commentarii; quibus omnis eorum Philosophia, qui Deum esse negant, funditus evertitur. Accedunt reliqua ejus Opuscula.* Joannes Laurentius Moshemius, *Theol. Doctor, Serenissimi Ducis Brunsvicensis a Consiliis rerum sanctiorum, Abbas Cænobiorum Vallis S. Mariæ & Lapidis S. Michaëlis, omnia ex Anglico Latiné versis, recensuit, variisque Observationibus & Dissertationibus illustravit & auxit.* lem. 2 Vol. in-fol. 1733. Le Dr. Mosheim expose dans sa Préface les grandes difficultés qu'il y e à traduire un pareil Ouvrage, & il relève quelques fautes qu'il prétend que Mr. Le Clerc e feltes en prenant mal le sens de l'Auteur, dans les Extraits qu'il a donnés du Système Intellectuel.

[G] *Il n'a pas même échappé depuis ce tems-là à la Critique*

(4) Tom. I. tt. ttt. V. VII. VIII. IX.

(5) Voy. Article CLERC (JEAN LE) Rem. [M].

(6) Voy. *Bibliothèque Raisonn.* ubi supra p. 22. 24.

rent ſans doute jeunes. Mais il laiſſa une Fille nommée *Damaris*, qui s'eſt diſtinguée par ſa piété & par ſon ſavoir [*H*]. Elle fut mariée avec le Chevalier Baronet François Masham, qui l'épouſa en ſecondes noces. De ce mariage eſt ſorti un Fils, feu Mr. *François Cudworth Masham*, un des Maitres de la Haute Cour de Chancellerie, & Tréſorier-Général de la même Cour. Cudworth mourut à Cambridge [*I*] le 26 Juin 1688, âgé de ſoixante & onze ans, & fut enterré dans le Collége de Chriſt [*K*]. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il a encore publié un Sermon ſur 1 Corinth. XV. 57. [*L*], & un Traité intitulé, *Deus juſtificatus* [*M*]. Il laiſſa pluſieurs Ouvrages manuſcrits [*N*]. Ce Theologien

que d'autres perſonnes.] Mr. Jean Turner maltraite fort Cudworth au ſujet du *Syſtême Intellectuel*, dans l'*Epitre Dédicatoire* de ſon *Traité du Meſſie* (7). Il dit (8), „ qu'on „ doit conclurre qu'il eſt lui-même *Tritheïte*, Secte pour „ laquelle je préſume, *dit-il*, qu'il doit avoir de la tendreſſe, aimant autant qu'il fait les expreſſions dures: „ ou peut-être qu'il eſt quelque choſe de pis, que je ne „ nommerai point, parce qu'il prétend avoir écrit ſon „ Livre contre ces gens-là *." Dans un autre endroit il dit (9) que „ tout ce que la Charité elle-même peut faire „ en faveur du Docteur, c'eſt s'agit de faire ſon portrait & „ de le dépeindre à ſon avantage, c'eſt de dire, qu'il étoit *Arien*, *Socinien*, ou *Déiſte*." Mr. Dryden aſſure (10) „ que notre Auteur a propoſé contre l'Exiſtence de „ Dieu & contre *le* Providence des Objections ſi fortes, „ que bien des gens prétendent, qu'il n'y a nullement „ répondu." Le Comte de Shaftsbury s'exprime (dans ſes *Moraliſts*, a *Rapſody* (11)) de *la* manière ſuivante au ſujet de notre Auteur. „ Vous n'ignorez pas quel eſt ordinairement le ſort de ceux qui oſent écrire en honnêteté gene. Qu'eſt-il arrivé au pieux & ſavant Auteur du *Syſtême Intellectuel de l'Univers*? Certainement quelque choſe de bien ſingulier; & j'avoue qu'il eſt fort plaiſant, que tandis que tout le monde a également rendu juſtice à ſon habileté, à ſon ſavoir, & à la droiture de „ ſes intentions dans la défenſe des intérêts de Dieu; on „ n'a pas laiſſé de l'accuſer d'avoir fait triompher l'Athéiſme, uniquement parce qu'il a propoſé ſans détour „ les raiſons des Athées, auſſi-bien que celles de leurs „ Adverſaires."

(7) P. 16. 17. 19. 162. London 1685 in-8.

(8) Ibid. p. 17.

* Il y a dans l'Anglois une eſpéce de jeu de mots aſſez fade.

(9) Ibid. p. 19.

(10) *Dedication of his Tranſlation of Virgil's Æneid. Works of Virgil tranſlated &c. by Mr. Dryden*, Vol. II p. 379. Lond. 1730 in-12.

(11) Part. II. Sect. 2. *Characteriſt.* Vol. II. p. 162. Edit. de 1714 in-8.

[*H*] *Il laiſſa une Fille nommée* Damaris, *qui s'eſt diſtinguée par ſa piété & par ſon ſavoir.*] Cette Dame fut heureuſement liée avec Mr. Locke, qui mourut dans ſa Maiſon de campagne d'Oates dans le Comté d'Eſſex, où il avoit demeuré depuis quelques années. Elle publia en 1696 à Londres un *Diſcours ſur l'Amour de Dieu* (12). Elle commence en obſervant que „ quoique les Catholiques-Romains reprochent à l'Egliſe Anglicane de manquer de Livres de Dévotion, & que les Non-Conformiſtes ſe plaignent que la manière de prêcher, qui eſt en uſage dans cette Egliſe, eſt tout-à-fait deſtituée de vie, qu'on n'y voit point ce feu & cette ſainte onction, qui doit paroître dans des Diſcours de piété; on peut néanmoins aſſurer hardiment, qu'on chercheroit inutilement dans toute autre Société Chrétienne un auſſi bon Recueil de Diſcours ſur différens ſujets de Morale, que celui qu'on pourroit faire de quantité de Sermons & de pluſieurs Traités de cette nature, compoſés par des Théologiens de l'Egliſe Anglicane, & dont on peut dire, qu'ils ſont d'un plus grand uſage que tout ce qu'on a publié dans ce genre, & qu'en effet ils contribuent beaucoup à l'avancement des bonnes mœurs, qui eſt le principal but de la Religion Chrétienne." Elle caractériſe enſuite ceux qui aviliſſent *la* Morale (13), & d'autres qui en rendent les Devoirs impraticables, en les élevent ſi haut, qu'on les perd entièrement de vue; ou qui prétendent même aller au-delà de ce qui eſt renfermé dans ces Devoirs, & parvenir à un degré de vertu beaucoup plus ſublime (14). Elle examine après cela *la* conduite de ceux, qui „ bâtiſſent des Diſcours de pratique & de dévotion, ſur des principes qui non ſeulement ne ſe trouvent pas à l'épreuve d'un rigide examen, mais qui les engagent à poſer des maximes de Morale, dont la pratique ne ſauroit paroître poſſible à des Chrétiens raiſonnables & bien diſpoſés (15)." Ici elle s'attache à examiner les principes de Mr. Jean Norris (16) dans ſes *Diſcours pratiques* & autres Traités; où il ſoutient „ que les hommes ſont obligés à la rigueur, & par un devoir „ indiſpenſable, de n'aimer que Dieu ſeul d'un amour de „ deſir, parce qu'il y a du péché à deſirer les Créatures „ dans quelque degré que ce ſoit." Aſſertion que Mr. Norris prétend établir ſur ce fondement, que *c'eſt Dieu, & non pas la Créature, qui eſt la Cauſe immédiate & efficiente de nos Senſations: car tout ce qui nous donne du plaiſir, a droit à notre amour: or Dieu ſeul nous donne du plaiſir: donc il n'y a que lui qui ait droit à notre amour.* Madame Masham examine cette hypothèſe avec autant de préciſion, que d'eſprit & de candeur, & elle en expoſe avec toute l'évidence poſſible les mauveiſes conſéquences. Mr. Coſte a traduit ce Diſcours en François, en 1705.

(12) Il contient 226 pag ſans la Preface, in-12.

(13) P. 9-1. de la Traduction Françoiſe.

(14) Ibid. p. 5.

(15) P. 23.

(16) Ce Théologien a adopté les Hypotheſes du P. Malebranche.

[*I*] *Cudworth mourut à Cambridge.*] L'Auteur du Journal Anglois, intitulé *L'Etat préſent de la République des Lettres*, Janvier 1736 (17), après avoir remarqué *que quelques perſonnes, jalouſes peut-être de la gloire de ce Grand-Homme, ont inſinué que le* Syſtême Intellectuel *du Dr. Cudworth eſt une Défenſe déguiſée de l'Athéiſme, au-lieu d'en être une Réfutation*, continue en ces termes: „ Un certain Baronet de ce Royaume, ſur la bonne-foi duquel „ je puis ſurement compter, & qui n'étoit, je penſe, „ nullement prévenu au déſavantage du Docteur, m'a dit „ il n'y a que quelques jours, qu'un Eccléſiaſtique de mérite & plein de piété lui avoit aſſuré, avec des marques d'une vive douleur, qu'aiant rendu viſite au Docteur, lorſqu'il étoit ſur ſon lit de mort, il lui avoit entendu déclarer, *qu'il ne croyoit abſolument rien du Deiſme:* d'où cet Eccléſiaſtique inféroit, que le Docteur étoit mort dans l'Irreligion. Mais pour moi j'en conclurois préciſément le contraire, en ſuppoſant quelque mépriſe, provenue d'un défaut d'attention de la part de ce pieux Eccléſiaſtique, qui a peut-être imparfaitement entendu la déclaration faite par le Dr. Cudworth de ſon attachement conſtant à la Religion Chrétienne, par oppoſition au Déiſme, pris dans le ſens ordinaire. Ce qui me confirme dans cette penſée, c'eſt que comme le Docteur ne pouvoit ignorer qu'on l'avoit ſoupçonné & calomnié à cet égard, & que bien des gens l'avoient dépeint comme un Déiſte déguiſé, il n'y avoit rien de plus propre à diſſiper ces ſoupçons & à juſtifier le reſpect ſincére qu'il avoit pour la Révélation, qu'une déclaration telle que je la ſuppoſe, au moment qu'il touchoit à l'Eternité. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut du moins diſconvenir, que ce que je ſuppoſe ne ſoit aſſez vraiſemblable; au-lieu que le récit de l'Eccléſiaſtique eſt inconteſtablement contraire à toutes les apparences les plus évidentes."

(17) Vol. XVII. Art. 2. p. 29.

[*K*] *Il fut enterré dans le Collége de Chriſt.*] Voici ſon Epitaphe (18): *Ci-gît le Corps de* Rodolpha Cudworth, *Maître du Collége de Chriſt, Profeſſeur en Langue Hébraïque pendant* 34 *ans, & Chanoine de Gloceſter. Mort le* 26 *Juin* 1688, *dans la ſoixante & onzième année de ſon âge.*

(18) Voy. *The Survey of the Cathedrals of York* &c. by Browne Willis p. 703.

[*L*] *Il a encore publié un Sermon ſur* 1 *Corinth.* XV. 57.] Il a été imprimé pour *la* troiſième fois à Londres in-fol. en 1676, & joint au *Syſtême Intellectuel*. Mr. Mosheim n'a pu le trouver, non plus que la Sermon ſur 1 Jean. II. 3. 4.

[*M*] *Un Traité intitulé*, Deus juſtificatus.] C'eſt Mr. Fancourt qui a fait mention (19) de ce Traité, ſous le Titre de *Deus juſtificatur*, ou *Défenſe & Juſtification de la Bonté Divine, contre ceux qui établiſſent une Reprobation abſolue*. Mr. Fancourt cite un long paſſage de ce Traité, où ce *Grand-Homme* (c'eſt ainſi qu'il qualifie Cudworth (20)) ſoutient qu'on anéantit *la Liberté de l'Homme*, en admettant *des Decrets abſolus*, & en ſoutenant que „ tant l'Election des „ Bons, que la Réprobation des Méchans, doit néceſſairement aſſujettir toute leur vie à une fatale néceſſité. „ Je veux dire, *dit le Docteur*, que ce Decret règle & diſpoſe invinciblement les actions des Hommes aux fins reſpectives, auxquelles ils ſont prédeſtinés; enſorte que „ celui qui eſt prédeſtiné au Salut, ſera certainement & néceſſairement homme de bien; & celui qui eſt deſtiné „ à la damnation, ſera inévitablement vicieux & méchant. „ Doctrine que *Zanchius* a exprimée dans ces paroles: *Non dubitamus itaque confiteri ex immutabili Reprobatione* „ *neceſſitatem peccandi, & quidem ſine reſipiſcentia ad mor-* „ *tem uſque peccandi, eoque & æternas pœnas dandi, repro-* „ *bis incumbere.* (Vide *de Nat. Dei* Cap. 2. *In Reſp. ad* „ *Sophiſm.*) Ce qui ſignifie: *Nous ne faiſons pas difficulté* „ *de faire profeſſion de croire, qu'en vertu de ce Decret im-* „ *muable de Réprobation, les Réprouvés ſont dans la néceſ-* „ *ſité de pécher, & même de perſévérer dans le péché juſqu'à* „ *la mort, ſans repentance; & en conſéquence, de ſouffrir* „ *des peines éternelles. Piſcator* en dira autant, & plus encore, ſi vous voulez: *In ſumma ſe tueri fatetur Deum* „ *abſolute decreviſſe ab æterno & efficacitor, ne quiſpiam ho-* „ *minum plus boni faciat, quam reipſa facit, aut plus mali* „ *omittat, quam reipſa omittit.* C'eſt-à-dire: *Qu'il ſoutient* „ *que Dieu a decrété d'une manière efficace, de toute éter-* „ *nité, toutes les actions humaines, de manière qu'il n'y a* „ *perſonne qui puiſſe faire plus de bien qu'il n'en fait, ni* „ *s'abſtenir davantage du mal qu'il ne le fait.* (Vide Ad „ Amic. dupl. Vorſt. p. 175). Ajoutons ce que dit *Szydlovius*, le plus outré des trois. *Fatetur & ipſe ad com-* „ *munem ſentiendi conſuetudinem crudum nimis hoc videri,* „ *Deum peſſe Blaſphemiam, Perjurium, Mendacium &c.* „ *imperare . . . . . quod tamen veriſſimum eſt in ſe &c.* „ C'eſt-à-dire: *J'avoue que ſelon les idées ordinaires, il* „ *ſemble qu'il y a quelque choſe de cru & de dur à dire, que* „ *Dieu peut commander le Blaſphème, le Parjure, le Men-* „ *ſonge &c. ce qui eſt cependant très vrai en ſoi.* Or ſelon ces principes, *continue le Dr. Cudworth*, „ il eſt impoſſible qu'il y ait rien de pareil à ce qu'on nomme Vertu „ & Vice: car toutes nos actions, tant bonnes que mauvaiſes, ſont les productions d'un Principe éternel, qui agit ſur notre volonté & qui la détermine; & nous ne ſommes que des inſtrumens, dont cette Puiſſance irréſiſtible ſe ſert pour produire telles & telles actions, & „ ne pouvons pas plus y réſiſter, que le Soleil peut diſcontinuer de faire la différence des jours & des nuits „ &c. (21)."

(19) *Preface to his Free Agency of accountable Creatures examined with candour, and defended in ſeveral Letters* &c. p. 15. 17. Lond. 1738 in-8.

(20) Ibid. p. 14.

(21) Voy. *Deus juſtificatus* de Cudworth p. 184-188.

[*N*] *Il laiſſa pluſieurs Ouvrages manuſcrits.*] I. *Traité du Bien & du Mal Moral*: en pluſieurs Volumes in-folio, con-

logien réuniſſoit de grandes connoiſſances: grand Littérateur, très verſé dans les Langues ſavantes, & dans les Antiquités, il étoit en même tems habile Mathématicien, Philoſophe ſubtil, Métaphyſicien profond. Il fit choix de la Philoſophie Méchanique & Corpuſculaire. Mais pour ce qui regarde Dieu, les Intelligences, les Génies, les Idées primitives, en un mot les principes de toutes les connoiſſances humaines, il ſuivit ſur-tout Platon, & les Sectateurs de ce Philoſophe beaucoup moins anciens que lui (*g*). Une infinité de gens louent la piété & la modeſtie de Cudworth; & Mr. Burnet dit (*b*) „ que c'étoit un homme d'une rare prudence: mais que ſes Ennemis en prirent occaſion de „ l'accuſer de ruſe & de diſſimulation." Le feu Comte de Shaftsbury l'appelle (*i*) *un excellent & ſavant Théologien, non moins reſpecté au dedans, que célèbre au dehors.*

(*g*) *Bibl. Raiſon.* ubi ſup. p. 13, 14.

(*b*) *Mém. Hiſtor. de la Gr. Bretag.* Tom. I. p. 374. Edit. Franç. in-12.

(*i*) *Characteriſtiks*, Vol. III. c. 2. p. 44. Ed. 1714 in-8.

tenant près de mille pages. Il eſt en deux Livres. L'Auteur y explique d'abord les ſentimens de ceux d'entre les Anciens, qui nioient toute *Juſtice Naturelle*. Il répond enſuite, pied-à-pied, à leurs Objections. Il fait voir que cette opinion eſt entièrement contraire au bien de la Société. Il prouve que le *Juſte* n'eſt point établi par une volonté arbitraire de Dieu. Il examine ſi le *Souverain Bien* conſiſte dans le *Plaiſir*; & après avoir réfuté au long la Philoſophie d'Epicure, il donne une juſte idée de la *Félicité*, qu'il fait conſiſter dans une *Vie Divine*. La queſtion de la *Liberté* ſe trouve auſſi examinée ici, & les Objections qu'on fait ſur ce ſujet réfutées. On paſſe enſuite à la Philoſophie Morale & Politique de Hobbes; & il paroît que Cudworth s'étoit appliqué à la renverſer de fond en comble. II. *Traité de la* Liberté *& de la* Néceſſité; *où l'on détruit les fondemens de la Philoſophie des Athées, & l'on défend la Certitude de la* Morale, *dont on explique la nature.* Cet Ouvrage contient mille pages in-folio. On combat la Néceſſité des Actions humaines, en répondant aux Objections, non ſeulement des *Stoïciens*, & des anciens *Athées*, mais encore des *Chrétiens* modernes qui la ſoutiennent. III. *Commentaire ſur la Prophétie de* Daniel, *touchant les* Septante Semaines; *dans lequel on examine & l'on réfute toutes les Explications des Juifs, auſſi-bien que celles de quelques Savans Chrétiens.* En deux Volumes in-folio. IV. *De la Vérité de la Religion Chrétienne, contre les Juifs.* L'Auteur parle de cet Ouvrage dans ſes Manoſcrits; mais on n'a pu encore le trouver. V. *Δίκαιον φυσικὸν καὶ ἀίδιον: ou Traité ſur l'Eternité & l'Immutabilité du Juſte & de l'Injuſte*, imprimé en Anglois à Londres in-8. en 1731. avec une Préface du Dr. Edouard Chandler Evêque de Durham. Ce Prélat obſerve (22), que „ dans cet Ouvrage „ l'Auteur prouve que les conſéquences qu'on peut tirer „ des principes de ceux qui ſoutiennent la ſeconde eſpèce „ de Néceſſité, qu'il appelle *Théologique*, ſont fauſſes par „ rapport à *la Juſtice Naturelle & à la Moralité en Dieu.* „ Ainſi on peut le regarder en partie comme une ſuite de „ ſon premier Livre contre la *Néceſſité Méchanique.* S'il „ eût paru auſſitôt qu'il a été compoſé, il eût ſervi d'antidote contre le poiſon répandu dans les Ecrits de Hobbes & de quelques autres, qui ont renouvellé dans ce tems-là les opinions de Protagore, & d'autres anciens „ Philoſophes Grecs, & anéanti *la différence eſſentielle & éternelle du Bien & du Mal Moral, du Juſte & de l'Injuſte*, & en ont fait *des productions arbitraires de la Volonté Divine ou Humaine.* Perſonne n'a mieux combattu les Défenſeurs anciens & modernes de cette Doctrine, que le Dr. Cudworth. Son Livre eſt une démonſtration de la vérité du ſentiment contraire; & il eſt écrit avec une beauté, une clarté & une force, auſſi propres à faire plaiſir au Lecteur, qu'à le convaincre, ſi je dois juger des autres par l'impreſſion qu'il a faite ſur moi. Il ne peut que donner une juſte idée de la ſolidité d'eſprit, auſſi-bien que de la grande érudition de l'Auteur. „ Nous ne ſommes pas ſûrs que ce Traité ſoit au point „ de perfection, où l'Auteur avoit peut-être deſſein de le „ porter; mais il paroît par le Manuſcrit, qu'il en avoit „ mis la plus grande partie au net de ſa propre main, „ comme s'il eût eu deſſein de le mettre bientôt ſous „ preſſe." VI. *Traité de la Création du Monde & de l'Immortalité de l'Ame.* Volume in-8. VII. *De l'Erudition des Hebreux.* VIII. *Explication des Idées de* Hobbes, *ſur la Nature de Dieu & ſur l'étendue des Eſprits.*

(22) Preface p. 9-11.

CUMBERLAND (Richard), ſavant Théologien & Evêque Anglois ſur la fin du XVII. & au commencement du XVIII. Siécle, étoit fils d'un bon Bourgeois de Londres (*a*), & naquit dans cette Ville le 15 Juillet 1632 (*b*). Il fit ſes prémières études dans l'Ecole de S. Paul à Londres, & les continua dans le Collège de la Madeleine à Cambridge, où il lia une étroite amitié avec le Dr. Ezéchias Burton, le Dr. Hollings, le Chevalier Samuel Moreland, Mr. Pepys depuis Secrétaire de l'Amirauté, & le Chevalier Orlando Bridgman, enſuite Garde des Sceaux (*c*). Pendant qu'il fut Membre du Collège, il ſe diſtingua dans les Exercices Académiques. Le 14 Juillet 1657, il fut aggrégé à l'Univerſité d'Oxford en qualité de Maître-ès-Arts (*d*). Il fut reçu Bachelier en Théologie dans un Acte public; & quoiqu'il ſoit preſque ſans exemple qu'une même perſonne paroiſſe deux fois dans ces grandes occaſions, on avoit une ſi haute idée de lui, qu'on le ſollicita de ſoutenir encore des Théſes une ſeconde fois pour prendre le degré de Docteur (*e*). Il quitta l'Univerſité, pour aller ſervir la Cure de Brampton dans le Comté de Northampton, à laquelle le Chevalier Jean Norwich le nomma. Il ne s'occupa, dans ce ſéjour champêtre, que des devoirs de ſon Miniſtère & de ſes études: il ne prenoit guères d'autre divertiſſement, que celui d'aller ſouvent à Cambridge, afin d'y cultiver le commerce des Gens-de-Lettres avec leſquels il avoit eu des liaiſons (*f*). Le Chevalier Orlando Bridgman ſon Ami, aiant été fait Garde des Sceaux en 1667, fit Mr. Cumberland ſon Chapelain, & lui procura la Cure d'*All-Hallows* à Stamford (*g*), où il remplit ſes devoirs avec une régularité exemplaire [*A*]. En 1672 il publia ſon excellent Ouvrage des *Loix de la Nature* [*B*]. En 1680, l'Univerſité de Cambridge le pria inſtamment de vouloir ſoutenir des Théſes dans un Acte public [*C*]. L'orage qui pa-

(*a*) *Life of Biſhop Cumberland*, by *S. Payne*, à la tête de l'*Hiſtoire Phénicienne de Sanchoniathon* &c. Lond. 1720 in-8.

(*b*) *Survey of the Cathedrals of Lincoln &c.* by Browne Willis p. 310. Lond. 1742 12-4. Cet Auteur dit que Cumberland naquit dans la Paroiſſe de *Ste. Anne Aldgate*, mais Mr. Payne le fait naître dans le *Fauxbourg.*

(*c*) *Life of Cumberland* p. 4-6.

(*d*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 115.

(*e*) *Life of Cumberland* p. 6.

(*f*) Idem p. 7. 8.

(*g*) Ibid. p. 8.

[*A*] *Il remplit ſes devoirs avec une régularité exemplaire.*] Outre les fonctions qu'il étoit obligé de remplir, il ſe chargea du Sermon ſur ſemaine, deſorte qu'il prêchoit trois fois par ſemaine. Il porta cette charge avec ſoin, & avec tant de facilité, quoiqu'elle fût eſpable d'accabler tout autre, qu'il ne laiſſa pas de former de grands Projets Littéraires, & de continuer pour cet effet ſes études de Philoſophie, de Mathématiques & de Philologie (1).

(1) *Life of Cumberland* p. 9.

[*B*] *En* 1672 *il publia ſon excellent Ouvrage des Loix de la Nature.*] Il parut à Londres in-4. ſous ce titre: *De Legibus Naturæ Diſquiſitio Philoſophica, in qua earum Forma, jumma Capita, Ordo, Promulgatio & Obligatio e rerum naturâ inveſtigantur; quin etiam Elementa Philoſophiæ Hobbianæ, tum Moralis, tum Civilis, conſiderantur & refutantur.* Mr. Payne nous dit (2), que „ c'eſt un des prémiers Ouvrages qu'on ait écrit dans la méthode des Géomètres „ ſur un ſujet de Morale; & j'oſe ajouter, *dit-il*, que „ c'eſt le plus parfait, puiſque je ſuis perſuadé que tous „ les Connoiſſeurs conviendront que c'eſt une véritable „ Démonſtration. L'Auteur étoit éloigné du lieu de l'Impreſſion, ce qui eſt cauſe qu'il y a un grand nombre de „ fautes. Ce défaut, joint à la difficulté du ſujet, & au „ tour abſtrait des raiſonnemens, en rend la lecture pénible: enſorte qu'il ſe trouve juſqu'à préſent peu de perſonnes qui l'entendent, excepté des Savans de la prémière volée. J'ai quelquefois ſollicité Sa Grandeur de „ le revoir, & de tâcher de le rendre plus intelligible; „ mais comme il y avoit longtems que cet Ouvrage étoit „ fait, il n'a jamais pu ſe réſoudre à reprendre ce travail. „ Il me permit d'eſſayer moi-même à le faire, & me donna pour ſecours ſon Exemplaire, chargé de quelques „ Eclairciſſemens écrits de ſa propre main. J'ai donc lu „ & relu le Livre avec toute l'attention poſſible, dans „ cette vue; mais il m'a été impoſſible de trouver les endroits où il faudroit faire des changemens, ceux où on devroit retrancher, ou ajoutet. Tout ce que je puis „ imaginer en faveur du commun des Lecteurs, c'eſt de „ donner une Edition correcte du Livre, une Analyſe des „ Raiſonnemens, d'ajouter des Sommaires à chaque Paragraphe, & de multiplier les Diviſions. Voilà ce que „ mon tems me permettra peut être de faire *." Jaques Tyrrel, petit-fils de l'Archevêque Usher, publia à Londres en 1692 in-8. *Court Examen des Loix Naturelles, ſelon les Principes & la Méthode du Traité Latin que le Dr.* Cumberland, *à préſent Evêque de Peterborough, a publié ſur ce ſujet. Avec ſa Refutation des Principes de Hobbes, rédigée ſelon une autre méthode, avec l'Approbation de l'Auteur.*

(2) Ibid. p. 16.

* Depuis que cet Article a été dreſſé, Mr. *Barbeyrac* a publié une Traduction Françoiſe du Livre dont il s'agit, ſous le titre de *Traité Philoſophique des Loix Naturelles*, Amſt. 1744. in-4. Il y a joint ſes Notes, & celles de la Traduction Angloiſe: deſorte que cet excellent Ouvrage ſera déſormais plus à la portée de la plupart des Lecteurs. ADDITION.

[*C*] *En* 1680, *l'Univerſité de Cambridge le pria inſtamment de vouloir ſoutenir des Théſes dans un Acte public.*] Les Théſes qu'il ſoutint étoient celles-ci. I. *Sanctio Petro nulla data eſt Jurisdictio in cæteros Apoſtolos.* „ S. Pierre „ n'a reçu aucune Autorité ni Juriſdiction ſur les autres „ Apôtres." II. *Separatio ab Eccleſiâ Anglicanâ eſt Schiſmatica.* „ La ſéparation d'avec l'Egliſe Anglicane eſt „ Schiſmatique." Le Dr. Cumberland ſoutint avec tant d'applaudiſſement, que pluſieurs années après, les Membres de l'Univerſité s'en ſouvenoient encore (3).

(3) Idem p. 9. 10.

[*D*] *En*

paroiſſoit groſſir ſous le régne de Jaques II. étonna tous les Anglois, qui s'intéreſſoient au ſalut de l'Etat & à celui de l'Egliſe; mais perſonne n'en fut plus vivement pénétré que le Dr. Cumberland: il en tomba malade d'une fiévre dangereuſe, dont il eut de la peine à revenir (*b*). En 1686, il publia un *Eſſai ſur les Poids & les Meſures des Juifs* [*D*]. Après la Revolution, le Roi Guillaume III le nomma à l'Evêché de Péterborough à ſon inſçu, & ſans qu'il eût fait aucune démarche pour cela: il n'apprit même ſa nomination que par la Gazette, qu'il étoit allé lire au Caffé à Stamford (*i*). Il fut ſubſtitué dans ce Siege au Dr. Thomas White, qui en avoit été privé, parce qu'il refuſoit de prêter Serment au Roi & à la Reine. Cumberland fut ſacré le 5 Juillet 1691 (*k*). Il eut un ſoin tout particulier de ſon Diocéſe, & traita toujours ſon Clergé avec de grands égards, & avec beaucoup d'indulgence. Il ſe diſtinguoit par ſon humilité, ſa douceur, & par une vie innocente. Applique à l'étude il s'y attacha juſqu'à la fin de ſa vie, & le Public lui eſt redevable de l'éclairciſſement de pluſieurs difficultés de Philoſophie, d'Hiſtoire & de Chronologie (*l*). A l'âge de quatre-vingt-trois ans, il étudia la Langue Coptique, & vint à bout de l'entendre (*m*). Il mourut d'une Paralyſie à Peterborough, le 9 d'Octobre 1718, âgé de quatre-vingt-ſept ans, & fut enterré dans ſa Cathédrale (*n*). Il laiſſa pluſieurs Ouvrages manuſcrits, dont deux ont paru depuis ſa mort [*E*].

(*b*) Ibid. p. 31.

(*i*) Ibid. p. 32. 33.

(*k*) Willis *ubi ſupra* p. 310.

(*l*) *Life of Dr. John Colet, Dean of St Paul*, by S. Knight D. D. p. 216. Lond. 1726. in-8.

(*m*) *Life of Cumberland* p. 95.

(*n*) Willis *ubi ſupra*.

[*D*] *En 1686 il publia un* Eſſai ſur les Poids & les Meſures des Juifs.] Imprimé à Londres in-8. ſous ce titre: *Eſſai touchant les Meſures, les Poids, & la Monoie des Hebreux, que l'on retrouvera par le moyen des anciennes Meſures, comparées avec celles d'Angleterre. Ouvrage utile pour reconnoître la grandeur, la peſanteur, & le prix de pluſieurs Meſures, Poids, & Monnoies des Grecs, des Romains, & des Peuples de l'Orient* (en Anglois). L'Auteur des *Remerques ſur les* Réflexions ſur les Voyages du *Dr. Burnet* (4), l'appelle *un ſavant & ingénieux Traité*. On en trouve un long Extrait dans le Tome V. de la *Bibliotheque Univerſelle* (5) de Mr. Le Clerc. Le Dr. Bernard y reprit quelque choſe, dans ſon Livre *De Menſuris & Ponderibus antiquis* (6), ſans nommer l'Auteur qu'il critiquoit. Le Dr. Cumberland penſa d'abord à ſe défendre, & à juſtifier ſes calculs; mais comme il balançoit naturellement les diſputes, il ſupprima ce qu'il avoit écrit ſur ce ſujet, & laiſſa la déciſion de ce différend au Public (7).

(4) P. 20. Edit. 1685.

(5) P. 249.

(6) Impreſſ. à Oxford 1688 in-8.

(7) *Life of Cumberland* p. 97.

[*E*] *Il laiſſe pluſieurs Ouvrages manuſcrits, dont deux ont paru depuis ſa mort.*] Mr. Payne, ſon gendre & ſon Chapelain, publia à Londres en 1720 in-8. l'Ouvrage poſthume ſuivant: *L'Hiſtoire Phénicienne de* Sanchoniathon, *traduite du premier Livre de la* Préparation Evangélique d'Eusebe, *avec une Continuation de cette Hiſtoire, tirée de la Table d'*Eratoſthene *le* Cyrénéen. *Accompagnée de pluſieurs Remarques Hiſtoriques & Chronologiques, par leſquelles il paroît que ces deux Auteurs nous donnent une ſuite de la Chronologie* Phénicienne & Egyptienne, *depuis le premier Homme juſqu'à la premiére Olympiade, qui s'accorde avec celle de l'Ecriture*; Dicearque *nous ayant marqué le tems qui s'eſt écoulé depuis* Ninus *juſqu'à cette premiére* Olympiade. *Par le Reverend Pere en Dieu* R. Cumberland, *en ſon vivant Evêque de* Péterborough. *Avec une Préface, qui contient l'Abrégé Hiſtorique de la Vie & des Ouvrages de l'Auteur, par* S. Payne *ſon Chapelain, & à préſent Recteur de* Barnack *dans le Comté de Northampton.* Mr. Payne obſerve (8), que le Dr. Cumberland ſentoit plus vivement que perſonne les progrès du Papiſme en Angleterre, & qu'il le redoutoit au ſuprême degré. C'eſt ce qui l'engagea à rechercher l'origine & les progrès de l'Idolâtrie dans le Monde. *Le Fragment de Sanchoniathon lui parut le plus ancien Monument* ſur ce ſujet. Il remarqua, que c'eſt une profeſſion ouverte & une Apologie de l'Idolâtrie, & que l'Auteur avoué ce que les autres Payens ont voulu cacher, que les Dieux adorés dans le Gentiliſme avoient tous été des Hommes mortels. Il médita ce morceau d'Hiſtoire, uniquement dans la vuë d'y découvrir l'origine de l'Idolâtrie. Il fut même aſſez longtems, avant que d'avoir la moindre idée qu'on pût y découvrir des veſtiges de l'Hiſtoire du Monde avant le Déluge. Pendant que les autres Théologiens de l'Egliſe Anglicane pouſſoient les Controverſes contre les Papiſtes d'une maniére triomphante, notre Auteur travailloit à attaquer leur Religion Idolatre par les fondemens. Il avoit fini ſon Ouvrage en tems de la Révolution, & l'auroit fait imprimer alors, ſi ſon Libraire eût voulu en hazarder la dépenſe. Il renonça donc au deſſein de le rendre public. Cependant la matiére lui pleſoit beaucoup, & il ne pouvoit ſe réſoudre à le quitter. Ayant fait, à ce qu'il croyoit, une découverte importante, ces recherches d'Antiquité eurent de plus en plus des attraits pour lui, & il les continua plutôt pour ſe ſatisfaction particuliére, que dans le deſſein de les communiquer au Public. Nous donnerons ici une Idée de ſon Syſtême, conformément à l'expoſé qu'en fait Mr. Payne (9). Les premiéres penſées que Mr. Cumberland eut, que ce Fregment contenoit des traits utiles à la Chronologie, lui furent ſuggérées par ce paſſage: "Ἰσιρις ἀδελφὸς καὶ οὗτος ἑρμῆς ὁ τρισμέγιστος: *Iſiris Frere de* Cnac *le premier Phenicien.* Il n'y a point de doute que le premier Phénicien n'ait été *Canaan*, dont le Poſtérité peupla le Pays du même nom. Il eſt ſouvent appellé *Chanaan* dans l'Hébreu. On ne ſavoit pas que le Roi d'Egypte, nommé *Iſiris* par les Grecs, fût ſon frere. Il trouve enſuite que le *Miſor* de Sanchoniathon eſt le *Miſraim* de *Moïſe*. *Miſraim* étoit le nom d'un Peuple, comme *Ludim*, *Phiſtim*, *Caſtorim* &c. *Miſor* eſt le Nombre ſinguliér, & le Nom propre d'un Homme: c'eſt ce qui ne ſouffre guéres de difficulté. Il n'y en a pas beaucoup non plus à faire voir que *Miſor*, d'où vient *Miſraim*, étoit frere de *Canaan*. Il y en a plus à prouver que *Miſor* & *Iſiris* ſont la même perſonne; mais l'Auteur le fait avec beaucoup de force. La lettre *M* eſt ſouvent une lettre *ſervile*, qu'on omet dans le Laogue Hébraïque: ſi on le retranche du mot *Miſor*, ou aura *Iſor*; & ſi on y ajoûte une terminaiſon Grecque, comme les Auteurs Grecs ſont ordinairement aux Noms Orienteux, on aura *Iſoris*, & en changeant une voyelle, *Iſiris*. Sanchoniathon place *Miſor* ou *Iſiris* à la douziéme Génération depuis *Protogonus*, le premier Homme; & il eſt certain que, dans Moïſe, Miſraïm eſt le douziéme Génération depuis Adam. L'Auteur fait voir enſuite que *Protogenus* eſt *Adam*. Nous ne ſevons point quel nom Sanchoniathon lui donna; c'étoit apparemment quelque nom Oriental, qui ſignifioit le premier Homme créé, que Philon de Byblos a traduit par le mot Grec de *Protogonus*, qui a le même ſignification. *Æon* & *Protogonus* ſont les deux premiers mortels. Mr. Cumberland conjecture que le mot *Æon* a quelque rapport avec le nom d'*Eve*. *Æon*, ajoûte Sanchoniathon, *fut le premier qui cueillit des fruits ſur les Arbres*. Ce ne peut être là qu'une elluſion au Fruit défendu, qu'*Eve* mangea. *Genus*, dit Sanchoniathon, deſcendit de *Protogenus* & d'*Æon*. Da *Cain* on ne peut guéres faire d'autre nom Grec que Γένος. Mr. Cumberland en infére, que Sanchoniathon nous donne l'Hiſtoire des Deſcendans de *Cain*, qui étoient Idolâtres, comme Moïſe nous a donné celle des Deſcendans de *Seth*, qui adorérent le vrai Dieu. Nous ne connoiſſons point les Hommes, dont Sanchoniathon a conſervé les noms dans les Générations ſuivantes; leur mémoire a péri avec le Déluge. Mais nous trouvons *Miſor* dans la douziéme Génération depuis *Æon* & *Protogonus*. *Miſraïm* eſt dans le même diſtance depuis *Adam* & *Eve*. Nous rentrons en Pays de connoiſſance. Mais, dira-t-on, Sanchoniathon ne parle point du Déluge. Cela n'eſt pas ſurprenant. Cet Hiſtorien étoit Idolâtre, & il a eu deſſein de juſtifier l'Idolâtrie. Le Déluge fut un châtiment des Adorateurs des faux Dieux, & les fit périr. Ceux qui adoroient le vrai Dieu, alléguoient cet évènement contre les Payens. On ne doit donc pas s'étonner de ce que les Payens ont peſſé ſous ſilence le Déluge, qui leur étoit ſi deſavantageux. *Cronus* fait une grande figure dans l'Hiſtoire de Sanchoniathon. Notre Auteur ſuppoſe que c'eſt *Cham*, & il confirme ſon opinion par divers paſſages des Anciens. D'où il s'enſuit qu'*Ouranus*, pere de *Cronus*, eſt *Noé*. *Cham*, fils de Noé, étoit un homme ambitieux, & rétablit l'Idolâtrie après le Déluge. Nous ne ſavons pas combien de tems il a vécu. Moïſe nous apprend que ſon frere *Sem* vécut cinq cens & deux ans après le Déluge. Il eſt fort probable que la vie de *Cham* fut longue, quoique peut-être moins que celle du vertueux *Sem*. Il entreprit d'aggrandir ſa Famille. Son fils *Canaan* peupla la *Syrie*; & deux autres de ſes fils, ſavoir *Cus* & *Aſſur*, furent les Fondateurs de l'Empire d'*Aſſyrie* & de celui d'*Egypte*. Sanchoniathon le repréſente en quelque façon comme un Monarque univerſel, qui courut le Monde, pour y établir des Colonies. Il inſinue que *Cham* ſurvécut à *Miſor* (*Miſraïm*), & qu'il établit dans le Royaume d'Egypte le fils de *Miſor*, nommé *Thoth*, qui eſt le fameux *Hermés* des Egyptiens. C'eſt des Mémoires de *Thoth*, que Sanchoniathon a tiré ſon Hiſtoire, & le Fragment finit par lui. *Eratoſthéne* commence où *Sanchoniathon* finit. Les deux premiers Rois que l'on trouve dans ſon Catalogue, ſont *Menés* & *Athothes*. On convient généralement que *Menés* a été le premier Roi d'Egypte, & qu'il eſt le même que *Miſraïm*. *Athothès* & *Thoth* ſont le même nom. *Es* eſt une terminaiſon Grecque. *Eratoſthenes*, natif de Cyréne ſur les frontiéres d'Egypte, étoit le plus ſavant homme de ſon tems, & Bibliothécaire de Ptolomée Evergéte: il eut plus d'occaſion que nul autre, de conſulter les anciens Monumens d'Egypte. Les Prêtres de ce Pays evoient de tout tems publié des Hiſtoires extravagantes & incroyables de leurs Rois, dans le deſſein de rendre leur Monerchie célébre. *Eratoſthene* ne penſa qu'à découvrir la vérité. Il nous a conſervé les noms des trente huit premiers Rois de *Thebes*, qui ont régné pendant l'eſpace de mille cinquante-cinq ans. On croit que *Nilus*, pénultiéme Roi dans ce Catalogue, a vécu environ le tems du Siége de Troye. *Dicéarque*, ſavant Hiſtorien, contemporein d'Ariſtote, dit que l'on comptoit quatre cens trente ſix ans, depuis le Roi *Nilus* juſqu'au commencement des Olympiades. Selon cette Chronologie, qui paroît fort vraiſemblable, *Menés* a vé-

(8) Ibid. p. 27. 28. 33. 34. Avec la p. 72. les chiffres ſont brouillés dans la Preface.

(9) P. 28. & ſuiv.

cu environ quatorze-cens ans avant les Olympiades, & environ deux-cens ans après le Déluge; ce qui s'accorde très-bien avec l'Hiſtoire de Moïſe. Nous avons par ce moyen une ſuite de l'Hiſtoire Profane, conforme à l'Ecriture Sainte, depuis le premier Homme juſqu'à la première Olympiade. *Sanchoniathon* commence ſon Hiſtoire par *Protogonus* (*Adom*), & il la conduit juſqu'à *Thoth* ſecond Roi d'Egypte. *Eratoſthène* commence ſon Catalogue par *Ménès* (*Miſor*), & *Athothès* (*Thoth*); & *Dicéarque* le lie avec les Olympiades. Les Auteurs de l'*Hiſtoire Univerſelle* (10) ont fait quelques remarques critiques ſur ce Syſtême du Dr. Cumberland; & Mr. Fourmont, dans ſes *Réflexions Critiques ſur les Hiſtoires des anciens Peuples Chaldéens, Hébreux, Phéniciens, Egyptiens, Grecs* &c. *juſqu'au tems de Cyrus, en trois Livres* (11), parle de cet Ouvrage de notre Auteur avec éloge, quoiqu'il ne ſoit pas toujours de ſon ſentiment.

(10) *Par une Société de Gens-de-Lettres* T. I. Liv. I. ch. 2. Sect. 1. Edit. Franç. in-4.

Mr. Payne a publié à Londres en 1724 in 8. un autre Ouvrage poſthume de notre ſavant Evêque, intitulé: *Origines Gentium antiquiſſimæ:* Ou *Eſſai ſur la première origine des Nations. En pluſieurs Traités. Par le très-Révérend Pere en Dieu* R. Cumberland, *en ſon vivant Evêque de Péterborough. Publié ſur le Manuſcrit de l'Auteur par* S. Payne, *Maître-ès-Arts, & Recteur de Barnack dans le Comté de Northampton.* Ce Volume contient les Traités ſuivans. I. *Diſſertation ſur* Gen. XXXVI. *touchant l'établiſſement de la Famille d'Eſaü au Pays d'Edom, l'ancienne demeure des Horites: Du Gouvernement de ce Pays avant qu'ils y fuſſent établis, & depuis; & du tems qu'ils s'en rendirent maîtres.* II. *Diſſertation ſur deux anciens Peuples, les* Aviens, *& les* Caphtoréens, *dont il eſt parlé* Deut. II. 23. III. *Remarques pour prouver que* Canaan *& Egypte étoient contemporains.* IV. *Sur la poſſibilité qu'il y a, que la Poſtérité des trois Fils de Noé ait été ſuffiſante pour fonder les Nations dont parlent les anciennes Hiſtoires les plus croyables, dans le tems que Moïſe la dit. Quelques Conjectures ſur la diſperſion des Hommes pour peupler les différentes parties de la Terre; & ſur la fondation de* Ninive, *Capitale de l'Empire d'Aſſyrie.* V. *Supplément à l'Article précédent, ou Eſſai pour fixer plus ſurement le tems qui s'eſt écoulé entre la fondation de Ninive & la mort de Sardanapale, lorſqu'il ſe forma de l'ancien Empire* Aſſyrien *deux nouvelles Monarchies,* 1. *celle de* Babylone, *commençant à* Nabonaſſar; 2. *celles des* Médes, *commençant à* Déjocès: *quoiqu'il reſtât à Tiglath-Pilézer & à ſes Succeſſeurs un Empire* (l'Aſſyrien), *qui fut aſſez puiſſant pour faire la conquête de la Syrie, & pour mener les dix Tribus d'Iſraël en captivité.* VI. *Preuves, tirées de l'Ecriture & des Auteurs Payens, que l'Empire d'Aſſyrie fubſiſtoit avant Nabonaſſar.* VII. *Diſcours pour lier les Antiquités Grecques & Romaines, avec celles des plus anciennes Monarchies de l'Orient, dans l'Aſie & dans l'Egypte, & par conſequent avec la diſperſion de Babel, qui eſt poſtérieure de très-peu de tems au Déluge. En deux Chapitres. Le* premier, *touchant la* Gréce *& les* Pélasges *en particulier. Le* ſecond, *touchant* l'Italie, *& en particulier touchant les* Tyrrhéniens *ou* Tyſéniens, *comme les Grecs les plus anciens les nomment. Il croit que ces Peuples, avec les Egyptiens, étoient des Colonies* Aſſyriennes, *qui fondérent les plus anciens Empires de la Gréce & de l'Italie.* VIII. *Sur les* Cabires, & *Addition à ce qui a été dit des* Pélaſges. IX. *Diſcours ſur les Loix qui furent obſervées par les Patriarches, tant avant qu'après le Déluge, juſqu'à la publication de la Loi de Moïſe.* Les deux derniers Traités ſont en Latin, au-lieu que les précédens ſont en Anglois.

(11) Paris 1711 en 2 Vol. in-4.

CAVE (Guillaume) très-ſavant Théologien du XVII. Siécle, fit ſes études au Collége de St. Jean à Oxford (*a*), où il prit le degré de Docteur en Théologie. Au mois d'Août de l'an 1662, il devint Vicaire d'Iſlington proche de Londres (*b*), & enſuite Chapelain ordinaire du Roi Charles II. En 1672 il publia in-8. ſon *Chriſtianiſme Primitif; ou la Religion des anciens Chrétiens, dans les premiers ſiécles de l'Evangile.* [☞ Cet Ouvrage a été imprimé pluſieurs fois en Anglois; en 1694 il parut traduit en Hollandois par les ſoins & avec une Préface du célébre Witſius; en 1711 on en a vu une Traduction Françoiſe, imprimée à Amſterdam; il a encore été traduit en Allemand, & imprimé diverſes fois en cette Langue. Add.] En 1674 Mr. Cave donna ſes *Tabulæ Eccleſiaſticæ*, qui furent réimprimées à Hambourg en 1676. Ce fut en cette année qu'il fit imprimer à Londres in-folio ſes *Antiquités Apoſtoliques*: ou *Hiſtoire de la Vie, des Actions, & du Martyre des Saints Apôtres de notre Sauveur, & des deux Evangéliſtes St. Marc & St. Luc. Avec une Introduction ſur les trois grandes Oeconomies de l'Egliſe, Patriarchale, Moſaïque, & Evangélique. Pour ſervir de Continuation aux* Antiquités Chrétiennes, c'eſt-à-dire à l'*Hiſtoire de la Vie & de la Mort de Jéſus-Chriſt.* En 1677 il donna en un Volume in-fol. à Londres ſes *Apoſtolici: ou Hiſtoire de la Vie, des Actions, de la Mort & du Martyre des Hommes Apoſtoliques contemporains des Apôtres, ou qui ont vécu immédiatement après eux. Comme auſſi des principaux Peres des trois premiers ſiécles. A quoi l'on a ajoûté une Chronologie de ces trois premiers ſiécles.* [☞ Ces deux Ouvrages parurent réunis en Hollandois en deux Volumes in-fol. en 1668 à Utrecht, traduits par Salomon Bor, avec une Préface de Mr. Witſius ſur l'utilité de cet Ouvrage. Add.] Le 16 Septembre 1679, Mr. Cave fut pourvu de la Cure de *All-Hallows the Great*, à Londres (*c*), & le 12 Juillet 1681 l'Univerſité d'Oxford l'agrégea à ſon Corps, en qualité de Docteur en Théologie (*d*). En 1683 il publia à Londres in-8. ſa *Diſſertation ſur le Gouvernement de l'ancienne Egliſe*; & in-folio ſes *Eccleſiaſtici: ou Hiſtoire de la Vie, des Actions, de la Mort, & des Ouvrages des Peres de l'Egliſe, qui ont fleuri dans le quatriéme ſiécle. Où l'on trouve entre autres choſes un Récit de l'Origine, de l'Accroiſſement, & des Progrés de l'Arianiſme, & de toutes les autres Sectes de ce tems-là, qui en ſont nées. Et une Introduction Hiſtorique ſur l'Etat du Paganiſme ſous les premiers Empereurs Chrétiens.* Le 21 Novembre 1684 il fut reçu Chanoine de Windſor (*e*), & vers le même tems il devint Curé de Haſely dans la Comté d'Oxford (*f*). En 1685 il donna à Londres in-8. ſon *Chartophylax Eccleſiaſticus.* [☞ Ce ſont proprement ſes *Tables Eccléſiaſtiques* revues, corrigées, augmentées, & miſes dans une autre forme. L'année ſuivante Colomiés publia quelques Additions à cet Ouvrage qui parurent à Londres in-8, où l'on voit, outre quelques Auteurs que Mr. Cave avoit oubliés, diverſes Citations que l'on trouve dans des Piéces Manuſcrites qui n'ont point encore paru, ou dans des endroits écartés de l'Antiquité auxquels perſonne n'a pris garde. Il indique encore pluſieurs Ouvrages de divers Auteurs Eccléſiaſtiques, dont il ne nous eſt reſté que les noms, & quelques autres, qui ſont encore en Manuſcrit dans les Bibliothéques publiques ou particuliéres. Add.] Il publia en 1689 à Londres in-fol. *Scriptorum Eccleſiaſticorum Hiſtoria Literaria*, dont il donna dans la ſuite une ſeconde Edition. Cet Ouvrage fut auſſi imprimé à Genéve en 1720 in-fol. & on en prépare actuellement une nouvelle Edition en deux Volumes in-fol. conſidérablement augmentée & améliorée par l'Auteur même [*A*]. La même année 1689 il réſigna ſa Cure d'*All-Hallows the Great*; & le 19 Novembre 1690 il fut pourvu de celle d'Iſleworth dans la Province de Middleſex (*g*). Il mourut le 13 Août 1713 (*h*). [☞ J'ai un mot à dire ſur l'Article de *Cave*, qui ſe trouve dans la Nouvelle Edition du Dictionnaire de Moreri [*B*] Add.]

(*a*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 288.

(*b*) Newcourt's *Repertorium*, Vol. I. p. 649.

(*c*) Idem ibidem.

(*d*) Wood *ubi ſupra.*

(*e*) Le Neve *Faſti Eccleſ. Anglic.* p. 237.

(*f*) Wood *ubi ſupra.*

(*g*) Newcourt *ubi ſupra.*

(*h*) Le Neve *ubi ſupra.* On dit ailleurs qu'il a été décédé le 4 Août. v. *Bibl. Britann.* Tom. XXII. Part. I. p. 147. R. D. T.

[*A*] ☞ *On en prépare actuellement une nouvelle Edition en deux Volumes in-fol. conſidérablement augmentée & améliorée par l'Auteur même.*] Dès l'année 1736 il parut un Projet de cette Edition, qu'on propoſoit d'imprimer à Oxford par Souſcription. Trois ans après il parut une ſeconde Lettre ſur ce ſujet, où l'on trouve diverſes particularités curieuſes, qui méritent de trouver place ici. On nous apprend (1) que parmi les Papiers de l'Auteur, on a trouvé quantité de Lettres de pluſieurs Savans, tant des Païs étrangers que de l'Angleterre. Il paroît par ces Lettres, non ſeulement que Mr. Cave entretenoit un Commerce littéraire fort étendu, mais encore que du moment que ſon Ouvrage parut, il eut l'approbation des perſonnes les plus capables d'en juger. Voici ce que lui écrivoit Mr. Wolfius de Hambourg: *Sed quid de novâ Hiſtoriæ Literariæ tuæ Editione ſperare jubes? Nonne tam propediem & Reipublicæ literariæ emolumentum & induſtriæ tuæ indefeſſæ, ac doctrinæ prorſus eximiæ premeritam laudem afferre jubebis? Fac quæſo ità, & plurimorum in Germaniâ, qui labores tuos ſummo æſtimant pretio, deſideriis ſatisfeceris. Ita vale, vir celeberrime, & viridem ſenectutem expertus in Litterarum ſpem & ſolatium tuis ex voto gerito.* Mr. Oleſtius s'exprime en termes non moins forts: *Sed quid fiet demum Herculeæ operi Litterariæ Hiſtoriæ, de quâ conceptas ſpes dici non poteſt quanto cum animi dolore Litteræ tuæ depreſſerint? Non dubitem ego, ſi ita fieri velis, vel hîc, vel in Belgio, Bibliopolam invenire, qui ſumptus faciat, modò quibus conditionibus ipſi Theſauros illos ſis permiſſurus exponere digneris.* Mr. Jean Albert Fabricius couclut une Lettre, qu'il lui écrivoit de Hambourg en 1712, de cette maniére: *Utinam etiamnum tibi faceret Deus per complures adhuc annos, ut immortale tuum opus, novâ curâ u te undiquaque & expolitum in lucem proferre ipſe poſſis, atque illo Theſauro Eccleſiam, Remque Litterariam ditare. Ita certè vovere non deſino, & mecum optant quotquot horum ſtudiorum amore ducuntur. Vale vir præſtantiſſime.* Il paroît par ces fragmens, que Mr. Cave travailloit à une réviſion de ſon Ouvrage, & que les Savans étrangers ſouhaittoient fort qu'il pût donner cette Edition corrigée & perfectionnée. Si l'Auteur ne ſatisfit pas à leurs déſirs, en donnant lui-même cette nouvelle Edition, ce n'eſt pas qu'il eût changé de deſſein, ou qu'il n'eût pas mis la derniére main à l'Ouvrage. Il ne le perdit jamais de vuë, & le Manuſcrit entier fut prêt à être imprimé longtems avant ſa mort. Mais il trouva peu d'encouragement parmi les Libraires Anglois, qui en général ne ſe ſoucient point de ſe charger d'Ouvrages écrits en Langues mortes. D'ailleurs le Docteur craignoit qu'on ne contrefit dans les Païs étrangers cette ſeconde Edition, comme on avoit fait la premiére à Genéve, ce qui lui avoit cauſé une perte conſidérable. Cela l'avoit tellement découragé, que dans une Lettre qu'il écrivoit au mois de Novembre 1708 à Mr. Bridges, Chapelain de l'Evêque de Londres, il lui dit, „ qu'il penſoit à jetter ſon Manuſcrit dans un coin de „ ſa Bibliothéque, ne voyant aucun jour à le faire impri„ mer en Angleterre. Mais, *ajoûte-t-il*, je le laiſſerai après „ moi, & l'on en fera ce qu'on voudra: *Fiat voluntas Do„ mini*". En mourant Mr. Cave remit ſon Manuſcrit complet entre les mains de Mylord Reeve, grand Juge du Royaume, & du Docteur Jones Chanoine de Windſor, ſes Amis, & les Exécuteurs de ſon Teſtament, les priant de le faire imprimer tel qu'il le laiſſoit, & ſans y rien changer (2). Le premier Volume de cette nouvelle Edition a paru en 1740, & le ſecond en 1743. Outre les Additions & les Corrections de l'Auteur, inſérées à leur place naturelle dans le Corps du l'Ouvrage, on y trouve auſſi de la même façon le Supplément, qui avoit paru. D'ailleurs on y a fait une addition fort utile, c'eſt de renvoyer aux autres Auteurs, qui depuis le Docteur Cave ont parlé des mêmes Ecrivains Eccléſiaſtiques. On y a ajoûté de plus, I. Des Obſervations du célébre Archevêque Tenniſon, qui rectifient ou qui éclairciſſent divers endroits de l'*Hiſtoire Littéraire*, & qui ſuppléent à d'autres. Ces Obſervations ſe ſont trouvées écrites de la propre main de l'Archevêque, & ont été communiquées aux Editeurs, par le Docteur J. Chapman Profeſſeur en Théologie. II. Des Remarques tirées de la *Bibliothéque Orientale* d'Aſſemanni, pour ſervir de Supplément à quelques endroits du Docteur Cave. III. Enfin les Editeurs ont eu ſoin d'indiquer les Editions des Peres, qui ſont poſtérieures en date à celle de l'Hiſtoire Littéraire, ou même qui ont paru depuis la mort du Docteur. Cette Edition a été contrefaite à Baſle, très peu de tems après qu'elle a eu paru en Angleterre. Rem. du Trad.]

(1) Voy. *Bibl. Brit.* Tom. XII. Part. 2. p. 403-410.

(2) *Bibl. Britann.* T. VII p. 510.

[*B*] ☞ *J'ai un mot à dire ſur l'Article de* Cave, *qui ſe trouve dans la nouvelle Edition du Dictionnaire de Moreri.*] Cet Article eſt tiré du Dictionnaire Allemand de Baſle. On lit ces paroles, *on ne ſauroit attribuer qu'à un eſprit de parti, ce que* Witſius *& d'autres ont eje avancer contre lui, d'avoir été dans les ſentimens de Socin & d'une crédulité puerile. Il faut cependant remarquer que* Witſius *a témoigné d'ailleurs, qu'il avoit une haute eſtime pour* Cave *& ſes Ecrits, puiſqu'il a fait traduire en Flamand ſes Ecrits Anglois.* Je ſouhaitterois qu'on eût cité l'endroit où Witſius accuſe Cave de Socinianiſme: J'ai de la peine à concilier cette accuſation avec la maniére dont Witſius parle de lui dans la Préface qu'il a miſe au *Chriſtianiſme Primitif* „ écrit, „ *dit-il*, en Anglois, avec beaucoup d'érudition, de ju„ gement, & en un ſtile très-agréable par G. Cave, Cha„ noine de Windſor, homme excellent, que pluſieurs ſa„ vans Ecrits ont rendu célébre, non ſeulement en ſon Pays, „ mais partout où l'on eſtime la Science". Rem. du Trad.]

☞ CENE (CHARLES LE) nâquit vers l'an 1647 à Caën, où ſes Parens, dont la ſituation étoit fort aiſée, lui firent faire ſes premières Etudes (*a*). Aprés y avoir fini ſes Humanités, il alla en 1667 étudier en Théologie dans l'Académie de Sedan, où il demeura juſqu'au 15 Avril 1669. Revenu Propoſant dans la Ville de ſa naiſſance, il s'y fit eſtimer de tous les Savans, qui y étoient alors en bon nombre, & ſur-tout des Paſteurs. Mais dans le deſſein d'étendre & de perfectionner ſes connoiſſances Théologiques, il partit au mois d'Août pour aller à Genéve, où il profita ſoigneuſement de l'avantage qu'avoit alors cette Académie de poſſéder des Profeſſeurs trés-illuſtres. Il n'en ſortit qu'au mois de Novembre 1670 pour ſe rendre à Saumur, où il eut le bonheur de trouver des Maîtres d'un mérite non moins ſupérieur. Il y demeura juſqu'au mois de Mars 1672, qu'il revint à Caën, dans l'attente d'une Vocation pour exercer le St. Miniſtére auquel il s'étoit deſtiné. L'occaſion s'en préſenta bientôt. Il avoit du ſavoir & des talens, & les bons témoignages qu'il avoit rapportés des lieux où il avoit étudié, le recommandoient. „ A Sedan, à Genéve, à Saumur MM. „ les Profeſſeurs avoient encheri les uns ſur les autres, pour faire l'éloge de ſon application à l'Etu- „ de, des grands progrès qu'il y avoit faits ſous leurs yeux, de la ſageſſe de ſa conduite, & *de la pu-* „ *reté de ſa Doctrine.* Quelques-unes de ces Piéces ſe ſont conſervées; on y voit la plupart des plus „ grands noms du ſiécle paſſé". On ignore à quelle Egliſe Mr. Le Cene fut d'abord appellé, il paroît ſeulement par l'Extrait des Articles du Colloque tenu à Caën le 14 Septembre 1672, qu'il fut admis à recevoir l'Impoſition des mains dans l'Egliſe qui l'avoit demandé. Bientôt il fut appellé par celle de Honfleur. Ayant accepté cette Vocation, il prit alliance dans une famille de ce nouveau Troupeau, qui étoit trés-accommodée. Se trouvant fort à ſon aiſe, il ſe livra tout entier au panchant dominant qu'il avoit toujours eu pour les Lettres. Il s'étoit attaché depuis longtems à connoître les Livres. Il ſe fit une Bibliothéque choiſie, & ce fut dans ce tems-là, qu'ayant conçu l'idée de ſa nouvelle Verſion de la Bible en François, il commença ce travail. Cet objet devint déſormais ſon occupation favorite, & il ne le perdit jamais de vuë, comme nous le dirons dans la ſuite. Le 2 Septembre 1682 il fut détaché, à ſa requiſition, de l'Egliſe de Honfleur. „ Il fut, „ *dit-on*, appellé à celle de Charenton en 1683. Mais cette Vocation ne put avoir lieu, par „ ce que certaines perſonnes y firent naître des difficultés, qui bien que levées dans le Conſi- „ ſtoire de Paris, ne purent être terminées par l'Autorité des Synodes, comme elles l'auroient „ été, ſelon toutes les apparences, à l'honneur de Mr. Le Cene, ſi la Cour eût voulu permet- „ tre la continuation de ces Aſſemblées: l'affaire traîna donc juſqu'en 1685, que l'Edit révo- „ catif de celui de Nantes, détruiſit d'un ſeul coup toutes nos Egliſes de France". Il y a dans cet Expoſé beaucoup de faux, comme on le verra dans les Remarques [*A*]. Dès l'année 1684

(*a*) On a tiré la plupart des faits, de l'Avertiſſement, que le Fils de Mr. le Cene, a mis à la tête de ſa nouvelle Verſion de la Bible.

[*A*] *Il y a dans cet Expoſé beaucoup de faux, comme on le verra dans les Remarques.*] L'Auteur do petit Eloge de Mr. Le Cene, a ſans doute cru ce qu'il avance, mais il a été mal informé; jamais Mr. La Cene n'a été appellé à l'Egliſe de Charenton comme Paſteur ordinaire, le fait eſt qu'il y fut appellé au mois d'Octobre 1682 pour y exercer ſon Miniſtére par prét, c'eſt ce qui paroîtra par ce que nous rapporterons dans la ſuite. Les *Difficultés* que *quelques perſonnes firent naître*, n'étoient autre choſe que les ſentimens Hétérodoxes, que Mr. Le Cene n'avoit pu s'empêcher de faire paroître, dont il ſe défendit alors, mais qu'il a publié & profeſſé ouvertement depuis; enfin l'Auteur a encore été mal inſtruit, quand il dit que ces difficultés furent levées dans le Conſiſtoire de Paris. Pour mettre le Lecteur parfaitement au fait, je vais lui communiquer un *Extrait des Actes du Conſiſtoire de Charenton*, qui m'eſt tombé entre les mains, & qui contient toute la ſuite de l'affaire de Mr. Le Cene.

„ *Du 1 Août 1683.*

„ Mr. de Sartes, ci-devant Miniſtre de Montpellier, s'étant „ préſenté au Conſiſtoire, s'eſt plaint que les amis de Mr. „ Le Cene voudroient faire paſſer ledit Sr. de Sartes „ pour Calomniateur, ſur ce qu'il avoit dit à quelques- „ uns, que ledit Sr. Le Cene, prêchant ſur la Section „ 18. du Catéchiſme, en avoit donné une Explication *Pe-* „ *lagienne*, n'ayant parlé que de l'Efficace de la Parole „ dans la production de la Foi, ſans parler de l'Opération „ du St. Eſprit, que le Catéchiſme poſe pour cauſe pre- „ miére & principale. Ledit Sr. de Sartes requérant la „ Compagnie de lui donner Acte de ſa plainte, qu'il en „ fait préſentement. La Compagnie l'ayant exhorté de „ s'en départir, lui au contraire ayant perſiſté, & s'étant „ retiré, il a été arrêté que Mr. Le Cene ſera convié de „ ſe trouver au Conſiſtoire Dimanche prochain, pour „ être informé de cette plaiote, & Mr. Aufrere Ancien a „ été chargé de l'en avertir".

„ *Du Dimanche 8 Août 1683.*

„ Mr. Le Cene n'eſtant point veno au Conſiſtoire, Mr. „ Aufrere a eſté chargé de le prier une ſeconde fois de ſe „ trouver en la Compagnie".

„ *Du Dimanche 22 Août 1683.*

„ Mr. Le Cene s'eſtant préſenté au Conſiſtoire, & ayant „ entendu la plainte de Mr. de Sartes, s'eſt plaint au con- „ traire de ce qu'on ne l'avoit pas rejettée; diſant, que „ ledit Sr. de Sartes s'eſtoit déclaré ſon ennemi, dés le „ tems qu'ils étoient tous deux en Théologie. Qu'un ſus- „ plus ſon Sermon avoit été ouï & depuis vu par divers „ particuliers de la Compagnie, tant Miniſtres qu'An- „ ciens, qui avoient pu reconnoître qu'il n'y avoit rien „ que d'Orthodoxe; que s'il n'avoit pas expliqué toute la „ matiére de la Section dont il s'agit, c'eſt qu'il lui étoit „ libre de ne s'attacher qu'à une partie, comme il l'a vu „ faire à pluſieurs autres ſur diverſes Sections du Caté- „ chiſme, qu'en quelque endroit même il avoit dit, *que* „ *c'eſt Dieu qui produit la Foi dans notre cœur*, bien loin „ qu'il eût rien avancé qui pût donner lieu de le ſoup- „ çonner d'avoir aucun des Sentimens des Pélagiens, qui „ ſont condamnés. Demandant réparation de l'injure qui „ lui eſt faite, & s'étant retiré, & l'heure s'étant écoulée, „ il a été arrêté que l'affaire ſeroit remiſe à Dimanche pro- „ chain. Et cependant quelques paſticuliers pourront s'em- „ ployer pour faire, s'il ſe peut, que tout ſe termine par „ la voye de douceur & de la Charité".

„ *Du Dimanche 29 Août 1683.*

„ Meſſieurs Claude & Gilbert ayant rapporté à la Compa- „ gnie que s'étant rencontrez avec Mr. Le Cene chez „ Mr. de Ruvigny, ledit Sr. Le Cene leur avoit dit entre „ autres choſes, *que dans la production de la Foi, outre la* „ *Parole, les Objets, & les Circonſtances*, il reconnoiſſoit „ l'*operation interieure & ſecrette du St. Eſprit dans les* „ *Cœurs, ſans laquelle la Parole ſeroit ſans efficace*, & qu'en „ cela comme en autres choſes, il ſe conforme & ſe ſou- „ met à ce qui en eſt déclaré dans notre Confeſſion de „ Foi, & dans les Actes de nos Synodes Nationaux. Il a „ été arrêté que ledit Sr. Le Cene ſera convié de ſe trou- „ ver au Conſiſtoire pour y faire la même déclaration, & „ en être dreſſé un Acte pour terminer cette affaire. Mr. „ Aufrere eſt chargé de l'en avertir.

„ *Du Dimanche 12 Sept. 1683.*

„ Mr. Le Cene eſt venu en la Compagnie, & a repréſen- „ té, que *le tems, pour lequel il avoit accordé ſon Miniſtere* „ *par prêt* à cette Egliſe, étant expiré, il déſiroit de ſe „ retirer, ſuppliant la Compagnie de lui accorder ſon „ Congé, & de lui donner un Témoignage. Sur quoi la „ Compagnie a arrêté qu'elle s'aſſemblera demain pour „ cette affaire, ne le pouvant à préſent, étant un Jour de „ Communion.

„ *Du Lundi 13 Sept. 1683.*

„ Sur la demande faite le jour d'hier par Mr. Le Cene, „ la Compagnie après l'avoir remercié affectueuſement du „ ſervice qu'il a rendu dans l'Egliſe depuis le mois d'Oc- „ tobre dernier, qu'il y fut appellé, ne peut que lui ren- „ dre tout bon témoignage d'une vie pure, honnête, & „ ſans reproche, d'un zéle aſſidu à la viſite & conſola- „ tion des malades, & d'une application exacte à toutes „ les fonctions de ſon Miniſtére: & parce que dés le pre- „ mier Août dernier, Mr. de Sartes, ci-devant Miniſtre „ de Montpelier, fit plainte à la Compagnie, de ce que „ ledit Sr. Le Cene, prêchant ſur la Section 18. du Caté- „ chiſme, en auroit donné une explication Pélagienne, „ n'y ayant parlé que de la Parole dans la production de „ la Foi, ſans parler de l'opération du St. Eſprit, que le „ Catéchiſme poſe pour cauſe premiére & principale; & „ que depuis quelques-uns ont remarqué que ledit Sr. Le „ Cene, expliquant le vs. 16. do Chap. I. de l'Epître aux „ Romains, il avoit donné les mêmes idées, & dans un

troi-

1684 Mr. Le Cene fit imprimer un petit Ouvrage, qui eſt une preuve qu'on le ſoupçonnoit avec raiſon ſur l'Orthodoxie; il y a même de l'apparence qu'il en envoya le Manuſcrit de Paris en Hollande

troiſiéme Sermon ſur le 23. vv. du Chap. XIV de St. Jean, il ſemble encore attribuer l'Amour, que les Fidéles ont pour Jéſus-Chriſt, par lequel ils obéiſſent à ſes commandemens, à un autre amour antécédent de Dieu Créateur, dont il a aimé tous les hommes, comme ſes Créatures; quoique ce ſoit un effet de l'amour particulier, que Dieu a pour ſes élus, qu'il appelle ſelon ſon bon-plaiſir; la Compagnie a eſtimé qu'elle devoit s'éclaircir par la bouche dudit Sr. Le Cene, tant ſur ce qui avoit été repréſenté par ledit Sr. de Sartes, que ſur les autres choſes qui pourroient avoir donné de l'ombrage ſur la doctrine dudit Sr. Le Cene. *Sur quoi* ledit Sr. Le Cene s'étant préſenté à la Compagnie, a déclaré que ſi dans l'explication du Catéchiſme il ne s'eſt pas attaché à parler de la vertu & efficace du St. Eſprit, dans la prodnction de la Foi, c'eſt qu'il avoit creu, que ne pouvant expliquer in Section entiére, il lui étoit libre de s'attacher à une partie; qu'au reſte *dans la production de la Foi, en dans la Converſion du Pécheur*, outre la Parole, les Objets, & les Circonſtances, il reconnoiſſoit une *Opération interieure & ſecrette du St. Eſprit*, dans le Cœur de l'homme. Qu'à l'égard du Sermon fait ſur Jean Ch. XIV. 23. il croit y avoir aſſés expliqué, qu'il n'y a point de bien en nous qui ne vienne d'en-haut, & que ſi nous aimons Jéſus-Chriſt, c'eſt parce que Dieu nous a aimés le premier en Jéſus-Chriſt même. Qu'enfin ſur tous ces points, comme ſur tous les autres, il ſe conforme & ſe ſoumet à ce qui en eſt enſeigné dans les Saintes Ecritures, & déclaré dans la Confeſſion de Foi de nos Egliſes, dans les Synodes Nationaux d'Alés & de Charenton, & autres Actes publics de notre Croyance, qui ſont les liens de notre Communion, proteſtant qu'il a toujours été dans les mêmes ſentimens, & qu'il n'a jamais enſeigné ni n'enſeignera jamais aucune doctrine contraire. La Compagnie, édifiée de la déclaration dudit Sr. Le Cene, a arrêté qu'il en ſera fait le préſent Acte, pour lui être communiqué & ſigné de lui; ce qui lui a été prononcé.

Du Dimanche 26 Sept. 1683.

L'Acte du 13 du préſent mois de Septembre, concernant Mr. Le Cene, ayant été lu dans la Compagnie, Mr. de la Baſtide a été chargé de le communiquer à Mr. Le Cene.

Du Dimanche 3 Octobre 1683.

Mr. de la Baſtide a fait ſon rapport à la Compagnie, qu'ayant été chargé de communiquer à Mr. Le Cene l'Acte fait ſur ſon ſujet, le 13 du mois dernier, ledit Sr. s'eſt plaint, qu'au lieu de lui donner un témoignage pur & ſimple, en la forme ordinaire, comme il croit qu'il l'a pu prétendre, on avoit dreſſé un Acte en telle forme, contenant une prétenduë plainte, que l'on eût dû rejetter, & en particulier de ce qu'on y parloit encore des deux derniers Sermons, quoiqu'à cet égard il n'y eût eu aucune plainte contre lui; ce qu'il en avoit dit volontairement & ſur le champ, dans la Compagnie, n'ayant été qu'en paſſant par forme d'éclairciſſement, & non pas pour en faire un Acte; que même à l'égard du dernier Sermon, on le faiſoit parler autrement qu'il n'avoit fait, & qu'on taiſoit une grande partie de ce qu'il avoit dit touchant les cauſes de l'amour que les Fidéles ont pour Jéſus-Chriſt, & qui ne laiſſoit aucun prétexte de ſoupçon contre ſa doctrine, ſavoir qu'à ce qu'il avoit dit de cet antécédent, dont Dieu aime les hommes comme ſes créatures, il avoit joint auſſi-tôt l'amour par lequel Dieu nous avoit donné Jéſus-Chriſt, & le St. Eſprit, avec toutes les graces qui en découlent, perſiſtant qu'il ne pouvoit conſentir à un tel Acte, & qu'on devoit lui donner un témoignage en la forme ordinaire, on le lui refuſer, ſauf à lui à ſe pourvoir. La Compagnie a chargé MM. Gilbert, Maſſanes, & de la ..... de voir ledit Sr. Le Cene pour lui communiquer l'Acte de nouveau, & ſavoir de lui, s'il y a quelque choſe à changer ou ajoûter dans ſa déclaration: & leſdits Srs. Commiſſaires ayant fait leur rapport, que quelque choſe qu'ils ayent pu repréſenter audit Sr. Le Cene, il n'a pas même voulu prendre la lecture de l'Acte. Il a été arrêté que l'Acte demeurera comme il a été conçu, n'y ayant rien qui ne ſoit conforme à la vérité, & que la Compagnie ne peut lui donner que ledit Acte pour témoignage. Le Sr. Aufrere a été chargé de le lui dire; ce qu'ayant été fait, & ledit Sr. Le Cene, ayant demandé d'entrer au Conſiſtoire, il a déclaré qu'il appelloit au prochain Synode ou Colloque de cette Province, du refus que l'on lui faiſoit d'un témoignage, requérant Acte de ſon Appel, dont il a remis Acte ſigné de lui, duquel la teneur s'enſuit:

Le Conſiſtoire de Charenton m'ayant refuſé le témoignage de ma Conduite, pendant l'année que j'ai conſumée à exercer mon Miniſtére dans l'Egliſe Réformée qui s'aſſemble au même lieu. Je proteſte contre ſon refus injuſte, & appelle de toute ſa conduite au prochain Synode ou Colloque. Fait à Charenton dans le Conſiſtoire le 3 Octobre 1683. Signé, LE CENE.

Du Dimanche 17 Octobre 1683.

Le Conſiſtoire délibérant ſur l'Acte d'Appel de Mr. Le Cene, & ſur les Lettres écrites à la Compagnie par le Conſiſtoire de l'Egliſe d'*Orleans* †, il a été arrêté qu'il ſera donné Acte audit Sr. Le Cene de ſon Appel, avec les Actes qui le regardent, & néanmoins qu'en les lui délivrant, on lui témoignera que la Compagnie n'eſtime pas que cette affaire ſoit de la nature de celles dont on peut être appellant; & que pour répondre aux Lettres du Conſiſtoire d'*Orleans*, il leur ſera envoyé auſſi une Copie desdits Actes.

† Cette Egliſe avoit deſſein d'appeller ou appella même Mr. Le Cene *Voy. Gouſ. ſur dans la Pieface de ſes Conſidér. Théolog. ſur le Projet de la nouvelle Verſion de la Bible* par Mr. Le Cene. J'apprens d'une Lettre MS. que j'ai entre les mains, que ce fut à la place du Sr. *Des Marets*, qui avoit changé de Religion, que l'Egliſe d'Orleans demanda Mr. Le Cene.

Du 24 Octobre 1683.

Mr. Le Cene ſe préſenta au Conſiſtoire, remercia la Compagnie des Actes qu'elle lui avoit délivrés, puis pria la Compagnie de vouloir lui permettre de faire lecture d'un Papier, qu'il tira de ſa pochette tout écrit & ſigné, ſur quelques demandes qu'il diſoit avoir é faire, & les lut, les mit ſur la table: la Compagnie fut ſurpriſe de quelques mots qu'elle entendit: lui s'étant retiré, elle arrêta qu'on en délibéreroit le Jeudi ſuivant, avec d'autres affaires, pour leſquelles on devoit s'aſſembler.

Copie des deux Mémoires.

Je ſupplie très-humblement la Compagnie du Conſiſtoire de me délivrer les Actes qui ont été dreſſés depuis le premier Août juſqu'au 17 Octobre 1683. outre ceux qui m'ont été délivrés, du 1 Août, du 8 Août, du 22 & du 29 du même mois, du 12 de Septembre, du 13 & du 26 du même mois, du 3 Octobre & du 17 de la même année, au ſujet de l'accuſation que Mr. de Sartes a portée contre le Sermon que j'ai prononcé le 7 jour de Juillet ſur la Section 18. du Catéchiſme. Savoir. *Je demande que les Actes qui m'ont été délivrés ſoient rendus conformés à la prononciation qui m'en a été faite, ce qui ſe verra par la repréſentation des Regiſtres des Minutes d'iceux.*

Je demande l'Acte de l'Accuſation ſigné en forme, par l'Accuſateur.

Je demande l'Acte de la très humble Remontrance que je fis par MM. Aufrere & Robethon ſur l'irrégularité du Conſiſtoire, qui n'avoit pas fait ſigner l'accuſation au Délateur, & qui me citoit avant que de m'avoir communiqué l'accuſation.

Je demande l'Acte de l'Offre que j'ai faite de juſtifier ledit Sermon dans toutes ſes propoſitions, contre l'accuſation de Pelagianiſme.

Je demande l'Acte du Rapport fait à la Compagnie par MM. Taffin & des Marchais, que MM. Claude, Gilbert, & Mejnard n'avoient rien trouvé dans ledit Sermon qui ne fût Orthodoxe, après l'avoir lu pluſieurs fois, & l'Acte de la reconnoiſſance de chacun des particuliers de la Compagnie, de cette Vérité.

Je demande l'Acte du Rapport fait par MM. Claude & Gilbert, de ce qui s'eſt paſſé entre eux & moi ſur ce ſujet chez Mr. le Marquis de Ruvigny, dont ils déclareront être ſatisfaits.

Je demande l'Acte de la promeſſe donnée aux Chefs de famille, qu'on me donneroit un témoignage honorable.

Je demande l'Acte de déclaration, qui me fut faite le même jour dans le Conſiſtoire, qu'on étoit édifié de ma Doctrine & de ma Conduite, & qu'on me donneroit un témoignage.

Je demande l'Acte que je perſiſte dans mon Appel, en les Actes de refus de chacun desdits Articles, renfermés & écrits en une Ligne. Fait au Conſiſtoire à Charenton, le 24 jour d'Octobre 1683. Signé

LE CENE.

Second Papier.

Je ſouſſigné interpelle la Compagnie du Conſiſtoire de Charenton, de déclarer qui ſont ceux qui remarquent que j'ai donné une interprétation Pelagienne dans le Sermon ſur Rom. I. 16. *qui ſont déſignés ſous le nom de quelques uns dans l'Acte qui m'a été communiqué du 13 Sept. afin que je connoiſſe mes Accuſateurs.*

Je déclare à la Compagnie que je m'oppoſe au témoignage que Mr. de Sartes demande, attendu la calomnie qu'il a répanduë contre moi, & la connoiſſance que la Compagnie a de ſa conduite peu édifiante, dont je ſuis obligé de me pourvoir au Synode, ſur le refus qui m'a été fait d'une réparation d'honneur contre ſes injures.

Il m'a été rapporté qu'on m'accuſe injurieuſement contre toute vérité d'Arianiſme pour diffamer mon Miniſtére; je déclare que c'eſt une impoſture répanduë par d'infignes Calomniateurs, qui n'oſeroient ſoutenir cette fauſſeté en ma preſence; & interpelle la Compagnie de déclarer, ſi elle n'a point de connoiſſance de ceux qui me donnent ce ſcandale & à toute l'Egliſe.

Je demande pour ma conſolation & pour l'honneur de mon Miniſtére, que cet Acte, compris en 18 lignes, ſoit enregiſtré dans les Actes publics du Conſiſtoire de Charenton, & qu'il

(b) *Lettres de Bayle* T. I. Lett. 55. p. 112. Edit. de 1729.

lande (*b*), dans le tems même qu'il prétendoit hautement qu'il ne s'écartoit point des sentimens reçus parmi les Réformés : ce petit Livre roule sur l'*Impuiſſance de l'Homme & ſur la Prédeſtination*

„ *qu'il m'en ſoit délivré Acte inceſſamment. Fait au Conſiſtoi-*
„ *re de Charenton le 24 jour d'Octobre* 1683. Signé

LE CENE.

(c) Ceci paroît une ſimple Réflexion, & non une Copie des Actes mêmes du Conſiſtoire, comme ce qui précéde, & ce qui ſuivra.

„ Le 28 Octobre (1) on fit un Acte qui porte en ſubſtance, qu'on eſt ſurpris de ſes demandes, compriſes „ en ſes deux Mémoires, parce qu'on n'a point d'autres „ Actes à lui délivrer, que ceux qui lui ont été baillés, „ qui ſont conformes à ce qui eſt couché dans le Livre „ des Délibérations de la Compagnie. Que par ces deux „ Mémoires il demande pluſieurs Actes, qui n'ont point „ eſté; de pluſieurs choſes qui ſont hors des Actes de la „ Compagnie, & d'autres qui ne ſont point véritables, „ ou de choſes qui ont eſté dites, qui n'ont point paſſé „ en délibération. Et qu'à l'égard de ce qu'il s'oppoſe à „ ce qu'on donne témoignage à Mr. de Sartes, qu'il n'en „ a point demandé, & que s'il en demande, on lui bail„ lera l'oppoſition, qu'il a formée, à ce qu'il diſe ſes „ raiſons; & on lui donne Acte de ce qu'il réitére ſon „ Appel.

„ On prétend que l'affaire n'en doit pas demeurer là, „ Mr. Pajon intéreſſe ſon Conſiſtoire, & on menace de „ beaucoup de choſes. Je vous avouë que ſi on eût mar„ ché d'un pied ferme, & qu'il ne ſe fût point trouvé des „ perſonnes dans le Conſiſtoire qui euſſent voulu favori„ ſer Mr. Le Cene, il n'eût pas tant trouvé d'avantages „ dans les Actes qui lui ont été baillés, parce que ſa con„ duite fut toute oppoſée à ce qu'on y voit. Il faut re„ marquer ſur l'Acte du 1 Août, que Mr. Aufrere eſt „ chargé de dire à Mr. Le Cene la qualité de l'accuſa„ tion, & il le fit, enſorte qu'il pouvoit bien venir pré„ paré; & cela eſt de l'ordre: & néanmoins l'Acte n'en „ porte rien.

„ Sur celui du 22 Août il regimba beaucoup, ne dit „ rien ſur la matiére de l'opération immédiate du St. E„ ſprit, il dit, qu'il avoit traité la queſtion comme plu„ ſieurs autres, qu'il nomma, & qu'il avoit partagé ſa „ Section. Et il fut arreſté qu'il ſeroit prié de ſe trou„ ver au Conſiſtoire pour faire ſa déclaration, s'il enten„ doit s'aſſujettir à la Doctrine de nos Egliſes, établie par „ le Synode de Charenton 1623, contre les Arminiens; & „ c'eſt pourquoi on dit, qu'on prieroit Mr. de Ruvigny „ & ſes Amis, de l'exciter à y venir. Mais au lieu de ce„ la, on ſait que Mr. Claude & Mr. Gilbert ſe trouverent „ chez Mr. de Ruvigny avec lui, ſans aucun Ancien, où „ ils agitérent ce qu'ils voulurent.

„ Sur l'Acte du 29 Août, MM. Claude & Gilbert firent „ leur rapport de ce qui avoit été fait chez Mr. de Ru„ vigny; ils dirent que Mr. de Ruvigny leur avoit dit, „ qu'il avoit eu bien de la peine à le réduire à faire une nette „ déclaration de l'Orthodoxie; ils dirent que Mr. Le Cene „ avoit dit, qu'il ſouſcrivoit la Diſcipline & les Actes du „ Synode de Charenton: & Mr. Gilbert remarqua, que ce „ terme de *ſouſcrire*, ne vouloit pas dire qu'il les ſigne„ roit, & qu'en effet on avoit avis qu'il refuſeroit de le „ faire. On donna avis que Mr. Le Cene avoit écrit la „ Conférence faite chez Mr. de Ruvigny, & qu'il avoit „ dit des choſes contraires à ce qui s'eſtoit arreſté, qu'il „ en déniroit d'autres. C'eſt pourquoi on ne s'arreſta pas „ au rapport qui avoit eſté fait, parce que c'eſtoit ſans or„ dre de la Compagnie, qui avoit pris connoiſſance de la „ plainte, & qu'il falloit faire les déclarations néceſſaires „ au lieu où l'affaire ſe devoit examiner; & il fut arreſté „ dés ce jour-là, que le Sr. Le Cene viendroit à la Com„ pagnie faire ſa déclaration, & qu'il la ſignerois, ce qui „ n'eſt pas mis en l'Acte.

„ Sur l'Acte du 13 Septembre, Mr. Le Cene eſtant en„ tré, on lui dit, qu'on ne pouvoit luy donner un té„ moignage à cauſe de la plainte faite par Mr. de Sartes. „ On le voulut faire expliquer ſur la queſtion; on repré„ ſenta ce qui avoit été arreſté chez Mr. de Ruvigny: Il *tergiverſa*, il voulut le dénier; & après lui avoir repré„ ſenté par pluſieurs fois les choſes dont il eſtoit demeuré „ d'accord & qu'il n'avouoit point; enfin il fut ſi fort „ preſſé par le témoignage des témoins, qu'il demeura „ d'accord de quelque choſe d'équipollent, & qu'il promit „ qu'il n'enſeigneroit point d'autre doctrine, que celle qui „ eſt établie dans nos Egliſes; & tout le Monde, même „ ſes Amis, reconnurent bien qu'il y avoit de la mau„ vaiſe foi à ne point éclaircir les choſes qu'on lui deman„ doit, & l'on fut convaincu qu'il falloit le faire ſigner, „ vu qu'il avoit dit qu'il ſouſcriroit la Diſcipline & les „ Synodes, & qu'il n'en vouloit pas demeurer d'accord; „ & quoy qu'il l'eût dit, on a ſouſtrait cela de l'Acte, ce „ qui déplut à pluſieurs, qui le témoignérent aſſez haute„ ment. On ſe contenta de dreſſer un Acte qui pût faire „ voir que nous étions dans les véritables ſentimens de „ nos Egliſes, & c'eſt pour cela que ledit Sr. Le Cene „ ne l'a point voulu ſigner, & c'eſt pourquoy auſſi on ne „ lui a voulu donner d'autre témoignage, que le récit „ imparfait de ce qui s'eſtoit paſſé. Car ſi on eût fait un „ véritable récit de ce qui s'eſt paſſé, il n'y a perſonne qui „ n'eût connu que ſa Doctrine a du venin, joint que dans „ les deux Actions qu'il fit, il mécontenta ſi fort ſes Au„ diteurs, qu'il témoignoit avoir voulu perſévérer dans „ ſes premiéres opinions, qui eſt d'attribuer à la Parole „ l'Opération du St. Eſprit, & non pas au St. Eſprit, la „ vertu de la Parole. Depuis ce tems-là on s'eſt tenu un „ peu plus ſur ſes gardes.

„ Il eſt pourtant important que je vous faſſe quelques re„ marques ſur les Mémoires qu'il a préſentés.

„ Quant au plus grand, ſur le *premier Article* il a tâché „ de ſurprendre la Compagnie, car il n'y a point d'autres „ Actes que ceux qu'on lui a délivrés. *Sur le ſecond*, les „ Actes ſont conformes au Régître: il a voulu inſinuer „ une calomnie; tout ce qu'il y a, c'eſt qu'on n'a pas inſcré „ les tergiverſations qu'il a faites, & qui ont fait doutes „ de ſes ſentimens, & bienque j'euſſe bonne opinion de „ luy, l'ayant vu agir, j'ai cru qu'il ne diſoit point ce „ qu'il croyoit, & qu'il croyoit autre choſe que ce qu'il „ diſoit. Sur le *troiſieme*, on ne fait jamais ſigner les Plain„ tes ni les Rapports, parce que cela eſtant fait en pleine „ Compagnie, & l'Acte en eſtant dreſſé, on en demeure „ là: autrement ſi on faiſoit ſigner, cela pourroit tirer à „ des conſéquences irréparables, & ce ſeroit une occaſion „ de traduire une perſonne en Juſtice, & de lui faire faire „ ſon procés. Sur le *quatriéme*, ce qu'il dit n'eſt pas vray, „ Mr. Robethon ne l'ayant point cité, & n'a jamais dit „ qu'il eût fait cette demande, qui d'ailleurs eſtoit inuti„ le, puiſqu'on ne fait point ſigner les Actes; & quant à „ la citation faite devant que de luy avoir dit la plainte, cela „ n'eſt pas vray, parce qu'en le citant on la lui dit. Sur „ le *cinquiéme*, il n'a jamais demandé de juſtifier ſon Ser„ mon; il n'offrit point de le repréſenter, il parla ambi„ guement, & fit douter de ſa Candeur. Il n'avoit qu'à „ expliquer ſa croyance & celle de nos Egliſes; mais on „ ne put le faire éclaircir nettement. On lui fit dire avant „ que de ſe préſenter, qu'il eût à faire voir qu'il croyoit „ les Articles de notre Confeſſion & les Arrêtés du Syno„ de de Charenton ſur la queſtion qui ſe préſentoit. On „ n'en put venir à bout. Sur le *ſixiéme*, concernant l'Acte „ qui fut fait ſur le récit de Mr. Taffin & Desmarchais, „ ils dirent bien, par forme de diſcours, qu'ils avoient „ montré le Sermon à trois Paſteurs, mais qu'ils n'en fu„ rent pas édifiés; l'un dit, qu'il y avoit une réticence af„ feſtée qui ſautoit aux yeux, & qu'il y avoit pluſieurs „ circonlocutions ambiguës, à moins qu'on n'y joignît „ l'Opération du St. Eſprit; un autre, que les paroles „ pouvoient s'expliquer. Et un dit, qu'il y avoit remar„ qué quelque choſe qui eſtoit contre la Doctrine. Ce Ré„ cit ne luy ſeroit pas avantageux. Mais comme on n'a„ voit point interpellé ces Meſſieurs de le faire, & qu'il „ ne s'agiſſoit point de cela, parce qu'on ne vouloit point „ entrer dans un détail exact, on n'a voulu rien ſpécifier. „ Sur le *ſeptiéme*, du rapport fait par MM. Claude & Gil„ bert, cela ne lui eſtoit nullement avantageux, vu mê„ me que luy ayant été fort reſif dans la Compagnie, il „ dénia ce qui s'eſtoit paſſé, & enſuite fut obligé, avec „ bien de la peine, à convenir des principales choſes, ce „ qui fut enſuſe de l'Acte du 13. Sept. qu'il a toujours re„ fuſé de ſigner, ne cherchant que l'ambiguité. Sur le *hui„ tieme*, c'eſt one Calomnie; quatre Chefs de famille, Mr. „ Conrart pere; Mr. Renouar, Marchand; Mr. Fremont, „ Banquier; & Mr. d'Ablancour, ſe préſentérent pour „ entrer, & dire qu'ils étoient ſatisfaits de Mr. Le Cene. „ On refuſa l'entrée, parce qu'ils n'avoient aucun intérêt „ en lui, & qu'on dit qu'il n'eſtoit pas permis de les ad„ mettre. On leur dit qu'on feroit juſtice. Et voilà tout. „ Sur le *neuviéme*: ayant promis de ne prêcher que la „ Doctrine approuvée parmi nous, on luy témoigna qu'il „ en eſtoit à l'honneur. Mais l'Acte du 13 Sept. ayant „ été conçu comme il eſt écrit, il n'y eut point d'autre „ réſolution, ſi non qu'on le loi bailleroit pour témoigna„ ge, parce qu'il ne vouloit rien ſigner de ce qui avoit „ été par luy accordé & reconnu. On n'a point voulu en„ trer dans ce détail dans ces Actes.

„ Suite des Actes du Conſiſtoire.

„ *Du Dimanche* 31 *Octobre* 1683.

„ Mr. Le Cene s'eſt préſenté à la Compagnie, & a de„ mandé derechef la réponſe aux deux Mémoires, qu'il a „ apportés à la Compagnie le 24 Jour du mois d'Octobre, „ dont on luy a donné Acte; & a été arrêté qu'il luy ſera „ délivré Copie de la Réponſe du 28 Octobre dernier.

„ *Du Dimanche* 7 *Novembre* 1683.

„ Mr. Le Cene eſt venu au Conſiſtoire, & l'a prié de „ lui délivrer la Copie des deux Mémoires de demandes, „ qu'il a préſenté le 24 Octobre dernier, ſur l'enrégître„ ment qu'il a préſuppoſé en avoir été fait. Et a proteſté „ contre les Réponſes que la Compagnie luy a fait donner, „ contenuës dans les Actes de ſa délibération du 28 Oc„ tobre, qui lui a été délivrée le premier jour de ce mois...., „ Ce même jour Mr. Allix a préſenté à la Compagnie un „ Acte ſigné de luy, daté du 3 Octobre dernier, par le„ quel, entre les autres choſes, il déclare qu'il eſt ap„ pellant du refus, qu'il prétend que la Compagnie a fait „ de donner un témoignage à Mr. Le Cene, & des Juge„ mens qu'elle a rendus; & demande qu'on dreſſe & luy „ délivre des Actes de tout ce qui a été fait en cette af„ faire.

(c) Ubi ſupra.

(d) Cette Union avec Mr. Allix ne dura point, à ce que j'ai ouï dire, ce Sa-

tion [B]: c'eſt, dit Mr. Bayle (c), *le Pélagianiſme tout pur.* Mr. Le Cene ſortit de France à la Révocation de l'Edit de Nantes, il prit le parti de ſe réfugier en Angleterre, & il eut le bonheur d'y faire paſſer avec lui ſa Bibliothèque, & de s'y trouver d'abord dans un état aſſez commode, pour n'y être pas inutile à divers Paſteurs qui s'étoient menagés la même retraite. Il y vécut avec Mr. Allix, & divers autres de ce caractère dans l'intime union qu'il avoit contractée avec eux dans ſa Patrie (d). L'année même de ſa ſortie de France, Mr. Le Cene publia des *Entretiens ſur diverſes Matières de Theologie* [C]. Il n'eut point d'établiſſement en Angleterre, n'ayant pas voulu ſe ſoumettre à la réordi-

vant Théologien étoit fort éloigné des idées que Mr. Le Cene profeſſa enſuite.

„ faire. L'heure ſe trouvant écoulée, il a été remis à „ Dimanche prochain à en délibérer.

Acte de Mr. Le Cene.

„ Je ſupplie très-humblement la Compagnie du Conſiſtoire de Charenton, de me délivrer la Copie des deux „ Mémoires de demandes, que je luy ai préſenté le 24 „ Jour d'Octobre dernier, ſur l'enrégîtrement qui en devroit avoir été fait. Et je proteſte contre les Réponſes „ qu'elle croit y avoir données dans l'Acte de ſa délibération du 28 ſuivant, qui m'a été délivré le premier jour „ de Novembre 1683. Signé

LE CENE.

Acte d'Appel de Mr. ALLIX.

„ Je ſouſſigné voyant que la Compagnie du Conſiſtoire „ a refuſé à Mr. Le Cene, Miniſtre, le témoignage qui „ luy eſt juſtement dû, pour l'édification qu'il a donnée „ pendant ſa demeure au milieu de nous; & qu'on prétexte ce refus, de ce qu'il n'a pas voulu ſignes les déclarations qu'on luy a demandées; & au-lieu d'entrer „ dans l'examen de l'accuſation de Mr. de Sartes, dont il „ s'agiſſoit, & ſur laquelle on l'avoit cité; voyant de plus „ que la Compagnie prétend dreſſer contre luy des Actes, „ qui vont à flétrir l'honneur de ſon Miniſtére, ſous ombre de rapporter les éclairciſſemens qu'il a donnés, „ quoyqu'il n'y eût contre luy aucune plainte recevable, „ proteſte contre ce refus, & contre la délibération de „ dreſſer leſdits Actes, & appelle au Synode prochain du „ jugement du Conſiſtoire, & pour la pourſuite de mon „ Appel intercpelle la Compagnie de dreſſer inceſſamment „ les Actes de tout ce qui s'eſt paſſé dans la ſuite de cette „ affaire, & de toutes les délibérations qui ont été prí- „ ſes deſſus, ſauf à expliquer en particulier tous les Griefs „ qui ont été faits à Mr. Le Cene & à moy, dans toute la „ procédure de la Compagnie. Fait à Charenton le Dimanche 3 Octobre 1683. *Signé*

ALLIX. *Min.*

„ *Du Dimanche 14 Novembre 1683.*

„ La Compagnie délibérant ſur l'Acte qui luy a été préſenté par Mr. Allix, Dimanche dernier, a déclaré, qu'encore que ledit Sr. Allix eût dit dans la Compagnie, le „ 3 Octobre dernier, qu'il étoit Appellant de ce qui avoit „ été fait en l'affaire de Mr. Le Cene, n'en ayant point „ donné l'Acte par écrit, elle avoit préſumé qu'il avoit „ reconnu qu'il n'a pas lieu de ſe vouloir rendre partie „ en cette affaire, & pour cela même elle n'en avoit point „ fait auſſi aucun Acte de ſa part; elle l'exhorte encore „ à s'en départir, & néanmoins s'il ne le fait pas, les Députés au Synode ſeront chargés de Mémoires du Conſiſtoire, & le préſent Acte ſera délivré au Sr. Allix, avec „ Copie de ce qui a été fait en l'affaire dudit Sr. Le Cene.

„ Depuis ce tems-là, *continue l'Auteur des Extraits*, on „ n'a rien dit. Mr. Le Cene & Mr. Allix ſe ſont aſſemblés, ont ſubſiſtiné, & n'ont point voulu ſe départir de „ rien; on prétend qu'ils ont pluſieurs demandes à faire, „ & que les choſes ne ſont pas terminées.

„ Il faut remarquer que le 3 Octobre, lorſque Mr. Allix la déclara, auſſi-bien que Mr. Le Cene, qu'il étoit Appellant, il avoit ſon Acte d'Appel en ſa main, prêt à le „ bailler; car cela étoit concerté; & ſur ce que Mr. de..... „ lui dit qu'il n'avoit point d'intérêt d'appeller, & qu'il „ devoit faire réflexion ſur ce qu'il alloit faire, il le remit „ dans ſa poche, & ne le préſenta que le jour ci-deſſus „ mentionné". Il ſera facile à préſent de juger, ſi les difficultés ſurvenuës entre Mr. Le Cene, furent terminées dans le Conſiſtoire de Charenton: & l'on verra dans la ſuite, ſi l'on avoit tort de ſoupçonner l'Orthodoxie de ce Miniſtre dans la Communion Réformée, & ſi l'on peut avoir une idée fort avantageuſe de ſa ſincérité ſur cet article.

[B] *Ce petit Livre roule ſur l'Impuiſſance de l'Homme & ſur la Prédeſtination.*] En voici le Titre entier: *De l'Etat de l'Homme après le Peché, & de ſa Predeſtination au Salut. Où l'on examine les ſentimens communs, & où l'on explique ce que l'Ecriture Sainte nous en dit.* Amſterdam 1684 in-douze. Cet Ouvrage eſt partagé en deux Parties. La première eſt intitulée: *Examen de l'Impuiſſance que pluſieurs Chrétiens attribuënt à l'Homme, pour les actions de la Piété & de la Vertu*; il y a dix Chapitres. Je ne m'arrêterai pas à en donner l'analyſe. Je me contenterai d'en rapporter quelques traits, qui convaincront le Lecteur, que Mr. Bayle avoit raiſon de dire que c'étoit le *Pélagianiſme tout pur.* Le Chapitre VIII eſt intitulé: *Des termes dont l'Ecriture ſe ſert pour décrire la Converſion de l'Homme.* Voici comment il y parle. „ Il eſt vrai cependant que quand l'Ecriture „ parle de la Converſion de tous les Hommes en général, „ elle employe des termes qui ne ſemblent pas préſuppoſer moins que l'Illumination d'un aveugle, la réſurrection d'un mort, & la production des Créatures toutes nouvelles, juſques-là qu'elle déclare que c'eſt en „ quelque ſorte Dieu ſeul qui opére ce changement, „ ſans que l'homme y contribuë aucune choſe. Mais quoique ces objections ſoient fortes, ſi on y veut prendre „ garde un peu de près, il eſt facile de remarquer, que „ comme on ne peut pas prendre à la lettre les deſcriptions de la corruption de l'homme, ni preſſer les comparaiſons qui la repréſentent, ſans s'éloigner du but „ & du deſſein de la Parole de Dieu, qu'auſſi ces actions „ de Dieu ſur le cœur de l'homme, veulent être interprétées favorablement, & n'être pas preſſées à la rigueur. „ Car par exemple, quand il eſt dit que Dieu *nous ôte un cœur de pierre, & nous donne un cœur de chair, qu'il nous illumine, qu'il nous renouvelle; qu'il nous crée de nouveau, qu'il nous reſſuſcite; qu'il nous donne de croire en Chriſt*; qu'enfin *il produit en nous le vouloir & le parfaire ſelon ſon bon plaiſir*; ce n'eſt pas à-dire .... que Dieu agiſſe „ par ſa toute-puiſſance ..... mais cela ſignifie ſeulement, que Dieu y a employé le Miniſtére de ſes Serviteurs ..... & quand il eſt dit que Dieu *nous renouvelle*, ou *qu'il nous engendre pour être ſes enfans*, les Apôtres nous diſent formellement, que c'eſt par l'inſtruction „ que nous pouvons puiſer dans l'Ecriture; & Dieu nous „ donne de croire en lui, quand il fait retentir à nos „ oreilles la Prédication de la Vérité. Il produit en nous „ le vouloir & le parfaire, par ſes promeſſes & ſes menaces, & par les autres moyens qu'il a en main, propres „ à émouvoir notre volonté à lui obéïr, & à nous faire „ réüſſir dans cette glorieuſe entrepriſe ..... Et ce „ diſons-nous pas tous les jours, que nous avons donné „ la volonté & les moyens de réüſſir dans ſes entrepriſes „ à celui, à qui nous avons donné quelque bon conſeil? „ A combien plus forte raiſon cela ne ſe peut il pas dire „ de Dien, qui nous donne de ſi ſalutaires conſeils"? Voilà ce que penſoit & ce qu'écrivoit vraiſemblablement déjà Mr. Le Cene, dans le tems qu'il remuoit ciel & terre à Paris, contre ceux qui lui attribuoient ces ſentimens. Qu'on penſe ſelon ſa Conſcience, à la bonne heure, mais quel nom méritent ceux qui crient à l'injuſtice, quand on leur attribuë leurs véritables opinions, & qui les veulent déguiſer? Veut on ſavoir ce que c'eſt que l'Image de Dieu à laquelle l'homme a été créé? Mr. Le Cene nous apprend qu'elle ne conſiſte pas en juſtice & ſainteté, non *en examinant l'Ecriture, où il eſt parlé de cette Image, il n'y a rien d'approchant de cette doctrine.* „ Car, premiérement, quoiqu'on rejette comme une extravagance „ la penſée de quelques Juifs ſur les textes de la Genéſe, „ qui en parlent, qui veulent que quand il eſt dit que „ Dieu fit l'homme à ſon Image, ce ſoit à-dire *ſur l'idée „ qu'il en avoit formée auparavant en lui même*; il eſt conſtant qu'il n'y a rien dans cette penſée qui ne s'accorde fort bien *& avec les paroles du texte* de Moïſe, & „ avec la vérité, puiſque Dieu qui eſt la ſageſſe même, „ ne fait rien ſans y avoir penſé auparavant (2)". Sur ce pied-là, non ſeulement l'homme, mais le plus vil de tous les animaux eſt créé à l'Image de Dieu, ce n'eſt plus un privilége particulier à l'homme, *Dieu, qui eſt la ſageſſe même*, n'a fait certainement aucune créature, pas le moindre ciron, ſans y avoir penſé. Quoique dans la ſuite Mr. Le Cene diſe que par l'Image de Dieu on peut entendre l'empire qu'il donna à l'homme ſur toutes les Créatures, la penſée des Juifs lui a tellement plû, que dans ſa Nouvelle Verſion Françoiſe de la Bible dont nous parlerons dans la ſuite, il l'a ſubſtituée de ſa propre autorité *aux paroles du texte de Moïſe: Le Souverain dit enſuite, faiſons les hommes ſur le deſſein & ſur l'idée que nous en avons formée* (3). La ſeconde partie du petit Ouvrage dont nous rendons compte, eſt intitulée, *De la vocation & de la Prédeſtination des Gentils à la connoiſſance de Dieu par l'Evangile.* Elle eſt en trois Chapitres fort longs, & l'Auteur prétend, que „ par la Prédeſtination, dont parle „ St. Paul, il ne faut du tout entendre autre choſe, que „ la prédiction que Dieu avoit faite de la vocation des „ Gentils, & de ceux d'entre les Juifs qui *ſe voudroient* „ laiſſes convertir à la prédication de l'Evangile". Voilà qui eſt net & ſans équivoque.

(c) *De l'Impuiſſance de l'Homme.* Ch. X. pag. 207. 208.

(2) Genes. I. 26.

[C] *Entretiens ſur diverſes Matières de Théologie.*] Le Titre entier eſt: *Entretiens ſur diverſes Matières de Théologie, où l'on examine particuliérement les Queſtions de la Grace immédiate, du Franc-Arbitre, du Péché Originel, de l'incertitude de la Métaphyſique, & de la Prédeſtination. Première Partie.* Amſterdam 1685 in-douze. *La ſeconde Partie*, qui eſt de Mr. Le Clerc (4), a pour titre: *Entretiens ſur diverſes Matières importantes de la Théologie.* Chaque Partie contient cinq Entretiens. Il ne s'agit ici que de la Première qui eſt de Mr. Le Cene. Pour la faire connoître aux Lecteurs, je me contenterai de rapporter ce que Mr. Bayle en dit lorſqu'elle parut (5). „ On examine dans le „ pre-

(4) *Voy.* Lettres de Bayle T. I. p. 219. 407. (2). & Le Clerc *Bibl. Univ.* T. V. p. 519. 520.

(5) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Avril 1685. Art. 15 du Catalogue des Livres nouveaux.

ordination, „ il ſe ferma par ce moyen une porte, que d'autres, *dit-on*, s'ouvrirent aux Bénéfices, „ à la faveur d'une plus grande ſoupleſſe". Mais ſi Mr. Le Cene ſe ferma la porte aux Bénéfices de l'Egli-

„ premier Entretien ſi pour convertir un homme il eſt néceſſaire que le St. Eſprit agiſſe immédiatement ſur lui, „ & on ſoutient que non. On ſatisfait dans le ſuivant aux „ paſſages de l'Ecriture qui ſont allégués pour prouver la „ néceſſité de la Grace immédiate. On ſoutient dans le „ troiſiéme que l'homme n'a point perdu ſon Franc arbitre, & qu'il eſt encore libre d'une liberté d'indifférence, qui eſt la ſeule, ſelon cet Auteur, qui mérite d'être appellée liberté. On examine dans le quatriéme & „ dans le cinquiéme, la queſtion du Péché Originel, & „ l'on rejette les quatre manières différentes dont les „ Théologiens l'expliquent. L'Auteur prétend que ni „ l'ancienne Egliſe judaïque, ni une bonne partie des Peres, n'ont jamais cru ni connu cette eſpéce de Péché. „ Il répond aux objections d'un air qui fait connoître, „ que s'il n'eſt pas Orthodoxe, il eſt du moins homme „ d'eſprit". On voit régner dans ces Entretiens les mêmes principes, que dans le Traité de l'Impuiſſance de l'Homme & de la Prédeſtination. Tout cela ne ſont que des Contes de vieille. Je ne m'arrêterai point à diſputer ſur la matière, on ſait depuis longtems ce qu'il y a à dire ſur ce ſujet. Mais un article plus curieux, & qui intéreſſera davantage, regarde les vrais ſentimens du fameux Mr. *Pajon*, que Mr. Le Cene a prétendu ſuivre : Ecoutons le dans ſon *Avertiſſement*, qui eſt à la tête des *Entretiens*. „ Il y a quelques années, *dit-il*, qu'un célébre Théologien Réformé de France a commencé à parler plus diſtinctement que l'on n'avoit fait depuis longtems, de la „ maniére dont Dieu convertit l'homme. Le Commun des „ Théologiens croit que cela ſe fait par une opération „ immédiate du St. Eſprit, qui agit d'une maniére incompréhenſible ſur la ſubſtance de l'Ame, & qui éclaire non „ ſeulement l'entendement, mais fléchit auſſi la volonté „ par ſa Toute-puiſſance. Ce Théologien au contraire „ ſoutient, *que la prédication de la Parole de Dieu, accompagnée de diverſes circonſtances, qui contribuent toutes à amollir le cœur de l'Homme, telles que ſont une bonne éducation, de bons exemples, une liaiſon particuliére avec des perſonnes pieuſes, les afflictions, & une infinité d'autres choſes, qui nous touchent naturellement*, il ſoutient dis-je, *que toutes ces circonſtances jointes à la Parole de Dieu, ſont ſuffiſantes pour nous convertir, ſans qu'il ſoit beſoin de ſuppoſer une Opération immediate du St. Eſprit, dans l'Ecriture, ſelon lui, ne nous a rien dit.* Quelques perſonnes qui ſe piquent de ce zéle d'Orthodoxie, qui a tant cauſé de maux au Chriſtianiſme, mais qui ne s'aviſent jamais de ſe faire honneur de l'obſervation du précepte le plus important de l'Evangile, ſe ſont extrémement emportées contre celui qui a propoſé ce ſentiment. On a dit que cette doctrine étoit pire que tout ce que Pélage avoit avancé autrefois . . . . . Les efforts qu'on a „ faite pour l'étouffer, ont donné la curioſité à pluſieurs „ Théologiens, de ſavoir en quoi conſiſtoit cette Héréſie prétenduë, & il eſt arrivé qu'en examinant cette matiére ils ont cru voir que ce qu'on appelloit Héréſie étoit „ très véritable, & ils l'ont avoué". Le reſte eſt ſur le même ton, tout ce qu'on débite ſur le Franc-Arbitre, ſur le Péché Originel paſſe ſous la même Autorité. Mais ſeroit il bien vrai que Mr. Pajon ait enſeigné les doctrines, que Mr. Le Cene, & d'autres, qui ont prétendu n'être que les Diſciples de ce fameux Théologien, ont publiées? Et ces Meſſieurs n'ont ils pas voulu ſe mettre en quelque façon à couvert ſous un nom célébre? C'eſt ce dont je vais mettre chacun en état de décider, par un Expoſé de la Doctrine de Mr. *Pajon*, dont j'ai l'Original dreſſé, à ce qu'il paroit, de ſa propre main; on y verra que s'il s'éloignoit à quelques égards de la doctrine communément reçuë, il étoit néanmoins fort éloigné des ſentimens de Mr. Le Cene, quoique celui-ci en diſe. Voici la Piéce.

„ *Sommaire de la Doctrine du Sieur* PAJON „ *ſur la Grace.*

„ Il eſtime, premiérement, que Dieu eſt l'Auteur de tout „ le bien qui eſt en nous, tant à l'égard des actes qu'à „ l'égard des habitudes, & méme des premiéres diſpoſitions, ſans eſtre pourtant l'Autheur du mal.

„ Secondement, Il eſtime que Dieu deſploye une efficace particuliére de ſon Eſprit envers les élûs, & méme ſinguliére envers chacun des élûs, & que par là il „ eſt l'Autheur de la différence qui ſe trouve non ſeulement entre l'éleû & le reprouvé, mais même entre Eleû & Eleû, dont l'un eſt plus illuminé & plus régeneré que l'autre.

„ Tiercement, que cette efficace, ou particuliére envers les Eleûs, ou ſinguliére envers chacun des Eleûs, eſt *une operation* TOUTE PUISSANTE *& invincible du St. Eſprit*, laquelle eſtant une fois poſée, il eſt poſſible que le pécheur ne ſoit pas converti.

„ En quatriéme lieu, *Il* tient pour indubitable, qué cette action toute-puiſſante de l'Eſprit de Dieu ſe deſploye en nous, non ſimplement à la préſence de la Parole, comme ſi la Parole n'eſtoit qu'un ſigne externe de l'action toute puiſſante de l'eſprit de Dieu, mais par le miniſtére meſme de la Parole, qui eſt la ſemence de „ noſtre Régenération, & la Puiſſance de Dieu en ſalut „ à tout croyant.

„ En cinquiéme lieu, Il conclud de toutes les choſes „ cy deſſus, que *ce que cette Parole eſt efficace* en l'un plutôt qu'en l'autre, *ne vient point de celuy en qui elle eſt efficace*, comme ſi par ſon Franc-Arbitre ou de ſon propre mouvement il s'eſtoit differné luy-meſme, *mais de la pure liberté de l'Eſprit de Dieu*, qui, ne devant rien „ à perſonne, ſouffle où il veut, quand il veut, & en la maniére comme en la meſure qu'il veut.

„ Il adjoutte, en ſixiéme lieu, que cette efficace toute-puiſſante de l'Eſprit, dont Il vient d'eſtre parlé, eſt un „ effet du decret de l'Election, par lequel Dieu de toute „ éternité, & ſelon ſon bon plaiſir, a eſleu un certain „ nombre d'hommes, non ſeulement au ſalut par la Foy, „ mais auſſy à la Foy afin qu'ils parviennent au Salut, le„ quel nombre eſt tellement deſſiny & limité devant Dieu, „ qu'il eſt impoſſible qu'il ſoit accreu ou diminué d'un „ ſeul homme.

„ *Quant aux Erreurs que l'on luy impute.*

„ C'eſt ſans raiſon que l'on le ſoupçonne d'avoir jamais „ eue aucune intention *de nier* ou d'*affoiblir le Péché Originel*; il nie ſeulement que le Péché Originel conſiſte „ dans la Corruption de la ſubſtance de l'Ame, ou dans „ l'extinction de ſes facultez, comme Flaccius Illyricus ſouſtenoit autrefois; mais il le fait conſiſter dans de vicieuſes habitudes qui ſont ſurvenuës à nos Facultés qui ont „ jetté des ténébres dans l'Entendement, & de la malice „ dans la Volonté.

„ C'eſt ſans fondement encore que l'on l'accuſe d'avoir „ eu aucun deſſein *de nier* ou d'*affoiblir l'impuiſſance naturelle de l'homme à faire le bien*; Il ſoutient ſeulement „ que cette impuiſſance de l'homme ne conſiſte pas dans „ l'extinction de ſes facultés, mais dans les vitieuſes habitudes du péché, ſoit Originel, ſoit acquis; deſorte qno „ quand il a parlé de la puiſſance de l'homme à faire le „ bien, il a entendu cela ſeulement de ſes facultés, qu'il eſtime luy eſtre demeurées après le péché; mais au reſte „ Il a toujours creu que ſes facultés ne pouvoient avoir „ aucun mouvement au bien qui ne leur fuſt inſpiré par „ l'Eſprit de Dieu.

„ Il n'eſt pas meſme vray, que dans l'expliestion de la „ *maniére* en laquelle le St. Eſprit agit en nous (ſur laquelle il ne voit pas que l'on doive faire de peine à perſonne, pourvu que l'on retienne le fonds de la choſe, „ qui eſt que le St. Eſprit eſt l'Autheur de tout noſtre „ bien par une action inſurmontable qui dépend de ſa pure grace) Il ait jamais nié toute *operation immediate* de „ l'Eſprit de Dieu; Il nie ſeulement une opération immédiate, qui exclud l'uſage & le miniſtére de la Parole, ou qui fait de la Parole un ſigne externe & „ ſans action de la vertu immédiate de Dieu, en quoy „ il prétend eſtre conforme au Synode de Dordrecht, „ qui parle ainſy au 3 & 4 Chap. de ſes Canons, „ *Art. 6. Quod igitur nec Naturæ Lumen nec Lex poteſt, id Spiritus Sancti virtute præſtat Deus, per ſermonem, five Miniſterium reconciliationis, quod eſt Evangelium de „ Meſſia, &c. Et Art. 17. Quemadmodum etiam eruditentes illa Dei operatio, quâ vitam hanc noſtram naturalem producit & juſtentat, non excludit ſed requirit uſum meditationem, per quæ Deus pro infinitâ ſuâ ſapientiâ & bonitate virtutem ſuam exercere voluit, ita & hæc prædicta „ ſupernaturalis Dei operatio quâ nos regenerat, neutiquam excludit aut eventit uſum Evangelii, quod ſapientiſſimus „ Deus in ſemen regenerationis & cibum animæ ordinavit.*

„ Mais afin qu'il ne reſte aucun ſoupçon contre ledit „ Sieur Pajon là deſſus, il déclare encore, qu'il ſouſcrit „ de toute ſon Ame à tous les Actes du Synode de Dordrecht, à tous les Articles de noſtre Confeſſion de Foy, „ à toutes les Sections de noſtre Catéchiſme, & à tous les „ Formulaires de nos Prières publiques, eſtant preſt de „ les ſigner de ſon ſang, ſi Dieu luy faiſoit l'honneur de „ l'y appeller, & s'il eſtoit arrivé par meſgard, qu'il euſt „ dit ou eſcrit quelque choſe qui fuſt contraire ou à nos „ ſuſdites Prieres, ou à nos Catéchiſmes, ou à noſtre Confeſſion de Foy, ou aux Actes dudit Synode de Dordrecht, ou à aucun des Articles cy-deſſus poſés, ce qu'il „ ne croit pourtant pas; bien qu'il ne ſe diſe pas exempt „ d'erreur, il le révoque & le retracte comme mal dit, „ comme contraire à l'Analogie de la Foy, & la ſainteté „ de la doctrine qui nous eſt enſeignée dans les Eſcritures, & comme directement oppoſé à ſes penſées, qu'il „ a exprimées formalement dans les Articles cy-deſſus „ poſés, priant Dieu qu'il lui pardonne ſes erreurs; & „ ſes Freres, qu'ils uſent de charité envers luy, en attendant que Dieu luy révéle les choſes qu'il ne connoit pas „ encore, eſtant preſt au reſte de recevoir inſtruction de „ quiconque la lui voudra donner". Il eſt évident que Mr. Pajon étoit fort éloigné des principes qui régnent dans les Ouvrages de Mr. Le Cene, & de quelques autres, qui ont prétendu ne ſuivre que les idées du Paſteur d'Orléans. Mr. Jurieu avoit raiſon de dire (*b*). „ On doit cet „ honneur à la mémoire de Mr. P. c'eſt de le diſtinguer „ d'avec ces autres Meſſieurs. Il a au moins gardé quelques dehors, & quelques meſures avec la ſaine doctrine „ de la Grace. Nous n'avons point ſu qu'il détruiſit la véritable doctrine de la Prédeſtination & de l'Election. Il „ rete-

(*b*) *Traité de la Nature & de la Grace. p. 5.*

l'Egliſe Anglicane, il tâcha cependant de ſe former une ſorte d'établiſſement. J'apprens par une Lettre, que j'ai entre les mains, datée de Londres le 29 Avril 1697, qu'il voulut établir dans cette Ville une Egliſe Socinienne & Arminienne, compoſée de quelques François, Hollandois, & Anglois, mais qu'on l'en empêcha. Quoi qu'il en ſoit, avant ce tems-là, il étoit paſſé en Hollande, ou il demeura pluſieurs années; il y publia en 1687 un petit Livret, intitulé *Converſations ſur diverſes Matières de Religion* [*D*]. Son grand Objet étoit néanmoins la nouvelle Verſion Françoiſe de la Bible, qu'il méditoit; il en publia le Projet en 1696 [*E*], mais il en demeura là. Il retourna enſuite en Angleterre, où il a fini ſes jours en 1703. Il a paru qu'il s'étoit toujours occupé de ſa Verſion de la Bible, & qu'il l'avoit finie, puiſque ſon Fils, Libraire à Amſterdam, vient de l'imprimer en 1741. Comme cet Ouvrage a fait du bruit, & qu'il mérite à bien des égards l'attention des perſonnes, qui reſpectent l'Ecriture, nous en parlerons dans les Remarques [*F*]. Je finirai cet Article, en diſant un mot ſur le

„ retenoit même une eſpéce de Grace & de Grace Irréſiſti-
„ ble. Mais pour ces Meſſieurs ils donnent dans le plus
„ honteux Pélagianiſme, & le plus outré". Je ne m'étendrai pas davantage ici ſur ce ſujet, j'aurai peut-être occaſion d'y revenir dans un Ouvrage particulier, où je me propoſe, s'il plaît à Dieu, de fournir des Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique des Egliſes Réformées ſur le fin du ſiécle paſſé.

[*D*] *Converſations ſur diverſes matières de Religion.*] Ce petit Ouvrage fut imprimé à Amſterdam ſous ce titre: *Converſations ſur diverſes matières de Religion. Où l'on fait voir la Tolérance que les Chrétiens de différens ſentimens doivent avoir les uns pour les autres, & où l'on explique ce que l'Ecriture Sainte nous dit des Alliances de Dieu, de la Juſtification, & de la Certitude du Salut. Avec* un Traité de la Liberté de Conſcience, *dédié au Roi de France & à ſon Conſeil. A Philadelphie chez Timothée de S. Amour.* 1687. On peut voir un Extrait de ces Converſations dans la *Bibliothéque Univerſelle* (7) de Mr. Le Clerc. Je me contenterai de faire deux ou trois Remarques. Le Traité de la Liberté de Conſcience n'eſt qu'une Traduction d'un petit Livre Latin du fameux Crellius imprimé en 1637, ſous ce titre: *Fratris Brutii, Poloni, Vindiciæ pro Religionis Libertate.* Il eſt aſſez ſurprenant que l'Auteur des Converſations n'ait pas dit un mot ſur ce ſujet, & qu'il ait fait imprimer la Traduction de l'Ouvrage d'autrui, ſans avertir ſeulement que c'eſt une Traduction. Une autre Remarque que je veux faire, c'eſt que Mr. Le Cene maltraite, dans la première *Converſation*, le célébre Mr. Claude, d'une maniére très-peu décente, & qui marque un homme aigri, & qui ne ménage plus rien: il eſt vrai qu'il ne le nomme pas, mais il le déſigne d'une maniere ſi claire, qu'on ne peut s'y tromper (8). On voit d'abord une prétendue Lettre (9), où l'on débite Mr. Claude d'une maniére ſcandaleuſe, & comme ſi cela ne ſuffiſoit pas, on ajoûte encore de nouveaux traits, on le dépeint comme plein de préſomption & de bonne opinion de lui-même, entêté de ſes hypothéſes, prétendant avoir le droit de décider dans l'Egliſe, & y ramenant l'eſprit de tyrannie. Mais pourquoi s'étonner que Mr. Claude eſſuye le mauvaiſe humeur de Mr. Le Cene, qui croyoit avoir ſujet de ſe plaindre de lui, parce qu'il n'avoit pas cru devoir donner un témoignage d'Orthodoxie à un homme, qu'il regardoit comme Pélagien, ou du moins qu'il ſoupçonnoit tel, & qui a lui-même prouvé qu'il l'étoit? Il a mieux aimé donner ſur les doigts à pluſieurs de ſes bons amis, qui s'étoient ſoumis à la réordination en Angleterre, plutôt que de perdre l'occaſion de lâcher un trait contre les autres Miniſtres qui avoient cru pouvoir en faire autant. „ C'eſt, *dit-il* (10), une choſe aſſez „ plaiſante, de voir les Miniſtres François ſoutenir que „ l'on avoit raiſon à Dordrecht de dépoſer les Rémon-„ trans, comme ne pouvant exercer leur Miniſtére, & „ après cela de les voir ſoutenir qu'ils peuvent, comme „ ils font en aſſez grand nombre, s'en aller demander „ l'Ordination à l'Egliſe Anglicane, où l'on combat ouver-„ tement leur Doctrine ſur des queſtions pour leſquelles „ ils ont tourmenté leurs Freres, qu'ils accuſoient de fa-„ voriſer le Parti Rémontrant". ●

[*E*] *Il en publia le Projet en* 1696.] Cet Ouvrage parut ſous ce Titre: *Projet d'une nouvelle Verſion Françoiſe de la Bible. Dans lequel on juſtifie par raiſons & autorités, que les Verſions précédentes ne repréſentent pas bien en pluſieurs paſſages le ſens de l'Original, & qu'il eſt fort néceſſaire de donner une meilleure Verſion, comme on ſe propoſe de le faire. Par Charles le Cene.* Rotterdam 1696 in-8. Je n'ai pas deſſein de donner ici le précis de cet Ouvrage, les Journaux en ont donné des Extraits, dès le tems qu'il parut. Mr. de Beauval (11) le fit connoître, & depuis que la Verſion même a paru, d'autres Journaliſtes ont eu ſoin d'en parler (12). Je me borne à dire ici, que ce Projet contenoit pluſieurs bonnes Remarques, parmi un grand nombre d'autres, qui annonçoient en quelque façon que l'Auteur, ne trouvant pas l'Ecriture aſſez favorable à ſes opinions, ſe propoſoit de la refondre de maniére qu'elle parlât le même langage que lui. Cela n'échappa point aux gens éclairés, Mr. de Beauval ne put s'empêcher de remarquer (13) qu'„ il y avoit lieu de douter, que l'on voulût accorder à „ un Traducteur, la liberté que Mr. Le Cene voudroit „ qu'il prît (de ne pas traduire ſcrupuleuſement mot à „ mot, même dans des paſſages douteux) quand il s'agit „ de mots ſuſceptibles de pluſieurs ſens controverſés. Ce-„ la ſeroit ſujet à trop d'inconvéniens, & ce ſeroit même „ ſe rendre en quelque ſorte juge de toutes les Contro-„ verſes. Un Commentateur peut bien prendre parti, s'il „ le veut: mais il n'en eſt pas de-même d'un Traducteur; „ parce que travaillant pour tout le Peuple, il n'y auroit „ rien de plus dangereux que ſon travail, s'il lui arrivoit „ de faire un mauvais choix". Mr. Gouſſet, Profeſſeur dans l'Univerſité de Groningue, attaqua le Projet par un Livre intitulé: *Conſidérations Théologiques & Critiques ſur le Projet d'une nouvelle Verſion Françoiſe de la Bible, publié l'an* 1696 *ſous le nom de Mr.* Charles le Cene; *dans leſquelles la Vérité eſt défendue ſur un grand nombre de Paſſages de l'Ecriture Sainte. Par* Jaques Gouſſet, *Profeſſeur à Groningue dans l'Univerſité Provinciale.* Amſterdam 1698 in-8. Il y a dans ces *Conſidérations* quantité de très-bonnes Remarques, & qui ſont très bien fondées, il y manque un peu de modération: il eſt vrai que ſi jamais ce défaut étoit excuſable, ce ſeroit lorſqu'on voit un homme entreprendre de falſifier l'Ecriture ſous prétexte de la traduire plus exactement. Au reſte le Projet de Mr. Le Cene a été traduit en Anglois, & accommodé à la Verſion Angloiſe de la Bible, mais le Traducteur a ſupprimé le nom de Mr. Le Cene, *artifice qui n'eſt pas ſans exemple* en Angleterre, dit Mr. Des-Maizeaux (14). Il a paru une nouvelle Edition de cette Traduction en 1727, dédiée aux Archevêques & aux Evêques (15).

[*F*] *Nous en parlerons dans les Remarques.*] Cette nouvelle Verſion a pour Titre: *La Sainte Bible contenant les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. Nouvelle Verſion Françoiſe par* Charles le Cene. Amſterdam 1741 in fol. deux Tomes. On trouve d'abord à la tête un *Avertiſſement* de l'Editeur. Enſuite vient le *Projet*, tel que Mr. Le Cene l'avoit publié; mais comme ce n'étoit que la premiére Partie, on y a joint le ſecond qui n'avoit jamais paru. On trouve outre cela au-devant de chaque Livre de l'Ancien Teſtament un Avertiſſement, qui en fait connoître l'Auteur, qui marque en quel tems il a vécu, à quelle occaſion il a compoſé ſon Ouvrage, & quelques autres particularités néceſſaires pour l'intelligence des Auteurs Sacrés. En tout cela il y a du bon & de l'utile: il ſeroit à ſouhaiter que Mr. Le Cene s'en fût tenu à ce qui peut rendre la lecture de l'Ecriture Sainte plus utile à tous les Chrétiens, & qu'il n'eût pas entrepris de mettre dans les Livres Sacrés, non ce que les Auteurs inſpirés ont dit, mais ce qu'il penſoit en ſon particulier. Sous prétexte qu'il ne faut pas traduire toujours mot à mot, qu'il faut eaptimer le ſens plutôt que les termes, le nouveau Traducteur s'eſt permis des libertés, qui défigurent l'Ecriture Sainte, & qui ne peuvent que révolter. Mon deſſein n'eſt pas de faire un examen détaillé de cette Verſion, je me contenterai de quelques Remarques. Mr. Le Cene a affecté une ſingularité bizarre & ridicule en bien des choſes, qui bien loin de rendre l'Ecriture plus claire & plus intelligible, y donne ſouvent un ſens ou faux, ou ridicule: par exemple il a preſque par tout traduit le mot Hébreu *Adam* par *Hommes du Commun*, & celui d'*Iiſch* par *Hommes de mérite, Perſonnes de conſidération, Hommes conſidérables*, &c. Il eſt vrai que l'un & l'autre de ces termes reçoit quelquefois le ſens qu'il y donne, mais il n'eſt pas moins certain que ce n'eſt pas leur ſignification la plus générale & la plus ordinaire, & que le nouveau Traducteur y a donné ce ſens dans des paſſages où il eſt évident qu'ils doivent ſe prendre dans leur ſignification générale, d'*Homme* en général. Par exemple voici comment il traduit le vs. 6. du Chap. IX. de la Geneſe: *Le ſang de celui qui aura répandu le ſang d'un homme* du commun *par un homme* du commun, *ſera répandu, car le Souverain a fait l'homme* du commun *pour lui reſſembler*. Juſques ici on avoit cru, que les Grands pouvoient être conſidérés comme étant d'une maniére particuliére les Images de la Divinité, mais Mr. Le Cene nous apprend que ce ſont les *Hommes du commun*: on avoit cru encore que le meurtre en général étoit défendu, mais la *nouvelle* Bible nous apprend qu'il n'y a que les *Hommes du commun* dont il n'eſt pas permis de répandre le ſang. On peut voir encore Geneſe VI. 3. 5—7. Sur les *Hommes de mérite* ou de *conſidération* voyez Geneſe XIII. 13. XVII. 27. vous y apprendrez qu'il n'y avoit que *les Perſonnes de conſidération* de Sodome, qui *étoient des Scélérats*; qu'il n'y eût que *les Hommes conſidérables* de la maiſon d'Abraham, qui *furent circoncis avec lui*. Si on lit le Livre d'Eſter, les Chapitres III. & VI. de Daniel, on y apprendra que dès le tems d'Aſſuerus, de Nébucadnezar, de Darius Méde, il y avoit des *Bachas*, des *Begierbeis*, des *Agas*, des *Cadis*, des *Tyſterdares*, des *Alphakis*, des *Monoptis*, tous gens très connus au commun des Lecteurs, pour leſquels ces noms-là ſont bien plus clairs, que ceux de *Satrapes*, de *Gouverneurs*, de *Lieutenans*, de *Conſeillers*, &c. que la Verſion commune employe! Dans les Evangiles, les *Scribes* & les *Docteurs de la Loi*, ſont devenus des *Notaires* & des *Docteurs*

(7) Tom. V p. 212 & ſuiv.

(8) *Voy.* Lettres de Bayle T. I. Lett. 72. p. 261.

(9) *Converſations* &c. p. 28. 29.

(10) Ibid. p. 278.

(11) *Hiſt. des Ouvrag. des Sçavans*, Juillet 1697 Art. 4.

(12) *Voy. Nouv. Bibl. Oſſob.* 1742. p. 210. & *Bibl. Britann.* Tom. XVIII. Part. II. Art. 6.

(13) *Ubi ſupra.* p. 479. 480.

(14) *Voy. Lett. de Bayle* Tom II. Lett. 122. pag. 718. not (12).

(15) *Bibl. Britann.* T. XVIII. Part. 2. p. 344.

le caractère de Mr. Le Cene, tel qu'il m'a paru par la lecture de ſes Ouvrages. C'étoit un homme qui avoit bien étudié, & plus ſavant que pluſieurs autres Miniſtres de ſon tems; il avoit du génie, & écrivoit aſſez bien; fin & hardi, il ſoutenoit ſes opinions avec adreſſe & d'une maniére propre à

en Droit. Qui ne voit en tout cela une binarrerie ridicule, qui expoſe l'Ecriture à la raillerie des Libertins?

Encore ſi Mr. Le Cene s'en étoit tenu-là; mais il a falſifié & traduit d'une maniére infidéle un grand nombre de paſſages, pour mettre ſon Syſtême Pélagien & Socinien dans l'Ecriture. Comme cet Article eſt important, je m'y étendrai un peu davantage, fans pourtant rapporter tous les exemples que j'ai en main, je me borne à trois ou quatre. Pſeaum. CX. 4. *Dieu a juré, & ne le retractera point, mon Roi Juſte, vous ſerez Sacrificateur comme je l'ai ordonné.* On ſupprime le mot de (*Legnoldm*) *éternellement*; & par-là on rend fauſſes les citations de ce paſſage qui ſe trouvent dans l'Epître aux Hébreux, V. 6. 10. VII. 17. &c. Ce défaut de correſpondance entre l'Ancien & le Nouveau Teſtament ſe remarque en pluſieurs autres paſſages; Voy. Geneſ. V. 24. Conf. avec Heb. XI. 5. Pſeaum. II. 7. Conf. Héb. I. 5. Héb. V. 5. Pſeaum. XLV. 7. 8. Conf. Héb. I. 8. Eſaie I. XL. 1. Conf. Luc. IV. 18. 19. Eſaie VII. 14. Conf. Matth. I. 22. Je reviens à la falſification & à l'infidélité. Eſaie IX. 5. *L'Enfant nous eſt né, un fils nous a été donné, & on lui a mis l'Empire ſur les épaules, & on le nommera* le FORT HEROS &c. l'Original porte *El gibbor*, le *Fort & le Puiſſant*: cette infidélité eſt d'autant plus frappante, que dans le Ch. I. de la ſeconde Partie de ſon *Projet*, Mr. Le Cene reconnoit & ſoutient lui-même que le nom d'EL *ne déſigne par moins Dieu, que* celui de JEHOVA: pourquoi donc corriger ici ſans néceſſité la Verſion ordinaire, qui eſt fidéle? la miſon n'eſt pas difficile à deviner, quand on examine les paſſages du Nouveau Teſtament, où il s'agit de la Divinité de Jéſus-Chriſt; le terme de *Heros* ne reveille aucune idée de Divinité, & il étoit bon de préparer peu à peu les Lecteurs à la voir diſparoître dans les paſſages où ils étoient accoutumés à la trouver. C'eſt ſans doute dans la même vuë, qu'on lit Geneſ. XIX. 24. *Comme Dieu faiſoit tomber des Cieux une pluye copieuſe & Divine de feu & de ſouffre ſur Sodome & Gomorrhe.* Au-lieu que l'Hébreu porte que *Jehova* (l'Eternel) *fit pleuvoir du feu & du ſouffre, de par l'Eternel* (*Mееt Jehova*); d'ailleurs qu'eſt ce qu'*une pluye divine*? Matth. XXVI. 26. 27. & dans tous les autres endroits, où ſe trouve l'inſtitution de la Ste. Céne, Mr. Le Cene a traduit *Ceci* REPRÉSENTE *mon Corps mort. Ceci* REPRÉSENTE *mon ſang*: infidélité manifeſte; puiſqu'on ne convient point que ce ſoit-là le ſens des Paſſages, & que l'Egliſe Romaine les regarde comme le fondement de la Préſence réelle & de la Tranſubſtantiation: je croi qu'elle a tort; mais il ne s'agit pas de cela, il faut laiſſer le Texte tel qu'il eſt, & tous les Proteſtans Réformés ne peuvent que déſavouer un Traducteur tel que Mr. Le Cene, qui les expoſeroit à de juſtes reproches de la part des Docteurs de l'Egliſe Romaine: c'eſt dans ſon genre la même falſification, que celle du P. Veron, qui s'aviſa de mettre *la Meſſe* dans une Edition Françoiſe de la Bible, traduite par les Docteurs de Louvain, Paris 1636, c'eſt au vs. 2. du Chap. XIII. du Livre des Actes, où on lit que les Apôtres *diſoient la* Meſſe *au Seigneur.* Cette infidélité eſt ſur-tout remarquable dans un un grand nombre de paſſages où il s'agit des Doctrines les plus importantes; on y voit clairement que Mr. Le Cene ne trouvant pas que l'Ecriture favoriſat ſes Opinions, a hardiment falſifié les paſſages, pour lui faire parler le langage qu'il vouloit qu'elle tînt. Il anéantit le Dogme de l'*Incarnation* du Fils de Dieu. Jean. I. 14. *Ces Oracles* AVOIT *un Corps humain.* Verſion non ſeulement fauſſe mais extravagante, puiſqu'on diroit, à adopter les principes mêmes du Traducteur, que Jéſus Chriſt n'avoit point d'ame. 1 Tim. III. 16. *Puiſqu'on ne peut nier que ce ne ſoit le plus grand myſtére que celui de la piété.* QUI A *été manifeſté* PAR DES HOMMES INFAMES &c. Hébr. II. 14. *Et ainſi* LES *enfans étant formés de chair & de ſang, il en a été auſſi* COMPOSÉ. Pour *l'Exiſtence éternelle* & la *Divinité* de Jéſus Chriſt, on la chercheroit vainement dans la Bible de Mr. Le Cene. Jean I. 1-4. *L'Oracle étoit dès le commencement, & cet Oracle* SE RAPPORTOIT *à Dieu, l'Oracle même étoit Dieu. Il* SE RAPPORTOIT *dès le commencement à Dieu, toutes choſes ont été faites* EN SA CONSIDÉRATION, *& rien n'a été fait que* PAR RAPPORT *à lui.* Et pour qu'on ne prît en un ſens contraire à l'intention du Traducteur, ces paroles qu'il n'a ôſé ſupprimer, l'*Oracle même étoit Dieu*, il a eu ſoin de mettre dans le vs. 14, *que cet Oracle* AVOIT *un Corps humain.* Coloſſ. I. 16. 17. *Puiſque toutes les choſes qui ſont dans les Cieux & ſur la Terre, celles qui ſont viſibles, & celles qui ſont inviſibles, ſont ceux qui ſont ſur le trône, ſoit les Dominateurs, ſoit les Princes, ſoit les Potentats, ont été établis* POUR *lui; toutes ces dignités ont été établies* POUR *lui & à* CAUSE DE *lui. Il eſt au deſſus de toutes ces choſes, & elles ſubſiſtent toutes* POUR *lui.* Voyez encore Jean VIII. 58. XVII. 5. 24. Rom. IX. 5. Philipp. II. 6. 7. Heb. I. 2. & ayez ſoin de conſulter toujours l'Original. La plupart des Oracles qui regardent le Meſſie, ſont ou affoiblis ou détruits, ſoit par la verſion, ſoit par les argumens qui ſont à la tête des Chapitres. Toutes les Promeſſes faites à Abraham ſont reſtreintes au temporel; on peut conſulter Geneſ. XII. 2. 3. XXII. 18. XXVI. 4. XXVIII. 14. Les Pſeaumes qui, de l'aveu de preſque tous les Interprétes Chrétiens, ſont prophétiques, ſont appliqués dans cette nouvelle Bible uniquement à David ou à Salomon, tels ſont les Pſ. II. XXII. XL. LXIX. CX. & le XLV. Les Chapitres LIII & LXI. ne regardent plus directement le Meſſie. Voyez auſſi Eſaie VII. 14. Conf. avec Matth. I. 22. & Michée V. 2. Comme Mr. Le Cene a cru être en droit de retrancher de l'Ecriture ce qui ne convenoit pas à ſes hypothéſes, il s'eſt auſſi attribué le privilége d'y ajoûter, pour qu'elle parlât le même langage que lui. Par exemple, pour qu'on ne crût pas que les Auteurs S. eyent regardé la Corruption humaine comme univerſelle, il a ajoûté dans les paſſages qui s'y rapportent, un *preſque*, il y a mis des *hommes du commun.* Comme *Pſeaum.* XIV. 1-3. *Rom.* III. 9-12. Il a auſſi banni de l'Ecriture les Decrets éternels, dans les paſſages où les Ecrivains S. ont parlé d'une choſe, que Mr. le Cene ne croyoit point; n'a-t-il pas eu raiſon? la méthode eſt commode, mais elle eſt un peu dangereuſe, car ſur ce pied-là nous aurions bientôt autant de Bibles différentes qu'il y a de Sectes Chrétiennes. On peut voir comment il s'y eſt pris ſur cet Article. *Act.* II. 23. IV. 27. 28. *Rom.* VIII. 27. 28. *Epheſ.* I. 4. Enfin pour que tout ſon Syſtême ſe trouvât dans l'Ecriture, il a eu ſoin de corriger les Paſſages dans leſquels il eſt parlé de la Grace; par exemple, Rom. IX. 15. *Cela ne dépend donc pas* SEULEMENT *de celui qui veut, ni de celui qui court, mais* AUSSI *de Dieu qui fait miſéricorde.* 2 Corinth. III. 7. *Ni celui qui plante, ni celui qui arroſe ne ſont rien* DE CONSIDÉRABLE, *mais Dieu qui fait croître* DOIT SEUL ÊTRE CONSIDÉRÉ. Il ne faut pas oublier, que pour rendre, ſelon lui, le texte de l'Ecriture plus complet, Mr. Le Cene y a inſéré preſque toutes les diverſes Leçons qu'il a pu ramaſſer, & cela ſans choix ni diſcernement, il a ſurtout adopté ce qui ſe trouve dans le Manuſcrit, donné par *Beze* à l'Univerſité de Cambridge; on peut voir de ces Additions, *Matth.* III. après le vs. 12. celle-là eſt tirée de St. Jérôme Lib. III. *adv. Pelagian.* au comm. Ce Pere cite les paroles qu'on y lit, comme étant tirées du l'Evangile ſelon les Hébreux à l'uſage des Nazaréens. Voy. auſſi *Matth.* XX. après le vs. 28. *Luc.* VI. 5. *Jean* VIII. 8. Luc. XI. 2. 25. XXIII. 43. 1 Timoth. IV. 1. & ailleurs.

Il paroît par tout ce qu'on vient de remarquer que cette Verſion eſt très *nouvelle*, comme le dit l'Editeur, & même *ſi nouvelle*, qu'on peut dire qu'à bien des égards les Chrétiens, qui n'entendent point les Originaux, n'ont point eu l'Ecriture Sainte juſqu'à préſent, ſi cette Verſion eſt une fidéle Copie de l'Original. Auſſi le Synode des Egliſes Walonnes des Provinces-Unies a-t-il cru devoir prendre connoiſſance, de cette Verſion, étant imprimée à Amſterdam, & l'Auteur portant au titre le nom de Miniſtre du St. Evangile, on auroit pu croire dans la ſuite des tems, que c'étoit un Ouvrage ſorti & reconnu de l'Egliſe Réformée. Au mois de May 1742, une des Egliſes de ces Provinces dénonça cette Verſion au Synode, aſſemblé à Arnhem: cette Aſſemblée pour ne rien faire qu'après mûr examen, & avec connoiſſance de cauſe, nomma par un Acte Secret des Commiſſaires pour examiner cette nouvelle Bible. Trois mois après, favoir en Septembre de la même année, les Commiſſaires ayant fait leur rapport au Synode aſſemblé à la Brille, le Corps prononça unanimement le Jugement ſuivant. „ Le Vén. Synode déclare ſolemnellement que la *Nouvelle Verſion Françoiſe de la Bible par Mr. Charles Le Cene*, imprimée à *Amſterdam*, en 1741 „ in-fol. eſt un Livre digne de cenſure & de mépris, & „ qui bien loin de pouvoir contribuer à l'édification publi- „ que, tant à cauſe qu'il régne dans cette Verſion une affecta- „ tion de ſe ſingulariſer très-blâmable, & qu'elle eſt très- „ arbitraire, que parce qu'elle eſt infidéle, remplie de fal- „ ſifications, qu'elle fait diſparoître à divers égards l'har- „ monie qu'il y a entre l'Ancien & le Nouveau Teſtament, „ qu'on y a inſéré comme authentiques des paſſages dont „ l'authorité n'eſt point reconnoë, & qu'on y donne atteinte à pluſieurs Dogmes Capitaux de notre Sainte Religion, „ en favoriſant des Erreurs dangereuſes." Et après avoir rapporté des exemples, & avoir remarqué qu'on en pourroit groſſir la liſte, le Synode finit en diſant „ C'en eſt aſ- „ ſez pour autoriſer la Compagnie à condamner cette Nou- „ velle Verſion, comme n'étant point une fidéle Copie de „ la Parole de Dieu, & pons exhorter tous Chrétiens de „ nôtre Communion à ſe garder d'un pareil Ouvrage." Parmi les Infidélités le Synode n'a pas oublié de relever celle qui regarde l'Inſtitution de la Ste. Céne, afin que l'on ne pût jamais reprocher aux Réformés, qu'ils ont permis qu'on falſifiât l'Ecriture, pour appuyer mieux leurs ſentimens.

——— *Non defenſoribus iſtis*
Tempus eget.

Je ne dois pas oublier que le Synode a nommé des Députés, pour informer les Puiſſances de cette affaire, & pour ſolliciter, que le Cours de cette Nouvelle Verſion de la Bible ſoit arrêté. Il eſt vrai qu'il n'y a guéres d'apparence qu'elle faſſe jamais fortune, à moins que ce ne ſoit parmi les Sociniens, à l'uſage deſquels elle ſeroit tout-à-fait propre.

à éblouïr; mais il paroît d'ailleurs qu'il aimoit les paradoxes, les routes nouvelles, & que tout ſentiment communément reçu, lui déplaiſoit par cela même; je ne ſai même, ſi en examinant ſa Verſion de la Bible, on n'y trouvera pas qu'il doit y avoir eu avec tout cela quelque choſe de bizarre dans ſon tour d'eſprit.

✠ CHEVREMONT (Abbé de) *, étoit Anglois ou Ecoſſois d'origine, & Lorrain de nation. Il partit de la Cour d'Angleterre en 1660, à l'âge de ſeize ans, pour voyager, ſous la conduite d'un Gouverneur Anglois, ſçavant & curieux, avec lequel il a vu, pendant treize ans de Voyages, preſque toute l'Europe, & une partie de l'Aſie & de l'Afrique. Aprés la mort de ſon Gouverneur, & dans un âge plus avancé, il s'eſt acquis une grande reputation dans les Cours de Rome, de Vienne, de Suéde, de Pologne, de France, de l'Electeur de Baviére, à Veniſe, & même en Hollande quelques années avant ſa mort: il y a laiſſé à un Particulier pluſieurs Ecrits, & entre autres un Manuſcrit de 400 pag. grand papier *in-folio*, intitulé, l'*Académie des Voyageurs & des Politiques* [*A*]. Parmi les autres Ecrits de cet Auteur, il y a l'*Art de régner, par Maximes*, qu'il avoit deſſein de préſenter au Roi de France, ou au Dauphin; mais comme il étoit un peu ſourd, perſonne de ſes Amis n'a voulu s'employer pour lui procurer une audience favorable. Il y a cent Maximes, qui ont chacune leur Commentaire. Parmi ſes Ecrits on trouve auſſi, *Le Miniſtre d'Etat*, par Maximes; *dans la Guerre*; *dans les Finances*; *dans la Marine & dans le Commerce*; *dans la Négotiation extraordinaire*, *Etrangere*, *ordinaire*; *dans la qualité de premier Miniſtre d'Etat*; ſur chacun de ces titres il y a cinquante Maximes. „ L'on peut avoir trouvé parmi les papiers du Cardinal d'Eſtrées, pluſieurs projets „ d'importance pour le bien de l'Etat & pour la paix de l'Egliſe, puiſque l'Abbé de Chevremont étoit „ très-bien dans l'eſprit de cette Eminence, de-même que dans celui du Maréchal de Vauban, chez „ qui on a trouvé aprés ſa mort quelques Ecrits qui ont été imprimés, & qui ont du rapport avec „ ce que l'on trouve ici dans les Ecrits de cet Abbé (*a*)".

* Sur un Mémoire d'une main inconnuë qui nous a été communiqué, & que nous ſavons venir originairement d'un Seigneur illuſtre de France, que nous ne citons pas devoir nommer.

(*a*) Ce ſont les propres termes du Mémoire MS.

[*A*] *L'Académie des Voyageurs & des Politiques.*] Cet Ouvrage eſt une eſpéce de journal de tout ce que ces Voyageurs ont appris de remarquable dans le cours de leurs Voyages, & dans leurs entretiens avec les gens d'eſprit & d'érudition qu'ils ont rencontrés, parmi leſquels il y a eu un Jaif Sadducéen, Aſiatique de nation, Médecin de profeſſion, & devenu enſuite Rabbi & grand Lévite de ſa Religion. Ce Juif étoit un des plus grands génies de ſon tems, & ſa famille une des plus riches d'entre les Juifs Sadducéens; il eſt comme le Héros d'une grande partie de cet Ouvrage, en inſtruiſant ces Voyageurs de ce qu'il y a de plus rare dans les Arts, & dans les Sciences, principalement en matiére de Religion, de Politique, de Médecine, de Phyſique, de Chimie, de Morale, de Géographie, de Langues, de Navigation, & de Commerce. Mais pour égayer un peu des matiéres ſi ſérieuſes, elles ſont entre-mêlées de Galanteries, de Feſtins, de Nôces, & d'Avantures amoureuſes, qui ſont arrivées à ces Voyageurs, ou dont ils ont ouï le récit, ou été les témoins dans le cours de leurs Voyages. Il y a encore des récits fort divertiſſans, & très-curieux touchant les Cérémonies qui ſe pratiquent à la Circonciſion, & aux Mariages des filles Juives, parmi les Sadducéens, comme auſſi touchant les Mœurs & les Coutumes des Peuples qui habitent les Terres Auſtrales, dont il y a quatre ou cinq Rélations différentes, qui ont été communiquées à l'Auteur. L'une eſt d'un Anglois, qui avoit demeuré ſept ans dans ce Pays-là, & qui étoit le ſeul ſauvé de tout l'équipage d'un Vaiſſeau qui fut brulé, en voulant aborder les côtes du Pays, malgré la réſiſtance des peuples qui l'habitent; c'eſt pourquoi en faiſant le récit de la Religion, de la Politique, des Richeſſes, de Commerce &c. de ces Peuples, il remarque particuliérement leur averſion terrible pour les Nations des autres Continens de la Terre habitable, & leurs exactes précautions pour empêcher les Etrangers d'aborder chez eux. Il marque en même tems les meſures que l'on pourroit prendre, la ſaiſon & les endroits que l'on devroit choiſir pour y aborder; il a même tracé ſur un Planiſphére une partie des Côtes de ce Pays là, les Golphes, les Riviéres &c. dont on lui a donné la connoiſſance (*r*). Cet expoſé ne peut que piquer la curioſité, & prévenir avantageuſement en faveur de l'Ouvrage de l'Abbé de Chevremont: il ſeroit à ſouhaitter que celui qui l'a entre les mains, en fît part au Public; il y a beaucoup d'apparence qu'on y trouveroit quantité de choſes curieuſes, peut-être même ſinguliéres, c'eſt ce que ſemblent du moins annoncer les Entretiens avec le Jaif Sadducéen.

(*r*) Mémoires MSS.

COLET (Jean) Savant Théologien Anglois & Doyen de St. Paul, au commencement du XVI. Siécle, étoit fils aîné du Chevalier Henri Colet, qui fut deux fois Maire de Londres (*a*), & de *Chrétienne* (*b*), qui étoit d'une bonne famille, vraiſemblablement de celle de *Knevet* (*c*); le Chevalier Colet en eut vingt-deux enfans, onze garçons & onze filles, dont l'aîné étoit notre Jean Colet, qui au bout de peu d'années fut la ſeule conſolation de ſes parens, tous les autres étant morts (*d*). Il nâquit à Londres en 1466 (*e*) dans la Paroiſſe de St. Antoine (appellée à préſent St. Antholin, il commença ſes premiéres études dans l'Ecole du nom de ſa Paroiſſe (*f*), & on l'envoya à Oxford en 1483; il y avoit en ce tems-là pluſieurs Etudians du même nom au Collége de Ste. Marie Madelaine (*g*), dans lequel il entra auſſi vraiſemblablement (*h*); aprés y avoir étudié ſept ans en Logique & en Philoſophie, il reçut la permiſſion de paſſer aux Arts (*i*) [*A*]. Etant alors libre de faire choix d'une profeſſion, ou de vivre en Homme du Monde, ayant aſſez de bien pour en ſoutenir l'état, & aſſez de crédit pour ſe pouſſer à la Cour, & étant d'ailleurs bien fait pour y paroître avantageuſement, il prit la réſolution d'entrer dans les Ordres (*k*), & le Chevalier Guillaume Knevet

(*a*) En 1486, & en 1485. Il avoit été Sherif en 1477. Il mourut en 1510, & fut enterré à Stepney.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 72.

(*c*) *Life of Dr. John Colet, Dean of St. Paul's, in the Reigns of King Henry VII, and Henry VIII, and Founder of St. Paul's School: with an Appendix, containing ſome Account of the Maſters and more eminent Scholars of that Foundation, and ſeveral papers relating to the ſaid Life.* By Samuel Knight D.D. *and Prebendary of Ely.* p. 7. 8. Londres 1724. in-8. (*d*) Erasm. *Epiſt. Jodoc. Jona.* td. Jun. 1519. (*e*) Wood *ubi ſupra.* (*f*) Knight p. 8. Mr. Wood dit Col. 2. qu'il fit ſes premiéres études en partie à Londres, & en partie à Weſtminſter. (*g*) Wood *ubi ſupra.* (*h*) Knight p. 9. (*i*) Wood *ubi ſupra.* (*k*) Knigh p. 19. 20.

[*A*] *Il reçut la permiſſion de paſſer aux Arts.*] Mr. Wood aſſure (1), *qu'environ ce tems-là il étoit déja ſi ſavant, que tous les Ouvrages de Cicéron ne lui étoient pas moins familiers, que les Epîtres de cet Orateur. Platon & Plotin ne lui étoient pas non plus étrangers, il les liſoit non ſeulement, mais il les comparoit enſemble, ſa fervente de l'un en guiſe de Commentaire de l'autre. Et pour ce qui eſt des Mathématiques, il n'y en avoit guére de partie où il ne fut plus verſé qu'on ne l'auroit cru à ſon âge.* Mais le Docteur Samuel Knight (2) remarque là-deſſus, que lorſque Colet lut *Platon* & *Plotin*, il fut obligé de ſe borner aux Verſions Latines de ces Auteurs, n'ayant pas eu occaſion d'apprendre le Grec dans l'Ecole où il avoit été, ni même que très-peu dans l'Univerſité, dans les commencemens qu'il y vint. Pour ce qui regarde Oxford, on n'y connoiſſoit que le Latin, & encore le plus mauvais Latin, ſavoir celui des Scholaſtiques; car Cornelius Vitellius, Italien de nation, fut le premier qui y enſeigna la Langue Greque (3), & ce fut de lui que le fameux Guillaume Grocyne en apprit les premiers élémens (4). A Cambridge, ce fut Eraſme qui enſeigna le premier la Grammaire Grecque (5). Et les Sciences y étoient ſi peu cultivées, qu'Eraſme écrit à un Ami (6), qua vers l'an 1485, au commencement du régne de Henri VII, on n'enſeignoit dans les Colléges publics, que les *Parva Logicalia* d'Alexandre, les vieux *Axiômes* d'Ariſtote, & les *Queſtions* de Jean Scot, juſqu'à ce que peu à peu le vrai goût des Sciences s'y introduiſit, & quelque connoiſſance des Mathématiques; Ariſtote y prit auſſi une meilleure forme; on commença à avoir quelque teinture de la Langue Grecque; & inſenſiblement on y lut une infinité d'Auteurs, dont les noms n'étoient pas ſeulement connus auparavant (6). Il eſt certain qu'Eraſme lui-même ne ſavoit que peu de Grec, quand il vint en Angleterre en 1497, la treiziéme année de Henri VII, & que Linacer, tout nouvellement revenu d'Italie, où il s'étoit rendu fort habile en cette Langue, la lui enſeigna; Linacer & Grocyne étoient les deux ſeuls qui puſſent l'enſeigner. Bernard André, natif de Thouloufe, ouvrit le premier une Ecole pour la Langue Grecque à Londres. Mais le premier Anglois qui enſeigna le Grec & le Latin publiquement, fut Guillaume Lilly, dans l'Ecole de St. Paul; dont le Fondateur notre Doyen Colet, voyant la néceſſité d'entendre cette Langue juſques à un certain point, pour mieux réuſſir dans ſes études Théologiques, n'épargna aucune peine, & ne ſe crut pas trop vieux pour l'apprendre (7). ✠

(1) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 82.

(2) *Life of Dr. John Colet.* p. 24.

(3) Polyd. Virgil. *Hiſt. Angl.* Lib. XXVI.

(4) Knight p. 27.

(5) Idem ibid.

(6) Erasm. *Epiſt. Henrico Bovillo*, Roſſæ Col. Sept. 1514.

(7) Knight p. 28. 29.

vet, & Madame Jeanne sa femme, le nommérent à la Cure de Ste. Marie Dennington, dans la Comté de Suffolk, où il fut installé le 6 Août 1485, & il a gardé ce Bénéfice jusqu'à sa mort (*l*). Son Pere le nomma aussi à la Cure de Thrynning ou Thyrning, dans la Comté de Huntingdon, dont il prit possession le 2 Octobre 1490, mais il la résigna vers la fin de l'an 1493, qu'il fut pourvu de la Prébende de Botevant dans l'Eglise d'York (*m*). Il eut encore la Prébende de Goodealter dans l'Eglise de St. Martin le Grand, qu'il résigna le 26 Janvier 1503, ayant obtenu l'année précédente celle de Durneford dans l'Eglise de Salisbury (*n*). Il avoit à peine dix-neuf ans, lorsqu'il fut nommé à la considérable Cure de Dennington [*B*], & qu'il eut d'autres Bénéfices; il ne reçut même l'Ordre de Diaconat & celui de Prêtrise, qu'à la fin de l'année 1497 (*o*). Il avoit quitté Oxford vers l'an 1493, & il semble avoir été voyager dans les Pays étrangers jusques vers l'an 1497 [*C*]. A son retour il passa quelques mois avec son Pere & sa Mere à Londres & à Stepney, & quoiqu'il eût naturellement des inclinations, plus convenables sembloit-il à la vie du Grand Monde, qu'à la retraite d'un Collége, ou à la Vie d'un Ecclésiastique [*D*], il les corrigea, & persista dans le dessein de se consacrer à l'Eglise. Il se retira à Oxford, où il fit des Leçons publiques sur les Epîtres de St. Paul, pendant les années 1497, 1498, 1499 &c. sans en retirer aucun émolument (*p*): ce fut alors qu'il fit connoissance avec le célébre Erasme (*q*). Il évitoit dans ses Leçons les subtilités sèches & peu édifiantes des Scholastiques, pour lesquels il avoit un souverain mépris [*E*]. En 1504 il se fit recevoir Docteur en Théologie (*r*), & le 5 Mai 1505 il fut pourvu de la Prébende de More dans l'Eglise de St. Paul, & la même année, peut-être dans le même mois, il devint Doyen de cette Eglise (*s*) sans avoir fait aucune démarche (*t*). Il y prêchoit lui-même tous les Dimanches & aux grandes Fêtes [*F*], & engagea plusieurs savans hommes à faire des Leçons de Théologie dans sa Cathédrale. Tout cela prépara les voyes à la Réformation, & ce qui y contribua encore beaucoup, c'est qu'il découvrit les abus des Monastéres & des Couvents, & les mauvaises suites du Célibat du Clergé: c'est par cette raison qu'il ne leur donna presque rien pendant sa vie, & qu'il ne leur laissa pas une obole en mourant (*u*). Il étoit encore fort zélé pour la réformation de diverses Erreurs & de plusieurs Abus dans l'Eglise [*G*], ce qui le fit accuser d'Héréſie, & l'exposa aux persécutions du Docteur Fitz-James,

(*l*) Idem p. 20.

(*m*) Idem p. 20. 21.

(*n*) Idem p. 21.

(*o*) Idem p. 22.

(*p*) Wood Col. 12.

(*q*) Qui étudioit alors (peut-être notre *Colet* aussi) dans le College de Ste. Marie la Vierge, qui étoit un Séminaire pour les Chanoines Reguliers de l'Ordre de St. Augustin. *Idem ibid.*

(*r*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 7.

(*s*) Whatton *Hist. de Episcopis & Decanis Londinensibus &c.* p. 214. Londres 1727.

(*t*) Knight p. 55. 56.

(*u*) Knight. p. 72.

[*B*] *Il avoit à peine dix-neuf ans, lorsqu'il fut nommé à la considérable Cure de Dennington.*] L'usage d'avoir des Bénéfices si jeune, quoique très-irrégulier, avoit généralement prévalu dans l'Eglise Romaine, & étoit un de ces nombreux abus auxquels la Réformation a remédié. Mais si Colet se chargea du soin des âmes, avant que d'être en état de bien peser tout le poids de cette importante charge, il répara bien cette précipitation, par son zéle, lorsqu'il fut parvenu à un âge plus mûr; & l'on voit par son excellent Sermon au Clergé, assemblé en Convocation, qu'il avoit cette matiére fort à cœur, de-même que tout ce qui pouvoit tendre à introduire une Réforme dans l'Eglise (*a*).

(*a*) Idem p. 21. 22.

[*C*] *Il semble avoir été voyager dans les Pays étrangers jusques vers l'an 1497.*] Il passa une partie de son tems à Paris, où il fut en liaison avec l'Historien Robert Gaguin, Frsnçois Deloine, & Budé. En Italie il fit amitié avec plusieurs Savans de ce Pays, de même qu'avec ses Compatriotes, Grocyne, Linacer, & Lilly (9).

(9) Idem p. 23. 24.

[*D*] *Quoiqu'il eût naturellement des inclinations plus convenables à la vie du grand monde, qu'à la retraite d'un Collége, ou à la vie d'un Ecclésiastique.*] Il avoit naturellement l'esprit haut & fier, & souffroit impatiemment les injures, ou les affronts: Il étoit d'ailleurs fort enclin à l'amour, au luxe, & aimoit à dormir; il aimoit aussi extrêmement le badinage & la plaisanterie, & il avoit même du panchant à l'avarice, *Si quidem animo præditus erat infigniter excelso, & omnino injuriæ impatientissimo, ad Venerem ac Luxum, ac Somnum nimis propensus, ad Joces ac Facetias supra modum proclivis. Hæc ipse mihi fassus est, nec omnino tutus a morbo philargyriæ* (10). Il fit voir bien clairement que la solide vertu ne consiste ni dans l'impuissance à faire le mal, ni dans une aversion naturelle pour le vice, mais dans une résistance libre & volontaire aux mouvemens des Passions. Il employa ses biens à des œuvres de Charité; il soumit la fierté de son âme à l'empire de la Raison, à un tel point qu'il pouvoit souffrir d'être repris par un enfant même. Il reprima son panchant à l'amour, au luxe, & au sommeil, par une grande sobrieté, par l'abstinence, car il ne soupoit point, par une continuelle application à l'étude, & par des Conversations pieuses. Il combattit ses panchans avec tant de succès par la Philosophie, l'Etude de la Religion, par les Veilles, les Jeûnes, la Prière, qu'il se préserva pendant tout le cours de sa vie des fouillures du Monde. Car autant qu'Erasme a pu le connoître par son commerce avec lui & par ses entretiens, il fut toujours pur & chaste jusqu'à la fin de ses jours. *Explorata est hominis ingenua Pietas, cujus minimam portionem debebat natura sua..... Opes in pios usus dispensit. Adversus animi celsitudinem ratione pugnavit, adeo ut a puero quoque moneri se paterentur. Venerem, somnum, ac luxum, abstinentiâ cunctæ perpetuâ, jugi sobrietate, indefessis laboribus studiorum, sanctisque colloquiis profligavit..... Adversus hæc ita pugnavit Philosophiâ, sacrisque studiis, vigiliis, jejuniis, ac precibus, ut totum vitæ cursum ab hujus sæculi inquinamentis purum peregerit. Nam quantum mihi licuit ex illius consuetudine, colloquiisque familiaribus colligere, virginitatis florem ad mortem usque servavit* (11).

(10) Erasm. *Epist. Jodoc. Jonæ.*

(11) Idem ibid.

[*E*] *Il évitoit dans ses Leçons les subtilités sèches & peu édifiantes des Scholastiques, pour lesquels il avoit un souverain mépris.*] Il regardoit les Scholastiques, comme une troupe de gens pesans, qui pouvoient prétendre à toute autre chose qu'à l'esprit (12); & il haïssoit surtout les Scotistes (13), principalement parcequ'ils prétendoient être Théologiens, sans avoir seulement lu l'Ecriture Sainte, comme Erasme le remarque avec quelque indignation (14). „ Que „ Mr. Colet par la solidité & la force de son jugement, „ & Erasme par son exemple, eussent dans ces tems d'i„ gnorance & de superstition, assez de sens & de courage „ pour mépriser les Scholastiques des deux partis, c'étoit „ un bon signe, & un préſage qu'ils ouvriroient bientôt „ les voyes à la Réformation. Effectivement les Scholastiques, qui partageoient l'Eglise Romaine, s'en étoient „ tellement tendus les Colomnes & les Appuis, qu'en les „ mettant à l'écart, ce vaste Edifice ne pouvoit que pa„ roître foible & prêt à crouler (15)." Ces Théologiens s'opposoient aux progrès des Sciences, surtout à ceux de la Langue Grecque, qui commençoit à être estimée, & leur ignorance de cette Langue les exposoit quelquefois à des bévuës très-ridicules. Un d'entre eux entreprit un Commentaire sur Aristote, où (comme si le malheur leur en avoit voulu) par une bévuë, ou plutôt par l'ignorance du Commentateur, au lieu de ψυχὴ ἐστι ἄυλος, Anima est immaterialis, on lisoit ψυχὴ ἐστι ἀυλὸς, Anima est Tibia *aatieu* d'immaterialis. *Le pauvre homme donna la torture à son cerveau pour éclaircir ce texte. Enfin il crut avoir fait merveille, d'avoir trouvé pas moins de quinze raisons (belles quelles) pour prouver que* l'Ame est une flûte, *à quoi Aristote n'avoit jamais pensé. C'étoit où ils en étoient tous logés, par leur ignorance dans la Langue Grecque. Et ils se couvroient néanmoins tous de ce manteau respectable, & décrioient comme des Hérétiques, ceux qui entendoient cette langue, surtout s'ils faisoient usage de la connoissance qu'ils en avoient, pour traduire le Nouveau Testament, ou pour l'éclaircir par des Remarques Critiques* (16).

(12) Knight p. 55. 56.

(13) Idem p. 67. 88.

(14) Erasm. *Epist. Apud* Knight p. 62. 66.

(15) Erasm. *Enchirid Oper.* T. V. p. 8.

(16) Idem p. 67. 88.

[*F*] *Il y prêchoit lui-même tous les Dimanches & aux grandes Fêtes.*] Il ne prenoit pas pour sujet de ses Sermons un Texte détaché, tiré de l'Evangile ou de l'Epître du jour, mais une portion entiére de l'Ecriture, qu'il expliquoit tout de suite en plusieurs Discours, jusques à ce qu'il l'eût entiérement éclaircï; par exemple, il expliqua tout l'Evangile selon St. Matthieu, le Symbole, & l'Oraison Dominicale. Son Auditoire étoit toujours rempli, & entre autres on y voyoit les principaux Magistrats de Londres (17).

(17) Erasm. *Epist. Apud* Knight p. 62. 66.

[*G*] *Il étoit encore fort zélé pour la Réformation de diverses Erreurs & de plusieurs Abus, dans l'Eglise.*] Il recueillit un grand nombre d'Autorités des anciens Peres contre les Dogmes reçus & les Pratiques établies dans l'Eglise; & quoiqu'il ne fît pas son affaire d'attaquer de front ceux qui la gouvernoient, il ne pouvoit s'empêcher de favoriser ceux qui desapprouvoient souverainement le Culte des Images. Quoiqu'il approuvât la Confession particuliére, & qu'il y trouvât lui-même de la consolation & de la joie, il ne pouvoit s'empêcher de condamner l'usage populaire de tenenir si fréquemment à la Confession Auriculaire. Quoique ce fût la Coutume en Angletette, que les Prêtres disent la Messe tous les jours, il se contentoit de ne le faire que les Dimanches, & aux grandes Fêtes, ou du moins très-rarement en d'autres jours; soit qu'il crût pouvoit s'occuper plus utilement dans son Cabinet, surtout à préparer des Sermons, ou qu'il fût distrait par les affaires de son Eglise, soit qu'il se trouvât plus recueilli & mieux en état de s'aquitter de cette fonction après quelque intervalle. Quelque haute estime qu'il eût pour les Epîtres des Apôtres, il étoit plus frappé encore des discours de notre Sauveur rapportés dans l'Evangile, & les regardoit comme fort supérieurs à ceux des Apôtres; aussi les avoit-il rassemblés sous certains chefs, dans le dessein d'en faire le sujet d'un Ouvrage qu'il projettoit. Il desapprouvoit fort que les Prêtres fussent obligés de parcourir tous les jours un certain nombre de *Prières* & de *Pseaumes*, soit qu'ils fussent chez eux ou en voyage; parce qu'il vouloit que tout Service Divin se fît avec toute la gravité & la solemnité possible. Plusieurs Opinions reçuës dans les Ecoles

mes, Evêque de Londres [*H*]. Tout l'effet que ces chagrins parurent faire sur lui, fut de le rendre plus devot & plus charitable. Comme il avoit de grands biens, sans avoir des parens proches, & qu'il avoit deja employé ses revenus à des Oeuvres de Pieté & de Charité, auxquelles on l'avoit sollicité en diverses occasions, il résolut dans la force même de son âge & lorsqu'il étoit plein de santé, d'en consacrer tout le fond pour une fondation perpétuelle, ce qu'il exécuta en fondant l'Ecole de St. Paul à Londres, qu'il renta en même tems [*I*]; ce fut pour l'usage de cette Ecole qu'Erasme écrivit son Traité *de Copiâ Verborum & Rerum*. En 1511 le Docteur prononça, à l'Ouverture de l'Assemblée du Clergé de la Province de Cantorbery, un Sermon Latin sur la nécessité de la Réformation, sur Rom. XII. 2. [*K*]. Il étoit Chapelain & Prédicateur ordinaire du Roi Henri VIII (*w*), &, si Erasme ne se trompe pas, Membre du Conseil Privé. Il mourut dans sa Maison, dans l'enceinte des Chartreux, près de Richemond dans la Province de Surrey le 16 Septembre 1519 (*x*), & il fut enterré dans la Cathédrale de St. Paul, où on lui erigea un monument. Nous rendrons compte de ses Ecrits dans les Remarques [*L*]. Bâle nous dit (*y*) que son Corps auroit été deterré & brulé

(*w*) Erasm. *Epist.* L. II. Epist. 24.

(*x*) Script. Ill. Major. Brytann. Cent. VIII. Cap. 88. p. 649.

les n'étoient point de son goût, & quelquefois il les disputoit, quand il étoit avec ses amis familiers; mais il étoit plus réservé en Compagnie, pour éviter un double inconvénient, de s'exposer lui-même, & de ne faire aucun fruit pour les autres. Il n'y avoit pas de Livre si hérétique, qu'il ne lût avec beaucoup d'attention, & il disoit qu'il y apprenoit souvent plus, que dans les Ecrits de ceux qu'on appelloit Orthodoxes, qui suivoient toujours le chemin que d'autres leur avoient montré (18).

(18) Erasm. *Epist. Jod. Jess. Edit. Basil.*

[*H*] *Ce qui le fit accuser d'Hérésie, & l'exposa aux persécutions du Docteur Fue Jamet, Evêque de Londres.*] Il n'avoit jamais été fort bien avec ce Prélat, qui étoit un rigide Scotiste, & d'autant plus jaloux du Doyen, que les Leçons & les Sermons de celui ci tendoient principalement à donner l'intelligence de l'Ecriture Sainte, ce qui étant selon la nouvelle Doctrine, s'appelloit Hérésie. Ser ce fondement l'Evêque le dénonça à l'Archevêque Warham, comme un homme dangereux, & s'étent associé deux autres Evêques aussi bigots & violens que lui, il suscita eu Doyen bien des affaires chagrinantes & facheuses, n'employent d'autre arme que l'accusation d'hérésie, qui étoit en ce tems-là, le plus dangereux & le plus sûr moyen de perdre ses ennemis. Le Prélat dressa quelques Articles contre le Doyen. Le premier étoit, qu'il avoit enseigné, qu'on ne devoit pas adorer les Images. Le second, qu'il avoit prêché contre les biens temporels des Evêques, en niant que cette Exhortation réitérée de Jésus Christ à St. Pierre, *Pait mes brebis*, pût en aucune façon signifier l'hospitalité, ou tel autre moyen temporel de faire du bien, parce que les Apôtres étant pauvres, n'étoient pas en état de rien faire de semblable. Le troisiéme qu'il avoit prêché contre ceux qui lisoient leurs Sermons d'une maniére froide & négligée, par où il devoit nécessairement avoir censuré l'Evêque lui même, qui à cause de son âge avoit pris cette maniére de prêcher. Mais l'Archevêque, qui connoissoit le mérite du Doyen Colet, entreprit de défendre son innocence, & de son Juge devint son Avocat & son Protecteur, il le renvoya sans lui donner la peine de répondre en forme. Mais cela ne diminua point le ressentiment du vieux Evêque, qui ne négligea rien pour animer le Roi & toute sa Cour contre le Doyen (19). Guillaume Tyndal, dans sa Réponse au Chevalier Thomas More, nous dit (20) que l'Evêque de Londres *auroit fait passer le Doyen pour Heretique, pour avoir traduit le* Pater noster *en Anglois, si l'Evêque de Cantorbery ne l'avoit protégé*; & l'Evêque Latimer, qui étoit jeune encore, & étudioit alors à Cambridge, dit en termes exprès (21), que le Docteur Colet fut non seulement *chagriné*, mais *qu'il auroit été brulé, si Dieu n'avoit flechi le cœur du Roi.*

(19) Idem ibid. *Voyez aussi* Fox's Acts and Monuments Vol. II p. 34 & Parkins's *Antiq. Britann.* sub *Gulielmo Warham* fol. 106 Edit. Hanov.

(20) Liv. III. Cap. 27. *Works of Tyndal* &c. fol. Londres 1573. p. 118.

(21) Sermons, p. 174. Edit. 1596. in-4.

[*I*] *Ce qu'il exécuta en fondant l'Ecole de St. Paul à Londres, qu'il renta en même tems.*] Il se passa quelques années, tant pour aquérir le fond, pour le préparer, pour élever les bâtimens, que pour trouver de bons Maîtres, & pour assurer des revenus sûrs; & c'est-là peut être la raison de la diversité qu'on trouve dans les Historiens touchant le date de cette fondation; ayant un intervalle de sept ou huit ans, où ils peuvent le placer. Le Docteur Knight est d'opinion (22), que l'Ouvrage étoit commencé, & même assez avancé, avant la mort de Henri VII, en 1508. Grafton (23) & George Lilly (24) fils de Guillaume Lilly, en mettent la fondation en 1509. D'autres, comme Cooper (25) Hollinshead &c. la mettent en 1511. Voici la Liste des Régens de cette Ecole. I. *Guillaume Lilly*, mort de la peste en 1522. II. *Jean Ritwyze* ou *Rightwyze*, qui mourut en 1532. III. *Richard Jonet*, qui eut pour successeur en 1549. IV. *Thomas Freman*, qui après avoir occupé cette place dix ans, eut pour successeur en 1559. V. *Jean Cook*, Maître ès Arts. VI. *Guillaume Malin* ou *Malim*, qui entra en fonction en 1573, & eut pour successeur en 1581. VII. *Jean Harrison*, Maître ès-Arts, qui régenta cette Ecole pendant quinze ans, & eut pour successeur en 1596. VIII. *Richard Mulcaster*. IX. *Alexandre Gill*, Senior, devint Régent en 1608, & mourut le 17 Novembre 1635. X. *Alexandre Gill*, Junior, eut pour successeur en 1640. XI. *Jean Langley*, qui mourut le 13 Septembre 1657. XII. *Samuel Cromleholme*, qui eut pour successeur en 1672. XIII. *Thomas Gale*, Docteur en Théologie, qui ayant été fait Doyen d'York en 1697, eut pour successeur. XIV. *Jean Pestlethwaite*, mort le 26 Septembre 1713. XV. *Philippe Ayscough*, Maître ès-Arts, qui ayant été nommé par le Roi George I. à la Cure de St. Olave de Southwark en 1721, eut pour successeur. XVI. *Benjamin Morland*, Membre de la Société Royale, mort au mois d'Octobre 1733, dans sa quatre-vingtiéma année; & au mois de Novembre lui succéda. XVII. Mr. *Timothée Crumpe*, Maître ès Arts, mort au mois de Janvier 1736 7. auquel a succédé. XVIII. Mr. *Chorier*, à présent Régent.

(22) Nasm. p. 82.

(23) Knight p. 187.

[*K*] *En 1511 Le Docteur prononça, à l'Ouverture de l'Assemblée du Clergé de la Province de Cantorbery, un Sermon Latin, sur la nécessité de la Réformation, sur Rom. XII. 2.*] Ce Sermon fut imprimé à Londres chez Richard Pynson en 1511 in8. & le Docteur S. Knight l'a fait réimprimer dans l'*Appendix* (26) de le *Vie du Doyen Colet*, avec une vieille traduction Angloise, qu'on croit être do Doyen même (27). Les grandes espérances qu'on eut de la premiére Assemblée des Evêques & du Clergé, après le rétablissement de Charles II, engagérent Mr. Thomas Smith, Président du Collége de Christ, à donner une nouvelle Edition de ce Sermon, pour leur servir en quelque façon de régle, il l'intitula; *Sermon de Conformité & de Reforme, prononcé devant l'Assemblée du Clergé, dans l'Eglise de St. Paul a Londres*, par Jean Co'et, *Docteur en Theologie, & Doyen de ladite Eglise*; sur Rom. XII. 2. *Composé il y a cent cinquante ans. Auquel on a ajoûté, en forme d'Appendix: La demande & l'avis solemnel de l'Evêque* Andrews *& du Docteur* Hammond *à la Convocation* &c. Cambridge 1661 in 8. C'est sur cette Edition que ce Sermon a été réimprimé dans le I. Volume du *Phœnix*.

(24) Knight p. 197 note (*t*).

(25) Cooper Chronicle sub Ann. 1509.

[*L*] *Nous rendrons compte de ses Ecrits dans les Remarques.*] Voici le Catalogue qu'en donne Bale (28). I. De *Puerili institutione*. Lib. I. *Accepi septimo ac litteratissimo* &c. II. *De Moribus componendis*. Lib. I. *Hujus Articulos præceptor recusa* &c. III. *Farragis Epistolarum ad Taylerum*. Lib. I. *Johannes Coletus, Thomæ Taylero*. IV. *Vita hominis Christiani*. Lib. I. V. *Ortolanus*. Lib. I. VI. *Enarrationes in Paulum*. Lib. XIV. VII. *In Proverbia Salomonis*. Lib. I. VIII. *In Evangelium Matthæi*, Lib. I. IX. *De Reformidatione Christi*. Lib. I. X. *In Symbolum Fidei*. Lib. I. XI. *In Precationem Dominicam*. Lib. I. XII. *Conciones ordinariæ*. Lib. I. XIII. *Concionet extraordinariæ*. Lib. I. XIV. *In Cleri Convocatione* Lib. I. C'est vraisemblablement le Sermon dont on a parlé dans la Remarque précédente. XV. *Brevissimus Dictorum Christi*. Lib. I. XVI. *Ad Argumenta Erasmi*. Lib. I. XVII. *Excerptiones Doctorum*. Lib. I. Bale ajoûte qu'il y avoit divers autres Ouvrages de lui, mais imparfaits. Pitseus (29) met encore dans son Catalogue, *Epistolarum ad Erasmum Librum unum*. Le Docteur Knight (30) observe que „ tout le monde sait que Bale multiplie „ les Ouvrages des Ecrivains dont il parle, & que Pitseus „ en grossit hardiment le Catalogue." Et il ajoûte „ que „ dans cet Article, Pitseus a mis de plus dans le Catalo„ gue des Ouvrages de Colet. 1. *Vita Hominis Christiani*. 2. *Ortolan*. 3. *Epistolæ ad Thomam Taylerum*." Mais si le Docteur avoit consulté le Catalogue de Bale de l'Edition de Basle de 1557 in-fol. ou lieu de celle 1548 in-4. il y auroit trouvé ces trois Ouvrages. Mr. Wood (31) parle d'un Ouvrage MS. du Docteur Colet, *Comment. in Eccle. siasticam D. Dionysii Hierarchiam*, qui se trouve dans la Bibliothéque publique de Cambridge, *ad calcem Comment. in Epist. ad Rom. & Corinthios*, & qui a pour titre; *Jo. Colet de Angelit Cœlestique Hierarchiâ, secutus Dionysium* (32). Il y a encore un autre Manoscrit de la façon du Doyen, entre les mains de Mr. Roger Gale, qui semble être un *Commentaire Analytique de toutes les Epîtres Canoniques*. Le Docteur Thomas Gale conjecturoit qu'il étoit du Docteur Colet, sur la conformité du stile avec celui des autres Ouvrages de Colet, & sur l'*inexactitude*, comme il parle à laquelle le Doyen étoit sujet, faisant plus d'attention au sens qu'aux termes (33). Mr. Wood parle (34) des *Dévotions Journaliéres* de Colet, ou *le Sacrifice du Matin & du Soir, du Chrétien*, imprimé plusieurs fois à Londres in-12. & in-16. „ A le tête d'une de ces Edi„ tions, si ce n'est de plusieurs, on trouve le Vie du „ Docteur Colet, fort imparfaite, par Thomas Fulles de „ Waltham en Sussex, & qui est principalement la même „ qu'on voit dans l'*Abel Redivivus* de cet Auteur (35)." Le Docteur Knight ne croit pas (36) que ce Traité soit tout entier de Colet. Mr. Wood dit encore, qu'il est Auteur de l'*Exhortation à la Piété*, Londres 1534, 1563 &c. in 8. c'est, dit il (37), le même que *L'Exhortation fidéle & sincére touchant la maniére dont un bon Chrétien doit se conduire* &c. Londres 1577 in 8. Le même Auteur dit, que le Doyen a fait, *Grammaticæ Rudimenta*, Londres 1539 in-8. & il suppose que c'est ce qui se nomme les *Rudiments de St. Paul*. Le Docteur Knight parle de cette Pié-

(26) Knight p. 197 note (*t*).

(27) Idem ibid.

(28) Col. 82.

(29) P. 197 note (*t*).

(30) *De Ill. Anglia Script.* p. 692.

(31) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 12.

(32) Knight p. 197 note (*t*).

(33) Idem ibid.

(34) Col. 82.

(35) Idem ibid.

(36) P. 197 note (*t*).

(37) Ibid.

lé par ordre des Prélats, ſi le Roi ne l'avoit empêché. Colet étoit un homme d'une piété exemplaire, & d'un grand ſavoir, & *un illuſtre Précurſeur de la Réformation* (z).

(a) Knight p. 566.

ce en ces termes (38). „ Il compoſa quelques Elémens de „ Grammaire, avec un Abrégé des Vérités de la Religion, „ & les publia pour l'uſage ordinaire de l'Ecole de St. Paul „ ſous le titre de *Rudimenta Grammatices à Johanne Coleto „ Decano Eccleſiæ Sancti Pauli Londin. in uſum Scholæ ab „ ipſo inſtitutæ* (g). L'Auteur dédia ce petit Ouvrage, nommé *les Rudimens de St. Paul*, au nouveau Régent Lilye, par une courte Epître Latine très-élégante, datée de ſa „ maiſon, le premier d'Août 1510." Le même Ecrivain nous apprend (39), *que peu d'années après la publication de ces Rudimens, & lorſqu'ils étoient en uſage, le Doyen Colet compoſa pour l'uſage des Enfans, un autre petit Traité* de la Conſtruction des huit Parties de l'Oraiſon, *lequel avec quelques Changemens & de conſidérables Additions, fait à préſent* la Syntaxe *de la Grammaire ordinaire de Lilye. Colet l'envoya à Lilye, Régent de ſon Ecole, avec une Epître fort ſpirituelle & affectueuſe, datée de ſa maiſon en 1513. Les Rudimens, où il enſeignoit principalement la méthode la plus aiſée de faire la Conſtruction du Latin, ſe trouvent aujourd'hui, avec quelques corrections & additions dans les Rudimens ordinaires*, à la ſuite des huit Parties de l'Oraiſon, *quoiqu'ils ayent été compoſés avant.*

(z) P. 152. 504.

(g) *In Bibl. Publ. Cantab. inter MSS. Reg.*

(38) P. 127. 128.

* Cet Article eſt d'une main inconnue, & nous a été communiqué : nous y avons ajoûté ici & là ce qui manquoit.

(a) C'eſt-là ſon véritable nom, MM. Patin, Moréry, & Du Pin ſe ſont trompés en l'appellant *Du Cerdas*.

(b) Je ne connois que Naude, qui l'ait changé en *Cordesius* dans ſa *Bibl. Politique* ; tous les autres, comme Grotius, M. du Boſquet &c. s'accordent à le nommer *Cordeſius*.

✿ CORDES (JEAN DE) * (*a*), en Latin *Cordeſius* (*b*), eſt une bonne preuve qu'il faut, quoi qu'on faſſe, remplir ſa deſtinée : il étoit de Limoges, mais d'une famille origioaire de Tournay [*A*]. Il montra dès ſa plus tendre jeuneſſe un amour ſingulier pour les Lettres, mais ſes parens s'oppoſerent à cette inchinatioo naiſſante, & le retirérent du Collége pour le mettre dans uoe boutique. Il y reſta juſqu'à trente ans, que ſoo ancien goût pour les Lettres, s'etant réveillé a Lyon, ou il demeuroit alors, il renonça entiérement au Commerce, & oe ſongea qu'à réparer le tems perdu. Il alla d'abord à Rome avec Alexandre de la Rochefoucault (*c*). Ce Voyage lui fut utile, & il y conſulta avec un ſoin preſque égal les anciens Monumens & les Gens de Lettres vivans. Mr. de Cordes ne penſoit jamais à ce Voyage qu'avec un plaiſir extrême (*d*). Ce fut-là qu'il prit la réſolution de ſe conſacrer à l'Etat Eccléſiaſtique, réſolutioo qu'il exécuta, & qui le mit à portée de profiter de la dépouille de Mr. de la Rochefoucault ; cette mort lui valut l'Abbaye de Mauſlac [*B*], qu'il ne garda pourtant pas longtems, car l'envie de ſe conſacrer à Dieu d'une maniére encore plus intime lui ayant pris à Avignon, il entra au Noviciat des Jéſuites, dont ſes incommodités l'obligerent à ſortir avant qu'il eût fait profeſſioo. Cette eſcapade dérangea beaucoup ſes affaires, & il perdit entre autres ſon Bénéfice. Tout ce qu'il put obtenir aprés un long & diſpendieux procès, fut une penſion annuelle ; il s'en contenta & vint s'établir à Paris. Là il ne ſongea plus qu'à joüir du commerce des Gens de Lettres, à leur communiquer les Tréſors qu'il avoit ramaſſés dans une de plus belles Bibliothéques qu'aucun Particulier ait jamais faites [*C*], & à compoſer lui-meme de bons Ouvrages

(c) Il étoit fils de Charles de la Rochefoucault, Comte de Randan, Colonel-Général de l'infanterie Françoiſe, & Frere du Cardinal de la Rochefoucault V. l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne* T. II. p. 1221.

(d) *Voy.* Naudé *ubi infra.*

(1) C'eſt-à-dire par Antoine Godeau Evêque de Graſſe. Voy. le P. Le Long. *Bibliogr. des Hiſtoriens de France* No. 24476.

(5) *Voy.* Baudrand au mot *Meſſiacum.*

(t) *Mémoires du Languedoc.* L. V. p. 851.

(u) *Gallia Chriſtiana* Tom. IV. p. 510 Edit. de 1650.

(x) *Origines de Clermont* p. 379.

(6) Naudé *Eſſai prof. Catal. Cordeſ. ſive ta Elec. Ja. Cordeſii.* Voy. auſſi Baillet *Jugemens des Sçav.* T. II. Part. I. p. 221. Edit. de 1725. in-8.

(7) Simon Boſius Magiſtrat à Limoges, mort en 1562. *Voy. la Bibliothéque des Auteurs François.*

[*A*] *D'une famille originaire de Tournay.*] C'eſt une obſervation de Mr. Naudé dans l'éloge qu'il a mis à la tête du Catalogue de la Bibliothéque Cordéſienne, dont nous parlerons plus bas. Il pourroit donc bien ſe faire qu'il fût parent d'un Magiſtrat de ſon nom, dont nous avons l'hiſtoire imprimée in 12. chez Vitré en 1645 ſous le Titre d'*Idée d'un bon Magiſtrat en la vie & en la mort de Mr. de Cordes, Conſeiller au Chatelet de Paris. Par* A. G. E. d. G. (1). On y lit pag. 15. „ que les de Cordes ſont venus de Tour- „ nay, & que par des Lettres Patentes de l'Empereur „ Charles V. de l'an 1531, il eſt permis à un Jean de Cor- „ des, Ecuyer, Sieur de Ginſiglnes, fils de feu Arnoul „ de Cordes, & de Demoiſelle Aune Moriel, de reprendre les Armes de ſa famille, qui ſont d'Or à deux Lions „ de Gueule, adoſſés, comme étant deſcendus de la maiſon de Cordes, d'ancienne nobleſſe". Ce Mr. de Cordes dont Mr. Godesu a écrit l'Hiſtoire, étoit auſſi un ſavant homme, voyez la pag. 21.

[*B*] *L'Abbaye de Mauſſac.*] Cette Abbaye eſt en Auvergne. Mr. Naudé s'eſt trompé en écrivant *Sacerdotium Moiſiacenſe*, ce ſeroit alors *Moiſſac en Quercy* (2). Cette derniére Abbaye eſt une des célébres de l'Ordre de S. Benoiſt. Il paroît par une Inſcription rapportée par Catel (3), qu'elle doit ſon origine à Clovis, & que l'Egliſe fut conſacrée en 1060. Le Mauſſac, dont il s'agit par rapport à Mr. de Cordes, eſt du Diocéſe de Clermont, & fut dotée par Pepin la 24. année de ſon régne (4). Mr. Savaron (5) parle d'une Hiſtoire Manuſcrite de cette Abbaye, compoſée par Lanfredus, qui en a été Abbé.

[*C*] *Une des plus belles Bibliothéques qu'aucun Particulier ait jamais faites.*] Mr. de Cordes pouſſoit la fureur pour les Livres, juſqu'à ſe refuſer le néceſſaire. *Ea fuit J. Cordeſii, optimi ſapientiſſimique viri ad Libros & eorum delectum habendum innata propenſio, ut quam olim Richardus de Bury, ſuprenam in Anglia jurit præfecturam adeptus, & ab eo plerique Magnates locupletiſſimi in adornandis omni ſelectiſſimorum Librorum genere, Bibliothecis, diligentiam adhibuerunt, eandem hic in privatæ domus mediocritate conſtitutus, nec ullis ton ſumptibus ferendis conveniens præſidio munitus atluerit, unde non ſemel opus fuit, conceſſas antea corporis ſui commodis boneſtas quaſdam voluptates, nullaque urbanioris vitæ oblectamenta paulatim è dimenſo victus ſui ſubducere, quo liberius ingenii ſui cultum incredibili deſiderio Librorum aſſuntis, quoties Nundinarum Francofurtenſium ſtata tempora recurrebant, aut ſubhaſtationis alicujus celeberrimæ dabatur acceſſio, depromptis ex arcula veteribus aliquot nummis, promoveret* (6). Avec une paſſion ſi forte pour les Livres, il eſt aiſé d'en amaſſer un bon nombre. Mr. de Cordes fit d'abord ce que ſera tout homme ſenſé qui veut faire une Bibliothéque : il acheta un excellent fonds, qu'il n'eut plus qu'à augmenter ; ce fonds étoit celui de Boſius (du Boſc) (7), où il y avoit de bons Manuſcrits & en quantité. Mr. de Cordes y joignit tant de Livres en peu de tems, qu'on ne peut pas dire que ſon Cabinet ait jamais été médiocre. *Quo primum nata eſt tempore, magna fuit.* L'uſage qu'il faiſoit de ſes Livres l'emporte encore ſur le ſoin qu'il avoit pris à les ramaſſer. Ils étoient au ſervice de tous ceux qoi en pouvoient avoir beſoin, & il eſt très-ordinaire de trouver dans les meilleurs Ecrivains de ce tems-là des marques de reconnoiſſance envers un homme dont ils recevoient des ſecours fréquens & eſſentiels. On peut voir la *Préface* de Binius (8), la *Bibliographie Politique* de Mr. Naudé, Pierre Blanchot (9), André du Cheſne (10), & ſurtout MM. de Marca (11) & Olhenart (12). Ces faits, que je tire preſque tous de Ms. Naudé, ne ſont rien en comparaiſon de ceux que fourniſſent les Lettres de Grotius. Vous y voyez ce Grand homme toujours occupé à remercier Mr. de Cordes, ou à raconter aux autres combien ce Savant François lui rendoit de bons offices (13) ; il paroît par les mêmes Lettres (14) que Lindenbrogius ne lui avoit pas de moindres obligations. Enfin aucun Savant n'a parlé qu'avec éloge de la maniére généreuſe dont Mr. de Cordes communiquoit ſes Livres, & ſes Manuſcrits ; bien différent en cela de la plupart des gens à Bibliothéques, qui ſemblent n'amaſſer des Livres, que pour empêcher les autres de les acquérir & d'en faire uſage. Ces *Bibliotaphes* ſont vrayement la peſte des Lettres, & de plus d'une façon. Et il ne faut pas croira que ces Meſſieurs ſoient en petit nombre, l'Europe en a toujours été pleine, & il n'y a perſonne qui n'en trouve de tems en tems ſon chemin. Caſaubon s'en plaint amérement dans une Lettre à Horſchelius : *Non tu imiteris*, lui dit-il (15), *inepto quorundam hominum, quibus nulla adeo gloriatio placet, quam ſi quid rari habent, id ut ſoli habere, & ſibi tantum dicantur. Odioſum, importunum dixerunt, & a multis alienum genus hominum. Tales nemini ne experiri aliquoties magno cum ſtomacho meo.* Il y a une tradition non interrompuë ſur cet article, que l'on pourroit commencer à Lucien & finir au P. Le Long. Le Grec a fait una invective violente contre un de ces ignorans, qui croyent paſſer pour habiles, parce qu'ils ont une ample Bibliothéque, & qu'ils en ont exclu un galant homme ; il conclut en le comparant au chien, qui empêche le cheval de manger l'orge, qu'il ne peut manger lui même, ὁ τον κύων, &c. *Ettu ami quidem cui uſus eſſet, commodare librum certe poſſet, ipſe uti non poſſes ; tametſi nullum commodaſti unquam, facilque hoc tantum, quod canis in præſepio, qui cum hordeo non vejcatur, equum tamen volentem paſci haud ſinit* (16). Depuis Lucien, & ſurtout depuis la renaiſſance des Lettres, nous ne trouvons que de ſemblables plaintes. Voyez les Lettres d'Ambroiſe Camaldule, ce bon & docte Religieux, qui non ſeulement a paſſé ſa vie à procurer l'avancement des Sciences par de bons Ouvrages de ſa façon, mais qui prêtoit volontiers les Manuſcrits les plus rares & les plus précieux, & vous trouverez qu'il a ſouvent rencontré en ſon chemin de ces hommes durs & barbares, qui, incapables de faire uſage des Manuſcrits qu'ils avoient entre les mains, en refuſoient la communication à ceux qui ne la demandoient que pour en gratifier le Public. Philelphe s'eſt vu ſouvent dans les mêmes circonſtances, & ſes Lettres ſont remplies d'invectives contre les gens de cette eſpéce. Ce qui me paſſe, c'eſt que des Sçavans du caractére de Balzac & du P. Le Long ayent été expoſés aux duretés de cette ſorte de gens (17). Le dernier n'a pu, malgré toute la douceur qui lui étoit naturelle, retenir ſon chagrin contre ces enterreurs de Livres, aprés avoir ſemecrié ceux qui lui avoient ouvert leurs Bibliothéques (18). Si le P. Le Long, que les François & les Etrangers ont toujours trouvé prêt à leur faire voir la belle & nombreuſe Bibliothéque dont il diſpoſoit (19), a eſſuyé des refus de cette eſpéce, que l'on juge de ce qui doit

(2) A la tête de ſon *Edition des Conciles.*

(3) *Idem Bibliotth. Generalitiæ.*

(4) *Index Script. Hiſt. Franc.* T. V.

(8) Voici ſes paroles, *connoiſſance des choſes anciennes & curieuſes, qui eſt propre à Mr. de Cordes Chanoine de Limoges, & le ſoin ordinaire qu'il employe à fournir ſa Bibliothéque, que les Livres les plus exquis pour ſon uſage particulier, & pour celui de ſes amis, m'a ſtalagé en pluſieurs endroits de cet Ouvrage.* Préface de l'*Hiſtoire de Bearn.*

(13) *Nonnulla utriuſque Valerii.*

(11) Voy. Lettres de Grotius 582. 700. 706. 810. 818. 1280. 841. 810. 883. 857.

(14) Voy les Lettres 700, 808. 721.

(15) *Epiſt.* XXXV. 7 Kal. Aprii. 1598.

(16) *Adv. indoctum* p. 879 Edit. *Bouchel.*

(17) Voy. *les Oeuvres de Balzac.* T. I. p. 772. (19) *Præfat. Bibl. Sac.* p. XL.

(19) Voy. *Introd. ad Hiſt. Litt. de precipuis Bibl. Parif.* Part. II. C. 6. p. 241.

ges [D] qui ont eu, & qui ont encore de la réputation. C'eſt au milieu de ces occupations douces & charmantes qu'il mourut l'an 1642 (e), âgé de ſoixante-douze ans plutôt de vieilleſſe que de maladie (f). Je ne puis pas dire en quel tems il fut pourvu d'un Canonicat de Limoges, mais comme il a pris lui-même le titre de Chanoine de Limoges, & que tous ceux qui ont eu occaſion de parler de ce ſçavant homme le lui ont donné, on ne peut pas révoquer en doute qu'il n'ait été Chanoine dans ſa Patrie. Le Pere Niceron nous apprend (g) même là-deſſus une particularité, c'eſt qu'il avoit réſigné ſon Canonicat, avant de mourir, à Jean Manent ſon neveu, entre les bras duquel il mourut: il fut enſuite enterré aux Chartreux, près deſquels il demeuroit. Quelques mois avant ſa mort il commença à reſſentir

finiti tabe, & fatali virium omnium reſolutione conflictatus. Naudæus *Epiſt præf. Catal. Cordes.*

(g) *Mém. des Hommes. Tom.* XIX. p. 71.

(e) Le P. le Long, à mis cette mort en 1641, mais la date de Mr. Naudé eſt plus juſte.

(f) *Non alio morbo quam* doit arriver à des Gens de Lettres de moindre conſidération. Mr. Schuſſleiſch (20), qui n'avoit pas été également bien reçu par tout, s'en explique aſſez vivement. Mais en général il y a des Pays où cette dureté eſt bien rare; en France par exemple, où l'on n'a fouveot des Bibliothéques que pour la commodité du Public, on y eſt toujours parfaitement bien reçu, & les Etrangers ont tout lieu de ſe louër de la politeſſe qu'on a pour eux. Auſſi la plupart l'ont-ils fait. Gronovius mande au jeune Heinſius, que ſon ami Vincent Fabricius fut avoit écrit de Paris, que rien n'égaloit l'humeur obligeante des gens avec qui il vivoit. *A Fabricio habui unas, Pariſiis paulo ante diceſſum ex ea urbe datas | eas nullis præcondis æquare je poſſe humanitatem illorum heroum, eas honores ſibi habitos, Elyſios ſibi videri eompos, & me ad gaudia mea, ita loquitur, je evocare* (21). Gronovius ne s'explique pas moins fortement, en pariant ſur ſon propre compte (22). Je ne connois que Mr. Optius qui ait parlé autrement des François (23), & qui ſe ſoit plaint de n'avoir jamais rien pu arracher d'eux, quelques inſtances qu'il eût faites; ſans doute qu'il s'étoit mal adreſſé. Revenons à Gronovius. Il ne trouva pas les mêmes facilités en Angleterre (24), & Voſſius qui voyageoit alors en Italie, ſe plaignoit bien plus amérement de ſon ſort. *Quereris*, lui dit il (25), *quod non ita laxe patuerit ejus librorum in Anglia, atque optaſſes; juſtius ego forſan hanc querelam in me transferrem. Nam cum ſint hic immenſorabiles pene Bibliothecæ librorum ſcriptorum, quo in Monaſteriis, quo in Principum & Nobilium quorundam ædibus, adeo tamen difficilis eſt aditus, ut non niſi favore atque ſingulari, uti interpretantur, liceat videre. Vidi jam egomet aliquas, ſed ita vidi, ut perinde fit, atque ſi non vidiſſem. Illi qui eas poſſident, quamquam e litteris ſæpe ſint alienſimi, adeo ſemen amant atque cuſtodiunt, ut non putem Gryphes ita aurs incumbere, atque illi cuſtodiæ librorum ſuorum. Nem non tantum attingentibus, ſed volentibus etiam invidere: nonnulli itaque non ea cura & anxietate uxoret ſuas recludunt, qua Bibliothecer . . . . . non defuit tamen mihi favor, etiam præcipuorum in hac urbe virorum, qui aditum ad eas mihi parare voluerunt, ſed fruſtra plerique, verum neque Hoſtenius neque quiſquam eruditorum impetrare id ſibi unquam hic Romæ potuerunt.* Ce n'eſt pas ſeulement à Rome que l'entrée des Bibliothéques eſt ſi difficile, c'eſt preſque par-tout la même choſe; qui a jamais pu pénétrer dans la Bibliothéque de S. Marc à Veniſe. D. Bernard de Montfaucon a raconté, que le Religieux Auguſtin du Couvent de la Carbonnaria à Naples, qui lui avoit ouvert la Bibliothéque de ce Monaſtére, avoit été mis en pénitence pour recompenſe de cette action. Je finirai en indiquant un Moderne, qui n'a peut être pas déclamé avec autant d'eſprit que Lucien contre les Bibliotapher, mais qui ne lui cède point en vivacité; c'eſt Mr. Meuſchen, celui qui a tais une bonne Préface à la tête de l'Edition qu'il a procurée du Traité de Bartholin *de Libris legendis* (26). Ceux qui ſont en état de former des Bibliothéques ne feront pas mal de le conſulter, & de ſuivre les maximes qu'il y donne pour s'en ſervir utilement; la principale eſt ſans doute d'en faire uſage d'abord pour ſoi, & enſuite pour les autres, tant co leus ſoumiſſion de bonne grace les Recueils qu'on peut avoir ſur les matiéres qui ſont l'objet de leur travail, qu'en leor prêtant tous les Livres dont ils ont beſoin. Diſons à l'honneur des Lettres & des Lettrés, que la plus grande partie des gens à Bibliothéques ſont de cette humeur bieufaiſaote, & que pour uo Saldiere (27), on compte pluſieurs Pinellis, Petreſes, & de Cordes. Nous avons déjà rapporté pluſieurs preuves de la générosité de ce dernier; ajoûtons pour mettre la derniére main à ſon portrait, qu'il pouſſa l'envie de rendre ſa Bibliothéque utile aux Sçavans, juſqu'à ordonner par ſon Teſtament, qu'elle ne fût pas vendué en détail, mais en gros, & miſe toute entiére en un lieu où ils fuſſent toujours à portée de la conſulter (28). Mr. Bigot avoit pris la précaution d'ordonner la même choſe (29), mais il a été moins heureux en cela que Mr. de Cordes, dont la Bibliothéque paſſa toute entiére à Mr. le Cardinal Mazarin, qui n'épargna ni ſoins ni dépenſes pour y mettre tous les bons Livres qui y manquoient. Naudé, qui étoit chargé du détail de cette Bibliothéque, fit exprés pluſieurs voyages en Allemagne & en Italie, pour raſſembler ce qu'il y avoit de plus rare & de plus précieux, & il eſt aiſé de concevoir qu'elle reçût entre ſes mains des accroiſſemens conſidérables. Tant de peines devierent inutiles par les Guerres Civiles, qui déſolérent la France pendant la Minorité de Louis XIV. Le Parlement qui ne cherchoit qu'à ſignaler ſa fureur contre le premier Miniſtre, fit ſaiſir ſa Bibliothéque (30), & ordonoa par un Arrêt du 8 Mars 1652 (31), qu'elle fût vendué à l'encan. Le pauvre Naudé, au deſeſpoir de voir toutes ſes peines perduës, repréſenta vainement à la Cour (32) le tort que cauſoit aux Lettres le démembrement de cette belle Bibliothéque, le Parlement reſta inflexible, & ſes ordres furent exécutés; Naudé prit tous les Livres de Médecine pour 3500 Livres, & le reſte fut diſſipé. Les Sçavans ont eu ſoin de peindre avec les couleurs convenables une action ſi injuſte. L'Abbé de Marolles en dit dér-lors ſon ſentiment, dans les Remarques qu'il joignit à la Traduction de Virgile, mais la violence des tems l'obligea de ſupprimer ſes réflexions chagrines. „ Cela n'empêcha pas néanmoins, *ajoute-t-il*, „ que dans l'une de mes Epîtres dédicatoires (à Mr. le „ Duc de Valois) je ne diſſe que S. A. étant un jour tou-„ chée de cet eſprit délicat des Muſes, qui apporte dans „ l'ame tant de douceurs & d'agrémeor, elle aimeroit un „ jour nos Ouvrages, auxquels elle deſtineroit de grandes „ Bibliothéques, en la place de celles qui venoient d'être „ détruites; & certes les Vandales & les Goths n'ont rien „ fait autrefois de plus barbare ni de plus rude que cela: „ ce qui devroit porter quelque rougeur ſur le front de „ ceux qui donnérent leurs ſuffrages pour une choſe ſi „ extraordinaire (33)". Mr. de Marolles n'eſt pas le ſeul qui ait déclamé contte cet Arrêt: outre ceux qui ne l'ont fait que par occaſion, je ne dois pas oublier la fameuſe Epigramme de Mr. Gaulmin, Maître des Requêtes; la voici:

Juliadis tote libros dum colligit orbe,
Et vocat Aonias ad jua tecta Deas.
Tecta, Deæ, Libros, infami Curia Legi,
Vendidit in media, proſtituitque foro.
Hoc ſceleris pretium, ſervi commercia paſti,
Dirique promiſſas auctio monſtrat opes.
Nec mirete nefas, emptus probat empta Senatus,
Vendidit hic Libros, vendere Jura ſolet (34).

[D] *De bons Ouvrages.*] En voici la Liſte: I. *Diſſertation ſur S. Martial de Limoges.* Elle ſe trouve à la p. 446 du Tom. I. de l'Ouvrage intitulé: *La Vie de S. Martial, ou Defenſe de l'Apoſtolat de S. Martial, & autres, contre les Critiques de ce tems. Par Bonaventure de Saint Amable, Carme Déchauſſé*, in-fol. 3 Vol. le premier à Clermont 1676, le deuxiéme & troiſiéme à Limoges 1683 & 1685. Elle a été traduite en Latin par François Boſquet, qui l'a inſérée en cette Langue à la pag. 50. de la ſeconde partie de ſon *Hiſtoire de l'Egliſe de France*: Paris 1736 in 4.. Cette Traduction ſe trouve auſſi avec les Commentaires du P. Papebroch, dans le cinquiéme Tome du mois de Juin des *Actes des Saints d'Anvers*, pag. 535. De Cordes y fait voir que S. Martial n'a pas été un des Septante Diſciples de Jéſus Chriſt, & qu'il n'eſt venu à Limoges, que vers l'an 250 (35). II. *Hincmari, Rhemenſis Archiepiſcopi, Opuſcula & Epiſtolæ. Acceſſerunt Nicolai Papæ I. & aliorum ejuſdem ævi quædam Epiſtolæ & Scripta, ex editione Joannis Cordeſii.* Paris 1615 in 8. De Cordes eſt le premier qui ait publié ces Ouvrages (36). III. *Georgii Caſſandri Opera.* Paris 1616 in fol. De Cordes a pris ſoin de raſſembler ces Ouvrages de Caſſander, qui avoient déjà paru ſéparément, & y a joint une centaine de Lettres, & deux Dialogues, qui n'avoient pas encore été imprimés (37). Colomiés dans ſa *Bibliothéque Choiſie* † dit que de Cordes avoit fait quelques Vers Latins ſur la mort de Henri IV, que l'on trouve dans un Recueil de Harangues funébres, imprimé à Hanau en 1613. Le même Auteur lui attribuë une *Diſſertation touchant la Genéalogie de Jeſus-Chriſt*, Naudé n'en parle point dans ſon éloge. Mais il paroît par une Lettre de Grotius, adreſſée à Mr. de Cordes, que ce dernier avoit du moins travaillé ſur *le Catnan* qui ſe trouve dans la Généalogie rapportée par St. Luc. Voici les termes de la Lettre (38): *Agnovi, Vir Reverende, magna cum meo voluptate amicam manum, meique hujus gaudii participem Voſſium feci, qui ex meo relatu non minus te amat, quam ſi diu tuus viviſſet. Multum de communibus ſtudiis inter nos conſulimur, & inter alios ſermones deleph ſumus* ad ea quæ de nomine Calnan apud Lucam curate ſcripſiſti. *Feci ut bonæ bonæ non minus quam eruditus, repudiatus aliorum, etiam feceri ſui, ſententiis, faceres, quod ego feci, id tibi accederet. Utinam ſcriptum tuum cum defenſione publici juris fiat. Si Lutetiæ minus id licet, invenies hic qui edictionis curam ſuſcipiant.* Mr. de Corder a fait auſſi quelques Traductions. I. *Hiſtoire des Troubles arrivés au Royaume de Naples, ſous Ferdinand I. depuis l'an 1480. juſqu'en 1487. recueillie par Camille Portio, & traduite de l'Italien en François.* Paris 1627 in-8. II. *Hiſtoire des Différends entre le Pape Paul V. & la République de Veniſe, en 1605, 1606, & 1607. par Fra-Paolo, traduite de l'Italien en François.* Paris 1625 in-8, item Paris 1688. in 8. III. Naudé dit qu'il a auſſi traduit de l'Eſpagnol un petit Ouvrage de Mariana; c'eſt apparemment, dit le P. Nicéron (39), celui qui a pour titre: *Diſcours des grands défauts qui ſont en la forme du Gouvernement des Jéſuites.* 1625 in-8.

(20) Tom. I. *Amen. Epiſt.* p. 87.

(21) *Sylloge Epiſtol. a Burmanno congeſtar.* p. 111. p. 81.

(22) Ibid. p. 80 & 90.

(23) *Præf. Bibl. Hebraic.*

(24) *Ubi ſupra* p. 81.

(25) Abid. p. 181.

(26) A la Haye en 1711 in-8.

(27) Fils de la fameuſe Me Guyon, dite de la Me. la Ducheſſe de Sully.

(28) Naudé *ubi ſupra.*

(29) V. *Hiſt. des Ouvrages des ſçavans.* Fev. 1690 p. 207 Cet-ci diſpoſe, par ſon Teſtamentaire à la fin d'être exécutée, de ſa Bibliotheque fut vendue en détail en 1710. Mr. Baluze penſa différemment de ces Meſſieurs, il envoya à-propos de remettre dans le Commerce les Livres qui en avoient été bannis pendant long-tems. Voy. *la Préface du Catalogue de ſa Bibliothéque.*

(30) V. *Remiſe de la Bibliothéque de Mr. le Cardinal Mazarin pour le Sr. Naudé entre les mains de Mr. Tubeuf*, 1652 in-4.

(31) Je fais la date marquée par Mr. l'Abbé de Marolles *ubi infra*, quoique je ſois perſuadé que cet Arrêt eſt du mois de Fevrier, comme il paroît par les vers de Mr Gaulmin rapportés plus bas, & envoyés de le mois de Fevr par G. Patin à un de ſes amis. *Lett. de Patin* T. I. P. 570.

(32) *Avis à Neſſrign. du Parlement ſur la vente de la Bibl de Mr. le Cardinal Mazarin* 1652 in-4.

(33) *Mém. de Mr l'Abbé de Marolles* Part. I. p. 192.

(34) *Lettres Chartes de G. Paris*, T. I. p. 174.

(35) Nicéron *Mém. des Hom. ill.* T. XIX. p. 74.

(36) Idem ibidem.

(37) Idem P. 75.

† P. 256.

(38) Gmrii *Epiſtol. Epiſt.* 292.

(39) *Ubi ſupra.*

fentir les infirmités de la vieilleſſe, & une ſurtout aſſez ſinguliére, qui étoit de répéter malgré lui & même juſqu'à vingt fois les memes mots, principalement ceux qui étoient à la fin des phraſes (*b*). La crainte de ſe rendre par là incommode à ſes amis, l'avoit engagé à ſe bannir des Aſſemblées des Sçavans, où il ſe faiſoit un plaiſir de ſe trouver, & à ceſſer de voir du monde, pour ne plus ſonger qu'à ſe diſpoſer à la mort. Sa Bibliothéque, achetée par le Cardinal Mazarin vingt-quatre mille Livres, fut vendue à l'encan pendant la guerre de Paris (*i*), mais elle fut rachetée depuis, & miſe avec les autres Livres du Cardinal Mazarin (*k*). Il y avoit de très-bons Manuſcrits, qui depuis ce tems-là ont été tranſportés dans la Bibliothéque du Roi. On n'a pas laiſſé de rechercher dans la ſuite le Catalogue de la Bibliothéque Cordeſienne, imprimé en 1643 in-4, à cauſe du choix & de la bonté des Livres qu'il contient. On trouve pourtant que l'ordre & la méthode y manqueot (*l*).

atiſ. ſignatura ſignum iſtud fuit, in pauciſ aliis, urbi. vro, animad. verſum, quod ante obitum aliquot menſibus, quum literaque verbum & illud præſertim quod extre-

mum eſſet ſe perpeti, non ullo modo unis, ſed laxata tantum ſuis vocabulis lingua, dentes ad minimum, inter dumque vultus repeteret Naudæus *ubi ſupra.*

(*i*) Voy. la

Remarq. [C] a la cit. (52). (*k*) Niceron Tom. XX p. 175. (*l*) Baillet *Jugem. des Sav.* Tom. II. *Part.* 1 p. 221. Edit de 1725. in-8.

* Mr. Edouard Leigh l'appelle *Cowel*, dans ſon *Felix Conſortium* &c. Lib III C. 14. p. 175.

(*a*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 160.

(*b*) Idem ibid.

COWELL * (JEAN) ſavant Juriſconſulte au commencement du XVII. Siécle, étoit né dans la Comté de Devon [*A*] vers l'an 1551. Il commença ſes études dans l'Ecole d'Eaton, d'où il entra dans le Collége du Roi à Cambridge en l'annee 1570 (*a*). En 1586 il fut élu Procureur de l'Univerſité. Il ſe fit recevoir enſuite Docteur en Droit, & en 1600 il fut aggrégé à l'Univerſité d'Oxford. Diſtingué & célébre par ſon profond ſavoir & par ſes talens, il fut nommé Principal du Collége de la Trinite (*Trinity Hall*) à Cambridge, & Profeſſeur Royal en Droit Civil (*b*). En 1603 il fut Vice-chancelier de l'Univerſité (*c*). Le Docteur Fuller dit (*d*), qu'en l'année 1604 il fut établi Docteur de la Cour des Arches, par où nous préſumons qu'il entend *Doyen* des Arches. Il fut encore Vicaire général du Docteur Bancroft, Archevêque de Cantorbery (*e*). Ses *Inſtitutiones Juris Anglicani ad Methodum Inſtitutionum Juſtiniani compoſitæ*, parurent à Cambridge en 1605 in-8, & l'*Interprète* fut imprimé dans la meme Ville en 1607 in-4 [*B*]. Quoiqu'il profeſſât principalement le Droit Civil, il

(*c*) Prince's *Worthies of Devon.* p. 370. Edit. Lond. 1701 in-fol.

(*d*) *Worthies of England*, in *Devon.* p. 568.

(*e*) Idem ibid. & Wood ubi *ſupra.*

[*A*] *Etoit né dans la Comté de Devon.*] Le Docteur Fuller dit, dans ſes *Hommes Illuſtres d'Angleterre* (1), qu'il étoit né à *Tarnſborow*; ce que Mr. Prince, dans ſes *Hommes Illuſtres de Devonſhire* (2), ſuppoſe être une faute, & qu'il doit y avoir *Erniborough*, un lieu qui étoit autrefois de la Paroiſſe de Swimbridge ou Sumbridge, Annexe de Tawtoo-l'Evêque, proche de Barnſtaple.

(1) *In Devon.* p. 329.

(2) P. 194.

[*B*] L'Interprète *fut imprimé dans la même Ville, en* 1607 *in* 4.] Il en a paru une autre Edition in-4. à Londres en 1637, ſous le titre ſuivant: L'INTERPRÈTE: *ou Traité contenant l'Explication des Termes: ou l'on aſſigne la vraie ſignification de la plus grande partie, ſinon de tous les termes, qui ſe trouvent dans les Ecrits des Juriſconſultes, ou dans les Statuts, de ce celebre & glorieux Royaume, & qui ont beſoin d'explication. Ouvrage non ſeulement utile, mais neceſſaire à ceux qui veulent connoître à fond nos Loix, nos Statuts, & nos Antiquités. Recueilli par* Jean Cowell, *Docteur, ci devant Profeſſeur du Roi en Droit Civil dans l'Univerſité de Cambridge.* Il eſt dédié à l'Archevêque de Cantorbury. Dans la Préface, datée du 3 Novembre 1607, l'Auteur déclare que quiconque taxera cet Ouvrage de n'avoir pas tout, pourra s'épargner la peine de le prouver, puiſqu'il l'avoue franchement lui-même, & que ſur l'examen qu'il en a fait depuis l'impreſſion, il ôſe aſſurer ceux qui y remarqueront le plus de fautes, que lui, en glanant après eux, en raſſemblera autant, qui leur feront échappées, qu'ils en auront relevé. „ Mais, *continue-t-il*, „ j'ai appris depuis longtems du fameux Cicéron, que „ comme on ne doit pas adopter les erreurs d'un homme, parce qu'il a bien developpé certaines choſes: de„ même on ne doit pas rejetter ce qu'il y a de bon dans „ un Auteur, parce qu'il a quelques erreurs. Il n'y a pas „ d'Homme, ni de Livre, ſans défauts. Ainſi critique qui voudra, au nom de Dieu, c'eſt-à dire, avec douceur, „ & ſans injures. Il ſe conciliera ma reconnoiſſance; & „ en imitant les plus judicieux Ecrivains, il aidera plus à „ perfectionner en peu de mois cette partie d'Erudition, „ que je ne l'ai peut être pu faire en pluſieurs années, par „ mes recherches, & par mes Lectures. C'eſt ce que l'Ex„ périence m'a appris par rapport à mes *Inſtitutes* (3), „ imprimés il y a quelque tems, dont l'impreſſion m'a „ procuré les judicieuſes Obſervations de divers ſavans „ hommes, que je n'aurois jamais euës, ſi j'avois gardé „ l'Ouvrage dans mon Cabinet. Par ce moyen je me flatte de vous les donner un jour en bien meilleur état, & „ de les laiſſer à la Poſtérité, pour recevoir tel accueil „ qu'il plaîta à Dieu de leur faire recevoir". Il dit enſuite, qu'il avoit aſſez avancé un Traité de *Regalis Juris*, où il ſe propoſoit de montrer par la comparaiſon des eſa de l'un & de l'autre Droit, qu'ils ont les mêmes fondemens, & qu'ils différent plus dans les termes que dans le fond des choſes; & par conſéquent ſi on les réduiſoit dans une même méthode, comme on le pourroit aiſément, on les apprendroit en même tems, ſans qu'il en coutât plus de travail que pour chacun à part. L'*Interprète* a été réimprimé depuis pluſieurs fois in folio. Mr. Prince obſerve (4), que cet Ouvrage ayant trouvé des Lecteurs envieux, ne reçut pas tout l'accueil que l'Auteur eſpéroit, & que l'Ouvrage méritoit, pluſieurs faiſant mine de le mépriſer, dans le tems même qu'ils en profitoient; & que d'autres l'examinérent avec un eſprit critique, pour y découvrir tous les endroits foibles, *dont quelques-uns étant ſuſceptibles d'un ſens odieux, l'envie ne manqua pas de les exaggérer, ce qui donna bien des chagrins & des affaires à l'Auteur.* Les points qui choquérent, à ce qu'on prétend, regardoient la Prérogative du Roi, que le Docteur Cowell ſoutient *être limitée en de certains cas.* Le Livre fut ſupprimé, & le 26 Mars 1610 il parut une Proclamation, qui le déclaroit un Livre pernicieux, écrit contre l'Honneur & la Prérogative du Roi, & contre la Dignité des Loix Municipales d'Angleterre (5). C'eſt-là ce qui paſſe pour la véritable raiſon parmi les Savans. Mais le Chevalier Antoine Weldon nous apprend dans *la Cour & le Caractére du Roi Jaques* (6), qu'on diſoit dans l'*Interprete*, que *le Roi Jaques n'avoit pas prêté les Sermens accoutumés, que tous les Rois ſont obligés de prêter à leur Couronnement.* „ Quoi qu'il en „ ſoit, *dit Mr. Prince* (7), s'il ſe trouve quelques traits „ ou quelque héréſie contre le Gouvernement, dans cet „ utile & ſavant Ouvrage, ce dont je doute beaucoup, „ nous pouvons être ſurs qu'on les a retranchés dans les „ dernières Editions. Ses plus violens Antagoniſtes, qui „ remuérent le plus contre lui dans cette occaſion, furent „ les Avocats du Droit Commun, qui regardérent ce Li„ vre comme une double offenſe contre eux (8), l'une, „ qu'un Juriſconſulte qui profeſſoit le Droit Civil, entre„ prît ſur leurs droits, en ſe mêlant du Droit Commun „ qu'ils regardoient comme leur bien propre: l'autre, „ qu'il ôtât les obſtacles, qui à la faveur des termes ob„ ſcurs, rendoient ce Droit comme inacceſſible, & qu'il „ le mît à la portée des eſprits les plus bornés. Mais le „ pis de tout, étoit l'accuſation qu'on lui intentoit, d'at„ tribuer au Roi une double prérogative, l'une limitée „ par les Loix, & l'autre illimitée: ce dont on porta des „ plaintes au Parlement, & le Livre fut ſupprimé & con„ damné. Ce qui avec quelques autres avantages, que ſes „ Ennemis remportérent ſur lui, cauſérent beaucoup de „ chagrin à cet homme illuſtre, qu'il prit tellement à „ cœur, que cela hata ſa mort". On trouve dans le troiſiéme Volume des *Memoires* du Chevalier Rodolphe Winwood, pluſieurs endroits rélatifs à ce qu'on trouva de choquant dans le Livre de Cowell. Mr. Jean Beaulieu, dans une Lettre, datée de Londres le 1 Mars 1609 à Mr. Trumbull, Réſident à Bruxelles, lui mande „ La Cham„ bre Baſſe du Parlement a été fort choquée d'un Livre „ d'un certain Docteur Cowell; au ſujet d'une propoſi„ tion outrée, qu'il ſoutient dans l'Interprétation, en fa„ veur de la prérogative du Roi; auquel il attribuë le „ pouvoir de faire des Loix, de lever des Subſides, &c. „ ſans le conſentement & l'autorité du Parlement. La cho„ ſe a paru ſi odieuſe aux Communes, que ſi le Roi veut „ leur permettre (comme elles le lui ont demandé par Adreſſe) de procéder pas leur autorité contre ledit *Cowell*, on croit qu'il pourroit courir riſque d'être pen„ du. Il eſt Docteur en Droit Civil à Cambridge, & il „ s'eſt rendu à préſent ici pour ſe juſtifier devant le Parle„ ment (9)". On trouve dans une autre Lettre du même à Trumbull, datée du 8 Mars (10)". Le Livre de Cowell, „ contre lequel je vous ai mandé dans ma derniére que „ les Communes s'étoient ſoulevées, ayant été lu ſur les „ Points (11) qui ont paru choquans à la Chambre des „ Seigneurs, ils ont pris, à ce que j'apprens, quelque „ tems pour en délibérer, & c'eſt aujourd'hui qu'ils doi„ vent donner leur réponſe". Dans une autre Lettre du 15 Mars à Mr. Trumbull, Mr. Beaullen marque (12): „ Le „ Livre de Cowell ayant été examiné auſſi en préſence de „ Sa Majeſté ſur les Articles dont la Chambre ſe plaint, „ on y a trouvé des choſes contraires aux Loix fondamen„ tales du Royaume; & par cette raiſon le Roi a promis „ qu'il ſeroit ſupprimé. Mais pour ce qui regarde, la per„ ſonne de l'Auteur, le Roi ayant témoigné qu'il ne „ veut pas qu'on lui faſſe de la peine, ni qu'il ſoit ex„ poſé à aucun danger pour cela, comme il en courroit „ riſque, les Communes ayant bonne envie de procéder „ criminellement contre lui, elles ont raſſenti leurs pour„ ſuites, & ſont diſpoſées à ne point paſſer outre con„ tre le gré de Sa Majeſté". Le Chevalier Thomas Edmonds, dans une Lettre du 17 Mars, écrite de Londres au Chevalier Winwood, lui mande (13). „ Le Docteur „ Cowell a été encore obligé de comparoître devant le „ Roi même & devant les Seigneurs, pour répondre ſur „ quel-

(1) *In Devon.* p. 329.

(2) P. 194.

(3) Les *Inſtitutiones Juris Anglicani*, dont il eſt parlé dans le Corps de l'Article.

(4) P. 591.

(5) Camden *Annales du Regne de Jaques I. ſous l'an* 1610. Et Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 160.

(6) P. 191.

(7) *Ubi ſupra.*

(8) *Voy.* Fuller *ubi ſupra.*

(9) Sir Ralph Winwood's *Memorials* Vol. III p. 250.

(10) Ibid. p. 289.

(11) La Chambre Baſſe avoit relevé les termes de *Prérogative*, de *Subſide*, de *Parlement*, & quelques autres.

(12) *Ubi ſupra.* p. 317.

(13) Ibid. p. 317.

il étoit néanmoins ſi verſé dans le Droit Commun, qu'il étoit auſſi capable de pratiquer à Weſtminſter, qu'aucun Avocat, ce qui excita contre lui d'abord la jalouſie, & enſuite la mauvaiſe volonté des Avocats contre lui. Car en ce tems la querelle entre les Juriſconſultes de l'un & de l'autre Droit alla extrêmement loin. Le grand Tenant pour les Partiſans du Droit Commun étoit le premier Juge Coke, comme le Docteur Cowell l'étoit pour le Droit Civil; & ce dernier, ſelon le témoignage de Fuller, fut favoriſé par le Roi Jaques I, autant que la bienſéance le permit. Malgré ſa grande capacité, le premier Juge Coke, cet Oracle du Droit Commun, l'appelloit par un jeu de mots fort bas, *Cow-heel* (*f*) (mot à mot *Talon de Vache*). Il mourut âgé environ de ſoixante ans à Cambridge le 11 Octobre 1611, & fut inhumé dans la Chapelle du College de la Trinité ſous une pierre platte, où il y a une Epitaphe [*C*].

(*f*) Fuller & Prince ubi ſupra.

„ quelques autres endroits de ſon Livre, qui donnent autant d'atteinte à l'autorité du Roi, que les autres ſont contraires aux libertés du Peuple. Et comme il n'a pas été en état de bien developper ſur quels fondements il a avancé ces propoſitions, il a été mis en garde dans la maiſon d'un Alderman, juſqu'à ce qu'il ait mieux préparé ſa juſtification à cet égard".

[*C*] *Où il y a une Epitaphe.*] La voici: JOHANNES COWALL, *Legum Doctor, Cujus hujus Collegii, Juris Civilis in Academia hac Cantabrigienſi Profeſſor Regius, Vicarius Generalis Cantuarienſis Provinciæ ſub Domino Richardo Bancroft, Archiepiſcopo Cantuarienſi, hic expectat Reſurrectionem. Obiit* XI *die menſis* Octobris. *A. D.* MDCXI.

✠ CROZE [*A*] (MATHURIN VEYSSIERE LA) nâquit le 4 Décembre de l'année 1661 à Nantes en Bretagne, de Leger Veyſſiere la Croze, & de Jeanne de l'Attoüé (*a*). Ce Mr. Leger la Croze étoit Négociant, mais en même tems Homme de Lettres; il poſſédoit très-bien les Auteurs Latins, & prenoit ſouvent plaiſir à quitter le Comptoir pour aller diſputer aux Théſes publiques. Le Fils, qui avoit reçu de la Nature de fort heureuſes diſpoſitions, fit aſſez rapidement ſes Humanitéa dans la maiſon paternelle ſous la direction d'un Précepteur nommé Joly, qui penſa le dégoûter de l'étude, en le traitant d'une maniére fort rude [*B*]. A l'âge de 14 ans il fit un voyage aux Iles Antilles, où ſon pere négocioit [*C*]. Il revint en 1677 à Nantes. Il trouva les affaires de ſon pere un peu dérangées, ce qui l'obligea à penſer à prendre un parti. Il conçut d'abord le deſſein d'étudier en Médecine, mais ſon génie ne le portoit point à ce genre d'étude, & la Nature l'avoit rendu trop ſenſible aux fouffrances des autres, pour qu'il eût pu conſerver ce ſang froid, ſi néceſſaire à un Médecin. Des Conférences qu'il eut avec les Religieux de la Congrégation de St. Maur, le déterminérent à entrer dans l'Etat Religieux (*b*). Il fit ſon Noviciat à Saumur en 1677. Il fut diſciple de Dom Jaques Lopin à Marmoutier, & fit ſon Cours de Théologie ſous Dom Michel Pietre, qui profeſſoit avec réputation, la Théologie dans l'Abbaye de St. Vincent du Mans. Il entra dans la Congrégation de St. Maur en 1682. Le ſéjour de Paris, le prodigieux nombre de Livres dont il pouvoit diſpoſer, la grande quantité de Manuſcrits qu'il avoit occaſion de lire ou de conſulter, joints aux agrémens d'une douce & paiſible retraite, & au goût pour l'Etude qui régne dans la Maiſon de cet Ordre, contribuérent à enrichir Mr. La Croze des plus belles connoiſſances (*c*). Son goût pour les MSS. ſe confirmoit & s'éclairoit tous les jours [*D*]. Il quitta la Congrégation de St. Maur vers la fin

(*a*) Jordan *Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages de Mr. la Croze*, p. 1. 2.

(*b*) Ibid. p. 4-6.

(*c*) Ibid. p. 7.

[*A*] LA CROZE.] L'Auteur de la Vie de notre Savant nous apprend (1) que „ bien des perſonnes, ſurtout en „ Allemagne, ont confondu Mr. la Croze, avec un certain *Cornand de la Croze*, qui a ſéjourné en Hollande „ pendant quelque tems, & qui a été en partie Auteur „ des neuf premiers Volumes de la *Bibliothéque Univerſelle*, „ & ſeul Auteur du XI Volume, comme l'a remarque Mr. „ Marchand dans les Notes ſur les Lettres de Bayle. Ils „ n'étoient abſolument point parens, je les ai vu ſouvent confondus dans pluſieurs Livres Allemands."

(1) Jordan *Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages de Mr. la Croze* p. 3.

[*B*] *Un Précepteur nommé Joly . . . penſa le dégoûter de l'Etude, en le traitant d'une maniére fort rude.*] Il fut châtié vivement pour avoir traduit en Vers Latins le Conte de Martio & d'Alix, & d'ailleurs ſon Précepteur en uſoit fort rudement avec lui (2). C'eſt à quoi bien des jeunes-gens ſont expoſés, par le peu de ſoin que leurs parens prenoient de bien choiſir ceux à qui ils confient l'éducation de leurs enfans, ſouvent auſſi par une honteuſe lézine. Je connois un Pays où l'on n'a guéres de délicateſſe ſur cet article: vous y verrez ſouvent dans les meilleures Maiſons, de jeunes Gens confiés à des Avanturiers qui ne ſavoient où donner de la tête, à certains Moines défroqués, dont l'eſprit & les mœurs ſont quelquefois également corrompus, & qui ſavent ſeulement s'inſinuer par leur converſation légére, par des maniéres polies: s'agit-il d'un homme de mérite, à qui il faudroit aſſigner dequoi le dédommager de paſſer la plus belle partie de ſa vie auprès d'un jeune homme? il en couteroit trop, & il vaut mieux que ce jeune homme ait dans la ſuite dix mille Livres de rente, dont il ne ſache qu'abuſer, que de n'en avoir que huit mille, dont il ſût faire un bon uſage. Rien de plus ſage que les Avis que Mr. Locke donne ſur ce ſujet (3). „ La conſidération de la dépenſe qu'il faut faire pour tenir un Gouverneur auprès des Enfans, ne doit „ pas décourager ceux qui peuvent ſoutenir cette dépenſe. La grande difficulté conſiſte à trouver une perſonne capable de ſe bien acquitter de cet emploi; car des „ jeunes-gens, des gens d'un mérite & d'une vertu médiocres n'y ſont point propres; & pour les perſonnes „ qui ont de plus excellentes qualités, on a de la peine „ à en trouver qui veuillent ſe charger d'un tel emploi..... „ Tout ce que je puis vous dire, c'eſt de n'épargner ni „ ſoin ni argent pour le trouver. . . . . Mais tenez pour „ maxime de ne prendre perſonne pour Gouverneur de „ votre Enfant, ſur le rapport de vos Amis, ou par charité, ou en vûë des grandes recommandations dont il „ eſt chargé." A l'égard de la maniére d'agir des Précepteurs envers leurs Eléves, il n'y a rien de plus pernicieux, (même en général) que de vouloir les conduire, ou par la crainte comme de vils Eſclaves, ou par les coups, comme des bêtes de ſomme; c'eſt ce que remarque très-judicieuſement Montagne (4). „ Au demeurant, cette inſtitution ſe doit conduire par une ſévére douceur, non „ comme il ſe fait. Au lieu de convier les enfans aux „ Lettres, on ne leur préſente à la vérité qu'horreur „ & cruauté. Oſtés-moy la violence & la force, il n'eſt „ rien à mon advis qui abaſtardiſſe & eſtourdiſſe ſi fort „ une nature bien née. Si vous avez envie qu'il craigne „ la honte & le chaſtiment, ne l'y endurciſſés pas."

(2) Idem p. 4.

(3) *De l'Education des Enfans* § 94. 95 p. 151. 152. Amſt. 1702.

(4) Eſſais Liv. I. ch. 25.

[*C*] *Il fit un Voyage aux Iles Antilles où ſon pere négocioit.*] La lecture des Voyages, & la Converſation de pluſieurs perſonnes qui avoient été en Amérique, lui firent naître l'envie de voir le nouveau Monde; d'ailleurs il étoit charmé de ſecoüer le joug de ſon Précepteur; peut-être que ce ne fut pas-là un des moindres motifs de ſon Voyage. Quoi qu'il en ſoit, il s'engagea ſur un Vaiſſeau François. „ Son trajet fut heureux; l'Equipage eut à la „ vérité à eſſuyer un combat naval, notre jeune Savant en „ fut quitte pour la peur." Arrivé aux Iles, il tomba malade, & il eut aſſez de peine à ſe rétablir. En partant il avoit emporté quelques Livres pour s'amuſer, les *Colloques d'Eraſme*, & le *Gradus ad Parnaſſum*, étoient les ſeuls Livres d'Erudition qu'il liſoit ſur le Vaiſſeau. Pendant le ſéjour qu'il fit à la Guadeloupe, il empruntoit tous les Livres Latins qu'il pouvoit y trouver & les liſoit avec avidité. „ L'avantage le plus réel qu'il tira de „ ſon ſéjour en Amérique, fut la connoiſſance qu'il eut „ lieu d'acquérir de pluſieurs Langues vivantes de l'Europe. Comme il parvenoit à la connoiſſance d'une Langue avec une étonnante facilité, il apprit l'Anglois, „ l'Eſpagnol, & le Portugais, en formant des liaiſons „ avec des perſonnes qui poſſédoient ces Langues (5)."

(5) *Hiſtoire de la Vie de Mr. La Croze* p. 4. 5.

[*D*] *Son goût pour les MSS. ſe confirmoit & s'éclairoit tous les jours.*] Il examina d'un œil judicieux & critique les Chartres de *l'Abbaye de Landevenec*, Bourg de France en Bretagne. Le Pere Simon, dans une Lettre écrite à Mr. du Hamel (6), dit en parlant de Mr. de La Croze: „ On lui a entendu dire plus d'une fois . . . . . que de „ douze-cens Chartres, qui lui avoient paſſé par les mains „ lorſqu'il étoit dans l'Abbaye de Landevcoec prés de „ Breſt, il en avoit trouvé au moins huit-cens de fauſſes." L'Auteur de la Vie de Mr. La Croze (7) remarque „ que „ ce fait eſt avancé fort à la légére, pour ne pas même „ dire fort inconſidérément, comme le font la plupart des „ choſes renfermées dans cette Lettre. J'ai, *ajoûte-t-il*, „ deux preuves, qui confirment ma Remarque à cet égard: la premiére, c'eſt que le même fait ayant été „ rapporté dans la *Bibliothéque de Dom. Phil. le Cerf.* p. 341. Mr. La Croze a mis en marge, que tout cela étoit rapporté peu fidélement. Ma ſeconde preuve eſt tirée du même Ouvrage: *Au reſte*, dit l'Auteur Benédictin, *ces accuſations vagues & odieuſes prévinrent ſi „ peu les perſonnes éclairées, que Mr. Simon, en craignant „ les ſuites, les déſavoua publiquement, dans un Ecrit daté*

(6) *Lettres du P. Simon* Tom. IV. p. 210 Edit. d'Amſt. 1710.

(7) P. 6. 9.

(d) Expreſſion uſitée dans les Monaſteres.

fin du mois de Février 1696, principalement par motif de Religion [E]. Des Amis l'avertirent qu'on étoit ſur le point de l'envoyer faire un petit *Voyage à Jéruſalem* (d): il reçut cet avis dans le tems

pour dire, qu'on veut mettre un homme en priſon.

„ *du 19 Mars 1700, qu'il mit entre les mains de Mr. le „ Cardinal de Noailles.* Il eſt bon de remarquer en paſſant, „ *continue Mr. Jordan*, que Monſieur Simon avoit une „ attention particuliére à crier contre les Bénédictins, „ comme contre des *Fauſſaires.*"

[E] *Il quitta la Congrégation de St Maur..... principalement par motif de Religion.*] On a prétendu à la vérité, que les maniéres d'agir de *Dom Loo*, qui étoit alors Prieur de St. Germain, n'y avoient pas peu contribué. Ce Religieux étoit effectivement d'une ſévérité, qui marquoit que l'étude des Belles-Lettres n'avoit pas produit ſur ſon eſprit, l'effet qu'elle produit ordinairement (8). L'Auteur de la Note, dans la Lettre du P. Simon, adreſſée à Mr. du Hamel, marque que „ Dom Loo a toujours été dans „ cette penſée, que les *Lettres de ſa Maiſon n'appartenoient „ que du deſordre, & s'il en avoit été cru on les auroit obli- „ gés aux exercices de la Communauté, comme tous les au- „ tres Religieux.*" Cette réflexion, dit Mr. Jordan, marque ſuffiſamment le caractére de ce Prieur, & juſtifie en quelque maniére les plaintes de ceux qui avoient le malheur de vivre ſous un pareil Chef. Mais il ſoutient que ce ne fut pas certainement cette raiſon qui obligea Mr. La Croze à quitter ſa Patrie, à abandonner l'Abbaye de St. Germain, le centre de l'Erudition & du bon goût, pour s'expoſer aux plus grands dangers en ſortant de France; Il faut qu'il y ait eu quelque raiſon plus grave, pour l'avoir pu déterminer à cette action d'éclat. Le Pere Simon, bien qu'il ne fût guéres prévenu en faveur de Mr. La Croze, ne laiſſe pas d'inſinuer qu'il avoit des doutes ſur la Religion, dans laquelle il avoit été élevé. „ Les Supérieurs „ de St. Germain des Prez avoient trouvé parmi les pa- „ piers de Mathurin Veſſier, un Ouvrage contre la Tran- „ ſubſtantiation, écrit de ſa propre main; il n'en fallut „ pas davantage pour croire qu'il en étoit l'Auteur. Ils „ avoient devant les yeux l'exemple de pluſieurs Religieux, „ qui avoient apoſtaſié, & s'étoient retirés chez les Cal- „ viniſtes. Cependant on a ſu depuis ſa fuite, qu'il n'é- „ toit point l'Auteur de cet Ecrit. Comme il ſait la Lan- „ gue Angloiſe, il l'avoit tradult de Mr. Stillingfleet, à la „ priére d'un de ſes Confréres, qui exerçoit les fonctions „ d'Abbé Régulier dans St. Vincent du Mans." Mr. La Croze a toujours proteſté, que ſa retraite n'avoit eu d'autre motif que celui de la Religion, & il eſt certain que l'on trouva dans ſa Cellule des Papiers, qui renfermoient des choſes tout oppoſées aux ſentimens de l'Egliſe Romaine (9). Tout cela n'eſt pourtant pas ſans quelque difficulté; c'eſt ce dont on pourra juger par deux piéces que j'ai entre les mains, dont l'une eſt la Copie d'une Lettre écrite de Bâle le 21 Février 1697, au ſujet de Mr. La Croze, qui lui eſt à tous égards très-avantageuſe, & où ſa fortie de France eſt poſitivement attribuée à un autre motif qu'à celui de la Religion: l'autre piéce eſt une Lettre de Mr. La Croze lui même, où il proteſte que la Religion ſeule l'avoit engagé à quitter la France. Au reſte il ne paroît point par la Copie de la Lettre écrite de Bâle, ni de qui elle eſt, ni à qui elle s'adreſſe. La voici. „ Au mois de May der- „ nier il arriva icy un homme aſſez poſé, n'aimant guére „ à rire, portant une longue perruque, & ſans apparence. „ Il alla voir Mr. Bernouilli, qui me dit, quelques jours „ après, qu'il y avoit icy un François Papiſte, qui eſtoit „ très ſçavant homme; je ſouhaittois de le voir, & enfin „ ſur deux mots que je luy dis dans la ruë, il me fit „ l'honneur de venir chez moy. Je trouvay en luy une „ profonde érudition. Il entend l'Anglois, l'Italien, & „ l'Eſpagnol. Il a appris en quatre mois aſſez d'Allemand, „ pour expliquer les Livres. Il ſçait le Grec comme le „ François, & il a lu tous les Auteurs Grecs, tant les „ Prophanes que les Eccléſiaſtiques, & quelques uns juſ- „ qu'à douze fois. Ja trouvay en luy, après pluſieurs con- „ verſations, un génie extraordinaire, & pour dire tout „ en trois mots, Mr. le Docteur Heidegger, qui l'a vu, „ a écrit icy, comme Mr. Buxtorf me l'a dit, qu'il eſtoit „ *Vir ſtupendæ eruditionis*; & a ajoûté, qu'il avoit apris „ pluſieurs choſes de luy." Ce ſçavant homme n'eſt âgé que de 34 ans. *Il n'eſtoit point forti pour entrer dans nos „ Communion, mais il eſtoit venu icy pour eviter un en- „ nemy puiſſant, qui le perſecutoit.* Après avoir fait connoiſſance nous fûmes très bons amis. Il me découvrit qu'il connoiſſoit la vérité, & me dit qui il eſtoit, & quel employ il avoit eu. Ja le prenois pour Mr. Elie Du Pin, mais j'ai appris que Mr. Du Pin eſt fort différent de celuy cy, car . . . . . Celuy-cy *eſtoit fort in- „ déterminé*, il vouloit retourner en France, pour y faire „ des affaires, & ſe retirer enſuite en Hollande. Je l'exhor- „ tay à ne point regarder derriére luy, & lui dis beaucoup „ d'autres choſes. Enfin un ſoir, comme il s'eſtoit mis „ à genoux, avant que de ſe enucher, il dit à Dieu; *Com- „ ment ay-je la hardieſſe de me preſenter devant vous, moy „ qui ne vous glorifie point, mais qui cache la vérité ſous les „ Erreurs du Papiſme, où je ſuis né! Je vous promets mon „ Dieu de vous glorifier, en entrant dans l'Egliſe Reformée.* „ Enſuite il vint me dire cette bonne nouvelle, il préſen- „ ta ſa Confeſſion de foy à Mr. le vénérable *Antiſtes*, & „ un mois ou ſix ſemaines après il fit ſa profeſſion de „ foy devant tous les Paſteurs de la Ville. Le bruit cou- „ rut que j'étois ſa dupe. Il en fut averti, & me dit qu'il „ hâtoit ſa Déclaration, pour faire voir que je ne m'é- „ tois pas trompé. Il partit d'icy, &c. Il eſt aimé de Mr. „ le Docteur Werenfels le Fils, de Mr. Buxtorf, de Mr. „ Bernoulli, & de tous les Sçavans qui l'ont vu; il a „ eſté eſtimé comme un grand homme, & comme un hom- „ me de ſinguliére probité. Il eſtoit Bibliothécaire de „ l'Abbaye de St. Germain des Prez à Paris, & s'appel- „ loit alors Dom Mathurin, Bénédictin. Il eſt aujourd'hui „ Bibliothécaire d'un Prince en Allemagne. Il connoit „ tous les Sçavans de France, & ſçait des circonſtances ſi „ particuliéres de ceux qui ſont en réputation, que je l'ay „ fort prié de les écrire. Il me dit qu'il s'eſtoit trouvé „ avec cinq Prêtres, dans un endroit où ils mirent en „ délibération d'élire l'un des ſix pour adminiſtrer la Ste. „ Cene aux autres, mais qu'ils ne conclurent rien. Il dit „ que ce qui empeſche quantité de Sçavans de donner „ gloire à la vérité, eſt le mépris qu'on a pour eux quand „ ils ſont dehors, & qu'on luy avoit dit que Mr. Oudin „ mourut de faim en Hollande. Il dit encore qu'un Bé- „ nedictin confeſſoit la foy dans un cachot en Normandie „ depuis longtems; que celuy qui avoit inventé les Lar- „ dons en Hollande, & qui eſtoit auſſi Bénédictin, ayant „ eſté mis au mont St. Michel, Dieu l'a ſi bien converti, „ qu'il eſt un vray exemple de ſainteté, & d'humilité. Il „ l'a vu pluſieurs fois, & lorſque celuy-cy fut parti de „ cet endroit-là, la pauvre priſonnier dit, Il connoit la „ vérité, & s'il ne gloriſie Dieu il ſera puni. Je ſeroia „ preſque un Livre, ſi je vous écrivois tout ce qu'il m'a „ dit de conſidérable. Louez Dieu de ce qu'il l'a conver- „ ti". Cette Lettre m'a paru ſi curieuſe, & ſait à tous égards tant d'honneur à Mr. de La Croze, que j'ai cru devoir la rapporter ici. Voici celle de Mr. La Croze lui-même, elle eſt datée de Berlin le 25 Février 1698: comme je l'ai trouvée ſans enveloppe, j'ignore à qui elle s'adreſſe; je conjecture ſeulement par le commencement, que ce pourroit bien être à Mr. Baſnage. Quoi qu'il en ſoit, je la donne ſur l'Original même.

(8) *Hiſt. de la Vie de Mr. la Croze. p. 11.*

(9) Ibid. p. 14. 15.

„ Monſieur,

„ Je ſuis bien obligé à Monſieur votre frere de l'idée avan- „ tageuſe qu'il vous a donnée de moy, & quoyque je ſoia „ perſuadé qu'il vous en a trop dit, je ne laiſſerois pour- „ tant luy en ſavoir mauvais gré, puiſque cela m'a donné „ lieu de vous connoître, & de vous entretenir ſur l'état „ où je me trouve à préſent. Quoyque vous ayez eu la „ bonté de me témoigner que vous ſeriez bien aiſe de ſa- „ voir tout ce qui m'eſt arrivé, tant en France, qu'en ce „ Pays-cy, je croy pourtant que vous trouverez bon que „ je paſſe fort légérement là deſſus: cela demanderoit trop „ de tems, quoyque ma vie ait toujours été aſſez unie, „ & que la plus conſidérable de mes avantures ſoit ma „ ſortie de l'Abbaye de St. Germain des Prez. Je l'appel- „ le la plus conſidérable de mes avantures, parce que c'eſt „ l'événement de ma vie qui m'a cauſé le plus de fra- „ yeurs, & celuy où la ſbuir a diſputé le plus longtems „ contre l'eſprit. Comme c'eſt l'affaire la plus eſſentielle „ de toutes par rapport à ce que j'ay à vous dire, ce ſe- „ ra auſſi la ſeule dont je vous entretiendray, & je le fe- „ ray en peu de mots, tant parce que le tems me man- „ que, que parce que je ne veux pas vous ennuyer. J'ay „ eu dés l'âge de quatorze ans quelques légéres teintures „ de la vraye Religion, qui me furent inſpirées par des „ gens chez qui feu mon pere m'avoit mis en penſion; „ mais quoyque cela eût fait quelque impreſſion ſur moy, „ je changeay bientôt de ſentiment, parce que mon pe- „ re, qui en fut averti, me rappella, & me fit tout ou- „ blier, par le moyen d'un Capucin, qui eſtoit parent de „ ma mere, qui n'eut pas de peine à me faire revenir à „ mes anciens ſentimens, dans un âge où je n'avois pas „ de grandes lumiéres. Je regarday mes doutes comme „ de péchez, & je devins auſſi Papiſte qu'auparavant. „ J'entray enſuite dans la Congrégation de St. Maur, âgé „ d'un peu plus de dix-ſept ans, & j'y ay vécu juſqu'à l'â- „ ge de trente cinq, ſi aimé & ſi conſidéré, que je n'ay „ point de peur qu'ils puiſſent jamais rien dire à mon „ deſavantage. Après que j'y eus fait mes études de Phi- „ loſophie & de Théologie, le Prieur de l'Abbaye de „ Rhedon, qui avoit entrepris de travailler à l'Hiſtoire „ de Bretagne, me fit venir pour luy aider; j'ay paſſé „ quelques années en ce lieu-là, & j'y ay laiſſé trois fié- „ cles de l'Hiſtoire de cette Province écrits & compo- „ ſez de ma main. C'eſt pendant le tems que j'ay donné „ à cet employ-là que j'ay eu l'honneur de connoître Mr. „ Du Lavoir, fils du célébre Monſieur Du Moulin, & „ proche parent de l'illuſtre Monſieur Jurieu. Je l'ay veu „ à Blain, chez Monſieur la Duc de Rohan, & à Rhedon „ pluſieurs fois, & je ſuis perſuadé qu'il ſe ſouviendra „ bien encore de moy. Cependant un nommé Dom Ja- „ ques du Friche, qui a donné une nouvelle Edition de „ St. Ambroiſe, & qui travailloit à celle de St. Gregoire „ de Nazianze, eſtant venu à mourir, on m'appella à Pa- „ ris, pour continuer ſon travail. J'y vins, & l'employ „ de Bibliotécaire de l'Abbaye étant venu à vaquer, je „ le demanday, & je l'obtins. Voylà, Monſieur, l'Abré- „ gé de ma Vie Monaſtique. Il y a pluſieurs autres cho- „ ſes que je n'oſerois vous dire, & que j'aime mieux „ que vous appreniez de quelque autre que de moy.

„ Mais

rems qu'il alloit à St. Germain; ce qui l'obligea de se retirer chez un Ami Luthérien, Homme de Lettres. Il se sauva ensuite de Paris, & se rendit à Basle [F]. Ce fut dans cette Ville qu'il fit son abjuration, dans le Consistoire, en présence des Pasteurs & des Anciens (e). Comme il craignoit d'etre enlevé, il prit le parti de se faire immatriculer, comme Etudiant de l'Académie de Basle, & changea même de nom, pour ne pas être connu, il prit celui de *Le Jeune*. Son séjour à Basle fut fort court; il s'y fit connoître d'une maniére fort avantageuse, son érudition y fut admirée, & la bonté de son cœur lui attira l'estime & l'amitié de tout le monde (f). Il en partit vers la fin du mois de Septembre 1696, muni de témoignages qui lui faisoient honneur (g). Il se rendit à Berlin, où il chercha d'abord un établissement fixe & solide, pour se livrer entiérement à l'Etude, & pour oublier la France. Pour se faire connoître, il choisit d'abord la voye de l'instruction des jeunes Gens, espérant par-là de se faire des Protecteurs, & il a formé des disciples d'un grand mérite, parmi les „ personnes même les plus distinguées (h). On reconnut bientôt à Berlin le mérite de Mr. La Croze, *dit Mr. Jordan* (i); il paroît par une Lettre écrite à Mr. La Croze, par le fameux Ezechiel „ Spanheim, qu'il reçut la Charge de Bibliothécaire". Cela n'est pourtant pas sans difficulté [G].

(e) Ibid. p. 49.

(f) Voy. la Rem. [E]. la Copie de la Lettre écrite de Basle.

(g) *Hist. de la Vie de Mr. la Croze*. p. 51-59.

(h) Ibid. p. 80.

(i) Ibid. p. 61.

Ce

„ Mais pour revenir à ce qui regarde mon changement de „ Religion, je vous diray en peu de mots, par quelles „ voyes j'en suis venu jusques-là. Je ne doutois plus de „ la Religion Romaine, j'étois même si persuadé de l'excellence de la Vie Monastique & du mérite des Oeuvres, que je croyois qu'on n'en pouvoit douter, sans „ commettre un fort grand péché. J'avois pourtant toujours beaucoup de plaisir à lire les Livres de Controverse, quoyque je n'en pûsse avoir que de ceux des „ Ecrivains Papistes, les autres étant enfermez comme „ des Livres pernicieux. Pendant ma Théologie un Prêtre „ me prêta le *Traité de la Nature & de la Grace* de Mr. *Jurieu*, je le lus en une nuit, & je fus surpris de le trouver conforme en tout au Systéme de notre Professeur, qui cependant, dans toutes ses leçons, disoit des injures à Calvin & aux Réformez. Cela m'ouvrit un peu „ les yeux, & je commençay à voir qu'il y avoit de la „ mauvaise foy chez les Docteurs de la Communion Romaine, & que les Jansénistes, qui se piquent d'équité, „ ne laissent pas d'agir par entêtement & par malice comme les autres. Je trouvay moyen de lire ensuite la *Nouveauté du Papisme* de Mr. *Du Moulin*, & mes doutes & mes inquiétudes en devinrent plus universelles. Cela „ me porta à lire tous les Livres de Controverse que je „ pus trouver; mais quoyque cela fit beaucoup d'impression sur moy, je demeuray toujours irrésolu, jusqu'à ce „ que j'eus lu les *Préjugez Légitimes contre le Papisme*, „ que j'achetay à Nantes, dans un Voyage que j'y fis, „ pendant que je travaillois à l'Histoire de Bretagne. Après la lecture de ce Livre je me trouvay tout changé, „ & je formay dès-lors la résolution de tout quitter pour mettre ma conscience en repos. Depuis ce tems-là Dieu „ m'a toujours confirmé; & quoyque je prévisse assez les peines qu'il me faudroit souffrir, je fis dessein de sortir de France à la premiére occasion, qui s'en présenteroit. C'est ce que j'ay fait heureusement, & je loué „ Dieu tous les jours de m'avoir mis en un lieu, où je ne „ suis point obligé de participer à un culte monstrueux, & „ contraire à sa Loy". On trouvera la suite de cette Lettre dans la Remarque [G], où je la renvoye, parce qu'elle peut servir à éclaircir un fait dont il y est question. Ce qu'il y a à observer ici, c'est qu'il semble y avoir quelque opposition entre ce que Mr. La Croze dit sur le motif qui l'a fait sortir de France, & ce que dit son ami de Basle, dans la Lettre qu'on a vuë ci-dessus. Le seul moyen, à ce qu'il me paroît, de concilier cette espéce de contradiction, c'est de dire, qu'effectivement les mauvais procédés du Prieur de St. Germain, firent hâter à Mr. La Croze l'exécution d'un dessein formé depuis longtems, & que les Lettres de Mr. Hoyan, son intime ami, dont parle Mr. Jordan (10), le tinrent pendant quelque tems en suspens, & comme il le dit, firent que *la chair disputa contre l'esprit*.

(10) *Hist. de la Vie de Mr. la Croze*. p. 50-52. (11) Ibid. p. 146 & suiv.

[F] *Il se sauva ensuite de Paris & se rendit à Basle.*] Mr. Jordan (11) a insété dans l'*Histoire de la Vie de Mr. la Croze*, une Rélation de sa sortie de France & de son séjour à Basle, qui est très-curieuse, & qui renferme diverses particularités Litéraires intéressantes. Il seroit trop long d'insérer ici cette Piéce, qui contient d'ailleurs des choses étrangéres à mon sujet; je me bornerai à en extraire les principales particularités, rélatives à la sortie de France de Mr. La Croze. Le peu de sureté qu'il y avoit pour lui à sortir de Paris, & même à y paroître de jour par les rues, l'engagea à aller attendre à Charenton le Coche de Dijon, où on lui avoit retenu une place. Il fit ce petit Voyage à pied, accompagné de deux de ses Amis, qui vinrent le prendre chez lui à quatre heures du matin, & qui ne le quittérent qu'après l'avoir vu placé dans le Coche. Ce fut le Lundi 14 Mai 1690. Il arriva à Dijon le Dimanche suivant, & y demeura deux jours pour attendre la commodité du Coche de Besançon, où il retint la premiére place. Il partit le Mardi en assez mauvaise compagnie, & après avoit passé à Dole il arriva le Jeudi à Besançon; il y trouva une femme Suisse de la Ville de Romont, dans le Canton de Fribourg, à laquelle il étoit recommandé; elle reçut assez bien notre Voyageur, & le logea auprès d'elle, mais comme elle ne voulut point partir qu'elle n'eût vu le St. Suaire, que l'on ne montre que le Dimanche qui suit l'Ascension, Mr. La Croze fut obligé d'attendre malgré lui que la bonne femme eût satisfait sa dévotion. Il s'ennuya pourtant moins qu'il n'auroit fait sans cela, en visitant deux Cabinets de Curiositez, qui étoient à Besançon, & dont une Dame, avec laquelle il avoit fait le Voyage de Paris à Dijon, lui procura l'entrée, du moins de l'un. Il sortit de Besançon le Lundi d'après l'Ascension, & entra le Mardi heureusement en Suisse, sans être arrêté au Château qui est à une demi-lieuë de Pontallier, où l'on examine extraordinairement ceux qui sortent de France. Mais comme il passoit ce jour là beaucoup de Suisses qui revenoient de la Fête, on le prit pour être du nombre, & personne ne lui dit mot. Pour ne pas passer à Fribourg il s'arrêta à la Ste. Croix, qui est un Village du Canton de Berne, à trois lieuës d'Yverdun, & à quatre de Pontallier, & qui est le premier endroit où on loge en Suisse, quand on sort de France de ce côté-là. Le lendemain Mécredi, il traversa la montagne à pied pour aller à Neufchâtel, où il arriva le soir, entiérement fatigué d'avoir marché pendant plus de douze heures exposé à l'ardeur du Soleil, par de fort mauvais chemins. De Neufchatel Mr. La Croze fit le reste de son Voyage, en partie à pied, en partie par eau, & en partie à cheval, & il arriva à Basle vers les quatre heures du soir, le jour même de la Pentecôte.

[G] *Cela n'est pourtant pas sans difficulté.*] Mr. Jordan, pour prouver que Mr. La Croze fut fait Bibliothécaire, cite la Lettre de Mr. Spanheim, datée du 1 Février 1697, & ajoûte qu'il y avoit une pension de deux-cens *Risdales* attachée à cette charge (12). „ Cette place, *continuë-t'il*, *historien* (13), n'étoit pas alors assez considérable pour „ pouvoir entretenir Mr. La Croze, il fallut conduire à „ avoir retours aux Leçons particuliéres, qu'il donnoit „ à plusieurs jeunes gens de condition". Il cite ensuite un morceau d'une Lettre de Mr. Bayle à Mr. La Croze, du 2 Août 1702, qui a été supprimé dans l'Edition des Lettres de Mr. Bayle, où il dit au Savant de Berlin. „ Vous „ seriez digne d'une meilleure condition, que celle d'instruire des jeunes gens; je sai & à mon grand regret les „ desagrémens & les préjugés de pareils Emplois. Je vous „ souhaitte tout ce que vous méritez". Quoique Mr. Jordan ait été naturellement à portée d'être instruit, il y a lieu de croire qu'il ne l'a pas été exactement, & que si Mr. La Croze fut nommé Bibliothécaire en 1697, ce ne fut qu'un vain titre; j'avois d'abord conçu quelque doute sur un passage de la Lettre de Mr. Bayle, citée par l'Historien: cette Lettre est du 1 Mars 1704, & Mr. Bayle y dit „ J'ai appris avec une joye extrême la justice qui vous „ a été renduë: la charge de Bibliothécaire du Roi votre „ Maître vous convenoit admirablement:

(12) Ibid. p. 61.

(13) Ibid. p. 61. 62.

„ *C'est à son point la chose approprier.*

„ Vous étiez faits l'un pour l'autre, vous & cette belle Bibliothéque: je vous félicite de cet Emploi avec d'autant „ plus d'ardeur, que vous y trouverez des charmes inexprimables, étant tourné comme vous êtes, & vous en „ pouvant servir autant qu'homme du monde". Il me paroît évident que Mr. Bayle parle d'un événement récent, & non d'une charge que, selon la date de Mr. Jordan, Mr. La Croze auroit déjà possédée plus de sept ans. Mr. Bayle, qui depuis deux ou trois ans étoit en commerce avec Mr. La Croze, l'auroit-il félicité en 1704 d'un Emploi, dont il ne pouvoit ignorer, qu'il étoit en possession depuis longtems, selon le calcul de l'Historien de Mr. La Croze? Mon doute s'est changé en certitude par la Lettre de notre Savant, dont j'ai donné une partie dans la Remarque [E], & dont je donnerai ici la suite, par laquelle il paroît qu'on s'en tint à des promesses en 1697, excepté une petite pension: Il faut se souvenir que cette Lettre est du 25 Février 1698. Voici comment Mr. La Croze y parle de son état. „ Il est vray que je suis réduit à une *très-grande pauvreté*; mais j'en avois prévu quelque chose, „ quoyque je n'eusse pas cru que j'en vinsse jamais jusqu'à l'*extrémité* où je suis réduit. Si Monsieur de *Spanheim* ne m'avoit pas retenu icy par des *promesses*, que „ son départ pour Paris a laissées *sans effet*, je serois peut-être plus à mon aise en un autre lieu. Si par votre moyen, Monsieur, je pouvois espérer en Hollande quelque chose de meilleur que ce que j'ay icy, je me croirois fort heureux. Il a plû à Dieu que je me voye réduit à enseignes les Langues Françoise & Italienne, pendant „ que je pourrois faire quelque chose de meilleur en un „ Pays où il y auroit plus de ressource & d'amour pour „ les Lettres qu'en celuy-cy. Je say la Langue Grecque „ dans toute son étenduë, ce me semble; au moins j'ay

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il a été depuis Bibliothécaire du Roi de Pruſſe. En 1702 Mr. La Croze ſongea à prendre une compagne, & épouſa le 21 Novembre Mlle *Elizabeth Roſe*, du Dauphiné, avec laquelle il a vécu aſſez longtems (*k*). Ce fut en 1698, que notre illuſtre Savant commença à faire part au Public du fruit de ſes études, & il continua dans la ſuite à l'enrichir par de très-bons Ouvrages [*H*]. Vers la fin du ſiécle Mr. La Croze fit connoiſſance avec Mr. Leibnitz, &

(k) Ibid. p. 62.

„ la tous les Auteurs profanes, Poëtes & autres, de cette „ Langue, & une grande partie des Auteurs Eccléſiaſtiques. C'eſt un témoignage que je n'oſerois pas me rendre moy-même, ſi Mr. de Spanheim ne me l'avoit déjà rendu publiquement, en le faiſant inſérer dans les „ Patentes, par leſquelles Monſeigneur l'Electeur m'a accordé une petite penſion. J'entens moins l'Hébreu, „ mais j'en ſay pourtant aſſez pour entendre le Texte de „ la Bible, en me ſervant quelquefois d'un *Lexicon*. J'ay „ étudié les Médailles & les Antiquitez Profanes & Eccléſiaſtiques, & on a voulu quelquefois me faire accroire „ que je n'y avois pas perdu mon tems. Je parle aſſez „ facilement Anglois & Italien, & j'entens ces deux Langues preſque auſſi-bien que le François. Je ſay auſſi „ l'Eſpagnol, & un peu d'Allemand, quoyque j'entende „ mieux cette derniére Langue que je ne la parle. Je ne „ ſai, Monſieur, ſi tout ce que je viens de vous dire vous „ paroîtra aſſez modeſte. Je ſuis fâché d'en avoir tant „ dit, & en vérité je ne l'aurois pas fait, ſi vous ne m'y „ eviez en quelque maniére contraint. Je vous conjure „ de vous ſouvenir que vous avez eu la bonté de me promettre que vous tâcheriez de faire quelque choſe pour „ moy en Hollande; ſi vous croyez que j'y puiſſe faire „ quelque choſe en enſeignant le Grec ou la Philoſophie, „ vous me ferez un fort grand plaiſir de me le faire ſavoir. „ Je l'enſeigne icy en particulier aux deux fils de Mr. Gaultier, un de nos Miniſtres, & Mr. leur Pere paroît aſſez „ content de mes ſoins. Au reſte, Monſieur, je vous puis „ promettre, que ſi je vay jamais en Hollande, j'y porteray des témoignages de l'Egliſe de Berlin, qui ne ma „ feront point de deshonneur. Il n'y a aucun de nos Meſſieurs qui n'ait beaucoup de bonté pour moy. J'ay tâché „ d'édifier les Réfugiez par ma conduite, & j'eſpere que „ Dieu m'aura fait la grace d'y réüſſir. C'eſt, Monſieur, „ tout ce que j'avois à vous dire. Ayez de l'indulgence „ pour mon ſtyle, il ſeroit plus châtié ſi j'avois eu la loiſir de copier ma Lettre, mais tout cecy eſt de la premiére main, & je n'ay pas aſſez de temps pour mieux „ faire. Je ſuis avec un profond reſpect,

„ Monſieur,
„ Vôtre très-humble & très-
„ obéiſſant Serviteur

„ M. VEYSSIERE LA CROZE.

Ce qu'on peut conclure bien certainement de cette Lettre, c'eſt qu'on ne rendit pas d'abord à Berlin autant de juſtice au mérite de Mr. La Croze qu'il le méritoit, & que ſa ſituation y fut aſſez triſte pendant longtems, ce que l'on conclura difficilement de la maniére dont Mr. Jordan s'exprime ſur ce ſujet.

[*H*] *Ce fut en* 1698 *que notre illuſtre Savant commença à faire part au Public du fruit de ſes Etudes, & il continua dans la ſuite à l'enrichir par de très bons Ouvrages.*] Mr. Jordan rapporta (14) l'extrait d'une Lettre de Mr. La Croze, à Mr. de St. Gelais, Sécrétaire de l'Académie de Peinture, datée du 12 Juillet 1737, où il parle de ſon premier Ouvrage. „ Le premier Ouvrage que j'aye fait imprimer „ a pour titre, *Actes & Titres de la Maiſon de Bouillon*. „ *A Cologne* 1698. Ce petit Livret eſt véritablement imprimé à Berlin, à l'inſtance & aux dépens de Mr. de „ Gagnieres, qui m'engagea comme malgré moi, dans le tems même que je demeurois à Paris, à l'examen de ces „ Titres. Dans le petit Livre dont je vous parle, il n'y „ a de moy que la Préface, & l'écrit qui commence à la „ p. 213. J'ay bien part au reſte, mais tout ce qui a paru „ a eſté interpolé par Mr. de Gagnieres, qui n'entendoit „ pas fort bien de quoi il s'agiſſoit. Auſſi ce qui fut mit la „ plume à la main, & ce qui le porta à me ſolliciter d'écrire, fut uniquement la haine de la Maiſon de Noailles contre celle de Bouillon. Mr. de Gagnieres, qui „ étoit tout dévoué à l'Archevêque de Paris ſon Parent, „ m'obligea d'entrer dans cette diſpute. Je m'en ſerois „ bien paſſé. Cependant ce que j'ay dit contre ces Actes, „ eſt véritable & bien fondé, on n'y a rien répondu qui „ mérite qu'on y faſſe attention". Mr. La Croze attaquoit dans cet Ouvrage trois Auteurs, Mabillon, Ruinart, & Baluze; il avoit ſurtout en vuë ce dernier, qui avoit écrit expreſſément ſur cette matiére. Cette affaire touchant la Maiſon d'Auvergne, on de Bouillon, cauſa beaucoup de chagrin à Mr. Baluze (15), & aſſez d'inquiétude à Mr. La Croze, qui ſe faiſoit même de la peine d'en parler à ſes meilleurs amis (16). En 1702 Mr. La Croze fit inſérer dans les *Nouvelles de la République des Lettres* (17), une *Lettre* qui contenoit quelques Remarques de Littérature, il y a caché ſon nom ſous celui d'*Acolaſter*, qui en eſt l'Anagramme. Cette Lettre renferme trois Remarques Critiques. La premiére corrige un Paſſage de Cicéron au commencement du Traité *de la Nature des Dieux*. Mr. Bayle ne goûta point la Correction de Mr. La Croze, comme il paroît par une de ſes Lettres (18). La ſeconde regarde un autre paſſage de Cicéron, ſur laquelle Mr. Jordan a donné un petit éclairciſſement (19). La troiſiéme regarde la correction d'un paſſage d'Ariſtophane, propoſée par Mr. Barbeyrac (20). Ce dernier répondit à la Critique de Mr. La Croze (21). Notre Savant fit quelques Remarques ſur cette Réponſe, dans une *Lettre* inſérée dans le même Journal (22), où il releve auſſi quelques fautes de Mr. Ruchat (23). Mr. Jordan nous apprend qu'en la même année 1704. Mr. La Croze fut occupé de la Traduction Françoiſe de l'*Hiſtoire du Couronnement du Roi* (de Pruſſe), que Mr. Beſſer, Poëte diſtingué d'Allemagne, avoit compoſée en la Langue du Pays; mais il ne nous dit point ſi cette Traduction a été imprimée. En l'année 1707 parurent les *Diſſertations Hiſtoriques ſur divers Sujets*. Tom. I. Rotterdam in 8. Cet Ouvrage n'a point eu de ſuite, & ne mérita pas la maniére peu avantageuſe dont Mr. Baſnage en parle dans la Préface de la ſeconde Edition de ſon *Hiſtoire des Juifs*. Il y a trois Diſſertations. La *premiére* contient des Réflexions ſur le *Socinianiſme* & ſur le *Mahometiſme*, cette piéce mérite d'être lué, on y voit combien le Socinianiſme a de rapport avec la Religion de Mahomet. Ce que Mr. La Croze a dit là deſſus a paru ſi judicieux à un Savant Anglois, qu'il l'a traduit en 1712 en y joignant trois autres Piéces (24). La *ſeconde* Diſſertation eſt intitulée: *Examen abrégé du nouveau Syſtéme du P. Hardouin, ſur ſa Critique des Anciens Auteurs*. Je n'en dirai rien, ayant parlé de ce qui regarde ce Syſtéme Chimérique dans un autre endroit (25). La *troiſiéme* eſt intitulée: *Recherches Hiſtoriques ſur l'Etat ancien & moderne de la Religion Chrétienne dans les Indes*. L'Auteur fut attaqué violemment par cet Ouvrage par une Piéce qui a pour titre: *Sentimens d'un Docteur de Sorbonne ſur un Libelle, intitulé*, Diſſertations Hiſtoriques ſur divers Sujets (26). Mr. La Croze y répondit d'une maniére à impoſer ſilence à ſon Adverſaire (27). L'année ſuivante il attaqua le P. Hardouin d'une maniére plus directe, dans un Ouvrage Latin, qu'il intitula, *Vindicia Veterum Scriptorum, contra Harduinum*. Rotterdam 1708 in-8. On trouve dans l'Hiſtoire de Mr. La Croze un détail fort curieux de tout ce qui regarde ſes ſentimens & ſes diſputes ſur le ſujet dont il s'agit ici, mais qui nous écarteroient trop des Ouvrages de notre Savant. En 1718 Mr. La Croze publia ſes *Entretiens ſur divers Sujets d'Hiſtoire*. Cologne (Amſterdam) in-8. Cet Ouvrage eſt diviſé en deux Parties. La *premiére* contient quatre Entretiens avec un Juif; & la *ſeconde* une *Diſſertation ſur l'Atheiſme*. Il y a beaucoup de Litérature dans les Entretiens, mais Mr. Baſnage eſt un peu trop maltraité dans le troiſiéme, ce que Mr. Jordan a raiſon de déſapprouver (28). Mr. Baſnage n'a répondu qu'en paſſant dans la Préface de ſon Hiſtoire des Juifs (29). La Diſſertation ſur l'Atheiſme eſt très-curieuſe; elle a été traduite en Anglois, & a paru en cette Langue en 1712. Aprés avoir fait quelques réflexions ſur l'Atheiſme, Mr. La Croze donne l'hiſtoire de pluſieurs Athées célébres, de Jordanus Brunus, de Lucilio Vanini, de Matthias Knutzen, & celle de Caſimir Liszynski, accuſé d'Atheiſme, & puni très-cruellement, quoiqu'il n'en ait jamais été entiérement convaincu. En 1724 parut le curieux Ouvrage intitulé, *Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes*. La Haye in 8. Les Journaux en parlérent avec éloge (30). Cette Hiſtoire a été traduite en Allemand par Mr. Bonnſtedt, Recteur de Halberſtadt, dont la Traduction a été imprimée en 1727. Il paroît par le fragment d'une Lettre de Mr. Gerdes, Profeſſeur en Théologie à Groningue, rapporté par Mr. Jordan (31), qu'on a eu deſſein de la traduire en Flamand, je ne ſache pas que ce projet ait été exécuté. Mr. La Croze ayant fait des Additions à ſon Ouvrage, les fit imprimer à Halle en 1737, & elles ont été réimprimées à Amſterdam la même année. C'étoit de tous ſes Ouvrages imprimés, celui que notre Savant eſtimoit le plus, comme il paroît par ce qu'il mandoit à Mr. de St. Gelais. „ Je paſſe préſentement à mon dernier Ouvrage. „ C'eſt celui que j'eſtime le plus, & que je crois le mieux „ travaillé. C'eſt l'*Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes*, *à la Haye* 1724. Je fus obligé d'y mettre mon nom, qui n'eſt „ point dans les précédens; la cauſe en fut la dédicace „ qu'on exigea de moi (32)". Mr. La Croze ayant prié Meſſieurs de la Million Daneiſe de lui communiquer leurs ſentimens ſur cet Ouvrage, il en reçut une Lettre le 21 Janvier 1726 de Trangambar, qui renferme quelques ſtemarques Critiques; on peut la voir en Portugais, accompagnée d'une Verſion Françoiſe, dans l'*Hiſtoire de la Vie de Mr. La Croze* (33). En 1739. Mr. La Croze fit imprimer l'*Hiſtoire du Chriſtianiſme d'Ethiopie & d'Arménie*. *La Haye* in-8. Ce n'eſt pas certainement ſon meilleur Ouvrage; Mr. Jordan, qui paroît l'avoir fort bien ſenti, le témoigne aſſez par la maniére dont il l'annonce (34). „ Mr. „ La Croze avoit promis depuis longtems une *Hiſtoire du* „ *Monophyſiſme*; il s'eſt acquitté un peu tard de ſa promeſſe, & dans un tems où il n'avoit pas la ſanté & la „ tranquillité d'eſprit néceſſaires à la compoſition d'un „ pareil Ouvrage".

Outre les Ouvrages dont nous venons de parler, & les Lettres, indiquées au commencement de cette Remarque, on trouve diverſes Lettres ou Piéces de Mr. La Croze, diſperſées ici

(14) Ibid. p. 24. 62.

(15) Voy. Art. BALUZE.

(16) *Hiſt. de la Vie de Mr. La Croze.* p. 28.

(17) *Avril* 1702 Art. 3.

(18) T. III. Lettre, du 8 Mai 1710, p. 879.

(19) *Hiſt. de la Vie de Mr. La Croze.* p. 74 72.

(20) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Janv. 1708. Art. 2. p. 232.

(21) Ibid. Août 1702. Art. 2. p. 229.

(22) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Septembre 1704. Art. 3. p. 278.

(23) Dans une Lettre qui ſe trouve dans le même Journal. *Mai.* 1704. p 228.

(24) *Voy.* Bibl. Angloiſe T. IX. p. 77.

(25) Voy. Art. HARDOUIN. Rem. [A].

(26) Inſerés dans le *Bibl. Choiſie* Tom. XIV. p 228.

(27) Ibid. Tom XV. p. 226.

(28) *Hiſt. de la Vie de Mr. La Croze* p. 113.

(29) T. I. p. XXXVI. Edit. de 1716.

(30) *Voy.* ſur-tout *Bibl. Germ.* Tom. VIII. p. 131.

(31) *Ubi ſupra.* p. 172

(32) Idem ibid. p. 181.

(33) P. 181-291.

(34) Ibid. p. 221.

& il la cultiva beaucoup dans la ſuite par un commerce de Lettres aſſez exact (*l*). En 1715 il fit un Voyage à Hambourg pour y voir des perſonnes qu'il eſtimoit beaucoup, & avec leſquelles il avoit

(*l*) Ibid. p. 72.

ici & là: nous croyons faire plaiſir au Lecteur de lui indiquer où il peut les trouver: nous ſuivons encore Mr. Jordan, qui eſt d'une grande exactitude ſur tout ce qui eſt parti de la plume de l'illuſtre Savant dont il a écrit la Vie. I. Mr. Des-Maizeaux a publié une Lettre de Mr. La Croze à Mr. Bayle (35), qui contient pluſieurs Remarques ſur le Dictionnaire de celui-ci. II. Mr. Sartorius, Profeſſeur en Eloquence à Dantzig, publia en 1710 une Diſſertation Latine, *De Oſtracismo Literario*, en forme de Théſes, où il a inſéré à la p. 78. une Lettre de Mr. La Croze, qui ſoutient contre le P. Hardouin l'authenticité d'un ancien Monument, connu ſous le nom de *Monumentum Adulitanum* (36), où il s'agit de l'Hiſtoire de Ptolomée Evergéte Premier; Mr. Jordan rapporte la Lettre de Mr. La Croze, qui eſt en Latin (37). III. Dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Berlin*, Tom. I. imprimé en 1710. on trouve deux Piéces de Mr. La Croze. La premiere, à la p. 27. contient *l'explication d'un bas-relief de la Colonne de Marc-Aurèle*. La ſeconde, qui eſt à la p. 84. renferme l'*Hiſtoire des Livres Chinois*, qui ſe trouvent dans la Bibliothéque du Roi à Berlin, & des *Remarques* fort curieuſes *ſur un Dictionnaire Chinois & Eſpagnol*, du Pere François Diaz, de l'Ordre des Freres Prêcheurs. IV. Mr. Jordan nous apprend (38), que Mr. La Croze eut part pour la Correction à un Ouvrage qui parut en 1710. ſous le titre de *Mémoires ſur les dernières Révolutions de Poloigne, où l'on juſtifie le retour du Roi Auguſte. Par un Gentilhomme Polonois*. L'Auteur nommé Prebendowsky, diſciple de Mr. La Croze, compoſa cet Ouvrage ſous les yeux de ſon Maître, qui en retrancha ce qu'il juges é propos, & y ajoûta ce qu'il crut néceſſaire. V. Mr. Chamberlayne ayant publié en 1715 une Collection d'Oraiſons Dominicales dans preſque toutes les Langues du Monde, Mr. La Croze lui envoya une *Lettre*, datée de 1714, qui ſe trouve dans le Recueil dont on vient de parler. Il y prouve que les Caractéres des Langues de l'Aſie Orientale, ſont imités ou pris des Caractéres Syriaques; il en excepte la Chinoiſe & l'Arméniene, qui ſuivant lui ont beaucoup de rapport aux Caractéres Hiéroglyphiques des Egyptiens. Il y montre encore, quel eſt l'uſage qua l'on peut tires de la Langue Cophte; il prétend que l'Etude de cette Langue eſt très-propre à éclaircir les Antiquités Grecques. VI. On trouve dans le Tome VI. de la *Bibliothéque Grecque* de Mr. Fabricius, une *Lettre* que Mr. La Croze écrivit en 1714 à Mr. Wolfius de Hambourg, *ſur un Roman* attribué à Athenagore, dont il prouve la ſuppoſition. VII. Il publia dans le *Journal Literaire* Tom. VII. Part. I. une petite *Diſſertation* enntte Dom Nicolas le Nourry, qui avoit fait imprimer à Paris en 1710 le Livre de Lactance *de Mortibus Perſecutorum*, avec des Remarques, où il prétendoit faire voir que cet Ouvrage n'étoit point de Lactance. Mr. La Croze l'attaque fort vivement. La Bénédictin répondit à cette Critique dans le mois de *Juin* 1716 du *Journal des Sçavans*. VIII. On trouve encore dans le *Journal Literaire* Tom. VIII. Part. I. p. 76. une *Diſſertation* de notre Savant, où il fait voir la ſuppoſition de deux Lettres en Arménien, publiées par Wilkins, l'une de St. Paul aux Coriuthiens, & l'autre des Corinthiens à St. Paul. IX. En 1717 il entreprit la *Défenſe de Mr. Ludolff*, que l'Abbé Renaudot avoit fortement attaqué dens ſon Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie, & dans les deux Volumes de ſon Recueil des Liturgies Orientales; l'Ecrit de Mr. La Croze contre l'Abbé Renaudot ſe trouva dans le *Journal Litéraire* Tom. IX. p. 217. L'Abbé, vivement attaqué, ſe défendit & publia: *Défenſe de l'Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie, & de la Collection des Liturgies Orientales, contre un Ecrit intitulé, Du Venez de la memoire de Mr. Ludolff*. Paris 1717 in-12. Mr. La Croze répondit, & fis inſérer ſes Réponſes dans l'*Europe Savante*, Tom. X. Part. II. Art. 6. p. 230. & Tom. XI. Part. I. Art. 3. p. 28. X. En l'année 1718 Mr. La Croze eut une Diſpûte avec Mr. Heuman, Profeſſeur à Göttingen, ſur le ſujet de Jordanus Brunus. Mr. Heuman publia une *Diſſertation Allemande* (39), dans laquelle il prétend juſtifier Jordanus Brunus ſur l'accuſation d'Athéiſme, & prouver qu'il eſt mort Martyr du Luthéraniſme. Mr. La Croze lui répondit par une Lettre Latine (40), où il prouve par des paſſages tirés des Ecrits de Brunus, qu'il étoit véritablement Athée. Mr. Heuman repliqua (41), & perſiſta dans ſon ſentiment malgré les preuves de Mr. La Croze. XI. Mr. Fabricius a donné auſſi deux fregmens de *Lettres* de Mr. La Croze, l'un ſur le faux Evangile attribué à St. Barnabé (42), & l'autre ſur le faux Evangile attribué à Nicodéme (43). XII. On trouve auſſi dens la *Préface* (44) du Nouveau Teſtament de MM. de Beauſobre & Lenfant, une *Lettre* de Mr. La Croze *ſur la Verſion Arménienne du Nouveau Teſtament*, que notre Savant regarde comme la *Reine des Verſions*. XIII. Mr. Martin dans ſa Diſſertation ſur le Paſſage de 1 Jean. V. 7. ayant cité le MS. de Berlin, comme fort ancien, Mr. Emlyn, qui attaqua le Savant d'Utrecht, s'informa é Mr. La Croze de ce MS. Celui-ci lui répondit par une *Lettre* (45), où il nous apprend que ce MS. eſt fort moderne, & que ce n'eſt qu'une Copie de l'Edition de Complute. XIV. On trouve auſſi dans le *Recueil des Lettres de Mr. Leibnitz* (46) l'Extrait de deux *Lettres* de Mr. La Croze à Mr. Kortholt le Pere. Dans la *premiére* il prouve que les anciens Chinois doivent être mis au nombre des Athées, & que leur Philoſophie eſt fort ancienne. Cette Lettre eſt du mois de Décembre 1720. Dans la *ſeconde* il ſoué extrêmement un Ouvrage de Longobardus ſur la Religion des Chinois. Elle eſt du mois de Juillet 1721. XV. La même année Mr. La Croze publia une *Lettre du P. Couplet ſur l'Etat des Miſſions à la Chine* (47), il y joignit des Notes très-curieuſes. Cette Piéce eſt ſuivie d'une *Diſſertation* intitulée *De Scriptore Quæſtionum ad Orthodoxos*. XVI. Dans les *Acta Eruditorum* de Laipſig de l'année 1722, on trouve deux Piéces de notre Auteur; l'une eſt une *Lettre* qu'il écrivit ſur des Manuſcrits trouvés près de la Mer Caſpienne; l'autre eſt un *Alphabet* de la Langue *Tanguique*. XVII. Dans le premier Tome du *Muſeum Theologicum* de Mr. Theodore Hafnius, il y a une Lettre de Mr. La Croze ſur la Perſonne & ſur les Ecrits de Neſtorius. XVIII. En 1730 notre Savant donna une *Diſſertation* à l'Auteur d'un *Recueil de Littérature, de Philoſophie & d'Hiſtoire*, qui en publia l'Extrait; elle roule *ſur un Priape* qu'on conſerva dans le Cabinet d'Antiquités du Roi de Pruſſe.

Tout ce que nous venons d'indiquer fait voir que Mr. La Croze etoit très laborieux, & qu'il étoit en état de donner des lumiéres ſur une infinité de ſujets différens; on en trouvere de nouvelles preuves dens le détail de ſes Ouvrages Manuſcrits, que Mr. Jordan a donné avec la même exactitude que celui des autres Ouvreges de ſon illuſtre Maître & Ami. I. En 1709 il acheva ſon *Dictionnaire Sclavon & Latin*, qui eſt MS. dans ſa Bibliothéque. Il avoit recueillí ces mots d'une infinité d'Auteurs imprimés & manuſcrits, le plus ancien & le moins conſidérable eſt un Dictionnaire Sclavon in-4. de 679 pagg. II. Trois ans après, en 1712, il mit la derniére main à ſon *Dictionnaire Arménien*, qui lui a couté douze ans de travail. Il eſt en deux Tomes in 4. grand Papier, le premier eſt de 649 pagg. ſans la Préface, ſur l'Antiquité & l'utilité de la Langue Arméniene, qui eſt de 94 pagg. Le ſecond Tome eſt de 622. pagg. La Langue Arménienne étoit ſi familiére à Mr. La Croze, qu'il donna de l'admiration aux Arméniens mêmes. C'eſt ce qui paroit par la réponſe que lui fit un homme de cette Nation, à qui il avoit écrit en Arménien (48). III. Au mois de Juin 1713 il acheva la Traduction d'un Manuſcrit Arménien, qui eſt un *Poëme Hiſtorique de Nerſes*, Patriarche d'Arménie, mort l'an 1173. Il y joignit d'autres Piéces & des Remarques &c. IV. En l'année 1721 Mr. La Croze finit ſon *Dictionnaire Copte, l'admiration de tous les Savans*, dit Mr. Jordan (49), en voici le titre: *Lexicon Ægyptiaco Latinum, ex Veſtribus illius Linguæ Monumentis, ſummo ſtudio collectum & elaboratum*. Ce MS. eſt un in-4. de 686 pagg. dont les Caractéres ſont très-bien peints. Mr. Noltenius en publia la Préface (50). Mr. La Croze prétend avoit trouvé dens cet Ouvrage la véritable Clef de la Langue Egyptienne. V. Il a compoſé auſſi un *Dictionnaire Syriaque* fort ample, où il a recueilli toutes les racines de cette Langue. Outre ces Ouvreges de ſa compoſition, qui doivent lui avoir couté un travail prodigieux, Mr Jordan nous apprend que Mr. La Croze s'étoit donné la peine de copier un grand nombre de MSS. Cophtes, Arméniens & autres (51), & pluſieurs Livres imprimés rares, dont il vouloit faire uſage (52). Ajoûtez à cela, que tous les Livres de Mr. La Croze ſont chargés de Notes Critiques; il en a fait entre autres ſur *Lycophron*, mais qui ne ſont pas conſidérables, & ſur *Ariſtophane* (53). D'ailleurs il communiquoit ſes Remarques aux Gens de Lettres, qui le conſultoient. On voit par une Lettre que Mr. Lenfant lui adreſſa (54), qu'il lui avoit fouroi des Remarques ſur la *Paggiana*; & Mr. Le Duchat l'a très-ſouvent conſulté pour ſes Notes ſur Rabelais (55). Il a paru en 1741 un Projet, pour imprimer les Lettres écrites à Mr. La Croze & ſes Réponſes &c. Conſpectus *Theſauri Epiſtolici* La Crozíani, *quem poſſidet* C. S. Jordanus, *Pot. Pruſſ. Regis à Conſiliis Secret.* Berlin 1741. On nous apprend que Mr. La Croze avoit grand ſoin de mettre en recueil les Lettres qu'il recevoit, & cela forme 9 Volumes, dont il y en a un *in folio*, & les autres ſont in 4. On ſe propoſe d'imprimer trois Volumes. Le premier contiendre les Extraits des Lettres des Savans à Mr. La Croze. Le ſecond, les Réponſes de Mr. La Croze. Le troiſiéme, un grand nombre de Remarques ſur les Auteurs Grecs & Latins, que Mr. La Croze a écrites aux marges des Livres. L'Eſai qui a paru, contient des Extraits des Lettres de pluſieurs des plus illuſtres Savans. Ce Recueil ne pourra qu'être intéreſſant, & renfermet bien des choſes curieuſes *. Je ne dois pas oublier, qu'à la ſuite de l'*Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages de Mr. La Croze*, publiée par Mr. Jordan é Amſterdam en 1741, on trouve l'*Extrait d'un Volume manuſcrit de Mr.* La Croze, *où il avoit fait des Remarques ſur ſes Lectures*. On y trouve diverſes choſes fort curieuſes, entre autres deux Lettres Latines de Mr. Cuper, qui n'avoient pas encore vu le jour. Il finit par une ſentence dont il ſeroit à ſouhaitter que tout le monde fût bien pénétré: *Le plus dangereux de tous les préjugés eſt de croire que l'on n'en a point.* La miſ eſt, que chacun penſe fort bien ſur l'article, & que peu de gens profitent é cet égard de ce qu'ils penſent. Avant que de finir cette Remarque, j'ajoûterai qu'il y a deux Lettres de Mr. La Croze, dens l'*Hiſtoire d'un Voyage Litéraire*, imprimée é

(1) Lettres de Bayle Tom. III. p. 819.

(35) *Voy.* Fabricii *Bibl. Græc.* Tom. I. lib. III. Cap. 23.

(36) *Ubi ſupra.* p. 208-111.

(38) Ibid. p. 111.

(39) Dans le Tom. IX. *Acta Eruditor.* de Halle l'an X de Livre eſt en Allemand.

(40) Dans la XI. Part. du même Livre p. 702.

(41) Dans le même Volume.

(42) *Codex Apocryph.* N. T. Part. I. ou Tom. II. p. 374.

(43) Ibid. p. 466. 467.

(44) Pag. CCXI.

(45) Elle ſe trouve dans les *Mem. Litter. de la Gr. Bretagne* T. III. p. 2.

(46) T. II. p. 495.

(47) *Bibl. Brem.* T. VI p. 818.

(48) *Voy.* cette Réponſe, qui eſt en Latin, trayement burleſque *Hiſt. de la Vie de Mr. La Croze.* p. 120. 121.

(49) Ibid. p. 170.

(50) *Bibl. Brem.* T. V. p. 744.

(51) *Voy.* Hiſt de la Vie de Mr. La Croze p. 88. 126. 129-132.

(52) Ibid. p. 143-145.

(53) Ibid. p. 181.

(54) *Bibl. Germam.* T. I. p. 240.

(55) *Hiſt. de la Vie de Mr. La Croze.* p. 170.

* Ce Recueil a paru depuis la compoſition de cet Article, en trois petits Volumes in-4, dont le troiſiéme contient les Réponſes de Mr. La Croze.

avoit un commerce de Lettres très-régulier. Parmi ſes Amis de Hambourg, Mr. Fabricius étoit un des principaux. Mr. La Croze parloit toujours avec plaiſir des agrémens qu'il avoit goûté dans ce voyage (*m*). L'année 1713 ne fut point favorable à Mr. La Croze, & il forma le deſſein de quitter l'Allemagne. Mais il paroît que l'année ſuivante fut encore moins heureuſe pour lui. L'Education de Monſeigneur le Marggrave de Schwed lui avoit été confiée en partie, & ſes ſoins à cet égard ſe terminérent en 1714, ce qui le priva de la penſion qu'il recevoit, & le plongea dans une ſituation aſſez triſte (*n*). Il en écrivit à Mr. Leibnitz, comme à un ami ſur lequel il pouvoit compter. Mr. Leibnitz lui répondit par une Lettre du 24 Septembre, qu'il avoit écrit à Mr. Bernadorff premier Miniſtre de l'Electeur d'Hanovre, pour procurer à Mr. La Croze une place de Profeſſeur à Helmſtadt, & qu'il y avoit eu quelque difficulté pour l'aggréger à une des quatre Facultés, mais qu'il pouvoit y être Profeſſeur, avoir les Gages, & enſeigner des Diſciples, ſans être de la Faculté. Mr. Eccard lui écrivit en même tems pour lui offrir cette Profeſſion, en lui faiſant cependant ſentir qu'il pourroit facilement ſe ranger du parti des Luthériens. Mr. La Croze ne jugea pas à propos d'accepter cette propoſition, & de nouvelles inſtances de la part de Mr. Leibnitz ne purent le déterminer (*o*). D'ailleurs ſa condition étoit un peu améliorée, & elle le fut davantage dans la ſuite. En 1715 il fit un Voyage à Leipſig pour y voir les Savans & les Bibliothéques. Cette année fut heureuſe pour lui par le gain qu'il fit à une Lotterie de Hollande. En 1717 Mr. La Croze eut l'honneur de commencer à enſeigner Madame la Princeſſe Royale de Pruſſe, à préſent Marggrave Bareuth. En 1724 il eut une cruelle maladie; pluſieurs infirmités traverſérent ſes études, & il eut à eſſuyer les douleurs les plus vives de la Gravelle: ſon eſprit s'en reſſentit: il reſta pluſieurs mois dans cette triſte ſituation, deſorte qu'il eut beaucoup de peine à ratrapper la tranquilité d'eſprit ſi néceſſaire à l'Etude. Enfin il ſe rétablit (*p*). La Reine de Pruſſe, qui a toujours honoré Mr. La Croze de ſa protection, lui donna en quelque maniére la vie, en augmentant ſes revenus, que des accidens imprévus avoient diminués. Elle obtint pour lui la Chaire de Philoſophie, au College François établi à Berlin, qui étoit devenuë vacante par la mort de Mr. Chauvin. Les fonctions de cette place le détournérent pour quelque tems de ſes Etudes favorites. Il s'attacha à compoſer un *Cours entier de Philoſophie*. „ Comme Mr. La Croze ne deſtina jamais cet Ouvrage à l'impreſſion, il ne s'eſt pas donné, pour le „ compoſer, tout le ſoin dont il auroit pu être capable: d'ailleurs ſon goût ne le portoit pas à ce gen„ re d'Etude (*q*)". En 1731 Mr. La Croze reçut une Lettre Latine de Dom Bernard Pez, Bénédictin, qui l'exhortoit à rentrer dans le Giron de l'Egliſe, qu'il avoit abandonnée, & qui lui faiſoit, pour le tenter, de fort belles offres. Mr. La Croze lui répondit avec politeſſe, & d'une maniére pleine de force, en le remerciant (*r*). La même année il perdit ſon épouſe, ce qui lui cauſa une grande affliction. Le 28 Janvier 1739 on s'apperçut d'un mal de jambe, qui inquiéta beaucoup, & avec raiſon, car le 10 d'Avril la Gangréne ſe manifeſta; il parut pourtant ſe trouver mieux, mais ce ne fut qu'une fauſſe lueur. Quelque tems après il tomba dans une eſpéce de Léthargie, qui l'obligea à tenir le lit. Le 21 Mai il ſe ſentit plus affoibli. Un domeſtique, qui étoit à côté de ſon lit, ne s'en apperçut pas d'abord. Mr. La Croze lui ordonna, un quart-d'heure avant ſa mort, de lui lire les Pſeaumes 51 & 77. Cette lecture faite il expira fort tranquillement, ſans agonie, & ſans douleur ſenſible, entre 9 & 10 heures du matin, âgé de ſoixante-dix-ſept ans, cinq mois & dix-ſept jours (*s*). On pouvoit à juſte titre l'appeller une *Bibliothéque vivante*: on ne le conſultoit guére envain, la vaſte étenduë de ſes lectures, & ſa mémoire prodigieuſe [*I*] lui ſuggéroient ſur le champ la réponſe à la

(*m*) Ibid. p. 128.

(*n*) Ibid. p. 132. 133.

(*o*) Ibid. p. 188-135.

(*p*) Ibid. p. 137.

(*q*) Ibid. p. 138.

(*r*) Voy. la Lettre de Dom Pez. *Ibid.* p. 197 *& ſuiv.* & la Réponſe de Mr. La Croze p. 204 *& ſuiv.*

(*s*) Ibid. p. 223, 224.

la Haye en 1735. L'une eſt à la p. 152, & roule ſur le Manuſcrit du Nouveau Teſtament, qui eſt dans la Bibliothéque du Roi de Pruſſe. L'autre eſt à la tête, & renferme des Réflexions aſſez vives ſur le Syſtême du P. Hardouin. Cette Lettre fut d'abord imprimée à Berlin, le Libraire de Hollande ne voulut pas d'abord la publier, mais il l'a donnée enſuite. Mr. La Croze s'en plaignit par une Lettre à Mr. Marchand, où il témoigna ſon indignation de ce qu'en Hollande on avoit una ſi liche complaiſance pour les Jéſuites. Il eſt affectivement aſſez ſinguliér, que depuis quelques années, on y a non ſeulement imprimé les Ouvrages du P. Hardouin, (paſſe pour cela) mais on nous les a prônés avec une affectation qui eſt revoltante, parce qu'on ne peut pas être éternellement à répéter les raiſons qui détruiſent les ridicules imaginations de ce Jéſuita, au-lieu que certaines gens ne ſe laſſent point d'en faire l'éloge. On trouve encore une courte Lettre de Mr. La Croza dans la Défenſe de l'*Hiſtoire Critique du Manichéiſme* de Mr. de Beauſobre (56). Il y a une autre Lettre, adreſſée à ce Savant, ſur le *premier Art.* du Tom. XXIV. de la *Bibl. Françoiſe*; elle eſt inſérée dans la Bibliothéque Germanique (57).

(56) *Bibl. Germ.* Tom. XXXVII. Art. I.

(57) Tom. XXXVIII. Art. 2. p. 242.

[*I*] *Sa mémoire prodigieuſe.*] „ Mr. Leibnitz, étant à „ Berlin, eut la curioſité d'éprouver la mémoire de Mr. „ La Croze. Il ſe prêta facilement au deſſein de ſon illuſ„ tre Ami; on récita une ſeule fois douze vers, en douze „ différentes Langues. Mr. La Croze les retint après une „ ſeule récitation, & les tranſpoſoit ſuivant la volonté de „ ceux qui mettoient ſa mémoire à l'épreuve (58)." Mr. Jordan ajoûte dans une Note, qu'une perſonne, parlant à Mr. Pelloutier de la mémoire locale de Mr. La Croze, lui inſinua qu'elle n'étoit pas auſſi ſûre qu'il la prétendoit. Mr. Pelloutier en fit l'épreuve, il choiſit quatre différens paſſages tirés de Catulle, des Scholiaſtes de Pindare, d'Ariſtophane, & de St. Jérôme. On fit tomber adroitement la converſation ſur ce ſujet; Mr. La Croze indiqua les paſſages, & en cita les paroles. Il faut avoüer, qu'il y a quelque choſe de bien ſurprenant en cela. Mais j'ai trouvé quelque choſe qui m'a paru du moins auſſi extraordinaire, c'eſt dans l'Extrait d'un *Voyage nouveau d'Allemagne, de Bohéme, de Hongrie, d'Italie &c. par Jean Keyſſler*. Hanovre 1740 & 1741. 2 Tom. in-4. en Allemand: cet Extrait eſt dans un de nos Journaux (59). On rapporte qu'à Turin le P. Sacchieri jouoit aux Echecs avec trois perſonnes différentes, ſans regarder aucun des trois jeux; & pour choiſir la piéce qu'il avoit à jouër, il lui ſuffiſoit de ſavoir le pas, & la piéce que ſon adverſaire venoit de faire avancer. Ce Jeu l'occupoit ſi peu, qu'il lui reſtoit aſſez de préſence d'eſprit pour entretenir agréablement la Compagnie. On ajoûte que Mr. Keyſler rapporte dans ſa Préface, d'après Elias Camerarius, qu'à cette épreuve, aſſez ſurprenante d'elle-même, ce Pere ajoûtoit le merveilleux de réſoudre ſur le champ un Probléme de Géométria.

(58) *Hiſt. de la Vie de Mr. La Croze.* p. 225.

(59) Ibid. *Nouvelle* T. XXVIII. Part. II. p. 408.

[*K*] *Il ſavoit un très-grand nombre de Langues.*] Il entendoit une bonne partie des Langues vivantes de l'Europe; il parloit avec facilité l'Anglois, l'Eſpagnol, le Portugais & l'Italien, il parloit moins l'Allemand, qu'il entendoit. Il poſſédoit d'ailleurs les Langues ſuivantes, le Latin, le Grec Ancien & le Vulgaire, l'Hébreu, l'Arabe, la Syriaque, le Cophte, l'Armenien. Il avoit appris en aſſez peu de tems la Sclavon, l'Anglo Saxon & le Baſque, ayant un talent merveilleux pour apprendre les Langues. Il s'étoit beaucoup appliqué au Chinois, dont il avoit quelque teinture (60). Mr. Leibnitz l'exhortoit fortement & très-fréquemment à s'attacher à l'Etude de cette derniére Langue, où il n'a pourtant pas réuſſi comme dans pluſieurs autres. „ Si je pouvois, *dit Mr. Leibnitz, dans une Let-* „ *tre datée du 24 Juin* 1701 (61), je vous encouragerois „ fort à cultiver la Langue Chinoiſe; je crois comme „ vous, que feu Mr. Mullerus, qui étoit habile homme, „ y a vu quelque choſe. J'eſpére que nous aurons un „ *Dictionnaire Tartare Chinois*, que l'Empereur de la Chine „ fait faire; & j'ai écrit aux Jéſuites, qu'ils feront fort „ bien d'y joindre une explication dans quelque Langue „ d'Europe. Le Pere Grimalde ne croyoit pas que les „ Caractéres Chinois ayent une Clef, mais il faut bien „ qu'il y ait eu quelque raiſon de leur fabrique, quoique „ peut-être la ſuite des tems en ait rendu le déchiffre„ ment difficile, & y ait fait gliſſer des irrégularités." Il paroît que Mr. Leibnitz avoit l'Etude du Chinois fort à cœur; écrivant à Mr. La Croze au ſujet de ſon Dictionnaire Arménien, il lui dit. „ Je reconnois la conſéquence „ de la Langue Arménienne . . . . mais je trouve la re„ cherche du Chinois infiniment plus utile (62)." Et dans une autre Lettre „ Les Arméniens méritent que vous „ ſuffica pour eux ce que Mr. Ludolff a fait pour les A„ byſſins. Mais . . . . . les Chinois mériteroient „ bien davantage vos ſoins." Il y revient encore à l'occaſion du Dictionnaire Cophte. „ Vous voilà paſſé des Ar„ méniens aux Cophtes. . . . J'en ſerois ravi particuliére„ ment, ſi le Cophte vous pouvoit ſervir de degré pour „ mieux arriver à la connoiſſance des Caractéres Chinois (63)." Il faut bien que Mr. La Croze n'ait pas eu autant de diſpoſition à l'Etude de la Langue Chinoiſe, qu'à cella des autres, pour ne l'avoir pas pouſſée, y ayant été exhorté avec

(60) *Hiſt. de la Vie de Mr. La Croze.* page 227.

(61) Ibid. p. 72.

(62) Ibid. p. 119.

(63) Il ait. p. 178.

la queſtion qu'on lui faiſoit. Il avoit tiré de la bonté de ſa mémoire tout le parti qu'il étoit poſſible, il ſavoit un trés-grand nombre de Langues [*K*]. Il travailloit beaucoup, & ne connoiſſoit d'occupation que l'Etude; il s'y livroit toute la journée. Il n'y avoit aucun Livre de ſa Bibliothéque qu'il n'eût lu pluſieurs fois, & il y écrivoit ſes Obſervations en marge. Sa Converſation étoit trés-agréable & inſtructive; il joignoit à cela l'art de narrer, perſonne ne faiſoit mieux un Conte que lui, & il en avoit la mémoire bien pourvue. Il étoit fort attaché à la Religion, qu'il avoit embraſſée avec connoiſſance & par choix [*L*]. Il avoit toujours ſur ſa table les Pſeaumes en Hébreu, le Nouveau Teſtament en Grec, & Thomas à Kempis en Latin. Il ſavoit preſque tout ce dernier Ouvrage par cœur, auſſi-bien que les Pſeaumes de Buchanan. Son Caractére dominant étoit la compaſſion & la charité: il avoit à cet égard beſoin de gens qui arrêtaſſent le panchant qu'il avoit à donner, ſans connoître les perſonnes, & ſans avoir égard à ſes propres facultés: nullement attaché à l'argent il donnoit celui dont il étoit le maître ſans que cela lui fît aucune peine (*t*). Je finirai en remarquant, qu'il avoit projetté quelques Ouvrages qu'il n'a point exécutés [*M*].

(*t*) Idem p. 225-230.

avec tant d'empreſſement par un homme tel que Mr. Leibnitz.

[*L*] *Il étoit fort attaché à la Religion, qu'il avoit embraſſée avec connoiſſance & par choix.*] On en peut juger par ſa Lettre à Dom Pez, je n'en rapporterai qu'un ſeul endroit: *Sententias meas longo ſtudio, implorata etiam Dei ope, quæſitas abdicare non poſſum. Jam per triginta annos, & quod excurrit, uni ſtudio Chriſtianæ Religionis operam dedi, teſtimonio Sacrarum Literarum, antiquorum Patrum, Conciliorum & Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ primorum Seculorum intentus fui, quo in ſtudio multa vera nondum ſatis cognita eruiſſe viſus ſum. Faxit Deus, ut iis omnibus primò ad ejus gloriam utar, deinde ad ſalutem æternam adipiſcendam.* C'eſt-à-dire (64). „ Il n'eſt plus en mon pouvoir de te- „ noncer à des ſentimens qui m'ont couté tant de peine „ à acquérir, & que j'ai demandé à Dieu avec de ſi vives „ inſtances. Il y a déjà trente ans & plus, que j'étudie „ aſſidûment & uniquement la Religion de J. C. en mé- „ ditant les Saintes Ecritures, & liſant les Ouvrages des „ anciens Péres, les Conciles, & l'Hiſtoire de l'Egliſe des „ premiers Siécles. J'y ai trouvé, ce me ſemble, des „ choſes & des vérités peu conoues encore. Dieu veuille „ que je conſacre ces connoiſſances à l'avancement de ſa „ Gloire, & au Salut éternel de mon Ame." Mr. La Croze a donné des marques de ſes ſentimens juſqu'à ſa mort. Voici ce que Mr. Peiloutier marque là deſſus à Mr. Jordan (65). „ J'ai eu ſouvent occaſion de voir feu Mr. La Croze „ dans ſa derniére maladie, & quoiqu'il ne pût que ſouf- „ frir beaucoup d'une inflammation qu'il avoit à la jam- „ be, j'ai toujours été fort édifié de la patience, de la ré- „ ſignation, & des autres ſentimens de piété qu'il a fait „ paroître juſqu'à ſa fin. Un jour que je m'étois entretenu „ avec lui peodant une bonne heure, il me dit lorſque „ je le quittai, qu'il ne pouvoit aſſez bénir Dieu de la „ grace qu'il lui avoit faite de connoître la Vérité, & „ d'embraſſer notre Réformation. Que la lecture de l'Ecri- „ ture Sainte avoit toujours été ſa plus douce occupation, „ & que plus il la liſoit, plus il avoit occaſion de recoo- „ noître que la Religion Réformée, dans laquelle il vou- „ loit vivre & mourir, étoit la plus conforme à la Parole „ de Dieu." Ces ſentimens ſont honneur à Mr. La Croze, & je me fais un plaiſir d'en parler, parce que l'on eſt aſſez généralement prévenu contre les Proſélites qui ſortent de quelque Ordre Religieux, & il eſt certain qu'un grand nombre n'ont que trop donné lieu à cette prévention; mais je croi que ſi l'on y eſt trompé, c'eſt ſouvent faute de faire atrention à ces deux choſes; ſi ce libertinage n'a pas été le motif de leur ſortie, ce qui ſe remarque bien-tôt dans leur conduite; & s'ils ont vécu ſans reproche dans l'Egliſe Romaine, quand un homme eſtimé, & dans une ſituatioo agréable, prend le parti de courir les riſques d'une retraite, & qu'il ſe conduit d'une maoiére édifiante, je ne penſe pas que l'équité & la charité permettent de ſoupçonner la pureté de ſes motifs. Or tel a été le cas de Mr. La Croze. Ainſi Mr. Leibnitz avoit raiſon de l'exhorter à mépriſer ce que débitoient contre lui les Catholiques-Romains, qui cherchoient à inſinuer que ſon abjuration n'avoit pas eu pour ſeul motif l'intérêt de ſon ſalut; inſinuation à laquelle Mr. La Croze étoit fort ſenſible. Dans le fond, on n'a rien oſé avancer de honteux & de flétriſſant contre lui.

(64) Je ſuis la Traduction de Mr. Jordan. Ibid. p. 222.

(65) Ibid. p. 223. 229.

[*M*] *Il avoit projetté quelques Ouvrages, qu'il n'a point exécutés.*] Voici ce que lui écrivoit Mr. Leibnitz, le 29 Juin 1715 (66). „ Vous aurez ſans doute de belles choſes „ à dire, dans l'Ouvrage que vous médiez, Monſieur, „ ſur l'*Hiſtoire Civile & Eccléſiaſtique de toutes les Nations* „ *& Sectes Chrétiennes*. Ce ſera une vaſte entrepriſe. Je „ n'ai garde de me mêler de vous donner des avis; mais „ je ſouhaiterois que vous donnaſſiez là-deſſus, par for- „ me de Mélanges, les Obſervations nouvelles & curieu- „ ſes qui vous ſont venues, & que cela ne vous détour- „ nât point des grandes vuës que vous avez ſur l'Eclair- „ ciſſement des Langues peu conoues, mais conſidérables „ &c." Il n'y a eu d'exécuté dans ce Projet, que l'*Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes*, mais il eſt certain que Mr. La Croze avoit pris la réſolution d'exécuter ce plan, & qu'il s'y diſpoſoit. En parlant de la Verſion Arménienne de la Bible, qu'il regardoit comme un Chef-d'Oeuvre, il s'exprime en ces termes (67) „ J'eſpére de le montres un jour dans „ mon *Hiſtoire Civile & Eccléſiaſtique d'Arménie*, à laquel- „ le je travaille depuis pluſieurs années." Il eſt parlé d'un autre projet, dans une Lettre de Mr. Ruchat à Mr. La Croze, du 25 Septembre 1705 (68). „ Je fus la ſemaine „ paſſée à Rotterdam, j'y vis Mr. Jurieu. Je lui fis part „ de votre deſſein, après lui avoir demandé s'il vous con- „ noiſſoit. Il approuva fort ce deſſein *de continuer l'Hiſ-* „ *toire de Mr. le Sueur*. Il me dit qu'il ne conooiſſoit „ perſonne plus capable que vous d'exécuter heureuſe- „ ment un pareil deſſein, & qui en eût mieux les moyens: „ qu'il ſe réjouiſſoit de ce que vous l'entrepreniez. Il a- „ joûta même qu'il ſouhaiteroit, que non ſeulement vous „ continuaſſiez l'Hiſtoire de Mr. Le Sueur, mais même „ que oous euſſions de vous des *Annales Eccléſiaſtiques*, „ dés le commencement de l'Egliſe." Ce deſſein n'a point eu de ſuite. Il paroît par la Lettre de Mr. La Croze à Mr. Marchand, dont on a parlé à la fin de la Remarque (H), qu'il avoit deſſein de publier la *Vie de P. Arretin*, mais ſes infirmités l'ont empêché d'exécuter ce beau deſſein (69). Il parle encore dans ſa Lettre à Mr. de St. Gelais, d'une *Diſſertation Latine* ſur les *Médailles*, que les Antiquaires, dit-il, nomment mal à propos *Contorniates*, au-lieu de *Cretoriates*, comme les nommoient ceux qui les premiers en ont fait mention. Il croyoit avoir découvert l'origine de ces Médailles, & les lieux où elles ont été frappées (70). Il avoit les matériaux de cette piéce tout prêts. Mais, ſelon les apparences, l'âge & les infirmités ont empêché ce ſavant Homme de faire vers la fin de ſa vie ce qu'il auroit ſouhaitté.

(66) Ibid. p. 519. 140.

(67) *Journ. Lttér.* Tom. VII. Part. I. p. 78.

(68) *Hiſt. de la Vie de Mr. La Croze* p. 141.

(69) Ibid. p. 215. 218.

(70) Ibid. p. 217. 218.

D.

DACIER (André) nâquit à Caſtres dans le Haut Languedoc, le 6 d'Avril 1651. Son père, qui étoit Avocat de la Chambre de l'Edit, & qui faiſoit profeſſion de la Religion Proteſtante dans laquelle il avoit été élevé, n'oublia rien pour l'y élever de même. D'abord il le fit étudier au Collége de Caſtres, qui étoit encore mi-parti; & lorſque, par Arrêt du Conſeil du 17 Novembre 1664, la direction de ce Collége eut été donnée aux ſeuls Jéſuites, il l'envoya à l'Académie de Puylaurens, & enſuite à celle de Saumur, pour qu'il achevât de s'y perfectionner dans les Humanités ſous le fameux Tanneguy Le Févre. Mr. Dacier, qui avoit du goût & du génie pour les Lettres, répondit parfaitement aux ſoins d'un ſi excellent Maître; & Mr. Le Févre fut ſi content de ſon application & de ſes progrès, qu'aiant renvoyé plus d'un an avant ſa mort tous les Elèves qu'il avoit dans ſa maiſon, Mr. Dacier fut le ſeul qu'il retint. Ce ſavant Homme donnoit alors toute ſon application à former aux Belles-Lettres ſa Fille, qui a été depuis la gloire & l'honneur de ſon Sexe. Mr. Dacier ne put voir le mérite naiſſant de cette aimable perſonne, ſans en être épris. Elle ne le fut pas moins de celui de ſon Diſciple; & ce fut dès-lors que ſe formérent ces ſentimens réciproques d'eſtime & de tendreſſe, que près de quarante années de mariage n'ont pu affoiblir. La mort de Mr. Le Févre, arrivée le 12 de Septembre 1672, obligea Mr. Dacier à retourner chez ſon père. Après y avoir demeuré quelque tems, il vint à Paris, dans le deſſein de chercher un établiſſement qui lui convînt, & de connoitre lui-même ceux dont la réputation faiſoit alors le plus de bruit dans la République des Lettres. L'un fut beaucoup plus aiſé que l'autre, & les belles connuiſſances que Mr. Dacier avoit acquiſes dans la célébre Ecole de Saumur, lui gagnérent bientôt l'eſtime & la familiarité des Savans. Mais comme le chemin de la Fortune eſt peu acceſſible aux Gens-de-Lettres, & qu'il ne voyoit aucune apparence de s'établir encore avantageuſement à Paris, il prit le parti de retourner une ſeconde fois chez ſon père. Le peu de ſuccès de ce prémier voyage ne fit point perdre courage à Mr. Dacier; il en tenta bientôt un ſecond, qui fut plus heureux. Ses Amis informérent Mr. le Duc de Montauſier de ſon mérite & de ſa capacité; & ce Seigneur, charmé d'avoir trouvé un Sujet qu'il pût employer, le fit mettre ſur la Liſte des Interprétes Dauphins, & le chargea de travailler ſur *Pompeius Feſtus*, qui parut en 1681 [*A*]. Au commencement de 1683, il épouſa Mademoiſelle Le Févre *; & au mois de Septembre 1685, ils abjurérent tous deux publiquement la Religion Proteſtante. Il ſe fit une grande réputation par ſon Edition d'Horace, imprimée à Paris [*B*] avec une Traduction Françoiſe en dix Volumes, & par ſes autres Ouvrages, dont nous donnerons le Catalogue ci-deſſous [*C*]. En 1695, il eut la place

* Voyez l'Article DACIER (ANNE) Rem. [*E*] & [*G*].

[*A*] *Le chargea de travailler ſur* Pompeius Feſtus, *qui parut en* 1681.] En voici le titre: *Sexti Pompeii Feſti & Marci Verrii Flacci de Verborum ſignificatione Libri* XX, *cum Notis & Emendationibus in ejum Delphini.* Pariſ. 1681 in-4. Amſterdam 1699 in-4. Il y a peu d'Ouvrages, qui aient paſſé par tant & de ſi ſavantes mains que celui-ci. *Marcus Verrius Flaccus*, qui vivoit ſous l'empire d'Auguſte, en eſt le prémier Auteur. *Sextus Pompeius Feſtus* en fit un Abrégé, ſous les Empereurs Chrétiens. *Paul Diacre* en voulut faire autant de celui de *Feſtus*, du tems de Charlemagne, & le défigura de telle manière, que ni les ſoins d'Alde Manuce, ni ceux d'Antoine Auguſtin, de Fulvius Urſinus, de Scaliger, & de pluſieurs autres, n'ont pu nous le redonner dans ſa prémière beauté. Mr. Dacier, à l'exemple de ces Grands-Hommes, y a travaillé avec ſoin, & y a ajouté pluſieurs belles Corrections, & des Supplémens conſidérables. Ses Notes ſont préciſes, débarraſſées d'un vain étalage d'érudition, & écrites avec une noble ſimplicité. L'Edition d'Amſterdam eſt préférable à celle de Paris, parce qu'on y a ajouté les Notes entières de Joſeph Scaliger, de Fulvius Urſinus, & d'Antoine Auguſtin, & de nouveaux Fragmens de Feſtus.

[*B*] *Il ſe fit une grande réputation par ſon Edition d'Horace, imprimée à Paris &c.*] Elle a pour titre: *Oeuvres d'Horace en Latin & en François, avec des Remarques Critiques & Hiſtoriques.* Paris 1681. 1689. dix Volumes in-12. Cette Edition fut d'abord contrefaite à Lyon, & elle l'a été depuis en pluſieurs autres endroits; mais celle que Mr. Dacier a donnée lui-même à Paris en 1709 en dix Volumes in 12., eſt préférable à toutes les autres, par les Corrections & les Augmentations qu'il y a faites. Elle a été cependant effacée à ſon tour par celle qui a paru à Amſterdam en 1726 en dix Volumes in-12. Cette dernière contient pluſieurs nouvelles Additions, & des Corrections importantes, que Mr. Dacier avoit communiquées aux Wetſteins, qui l'ont faite. Les jugemens ſont aſſez différens ſur cet Ouvrage de Mr. Dacier. Les uns vantent la fidélité & l'élégance de la Traduction, les Recherches ſavantes & la Critique judicieuſe qu'il a ſu répandre dans ſes Notes. Les autres au contraire le repréſentent comme un Compilateur ſans choix, qui a préféré la ridicule vanité d'étaler une érudition aſſez fade, au plaiſir ſolide de ne dire que ce qu'il falloit pour éclaircir les endroits obſcurs de l'Auteur, dont il avoit entrepris de faciliter l'intelligence. D'autres tiennent un milieu, & prétendent que Mr. Dacier a éclairci pluſieurs endroits d'Horace; mais qu'en général, il n'a pas été heureux à nous en développer le ſens. Une choſe dont tout le monde convient, diſent les Auteurs de la *Bibliothèque Françoiſe* (1), c'eſt qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût cité plus exactement qu'il n'a fait, les ſources où il puiſoit ceſtaines Hiſtoires, dont on ne voit pas la moindre trace ailleurs que dans ſes Ecrits. On a été ſur tout curieux de ſavoir, quel Auteur ancien lui a fourni les noms des Membres de l'Académie, qu'il trouve à Rome de tems d'Auguſte, & dont il parle avec autant d'aſſurance, que s'il en avoit eu les Regiſtres entre les mains (2). Mr. Maſſon releva divers endroits des Notes de Mr. Dacier ſur Horace, dans la *Vie* de ce Poëte qu'il donna à Leyde en 1708 in-8. pagg. 374. ſous ce titre: *Q. Horatii Flacci Vita, ordine Chronologico ſic deſcripta, ut vice ſit Commentarii Hiſtorico-Critici in plurima Poëtæ Carmina, quæ veris reddantur Annis, novâ donata luce, a pravâ vindicantur interpretatione celeberrimorum Commentatorum, imprimis Emanuelis Fabri, Andreæ Dacerii &c. Studio Joannis Maſſon.* Mr. Dacier répondit par la Piéce ſuivante: *Nouveaux Eclairciſſemens ſur les Oeuvres d'Horace: Avec la Réponſe à la Critique de Mr. Maſſon, Miniſtre réfugié en Angleterre.* Paris 1708. in-12. pagg. 190. Il témoigne un grand mépris pour le Livre de Mr. Maſſon, & en parlant de la Critique, il l'appelle après un grand Rhéteur, *le dernier effort de la Reflexion & du Jugement.* Il ſoutient que ce qu'il y a de vrai & de bon dans l'Ouvrage de Mr. Maſſon, eſt tiré de ſes Commentaires ſur Horace, & que la Méthode dont Mr. Maſſon ſe glorifie ſi fort, comme s'il étoit le prémier qui eût montré l'uſage de la Chronologie dans la Critique, eſt celle que Mr. Le Févre & lui ont ſuivie longtems avant que Mr. Maſſon s'érigeât en Critique, & ſelon laquelle ils ont travaillé avec ſuccès à ranger les Poëſies d'Horace dans l'ordre du tems où elles ont été écrites. L'on ſait aſſez qu'on éclaircit par cette voie les Ouvrages des Anciens, qu'on les explique, & qu'on en développe toutes les beautés. Mr. Dacier a trop imité la manière hautaine, avec laquelle ſon Adverſaire l'avoit traité, ce qui n'a fait que lui attirer une Réponſe écrite avec toute l'aigreur poſſible.

(1) Tom. I. Part. I. Art. I. p. 20. 21.

(2) Voyez Tom. X dans les Notes ſur *l'Art Poëtique*.

[*C*] *Nous donnerons le Catalogue de ſes autres Ouvrages ci-deſſous.*] I. *S. Anaſtaſii Sinaïtæ Anagogicarum Contemplationum in Hexameron Liber* XII. *hactenus deſideratus. Cum Notis & Interpretatione Latinâ.* „ Le XII. Livre des „ *Contemplations Anagogiques* de S. Anaſtaſe Sinaïte, ſur „ les ſix jours de la Création; publié pour la prémière „ fois, avec des Notes & une Traduction Latine." Londres 1682. in-4. II. *Reflexions Morales de l'Empereur*

ce de Mr. Félibien dans l'Académie des Inſcriptions; & celle de Mr. François de Harlay, Archevêque de Paris, dans l'Académie Françoiſe. Celle des Inſcriptions aiant reçu une nouvelle forme en 1701, Mr. Dacier ne perdit rien à ce changement, & fut conſervé Penſionnaire. Lorſque l'Impreſſion de l'Hiſtoire du Roi par Médaillles eut été achevée, il fut choiſi pour la preſenter à ce Prince, qui informé des ſoins que Mr. Dacier y avoit apportés, & de la part qu'il avoit eue aux Explications hiſtoriques qui accompagnent les Médailles, le gratifia d'une penſion particuliere de deux mille livres. Il l'honora preſque en meme tems de la Charge de Garde des Livres du Cabinet du Louvre, qui étoit vacante depuis l'an 1694 par la mort de Mr. l'Abbé de Lavau. L'aſſiduité de Mr. Dacier à l'Académie Françoiſe lui valut la place de Secrétaire perpétuel, que la mort de Mr. l'Abbé Regnier des Marais laiſſa vacante en 1713. Il obtint encore, ſur la fin de l'année 1717, un Brévet de retenue de dix mille écus ſur la Charge de Garde des Livres du Cabinet; & lorſque par l'Arrêt du mois d'Août 1720, cette Charge fut réunie à celle de Bibliothécaire du Roi, il fut non ſeulement maintenu dans les prérogatives de ſon Emploi ſa vie durant, mais par une grace qui n'avoit pas encore eu d'exemple, la ſurvivance en fut accordée à ſon Epouſe. La mort de Madame Dacier, arrivée le 17 d'Août 1720, empêcha que cette précaution, ſi glorieuſe pour elle, n'eût ſon effet. Il eſt aiſé de concevoir que Mr. Dacier fut fort ſenſible à cette perte, puiſqu'il trouvoit en elle une femme aimable, que des études ſérieuſes n'éloignoient point des ſoins qu'elle devoit d'abord à ſon Domeſtique: c'étoit pour lui un Ami fidéle, qu'il pouvoit conſulter dans tous ſes doutes, & qu'il ne conſultoit jamais en vain. Il penſoit neanmoins à ſe remarier, lorſqu'il mourut le 18 Septembre 1722, d'un Ulcére dans le gozier, qu'il ne croyoit pas ſi dangereux, puiſque la veille même il étoit encore à l'Académie. Il étoit alors âgé de ſoixante & onze ans. Mr. Dacier avoit la taille un peu au deſſous de la médiocre, le viſage long & ſec. Son abord étoit froid, & ſa converſation aſſez peſante, du moins dans les dernières années de ſa vie; il ne l'animoit guéres, que quand il s'agiſſoit de défendre les Anciens, & d'inſpirer à la Jeuneſſe l'amour de la Vertu & de l'Étude; il étoit inépuiſable ſur ces matiéres. Il étoit doux, modeſte, Ami zélé, extrémement laborieux, & remplaçant à force de ſoins, ce qui lui manquoit du côté de la facilité. Enfin ſes mœurs, ſes ſentimens, tout retraçoit en lui cette ancienne Philoſophie qu'il a tant vantée, je dis cette Philoſophie accommodée aux régles & aux principes du Chriſtianiſme (*a*). Quelques perſonnes l'ont accuſé, auſſi-bien que ſa femme, d'avoir porté trop loin l'amour pour les Anciens [*D*]. Mais il a toujours mépriſé les railleries auxquelles cela l'a expoſé, & ne s'eſt jamais dé-

(*a*) Voyez *Journal des Sav.* 1723. & *Biblioth. Françoiſe* Tom I Part. I. Art. I.

Marc-Antonin, avec des Remarques. Paris 1691 in-12. 2 Volum. Madame Dacier a eu part à cet Ouvrage. III. *La Poëtique d'Ariſtote, contenant les Régles les plus exactes pour juger du Poëme Héroique, & des Piéces de Théatre, la Tragédie, & la Comédie, traduite en François, avec des Remarques Critiques ſur tout l'Ouvrage.* Paris 1692 in-4. & in-12. Réimprimée en Hollande in-12. Pluſieurs Savans ont prétendu que cet Ouvrage étoit le Chef-d'œuvre de Mr. Dacier, & il eſt vrai qu'il eſt difficile de mieux entrer, qu'il n'a fait, dans le ſens de ſon Auteur. Ce n'eſt pas-là cependant ce qui lui a attiré le plus d'éloges: on en a donné ſur-tout aux Remarques, par leſquelles il a éclairci le Texte d'Ariſtote, qui, quoique fidélement rendu, eſt obſcur en pluſieurs endroits; ce qui vient moins de la conciſion avec laquelle il a affecté de s'exprimer, que de la difficulté même de la matiére qu'il a traitée. La Préface en eſt auſſi excellente. IV. *L'Oedipe & l'Electre de Sophocle, Tragédies Grecques, traduites en François, avec des Remarques.* Paris 1693 in-12. Mr. Dacier, après avoir donné des principes, que ceux qui ſe deſtinent à la Poëſie puſſent ſuivre, a voulu leur donner des modéles, qu'ils puſſent imiter; c'eſt ce qui l'a engagé à traduire ces deux Piéces de Sophocle. Mais il eſt plus difficile de rendre en Proſe des Images ſublimes, & qui doivent ſouvent aux tours Poëtiques une grande partie de leur agrément, que des Régles, qu'il ſuffit d'expoſer avec netteté. C'eſt là ſans doute ce qui a fait le ſuccès des Ouvrages de Proſe que Mr. Dacier a traduits, ſuccès qui n'a pas accompagné de même les Verſions qu'il a données des anciens Poëtes. V. *Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque, traduites en François avec des Remarques.* Tom. I. Paris 1694 in-8. Cet Eſſai, qui ne contient que cinq Vies, eſt le commencement de l'Ouvrage qu'il a achevé enſuite. VI. *Les Oeuvres d'Hippocrate, traduites en François, avec des Remarques, & conférées ſur les Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi.* Paris 1697. 2 Vol. in-12. Mr. Dacier a traduit fidélement le Texte, en a égalé la briéveté, & en a évité l'obſcurité. C'eſt le jugement que le *Journal des Savans* fait de cette Traduction. VII. *Les Oeuvres de Platon traduites en François avec des Remarques, & la Vie de ce Philoſophe, avec l'Expoſition des principaux Dogmes de ſa Philoſophie.* Paris 1699 in-12. 2 Vol. Quoique le titre de ce Livre ſemble promettre une Verſion entiére des Ouvrages de Platon, on n'y trouve cependant que quelques-uns de ſes Dialogues. VIII. *La Vie de Pythagore, ſes Symboles, ſes Vers Dorés; la Vie d'Hiéroclés, & ſon Commentaire ſur les Vers Dorés.* Paris 1706. 2 Vol. in-12. Le Public doit cet Ouvrage au nouveau Réglement fait en 1701 pour l'Académie des Inſcriptions, par lequel chaque Académicien devoit entreprendre quelque Ouvrage utile, conforme à ſon génie & au genre de ſes études. Mr. Dacier, pour s'y conformer, s'eſt chargé de cette Traduction, & de celle d'Epictéte, qui l'a ſuivie peu de tems après. On trouve dans ce Livre, deſquels s'inſtruire des ſentimens & des particularités de la vie de Pythagore, qui y ſont expoſées d'une maniére fort nette. IX. *Le Manuel d'Epictéte, avec cinq Traités de Simplicius ſur des Sujets importans pour les mœurs & la Religion, traduits en François avec des Remarques.* Paris 1715. 2 Vol. in-12. Cette Traduction eſt précédée d'une Vie fort bien faite de cet ancien Philoſophe, & d'une Préface qui eſt excellente, comme tout ce que Mr. Dacier a fait en ce genre. Il y a une longue Digreſſion, qui tend à réfuter ce que Mr. l'Abbé Terraſſon a dit en faveur de l'*Opéra* dans ſa Diſſertation ſur Homére. X. *Réponſe de Mr. Dacier aux Critiques que l'on a inſérées dans l'Europe Savante, ſur ſa Traduction des Vies de Plutarque.* Dans les *Journaux des Savans* du 25 Juin, & du 11 Juillet 1718. Les Auteurs de l'*Europe Savante*, en rapportant dans le mois de Janvier 1718 le Projet de la Nouvelle Edition des Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque par Mr. Dacier, prétendirent qu'il y avoit des perſonnes, qui n'étoient pas contentes de l'Echantillon qu'il avoit donné de ſa Traduction dans ce Projet, & qui trouvoient pluſieurs choſes à redire au Style & aux Notes. Ce fut pour repouſſer leur Critique, que Mr. Dacier fit inſérer cette Réponſe dans le *Journal des Savans*; mais elle ne ſatisfit point les Auteurs de l'*Europe Savante*, qui joignirent à leur Journal d'Août 1718 une Replique, pour juſtifier ce qu'ils avoient avancé contre ſa Traduction. XI. *Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque, revues ſur les Manuſcrits, & traduites en François avec des Remarques Hiſtoriques & Critiques, & le Supplement des Comparaiſons qui ont été perdues. On y a joint les Têtes que l'on a pu trouver, & une Table générale des Matieres.* Paris 1721. 8 vol. in-4. Amſterdam 1723. 9 vol. in-8. * Cet Ouvrage a été reçu du Public avec applaudiſſement, autant pour l'élégance & la fidélité de la Traduction, que pour les Remarques qui l'accompagnent, & les Comparaiſons que Mr. Dacier a ſuppléées. Ce ſont ces Comparaiſons, qui ont fait dire aux Journaliſtes des Savans, que *Mr. Dacier étoit ſi bien entré dans l'eſprit & le caractére de ſon Auteur, & qu'il en avoit ſi heureuſement imité l'arrangement, le tour & les expreſſions, que Plutarque lui-même ſe feroit honneur en adoptant de pareils Supplémens.* On doute cependant, diſent les Auteurs de la *Bibliothéque Françoiſe*, que „ malgré tous „ ces éloges, la Traduction de Mr. Dacier faſſe oublier ſi „ tôt celle d'*Amiot*. Soit juſtice, foit prévention, nous „ trouvons dans cette derniére, toute décrépite qu'elle „ eſt, & même parmi une foule de fautes & d'expreſſions „ qui ont vieilli, certain tour original, un nombre, une „ vivacité, que nous cherchons inutilement dans la plu„ part des Livres modernes." XII. *Diſcours prononcé à l'Académie Françoiſe, lorſqu'il y fut reçu à la place de Mr. de Harlay.* Paris 1695 in-4. & dans les Recueils de l'Académie Françoiſe. XIII. *Réponſes* qu'il fit en qualité de Directeur au *Diſcours de Mr. Couſin en* 1697, & à celui *de Mr. de Beze* en 1715. Inſérées dans les Recueils de l'Académie Françoiſe. XIV. *Diſſertation ſur* l'*Origine de la Satire.* Inſérée dans le Tome II. des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, de l'Editeur de Hollande. XV. *Notes ſur Longin.* Boileau les appelle *très ſavantes*, dans la Préface de ſa Traduction de Longin, & il dit que *Mr. Dacier eſt non ſeulement un homme de très grande érudition & d'une Critique très fine, mais d'une politeſſe d'autant plus eſtimable, qu'elle accompagne rarement un grand ſavoir.* Il a joint les Notes de Mr Dacier aux ſiennes, & elles ſe trouvent dans toutes les Editions de ſes Oeuvres. XVI. Il a auſſi travaillé aux Explications Hiſtoriques, qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire de Louis XIV par Médailles. Il avoit fait un Commentaire ſur *Térence*, comme il nous l'apprend lui-même dans ſes Remarques ſur l'Ode 29 du Liv. III. d'Horace; & un petit Traité de la Religion, qui étoit un précis des réflexions qu'il avoit faites ſur ce ſujet, & qui avoient contribué à le faire rentrer dans l'Egliſe Romaine. Mais ces deux Ouvrages n'ont point été imprimés.

[*D*] *Quelques perſonnes l'ont accuſé, auſſi-bien que ſa femme,*

* Il y a une nouvelle Edition d'Amſterdam 1731 en dix Volumes. Le dixiéme contient les *Vies* faites par Mr. Rowe, & traduites de l'Anglois par l'Abbé *Bellenger*. K. D. T.

départi de ſes prémiers ſentimens. Si on ne peut l'approuver entiérement ſur ce point, & ſi d'habiles Théologiens ſe ſont révoltés contre la conformité, que ſa prévention pour l'Antiquité lui a fait trouver entre la Philoſophie Platonicienne & la Doctrine des prémiers Péres de l'Egliſe, entre la Sageſſe du Paganiſme & la Morale de l'Evangile; il faut cependant l'excuſer, parce qu'il avoit fait une étude particuliére de ceux d'entre les Paiens, qui ſe ſont attachés avec le plus de ſuccès à connoître & à régler le cœur de l'Homme; en quoi on ne peut aſſez l'eſtimer. Il n'a choiſi que des Sujets utiles, il n'a conſacré ſa plume qu'à des Ouvrages ſolides, il n'a enrichi la Langue Françoiſe que de ce que la ſaine Antiquité nous a laiſſé de plus inſtructif ſur les mœurs. On trouvera même, ſi l'on veut lui rendre juſtice, que lorſqu'il rencontre dans les Auteurs qu'il traduit, des Maximes peu conformes aux véritables Règles de notre Religion, il les réforme, & en fait ſentir le foible par des remarques édifiantes (*b*).

(*b*) *Bibliorh. Franç.* p. 25. 26.

me, *d'avoir porté trop loin l'amour pour les Anciens.*] L'Auteur des *Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature*, publiés ſous le nom de *Mr. de Vigneul-Marville*, rapporte *, qu'ils avoient tant de zéle pour l'honneur des Anciens, ſur-tout de ceux qu'ils avoient traduits ou commentés, qu'ils ne pouvoient ſouffrir qu'on en fît la moindre Critique, & qu'ils ſe mettoient en colére contre tous ceux qui n'en faiſoient pas autant de cas qu'eux. Cet Auteur croit qu'ils auroient ſupporté plus patiemment qu'on les eût attaqués eux-mêmes perſonellement, qu'Homére, Socrate, ou Platon. On voit dans pluſieurs de leurs Ouvrages, à quels excès les porta leur reſſentiment contre Mr. de *** & l'Abbé ***. Mais ce qui ſe paſſa chez eux à l'occaſion de la *Satire contre l'Equivoque*, que Mr. Boileau étoit venu leur lire, eſt un de ces Faits ſinguliers, qui prouve beaucoup mieux juſqu'où alloit leur prévention en faveur des Anciens, que tout le feu qu'ils ont fait paroître contre les partiſans des Modernes. Le commencement de la Satire fut extrêmement applaudi, les deux Auditeurs en paroiſſoient charmés; mais lorſque Mr. Deſpréaux en vint à ce vers, qui regarde Socrate,

Très équivoque Ami du jeune Alcibiade,

Mr. & Madame Dacier ſe récriérent. Ils trouvoient très mauvais, que l'Auteur donnât le moindre ſoupçon contre la vertu de ce Philoſophe; ils firent ſon Apologie, & employérent toutes les reſſons, dont Platon s'eſt ſervi, pour prouver que l'Amitié de ce Grend Homme pour le jeune Athénien n'avoit rien que de couforme à la Vertu. Ils preſſérent avec beaucoup d'inſtances Mr. Boileau de changer ce vers; mais n'ainat pas voulu ſe rendre, ni leur rien promettre là deſſus, la converſation finit, & la lefture de la Satire en demeura là.

* Tom. III. p. 189. 190. Edit. de Paris 1725. Je ne trouve point cet endroit dans l'Edition de Hollande. R. D. T.

DACIER (Anne), fille de Tannegui Le Févre Profeſſeur en Grec à Saumur, & de Marie Olivier, nâquit à Saumur ſur la fin de l'année 1651. On dit qu'un Ami de ſon pére, qui avoit calculé ſa Nativité, avoit prédit la haute réputation qu'elle s'eſt acquiſe par ſon ſavoir [*A*]. Elle n'avoit environ qu'onze ans, quand ſon pére penſa à l'élever dans les Lettres; voici à quelle occaſion. Mr. Le Févre avoit un Fils. Pendant qu'il lui faiſoit des leçons, Anne qui étoit préſente, & qui travailloit en Tapiſſerie, ſuggéroit à ſon frére ſes réponſes, quand il ne ſatisfaiſoit pas aux queſtions de ſon pére. Mr. Le Févre le remarqua, & réſolut de l'appliquer à l'étude. Elle fut très fâchée d'avoir tant parlé, car dès ce moment elle fut aſſujettie à des leçons réglées. Elle fit en peu de tems de ſi grands progrés, que ſon pére, charmé d'un ſi excellent naturel, s'appliqua entiérement à le cultiver [*B*]. Etant mort en 1672, elle vint l'année ſuivante à Paris, où ſa réputation l'avoit déja devancée. Elle s'appliqua alors à travailler ſur *Callimaque*, qu'elle publia en 1674 [*C*]. Elle en fit voir quelques Cahiers à Mr. Huet Sous-Précepteur du Dauphin, & à pluſieurs Savans de la Cour. Cela fit tant de bruit, que Mr. le Duc de Montauſier lui fit propoſer de travailler à quelques Auteurs Latins pour l'uſage de ce jeune Prince. Elle rejetta d'abord cette propoſition, qu'elle trouvoit au deſſus de ſes forces. Mais Mr. de Montauſier lui aiant fait l'honneur de la venir voir, & charmé de la converſation qu'il eut avec elle, la preſſa avec tant d'inſtance, qu'il l'engagea enfin à ſe charger de cette tâche. Elle travailla ſur *Florus*, dont elle donna une Edition en 1674 [*D*]. La renommée fit retentir le bruit de ſon nom par toute l'Europe. Chriſtine, Reine de Suéde, lui fit faire des complimens par le Comte de Conigsmark. Mademoiſelle Le Févre, pour témoigner à la Reine ſa reconnoiſſance, lui écrivit une Lettre Latine, & lui envoya ſon Florus. La Reine l'en remercia par une Lettre fort obligeante. Quelque tems après, elle lui écrivit encore, pour la ſolliciter de quitter la Religion Proteſtante, & pour l'attirer auprès d'elle avec des offres avantageuſes. Au commencement de l'année 1683, elle épouſa Mr. Dacier [*E*], avec lequel elle avoit été élevée dès ſa prémiére jeuneſſe. Peu de tems après,

[*A*] *On dit qu'un Ami de ſon pére, qui avoit calculé ſa Nativité, avoit prédit la haute réputation qu'elle s'eſt acquiſe par ſon ſavoir.*] Cet Ami, qui étoit fort ſavant en Aſtronomie, étoit auſſi fort entêté de l'Aſtrologie Judiciaire, qu'il croyoit une Science fort ſolide & fort ſure. Cet homme avoit fait pluſieurs Horoſcopes, où le hazard l'avoit fait réuſſir quelquefois. Le jour même qu'Anne Le Févre vint au monde, le Pére dit à cet Ami, qu'il devoit bien tirer la Figure de cet Enfant, & lui donna l'heure préciſe de ſa naiſſance. L'Aſtrologue, après avoir bien travaillé à cette Figure, dit à Mr. Le Févre, qu'il l'avoit trompé, & qu'il n'avoit pas bien marqué l'heure; car, diſoit-il, je vois dans cette naiſſance une fortune & un éclat qui ne peuvent convenir à une fille. Madame Dacier s'eſt toujours ſervie depuis de cette avanture, pour faire voir la vanité & l'incertitude de cet Art, qui avoit trouvé de ſi grandes choſes dans l'Horoſcope d'une fille qui n'avoit aucune fortune, & qui meuoit la vie d'une Recluſe. Mais d'autres en contraire ont voulu faire valoir cette prédiction, & s'en ſervir pour établir & autoriſer cet Art, en rapportant ces grendes promeſſes de fortune & d'éclat à la haute réputation qu'elle s'eſt acquiſe.

[*B*] *Son pére, charmé d'un ſi excellent naturel, s'appliqua entiérement à le cultiver.*] Lorſqu'elle fut aſſez de Latin pour lire Phédre & Térence, il l'appliqua au Grec. Cette Langue eut pour elle tant de charmes, qu'en peu de tems elle fut en état de lire Anacréon, Callimaque, Homére, & les Tragiques Grecs. Elle marquoit dans ſes lectures un ſentiment ſi vif de toutes les beautés de ces excellens Originaux, que ſon pére en étoit revi, & que le plaiſir de l'inſtruire adouciſſoit toutes les peines de ſa profeſſion. Pour la divertir dans ſes études ſéricules, il lui apprit l'Italien: elle lut avec lui pluſieurs Poëtes, & entre autres le Taſſe, où elle démêloit admirablement la différence qu'il y a entre ce Poëte, & Virgile & Homére. Elle prenoit ſouvent la liberté de diſputer avec ſon pére. Une de leurs plus célébres diſputes fut ſur le Quinte-Curce de Mr. de Vaugelas. Son pére le lui faiſoit lire devant lui, & étoit charmé de cette Traduction, qui en effet a de grandes beautés, pour le tems où elle fut faite. Mais elle avoit la hardieſſe de lui marquer des choſes qui lui déplaiſoient, de grandes négligences pour le ſtyle, des fautes même de langage, & des endroits mal traduits; & ſouvent il étoit forcé d'en convenir. Ces petites diſputes lui faiſoient le plus grand plaiſir du monde, & il étoit étonné de voir dans une perſonne ſi jeune, un ſentiment ſi fin & un goût ſi exquis.

[*C*] *Elle s'appliqua alors à travailler ſur* Callimaque, *qu'elle publia en* 1674.] Cette Edition parut à Paris in 4. ſous ce titre: Callimachi *Hymni, Epigrammata & Fragmenta, Græcè & Latinè; necnon ejuſdem Poëmatium de Coma Berenices, a Catullo verſum: Eorum cum Notis & Indice, Anna, Tanaquilli Fabri filia.* C'eſt-à-dire: „ Hymnes, Epigrammes, & Fragmens de Callimaque, en Grec „ & en Latin; & ſon Poëme ſur la Chevelure de Bérénice, traduit en Latin par Catulle: avec des Remar„ ques & une Table, par Anne, Fille de Tannegui Le „ Févre."

[*D*] *Elle donna une Edition* (de Florus) *en* 1674.] Elle parut à Paris in-4. depuis à Oxford en 1692 in-8. & à Veniſe en 1714 in-4.

[*E*] *Au commencement de l'année* 1683, *elle épouſa Mr. Dacier.*] Quelques Auteurs aſſurent qu'un prémier mariage avoit précédé celui-ci. On nous apprend dans la *Bibliothéque Germanique* *, qu'elle avoit d'abord épouſé un Libraire de Saumur, nommé *Jean Leſnier*, qui pendant douze ans, ou environ, imprima pluſieurs Ouvrages de Tannegui Le Févre ſon pére. La mauvaiſe humeur de ce mari la força, dit-on, de ſe retirer chez ſon pére, auprès de qui elle reprit l'étude des Belles-Lettres, qu'elle avoit abandonnée pendant ſon mariage. L'Auteur des *Entretiens des Ombres aux Champs Elyſées* fait alluſion à cette Hiſtoire, dans le paſſage ſuivant (1). „ Etes-vous „ de la connoiſſance des Poëtes Grecs? dit Caron à „ l'Ombre

* Tom. III. p. 151. 156.

(1) Octobre 1712. p. 290. 291.

près, elle déclara à Mr. le Duc de Montauſier, qui avoit toujours pris ſoin de ſa fortune [F], & à Mr. l'Evêque de Meaux, le deſſein qu'elle avoit déja formé depuis quelque tems d'embraſſer la Religion Romaine; mais comme Mr. Dacier n'étoit pas encore convaincu, ils jugérent à propos de ſe retirer à Caſtres [G], au commencement de l'année 1684. Ils avoient un bien médiocre dans cette Ville.

„ l'Ombre qui lui parloit (Mr. Dacier). Si je les con-
„ nois! dit l'Ombre docte; ils ont preſque tous été chez
„ moi pour apprendre le François; ma Femme & moi
„ avons paſſé toute notre vie à les faire connoître à no-
„ tre Nation. Comment! répondit le Batelier, ſeroit-ce
„ votre femme que je paſſai il y a quelque tems? Elle
„ n'eut pas plutôt mis pied à terre, qu'Homère lui don-
„ na la main pour la mener chez Pluton. Un certain Li-
„ braire voulut la lui diſputer, diſant qu'elle étoit ſa fem-
„ me, qu'elle lui avoit échappé en l'autre Monde, &
„ que puiſqu'il la retrouvoit, il vouloit s'en reſſaiſir. Ho-
„ mère, lui lançant un regard terrible, lui dit de ſe reti-
„ rer, non ſans l'avoir préalablement appellé *Viſage de*
„ *Chien* . . . . . L'Ombre ſavante fut ravie d'apprendre
„ que ſa femme avoit reçu un ſi bon accueil d'Homère.
„ Elle ſe flattoit qu'Horace, Platon, & Plutarque vien-
„ droient au-devant d'elle de la même manière. Fauſſe
„ eſpérance! perſonne ne l'attendoit." On a inſéré auſſi
(2) Art. 2. p. 81. &c. dans le prémier Tome de la *Bibliothèque Françoiſe* (2) un *Mémoire*, où l'on attribue ſa déſertion de chez ſon mari à une cauſe moins honnête. L'Auteur de ce Mémoire remarque, que l'Auteur de l'Eloge de Mr. Dacier inſéré
(3) Janvier 1730. p. 24. Ed. d'Amſt. dans le *Journal des Savans* (3), qui aſſure qu'elle épouſa Mr. Dacier en 1683, auroit peut-être de la peine à juſtifier cette date: que du moins il eſt certain qu'il fait une omiſſion conſidérable dans la vie de cette Savante, ne lui faiſant quitter le nom de *Le Fèvre* que pour prendre celui de *Dacier*, paſſant ainſi par-deſſus le Libraire *Jean Leſmier*, prémier mari de cette Dame. „ Il eſt vrai, *dit*
„ *l'Auteur du Mémoire*, qu'il auroit mal figuré dans un
„ Eloge, n'y pouvant entrer d'ailleurs ſans porter avec
„ lui une circonſtance honteuſe de la conduite de ſon E-
„ pouſe, qui l'avoit abandonné pour ſuivre Mr. Dacier,
„ & en qui la médiſance a dit qu'elle avoit trouvé un cer-
„ tain mérite qu'elle aimoit, & dont elle ſecuſoit l'autre
„ de manquer. Celui a fait dire à quelques perſonnes in-
„ ſtruites du fait dont il s'agit, que Madame Dacier ne
„ s'étoit pas échauffée gratis pour juſtifier la conduite
„ d'Hélène, puiſqu'en y travaillant, elle compoſoit un
„ remède palliatif pour ſe l'appliquer à elle-même."

(4) Voyez *Hiſtoire du Tems ſous Charles II. & Jaques II.* être imprimée d'abord à Londres, & enſuite à Amſt. 1685.

[F] *Le Duc de Montauſier . . . avoit toujours pris ſoin de ſa fortune.*] On trouve (4) que Madame Dacier alant en 1682 dédié un Livre au Roi de France, il ne ſe trouva perſonne à la Cour qui oſât l'introduire auprès du Roi, pour lui préſenter ſon Livre, parce qu'alors elle étoit Proteſtante. Le Duc de Montauſier, Gouverneur du Dauphin, l'aiant appris, s'offrit d'office à la produire au Roi. Il la fit monter dans ſon caroſſe, & la préſenta elle & ſon Livre au Roi, qui lui dit en colère, qu'il faiſoit mal d'appuyer des gens de la Religion de cette Demoiſelle; & que pour lui, il feroit défendre que ſon nom parût à la tête des Livres des Huguenots, & que pour cet effet il donneroit ordre qu'on ſaiſît tous les Exemplaires du Livre de Mademoiſelle Le Févre. Le Duc de Montauſier répondit avec la même liberté, avec laquelle il a toujours parlé au Roi, & que perſonne n'a oſé imiter: *Eſt-ce ainſi, Sire, que vous favoriſez les Belles-Lettres? Je vous le dis hardiment, un Roi ne doit pas être ligué.* Ajoutant enſuite, qu'il remercieroit la Demoiſelle au nom du Roi, qu'il lui feroit préſent de cent piſtoles, & qu'il dépendroit de lui de les lui rendre, ou de ne les lui rendre pas; ce qu'il fit comme il l'avoit dit.

[G] *Ils jugerent à propos de ſe retirer à Caſtres* &c.] Leurs Amis n'oubliérent rien pour empêcher ce voyage, & Mr. de Charleval, ſi célèbre par la délicateſſe de ſon eſprit, croyant que c'étoit le mauvais état de leurs affaires qui les forçoit à quitter Paris, vint leur apporter dix mille livres en or, les conjurant de les accepter. Ils virent avec plaiſir cette marque d'une généroſité dont il eſt peu d'exemples, mais ils refuſérent conſtamment d'en profiter. Le prétexte dont ils ſe ſervirent pour ne pas révéler le véritable motif de leur voyage, fut, que Madame Dacier étoit bien aiſe de connoître la famille de ſon mari. Pendant leur ſéjour à Caſtres, ils s'appliquérent uniquement à s'inſtruire, par la lecture de l'Ecriture Sainte & des Pères, des matières controverſées, & ſe déterminérent enfin en faveur de l'Egliſe Romaine (5). Mr. Bayle remarqua dans ſes *Nouvelles de la République des Lettres* (6), qu'ils n'avoient pas différé à ſe faire inſtruire, juſques à ce que la Miſſion ou la Croiſade Dragonne les talonnât; qu'ils abjurérent des prémiers leur Religion, ſans attendre les Troupes, & ſans faire les difficiles; & qu'ils exhortérent même le plus de gens qu'ils purent à Caſtres, à rentrer dans la Communion Romaine. „ Ceux
„ qui aiment les Belles-Lettres, *continue-t-il*, dans l'une
„ & dans l'autre Egliſe, appréhendent fort que tant le
„ mari que la femme ne ſe laiſſent entraîner, ou par les
„ conſeils ou par les ordres de leur Confeſſeur & de Mrs.
„ les Convertiſſeurs, à faire des Livres de Controverſe.
„ Ce ſeroit dommage, dit-on, qu'ils s'amuſaſſent à un
„ tel travail, il n'y a déja que trop de gens qui s'en mê-
„ lent; & il vaudroit bien mieux qu'un Auteur, qui peut
„ bien écrire ſur d'autres choſes, n'entreprît pas ſur l'em-
„ plot des Miſſionnaires, & qu'il le laiſſât tout entier à
„ ceux qui ne ſont capables que de cela. Mais quand on
„ raiſonne ainſi, on ne ſonge pas que chacun a ſes raiſ-
„ ſons, & que Mr. Pélliſſon, qui a ſi bien fait l'apologie
„ de ceux qui n'écrivent que des Madrigaux, a juſtifié
„ par avance ceux qui quittent toute autre matière en cer-
„ tains cas, pour faire des Livres de Religion." L'Auteur du *Mémoire* cité dans la Remarque [E], attribue leur changement de Religion au motif ſuivant. Il dit (7) qu'au mois de Janvier 1682, la Cour de France avoit donné (7) *Bibl. Franç.* ubi ſupra p. 82. une Déclaration, portant, que les Enfans illégitimes ou bâtards ſeroient élevés dans la Religion Romaine, & ſeroient cenſés nés Catholiques Romains, quoique de pères ou de mères Réformés. Il y eut enſuite des défenſes aux Réformés de recevoir dans leurs Temples aucun de ceux qui avoient changé de Religion, ni même leurs enfans, ni aucun Catholique-Romain, de quelque âge, de quelque ſexe, & de quelque condition qu'il fût, ſous peine de privation d'exercice, d'amende honorable pour les Miniſtres, avec banniſſement & confiſcation de biens &c. Mr. & Mad. Dacier avoient une petite fille, qu'ils menoient avec eux à l'Egliſe; mais le Conſiſtoire de Caſtres aiant des ſoupçons légitimes, qu'il n'y avoit entre eux que ce qu'on nomme vulgairement un Mariage de Conſcience, députa quelques-uns de ſes Membres pour repréſenter à Mr. Dacier, que comme il ſavoit les ordres du Roi, ils le prioient, pour leur mettre l'eſprit en repos, de leur faire voir un Certificat de ſon mariage avec ladite Leſnier, ou bien de ſe diſpenſer de mener leur fille à l'Egliſe. Mr. Dacier refuſa avec hauteur de ſatisfaire ni à l'une ni à l'autre de ces conditions; ſur quoi l'un des Députés du Conſiſtoire lui dit, que s'il avoit bien la Religion à cœur, il ne ſeroit pas difficulté de tranquilliſer la Compagnie ſur le prémier point; mais que s'il étoit dans des diſpoſitions contraires, leur Egliſe n'y perdroit rien, qu'ils pouvoient ſe diſpenſer d'y retourner, & que même l'entrée leur en ſeroit interdite, juſqu'à ce qu'ils euſſent donné les preuves qu'on requéroit d'eux. Ce fut-là ce qui produiſit ces *Réflexions les plus ſérieuſes*, que Mr. l'Abbé Rugues étala avec tant d'oſtentation dans le *Journal des Savans*. Quelques perſonnes doutent, avec aſſez de vraiſemblance, qu'il y eût entre eux un mariage en forme, & croyent que c'eſt ce qui produiſit le refus d'en donner des preuves. D'autres croyent, au contraire, qu'il y avoit bien un mariage légitime; mais qu'il avoit été fait en ſecret à l'Egliſe Romaine, par l'attrait des penſions qu'on donnoit alors à ceux qui changeoient de Religion. „ Quoi qu'il en ſoit
„ de ces deux opinions, *dit l'Auteur du Mémoire*, ſur leſ-
„ quelles on ne ſe détermine point, faute de preuves, il
„ eſt aiſé de conclurre, qu'eu égard au cœur, l'Egliſe qui
„ les perdit ne fit pas grand' perte: & qu'au contraire, cel-
„ le qui les acquit, ne doit pas beaucoup ſe glorifier de
„ ſon acquiſition. On peut ajouter à cela, que Mrs. les
„ Journaliſtes de Trevoux, dans l'Eloge qu'ils ont donné
„ de Madame Dacier, *Janvier 1721.* ne marquent point
„ le tems de ſon mariage avec Mr. Dacier; ils ont été
„ trop prudens pour cela: mais que Mrs. les Journaliſtes
„ de Paris le fixent, comme on l'a vu, à l'année 1683.
„ Suppoſons l'intégrité de cette date, & voyons ce qui
„ s'en peut conclurre. *Madame Dacier*, diſent les Jéſuites
„ de Trevoux p. 101. *jugea que l'Ouvrage le plus impor-*
„ *tant pour elle & le plus néceſſaire, c'étoit de s'appliquer*
„ *à continuer l'éducation qu'elle avoit déja commencé de don-*
„ *ner à une fille & à un fils que Dieu leur avoit donnés.*
„ A ſuivre cette gradation, la fille devoit être l'aînée, &
„ elle l'étoit en effet. On n'a eu garde de dire ſon âge;
„ mais celui du garçon, qui étoit le plus jeune, a échappé
„ à ces bons Pères. *Il mourut*, diſent-ils, *en 1694 âgé de*
„ *dix ans.* Comme on voit, il n'y a pas de tems perdu
„ pour le faire naître d'un mariage légitime: car pour
„ cela il faut ſuppoſer que Mr. & Mad. Dacier ſe mariè-
„ rent au commencement de 1683, que leur fils vint au
„ monde dans les prémiers jours de l'année 1684, & qu'il
„ fut mort à la fin de 1694, pour avoir eu dix ans lorſ-
„ qu'il mourut. Mais la fille, qui, quelques années après,
„ ſe fit Religieuſe à l'Abbaye de Longchamp, quand étoit-
„ elle née? Donc Meſſieurs du Conſiſtoire de Caſtres n'a-
„ voient pas tort d'en ſonpçonner la légitimité." Le P. Ni-
ceron, faiſant mention de ce *Mémoire*, dit (8): *Il eſt aſſez* (8) *Mém. p. ſ. à l'Hiſt. des Homm. Illuſt.* Tome III. p. 281. *ordinaire, lorſqu'on abandonne un Parti, de ſe voir expoſé aux jugemens deſavantageux, & aux calomnies même de ceux qu'on a quittés; & c'eſt ſur ce pied-là qu'on doit regarder le Mémoire dont je viens de parler.* ☞ La déciſion eſt bruſque: mais eſt-elle fondée, & le P. Niceron a-t-il été en droit de taxer de *calomnies* des faits, ſans produire aucune preuve qui les invalide? Ajoutons quelque choſe qui mette la vérité dans un plus grand jour, tant par rapport au mariage de Mr. & de Mad. Dacier, que par rapport à leur changement de Religion.

I. A l'égard de leur mariage, je remarquerai d'abord, que l'Auteur du Mémoire s'eſt légérement trompé au ſujet de la naiſſance du fils. S'il eſt mort à la fin de l'année 1694, âgé de dix ans, il étoit né, non au commencement de l'année 1684, mais vers le milieu ou vers la fin de cette année. Mais la preuve de l'Auteur ne perd rien de ſa force, puiſqu'on trouvera difficilement un intervalle entre dens pour la naiſſance d'une fille, & ſur-tout d'une fille qui en 1684 fût

(5) *Bibl. Franç.* T. I. Part. I. p. 2. 9.

(6) Mars 1685 Art. 7. p. 514. de la 2de. Edit.

en

Ville, mais ils ſe propoſoient d'examiner les Controverſes qui ſont entre l'Egliſe Romaine & les Proteſtans; & ils ſe déterminérent enfin en faveur de la prémiere, & firent une Abjuration publique au mois de Septembre 1685. Ils travaillérent enſuite à attirer d'autres Réformés, que leur exemple avoit touchés. Mr. l'Evêque de Meaux & Mr. le Duc de Montauſier parlérent ſi fortement de leur mérite au Roi, qui n'attendoit que leur changement pour leur faire part de ſes bienfaits, qu'il accorda d'abord à Mr. Dacier une penſion de quinze-cens livres, & une autre de cinq-cens à ſon Epouſe. Le Brévet fut expédié dès le mois de Novembre, & ſur l'avis qu'ils en eurent, ils ſe déterminérent à retourner à Paris, où aprés avoir été reçus du Roi avec une bonté particuliére, ils reprirent chacun en particulier leurs travaux Littéraires, & Madame Dacier s'occupa à ces excellens Ouvrages dont elle a enrichi le Public [*H*]. Mr. Dacier aiant perdu ſon pére en 1692, Mad. Dacier alla ſeule à Caſtres pour y régler leurs affaires domeſtiques, & elle en revint en 1693. A ſon retour, elle s'appliqua à continuer l'éducation qu'elle avoit déja commencé à donner à ſa fille & à ſon fils, qui ré-

en âge d'être menée à l'Egliſe. Mr. de Boſe a été de meilleure foi que le P. Niceron, & que les autres Panégyriſtes de Msd. Dacier: il convient de ſon prémier mariage; mais la maniére dont il s'exprime, marque aſſez ſon embarras à cacher le déréglement de cette Dame. *Mlle. Le Fevre*, dit-il *, *libre d'un prémier engagement, que la modicité de la fortune de ſon pére l'avoit obligée de contracter à Saumur* (en marge, *Il l'avoit mariée à un Libraire, qui mourut 7 ou 8 mois aprés*), *mais qui avoit été de ſi peu de durée*, qu'elle n'y avoit pas ſeulement perdu ſon nom de fille, *vint s'établir à Paris* &c. La vérité perce au travers du déguiſement. Quoi! une perſonne mariée pendant 7 ou 8 mois, ne perd pas ſon nom de fille? J'ajouterai ici un Mémoire, qui m'a été communiqué par l'Auteur de celui qui s'a été inſéré dans la *Bibliothéque Françoiſe*. „ A „ l'occaſion du prémier Volume de la *Bibliothéque Françoiſe*, dans lequel Mr. l'Abbé Camuſat prétend révoquer „ en doute le prémier mariage de Mlle. Le Févre avec le „ Libraire Jean Leſnier, Mr. Abbadie m'a dit, qu'étant „ à Paris avec Mr. Dacier, celui-ci lui avoit propoſé de „ loger enſemble, & que Mlle. Le Févre tiendroit leur „ ménage: ce qu'il avoit refuſé, n'ignorant pas les bruits „ qui avoient couru à ſon ſujet. Ces bruits étoient, qu'elle avoit ſuivi Mr. Dacier, & laiſſé le Sr. Leſnier, avec „ qui ſon pére l'avoit mariée, prétendant ce mariage nul, „ par défaut de conſommation: ce qui a apparemment ôté à bien des gens la connoiſſance de ce prémier mariage. Mlle. Le Févre n'aiant jamais voulu changer de „ nom, que pour prendre celui de Msd. Dacier. Mr. Abbadie m'a ajouté, qu'il avoit ouï raconter plus d'une „ fois en Irlande à un Officier François, dont il avoit oublié le nom, les particularités ſuivantes. Que ſon pére, homme riche & Orfévre à Saumur, étoit bon ami „ de Mr. Le Févre, avec qui il buvoit ſouvent bouteille; en conſéquence de quoi il prêtoit quelquefois de l'argent au Sr. Leſnier, lorſqu'il en avoit beſoin. Qu'étant allé un jour chercher Mr. Le Févre, pour lui propoſer une petite partie de promenade & de bouteille, „ il l'avoit trouvé au deſeſpoir; que lui aiant demandé le „ ſujet de ce grand chagrin, il lui avoit répondu, que „ ſon gendre Leſnier venoit de lui renvoyer ſa fille, & un „ enfant dont elle étoit accouchée, prétendant n'en être „ pas le pére: qu'un pareil éclat alloit le deshonorer, „ auſſi-bien que ſa fille; joint à cela, qu'il n'étoit pas „ trop en état de les entretenir. L'Ami de Mr. Le Févre le conſola le mieux qu'il lui fut poſſible, par l'eſpérance qu'il lui donna d'engager le Sr. Leſnier à reprendre ſa femme, & à reconnoître l'enfant pour ſien. „ Voici comment il s'y prit. Le Sr. Leſnier lui devoit „ actuellement deux mille livres d'argent prêté: il le fut „ trouver, & lui redemanda cet argent. Celui-ci ne ſe „ trouvant pas en état de la rendre d'abord, l'autre le „ menaça de l'appeller en Juſtice, & de le faire exécuter. „ Leſnier à ſon tour ſe déſola, gémit, pria, ſupplia; „ mais plus il faiſoit d'inſtances, plus l'autre paroiſſoit „ dur. Que vous ai-je fait? diſoit Leſnier: vous m'avez „ témoigné ſi ſouvent être plein de bonté pour moi, vous „ m'avez attendu avec tant de complaiſance; qui vous a „ fait changé à mon égard? aurois-je eu le malheur de „ vous déplaire en quelque choſe? dites-le-moi, je ſuis „ prêt à vous en demander pardon, & à le réparer aux „ dépens de ma vie; mais ne me deshonorez pas! L'Ami de Mr. Le Févre repliqua à cela, qu'il l'avoit deſobligé de la maniére la plus ſenſible; qu'il n'ignoroit pas „ l'amitié qui le lioit avec Mr. Le Févre, à qui il venoit „ de faire l'affront le plus ſanglant qu'on pût faire à un „ honnête-homme, de lui avoir renvoyé ſa fille & ſon „ enfant, ſous la ridicule imagination de n'en être pas le „ pére; qu'il falloit qu'il la reprit, avant que cela eût „ fait plus de bruit, & qu'il n'y avoit de miſéricorde qu'à „ ce prix. Le pauvre Leſnier promit tout ce qu'on exigea, reprit ſa femme, & aſſiſta & ſigna comme pére au „ Baptême de l'enfant; ce qui raccommoda tout." L'Auteur finit par un trait aſſez pitoiſant. „ On m'a dit d'ailleurs, que lorſque quelqu'un alloit demander Mr. Dacier chez Mr. Le Févre, où il étoit penſionnaire, le „ bon-homme, qui n'avoit pas de domeſtiques de reſte, „ répondoit ſouvent lui-même, ſans y attacher le ſens que „ bien d'autres y mettoient, *Il eſt là-haut à faire ſes Humanités avec ma Fille.*" Ajoutons, que ſi les faits rapportés dans le *Mémoire* inſéré dans la *Bibliothéque Françoiſe* n'étoient pas certains, il eſt inconcevable que depuis dix-huit ans, les Amis de Mr. & de Mad. Dacier, invités ſi ſolennellement par Mr. l'Abbé Camuſat à les contredire, ne l'aient point fait: ils n'avoient qu'à produire un Certificat bien authentique de leur mariage, & des Extraits Baptiſtaires de leurs trois Enfans.

* *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript.* T. III. p. 621. Edit. de Hollande.

II. Venons à ce qui regarde leur changement de Religion. En parlant de leur voyage à Caſtres, on nous apprend le prétexte dont ils ſe ſervirent pour n'en pas révéler le véritable motif. Voici les réflexions de l'Auteur du Mémoire précédent, contenues dans un autre Ecrit, dont il a bien voulu me faire part. „ L'Auteur nous dit „ bien le prétexte, mais il ſe donne de garde de nous inſtruire du véritable motif, qui n'auroit pas convenu à ſon deſſein: il faut y ſuppléer. C'étoit pour que leur changement de Religion fît plus de bruit, & pour parvenir plus ſurement aux penſions auxquelles ils aſpiroient. On ſait que la Cour de France avoit gagné „ dans chaque Ville, par l'appât des récompenſes, quelqu'un des Notables les moins aiſés, ou les plus ambitieux, ſoit pour inſpirer la terreur de la Dragonnade, „ prêcher l'Obéiſſance Paſſive, ou donner par eux-mêmes „ l'exemple du changement. Mr. Dacier étoit l'homme „ que la Cour avoit choiſi, pour aller jouer ce vilain perſonnage à Caſtres ſa patrie; & ce fut le vrai motif qui „ l'y fit aller, & non l'envie à Mad. Dacier de connoître „ la famille dans laquelle elle étoit entrée. Je tiens cette particularité de Mr. de Julien-Scopon, parent de „ Mr. Dacier. Mais quand ce ſecours nous auroit manqué, il n'auroit pas été difficile de s'aſſurer du fait; car „ heureuſement, la vérité perce au travers de toutes les „ couleurs dont on la veut couvrir; & l'Auteur de l'Eloge a été d'aſſez bonne-foi, ou aſſez peu aviſé, pour donner une Lettre de Mr. Dacier, où ce myſtére d'iniquité paroît clairement. Cette Lettre eſt datée de Caſtres le 25 Septembre 1685. Mr. Dacier écrit à ſon Ami Mr. Milton, que les marques qu'il lui donne de ſon amitié „ lui ſont ſi chéres, qu'il n'a pu lire ſans des tranſports „ de joie, la Lettre qu'il lui a écrite. *Je fuis perſuadé*, „ ajoute-t-il, *que je ſerai celle que je vous écrirai aujourd'hui ne vous en donnera pas moins; car elle vous apprendra que ma femme & moi ſommes très bons Catholiques.* Nous le ſerions „ il y a plus de quatre mois, ſi nous n'euſſions ménagé „ les choſes pour rendre notre converſion plus agréable „ à Dieu & au Roi, & plus utile à notre Pays. *Cela nous „ a heureuſement réuſſi; & en nous déclarant, nous avons „ obligé la plus grande partie de la Ville à nous ſuivre. Jeudi dernier, nous leur fîmes ſigner une Délibération très conforme à la volonté du Roi. Cela entraîne tout le reſte, & tout Caſtres ſera Catholique dans quatre jours* &c. Si l'on fait attention, que l'on ne ſe rend point agréable à „ Dieu en trahiſſant ſes ſentimens, & en feignant pendant *quatre mois* d'être extérieurement ce qu'on n'eſt „ point dans le cœur, parce qu'il demande que *l'on croye de cœur pour obtenir la juſtice*, & que *l'on confeſſe de bouche pour avoir le ſalut*; il s'en ſuivra, que le nom „ de Dieu ne ſe trouve là, que pour donner un plus haut „ degré d'atrocité à l'Hypocriſie, puiſque cette feinte n'étoit uniquement que pour ſe rendre plus agréable au „ Roi, & pour mieux remplir la condition de la vente „ de leur Conſcience, qu'ils lui avoient faite. La conſéquence s'en déduit clairement du payement qu'ils en „ obtinrent, puiſque dès le mois de Novembre un Brévet fut expédié, pour gratifier Mr. Dacier d'une penſion de quinze-cens livres, & Mad. Dacier d'une de „ cinq-cens livres. Si la marché n'avoit pas été fait d'avance, la Cour étoit trop occupée en ce tems-là, pour „ aller découvrir ſi vîte dans le fond de la Province, une „ Converſion, qui devoit être confondue parmi tant d'autres. D'ailleurs, les gens qui connoiſſent un peu la „ Cour, ſavent que les penſions ne s'y expédient pas ſi „ vîte, à moins de ſervices bien importans." C'en eſt aſſez, ſi je ne me trompe, pour mettre le Lecteur intelligent en état de décider ce qu'il doit penſer ſur le Mariage & ſur la Converſion de Mr. & Mad. Dacier. Ann. no Tran.]

[*H*] *Madame Dacier s'occupa à ces excellens Ouvrages dont elle a enrichi le Public.*] Outre ceux dont on a déja fait mention, elle a publié les ſuivans. I. *Dictys Cretenſis, & Dares Phrygius, ad uſum Delphini.* Paris 1684. in-4. Item *Editio auctior, notis Variorum* &c. Amſterdam 1702 in-8. II. *Sexti Aurelii Victoris Hiſtoriæ Romanæ Compendium, cum Interpretatione & Notis, ad uſum Delphini.* Paris 1681 in-4. On trouve dans les Notes, pluſieurs points d'Antiquité expliqués avec beaucoup de netteté & d'érudition. III. *Les Poëſies d'Anacréon & de Sapho, traduites du Grec en François, avec des Remarques.* Paris 1681 in 8. Amſterdam 1699

répondirent parfaitement à ſes ſoins. Le fils mourut en 1694, & la fille ſe fit Religieuſe à l'Abbaye de Longchamp. Elle eut enſuite une autre fille, qu'elle éleva avec le même ſoin, & qui réunit en elle tous les talens & toutes les vertus qui pouvoient orner & perfectionner ſon Sexe. Elle mourut à l'âge de dix-huit ans, & ſa mère immortaliſa ſa douleur, & le mérite de cette jeune perſonne, dans ſa Préface de l'Iliade. Elle a été fort accablée d'infirmités les deux dernières années de ſa vie, & eſt morte, après une maladie très douloureuſe, le 17 d'Août 1720, âgée de ſoixante-neuf ans. Les talens de ſon eſprit, quelque conſidérables qu'ils fuſſent, étoient cependant inférieurs aux qualités de ſon cœur. Elle ſe diſtinguoit par ſa fermeté, ſa bonté, ſon égalité d'ame, ſa piété & ſa ſageſſe. Sa modeſtie étoit ſi grande, que jamais elle ne parloit de Science, ni de ce qu'elle avoit fait, & qu'elle ne faiſoit jamais paroître dans ſes converſations l'avantage qu'elle pouvoit avoir de ce côté-là ſur la plupart de ceux avec qui elle s'entretenoit: ſes Amis même les plus particuliers avoient de la peine à la faire entrer dans des matières de Sciences & de Belles-Lettres. Elle ſe proportionnoit toujours à la portée de ceux qu'elle voyoit, & jamais elle ne s'élevoit au deſſus du commun. Ceux qui ne la connoiſſoient point, ne pouvoient découvrir en elle qu'une femme ordinaire, qui ne ſavoit que garder les bienſéances de ſon Sexe [*I*]. On l'a ſouvent ſollicitée de travailler ſur quelques Livres de l'Ecriture Sainte, & à en donner une Traduction avec des Remarques; mais elle a toujours répondu, qu'une femme devoit lire l'Ecriture Sainte, la bien méditer, régler ſur elle toutes ſes actions, & garder le ſilence que S. Paul lui impoſe. L'Académie des *Ricovrati* de Padoue lui fit, en 1684, l'honneur de lui donner une place dans ſon Corps (*a*).

(*a*) *Mém. de Trevoux* janv. 1721. *Journal des Savans* janvier 1721.

in-12, réimprimées pluſieurs fois, & une *Nouvelle Edition augmentée des Notes Latines de Tannegui Le Fevre, & de la Traduction en Vers François de Mr. de la Foſſe*, Amſterdam 1716 in-8. Cet Ouvrage eut un ſuccès extraordinaire. On trouva dans cette Traduction une grande naïveté, une ſimplicité noble, & une grande pureté du langage. Mr. Deſpréaux lui donna cette louange, qu'elle devoit faire tomber la plume des mains à tous ceux qui entreprendroient de traduire ces Poëſies en Vers: mais Mr. Fourmont dit qu'elle n'a fait que traduire en François la Verſion Latine de ſon père. IV. *Eutropii Hiſtoriæ Romanæ Breviarium, ab Urbe conditâ uſque ad Valentinianum & Valentem, Auguſtos, cum Notis & Emendationibus, ad uſum Delphini.* Paris 1683 in-4. Oxford 1696 in-8. V. *L'Amphitryon, l'Epidicus, & le Rudens, Comédies de Plaute, traduites en François avec des Remarques, & un Examen ſelon les Régles du Théatre.* Paris 1683 in-12. trois Vol. Et dans l'Edition que Mr. de Limiers a donnée de Plaute, à Amſterdam en 1718. VI. *Le Plutus & les Nuées d'Ariſtophane, Comédies Grecques, traduites en François avec des Remarques, & un Examen de chaque Pièce ſelon les Régles du Theatre.* Paris 1684 in-12. Mad. Dacier étoit ſi charmée des *Nuées* d'Ariſtophane, qu'elle aſſure, qu'elle a la cette Pièce avec plaiſir plus de deux cens fois. Peut-être quelques perſonnes regarderont-elles cela, plutôt comme une marque de ſa prévention pour les Ouvrages de l'Antiquité, que comme une preuve de l'excellence de la Pièce. VII. *Les Comédies de Térence, traduites en François, avec des Remarques.* Paris 1688 in-12. 3 Vol. Amſterdam 1691 in-12. 3 Vol. Zittaw 1705 in-12. item Rotterdam 1717. 3 Vol. in-8. *avec des Figures à chaque Acte, tirées des ancient Manuſcrits, où l'on voit les Maſques & l'Action des Perſonnages de chaque Comédie.* Quand Mad. Dacier eut entrepris de travailler ſur Térence, pluſieurs de ſes Amis tâchérent de la détourner de ſon entrepriſe, en lui repréſentant que le Térence du Port Royal étoit ſi eſtimé, que quand même le ſien ſeroit meilleur, le préjugé fondé ſur la réputation de ceux qui avoient travaillé à cette Traduction, ſeroit contre elle, & qu'elle auroit le déplaiſir d'échouer dans ſon deſſein. Mais ces oppoſitions, bien loin de la rebuter, enflammérent encore plus ſon courage. Elle ſa donna des peines incroyables pour vaincre ce préjugé. Elle ſe levoit à cinq heures du matin pendant un Hiver fort rude, & fit quatre Comédies. Mais quelques mois après, quand elle relut ſon Ouvrage, & qu'elle le compara à l'Original, elle trouva que ſon grand travail lui avoit nui, que ſon Ouvrage ſentoit l'huile, & qu'alla étoit fort éloignée d'avoir attrapé la naïveté, les graces, & la noble ſimplicité de ſon Auteur. Affligée au dernier point du mauvais ſuccès de cet Eſſai, & dégoûtée de ſon travail, elle eut le courage de jetter au feu ces quatre Comédies, & de recommencer. Comme elle s'y prit avec plus de modération, elle réuſſit beaucoup mieux, & mit enfin ſon Ouvrage dans une ſi grande perfection, qu'il fut admiré de ceux même qui lui avoient été les plus oppoſés. Une choſe ſingulière & très honorable pour elle, c'eſt qu'aiant pris la liberté de changer des Scènes & des Actes, ſes conjectures ſe trouvérent enſuite confirmées par un excellent Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi. L'Edition de 1717 l'emporte de beaucoup ſur les autres: Mad. Dacier y a fait dans la Verſion des changemens, qui la rendent meilleure, plus élégante, & quelquefois plus littérale. Les Remarques, qui ſont augmentées, ſont courtes & bien choiſies. Les Figures, qui ſont curieuſes, ont été gravées ſous la direction de Mr. Picart. VIII. *Réflexions Morales de l'Empereur Marc-Antonin, avec des Remarques.* Paris 1691 in-12. 2 Vol. Mr. & Mad. Dacier avoient juſques-là travaillé ſéparément, & n'avoient donné aucun Ouvrage en commun. Mr. le Prémier Préſident de Harlay leur propoſa celui-ci, comme digne de leurs ſoins; & afin qu'ils fuſſent moins interrompus dans ce travail, il leur prêta ſa Maiſon de Meſnil-montant près de Paris, où il alloit deux fois la ſemaine, voir combien l'Ouvrage avoit avancé. Ce fut ce qui les engagea à lui dédier leur Traduction, qui eſt auſſi élégante que fidèle. Les Remarques ſont enrichies d'une Erudition exacte & curieuſe, mais qui n'eſt pas prodiguée. IX. Mr. Dacier aiant entrepris la Traduction des Hommes Illuſtres de Plutarque, Mad. Dacier voulut partager ce travail avec lui, & fit deux Vies. Mais cet Ouvrage aiant été interrompu par d'autres dont Mr. Dacier ſe trouva chargé, elle porta ailleurs ſes vues; & comme elle ſouhaitoit depuis longtems de donner une Traduction d'Homère, elle laiſſa à Mr. Dacier la ſoin d'achaver ſeul Plutarque. X. *L'Iliade d'Homère, traduite en François, avec des Remarques.* Paris 1711. 3 vol. in-12. & 1720. 3 vol. in-12. Cette Traduction eſt élégante & fidèle; mais elle n'a pas contribué à deſabuſer ceux qui n'étoient pas prévenus aſſez favorablement pour Homère. XI. *Des Cauſes de la Corruption du Goût.* Paris 1714 in-12. & Amſterdam 1715 in-8. Cet Ouvrage eſt contre Mr. de la Motte, qui dans la Préface de ſon Iliade avoit témoigné peu d'eſtima pour ce Poëma. Mad. Dacier, choquée de cette liberté, prit auſſitôt la plume pour défendre ſon Auteur favori. Mais il faut avouer que ſon amour pour lui, lui a fait oublier les égards qu'elle devoit à un Auteur eſtimable, & la politeſſe, qui ſied ſi bien à toutes ſortes de perſonnes, & principalement à une Dame. Ça été là le commencement d'une Guerre Littéraira, qui a produit un grand nombre d'Ouvrages. XII. *Homère défendu contre l'Apologie du R. P. Hardouin; ou ſuite des Cauſes de la Corruption du Goût.* Paris 1716 in-12. Amſterdam 1717 in-12. Mad. Dacier veut montrer dans cet Ouvrage, que le P. Hardouin, en faiſant l'apologie d'Homère, lui a fait la plus grande injure que ce Poëte ait jamais reçue de ſes Ennemis les plus déclarés. Cette injure ſe réduit à deux chefs. Le prémier eſt, d'être peu ſatisfait de ce que les Défenſeurs du Poëte Grec ont écrit en ſa faveur, & du vouloir les redreſſer; ce qui, ſuivant Mad. Dacier, eſt précifément la même choſe, qu'être peu ſatisfait de tout ce qui fait ſentir les beautés d'Homère. Le ſecond eſt, d'ôter à ce Poëte toutes les vues grandes, nobles, & vraies, pour ne lui en donner que de très fauſſes, & qui ne pourroient que le rendre mépriſable. Outre ces Ouvrages ſur Homère, Mad. Dacier a fait encore une Réponſe à Mr. de la Motte; mais qu'elle a ſupprimée, après que Mr. de Valincourt les eut réconciliés enſemble. XIII. *L'Odyſſée d'Homère, traduite en François, avec des Remarques.* Paris 1716. 3 vol. in-12. Cette Traduction ne le cède point à celle de l'Iliade. Elle a été réimprimée à Amſterdam en 1717 en 3 Vol. in-12. On a mis dans cette Edition les Notes ſous le Texte, au lieu que dans celle de Paris elles ſont à la fin.

[*I*] *Ceux qui ne la connoiſſoient point, ne pouvoient découvrir en elle qu'une femme ordinaire, qui ne ſavoit que garder les bienſéances de ſon ſexe.*] En voici une preuve aſſez ſinguliére. Les Savans du Nord, qui voyagent, ont grand ſoin de viſiter dans tous les Pays où ils paſſent, les perſonnes diſtinguées par leur Savoir, & portent avec eux un Livre, où ils les prient de mettre leur Nom avec une Sentence. Un Gentilhomme Allemand très ſavant vint voir Madame Dacier, & lui préſenta ſon Livre, en la priant d'y mettre ſon Nom & une Sentence. Elle vit dans ce Livre les Noms des plus ſavans Hommes de l'Europe; cela l'effraya, & elle lui dit qu'elle rougiroit de mettre ſon Nom parmi tant de Noms illuſtres, & que cela ne lui convenoit point. Il ne ſe rebuta pas; plus elle ſe défendoit, plus il la preſſoit. Enfin vaincue par ſes importunités, elle prit la plume, & mit ſon Nom, avec ce vers de Sophocle:

Γυναικὶ γὰρ κόσμος σιγὴ πάρα.

Le ſilence eſt l'ornement des Femmes.

L'Etranger, ſurpris & étonné de ce trait, qui marquoit ſon caractère, demeura dans l'admiration.

✠ DALE (Antoine van) nâquit à Haerlem le 8 de Novembre 1638. Il fit paroître dans ſa jeuneſſe beaucoup de paſſion pour les Langues: cependant ſes parens l'obligérent à quitter l'Etude, pour

pour s'appliquer au Commerce, comme il le fit pendant quelques années. A l'âge de trente ans, environ, son goût pour l'Etude reprit le dessus: il s'attacha à la Médecine, & se fit meme recevoir Docteur; ce qui ne l'empêcha pas d'étudier l'Antiquité Grecque & Latine, & d'y devenir très habile (*a*). Pendant qu'il pratiquoit la Médecine & cultivoit les Belles-Lettres, il fut pendant quelque tems Prédicateur parmi les *Mennonites*, qu'on appelle vulgairement *Anabaptistes*; mais ensuite il quitta cet Emploi, auquel il n'étoit pas propre (*b*). "C'étoit un homme fort laborieux, & qui lisoit avec beaucoup d'attention, qui avoit l'esprit pénétrant, & qui savoit mettre ses lectures à profit, comme il paroit par les Ouvrages qu'il a publiés. En 1683 il publia ses *Dissertations sur les Oracles du Paganisme* [*A*], où

(*a*) *Eloge de Mr. van Dale*, Bibioth. *Choif.* T. XVII. p. 208.

(*b*) Ibid. p. 210.

[*A*] *En 1683 il publia ses Dissertations sur les Oracles du Paganisme.*] Sous ce titre: *De Oraculis Ethnicorum Dissertationes duæ. quarum prior de ipsorum duratione ac defectu: posterior de eorundem Auctoribus. Accedit Schediasma de Consecrationibus Ethnicis.* Amsterdam 1683 in-8. On peut en voir l'Extrait dans les *Nouvelles de la République des Lettres* de Mr. Bayle (1). Mr. de Fontenelle aiant lu & goûté l'Ouvrage, profita des matériaux, qui y étoient un peu confusément, pour en tirer son *Histoire des Oracles*, qui parut pour la première fois en 1687 in-12., & qui a été réimprimée un grand nombre de fois. Mr. Mœbius, Doyen des Professeurs en Théologie de Leipsic, qui avoit déja publié un Traité Latin *sur l'origine, les progrès & la durée des Oracles*, en donna en 1685 une troisième Edition, où il fit des additions pour se défendre contre Mr. van Dale, qui l'avoit relevé en quelques endroits de ses Dissertations (2). Ce savant Médecin, mécontent à quelques égards de l'Ouvrage de Mr. de Fontenelle, publia une Lettre sur ce sujet, où il répond aussi en passant à Mr. Mœbius (3): *Lettre de Mr. van Dale à un de ses Amis, au sujet du Livre des Oracles des Païens, composé par l'Auteur des Dialogues des Morts.* Cette Lettre est écrite avec politesse, mais l'Auteur prétend que Mr. de Fontenelle „ a oublié ces choses importantes, & „ qui pouvoient être plus décisives, & moins ennuyeuses, que d'autres dont il a fait emploi dans son Ouvrage. *Il ajoute:* C'est peut-être un malheur pour la Cause qu'il soutient avec moi, qu'il ne soit pas dans un Pays de liberté: ese je ne peux imputer à autre chose „ le silence qu'il a gardé, ou les déguisemens qui semblent l'avoir commandé dans des faits de conséquence." Mr. van Dale attaque sur-tout fortement son Second, sur l'article de la *Magie*, dont il convient que le Démon se mêle: & il traite cette matière avec autant de vivacité que d'érudition, pour exclurre toute opération du Démon. En 1707 parut un Adversaire, qui attaqua Mr. de Fontenelle & Mr. van Dale, en ménageant cependant le premier plus que le second, sans doute parce que le dernier étant un Hérétique, ne mérite pas qu'un Jésuite ait des égards pour lui: car l'on sait que cet Ouvrage est du P. Baltus, Jésuite de Strasbourg. Il a pour titre: *Réponse à l'Histoire des Oracles de Mr. de Fontenelle, de l'Académie Françoise. Dans laquelle on réfute le Système de Mr. van Dale sur les Auteurs des Oracles du Paganisme, sur la cause & le tems de leur silence; & où l'on établit le sentiment des Pères de l'Eglise sur le même sujet.* Strasbourg 1707 in-8. Cet Ouvrage est divisé en trois Parties. Dans la première, l'Auteur réfute ce qu'il appelle les fausses raisons supposées aux Pères de l'Eglise, & aux anciens Chrétiens; & il rapporte les véritables raisons, qui les ont persuadés que les Oracles des Païens étoient rendus par les Démons. Dans la seconde, il répond aux autorités & aux raisons alléguées par Mr. de Fontenelle, pour prouver directement que les Oracles du Paganisme n'ont pas été rendus par les Démons. Et dans la troisième, il entreprend de prouver que les Oracles du Paganisme ont cessé, non pas précisément à la naissance de Jésus-Christ, mais à mesure que la Religion s'établissoit dans le Monde; que c'est sa Croix & l'invocation de son Nom, qui ont été causes de cette cessation; & que les raisons, alléguées par Mr. de Fontenelle pour prouver le contraire, ne sont pas solides. On peut voir l'Extrait de ce Livre, dans le Journal cité en marge (4). Un Anonyme se présenta, pour faire en quelque façon le Médiateur. Mr. Le Clerc inséra les pensées de cet Auteur dans sa *Bibliothèque Choisie* (5), sous le titre de *Remarques sur le Démêlé qui est entre Mr. de Fontenelle, Auteur de l'Histoire des Oracles . . . . & l'Auteur de la Réponse à l'Histoire des Oracles &c.* Cette Pièce renferme quantité de remarques curieuses & solides. L'Auteur tient un juste milieu entre Mrs. van Dale & de Fontenelle d'un côté, & le P. Baltus de l'autre. „ Je crois, *dit-il*, qu'il a pu y avoir des Oracles véritablement rendus par des Démons, ou par des Intelligences qui sont „ au-dessus de la Nature humaine; quoique je ne doute „ point que des hommes n'aient été souvent les Auteurs „ des réponses, que l'on attribuoit à ces Intelligences. „ Je crois en même tems, qu'il ne nous est pas possible à présent de distinguer les Oracles rendus par les Démons, „ de ceux où il y a eu de la tromperie humaine; soit à cause que les Histoires que l'on nous en raconte ne sont „ pas assurées; soit parce qu'elles ne sont pas assez circonstantiées, pour pouvoir juger solidement s'il y a eu de „ la fourberie ou non." Le P. Baltus ne se rendit pas; on vit paroître en 1708: *Suite de la Réponse à l'Histoire des Oracles, dans laquelle on réfute les Objections insérées dans le XIII. Tome de la* Bibliothèque Choisie, *& dans l'Article II. de la* République des Lettres *du mois de Juin 1707, & l'on établit sur de nouvelles preuves le sentiment des SS. Pères touchant les Oracles du Paganisme.* Amsterdam 1708 in-8. Je ne sache pas que l'Auteur des Remarques ait répliqué; mais Mr. Le Clerc rapporte qu'il disoit que ce Livre étoit écrit avec plus de crédulité que de force, *magis credulo quam persuadente* (6). Le P. Mourgues a donné aussi quelque chose sur la matière: à la fin de son *Plan Theologique du Pythagorisme* (7), on trouve une *Lettre Apologetique, pour justifier les sentimens des Pères de l'Eglise sur les Oracles du Paganisme, contre deux Dissertations* de Mr. van Dale *Docteur en Medecine.* L'Auteur semble n'avoir vu ni l'Ouvrage du P. Baltus, ni les Remarques de l'Anonyme; mais il est dans des idées plus favorables au système du dernier, qu'à celui du prémier. Avant que de finir ce détail historique de la Dispute sur les Oracles, je dois remarquer que Mr. van Dale donna une seconde Edition de son Ouvrage sous ce titre: ANTONII VAN DALE, *Poliatri Harlemenſis, De* Oraculis Veterum Ethnicorum *Dissertationes duæ, quarum nunc prior agit de eorum origine atque auctoritate, secunda de ipsorum duratione & interitu. Editio secunda, plurimum adaucta, cui de novo accedunt Dissertatiuncula, I. De Statua Simonî Magi, ut pretenditur, erecta, quâ occasione agitur de Chresto Suetonii. II. De Actis Pilati dissertur, illaque occasione, cur Augustus Cæsar* Dominus *appellari renuerit. III. Schediasma de Consecrationibus, pluſquam dimidiâ parte auctius.* Amsterdam 1700 in-4. „ Mr. van Dale, *dit Mr. Le Clerc* „ (8), a beaucoup profité du goût du Public (dans cette „ seconde Edition) à l'égard de la méthode que l'on demandoit dans son Ouvrage. Outre cela, il a retranché „ diverses choses dans le corps du Livre, qu'il a renvoyées ailleurs, ou qu'il a mises dans l'*Appendix* sous des „ titres particuliers, où on les voit augmentées & corrigées. Il a aussi ajouté un Chapitre, qui contient une „ Liste d'environ trois-cens Oracles, dont la plupart n'ont „ cessé de répondre qu'après Jésus-Christ."

Quoique l'Ouvrage de Mr. van Dale contienne sans contredit d'excellentes choses, & des recherches très curieuses; quand on examine sans prévention la question, on ne peut disconvenir qu'il n'ait peut-être outré les choses, & que pour éviter une extrémité, il ne soit tombé dans l'extrémité opposée. Il a même combattu certains faits particuliers, qu'il pouvoit laisser subsister dans leur entier, sans faire tort à son Système. Entrons dans quelque détail là-dessus.

I. Notre Savant soutient que tous les Oracles du Paganisme n'étoient que des impostures des Prêtres. On ne peut certainement disconvenir qu'il n'y ait eu beaucoup de fourberies, & que l'on n'ait dit quantité de choses des Démons, ou des Intelligences qui sont au-dessus de la Nature humaine, sans en avoir aucune certitude. Mais d'un autre côté, qu'on se rappelle certains principes que nous avons indiqués dans un autre endroit de cet Ouvrage (9), & on ne pourra disconvenir qu'il ne soit possible que les Intelligences supérieures se soient quelquefois communiquées aux hommes, & leur aient jusqu'à un certain point dévoilé l'avenir. La possibilité établie, il s'agit des faits. Il est question de savoir, si l'on peut dire qu'il n'est jamais arrivé que ces Intelligences, bonnes ou mauvaises, se soient communiquées aux hommes, & leur aient découvert des choses qu'ils ne pouvoient pas naturellement savoir. C'est ce que non seulement presque tous les Païens, anciens & modernes, dont les sentimens sont venus à notre connoissance, mais encore les Juifs, affirment constamment, & qu'ils prétendent prouver par une infinité d'Histoires. On soutient qu'il n'y a en tout cela rien que d'humain, & que l'artifice & l'imposture ont été le grand ressort de tout. Mais Mr. Le Clerc a fort bien remarqué (10), que si l'on veut raisonner avec exactitude, on ne peut pas dire que parce que la plupart de ces Histoires sont fausses, ou au moins peuvent être soupçonnées de fausseté, il s'ensuit qu'il n'y en a aucune de véritable. Car enfin, on peut avoir feint mille mensonges, sur le modèle d'une seule vérité. „ On ne peut dire, tout au plus, sinon que la fausseté de „ quelques Oracles rend les autres suspects; & que comme „ on n'est pas assez instruit de leur Histoire, pour distinguer „ avec certitude les vrais, de ceux qui peuvent être faux, „ on est obligé de suspendre son jugement à l'égard de „ cens dont les circonstances ne sont pas assez connues, „ pour ne pas confondre la Vérité avec le Mensonge. Aiant perdu une infinité d'Historiens & de toutes sortes d'Auteurs, & aucun de ceux qui nous restent n'aiant fait „ l'Histoire des Oracles, & de la manière dont ils se rendoient, ce que nous en ramassons avec peine de différens côtés, est très éloigné de l'exacte connoissance „ qu'il faudroit que nous en eussions, pour nous déterminer sur ce qu'on doit croire sur tous les Oracles dont „ les Anciens ont parlé. Si nous pouvons assurer d'un „ grand nombre, on même de la plupart, qu'ils étoient „ faux, & de pures productions de la fourberie des Sacrificateurs; il faut avouer qu'il y en a d'autres, sur lesquels „ nous

(1) Mars 1684 Art. 5.

(2) Voyez Nouv. de la Rép. des Lett. Juin 1686 Art. 6.

(3) Mod. Mai 1687. Art. 2.

(4) Nouv. de la Rép. des Lettres Juin 1707. Art. 2.

(5) Tom. XIII. Art. 3.

(6) *Bibliothèque Choisie.* Tom. XVII. p. 209.

(7) Toulouse 1712 in-8. 2 Vol.

(8) *Bibl. Choif.* Tom. III. p. 110. de la 2de. Edit.

(9) Art. ALDON (JACQUES) Rem. [E].

(10) *Bibl. Choif.* Tom. III. p. 115.

où il attaqua l'opinion commune qui les attribue au Démon, & qui les fait ceſſer entièrement à la venue de Jéſus-Chriſt. Quatre ans après, il publia un Traité ſur la même matière, en Flamand. Quoiqu'on trouve dans ce ſecond Ouvrage pluſieurs penſées & la plupart des faits du Livre Latin, cependant le tour, la méthode & l'ordre en ſont aſſez différens (*c*). En 1696, Mr. Van Dale publia un nouveau Volume de *Diſſertations* ſur des ſujets curieux [*B*]. Six ans après, il en donna un troiſiéme, contenant neuf Diſſertations ſur les Antiquités Grecques & Romaines & ſur d'anciens Marbres, remplies d'une grande érudition & de recherches fort curieuſes. En 1705 parut ſa *Diſſertation ſur Ariſtée*, dont on a parlé ailleurs (*d*). On trouve dans le même Volume trois autres Diſſertations; la prémiére, ſur l'Origine du Baptême; la ſeconde, du Baptême des Enfans; & la troiſiéme, ſur Sanchoniathon. On peut voir des Extraits de ces Piéces dans les Journaux cités en marge (*e*). Tous ces Ouvrages ont été aſſez bien reçus du Public. On n'y trouvoit que deux choſes à redire. L'une, c'eſt qu'il n'avoit pas aſſez d'ordre, & que la multitude des matériaux qui ſe préſentoient à ſon eſprit, cauſoit de la confuſion dans ce qu'il écrivoit. L'autre, c'eſt que ſon ſtyle eſt trop négligé: mais on doit attribuer cela à la manière dont il avoit étudié. Quoi qu'il en ſoit, les bonnes choſes qu'il a dites, méritent qu'on lui pardonne le reſte. C'étoit d'ailleurs un homme d'un bon commerce, qui ſavoit mille Hiſtoires plaiſantes, & qui parloit de tout avec aſſez de liberté. Ennemi juré de toute ſorte de Su-

(*c*) Niceron, *Mém. des Hom. ill.* T. XXXVI. p. 2.

(*d*) Article ARISTE, Rem. [*B*].

(*e*) *Biblioth. Choiſ.* Tom. VIII. Art. 2. & Tom. IX. Art. 6. *Nouv. de la Rép. des Lett.* Novembre 1705 Art. 4.

„ nous n'avons pas aſſez de lumières, pour aſſurer rien de „ poſitif." En ſuppoſant avec Mr. Le Clerc, qu'il a pu y avoir quelques Oracles qui n'ont pas été la production de l'impoſture des Prêtres, je ne prétends nullement ſoutenir, que ces ſortes d'Oracles aient été de véritables prédictions de l'avenir. Quelles que ſoient les connoiſſances des Intelligences ſupérieures, il ſemble qu'on ne peut leur attribuer celle des événemens futurs, à moins que celui dont ces événemens dépendent, ne les leur révéle lui-même; & l'on ne peut guéres ſuppoſer que cet Etre tout-parfait accorde de pareilles révélations aux Démons. Il y a même un paſſage de l'Ecriture, qui ſemble décider formellement, que ces Intelligences mauvaiſes n'ont aucunes lumiéres ſur l'avenir: Dieu défie les fauſſes Divinités de prédire l'avenir: *Découvrez-nous*, dit-il (11), *ce qui doit arriver à l'avenir, & nous reconnoîtrons que vous êtes Dieux.* Comment donc, dira-t-on, pouvez-vous ſuppoſer qu'il puiſſe y avoir eu de véritables Oracles, donnés par les Démons? Je réponds, qu'en ſuppoſant qu'il y a eu de tels Oracles, il n'a été queſtion que de certains événemens, que leur pénétration leur faiſoit regarder comme certains; & ſi l'on y fait attention, l'ambiguïté des Oracles marquoit aſſez que celui qui les prononçoit, quel qu'il fût, ſe ménageoit toujours quelque échappatoire, & qu'il n'étoit pas bien ſûr de ſon fait.

(11) Iſaïe XLI. 23.

II. J'ai dit que Mr. van Dale a combattu certains faits particuliers, qu'il pouvoit laiſſer ſubſiſter dans leur entier, ſans faire tort à ſon Syſtême, & où il ſemble qu'il n'a pas bien rencontré. Mr. Hardion l'a relevé ſur deux articles, avec raiſon, à ce qu'il me ſemble. Le prémier regarde la manière dont ſe fit la découverte de l'Oracle de Delphes. Diodore de Sicile (12), & Pauſanias (13) rapportent, que des Chévres, qui paiſſoient dans les Vallées du Mont Parnaſſe, donnérent occaſion à cette découverte. Il y avoit dans le lieu, qu'on a appellé depuis le Sanctuaire, une eſpéce de Crevaſſe, dont l'ouverture étoit fort étroite. Ces Chévres, en rodant pour chercher la pâture, s'en approchérent par hazard, & avancérent la tête pour regarder dedans. Auſſi-tôt, comme ſi elles euſſent été tranſportées de cette eſpéce de fureur qu'on appelle Enthouſiaſme, elles firent des ſauts & des bonds merveilleux, & pouſſérent des cris extraordinaires. Le Pâtre qui les gardoit, frappé de ce prodige, s'approche lui même & baiſſe la tête à l'entrée du trou, pour en voir le fond. Il eſt ſaiſi ſur le champ des mêmes mouvemens que les Chévres, & de plus il prophétiſe l'avenir. Le bruit de cette merveille fut bientôt répandu par tout le voiſinage. Les habitans du lieu accourent pour en être les témoins, & voulurent éprouver en eux-mêmes cet Enthouſiaſme dont les effets étoient ſi ſurprenans. Ils s'approchérent tous de la Crevaſſe, & furent tous enthouſiaſmés. Surpris d'un prodige ſi étrange, ils y reconnoiſſent quelque choſe de divin &c. Mr. van Dale traite cette Tradition de fable, ſans prouver que c'en eſt une. „ Il „ l'a crue, *dit Mr. Hardion* (14), fort contraire au Syſ„ tême qu'il s'eſt fait ſur les Oracles du Paganiſme; je ne „ me ſuis point apperçu, qu'il eût d'autres raiſons de le „ rejetter. Cependant, s'il eût voulu ne rien voir de mi„ raculeux dans l'Enthouſiaſme des Chévres; s'il eût vou„ lu le regarder comme l'effet phyſique d'une cauſe phy„ ſique, il n'en auroit pas eu plus de peine à prouver „ que les Démons n'opéroient rien dans les Oracles. La „ fureur de la Pythie, dont les Anciens nous ont débité „ tant de merveilles, n'eût été qu'un tranſport de phré„ néſie, cauſé par une vapeur maligne qui ſortoit de l'An„ tre de Delphes, & qui attaquoit le cerveau d'une fem„ me, dont les fibres ſouples & délicates ſont aiſées à é„ mouvoir. Si l'imagination de cette femme eſt préve„ nue d'idées de Divination, tous les diſcours qu'elle „ tiendra dans ſon délire, ſeront des prédictions. En „ raiſonnant ainſi, nous ne ſerons point dans la néceſſité „ de donner un démenti à un Hiſtorien auſſi profond & „ auſſi exact que Diodore de Sicile, qui nous apprend „ lui-même, qu'il avoit puiſé cette Tradition dans des mo„ numens de la plus grande antiquité; & qui la confirme „ par la coutume qui duroit encore de ſon tems, d'immo„ ler des Chévres dans les ſacrifices qui ſe faiſoient dans „ le Temple d'Apollon, préférablement à d'autres victi„ mes. Plutarque nous a conſervé (15) le nom du Pâtre „ qui gardoit les Chévres, & qui s'appelloit, dit-il, Co„ rétas. Strabon dit (16), qu'il ſortoit de l'Antre de „ Delphes une vapeur forte, qui enthouſiaſmoit la Py„ thie." Le ſecond article, ſur lequel le ſavant Académicien attaque Mr. van Dale, regarde l'attitude de la Pythie ſur le Trépied. Origéne, S. Chryſoſtome, & le Scholiaſte d'Ariſtophane, diſent qu'elle s'aſſeyoit ſur ce Trépied dans la ſituation la plus commode pour recevoir l'exhalaiſon prophétique, enſorte que rien ne fît obſtacle à l'union immédiate qu'elle contractoit pour-lors avec Apollon, métamorphoſé en vapeur ſubtile. Mr. van Dale prétend que c'eſt-là une fable inventée à plaiſir, qui n'eſt fondée ni ſur la raiſon, ni ſur l'expérience, & qui ne doit être par conſéquent d'aucune conſidération. Mr. Hardion le réfute (17) d'une maniere propre à ſatisfaire ceux qui examinent les choſes ſans prévention, & ſans être entêtés d'aucun Syſtême.

(12) *Hiſt.* Lib. XVI.

(13) *Voyage de la Phocide*, ou Liv. X. ch. 5. Tom. IV. de l'Ed. Franç. de l'Abbé Gedoyn.

(14) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom IV. p. 197. Edit. de Hollande.

(15) Dans ſon Traité *ſur la Ceſſation des Oracles*, fol. 148. des *Opuſcules*, de la trad. d'Amiot, Edit. in-fol.

(16) Strabon. Lib. IX. p. m. 418.

(17) *Mém. de l'Acad. des Inſcript. ubi ſupra* p. 253-256.

[*B*] *Un nouveau Volume de Diſſertations ſur des ſujets curieux.*] En voici le titre: ANT. VAN DALE *Diſſertationes de Origine & Progreſſu Idololatriæ & Superſtitionum, de vera ac falſa Prophetia, tum & de Divinationibus Idololatricis Judæorum.* Amſterdam in-4. 1696. Mr. van Dale y examine quantité de matières importantes. Par exemple, dans la prémière Diſſertation, qui roule ſur l'origine & les progrés de l'Idolatrie, il tâche de prouver, qu'il n'y a que le ſeul vrai Dieu qui puiſſe faire des Miracles, & que les faux Dieux n'en peuvent faire aucun. Il aſſigne l'origine de l'Idolatrie dés avant le Déluge. Il fait voir que les Iſraélites avoient peu de ſoin de s'inſtruire de leur Loi avant la Captivité, & qu'ils ne la liſoient pas même publiquement, comme Dieu l'avoit ordonné. Dans la ſeconde Diſſertation, ſur la vraie & la fauſſe Prophetie, l'Auteur ſoutient que lorſqu'il eſt parlé des faux Prophétes dans le Vieux Teſtament, il n'eſt point dit que ce fût le Diable qui les trompoit; mais que leurs fauſſes Prophéties ſont attribuées aux tromperies des hommes. Il faut avouer que cela eſt vrai pour la plupart des paſſages; mais on ne peut cependant expliquer par ce principe ce qui eſt dit 1 Rois Ch. XXII. 21. d'un Eſprit de menſonge qui trompa tous les Prophétes d'Achab. On trouve encore dans cette Diſſertation un Chapitre particulier ſur Simon le Magicien, où Mr. van Dale examine ce que l'Antiquité a dit de lui. A l'occaſion de quantité de Livres ſuppoſés, qui parurent dans les prémiers Siécles du Chriſtianiſme, il fait diverſes conſidérations touchant le Canon des Livres du Nouveau Teſtament. Dans la troiſiéme Diſſertation, l'Auteur ſe propoſe d'expliquer & d'éclaircir par l'Antiquité ſacrée & profane, les manières de préſager ou de deviner, qui ſont défendues dans le Vieux Teſtament: on y trouve, comme dans tout le reſte de la Piéce, une érudition variée, & quantité de ſujets d'Antiquité diſcutés ſavamment. En général, on voit que Mr. van Dale n'étoit nullement ſuperſtitieux, & que ſon grand but étoit de guérir les hommes des préjugés, dont ils ne ſont que trop imbus encore, malgré les lumiéres de l'Evangile. Peut-être a-t-il quelquefois outré les choſes; mais il eſt bien rare qu'on attrappe toujours un juſte & ſage milieu. Il ne laiſſe pas d'être avantageux, d'avoir des Ouvrages où l'extravagance de la Superſtition ſoit démaſquée: ceux qui ſont capables de réflexion en profitent, & ſavent bien remarquer ce qu'il y a quelquefois d'exceſſif dans les conſéquences qu'un Auteur tire de principes vrais. Je ne dois pas oublier de remarquer, qu'on trouve à la fin de ce Volume quelques Lettres de Mr. van Dale & de Mr. Morin, Profeſſeur en Langues Orientales dans l'Ecole Illuſtre d'Amſterdam. Il y eſt queſtion principalement du tems où les Samaritains ont eu le Pentateuque, & de la manière dont il eſt parvenu juſqu'à nous; ſavoir ſi Eſdras l'a compilé ſur les Ecrits de Moïſe, ou non. La derniére Lettre, qui eſt de Mr. van Dale, eſt adreſſée à Mr. d'Almeloveen. Il examine un paſſage de Procope, qui dit que de ſon tems, il y avoit des pierres dans la Mauritanie Tingitane, où on liſoit en caractéres Phéniciens ces paroles: *Nous ſommes les Chananéens que le brigand Joſué a chaſſés.* Procope prétend que c'étoient quelques-uns des Chananéens qui s'enfuirent de la Paleſtine, lorſque Joſué s'en rendit maître, qui avoient fait ces Inſcriptions. Mr. van Dale ſoutient que Procope, qui eſt un Hiſtorien peu ſcrupuleux, n'eſt pas digne de foi, dans une choſe qui a tout l'air d'une fable.

Superſtition, il s'en moquoit ouvertement, auſſi-bien que de l'Hypocriſie. Il étoit Médecin des Pauvres & de l'Hôpital de Haerlem, dont il prenoit beaucoup de ſoin, quoique d'ailleurs fort attaché à ſes lectures. Il eſt mort d'une maladie de langueur, à Haerlem, le Mécredi 28 de Novembre, âgé de ſoixante-dix ans (*f*). (*f*) *Bibl. Choiſ.* Tom. XVII. Art. 9.

☞ DANZ (Jean-André), (*a*) célèbre Théologien Luthérien, nâquit le 1. Février 1654 à Sundhofen, Village près de Gotha. Il étudia par ordre & aux dépens du Duc Frédéric. Au ſortir des Ecoles il alla à Wittenberg, où il fut reçu Maître-ès-Arts & en Philoſophie l'an 1676. Son inclination pour la Langue & les Antiquités Hébraïques l'engagea à aller à Hambourg, profiter des lumières d'Eſdras Edzardi. Il ſe ſervit auſſi de quelques Juifs, pour ſe rendre habile dans la lecture des Rabbins. De Hambourg il alla à Leipſig, puis il vint à Iène, d'où il partit en 1683 pour un voyage plus conſidérable que les précédens. Il alla en Hollande & en Angleterre, & s'y fit eſtimer des plus ſavans Hommes qui fuſſent alors dans ces Pays-là. A ſon retour en Allemagne, il fit quelque ſéjour à Brême, à Hambourg & à Helmſtadt; après quoi il ſe fixa à Iène, où il fut fait d'abord Profeſſeur extraordinaire en Langues Orientales, & puis Profeſſeur ordinaire après la mort du célèbre Friſchmuth. Il devint enſuite Profeſſeur en Théologie. Il mourut d'Apoplexie le 20 Décembre 1727. Il avoit épouſé en 1693, Anne-Hedwige Luther, fille de Gabriel Luther, Conſeiller de la Cour de l'Electeur de Brandebourg, de laquelle il n'a point eu d'enfans. On a de lui grand nombre d'Ouvrages, tant ſur les Langues, que ſur les Antiquités Hébraïques. Pluſieurs de ſes Diſſertations ont été inſérées dans le *Theſaurus Philologicus*, imprimé en Hollande. Il a laiſſé outre cela pluſieurs Ouvrages manuſcrits, parmi leſquels il ſe trouve quelques Commentaires ſur l'Ecriture Sainte. On peut voir les titres des uns & des autres, dans le Journal d'où cet Article eſt tiré. (*a*) Tiré de la *Bibliothèque Germanique*, Tom. XVII. p. 319. 618.

DAVENANT ou D'AVENANT (Guillaume), célèbre Poëte dans le XVII. Siècle, nâquit à Oxford dans la Paroiſſe de S. Martin, ſur la fin du mois de Février 160⅝, & fut baptiſé le 3 de Mars. Jean Davenant ſon père étoit un Cabaretier, qui du tems de Mr. Wood (*a*), tenoit le Cabaret connu ſous le nom de la Couronne, & en 1621 étoit Maire de la Ville. C'étoit un homme d'un caractère ſi ſérieux & ſi mélancolique, qu'on ne l'a preſque jamais vu rire (*b*). Sa mère étoit une femme d'une grande beauté, & de beaucoup d'eſprit (*c*). Guillaume étudia la Grammaire ſous Edouard Sylveſter (*d*), qui tenoit une Ecole privée dans la Paroiſſe de tous les Saints à Oxford (*e*). Il fit ſes études Académiques dans le Collège de Lincoln, vers l'an 1620 ou 1621, ſous la direction de Daniel Hough, Membre de ce Collége (*f*). Il s'appliqua un peu à la Logique & à la Philoſophie Naturelle (*g*); mais ſon génie, qui n'étoit point tourné du côté de ces Sciences abſtraites, „ le conduiſit dans les agréables ſentiers de la Poëſie: enſorte que quoiqu'il manquât du côté de l'érudition, „ il alla auſſi loin dans cette route, que l'eſprit & l'imagination ſeuls peuvent y conduire, ſans autres „ connoiſſances (*h*)." Après avoir demeuré fort peu de tems au Collège, il entra au ſervice de Françoiſe, prémière Ducheſſe de Richmond; & enſuite à celui de Foulque Grevil, Lord Brooke, qui, aiant beaucoup de goût pour la Poëſie, fut charmé de Davenant (*i*). Après la mort de ce Seigneur, arrivée en 1628, il s'appliqua à faire des Poëſies & des Pièces de Théatre [*A*], avec tant de ſuccès, qu'il (*a*) Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 260. Oxon. 1674 in-fol. (*b*) Id. ibid. (*c*) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 411. (*d*) Id. ibid. (*e*) Id. col. 490. & 503. (*f*) Idem col. 491. (*g*) Idem *Hiſt. & Antiq.* p. 168. (*h*) Id. ibid. & *Ath. Oxon.* col. 491. (*i*) Id. *Ath. Oxon.* col. 419.

[*A*] *Il s'appliqua à faire des Poëſies & des Pièces de Théatre.*] Voici le Catalogue de tous ſes Ouvrages Dramatiques. I. *Albouin Roi des Lombards*, *Tragédie*. Londres 1629 in-4. dédiée au Duc da Somarſet. On trouva à la tête huit Pièces à la louange de cette Tragédie (1). II. *Le véritable Italien* (*Juſt Italian*), *Tragicomédie*. Londres 1630. in-4. (2); dédiée au Comte de Dorſet, & accompagnée de Vers à ſa louange, da ſes Amis Mrs. Guillaume Hopkins & Thomas Carew (3). III. *Le Frère cruel*, Tragédie, Londres 1630 in 4 (4), dédiée au Grand-Tréſorier Weſton. IV. *Cuium Britannicum; Maſcarade repréſentée à Whitehall le 18 de Février* 1633. Mr. Wood dit (5) „ qu'elle a été „ attribuée à Davenant, mais qu'elle eſt de Thomas Carew „ & d'Inigo Jones." Langbaine l'a omiſe *. V. *Les Triomphes du Prince d'Amour; Maſcarade repréſentée devant ſon Alteſſe dans ſon Palais du Middle-Temple le 24 Février* 1635. Londres 1635 in-4. L'Auteur compoſa cette Pièce en trois jours, à la prière de la Société du *Middle-Temple*, qui vouloit donner ce divertiſſement à l'Electeur. La Muſique vocale & les Symphonies ſont de Henri & Guillaume Laws, Muſiciens du Roi (6). VI. *Les Amans Platoniciens*, Tragi-Comédie, Londres 1636 &c. (7). VII. *Les Beaux Eſprits*, *Comédie*, Londres 1636 &c. (8); dédiée *au plus chéri de tous, le ſpirituel & illuſtre Embmion Porter, Gentilhomme de la Chambre du Roi*. Cette Pièce a été jouée ſouvent avec applaudiſſement (9). VIII. *Britannia Triumphans; Maſcarade repreſentée à Whitehall par le Roi & les Seigneurs de ſa Cour, le ſoir des Rois de l'année* 1637. Londres 1637 in-4. Compoſée avec l'aſſiſtance d'Inigo Jones, Architecte du Roi (10). IX. *Le Temple d'Amour, repréſentée par la Reine avec ſes Dames à Whitehall*. „ Cette Maſcarade a été généralement regardée comme l'une des plus magnifiques que „ l'on eût vues en Angleterre, tant pour la nouveauté de „ l'invention, la variété des Décorations & des Spectacles, „ que pour la richeſſe des habits (11)." X. *Salmacida Spolia: Maſcarade repréſentée le 21 Janvier* 1639 *à Whitehall*, par le Roi & la Reine, & imprimée la même année à Londres in-4. Le ſujet, donné par Davenant & Inigo Jones; l'Invention, les Décorations, & les Machines, par le dernier; les paroles, par Davenant; & la Muſique, par Louis Richard, Maître de la Muſique de la Reine (12). XI. *Les Amans malheureux*, Tragédie; Londres 1643 & 1649 in 4. XII. *L'Amour & l'Honneur*, Tragi-Comédie; Londres 1649 in-4. Jouée pluſieurs fois avec ſuccès (13). XIII. *Divertiſſemens du premier jour à l'Hôtel de Rutland, conſiſtans en Déclamations & en Muſiques, à la manière des Anciens*. Londres 1657 in-8. publiée en Septembre 1656 (14). Le ſujet de la prémière Declamation eſt una Diſpute entre Diogène le Cynique & Ariſtophane, ſur les Spectacles ou les Repréſentations Dramatiques. La ſeconde eſt une Diſpute entre un Pariſien & un Anglois, ſur la prééminence de Paris & de Londres †. La Muſique, tant inſtrumentale que vocale, par le Dr. Charles Coleman, le Capitaine Henri Cook, Mrs. Henri Laws, & George Hudſon (15). XIV. *Le Théatre à louer; contenans l'Hiſtoire du Chevalier* François Drake; *& la Cruauté des Eſpagnols au Pérou*. Mr. Wood (16) appelle cette Pièce, *Comédie*; mais Mr. Langbaina dit (17) qu'il ne ſait quel nom lui donner, „ parce „ qu'elle conſiſte en pluſieurs Pièces de différens genres, „ ingénieuſement liées enſemble, dont pluſieurs avoient „ été faites du tems de Cromwel, & jouées ſéparément en „ ſecret; comme l'*Hiſtoire du Chevalier François Drake*, „ exprimée par da la Muſique inſtrumentale & vocale, & „ par l'Art de la Perſpective dans les Décorations &c., & „ *la Cruauté des Eſpagnols au Pérou*. Ces daux Pièces ont „ été d'abord imprimées in-4. Elles forment le troiſième „ & le quatrième Acte de la Piéca. Le ſecond Acte eſt „ une Farce imitée du *Sgnarelle* ou *Cocu imaginaire* de Molière. Les Perſonnages ſont des François nouvellement „ débarqués, qui parlent un jargon Anglois à la or manière. „ Le cinquième Acte eſt una *Tragédie traveſtie*, ou les „ Actions de Céſar, d'Antoine, & de Cléopatre en Vara „ burleſques." XV. *Nouvelles de Plymouth*, Comédie. XVI. *Loi contre les Amans*, Comédie, ſelon Wood, & Tragi-Comédie, ſelon Langbaine (18), qui nous apprend qu'elle eſt tirée de deux Pièces de Shakeſpear, intitulées, *Meſure pour meſure*, & *Beaucoup de peine pour rien*; & que non ſeulement les Caractères, mais „ même la Pièce eſt preſque „ toute entière priſe de Shakeſpear, excepté que l'Auteur a un peu poli le ſtyle, où il étoit trop ſuranné." XVII. *Les Angoiſſes*; Tragi-Comédie. XVIII. *Le Siége*, Comédie ou Tragi-Comédia (19). XIX. *La belle Favorite*, Tragi-Comédia. XX. *Le Siége de Rhodes*, Tragi-Comédie en deux Parties. Londres 1663 in-4. (20). Mr. Langbaine remarque (21), que *ces deux Pièces ſont du nombre de celles qui avoient été exécutées dans le tems de la Guerre Civile, en* Stile Récitatif (*in Stilo Recitativo*), *& imprimées in-4; mais que l'Auteur les augmenta enſuite, & qu'elles furent repréſentées avec applaudiſſement ſur le Théatre du Duc d'Yorck dans la Place nommée* Lincoln's-Inn-Fields *. XXI. Comédie intitulée, *Man's the Maſter*. Londres 1669 in-4. XXII. Davenant a eu part auſſi à la Pièca de Dryden, qui a pour titre: *La Tempête, ou l'Ile enchantée*; imprimée à Londres en 1676 in-4. C'eſt *la Tempête* de Shakeſpear, retouchée ou imitée. Mr. Dryden dit dans la Préface, datée du 1. Décembre 1669, „ que le Chevalier Guillaume Davenant, „ comme il avoit l'imagination vive, découvrit bientôt „ qu'on pouvoit faire un plan de Shakeſpear des Additions, auxquelles ni Fletcher (22) ni Suckling (23) n'avoient penſé. Ainſi pour y mettre la dernière main, il „ for-

(1) *Account of the Engliſh Dramatic Poets* by Gerard Langbaine, p. 107. Lond. 1691. Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 413. Edit. de 1721.
(2) Wood *ibid.*
(3) Langbaine p. 108.
(4) Wood *ubi ſupra.*
(5) *Ubi ſupra.*
* On affure poſitivement qu'elle eſt de Thomas Carew, *Bibl. Brit.* T. XV. Part. I. p. 209. 210. R. D. T.
(6) Langbaine p. 198.
(7) Wood *ubi ſupra.*
(8) Id. ibid.
(9) Langbaine p. 199.
(10) Wood *ubi ſupra.*
(11) Voy. Langbaine p. 111.
(12) Wood col. 415.
(13) Idem & Langbaine p. 109.
(14) Wood col. 415.
† Voy. ſur cette Pièce *Bibl. Brit.* Tom. XV. Part. I. p. 122-124. *Cri du Trad.*
(15) Langbaine p. 108.
(16) Col. 411.
(17) P. 109.
(18) P. 108.
(19) Wood *ubi ſupra* & Langbaine p. 190.
(20) Wood col. 414.
(21) P. 110.
* Conſultez *Bibl. Brit.* Tom. XV. Part. II. p. 244. 241. 254. 255. *Cri du Trad.*
(22) Dans ſon *Voyage ſur Mer*, que Wood ſuppoſe, col. 414. mal à propos être de Shakeſpear.
(23) Dans ſes *Cottins*,

qu'il s'attira l'amitié de Mr. Endymion Porter & de Henri Jermyn, depuis Comte de S. Albans, & de tous les Beaux-Eſprits de ce tems-là, ſur-tout du Chevalier Jean Suckling, qui parle de lui dans ſon *Jugement des Poëtes* *. Johnſon étant mort en 1637 (*k*), Davenant fut fait Poëte Couronné (*l*). Au mois de Mai 1641, il fut accuſé avec pluſieurs autres perſonnes d'avoir tenté de ſoulever l'Armée contre le Parlement, & il ſe cacha; mais ſur une Proclamation publiée contre lui & ſes complices, il fut arrêté à Feversham dans la Province de Kent, & mis ſous la garde d'un Sergeant d'Armes. Aiant donné caution au mois de Juillet, il ſe retira en France. Chemin faiſant, le Maire de Cantorbery l'arrêta, & lui fit ſubir un rigoureux examen; avanture ſur laquelle le Chevalier Jean Mennes a fait des Vers fort plaiſans. Après avoir fait quelque ſéjour en France, il revint en Angleterre, où Guillaume Marquis de Newcaſtle le fit Lieutenant-Général de ſon Artillerie. Au mois de Septembre 1643, le Roi le créa Chevalier devant Glocester, pendant le ſiége de cette Place (*m*). Lorſque les affaires du Roi commencérent à tourner tout à fait mal, il retourna en France, où il changea de Religion, & ſe fit Catholique-Romain. En 1646, la Reine l'envoya en Angleterre, pour perſuader au Roi de conſentir à l'abolition de l'Epiſcopat [*B*]; mais n'aiant pu y réuſſir, il fut obligé de revenir à Paris, où Charles Prince de Galles ſe trouvoit alors. Ce fut là qu'il commença ſon Poëme intitulé *Gondebert* [*C*]. Il forma enſuite le projet de faire paſſer de France à la Virginie un grand nombre d'Ouvriers, &

* Fragmenta quædam. *A Collection of all the inimitable Peices written by Sir J. Suckling*, p. 2. Lond. 1648. *Voy.* Wood Vol. 412.

(*k*) Il mourut le 6 d'Août de cette année.

(*l*) Wood *Ath. Oxon* Vol. II. col. 412.

(*m*) *Voy.* Th. Walkley, *New Catalogue of the Dukes, Marqueſſes, &c. alſo Barons, Knights* p. 143. Lond. 1558. in 8.

„ forma le deſſein de traces le Caractère oppoſé à celui de „ Shakeſpear, ſavoir celui d'un homme qui n'a jamais „ vu de femme; pour mettre ainſi dans tout leur jour ces „ deux Caractères d'innocence & d'amour. Il me com„ muniqua cet admirable projet, & voulut bien me de„ mander mon aſſiſtance pour l'exécuter. J'avoue, qu'il „ me plut ſi fort dès le premier moment, que je n'ai ja„ mais rien travaillé avec plus de plaiſir. Je dois auſſi lui „ rendre la juſtice de dire, qu'il corrigeoit tous les jours „ ce que je faiſois; & c'eſt la raiſon qui rend cette pro„ duction moins défectueuſe, que les autres que j'ai tra„ vaillées ſans le ſecours & ſans les avis d'un Ami ſi judi„ cieux. Les rôles comiques des Navigateurs ſont auſſi „ de ſon invention, & la plupart même de ſa compoſition, „ comme l'on s'en appercevra aiſément au ſtyle."

[*B*] *En 1646, la Reine l'envoya en Angleterre, pour perſuader au Roi de conſentir à l'abolition de l'Epiſcopat.*] Le Comte de Clarendon nous apprend cette particularité (24). Il rapporte, que l'Ambaſſadeur de France informa le Cardinal Mazarin par un Exprès, que le Roi étoit trop réſervé, quand il s'agiſſoit de donner ſatisfaction au Parlement; ſouhaitant que l'on envoyât encore quelqu'un, qui eût aſſez de pouvoir ſur l'eſprit de Sa Majeſté pour lui perſuader ce qui étoit néceſſaire pour ſon ſervice. Sur quoi „ la „ Reine, qui n'étoit jamais conſeillée par ceux qui avoient „ ſes intérêts à cœur, on qui les entendoient, conſulta „ ceux qui étoient auprès de ſa perſonne; & envoya le „ Chevalier *Guillaume Davenant*, honnête-homme & plein „ d'eſprit, mais incapable à tous égards d'un emploi de „ cette importance, avec une Lettre de créance au Roi, „ qui connoiſſoit le perſonnage pour n'être pas de carac„ tère à faire impreſſion ſur ſon eſprit, au ſujet des ma„ tières contenues dans ſes Inſtructions. Cependant la „ Reine avoit déja par d'autres voies déclaré ſon ſenti„ ment à Sa Majeſté, qu'il devoit abandonner l'Epiſcopat „ pour ſa paix & ſa ſureté." Davenant eut aſſez facilement accès auprès du Roi, par le crédit de l'Ambaſſadeur de France. Ce Prince écouta patiemment tout ce qu'il voulut lui dire, & lui répondit d'une manière qui lui fit comprendre qu'un tel conſeil ne lui étoit pas agréable. Quand il vit que le Roi n'étoit pas ſatisfait de ſes raiſons, ni d'humeur de conſentir à ce que ſouhaitoient avec tant d'empreſſement ceux par l'avis deſquels il avoit été envoyé, & qui mépriſoient les ſcrupules de conſcience du Roi, il ſe donna la liberté de lui repréſenter quelques autres motifs, pour l'engager à accorder ce qui lui étoit demandé. Entre autres choſes il dit, „ que c'étoit l'avis & le ſenti„ ment de tous ſes Amis. *De quels Amis?* dit le Roi. Il „ répondit, que c'étoit le ſentiment du Lord Jermyn. *Le „ Lord Jermyn*, repliqua le Roi, *n'entend rien dans les „ matières de l'Egliſe.* L'autre ajouta, que c'étoit auſſi l'o„ pinion du Lord *Colepepper*. Le Roi répondit: *Colepepper „ n'a point de Religion*; & il demanda à Davenant, *ſi le „ Chancelier de l'Echiquier étoit de ces avis?* A quoi il ré„ pondit, qu'il n'en ſavoit rien, parce que le Chancelier n'étoit pas en France, & avoir abandonné le Prince. Sur quoi il ajouta quelque choſe, du chagrin que la „ Reine avoit conçu contre le Chancelier; & le Roi ré„ pondit, *que le Chancelier étoit un honnête-homme; qu'il „ n'abandonneroit jamais ni lui, ni le Prince, ni l'Egliſe; „ qu'il étoit fâché qu'il ne fût pas avec ſon Fils; & que la „ Reine ſe trompoit.*" Davenant ajouta quelques raiſons de ſon cru, dans leſquelles il parloit de l'Epiſcopat comme d'une affaire légère, & qui n'étoit pas aſſez importante pour contrebalancer l'avantage qui reviendroit d'une telle condeſcendance: ce qui mit le Roi dans une telle colère, qu'il lui fit une réprimande la plus aigre qu'il eût jamais faite à perſonne, & lui défendit de reparoître en ſa préſence. „ Le pauvre Davenant, *dit Mylord Clarendon* „ (25), qui à la vérité avoit de bonnes intentions, en fut „ extrêmement mortifié & affligé; & retourna en France „ pour rendre compte, à ceux qui l'avoient envoyé, du „ mauvais ſuccès de ſa Négociation."

[*C*] *Son Poëme intitulé* Gondebert.] Il acheva les deux premiers Livres, avant que de partir pour l'Amérique, & il compoſa le troiſième pendant qu'il fut en priſon au Château de Cowes dans l'Ile de Wight, en 1650 (26.) Il fit imprimer à Paris en 1650 in-12. un *Diſcours* ſur ce Poëme, pour y ſervir de Préface, dans une Lettre à Mr. Thomas Hobbes, datée à Paris du Louvre le 2 Janvier 1650, avec la Réponſe de Mr. Hobbes, datée auſſi de Paris le 10 de Janvier. Mrs. Waller & Cowley firent des Vers à la louange des deux prémiers Livres. Les trois prémiers parurent à Londres en 1651 in-4. & in 12. ſous ce titre: *Gondebert, Poeme Heroique, par le Chevalier Guillaume Davenant.* Le ſeptième & dernier Chant du troiſième Livre a été imprimé à Londres en 1685 in-8. (27). Mr. Hobbes dit, dans la Lettre dont j'ai parlé (28), qu'il n'a *jamais vu de Poëme où il y ait tant d'art, une morale ſi ſaine, & tant de force & de beauté d'expreſſion.* Dans une autre Lettre à Mr. Edouard Howard, ſur le projet de faire imprimer ſon Poëme intitulé *La Princeſſe Bretonne*, datée de Chatsword le 6 de Novembre 1668, Mr. Hobbes marque „ que ſon ju„ gement en matière de Poëſie a déja été critiqué par de „ très bons Eſprits, pour avoir loué le Poëme de *Gonde„ bert.* Mais, *continue-t-il*, je ne penſe pas qu'ils aient „ fait perdre toute autorité à mon témoignage. Car de „ quel poids eſt, je vous prie, ce qu'on appelle Eſprit? „ Un Erourdi, un Yvrogne peuvent en avoir, & après a„ voir babillé toute la nuit, ils ſe trouvent de ſens raſſis, „ mais fort à ſec, le matin. Qu'eſt-ce que cet Eſprit? Ou „ qui peut décider lequel des deux vaut le mieux, d'en „ avoir, ou de n'en pas avoir, ſur-tout ſi c'eſt un Eſprit „ piquant? Je prétens avoir autant de droit de louer ce „ qui eſt à mon gré, qu'eux de blâmer ce qui leur dé„ plair." Mr. Langbaine nous apprend (29), que Davenant avoit deſſein de modeller ce Poëme ſur les Pièces Dramatiques Angloiſes; qu'il devoit être en cinq Livres, comme une Pièce de Théatre eſt diviſée en cinq Actes; les Chants de l'un devoient répondre aux Scènes de l'autre, avec cette différence, que le Poëme eſt une narration, au-lieu que le Drame eſt dialogué. Mr. Edouard Howard dit (30), qu'on trouve dans ce Poëme „ des pen„ ſées excellentes & peu communes, exprimées avec clar„ té & préciſion, qui ſont les qualités eſſentielles de la „ Poëſie, dont les principales beautés naiſſent du tour „ des expreſſions, & des charmes d'une imagination ri„ che; que c'eſt parmi ces nobles productions de la Na„ ture, que les Muſes aiment à choiſir ce qu'elles avouent, „ & qu'on ne peut refuſer à Davenant la gloire d'avoir ſu „ réunir dans un aſſez haut degré de perfection ces quali„ tés. Cependant ſon Poëme Héroïque de *Gondebert* aiant „ paru dans un tems capricieux & critique, n'a peut-être pas „ été reçu comme il le méritoit; quoique les plus difficiles ſoient obligés de convenir, je m'aſſura, que cet Ou„ vrage mérite plus de louanges, qu'il n'a beſoin de ſup„ port." Mr. Thomas Rymer obſerve (31), que l'eſprit de notre Auteur eſt aſſez connu, & que l'on trouve dans la *Préface* de ſon Poëme quelques traits d'un jugement admirable; qu'il aime *les ſentiers peu battus, & les nou„ velles manières de penſer*; mais qu'avec cela, il ne fait pas de grandes découvertes dans ces Terres inconnues. Une des vues que les Poëtes Epiques, avant lui, ſe ſont propoſées, a été de faire honneur à leur Pays, où ils trouvoient leurs Héros & les Modèles de Vertu, dont ils ſe perſuadoient que l'exemple devoit avoir une grande influence ſur la poſtérité. „ Mais ce Poëte, dit Mr. Rymer, „ a ſuivi une autre route. Ses Héros ſont tous Etrangers: „ il fait honneur à un Pays, qui ne lui eſt rien: toute la „ gloire eſt pour la Lombardie. Les autres Poëtes choi„ ſiſſent quelque Action ou quelque Héros ſi illuſtres, que „ le titre ſeul du Poëme réveille le Lecteur, & le prévient „ favorablement. Mais ici il n'y a perſonne qui puiſſe de„ viner quelle eſt la grande Action qu'il a deſſein de célé„ brer: le Lecteur n'eſt pas même obligé de ſavoir ſi le „ Héros eſt Turc, ou Chrétien. Le Début n'inſtruit point „ du deſſein & du ſujet du Poëme. Il me ſemble que puiſ„ qu'il ne croyoit pas pouvoir ſe diſpenſer de faire une „ Invocation, il ne devoit pas ſe faire une peine de l'ex„ poſition de ſon ſujet. Mais il a mieux aimé entrer dans „ la maiſon par le toit, parce que le commun des hommes „ y entrent par la porte. Et je crois que le Lecteur n'eſt „ pas fort coutent de trouver que le Poëme commence „ par l'éloge d'*Aribert*, lorſque le titre lui promet qu'on „ va parler de *Gondebert*. Mais avant que d'en venir à „ quelque autre ſujet, il fait le portrait de chacun de ſes „ Héros en particulier, ne s'en fiant point à leurs actions „ pour les faire connoître, comme ont fait les autres Poë„ tes

(24) *Hiſt. des Guerr. Civ. d'Angl.* Tom. V. p. 87 de la Trad. Françoiſe.

(25) Ibid. p. 89.

(26) C'eſt ce qui paroît par une Note marginale ſur le titre du troiſième Livre, p. 237 de l'édition de Londres 1651 in-4.

(27) Wood col. 417.

(28) P. 86.

(29) P. 582.

(30) *Preface to his Britiſh Princes*, in Heroick Poem Londres 1642 in-8.

(31) Préface de la Traduction Angloiſe des *Réflexions du P. Rapin ſur la Poëtique d'Ariſtote.*

& sur-tout de *Fabriqueurs* ou d'Ouvriers au Métier. Henriette-Marie, Reine-mère d'Angleterre, le favorisa, & obtint du Roi de France les permissions nécessaires. Mais le Navire sur lequel il s'étoit embarqué avec sa Compagnie fut pris par des Vaisseaux du Parlement, & il fut emmené prisonnier d'abord dans l'Ile de Wight en 1650 [D], & de là à la Tour de Londres l'année suivante, pour que son procès lui fût fait par la *Haute Cour de Justice*. Il obtint sa liberté par l'interceſſion de Milton, & de quelques autres personnes [E]. Dans ce tems-là, les Tragédies & les Comédies étant défendues, „ le Chevalier trouva moyen d'établir un *Opéra Italien*, qui devoit s'exécuter par un mélange de Dé- „ clamations & de Musique ; & afin qu'il s'exécutât avec toute la décence requise & sans grossière- „ té ni profanation, Jean Maynard Sergeant-ès-Loix, & plusieurs riches Bourgeois furent les Ré- „ pondans (*a*)." Cet *Opéra Italien* commença à l'Hôtel de Rutland dans la Cour de la Chartreuse, le 23 Mai 1656, d'où il fut ensuite transporté au Cockpit dans Drury-Lane ; & ce Spectacle eut la foule pendant plusieurs années *. Ainsi Davenant, par ce Drame en Musique, (*by this Musical Drama*) jetta les fondemens du Théatre Anglois ; & après le Rétablissement de la Famille Royale, il le ressuscita, l'embellit par des Décorations (*o*) [F], & établit sous la protection de Jaques Duc d'Yorck une

(*a*) Idem *Ath. Oxon.* col. 412.

* Voyez sur cet établissement *Bibl. Britann.* T. XV. Part. I. p. 230. 231. *Cit. du Trad.*

(*o*) Theatrum Pocticum : *or a Complete Collection of the Poets* &c by Edward Phillips. *Modern Poets* p. 191. Lond. 1675.

„ tes avant lui. Leur méthode étoit délicate, & pleine „ d'art : la fienna (dit-il) est *nouvelle*. Plusieurs de ses „ Caractères n'ont rien d'héroïque. *Daiga* est un Bouffon, „ qui n'est bon que pour la Comédie ; *Birtha* figureroit „ dans une Pastorale ; & *Astragon*, tel qu'il le dépeint, „ n'est pas d'un grand ornement dans un Poëme Epique. „ Ses Combats ne sont pas moins sujets à la critique, que „ ceux d'Homère. Il n'ose pas, à l'exemple des autres „ Poëtes Epiques, relever l'action, en y intéressant le „ Ciel & l'Enfer, de peur de pécher contre la vraisem- „ blance ; & cependant il parle *des Parques qui filent les* „ *tems* ; & pour dire qu'un Héros est mort, il dit que „ *le Ciel l'a appellé, & qu'il y dirige paisiblement une Etoi-* „ *le*. L'Emeraude qu'il donne à *Birtha*, sent plus le Conte „ de Vieille, & est moins dans la vraisemblance, que tous „ les Enchantemens du Tasse. Un juste milieu réunit les „ extrémités les plus éloignées ; & la fiction la plus hardie „ prend un air de vraisemblance, quand elle est préparée „ & amenée adroitement. Dans *Morini*, Adonis reçoit „ à la vérité un Diamant, qui est à peu près de la même „ espèce que l'Emeraude en question ; mais le présent vient „ de la main de Vénus, & l'on n'attend pas d'une Déesse „ un présent ordinaire." Mr. Rymer remarque ensuite, que quoiqu'un Poëte doive avoir quelque connoissance de tous les Arts & de toutes les Sciences, il doit ménager avec discrétion ce qu'il sait. „ Il doit avoir assez de ju- „ gement pour choisir ce qu'il y a de beau & de noble, „ & de convenable à son sujet. Tel qu'un habile Chimiste, „ il doit tirer l'esprit & la quintessence, & ne pas se bar- „ bouiller du marc & de la lie. Mais il y a des Poëtes „ qui ont la mauvaise & ridicule affectation de vouloir pa- „ roître habiles ; ils courent après les termes d'Art, ils en „ adoptent le jargon ; & s'exposent à être moqués des Ap- „ prentifs, plutôt qu'admirés des Philosophes. Mais je „ laisse à d'autres à décider si Davenant est de ce nom- „ bre." Le même Critique dit encore, que la sorte de Vers que le Chevalier a choisie, a pu contribuer *à faire tort à son style* ; s'étant mis par-là dans la nécessité d'étendre cha- que période jusqu'à la fin du quatrième vers. Par-là le sens est perpétuellement interrompu par des parenthèses, les mots sont transposés & confondus, & l'obscurité règne sur le tout ; ensorte que l'on ne démêle point le sens, ou qu'on trouve que ce qui pouvoit se dire dans un seul vers, se dit en quatre. Cette sorte de vers peut être nécessaire chez les Italiens & chez les Espagnols, dont les rimes sont de deux syllabes ; & cependant, pour tempérer cette mar- che grave, ils répètent les mêmes rimes encore une fois, & finissent alors la Stance par un couplet, pour adoucir d'autant plus. Mais en François & en Anglois, où les ri- mes sont généralement d'une seule syllabe, on n'admet point la Stance, beaucoup moins la rime alternative dans les vers longs : est, ou le son de la rime monosyllabe est perdu avant qu'on arrive à celui qui y répond, ou l'on souffre de l'attente. „ Ces rimes alternatives, & la mo- „ rale perpétuelle qui règne dans les Chants d'un bout à „ l'autre, font voir, dit Rymer, que Davenant connoissoit „ mieux les *Quatrains de Pybrac*, dont il parle, que les „ bons modèles de la Poësie Epique. Après tout, on dit „ que Davenant avoit un talent particulier pour les Mœurs ; „ ses pensées sont élevées, & l'on apperçoit quelque chose „ de fier & de noble dans tout ce Fragment ; & sans doute „ que s'il eût voulu y mettre la dernière main, il auroit „ donné moins de prise aux Critiques." Mr. Thomas Blackwell, Professeur en Grec dans l'Université d'Aberdeen, parle de ce Poëme en ces termes (32). „ C'étoit certai- „ nement un projet bien extraordinaire, que celui de no- „ tre spirituel Comparriote, de faire un Poëme Epique „ sans Fable, & sans admettre la moindre fiction dans tout „ l'Ouvrage. C'étoit, à peu près, comme si l'on cou- „ poit les jambes à un homme, & qu'on voulût le faire „ courir ; quoiqu'on ne puisse disconvenir, que l'Ouvrage „ fait voir avec quelle habileté il l'eût exécuté, s'il s'y „ étoit bien pris." Plusieurs Beaux-Esprits de ce tems-là se moquèrent de ce Poëme, particulièrement le Chevalier Jean Denham, Jean Donne Dr. en Droit & fils du Dr. Jean Donne Doyen de S. Paul, le Chevalier Allen Broderick &c. qui firent imprimer à Londres en 1653 en une feuille & demie in 8. *Vers de quelques Amis de l'Auteur, pour être réimprimés avec la seconde Edition de Gondebert.* Le Chevalier Davenant leur répondit par une Brochure intitulée : *L'incomparable Poëme du Gondebert, défendu contre la Cabale de Cipias, Dametas, Sancho, & Jack pudding* ; Londres 1653, une feuille in-8. Cette Pièce est de Davenant lui-même, quoique sous le nom d'un Ami.

(32) *An Enquiry into the Life and Writings of Homer*, p. 141. Lond. 1735.

[D] *Il fut emmené prisonnier d'abord dans l'Ile de Wight en 1650.*] Le 9 Juillet 1650, le Parlement fit un Acte pour que son procès lui fût fait & à plusieurs autres, par la Haute Cour de Justice (33). On voit par l'*Apostille au Lecteur*, à la fin de son *Gondebert*, datée du Château de Cowes dans l'Ile de Wight le 22 d'Octobre 1650, qu'il étoit dans de grandes appréhensions pour sa vie. „ Je suis parvenu ici „ à la moitié du troisième Livre ; & à la moitié de tout le „ Poëme ; & j'en étois au point de vous donner, comme „ je l'ai promis dans la Préface, la clé de tout le reste, „ & de vous découvrir d'un coup d'œil tout l'édifice. Mais „ il est tems de estier la voile & de jetter l'ancre, quoique „ je n'aye fait que la moitié de mon voyage, puisqu'étant „ au gouvernail, je suis menacé de la mort ; qui, quoi- „ qu'on ne puisse la souffrir qu'une fois, a toujours quel- „ que chose d'effrayant, & ne peut que produire dans les „ plus innocens des pensées sérieuses, peu compatibles a- „ vec l'harmonie de la Poësie. Je vous supplie, Lecteur, „ si vous avez pris quelque plaisir à ce qui est fait, de ne „ pas trouver mauvais que je ne coure pas jusqu'à mon „ dernier soupir. Car quoique mon dessein fût dans ce „ Poëme de dépouiller la Nature, & de la revêtir d'une „ manière digne de la plus parfaite Vertu ; j'espère qu'il „ m'est permis de renoncer même à une si noble entre- „ prise, étant interrompu pour faire une expérience aus- „ si importante que celle de la mort : expérience, dis- „ je, pour ceux qui en ont le plus ; car il n'y a aucun „ homme, quoique ses disgraces puissent être plus gran- „ des que les miennes, qui puisse dire, *qu'il a déja goûté* „ *la mort*."

(33) Whitelocke *Memorials of the English Affairs* p. 464. Lond. 1732 in-fol.

[E] *Il obtint sa liberté par l'interceſſion de Milton, & de quelques autres personnes.*] C'est ce qu'assure Wood (34), qui rapporte aussi, qu'il fut particulièrement secouru dans cette occasion „ par deux Aldermans d'Yorck, „ auxquels il avoit fait beaucoup d'honnêtetés, lorsqu'ils „ eurent été faits prisonniers dans le Nord par quelques „ Troupes du Marquis de Newcastle." Mr. Richardson dit aussi dans la *Vie de Milton* (35), que le Chevalier *Guillaume Davenant* obtint *la grace* de ce Poëte au Rétablissement de Charles II., *en récompense de la vie, que Milton lui avoit sauvée, lorsqu'il couroit risque de la perdre en* 1650. *On étoit redevable d'une vie à Milton, & il l'a fait noblement payée ; celle de* Milton *fut accordée pour celle de* Davenant, *sur l'interceſſion du dernier.* Mr. Richardson nous apprend (36) qu'il tenoit ce fait de Mr. Pope, qui l'avoit appris du Comédien Betterton. „ Le Chevalier „ Guillaume Davenant étoit son Patron . . . . Betterton „ étoit Apprenti chez un Libraire nommé Jean Holden „ (37), le même qui a imprimé le *Gondebert* de Davenant. „ Ce fut là où le Chevalier le vit ; & ayant persuadé à son „ Maître de lui donner son congé, il le fit monter sur le „ Théatre. Betterton pouvoit donc bien savoir cette af- „ faire de source." Le 9 d'Octobre 1652, Davenant écrivit de la Tour la Lettre qui suit, à Whitelocke un des Commissaires du Grand Sceau (38). „ Mylord, je ne sai „ si je dois vous rendre mes actions de graces de mon é- „ largissement de la Tour ; parce que sachant combien vo- „ tre tems est nécessaire au Public, je sens que de vous „ faire d'abord une prière, & de vous remercier ensuite „ de l'avoir accordée, c'est vous importuner continuelle- „ ment ; à moins que vous ne soyez résolu d'être toujours „ patient & gracieux envers ceux qui sont affligés, & que „ vous ne soyez du sentiment de ce sage Cardinal, qui di- „ soit ordinairement, que *s'il n'avoit pas employé autant* „ *de tems à faire des civilités qu'à travailler aux affaires, il* „ *auroit fait tort à son Maure.* Mais tandis que je tâche „ d'excuser ce témoignage de ma reconnoissance, je de- „ vrois plutôt vous demander pardon de la hardiesse que „ j'ai de m'offrir moi-même à vous ; car il semble que c'est „ une preuve que je suis incorrigible, qu'après tant de „ disgraces, j'aye encore tant d'ambition, que de souhai- „ ter d'être en liberté, pour être mieux en état d'obéir „ aux ordres de votre Grandeur, & de prouver à tout le „ monde jusqu'à quel point je suis &c."

(34) Col. 412.

(35) P. 89. de la 12me des Remarques sur le *Paradis perdu*, par J. Richardson Pere & Fils, Londres 1734 in-8.

(36) Ibid. p. 90.

(37) Mr. Gildon dans la *Vie de Betterton* p. 1, nous dit que *Betterton étoit Apprenti chez* Mr. Rhodes Libraire.

(38) *Voyez* Whitelocke *Memorials* &c. p. 540. 1707.

[F] *Davenant par ce Drame en Musique jetta les fondemens du Théatre Anglois ; & après le Rétablissement de la Famille Royale, le ressuscita, l'embellit par des Décorations* &c.] Mr. Dryden dit (39) en parlant des *Comédies Héroïques* „ que le Chevalier Guillaume Davenant est le pré- „ mier qui les ait fait paroître sur le Théatre Anglois. Il

(39) *Essai sur les Comédies Héroïques.*

une nouvelle Troupe, qui joua pendant plusieurs années dans le Jeu de paume de la Place nommée *Little Lincoln's-Inn-Fields*. On avoit imprimé en 1648 à Londres, pour la seconde fois, un Recueil de ses Poëſies, à la tête duquel il y a des Vers à sa louange, d'Endymion Porter, du Chevalier Jean Suckling, de Thomas Carew & de Guillaume Habington. Tous ses Ouvrages ont été imprimez ensemble en 1673 in-fol. Il mourut dans sa maiſon de *Little Lincoln's-Inn-Fields*, le 7 d'Avril 1668, âgé de ſoixante-trois ans; & fut enterré deux jours après, dans ce qu'on nomme *the South Croſs Iſle* de l'Abbaye de Weſtminſter (*p*). Nous donnerons ſon Caractère ci-deſſous [*G*]. Il a eu pluſieurs Fils.

(*p*) Wood *Ath. Oxon.* col. 417.

GUILLAUME, le quatrième, fit ſes études dans le Collège de la Madeleine ou *Magdalen-Hall* à Oxford, où il prit le degré de Maître-ès-Arts le 19 Juillet 1677 (*q*), & le 5 Juillet 1680 celui de Maître (*r*); & aiant pris en même tems les Ordres, il fut nommé à un Benéfice dans le Comté de Surrey, par Robert Wymondſol de Putney, Ecuyer. Etant allé voyager en France avec ce jeune Gentilhomme en qualité de Gouverneur, il ſe noya à la vue de ſon Elève en 1681, en ſe baignant l'Eté dans une petite Riviére près de Paris (*s*). Il a traduit en Anglois, avec quelques Additions, les Remarques de La Mothe le Vayer ſur quelques-uns des plus célébres Hiſtoriens Grecs & Latins, ſous ce titre: *Notitia Hiſtoricorum ſelectorum*; or *Animadverſions upon the famous Greek and Latin Hiſtorians*, written by *La Mothe le Vayer*. Oxford 1678 in-8.

(*q*) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 205.

(*r*) Id. ibid. col. 215.

(*s*) Id. ibid.

„ lui étoit défendu, dans les tems de la Rebellion, de „ repréſenter des Tragédies & des Comédies, parce qu'elles avoient quelque choſe qui ſcandaliſoit ces bonnes „ gens, à qui il coûtoit moins de dépoſſéder leur légitime „ Souverain, que de ſouffrir un badinage guillard. Deſorte qu'étant forcé de tourner ſes idées d'un autre côté, „ il introduiſit des *Exemples de Vertu morale* écrits en vers „ & executés en *Muſique Recitative*. Il avoit dans les *Opéra Italiens* le modéle de cette Muſique & des décorations dont il orna cette ſorte d'Ouvrages: mais il donna „ de la dignité à ſes Caractères, & cela, ſi je ne me trompe, à l'imitation de Corneille & de quelques autres „ Poëtes François. C'eſt dans cet état que demeura cette „ branche de la Poëſie, juſqu'au rétabliſſement du Roi. „ Devenu alors plus hardi, en vertu d'une Autorité publique, il retoucha ſon *Siege de Rhodes*, & le fit repréſenter ſous la forme d'un Drame regulier. Mais comme „ il y a peu de perſonnes qui aient le bonheur de commencer & de finir l'exécution d'un nouveau deſſein, il „ ne vécut pas aſſez pour porter le ſien à la perfection. „ Il y manquoit encore, pour le rendre tel, l'Intrigue, & „ la variété dans les Caractères; & peut-être y avoit-il „ encore quelque choſe à ajouter pour la beauté du ſtyle. „ Sans doute qu'il auroit réuni tout cela, s'il nous avoit „ donné encore quelque autre Pièce dans ce goût-là. Car „ quant à moi & aux autres, qui ſommes venus depuis lui, „ nous ſommes obligés de reconnoître, en faiſant honneur „ à ſa mémoire, que nous avons infiniment profité de cet „ excellent Ouvrage, qui eſt une eſpéce de ſoudement „ qu'il a poſé; & comme il eſt fort aiſé d'ajouter à ce qui „ eſt déja inventé, nous devons tous avouer, ſans jalouſie contre lui, & ſans prévention en faveur de nous-mêmes, qu'il a rompu la glace & nous a montré le chemin."

[*G*] *Nous donnerons ſon Caractère ci-deſſous.*] Mr. Dryden dit (40), que dans le tems qu'ils ont travaillé enſemble, il a eu occaſion de le connoître de plus près qu'il ne faiſoit auparavant, lorſqu'il n'avoit que des liaiſons générales avec lui. „ Je trouvai, *dit-il*, qu'il avoit l'imagination ſi vive, qu'au moment qu'on lui parloit d'une „ choſe, il avoit d'abord quelque idée agréable & frappante ſur le ſujet; & contre l'ancien proverbe Latin, „ ſes prémiéres penſées n'étoient pas toujours les moins „ heureuſes. Cette vivacité d'imagination faiſoit que ce „ qu'elle enfantoit, étoit peu commun & neuf. Il ne prenoit rien des autres, & ſes idées étoient tellement à „ lui, qu'un autre ne s'en ſeroit pas aiſément aviſé. Ses „ corrections étoient ſages & judicieuſes; & il étoit plus „ ſévére pour ſes propres Ecrits, que pour ceux d'autrui, „ employant à polir, le double du tems qu'il mettoit à inventer." Dans *le Jugement des Poëtes* (*Seſſion of the Poets*) inſéré dans les *Poëſies diverſes* publiées par Dryden (41), on trouve quelques traits qui le regardent. „ Apollon, chagrin des fautes que nos pitoyables Poëtes „ font tous les jours, donna ordre un jour de convoquer „ une Aſſemblée pour punir ſévérement les abus de l'Eſprit. Davenant auroit, ſelon les apparences, été Grand-„ Maître de la Cour, pour avoir charmé & attiré les hommes à ſa volonté: mais il ſemble, qu'il étoit revenu à „ Apollon, que le choix de ſes nouvelles Pieces annonçoit un défaut de capacité. D'ailleurs quelques Critiques lui en vouloient, & avoient peu auparavant mis „ le Dieu de mauvaiſe humeur, en l'informant que le Poëte Couronné étoit l'Auteur de cette abominable Farce, „ *La Tiniere à leurer*." Et plus bas (42): „ *Holden* parut avec ſon *extravagante Princeſſe de Germanie*. Apollon dit: Si elle eſt de Davenant, comme quelques-uns le „ prétendent, il faut qu'il laiſſe ſes oreilles au Pilori; elles aſſortiront alors ſon nez."

(40) *Preface to the Tempeſt.*

(41) Part. II. p. 90. & ſuiv. 4e. Ed. Lond. 1716.

(42) P. 92.

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 659. & *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 239. Edit. de 1721.

(*b*) Idem *Ath. Oxon.* ubi ſupra.

(*c*) Id. ibid.

(*d*) Id. ibid. & Langbaine p. 116.

DAVENANT (CHARLES), Juriſconſulte & Ecrivain célébre, fils aîné de celui dont on vient de parler, nâquit à Londres ou à Weſtminſter en 1656. Il fit ſes prémiéres études à Cheame dans la Province de Surrey, ſous Mr. George Aldrich de Cambridge. Il alla enſuite à Oxford, où il entra en qualité de Penſionnaire dans le Collége de Balliol au Terme de la Trinité de l'an 1671. Il quitta l'Univerſité, ſans y avoir pris aucun dégré (*a*); mais dans la ſuite il fut reçu Docteur en Droit Civil à Cambridge, ou à Dublin, & pratiqua même (*b*). En 1677, on repréſenta ſur le Théatre du Duc d'Yorck ſa Tragédie de *Circé* [*A*]. En 1685, il fut élu Député de S. Ives dans le Comté de Cornouaille, au Parlement qui s'aſſembla à Weſtminſter le 19 Mai de cette année (*c*); & vers le même tems il fut autoriſé, conjointement avec l'Intendant des menus Plaiſirs du Roi, pour examiner les Pièces deſtinées au Théatre, afin qu'il n'y parût rien de contraire aux bonnes mœurs (*d*). Il a écrit pluſieurs Traités Politiques [*B*], & eſt mort en 1712.

[*A*] *Sa Tragédie de* Circé.] Le Prologue eſt de Drydeo, & l'Epilogue du Comte de Rochefter. Mr. Langbaine dit (1) qu'il a vu repréſenter cette Pièce avec ſuccès; & que par les Décorations & les Machines, elle peut mériter d'être miſe au nombre des Opéra. [☞ L'Auteur du *Catalogue Hiſtorique & Chronologique des Opéra Anglois** dit, en parlant de cette Pièce: „ Je me ſouviens d'en „ avoir vu une Edition, qui véritablement ne portoit pas „ ſur le titre le nom d'*Opéra*; mais qui à cela prés, étoit Opéra, autant que pluſieurs autres Piéces qui portent ce „ nom. Outre les Décorations & les Machines, Langbaine devoit y avoir obſervé un nombre conſidérable „ de vers chantés." AND. DU TRAD.]

(1) *A Comparison of the two Engliſh Dramatick Poets* p. 116.

* *Biblioth. Britann.* T. XV Part. II. p. 259.

[*B*] *Il a écrit pluſieurs Traités Politiques.*] I. *Eſſai ſur les moyens de pourvoir aux fraix de la Guerre.* Londres 1695 in-8. II. *Traité des Revenus publics & du Commerce d'Angleterre*, Londres 1698 in-8. 2 Volumes. La *prémiére Partie* a pour titre: *Traité des Revenus publics & du Commerce d'Angleterre; ſavoir* 1. *De l'Uſage de l'Arithmétique Politique dans tout ce qui a du rapport aux Finances & au Commerce.* 2. *Du Crédit, & des moyens par leſquels il peut être rétabli.* 3. *De la maniére d'adminiſtrer les Revenus du Roi.* 4. *S'il ne ſeroit pas avantageux au Public, d'affermer les Revenus dans les conjonctures préſentes?* 5. *Sur les Dettes publiques, & les Obligations.* La *ſeconde Partie* eſt intitulée: *Traité des Revenus publics & du Commerce d'Angleterre; où l'on examine particuliérement le Commerce au-dehors; ſavoir* 1. *Que le Commerce étranger eſt avantageux à l'Angleterre.* 2. *De la protection qu'on doit au Commerce.* 3. *Des Plantations.* 4. *Du Commerce des Indes Orientales.* Cet Ouvrage fut critiqué dans une Pièce intitulée: *Défenſe de quelques Propoſitions au ſujet de la Monnoie & du Commerce, contre les Reflexions du Dr.* Davenant, *dans ſon* Traité des Revenus publics. Londres 1699 in-8. La Traduction du *Diſcours de* Xénophon *ſur les moyens d'augmenter les Revenus d'Athénes*, qui ſe trouve jointe au Traité de Davenant, eſt de Mr. Gautier Moyle, qui remarque dans ſon Epitre Dédicatoire, „ que le grand „ Commerce des Indes Orientales pourroit, avec un petit nombre de Réglemens, être mis ſur un pied plus avantageux aux Manufactures d'Angleterre. Mais, dit-„ il, il n'y a guéres d'apparence que cela arrive, à moins „ qu'on ne donne la direction de nos Affaires dans les Indes à quelque bonne tête, bien intentionnée pour le „ Bien-public; & il ſeroit à ſouhaiter pour l'avantage du „ Royaume, que celui (2) que la voix publique a déja déſigné comme le plus propre à cet emploi, voulût faire „ uſage de ſes talens & de ſon bon jugement pour l'exécution d'un ſi excellent deſſein, quelque peu d'envie „ que nous, qui ſommes ſes Amis, ayons de le perdre. „ L'intérêt général doit être l'objet des ſoins de chaque „ particulier, celui de ſes études, & de ſes recherches. „ Chacun doit contribuer à cet ouvrage; & vos généreux „ efforts ſur ce ſujet, ſont un excellent exemple pour „ tous les autres." III. *Eſſai ſur les Voies par leſquelles on peut vraiſemblablement faire gagner un Peuple dans la Balance du Commerce: où l'on traite des Articles ſuivans. Du Peuple d'Angleterre. Du Terroir d'Angleterre, & de ſon pro-*

(2) Le Dr. Davenant.

profit. Des Droits que nous payons au Public ; & comment la Balance du Commerce peut en souffrir. Qu'un Pays ne peut augmenter en richesses & en puissance, à moins que les particuliers ne fassent leur devoir envers le Public, & que ceux qui sont au timon des affaires ne suivent constamment les maximes de la Probité & de la Sagesse. Par l'Auteur de l'*Essai sur les moyens* &c. Londres 1699 in-8. IV. *Traité des Concessions, & des Réunions : ou l'on montre de quelle manière nos Ancêtres en ont agi avec les Ministres qui se sont fait accorder des Concessions sur les Revenus de la Couronne ; & que les Biens confisqués doivent être appliqués au paiement des Dettes publiques.* Par l'Auteur de l'Essai sur les moyens &c. Londres 1700 in 8. Il dit dans l'*Introduction* (3), „ qu'il a constamment travaillé à faire servir ses „ études au Bien public ; qu'il a eu pour but, d'inspirer „ aux jeunes gens le desir d'être au fait des affaires de „ la Nation ; & que cette connoissance étant ensevelie „ sous un tas de choses inutiles, il a tâché de les écar- „ ter, de donner à des matières sèches & épineuses un „ tour aussi agréable qu'il a pu, & d'abréger aux autres „ le chemin qu'ils ne seroient pas d'humeur de faire. Que „ dans cette vue, il a consacré ses heures de loisir à faire „ des recherches sur le Commerce & sur les Revenus du „ Royaume ; & que ne servant pas son Pays de sa person- „ ne par *une vie active*, il espère de rendre sa retraite & „ ses méditations de quelque utilité, afin de n'être pas „ un Membre tout à fait inutile à l'Etat." Il s'est fait plu- sieurs Editions de cet Ouvrage. V. *Essais sur*, I. *La Balance de Pouvoir.* II. *Le Droit de faire la Guerre, & de conclurre la Paix & des Alliances.* III. *La Monarchie Universelle.* *A quoi l'on a ajouté un* Appendix, *contenant les Pièces originales, auxquelles on renvoie dans le second Essai.* Londres 1701 in 8. On y a répondu par des *Remarques sur un Livre fictitieux, intitulé*, Essais I. sur la Balance de Pouvoir &c. *Avec une Lettre contenant la Critique de ce Livre ; où l'on justifie le Roi, le Ministère, & l'Eglise d'Angleterre, contre les Calomnies malicieuses des Ennemis du Gouvernement.* Londres 1701 in-8. pagg. 72. L'Auteur de cette Brochure dit (4) que le Dr. Davenant „ s'est rendu „ illustre, & s'il fait un puissant Parti parmi la Nation, „ *en attaquant de bonne heure le Gouvernement*, sous prétex- „ te de mauvaise administration : conduite qu'il veut per- „ suader au Public devoir son origine à son *Amour pour* „ *la Patrie* ; tandis que nous savons tous, que toute sa „ mauvaise humeur ne vient que de ce qu'il n'a plus de „ part à la direction d'une branche des Revenus." VI. *Essais sur la Paix au dedans, & la Guerre au dehors. En deux Parties.* Par Charles Davenant, *Docteur en Droit.* Lon- dres 1704 in-8. Il dit dans l'*Introduction* de la *première Partie* (5), qu'il y avoit déja quelque tems qu'une partie de ces Essais étoit faite, & qu'ils devoient paroître vers le tems de l'Ouverture du Parlement, qui devoit s'assembler le 13 de Novembre 1701, „ & qui, au grand regret & à „ l'étonnement de tous ceux qui aiment & qui cherchent „ le repos de leur Pays, a été dissous l'onzième dudit „ mois. Mais l'Auteur ignorant quelle fermentation cet- te brusque dissolution pourroit causer, & craignant par „ divers symptomes, que les passions ne fussent des deux „ côtés allumées à un poiot, qu'on ne fût pas capable de „ se tenir de part & d'autre dans les termes de la mo- „ dération ; il avoit pris la résolution de différer la publi- „ cation de ces Pièces." On dit que le Dr. Davenant est aussi l'Auteur du *Portrait d'un Whig moderne*, en deux Par- ties, Londres 1701. 1702. in 8. & des *Reflexions sur la constitution & la conduite du Commerce d'Afrique*, en trois Parties, Londres 1709. in-fol.

(3) P. 41.

(4) P. 5.

(5) P. 16.

DAWES (Guillaume), Archevêque d'Yorck dans le XVIII. Siècle, descendoit d'une bonne famille [*A*], & étoit fils du Chevalier Jean Dawes Baronet, & de Jeanne fille unique de Richard Hawkins de Braintree, Gentilhomme du Comté d'Essex. Guillaume nâquit le 12 Septembre 1671, à Lyons près de Braintree, Terre qui venoit de sa mère. Il fit ses prémières études dans l'Ecole des Marchands-Tailleurs à Londres, sous Mr. Jean Hartcliffe & Mr. Ambroise Bonwicke, successivement Régens de cette Ecole, & par leurs soins il fit de grands progrès dans la connoissance des Au- teurs Classiques : il entendoit même assez bien l'Hébreu avant l'âge de 15 ans, de quoi il fut redeva- ble aux soins que voulut bien prendre de lui le Dr. Kidder, ensuite Evêque de Bath & Wells (*a*). Au Terme de la Trinité de 1687 (*b*), il entra en qualité d'Ecolier dans le Collège de S. Jean à Oxford, sous la conduite de Mr. Lee (*c*) ; & au bout de deux ans ou un peu plus, il en devint Membre. Il publia en 1693 un Poëme intitulé, *L'Anatomie de l'Athéisme* [*B*]. Ses deux Frères aînés étant morts vers ce tems-la [*C*], il hérita des Titres & des Biens de son père ; & aiant quitté peu après Oxford, il alla à Cambridge, où il entra dans *Catherine-Hall* en qualité de Gentilhomme Pensionnaire, & y occupa les chambres que son frère aîné y avoit eues : ensuite il prit le degré de Maitre-ès-Arts (*d*). Il marqua dès sa jeunesse beaucoup de piété, comme il paroit par sa *Dévotion du Cabinet*, qu'il com- posa n'aiant pas encore vingt & un an (*e*). Comme il n'avoit pas encore l'âge requis pour entrer dans les Ordres, il résolut d'aller visiter ses Terres, & de faire un petit tour dans les Provinces du Royaume qu'il n'avoit pas vues. Mais son voyage fut abrégé par l'amour : aiant vu Françoise, fille ainée du Chevalier Thomas d'Arcey Baronet, de Braxsteed-Lodge dans le Comté d'Essex, il la re- chercha, & l'épousa peu après (*f*). Quelque tems après son mariage, il fut ordonné Diacre & Prêtre par le Dr. Henri Compton Evêque de Londres [*D*] ; & très peu après, il fut nommé au Doyenné & Bénéfice de Bocking dans le Comté d'Essex, & devint ensuite Chapelain du Roi Guil- laume. En 1696, n'aiant encore que vingt-cinq ans, il reçut le Degré de Docteur en Théologie en vertu d'une Jussion Royale [*E*], parce que dans ce tems-là il ne pouvoit être reçu selon les Ré- gles ordinaires. Ce Degré le qualifia pour la Maitrise de Catherine-Hall, pour laquelle il fut élu una- nimement à la mort du Dr. Echard [*F*] ; & pen de tems après, il devint Vice-Chancelier de l'Uni- versité. En 1698, le Roi lui donna une Prébende à Worcester, & il y fut installé le 26 d'Août (*g*). Lorsque la Reine Anne fut parvenue au Trône, il fut mis au nombre de ses Chapelains. Il manqua l'Evêché de Lincoln [*G*] ; mais le Dr. Nicolas Stratford Evêque de Chester étant mort, il fut nommé à

(*a*) Préface des *Sermons de Dawes* en Anglois, en 3 Vol. p. 3 9 Lond. 1732 in-8.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 1088.

(*c*) Preface p. 10.

(*d*) Ibid. p. 12. 11.

(*e*) Ibid. p. 13. 14.

(*f*) Ibid. p. 15. 16.

(*g*) Willis *Survey of the Cathedrals of York* &c. p. 674.

[*A*] *Descendoit d'une bonne famille.*] Le Chevalier Abra- ham Dawes, son bisaieul, étoit reputé un des plus riches Gentilshommes de son tems, & égaloit en splendeur & en magnificence les plus grands Seigneurs. Mais dans les tems des Guerres Civiles, la famille aiant pris le parti du Roi, fit de grandes pertes. Charles II. tâcha de les répa- rer en créant Baronet le Chevalier Jean, père de notre Archevêque (1).

(1) Préface des *Sermons de Dawes* p. 1. 6.

[*B*] *Il publia en 1693 un Poëme intitulé, L'Anatomie de l'Athéisme.*] Le titre porte, qu'il a été imprimé à Londres en 1694 in-4. ; mais Mr. Wood (2) dit qu'il parut à Lon- dres sur la fin du mois d'Août 1693. Il est dédié au Che- valier George D'Arcey, Baronet. „ Il faut avouer qu'il „ n'a pas toute la perfection d'un Ouvrage poëtique ; la „ richesse d'imagination, & la pompe du style, y man- „ quent peut-être. Mais d'un autre côté, il a une quali- „ té qui égale celles-là ; c'est que les argumens pour & „ contre l'Existence de Dieu y sont proposés avec une „ clarté admirable, & qu'on répond aux derniers avec „ netteté ; que le tout est à la portée des esprits les plus „ médiocres, quoique peut-être moins au goût de ceux „ qui ne demandent que des Pièces travaillées (3)."

(2) *Athen. Oxon.* Vol. II. col. 1088.

(3) Préface p. 11. 12.

[*C*] *Ses deux Frères aînés étant morts vers ce tems-là.*] Le Chevalier *Robert* Dawes, l'aîné, étoit Gentilhomme pensionnaire à Catherine-Hall, où il mourut d'une violen- te fièvre. Le cadet, nommé *Jean*, étoit Lieutenant d'un Vaisseau de l'Escadre du Chevalier Jean Narborough : il eut le malheur de se noyer, en accompagnant des person- nes qui venoient de bord (4).

(4) Ibid. 10. 11.

[*D*] *Il fut ordonné Diacre & Prêtre par le Dr. Henri Compton Evêque de Londres.*] On lui a souvent ouï dire à ce sujet, *que lorsqu'il avoit quitté l'habit de Laïque* (qu'il a- voit porté auſſi propre qu'aucun de ceux de sa qualité) *il l'avoit fait avec le plus grand plaisir du monde, regardant les Ordres sacrés comme le plus grand honneur qu'il pût re- cevoir* (5).

(5) Ibid. 27. 28.

[*E*] *En 1696, n'aiant encore que vingt-cinq ans, il reçut le degré de Docteur en Théologie en vertu d'une Jussion Ro- yale.*] L'Auteur de la Préface citée ci-dessus remarque (6) qu'il fut créé Docteur la même année que le Dr. Bent- ley soutint l'Acte à la Promotion publique, ce qui fut en 1696 (7). Mais cet Auteur a fait une bévue en disant (8), que le Chevalier Dawes *n'avoit guères plus de vingt-sept ans* quand il fut reçu Docteur ; après avoir dit lui-même auparavant, que le Chevalier étoit né en 1671.

(6) P. 21.

(7) Le Dr. Bentley prêcha le *Sermon sur la Révélation & le Messie* à la Promotion du 5 Juillet 1690.

(8) Préface p. 20.

[*F*] *Pour laquelle il fut élu unanimement.*] Lorsqu'il en- tra en charge, il trouva le corps nud du bâtiment d'une nouvelle Chapelle, que le Dr. Echard son prédécesseur a- voit commencée, mais qu'il n'avoit pu achever avant que de mourir. Le Chevalier Dawes contribua libéralement pour y faire mettre des sièges de menuiserie, pour la fai- re paver de marbre, & pour un bel Autel. Cette Cha- pelle fut consacrée le 1. Septembre 1704, par le Dr. Si- mon Patrick Evêque d'Ely (9). Il obtint aussi par son cré- dit, & par celui du Dr. Thomas Sherlock aujourd'hui E- vêque de Salisbury, appuyés de la Reine & de quelqu'un des Ministres, un Acte du Parlement, pour annexer à ja- mais à la Maitrise de Catherine-Hall la prémière Prében- de de Norwich qui viendroit à vaquer (10).

(9) Ibid. p. 26.

(10) Ibid. p. 27. 28.

[*G*] *Il manqua l'Evêché de Lincoln.*] Pendant que cet Evê-

(b) Idem P. 888.
(i) Id. ibid.

à ce Siége, pour lequel il fut consacré le 7 de Février 1707 (*b*). Le 26 Février 1713, il fut transféré à l'Archevêché d'Yorck, à la place du Dr. Jean Sharp (*i*), & fait Membre du Conseil Privé. A la mort de la Reine, il fut un des Régens du Royaume jusqu'à l'arrivée du Roi en Angleterre, & ce Prince le nomma encore Conseiller privé. Il mourut le 30 d'Avril 1724, âgé de cinquante-trois ans, & fut enterré dans la Chapelle de Catherine-Hall auprès de sa femme, décédée le 22 Décembre 1705 dans la vingt-neuvième année de son âge. Nous donnerons son Caractère ci-dessous [*H*]. Il a eu de sa femme sept enfans, *Guillaume*, *François*, *Guillaume*, *Elisabeth*, *Jeanne*, *D'Arcey*, & *Thomas*.

(11) P. 30.

Evêché fut vacant, Il fut nommé pour prêcher devant la Reine le 30 de Janvier; „ & il ne craignit pas, *dit l'Auteur de la Preface de ses Oeuvres* (11), de dire certaines „ vérités hardies, qui n'étoient pas du goût de quelques „ personnes qui étoient alors en crédit, & qui en prirent „ occasion de persuader à la Reine de le donner (contre „ son inclination) à un autre (12). Cela ne fit aucune „ peine au Chevalier Dawes . . . . . & un certain Seigneur lui aiant dit à cette occasion, *qu'il avoit perdu un Evêché par* sa manière de prêcher, il répondit, *qu'à ces égard il n'en étoit nullement touché, n'aiant jamais eu intention d'en obtenir un par la prédication.*"

(12) Le Dr. *G. Wake*, depuis Archevêque de Cantorbery.

[*H*] *Nous donnerons son Caractere ci-dessous.*] Le Dr. Henri Felton dit (13), „ qu'il étoit un Orateur parfait; „ & que les Oracles sacrés, qui portent avec eux la lu„ mière & la conviction, devenoient irrésistibles par les „ charmes & la force de son élocution." L'Auteur de la Préface de ses Oeuvres en fait le portrait suivant (14). Il étoit, dit-il, grand & bien fait; honnête & affable envers tout le monde. Sa conversation étoit animée, sans légéreté; il avoit l'imagination vive, la mémoire heureuse, & le jugement solide. Sa manière de prêcher étoit claire & naturelle, quoiqu'accompagnée d'une belle voix & d'une action noble. Il étoit Mari tendre, Père indulgent, bon Maitre: si rigide observateur de sa parole, qu'aucune considération au monde n'étoit capable de l'y faire manquer; & si inviolable dans ses Amitiés, qu'à moins de quelque faute capitale dans ses Amis, il ne rompoit jamais. Il aimoit son Pays, autant qu'il étoit fidèle Sujet. En qualité d'Evêque & de Pair du Royaume, Il se regardoit comme responsable des Ames confiées à ses soins d'une part, & comme dépositaire de la vie & des biens de ses Concitoyens de l'autre part. Il étoit véritablement bien intentionné pour le Gouvernement présent. „ Ainsi, s'il lui „ est arrivé, dans quelques Débats au Parlement (où il a „ certainement fait une grande figure) d'être d'un autre „ sentiment que d'autres Grands-Hommes qui pouvoient „ avoir, aussi-bien que lui, le Bien-public en vue, mais qui „ y travailloient d'une manière contraire à ses Idées; on „ doit l'en estimer davantage, & regarder ce procédé comme une preuve de son intégrité, mais non comme une „ marque d'esprit de parti, ou de contradiction, puisqu'il „ n'a pas fait difficulté en d'autres occasions de se joindre „ à ceux qu'il avoit combattus, & de les appuyer, quand „ il a cru qu'ils avoient raison (15)." Assidu à remplir les fonctions Episcopales, il en agissoit avec son Clergé d'une manière pleine d'affection, sans aucune acception de personnes. [☞ J'ajouterai ici l'idée que Mr. Burnet nous donne de ce Prelat (16). „ La Reine, *dit-il*, nomma le „ Dr. Blackall au Siége d'Exeter, & le Chevalier Dawes „ à celui de Chester. . . . . Ces deux Théologiens étoient, à la vérité, par eux-mêmes gens de considération & d'un mérite réel; mais leur Système n'étoit pas favorable au Gouvernement présent; & bien qu'ils s'y fussent soumis, ils ne laissoient pas que de paroître condamner la Révolution & ses suites . . . . . Quant à „ Dawes, on le regardoit comme un ambitieux, que les „ Torys verroient bientôt à leur tête. Aod. du Traad.]

(13) Ibid. P. 42. 43.

(14) *Mém. Hist. de la Gr. Bret.* Tom V. p. 506.

(13) *Dissertation on reading the Classicks and forming a just Style*, p. 195. de la 4 Edit. Lond. 1720.

(14) P. 14. *& suiv.*

☞ DEDALE, fameux Statuaire, étoit Athénien de naissance, & arrière-petit-fils d'Erechthée Roi d'Athènes [*A*]. Il se distingua par son habileté dans les Arts, & particulièrement dans la Sculpture [*B*]. Ce fut lui qui fut le Fondateur de l'Ecole d'Athènes [*C*]. La jalousie lui fit tuer son neveu, nommé Calus (*a*) ou Talus (*b*); qui étoit son Elève [*D*]; & ce crime le bannit de sa Patrie. Ac-

(a) Pausanias Liv. I. ch 21.

(b) Diodore de Sicile, Liv. IV. num. 81. de la Trad. de Terrasson.

[*A*] *Arrière petit fils d'Erechthée Roi d'Athènes.*] Diodore de Sicile dit (1) que son père s'appelloit *Hymetion*, fils d'Eupalame, & petit-fils d'Erechthée. Pausanias appelle (2) son père *Palamaon*; mais Mr. l'Abbé Gédoyn conjecture qu'il y a là une faute de Copiste, & qu'il faut lire *Eupalamus*; & alors le nom de père aura été mis au lieu de celui d'aïeul. Le même Historien s'exprime plus clairement dans un autre endroit, où il paroît d'accord pour l'essentiel avec Diodore de Sicile (3). Il dit que *Dédale étoit de race royale, & de la famille des Métionides.* Dans un Dialogue de Platon (4), Socrate dit, que ce célèbre Artisan descendoit de Vulcain, & que lui Socrate descendoit de Dédale. Mais il est très apparent, comme le croit Mr. l'Abbé Gédoyn, que cela est dit dans Platon, non historiquement, mais dans un sens allégorique, & avec cette ironie qui étoit si familière à Socrate. Du moins, cet endroit seul ne peut-il contrebalancer le témoignage unanime de tous les anciens Ecrivains sur l'origine de Dédale.

(1) *Hist.* Liv. IV. n. 81. de la Trad. de l'Abbé Terrasson.

(2) Liv. IX. ch 9. de la Trad. de l'Abbé Gédoyn.

(3) Pausan. Liv. VII. ch 4.

(4) *Dans le premier Alcibiade*, cité par l'Abbé Gédoyn *Mém. de l'Acad. des Inscript.* T. XIII. p. 278. Edit. de Hollande.

[*B*] *Il se distingua par son habileté dans les Arts, & particulièrement dans la Sculpture.*] Ovide le marque par ce vers (5):

Dædalus ingenii fabræ celeberrimus artis.

(5) *Metamorph.* Liv. VIII. Fab. 2.

Voici ce que rapporte Diodore de Sicile sur ce sujet (6). „ Dédale, *dit-il*, surpassa tous les hommes dans les Ouvrages de la main, & sur tout dans la Sculpture. Non „ seulement il donna des règles très utiles pour la perfection des Arts; mais encore il a laissé en différens endroits de la Terre des Ouvrages admirables de sa façon. En effet, ses Statues étoient faites avec tant d'art, & imitoient la Nature de si près, que les Mythologistes „ qui sont venus après lui, ont dit qu'elles étoient parfaitement semblables à des Etres vivans, qu'elles voyoient, „ qu'elles marchoient, en un mot, qu'elles avoient tous „ les mouvemens que l'on remarque dans l'homme qui vit „ & qui pense. Mais, *ajoute judicieusement l'Historien*, il ne „ faut pas être surpris qu'il ait excité l'admiration des premiers hommes, auxquels il a fait voir des Statues qui „ avoient un regard, une démarche, une action: au-lieu „ que les autres Statuaires s'étoient bornés à des représentations d'hommes qui avoient les yeux fermés, & les „ bras collés au corps suivant leur longueur." Mr. l'Abbé Gédoyn rapporte (7) un passage d'Aristote (8), qui dit que les Statues de Dédale alloient & venoient. Le même cite Platon, qui dit qu'il y en avoit de deux sortes; les unes qui s'enfuyoient, si elles n'étoient attachées; les autres qui demeuroient en place. Mais tout cela doit être mis au rang des Fables. Il y a beaucoup d'apparence, selon la remarque de Diodore de Sicile, que Dédale dut une partie de sa réputation à l'ignorance & à la grossièreté de ses contemporains. Il n'en est pas moins estimable d'avoir le premier montré aux autres à travailler d'une manière plus parfaite, qu'on ne faisoit avant lui; car d'ailleurs ses Ouvrages étoient plus recommandables par leur antiquité, que par leur beauté. Pausanias en avoit vu plusieurs dans ses Voyages (9), & cependant il dit (10) qu'ils n'avoient rien de gracieux à la vue, mais en récompense beaucoup de force & de majesté. On lui attribue l'invention de plusieurs Instrumens, celle du Compas, de l'Equerre, & peut-être de la Scie, quoique d'autres fassent honneur de ce dernier instrument à son neveu (11). Diodore de Sicile dit (12), que *les Statues que Dédale a faites en Grèce, sont du même goût que celles qu'il avoit vues en Egypte.* „ Il avoit même fait, *ajoute l'Historien*, le mer„ veilleux Vestibule du Temple de Vulcain à Memphis, „ ouvrage qui lui acquit tant de gloire, que l'on plaça „ dans ce Temple sa Statue en bois, faite de sa propre „ main. Mais de plus, le génie & les inventions de Dé„ dale le mirent dans une si haute réputation, qu'on lui „ a rendu les honneurs divins; & l'on voit encore dans „ une des Iles voisines de Memphis un Temple consacré „ sous son nom, & qui est en grande vénération dans le „ Pays." Les Grecs n'ont pas fait tant d'honneur à Dédale; car c'est une erreur grossière d'un Savant, qui croit que les grands & les petits Dédales, qu'on célébroit à Platée, étoient une Fête à l'honneur de notre Statuaire. Pausanias nous apprend (13) que c'étoit à l'honneur de Junon, & qu'on appelloit cette Fête *les Dédales*, parce qu'anciennement toutes les Statues de bois étoient appellées des *Dedales*. A cette occasion, le même Auteur remarque, qu'il croit ce nom plus ancien que notre Dédale; & que celui-ci fut surnommé ainsi à cause des Statues qu'il falloit, & que ce n'étoit pas son vrai nom.

(6) *Mém. de l'Acad. des Belles-lett.* T. XIII. p. 277.

(8) Du Liv. I. des *Politiques.*

(9) *Voyez* Pausanias, Liv. IX. ch. 4. Liv. IX. ch. 11. & 29.

(10) Liv. II. ch. 4.

(11) Voy. *Mém. de l'Acad.* ubi supra p. 276.

(12) Liv. I. Sect. II. num. 98. de la Trad. de Terrasson.

[*C*] *Ce fut lui qui fut le Fondateur de l'Ecole d'Athènes.*] „ Cette Ecole (14) devint dans la suite savante & célèbre, „ & fut pour la Grèce comme une pépinière d'excellens „ Ouvriers; car Dipœne & Scyllis les premiers Disciples „ de Dédale, & peut-être ses fils, eurent des Elèves qui „ surpassèrent de beaucoup leurs Maitres, & qui furent „ surpassés à leur tour par leurs propres Disciples: ainsi „ les Phidias, les Scopas, les Praxitèles, les Lysippes, „ & tant d'autres grands Statuaires qui remplirent la Grèce de Statues admirables, descendoient, pour ainsi dire, de Dédale par une espèce de filiation; c'est-à-dire, que de Maître en Maître, ils faisoient remonter „ leur Art jusqu'à lui."

(14) *Mém. de l'Acad. des Inscript. loc. cit.* p. 278.

[*D*] *Il tua son neveu, nommé Calus ou Talus, qui étoit son Elève.*] Diodore de Sicile rapporte (15) que ce jeune-homme surpassa bientôt son oncle, & qu'il inventa pour son coup d'essai la Roue dont se servent les Potiers de terre. Ainsi ensuite rencontré la mâchoire d'un Serpent, & s'en étant servi pour couper un petit morceau de bois, il s'avisa d'imiter sur une lame de fer ces dents courtes & ferrées qu'il avoit vues dans le reptile, & par ce moyen il inventa la Scie. On lui attribue aussi l'invention du Tour. Dédale devint jaloux de son neveu, & craignant que le Disciple n'effaçât le Maître, il s'en défit par trahison; mais il fut découvert pendant qu'il enterroit ce corps. O-

(15) Liv. IV num. 81.

vida

Accuſé de ce meurtre devant les Juges de l'Aréopage, & condamné par eux, il s'enfuit dans un Bourg de l'Attique, dont les habitans retinrent le nom de Dédalides (*c*). Les Hiſtoriens diſent qu'il ſe ſauva enſuite en Crète; mais il y a quelque apparence qu'il fit auparavant le voyage d'Egypte [*E*]. Quoi qu'il en ſoit, il vint en Crète, où ſa grande habileté lui acquit bientôt l'amitié du Roi Minos (*d*). Il y fit des Ouvrages admirables pour ce Prince, & pour ſes filles (*e*). Pauſanias parle (*f*) de deux Statues, une Britomartis à Olunte, & une Minerve à Gnoſſe, où l'on conſervoit auſſi le Bas-relief de marbre blanc, qui repréſentoit ce Chœur de danſes dont il eſt parlé dans le XVIII. Livre de l'Iliade, & que Dédale fit pour Ariadné fille de Minos. Mais le plus célèbre de ſes Ouvrages fut le Labyrinthe [*F*]. Cet habile Architecte tomba enſuite dans la diſgrace du Roi. Les uns prétendent que ce fut pour avoir favoriſé les amours de Paſiphaé, femme de Minos (*g*). Cette Princeſſe étoit devenue amoureuſe d'un jeune Seigneur de la Cour, nommé *Taurus*. Dédale favoriſa leur intrigue: mais Paſiphaé étant accouchée d'un fils, que quelques Auteurs nomment Aſtérius ou Aſtérion; comme le père étoit incertain, & qu'on le pouvoit croire de Taurus auſſi-bien que de Minos, on l'appella *Minotaure*. Dédale fut mis en priſon, avec Icare ſon fils. D'autres (*h*) attribuent ſa diſgrace à ce qu'il avoit favoriſé les amours & la fuite de Théſée & d'Ariadné, fille de Minos. Pauſanias dit ſeulement (*i*), que convaincu d'un nouveau crime, il fut mis avec ſon fils dans une étroite priſon. Quoi qu'il en ſoit, il trouva le moyen de ſe ſauver: il prépara deux Bâtimens fort légers, l'un pour lui, l'autre pour ſon fils Icare; & afin de ſe dérober à la pourſuite des Vaiſſeaux de Minos qui n'alloient qu'à la rame, voyant le vent favorable, il s'aviſa de mettre une voile au ſien, & par ce moyen il arriva heureuſement. Mais il n'en fut pas de même d'Icare, qui n'aiant ſu gouverner ſon Vaiſſeau, fit naufrage & ſe noya (*k*). Les Mythologiſtes ont étrangement défiguré cette Hiſtoire par leurs Fables [*G*]. Dé-

(*c*) Là-même.

(*d*) Là-même.

(*e*) Pauſanias Liv. VII. ch. 4.

(*f*) Liv. IX. ch. 19.

(*g*) Diod. de Sicile Liv. IV. ch. 77.

(*h*) Ovid. *Metam.* Lib. VIII. fab. 2.

(*i*) Liv. VII. chap. 4.

(*k*) Pauſanias Liv. IX. ch. 11.

(16) *Metamorph.* Lib. VIII. Fab. 3.

vide rapporte la choſe un peu autrement (16). Il appelle le neveu de Dédale *Perdix*, comme ſa mère. Selon lui, la vue d'une arrête de poiſſon donna à ce jeune homme l'idée de la Scie. Il inventa auſſi le Compas; & Dédale le précipita du haut de la Citadelle d'Athènes, & voulut faire accroire qu'il étoit tombé. Minerve le reçut dans ſa chute, & le changea en Perdrix, la force & la vivacité de ſon eſprit aiant paſſé dans ſes ailes & dans ſes pieds.

Namque huic (Dædalo) *tradiderat fatorum ignara docendam*
Progeniem germana ſuam, natalibus actis
Bis puerum ſenis, animi ad præcepta capacis.
Ille etiam medio ſpinas in piſce notatas
Traxit in exemplum, ferroque incidit acuto
Perpetuos dentes, & Serræ repperit uſum
Primus: & ex uno duo ferrea brachia nodo
Junxit, ut æquali ſpatio diſtantibus illis
Altera pars ſtaret, pars altera duceret orbem.
Dædalus invidit, ſacraque ex arce Minervæ
Præcipitem miſit, lapſum mentitus. At illum
Quæ favet ingeniis, excepit Pallas, avemque
Reddidit, & medio vitavit in aëra pennis.
Sed vigor ingenii, quondam velocis, in alas,
Inque pedes abiit: nomen, quod & antè, remanſit.

[*E*] *Il y a quelque apparence qu'il fit auparavant le voyage d'Egypte.*] Il paroit évidemment par le paſſage de Diodore de Sicile cité dans la Remarque [*B*] cit. 12. que Dédale a fait le voyage d'Egypte. D'ailleurs, on convient qu'il avoit pris en Egypte l'idée du Labyrinthe qu'il fit en Crète. Il ſemble donc qu'on peut aſſez naturellement placer ſon voyage d'Egypte avant ſon établiſſement en Crète. Mr. l'Abbé Gédoyn croit (17) que Dédale a fait un ſecond voyage en Egypte, & même qu'il y eſt mort; ce qu'il fonde principalement ſur le paſſage de Diodore cité au commencement de cette Remarque, & ſur le ſilence des Hiſtoriens Grecs au ſujet du tems de la mort de Dédale. Je ne ſai ſi ces preuves paroîtront auſſi fortes à d'autres, qu'au ſavant Académicien, & ſi elles ſont de nature à ne rendre pas ce ſecond voyage douteux.

(17) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* ubi ſupra p. 389. 390.

[*F*] *Le plus célèbre de ſes Ouvrages fut le Labyrinthe.*] Il en avoit pris l'idée en Egypte (18); mais celui qu'il fit n'occupoit que la centième partie du Labyrinthe d'Egypte. On ne doit pas s'imaginer, dit Pline (19), que ce Labyrinthe fût ſemblable à ceux qu'on fait pour divertir les enfans à la campagne, ou que l'on voit ſur des planchers figurés par des compartimens, qui marquent une route, dont la longueur ſe prolonge de telle ſorte par ſes tours & retours, que dans un eſpace aſſez étroit, l'on fait en la ſuivant, autant de pas qu'un Mille d'Italie en peut contenir. Le Labyrinthe dont on parle étoit un lieu fort ſpacieux, environné de murailles, & diſtribué en quantité de pièces ſéparées, qui avoient de tous côtés des ouvertures & des portes, dont le nombre & la confuſion empêchoient d'en connoître la véritable iſſue. C'étoit auſſi de cette manière que Dédale avoit conſtruit ſon Labyrinthe. Les anciens Auteurs en parlent la plupart comme d'un Edifice. Ovide (20), parlant du Minotaure, dit:

(18) Diod. de Sicile Liv. I. Sect. II. num. 13. Pline Lib. XXXVI. cap. 13.

(19) Lib. XXXVI cap. 13. *Voy.* Félibien *Entret. ſur les Vies des Peint.* Tom. V. p. 88. 89.

Deſtinat hunc Minos thalami removere pudorem,
Multiplicique domo cæcique includere tecti.
Dædalus ingenio fabræ celeberrimus artis
Ponit opus . . . . . .
. . . . . ita Dædalus implet
Innumeras errore vias, vixque ipſe reverti
Ad limen poſſit. Tanta eſt fallacia tecti.

(20) *Metam.* Lib. VIII. Fab. 3.

Apollodore en parle auſſi comme d'une Maiſon (21): *Ὁ δὲ ἀπὸ Λαβύρινθος, ὃν Δαίδαλος κατεσκεύασεν, οἶκος ἦν πολυτρήτου πλανίου τὴν ἔξοδον. Erat vero Labyrinthus, quem Dædalus ædificavit, domus, multiplicibus viarum flexibus exitum fallens.* Il y a quelques Ecrivains qui diſent que c'étoit une Caverne dans quelque Montagne. L'Auteur de l'Etymologique (22) dit que le Labyrinthe eſt une Montagne de l'Ile de Crète, aiant une Caverne ou un Antre: *Λαβύρινθος, ὄρος τῆς Κρήτης ἔχον ἄντρον ὃ ἐστὶ δαιδάλεον.* Eutathe ſur Homère (23) l'appelle la Caverne ſouterraine & à détours de l'Ile de Crète. Mais il eſt plus naturel de s'en rapporter aux prémiers, qui nous le repréſentent comme un Edifice. Tous les Auteurs conviennent qu'il y avoit une infinité de tours & de détours, enſorte qu'il étoit difficile d'en ſortir, & de retrouver le chemin de la porte. Ovide (24) le compare au Méandre. Parlant de Dédale qui le bâtit, il dit:

(21) Apollod. Lib. III. *ad* Meurſium *in Creta* c. 2. Lib. II.

(22) *Apud* eundem *loc. cit.*

(23) *Ad Odyſſ.* λ.

(24) *Ubi ſupra.*

. . . . . *turbatque notas, & limina flexu*
Ducit in errorem variarum ambage viarum.
Non ſecus ac liquidis Phrygius Mæander in undis
Ludit, & ambiguis lapſu refluitque fluitque,
Occurrenſque ſibi venturas aſpicit undas,
Et nunc ad fontes, nunc ad mare verſus apertum
Incertas exercet aquas.

Virgile compare (25) l'Ouvrage des Abeilles au Labyrinthe de Dédale:

(25) *Georg.* Lib. IV. vs. 179.

. . . . . *grandævi oppida curæ,*
Et munira favos, & Dædala fingere tecta.

Il en parle encore dans ſon Enéide (26):

(26) Lib. VI. vs. 27 *& ſeqq.*

Hic labor, ille domus & inextricabilis error.
. . . . . .
Dædalus ipſe dolos tecti, ambageſque reſolvit,
Cæca regens filo veſtigia.

Quelques Auteurs diſent qu'il étoit en forme de Vis (27). *Λαβύρινθος*, dit Suidas, *περιελικτὸς οἶκος*: *Labyrinthus, locus Cochleæ ſimilis.* Tzetzès en parle ſur même ton (28):

(27) Suidas in Λαβύρινθος

(28) *Var. Hiſt.* Chil. XI. cap. 279. *apud* Meurſium *ubi ſupra.*

Ὁ Ἀθηναῖος Δαίδαλος τῷ Μινὼϊ ἐν Κρήτῃ
Φυλάκιον πολυέλικτον, περιελικὲς τὸν δόμον,
Δυσεπιβατον εἰργάσατο, Λαβύρινθον τοῦ πλάνου.

Athenienſis Dædalus Minoi in Creta
Cuſtodiam flexuoſam, & aſpectu Cochleæ ſimilem,
Exitu difficilem fecit, Labyrinthum nomine.

On peut conſulter Meurſius dans l'endroit cité, qui y a raſſemblé avec beaucoup de travail ce qu'on trouve dans les Anciens ſur le Labyrinthe. Ce que nous en avons dit, ſuffit pour mettre le Lecteur au fait.

[*G*] *Les Mythologiſtes ont étrangement défiguré cette Hiſtoire par leurs Fables.*] Voici ce que nous en dit Diodore de Sicile (29). La Fable dit, que Paſiphaé femme de Minos étant devenue amoureuſe d'un Taureau, Dédale, pour favoriſer cet horrible amour, fit une figure de Geniſſe, aſſez reſſemblante pour tromper le Taureau même. On raconte que Minos, qui avoit coutume de ſacrifier tous les ans à Neptune le plus beau de ſes Taureaux, voulut épargner celui-ci, qui étoit d'une grande beauté; & que Neptune, irrité contre Minos, rendit ſa femme amoureuſe du Taureau. Paſiphaé, par le ſecours de Dédale, jouït donc de ſes infames amours, & enfanta le Minotaure . . . . Cependant Dédale, effrayé des menaces de Minos, & craignant les effets de ſa vengeance, . . s'enfuit de l'Ile de Crète avec ſon fils Icare, fut un Vaiſſeau que Paſiphaé lui avoit donné. Etant arrivés au bord d'une Ile très éloignée de la Terre-ferme, Icare, qui y deſcendoit avec précipitation, tomba dans l'eau, où s'étant noyé, on donna à cette Mer & à cette Ile le nom d'*Icariennes*. Quelques Mythologiſtes prétendent, que Paſiphaé cacha quelque tems Dédale dans l'Ile de Crète; & que Minos, qui vouloit le faire punir, n'aiant pu le trouver dans la viſite qu'il fit faire de tous les Vaiſſeaux où il auroit pû chercher le moyen de fuir, promit une grande ſomme d'argent à celui qui le lui amèneroit; que Dédale craignant cette per-

(29) Lib. IV. *loc. cit.*

Dédale ſe retira en Sicile auprès du Roi Cocalus (*l*), & il ſe fit admirer des Siciliens par ſes talens. Minos, qui étoit maître de la Mer, aiant appris que Dédale s'étoit retiré en Sicile, reſolut d'y porter la guerre. Dans ce deſſein il équipa une Flotte (*m*), & vint aborder près d'Agrigente, dans un endroit qu'on appelloit encore de ſon nom, du tems de Diodore de Sicile. Aiant fait débarquer ſes Troupes, il envoya demander au Roi, qu'il lui livrât Dédale pour le punir. Mais Minos aiant enſuite accepté l'Hoſpitalité que Cocalus lui fit offrir, en lui promettant de le ſatisfaire, il lui en coûta la vie [*H*]. Il y avoit dans l'Ile de Crète une Ville nommée *Dædala* (*n*); ſavoir ſi ce nom venoit de Dédale, c'eſt ſur quoi il n'y a rien de certain. Pauſanias ſemble croire qu'il fonda une Ecole de Sculpture à Gnoſſe (*o*). Strabon nous apprend (*p*) qu'il laiſſa un fils nommé *Iapyx*, qui donna ſon nom à une Contrée d'Italie. Un Auteur de notre tems prétend que tout ce que nous avons rapporté, d'après les Anciens, ſur le ſujet de Dédale, n'a aucun fondement réel, & doit être mis au rang des Fables [*I*]. Il y a eu d'autres perſonnes, qui ont porté le nom de Dédale, Statuaires auſſi-bien que celui

(*l*) Diodor. de Sicile *ubi ſupra*, & Pauſanias Lib. VII. ch. 4.

(*m*) *Voyez* Diodore & Pauſanias *ubi ſupra*.

(*n*) Steph. *de Urb.* apud Meurſ. *in Creta* cap 9. Lib I.

(*o*) Liv. VIII. ch. 18.

(*p*) Strabo Lib. VI.

perquiſition, & ne pouvant trouver aucun autre expédient pour ſortir de l'Ile, attacha avec de la cire ſur ſon dos, & ſur celui de ſon fils, des ailes faites avec un grand art, & traverſa en volant la Mer de Crète: mais qu'Icare aiant inconſidérément pris un vol trop haut, & donné lieu à l'ardeur du Soleil de fondre la cire de ſes ailes, tomba dans la Mer: qu'au contraire ſon père, qui ne voloit qu'à fleur d'eau, & qui mouilloit même ſes ailes de tems en tems, ſe ſauva dans la Sicile. Les Poëtes n'ont pas manqué d'adopter ces fables, & de les embellir de tous les ornemens de la Poëſie. Voici ce qu'en dit Virgile (30):

(30) *Æneid.* Lib. VI. vs. 14-16.

Hic crudelis amor Tauri ſuppoſtaque furto
Paſiphaë: miſtumque genus, prolesque biformis,
Minotaurus inest, Veneris monumenta nefandæ.

Voilà pour les Amours de Paſiphaé; voici pour les ailes (31) de Dédale:

(31) Ibid. vs. 14. & ſeqq.

Dædalus (ut fama eſt) fugiens Minoia regna,
Prætentus pennis auſus ſe credere cœlo,
Inſuetum per iter gelidas enavit ad Arctos:
Chalcidicâque levis tandem ſuperaſtitit arvis.
Redditus his primum terris, tibi, Phœbe, ſacravit
Remigium alarum.

Ovide a fait une ample & belle deſcription de l'art de Dédale dans cette occaſion (32); la manière, ſur-tout, dont il dépeint la témérité & la chute d'Icare, eſt noble:

(32) *Metam.* Lib. VIII. Fab. 5.

Cum puer audaci cœpit gaudere volatu,
Deſeruitque ducem, cælique cupidine tactus
Altius egit iter; rapidi vicinus Solis
Mollit odoratas pennarum vincula ceras:
Tabuerant ceræ, nudos quatit ille lacertos,
Remigioque carens non ullas concipit auras:
Oraque cærulea patrium clamantia nomen
Excipiuntur aquæ, quæ nomen traxit ab illo.

Horace exprime l'entrepriſe de Dédale (33) en ces termes:

(33) Carmin. Lib. I. Ode III. vs. 34-35.

Expertus vacuum Dædalus aëra
Pennis non homini datis.

Dans un autre endroit (34) il compare ceux qui oſent entreprendre d'imiter Pindare, an téméraire Icare:

(34) *Carm.* Lib. IV. O. de II. *initio.*

Pindarum quiſquis ſtudet æmulari,
Iule, ceratis ope Dædalea
Nititur pennis, vitreo daturus
Nomina Ponto.

L'Abbé *Gédoyn* dit (35) à l'occaſion de ces Fables, & des deſcriptions dont on vient de voir quelques traits, „qu'en „ dépit de quelques Modernes, la Fable, la Fiction, & „ tout ce qui eſt du reſſort de l'imagination, ſera toujours „ l'ame de la Poëſie. Le prétendu Eſprit Philoſophique, „ dont quelques-uns s'applaudiſſent tant aujourd'hui, a „ beau rejetter ces ornemens, ils ſeront toujours précieux „ aux grands Poëtes; & ceux qui veulent qu'en Vers la „ Raiſon parle à la Raiſon, montrent par-là-même qu'ils „ n'ont ni le goût ni le talent de la vraie Poëſie." Toute fière qu'eſt cette déciſion, elle n'a pas effrayé Mr. l'Abbé *Pluche*, qui piqué & affligé de l'abus qu'on fait de la Mythologie, s'eſt déclaré d'un ſentiment oppoſé à celui du ſavant Académicien. „ Ces Contes, *dit-il* (36), bien loin „ d'être, comme on le dit, une ſource de beautés, de ſublime, & de grandeur, ſont une vraie ſource de petiteſſe „ & d'ennuis, pour toute perſonne qui penſe & aime le „ vrai. On eſt las de monter ſur le Pinde, & d'entendre „ les Chanſons de Clio, ou les leçons de la vieille Terpſicore . . . . Quelle idée nos Beaux-Eſprits nous donnent-ils d'eux, en nous inondant de vers où l'on cherche „ à nous attendrir par les allarmes d'Amymone? . . . . „ . . . . . La Poëſie peut peindre ce qui lui plaît; & „ pourquoi auroit-elle recours à des images fabuleuſes, „ quand elle peut montrer avec netteté, avec grace, avec „ une énergie merveilleuſe, les choſes les plus ſpirituelles, comme ſont nos Jugemens, nos Sentimens, la Vérité, les Vertus & les Vices?" D'ailleurs, l'imagination ne trouve-t-elle pas dans la Nature, & dans la multitude infinie de Créatures que l'Univers offre à nos regards, un fonds inépuiſable d'images auſſi belles que naturelles, d'ornemens qui, ſelon moi, pourroient valoir ceux qu'on emprunte de la Fable? Sans faire régner dans la Poëſie une ſéchereſſe Philoſophique, on pourroit y faire dominer davantage le vrai. Ou ſeroit ce que les graces ſont attachées à la fiction? c'eſt ce qu'on auroit beaucoup de peine à me perſuader. Oſerois-je le dire? il entre beaucoup d'habitude dans ce goût des Fables. On y a été formé dès l'enfance; tous les Auteurs qu'on a lus, qu'on lit, en ſont tiſſus: eſt-il étonnant qu'on les regarde comme un ornement eſſentiel dans la Poëſie? Mais tant d'excellentes Pièces de nos Poëtes, qui roulent ſur les mœurs, & dans leſquelles la Mythologie n'entre pour rien, en ſont-elles moins bonnes, moins poëtiques? Si l'on veut ſe donner la peine de lire avec ſoin les Ouvrages de nos meilleurs Poëtes, j'oſe dire qu'on remarquera qu'il n'y a pas moins de beauté dans les morceaux où la Mythologie n'entre point, que dans ceux où elle règne. Je n'ai ni le tems, ni le goût aſſez délieat, pour entreprendre de faire un pareil examen: mais ſi un homme tel que Mr. l'Abbé Pluche vouloit s'en donner la peine, je ne doute pas qu'il ne mit ſon ſentiment au-deſſus de toute contradiction. En attendant, j'acquieſce volontiers au renvoi qu'il fait de la queſtion à Meſſieurs de l'Académie des Belles-Lettres. „C'eſt „ à eux ſeuls, *dit-il* (37), qu'il appartient de prononcer „ avec ſuccès, s'il faut entièrement bannir de nos compoſitions l'uſage des noms fabuleux; ou de nous apprendre „ juſqu'où & avec quelles précautions on les peut encore „ ſupporter."

(34) Horat. Lib. I. Ode III. vs. 34-35.

(35) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. XIII. p. 186.

(36) *Hiſtoire du Ciel* T. II. p. 422. La Haye 1740.

(37) Idem ibid. p. 421.

[*H*] *Minos aiant accepté l'Hoſpitalité que Cocalus lui fit offrir, en lui promettant de le ſatisfaire, il lui en coûta la vie.*] Pauſanias attribue (38) la mort de Minos aux filles de Cocalus, qui *conçurent tant d'eſtime pour lui, & furent ſi charmées de la beauté de ſes Ouvrages, que pour conſerver ces excellens homme, elles jurèrent la mort de Minos.* Euſèbe dans ſa Chronique a ſuivi Pauſanias, & pluſieurs autres Auteurs conviennent que ce furent les filles de Cocalus qui firent perdre la vie à Minos pour l'amour de Dédale. C'eſt ce que dit Conon, qui avoit fait un Recueil d'Hiſtoires, dont Photius nous a conſervé des Extraits (39): *Minos, υἱὸς Διὸς καὶ Εὐρώπης, ὁ βασιλεύων Κρήτης, πανσ ζῶντα Δαίδαλον εἰδὼς πλέοντα εἰς Σικανίαν (αὐτὸ δ' ἰσὶ ἡ νῦν Σικελία) ὑπὸ τῶν Κωκάλου θυγατέρων (βασιλεύοντο δὲ ὑπ' αὐτῶν Σικάνοι) ἀνῄρεντο. Minos Fils de Jupiter & d'Europe, Roi de Crète, cherchant Dédale, vint avec une Flotte en Sicanie (qu'on appelle aujourd'hui Sicile), où les filles de Cocalus Roi du Pays le firent périr.* Hyginus (40) ajoute, que lorſque Cocalus eut promis à Minos de lui livrer Dédale, cet habile homme implora la protection des Princeſſes, qui pour le ſauver, firent perdre la vie au Roi de Crète: *Cui cum Cocalus promiſiſſet, & Dædalus reſciſſet, ab regis filiabus auxilium petiit. Ille Minoëm occiderunt.* Diodore de Sicile ſemble attribuer la mort de Minos à Cocalus lui-même: peut être l'accuſa-t-on d'avoir fait agir ſes filles. Quoi qu'il en ſoit, voici ce que dit Diodore (41): *Cocalus l'engagea* (Minos) *à ſe baigner, & le fit tenir ſi longtems dans le bain, qu'il y étouffa de chaleur. Cocalus vendit ſon Corps à ſes Soldats, en leur diſant, qu'il étoit mort pour être tombé malheureuſement dans un bain d'eau chaude.* La manière dont les filles de Cocalus le firent mourir, eſt rapportée à peu près par d'autres Auteurs, comme Diodore le dit ici. Le Scholiaſte de Pindare (42) & Tzetzès (43) diſent, l'un, qu'on lui jetta de l'eau chaude ſur le corps; & l'autre, qu'après l'avoir échauffé, on lui fit prendre tout d'un coup du froid. L'Auteur de l'*Hiſtoire des Femmes galantes de l'Antiquité* a raconté cet événement d'une manière qui réunit les divers récits des Hiſtoriens (44). „ Cocale étoit „ réſolu de rendre Dédale, & il eût facilement obtenu la „ paix à cette condition. Ses filles, enchantées de l'habileté de Dédale, demandèrent grace pour un ſi célèbre Ouvrier. On employa donc la ruſe, ou plutôt la „ trahiſon: on demanda une entrevue à Minos, pour arrêter les articles du Traité: il y prêta trop facilement „ les mains, & il ſe vint mettre inconſidérément au pouvoir de ſon ennemi. Cocale lui fit rendre de grands „ honneurs. Après une Conférence, dans laquelle il n'y eut rien de conclu, Cocale invita Minos à prendre le „ bain: il y conſentit encore avec trop de légéreté: on „ le conduiſit dans les Etuves du Roi, où il fut étouffé „ par l'ordre de Cocale; quelques-uns ont dit, que ce fut „ même par les filles du Roi."

(38) Liv. VII. ch. 4.

(39) Phot. *Bibl.* Cod. 186. *Cononis Narrat.* 25.

(40) Fab. XLIV.

(41) Liv. IV. num. 78.

(42) *Ad Nemeon. Od.* IV *apud* Meurſium *in Creta*, Lib. III. cap. 5.

(43) *Var. Hiſt.* Chil. I. cap. 19. *apud eund. ibid.*

(44) *Hiſt. des Femm. galant. de l'Antiq.* Tom. II. p. 62. Edit. d'Amſt. 1728.

[*I*] *Un Auteur de notre tems prétend que tout ce que nous avons rapporté, d'après les Anciens, ſur le ſujet de Dédale, n'a aucun fondement réel, & doit être mis au rang des Fables.*] C'eſt Mr. l'Abbé Pluche, qui dans ſon *Hiſtoire du Ciel* met Dédale & Icare au rang des perſonnages, auxquels l'Ecriture Symbolique des Egyptiens, mal entendue, a donné l'exiſtence. Après avoir rappellé les progrès que la

Sta-

lui dont nous venons de parler; un DÉDALE Sicyonien, qui a enrichi la Grèce de bon nombre de Statues; & un DÉDALE de Bithynie, dont parle Arrien, & qui étoit connu par une Statue de Jupiter *Stratius*. Les Grecs ont souvent confondu l'un avec l'autre, ou par ignorance, ou plutôt par envie de donner plus de prix à leurs Monumens, en les faisant plus anciens qu'ils n'étoient; & Pausanias lui-même est tombé quelquefois dans cette mépriſe. Pour n'y être pas trompé, il faut ſe ſouvenir que l'ancien Dédale vivoit du tems d'Hercule, de Théſée & d'Oedipe, quelque trente ou quarante

(41) *Hiſt. du Ciel* T. 1 p. 107. &c. Edit. de la Haye 1740.

Statuaire a commencé à faire ſous Dédale, l'ingénieux Auteur continue en ces termes(45): „ Malheureuſement, & „ l'Hiſtoire, & les Statues qui ont les pieds collés, de„viennent la preuve de l'origine que je donne à Dédale. „ Le Compas & l'Equerre, dont on le fait Inventeur, ne „ ſont que le Compas & la fauſſe Equerre qu'on mettoit „ à la main d'Anubis ou d'Horus, pour avertir les La„boureurs quand les vents avoient été bons au lever de „ la Canicule, de ſe tenir prêts à meſurer leurs terres, à „ prendre des Angles pour les reconnoître, & à ſemer, „ auſſi tôt l'Arpentage fini. On le fit ainſi l'Inventeur des „ Inſtrumens Symboliques, qu'on lui voyoit en main. Les „ Statues, dont les mains & les pieds ſont ſouvent em„maillotés . . . . . ne ſont que les Statues d'Oſiris, d'I„ſis, & d'Horus, telles qu'on les montroit au Peuple dans „ le tems du débordement. Alors il n'y avoit rien à faire. „ Notre Horus immobile & ſans pieds étoit l'enſeigne na„turelle de l'inaction où l'on demeuroit en Egypte, de„puis le lever d'Anubis, juſqu'au tems de l'Arpentage. „ Et cette inaction devoit être la même le reſte de l'an„née, ſi la crue des eaux n'étoit pas venue à *une hauteur* „ *ſuffiſante*. Mais après le vol de *Dédale* (46), c'eſt-à-dire, „ après qu'Anubis par le ſouffle des Vents Etéſiens, con„tinués un bon nombre de jours, avoit procuré une *pro*„*fondeur d'eau convenable*, on préſentoit les Statues d'Iſis „ & d'Horus ſous une forme plus dégagée. Le Laboureur „ retrouvoit ſes yeux, ſes pieds, & ſes bras. Voilà donc „ l'origine de notre admirable Statuaire." Cette Explication eſt ingénieuſe, en ſuppoſant la vérité de l'Hypotheſe générale de Mr. l'Abbé Pluche; les rapports ſont heureuſement trouvés: mais cela ſuffit-il pour détruire des faits hiſtoriques? Qu'on retranche de l'Hiſtoire de Dédale ce qu'il y a de fabuleux, à la bonne heure; les Auteurs anciens nous en donnent l'exemple; Diodore de Sicile, Pauſanias l'ont fait, & ont diſtingué la fable de l'Hiſtoire. Mais une explication ingénieuſe, vraiſemblable ſi vous voulez, doit-elle tout d'un coup anéantir tout ce que l'Hiſtoire nous apprend ſur ce ſujet? Quoi! tant d'Ouvrages de la main de Dédale, tant de Statues antiques, monumens de ſon exiſtence, qui ſubſiſtoient, que Diodore de Sicile, que Pauſanias diſent avoir vus, tout cela ne prouve rien? Sur ce pied-là, il n'y aguères de faits qu'on ne puiſſe allégorifer. Il me ſemble que pour combattre des faits, il faut oppoſer des faits, & non des jeux d'imagination.

(45) L'Auteur dit qu'on donnoit ce nom, qui ſignifie *bouvier ſeptentrional* ſelon lui, à Anubis, quand il le montroit avec de grandes cornes d'Epervier.

A cette occaſion, je ferai quelques réflexions ſur le Syſtême de Mr. l'Abbé Pluche. On ne peut diſconvenir qu'il n'ait un côté éblouiſſant, qu'il ne ſoit propoſé avec toutes les graces qui peuvent prévenir avantageuſement. L'Auteur invente, arrange, explique ingénieuſement; mais ce qu'il invente & arrange, eſt-il vrai? ſes Explications ont-elles un fondement ſolide? Voici quelques doutes, qu'on peut avec juſtice former là-deſſus.

I. Il s'agit d'aſſigner l'origine de l'Idolatrie; c'eſt là une matière de fait: il faut remonter juſques aux prémiers ſiècles, fouiller dans les monumens hiſtoriques, appuyer ce qu'on avance ſur des témoignages authentiques de l'Antiquité. Mais où ſont les garans de Mr. l'Abbé Pluche? Il n'en a, à ce qu'il ſemble, d'autre que ſon Eſprit; il ne cite aucun Hiſtorien pour appuyer ce qu'il avance. Tout le fondement de ſon Syſtême eſt un paſſage de Macrobe, qui parle de deux Signes du Zodiaque. Selon lui, ils n'ont reçu les noms qu'ils portent, que pour déſigner par un mot, ou par un rapport de reſſemblance, ce qui ſe paſſe alors dans la Nature. Accordons à notre Auteur, qu'on peut préſumer de-là, qu'on a impoſé aux autres Signes du Zodiaque des noms de la même eſpèce; c'eſt tout ce qu'il peut demander. Mais par quelle Logique s'enſuivra-t-il, que tout le reſte de ſon Syſtême eſt fondé? Pour cela il faut, à bien des égards, démentir les Hiſtoriens les plus graves, il faut adopter des explications qui n'ont en leur faveur qu'une certaine convenance de rapports.

(47) Voyez *Hiſt du Ciel*, Tom. I. p. 49.

II. Tout le détail que Mr. l'Abbé Pluche nous donne de l'Ecriture Symbolique des Egyptiens, eſt *decint* (47); l'Auteur en convient. On ne peut diſconvenir qu'il ne devine avec beaucoup d'eſprit; mais il devine pourtant: & cela ſuffit-il dans une matière de fait? ne faudroit il pas d'autres preuves? Il a fallu certainement bien du tems pour inventer tous ces Symboles, pour les combiner de tant de différentes manières, pour aſſortir tant d'attributs, pour les varier. Si l'on veut y penſer, on ne trouvera pas la choſe auſſi ſimple & auſſi aiſée que l'Auteur le ſuppoſe. Cette Ecriture doit avoir été bien longtems en uſage, connue & entendue de tout le monde. Cependant, pas un monument qui nous ait conſervé la moindre trace de ce ſens primitif, qui puiſſe nous le faire ſoupçonner: il a fallu qu'au bout de tant de ſiècles, Mr. Pluche vînt au monde pour deviner cette Enigme: cela paroît aſſez difficile à concevoir.

(48) *Nouv. Bibliothè.* Nov. 1739. p. 830. 831.

III. J'ajouterai ici une difficulté, qu'un de nos Journaliſtes (48) a propoſée, & qui me paroît digne d'attention. Il ne ſuffit pas de montrer, qu'effectivement les Egyptiens ont eu une Ecriture Symbolique, & qu'ils ont employé les Caractères qu'on décrit, dans le but qu'on leur attribue. Il ne ſuffit pas de faire voir, que ces Symboles étoient der peinturer des Dieux qu'ils adoroient. Il ne ſuffit pas de développer au long les rapports qu'il y a entre les noms de ces Figures, entre ces Symboles eux-mêmes, & les objets du Culte des Egyptiens. Mais il faut prouver que l'Ecriture Symbolique, avec tous les détails qu'on y a remarqué, a précédé la naiſſance de l'Idolatrie, & que les Egyptiens ont métamorphoſé ces Figures en Etres réels, auxquels ils ont attribué les Perfections divines. Or c'eſt ce qu'on ne ſauroit prouver, à moins qu'on n'en donne des témoignages clairs, tirés d'Auteurs approuvés, & reconnus pour véridiques. Mais ici, c'eſt tout le contraire: bien loin d'avoir aucun témoignage ancien à alléguer, on ſe fait honneur de l'invention du Syſtême, malgré le ſilence & l'oppoſition des Anciens.

(49) Ibid. p. 199. & ſuiv.

IV. Le même Auteur a fort bien remarqué (49), que le Syſtême de Mr. Pluche ne peut s'accorder avec l'Hiſtoire & la Chronologie. La manière dont il fait ſes calculs, eſt certainement la plus avantageuſe au nouveau Syſtême: je le ſuivrai pour l'eſſentiel; cependant je ferai quelques changemens, qui rendront la preuve plus forte encore. Mr. Pluche croit que *Cham* s'eſt établi en Egypte avec ſa famille: je ne conteſterai pas là-deſſus. Il s'agit du tems qu'il y eſt venu; notre Auteur ne le détermine point: il ſemble pourtant inſinuer (50) que ce fut quelque tems après la Confuſion des Langues: *Tranſportons-nous en Egypte*, dit-il, *plaçons-nous dans les tems voiſins de la Confuſion des Langues*. Cette Confuſion arriva du tems de Péleg fils de Héber (51), qui naquit l'an du Monde 1757 (52), & il n'eſt pas ſûr que ce fut la prémière année de ſa vie, que les hommes ſe diſperſèrent. Suppoſons-le, pour favoriſer le nouveau Syſtême: il fallut certainement quelque tems à Cham & à ſa famille, pour arriver en Egypte; les chemins n'étoient pas faciles, & il eſt naturel de ſuppoſer que ces Voyageurs eſſayérent d'autres établiſſemens, avant que d'arriver en Egypte. Seroit-ce trop, que de donner douze ou quinze ans à cela? Cham ſera arrivé en Egypte en 1769, ou 1722: cette dernière date eſt celle que Mr. Shuckford (53) aſſigne à l'établiſſement de Mizraïm en Egypte, où il ne faut pas aller Cham. Mais n'importe. Il fallut pluſieurs années pour connoître la nature du Terroir & du Climat, bien des tentatives inutiles; Mr. Pluche en fait lui-même la deſcription (54): mettons, avec le Journaliſte, huit années pour faire des découvertes & pour s'aſſurer de leur juſteſſe. La Colonie aura commencé à être ſur un pied ſûr en 1777 ou 1780. Quand on eut quelque connoiſſance certaine du Labourage, on chercha le moyen d'en inſtruire le Peuple; on inventa l'Ecriture Symbolique, qui ne put naturellement ſe perfectionner que lentement, ſur-tout avec tous les détails que Mr. Pluche nous fournit: donnons à cela le reſte du dix-huitième Siecle. Cette Ecriture devenue générale, & appliquée à tout, commença à embarraſſer par la multitude de figures qu'il falloit multiplier ou varier, comme les objets, & même comme les jugemens que l'eſprit porte de ces objets (55). Il ſe trouva en Egypte ou ailleurs un Génie heureux, qui inventa l'Ecriture courante. Mr. Pluche ne fixe le tems de cette invention, que d'une manière vague; il dit que ce fut non ſeulement avant le tems de Cadmus, mais avant le ſiècle de Job & de Moïſe. Ce dernier eſt né l'an du Monde 2433: plaçons l'invention de l'Ecriture courante deux ſiècles avant lui, donnons-en trois; ce ſera vers l'an 2133. Cette Ecriture fit une fortune rapide: ne comptons, avec le Journaliſte, que trente ans pour en rendre l'uſage univerſel en Egypte; nous tombons à l'année 2163. L'Ecriture Symbolique continua pourtant à être miſe en œuvre dans les Fêtes, ſur les Tombeaux, & ſur les Monumens publics. Elle devint l'Ecriture des Savans & des Prêtres. Elle ſe conſerva dans quelques Ecoles, & encore plus dans le Culte extérieur de la Religion (56). Il fallut donc bien du tems, pour faire perdre entiérement le ſens primitif de l'Ecriture Symbolique, qui avoit ſubſiſté pendant ſi longtems, & qui avoit une liaiſon ſi intime avec les beſoins de la Société, dans ſa prémière inſtitution. Sera-ce demander trop pour établir cet oubli parfait, qu'un Siècle, comme le fait le Journaliſte? Nous voilà à l'an 2263. Les erreurs des Egyptiens paſſérent aux autres Peuples; mais il fallut du tems encore: ſoyons généreux, & ne demandons que le reſte du Siècle; l'Idolatrie aura été répandue vers l'an 2300. Dans tout ce calcul, nous avons tablé ſur le peu d'Epoques que Mr. l'Abbé Pluche ſemble indiquer lui-même. Voyons ce que nous en pouvons conclurre. Les Ancêtres d'Abraham demeuroient dans la Chaldée, & du tems de Taré père d'Abraham, l'Idolatrie y étoit déja établie; Taré naquit l'an 1878 (57), & il quitta ce Pays âgé de deux-cens ans, l'an 2078. Voilà donc l'Idolatrie établie dans la Chaldée plus de deux ſiècles avant ſa naiſſance en Egypte, & même avant qu'on eût penſé à abandonner l'uſage de l'Ecriture Symbolique. Ce n'eſt donc pas l'abus de cette Ecriture, mal entendue, qui a été la prémière ſource de l'Idolatrie.

(50) *Hiſt. du Ciel* T. 1. p. 29. 30.

(51) Genèſ. X. 25.

(52) Genèſ. XI. Voy. la Généalogie de Sem vs. 10-18.

(53) *Hiſt. du Monde* 3. *& Prof* T. I. p. 201.

(54) *Hiſt. du Ciel* T. 1. p. 77 & ſuiv.

(55) Ibid. p. 237.

(56) Ibid. p. 140. 141.

(57) Voy. la Généalogie de Sem, Gen. XI.

(q) Mem. de l'Acad. des Inscript.

te ans avant la Guerre de Troye (q). Je dirai un mot sur l'Article de DEDALE dans Moréri [K]. Tom. XIII. p. 290. 291.

[K] *Je dirai un mot sur l'Article de Dédale dans Moréri.*] J'y ai remarqué plus d'une faute grossière, en quatre lignes. *Dédale*, dit-on, *trouva un asyle près de Cocalus Roi de Sicile, chez lequel il se retira; mais quelque tems après, se Prince le fit suffoquer dans les Etuves, craignant que Minos, qui lui demandoit avec empressement ce fugitif, ne portât la guerre dans ses Etats.* Il est aisé de voir qu'on a tout brouillé. I. Il est faux que Cocalus ait fait suffoquer Dédale, aucun Historien ne dit rien de pareil. II. Il est faux que la crainte de la Guerre ait obligé Cocalus à cette action; puisqu'au contraire, Minos avoit fait descente en Sicile, & y avoit poursuivi Dédale; & que c'est pour sauver la vie à cet habile Ouvrier, que Cocalus fit périr Minos, comme nous l'avons rapporté dans la Remarq. [H].

* Cet Article nous a été communiqué.

☞ * DEMETRIUS DE PHALERE, ainsi nommé de Phalère, Bourg ou petite Ville de l'Attique, étoit de fort basse extraction [A]. La bassesse de sa naissance ne l'empêcha pas de parvenir en peu de tems au faîte des Dignités dans sa Patrie. Il fut Disciple & Ami intime de Théophraste (a), & c'est le prémier des Grecs, qui ait cultivé en même tems la Philosophie & l'Eloquence (b). On ne sait rien de sa jeunesse, ni par quels moyens il parvint à acquérir de si bonne heure tant de pouvoir dans sa Patrie; mais il étoit déja en grande considération entre les Orateurs qui gouvernoient Athènes, lorsqu'Antipater se rendit maître de cette Ville, la troisième année de la CXIV. Olympiade. Il fut obligé de s'enfuir, aussi-bien qu'Imérée son frère, qu'Antipater fit mourir [B]. Démétrius sut si bien s'insinuer dans l'esprit de Nicanor, & par son moyen dans celui de Cassander fils d'Antipater, que ce Prince, après s'être emparé d'Athènes, & le Peuple lui aiant permis de nommer tel des Citoyens qu'il voudroit pour les gouverner, il nomma Démétrius de Phalère (c); ce fut l'an 3. de la CXV. Olympiade. Il s'est acquis beaucoup de réputation dans ce poste; il gouverna avec beaucoup de sagesse & de modération, & a merité de grands éloges de la plupart des Historiens [C]. Il fut enfin obligé de céder à l'envie de ses Concitoyens, & de subir le sort qu'avoient eu presque tous ceux qui s'étoient distingués dans le Gouvernement d'Athènes. Démétrius Poliorcète s'étant emparé de cette Ville, il ne crut pas pouvoir y rester en sureté, & se retira auprès de Ptolomée en Egypte; ce fut la 2. année de la CXVIII. Olympiade, après avoir gouverné Athènes pendant dix ans, selon Diogène Laërce (d). Le Peuple abbattit avec fureur les trois cens foixante Statues qu'il avoit dressées à son honneur (e). Ptolomée le reçut fort bien, & se servit beaucoup de ses conseils (f) pour affermir sa nouvelle Domination, & la rendre agréable à ses Peuples nouvellement conquis. Il y en a qui veulent que ce soit Démétrius, qui par ses conseils, ait donné lieu à l'etablissement de la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie; mais cela n'est pas sans difficulté [D]. Après la mort de Ptolomée Soter,

(a) Diog. Laert. L. V.

(b) Cic. de Orat. Lib I. c. 1. Del. Legg. Lib. III, c. 3.

(c) Diod. Sic. Lib. XVIII.

(d) Ibid.

(e) Ibid. Plin. Lib. XXXIV. c. 8. Strab Lib. IX. p. 610.

(f) Elian Lib. III. c. 17.

[A] *Il étoit de fort basse extraction.*] Οὐκ εὐγενὴς ἦν, dit Diogène Laërce (1), qui ajoute, que Phavorin écrivoit, qu'il avoit été Esclave dans la maison de Conon, famille illustre & considérable à Athènes. C'est ce qui est confirmé par Elien, qui dit (2): Δημήτριος ὁ Φαληρεὺς οἰκέτης ἦν γνησίως λεγομένου ἐκ τῆς οἰκίας Τιμοθέου τοῦ Κόνωνος. *On dit que Démetrius de Phalère étoit Esclave de la maison de Timothée & de Conon.* Périzmius voudroit qu'on lût οἰκέτης, au-lieu d'οἰκέτης: de sorte que lui-même n'eût pas été Esclave, mais son père Phanostrate; car οἰκέτης signifie un Esclave né dans la maison, fils d'un Esclave. Il ne faut pas être surpris que Démétrius, avec les talens qu'il avoit, ait surmonté les obstacles que sa basse extraction mettoit à sa fortune, puisque nous voyons qu'Elien dit au même endroit, qu'on ne peut nommer les pères d'Hyperbole, de Cléophon, ni de Démade, bien qu'ils aient longtems gouverné le Peuple d'Athènes.

(1) Lib. V. §. 75.

(2) Lib. XII. c. 42.

[B] *Imérée son frère, qu'Antipater fit mourir.*] Imérée s'étoit sauvé à Egine (3), avec l'Orateur Hypéridès & Aristonicus, & ils s'étoient réfugiés dans le Temple d'Ajax, comme dans un Asyle sacré. Ils en furent retirés de force, & envoyés à Antipater, qui les fit mourir. Démétrius fut si sensible à la mort de son frère, & rendit de si grands honneurs à sa mémoire, que cela fit soupçonner qu'il l'honoroit d'un Culte divin (4). Soit que ce soupçon fût fondé, ou que ce fût un prétexte pour lui ôter toute espérance de retour à Athènes, Antipater le fit condamner comme impie par le Peuple, qui étoit fort jaloux sur l'article de la Religion.

(3) Plutarch. in Demosthene p. 859. B.

(4) Athénée Lib XII. p. 540 E. Casaub. Animadv. Lib. XII c. 11.

[C] *A mérité de grands éloges de la plupart des Historiens.*] Strabon (5) assure que bien des gens croyoient, que la République d'Athènes n'avoit jamais été plus heureuse & plus sagement gouvernée, que sous le règne de Cassandre, qui avoit donné la principale autorité à Athènes à Démétrius de Phalère, qui bien loin d'abolir le Gouvernement Populaire, lui avoit fait prendre de nouvelles forces. Elien dit aussi, qu'il gouverna les Athéniens avec beaucoup de gloire. Ἀθήνησι λαμπρότατα διεκυβέρνησε (6). C'est aussi le témoignage que lui rendent Diodore de Sicile à la fin du dix-huitième Livre de son Histoire, & Diogène Laërce (7). Plutarque (8), en rapportant la prise d'Athènes par Démétrius Poliorcète, ajoute que ce Prince, voyant que Démétrius le Phalérien craignoit l'inconstance du Peuple d'Athènes, & souhaitoit de se retirer, il eut tant d'égard pour sa dignité & sa vertu, qu'il lui donna une escorte, pour le conduire en toute sureté à Thèbes, d'où il se retira ensuite en Egypte. Je serois trop long, si je rapportois tous les éloges que Cicéron lui donne en une infinité d'endroits, pour avoir gouverné Athènes avec beaucoup de sagesse (9), & y avoir établi de très bonnes Loix. On peut voir aussi que tous ces Auteurs ajoutent, qu'il ne s'attira point ce revers de fortune par sa faute, ou pour avoir abusé de sa puissance; mais que ce fut une suite de l'inconstance naturelle des Athéniens, qui ne pouvoient ni se gouverner eux-mêmes, ni souffrir d'être gouvernés.

(5) Strabo Lib. IX. p. 609. C.

(6) Lib. III. c. 17.

(7) Ibid. § 75.

(8) In Demetrio p. 892. D.

(9) Vid. L. II. de Offic. c. 17. De Amic. c. 25. 29 Lib III. c. 6. De Fin. L. V. c. 19. Pausan. in Attic. p. 23.

[D] *Il y en a qui croyent qu'il a donné lieu à l'établissement de la Bibliothèque d'Alexandrie, ce qui n'est pas sans difficulté.*] C'est principalement sur la foi d'Aristée (10), qu'on fonde ce qu'on en dit; car on n'en trouve aucune trace dans les Auteurs anciens, excepté cet Aristée, & Joseph (11), qui ont été suivis aveuglément par plusieurs Pères de l'Eglise, & quantité de Modernes, qui ont fait de vains efforts pour applanir les difficultés qui s'opposent à ce sentiment. Mais Mr. van Dale (12), & avant lui Scaliger (13), ont prouvé d'une manière si forte, que ce prétendu Aristée étoit un fourbe, Juif en effet, mais qui avoit revêtu le personnage d'un Païen pour donner plus de poids à ses mensonges, que je ne vois pas qu'on en puisse douter. D'ailleurs ce Livre porte tant de caractères de fausseté, qu'il me semble qu'une simple lecture suffiroit pour desabuser les plus crédules. Quand il n'y auroit que ce qui concerne notre Démétrius, qu'il introduit comme Bibliothecaire de Ptolomée Philadelphe Roi d'Egypte, cela seul suffiroit pour décréditer son Livre. On sait que des raisons très fortes engageoient Ptolomée Philadelphe à ne point vouloir de bien à Démétrius (14). Celui-ci avoit employé tout le crédit qu'il avoit, pour engager Ptolomée Soter à ne point frustrer de sa succession, les enfans qu'il avoit d'un prémier lit. Ses conseils furent inutiles, & Ptolomée Philadelphe fut préféré à trois frères, ses aînés d'un autre lit. Après son avénement à la Couronne, il en fit mourir deux, qui tombèrent entre ses mains; & on peut juger par-là, si Démétrius put être bien dans son esprit. Aussi fut il relégué dans une Province d'Egypte, où le Roi le fit garder jusqu'à ce qu'il eût réfolu ce qu'il en vouloit faire. Il y mourut quelque tems après.

(10) Aristeas Judæus. L. XII c. 2. & contra Ap. L. II. c. 2.

(11) Dissert. super Hist. Aristeæ.

(12) Ad Euseb. Chronic. p. 182. & seqq.

On voit bien que ces faits sont incompatibles avec cette faveur, où Aristée & Joseph supposent qu'il étoit auprès de Philadelphe: aussi divers Savans (15) ont-ils recours, pour lever ces difficultés, à supposer que ce fut Ptolomée Soter qui commença à jetter les fondemens de la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie, & qu'il suivit en ce'a l'idée que Démétrius lui en avoit fournie. Mais on ne peut alléguer, en faveur de cette opinion, qu'un seul petit passage de Plutarque, où il n'est en aucune façon parlé de la fameuse Bibliothèque; mais où Démétrius conseille simplement à Ptolomée d'acquérir des Livres qui traitoient du Gouvernement, & de les lire: qu'il y trouveroit des vérités que ses Amis n'osoient lui dire (16). Δημήτριος ὁ Φαληρεὺς Πτολεμαίῳ τῷ βασιλεῖ παρῄνει τὰ περὶ βασιλείας καὶ πολιτικὰς βιβλία πτᾶσθαι καὶ ἀναγινώσκειν. ἃ γὰρ οἱ φίλοι τοῖς βασιλεῦσιν οὐ θαῤῥοῦσι παρρησιάζεσθαι, ταῦτα τὰ τοῖς βιβλίοις γεγραμμένα. Peut-on regarder un conseil aussi simple & aussi naturel, comme une preuve que Démétrius a été le fondateur de la Bibliothèque d'Alexandrie, & l'opposer à la preuve du contraire, tirée du silence unanime de tout ce qui nous reste d'anciens monumens? Rien n'est plus célèbre dans les anciens Ecrivains, que cette fameuse Bibliothèque d'Alexandrie; & pourra-t-on leur refuser créance sur le tems auquel elle a été fondée, pour l'accorder à un Auteur aussi fabuleux & aussi ignorant que le prétendu Aristée, ou à Joseph, ou à d'autres, qui ont copié Aristée, ou suivi d'autres contes aussi impertinens que ceux qu'il débite? Quand même le récit d'Aristée seroit revêtu de toutes les couleurs de la vraisemblance, & ne contrediroit point des faits attestés authentiquement, j'aurois de la peine à me persuader, que de tant d'Auteurs célèbres qui ont parlé avec éloge de notre Démétrius, il n'y en eût eu aucun qui eût fait mention d'une circonstance si remarquable. Tirons de tout ceci la conclusion la plus naturelle, qui est, que ce Conte a été forgé par un Juif, qui vou-

(13) Animadv. in Euseb. Chronic. p. 182.

(14) Diog. Laert. ibid. §. 78.

(15) Vossius de Hist. Græc. Lib. I. c. 12. Prideaux Hist. des Juifs T. III p. 88 & suiv. Reinz. ad Ælian. L. III. c. 17.

(16) Apophth. Reg. p. 189. D.

ter, Ptolomée Philadelphe son Successeur, mécontent de Démétrius (*g*), le relégua dans une Province de l'Egypte, où il mourut quelque tems après, de la piquure d'un Aſpic [*E*]. Demétrius étoit beau & bien fait, & ſa conduite n'a pas toujours été également réglée [*F*]. Il eſt cependant ſûr qu'on lui fait tort, & qu'on met ſur ſon compte des excès de luxe & de débauche, qui ſont de Démétrius Poliorcète [*G*]: la

(g) Voyez la Rem. D.

vouloit faire honneur à ſa Nation; & que Joſeph, & quelques Peres de l'Egliſe, l'aient reçu ſans autre examen, on l'a reçu de même, & on s'eſt plus arrêté à compter les ſuffrages, qu'à les peſer.

[*E*] *Il mourut de la piquure d'un Aſpic.*] Diogène Laërce dit (17), que s'étant endormi par hazard, il fut piqué par un Aſpic, & qu'il en mourut peu après. Ἐνταῦθα ἀνεκτέρησεν βίον· καὶ πᾶς ἐνεγκὼν ὁ ἀνὴρ τὴν ἐξορίαν ἐπὶ χεῖρα βαθεῖαν ἔβιον μετρίως. „ Il ſupporta cet exil avec beaucoup de „ chagrin, & s'étant endormi par hazard, il fut piqué à la „ main par un Aſpic, & en mourut." Il n'y a rien, dans ces paroles de Diogène Laërce, qui même à croire que ſa mort ait été volontaire: au contraire, elle y paroît un pur effet du hazard. Cependant Cicéron ſemble inſinuer qu'il mit ſin volontairement à ſa vie, en ſe faiſant piquer par un Aſpic, ou que ce fut par ordre du Roi d'Egypte qu'on le fit mourir de cette façon (18). *Demetrius, & ex Republica Athenienſium, quam optime digeſſerat, & ex doctrina nobilis & clarus, qui Phalereus vocitatus eſt, in eadem iſſu Ægypti regno, aſpide ad corpus admota, vita privatus eſt.* Ce fut apparemment dans le Nôme, ou la Province de Buſiride, qu'il finit ſes jours, puiſqu'il y fut enterré auprès de la Ville de Diospolis.

(17) Lib. V. §. 78.

(18) *Orat. pro Rabir. Poſt. c. 9.*

[*F*] *Il étoit beau & bien fait, & ſa conduite n'a pas toujours été également réglée.*] Suidas témoigne qu'il étoit ſi beau, que par-là il donna priſe à la médiſance; parce que dans ſa jeuneſſe, quantité de jeunes gens s'attachérent à lui, ſelon l'infame coutume de ces tems-là. Il ajoute qu'on lui avoit donné le nom de *Lampito*, Courtiſane avec qui il avoit eu commerce, & le ſurnom de Χαριτοβλέφαρος, ou d'Homme aux beaux ſourcils (19). Ὅστις διὰ τὴν ὑφορᾶσθαι ἐπιμιξίαν, ὅτι τοῖς μειρακίοις λαθεῖν ὅτι γύναιον ἐφαίνετο· πόθεν, τοῖς προσαγορευθεῖσι διὰ τοῦτο αὐτὸν Λαμπιτὼ καὶ Χαριτοβλέφαρον. Ce que dit là Suidas, eſt confirmé par Diogène Laërce (20), qui dit à peu près la même choſe, & par Athénée (21). Diogène Laërce ajoute, qu'il avoit auſſi eu commerce avec *Lamie*, fameuſe Courtiſane, qui, dans un âge aſſez avancé, trouva encore l'art de ſe faire aimer avec paſſion par Démétrius Poliorcète: deſorte que la conformité de nom auroit fort bien pu faire mettre cette avanture ſur le compte du Phalérien, comme il n'eſt que trop arrivé. Toutes ces accuſations ne portent que ſur ſa jeuneſſe; & la ſageſſe de ſon Gouvernement, & la régularité de ſes mœurs depuis ce tems, montrent aſſez qu'il ne fit en cela que ſuivre l'exemple de la Jeuneſſe d'Athènes, généralement fort débordée.

(19) Suidas v. Demetrius.

(20) Ibid. §. 78.

(21) Lib. XIII. p. 590. E.

[*G*] *On met ſur ſon compte des excès de luxe & de débauche, qui ſont de Démétrius Poliorcète.*] Celui qui a priſ ſi palement donné lieu à charger Démétrios de Phalère de tant de vices, eſt Athénée, qui a embrouillé ce qui regardoit les deux Démétrius, & a mis ſur le compte du nôtre, ce qui regardoit le Poliorcète. Quoique le paſſage ſoit long, je le rapporte en entier, afin de pouvoir marquer plus exactement ce qui regarde Démétrius Poliorcète, & ce qui regarde réellement le nôtre (22). Δημήτριος ὁ Φαληρεύς, ὃν φησὶ Δῆρις ὁ τῆς ἱστορίας ἐπιτομεύς, χιλίων καὶ διακοσίων ταλάντων κατ' ἐνιαυτὸν πορίσαι γενόμενος, καὶ ἀπὸ τούτων βραχίονα δυνάμεως εἰς τὰς στρατείας, καὶ τὴν τῶν πόλεων διοίκησιν, τὰ λοιπὰ πάντα δὸς τῇ ὑφορᾶσθαι ἀκρασίαν ἐξῆκεν· ὥστε ὁ καὶ ἑκατὸν ἑταίρας λαμπρὰς ἐπιτηδεύσαι, καὶ πλείους τι συνδείπνων ἔχειν, καὶ ταῖς μὲν δεκάσιν ταῖς εἰς τὰ δίπτυα τὰς Μακίδονας ὑπερβάλλει, τῇ δὲ καθαρίσεσι Κυπρίας καὶ Φοινίσσας, μάγειρα τε μείζω ἐπὶ τὸν γῦν ἀνδρὸς τε πολλοῦ ἢ ἱδιώτου· ὥστε δὲ καὶ ἀνδρῶν πανηγυρίζοντα διακοσιοχιλίοις ὀψωνεῖν. ὥστε δὲ καὶ πρὸς γυναῖκας ἀρχὴν εἰσπράττειν, καὶ πανήγυριν ἄγοντας πολλαχοῦ. καὶ ὁ τοῦς ἄλλους τυράννους ὑπερβαλὼν Δημήτριος· ἀκουσθέντων ἐκείνων βίον κατασκευάζειν ὑπερβολὴν ἢ καὶ ἀπιστίαν ἔχοντα ἑαυτοῦ. ἐβάλετο γὰρ τὸν ἑαυτοῦ βίον ἢ τοῖς ἄλλοις ἀπάντων ὧδε φαίνεσθαι. ὡς δὲ τῇ πομπῇ τῇ Δωνύσου, ἣν ἔπεμψεν ἄγειν γενόμενος, ἔνδον χορὸς εἰς αὐτὸν πομπικὸς κατεστάθη· ἐν δὲ Σολέσι, ὡς οἱ ἄλλοι μὲν προσαγορεύουσι, ἐξέχωσε δὲ τὴν γενέτειραν ἐπώνυμος· ζωδίοις ἄρχων τε τιμαῖς γεγηθεῖν. Καρύστιος δὲ ὁ Περγαμηνὸς ὁ τὴν ἐπιστολὴν γράψας, Δημήτριος Φανίῳ, ὁ Φαληρεὺς Ἱππάρχῳ δὲ ἀδελφῷ ἀπορρήτων· ὃν Ἀντιγόνῳ, αὐτὸς δὲ Νικάνορι· δίπτυχα αὐτῶν ἔχων ὡς τὰ ἐπίπεδα δὲ ἀδελφὰ δύο. Καταλέγει δὲ γνώριμον φιλοπάτορα μέγα ἔχοντα, καὶ κατ' ἀρχὰς μὲν τὸν αὐτὸν τὰ ἄριστα ἐξῆπτε πανταχοῦ ἐλπὶς ἔχοντα, τὴν τυραννικὴν. ὡς δ' ἐπλέοντο, Μοχίμου δ' ἄρτου τὴν τῶν μαγείρων δὲ διατεταμένου ἐπίπεδον. ἐν τοιούτῳ δὲ τὰ παραπετάσματα ἐζώσατο, ὥστε χαριεστέρου τοῦ Μοχίμου τὸ λεῖψανον, Μοχίμου δὲ ὄντος δύο τρίτος σπουδὴς ἐπώνυμος. παῖδας τ' ἐλυσίπους ὁρᾶσθαι, ἐ γυναῖκας τὰς τῶν ἐπιφανεστάτων. ἐξελοντάων δὲ πάντες οἱ παῖδες ἐ ἱμάτιον αὐτῷ θύσιμον, ἐν τοιούτῳ δὲ τῷ Δημητρίῳ προειλόθαι, ὥστε μὲν ἄρτου αὐτῷ ἐξεπιτήδευτο· ὧδε τὰς τριπόδας σπόδιον δὲ ἐ τίνων παῖδες πάλαιστ τὰς ἐξῆς τριῶν, ἐ ἐφ' ἕνὸς αὐτῷ. *Demetrius Phalereus, ut inquit Duris, Libris decimo ſexto Hiſtoriarum, cum annua mille ducentaque talenta numerarentur, atque ex illis parum in militum ſtipendia civitatiſque adminiſtrationem impenderet, ut intemperanti naturæ fuit, reliquum omne prodigebat, paratis quotidie ſplendidis epulis, convivantibus ad cenam multis, ſumptu ad eam profuſior Macedonibus, mundilis ſuperior Cypriis & Phœnicibus. Unguentis nam ſolum ſe conſpergebat. In vi-*

(22) Athen. Lib. XII. p. 542.

rorum cænaculis pavimentum, floribus projectis, artificioſe multis in locis erat variegatum, & tanquam picturatum. Cum mulieribus ſe clanculum non in congrediebatur: adoleſcentum nocturnis fruebatur amoribus: & leges præſcribebat Demetrius, aliorum vitam moderabatur, contra legum juſta injolentiſſimam vitam ſibi delegerat. Forma curioſus, ut qui crinem capitis flavo colore tingeret, & faciem oblineret acantho, unguentiſque ſibi fucaret, ut aſpectu hilaris ac venuſtus videretur obviis. In Dionyſiorum pompa, quam præſul ac prætor ducebat, in ipſum Chorus verſus conſtitit, Caſtorionis Solenſis, in quibus muncupabatur Soli facie ſimilis, illuſtri admodum genere procreatus, ingenium miſe ſortitus, qui Prætor Bacchum divinis honoribus veneraretur. Caryſtius Pergamenus, Libro tertio Commentariorum, ſcribit, Demetrium Phalereum, Himeræ fratre ab Antipatre occiſo, cum Nicanore degiſſe, eo prætextu, quod fratre occiſo ſe parentalia ſacrificare diceret: cum autem je in Caſſandri amicitiam inſinuaſſet, plurimum apud eum potuiſſe, & initio quidem illi pre prandii fuiſſe omniſorilis olivis & inſulari cajeo plena acetabula: ut vero ditatus eſt, Muſchionem coquum ejus temporis optimum, & parandæ cenæ peritiſſimum emiſſe: tantamque fuiſſe in quotidiano victu cibariorum copiam, ut cum Muſchioni reliquias largitus fuiſſet, biennio Muſchion villas tres emerit. Ingenuis quidem pueris ille vitium obtulit, matronas illuſtriſſimas ſtupravit. Catamito ejus Theognidi invidebant omnes, tanquam amoris ejus rivales. Tanta porro fuit ad eum accedere, ut cum pranſus ad tripodas ſpatiaretur, poſtea quam Magiſtratum iniit; formoſiſſimi pueri ſequentibus diebus eo convenirent, & ſpectaculo ſe obtruderent. Tout ce que dit ici Athénée, eſt un mêlange dont il avoit chargé ſes Recueils ſous le nom *Démétrius*, & qu'il débite ici ſans prendre garde qu'il embrouille ce qui regarde deux perſonnes fort différentes, Démétrius Poliorcète, & Démétrius de Phalère. La plus grande partie de ce paſſage, qu'Athénée nous avertit avoir tiré du ſeizième Livre des Hiſtoires de Duris, concerne le Poliorcète; & c'eſt auſſi ſous ſon nom qu'Elien (23) rapporte les mêmes choſes. Cependant deux ſavans Commentateurs (24) d'Elien veulent, ſur l'autorité d'Athénée, qu'on rapporte à Démétrius de Phalère tous ces vices & ces excès prodigieux. Il eût fallu qu'ils euſſent appuyé leur ſentiment de bonnes raiſons; car dans tout ce paſſage, je ne vois rien qui ne convienne parfaitement au Poliorcète, tel que Plutarque & d'autres Auteurs nous le dépeignent; au lieu qu'il dément tout ce que l'Antiquité nous dit de Démétrius de Phalère, dont le gouvernement a mérité les plus grands éloges (25). Je m'en vais donc examiner en détail chaque trait de ce portrait, & montrer qu'il n'y en a pas un qui ne convienne parfaitement à Démétrius Poliorcète; au lieu qu'en les appliquant à Démétrius de Phalère, ils démentent les témoignages les plus formels en ſa faveur.

(23) *Ælian. L. IX. c. 9.*

(24) *Kuhnius & Perizonius.*

I. Athénée aſſigne à Démétrius de Phalère douze cens Talens de revenu. C'eſt cette ſomme qui fait croire à Kuhnius (26) que le Chapitre d'Elien, où cette ſomme eſt rapportée, ne peut regarder Démétrius Poliorcète, étant trop modique pour conſtituer le reveou d'un Roi ſi puiſſant. Cette raiſon aura peu de force, ſi nous conſidérons, premièrement, qu'Antigone, père de Démétrius, vivoit encore: 2. que ce revenu fixe étoit aſſez conſidérable, ſi l'on penſe que Démétrius ſavoit l'augmenter quand il vouloit par ſes extorſions, comme on en verra un exemple ci-deſſous (27): en 3. lieu, que ce revenu eſt beaucoup trop conſidérable pour Démétrius de Phalère, quand on ſuppoſeroit qu'il jouiſſoit de tout le revenu de la République d'Athènes. Il n'en falloit bien qu'il ne montât à cette ſomme, comme nous l'apprend Démoſthène dans ſa quatrième Philippique (28). „ Il n'y a pas longtems, „ que les revenus de l'Etat n'excédoient pas cent trente „ Talens. La fortune, depuis, nous prodiguant ſes faveurs, a groſſi conſidérablement les revenus publics, deſorte qu'au lieu des 130 Talens d'autrefois, nous en a„ vons aujourd'hui quatre cens." Si donc douze cens Talens paroiſſent un revenu bien modique pour Démétrius Poliorcète, il paroît d'un autre côté que Démétrius de Phalère n'a jamais pu faire monter le ſien à la moitié de cette ſomme.

(26) Voyez la Rem. C.

(27) Voyez Cicer. 30.

(28) *Oraiſon de Timarch. T. II. p. 388.*

II. Il eſt dit dans ce paſſage, que de ces 1200 Talens, Démétrius n'en employoit que peu à l'entretien de ſon Armée. Καὶ ἀπὸ τούτων βραχίονα δυνάμεως εἰς τὰς στρατείας: ce qu'Elien répéte. Mais quelle Armée Démétrius de Phalère pouvoit-il avoir à entretenir, puiſqu'il gouvernoit la Ville dans une entière dépendance de Caſſandre, qui entretenoit une Garniſon de Macédoniens à Munychie (29), pour tenir les Athéniens en bride? On ſait, au contraire, que Démétrius le Poliorcète entretenoit toujours une forte Armée, qu'il ne payoit apparemment que des ſommes qu'il extorquoit aux Villes Grecques.

(29) *Plutarch. in Demet. p. 892. B.*

III. Le reſte de cette ſomme étoit prodigué pour ſatisfaire ſon intempérance. Τὰ λοιπὰ πάντα δὸς τῇ ὑφορᾶσθαι ἀκρασίαν ἐξῆκεν. A qui cela peut il mieux convenir, qu'à Démétrius Poliorcète? qui, ſelon Plutarque (30), n'épargnoit rien pour ſatisfaire ſes paſſions, & qui aiant fait lever deux cens-cinquante Talens avec beaucoup de rigueur ſur les Athéniens, fit donner cette ſomme à Lamie, &

(30) Ibid. p. 901. A.

la conformité de noms a fait qu'on les a souvent confondus [*H*], & mis sur le compte de l'un, ce qui re-

aux autres Courtisanes qu'il avoit toujours autour de lui, pour leur savon; on diroit aujourd'hui *pour leurs Epingles*, ajoute Mr. Bayle (31). Un exemple pareil suffit pour constater, que ce que rapporte ici Athénée ne peut regarder que le Poliorcète.

(31) Art. LAMIE, Rem. C.

IV. Dans les festins qu'il faisoit tous les jours à un grand nombre de gens, avec profusion & magnificence, il surpassoit en dépense tous les Macédoniens, & en délicatesse les Cypriens & les Phéniciens. Cela convient encore parfaitement à un homme, que Plutarque nous peint comme le plus débauché de son tems, & qui, dès que les affaires lui donnoient quelque relâche, se plongeoit dans le vin, dans la bonne chère & dans la volupté (32). *Ἡδίστου δ' ἀν συγγενέσθαι σχολάζοντι περὶ οἶνους καὶ τρυφὰς καὶ ἑταίρας ἀφροδισιάστρας βασιλέων.* C'est ainsi que Plutarque nous le représente par-tout, & entre autres dans ce festin que Lamie, cette fameuse Courtisane, lui donna aux dépens des Athéniens, ayant levé sur eux l'argent qu'elle y dépensa. Ce souper étoit si somptueux, que Lyncée de Samos en avoit donné la description dans un Ouvrage particulier (33): *διὸ καὶ ἑαυτὸν ὁ Λαμία τῷ βασιλεῖ παρασκευάσαντα δεῖπνον, ἀργυρολόγητον πολλοῖς, καὶ τὸ δεῖπνον ἐντὸς ὑπὸν τῇ δίκῃ διὰ τὸν πλουτισμὸν, ὅτε καὶ Λυγκεὺς ὁ Σάμιος συγγεγραφὼς. εἰ ὁ καὶ τῶν καμάρων τις ὁ φιλῶν τὸν Λαμιαν ἐπῆνει ἂν ἐλαθεῖς ψεύσται.* Le luxe aussi employé dans ses festins, où il faisoit arroser le plancher de parfums, & y faisoit répandre des fleurs que des ouvriers rangeoient artistement, tout cela convient parfaitement au Poliorcète, que Plutarque nous représente par-tout comme l'homme le plus voluptueux de son tems.

(32) Ibid. p. 889. E.

(33) Ibid. p. 901. B.

V. Athenée lui reproche ses débauches, & c'est ici encore où on reconnoît Démétrius Poliorcète. *Ἦσαν δὲ καὶ περὶ γυναῖκας ἁμίλλαι σπουδαῖαι, καὶ πολίσκων ἔρωτες ταῦτ[ης].* Cela le caractérise parfaitement, au lieu que jamais l'Antiquité n'a reproché rien de pareil à Démétrius de Phalère. Plutarque, dans la Vie de Démétrius Poliorcète, nous fournira bien des exemples, qui formeront une preuve certaine que cela ne peut regarder que ce Prince, qui ne s'est jamais piqué de chasteté, ni d'avoir le don de continence (34). *Ἀλλὰ γὰ ὁ Δημήτριος ὑπῆρξέ τις καὶ περὶ γάμους, καὶ πάλλακας ἄμα σπὰν γυναῖκα . . . . . (35) τοιοῦτο μὲν δὴ τὴν ὑβ' ἡ Δημητρίου τιμὴ πρὸς τὸ φίλους καὶ τὰς ἄλλας γαμετὰς, ὅτε πολλαῖς μὲν ἀνάνδρου ἐπιμέλειας, πολλαῖς δ' ἀλυσίτελεις συνήσας γυναῖξ, καὶ μάλιστα δὲ πρὸς τὸν τόνον τοῦ κακῶς ἀνδρὸς ἐπὶ τότε βασιλεῖ.* „ Mais il étoit ainsi „ prompt & aisé à faire nopces, tellement qu'il avoit tous„ jours ensemble plusieurs femmes espousées . . . . . ". „ Mais tel étoit l'honneur que Démétrius portoit, tant à „ Phila qu'à ses autres femmes espousées, qu'il avoit tous„ jours sans vergogne à l'entour de lui plusieurs Courtisa„ nes & autres femmes mariées, desquelles il usoit: & „ fut blasmé, plus que nul autre Prince ou Roi de son „ tems, d'être sujet à ce vice & à cette volupté (36)." Ce passage fait voir qu'on ne fait point de tort à ce Prince, de lui appliquer ce que dit Athénée. Plutarque rapporte, qu'Antigone se contentoit de railler son fils sur ses débauches, & nous a conservé deux ou trois bons-mots qu'il dit à cette occasion (37). Je me contente de rapporter le passage, tel qu'Amyot l'a traduit (38). „ Et ne s'offençoit „ point son père, pour les insolences, superfluïtez de des„ pences & yvrogneries qu'il faisoit ordinairement: car „ quand il y avoit paix, il estoit desordonné en tous ces „ vices là: & si toit comme il estoit sorti hors d'affaires, „ il s'abandonnoit dissolûement & se laissoit aller à toutes „ sortes de voluptez: mais en tems de guerre, il estoit „ sobre & chaste, comme ceux qui le sont naturellement. „ Auquel propos on dit qu'un jour Lamia estant desja a„ pertement Maistresse des Autels, ainsi comme il retournoit „ des champs, il vint suivant sa coutume baiser son père: „ & Antigonus en se riant lui dit, Te semble-t'il point, „ mon fils, que tu baises Lamia? Une autre fois il fut „ plusieurs jours à boire & à yvrogner, sans aller voir son „ père; & puis pour s'excuser envers lui, il dit que c'e„ stoit un rheume qui lui avoit fait garder la chambre & „ empesché de venir vers lui. Je l'avois bien oui dire, „ respondit Antigonus; mais estoit-il de Thasos, ou de „ Chios, ce rheume là? Et ce disoit-il, pource qu'il croist „ de très bon & délicieux vin en l'une & l'autre Isle. Une „ autre fois encore, il fit dire à son père qu'il se trouvoit „ mal. Antigonus y alla pour le voir, & en y allant il „ rencontra à la porte de son logis un très beau jeune gar„ con, puis entra en sa chambre, & s'asseant auprès de „ son lict, lui prit la main pour lui taster le pouls. De„ metrius lui dit, que sa fievre s'en s'estoit n'agueres al„ lée. C'est-mon, respondit Antigonus, je le viens de „ rencontrer tout à cette heure, comme il s'en alloit, ce „ jeune garçon." Je rapporte ces passages simplement en François, à cause de leur longueur. Ajoutons y encore le suivant, afin de faire encore mieux connoître Démétrius Poliorcète. Les Athéniens (39) „ ordonnérent que le „ derrière du Temple de Minerve, qui s'appelloit *Parthénon*, commun qui diroit, le Temple de la Vierge, lui fe„ roit préparé & accoustré pour son logis & pour y faire „ sa résidence: & disoit-on que c'estoit la Déesse Minerve „ qui le recevoit & le logeoit chez elle: mais à la vérité, „ c'estoit un hoste trop peu chaste & pudique, pour pen„ ser qu'une Déesse Vierge prist à gré qu'il fust logé avec „ elle. . . . . Et Demetrius, qui devoit avoir en „ révérence la Déesse Minerve, si non pour autre regard, „ à tout le moins comme sa sœur alliée (car ainsi vouloit „ il qu'on l'appellast) contamina tout le Chasteau, dans „ lequel estoit ce saint Temple virginal, des vilenies qu'il „ commit, tant ès personnes des jeunes enfans d'honneste „ maison, que de jeunes femmes de la ville, tellement „ qu'il sembloit que le lieu fust le plus net & le plus sainct, „ lorsqu'il y paillardoit simplement avec ses Courtisanes „ publiques, Chrysis, Lamia, Demo & Anticyre. Il n'eut „ ja besoin pour l'honneur de la Ville, de dire clairement „ & par le menu toutes les vilenies & meschancetez qui „ y furent commises. Mais la vertu & l'honnesteté de „ Democlés est digne de n'estre point passée ny ensevelie „ dans le silence." Plutarque raconte ensuite comment ce jeune garçon, plutôt que de se voir forcé à satisfaire la passion brutale de Démétrius, aima mieux se jetter dans une chaudière d'eau bouillante, où il étouffa. Tout cela fait bien voir, que pour qu'Athénée eût fait attention à ce qu'il transcrivoit de l'Historien Duris, il n'eût pas changé les noms des Personnages, & y eût aisément reconnu des traits, par lesquels il a lui-même caractérisé Démétrius Poliorcète. Il parle des amours de ce Prince avec Lamie, & d'une fille qu'il en eut (40). *Δημήτριος δὲ ὁ Πολιορκητὴς ὁ δαιμόνιος ἔχει Λαμίας ἑταίρας, ἐξ ἧς ἴσχυε καὶ θυγατέρα Φίλαν.* „ Démétrius Po„ liorcète aima avec passion Lamie la jeunesse de flûte, „ dont il eut même une fille, nommée Phila." Et un peu plus bas: *Ἦρα γὰρ καὶ Λαμίας, καὶ αὐτὴς ἑταίρας Ἀττικὴς ὁ Δημήτριος, καὶ ἄλλων πλείων.* „ Ce Prince eut aussi com„ merce avec Léona, fameuse Courtisane d'Athènes, & „ plusieurs autres." Nous avons vu ci-dessus (41) nommer par Plutarque, Chrysis, Démo, & Anticyre; desorte qu'on voit que ce Prince avoit un nombreux Serrail: mais cela ne lui suffisoit pas; il débauchoit encore quantité de femmes de qualité, & de jeunes garçons de famille. Entre les Courtisanes qu'il aima, la plus fameuse est *Lamie*, dont on peut voir l'Article dans Bayle, où l'on trouvera les raisons pour lesquelles ce Prince la préféra à tant d'autres, quoiqu'elle fût déjà avancée en âge, & les railleries qu'il eut souvent à essuyer à son sujet. N'en voilà que trop, je crois, pour convaincre le Lecteur, qu'Athénée s'est trompé, en attribuant à Démétrius de Phalère des excès de débauche, auxquels personne n'a été plus sujet que Démétrius Poliorcète, qu'on nous peint par-tout comme un mélange de vertus, & des vices les plus abominables.

(34) Ibid. p. 594. F.

(35) Ibid. p. 595. A.

(36) Je me sers de la Version d'Amyot, fol. 585. recto.

(37) Plut. lib. p. 897. B.

(38) Fol. 387.

(39) Ibid. fol. 388. D.

(40) Athenæus Lib. XIII. p. 577.

(41) Voyez Cit. 58.

VI. Athénée continue ainsi son portrait: *Démétrius, qui préscrivoit des Loix aux autres, menoit lui-même la vie la plus déréglée, & la plus contraire aux Loix. Καὶ ὁ τοῖς ἄλλοις τύραννος ἄνομος Δημήτριος ἀνομώτατον ἑαυτὸν ἐβίου παρεσκεύαζεν.* Il seroit impossible de concilier une vie pareille dans Démétrius de Phalère, avec les éloges que les Anciens ont donnés à la sagesse de son gouvernement: au-lieu que dans tout ce que nous avons rapporté jusqu'à présent de Démétrius Poliorcète, on voit que ce caractère lui convient parfaitement. C'est d'un Prince qui souilloit le Temple de Minerve par ses impudicités; qui étoit toujours environné de Courtisanes; qui levoit avec rigueur des sommes sur les Athéniens, pour donner en une seule fois deux cens cinquante Talens à ses Maîtresses pour leur savon; qui permettoit que Lamie exigeât de grandes sommes des Athéniens, pour lui donner un festin somptueux; c'est d'un pareil Prince qu'on peut dire avec justice, qu'il violoit les Loix qu'il avoit établies lui-même. Qui cela peut-il plutôt regarder que Démétrius Poliorcète, qui permit que les Athéniens lui rendissent les honneurs divins, & qu'ils élevassent des Temples à Lamie & à Léene, qu'ils dressassent à ses Favoris des Autels, où on faisoit des libations, & on chantoit des Cantiques à leur louange (42)? Tout cela marque assez, que si jamais homme a enfraint les Loix les plus sacrées, & s'est plongé ouvertement dans toute sorte de desordres, c'est Démétrius Poliorcète, & que c'est lui que tous les traits de ce Tableau caractérisent.

(42) Athenæe Lib VI. p. 255. A.

VII. Athénée nous veut encore représenter Démétrius de Phalère comme l'homme du monde le plus efféminé. Il avoit, dit-il, grand soin de sa beauté, il se teignoit les cheveux, se fardoit, & se parfumoit, pour paroître beau, & pour plaire à ceux qu'il rencontroit. *Ἐκτρεπόμενος δὲ καὶ τὸ γῆρας, ᾧ τὸν τε τρίχας τὸν ἐπὶ τῇ κεφαλῇ ξανθίζομενος, καὶ παιδιρατῶν τὸ πρόσωπον καταλειβόμενος, καὶ τοῖς ἄλλοις ἀλείμασιν ἐχρῶτο ἑαυτὸν. ἐβούλετο γὰρ τὸν ὥρᾳ ἐλαμπὸς ἐν τοῖς ἀναστόμοις ἐδοκιμάζεσθαι.* Elien, qui rapporte les mêmes choses qu'Athénée, mais sous le nom de Démétrius Poliorcète, n'y a pas omis cette particularité. Périzonius (43), dans ses Notes sur cet Auteur, prétend y trouver une preuve que cela ne peut regarder ce Prince. *Il étoit trop beau naturellement*, dit-il, *pour croire qu'il eût besoin de fard.* Et là-dessus il cite Plutarque & Elien (44), qui en effet disent que ce Prince étoit un des plus beaux hommes qu'on pût voir. Plutarque y ajoute (45), que jamais les plus grands Peintres, ni les plus habiles Sculpteurs ne purent réussir à faire un Portrait, ou une Statue, qui exprimât ce qu'il avoit de noble & de grand dans la physionomie. Mais si cette raison est valable à l'égard de l'un, elle doit l'être aussi à l'égard de l'autre; & les anciens Auteurs, que j'ai cités ci-dessus (46), témoignant que Démétrius de Phalère avoit tous les agrémens du visage qu'on peut désirer, nous en pourrions conclurre aussi, qu'il n'avoit pas besoin d'a-

(43) *Ad Æliam.* Lib. IX c. 9 n 4. *Quem pulcherrimum natura, non arte, nitidum pigmentis, tradunt veteres.*

(44) Ælian. L. XII c. 14.

(45) *In Demet.* p. 889. E.

(46) Voyez la Rem. F.

regardoit l'autre. Peut-être auſſi qu'on a chargé notre Démétrius des débauches d'un de ſes Deſcendans,

d'avoir recours au fard. Mais Démétrius de Phalère nous étant repréſenté par-tout comme un homme qui, d'une condition fort baſſe, s'étoit élevé par ſon ſeul mérite au plus haut degré de puiſſance dans ſa Patrie, & que la ſageſſe de ſon gouvernement avoit immortaliſé; Démétrius Poliorcète, au contraire, nous étant peint comme l'homme de ſon tems le plus adonné au luxe & à la débauche, ἀβροδιαίτητον (47), c'eſt le terme dont ſe ſert Plutarque: je crois que vous ſe perſuaderez plus aiſément que ce dernier a fait uſage de fard, qu'on ne la croiroit de Démétrius de Phalère. L'affectation & le faſte qu'il y avoit dans l'ajuſtement de Démétrius Poliorcète, ſuffiſent pour rendre vraiſemblable ce qu'on dit du fard. Voici la deſcription que Plutarque nous en donne (48). Ἡ δ' εἰς ἀλυθὰς πρεσβεῖα μεγάλη καὶ ἡ Δημήτριος, ἃ μόνοι ἀσπιδοφόροι καὶ διαθυρόμοι αἰσχρῶς πανοπλίαι ὑπῆρχον, ἢ χρυσοκάρυοι ὑπαργύροι, ἀλλὰ ἡ αὐτὸς τοῖς ποσὶ τὰς πορφυρᾶς ἀκρίτου συμπίπτουσι χρυσοβαφῆς ὑποκαμίσους ἐμβάδας, ὑπὸ δ' εἰς ἱματισμὸν χλανὶς αὐτῷ πολὺ χεῖρον ἔργον ἐπιφαίνουσα, ὕπασμα τὸ κόσμου καὶ τῶν παρ' ὑφαντῆς φαντασμάτων, ἃ παντελῶς μὲν ἐμπειρίαν ὑπὸ τῇ μεταβολῇ τῶν πραγμάτων. οὐδεὶς δ' ἐπίλυπον αὐτῷ χρονοτριβῆς, πλὴν ὅτε ὀλίγον ὕστερον ὁ Μακεδόνας σοβαρῶν γνώμων βασιλεύς. Ce qu'Amyot traduit ainſi (49). „ Auſſi, à dire la „ vérité, il y avoit bien de la pompe & de la tragédie a- „ lentour de Démétrius: car non ſeulement il avoit tou- „ jours la teſte couverte d'un grand chapeau à large rebras „ & à doubles cordons, & étoit veſtu de robes de pour- „ pre brochées d'or; mais uſoit auſſi d'une chauſſure à ſes „ pieds, faite de laine teinte en pourpre, non tiſſue, mais „ ferrée en façon de feutre, & dorée par deſſus. Et ſi faiſoit faire, long temps y avoit, un manteau d'un ou- „ vrage merveilleuſement arrogant & ſuperbe: car deſ- „ſus y eſtoit portraite la figure du Monde, des Aſtres „ & des Cercles du Ciel, lequel demoura imparfait, pour „ la mutation & le changement de ſa fortune: mais il n'y eut jamais Roi de Macédoine depuis qui l'oſaſt porter, „ combien qu'il y en ait eu après lui pluſieurs fort arro- „ gans & préſomptueux." Le faſte & la moleſſe de Démétrius Poliorcète rendront donc très probable ce qui eſt dit de ſon fard; & tous les autres traits du tableau le caractériſant parfaitement, il n'y a point à douter que ce trait-ci ne lui appartienne auſſi.

(47) Plut. ib. d.

(48) Ib. d. p. 909. A.

(49) Fol. 594. verſo F.

VIII. Enfin Athénée rapporte que Démétrius, étant Archonte, conduiſit la Proceſſion qui ſe faiſoit à la Fête de Bacchus, & que les Chœurs y chantèrent des vers de Caſtorion d'Ioles, dans leſquels on l'égaloit au Soleil en beauté; on y relevoit ſa haute naiſſance, & la douceur & la bonté de ſon naturel. Ἐπ' ἐκ τῇ πομπῇ τῇ Διονύσου, ἐν ᾗ ἐπώμασε ἄρχων γενόμενος, ᾖδον χορὸς οἱ ἀδὴν ποιήματα Κατ- σταθ- τοῦ Σολέως, ἐν οἷς ἠλιόμορφ- προσαγορεύετο, ἔβλεπε ὑ εὐγενέως, ἐπίκαιρ- ζῶδιον ἄρχων ἐν τιμαῖς γεγράφη. Il n'y a encore rien dans ce paſſage, qui ne regarde directement Démétrius Poliorcète, en nous en rapportant à ce que Plutarque, & Athénée même, nous racontent des excès auxquels la flatterie des Athéniens ſe porta à l'égard de ce Prince. Plutarque dans ſa Vie nous dit (50), qu'entre les Dieux il s'étoit choiſi Bacchus, comme le modèle qu'il ſe propoſoit d'imiter, ce Dieu aiant été grand Capitaine & fait de grandes conquêtes, & aiant ſu ſe livrer à la joie & à la volupté, quand ſes affaires lui donnoient du relâche. Ce fut apparemment ce qui porta les Athéniens à faire un Decret, qui portoit, que toutes les fois que Démétrius viendroit dans leur Ville, on le recevroit avec les mêmes honneurs & les mêmes cérémonies, qu'on employoit dans les Fêtes de Bacchus & de Cérès. Ils changèrent encore le nom de la Fête des Bacchanales, & ordonnèrent qu'elle portât à l'avenir celui de Démétrius (51). Ἔρχεται γὰρ τὴς ἄμας . . . . . διῤῥύθμ- Δημήτριος, ἐνάτ- ἐν παρεγένοντο, τοὺς Δήμητρος κ Διονύσου ξυνωρὶς . . . . . πρὸ τῶν ἐσῤῥ τὰ Διονύσια μετονόμασαν Δημήτρια. Voilà qui fait du moins ſoupçonner qu'Athénée s'eſt trompé, en mettant ſur le compte d'un des Démétrius, ce qui concernoit l'autre. Rendons la choſe évidente par Athénée lui-même. Il rapporte ailleurs (52) fort au long, après Démocharès, les honneurs exceſſifs rendus à Démétrius Poliorcète par les Athéniens. Les excès de flatterie dans leſquels les Athéniens donnèrent à l'égard de ce Prince, dit-il, ſurpaſſent tout ce qu'on peut imaginer. Déinocharès, dans le vingt-unième Livre de ſes Hiſtoires, raconte que Démétrius, à ſon retour de Corcyre & de Leucade, fut reçu par les Athéniens, qui allèrent au devant de lui en proceſſion à ſon arrivée au port de Pirée, de la manière ſuivante. Tout le peuple étoit couronné, on bruloit de l'encens, on faiſoit des libations, on chantoit des Hymnes ſacrés, accompagnés de danſes. Dans ces Hymnes on diſoit, que Démétrius étoit le ſeul vrai Dieu: que les autres Dieux ou dormoient, ou étoient allés faire quelque voyage, ou n'exiſtoient même point: que Démétrius, fils de Vénus & de Neptune, ſurpaſſoit tout en beauté, en affabilité & en clémence envers tout le monde; & qu'ils venoient tous enſemble implorer, par leurs prières, ſes bonnes graces & ſa protection. Τὸ δὲ παράδοξον οἱ Ἀθηναῖοι τῇ κολακείᾳ κόλακες ὑπῆρχον, ὅτε γὰρ ἀφῖκτο ὁ Δημήτριος παρὰ τῶν πρεσβέων ἀΐοντες. Φασὶ οὖν ὁ Δημοχάρης ὡς τῇ πρώτῃ τῆς ἐπιόντι χειμῶνι, ἐπανήκοντα δ' ὁ Δημήτριον ἀπὸ Λευκάδος καὶ Κερκύρας εἰς τὰς Ἀθήνας, οἱ Ἀθηναῖοι ἐδέχοντο, ἐξ ἅπαντος ἐσπουδάκοτες, καὶ στεφανοῦντες, καὶ θυμιαμάτων, ἅπαν δὲ περιεῖδεν, ἢ χορεῖ, ἢ ᾠδαῖσιν μετ' ἐγκρότων ἐπὶ ἐπὶ τῶν αὐτῶν, ἢ ἐφεστάμενοι ἐξ τοὺς ἴχνους, ἦδον ἐγκώμια καὶ ἰαμβίζοντες, ὡς οὐ μόνῳ θεὸς ἄληθινῷ, οἱ δ' ἄλλοι καθεύδουσιν, ἢ ἀπόδημοῦσιν, ἢ οὐκ ἔστιν. γεγονὼς δ' οὗτος ἐκ Ποσειδῶνος καὶ Ἀφροδίτης, τὸ δ' κάλλει διάφορος, καὶ τῇ ὥρᾳ πάντας φιλανθρωπίᾳ ἔκαλε. διόπερ δ' αὐτὸ ἐκείνων, καὶ περιέχοντο. *Fuit certe præter omnium expectationem quod Athenienſes fecerunt, aſſentatorum aſſentatores, & honorem Demetrii pænas tanentes, & profodia. Demochares igitur, libri vigeſimo primo Hiſtoriarum, ſcribit, Athenas reverſum Demetrium e Leucade, & Corcyra, exceptum ab Athenienſibus fuiſſe, non ſolum cum ſuffimbus, coronis, vino libationibus, ſed etiam profodiis, thoris ſcenicis, ithyphallis, ſaltantibus, cum obviam procederetur, ac canentibus, qui vulgi turbis inſtantes & intervenientes cum tripodiis tantarris, & accinentes, illum verum Deum eſſe, reliquos, aut dormire, aut abiiſſe peregre, aut eſſe nullos: Demetrium Veneris prolem ac Neptuni, corporis forma excellere, comitate humanitateque erga omnes communi, cujus cum precibus ſupplices auxilium præſidiumque omnes implorarent.* On voit aſſez par ce long paſſage, que ces Hymnes, dans leſquels les Athéniens célébrèrent la beauté d'un Démétrius, regardoient Démétrius Poliorcète, & non Démétrius de Phalère. Il eſt d'autant plus ſurprenant qu'Athénée s'y ſoit laiſſé tromper par pure faute d'attention, que dans la même page il rapporte tout au long l'Hymne, ou les Vers Ithyphalliques, qu'on fit à l'honneur de Démétrius, & cela tiré du même Durès de Samos, qu'il avoit cité contre Démétrius de Phalère dans ſon XII. Livre. On voit donc par Pluturque cité ci-deſſus (53), & par ce qu'Athénée rapporte ici d'après Démocharès, & Duris de Samos, que Demétrius Poliorcète aimoit à repréſenter Bacchus; que les Athéniens, pour n'omettre aucun genre d'adulation, & lui complaire en tout, lui rendirent le même Culte qu'ils rendoient à ce Dieu, dont le nom fut changé en celui de Démétrius, comme nous l'avons vu de ſa Fête. Comme le Culte de Cérès étoit joint en beaucoup d'occaſions à celui de Bacchus, on aſſocia de même Démétrius à cette Déeſſe. On lui fit une réception avec toutes les cérémonies qu'on pratiquoit dans les Fêtes du Dieu auquel on le ſubſtituoit, & de la manière dont Athénée nous le décrit après Démocharès. Ce fut ch cette occaſion, qu'on chanta l'Hymne ou les Vers Ithyphalliques, ſorte de Vers particuliérement conſacrés aux louanges de Bacchus, & qui furent alors conſacrés aux louanges de Démétrius. Athénée en rapporte ſommairement le ſujet, qu'il avoit emprunté de l'Hiſtorien Démocharès; mais enſuite il rapporte l'Hymne même, qu'il tranſcrit de Duris de Samos, & que le ſavant Caſaubon a rétabli & commenté (54). Il paroît donc bien clairement par ce paſſage d'Athénée, que ce fut à Démétrius Poliorcète qu'on adreſſa ces Hymnes, où on le comparoit en beauté au Soleil, où on relevoit ſa naiſſance, où on louoit la douceur de ſon gouvernement, enfin où on lui rendoit des honneurs tout à fait divins. On pourroit y ajouter encore quantité d'autres exemples, tirés de la Vie par Plutarque, où l'on voit que les Athéniens firent des Decrets en faveur de ce Prince, qui l'égaloient en tout aux Divinités les plus reſpectées chez ce Peuple.

(50) In Demetrio p. 899. F.

(51) Ibid. p. 900. A. B.

(52) Lib. VI. p. 253.

(53) Voyez Cat. 30.

(54) Animadv. in Ath. L. VI. c. 22.

Je ne vois qu'une ſeule objection, qu'on puiſſe faire aux raiſons que j'ai rapportées pour prouver que c'étoit à Démétrius Poliorcète, & non à Démétrius de Phalère, que ces honneurs exceſſifs avoient été rendus: c'eſt que ces même honneurs peuvent avoir été rendus à l'un & à l'autre, & que les Athéniens aiant pouſſé l'adulation juſqu'à dreſſer à ce dernier autant de Statues qu'il y a de jours dans l'année, il ſe peut fort bien qu'ils lui aient rendu les mêmes honneurs, qu'ils rendirent dans la ſuite à Démétrius Poliorcète. Cette objection ſe lève facilement. On peut y répondre, prémièrement: Que Plutarque, & les Auteurs que cite Athénée, rapportent ce fait comme un exemple ſingulier de la baſſeſſe des Athéniens à l'égard de Démétrius Poliorcète. Le paſſage d'Athénée même commence ainſi: Τὸ δὲ παράδοξον οἱ Ἀθηναῖοι τῇ κολακείᾳ κόλακες ὑπῆρχον. S'exprimeroit-il ainſi, ſur une choſe qui eût deja été pratiquée par les Athéniens à l'égard de Démétrius de Phalère? On n'eût ſans doute pas trouvé ſi remarquable ce Culte divin rendu à un Roi puiſſant par les Athéniens, ſi ce même Peuple en avoit déja donné un exemple à l'égard d'un de ſes Citoyens. Ma ſeconde raiſon me paroit détruire entièrement cette objection. Elle étoit établie ſur les preuves que j'ai données juſqu'à préſent, que dans tout ce paſſage Athénée s'eſt trompé, en mettant ſur le compte de Démétrius de Phalère, des vices dont aucun des anciens Hiſtoriens ne le charge, & qui au contraire caractériſent Démétrius Poliorcète, tel qu'il nous eſt dépeint par les mêmes Hiſtoriens. Tous les traits du tableau conviennent parfaitement à Démétrius Poliorcète, & ce dernier lui appartient ſans doute comme les autres, puiſque nous le trouvons confirmé par divers Auteurs à peu près contemporains.

Je me ſuis ſi fort étendu dans cette Remarque, & d'ailleurs je crois avoir donné des preuves ſi évidentes de ce que j'ai entrepris d'établir, que je penſe n'avoir pas beſoin d'y ajouter bien des réflexions que je pourrois faire ſur le reſte du paſſage d'Athénée. Tous ceux qui y jetteront les yeux, après ce que je viens de dire, verront bien que cet Auteur y confond ce qui regarde deux perſonnages fort différens. Car pour ce qui ſuit immédiatement

dans, de même nom que lui [I].

ce que je viens de commenter, touchant Himérée, il eſt évident que cela regarde Démétrius de Phalère (55). Mais je crois que dans le reſte du paſſage, où Athénée parle encore de la profuſion de ſa table, de ſes débauches, de la difficulté de l'aborder, & d'en obtenir audience, tous ceux qui auront lu ce qui vient d'être prouvé, y reconnoîtront encore facilement Démétrius Poliorcète, & qu'Athénée s'eſt encore trompé dans l'application qu'il en fait à Démétrius de Phalère.

(55) Voyez la Rem. B.

[H] *La conformité de noms a été cauſe qu'on les a ſouvent confondus.*] Une preuve bien ſenſible de ce que j'avance, ſe trouve dans la précédente Remarque. Les Compilateurs, ſur-tout, ſont fort ſujets à ces ſortes de négligences. Ils copioient à la hâte quantité de particularités, qu'ils inféroient dans leurs Recueils ſous un certain nom: ils les faiſoient enſuite paſſer dans leurs Compilations, ſans autre examen. C'eſt ſans doute ce qui eſt arrivé à Athénée dans cet endroit, où il rapporta dans ſa Compilation ce qu'il avoit recueilli ſous le nom de Démétrius, ſans prendre garde qu'il confondoit deux perſonnages très différens. Elien (56), autre Compilateur, rapporte à peu près les mêmes choſes qu'Athénée, qu'il avoit apparemment puiſées dans les mêmes ſources; mais il rapporte ſous le nom de Démétrius Poliorcète, ce qu'Athénée rapporte ſous celui de Démétrius de Phalère. Elien, à la vérité, ne rapporte rien qui ne concerne le ſeul Démétrius Poliorcète, & il avoit ſans doute, auſſi-bien qu'Athénée, tiré ce qu'il en dit, de l'Hiſtorien Duris de Samos: mais Athénée, qui avoit jetté dans ſes Recueils, à la hâte, ce qu'il avoit trouvé ſous le nom de Démétrius dans différens Auteurs, ne les a pas relus avec aſſez d'attention en les tranſcrivant; ſans quoi il eût aiſément remarqué que ce qu'il mettoit ſous le nom de Démétrius de Phalère, ne lui convenoit pas. Nous voyons un exemple ſenſible, & tout à fait ſemblable, de cette négligence des Compilateurs, dans Suidas, dans l'Article même de Démétrius de Phalère. Après avoir dit ce qui concerne celui-ci, Suidas y fait ſuccéder immédiatement des faits qu'il tranſcrit de Diodore de Sicile, ſans former un nouvel Article, quoiqu'il nomme lui-même fils d'Antigone le Démétrius à qui il les attribue, & qu'il donne ſon Article particulier, non immédiatement après, mais ſaint inſéré entre deux celui de Démétrius ſurnommé *Ixion*. Il eſt vrai, que ce mélange de ce qui concerne deux différentes perſonnes confondues dans le même Article par Suidas, n'a induit perſonne en erreur, comme a fait celui d'Athénée. Quoiqu'il eût été aiſé, dans ce dernier, d'y reconnoître Démétrius Poliorcète, on a chargé Démétrius de Phalère de tous les vices de ce Prince. C'eſt ſans doute, limbo de cette opinion, que le Traducteur d'Athénée (57) a ſubſtitué dans ſa Verſion Latine le nom de *Phalereus* à celui *Poliorcetes*, qui ſe trouve dans le Grec d'Athénée, qui y rapporte bien des exemples de l'incontinence de ce Prince, & de ſes débauches avec Lamie. C'eſt auſſi ſur l'autorité d'Athénée, que Périzonius (58) ſe fonde pour attribuer à Démétrius de Phalère tout ce qu'Elien rapporte du luxe, de la profuſion & des débauches de Démétrius Poliorcète. Enfin, pour ne nous point trop arrêter ſur le tort que cette conformité de noms a fait à Démétrius de Phalère, finiſſons cette Remarque en relevant une bévue d'Aldobrandin (59). Après avoir cité une partie du paſſage d'Athénée, où notre Démétrius eſt chargé de pluſieurs vices, il y ajoute, que ce fut pour le flatter, que les Thébains élevérent un Temple à Lamie, ſous le nom de Vénus. *Thebanos autem Demetrio blandientes Veneris Lamiæ templum excitaviſſe, ut Lamiæ ab eo amatæ memoriam colerent, refert Caelius Rodiginus* Lib. XXIX. c. 5. Mais Rodiginus dit ſimplement *Demetrius*, ſans le déſigner autrement. Aldobrandin auroit bien fait de recourir à la ſource, & s'il eût conſulté Athénée (60), il y eût vu que, & les Thébains, & les Athéniens, avoient élevé des Temples à *Vénus Lamie*, & cela non en conſidération de Démétrius de Phalère, mais pour n'omettre aucun genre de flatterie envers Démétrius Poliorcète.

(56) Lib. XII. c. 9.

(57) Lib. XIII. p. 577. C.

(58) *Ad Æl. Ham.* Lib. IX. c. 9.

(59) *Ad Diog. Laert.* Lib. V. §. 76.

(60) Lib. VI. p. 253. A.

[I] *Peut-être auſſi a-t-on chargé notre Démétrius des débauches d'un de ſes Deſcendans.*] Athénée eſt le ſeul qui nous a tranſmis les particularités qui concernent ce Démétrius, un des deſcendans de Démétrius de Phalère; & voici ce qu'il en dit (61). „ Démétrius, un des deſcen„ dans de Démétrius de Phalère, entretenoit une Mai„ treſſe, Ariſtagore de Corinthe, & vivoit avec tant de „ ſplendeur & de profuſion, qu'il fut cité devant l'Aréo„ page, où on l'exhorta à mener une vie plus réglée. Il „ ſe défendit en diſant, qu'il menoit la vie d'un homme „ d'honneur; qu'en aiant une Maîtreſſe des plus belles, „ il ne faiſoit tort à perſonne; & que s'il buvoit du meil„ leur vin, & tenoit une bonne table, ſes revenus ſuffi„ ſoient pour fournir à ces dépenſes: qu'il ne vendoit „ point la Juſtice, & ne débauchoit point les femmes d'au„ trui, comme faiſoient quelques-uns de ceux qui étoient „ aſſis pour le juger, qu'il nomma par leurs noms. An„ tigone, Roi de Macédoine, aiant ouï parler de la ma„ niére dont il s'étoit défendu, l'établir Theſmothète, ou „ Légiſlateur des Athéniens." C'étoit apparemment, à peu près, la même Dignité qu'avoit excercée Démétrius de Phalère ſous l'autorité de Caſſandre; & cette conformité de nom & de puiſſance, dans la même Ville, auroit fort bien pu être cauſe qu'on les a confondus, & qu'on a dans la ſuite chargé Démétrius de Phalère des excès de luxe & de profuſion d'un de ſes deſcendans.

(61) Lib. IV. p. 167. E.

DENHAM (Jean), excellent Poëte Anglois dans le XVII. Siécle, étoit fils unique du Chevalier Jean Denham, de Little-Horſely dans le Comté d'Eſſex (*a*), Prémier Baron de l'Echiquier en Irlande, & un des Seigneurs Régens de ce Royaume (*b*); & d'Eléonore, fille du Chevalier Garret More, Baron de Mellefont en Irlande (*c*). Notre Denham naquit à Dublin en 1615. Deux ans après, ſon pére aiant été fait Baron de l'Echiquier en Angleterre, il fut amené à Londres, où il fit ſes prémiéres études. A l'âge de ſeize ans on l'envoya à Oxford, où il entra dans le Collège de la Trinité en qualité de Penſionnaire, au Terme de la S. Michel de 1631. „ Mais ſes Maîtres & ſes „ Condiſciples le regardérent comme un jeune-homme peſant & ſans génie, dit Mr. Wood (*d*); & „ comme il paſſoit plus de tems à jouer aux cartes & aux dés, qu'à étudier, ils ne s'imaginérent „ point qu'il pût jamais enrichir le Public de ſes Ouvrages, comme il l'a fait dans la ſuite." Il paſſa trois ans dans ce Collège, & ſubit dans les Ecoles publiques l'Examen pour prendre le degré de Bachelier-ès-Arts; enſuite il entra dans Lincoln's-Inn [A]; & „ quoiqu'il parût s'attacher fort à ſes é„ tudes, il continua à ſe livrer au Jeu, & à fréquenter les compagnies des Joueurs de profeſſion, qui „ lui attrapoient quelquefois tout ce qu'il avoit (*e*)." Son pére, informé de ſa mauvaiſe conduite, lui en fit de ſévéres réprimandes, & le menaça de le déshériter, s'il ne ſe corrigeoit. Pour faire voir à ſon pére qu'il avoit été touché, & qu'il avoit renoncé à ſa paſſion, il compoſa un petit *Eſſai contre le Jeu* (*f*), qu'il lui préſenta. Mais cela n'empêcha point, qu'il ne reprît ſon ancien train de vie, après la mort de ſon pére (décédé le 6 Janvier 1638, & enterré dans l'Egliſe d'Egham dans le Comte de Surrey); & il perdit en peu de tems pluſieurs milliers de livres ſterling, que ſon pére lui avoit laiſſés. Sur la fin de l'année 1641, il publia une Tragédie intitulée *Le Sophi* [B], qui fut admirée des Connoiſſeurs, & ſur-tout de Mr. Edmond Waller, qui dit de lui, *qu'il éclatoit tout d'un coup, comme la Rebellion d'Irlande; & qu'il paroiſſoit de même avec une force extraordinaire, lorſqu'on s'y attendoit & qu'on le ſoupçonnoit le moins.* Peu après il fut nommé Grand-Shérif de Surrey, & Gouverneur du Château de Farnham pour le Roi. Mais comme il n'entendoit point les affaires militaires, il quitta bientôt ce poſte, & ſe retira auprès du Roi à Oxford (*g*), où il publia ſon Poëme intitulé *Cooper's-Hill* [C]. En 1647, la Reine le chargea d'une commiſſion pour le Roi, & il fut employé en d'autres affai-

(*a*) *Accounts of the Engliſh Dramatic Poets*, by G. Langbaine p. 126. Oxford 1691.

(*b*) Wood *Hiſt. & Antiq. Univ.* Oxon. Lib. II. p. 255.

(*c*) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 422.

(*d*) Ibid.

(*e*) Id. ibid.

(*f*) Il fut imprimé à Londres, & conſiſtoit environ en trois feuilles in-9. Wood col. 423.

(*g*) Idem col. 423. 425.

[A] *Il entra dans Lincoln's-Inn.*] Mr. Langbaine (1) & le Chevalier Thomas Pope Blount (2) diſent, *qu'il y étudia le Droit Civil*; mais il y a de l'apparence qu'ils ſe trompent, car Mr. Wood aſſure (3) qu'il étudia *le Droit Commun*.

[B] *Une Tragédie intitulée Le Sophi.*] Elle fut imprimée à Londres en 1642 in-4. & depuis elle a paru avec ſes Poëſies & ſes Traductions. Elle fut repréſentée dans *l'Hôtel privé de Black Friars*, par les Comédiens du Roi. On trouve dans le Prologue des Vers, dont voici le ſens: „ Meſ„ ſieurs, ſi la Piéce vous déplait, faites-nous la grace d'at„ rendre deux ou trois repréſentations à le faire paroître: „ car vous ſaurez que la perte en retombera ſur nous, „ & non ſur l'Auteur; il n'écrit ni pour gagner de l'ar„ gent, ni pour ſe faire donner des louanges; il n'en veut „ point à la réputation de Bel-Eſprit, & ſe moque des ap„ plaudiſſemens & des ſifflets. Pourquoi D . . . écrit-il „ donc? direz-vous peut-être. C'eſt qu'il n'avoit rien de „ meilleur à faire, comme vous à préſent." Winſtanley aſſure (4) que cette Piéce *égale celles des plus grands Maîtres.*

(1) *Accounts of the Engliſh Dramatic Poets* p. 126. Oxford 1691.

(2) *Remarks upon Poetry. With Characters and Cenſures of the moſt conſiderable Poets* &c. Part. II. p. 86. Lond. 1694.

(3) *Hiſt. & Antiq. Univ.* Oxon. Lib. II. p. 255.

(4) *Lives of the moſt famous Engliſh Poets* p. 197. Lond. 1687.

[C] *Son Poëme intitulé* Cooper's-Hill.] Il parut à Oxford en 1643 en une feuille & demie in-4. & enſuite avec des Additions à Londres en 1650 & 1655 auſſi in 4. Cette dernière Edition a pour titre: *Cooper's-Hill, écrit en 1640. Nouvelle Edition, faite ſur une Copie exacte & corrigée. Par* Jean

affaires de Sa Majesté [*D*]. Au mois d'Avril 1648, il emmena de S. James, Jaques Duc d'Yorck, qui étoit alors sous la conduite d'Algernoon Comte de Northumberland, & le conduisit en France auprès du Prince de Galles & de la Reine-mère. Quelque tems après, il fut envoyé en Pologne avec Guillaume Crofts, depuis Mylord Crofts, en qualité d'Envoyés de Charles II. auprès du Roi de Pologne [*E*]; & vers l'an 1652, il revint en Angleterre. „ Le Jeu & la Guerre avoient consumé la „ plus grande partie de son bien, & le reste avoit été vendu par ordre du Parlement le 15 Juillet „ 1651 (*b*);" ainsi il se trouvoit assez embarrassé. Mais le Comte de Pembroke le reçut chez lui à Wilton; & il passa plus d'une année avec ce Seigneur, tantôt là, tantôt à Londres. Au Rétablissement de la Famille Royale, il fut pourvu de la Charge d'Intendant-Général des Bâtimens du Roi [*F*], & créé Chevalier du Bain au Couronnement de Charles II. On l'estimoit extraordinairement à la Cour, pour la beauté de son génie & pour ses Ouvrages [*G*]. Le chagrin que lui causa son second ma-

(6) Id. ibid.

Jean Denham, *Ecuyer*. pagg. 18. Dans la Préface au Lecteur, signée J. B., on assure, que quoiqu'il y ait eu *cinq Editions* de ce Poëme, celle-ci est la seule qui soit exacte; & que toutes ces Editions ont été faites sur une seule & même fausse Copie, imprimée furtivement pendant la longue absence de l'Auteur, éloigné de Londres. „ Je n'ai pu „ souffrir, *dit l'Editeur*, de voir une si belle Pièce si mal-„ traitée, aiant lu l'Original; ainsi j'ai obtenu de l'Auteur „ même son Manuscrit pour cette Edition, qui est par-„ faite. C'est ce qu'on peut voir par cette belle Allégo-„ rie du *Cerf Royal*, (citropiée entre autres par le Copiste) „ & conduite avec délicatesse, sans être entortillée dans „ les paroles & les métaphores, comme c'est aujourd'hui „ la coutume de certaines gens qui ne savent point écrire, „ & qui ne pruvent cependant s'en empêchet." Ce Poëme a été réimprimé encore à Londres en 1667 & 1688 in-8. dans un Recueil des Poësies de l'Auteur (5). Dans les *Poësies diverses publiées par Mr. Dryden* (6), on le trouve tel qu'il parut en 1650, & tel qu'il fut imprimé après le Rétablissement de Charles II. Dans le *Jugement des Poëtes* (*The Session of the Poets*), imprimé dans le même Recueil (7), il y a un endroit qui regarde ce Poëme. „ Ensuite „ parut *Denham*, ce vieux Poëte boiteux, dont la réputa-„ tion est fondée sur le *Sophi* & sur *Cooper's-Hill*. Il „ menoit avec lui plusieurs Libraires, qui juroient tout „ haut, que rien ne se vendoit mieux, excepté ses Ter-„ res. Mais Apollon lui conseilla d'écrire encore quelque „ chose, afin de dissiper les soupçons que la Cour avoit, „ que le Poëme de *Cooper's-Hill*, tant vanté, étoit l'Ou-„ vrage d'un Ecclésiastique, qui en avoit eu quarante livres „ sterling." Mr. Dryden dit (8) „ que ce Poëme est & „ sera toujours un modèle pour la majesté du style." Mr. Pope y fait allusion dans sa *Forêt de Windsor* (9). „ Nym-„ phes sacrées! maîtresses de mon cœur, qui m'inspirez „ de vifs transports, & dont la vue m'enchante: transpor-„ tez moi dans des lieux écartés; dans des Labyrinthes, „ & sur les gazons verds, sur les bords de la Tamise, on „ sur *Cooper's-Hill* où vous folâtrez (*Cooper's-Hill* sur la-„ quelle croîtront des Guirlandes immortelles, tant que „ les Montagnes subsisteront, & que la Tamise fera rou-„ ler ses flots.) Il me semble que j'erre dans des Allées „ consacrées: j'entens dans l'éloignement une douce Mu-„ sique, dont les sons viennent comme mourir le long „ du bois: guidé par le son, je passe de bocage en bocage, „ rendus respectables par des Poëtes divins: ici Denham „ fit entendre majestueusement ses prémières chansons: là „ Cowley chanta pour la dernière fois (10). O perte pré-„ maturée! quelles larmes le Fleuve ne versa-t il pas à la „ vue de la triste pompe funèbre, lorsqu'elle passa sur ses „ bords! ses Cygnes abbattus expirent à chaque ton, & cha-„ cune des Muses pend sa Lyre aux Saules. Depuis que „ l'inexorable Sort a étouffé les célestes accens de leur „ voix, les forêts ne résonnent plus, les bocages sont „ dans la tristesse. Qui charmera désormais les Ombra-„ ges où Cowley montoit sa Lyre, où l'aimable Denham „ chantoit?" Mr. de Somerville s'exprime en ces termes (11): „ Avance avec une crainte respectueuse sur les verds „ gazons de Windsor, où Denham, Poëte harmonieux, „ charma de ses chansons sublimes & douces les Dryades „ attentives. Permettez moi, ô Ombre sacrée, de glaner „ humblement sur vos pas." L'illustre Auteur de l'*Essai sur la Vie Humaine* (12) observe que le Poëme de *Cooper's-Hill* „ a été reçu avec un applaudissement universel, quoi-„ que le sujet semble offrir des descriptions, plutôt que „ des instructions. Mais ce n'est ni la Montagne, ni la „ Rivière, ni la Chasse du Cerf; mais les pensées judi-„ cieuses, les réflexions fines, qui s'y trouvent si fréquem-„ ment, & la manière dont elles sont enchâssées avec le „ reste, qui y donnent du prix, & qui le rendent un Ou-„ vrage de bon goût, qui brillera aussi longtems que le „ Soleil." Il a été traduit en vers Latins par Mr. Moïse Pengry, du Collège du *Nea de Bronze* à Oxford, & imprimé dans cette Ville en 1676 in-4. sous ce titre: COOPER'S-HILL, *Latinè redditum, ad nobilissimum Dominum* Guilielmum *Dominum* Cavendish, *honoratissimi Domini* Guilielmi *Comitis* Devoniæ *filium unicum*.

(5) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 422.

(6) Part. V. p. 74. de la 2. Edit. Lond. 1716.

(7) Part. II. p. 94.

(8) Epitre Dedicatoire de *les Rivales*.

(9) V. 287. & *suiv. Works of Alex. Pope* Vol. I. &c. p. 78. Lond. 1736 in-12.

(10) Cowley est mort à Chertsey sur le bord de la Forêt.

(11) *La Chasse, Poëme* (en Anglois) par Guil. Somerville L. III. vs. 166 & *suiv.* Lond. 1735 in-4.

(12) Préface de la 5de. Edition, corrigée & fort augmentée par l'Auteur. Lond. 1732 in-4.

[*D*] *En 1647 la Reine le chargea d'une commission pour le Roi, & il fut employé en d'autres affaires de Sa Majesté.*] Il dit dans l'Epître dédicatoire de ses Poësies au Roi Charles II. qu'après que Charles I. eut été livré à l'Armée, il se fit fort auprès de la Reine de trouver le moyen de voir ce Prince, & qu'elle l'y envoya: qu'il vit le Roi par le secours de Hugue Peters, & que comme la Reine l'avoit bien instruit, & que sa Majesté depuis longtems ignoroit ce qui se passoit, ce Prince s'étoit entretenu avec lui de l'état de ses affaires. „ Un matin, *continue-t il*, que j'é-„ tois venu lui faire ma cour à Caussham, il me dit en „ souriant, qu'il avoit à me dire des nouvelles de moi-„ même; que la veille il avoit vu quelques Vers de ma „ façon (ceux qui s'adressent au Chevalier R. Fanshaw „ (13)), & il me demanda quand je les avois faits. Je „ lui répondis, qu'il y avoit deux ou trois ans. Sur quoi „ il eut la bonté de me dire, que ne les aiant jamais vus, „ *il avoit eu peur que je ne les eusse faits depuis mon retour en Angleterre; & que quoiqu'il en fut fort content, il me conjuroit de n'en plus faire*; disant, que pendant qu'on étoit jeune, & qu'on n'avoit rien de meilleur à faire, „ il étoit permis de s'amuser à cela; mais que quand on „ étoit propre à des choses plus importantes, & qu'on „ continuoit encore à se livrer à la Poësie, il sembloit „ qu'on ne pensoit point à faire quelque chose de meil-„ leur. C'en fut assez pour me corriger, tant que j'eus „ l'honneur d'être auprès de lui. A son départ de Hamp-„ toncourt, il m'ordonna de demeurer secrettement à „ Londres, pour lui envoyer toutes les Lettres de ses „ Correspondans du dedans & du dehors, & recevoir les „ siennes pour eux; & on me remit neuf Chiffres différens „ pour exécuter cette Commission. Je m'en acquittai d'u-„ ne manière sure pour tous ceux avec qui je fus en com-„ merce. Mais aiant été découvert au bout de neuf mois, „ parce que la main de Mr. Cowley fut reconnue, j'é-„ chappai, heureusement pour moi & pour mes Corres-„ pondans, au danger qui nous menaçoit. Ce tems-là é-„ toit tumultueux pour de semblables amusemens: mais lorsque j'eus le bonheur d'être auprès de Votre Majesté „ en Hollande & en France, il lui plut de me donner „ quelquefois des sujets, pour s'amuser & se dissiper pen-„ dant les fâcheuses heures de son exil, & quelquefois „ mes petits Ouvrages ont eu l'avantage de la satisfaire. „ Lorsque Votre Majesté, en partent de S. Germain pour „ Jersey, eut la bonté de me pourvoir, sans que je le „ demandasse, de la Charge dans laquelle j'ai l'honneur de „ la servir à présent, je renonçai à la Poëtie, & me fis „ une affaire de travailler à des choses plus utiles au ser-„ vice de Votre Majesté, & qui seront, j'espère, plus du-„ rables." Le Chevalier Jean Barkley dit aussi dans ses *Mémoires* (14), que notre Auteur fut employé dans les affaires de Charles I., & il remarque (15) que „ Mr. Den-„ ham aiant, pendant sa prison, lié une étroite amitié „ avec Mr. Peters, Ministre fort accrédité dans l'Armée," la Reine l'envoya de France avec commission de sonder les dispositions de l'Armée, & de travailler à un accommodement entre le Roi & l'Armée.

(13) Sur la Traduction du *Pastor Fido* Voy. les *Poësies* de Denham p. 159. Edit. de Londres 1671.

[*E*] *Il fut envoyé en Pologne avec Guillaume Crofts..... en qualité d'Envoyés de Charles II. auprès du Roi de Pologne.*] C'est Wood qui nous apprend (16) cette particularité. Parmi les Poësies de Denham, il y a une Pièce qui a pour titre (17): *Sur le Voyage que Mylord Crofts & moi avons fait en Pologne, d'où nous apportames dix mille livres pour Sa Majesté, que ses Sujets Ecossois dans ce Royaume avoient rassemblé entre eux.*

(14) *Memoirs of Sir John Barkley, containing an account of his Negotiation with Lt. Gen. Cromwell, Commissary General Ireton, and other Officers of the Army, for restoring King Charles I. to the Exercise of the Government of England*, p. 14-17-25. 2de. Edit. Lond. 1701 in 8.

(15) P. 4.

(16) *Ath. Oxon* Vol. II. col. 422.

(17) *Poems and Translations* p. 67. Edit. de 1671.

[*F*] *Il fut pourvu de la Charge d'Intendant-Général des Bâtimens du Roi.*] Mr. Wood rapporte (18) que „ le Roi „ Charles I. lui accorda la survivance d'Intendant des Bâ-„ timens, après la mort d'Inigo Jones; & qu'il entra en „ possession de cette Charge au Rétablissement de Charles „ II. en 1660 (Jones étant mort le 21 Juillet 1651 . .) „ qu'il en jouit jusqu'à sa mort, & y amassa sept mille li-„ vres sterling." Dans le passage de la Préface de ses Poë-„ sies, cité ci dessus, il nous apprend lui-même, que Char-„ les II. *la lui donna, sans qu'il la demandât.*

(18) Col. 422.

[*G*] *Ses Ouvrages.*] En voici le Catalogue: *Cato Major: Poëme sur la Vieillesse.* Londres 1648 in-12. en quatre Parties &c. (19). *La Reine de Troye; ou Essai sur le second Livre de l'Enéide de Virgile.* Londres 1656, quatre feuilles & demie in-4. Il avoit fait cet Essai en 1636. Il remarque dans la Préface, „ que c'est un préjugé vulgai-„ re, que de croire qu'en traduisant les Poëtes, on doit „ traduire exactement. C'est là un soin que doivent pren-„ dre ceux qui travaillent sur des matières de fait, ou de „ Religion; mais quiconque se propose cette exactitude „ dans la Poësie, entreprend une chose inutile, & n'y „ réussira jamais: car il ne doit pas seulement traduire les „ mots d'une Langue dans une autre, mais il doit rendre „ une Poësie par une autre Poësie; & l'esprit de la Poë-„ sie est si subtil, qu'en la faisant passer d'une Langue „ dans une autre, il s'évapore tout, & si l'on n'y tenet „ du feu & de l'esprit, il ne reste qu'une *terre morte*, cha-„ que Langue aiant certaines graces particulières, qui „ donnent de la force aux mots. Ainsi, tout homme qui „ traduit littéralement, aura le sort de ce jeune Voya-„ geur, qui oublia sa propre Langue dans les Pays étran-„ gers

(19) Wood col. 423.

mariage, lui fit perdre l'eſprit ; mais aiant été guéri, il fit une très belle Pièce ſur la mort de Cowley, auquel il ne ſurvécut que de quelques mois ; car il mourut dans le Logement qu'il avoit fait bâtir proche de Whitehall, vers le 19 de Mars (*i*) 1668, & il fut enterré le 23 du même mois dans l'Abbaye de Weſtminſter, auprès de Chaucer, de Spenſer & de Cowley (*k*).

(*i*) Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* p. 299. mais Langbaine p. 127 & Th. Pope Blount *Remarks on Poetry* &c. Part. II. p. 86. disent qu'il mourut le 10.

(*k*) Wood *ubi ſupra.*

„ gers, & n'en appelt aucune à la place. Les graces du „ Latin ſe perdent, lorſqu'on veut les faire paſſer en Anglois ; & les beautés de l'Anglois diſparoiſſent, ſi l'on „ veut les exprimer en Latin. Et comme le Langage eſt „ en quelque façon l'habillement de nos penſées, il y a „ auſſi certaines modes à cet égard, qui varient ſelon les „ tems ; nos habillemens n'étant pas plus ſoumis à l'empire de la mode, que le Langage. Et c'eſt, à ce que je „ crois, ce que Tacite entend par *formonem temporis ſui „ ſtius auribus accommodatum*, l'oreille ne prenant pas „ moins de plaiſir au changement & à la varieté, que „ l'œil. Si l'on veut donc que Virgile parle Anglois, il „ convient qu'il parle non ſeulement en homme du Pays, „ mais en homme de ce tems-ci, qu'il parle comme on „ parle aujourd'hui. Et ſi cet habit déguiſé (je ſouhaite- „ rois pouvoir y donner un autre nom) que je lui ai mis, „ ne ſied pas bien à un ſi grave Auteur, & ne paroît pas „ naturel, il lui ſiéra pourtant mieux que l'habit d'Arlequin, dont les François & les Italiens l'ont habillé. Je „ me flatte du moins de ne l'avoir déguré à aucun égard, „ mon principal ſoin aiant été de le ſuivre, comme le „ ſien a été de ſuivre exactement la Nature en tout. Je „ n'ai nulle part fait violence au ſens, pour ſubſtituer mes „ penſées aux ſiennes. Là où mes expreſſions ne diſent pas „ autant que les ſiennes, il faut s'en prendre à notre Langue, ou à mon peu d'habileté (& je ſoupçonne fort le „ dernier); & là où les miennes ſont plus expreſſives que „ les ſiennes, elles ſont un effet de l'impreſſion que la „ fréquente lecture de ſon Ouvrage a faite ſur mon eſprit: „ enſorte que ſi ce qu'elles expriment ne ſont pas ſes propres idées, c'en eſt du moins l'effet & la production. „ Et quoique je ſois convaincu que je le ſuis parler plus „ mal qu'il n'a fait, preſque à chaque ligne ; ſi j'euſſe eu „ travaillant à le faire parler mieux qu'il n'a fait, j'eſpère qu'on regardera mon erreur comme digne de par- „ don, ſinon d'imitation." Dryden, parlant (20) des Traductions que Waller, Cowley & notre Auteur ont données de Virgile, dit que *la plus haute ambition de celui-ci eſt d'être eſtimé l'égal des deux autres, ou de ne leur être pas de beaucoup inférieur.* Revenons aux Ouvrages de Denham. Il empoſa un *Panégyrique de ſon Excellence le Général George Monk, Commandant en Chef &c.* imprimé à Londres en une feuille in-4. en Mars 1659-60. Quoique ſon nom n'y ſoit pas, „ on diſoit cependant généralement „ dans l'Univerſité, qu'il en étoit l'Auteur," comme le remarque Mr. Wond (21). *Poème ſur la Mort de Mr. Abraham Cowley, & ſur ſon inhumation parmi les anciens Poëtes :* imprimé à Londres en une feuille in-fol. au mois d'Août 1667 (22). *Nouvelle Verſion des Pſeaumes de David.* La *ſeconde Edition de ſes Poëſies & Traductions, avec la Tragédie du Sophi*, à Londres 1671 in-8. contient les Pièces ſuivantes. *Cooper's-Hill. La Ruine de Troye. Sur le Procès & la Mort du Comte de Strafford. Sur le Voyage que Mylord Crofts & moi avons fait en Pologne* &c. *Sur le retour de Mrs.* Thomas Killigrew, & Guillaume Murrey, *le premier de ſon Ambaſſade de Veniſe, & l'autre d'Ecoſſe. Au Chevalier* Jean Mennis, *invité à venir de Calais à Boulogne pour manger d'un Cochon. Natura naturata. Le Diſcours de* Sarpédon à Glaucus *dans le XII. Livre de l'Iliade. Imitation d'une Epigramme de* Martial. *L'Amitié & le Célibat, contre l'Amour & le Mariage. Sur la Mort de Mr.* Abraham Cowley &c. *Diſcours contre la Paix, ou Commerce ſecret. Humble Requête des Poëtes aux cinq Membres des Communes. Le ſecond Prodige d'Occident. Nouvelles de* Colcheſter. *Chanſon. Sur les Oeuvres de Mr.* Jean Fletcher. *Au Chevalier* Richard Fanshaw *ſur ſa Traduction du* Paſtor Fido. *Dialogue entre le Chevalier* Jean Pooley *& Mr.* Thomas Killigrew. *Imitation occaſionnelle d'un Auteur moderne* (23) *ſur le Jeu d'Echecs. L'Amour de* Didon *pour* Enée. *De la Prudence. De la Juſtice. Les progrès du Savoir. Le Sophi, Tragédie.* Il a auſſi fait : *Prologue au Roi pour la première Pièce repréſentée au* Cock-Pit *dans* Whitehall, *faiſant partie du noble Divertiſſement donné à leurs Majeſtés le 19 Novembre 1660 par le Duc d'Albemarle.* Ce *Prologue* a été imprimé à Londres en 1660 ſur un côté d'une grande feuille (24). Il a en part aux *Vers de quelques Amis de l'Auteur, pour être reimprimée avec la ſeconde Edition de Gondebert*, Lond. 1653 in-8. (25). Il a auſſi traduit en Vers Anglois *le Livre des Pſeaumes.* Mr. Wond nous apprend (26), qu'on publia à Londres en 1680 en une demi-feuille in-fol. ſous ſon nom, une Pièce intitulée : *Le vrai Preſbyterien demaſqué, ou Caractère de la Conduite d'un Preſbyterien :* mais que pluſieurs perſonnes doutérent qu'elle fût du Chevalier Denham. Le même Hiſtorien obſerve encore, qu'on imprima clandeſtinement en 1666 in-8. certains Vers, intitulés *Directions pour un Peintre*, en quatre Parties, dédiées toutes au Roi Charles II. par des Epîtres en vers. Ces Pièces étoient fort ſatiriques contre pluſieurs perſonnes, qui avoient eu part à la Guerre contre la Hollande en 1665. Il y a à la fin une Pièce intitulée : *Clarendon's Houſe-warming* (le Régal d'entrée de Clarendon), & une *Epitaphe.* Mylord Clarendon eſt fort maltraité dans l'une & dans l'autre. On a mis le nom de l'Auteur à ces *Directions.* „ Cependant, „ dit Mr. Wood, bien des perſonnes ont cru qu'elles étoient de la façon d'André Marvell, Ecuyer. L'Impri- „ meur qui les avoit imprimées, aiant été découvert, fut „ mis au pilori."

(23) Le *Gondebert* du Chevalier Davenant.

(24) Wood col. 424.

(25) Voyez l'Article DAVENANT (GUILLAUME) Rem. [*D*].

(26) *Ubi ſupra.*

(20) Dédicace de ſa Trad de l'Eneïde, *Oeuvr. de Virgile* en Anglois T. II. p. 419. Lond. 1710.

(21) Col. 491.

(22) Wood col 424.

DIGBY (KENELME). Nous tâcherons de ſuppléer ici à ce qu'il y a de défectueux dans l'Article que Mr. Bayle a donné de ce Gentilhomme. *Kenelme Digby* étoit fils & héritier du Chevalier Everard Digby [*A*], de Dryſtoke dans le Comté de Rutland, & de Marie, fille & unique héritière de Guillaume Muſſho, de Gothurſt dans le Comté de Buckingham. Il nâquit à Gothurſt le 11 de Juillet 1603 [*B*]. Vers l'année 1618 on l'envoya à Oxford, après l'avoir fait élever dans la Religion Proteſtante ; on le mit dans Gloceſter-Hall, & on le confia aux ſoins de Thomas Allen, quoiqu'il fût ſous la direction d'un autre Maître (*a*). Il y demeura au-delà de deux ans en qualité de Penſionnaire, & alla enſuite voyager peodant quelque tems dans les Pays étrangers. Le Roi Jaques I. qui lui avoit rendu les biens confiſqués de ſon père, le créa Chevalier à Hinchingbrook, le 28 d'Octobre 1623. En 1628, il commanda une Flotte qui alloit au Levant, & acquit beaucoup de gloire par la manière dont il procura à Alger la liberté à pluſieurs Eſclaves Anglois, & en attaquant la Flotte Véoitienne dans la Baye de Scanderone [*C*]. En 1638 & 1639, il eut un commerce de Lettres avec Mylord George Digby, depuis Comte de Briſtol, touchant l'autorité des Pères, & d'autres articles controverſés entre l'Egliſe Romaine & la Proteſtante, qu'il avoit abandonnée environ deux ans auparavant, pour ſe joindre à la prémière [*D*]. Ces Lettres ont été imprimées dans la

(*a*) Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 181. & *Athen. Oxon* Vol. II. col. 551.

(1) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 254.

(2) *A true and perfect Relation of the whole Proceedings againſt the Late Traytors &c.* Londres 1606 in-4.

(3) Wood *ubi ſupra.*

(4) *Hiſt. Vitæ & Mortis.* Apud Wood col. 554. [Je ne trouve point ce fait dans Bacon. Il parle de *trois ou quatre mots de prière* prononcés par celui à qui on avoit arraché le Cœur. Voy. *Hiſt. Vitæ & Mortis* ad titre *Articla Mortis, ad Art.* 15. num. 12. ou p. 172 de ce Traité, Edit. d'Amſterd. 1695 in-12. R. D. T.] (5) Hyde *Catalog. impreſſ. Libror. Biblioth. Bodleian.* p. 210. (6) Wood *ubi ſupra.*

[*A*] *Fils & héritier du Chevalier Everard Digby.*] Le Chevalier Everard paſſoit pour le plus bel homme de ſon tems (1). S'étant trouvé malheureuſement impliqué dans la Conſpiration des Poudres, il confeſſa d'abord le fait, & fut pendu & mis en quartiers à Londres le 30 Janvier 1604-5 (2), âgé de vingt-quatre ans (3). Lors de l'exécution, le Bourreau lui aiant arraché le Cœur, & l'aiant montré, ſelon la coutume, en diſant, *Voilà le Cœur d'un Traître*, le Chevalier répondit, *Tu en as menti.* Ce fait eſt rapporté par Mylord Bacon (4), qui ne nomme pourtant point la perſonne. Ce Gentilhomme étoit fils d'Everard Digby, de Dryſtoke dans le Comté de Rutland, Maître ès-Arts & Membre du Collège de S. Jean à Cambridge en 1579, & Auteur de divers Ouvrages, entre autres de ceux-ci : *Theoria Analytica, viam ad Monarchiam Scientiarum demonſtrans.* Londres 1579 in-4. *De duplici Methodo Libri duo, Rami Methodum refutantes.* Londres 1580 in-8. *De Arte naturali Libri duo.* Londres 1587 (5). Et un *Diſcours* Anglois *pour diſſuader de s'emparer des Biens & des Benéfices Eccléſiaſtiques* &c. Londres in-4. (6). Il mourut à Dryſtoke vers l'an 1592 (7).

(7) Id. ibid.

[*B*] *Il nâquit à Gothurſt le 11 de Juillet* 1603.] C'eſt la date que nous trouvons dans le *Livre des Naiſſances*, recueilli par le Dr. Richard Napier du Comte de Buckingham, qui ſe trouve manuſcrit dans le Cabinet d'Aſhmole à Oxford, & dans un Almanac de l'année 1673, publié par Jean Gadburg ; comme auſſi dans l'*Hiſtoire & Antiquités de l'Univerſité d'Oxford* de Wood (8), & dans les *Athenæ Oxonienſes* du même Auteur (9). Mais Ben-Johnſon le fait naître en *Juin*, dans ces Vers (10):

Witneſs thy action done at Scanderoon,
Upon thy birth-day the eleventh of June.

„ Témoin ton Action de Scanderone, faite le jour de ta „ naiſſance, *l'onzième de Juin.*"

(8) Lib. II. p. 881.

(9) Vol. II. col. 551.

(10) In his *Underwoods* p. 849.

[*C*] *En attaquant la Flotte Vénitienne dans la Baye de Scanderone.*] Ben-Johnion, dans les Vers qu'on vient de lire, fixe cette Action à l'onzième de Juin ; mais elle fu trouve fixée au 16 de ce mois dans une Brochure publiée la même année, qui contient une rélation de ce Combat, & dont il y a beaucoup d'apparence que le Chevalier lui-même eſt l'Auteur.

[*D*] *Le Chevalier Digby aiant embraſſé la Religion Romaine*

la fuite [*E*]. En 1639 la Reine l'employa, conjointement avec Mr. Gautier Mountague, pour engager les Papiſtes à fournir de l'argent au Roi, en quoi ils réuſſirent; ce qui fit que quelques perſonnes nommérent les Troupes qu'on leva pour le Roi, *l'Armée Papiſte* (*b*). Au commencement de la Guer-

(*b*) Whitlocke's *Memorials of the Engliſh affairs* p. 52. Lond. 1732.

re environ deux ans auparavant.] Parmi les Lettres de l'Archevêque Laud, qui ſont à la fin de l'*Hiſtoire du Procès* &c. de ce Prélat par Henri Wharton (11), on en trouve une de cet Archevêque au Chevalier Digby, datée de Lambeth le 27 Mars 1636, par laquelle il paroît, qu'il avoit tout nouvellement changé de Religion. Comme cela s'étoit fait à l'inſu du Prélat, la choſe lui fit beaucoup de peine, & il tâcha de le ramener à la Religion Proteſtante: mais inutilement. En 1638, il parut à Paris une *Conférence avec une Dame ſur le choix d'une Religion*, écrite par notre Auteur: elle fut réimprimée à Londres en 1654 in-8. Le Dr. Guillaume Twiſſe, Orateur de l'*Aſſemblée des Théologiens* à Weſtminſter en 1642, y fit une Réponſe, qui n'a jamais été imprimée (12).

(11) P. 610. Edit. de Lond. 1695 in fol.

(12) Wood *Athen. Oxon.* Vol. II. col. 51. & 354.

[*E*] *Ces Lettres ont été imprimées dans la ſuite.*] Elles parurent à Londres en 1651 in 12. ſous ce titre: *Lettre de Mylord George Digby, & du Chevalier Kenelme Digby, ſur la Religion.* La première eſt de Mylord Digby, datée de Sherburn le 2 de Novembre 1638. Il y dit au Chevalier (13): „ qu'il s'eſtime heureux de porter le nom „ de ſon Ami, & qu'il ſe promet que cette réſiation l'immortaliſera autant, que celui (14) qui a fait graver ſur „ ſon Tombeau, qu'il étoit Ami du Chevalier Philippe „ Sidney." Après ce début il lui dit (15), que quoique l'exemple & les avis du Chevalier aient été ſon principal guide dans ſes Etudes, „ & que dans les jugemens que je „ porte, *dit-il*, de ce que je lis, le vôtre ſoit toujours „ d'un très grand poids; cependant je dois avouer, que „ pour ce qui regarde les Péres, comme je me ſuis peut-„ être appliqué à leur lecture avec d'autres diſpoſitions „ que vous, j'en ai lu pluſieurs, qui m'ont fait naître des „ réfléxions fort différentes des vôtres ſur leur utilité. Je „ ſuis ſi éloigné de les prendre pour Juges, qu'en bien „ des cas je ne puis même les admettre comme des Té-„ moins aſſez valables, pour prononcer ſur leur dépoſi-„ tion en matière de Religion. Il me ſemble découvrir, „ même dans les plus anciens, trop de partialité, ſoit en „ établiſſant leurs propres ſentimens, ſoit en combattant „ ceux de leurs Adverſaires. L'on diroit, que la paſſion „ & l'eſprit de parti ont régné avec autant de force, quoi-„ que peut-être pas ſi diverſement, dans les premiers „ tems, que dans les plus éloignés; comme il vous eſt „ plus aiſé qu'à moi d'en trouver, ſi vous le voulez, des „ exemples dans *Euſèbe*, *Epiphane*, & *S. Auguſtin*, qui, „ quoiqu'ils ſemblent adhérer à l'Egliſe Catholique, & „ que ceux de l'Egliſe Romaine ſe glorifient de leur autorité, auroient pourtant bien beſoin d'être repurgés, „ ce qu'on pourroit de part & d'autre fort bien faire." Le Chevalier Digby avoit dit, qu'il falloit plus de fonds ſur ce que les Péres diſoient qu'on leur avoit enſeigné, que ſur ce qu'ils enſeignoient eux-mêmes. Mylord Digby déclare (16) qu'il en feroit autant, s'il pouvoit ſeulement avoir pour la première partie de la raiſon du Chevalier, (ſavoir, que ce qu'on leur avoit enſeigné venoit d'une Autorité infaillible) s'il pouvoit, dis-je, avoir pour cette partie la moitié de la certitude qu'il avoit de la ſeconde, qu'en ce que les Péres diſoient d'eux-mêmes, ils étoient ſujets à ſe tromper. Mais comme il ne trouvoit point encore de raiſon de reconnoître *quelque Autorité infaillible, ſinon celle de l'Ecriture*, que le Chevalier n'avoit pas ſans doute en vue; il trouvoit auſſi peu, que les Péres, ſur tout ceux qui avoient précédé le Concile de Nicée, euſſent reconnu une ſemblable Autorité. Que ſuppoſant même qu'ils en euſſent une, il ne pouvoit abſolument démêler parmi les diverſes doctrines qu'ils propoſent, laquelle leur avoit été enſeignée par cette Autorité infaillible; puiſqu'il y a de l'apparence qu'ils enſeignent pluſieurs choſes loccertaines & fauſſes, auſſi dogmatiquement, & qu'ils les appuient auſſi fortement, que les Vérités les plus authentiques. „ Vous aurez de la peine à trouver l'Ecriture alléguée plus nettement, la Tradition réclamée plus hautement ſur aucun Article de Foi, qu'elles le ſont par „ Juſtin & Tertullien dans la rude cenſure qu'ils font des „ Images; & par Tertullien encore ſur la deſcente de „ Jéſus-Chriſt pour délivrer les Patriarches. Vous trouverez dans ces deux Péres, & dans pluſieurs autres, l'Ecriture & la Tradition citées, pour établir l'erreur groſſière du commerce charnel des Anges avec les femmes; „ & dans tous les Milléniaires, pour autoriſer leur Dogme judaïque. Ces exemples, qui ſont peut-être des moindres, ſont ceux qui s'offrent les premiers à ma „ mauvaiſe mémoire, en écrivant cette Lettre. Cependant „ dites-moi, je vous prie, laquelle de ces opinions je „ dois recevoir comme émanée d'une Autorité infaillible? „ Sera ce la première, que notre Egliſe approuve, & „ que l'Egliſe Romaine condamne? ou la ſeconde, que „ la dernière adopte, & que la nôtre rejette? ou la troiſième, que les deux Partis rejettent? J'avoue que je ſuis encore à diſtinguer, quelles de ces doctrines les Péres „ nous veulent faire recevoir comme leur aiant été enſeignées, & quelles nous devons conſidérer comme venant d'eux-mêmes. Ces endroits, & pluſieurs autres „ auſſi inexplicables, ont fait que je regarde à peu près „ de même œil ce que vous dites qui leur a été enſeigné, „ & ce qu'ils enſeignent eux-mêmes: j'en profite pour „ m'éclaircir, mais je ne me laiſſe ni aveugler ni conduire „ implicitement, ni par les unes ni par les autres de ces „ doctrines. Je reſpecte ces ſaints Peres, comme des Fon-„ dateurs divins de la Foi, dans les choſes où ils ſont „ tous d'accord; & dans celles où ils ne le ſont point, „ comme d'excellens Aides pour éclairer l'eſprit, & des „ inſtrumens ſacrés pour exciter dans le cœur la contrition & le zéle, & pour y allumer les flammes de l'amour divin, & l'élever à la contemplation (17)."

(13) P. 5.

(14) Fouloque Greville, Lord Brooke.

(15) P. 2, 3.

(16) P. 3, 4.

(17) P. 4, 5.

La Réponſe du Chevalier Digby eſt datée de Londres le 26 Décembre 1638. Il commence (18) en ſe plaignant à Mylord, au nom des *Péres*, & en lui repréſentant le tort qu'il leur fait de les traiter avec tant de rigueur, juſqu'à leur refuſer la qualité de *Témoins dans les matières de Religion.* „ Leur humilité d'eſprit & de mœurs, les em-„ péchera de trouver mauvais qu'on les recuſe pour Juges. Ils ne diſent jamais rien d'eux-mêmes, à quoi ils „ veuillent obliger les autres de ſouſcrire. Mais quand „ ils vous diſent clairement ce qui leur a été enſeigné, & „ ce qu'ils ont trouvé cru & pratiqué par toute l'Egliſe „ généralement, n'ont-ils pas raiſon de trouver mauvais „ qu'on rejette ce qu'ils déclarent? Si vous voulez exa-„ miner leur bonne-foi, ſelon les régles qu'on obſerve „ communément en recevant le témoignage des hommes, „ vous trouverez que tout parle en leur faveur. C'étoient „ des gens de probité, non ſeulement crus tels, mais re-„ connus pour tels par tout le monde. On convient ſi „ généralement qu'ils étoient judicieux, que ce ſeroit faire tort à ſon propre jugement, que de révoquer le leur „ en doute. Les matières fur leſquelles ils ont écrit, étoient de leur reſſort, & ils ont ſurement pris toutes „ les précautions poſſibles pour ne ſe pas tromper, puiſque de là dépendoit leur ſalut éternel, & celui de leur „ poſtérité. Puis donc qu'ils ont voulu & qu'ils ont pu „ nous inſtruire de la vérité, pourquoi les ſoupçonne-„ rions-nous? Leurs opinions particulières, à l'égard „ deſquelles Votre Grandeur dit qu'elle apperçoit trop de „ partialité en eux, n'intéreſſent point notre Foi: ſur de „ pareils articles nous avons autant de liberté qu'eux.... „ La *Paſſion* & *l'Eſprit de Parti*, que vous remarquez dès „ les premiers tems, ne régnent que chez leurs Adver-„ ſaires; leur feu eſt un zéle juſte & légitime." A l'égard des trois Péres, dont Mylord avoit dit que les Papiſtes, auſſi bien que les Proteſtans, pouvoient les reparger, le Chevalier déclare (19), qu'en les liſant il n'y a jamais trouvé aucun Article de Foi, auquel il n'ait pleinement acquieſcé. Il dit enſuite (20), que pour expliquer auſſi brièvement & auſſi clairement qu'il lui ſera poſſible, quel uſage il lui ſemble qu'on peut retirer de la lecture des Péres, il le réduit à ceci. „ C'eſt qu'en ne s'arrêtant „ point à ce qu'ils ont écrit en qualité de Commentateurs „ de l'Ecriture, ou de Philoſophes, ou de Théologiens „ & de Docteurs, nous devons généralement admettre ce „ qu'ils nous enſeignent comme Paſteurs de l'Egliſe; ce „ qui paroît principalement dans leurs Ecrits contre ceux „ auxquels ils impriment une note d'Héréſie, ce qu'ils „ n'auroient pu faire, ſi les points qu'ils reprennent n'avoient été contraires à la Tradition univerſelle & connue de l'Egliſe. En ſecond lieu, lorſqu'ils enſeignent „ quelque choſe dogmatiquement & de deſſein formé, „ dans une occaſion où nous pouvons raiſonnablement juger que leur intention a été que nous le priſſions pour „ Article de Foi; & où ils ne la propoſent point comme „ leur ſentiment particulier, qu'ils tachent d'établir ſavamment par l'Ecriture. Et il ſera toujours facile à un „ bon Eſprit, libre de préjugés, de diſtinguer en liſant „ leurs Ecrits, quel parti il doit prendre." Sur les quatre Exemples que Mylord avoit preſſés, il déclare, que pour ce qui eſt du *prémier*, l'*Uſage des Images*, il ne le regarde point „ comme un précepte donné par Jéſus Chriſt; mais „ comme une choſe introduite depuis, par ceux qui gouvernent l'Egliſe, & propre à exciter la dévotion du peu-„ ple" (21). Sur le *ſecond*, qui eſt le ſentiment de Tertullien, *que Jéſus-Chriſt eſt deſcendu en Enfer pour délivrer les Patriarches*, il dit „ que tous les Péres qui ont parlé „ de cet Article, l'ont propoſé comme un Article de Foi, „ & que l'Egliſe l'a toujours regardé comme tel (22)." Sur le *troiſième* Exemple, *le Commerce charnel des Anges avec des femmes*, „ que c'eſt une queſtion de Philoſophie, „ & non de Foi: car pluſieurs Péres, ou la plupart même, ont cru que les Anges ne ſont pas des Eſprits purs, „ mais qu'ils ont des Corps ſubtils & immortels. Et quoique la Corporalité des Anges ſoit à préſent bannie des „ Ecoles par la force des raiſons, leur parfaite Spiritualité n'a pourtant jamais été Article de Foi. Mais en ſuppoſant, comme les Péres le croyoient, qu'ils ont des „ Corps, il eſt aiſé, en expliquant certains paſſages de „ l'Ecriture, de tomber dans l'Erreur dont il s'agit, qui „ devient une Erreur purement Philoſophique, & n'intéreſſe en aucune façon la Foi (23)." A l'égard du dernier Exemple, l'idée d'un *Régne de mille ans*, „ il eſt évident, *dit-il*, qu'elle s'eſt établie chez quelques-uns, „ qui déféroient beaucoup à l'autorité de Papias, par l'explication littérale d'un paſſage de l'Apocalypſe. Mais „ jamais aucun d'eux n'a prétendu que ce fût une opinion „ généralement reçue dans l'Egliſe, ni une Tradition publique, venue de Jéſus-Chriſt & des Apôtres. D'ail-

(17) P. 4-5.

(18) P. 2.

(19) P. 10.

(20) P. 15.

(21) P. 15.

(22) P. 15, 16.

(23) P. 16.

Guerre Civile, il agit avec beaucoup de zèle pour les intérêts du Roi; mais il fut enſuite mis priſonnier à l'Hôtel de Wincheſter, par ordre du Parlement: il en ſortit au mois de Juillet 1643, à la requiſition de la Reine de France, avec permiſſion d'aller voyager dans ce Royaume. Il compoſa pour ſes biens en 1649; & le Parlement vota, qu'il ſortiroit du Royaume, & qu'il ne pourroit y revenir ſans ſa permiſſion, ſous peine de mort & de confiſcation de biens. Il ne laiſſa pas de revenir dans la ſuite pour quelque tems, „ & fit, à ce qu'on dit, *continue Wood* (c), de grandes ſoumiſſions à Crom- „ well; mais à quel deſſein, ſi ce fut en faveur des Catholiques-Romains, ou pour faire réuſſir quel- „ que projet d'une autre nature, c'eſt ce que je ne puis dire." Vers ce même tems-là, Henriette Reine-Mère d'Angleterre, dont il étoit Chancelier, l'envoya de France à Rome, en qualité d'Envoyé auprès du Pape. Dans les commencemens qu'il fut à Rome, il ſe fit généralement eſtimer, tant par ſon eſprit & ſon ſavoir, que par ſon air majeſtueux & par ſa conduite: „ mais étant inſenſiblement „ devenu fier, dit le même Hiſtorien (d), & voulant braver le Pape, on le négligea en quelque fa- „ çon. Une choſe qui y contribua ſur-tout, c'eſt qu'aiant fait une Collecte pour les Catholiques d'An- „ gleterre qui étoient dans le beſoin, il n'adminiſtra pas trop fidèlement ces deniers." Aiant lu les Ecrits de Des-Cartes, il alla en Hollande pour le voir, & le fut chercher dans ſa Solitude d'Egmont. Après s'être entretenu longtems avec lui ſans ſe faire connoître, Mr. Des-Cartes, qui avoit vu quelques-uns de ſes Ouvrages, lui dit qu'il ne doutoit point qu'il ne fût le Chevalier Digby. *Et vous*, repliqua le Chevalier, *il faut que vous ſoyez le célèbre Des-Cartes, puiſque je viens exprès d'Angleterre pour avoir le plaiſir de vous voir* (e). Digby a fait divers Ouvrages, qui lui ont acquis une grande réputation [F]. Il

(c) *Ath. Oxon.* col. 512.

(d) *Ibidem.*

(e) *Voyez* Des Maiſeaux *Vie de S. Evremond*, à la tête du T. I. de ſes Oeuvres, Edit. de Londr. 1728. p. 40. & Art. de DES-CARTES Rem. [BB].

„ leurs, l'Egliſe n'a juſqu'à préſent jamais encore condam- „ né cette partie de l'Opinion des Millénaires, que quel- „ ques-uns des Péres ont ſoutenue, que les Saints régne- „ ront avec Jéſus-Chriſt ſur la Terre pendant mille ans a- „ près leur réſurrection, & qu'ils jouiront uniquement de „ délices ſpirituelles; mais l'Egliſe a condamné certaines „ autres extravagances, qu'on a qualifiées d'Héréſie des „ Millénaires. Par ce que je viens de dire ſur ces Exem- „ ples particuliers, & en liſant les Péres dans l'eſprit que „ j'ai dit ci-deſſus, il me ſemble qu'il ne ſera pas difficile „ de décider, quelles doctrines les Péres veulent nous fai- „ re recevoir comme leur aiant été enſeignées, & quelles „ nous devons conſidérer comme venant d'eux-mêmes." Dans l'*Apoſtille* il remarque (24), que quoique Mylord Digby ait jugé à propos de dire que ce ſont là des *moindres Exemples, qui s'offrent les premiers à ſa mauvaiſe mémoire en écrivant ſa Lettre*, „ il lui permettra pourtant de les re- „ garder comme les plus forts qu'on puiſſe alléguer ſur ce „ ſujet, & comme la fleur & la quinteſſence de ce que Mr. „ Chillingworth (25) & les meilleurs Eſprits ont dit contre „ la Tradition de l'Egliſe, & contre l'Autorité des Péres." Mylord Digby fit à cette Lettre une Réponſe excellente & travaillée, datée de Sherburn le 29 Mars 1639. D'abord, de concert avec le Chevalier, il témoigne ſon admiration pour la piété, le ſavoir & la vertu de ces reſpectables Péres de l'Egliſe, qui par leur vie, par leur zèle, & par leur mort, ont mérité ſuffiſamment qu'on leur donne ce titre, & qu'on honore à jamais leur mémoire (26). *Je fais beaucoup de fonds ſur leur bonne-foi*, dit il (27), *en peſant mûrement les raiſons ſur leſquelles vous les fondez, & que vous developpez d'une manière ſi eloquente.* Il ajoute, qu'à pluſieurs égards, il regarde leur témoignage comme ſacré & inconteſtable; par exemple, par rapport aux grands fondemens du Chriſtianiſme, tels que ſont la doctrine de l'Unité de Dieu, de l'Incarnation, de la Paſſion, de la Réſurrection de Jéſus-Chriſt, & quelques autres Articles eſſentiels de la Foi Chrétienne. Mais que d'un autre côté, il y a beaucoup d'autres choſes, ſur leſquelles il ne peut en aucune manière ſe réſoudre à porter jugement ſur leur témoignage. „ Tels ſont, *dis-il* (28), „ la plupart, ſinon tous les points controverſés entre „ l'Egliſe Romaine & nous. Et comme dans ma précé- „ dente, je ne pouvois admettre les Péres pour Témoins „ valables, ſur la dépoſition deſquels je puiſſe en bien des „ cas prononcer en matière de Religion; je ſuis obligé „ de vous déclarer encore ici, que je ſuis plus éloigné „ que jamais de leur attribuer à cet égard aucune autori- „ té définitive. Des Témoins dont la dépoſition eſt d'une „ pareille annorité, ſont en effet des Juges, quoiqu'ils „ n'en aient pas le nom; ils donnent la Loi & dictent la „ Sentence, quoiqu'elle ſoit prononcée par un autre. „ Or je puis vous prouver par nombre de paſſages, qu'eux- „ mêmes n'ont point prétendu être Juges & décider en „ dernier reſſort; & vous dites vous-même, que leur mo- „ deſtie ne leur permettra point de trouver mauvais qu'on „ les recuſe pour tels. Je ne veux point bleſſer leur hu- „ milité, en donnant à leur témoignage une plus grande „ autorité qu'ils ne prétendent. Car qu'ils ſoient ce qu'on „ voudra en fait d'interprétation de la doctrine de l'Egliſe „ & de l'Ecriture, je ſais bien ſûr qu'ils ſont les meilleurs „ interprètes de la leur propre, tant pour le ſens où il „ faut l'entendre, que pour le degré de déférence qu'ils „ exigent de nous à cet égard." Il dit enſuite (29), que les raiſons, qui lui perſuadent *l'incertitude*, ou même *l'impoſſibilité* qu'il y a pour un homme judicieux, de trouver dans les Péres depuis décider les Controverſes agitées entre l'Egliſe Romaine & nous d'une manière ſatisfaiſante; que ces raiſons, dis-je „ ont été ſi amplement „ & ſi ſavamment propoſées par Mr. *Daillé*, dans ſon „ Traité *de l'Emploi des Péres* (30), que je crois qu'on „ ne peut guéres rien dire d'important ſur ce ſujet, qu'il „ n'ait déja dit dans ſes excellentes & ſolides obſerva- „ tions. Mais comme vous attendres de moi quelque „ choſe de plus qu'un ſimple renvoi, je vais vous propo- „ ſer les principales raiſons en auſſi peu de mots, & a- „ vec autant de clarté, qu'il me ſera poſſible. Pour ne „ pas inſiſter ſur les plus communes, comme ſont celles- „ ci; que nous n'avons que peu d'Ecrits des plus anciens „ Péres, du premier, du ſecond & du troiſième Siècle; „ qu'il y a beaucoup d'Ecrits ſuppoſés, qui portent le „ nom des Péres, & qui ne ſont oüillement d'eux; que „ les vrais Ecrits de l'Antiquité ont été altérés, tronqués, „ interpolés, entrompus, par l'ignorance, la fraude ou „ la malice: ſans inſiſter ſur ces raiſons, je me boroe..... „ à celles qui me paroiſſent les plus fortes pour invalider „ leur autorité dans nos Controverſes, & qui ſont ces „ quatre. I. La manière dont les Péres ſe ſont contredits „ les uns les autres. II. Leurs variations dans leurs ſenti- „ mens. III. Leur oppoſition, tant aux Papiſtes qu'aux „ Proteſtans. IV. Enfin leur défaut d'habileté ſur plu- „ ſieurs Articles conteſtés; & ſur la plupart, le manque „ de volonté pour décider." Il examine enſuite (31) les trois principes, ſur leſquels le Chevalier fonde la prétendue certitude de la méthode de décider les Controverſes par les Ecrits des Péres. 1. Qu'ils ont fidèlement recueilli les Traditions univerſelles de l'Egliſe de leur tems. 2. Qu'ils nous les ont fidèlement tranſmiſes. 3. Que ces Traditions, recueillies, & tranſmiſes par eux, ſont infaillibles. Il réfute l'argument par lequel le Chevalier veut prouver, que tous les Articles de Foi, quels qu'ils ſoient, reçus préſentement dans l'Egliſe, ont été enſeignés par Jéſus-Chriſt, tels qu'ils ſont, à l'Egliſe qu'il a lui-même fondée. Cet argument eſt, que *la raiſon pourquoi l'Egliſe d'aujourd'hui croit qu'une Propoſition eſt de Foi, c'eſt que l'Egliſe qui l'a précédée immédiatement, la lui a tranſmiſe comme telle; & de cette manière en remonte de Siècle en Siècle juſqu'à Jéſus Chriſt & ſes Apôtres.* „ Gradation „ facile, *dis Mylord* (32), & ſur laquelle, s'il vous en „ ſouvient, Mr. White (33) inſiſta beaucoup, dans la „ Conférence que Mr. Chillingworth me fit le plaiſir d'a- „ voir avec lui cher vous. Quoique j'eſtime infiniment ſon „ ſavoir, & ſa manière de diſputer en galant-homme, je „ vous avoue que ſon argument m'a ſouvent fait ſourire, „ en me rappellant le plaiſant raiſonnement de Charles „ Thynne, dont vous m'avez ſi bien diverti, par lequel „ il prétendoit prouver, qu'il pouvoit certainement y a- „ voir un homme au monde aſſez diſpos pour ſauter tout „ d'un coup d'Angleterre à Rome, en lui aſſignant une „ place convenable pour prendre ſa courſe & s'élancer. „ Car, diſoit-il, amenez-moi le plus habile Sauteur que „ vous connoiſſiez: ne ſe peut-il pas qu'il y en ait un au- „ tre qui vous ſoit inconnu, & qui le devance d'uo pied? „ Qu'on amène ce ſecond, j'eſpère que vous ne nierez „ pas qu'on ne puiſſe le ſurpaſſer d'un pouce; & ainſi de „ pouce en pouce, pourquoi n'y en auroit-il pas un qui „ devancerait le prémier d'un milliier de lieues? J'oſe di- „ re, que Ms. Hooper étoit plus convaincu de la corrup- „ tion des tems dans ſa Généalogie depuis le Roi Pepin, „ que je ne l'étois par cette Logique, que les doctriner „ de l'Egliſe Romaine ſont venues ſans altération depuis „ Jéſus-Chriſt juſqu'à nous; & je n'en ſuis pas plus per- „ ſuadé à préſent."

[F] *Digby a fait divers Ouvrages, qui lui ont acquis une grande réputation.*] Outre ceux dont nous avons déja parlé, il a écrit I. *Obſervations ſur* la Religion du Médecin, *écrites occaſionnellement par le Chevalier Kenelme Digby.* Londres 1643, 1644, in-12. Ces Obſervations furent faites dans une nuit, & adreſſées à Edouard Comte de Dorſet, datées de l'Hôtel de Wincheſter (34) le 22 Décembre 1642. Nous avons donné des Extraits de cette Pièce dans un autre endroit (35). II. *Traité de la Nature des Corps.* Paris 1644 in fol. Londres 1658, 1665, & 1669 in-4. Alexandre Roſſe l'attaqua par un Livre intitulé: *La Pierre de Touche Philoſophique, ou Obſervations ſur les* Traités de la Nature des Corps & de celle de l'Ame, du Chevalier Digby, *dans leſquelles on réfute ſes Paradoxes erronés* &c. Londres 1645 in-4. III. *Traité de la Nature de l'Ame Humaine.* Paris 1644 in-fol. Londres 1645, 1658 & 1669, in-4. Alexandre Roſſe attaqua auſſi ce Traité, comme on vient de le voir. Il a été traduit avec le précédent en Latin, par J. L. Il y a eu devant de cette Traduction, une Préface de Thomas White, qui ſe ſigne, *Thomas Anglus* ex

(24) P. 51.

(25) L'Ouvrage de Chillingworth avoit paru ſur la fin de l'année 1637.

(26) P. 24.

(27) P. 25.

(28) P. 26.

(29) P. 27. 28.

(30) Il a vu paroître en 1631. [Le titre porte 1632. B. D. T.]

(31) P. 49.

(32) P. 55.

(33) Thomas White, Auteur d'un Livre intitulé: *Les Dialogues de Guillaume Rochworth ſur le Jugement du Sens-commun ſur le choix d'une Religion* (en Anglois) Paris 1640 in-12. reimprimé en 1650 in-12.

(34) L'Auteur y étoit en arrêt par ordre du Parlement, comme on l'a dit dans le corps de l'Article.

(35) Article BROWN (THOMAS) Rem. [A].

Il mourut dans ſa maiſon du *Covent-Garden* le 11 de Juin 1665, & fut enterré dans une Tombe qu'il avoit fait bâtir à ſes dépens dans le Chœur de l'Egliſe de Chriſt de Newgate à Londres. Il fut mis auprès de *Venetia* ſa femme, fille & une des héritières du Chevalier Edouard Stanley, de Tongue-Caſtle dans le Comté de Shrop. Quelques années avant ſa mort, il avoit fait faire au-deſſus de cette Tombe un beau Monument de marbre noir à l'honneur de cette Dame, avec ſon buſte en cuivre doré: mais ce Monument fut ruïné dans l'incendie de Londres en 1666. Sa belle Bibliothèque, qu'il avoit tranſportée en France pendant les Troubles, tomba après ſa mort ao Roi de France, parce qu'il n'étoit pas naturaliſé; & un certain Gentilhomme l'aiant obtenue, elle fut vendue dix mille écus (*f*). Mr. Leigh (*g*) l'appelle un *ingénieux & ſavant Gentilhomme*, & un *ornement de ſa Nation*. Et Mr. Wood dit (*h*), „ qu'il ecrivoit bien, agréablement & judicieuſement; qu'il étoit bien fait de ſa perſonne, & qu'il ne „ lui manquoit rien pour être un Gentilhomme accompli; qu'il ſe préſentoit bien, & parloit agréa„ blement; & qu'en quelque lieu du monde qu'il fût tombé des nues, il ſe ſeroit fait reſpecter." Son genie abondant & inventif lui fourniſſoit amplement dequoi entretenir les Savans, en particulier la Société Philoſophique de Montpellier, & la Societé Royale de Londres (*i*). Mais Mr. Henri Stubbe l'appelle (*k*) *le Pline de notre ſiècle en fait de menſonges*; caractère deſavantageux, qui eſt fondé principalement ſur la rélation que le Chevalier Digby a donnée d'une Ville de Barbarie de la dépendance du Roi de Tripoli, qu'on dit qui avoit été changée en pierre en peu d'heures par une vapeur pétrifiante, hommes & bêtes, arbres, maiſons, meubles &c. enſorte que chaque choſe étoit demeurée dans la ſituation où elle s'étoit trouvée au moment de la pétrification, les enfans au ſein de leurs mères &c. Le Chevalier Digby tenoit cette Hiſtoire de Mr. Fitton, Anglois demeurant à Florence, & Bibliothécaire du Grand-Duc de Toſcane, qui la lui écrivoit dans une Lettre du 2 de Juillet 1656; & Mr. Fitton la tenoit du Grand-Duc lui-même, qui peu de tems auparavant, avoit écrit au Bacha de Tripoli pour s'informer de la vérité. Cette Rélation fut inſerée dans le *Mercure Politique* de ce tems-là, comme venant du Chevalier Digby, qui étoit alors à Toulouſe, & contenue dans une Lettre qu'il écrivoit à un Ami en Angleterre, datée du mois de Septembre. On voit dans le Palais Royal de Kenſington ſon Portrait par Van Dyk, très bien fait. Il avoit un Fils nommé *Jean*, qui mourut quelque tems avant que Mr. Wood publiât ſon *Hiſtoire & Antiquités de l'Univerſité d'Oxford* (*l*); & un Frère cadet nommé *le Chevalier Jean Digby*, qui après avoir été Colonel dans l'Armée de Charles I. & enſuite Général-Major dans l'Oueſt de l'Angleterre, fut bleſſé à Taunton, & mourut à Bridgewater (*m*).

(*f*) Wood p. 178. 814.

(*g*) *Felix Conjunctus, or a fit Conjunction of Religion and Learning. Lib III. cap 17. p 280. Lond. 1661 in-fol.*

(*h*) Col. 552.

(*i*) Id. ibid.

(*k*) *Animadverſions upon the Plus ultra of Mr. Glanvill* p. 161.

(*l*) *Voy.* Lib. II. p. 181.

(*m*) Idem *Ath Oxon* Vol II. col. 814.

ex Albiis Eaſt-Saxonum: elle a été imprimée à Paris en 1651 in-fol. IV. *Obſervations ſur la XXII. Stance du IX. Chant du II. Livre de* la Fairy Queen *de Spenjer*. Londres 1644 in-8. V. *Inſtitutionum Peripateticarum Libri V. cum Appendice Theologicâ de Origine Mundi*. Paris 1651 in-fol. Ces Inſtitutions ſont jointes à la Traduction Latine de ſes Traités *de la Nature des Corps & de l'Ame*, par *J. L.* Elles ont été traduites en Anglois par Thomas White, & cette Traduction a été imprimée à Londres en 1656 in 8. Ce Mr. White avoit fait imprimer en 1646 à Lyon un Syſtême de Philoſophie Péripatéticienne ſuivant les idées de Digby, ſous ce titre: *Inſtitutiones Peripateticæ, ad mentem ſummi clariſſimique Philoſophi Kenelmi Equitis Digbæi*. Il dit dans la Préface, qu'il ſe ſert de l'expreſſion *ad mentem Digbæi* (ſuivant les idées de Digby), parce que le Chevalier Digby, dans ſon *Traité de l'Ame*, a examiné toute la Nature, depuis les prémiers principes du Corps juſqu'aux propriétés inviſibles, & qu'ils les a expliqués avec tant d'exactitude, qu'il n'a ni la capacité ni la volonté de ſuivre une autre méthode; & que par cette raiſon, il s'eſt ſervi du Livre du Chevalier. Le même White a publié une Pièce intitulée: *Queſtio Theologica, quomodo ſecundum Principia Peripatetica* Digbæana, *ſive ſecundum Rationem, & abſtrahendo, quantum materia patitur, ab authoritate*, Humani Arbitrii *Libertas ſit explicanda, & cum* Gratiâ efficaci *conciliandâ* (36). C'eſt à-dire: „ Queſtion „ Théologique, ſur la manière d'expliquer le *Libre Arbi„ tre* & de le concilier avec la *Grace efficace*, ſelon les „ Principes de Philoſophie Péripatéticienne du Chevalier „ *Digby*, ou ſelon la Raiſon, en faiſant abſtraction au„ tant que le ſujet le permet, de l'Autorité." Il a fait imprimer auſſi en 1652 des Inſtitutions de Théologie, fondées ſur les principes établis par le Chevalier Digby dans ſa Philoſophie: *Inſtitutiones Theologicæ, ſuper Fundamentis in Peripateticâ* Digbæanâ *jactis extructæ*. VI. *De la Cure des Plaies par la Poudre de Sympathie*. Londres 1658 in 8. Ce Diſcours fut lu en François, dans une Société de Savans à Montpellier en 1657, & traduit par Richard White en Anglois. Il fut imprimé à Londres en 1660. Il a été réimprimé dans la même Ville avec le *Traité de la Nature des Corps* en 1669, & traduit en Latin par Laurent Stranius, de Dormſtad dans le Pays de Heſſe. On l'a inſéré dans un Livre publié à Nuremberg en 1662 par Jean-André Endtez, ſous le titre de *Theatrum Sympathetico-Medicum*, in 4. Il a auſſi paru en Allemand. VII. *Diſcours ſur la Vegetation des Plantes*. Londres 1661 in 8. & 1669 in-4. Il fut lu à la Société Royale au Collège de Greſham, le 25 Janvier 1660. Il a été imprimé à Amſterdam en 1663 & 1669 in 12. en Latin, ſous le titre de *Diſſertatio de Plantarum Vegetatione*. VII. *Receptes choiſies & éprouvées de Medecine & de Chirurgie: & Eaux cordiales & diſtillées, Eſprits, Parfums, & autres Curioſités*. C'eſt George Hartman, qui avoit été Intendant du Chevalier Digby, qui a traduit ces deux Pièces de diverſes Langues en Anglois, & qui les a fait imprimer à Londres en 1668 in-8. La prémière a été enſuite réimprimée à Francfort, ſous le titre de *Medicina Experimentalis* &c. IX. *Le Cabinet du Chevalier Digby ouvert, où l'on apprend differentes manières de faire de l'Hydromel* (Metheglin), *du Cidre, & du Vin de Cerijes* &c. Londres 1669 & 1677 in 8. X. *Excellentes Diſtillations pour la Cuiſine* &c. Londres 1669 & 1677 in 8. XI. *Recueil choiſi de Secrets Chymiques & d'Expériences Philoſophiques: comme auſſi de Remèdes, de Diſſolvans, & d'Alkaheſts rares & nouveaux, avec le vrai ſecret de rendre le Sel fixe de Tartre volatil* &c. Londres 1682 in 8. publiés par le même Mr. George Hartman. Mr. Wood nous apprend (37), que quelques perſonnes attribuent au Chevalier Digby, mais avec peu d'apparence, la *Lettre au Dr.* Sam. Turner, *touchant l'Egliſe & ſes Revenus*, Londres 1647 in 8 réimprimée à Londres en 1683 in-4. ſous le titre de *Diſcours ſur l'Epiſcopat & la Sacrilège, en forme de Lettre, écrite en* 1646. Mr. Wood prétend (38), que cette Pièce eſt de Jean Fountain, qui avoit été Royaliſte, mais qui avoit changé alors de Parti. Le Dr. Richard Stewart y répondit par une Pièce imprimée en 1647 en cinq feuilles & demie in-4. & intitulée: *Réponſe à une Lettre écrite à Oxford, & adreſſée au Dr.* Sam. Turner, *touchant l'Egliſe & ſes Revenus*. Le Chevalier Digby a traduit en Anglois un *Traité ſur l'attachement pour Dieu*, Londres 1654 in-8. écrit en Latin par Albert le Grand, Evêque de Ratisbonne.

(16) Cette Piece eſt in-12. Mais la date & le lieu de l'impreſſion n'y ſont point marqués.

(37) *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 813.

(38) Ibid. col. 347.

✠ DINAME, ou DYNAME, Patrice des Gaules, étoit iſſu d'une ancienne Nobleſſe Gauloiſe (*a*). Il naquit vers le milieu du VI. Siècle, en 551 (*b*), & l'on croit que ce fut à Arles. On eut ſoin de lui procurer une éducation convenable à ſa naiſſance, & il y a tout lieu de croire qu'il la reçut à la Cour même, & qu'il y fut élevé de la même manière que l'étoient alors les jeunes Seigneurs François [*A*]. Ce qui fait préſumer qu'il fut élevé à la Cour, „ c'eſt qu'on ne connoit point qu'il „ ait

(*a*) *Hiſt. Littér. de France* T. III. p 417. Paris 1735.

(*b*) *Voy.* dans la même, Table Chronol. p. 661.

[*A*] *Il fut élevé à la Cour, de la même manière que l'étoient alors les jeunes Seigneurs François.*] Les ſavans Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire* remarquent (1), que dès le règne de Clotaire II. au moins, les Rois François eurent la dévotion d'avoir à leur ſuite des Moines, avec un Abbé à leur tête, pour faire l'Office divin. Qu'il eſt hors de doute que ces Moines faiſoient quelques études, puiſqu'ils y étoient engagés & par les fonctions dont ils étoient chargés, & par la néceſſité de former des Sujets qui puſſent les remplacer. Leurs exercices Littéraires étoient donc tout propres à inſpirer aux Courtiſans qui avoient plus de diſpoſition, le goût & l'amour pour les Lettres. Si ces Chapelains ne prenoient pas eux-mêmes ſoin de former les jeunes Seigneurs qu'on élevoit à la Cour avec les Princes, il faut dire qu'il y avoit une Académie établie à cet effet, & diſtinguée de la Chapelle Royale. Dans cette Académie, qui fut l'origine de l'Ecole du Palais, ſi célèbre ſous les Rois de la ſeconde Race, on donnoit des leçons de tous les Arts convenables à de jeunes gens de la prémière naiſſance; & on trouve quantité de Grands-Hommes élevés de cette manière ſous divers Rois. „ On „ ne peut douter, *ajoutent les Hiſtoriens Littéraires* (2), „ que la connoiſſance des Lettres, & de ce qu'on nom„ moit les Arts Libéraux, ne fût un des prémiers & des

(1) Tom. III. p. 424.

(2) Ibid. p. 425.

„ ait eu d'autre occaſion de lier connoiſſance & amitié avec Fortunat, dès les prémières années que „ celui-ci vint d'Italie en France, où avant que de paſſer à Tours, puis à Poitiers, il s'arrêta d'a- „ bord à la Cour d'Auſtraſie ſous Sigebert, fils de Clotaire (c)." Diname s'appliqua à l'étude des Lettres, & particuliérement à la Poëſie [B]. Il ſe maria fort jeune, & entra de bonne heure dans les Charges (d). Il épouſa Euquérie, diſtinguée par ſa naiſſance, ſon mérite & ſa vertu, & dont il eut au moins deux fils (e); *Evance*, qui fut tué en ſe rendant à Conſtantinople en qualité d'Ambaſſadeur de Childebert II. près de l'Empereur Maurice; & un autre, qui fut père d'un fils du même nom que ſon aïeul. Dès l'âge de trente ans, Diname étoit Gouverneur de Provence, c'eſt-à-dire des Villes & Pays qui relevoient de Childebert II.; & il ne tarda pas à ſe voir élevé, s'il ne l'étoit déja, à la Dignité de Patriee (f), la prémiére qui fût alors après les Souverains. Les grandeurs produiſirent un mauvais effet ſur lui. L'orgueil lui fit perdre de vue ce qu'il ſe devoit à lui-même & aux autres. Il n'employa ſon pouvoir qu'à cauſer du trouble, au-lieu de maintenir le bon ordre. Il mit, dit Mr. Du Pin (g), deux Evêques malgré le Roi, l'un à Uzès, & l'autre à Marſeille. Les Auteurs de *l'Hiſtoire Littéraire de France* diſent (h), qu'il excita de fâcheuſes diviſions à Marſeille, & fit chaſſer juſqu'à deux fois de ſon Egliſe l'Eveque Théodore; ce qui, ajoutent-ils, commit Gontran, Roi de Bourgogne, avec Childebert ſon neveu, Roi d'Auſtraſie [C]. Diname, dans cette querelle, prit le parti de Gontran (i); mais ces deux Princes s'étant réconciliés enſuite (k), Diname rentra en grace. Il prit alors le parti de la Dévotion, & fut en commerce avec le Pape Grégoire le Grand, à qui il demandoit des Avis ſur ſa conduite, & des Livres pour ſon inſtruction (l): il fit même du bien à quelques Monaſtéres [D]. Quelques-uns prétendent qu'après qu'il eut exercé les Charges dont nous avons parlé, il fut fait Prêtre de l'Egliſe de Marſeille, puis en 605 ordonné Evêque d'Avignon [E]. On convient qu'il ſe chargea de la direction du Patrimoine de S. Pierre en Provence, ce qu'il fit au moins depuis l'année 593 juſqu'en 597, que le Prêtre Candide vint de Rome en prendre ſoin. Il ſemble qu'il ne quitta cette occupation, que pour ſe conſacrer tout entier à la retraite. Il y travailla à la Vie

(c) *Hiſt. Litt. de France* ibid. p. 458.

(d) Du Chêne *Hiſt. Franc Scrip.* Tom. I. p. 518. Paris 1636. apud eund.

(e) Id ibid. & Gregor. Turon. *Hiſt. Franc.* Lib. X. cap. 2.

(f) Gregor. Turon. Lib. VI. cap. 7. & Had. Valeſ *Hiſt. Rer. Franc.* Lib. XI. p. 193. 194. apud *Hiſt. Litt. de France* ubi ſupra.

(g) *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. V. p. 367.

(h) Ubi ſupra.

(i) Mézéray, *Abrégé Chronol. de l'Hiſt. de France* T. I. p. 81. Amſt. 1682.

(k) Idem p. 82.

(l) Gregor. Magn. Lib. VII. Ep 128. 56. *Oper.* Tom. II. Paris 1705.

„ principaux exercices, dans leſquels on élevoit cette jeu- „ neſſe Nobleſſe. Sans cela, comment auroit-on formé des „ Politiques, & autres Miniſtres pour les beſoins de l'E- „ tat? On ſait que les Dignités de Maître du Palais, de „ Référendaire ou Chancelier, & les Charges de Notai- „ re ou Secrétaire du Prince, demandoient du ſavoir „ pour leurs fonctions." C'eſt donc de cette façon que Diname fut élevé à la Cour de Sigebert Roi d'Auſtraſie, ſelon les Auteurs Bénédictins. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il paroît par les Ouvrages auxquels il travailla dans la ſuite, qu'il avoit étudié dans ſa jeuneſſe, puiſqu'il n'y a pas d'apparence qu'il ſe ſoit beaucoup appliqué aux Sciences pendant qu'il étoit dans les Charges: il ſe mêla plutôt alors d'intrigues politiques, comme on en verra des preuves ci-deſſous (3).

(3) Voyez Rem. [C].

[B] *Il s'appliqua particuliérement à la Poëſie.*] Il s'y rendit habile au-delà de ce qu'on l'étoit ordinairement en ſon Siècle (4), & il compoſa dans ſa jeuneſſe quelques Piéces, qui méritérent les éloges des plus célébres Poëtes de ſon tems (5). „ Il en avoit envoyé quelques-unes à For- „ tunat, lorſque celui-ci étoit encore à la Cour d'Auſtra- „ ſie, comme il paroît par l'endroit ſuivant d'une de ſes „ Réponſes:

Maſſilia tibi regna placent, Germania nubis (6).

„ On voit . . . . dans ce ſeul vers . . . . une preuve „ qu'il étoit déja connu par ſes Poëſies avant 573, ou „ même 572, lorſqu'il n'avoit encore que vingt-un à vingt- „ deux ans. On y peut remarquer auſſi, qu'il étoit déja „ réſident à Marſeille, où il pouvoit dès-lors exercer „ quelque Charge (7)." J'ai quelques remarques à faire ſur ce paſſage. I. Que les ſavans Bénédictins mettent trop haut l'époque où Diname doit avoir été connu. Selon eux (8), Fortunat n'arriva en France qu'en 565 ou en 566, l'année du mariage de Sigebert avec Brunehaut, qu'il étoit certainement à la Cour d'Auſtraſie, *où il ne paroît pas qu'il ſe ſoit arrêté guéres plus d'un an*: c'étoit donc au plus tard en 567, que Diname avoit envoyé des Poëſies au ſavant Italien. Il paroît par-là que la conjecture, que Diname occupoit déja quelque Charge à Marſeille, n'eſt guéres vraiſemblable, puiſqu'il n'avoit tout au plus que ſeize ans. On n'a aucune de ſes Poëſies, pour pouvoir en juger; mais nous avons deux Poëmes que Fortunat lui adreſſa, au ſujet de ceux qu'il lui avoit envoyés, & où, par une eſpéce de modeſtie, il s'étoit caché ſous un nom emprunté.

(4) *Hiſt. Litt. de France* loc. cit. p. 458.

(5) Fortunat. L. VI. Carm. 9. 12. *apud eundem.*

(6) Id. ibid. *Carm.* 11.

(7) *Hiſt. Litt. de France* ubi ſupra p. 465.

(8) Ibid. p. 465.

[C] *Il excita des diviſions à Marſeille, & fit chaſſer juſqu'à deux fois de ſon Egliſe l'Evêque Théodore, ce qui commit . . . . Gontran Roi de Bourgogne, avec Childebert ſon neveu Roi d'Auſtraſie.*] Je ne ſai ſi Diname étoit auſſi coupable dans cette occaſion, qu'on le fait paroître ici. Voici un paſſage de Mézéray (9) qui m'a fait naître des doutes. „ Le Royaume d'Auſtraſie, *dit cet Hiſtorien*, & „ la perſonne de Childebert, eſtant ſous le gouvernement „ de la Reine Brunehaut, les Seigneurs du pays meſpri- „ ſoient les commandemens d'une femme, & vivoient a- „ vec une extrême licence . . . . . Le plus dangereux „ de ces factieux eſtoit l'Eveſque de Reims; comme il „ eſtoit ſecrettement attaché à Chilpetic (10). . . . . „ Il fit ſi puiſſamment agir ſa faction, que les Seigneurs „ Auſtraſiens, *au préjudice de l'alliance que leur Roi avoit „ avec ſon oncle Gontran*, l'obligérent à ſe liguer avec „ Chilpetic contre luy . . . . . Cette Ligue faite, Chil- „ debert envoya redemander la moitié de Marſeille à ſon „ oncle, qui bien loin de la vouloir reſtituer, ſe rendit „ encore maiſtre de l'autre par la trahiſon de Dynamius, „ Gouverneur de la Provence pour Childebert. Après ce „ coup, Dynamius ſe donna à Gontran, comme en re- „ vanche le Patrice Mummole, pouſſé par quelques intri- „ gues de Cour . . . . quitta Gontran pour paſſer du coſté „ de Childebert." Il eſt évident par ce récit, que Diname n'eut aucune part à la brouillerie de Childebert & de Gontran: cette querelle fut l'effet d'une intrigue de factieux, mécontens du Gouvernement. Il eſt vrai que Diname ſe déclara en faveur de Gontran: mais la queſtion ſeroit encore, ſi en cela il agit contre les véritables intérêts de ſon Maître, ou s'il ne lui rendit pas ſervice en effet, en embraſſant le parti de Gontran.

(9) *Abrégé Chronol. de l'Hiſt. de France* T. I. p. m. 80. 81.

(10) Roi de Soiſſons & de Paris, oncle de Nauſtrie, frere de Gontran, & oncle de Childebert.

[D] *Il prit alors le parti de la Dévotion . . . . & fit même du bien à quelques Monaſtéres.*] „ Mr. Du Pin, *diſent „ les Hiſtoriens Littéraires* (11), ne pouvant concilier „ deux conduites ſi oppoſées en la perſonne de Dyname, „ a cru, pour lever la difficulté, devoir diſtinguer deux „ perſonnes de même nom." Cette remarque n'eſt pas en tout parfaitement juſte. Il eſt vrai que Mr. Du Pin (12) diſtingue deux Dinames; mais je ne vois pas que ce ſoit par la raiſon qu'on le prétend ici. J'avoue que je ne comprens pas trop celle que Mr. Du Pin allégue: après avoir dit, que S. Grégoire a écrit deux Lettres à Dinamius, Patrice en Gaule & Gouverneur de Marſeille, il ajoute: „ Ce Dinamius étoit mort en 601, comme il pa- „ roît par la Lettre 70. du Livre IX. de S. Grégoire, é- „ crite à ſon frére Autélius, pour le conſoler ſur ſa mort. „ Ainſi le Dinamius, qui ſous Childebert II. mit deux „ Evêques malgré le Roi, l'un à Uzès, l'autre à Marſeil- „ le . . . . étoit différent de celui-ci." Il eſt clair que Mr. Du Pin fonde la différence des perſonnes ſur la date de ſa mort de l'un, & des actions de l'autre; mais je ne conçois point du tout que Dinama, mort en 601, ne puiſſe être le même qui ſous Childebert II. mit deux Evêques. Quoi qu'il en ſoit, les ſavans Bénédictins ont raiſon de remarquer, qu'outre que l'Antiquité ne nous fournit rien pour autoriſer cette diſtinction, il faut ſe faire violence pour ne pas reconnoître la même perſonne en ce que S. Grégoire le Grand, Grégoire de Tours, & Fortunat de Poitiers, nous apprennent de Diname. C'eſt le même nom, c'eſt la même Dignité; car que l'un lui donne le titre de Gouverneur, l'autre celui de Patrice des Gaules, cela revient au même. Ce ſont les mêmes habitudes, même lieu de réſidence, enfin même tems où chacun en parle (13).

(11) Ubi ſuprap. 45 9. Not. 2.

(12) *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. V. p. 347.

[E] *Quelques uns prétendent, qu'après qu'il eut exercé les Charges dont nous avons parlé, il fut fait Prêtre de l'Egliſe de Marſeille, puis en 605 ordonné Evêque d'Avignon.*] Ce ſont les Auteurs de la *Gallia Chriſtiana* (14), qui ſe fondent ſur des Mémoires de Dom Polycarpe de la Rivière, Chartreux. Ce qui rend la prétention plus ſpécieuſe, c'eſt qu'on trouve à Avignon une Epitaphe, qui contient les principaux traits de ſon Hiſtoire, tels que nous les avons donnés, & une inſcription qui marque ſa mort en la quarantiéme année du régne de Clotaire II. Indiction 15. après vingt-deux ans d'Epiſcopat, & ſoixante-dix-huit ans de vie; ce qui revient à l'an 627, & s'accorde fort bien avec le tems de la naiſſance de Diname.

(13) *Hiſt. Litt. de France* ubi ſupra p. 460. 461.

(14) Tom. I. p. 799. 867. Paris 1715-1731. *apud eundem* p. 460. 461.

On répond à cela (15), que de quelque poids que puiſſent être les Mémoires de Dom Polycarpe, ils ne peuvent contrebalancer des monumens, tels que la Lettre de S. Grégoire le Grand, qui marque en termes exprès la mort de Diname en 601; & ſon Epitaphe compoſée par ſon petit-fils, qui ne lui donne que cinquante ans de vie, & ne fait aucune mention de ſon Epiſcopat prétendu (16). Il aura pu ſe faire qu'au commencement du VII. Siécle, il y ait eu un Dyname Evêque d'Avignon; & que dans la ſuite des tems, à la faveur de l'ignorance, on l'ait pris pour Dyname le Patrice, comme étant plus connu dans l'Hiſtoire. En conſéquence, on lui aura dreſſé après coup l'Epitaphe & l'Inſcription dont il s'agit ici.

(15) *Hiſt. Litter. de France* ubi ſupra p. 467.

(16) Voyez cette Epitaphe *Hiſt. Litter.* p. 460.

[F] *Il*

Vie de quelques Saints [*F*]. Il eſt mort en l'année 601 (*m*), âgé de cinquante ans [*G*]. Il fut enterré dans l'Egliſe de S. Hippolyte à Marſeille, auprés d'Euquérie ſon épouſe, comme il paroit par l'Epitaphe, que le jeune Dyname leur petit-fils dreſſa par ordre de ſon pére à la mémoire de l'un & de l'autre (*n*). Outre les Ouvrages de Dyname dont on parle dans les Remarques, nous avons encore deux Lettres de lui, par leſquelles il paroit, auſſi-bien que par la Préface qui eſt à la tête de la Vie de S. Maxime, que le ſtyle de Dyname eſt fort embarraſſé, ſuivant le génie de ſon Siécle. A force de vouloir parotre éloquent, il ſe rend preſque inintelligible (*o*).

(*m*) Du Pin *ubi ſupra.*

(*n*) *Hiſt. Littér. de France* ubi ſupra p. 458. 460.

(*o*) Id. ibid. p. 462.

[*F*] *Il y travailla à la Vie de quelques Saints.*] Il compoſa *celle de S. Mari ou Marius, Abbé de Bodane ou Bevon* au Diocéſe de Siſteron en Provence, mort vers le milieu du VI. Siécle (17). Mais il ne nous reſte plus qu'un Abrégé de cet Ouvrage, fait par quelque Moine poſtérieur. Mr. de Peireſc, Conſeiller au Parlement d'Aix, l'ainat tiré d'un ancien Bréviaire, l'envoya au P. Sirmond, & celui-ci à Bollandus, qui l'a publié avec ſes Obſervations au 27 de Janvier. Dom Mabillon l'a fait réimprimer depuis, dans le Tome I. des *Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît.* C'eſt au ſujet de cet Ouvrage, que Cave a critiqué mal à propos Oudin. *Meminit iſtius Vitæ Sigebertus*, dit Cave (18), *apud quem pro Mario, Maximum legendum eſſe cenſet* Caſimirus Oudin, *de Mario Bobacenſi ſeu, ut vocat, Bodanenſi, bactenus ſe nihil legiſſe profeſſus: & qui aliter fieri potuit, cum Miræus, quem hoc, ut alibi, verbatim exſcribit, ipſe hac in parte facem non prætulerit?* Le ſavant Anglois a raiſon en diſant, qu'Oudin lit & copie aſſez ordinairement Aubert Le Mire; mais d'ailleurs ſa Critique tombe à faux. Oudin dit (19) bien, qu'il avoit cru qu'il falloit lire dans Sigebert, au lieu de Msrius, *Maxime*: mais il ajoute, qu'il paroit par Oom Mabillon, qu'il y a auſſi une Vie de S. Matlur par Oyname; & il ne dit point qu'il n'ait rien le touchant ce Marius, comme Cave le lui fait dire. Je ne doute pas que ce dernier n'ait eu ſous les yeux l'Ouvrage d'Oudin, & celui de Sigebert dans la *Bibliothéque Eccleſiaſtique* de Hambourg, où je trouve que Le Mire dans ſa Remarque ſur le ch. 124 de Sigebert, dit à peu prés ce que Cave attribue à Oudin. *An hic apud Sigebertum ſit legendum S. Maximi, non habeo quod aſſeram. De* Mario Bobacenſi *bactenus nihil legi.* C'eſt donc Le Mire proprement qui eſt en faute, & non Oudin. Dyname compoſa auſſi *la Vie de S. Maxime* Evêque de Riés, qui étoit mort depuis cent quarante ans, ou environ. D'abord il avoit fait une Hiſtoire aſſez courte, & en ſtyle fort ſimple: mais Urbique, l'un des Succeſſeurs de S. Maxime, aiant trouvé illi diverſes choſes, & recouvré d'anciens Mémoires ſur le même ſujet, engagea Oname à les faire entrer dans ſon Ouvrage. Il dreſſa cette ſeconde Hiſtoire en forme d'Eloge, pour être lue chaque année au jour de la Fête du Saint (20). „ Dyname, dans l'exécution de ſon deſſein, a ſuivi tout le génie de ſon Siécle, c'eſt-à-dire, qu'il s'y eſt „ plus attaché à rapporter des Prodiges & des Miracles, „ qu'à nous faire la rélation *des faits plus inſtructifs & „ plus importans*, qui regardent l'Hiſtoire de S. Maxime „ . . . . . On ne laiſſe pas, au reſte, de faire beau„ coup de cas de ſa Piéce. Il n'en eſt guéres effectivement en ce genre, qui méritent plus de créance, après „ les Vies écrites par des Auteurs contemporains. *D'ailleurs, quelque grands & extraordinaires que ſoient les Miracles qu'elle contient, ils ont néanmoins quelque choſe de naturel & de ſaint, qui perſuade & attire le reſpect* (21)." Tout Lecteur intelligent voit dans le commencement de ce paſſage, la Raiſon & le Bon Sens qui parlent, qui ſentent que ces détails fabuleux de Miracles n'ont rien d'utile & d'intéreſſant, & qui ſouhaitent des *faits plus inſtructifs & plus importans.* Mais que penſer de cette concluſion, que ces Miracles, *quelque grands & extraordinaires qu'ils ſoient, ont néanmoins quelque choſe de naturel & de ſaint* &c.? On ne peut que penſer, qu'il eſt fâcheux de n'oſer dire librement ſon ſentiment, & d'être réduit à garder des ménagemens avec la Bigotterie & la Superſtition.

(17) Sigebert Gemblac. *de Scriptor. Eccleſ.* cap. 124. dans la *Biblioth. Eccleſiaſt.* Hambourg 1718.

(18) *Hiſtor. Literar. Scriptor. Eccleſ.* Tom. I. p. 547. Oxford 1740.

(19) *Comment. de Scriptor. Eccleſ.* Tom. I. col. 1573.

(20) *Hiſt. Littér. de France* loc. cit. p. 462.

(21) Id. ibid. p. 461.

[*G*] *Il eſt mort en l'année 601, âgé de cinquante ans.*] Il paroit par là, que Voſſius s'eſt trompé, en faiſant vivre Dyname ſous l'Empereur Anaſtaſe, à la fin du cinquiéme ou au commencement du ſixiéme Siécle (22). *Etiam Anaſtaſio imperante claruit* Olnamius *Patricius, qui B. Maximi . . . . . vitam tradidit.* Goldaſt ne s'eſt pas moins trompé, en confondant notre Dinsme avec un Dinsme Grammairien, dont il nous a donné une Lettre (23) ſous ce titre: *Dynamius Grammaticus ad Diſcipulum ſuum.* Ce Grammairien vivoit dans le quatriéme Siécle. Il naquit à Bourdeaux, & exerça d'abord l'emploi d'Avocat: mais aiant été accuſé d'adultére, il quitta Bourdeaux & ſe retira à Lérida en Eſpagne, où il épouſa une femme fort riche. De peur d'être découvert, il changea de nom & prit celui de Flavinius, ſous lequel il enſeigna la Rhétorique à Lérida. Après une aſſez longue abſence, il revint à Bourdeaux; mais il n'y fit pas long ſéjour. Il retourna en Eſpagne, & mourut à Lérida. Il étoit intime ami d'Auſone, qui nous a conſervé les circonſtances de ſa vie (24), que nous venons de rapporter. Il y a eu encore un autre *Dyname*, fameux par ſes fourberies ſous l'Empereur Conſtance, qui l'en récompenſa par le Gouvernement de Toſcane, quoiqu'il n'eût auparavant que le ſoin de tenir le Regiſtre des Bêtes de ſomme (25).

(22) Voſſius *de Hiſtor. Lat.* Lib. II. cap. 19.

(23) *Paraenet Vet* p. 140. 149. 151. Inſu'e (ſeu Genevæ) 1604. in-4.

(24) Auſon. *Profeſſ* à XXIII. Ver. *Hiſt. Littér. de France* Tom. I. Part. II. p. 282.

(25) Amm. Marcell. Lib. XV. p. 36. 11. Paſſim 1681.

DITHMAR (Juste-Christophle), célébre Savant d'Allemagne dans le XVIII. Siécle, & Auteur de pluſieurs Ouvrages curieux [*A*], nâquit à Rotenbourg en Heſſe, le 13 de Mars 1677. Son père, d'abord Recteur ou Régent des Ecoles dans cette Ville, y devint dans la ſuite Miniſtre

[*A*] *Auteur de pluſieurs Ouvrages curieux.*] I. Il a compoſé en grand nombre de Diſſertations Académiques, & autres Piéces de cette nature, qui ont paru en divers tems, & qu'il a recueillies en un Volume ſous ce titre: *Diſſertationum Academicarum atque Exercitationum, variis ex Jure Publico Naturali, & Hiſtoriâ deſumpti Argumenti, Sylloge, cum Indice Auctorum & Rerum.* Leiplig 1737 in-4. La plupart des Piéces contenues dans ce Recueil roulent ſur des matiéres intéreſſantes; on en peut voir les titres dans le Journal cité en marge (1). Dans la ſeconde Diſſertation, où il s'agit *de l'Origine des Electeurs*, Mr. Oithmar prouve, que les Grandes Charges ou *Archi-Offices* de la Cour & de l'Empire, ſont les véritables titres de la prérogative des Electeurs par rapport au Choix des Empereurs. Il fait voir, que ces *Archi-Officiers*, aprés avoir eu durant longtems l'avantage de faire aux autres Grands & au Peuple la propoſition d'un Roi à élire, aprés avoir fixé (au moins les Laïques) leurs Charges dans leurs Maiſons, profitérent des circonſtances pour ſe rendre ſeuls maîtres des Elections. Il paroit que dés le commencement du XIII. Siécle, ils prétendoient en être ſeuls les arbitres. Leur prétention étoit déja bien établie peu aprés le milieu de ce même Siécle, puiſqu'alors Urbain IV parle, dans une Lettre à Richard, des *Sept Princes* qui ont voix à l'Election de l'Empereur. Une des Piéces les plus curieuſes de ce Recueil, eſt la quatriéme de la ſeconde Partie, *Du faux Waldemar, prétendu Margrave de Brandebourg.*

(1) *Bibl. Germ* Tom. XLII. p. 227. 238.

Lorſque la Branche Brandebourgeoiſe d'*Aſcanie*, iſſue d'*Albert l'Ours*, prémier Electeur ou prémier Margrave de Brandebourg, vint à s'éteindre en la perſonne de Waldemar, l'Empereur Louis de Baviére donna l'Inveſtiture de l'Electorat & de la Marche à Louis ſon fils aîné; le Diplome eſt de l'an 1324, confirmé en 1328. Ce Prince eut à ſoutenir des guerres contre ſes Voiſins, qui tous prétendoient avoir des droits ou ſur la Marche en général, ou ſur quelqu'une de ſes parties. Ces guerres n'étoient pas encore terminées, lorſque l'an 1347 il parut un homme, qui ſe donna pour l'Electeur *Waldemar*. Il diſoit, qu'aiant la conſcience chargée par ſon mariage avec une Princeſſe de ſa Maiſon, & ſa trop proche parente, il avoit pris la réſolution de ſortir ſecrettement de ſes Etats, & d'aller expier ſa faute par un Pélerinage, duquel il revenoit préſentement. Il ſe découvrit d'abord à l'Archevêque de Magdebourg, auquel il montra ſon Cachet, que le Prélat reconnut pour celui de Waldemar. Enſuite les Maiſons de Saxe & d'Anhalt, les Ducs de Mecklenbourg & de Poméranie & d'autres prirent ſon parti; & enfin l'Empereur Charles IV le reconnut, & lui donna ſolennellement l'Inveſtiture de la Marche de Brandebourg. Depuis néanmoins, les circonſtances étant changées, Charles IV ſe raccommoda avec la Maiſon de Baviére, & abandonna Waldemar, qui ne pouvant ſe ſoutenir, ſe retira à Deſſau, où il mourut. Le plus grand nombre des Hiſtoriens le regardent comme un Impoſteur, Meûnier de profeſſion, dont le vrai nom, ſelon la plupart, étoit *Rebbock*; mais qui, à s'en tenir au ſentiment des Hiſtoriens de la Maiſon d'Anhalt & de quelques autres, étoit le véritable Waldemar. Mr. Oithmar ſe déclare pour le ſentiment des prémiers: on peut voir en abrégé ſes raiſons, & celles des partiſans de Waldemar, dans le Journal cité ci-deſſus (2).

(2) Pag. 245—249.

C. Cornelii Taciti de ſitu, moribus & Populis Germaniæ Libellus, cum perpetuo & pragmatico Commentario, quo Populorum Germaniæ nomina, ſitum, res geſtas, coitiones in Societates magnas, atque ex eorum moribus variorum in Germania publicorum ac privatorum Jurium & Conſuetudinum originem & progreſſum expoſuit Juſtus Chriſtoph. Dithmarus &c. *Accedunt in Appendice*, Conringii, Laeartii & Leibnitii *Notæ, cum Excerptis ex Cl.* Jacob. Gronovii *Oratione, ut & rerum præcipuarum Index.* Francof. ad Viad. 1725. Il n'y a qu'à traduire un Titre auſſi détaillé, pour donner une idée du contenu de l'Ouvrage. „ La *Germanie* „ de *Tacite*, avec un Commentaire perpétuel & hiſtori„ que, où l'on explique les noms, la ſituation, les actions „ des Peuples de l'Allemagne, comment ils ont formé de „ grandes Sociétés; & où l'on tire de leurs mœurs plu„ ſieurs éclairciſſemens touchant divers Droits, tant Pu„ blics que Particuliers, en Allemagne; avec l'Origine & „ le Progrès de diverſes Coutumes. Par *Juſte-Chriſtoph. Dithmar* &c. On y a joint les Notes de *Conringius*, *La-*

niſtre & Doyen. Ce fut un avantage pour le jeune Dithmar, de ſe trouver dès ſa naiſſance ſous les yeux & entre les mains d'un Maitre auſſi habile, que tendre & affectionné. Il demeura avec ſon pere juſqu'à l'âge de dix-ſept ans, qu'il alla à Marpourg, où il étudia ſous le célèbre Otton, Profeſſeur en Langues Orientales. Il fut auſſi Diſciple de Mr. Tilemann, Profeſſeur en Théologie. Ce dernier le prit chez lui & à ſa table, & lui donna bientôt des marques de ſon affection, en le plaçant en qualité de Gouverneur auprès de deux jeunes Barons de Morrien. Après avoir rempli cette charge pendant quelques années, il alla à Leyde, où il continua ſes études aux dépens du Landgrave de Heſſe-Caſſel. Ce fut de là qu'il fut appellé par Mr. le Grand-Préſident de Danckelmann, qui étoit pourlors en diſgrace à Peitz. Il lui confia la conduite du plus jeune de ſes fils, qu'il accompagna à quelques Cours d'Allemagne, & en Hollande. Durant ſon ſéjour à Leyde, Mr. Dithmar s'acquit à un tel point l'eſtime de Mr. Perizonius, & ce Savant le recommanda ſi fortement, qu'on lui offrit une place de Profeſſeur avec une penſion honnête; mais le deſſein de ramener ſon Elève à ſes parens, & l'eſpérance de trouver un établiſſement dans ſa Patrie, l'empêchérent d'accepter ces offres. La famille de Danckelmann l'engagea pourtant à s'établir à Francfort ſur l'Oder, où il s'eſt ſi bien trouvé, que rien n'a pu le faire penſer à quitter cette Univerſité, pas même une ſeconde Vocation, qui lui fut adreſſée de Leyde en 1715, avec des appointemens plus conſiderables que ceux qu'on lui avoit offerts la prémière fois. Mr. Dithmar fut d'abord placé en qualité de Profeſſeur en Hiſtoire; dans la ſuite on le chargea d'enſeigner le Droit Naturel; & enfin il fut choiſi en 1727 pour donner aux Etudians des leçons propres à les préparer à la direction des Domaines & des Finances de l'Etat. Longtems auparavant il avoit été créé Conſeiller de l'Ordre de S. Jean, & aggrégé à la Société Royale de Berlin. Il eſt mort le 13 Mars 1737, après quelques jours de maladie, âge préciſément de ſoixante ans (*a*).

(*a*) *Mémoire ſur la Vie & ſur les Ouvrages de feu Mr. Dithmar*, inſeré dans la *Bibliothèque Germanique*. Tom. XLII. Art. 9.

„ *carrius* & *Leibnitz*, avec des Extraits de la Harangue „ de *Jaques Gronovius*, touchant le tems de l'arrivée des „ Hollandois dans leur Ile." On trouve un grand nombre de Remarques curieuſes dans cet Ouvrage, comme on peut le voir par les Extraits qu'on nous en a donnés (3). L'Edition eſt fort jolie, mais peu correcte. III. *Deſcription de l'Ordre de S. Jean, & en particulier du Bailliage de cet Ordre dans la Morche, en Saxe, en Pomeranie & en Vandalie, par le Docteur* Jean Chriſtophle Becmann. *Nouvelle Edition, conſidérablement augmentée par* Juſte-Chriſtoph. Dithmar &c. Francfort ſur l'Oder 1726 in 4. en Allemand. On trouve à la fin du Volume un *Appendix* qui contient pluſieurs Piéces originales, rélatives au corps de l'Ouvrage (4). IV. *Hiſtoire de* l'Ordre de S. Jean *dans le Bailliage de Brandebourg, ou Deſcription de la réception ſolennelle de pluſieurs Chevaliers le 7 Avril* 1728. *Par* Juſte-Chriſtoph. Dithmar &c. Francfort ſur l'Oder 1728, in 4. avec pluſieurs Planches gravées, en Allemand. C'eſt un Supplément de l'Ouvrage précédent. V. *Commentatio de honoratiſſimo Ordine Militari de* Balneo; *cujus Origo, Progreſſus, Reſtauratio, regularis Forma, ſummaque Dignitas exponuntur, ut & Honoratiſſimorum Equitum Nomina, Tituli & Inſignia ari inciſa exhibentur. Accedunt Statuta idiomate Anglico & Latine verſa, operâ* Juſti Chriſtoph. Dithmari &c. Francfort ſur l'Oder 1729 in fol. Le Roi George I. ayant voulu rétablir l'ancien Ordre de Chevalerie *du Bain*, qui avoit été négligé depuis longtems, Mr. Dithmar ſe propoſa d'en donner l'Hiſtoire, d'en expoſer l'Origine, le Rétabliſſement, la Conſtitution, l'importance. Il donne auſſi une Liſte des Chevaliers, accompagnée de leurs Armes. On y a ajouté les Statuts en Anglois, avec une Traduction Latine (5). VI. *Introduction à la Connoiſſance des Sciences qui concernent l'Adminiſtration des Domaines, des Finances & de la Police*, 1730 in-8. en Allemand. VII. *La Renommée Oeconomique*. Eſpéce de Recueil ou de Journal Allemand, dont Mr. Dithmar a publié pluſieurs Parties. Il commença en 1729. L'Auteur y traite de divers ſujets qui regardent l'Oeconomie, la Police, la Culture des Terres, l'Adminiſtration des Domaines des Princes &c. Par exemple, la *prémière* Partie contient quatre Articles. 1. De l'état de l'Oeconomie & de la Police avant le Déluge. 2. De l'état de l'Oeconomie, de la Police & des Domaines des Rois chez les Iſraélites. 3. Des Livres anciens & modernes, qui traitent de ces matières. 4. Du *Treſſle*, & de la maniére de le cultiver (6). La *ſeconde* Partie, 1. De l'Oeconomie & de la Police des Grecs. 2. De la Culture & du Rétabliſſement des Champs tombés en friche. 3. Inventions pour épargner le bois. 4. Rélation du dégât que les Sauterelles ont fait l'année paſſée (1729) dans la Nouvelle Marche près de l'Oder (7). Il eſt aiſé de voir par les titres, que ce Journal ou ce Recueil fait partie de ce que Mr. Dithmar a fait pour remplir les devoirs de ſa Profeſſion en *Oeconomie*. J'ai oublié de remarquer dans le corps de l'Article, qu'il prit poſſeſſion de cette nouvelle Chaire le 10 d'Octobre 1727, par une Harangue ſur l'excellence de l'Etude de l'Oeconomie, *De Studiis Oeconomici præſtantiâ*. VIII. *In ſuccinctam Deductionem Palatino Neoburgico-Solisbacenſem breves Animadverſiones, quibus Deductio illa refutatur, atque Jus Succeſſionis in Ducatibus Juliæ & Montium Domus Regiæ Pruſſicæ aſſeritur*. 1733. „ Courtes Remarques ſur la *Déduction ſommaire des Droits de la Maiſon Palatine de Neubourg & „ de celle de Sultzbach ſur les Duchés de Juliers & de Berg* „ &c. dans leſquelles on réfute cette Déduction, & l'on „ prouve le Droit de la Maiſon Royale de Pruſſe à cette „ Succeſſion." On trouve la Traduction & de la Déduction & des Remarques dans la *Bibliothèque Germanique* (8). Mr. Dithmar avoit déja traité cette matière dans ſes *Remarques ſur les Annales de Cléves, Juliers, Berg, la Marche, Ravensberg, Gueldre & Zutphen, par Werner Teſchenmacher*, dont il avoit donné une nouvelle Edition en 1721 en un Volume in-folio, enrichie de Remarques, de Tables Généalogiques, & de quantité de Diplomes. On trouve dans le Tome IV. des Mémoires de la Société Royale de Berlin (*Miſcellanea Berolinenſia*) une eſpéce de Diſſertation, où Mr. Dithmar recherche l'origine du Titre de *Margraves de Landsberg*, que les Electeurs de Brandebourg portoient autrefois: *Obſervatio de Marchia Landsbergenſi* (9). Outre les Ouvrages dont on vient de parler, Mr. Dithmar en a laiſſé divers ébauchés, ou commencés. Il travailloit, entre autres, à une nouvelle Edition de la *Germanie* de *Tacite*, & à un Ouvrage ſur l'Hiſtoire de Brandebourg. La Cour de Berlin l'avoit chargé de continuer & d'achever ce que Martin Schook, & Mr. Beckmann, avoient commencé ſur ce ſujet. Nous aurions dû remarquer plus haut, que notre ſavant Profeſſeur avoit publié un Projet ſur l'Hiſtoire de la Nobleſſe de l'Electorat de Brandebourg. La mort l'a empêché de le remplir: mais il y avoit cependant travaillé, puiſqu'on imprimoit, lorſqu'il tomba malade, le prémier Article, qui parut peu après ſa mort. C'eſt une Brochure Allemande de trente-ſix pages in-folio. On y voit d'abord la Préface de l'Auteur, dans laquelle il rend compte de ſon deſſein, & des Auteurs qui l'ont précédé dans une carrière à peu près pareille. L'Article qu'il donne enſuite eſt celui de la Famille *Marſchall*, originaire d'Ecoſſe. On en peut voir l'Extrait dans la *Bibliothèque Germanique* (10).

(1) *Bibl. Germ.* Tom. XII. p. 40—55 & Tom. XV. p. 97—131.

(2) Voyez *Bibl. Germ.* Tom. XIV. Art. 4.

(3) Voyez *Bibl. Germ.* Tom. XIX. p. 155. & *Bibl. Raiſon.* Tom. III. p. 206.

(4) *Bibl. Germ.* Tom. XVIII. p. 217. 218.

(5) Voyez *Bibl. Germ.* Tom. XXII. p. 19.

(6) Tom. XLII. p. 151—154.

(7) Ibid. Tom XIX. p. 206.

(8) Tom. XXVII. Art. 8.

(9) *Miſcel. Berolin.* Tom. IV. Part. II. p. 111. Voyez *Bibl. Germ.* Tom. XXII. p. 19.

(10) Tom. XLII. p. 151—154.

DODWELL (Henri), un des plus ſavans Hommes d'Angleterre ſur la fin du XVII. Siécle, étoit d'une bonne famille [*A*], & Anglois d'origine du côté paternel & maternel. Il nâquit dans la Paroiſſe de S. Warburge (*a*) à Dublin en Irlande, vers la fin du mois d'Octobre 1641 (*b*). En 1648, ſon pére & ſa mére aiant perdu leur bien qui étoit dans le Connaught, ou les Provinces de l'Oueſt de l'Irlande, occupées par les Rebelles, le menérent en Angleterre. Il fit ſes prémiéres études dans l'Ecole d'Yorck, depuis l'année 1649 juſqu'à l'année 1654. Pendant cet intervalle, il eut le malheur de perdre ſon pére & ſa mére, & ſe trouva réduit à une ſi grande néceſſité, qu'il n'avoit pas d'argent pour acheter des plumes, du papier & de l'encre (*c*). Mais en 1654, Mr. Henri Dodwell ſon oncle, Miniſtre de Hemley & de Newbourn dans le Comté de Suffolk, le fit venir chez lui, & eut ſoin de ſes études pendant deux ans (*d*). En 1656, il fut admis au Collége de la Trinité à Dublin (*e*), ſous la conduite du Dr. Jean Stearn; & il s'y diſtingua par ſon aſſiduité à l'étude, par ſa régularité, & par ſes charités (*f*). Il devint Membre du College, lorſqu'il eut pris le degré de Bachelier-ès-Arts

(*a*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 232.

(*b*) *Life of Sir. Henri Dodwell &c.* by Mr. Brokesby B. D. Vol. I. ch. 2. p. 31. Lond. 1715 in-8.

(*c*) Ibid. p. 11—13.

(*d*) Ibid. p. 16. 17.

(*e*) Wood *ubi ſupra.*

(*f*) *Life of Dodwell* ch. 3. p. 12.

[*A*] *Etoit d'une bonne famille.*] *Henri Dodwell* ſon aieul étoit d'Oxford (1), & Miniſtre (2); il étoit fils de *Guillaume Dodwell*, qu'on croit avoir été frére de l'Alderman *Henri Dodwell*, Maire d'Oxford en la trente-quatriéme année d'Eliſabeth en 1592 (3). *Guillaume Dodwell*, pére de notre Auteur, prit le parti des Armes, & fut *Caporal de Camp*, emploi égal à celui de Capitaine de Cavalerie (4). La mére de notre Dodwell étoit fille du Chevalier *François Slingsby*, oncle de ce Chevalier *Henri Slingsby*, exécuté avec

(1) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 232.

(2) *Life of H. Dodwell* ch. 1. p. 7.

(3) Wood *ubi ſupra.*

(4) *Life of Dodwell* p. 6.

Arts (*g*); mais aiant pris enſuite celui de Maitre, & ne voulant point recevoir les Ordres conformément aux Statuts du Collège, il le quitta en 1666 [*B*]. Le Dr. Jérémie Taylor, Evêque de Down & de Connor, qui avoit une eſtime toute particulière pour lui, offrit d'employer ſon crédit pour lui procurer une Diſpenſe; mais il la refuſa, croyant que ce ſeroit donner un mauvais exemple, qui pourroit avoir des ſuites fâcheuſes pour le Collège (*b*). Il paſſa en Angleterre, & ſe fixa à Oxford, pour profiter de la Bibliothèque publique [*C*]. Il retourna enſuite pour quelque tems en Irlande, & en 1672 il publia un Traité poſthume du Dr. Jean Stearn: *De Obſtinatione*, avec des *Prolégomènes* de ſa façon [*D*]. Son ſecond Ouvrage furent *Deux Lettres*, I. *Sur la Réception des Ordres Sacrés*. II. *Sur la manière d'etudier la Théologie* &c. [*E*]. Il ajouta à la ſeconde & à la troiſième Edition de ces Lettres, un *Diſcours ſur l'Hiſtoire Phénicienne de Sanchoniathon*. Il y ſoutient, qu'après que les Livres de Moïſe eurent été traduits en Grec, & rendus par ce moyen communs parmi les Savans des Nations voiſines, ceux-ci prétendirent y oppoſer les prétendues Antiquités de leur Pays, afin de ne paroître céder en rien, ni être poſtérieurs à un Peuple, qui juſqu'alors avoit été obſcur & peu connu. Le Dr. Guillaume Wotton croit *, que cette idée de Mr. Dodwell peut ſervir à rendre raiſon de ces vaſtes Antiquités Egyptiennes, dont Manéthon ſe vante. En 1673, il mit une Préface à *l'Introduction à la Vie Dévote* de S. François de Sales, imprimée à Dublin en Anglois: mais ſon nom n'y parut point. En 1674 il repaſſa en Angleterre, & s'établit à Londres, où il entra bientôt en liaiſon avec les Savans, particulièrement avec le Dr. Guillaume Lloyd, ſucceſſivement Evêque de S. Aſaph & de Worceſter, qu'il accompagna en Hollande, lorſque ce Théologien fut nommé Chapelain de la Princeſſe d'Orange (*i*). En 1675 & dans les années ſuivantes, il publia divers Ouvrages, dont nous parlerons ci-deſſous [*F*]. Entre autres, parurent ſes *Diſſertationes Cyprianicæ* [*G*]. Sa *Diſſertatio de Ripa Striga ad*

(*g*) Wood *ubi ſupra.*

(*b*) *Life of Dodwell* ch. 4. p. 22.

* *Reflections upon antient and modern Learning*, ch. 9. p. 305. Lond. 1694 in-8.

(*i*) *Life of Dodwell* ch. 7. p. 18. 19.

avec le Dr. Hewet pour avoir conſpiré contre Cromwel en 1658 (5).

(5) Id. ibid.

[*B*] *Ne voulant point recevoir les Ordres . . . . . il quitta le Collège en 1666.*] Les raiſons qui l'empêchérent de les prendre, étoient la poids de la Charge, ſa modeſtie naturelle, & le peu d'opinion qu'il avoit de lui-même. Il croyoit d'ailleurs, qu'il pouvoit à un certain égard être plus utile à l'Egliſe & à la Religion, en demeurant Laïque, qu'en prenant les Ordres. „ En demeurant Laïque, „ dit *Mr. Brekesby* (6), & en défendant comme tel le „ Saint Miniſtère, & ſe déclarant le Champion de la Re- „ ligion & du Sacerdoce, les Ennemis de l'un & de l'au- „ tre ne pouvoient avoir l'ombre de raiſon de lui objecter, „ (comme ils font aſſez ridiculement aux Eccléſiaſtiques, „ lorſqu'ils font les Défenſeurs de Dieu & de la Reli- „ gion, qu'ils maintiennent la dignité du leur Charge, les „ Droits de l'Egliſe Chrétienne, dont ils ſont les Paſteurs, „ & les Miniſtres de Jéſus-Chriſt ſon Chef) qu'ils plai- „ dent leur propre cauſe, & que l'intérêt particulier les „ aveugle. Mr. Dodwell ſentoit, que les Incrédules ne „ pouvoient avoir aucune priſe ſur lui, ni alléguer ce „ qu'ils font ſi calomnieuſement & avec tant d'impiété „ contre les Eccléſiaſtiques, qu'il y a furement de la „ *Friponnerie Eccléſiaſtique*, tant qu'il ſeroit Laïque, & „ que ſans autre qualité, il entreroit en lice en faveur du „ Jéſus-Chriſt, de l'Egliſe, & de ſes Miniſtres."

(6) Ibid. p. 14. 21.

[*C*] *Il paſſa en Angleterre & ſe fixa à Oxford, pour profiter de la Bibliothèque publique.*] C'eſt ce que rapporte Mr. Wood (7); mais Mr. Brokesby ne parle point de cette circonſtance.

(7) *Ubi ſupra.*

[*D*] *Il publia un Traité poſthume du Dr. Jean Stearn*, De Obſtinatione, *avec des* Prolégomènes *de ſa façon.*] Ce Traité parut à Dublin en 1672 in-8. ſous ce titre: *De Obſtinatione: opus poſthumum, pietatem Chriſtianam Scholaſtice more ſuadens.* Dans ſes *Prolegumena Apologetica de Uſu Dogmatum Philoſophicorum* &c., Mr. Dodwell défend la Dr. Stearn, qui ſembloit, par les louanges exceſſives qu'il donnoit à la Philoſophie Stoïcienne, & par les fréquentes citations d'Auteurs Païens, avilir l'Ecriture Sainte & en faire moins de cas.

[*E*] *Son ſecond Ouvrage furent deux Lettres* &c.] Ces Lettres ont d'abord été imprimées à Dublin, & enſuite elles l'ont été deux fois à Londres. L'une fut écrite pour le fils de l'Evêque Leſley, frère de Mr. Charles Leſley, célèbre par ſes Ecrits polémiques.

[*F*] *En 1675, & dans les années ſuivantes, il publia divers Ouvrages.*] En 1675 il publia des *Conſidérations ſur les Affaires du tems, où l'on examine juſqu'à quel points les Princes qui ſont d'une autre Religion, peuvent ſe fier aux Catholiques-Romains.* Il fit ces Conſidérations à l'occaſion des *Lettres de Controverſe*, & de la *Remontrance d'Irlande* (8). L'Auteur a eu principalement en vue le P. Waleh, qu'il traite avec beaucoup de candeur & de modération, dans l'eſpérance qu'étant chaſſé de l'Egliſe Romaine, il l'engageroit à entrer dans la Communion Anglicane. Mr. Dodwell a dit à Mr. Brokesby (9), que le P. Waleh n'alléguoit d'autre raiſon du refus de ſe joindre à l'Egliſe Anglicane, & de ce qu'il préféroit de ſe réconcilier avec la Romaine, que l'établiſſement des *Prières pour les Morts* dans celle-ci. „ qui ne peuvent, diſoit-il, me faire au- „ cun mal, & peuvent me faire du bien." En 1676, Mr. Dodwell publia à Londres in-8. *Deux petits Diſcours contre les Catholiques-Romains. 1. Explication du Principe fondamental du Papiſme, & de l'Inſuffiſance des preuves qu'on en donne. 2. Reponſe à ſix Queſtions, propoſées par un Emiſſaire de l'Egliſe Romaine à une Dame de l'Egliſe Anglicane.* Il en parut une nouvelle Edition à Londres en 1688 in-4. avec une *Préface contre Mr. l'Evêque de Meaux, & les autres Controverſiſtes modernes, qui ſe plaignent, qu'on repréſente mal les ſentimens de l'Egliſe Romaine.* En 1679 il fit imprimer à Londres in-4. un Traité intitulé: *La Séparation des Egliſes d'avec le Gouvernement Epiſcopal, faite par les Non-Conformiſtes, démontrée Schiſmatique par les principes les moins conteſtés. On explique en même tems, de la manière la plus populaire, le crime & le danger du Schiſme.* Vers la fin de l'Introduction de cet Ouvrage, il parle du deſſein qu'il avoit d'écrire l'Hiſtoire des prémiers Schiſmes de l'Egliſe, pour ſervir de *ſeconde* Partie à ce Traité, qu'il appelle *Hiſtorique*, comme il qualifie le Traité même, la Partie *Dogmatique*. Il ſe propoſoit d'y prouver „ que les Non-Conformiſtes ne peuvent être déchar- „ gés du crime de Schiſme, à conſiderer ce qui a été con- „ damné comme tel dans les tems les plus purs de l'Egli- „ ſe Primitive; & que les principes ſur leſquels il fonde „ ſon Syſtème à cet égard, ont été reconus par les Apô- „ tres, & ſont conformes à leurs ſentimens." Mais il n'a jamais achevé cet Ouvrage, en aiant été détourné par d'autres occupations (10). Mr. Baxter attaqua le Traité *de la Separation*, dans ſa *Véritable & unique Voie de Concorde entre toutes les Egliſes Chrétiennes*, imprimée à Londres en 1680 in-8. Dodwell y répondit en 1681, par un Ouvrage intitulé: *Réponſe à la prétendue Réfutation d'un Livre qui a pour titre*, La Séparation &c. *par Mr. Baxter.* Londres in-8. Il y joignit *trois Lettres* écrites à Mr. Baxter en 1673, *touchant la poſſibilité d'une Diſcipline ſous le Gouvernement Epiſcopal.* En 1683, Mr. Dodwell publia à Londres in-8. *Diſcours ſur l'Unité d'Autel & de Sacerdoce, que les Anciens ont ſi fortement preſſée dans leurs diſputes contre le Schiſme.* Le Dr. Grabe faiſoit tout de cas de ce Traité, qu'il penſa à le traduire en Latin, en faveur des Egliſes des Pays étrangers (11).

(10) Ibid. p. 18.

(11) Ibid. p. 81.

[*G*] *Ses Diſſertationes Cyprianicæ.*] Il y en a deux Editions, l'une in-folio à la tête des *Oeuvres de S. Cyprien* publiées par le Dr. Jean Fell Evêque d'Oxford, en 1682; & l'autre à Oxford en 1684 in-8. *. Il compoſa ces *Diſſertations* à la prière du Dr. Fell, & l'Epître Dédicatoire adreſſée à ce Prélat eſt datée du 7 Avril 1682, de ſa Retraite à S. Aſaph. La *première Diſſertation* roule ſur le nom de *Clergé*. Il tâche de prouver, que du tems de S. Cyprien, de Tertullien, & même des Apôtres, ce titre ne ſe donnoit point aux Laïques; mais que les Eccléſiaſtiques avoient une autorité ſupérieure ſur eux, & exerçoient la Diſcipline. La *ſeconde* eſt ſur ces paroles de la IX. Lettre: *Me in iiſdem Literis & Scripturæ & Senſus & Chartæ ipſæ moverunt*; & il y traite des marques de diſtinction, à quoi l'on reconnoiſſoit ſi une Lettre étoit ſuppoſée. Il s'agit dans la *troiſième*, d'une coutume condamnée par S. Cyprien, & non par un Concile: c'eſt que certaines Religieuſes couchoient avec des garçons, ſans en être moins hardies à ſoutenir qu'elles étoient Vierges. La *quatrième* eſt deſtinée à prouver, que les *Viſions* & les *Prophéties* ont duré dans l'Egliſe juſques au tems de S. Cyprien. Il eſt queſtion dans la *cinquième*, des *Diptyques*, où l'on écrivoit les noms de ceux de qui on faiſoit commémoration dans le Service Divin. La *ſixième* explique ces paroles de la Lettre XXIX. de S. Cyprien: *Cum Presbyteris doctoribus . . . . . deferem audientium conſtituimus.* On y explique, qui étoient ces *Prêtres Docteurs*. La *ſeptième* eſt ſur la Lettre XXXIII. écrite à l'occaſion du rétabliſſement à la Communion de ceux qui étoient *tombés*, non au nom des Prêtres ou des Laïques, mais au nom des Martyrs, ſans le conſentement des Evêques (comme le pratiquérent dans la ſuite les Donatiſtes); en vertu de quoi les Martyrs prétendoient au droit d'être le *Principe d'Unité* de l'Egliſe, que S. Cyprien prétend appartenir à l'Evêque. La *huitième* examine ſur quoi ſe fondoient ceux qui ne penſoient pas dépendre de l'autorité de leur Evêque pour leur réconciliation à l'Egliſe, lorſqu'après leur chute ils avoient été reçus à la paix par des Martyrs. On examine ce que c'eſt que le *Privilegium indulgentiæ*, ſelon les Loix Romaines. Dans la *neuvième*, après avoir expliqué ce que c'eſt que l'*Autorité*, ſelon le Droit Romain, on prouve que l'*Autorité Epiſcopale* n'appartient pas aux *Prêtres* pendant la vacance du Siége. On établit dans la *dixième*, que le pouvoir d'ordonner, non ſeulement des *Prêtres* & des *Diacres*, mais des *Lecteurs*, réſide dans l'E-

* Je croi que l'Auteur ſe trompe, & que l'Edition de 1684 ou 1685 eſt la premiere, & que la ſeconde a paru en 1700 avec la nouvelle Edition des Oeuvres de S. Cyprien. D'ailleurs, les Diſſertations de Mr. Dodwell parurent *in-folio* & in-8. en même tems. Voy. Bayle *Nouv. de la Rép. des Lett.* Mars 1688. Art. V. & Bernard *Nouv. Rep.* Janvier 1700. Art. VIII. num. 6. R. D. T.

(8) *Life of Dodwell* p. 8.

(9) Ibid. p. 41. 42.

ad Lactantium de Morte Perſecutorum, a été miſe à la fin des Oeuvres de Lactance, imprimées à Oxford en 1684 in-8., avec les Commentaires de Thomas Spark, Maitre-ès-Arts. En 1686, parut ſon Traité *De Jure Laicorum Sacerdotali* [*H*]. En 1688, il publia les Oeuvres poſthumes du Dr. Jean Pearſon Evêque de Cheſter [*I*]; & l'année ſuivante, ſes *Diſſertations ſur Irénée* [*K*]. Le 2 d'Avril 1688, l'Univerſité d'Oxford le nomma Profeſſeur en Hiſtoire, dans ſon abſence, & à ſon inſu; & le 21 Mai il fut aggrégé à cette Univerſité, en qualité de Maitre-ès-Arts (*k*). Mais il fut privé de ſa Chaire au mois de Novembre 1691, parce qu'il refuſa de prêter ſerment de fidélité au Roi Guillaume & à la Reine Marie [*L*]. Il ſe ſépara même de l'Egliſe Anglicane, après que Leurs Majeſtés eurent nommé des Evêques pour remplir les Siéges de ceux qui ne vouloient pas reconnoître leur Autorité, parce qu'il regardoit les nouveaux Evêques, & ceux qui ſe joignoient à eux, comme Schiſmatiques [*M*]. Il demeura encore quelque tems à Oxford, après avoir perdu ſa Chaire de Profeſſeur; & ſe retira enſuite à Cookham, Village ſitué près de Maidenhead, dans le Comté de Berk, entre Londres & Oxford. Il y fit connoiſſance avec un Gentilhomme du voiſinage, nommé Mr. Cherry, qui avoit beaucoup de favoir & de piété, & qui l'attira dans le Village de Shottesbrooke, où il demeuroit.

(*k*) Wood col. 831. 912.

l'*Evêque* ſeul, les *Prêtres* n'aiant point le droit d'ordonner; & que les *Evêques* ſont un *Collége*, & un *Ordre* diſtinct. On prouve dans l'*onzième*, que le nombre des *Martyrs* a été fort petit dans les premières Perſécutions; & combien les *Martyrologes* poſtérieurs, ſur-tout ceux de Rome, les ont multipliés, ſans l'autorité des anciens monumens. Il ſe fonde principalement ſur le témoignage d'Origène *contre Celſe* Lib. III. qui dit, *que peu de perſonnes, & aiſées à compter, ſont mortes pour la Foi de Jéſus-Chriſt*: ὀλίγοι, καὶ ἐφʼοῖς ἠριθμῆσθαι. Il montre, que les Compilateurs de *Martyrologes* ont, avec auſſi peu de fondement que d'ignorance, multiplié les Martyrs ſous Décius: Que c'eſt fauſſement qu'on a fait d'Adrien un Perſécuteur: Que pluſieurs Perſécutions ont été *locales*, comme celle de Trajan: & encore, qu'elle dut ſon origine à la fureur de la populace, émue quelquefois par les juifs, ennemis implacables des Chrétiens: Que pluſieurs Perſécutions ont été *très courtes*, les Perſécuteurs n'aiant régné que peu de tems, comme Décius; ou n'aiant commencé à perſécuter que vers la fin de leur règne, comme Valérien: Que pluſieurs Empereurs ont donné, en faveur des Chrétiens, des *Edits* qui retenoient les Gouverneurs des Provinces; & que ſi quelques Villes, en vertu de leurs Privilèges, ſe donnoient une plus grande liberté contre les Chrétiens, leur pouvoir ne s'étendoit pas juſqu'à leur ôter la vie: Que quelques Empereurs, comme Commode, Alexandre Sévère, Philippe, &c. ont été favorables aux Chrétiens, & que d'autres ne leur ont pas été contraires: Que pluſieurs *Edits* des Perſécuteurs ne regardoient que ceux *qui quittoient le Paganiſme*, ou ceux qui les *convertiſſoient* (outre ceux qui ſe préſentoient eux-mêmes), & non ceux qui étoient nés Chrétiens; n'y aiant que l'Edit de *Maximin*, qui s'étendit aux *Evêques*, ou tout au plus aux *Evêques* & aux *Prêtres*, & celui de Décius même portant principalement contre les Paſteurs; qui furent auſſi les principaux objets de la Perſécution de Dioclétien, les deux prémières années, juſqu'à ſon abdication de l'Empire. Pluſieurs Perſécutions ſe firent plutôt par la voie des *Tortures*, des *Priſons*, de l'*Exil*, que par les *Supplices*. La prémière année de la Perſécution de Valérien, on envoyoit en Exil & on condamnoit aux Mines; & lorſque dans la ſuite il commença à faire mourir les Chrétiens, & qu'il eut entre autres fait périr S. Cyprien, & Xyſte Evêque de Rome, la guerre qui ſurvint, arrêta la violence de la Perſécution. Parmi les Gouverneurs de Province, les uns furent moins ſévères que les autres à exécuter les Edits rigoureux. Mr. Dodwell fait avec plus d'étendue l'Hiſtoire de la *dixième* Perſécution. Il prouve que peu de Chrétiens ſouffrirent dans l'Occident, qui étoit tombé en partage à Conſtantius Chlorus, & qui fut après ſa mort celui de Conſtantin. L'Auteur remarque en finiſſant, que le petit nombre de perſonnes (petit en comparaiſon de celui des Légendes) qui ſouffrirent la mort pour la Foi Chrétienne, n'ôte rien à la Religion de ſa gloire; quand on conſidère que le courage héroïque des Chrétiens, en ſouffrant les tourmens & la mort, & la joie qu'ils témoignoient d'obtenir la Couronne du Martyre, rallentiſſoit la fureur de leurs Perſécuteurs, quand ceux-ci voyoient combien le peuple étoit touché de leur ſort, & déteſtoit la barbarie de ceux qui les faiſoient mourir, & qui n'intimidoit cependant pas les Chrétiens; qu'un grand nombre ſe préſentoient eux-mêmes pour ſoutenir la cauſe de l'Evangile; & qu'on regardoit comme des Héros, ceux qui perſévéroient dans la fidélité due à Jéſus Chriſt. Mr. Dodwell compoſa cette Diſſertation à la prière de l'Evêque Lloyd (12). Dom Thierry Ruinart l'attaqua, dans la *Préface generale* de ſes *Acta primorum Martyrum ſincera & ſelecta, ex libris tum editis, tum manuſcriptis, collecta, emuta & emendata, Notiſque & Obſervationibus illuſtrata*. Paris 1689 in-4. On trouve auſſi un paſſage ſur ce ſujet, dans une Lettre de Mr. Burnet Evêque de Salisbury à notre Auteur (13). „ Dans une de ces Diſſertations (*ſur S. Cyprien*) vous avez entrepris de diminuer la gloire qui „ revient à la Religion Chrétienne, du grand nombre des „ Martyrs; & dans la ſuivante, vous commencez ce que „ vous avez à dire de leur patience & de leur fermeté, „ par un Diſcours ſur l'Obſtination des prémiers Chrétiens, & ſur la paſſion qu'ils avoient de faire parler „ d'eux, & d'acquérir une vaine gloire. Il eſt vrai que „ dans la ſuite, vous en donnez de meilleures raiſons; „ mais un *Vanini*, un *Hobbes*, un *Spinoſa*, auroient-ils pu „ avancer des choſes qui fiſſent plus de tort à notre ſainte „ Religion, que ce que vous dites dans ces deux Pièces? „ Quoique la prémière ait été réfutée d'une manière aſſez „ convaincante, vous na vous êtes point juſtifié, & vous „ n'avez point reconnu vos fautes, comme il étoit de votre devoir dans une matière de cette importance." Mr. Dodwell répondit (14): „ J'écrivis mes Diſſertations ſur „ les Martyrs & ſur le Martyre, parce que le Roi Jaques „ II. devoit ſuccéder à la Couronne. Ce ne fut pas dans „ la vue de faire concevoir de l'indifférence pour le Martyre . . . . . Il ne me paroit pas qu'aucun de mes favans Adverſaires ait rien produit de ſi formel contre „ moi, que le témoignage d'Origène l'eſt en ma faveur. „ J'aurois pu en dire davantage, ſi le Commerce des Libraires n'avoit pas été interrompu par la guerre, & ſi „ je n'avois pas eu beaucoup de vénération pour la vertu „ & la piété de quelques Pères, qui croyoient trop légèrement des Faits, dont ils n'avoient pas de preuves „ ſuffiſantes." Mr. Brokesby nous apprend (15), que Mr. Dodwell lui a ſouvent dit, que le P. Ruinart étoit un Adverſaire ſavant & de bonne foi, & qu'il ne pouvoit pas repliquer à ce Religieux, parce que la guerre avec la France l'empêcheit d'avoir un Exemplaire de ſon Livre. Il avouoit en même tems, qu'il y avoit une autre raiſon qui le décourageoit de travailler ſur cette matière: c'eſt qu'il ſeroit obligé de découvrir la foibleſſe & la crédulité de quelques anciens Pères, de quoi certains Eſprits forts ne manqueroient pas de ſe prévaloir & de faire un mauvais uſage. Dans la *douzième* Diſſertation, il traite du Courage des Martyrs. Dans la *treizième*, il montre, qu'une des raiſons qui les encourageoit à ſouffrir avec conſtance, étoit la perſuaſion que le *Martyre* étoit un *ſecond Baptême*, & qu'il procuroit les mêmes avantages. Il prouve que ç'a été le ſentiment de l'Egliſe Primitive, & qu'il eſt fondé ſur l'Ecriture. Mr. Dodwell a ajouté à la fin quelques Tables Chronologiques, entre autres, les *Canons de Ptolomée*, collationnés ſur les Manuſcrits; quelques *Faſtes*, tirés de Manuſcrits; un Fragment de *Thion*, & un autre de l'Empereur *Heraclius*, tous deux ſur les Canons de Ptolomée.

(14) Ibid.

(15) *Life of Dodwell* p. 103.

[*H*] *En 1686 parut ſon Traité* De Jure Laicorum Sacerdotali.] Il parut à Londres in 8. Voici à quelle occaſion il l'écrivit. Mr. Baxter avoit traduit la Diſſertation de Grotius, *De Cœnæ adminiſtratione ubi Paſtores non ſunt*, & l'avoit fait imprimer ſous le titre d'*Anti-Dadwellisme: ou deux Traites curieux, compoſés ci-devant par* Hugue Grotius *ſur ces deux curieuſes Queſtions: ſi l'Euchariſtie peut être adminiſtrée par des Laïques, là où il n'y a point de Paſteurs* &c. Mr. Dodwell y oppoſa ſon Traité *de Jure* &c.

[*I*] *En 1688 il publia les Oeuvres poſthumes du Dr. Jean Pearſon, Evêque de Cheſter.*] Il y ajouta une Diſſertation de ſa façon, *ſur la Succeſſion des Evêques de Rome*. L'Ouvrage parut ſous ce Titre: JOANNIS PEARSONII, S. T. P. *Ceſtrienſis nuper Epiſcopi, Opera poſthuma: edenda curavit* H. Dodwellus, *cujus etiam acceſſit de Succeſſione primorum Romæ Epiſcoporum, usque ad Annales Cl.* Ceſtrienſis *Cyprianicos, Diſſertatio ſingularis*. Oxford 1688 in-4.

(16) Ibid. p. 102.

(17) *Four Letters which paſſed between the Right Reverend Bishop of Sarum and Mr. H. Dodwell &c.* Lond. 1713 in-12. Ces Lettres ont été publiées par Mr Nelſon. [Voyez *Bibl. Angl.* Tom. I. p. 91. *Cit. in Trad.*

[*K*] *Ses Diſſertations ſur Irénée.*] imprimées à Oxford en 1689 in-8. ſous ce titre: *Diſſertationes in Irenæum*. Ces Diſſertations ne ſont que les *Prolegomènes* d'un Ouvrage plus étendu qu'il méditoit, ſur la nature des anciennes Héréſies qui troublérent l'Egliſe Primitive, & ſur leurs fondemens. Il y a joint un *Fragment de Philippe Sidétes, de Catechiſtarum Alexandrinorum Succeſſione*, avec des Remarques ſur cette Pièce.

[*L*] *Il fut privé de ſa Chaire au mois de Novembre 1691, ainſi refuſé de prêter ſerment de fidélité au Roi Guillaume & à la Reine Marie.*] On lui défendit d'abord de faire des Leçons. La dernière qu'on lui permit de faire, fut le 6 Novembre 1691; après quoi il fut privé de ſon Emploi. Et quoiqu'un ſavant Avocat lui dît que l'Acte ſembloit ne s'étendre point à lui, parce qu'il étoit *Prélecteur*, & non *Profeſſeur*; comme il aimoit la paix, & haiſſoit les procès, il aima mieux ſe ſoumettre (16). Il nous apprend lui-même ce qu'il penſe de ſa deſtitution, dans l'*Appendice* de ſes *Leçons*. *Poſſem fortaſſe moleſtiæ ferre, quod culpâ meâ nullâ amotus fuerim: ſed dum cauſam expendo, contra mihi potius gratulor, habuiſſe me quo fuerim in tali cauſâ pellendus.*

(18) Ibid. p. 220.

[*M*] *Il ſe ſépara même de l'Egliſe Anglicane . . . . . parce qu'il regardoit les nouveaux Evêques, & ceux qui ſe joignoient à eux, comme Schiſmatiques.*] Il publia à cette occaſion: *Preſervatif contre le Schiſme: particulièrement relatif au cas des Evêques déjetés pour avoir refuſé de prêter*

meuroit. Ce fut là que Mr. Dodwell, aiant perdu ſes neveux qu'il vouloit faire ſes héritiers, épouſa le 24 Juin 1694 la fille de ſon Hôte de Cookham, dont il eut dix enfans (*t*). Il demeura le reſte de ſa vie à Shotesbrooke, ne faiſant que quelques voyages à Londres & à Oxford, où il alloit pour conſulter des Livres & pour voir ſes Amis. Revenons au détail de ſes Ouvrages. Il publia en 1692, les *Leçons* qu'il avoit faites à Oxford [*N*]; & en 1694, il fit une *Préface* au-devant de la Traduction Angloiſe de la *Manière de lire l'Hiſtoire* de *Degory Wheare*. Quatre ans après, en 1698, il donna ſes *Annales de la Vie de Velléius Paterculus*, *de Quintilien & de Stace* [*O*]; & en 1701, ſon Traité *des anciens Cycles des Grecs & des Romains* [*P*]. La même année, ſa *Lettre à un Ami* fut inſérée dans la ſeconde Edition de la *Défenſe du Canon du Nouveau Teſtament par Jean Richardſon*, où Mr. Dodwell témoigne être fort éloigné des ſentimens de Toland dans ſon *Amyntor*, quoique celui-ci ſe fût ſervi de quelques paſſages tirés de ſes Ecrits, pour les appuyer. En 1702, il publia ſes *Annales de Thucydide & de Xénophon* [*Q*], & une *Apologie des Ouvrages Philoſophiques de Cicéron*, au-devant de la Traduction Angloiſe du Traité de Cicéron *de Finibus*, faite par Samuel Parker. Environ le même tems, il écrivit une *Lettre ſur l'Immortalité de l'Ame*, contre l'Hypothèſe de Henri Layton. En 1703, ſes *Diſſertations* ſur les *petits Géographes Grecs* furent imprimées avec ces Géographes, dans l'Edition qu'en donna Mr. Hudſon. L'année ſuivante, ce même Savant donna une Edition de *Denys d'Halicarnaſſe*, à Oxford in-fol., & y joignit la Chronologie de Mr. Dodwell ſur cet Hiſtorien. La même année, parurent ſes *Diſſertations ſur le tems où ont vécu Phalaris & Pythagore* [*R*]. En l'année 1705, remarquant qu'il ne reſtoit plus qu'un petit nombre d'Evêques dépoſés, il compoſa un Ouvrage intitulé, *Le Cas conſidéré de loin*, où il ſe propoſe de montrer, que ceux qui s'étoient ſéparés de l'Egliſe Anglicane pour conſerver la communion avec ces Evêques, devoient après leur mort, ou leur démiſſion volontaire, ſe réunir à l'Egliſe. Le Dr. Lloyd, Evêque dépoſé de Norwich, étant mort le 1. Janvier 17$\frac{1}{2}$, Mr. Dodwell & quelques-uns de ſes Amis écrivirent au Dr. Ken, ci-devant Evêque de Bath & Wells, pour lui demander s'il exigeoit d'eux de ſe ſoumettre à lui. Le Prélat leur répondit qu'il ne l'exigeoit point, & qu'il ſouhaitoit que le Schiſme finît par leur ſoumiſſion aux Evêques en place; & leur en donna les raiſons. Cela détermina Mr. Dodwell & ſes Amis à ſe réunir [*S*], quoiqu'il y en

(*t*) *Life of Dodwell*, p. 304-306.

le nouveau Serment. Londres in-8. & ſa *Défenſe des Evêques dépoſés*, en réponſe au Dr. Hody, qui avoit traduit & fait imprimer un Manuſcrit Grec, trouvé parmi les Manuſcrits Barocciens dans la Bibliothèque Bodléienne *. Mr. Hody aiant répondu, Dodwell repliqua par la *Defenſe de la Defenſe des Evêques dépoſés*. Il compoſa auſſi un Traité, qui devoit ſervir de *Préface* à la *Défenſe*, mais qui aiant été ſupprimé alors, parut enſuite ſous ce Titre: *La Doctrine de l'Egliſe Anglicane, par rapport à l'Indépendance du Clergé à l'égard du Magiſtrat Séculier dans les choſes ſpirituelles, conciliée avec le Serment qu'on fait au Souverain, & avec la dépoſition des Evêques Catholiques Romains par la Puiſſance Séculiere, au commencement de la Réformation. Lettre au Dr. Tillotſon ſur le Schiſme. Diſcours contre les Mariages de perſonnes de différente Religion*, joint au Diſcours de Mr. Leſley ſur le même ſujet. Un Diſcours Latin, intitulé: *De nupero Schiſmate Anglicano Paramenſis ad Exteros, tam Reformatos, quam etiam Pontificios, quid juris Epiſcoporum veterum, exturndumque a Magiſtratu ſeculari Independentiſto, omnibus aſſerenda, omnibus commendantur.* Londres 1704 in-4. & un Traité qui a pour titre: *La Communion occaſionelle, renverſant de fond en comble la Diſcipline de l'Egliſe primitive, & contraire à la Doctrine des plus anciens Ecrivains ſur la Communion de l'Egliſe.* Londres 1705.

* Il y peut avoir *The Unreaſonableneſs of a ſeparation from the new Biſhops: or a Treatiſe out of Eccleſiaſtical Hiſtory, ſhewing that although a Biſhop may unjuſtly be deprived, neither he, nor the Church, ever made a ſeparation, if the Succeſſor was not a Heretick. Tranſlated out of an ancient Greek Manuſcript in the Public Library at Oxford*, by Hamé Hody &c. London 1691 in-4.

[*N*] *Il publia en 1692 les Leçons qu'il avoit faites à Oxford.*] Elles furent imprimées à Oxford in-8. ſous ce titre: *Prælectiones Academicæ in Scholâ Rhetoricæ Cambdenianæ.*

[*O*] *En 1698 il donna ſes Annales de la Vie de Velléius Paterculus &c.*] Imprimées à Oxford in-8. ſous ce titre: *Annales Velleiani, Quinctilianei, Statiani, ſeu Vitæ P. Velleii Paterculi, M. Fabii Quinctiliani, P. Papinii Statii, obiterque Juvenalis, pro temporum ordine diſpoſitæ.*

[*P*] *Son Traité des anciens Cycles des Grecs & des Romains.*] Imprimé en 1701 à Oxford in-4. Le Dr. Edmond Halley, Profeſſeur de la Chaire de Géométrie de Savile, a fait une eſpèce d'Extrait de cet Ouvrage dans une *Lettre à Mr. Robert Nelſon*, imprimée à Londres en 1715 in-8. & jointe à *la Vie de Mr. Dodwell* par Mr. Brokesby. Mr. Halley dit que ce *Livre eſt excellent, & le plus travaillé de tous les Ouvrages de l'Auteur; & qu'il ſemble avoir été la grande occupation de ſa vie.* Il eſt diviſé en *dix Diſſertations*. Dans la *première* il prouve, qu'on employoit le Cycle de *Meton* dans l'uſage Civil. Il prouve la même choſe, dans la *ſeconde*, par rapport à celui de *Calippe*. Il traite dans la *troiſième*, des Cycles *Athéniens*, plus anciens que celui de *Meton*. Il s'agit dans la *quatrième*, des Cycles Civils des Olympiades. Dans la *cinquième*, des Cycles des Peuples de Delphes & de la Bœotie. La *ſixième* traite des Jeux *Iſthmiques*, & des Cycles des Corinthiens & des Siciliens. La *ſeptième*, des Cycles Néméens & Argiens. La *huitième*, des Cycles de Lacédémone, & des Magiſtrats dont Xénophon fait mention juſques à la fin de la Guerre du Péloponnèſe. Les Cycles des Macédoniens ſont le ſujet de la *neuvième:* il y eſt auſſi parlé par occaſion, des Cycles des Juifs. Dans la *dixième*, il s'agit des anciens Cycles des Romains.

[*Q*] *Ses Annales de Thucydide & de Xenophon.*] Imprimées à Oxford en 1702 in-4. ſous ce titre: *Annales Thucydidei & Xenophontei. Præmittitur Apparatus, cum Vitæ Thucydidis Synopſi Chronologica.*

[*R*] *Ses Diſſertations ſur le tems où ont vécu Phalaris & Pythagore.*] Elles parurent à Oxford en 1704 in-8. ſous ce titre: *Exercitationes duæ: prima, de ætate Phalaridis: ſecundâ, de ætate Pythagoræ Philoſophi.* Ces Diſſertations ont été faites à l'occaſion de la diſpute du Dr. Bentley avec Mr. Boyle. Mr. Dodwell déclare dans ſa Préface, qu'il ne peut être entièrement du ſentiment du Docteur, qu'Atoſſe fille de Cyrus s'eſt la première aviſée d'écrire des Lettres: ſentiment qu'il avoit appuyé par l'autorité d'Hellanicus, dont parlent Tatien & Clémens d'Alexandrie. Mr. Dodwell répond à cette citation, & fait voir qu'on trouve des preuves, qu'on a écrit des Lettres longtems avant Atoſſe. Car en ſuppoſant même que celle de Bellérophon eſt une fiction d'Homère, elle prouve cependant qu'on écrivoit des Lettres alors, puiſqu'il s'accommode aux coutumes de ſon tems. Or Homère a vécu avant Atoſſe, & même avant le père de cette Princeſſe, dans le tems de l'irruption des Cimmériens ſous Cyaxare. La Lettre d'Harpagus à Cyrus n'eſt point mentionnée comme une choſe extraordinaire, quoique la manière de l'envoyer dans le ventre d'un Lièvre, le fût. Quoiqu'on puiſſe avec raiſon douter de l'authenticité des Lettres des Philoſophes qu'on trouve dans Diogène Laërce, on ne peut ſoupçonner celle des Lettres qui ſe trouvent dans les Livres ſacrés, comme celles de Jézabel, I Rois XXI. du Roi de Syrie, II Rois V. de Jéhu, II Rois X. & pluſieurs autres. Ce n'eſt pas dans l'Hiſtoire, qu'on doit s'attendre à trouver l'invention d'écrire des Lettres; parce que l'Art d'écrire étant d'un ſi grand uſage, les hommes s'en ſont ſans doute ſervis d'abord dans leurs affaires particulières, avant que de l'employer à d'autres uſages de pur amuſement, comme la Poëſie & l'Hiſtoire. Il n'eſt donc pas étonnant, que l'Hiſtoire ne parle point du premier *Epiſtolographe*. Le témoignage de Pline ne ſignifia abſolument rien, & ne touche point au fait. L'invention attribuée à Atoſſe n'eſt pas celle d'écrire des Lettres, mais celle de faire des Tablettes, ou de joindre ſi bien les feuilles ſur leſquelles on écrivoit, qu'elles en étoient plus commodes à porter: Art inconnu à Homère, & exprimé par le mot de *συνθέσεων*. Mais en ſuppoſant même qu'Atoſſe ait inventé l'Art d'écrire des Lettres, Phalaris peut fort bien en avoir écrit, puiſqu'il étoit contemporain de cette Princeſſe, qui, après avoir été mariée deux fois, & aiant ſelon les apparences près de trente ans, épouſa Darius fils d'Hyſtaſpe, du tems duquel pluſieurs Colonies Grecques & Aſiatiques vinrent s'établir en Sicile; enſorte que les Inventions utiles ont pu aiſément ſe communiquer des uns aux autres. Dans la *première Diſſertation* il ſoutient, que Phalaris alia à Agrigente la première année de la LVIII. Olympiade; qu'il ſe ſaiſit de la Tyrannie ſilae ans après, *la* quatrième année de la LXI. ou ſu commencement de la ſaivante; & qu'enfin il fut tué entre la ſeconde année de la LXIX. & la première année de la LXX. Olympiade. Dans la *ſeconde Diſſertation*, il prétend que Pythagore eſt né à la fin de la LII. Olympiade, qu'il vint en Italie la 3. ou 4. année de la LXV., & qu'il eſt mort la première année de la LXXXII.

[*S*] *Cela détermina Mr. Dodwell . . . . à ſe réunir.*] Le 10 Février 1710-11 il écrivit une Lettre au Dr. Barnet Evêque de Salisbury (17), qui commence en ces termes:

(17) Voyez *Four Letters, which paſſed between . . . the Biſhop of Sarum, and Mr. H. Dodwell &c.* [Ou *Bibl. Angl. Tom. I. p. 55. 59. Cit. du Trad.*]

„ Très Révérend Père en Dieu,

„ Je ſuis bien aiſe que l'extinction du Schiſme m'ait „ mis en état de reconnoître votre Dignité Spirituelle. „ Mais ma joie ſeroit beaucoup plus grande, ſi la Provi„ dence vouloit que je pûſſe auſſi reconnoître votre Di„ gnité Séculière." A la fin de cette Lettre, il ſupplia l'Evêque de vouloir bien confirmer ſes Enfans, ou de lui permettre de les faire confirmer par quelque autre Prélat. Enſuite il ajoute: „ J'eſtime cette Inſtitution plus que je „ ne devrois l'eſtimer, ſelon les idées reçûes que les

en eût qui ne le firent point: ce qui engagea notre Auteur à publier, *Décision d'un Cas considéré autrefois de loin*, imprimé à Londres en 1711 in-8. Outre les Ouvrages dont on a parlé, il en a fait encore pluſieurs autres, dont nous dirons un mot ci-deſſous [T]. Il mourut à Shottenbrooke le 7 Juin 1711, âgé de ſoixante-dix ans, & fut enterré auprès de l'Autel dans l'Egliſe du Lieu, où ſa Veuve lui

„ *Latitudinaires* de nos jours s'en forment; car je regarde la Confirmation comme le véritable Baptême de l'Eſprit, dérivé des Apôtres. Je vous ſerai donc d'autant „ plus obligé, ſi vous accordez à mes Enfans la grace „ que je vous demande, puiſqu'elle leur procurera les „ grands avantages qui accompagnent l'habitation de S. „ Eſprit. Cependant je me recommande à vos prières, „ & je vous demande votre Bénédiction Epiſcopale, pour „ moi, & pour ma Famille. Je ſuis,

„ De votre Paternité,

„ L'indigne Diocéſain,

„ *Henri Dodwell.*

Mr. Burnet, dans ſa Réponſe, lui explique les raiſons qui l'ont obligé à le traiter d'une manière un peu rude; & après l'avoir relevé ſur ſes *deux Diſſertations* touchant le Martyre des premiers Chrétiens, il continue en ces termes: „ Dans vos *Diſſertations* ſur *S. Irénée*, vous avez „ ébranlé l'autorité du Canon de l'Ecriture, pour faire „ valoir une penſée qui vous eſt particulière. Vous ne „ vous êtes point juſtifié ſur cet article, & vous n'avez „ point retracté ce que vous aviez avancé. J'ai de bonnes raiſons de croire, que le long paſſage qu'on a extrait de ce Livre, a plus contribué, que toute autre „ choſe, à augmenter l'incrédulité de notre Siècle, par „ rapport au Canon de l'Ecriture. Dans votre Apologie „ Latine, vous ne trouvez point l'Epiſcopat dans l'Ecriture; vous l'établiſſez ſur une imagination qui vous eſt „ venue dans l'eſprit. Selon vous, l'Ordre Epiſcopal n'a „ commencé qu'environ vingt ans avant l'Epoque que „ *Blondel* lui a donnée: ce qui doit le faire paſſer pour „ une Inſtitution humaine, dans l'eſprit de tous ceux qui „ ne reconnoiſſent point d'autre Règle de Foi que l'Ecriture." Après quelques autres Remarques ſur les Ecrits de Mr. Dodwell, Mr. l'Evêque de Salisbury ajoute: „ Vous êtes ſavant, & vous avez mené une vie non ſeulement irréprochable, mais même exemplaire. Mais il „ me ſemble que vous ne faites pas aſſez d'attention au „ malheur, dont Jéſus-Chriſt menace ceux qui cauſent du „ Scandale; & je ne connois perſonne, qui en ait plus „ cauſé que vous, aux Chrétiens ſimples & foibles .... „ Je puis vous aſſurer, que j'aimerois mieux ne ſavoir „ ni lire ni écrire, que d'étudier ou de faire des Livres „ dans les vues que vous vous êtes propoſées depuis plus „ de trente ans. Vous aimez les Nouveautés & les Paradoxes, & vous employez votre ſavoir pour les établir „ ..... J'eſtime, comme je le dois, pluſieurs bonnes „ & belles qualités que vous poſſédez; mais je déplore „ votre malheur, dans tout ce qui n'eſt pas louable."

[T] *Il a fait encore pluſieurs autres Ouvrages, dont nous dirons un mot ci-deſſous.*] I. Traité de l'*Uſage des Inſtrumens de Muſique dans le Service de l'Egliſe*. Londres 1698. réimprimé en 1700. II. *Diſcours Epiſtolaires, où l'on prouve par l'Ecriture & par les premiers Peres, que l'Ame eſt un principe naturellement mortel; mais qui eſt actuellement rendu immortel par le bon-plaiſir de Dieu, pour les peines, ou pour les récompenſes, par ſon union avec l'Eſprit divin du Baptême; & où l'on fait voir que perſonne, depuis le tems des Apôtres, n'a le pouvoir de donner ce divin Eſprit immortaliſant, excepté les Evêques. Par* H. Dodwell, *Maître-ès-Arts*. Londres 1706 in-8. Notre Auteur, dans ſon *Diſcours ſur l'obligation de ſe marier avec des perſonnes de ſa Religion*, & dans ſa *Lettre ſur la maniere d'étudier la Théologie*, avoit prétendu que l'Ame n'eſt rendue immortelle que par un Eſprit d'immortalité, que Dieu y joint à l'égard de ceux qui ſont dans ſon Alliance. Un Auteur, Inconnu à Mr. Dodwell, écrivit deux Lettres à un de ſes Amis, dans leſquelles il prit mal la penſée de Mr. Dodwell, ſuppoſant que celui-ci ſoutenoit, que l'Ame de tous ceux qui ne ſont pas de l'Alliance, eſt actuellement mortelle. C'eſt ce qui donna occaſion au *Diſcours Epiſtolaire*. Mr. Burnet aians, dans une Lettre à Mr. Dodwell (18), fait quelques réflexions ſur la doctrine de ce Traité, Mr. Dodwell lui répondit là-deſſus (19): „ Les Athées ceſſerent bientôt „ d'acheter mon Livre avec empreſſement, comme je l'ai „ vu de mon Libraire, lorſqu'ils s'apperçurent après l'a„ voir parcouru, qu'il ne répondoit pas à leur attente." En 1706, il parut à Londres un Ecrit in-8. intitulé: *Le Diſcours Epiſtolaire ſur la mortalité de l'Ame, par* Mr. Dodwell, *connoiſſeur d'Héréſie: en forme d'Adreſſe au Clergé & à l'Egliſe d'Angleterre; où l'on expoſe l'oppoſition où il eſt à tous les Symboles de Foi reçus, & ſes falſifications de l'Antiquité, tant ſacrée que profane. Par* Edmond Chishull, *Bachelier en Théologie, ci-devant Chapelain à Smyrne, & Membre du Collége de* Chriſt-Church *à Oxford*. Mr. Chishull y trace le caractère de Mr. Dodwell en ces termes. „ Pour ce qui eſt du laborieux Laïque, qui a enga„ gé l'Egliſe dans cette diſpute, je me flate que ſa mo„ deſtie lui ſera excuſer la liberté avec laquelle je me ſuis „ exprimé ſur la meſure de ſon jugement & de ſon eſprit, „ & celle que j'ai priſe de le mettre dans cette baſſe claſ„ ſe de Savans, qui ſont propres à la vérité à compiler, „ mais qui ne ſont point capables de bien juger, & de „ raiſonner ſur ce qu'ils ont recueilli. Je ne veux nullement diminuer la réputation, à laquelle il a droit de „ prétendre; mais je veux rabaiſſer cette autorité, à la „ faveur de laquelle il répand ſes Erreurs. Je crois que le „ Genre-humain a plus de droit à la connoiſſance de la „ Vérité, que l'Auteur n'en a à la réputation, dont il „ jouït par un faveur faux & mal-employé. Si ce Diſcours „ a le bonheur de donner, de la capacité de Mr. Dodwell, „ l'idée que je m'en ſuis faite depuis longtems ſur le tour „ de tous ſes Ouvrages, on n'embraſſera plus déformais au„ cune opinion, parce qu'elle vient de Mr. Dodwell; mais „ on en doutera au contraire par cette raiſon, & on le „ ſoupçonnera d'Héréſie, de nouveauté, & de ſingularité, „ juſqu'à ce qu'on l'ait examinée à la pierre de touche „ commune de la Vérité, & qu'une déciſion impartiale de „ la Raiſon & de la Religion l'ait confirmée." Il parut encore contre notre Auteur les Pièces ſuivantes. *Lettre à Mr. Dodwell, où l'on réfute en détail tous les Argumens qu'il a propoſés dans ſon* Diſcours Epiſtolaire *contre l'Immortalité de l'Ame, & où l'on expoſe fidélement le ſentiment des Peres ſur cette matière. Par* Sam. Clarke, *Maître-ès-Arts*. Londres 1706 in-8. *Diſcours Philoſophique ſur l'Immortalité de l'Ame; où l'on tâche de bien établir & d'éclaircir la grande queſtion de l'Immortalité de l'Ame. A l'occaſion du* Diſcours Epiſtolaire de Mr. Dodwell. *En deux Parties. Par* Jean Norris, *Maître-ès-Arts, & Recteur de Bemerton*. Londres 1708 in 8. Mr. Dodwell écrivit pour ſa défenſe, III. *Defenſe préliminaire du* Diſcours Epiſtolaire *ſur la diſtinction entre l'Ame & l'Eſprit, diviſée en deux Parties*. 1. *On ſe juſtifie contre l'accuſation de favoriſer l'Impiété*. 2. *Contre celle de favoriſer l'Héréſie. On a inſeré dans la premiere une Digreſſion, pour prouver que ce n'eſt déroger en rien à l'autorité des Evangiles, que de ſuppoſer qu'ils ont été raſſemblés en un Volume, du tems de* Trajan. *Par* Henri Dodwell. Londres 1707 in-8. IV. *La Doctrine de l'Ecriture ſur les Récompenſes & les Peines éternelles de tous ceux qui connoiſſent l'Evangile, ſans une Immortalité, réſultans néceſſairement de la nature de l'Ame de ceux qui ſeront les objets de ces Récompenſes & de ces Peines. Où l'on montre en particulier,* 1. *Ce que les Philoſophes Païens ont découvert de cette doctrine.* 2. *Juſqu'où les idées des Philoſophes ont été rectifiées & perfectionnées par les Juifs Helléniſtiques, aidés de la Révélation du Vieux Teſtament.* 3. *Combien les Connoiſſances ſus-mentionnées ont été perfectionnées par la Révélation de l'Evangile. Où l'on examine auſſi, en paſſant, les témoignages de S. Irénée & de Tertullien. Par* Henri Dodwell, *Auteur du* Diſcours Epiſtolaire. Londres 1708 in-8. V. *La Mortalité naturelle de l'Ame humaine clairement démontrée par l'Ecriture Sainte, & par les témoignages réunis des premiers Peres: ou Explication d'un paſſage fameux du Dialogue de* S. Juſtin Martyr *avec* Tryphon, *touchant l'Immortalité de l'Ame. En forme de Lettre à un Ami. Avec un* Appendix, *conſiſtant en une Lettre à Mr.* Jean Norris *de* Bemerton. *Et une Plainte des dernieres inſultes de Mrs.* Clarke *&* Chishull. *Par* Henri Dodwell. Londres 1708 in-8. VI. *Diſſertation ſur l'uſage de l'Encens dans le Service public de l'Egliſe*. Londres 1711 in-8. Il prouve que ce n'eſt point une Tradition Apoſtolique. VII. *Julii Vitalis Epitaphium, cum Notis Henrici Dodwelli, & Commentario G. Maigrave. Accedit Dodwelli Epiſtola ad Cl. Gorium de Putealana & Bajana Inſcriptionibus. Iſtæ Dunmoniorum & Londini* 1711 in 8. VIII. *De Parma Æneſtri Woodwardiana Diſſertatio* &c. Oxon. 1713. in-8. C'eſt Mr. Hearne qui a publié cette Diſſertation. Mr. Dodwell eſt perſuadé que le Bouclier du Dr. Woodward eſt antique, & il le croit du tems de Néron. IX. *De Tabulis Calorum Diſſertatio; & Tabulæ Chronologicæ pro mente XII Patriarcharum*; inſéré dans le Tome I. du *Spicilegium* de Grabe. Il avoit commencé pluſieurs autres Ouvrages, qu'il a laiſſés imparfaits: entre autres, une *Diſſertation ſur les Loix de la Nature & ſur le Droit des Gens*. Il ſe propoſoit d'y faire voir que ces Loix ne ſont pas une production de la Raiſon, quoiqu'elles y ſoient parfaitement conformes: mais que Dieu les a données à Adam ou à Noé, les premiers Peres du Genre-humain, ou du moins à quelqu'un de ceux qui vivoient dans ces premiers Siècles, où Dieu faiſoit connoître fréquemment ſa volonté par des Révélations immédiates: Que ces Loix ont été tranſmiſes à la poſtérité par *Tradition*, ce qui s'eſt pu faire fort aiſément, quand elles regardoient la conduite & les mœurs, & qu'on les avoit ainſi comme ſous les yeux dans la Société: Que l'Ecriture & les premieres Monumens de l'Antiquité, tels que les Ouvrages des plus anciens Poëtes, ſuppoſent ces Loix: Que tous les Hommes ſa ſont regardés comme obligés à les obſerver, par l'attente des récompenſes, s'ils y obéiſſoient, & par la crainte des peines, s'ils les violoient: Qu'elles doivent leur origine à la volonté arbitraire du Suprême Gouverneur de l'Univers, & qu'elles ſont relatives au Bien public: Que les Sociétés ont été néceſſaires: Que c'eſt Dieu qui a formé & établi d'abord les Sociétés, & exigé la ſoumiſſion des Sujets à leurs Gouverneurs: Que d'abord les Maris, & enſuite les Peres de famille, ont été les Chefs des Sociétés; & que le premier Pere avoit l'autorité ſur tous ſes deſcendans; quoique ceux qui étoient

Peres

(18) *Voyez Letters &c. ubi ſupra.*

(19) *Ibid.*

lui érigea un Monument. Il étoit fort communicatif, & toujours prêt à satisfaire ceux qui le consultoient. C'étoit un vrai modèle de charité, d'humilité, de piété & de zèle; & il menoit une vie vraiment ascétique (*m*). Il étoit petit, mais bien pris dans sa taille; d'une complexion sanguine; aiant l'air grave & sérieux, mais pourtant agréable; l'œil vif & perçant; franc & ouvert dans la conversation, & jovial quand l'occasion s'en présentoit (*n*). Son style est obscur & embarrassé; il se plaignoit souvent à ses Amis, de ce qu'il ne pouvoit exprimer ses pensées en peu de mots. Il croyoit toujours que son édifice n'étoit solide, qu'à proportion que les fondemens en étoient larges; & c'est de là que viennent les fréquentes digressions qu'on trouve dans ses Ecrits (*o*). Il étoit en grande correspondance avec les Savans étrangers, qui l'estimoient beaucoup; entre autres, le Cardinal Noris, le P. Pagi, Magliabecchi, & Grævius.

(*m*) Ibid. p. 511 & *suiv.*

(*n*) Hearne, dans son édition de *Leland* T. V. p. 512.

(*o*) *Life of Dodwell* p. 523, 524.

Pères parmi ceux-ci, eussent aussi la leur sur les personnes de leur famille: Que le droit de commander à leurs descendans, a été appuyé par le droit que Dieu lui-même leur donna de récompenser leurs enfans par des bénédictions, & de les punir par des malédictions, que Dieu s'engageoit d'accomplir, & dont il étoit regardé comme garant: Que quoique les Chefs Souverains ne fussent pas responsables aux hommes de leur mauvaise conduite, Dieu a pris soin de les détourner de l'abus de leur pouvoir, & de les empêcher de s'élever par orgueil, en les menaçant de sa vengeance. Il indique quelques Loix positives, qu'on a regardées généralement comme *piaculaires*, c'est-à-dire, dont la violation rendoit la Société sujette à la Vengeance divine, jusqu'à ce que le Crime eût été expié; n'y aiant aucune raison antécédente, qui eût pu obliger Dieu à punir des Corps entiers, pour les crimes des particuliers, s'il n'avoit lui-même établi les Sociétés. Il avoit déja insinué quelques-unes de ces idées dans d'autres Ouvrages; entre autres, dans son *Discours contre les Mariages de personnes de différente Religion*; mais plus clairement dans une Lettre à Mr. Jean Falconer, qui lui avoit demandé son assistance pour un Ouvrage qu'il projettoit contre les Déistes, & les autres Ennemis de la Religion Chrétienne; sur quoi Mr. Dodwell pour le satisfaire commença son *Discours des Loix de la Nature & du Droit des Gens*, dans lequel il se proposoit d'établir le *Système Patriarchal* (20). Peu de tems avant sa mort, il avoit commencé à rechercher en quel tems chaque Ouvrage de Tertullien avoit été composé. Il avoit aussi écrit un Traité *sur la mort de Judas*, dans lequel il soutenoit que Judas n'avoit pas *étouffé de douleur*, comme Grotius & Hammond l'ont cru, mais qu'il s'étoit effectivement *pendu lui-même*. Il avoit aussi travaillé à une Dissertation sur le tems où la Version des LXX a été faite: il soutenoit, sur la témoignage d'Eupolème dans Clément d'Alexandrie, & sur d'autres témoignages, qu'elle avoit été faite du tems de Démétrius de Phalère le Grammairien, & de Ptolomée Philopator, qui pourroit bien être Philadelphe, aussi-bien que Ptolomée fils de Lagus, comme il y a eu plusieurs *Physcons*, *Soters*, *Philométors*, & *Euergètes*. Il avoit aussi dessein de publier l'*Epître de S. Barnabe*, avec une Version littérale & une Paraphrase, & des *Prolégomènes*, qu'il avoit finis en 1695 (21).

(20) *Life of Dodwell* p. 488-501.

(21) Ibid. p. 504, 505.

DONNE (Jean), célèbre Poëte & Théologien du XVII. Siècle, nâquit à Londres en 1573, d'honnêtes parens de la Religion Romaine. Il étoit, du côté de son père, d'une ancienne Famille du Pays de Galles; & sa mère descendoit du fameux Chevalier Thomas Morus, & du Juge Rastal (*a*). Au Terme de la S. Michel de 1584, il entra avec son frère cadet, nommé *Henri*, dans Hart-Hall à Oxford; & après y avoir demeuré environ trois ans (*b*) il alla à Cambridge, où il demeura jusqu'à sa dix-septième année; mais il ne prit aucun Degré, ni dans l'une ni dans l'autre Université, à cause du Serment qu'il falloit prêter en cette occasion [*A*]. De Cambridge il vint à Londres, où il étudia en Droit dans Lincoln's-Inn. Mais avant qu'il fût admis dans ce Corps, son père, qui étoit Marchand, vint à mourir, & lui laissa trois mille livres sterling. Sa mère & ses amis firent tous leurs efforts pour l'attacher à la Religion Romaine, dans laquelle il étoit né; mais l'amour qu'il avoit pour la Vérité l'engagea à examiner sérieusement les Controverses qu'il y a entre cette Eglise & les Protestans, & il se détermina en faveur des derniers [*B*]. A l'âge de vingt & un an, il résolut d'aller voyager. Il accompagna le Comte d'Essex à Calais en 1596, & en Irlande en 1597; & il ne revint en Angleterre, qu'après avoir fait quelque séjour en Italie & en Espagne [*C*], où il fit d'utiles Observations, & apprit parfaitement la Langue de ces Pays (*c*). Peu de tems après son retour, le Chevalier Thomas Eger-

(*a*) *Life of Dr. John Donne &c. by* Isaac Walton p. 11, 12. de la 4e. Edit. Londres 1671. Fuller, *Church-Hist. of Great Britain* Lib. X. p. 232. dit *que du côté de sa mère, il étoit arrière-petit-fils du Chevalier Thom More.*

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol I. col. 514

(*c*) Walton p. 22-25.

[*A*] *Il ne prit aucun Degré, ni dans l'une ni dans l'autre Université, à cause du Serment qu'il falloit prêter en cette occasion.*] Il fut détourné de prendre des Degrés, „ par „ ses Amis, *dit Walton* (1), qui étant de la Religion Romaine, avoient de l'éloignement pour certaines parties „ du Serment qu'il falloit prêter, & que ceux qui prétendoient aux honneurs Académiques ne refusoient point.

(1) *Life of Dr. John Donne &c.* p. 23. Edit. de 1675.

[*B*] *Sa Mère & ses Amis firent tous leurs efforts pour l'attacher à la Religion Romaine . . . . . mais son amour pour la Vérité l'engagea à examiner sérieusement les controverses . . . . & si je détermina en faveur des Protestans.*] „ Sa „ mère, dit Walton (2), & ses Tuteurs eurent grand „ soin de le faire instruire, & lui donnèrent des Maîtres „ pour les Mathématiques & pour les autres Arts libéraux. On les choisit Catholiques-Romains, quoique „ cachés, & on les chargea de lui inspirer leurs sentimens „ sur la Religion, en lui donnant des leçons sur les Sciences. Peu s'en fallut qu'ils ne le gagnassent entièrement, aiant pour eux, outre le grand nombre d'occasions, l'exemple respectable de ses vertueux parens." Donne lui-même nous apprend (3), qu'il ne s'étoit point précipité mal à propos à faire choix d'une Religion particulière. „ Ma tâche, *dit-il*, étoit beaucoup plus grande que celle d'un autre. J'avois d'abord à effacer certaines impressions de la Religion Romaine, & à lutter, „ tant contre les exemples, que contre les raisons par lesquelles j'avois déja été prévenu, de personnes à qui la „ Nature donnoit des droits sur moi, ou que leurs lumières & leur vertu me paroissoient autoriser à prétendre me servir de Maîtres & de Guides dans ces matières." Il venoit d'entrer dans sa dix-huitième année, & il n'avoit encore pris de parti sur la Religion, que celui qui pouvoit lui donner le titre de Chrétien; & la Raison, aussi-bien que la Piété, lui persuadoient, dit Walton (4), qu'on ne pouvoit être coupable de Schisme, s'il n'étoit pas nécessaire d'adhérer à une Eglise visible particulière. A l'âge de dix-neuf ans, n'aiant point encore pris de parti, & considérant de quelle importance il étoit de choisir le meilleur, il renonça à l'étude du Droit & de toutes les autres Sciences, pour s'appliquer à un sérieux examen des matières controversées entre l'Eglise Romaine & les Protestans (5). Mais écoutons-le parler lui-même dans la *Préface* du *Pseudo-Martyr*, citée ci-dessus. „ Quoique je „ sentisse bien, dit-il, que cette irrésolution retardoit „ non seulement ma fortune, mais exposoit quelque scandale, & exposoit ma réputation du côté de la Religion, „ en donnant lieu à des jugemens desavantageux sur mon „ sujet; ces raisons ne me portèrent pourtant point à aucune résolution précipitée. Je voulus auparavant, selon ma foible portée, examiner tout le Système de Doctrine, controverse entre notre Eglise & celle de Rome. Dieu, qui m'avoit réveillé alors, ne m'abandonna jamais dans mon travail; & comme c'est lui qui m'eu „ avoit inspiré le dessein, il est aussi témoin de la sincérité avec laquelle je proteste que je me conduisis dans cette recherche & dans cet examen avec humilité, avec „ beaucoup de défiance de moi-même; & (ce que je regarde, avec sa Grace, comme les moyens ordinaires „ de parvenir à la connoissance de la Vérité) en lui adressant de fréquentes prières, & en agissant avec impartialité." Quand il entreprit cet examen, il s'attacha aux Ouvrages de Bellarmin, qu'il regardoit comme le plus puissant Défenseur de la Cause de l'Eglise Romaine. Il s'y appliqua avec une ardeur modérée, & à l'âge de vingt ans il montra au Doyen de Glocester (6) tous les Ouvrages du Cardinal, apostillés de sa main (7). [☞ Qui ne croiroit qu'un examen, fait avec tant de soin & de circonspection, seroit à couvert de tout soupçon odieux? Il a plu cependant au P. Niceron de faire sur ce sujet le petit Mistionnaire. „ Il ne retira pas, *dit-il bon, Père* *, „ de cette lecture (*des Ouvrages de Bellarmin*) le fruit qu'il „ auroit pu en espérer, si son esprit & son cœur avoient „ été libres de préjugés. Il penchoit déja du côté du Protestantisme, & ce penchant affoiblissoit à son égard les „ preuves les plus solides de la Religion Catholique. La „ *prétendue* Réformation lui sembla le meilleur parti." Il n'y a que la *prétendue* Catholicité du Père Barnabite, qui découvre ces préjugés & ce penchant: tout homme impartial y verra un Esprit libre de préjugés, qui ne cherche que la Vérité. Ne décidons point s'il prit le bon ou le mauvais parti; mais n'empoisonnons pas une conduite, qui paroîtra exempte de blâme à tous les gens équitables. Add. du Traan.]

(2) Ibid. p. 23, 24.

(3) Preface to his *Pseudo-Martyr* §. 4. London 1610 in-4.

(4) P. 25.

(5) Ibid. Ibid.

(6) Mr. Walton p. 24. dit *qu'il ne peut se rappeller le nom de ce Doyen.*

(7) Walton p. 24.

* *Mém. des Hom. ill.* Tom. VIII. p. 293.

[*C*] *Il fit quelque séjour en Italie & en Espagne.*] Le tems qu'il passa en Espagne, fut celui qu'il avoit eu dessein, en allant en Italie, d'employer à faire le Voyage de la Ter-

Egerton, Garde du Grand Sceau ; le fit ſon prémier Secrétaire [D], & il occupa ce poſte pendant cinq ans (d). Pendant ce tems-là, il devint amoureux d'*Anne*, fille du Chevalier George More, Chancelier de l'Ordre de la Jarretière, & enſuite Lieutenant de la Tour, & niéce de la femme du Garde des Sceaux; & l'aiant epouſée ſecrettement en 1602 (e), il fut congédié à la ſollicitation du Chevalier More, & mis en priſon [E]. Mr. Donne ſe trouva fort à l'étroit, la plus grande partie de ſon bien étant dépenſée; mais la généroſité de ſon parent, le Chevalier François Wolley de Pitford dans le Comté de Surrey, y ſupplea pendant quelques années [F], juſqu'à la mort de ce Chevalier, qui, peu de tems avant que de mourir, avoit reconcilié parfaitement le Chevalier More avec ſon gendre & ſa fille. " Le beau-pere s'étoit obligé de payer à Donne huit-cens livres ſterling pour la dot de ſa fille, & de lui donner juſqu'au payement de cette ſomme, celle de vingt livres ſterling par quartier (f). Ainſi Donne loua une maiſon à Micham (g), près de Croydon dans le Comté de Surrey, pour y loger ſa femme & ſes enfans. Il prit auſſi un appartement pour lui à Londres près de Whitehall, où ſes Amis l'attiroient ſouvent, & où il recevoit de fréquentes viſites, tant des perſonnes les plus diſtinguées, que d'autres, „ qui prenoient ſes avis dans leurs affaires les plus importantes; ce qui lui pro„ curoit en même tems dequoi vivre un peu plus au large (h)." Il étoit auſſi recherché par les Ambaſſadeurs, & par quantité d'autres Etrangers, que les Sciences ou leurs affaires arrêtoient en Angleterre. Il étoit dans ce tems-là encore aſſez mal à ſon aiſe [G], & il le fut même pendant deux ans, pendant

(d) Idem p. 15.

(e) On lit dans l'Epitaphe qui eſt ſur ſon Tombeau dans l'Egliſe de *S. Clement's Danes*, qu'elle avoit été mariée 15 ans, & qu'elle eſt morte le 15 d'Août 1617. *Voy.* Stowe's *Survey of London* Vol. II. Liv. 4 p. 211. Edition de Strype, Londres 1720 in-fol.

(f) Walton p. 20-24.

(g) Il paroît par pluſieurs de ſes Lettres, qu'il y demeuroit en 1607.

(h) Walton p. 25.

re-Sainte, pour voir Jéruſalem & le Saint Sépulchre. Mais lorſqu'il s'étoit trouvé à l'extrémité de l'Italie, le manque de compagnie, la crainte des dangers, & la difficulté de recevoir de l'argent, l'obligérent à renoncer à ce Voyage, dont il parle ſouvent avec regret (8).

(8) Idem ibid. p. 23.

[D] *Le Chevalier Thomas Egerton Garde du Grand Sceau le fit ſon prémier Secrétaire.*] Pendant que Mr. Donne ſut chez lui, il en uſa toujours avec lui plutôt comme avec un Ami, que comme avec un Domeſtique, le faiſant même manger à ſa table, à laquelle il jugeoit que ſa préſence & ſa converſation faiſoient honneur (9).

(9) Id. ibid.

[E] *Il devint amoureux d'Anne, fille du Chevalier* George More . . . . . *& l'aiant épouſée ſecrettement . . . il fut congédié . . . . . & mis en priſon.*] Cette jeune Demoiſelle demeuroit chez le Chancelier. Le Chevalier More s'étant apperçu de leur paſſion réciproque, envoya ſa fille à ſa maiſon de Lothefly dans le Comté de Surrey. Mais il étoit déja trop tard, car ils s'étoient déja fait des promeſſes ſi fortes, que rien ne fut capable de les faire violer ni à l'un ni à l'autre. Ces promeſſes étoient ſecrettes entre eux, & leurs Amis de part & d'autre ſe donnérent beaucoup de peine, & employérent bien des raiſons pour les détourner de leur paſſion; mais ce fut en vain. Ils trouvérent le moyen de ſe voir, & même de ſe marier. Ce fut Henri Comte de Northumberland, Ami & voiſin du Chevalier More, qui lui en apprit la nouvelle, en parlant en faveur de Mr. Donne, & en témoignant approuver la choſe. Mais le Chevalier More en fut ſi irrité, qu'il engagea ſa ſœur, femme du Garde des Sceaux, à ſe joindre à lui pour engager ce Seigneur à congédier Donne. Il fit de fortes inſtances; & quoiqu'on lui repréſentât, que les fautes peuvent être punies trop ſévérement, & qu'on le priât d'attendre qu'il eût fait de nouvelles réflexions, il n'eut point de repos, qu'il n'eût obtenu ſa demande. Le Garde des Sceaux dit en congédiant ſon Secrétaire, *qu'il ſe défaiſoit d'un Ami, & d'un homme plus propre à être le Secrétaire d'un Roi, que d'un Sujet.* La vengeance du Chevalier More ne ſe borna pas à cela: il ne ſe donna point de repos, qu'il n'eût fait mettre en des priſons différentes Mr. Donne, Mr. Samuel Brook ſon Compagnon de Collége à Cambridge, depuis Principal du Collége de la Trinité dans cette Univerſité, qui les avoit mariés, & Mr. Chriſtophle Brook, qui avoit ſervi de Pére à Madame Donne, & de Témoin au mariage. Donne fut élargi le prémier, & ſe donna tant de mouvement, qu'il procura auſſi la liberté à ſes deux Amis. Cependant il étoit ſéparé de ſa femme, & il fut obligé pour ſoutenir la validité de ſon mariage, de faire de longues & ennuieuſes procédures, *qui ne pouvoient qu'être fort onereuſes à un homme, dans la jeuneſſe, les Voyages, & une bonté trop facile, avoient conſidérablement diminué le bien* (10). Enfin ſon mérite & ſes bonnes qualités firent tant d'impreſſion ſur le Chevalier More, que comme tout le monde approuvoit le choix de ſa fille, il ſe radoucit auſſi, juſqu'à employer ſon crédit & celui de ſa ſœur pour engager le Chancelier à reprendre Donne à ſon ſervice; mais ce Magiſtrat répondit, *qu'il avoit un ſincére regret de ce qu'il avoit fait; mais qu'il ne convenoit point à ſon caractère, & à la place qu'il occupoit, de congédier & de reprendre des Domeſtiques, ſuivant les paſſions des autres.* Les ſollicitations du Chevalier en faveur de Donne furent tenues ſecrettes: mais il ne fut pas longtems à témoigner qu'il étoit entiérement revenu, en faiſant des vœux pour leur bonheur, & en leur accordant ſa bénédiction. Cependant il ne voulut pas contribuer en la moindre choſe à leur entretien (11).

(10) Idem p. 29.

(11) Idem p. 18. 19.

[F] *La généroſité de ſon parent, le Chevalier François Wolley . . . . . y ſupplea pendant quelques années.*] Il employa la plus grande partie du tems qu'il demeura chez ce généreux parent, à étudier le Droit Civil & le Droit Canon; & il s'y rendit ſi habile, qu'il n'étoit pas inférieur à pluſieurs de ceux qui avoient paſſé toute leur vie à cette étude (12). La bonté du Chevalier Wolley ne faiſoit qu'augmenter, à meſure que leur famille croiſſoit; car ils avoient tous les ans un enfant (13). Dans ce tems-là, le Dr. Thomas Morton, enſuite Evêque de Durham, fit prier Mr. Donne de le venir trouver. Il lui dit, que le Roi l'aiant nommé le jour d'auparavant Doyen de Glocester (14), il étoit prêt à réſigner à ſon Ami un Bénéfice de même valeur que ce Doyenné; & il ſollicita Mr. Donne de renoncer aux eſpérances qu'il avoit du côté de la Cour, & d'entrer dans les Ordres. Mr. Donne, conformément au deſir même du Docteur, prit trois jours pour ſe conſulter; & au bout de ce tems-là il revint, & après l'avoir remercié de ſon offre généreuſe, ſi lui dit: „ Ne „ penſez pas, Monſieur, que mon refus vienne, ou de „ ce que je me crois au-deſſus d'une profeſſion dont les „ Rois mêmes ne ſeroient pas dignes, s'ils penſoient ainſi; ou parce que je crois que mes Connoiſſances, quoique peu conſidérables, ne ſeroient pas ſuffiſantes avec „ la Grace de Dieu, & un cœur humble, pour en rem„ plir les fonctions. Mais je ne crains pas de prendre un „ tendre Ami pour Confeſſeur, en lui ouvrant mon cœur. „ Certains déſordres de ma vie ont été ſi connus de quel„ ques perſonnes, que quoique, graces à Dieu, j'aye „ fait ma paix avec lui par la repentance & par de ſincéres réſolutions, & qu'avec ſon ſecours j'y aye entiére„ ment renoncé; cependant, comme Dieu ſeul connoît „ mes diſpoſitions, qui ne ſont point aſſez viſibles aux „ yeux des hommes pour me mettre abſolument à couvert de leurs cenſures, le ſaint Miniſtére pourroit en „ être deshonoré. D'ailleurs, ſi les plus judicieux Caſuiſtes décident, *que la Gloire de Dieu doit être la prémiére fin, & notre ſubſiſtance la ſeconde, qu'on peut ſe propoſer en embraſſant cette profeſſion*; & ſi l'on peut ſe les propoſer toutes deux: cependant on ne peut donner à „ la Gloire de Dieu le ſecond rang, ſans charger ſa conſcience d'un crime, dont celui qui ſonde les cœurs demandera compte. Et je vous avone, que telle eſt à „ préſent ma condition, que ſi j'interroge ma conſcience „ ſur ce ſujet, elle ſe trouve dans une telle perplexité, que je ne puis me faire de réponſe à moi même, ni „ à vous. Vous connoiſſez, Monſieur, celui qui a dit, „ *Heureux eſt l'homme, que ſa Conſcience n'accuſe point „ pour ce qu'il fait.* Je pourrois à ces raiſons en ajouter „ d'autres; mais faites-moi la grace de me permettre de „ les ſupprimer, & de refuſer avec beaucoup de reconnoiſſance vos offres."

(12) Idem p. 54.

(13) Idem p. 20.

(14) Il ſuccéda au Dr. *G. Lewis*, dans ce Doyenné, en 1607.

[G] *Il étoit dans ce tems-là encore aſſez mal à ſon aiſe.*] C'eſt ce qui paroît par pluſieurs de ſes Lettres, publiées par ſon fils *. Dans une Lettre au *très Honorable Chevalier R. D.* il s'exprime en ces termes (15): „ Voici, Monſieur, la ſituation où je me trouve. Je ſuis le ſeul de „ ma maiſon, qui ſe porte bien. J'ai déja preſque perdu à „ moitié un enfant; & avec ce malheur, ma femme a une „ indiſpoſition, qui l'affligeroit beaucoup, ſi la maladie de „ ſes enfans ne la rendoit inſenſible à ſes propres maux. Il y „ en a un, dont je vous avoue que je n'ai pas grande eſpérance. Avec cela, nous avons ſi peu les moyens de nous procurer les ſecours de la Médecine & les autres, que ſi Dieu „ nous ſoulage par quelque mort, je ne ſai en vérité où „ trouver ce qu'il faut pour les funerailles. Ce qui me „ conſole, c'eſt que je me flatte que je mourrai auſſi; car „ ſi n'y a rien de plus capable de me donner la mort „ promptement, que la perte de mes enfans." Mr. Walton, qui rapporte ce paſſage avec quelques différences, nous dit que cette Lettre étoit écrite de Micham le 16 d'Août; & que dans l'Apoſtille Mr. Donne parle de ſon *Epithalame* ſur le mariage du Comte de Somerſet, qui eſt vraiſemblablement celle qui ſe trouve parmi ſes *Poéſies* (16), & qui eſt datée du 26 Décembre 1613, le jour même du mariage. Dans une autre Lettre (17), adreſſée au Chevalier *Henri Goudere*, il lui dit: „ Le Diable permet „ non ſeulement que nous faſſions certaines choſes naturellement bonnes, mais il nous y porte, à condition „ que nous en négligerons d'autres plus néceſſaires & plus „ importantes. C'eſt-là un de ſes plus grands artifices, parce que nous avons la trompeuſe conſolation d'avoir bien „ fait, & que nous ne nous appercevons que difficilement „ de notre faute, qui ne conſiſte que dans une omiſſion „ inſenſible, & non dans aucune action qui nous cauſe du „ remords. Je me ſuis ſouvent ſoupçonné moi-même ſur „ le prémier article, en me livrant à un deſir trop ardent „ de la vie à venir; & quoique je ſache bien qu'il ne „ vient pas uniquement d'un dégoût pour celle-ci, pniſque je l'ai ſenti dans un tems où j'avois le vent en pou„ pe,

* *Letters to ſeveral perſons of Honour, written by* John Donne, *now Dean of S. Paul's London. Published by* John Donne &c. p. 172. 181. Lond. 1654 in-4.

(15) Ibid. p. 138. 139.

(16) *Poems by J. D. With Elegies on the Author's Death* p. 225 & ſuiv. Lond. 1655 in-4.

(17) *Letters* p. 49-51.

Digitized by Google

dant lesquels sa famille demeura à Micham, où il se retiroit souvent pour étudier quelques-unes des matières controversées entre l'Eglise Anglicane & l'Eglise Romaine, & entre autres celle du Serment de Suprémacie & de Fidélité. Il vint enfin s'établir avec sa famille à Londres, où le Chevalier Robert Drury lui donna, & à sa femme, un appartement dans sa magnifique maison de Drury-Lane. Le 18 d'Avril 1610, il fut aggrégé à l'Université d'Oxford en qualité de Maître-ès-Arts (i). En 1612, il accompagna le Chevalier Drury à Paris [*H*]. Avant son départ, pendant qu'il fut en France, & après

(i) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 157.

„ pe, & où ma situation étoit bien plus agréable qu'elle ne l'est à présent, je soupçonne cependant, que les embarras & les chagrins l'ont augmenté. Je ne voudrois pas que la mort me surprît pendant le sommeil; je ne voudrois pas qu'elle me saisît seulement, & qu'elle me dit que je suis mort: mais je voudrois en être vaincu. Si je dois faire naufrage, je veux le faire en mer, où mon impuissance a quelque excuse; & non dans quelque méchant petit ruisseau, où je ne pourrois pas seulement nager. Je voudrois donc faire quelque chose, mais il n'est pas étonnant que je ne puisse dire quoi: car choisir, c'est prendre parti; mais de n'être d'aucun Corps, c'est n'être rien. Les plus grands hommes sont au plus comme des Loupes ou des Excrescences; les gens d'esprit & d'un commerce agréable, comme des Seings qui servent d'ornement; à moins qu'ils ne soient incorporés dans la Société, de manière qu'ils contribuent au maintien du Corps entier. C'est-là un calcul que j'ai commencé à faire de bonne heure, lorsque j'eus acquis la connoissance de nos Loix: mais je me laissai entraîner par le plus dangereux des plaisirs, le désir immodéré d'entendre les Sciences & les Langues, qui sont un bal ornement à une grande fortune: mais la mienne avoit besoin de quelque occupation & de quelque emploi, que je crus avoir trouvé, en m'engageant à des fonctions, où je me flattois de pouvoir mettre mes petits talens à profit. J'y ai échoué. Je voudrois pourtant tenter encore une fois fortune; car jusqu'à l'heure présente, je ne suis rien, ou si peu de chose, qu'à peine suis-je assez bon pour faire la matière d'une de mes propres Lettres. Cependant je crains que la disposition où je suis, d'être si content d'être moins encore, je veux dire d'être mort, ne parte pas d'un bon principe." Dans une autre Lettre au même, on trouve le passage suivant (18): „ J'ai contracté un mal, que je ne puis nommer ni décrire . . . . . Si c'est la Goute, je suis misérable, parce qu'elle attaque des parties dangereuses, comme mon cou & ma poitrine; & je tremble, que l'estomac même n'en soit atteint. Cependant, elle ne me tuera pas encore. Je serai dans le Monde sus le pied d'un Portier dans une grande maison, toujours le plus proche de la porte, & le plus rarement dehors. J'aurai plusieurs choses qui me donneront du dégoût & de l'ennui, sans avoir la permission de m'en aller. Si je m'en vais, je prendrai tous les soins possibles pour que vous ne perdiez rien avec moi . . . . . Vous auriez pitié de moi, Monsieur, si vous me voyiez écrire, & vous me pardonneriez si je n'écris pas davantage. La douleur m'a tellement tiré la tête de travers, & me la tient dans cet état, que mes yeux ne peuvent suivre ma main. Je vous réunis donc dans mes prières avec mon ame accablée, & je me recommande aux vôtres. Je ne doute pas que vous n'apprendiez de bonnes nouvelles de moi, la semaine prochaine; car j'ai à attendre du soulagement, ou la mort, ce qui est deux contre un. Si je demeure dans le même état, j'aurai pour ma consolation, que si mon divin Sauveur exerce sa justice sur ma fortune & sur mon corps, il réserva sa miséricorde pour la meilleure partie de moi-même, la mieux en état de la sentir, & qui en a le plus de besoin, c'est-à-dire mon Ame. Je vous avoue franchement, que ma répugnance à quitter à présent, me paroît à moi-même un mauvais signe: je n'en dirai donc pas davantage." Nous ne rapporterons encore qu'un seul endroit de ses Lettres (19). „ Je vous écris au coin du feu dans ma chambre, au milieu du bruit de trois enfans qui jouent, & à côté de celle à qui je dois travailler, amant qu'il est possible, à déguiser par ma compagnie & par ma conversation, la mauvaise situation où je l'ai mise. Ainsi je lui dérobe tout le tems, que je donne à cette Lettre: c'est ce qui fait que je prens un si petit morceau de papier, & que j'écris à plume courante. Je ne suis pas sorti de chez moi, depuis que j'ai reçu votre paquet. Comme j'ai fort mortifié mes sens, & fevré mon corps de tout plaisir, pour voir comment je pourrois me servir de tombeau à moi-même, j'essaya à présent de quelle manière je puis endurer la prison. Puisque ce n'est qu'une muraille de plus autour de l'Ame, elle demeure toujours dans son centre, quels que soient les maux dont la Fortune ou notre propre Corruption l'accablent. Je voudrois pouvoir tout aussi bien la solliciter de sortir, qu'elle sait où elle doit aller. Mais si je m'abandonne à des pensées mélancoliques en écrivant, je me trouverai pris; & je suis à côté d'une personne trop susceptible de ces impressions; & il est si fort de notre devoir d'éviter de donner du chagrin à ces personnes, que S. Jérôme n'accuse Adam d'aucun autre crime en mangeant du fruit défendu, que de l'avoir fait pour ne pas affliger celle qu'il chérissoit, *ne contristaretur delicias suas.*"

(18) Ibid. p. 31-37.

(19) Ibid. p. 37. 38.

[*H*] *Il accompagna le Chevalier Drury à Paris.*] Mr. Walton dit (20) „ que le Roi Jaques aiant nommé Mylord Hay pour aller en qualité d'Ambassadeur vers le „ Roi Henri IV, le Chevalier Drury prit tout d'un coup „ la résolution de l'accompagner à la Cour de France, & „ d'être présent à sa première Audience; & qu'il voulut „ que Mr. Donne fût son compagnon de voyage." Mais il y a deux mépriſes grossières dans ces paroles; car 1. Mylord Hay ne fut envoyé en France qu'au mois de Juillet 1616 (21), & Henri IV avoit été assassiné le 3 de Mai 1610. II. Mr. Donne n'alla pas à Paris avec le Chevalier Drury, dans le même tems que Mylord Hay y étoit Ambassadeur, mais en 1612: comme cela paroît par plusieurs de ses Lettres, publiées à Londres en 1654 in-4. par son fils Jean Donne, Docteur en Droit Civil. Il y en a une, datée de Paris le 9 d'Avril 1612 Nouv. St. (22), & une autre du 14 du même mois (23), où il dit, qu'il espère de revoir l'Angleterre avant Noël; & une troisième, datée de Spa le 26 Juillet 1612 N. St. (24), où il marque qu'il compte d'être en Angleterre vers la fin d'Août. Mr. Walton rapporte (25), que lorsque le Chevalier Drury lui fit la première proposition d'être son compagnon de voyage, Madame Donne, qui étoit grosse, & en mauvais état, témoigna à son mari une grande répugnance à le voir s'éloigner d'elle, disant, *que son Esprit lui prédisoit quelque malheur pendant son absence.* Mr. Donne ne pensa plus du tout à ce voyage; mais le Chevalier Drury revint si souvent à la charge, qu'enfin Madame Donne consentit par force au voyage, qu'on disoit ne devoir être que de deux mois. Au bout de quelques jours, nos Voyageurs partirent de Londres, & arrivérent douze jours après à Paris en bonne santé. Deux jours après, Mr. Donne étant resté seul dans la salle, où le Chevalier & lui avoient dîné avec quelques Amis, le Chevalier revint au bout d'une demi-heure, & trouva Mr. Donne seul, comme il l'avoit laissé; mais tellement éperdu & troublé, que le Chevalier en fut effrayé. Il pria instamment Mr. Donne de lui dire ce qui lui étoit donc arrivé, pendant ce peu de tems qu'il avoit été absent? Mr. Donne ne put lui répondre sur le champ; mais après avoir gardé longtems le silence dans une grande perplexité, il lui dit enfin: *J'ai eu une effroyante Vision, depuis que je vous ai vu. J'ai vu ma chère femme passer deux fois devant moi dans la chambre, ainsi les cheveux épars, & un enfant mort dans ses bras. Voilà ce que j'ai vu depuis votre départ.* Le Chevalier lui répondit: *Vous avez à coup sûr dormi, Monsieur; depuis que je vous ai quitté; & c'est-là l'effet de quelque songe fâcheux, que je vous prie d'oublier, puisque vous êtes éveillé à présent.* Mr. Donne repliqua: *Je ne suis pas plus sûr que je vis dans ce moment, que je le suis de n'avoir pas dormi pendant votre absence; & je ne suis pas moins sûr, qu'à la seconde apparition, elle s'est arrêtée, m'a regardé en face, & puis a disparu.* La nuit ne changea rien: il persista le lendemain à soutenir la même chose, & la soutint avec tant de sang-froid & de confiance, qu'il força le Chevalier à croire presque la réalité de la Vision. On a dit avec vérité, que *le désir & le doute n'ont point de repos*; & l'expérience le prouva par rapport au Chevalier Drury. Il expédia d'abord un de ses Domestiques à Londres, avec ordre de revenir au plus tôt, & de l'instruire si Madame Donne vivoit; & au cas qu'elle vécût, comment elle se portoit. Le Messager revint le douzième jour, & rapporta, qu'il avoit trouvé & laissé Madame Donne fort mal au lit; qu'après un long & dangereux travail, elle avoit mis au monde un enfant mort: & en comparant le tems, il se trouva qu'elle avoit accouché le même jour, & à peu près à la même heure, que Mr. Donne assuroit l'avoir vu passer auprès de lui dans la chambre (26). Quoique Mr. Walton ne tienne pas cette histoire de la bouche de Mr. Donne lui-même, „ elle m'a été racontée, *dit-il* (27), „ n'y a pas longtems, par une personne de probité, & „ qui a été si intimement liée avec lui, qu'elle est mieux „ instruite de ses secrets que qui que ce soit au monde; & „ elle m'a été racontée avec tant de circonstances, & avec tant d'assurances de vérité, que je suis persuadé que „ la personne qui me l'a rapportée, la croyoit très véritable, pour ne rien dire de ce que j'en pense moi-même." Dans une des Lettres de Donne (28), écrite, à ce qu'il paroît, de Paris avant Pâques (29), & adressée au Chevalier *G. F.* on trouve ces paroles: „ Je suis encore dans la même inquiétude, dont je vous ai parlé: „ c'est que je n'ai pas reçu un mot de Lettre ni d'elle, ni „ d'aucun autre, qui m'apprenne comment ma femme „ s'est tirée d'affaire, & si ma famille est augmentée d'un „ enfant, ou si j'ai perdu une épouse." Avant que de partir pour son voyage, Mr. Donne semit à sa femme des Vers, au sujet desquels Mr. Walton assure (30) „ avoir „ entendu dire à des Critiques versés dans les Langues & „ la Poësie, qu'aucun Poëte Grec ou Latin ne les avoit „ jamais égalés. En voici le sens: " *Adieu, qui défend de s'affliger.* „ Comme les gens de bien meurent tranquillement, & disent tout bas à leur Ame de partir; „ tan-

[20] Pag. 28. 29.

[21] Voyez *Camden's Annals of King James I.* ad ann. 1616 *and* Wilson *His. and Reign of King James I.* p. 92. 93. Lond. 1653 in fol.

[22] *Letters to several Persons of honour, written by John Donne* p. 157 & *suiv.*

[23] Ibid. p. 217. 218.

[24] Ibid. p. 89-92.

[25] Pag. 28. 29.

[26] Idem p. 18. 19.

[27] P. 38.

[28] *Letters to several Persons of honour* p. 74.

[29] C'est ce qui paroît par ces paroles: *d'abord après Pâques nous irons je crois à Francfort, pour nous y trouver à S'Kieltyn.*

[30] P. 12.

après ſon retour, pluſieurs perſonnes de conſidération s'employérent auprès du Roi pour lui faire donner quelque Charge [*I*]; mais ce Prince, qui ſe faiſoit un plaiſir de l'entretenir quelquefois, & qui l'avoit engagé à écrire ſon *Pſeudo-Martyr* [*K*], imprimé à Londres en 1610 in-4. fut ſi content de cet Ouvrage, qu'il l'engagea en l'année 1614 à entrer dans les Ordres ſacrés [*L*]. Il le fit d'abord ſon Chapelain, & étant allé faire la Viſite de l'Univerſité de Cambridge, il l'y fit recevoir Docteur en Théologie (*k*). Ses talens pour ſa profeſſion étoient ſi diſtingués, & il étoit ſi aimé des perſonnes de qualité, que dans le cours de la première année de ſon Miniſtère, on lui offrit la nomination de quatorze Bénéfices différens; mais comme il ſe faiſoit une peine de quitter Londres, il les refuſa. Immédiatement après ſon retour de Cambridge (*l*), il perdit ſa femme, qui mourut le 15 d'Août 1617, au bout de ſept jours de couche de ſon douzième enfant (*m*). Cette mort le pénétra de douleur [*M*]. Dans

(*k*) Walton p. 41.

(*l*) Id. ibid.

(*m*) *Voyez* ſon Epitaphe dans *Stowe's Survey of London*, de l'Edition de Strype, *ubi ſupra*.

„ tandis que quelques mauvais Amis diſent, les uns, *Il reſpire encore*, & les autres, *C'en eſt fait*: ſoyons touchés, mais ne faiſons point de fracas; ne nous livrons „ pas aux ſoupirs & aux larmes: ce ſeroit profaner nos „ ſentimens, que de faire connoître notre amour au Vulgaire. Les tremblemens de terre ioſpirent la frayeur, „ on examine ce qu'ils ſont ou ce qu'ils préſagent: mais „ le mouvement des Sphéres céleſtes, infiniment plus „ grand, ne fait aucune impreſſion. L'amour groſſier des „ Amans ordinaires, dont l'Ame eſt eſclave des ſens, ne „ peut ſupporter l'abſence, parce qu'elle lui enléve ce „ qui le nourrit. Mais nous qui ſommes animés d'un feu „ ſi pur, que nos Ames mêmes en ignorent la nature; aſſurés réciproquement du cœur, ne craignons pas d'être „ privés des mains, des yeux, & des lévres. Nos deux „ Ames unies, n'en faiſant qu'une, ne ſouffrent point „ de ſéparation, malgré mon éloignement; mais une expanſion, ſemblable à celle de l'Or battu. Si nous ſommes deux, ce n'eſt que comme les deux jambes d'un „ compas. Votre Ame, qui eſt celle qui demeure fixe, „ ne fait aucune apparence de mouvement, à moins que „ l'autre n'en faſſe; & quoiqu'elle demeure au centre, elle ſuit la mienne, tandis qu'elle tourne, & ſe redreſſe, „ lorſque la mienne revient. Telle dois-tu être pour moi, „ qui ſuis obligé, comme l'autre jambe, de courir obliquement: ta fermeté rend mon Cercle juſte, & me fait „ finir au point où j'ai commencé."

[*I*] *Pluſieurs perſonnes de conſidération s'employérent auprès du Roi pour lui faire donner quelque Charge.*] C'eſt ce que nous apprend Mr. Walton (31), qui ajoute, que „ le „ Roi lui avoit fait eſpérer quelque Empini politique; „ prenant toujours beaucoup de plaiſir à le voir, ſur-tout „ quand il étoit à table. Pour l'ordinaire, la converſation rouloit ſur les Sciences en général. Quelquefois il „ y avoit de petites diſputes, entre le Roi & les Théologiens que le devoir de leur charge appelloit à être préſens, entre autres le Doyen de la Chapelle, qui étoit „ alors l'Evêque Montague (32), l'Editeur des ſavans „ & éloquens Ouvrages de Sa Majeſté, & le Dr. Andrews, „ depuis Evêque de Winchester, qui étoit Aumônier du „ Roi." Le même Ecrivain dit (33), qu'entre ceux qui ſollicitérent un Emploi Séculier pour Donne, ſe trouva auſſi le Comte de Sommerſet, dans le tems qu'il étoit au plus haut point de ſa faveur. Ce Seigneur étant avec le Roi à Théobalds, un des Clercs du Conſeil y mourut la nuit: il dépêcha d'abord un Meſſager à Mr. Donne, pour qu'il ſe rendît ſur le champ auprès de lui; & quand il fut arrivé, il lui dit: „ Mr. Donne, je veux vous prouver la „ réalité de mon affection pour vous, & l'envie que j'ai „ de vous avancer: demeurez dans ce Jardin, juſqu'à ce „ que j'aye vu le Roi, & que je vienne vous apprendre „ que vous êtes Clerc du Conſeil. Ne doutez pas que je „ ne réuſſiſſe à vous faire donner cet Emploi, car je ſai „ que le Roi vous aime, & qu'il ne me refuſera point." Cependant le Roi le refuſa, & répondit: „ Je ſai que Mr. „ Donne eſt un homme ſavant, qu'il a tous les talens d'un „ habile Théologien, & qu'il ſera un excellent Prédicateur. J'ai envie de le pouſſer dans l'Egliſe, & je ne „ vous refuſerai rien de ce que vous me demanderez „ pour lui de ce côté-là." Il paroît par une des *Lettres* de Donne (34), qu'il ſollicita la place de Secrétaire du Roi en Irlande, à la mort du Chevalier Geoffroy Fenton. „ J'ai „ fait, dit-il, quelques ſollicitations pour cet Emploi, & „ aiant eu occaſion d'employer tous mes Amis, je n'ai „ pas trouvé dans tous les autres enſemble, excepté Bedford, plus d'empreſſement & de promptitude à promettre, (deux choſes dont la derniere, lorſqu'elles ſont „ réunies, fait toujours le plus de plaiſir) que dans Mylord Hay. En bonne vérité, il me promit avec tant „ de franchiſe, & ſi fortement, qu'il m'en devint preſque „ ſuſpect; mais il a accompli tout ce qu'il avoit entrepris, „ conformément à ma prière, ſi promptement & ſi fidélement, qu'après avoir parlé en Courtiſan, il agit en Ami. . . . . Je ne puis encore conjecturer quel ſuccès „ aura l'affaire: mais j'aime mieux encore continuer à „ échouer, que de ne prétendre à rien; & eſſuyer l'ennui & le dégoût de ne rien obtenir, que de demeurer „ les bras croiſés."

[*K*] *Son* Pſeudo-Martyr.] Voici le titre complet: *Pſeudo-Martyr: Traité où l'on fait voir que les Catholiques-Romains d'Angleterre peuvent & doivent prêter le Serment d'Allegeance en de Fidelité.* Londres 1610 in-4. Il eſt dédié au Roi Jaques I. Mr. Walton nous apprend (35), que s'étant élevé des diſputes touchant le Serment de Suprémacie & d'Allégeance, dans leſquelles le Roi lui-même avoit paru ſur les rangs par des Ecrits publics, il s'entretint un jour avec Mr. Donne ſur la matiére, & ſur quelques-unes des raiſons qu'on alléguoit communément contre ce Serment; & aiant trouvé que Donne établiſſoit la queſtion & répondoit à ces raiſons avec autant de force que de netteté, il lui ordonna de mettre par écrit les argumens de ceux qui refuſoient de prêter le Serment, & leur réfutation; & quand il auroit fait, de lui apporter lui-même ſon Ouvrage. Donne ſe mit auſſi-tôt au travail, & au bout de ſix ſemaines il apporta au Roi le Traité, tel qu'il eſt imprimé, écrit de ſa propre main. L'Ouvrage contient 392 pages in-4. outre une longue *Préface* adreſſée *aux Prêtres, aux Jéſuites, & à leurs Diſciples en Angleterre*, où l'on trouve le paſſage ſuivant (36): „ Et s'ils „ (*les Ecrivains Papiſtes*) ſont contens de pouvoir m'imputer toutes les foibleſſes de l'Humanité, ils n'auront „ pas beſoin d'inventer rien. J'y ſuis, je l'avoue, autant „ ſujet que perſonne. Mon impatience naturelle, qui „ m'empêche de m'occuper laborieuſement de Sciences „ obſcures, épineuſes, & deſagréables; mon amour pour „ la liberté & l'indépendance, qui s'étend non ſeulement „ aux choſes indifférentes, mais à mes études mêmes, & „ qui m'empêche de me livrer à aucune Science pour en „ faire profeſſion; mon ſupport pour tous ceux qui profeſſent la Religion Chrétienne, pourvu qu'ils n'en ébranlent pas les fondemens; diſpoſitions que j'ai ſouvent „ témoignées & dans la converſation & dans mes Ecrits „ familiers, m'expoſent aſſez aux traits de leur malice, & „ leur fourniſſent aſſez de prétextes de m'imputer tout „ ce qu'un pareil fond de pareſſe, d'amour de la liberté, „ & d'irréſolution, peut produire. Mais ſoit qu'ils veuillent faire retomber mes défauts perſonnels ſur la Cauſe „ que je défens, ou imputer ceux de ma perſonne à „ mon Ame, & à ce qui en fait la partie la plus pure, à „ ma Conſcience; s'ils veulent calomnier ce pauvre & innocent Ouvrage de ma façon, & en attribuer la compoſition, ou à un eſprit d'*Oſtentation* & à l'envie de faire paroître mon ſavoir; ou au deſſein de les *provoquer* „ à une réponſe, pour perpétuer une guerre littéraire; „ ou à la *Flatterie*, pour plaire au Gouvernement préſent, „ qui quoique mes ſervices lui ſoient juſtement dûs, n'en „ a pas beſoin; ou à un eſprit d'*Aigreur*, pour faire employer le glaive temporel, dans une Cauſe, qu'on prétend avec quelque couleur n'être que ſpirituelle; ou „ pour avoir occaſion de dévoiler pleinement les dangereuſes & inſoutenables opinions de pluſieurs Ecrivains „ de l'Egliſe Romaine; ou enfin pour entretenir & augmenter le Schiſme & la Diviſion parmi vous, ſur l'article des prétentions du Pape à ſa Juriſdiction temporelle; „ je n'ai d'autre bouclier contre ces accuſations, que d'en „ appeller à notre divin Sauveur, & de proteſter devant „ lui, que mon but principal & direct eſt l'Unité & la „ Paix de l'Egliſe." Thomas Fitzherbert attaqua cet Ouvrage dans la *Cenſure* qu'il en fit, jointe à ſon *Supplement à l'Examen de la Réponſe du Dr.* Barlow *au Jugement d'un Catholique Anglois &c. interrompu par la mort de l'Auteur* F. Robert Parſons, *Jéſuite*, imprimé à S. Omer en 1613 in-4.

[*L*] *Il l'engagea en l'année 1614 à entrer dans les Ordres ſacrés.*] Lorſque le Roi eut lu & examiné ſon *Pſeudo-Martyr*, il voulut lui perſuader de s'engager dans le Miniſtère; mais il y paroiſſoit peu diſpoſé, & témoignoit même beaucoup de répugnance pour un Emploi, qu'il craignoit de ne pouvoir remplir, tant étoit grande ſa modeſtie (37). Enfuite, comme Donne nous l'apprend lui-même (38), *le Roi en vint aux inſtances, & même aux ſollicitations, pour l'engager à prendre les Ordres*; & quoiqu'il ne le refuſât point, il fut cependant trois ans à ſe rendre. Il employa ce tems-là à étudier la Théologie *Textuaire*, ou l'interprétation de l'Ecriture, & à ſe perfectionner dans les Langues ſavantes, le Grec & l'Hébreu (39): Il fut ordonné Diacre, & enſuite Prêtre, par ſon intime Ami le Dr. King, alors Evêque de Londres, qui avoit été Chapelain du Chancelier Egerton, dans le même tems que Donne étoit ſon Secrétaire (40). Il devint bientôt un des plus fameux Prédicateurs de ſon tems. Mr. Chidley, ſon Auditeur aſſidu, trace ſon caractére, dans *l'Elégie* qu'il a faite ſur lui, en ces termes: „ Chaque Autel a ſon feu. . . . . „ Il a conſervé ſon Amour, en changeant d'objet; il le „ ramène à la *Piété*, à laquelle il convient le mieux. Dites-nous, ſi la Volupté parut jamais auſſi bien parée, „ ſi vous vîtes jamais le Crime ſous une forme auſſi aimable, que celle dont ſon éloquence orne & revêt la „ Religion? La Cenſure n'a-t-elle pas des beautés plus „ touchantes, que le Péché? La Nature corrompue s'aſſige de ſe voir ſi fort en danger de devenir vertueuſe; „ & quand il prêche, elle voudroit ne pas entendre les „ charmes de la Piété, ſi propres à faire de puiſſantes impreſſions. Quel pouvoir ſa ſainte flatterie n'a-t-elle pas, „ pour porter les hommes à ſe convertir!"

[*M*] *Cette mort le pénétra de douleur.*] „ Elle laiſſa, *dit* „ *Mr.*

(31) Pag. 34. 35.

(32) Le Dr. *Jaques Montague* Evêque de Winchester.

(33) *Ubi ſupra* p. 35. 36.

(34) P. 145. 146. Cette Lettre eſt au Chevalier *H. Goodere.*

(35) P. 39.

(36) §. 2. & 3. Les pages de la Préface ne ſont pas numerotées.

(37) Walton p. 11.

(38) *Devotions upon emergent occaſions.* Lond. 1624 in-12.

(39) Walton p. 16.

(40) Idem p. 18.

Dans ce tems d'affliction, il fut choiſi Prédicateur de la Société de Lincoln's-Inn [N], dont il ſe fit fort eſtimer. En 1619, il accompagna le Comte de Doncaſter en Allemagne *, où il alloit en Ambaſſade. En 1621, il fut fait Doyen de S. Paul (n) [O]; & au mois de Mars 162¼, le Vicariat de S. Dunſtan à Londres lui échut par la mort du Dr. Tho. White [P], le Comte de Dorſet lui en aiant donné longtems auparavant la ſurvivance. Ces Bénéfices, joints à un autre qui lui vint encore dans le meme tems, & que le Comte de Kent lui avoit donné auparavant, le mirent en état de faire du bien aux Pauvres, d'être généreux avec ſes Amis, „ & d'amaſſer dequoi laiſſer ſes enfans dans une ſituation honnête, par rapport à leur profeſſion & à leur qualité (o)." En 162¾, il fut élu Orateur de la Convocation (p). Vers ce tems-là, il fut attaqué d'une dangereuſe maladie, qui lui laiſſa de la diſpoſition à tomber en Conſomption. Lorſqu'il fut rétabli, il écrivit & publia un Traité de *Dévotion* [Q]. Au mois d'Août 1630, étant avec ſa fille ainée, Madame Harvey, à Abrey-Hatch dans le Comté d'Eſſex, il fut attaqué d'une fièvre, qui jointe à ſes infirmités ordinaires, & à des vapeurs de Rate, le fit tomber tout à fait en Conſomption (q). Il ne laiſſa pas cependant de prêcher à ſon tour à la Cour, le prémier Vendredi du Carême ſuivant, ſur le Pſeaume LXVIII. 20. [R]. Il mourut le 31 de Mars 1631, & fut enterré dans la Cathédrale de S. Paul, où on lui érigea un Monument. Ses Ecrits [S] font voir que c'étoit un homme qui avoit beaucoup d'eſprit

* On trouve dans le III. Volume de ſes *Sermons*, un *Sermon d'Adieu* prononcé à Lincoln's Inn le 25 d'Avril 1619 ſur Eccléſ. XII. 1. lorſqu'il partit pour l'Allemagne.

(n) Il fut élu le 27 Novembre 1621. Voy. *Faſti Eccleſ. Anglic.* by John Le Neve p. 185. Lond. 1716 in fol.

(o) Walton p. 47.

(p) Fuller's *Church-Hiſt. of Great Britain* Liv. X. p. 111.

(q) Walton p. 52. 53.

„ *Mr. Walton* (41), ſon mari dans une ſituation peu aiſée, „ & chargé de ſept enfans en vie, (en aiant enterré cinq) „ auxquels il promit volontairement de ne jamais leur „ donner de Belle-mère; promeſſe qu'il a fidélement tenue. Aiant enterré toute ſa joie dans le tombeau de „ ſa chère Epouſe, il vécut d'une maniére fort retirée & „ ſolitaire. . . . . La prémière ſortie qu'il fit, fut pour „ aller prêcher dans l'Egliſe de S. Clément près de Temple-Bar, où ſa femme étoit enterrée, & il prit pour „ texte, *Lamentat. de Jérémie* III. 1. *Je ſuis l'homme qui a vu l'affliction.*"

(41) Pag. 42-48.

[N] *Il fut choiſi Prédicateur de la Société de Lincol's-Inn.*] Mr. Walton dit (42) qu'il fut choiſi lorſque l'on congédia Mr. (43) Thomas Gataker: mais c'eſt une mépriſe groſſière, puiſque Mr. Gataker quitta Lincole'Inn pour la Cure de Rotherhith dans le Comté de Surrey, en 1611 (44), ſix ans avant que Mr. Donne fût choiſi Prédieſeur de cette Société.

(42) P. 43.

(43) Walton le qualifie *Docteur*; c'eſt une fauſſeté, Mr. Gataker n'a pris que le Degré de Bachelier en Théologie.

(44) Voyez Simeon Aſhe's *Funeral Sermon on Mr.* Thom. Gataker, *preached the Auguſt* 3. 1654 p. 48. Lond. 1654 in-4.

[O] *En 1621 il fut fait Doyen de S. Paul.*] Le Dr. Valentin Carey, ſon prédéceſſeur dans le Doyenné, aiant été nommé à l'Evêché d'Exeter, & la place de Doyen étant vacante par-là, le Roi fit dire à Donne de ſe trouver le lendemain à ſon dîner. Lorſque le Roi eut pris ſa place, avant que d'avoir touché à rien, il lui dit: „ Docteur „ Donne, je vous ai fait inviter à dîner; & quoique „ vous ne ſoyez pas à table avec moi, je veux pourtant „ vous ſervir d'un mets, que je ſai bien que vous aimez; „ car comme je ſai que vous aimez Londres, je vous fais „ Doyen de S. Paul; & quand j'aurai dîné, vous pourrez „ aller chez vous, prendre votre mets favori dans votre „ Cabinet, & vous y rendre graces à vous-même; & „ grand bien vous faſſe (45)."

(45) Walton p. 46.

[P] *Au mois de Mars 1623-4 le Vicariat de S. Dunſtan à Londres lui échut par la mort du Dr. Th. White.*] Mr. Walton dit (46), qu'il lui échut IMMEDIATEMENT *après qu'il eut été fait Doyen . . . . par la mort du Dr. White.* Mais il ſe trompe: Donne fut reçu Doyen à la fin de l'année 1621, & le Vicariat de S. Dunſtan ne vaqua que par la mort du Dr. White, qui ne mourut que le 5. de Mars 1623-4 (47). Le prémier Sermon que le Dr. Donne fit dans cette Egliſe, en qualité de Vicaire, fut prononcé le 11 d'Avril 1624; il eſt imprimé dans le ſecond Volume de ſes Sermons (48).

(46) P. 47.

(47) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 486.

(48) Sermons 45. p. 422. *& ſuiv.*

[Q] *Il écrivit & publia un Traité de Dévotion.*] La ſeconde Edition, faite à Londres en 1624 in-12. a pour titre: *Devotions upon emergent occaſions, and ſeveral ſteps in his ſickneſs.*

[R] *Il ne laiſſa pas de prêcher à ſon tour à la Cour . . . . ſur le Pſeaum.* LXVIII. 1.] Ce Sermon a été imprimé à Londres en 1633 in-4. ſous ce titre: *Le Duel de la Mort: ou Conſolation pour l'Ame contre une Vie mourante & une Mort vivante par rapport au Corps. Sermon prononcé en préſence de Sa Majeſté à Whitehall, au commencement du Carême* de 1630, *par le très ſavant Théologien* Jean Donne, *Docteur en Théologie & Doyen de S. Paul à Londres. Ceſt le dernier Sermon qu'il ait fait, & il a été nommé par la Maiſon du Roi*, L'ORAISON FUNEBRE DU DOCTEUR LUIMEME. L'Editeur dit dans ſa Préface „ que ce Sermon „ a été appellé, par une Autorité ſacrée, l'Oraiſon funèbre de l'Auteur, à très juſte titre, ſoit par rapport au „ tems où il a été prononcé, ſoit par rapport à la matière. Il le prononça peu de jours avant la mort, comme „ ſi après cela il ne lui eût plus rien reſté à faire, qu'à „ mourir. La matiére qu'il traite eſt la Mort, l'occaſion „ & le ſujet de tous les Sermons funèbres. On a remarqué que ce Grand-Homme alloit toujours en ſe perfectionnant pour la prédication, & que comme il avoit d'abord ſurpaſſé les autres, il ſe ſurpaſſoit vers la fin lui-même."

[S] *Ses Ecrits.*] Outre ceux dont on a déja parlé, il a compoſé les ſuivans: *L'Anatomie du Monde; ou, à l'occaſion de la mort prématurée d'*Eliſabeth Drury, *on trace le portrait de la fragilité du Monde. Poéme en deux Parties.* Londres 1625 in-8. La ſeconde Partie eſt intitulée: *Les progrès de l'Ame; où, à l'occaſion de la mort Chrétienne d'*Eliſabeth Drury, *on dépeint les deſagrémens de l'Ame dans cette Vie, & ſa Gloire dans celle qui eſt à venir. Sermon ſur* Juges V. 20. Londres 1622 in-4. *Sermon* prononcé en préſence du Roi à Whitehall le 24 Février 1625, ſur Eſaïe L. 1. imprimé par ordre de Sa Majeſté; Londres 1626 in-4. *Sermon* ſur II. Pierre III. 13. Londres 1627 in-4. *Juvenilia*, ou *Paradoxes & Problémes.* Londres 1633 in-4. *Poéſies Sacrées, & Lettres au Chevalier Henri Goodere.* Londres 1633 in-4. *Poéſies par J. D. Avec des Elégies ſur la mort de l'Auteur.* Londres 1633 in-4. & 1635 in-8. *Six Sermons.* Londres 1634 in-4. *Dix-huit Sermons* publiés par ſon fils, & dédiés au Roi. Londres 1640 in-fol. Les ſix prémiers Sermons y ſont compris. C'eſt ce qel s'appelle le *prémier Volume des Sermons du Dr.* Donne. *Cinquante Sermons.* Londres 1649 in-fol. dédiés par ſon fils à Baſile Comte de Kent. Il y a auſſi une autre Epitre Dédicatoire aux *très Honorables Boſtred Whitlock, Richard Keeble, & Jean Leile, Commiſſaires du Grand Sceau*, dans laquelle le fils dit, „ qu'il a reçu en derniers lieu, par l'autorité „ du Grand Sceau, la récompenſe promiſe il y avoit plu„ ſieurs années pour l'impreſſion de ces Sermons." Ils ſont le *ſecond* Volume. *Vingt-ſix Sermons.* Londres 1661 in-fol. dédiés par ſon fils au Roi Charles II. C'eſt ce qui fait le *troiſieme Volume* des Sermons du Dr. Donne. *Faſciculus Poématum & Epigrammatum miſcellaneorum.* Ces Poéſies Latines ſont accompagnées d'une Traduction Angloiſe de Gaſpar Mayne, Docteur en Théologie, ſous le titre de *Recueil* (ou *Paquet*) *d'Epigrammes diverſes.* Londres 1632 in-8. *Le Concleve d'Ignace, ou ſon Introniſation à la dernière Election dans l'Enfer.* Londres 1635 in-12. Il en avoit paru une Edition en 1626 in-8. intitulée: *Le Concleve d'Ignace, ou l'établiſſement d'une Egliſe dans la Lune.* Et *une Apologie des Jeſuites. Eſſais de Théologie par le feu* Dr. Donne, *Doyen de S. Paul. Contenant diverſes Recherches, mêlées de Meditations & de Prières, faites dans le tems qu'il ſe préparoit à prendre les Ordres. Publiées par ſon fils* J. D. *Docteur en Droit Civil.* Londres 1651 in-12. On nous apprend dans la Préface, que ces *Eſſais* ont été imprimés ſur une Copie exacte, de la propre main de l'Auteur; „ & que ce ſont les occupations volontai„ res de pluſieurs heures, dans le tems qu'il étoit aux priſes avec lui-même & avec Dieu, pour décider s'il avoit „ aſſez de lumiéres & les qualités néceſſaires pour entrer „ dans les Ordres ſacrés. On les publia, pour faire voir „ avec quelle modeſtie il penſoit de lui-même, & quelle „ étoit ſa grande capacité. Ils peuvent ſervir à inſtruire „ ſur pluſieurs matiéres curieuſes de Religion." *Paradoxes, Problémes, Eſſais, Caractéres, par le Dr.* Donne, *Doyen de S. Paul. Auxquels on a ajouté un Livre d'*Epigrammes, *écrites en Latin par le même, & traduites en Anglois par* G. Mayne, *Docteur en Théologie. Et le* Conclave d'Ignace, *Satire traduite de l'Original Latin du même Auteur, trouvé parmi ſes papiers.* Londres 1653 in-12. L'Epitre Dédicatoire de ces Piéces, qui eſt de la façon de Jean Donne ſon fils, eſt adreſſée à François Lord Newport, & datée de ſa maiſon de Covent-Garden le 2 Mars 1652. *Lettres à diverſes Perſonnes de qualité, par* Jean Donne, *ci-devant Doyen de S. Paul. Publiées par* Jean Donne, *Docteur en Droit Civil.* Londres 1654 in-4. On trouve pluſieurs Lettres qu'il a écrites à la Reine de Bohéme, au Comte de Carliſle, à l'Archevêque Abbot, à Ben-Johnſon, & de ces perſonnes à lui, dans un Livre intitulé: *Recueil de Lettres, par le Chevalier* Tobie Matthieu. *Avec le Caractére de la très illuſtre Dame* Lucie *Comteſſe de* Carliſle, *par le même. A quoi l'on a ajouté pluſieurs Lettres écrites par lui-même à des perſonnes de qualité de ſon tems.* Londres 1660 in-8. Ce Livre eſt dédié à cette Comteſſe par *Jean Donne*, ſans doute le fils du Doyen. & l'Editeur du Recueil de Lettres dont nous avons parlé. Enfin on a : *Ouvrage où l'on établit ce Paradoxe: Que le Suicide n'eſt pas tellement un péché, qu'il ne puiſſe jamais être permis.* Londres 1644, 1648 &c. in-4. Mr. Wood dit (49), qu'il a vo dans la Bibliothéque Bodléienne l'Original de cet Ouvrage, de la propre main de l'Auteur, & dédié à Edouard Lord Herbert de Cherbury. Mr. Walton l'appelle (50) *un Traité exact & travaillé*, „ dans le„ quel on examine avec ſoin, & l'on critique judicieuſement toutes les Loix violées par le Suicide: Traité „ compoſé dans ſa jeuneſſe, qui ſeul ſuffit pour faire voir „ qu'il poſſédoit dés ce tems-là, non ſeulement le Droit „ Civil & Canon, mais pluſieurs autres matiéres, auxquelles ne penſent ſeulement pas bien des gens qui veulent paſſer pour ſavans, & pour n'ignorer rien." Parmi

(49) *Ath. Oxon* Vol. I. col. 155.

(50) P. 60.

prit & de ſavoir; & tous les Grands-Hommes de ce tems-là lui ont donné de grands éloges [*T*]. Lucius, Lord Falkland, l'appelle (*r*) *un des plus ſpirituels & des plus éloquens Théologiens modernes.* Mr. Walſh aſſure (*s*) „ qu'on n'a jamais vu d'imagination plus abondante, ni plus d'étendue d'eſprit, „ que dans le Dr. Donne." Et Mr. Dryden (*t*) le qualifie, *le plus grand Génie, quoique pas le plus grand Poëte, de notre Pays*; & il dit (*v*), au ſujet de ſes Poëſies „ qu'il y a une grande variété, de „ l'abondance, & du choix pour les penſées; mais qu'il donne trop dans la Métaphyſique, non ſeu„ lement dans ſes *Satires*, mais dans ſes Pièces Galantes, où la Nature ſeule doit régner; & qu'il „ embarraſſe l'eſprit du beau Sexe de ſpéculations Philoſophiques, lorſqu'il s'agit de gagner le cœur, „ & de l'entretenir des douceurs de l'Amour." Le même Ecrivain ajoute encore: „ *Les Satires de „ Donne*, ſi pleines d'eſprit, ne ſeroient-elles pas plus belles, s'il avoit eu plus de ſoin des expreſſions „ & des nombres? Mais il ſuivoit de ſi près *Horace*, qu'il falloit bien qu'il tombât avec lui. Et je „ puis dire avec aſſurance de notre tems, que ſi nous n'avons pas autant d'eſprit que *Donne*, nous „ ſommes meilleurs Poëtes que lui." Mr. Pope nous a donné deux de ſes Satires, ſous une très belle forme (*x*). Donne laiſſa un fils, nommé *Jean* comme lui, qui ſortit de l'Ecole de Weſtminſter en 1622, pour entrer en qualité d'Ecolier dans le Collège de Chriſt-Church à Oxford: il prit enſuite le degré de Docteur en Droit Civil à Padoue, & le 30 de Juin 1638 il fut aggrégé à l'Univerſité d'Oxford en la même qualité. Il mourut pendant l'Hiver de l'année 1662, & fut enterré dans le Cimetiere de Covent-Garden de S. Paul (*y*). Mr. Wood nous dit (*z*), „ qu'il fut pendant toute ſa vie „ un Athée bouffon & railleur, & un Eſprit libertin; mais eſtimé cependant de Charles II. Que c'é„ toit un homme de ſens, & qui avoit des talens; qu'outre pluſieurs Ouvrages de ſon père, il a pu„ blié pluſieurs bagatelles ſous ſon propre nom, entre autres, l'*Humble Requête de Covent-Garden con„ tre le Dr. Jean Baber, Médecin*, en 1662."

(*r*) *Anſwer to Mr.* Walter Montague's *Letter concerning the changing his Religion. Subjoin'd to Lord Falkland's Diſcourſe of infallibility*, &c. p. 288. Lond. 1651.

(*s*) *Preface* to his *Letters and Poems Amorous and Gallant.*

(*t*) *Preface* to his *Eleonora* &c.

(*v*) *Dedication* of his *Tranſlation of Juvenal* p. 9, 10. Lond. 1758 in-12.

(*x*) *Works of Alex. Pope* Vol. II. p. 151. &c. Lond. 1751 in-12.

(*y*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 176-177.

(*z*) Ibidem.

(51) Pag. 20. 21.

(52) Pag. 21. 25.

(53) Wood col. 550.

(54) Walton p. 60.

(55) Idem ibid.

ml les *Lettres* de Donne, il y en a une (51) au *très illuſtre Chevalier* Edouard Herbert *Lord de* Cherbury, *qu'il lui écrivit en lui envoyant ſon Livre ſur le Suicide*; & une autre (52) au Chevalier *Robert Carre*, enſuite Comte d'*Ankerum*, que le Docteur lui écrivit en lui envoyant le même Livre, lorſqu'il partit pour l'Allemagne. Il dit dans cette Lettre, qu'il avoit compoſé cet Ouvrage il y avoit déja quelques années; „ & comme il roule, *dit-il*, ſur „ un ſujet fébreux, je l'ai toujours ſupprimé avec ſoin, „ & je me ſuis contenté de ne le point brûler. Perſonne „ ne l'a copié; peu de perſonnes l'ont vu; je ne l'ai com„ muniqué, dans le tems que je l'ai compoſé, qu'à un „ petit nombre d'Amis dans nos deux Univerſités; & je „ me ſouviens qu'ils me dirent, qu'il y *avoit certainement „ du faux, mais qu'il étoit difficile à démêler.* Gardez-le, „ je vous prie, avec le même ſoin: que tous ceux, à qui „ vous jugerez à propos d'en faire part, ſoient inſtruits „ du tems où il a été fait, & que c'eſt un Ouvrage de Ja„ mes *Donne*, & non du *Docteur Donne*. Gardez-le moi, „ ſi je vis; & ſi je viens à mourir, je ſouhaite qu'il ne „ ſoit ni imprimé, ni brulé: du reſte, faites-en tout ce „ qu'il vous plaira." Notre Auteur a ſuffi traduit du Grec en Anglois, l'*Ancienne Hiſtoire des LXX Interprètes*, & cette Traduction a été imprimée à Londres en 1633 in-12., & en 1685 in 8. revue & corrigée par une autre perſonne (53). Mr. Wood met en queſtion, s'il eſt l'Auteur d'une Pièce imprimée du tems de Jaques I. & intitulée: *A Scourge for Paper Perſecutors.* Le titre au haut des pages eſt *Paper's Complaint.* Elle contient trois feuilles & demie in-4. Il laiſſa en mourant, outre cent-vingt Sermons écrits de ſa main, un *Recueil tiré de quatorze cens Auteurs, dont il a fait lui-même des Abrégés & des Analyſes* (54). „ Il faiſoit auſſi des Mémoires abrégés, ſoit en La„ tin, ſoit en d'autres Langues, de tout ce qui ſe paſ„ ſoit de remarquable, ſoit en Angleterre, ſoit dans les „ Pays voiſins. Il faiſoit encore des Copies de diverſes „ Lettres de ſes Amis, & des Cas de Conſcience que les „ Intéreſſoient, avec ſes remarques & ſes ſolutions; & „ des Recueils méthodiques de pluſieurs matières impor„ tantes (55).

[*T*] *Tous les Grands-Hommes de ce tems-là lui ont donné de grands éloges.*] On trouve à la fin de l'Edition de ſes Poëſies de 1633 in-4. pluſieurs Elégies ou ſon honneur, du Dr. *King*, depuis Evêque de Chicheſter; de *Thomas Browne*; d'*Edouard Hyde*, enſuite Comte de Clarendon; du Dr. *Corbet*, depuis Evêque d'Oxford; de *Henri Valentine*; d'*Iſaac Walton*, l'Auteur de ſa *Vie*; de *Thomas Carie* ou *Carew*; du Chevalier *Lucius Cary*, depuis Lord Falkland; de *Gaſpar Mayne*, de Chriſt-Church à Oxford; de l'Hiſtorien *Arthur Wilſon*; d'*Endymion Porter* &c. Ben-Johnſon, en lui envoyant ſes *Epigrammes*, lui en adreſſa une, remplie d'eſtime pour lui.

DORSET (THOMAS SACKVILLE, Comte de), Grand-Tréſorier d'Angleterre ſous la Reine Eliſabeth, deſcendoit d'une ancienne Famille [*A*], & étoit fils de Richard Sackville Ecuyer. Il naquit à Withyam ou dans le voiſinage, dans le Comté de Suſſex (*a*), en l'année 1536 [*B*]. Il fit ſes études à Oxford (*b*) dans *Hart-Hall* (l'Hôtel du Cerf) (*c*), où il devint excellent Poëte (*d*), comme il paroit par ſes Poëſies [*C*]. Il alla enſuite à Cambridge, où il fut reçu Maitre-ès-Arts (*e*). Il vint après

Thom. Comte de Dorſet, prononcée à Weſtminſter le 28 Mai 1609 par *George Abbot* &c. p. 29. London 1608 in-4. (en Anglois).

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 147.

(*b*) *Voyez* l'Oraiſon funebre de

(*c*) Wood *ubi ſupra*, & *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 142.

(*d*) David Lloyd's *State-Worthies* p. 677. de la 2. Ed. Lond. 1670.

(*e*) Wood *Ath. Oxon.* ubi ſupra.

[*A*] *Deſcendoit d'une ancienne Famille.*] Mr. Arthur Collins nous apprend (1), qu'il paroit par les Hiſtoriens Normands & par d'autres témoignages, que cette Famille étoit d'une origine noble en Normandie, & qu'elle prenoit ſon nom d'un Bourg ou d'une Seigneurie, qui lui appartenoit. HAAAANO, Seigneur de *Sackvil*, eſt un des Seigneurs que les Hiſtoriens Normands nomment parmi ceux qui accompagnérent Guillaume le Conquérant en Angleterre. Il retourna en Normandie, où il vivoit en 1079. Il avoit trois fils; le Chevalier JORDAN DE SACAVIL, Ecuyer tranchant d'Angleterre, par Patente de Guillaume le Conquérant, mais qui demeuroit en Normandie, où il mourut; le Chevalier GUILLAUME SACKVIL, qui laiſſa trois filles, qui hétitérent de leur frère; & le Chevalier ROBERT SACAVIL, duquel deſcendoit THOMAS SACKVIL, premier Comte de Dorſet, dont il s'agit dans cet Article; & qui étoit fils de RICHARD SACKVIL Ecuyer, Gentilhomme d'un mérite diſtingué, & qui fut Conſeiller-Privé d'Edouard VI, de Marie, & d'Eliſabeth (2). Il laiſſa de Winifrède ſa femme, fille du Chevalier Jean Bruges, Maire de Londres, & remariée à Guillaume Paulet, Marquis de Winchester; il laiſſa, dis-je, THOMAS SACAVILLE ſuſmentionné; & une fille, nommée ANNA, qui épouſa Grégoire Fines, Lord Dacres du Sud. Elle mourut, ſans laiſſer d'enfans, la trente-ſeptieme année de la Reine Eliſabeth, & fut enterrée à Chelſea (3).

(1) *Peerage of England* Vol. I. p. 256. 257. Lond. 1735 in-8.

(2) Id. ibid. p. 191.

(3) Id. ibid. p. 255.

(4) Dans ſon *Sermon ou Oraiſon funebre* p. 10.

(5) *Worthies to Suſſex. Voyez auſſi* Lloyd's *State-Worthies* p. 677.

(6) *Ath. Oxon* Vol. I. col. 347.

[*B*] *Il naquit . . . . . en l'année* 1536.] Le Dr. George Abbot dit (4), qu'on croyoit qu'il avoit *ſoixante-deux* ans quand il mourut, ce qui fut le 19 Avril 1608.

[*C*] *Il devint excellent Poëte, comme il paroit par ſes Poëſies.*] Fuller nous apprend (5), que pendant ſon ſéjour à Oxford, il fit pluſieurs Pièces de Poëſie en Latin & en Anglois. Et Mr. Wood remarque (6), que ces Poëſies ont été imprimées. „ Cependant je préſume, *dit-il*, qu'el„ les ſont perdues ou oubliées, ſoit parce qu'elles ſont ſans „ nom, ou que les Exemplaires s'en ſont uſés." Mr. Joſeph Spence, Profeſſeur en Poëſie à Oxford, obſerve auſſi (7), que „ Mylord Buckhurſt ne fut, comme il convient „ peut-être à tous ceux de ſa qualité, Poëte que dans ſa „ jeuneſſe. Que tout le reſte de ſa vie, il fut occupé „ aux affaires d'Etat. Et qu'à ces deux égards, il a été „ un des plus grands Hommes de ſon tems." Les Ouvrages Poëtiques, qu'on a encore de lui, ſont les ſuivans. I. *Introduction au Miroir des Magiſtrats*, avec une Préface en Proſe. II. *L'Hiſtoire de l'infortuné Duc de Buckingham, du tems de Richard ſecond.* III. Ferrex & Porrex, *fils de* Gorboduc *Roi de Bretagne*, Tragédie. *Le Miroir des Magiſtrats*, comme le remarque Mr. Spence (8), eſt un vieux titre d'un Recueil de Poëſies, fort applaudies en leur tems. Il conſiſte à rapporter les Exemples des Grands qui ſe ſont diſtingués par leurs vices, & qui ont fini malheureuſement. Ces Exemples ſont tirés de côté & d'autre de l'Hiſtoire d'Angleterre, ſans beaucoup d'ordre. On avoit formé le deſſein de recueillir tous les Exemples que notre Hiſtoire fournit, juſqu'à ce tems-là: „ ce fut alors „ (9), *dit Mr. Spence*, que Mylord Buckhurſt compoſa „ ſon *Induction*, pour ſervir d'Introduction à tout l'Ou„ vrage. Mais comme ce deſſein fut abandonné enſuite, „ on inſéra l'*Induction* dans le corps de l'Ouvrage, à la „ tête d'une Hiſtoire de la même main." Le *Miroir* parut à Londres en 1559 in-4. en vieux caractères Anglois, ſous ce titre: *Le Miroir des Magiſtrats, où l'on peut voir par l'exemple des autres, avec quelle ſévérité le Vice eſt puni* &c. Nous en avons ſous les yeux une Edition de 1563 in-4. ſous ce titre: *Le Miroir des Magiſtrats, où l'on peut voir par l'exemple des autres, avec quelle ſévérité le Vice eſt puni; & combien la proſpérité de ceux que la fortune ſemble favoriſer le plus, eſt fragile & inconſtante.* Anno 1563. *Imprimé à Londres dans le Fleetſtreet proche de l'Egliſe de S. Dunſtan, par Thomas Marſhe.* Il eſt dédié *à la Nobleſſe, & à tous ceux qui ſont dans les Charges*, par Guillaume Baldwin.

(7) *Some Account of the Lord Buckhurſt and his Writings, in a Letter to the Right Honourable the Earl of Middleſex* p. 2. prefixed to *the Tragedy of* Gorboduc *written by* Thomas Sackville, *Lord Buckhurſt* &c. Lond. 1736 in-8.

(8) Ibid. p. 6.

(9) En 1557.

après cela au Temple, où il prit le degré de *Barriſter*, „ & fit paroitre tant de pénétration, d'ap„ plication & de jugement, qu'il ne le cédoit, dans l'opinion de tout le monde, à perſonne de ſon „ tems & de ſa condition (*f*)." Il fut élu pour être un des Députés du Comté de Weſtmorland au Par- (*f*) Abbot ubi ſupra.

Baldwin. Cet Editeur remarque, dans ſon Epître Dédicatoire, que „ l'Ouvrage fut commencé, & imprimé en „ partie, du tems de la Reine Marie; que le Grand-Chan„ celier en arrêta l'impreſſion: mais que par le moyen de „ Mylord *Stafford*, la *première Partie* a été achevée d'im„ primer avec Permiſſion, la première année du règne „ de notre très illuſtre & très vertueuſe Reine, à préſent „ régnante, & dédiée à vos Seigneuries par cette Epître. „ Et quoique depuis ce tems-là j'aye été appellé à un tout „ autre genre de vie, mon bon Seigneur Mylord *Stafford* „ n'a pas ceſſé de me preſſer de publier ce que j'ai pu raſ„ ſembler d'entre les mains d'autres perſonnes; enſorte „ que par les ſoins preſſans de ſa Grandeur, j'ai à pré„ ſent mis en état cette Partie, qui contient auſſi peu de „ choſes de moi, que la *première* en contenoit peu, d'au„ tres perſonnes. Je la dédie humblement à vos Seigneu„ ries, au nom de tous les Auteurs; & je ſouhaite de tout „ mon cœur, qu'elle vous ſoit aſſez agréable & vous faſſe „ aſſez de plaiſir, pour que l'accueil que vous y ferez en„ courage de bons Eſprits à achever le reſte; que ja me „ propoſe, avec l'aide de Dieu, & votre favorable con„ ſentement, de publier, auſſitôt que je pourrai l'avoir „ entre les mains." Dans la Préface au Lecteur, Mr. Baldwin nous dit, que le Libraire aiant deſſein de publier l'Ouvrage de Lydgate, *de la Chute des Princes*, traduit de Boccace, on lui avoit conſeillé de faire continuer l'Hiſtoire, en commençant où Boccace a fini, & la conduiſant juſqu'au tems préſent, & d'y *faire entrer ſur-tout les illuſtres Malheureux d'Angleterre*. Qu'il avoit donc engagé ſept perſonnes d'eſprit & de ſavoir, à aider Mr. Baldwin dans cet Ouvrage, qui „ tous conviennent, *dit-il*, que „ je tiendrois la place de Boccace, & que les méchans „ Princes m'adreſſeroient leurs plaintes. Ils ſe chargèrent „ pour leur part, de faire chacun un perſonnage particu„ lier, & de m'adreſſer leurs plaintes de leur cruelle & „ accablante deſtinée, & de leurs funeſtes malheurs." On nous apprend dans la Préface de la *ſeconde Partie*, que l'Hiſtoire d'*Edmond Duc de Sommerſet, tué à S. Albans*, eſt de la main de Mr. Ferrers: celle de *Madame Shore, Maîtreſſe d'Edouard* IV, *dépouillée de tout ſes biens, & forcée à faire amende honorable*, de la façon de Mr. *Church-yard*; celle de *Mylord Haſtynge*, de Mr. *Daiman*; celle de *Richard III*, de Mr. *François Segars*; & celle du *Forgeron & du Lord Audleye, executés pour crime de Trahiſon & de Rebellion*, de Mr. *Cavyl*. On nous apprend dans ce Livre (10), ce qui donna occaſion à l'*Induction* de Mr. Sackville. „ C'eſt qu'aiant appris que quelques Membres (10) Folio 314 verſo & 315.
„ du Conſeil ne vouloient par permettre que le Livre s'im„ primât dans l'état & dans l'ordre que nous l'avions ré„ glé, *dit Mr. Baldwin*, il réſolut de retirer d'entre mes „ mains tous les Exemples tragiques, antérieurs à la Ca„ taſtrophe du *Duc de Buckingham*, qu'il ſouhaitoit de „ voir réunis en un Volume. Il réſolut même de remon„ ter juſqu'au tems de *Guillaume le Conquérant*, & de con„ tinuer ſur le même plan que *Lydgate*, après *Boccace*, „ avoit ſuivi. Et pour qu'il y eût une Introduction con„ venable, il compoſa cette Pièce, qui eſt, à mon avis, „ fi bien écrite, que je ne voudrois pas en omettre un „ ſeul vers." Il eſt évident que Mr. Wood n'a jamais vu cette Edition, puiſqu'il dit que Mr. Sackville *fit une Préface en proſe, & une Induction en vers, au devant de* la ſeconde Partie du Miroir des Magiſtrats: *non de l'Edition du* Miroir *publiée par Guillaume Baldwin, mais de celle qu'a donnée, à ce qu'il croit*, Jean Higens. Mr. Wood a fait deux fautes dans ce paſſage. 1. L'*Induction* de Mr. Sackville ſe trouve dans l'Edition de Mr. *Baldwin*. 2. Notre Poëte n'a point fait de *Preface en proſe* à la *ſeconde Partie* du *Miroir*. L'Edition de cet Ouvrage donnée par Mr. Higens, avec des Additions, parut en 1586; & elle fut réimprimée en 1610 in-4. par *Richard Niccols*, qui y ajouta *les Exemples des Princes fameux, qu'on avoit paſſés ſous ſilence dans l'Hiſtoire précédente*. A la ſuite de ſon Epître au Lecteur, vient ſon *Induction* en vers, & les Vies de quelques Princes, avec leurs Portraits, tirés ſur des planches en bois. 1. Le Roi *Arthur*. 2. *Edmond Ironſide*, ou Côte de fer &c. Le dernier eſt *Richard III*; auxquels on a ajouté *Eliſabeth d'Angleterre, ou le Régne glorieux & triomphant d'Eliſabeth Reine d'Angleterre, de glorieuſe mémoire*. Revenons à l'*Induction*, ou Introduction de Mylord Buckhurſt. C'eſt une deſcente en Enfer. Le Poëte feint qu'il y eſt deſcendu en perſonne, à l'imitation du Dante. Les Malheureux dont il s'agit y paſſent en revue devant lui, & chacun à ſon tour lui expoſe ſes fautes & ſes infortunes. „ Cette Pièce, *dit Mr. Spence* (11), eſt (11) Ubi ſupra p. 5.
„ tout à fait dans le goût de *Spencer*. Elle abonde en deſ„ criptions de Perſonnages allégoriques, & elle eſt la „ plus grande partie du même ſtyle. La prémière fois que „ je la lus, il me parut que ces deux Poëtes étoient évi„ demment de la même Ecole (car il y a dans la Poëſie „ des Ecoles auſſi diſtinctes que dans la Peinture), & je „ conclus d'abord, qu'on peut mettre Mylord *Buckhurſt* „ au rang des Diſciples de Spencer. Mais quand j'en „ vins à la comparaiſon des dates, je vis, que ſi l'un s'eſt „ formé ſur l'autre, ce doit être Spencer qui a été le Diſ„ ciple de Mylord Buckhurſt; puiſque ſon *Induction* a „ été faite lorſque Spencer n'avoit que dix ans; & qu'il „ entra de ſi bonne heure dans les Affaires, qu'il avoit „ ceſſé d'écrire, avant que Spencer eût commencé." On trouve quantité de beaux endroits de cette Introduction, cités dans le *Parnaſſe d'Angleterre, ou Fleurs choiſies de nos Poëtes modernes, avec leurs Comparaiſons Poëtiques, leurs Deſcriptions de Beautés, de Perſonnages, de Châteaux, de Palais, de Montagnes, de Bois, de Mers, de Fontaines, de Rivières &c. A quoi l'on a joint pluſieurs autres Pièces agréables & utiles. Imprimé à Londres pour N. L. C. B. & T. H.* en 1600. in-12. Ce Livre, qui contient 494 pages, eſt dédié en vers au Chevalier Thomas Mounſon, par *R. A.* Comme l'Edition ſuſmentionnée du *Miroir des Magiſtrats* eſt fort rare à préſent, nous rapporterons ici quelques morceaux de l'Introduction de Mylord Buckhurſt. Il repréſente la *Triſteſſe* ou la *Douleur* qui lui apparoit, & qu'il dépeint de la manière ſuivante. „ Son Corps délié, „ tel qu'une tige brulée par l'ardeur de l'Eté, étoit flétri „ & épuiſé. Son viſage étoit abbattu, couvert de larmes, „ pâle & ſans couleur. Elle ne trouvoit de repos que dans „ les plaintes & les gémiſſemens; & telles qu'une pierre „ chargée de gouttes d'eau, ſes joues étoient marquées de „ mille traces de ſes larmes. Ses yeux, tout gros de „ pleurs, ne jettoient que des regards qui imploroient la „ pitié. Elle joignoit ſouvent ſes mains ſans force, & „ jettoit des cris douloureux qui retentiſſoient dans l'air; „ ſes plaintes étoient accompagnées de longs & fréquens „ ſoupirs, & je ne crois pas que jamais objet ſi malheureux „ ſe ſoit préſenté à perſonne." La *Triſteſſe* le conduit en Enfer, dont il fait une deſcription très poëtique. „ D'abord à l'entrée & à la gueule de l'Enfer étoit aſſis „ le ſombre *Remors*, qui tout arroſé de ſes larmes, ſe „ reprochant ſans ceſſe ſes crimes, & ſe maudiſſant lui„ même, ne ceſſe de pouſſer des ſoupirs & des ſanglots. Il „ ſe lamente toujours, plein de ſoucis rongeans, & ſe „ conſume en vain de peine & de regrets. Ses yeux in„ quiets roulent de côté & d'autre, s'arrêtant tantôt ici, „ tantôt là, comme ſi la Vengeance le talonnoit par„ tout. Son ame eſt dans une frayeur perpétuelle, tour„ mentée de l'accablant ſouvenir des crimes odieux qu'il „ a commis. La terreur peinte ſur le viſage, & lançant „ des regards vers le Ciel, il deſire la mort, & ne peut „ mourir. Auprès du *Remors* nous vîmes la *Frayeur*, tou„ te tremblante, & allant çà & là d'un pas chancelant, la „ parole embarraſſée, le regard affreux. Pâle & morte „ de crainte, ſes cheveux hériſſés faiſoient relever ſa „ coeffure. Epouvantée à la vue de ſon ombre ſeule, „ elle craint des dangers imaginaires. Près de l'entrée du „ ce ténébreux ſéjour étoit auſſi la cruelle *Vengeance*, „ grinçant les dents de colère, méditant les moyens de „ ſe venger, & ne ſe donnant point de repos qu'elle n'ait „ ſatisfait ſes deſirs. Brulant intérieurement d'un feu dé„ vorant, elle eſt réſolue de périr, ou de ſe venger par „ la mort de ſon ennemi."

L'Auteur dépeint enſuite la *Miſère*, & quelques autres Perſonnages. „ Elle avoit le viſage maigre, & décharné: „ ſes mains étoient conſumées juſqu'aux os. Mais il m'eſt „ impoſſible de dire ce qu'étoit ſon corps: car il n'y a„ voit ſur ſa peau ſeche que quelques pièces & quelques „ lambeaux, qui pendoient çà & là. Elle avoit un bâ„ ton à la main, & la beface ſur l'épaule, pour toute cou„ verture contre les rigueurs de l'Hiver. Elle ſe nourrit „ principalement de fruits ſauvages, à moins qu'elle n'at„ trappe quelques miettes, qu'elle ſerre ſoigneuſement, „ comme ſi elle y devoit trouver une nourriture ſuffiſan„ te. L'eau des ruiſſeaux lui ſert de boiſſon; le creux de „ la main, de coupe; la terre froide & dure, de lit: telle „ eſt la vie que mène la *Miſère*. Après avoir conſidéré „ avec une tendre pitié ſa déplorable condition, nous por„ tames tout penſifs nos pas plus loin, & nous apperçu„ mes d'abord le *Souci* avide, tracaſſant ſans ceſſe, aiant „ les doigts noués, remplis de rides, les mains noires, „ & la peau dure. A peine l'Aurore a-t-elle entr'ouvert „ nos yeux par les prémiers rayons de la lumière, qu'il „ eſt debout, & qu'il court à ſon travail; & la nuit a beau „ faire diſparoître le jour, en vain répand-elle ſes ombres, „ il ne quitte point encore, & prolonge ſa tâche à la fa„ veur d'une lumière artificielle. Près de lui étoit le pe„ ſant *Sommeil*, couſin de la Mort, étendu par terre, auſſi „ immobile qu'une pierre; vrai cadavre, ſi ce n'étoit un „ foible ſouffle qu'on y apperçoit. Egalement inſenſible „ & aux diſgraces de ceux que la fortune maltraite, & à „ la proſpérité de ceux qu'elle éléve ſur le Trône, ni „ qu'elle rend fameux; tel qu'un mort, enfin, il ne vit, „ que parce qu'il reſpire. C'eſt lui qui donne le repos au „ Corps, la tranquillité à l'Ame, le délaſſement aux Ou„ vriers; il eſt la nourriture de la Nuit, & fait la meil„ leure partie de notre vie ſur la Terre. Quoiqu'il ſoit „ le contraire de la Vue, il nous fait voir néanmoins les „ choſes qui vont arriver, & ſouvent celles qui ne ſeront „ jamais: eſtimant également & ſans diſtinction la pompe „ de *Créſus*, & la pauvreté d'*Irus*."

Mr. Sackville décrit enſuite la *Vieilleſſe*, & ſon attachement à la vie. „ Qui l'auroit vu ſangloter, & regret„ tant ſa jeuneſſe paſſée, comme ſi de la rappeller lui fai„ ſoit du bien, quoiqu'elle ſoit paſſée; n'auroit pu s'em„ pêcher de demander avec étonnement, pourquoi ce mi-

Parlement tenu la quatrième & la cinquième année du Roi Philippe & de la Reine Marie; & la prémière année d'Elisabeth, il fut élu pour le Comté de Suſſex, dans le même tems que ſon père le fut pour celui de Kent. La cinquième année du même règne, il fut un des Députés du Comté de Buckingham au Parlement aſſemblé alors *. Il voyagea en France & en Italie, „ où il ſe perfectionna „ fort dans les Langues, l'Hiſtoire & la Politique (*g*)." Et quelques perſonnes, qui le haïſſoient à cauſe de ſon amour pour la Religion & de ſa fidélité pour ſon Souverain, l'aiant fait mettre en priſon, où il fut quinze jours, il ſe ménagea avec tant de prudence, qu'il fut mis en liberté (*b*). A ſon retour en Angleterre, il prit poſſeſſion des grands biens que ſon père, mort en 1566, lui avoit laiſſés; dont il diſſipa en peu de tems la plus grande partie, par la ſplendeur avec laquelle il vivoit [*D*]. Le 8 de Juin 1567, il fut créé Baron de Buckhurſt dans le Comté de Suſſex (*i*); & en 1571, il fut envoié en Ambaſſade vers Charles IX, Roi de France, tant pour le féliciter ſur ſon mariage avec la fille

* *Perrage of England by Arch Collins* Vol. I. p. 295. Lond. 1735 in-8.

(*g*) Id. ibid.

(*b*) Idem p. 14.

(*i*) Stowe's *Chronicle of England* fol. 861. Lond. 1631.

„ férable Vieillard deſire ſi fort de vivre, fachant ſi bien „ que la vie ne peut que prolonger ſes peines. Courbé „ ſous le poids des années, ſans dents, & preſque aveu„ gle, il marche ſur trois pieds, & ſe traîne quelquefois „ ſur quatre. A chaque pas qu'il fait, on entend le bruit „ de ſes os déſſéchés. La tête chauve, le corps déchar„ né, il bourre déja de ſon poing ſec à la porte de la „ Mort, haletant & ne reſpirant qu'avec peine: en un „ mot, c'eſt l'image & le meſſager de la Mort. A ſes „ côtés étoit la pâle *Maladie*, accablée dans un lit, ſans „ couleur, n'aiant ni appétit, ni goût, & hors d'état de „ rien prendre que des bouillons; l'haleine infectée; ob„ jet d'horreur à ceux qui la gardent; hors d'état de guéri„ ſon, réſiſtant à tous les remédes, & déteſtant les ſe„ crets de la Médecine. Mais, ô l'affreux objet que nous „ vîmes enſuite! En tournant les yeux nous apperçumes „ de l'autre côté l'horrible ogére de la *Famine*, qui jet„ tant d'affreux regards, crioit à gorge deployée, de„ mandant de la nourriture, comme ſi elle eût été prête „ à expirer. Son corps, ſemblable à un ſquelette, n'of„ froit qu'un objet auſſi ſec que des os. Sa force étoit „ telle, que les murailles mêmes ne pouvoient lui réſiſ„ ter; ſes ongles crochus arrachent & déchirent tout ce „ qui ſe préſente; la bouche toujours ouverte, rien ne „ peut aſſouvir ſa faim; elle ſe devore elle-même, mais „ hélas! que ronge-t-elle? ſa carcaſſe, où il n'y a rien, „ & dont on peut compter les nerfs, les os, & les vei„ nes. Tandis que nous avions les yeux fixés ſur elle, „ mouillés de larmes de ſang à la vue d'un pareil objet, „ elle jette tout-d'un coup un cri ſi perçant, que l'Enfer „ en retentit; & nous vîmes un dard au milieu de ſa poi„ trine, & la pâle Mort qui venoit ouvrir par-là un paſ„ ſage à ſa vie. Tout auprès, nous apperçumes un Ca„ davre froid & peſant, véritable image de la Mort mê„ me, qui ſoumet toutes les Créatures à ſes Loix. En„ vain employe-t-on contre elle la force; ni les Rois, ni „ les Grands, ni aucun homme mortel, ni les Royau„ mes, ni les Villes, ni les plus fortes Tours ne peu„ vent dérober perſonne à ſon pouvoir; tout eſt forcé de „ ſubir ſes Loix." Vient enſuite une deſcription de la *Mort* même, & de la *Guerre*, qui ne contiennent que les traits par leſquels on les caractériſe ordinairement.

Parlons à préſent de la *Tragédie de* Ferrex *&* Porrex, *fils de* Gorboduc *Roi de Bretagne*, repréſentée devant la Reine par les Gentilshommes d'Inner-Temple, le 18 Janvier 1561. Elle ne fut point imprimée alors; mais dans la ſuite, lorſque Mylord Buckhurſt fut allé voyager, & dans le tems qu'il étoit retenu à Rome, un Libraire profita de ſon abſence, & la publia à Londres en 1565 in-8. peu correctement (12). A ſon retour, il en donna une Edition correcte ſous ce titre: *La Tragedie de* Ferrex *&* Porrex, *ſans addition ni alteration quelconque, mais telle qu'elle a été repreſentée, il y a neuf ans, en préſence de la Reine, le 18 de Janvier 1561, par les Gentilshommes d'Inner Temple.* Mr. Wood remarque (13), que les trois prémiers Actes ſont de Mr. Thomas Norton, qui a traduit XXVII Pſeaumes en Anglois, & qui eſt Auteur de pluſieurs autres Piéces; & Mr. Gerard Langbaine (14) parle d'une Edition de Londres de 1590 in 4. ſous le titre ſuivant: *La Tragedie de* Gorboduc; *dont les trois premiers Actes ſont de* Thomas Norton, *& les deux derniers de* Thomas Sackville; *publiée telle qu'elle a été repréſentée en préſence de la Reine à Whitehall, par les Gentilshommes d'Inner-Temple.* Mr. Wood s'eſt trompé, en diſant (15) qu'elle eſt en *vieille rime Angloiſe*; auſſi-bien que Mr. Dryden, lorſqu'il dit (16) „ qu'elle eſt écrite en Vers „ Anglois, & par conſéquent, que cette eſpéce de com„ poſition, ou de maniére d'écrire, n'eſt pas tant une „ nouvelle maniére, qu'une ancienne maniére renouvel„ lée." Il eſt évident que Mr. Dryden n'a jamais vu la Piéce, puiſqu'il l'appelle *La Tragedie de la Reine Gorboduc*, & qu'il la croit rimée, au lieu qu'elle eſt en vers non rimés; deſorte que malgré la citation de Mr. Dryden (17), Shakeſpear n'eſt pas le prémier Inventeur de cette maniére d'écrire. Le Chevalier Philippe Sidney s'exprime (18) ſur le ſujet de cette Tragédie en ces termes. „ Ce n'eſt pas ſans raiſon, que nos Tragédies & nos Co„ médies ſont décriées, puiſqu'on n'y obſerve ni les ré„ gles de l'honnêteté Civile, ni celles de la bonne Poé„ ſie, excepté dans celle de *Gorboduc*; & cependant, „ quoiqu'elle ſoit remplie de ſentences graves, d'expreſ„ ſions harmonieuſes, & que pour la grandeur du ſtyle „ elle égale Sénéque; quoiqu'on y trouve une excellente „ Morale, propoſée avec tout l'agrément poſſible, & „ qu'ainſi elle réponde au vrai but de la Poéſie; elle eſt „ défectueuſe d'ailleurs: ce qui m'afflige, parce qu'elle ne „ peut par cette raiſon ſervir de modéle pour toutes les „ Tragédies." Le défaut, dont parle le Chevalier Sidney, c'eſt que l'Unité du Tems & du Lieu n'y ſont point obſervées, conformément aux régles d'Ariſtote, que peu d'Auteurs, & qu'aucun de ceux de ce tems-là, n'ont ſuivies (19). Cependant Mr. Rymer a trouvé la Fable & l'Oeconomie de cette Piece dignes d'éloge. „ *Gorboduc*, „ *dit il* (20), eſt ſans contredit une Fable plus propre à „ faire le ſujet d'une Tragédie, qu'aucune autre de ce „ tems-là qui ait été faite en-deçà des Alpes; & qui au„ roit pu fournir à Shakeſpear & à Ben Johnſon un meil„ leur modéle, qu'aucun autre qu'ils ont ſuivi . . . . . „ On voit ici un Roi, une Reine, & deux Fils. Le Roi „ partage ſon Royaume entre ſes deux Fils. Ils ſe brouil„ lent. L'aîné tue le cadet; ce qui porte la mére à tuer „ l'aîné: ſur quoi le Roi tue la Reine; & pour nettoyer „ entiérement le Théatre, le peuple ſe ſoulève, & dépê„ che auſſi le vieux *Gorboduc*. Nos voiſins reprochent aux „ Anglois, d'aimer les ſpectacles ſanglans. Nos Poëtes, „ qui n'ont pas tanté *Gorboduc* pour la régularité du deſ„ ſein, n'ont pas manqué de répandre autant de ſang „ qu'ils ont pu ſur la Scéne. Depuis ce tems-là, la Poéſie „ Dramatique a commencé à faire des progrès, & à fleurir „ merveilleuſement." Mr. Pope prétend (21), que „ les „ Ecrivains du Siécle ſuivant auroient pu perfectionner „ beaucoup la Tragédie à d'autres égards, en imitant de „ Mylord *Buckhurſt* la juſteſſe dans les ſentiments, la di„ gnité dans les ſentences, la clarté naturelle du ſtyle, „ & l'aiſance des nombres; en un mot, cette chaſteté, „ cette correction, cette gravité de ſtyle, qui ſont ſi eſ„ ſentielles à la Tragédie, & que tous les Poëtes Tragiques „ ſuivans, ſans en excepter *Shakeſpear* lui-même, ont ou „ ſi peu entendues, ou ſi fort négligées." Il vient de paroître une Edition de cette Tragédie, intitulée: *La Tragédie de* Gorboduc, *par* Thomas Sackville, *Lord Buckhurſt, enſuite Grand Tréſorier de la Reine Eliſabeth, & Comte de Dorſet.* Londres 1736 in-8. Il y a à la tête des *Mémoires ſur la Vie & les Ecrits de Mylord* Buckhurſt, *dans une Lettre au Comte de Middleſex*, par Mr. Joſeph Spence, Profeſſeur en Poëſie dans l'Univerſité d'Oxford. Il nous apprend dans cette Lettre, que c'eſt Mr. *Pope*, qui a *fourni cette Tragédie pour la faire imprimer*. Nous donnerons ici le *Chœur*, qui eſt à la fin du quatriéme Acte. „ Quand l'avide Cupidité, devenue dominante, a éteint „ la crainte des Dieux & des Hommes; & que la Cruauté, „ la Fureur, la Trahiſon, & le Mépris, ont pris poſſeſſion „ d'un Cœur ambitieux; voyez combien la Méchanceté „ fait de ravages, & comment elle fait périr le frére par „ la main du frére! Quand le Sang ainſi répandu ſouille „ la terre, & crie au Ciel pour demander vengeance, le „ Tout-puiſſant même ſe met en devoir de le venger dans „ ſa colére. Il envoye promptement les terribles Furies, „ Filles de la Nuit, couronnées de Serpens, & armées du „ fouet de la Colére, accompagnées de l'Eclair, & la tor„ che en main. Celles-ci, pour venger la meurtre odieux „ qui vient d'être commis, excitent la mére à tuer ſon „ fils. Le ſang veut du ſang, & la mort doit être vengée „ par la mort: c'eſt le juſte & éternel Arrêt, prononcé „ par Jupiter: c'eſt ce que les tems anciens nous mon„ trent, & ce que les Siécles à venir ne juſtifieront pas „ moins, comme l'exemple que nous avons devant les „ yeux nous l'enſeigne pour notre profit. Heureux celui „ qui ne permet pas qu'un eſprit meurtrier le porte à „ répandre le ſang! & heureux celui qui ſait ſe garantir „ des attentats des autres, & les tourner à ſon avantage! „ Mais malheur à celui qui ne craint pas d'offenſer, qui „ ſe livre à ſa paſſion, & ne veut pas en conſidérer la „ fin!"

[*D*] *Il prit poſſeſſion des grands biens que ſon père . . . . lui avoit laiſſés, dont il diſſipa en peu de tems la plus grande partie par la ſplendeur avec laquelle il vivoit.*] Le Dr. Abbot dit (22), que lorſqu'il fut à la Cour, „ il donna ſouvent „ des feſtins à la Reine, aux Seigneurs, & aux Ambaſſa„ deurs étrangers. Il avoit à ſon ſervice les plus habiles „ Muſiciens qu'il pouvoit trouver, & il ſe diſtingua tou„ jours par-là juſqu'à ſa mort." Le Chevalier Robert Naunton obſerve (23), que Mylord Buckhurſt diſſipa dans „ ſa jeuneſſe la meilleure partie des grands biens que ſon „ père lui avoit laiſſés, juſqu'à ce que la Reine arrêta „ par ſes exhortations le cours de ſes profuſions. C'étoit un Gentilhomme diſtingué par ſa perſonne & par ſes „ qualités, tant naturelles qu'acquiſes; mais magnifique „ outre meſure, juſqu'à ce que l'honneur, les conſeils de „ l'âge ſur ces diſſipations de ſa jeuneſſe, & cette gran„ deur d'ame héréditaire à ſa Maiſon, euſſent modéré ſes „ dépenſes. Alors la Reine en agit en Maîtreſſe judicieu„ ſe

(12) Spence p. 67. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 347. 543.

(13) Col. 545. & 577.

(14) *Appendix* to his *Account of the Engliſh Dramatick Poets.* Oxford 1691 in-8. Voyez auſſi *the Account* p. 155.

(15) Col. 545.

(16) Dans la Preface de ſa Piece intitulée *les Rivales*.

(17) Ibid.

(18) *Apology for Poetry* Lond. 1595 in-4.

(19) *Spence* p. 7. 8.

(20) *A ſhort view of Tragedy, its Original, Excellency and Corruption* &c. cap. 7. p. 84. 87. Lond. 1693.

(21) *Voyez* Spence *ubi ſupra* p. 8. 9.

(22) *Sermon* &c. p. 14.

(23) *Fragmenta Regalia* p. 14. 15 Edit. de 1641 in-4.

fille de l'Empereur Maximilien, que pour d'autres affaires importantes qui regardoient les deux Royaumes (k). En 1587, il alla en qualité d'Ambaſſadeur dans les Provinces-Unies [E], pour une affaire fort délicate, dont il vint fort heureuſement à bout (l). Au retour de cette Ambaſſade, la Reine „ pour contenter un homme * qui étoit alors en place, trouva à propos de lui ordonner les Arrêts dans ſa maiſon [F], juſqu'à ce qu'elle lui fît ſavoir ſa volonté. Mylord Buckhurſt obéit ſi reſpectueuſement & ſi exactement à cet ordre, que pendant tout le tems de ſon Arrêt, qui fut de „ neuf ou dix mois, il ne voulut voir ni femme ni enfans, ſoit ouvertement, ſoit en ſecret, ni de „ jour, ni de nuit (m)." Le 24 d'Avril 1589, il fut élu Chevalier de l'Ordre de la Jarretière; mais il ne fut inſtallé que le 18 de Décembre (n). La place de Chancelier de l'Univerſité d'Oxford étant venue à vaquer par la mort du Chevalier Chriſtophle Hatton, décédé le 20 Novembre 1591, le Comte d'Eſſex y prétendit, appuyé par le Parti Puritain. Mylord Buckhurſt fut ſon Concurrent, & il l'emporta ſur lui, par le moyen d'une Lettre que la Reine écrivit en ſa faveur. Il fut donc élu Chancelier le 17 Décembre (o); & au mois de Janvier 1591, il fut aggrégé en qualité de Maitre-ès-Arts à l'Univerſité (p). Le 15 Mai 1598, il fut nommé Grand-Tréſorier d'Angleterre; Poſte dans lequel la Reine „ remarqua les peines continuelles & les ſoins extraordinaires qu'il ſe donnoit pour ſes affaires, la fidélité de ſes conſeils, & ſon habileté à ménager ſes intérêts (q)." En 1600, il y eut une grande diſette de Blé, cauſée en partie par les pluies exceſſives qu'il avoit fait vers la fin de l'année précédente, & en partie par le Printems froid qui avoit ſuivi, outre le tranſport qui s'en étoit fait hors du Royaume. Le Peuple murmura, & taxa le Grand-Tréſorier d'avoir accordé trop de Permiſſions à ceux qui le portoient dans les Pays étrangers. Il s'adreſſa là-deſſus à la Reine, qui le juſtifia par une Proclamation publique, & rejetta la faute ſur quelques Revendeurs particuliers: elle donna même ordre de faire ſaiſir & punir les plus échauffés (r). Le Roi Jaques I. à ſon avénement au Trône, le continua dans la Charge de Grand-Treſorier, & le créa Comte de Dorſet (s) le 13 Mars 1603. Il mourut ſubitement d'une Apoplexie, étant au Conſeil [G], le 19 d'Avril 1608 (t). Nous donnerons ſon Caractère ci-deſſous dans les Remarques [H]. Mylord Lionel, Duc de Dorſet d'au-

(k) Abbot p. 14. *Voyez auſſi* Holinghed *ad ann.* 13. Elizab.

(l) Abbot *ibidem.*

* Le Comte de Leiceſter. *Voyez* Rem. [F].

(m) Idem p. 14. 15.

(n) *Peerage of England* p. 402.

(o) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 147.

(p) Id. ibid. col. 142.

(q) Abbot p. 15.

(r) Cambden *Annal. Elizabethæ* Vol. I. p. 827. Edit. Hearne.

(s) *Peerage of England* Vol. I. p. 402.

(t) Cambden's *Annals of King James*, & Arthur Wilſon's *Hiſt. of Great Britain* &c. p. 49. Lond. 1656 in-fol.

„ ſe & indulgente: le voyant devenu ſage & retenu, elle „ lui rendit la main, & le fit Grand-Tréſorier, poſte dans „ lequel la Reine le plaça, pour qu'il pût réparer le tems „ perdu, & rétablir ſon honneur & ſa fortune; faiſant „ voir par là, qu'elle le regardoit comme un enfant, qui „ avoit part à ſes bonnes graces." Lloyd ajant auſſi remarqué (24), qu'il avoit en peu de tems dépenſé la meilleure partie de ſon bien par ſes magnifiques prodigalités, ajoute, „ qu'étant allé chez un Alderman de Londres, „ qui avoit gagné bien de l'argent par les acquiſitions „ qu'il avoit faites à ſes dépens, & qui étoit dans la plus „ grande yvreſſe de ſa proſpérité, il fut obligé d'attendre „ ſi longtems, que ſon grand cœur ne put ſouffrir l'inci- „ vilité d'un pareil procédé, & qu'il réſolut de n'eſſuyer „ plus de pareils affronts; ce qui l'obligea à avoir ſoin „ du bien qui lui reſtoit encore."

(24) *State-Worthies* p. 178.

[E] *En* 1587, *il alla en qualité d'Ambaſſadeur dans les Provinces-Unies.*] Après le départ du Comte de Leiceſter, les Etats-Généraux s'étant aſſemblés, réſolurent de revêtir le Prince Maurice, fils de Guillaume Prince d'Orange qui avoit été aſſaſſiné à Delft, de toute l'autorité de *Stadhouder*, de le déclarer Capitaine-Général de Hollande, de Zélande, & de Friſe, & de lui donner le commandement de toutes les Troupes de ces Provinces. En conſéquence de cette réſolution, ils obligérent tous les Officiers à prendre de nouvelles Commiſſions de lui, & à prêter un nouveau Serment aux Etats, congédiant tous ceux qui refuſoient de le faire. Il paroît que ce changement dans le Gouvernement déplut à la Reine Eliſabeth, & qu'elle reſſentit la diminution de l'autorité de Leiceſter, comme une injure faite à elle-même. Elle dépêcha donc inceſſamment Mylord Buckhurſt, pour approfondir l'affaire, pour ſe plaindre des innovations qu'ils avoient faites dans l'abſence du Comte de Leiceſter, & pour accommoder tous les différends qu'il y avoit entre eux (25). Les Etats firent aſſurer la Reine, que les diſpoſitions qu'ils avoient faites n'étoient que proviſionelles, & n'avoient été ſi fort appuyées que par la crainte d'une révolte générale, à l'occaſion de la perte de Déventer; & que dès que le Comte ſeroit de retour, ils étoient prêts à le reconnoître, & ſon autorité, dans la même étendue qui lui avoit été accordée d'abord (26). Mylord Buckhurſt repréſenta aux Etats, le danger qu'il y avoit à limiter l'autorité du Comte, leur notifia le deſſein où étoit la Reine de le renvoyer, & proteſta contre les changemens faits dans le Gouvernement; mais inutilement (27). Il informa auſſi la Reine de l'état des affaires dans les Pays-Bas; & il dreſſa un nouveau Plan de Gouvernement pour les Provinces-Unies, dont le Comte de Leiceſter fut extrêmement offenſé (28), & qui paroît avoir été la principale cauſe de la haine que ce Seigneur a toujours témoignée depuis contre lui (29).

(25) *Life of Robert Earl of Leiceſter, the Favourite of Queen Eliſabeth* &c. p. 221. 224. Lond. 1727 in-8.

(26) Ibid p. 221. *Voyez* Lord Buckhurſt's *Letters to the Secretary Walſingham*, in the *Cabala Part.* II. p. 14.

(27) *Life of Robert Earl of Leiceſter* p. 228. 238.

(28) Ibid. p. 227. 228.

(29) Ibid. p. 228. *Cabala Part.* II. p. 81. *& ſuiv.*

[F] *La Reine, pour contenter un homme qui étoit alors en place, trouva à propos de lui ordonner les Arrêts dans ſa maiſon.*] Cambden nous apprend (30), que lorſque le Comte de Leiceſter revint des Pays-Bas, il trouva que Mylord Buckhurſt, & quelques autres de ſes ennemis, ſe mettoient en devoir de l'accuſer de s'être mal conduit dans le ménagement des affaires des Provinces-Unies; & qu'il fut cité à comparoître devant le Conſeil, pour y rendre compte de ſa conduite. Sur quoi il ſe jetta aux pieds de la Reine en particulier, & implora ſa protection, la ſuppliant ardemment „ de ne pas le recevoir „ à ſon retour avec diſgrace, après l'avoir fait partir avec honneur; & de ne pas faire deſcendre tout vivant „ dans le tombeau, celui que ſes premières bontés avoient élevé de la poudre." Ces marques d'humilité & de douleur appaiſérent tellement la Reine, qu'elle ſe-

(30) Annales Eliz. ad Anno. Lib. III.

vint du mécontentement qu'elle avoit conçu contre lui, & lui rendit ſes bonnes graces. Le lendemain, qu'on s'attendoit qu'il répondroit, il prit ſa place au Conſeil, & lorſque le Secrétaire commença à lire l'Accuſation, il ſe leva, & l'interrompant, ſe plaignit de l'injure qu'on lui avoit faite, déclara que ſa Commiſſion publique étoit limitée par des Inſtructions particulières, & en appellant à la Reine, il ſe tira d'affaire & triompha de ceux qui l'accuſoient. Mylord Buckhurſt fut traité d'une manière bien différente: la haine que le Comte avoit conçue contre lui, & le crédit qu'il avoit ſur l'eſprit de la Reine, eurent tant d'influence, que la Négociation de Mylord Buckhurſt fut déſapprouvée, & qu'il fut confiné chez lui pluſieurs mois. Les Articles qu'on allégua contre lui, ſes Réponſes, & les Repliques du Comte de Leiceſter, ſont imprimées dans la *Cabala* (31).

[G] *Il mourut ſubitement d'une Apoplexie, étant au Conſeil.*] Arthur Wilſon remarque (32), que „ cela donna „ occaſion à quelques perſonnes mal intentionnées pour „ lui (car quel eſt celui qui a la direction des Finances, „ qui puiſſe plaire à tout le monde?) de débiter bien des „ choſes à ſon déſavantage." Osborn nous dit (33), que le Comte „ étant un homme fort corrompu, ſoutint des „ prétentions ſur les Terres de *Lucie* de Kent, qui étoient contiguës aux ſiennes; & ſe défiant de l'équité de tout autre Tribunal qui auroit dû en connoître ſelon les Loix, il évoqua l'affaire, par le crédit qu'il avoit, au Conſeil, où l'on traitoit bien des choſes d'une manière honteuſe, (ce qui a peut-être été l'occaſion „ des fautes les plus capitales, que l'excellent Chancelier „ a eu à ſe reprocher (34), comme étant un de ceux qui „ étoient toujours de cette Cour.) Après quelques débats, le Tréſorier s'étant levé, & voulant tirer de ſon ſein quelques papiers qu'on demandoit, pour achever „ de mettre les Seigneurs au fait, il tomba mort, appellé à répondre devant un Tribunal ſupérieur. Et depuis ce tems-là, à ce que m'ont dit des perſonnes de „ la famille, il n'y a eu perſonne qui ait formé de prétention ſur la Terre de *Lucie*, qui en conſerva ainſi „ miraculeuſement la tranquille jouiſſance. Quelques années après, ajant rencontré le Secrétaire de Richard „ Comte de Dorſet (Gentilhomme illuſtre & de mérite, „ qui avoit de bonnes qualités, ſi elles n'avoient été ternies par la jalouſie contre le Duc de Buckingham ſon „ ennemi), ce Secrétaire me dit, que le Tréſorier étoit ſujet à des foibleſſes, & qu'en ajant été ſurpris dans un „ lieu où il y avoit ſi peu de ſecours, il en étoit mort." Echard (35) rapporte qu'il mourut, comme il tiroit quelques papiers qui regardoient une affaire, qu'il avoit portée devant le Conſeil; & que *ſa mort ſubite & ſa vie efféminée donnérent occaſion à ſes ennemis d'y donner des tours odieux.* Mais que ſa tête ajant été ouverte, on y avoit trouvé de petites veſſies pleines d'eau, dont la rupture avoit pu cauſer naturellement ſa mort.

(31) Pag. II. p. 51. & *ſuiv.*

(32) *Hiſt. of Great Britain, being the Life and Reign of King James I.* p. 62. Lond. 1653 in-fol.

(33) *Traditional Memoirs on the Reign of King James.* Sect. 42. Voyez *the Works of Francis Osborn* p. 516. 517. Septième Edit. Lond. 1673 in-8.

(34) Il s'agit de Baron Lord *Verulam.*

[H] *Nous donnerons ſon Caractère ci-deſſous dans les Remarques.*] Le Chevalier Robert Naunton nous dit (36) „ qu'on lone beaucoup ſon éloquence, mais encore davantage l'excellence de ſa plume; car il étoit ſavant, & „ avoit une grande facilité, qualités qui ſont encore dans ſon ſang. On dit que ſes Secrétaires ne faiſoient pas „ grand' choſe pour lui, lorſqu'il s'agiſſoit de dreſſer des „ Pièces; en quoi ils le contentoient rarement, parce „ qu'il étoit fort délicat pour le choix des expreſſions & „ pour le ſtyle. Il avoit une manière de dépêcher les affaires, peu ordinaire: une perſonne qui l'accompagnoit, prenoit par écrit les noms de ceux qui pourſuivoient quelque affaire, avec la date du tems où ils s'adreſſoient à lui pour la première fois; enſorte qu'un

(35) *Hiſt. of England* Liv. IV. ch. 1. p. 228. Lond. 1707. *Voyez auſſi* Richard Baker's *Chronicle.*

(36) *Fragmenta Regalia* p. 51.

d'aujourd'hui, deſcend de lui en ligne directe [*I*].

„ nouveau-venu ne pouvoit paſſer devant un autre plus
„ ancien en date, à moins qu'il ne fût queſtion d'affaires
„ d'Etat preſſantes . . . . . Il étoit entièrement occu-
„ pé du ſervice de la Reine, à qui il donnoit de conti-
„ nuelles preuves de ſa capacité; & l'on a trouvé, qu'el-
„ le pouvoit avoir des Miniſtres plus fins, mais non qui
„ euſſent un jugement plus ſolide, & plus de fermeté
„ dans leur conduite; ce qui marque de la magnanimité.
„ A quoi il me ſemble que ſa Deviſe a quelque rapport,
„ *Aut nunquam tentes, aut perfice.*" Le Docteur s'étend
(37) P. 56. au long ſur ſon Caractère, & il nous apprend (37) qu'il é-
toit bon Mari, Père tendre, Ami conſtant, Ennemi gé-
néreux, & véritable dans ſes paroles; & qu'une perſon-
ne de diſtinction, peu de tems après la mort du Comte,
lui a rendu le témoignage, que *dans pluſieurs occaſions où
il s'agiſſoit d'affaires de la dernière importance, il ne lui a-
voit jamais rien oüi dire, ni aſſurer, qu'il n'eût trouvé con-
forme à la vérité.* Il vivoit d'une manière généreuſe: car
aiant vécu ſoixante-douze ans, dont il en avoit paſſé plus
de cinquante-trois avec la même femme, *ſa maiſon a été
quarante-deux ans ſur un pied honorable.* Pendant trente
ans, elle n'étoit guères moins que de deux-cens perſon-
nes, répandues en divers endroits; & pendant plus de
vingt ans, elle conſiſtoit du moins en deux-cens vingt
perſonnes, ſans compter les Ouvriers & autres gens à
(38) Ibid. gages. *Exemple rare aujourd'hui*, dit le Dr. Abbot (38),
où l'Oeconomique eſt ſi fort négligée. Il étoit d'une équité
exacte. Il n'achetoit point de Terres, qu'il n'en payât
plus que la valeur, diſant, qu'elles n'en vaudroient que
davantage entre ſes mains & celles de ſa poſtérité. Il eut
grand ſoin du payement de ſes dettes, dans ſon Teſta-
ment. Il étoit bon envers ſes Fermiers, dont il prenoit
ordinairement un tiers de moins de relief, que les autres
Seigneurs. Il étoit extrêmement charitable envers les
pauvres. En l'année 1597, où il y eut la plus grande di-
ſette qu'on ait jamais vue, „ il envoya dans le Comté du
„ Suſſex, pour ſix Paroiſſes, une proviſion de Seigle de
„ Dantzic, acheté à Billingſgate. En pluſieurs autres an-
„ nées, & entre autres en celle-ci de 1608, il a fait por-
„ ter toutes les ſemaines au Marché une certaine quanti-
„ té de Blé, tiré de ſes greniers à Lewes dans le Comté
„ de Suſſex, & l'a fait vendre aux pauvres gens fort au-
(39) Ibid. „ deſſous du prix courant (39)." Par rapport à la Reli-
p. 17. 18. gion, „ ſa Foi, *dit le Dr. Abbot* (40), étoit conforme à
(40) P. 18. „ la parole de Dieu, & à la doctrine de l'Egliſe Réformée
„ d'Angleterre. Pendant ſeize ans qu'il a été notre Chan-
„ celier dans l'Univerſité d'Oxford, il a toujours eu un
„ ſoin tout particulier d'établir ſous lui des perſonnes,
„ dont la doctrine fût ſaine; ce que les gens ſages ont
„ fort bien remarqué, quoique le gros n'y ait pas pris
„ garde. Autant qu'il étoit attentif à arrêter toutes les
„ nouveautés qui pouvoient cauſer du trouble dans l'Etat
„ & dans l'Egliſe, autant ſe ſervoit-il de ſon pouvoir pour
„ réprimer les Prêtres & les Jéſuites, qui n'ont que trop
„ fait de tort dans ce Lieu, non dans l'Univerſité, qui
„ graces à Dieu eſt hors de blâme à cet égard, mais
„ dans la Ville, où ils ont gagné un petit nombre de per-
„ ſonnes, qui ſont retournées à leurs anciennes ſuperſti-
„ tions. Je puis rendre témoignage, que jamais Mylord
„ n'a favoriſé, ni ouvertement ni ſous main, qui que ce
„ ſoit qui fût négligent ſur la Religion; & d'un autre
„ côté, qu'on n'a jamais propoſé ſagement & modeſte-
„ ment aucune choſe, qui pouvoit contribuer à l'avan-
„ cement de la piété, qu'il ne l'ait favoriſée." Osborn
(41) *Ubi ſu-* en fait (41) un portrait bien moins avantageux. Il dit
pra p. 337. „ qu'il étoit fort adonné aux femmes, & au vice en gé-
„ néral; & que comme c'eſt la coutume des Poëtes, de
„ raſſembler les Vertus ou les Vices des Grands ſur leur
„ tombeau, on fit pluſieurs Epitaphes pour lui, & entre
„ autres ces deux-ci:" *Mort peu courtoiſe, qui n'as pas feu-
lement daigné conferer, ni s'entretenir avec notre Tréſorier!
S'il eût été à ta place, ou de ta famille, il auroit épargné une
vie, pour gagner quelque préſent.* Voici l'autre: *Ci-git un
Seigneur qui ne crut pas que la Luxure fût un péché; & qui
s'engraiſſa en nous écorchant. Il s'appelloit* Sackvile. *Il eut
ſi peu de patie, qu'il pilla la Ville & la Campagne.*

[*I*] Lionel, *Duc de Dorſet d'aujourd'hui, deſcend de lui en ligne directe.*] Le Comte épouſa Cécile, fille du Che-
valier Jean Baker, dont il eut 1. *Robert*, Comte de Dor-
ſet. 2. *Henri*. 3. *Guillaume*, qui fut créé Chevalier en
France par Henri IV, au mois d'Octobre 1589, à l'âge
de dix-neuf ans, & qui perdit la vie dans les Guerres de
ce Royaume, en 1591; 4. *Thomas*, qui ſe ſignala contre
les Turcs en 1595; & trois Filles; *Anne*, qui épouſa le
Chevalier Henri Glenham, de Glenham dans le Comté de
Suffolk; *Jeanne*, qui épouſa au mois de Février 1591,
Antoine Vicomte de Mountagu; & *Marie*, qui épouſa la
Chevalier Henri Nevile, fils & héritier d'Edouard Lord
Abergavenny. Roneat, le fils aîné, & l'héritier du
Comte, avoit plus de quarante-ſept ans, quand ſon père
mourut. Il étoit bien élevé, poſſédoit pluſieurs Langues,
& étoit très verſé en diverſes Sciences. Il fut élu Dépu-
té au Parlement pour le Bourg de Lewes dans le Comté
de Suſſex, en la trente-unième année de la Reine Eliſa-
beth; & tant qu'il fut ſimple Gentilhomme, il continua à
être un des Députés du Comté dans tous les Parlemens
ſuivans. Il ne jouït pas une année entière de la Dignité
de Comte, étant mort à Londres dans l'Hôtel de Dorſet
proche de Fleetſtreet, le 27 Février 1608-9: il fut enter-
ré, conformément à ſon ordre, à Withiam, où on lui é-
rigea un beau Monument. Il avoit épouſé en prémières
noces Marie, fille unique de Thomas Howard Duc de
Norfolk, qui mourut le 4 Septembre 1591; & il ſe rema-
ria avec Anne, veuve de Henri Lord Compton: mais il
n'eut d'enfans que de ſa prémière femme, qui lui donna
trois garçons & trois filles. 1. *Thomas*, mort en bas âge
en 1581. 2. *Richard*, qui hérita de ſes Titres. 3. *Ed-
douard*, qui hérita de ſon frère. Les trois filles furent
Winifrède, morte en bas âge en 1587; *Cécile*, mariée au
Chevalier Henri Compton, Chevalier du Bain, troiſième
fils de Henri Lord Compton; & *Anne*, qui épouſa en
prémières noces Edouard Seymour, Lord Beauchamp,
petit-fils d'Edouard Comte de Hertford, & en ſecondes
noces le Chevalier Edouard Lewes. Rienaan, Com-
te de Dorſet, né le 28 Mars 1589 à la Chartreuſe à Lon-
dres, épouſa le 28 Février 1608-9 Anne Clifford, fille &
héritière de George Comte de Cumberland; & ſon père
étant mort deux jours après, il devint Comte de Dorſet.
Il vécut d'une manière fort ſplendide & généreuſe, dans
ſes Maiſons de Knowle dans le Comté de Kent, de Bole-
brook dans celui de Suſſex, & dans l'Hôtel de Dorſet à
Londres. Il mourut le 28 Mars 1624, & fut enterré à
Withiam. Il eut trois garçons, qui moururent en bas âge,
& deux filles; Mylady *Marguerite*, née à l'Hôtel de
Dorſet le 2 Juiller 1614, qui épouſa Jean Tufton, Comte
de Thanet; & Mylady *Iſabelle*, née le 6 d'Octobre 1622
à Knowle dans le Comté de Kent, & mariée le 5 Juillet
1647 à Jaques Compton, Comte de Northampton. Ri-
chard eut pour ſucceſſeur au Titre de Comte de Dorſet,
ſon frère cadet, le Chevalier *Edouard Sackville*, né en
1590, qui penſa perdre la vie en 1613, dans un Duel avec
le Lord Bruce, de quoi l'on trouve un détail circonſtan-
cié dans un Manuſcrit du *Cabinet d'Athmole* à Oxford, &
dans le *Guardian* *. Lorſque Charles fut créé Prince de
Galles le 3 Novembre 1616, Mr. Sackville étoit un des
Chevaliers du Bain; & aiant été élu Député au Parlement
pour le Comté de Suſſex, il fut un des principaux Chefs
dans la Chambre Baſſe. Il ſe trouva à la Bataille de Pra-
gue en 1620; & au mois de Juillet 1621, il fut nommé
Ambaſſadeur en France, à la place du Chevalier Edouard
Herbert, & Membre du Conſeil privé de Jaques I. Aiant
ſuccédé à ſon frére dans la qualité de Comte de Dorſet,
il fut élu Chevalier de l'Ordre de la Jarretière le 15 Mai
1625, & inſtallé le 25 de Novembre. Au commencement
de la Guerre Civile, il fut fait Grand-Chambellan du Roi
Charles I. Il mourut le 17 Joillet 1652, & fut enterré à
Withiam. Pluſieurs de ſes Oiſeaux ont été imprimés.
Voici le Caractère qu'en donne le Comte de Clarendon,
qui s'eſt trompé à quelques égards ſur ſon ſujet, & ſur
celui de ſa famille. † „ Edouard Comte de Dorſet étoit
„ bien fait, de bonne grace, & robuſte: il avoit l'eſprit
„ agréable, brillant, & ſublime. Il ſavoit beaucoup, &
„ parloit bien; & avec ces riches talens il ne pouvoit
„ manquer de réuſſir. Il ſe laiſſoit aller aux vices qui rè-
„ gnoient de ſon tems, & n'avoit pas aſſez de réſolution
„ pour y réſiſter. . . . . Néanmoins toutes ſes qualités,
„ & la grande réputation qu'il s'étoit acquiſe dans la
„ Chambre des Communes, & depuis dans la Chambre
„ des Pairs où il étoit entré en qualité de Comte de Dor-
„ ſet, portérent Jaques I. malgré ſes défauts, à le faire
„ Membre de ſon Conſeil Privé. Il avoit l'eſprit naturel-
„ lement vif & pénétrant, l'ame grande & généreuſe,
„ beaucoup d'attachement pour le Roi; & il auroit été
„ très habile homme pour les Affaires, s'il s'étoit moins
„ livré à ſes inclinations vicieuſes." Il avoit épouſé Ma-
rie, fille & héritière du Chevalier George Curſon, de
Croxhall dans le Comté de Derby, dont il eut une fille,
nommée *Marie*, qui mourut jeune, & deux fils, *Richard*
ſon ſucceſſeur, & *Edouard*, qui épouſa Brigitte Baronne
de Norris, fille & unique héritière d'Edonard Wray Ecu-
yer, & d'Eliſabeth, fille & héritière de François Lord
Norris, Comte de Berkshire. Cet *Edouard* fut tué le 11
Avril 1646 à Chawley dans la Paroiſſe de Comnore près
d'Abingdon, par un ſimple Soldat de la Garniſon d'Abing-
don (42): il ne laiſſa point d'enfans. Son frère Richard
Comte de Dorſet, né à l'Hôtel de Dorſet le 16 Septembre
1622, fut élu Député du Bourg d'Eſt-Grinſted dans le
Comté de Suſſex, au Parlement qui s'aſſembla le 3 No-
vembre 1640; & aiant ſuccédé à ſon père en 1652, il me-
na une vie retirée juſqu'an Rétabliſſement de la Maiſon
Royale, après lequel il fut fait Gouverneur du Comté de
Suſſex. Il épouſa Françoiſe, fille de Lionel Cranfield Com-
te de Middleſex, & enſuite héritière de Lionel Comte de
Middleſex, ſon frère. Richard eut de cette Dame ſept
garçons, & ſix filles. 1. *Charles* ſon ſucceſſeur. 2. *Edouard*,
né le 2 Avril 1641, qui mourut en 1678 ſans avoir été ma-
rié. 3. *Lionel*, né le 25 Juin 1645, & mort le 21 Juillet
ſuivant. 4. *Richard*, mort en 1712. 5. *Lionel*, né le 25
d'Octobre 1656, mort jeune. 6. *Cranfield*, né le 18 Dé-
cembre 1660, mort le 1. Janvier ſuivant. 7. *Thomas*, né le
3 Février 1662, mort le 19 d'Août 1675. Des filles, *Eli-
ſabeth*, *Anne*, & *Catherine*, moururent jeunes. *Marie*, née
le 4 Février 1646, épouſa Roger Boyle, Lord Broghill,
fils & héritier de Roger Comte d'Orrery; *Anne*, née le 7
Juin 1650, épouſa Alexandre Comte de Hume en Ecoſſe;
& *Françoiſe*, née le 6 Février 1665, épouſa le Chevalier
George Lane, Baronet, créé Lord Vicomte de Lanef-
borough; & en ſecondes noces . . . . Muſtian Ecuyer.
Charles Comte de Dorſet, fils aîné de Richard Comte
de Dorſet, naquit le 24 Juin 1637. Son eſprit brillant, &

la

* Traduit en François ſous le titre de *Mentor moderne.*

† Clarendon *Hiſt. des Guerr. Civil.* Tom. 3. p. 79. 80. en François. *Cit. de Trad.*

(42) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 333.

la bonté de ſon caractère, lui gagnérent de bonne heure l'eſtime & la faveur de Charles II. & des principaux de ſa Cour; mais comme il evoit plus de goût pour les Livres & le Converſation, que pour les Affaires publiques, il n'en profita point, „ quoique le Roi ſemblât lui faire „ la cour pour l'inviter à venir prendre place parmi ſes „ Favoris, *comme le dit Mr. Burnet dans l'Hiſtoire de ſon Tems.* Mais quand l'honneur & la ſureté de ſon Pays „ demandérent ſon ſecours, il agit avec toute la vigueur „ poſſible, & s'expoſa aux plus grands dangers evec une „ fermeté & une conſtance, qui prouva qu'il ne s'étoit „ pas borné à la lecture des maximes de la Philoſophie, „ mais qu'il ſavoit les mettre en pratique." Etant devenu poſſeſſeur des biens de ſon oncle le Comte de Middleſex, qui mourut en 1674, il fut créé Comte de Middleſex, & Baron de Cranfield dans le Comté de Bedford, par Lettres Patentes, datées de Weſtminſter le 4 d'Avril 1675; & eu mois d'Août 1677, il ſuccéde à ſon père dans la qualité de Comte de Dorſet. Il avoit épouſé en prémières noces Eliſabeth, fille d'Harvey Bagot de Pipe-Hall dens le Comté de Warwick, Ecuyer, & veuve de Charles Berkley Comte de Falmouth, qui mourut ſans lui laiſſer d'enfans. Il épouſa enſuite le 7 Mars 1684-5, Maſle, fille de Jaques Compton, Comte de Northampton, qui fut une des Dames de la Chambre du Lit de la Reine Maſie, & mourut le 6 d'Août 1691. Elle lui leiſſa en fils, *Lionel*, aujourd'hui Duc de Dorſet, & une fille, nommée *Marie*, qui épouſa en 1702 Henri Sommerſet, Duc de Beaufort, & mourut en couche le 18 Juin 1705. Charles Comte de Dorſet eut beaucoup de part à la Révolution; il ſe diſtingua dans les Débats du Parlement & ſe déclare fortement pour la vacance du Trône, & pour offrir la Couronne en Prince & à la Princeſſe d'Orange. Lorſque Leurs Majeſtés l'eurent acceptée, il fut fait Membre du Conſeil Privé, & Grand-Chambellen. Le 2 Février 1691-2, il fut élu Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, & Inſtallé le 24 du mois. Il fut auſſi quatre fois un des Régens du Royaume, pendant l'abſence du Roi. Le 19 d'Avril 1697, il réſigne volontairement la Charge de Grand Chambellan. Il mourut à Bath le 29 Janvier 1705-6, & fut enterré à Withlam le 17 Février. Il étoit grand Protecteur des Gens-de-Lettres, & e lui même compoſé pluſieurs beaux Ouvrages, qui ſe trouvent dans les *Mélanges de Dryden*, & ailleurs. Mr. Dryden, dans l'Epitre dédicatoire de ſa Traduction de *Juvénal*, adreſſée à ce Seigneur, & Mr. Prior, dans l'Epitre dédicatoire de ſes *Poéſies* au Duc de Dorſet d'aujourd'hui, ont fait de lui un portrait très avantageux. Lionel, Comte de Dorſet, ſon fils & ſon héritier, né le 18 Janvier 1687-8, fut fait Gouverneur du Château de Douvres, & Gouverneur & Amiral des Cinq-Ports, le 28 Décembre 1708; il réſigne cet Emploi en 1713. A la mort de la Reine Anne, la Régence le nomma pour aller à Hanovre, notifier au Roi George I. la mort de cette Princeſſe, & le féliciter ſur ſon evénement à la Couronne. Ce Prince, event que de ſortir du Yacht qui l'avoit tranſporté en Angleterre, le nomma Prémier Gentilhomme de la Chambre du Lit, enſuite Membre du Conſeil Privé, & le 8 d'Octobre 1714 Gouverneur du Château de Douvres, & des Cinq-Ports. Le 16 du même mois, il fut créé Chevalier de l'Ordre de la Jarretière; & le 13 Juin 1720, Duc de Dorſet; le 30 Mai 1725, Grand-Maître de la Maiſon du Roi; & le 7 Juin ſuivant, un des Régens du Royaume pendant l'eſbence du Roi, auſſi-bien que le 31 Mai 1727. Au Couronnement de Sa Majeſté réguante, il fut Grand-Maître de la Maiſon, & Grand-Maître d'Angleterre, pour cette Solennité. Le 11 Janvier 1727-8, il fut confirmé dans la Charge de Gouverneur des Cinq-Ports, & du Château de Douvres. Le 19 Juin 1730, aiant réſigné la Charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roi, il fut déclaré dans le Conſeil, Vicerol d'Irlande. Sa Grandeur a épouſé au mois de Janvier 1708 9, Eliſabeth, fille du Lieutenant-Général Geutler Philippe Colliear, frère de David Comte de Portmore, dont il e eu, 1. *Anne*, morte le 23 Mars 1760-1 dans ſa onzième année; 2. *Charles*, Comte de Middleſex, né le 6 Février 1710-11; 3. *Eliſabeth*, mariée le 6 Décembre 1726, à Thomas Vicomte de Weymouth, & morte le 29 Juin 1729, pendant que ſon mari voyageoit, & ſans avoir conſommé le mariage; 4. le Lord *Jean-Philippe Sackville*, né le 22 Juin 1713; 5. le Lord *George Sackville*, né le 26 Janvier 1715-6; 6. Mylady *Caroline*.

DRYDEN (JEAN), un des plus grands Poëtes Anglois du XVII. Siècle, deſcendoit d'une illuſtre Famille du Comté de Huntington, qui y avoit pris ſouvent des Députés au Parlement (*a*). Il étoit fils d'Eraſme Dryden, de Tichmerſh dans le Comté de Northampton, qui étoit troiſiéme fils d'Eraſme Dryden, de Canons-Aſhby dans le même Comté, Baronet (*b*). Notre Dryden nâquit à Oldwincle ou Aldwincle, près d'Oundle dans le même Comté, le 9 d'Août 1631; & fit ſes prémières études dans l'Ecole de Weſtminſter, ſous le Dr. Richard Busby. Il étoit un des Ecoliers du Roi, ainſi qu'il nous l'apprend lui-même dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête de ſa Traduction de la *troiſiéme Satire de Perſe*. Il dit qu'il avoit traduit cette Satire dans le tems qu'il étoit à l'Ecole, pour un Exercice du Jeudi au ſoir; & ajoute qu'il ne doute pas que cette Pièce, & pluſieurs autres de la même eſpéce en vers Anglois, ne ſoient encore * entre les mains du Dr. Busby. Pendant qu'il étoit encore dans cette Ecole, en 1649, il fit une Pièce *ſur la mort de Mylord Haſtings* [*A*]. L'année ſuivante, il fut choiſi pour entrer en qualité d'Ecolier au Collége de la Trinité à Cambridge (*c*). En 1658, il publia des *Stances Héroïques ſur le Protecteur, écrites après ſes Obſéques* [*B*]; en 1660, un Poëme intitulé, *Le Retour d'Aſtrée, ou Poëme ſur l'heureux Rétabliſſements & l'heureux Retour de Sa Majeſté le Roi Charles Second* [*C*]; & la même année, un *Panegyrique au Roi ſur ſon Couronnement*. Le prémier jour de l'an 1662, il préſenta une Pièce au Grand-Chancelier Hyde [*D*]. En 1665, il adreſſa un Poëme *à Son Alteſſe Royale la Ducheſſe d'Yorck, ſur la mémorable Victoire remportée par le Duc ſur les Hollandois le 3 Juin 1665, & ſur le Voyage qu'elle fit enſuite dans le Nord du Royaume* [*E*]. L'année ſuivante, il publia ſon *Annus mirabilis*, ou *l'Année des Merveilles*, 1666, *Poëme Hiſtorique* [*F*]. En 1668, il fut fait

(*a*) *A Letter to the Author of* Reflections Hiſtorical and Political, *occaſioned by a Treatiſe in Vindication of General Monk and Sir Richard Glanville &c. by George Granville &c.* p. 6. Lond. 1732.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 414.

* Il écrivoit cela environ l'an 1692.

(*c*) Id. ibid.

[*A*] *En 1649 il fit une Pièce ſur la mort de Mylord Haſtings.*] Elle a été inſérée dans la *prémiére Partie des Mélanges ou Poéſies diverſes par Mr.* Dryden (1). Il y a beaucoup d'imagination dans cette Pièce, mais le verſification en eſt dure, & il s'y trouve des vers, que Mr. Dayden n'auroit certainement pas laiſſé paſſer dans un âge plus mûr.

(1) Pag. 118—119. Lond. 1716 in-24.

[*B*] *Il publia des* Stances Héroïques ſur le Protecteur, *écrites après ſes Obſéques.*] Voici le ſens de quelques-unes. „ Il n'étoit redevable de ſe grendeur qu'eu Ciel; car il „ étoit grand, avant que la Fortune l'eût rendu tel: & la „ Guerre, telle que ces brouillerds qui s'élévent vers le „ Soleil, le fit paroître, mais ne le rendit pas plus grand „ qu'il n'étoit. Se tête n'e point été ornée de Lauriers „ empruntés; mais il en a enrichi notre Couronne. Sa vertu ne ſut point corrompue, en naiſſant, par l'ambition „ prématurée de parvenir à la Royauté. Attentif aux défauts régnans des autres, il les remarquoit, comme des „ écueils à éviter. Bien différent de ces Monarques imprudens, qui desbonorent leur jeuneſſe par des actions, „ qui dans un âge mûr deviennent le ſujet de leurs regrets. La domination n'étoit pas cependant le but auquel il aſpiroit; c'eſt au Ciel, & non à lui, que nous „ ſommes redevables de ce bonheur; au Ciel, qui accueide eux belles actions des récompenſes non recherchées, récompenſes accosdées à nous, plutôt qu'à lui." Le reſte eſt ſur le même ton, & le Poëte finit en diſent, que les Cendres de ſon Héros repoſerout tranquillement; qu'il ſera un grand exemple pour moutrer juſqu'à quel degré on peut aller, en réuniſſant le Valeur & la Piété.

[*C*] *Un Poëme intitulé* Le Retour d'Aſtrée &c.] Il eſt inſéré dans le prémiére Partie des *Poéſies diverſes* (2). C'eſt dans cette Pièce que ſe trouve un Vers, qu'on e fort tourné en ridicule, & dont voici le ſens: „ C'eſt „ einſi que lorſque l'Air eſt chargé de ſombres nuages, „ avant que le Tonnerre ſe faſſe entendre, *un calme horrible s'empare* d'abord *de l'oreille*; & au milieu *de ce* ſi„ lence, nous redontons l'Orage." Le Capitaine Alexandre Radcliff y a fait alluſion dans une Pièce de ſa façon, où il relève ce *ſilence horrible*, qui *s'empare de l'oreille*, ou la *ſaiſit* (3).

(2) P. 243. & ſuiv.

[*D*] *Le premier jour de l'an 1662, il préſenta une Pièce au Grand-Chancelier Hyde.*] Elle ſe trouve dans la *prémiére Partie des Poéſies diverſes publiées par Mr. Dryden* (4).

(3) *Nous from Hell* dans les *Miſcellany Poems* Part. II. p. 100.

(4) P. 258. & ſuiv.

[*E*] *En 1665, il adreſſa un Poëme à Son Alteſſe Royale la Ducheſſe d'Yorck* &c.] Il ſe trouve dans une *Lettre au Chevalier Robert Howard*, où il lui rend compte de ſon Poëme intitulé *Annus mirabilis*. „ Quelques-uns, *dit-il*, „ de ceux qui ont vu ces *Vers à la Ducheſſe*, y ont repris „ *la ſeule choſe, que je puis y défendre.* Ils me taxent „ d'aller terre à terre, ils prétendent qu'il n'y e ni feu „ d'imagination, ni dignité d'expreſſion. Mais je puis fort bien leur répoudre, avec Horace, *Nunc non erat locus.* Je ſavois que je parlois à une Dame, & j'ei par „ cette raiſon recherché la douceur dans les expreſſions, „ & la meſure, plutôt que l'élévation des penſées; & je „ ne crois pas qu'il y ait de vanité à dire, que j'ai réuſſi „ dans ce que je me propoſois de faire."

[*F*] *L'Année des Merveilles, 1666, Poëme Hiſtorique.*] Il parut à Londres en 1667 in-12. On trouve à la tête une Lettre eu Chevalier *Robert Howard*, datée de Charlton dans le Comté de Wilts, le 10 Novembre 1666, où il rend compte de ce Poëme. Il obſerve, qu'il s'eſt déterminé à écrire par *Quatrains*, ou Stances de quatre vers, en rime alternative, parce qu'il croit que cette ſorte de compoſition a plus de nobleſſe & de dignité, tant pour le ſon, que pour les nombres, que toutes les eutres eſpéces de vers Anglois. Les Langues ſevantes ont cer-

(d) Id. ibid. fait Poëte Couronné, à la mort du Chevalier Guillaume Davenant (d); & la même année, il donna au Public un *Eſſai ſur la Poëſie Dramatique*, Londres 1668 in-4. [G]. En 1669, on repréſenta ſur le Théatre Royal ſa Comédie intitulée, *The Wild Gallant*. Il a compoſé dans la ſuite quantité de Piéces de Théatre, dont nous donnerons le Catalogue ci-deſſous [H]. Mr. Langbaine (e) les a la plupart

(e) *Account of the English Dramatic Poets* p. 130. & ſuiv.

tinement un grand avantage, en ce qu'elles ne ſont point aſſervies à l'eſclavage de la rime, & qu'elles ſont moins gênées pour la Quantité de chaque Syllabe, qu'elles peuvent varier par des *Spondées* & des *Dactyles*; ſans parler de pluſieurs autres reſſources que les Figures Grammaticales leur fourniſſent, pour les rendre longues ou brèves au lieu que les Langues modernes ſont comme teſſerrées dans une ſeule Syllabe, qui les tient à la gêne, & qui ſouvent gâte le ſens de tout le reſte. „ Mais dans cette „ contrainte de nos rimes, *continue l'Auteur*, j'ai toujours trouvé qu'il étoit plus aiſé de travailler en faiſant „ correſpondre un vers à l'autre, quoique cette méthode convint moins ici: on a plus tôt fait, & au bout de „ deux lignes le Poëte reſpire. Mais dans les *Quatrains*, „ il eſt obligé à plus de travail, & même d'avoir en rére „ d'un bout à l'autre le ſens de quatre vers. Car ceux „ qui écrivent correctement dans ce genre, doivent convenir qu'on doit, en compoſant le prémier vers, penſer au dernier. Nous n'avons pas non plus la liberté „ de faire une partie d'un vers pour l'amour de la rime, „ ou de le finir par un mot qui n'eſt pas véritablement „ Anglois, ou de nous ſervir de rimes féminines pour „ varier; toutes choſes que pratiquoient nos Péres. Et „ pour ce qui eſt des rimes féminines, elles ſont encore „ en uſage chez les autres Nations, chez les *Italiens* à „ chaque vers, chez les *Eſpagnols* indifféremment, chez „ les *François* alternativement; comme ceux qui ont lu „ l'*Alaric*, la *Pucelle*, ou quelque autre de leurs derniers Poëmes, en conviendront avec moi. Outre cela, ils écrivent en vers *Alexandrins*, ou de ſix pieds, „ tels que ſont ceux de notre vieille Traduction d'*Homére* par *Chapman*. Tout cela pris enſemble, les met „ beaucoup plus au large que nous." Il remarque enſuite, qu'il a pris Virgile pour modéle dans ce Poéme, & qu'il l'a ſuivi par-tout. „ J'ignore, *dit-il*, avec quel ſuccès, mais je ſuis bien ſûr de l'avoir imité avec ſoin. „ J'ai emprunté de lui, la plupart des images que j'employe, & les autres ſont imitées des ſiennes. Mes expreſſions approchent auſſi des ſiennes, autant que le génie „ des deux Langues l'a pu permettre dans une Traduction." Cependant la ſeiziéme Stance de ce Poëme n'eſt rien moins que dans le goût de ſimplicité de Virgile, ſon modéle. „ Les Anges ouvrent les Courtines du Firmament, pour contempler cette Flotte ſur l'Océan; & le Ciel, comme s'il manquoit de Luminaires, fait lever „ deux brillantes Cométes pour ſervir de flambeaux."

[G] *Un Eſſai ſur la Poëſie Dramatique.*] Il s'en eſt fait une autre Edition à Londres en 1693 in-4. dédiée par l'Auteur à Charles Comte de Dorſet & de Middleſex. Il dit dans l'Epitre dédicatoire, que la compoſition de cet *Eſſai* lui avoit ſervi d'amuſement à la Campagne, lorſque la violence de la Peſte en 1665 l'avoit chaſſé de Londres; & qu'il y trouve bien des choſes, qu'il n'approuve pas préſentement, ſes idées n'aiant pas peu changé depuis ce tems-là. „ Si c'eſt en mieux ou en pis, *dit-il*, c'eſt ce que „ j'ignore; & dans le fond, cela importe aſſez peu pour „ un Eſſai, où je n'avance rien que de problématique. „ Je ſemblois favoriſer les Piéces de Théatre en vers; mais „ j'ai renoncé depuis ce tems-là à en faire de cette eſpéce, „ juſqu'à ce que j'aye plus de loiſir, parce que je trouve „ qu'elles donnent de la peine, & demandent du tems. „ Et je n'ai point changé de ſentiment ſur ce ſujet, du „ moins aucune des raiſons qu'on y a oppoſées n'a fait „ impreſſion ſur moi. Car Votre Grandeur s'appercevra „ aiſément, qu'il n'y a pas de gens qui témoignent plus „ de feu là-deſſus, que ceux qui ne l'ont jamais eſſayé, „ ou qui y ont mal réuſſi." Dans la Préface au Lecteur, il nous apprend, que le grand but de cet *Eſſai* a été de défendre l'honneur de nos Ecrivains Anglois, contre ceux qui leur préférent injuſtement les François. C'eſt ce dont il avertit, de peur qu'on ne crût qu'il a aſſez de vanité pour vouloir donner aux autres, des leçons d'un Art qu'ils entendent mieux que lui. Mais, dit-il, ſi cet Eſſai imparfait, compoſé à la Campagne ſans le ſecours des Livres, & ſans avoir pu conſulter mes Amis, eſt un peu favorablement reçu du Public, je me promets de faire „ mieux dans la *ſeconde Partie*, où je traiterai plus à fond „ des beautés & des défauts des Poëtes Anglois, qui ont „ écrit en ce genre, ou dans le genre Epique, ou dans „ le genre Lyrique." Le Chevalier *Robert Howard*, dans la Préface de ſon *Grand Faveri, ou le Duc de Lerma*, imprimé à Londres en 1668 in-4. fit quelques Remarques ſur cet *Eſſai*; auxquelles Mr. Dryden répondit dans la *Défenſe* qu'il en fit, à la tête de la ſeconde Edition de ſon *Empereur des Indes*. *Mais quelques raiſons l'obligerent*, dit Langbaine (5), *à la retraller*. Il dit dans cette *Défenſe*, qu'il travaille principalement à divertir ſon Siécle. „ Si „ le goût du Siécle eſt pour le bas Comique, les petits „ incidens & la raillerie, j'obligerai mon génie à s'y accommoder, quoique je puiſſe acquérir plus de gloire „ en écrivant en vers. Je ſai bien que je ne ſuis pas naturellement d'un caractére propre à la *Comédie*; je manque de cette gaieté qu'elle demande; ma converſation „ eſt peſante, mon humeur ſombre & réſervée; en un „ mot, je ne ſuis pas de ces gens qui aiment à briller par „ des ſaillies ou par des reparties en compagnie. Auſſi, „ ceux qui décrient mes Comédies, ne me font aucun „ tort, il ce n'eſt du côté du profit: car pour de la réputation, c'eſt la derniére choſe à laquelle je prétendrai „ par-là." Mr. Gildon nous dit (6), que dans cet *Eſſai*, auſſi bien que dans les *Prefaces*, *il y a à peine une Critique juſte, entre dix*.

(5) *Account of the English Dramatic Poets* p. 161. Oxford 1691 in-8.

(6) *Laws of Poetry, as laid down by the Duke of Buckinghambire, in his Eſſay of Poetry. By the Earl of Roſcommon* &c. p. 21. Lond. 1721.

[H] *Il a compoſé dans la ſuite quantité de Piéces de Théatre, dont nous donnerons le Catalogue ci-deſſous.*] *L'Empereur des Indes, ou la Conquête du Mexique par les Eſpagnols, ſervant de Suite à la Reine des Indes.* Londrés 1667 in-4. L'Epitre Dédicatoire à Anne Ducheſſe de Monmouth & Buccleugh, eſt du 12 d'Octobre 1667. *L'Amour tyrannique, ou le Martyr Royal.* Londres 1670 in-4. Il nous apprend dans la Préface, que cette Piéce a été faite en ſept ſemaines. *La Tempête, ou l'Iſle enchantée*, Comédie. Cette Piéce eſt originairement de Shakeſpear, mais Dryden & le Chevalier Davenant l'ont retouchée. Les morceaux comiques, des Mariniers, ſont la plupart de l'invention & de la compoſition du Chevalier. *Le feint Aſtrologue*, Comédie. Londres 1671 in-4. *L'Amour ſecret, ou la Reine Fille*, Tragédie. *Amboine.* Londres 1673 in-4. *Le Mariage à la Mode*, Comédie. *Le Mari qui ſe trompe*, Comédie. Londres 1675 in-4. Mr. Langbaine dit (7), que notre Poëte „ n'eſt pas l'Auteur de cette derniére „ Piéce, quoiqu'il l'ait adoptée, comme un Orphelin qui „ méritoit bien la charité qu'il eut de le faire paroître ſur „ la Scéne." *Aureng-Zébe*, Tragédie. Londres 1676 in-4. *Tout pour l'Amour, ou la perte du Monde bien placée.* Tragédie. Londres 1678 in-4. *L'Etat d'Innocence, ou la Chute de l'Homme*, Opéra en vers Héroïques. Londres 1678 in-4. Il y a à la tête de cette Piéce, une *Apologie de la Poëſie Héroïque, & de la Licence Poëtique.* Mr. Nathanael Lee donne de grandes louanges à Dryden, dans des Vers qu'il a faits ſur cet Opéra. Selon lui, la gloire de Dryden ne doit preſque rien à ceux qui l'ont précédé. Milton a ouvert une riche Mine, & a entaſſé pêle-méle, ce que Dryden a arrangé: c'eſt ce dernier qui a débrouillé le Chaos, & mis de l'ordre où il n'y en avoit point: en un mot, qui a épuré l'or de Milton. Mais Mr. Dryden lui-même remarque fort bien (8), „ qu'on doit regarder ces louanges, „ plutôt comme un effet de l'amitié de Mr. Lee, que „ comme un jugement mûr & bien fondé." *La feinte Innocence, ou le Chevalier Martin Mar-all*, Comédie. Londres 1678 in-4. *L'Aſſignation, ou l'Amour dans un Couvent de Filles.* Londres 1678 in-4. *La Conquête de Grenade*, en deux Parties. Londres 1678 in-4. Il y a au devant de la prémiére Partie, un *Eſſai ſur les Piéces Héroïques*; & à la ſuite de la ſeconde; une *Defenſe de l'Epilogue, ou Eſſai ſur la Poëſie Dramatique du dernier Siécle.* *Troilus & Creſſide, ou la Vérité trop tard connue.* Londres 1679 in-4. Cette Piéce eſt originairement de Shakeſpear, mais notre Auteur en a refondu l'intrigue. La Préface eſt un Diſcours touchant *les fondemens de la Critique dans la Tragédie.* *Oedipe*, Tragédie. Londres 1679 in-4. écrite par Dryden conjointement avec Mr. N. Lee. Langbaine prétend (9) que „ cette Piéce eſt une des meilleures Tragédies que „ nous ayons, les Auteurs aiant emprunté divers ornemens, non ſeulement de Sophocle, mais auſſi de Sénéque." *Les Rivales*, Tragi-Comédie. Londres 1679 in-4. *Le Galant Dupe de la Maîtreſſe entretenue; ou Mr. Limberham*, Comédie. Londres 1680 in-8. Cette Piéce n'a pu aller que juſqu'à la troiſiéme repréſentation. *Le Religieux Eſpagnol, ou la double Découverte*, Tragi-Comédie. L'Epilogue, attribué à un *Ami de l'Auteur*, & la Piéce même, contiennent de terribles traits contre le Clergé Romain. *Le Duc de Guiſe*, Tragédie. Londres 1683 in-4. compoſée par Dryden & Lee en compagnie. *Albion & Albanius*, Opéra exécuté au Théatre de la Reine dans *Dorſet-Garden.* Londres 1685 in-fol. Il nous apprend dans la Préface, que cette Piéce étoit originairement deſtinée à ſervir de Prologue à une Piéce du même genre que la *Tempête*; que „ le ſujet en eſt tout allégorique; & l'Allégorie „ ſi frappante, qu'à la prémiére lecture, elle ne peut „ manquer d'être entendue." Mr. Langbaine remarque (10) que „ cet homme qui eſt ſus un piédeſtal, repréſenté „ avec un viſage long, maigre, & pâle, avec des ailes de „ Diable, aiant des Serpens autour du corps, & environné de têtes de Panariques & de Rebelles, qui avalent „ le poiſon qui ſort de ſon côté par un robinet; cet homme, dis-je, eſt Mylord Shaftesbury (11) & ſes Adhérens." *Don Sebaſtien Roi de Portugal*, Tragédie. Londres 1690 in-4. *Amphitryon, ou les deux Soſies*, Comédie. Londres 1691 in-4. *Le Roi Arthur, ou l'Illuſtre Breton*, Tragédie. Londres 1691 in-4. *Cléomène, ou le Héros Spartiate*, Tragédie. Londres 1692 in-4. L'Auteur dit dans la Préface, qu'il y avoit déja ſept ou huit ans que cette Piéce étoit projettée. Elle fut d'abord défendue par le Grand-Chambellan; mais comme il parut par l'examen qu'on en fit, qu'il n'y avoit aucun deſſein d'y ſatiriſer le Gouvernement, elle fut repréſentée avec un grand ſuccès." Il remarque „ que les Damerets lui ont ridiculement fait un „ crime, de ce que Cléoméne n'accepte point les faveurs „ de

(7) *Account* &c. p. 166.

(8) *Apology for Heroick Poetry* &c.

(9) P. 12.

(10) P. 132.

(11) Grand-Chancelier du regne de Charles II.

part fort maltraitées, & il a dépeint notre Poëte comme un Plagiaire ; ce qui lui a attiré une Critique de la part de l'Auteur anonyme de *la Vie & le Caractère des Poëtes Dramatiques Anglois* (*f*) ; qui avoue cependant „ que Mr. Dryden a pris des François, dans le tems qu'il paroit les mépriſer : à „ moins qu'on ne ſoutienne qu'il a fait par rapport à eux, comme Virgile à l'égard d'Ennius, qu'il a „ tiré l'Or du fumier. Effectivement, *continue cet Ecrivain*, je n'ai jamais trouvé rien qu'il eût emprunté, à quoi il n'eût donné un nouveau luſtre, même lorſqu'il a puiſé dans les meilleurs Auteurs „ de l'Antiquité." Le même Auteur croit que „ les Pièces de Théatre *de notre Poëte* ſont les moins „ correctes de ſes productions, ſi nous jugeons de leur mérite par les Anciens. On y trouve, il eſt „ vrai, aſſez généralement du ſublime, mais rarement du pathétique ; car dans toutes ſes Pièces il „ n'a pas excité la Compaſſion au-delà de trois fois, & encore foiblement. Pour la Terreur, il l'a „ ſouvent fait naître." Mr. Gildon a auſſi critiqué ſes Tragédies [*I*]. Peut-être ſes plus grands défauts viennent-ils de ce qu'il s'eſt trop accommodé au goût du Peuple [*K*] ; & il nous dit lui-même (*g*), que ſon *Religieux Eſpagnol a été fait pour le Peuple* ; & qu'*il n'a jamais rien fait pour lui-même*, qu'*Antoine & Cleopatre*. En 1671, il fut fort plaiſamment tourné en ridicule, avec pluſieurs autres Ecrivains, dans une Comédie intitulée, *The Rehearſal* (la Répétition) [*L*]. L'année ſuivante, parut *l'Hiſtoire de Henri IV, ſurnommé le Grand, Roi de France & de Navarre. Ecrite en François par l'Evêque de Rhodez, ci-devant Précepteur de Sa M. T. C. à préſent régnante, & traduite en Anglois par J. D.* (*h*). Quelques perſonnes ont cru que cette Traduction étoit de notre Poëte ; mais il y a de l'apparence qu'elle eſt de *Jean Davies* de Kidwelly, grand Traducteur de ce tems-là. En 1673, Richard Leigh, Comédien de la Troupe du Duc d'Yorck, attaqua ſa *Conquête de Grenade*, dans une Brochure intitulée : *La Cenſure de la Rote ſur la Conquête de Grenade par Mr. Dryden*, Oxford 1673 in-4. ; ce qui donna occaſion à pluſieurs autres Brochures : *Défenſe honnête de Mr. Dryden contre* la Cenſure de la Rote, Cambridge 1673 in-4. *Mr. Dryden juſtifié, ou Replique à la* Defenſe honnete de Mr. Dryden, *avec des Réflexions ſur la Rote*. Londres 1673 in-4. *Deſcription de l'Académie des Savans d'Athènes, avec un Diſcours prononcé dans cette Académie pour la défenſe de la* Conquête de Grenade *par Mr. Dryden, contre l'Auteur de la* Cenſure de la Rote. Londres 1673 in-4. Mr. Elkana Settle a auſſi critiqué cette Pièce de notre Poëte [*M*] ; & il eſt remarquable, qu'un Poëte auſſi médiocre que Mr. Settle ait été le plus redoutable Rival de Dryden, & l'ait emporté pluſieurs années ſur lui *. Au mois de Novembre 1679, on répandit à Londres en manuſcrit, un *Eſſai ſur la Satire*, où il y avoit pluſieurs réflexions injurieuſes ſur la Ducheſſe de Portsmouth, & ſur Jean Wilmot Comte de Rocheſter. Ils ſoupçonnèrent Dryden d'en être l'Auteur ; „ & l'un d'eux, ou tous deux de concert, apoſtérent trois hommes „ pour

(*f*) P. 40. 41. Edit. de Londres in-8.

(*g*) Préface de ſa Traduction de l'*Art de la Peinture* du Du Freſnoy p. 60. Lond. 1716. in-8.

(*h*) Lond. 1672. in-8.

* *Diſſertation concerning the Preſent ſtate of the Engliſh Language, the ſtate of Poetry &c. prefixed to Epiſtles, Odes &c. by Mr. Weſtfield p. 41. Lond. 1788. in-12.*

„ de Caſſandre. Ils n'auroient pas refuſé une belle Dame. „ J'en conviens, dit-il, ils ne l'auroient pas fait ; mais „ qu'ils conviennent auſſi avec moi, qu'ils ne font pas „ des Héros, & qu'ils ne ſont pas auſſi délicats ſur le „ point d'honneur. Un homme qui fait une infidélité à „ une vieille Femme pour une jeune Maitreſſe, a une excuſe à alléguer : mais Cléore étoit à la fleur de ſon âge, „ & Cléomène étoit dans les premiers tranſports de ſa „ paſſion : voilà pour ce qui eſt du naturel. Quelques „ perſonnes m'ont dit, que les Dames ſe ſont plaintes, „ qu'il n'y avoit pas de Scènes amoureuſes, ni d'expreſ„ ſions tendres. Je m'engage à réparer ma faute à la pre„ mière occaſion, & le premier Héros que je prendrai ne „ ſera point Spartiate." *L'Amour victorieux* &c. Tragi-Comédie. Londres 1694 in-4.

(12) *Laws of Poetry, laid down by the Duke of* Buckinghamshire &c. p. 211. Lond. 1729 in-8.

[*I*] *Mr. Gildon a auſſi critiqué ſes Tragédies.*] Cet Auteur remarque (12), qu'Otway, qui étoit Maitre conſommé pour les Paſſions Tragiques, les exprime par-tout avec cette ſimplicité naturelle, recommandée par le Duc de Buckingham dans ſon *Eſſai ſur la Poëſie* ; & il ajoute que Dryden, „ qui affecte un ſtyle tout différent, la ſty„ le condamné dans cet *Eſſai*, n'a jamais, ou bien rare„ment, touché les *Paſſions*, du moins juſqu'à ce qu'il eût „ en grande partie quitté cette *Diction* uniforme, cette en„ flure perpétuelle, ces figures continuelles, & qu'il eût „ tâché ici & là d'imiter un peu davantage la Nature, par „ une juſte ſimplicité de ſtyle. Mais ce n'étoit pas là ſon „ goût, ni ſa route ordinaire : s'il y entre quelquefois, „ c'eſt un hazard tout pur. Deux exemples prouvent „ que c'étoit-là ſon goût. Le premier eſt, que lorſqu'on „ lui recommanda la Traduction d'*Euripide*, au-lieu de „ celle d'*Homère*, il répondit, *qu'il avoueit qu'il n'avoit „ point de goût pour ce Poëte*, qui étoit un grand Maitre „ pour la *Simplicité Tragique*. L'autre exemple eſt, qu'il „ témoigna preſque toujours, qu'il n'avoit qu'une très „ petite idée d'Otway, s'il ne le mépriſoit entièrement. „ Il eſt vrai que vers la fin, ſur-tout dans ſa *Preface de* „ l'*Art de Peinture*, il ſe déclara pour lui ; mais alors „ même il n'a pu s'empêcher de toucher quelque choſe „ au deſavantage de la *Diction* de ce Poëte." Mr. Gildon remarque enſuite (13) que „ les expreſſions pompeu„ ſes, pour ne rien dire de pis, ont été introduites dans „ la Tragédie peu après le Rétabliſſement de la Maiſon „ Royale ; & qu'on en a l'obligation à Mr. *Dryden*, & à „ quelques autres Poëtes : par où ils ont fait plus de tort „ à la Tragédie, qu'ils ne lui ont fait de bien en la ren„ dant plus régulière à d'autres égards. Car cette affec„ tation de beau langage (s'eſt le nom qu'ils y donnent), „ & ces deſcriptions frivoles, écartent les Poëtes de la „ Nature, dont ils devroient faire l'objet de leurs ſoins, „ plutôt que de ces Ornemens, qui ont fait réuſſir les „ Pièces depuis plus de cinquante ans. Ce qui a fait tom„ ber Mr. *Dryden* dans ce goût, c'eſt qu'il a trop lu de „ Romans François, & qu'il a trop peu étudié & goûté „ la véritable & belle ſimplicité de la Nature."

(13) P. 212. 213.

[*K*] *Peut-être ſes plus grands défauts viennent-ils de ce qu'il s'eſt trop accommodé au goût du Peuple.*] Voici ce que dit ſur ce ſujet Mylord Lansdowne (14). „ *Dryden* „ même, pour plaire à un Siècle extravagant, fut obligé „ de ſoumettre ſon jugement à la fureur. Il s'accommo„ da au goût d'un Auditoire inſenſé, il ſuivit la mode, „ raala il n'erra point par choix? Blâmez donc dans la rage d'*Almanzor*, & dans les fureurs de *Maximin*, les fautes du peuple, & non celles du Poëte. En ménageant ce feu exceſſif, dans des Pièces travaillées, il „ eût diſputé de gloire avec Rome & Athènes." Sur ces Vers de *Dryden*, dans un de ſes *Prologues* : „ Il eſt obli„ gé de plaire, & non d'écrire bien : Il ſait qu'il y a „ des modes pour le Théatre, comme pour les habits," Mr. Gildon s'exprime ainſi (15) : *Que les Cenſeurs de Dryden ſachent donc, que les endroits où il s'eſt expoſé à la Critique, ſont ſeulement ceux où il a tâché de s'accommoder à l'humeur & au caprice des autres, & non ceux où il a ſuivi ſon propre goût.* Dryden ſe critique lui-même dans le paſſage ſuivant (16). „ Je me rappelle „ quelques Vers de mon *Maximin & Almanzor*, qui „ crient vengeance contre moi pour leur extravagance „ &c. Tout ce que je puis dire pour juſtifier ces cri„ droits, qui ne ſont pas, j'eſpère, en grand nombre, „ c'eſt que je ſavois fort bien, dans le tems même que „ je les écrivois, qu'ils étoient aſſez mauvais pour plaire. „ Mais ce ſont de ces péchés dont je me repens ; & ſi „ quelques-uns de leurs pareils viennent par hazard ſe „ fourrer dans ce que je fais à préſent, je paſſe la plume „ ſur ces faux ornemens, bien réſolu de ne plus me fai„ re de réputation par l'applaudiſſement des ſots. Non „ que j'aye renoncé entièrement à la gloire ; mais je dé„ daigne autant de la tenir de ces faux Juges, que de „ m'enrichir en trompant des dupes. Je ne mépriſe pourtant pas le ſtyle élevé dans la Tragédie, qui eſt natu„ rellement pompeuſe & magnifique : mais rien n'eſt vé„ ritablement ſublime, qui ne ſoit juſte & propre."

(14) *Concerning unnatural Flights in Poetry.*

(15) *Laws of Poetry* p. 352.

(16) Epître dédicatoire du *Religieux Eſpagnol.*

[*L*] *The Rehearſal.*] Cette Pièce fut repréſentée pour la première fois le 7 Décembre 1671, & imprimée pluſieurs fois depuis, in-4. La quatrième Edition eſt de l'année 1683. On dit que le Duc de Buckingham la fit, conjointement avec le Dr. *Thomas Sprat* ſon Chapelain, depuis Evêque de Rocheſter, Mr. *Martin Clifford* Maitre de la Chartreuſe, & Mr. *Samuel Butler* Auteur de *Hudibras* (17). Wood remarque (18), qu'il y fatirife Mr. Dryden, & pluſieurs de ſes Pièces ; entre autres, ſelon Langbaine (19), la *Conquête de Grenade*, l'*Amour tyrannique*, & l'*Amour dans un Convent de Filles*. Dryden nous dit (20), „ qu'il ne répondit point au *Rehearſal*, parce „ que ja ſavois, *dit-il*, que l'Auteur n'étoit peint lui-même, & étoit le Héros de ſa Pièce ; parce que je ſavois „ auſſi, qu'elle portoit plus contre des gens fort au-deſſus de moi, que contre moi ; & enfin, parce que Mrs. *Smith* & *Johnſon*, les deux principaux Tenans de la „ Pièce, ſont deux perſonnages ſi languiſſans & ſi froids, „ que je ne puis les comparer qu'à leurs parens, ces „ Beaux Eſprits des environs de la Ville."

(17) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. colo 644.

(18) Ibid.

(19) P. 546. 567.

(20) *Dedication of the Satyrs of Juvenal and Perſius* &c. p. 92. Lond. 1735.

[*M*] *Mr. Elkana Settle a auſſi critiqué cette Pièce de notre Poëte.*] Mr. Settle avoit fait une Tragédie, intitulée *L'Impératrice de Maroc*, Londres 1673 in-4. Cette Pièce fut attaquée dans une Brochure intitulée : *Remarques & Obſervations ſur* l'Impétatrice de Maroc : *ou Errata à mettre dans la ſeconde Edition de cette Pièce, à la place des Figures.* Londres 1673 in-4. Mr. Settle crut que cette Brochure venoit de Mr. Dryden, conjointement avec Mr. Thomas Shadwell & l'Auteur de *Pandion & Amphigenie*. Il fit là-deſſus, *Remarques & Obſervations ſur* l'Impératrice de Maroc

„ pour lui donner des coups de bâton; qui s'acquittérent de leur commiſſion le 16 Décembre 1679 à huit heures du ſoir, au Caffé de Wills dans Covent-Garden. Cependant dans la ſuite, Jean Comte de Mulgrave a été généralement regardé comme l'Auteur de cette Satire (*i*)." En 1680, il publia une Traduction des Epîtres d'Ovide en vers Anglois, par différens Auteurs; mais où il y en a pluſieurs de ſa façon: c'eſt lui qui en a fait auſſi la Préface. En 1681 parut ſon Poëme intitulé *Abſalom & Ahitophel* [*N*], dans lequel il dépeint le Duc de Buckingham ſous le caractère de *Zimri*; ce qui a fait dire, que ce Seigneur lui avoit fait donner des coups de bâton: mais Mr. Wood prétend (*k*) que cela eſt faux, & que ce Duc fit ſeulement, ou fit faire des *Réflexions* ſur ce Poëme. Il publia la même année un autre Poëme, ſous le titre de *la Médaille, ou Satire contre la Sédition, par l'Auteur d'Abſalom & Ahitophel* [*O*]. Sa *Religio Laici* parut en 1682 [*P*]; & l'année ſuivante, la Tragédie qui a pour titre, *Le Duc de Guiſe*, & qui eſt de lui & de Mr. Nath. Lee, choqua fort les Whigs, & fut attaquée par divers Ecrivains [*Q*]. Sous le règne de Jaques II. il ſe fit Papiſte [*R*], & en 1686 il

(*i*) Wood col. 807, 808. Voyez l'*Eſſai ſur la Satire*, du Comte de Mulgrave, à l'endroit qui roule ſur la Satire.

(*k*) Ibid.

Maroc *revue, & un Errata à mettre à la place de l'Apoſtille, dans la première Edition qui ſe fera de la* Conquête de Grenade. Londres 1674 in-4. Cette Brochure eſt vraiſemblablement la même qui a paru en 1687 in-4. ſous le titre de *Reflexions ſur pluſieurs Pièces de Théatre de Mr. Dryden; & en particulier ſur la* première *& la* ſeconde *Partie de la* Conquête de Grenade. *Par E. Settle*, Gent.

[*N*] *En* 1681, *parut ſon Poëme intitulé* Abſalom & Ahitophel.] Il s'en fit pluſieurs Editions en peu de tems; & Mrs. Nath. Lee, Richard Duke, & N. Tate adreſſérent des Vers à l'*Auteur*, pour lui en *faconner* un eſché. Il a été traduit en Latin par Mr. Guillaume Coward, qui fut dans la ſuite célèbre Médecin de Londres, & cette Traduction a été imprimée à Oxford en 1682 in-4. Il y en a une autre Traduction Latine faite par Mr. Atterbury, depuis Evêque de Rocheſter, conjointement avec Mr. François Hickman, & imprimée la même année à Oxford in-4. On nous apprend dans la Préface de la *Seconde Partie* de ce Poëme (21), inſéré dans les *Poëſies diverſes publiées par Mr. Dryden* (22), que l'Auteur entreprit la première Partie de ce Poëme en 1680, *à la requiſition du Roi Charles II.*; & que *ces Ouvrage a été bien reçu de tout le monde.* Pluſieurs perſonnes aiant ſollicité Dryden d'en faire une *ſeconde Partie*, il s'excuſa de s'en charger lui-même; mais il engagea Mr. *Tate* à y travailler, & lui donna ſes avis pour la conduite. On remarque auſſi que le morceau qui commence par ce vers,

Next theſe a troop of buſy Spirits preſs,

& qui finit à celui-ci,

To talk like Doeg, *and to write like thee,*

qui eſt de près de deux cens vers, eſt entièrement de la façon de Dryden, outre quelques autres endroits. On publia contre la *première Partie*: *Hazaria & Huſbai, Poëme.* Londres 1682 in 4. attribué à Mr. Elkana Settle.

[*O*] *Un autre Poëme ſous le titre de* La Médaille, ou Satire contre la Sédition.] Il le compoſa à l'occaſion d'une Médaille frappée ſur ce que les Grands-Jurés de Londres n'avoient pas voulu, au mois de Novembre 1681, recevoir l'Accuſation contre le Comte de *Shaftsbury*. Mr. Elkana Settle répondit à ce Poëme par un autre, intitulé, *Le Revers de la Médaille*, Londres 1681.

[*P*] *Sa* Religio Laici *parut en* 1682.] Ce Poëme a pour titre: *Religio Laici, ou la Religion du Laïque: Poëme.* Il nous apprend dans la *Préface*, qu'il a été fait pour un jeune-homme de ſes Amis, qui avoit traduit l'*Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament du P. Simon*: „ qu'il s'adreſſe au „ Traducteur de cet Ouvrage, & que le ſtyle du Poëme „ eſt, comme il convient, Epiſtolaire. S'il ſe trouve, „ dit-il, quelqu'un qui ſoit aſſez mauvais Critique pour „ demander ici la douceur, l'harmonie & le tour de la Poëſie Héroïque; je dois lui dire, que s'il n'a pas lu Horace, je l'ai étudié, & que je me flatte de n'avoir par mal „ imité le ſtyle de ſes Epîtres." Il dit auſſi, qu'on a toujours cru „ que les Païens qui n'ont jamais entendu, ni „ pu ſans miracle entendre parler de Jéſus-Chriſt, peuvent „ être ſauvés. „ Et l'on ne me perſuadera pas aiſément, „ *continue-t-il*, qu'avant la venue de notre Sauveur, le „ Monde entier, la ſeule Nation des Juifs exceptée, fut „ inévitablement expoſé à la damnation, faute d'une Révélation, qui étoit renfermée dans les étroites borner „ de la Paleſtine." Il juſtifie enſuite quelques vers de ſon Poëme, où il dit: „ Alors ceux qui ont ſuivi le diſtamco „ de la Raiſon, & profité autant qu'ils ont pu de leurs „ lumières naturelles, verront avec *Socrate* la face de leur „ Créateur: tandis que mille Saints, qu'on fête, man„ quent de place. L'autorité d'Athanaſe, qui penſe an„ trement, ne m'ébranle point: car poſé que ſon *Symbole* „ contienne des Vérités éternelles; il eſt bien dur de „ damner ſans miſéricorde, tous ceux qui ne croyent pas „ tout ce que ſon zèle demande, à moins qu'il ne prouve „ qu'il eſt inſpiré. Croyons donc l'une de ces deux choſes; „ ou qu'il a voulu dire, *cette Foi eſt l'unique voie de Salut, pour tous ceux à qui elle a été annoncée*; ou que le „ bon-homme s'eſt échauffé dans la diſpute contre Arius, „ & que ſon zèle l'a mené trop loin, & lui a fait damner „ comme Hérétiques, tous ceux qui oſeroient le contredire."

[*Q*] *La Tragédie qui a pour titre Le Duc de Guiſe.*] Cette Pièce fut d'abord attaquée dans une Brochure intitulée, *Défenſe de la Chartre & des Privilèges de la Ville de Londres, & des Privilèges des autres Villes & Bourgs d'Angleterre, adreſſée aux Bourgeois de Londres. Par* Thomas Hunt. Londres in 4. L'Auteur y dit (23), que la Chartre & la Ville de Londres ſont déja condamnées, & les Magiſtrats exécutés en effigie, dans *le Duc de Guiſe* de Mr. Dryden, „ Tragédie repréſentée ſouvent, & applaudie, & „ deſtinée ſurement à animer la populace, & à lui faire „ commettre du deſordre." Il fait enſuite diverſes remarques ſur le but de la Pièce, & ſoutient (24), que le deſſein de notre Poëte „ a été de corrompre les mœurs de la „ Nation: & qu'il a plus heureuſement réuſſi à étouffer „ les foibles reſtes de Vertu qu'il y avoit encore, par des „ impiétés hardies, & en ſe moquant de la Religion par „ des Vers impies & frivoles: à confondre la Vertu & le „ Vice, le Bien & le Mal, & à nous ôter toute Conſcience." On vit paroître en même tems, *Reflexions ſur le prétendu Parallèle, qui ſe trouve dans la Tragédie qui a pour titre* Le Duc de Guiſe (25). Londres 1683 in-4. L'Auteur de cette Brochure dit (26), qu'il avoit été *dégoûté par l'extravagance de cette Pièce, & fort irrité du méchant & cruel deſſein qu'on s'y étoit propoſé*; „ & que les plus outrés „ *Torys* ont eu honte de cette Pièce." En un mot, „ qu'il „ n'a jamais vu d'Ouvrage Dramatique, où il y eût moins „ d'eſprit, de vertu, & de beauté, que dans celui-ci." Il ajoute, qu'il a appris qu'elle avoit été faite par un autre Auteur, dans le deſſein d'expoſer l'indignité du Maſſacre de Paris. „ Et l'on m'a aſſuré, *continue-t-il*, que Mr. „ Bayr (*) lui-même témoignoit alors être dans le deſſein „ d'écrire l'Hiſtoire des *Vêpres Siciliennes*, pour démaſquer les principes perfides, inhumains & ſanguinaires „ des Diſciples de cette Proſtituée enivrée de ſang. Mais „ il a renoncé depuis ce tems-là à la modeſtie & au bon„ ſens, & non content d'une chute ſi honteuſe & ſi criminelle, tel que le Serpent ancien, il tente ſon Ami, il „ empoiſonne & pervertit ſes bonnes intentions, & par „ le tour qu'il a donné à la Pièce, il la détourne du but „ louable que le prémier Auteur s'y propoſoit, & la fait „ ſervir à des vues ſi diaboliques, qu'il eſt honteux, ſelon moi, à un Gouvernement Civil de le ſouffrir, & de „ ne pas y imprimer la plus grande note d'infamie. Mais „ ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que n'aiant pu être repréſentée telle qu'elle avoit d'abord été faite contre „ les Papiſtes, elle a reçu un favorable accueil, dès qu'elle a été tournée contre les Proteſtans . . . . Il ne ſuffit pas, lorſqu'il rencontre quelqu'un de ſes anciennes „ connoiſſances, qui ſont encore dans les principes où il „ étoit autrefois, bien différens de ceux qu'il ſoutient à „ préſent; il ne ſuffit pas, dis-je, de leur dire, *qu'il penſe encore comme eux, mais qu'il eſt obligé d'écrire comme il fait; qu'on le lui ordonne &c.* Il mérite certainement un châtiment exemplaire, pour ſon diabolique paralléle; & il me ſemble que des Magiſtrats, qui reſpecteroient leurs Sermens & leur Charge, devroient exécuter ler Loix contre un auſſi infame barbouilleur (27)." En réponſe à cette Brochure, & à celle de Mr. Hunt, Dryden publia *La Défenſe: ou la Paralléle de la* Sainte Ligue des François, *&* de la Ligue *ou du* Covenant des Anglois, *changé en Libelle ſeditieux contre le Roi & contre ſon* Alteſſe Royale, *par* Tho. Hunt *& par les Auteurs des* Réflexions ſur le prétendu Parallèle &c. Londres 1683 in-4. Il dit dans cette *Defenſe*, que la prémière Pièce qu'il entreprit, l'année même du Rétabliſſement, fut *le Duc de Guiſe*; ce qu'il regardoit comme la plus belle voie, *que l'Acte d'Indemnité* laiſſat *pour mettre au jour l'origine de la dernière Rebellion.* Comme c'étoit-là ſon prémier eſſai, il eut le ſort des Pièces imparfaites; c'eſt à-dire, qu'il fut condamné par quelques Amis, à qui il le communiqua ce particulier; qui lui dirent naturellement, que le ſujet étoit très beau, mais qu'il n'étoit pas auſſi bien travaillé qu'il le ſouhaitoient. La Scène du retour du Duc de Guiſe à Paris, contre l'ordre exprès du Roi, étoit faite. Il nous apprend enſuite, que ç'a été à la preſſante ſollicitation de Mr. Lee, ſans que lui (Dryden) ait fait aucune inſtance, qu'ils ont travaillé en commun à cette Pièce; & qu'après avoir fait enſemble l'*Oedipe*, il s'étoit engagé à travailler, de concert avec Mr. Lee, à une autre; „ & il arriva, *dit* „ *Mr. Dryden*, qu'il me ſomma de ma promeſſe, précipitément dans le tems que je finiſſois un Poëme, & que „ j'aurois été bien aiſe de reprendre un peu haleine, avant que de m'engager dans un nouveau travail. . . . . „ Les deux tiers lui appartiennent, il n'y a de moi que la „ prémière Scène de la Pièce, le quatrième Acte tout entier, & la prémière moitié ou quelque choſe de plus „ du cinquième."

[*R*] *Il ſe fit Papiſte.*] Mr. Thomas Browne publia à cette occaſion: *Examen des Raiſons du changement de Religion*

(21) P. 144.

(22) P. 30.

(23) Dryden dans ſa *Défenſe de la Paralléle* &c. p. 40. dit, que Mr. *Tho. Shad.* veut le Poëte, & groſſièrement ébauché cette Brochure, & que Mr. *Tho. Hunt* l'a achevée.

(24) P. 2.

* C'eſt le nom donné à Dryden dans la Comedie du *Rehearſal*, A. D. T.

(27) Ibid. p. 2, 3.

(*i*) Imprimée d'abord à Londres en 1682 in-fol.

(22) Part. II. de la 4. Edit. Londres 1716.

il publia une *Défense des Pièces écrites par le feu Roi d'heureuse mémoire, & trouvées dans son Coffre-fort* [S], contre la *Réponse à quelques Pièces publiées depuis peu touchant l'Autorité de l'Eglise Catholique dans les matières de Foi, & la Réformation de l'Eglise d'Angleterre*, par le Dr. Edouard Stillingfleet; Londres 1686 in-4. Ce Théologien repliqua par une *Défense de la Réponse à quelques Pièces* [T], Londres 1687 in-4. Ce fut en 1687, que Mr. Dryden publia son Poëme intitulé *La Biche & la Panthère* [V], qui fut d'abord attaqué par Mr. Charles Mountague, depuis Comte de Hallifax, & par Mr. Matthieu Prior, dans une Brochure intitulée, *La Biche & la Panthère changée en la Fable du Rat de Ville & du Rat des Champs* [X], Londres 1687 in-4.; & par des *Reflexions sur la Biche & la Panthère* [Y], à la suite d'une Brochure intitulée: *Remarques sur les Poësies de Mr.* Dryden, *en quatre Lettres: Par Mr.* Clifford, *ci-devant Maître de la Chartreuse à Londres* [Z], Londres 1687 in-4. On croit que notre

gion de Mr. Bays, *ou Dialogue entre* Crites, Eugène, *&* *Mr.* Bays. Londres 1688, en cinq feuilles & demie in-4. Le même Ecrivain publia dans la suite une autre Brochure, intitulée: *Les derniers Prosélytes démasqués: ou Examen des Raisons du changement de Religion de Mr. Bays, en forme de Dialogue. Seconde Partie* (28). Londres 1690 in-4. Il parut encore une autre Brochure contre notre Auteur, sous le titre de *L'Apostat, Tragi-Comédie entre* la Biche & la Panthère, *&* la Religion du Laïque. Londres 1687 in-4. pagg. 32.

(28) La Permission d'imprimer est du 6 Janvier 1688.

[S] *Défense des Pièces écrites par le feu Roi d'heureuse mémoire & trouvées dans son Coffre fort.*] L'Auteur de la *Consommation de l'Etat présent de la Dispute entre l'Eglise Anglicane & l'Eglise Romaine, ou Histoire complette des Ouvrages publiés en dernier lieu par les deux Partis* (29), dit que ce Traité de Mr. Dryden „ est fort superficiel, & „ même en quelques endroits ridicule; & qu'il prouve „ que l'Auteur ne réussit pas mieux en *Prose* sur la Controverse, que la Biche & la Panthère a fait voir qu'il le „ fait en *Vers*." Mr. Dryden soutient dans cet Ouvrage (30), que l'*Eglise est plus visible que l'Ecriture Sainte, parce que c'est l'Eglise qui nous montre l'Ecriture*; ce qu'il prouve par l'autorité de S. Augustin. Et si, en disant que *l'Ecriture est imprimée*, on prétend avancer une Proposition incontestable, il nie *qu'il soit visible que l'Ecriture est imprimée, parce qu'il y a encore des gens qui revoquent en doute la divinité de l'Ecriture. Or, douter que le Livre imprimé soit l'Ecriture Sainte, c'est évidemment douter que l'Ecriture soit imprimée.* Il avance aussi (31) „ que „ les Colonnes de l'Eglise dominante ne font que des roseaux cassés, par leurs propres concessions. Car après „ avoir fait tous leurs efforts pour guérir une Conscience „ blessée, ils renvoyent enfin leurs Prosélytes à l'Ecriture, „ comme nos Médecins, qui après avoir vuidé la bourie „ de leurs Patiens, sans les avoir guéris, les envoyent „ enfin boire les Eaux de Tunbridge, ou respirer l'air de „ Montpelliet. Que nous avons été réformés des vertu „ d'une vie sainte, c'est à dire, des dévotions, des mortifications, des austérités, de l'humilité, & de la charité, „ qui se pratiquent dans les Pays Catholiques, par l'exemple & par les préceptes de ce pauvre Apôtre mortifié S. „ Martin Luther (32); que la Réformation d'Angleterre „ a été fondée sur la débauche, le sacrilège, & la rapine; „ & qu'il n'y a pas de couleurs qui puissent raccommoder „ le Visage affreux de la prétendue Réformation (33)."

(29) P. 28. Lond. 1688 in-4. La Permission est du 7 Juin 1688.

(30) *Defens.* p. 8.

(31) Ibid. p. 94.

(32) Ibid. p. 98.

(33) Ibid. p. 117. 222.

[T] *Défense de la Réponse à quelques Pièces.*] L'Auteur traite Mr. Dryden un peu rudement. „ Si je croyois, *dit-il* (*), qu'il n'y a dans le Monde rien de pareil à ce „ qu'on appelle Religion, & que les Prêtres de toutes les Religions sont égaux, j'aurois pu être „ aussi prompt à me convertir, & à défendre les Papiers Royaux, qu'aucun de ces Messieurs qui se sont „ mis sur les rangs. Car qui empêcheroit un homme, qui „ n'a point de Religion, de se déclarer en faveur de quelqu'une?" Dryden, dans la Préface du Poëme *La Biche & la Panthère*, renvoie à sa *Défense*; & il s'exprime en ces termes: „ Je m'en rapporte au jugement de ceux „ qui ont lu la *Réponse à la Défense des Pièces du feu Roi*, „ & de celle de la *Duchesse* (*ou j'ai été mêlé*) sur la manière charitable dont j'ai été dépeint. Je connois à présent l'Auteur & les Révîseurs de cette Brochure, & j'y répondrai, lorsque je croirai qu'il peut m'offenser; car „ je suis de l'avis de Socrate, qu'il y a des gens qui n'offenseut point. . . . . Il a voulu insinuer au Public, „ que feue Son Alteſſe Royale n'eſt point morte Catholique Romaine. A préſent il déclare lui-même qu'il eſt „ perſuadé du contraire; par où il rend les armes, puiſque la principale choſe en queſtion entre nous, eſt matière de fait. En même tems il veut conteſter les motifs de ſa converſion; mais avec quelle grace, c'eſt ce „ que je laiſſe à décider à tout le monde, tandis qu'il paroit nier ce qui fait le fondement de la diſpute, le changement même. Et parce que je n'ai pas voulu accepter ce ridicule défi, il dit au Public, que je ne ſuis pas en „ état de répondre. Mais il peut également bien conclure qu'un Catholique ne peut pas jeûner, parce qu'il „ ne veut pas entrer en lice contre *Maître Jaques*, pour „ réfuter la Religion Proteſtante."

* Pag. 6.

[V] *Son Poëme intitulé* La Biche & la Panthère.] La Permiſſion de l'imprimer eſt du 21 d'Avril 1687. Il déclare dans la Préface, qu'*on ne l'a point obligé à le faire, & que perſonne même ne lui en a fourni le ſujet.* „ Il a été „ compoſé, *dit-il*, durant l'Hiver dernier, & au commencement de ce Printems, quoiqu'avec de grandes interruptions, cauſées par maladie, & par d'autres détours. „ Environ quinze jours avant que je l'achevaſſe, Sa Majeſté fit publier ſa Déclaration pour la Liberté de Conſcience. Si j'avois cru qu'elle eût paru ſi tôt, j'aurois pu m'épargner la peine d'écrire bien des choſes, qui ſe „ trouvent dans la *troiſième Partie*. Mais j'ai toujours eu „ quelque eſpérance, qu'on auroit pu perſuader à l'Egliſe „ Anglicane, d'abolir les *Loix Pénales* & le *Teſt*; ce qui „ étoit une des vues que je me ſuis propoſées, en travaillant à ce Poëme. Il eſt évident, qu'il y en a une partie purement occaſionnelle, & qui n'entroit pas d'abord „ dans la Plan; je veux parler de la défenſe de moi-même, „ à laquelle tout honnête-homme eſt obligé, quand on „ l'attaque injurieuſement par des Imprimés."

[X] *Qui fut d'abord attaqué . . . . . dans une Brochure intitulée*, La Biche & la Panthère traveſtie en la Fable &c.] Les Auteurs remarquent dans la Préface, que les partiſans du Poëme diront peut être pour ſa defenſe, que les meilleures choſes peuvent être tournées en ridicule; qu'Homère a été mis en Burleſque, & Virgile travelti, ſans que cela lent réputation ait le moins du monde ſouffert de cette bouffonnerie: que de la même manière, *la Biche & la Panthère* peut être un bon Poëme, quoique tourné ici en raillerie. A quoi l'on répond, *qu'il y a cette différence, que ces Auteurs ſont détournés de leur vrai ſens, ce qui doit naturellement les rendre ridicules; au-lieu qu'ici on ne repréſente rien comme monſtrueux & peu naturel, qui ne ſoit tel dans l'Original.* Ils ajoutent enſuite, que ce qui nous doit conſoler dans cette violente Satire de Mr. Dryden contre nous, „ c'eſt de voir que ſes talens banniſſent à „ proportion que l'opinion qu'il a de nous diminue: & „ qu'il n'a pu être propre à attaquer la *Panthere*, qu'en „ renonçant à ſon jugement. Mais nous ne pouvons que louer ſon obéiſſance pour la *Biche*, ſa nouvelle mère; „ elle le *morigène* dans toutes les formes (34); elle lui or- (34) *Hind. and Panther* p. 90.
„ donne, à ce qu'il paroit, *de faire le ſacrifice de ſa précieuſe* „ *réputation*, & pour lui bien obéir, il publie cette ſa- „ vante Pièce. C'eſt-là le tour favorable, que nous al- „ mons à donner à ſes fautes, quoiqu'il ait ſoin de nous „ informer (35) que perſonne ne l'a obligé à travailler, (35) Préface du Poëme.
„ mais qu'il a ſuivi ſon penchant naturel au mal, & ſon „ inclination à en faire. Car quel autre motif a pu l'ex- „ citer (36) à *diffamer la Cour*, à *blaſphémer les Rois*, à (36) *Hind and Panther* p. 87.
„ *maltraiter toute la Nation Ecoſſoiſe*, à railler la plus „ grande partie de la ſienne, & à traiter avec toute l'in- „ dignité imaginable, la ſeule Religion autoriſée par les „ Loix? Nous ne pouvons que le féliciter à préſent, de ce „ qu'il n'y a deformais aucune Secte ou Société Chrétienne, qu'il n'ait outragée: *voilà juſqu'où il a déja porté ſes* „ *armes victorieuſes*. Que les *Turcs*, les *Juifs*, & les *In-* „ *fidèles* prennent garde à eux; il a déja commencé à leur „ faire la guerre. Quand un Conquérant devient ainſi redoutable, il eſt de l'intérêt de tous ſes voiſins de s'oppoſer à lui; car il n'y a pas d'accord à faire avec un „ homme, qui eſt prêt d'abandonner ſes Alliés & de leur „ tomber ſur le corps, & qui, tel qu'un autre *Almanzor*, „ change de parti, ſeulement pour avoir toujours dequoi „ exercer ſon bras. Ce Caractère héroïque lui a fait quelques Ennemis, qui ſont pourtant aſſez débonnaires: „ il peut même remarquer le ménagement qu'on a gardé „ ici, en ne touchant à aucun de ſes autres Ouvrages; & „ je crois qu'il ſent bien cette faveur."

[Y] *Reflexions ſur la Biche & la Panthère.*] L'Auteur examine les différens articles, ſur leſquels Dryden inſiſte dans ſon Poëme; & pour abréger & mettre de la diſtinction, il les réduit aux titres ſuivans. I. *La Tranſſubſtantiation.* II. *La Réformation.* III. *L'Infaillibilité.* IV. *La Nouveauté & le Schiſme.* V. *L'Egliſe Paſſive.* Il traite Dryden fort durement, & remarque (37), que „ les Poë- (37) P. 52.
„ tes Proteſtans diſent que Mr. *Bays* n'auroit jamais pu „ devenir Auteur, s'il n'avoit pillé *Milton* & pluſieurs autres, qui ont été *autant de ſecours à ſon Eſprit*, pour „ fournir au Théatre. Combien de bonnes penſées ne „ s'eſt-il pas appropriées, ainſi qu'il s'exprime dans le „ *Relenſal*, en mettant en proſe ce qui étoit en vers, & „ en vers ce qui étoit en proſe? de la même manière „ qu'il compte à préſent de faire paſſer pour être de lui, „ les argumens qu'il allégue en faveur du Papiſme, parce „ qu'il les a habillés *d'une manière extraordinaire*, & qu'il „ les a mis en vers. Et pour dire la vérité, il n'y a guères „ rien *de lui*, dans tous les Livres qu'il a publiés, ſinon „ l'inſolence & la hardieſſe ſans égale avec laquelle il critique tous les autres Ecrivains."

[Z] *Une Brochure intitulée*, Remarques ſur les Poëſies de Mr. Dryden, en quatre Lettres, *par Mr. Clifford.*] La quatrième Lettre eſt datée de la Chartreuſe du 1. Juillet 1672; les précédentes ſont ſans date. Dans la première, il aſſure Mr. Dryden qu'il veut découvrir ſes larcins. „ Je „ veux faire voir au Public, *dit-il*, quel Plagiaire vous „ êtes: & que malgré toutes vos prétentions à l'eſprit &

tre Auteur travailloit peu de tems auparavant à une Traduction de l'*Hiſtoire des Héréſies* de Varillas [*AA*]; mais cette Traduction n'a jamais été imprimée, quoiqu'il ait donné en 1688 *la Vie de S. François Xavier*, traduite du François du P. Bouhours. A la Révolution, il perdit ſa place de Poëte *Lauréat*, & d'Hiſtoriographe du Roi; & Mr. Thomas Shadwell en fut pourvu. Il en conſerva contre lui une haine implacable, comme il paroit par ſa Satire qui a pour titre, *Mac Flecknoe*, une des plus virulentes qu'il y ait en aucune Langue. En 1693 il publia à Londres, in-folio, une Traduction des Satires de Juvénal par divers Auteurs (*m*), & une Traduction de Perſe entiérement de ſa façon: il mit à la tête un beau Diſcours, en forme d'Epitre dédicatoire au Comte de Dorſet (*n*). Mr. Congreve lui adreſſa des Vers ſur ſa Traduction de Perſe. En 1695, il donna une Traduction de l'*Art de la Peinture de Mr. Du Freſnoy* [*BB*]; & en 1697, celle de Virgile [*CC*]. Son dernier Ouvrage a été

(m) Dryden a traduit les 3. p. 2. 10. & 14. Satire.

(n) Elle eſt datée du 18 d'Août 1693.

„ à une judicieuſe Critique, vous êtes encore auſſi ignorant & auſſi aveugle, que vous l'étiez dans le ſein de votre mère; que vos Ecrits ſont de toutes pièces; qu'ils ont de la variété, ſans être de prix." Dans la *ſeconde* & la *troiſiéme* Lettre, il critique la *Conquête de Grenade*; & la quatriéme roule ſur les Comparaiſons de Dryden. Il finit en ces termes: „ Penſ-tu, après cela, avoir la hardieſſe de dire, qu'il y a plus de feu que d'art dans tes „ Pièces? Je te jure que je n'apperçois ni art, ni feu, ni „ la moindre étincelle de feu, dans ta Poëſie. Elle a „ toutes les qualités d'un autre Elément, c'eſt-à-dire de la „ Terre: elle eſt froide, ſéche, & ſi peſante, qu'elle ne „ peut qu'endormir les gens judicieux qui l'écoutent; & „ l'on pourroit preſque ſoupçonner que tu as dormi toi-„ même en écrivant."

[*AA*] *On croit que peu de tems auparavant, notre Auteur travailloit à une Traduction de l'*Hiſtoire des Héréſies *de Varillas.*] Voici un paſſage de Mr. Burnet ſur ce ſujet (38). „ J'ai appris d'Angleterre, qu'un Gentilhomme, „ célébre tant pour la Poëſie, que pour *pluſieurs autres choſes*, avoit employé trois mois à traduire l'Hiſtoire de „ Mr. Varillas; mais dès que mes *Réflexions* eurent paru, „ il diſcontinua ſon travail, voyant que ſon Auteur avoit „ perdu ſon crédit. Peut-être qu'à préſent, s'il ſe trouve „ un peu réhabilité par ſa *Réponſe*, il reprendra ſa Tra-„ duction; & ce ſera peut-être, quoique je n'en ſache „ rien, un auſſi agréable amuſement pour lui, que la converſation qu'il a faite entre les *Bêtes*, les *Panthéres*, & les autres Animaux. Mr. Varillas peut fort bien, „ en qualité d'Auteur, ſervir à cela; cette *Hiſtoire* & ce *Poëme* ſont deux Pièces ſi extraordinaires dans leur genre, qu'il ne peut qu'être très convenable que l'Auteur „ du *plus mauvais Poëme*, ſoit auſſi le Traducteur de *la plus mauvaiſe Hiſtoire*, que notre Siécle ait produit. Si „ ſes Vertus & ſon Eſprit ſont toujours proportionnés „ les unes à l'autre, on aura de la peine à trouver qu'il „ ait beaucoup profité au changement qu'il a fait, en renonçant à l'Athéiſme pour prendre une des plus mauvaiſes Religions. Il eſt vrai qu'il a quelque choſe à „ perdre du côté de *l'Eſprit*; mais pour ce qui eſt du *Cœur*, „ il eſt difficile qu'il devienne pire qu'il n'eſt. Il m'a fait reſſentir en dernier lieu les traits de ſa malice, pour ſe „ venger de ce que j'ai rendu inutile un travail de trois „ mois; mais il m'a fait par-là tout l'honneur qu'il peut faire à quelqu'un, qui eſt de la railler. Si j'avois aſſez „ de malice pour m'exciter à lui ſouhaiter du mal, je ſouhaiterois qu'il continuât & finît la *Traduction*. On verroit alors, ſi la Nation Angloiſe, qui eſt le Juge le „ plus compétent en cette matière, prononceroit en faveur de Mr. Varillas, ou de moi. Il eſt vrai que Mr. „ D. en ſouffriroit un peu: mais cela pourroit ſervir à „ l'empêcher de faire de nouvelles folies, & ſi cet Ouvrage lui faiſoit peu d'honneur, il ne lui ſeroit jamais „ autant de tort que le dernier qu'il a publié."

[*BB*] *Une Traduction de l'Art de la Peinture de Mr. du Freſnoy.*] Cette Traduction parut en 1695 in-4. ſous ce titre: *De Arte Graphicâ: L'Art de la Peinture*, par C. A. Du Freſnoy, *avec des Remarques, & un Parallèle entre la Peinture & la Poëſie, par Mr. Dryden, & les Vies des Peintres.* La ſeconde Edition, imprimée à Londres en 1716 in-8. porte le titre ſuivant: *L'Art de la Peinture*, par C. A. Du Freſnoy, *avec des Remarques: traduit en Anglois, avec une Préface du Traducteur, contenant un Parallèle de la Peinture & de la Poëſie. Par Mr.* Dryden. *Et un Abrégé de la Vie des plus célébres Peintres anciens & modernes. Par* R. G. *Ecuyer. Seconde Edition, corrigée & augmentée.* Cette Edition eſt dédiée à Richard Comte de Burlington, par Richard Graham Ecuyer; qui remarque dans ſon Epitre dédicatoire, qu'on a pris la liberté de corriger en quelques endroits *l'excellente Traduction* de Mr. Dryden, parce que faute d'entendre aſſez la Peinture, il s'étoit laiſſé égarer par un Guide ignorant. „ Mr. de Pi-„ les lui diſoit dans ſa Préface, que ſa Traduction Françoiſe avoit été faite à la priére de l'Auteur, qui l'avoit „ corrigée, juſqu'à ce qu'elle fût entiérement à ſon gré. „ Mr. Dryden, prenant cela pour argent comptant, crut „ qu'il n'avoit plus rien à faire, qu'à mettre cette Traduction dans le meilleur Anglois qu'il pourroit; & il „ s'en acquitta, comme il faiſoit de tout, avec exactitude. Mais comme il eſt évident que le Traducteur Françoiſ a ſouvent mal pris le ſens de ſon Auteur, ou qu'il „ ne l'a pas exprimé aſſez parfaitement; pour rendre juſtice à Mr. Du Freſnoy, on a engagé Mr. *Jervas*, auſſi habile Critique pour la Langue dans laquelle le Poëme eſt écrit, que pour la matière même, à corriger „ les fautes; & ſes corrections ſont diſtinguées par-tout „ par une marque particuliére." On trouve à la tête de cette Edition, les Vers de Mr. Pope à *Mr. Jervas*, au *ſujet de* l'Art de la Peinture de Du Freſnoy *traduit par Mr. Dryden.* Mr. Dryden nous dit dans ſa Préface (39), que lorſqu'il entreprit cet Ouvrage, il travailloit déja à la Traduction de Virgile, à laquelle *il dérobe ſeulement deux mois.* Il ajoute enſuite (40), „ que la Préface, qui con-„ tient le Parallèle de la Poëſie & de la Peinture, fut „ commencée & finie en douze matinées; & peut être, „ dit-il, que les Connoiſſeurs en Peinture & en Poëſie, „ en leur diſant ainſi le peu de tems qu'elle m'a coûté, me feront la même réponſe, que feu Mylord *Rochefter* fit à un homme, qui, pour faire l'éloge d'une Tragédie, dit qu'il l'avoit faite en trois ſemaines: *Comment D... a-t-il pu y mettre tant de tems?* car la Pièce étoit déteſtable; & je ne ſai ſi ce Parallèle eſt beaucoup meilleur. En ce cas là, bien loin que la *briéveté du tems* ſoit un éloge, à peine peut-elle ſervir d'excuſe."

(39) P. 4. de l'Edition de 1716.

(40) Ibid. p. 20.

[*CC*] *La Traduction de Virgile.*] Elle a été vivement attaquée par Mr. Luc Milbourn, dans une Pièce imprimée à Londres en 1698 in-8. Mais „ il fit en même tems „ réparation à Mr. Dryden, en faiſant imprimer les Traductions qu'il en avoit faites, qui étoient déteſtables „ (41)." Le Dr. Henri Felton dit (42), que ſi notre Auteur a fait quelques fautes dans ſa Traduction de *Virgile*, „ on doit les attribuer en partie à l'uſage qu'il a fait, à „ ce qu'on prétend, de quelques Livres François & étrangers: & en partie, à quelques défauts de la Langue Angloiſe, qu'il poſſédoit à fond, & dont il connoiſſoit l'étendue & les bornes; mais principalement à „ l'inimitable perfection de l'Auteur original, qui a peſé chaque terme, & choiſi les plus beaux, les plus expreſſifs, & les plus propres pour l'endroit où il les plaçoit. Virgile eſt non ſeulement le plus excellent & le plus exact de tous les Poëtes, mais de tous les Ecrivains Latins; & comme il eſt nombreux, varié & riche dans ſes vers & dans ſes expreſſions, ſes paroles ſont ſi pleines de ſens, & ſes penſées ſi ſerrées, & malgré cela ſes termes ſont ſi bien choiſis, qu'à moins que la Langue Angloiſe n'égalât la Latine, & le Traducteur la „ Poëte, il eſt impoſſible que les défauts naturels de notre Langue ne paroiſſent dans une Traduction. Et cependant, permettez-moi, Mylord (43), de dire à la louange de Mr. Dryden, que nous ne verrons jamais cet Ouvrage mieux exécuté, à tout prendre. Ceux qui pourront le ſurpaſſer dans les endroits, où ils remarqueront qu'il a manqué, ſeront au-deſſous de lui en „ mille endroits, où il a excellé." Mr. Gildon croit (44), que cette Traduction, „ en égard au tems où Mr. Dryden „ l'a faite, eſt la meilleure qu'aucun Poëte ait faite en „ quelque Langue que ce ſoit; & je dirois preſque, ajoute-t-il, qu'aucun Poëte fera jamais dans la nôtre." Le Dr. Joſeph Trapp (45), après avoir remarqué en général, que les Ouvrages de notre Auteur ont leurs défauts, auſſi-bien que leurs beautés, & qu'on peut fort bien lui appliquer ce mot, *Ubi bene, nemo melius; ubi malè, nemo pejus*; ajoute ſur la Traduction de l'Enéide: „ Comme il étoit le grand Réformateur de notre Poëſie „ Angloiſe pour la délicateſſe, & qu'il poſſédoit l'art d'arranger les mots mieux qu'aucun Ecrivain Anglois qu'il „ y eût en, du moins juſqu'alors, (& à cet égard tous ceux qui l'ont ſuivi lui ont de grandes obligations;) ſa verſification ici, comme par-tout ailleurs, eſt généralement aiſée, harmonieuſe, & l'on voit briller dans le tout des beautés de toute eſpéce. Mais d'ailleurs, *continue le Docteur*, outre qu'il s'eſt ſouvent trompé groſſiérement ſur le ſens de ſon Auteur; il ſe donne, en „ qualité de Traducteur, de grandes libertés. Quoi qu'il diſe au contraire dans ſa Préface, il ne ſe fait aucun ſcrupule d'ajouter ou de retrancher, ſelon que cela lui „ convient. Eu bien des endroits, où il brille le plus comme Poëte, il n'eſt point Traducteur; & là où vous admirez davantage *Dryden*, vous voyez moins *Virgile*. „ D'ailleurs Mr. Dryden péche fréquemment, du moins „ entre la derniére partie de cette Regle ſi juſte, que „ Mylord *Roſcommon* preſcrit à un Traducteur par rapport à ſon Auteur: *Baiſſes quand il baiſſe, & éleves-toi quand il s'éléve*; n'y aiant rien de plus abſurde par rapport à ces deux articles, que de reſſembler aux deux „ plats d'une balance, dont l'un monte, quand l'autre deſcend. Mr. Dryden fait ſouvent tout le contraire; „ quand ſon Auteur prend l'eſſor & s'éléve juſqu'aux nues, „ il rampe par terre: les exemples de ce qu'on vient de „ dire ſont en grand nombre." Le Dr. Trapp en produit quelques-uns; & ſur ce que Dryden tombe, là où Virgile s'éléve le plus ſenſiblement, il fait cette remarque générale (46): que „ tout le monde convient, que les ſix „ prémiers Livres de l'Original ſont les plus beaux & les plus

(41) *The Dunciad, with Notes Variorum and the Prolegomena of Scriblerus.* In the Remark on vers 325 B. II. p. 166. Lond. in-12.

(42) *Obſervations on Reading the Claſſics* &c. p. 128-130. Lond. 1730.

(43) La Diſſertation de Mr. Felton eſt dédiée au Duc de Rutland d'aujourd'hui.

(44) *Laws of Poetry* p. 221.

(45) Preface to the *Æneis* p. 21. Voyez *the Works of Virgil into English Blank Verſe with large explanatory Notes and Critical Obſervations, by* Joſeph Trapp &c. Vol. I. 8de. Edit. Lond. 1735 in-12.

(46) Ibid. p. 12.

(38) *Défenſe des Réflexions ſur le neuviéme Livre du premier Tome de l'Hiſtoire des Héréſies de Mr. Varillas: ou Réplique à ſa Réponſe. Par* G. Burnet, p. 132. 139. 140. Amſt. 1687. (en Anglois).

été ſes *Fables*, qui parurent à Londres in-folio. Il mourut le 1. de Mai 1701, dans ſa maiſon de Gerardſtreet, où il avoit demeuré pluſieurs années; & il fut enterré dans l'Abbaye de Weſtminſter [*DD*], où le feu Duc de Buckingham lui a fait ériger un Monument. Il avoit épouſé Mylady Eliſabeth Howard, fille du Comte de *Berks*, & ſœur du Chevalier Robert Howard, du Colonel Philippe Howard, & d'Edouard Howard Ecuyer, Auteur des *Princes Bretons*. Elle a ſurvécu à Mr. Dryden de huit ans. Il a eu d'elle trois fils, *Charles*, *Jean* & *Henri*, dont le dernier s'eſt fait Moine. *Charles* étoit Huiſſier du Palais de Clément XI; il laiſſa ſon frère *Jean* pour remplir ſa place, quand il retourna en Angleterre, où il ſe noya en 1704, en traverſant la Tamiſe à la nage, proche de Windſor. Il a fait quelques Ouvrages, & a traduit la ſixieme Satire de Juvénal. Son frère Jean a traduit la quatorzième, & eſt Auteur de la Comédie intitulée, *Le Mari fait Cocu par lui-même*, imprimée à Londres en 1696. Il mourut à Rome quelques mois après ſon père. L'*Ode* de Mr. Dryden *pour la Fête de Ste. Cécile*, eſt peut-être une des plus belles Piéces qu'il y ait en aucune Langue [*EE*]; & il dit dans une Lettre (*o*), qu'il mit près de quinze jours à la compoſer & à la revoir. Elle a ſouvent été miſe en Muſique, entre autres par Mr. Handel pendant l'Hiver de 1735, qu'elle fut chantée ſur le Théatre de Covent-Garden avec beaucoup de ſuccés. Mr. Congreve a fait ou portrait fort

(*o*) Communiquée par *Mr. Richard Graham* le jeune.

„ plus parfaits; au-lieu que dans la Traduction de Mr. „ Dryden, ce ſont les ſix derniers. Non que dans ceux-ci Virgile ait perdu quelque choſe de ſon feu & de ſon „ génie; mais ſeulement parce qu'il ne vécut pas aſſez „ pour les revoir & les enrriger, comme il avoit fait les „ premiers. Ils ne laiſſent pas d'être remplis de beautés „ dans l'Original, & il y en a beaucoup dans la Traduction, & plus, comme je l'ai dit, que dans les ſix premiers, comme il eſt aiſé de s'en appercevoir, dés qu'on „ lit l'Ouvrage avec attention."

[*DD*] *Il fut enterré dans l'Abbaye de Wſtminſter.*] On trouve un fait bien ſinguliet touchant ſes funerailles, dans les *Memoires de la Vie de Mr. Congreve* (47). Voici l'Hiſtoire. Mr. Dryden étant mort le Mécredi matin, le Dr. Thomas Spratt, Evêque de Rocheſter & Doyen de Weſtminſter, fit dire le lendemain à Madame Eliſabeth Howard, veuve de Mr. Dryden, qu'il vouloit lui faire préſent de la Foſſe, qui étoit quarante livres ſterling, & de tous les autres droits de l'Abbaye. Mylord Halliſax lui fit dire auſſi, & à Mr. Charles Dryden ſon fils, que s'ils vouloient lui permettre d'enterrer Mr. Dryden, il lui feroit des funerailles ſans éclat, & employeroit enſuite cinq cens livres ſterling pour un Monument dans l'Abbaye. Ils acceptérent la propoſition, n'aiant aucune raiſon de la refuſer. Le Samedi ſuivant, les perſonnes invitées s'aſſemblérent, le Corps fut mis ſur un brancard couvert de velours, & dix-huit Carroſſes de deuil le ſuivoient. Comme le Convoi alloit partir, Mylord Jefferies, fils du Chevalier Jefferies, ſuivi de quelques-uns de ſes Compagnons de débauche, vint à paſſer, & aiant demandé qui l'on enterroit, on lui dit que c'étoit Mr. Dryden. „ Quoi! dit-„ il, Dryden, la gloire & l'ornement de notre Nation, „ ſera-t-il enterré d'une maniére ſi obſcure? Non, Meſ-„ ſieurs; que tous ceux qui aiment Mr. Dryden, & qui „ honorent ſa mémoire, ſe joignent à moi, pour obtenir „ de Mylady, qu'elle m'accorde l'honneur de faire ſes fu-„ nerailles, qui ſeront bien différentes de ceci; & je „ veux dépenſes mille livres ſterling pour lui ériger un „ Monument dans l'Abbaye." Ceux qui étoient dans les Caroſſes, qui ignoroient ce que l'Evêque de Rocheſter avoit fait, auſſi-bien que le généreux deſſein de Mylord Halliſax, l'un & l'autre aiant ordonné à la Veuve & au Fils, par égard pour la famille, de n'en rien dire, & de laiſſer croire au Public que tout ſe faiſoit à leurs dépens; ceux, dis-je, qui étoient dans les Caroſſes, en deſcendirent au plus vîte, & ſuivirent Mylord Jefferies auprès du lit de la Veuve, qui étoit malade. Il tépéta ce qu'il avoit déja dit; mais cette Dame l'aiant abſolument refuſé, il ſe mit à genoux, proteſtant qu'il ne ſe léveroit point, qu'elle ne lui eût accordé la grace qu'il demandoit. Les aſſiſtans, à ſa prière, ſe mirent auſſi à genoux; & Mylady fut ſi ſurpriſe, qu'elle s'évanouit. Dès qu'elle eut repris ſes ſens, elle s'écria, *Non, Non.* „ C'eſt aſſez, Meſſieurs, „ *dit Jefferies*, Mylady eſt bien bonne, elle dit, *Allez*, „ *Allez*." Elle répéta de toute ſa force ce qu'elle avoit dit, mais inutilement, ſa foible voix aiant été étouffée par les acclamations de joie. Jefferies ordonna au Cocher du brancard de mener le Corps chez Mr. Ruſſel dans Cheapſide, & de l'y laiſſer, juſqu'à ce qu'il eût envoyé ſes ordres pour le faire embaumer; ajoutant, *qu'il le feroit faire d'une maniére royale.* On ſuivit ſes ordres, la compagnie ſe ſépara, & la Veuve & ſon Fils ſeſtérent inconſolables. Le lendemain, Mr. Charles Dryden alla chez Mylord Halliſax & chez l'Evêque, pour faire ſes excuſes & celles de ſa mére, en leur racontant ce qui étoit arrivé. Mais ni l'un ni l'autre ne voulurent les recevoir, principalement le dernier, qui avoit fait illuminer l'Abbaye, ouvrir la Foſſe, aſſembler le Chœur, préparer les Antiennes, & qui avoit lui-même attendu pluſieurs heures, ſans qu'il eût paru de Corps à enterrer. Le Parfumeur, après avoir attendu pendant trois jours des ordres pour l'embaumement, ſans en recevoir aucun, alla trouver Mylord Jefferies, qui contrefaiſant l'ignorant, tourna la choſe de fort mauvaiſe grace en raillerie, diſant, que „ ceux qui ſuivoient les ordres d'un yvrogne capri-„ cieux, ne méritoient pas autre choſe; qu'il ne ſe ſou-„ venoit de rien de tout cela; & qu'il pouvoit faire du „ Corps ce qu'il lui plairoit." Sur cela, le Parfumeur ſe rendit chez la Veuve Dryden & ſonnila, & les menaça de rapporter le Corps, & de le mettre à la porte. Ils lui demandérent un jour de délai, qu'il leur accorda. Mr. Charles Dryden écrivit une Lettre fort honnête à Mylord Jefferies, qui lui répondit froidement, *qu'il n'avoit aucune connoiſſance de cette affaire, & n'en vouloit plus entendre parler.* Il s'adreſſa enſuite à Mylord Halliſax & à l'Evêque de Rocheſter, qui refuſérent abſolument d'entrer là dedans. Dans cet embarras, le Dr. Garth fit porter le Corps au Collége des Médecins, & propoſa une Souſcription pour faire les funerailles, donnant lui-même généreuſement l'exemple. Enfin, trois ſemaines après la mort de Mr. Dryden, on fixa le jour de l'enterrement. Le Dr. Garth fit une belle Harangue Latine au Collége, & le Corps fut tranſporté à l'Abbaye, ſuivi d'un nombreux cortége de Caroſſes. Après les funerailles, Mr. Charles Dryden envoya un Cartel à Mylord Jefferies; & ſur le refus qu'il fit d'y répondre, il lui envoya pluſieurs fois de ſuite, & alla lui-même pluſieurs fois chez lui: mais il ne put jamais ni lui faire remettre de Lettre, ni lui parler; ce qui l'irrita ſi fort, qu'il réſolut, puiſque ſon ennemi refuſoit de lui répondre en homme d'honneur, de guetter une occaſion de le rencontter, & de l'attaquer à l'improviſte, mais cependant ſelon toutes les régles de l'honneur. Le Lord l'aiant appris, quitta la Ville; & Mr. Charles Dryden ne put jamais trouver l'occaſion de le rencontrer, quoiqu'il la cherchât très ſoigneuſement juſqu'à ſa mort. Pluſieurs années ſe ſont paſſées, avant que Mr. Dryden ait eu un Monument; à quoi Mr. Pope fait alluſion dans l'*Epitaphe projettée pour Mr. Rowe*, où il dit (48): *Il gît ſous une pierre graſſiére & ſans nom.* Et dans la Note ſur ce vers, il dit „ qu'il fut cauſe que le Duc de Buckingham érigea un Tombeau à Mr. Dryden, ſur lequel devoit être cette Epitaphe:

(47) *Memoirs of the Life, Writings, and Amours of* Will. Congreve *Eſq. &c. by* Charles Wilſon. Part. II. p. 2. *& ſuiv.* Lond. 1730 in-8.

(48) *The Works of Pope* Vol. II. p. 144. Lond 1735 in-12.

This Sheffield *raiſ'd. The ſacred Duſt below*
Was Dryden *once: the reſt who does not know?*

„ C'eſt-à-dire: *Sheffield a élevé cette Tombe: les Cendres ſa-*„ *crées qu'elle couvre, furent autrefois* Dryden: *qui ignore* „ *le reſte?* Mais l'Auteur la changea en une Inſcription „ ſimple, qui ne contient que le nom de ce célébre Poëte:

J. DRYDEN,
Natus Aug. 9. 1631.
Mortuus Maii 1. 1701.
Johannes Sheffield Dux Buckinghamienſis fecit.

Mr. Welſted fait auſſi alluſion à ce Monument, dans ſon *Epître au feu Dr. Garth, ſur la mort du Duc de Marlborough* (49). Après avoir parlé du long tems que Dryden avoit été comme oublié, & ſans Monument, il ajoute, qu'enfin on lui en a élévé un, mais ſans y graver des vers; & il finit en diſant, que l'*Epitaphe de Dryden, eſt le nom de Dryden même* (50).

(49) *Epiſt. Odes &c. written on ſeveral ſubjects; with a Diſſertation concerning the perfection of the Engliſh Language &c. by Mr. Welſted* p. 43. Lond. 1724 in-12.

(50) Ibid. p. 50.

[*EE*] *L'Ode de Mr. Dryden pour la Fête de Ste. Cécile, eſt peut-être une des plus belles Piéces qu'il y ait en aucune Langue.*] Mr. Gildon remarque (51) „ qu'un des plus „ grands obſtacles peut-être à la perfection de nos Odes, „ eſt l'eſclavage où la complaiſance des Auteurs, qui rè-„ glent leurs paroles ſur le goût du Compoſiteur de la „ Muſique; ce qui les oblige ſouvent à ſacrifier la beauté „ du ſens à certains mots ſonores, à des rimes féminines, „ ou à d'autres choſes pareilles, parce qu'elles paroiſſent „ plus propres à fournir au Muſicien des modulations „ convenables à la maniére de compoſer d'aujourd'hui." Mais il ajoute, qu'un des exemples les plus frappans du contraire, eſt l'Ode dont nous venons de parler: „ Ode „ admirable pour le ſens, & la plus harmonieuſe pour les „ nombres, qu'il y ait en Anglois; nombres ſi harmo-„ nieux, que ſi elle avoit été miſe en Muſique par un des „ anciens Maîtres, ç'auroit été la plus belle & la plus ra-„ viſſante Piéce de Muſique qu'on eût vue depuis mille „ ans." Mr. Pope s'exprime ſur ce ſujet de la maniére ſuivante (52).

(51) *Laws of Poetry* p. 81. 84.

Par les divers accens du fameux Timothée,
Admirez comme l'ame émue, & tranſportée,
Quitte & prend tout à coup de nouveaux ſentimens:
Quand il change de ton, différens mouvemens
Partagent à l'envi le grand cœur d'Alexandre:
Il s'anime, il s'irrite, il veut tout entreprendre;

(52) *Eſſai ſur la Critique*, Chant II. vs. 251. & ſuiv. de la Trad de Mr. l'Abbé de Reſnel.

* En Anglois, *Non* eſt *No*, & *Allez*, *Go*; deſorte qu'il n'y a qu'une lettre de différence.

(p) *Mém. Hist. de la Gr. Bret.* Tom. 1. p. 145. de l'Edit. Franç. in-8. Le

fort avantageux de notre Auteur [*FF*], dans l'Epitre dédicatoire de ſes Pièces de Théatre, adreſſée au Duc de Newcaſtle. Mr. Burnet l'ayant qualifié de *Monſtre d'obſcénité, & de toutes ſortes d'impuretés* (p), ſeu Mylord Lansdowne le releva là-deſſus; mais Mr. Thomas Burnet prit auſſi bientôt la défenſe de ſon père [*GG*]. On dit que Dryden avoit voulu entrer dans les Ordres, mais qu'on refuſa de

Traducteur a fort adouci la force des termes, qu'on a employé ici.

Implacable Guerrier, foible Amant, tour à tour,
La Gloire dans ſon cœur combat avec l'Amour:
Avec tranſport tantôt il demande ſes armes,
Et tantôt il ſoupire & je baigne de larmes.
Un Grec fut triompher du Vainqueur des Perſans,
Et le Maître du Monde obéït à ſes Chants.
Quel cœur n'éprouve pas ce que peut l'harmonie,
Quand avec de beaux vers ſa force eſt réunie!
Timothée nouveau, donnant les mêmes Loix
Dryden *encore aux cœurs commande par ſa voix.*

[*FF*] *Mr. Congreve a fait un portrait fort avantageux de notre Auteur.*] Il nous dit que Mr. Dryden avoit „ des „ qualités perſonelles, propres à lui gagner l'eſtime & „ l'amitié de tous ceux dont il étoit bien connu. Il étoit „ d'un caractère naturellement humain & tendre, pardonnant facilement, & prompt à ſe réconcilier ſincérement avec ceux qui l'avoient offenſé. Un pareil caractère eſt l'unique fondement ſolide de toutes les vertus morales, & des qualités convenables à la Société. Les preuves de ſon amitié ſurpaſſoient de beaucoup les aſſurances qu'il en donnoit; & des perſonnes qui en avoient eux-mêmes fait l'expérience, m'en ont rapporté des traits auſſi grands que généreux, quoique ſon bien de patrimoine n'excédât pas ce qu'il lui falloit pour vivre. Il avoit beaucoup lu, & avoit la mémoire ſi heureuſe, qu'il ſe ſouvenoit de tout ce qu'il avoit lu. Autant qu'il étoit ſavant, autant étoit-il communicatif. Nullement pédant, il ne forçoit pas la converſation, mais il s'ouvroit & faiſoit part de ſes lumières, autant que cela venoit à propos par le cours naturel de la converſation. Il étoit toujours diſpoſé à corriger les Ecrivains qui ſegeoient à propos de le conſulter, & il le faiſoit honnetement: il n'étoit pas moins diſpoſé à recevoir avec docilité, & à ſouffrir avec patience, la critique que les autres faiſoient des fautes qui lui étoient échappées. Il étoit d'un accès facile, je puis même dire, agréable; mais quelquefois indolent, & comme timide à ſe préſenter aux autres. Il avoit comme une répugnance naturelle à ſe faire une entrée dans quelque Société que ce fût; & c'eſt même dommage qu'il n'ait pas plutôt péché par le défaut oppoſé; car par-là il étoit moins connu perſonnellement, ce qui a donné plus aiſément lieu aux fauſſes Idées qu'on a eues & qu'on a données de ſon caractère. Autant qu'il m'a été poſſible de le connoître, je puis dire que c'étoit de tous les hommes que j'ai connus, un des plus modeſtes, & qui ſe déconcertoit le plus aiſément, ſoit qu'il approchât de ſes ſupérieurs, ou de ſes égaux.... Et pour ce qui eſt de ſes Ouvrages, je ne crains pas de dire en général, que perſonne n'a écrit auſſi bien en notre Langue, autant d'Ouvrages, ſur tant de ſujets différens, & de tant de différentes manières. Une autre choſe qui lui a été particulière, c'eſt qu'il n'a point baiſſé avec l'âge, mais qu'il s'eſt perfectionné juſqu'à la fin & juſques près des ſoixante & dix ans, non ſeulement pour le jugement, mais pour le feu de l'imagination: témoin ſon *Ode pour la Fête de Ste. Cécile*, & ſes *Fables*, la dernière de ſes productions. Il excelloit également en Vers & en Proſe. Sa Proſe avoit toute la clarté poſſible, jointe à toute la nobleſſe d'expreſſion, & à toutes les graces qui lui ſont propres, ſans tomber jamais dans le Poëtique. Je ne fais cette remarque, que pour diſtinguer ſon ſtyle de celui de pluſieurs Poëtes, qui s'imaginant écrire bien en Proſe, & d'un ſtyle nombreux, font tèelement des Vers non rimés. Je lui ai ſouvent ouï avouer avec pleiſir, que s'il avoit quèlque talent pour la Proſe Angloiſe, il en étoit redevable à la fréquente leçture des Ecrits du célèbre Archevêque Tillotſon. Pour ce qui eſt de ſa Verification, & de l'harmonie de ſa Poëſie, il n'avoit pu l'apprendre de perſonne, puiſqu'il eſt le prémier qui ait poſſédé parfaitement ces talens en notre Langue. Ceux qui y ont le mieux réuſſi depuis ſon tems, ont été redevables de leur ſuccès à ſon exemple; & plus ils l'ont ſuivi de près, & mieux ils ont réuſſi. Comme ſon ſtyle en Proſe diffère toujours ſpécifiquement de ſon ſtyle Poëtique; de même auſſi la diction de ſes Poëmes, lorſque la nature des ſujets le demande, eſt ſi noblement & ſi véritablement Poëtique, que ſon eſſence, ſemblable à l'Or, ne peut être détruite. Prenez ſes vers, dépouillez-les de la rime, ſéparez-les pour les nombres, tranſportez les mots, arrangez-les de telle manière qu'il vous plaira; il y aura toujours du Poëtique, & même quelque choſe que vous ne pourrez jamais réduire abſolument en Proſe: caractère inconteſtable d'un génie vraiment Poëtique. Je n'ajouterai plus qu'un mot ſur ſes Ecrits en général: c'eſt que ce qu'il a fait dans chaque genre particulier, auroit ſuffi pour lui acquérir une grande réputation. S'il n'avoit fait que ſes *Préfaces*, ou que ſes *Odes*, ou que ſes *Prologues*, il auroit paſſé pour avoir excellé dans celui de ces genres qu'il auroit choiſi." Mr. Congreve avoit depuis pluſieurs années formé le deſſein de prendre la défenſe de Dryden, comme il paroit par un endroit d'une Lettre de Mr. Pope à Mr. Wycherley, datée du 4 Décembre 1704 (53). „ Ç'a été ſans doute un grand plaiſir „ pour moi, de voir & d'entretenir un homme dont les „ Ouvrages m'avoient extrêmement plu depuis ſi long-„ tems; mais ce plaiſir a été de beaucoup augmenté des „ notre prémière entrevue, en vous entendant tendre „ juſtice à feu notre ami *Dryden*. Je n'ai pas été aſſez „ heureux pour le connoître, *Virgilium tantum vidi*. Si „ j'étois plus âgé, aſſurément je l'aurois connu & aimé; „ car vous m'avez aſſuré que ſes qualités perſonnelles n'é-„ toient pas moins aimables que ſon talent pour la Poë-„ ſie; & Mr. Congreve & le Chevalier Trumbull lui rendent le même temoignage, malgré tout ce qu'en ont dit „ une infinité de Libelles, que le dernier de ces Meſ-„ ſieurs m'a dit qu'il avoit deſſein de réfuter. Je m'ima-„ gine que ces calomnies doivent leur naiſſance à l'ani-„ moſité des Partis; mais il eſt certain qu'elles furent „ continuées par des envieux de ſes ſuccès & de ſa répu-„ tation. Pour les miſérables barbouilleurs qui l'atta-„ quèrent ſur la fin de ſes jours, ils reſſembloient à ces „ Couſins, qui paroiſſent le ſoir en Eté, & qui ne ſont „ jamais fort incommodes que dans la plus belle ſaiſon; „ car le feu de ce Bel-Eſprit, comme celui du Soleil, n'a „ jamais été plus brillant, que lorſqu'il étoit prêt de finir „ ſa courſe."

[*GG*] *Feu Mylord Lanſdowne le releva là-deſſus, mais Mr. Thomas Burnet prit auſſi bientôt la défenſe de ſon père.*] „ Pourquoi, *dit Mylord* (54), Mr. Dryden eſt-il „ noté comme un Monſtre d'*obſcénité*, & de toutes ſortes d'*impuretés*? Il étoit ſi éloigné d'être *obſcène*, qu'il „ péchoit au contraire par un excès de *modeſtie*. *Un Monſtre de toutes ſortes d'impuretés!* Bon Dieu! quelle „ idée cela ne donne-t-il pas? y a-t-il crime ſous le Soleil, qui ne ſoit compris dans ce peu de paroles? Cependant il étoit tout l'oppoſé, régulier dans ſes mœurs, & retenu dans ſa converſation, comme tous ceux qui l'ont connu peuvent en rendre témoignage. Je ſuis affligé, qu'un Evêque ait laiſſé couler de ſa plume des expreſſions auſſi téméraires. Si c'eſt pécher contre la „ Loi de Dieu, que de dire faux témoignage contre ſon „ prochain, peut-on la violer d'une manière plus directe?" Vient enſuite un détail avantageux de la Naiſſance, de la Famille, des Alliances, & de la Conduite de Mr. Dryden; & Mylord Lanſdowne finit en remarquant, que „ ſes Ecrits ſeront à jamais honneur à ſon nom & à „ ſon Pays, & que ſes Poëſies dureront auſſi longtems „ que les Sermons de l'Evêque, en les ſuppoſant également excellens chacun dans leur genre." Mr. Burnet, fils de l'Evêque, répond à ce paſſage de Mylord Lanſdowne (55), en remarquant, que les *propres termes* du Prélat, & *une ſeule choſe de fait* reconnue par Mr. Dryden lui-même, décideront la queſtion. *Le Théatre étoit corrompu au plus haut point*, dit l'Evêque. *Dryden, le plus célèbre Auteur Dramatique, étoit un monſtre d'obſcénité* (ou d'immodeſtie) *& de toutes ſortes d'impuretés.* „ Voilà, *dit Mr. Burnet*, tout ce qu'on lit ſur le ſujet de „ Dryden dans toute cette Hiſtoire. Et n'eſt-il pas évident, d'abord, que l'*immodeſtie* n'eſt pas oppoſée ici „ à la *Modeſtie*, mais à la Chaſteté; & que cette expreſ-„ ſion, auſſi-bien que celle de *toutes ſortes d'impuretés*, „ qu'un Ecrivain plus exact pour le ſtyle auroit peut-être changée en celle d'*obſcénités*, ne peuvent déſigner que „ la *Poëſie Dramatique*, la ſeule choſe dont l'Evêque parle, & la ſeule qui pouvoit *corrompre le Théatre*? Certainement ſes mœurs, ſa converſation, ſa famille, ſes „ alliances, n'ont rien de commun avec cela. Les *Comédies de Dryden* ne ſont-elles donc pas remplies d'*obſcénités, de traits contraires à la pudeur, & d'impuretés*? N'y en a-t-il pas une, où il introduit un *Bordel* ſur le *Théatre*? ou le Théatre demeure-t-il pur & chaſte encore, après une pareille ſcène? Que dit-il lui-même de ſa Comédie, intitulée *Mr. Limberham, ou le Galant „ Duque de la Maitreſſe entretenue*, dans l'Epitre dédicatoire de cette Pièce à Mylord Vaughan? *Je ne puis „ faire que des conjectures ſur ſa réuſſite, puiſqu'on ne l'a „ laiſſé repréſenter que trois fois. On l'a taxée du même „ défaut, qu'on reprochoit aux* Satires de Juvénal, *& aux* Epigrammes de Catulle, *que le Vice décrié y régne trop. „ Votre Grandeur n'ignore pas la réponſe que fit le plus ancien des Poëtes, dont je viens de parler:*

„ Caſtum eſſe decet, pium, Poëtam
„ Ipſum; Verſiculos nihil neceſſe eſt:
„ Qui tunc denique habent ſalem ac leporem,
„ Si ſunt molliculi & parum pudici.

„ *Mais je n'oſe pas faire cette apologie pour moi; & j'ai eu „ le ſoin convenable, de changer ou de ſupprimer dans l'impreſſion, les choſes qui ont choqué ſur le Théatre.* Et cependant, quel eſt l'Eccléſiaſtique, qui ne mériteroit pas l'eſtime plutôt que la cenſure de Mylord, en qualifiant cette même *Comédie imprimée*, toute corrigée qu'elle eſt, *un Monſtre d'obſcénité & de toutes ſortes d'impuretés?* Et voilà tout le crime du Dr. *Burnet*, pour lequel il doit être dégradé, flétri & noté *comme un hom-*

„ me

(54) *Letter to the Author of the Reflections Hiſtorical and Political &c. p. 3. 6.*

(55) *Remarks upon the Right Honourable the Lord Lanſdowne's Letter to the Author of the Reflections &c. as far as it relates to Biſhop Burnet*, p. 25-27. London 1712.

de l'admettre; & qu'il ſollicita auſſi la Maîtriſe du Collège d'Eaton, mais ſans ſuccès [*HH*]. On a publié un grand nombre de Pièces de ſa façon, dans les ſix Volumes de *Poëſies diverſes* (*Miſcellany Poems*) [*II*]. Il paroît par l'Epître dédicatoire de ſa Tragédie d'*Aureng-Zebe* au Comte de Mulgrave, qu'il avoit formé le plan d'un Poëme Epique [*KK*]. L'Auteur du Num. 341 du *Spectateur* (*q*) remarque, que „ s'il n'étoit pas le meilleur Tragique de ſon tems, tout le monde convient qu'il avoit „ beaucoup de talent pour les Prologues & les Epilogues." On l'a accuſé d'avoir engagé Mr. Creech à entreprendre la Traduction d'Horace, où il a fort mal réuſſi, & de l'y avoir porté par jalouſie de ſa réputation naiſſante [*LL*]. Outre les Ouvrages dont on a déja parlé, Dryden a fait auſſi la *Vie de Lu-*

(*q*) Tom. V. p. 68. Lond. 1711 in-12. 20 Anglois.

„ *me atteint & convaincu de faux témoignage contre ſon pro-* „ *chain.*"

[*HH*] *On dit que Dryden avoit voulu entrer dans les Ordres, mais qu'on refuſa de l'admettre; & qu'il ſollicita auſſi la Maîtriſe du Collège d'Eaton, mais ſans ſuccès.*] Voici un trait de la Préface des *Proſélytes démaſqués*, ou *Examen des Raiſons du Changement de Religion de Mr.* Bays, *en forme de Dialogue*, ſeconde Partie, attribuée à Mr. Thomas Browne. „ Mais pourquoi, je vous prie, Mr. *Bays*, „ en voulez-vous toujours aux Eccléſiaſtiques? ..... „ Je vois que vous êtes ſur cet article toujours de mau- „ vaiſe humeur, & nous fixons en l'Epoque à l'année de „ l'*Hegire* où vous avez manqué *Eaton*, ou au tems où „ l'on vous a refuſé les Ordres." Mr. Langbaine, parlant
(*r*) P. 172. „ de la Comédie du *Religieux Eſpagnol*, nous dit (56) „ que la vérité eſt, que depuis qu'un illuſtre Evêque eut „ *refuſé les Ordres* à un certain Poëte, Mr. Dryden décla- „ ra ouvertement la guerre au Clergé, & qu'il crut que „ l'Egliſe l'aiant commencée, il étoit en droit d'uſer de „ repréſailles."

[*II*] *On a publié un grand nombre de Pièces de ſa façon, dans les ſix Volumes de Poëſies diverſes.*] On trouve dans le *premier* Tome, I. *Mac Flecknoe*. II. Amaryllis, *ou Paraphraſe de la treiſième Idylle de Théocrite*. III. *Les Larmes d'Amynte ſur la mort de* Damon. IV. *Epilogue que devoit réciter Mylady* Hen. Maeie Wentworth, *lorſqu'on repréſenta* Calliſto *à la Cour*. V. *Un Prologue*. VI. *Un Epilogue*. VII. *Prologue au Roi & à la Reine, ſur l'union des deux Troupes en* 1689. VIII. *Epilogue pour la même occaſion*. IX. *Epilogue à* Conſtantin le Grand. X. *Prologue récité par Mr.* Betterton. XI. *Epilogue*. XII. *L'Epiſode de* Niſus *& d'*Euryale, *traduit du cinquième & du neuvième Livre de l'*Enéide. XIII. *La XVIII. Idylle de* Théocrite, *l'Epithalame d'*Hélène *& de* Ménélaüs. XIV. *La XXIII. Idylle; L'Amour déſeſpéré*. XV. *La troiſième Ode du* Liv. I. d'Horace, *au Comte de* Roſcommon, *ſur ſon départ prochain pour l'Irlande*. XVI. *La quatrième & la neuvième Eclogue de* Virgile, *traduites en Anglois*. Il y a dans le *ſecond* Volume les Pièces ſuivantes. 1. *L'Epiſode de* Mézence *& de* Lauſus, *tiré du dixième Livre de l'Enéide, & traduit en Anglois*. 2. *Le Diſcours de* Vénus *à* Vulcain, *traduit du huitième* Livre de l'Enéide. 3. Traduction du *commencement du premier Livre de* Lucrèce. 4. *Le commencement du ſecond Livre du* même. 5. *Traduction de la fin du troiſième Livre du* même, *contre la crainte de la Mort*. 6. *Le quatrième Livre du* même, *ſur la nature de l'Amour*. 7. *Le cinquième Livre du* même. 8. Daphnis, *imitation de la XXVIIe Idylle de Théocrite*. 9. *L'Ode neuvième du premier Livre* d'Horace, en Anglois. 10. *L'Ode XXIX. du troiſième Livre du* même, *paraphraſée en Vers Pindariques, & adreſſée à* Laurent *Comte de Rochefter*. 11. *Epode II.* d'Horace. 12. *Ode*. 13. *Lettre de Mr.* Dryden *au Chevalier* George Etheridge. 14. *Prologue à l'Univerſité d'Oxford, récité par Mr.* Hart, *à la repréſentation de la* Femme ſilencieuſe. 15. *Epilogue de la même*. 16. *Prologue à l'Univerſité d'Oxford, en* 1674, *récité par* Mr. Hart. 17. *Epilogue récité à Oxford par Mlle.* Marſhall. 18. *Prologue à l'Univerſité d'Oxford*. 19. *Prologue à Oxford en* 1680. 20. *Prologue* d'Albumazar. 21. *Prologue d'*Avirogn *renouvellé; prononcé par* Mr. Hart. 22. *Prologue prononcé le premier jour qu'on joua ſur le Théatre Royal après l'Incendie*. 23. *Prologue pour les Femmes, lorſqu'elles jouèrent ſur le vieux Théatre de* Lincoln's-Inn-Fields. 24. *Prologue récité à l'ouverture du nouveau Theatre* le 26 Mars 1674. 25. *Epilogue* pour la même occaſion. 26. *Epilogue*. 27. *Epilogue* pour le Théatre du Roi. 28. *Prologue de la* Princeſſe de Clèves. 29. *Epilogue* de la même. 30. *Prologue à Son Alteſſe Royale, la première fois qu'elle vint au Théatre du Duc, après ſon retour d'Ecoſſe en* 1682. On trouve dans le *troiſième* Tome les Pieces qui ſuivent. 1. *Les Adieux d'*Hector *&* d'Andromaque, *traduits ſur l'Original du ſixième Livre de l'*Iliade. 2. Threnodia Auguſtalis: *Poëme Pindarique funèbre, à la mémoire du Roi Charles II*. Dans le *quatrième* Tome ſont, 1. *Au Chevalier* Godefroi Kneller, *Peintre du Roi*. 2. *L'Art Poëtique, écrit en François par le Sieur* Boileau, *traduit en Anglois par le Chevalier* Guillaume Soame *Baronet; revu & corrigé par Mr.* Jean Dryden. On nous apprend dans l'*Avertiſſement* qui eſt à la tête, que cette Traduction de l'*Art Poëtique* de Mr. Boileau avoit été faite en 1680 par le Chevalier *Guillaume Soame*, du Comté de Suffolck, Baronet, qui étant intime ami de Mr. Dryden, le pria de la revoir. Mr. Dryden y fit des changemens conſidérables, ſur-tout au commencement du quatrième Chant; & comme il fut d'avis qu'il valoit mieux appliquer le Poëme à des Ecrivains Anglois, que de conſerver les noms François, ainſi qu'on avoit fait dans la Traduction, le Chevalier le pria de ſe charger de ce travail, & il le fit. Ce Poëme parut en 1683. Le Chevalier *Soame* fut enſuite, ſous Jaques II. envoyé en Ambaſſade à Conſtantinople, mais il mourut dans le Voyage. 3. *Prologue de la* Prophétueſſe, *récité par Mr.* Betterton. 4. *A mon très honoré Ami le Chevalier* Robert Howard, *ſur ſes excellentes Poëſies. Par Mr.* Jean Dryden. 5. *A Mylady* Caſtlemain, *ſur l'approbation qu'elle avoit donnée à ſa première Pièce de Theatre*. Dans le *cinquième* Tome, 1. *Sur la mort d'*Amyntas: *Eloge Paſtoral*. 2. *Sur la mort d'un jeune Gentilhomme*. 3. *A mon très honoré Ami le Dr.* Chaleton, *ſur ſes ſavans & utiles Ouvrages; mais particulièrement ſur ſon Traité ſur* Stoncheng reſtitué. 4. *Sur la mort du Comte de* Dundee. 5. *La Chanſon des Dames*. 6. *Sur le jeune Mr.* Rogers, *du Comté de Glocester*. 7. *Au Chevalier* Henri Higden, *ſur ſa Traduction de la dixième Satire de* Juvénal. 8. *Ode*. 9. *Ode*. 10. *Epitaphe de Mylady* Whitmore. 11. *Epitaphe pour la Tombeau du Chevalier* Palmes Fairborne, *dans l'Abbaye de Weſtminſter*. 12. Eléonore: *Panegyrique de la feue Comteſſe d'*Abingdon. 13. *Rondeau*. 14. *Ode ſur la très accomplie jeune Dame* Anne Killigrew, *qui excelloit dans la Poëſie & dans la Peinture*. 15. *Le* Veni Creator Spiritus, *traduit en forme de Paraphraſe*. 16. *Ode à une jeune & belle perſonne, qui quittoit la Ville au Printems*. 17. *A la Ducheſſe, ſur ſon retour d'Ecoſſe en* 1682. 18. *A ſon cher Ami Mr.* Congreve, *ſur la Comédie intitulée* Le Fourbe. 19. *Au Comte de* Roſcommon, *ſur ſon excellent* Eſſai ſur les Traductions en vers. 20. *Prologue à l'Univerſité d'Oxford*, en 1681. 21. *Prologue*. Dans le *ſixième* Tome, 1. *Epître familière à Mr.* Julien, *Secretaire des Muſes*. 2. *Sur le Portrait de* Milton, *à la tête de ſon* Paradis perdu.

[*KK*] *Il paroît par l'Epître dédicatoire de ſa Tragédie d'*Auſeng Zebe *au Comte de Mulgrave, qu'il avoit formé le plan d'un Poëme Epique.*] Nous rapporterons tout du long le paſſage où il en parle. „ La vérité eſt, qu'une créature auſſi „ vaine que l'Homme, ne mérite pas qu'on s'y arrête. „ J'ai aſſez de folie chez moi, ſans regarder au dehors; „ & je ſuis moi même un théatre ſuffiſant d'actions ridicu- „ les, ſans attendre compagnie, à la Coue, à la Ville, „ ou à la Comédie. C'eſt ce qui fait que je ſuis ennuyé „ de dépeindre les extravagances des hommes, tandis que „ chaque Caractère que je trace, me reſſemble plus qu'à „ tout autre. Si je ſuis condamné à eimer, je trouveral „ quelque ſoulagement, dans le changement de peine. Je „ ne veux pas être davaotage le *Syſyphe* du Théatre, & „ rouler ſans fin la même pierre, qui, comme dit le Pro- „ verbe, n'amaſſe point de mouſſe. Je ne me ſuis jamais „ cru fort propre à une eſpéce d'Ouvrage, dans lequel „ pluſieurs de mes prédéceſſeurs m'ont ſurpaſſé; & ſelon „ moi, quelques-uns de mes Cootemporains l'ont fait „ pour la Comédie. Il me reſte une légére eſpérance, „ qui pourroit bien encore s'en aller eo fumée, vu mes „ petits talens, de faire réparation au Public de tant de „ mauvaiſes Pièces de Théatre, par no Poëme Héroïque. „ Il y a longtems que Votre Grandeur eſt inſtruite de mon „ deſſein. Le ſuiet, comme vous ſavez, eſt grand, tiré „ de l'Hiſtoire d'Angleterre, ni trop éloigné, ni trop „ proche de notre tems. Il eſt tel, à mon avis, que je „ n'aurois jamais pu ſouhaiter une plus belle occaſion de „ faire honneur à mon Roi, à mon Pays, & à mes Amis; „ la meilleure partie de notre ancienne Nobleſſe aiant „ part, on intérêt, à l'action. Votre Grandeur a d'ail- „ leurs une raiſon particuliére d'encourager ce deſſeio, „ puiſque vous avez été le prémier, qui m'ayez donné „ occaſion d'en parler au Roi & à Son Alteſſe Royale. Ils „ eurent alors l'un & l'autre la bonté de louer le projet, „ & de l'encourager par leurs ordres. Mais l'incertitude „ de ma conditlon m'a empêché juſqu'à préſent d'y penſer. „ Comme je n'ai pas hérité d'Homére ſon eſprit, je n'ai „ pas envie oon plus d'hériter de ſa pauvreté. Je ne fai „ point faire de Rapſodies, ni aller meodier aux portes „ des Grecs, en chantant les louanges de leurs Ancêtres. „ Le tems de Virgile eſt plus de mon goût, parce qu'il „ avoit un Auguſte pour Protecteur. Et pour rapprocher „ davantage l'Allégorie de vous, je ſuis aſſuré de ne pas „ manquer de Mécène, non plus que lui. C'eſt à vous, „ Myloid, à faire reſſouvenir Sa Majeſté d'une choſe, „ que j'ai lieu de craindre que ſes nombreuſes occupa- „ tions ne lui aient fait oublier. C'eſt à vous à lui mettre „ devaot les yeux, l'exemple de ſes belliqueux Prédéceſ- „ ſeurs, puiſque lui & ſon auguſte Frère ſont les Héros „ du Poëme; de la même maniére qu'on dit qu'Achille „ fut excité à prendre les armes, à la vue du Combat „ donné auprès des Vaiſſeaux des Grecs. Quant à moi, „ je ſuis content d'avoir propoſé le projet, & il ſera peut- „ être avantageux à ma réputation qu'il ſoit rejetté."

(*LL*) *On l'accuſe d'avoir engagé Mr.* Creech *à entreprendre la Traduction d'*Horace ..... *par jalouſie de ſa réputation naiſſante.*] On dit que Mr. Dryden fit des Vers ſur la Traduction de Lucrèce de Mr. Creech, dans leſquels il lui conſeilloit de traduire Horace: mais Mr. Gildon remarque (57), que ces Vers, que Mr. Creech a mis à la
(57) *Lives of Poets* p. 319. 320.

Lucien & celle de *Plutarque*, qui ſe trouvent à la tête des Oeuvres de ces Auteurs, traduites en Anglois par diverſes perſonnes; la *Vie de Polybe*, au-devant de la Traduction de cet Hiſtorien par le Chevalier Henri Sheer; la *Préface* d'un *Dialogue ſur les Femmes, pour défendre le Beau-Sexe*, par Guillaume Walſh Ecuyer, imprimé à Londres en 1691 in-8. Il a auſſi traduit l'*Hiſtoire de la Ligue* du P. Maimbourg. Le Dr. Henri Felton remarque (*r*), que Dryden „ dans le tems qu'il donnoit les plus „ excellentes régles, les violoit lui-même, en dépit de ſes lumiéres, & du *Rebearſal*. Pluſieurs de „ ſes Préfaces ſur les Ouvrages Dramatiques ſont admirables. Il avoit quelques idées ſingulières, qu'il „ ſoutient avec beaucoup d'eſprit; mais ſon jugement ſur des articles conteſtés eſt d'aſſez peu de „ poids, parce que l'inconſtance de ſon caractére influoit ſur ſes ſentimens & ſur ſes Ecrits, comme „ ſur ſa conduite." Mr. de Voltaire l'appelle (*s*) „ un Auteur plus fécond que judicieux;" & il ajoute, *qu'il auroit eu une réputation ſans mélange, s'il n'avoit fait que la dixiéme partie de ſes Ouvrages:* mais ſon grand défaut eſt d'avoir voulu être univerſel. Parmi les *Lettres* de Mr. *Dennys* (*t*), il y en a une (*v*) ſur *la Conſpiration contre la réputation de Mr. Dryden*, dans laquelle cet Ecrivain dit „ qu'il eſtime „ infiniment Dryden pour la ſolidité des penſées; pour le brillant, le feu & la beauté du tour; pour „ la force, la variété & la plénitude des nombres; pour la pureté, la clarté & l'énergie de l'expreſ- „ ſion; & pour la pompe, la grandeur & la majeſté du ſtyle, lorſque le ſujet le demande."

(*r*) *Diſſertation on reading the Claſſics* &c. Preface p. 17. 18. Ed. de 1730.

(*s*) *Lettres ſur les Anglois*, Lett. 22.

(*t*) *Original Letters, familiar, moral and critical*, by Mr. Dennys, Vol. II p. 29. &c. Lond. 1721 in-8.

(*v*) Datée du 4 Juin 1715.

tête de ſon Lucrèce, ne ſont point de Mr. Dryden, mais d'un Illuſtre Prélat, „que je ne nommerai point, *dit Mr.* „ *Gildon*, quoiqu'il ſoit mort, parce qu'il a jugé à propos „ de ſe cacher pendant ſa vie. D'ailleurs, quel que ſoit „ le mérite de la Traduction de *Lucréce* par Mr. Creech, „ il n'y a pas de Juge impartial, qui puiſſe croire que Mr. „ Dryden eût le moindre ſujet d'appréhender la réputa- „ tion naiſſante de ce Traducteur; tandis que lui-même „ nous a donné la Traduction de divers morceaux de Lu- „ crèce, qui eſt fort au deſſus de ce qu'a fait Mr. Creech."

✠ DUCHAT (Jacob le) nâquit à Metz le 23 Février 1658. Son père, *Jacob Le Duchat*, étoit Conſeiller du Roi, & Commiſſaire ordinaire des Guerres. Sa mère ſe nommoit *Eliſabeth Alion* (*a*). Il fit ſes prémiéres études dans ſa Patrie: on l'envoya enſuite à Strasbourg, où il étudia en Droit, & où il ſe diſtingua par ſon application, & par la régularité de ſes mœurs (*b*). De retour à Metz, il employa quelques années à ſe perfectionner, & à étendre ſes connoiſſances. Il y fut reçu Avocat le 2 Août 1677, & y ſuivit le Barreau juſqu'à la révocation de l'Edit de Nantes. On a cependant tout lieu de croire, qu'il conçut de bonne heure un goût prédominant pour le genre d'étude dans lequel il a excellé. La lecture des Auteurs Gaulois, & de ceux qui ont écrit juſques vers le régne de Henri IV, eut des charmes pour lui; il s'y livra. „ Mais, *ajoute l'Auteur des Mémoires de ſa Vie* (*c*), „ comme on ne ſauroit lire ces Ouvrages avec plaiſir, ſi l'on n'entend les expreſſions ſurannées, & „ ſi l'on n'eſt au fait d'une infinité d'Anecdotes qui s'y trouvent répandues, notre jeune Savant pro- „ fita de toutes les occaſions qu'il put rencontrer, de s'inſtruire ſur ces deux matiéres principales." Il trouva le moyen de ſe ſatisfaire, pendant un ſéjour de prés de deux années qu'il fit à Paris, pour y ſolliciter un grand Procès. Le commerce des perſonnes qui poſſédoient la Tradition des Régnes précédens, joint aux Pièces qu'on lui communiqua, le mit en état de former des Recueils très intéreſſans. Peut-être ne penſa-t-il pas d'abord à devenir Auteur en ce genre, & que ce ne fut que lorſqu'il ſe vit un riche fonds de mille petites particularités curieuſes, une grande connoiſſance des anciennes expreſſions, qu'il ſongea à en faire part au Public. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il s'eſt acquis par-là un rang aſſez honorable dans la République des Lettres. Lorſqu'il fut de retour à Metz, il commença bientôt à travailler aux differens Ouvrages qu'il a donnés au Public [*A*]. Il paroit par une

(*a*) Mémoire de la Vie & des Ecrits de Mr. Le Duchat, dans la *Bibliotb Germ.* T. XXXIV. Art. 13. p. 227.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Ibid. p. 230.

[*A*] *Les différens Ouvrages qu'il a donnés au Public.*] Comme les Recueils que Mr. Le Duchat avoit faits, regardoient principalement les Guerres de Religion du XVI. Siécle, il travailla à des *Notes ſur la Confeſſion de Sancy*, qu'il fit imprimer avec le *Recueil de diverſes Piéces ſervant à l'Hiſtoire de Henri III, Roi de France, augmenté au cette nouvelle Edition.* Cologne 1693 in-12. Il en donna une nouvelle Edition en 1699 en deux Volumes, conſidérablement augmentée. Et en 1720, il en a paru une troiſiéme en deux Volumes in-8. où Mr. Le Duchat a fait encore pluſieurs additions. Il avoit ſoupçonné autrefois, que le *Journal de Henri III* étoit de Mr. Servin, Avocat-Général du Parlement de Paris, & il ne ſe trompoit pas entiérement: il eſt vrai que l'Ouvrage vient originairement de Pierre de l'Etoile, Sieur de Gland, Audiencier en la Chancelerie de Paris; mais il y a de l'apparence que Mr. Servin a extrait de l'Ouvrage de celui-ci, ce qui regardoit le Roi Henri III. C'eſt, à ce qu'il ſemble, ce qu'inſinue Mr. Pélliſſon (1), qui parlant de Claude de l'Etoile, s'exprime ainſi: „Son pére . . . avoit recueilli pluſieurs Mémoires „ des affaires de ſon tems, deſquels un de ſes Amis, à qui „ il les avoit prêtés, tira le Livre intitulé Journal de ce „ qui s'eſt paſſé ſous Henri III." On ſait que les Mémoires de Mr. de l'Etoile ont été publiés depuis en leur entier. En 1696, Mr. Le Duchat donna la *Satyre Menippée de la vertu du Catholicon d'Eſpagne, & de la tenue des Etats de Paris.* Ratisbonne 1696 in-12. Il ſuivit principalement l'Edition de 1677, en la revoyant cependant ſur la prémiére, datée de 1593 (2); il conſerva les Préfaces qu'on avoit miſes en différens tems à la tête de cet Ouvrage, & mit au bas des pages les Notes que Mr. du Puy avoit déja faites ſur pluſieurs endroits difficiles à entendre. Mais comme ces Notes ne ſuffiſoient pas pour éclaircir toutes les difficultés qui ſe rencontrent dans la lecture de cet Ouvrage, il augmenta cette Edition de nouvelles Remarques, qu'il renvoya à la fin, parce qu'elles étoient trop longues pour être miſes au deſſous du Texte. En 1699 il en donna une nouvelle Edition, *augmentée d'une ſuite de nouvelles Remarques.* Il s'eſt fait pluſieurs autres Editions depuis; la derniére eſt de Bruxelles 1726, dans laquelle on a ajouté, outre les Remarques de Mr. Godefroy, de Lille en Flandre, un Abrégé du Régne de Henri III, dont *Manchon*, Archidiacre de Toul, eſt l'Auteur. Mr. Le Duchat publia les deux Ouvrages dont on vient de parler, pendant qu'il étoit encore en France. Quand il fut tranquille à Berlin, il reprit ſes travaux littéraires, & il entreprit de commenter *Rabelais.* L'Ouvrage parût en 1711, en 6 Volumes in-8. & un ſeptiéme, contenant les Lettres de Rabelais. Voici l'idée que Mr. Le Duchat donne (3) lui-même de ſon travail. „ Je trouve que dans Rabelais, il „ y a trois choſes à conſidérer. La prémiére, c'eſt le „ Texte, je veux dire le ſtyle, les vieux mots, & les ex- „ preſſions ironiques, ou celles qui ſont proverbiales. La „ ſeconde, ſelon moi, conſiſte dans le ſens hiſtorique, „ qui faute naturellement aux yeux dans ſon Livre, ou „ qu'on y peut découvrir par le ſecours des Livres où il „ a puiſé. Et la troiſiéme enfin, dans le ſens myſtérieux, „ qu'on croit y être caché par-tout, mais qu'il n'eſt de la „ modeſtie de perſonne de prétendre avoir découvert, „ ſans de bons garans, ou du moins ſans une grande vrai- „ ſemblance. Je me ſuis arrêté beaucoup à la prémiére „ de ces trois choſes, l'explication m'en ſtant paru la „ plus ſure, & d'ailleurs très curieuſe & néceſſaire, pour „ faire voir que Rabelais eſt par-tout plein de bon-ſens; „ & que ſi quelquefois il débite des pliſſonneries ou des „ fadaiſes, c'eſt-à deſſein, & ſuivant le caractére qu'il don- „ ne aux perſonnes qu'il fait parler. A l'égard du ſens „ hiſtorique, par-tout où je crois l'avoir trouvé dans les „ Auteurs du tems, je le donne avec plaiſir; & même „ c'eſt malgré moi, lorſque je n'indique pas les ſources „ où il a puiſé certaines matiéres d'érudition, qui ſe ren- „ contrent fort ſouvent dans ſon Roman. Mais en ce qui „ concerne le ſens myſtique, qu'on veut qu'il ait envelop- „ pé ſous le voile de toutes les avantures qu'il attribue „ aux Perſonnages du Livre, je me ſuis bien gardé de „ m'y arrêter, puiſque je me ſerois rendu ridicule de vou- „ loir ainſi donner mes imaginations pour des vérités, „ dans des choſes qui peuvent être interprétées de mille „ maniéres différentes, ſans choquer la vraiſemblance. „ Seulement, lorſque j'ai cru que les avantures burleſques „ qu'il raconte, avoient quelque rapport à des choſes que „ l'Hiſtoire nous apprend être arrivées de ſon tems, j'ai „ donné ma conjecture, ſauf l'avis de mes Lecteurs, à „ qui il étoit bien juſte que je laiſſaſſe leur liberté." Ce Plan parut *vér bien entendu* à Mr. Bayle (4); je rapporterai la Remarque que fait là-deſſus Mr. Des-Maizeaux (5). „ Le Public, *dit-il*, en a jugé de même, *malgré l'opinion* „ *de certaines gens, qui regardent le Livre de Rabelais* „ *comme un* Ouvrage allégorique, *& s'imaginent qu'il a* „ *fait une Hiſtoire ſuivie & ſatirique des principales perſon-* „ *nes de ſon tems.* Mais s'il m'eſt permis d'abréger ici ce „ que j'ai dit ailleurs, il ne faut chercher aucune ſuite „ hiſto-

(1) *Hiſt. de l'Académ. Franç.* p. 276 Edit. d'Amſt. 1730.

(2) *Voy.* la Préface de l'Auteur des Remarques ſur le Catholicon p. 276 de l'Edit. de 1696.

(3) *Lettres de Bayle* T. III. p. 597. 599. Edit. de 1729.

(4) Ibid. p. 603.

(5) Ibid p. 603 note (L).

une Lettre de Mr. Bayle (*d*), que Mr. Le Duchat avoit été du nombre de ceux que le malheur des tems avoit obligé de faire extérieurement profeſſion de la Religion Romaine; il l'appelle *un Nouveau Reuni*. Cet état violent obligea notre Savant à chercher les moyens de ſortir de France. Il exécuta ſon deſſein en 1700, & ſe rendit au mois de Septembre de cette année à Berlin, où il ne demeura pas longtems ſans emploi. Il eut d'abord en 1701 celui d'Aſſeſſeur à la Juſtice Supérieure Françoiſe de Berlin; & dès l'année ſuivante, il fut fait Conſeiller au même Tribunal, poſte qu'il a occupé juſqu'à ſa mort. La Société Royale des Sciences de Berlin l'aggrégea au nombre de ſes Membres en 1715. Sur la fin de ſa vie, il fut attaqué de Vertiges. Cela lui cauſa quelques mois avant ſa mort une chute, qui ne parut pas d'abord fâcheuſe, mais qui le conduiſit infailliblement au tombeau. Après avoir gardé le lit plus de trois mois, il mourut dans de très bonnes diſpoſitions le 25 Juillet 1735, dans la ſoixante-dix-huitiéme année de ſon âge (*e*). „ Son équité naturelle, & ſon Chriſtianiſme, „ ont éclaté dans ſa diſpoſition Teſtamentaire. Comme il a vécu dans le Célibat, il a légué ſon Capital

(*d*) *Lettres* Tom. III. p. 317. Edit. de 1729.

(*e*) *Bibl. Germ.* ubi ſupra p. 206.

„ hiſtorique dans le Roman de Rabelais. Ce qu'il y a „ de ſatirique, porte moins ſur les perſonnes, que ſur les „ choſes. L'Auteur s'eſt plus attaché é peindre en géné- „ ral le ridicule de ſon Siécle, qu'é faire ſentir les défauts „ des particuliers. C'eſt l'idée qu'en donne Mr. de Thou „ (6), qui étoit ſans doute mieux inſtruit du but & des „ vues de Rabelais, que ne le ſont ces Allégoriſtes: *Ridendi ergò, hominis, ut ipſe aiebat, proprium, amplexus, Democritica libertate, & ſcurrili interdum dicacitate, ſcriptum ingenioſiſſimum fecit, quo vitæ, regnique cuncti ordines, quaſi in ſcenam ſub fictis nominibus produxit, & populo deridendos propinavit.* Ce n'eſt pas qu'en faiſant „ la ſatire de *tous les Etats de la Vie*, & de *toutes les Conditions du Royaume*, il n'ait auſſi pliſanté ſur le caractére de pluſieurs perſonnes qui vivoient alors: mais toutes les découvertes qu'on peut faire aujourd'hui là-deſſus, ne ſauroient s'étendre fort loin; & c'eſt moins dans les Ouvrages hiſtoriques de ce tems-là, qu'on découvra ces ſortes d'alluſions, que dans de petits Ecrits „ ſatiriques, ou d'autres Piéces fugitives, qu'il eſt très „ difficile de déterrer." Je ne ſai ſi Mr. Des Maizeaux en veut é Mr. Le Motteux, Auteur en partie de la Tradúction Angloiſe de Rabelais, é laquelle il a joint des Remarques, du genre de celles que Mr. Des-Maizeaux blame ſi vivement. Ces Remarques ont été traduites depuis quelques années, & inſérées dans les prémiers Volumes de la *Bibliothéque Britannique*. Je doute que beaucoup de perſonnes ſouſcrivent au jugement du Critique, ſi c'eſt-là l'objet ſur lequel portent ſes traits. Mr. Le Duchat lui-même, Juge ſans doute bien compétent, s'exprime ſur le ſujet de ces Remarques en ces termes (7): „ Mes Remar- „ ques ſont, ou Hiſtoriques, ou Critiques & purement „ de Grammaire, ſuivant le ſujet auquel je me ſuis borné. „ Ceux qui voudront en voir *d'une autre nature* ſur le „ même Auteur, liront avec pliſir la grande Préface, & „ les Notes Angloiſes du Rabelais Anglois, imprimé de- „ puis ſeize ans é Londres, & réimprimé nouvellement. „ Si perſonne n'a encore entrepris de traduire en Fran- „ çois ces Notes & cette Préface, c'eſt apparemment „ qu'on eſt bien perſuadé qu'il n'y a que l'Auteur qui „ puiſſe s'en bien acquitter. Soit lui, ou un autre, qui „ exécute la choſe, il n'y aura point de Libraire, qui ne „ trouve ſon compte é imprimer un tel Livre." Du reſte, ſi Mr. Le Duchat travailla ſur un Auteur tel que Rabelais, ce ne fut, dit-on (8), aſſurément ni par libertinage d'eſprit, ni par corruption de cœur, qu'il ſe détermina é manier, pour ainſi dire, toutes ces ordures: ſes diſcours & ſes mœurs en ont toujours fait foi. Mais, outre qu'il vouloit mettre à profit ſes Collections, il trouva dans Rabelais, & il y a fait remarquer pluſieurs choſes intéreſſentes, qui n'étant dites qu'à demi-mot, méritoient d'être entendues. Ce qu'on avoit même pris pour du pures bagateles, lui parut l'envelope d'une Morale fine, & d'une foule de Recherches curieuſes & ſavantes. En l'enviſageant ſous ce point de vue, on trouvera quelque choſe d'outré dans ce que Mr. de Voltaire dit de Rabelais: (9) „ Rabelais, „ dans ſon extravagant & intelligible Livre, a répandu „ une extréme gaieté & une plus grande impertinence. Il „ a prodigué l'érudition, les ordures, & l'ennui. Un bon „ conte de deux pages, eſt acheté par des Volumes de „ ſottiſes. Il n'y a que *quelques perſonnes d'un goût bizarre*, qui ſe piquent d'entendre & d'eſtimer tout cet „ Ouvrage. Le reſte de le Nation rit des pliſanteries de „ Rabelais, & mépriſe le Livre. On le regarde comme „ le prémier des Bouffons. On eſt fâché qu'un homme „ qui avoit tant d'eſprit, en ait fait un ſi miſérable uſage. „ C'eſt un Philoſophe yvre, qui n'a écrit que dans le „ tems de ſon yvreſſe." Il eſt certain qu'é tout prendre, on peut s'occuper é quelque choſe de meilleur qu'é commenter Rabelais: mais dans le fond, il n'y a pas plus de mal à travailler ſur cet Auteur, que ſur certains Auteurs anciens, ſur leſquels on nous donne des veſtes Commentaires, qui mettent ceux qui les font, au rang des Savans Litérateurs; & je ſais é cet égard fort du ſentiment de Mr. Le Clerc, qui parlant de l'Edition de Rabelais avec les Remarques de Mr. Le Duchat, dit (10): „ En feuille- „ tant cette Edition, il me ſembloit lire les Comments- „ res des Interprétes du Souper de *Trimalcion*, dans *Pé- „ trone*: & j'avoue que je ne vois pas pourquoi l'on doit „ ſe donner plus de peine pour entendre le jargon des „ Affranchis & des Eſclaves Romains du troiſiéme Siécle, „ que celui des Piliers des Cabarets, ou des Libertins de „ France, du ſeiziéme. Les derniers valent bien les au- „ tres, & peut-être encore plus. Au moins n'y a-t-il pas „ des deſcriptions ſi infames de débauches, pour leſquelles on punit par le feu en bien des lieux. Les Obſcénités „ de Rabelais ne trompent d'ailleurs perſonne par le délicateſſe de l'expreſſion, comme ſont celles de Pétrone. „ Cette manière de pariet, en termes qui ne ſont pas ori- „ ginalrement ſales, des plus horribles ordures, eſt plus „ dangereuſe dans Pétrone, que les termes les plus groſ- „ ſiers de Rabelais, qui ne ſont que choquer l'honnêteté, „ ſans échauffer l'imagination. S'il a donc été permis „ aux *Reineſius*, aux *Scheffers*, aux *Heinſius*, aux *Goes*, „ & é d'autres, de ſe peiner ſur le Repas de Trimalcion, „ & s'ils ont cru gagner l'eſtime du Public par là; Mr. *L. D. C.* peut prétendre à la même gloire, & mettre ſa Critique é cet égard, en paralléle avec celle de ces habiles gens. On peut même dire qu'il a été en état de „ mieux réuſſir qu'eux, parce qu'il n'a pas vécu ſi long- „ tems après ſon Auteur, & qu'un Homme de Lettres „ François eſt en état de mieux entendre le jargon Fran- „ çois du ſeiziéme Siécle, que les plus habiles Critiques „ d'aujourd hui ne le ſont d'entendre le jergon Latin du „ troiſiéme." On vient de donner une nouvelle Edition de Rabelais (11) à Amſterdam, en trois Volumes in-4. ornée de Vignettes &c. On y a ajouté quantité de nouvelles Remarques de Mr. Le Duchat, celles de Mr. Le Motteux, & quelques Piéces, é le fin du troiſiéme Volume, rélatives à Rabelais, ou qui n'avoient point paru. En 1726, Mr. Le Duchat tira de la pouſſiére quelques anciennes Piéces, dont il fit un petit Volume, qu'il enrichit de ſes Notes. La principale de ces Piéces ſont les *Quinze Joyes de Mariage*, Ouvrage très ancien, & dont les Exemplaires étoient devenus très rares. Il les publia ſur l'Edition que François du Roſſet en avoit donnée à Rouen en 1606. Il y joignit le *Blaſon des Fauſſes Amours* par *Guillaume Alexis*, Religieux de *Lire*, Prieur de *Buſſy* le *Loyer des Folles Amours*, & la *Triomphe des Muſes contre Amour*. Le tout enſemble parut é la Haye in-12. En 1729 parurent *Les Avanſures du Baron de Faneſte*, par *Theodore Agrippa d'Aubigné. Nouvelle Edition, augmentée de pluſieurs Remarques hiſtoriques, de l'Hiſtoire ſecrette de l'Auteur, écrite par lui-même, & de la Bibliothéque de Maitre Guillaume. Enrichis de Notes par Mr. . . .* Cologne 1729. Il s'en eſt fait depuis deux autres Editions: celle de 1729 s'eſt faite é Bruxelles, chez François Foppens. Mr. Le Duchat lui envoyoit ſes Remarques ſur l'Ouvrage, é meſure qu'il les faiſoit, compeant que le tout paroîtroit à ſa place: mais Foppens étant incapable par ſon âge de mettre tout cela en ordre, confia le Manuſcrit de Mr. Le Duchat é un homme qui gâta tout, altéra la Préface, rangea fort mal les Additions, & corrompit tout-à-fait la ponctuation des Notes. Mr. Le Duchat fut très mécontent de cette Edition, & il a chargé ſon Exemplaire de pluſieurs Corrections MSS. deſtinées é remédier é ces fautes, s'il ſe fait une nouvelle Edition de ce Livre (12). Le dernier Ouvrage auquel Mr. Le Duchat a eu part, c'eſt l'*Apologie pour Herodote*, imprimée é la Haye en 1735 en 2 Vol. in-12. L'Editeur a eu ſoin de raſſembler pluſieurs morceaux tirés des Editions précédentes, enſorte que celle-ci eſt une des plus complettes, ou pour mieux dire, la plus complette qu'on ait; & ce qui en augmente le prix, ce ſont les Remerques de Mr. Le Duchat, quoiqu'en petit nombre. Depuis ſa mort, on a publié de lui, 1. *Eclairciſſemens ſur deux paſſages des Memoires de Brantome*, inſérés dans la Bibliotbéque Germenique Tom. XXXVI. p. 114. Il s'agit dans le prémier de ces paſſages, d'une certaine Monnoie d'argent ou d'or, qu'on prétend que Louis I. Prince de Condé fit frapper en 1567. Le ſecond regarde la prétention formée par la Cour de Parlement, aux Obſéques de Charles IX. Cette Compagnie étant dîné, fit commander au Grand-Aumônier Jaques Amyot de venir leur dire graces *comme Roi*, parce que Henri III étoit encore en Pologne; & Amyot n'en voulut rien faire, & ſe cacha. Mr. Le Duchat fait voir que Brantome e déguiſé & tronqué ce fait. 2. *Ducatiana, ou Remarques de feu Mr.* Le Duchat *ſur divers ſujets d'Hiſtoire & de Litérature, recueillies dans ſes MSS. & miſes en ordre par M. F.* Amſterdam 1738, 2 Vol. in-8. Ce Recueil contient un grand nombre de Remarques, dont les unes ſont plus intéreſſantes que les eatres, comme cela arriva infailliblement dans ces ſortes de Collections: mais s'il s'en trouve quelques-unes de médiocres, il y en a d'autres auſſi qui ſont curieuſes, & qui font pliſir; & les Auteurs de la *Bibliothéque Françoiſe* lui rendent juſtice (13) en diſant, *que les Lecteurs ne regretteront pas le tems qu'ils auront mis à le lire.*

(6) *Mémoires de la Vie*, Lib V. ad ann. 1597.

(7) *Préface des Oeuvres de Rabelais*, p. 21. Edit. de 1741.

(8) *Biblioth. Germ.* Tom. XXXIV. p. 202.

(9) *Oeuvres de Voltaire* Tom. IV. *Abregé de Litérat. & de Philoſophie* ch. 23. Anneé 1739.

(10) *Bibl. Choiſ.* Tom. XXII. p. 49. 50.

(11) En 1741.

(12) *Bibl. Germ.* ubi ſupra p. 204.

(13) Tome XXVIII Part. I. p. 211.

„ pital & le proveno de ſa Bibliothèque à la Maiſon des Orphelins François de Berlin. Mais comme „ il vouloit faire du bien à quelques Parens & Amis, il a fondé ſur ce Capital des rentes viagères, „ qui leur ſeront payées par cette Maiſon, juſqu'à ce qu'étant éteintes, elles tournent au profit de „ cette Fondation (*f*). Mr. Le Duchat étoit d'une grande ſtature, & d'une taille fort déliée. Il a „ rempli exactement les devoirs de bon Citoyen & de bon Chrétien. Sa vie a toujours été aſſez uni- „ forme. Les fonctions de ſa Charge, ſes études particulières, & quelques liaiſons avec un petit „ nombre d'Amis, ont partagé ſon tems. Il avoit un commerce de Lettres aſſez étendu, & il ſe „ rendoit utile à plus d'un Auteur, en communiquant libéralement ſes découvertes. Il a été en gran- „ de rélation avec Mr. de Rapin Thoyras, & l'on a trouvé cette correſpondance recueillie en bon „ ordre dans ſes papiers, qui renferment pluſieurs autres choſes, dont le Public pourra profiter avec „ le tems, ſi quelque perſonne intelligente en tire parti (*g*)." Mr. Le Duchat étoit auſſi en correſpondance avec Mr. Bayle, qui témoignoit beaucoup d'eſtime pour lui. Il a fourni à ce Savant diverſes Remarques pour ſon Dictionaire (*b*), & il en a auſſi envoyé pour l'Hiſtoire de Mr. de Thou, imprimée en Angleterre (*i*).

(*f*) Idem ibid.

(*g*) Idem p. 265.

(*b*) Voyez *Lettres de Bayle* Tom. III. Lettre 148. 144. 247.

(*i*) Voyez *Bibl. Raiſ.* Tom. XII. p. 286.

DUGDALE (GUILLAUME), célèbre Antiquaire Anglois du XVII. Siècle, étoit fils de Jean Dugdale, & petit-fils de Jaques Dugdale de Clotherow dans le Comté de Lancaſtre, Gentilhomme. Sa mère étoit Eliſabeth, fille d'Arthur Swynſon, fils cadet de Guillaume Swynſon Ecuyer, de Swynſon dans le Comté de Stafford (*a*). Notre Dugdale naquit à Shuſtock dans le Comté de Warwick, le 12 (*b*) Septembre 1605. Il apprit les Elémens de la Langue Latine juſqu'à l'âge de dix ans, ſous Thomas Sibley, Curé de Nether-Whitacre dans le voiſinage de Shuſtock: on l'envoya enſuite à l'Ecole de Coventry, où il étudia ſous Jaques Cranford juſqu'à l'âge de quinze ans, que ſon père le fit revenir chez lui, & lui donna des leçons de Droit, Science dans laquelle il fit de grands progrès par ſon aſſiduité infatigable à l'étude. Le 17 Mars 1624, il épouſa Marguerite, fille d'un Gentilhomme nommé Jean Huntbacke, de Seawell dans le Comté de Stafford. Il ſe maria ſi jeune, parce que ſon père ſe ſentant infirme, ſouhaita de le voir établi. Le père étant mort en 1625, Guillaume acheta le Fief de Blythe dans la Paroiſſe de Shuſtock, où il fixa ſa demeure, & où il a compoſé la plupart de ſes Ouvrages. Son goût le portant principalement à l'étude des Antiquités & de l'Hiſtoire, ſurtout de ſon Pays, il ſe lia avec les perſonnes qui pouvoient lui fournir des ſecours ſur ce ſujet [*A*]; entre autres avec le Chevalier Henri Spelman, avec qui il fit connoiſſance à Londres au commencement de l'année 1638, & qui le recommanda à Thomas Comte d'Arundel, pour-lors Grand-Maréchal d'Angleterre, qui au mois de Septembre de la meme année le nomma *Pourſuivant d'Armes* extraordinaire, ſous le titre de *Blanc-Lion* (*c*). Edouard Walker aiant été fait Héraut d'Armes de Cheſter, le Comte lui procura par Lettres Patentes du Roi, datées du 18 Mars 16$\frac{42}{43}$, la place de *Pourſuivant Ordinaire Rouge-Croix* *. Cela lui valut un logement dans l'Hôtel des Hérauts d'Armes à Londres, & une penſion de vingt livres ſterling. Dugdale demeura à Londres juſqu'au commencement de la Guerre Civile, travaillant à augmenter ſes Recueils, en viſitant les Archives de la Tour & les Monumens anciens, ſoit dans la Ville, ſoit aux environs. Le Roi s'étant retiré à Yorck, lui envoya un ordre ſigné de ſa main & daté du 1. Juin 1642, de le venir trouver. Il demeura à Yorck juſques vers le milieu du mois de Juillet, qu'il reçut de ce Prince un nouvel ordre d'accompagner Spencer Comte de Northampton, Lieutenant-Général ou Gouverneur du Comté de Warwick, qu'il y envoyoit pour en mettre toutes les Villes en ſureté, & pour diſſiper les Troupes commandées par My-

(*a*) *Life of Sir Will. Dugdale, written by himſelf*, and prefixed to his *Hiſtory of S. Paul's Cathedral in London &c. Published by Edward Maynard &c.* Lond. 1716 in-fol.

(*b*) Le P. Niceron dit le 12, apparemment N. S. *Mém. des Hommes illuſt.* Tom. XV. p. 188.

(*c*) Il fut nommé à Richmond le 24 Sept. Voy. *Life of Sir W. Dugdale* ubi ſupra.

* *Conſultez* Chamberlayne *Etat preſent de la Gr. Bret.* Part II. ch. 4. p. 217. Amſt. 1688.

[*A*] *Son goût le portant principalement à l'étude des Antiquités & de l'Hiſtoire, ſur-tout de ſon Pays, il ſe lia avec les perſonnes qui pouvoient lui fournir des ſecours ſur ce ſujet.*] Celui qui l'excita le plus à ſe livrer à cette étude, fut Samuel Roper Ecuyer, *Barriſter* de Lincoln's-Inn, fort verſé lui-même dans ces ſortes de connoiſſances. Comme il étoit couſin-germain de Richard Seawell, qui avoit auſſi épouſé ſa ſœur, Dugdale le connut dès l'année 1618. Après qu'il ſe fut établi à Blythe, il lut la *Deſcription du Comté de Leiceſter* (1) par Guillaume Burton (2), de Lindley (3) dans le même Comté: cet Ouvrage lui aiant plu, il forma le deſſein d'en faire un pareil ſur le Comté de Warwick; & aiant fait connoiſſance avec Burton, par le moyen de Fisher Dilke de Shuſtock, proche parent de ce Gentilhomme, Burton l'encouragea à exécuter ſon deſſein. Par ſon moyen, Dugdale fit connoiſſance en 1630 avec le Chevalier Simon Archer d'Umberſide dans la Paroiſſe de Tamworth du Comté de Warwick. Ce Gentilhomme, qui aimoit beaucoup l'étude du Blaſon & des Antiquités, avoit fait des Recueils choiſis, de divers anciens Ouvrages, ſur ce Comté, & ſur ſes Familles; il communique non ſeulement ſes Recueils à Dugdale, mais lui procura la connoiſſance des Gentilshommes les plus diſtingués du Comté. Ces Meſſieurs aiant lu l'Ouvrage de Burton, dont nous avons parlé, le Chevalier Simon Archer leur inſpira l'envie de voir la gloire de leurs Familles immortaliſée par un ſemblable Ouvrage, & dans ce deſſein ils communiquérent à Dugdale leurs Titres & autres Pièces anciennes. Le Chevalier Simon Clarke de Brome Court dans la Paroiſſe de Salford, entre autres, lui remit non ſeulement pluſieurs anciennes Pièces de conſéquence, mais auſſi les Regiſtres du Prieuré de Kenelworth, où il trouva quantité de matériaux, comme on le voit par les fréquentes citations qu'il en fait dans ſes *Antiquités du Comté de Warwick*. Il cultiva avec ſoin ſes liaiſons avec ces Gentilshommes, & ſur-tout avec le Chevalier Simon Archer. Celui-ci aiant deſſein de faire un tour à Londres avec ſa femme, à Pâques de l'année 1638, ſollicita Dugdale d'être du voyage, l'aſſurant qu'il ne perdroit pas ſa peine, s'il pouvoit dérober ce tems-là à ſon étude favorite. Dugdale y conſentit avec plaiſir, & pendant le voyage, leur converſation roula principalement ſur les moyens d'avancer l'exécution de ſes projets. Quand ils furent à Londres, le Chevalier Archer l'introduiſit chez le Chevalier Henri Spelman, qui étoit alors âgé de près de quatre-vingts ans. Cet habile homme le reçut très bien, & après s'être entretenu avec lui, & avoir vu ſes Recueils pour les *Antiquités du Comté de Warwick*, il conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il lui témoigna qu'il le jugeoit très propre à entrer dans le Collège des Hérauts d'Armes, & le recommanda comme tel au Comte d'Arundel, Grand-Maréchal d'Angleterre. Il lui apprit auſſi que Roger Dodſworth, Gentilhomme du Comté d'Yorck, avoit pris beaucoup de peine pour raſſembler quantité d'anciennes Pièces ſur les Antiquités de ce Comté, mais ſur-tout ſur le fondation des Monaſtères de ce quartier-là, & des Parties Septentrionales du Royaume; Ouvrage, diſoit Spelman, qu'il recommandoit fort aux curieux Antiquaires, aſſurant qu'il avoit lui-même dans ſa jeuneſſe fait copier pluſieurs Chartres de Fondation de divers Monaſtères de Norfolk & de Suffolk; (il étoit lui-même du Comté de Norfolk). Il ſollicita Dugdale de ſe joindre à Dodſworth, afin que cet Ouvrage pût être amené à fin, ſe jeuneſſe, & ſon goût pour ce genre d'étude, l'y rendant ſi propre. Quelques jours après, Dugdale rencontra par hazard Dodſworth chez Mr. Roper à Lincoln's-Inn, & s'étant communiqué réciproquement leurs projets, ils s'engagérent ſans peine à continuer de part & d'autre de faire des Collections pour l'Ouvrage en queſtion; avec cette condition cependant de la part de Dugdale, qu'il ne négligeroit point ce qui regardoit ſes *Antiquités du Comté de Warwick*, où il étoit fort avancé. Pendant ſon ſéjour à Londres, il fit connoiſſance avec Richard Gaſcoigne, Gentilhomme de la Province d'Yorck, qui avoit beaucoup de goût pour ces ſortes d'études, & ſur-tout pour ce qui regarda les Généalogies, ſur leſquelles il a travaillé en faveur de quelques Familles du Nord du Royaume. Mr. Gaſcoigne étoit fort bien avec Mr. Chriſtophle Hatton, de Kirby en Comté de Northampton, Chevalier du Bain, connu depuis ſous le nom de Mylord Hatton, grand amateur des Antiquités, & qui n'avoit rien épargné pour ſe procurer de belles Collections, tirées des Archives publiques, des Regiſtres, d'anciennes Chartres, & de divers Manuſcrits anciens. Dugdale fut introduit chez lui par ſon Ami, y fut très bien reçu, & y trouva des ſecours pour ſon étude favorite; car le Chevalier Hatton lui procura la connoiſſance du Chevalier Thomas Fanshaw, l'un des Secrétaires de l'Echiquier, Gardien, en vertu de ſa Charge, de divers Regiſtres, & autres Manuſcrits rares, entre autres du curieux Recueil intitulé le *Livre Rouge*, comme auſſi des ſuivans, *Teſta de Nevill*, *Kerby's Queſt*, *Nomina Villarum*, & autres, que Dugdale eut la liberté de conſulter

(1) Imprimée à Londres en 1622 in-fol.

(2) Né le 24 Août 1575, & mort le 6 Avril 1645.

(3) A huit milles environ de Blythe.

Digitized by Google

Mylord Brook; & Dugdale fut employé à ſommer les Villes rebelles de ſe ſoumettre au Roi. Il ſe trouva avec ce Prince à la Bataille d'Edgehill le 23 d'Octobre 1642 [*B*], & le ſuivit à Oxford (*d*), où il fut créé Maitre-ès-Arts le 1. de Novembre (*e*). Il alla enſuite à Reading, & à Brainford. De retour à Oxford, il y demeura par ordre du Roi juſqu'au 24 Juin 1636, que cette Ville ſe rendit aux Parlementaires. Il avoit été créé Héraut de Cheſter le 16 d'Avril 1644, à la place du Chevalier Edouard Walker, devenu Roi d'Armes *Norroy*. Après la reddition d'Oxford, il ſe retira à Londres, où il s'accommoda pour ſes biens qui avoient été ſaiſis, en payant cent-ſoixante-huit livres ſterling à *Goldſmith's-Hall* *. Au mois de Mai 1648, il accompagna Mylady Eliſabeth Hatton en France, où il paſſa trois mois; & y aiant ramaſſé pluſieurs Pièces curieuſes [*C*], il revint en Angleterre avec un Sauf-conduit de la Reine-Mère Henriette, daté du 3 d'Août. Il ſe mit alors à travailler à divers Ouvrages, qui lui ont fait beaucoup d'honneur lorſqu'ils ont paru [*D*]. Le 18 Juin 1660, il obtint par

(*d*) *Life of Sir W. Dugdale*, ubi ſupra.

(*e*) Wood *Faſt. Oxon.* Vol. II. col. 7.

* Apparemment à la Communauté des Orfevres.

ſuiter par ſon moyen. Il lui procura auſſi l'accès aux Archives de la Tour de Londres, par Mr. Collet, pour-lors prémier Clerc ſous le Chevalier Jean Borroughs. Mr. Rope lui donna auſſi la connoiſſance du Chevalier Thomas Cotton Baronet, ce qui lui procura l'avantage d'avoir entrée dans la magnifique Bibliothèque que le Chevalier Robert Cotton, père de Thomas, avoit raſſemblée. Enfin il entra en liaiſon avec Mr. Sciplon Squire, Vice-Chambellan de l'Echiquier, par le moyen duquel il put conſulter le *Domeſday-Book* *, les Regiſtres, & autres Pièces de cette nature (4).

* C'eſt un Livre fait du tems de Guillaume le Conquérant, où ſont enregiſtrées toutes les Terres du Royaume, avec leur valeur &c. *Voy.* Chamberlaine Part. II. ch. 4. p. 81. R. E. T.

(4) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 7. & *Life of W. Dugdale* ubi ſupra.

[*B*] *Il ſe trouva avec ce Prince à la Bataille d'Edge-hill le 23 d'Octobre 1642.*] Peu de tems après, il forma le deſſein de faire une Rélation de cette Bataille; & pour qu'elle fut exacte, il ſe rendit au mois de Février ſuivant ſur les lieux, avec quelques Gentilshommes de marque, & aiant pris avec lui un habile Arpenteur, il meſura exactement le Champ de bataille, tout étant encore dans le même état, les batteries où le canon avoit été placé, & les foſſes où l'on avoit enterré les morts. Il calcula, ſur le rapport des habitans, le nombre de ceux-ci, aiant appris d'eux le nombre qu'il y en avoit dans chaque foſſe; & il trouva qu'il n'alloit pas tout-à-fait à mille, quoique le bruit commun le fit aller du moins à cinq mille.

[*C*] *Y aiant ramaſſé pluſieurs Pièces curieuſes.*] François du Cheſne, fils du ſavant André du Cheſne, lui en communiqua quantité de très curieuſes, que le dernier avoit raſſemblées ſur différens Monaſtères du Royaume, & principalement de Normandie; & y aiant trouvé pluſieurs choſes curieuſes touchant diverſes Maiſons Religieuſes d'Angleterre, appellées ci-devant *Prieurés Etrangers*, qui avoient été liées avec pluſieurs conſidérables Abbayes des Pays étrangers, il en tira des Copies, dont il a fait enſuite uſage dans ſon *Monaſticum Anglicanum*.

[*D*] *Il ſe mit alors à travailler à divers Ouvrages, qui lui ont fait beaucoup d'honneur lorſqu'ils ont paru.*] En voici le Catalogue. I. *Monaſticum Anglicanum: Sive Pandectæ Cœnobiorum Benedictinorum, Cluniacenſium, Ciſtercienſium, Carthuſianorum, à primordiis ad eorum uſque diſſolutionem, ex MSS. ad Monaſteria olim pertinentibus, Archivis Turrium Londin. Ebor.* &c. Londres 1655. in-fol. Le ſecond Tome parut en 1660 ſous ce titre: *Monaſtici Anglicani Volumen alterum, de Canonicis Regularibus Auguſtinianis; ſcilicet Hoſpitalariis, Templariis, Gilbertinis, Præmonſtratenſibus, & Maturinis ſive Trinitariis. Cum Appendice ad Volumen primum de Cœnobiis aliquot Gallicanis, Hibernicis, Scoticis, necnon quibuſdam Anglicanis antea omiſſis, à primordiis &c.* Quoique ces deux Volumes aient paru ſous le nom de Roger Dodſworth & de Guillaume Dugdale, Mr. Wood aſſure (5) que les Principaux du Collège des Hérauts d'Armes lui ont dit que *c'eſt Dodſworth qui a raſſemblé toutes les Pièces, & qui eſt Auteur de l'Ouvrage, ainſi que l'Original, qu'ils ont vu, en fait foi.* „ Et le Dr. „ Barlow (6), *continue Mr. Wood*, m'a dit pluſieurs fois, „ qu'environ vers le tems de la mort de Mr. Dodſworth, „ on les lui avoit offerts à acheter, pour qu'il les fit im„ primer. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le Cheva„ lier Dugdale a pris beaucoup de peine pour les mettre „ en ordre, les publier, & y joindre des Tables." Ce Roger Dodſworth étoit fils de Matthieu Dodſworth Ecuyer, Greffier de l'Egliſe d'Yorck, & d'Eléonore, fille du Chevalier Rudolphe Sandwith. Il naquit le 24 Juillet 1585 à Newton-Grange, où ſon aieul maternel demeuroit, & qui lui appartenoit. Dodſworth aiant une inclination naturelle pour l'Hiſtoire & les Antiquités, commença de bonne heure à faire des Collections, ſur-tout de Pièces qui regardoient le Comté d'Yorck. Le Chevalier Thomas Fairfax, depuis Mylord Fairfax, l'encouragea dans ce genre de travail, lui aiant fait pendant quelques années une penſion. C'étoit un homme qui avoit beaucoup d'application, mais d'un aſſez médiocre jugement, ramaſſant & copiant toujours, & qui n'a jamais rien publié. Il eſt mort au mois d'Août 1654, & a été enterré dans l'Egliſe de Rufford dans le Comté de Lancaſtre. Après ſa mort, Mylord Fairfax acquit non ſeulement tous les vieux Manuſcrits que diverſes perſonnes avoient donnés à Dodſworth, mais auſſi toutes les Pièces qu'il avoit ramaſſées; & ce Seigneur légua le tout, qui alloit du moins à cent-vingt-deux Volumes, à la Bibliothèque publique d'Oxford, où ils furent tranſportés au mois de Juin 1673 (7). Pour revenir au *Monaſticum*, lorſque les deux prémiers Volumes furent en état de paroître, on les offrit à divers Libraires, à des conditions qui auroient dédommagé de la dépenſe faite, ou de la peine priſe pour copier les Pièces: mais les Libraires n'en aiant pas voulu courir les riſques, Mrs. Dodſworth & Dugdale ſe joignirent, & empruntérent de l'argent pour faire les freix de l'impreſſion. Dugdale en eut toute la peine, parce que ſon Aſſocié mourut avant que la diaième partie du prémier Volume fût imprimée. Ce Volume aiant paru en 1655, l'impreſſion du ſecond fut ſuſpendue, juſqu'à ce que par le débit du prémier, on eût amaſſé les fonds néceſſaires pour le mettre ſous preſſe (8). Il publia en 1673 un troiſième Volume ſous ce titre: *Monaſtici Anglicani Volumen tertium & ultimum: Additamenta quædam in Volumen primum ac Volumen ſecundum jampridem edita; necnon Fundationes ſive Dotationes diverſarum Eccleſiarum Cathedralium ac Collegiatarum continens, ex Archivis Regiis, ipſis Autographis, ac diverſis Codicibus manuſcriptis decerpta.* Londres 1673 in-fol. Mr. Wood remarque (9), qu'auſſitôt que ce Volume eut paru, „ les Anglicans rigides accuſérent l'Au„ teur de vouloir rétablir le Papiſme." Il n'y a, à ce troiſième Tome, que le nom de Mr. Dugdale, ſans aucune mention de Mr. Dodſworth; quoiqu'il y ait certainement quelques-unes des Pièces qu'il avoit recueillies (10). Quelque tems avant que de la publier, Dugdale, pria Mr. Wood, que ſi dans les Recherches qu'il faiſoit pour ſon *Hiſtoire & Antiquités de l'Univerſité d'Oxford*, il rencontroit des Pièces propres à entrer dans le troiſième Tomé du *Monaſticum*, il voulût bien les lui communiquer: fut quoi Mr. Wood lui en envoya pluſieurs de fort curieuſes (11). Le Chevalier Thomas Herbert, Baronet, lui en fournit auſſi (12). II. *Les Antiquités du Comté de Warwick, illuſtrées par les Archives, les Regiſtres, les Manuſcrits, les Chartres, les Titres, les Tombeaux, & les Armes; enrichies de Cartes, de Vues, & de Portraits.* Londres 1656 in-fol. Dugdale eut toute la peine de cet Ouvrage; il demeura à Londres pour corriger lui-même les épreuves, les Correcteurs ordinaires n'entendant rien aux Généalogies (13). Mr. Wood appelle cet Ouvrage, ſon *Chef d'œuvre* (14); & Nicholſon dit (15), que „ notre Auteur avoit „ tout ce qu'il falloit pour réuſſir dans une entrepriſe de „ cette nature; & qu'il n'y a perſonne qui puiſſe ſi bien „ juger du travail & de la peine qu'il a coûté pour a„ mener cet excellent Ouvrage . . . . . à ſa perfection, „ que lui, qui a vu le nombre de Volumes (16) & de „ Pièces qu'il avoit recueillis pour ſon deſſein. Son indi„ gnation de la ſacrilége deſtruction de quelques Bâti„ mens Religieux, l'engagea à faire des recherches juſ„ ques dans les coins les plus détournés de l'Hiſtoire, où „ il trouvoit des choſes qui avoient du rapport à ſon ſu„ jet; & le goût qu'il conçut de bonne heure pour l'Art „ Héréldique, l'engagea à conſerver ſoigneuſement tout „ ce qui pouvoit faire plaiſir ſur cet article à la Nobleſſe „ du Pays." Un autre Auteur (17) qualifie ce Livre, „ l'Ouvrage le plus méthodique & le plus exact, qu'on ait „ fait en ce genre." III. *L'Hiſtoire de l'Egliſe Cathédrale de S. Paul à Londres, depuis ſa fondation juſqu'à preſent: tirée des Chartres originales, des Archives, des Regiſtres, & d'autres Manuſcrits: enrichie de pluſieurs Vues de l'Egliſe, de Figures de Tombeaux &c.* Londres 1658 in-fol. Item une ſeconde Edition, *corrigée & augmentée par l'Auteur; où l'on a mis à la tête ſa Vie, écrite par lui-même. Publiés par Mr.* Edouard Maynard, *Docteur en Théologie, & Recteur de Boddington dans le Comté de Northampton.* Londres 1716 in fol. IV. *Hiſtoire des Chauſſées & des Saignées des Marais, tant dans l'Angleterre, que dans les Pays étrangers, tirée des Actes, des Manuſcrits, & autres Pièces authentiques.* Londres 1662 in-fol. avec des Figures. V. Origines Judiciales, ou *Memoires Hiſtoriques touchant les Loix d'Angleterre, les Cours de Juſtice, les manières de procéder qui y ſont en uſage, les peines en Matières Criminelles, les Ecrivains qui ont traité du Droit, les Recueils de Loix*, &c. *Avec une Liſte Chronologique des Chanceliers, des Gardes du Grand Sceau, des Grands-Treſoriers, des Juges du Banc du Roi* &c. Londres 1666, 1672, in-fol. Mr. Wood dit (18), qu'il y a beaucoup de fautes dans la Liſte Chronologique. VI. *La Baronage d'Angleterre: ou Détail Hiſtorique de la Vie & des Actions les plus memorables de la Nobleſſe Angloiſe, du tems des Saxons juſqu'à la Conquête des Normans; & de celle qui depuis ce tems là s'eſt élevée avant la fin du régne de Henri III. Tiré des Actes publiés, des anciens Hiſtoriens, & d'autres Monumens.* Londres 1675 in-fol. Le ſecond Volume parut en 1676, en un petit in-fol. ſous ce titre: *Le Baronage d'Angleterre; ou Détail Hiſtorique &c. depuis la fin du régne de Henri III, & avant l'onzième année de Richard II.* Le troiſième Tome parut la même année, auſſi en un petit in-fol. où l'Hiſtoire eſt continuée *depuis la dixième année de Richard II. juſqu'à l'année 1676.* Ces deux derniers furent imprimés, & ſe vendent ordinai-

(5) Col. 14.

(6) Evêque de Lincoln ſous Charles II. &c.

(7) Idem col. 84. 11.

(8) Idem col. 11. 120.

(9) Col. 35.

(10) Id. ib.

(11) Idem ibid & Ath. Oxon. Vol. II. col. 698.

(12) Idem ibid.

(13) Idem *Faſti Oxon.* col. 12.

(14) Col. 17.

(15) *English Hiſtor. Library* Part. I. p. 63. Lond. 1696 in-8.

(16) Dans le Cabinet d'Aſhmole à Oxford.

(17) *The English Topographer, or an Hiſtorical Account &c. of all the Pieces that have been written relating to the Antiquities, Natural Hiſtory, or Topographical Deſcription of any Part of England* &c. p. 229. Lond. 1720 in 8.

(18) *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 98.

par le moyen du Chancelier Hyde des Lettres Patentes ſous le Grand Sceau, pour la place de Roi d'Armes *Norroy*, vacante par la promotion du Chevalier Walker à celle de *Garter* ou prémier Roi d'Armes; & ce Chevalier étant mort le 20 Février 1676 (*f*), il lui ſuccéda dans la Charge de *Garter* [*E*]. La Patente aiant été expédiée le 26 d'Avril 1677, il fut créé ſolennellement *Garter* dans le Collège des Hérauts d'Armes le 24 Mai (*g*), par le Comte de Peterborough, qui faiſoit la fonction de Grand-Maréchal pour le Comte de Norwich; & le lendemain, le Roi le fit Chevalier à Whitehall. Le 18 Décembre 1681, il perdit ſa femme; & lui-même mourut ſubitement ſur ſa chaiſe à Blythe, le 10 Février 1681. Il fut enterré le 12, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Shuſtock, où il avoit pendant ſa vie érigé un Monument de pierre de taille en forme d'Autel, avec une Epitaphe, qu'il avoit compoſée lui-même. Il laiſſa par ſon Teſtament tous ſes Manuſcrits & ſes Collections au Cabinet d'Elie Aſhmole, qui pluſieurs années auparavant avoit épouſé Eliſabeth, une de ſes filles. Mr. Wood dit (*b*) que „ ſi cet Homme infatigable avoit renoncé aux embarras du monde, pour ſe livrer entière-„ ment à ſes études, & s'il avoit plus penſé aux intérêts du Public qu'aux ſiens particuliers, le Pu-„ blic auroit profité davantage de ſes veilles; d'autant plus que ſes Ouvrages auroient eu plus d'exac-„ titude, que ceux qu'il a publiés n'en ont, ſur-tout ceux qu'il a donnés ſur la fin de ſa vie. Cepen-„ dant, il ne laiſſe pas d'avoir prodigieuſement travaillé, vu ſur-tout les chagrins auxquels ſa fidélité „ pour le Roi l'a expoſé, & les embarras qu'il a eſſuyés. Sa mémoire doit donc être reſpectable & „ conſervée éternellement, pour ce qu'il a fait, puiſqu'il a publié des choſes, qui ſans lui auroient „ péri, & été enſévelies à jamais dans l'oubli." Il a eu un fils, nommé JEAN, qui fut créé Maître-ès-Arts à Oxford le 9 Septembre 1661, étant alors prémier Gentilhomme de la Chambre du Comte

(*f*) *Memoirs of the Life of Elias Aſhmole &c.* p. 26. Lond. 1717. Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 97. dit que le Chevalier Walker mourut le 13.

(*g*) *Memoirs* ibid. p. 27. & Wood col. 14.

(*b*) *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 17.

rement enſemble. Auguſtin Vincent, ci-devant Héraut de *Windſor*, & Clerc des Archives de la Tour de Londres, avoit commencé un Baronage d'Angleterre; mais étant mort avant que de l'avoir achevé, Jean Vincent ſon fils le continua, & l'intitula: *Heritagia Anglica: ou Hiſtoire Généalogique de la Succeſſion & de la Création de tous nos Princes, Ducs, Comtes, & Vicomtes, depuis la Conquête des Normans juſqu'à notre tems.* „ J'ai vu cet Ouvrage, dit „ *Mr. Wood* (19), en un gros Volume in folio manuſcrit „ (car il n'a pas encore paru), où il y avoit quantité de „ Citations des Archives de la Tour de Londres; mais „ c'eſt très peu de choſe, en comparaiſon de l'Ouvrage „ du Chevalier Dugdale. Il fit préſent des trois ſuſdits „ Tomes du *Baronage d'Angleterre*, & d'autres Livres, „ au Collège des Hérauts d'Armes; mais deux des Rois „ d'Armes, & d'autres Hérauts, m'ont dit qu'il y a un „ monde de fautes, & en général ils n'oſent faire aucun „ fonds ſur ce qui s'y trouve en matière de Généalogies." Dugdale envoya des Exemplaire des trois Tomes à Mr. Wood, en le priant inſtamment de les lire, & d'y corriger & ajouter ce que les Archives & autres Monumens lui pourroient fournir. Mr. Wood „ employa à ce tra-„ vail de longues vacances, & remplit du moins ſeize „ feuilles de Corrections, & ſur-tout d'Additions: & les „ aiant envoyées à l'Auteur, il en écrivit une bonne par-„ tie à la marge d'un Exemplaire en grand papier de ſon „ *Baronage.*" VII. *Hiſtoire abrégée des dernières Troubles d'Angleterre, où l'on rapporte ſuccinctement leur origine, leurs progrès, & leur fin tragique. Avec une eſpèce de Parallèle de ces Troubles avec la Guerre des Barons du tems de Henri III; & ſur-tout avec la Ligue de France, ſous les Rois Henri III & Henri IV.* Oxford 1681 in-fol. L'Auteur a joint à cet Ouvrage, une *Hiſtoire complette du Traité d'Uxbridge.* Cette *Hiſtoire abrégée* fut préſentée par le Vice-Chancelier de l'Univerſité de Cambridge, au nom de l'Univerſité, à la Reine Catherine, le 27 Septembre 1681, dans le tems que Leurs Majeſtés y furent reçues (20). VIII. *L'ancien Uſage de porter les Marques d'honneur, qu'on appelle communément Armoiries.* Oxford in-8. Il y a deux Editions de cet Ouvrage, l'une qui parut à Oxford le 4 Février 1681, & l'autre au commencement de l'année 1682. Il eſt tiré principalement du Livre de Mr. Guillaume Wyrley, qui a pour titre: *Le véritable Uſage des Armoiries, expliqué par l'Hiſtoire, & prouvé par des Exemples.* Londres 1592 in-4. IX. *Catalogue complet & exact de toute la Nobleſſe d'Angleterre.* imprimé avec *l'Ancien Uſage &c.* On y a joint une *Liſte complette de tous les Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière à preſent en vie &c.* le 10 Sept. 1681. X. *Catalogue des Barons d'Angleterre, depuis la prémière Création de cette Dignité, juſqu'au 4 Juillet 1681 inclusivement.* Imprimé auſſi avec *l'Ancien Uſage &c.* La ſeconde Edition conduit juſqu'au 6 Décembre de la même année. Aux deux Editions ſe trouve joint, I. *une Liſte Alphabetique exacte de toutes les Comtés, Villes, Bourgs &c. d'Angleterre; avec la ſpécification du nombre des Députés que chacun de ces endroits envoye au Parlement &c.* recueillie par Charles Hatton, fils de Chriſtophle Hatton. II. *Catalogue complet & exact de la Nobleſſe d'Ecoſſe, avec une Liſte des Bourgs Royaux &c.* par le même. III. *Catalogue complet & exact de la Nobleſſe d'Irlande, avec une Liſte des Comtés, Villes, & Bourgs d'Irlande, qui envoyent des Députés au Parlement.* Par le même. XI. *Catalogue exact de toutes les Convocations de la Nobleſſe d'Angleterre aux Grands Conſeils & Parlemens, depuis la quarante-neuvième année de Henri III, juſqu'à préſent; avec un Catalogue des Pairs qui ont été convoqués du chef de leurs Femmes.* Londres 1686 in-fol. Dugdale a auſſi pris beaucoup de peine pour publier le ſecond Tome des *Concilia, Decreta, Leges, & Conſtitutiones in re Eccleſiaſtica Orbis Britannici*, du Chevalier Henri Speiman, Londres 1644 in-fol. Il entreprit ce travail à la ſollicitation du Dr. Gilbert Sheldon Archevêque de Cantorbéry, & du Comte de Clarendon; il tira des Pièces de la Bibliothèque Cottonienne, & d'autres endroits, & mit tout l'Ouvrage en ordre. Le Volume entier va à deux-cens feuil-

(19) Ibid. col. 20.

(20) Idem col. 18.

les, que le Chevalier Dugdale a recueillies toutes, à l'exception de cinquante-ſept. L'Edition eſt pleine de fautes, ce Gentilhomme s'étant trouvé abſent dans le tems de l'impreſſion. Mr. Guillaume Somner de Cantorbéry a pris beaucoup de peine, pour marquer en marge dans ſon Exemplaire les corrections, & cet Exemplaire eſt encore dans la Bibliothèque de la Cathédrale de Cantorbéry (21). Vers le même tems, on remit à Dugdale la ſeconde Partie du *Gloſſaire* du Chevalier Speiman, commençant à la Lettre M, pour la mettre en état de paroître, l'Auteur l'aiant laiſſé imparfait, & écrit la plupart ſur des papiers détachés. Dugdale mit le tout en ordre, & prépara la prémière Partie pour l'impreſſion (22), & elle parut avec la ſeconde en 1687 in-fol. ſous ce titre: *Gloſſarium Archæologicum, continens Latino-Barbara, peregrina, obſoleta, & nova ſignificationis vocabula.*

(21) Idem col. 12.

(22) Idem col. 11. 13.

[*E*] *Ce Chevalier étant mort le 20 Février 1676 7, il lui ſuccéda dans la Charge de* Garter.] Il s'éleva un grand différend entre le Comte de Norwich, depuis Duc de Norfolk, Grand Maréchal d'Angleterre, & le Roi, ſur le droit de nommer à la Charge de *Garter*. Le Chancelier de l'Ordre de la Jarretière ſoutenoit fortement que c'étoit au Roi, en qualité de Souverain de l'Ordre, de nommer à cette Charge, comme regardant purement l'Ordre, le *Garter* devant accompagner le Grand-Maître & les Chevaliers, dans les Inſtallations & autres occaſions de Cérémonie. Le Comte de ſon côté prétendoit qu'en qualité de Grand-Maréchal & de Chef des Officiers d'Armes, c'étoit à lui de nommer & de préſenter au Roi un Sujet pour remplir les places de Roi, de Héraut, ou de Pourſuivant d'Armes, vacantes par mort ou autrement; alléguant, que ſes Prédéceſſeurs avoient joui de cet honorable privilège. Le Chevalier Guillaume Howard, Gentilhomme ſavant dans l'Art Héraldique, avoit engagé pluſieurs Seigneurs à ſolliciter le Roi en ſa faveur, & ce Prince étoit diſpoſé à le nommer à cette Charge. Mais le Comte de Norwich de ſon côté, regardant comme une brèche conſidérable à ſa Charge de Grand-Maréchal, d'être privé d'un privilège dont ſes prédéceſſeurs avoient joui, ce dont il produiſoit des exemples, obtint du Duc d'Yorck de parler en ſa faveur au Roi. Ce Prince demanda donc au Comte, ſur qui il avoit jetté les yeux? Il répondit, ſur Mr. Dugdale: *quoiqu'on ſache très bien*, dit Wood (23), *qu'il avoit une autre perſonne en vue* (Thomas Leigh, Héraut de Cheſter), *contre qui on auroit pu avec fondement alléguer des cauſes qui l'auroient fait écbouer, s'il s'y étoit opiniâtré.* Le Roi repliqua ſur le champ: *Fort bien, j'en ſuis content.* L'affaire étant ainſi conclue, le Grand-Maréchal donna ordre à ſon Secrétaire d'en informer Dugdale le même ſoir par la poſte, & de le prier de ſe rendre le plus tôt poſſible à Londres. Cette nouvelle le ſurprit extrêmement, parce qu'il penſoit ſi peu à cette Charge, que pluſieurs perſonnes de qualité lui aiant écrit après la mort du Chevalier Walker, pour le ſolliciter fortement de ſe rendre inceſſamment à Londres, afin de ſe mettre ſur les rangs, il s'étoit excuſé par la raiſon de ſon âge, étant de vingt ans plus vieux qu'aucun des Membres du Collège. Après avoir mûrement réfléchi ſur le parti qu'il prendroit, aiant beaucoup plus d'envie de refuſer que d'accepter, il ſe détermina cependant au dernier, de peur que le Roi, qui avoit ſi favorablement conſenti à la nomination que le Grand-Maréchal avoit faite de lui, ne fût offenſé de ſon refus, & que le Grand-Maréchal lui-même ne le fût auſſi (24). Mr. Aſhmole nous apprend (25), qu'après la mort du Chevalier Walker, l'Evêque de Salisbury (26) lui écrivit le 22 Février 1676-7, qu'il avoit ſollicité le Roi de lui donner la Charge de *Garter*; mais il lui répondit, pour s'excuſer de l'accepter. Le 26, le Grand-Maréchal envoya Mr. Hayes ſon Secrétaire à Mr. Aſhmole, pour ſavoir ſon ſentiment ſur la queſtion, ſi la Charge étoit à ſa nomination, ou à celle du Roi? Mr. Aſhmole répondit, qu'il croyoit qu'elle dépendoit du Roi. Le 6 Mars, l'Evêque de Salisbury vint chez lui, pour lui ordonner de la part du Roi, de lui aider à défendre le droit de ce Prince. Le 30 du même mois, il ſe tint une Aſſemblée de quel-

(23) Col. 15.

(24) Idem col. 13-14.

(25) *Memoirs of the Life of E. Aſhmole &c.* p. 17.

(26) Le Dr. *Seth Ward.*

te de Clarendon Grand-Chancelier d'Angleterre (*i*). Il fut fait Héraut d'Armes de *Windſor* le 26 Octobre 1675, lorſqu'Elie Ashmole réſigna cet Emploi (*k*) [*F*]; & enfin Roi d'Armes *Norroy*, au commencement du mois de Mars 1681 [*G*], le Roi l'ayant auſſi en même tems fait Chevalier. Il a publié un *Catalogue de la Nobleſſe d'Angleterre ſelon leur rang, tel qu'il a été préſenté au Roi le Jour de l'an* 1684. A quoi l'on a ajoûté *le Blaſon de leurs Ecuſſons paternels, & une Liſte des Evêques à préſent vivans.* Londres 1685, ſur un côté d'une grande feuille de papier, réimprimé avec des Additions en 1690.

(*i*) Ibid. col. 249.

(*k*) *Memoirs of the Life of E. Aſhmole* p. 54.

ques Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiére, pour décider entre le Roi & le Maréchal, & le droit de nommer à la place de premier Roi d'Armes fut ajugé au Roi ſeul. Le lendemain, Mr. Bartie preſſa fortement Mr. Aſhmole de l'accepter, mais il la refuſa; & le 2 d'Avril, Mr. Dugdale ayant été propoſé, le Roi y donna ſon conſentement: ſur quoi le Grand Maréchal le manda par la poſte le même ſoir, & il ſe rendit à Londres le 10 (27).

(27) Ibid. p. 56. 57.

[*F*] *Il fut fait Héraut d'Armes de Windſor le 26 Octobre* 1675, *lorſqu'Elie Aſhmole réſigna cet Emploi.*] Mr. Aſhmole nous apprend (28), que le 25 Février 1673 in-4 il pria Mr. Hayes Sécretaire du Grand-Maréchal, d'engager ce Seigneur à lui accorder la permiſſion de réſigner ſa place de Héraut; & le 28 Octobre de la même année, Mr. Aſhmole ſollicita le Maréchal de conſentir à ſa démiſſion (29). Il obtint l'agrément de ce Seigneur le 29 Janvier 1674-5 (30); & Mr. Jean Dugdale ſon beau-frere s'étant accordé avec lui pour cette place, ſollicita l'agrément du Comte, qui y conſentit (31). Mr. Aſhmole remit ſa place de Héraut de Windſor à Sa Majeſté, en préſence d'un des Maîtres de la Chancellerie (32); & le 26 d'Octobre Mr. Dugdale fut nommé Héraut de Windſor à ſa place (33).

(28) Ibid. p. 49.

(29) Ibid. p. 51.

(30) Ibid. p. 52.

(31) Ibid. p. 52. 53.

(32) Ibid. p. 53. 54.

(33) Ibid. p. 54.

[*G*] *Enfin Roi d'Armes* Norroy *au commencement du mois de Mars* 1685 &.] Le 14 Février Mr. Aſhmole ſollicita le Duc de Norfolk en faveur de Mr. Dugdale ſon beau-frere, pour qu'il employât ſon crédit auprès du Roi, afin qu'il pût ſuccéder à ſon pere Guillaume Dugdale, dans la Charge de *Garter* ou de premier Roi d'Armes. Le Duc lui promit de s'y employer, quoiqu'il parût avoir du panchant à préférer le Chevalier Thomas S. George. Le 19 du même mois ce Seigneur propoſa à Mr. Aſhmole de donner à Mr. Dugdale la place de Norroy, & le lendemain il la lui promit poſitivement (34).

(34) Ibid. p. 87.

DAILLON (Benjamin de), issu de l'ancienne famille des Comtes du Lude, avoit été Ministre de l'Eglise de la Rochefoucaud. Il se conduisit avec beaucoup de prudence & de sagesse, dans un tems où l'on employoit tous les artifices dont on pouvoit s'aviser, pour ruïner peu à peu les Eglises Réformées en France. Mais enfin on l'accusa en 1684 d'avoir souffert des Relaps; & quoique les preuves qu'on fournissoit fussent fausses, le Juge d'Angoulême ne laissa pas de le condamner, & il fut envoyé prisonnier à la Conciergerie à Paris. Il en appella au Parlement, où cette affaire fut jugée au mois d'Avril de l'année 1685. Le Parlement, se prêtant aux vuës de la Cour, ordonna que Mr. de Daillon seroit élargi, mais qu'on démoliroit le Temple de la Rochefoucaud; c'étoit-là précisément où l'on en vouloit venir (a). Après la révocation de l'Edit de Nantes Mr. de Daillon se retira en Angleterre, & passa ensuite en Irlande, où il mourut en . . . Ministre de l'Eglise Françoise de Catterlough (b). Il avoit beaucoup de savoir & de mérite. Il avoit un sentiment fort particulier touchant les Diables, soutenant qu'il n'y en avoit qu'un seul [A]. Mr. Bayle mandoit à Mr. Constant (c), qu'on lui avoit dit que Mr. de Daillon expliquoit & adoucissoit son sentiment, mais Mr. Des-Maizeaux prétend (d) qu'il n'a jamais retracté ni même adouci son sentiment sur l'unité d'un Diable. Il y a pourtant eu quelque chose, & nous communiquerons ci-dessous des éclaircissemens assez curieux sur cette affaire [B]. Mr. de Daillon avoit un frere qui s'appelloit Jaques; il passa en

(a) Voy. Hist. de l'Edit. de Nantes Tom. V. p. 741. &c.

(b) Lett. de Mr. Bayle. T. II p. 412. Rem. (1.) Edit. de 1729.

(c) Lett. du 28 Fevr. 1692. alibi supra.

(d) Voy. Lett. de Bayle loc. cit. & les Addit. & Correct. à la fin du Tom. III.

[A] *Il avoit un sentiment fort particulier touchant les Diables, soutenant qu'il n'y en avoit qu'un seul.*] En 1687 il fit imprimer en Hollande un Recueil de quelques Piéces, qu'on intitula: *Examen de l'oppression des Réformés en France, où l'on justifie l'innocence de leur Religion; Adressé à Me. D.... par B. de Daillon.* Amst. 1687. in-douze. Mais ce Titre ne convient qu'à la premiére Piéce du Recueil; aussi y fit-on une addition lorsqu'on le réimprima, ou qu'on y mit un nouveau titre, comme j'ai lieu de le croire, ce fut en 1691; à la suite du titre qu'on a vu, on lit. *Avec l'Explication de la Doctrine des Démons, où l'on prouve qu'il n'y a qu'un Diable, dont on examine le pouvoir.* La premiére Piéce de ce Recueil est celle que le titre annonce d'abord, en forme de Lettre, datée de Londres le 14 d'Août 1686. La seconde est un Sermon sur 1 Timoth. IV. 1. intitulé, *La Révolte de la Foi ou la Doctrine des Démons.* Après avoir remarqué que St. Paul parle des *Démons* dans le sens des Payens, qui les regardoient & les adoroient comme des Esprits d'un rang inférieur, faisant la fonction de Ministres ou de Médiateurs entre les Dieux & les Hommes, il conclut que cet Apôtre a voulu dire (1), „ que dans les derniers tems, dont il parle, il y auroit „ des Peuples, qui abandonnant la sainte Doctrine & l'Evangile..... embrasseroient des doctrines semblables à „ celles qui étoient parmi les Payens touchant leurs Démons, & prendroient comme eux d'autres Objets de „ leur Culte Religieux que le vrai Dieu & son Fils Jésus-Christ". Par-là il donnoit à entendre que St. Paul condamnoit le Culte qu'on rend aux Saints dans l'Eglise Romaine. Il avoit prononcé ce Sermon dans un des derniers Synodes. Mr. Des-Maizeaux (2) assure *qu'il ne voulut pas le faire imprimer, de peur d'irriter les Catholiques-Romains, qui avoient déjà fait quelques démarches pour l'inquieter à cette occasion.* Mr. de Daillon avoit dessein de donner son Sermon au Public, & l'avoit même déjà fait examiner (3); mais la crainte qu'on ne lui imposât tout à fait silence, & un Decret donné contre lui à cette occasion, l'obligérent à le garder dans son Cabinet. * Le Sermon est suivi d'un Ecrit qui a pour titre *Réponses à diverses Difficultés touchant l'Explication du Passage* 1 Timoth. IV. 1. C'est dans cette Piéce (4), qu'il soutient que l'Ecriture Sainte ne parle jamais du *Diable*, ou de *Satan*, que comme d'un Etre seul & unique, & que par conséquent *il n'y a qu'un seul Diable.* Il dit que les Esprits impurs que Jésus-Christ chassoit étoient des maladies, & que l'Ecriture leur donne le nom d'*Esprits* ou de *Démons*, pour s'accommoder au langage de ce tems-là; ces maladies étant déifiées, on regardées comme des Démons, ou des Divinités parmi les Payens. La quatriéme & derniére Piéce du Volume est intitulée: *Lettre aux Fidéles des Provinces d'Angoumois, de Xaintonge, & d'Aunis, dans laquelle l'Eglise Romaine est convaincue d'avoir établi dans ses Cultes la Doctrine des Démons, prédite par St. Paul; & où est aussi clairement & invinciblement montré, qu'il n'y a point de pretexte qui puisse excuser devant Dieu, ceux qui se rangent à la Communion de Rome, plutôt que de souffrir pour la Doctrine de la Foi, y étant appellés.*

(1) De Daillon *Examen de l'Oppression* &c. p. 54.

(2) Lett. de Bayle T. II. p. 412. not. (9).

(3) Voy. la Remarq. suivante.

* Voyez le commencement de la Lettre aux Fidéles d'Angoumois &c. *Voy.* aussi la Lettre à Mr. Jurieu, dans la Rem. [B].

(4) Voy. le Recueil de Mr de Daillon p. 183 & *suiv.*

[B] *Il y a pourtant eu quelque chose, & nous communiquerons ci dessous des éclaircissemens assez curieux sur cette affaire.*] Ce que je rapporterai est tiré de Piéces Originales, qui me sont tombées entre les mains. En l'année 1691 on commença à faire du bruit en Hollande du sentiment de Mr. de Daillon. Mr. Jurieu écrivit à Londres à quelques Ministres Réfugiés sur ce sujet. Voici ce que lui répondit Mr. Satur dans une Lettre datée de Londres le 4 Décembre 1691 (5). „ Voici le compte que j'ai à vous rendre de „ la commission que vous avez jugé à propos de me donner au sujet de Mr. de Daillon. C'est que lui ayant „ parlé avec Mrs. Charles & Brocas, à qui je me suis ouvert de son affaire, de-même qu'à Mr. Dubourdieu, la „ réponse que nous en avons eué est, qu'il étoit déjà informé du bruit qu'on faisoit dans vos quartiers à son occasion; que son fils, qui est à Utrecht, lui en avoit écrit; „ & que même il avoit répondu amplement à la Lettre de „ son fils, & lui avoit donné ordre de faire paroître ce „ qu'il lui écrivoit, s'il voyoit que cela fût nécessaire pour „ l'édification publique; à quoi il a ajoûté, que remarquant, comme il faisoit, pas ce que nous lui donnions „ à connoître, qu'il étoit d'autant plus de besoin qu'il fit „ quelque démarche pour éviter qu'on ne se soulevât „ contre lui, il alloit donner de nouvelles instructions à „ son fils, avec quoi il espéroit qu'on auroit tout sujet d'être satisfait de sa conduite. Et for ce que je lui ai représenté que pour venir à bout d'autant mieux de ce „ qui étoit de sa pensée, il ne seroit pas peut-être hors „ de propos que son fils se communiquât à quelqu'un de „ ce qu'il auroit à faire dans une conjoncture si délicate, „ & que Mr. Martin, auprés de qui il est, pourroit lui „ servir de conseil & de directeur en cela; il nous a dit „ aussi, qu'il le vouloit de tout son cœur, & m'a prié „ même de lui en écrire. Si bien, Monsieur, que si Mr. „ Martin veut agir dans cette affaire, comme je ne doute „ pas qu'il ne le fasse, je suis persuadé qu'il n'y aura point „ d'éclat pour cela, comme il est d'ailleurs à appréhender. Mr. Blancard me dit avant hier que vous aviez été „ encore chargé par quinze ou seize Ministres assemblés à „ la Haye..... d'écrire à Ms. Daillon, & qu'il croyoit „ de recevoir bientôt votre Lettre. Lorsque nous l'aurons reçoë nous verrons encore plus particuliérement „ quelques-uns que nous sommes ici, ce que nous aurons „ à faire. Cependant nous vous prions d'être toujours „ dans cette pensée, d'épargner autant qu'il se peut Mr. „ Daillon, qui d'ailleurs est un très-bon Serviteur de Dieu, „ & fort zélé pour l'Orthodoxie". Mr. Jurieu écrivit effectivement à Mr. de Daillon, & on va voir que ce ne fut pas tout à fait inutilement. Voici que ce Mr. Satur marquoit à Mr. Jurieu, par une Lettre du 22 Décembre 1691. (6).

(5) J'ai l'Original de cette Lettre entre les mains.

„ Monsieur & très-honoré Frere,

„ Je ne doute pas que vous ne receviez avec plaisir le „ pacquet de Mr. Daillon, que je vous envoye; il contient une Réponse pour vous, & une *Déclaration* pour „ le Public sur le sujet sur lequel vous avez pris la peine „ de lui écrire, & l'une & l'autre, du moins autant que „ nous le jugeons dans ce Pays, propres à pouvoir & à devoir édifier l'Eglise de Dieu. Ce que j'ajoûte en vous envoyant ces papiers, c'est la priére très-humble que nous „ vous faisons, quand même il y auroit quelque chose, „ particuliérement dans la Lettre qu'il vous écrit, qui „ ne fût pas tout à fait exact, de vouloir bien passer par „ dessus, & d'agir d'ailleurs selon votre charité & votre „ sagesse pour faire que le tout se passe dans vos quartiers „ à cet égard-là sans bruit & sans éclat. Au fonds, Monsieur, ce que nous pouvons vous assurer, c'est que Mr. „ Daillon est un homme de bien & d'honneur, qui ne „ cherche qu'à glorifier Dieu & à édifier son Eglise, & „ qui a fait ce que vous verrez, non seulement parce que „ vous l'en avez sollicité, vous, pour qui il a toute sorte „ d'estime & de déférence, non seulement parce que ses „ amis de deçà l'y ont exhorté, mais nommément parce „ qu'il s'y est senti obligé par le mouvement de sa conscience, où il y a beaucoup de tendresse. Dieu veuille, Monsieur, que l'Eglise ne trouve jamais de personnes plus opiniâtres dans les sentimens un peu écartés, „ où ils peuvent être tombés". La Lettre de Ms. de Daillon à Ms. Jurieu, aussi-bien que sa Déclaration sont deux Piéces, qui je m'assure feront plaisir aux Curieux. La Lettre est de Londres du 16 Décembre 1691, conçuë en ces termes (7).

(6) Fen ai l'Original.

(7) J'en ai l'Original.

„ Monsieur & très-honoré Frere,

„ Je ne ferai jamais aucune difficulté de faire toutes les „ déclarations possibles, que des personnes judicieuses, „ comme vous êtes, jugeront propres pour l'édification, „ soit publique, soit particuliére. Je n'ai jamais été entêté de mes opinions, & une aussi forte adjuration que „ la vôtre, n'étoit pas nécessaire, pour m'obliger à vous „ donner la satisfaction que vous avez souhaitée de moi. „ Je vous dirai seulement que la sincérité avec laquelle „ un Ministre de l'Evangile doit parler de ce qu'il a fait, „ & la liberté qui m'est naturelle, ne me permettent pas „ de dire, que le *paradoxe*, dont il est question, m'est „ échappé. Encore que je ne l'aye pas traité à fonds, je „ l'ai

en Angleterre ſous le régne de Charles II; & s'étant attaché à l'Egliſe Anglicane, il fut pourvu d'un Bénéfice dans la Comté de Buckingham. „ Le Clergé d'Angleterre, dit Mr. Des-Maiſeaux (t), ſe „ fai-

(t) Idem ibidem.

„ l'ai pourtant fait avec aſſez d'étenduë, pour faire juger que j'y avois bien penſé. Joint que la déclaration d'une inadvertence ne ſçroit pas édifiante pour pluſieurs perſonnes, qui ſavent comment la choſe s'eſt paſſée. Dieu a retiré du monde les deux Examinateurs qui avoient été nommés exprès pour conſidérer mon Sermon ſur les Démons, que l'on me ſollicitoit de donner au Public. Je garde la témoignage qu'ils m'ont donné pour l'impreſſion, & que je n'ai pas produit, parce que je n'en avois pas un ſemblable, pour la premiére & pour la derniére des piéces de mon Livre. Ce fut l'un de ces Examinateurs, qui étoit d'un mérita fort diſtingué, mon voiſin & mon bon ami, qui me propoſa les difficultés qui paroiſſent avec mes réponſes, deſquelles il m'aſſura être fort ſatisfait. Comme nous avions beaucoup ſouffert l'un & l'autre, & lui encore plus que moi, en combattant contre des gens de notre Communion, qui étoient entêtés des Devins, & des Charmeurs, & qui, quoi que l'on pût faire, avoient ſouvent recours à ceux que l'on appelle Sorciers, & aux Prêtres, pour la guériſon des maladies, ſur-tout de leurs petits enfans & du leurs bêtes, & pour délier ceux qu'ils prétandoient être liés par des Charmes; nous jugeâmes que ſi cette opinion, que j'avançois, de la ſingularité du Diable, qui nous parut avoir ſa vraiſemblance, étoit reçuë, elle ſerviroit beaucoup à empêcher le mal qui ſe commettoit. J'avoué qu'il n'étoit pas auſſi perſuadé que je l'étois de ſa vérité: mais il m'aſſuroit qu'il n'y voyoit aucun danger, & qu'il ne croyoit pas qu'on en pût tirer aucune mauvaiſe conſéquence. Nous crûmes bien que quelqu'un pourroit la diſputer; mais nous jugeâmes que cela même ſerviroit à éclaircir la matiére, & divers paſſages de l'Ecriture, qui pourroient être examinés de part & d'autru. Il ne nous vint jamais dans la penſée, qu'on en dût faire une affaire de foy. Je communiquay mes Ecrits à divers autres Miniſtres, deſquels les uns ſont morts, & les autres ſont encore aujourd'hui de grandes lumiéres dans l'Egliſe. Je ne les nommerai pas, non plus que mes Examinateurs, pour ne commettre icy ni les perſonnes des vivans, ni les noms des morts. Pas un d'eux ne remarqua de venin dans cette opinion, & tous la jugérent innocente. Vous me direz peut-être, Monſieur, qu'ils ne devoient pas la juger telle, s'ils ne la croyoient pas véritable, parce que n'étant pas véritable, elle renverſe en quelques endroits le ſens naturel de l'Ecriture ſainte, ce qui ne ſe peut faire innocemment. Je vous avoucrai là deſſus, que nous n'avons pas été ſi avant, & que je me ſuis contenté de la vraiſemblance, que quelques uns ont trouvée dans mon opinion, & de la déclaration qu'ils ont tous fait de ſon innocence. Il ſe peut faire qu'il y en a qui ont demeuré dans le doute, ſur le vray ſens des paſſages que j'ai voulu expliquer; & que les autres, jugeant mon explication ſimple, n'ont pas cru la devoir condamner comme criminelle, n'y trouvant rien de contraire à la foy, ou à la ſanctification, ou à la conſolation des fidelles; de peur d'établir cette maxime, que tout homme qui tient une certaine interprétation de quelque paſſage de l'Ecriture pour la véritable, doit regarder toutes les autres comme criminelles. Le deſſein de l'impreſſion fut rompu, par le procès criminel que l'on commença contre moy, à l'occaſion de mon Sermon, que des Jéſuites avoient ouï à Jonſac. Des perſonnes du premier rang en France ſirant arrêter la pourſuite du procés, mais on ne jugea pas à propos d'irriter de nouveau les ennemis, par l'impreſſion de la piéce, qui les avoit chagrinés. Je ſuivis en cela le conſeil de mes amis, qui deſiroient pourtant, que pour déguiſer la choſe, je réduiſiſſe le Sermon & les Remarques, en forme de Diſſertation, à quoy je ne me trouvay pas diſpoſé. Auſſi toſt que je fus arrivé icy, je penſay à écrire à mon Egliſe tombée, & je vous lus joindre à elle, dans mes admonitions, un bon nombre de perſonnes de la même Province, qui avoient autrefois témoigné avoir quelque confiance en moy. Je crus que je ne pouvois rien faire qui leur fût plus agréable, que de leur envoyer la Sermon, qu'ils avoient deſiré, avec une application étenduë, que je n'avois ni pu ni ôſé faire. J'y ajoûtay quelque choſe que j'avois autrefois médité, pour les aſſeurer de l'innocence de notre Religion, que l'on traitoit comme criminelle. Je voulus auſſi publier mes réponſes aux difficultés, dans leſquelles Réponſes ſe trouve ce *paradoxe*, ſur laquel j'étois bien aiſe d'apprendre le ſentiment du Public. Je n'en voulus pourtant pas faire part à ceux pour leſquels ja publiois tout le reſte: & j'étay des Exemplaires, que j'envoyay en France, toutes ces difficultés & les réponſes; de peur d'attacher à des Curioſités les eſprits de ceux qui devoient bien penſer à d'autres choſes. L'impreſſion de ce Livre ſe fit lentement, & j'eus le chagrin de le voir défiguré par un plus grand nombre de fautes, que l'on n'en ait encore vu, dans l'impreſſion d'aucun Ouvrage de cette grandeur. Je n'ay rien entendu dire de ce paradoxe, juſques au mois d'Octobre dernier, que mon fils, qui eſt à Utrecht, me manda qu'il faiſoit du bruit, à cauſe de la nouvelle préface qu'on a mis à mon Livre. Je n'accuſay pas l'Imprimeur d'avoir fait cette Préface; quoyqu'il ait peut être été bien aiſe de la mettre, pour le ſujet que vous marquez. Je n'en accuſay pas non plus l'Auteur, avec lequel cette Préface me veut aſſocier (s), ni ſes amis, qui n'ont pu rien trouver dans ce que j'ay écrit de favorable pour eux. Mais il y a d'autres perſonnes, qui ſavent combien je ſuis éloigné de leurs ſentimens, & de quelle maniére je ſuis attaché à la Doctrina enſeignée & reçuë dans nos Egliſes, qui ont été bien aiſe de jetter cette ſemence de diviſion entre mes freres & moy, & de me ſacrifier à la ferveur de leur zéle pour la vérité: non afin de me rendre inutile, ils ne croient pas avoir aſſez de ſujet de me craindre; mais pour avoir le plaiſir de crier, que les Orthodoxes, qui les combattent, ſe déchirent eux-mêmes. J'ay cru que c'étoient eux qui faiſoient tant de bruit de leur hétérodoxie, afin de faire comparaiſon de mon opinion avec leurs erreurs; & j'ay eu lieu de la croire, ſur ce qui m'en a été dit icy de leur part. Je vous avouë, que dans cette penſée j'ay écrit à mon fils, avec quelque indignation contre les Auteurs de la Préface, qui me font prendre parti, ſans me conſulter, avec des gens que je ne connois pas, & contre les tireurs de conſéquences. J'étois même tout preſt à me défendre contre ces gens-là, s'il avoit paru quelque choſe d'eux. J'ay appris, premiérement par Meſſieurs Charles, Satur, & Brocas, qui veulent bien m'honorer icy de leur bienveillance, & enſuite, par la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que c'étoient de mes freres mêmes, qui s'émouvoient contre moy. Je n'ay plus eu aprés cela d'envia de ſoutenir cette opinion, que mes freres rejettent, & je n'ay penſé qu'à juſtifier mon innocence. La bonté que vous avez eu de m'écrire & de m'avertir, & la conſidération que vous voulez bien témoigner à un inconnu, quoyque ce ſoit en le frappant d'une maniére à laquelle il ne ſa ſeroit jamais attendu, me perſuadent que je puis vous prier avec aſſeurance d'être le protecteur de cette innocence, envers vous même, & envers nos autres freres. Ne ſouffrez pas, je vous en conjure, Monſieur & très honoré Frere, par les entrailles de la miſéricorde de Dieu, que l'un déchire de cette ſorte, un de vos freres, qui a la témoignage de ſa Conſcience, & celuy de pluſieurs Paſteurs illuſtres, qui n'ont jamais été ſoupçonnés d'aucune erreur. J'ay été ſi effrayé des terribles conſéquences que vous propoſés, & ſi conſterné de tout ce que vous me dites, qu'il a fallu toute la force de ces trois excellens Serviteurs du Dieu, que j'ay nommé, & l'uſage de toute leur amitié, pour me ſoutenir. A moins que vous ne me regardiez comme un homme dévoué à la perdition, vous ne me pouvez refuſer votre ſecours & vos conſolations. Si quelque ennemi de la vérité m'avoit attaqué par là, il me ſemble qu'il m'auroit donné un beau jour pour lui faire ſentir ſes égaremens. Que n'eſt-ce l'un d'eux, qui a dit ouvertement, que la violence qu'ils font à l'Ecriture, n'eſt rien en comparaiſon de celle qua je fais à quelques paſſages! mais ce ſont mes freres qui parlent ainſi. Je ne puis rien faire autre choſe qu'exprimer à ces freres mêmes la grandeur da mon affliction. Supportez-moy, je vous en ſupplie, Monſieur & très-honoré Frere, dans les mouvemens de ma douleur. Eſt-il poſſible qu'une *Erreur*, ju veux bien me ſervir de ce terme, puiſqu'on croit que c'eſt une erreur; eſt-il poſſible qu'une Erreur touchant quelques créatures, qui ont pu être, ou n'être pas, ſelon qu'il a plu à Dieu: une erreur qui ne choque en aucune maniére, ni l'Exiſtence de Dieu, ni l'Unité de ſon Eſſence, ni ſes Attributs, ni la Trinité des Perſonnes, ni la Charité du Pere, ni la Rédemption du Fils, ni la grace du St. Eſprit, ni l'amour qu'on doit avoir pour Dieu, ni la frayeur da ſes jugemens, ni l'eſpérance de ſa gloire, ni la Divinité de l'Ecriture Sainte, ni ſon Autorité, ſelon que toutes ces choſes ſont enſeignées dans les Confeſſions de Foy, dans les Catéchiſmes, dans les Lieux Communs des Réformés, qui ſuivent la doctrina du Synode de Dordrecht, ſoit une erreur, qui conduiſe à l'impiété, & qui rende ridicule toute la Théologie, & tous les Sermons des Anciens & des Moderoes? eſt il poſſible, qu'après tant, & de ſi diverſes interprétations d'un grand nombre de paſſages de l'Ecriture, il ne fallût plus qu'une nouvelle interprétation de deux ou trois paſſages, où il eſt parlé des Eſprits malins, dans laquelle je veux bien croiru que je puis m'être trompé, puiſqu'il y a de mes freres très-éclairés qui le jugent ainſi; eſt-il poſſible, dis-ja, qu'il ne fallût plus que cette fauſſe explication, pour autoriſer l'Egliſe Romaine à ſoutenir que l'Ecriture eſt un nez de cire; les Hérétiques, à pervertir le ſens la plus naturel des paſſages les plus clairs; & les Libertins, à regarder la Parole de Dieu comme une fable? Je ſuis perſuadé, Monſieur, que ſi vous voulez bien prendre ma cauſe en main, ſans employer ce puiſſant génie, qui renverſe ſi heureuſement les forteteſſes de l'erreur, vous diſſiperez aiſément toutes ces penſées contraires à mon innocence, qui ſont venuës dans l'eſprit de mes freres. Je dis que vous la ferez aiſement.

(s) C'eſt un petit *Avis au Lecteur*, où l'on dit, en parlant de la troiſiéme Piece du Recueil: „ La III. eſt un éclairciſſement de „ quelques „ Difficultés „ propoſées „ à l'Auteur, ſur „ les mots „ de *Démons*, „ *d'Anges*, „ *d'Eſprits*, „ & ſur divers paſſages de l'Ecriture „ Sainte: „ où l'on „ verra qu'il n'y „ a qu'un „ Diable, „ & que „ *Mr Ilcken a eu* „ *raiſon de ne lui pas* „ *donner* „ *autant de* „ *pouvoir*, „ *que plu-* „ *ſieurs Peres* „ *jeunes* „ *prétendent* „ *qu'ils en ont*.

„ faiſoit alors un mérite de ſoutenir le dogme de l'*Obéiſſance Paſſive*, & de la *Non-réſiſtance* à l'égard „ du Roi; mais la conduite de Jaques II. rectifia ces idées; & l'Egliſe Anglicane approuva la Révo- „ lution,

„ I. Parce qu'à la réſerve de ce ſeul paradoxe, qui ne „ touche à rien d'eſſentiel à la foy, vous me trouverez „ orthodoxe en tout. II. Parce que vous remarquerez „ que dans ce paradoxe même, je n'ay jamais révoqué „ en doute, ni l'exiſtence, ni les opérations des Eſprits, „ comme ſont les Ames des hommes, & les Anges de „ Dieu, qui exiſtent réellement ſans la matiére, & qui „ agiſſent ſur elle, & par elle, auſſi-bien que par eux- „ mêmes. III. Parce que vous remarquerez que je n'ay „ point révoqué en doute l'exiſtence du Diable, & que „ la raiſon qui m'a porté à nier pluſieurs Diables, m'o- „ bligeoit néceſſairement à en croire un. Cette raiſon „ eſt que l'Ecriture ne parle jamais que d'un Diable, au „ moins ſous ce nom-là; & puiſqu'elle parle certainement „ d'un ce une infinité d'endroits, j'étois néceſſairement „ obligé de croire celui qu'elle nomme ainſi. En effet „ j'établis par-tout ſa puiſſance à mal-faire, & à ſéduire; „ & je l'entens proprement, ſans équivoque & ſans allé- „ gorie. Ainſi vous ſoutiendrez, avec vérité, qu'il n'y „ a rien, dans ce que j'ay écrit, qui détruiſe la crainte „ qu'on doit avoir des machinations & de la violence du „ Diable; ni ce que les Théologiens & les Prédicateurs „ ont enſeigné, & préché de plus eſſentiel, pour obliger „ les hommes à être ſobres, à veiller, & à prier d'être „ délivrés du Malin. Vous conclurez que mon erreur „ conſiſte à attribuër à un ſeul, ce que l'on attribuë com- „ munément à pluſieurs. Si cela paroît impoſſible, vous „ direz, que c'eſt cette impoſſibilité qui fait que c'eſt une „ erreur. Vous remarquerez pourtant, qu'il faut bien „ que je ne l'aye pas cru impoſſible. Vous jugerez, qu'en- „ core que j'aye cru le Diable tellement borné, qu'il ne „ peut être qu'en un certain lieu à la fois, qu'il ne puiſſe „ ni faire tout, ni ſavoir tout, j'ay pu concevoir que la „ diſtance de l'Europe au Japon, qui paroît fort grande „ à nos yeux, à la lenteur & à la peſanteur de notre „ Corps, n'eſt preſque rien à un pur Eſprit, & par rap- „ port à la viteſſe de ſon mouvement, incomparablement „ plus grande que celle d'un éclair; & que notre globe „ n'a paru fort petit, à l'égard d'un Eſprit, qui va ſe „ promener juſques dans les Cieux, & auprès du Thrône „ de Dieu. Que je me ſuis perſuadé que le peu de con- „ noiſſance que nous avons de la nature d'un Eſprit, de „ la maniére eu laquelle il eſt dans un lieu, & de celle „ en laquelle il va d'un lieu en un autre, devoit nous obli- „ ger à laiſſer à chacun la liberté de ſes conjectures; qu'en- „ core que les opinions de ceux qui tiennent que l'eſſen- „ tiel d'un Eſprit eſt la penſée, qu'il eſt en un lieu par „ ſon opération, ou par l'application de ſa vertu, & qu'il „ change de lieu en un inſtant, puiſſent donner un juſte „ ſujet de tirer de fâcheuſes conſéquences, on ne laiſſe „ pas de les ſupporter; & qu'enfin j'ay cru qu'une opinion „ ne devoit être traitée d'impie, que lorſqu'elle l'eſt for- „ mellement en elle même; parce que, ſi l'on ſe porte à „ en juger quelqu'une impie à cauſe des conſéquences, „ quoique niées par ceux qui la tiennent, il y aura de „ ſaines doctrines abandonnées à la témérité du jugement „ des hommes. Après tout cela, Monſieur, vous aurez, „ s'il vous plaiſt, la bonté de repréſenter de ma part, que „ je tiens ſincérement l'opinion, qui nie les opérations „ du Diable, ou de tout Eſprit malin, depuis le commen- „ cement du Monde juſques à la fin des Siécles, & mê- „ mes au-delà, contraire à la Parole de Dieu. Que je „ n'en avois rien appris que par ce qu'on m'a écrit tou- „ chant la Préface miſe à mon Livre, parce que je ne lis „ plus rien que l'Ecriture Sainte, non pas même les Jour- „ naux de ce qui s'écrit, n'étant plus en état de ſatisfaire „ ma curioſité. Que ſur le paradoxe, je ſoumets mes lu- „ miéres à celles de mes freres, auxquelles je déferai „ toujours avec plaiſir, & que j'attens auſſi de leur juſti- „ ce & de leur charité un jugement favorable ſur mon „ innocence. Je vous envoye ſur tout cela ma *Declara-* „ *tion* nette & préciſe. Elle eſt ſelon le véritable ſentiment „ de mon cœur; & je l'envoye dans le déſir d'édi- „ fier, & d'éviter toute ſorte d'oppoſition entre mes fre- „ res & moy, ce qui eſt le ſeul ſcandale qui pourroit me „ faire de la peine. Je n'ay été touché de la menace que „ vous me faites, d'un jugement peu agréable, que vo- „ tre Synode pourroit prononcer contre moy, que parce „ que c'eſt un de mes freres qui me l'écrit, & qui paroît „ me regarder comme un criminel, ſujet à la condamna- „ tion, ce qui m'afflige au dernier point. Car, à dire „ vray, je ne crains point, & je croys n'avoir pas ſujet de „ craindre un tel jugement. Ce n'eſt pas que je ſois de „ l'humeur de ceux qui mépriſent les jugemens des Syno- „ des ſur leur doctrine, parce qu'ils en ſont éloignés. „ Ce ſeroit pour moy la plus rude & la plus ſenſible des „ peines, d'avoir été condamné dans une telle Aſſemblée: „ & il n'y a rien de légitime que je ne me cruſſe obligé „ de faire, dans la crainte de Dieu, pour ôter un tel op- „ probre de deſſus ma teſte. Mais je parle ainſi, parce „ que je ſuis perſuadé que votre ſainte Aſſemblée ne ſe „ porteroit pas à prononcer un tel jugement, ſans un exa- „ men trés exact, & qui étant fait, non dans les ſoup- „ çons, mais avec la charité que je dois attendre de mes „ freres, ils ne voudroient pas, pour une erreur telle „ que celle-là, ternir la réputation d'un homme qui n'a „ pour eux que des ſentimens de reſpect & de vénération.

„ Ce ſont auſſi ceux que j'ay pour vous, Monſieur, en „ particulier, auxquels je me ſens obligé de joindre ceux „ de la reconnoiſſance de la peine que vous avez pris, „ & de la bonté que vous me témoignéz. C'eſt dans ces „ ſentimens que je ſuis, & que je veux être toute ma vie

„ Monſieur & trés-honoré Frere

„ Votre trés-humble & trés-
„ Obéiſſant Serviteur,

A Londres ce 16 Décembre 1691.

„ Benjamin de Daillon.

La *Déclaration* dont il eſt parlé dans cette Lettre eſt Imprimée en deux Colomnes, l'une en François & l'autre en Hollandois, & à la fin elle eſt auſſi en Latin; il y a de l'apparence qu'on l'a fit imprimer en Hollande. Quoi qu'il en ſoit, comme je ne connois perſonne qui en ait parlé, que je la croi, ſinon tout à fait inconnuë, du moins trés-peu connuë, je la rapporterai ici en François, ſur l'Exemplaire imprimé que j'ai entre les mains.

Déclaration de Monſieur De Daillon

Au ſujet de ſon Opinion de l'Unité d'un Diable.

„ Tout le monde a ſçu le ſcandale qu'a produit le Livre „ de Mr. *Bekker* contre les Apparitions & les Opérations „ des Anges & des Démons. On ſçait auſſi, qu'il s'eſt „ élevé ue fort grand bruit contre Mr. de Daillon, au- „ trefois Paſteur en Xaintonge. On a regardé comme „ voiſine de l'opinion de Mr. *Bekker*, celle de l'Unité du „ Démon, que Mr. de Daillon a avancée. On a cru „ qu'elle étoit ſujette aux plus fâcheuſes conſéquences „ qui ſe puiſſent tirer contre la Religion. Ses amis qui „ connoiſſent ſon mérite & ſes ſouffrances, l'ont prié de „ vouloir bien édifier le Public par quelque choſe qui pré- „ vînt les plaintes qu'on en pourroit faire. Voici ce qu'il „ a envoyé, & de quoi il prie les honneſtes gens de ſe „ vouloir contenter pour le préſent, ce attendant quel- „ que choſe de plus ſur la matiére, quand Dieu lui aura „ fait la grace de bannir tous ſes préjugés, & de ſe dé- „ barraſſer de toutes les difficultés.

„ AYANT appris par une Lettre que Mr. Jurieu m'a „ fait l'honneur de m'écrire, que lui, & quelques autres „ de mes freres, les Miniſtres Réfugiés en Hollande, „ ont trouvé mauvais ce que j'ai avancé, en quelque lieu, „ de la ſingularité d'un Diable, à cauſe des conſéquences „ fâcheuſes qu'ils croient qu'on en peut tirer, & particu- „ liérement de l'avantage qu'en veulent prendre des per- „ ſonnes qui nient toutes les opérations des Eſprits malins, „ comme il paroît par une Préface qu'on a mis, depuis „ peu, au devant de mon Livre. Je déclare premiérement, „ quant à cette Préface, qu'auſſi-tôt que j'en ai été aver- „ ti, je l'ay regardée comme une injure, qui m'a été fai- „ te avec deſſein de me rendre un mauvais office auprès „ de mes freres, ce que j'ay témoigné par des Lettres „ écrites ſur ce ſujet. Secondement, je déclare qu'il n'y „ a jamais rien eu dans mon eſprit, ni dans mes écrits, „ qui tende à nier les opérations de l'Eſprit malin. Je „ tiens que le Diable a & a eu, dans tous les ſiécles, une „ grande activité à mal faire, & une grande efficace à ſé- „ duire: & que dans l'un & dans l'autre il agit tant par „ lui même, que par le moyen des autres Créatures, ſelon „ que Dieu lui permet de s'en ſervir. J'entens dans un „ ſens propre, & ſans allégorie, ce que dit St. Paul, que „ le Prince de la puiſſance de l'Air, qui eſt le Diable, „ opére avec efficace dans les enfans de rebellion: & ce „ que dit St. Pierre, que notre adverſaire le Diable rode „ autour de nous, comme un Lion rugiſſant, cherchant „ qui il pourra engloutir; ce qui nous doit obliger à être „ ſobres & à veiller. Je croys que c'eſt dans un ſens pro- „ pre, & ſans allégorie, que nous devons demander à „ Dieu, ſuivant l'inſtruction de notre Sauveur, qu'il nous „ délivre du Malin. En troiſiéme lieu, je déclare que quant „ à l'opinion, qui attribuë à un ſeul Diable, ce que l'on „ attribuë communément à pluſieurs, je n'ay prétendu la „ propoſer que comme un *problême* innocent, qui poor- „ roit ſervir à détruire l'opinion du Vulgaire touchant de „ certaines fauſſes opérations des Eſprits malins, desquel- „ les la Parole de Dieu ne nous dit rien, & dont la per- „ ſuaſion fait pourtant faire pluſieurs choſes mal convena- „ bles. Je n'ay jamais cru cette opinion telle, que j'en „ dûſſe entretenir le Public en chaire, ou les Particuliers „ dans les converſations, ni même m'attacher à la défen- „ dre, quand on m'a témoigné la déſapprouver. Je décla- „ re encore que, quelque vraiſemblable que cette opinion „ m'ait paru, je ne l'aurois jamais produite, ſi j'avois pré- „ vu qu'elle eût choqué l'eſprit de mes Freres, avec les- „ quels je deſire de demeurer toujours uni d'affection, & „ de ſentiment dans la doctrine de l'Evangile: que je me „ ſuis même repenti de l'avoir fait, auſſitôt que j'ay ſçu „ qu'on la vouloit tirer, contre ma penſée, & par une „ violence manifeſte, à favoriſer une doctrine qui me pa- „ roît évidemment contraire à la Parole de Dieu. Enfin „ je déclare que je n'ay aucune penſée de ſoutenir ce que

„ j'ay

„ lution, à la réſerve de quelques Eccléſiaſtiques, qui ne voulurent pas abandonner une opinion „ qu'ils croyoient fondée ſur l'Ecriture. Quoique Mr. de Daillon eût adopté le ſentiment de l'obéiſ„ ſance paſſive, il ne laiſſa pas de ſuivre d'abord l'exemple du Clergé; mais en 1693, ayant parlé en „ faveur du Roi Jaques dans un Sermon, on lui fit ſon procès (*f*); & comme il refuſa de prêter le „ Serment de fidélité ordonné par les Loix, il fut dépouillé de ſon Bénéfice, & groſſit le petit trou„ peau des Non-jureurs. Il ſe retira à Londres, où il eſt mort en 1726, âgé de plus de quatre„ vingt ans. Il publia en 1723 un Ouvrage en Anglois ſous le titre de *Δαιμονολογια or a Treatiſe &c.* „ C'eſt-à-dire, *Démonologie, ou Traité des Eſprits, où l'on explique pluſieurs paſſages de l'Ecriture, contre* „ *les Erreurs Vulgaires touchant les Sorciers, les Apparitions &c. Avec un Appendix, contenant quelques* „ *Réflexions ſur la Réponſe de Mr. Boulton à l'Eſſai Hiſtorique de Mr. le Docteur Hutchinſon, intitulée, la* „ *Poſſibilité & la Réalité de la Magie, de la Sorcellerie, & du Sortilége, démontrée. Par le Comte du Lu*„ *de, Prêtre de l'Egliſe Anglicane*, à Londres 1723 in-8. Il prit le titre de *Comte du Lude*, parce qu'il „ étoit devenu le Chef de cette Maiſon. Son *Traité des Eſprits* roule ſur les mêmes idées que les deux „ Ecrits de ſon frere. Il ſe ſert des mêmes raiſonnemens, allégue les mêmes autorités, & y ajoûte „ de nouveaux éclairciſſemens & de nouvelles preuves pour établir l'explication du paſſage de St. Paul „ touchant les Démons, l'Unité d'un Diable, le Syſtême des Maladies priſes pour des poſſeſſions &c. „ & il fait l'éloge du *Monde Enchanté* de Mr. *Bekker*. Il donna en 1721 un petit Livre de controverſe „ intitulé: *The Ax to the root of Popery &c.* C'eſt-à-dire, *La Coignée miſe à la racine du Papiſme: ou* „ *Préſervatif contre les Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine* &c. C'eſt une Réfutation de la Profeſſion de „ Foi que le Pape Pie IV. envoya au Concile de Trente, l'an 1545. Mr. de Daillon étoit naturelle-

(*f*) *Voy.* Lett. de Bayle T. II. p. 738. Mr. Bayle le confond là avec ſon frere.

„ ment

„ j'ay avancé là-deſſus, contre le ſentiment de mes Freres, étant perſuadé que mes lumiéres, dont je ſens bien „ la foibleſſe, doivent tout déférer aux leurs, qui ſont incomparablement plus grandes. Je les ſupplie ſeule„ ment, avec humilité, de ne m'imputer pas de certaines „ conſéquences terribles que je déteſte. Je me ferois hor„ reur à moi-même, ſi je pouvois croire qu'elles ſuivent „ néceſſairement de ce que j'ay écrit. Surtout à l'égard de „ l'Ecriture Sainte, je les ſupplie de croire que je ſuis „ perſuadé que le St. Eſprit a conduit les Auteurs ſacrés, „ non ſeulement dans les choſes qu'ils ont écrit, mais „ auſſi dans le choix des termes dont ils ſe ſont ſervi; & „ que la diverſité des explications, qui eſt une marque de „ la foibleſſe de notre eſprit, n'empêche pas que cette „ Ecriture ne ſoit la régle certaine & invariable de notre „ foy, & de notre conduite, & qu'elle ne doive être re„ gardé pour telle par tous les Chrétiens. Fait à Londres „ le 16 Décembre 1691.

„ Benjamin de Daillon".

Cette Déclaration contenta ceux que l'opinion de Mr. de Daillon avoit ſoulevés, c'eſt ce qui paroît par deux Lettres, dont l'une eſt de lui & l'autre de Mr. Satur, dont j'ai les Originaux entre les mains. Voici celle de Mr. de Daillon, qui eſt encore à Mr. Jurieu.

„ Monſieur & très-honoré Frere,

„ Je ſuis obligé de vous rendre de très-humbles remerci„ mens, pour la conſolation que vous avez bien voulu me „ donner par votre Lettre. Elle m'étoit extrêmement „ néceſſaire, dans l'affliction que votre premiére Lettre „ m'avoit cauſée, & qui étoit bien augmentée par les ex„ traits qu'un m'avoit envoyés du Livre de Mr. Leydek„ ker. La déclaration que je vous ai envoyée a été ſincére, „ & ſelon les véritables ſentimens de mon cœur; & je ne vous „ l'ay envoyée qu'afin que vous vous en ſerviſſiez, comme „ vous le jugeriez à propos, pour l'édification ſoit publique, „ ſoit particuliére. Je proteſte encore qu'il me ſuffit que mes „ freres deſapprouvent ce que j'ay avancé, pour me faire „ juger que je me ſuis trompé plutoſt qu'eux. Leur juge„ ment prévaudra toujours, dans mon eſprit, ſur la mien „ propre. Ce qui m'afflige, ce ſont les conſéquences qu'on „ veut tirer. J'avouë que ſi l'opinion de la ſingularité d'un „ Diable avoit été propoſée toute nuë, elle ſeroit ſujet„ te à tous les inconvéniens que l'on remarque. Mais en „ la propoſant j'ay expreſſément affirmé, comme réelles „ & véritables, toutes les Opérations que l'Ecriture Sain„ te attribuë au Diable & aux Eſprits malins: & ſi je les „ ay attribuées à un ſeul Diable, j'ay expreſſément affirmé „ ſon exiſtence réelle, & ſon activité à mal faire. Je l'ay „ auſſi mis au rang des Créatures. J'ay dit que ſes Opéra„ tions dépendoient de la permiſſion de Dieu: Qu'il ne „ ſavoit pas toutes choſes: Qu'il ne pouvoit être en plu„ ſieurs lieux à la fois, & qu'il n'avoit pas même la puiſ„ ſance de former un corps ſemblable à celui de Samuel. „ Il me ſemble que cela détruit les mauvaiſes conſéquen„ ces que l'on pourroit tirer de ce problême: Contre la „ vérité duquel on peut dire beaucoup d'autres choſes, „ qui faiſant juger à mes freres qu'il n'eſt pas recevable, „ je me ſoumets ſans répugnance à leur jugement. J'ay „ écrit à Monſieur Martin une grande Lettre ſur les Ex„ traits que j'ay vu du Livre de Mr. Leydekker. J'ay bien „ du plaiſir de voir le zéle vigilant des Serviteurs de Dieu „ contre les erreurs que l'on veut ſemer. Mais il me ſem„ ble qu'il ne faut pas confondre tout. Je vous rends très„ humbles graces, & à Meſſieurs mes Freres, à qui vous „ avez communiqué ma Déclaration, de la diſtinction que „ vous faites à mon égard. C'eſt un frere, qui a une ſin„ cére affection pour la vérité que nous avons reçuë de „ nos Peres, pour lequel vous avez cette indulgence, & „ qui n'a jamais prétendu ni cru choquer aucun des arti„ cles de notre foy. Je deſire demeurer toujours uni avec „ vous dans la profeſſion & dans la défenſe de tous les „ dogmes enſeignés par nos Réformateurs; comme les „ eſprits des Prophétes doivent être ſujets aux Prophétes, je „ ne diray jamais rien en quoy je ne reçoive avec reſpect „ & avec ſoumiſſion les avis de mes freres. Je vous regar„ de entre eux comme une Etoile de la premiére gran„ deur, à la clarté de laquelle je prendray un ſingulier „ plaiſir de me laiſſer conduire. Soyez-en s'il vous plaît, „ perſuadé, & que je ſuis avec une entiére déference, &c.

A Londres ce 13 Janvier 1693. „ Benjamin de Daillon".

L'Ouvrage de Mr. Leydekker, dont Mr. de Daillon ſe plaint, & où ce Profeſſeur l'avoit attaqué, parut à Utrecht ſous ce Titre: *Melchioris Leidekkeri S. S. Th. D. & Prof.* Diſſertatio Hiſtorico-Theologica, *de Vulgato nuper G. Bekkeri volumine, & Scripturarum Authoritate ac Veritate, pro Chriſtiana Religione Apologetica.* Utrecht 1692 in-8. Tout cet Ouvrage eſt diviſé en vingt-cinq Sections; c'eſt dans la XII, où l'Auteur explique & réfute une pou violemment le ſentiment de Mr. de Daillon. Il en eſt parlé auſſi dans la Lettre de Mr. Satur, qui accompagnoit celle de Mr. de Daillon, que nous venons de rapporter.

„ Monſieur & très honoré Frere,

„ Je ſuis bien aiſe que la Déclaration de Mr. de Daillon „ vous ait agréé, de-même qu'aux freres à qui vous l'a„ vez communiquée, du moins juſqu'à croire que c'en eſt „ aſſez pour empêcher qu'on n'agiſſe pas plus avant con„ tre lui. Ce que j'ay à ajoûter, c'eſt qu'aſſurément il ſe „ rend digne de plus en plus de ce ſupport qu'on trouve à „ propos de luy témoigner; vous verrez par la Lettre „ qu'il vous écrit, combien il a d'humilité & de modéra„ tion, & j'eſpére avec la bénédiction de Dieu qu'il ne „ ſera pas longtems à ſe défaire entiérement d'une erreur „ où il eſt tombé, je ne ſçai de quelle maniére. Il y a „ une choſe de laquelle je ne puis m'empêcher de vous di„ re encore un mot, qui eſt qu'ayant vu ici quelques Ex„ traits de ce que Mr. Leidekker a écrit contre lui, nous „ avons été tout-à-fait ſurpris de voir qu'il prend ſujet de „ la faute d'un particulier de taxer le corps des Miniſtres „ François de donner extrêmement dans la nouveauté. Je „ ne ſçai s'il trouveroit bien raiſonnable qu'on prît ſujet „ ſemblablement du Livre de Mr. *Bekker*, Miniſtre Fla„ mand, d'inſulter au Corps des Miniſtres de cette na„ tion, & de lui inſulter à luy-même. En vérité il nous „ ſemble que ce n'eſt pas là une inſpiration de la Charité, „ &c." Mr. Satur avoit certainement raiſon: Il n'y a rien de plus injuſte que d'imputer à tout un Corps les fautes d'un particulier; & Mr. Leidekker s'expoſoit à une piquante retorſion, puiſque Bekker alloit infiniment plus loin que Mr. de Daillon. Mais tel eſt ſouvent l'effet d'un zéle mal réglé, qu'il porte à envelopper les innocens dans la même condamnation avec les coupables. D'ailleurs ces ſortes d'inſinuations générales ſont toujours téméraires, auſſi-bien qu'injuſtes; elles n'en ſont pourtant pas moins ordinaires: bien des Théologiens ſont conſiſter l'Orthodoxie à être ſoupçonneux; ils prennent ombrage de la moindre choſe, dès qu'un ne penſe pas en tout comme eux, quelque légére que ſoit la différence, ils crient à l'héréſie; & malheur à quiconque ſe trouve en liaiſon avec la prétendu Hérétique, ou de la même nation que lui, ſur-il l'Orthodoxie même, on le ſoupçonnera d'être fauteur de l'Héréſie. Au reſte il paroît par tout ce que j'ai rapporté dans cette Remarque, que ſi Mr. de Daillon n'a pas reconnu à ſon ſentiment, comme il ne me paroît pas qu'il l'ait fait, on ne peut pourtant dire dans un ſens abſolu, qu'*il n'a jamais retracté ni même adouci ſon ſentiment ſur l'Unité d'un Diable.*

[C] *On*

„ ment vif & ardent; il y a beaucoup de feu & de vivacité dans ſes Ecrits". Avant que de finir cet Article, je dois remarquer que Mr. Bayle a confondu, dans une de ſes Lettres (*g*), les deux freres Daillon, parlant de celui qui étoit dans l'Egliſe Anglicane, & qui avoit prêché en faveur du Roi Jaques, il dit. „ C'eſt le même *de Daillon* qui a fait un Livre, où il ſoutient qu'il n'y a qu'un Diable". Mr. Des-Maizeaux (*b*) a fort bien remarqué que Mr. Bayle étoit mal informé, puiſque Mr. Jaques de Daillon n'avoit point encore écrit ſur cette matiére, & que c'eſt ſon frere qui eſt l'Auteur du paradoxe dont il s'agit. On a auſſi un Sermon de ce dernier [*C*].

(*g*) Lett. 3ᵉˢ P. 116. du T. II.

(*b*) Ibid. Rem. (*f*).

[*C*] *On a auſſi un Sermon de ce dernier.*] Ce Sermon eſt intitulé: *Défenſe de la Religion de Jeſus-Chriſt, injuſtement accuſée de Nouveauté, d'Hereſie, & de Schiſme. Sermon pour la déciſion de toutes les Controverſes. Prononcé à Marennes le Jeudy onziéme d'Octobre* 1674. *en préſence du Synode de la Province. Par* Benjamin de Daillon. *Se vend à la Rochelle chez Jacob Mancel, Marchand Libraire* 1675. Le Texte eſt Act. XXIV. 14. *Je confeſſe bien ce point, que ſuivant la voye qu'ils appellent Secte, ainſi je ſers le Dieu de mes peres, croyant toutes les choſes qui ſont écrites dans la Loi & dans les Prophétes.* Après avoir developpé les circonſtances où ſe trouvoit St. Paul, l'Auteur partage ſon Diſcours en deux Parties. I. L'Accuſation des Adverſaires de St. Paul. II. La Défenſe de cet Apôtre. Ce qu'il y a d'admirable dans cette Piéce, c'eſt que Mr. de Daillon y fait voir, ſans le dire directement, que les accuſations qu'on intentoit à St. Paul & aux premiers Chrétiens, étoient préciſément celles que l'Egliſe Romaine produit contre la Réformation & les Réformés, & que ceux-ci peuvent faire leur Apologie par les mêmes raiſons que St. Paul alléguoit pour ſa juſtification: Voici, par exemple, le Diſcours qu'il ſuppoſe que l'Avocat des Juifs put tenir „ Tertulle repréſenta, aſſurément, à Felix, que la Secte des Nazariens s'étoit élevée depuis peu contre l'Egliſe des Juifs, pour détruire une Religion dont Dieu même avoit dicté les préceptes à Moiſe, & dont l'établiſſement étoit le plus ancien qui fût au Monde. Il ne manqua pas, ſans doute, de remontrer que Dieu avoit expreſſément déclaré que *les levres du Sacrificateur garderoient la ſcience, & ordonné que l'on rechercheroit la Loi de ſa bouche*; à quoi les Nazariens ne vouloient point obéir, prétendant avoir droit d'interpréter eux-mêmes la Loi. Sans doute encore qu'il repréſenta, que leur Egliſe s'étoit toujours maintenuë . . . . . qu'encore qu'ils euſſent divers ordres de Religieux, dont chacun ſuivoit ſa régle particuliére, ils ne laiſſoient pas de s'accorder tous dans la créance & dans la profeſſion de l'ancienne doctrine que Dieu leur avoit enſeignée, dans la pratique de l'ancien culte que Dieu leur avoit ordonné, & dans la ſoumiſſion au gouvernement ancien des Sacrificateurs & des Lévites que Dieu avoit établi. Que les Conducteurs de leur Egliſe pouvoient juſtifier, très-clairement, qu'ils étoient, de Pere en fils, les légitimes ſucceſſeurs de ceux qui les premiers avoient eu cette conduite, & que jamais cette ſucceſſion n'avoit été interrompuë, par l'eſpace de plus de quinze-cens ans. Que depuis quelques années Jeſus de Nazareth avoit entrepris de montrer des erreurs dans leur Doctrine, & des corruptions dans leur Culte. Que cet Homme, né & élevé parmi des Artiſans, & qui n'avoit aucune vocation légitime, s'étoit ingéré d'inſtruire le peuple, de diſputer contre leurs plus ſavans Docteurs, & de cenſurer la vie de leurs plus ſaints Religieux; prétendant que le tems étoit venu auquel la Religion devoit être réformée, & le vrai Service de Dieu rétabli. Qu'il s'étoit choiſi des diſciples de même condition que luy, pour luy aider à établir ſes nouveautés. Qu'ayant déjà gagné la multitude du bas peuple, il n'eût pas manqué de renverſer tout, ſi leurs ſages Conducteurs ne l'euſſent pris & mené à Ponce Pilate, qui luy fit ſouffrir le ſupplice infame de la Croix, afin qu'il ſervit de leçon & d'exemple à tous les entrepreneurs de Réformation. Que St. Paul, contre lequel ils agiſſoient, étoit un des diſciples de cet Homme, qu'il s'étoit rendu Chef de ſa Secte, & qu'il ne méritoit pas un moindre ſupplice que ſon Maître, puiſqu'il étoit pouſſé par le même eſprit de ſédition à détruire, s'il pouvoit, tout l'état de l'Egliſe des Juifs, ſans reſpecter l'autorité de ſes Prélats, la ſainteté de ſes Religieux, ni l'antiquité de ſes Loix & de ſes Services". Le reſte du Sermon eſt dans le même goût. On met dans la bouche des Juifs, ce que les principaux Controverſiſtes de l'Egliſe Romaine ont dit contre la Réformation.

E.

ECHARD (Jean), Théologien Anglois de beaucoup de savoir & d'esprit, dans le XVII. Siècle, étoit d'une bonne famille du Comté de Suffolk. Après qu'il eut fait ses prémières études, on l'envoya à Catherine-Hall dans l'Université de Cambridge, où il prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 1656, & de Maitre en 1660 (a). En 1670, il publia sans nom un Livre intitulé: *Recherche des Causes du Mépris qu'on a pour le Clergé & pour la Religion. En forme de Lettre à R. L.* [A]. Londres 1670 in-12. Cet Ouvrage fut d'abord attaqué par un Auteur anonyme, dans un Traité intitulé: *Reponse à la Lettre qui a pour titre, Recherche des Causes du Mépris du Clergé* [B], Londres 1671 in-12. & par Mr. Barnabas Oley, dans la Préface du *Caractère & des Mœurs du Curé de Campagne*, par Mr. *George Herbert* [C]. Plusieurs autres Ecrivains

(a) Tiré des Registres de l'Université.

[A] *Recherche des Causes du Mépris qu'on a pour le Clergé & pour la Religion.*] Cette Pièce est signée *T. B.* & datée du 8 Août 1670. Il remarque dans la Préface, qu'à la prémière vue du titre, on s'imaginera peut-être que l'Auteur „ n'est pas des plus accommodés, & qu'il est confiné dans „ quelque miférable petite Cure; ou qu'il est de mauvaise humeur, & mécontent de l'état présent des Affaires; „ ou enfin, qu'il écrit pour écrire, y alant eu bon nombre de donneurs d'avis inutiles en ce genre." Il dit que pour ce qui est du prémier article, il n'écrit nullement par un motif de nécessité, & par le desir de s'avancer. „ Soyez persuadé, *dit-il*, que quoique j'aye beaucoup de respect pour le Clergé en général, & pour celui d'Angleterre en particulier, je suis cependant obligé d'avouer que je n'ai pas l'honneur d'en être; & je pense „ aussi peu à devenir Doyen ou Evêque, que ceux qui y pensent, se flattent de devenir tous Gardes des Sceaux. On ne se tromperoit pas moins, si l'on me soupçonnoit le moins du monde d'être mécontent de l'état présent de l'Eglise, ou disposé à en troubler la paix: car en vérité, je n'ai perdu aucunes Terres, soit des Domaines du Roi, soit des Evêchés, dont la perte me puisse „ dicter des plaintes aigres & séditieuses; comme cela a lieu par rapport à bien des gens, qui auroient été affectionnés de voir le Roi rétabli, & qui auroient permis „ aux Evêques d'être aussi bien qu'ils voudroient, si le „ rétablissement de ces deux Puissances ne leur avoit couté de l'argent. Je ne suis pas, je vous assure, un de „ ces Ecrivains faits à la hâte, qui alant échoué dans leurs prétentions aux Charges de l'Université, peuvent à présent vous faire part de leurs nouvelles idées; ou qui étant mal mariés, soutiennent que la doctrine du Divorce est évangélique (1). Le dessein qui a produit ce petit Ouvrage, est aussi pur & exempt de passion, qu'aucun qu'il puisse y avoir." A l'égard de la dernière objection, qui regarde la parfaite inutilité de cet Ouvrage, y alant eu un nombre infini de ces Réformateurs de l'Eglise & du Clergé, dont les conseils ont été aussi infructueux qu'ennuyeux; il avoue, qu'il y auroit peu de raison à lui, de s'attendre à un meilleur succès: que ce qu'il croit pouvoir dire seulement, sans blesser la modestie, c'est qu'il ne peut se rappeller aucun article dans ce qu'il propose, qu'on ne puisse espérer de voir aisément réussir. „ Car, *continue-t-il*, si je vous disois, qu'on ne peut devenir „ un Prédicateur utile au peuple, à moins que d'être né sous le signe du Bélier, ou d'être élevé dans une Ecole située directement au Midi: qu'on ne peut être capable de gouverner bien une Paroisse, à moins que de savoir monter un grand cheval; ou qu'un homme ne peut remplir l'importante charge du Ministère, à moins qu'il ne puisse prouver que depuis trois cens ans personne de sa famille n'a eu de rhume, de fèvre, ou de cheveux gris; en ce cas-là, je consentirois à passer pour un des plus vains de ceux qui ont jamais couru cette carrière. Mais croyez-moi, Lecteur, je ne suis pas, comme vous le remarquerez sans peine, un homme qui prétende établir une Eglise entièrement exempte de défaut, ou qui attende un règne de Saints: mais je suis un homme qui desire sincèrement & avec ardeur, que nos meilleurs Ecclésiastiques continuent à être riches & savans, & que les autres puissent se rendre utiles & estimables dans „ leur profession."

(1) C'est un trait contre Milton, qui publia en 1643. in-4. *La doctrine du Divorce.*

[B] *Reponse à la Lettre qui a pour titre*, Recherche &c.] Elle est signée *W. S* & datée du 10 Janvier 1670. L'Auteur de cette Réponse observe dans sa Préface, „ que le fruit que „ le Clergé peut faire, dépend principalement de l'estime „ où il est dans le Public; *mais que la* Recherche *lui fera vraisemblablement le tort*, de le rendre plus mépriſable qu'il n'étoit. Le style & le tour de cette Pièce, *dit-il*, „ suffisent pour exciter des Lecteurs d'un certain ordre à faire de nous le sujet de leurs entretiens de table, non „ pour nous corriger, mais pour nous avilir de plus en „ plus." Il examine dans la *Réponse* même, I. Si Mr. Echard a suffisamment marqué les *causes & les raisons* du mépris qu'on a pour le Clergé? II. S'il est vrai que l'ignorance soit aussi grande parmi les Ecclésiastiques, que Mr. Echard le suppose? III. Si cette ignorance, qui règne parmi eux, procede des causes que Mr. Echard lui assigne? IV. Si tout ce qu'il reprend en eux, sont des défauts? Et supposé que ce soient des défauts, s'ils sont coupables de tous ceux qu'il leur impute? V. Si, en supposant que cela soit, il a pris le vrai tour pour les décharger du mépris? Sur le second chef l'Auteur remarque (2), qu'il est notoire que le Clergé d'Angleterre est devenu beaucoup plus éclairé, depuis le commencement du règne de la Reine Elisabeth; auquel tems Oxford même étoit si mal pourvue de gens en état de prêcher, que le Grand-Shérif du Comté (3), homme savant pour ce tems-là, monta en chaire à Ste. Marie, & par charité pour ceux qui n'avoient point de bons Prédicateurs, fit un Sermon, dont voici le début: *Arrivant au Mont de Ste. Marie, sur le Theatre graveleux ou je suis à present, je vous ai apporté quelques bons Biſcuits, cuits au four de la Charité, & joigneusement conservés pour les Poulets de l'Eglise, les Moineaux de l'Esprit, & les Hirondelles du Salut.* Il remarque encore (4), que les Réglemens, faits dans quelques-unes des prémières Convocations tenues après l'avènement d'Elisabeth au Trône, supposent qu'il y avoit alors des Ministres incapables de prêcher, que l'on chargea par cette raison de lire les Homélies, qui furent compilées pour suppléer à leur incapacité. Mais „ qu'aujourd'hui les Ouvrages de Piété de nos Théologiens, dont quelques-uns sont un peu plus travaillés que lorsqu'ils les ont donnés en chaire, sont en si grande estime de-là la „ Mer, que ç'a été la coutume presque générale des Allemands & des Transilvains, qui se destinoient au Ministère à leur retour, de venir en Angleterre, & d'y apprendre assez la Langue, pour être en état de traduire quelques-uns de nos Auteurs dans la leur; & quand ils sont parvenus à l'entendre, il est difficile de décider, lequel des deux l'emporte, ou l'honneur qu'ils croyent faire à notre Pays, ou le service qu'ils comptent de rendre au leur. Je connois même un Etranger célèbre (*Spanheim*) qui reconnoit, à la gloire éternelle de notre Nation, que de pareils Ouvrages ont été traduits en d'autres Langues, & que la Théologie pratique est en quelque façon particulière à l'Angleterre."

(2) P. 25.

(3) *Mr. Torreroue*, ou Warer-Eaton dans le Comté d'Oxford. *Voy.* Fuller *Church-Hiſt. of Britain* Lib. IX. p. 65 & the *Preface to Sir* John Cheek's *true ſubjects to the Rebell*, Oxford 1641.

(4) *Réponse* &c. p. 28-30.

[C] *Par Mr. Barnabas Oley, dans la Preface du Caractère & des Mœurs du Curé de Campagne.*] Mr. Oley, dans cette *Preface*, s'adresse directement à notre Auteur même. „ Je suis affligé, *dit-il*, que votre esprit ne soit pas réglé par le jugement. Vous avez repris plusieurs choses reprehensibles; mais d'une manière digne de censure, *Sceptick*, *farcaſtick*, satiriquement, & non avec la gravité, avec laquelle de pareils défauts doivent être relevés; en homme fier, & non en homme touché. Vous „ avez fort bien marqué deux portes, par où il entre dans l'Eglise des gens peu propres à la servir. 1. L'admission de toutes sortes de gens dans les Universités. 2. Les Ordinations de la même nature, ou trop précipitées, qui font souvent une suite du prémier défaut..... Je veux bien supposer que vous n'avez point eu dessein, ni de donner le scandale que votre Livre a donné à plusieurs savans & graves personnages des deux Universités, ni de nourrir le Libertinage, comme votre Livre l'a fait. Car j'apprens par ceux qui en sont affligés, que comme certaines choses qui s'y trouvent, ont fait le sujet des entretiens du Caffé à C. (5), avant qu'il fût imprimé, „ elles servent à présent de divertissement dans les Cabarets de L. (6), où l'Esprit, le Vin, & le Libertinage se „ réjouissent dans leurs illusions." Il remarque ensuite, qu'il y a deux grande causes du Mépris dont il s'agit, savoir *l'Envie*, & l'*Affectation de bel-air*. Mais que cette omission de véritables causes est rachetée par une excessivement longue Légende d'Ecclésiastiques, du nombre de „ ceux dont parle S. Paul *, *qui falſifient la Parole* † „ dont

(5) Cambridge.

(6) London.

vains ſe mirent encore ſur les rangs [*D*]. Mr. Echard répondit à la prémière de ces Piéces par *Quelques Obſervations ſur la* Réponſe *à la* Recherche des Cauſes du Mépris qu'on a pour le Clergé, *avec quelques Additions: ou ſeconde Lettre à R. L. par le même Auteur* (*b*). Londres 1671 in-12. Il repliqua aux autres dans quelques *Lettres* [*E*], ajoutées à la ſuite de ſon Livre intitulé: *Examen de l'Etat de Nature de Mr. Hobbes, ou Dialogue entre* Philautus & Timothée [*F*], Londres 1672 in-8. *Examen de quelques Sentimens de Mr. Hobbes, dans un ſecond Dialogue entre* Philautus *&* Timothée, *par le même Auteur* [*G*]. Le Chevalier Richard Blackmore parle avec éloge de ce *Dialogue*, dans ſon *Eſſai ſur l'Eſprit* (*c*); & il remarque, qu'on trouve dans cette Piéce de la ſolidité de raiſonnement, jointe à des traits d'une fine raillerie. Le Dr. Jean Lightfoot étant mort à Ely le 6 Décembre 1675, Mr. Echard fut élu en ſa place Maitre de Catherine-Hall (*d*); & l'année ſuivante, il fut créé Docteur en Théologie par Juſſion du Roi. Il eſt mort vers l'année 1696, aiant eu pour Succeſſeur dans la Maitriſe de Catherine-Hall, le Chevalier Guillaume Dawes, depuis Archevêque d'Yorck.

(*b*) Datée du 2 Mai 1671.

(*c*) *Eſſays on ſeveral ſubjects, by Sr* R. Blackmore &c. Lond. 1716 in-12.

(*d*) *The Hiſtory of England*, by Laur. Echard, *ad ann.* 1675.

„ quelques-uns ſont morts il y a près de ſoixante ans. „ Conſidérez je vous prie, ajoute-t-il, à quoi s'expoſe un „ homme, qui dans une Egliſe où il y a huit ou neuf mil- „ le Paroiſſes, & peut-être autant & plus d'Eccléſiaſtiques, „ fait ſon affaire d'éplucher tout ce qui s'eſt fait pendant „ ſoixante ans, dont une vingtaine ſe ſont paſſés dans une „ miſérable Anarchie; & de raſſembler tout ce qui eſt im- „ prudemment échappé à de jeunes Prédicateurs, foibles „ encore; de lire leurs Livres, & d'en faire un Ouvrage „ dégoûtant pour tous les honnêtes-gens, & amuſant feu- „ lement pour ceux qui regardent le péché comme un ſu- „ jet de raillerie. D'ailleurs, vous en avez impoſé au Lec- „ teur, en attribuant au Clergé d'Angleterre les Idées ex- „ travagantes de quelques Fanatiques, qui n'avoient au- „ cun caractère."

[*D*] *Pluſieurs autres Ecrivains ſe mirent encore ſur les rangs.*] Un Anonyme publia une *Apologie du Clergé*; & un autre, qui ſe ſigne *T. D.* donna une Piéce ſous le titre d'*Hierogeniſticon, ou la Punition de Coré.* Le Dr. Jean Owen a auſſi fait quelques Remarques ſur notre Auteur, dans ſon *Epître au Lecteur*, à la tête de *Sept Sermons* de feu Mr. *Guillaume Bridge*, ci-devant Membre du Collège d'Emanuel à Cambridge, & fameux Miniſtre Indépendant.

[*E*] *Il repliqua aux autres dans quelques Lettres.*] La prémière eſt intitulée: *Lettre à B. O. Editeur du* Curé de Campagne *de Mr. Herbert; par* T. B. La ſeconde: *Lettre de T. B. à l'Auteur de* l'Apologie du Clergé. La troiſiéme: *Lettre de T. B. à T. D. Auteur du* Hieragoniſticon, ou la Punition de Coré. Datée du Comté de Devon le 20 Janvier 1671. La quatriéme: *Lettre de T. B. à J. O.* Il relève dans cette derniére, pluſieurs expreſſions ſingulières des *Sermons* de Mr. Bridge, publiés & fort recommandés par le Dr. Jean Owen. Entre autres paſſages, il relève ceux-ci, où Mr. Bridge dit qu'*il n'y a que Dieu ſeul qui puiſſe réprimer Satan*; & qu'*il y a un tems où Dieu veut abbattre les pecheurs, & les jetter par terre pour être des tijons d'Enfer.* Et paraphraſant ces paroles de Jéſus-Chriſt en S. Jean, *Je vous donne un nouveau Commandement, c'eſt que vous vous aimiez l'un l'autre*, il dit, que „ comme il „ arrive ſouvent, qu'il y a des défauts dans l'amour des „ Saints, & qu'ils y manquent, ce *Commandement* eſt ap- „ pellé *nouveau*, parce qu'il eſt ſi ſouvent violé & renou- „ vellé."

[*F*] *Son Livre intitulé:* Examen de l'Etat de Nature de Mr. Hobbes, *ou Dialogue* &c.] Il eſt dédié au Dr. Gilbert Sheldon, Archevêque de Cantorbéry, & l'Epître Dédicatoire, ſignée *J. E.* eſt datée du 20 Décembre 1671. Il y remarque que „ la Nature Humaine a été ſi indignement „ avilie & deshonorée par les malignes inſinuations de „ notre Adverſaire, que quoiqu'il permette que le nom „ d'*Homme* demeure encore en uſage parmi nous, il a tâ- „ ché néanmoins de bannir de l'Univers ce qu'on a tou- „ jours entendu par ce terme." Il ajoute, que dans ce Traité il a travaillé à prouver „ que ceux qui ſont mé- „ chans & injuſtes, ne le ſont point par principe de *Rai- „ ſon*, ni par aucune direction de l'*Humanité*, mais parce „ qu'ils veulent l'être." Pour ce qui eſt de ſa maniére d'écrire, *qui n'eſt pas en apparence ſi grave & ſi ſolide*, il ajoute: „ Quoique Mr. Hobbes ait donné à quelques per- „ ſonnes une haute idée de lui-même, & leur ait perſua- „ dé des choſes auſſi dangereuſes que fauſſes, par un ſty- „ le chargé d'ornemens affectés, par l'oſtentation de la „ Méthode Géométrique, par un faux air de nouveauté „ & de ſingularité, par une hauteur magiſtrale, & par „ une grande hardieſſe; je ne laiſſe pas de trouver ſes „ Ecrits ſi paſſionnés & ſi extravagans, (pardonnez-moi „ l'expreſſion, Mylord,) qu'ils me paroiſſent indignes „ d'être réfutés ſérieuſement; & c'eſt la raiſon qui m'a „ empêché de les traiter avec trop d'égard, & de leur „ donner par une réfutation trop grave, plus de poids „ qu'ils n'en ont."

[*G*] *Examen de quelques Sentimens de Mr. Hobbes* &c.] Il eſt dédié, comme l'Ouvrage précédent, au Dr. Sheldon, Archevêque de Cantorbéry. Dans l'Epître Dédicatoire, datée du 20 Mai 1673, il dit, que ſi en examinant les Ecrits de Mr. Hobbes, il avoit trouvé que cet Auteur eût donné à ſes Lecteurs des raiſons qui répondiſſent au caractère de ſes opinions, „ il auroit tâché de paroître d'u- „ ne autre maniére devant l'Archevêque, & qu'il auroit „ écrit d'un autre ſtyle & dans un autre goût. Car, *dit-il*, je ne ſuis pas tellement livré au badinage, ni prévenu en faveur de ce genre de ſtyle, je ne ſuis pas ſi in- „ différent pour la Vertu & la Religion, ſi négligent à „ éviter d'offenſer d'honnêtes-gens, ni ſi hardi à compter „ toujours ſur l'indulgence de votre Grandeur, qu'il ne „ me parût poſſible dans un beſoin, & ſur un ſujet con- „ venable, de faire deux ou trois périodes graves & ſé- „ rieuſes, auſſi bien qu'à Mr. Hobbes d'en faire mille ſur „ des choſes qui ſont d'une fauſſeté avérée, ou évidem- „ ment frivoles. Mais j'avoue, *continue-t-il*, que de tous „ les Ecrivains de bagatelles, il n'y en a point qui me „ ſoient plus inſupportables, que ceux qui les débitent „ d'un ton grave, Philoſophique, & Mathématique; & „ que lorſque je trouve un Auteur qui fait gravement, de „ tous les Hommes, des Bêtes raiſonnables, tant dans „ leur nature que dans leur commerce; & de chaque Hom- „ me, quand il lui plait, un Rebelle raiſonnable, & ſur „ quelque frayeur ou caprice, un Athée raiſonnable; & „ tout cela avec le plus grand ſérieux du monde, avec „ pompe, avec des citations de l'Ecriture, & en appel- „ lant à la Conſcience & à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique; je „ demande pardon à votre Grandeur, ſi cet objet m'a fait „ un peu rire, & prendre, autant qu'il m'a été poſſible, „ une autre route que lui." Dans la Préface au Lecteur, il l'avertit, que le deſſein de ce Dialogue, non plus que du précédent, n'eſt point „ de faire rire des gens oiſifs; „ quoique, *dit-il*, ſi j'avois écrit tous les Livres qu'on „ veut m'obliger de reconnoître, vous auriez un juſte ſu- „ jet de penſer que je n'ai eu, ni n'ai d'autre deſſein: „ mais mon but eſt de vous empêcher de vous faire mo- „ quet de tous ceux qui ſavent diſtinguer une penſée „ d'un mot. Car quoique j'ignote comment je pourrai être utile au Public; cependant, graces à Dieu, je n'ai „ pas ſi mal employé mon tems, que de me borner à te- „ cueillir quelques Contes & quelques Proverbes, pour „ faire rire les autres. Mon deſſein n'a pas été non plus, „ de faire plaiſir aux gens d'Egliſe, que Mr. Hobbes a ar- „ tificieuſement dépouillés de leur Charge, de leur Auto- „ rité, & de leur Bible; on d'obliger les Seigneurs & les „ Communes, qui n'ont qu'à demeurer chez eux, ſi le „ Prince veut l'en croire: mais de guérir, s'il eſt poſſible, „ une troupe de Gentilshommes facile, étourdis, & ſans „ cervelle, qui publient hautement que Mr. Hobbes en a „ plus dit en faveur d'une Vie libertine, & contre l'exiſ- „ tence d'une autre après celle-ci, qu'aucun Philoſophe „ ou Théologien n'a jamais aliégué pour ſoutenir le con- „ traire. Or il eſt dix fois plus difficile de faire cette Car- „ te, du moins par rapport à quelques-uns, que de ré- „ pondre à tous les Ouvrages de Mr. Hobbes."

ECHARD (Laurent), célèbre Hiſtorien Anglois du XVIII. Siécle, étoit fils d'un Eccléſiaſtique, qui par la mort de ſon frére ainé, hérita d'un beau Bien dans le Comté de Suffolk. Mr. Echard naquit à Baſſam près de Beckles, dans ce Comté (*a*), & fit ſes études dans le Collège de Chriſt à Cambridge, où il prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 1691, & de Maitre en 1695 (*b*). Il entra enſuite dans les Ordres, & fut nommé aux Bénéfices de Welton & d'Elkinton dans le Comté de Lincoln, où il paſſa plus de vingt ans, & ſe fit connoître par ſes Ouvrages [*A*], & ſur-tout par ſon *Hiſtoire d'Angleterre*, qui fut attaquée par le Dr. Edmond Calamy dans ſa *Lettre à Mr. l'Archidiacre* Echard [*B*] *ſur ſon* Hiſtoire d'Angleterre; *où l'on défend les vrais Principes de la Révolution; on juſtifie les*

(*a*) Tiré de *Mémoires* qui nous ont été communiqués.

(*b*) Tiré des Regiſtres de l'Univerſité.

[*A*] *Se fit connoître par ſes Ouvrages.*] Son *Hiſtoire Romaine* en deux volumes a été imprimée pluſieurs fois, & traduite en François. Il en a auſſi revu la Continuation, & fait la Préface. On a encore de lui, outre ſes *Traductions de Terence* & de *Plaute*, & ſon *Interprète des Gazettes*, l'*Hiſtoire de la Révolution*: l'*Hiſtoire Eccleſiaſtique* &c. imprimée à Londres in-fol. & in-8. l'*Hiſtoire d'Angleterre* en trois Volumes in-fol. & un Ouvrage qui a pour titre, *Maximes tirées des Oeuvres de l'Archevêque* Tillotſon. Londres 1719 in-8.

[*B*] *Qui fut attaquée par le Dr. Edmond Calamy, dans ſa Lettre à Mr. l'Archidiacre* Echard.] Cette *Lettre* eſt datée de Weſtminſter, le 20 d'Octobre 1718. Le Docteur obſerve (1), que lorſqu'il ſe mit à lire l'Ouvrage de Mr. Echard,

(1) P. 2.

les Whigs & les Non-Conformiſtes, & pluſieurs perſonnes de diſtinction; & où l'on rectifie pluſieurs fautes Hiſtoriques (c). Cette Hiſtoire a été auſſi vivement critiquée par Mr. Jean Oldmixon, dans ſon *Hiſtoire Critique d'Angleterre*, & dans ſon *Hiſtoire d'Angleterre ſous les Règnes des Stuarts*. On a fait pluſieurs Editions de *l'Hiſtoire Eccléſiaſtique univerſelle de* Mr. Echard, *depuis la Naiſſance de notre Sauveur, juſqu'à l'Empereur Conſtantin le Grand*. Le Dr. Prideaux la recommande, comme la meilleure en ce genre qu'on ait en Anglois (d). Mr. Echard fut fait auſſi Chanoine de Lincoln, & le 12 d'Août 1712 il fut reçu Archidiacre de Stowe. Le Roi George I. le nomma aux Bénéfices de Rendleſham, Sudborn & Alford, dans le Comté de Suffolk, où il vécut environ huit ans. Comme ſa ſanté étoit fort mauvaiſe, on lui conſeilla d'aller prendre les Eaux à Scarborough. Il partit en effet pour s'y rendre, mais il ne put aller plus loin que Lincoln, où il ſe trouva ſi mal, qu'il fut obligé de s'y arrêter; & le 16 d'Août 1730, étant ſorti pour prendre l'air, il mourut dans ſa voiture, & fut enterré le 29 du même mois dans le parquet de l'Egliſe de Ste. Marie-Madeleine à Lincoln, mais ſans Tombe ni Inſcription. Il étoit Membre de la Société des Antiquaires de Londres. Il avoit été marié deux fois; en premières noces avec *Jeanne*, fille de Mr. *Potter*, Miniſtre dans la Province d'Yorck; & en ſecondes noces avec *Juſtine Wooley*, fille de Robert Wooley de Well, Gentilhomme du Comté de Lincoln: mais il n'a point eu d'enfans d'aucune des deux. Tous ſes papiers ſont tombés d'abord entre les mains de Mr. Yallop ſon neveu; & depuis ſa mort, on ſuppoſe qu'ils ſont entre celles de Mr. Chriſtophle Echard, frère cadet de notre Auteur, qui demeure a Cransford dans le Comté de Suffolk.

(c) Londres 1718 in-8.

(d) *Hiſt. des Juifs & des Peuples voiſins* Tom. V. p. 214. Edit. de 1728, en François.

Echard, Il étoit plutôt prévenu en ſa faveur, que contre lui, & le regardoit comme *propre à un pareil Ouvrage*; & qu'après avoir lu tout le Livre, il avoit ſi peu de diſpoſition à faire tort à Mr. Echard, qu'au contraire il pouvoit en bonne conſcience lui donner de juſtes louanges (2). *La netteté de votre Méthode*, dit le Docteur, *& la clarté de votre ſtyle, ſont deux choſes que j'admire. J'ai partout pris un ſingulier plaiſir dans la* manière dont vous partagez votre ſujet, & dans la diviſion Chronologique des différentes parties de votre Hiſtoire (3). *Je n'ai rien à dire contre* la forme, je ne la taxe point d'être irrégulière ou peu proportionnée; ni contre la méthode générale, pour la taxer d'être embarraſſée & confuſe; ni contre la narration, comme étant foible & peu intéreſſante; ni contre le ſtyle, comme trop bas: *ce ſont là des choſes dont* Il *paroît que vous avez eu un grand ſoin. J'ai cru cependant qu'une Critique publique étoit utile & néceſſaire, & il n'y a aucun de vos Lecteurs, quelque oppoſés qu'ils ſoient dans leurs ſentimens, leurs vues & leurs principes, qui n'en tombe avec moi.* Le Docteur propoſe enſuite les raiſons, qui l'ont engagé à écrire cette Lettre par voie de Critique de l'Hiſtoire de Mr. Echard. Il fait un petit nombre de remarques ſur le prémier Volume, qu'il juge être *le meilleur des trois* (4): & il paſſe enſuite au ſecond & au troiſième. Il remarque (5), que quoique Mr. Echard rapporte *pluſieurs choſes qui ſont agréables & nouvelles, il y a cependant des omiſſions qui ne ſont pas aiſées à excuſer*; entre autres, au ſujet de l'Aſſemblée des Théologiens dans la Chambre de Jéruſalem, ſur la fin de l'année 1648, pour dreſſer un Projet d'accommodement ſur les Affaires Eccléſiaſtiques, ſur leſquelles il y avoit alors de ſi violentes diſputes: au ſujet de ce que le Capitaine Yarranton rapportoit des fauſſes Conſpirations après la Révolution ſous Charles II: & ſur la Conférence des Seigneurs & des Communes ſur le ſens des termes *Acquieſcement* & *Conſentement* (*Aſſent* and *Conſent*) dans l'Acte d'Uniformité. Il critique enſuite (6) les inutilités qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire de Mr. Echard; par exemple, le conte qu'il fait du Contract de Cromwell avec le Diable; & la contradiction où il tombe, en approuvant la *Revolution* dans l'Epitre dédicatoire du ſecond, & dans la Préface du troiſième Volume, & en ſe déclarant néanmoins en pluſieurs endroits contre cette eſpèce de Réſiſtance, ſans laquelle la Révolution n'auroit pu s'exécuter. Le Docteur examine enſuite divers paſſages de l'Hiſtoire, & finit en obſervant (7), qu'il n'admire ni pluſieurs Auteurs que Mr. Echard cite, ni ſa manière de les citer.

„ Et j'ai quelque raiſon de penſer, *continue-t-il*, que je ne
„ ſuis pas le ſeul de mon avis. Pluſieurs des Auteurs que
„ vous citez ſont de ſi peu de poids dans le monde, qu'il
„ s'en faut de beaucoup qu'ils puiſſent paſſer pour des ga-
„ rants ſuffiſans de bien des choſes que vous avez inſé-
„ rées dans votre Hiſtoire, pour les tranſmettre à la poſté-
„ rité; & votre manière de citer eſt ſujette à bien des
„ objections. Vous mettez une foule de noms à la tête
„ d'un Article, mais vous ne marquez point en détail
„ ce qui eſt rapporté par chacun d'eux en particulier: de-
„ ſorte que ſi votre Lecteur eſt curieux de ſavoir d'où
„ vous avez tiré tel ou tel fait particulier, il n'a qu'à la
„ chercher de plus belle, & à ſe donner bien de la pei-
„ ne pour le déterrer. Un autre incouvénient que je
„ trouve en cela, c'eſt qu'on ne peut diſtinguer ce qui
„ vient de vous, d'avec ce qui eſt fondé ſur l'autorité
„ des Auteurs que vous citez. Cette méthode eſt un peu
„ ſuſpecte; & quoiqu'elle vous ait peut-être paru commo-
„ de pour vous-même, elle eſt fort embarraſſante pour
„ vos Lecteurs, qui ſont ſouvent obligés de parcourir
„ tous vos Auteurs, avant qu'ils puiſſent découvrir où
„ vous avez pris ce qu'ils veulent ſavoir, & ſi l'Auteur
„ eſt cité à propos ou non. Vous ſavez mieux que per-
„ ſonne, à quelle intention vous avez ſuivi cette métho-
„ de, qui vous eſt particulière: mais je ſuis bien trompé,
„ ſi de l'avis de la plupart de vos Lecteurs, elle eſt fort
„ propre à donner du crédit à votre Hiſtoire, & à la faire
„ paſſer pour fort digne de foi."

(1) Ibid. p. 2, 9.

(2) Echard's *Preface to the 3d. Vol. of his* Hiſtory of England.

(3) Ibid. p. 10.

(4) *Letter* p. 11.

(5) Ibid. p. 18.

(6) Ibid. p. 21-35.

(7) Ibid. p. 95 99.

☞ ECHEBAR, ACHEBAR ou AKEBAR, ſeptième Empereur des Mogols, nâquit pendant le tems des diſgraces du Sultan *Amayûm* ou *Humayûm* ſon père [*A*], vers l'an 1542 [*B*]. Il monta ſur le Trône en 1552, à la mort de ſon père. Héritier des Etats de ce Prince, il le fut auſſi de ſa Politique (*a*). Il s'attacha les Soldats Perſans, que ſon père avoit amenés aux Indes, & dont il s'étoit ſervi pour ſe rétablir & pour ſe maintenir ſur le Trône. Il gagna auſſi les Indiens, en recevant leurs Filles au nombre de ſes Femmes, & en donnant aux Rajas des Princeſſes Mogolles pour Epouſes (*b*). Comme il n'étoit encore maître d'aucun Port de mer, le Commerce ne ſe faiſoit en ſon Pays que difficilement & par voitures. Echebar réſolut donc de pouſſer ſes Conquêtes juſqu'à la Mer du Midi. Il commença par la réduction du Royaume de Guzurate [*C*]. Celui de Dé-

(a) Catrou *Hiſt gén. du Mogol* T. I. p. 182, 183. Paris 1715.

(b) Id. ibid. p. 163. 164-165.

[*A*] *Il nâquit pendant le tems des diſgraces du Sultan Amayum ſon père.*] Babar ou Babor, père d'Amayûm, avoit conquis le Royaume de Dély ſur Amwixa le dernier Roi Patane (1). Lorſqu'Amayûm fut monté ſur le Trône, il fut aſſez mauvais Politique pour élever aux prémières Dignités un Seigneur Patane, de la race de ceux que Babar avoit détrônés, nommé *Chira*. Celui ci profita de l'imprudence de ſon Maître, prit le nom de *Chircha*, attaqua Amayûm, le vainquit, & l'obligea, après onze années d'un règne tumultueux, à ſe refugier en Perſe (2). Chircha ſe rendit maître du Palais, des tréſors, & de toutes les femmes du Roi fugitif. La Reine, entre autres, fut du nombre des captives. Le Vainqueur la traita avec reſpect, & aiant appris qu'elle étoit enceinte, il la renvoya en Perſe à ſon mari. Amayûm ne voulut pas d'abord la recevoir, aiant conçu des ſoupçons contre elle. Cette Princeſſe fit ſavoir à Chircha ce qui ſe paſſoit, le priant de rendre témoignage à ſon innocence. Il le fit, & écrivit à Amayûm, qui *ſur ce témoignage, ſentit renaître ſa tendreſſe pour la Princeſſe, la rappella dans ſon Palais, & depuis elle fit toute ſa conſolation, dans ſon exil* (3). Elle donna le jour à Echébar. Amayûm remonta enſuite ſur le Trône par le ſecours du Roi de Perſe, après la mort de Chircha.

(1) *Hiſt. gén. du Mogol* Tom. I. p. 118-120.

(2) Id. ibid. p. 133-135.

(3) Idem p. 135. 136.

[*B*] *Il nâquit . . . . . vers l'an* 1542.] Je ne trouve pas la date préciſe de ſa naiſſance, mais je la fixe de la manière ſuivante. L'Auteur de l'*Hiſtoire de Portugal* (4) rapporte qu'Echébar mourut le 21 d'Octobre 1605, âgé de ſoixante-trois ans; ſelon cette date, il devoit être né en 1542. Le P. Catrou me conduit à la même année: ſelon lui, Babar mourut en 1530 (5); & Amayûm ſon ſucceſſeur fut obligé de ſe réfugier en Perſe, après onze années d'un règne tumultueux (6): ce fut donc en 1541; & Echébar ne nâquit qu'après ce tems-là, lorſque Chircha eut renvoyé la Reine à Amayûm. Ces Auteurs conviennent donc aſſez bien à fixer le tems de ſa naiſſance vers l'an 1542. Mais ce qui me ſurprend, c'eſt que le dernier ne parle point de Minorité, quoique, ſelon lui (7), Echébar ne dût avoir que dix ans quand il monta ſur le Trône, âge auquel il ſemble qu'il ne devoit pas être en état de gouverner par lui-même. La difficulté diminue, ſi l'on adopte le récit de l'autre Hiſtorien, qui donne à Echébar cinquante ans de règne (8), ce qui le feroit ſuccéder à ſon père en 1555, trois ans plus tard que ne le ſuppoſe le P. Catrou, & par conſéquent à l'âge de treize ans.

(4) Tom II. p 211. Paris 1735 in 4°.

(5) *Hiſt. gén. du Mogol* Tom. I. p. 253.

(6) Idem p. 111.

(7) Idem p. 260.

(8) *Hiſt. gén. de Portugal* ubi ſupra.

[*C*] *Il commença par la réduction du Royaume de Guzurate.*] Je trouve une étrange variété ici entre les Hiſtoriens. Le P. Catrou rapporte (9) la choſe de la manière ſuivante. Bahader ou Badur, dit-il, régnoit à Guzurate. Il avoit eu de longues Guerres à ſoutenir contre les Portugais, & depuis peu ils lui avoient enlevé la Ville de Diu, proche de Suratte & de Cambaye. Cependant, lorſque le Mogol s'avança vers le Royaume de Guzurate, Badur & les Portu-

(9) Ubi ſupra p. 168. & ſuiv.

Décan eut ensuite le même sort. Ce Royaume étoit partagé entre trois Souverains différens, qui, oubliant leurs anciennes inimitiés, se liguerent contre Echébar: mais ils ne purent cependant lui résister [D]. Voyant après ces Conquêtes son autorité établie, l'Empereur Mogol forma le dessein de détruire la Ville de Dely, & de fonder une nouvelle Capitale. Il fonda successivement Fétipour, & Agra, qui étoit peu considérable, mais qu'il aggrandit & embellit, & où il fixa le Siége de sa Domination (c). L'inclination que l'Empereur avoit pour la Guerre, ne lui permit pas de demeurer longtems en repos. Il ne put souffrir, que dans son voisinage un Prince Indien, de la race du fameux Rana, qui succomba autrefois sous les armes de Tamerlan, conservât une espèce d'indépendance. Ce Seigneur portoit le nom de Rana, comme ses Ancêtres; ses Etats n'étoient qu'à douze journées de Dely, & la Capitale de son Pays étoit Chitor, située sur une haute montagne, isolée de toutes parts, au milieu d'une vaste plaine: un ruisseau de belle eau prend sa source dans la Ville, & sert à arroser de belles campagnes de Ris, que cette Forteresse renferme. Echébar entreprit de se rendre maître de cette Place, & il en vint enfin à bout, après y avoir mis le siége pour la seconde fois [E]. Il s'occupa

(c) Idem p. 191 195.

gais se réunirent pour arrêter les progrès du Vainqueur, mais inutilement; Echébar remporta une Victoire complette; Badur se sauva par la fuite; ses enfans furent faits prisonniers par le Vainqueur, qui leur ôta la vie; toutes les Villes ouvrirent leurs portes au Mogol, & il n'y eut que les Places, occupées par les Portugais, qu'il n'attaqua point. Mr. La Clède & le P. Lafitau racontent la chose d'une manière fort différente de celle qu'on vient de voir, & ces deux Auteurs conviennent entre eux pour l'essentiel (10); c'est qu'Echébar se rendit maître du Royaume de Guzurate ou de Cambaye, qui en fait partie, sans coup férir, Himitican, l'un des Tuteurs du jeune Roi, que l'Historien de Portugal nomme Mahamet, aiant livré le Royaume au Mogol, à condition qu'il lui en laisseroit la Vice-royauté. Selon le même Historien, la conquête du Royaume de Bengale précéda celle de Cambaye, dont Echébar ne devint maître qu'en 1571 ou 1572, selon lui & selon le P. Lafitau; au-lieu que le P. Catrou paroit donner le prémier rang à la conquête de Guzurate. Je remarquerai ici en général, qu'il est assez difficile d'accorder, à bien des égards, les récits de ces Historiens. Car si l'on s'en rapporte à Mr. La Clède & au P. Lafitau, la Guerre des Mogols contre Badur Roi de Cambaye se fit sous le règne d'Amayûm père d'Echébar, & cela en 1534 & 1536, tems auquel, selon le P. Catrou, ce Prince étoit occupé à disputer sa Couronne contre Chircha. Le seul moyen de concilier ces récits si oppposés, c'est selon moi de supposer, comme il est fort naturel, qu'on a confondu les noms des Empereurs Mogols, & peut être des autres Princes; qu'on a attribué aux uns, des actions faites par d'autres; & que peu instruits de certains détails, les prémiers Ecrivains qui ont traité de ce qui s'est passé dans ces Pays, ont été mal informés. Si l'on peut faire fonds sur la Chronique du Mogol, d'où le P. Catrou prétend (11) avoir tiré son Histoire, il semble qu'on doit s'en rapporter à lui, plutôt qu'aux autres Historiens. J'avoue cependant, qu'il me paroit y avoir encore bien de l'obscurité dans tout cela.

(10) *Hist. gén. du Portugal* tom. 2, p. 225. 226 & *Lafitau Conquêt. des Portugais dans les Indes* Tom. II. p. 668. 669. Paris 1733 in-4.

(11) *Voyez la Préface.*

[D] *Ils ne purent lui résister.*] Les trois Souverains qui commandoient dans le Décan, étoient *Mostafa*, maître de Brampour & d'Acer, à qui on donnoit le titre de Roi; la Princesse *Candé*, qui prenoit le nom de Reine, & se faisoit appeller *Bibi*; & *Ambar*, qui avoit la Seigneurie de Doltabad. Leurs Troupes réunies ne purent tenir devant le Mogol, qui les attégea ensuite séparément. Il commença par Mostafa, qui s'étoit renfermé dans Acer. Ce Prince fit une si belle résistance, que les assiégeans accablés par un long siége, & par les chaleurs insupportables, étoient tout prêts d'abandonner leur entreprise, lorsqu'ils furent par des transfuges, que l'eau commençoit à manquer dans la Citadelle. Echébar ferra la Place de plus près. Mostafa voyant le tems des pluyes encore éloigné, & desespérant de remplir ses citernes, prit la résolution de quitter seul & en cachette la Forteresse, & d'aller se retrancher dans Brampour. Il sortit donc de nuit, sans suite; mais aiant été pris par des Coureurs du Grand-Mogol, il fut conduit devant lui. *Qui êtes-vous*, lui dit Echébar, *& qu'attendez-vous de moi?* Le prisonnier répondit: *Je suis le Roi Mostafa, sorti exprès de la Place que vous assiégez, pour demander à mon Ennemi même le conseil dont j'ai besoin dans le dérangement de mes affaires. Il ne sçauroit par à un grand Prince comme vous, ou de refuser un conseil nécessaire, ou d'en donner un mauvais. L'eau commence de manquer dans la Place que je défends: que dois-je faire, pour échapper à la servitude dont je suis menacé?* Echébar se piqua de générosité. *Allez*, lui dit-il, *rentrez dans la Citadelle que vous avez défendue avec courage: si le Ciel vous aime assez pour vouloir votre conservation*, il *fournira de l'eau à vos pressans besoins.* L'Histoire porte qu'il plut abondamment dès la nuit suivante: ce qui obligea Echébar de changer le siége en blocus. Il alla se rendre maître de Brampour, & la prise de la Capitale fut bientôt suivie de la reddition d'Acer, que Mostafa rendit par composition (12). Je ne sai si c'est de cette Guerre, que parle Mr. La Clède (13). Il est question dans son récit, du Roi de Brampour; mais d'ailleurs, il n'y a aucune conformité. Cependant il ne paroit aucune trace dans l'Histoire, qu'Echébar en ait fait à deux fois dans le Décan; de sorte qu'il paroit difficile de concilier encore ces deux Historiens. Voici le récit de l'Historien du Portugal. „ Echébar, après avoir subjugué le Roi de Méliqua, porta ses armes contre *Miran* Roi de Brampûr. Miran „ se retira dans la Forteresse de Sir, située sur une haute montagne de cinq lieues de circuit, & environnée „ de tous côtés de trois enceintes de murailles, construites de manière, que de l'une on pouvoit facilement „ défendre les autres. Au milieu de la Citadelle jaillissoit une Fontaine d'eau vive. On avoit des vivres pour „ alimenter pendant plusieurs années soixante mille hommes, & l'artillerie de la Place montoit à trois mille „ pièces de canon, dont quelques-unes étoient d'une „ grosseur énorme. Outre le Roi Miran, qui s'y étoit „ enfermé, il y avoit encore sept Princes portant le titre „ de Roi . . . . . Le Prémier Ministre de Miran s'y étoit aussi enfermé, avec sept fameux Capitaines . . . . „ Echébar l'assiégea vainement avec deux cens mille hommes: mais son argent opéra, ce que n'avoit pu opérer „ l'effort de ses armes. Il fit proposer à Miran une entrevue . . . . . Le Prémier Ministre & les sept Capitaines soutinrent qu'il falloit rejetter la proposition „ . . . . . Les autres Ministres, corrompus par l'argent „ d'Echébar, lui persuadérent le contraire, & il les crut. „ Miran alla donc trouver Echébar, qui le retint prisonnier. Son Ministre, aiant appris cette infigne trahison, fit partir son fils pour sommer Echébar de renvoyer son Roi. C'étoit un jeune-homme d'un naturel excellent, & d'un noble courage. Echébar lui aiant demandé si son père ne viendroit pas le trouver: *Non*, „ répondit hardiment le jeune-homme, *mon père ne peut „ supporter la vue d'un traître.* Cette réponse généreuse „ mit en fureur Echébar, qui livra dans l'instant à la „ mort celui qui l'avoit faite. La nouvelle en parvint „ bientôt à son malheureux père. Celui-ci fit assembler „ la Garnison, l'exhorta à se défendre, & ajouta: *Pour „ moi, j'ai assez vécu, je ne veux pas m'exposer à voir le „ visage d'un Perfide, tel qu'Echébar.* Il dit, & se tua. „ Le siége continua, ... & enfin la Forteresse se „ soumit." Quoi qu'il en soit de ce récit, Echébar se rendit maître de Brampour, & ensuite d'Amanadagar, que la Princesse Candé lui rendit par composition, après l'avoir vigoureusement défendue, jusqu'à faire fondre l'or & l'argent qu'elle avoit, pour en faire des boulets; & l'on dit qu'on trouve encore quelquefois de ces boulets (14). Ambar, le troisième Prince de Décan, périt aussi, soit dans le combat où son Armée fut défaite, soit d'une autre manière; & Echébar se vit maître du Royaume de Décan, & de presque toute la Côte Méridionale de l'Indostan (15).

(12) Catrou *ubi supra* p. 173-177.

(13) *Hist. gén. de Portugal* loc. cit. p. 229.

(14) Catrou *ubi supra* p. 177-179.

(15) Idem p. 180.

[E] *Echébar entreprit de se rendre maître de cette Place, & il en vint enfin à bout, après y avoir mis le siége pour la seconde fois.*] Le P. Catrou rapporta (16) l'Histoire de cette Guerre fort en détail; mais il s'y trouve quantité de circonstances fabuleuses, ou qui sentent du moins fort la Roman: aussi laisse-t-il au Lecteur la liberté d'en croire ce qu'il lui plaira, ne donnant pour certain, que la mort de Rana, & la prise de Chitor. Voici en substance ce qu'on raconte sur ce sujet, qui pourra peut-être amuser le Lecteur. Avant que de former le siége de Chitor, Echébar fit entendre par des Ambassadeurs au Raja, qu'il pouvoit se garantir de l'orage qui le menaçoit, en cédant à l'Empereur la Princesse Padmani sa femme, dont Echébar étoit devenu amoureux sur le bruit de sa grande beauté. Rana étoit trop attaché à son Epouse, pour écouter une pareille proposition; & les larmes de Padmani achevérent de le déterminer au refus. Il répondit donc, avec toute la fierté d'un Descendant de l'illustre Porus. Echébar, surpris & irrité, assembla une puissante Armée, s'avança vers Chitor, & parut devant cette Ville dans tout l'éclat de sa gloire. Il aspéroit que l'appareil magnifique de ses Tentes & de son Armée éblouiroit la Princesse, & intimideroit Rana: il fit même d'abord la Guerre en Amant, faisant décocher dans la Ville des flèches où il y avoit des Lettres pour la Princesse. Mais ses galanteries n'aiant servi de rien, il fit battre la Place avec une furieuse artillerie, mais sans beaucoup d'effet, parce qu'elle tiroit de bas en haut. Au bout de deux ans de siége, Echébar fit semblant de vouloir abandonner son entreprise. Il écrivit à Rana une Lettre artificieuse, dans laquelle il lui demandoit qu'on lui laissât voir la Princesse, & qu'on lui permît d'entrer dans Chitor. Le Raja lui accorda la seconde de ces demandes, & lui refusa la prémière. Echébar, après avoir reçu des Otages pour la sureté de sa personne se rendit à Chitor, où il fut reçu avec tout le respect dû à son sang, & splendidement régalé. Dans la chaleur du repas, il obtint de voir Padmani, & cette vue ne fit qu'augmenter sa passion. Le Raja l'aiant accompagné jusqu'à la porte de la Forteresse, la Mogol trouva

(16) Idem p. 187-212.

moyen

eupa enſuite à divers Ouvrages (*d*); mais il fut bientôt obligé de reprendre les armes: des Payſans de ſon Empire ſe révoltérent, & cette Guerre lui donna plus de peine, que toutes les Conquetes qu'il eut à faire, & l'on dit qu'elle dure encore, en quelque façoo (*e*). Tandis qu'il s'occupoit ainſi à purger ſon Pays des Voleurs, Jéhan-Guir, ſon fils aîné, ſéduit par de mauvais conſeils, ſe révolta contre lui: mais ſon Parti ne fut pas aſſez puiſſant, pour ébranler une Autorité affermie depuis longtems. Le jeune Prince fut pris priſonier; on le laiſſa languir pluſieurs mois dans une Citadelle, toujours dans la crainte de perdre la vie: enfin l'Empereur fit céder la colère à la tendreſſe, & pardonna à ſon fils [*F*]. Echébar entreprit peu de tems après une nouvelle Guerre contre un Raja puiſſant, dont les Terres lui fermoient l'entrée du Royaume de Bengale, où il avoit deſſein de porter ſes armes; mais ſon deſſein échoua, & une Armée de quatre-vingt-mille hommes, qu'il envoya, périt ou par le fer, ou de miſére (*f*). Les projets de Guerre qu'il formoit ſans ceſſe, l'obligérent à fonder une Ecole de Canonniers. Il fit venir de Surate des Canonniers Anglois pour ſervir ſon Artillerie, & ce fut en faveur de l'un d'entre eux, qui aimoit à boire, que l'Empereur permit aux Européens qui ſeroient à ſon ſervice, de cultiver des vignes (*g*). En 1572, le Viceroi de Goa lui envoya un Ambaſſadeur, nommé Antoine Cabral (*h*), dont la conduite le prévint ſi favorablement pour la Religion Chrétienne, qu'il fit venir un Miſſionnaire qui étoit dans le Beogale, pour s'inſtruire plus à fond. Il parut goûter l'Evangile, & fit toutes les démarches qui pouvoient perſuader qu'il avoit deſſein de ſe faire Chrétien [*G*]; mais l'événement fit voir que la Politique & la curioſité avoient eu plus de part à ce

(*d*) Idem p. 611. 214.

(*e*) Idem p. 618.

(*f*) Idem p. 224-227.

(*g*) Idem p. 231.

(*h*) La Clé. de *Hiſt. gén. du Portugal* Tom II. p. 418 Edit. in-4.

moyen de ſe rendre maître de ſa perſonne, & de l'emmener à ſon Camp. La Princeſſe ne ſe laiſſa point abbattre par ce malheur; les promeſſes & les menaces d'Echébar ne purent l'engager à rendre la Place, enforte qu'il prit le parti de lever le ſiége. Il tâcha d'obtenir par la voie de la négociation, ce qu'il n'avoit pu obtenir par la force ouverte. Un Ambaſſadeur porta à Padmani de riches préſens, & les Lettres les plus paſſionnées; on lui montra même des Lettres, qu'on avoit extorquées au Prince captif, par leſquelles il l'exhortoit à devenir heureuſe en le mettant en liberté. La généreuſe Indienne réſolut de diſſimuler, & de tromper Echébar. Elle témoigna être diſpoſée à ſatisfaire l'Empereur; mais elle dit qu'elle avoit proteſté par ſes Dieux à ſon prémier mari, qu'elle ne ſeroit jamais à d'autre, ſans en avoir un conſentement exprés de ſa propre bouche. On lui permit donc de venir avec une groſſe eſcorte rendre viſite à ſon époux, qui étoit dans un Château dans le voiſinage d'Agra. Elle conduiſit ſi adroitement ſon projet, qu'elle ſe rendit maîtreſſe du Château & délivra ſon mari, qui ſe rendit promptement à Chitor, à la faveur des relais que Padmani avoit diſpoſés ſur la route. Rana ſe voyant en ſureté, écrivit à Echébar des Lettres inſultantes, où il lui reprochoit ſa perfidie, & le railloit ſur le mauvais ſuccès de ſes aventures, le défiant de venir une ſeconde fois attaquer Chitor. Il fit même ériger dans la grande Place de cette Ville une Colonne, où il fit graver ces paroles en Langue du Pays: *Ne vous fiez jamais aux Megols, qui vous ont trahis.* La conduite de Rana & les mépris de Padmani allumérent dans le cœur d'Echébar une rage, dont il ne fut plus le maître. Il raſſembla une ſeconde fois ſes Troupes, il augmenta ſon artillerie, il fit conſtruire des machines, enfin il donna de ſi bons ordres, qu'il crut la priſe de Chitor infaillible. Les combats furent rudes de part & d'autre. Enfin Echébar lui même tua d'un coup de mouſquet Rana, qui ſe promenoit ſur les remparts. Son corps fut bruié, & ſelon la coutume, Padmani ſe brula avec lui. Chitor fit encore quelque réſiſtance, mais enfin cette Forteresſe fut obligée de ſubir le joug d'Echébar.

[*F*] *L'Empereur fit céder la colére à la tendreſſe, & pardonna à ſon fils.*] Le P. Catrou rapporte (17) que l'Empereur, en uſant de clémence, apprit cependaot à ſon fils, quel chatiment il avoit mérité par ſa révolte. „ Le jour même „ qu'Akébar tira Jéhan-Guir de captivité, il le mena dans „ une forêt à l'écart, ſous prétexte d'une Chaſſe. C'étoit „ pour faire voir au coupable un ſpectacle affreux, qui fût „ pour lui une leçon éternelle du reſpect qu'on doit à „ ſon Souverain. Au fond du bois, Akébar avoit fait at„ tacher à toutes les branches d'un arbre, les têtes des „ cent principaux Conjurés. Jéhan-Guir les reconnut tous, „ & cette vue l'effraya; mais il fut bien plus touché, lorſ„ que ſon père lui fit entendre ces paroles: *Tu as oublié, „ perfide, que je ſuis ton père: mais je ne puis oublier, moi, „ que tu és mon fils. La vengeance que j'ai tirée de tes com„ plices, s'apprend aſſez ce que tu mérites. Je te rends la „ vie que je t'ai donnée, & que tu t'és efforcé de m'arracher. „ Cependant, malgré ma tendreſſe, tu ne peux éviter un gen„ re de punition, que je ne dois pas épargner à ta perfidie. „ On lira à jamais dans les Chroniques de ta Nation, que le „ premier des petits-fils de Tamerlan, Jéhan-Guir, attenta „ ſur les jours de ſon père. Epargne-toi du moins la honte de „ faire paſſer à la poſtérité la mémoire d'un ſecond crime.* Le „ jeune Prince profita d'un avis, donné dans des circon„ ſtances ſi touchantes, par un père ſi plein de bonté. Il „ répara une deſobéïſſance de peu de mois, par un atta„ chement éternel à ſon devoir." Quand on compare le procédé d'Echébar envers ſon fils, avec celui de Philippe II. Rol d'Eſpagne, ſoi-diſant *Catholique*, envers le Prince Don Carlos ſon fils, on ne peut que ſentir quelle eſt la différence d'un Monarque qui a l'ame grande & généreuſe, d'avec un Roi timide, ſoupçonneux, lâchement politique & ſuperſtitieux. Le prémier prend ſon fils, dans le tems qu'il a les armes à la main pour lui ravir la Couronne & la vie; & ſe contente de le punir par une priſon de quelques mois, & par une réprimande vraiment paternelle, ſe bornant à punir les Auteurs & les Complices de ſon crime. Le ſecond (18) ſe laiſſe prévenir contre ſon fils, lui fait tendre des piéges, & après l'avoir obligé par toutes ſortes de mauvais traitemens à chercher les moyens de s'échapper de ſa Cour, le fait arrêter, délibére de ſang-froid avec ſes Miniſtres ſur ſa mort, fait décider le ſort de ce jeune Prince par ſes plus implacables ennemis, & le fait périr, ſelon les uns, par un poiſon lent; ſelon d'autres (19), en le faiſant étouffer entre deux lits; & ſelon d'autres, en lui faiſant ouvrir les veines dans un Bain. Quoi conſtrate ſur-tout entre Akébar & Philippe II., ſi ce qu'on rapporte (20) de la réponſe que ce dernier fit à ſon fils eſt vrai! Ce jeune Prince aiant demandé à le voir, par ordre ſecret de la Reine ſa belle-mére, Philippe vint le trouver. Don Carlos s'étant mis à genoux, lui dit, qu'il le prioit de conſidérer, que c'étoit ſon Sang qu'il alloit répandre. Philippe lui répondit froidement, *que quand il auroit de mauvais Sang, il donneroit ſon bras au Chirurgien pour la ſaigner.* Quel langage! comparé à celui-ci, *Je te rends la vie que je t'ai donnée, & que tu t'és efforcé de m'arracher.* Autant que la clémence paternelle d'Akébar eſt digne d'admiration, & touchante, pour des cœurs bien placés, autant la barbare inſenſibilité de Philippe rendra-t-elle à jamais ſa mémoire odieuſe.

[*G*] *Il fit toutes les démarches qui pouvoient perſuader qu'il avoit deſſein de ſe faire Chrétien.*] Il écrivit aux Jéſuites de Goa une Lettre fort honnête (21), dont il chargea un Envoyé, qu'il leur dépêcha avec un Interpréte. Il leur demandoit d'envoyer quelques uns d'entre eux, chargés de leurs Livres ſacrés, pour l'inſtruire. On nomma pour cette Miſſion le P. Rodolphe Aquaviva, fils du Duc d'Atri, & neveu de Claude Aquaviva Général de l'Ordre; & les Péres Antoine Monſerrat, & François Henrie. Echébar les reçut fort bien, & les mit aux priſes avec les Moulas, ſur leſquels ils eurent l'avantage. L'Empereur continua à les traiter avec diſtinction, & à témoigner les diſpoſitions les plus favorables pour la Religion Chrétienne; il leur confia même l'éducation de ſon ſecond fils. Mais il évitoit toujours d'en venir à une concluſion, ſe retranchant ſur l'incompréhenſibilité des Myſtéres. Du reſte, il permit aux Jéſuites de prêcher l'Evangile, & de faire autant de Proſélytes qu'ils pourroient. Enfin, des trois Jéſuites, il ne reſta avec lui que le P. Aquaviva; mais qui ſe retira dans la ſuite, lorſque ce Prince entreprit d'établir une nouvelle Religion (22). En 1689, revenu de cet égarement, il demanda de nouveaux Miſſionnaires (23). On lui en envoya deux, qui firent encore bien reçus, mais qui n'avancérent pas plus que les prémiers; & s'étant impatientés, ils retournérent à Goa. Le Général des Jéſuites n'aiant pas approuvé cette retraite précipitée, on en envoya deux autres, dont l'un étoit le P. Jérôme Xavier, neveu de celui que les Jéſuites qualifient l'Apôtre des Indes. Echébar continua à leur faire une réception honorable; mais du reſte, il ſuivoit toujours ſes anciennes maximes. Il paroît que ce Prince regardoit la Religion comme une affaire d'Etat & de Politique; deux traits rapportés par le Pére Catrun en fourniſſent la preuve. Après avoir donné une grande idée de ce qu'Echébar faiſoit pour témoigner ſon eſtime pour la Religion Chrétienne, & qu'il appelle pompeuſement *des preuves ſolides de ſon attachement à la Foi*, il ajoute (24): „ Ce „ n'eſt pas qu'il ne lui échappât encore par intervalles „ quelques traits de ſon ancienne ſuperſtition. Il aimoit „ ſur-tout à voir ſes peuples, infatués de ſa fainteté, *lui „ adreſſer des prières, qui ne convenoient qu'à Dieu.* Il „ exauçoit encore leurs vœux, & recevoit leurs offran„ des." Et plus bas (25): „ L'Empereur étoit comme „ engagé d'honneur à maintenir la Secte qu'il avoit in„ ventée. En ſecret il blâmoit ſon extravagance, & la „ ſoutenoit en public." Enfin le même Auteur avoue que l'on ne peut faire de fonds ſur le préjugé commun, qu'Echébar eſt mort Chrétien, parce qu'on voit dans ſon Sépulchre derriére une tapiſſerie un Crucifix de relief, une belle Statue de la Ste. Vierge, & une autre de S. Ignace. „ On peut dire, qu'on n'employa ces Statues que pour „ ſervir d'ornement au Tombeau de l'Empereur, comme „ des curioſités d'Europe, ſans faire attention aux per„ ſonnes qu'elles repréſentoient, & ſans vouloir par-là „ donner des ſignes de la Religion qu'Akébar a profeſſée

(17) Idem p. 202. 203.

(18) *Voyez* Le Laboureur *Addit. aux Mem. de Caſtelnau* Liv. V Tom. II. p. 611. 616. Edit. d'Amſterdam de 1731.

(19) *Voyez Mezeray Abrég. de l'Hiſt. de France* T. V. p. 105. Amſt. 1686.

(20) Voyez *Oeuvres de S. Réal* Tom. IV. p. 121. Edit. de la Haye 1722.

(21) Elle ſe trouve dans *l'Hiſt. de Portugal* loc. cit p. 221. & dans *Catrou* ubi ſupra p. 214. Quoique les termes ſoient un peu différens, le fond eſt le même.

(22) Voy. la Remarq. [*I*].

(23) Catrou ubi ſupra. p. 279.

(24) Ibid. p. 284.

(25) P. 291.

ce qu'il avoit fait, que tout autre principe (*i*). En effet, la curiosité de savoir étoit la passion dominante de ce Prince [*H*]. Il conçut le dessein de se faire le Chef & l'Inventeur d'une Religion nouvelle, & il entreprit de faire un Système composé du Mahométisme, du Christianisme & du Gentilisme [*I*]. Ce fut dans le même tems, qu'il conquit le Royaume de Cachemire (*k*), sans avoir versé

(*i*) Catron ubi *supra* p. 258.

(*k*) Idem p. 273.

„ (26)." Ce qui me confirme dans la pensée que le Christianisme d'Echébar, ou plutôt les dispositions favorables qu'il fit paroître, n'étoit que l'effet de sa Politique, c'est ce que le P. Catrou rapporte dans la Vie d'Amayûm père d'Echébar. „ Ce Prince, *dit-il* (27), ne fit pas difficulté de relâcher un peu de la sévérité du Mahométisme, pour se mêler quelquefois avec les Idolâtres dans „ leurs Temples, & pour assister à leurs Cérémonies..... „ Amayûm ne passa jamais pour un Mahométan bien rigide. C'étoit dans ces sentimens de Politique, que le „ Roi faisoit élever son fils Akébar." On voit par-là, que cet Empereur avoit été élevé dans un esprit d'indifférence pour toutes les Religions; & je serois assez tenté de souscrire à ce que dit Mr. La Clède (28), „ qu'Echébar „ suivoit extérieurement celle de Mahomet, mais que „ dans le fond du cœur il n'en croyoit aucune."

(26) Idem p. 290.

(27) Ibid. p. 274.

(28) *Hist. gén. du Portugal*, ubi *supra* n. 227. col. 2.

[*H*] *La curiosité de savoir étoit la passion dominante de ce Prince.*] „ Curieux de savoir, il savoit lui-même beaucoup de choses, sur-tout ce qui concernoit la Guerre, „ la Politique, & la Religion. Il connoissoit toutes les „ différentes Sectes, qui sont répandues sur la surface de „ la Terre, avec les noms de ceux qui les ont inventées „ (29)." Le P. Catrou rapporte deux exemples de la curiosité d'Echébar. Il voulut éprouver, dit cet Historien (30), quelle Langue parleroient des Enfans à qui l'on n'en auroit point appris. L'Empereur avoit entendu dire, que l'Hébreu étoit une Langue naturelle à tous ceux à qui l'éducation n'en avoit point appris d'autre. Pour s'en éclaircir, il fit enfermer dans un Château situé à six lieues d'Agra, douze Enfans à la mammelle. On les fit élever par douze Nourrices muettes, auxquelles on donna un Portier muet comme elles. Le Portier avoit défense, sous peine de la vie, d'ouvrir jamais les portes du Château. Quand les Enfans eurent atteint l'âge de douze ans, Akébar les fit venir en sa présence. Il rassembla dans son Palais des gens habiles dans toutes les Langues. Mais on fut tout étonné, de voir que ces Enfans ne parloient aucune Langue; ils avoient appris de leurs Nourrices à s'en passer. Seulement ils exprimoient leurs pensées par des gestes, qui leur tenoient lieu de paroles. Enfin ils étoient si sauvages & si honteux, qu'on eut bien de la peine à les apprivoiser, & à délier leurs langues, dont ils n'avoient presque point fait usage dans l'enfance. Ce fait semble rendre croyable ce que rapporte Hérodote (31), de Psammétique Roi d'Egypte. Ce Prince souhaitant de savoir quel étoit le plus ancien Peuple du Monde, après plusieurs expériences inutiles, s'avisa enfin d'un expédient pareil à celui d'Echébar. Il prit deux Enfans nouvellement nés, & les donna à élever à un Berger, lui commandant d'empêcher que qui que ce fût ne prononçât un mot qu'ils pussent entendre, & de les faire nourrir par des Chèvres (d'autres disent que ce furent des Nourrices à qui on avoit coupé la langue). Au bout de deux ans, comme le Berger entroit un jour dans l'endroit où ils étoient, ils coururent à lui en lui tendant les mains, & en criant *Beccos*. Le Berger, ayant remarqué qu'ils répétoient souvent ce mot, en donna avis au Roi, qui se fit amener les Enfans. Ce Prince leur ayant entendu prononcer le même mot, s'informa s'il étoit en usage chez quelque Nation: & apprenant que les Phrygiens s'en servoient pour désigner *du Pain*, il en conclut que les Phrygiens étoient le Peuple le plus ancien. Conclusion, à ce qu'il me semble, assez mal fondée. Car quelque Système qu'on adopte sur l'origine de la première Langue, il ne s'ensuit point, que des Enfans qu'on élèvera sans leur enseigner aucune Langue, parlent la première, supposé qu'ils s'en fassent une. La plupart des Juifs, & quelques Chrétiens, croyent que Dieu lui-même forma une Langue, dont il donna ensuite la connoissance à Adam par inspiration (32). D'autres prétendent que Dieu fit sentir à Adam, qu'il étoit doué de la faculté d'articuler des sons, & qu'il pouvoit se servir de ces sons, comme de signes pour exprimer ses idées; & que Dieu lui laissa la liberté de choisir les sons, auxquels il voudroit attacher telle ou telle idée. D'autres ont cru que les hommes étoient muets au commencement, & que le besoin seul de communiquer leurs idées leur a appris à parler. C'est ce qu'exprime Horace dans ces vers (33).

(29) Idem ibid. col. 3.

(30) *Hist. gén. du Mond.*, ubi *supra* p. 258. 260.

(31) *In Euterpe*, ou Liv. II au commencement.

(32) Conférez *Hyd. Univ. par une Société de Gens de Lettres* T. I. Liv. I ch. II. sect. I.

(33) *Serv.* L. I Sat. III. vs. 88. &c.

Quum prorepserunt primis animalia terris,
Mutum & turpe pecus . . . . . .
Donec verba, quibus voces sensusque notarent,
Nominaque invenere.

Enfin plusieurs Anciens ont dit, que pendant les premières années du Monde, les hommes ont exprimé leurs pensées par des signes muets, des gestes, ou des sons confus, auxquels aucune signification n'étoit attachée; & que dans la suite ils se sont appliqués à former un Langage proprement dit, qui ne fut porté à un point de perfection un peu considérable, qu'après un long espace de tems (34). Mais quel de ces Systèmes qu'on prenne, on ne peut espérer de connoître la première Langue, par le moyen qu'employa Psammétique. Il n'est pas même sûr que des Enfans élevés de cette manière, se forment un Langage qui ait du rapport à aucune Langue connue. Le Système de l'inspiration démontre, au premier coup d'œil, l'inutilité du dessein. Dans tous les autres, on laisse à l'homme la liberté de choisir parmi les sons qu'il articule, ceux qu'il lui plaît, pour exprimer ses idées; or qui ne voit que cela va à l'infini? Revenons à Echébar, dont cette petite digression nous a éloignés. Une autre curiosité qu'il eut, fut de connoître l'origine du Gange (35). Il envoya des gens, qui en suivant les bords de ce Fleuve, devoient remonter enfin jusqu'à sa première origine. Il leur donna des vivres, des chevaux, de l'argent, & des Lettres de recommandation pour passer impunément sur toutes les Terres que le Gange arrose, & qui n'étoient pas de sa dépendance. On s'avança toujours du côté du Nord, & plus on s'approchoit de la source, plus le lit du Fleuve s'étrécissoit. On traversa des forêts inhabitées, où il fallut se frayer de nouvelles routes. Enfin on arriva à une haute Montagne, qui sembloit taillée par l'art en forme d'une tête de Vache. De là coule une grande abondance d'eaux, qui parurent aux Découvreurs être la première source du Gange. Mais depuis Echébar, on a poussé les découvertes plus loin, & l'on a trouvé que le Gange fait une cascade sur la Montagne d'où l'on croyoit qu'il tiroit son origine; mais que sa source est bien plus avant dans les terres, au fond de la Grande Tartarie.

(34) Diodore de Sicile Liv. I. vers. du Tom. I. de la Trad. Fr. de l'Abbé Terrasson.

(35) Catrou ubi *supra* p. 261 & *suiv.*

[*I*] *Il conçut le dessein de se faire le Chef & l'Inventeur d'une Religion nouvelle, & il entreprit de faire un Système composé du Mahométisme, du Christianisme, & du Gentilisme.*] Echébar avoit été élevé par son père dans l'indifférence ou le mépris pour la Religion de Mahomet (36). Dans la suite, le Christianisme eut pour un esprit curieux, tel que le sien, les agrémens de la nouveauté: mais comme il n'avoit en tout cela principalement que des vues de Politique, „ il crut, *dit le P. Catrou* (37), que de toutes les „ Sectes, il en pourroit composer une, qu'il feroit aisément recevoir dans tout son Empire. Mahomet, disoit-„ il, n'étoit qu'un homme comme moi, & moins puissant „ que je ne suis. Il a inventé à sa fantaisie une Religion „ mêlée de Judaïsme & de Christianisme, & des productions de son esprit. Par-là le prétendu Prophète a immortalisé son nom, & de grands Empereurs se sont dits „ ses Disciples. Il est également de mon intérêt & de „ ma gloire, de devenir le Chef & l'Inventeur d'une Religion nouvelle. Mes Etats, disoit-il, sont un composé „ bizarre de Mahométans, d'Idolâtres, & de Chrétiens. Je „ les ramènerai tous à une seule Créance. Je joindrai le „ Baptême des uns, & la Circoncision des autres, au Culte de Brama. Je retiendrai la Métempsychose, la Pluralité des Femmes, & le Culte de Jésus-Christ. Ainsi unissant ensemble ce qui tient le plus à cœur à chacun „ de ceux qui professent les différentes Religions, je ne „ ferai plus qu'un même Troupeau, dont je serai le Conducteur." Akébar commença à exécuter son dessein, & il prit le nom de *Cha Géladin*, c'est-à-dire, *le puissant Roi de la Loi Souveraine*. Lahor lui parut propre à devenir le Théatre de sa Religion nouvelle. Les Mosquées furent fermées, ou changées en Ecuries pour la commodité de la Cour. Remarquons en passant, que l'Auteur de l'*Histoire de Portugal* (38) s'est trompé, en attribuant cette action au goût qu'Echébar avoit pris pour la Religion Chrétienne. On excita tous les Peuples à suivre la Religion du Prince. Il en dicta les Loix, il en pratiqua les Cérémonies, & il invita tous les Officiers de sa Cour à s'assujettir à ses pratiques. Il adora le Soleil trois fois le jour, au lever de cet Astre, à midi, & le soir. Il honora à de certains tems Jésus & Marie, se réservant de prendre le Baptême en son tems. Il permettoit de conserver la Circoncision Mahométane; & récitoit à la façon des Musulmans les louanges de Dieu, sur une espèce de grand Chapelet. Enfin il mit le comble à l'impiété, en voulant être adoré lui-même comme Dieu. Tous les matins il paroissoit sur un balcon, à la vue de son peuple prosterné; il recevoit les vœux, il exaucoit les prières, & faisoit répandre le bruit parmi une populace crédule, que les demandes qu'on lui avoit faites étoient toujours accomplies par des miracles. On voit par-là, jusqu'à quel point les hommes sont capables de s'oublier. Personne n'ignore qu'Alexandre prétendit aux honneurs divins; & plusieurs Savans croyent que Nebucadnézar voulut aussi se faire adorer lui-même, en élevant sa Statue dans la Plaine de Dura. On sait, que Caligula se fit bâtir un Temple, où il fit mettre sa Statue d'or, que l'on habilloit tous les jours d'un vêtement semblable à celui de l'Empereur. Il eut ses Sacrificateurs particuliers, & ses Sacrifices, dans lesquels on lui égorgeoit tous les jours les Oiseaux les plus rares (39). Domitien prétendit qu'on le traitât de *Seigneur* & de *Dieu*, soit dans les Ecrits, soit dans les Discours (40). Tel est l'orgueil dont le Trône empoisonne quelquefois les Princes, sur-tout quand ils n'ont aucune véritable Religion. Mais ne pourroit-on pas proposer sur ce sujet une question: savoir, si les Princes, qui prétendent dominer sur la Conscience de leurs Sujets, & qui veulent les obliger à changer de Foi parce que tel est leur bon-plaisir,

(36) Voy. Rem [G] cit. [27].

(37) *Ubi supra* p. 289. & *suiv.*

(38) *Ubi supra* p. 229.

(39) Suéton. *in Caligula* cap. 22.

(40) Idem *in Domitian.* 13.

me

ſé de ſang, n'y aiant trouvé preſque aucune réſiſtance. La joie d'une ſi belle Conquête fut bientôt troublée par la revolte de Moſtafa, l'un des Souverains du Royaume de Décan. Après avoir vécu quelque tems tranquille à la Cour du Mogol, il étoit rentré dans ſon ancien Domaine, & y avoit repris les armes, ſecondé par un puiſſant Parti. L'Empereur envoya contre lui une Armée nombreuſe, commandée par le ſecond de ſes fils, nommé *Pahari*, auquel il donna le nom de *Morad*, & qu'il ſongeoit à declarer ſon Succeſſeur: mais Moſtafa tailla l'Armée Mogole en pièces, & le jeune Prince périt dans le Combat (*l*). Echébar, pénétré de douleur, ſe hâta de ſe rendre promptement à Agra, pour faire les préparatifs d'une Armée formidable, qu'il ſe propoſoit de conduire contre les Rebelles. En attendant, il tâchoit de charmer ſa douleur en ſe livrant au plaiſir de la Chaſſe. Mais une découverte qu'il fit, & dont il ſe ſervit contre ceux dont il vouloit ſe défaire, lui fut funeſte à lui-même [*K*]. Il s'empoiſonna, & après avoir pris inutilement les remèdes que les Médecins Portugais lui donnérent, & avoir langui longtems, il mourut à Agra le 21 d'Octobre 1605 (*m*), âgé d'environ ſoixante-trois ans, dont il en avoit régné cinquante ou cinquante-trois (*n*). Il fut inhumé dans un magnifique Sépulcre, qu'il s'étoit fait ériger de ſon vivant, ſuivant la coutume de ſes Ancêtres (*o*). Les Hiſtoriens s'accordent à lui donner de grands éloges. „ Cet illuſtre Mogol, dit le P. Catrou (*p*), „ eut de grandes qualités, & nul Prince de ſa race ne l'avoit égalé depuis Tamerlan. Jamais Empereur ne ſut mieux allier la fierté Tartare avec la douceur Indienne. L'une lui concilioit le reſpect des Grands, & l'autre lui attiroit l'amour des Peuples. Il aima la Juſtice, & la rendit toujours avec ſoin. Deux fois le jour il donnoit audience à ſes Sujets, & les écoutoit debout, ſans „ donner aucun ſigne d'ennui ou de fatigue. Il avoit fait attacher une Sonnette d'or à ſon appartement; on pouvoit en tirer la corde en dehors du Palais: les perſonnes, qui avoient un beſoin preſſant de recourir à ſa juſtice, avoient permiſſion de la ſonner à toute heure, & de faire entendre „ leurs plaintes. A parler en général, il n'aima point à répandre du ſang. Les Miniſtres de la Juſtice avoient ordre de n'exécuter perſonne à mort, qu'après en avoir reçu trois fois le commandement de ſa bouche, à trois jours différens. S'il ſe ſervit de poiſon, ce ne fut que contre des Ennemis ſecrets de l'État, dignes d'une mort plus violente. Ce Prince étoit d'une tempérance, dont „ on n'a guères vu d'exemple: on ne ſervoit jamais de viande à ſa table; ſa nourriture ſe bornoit à „ du ris, du laitage, & à quelques confitures. Il aima toujours les Lettres, & les cultiva. Le plus „ grand de ſes plaiſirs étoit d'entretenir les Etrangers, de s'informer des Mœurs, des Coutumes, & „ de la Religion des Européens. Pour l'Hiſtoire de ſon Pays, & ſur-tout celle de ſon Règne, il la „ faiſoit écrire avec ſoin, & ſe la faiſoit lire, ſelon la coutume des Rois de l'Orient..... Sa ma„ nière de faire la guerre étoit de ſurprendre ſon Ennemi, quand il pouvoit, & de le combattre a„ vec valeur, lorſqu'il n'avoit pu le ſurprendre." L'Hiſtorien de Portugal (*q*) le dépeint à peu près par les memes traits; & l'on peut, ſur ce pied-là, mettre Echébar ou Akebar au rang des plus grands Monarques qu'il y ait eu.

(*l*) Idem p. 291, 292.

(*m*) *Hiſt. gén. de Portugal*, loc. cit. p. 231. col. 1.

(*n*) *Voy.* la Rem. [*B*].

(*o*) Catrou *ubi ſupra*. p. 297. Mr. La Clede, *Hiſt. de Portugal*, loc. cit. dit, qu'*Angelis qu'il avoit reçu de la devoter fenêtre, ſon fils & ſon petit-fils le prirent ſur leurs épaules, & le portérent dans un Jardin, où il fut inhumé avec pompe & magnificence.*

(*p*) Ibid. p. 288-300.

(*q*) *Ubi ſupra* p. 227. 228. & 551.

ne peuvent pas être mis au rang de ces Monarques qui ont voulu tenir la place de Dieu lui-même, & ſe faire adorer? Y a-t-il quelque autre différence, que celle de la forme?

[*K*] *Une découverte qu'il fit . . . . . lui fut funeſte à lui-même.*] „ Un jour que le Mogol chaſſoit aux environs d'Agra, *dit le P. Catrou* (41), il s'éloigna de ſa „ Suite; & comme il étoit fatigué, il s'aſſit au pied d'un „ arbre, qui répandoit une grande ombre. Lorſqu'il eſ„ ſayoit ſa poſture pour dormir, il vit venir à lui une de „ ces longues Chenilles de couleur de feu, qu'on ne „ trouve guères qu'aux Indes. Il tira une des fléches de „ ſon carquois, & l'écraſa avec la pointe. Peu de tems „ après, parut une Gazelle à la portée du trait. L'Em„ pereur lança ſur elle la même fléche, dont il avoit é„ craſé la Chenille. Quoiqu'il eût atteint la Gazelle dans „ un endroit du corps où la plaie n'auroit pas été mor„ telle, on la vit expirer à l'inſtant. Les Chaſſeurs du „ Prince, qui ouvrirent la bête, en trouvérent la chair „ noire & corrompue, & tous les Chiens qui en mangé„ rent, en moururent ſur le champ. L'Empereor connut „ par-là, combien le poiſon de la Chenille étoit ſubtil. „ Il ordonna à l'un des Officiers de ſa Suite d'en empor„ ter en ſon Palais. Ce fut alors que l'Empereur créa u„ ne Charge d'*Empoiſonneur* . . . . . Par le miniſtère de „ ce nouvel Officier, Akébar ſe défaiſoit à petit bruit des „ Seigneurs & des Rajas, qu'il croyoit coupables de la „ conſpiration de Moſtafa. On lui compoſoit des Pilu„ les empoiſonnées, qu'il les contreignoit de prendre en „ ſa préſence: le poiſon en étoit lent, mais il étoit ſans „ remède. Une invention ſi pernicieuſe fut dommagea„ ble à ſon Auteur. Akébar portoit toujours avec lui u„ ne boete d'or à trois compartimens: dans l'un étoit ſon „ Bétel, dans l'autre des Pilules cordiales, & dans le „ troiſiéme étoient les Pilules empoiſonnées. Il arriva „ un jour, que par précipitation & par inadvertance, il „ prit des unes pour des autres, & s'empoiſonna lui-mê„ me. Auſſi tôt il ſe ſentit frappé à mort," & il mourut en langueur, comme on l'a dit dans le corps de l'Article.

(41) *Ubi ſupra* p. 294-296.

EGEATES (Jean), Prêtre de la Secte de Neſtorius, ſurnommé Διαιρέτης, c'eſt-à-dire *Séparé*, qui étoit le titre que ſe donnoient en général les Sectateurs de Dioſcore & d'Eutychés (*a*). Voſſius dit (*b*) qu'il floriſſoit ſous l'Empereur Zénon, vers l'an 483; mais le Dr. Cave (*c*) eſt de ſentiment qu'il a vécu quelques années plus tard, puiſque ſon Hiſtoire s'étendoit encore cinq Livres au-delà de la Dépoſition de Pierre le Foulon. Il avoit écrit une Hiſtoire Eccléſiaſtique [*A*], qui commençoit à l'empire de Théodoſe le Jeune, quand Neſtorius publia ſes Opinions & fut dépoſé, & qui finiſſoit à l'empire de Zénon, & à la Dépoſition de Pierre le Foulon, qui avoit uſurpé le Siége d'Antioche. Il avoit auſſi compoſé un Livre exprès contre le Concile de Chalcédoine, qu'il maltraitoit extrêmement par des injures & des calomnies (*d*). Photius dit (*e*) que ſon ſtyle étoit net, fleuri & plein de nobleſſe; mais il le qualifie d'*Hérétique* (*f*) & d'*Impie* (*g*), parce qu'il favoriſoit le Neſtorianiſme.

(a) Cave *Hiſt. Litter.* Tom. I. p. 455 Oxford 1740.

(b) *De Hiſt. Græc.* Lib. II. cap. 21.

(c) *Ubi ſupra.*

(d) Cave *ubi ſupra.*

(e) Codic. 41 & 55.

(f) Cod. 41.

(g) Anvers. Cod. 55.

[*A*] *Il avoit écrit une Hiſtoire Eccléſiaſtique.*] Elle étoit en dix Livres; mais Photius n'en avoit lu (1) que cinq, qui commençoient à Neſtorius & finiſſoient à la Dépoſition de Pierre le Foulon. Il montroit par-tout, dans cette Hiſtoire, ſon attachement au Neſtorianiſme. Il y rapportoit l'hiſtoire du troiſiéme Concile Général tenu à Ephéſe, & celle de l'autre tenu dans la même Ville ſous Dioſcore, connu ſous le nom d'*Aſſemblée de Brigands*, συνόδου ληστικῆς: mais Egéate l'appelloit un Synode *divin*, & faiſoit de Dioſcore & de ſes Confrères autant de Saints. L'hiſtoire qu'il faiſoit du Concile de Chalcédoine, étoit remplie d'injures & de calomnies. Nous avons des Fragmens de cet Ouvrage dans la V. Seſſion du ſecond Concile de Nicée (2), & dans les Recueils de Théodore le Lecteur (3). [☞ Il eſt preſque inconcevable, que les Savans puiſſent faire des bévues, telles que le ſont celles qu'on fait ſur le ſujet de notre Prêtre. Cave & Du Pin nous diſent gravement, qu'il étoit *Neſtorien*: Photius l'avoit dit avant eux; ils l'ont copié. Mais y avoit-il rien de plus aiſé, que de voir que ce ſavant Patriarche a mis Neſtorien pour Eutychien, comme l'a fort bien remarqué le ſavant Fabricius (4)? Si Egéate étoit Sectateur de Dioſcore, s'il le regardoit comme un Saint, & le Concile où il avoit préſidé, comme Divin; s'il maltraitoit celui de Chalcédoine; il étoit *Eutychien*, & non pas Neſtorien, puiſque ce fut Eutychès, dont le Concile de Chalcédoine condamna les Erreurs, & que le faux Concile d'Ephéſe reçut à la Communion, après l'avoir abſous. On voit ici comment les bévues ſe perpétuent: les Auteurs ſe copient ſouvent ſans diſcernement, & diſent le pour & le contre dans un même article. Add. du Trad.]

(1) Cod. 41 p. 27.

(2) *Concil.* Tom. VII. p. 559.

(3) Liv. II. p. 563.

(4) *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 114.

EGERTON (Thomas), Lord Ellesmere, Vicomte de Brackley, & Grand-Chancelier d'Angleterre ſous le règne de Jaques I., étoit fils naturel du Chevalier Richard Egerton, de Ridley dans le

le Comté de Chester (a) [A], où il nâquit (b) vers l'an 1540. Il fit ses études au Collège du Nez-de-Bronze à Oxford, où il entra en qualité de Pensionnaire à l'âge de seize ans accomplis en 1556; & pendant trois ans qu'il y passa, il posa les fondemens d'une solide Erudition. Il vint ensuite à Londres dans le Collége de Lincoln ou Lincoln's-Inn, où il étudia le Droit avec tant de succès, qu'il devint un des plus habiles Jurisconsultes (c). La Reine Elisabeth le nomma Solliciteur-Général, le 28 Juin 1581 (d). Immediatement après, il fut choisi pour faire les Leçons du Carême dans Lincoln's-Inn. La Reine le déclara Procureur-Général [B] le 2 Juin 1592, & le créa ensuite Chevalier. En 1594, elle le fit Maître des Rôles; & le 6 Mai 1596, Garde du Grand-Sceau. En 1598, il fut un des Commissaires nommés pour traiter avec les Hollandois, au sujet de la diminution des frais de la Guerre contre l'Espagne: conjointement avec Mylord Buckhurst & les autres Députés, il signa un nouveau Traité avec les Ambassadeurs des Etats à Londres, par lequel la Reine étoit soulagée de douze mille livres sterling par an, outre d'autres avantages qu'on lui accordoit. En 1600, il fut en Commission avec Mylord Buckhurst Grand-Trésorier, & le Comte d'Essex Grand-Maréchal d'Angleterre, pour négocier avec le Sénat de Danemarc. Il étoit ami du Comte d'Essex [C], & fut un de ceux que la Reine envoya chez ce Seigneur, pour s'informer de la cause de la nombreuse Assemblée de gens armés, qu'il faisoit chez lui [D]. Le 21 Juillet 1603, Egerton fut élevé à la Dignité de Ba-

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 417.

(b) Id. ibid. & Fuller's *Worthies in Cheshire*, & Lloyd's *State-Worthies* P. 755. Lond. 1670.

(c) Wood *ubi supra.*

(d) Dugdale's *Baronage* Vol. III. p. 414. b.

[A] *Fils naturel du Chevalier Richard Egerton, de Ridley dans le Comté de Chester.*] C'est ce que nous apprend Mr. Wood (1); mais le Dr. Fuller (2) & Mr. David Lloyd (3) disent seulement en termes généraux, *qu'il étoit issu de l'ancienne Famille des* Egertons, *de Ridley dans le Comté de Chester.* Mr. Arthur Collins dit (4) que sa mère étoit Alix, fille de Mr. Spark, de Bickerton dans le Comté de Chester; & il nous apprend (5) que tous nos Antiquaires conviennent, que l'ancienne Famille des *Egertons* descend des Barons de Malpas dans le Comté de Chester; & que Philippe, second fils de David Baron de Malpas, s'étant établi à Egerton, Fief dans le voisinage de Malpas, en prit le nom. De ce Philippe descendoit en ligne directe le Chevalier JEAN EGERTON, qui fut tué le 23 Septembre 1459 à la Bataille de Bore-Heath dans le Comté de Stafford, en combattant vaillamment pour les Intérêts de la Maison de Lancastre, sous Mylord Audley Général du Roi Henri VI. Ce Chevalier *Jean* eut pour héritier PHILIPPE son fils aîné, qui laissa deux fils, JEAN EGERTON, d'Egerton; & le Chevalier RODOLPHE EGERTON, de Ridley dans le Comté de Chester, Gentilhomme de la Chambre du lit de Henri VIII, & qui fut nommé par ce Prince Porte-Etendard d'Angleterre pour sa vie: il mourut la vingtième année du règne de ce Roi. Il eut pour héritier son fils RICHARD, qui étoit majeur en la vingt troisième année de Henri VIII, & qui fut ensuite fait Chevalier: c'est lui qui étoit le père du Chancelier Egerton, dont il s'agit dans cet Article.

(1) *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 417.

(2) *Worthies in Cheshire.*

(3) *State-Worthies* p. 755. Lond. 1670.

(4) *Peerage of England* Vol. I. p. 466.

(5) Ibid. p. 466 & suiv.

[B] *Procureur-General.*] Nous avons en main une Lettre originale, qu'il écrivit pendant qu'il occupa cette Charge, au *très honorable, son très bon Seigneur, Mylord Burghley, Grand-Trésorier d'Angleterre.* Cette Lettre regarde le Bill en faveur du jeune Comte de Derby, pour la Charge de Tréforier du Comté Palatin de Chester. „ Après avoir „ présenté mes humbles respects à votre Grandeur, je vous „ dirai, que le Comte de Derby me sollicita instamment „ par Lettres, d'abord après la mort du Comte son père, „ de préparer un Bill, & de le présenter à Sa Majesté, „ pour le revêtir de la Charge de Tréforier du Comté „ Palatin de Chester, de la même manière que le feu Comte son père l'avoit possédée. Et pour éviter les délais „ que l'absence de Mr. le Solliciteur & la misère pourroit occasionner, en cas qu'il plaise à Son Altesse de lui „ accorder sa requête, j'ai pris la liberté de dresser un Bill, „ que j'envoye ci-joint à Votre Grandeur, le soumettant „ en tout aux lumières de Votre Grandeur, & la suppliant „ de pardonner la liberté que je prens. Je finis en faisant „ des vœux pour la santé de Votre Grandeur, & suis, avec „ un entier dévouement, De Votre Grandeur,

„ Le très humble & très
„ soumis Serviteur,
THOMAS EGERTON.

De ma Maison à Dodleston proche de Chester, le dernier de Septembre 1593.

[C] *Il étoit Ami du Comte d'Essex.*] C'est ce qui paroît par la Lettre qu'il écrivit à ce Seigneur dans le tems de sa disgrace, imprimée dans le *Supplement* de la *Cabala* (6), où il le presse avec beaucoup de sagesse & une grande force de raison, de se soumettre à la Reine. La Réponse du Comte commence de cette manière: „ Mon cher Mon„ sieur, il n'y a personne au monde à qui je remisse plus „ volontiers la décision de tout ce qui me regarde, qu'à „ vous: mais vous me permettrez de vous dire, qu'il y a des „ cas où je suis obligé d'en appeller de tous les Juges de „ la Terre; & s'il y en a quelqu'un de cette espèce, c'est „ certainement celui où je me trouve, lorsque le Souve„ rain Juge fut la Terre m'impose la plus accablante peine, sans m'entendre." Le Comte continue à se justifier, & finit en ces termes: „ Je suis obligé de vous demander „ d'user de support; & de ne pas trouver mauvais qu'un „ homme, dont la fortune est bouleversée, écrive d'un „ style raboteux. Mais quel que soit mon style, il n'y a „ personne qui soit plus sincèrement & plus humblement „ à vous, que votre pauvre Ami

ESSEX.

(6) P. 87.

Le Garde des Sceaux écrivit au Comte la Lettre suivante (7).

(7) Ibid. p. 87.

„ MONSIEUR,

„ Vous verrez en partie, par l'incluse, sur quel pied „ sont ici vos affaires. Sa Majesté est très bien disposée „ pour vous, & vous ne manquez pas d'Amis pour rap„ peller le souvenir de vos anciens services, & pour les „ faire valoir. Vous en saurez davantage là dessus, quand „ nous nous verrons. On vous veille de près; toutes vos „ actions, tant en public qu'en particulier, sont observées. „ Il faut donc que vous vous conduisiez avec toute la can„ deur & toute la droiture possible, de peur de ruiner vo„ tre fortune, & de décréditer vos Amis, qui s'intéressent „ tendrement & avec zèle à votre réputation & à votre „ conduite. Je vous recommande à la grace de Dieu, & „ suis avec toute la cordialité possible, en hâte,

„ Votre véritable & tendre
„ Ami,
THOMAS EGERTON, C.S.

De la Cour à Richmond, le 21 Octobre 1599.

[D] *Il fut un de ceux que la Reine envoya chez ce Seigneur, pour s'informer de la cause de la nombreuse Assemblée de gens armés, qu'il faisoit chez lui.*] La Reine l'y envoya avec le Comte de Worcester, le Chevalier Guillaume Knowles Contrôlleur de sa Maison, & le Prémier Juge Popham. On ne les laissa entrer dans la cour qu'avec difficulté, mais sans aucun de leurs Domestiques. Ils trouvèrent le Comte au milieu d'une troupe de gens armés. Le Garde des Sceaux lui dit, *que la Reine les envoyoit pour s'informer de la cause d'une si nombreuse Assemblée; & que s'ils avoient quelques sujets de plainte, elle leur promettoit de leur rendre justice.* Le Comte lui répondit, en haussant la voix: „ Qu'on avoit complotté contre sa vie, & apostié des gens „ pour le poignarder dans son lit; qu'on avoit employé la „ trahison contre lui, contrefait son écriture & son ca„ chet; & qu'ils s'étoient assemblés pour défendre leur „ vie &c." Le Garde des Sceaux l'aiant de nouveau pressé de dire ses griefs, aussi secrettement qu'il lui plairoit, il fut interrompu par la troupe, qui se mit à crier: *Allons; ils abusent de votre patience; ils vous trahissent & ne cherchent qu'à vous ruiner; & le tems se passe.* Le Garde des Sceaux prenant la parole, les somma, par la fidélité qu'ils devoient à la Reine, de poser les armes. Mais le Comte étant entré dans la maison, les Envoyés de la Reine le suivirent, pour tâcher de lui parler en particulier; tandis que cette populace crioit, *qu'on les tue; qu'on foule aux pieds et Grand Sceau: coffrez-les.* Quand ils furent entrés dans une chambre, le Comte fit fermer la porte sur eux, & leur dit „ qu'ils prissent un peu de patience; „ qu'il étoit obligé d'aller à la Cité, pour consulter avec „ le Maire & les Shérifs, & qu'il reviendroit bientôt." C'est ainsi que quatre Membres du Conseil Privé furent arrêtés, & laissés en danger de leur vie, à la garde d'une troupe de canaille. En attendant, le Comte aiant essayé inutilement d'engager les Bourgeois à se joindre à lui, & apprenant que l'Amiral s'avançoit à la tête d'une grosse troupe, il résolut de retourner chez lui, dans l'espérance de faire sa paix avec la Reine par le moyen du Garde des Sceaux & des trois autres Conseillers Privés, qui y étoient retenus. Mais le Chevalier Jean Levison, qui étoit posté avec des Soldats à Ludgate, aiant refusé au Chevalier Ferdinand Gorges de laisser passer le Comte, Gorges ne consultant que son intérêt particulier, conseilla au Comte de l'envoyer, lui, pour mettre en liberté les Envoyés de la Reine, & pour se joindre à eux, afin de demander sa grace à la Reine, tandis qu'il n'y avoit pas encore de sang répandu, qu'elle étoit encore en suspens, & que les Bourgeois n'avoient pas pris de parti. Le Comte consentit qu'on élargit le Prémier Juge Popham seul; mais celui-ci aiant refusé de sortir, à moins qu'on ne mît aussi en liberté le Garde des Sceaux, Gorges les délivra tous, & se rendit avec eux par eau à la Cour. Essex aiant été repoussé auprès de l'Eglise de S. Paul, où il y eut quelques personnes de tuées, se rendit sur le bord de la Tamise, avec un petit nombre d'Amis, qui ne l'abandonnèrent point, & aiant pris de petites barques, il se rendit à son Hôtel. Il vit avec chagrin, que le Garde des Sceaux & les autres n'y étoient plus; & aiant perdu tou-

Baron du Royaume, ſous le titre de Lord Ellesmere (*e*); & le 24 du même mois, à la Charge de Grand-Chancelier (*f*). Au commencement de Novembre 1610, il fut élu d'une voix unanime, Chancelier de l'Univerſité d'Oxford (*g*). Le 7 Novembre 1716, le Roi le créa Vicomte de Brackley (*b*). Il a compoſé divers Ouvrages de Droit. Sa ſanté s'affoiblit par l'âge, longtems avant ſa mort [*E*]. Il mourut à l'Hôtel d'Yorck dans le Strand, le 15 Mars 161⅝ dans la ſoixante-dix-ſeptième année de ſon âge, & fut enterré à Dodleſton dans le Comté de Cheſter (*i*). Il laiſſa une illuſtre Poſtérité, qui tient encore un rang diſtingué ſous le titre de Duc de Bridgewater. Peu de tems avant ſa mort, étant ennuyé des Affaires, & affoibli par l'âge, il demanda au Roi la permiſſion de ſe retirer; ſur quoi ce Prince lui envoya le Secrétaire Winwood pour prendre les Sceaux, en lui faiſant dire, qu'il ſeroit lui-même ſon Vice-Chancelier, & qu'il ne diſpoſeroit pas des Sceaux, tant que le Chancelier vivroit & en porteroit le nom (*k*). Il y eut un long différend entre lui & le Prémier Juge Coke, ſur la Juriſdiction de la Cour de la Chancellerie, & celle du Banc du Roi, qui fut enfin décidé en faveur du dernier (*l*). Wilſon dit (*m*) qu'il mourut, laiſſant *une bonne réputation* après lui.

(*e*) Camden *Annals of King James I.*

(*f*) Wood col. 418.

(*g*) Id. ibid. & *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 187.

(*b*) Camden *ubi ſupra.*

(*i*) Id. ibid. & Wood col. 418.

(*k*) *Aulicus Coquinariæ*

Or a Vindication in anſwer to a Pamphlet, intitled, *the Court and Character of King James* &c. p. 172. Lond. 1650.

(*l*) Voy. la Rem. [*E*] & Art. Coke (Edouard) Rem. [*H*].

(*m*) *History of Great Britain* &c. p. 97. Lond. 1653.

toute eſpérance de ſecours de la part des Bourgeois, il barricada ſa maiſon du mieux qu'il put. Mais il fut obligé de ſe rendre, & condamné enſuite à la mort. Après avoir reçu ſa Sentence, il ſouhaita de parler à quelques-uns des Conſeillers Privés. Le Garde du Grand Sceau, l'Amiral, le Grand-Tréſorier, & le Chevalier Robert Cécil ſe rendirent donc auprès de lui. D'abord il demanda pardon au prémier, de ce qu'il l'avoit arrêté dans ſa maiſon; & au dernier, de ce qu'il l'avoit accuſé de vouloir mettre l'Infante d'Eſpagne ſur le Trône d'Angleterre. Il déclara enſuite, que pendant qu'il ſeroit au monde, la vie de la Reine ne ſeroit point en ſureté; il découvrit tous ſes deſſeins, & accuſa diverſes perſonnes. Après qu'il eut été exécuté, on jugea qu'il falloit infliger quelque peine à ceux qui étoient entrés dans ſes projets: la Reine donna donc ſpécialement commiſſion au Garde des Sceaux, conjointement avec le Grand-Tréſorier, l'Amiral, le Chevalier Robert Cecil prémier Secrémire d'Etat, le Chevallet Jean Forteſcue Chancelier de l'Echiquier, & quelques autres, de citer devant eux tous ceux qui avoient trempé dans les deſſeins de Robert ci-devant Comte d'Eſſex, de Henri ci-devant Comte de Southampton &c. de traiter avec eux pour le rachat de leurs biens, & de prendre des ſuretés pour le payement des amendes qu'ils impoſeroient pour expier leurs trahiſons (8).

(8) Collins *Peerage of England* p. 470.

[*E*] *Sa ſanté s'affoiblit par l'âge, longtems avant ſa mort.*] Il étoit déja fort mal ſur la fin de l'année 1615, comme on le voit par diverſes Lettres du Chevalier François Bacon, pour-lors Procureur-Général du Roi (9). Voici ce qu'il mande au Roi, dans une Lettre du 31 Janvier. „ Pour ce qui eſt de Mr. de *S. Jean*, Votre Majeſté ſait „ qu'il tire à ſa fin; & ia faiſon, auſſi-bien que l'âge de „ Mylord le Chancelier, ne permettent pas d'eſpérer un „ prompt rétabliſſement pour lui. Je m'entretins avec lui „ Samedi; je le trouvai au lit, mais il avoit l'eſprit ſain, „ & nullement épuiſé. Il ne me parla que des affaires de „ Votre Majeſté, me menant d'une choſe à l'autre: Il „ ſouhaitoit, & ſembloit eſpérer de voir le jour de O. S. „ Il diſoit, que c'étoit la dernière choſe qu'il deſiroit pour „ finir ſes ſervices, & témoignet ſon aèle pour votre Ma„ jeſté." Dans une autre Lettre au Roi, du 12 Février 1615, il s'exprime en ces termes: „ Je crains, que votre „ digne Chancelier ne touche à ſa fin. Juſques à préſent, „ il a plu à Dieu d'enlever les gens qui devenoient peu „ propres au ſervice de Votre Majeſté; mais à préſent, il „ prend à lui un vral Sage *, il cueille une plante pré„ cieuſe de votre Jardin. Mais le Service de Votre Ma„ jeſté ne doit point être ſujet à la mort." Le Chevalier ſollicite donc le Roi, de l'élever à la Dignité de Chancellet. Trois jours après, il informa le Roi du rétabliſſement du Chancelier, de la manière ſuivante. „ Je trouve, „ graces à Dieu, un amendement ſenſible en Mylord „ Chancelier. Je fus hier avec lui en conférence particu„ lière pendant une demi-heure, & j'y ai été encore au„ jourd'hui, pendant qu'il ſceliolt; ce qu'il a ſuutenu fort „ bien une heure entière, quoique l'odeur de la cire l'in„ commode. Il n'a point du tout de fièvre, il a la mé„ moire parfaite, ſa voix n'a rien de caſſe, ſes yeux ne „ ſont point enfoncés, ſa reſpiration eſt libre, & ſa tou„ n'eſt ni ſèche ni ſolble. Ceux qui croyent que ſa mala„ die n'eſt autre choſe que de la Mélancholie, ſe trom„ pent; c'eſt évidemment une fluxion de poitrine, accom„ pagnée d'une forte toux, eoſorte qu'on diroit quelque„ fois qu'il va rendre l'ame." Dans une Lettre du 21 Février au Chevalier George Villiere, il marque que „ la „ ſanté du Chancelier ſe fortifiant avec l'âge, & n'étant „ point certain qu'il réſigne les Sceaux," il prie le Chevalier d'employer ſon crédit pour le faire nommer Conſeiller Privé: ajoutant, que le Chancelier lui a dit la veille „ que ſi le Roi le conſultoit ſur le choix d'un Suc„ ceſſeur, en cas de mort, ou d'impuiſſance, il le nom„ meroit, comme l'homme le plus capable de remplir „ cette place." Et le Chevalier Bacon demande à Villiers ſon avis, s'il doit profiter de cette offre? Il commence une Lettre au Roi, de la même date, de la manière ſuivante. „ Conformément à l'ordre que Votre Majeſté m'a„ voit fait donner par le Greod-Ecuyer, je fus voir hier „ après midi le Chancelier: je trouvai le bon-homme très „ conſolé, tant du côté de Dieu, que du côté du Monde; „ & je ſuis perſuadé qu'une eſpèce de conſolation d'un „ genre mixte, divine & humaine, venant de Votre Ma„ jeſté, qui eſt le Lieutenant de Dieu en Terre, a beau„ coup contribué à rendre une pareille maladie ſuppora„ ble à l'âge où il eſt. Je ne me ſuis pas trompé dans ma „ conjecture, que cette affaire de Chancellerie l'a réveil„ lé; il ſemble la mépriſer, mais il en eſt plein; & il eſt „ comme un jeune Cavallet, qui a du deſſous dans un „ Duel." Il continue par rendre compte au Roi de l'affaire même. „ Le dernier jour du Terme, & ce que tout „ le monde blâme, le jour qu'on croyoit être le dernier „ de la vie du Chancelier, ou porta contre la Chancelle„ rie deux accuſations de *Præmunire*, pour y avoir été „ pourſuivi après avoir été déja jugé au Tribunal du „ Droit Commun; l'une par *Richard Glanvile*, & l'autre „ par *Guillaume Allen*. Pour le fond même de l'affaire, „ il ſeroit trop long d'y entrer, & ce ſeroit fatiguer Vo„ tre Majeſté. Je me contenterai de dire, que ſi elles ont „ été dreſſées par ceux qui les ont portées, ce ſont les „ plus mal-adroits de tous les hommes. Car on ne pou„ voit jamais choiſir deux cas qui fiſſent plus d'honneur „ à la Chancellerie, tant pour l'équité des Arrêts, que „ pour ce qu'il y a de ſcandaleux dans la conduite de ceux „ qui les attaquent. Le Grand-Juré, compoſé de gens „ graves & intelligens, n'a point voulu recevoir les accu„ ſations, malgré les inſtances des Parties, & quoique la „ Cour les y eût renvoyées juſqu'à deux fois; & enfin „ ſeize ou dix ſept ont conclu fermement, qu'il n'y avoit „ point de fondement, par un *Ignoramus*." Le Chevalier Bacon attribue cette levée de bouclier contre la Cour de la Chancellerie, principalement au Prémier Juge Coke; & dans la Lettre au Roi, citée ci-deſſus, il l'appelle „ un „ grand & public affront, fait non ſeulement à la perſon„ ne reſpectable du Chancelier, & cela dans le tems qu'on „ le croyoit mourant, ce qui eſt inhumain, mais à votre „ Cour ſuprême de la Chancellerie." Il conſeille au Roi de faire un exemple d'un Juge, qui entreprend ainſi ſur des affaires où Sa Majeſté eſt intéreſſée; & il cite un exemple arrivé du tems de la Reine Eliſabeth, que les Juges furent obligés de demander pardon à genoux. Le Chancelier s'étant établi au Printems, pourſuivit l'affaire de la Juriſdiction de la Cour de la Chancellerie & de celle du Banc du Roi; & la Cauſe alant été plaidée devant le Roi, il donna au mois de Juillet ſa Sentence, qui portoit, *que le Statut de la 27. année d'*Edouard III, *Ch. I. & 4. & de* Henri VI, *Ch. 3. ne s'étend point à la Cour de la Chancellerie.* Mais le Chancelier ſuccombant ſous le poids de la vieilleſſe, quoique parfaitement bien auprès du Roi, ſupplia Sa Majeſté par deux Lettres, imprimées dans la *Cabala*, de lui accorder ſa démiſſion. Voici la dernière.

(9) Voy. *Les Oeuvres de* François Bacon Tom. IV. Lond. 1730 in-fol.

* Il y a un jeu de mots parce que le terme *Sage* ſignifie en Anglois un *ſage* & de la *ſauge*.

„ TRÈS'S ORACRUUR SOUVUUAIRE,

„ Je trouve que par mon grand âge, accompagné de „ maux & d'infirmités, mon eſprit devient peſant, ma „ mémoire déchoit, mon jugement s'affoiblit, l'oule com„ mence à me manquer, & ma langue à bégayer; en un „ mot, que toutes les facultés de l'eſprit & du corps „ déclinent. C'eſt pourquoi, dans le ſentiment de ma foi„ bleſſe, je ſupplie très humblement Votre très Sacrée „ Majeſté de me décharger de ce grand Emploi, que „ j'ai occupé ſi longtems, & de m'accorder quelque Ac„ te honorable de ſa main Royale, qui faſſe voir que je „ le quitte avec la faveur de Votre Majeſté, & ſut mon „ humble requête. Je paſſerai alors avec joie le peu de „ jours qui me reſtent à vivre, en méditation & en prié„ res à Dieu, pour lui demander de conſervet Votre „ Majeſté & ceux qui lui appartiennent, en les combiant „ de ſes bénédictions ſpirituelles & temporelles. Il y a „ déja pluſieurs années que j'ai en deſſein de faire cette „ requête; l'amour & la crainte m'ont retenu; à préſent „ la néceſſité m'y contraint. Je ſuis abſolument incapable „ de ſoutenir le poids de cette grande Charge; car *je deſire*, avec S. Paul, *de déloger & d'être avec Chriſt.* „ Je ſupplie donc très humblement Votre Majeſté de „ m'accorder ma requête.

„ De Votre Majeſté, le très humble & le très
„ fidèle Sujet & Serviteur,
„ THOMAS ELLESMERE Canc."

Le Roi n'accorda le congé à cet ancien & fidèle Serviteur qu'à regret, & avec des marques d'affection. D'abord il l'éleva à la Dignité de Vicomte Breckley, le 7 Nov. 1616; & lorſqu'il eut enſuite réſigné les Sceaux, ils furent donnés le 7 Mars au Chevalier Fr. Bacon.

(n) Col. 415.

lui. Wood assure (*n*) que „ c'étoit un homme sage & prudent, un habile Jurisconsulte, un homme „ de probité, & qu'il avoit tant de pénétration & de jugement, qu'aucun de ceux du Banc ne le „ surpassoit de son tems." Quand il vit l'excessive libéralité du Roi Jaques pour quelques-uns de ses Courtisans, il lui conseilla de conserver les Terres de la Couronne pour lui-même, puisqu'il pourroit arriver, que lui ou ses Successeurs rencontreroient des Parlemens, qui ne voudroient donner de l'argent qu'à des conditions qui ne l'accommoderoient point (*o*).

(o) Lloyd p. 717.

EGISTHE, fils de Thyeste, qui l'avoit eu de Pélopée sa propre fille, laquelle, pour cacher son infamie, l'exposa dans les Bois. Quelques-uns disent qu'il fut trouvé par un Berger, qui l'éleva; mais d'autres prétendent qu'il fut allaité par une Chèvre (*a*), ce qui lui fit donner le nom d'Egisthe. Il débaucha Clytemnestre femme d'Agamemnon, & avec son secours poignarda ce Prince [*A*], & régna sept ans à Mycène [*B*]. Dans la suite, Oreste les tua tous deux [*C*]. [☞ Pausanias dit (*b*) qu'il ne fait pas bien qui des deux, d'Agamemnon ou d'Egisthe, se porta le prémier à offenser l'autre; si ce fut Egisthe, ou s'il ne fit que se venger du meurtre de Tantale fils de Thyeste. L'Historien ajoute, qu'il ne peut croire qu'ils fussent nés l'un & l'autre assez méchans, pour commettre de sang-froid tant de cruautés. Il nous apprend encore (*c*), que le Tombeau de Clytemnestre & d'Egisthe étoit hors des murs de Mycène. ADD.] Pompée avoit coutume d'appeller Césat, *Egisthe*, parce qu'il avoit débauché Mucie sa femme, qu'il répodia aussi dans la suite, quoiqu'il en eût trois enfans (*d*).

(a) Ἀλλὰ καὶ τὸν Αἴγισθον λέγουσιν Ἀλέξανδρον τὸν Πριάμου τρόπον τινὰ ὑπὸ αἰγὸς τραφῆναι. Ἀλέξανδρος δὲ τὸν Φοίνικα καὶ τὸν Ἀγήνορα φασὶν ὑπὸ ἀλωπέκος. Ælian. *Var. Hist.* L. XII. cap. 42.

(b) *In C.* cap. 5. 11.

(c) Ibid. cap. 16.

(d) *Pompeii & a Curionibus patri & filio & a multis expro-bratum est, quod cujus tanta post tres liberos exegisset auxerat, & quem gemens Ægisthum appellare consuesset, ejus postea filiam potentiæ cupiditate in matrimonium recepisset.* Sutton. in Jul. Cæsare.

[*A*] *Il débaucha Clytemnestre femme d'Agamemnon, & avec son secours poignarda ce Prince.*] Homère nous apprend qu'Agamemnon avoit laissé la garde de sa jeune Epouse à un Poëte, dont les leçons la retinrent longtems dans le devoir: mais qu'à la fin, à la persuasion d'Egisthe, le Poëte fut banni, & la Reine se livra avec lui au crime. C'est le sens de ces vers:

——— Ὁ δ' ἴσυλος μυχῷ Ἀργείη ἰπποβότοιο
Πολλὰ Κλυταιμνήστρῃ ἀλοχῳ θελγὼν ἐπέεσσιν,
Ἠΐ' ἔτος τὸ πρὶν μὲν ἀμύετο ἔργον ἀεικὲς
Διὰ Κλυταιμνήστρη (θεσπὶ γὰρ νέ μιν ἐχραε) ἀγαυόωτ'
Πασ' ὁ τὸν πρὶ ἀοιδὸς ἀνὴρ ᾧ περὶ πᾶσι ἔπεσσιν
Ἀτρείδης Τροιηνδε πιὼν ἴμεν ἔκπεμπε ἑταίρους.
Αὐτὰρ ἐπεὶ δὴ μοῖραν ὑπὸ Στυγὸς ἐφθιμένοισιν,
Δὴ τότε τὸν μὲν ἔρημον ἀγὼν ἐς νῆσον ἔρημον,
Καλὴν ἠνεμόεσσαν ἔλασ πρὸ πάσης γενεσθαι,
Τῷ δ' ἐθέλων ἰθύνασσ' ἀπέγναμπτον οὐδὲ δόμοι δὲ (1).

(1) Homer. *Odyss.* γ.

Strabon cite cet exemple (2), comme une preuve de l'excellence de la Poésie & de la Musique. Ils tuérent Agamemnon & ses Compagnons dans un festin, en trahison. Ce Prince se défendit si courageusement, que de tous les meurtriers, Egisthe fut le seul qui échappa (3).

(2) Strabo. Lib. I.

(3) Homer. *Odyss.* δ λ.

[*B*] *Il régna sept ans à Mycène.*] C'est ce que nous apprend Homere:

——— Δίδυμον δὲ λαὸς ὑπ' αὐτῷ
Ἐλλάτας δ' ὕπασεν πολυχρύσων Μυκηνῶν (4).

(4) Idem *Odyss.* γ.

[*C*] *Dans la suite, Oreste les tua tous deux.*] Homère ne dit pas formellement, qu'Oreste tua sa mère avec son Adultère; mais il semble l'insinuer, en disant qu'il leur fit une Fête funèbre à tous deux:

Τῷ δὲ καὶ ἐνδοθέν περ ἐὼν δόλῳ ὤτρυν' Ὀρέστης
Ἀνδ' ἐν' Ἀθήνῃσιν, κατὰ δ' ἔκτανε παμφανόωντα
Αἴγισθον δολόμητα, ὃς οἱ πατέρ' ἀγλαὸν ἔκτα.
Ἤτοι ὁ τὸν κτείνας ὄφρον τάφον Ἀργείοισιν
Μητρί τε συναρίῃ ἠδ' ἀνδρολυτῳ Ἀργείοισιν (5).

(5) Ibid.

Il ne parle de la mort d'Egisthe, qu'au commencement de l'Odyssée.

☞ **ELIE.** Je n'ai pas dessein, non plus que Mr. Bayle, de faire l'Histoire de cet illustre Prophète; mais d'examiner quelques questions qui le regardent directement, ou qui ont quelque rapport aux Traditions apocryphes qu'on débite sur son sujet. L'on sait que ce Prophète, après avoir prédit à l'impie Achab une sechereſſe de trois années (*a*), reçut ordre de Dieu *de tirer vers l'Orient, & de se cacher au Torrent de Cérith, qui est vis-à-vis du Jordain*; & que Dieu lui déclara en même tems, qu'il pourvoiroit à ses besoins: *Tu boiras du Torrent, & j'ai commandé aux Corbeaux de t'y nourrir* (*b*). Sans m'arrêter à examiner la situation précise de ce Torrent, je me contenterai de remarquer, qu'il y a tout lieu de penser que Dieu nourrit Elie miraculeusement, selon le sens littéral du Texte [*A*]. Une des actions de ce Prophète, les plus susceptibles d'un tour odieux, c'est le massacre des Pro-

(a) 1. Rois XVII. 1.

(b) Ibid. v. 4.

[*A*] *Il y a tout lieu de penser, que Dieu nourrit Elie miraculeusement, selon le sens littéral du Texte.*] Je ne rapporterai point ici au long, les différentes pensées des Commentateurs sur ce sujet: le savant Bochart a réfuté (1) les sentimens de ceux qui par les *Horevim* entendent ou des Marchands, ou des Arabes qui habitoient sur les bords du Jourdain, ou les habitans d'une Ville appellée *Arabe*; & Mr. Reland a réfuté le sentiment de ceux qui l'entendent des habitans d'Oreb (2). Je me borne à prouver ce que j'avance dans le corps de l'Article, qu'il y a tout lieu de penser que Dieu nourrit miraculeusement Elie par le moyen de Corbeaux proprement dits.

(1) *Hieroz.* in 1 Part. II. Lib. II. cap. 19. *Voyez auſſi* Reland *Palæstina III.* in voce *Orebe*, p. 913.

(2) *Voy.* Reland *ibi. cit.* in voce *Orebe* p. 913, 914.

I. C'est une règle que le bon-sens dicte, qu'on ne doit pas s'écarter du sens littéral d'un Texte de l'Ecriture, lorsqu'il n'offre rien ni d'absurde, ni de contraire aux circonstances, ni d'indigne de Dieu, lorsqu'il s'agit de quelque action qui lui est attribuée. Or rien de semblable n'a lieu ici. Prétendre qu'un miracle n'étoit point nécessaire dans cette occasion, c'est décider un peu témérairement de la conduite de Dieu, & des vues qu'il peut se proposer, dont nous ne devons pas toujours juger par nos lumières bornées. Ce qui doit d'autant plus déterminer à ne pas s'éloigner du sens littéral sans une absolue nécessité, c'est que le mot *Horevim* signifie constamment des Corbeaux, dans l'Ecriture; & que l'on ne conçoit pas, pourquoi l'Auteur Sacré auroit employé un terme équivoque, s'il avoit voulu désigner des Hommes.

II. Il n'est peut-être pas si difficile qu'on le pense, de démêler quelques-unes des vues que Dieu pouvoit avoir, en nourrissant son Prophète par une voie si extraordinaire. La prémière fut, de pourvoir à la sureté d'Elie. S'il eût confié son entretien à des hommes, quels qu'ils fussent, il étoit moralement impossible que le secret n'eût été trahi: car quand même ceux qui en auroient été les dépositaires, auroient eu à cet égard la plus parfaite fidélité, comment auroient-ils pu échapper aux recherches d'Achab? Ces recherches furent si exactes, qu'Abdias dit à Elie (3): *L'Eternel ton Dieu est vivant, qu'il n'y a point de Nation ni de Royaume, où mon Seigneur n'ait envoyé pour te chercher; & on a répondu, il n'y est point: même il a fait jurer le Royaume & la Nation, pour découvrir si l'on ne te pourroit point trouver.* Il est évident par-là, que Dieu voulant mettre Elie entièrement à couvert des poursuites d'Achab, ne pouvoit naturellement confier à des hommes le soin de lui apporter régulièrement le matin & le soir la nourriture dont il avoit besoin; & qu'il auroit été comme impossible qu'ils n'eussent été découverts, à moins que l'on ne suppose quelque intervention particulière de la Providence: mais miracle pour miracle, il vaut bien mieux s'en tenir à celui que le sens littéral de l'Histoire nous présente. Une seconde vue que Dieu eut dans cette occasion, ce fut, selon les apparences, de fortifier la foi & le courage d'Elie, en lui faisant voir que toutes les créatures concourent à l'exécution des Volontés divines. Le Ministère, auquel ce Prophète étoit encore appellé, demandoit un fond de courage & de fermeté, qu'on peut très justement supposer que Dieu a voulu lui inspirer par une preuve signalée de sa puissance & de sa protection.

(3) 1. Rois XVIII. 10.

III. Le savant Réland (4) allègue une troisième raison, digne d'attention: c'est que si des hommes eussent apporté du pain & de la viande à Elie, ils auroient pu également lui fournir de l'eau, lorsque le Torrent de Cérith fut à sec, & le Prophète n'auroit pas été obligé d'abandonner son prémier asyle.

(4) *Ubi supra* p. 911.

On fait quelques difficultés, qui me paroissent peu importantes. On insiste sur ce qu'il est dit, que Dieu *commanda aux Corbeaux*; ce qui suppose, dit-on, des Etres intelligens. Mais on n'a qu'à consulter un grand nombre de passages, où cette expression est employée dans le même sens par rapport aux brutes, & même aux créatures inanimées, pour marquer le dessein que Dieu a de s'en servir pour exécuter ses ordres. Voy. II Chron. V. 13. Amos IX. 3. Jonas II. 11. Esaïe XLV. 12. Job XXXVIII. 11. 12. &c. Alléguer encore, que les Corbeaux étoient des animaux impurs, c'est faire peu d'attention

Prophètes de Bahal: auſſi Mr. Bayle, toujours peu favorable à la Révélation, & aux ſaints Hommes dont elle rapporte l'Hiſtoire, a-t-il dépeint cette action des plus noires couleurs. Selon lui, Elie eſt le Chef des Perſécuteurs; c'eſt un homme ſans aveu, un ſéditieux, qui attente ſur les droits de l'Autorité Souveraine (*c*). Mais ce Savant auroit dû peſer davantage les choſes, avant que de caractériſer ſi indignement un homme, qu'il qualifie *un des plus grands Prophètes du Vieux Teſtament.* J'examinerai dans les Remarques [*B*], ce qu'il dit d'Elie. Il s'eſt trompé en diſant, que les Juifs prétendent qu'Elie, ſept ans après être monté dans le Ciel, *compoſa les Faſtes de tous les Siecles.* Leur Tradition porte (*d*), qu'il s'occupe juſqu'à ſon retour, à compoſer les Faſtes de tous les Siècles. *Nunc interim ſin-*

(*c*) Article ELIE, Remarq. [*D*].

(*d*) Seder Olam Rabba cap. 17. p. 45. 46. apud Fabric. *Cod. Pſeudepigr. Vet. Teſt.* Tom. I. p. 1075. Edit. 1722.

tention à l'autorité ſouveraine du Légiſlateur, qui pouvoit diſpenſer de la Loi Cérémonielle, quand il le jugeoit à propos. Demander enfin, où les Corbeaux prenoient le pain & la viande qu'ils apportoient à Elie, c'eſt être curieux ſans néceſſité. Bochart (5), auquel je renvoye les Lecteurs, rapporte une penſée fort ſingulière, *ſur* le choix que Dieu fit des Corbeaux pour nourrir Elie, où l'on trouvera plus de feu d'imagination, que de ſolidité.

(5) *Hieroz. Part.* II. Lib. II. cap. 13.

[*B*] *J'examinerai dans les Remarques, ce qu'il dit d'Elie.*] Pour épargner au Lecteur la peine d'avoir recours au Dictionaire de Mr. Bayle, je rapporterai ici le paſſage tout du long. „ Les Docteurs de l'Intolérance ne ſont „ pas bien aiſe qu'on les avertiſſe, que Jéſus-Chriſt a re„ boll cet eſprit (de vengeance dont Elie fut animé): un „ tel avertiſſement eſt une leçon importune . . . . . Je „ ne m'étonne point qu'ils ſoient fâchés qu'on les empê„ che de s'autoriſer d'un tel exemple; car que peut-on „ voir de plus fort en faveur des *Maſſacreurs* par zèle de „ Religion, que la conduite d'Elie? *Un homme qui n'avoit aucun caractère dans l'Etat, aucune Charge politique, aucune part au droit du Glaive*; un homme, dis-je, „ dont la Charge ne conſiſtoit qu'à prophétiſer, aſſemble „ tous les Prophètes de Bahal, qui étoient 450; il *y joint les Prophètes des Bocages*, qui étoient au nombre de „ 400, & avoient l'honneur d'être commenſaux de la Rei„ ne; il les convainc par un miracle, qu'ils adoroient un „ faux Dieu; & auſſi-tôt il donne ordre qu'on les ſaiſiſſe, „ & qu'on prenne bien garde qu'aucun n'échappe; & il „ les fait tous égorger, ſans avoir daigné demander au „ Roi Achab, là préſent, s'il l'avoit pour agréable, & „ ſans les avoir exhortés à ſe convertir. *On ne peut dire, qu'ils aient agi contre leur conſcience*; car s'ils euſſent „ cru que Bahal étoit une fauſſe Divinité, ils ne ſe ſeroient pas expoſés à l'examen; & par le crédit qu'ils avoient auprès de la Reine, ils auroient éludé ſans peine le défi d'Elie. On voit de plus, qu'ils invoquent „ leur Divinité avec toute l'ardeur poſſible, & qu'ils ſe „ donnent cent coups de couteau à ſon honneur. Ils eſpéroient ſans doute d'être exaucés. Les Théologiens „ ſont obligés de reconnoître, afin de pouvoir diſculper „ Elie, qu'il reçut inviſiblement de Dieu une miſſion ex„ traordinaire & ſpéciale pour faire mourir ces Prophè„ tes, & que Dieu lui révéla que c'étoient des Réprou„ vés, qu'aucune exhortation à la repentance ne touche„ roit. *Pierre Martyr*, à la vérité, allègue les Loix de „ Moïſe contre les Idolâtres, la Loi du Talion &c.; mais „ après tout *il ſe réduit à l'Inſpiration particulière*, & c'eſt„ là une reſſource à quoi il n'y a oulle replique parmi les „ Chrétiens." Si l'on gardoit auſſi peu de ménagemens avec Mr. Bayle, qu'il en garde avec les perſonnes les plus reſpectables, il y auroit ici dequoi le dépeindre par des traits qui lui feroient auſſi peu d'honneur, que ceux par leſquels il a fauſſement noirci Elie, en feroient à ce Prophète, s'ils étoient fondés en vérité. Je ne ſuis, graces à Dieu, ni *Maſſacreur*, ni partiſan des Maſſacreurs; j'abhorre toute violence pour cauſe de Religion: mais je n'abhorre pas moins la mauvaiſe-foi, & cet indigne caractère qui conſiſte à douner le tour le plus odieux aux actions du prochain, en écartant ce qui peut les faire paroître dans un jour favorable. J'ai d'abord à faire quelques remarques ſur la paſſage de Mr. Bayle, qu'on vient de lire; & je ferai enſuite l'apologie du Prophète Elie.

(*e*) 1. Rois XVIII. 40.

REMARQUES ſur un paſſage de Mr. Bayle.

Je commence par quelques Remarques. I. Mr. Bayle ſe fait un malin plaiſir de groſſir le nombre de ceux qu'Elie fit tuer; & ce n'eſt pas, ſans doute, dans le deſſein de faire honneur à ce Prophète. Où a-t-il trouvé, que les Prophètes des Bocages furent égorgés avec ceux de Bahal? Le Texte ſacré ne parle que de ces derniers (6). Il eſt vrai qu'Elie avoit demandé qu'on appellât les autres, pour aſſiſter à l'Aſſemblée; mais quelle qu'ait été la raiſon de leur abſence, il eſt évident par le vſ. 22. & par le 40. qu'ils ne s'y trouvérent point. Mr. Bayle groſſit l'objet, je laiſſe à décider à quelle intention. II. *On ne peut dire qu'ils aient agi contre leur Conſcience*, dit le Critique. Il l'avoit cependant dit lui-même en termes bien exprès, & de peur qu'on ne lui reprochât cette contradiction, il met dans une Note marginale (7): *L'Auteur du Commentaire Philoſophique* ſemble ſuppoſer cela, *ſavoir, que les faux Prophètes agiſſoient contre leur Conſcience, pour ſe mieux tirer de l'Objection que les Docteurs intolérans fondent ſur la conduite d'Elie.* Mais il n'y a qu'à rapporter ce que l'Auteur du *Commentaire Philoſophique* a dit (8): „ *Ce qui me „ paroît plus vraiſemblable, Elie eut révélation que ces Prê„ tres étoient dans la mauvaiſe-foi, & qu'ils abuſoient ſciem„ ment & malicieuſement du Peuple. Or en cet cas-là*, nous „ déclarons qu'aucun Hérétique n'eſt digne de Tolérance, „ *& de bon cœur nous conſentons qu'on envoye les Miniſtres „ & toutes leurs Ouailles au Gibet.*" Ajoutons ce qu'il dit un peu plus bas: „ *La violence que l'on faiſoit ſous l'An„ cienne Loi étoit, en bornée à certains cas particuliers*, où „ Elie, *par exemple*, animé par l'Eſprit Prophétique, pou„ voit agir par diſpenſe, *& connoître même l'intérieur des „ faux Prophètes*, & leur malice opiniâtre & frauduleuſe; „ *en à certains Dogmes, qui bouleverſoient les Loix fonda„ mentales de la Republique.*" Cela s'appelle-t-il ſimplement *ſembler ſuppoſer?* & n'y a-t-il pas une mauvaiſe-foi frappante dans tout cela? Si Mr. Bayle avoit changé d'idée, en examinant la conduite d'Elie, pourquoi ne pas déclarer tout net, que l'Auteur du Commentaire Philoſophique avoit donné à gauche? III. Si Mr. Bayle déguiſe ce qu'il a dit lui-même, on ne doit pas être ſurpris qu'il ait déguiſé les ſentimens des autres. C'eſt ce qu'il a fait à l'égard de *Pierre Martyr*, auquel il attribue *de ſe réduire à l'Inſpiration particulière*, après avoir allégué *les Loix de Moïſe contre les Idolâtres, & la Loi du Talion.* Or cela eſt faux, & *Martyr* fait préciſément le contraire. Après avoir parlé de l'Inſpiration particulière, ce judicieux Commentateur ajoute (9): *Verum iis omiſſis excuſationibus, ex Lege dico eſſe actum*: il inſiſte ſur les Loix contre l'Idolatrie &c. Mais Mr. Bayle ſentoit bien, qu'il n'y avoit point de replique à cette raiſon: le moyen de ſe diſpenſer d'entrer en diſcuſſion là deſſus, c'étoit de la faire euviſager comme abandonnée par celui-là même qui l'alléguoit. Je laiſſe au jugement du Lecteur, ce qu'on doit penſer de la bonne-foi du Critique, après de pareils traits.

(6) 1. Rois XVIII. 22.

(7) Art. ELIE, Remarq. [*B*] cit. (11).

(8) Part. II. ch. 4. p. 126 & 128. Rotterdam 1714.

(9) *Comment. in* I. Regum cap. XVIII. vſ. 18-40. fol. m. 142.

Je viens à l'Apologie d'Elie. Je n'inſiſterai point ſur la mauvaiſe foi, dont on peut juſtement ſoupçonner les faux Prophètes, ſinon lorſqu'ils acceptérent le défi d'Elie, du moins après le miracle que Dieu fit, qui arracha à tout le peuple cet aveu ſi ſolennel, *C'eſt l'Eternel qui eſt Dieu, c'eſt l'Eternel qui eſt Dieu* (10), & par lequel Mr. Bayle lui-même avoue que le Prophète *les convainquit qu'ils adoroient un faux Dieu.* Cette raiſon n'eſt nullement auſſi mépriſable, que le Critique veut le faire croire. Les Prophètes de Bahal ne pouvoient méconnoître la vérité après le miracle, & leur ſilence étoit une preuve de *leur malice opiniâtre & frauduleuſe.* Des gens de ce caractère, ſelon le *Commentateur Philoſophique*, ne ſont point dignes de Tolérance. Mais ſans inſiſter là-deſſus, j'en appelle, avec le ſavant *Martyr*, aux Loix de Moïſe contre les Idolâtres & contre les faux Prophètes; Loix formelles & expreſſes, Au Ch. XVIII. 20. du Deutéronome, Dieu ordonne de faire mourir tout Prophète, *qui aura parlé fauſſement en ſon nom, ou qui aura parlé au nom d'autres Dieux.* An Chap. XVII. 2-5. la même Loi eſt donnée contre *tout homme ou femme*, qui aura idolâtré. Dans le Ch. XIII. 5. 6. 9. on trouvera non ſeulement une Sentence de mort contre tout faux Prophète, mais le Légiſlateur ajoute: *Quand ton frère fils de ta mère, ou ton fils ou ta fille, ou ta femme bien-aimée, ou ton intime ami, lequel t'eſt comme ton ame, te ſollicitera en ſecret, diſant, Allons & ſervons à d'autres Dieux . . . . . que ton œil ne l'épargne point, n'uſe point de miſéricorde, ne le cache point, tu ne manqueras point de le faire mourir.* En conſéquence de ces Loix, les Prophètes de Bahal étoient non ſeulement dignes de mort, mais leur Arrêt étoit prononcé, il n'y manquoit que l'exécution. Dira-t-on, qu'il n'appartenoit point à un particulier de la faire exécuter? Je répons deux choſes. 1. Que tout particulier en Iſrael étoit en droit de demander l'exécution de la Loi, quand le crime étoit avéré, comme il l'étoit ici; qu'il étoit même obligé de ſolliciter ſes Concitoyens à obéir aux ordres du ſuprême Légiſlateur & du Souverain immédiat du Peuple Hébreu, ſur-tout lorſqu'il voyoit que le Roi ne ſe mettoit pas en devoir de le faire. On nubile un principe inconteſtable: c'eſt que les Rois du Peuple Hébreu étoient ſoumis à la Loi, & relevoient de Dieu, comme du Souverain immédiat de la Nation, tout comme le moindre de leurs Sujets. Or ſuppoſé qu'eux-mêmes péchaſſent contre la Loi, ou qu'ils négligeaſſent de la faire exécuter, toute la Nation étoit non ſeulement en droit, mais obligée par la fidélité qu'elle devoit à Dieu, de ſuppléer à la négligence du Magiſtrat inférieur; & c'étoit ici le cas, & à la rigueur de la Loi, Achab lui-même étoit coupable de mort. 2. Si tout particulier étoit autoriſé à demander l'exécution de la Loi, un Prophète en avoit à plus forte raiſon le droit, & il devoit, en vertu de ſon Miniſtère, exhorter non ſeulement le Peuple, mais lui ordonner d'obéir aux Loix du ſuprême Légiſlateur. Les Prophètes étoient les Miniſtres extraordinaires du Souverain; ils avoient un caractère très reſpectable dans un Etat *Théocratique*, qui les mettoit fort au-deſſus de celui que le Roi auroit pu leur conférer: leur miſſion une fois prouvée, comme celle d'Elie l'étoit, ils étoient pleinement autoriſés à des actions de la nature de celle d'Elie. Dans le fond, que fait ce Prophète? Il ordonne au Peuple de réparer le crime qu'il avoit commis, en n'exécutant point l'Arrêt prononcé par ſon Souverain contre des gens coupables de Lèze-Majeſté: qu'y a-t-il en cela de coutraire à l'Ordre? Mr. Bayle auroit-il trouvé repréhenſible la conduite du Miniſtre d'un grand Roi, qui

(10) 1. Rois XVIII. 39.

APOLOGIE du Prophète Elie.

ſingularum ætatum negotia & acta conſcribit. C'eſt donc un Ouvrage auquel il travaille encore, & auquel il doit s'occuper juſqu'à ſon retour. Les Juifs croyent un double retour de ce Prophète. Le prémier, à l'avénement du Meſſie. Mais après avoir paru, il doit diſparoître une ſeconde fois, & ne ſe montrer qu'à la venue de Gog & de Magog (*e*). L'on fait que pluſieurs des Pères ont été dans le ſentiment, qu'Elie doit paroître avant le jour du Jugement; & quelques Théologiens modernes ne s'éloignent point de cette opinion (*f*). Il n'y a pas juſqu'aux Chercheurs du Grand-Oeuvre, qui n'eſpérent qu'Elie viendra leur enſeigner parfaitement ce qu'ils cherchent depuis ſi longtems (*g*). Mr. Fabricius croit que Paracelſe a imité les Juifs, qui, lorſqu'ils trouvent des difficultés inſurmontables dans une choſe, diſent, qu'il faut la laiſſer juſqu'à ce qu'Elie ſoit venu. Les Juifs attribuent à Elie trois Ouvrages: *Ordo Eliæ major*; *Ordo Eliæ minor*; & *Spelunca Eliæ*. Le conte qu'ils font, de la manière dont les deux prémiers ont été compoſés, eſt fort plaiſant. Le Rabbin Ananus, diſent-ils (*h*), vint trouver Elie le Prophète, qui lui enſeigna l'*Ordre d'Elie* (Seder Eliæ); mais aiant commis quelque faute, il s'en alla, fit pénitence, & fut longtems abſent. Quand il revint, il craignit de ſe preſenter devant Elie. Il fit faire une eſpéce de Coffre, dans lequel il pouvoit ſe mettre pour écouter, ſans être vu, les leçons d'Elie; & il entendit ainſi le *Seder* tout entier. De-là vient qu'on a appellé ce qu'il avoit entendu auparavant, *Seder Eliæ Rabba*, le Grand Ordre; & ce qu'il avoit entendu dans le Coffre, *Seder Eliæ Zuta*, le petit Ordre. Mr. Fabricius obſerve (*i*) qu'il paroît par le titre même de ces Livres, qu'ils ne ſont pas du Prophète Elie, mais d'un Elie qui a vécu après la Captivité de Babylone, tems auquel la Langue Hébraïque commençoit déja à ſe corrompre, & où l'on diſoit *Rabba* & *Zuta*, au-lieu de *Gadôl* & *Katou*. D'ailleurs le titre de *Rabbin* ne s'eſt donné aux Docteurs, que dans le tems de Hillel & de Samaï, longtems après la Captivité, & peu avant Jéſus-Chriſt. J'ai un mot à dire ſur la Remarque de Mr. Bayle, touchant la Lettre écrite au Roi Joram [*C*]. Outre la Tradition, dont le même Savant parle, attribuée à Elie ſur la durée du Monde, & ſur le tems de l'avénement du Meſſie, on trouve un autre mot, attribué à Elie dans le Thalmud: c'eſt que *le Monde doit durer quatre-vingt-cinq Jubilés, qui ſont 4250 ans; & que le Meſſie viendra au dernier de ces Jubilés.* Je rapporterai dans les Remarques, l'Hiſtoire d'une Conférence curieuſe, tenue au commencement du XV. Siécle, ſur l'une & ſur l'autre de ces Traditions [*D*]. Le Rabbin Da-

(*e*) Seder Olam Rabba *ubi ſupra.* apud eundem *loc. cit.*

(*f*) *Voyez* Calmet *Comment. ſur* IV. Rois *ch.* II. 11.

(*g*) *Obſerv. Halleuſ.* VI. 21. *apud* Fabricium *ubi ſupra* p. 1078.

(*h*) *In Chizkuth* cap. 2. *apud* Fabric. *ubi ſupra* p. 1076.

(*i*) *Ubi ſupra.*

ordonnerait aux Citoyens d'une Ville d'exécuter une Sentence prononcée par ſon Maître & connue de tout le monde, lorſqu'un Magiſtrat inférieur, à qui l'exécution en étoit commiſe, négligeroit de faire ſon devoir? C'eſt-là cependant le cas d'Elie, c'eſt-là le ſujet des injurieuſes déclamations de Mr. Bayle: que ceux qui conſidérent les choſes ſans prévention, en décident. Je ne dirai rien de ce que le Critique ſemble croire, que les Perſécuteurs peuvent s'autoriſer de l'exemple d'Elie. Il y a ſi peu de rapport entre leur caractère, leur autorité, & les circonſtances où ils ſe trouvent, & le caractère, l'autorité & les circonſtances où ſe trouvoit Elie, qu'un peu de bon-ſens ſuffit pour ſentir que cet exemple ne les autoriſe point; & toutes les raiſons du monde ne feront pas revenir de leur prévention, ceux qui ont le malheur d'avoir l'ame aſſez ſanguinaire pour chercher des prétextes qui juſtifient leurs cruautés.

[*C*] *J'ai un mot à dire ſur la Remarque de Mr. Bayle, touchant la Lettre écrite au Roi Joram.*] Les Juifs diſent qu'Elie, ſept ans après avoir été enlevé au Ciel, écrivit une Lettre au Roi Joram. „ Ce ſentiment, *dit Mr. Bayle* „ (11), eſt fondé ſur un paſſage de l'Ecriture mal entendu: *Alors on apporta à Joram un Ecrit de la part d'Elie le Prophete* (12). Le vrai ſens de ce paſſage eſt, que „ l'on apporta au Roi Joram un Ecrit, qui avoit été trouvé parmi les papiers d'Elie." Cette explication a quelque rapport avec celle du Rabbin Kimchi, qui croit qu'Elie aiant prévu par l'eſprit prophétique l'impiété de Joram, avoit déclaré à quelqu'un des Prophètes ce qui arriveroit à ce Prince, lui ordonnant de l'écrire, & de remettre enſuite cet Ecrit à Joram, afin qu'il crût qu'il venoit du Ciel, & que cette penſée le portât à s'humilier. *Accidit hoc poſtquam aſcendit Elias. At revelatum fuit per Spiritum Prophetiæ (de impietate Joramî) commiſerat cuidam Prophetarum, ejuſque ori indiderat verba Epiſtolæ hujus, præcipiens ut ea in literas redigeret, eaſque Joramo afferret, nunciaretque has literas mittere ei Eliam: ut videlicet Joramus ita eum inducerettur cogitationem, ac ſi literæ hæ miſſæ ei fuiſſent de cælo, atque ſic humiliaret cor ſuum, & malum quod fecerat maximum agnoſceret* (13). Pluſieurs Savans adoptent cette penſée, pour le fond; ils croyent qu'Elie écrivit cette Lettre avant ſon Enlévement, & qu'il la remit à Eliſée, pour la faire tenir en ſon tems à Joram (14). Il n'y a rien dans ce ſentiment, qui ſoit contraire à l'Hiſtoire, ni au caractère d'Elie: cependant il n'y a rien dans la pratique connue des Prophètes, qui nous conduiſe à cette ſuppoſition, comme l'a fort bien remarqué un Savant (15). Quelques Interprètes ſuppoſent, qu'il y a eu deux Prophètes du nom d'Elie; & que la Lettre dont il s'agit, n'étoit pas d'Elie Thisbite (16): mais cette ſuppoſition n'a aucun fondement dans l'Hiſtoire. L'opinion qui me paroît la plus vraiſemblable, & la plus naturelle, c'eſt celle de Mr. Le Clerc (17). Ce Savant croit qu'il y a une faute de Copiſte dans le Texte, & que le nom d'*Elie* s'y eſt gliſſé au-lieu de celui d'*Eliſée*. Rien n'eſt plus aiſé à concevoir, & l'on ne fait aucun tort à l'intégrité des Livres Sacrés. A moins que de ſuppoſer que tous les Copiſtes ont été infaillibles, l'on comprend ſans peine qu'ils ont pu ſe tromper par rapport à un nom & à une date; & ſurtout quand il y a autant de rapport, qu'il y en a entre le nom d'Elie & celui d'Eliſée. Mr. Le Clerc appuye ſon ſentiment par un exemple d'un pareil changement; c'eſt le vſ. 16. du Ch. VII. du Livre des Actes, où il prétend que le nom d'*Abraham* s'eſt gliſſé à la place de celui de *Jacob*; & il paroît que ce n'eſt pas ſans fondement, quand on examine le Texte avec attention. Quoi qu'il en ſoit, la ſuppoſition de Mr. Le Clerc lève parfaitement toutes les difficultés, & par cela même eſt préférable à toutes les autres opinions, qui ne roulent auſſi que ſur des ſuppoſitions, & qui ſont plus ou moins ſujettes à quelques difficultés.

(11) Art. Elie, Remarq. [*E*].

(12) II. Chron. XXI. 12.

(13) R. David Kimchi ad II. Chr. XXI 12. apud Fabric. *Cod. Pſeudepigr. Vet. Teſt.* Tom. I. p. 1075. Je trouve ce paſſage cité un peu différemment dans les *Ditt. & Cenſ. Hiſt. & Crit. ſur la Bible* Tom. V. p. 479. 480. Edit. in-8.

(14) *Voyez* les mêmes *Dict.* ibid. p. 478.

(15) Id. ib.

(16) *Voyez* P. Martyr *Comment.* in II Reg. VIII. 11. 19.

(17) *Comment.* ſur ce paſſage.

[*D*] *Je rapporterai . . . . l'Hiſtoire d'une Conférence curieuſe, tenue au commencement du XV. Siécle, ſur l'une & l'autre de ces Traditions.*] Pierre de Luna, Antipape, connu ſous le nom de Benoît XIII, voulant ſe faire valoir, travailla beaucoup à la converſion des Juifs au commencement du XV. Siécle. Entre ceux qui embraſſérent le Chriſtianiſme, un des principaux fut *Joſue Halorbi* ou *Lorbi*, Médecin de Benoît, qui prit à ſon Baptême le nom de *Jérôme de Sainte Foi*, & qui fut un des principaux Tenans dans les Conférences avec les Juifs, qui ſe tinrent en préſence du Pape en Catalogne, au commencement de l'année 1413. Jérôme Surita, célébre Hiſtorien d'Arragon (18), en a donné une Rélation: mais il y en a une plus étendue de la façon du Rabbin *Salomon Ben Virga*, dans ſon *Schevetb Juda*. On trouve ce que cet Auteur dit de ces Conférences, dans un Ouvrage de Mr. Le Moyne (19), & dans un autre de Mr. Lenfant (20). Avant que d'entrer dans le détail, je remarquerai une petite différence qu'il y a entre le récit de ces deux Meſſieurs; c'eſt que le prémier fait de Gironne le lieu des Conférences, au-lieu que le ſecond place la ſcène à Tortoſe. Pour ne point m'écarter d'Elie, je ſupprimerai ce qui ne regarde pas les Traditions dont il s'agit ici. Ce fut dans la troiſiéme Conférence, que Jérôme de Ste. Foi s'étendit fort au long ſur la Tradition attribuée à Elie, qui porte, que *le Monde doit durer ſix mille ans, ſavoir deux mille ans de Vuide*, c'eſt-à-dire ſans la Loi, *deux mille ans ſous la Loi, & deux mille ans ſous le Meſſie.* Le Rabbin *Vidal* ſoutint que Jérôme de Ste. Foi n'alléguoit de la Tradition d'Elie, que ce qui favoriſoit ſa théſe, & qu'il en avoit omis ce qui pouvoit la détruire; puiſqu'on liſoit à la fin de cette Tradition, *que le Meſſie n'étoit point venu depuis les deux derniers mille ans qu'il devoit venir, parce que les péchés du Peuple l'en avoient empêché* (21). Mais Jérôme nia nettement que ces dernières paroles fuſſent du Prophète Elie, (*Sanctiſſimi Vatis Eliæ*): Il ſoutint qu'elles avoient été ajoutées par les Diſciples d'Elie, ou par les Thalmudiſtes qui vinrent après. & qu'on pouvoit s'en convaincre par la lecture du Thalmud. Sur quoi un Rabbin replique, que s'agiſſant d'une queſtion de fait fort obſcure, ſavoir, ſi ces paroles étoient une addition des Thalmudiſtes, ou ſi elles étoient d'Elie lui-même, on ne pouvoit avoir recours à cette raiſon pour décider la queſtion générale, juſqu'à ce que la queſtion particuliére fût décidée par des Argumens certains, ou par quelque Oracle; & ils prétendoient que cela étoit porté formellement dans le Thalmud, à l'occaſion des queſtions douteuſes. D'où ce Rabbin concluoit, qu'il falloit laiſſer à part la circonſtance du tems, pour en revenir aux Caractéres du Meſſie. Car, diſoit-il, ſi ces Caractéres conviennent à celui qui eſt venu, Jérôme de Sainte Foi aura raiſon d'alléguer la Tradition des ſix mille ans; mais ſi ces mêmes Caractéres ne conviennent pas à celui qui eſt venu, nous avons raiſon d'alléguer l'obſtacle des péchés d'Iſrael. Jérôme répondit à l'Objection ſur la Tradition d'Elie: „ Comme Elie a paru longtems avant les divers Exils „ des Juifs, il faut que ces paroles, *à cauſe de nos péchés*, „ aient été dites par quelque autre, qui étoit en Exil ou „ en Captivité. On dira, *continuoit-il*, qu'elles ont été écri-

(18) *Annal.* Lib. XII. cap. 41.

(19) *Varia Sacra* Tom. II. p. 190. *& ſeqq.*

(20) *Hiſt. du Concile de Piſe* T. II. p. 233. *&c.*

(21) Le Moyne *Var. Sacra*, *ubi ſupra.*

David Kimchi prétend que lorſqu'Elie fut enlevé, ſes habits, à l'exception de ſon manteau, furent conſumés par le feu; & que ſon Corps fut auſſi diſſous, ſon Ame étant allée dans le Ciel (*k*); ce qui eſt équivalent à dire que ce Prophète eſt mort, & a péri dans ſon Enlévement. Un Anonyme (*l*) a entrepris, il y a peu de tems, d'établir ce paradoxe, qu'Elie eſt mort, auſſi-bien qu'Enoc. Il ne s'agit ici que d'Elie: un Savant anonyme a répondu au long ſur ce qui regarde Enoc (*m*), & a commencé à traiter ce qui touche Elie (*n*). Le prémier avoue d'abord, qu'un récit auſſi circonſtancié, auſſi clair que celui de l'Hiſtorien Sacré (*o*), laiſſe aſſez naturellement dans l'eſprit du Lecteur des idées toutes ſemblables à celles qu'on a coutume de ſe former de l'Enlévement d'Elie. Il demande ſeulement, qu'il lui ſoit permis de faire ſur ce récit ſix Remarques, que nous rapporterons ci-deſſous, avec les Réponſes qu'on y a oppoſées [*E*]. A la ſuite de ces Remarques, viennent cinq Réfléxions, qui

(*k*) P. Martyr *Locor. Communr. Claſſ.* III. cap. 18. p. m. 388.

(*l*) *Diſſertation ſur l'Enlévement d'Enoc & ſur celui d'Elie*, par *Mr.* ******, dans la *Bibl. Britann.*

Tom. I. Part. I. Art. 8.

(*m*) *Lettres de Chreſtophile à Philotime*, dans la *Bibl. Françoiſe* T. XVII. Part. II. Art. 9. T. XVIII. Part. II. Art. 19. & Tom XIX. Part. II. Art. 9.

(*n*) *Bibl. Françoiſe* Tom. XXX. Part. II. Art. 8.

(*o*) II. Rois ch. 1. & ſuiv.

„ écrites par quelques-uns de ſes Diſciples immédiats. „ Mais ces Diſciples-là étoient auſſi fort éloignés des „ tems de votre Exil. Il faut donc que cette addition „ ſoit des Thalmudiſtes, qui l'ont faite pour répondre à „ l'Objection tirée des deux dernieres mille ans, où ſelon „ eux le Meſſie n'eſt pas venu (42)." A quoi le Rabbin Vidal repartit, que ſans s'arrêter à la prétendue addition, il ne falloit qu'examiner les paroles qui ſont inconteſtablement d'Elie. „ Ce Prophète, *diſent-ils*, a dit ſimplement, *deux mille ans des jours du Meſſie*. S'il étoit „ vrai que le Meſſie fût venu il y a longtems, il auroit „ dû dire, à la fin des quatre mille ans, ou au commencement des cinq mille; ou marquer dans ces deux mille, quelque tems préfix pour la venue du Meſſie. Mais „ comme il ne l'a point fait, il peut être que le Meſſie „ ne viendra qu'au bout des deux mille ans (43)." Oui, dit Jérôme, le ſentiment d'Elie eſt, que cet eſpace de deux mille ans ſe paſſera ſous le Meſſie, après quoi viendra la fin du Monde. *Joſeph Albo*, autre Rabbin, repliqua à Jérôme, que c'étoit là une explication qui lui étoit particuliére, mais qu'on n'étoit par obligé de s'y tenir. A quoi il ajouta, que les Thalmudiſtes diſoient qu'il y avoit deux termes maqués pour la venue du Meſſie, ſavoir, ou le tems que Dieu avoit jué de l'envoyer, ou le tems que les Juifs pénitens ſeroient diſpoſés à le recevoir: qu'ainſi les paroles d'Elie, *deux mille ans des jours du Meſſie*, ſignifioient que ces deux mille ans en général étoient le tems du Meſſie, qu'il viendroit au commencement, ou milieu, ou à la fin, ſelon que les Juifs s'en rendroient dignes. *Dixit Magiſter Joſephus Albus, aſſeruerunt Talmudici Doctores, duos eſſe temporis terminos adventure Meſſiæ præfinitos, aut tempus quod Deus juravit, aut tempus quo Judæi erunt corde contrito, & ad pœnitentiam converſentur. Ac proinde dictum iſtud Eliæ, ab Hieronyme allatum, non determinat certum aliquod tempus Meſſiæ, & innuit tantum quod ſi Judæus fuerit peccatorum plenitudo, veniet Meſſias intra duorum millium annorum; ſi in medio illius ſpatii peccatorum pœnitentia ſe dignos præbuerint, veniet in medio; ſi tantum in fine digni inventi fuerint, veniet in fine. Verum non præteribit ſpatium duorum mille annorum quin veniat Meſſias* (24). Raiſonnement pitoyable ſans contredit, puiſque la Prophétie ſuppoſe certainement que le tems du Meſſie duera deux mille ans, comme le Loi a duré deux mille ans dans ce Syſtême. Mr. Baſnage remarque (25), que les Rabbins répondirent de plus, qu'Elie qui avoit prononcé cet Oracle, n'étoit pas le Prophète. C'eſt le ſentiment ordinaire. Mr. Fabricius ſoupçonne cependant (26), qu'il ſe pourroit fort bien que la véritable Tradition des Juifs attribuoit cette Prophétie à Elie Thisbite, du moins ſes Diſciples, puiſqu'ils diſent que depuis Adam juſqu'à Moïſe, les Patriarches ſe ſont tranſmis de main en main une autre Tradition, ſavoir, que les ſix jours de la Création ont figuré que le Monde dureroit ſix mille ans; & que les Juifs modernes ſe voyant preſſés par les Chrétiens ſur ce ſujet, ſe ſont aviſés de ſuppoſer un autre Elie, qui a vécu cent-cinquante ans après le rétabliſſement du Temple, pour diminuer l'antiquité de cette Prophétie. Revenons à la Conférence de Tortoſe. Le lendemain on diſputa ſur l'autre mot attribué à Elie dans le Thalmud, & que nous avons rapporté dans le Texte de l'Article; mais on ne s'accorda pas mieux ſur ce calcul, que ſur l'autre, & les Rabbins montrérent bien toute la foibleſſe de leur Cenſe, en alléguant à Jérôme cette maxime du Thalmud: *Périſſent malheureuſement ceux qui calculent les tems auxquels le Meſſie doit venir* (27).

[*E*] *Nous rapporterons ci-deſſous* (les Remarques), *avec les Réponſes qu'on y a oppoſées.*] La I. Remarque roule ſur ce qui eſt dit du deſſein de Dieu vſ. 1. *Qu'il voulait élever Elie au Ciel par un Tourbillon*, & de l'exécution de ce deſſein vſ. 11. *Et Elie monta au Ciel, par un Tourbillon*: ce qui ſemble tout-à-fait déciſif en faveur de l'idée commune. Mais l'Anonyme obſerve, que le verbe העלה, *faire monter*, ſignifie auſſi quelquefois *immoler, ſacrifier, offrir en holocauſte*; quelquefois *allumer*, ou *tirer de quelque endroit*; ou enfin, *enlever par la mort*. Il en conclud, que rien n'empêche qu'on ne le traduiſe de l'une ou de l'autre de ces manières: *L'Eternel voulait conſumer Elie* comme un Holocauſte *dans un Tourbillon de feu*: ou, *Dieu voulait enlever le Prophète* par la mort *dans un Tourbillon, ou dans une tempête du Ciel*. Cette derniére interprétation, dit l'Anonyme, a un avantage ſur la traduction ordinaire; c'eſt qu'elle conſerve la conſtruction des paroles originales (28). Le ſavant *Chriſtophile* répond (29), que malgré la diverſité des ſignifications du verbe *faire monter*, il conſerve toujours ſa ſignification générale de *monter*; & qu'il ne ſignifie jamais *offrir*, ou *immoler*, que quand il eſt joint au mot d'*holocauſte*, de *victime*, ou d'*offrande*; & qu'alors même il conſerve ſa ſignification de *faire monter*, parce que l'on ſous-entend *ſur l'Autel*, qui eſt même quelquefois exprimé. Il fait à peu près une remarque ſemblable ſur le ſignification d'*allumer*: ainſi la prémiére interprétation de l'Anonyme tombe d'elle-même. A l'égard de la ſeconde, dont il paroit s'applaudir, en ce qu'elle conſerve le conſtruction des paroles originales, Chriſtophile prouve 1. qu'elle feroit faire un Solécisme palpable à l'Auteur Sacré. 2. Que toutes les fois que le mot de *Ciel* eſt joint au verbe *monter*, ce qui ne ſe rencontre que dans ſept paſſages différens (30), on traduit, & on ne ſauroit traduire que, *monter au Ciel*. 3. Que toutes les anciennes Verſions ont adopté le ſens de *monter au Ciel*, dans le paſſage où il s'agit de l'Enlévement d'Elie.

La II. Remarque de l'Anonyme eſt, qu'*il n'eſt pas dit que le Chariot de feu, & les Chevaux de feu* enlevérent *Elie; mais ſeulement, qu'ils le* ſéparérent *d'Eliſée. C'eſt par le* Tourbillon du Ciel, *dont il eſt parlé immédiatement après, que le Saint Homme fut* enlevé (31). *Chriſtophile* répond 1. Que ſi Elie eſt monté au Ciel, il importe peu que ce ſoit par un *Tourbillon*, ou par le *Chariot de feu*; quoiqu'il ſoit plus naturel de le faire monter au Ciel ſur le Chariot, qui ſans cela ne ſeroit pas ici d'un grand uſage. Auſſi l'Auteur de l'Eccléſiaſtique (32) a-t-il adopté cette penſée. 2. Lorſqu'il eſt dit, qu'un Chariot de feu & des Chevaux de feu les ſéparérent l'un d'avec l'autre, c'eſt l'éxécution de ce que les fils des Prophétes de Béthel, vſ. 3. & les fils des Prophétes de Jérico, vſ. 5. avoient dit à Eliſée? *Ne ſais-tu pas bien que l'Eternel va enlever aujourd'hui ton Maître d'avec toi?* Il y a dans l'Hébreu, *de deſſus ta tête*. 3. Il eſt ajouté, qu'*Elie monta au Ciel par le Tourbillon*, parce que le Miracle fut accompagné d'une tempête, pour en cacher la grandeur ſous une cauſe naturelle, ſelon la méthode de l'Eternel, qui eſt *un Dieu qui ſe cache*. 4. Chriſtophile propoſe par voie de conjecture, ſi l'on ne pourroit point entendre cette phraſe, que Dieu vouloit enlever Elie dans le Ciel *par un Tourbillon*, comme une maniére de parler proverbiale? Dieu vouloit enlever Elie dans le Ciel *ſubitement*, comme par un *tourbillon*, qui ſurpreend lorſqu'on y penſe le moins (33). Il appuye cette conjecture de pluſieurs raiſons, qui lui donnent un grand degré de probabilité (34).

Voici la III. Remarque de l'Anonyme. C'eſt que la Révélation faite d'avance aux Elie des Prophétes, *ne leur avoit donné aucune idée d'un Enlévement d'Elie en Corps & en Ame dans le Ciel. Tout ce qu'ils paroiſſent avoir cru, c'eſt qu'il avoit été jetté par le tourbillon, ou par la tempête, en quelque autre endroit de la Terre, ou qu'il avoit péri dans cette tempête.* „ Nous te prions, diſent-ils à Eliſée (35), „ que ces cinquante hommes forts aillent chercher ton „ Maître, de peur que l'Eſprit (ou le Vent רוח) de l'E„ ternel ne l'ait enlevé, & jetté en quelque montagne, „ ou en quelque vallée." Chriſtophile répond très bien (36), que les Fils des Prophétes ignoroient que ce fût un Enlévement pour toujours: il ne leur avoit point été révélé que Dieu vouloit enlever ce jour-là Elie dans le Ciel par un tourbillon, mais ſeulement, que Dieu alloit enlever ce jour-là Elie de deſſus le tête d'Eliſée. C'eſt tout ce qu'ils ſavoient, & cet Enlévement, ſelon eux, pouvoit être comme quelqu'un des autres qui étoient aſſez ordinaires (37), & non un raviſſement au Ciel. Il y a même apparence, que le Révélation divine n'avoit point déterminé le lieu où Elie alloit être enlevé, afin que, ſans la révoquer en doute, on pût elle-même chercher le Corps du Prophète, & ne le trouvant nulle part, ſe confirmer dans la preſumſion de ſon Enlévement.

Mais, dit IV. l'Anonyme, *Eliſée lui-même ne paroit par avoir eu l'idée d'un pareil Enlévement. Dès qu'il a perdu ſon Maître de vue, il déchire ſes habits, comme un homme qui s'afflige de la mort d'un autre; au-lieu de donner des démonſtrations de joie, comme un Diſciple qui auroit à ſe réjouir de la glorification diſtingués de ſon Maître. Les Fils des Prophétes lui parlent-ils d'aller chercher ce Maître qu'il avoit perdu? Il leur dit, à la vérité*, N'y envoyez point: *mais il s'en tient là, & ne leur dit pas un mot de ſon Enlévement au Ciel, ou Corps & en Ame* (38). Chriſtophile répond, qu'Eliſée inſiſta ſur l'inutilité de leurs techerches; & quand il y eut conſenti comme par force. & qu'elles coeent été inutiles, il leur dit: *Ne vous avois-je pas dit, n'y envoyez point?* Cependant, ajoute judicieuſement Chriſtophile, la Providence ménagea cette eaeée recherche, afin qu'on ne pût plus révoquer en doute une merveille à lequelle Eliſée avoit été préſent, & rendoit un témoignage d'autant plus inconteſteble, qu'elle avoit été annoncée par avance, quoiqu'obſcurément, aux Collèges des Prophètes de Bé-

(41) *Hiſt. du Concil. de Fle* Tom. II. p. 151.

(42) Id. ib.

(24) Le Moyne *ubi ſupra* p. 831. 834.

(25) *Hiſt. des Juifs* Liv. IX. ch. 24. §. 2. p. 891.

(26) *Cod. Pſeudepig. Vet. Teſt.* Tom. I. p. 1079. not. (d).

(27) *Hiſt. du Concile de Piſe* loc. cit. p. 188.

(28) *Bibl. Britann.* Tom. XI. Part. I. p. 298. 299.

(29) *Bibl. Françoiſe* Tom. XIX. Part. II p. 316-318.

(30) Deut. XXX. 12. Job XX. 6. Pſeaum. CVII. 26. Prov. XXX. 4. Iſaie XIV 13. Amos IX. 2. 1. Sam. II. 30.

(31) *Bibl. Britann.* ubi ſupra p. 299.

(32) Ch. XLVIII. 8.

(33) *Bibl. Françoiſe* ubi ſupra P. 139 140.

(34) Ibid. P. 140-141.

(35) II. Rois II. 16.

(36) *Bibl. Franç.* loc. cit p. 442. 443.

(37) *Voyez* I. Rois XVIII. 46.

(38) *Bibl. Britann.* ubi ſupra p. 300. 301.

qui tombent également ſur le Raviſſement d'Enoch & d'Elie conjointement; mais elles ne me paroiſſent

thel & de Jérico, & qu'il la confirmoit par tous les Miracles qu'il fit depuis. A l'égard des démonſtrations de douleur d'Eliſée, Chriſtophile répond, qu'Eliſée pleuroit moins ſa propre perte, que celle de tout le Peuple d'Iſrael. C'eſt ce qu'il exprime d'une manière bien éloquente & bien ſublime: *Mon Père, mon Père! Charios d'Iſrael & ſa Cavalerie!* expreſſions empruntées du Chariot de feu & des Chevaux de feu, qui enlevoient Elie (39).

(39) *Bibl. Franç.* loc. cit. p. 244-245.

La V. Remarque de l'Anonyme eſt (40), qu'il y a des différences eſſentielles entre le Narré de l'Aſcenſion de Jéſus-Chriſt, & celui du Raviſſement d'Elie. On en convient avec plaiſir; mais Chriſtophile ajoute, qu'on ne ſauroit prouver, ni qu'Eliſée ne vît réellement un Chariot de feu & des Chevaux de feu, ni que la Tempête ne vint qu'après que ce Chariot de feu eut paru.

(40) *Bibl. Britann.* ubi ſupra p. 201.

VI. Remarque: *Il eſt ſurprenant*, dit l'Anonyme (41), *qu'à la reſerve du deuxième Livre des Rois, l'Ecriture ne parle nulle part de cet Enlevement, & que les Prophètes, les Evangeliſtes, les Apôtres negligent toutes les occaſions qu'ils ont d'en parler. L'Auteur du* l'Eccléſiaſtique *en fait mention* Ch. XLVIII. 9-12. *mais il ſemble inſinuer qu'Elie périt dans la Tempête, lorſqu'il dit*, qu'il fut couvert du Tourbillon. Chriſtophile répond, qu'il n'eſt pas ſi étonnant que les Prophètes n'en aient pas parlé. Pluſieurs ont vécu avant ce merveilleux événement, qui devint d'une ſi grande notoriété, depuis que l'Auteur du ſecond Livre des Rois en eut écrit l'Hiſtoire, que les Saints Hommes qui ſont venus enſuite, n'ont pas jugé néceſſaire d'en renouveller la mémoire dans leurs Prophéties. Souvent les faits les plus connus d'une Nation, ſont ceux dont les Hiſtoriens parlent le moins. Nous ignorerions les circonſtances de l'*Apothoſe* parmi les Romains, ſi *Herodien*, Ecrivain Grec, ne nous les eût conſervées. Ne pourroit-on pas ajouter, que le but des prédictions que prononçoient les Prophètes poſtérieurs à cet événement, & la nature des ſujets qu'ils traitoient, ne leur donnoient point occaſion de parler de l'Enlévement d'Elie? Pour que la raiſon priſe du ſilence d'un Auteur puiſſe être de quelque poids, il faut prouver que le fil de ſon diſcours le menoit naturellement à parler du fait en queſtion; or je doute que l'Anonyme puiſſe prouver rien de pareil; & alors même, le ſilence ne décide rien, quand un Auteur, dont l'autorité eſt inconteſtable, rapporte ſéparement un fait, comme cela a lieu ici. A l'égard des Evangéliſtes & des Apôtres, ils avoient à préſenter aux hommes l'Aſcenſion de leur Maître, qui devoit faire plus d'impreſſion ſur les cœurs, que le Raviſſement d'Elie. L'Auteur du Livre de l'Eccléſiaſtique n'a rien moins que douté du Raviſſement d'Elie. Après avoir rapporté divers miracles de ce Prophète, Ch. XLVIII. 1-8. il dit vſ. 9. *qu'il a été élevé par un Tourbillon de feu, & par un Chariot de Chevaux de feu.* Et quand il ajoute, vſ. 14. qu'*Enoc a été couvert du Tourbillon*, il n'eſt peu vouloir inſinuer qu'Elie *périt* dans la Tempête, qu'il ſe ſert au contraire d'un terme, qui marque que la Tempête fut pour lui un *Refuge*, où il fut *couvert*, *tectus*, comme traduit la Vulgate, protégé, mis en ſureté. *Chriſtophile* prouve que c'eſt la ſignification conſtante du Verbe συσκιάζω, & c'eſt par-là que finit ſa quatrième Lettre (42). Il renvoye la ſuite de ſes Remarques à une autre, qui n'a point encore paru. J'en ajouterai donc ici quelques-unes.

(41) Ibid. p. 201. 202.

(42) *Bibl. Franç.* ubi ſupra p. 244-248.

A l'égard des ſentimens des anciens Péres, je conviens avec l'Auteur, qu'ils ont été fort partagés. J'obſerverai ſeulement, que je n'ai trouvé nulle part, qu'il y en ait aucun qui ait cru *qu'Elie étoit mort dans une tempête, & que même ſes habits y avoient été brulés, mais que ſon Ame étoit montée au Ciel.* On a vu dans le corps de l'Article, que c'eſt le ſentiment du Rabbin David Kimchi; mais je n'ai lu nulle part, qu'aucun des Péres ait adopté cette opinion. L'Anonyme ajoute, que *tous ceux qui l'ont cru enlevé en Corps & en Ame hors de ce Monde, ſe ſont contentés de le placer dans le Paradis terreſtre.* J'avoue qu'un grand nombre de Péres ont placé Enoch & Elie dans le Paradis terreſtre; mais l'Anonyme ſe trompe, en attribuant ce ſentiment à tous: quelques-uns ont cru qu'ils étoient dans le Ciel; d'autres n'ont rien décidé (43) ſur le lieu, en les croyant cependant enlevés en Corps & en Ame hors du Monde. Et dans le fond, je ne vois pas quel avantage l'Anonyme peut tirer du ſentiment des Péres en faveur de ſon Hypothéſe, puiſqu'ils s'accordent tous à croire qu'Enoch & Elie ne ſont point morts. S'ils ſe ſont trompés en les plaçant dans le Paradis terreſtre, l'Anonyme n'y gagne rien. Je conſens volontiers à la fin de ſa Remarque, que de ce qu'Elie parut ſur la ſainte Montagne à la Transfiguration de Jéſus-Chriſt, il ne s'enſuit nullement qu'il ne ſoit pas mort.

(43) *Voy.* Dom Calmet *Differt. ſur Henoch* Tom. II. p. 1092 des *Differt. ſur la Bible.* Paris 1720 in-4.

[F] *Les Réflexions ne me paroiſſent pas plus ſolides que les Remarques: c'eſt ce qu'il me reſte à faire voir, pour mettre fin à cet Article.*] La I. Réflexion de l'Anonyme eſt, que *ſi Enoch & Elie ſont montés au Ciel en Corps & en Ame, ou ſans mourir, il faudra dire qu'ils ont été plus privilégiés que le propre Fils de Dieu, qui eſt monté au Ciel, il eſt vrai, mais qui n'a pas été exempt de la mort.* Cette Réflexion m'a étooné de la part d'un Ecrivain, qui paroit ſi judicieux d'ailleurs; il compare des choſes, qui n'ont aucun rapport enſemble dans le point de vue ſous lequel il les préſente. Le Fils de Dieu étoit venu pour mettre ſa vie en rançon pour les hommes; *il falloit qu'il ſouffrit ces choſes, & qu'ainſi il entrât dans ſa gloire*; le but de ſa venue étoit de ne point jouïr du privilège de monter au Ciel ſans mourir; il étoit au Ciel, il pouvoit ne le pas quitter, & il n'en eſt deſcendu que pour ſouffrir la mort. Si Enoch & Elie avoient été placés dans le Monde à ce même deſſein, que le but de leur Miniſtère eût été de mourir, la comparaiſon ſeroit juſte; mais dans l'état préſent des choſes, il n'y en a aucune à faire. On pourroit dire avec autant de raiſon, que tous les Fidèles qui ſont morts d'une manière paiſible & tranquille, remplis de joie & de conſolation, ont été plus privilégiés que le Fils de Dieu, qui eſt mort d'une manière violente, & au milieu des plus cruelles angoiſſes. L'Anonyme trouveroit ſans doute le parallèle peu juſte; mais je ſuis fort trompé, ſi les raiſons qu'il en alléguerois, ne pourroient pas ſervir de réponſe à ſa Réflexion.

II. *L'Ecriture*, dit-il, *parle ſouvent de la néceſſité de mourir, comme d'une Loi impoſée à tous les hommes. Si Enoch & Elie eurent une exception à la régle, eſt-il concevable que les Ecrivains Sacrés, en inſiſtant ſur la régle, n'euſſent jamais dit mot d'une exception auſſi remarquable?* Je réponds 1. que quand la règle eſt univerſelle, & que les exceptions ſont en ſi petit nombre & qu'elles ſont connues, il eſt très concevable qu'on n'en parle point; & comme le privilège accordé à Enoch & à Elie n'eſt point du nombre de ceux qu'aucun homme puiſſe ſe promettre, il auroit été fort inutile d'avertir d'une exception, ſur laquelle on ne doit pas compter. 2. S. Paul dit bien, qu'il eſt ordonné à tous les hommes de mourir *une fois*; cette régle a ſouffert cependant des exceptions. Lazare, le jeune homme de Naïm, Tabitha, & les autres perſonnes que Jéſus-Chriſt & ſes Apôtres ont reſſuſcitées, ont-elles quitté le Monde ſans mourir une ſeconde fois? il n'y a pas d'apparence. D'où vient donc que S. Paul ne fait pas une exception en leur faveur? Pourquoi ne ſe ſtreint-il pas cette Loi, de mourir *une fois*? D'ailleurs, le même Apôtre nous apprend (44), que ceux qui ſe trouveront en vie au jour du Jugement, ne mourront point, mais qu'ils ſeront tranſportés dans les nuées au devant du Seigneur, & qu'ils ſeront *changés* (45). Voilà une exception bien plus conſidérable, que celle de deux hommes: comment S. Paul ne s'en eſt-il pas ſouvenu, en diſant qu'il eſt ordonné *à tous* les hommes de mourir *une fois*? Les raiſons du ſilence de l'Apôtre ſur les deux articles que je viens d'indiquer, ſervironr encore de réponſe à la difficulté de l'Anonyme; & il paroîtra tout auſſi concevable, que les Ecrivains ſacrés, en inſiſtant ſur la règle, n'aient point parlé de l'exception qu'y ont faite Enoch & Elie, qu'il l'eſt, qu'ils aient gardé le ſilence, en y inſiſtant, ſur ceux qui ſont morts deux fois, & ſur ceux qui ne mourront point au jour du Jugement.

(44) I. Theſſ. IV. 17.

(45) 1. Cor. XV. 52.

III. *N'a pourroit-on pas faire uſage ici*, dit l'Anonyme, *de ce que Jeſus-Chriſt diſoit en termes ſi formels: Perſonne n'étoit monté au Ciel?* Jean. III. 13. Non, on ne peut faire uſage de ce paſſage, & il ne fait abſolument rien à notre ſujet. *Etre monté au Ciel*, ne ſignifie rien moins qu'une aſcenſion locale dans ce paſſage; il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à jettes les yeux ſur ce qui précède: *Si vous ne croyez pas, quand je vous parle des choſes de la Terre, comment croirez-vous, ſi je vous parlois des choſes du Ciel? Etre monté au Ciel* ſignifie, ſelon de ſavans Interprètes (46), avoir pénétré tous les ſecrets du Ciel. L'Ecriture Sainte a accoutumé de dire, que ce qui nous eſt obſcur & caché à cauſe de ſa ſublimité, eſt dans le Ciel; voyez Deut. XXX. 12. Prov. XXX. 4. Rom. X. 6. La penſée du Sauveur eſt donc, que perſonne ne ſait les myſtéres du Ciel, que celui qui a une origine & une vocation toute céleſte, que le propre Fils de Dieu, qui a été envoyé du Ciel pour les révéler aux hommes. Le ſavant Mr. Daillé donne une autre explication (47), qui paroit auſſi très naturelle. „ Jéſus-Chriſt veut juſtifier, qu'encore qu'il ait à nous enſeigner des choſes céleſtes, néanmoins à cet égard même il ne rendra teſmoignage que de ce qu'il a veu. „ Et parce que l'on ne peut avoir veu les choſes du Ciel, ſans avoir eſté dans le Ciel, il dit qu'il eſt vray, que „ de tous les Docteurs qui avoient annoncé aux hommes „ les ſecrets de Dieu & de la Religion, il n'y en avoit „ encore eu aucun, qui avant que de preſcher euſt été „ dans le Ciel, & qui y euſt veu les choſes dont il rendoit teſmoignage aux hommes. Eſaïe, Elie, Ezéchiel, „ Daniel, avoyent eu de ſecrettes communications avec „ Dieu; Moyſe, le plus grand de tous les Prophètes, avoit parlé à luy familiérement ſur la montagne de Sinay; & les Patriarches avant luy avoyent auſſi eu le „ bonheur de le voir & de l'entendre. Mais & eux, & „ Moyſe, & tous les autres, receurent ſes inſtructions „ ſur la Terre. Pas un d'eux ne fut dans le Ciel, pour „ y apprendre ce qu'ils avoient à dire aux hommes ſur la „ Terre. Et s'ils parlent des choſes du Ciel en quelques-uns de leurs Oracles, ce n'eſt pas qu'ils les euſſent „ veues elles-mêmes en leur propre forme, comme elles „ ſont dans le Ciel, mais ils diſent ce qu'ils en avoyent „ compris par les ombres & par les images, que Dieu „ leur en avoit montrées . . . . C'eſt la première choſe „ que le Seigneur dit à Nicodème . . . . qui ne pouvoit „ être conteſtée par aucun des Juifs. Il excepte enſuite „ *le Fils de l'Homme*, du nombre des Docteurs qui n'avoyent pas eſté dans le Ciel, avant que de preſcher ſur „ la Terre; par où il élève le Fils de l'Homme au deſſus „ de tous les Prophètes, & de Moyſe même." Laquelle de

(46) De Beauſobre & Lenfant, *Notes ſur* Jean III. 13.

(47) *Explication du Ch. III. de l'Evang. ſelon S. Jean*, Serm. V. p. 186. 187.

ſent pas plus ſolides que les Remarques : c'eſt ce qu'il me reſte à faire voir, pour mettre fin à cet Article [*].

de ces deux Explications qu'on adopte, il eſt évident que ce paſſage n'a aucun rapport à notre ſujet : du moins oſerois-je bien aſſurer que le ſens que l'Anonyme voudroit y donner, ſeroit très éloigné du but de Jéſus-Chriſt, qui n'a nullement deſſein de dire, qu'il eſt *monté au Ciel* avant ſon Aſcenſion en préſence des Apôtres, ce qu'il faudroit cependant ſuppoſer dans ce cas-là.

La IV. Réflexion de l'Anonyme roule ſur les raiſons de l'Enlévement d'Enoch & d'Elie : Il n'en trouve aucune qui le ſatisfaſſe. Avant que de répondre directement à ſa Réflexion, qu'il me permette d'en faire une ſur cette façon de raiſonner : On ne conçoit point quelle raiſon Dieu put avoir de tranſporter Enoch & Elie dans le Ciel en Corps & en Ame, donc il n'y a pas d'apparence qu'ils y aient été tranſportés. L'Auteur lui-même me paroit trop éclairé, pour ne pas ſentir combien une pareille Logique eſt vicieuſe. Si tout ce dont nous ne concevons pas la raiſon, devenoit par cela même douteux ou faux, il y auroit bien peu de certitude dans le monde. Quand j'accorderois à l'Anonyme, que nous ignorons abſolument les raiſons pourquoi Dieu a fait à Enoch & à Elie un ſort auſſi glorieux, il ne pourroit en rien conclurre contre le fait : Il s'agit toujours d'examiner les preuves ſur leſquelles il eſt fondé, de voir ſi elles ſont concluantes ou non ; & cet examen n'eſt nullement favorable à l'Anonyme ; *Chriſtophile* a ruiné toutes ſes batteries, d'une manière qui ne lui permet guères de les relever. Ainſi le fait prouvé, je ne craindrois pas de répondre, que je ne doute pas que Dieu n'ait eu de bonnes raiſons de faire ce qu'il a fait, mais que je les ignore ; & que comme je ne meſure pas l'intelligence divine à mes conceptions, je laiſſe volontiers aux autres la gloire de ſe croire aſſez ſages pour rendre raiſon de toutes les vues de la Divinité, & aſſez autoriſés pour en demander compte. Voyons cependant ſi quelques-unes de ces vues ne paroiſſent pas aſſez, pour que nous les appercevions. Dieu n'auroit-il pas voulu confirmer le Miniſtère d'Enoch & d'Elie, & donner aux Fidèles une preuve éclatante de l'immortalité bienheureuſe de l'autre Vie ? Non, dit l'Anonyme. „ Si c'eût été „ là le deſſein de Dieu, il y a apparence qu'il auroit fait „ monter ces deux ſaints Hommes au Ciel, en préſence „ de pluſieurs Témoins ; que l'Hiſtoire de leur Aſcenſion „ auroit été écrite, comme celle de l'Aſcenſion de Jéſus-„ Chriſt, en termes dégagés de toute obſcurité & de tou-„ te équivoque, & que les Ecrivains Sacrés en auroient „ ſouvent parlé dans la ſuite." Je répons, 1. qu'il n'y a que l'Anonyme qui trouve cette *obſcurité*, cette *équivoque*, dans l'Hiſtoire de l'Aſcenſion d'Enoch & d'Elie. Rien n'eſt plus clair, que l'Hiſtoire de l'Enlévement d'Elie, quand on ne chicane pas ſur des termes clairs & précis, & où il n'y a d'obſcurité & d'équivoque, que celle qu'on cherche à y mettre. La manière dont S. Paul s'exprime dans le Ch. XI. de l'Epitre aux Hébreux, ſur l'article d'Enoch, eſt ſi déciſive, qu'il n'y a pas de paſſage ſi clair dans l'Ecriture, dont on ne puiſſe obſcurcir le ſens, en ſuivant la méthode de l'Anonyme. Le récit de Moïſe eſt à la vérité plus concis, mais il n'en eſt pas moins clair, comme Chriſtophile l'a ſi bien prouvé. 2. On a répondu ci-deſſus à la raiſon priſe du ſilence des Auteurs Sacrés, ainſi je ne répéterai point ce qui a été dit. 3. Reſte donc à voir ce que l'Anonyme dit, que Dieu auroit dû faire monter Enoch & Elie au Ciel, en préſence de pluſieurs Témoins. Premièrement, je remarquerai que ce n'eſt pas à nous à preſcrire à Dieu la méthode qu'il doit ſuivre dans ſes deſſeins. Cette objection a quelque rapport avec celle que font les Déiſtes ſur la Réſurrection de Jéſus-Chriſt : pourquoi, diſent-ils ne s'eſt-il pas montré en public, pourquoi n'eſt-il pas monté au Ciel à la vue de toute la Ville de Jéruſalem ? On répond avec raiſon, qu'il ſuffit qu'on ſait ſoit bien atteſté, pour qu'il ſoit digne de foi ; & qu'une pareille voie de conviction n'eſt pas d'une abſolue néceſſité. Qui a dit à l'Anonyme, que l'Enlévement d'Enoch s'eſt fait ſans Témoins ? Moïſe n'en parle point, à la vérité : mais ſa narration eſt conciſe, il n'exprime que le fait, ſans en marquer les circonſtances. Dire qu'il n'y a point eu de Témoins, c'eſt affirmer ce qu'on ignore : tablez là-deſſus, comme ſur une raiſon déciſive, c'eſt bâtir en l'air. Je ſoutiens, moi, qu'il y a eu des Témoins ; c'eſt par-là que le fait a été connu, voilà ma raiſon : aulieu que l'Anonyme n'en a aucune pour ſoutenir le contraire, que le ſilence de Moïſe, qui ne décide rien. A l'égard de l'Enlévement d'Elie, on ne peut dire, qu'il n'y en a point eu de Témoins. Outre Eliſée, qui le vit de ſes propres yeux, on peut regarder comme tels les Fils des Prophètes de Jérico & de Béthel, à qui Dieu avoit révélé qu'Elie alloit être enlevé. Il eſt vrai qu'ils ne comprirent pas d'abord de quelle ſorte de raviſſement il étoit queſtion, qu'ils penſérent qu'il ſeroit de l'ordre de ceux qui étoient déja arrivés à Elie ; ce fut ce qui les engagea à faire des recherches, malgré tout ce que leur put dire Eliſée : mais l'inutilité de ces recherches, & le récit qu'Eliſée leur fit ſans doute de l'événement dont il avoit été témoin, durent leur faire pénétrer le vrai ſens de la Révélation qu'ils avoient eue, & par cela même leur donnoient juſques à un certain point la qualité de Témoins ſur le fait dont il s'agiſſoit. Rien n'empêche donc qu'on ne penſe qu'une des vues de Dieu, en tranſportant Enoch & Elie en corps & en ame dans le Ciel, a été de confirmer leur Miniſtère, & de donner aux Fidèles une preuve éclatante de l'immortalité bienheureuſe d'une autre Vie. Il a voulu ſans doute auſſi récompenſer leur Vertu. Ces vues étoient très dignes de la ſageſſe de Dieu, par rapport à l'un & à l'autre de ces ſaints Hommes : Enoch vivoit dans les prémiers Siécles du Monde, où la longue vie des hommes pouvoit aiſément perſuader aux Impies qu'il n'y a rien à attendre après la mort ; car il eſt à remarquer, que de tous les Patriarches dont Moïſe a confervé la Généalogie, Adam ſeul encore étoit mort lorſqu'Enoch fut enlevé. Il s'étoit diſtingué d'une façon extraordinaire par ſa piété & par ſon attachement au ſervice de Dieu : quoi de plus capable à inſpirer aux hommes de ce tems-là du reſpect pour la Vertu, & à leur faire ſentir que malgré la longue durée de leur vie, il y en avoit une autre à attendre, que de voir Enoch monter dans le Ciel ? Les mêmes vues de ſageſſe conviennent à Elie. Ce Prophète avoit exercé ſon Miniſtère dans les tems les plus corrompus, il avoit été par ſes vertus *un flambeau brillant au milieu de la génération corrompue & méchante* : quoi de plus digne de Dieu, que de ſceller authentiquement ſon Miniſtère, & de récompenſer glorieuſement ſa piété, par un privilège auſſi rare, que propre à faire impreſſion ? Dire, que *nous trouvons des Saints dont la Vertu eſt plus brillante, & qui n'ont pas obtenu la même récompenſe*, c'eſt ne faire attention ni au tems, ni à la diverité des circonſtances ; c'eſt auſſi vouloir faire la loi à Dieu. *Ne lui eſt-il pas libre de faire de ſes biens ce qu'il veut ?* & ſommes-nous en droit de lui demander compte de la manière dont il diſtribue ſes graces ? Je conviens avec l'Anonyme, que l'Ecriture ne dit nulle part que l'Enlévement d'Enoch, & celui d'Elie, aient été des Types ou des repréſentations anticipées de l'Aſcenſion de Jéſus Chriſt ; & ce n'eſt pas non plus là-deſſus que je voudrois inſiſter.

Paſſons à la dernière Réflexion de l'Anonyme : c'eſt que *l'Enlévement d'Enoch & d'Elie, tel qu'on a coutume de le concevoir, paroit moins fondé ſur l'Ecriture, que ſur une Tradition confuſe, à laquelle le reſpect aveugle pour l'autorité des Pères de l'Egliſe a donné du crédit ; & ſur l'équivoque du terme de* PARADIS, *par lequel on entend le Ciel, quoique les Pères, auſſi-bien que les Rabbins, ne vouluſſent parler que du Paradis terreſtre.* J'avoue, qu'il faut que l'Anonyme ait beaucoup compté ſur l'attention de ſes Lecteurs, pour hazarder une pareille réflexion. 1. L'Auteur lui-même a avoué (48) au ſujet d'Enoch, que „ le paſ-„ ſage de l'Epitre aux Hébreux *Ch. XI.* 5. favoriſe davantage (*que retui de Geneſ. V.* 24.) ce ſentiment (*de „ l'Enlévement d'Enoch*), & ſemble d'abord le rendre in-„ conteſtable." Ce qu'il dit ſur l'Hiſtoire de l'Enlévement d'Elie, eſt plus fort encore : „ Il faut l'avouer, un récit „ *ſi circonſtancié* & ſi PEU LAISSE *laiſſe aſſez naturellement* dans „ l'eſprit du Lecteur *des idées toutes ſemblables à celles qu'en „ a coutume de ſe former* de l'Enlévement d'Elie." Et le même homme vient nous dire enſuite, que „ l'Enléve-„ ment d'Enoch & d'Elie, *tel qu'on a coutume de le conce-„ voir*, paroit moins fondé ſur l'Ecriture, que ſur une Tra-„ dition confuſe." Que deviennent donc ce paſſage, *qui ſemble d'abord rendre* l'Enlévement d'Enoch INCONTESTABLE ; *ces idées*, qu'*un récit circonſtancié & clair* LAISSANT aſſez NATURELLEMENT *dans l'eſprit du Lecteur* ? La contradiction eſt un peu trop ſenſible, pour avoir pu ſe flatter qu'elle échappât au Lecteur ; ſeroit-elle échappée à l'Auteur même ? II. Si le ſentiment ordinaire n'eſt fondé que ſur une *Tradition confuſe*, d'où vient l'Anonyme a-t-il eu beſoin de ſe travailler, autant qu'il a fait, à diſcuter les termes de l'Ecriture, à leur chercher de nouveaux ſens ? Une *Tradition confuſe* eſt un ſi foible fondement, qu'il n'y a qu'à la faire connoître, pour détruire ce qu'on a bâti deſſus. L'Anonyme a-t-il fait quelque choſe de ſemblable ? Non : Il a ſuppoſé dans tout le cours de ſa Diſſertation, que le ſentiment ordinaire étoit fondé ſur l'Ecriture ; & dans cette ſuppoſition, il a examiné les paſſages, en a peſé tous les termes, il a recherché comment les Docteurs Juifs & Chrétiens les ont entendus ; pas un mot de cette *Tradition confuſe*, qui paroit à la fin : l'Auteur n'a pas même prétendu, que le ſens, qu'on donne ordinairement aux paſſages de l'Ecriture, ſoit contraire à la véritable ſignification des termes ; il a ſeulement entrepris de faire voir, que les expreſſions des Auteurs Sacrés peuvent être ſuſceptibles d'un autre ſens. Quand cette prétention ſeroit auſſi fondée, qu'elle l'eſt peu, comme Chriſtophile l'a prouvé, l'Anonyme n'auroit encore rien fait ; du moins ne ſeroit-il pas en droit de dire, que le ſentiment de l'Enlévement d'Enoch & d'Elie *paroit moins fondé ſur l'Ecriture, que ſur une Tradition confuſe*, à moins qu'il n'eût prouvé, *on* que les termes de l'Ecriture ne peuvent recevoir le ſens qu'on leur donne ordinairement ; *ou* que ce ſens eſt le moins naturel, le moins ordinaire, & qu'il faut faire violence aux expreſſions, pour y attacher cette ſignification. Mais il n'a rien prouvé de pareil : ainſi, quand même on lui accorderoit, que les termes ſont également ſuſceptibles du ſens qu'il veut y donner, & de celui qu'on y donne, il y auroit tout au plus parité, & le ſentiment ordinaire ne ſeroit pas fondé ſur une Tradition confuſe. Celui de l'Anonyme n'auroit-il pas plutôt pour principe une Réverie Rabbinique ? III. Le reſpect aveugle pour l'autorité des Pères a ſi peu de part aux idées qu'on ſe fait de l'Enlévement d'Enoch & d'Elie, que bien des

(48) *Bibl. Britann.* ubi ſupra p. 187.

gens ignorent ce que ces anciens Docteurs en ont penſé; & que ceux qui ſont inſtruits de leurs ſentimens, n'ignorent, point qu'ils ont été partagés ſur ce ſujet, par des raiſons, dont la diſcuſſion me meneroit trop loin. IV. Suppoſer que l'équivoque du terme de *Paradis* a fait naître l'idée d'un Enlévement dans le Ciel, c'eſt affecter une ignorance dont on ne peut ſoupçonner l'Anonyme. Eſt-il le prémier qui ait ſu que les Pères ont entendu par-là le Paradis terreſtre? Eſt-il le prémier qui l'ait dit? D'ailleurs, malheureuſement pour cette belle remarque, il n'y a aucun des paſſages de l'Ecriture, ſur leſquels on fonde l'Enlévement d'Enoch & d'Elie, où le terme de Paradis ſe trouve. Moïſe dit qu'*Enoch ne parut plus, parce que Dieu le prit.* S. Paul, qu'*il fut tranſporté pour ne point voir la mort.* L'Auteur du Livre des Rois dit, qu'*Elie monta aux Cieux par un Tourbillon*; il y a dans l'Original סער, qui n'a jamais ſignifié le *Paradis terreſtre.*

(a) Suidas *in Lexico.*

(b) Ibidem.

(c) Id. ibid.

(d) *De Vit. Sophiſt.* Lib. II. Αἰλιανὸς ὁ Τυρρηνὸς, μὰν ἐν Ἰταλίᾳ ἐγένετο ὁ ἀνὴρ καὶ ἐν μεγαλοφωνίᾳ Ἀθηναῖος.

(e) Id. ibid.

(f) Philoſtrate & Suidas.

(g) Οὐ γὰρ ἐφρόνησεν οὐδὲ ἐμεγαλαύχησεν (peut-être faut-il lire ἐμεγαλόνωσεν) οὐδ' ἐνεπύησε φύσιν, οὐδὲ ἐκύφησε ἐπὶ τοῖς ἀνθρωπίνοις ὄγκον μεγάλον ἔσχε.

ELIEN (Claude), en Latin *Ælianus*, étoit natif de Prénefte en Italie (*a*), & enſeignoit l'Eloquence à Rome, après le tems d'Adrien, ſelon Suidas (*b*); mais ſelon Périzonius, ſous Alexandre Sévère. La douceur & la délicateſſe de ſon ſtyle lui fit donner le ſurnom de Μελίγλωσσος ou Μελίφθογγος (*c*), c'eſt-à-dire *Bouche de miel*; & Philoſtrate nous dit (*d*) qu'il écrivit en Grec auſſi élégamment, que s'il eût été Athénien de naiſſance. Cependant il ſe vantoit de n'avoir jamais été ſur Mer, de n'etre jamais ſorti de l'Italie, & il étoit fort attaché aux coutumes & aux mœurs de Rome (*e*). Suidas nous apprend qu'il étoit Grand-Prêtre; d'où l'on peut inférer avec Périzonius, qu'il étoit d'une extraction noble, & en faveur auprès des Puiſſances. Il fut auſſi honoré du titre de *Sophiſte* (*f*), qui ne ſe donnoit dans ce tems-là qu'à des gens diſtingués par leur ſavoir & par leur ſageſſe; & Philoſtrate ajoute, que l'honneur qu'on lui fit ne lui inſpira point des ſentimens d'orgueil (*g*). Il nous apprend lui-même dans l'*Epilogue* de l'*Hiſtoire des Animaux*, qu'il a vécu loin du tumulte & de l'embarras des Cours, où il eût pu acquérir de grandes richeſſes, auſſi-bien que d'autres; mais qu'il avoit préféré la retraite & l'étude, à toutes les grandeurs & les richeſſes du monde. Il paroit par ſes Ouvrages, qu'il avoit d'excellens principes, & qu'il étoit d'une vertu rigide: on ne trouve pas une ſeule expreſſion trop libre ou indécente dans ſes Ecrits; au contraire, il recommande la Vertu & l'Honnêteté, déclame contre le Vice, parle ſouvent des châtimens que les Dieux réſervent aux Vicieux, & attaque de deſſein prémédité les Athées, Epicure, & tous ceux qui nioient la Providence. Il ſemble avoir lu avec ſoin, non ſeulement Platon, Ariſtote, Iſocrate, Plutarque, mais Homère, Anacréon, Archiloque &c. auxquels il donne de grands éloges, & en général à tous les Grecs, pour leſquels il ſe déclare ouvertement (*b*), quoiqu'il fût lui-même Romain. Il vécut environ ſoixante ans, & mourut ſans laiſſer d'enfans, aiant toujours eu de l'averſion pour le mariage (*i*) [*A*]. Voſſius a fait une mépriſe ſur ſon ſujet [*B*]. Les Savans ſont partagés ſur l'article de ſes Ouvrages [*C*]. Outre les *Mélanges* & l'*Hiſtoire des Animaux*, il a fait pluſieurs autres Livres [*D*]. Nous dirons un mot d'une Ob-

(b) *Var. Hiſt.* Lib. IX. cap. 12. Ὅτι φιλέλλην πάντων μᾶλλον ἦν.

(i) Philoſtrat. *ubi ſupra.*

[*A*] *Aiant toujours eu de l'averſion pour le mariage.*] Philoſtrate aiant marqué cette circonſtance, ajoute, qu'on peut mettre en queſtion, lequel des deux eſt préférable, ou le Célibat, ou l'état du Mariage? mais que ce n'eſt pas le lieu pour lui d'entrer dans cette diſcuſſion. Quelques Ecrivains ont regardé le Mariage comme moins convenable aux Philoſophes, & aux Gens de Lettres. Cette queſtion ſe trouve diſcutée *ex profeſſo* dans un petit Traité qui a pour titre, *De Matrimonio Literati, an cælibem eſſe, an vero nubere, conveniat?* „ Du Mariage des Gens de „ Lettres, ou Examen de la queſtion, lequel leur convient le mieux, du Célibat, ou du Mariage (1)." L'Auteur allégue le mérite extraordinaire de quelques Femmes, entre autres d'Iſabelle Gonzague, femme de Guido Ubaldo de Montefeltro, Duc d'Urbin, qui étoit une Dame ſi accomplie, que Pierre Bembe dit qu'il falloit être pis que bête, pour ne pas préférer une de ſes Converſations, à toutes les Conférences & les Diſputes des Philoſophes *Quid de Eliſabetha Gonzaga? quam Bembus ita laudat, ut lapideum eum eſſe dicat, qui non unam ejus ſeſſiunculam omnibus Philoſophorum ambulationibus & diſputationibus anteponat.* Les Dames ſeront peut-être ſurpriſes, qu'on mette en queſtion parmi les Savans, *s'ils doivent ſe marier*; & elles regarderont comme un caractère inſoutenable de l'Erudition, que ceux qui en ſont profeſſion, ſoient obligés de dédaigner le beau Sexe. Mais quelque opinion que ces Meſſieurs puiſſent avoir de cette aimable partie de notre Eſpéce, il eſt très problématique, ſi pour ſe dédommager de ce mépris, la plupart des Dames ne préfèrent pas les gens du bel-air, à un homme de bon-ſens & ſavant. Quoi qu'il en ſoit, s'il y en a quelques-unes qui rendent juſtice au mérite des derniers, j'oſe avancer hardiment, qu'on n'a qu'à trouves des Gonzagues, pour faire bientôt décider la queſtion en leur faveur, & qu'elles verront aſſez de Savans rendre hommage à leurs charmes.

(1) Inſéré dans un Recueil de Pièces de cette eſpéce, *Orationes*, &c dans un Livre intitulé *Bandii Amores.*

[*B*] *Voſſius a fait une mépriſe ſur ſon ſujet.*] Il croit (2) que notre Elien eſt le même que celui dont parle Martial, & à qui cet Auteur donne l'épithète d'*éloquent*, dans la 24. Epigr. du Liv. XII.

> O *facunda, Corvine, ſolitudo,*
> *Carruca magis, eſſedoque gratum,*
> *Facundi mihi munus Æliani* *.

Il ſonde ſon opinion ſur la ſuppoſition, que Martial & Elien étoient contemporains, & ſur la remarque de Suidas; que le dernier étoit célébre pour la délicateſſe de ſon ſtyle. Mais Périzonius a réfuté Voſſius, d'une manière ſans replique †.

(2) *De Hiſtor. Græc.* Lib. II. cap. 21.

* M. Fabricius prend *Facundus* pour un Nom propre. *Bibl. Græc.* Tom. III. p. 697. Not. (b). Ed. du Trad.

† Voy. auſſi Tillemont *Hiſt. des Empor.* T. II. Note 12. *ſur Adrien.* Ed. du Trad.

[*C*] *Les Savans ſont partagés ſur l'article de ſes Ouvrages.*] Quelques-uns, & en particulier Jean-Gérard Voſſius, attribuent les *Mélanges* (Variæ Hiſtoriæ), *l'Hiſtoire des Animaux*, les *Tactiques* ou de l'*Art Militaire*, au même Auteur. Bochart (3) & Iſaac Voſſius (4) croyent que les deux prémiers ſont de différens Auteurs; mais Périzonius ſoutient qu'ils ſont du même Elien, qu'il diſtingue de l'Auteur des *Tactiques*, qui s'appelloit auſſi Elien. Il obſerve que ce dernier étoit Grec de naiſſance, comme cela paroit clairement par ſa Préface; au-lieu que l'Auteur des *Mélanges* & de l'*Hiſtoire des Animaux* étoit natif de Prénefte, ſelon Suidas, & Citoyen Romain, au témoignage de Philoſtrate; d'où vient qu'il eſt appellé Romain, Ῥωμαῖος, dans le Manuſcrit de Florence, & que dans ſes *Mélanges* il dit pluſieurs fois qu'il étoit Romain (5). Il eſt vrai qu'on lit à la fin du Manuſcrit de Florence: Αἰλιανοῦ ἀρχιερέως Ταυτικὴ Θεωρία, *Les Tactiques du Grand-Prêtre Elien*, ce qui ſemble inſinuer que l'Elien dont parle Suidas, & qu'il qualifie Orand-Prêtre, étoit auſſi l'Auteur des *Tactiques*. Mais puiſqu'il eſt certain que l'Auteur de cet Ouvrage étoit Grec de naiſſance, & que l'Elien dont parle Suidas étoit Romain, Périzonius croit que c'eſt là une addition de quelque Copiſte ignorant. On peut ajouter, que l'Auteur des *Tactiques* vivoit ſous l'empire d'Adrien, qui commença à régnes l'an 117 de l'Ere Vulgaire, & auquel il dédia ſon Ouvrage; au-lieu que notre Elien écrivoit ſur la fin de l'empire d'Alexandre Sévère, qui fut erée Empereur l'an 222, comme le prouve Périzonius (6).

(3) Lib. II. cap. 12. Lib. XII. cap. 25. Lib. XIV. cap. 41.

(4) *In Prolegom. ad Var. Hiſt. Æliani.* Voy. auſſi Tillemont *ubi ſupra.* Ed. du Trad.

[*D*] *Il a fait pluſieurs autres Livres.*] Une Invective intitulée, Κατηγορία τῦ Γύμνε, où il dit à Philoſtrate de Lemnos, que ſous le nom ſuppoſé de *Gymnis*, il attaquoit *cet Tyran, qui avoit depuis peu deshonoré l'Empire Romain par ſes infames débauches.* Il y a de l'apparence qu'il s'agit d'Héliogabale, & non de Domitien, comme le croit Voſſius. Philoſtrate répondit à Elien, qu'il l'auroit admiré davantage, s'il avoit attaqué le Tyran pendant ſa vie, parce que c'auroit été une preuve d'un ame noble & intrépide, au-lieu qu'il n'y avoit perſonne qui ne pût l'attaquer après ſa mort. Elien avoit auſſi fait un Livre intitulé, Περὶ Προνοίας, *De la Providence*, dont Euſtathe fait mention (7); & un autre, Περὶ Θείων Ἐναργειῶν, *Des Déclarations de la Providence.* Quelques-uns croyent que c'eſt le même que le prémier, ſous un titre différent. Etienne de Byzance, au mot Χερρόνησος, cite le prémier Livre d'un Ouvrage d'Elien, intitulé Ἱστορικαὶ Διαλέξεις, que Voſſius ſuppoſe (8) être un Ouvrage différent des *Mélanges*, parce qu'Etienne dit que dans ce Livre Elien fait Χερρονήσους de Χερρόνησος, & qu'on ne trouve rien de pareil dans le prémier Livre des *Mélanges.*

(6) *In Prolegom. ad Var. Hiſt. Æliani.* Voy. auſſi Tillemont *ubi ſupra.* Ed. du Trad.

(7) *Ad Homerum & Dionyſ. Perieget.*

(8) *Ubi ſupra.*

[*E*] *Nous dirons un mot d'une Objection qu'on a faite contre ſa méthode d'écrire.*] On dit (9), qu'on a un juſte ſujet de ſe plaindre, de ce qu'empruntant ſi ſouvent ce qu'il rapporte d'autres Auteurs, & employant quelquefois leurs propres termes, il ne les nomme ſeulement point. Il a principalement copié Platon, Ariſtote, Iſocrate, Thucydide, Hérodote, Plutarque, & Athénée. Il rapporte quelquefois la même choſe deux fois, & avec des circonſtances différentes, quand il l'a trouvée ainſi en différens Auteurs. On en a un exemple ſenſible Liv. II. Ch. 6. & Liv. XIV. Ch. 8 des *Mélanges.* Il parle dans ces deux endroits, d'un certain Hippomaque, qui établit ſon Diſciple, parce qu'en faiſant ſes exercices, il avoit été applaudi du peuple; en ajoutant, qu'il avoit ſans doute manqué en quelque choſe, puiſque la multitude lui avoit été ſi favorable. Dans le ſecond Livre, il qualifie Hippomaque Γυμναστὴς, *Maître de Luste*, & il dit que cela arriva, peodant qu'il montroit à ſes Diſciples à luttes; au-lieu que dans le Livre XIV. il nomme ce même Hippomaque Αὐλητὴν, *Joueur de flûte*, & rapporte que cela arriva pendant qu'il

(9) Hiſtoria Literaria, *or an early and exact Account of the moſt valuable Books, published in the ſeveral Parts of Europe.* Vol. II. No. 8. Art. 19 p. 128. London 1731.

Objection [*E*] qu'on a faite contre ſa méthode d'écrire. Il s'eſt fait pluſieurs Editions de ſes *Mélanges* [*F*].

qu'il enſeignoit à ſon Diſciple à jouer de cet inſtrument. Il fait la deſcription des Singes des Indes en deux différens endroits de l'*Hiſtoire des Animaux*, ſavoir Liv. XVI. Ch. 10. & Liv. XVII. Ch. 39. Dans le prémier, il dit qu'ils ont la tête blanche, & la reſte du corps noir; & dans le ſecond, qu'ils ont la tête rougeâtre, & le reſte du corps blanc. Il eſt vrai que quelques Critiques, & entre autres Gérard-Jean Voſſius, croyent qu'il mourut avant que d'avoir revu ſes *Mélanges*, & d'y avoir mis la dernière main, parce que le ſtyle n'en eſt pas à beaucoup près auſſi chatié que celui de l'*Hiſtoire des Animaux*; & il y a de l'apparence qu'il auroit donné un autre tour aux Chapitres, qui commencent par la particule ὅτι, n'y aiant que les Auteurs qui donnent des Extraits, qui s'expriment de cette manière, comme il paroit par l'*Abregé de Strabon*, la *Bibliothèque de Photius*, & par d'autres Ouvrages de ce genre. Cette conſidération peut exténuer les fautes que notre Auteur a commiſes dans un Ouvrage auſſi diverſifié; mais il a eu certainement grand tort, de ne point indiquer les Sources où il puiſoit.

[*F*] *Il s'eſt fait pluſieurs Editions de ſes Mélanges.*] Camille Peruſcus publia le prémier le Texte Grec à Rome en 1545. Quelque tems après, Juſte Vultéius le traduiſit en Latin, & cette Verſion fut imprimée à part par Jean Oporin en 1548, & jointe au Texte Grec dans une nouvelle Edition donnée par Henri Petrus à Bâle en 1555. C'eſt un gros Volume, qui contient, outre les *Mélanges* d'Elien, les Ouvrages de différens Auteurs qui ont écrit ſur des ſujets pareils. L'année ſuivante, Conrard Geſner publia à Berne toutes les Oeuvres d'Elien, avec de petites Notes. Il revit la Verſion de Vultéius ſur l'Original Grec, & la changea en quelques endroits. Jean de Tournes en fit autant dans les Editions de Lyon de 1587, 1610, 1625. Il dit dans la Préface de la prémière, qu'il a ſuivi l'Edition de Geſner pour le Texte Grec; que la Verſion de Vultéius a été revue ſur l'Original, & corrigée en un nombre infini d'endroits: & il nous apprend dans la Préface des deux autres Editions, qu'il a illuſtré le Texte par les ſavantes Notes & Conjectures d'Iſaac Caſaubon, ajoutées en marge. Cependant on ne trouve guéres dans ces deux Editions, que les Notes & les Conjectures de Geſner. Elien fut cependant réimprimé avec la même Préface & les mêmes Notes marginales, par Jean Libertus, à Paris en 1618, & par Jac. Stoerius à Genève en 1630. Toutes ces Editions furent effacées par celle de Jean Scheffer en 1647 & 1662. Ce judicieux Commentateur rectifia le Texte en pluſieurs endroits; corrigea diverſes fautes que d'autres n'avoient point remarquées, & enrichit le tout de ſavantes Notes, ſans avoir eu le ſecours d'aucun Manuſcrit, & en confrontant ſeulement les différentes Editions. Mais en même tems il fait voir qu'il n'entendoit pas trop bien le Grec. Par exemple, il prend par-tout οἱ pour le nominatif du plurier, ignorant que les Auteurs Grecs l'employent ſouvent au datif du ſinguliet, au lieu de αὐτῷ. C'eſt ce qui lui a fait faire des bévues groſſiéres, & obſcurcit des paſſages qui étoient fort clairs. Il confond auſſi les compoſés des Verbes εἰμὶ, εἶμι, & ἰημι. Tannegui Le Févre donna une nouvelle Edition de cette Traduction de Scheffer, à Saumur en 1668. Cette Edition eſt la plus fautive de toutes, quoique Le Févre diſe dans ſa Préface, qu'il l'a revue avec tout le ſoin poſſible, & corrigée dans tous les endroits où il a été néceſſaire. *Se Græcum Ælliani contextum quanta maxima fieri potuerit diligentia recenſuiſſe, & ubi res poſtulabat emendaſſe.* Joachim Kuhnius publia de nouveau la Verſion de Scheffer en 1685, & il ajouta ſes Notes à celles de Scheffer & de Le Févre. Mais Périzonius trouvant beaucoup de défauts dans les Notes des autres Commentateurs, & dans la Verſion de Vultéius, donna une nouvelle Edition des *Mélanges* d'Elien à Leyde en 1701, en deux Volumes in-8. Il collationna le Texte ſur toutes les Editions, & ſur les Manuſcrits qu'il put trouver. Il ſuivit la Verſion de Vultéius, qu'il a rectifiée en pluſieurs endroits, auſſi bien que le Texte; & il a éclairci les endroits obſcurs par de ſavantes Notes. La dernière Edition eſt celle d'Abraham Gronovius, qui a donné le Texte Grec & la Verſion de Vultéius, ſelon les Corrections de Périzonius: Il y a joint les Notes de Geſner, de Scheffer, de Le Févre, de Kuhnius, & de Périzonius; & il y a ajouté de petites Notes de ſa façon, & les Fragmens d'Elien, recueillis par Kuhnius, de Suidas, Stobée, & Euſtathe. Il y a joint auſſi deux amples Tables, l'une Grecque & l'autre Latine, & l'on trouve à la tête toutes les Epîtres Dédicatoires & les Préfaces des autres Commentateurs (10).

(10) Voyez *Hiſtoria Literaria* ubi ſupra.

(a) Balæus *Script. ill. Maj. Bryt.* Cent. 8. cap. 77. p. 688.

(b) Miles Windſore *in Collectaneis ſuis ad rem Hiſt. pertinentibus MS. Apud* Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 87. Parker, *dans ſes Sebil. Cantabr.* fait étudier notre Auteur au Collége de Jé-

ELIOT (THOMAS), Gentilhomme ſavant dans le XVI. Siècle, deſcendoit d'une bonne famille du Comté de Suffolk, & étoit fils du Chevalier Richard Eliot (*a*). Il fit ſes études Académiques à Oxford dans Ste. Marie-Hall (*b*) [*A*], où il fit de grands progrès dans la Dialectique & dans la Philoſophie (*c*). Après avoir paſſé quelques années à l'Univerſité, il alla voyager dans les Pays étrangers. A ſon retour il entra à la Cour, où la beauté de ſon eſprit & l'étendue de ſes connoiſſances lui acquirent bientôt l'eſtime de Henri VIII, qui étoit le grand Patron des Gens-de-Lettres. Ce Prince le créa Chevalier, & l'employa en diverſes Ambaſſades (*d*). En 1532, il l'envoya à Rome pour l'affaire du Divorce; & vers l'an 1536, à l'Empereur Charles V (*e*). Il a compoſé & traduit divers Ouvrages [*B*]. Il étoit habile Grammairien, Poëte, Orateur, Philoſophe, Medecin, Coſmographe & Hiſtorien: auſſi diſtingué par ſa probité, que par l'innocence & la pureté de ſes mœurs (*f*). Il fut eſtimé & aimé de tous les Savans de ſon tems; & ils ont fait honneur à ſa mémoire dans leurs Ouvrages, & entre autres Léland s'y eſt diſtingué (*g*). Il fut enterré le 25 de Mars de l'an 1546 (*h*) dans l'Egliſe de Carleton, dans le Comté de Cambridge (*i*), dont il avoit été Shérif (*k*); & on lui érigea peu de tems après un Monument (*l*). Outré pluſieurs Fiefs qu'il avoit dans le Comté de Hamp-

ſus à Cambridge.

(c) Wood *ubi ſupra.*

(d) Id. *ibid.* & *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 160.

(e) Idem *Ath. Oxon.* ubi ſupra.

(f) Pitſeus *de Illuſt. Angl. Script.* ad ann. 1546. num. 969 p. 734.

(g) *In Encomiis Erod.*

Virtv. p. 53. Londini 1559. (*b*) Balæus & Pitſeus *ubi ſupra.* (*i*) Balæus & Pitſeus. (*k*) Wood *Ath. Oxon.* ubi ſupra. (*l*) Wood *ubi ſupra.*

[*A*] *Il fit ſes études Académiques à Oxford dans Ste. Marie-Hall.*] On ne peut pas bien fixer l'année qu'il y entra, à cauſe que le Regiſtre eſt imparfait; à moins que ce n'ait été en 1514, car quatre ans après, ſavoir en 1518, on trouve un Thomas Eliot de Ste. Marie-Hall admis *ad Lecturam alicujus Libri Facultatis Artium Logicæ Ariſtotelis*, c'eſt-à-dire, reçu Bacheller-ès-Arts; & dans le Carême de la même année, il acheva de ſe qualifier pour ce degré. Il paroit encore que le même Thomas Eliot fut admis au commencement d'Août 1524 *ad Lecturam alicujus Libri Inſtitutionum*, c'eſt-à dire au degré de Bacheller en Droit Civil (1). „ Or, *dit Mr. Wood* (2), ſi nous „ pouvons trouver que le Chevalier *Thomas Eliot* avoit „ autour de cinquante ans quand il mourut (3), nous ſe„ rons en droit de conclurre qu'*Eliot*, Bachelier ès-Arts „ & en Droit Civil, & lui, ne ſont qu'un même homme; „ mais ſans cela, la choſe eſt un peu équivoque."

(1) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 67.

(2) Ibidem.

(3) En 1546.

[*B*] *Il a compoſé & traduit divers Ouvrages.*] I. *Le Château de la Santé.* Londres 1541, 1572, 1580, 1595 &c. in-8. II. *Le Gouverneur*, en trois Livres. Londres 1544, 1547, 1580 &c. III. *De l'Education des Enfans.* Londres in-4. IV. *Le Banquet de la Sageſſe.* Londres, in-8. V. *Préſervatif contre la Crainte de la Mort.* VI. *De Rebus memorabilibus Angliæ.* Il avoit la quantité d'anciens Monumens pour compoſer cet Ouvrage (4). VII. *Apologie des bonnes Femmes.* VIII. Bibliotheca Eliotæ: *Bibliothèque ou Dictionnaire d'Eliot.* Londres 1541 &c. in-fol. Il traduiſit auſſi du Grec en Anglois, *L'Image du Gouvernement, recueilli des Sentences de l'Empereur Alexandre Sévère*, Londres 1556, 1594 &c. in-8. & du Latin, le *Sermon de S. Cyprien ſur la Mortalité de l'Homme*, Londres 1533 in-8; le Traité *de la Vie Chrétienne*, de Pic Comte de la Mirandole, Londres 1534 in-8. Pitſeus dit (5) qu'il a compoſé & traduit quantité d'autres Ouvrages; *& alia multa partim ſcripſit, partim tranſtulit.*

(4) Roger Aſcham *Toxophilus* p. 25.

(5) *De Ill. Angl. Scriptor.* ad ann. 1546 num. 969 p. 751.

ELISÉE. Je n'ai pas deſſein de faire l'Hiſtoire de ce Prophète, ni d'examiner toutes les queſtions auxquelles elle peut donner lieu; mon but n'eſt que de faire l'apologie de ſa conduite (*a*), dans une occaſion où elle paroit d'abord avoir quelque choſe de cruel. Il s'agit de ce qui eſt rapporté au ſecond Livre des Rois, Ch. II. 23. 24. *Il* (Elisée) *monta de là à Béthel; & comme il montoit par le chemin, de petits garçons ſortirent de la Ville, & en ſe moquant de lui, ils lui diſoient*, Monte, Chauve, monte, Chauve. *Et Eliſée regarda derrière lui, & les aiant regardés*, il les maudit au nom de l'Eternel: *ſur quoi deux Ourſes ſortirent de la Forêt, & déchirérent quarante-deux de ces enfans-là.* Le zèle d'Eliſée, ou plutôt la ſévérité de Dieu contre les Enfans de Béthel, préſente une difficulté, dont l'éclairciſſement

(a) Cet Article eſt tiré entiérement d'une Diſſertation que nous a bien voulu communiquer un illuſtre Savant de ces Provinces, Mr. D. F. E. P. A. B.

clairciſſement n'eſt rien moins qu'indifférent [*A*]. On a pris diverſes routes pour s'en tirer. Il n'y a rien de ſolide, dans les penſées que la plupart des anciens Peres ont eues ſur ce ſujet [*B*]. C'eſt une Réponſe deſtituée de tout fondement, que celle où l'on avance (*b*) qu'Eliſée maudit les Enfans de Béthel, non à cauſe de l'inſulte qu'ils lui faiſoient, mais pour quelque raiſon inconnue, que l'Ecriture n'a pas jugé à propos de nous découvrir: la ſimple lecture du Texte de l'Hiſtorien ſacré montre, & que la Malédiction fut une peine de la Raillerie, & que la mort de ces Enfans fut une ſuite de la Malédiction du Prophète. Celle d'un ſavant Théologien Luthérien (*c*) paroit plus ſubtile, que ſolide [*C*]. On pourroit dire, qu'Eliſée étoit un Prophète, qui venoit d'être rempli de l'Eſprit de Dieu, & qui agiſſoit par les mouvemens d'un Eſprit incapable de la moindre injuſtice. Que l'Hiſtorien ſacré remarque expreſſément, qu'Eliſée maudit ces Enfans *au nom de l'Eternel*, c'eſt-à-dire, conformément aux ordres de Dieu, étant ému de zéle pour ſa gloire, & aiant une pleine aſſurance que cette Malédiction ne ſeroit pas ſans effet. Enfin, qu'on ne peut douter que la Malédiction d'Eliſée n'eût l'approbation du Juge des hommes, & que ces Enfans ne fuſſent bien dignes du châtiment, puiſque Dieu ratifia lui-même la Malediction, & envoya deux Ourſes de la Forêt voiſine, qui en firent ſur le champ l'exécution. Mais ces raiſons ne paroitront peut-être pas ſuffiſantes à ceux qui ne reſpectent pas l'Ecriture: il faut tâcher de les ſatisfaire d'une autre maniére. Il nous paroit qu'on n'a accuſé le Prophète Eliſée de cruauté, que parce qu'on n'a pas fait aſſez d'attention, I. *à la grandeur du crime* de ces Enfans de Béthel. A ne juger de cette raillerie, *Monte, Chauve, monte, Chauve*, que par l'impreſſion qu'elle feroit aujourd'hui ſur un homme ſage, on ne croiroit pas qu'Eliſée eût dû ſeulement en marquer le moindre reſſentiment. Mais il s'en faut beaucoup, que l'injure fût auſſi légére qu'elle le ſemble d'abord [*D*]. II. *A la nature de la punition* qui fut infligée. On s'en fait de fauſſes idées,

(*b*) Mercerus in *Critic. ſacris.*

(*c*) Sch. Schmidius in *h. loc.*

[*A*] *Une difficulté, dont l'éclairciſſement n'eſt rien moins qu'indifférent.*] Dans un ſavant Ouvrage attribué à Juſtin Martyr, ſous le titre de *Reponſes aux Orthodoxes ſur quelques Queſtions neceſſaires*: Ἐκεῖνο ἀναγκαῖον κρὶν τῶν ἄλλων ἐξετάσαι ἐφόσον περὶ τῶν ἀνομοίων ἔρχονται, on lit cette Demande (1): „ Puiſque l'Ecriture nous enſeigne à être patiens envers tous, comment peut on excuſer Eliſée, lorſqu'il „ expoſe à la mort, par ſa malédiction, des Enfans qui „ venoient de l'inſulter? lorſqu'il ſe venge d'eux, malgré „ leur age encore tendre, & où ils n'ont encore ni la „ connoiſſance, ni l'expérience du mal? & lorſque, pour „ une légére injure qu'ils lui ont faite, il les livre à des „ bêtes féroces, qui les déchirent & les mettent en piéces?" Il paroit par les Livres de Tertullien contre les Marcionites (2), que ces Hérétiques prétendoient fonder leur doctrine ſur cette action d'Eliſée. On ſait qu'ils faiſoient profeſſion de croire deux Principes, l'un Bon, qu'ils diſoient être le Pére de notre Seigneur Jéſus-Chriſt; l'autre Mauvais, auquel ils attribuoient la Création de l'Univers, & qui s'étoit manifeſté par Moïſe & par les Prophétes. Cette affreuſe erreur les engageoit à rejetter le Vieux Teſtament, & à oppoſer la conduite du Seigneur Jéſus à celle du Créateur du Monde. „ *Jéſus-Chriſt*, dit-„ ſoient ces Hététiques, *aimoit les petits Enfans, il vouloit* „ *même que les hommes, qui aſpirent ſans ceſſe à devenir plus* „ *grands, leur fuſſent ſemblables.* Au-lieu que le Créateur „ lâche des Ours ſur de petits Enfans, pour venger l'inſul-„ te qu'ils ont faite à ſon Prophète Eliſée." *Sed ecce Chriſtus dilexit parvulos, tales eſſe docens debere, qui ſemper matures deſiderit parvulos, ſales eſſe docens debere, qui ſemper maiores velint eſſe. Creator autem urſos pueris immiſit, ulciſcens Eliſæum Prophetam convitia ab iis paſſum.* Les Manichéens, qui adoptérent diverſes erreurs de Marcion, raiſonnoient à peu près de même contre les Prophétes de l'ancienne Oeconomie. Au rapport de S. Auguſtin (3), ils ſe récrioient: Oh! l'étrange cruauté d'Eliſée! Faire déchirer quarante-deux petits Enfans, pour quelques paroles de jeu qu'ils lui ont dites: *Quæ fuit tanta crudelitas in Eliſæo, ut propter ſecularia verba infantum, 42 pueros fecerit lacerari.* L'Auteur du *Chriſtianiſme auſſi ancien que le Monde*, n'a pas oublié de repréſenter l'action d'Eliſée, comme l'excès d'un cruel reſſentiment. On voit par-là, que pour peu qu'on s'intéreſſe à l'honneur de la Révélation, il importe de juſtifier la conduite du Prophète, & celle de Dieu lui-même.

(1) *Quæſt. 5. p. m. 440. d.*

(2) Lib. II. p. m. 160. & Lib. IV. p. 259.

(3) *Sermon. de Tempore* 204. Operum Tom. X. p. m. 1041.

[*B*] *Il n'y a rien de ſolide, dans les penſées que la plupart des anciens Péres ont eues ſur ce ſujet.*] Juſtin Martyr prétend (4) que ces Enfans, inſtruits par les gens de la Ville, vouloient reprocher d'une maniére inſultante à Eliſée l'enlévement de ſon Maître Elie. A peu près comme s'ils lui euſſent dit, comme par une eſpéce d'imprécation: „ Monte, Chauve, comme Elie eſt monté. Que l'Eſprit te „ tranſporte & te jette, comme lui, quelque part ſur quelque montagne, ou dans quelque vallée, afin que nous „ ſoyons auſſi délivrés de toi, comme nous le ſommes „ de lui." On ne pouvoit pas faire une raillerie plus piquante de l'enlévement d'Elie, ni témoigner plus de mépris & plus de haine pour Eliſée. Mais c'eſt donner au mot de *monter* une ſignification peu naturelle, & trop éloignée de l'idée ſimple qu'il a dans le Texte ſacré, où il ſe prend deux fois pour *aller* à Béthel. S. Jérôme (5), S. Auguſtin (6) & quelques autres Anciens, ſuivis de quelques Modernes, ont recours au ſens myſtique. Ils apperçoivent ici un Type des inſultes faites à Jéſus-Chriſt, & de la punition du Peuple Juif. Les Enfans de Béthel crioient à Eliſée: *Monte, Chauve, Monte, Chauve*; & les Juifs crioient contre Jéſus: *Crucifie, Crucifie*; car que veut dire, *Monte, Chauve*, ſinon, Monte à la Croix ſur le Calvaire? Quarante-deux Enfans furent déchirés; & quarante-deux ans après la mort du Sauveur, la Nation Juive fut ruinée par Veſpaſien & par ſon fils Tite. Comme deux Ours, ils affligérent Jéruſalem, & firent périr un nombre prodigieux de Juifs. A moins, qu'à l'exemple des mêmes Péres (7), on n'aimât mieux entendre par les deux Ours, les Démons qui dévorent les Ames des Blaſphémateurs du Fils de Dieu. Mais cette Expoſition Typique ne conclud rien, pour deux raiſons. *L'une*, que quand le Prophète auroit été un Type de Jéſus-Chriſt, il ne s'enſuivroit pas que ſa conduite fût exempte de péché. Combien de perſonnes qui ont eu l'honneur d'être des Figures du Sauveur, quoiqu'elles aient eu le malheur de commettre de grands crimes? *L'autre*, que quelque rapport qu'il puiſſe y avoir ici entre Eliſée & notre Seigneur, il y a toujours cette différence, c'eſt qu'Eliſée maudit les Enfans qui l'inſultent, & que Jéſus-Chriſt prie pour ceux qui le crucifient; & l'on demande pourquoi la Prophète ſe laiſſa aller à ſon emportement?

(4) *Ubi ſupra.*

(5) Hieron. in *Eſaiam cap.* 46. Tom. IV. p. 126.

(6) Auguſt. *de Mirabil. S. Script.* Lib. II. cap. 21. Tom. III. p. 741. & *de Tempore* Serm. 104. Tom. X. p. 1041.

(7) Auguſt. *contra Fauſt. Manich.* Lib. XII. cap. 15. Tom. VI. p. 271. D.

[*C*] *Cette d'un ſavant Théologien Luthérien paroit plus ſubtile que ſolide.*] Mr. Schmidius (8) trouve dans le mot de *Monte, Monte, Chauve*, une eſpéce de défi. Il obſerve, que c'eſt un terme de guerre, par lequel on ſpuvoquoit l'ennemi; & que c'eſt dans ce ſens que les Philiſtins diſoient à Jonathan & à ſon Ecuyer, *Montez vers nous* (9). Les Enfans de Béthel s'imaginoit qu'Eliſée n'alant plus Elie avec lui, ne ſauroit plus rien entreprendre contre l'Idolatrie: ils le défient de les venir attaquer, & ils ſe diſpoſent à l'inſulter dans ſon paſſage. Mais il n'eſt pas ſûr que le mot de *Monte* ſoit un défi, & le paſſage cité ne le prouve pas. La plupart des Villes de la Paleſtine étant bâties ſur des Collines, *monter* ſignifioit ſimplement, aller dans un lieu. On ſait d'ailleurs, que Béthel étoit ſituée ſur une aſſez haute Montagne. Ainſi, il y a trop de ſubtilité dans la penſée de cet Auteur.

(8) *Ad h. loc.*

(9) I. Sam. XIV. 12.

[*D*] *Il s'en faut beaucoup, que l'injure fût auſſi légére qu'elle le ſemble d'abord.*] Si l'on conſidére bien, I. *l'occaſion* de cette Inſulte; II. *l'Inſulte* elle-même; III. *la Perſonne* qui la reçoit; IV. *les Perſonnes* qui la font; & V. *les Circonſtances* qui l'avoient précédée; on conviendra qu'il ne ſe commit jamais d'outrage, ni plus ſanglant, ni plus criminel.

I. Il n'eſt pas décidé quelle fut *l'occaſion de l'Inſulte* (10) faite à Eliſée, & pourquoi les Enfans le nommoient *Chauve*. On pourroit penſer qu'ils lui donnoient ce nom, à cauſe du *manteau* d'Elie, dont il s'étoit revêtu. Les mêmes mots, qui en Hébreu & en Chaldaïque déſignent une *tête chauve*, marquent auſſi un *vêtement velu* (11), qui parlà ſemble être chauve, & ſur tout un manteau avec ſon poil. L'habit ordinaire des Prophétes, d'Elie, de Jean-Baptiſte qui vint dans l'eſprit d'Elie, c'étoit un tel manteau (12). Peut-être Eliſée, pour exprimer la vive douleur d'être privé de ſon Maître Elie, ne s'étoit-il pas contenté de déchirer ſes vêtemens en deux parts, comme l'Hiſtorien ſacré le dit expreſſément au vſ. 12; il avoit encore, ſelon la coutume de ces tems-là (13), raſé ſes cheveux. Ces marques de triſteſſe étoient bien défendues aux Souverains-Sacrificateurs, mais il ſemble qu'elles fuſſent permiſes aux Iſraélites (14). Eſdras, apprenant que pluſieurs Juifs s'étoient alliés par mariage avec des Idolâtres, déchira ſes vêtemens, arracha les cheveux de ſa tête & les poils de ſa barbe, & s'aſſit tout abbattu de douleur (15). Et quand les Prophétes menaçoient les Iſraélites des jugemens de Dieu, ils leur déclaroient que l'Eternel les réduiroit à ſe revêtir d'un ſac, & à devenir Chauves, ou à ſe raſer les cheveux (16). Il eſt plus naturel de reconnoître qu'Eliſée étoit effectivement Chauve. La Judée étoit, à la vérité, proche de l'Egypte, où il eſt rare de voir des perſonnes Chauves (17); & ſi l'on en croit Clément d'Alexandrie (18), Eliſée n'étoit guéres âgé que de quarante ans. Mais il pouvoit y avoir plus de Chauves en Judée, où l'on ſe couvroit ordinairement la tête, qu'en Egypte, où l'on accoutumoit de bonne heure les enfans à aller au ſoleil tête nue & raſée. A l'égard de l'âge d'Eliſée, ce n'eſt pas un fait certain, & il ſe trouve des jeunes gens preſque naturellement Chauves, ou qui le deviennent par quelque accident, ou par maladie. Quel que ſoit être le fondement de l'inſulte, les Enfans de la Ville de Béthel étoient très coupables, ſoit de ſa moquerie de l'ha-

(10) Bochart refute une fauſſe penſée du R. Salomon. Hiſtoria. Part. I. Lib. III. c. 9. p. 818.

(11) Heb. קַרְחָה *Calvitium* & גֹּבַח *Calvities*. Lévit. XIII. 41. Chal. קְרַח & גַּבָּא.

(12) Zach. XIII. 4 2 Rois I. 8. Matth III 4. Heb. XI. 37.

(13) Vid. Kimchi R. Dav. *Abenezr. Gerſ.* Lib III c. 25 Epiſc. 72. Geierus *de Luctu Hebr.* p. 18.

(14) Voyez Lévit. XXI. 1. X. 6. Deut. XIV. 1.

(15) Eſdras IX. 3.

(16) Jérém. VII 29. XVI. 6 Ezech. VII. 18. Amos VIII. 10. Mich. I. 16.

(17) Herodot. Lib. III. cap. 12. p. 165.

(18) Strom. Lib II p. m. 439.

idées, & l'on ne fait pas attention aux caractères qui la diſtinguent [*E*]. III. *Aux yeux de Dieu* dans cette occaſion. La grande vue générale de Dieu dans l'exécution de ce jugement ſur les Enfans de Béthel, de même que dans divers autres actes de ſévérité, & dans tous ces Miracles étonnans qui accom-

l'habit de Prophète que portoit Eliſée ; ſoit de ſe railler de ſon deuil & de ſa douleur ; ſoit d'inſulter à quelque défaut corporel.

II. *L'injure*, conſidérée en elle-même, étoit des plus atroces. Il n'y en avoit guères à laquelle, dans ces tems-là, un homme d'honneur fût plus ſenſible, qu'à celle d'être appellé *Chauve*. Une des plus grandes licences de l'ancienne Comédie (19), ou des perſonnes en débauche (20), c'étoit de faire tomber leurs railleries ſur les perſonnes *chauves*. On avoit tant de honte de cette diſformité, qu'on la cachoit avec un ſoin extrême. Agathocle, Tyran de Sicile, portoit dans ce deſſein une Couronne de myrte ; & il n'y avoit que la crainte, qui empêchât les habitans de Syracuſe de parler de cette imperfection du Prince (21). Jules Céſar déroboit ſoigneuſement ce défaut aux yeux du Public, en faiſant venir ſes cheveux ſur le devant du front ; & de tous les honneurs que le Sénat lui décerna, il n'y en eut point dont il ſe prévalût avec plus d'empreſſement, & qui lui fit plus de plaiſir, que le droit d'être toujours couronné de Lauriere. Voici les propres termes de Suétone (22) : *Calvitii vero deformitatem iniquiſſime ferebat, ſæpe ultroſtatorum jocis obnoxiam expertus. Ideoque & deficientem capillum revocare a vertice aſſueverat : & ex omnibus decretis ſibi a Senatu populoque honoribus, non aliud aut receptis aut uſurpavit libentius, quam jus laureæ perpetuo geſtandæ.* Domitien étoit ſi fiché d'être *chauve*, qu'il s'offenſoit extrêmement, quand en ſa préſence on donnoit ce nom à quelqu'un. *Calvitio ita offendebatur, ut in contumeliam ſuam traheret, ſi cui alii joco vel jurgio objectaretur* (23). Après ſa mort, les Romains ne croyoient pas pouvoir mieux flétrir ſa mémoire, qu'en l'appellant *le Chauve Néron*. Ceux même (24) qui ont recherché l'étymologie des mots de *Calomnie* & de *Calomnier*, la font venir de celui de *Chauve*, parce que, pour rendre anciennement un homme mépriſable & odieux, il ſuffiſoit de le nommer *Chauve*. C'eſt qu'on attachoit à ce terme quatre idées des plus deshonorantes. 1. L'idée d'*Eſclave* & de Captif (25). Les Cheveux étoient le ſymbole de la Liberté : on les coupoit à ceux qu'on réduiſoit à l'état de Servitude, afin qu'ils n'en fuſſent point embaraſſés dans le ſervice de leurs maîtres. 2. L'idée de *Gueux* & de miſérable. On appelloit *Chauve*, un Pauvre qui faiſoit l'indigne métier de mendier, & de ſurprendre la charité des riches, à la manière des *Myconiens*, qui étoient preſque tous *chauves* (26). Lucilius dit :

——— *Myconi omnis calva juventus.*

3. L'idée d'homme *vicieux* & débauché, adonné à des plaiſirs infames (27), parce qu'on attribuoit l'origine de ce défaut aux excès paſſés. Les Auteurs du Talmud diſent, que *le Chauve eſt vicieux*. Et parmi les Païens, on adoroit une *Vénus chauve* (qu'il n'étoit pas permis de nommer de la ſorte) dans un lieu couvert, & à laquelle les Dames Romaines conſacrérent un Temple, après que par le moyen de leurs cheveux elles eurent contribué à repouſſer les Gaulois qui aſſiégeoient le Capitole (28). 4. L'idée de *fou* & d'inſenſé, ce qui étoit même paſſé en Proverbe : *Gardez-vous du Chauve inſenſé* (29) ; peut-être parce que ſur le Théatre des Anciens, un Vieillard chauve y ſoutenoit le perſonnage d'un Inſenſé, à qui chacun pouvoit inſulter impunément. Cette dernière idée convient fort bien à celle que les Profanes ſe formoient des Prophètes, à cauſe des extaſes, des mouvemens extraordinaires, & de la liberté de ces ſaints Hommes. *Qu'eſt-ce que cet inſenſé t'eſt venu dire* (30) ? demandoient à Jéhu les principaux Officiere de l'Armée. Celui qu'ils traitoient de *fou*, étoit un Diſciple d'Eliſée, qui lui avoit donné commiſſion d'aller oindre Jéhu pour Roi d'Iſreel. En réuniſſant toutes ces Idées, renfermées autrefois ſous le titre injurieux de *Chauve*, on ne ſauroit concevoir d'inſulte plus outrageante, que celle que les Enfans de Béthel faiſoient à Eliſée.

III. Sur-tout, quand à la nature de l'inſulte, on ajoute la qualité de la *Perſonne inſultée*. Qui eſt cet Eliſée, qu'on traite ſi indignement ? C'eſt un homme de bien : c'eſt un Iſraélite zélé pour le vrai Dieu : c'eſt un Prophète de l'Eternel. Qu'un homme ait un défaut dans ſon corps, ou dans ſon eſprit, eſt-il permis de l'inſulter ſur des imperfections qui n'ont pas dépendu de ſon choix ? ne devroient-elles pas attirer notre compaſſion, plutôt que nos railleries ? Il n'y a qu'un eſprit méchant & inhumain, qui ſoit capable de ſe moquer de la miſère d'autrui. *Vous ne parlerez point mal du ſourd, & vous ne mettrez point devant l'aveugle rien qui puiſſe le faire tomber* (31). C'étoit une défenſe que Dieu faiſoit à ſon Peuple, & qu'il accompagnoit de ſa malédiction contre quiconque la violeroit. La Vertu mérite par-tout notre vénération. Les Enfans de Béthel inſultoient dans Eliſée un homme de bien, qui leur étoit apparemment fort connu, & qu'ils devoient ſuppoſer tel, s'ils n'avoient pas eu occaſion de le connoître. Eliſée étoit de plus un Iſraélite zélé pour la gloire du vrai Dieu, au ſervice de qui il étoit demeuré fidèle, malgré l'Idolatrie générale du Royaume d'Iſrael. il étoit du nombre de ces ſept mille hommes, que l'Eternel s'étoit réſervés, & qui n'avoient pas fléchi le genou devant Baal. Et l'on ne peut douter que Dieu ne s'intéreſſe à ceux qui le craignent, & qui ſe dévouent à ſon ſervice. Ce qui mérite d'être particuliérement peſé, c'eſt qu'Eliſée étoit un Prophète de Dieu vivant. L'Huile de l'Onction prophétique lui avoit été conférée : il venoit de ſuccéder à Elie : l'inſulter, c'étoit attaquer Dieu en la perſonne de ſon Miniſtre. *Vous ne toucherez point à mes Oints, & vous ne ferez point de mal à mes Prophètes* (32). Eliſée étoit apparemment bien connu dans Béthel : il y avoit été avec Elie, & il y avoit dans cette Ville-là une Ecole de Prophètes, qu'il avoit ſouvent viſitée. Mais, quand on n'y auroit pas ſu qui il étoit, ſon habit le faiſoit connoître ; & eût-il été entiérement inconnu, faut-il, par une téméraire malignité, s'expoſer à maltraiter des perſonnes conſidérables, ſans les connoître ?

IV. Il ſemble bien que l'âge encore tendre des Enfans de Béthel les diſculpe entiérement, ou diminue au moins de beaucoup la grandeur de leur faute. Mais on ne doit pas tout à fait ſe formes d'eux l'idée qu'en donneut les Verſions ordinaires. Dans notre Langue, de *petits Enfans* marquent des Enfans qui n'ont pas encore atteint l'âge de diſcernement, & qui par conſéquent ne ſont pas encore reſponſables de leurs actions. Mais dans la Langue Hébraïque, comme on nommoit *Enfans* de jeunes Hommes mariés, ou en état de l'être (Joſeph, par ex. qui avoit trente ans), on appelloit *petits Enfans*, de jeunes Garçons de dix à quinze ans, pour les diſtinguer des jeunes Hommes. Il y a dans l'Hiſtoire d'Eliſée les mêmes mots, que l'Auteur du premier Livre de Samuel (33) emploie pour déſigner le jeune Garçon dont Jonathan ſe ſervit pour aller chercher ſes fléches, dans ſon entrevue avec David. Salomon, dans ſa prière à Dieu (34), dit auſſi, qu'il eſt un *petit Garçon*, ou *Enfant* : il y a dans l'Original les mêmes termes, que dans le Texte où il s'agit des Enfans de Béthel : l'on fait néanmoins, que Salomon étoit en âge de gouverner par lui-même, & qu'il étoit marié. Les jeunes Garçons de Béthel attendirent à inſulter Eliſée, qu'ils euſſent paſſé près de lui ; ce qui fut cauſe que le Prophète fut obligé, pour les regarder, de tourner la tête en arrière. Leur conduite montre bien, qu'ils connoiſſoient que leur cri contre Eliſée étoit une raillerie des plus injurieuſes. Ils ſont paroitre de l'inſolence & de l'impiété, dans un âge où ils auroient en pour le Prophète la vénération la plus profonde, ſi on ne leur eût pas inſpiré de bonne heure du mépris & de la haine pour les Miniſtres de l'Eternel. On ne peut guères douter qu'ils ne s'attroupérent pour aller à la rencontre d'Eliſée, & qu'ils ne ſe portérent à l'outrager, que parce qu'ils y étoient pouſſés & animés par leurs péres & mères.

V. Ce qui aggrave la grandeur du Crime des Habitans de Béthel, c'eſt *la circonſtance du tems* où ils le commettent. Il n'étoit pas poſſible qu'ils ignoraſſent l'Enlévement d'Elie. Ce miraculeux événement ne pouvoit qu'avoir fait beaucoup de bruit dans ces quartiers-là. Ils en avoient ouï parler, ou à des Fils de Prophètes qui demeuroient dans leur Ville, ou à quelqu'un de ces cinquante Hommes, qui durant trois jours cherchérent inutilement Elie aux environs de Jéricho, d'où Béthel n'étoit éloignée que de quelques lieues. Il n'étoit pas poſſible, que dans cette proximité, ils ignoraſſent le ſignalé ſervice qu'Eliſée venoit de rendre aux habitans de Jéricho, en diſſipant la mauvaiſe qualité de l'eau qu'ils buvoient. Quelle ne devoit point être leur obſtination dans l'idolatrie, puiſqu'ils ont tant d'acharnement contre un Prophète, que des nouvelles ſi ſurprenantes avoient précédé, & à qui ils auroient dû faire la plus honorable réception ? En réuniſſant toutes ces conſidérations, il en réſulte, que l'outrage fait à Eliſée étoit d'une nature à mériter un rigoureux châtiment.

[*E*] *L'on ne fait pas attention aux caractères qui la diſtinguent.*] Le châtiment infligé aux Habitans de Béthel eſt une punition *divine*, c'eſt Dieu qui la diſpenſe. D'où vient qu'on accuſe ici Eliſée ? Ce n'eſt point lui qui punit. Il ſe contente de déclarer le jugement de Dieu à ces jeunes impies, & de les abandonner à ſa juſtice. Blâmer la cruauté du Prophète, c'eſt s'en prendre à Dieu lui-même, puiſqu'il s'agit d'une punition toute miraculeuſe & toute divine (35). Ce n'eſt pas Eliſée, qui a appellé les deux Ourſes, & qui les a fait ſortir de la forêt voiſine préciſément dans le moment que les jeunes Garçons marchent après lui en l'outrageant. Ce n'eſt pas Eliſée, qui ordonne à ces deux animaux féroces de faire un auſſi terrible carnage. On apperçoit évidemment dans la fureur de ces deux Ourſes, la vengeance d'un Dieu tout puiſſant, à qui toute la Nature obéit ; d'un Dieu juſte, qui ne laiſſe jamais le crime impuni, & qui quelquefois ſurprend les pécheurs dans le tems même de leur déſobéiſſance. Attaquera-t-on la conduite de Dieu lui-même, comme l'impie Marcionite, & le Manichéen ? Mais, outre qu'on peut demander, ſi les hommes connoiſſent aſſez les droits de l'Etre Souverain, pour vouloir lui preſcrire des règles dans la diſtribution des peines & des récompenſes : nous remarquons, que la punition qu'il exerça ſur les habitans de Béthel eſt un châtiment *modéré*, bien au deſſous de leurs démérites. La Loi de Moïſe condamnoit à la mort

(19) Ariſtoph. *in Nub.* v. 540.

(20) Perſon. *in Satyros.*

(21) Ælian. *Var. Hiſt. Lib.* XI. *cap.* 4.

(22) In *Jul. Cæſare* cap. 45.

(23) Sueton. *in Domitiano* cap. 18.

(24) If. Voſſius, voce *Calumnia.*

(25) *Voyez* Ariſtoph. *in Avib.* Anthol. Græc. Lib IV. c. 4. Epig. 16. p. m. 415. & Lucanus *Pharſal.* Lib. I. vs. 442. *Et nunc Tenſi Liger, quanam per colla decora, Crinibus effuſis tot prælata comata.*

(26) Hezychius voce *Μυκονιος.*

(27) Hippocrat. *de Aëre.* in Aphor. nov. Sect. II. §. 46.

(28) *Voyez* Anthol. Græc. Lib. III. cap. 29. Ariſtot. *de Gener. Anim.* Lib. V. cap. 3. Tom. I. p. 1240. Vegetius Lib I. c. 9. Lactant. Lib I. cap. 20. §. 27.

(29) Anth. Græc. Lib. II. cap. 5. Ep. 6.

(30) II. Reis IX. 11.

(31) Lévit. XIX. 14. & Deut XXVII. 18.

(32) Pſ. CV. 15.

(33) I. Sam. XX. 20 נער קטן

(34) I. Rois III. 7.

(35) Les Rabbins trouvent ici deux miracles. 1. Qu'il n'y avoit point de bêtes féroces dans cette forêt. 2. Qu'il n'y avoit pas même de forêt. Voyez la réfutation dans Bochart *Hieroz.* Part. I. Lib. III. cap. 2. p. 830.

compagnérent le Ministère des Prophétes Elie & Elisée, c'étoit de convertir les habitans de Béthel, & même les dix Tribus d'Israel qui s'y rendoient tous les ans, & de les ramener de l'Idolatrie des Veaux d'or, & du service des Bahalins, au Culte de l'Eternel, le seul vrai Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre. Mais, outre cette vue générale, on peut en assigner aussi de particulières [F].

quiconque, d'entre le Peuple Hébreu, abandonnoit le Culte de l'Eternel, & devenoit *Idolâtre*. La raison de cette sévérité, c'est que la République d'Israel étoit une véritable *Théocratie*, c'est-à-dire, un Gouvernement où Dieu lui-même étoit le Chef & le Souverain. Commettre un acte d'Idolatrie, s'étoit se révolter contre le Roi du Pays, & se rendre coupable du crime de *Lèze-Majesté*. Et où est l'Etat bien policé, où l'on ne se croye en droit de faire mourir les Sujets rebelles au Magistrat suprême? Or, d'où étoient ces jeunes Garçons qu'Elisée maudit, & que deux Ourses dévorent? N'étoient-ils pas de *Béthel*, du Siége même de l'Idolatrie, introduite parmi les Israélites? C'étoit dans Béthel, que Jéroboam avoit fait ériger un de ces *Veaux*, qui détournérent les dix Tribus du Culte du vrai Dieu, adoré dans Jérusalem. Les habitans de Béthel, intéressés à décrier le service de l'Eternel, & à maintenir l'Idolatrie, se distinguoient parmi les Idolâtres, par leur abandon à la Superstition, & par leur fureur contre les Prophétes. C'est pourquoi les Prophétes, au lieu de nommer cette Ville-là *Béthel*, ou Maison de Dieu, l'appelloient *Beth-a-ven*, ou Maison d'iniquité (16). Doit-on être surpris si Elisée, indigné de l'Idolatrie de tout Israel, & des habitans de Béthel en particulier, maudit des Enfans qui n'avoient pas plutôt atteint l'âge de raison, qu'ils suivoient la rebellion de leurs péres; & s'il les maudit au nom de l'Eternel, dont ils se moquoient avec tant d'insolence? Le Prophéte ne les maudit que conformément aux Loix établies, & à sa fidélité pour l'Eternel son Dieu & son Roi. Faut-il être surpris, si Dieu, justement irrité de la révolte de son Peuple, frappe les Enfans de ceux qui faisoient paroître le plus d'attachement pour les Idoles? Quand Dieu livre ces Enfans Idolâtres aux bêtes féroces, il ne fait qu'exécuter ses propres menaces contre des Rebelles. On a sujet d'admirer plutôt le support, la patience de Dieu, & sa modération dans la punition présente. Non seulement les Enfans déchirés par les Ourses, mais tous les Enfans de cette Ville, mais tous ses habitans Idolâtres, étoient dignes de mort. Il se contente d'en punir quelques-uns, qui insultoient son Prophéte à l'instigation de leurs péres. Pourquoi s'élever contre cette marque de sa juste indignation, & ne pas admirer son support & sa clémence, qui laissoit vivre tant d'autres Criminels?

(16) Hosée IV. 15.

[F] *Outre cette vue générale, on peut en assigner aussi de particulières.*] I. Ce Châtiment étoit très propre à donner du poids au nouveau Ministère d'Elisée. Qui oseroit désormais rien attenter contre la personne du Prophéte, ou qui ne respectera ses divines Commissions, quand on apprendra que ceux qui le mépriséoient dés l'entrée de sa Charge, en ont été si extraordinairement punis? II. Combien encore ce Châtiment ne devoit-il point procurer de sureté à tous ces Fils de Prophétes, qui formoient une Ecole dans Béthel, & qui jusques alors y avoient été exposés à de perpétuelles insultes de la part des Idolâtres? Il n'y avoit rien de plus propre à retenir tout le monde dans le devoir, que la crainte d'attirer sur soi quelque prompt & funeste effet de la colére de l'Eternel. III. D'ailleurs, ce Châtiment étoit très propre à affermir dans le Culte du vrai Dieu les Israélites, qui étoient demeurés fidéles à leur devoir. Ils voyoient dans cette Vengeance, que Dieu tire sur le champ de l'injure faite à son Prophéte, que Dieu est extrémement irrité contre leurs Compatriotes: & que comme il est tout-puissant pour châtier ses Sujets rebelles, il saura bien protéger & bénir ceux qui demeurent inviolablement attachés à son service.

ELIUS, (en Latin *Ælius*) est le nom de plusieurs illustres Romains. I. ÆLIUS PÆTUS (*a*), Préteur, qui s'acquit l'estime des Romains par une preuve remarquable de son amour desintéressé pour sa Patrie [A]. II. ÆLIUS CATUS, Consul, grand Jurisconsulte (*b*), & fameux pour sa frugalité. Les Ambassadeurs des Etoliens lui aiant rendu visite durant son Consulat, le trouvérent qui mangeoit sur de la vaisselle de terre; ils lui en offrirent d'argent, qu'il s'excusa d'accepter; & il ne se servit jamais d'aucun vaisseau de ce métal chez lui, excepté de deux coupes, dont L. Paul Emile lui fit présent à cause de son rare mérite, aprés la défaite de Persée Roi de Macédoine (*c*). III. LUCIUS ÆLIUS, qui fut surnommé *Stylo*, parce qu'il avoit coutume de dédier ses Harangues à tous les gens de qualité (*d*). Il étoit de Lanuvium, ancienne Ville du Latium, dans le voisinage de Rome. Il fut le Maître de Varron, ce qui marque le tems auquel il a vécu (*e*). Varron en parle comme d'un trés savant homme, quoiqu'il ne soit pas souvent d'accord avec lui sur l'étymologie des mots (*f*). Aulu-Gelle l'appelle *le plus savant des Romains de son tems* (*g*). Il composa quelques Ouvrages, & entre autres un Livre *de Proloquiis* (*h*). Il suivit Quintus Metellus *Numidicus* dans son exil (*i*). Cicéron en fait un beau portrait [B]. IV. ÆLIUS MANTIA (*k*), de Formiano, fils d'un Affranchi, qui dans son extrême vieillesse accusa L. Libon devant les Censeurs. Pompée s'étant opposé à lui, il lui fit une belle repartie [C]. V. ÆLIUS GALLUS, Chevalier Romain (*l*), & ami intime du Géographe Strabon (*m*). Il étoit Gouverneur d'Egypte (*n*). Auguste lui fit faire une Expédition en Arabie [D]. VI. ÆLIUS LAMIA, prémier mari de Domitia Longina, fut condamné à mort par ordre

(*a*) Quelques-uns l'appellent *Lælius*, & d'autres *Cælius*.

(*b*) Cicero *de Oratore* Lib. I.

(*c*) Plin. *Hist. Nat.* L. XXXIII. c. 11.

(*d*) Sueton. *de ill. Gramm.* c. 3.

(*e*) Aul. Gell. Lib. XVI. cap. 8.

(*f*) Idem L. I. c. 12.

(*g*) Lib. X. c. 21.

(*h*) Idem L. XVI. c. 8.

(*i*) Sueton. *ubi supra.*

(*k*) Il est appellé *Herennius*, dans quelques Editions de Valere Maxime.

(*l*) Plin. *Hist. Nat.* L. VI. c. 28.

(*m*) Strabo L. II. p. 179. Ed. d'Amst. de 1707.

(*n*) Id. ibid.

[A] *Une preuve remarquable de son amour desintéressé pour sa Patrie.*] Un Pivert s'étant perché sur sa tête pendant qu'il rendoit la Justice dans son Tribunal, on consulta les Augures, & ils répondirent, que s'il conservoit la vie à cet Oiseau, l'état de sa famille seroit très heureux, & celui de la République très misérable; mais que s'il le tuoit, l'une & l'autre éprouveroient un sort tout contraire. Ælius Pætus prit à l'heure même le Pivert avec les dents, & le déchira en morceaux en présence du Sénat. Conformément au présage, il perdit dans la Journée de Cannes dix-sept hommes de sa famille, tous gens d'une valeur distinguée; & la République Romaine au contraire, par succéssion de tems, parvint au plus haut comble de sa grandeur. Valére Maxime remarque, aprés avoir rapporté cette Histoire, que Sylla, Marius, & Cinna, les Tyrans de leur Pays, doivent s'être moqués de pareils exemples. *Hæc nimirum exempla Sylla & Marius & Cinna tanquam fluxa riserunt* (1). Un Ambitieux & un Tyran regarde la Vertu dans les autres, comme un effet d'hypocrisie, ou de stupidité, parce que la corruption de leur cœur est la règle du jugement qu'ils portent des autres, dont ils jugent par eux-mêmes.

(1) Valer. Max. Lib. V. cap. 6. Exemp. 4.

[B] *Cicéron en fait un beau portrait.*] Il dit que c'étoit un homme de mérite, & un digne Chevalier Romain, versé dans les Lettres Grecques & Romaines, & sur-tout dans les Antiquités Romaines, dans l'Histoire, & dans les Auteurs anciens: „ Science, *dit-il*, dont notre Varron a „ apprîs de lui, & que son excellent génie lui a fait „ porter bien plus loin." *Fuit is vir omnino egregius & Equite Romano cum primis honestus, idemque eruditissimus & Græcis Latinis, & Latinis, Antiquitatisque nostræ, & in iisdem rebus & aliis, scriptorumque veterum historiæ peritus; quam scientiam Varro noster acceptam ab illo, auctamque per se, vir ingenio præstans omnique doctrinâ, pluribus & illustrioribus literis explicavit* (2). Il dit ensuite, qu'Ælius étoit un Stoïcien, mais qu'il ne fut jamais lui-même Orateur, quoiqu'il composât des Harangues pour d'autres, comme pour Q. Métellus le jeune, pour Q. Cépion, & pour Q. Pompéius Rufus.

(2) Cicero in Brut. seu de Claris Oratoribus.

[C] *Il lui fit une belle repartie.*] Pompée lui avoit reproché la bassesse de son extraction, & son extrême caducité, lui disant, qu'il étoit nouvellement revenu des Enfers, pour venir à Rome former des accusations. „ Tu dis „ vrai, Pompée, *répondit Mantia*; je viens des Enfers „ pour accuser L. Libon. Mais tandis que j'y séjournois, „ j'y ai vu un Domitius Enobarbus, dégoutant de sang, „ & se plaignant d'avoir été tué par tes ordres à la fleur „ de son âge, sans que ni sa noblesse, ni sa vertu, ni l'amour qu'il avoit toujours porté à sa Patrie, l'aient pu „ garantir de tes coups. J'y ai vu Brutus, non moins „ illustre que Domitius, couvert de plaies, qu'il disoit être l'ouvrage de ta perfidie & de ta cruauté. J'y ai vu „ Cn. Carbon, qui avoit si soigneusement protégé ton „ enfance, & si fidélement gouverné le bien que tu avois „ eu de ton pére; je l'ai vu, dis-je, chargé de chaînes „ en son troisiéme Consulat, & se plaindre que nonobstant sa qualité & la tienne, (car tu n'étois encore que „ Chevalier Romain) tu l'avois fait mourir contre tout „ droit, contre toute raison, & sans avoir aucun égard à „ ses prières. J'y ai vu en ce même état Perpenna, qui „ eut autrefois l'honneur d'exercer la Préture, maudissant ta cruauté. En un mot, lui & tous les autres te „ reprochoient, que n'étant presque pas encore sorti de „ l'enfance, tu avois été leur bourreau, & que jamais tu „ n'avois daigné les ouïr dans leurs défenses (3)."

(3) Velei. Max. L. VI. cap. 2. Exemp. 8.

[D] *Auguste lui fit faire une Expédition en Arabie.*] Nous trouvons une Relation très détaillée de cette Expédition dans Strabon (4), qui, comme on l'a dit dans le corps de l'Article, étoit intime Ami de ce Gouverneur. Auguste envoya Ælius en Arabie pour reconnoître ce Pays, & les frontiéres de l'Ethiopie, & du Pays des Troglodytes, qui confinent à l'Egypte & à la Mer Rouge qui est

(4) L. XVI. p. 1126. Ed. Amst. 1707.

dre de Domitien, qui avoit débauché ſa femme. Il prit pour prétexte quelques railleries innocentes, qu'Ælius avoit faites (o). VII. ÆLIUS MELISSUS, qui vivoit du tems d'Aulu-Gelle, & tenoit un rang conſidérable parmi les Grammairiens à Rome. Mais il avoit plus d'oſtentation, que de véritable ſavoir, plus de Pédantiſme & de Sophiſtiquerie, que de Belles-Lettres. Il a écrit pluſieurs Traités, entre autres un Traité *de la Propriété des termes*; *De Loquendi proprietate*, dans lequel il remarque, que *Matrona* eſt celle qui n'a accouché qu'une fois, au-lieu que *Mater-familiæ* eſt celle qui a eu pluſieurs enfans. Aulu-Gelle, qui rapporte cette belle remarque de Meliſſus, s'en moque & la traite avec le dernier mépris (p). Suétone parle d'un *Lenæus Meliſſus* (q), & d'un *Caius Meliſſus*, fort en faveur auprès de Mécène, qui le recommanda à Auguſte (r). VIII. ÆLIUS SERENIANUS, Juriſconſulte, diſciple du fameux Papinien, & Conſeiller de l'Empereur Alexandre Sévére (s). Lampride dit (t) que c'étoit un homme d'une probité exemplaire. Baronius prétend que c'eſt le Gouverneur de Cappadoce, dont Firmilien Evêque de Céſarée fait mention dans une de ſes Lettres à S. Cyprien. IX. ÆLIUS SUCCESSUS, père de l'Empereur Pertinax, étoit Ligurien (v) & Marchand de bois (x). Il deſtina ſon fils à l'étude; mais celui-ci préféra la profeſſion de ſon père, ſans qu'on pût gagner ſur lui de changer de réſolution: opiniâtreté qui lui fit donner par ſon père le nom de *Pertinax* (y). X. ÆLIUS XIFIDIUS, Intendant des Finances ſous l'Empereur Valérien. Vopiſcus a inſéré dans *la Vie d'Aurélien*, Ch. 12. une Lettre de Valérien à Xifidius, en faveur d'Aurélien, qui étoit pour-lors Conſul. Moréri a fait pluſieurs fautes dans ces petits Articles [E], auſſi-bien que Collier.

(o) Sueton. *in Domit.* c. 10.

(p) *Noct. Att.* L. 18. c. 6.

(q) *De Ill. Grammat.* cap. 3.

(r) Idem cap. 21.

(s) Lamprid. *in Vit. Alex. Severi* c. 68.

(t) Ibid.

(v) Dion Caſſ. *in Pertinace.*

(x) Jul. Capitol. *in Pertin.* c. 1.

(y) Id. ibid. & Caſſius Dion *in loc.*

eſt fort étroite, & qui ſépare les Arabes des Troglodytes. Il vouloit que ce Général fît alliance avec eux, s'ils y étoient diſpoſés; ou qu'il les ſoumît par la force, s'ils lui réſiſtoient. Il avoit ouï dire qu'ils étoient fort riches, & qu'ils échangeoient leurs épiceries pour de l'or, de l'argent & des pierres précieuſes: ainſi il eſpéroit de partager leurs richeſſes, s'ils faiſoient alliance avec lui; ou da s'en rendre maître, s'ils ſa déclaroient ennemis. Ce qui l'encourageoit dans ce deſſein, c'étoit qu'il étoit allié des Nabathéens, qui promirent da l'aſſiſter à tous égards. Gallus, ſur ces nouvelles, s'avança avec ſon Armée; mais il fut trompé par Syllée, Procurateur des Nabathéens, qui s'étoit engagé à lui ſervir de guide, & à lui fournir des vivres & toutes les autres choſes néceſſaires, mais qui le trahit perfidement. Car au-lieu de le mener par le chemin le plus ſûr & la plus court tant par mer que par terre, il l'expoſa aux plus grands dangers & aux plus rudes fatigues. La première faute fut qu'on bâtit des Vaiſſeaux de guerre, dont on n'avoit point beſoin, parce qu'il n'y avoit aucune apparence qu'on eût à combattre ſur mer; les Arabes n'étant pas fort redoutables ſur terre, bien moins ſur mer, & étant généralement Marchands, plutôt que Soldats. Ælius avoit bâti dix-neuf, tant Vaiſſeaux de guerta que Galères, à Cléopatride près de l'ancien Canal du Nil. Mais quand il eut découvert ſa méprife, il fit bâtir cent-vingt Vaiſſeaux de tranſport, & mit à la voile avec dix-mila Fantaſſins, ſoit des Romains qui étoient en Egypte, ſoit des Alliés; outre cinq-cens Juifs, & mille Nabathéens ſous le commandement de Syllée. Après quinze jours de navigation, & bien des fatigues, il arriva au *Bourg-Blanc* (5), Foire conſidérable des Nabathéens, aiant perdu dans le Voyage pluſieurs Vaiſſeaux avec leurs équipages. La perfidie de Syllée en fut la cauſe; il dit qu'il n'y avoit pas de route pour y aller par terre, quoique les Caravanes, ſouvent auſſi nombreuſes qu'une Armée, faſſent ce chemin, & aillent même plus loin, en toute ſureté. La principala cauſe du deſaſtre de Gallus fut l'indolence d'Obeidas, défaut qui lui étoit commun avec les autres Rois Arabes, & qui faiſoit qu'il abandonnoit tout le ſoin de cette affaire à Syllée ſon Procurateur, dont les deſſeins étoient très perfides. Il ſe propoſoit de reconnoître le Pays en accompagnant les Romains, juſqu'à ce qu'ils euſſent ſoumis quelques Villes & quelques Nations; & da recueillir enſuite le fruit de leurs travaux, quand ils ſeroient épuiſés par la faim, les maladies, & les fatigues. Quand l'Armée d'Ælius fut arrivée au *Bourg-Blanc*, ſes Soldats furent attaqués de la maladia du Pays, qui conſiſtoit en des maux dans la bouche & aux jambes, appellés *Stomacace* & *Scelotyrbe* (6), cauſés par les Eaux & par les Herbages dont ils faiſoient uſage. Ils furent obligés d'y paſſer l'Hiver, pour donner aux malades le tems de ſe rétablir. Gallus marcha enſuite avec ſon Armée par des lieux, où il fut obligé de faire porter de l'eau ſur des chameaux, par la trahiſon de ſes Guides. Au bout de pluſieurs jours de marche, il arriva ſur les terres d'Arétas, allié par mariaga à Obeidas. Ce Prince reçut très bien Gallus, & lui fit des préſens conſidérables. Mais la Général Romain trouva de grandes difficultés dans ſon paſſage par ce Pays, & ce fut encore Syllée qui les lui ſuſcita. Ils la traverſérent cependant en trente jours, & vinrent dans le Pays des Nomades, qui eſt preſque tout deſert: il s'appelloit *Arabena*, & le Roi ſe nommoit *Sabus*. Ils le traverſérent en cinquante jours, & arrivérent alors à la Ville des Agraniens, & dans un Pays extrêmement fertile, dont les habitans étoient fort pacifiques. Le Roi prit la fuita, & la Ville fut emportée à la première attaque. Six jours après, ils vinrent à une Rivière, où ils trouvérent les Barbares, dont il y en eut dix-mille de tués, les Romains n'aiant perdu que deux hommes: car ces peuples ne ſavoient pas ſeulement ſe ſervir de leurs armes, qui étoient l'arc, la lance, l'epée, la fronda & principalement la hache. Ils ſe rendirent maîtres de la Ville d'Aſca, que le Roi abandonna. Enſuite ils vinrent à celle d'Anthrulla, qui fubit bientôt le même joug, & où ils mirent garniſon. S'étant pourvus de blé & de dattes, ils s'avancérent vers Marſyabus Ville des Rhamanites, auxquels commandoit Ilaſarus. Ils l'aſſiégérent pendant ſix jours, mais la diſette d'eau les obligea de lever le ſiége. Ælius apprit par les priſonniers qu'il avoit faits, qu'il n'étoit plus qu'à deux journées de chemin du Pays qui produit les épiceries; mais il fut ſix mois en voyage, par la faute de ſes Guides, & découvrit trop tard leur trahiſon. Quand il s'en fut apperçu, il prit un autre chemin, & ſe rendit en neuf marches à Anagrana, où il y eut un combat; & ſon onzième Campement fut aux *ſept Fontaines* (7). Il s'avança ſans obſtacle juſqu'à la Ville de Chaalla, & de là à celle de Malotha, ſituée ſur le bord d'une Rivière. Traverſant enſuite des Deſerts où il n'y avoit preſque point d'eau, il ſe rendit à Néra, qui eſt de la dépendance d'Obida, & ſur le bord de la Mer. A ſon retour il fit en ſoixante jours le même chemin, où il avoit mis ſix mois en allant. De là il ſa rendit avec ſon Armée en onze jours à Myos-hormos, d'où il vint à Coptus, & enfin à Alexandrie, avec l'élite de ſes Troupes, le reſte aiant péri de faim, de fatigue, par les maladies & par les difficultés du Voyage; car il n'y en eut que ſept de tués dans la combat. Cette Expédition fit faire quelques découvertes, quoiqu'aſſez peu conſidérables, dans ces Contrées. On rejetta avec raiſon la faute du mauvais ſuccès ſur Syllée, qui en fut puni à Rome, où il eut la tête coupée, aiant été convaincu d'autres crimes, outra cette trahiſon. On a cru que le Lecteur ne ſeroit pas fâché de trouvar ici la Rélation d'une Expédition aſſez peu connue, & qui n'avoit peut-être jamais paru en notre Langue.

(5) Εἰς Ἀυξιμίτην Κώμην.

(6) Pline L. XXV. cap. 2.

(7) Ἕπτα κρῆναι.

[E] *Moréri a fait pluſieurs fautes dans ces petits Articles.*] I. Il dit qu'*Ælius Stylo* a écrit deux Livres *de Ratione Vocabulorum*; mais il ne cite aucun garant de ce fait. II. Il dit, qu'*Ælius Serenianus étoit Coufin de l'Empereur Alexandre Sévére, & un des plus ſavans hommes de ſon tems*: il cite là-deſſus Lampride, dont les termes ne ſignifient rien moins que cela: *Catilius Severus cognatus ejus, Vir omnium doctiſſimus; Ælius Serenianus omnium vir ſanctiſſimus* &c. (8). „ Il avoit entre ſes Conſeillers Catilius Severus ſon „ Couſin, le plus ſavant homme de ſon tems; & Ælius „ Serenianus, le plus vertueux." Moréri confond Catilius Severus & Ælius Serenianus, & applique au dernier ce que Lampride dit du prémier. III. Il dit qu'*Ælius Succeſſus* fut ſurnommé *Pertinax*, parce qu'il s'étoit opiniâtrement attaché à un négoce de bois; au-lieu qu'il paroît clairement par Jules Capitolin, qu'il donna pour cette raiſon ce nom à ſon fils, qui fut Empereur après la mort de Commode. IV. Il dit que Flava Vopiſcus nous a donné dans la *Vie d'Aurélien* une Lettre d'Ælius Xifidius à l'Empereur Valérien; au-lieu qu'il eſt évident que cette Lettre eſt de l'Empereur même à Ælius.

(8) Lamprid. *in Vit. Alex. Severi* cap. 68.

EMPEDOCLE, fameux Philoſophe & Poëte de l'Antiquité, étoit d'une très bonne famille [A] d'Agri-

[A] *Etoit d'une très bonne famille.*] Suidas dit (1) qu'il étoit fils de Méton; ſelon d'autres, d'Archinome; & ſelon d'autres encore, d'Exénète. Mais voici ce que Diogène-Laërce rapporte de ſa famille (2). Il étoit, au témoignage d'Hippobotus, d'Agrigente, & fils de Méton, qui étoit fils d'Empédocle. C'eſt ce que confirme Timée au XV. Livre de ſes Hiſtoires, où il remarque, qu'il y avoit au un Empédocle célébre, aieul da notre Poëte. Hermippe rapporte la même choſe; & Héraclide, dans ſon Traité *des Ides* *, dit que ſon aieul étoit d'une naiſſance illuſtre, & avoit élevé des Chevaux. Eratoſthéne dit dans ſes *Olympioniques*, ſur le témoignage d'Ariſtote, que le père de Méton avoit remporté le Prix à la LXXI. Olympiade. Mais Apollodore le Grammairien aſſure que ce fut Empédocle fils de Méton. Glaucus témoigne qu'il vint à Thurium, quelqua tems après qu'elle eut été bâtie; & il ajoute qu'il lui ſemble que ceux-là ſa trompent, qui diſent qu'il fut banni da ſa Patrie, & qu'il vint à Syracuſe, & qu'il avoit porté les armes avec les Syracuſains contre les Athéniens, puiſqu'il étoit déja mort, ou trop vieux, dans

(1) In voce Ἐμπεδοκλῆς.

(2) *De Vit. Philoſ.* Lib. VIII.

* Ἐν τῷ περὶ ἡλίκων c'eſt ainſi que porte l'Edition de Froben; mais celle de H. Etienne a τῷ περὶ ἡλικιῶν, *des Maladies.*

d'Agrigente, la plus conſidérable Ville de Sicile, après Syracuſe (*a*). Il floriſſoit entre la LXX. & la LXXX. Olympiade [*B*]. Timée rapporte dans le neuviéme Livre de ſon Hiſtoire (*b*), qu'il avoit été Auditeur de Pythagore; & il ajoute, qu'aiant été ſurpris en dérobant un Diſcours de ce Philoſophe (auſſi-bien que Platon), il fut banni de l'Auditoire; & qu'il paye de Pythagore dans ſes Vers [*C*], quoique d'autres croyent qu'il y eſt queſtion de Parménide. Neanthes rapporte (*c*) que juſqu'à Philolaüs & Empédocle, les Pythagoriciens permettoient l'entrée de leurs Aſſemblées indifféremment; mais qu'Empédocle aiant fait un Poëme où il divulguoit leur Doctrine, ils firent un Réglement pour interdire l'entrée de leurs Aſſemblées aux Poëtes Epiques. On rapporte auſſi que Platon fut banni de ces Aſſemblées. Mais Néanthés ne dit point, de quel Pythagoricien Empédocle fut Auditeur. La Lettre publiée ſous le nom de Télaugès, où il eſt dit qu'il avoit été Diſciple d'Hippaſe & de Brontin, ne mérite aucune créance (*d*). Théophraſte (*e*) dit qu'il fut l'imitateur & l'émule de Parménide, dans ſes Poëmes; & qu'entre autres Ouvrages, il en avoit écrit un ſur les principes de la Phyſique. Mais Hermippe aſſure (*f*) qu'il ne fut pas imitateur de Parménide, mais de Xénophon, avec lequel il avoit converſé longtems, & dont il avoit imité la Poëſie; mais qu'enſuite il ſe mit parmi les Pythagoriciens. Alcidamas, dans ſa *Phyſique* (*g*), rapporte que Zénon d'Elée & Empédocle étoient en même tems Diſciples de Parménide; & qu'à la fin ils le quittérent tous deux. Zénon étudia la Philoſophie par lui-meme; & Empédocle alla entendre Anaxagore & Pythagore, prenant de l'un la régularité & l'auſtérité des mœurs, & adoptant la Phyſique de l'autre. Suidas dit qu'Empédocle ſuivoit la Philoſophie Pythagoricienne, ce qui paroit par quelques-uns de ſes Vers, qui nous reſtent [*D*]. On raconte pluſieurs choſes extraordinaires ſur ſon ſujet [*E*]. Néanthés de Cyzique (*h*) rapporte, qu'après

(*a*) Diogen. Laert. *De Vit. Philoſoph.* Lib. VIII. & Ælian. *De Animal.* Lib. IX. cap. 64.

(*b*) *Apud* Laërt. *ubi ſupra.*

(*c*) Apud eundem.

(*d*) Diog. Laërt. *ubi ſupra.*

(*e*) Apud eundem.

(*f*) Apud eundem.

(*g*) Apud eundem.

(*h*) Apud eundem.

dans ce tems-là. Le dernier n'eſt nullement vraiſemblable, car Ariſtote dit qu'Héraclite & lui ſont morts à l'âge de ſoixante ans; or celui qui remporta le Prix en la LXXI. Olympiade, s'appelloit Empédocle; & c'eſt le tems où Apollodore dit qu'il a vécu. Satyrus, dans ſes *Vies*, dit qu'Empédocle étoit fils d'Exénète, & qu'il evoit eu auſſi un fils du même nom; & que dans la même Olympiade où Empédocle avoit remporté le Prix de la Courſe à cheval, Exénète ſon fils evoit remporté celui de la Lutte, ou ſelon Héraclide dans ſon *Abrégé*, de la Courſe à pied. [☞ On peut fort bien entendre cela du grand-père de notre Philoſophe, & Apollodore dit auſſi que cet Empédocle étoit différent du Philoſophe. Aon.] Phevorin rapportoit dans ſes Commentaires, qu'Empédocle offrit un Bœuf fait de miel & de ſerine; & qu'il avoit un frère nommé Callicratide. [☞ Cette circonſtance du Bœuf offert, prouve aſſez évidemment que l'Empédocle qui remporta le Prix à la LXXI. Olympiade, doit être le grand-père, puiſqu'Athénée rapporte * qu'Empédocle, aiant une fois remporté aux Jeux Olympiques le Prix de la Courſe du Char, offrit un Bœuf fait de myrrhe, d'encens, & des parfums les plus exquis, qu'il diſtribua aux ſpectateurs. Et ce qui prouve qu'il s'agit là d'un autre Empédocle, que de celui qui avoit remporté le Prix à la LXXI. Olympiade, c'eſt que celui-ci evoit couru ſur un ſeul Cheval, *κέλητι* †, au-lieu que celui dont parle Athénée, avoit couru dans un Char, *ἅρμασι Ὀλυμπιάδι νικήσας*, comme l'a très bien remarqué un ſavant Académicien de Paris ‡ Aon.] Télaugès fils de Pythagore dit, dans une Lettre à Philoléüs, qu'Empédocle étoit fils d'Archinome. [☞ Mais il n'eſt pas certain, dit Mr. Bonamy, que cette Lettre fût de Télaugès; & je ne ſai ſi cet Empédocle ne ſeroit pas le Tragique, neveu de notre Philoſophe. Aun.] Il dit lui-même au commencement de ſes *Purgations*, *Καθαρμοί*, qu'il étoit d'Agrigeute:

Ἴλη φίλος, ἠὺ μέγα ἄστυ κατὰ ξανθοῦ Ἀκράγαντος
Ναίων' ἀν' ἄκρα πόλεως.

O Socii, ingentem flavas Acragantis ad undas
Urbem qui colitis, poſitam ſub mœnibus altis.

[*B*] *Il floriſſoit entre la* 70. *& la* 80. *Olympiade.*] Ce qui met en droit de le placer dans cet intervelle, c'eſt qu'on rapporte généralement qu'il avoit étudié le Philoſophie ſous Télaugès, fils de Pythagore. Mais ſi, comme quelques-uns le prétendent, il avoit étudié ſous Pythagore même, il doit certainement être antérieur à le LXX. en laquelle on dit que ce célébre Philoſophe mourut (3). D'un autre côté Euſébe, ſuivi par Scaliger (4), le place plus bas que la LXXX. Olympiada. Calviſius dit qu'il floriſſoit en la LXXX. Olympiade, l'an du Monde 3493, avant Jéſus-Chriſt 455 (5). Voſſius aſſure (6) qu'il vivoit vers la LXXXIV. Olympiade. [☞ Mr. Bonamy me paroît avoir aſſez nettement débrouillé ce point; voici ce qu'il dit là-deſſus §. Selon Diogène, il floriſſoit dans la LXXXIV. Olympiade: & en lui donnant elors quarante-cinq ans, il a dû naître au commencement de la LXXIII. Olympiade; ce qui s'accorderoit avec ce que dit Alcidames, que Zénon d'Elée & Empédocle étoient en même tems diſciples de Parménide: or Suidas nous apprend que Zénon d'Elée étoit diſciple de Parménide dans le LXXVIII. Olympiade; mais il devoit être elors plus âgé qu'Empédocle. Enfin un autre ſynchroniſme, qui appuye encore le ſentiment de Diogène Laërce, c'eſt que Méliſus Orateur Athénien, qui fut un des accuſateurs de Socrate, vivoit du tems d'Empédocle & de Zénon d'Elée, ſuivant Soidas †; & que dans la même Olympiade où Empédocle floriſſoit, il commandoit les Samiens, & remporta la Victoire dans un combat naval contre Sophocle qui commandoit les Athéniens. On pourroit objecter un paſſage d'Aulu-Gelle, qui fait fleurir notre Philoſophe dans le tems que la Famille Fabienne fut détruite auprès du Fleuve de Crémère, dans la guerre des Véientins; car cette défaite arriva la prémiére année de la LXXVI. Olympiade: or il eſt certain que dans ce tems-là, Empédocle étoit fort jeune. Gérard-Jean Voſſius *, que ce paſſage a embarraſſé, ſe ſeroit facilement tiré de cette difficulté, s'il evoit fait attention à ce qui ſuit dans Aulu-Gelle, où cet Auteur rapporte auſſi le création des Décémvirs eu tems où floriſſoit Empédocle. Voici comme il s'exprime †: *Menenio Agrippa, M. Horatio Pulvillo Conſulibus, bello Veiente apud fluvium Cremeram ab his ſex & trecenti Patricii Fabii cum familiis ſuis, univerſi ab hoſtibus circumventi perierunt. Juxta ea tempora Empedocles Agrigentinus in Philoſophia naturali ſtudio floruit. Rome autem per eas tempeſtates Decemvirus legibus ſcribundis creatus conſtitit.* Il eſt aiſé de juger, dit l'Académicien, qu'Aulu-Gelle dans cet endroit n'a pas prétendu merquer préciſément dans quel tems floriſſoit Empédocle, puiſque les paroles qui ſuivent ce qui regarde ce Philoſophe, peuvent auſſi bien ſe rapporter eu rems euquel il floriſſoit, que celles qui précédent; & c'eſt même à la création des Décemvirs, qu'il faut rapporter ce iems: car cette création, qui eſt poſtérieure d'environ vingt-huit ans à la défaite de Crémère, ſe rencontre dans la troiſiéme année de la LXXXII. Olympiade, cinq ans avent la LXXXIV. Alors il faut conclurre que Timée, & ceux qui l'ont ſuivi, ont eu tort de ſeire Empédocle diſciple de Pythagore, qui devoit avoir près de quatre-vingts ans la prémiére année de le LXVIII. Olympiade, comme on peut le prouver par Diodore de Sicile ‡ & par Diogène Laërce §. Aun.]

[*C*] *Il parle de Pythagore dans ſes Vers.*] Voici les Vers dont il s'agit:

Ἦ, ὃ δὴ νὺ ἐν κόλποισι μάλ᾽ ἀφθίτου εἰδὼς,
Ὄλβιος ἀνθρώπων ἐπιχθονίων κεκάδηται (7).

Quidam & in his vir ſummus erat, rerumque peritus,
Divitiis qui animi cordatis vinceret omnes.

Quelques-uns cruyent qu'il s'agit de Parménide.

[*D*] *Suidas dit qu'Empédocle ſuivoit la Philoſophie Pythagoricienne, ce qui paroit par quelques-uns de ſes vers, qui nous reſtent.*] Entre eutres, il y e ceux-ci:

Χαίρετ'. ἐγὼ δ' ὑμῖν θεὸς ἄμβροτος οὐκ ἔτι θνητὸς
Πωλέομαι (8).

Salvete, immortalis ego converſor apud vos,
Ut par eſt Deus.

Ἦλθ γάρ που ἐγὼ γούμαι πάρος ἐς κόρα τε
Θάμνος τ' οἰωνός τε, καὶ ἐξ ἁλὸς ἰχθὺς ἐόντα (9).

Nam (meminî) fueram quondam puer, atque puella,
Plantaque, & ignitus piſcis, pernixque volucris.

[*E*] *On raconte pluſieurs choſes extraordinaires ſur ſon ſujet.*] Timée rapporte (10), que les Vents Etéſiens ſouffiant avec violence, cauſoient du dommage aux fruits de la terre; & que ce Philoſophe aiant fait écorcher des Anes, fit ſeire des outres de leurs peaux: on les étendit ſur les Collines & ſur le ſommet des Montagnes, pour recevoir le veni; & le veni aiaut ceſſé de ſouffler ‖ le ſurnom de *Chaſſevent*, *Καλοκαίρας*, en reſta à Empédocle. Plutarque (11) rapporte de lui un fait tout pareil, qu'il bouchn une ouverture de Montagna d'où ſortoit un vent de Midi peſtilentiel, & qu'il déſivra par ce moyen Agrigente de la Peſte. Il fit la même choſe à Sélinonte, par un autre moyen. Cette Ville, dit Diodore d'Ephéſe (12), étoit infeſtée de la Peſte, cauſée par la puanteur des eaux d'un Fleuve, qui faiſoit mourir les hommes, & empêchoit les femmes d'accoucher facilement. Empédocle fit entrer à ſes fraix dens ce Fleuve deux petites Rivières, qui en adouciront les eaux & leur ôtérent leur meuvaiſe qualité. Jemblique raconte (13), qu'un jeune-homme en fureur aiant

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. V. Voy. Caſaubon. *Not. ad Diog. Laërt.* Lib. VIII.

† *Voy.* Diogen. Laërt. Lib. VIII.

‡ *Rech. ſur la Vie d'Empédocle*, par Mr. Bonamy. *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. XIV. p. 103. Edit. de Hollande

(*b*) Baſil. Kenner't *Lives and Characters of the ancient Greek Poets* Part. II. p. 31. Lond. 1687 in-8.

(*c*) *In Euſebium* ad Num M D. C. I.

(*d*) Opus *Chronol.* p. 244. Francof. 1605.

(*e*) *De Hiſt. Grac* Lib. IV. cap. 2. *Voyez auſſi* Aldebrandin & Menage *ad Diog. Laërt.*

§ *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* ubi ſupra p. 80.

† Suidas *in Melit.*

* *Deipnoſoph* Lib V. Voy. Caſaubon. *Not ad Diog Laërt.* Lib. VIII.

(7) *Vid.* Diog. Laërt. *ubi ſupra* & Porphyr. *in Vita Pythag.*

(8) *Vid.* Suidam *ubi ſupra.*

(9) Diog. Laër. *ubi ſupra.*

(10) *Hiſt.* Lib. XVIII. *apud* Diog. Laërt.

‖ *De Cho riofi* p. 1110 du Tom. II. des *Oeuvr.*

(11) *Apud* Diog. Laërt.

(12) *In Vita Pythagor.* cap. 25.

† Lib. XIII.

§ Lib. VIII. *In vit. Pythag.*

près la mort de Méton, il y eut à Agrigente des mouvemens pour y introduire la Tyrannie; mais qu'Empédocle perſuada aux Agrigentins d'appaiſer la ſédition, & d'établir l'égalité entre les Citoyens: que comme il étoit fort riche, il dota pluſieurs jeunes filles, qui n'avoient point de bien; & Phavorin dit (*i*), qu'alors il s'habilla d'une robe de pourpre, qu'il porta une couronne d'or, une longue chevelure, & ne marchoit qu'avec une grande ſuite, imprimant du reſpect par ſon air grave & ſérieux: ceux qui le rencontroient, lui rendoient les mêmes honneurs, que ſi c'euſſent été là les marques de la Royauté. Ariſtote nous apprend (*k*), qu'il aimoit paſſionnément la Liberté, & étoit éloigné de toute ambition, aiant refuſé l'Autorité ſuprême, au rapport de Xanthus (*l*), & preferant un état médiocre & tranquille à la grandeur Royale. Timée lui rend le même témoignage, & il ajoute la raiſon qui le rendoit ſi populaire. Un des principaux d'Agrigente l'avoit invité à ſouper, & comme on s'étoit mis à boire, il demanda pourquoi l'on ne ſervoit pas? C'eſt, dit le Maitre de la maiſon, qu'on attend le Prémier Miniſtre du Sénat (*m*). Cet Officier étant arrivé, on le fit Roi du Feſtin, ſelon l'ordre de celui qui régaloit. Cet homme fit paroitre ſon humeur impérieuſe & tyranique; il commanda aux conviés de boire leur vin tout pur, & ordonna qu'on en jettât un plein verre ſur ceux qui ne voudroient pas boire ainſi. Empédocle ne dit rien ſur le champ; mais le lendemain il cita devant le Conſeil, & celui qui avoit invité la compagnie, & le Roi du Feſtin, & ils furent condamnés à mort: ce fut par cette action qu'il commença à avoir du crédit dans le Gouvernement [*F*]. Empédocle fit enſuite caſſer le Conſeil des Mille, & ordonner que les Magiſtrats ſeroient changés tous les trois ans, afin que chacun pût à ſon tour parvenir aux Charges publiques (*n*). Cependant Timée, dans ſon prémier & ſecond Livre, (car il parle ſouvent de lui) dit qu'on le croyoit dans des idées peu favorables à la Démocratie [*G*]. Son principal Ouvrage étoit celui *de la Nature ou des Principes des choſes* [*H*]. Ariſtote dit (*o*) qu'il eſt le prémier qui ait traité des préceptes de la Rhétorique; tout com-

(*i*) Apud eundem.

(*k*) Apud Stobæum.

(*l*) Apud eundem.

(*m*) Τὸν Βουλάρχην. Jungerm.

(*n*) Laërt. ubi ſupra.

(*o*) Apud Laërt.

aiant tiré l'épée pour tuer Anchitus, chez qui Empédocle étoit logé à Géla, parce qu'Anchitus en qualité de Juge avoit condamné à mort le père de ce jeune-homme, notre Philoſophe empêcha le coup, en chantant ce vers d'Homère:

Νηπενθὲς τ' ἄχολόν τε κακῶν ἐπίληθον ἀπάντων.

La fureur du jeune-homme ſe trouva calmée, & Empédocle aiant ſauvé la vie à ſon hôte, ſe fit un ami du jeune-homme, qui fut dans la ſuite un de ſes plus fameux diſciples. Hermippe rapporte (14) que Panthia, femme d'Agrigente, aiant été abandonnée de tous les Médecins, fut guérie par Empédocle. C'eſt la même cure, qu'on raconte avec beaucoup de merveilleux. Pline dit (15), qu'il y avoit *ſept jours* que cette femme étoit morte; mais Galien (16) la repréſente, d'après Héraclide, „ ſans pouls „ & ſans reſpiration, & reſſemblant en tout à une perſonne „ morte, mais aiant toujours un peu de chaleur vers les „ parties du Cœur. Le Livre d'Héraclide étoit intitulé, „ Περὶ τῆς ἄτνου. Les Médecins qui étoient préſens, diſputoient ſi elle étoit morte, ou non." Héraclide ajoutoit (17), qu'*Empédocle informa Pauſanias de tout ce qui s'étoit paſſé, & que la femme pouvoit vivre trente jours ſans reſpirer, ni prendre de nourriture.* Il qualifie par cette raiſon Empédocle de Poëte & de Prophète, comme il paroit par les Vers d'Empédocle lui-même.

(14) Apud Diog. Laërt.

(15) Lib. VII. cap. 52.

(16) De Loc. aff. lib. Lib. VI. cap. 52.

(17) Apud Laërt.

Ὦ φίλοι οἱ μέγα ἄστυ κατ' ξανθοῦ Ἀκράγαντος
Ναίετ' ἀν' ἄκρα πόλεως, ἀγαθὴν μεριμνήσαντες ἔργων,
Χαιρέτ'. ἐγὼ δ' ὑμῖν θεὸς ἄμβροτος οὐ θνητὸς ἔτι δαίμων
Πολλάκις μετὰ πᾶσιν τετιμένος, ὥσπερ ἐοικε,
Ταινίαις τε θυηέντ[ος εὐφρόνι τε θαλείαις
Τοῖσιν ἅμ' εἶσ' ἀν' ἄστυ περικλύστοις ἐπὶ ῥοθίοις
Ἀνδράσιν ἠδὲ γυναιξὶ σεβίζεσθαι. οἱ δ' ἀμ' ἕποντο
Μύριοι, ἱξεύοντες ὅπου πῆρις κέρδος· ὁτατρὴ,
Οἱ μὲν μαντοσύνων ἀγχιμόλων, οἱ δὲ τι νόσων
Πάντοιων ἐπύθοντο κλυτὰ εἴδεα βάξιν.

O Socii magnam, flavas Acragantis ad undas,
Urbem qui colitis, res & curatis bonaſtas,
Salvete: immortalis ego verſor apud vos,
Ut par eſt, Deus, & tali me dignor honore,
Formoſis vinctus vittis roſeiſque coronis.
Quos quando egregias veniam comitatus ad urbes,
Mulieribus maribuſque colar, comitabor ſequentes
Innumeri, ad lucrum quos ardens ſemita ducit,
Quique Prophetiam exercent, qui diſcrs morbi
Omnigeni curam cupiunt artejque ſalubres.

(18) Diog. Laërt.

(19) Apud eundem.

Quelques-uns attribuoient ces choſes à la Magie (18). Satyrus dans ſes *Vies* (19) rapporte que Gorgias, fameux Orateur de Léontium en Sicile, aſſuroit qu'il avoit aſſiſté à ſes Opérations Magiques, *ἃς αὐτὸς ποιῆσαι τοῦ Ἐμπεδοκλέους γνησίους.* Cet Orateur ajoutoit, que c'eſt ce qu'Empédocle promet dans ſes Vers, où il enſeigne non ſeulement les remèdes pour la vieilleſſe & les maladies, mais encore l'art de faire ſouffler les vents & de les appaiſer à ſa volonté, de faire venir la ſéchereſſe, tomber la pluie, & enfin de retirer les morts des Enfers. Voici les Vers:

Φάρμακα δ' ἅσσα γεγάασι κακῶν, καὶ γήραος ἄλκαρ
Πεύσει. ἐπεὶ μόνα σοὶ ἐγὼ κρανέω πάντα κέασσα.
Παύσεις δ' ἀκαμάτοιο ἀήσιον μένος, ὅσ' ἐπὶ γαῖαν,
Ὀρνύμενοι πνοιῇσι κατασβέσσουσιν ἄρουρα.
Καὶ πάλιν ἢν ἐθέλῃσθα, παλίντιτα πνείματ' ἐπάξεις,
Θύελλαι δ' ἐξ ὄμβρου πελασεν μέγαν αὐχμὸν
Ἀνδρώσιν, θερίης δὲ ῥοὰς ἐξ αὐχμώδε θερείης
Ῥεύσασθ' ἀνδρόβρωτα, τά δ' ἐν δίῃσι δένδρεα,
Ἄλγεα δ' ἐξ ἀίδου κατασβέσσαιο μένος ἀνδρῶν.

(*) *Mémoir. de l'Acad. des Inſcript. loc. cit.* p. 97.

[☞ Je ſuis fort du ſentiment de Mr. Bonamy *, qui croit que toute cette Magie, bien examinée, ſe réduira à la connoiſſance qu'Empédocle avoit de la Nature, & qu'il pouvuit dire ces paroles, que Boëce adreſſe à la Philoſophie: *Atque hoc ipſa affines fuiſſe videntur maleficia, quod tuis imbuti diſciplinis.* Il faut cependant avouer, avec ce ſavant Académicien, que les Pythagoriciens contribuoient eux-mêmes à entretenir les ignorans dans leur erreur, en mêlant ſouvent les Rites & les Cérémonies de la Religion Egyptienne dans des actions toutes naturelles, afin qu'on crût qu'elles y entroient pour quelque choſe, & en cachant les raiſons véritables de ce qu'ils faiſoient, ou prédiſoient. AND.]

[*F*] *Ce fut par cette action qu'il commença à avoir du crédit dans le Gouvernement.*] C'eſt le ſens de ces paroles de Diogène Laërce: *ἀρχὴ μὲν οὖν αὐτῷ τῆς πολιτείας αὕτη*, qu'on a traduites dans la Verſion Latine, *iſthæ igitur Reipublicæ tractandæ initium fuit.* Mais Mr. Stanley paroit s'y être trompé, en les rendant ainſi: *Of ſo great authority was he in the Commonwealth* (20) „ tant il avoit d'autorité ou „ de crédit dans l'Etat."

(20) *Hiſtory of Philoſophy* Vol. III. Part. I. p. 142. Lond. 1660.

[*G*] *Timée . . . . . dit qu'on le croyoit dans des idées peu favorables à la Démocratie.*] Cet Hiſtorien ſe fondoit ſur le ton qu'Empédocle prend dans ſes Vers, s'appelant lui-même un *Dieu* (21). Mais Diogène Laërce remarque, que lorſque le Médecin Acron demanda au Conſeil un lieu pour y élever un Monument à ſon père, Empédocle ſe leva au milieu de l'Aſſemblée, & fit un long diſcours ſur l'Egalité; & enſuite il demanda à Acron, quelle Epitaphe il mettroit ſur ce Tombeau, ſi ce ſeroit celle-ci *:

(21) Voy. Rem. [*E*].

* Voy l'Art. ACRON Remarq. [*E*].

Ἄκρων ἰητρὸν Ἄκρων Ἀκραγαντῖνον πατρὸς ἄκρου,
Κρύπ]ει κρημνὸς ἀκρό- πατρίδος ἀκρονάου.

D'autres liſent le dernier vers de cette manière:

Ἀκρονάτης κορυφῆς τύμβος ἄκρας κατέχει.

Cette Epitaphe, que quelques-uns attribuent à Simonide (22), eſt remplie de pointes & de jeux de mots ſur le nom Grec *Acron.*

(22) Diog. Laërt.

[*H*] *Son principal Ouvrage étoit celui* de la Nature *ou* des Principes des choſes.] Suidas l'intitule *περὶ φύσεως τῶν ὅλων*, & il dit qu'il contenoit deux mille vers. Lucrèce, qui devoit le réfuter, donne les plus grandes louanges à ſa Poëſie, en condamnant ſa Philoſophie; & dans ſon enthouſiaſme, il en fait preſque un Dieu, c'eſt-à-dire, qu'il l'égale à Epicure ſon Maître:

Quorum Acragantinus cum primis Empedocles eſt,
Inſula quam Triquetris terrarum geſſit in oris:
Quam fluitans circum magnis anfractibus æquor,
Ionium glaucis aſpergit virus ab undis;
Angulſtoque freto rapidum mare dividit undis
Italiæ terras oras a finibus ejus:
Hic eſt vaſta Charybdis, & hic Ætnæa minantur
Murmura; flammarum rurſum ſe conligere iras,
Faucibus eruptas iterum ut vis evomat igneis,
Ad Cœlumque ferat flammai fulgura rurſum.
Quæ cum magna modis multis miranda videtur
Gentibus humanis regio, viſendaque fertur,
Rebus opima bonis, multâ munita virûm vi;
Nil tamen hoc habuiſſe viro præclarius in ſe,
Nec ſanctum magis, & mirum carumque videtur.
Carmina quin etiam divini pectoris ejus
Vociferantur, & exponunt præclara reperta,
Ut vix humanâ videatur ſtirpe creatus (23).

(23) Lucret. Lib. I. vs. 717 & ſuiv.

Henri Etienne a recueilli quelques fragmens de ce Poëme d'Empédocle *, auxquels on peut ajouter les Vers cités par Philoſtrate dans le prémier Livre de ſa Vie d'Apollonius, & par Pachymerius ſur Ariſtote. [☞ Le ſavant Mr.

* In Poëſi Philoſophica; imprimée en 1573 in 8. Cité du Trad.

comme Zénon d'Elée eſt le prémier qui ait enſeigné la Dialectique. Le même, dans ſon Traité *des Poëtes* (*p*), obſerve qu'Empédocle imitoit Homère, ſoit pour la force de la diction, ſoit pour les métaphores & les figures du ſtyle Poëtique; & qu'entre autres Poëmes, il en avoit fait un ſur le paſſage de Xerxès dans la Grèce, & un Hymne à Apollon (*q*). Sa fille, ou ſelon Hieronyme (*r*), ſa ſœur, jetta ces deux Ouvrages au feu, le prémier comme un Ouvrage auquel l'Auteur n'avoit pas mis la dernière main, & le ſecond par mépriſe. Ariſtote ajoute, qu'il avoit auſſi compoſé des *Tragedies*, & un Ouvrage de *Politique*; mais Héraclide fils de Serapion (*s*) attribue les Tragedies à un autre; & Suidas nous apprend (*t*) qu'il y a eu un autre Empédocle, fils de la ſœur de notre Philoſophe, qui avoit fait vingt-quatre Tragédies. Cependant Hiéronyme aſſure (*u*) qu'il en avoit vu quarante-trois de notre Empedocle; & Néanthès dit qu'il en avoit compoſé dans ſa jeuneſſe, & ajoute qu'il les avoit vues. Outre le Poëme *ſur la Nature*, il en avoit fait un autre ſous le titre de *Purgations* (*x*), & un autre ſur la Médecine, en ſix-cens vers. Phavorin rapporte dans ſes *Commentaires* (*y*), que le Chantre Cléomène raſſembla ſes *Purgations*, qu'il chantoit aux Jeux Olympiques. Nous rendrons compte des ſentimens d'Empédocle dans la Remarque [*I*]. [☞ Empédocle s'appliquoit non ſeulement à com-

(*p*) Apud eundem.

(*q*) Πρωτ. Voy. Menage *in Laert.*

(*r*) *Apud* Laert.

(*s*) Apud eundem.

(*t*) *In voce* Ἐμπεδοκλῆς.

(*u*) *Apud* Laert.

(*x*) Οἱ Καθαρμοί

(*y*) *Apud* Laert.

* *Biblioth. Graec.* Tom. 3. p. 475.

Mr. Fabricius dit * qu'il en a raſſemblé un plus grand nombre, dans un Ouvrage particulier ſur la Vie, la Philoſophie & les Ecrits d'Empédocle, qu'il eſpéroit de publier, mais qu'il n'a pas vu le jour, autant qu'il m'eſt connu. Ann.] Nous avons encore un Poëme intitulé *la Sphere d'Empédocle*, mais qui n'eſt pas de ce Philoſophe, puiſque ce qu'il a fait ſur la Phyſique eſt en vers Hexamètres, au lieu que le Poëme de *la Sphère* eſt en vers Iambiques. Voſſius, dans ſon Traité des *Poëtes Grecs*, croit qu'il eſt de Démétrius Triclinius, dont on a encore des *Scholies* ſur Sophocle. [☞ Ce Poëme parut pour la prémiére fois à Paris en 1584, in-4. en forme de Pièce fugitive. Frédéric Morel en fut l'Editeur, & il l'avoit tiré de la Bibliothèque de Jean de S. André (24). Mais il eſt évident que Démétrius Triclinius, qui vivoit il y a environ trois-cens ans, ne peut en être l'Auteur, puiſqu'il y a à la tête du MS. une Note, où il eſt dit que Triclinius n'a fait que le corriger & le mettre en ordre. Τέλον δὲ ὅτι διορθώσεων παρὰ Δημητρίου τοῦ Τρικλινίου. ἔσαν γὰρ οὐ πολλαὶς μέρεσι διεφθαρμέναι, καὶ πολλὰ ἐν τούτοις παρελήφθησαν οὐ ἀδύνατοι (25). Q. Septimius Florent Chriſtianus le traduiſit en vers Latins Iambiques, & Morel donna cette Traduction à part à Paris en 1587 in 4. ſous le titre de *Sphæra vetus Græca*. Ce Florent Chriſtianus, homme ſavant, conjecture que l'Ouvrage étoit de George de Piſide, Diacre & Référendaire de l'Egliſe de Conſtantinople, qui floriſſoit vers l'an de J. C. 630, & dont on a un Poëme en vers Iambiques ſur la Création du Monde (26). Mais Mr. Fabricius remarque, que les vers 75–79 ne ſentent nullement le Chriſtianiſme; & que d'ailleurs il y a divers caractères, qui annoncent un Auteur plus ancien: mais il n'entreprend point de décider quel il eſt, parce que l'Auteur, quel qu'il ſoit, peut en avoir ſuivi de plus anciens que lui; qu'aucun des Anciens n'a parlé de la Sphère d'Empédocle, ni ne lui a attribué des Piéces en vers Iambiques: & qu'il eſt incertain ſi Empédocle le Tragique, neveu du Philoſophe, a traité des ſujets Aſtronomiques (27). Ce Savant a donné le Poëme de la Sphère en Grec & en Latin, avec les petites Notes de Florent Chriſtianus (28). Comme l'Auteur de cet Article n'a rien dit en particulier des *Purgations* d'Empédocle, je ſuppléerai ici à ſon omiſſion. Ces *Purgations* étoient un Poëme en trois mille vers Hexamètres, dont ſelon Mr. Fabricius, d'après l'ancien Auteur du Traité des Nombres, (Θεολογούμενα Ἀριθμητικῆς) les *Vers Dorés* faiſoient partie. Il y trouve le ſtyle, la dialecte, & l'expreſſion favorite de notre Philoſophe, ἔστιν ἀδύνατον (29). Mr. Bonamy (30) adopte le ſentiment du Savant de Hambourg; mais il remarque en même tems, qu'il falloit que ces Purgations renfermaſſent d'autres choſes que celles que nous liſons dans les Vers Dorés, où l'on ne voit rien qui puiſſe y faire ſoupçonner la Magie, comme au rapport d'Apulée, dans ſon Apologie, on la trouvoit dans les Purgations d'Empédocle. Peut-être, dit l'Académicien (31), y avoit-il mêlé quelque choſe de la Phyſique, de la Médecine, & des Cérémonies Religieuſes des Egyptiens & des Chaldéens; au moins voyons-nous que dans les prémiers vers, que Diogène-Laërce nous a conſervés, Empédocle parle de ce grand nombre de perſonnes qui le ſuivoient, les unes pour apprendre l'avenir, les autres pour être guéries de leurs maladies. Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, Mr. Bonamy croit qu'on ne peut mieux connoître ces Purgations, que par ce que nous apprend Hiéroclès du Syſtême Théologique de Pythagore. On appelloit cet Ouvrage *Purgations*, Καθαρμοί, (c'eſt toujours l'Académicien qui parle) parce qu'il contenoit des préceptes, qui enſeignoient le moyen de purifier l'Ame & de la perfectionner. Il n'y a, dit Hiéroclès, que la Vertu & la Vérité, qui puiſſent opérer la purgation & la perfection de la Nature humaine; la Vertu, en réprimant l'excès des Paſſions; & la Vérité, en diſſipant les ténébres de l'Erreur, & en donnant la forme divine à ceux qui ſont diſpoſés à la recevoir. Pour parvenir à cet état, il falloit deux Opérations différentes, ſelon les deux parties que les Pythagoriciens concevoient dans l'Ame, la partie intelligente, qu'ils appelloient *Eſprit*, & la partie corpotelle, qu'ils appelloient *Corps lumineux*, ou *Char de l'Ame*. Cette dernière partie, & c'eſt par elle qu'on commençoit, étoit purifiée par les Abſtinences, les Initiations & les pratiques religieuſes qu'il falloit obſerver, ſelon les rites des Egyptiens & des Chaldéens. La partie intelligente étoit purifiée par les Mathématiques, la Dialectique, en un mot par la connoiſſance de la Vérité, qui opéroit la parfaite délivrance de l'Ame. Ann. du Tr.]

(14) Fabricius *Bibl. Graec.* Tom. I. p. 478.

(25) Idem ibidem.

(26) Idem Tom. VII. p. 891.

(27) Idem Tom. I. p. 477.

(28) Ibid. p. 478-489.

(29) Idem ibid. p. 409. & 476.

(30) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* ubi ſupra p. 107. 108.

(31) Ibid. p. 106.

[*I*] *Nous rendrons compte des ſentimens d'Empédocle dans les Remarques.*] Il admettoit quatre Elémens, le Feu, l'Air, l'Eau, & la Terre; & deux Cauſes primitives & principales, la Haine & l'Amitié, l'une qui les unit, l'autre qui les diviſe. Voici comment il s'exprime:

Τέσσαρα γὰρ πάντων ῥιζώματα πρῶτον ἄκουε,
Ζεὺς ἀργὴς, Ἥρη τε φερέσβιος, ἠδ' Ἀΐδωνεὺς
Νῆστίς θ', ἃ δακρύοις τέγγει κρηναίη βρύσις (32).

(32) Sextus Empiricus *contra Mathematicos* p. 418.

Il appelle l'Ether, *Jupiter*; l'Air, *Junon*; la Terre, *Pluton*; l'Eau, *Neſtis*, & la Fontaine mortelle. Diogène Laërce rapporte ces Vers de cette manière:

Ζεὺς ἀργὴς, Ἥρη τε φερέσβιος, ἠδ' Ἀΐδωνεὺς,
Νῆστις θ', ἃ δακρύοις ἴσσεται ἀθάνατον βρέλυσιν.

Jupiter albus, & alma ſoror Juno, atque potens Dis,
Et Neſtis lacrymis humanum quæ lumina complet.

Il appelle, dit Diogène, le Feu, *Jupiter*; la Terre, *Junon*; l'Air, *Pluton*; & l'Eau, *Neſtis*. Ces Elémens ſont dans un mouvement perpétuel, & par-là il ſe fait une production continuelle: ce qui fait qu'il ajoute:

Ἄλλοτε μὲν φιλότητι συναρχόμεν εἰς ἓν ἅπαντα,
Ἄλλοτε δ' αὖ δίχ' ἕκαστα φορούμενα νείκεος ἔχθει (33).

(33) Diog. Laërt. & Simplicius *in Ariſtot. de Phyſ. Auſcult.* Lib. VIII.

Nonnunquam connectit amor ſimul omnia, rurſus
Nonnunquam ſejuncta jubet contentio ferri.

Il enſeignoit, que les Elémens étoient compoſés de Corpuſcules infiniment petits (34), & que ces Corpuſcules étoient, pour ainſi dire, les Elémens des Elémens (35). Qu'il n'y a qu'un Monde, mais que le Monde n'eſt pas l'Univers, mais une partie de l'Univers, & que le reſte eſt une matière *infinie* (36). Que la Nature n'eſt autre choſe que le mélange & la ſéparation des Elémens (37). Il diſoit que le Monde eſt renfermé dans le cours circulaire du Soleil, que la partie du côté droit eſt vers le Tropique d'Eté, & celle du côté gauche vers le Tropique d'Hiver (38). Conformément aux autres Atomiſtes, il ne reconnoiſſoit ni Génération ni Corruption, proprement ainſi dites; mais il attribuoit tout à la Sécrétion & à la Concrétion (39). Il ſoutenoit que les Cieux étoient ſolides, ſemblables à du Cryſtal, étant formés de l'Air condenſé par le feu, & qu'ils contiennent ce qu'il y a de feu & d'air dans l'un & dans l'autre Hémiſphère (40); que les Etoiles ſont de feu, formées du feu que l'Ether contenoit en ſoi, & ſéparé à la prémière ſécrétion (41); que les Etoiles fixes ſont attachées au Cryſtal des Cieux, mais les Planètes détachées (42); que le Soleil eſt une grande maſſe de feu, plus grande que la Lune (43). Qu'il y a deux Soleils, l'un, qui eſt le feu original, dans l'autre Hémiſphère du Monde, qui remplit de ſa lumière cet Hémiſphère ci, qui lui eſt toujours oppoſé; & à l'égard de ce qui eſt viſible à nos yeux, c'eſt la lumière de l'autre Hémiſphère, remplie d'air mêlé de chaleur; & cette lumière eſt produite par la réfraction de la Terre, qui eſt plus ronde, dans ce Soleil, qui eſt de la nature du Cryſtal, & qui eſt entraînée par le mouvement de celui du feu; ou pour parler plus clairement & plus intelligiblement, le Soleil n'eſt autre choſe que la réflexion de la lueur du feu qui eſt en la Terre (44). Il diſoit que la cauſe des Solſtices eſt, que la Sphère qui contient le Soleil l'empêche de paſſer outre, auſſi-bien que les deux cercles des Tropiques (45). La Lune étoit, ſelon lui, de la figure d'un Diſque (46); & il prétendoit que ſa diſtance du Soleil étoit le double de celle où elle eſt de la Terre (47). Il ſoutenoit que l'Hiver ſe fait, quand l'Air s'épaiſſit, & eſt preſſé enhaut; & l'Eté, quand le feu au contraire domine, & deſcend vers le bas (48). Que la Mer eſt la ſueur de la Terre brulée du Soleil, qui en exprime cette ſueur (49). Il croyoit que l'Ame paſſe indifféremment dans toutes ſortes de Corps; & il aſſuroit qu'il ſe ſouvenoit clairement d'avoir été petite Fille, enſuite Poiſſon, Oiſeau, & même d'avoir été Plante (50). Que les Sens particuliers ſont affectés ſelon la proportion de leurs pores, c'eſt-à-dire, quand l'Objet propre de chaque Sens eſt bien diſpoſé (51). Que les Images dans un Miroir ſont produites par certains écoulemens qui ſe reſſemblent ſur la

(34) Plutarch *de Placit. Philoſ.* Lib. I. cap. 18.

(35) Stob. *Eclog. Phyſ.* I. 17.

(36) Plutarch *de Placit. Philoſ.* I. 5.

(37) Idem II. 6.

(38) Idem II. 10.

(39) Idem I. 24.

(40) Idem II. 11.

(41) Idem II. 13.

(42) Id ib.

(43) Diog. Laërt.

(44) Plutarch *ubi ſupra* II 20.

(45) Idem II 28.

(46) Idem II 29 & Diog. Laert.

(47) Plutarch II. 31.

(48) Idem III 3.

(49) Idem III. 16.

(50) Diog. Laert.

(51) Plutarch. IV. 9.

compoſer des Ouvrages, mais encore à réformer les mœurs de ſes Concitoyens ; & il ne tint pas à lui qu'il ne fît à Agrigente, ce que Pythagore avoit fait à Crotone: mais il ne pouvoit guéres eſperer de rendre tous les hommes honnetes-gens, dans une Ville comme Agrigente [K]. Auſſi deplut-il à bien des gens par ſes manières, ce qui ne l'empêcha pas d'employer ſes talens pour le bien de ſes Concitoyens. Mais il éprouva enfin les effets de la mauvaiſe volonté de ſes ennemis. Car étant allé, ſelon ſa coutume, aux Jeux Olympiques, il trouva à ſon retour les eſprits indiſpoſés contre lui. Les enfans de ceux, à l'ambition deſquels il avoit mis obſtacle, s'oppoſerent à ſon entrée dans Agrigente; enſorte qu'il fut obligé de s'en retourner dans le Péloponnéſe. ADD.] Quant à la maniére de ſa mort, elle eſt rapportée fort diverſement [L]. Hippobotus (z) raconte qu'il y avoit à Agrigente une

(z) *Apud* Laërt.

la ſuperficie du Miroir, & par le feu qui ſort de celui-ci, qui tranſmue l'air qui eſt au devant, par lequel les écoulemens paſſent (52). Il méloit les images avec les rayons, appellant ce qui s'en formoit, les rayons de l'Image compoſée (53). Il diſoit que l'ouïe ſe fait par le moyen du vent qui entre dans la cavité de l'oreille, tournée en forme de vis, ſuſpendue au dedans de l'oreille, & frappée comme une cloche (54). Que la principale partie de l'Ame eſt en la conſiſtence du ſang (55).

(52) Idem IV. 14.

(53) Idem IV. 15.

(54) Idem IV. 12.

(55) Idem IV. 1.

[*] K] *Il ne pouvoit guéres eſperer de rendre tous les hommes honnêtes-gens, dans une Ville comme Agrigente.*] Cette Ville * étoit plongée dans le luxe & la molleſſe. On y comptoit, ſelon Diogéne Laërce (56), huit cens mille habitans; ce qui doit s'entendre de la Ville & de ſon Territoire, & qui malgré cela paroit aſſez difficile à croire. Quoi qu'il en ſoit, Diodore de Sicile (57), qui la décrit telle qu'elle étoit dans le tems que les Carthaginois s'en rendirent les maîtres environ 412 ans avant Jéſus-Chriſt, n'y comptoit que deux-cens vingt-mille hommes. C'eſt cet Auteur qui nous donne une idée de la puiſſance & de la ſplendeur de cette Ville, & il ne ſera peut-être pas deſagréable au Lecteur, de trouver ici ce qui regarde la Patrie d'Empédocle. La plus grande partie du Territoire d'Agrigente étoit plantée d'Oliviers & de Vignes. Les fruits qu'il produiſoit faiſoient le fond de ſon commerce avec Carthage, auquel les Agrigentins gagnérent des ſicheſſes immenſes. Les Temples étoient d'une magnificence extraordinaire, & répondoient à ces richeſſes. Le luxe qui les accompagne toujours ſe faiſoit remarquer dans leurs habits précieux, les ornemens, les meubles d'or & d'argent, & dans leur vie molle & efféminée. Il y avoit hors de la Ville un Lac creuſé de main d'hommes, qui avoit de circuit ſept ſtades (plus d'un quart de lieue) & de profondeur trente pieds, qui fourniſſoit abondamment à leurs tables le poiſſon & les oiſeaux aquatiques dont ils avoient beſoin dans leurs feſtins. C'eſt cette ſolidité des bâtimens, & cette vie molle, qui faiſoit dire à Empédocle (58) que les Agrigentins bâtiſſoient leurs maiſons, comme s'ils y devoient toujours demeurer; & qu'ils ſe traitoient dans leurs repas, comme s'ils devoient mourir le lendemain. On peut juger de la magnificence de cette Ville, par ce que rapporte Diodore de Sicile, qu'Exénète, qui avoit remporté le Prix aux Jeux Olympiques, entra en triomphe dans la Ville ſur un Char magnifique, accompagné de trois cens autres Chars, attelés tous de chevaux blancs. L'or & l'argent brilloient ſur les habits. Le même Auteur raconte qu'Antiſthéne, aux noces de ſa fille, ségala tous les Citoyens, dans les quartiers de la Ville où ils demeuroient: plus de huit-cens Chars à deux chevaux, ſans compter les Cavaliers de la Ville & des environs, ornolent la Cérémonie, & compoſoient le Cortége de la Mariée. On rapporte encore, que des jeunes-gens alant fait la débauche dans une maiſon, s'imaginérent être dans une galére, & jettérent tous les meubles par les fenêtres, comme pour alléger le vaiſſeau au milieu de la tempête; & n'étant pas encore deſenyvrés le lendemain, ils prirent pour des Tritons & pour des Dieux marins, les Magiſtrats qui étoient venus pour appaiſer ce déſordre. Mais rien ne fait mieux connoître le luxe & la molleſſe des Agrigentins, que la défenſe qu'on fut obligé de faire à ceux qui étoient commandés la nuit pour défendre la Ville contre les attaques des Carthaginois: cette défenſe portoit, que chaque homme n'auroit pour ſe coucher, qu'une peau de chameau, un pavillon, une couverture de laine, & deux oreilliers. Les Agrigentins trouvérent ce Decret très dur, & on peut juger par là, dit l'Hiſtorien, de leurs mœurs. Cependant l'hoſpitalité étoit encore en grand uſage & en honneur à Agrigente. Gellias, un des plus riches Citoyens, avoit fait conſtruire dans ſa maiſon pluſieurs grandes Salles pour y recevoir & y traiter ſes hôtes. Des gens, poſtés par ſon ordre aux portes de la Ville, invitoient tous les Etrangers qui y arrivoient, à venir loger chez leur maître, & les y conduiſoient. Un orage furieux alant obligé cinq-cens Cavaliers de Géla à ſe réfugier à Agrigente, Gellias les reçut chez lui, & leur fournit à tous ſur le champ des habits; & pluſieurs Citoyens ſuivirent ſon exemple: ce qui fit dire à Empédocle, ravi de voir renouveller les mœurs & les coutumes des prémiers hommes, que la Ville d'Agrigente étoit un Port aſſuré, où les Etrangers étoient reçus avec honneur & avec bonté. Les Hiſtoriens parlent fort du Cellier de Gellias, où il y avoit trois cens tonneaux tallliés dans le roc, dont chacun tenoit cent amphores (59). Les Carthaginois, après avoir remporté pluſieurs avantages en Sicile, entreprirent de ſe rendre maîtres de tout le Pays. Ils mirent d'abord le ſiége devant Agrigente, ſous la conduite d'Annibal fils de Giſgon. Les aſſiégés, qui d'abord avoient emporté quelques avantages, ſe trouvérent tellement preſſés par la famine, que ſe voyant ſans reſſource, ils prirent la réſolution d'abandonner la Ville. Ils exécutérent ce deſſein pendant la nuit, laiſſant les Malades & les Vieillards, & ſe ſauvérent à Géla, qui étoit la Ville la plus prochaine. Les Carthaginois entrérent dans Agrigente, égorgérent ce qu'il y étoit reſté d'habitans, pillérent la Ville, où ils firent un butin immenſe, & tel qu'on peut ſe l'imagines dans une der Villes les plus opulentes; & après y avoir paſſé l'Hiver, ils la ruinérent entiérement (60). RAM. DU TRAD.]

(56) Diod. de Sicile Liv. XIII. p. 226-231.

(57) Lib. XIII. p.202.

(58) Diog. Laërt. *ubi ſupra.*

[L] *Quant à la maniére de ſa mort, elle eſt rapportée fort diverſement.*] Héraclide (61) alant raconté l'hiſtoire de la femme qu'Empédocle avoit rappellée à la vie (62), ajoute, qu'il fit un Sacrifice dans le Champ de Piſianax, auquel il invita un grand nombre de ſes Amis, entre autres * Pauſanias. Dès que le feſtin fut fini, tout le monde alla ſe repoſer, & Empédocle demeura ſur le lieu même. Le lendemain matin, on ne le trouva plus, & il n'y avoit que lui ſeul qui manquât. On s'en informa aux Domeſtiques, qui dirent qu'ils ne ſavoient ce qu'il étoit devenu: un ſeul dit, que vers le milieu de la nuit, il avoit entendu une grande voix, qui appelloit Empédocle; & que s'étant levé, il n'avoit vu qu'une grande lumière au Ciel, & comme un éclat de torches allumées. Ils furent tous étonnés de cet événement, & Pauſanias étant deſcendu; envoya des gens pour le chercher; mais à la fin il ſe perſuada qu'il ne devoit pas s'inquiéter davantage, que ce qui venoit d'arriver demandoit des vœux & des prières; & qu'il falloit offrir des ſacrifices à Empédocle comme à un Dieu. Hermippus dit (63), que notre Philoſophe fit cette fête lorſqu'il eut guéri Panthia, qui étoit abandonnée des Médecins; & que les Convés étoient au nombra de quatre-vingts. Hippobotus aſſure, que s'étant levé de ſa place, il monta ſur le Mont Etna, & ſe précipita dans ſon gouffre, afin da paſſer pour un Dieu; mais comme il avoit des ſandales d'airain, la violence du feu en rejetta une, qui fut trouvée dans la ſuite, & qui découvrit la fourberie. Mais cette Hiſtoire, dit Diogéne Laërce; eſt contredite par Pauſanias. Diodors d'Epheſe (64), alant raconté de quelle maniére il avoit délivré les Sélinuntins de la Peſte, ajoute, que comme ils ſe réjouiſſoient ſur le bord du fleuve, Empédocle s'étoit tout d'un coup préſenté à eux, & que s'étant levés, ils lui avoient rendu les honneurs divins, & lui avoient adreſſé des prières comme à un Dieu; & que pour entretenir cette opinion qu'on avoit de lui, il s'étoit jetté dans les flammes. Mais l'imée s'inſcrit en faux contre ces récits (65), & prétend qu'il ſe retira dans le Péloponnéſe, d'où il ne revint point en Sicile, ce qui fait qu'on ignore de quelle maniére il eſt mort. Le même Hiſtorien réfute directement Héraclide: il prouve que Piſianax étoit un Syracuſain, qui ne poſſédoit ni champ ni terres à Agrigente: que Pauſanias ami d'Empédocle, qui étoit fort riche, fit ces bruits lui érigea une petite Statue, on un petit Autel, comme à un Dieu. „ Et comment, *dit-il*, a-t il pu ſe précipiter dans „ les flammes de l'Etna, dont Pauſanias ne ſait aucune „ mention, quoique la proximité du lieu ne lui permit „ pas de l'ignorer? Il eſt certain qu'il eſt mort dans le „ Péloponnéſe, & il n'eſt pas étonnant qu'on ignore ſon „ Tombeau, puiſque la même choſe a lieu par rapport à „ pluſieurs Grands-Hommes." Voilà ce que dit Timée, qui ajoute qu'Héraclide aimoit fort le merveilleux, comme le prouve ce qu'il racontoit d'un homme, qui étoit tombé de la Lune. Strabon (66) s'eſt attaché à réfuter cette Hiſtoire qu'on fait d'Empédocle, en faiſant voir qu'il eſt impoſſible de s'approcher de la bouche du Volcan, où l'on dit que notre Philoſophe s'eſt précipité, ni même d'y rien jetter, à cauſe de la violence du vent qui s'éléve du fond & de la chaleur qui y régne, qui repouſſe tout ce qui voudroit s'en approcher. Néanmoins, cité par Diogéne Laërce, rapporte qu'Empédocle étant monté dans un chariot pour aller à une grande Aſſemblée qui ſe tenoit à Meſſine, tomba du chariot & ſe caſſa la cuiſſe, & qu'il mourut de cette chute, âgé de ſoixante dix-ſept ans; & il ajoute, que ſon Tombeau eſt à Mégare. Mais Ariſtore le fait mourir à l'âge de ſoixante ans, tandis que d'autres le font vivre cent & neuf ans (67). Diodore de Trézéne raconte, en employant deux vers d'Homére, qu'il s'étoit pendu lui-même:

(61) *Apud* Laërt.

(62) Voyez Rem. [E].

(63) *Apud* Laërt.

(64) *Apud eundem.*

(65) *Apud eundem.*

(66) *Geogr. Lib* VI. p. 139. 140. Edit. de 1587 in-fol.

(67) Diog. Laërt.

Ἀψάμενος βρόχου αἰνὸν ἀφ' ὑψηλοῖο κρεμάσθη
Λαιμὸν ἀπορρήξασα, ψυχὴν δ' ἄϊδος δι πανύδρου.

Connexo ex alto laqueo ſua guttura cornu
Inſeruiſſe, anima ut tetrum penetraret ad orcum.

Mais on trouve dans la Lettre de Télaugés, citée par Diogéne Laërce, qu'étant fort vieux, il étoit tombé dans la mer,

(59) *L'Amphore* dit Mr Rollin *Hiſt. Anc.* Tom. V. p. 221. dans la note, Edit. de Hollande] l'amphore contenoit à peu près 32 pintes. Cent amphores font par conſéquent 3200 pintes, c'eſt-à-dire environ dix muids, meſure de Paris.

(60) Diod. de Sicile Liv. XIII. p. 226-231.

(61) *Apud* Laërt.

(62) Voyez Rem. [E].

(63) *Apud* Laërt.

(64) *Apud eundem.*

(65) *Apud eundem.*

(66) *Geogr. Lib* VI. p. 139. 140. Edit. de 1587 in-fol.

(67) Diog. Laërt.

(z) *Apud* Laërt.

(52) Idem IV. 14.

(53) Idem IV. 15.

(54) Idem IV. 12.

(55) Idem IV. 1.

* Voyez Bayle, Art. GERGENTI.

(56) Lib VIII. *Init. in Empedocle.*

(57) Lib. XIII. p.202.

(58) Diog. Laërt. *ubi ſupra.*

(59) *L'Amphore* dit Mr Rollin *Hiſt. Anc.* Tom. V. p. 221. dans la note, Edit. de Hollande] l'amphore contenoit à peu près 32 pintes. Cent amphores font par conſéquent 3200 pintes, c'eſt-à-dire environ dix muids, meſure de Paris.

(60) Diod. de Sicile Liv. XIII. p. 226-231.

(61) *Apud* Laërt.

(62) Voyez Rem. [E].

(63) *Apud* Laërt.

(64) *Apud eundem.*

(65) *Apud eundem.*

(66) *Geogr. Lib* VI. p. 139. 140. Edit. de 1587 in-fol.

(67) Diog. Laërt.

une Statue couverte d'Empédocle, qui fut enſuite tranſportée par les Romains à Rome, & placée découverte devant le Sénat; & Diogène Laërce dit qu'il y avoit divers Portraits de lui, de ſon tems. [☞ Il eſt aſſez ſurprenant qu'Empédocle n'ait pas écrit en Dialecte Dorique, qui étoit ordinaire aux Pythagoriciens, & dont on ſe ſervoit communément en Sicile: il paroit par quantité de Fragmens, qu'il s'eſt ſervi de la Dialecte Ionique (*aa*), & Mr. Ménage s'eſt trompé en ſoutenant le contraire. ADD.]

(*aa*) Fabric. *Bibl. Græc.* Tom. I. p. 476.

& s'étoit noyé. Horace parle de ſa mort dans le Mont Etna (68):

(69) *De Arte Poetica*, vers la fin.

——— *Dicam, Siculique Poëta*
Norrabo interitum: Deus immortalis haberi
Dum cupit Empedocles; ardentem frigidus Ætnam
Inſiluit; ſit jus, liceatque perire Poëtis.

„ Ne ſait on pas la mort d'Empédocle? Ce Poëte ſe mit „ en tête de vouloir paſſer pour un Dieu. Que fit-il? Il „ s'alla jetter de ſang-froid dans les feux du Mont Etna. „ Ces fous de Poëtes ont droit de périr, laiſſez-les faire „ (69)." Lucien rapporte auſſi cette Hiſtoire, dans ſon *Dialogue de Menippe & d'Eaque*, dans ſon Diſcours *ſur la mort de Pérégrinus*, dans ſon *Hiſtoire véritable*, & dans ſon *Icaroménippe*. Et Tertullien (70) y renvoye. [☞ Mr. Bonamy remarque (71), que quend on fait ſeulement réflexion à le vie & aux mœurs d'Empédocle, & des Pythagoriciens en général, on a de la peine à concilier une conduite auſſi ſage que la leur, avec une mort ſi extravagante; & quand même le fait ſeroit plus vraiſemblable, le motif qu'on attribue à Empédocle pourroit-il trouver croyance dans les eſprits? J'avoue, dit le ſavant Académicien, que malgré le ridicule de ce genre de mort, ſi on vouloit ſe déterminer par le plus grand nombre des Auteurs qui en parlent, ou ſeroit contraint de le croire véritable. Mais il inſiſte ſur le témoignage de Timée, rapporté ci-deſſus Cit. 65, ſur la diverſité de ſentimens qui partagent les Auteurs; & il conclud, qu'il y a de l'apparence que les Ennemis d'Empédocle firent courir ce bruit pour le décrier. Mr. Le Févre (72) dit que „ ceux qui ont „ débité ce beau conte, ne ſe ſouvenoient pas ſans dou-„ te, qu'Empédocle étoit Pythagoricien, & que ceux de „ cette Secte ne croyoient pas qu'un homme pût diſpoſer „ de ſa vie & ſortir de ce Monde ſens l'ordre de Dieu, „ de même qu'un Soldat (car c'eſt ainſi que Pythagore en „ parloit) ne peut par ſans infamie quitter le poſte où il „ a été placé." Mais je trouve dans un Auteur Sicilien (73), un ſentiment qui ôte à cette Hiſtoire tout ce qu'elle a d'abſurde ou de ridicule, & qui eſt ſoutenu par pluſieurs Ecrivains de ſon Pays, qu'il cite. C'eſt que comme Empédocle étoit grand Philoſophe, il eut la même curioſité qui coûta la vie à Pline l'Ancien: Il voulut examiner de près les feux du Mont Etna, & muni de ſouliers d'airain pour ſe garantir de la chaleur brulante des cendres, il monta juſqu'à la bouche du Volcan: mais s'étant trop approché, il y tomba; ce qu'on découvrit par un de ſes ſouliers, que le feu avoit rejetté. On appuye ce ſentiment par ce que rapportent d'autres Auteurs (74), qu'on voit vers le ſommet du Mont Etne les ruines d'un ancien bâtiment, que ceux de Catane eppellent *la Tour du Philoſophe*; & qu'ils ont une ancienne tradition, que c'étoit un bâtiment voûté, qu'Empédocle avoit fait faire pour obſerver les éruptions de l'Etne. En adoptant cette opinion, on trouve un moyen facile de ſuivre le plus grand nombre des Auteurs, quant à l'eſſentiel, qui eſt que notre Philoſophe e péri dans l'Etna; il faudra ſeulement retrancher les circonſtances ridicules qu'on y a ajoutées. Il n'y a rien que de très vraiſemblable à ſuppoſer qu'Empédocle, curieux d'obſerver un Volcan qui étoit dans ſon Pays, a péri en faiſant ſes obſervations, ſoit que le terrein eit manqué ſous lui, ſoit qu'il eit été peut-être enſéveli ſous les cendres. Ann. DU TEAU.]

(69) Traduction du P. Tarteron.

(70) *De Anima* cap. 50.

(71) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. XIV. p. 110. Edit. de Hollande.

(72) *Vies des Poëtes Grecs* p. 78.

(73) Antonio Mongitore *Bibl. Sicula* Tom. I. p. 177. 178. Panormi 1708.

(74) Fazellus *de Reb. Sicul.* Decad. I. Lib. II cap. I p. 97. Antonius Philotheus *in Ætnæ Topographiæ*, Fr Vincent. Maria Comarelli *in Reſol.* cap. 21 p. 99. *Apud* Mongitore *Bibl. Sicula* ubi ſupra.

ENE'E DE GAZE, en Latin *Æneas Gazæus*, Sophiſte de profeſſion, étoit un Philoſophe Platonicien, qui embraſſa le Chriſtianiſme (*a*). Il floriſſoit vers l'an 487, car il dit avoir vu ces Confeſſeurs d'Afrique, à qui Hunnéric Roi des Vandales avoit fait couper la langue en 484, ſous l'Empereur Zénon, comme on le voit par Victor de Vite, qui a écrit l'Hiſtoire de cette Perſécution des Vandales ſous leurs Rois Genſéric & Hunnéric (*b*). Enée de Gaze témoigne avoir entendu parler ces Confeſſeurs clairement & diſtinctement, après avoir eu la langue coupée, étant à Conſtantinople; mais ce miracle eſt fort conteſté. [☞ Il eſt rapporté par divers autres Auteurs. Procope dit en termes exprès (*c*), qu'il avoit vu ces perſonnes ſe promener à Conſtantinople & parler librement. Le Comte Marcellin confirme la choſe dans ſa Chronique; & l'Empereur Juſtinien témoigne auſſi l'avoir vu (*d*), dans une Conſtitution faite depuis pour l'Afrique. Ann.] Enée de Gaze a écrit un Dialogue *ſur l'Immortalité de l'Ame & la Réſurrection du Corps* [*A*], intitulé *Théophraſte*, du nom d'un des Interlocuteurs. [☞ Enée avoit été Diſciple du Philoſophe Hiéroclès, le même, à ce que l'on croit, dont nous avons des Commentaires ſur les Vers Dorés de Pythagore (*e*). Il y a auſſi d'Enée de Gaze vingt-cinq Lettres, qui ſe trouvent dans le Recueil de Lettres d'Auteurs Grecs imprimé par Alde Manuce à Rome en 1499 in-4. & réimprimé en Grec & en Latin à Cologne (Genève) en 1606 in-folio (*f*). Ann.]

(*a*) Cave *Hiſt. Liter.* p. 459. Oxon. 1740.

(*b*) Aub. Miræus *Auctarium de Scriptor. Eccleſ.* cap. 109. 110.

(*c*) *Hiſt. de la Guerre des Vandal.* Liv. I. ch. 8.

(*d*) Lib. I. *Cod. De Offic. P. P. Afric.* apud Fleury *Hiſt. Eccl.* Tom. VII. p. 21.

(*e*) Fabricius *Delectus Argum. & Syllab. Scriptor. de Vorit. Relig. Chriſt.* p. 207.

(*f*) Idem *Bibl. Græc.* Tom. I. p. 410. & 427.

[*A*] *Un Dialogue ſur l'Immortalité de l'Ame & la Réſurrection du Corps.*] Il égeye cette matière par quantité de recherches ſur les ſentimens des Philoſophes, & par pluſieurs Hiſtoires curieuſes. Il croit que Dieu crée les Ames au moment qu'il les met dans les Corps: que leur nombre, quoique fixe, n'eſt connu que de Dieu: que les Ames ne ſentent rien, ſans les Corps: que l'Homme eſt très libre: que les Corps reſſuſciteront en le même forme, qu'ils ont eue dans ce Monde: que les Démons prennent le forme des morts, pour inquiéter les vivans: que les Reliques des Martyrs ont le vertu de chaſſer les Démons: qu'il ſe fait pluſieurs miracles par les prière des Juſtes: qu'on e vu des morts reſſuſciter. Ce Dialogue e été traduit per Ambroiſe Camaldule, & imprimé à Bâle en 1516 (1). Il parut enſuite en Grec evec d'autres Piéces, & avec une Verſion Latine de Wollius, en 1560 (2). Barthius l'a donné en 1658 à Leipſig in-4. evec des Notes & une Verſion, en un Volume avec Zachatie de Mitiléne, eutre Philoſophe Chrétien, poſtérieur à Enée de Gaze (3). Il ſe trouve auſſi dans le Tome V. de la Bibliothèque des Péres, Edition de Cologne de 1618 (4). [☞ Du Verdier (5) patle d'une Traduction Françoiſe de ce Dialogue, impſimée à Paris. Il a paru en Allemend à Pvencford en 1671 in-8. (6). ADD.]

(1) Cave & Aubert. Miræus *ubi ſupra.*

(2) Fabricius *Delect. Argum. Scr. de Ver. Rel. Chr.* p. 207. dit que cette Edition eſt de 1558, faite à Zurich chez André Geſner. R. D. T.

(3) Du Pin *Bibl. Eccl.* Tom. IV. p. 180.

(4) Aub. Miræus *ubi ſupra.* (5) *Bibl. Franç.* p. 96. (6) Fabricius *ubi ſupra.*

ENE'E SYLVIUS, en Latin *Æneas Sylvius*, connu depuis ſous le nom de Pie II., étoit de l'illuſtre Famille des Piccolomini, & nâquit en 1405 à Corſigny [*A*] dans le Territoire de Sienne, où ſon pére étoit en exil: il s'appelloit Sylvius Piccolomini, & la mére Victoire Forteguerra. Enée fit ſes prémiéres études dans le Lieu de ſa naiſſance; mais ſes parens étoient ſi pauvres, qu'il fallut qu'il y gagnât ſa vie, & s'aſſujettît aux emplois les plus bas de la vie ruſtique. En 1523, quelques Amis de ſa Famille le mirent en état d'aller étudier à Sienne, où il s'appliqua aux Belles-Lettres, & aſſiſta aux leçons ſur les Poëtes & les Orateurs; & en très peu de tems il publia pluſieurs Piéces de Poëſie, en Latin & en Toſcan (*a*). Il s'attacha enſuite au Droit Civil. Se trouvant alors en état de faire quelque choſe, & voyant la guerre allumée dans ſa Patrie, il alla en 1431 au Concile de Bâle avec

(*a*) *Append. ad* Cave *Hiſtor. Lit.* p. 214. Genève 1720.

(1) *Append. ad* Cave *Hiſt. Lit.* p. 214.

(2) *Comm. de Scriptor. Eccleſ.* Tom. III. col. 964.

(3) *Hiſt Eccleſ.* Tom. XXIII. p. 32. 33.

[*A*] *Néquit en* 1405 *à Corſigny.*] Mr. Wharton (1) & Oudin (2) eppellent ce Lieu en Latin *Corſiniorum*, & le Continuateur de Fleury (3) *Corſigny*; Mr. Du Pin dit (4) que ce fut à Pienza, qu'il vint eu Monde: mais cele peut fort bien ſe conciller avec ce que diſent les Auteurs ſuſnommés, auſſi-bien qu'avec ce que dit Platino; parce que lorſqu'Enée Sylvius fut parvenu au Papat, pour illuſtrer le Lieu de ſa neiſſance, qui s'eppelloit euparavant Corſigny ou Coſignans, il l'érigea en Ville Epiſcopale, à laquelle il donna le nom de *Pienza*, de ſon nom de *Pie*. Sa mère étant encelnte de lui, avoit ſongé qu'elle étoit accouchée d'un eufant mitré; & comme c'étoit elors le coutume de dégrader les Cleres en leur mettant une mitre de papier ſur le tête, elle crut qu'Enée ſeroit la honte & le deshonneur de ſa famille: mais la ſuite juſtifia le contraire (5). On troeve dens l'Antiquité divers exemples de cette nature, que la fortune des enfans a été conforme à des ſonges faits par leurs mères; mais nous laiſſons à chacun à décider, juſqu'où l'on doit ajourer foi à ces ſortes d'Hiſtoires, & juſqu'à quel point ce rapport du ſouge & de l'événement peut être accidentel & un pur effet

(4) *Bibl. des Aut. Eccleſ.* Tom. XII. p. 62.

(5) Platina *in Vita Pii II & Fleury ubi ſupra.*

avec le Cardinal Dominique Capranica, en qualité de ſon Secrétaire: il exerça enſuite la même fonction auprès du Cardinal Albergoti, qui l'envoya en Ecoſſe [B]. A ſon retour, il fut fait Secrétaire du Concile de Bâle, dont il ſoutint les intérêts avec beaucoup de chaleur contre les Papes, tant par ſes Diſcours que par ſes Ecrits, & entre autres par un Dialogue & par des Lettres qu'il écrivit au Recteur & à l'Univerſité de Cologne (*b*). Le Concile de Bâle l'honora des Charges de Clerc des Cérémonies, d'Abbréviateur, & d'un des *Douze*, qui étoit un Office important. Il préſida ſouvent parmi les Collateurs des Bénéfices, & on l'employa en diverſes Ambaſſades; on l'envoya une fois à Trente, deux fois à Conſtance, une fois à Francfort, deux fois en Savoye, & trois fois à Strasbourg, où il eut une affaire de cœur avec une Dame, dont il fait la relation dans une Lettre à ſon père (*c*) [C]. Lorſqu'en 1437 la meſintelligence entre le Pape Eugène & le Concile de Bâle monta à ſon plus haut point, & que ce Pontife en fut venu à excommunier ſes Adverſaires, quelques-uns ſe laiſſerent intimider & mollirent, & d'autres ſe déclarérent ouvertement pour le Pape; mais Enée dit publiquement, qu'il demeureroit conſtamment attaché au Concile: *car*, dit-il (*d*), *comme je n'avois rien dont on pût me dépouiller, je crus devoir perſévérer; de peur qu'en abandonnant le parti qui me paroiſſoit le plus juſte, je ne miſſe mon ſalut en danger.* En 1439 il entra au ſervice du Pape Félix V; & aiant été envoye à l'Empereur Frédéric, ce Prince l'honora de la Couronne Poëtique, & le mit au nombre de ſes Amis. En 1442, Frédéric l'appella à ſa Cour, & le fit ſon Secrétaire & ſon Conſeiller. Il ne put cependant encore ſe reſoudre à condamner le Concile de Bâle, & a embraſſer entiérement le parti d'Eugène; il embraſſa la neutralité. Mais l'Empereur s'étant peu à peu declaré pour ce Pape, & aiant épouſé ſes intérêts, Enée changea auſſi inſenſiblement de ſentiment. Il agit au nom de l'Empereur à la Diéte de Nuremberg, où l'on travailloit à l'extinction du Schiſme, & il fut envoyé vers Eugène [D]; & à la fin il ſe ſoumit entierement à ce Pontife, à la perſuaſion de Thomas Sarzanus, Légat du hazard.

(*b*) Oudin. *Comment. de Script. Eccl.* Tom. III. pol. 2041.

(*c*) Lib. I. Epiſt. 18.

(*d*) *Nocuum nihil habebamus, quod nobis auferri poſſet, perſeverandum putavimus, ne partem, quæ verior nobis appareret, relinquentes, detrimentum animæ faceremus.* Balle Reuaſ.

[B] *Qui l'envoya en Ecoſſe.*] C'étoit pour ménager la paix entre les Anglois & les Ecoſſois. Pendant qu'il fut en Ecoſſe, il fut témoin d'une terrible tragédie. Le 20 Février 1436, Jaques I. Roi d'Ecoſſe fut malheureuſement aſſaſſiné pendant la nuit, par la Conjuration de Gautier Comte d'Athol ſon oncle, qui briguoit la Couronne. La Reine reçut deux coups, en ſe mettant au devant des aſſaſſins pour ſauver la vie à ſon mari, auquel on donna vingt-huit coups. Enée Sylvius excita les Ecoſſois à punir ſévérement les meurtriers de leur Roi. On leur fit leur procès: & le Comte, auteur de la Conſpiration, fut publiquement tourmenté pendant trois jours: on lui mit une Couronne de fer toute rouge ſur la tête, l'appellant par dériſion le Roi des Traitres, & il expira dans les tourmens (6).

(6) Hect. Boeth. Lib. VII. Buchan. Lib. X. & XI. Comm. Pii Lib. I. Fleury T. XXII. p. 140.

(7) P. 394. ann. 1458.

[C] *Il eut une affaire de cœur avec une Dame, dont il fait la relation dans une Lettre à ſon père.*] Mr. Wharton remarque dans ſon *Supplément* à l'*Hiſtoire Litéraire* du Dr. Cave (7), que bien loin de témoigner le moindre repentir de ſon crime, il en fait gloire. Nous donnerons cette Lettre toute entière; elle eſt écrite d'un ſtyle fort gai. LA POSTA ENÉE SYLVIUS, A SYLVIUS SON PERE. „ Vous me marquez, que vous ne ſavez ſi vous devez vous réjouir, ou vous affliger, de ce que Dieu m'a „ donné un fils. Pour moi, je n'y trouve qu'un ſujet de „ joie, & non de triſteſſe. Car quel plus grand plaiſir y „ a-t-il dans la vie, que de procréer un autre ſoi même, „ de perpétuer ſa famille, & de laiſſer quelqu'un qui vous „ ſurvive? Quoi de plus agréable, que de ſe voir des petits-fils? C'eſt la plus grande ſatisfaction pour moi, „ d'avoir procréé un enfant, & de voir avant ma mort, „ quelqu'un qui me puiſſe ſurvivre; & je rends graces à „ Dieu de ce que c'eſt un garçon, parce que ce petit drôle pourra vous divertir, vous & ma mère, & vous donner les conſolations & les ſecours que je devrois vous „ donner. Si ma naiſſance vous a cauſé quelque joie, „ pourquoi celle de mon fils n'en ſeroit-elle pas autant? „ La vue de cet enfant ne vous fera-t-elle pas quelque „ plaiſir, quand vous verrez mon image dans ſes traits? „ Ne ſerez-vous pas charmé de le voir vous embraſſer, „ & vous faire de petites careſſes? Mais vous êtes affligé, dites-vous, de mon crime, & de ce que cet enfant „ eſt le fruit d'un commerce illégitime. Je ne puis concevoir, Monſieur, quelle opinion vous vous êtes faite „ de moi. Il eſt certain, que vous, qui êtes de chair „ & d'os, ne m'avez pas fait d'un tempérament inſenſible; vous ſavez bien en conſcience, quel galant vous „ étiez. Pour moi, je ne ſuis ni Eunuque, ni impuiſſant; „ je ne ſuis pas non plus aſſez hypocrite, pour vouloir „ paroître homme de bien, plutôt que de l'être réellement. Je confeſſe franchement ma faute, parce que je „ ne ſuis ni plus ſaint que David, ni plus ſage que Salomon. *Ce crime eſt d'ancienne date, & je ne puis dire „ qui eſt exempt du reproche à cet égard. C'eſt un mal „ fort général, ſi c'eſt un mal que de faire uſage des facultés que la Nature nous donne; enſorte que je ne „ vois pas pourquoi l'on blâmeroit ſi fort ce penchant, „ puiſque la Nature, qui ne fait rien ſans deſſein, l'a mis „ dans toutes les créatures, pour pourvoir à la conſervation des Eſpéces. Mais vous direz, qu'il eſt légitime „ lorſqu'il eſt renfermé dans de certaines bornes, & que „ l'on ne doit jamais s'y livrer qu'en vertu des nœuds du „ mariage. J'en conviens, & cependant on ne laiſſe pas „ de pécher fréquemment, dans l'état même du mariage. „ Il y a une certaine régle, une meſure, pour manger, „ boire & parler; mais où eſt l'homme qui l'obſerve? où „ eſt le Juſte *qui ne tombe ſept fois le jour?* Que l'Hypocrite parlu, & qu'il diſe qu'il n'a aucun péché à ſe reprocher. Je ſai bien qu'il n'y a en moi aucun mérite, & „ je n'eſpére de grace que de la ſeule miſéricorde de „ Dieu, qui fait que nous ſommes ſujets à bien des chutes, & que les plaiſirs déréglés nous entraînent ſouvent. „ Il ne me ſermera pas la ſource du pardon, qui eſt ouverte à tous. Mais en voilà aſſez ſur cet article. Et „ puiſque vous me demandez quelles raiſons j'ai de croire que cet enfant eſt à moi, je vais vous mettre au fait „ de tout, de peur que vous ne penſiez qu'il eſt d'un autre & non de moi. Il n'y a pas encore deux ans, que „ j'étoit Ambaſſadeur à Strasbourg. Pendant le ſéjour „ que j'y fis, je fus pluſieurs jours ſans affaires; & dans „ ce tems-là il vint loger dans la maiſon où j'étois, une „ jeune & belle Dame Angloiſe. Comme elle poſſédoit „ parfaitement la Langue Italienne, elle m'adreſſa la parole en Dialecte Toſcane, ce qui me fit d'autant plus de „ plaiſir, que cela étoit rare dans ce Pays-là. Je fus charmé de ſon eſprit & de ſa bonne humeur, & je me rappellai d'abord, que Cléopatre avoit gagné le cœur d'Antoine, & de Jules-Céſar, par l'agrément de ſa converſation. Je me dis à moi-même, qui me blâmera moi, „ qui ſuis un ſi petit compagnon, de faire ce que les plus „ grands Hommes n'ont pas trouvé au deſſous d'eux? Je „ ſongeois tantôt à l'exemple de Moïſe, tantôt à celui „ d'Ariſtote, & tantôt à celui de Chrétiens mêmes. En „ un mot, le plaiſir l'emporta: je devins amoureux de „ cette Dame, je lui déclarai ma paſſion dans les termes „ les plus tendres; mais elle réſiſta à toutes mes ſollicitations, telle qu'un roc contre lequel les flots de la mer „ viennent ſe briſer, & elle me tint en ſuſpens pendant „ trois jours. Elle avoit une petite fille de cinq ans, qui „ étoit recommandée à notre Hôte, par Millinthe père de „ l'enfant; & elle craignoit que ſi notre Hôte s'appercevoit de quelque choſe, il ne mît l'enfant hors de la „ maiſon, de peur qu'elle ne marchât ſur les traces de ſa „ mère. La nuit s'approchoit, & elle devoit partir le „ lendemain; enſorte que craignant de perdre ma proie, „ je la priai de ne point fermer ſa porte en dedans, & „ lui dis que je viendrois la trouver à minuit. Elle me „ refuſa tout plat, & ne me laiſſa pas l'ombre d'eſpérance. J'inſiſtai; mais elle perſiſta dans ſon refus, & alla „ ſe coucher. Je fus curieux de voir, ſi elle auroit fait ce que je lui avois propoſé. Je me rappellai l'hiſtoire „ du Florentin Zima, & je m'imaginai, qu'elle pourroit „ peut-être faire comme ſa Maitreſſe. Je pris donc le „ parti de tenter l'avanture. Quand tout fut tranquille „ dans la maiſon, j'allai à ſa chambre, que je trouvai fermée, mais non verrouillée. Je l'ouvris, j'y entrai, & „ j'obtins l'accompliſſement de mes deſirs; & c'eſt de là „ que vient mon fils. La mère s'appelle Eliſabeth. Depuis le milieu de Février juſqu'au milieu de Novembre, „ il y a préciſément le nombre de mois qu'on compte depuis le tems de la conception juſqu'à l'accouchement. „ Elle me le dit enſuite, lorſqu'elle fut à Bâle; & quoique j'euſſe obtenu ſes faveurs, non par préſens, mais à „ force de ſollicitations & de témoignages d'amour, je „ m'imaginai qu'elle ne me diſoit cela que pour me tirer „ quelque argent; ainſi je n'y ajoutai point de foi. Mais „ voyant qu'elle l'aſſure à préſent qu'elle ne peut eſpérer „ d'obtenir rien de moi, & d'ailleurs que les circonſtances du nom & du tems s'y accordent, je crois que l'enfant eſt à moi; & je vous prie de le recevoir & de l'élever, juſqu'à ce qu'il ſoit en âge où je puiſſe le prendre ſous ma conduite: car vous n'avez aucune raiſon de „ penſer, qu'une Dame riche voulût dire une fauſſeté „ par rapport à ſon fils."

[D] *Il fut envoyé vers Eugène.*] Le but de ſon Ambaſſade étoit d'engager le Pape à conſentir à la convocation d'un Concile, pour finir pas ce moyen le Schiſme. Mais il ne put rien obtenir d'Eugène, qui ne voulut point entendre parler de Concile, qu'il regardoit, diſoit-il, comme bien plus propre à troubler & à diviſer l'Egliſe, qu'à y rétablir la paix. Enée avoit pourtant pris tous les devans néceſſaires pour avoir une audience favorable, aiant demandé humblement pardon au Pape de tout ce qu'il a-

Légat Apoſtolique en Allemagne. Vers la fin de l'année 1446, ou au commencement de 1447, l'Empereur envoya Enée à Rome, où il reconnut l'autorité d'Eugène, & lui promit obéiſſance au nom de l'Allemagne. Après la mort d'Eugène, les Cardinaux le choiſirent pour être Protecteur du Conclave, juſqu'à l'élection d'un nouveau Pape. Nicolas V le fit Evêque de Trieſte; & étant retourné en Allemagne, il fut fait Conſeiller de l'Empereur, & les plus importantes affaires de l'Empire paſſérent par ſes mains (*c*). Quatre ans après, aiant été fait Archevêque de Sienne, il accompagna en 1452 Frédéric à Rome, où il alloit prendre la Couronne Impériale. A ſon retour, il fut Légat en Bohême & en Autriche. Vers l'an 1456, l'Empereur l'aiant envoyé en Italie pour traiter avec Callixte III, touchant la guerre contre les Turcs, ce Pape le fit Cardinal; & après ſa mort, arrivée en 1458, Enée fut élu Pape [*E*] le 19 d'Août ſous le nom de Pie II. & fut couronné le 3 de Septembre. On conçut de grandes eſpérances de lui, tant à cauſe de ſon grand ſavoir, que des promeſſes qu'il avoit faites, qu'il prendroit des meſures pour la réformation de l'Egliſe; mais il trompa l'at-

(*c*) *Append. ad Cave, ubi ſupra.*

voit dit, fait, ou écrit contre lui en faveur du Concile de Bâle. Le Lecteur ne ſera peut-être pas fâché de voir le Diſcours qu'il tint là-deſſus à Eugène, tel qu'il eſt rapporté par Jean Gobelin ſon Secrétaire, dans ſes *Commentaires ſur la Vie de Pie II.*, ſi cet Ouvrage n'eſt pas d'Enée Sylvius lui-même, comme des Savans le ſoupçonnent. „ Très-Saint Pére, *dit-il*, avant que de vous expoſer les „ ordres de l'Empereur, ſouffrez que je diſa un mot de „ moi-même. Je ne doute pas qu'il ne ſoit venu à vos „ oreilles quantité de choſes ſur mon ſujet, qui ne ſont „ pas à mon avantage. Elles ne méritoient pas de vous „ être rapportées; mais je dois pourtant avouer que mes „ délateurs n'ont rien dit que de vrai. Oui, j'ai dit, fait „ & écrit à Bâle pluſieurs choſes contre vous. Je ne „ puis le nier. Ce n'a pourtant point été dans le deſſein „ de vous nuire, mais plutôt d'être utile à l'Egliſe. J'ai „ été dans l'erreur, qui peut le nier? mais j'y ai été avec „ un grand nombre de Grands-Hommes, avec Julien Cardinal de S. Ange, avec Nicolas Archevêque de Paleſme, avec Louis du Pont (*Pontanus*) Secrétaire de votre Siége, qui paſſoient pour les plus grandes Lumiéres dans le Droit & pour des Docteurs de la Vérité; ſans parler des Univerſités & des Collèges, dont la „ plupart étoient contre vous. Qui eſt-ce qui n'auroit „ pas erré, avec des Perſonnages de ce caractére & de ce „ mérite? Il eſt vrai que quand je m'apperçus de l'erreur de ceux de Bâle, je ne me réfugiai pas d'abord „ vers vous, comme la plupart ont fait: mais craignant „ de tomber d'une erreur dans une autre, &, comme on „ dit, *de Charybde en Scylla*, je me ſuis rangé, après „ bien des conſultations & des combats, avec ceux qui „ avoient pris le parti de la neutralité. J'ai demeuré pendant trois ans auprès de l'Empereur dans cette ſituation, où après avoir entendu aſſidument les conteſtations entre ceux de Bâle & vos Légats, j'ai été convaincu que la vérité étoit de votre côté. C'eſt par ce „ motif que l'Empereur voulant m'envoyer à votre Clémence, j'ai accepté ce parti avec joie, dans l'eſpérance de rentrer en grace avec vous. Me voici donc devant vous, & comme j'ai péché par ignorance, je vous „ prie de me pardonner. Après quoi je vous expliquerai les intentions de l'Empereur (8)." Ce fut-là le prélude des fameuſes Retractations, qu'Enée Sylvius fit dans la ſuite. Le Pape lui pardonna tout le paſſé, & même peu de tems après le fit ſon Secrétaire, en lui permettant de garder le même Emploi qu'il avoit auprès de l'Empereur (9).

(8) Raynald. *Contin. Annal. Baron.* 1445 num. 15.

(9) Fleury Tom. XXII. p. 457.

Frédéric l'envoya une ſeconde fois en Ambaſſade à Eugène, voici à quelle occaſion. Eugène avoit dépoſé Thierry & Jaques, Archevêques & Electeurs de Cologne & de Tréves, pour avoir pris ouvertement le parti de Félix & du Concile de Bâle; & il avoit mis Adolphe de Clèves ſur le Siége de Cologne, & Jean Evêque de Cambray ſur celui de Tréves. Les Electeurs, choqués de cette entrepriſe contre deux de leurs Collègues, & contre les Privilèges de l'Empire, aſſemblérent une Diète à Francfort, pour en délibérer, & ſur d'autres points concernant les Libertés de l'Allemagne. Il y fut réſolu, que ſi Eugène ne caſſoit la Sentence de la dépoſition des deux Archevêques, n'ôtoit les Taxes dont la Nation étoit chargée par la Cour de Rome, & ne reconnoiſſoit la ſupériorité des Conciles, comme elle avoit été décidée à Conſtance, les deux Archevêques adhéreroient à la dépoſition qu'on avoit faite de ce Pape à Bâle. Ce fut pour cette raiſon qu'ils envoyérent leurs Députés à l'Empereur & à ſix de ſes Conſeillers, afin qu'ils fuſſent informés de leur réſolution, & que Sa Majeſté Impériale voulût bien ſe joindre à eux; & d'envoyer au Pape, pour lui ratifier leur Confédération. Il refuſa d'entrer dans la Ligue, la regardant comme une rebellion; mais il promit d'envoyer à Eugène, pour le prier de révoquer la Sentence de dépoſition, & de ne traiter pas ſi cavalièrement les Electeurs. Enée Sylvius fut encore choiſi pour cette Ambaſſade. Il fut chargé de repréſenter au Pape, que „ s'il vouloit rétablir les Archevêques de Cologne & de Tréves dans „ leurs Dignités, la Neutralité ceſſeroit en Allemagne, & „ que tout le monde s'y déclareroit pour lui; mais que „ s'il perſiſtoit à ſoutenir la Sentence, il étoit à craindre „ que le Schiſme ne durât longtems, & qu'on ne ſe déclarât pour Félix, comme les Electeurs l'avoient déjà „ réſolu dans un Traité particulier entre eux." Enée Sylvius s'acquitta fidélement de ſa commiſſion, & Eugène promit de ſatisfaire aux deſirs de l'Empereur & des Princes, & de répondre en tout à leurs bonnes intentions pour la paix de l'Egliſe. Mais il n'étoit pas tout à fait le maître de le faire. Adolphe de Cleves, élu par Eugène à l'Archevêché de Cologne, étoit neveu du Duc de Bourgogne; & Jean de Cambray, élu à celui de Tréves, étoit frére naturel de ce Duc. Il falloit donc avoir le conſentement de ce dernier, pour deſtituer l'un & l'autre d'une Charge conférée à ſa ſollicitation. Le Duc y conſentit, & le Pape rétablit les Prélats qu'il avoit dépouillés (10).

(10) Fleury Tom. XXII. p. 457. 458. & Lenfant *Hiſt. du Concile de Bâle* Tom. II. p. 279 180. Edit. de 1731.

[*E*] *Enée fut élu Pape.*] Il arriva pluſieurs choſes remarquables dans le Conclave, avant ſon Election. Le troiſiéme jour, on trouva que les Cardinaux de Bologne & de Sienne (ce dernier étoit Enée Sylvius) avoient le plus de voix; tous les autres n'en eurent pas plus de trois. Guillaume Cardinal de Rouen n'en eut aucune, ſoit qu'il ne fût pas aimé, ſoit qu'on ne le jugeât pas capable de bien gouverner l'Egliſe. Il étoit cependant réſolu de faire tous ſes efforts pour parvenir à la Thiare, & comme il craignoit le Cardinal de Sienne plus que les autres, il diſoit à chacun en particulier: „ A quoi penſez-vous, de vouloir élever au Souverain Pontificat Enée Piccolomini? „ Ne voyez-vous pas qu'il eſt pauvre & goutteux? Eſt-il „ en état de porter le poids de cette Charge? Que ſavons-nous, ſi l'inclination qu'il a pour l'Allemagne, d'où il „ n'eſt revenu que depuis peu de jours, ne le portera point „ à y tranſférer le Siége de S. Pierre? Peut-on dire que „ cet homme ait la moindre teinture des Belles-Lettres & „ du Droit Canon? Un Poëte comme lui, eſt-il propre à „ gouverner l'Egliſe? Il voudra la régir ſuivant les Loix „ des Gentils." Il déclamoit enſuite contre le Cardinal de Bologne. Pour couper court, il gagna onze Cardinaux: ſur quoi le Cardinal de Bologne vint trouver Enée Sylvius, & lui conſeilla de donner ſa voix au Cardinal de Rouen, comme il avoit deſſein lui de le faire, pour ne pas être expoſé à ſon reſſentiment, quand il ſeroit devenu Pape. Mais l'autre lui répondit, que pour lui, il ne vouloit pas donner ſon ſuffrage à un homme qu'il trouvoit ſi indigne de ce ſacré Caractére; qu'il mépriſoit la haine du Cardinal de Bouen, auſſi-bien que ſon amitié. „ La „ pauvreté, *dit-il*, n'eſt pas difficile à ſupporter, quand „ on y eſt accoutumé. J'ai vécu pauvre, & je mourrai „ pauvre. Il ne m'empêchera pas le commerce des Muſes, qui me ſervent de conſolation dans ma mauvaiſe fortune. Au reſte, je ne puis pas croire que Dieu veuille permettre que l'Egliſe ſon Epouſe ait un Chef ſi indigne d'elle, & qu'un homme convaincu de Simonie „ devienne ſon Vicaire en Terre. Il ne permettra pas que „ ce Palais, qui a été la demeure de tant de ſaints Papes, „ ſerve de logement à un ambitieux, qui ne penſe qu'aux „ honneurs & aux biens temporels. C'eſt Dieu qui donne le Pontificat, & non pas les hommes: il détruira ces „ brigues injuſtes; demain, ou verra clairement que c'eſt „ lui qui fait les Papes. Si vous êtes véritablement Chrétien, vous ne donnerez pas votre voix à un homme ſi „ indigne de ce rang." Ces paroles firent un ſi grand effet ſur l'eſprit du Cardinal de Bologne, qu'il changea auſſi-tôt de ſentiment, & promit de ne point donner ſa voix au Cardinal de Rouen. Le lendemain, Enée Sylvius alla trouver le Cardinal de Pavie, Vice-Chancelier, qui avoit engagé ſa voix au Cardinal de Rouen, de peur de perdre ſa Charge de Vice-Chancelier. Enée lui parla ſi fortement, qu'il promit d'abandonner le parti du Cardinal de Rouen. Enfin quand on alla au Scrutin, Enée Sylvius fut élu Pape. Quelques momens après, le Cardinal Beſſarion prenant la parole, tant pour lui que pour les autres partiſans du Cardinal de Rouen, s'adreſſa au nouveau Pape, & lui parla en ces termes: „ Saint Pére, nous reſſentons tous une joie parfaite de votre exaltation; & il eſt „ aiſé de voir par le choix qu'on vient de faire de votre perſonne, que c'eſt le S. Eſprit qui préſide dans tous „ les Conclaves, & qui conduit les ſentimens des Cardinaux, ſuivant le but qu'il s'eſt propoſé dans le Gouvernement de l'Egliſe. Si d'abord nous avons eu des penſées différentes, c'étoit dans la crainte que vous ne puſſiez réſiſter aux fatigues qui accompagnent cette Dignité, aiant une ſanté peu aſſurée, & étant ſouvent incommodé de la goute. Il nous ſembloit que dans les périls „ dont l'Egliſe eſt menacée pendant la guerre qu'on va „ faire aux Infidéles, il falloit en la place que vous alliez „ remplir, un homme plus jeune, plus agiſſant, & qui pût, „ ſans s'incommoder, s'expoſer à de grands voyages. Ce „ ne ſont que vos infirmités, qui nous ont empêché de „ vous donner nos ſuffrages; mais puiſque Dieu en a diſpoſé contre nos ſentimens, il donnera à Votre Sainteté „ les forces néceſſaires pour bien remplir tous les devoirs „ de

l'attente de la Chrétienté (*f*), car il retracta tout ce qu'il avoit écrit en faveur du Concile de Bâle [*F*]. Il étouffa la guerre que Piccinus alloit exciter dans l'Umbrie, & recouvrit Aſſiſe & Nocéra. Il convoqua une Aſſemblée de Rois & de Princes à Mantoue, où il ſe trouva lui-même, & fut preſent à la réſolution qu'on y prit de faire la guerre aux Turcs. Dans ſon retour à Rome, il paſſa par Viterbe, & chaſſa pluſieurs Tyrans de l'Etat Eccléſiaſtique. Il confirma le Royaume de Naples à Ferdinand, & y envoya le Cardinal Urſin pour le couronner. Il excommunia Sigiſmond Duc d'Autriche, parce qu'il avoit empriſonné le Cardinal de Cuſa; & Sigiſmond Malateſta, parce qu'il refuſoit de payer les redevances à l'Egliſe Romaine. Il fit un Traité avec le Roi de Hongrie, & cita Pogebrac * Roi de Bohême à comparoître devant lui. Il priva l'Archeveque de Mayence de ſa Dignité. Il éléva de magnifiques Edifices à Rome, & en d'autres lieux. Les Patriarches d'Orient lui envoyérent des Ambaſſadeurs [*G*], & il en reçut auſſi du Péloponnèſe [*H*]. Il envoya une Ambaſſade à Louis XI Roi de France, pour l'engager à abolir la Pragmatique Sanction, & ce Prince y conſentit avec plaiſir (*g*). Sur la fin de ſon Pontificat, il fit de grands préparatifs pour la guerre contre les Turcs, dont la puiſſance devenoit de jour en jour redoutable à l'Europe. Dans ce deſſein, il reclama le ſecours de pluſieurs Princes, & aiant raſſemblé une Armée conſidérable de Croiſés & autres, il ſe rendit à Ancone pour s'y embarquer; mais il y fut pris de la fiévre, & mourut le 14 d'Août 1464, dans ſa cinquante-neuviéme année. Nous rapporterons ci-deſſous quelques circonſtances de ſa mort [*I*]. Il occupa le Siege de Rome ſix ans, onze mois, & vingt-ſept jours (*h*). Son Corps fut tranſporté à Rome, & enterré dans l'Egliſe de S. Pierre. Sponde dit (*i*) qu'*il ne cédoit à perſonne en érudition, éloquence, dextérité & prudence; & qu'il aimoit ſi paſſionnément à écrire, que quoiqu'il fût continuellement tourmenté de la goute, & occupé de beaucoup d'affaires différentes, il ne pouvoit s'en abſtenir.* Platine rapporte (*k*) un mot de lui, qui montre qu'il n'avoit pas grande opinion du Célibat des Prêtres. Il avoit coutume de dire, que *s'il y avoit quelques bonnes raiſons de leur interdire le Mariage, il y en avoit*

(*f*) Ibid. * Podiebrad.

(*g*) Gobelin. *Comm. Pii II. Lib.* VII. Æn. Sylv. *Epiſt.* 237.

(*h*) Oudin *ubi ſupra.* [C'eſt une faute; que l'Auteur de cet Article a copiée; car Pie II. fut élu le 19 d'Août 1458, & mourut le 14 d'Août 1464. Il ne ſiéges donc que ſix ans moins cinq jours. R. B. T.]

(*i*) *Annal. Eccleſ.* ad ann. 1464. §. 9. 13.

(*k*) P. 319. col. 2.

„ de cette Charge: & comme nous n'avons manqué que „ pas ignorance, nous tâcherons par notre fidélité, & par „ l'exactitude de nos ſervices, de ſéparer la faute que „ nous avons faite, en voulant vous préférer le Cardinal „ de Rouen." Le nouveau Pape répondit: „ Vous avez „ jugé plus favorablement de ma perſonne que moi-même, puiſque vous ne trouvez en moi d'autre défaut que „ celui de ma mauvaiſe ſanté & de ma goute. Je me connois tout-à-fait indigne du ſang auquel on vient de m'élever, & je puis vous aſſurer que je l'aurois refuſé, ſi „ je n'avois craint de condamner le jugement de ceux qui „ m'ont donné leurs voix, & de m'attirer la colére du „ Ciel, qui a fait déclarer pour moi les deux tiers du ſacré Collége. Quoique je veuille me conformer à la vocation Divine, je ne laiſſe pas d'aprouver le procédé de „ ceux qui ont nommé le Cardinal de Rouen, puiſqu'après „ avoir ſuivi, en donnant leurs voix, les mouvemens ſecrets de leur conſcience, ils n'ont pas laiſſé de confirmer mon Election, lorſqu'ils l'ont regardée comme l'ouvrage du S. Eſprit. Je vous traiterai tous également „ comme mes frères, puiſque vous avez tous fait votre „ devoir, quoiqu'avec une conduite différente (11)".

(11) Fleury T. XXIII. p. 149-170.

[*F*] *Il retracta tout ce qu'il avoit écrit en faveur du Concile de Bâle.*] C'eſt ce qu'il fit par une Bulle, datée du 26 Avril 1463, qui ſe trouve au long dans la Collection des Conciles du P. Labbe (12). Il ne ſera pas déſagréable de voir comment il fait l'apologie de ſa conduite, & combien ſa condition préſente avoit changé ſes ſentimens. Il s'excuſoit ſur ce qu'il avoit compoſé les Actes du Concile de Bâle dans ſa jeuneſſe, n'aiant pas alors aſſez de lumiéres & de diſcernement pour approuver ou condamner les choſes qui ſe méritoient. Il avoue qu'il a failli en écrivant ces Actes, & il prie ceux de l'Univerſité de Cologne, à qui il adreſſe ſa Bulle, de ne point s'arrêter à ce qu'il a dit du Concile de Bâle, de condamner Enée Sylvius, & de ſuivre les ſentimens de Pie II. „ Nous ſommes hommes, *dit-il*, & nous avons erré comme hommes. Nous ne nions pas qu'on ne puiſſe condamner „ beaucoup de choſes, que nous avons dites ou écrites. „ Nous avons péché par ſéduction, comme S. Paul, & „ nous avons perſécuté l'Egliſe de Dieu pas ignorance. „ Nous imitons S. Auguſtin, qui aiant laiſſé échapper „ quelques ſentimens erronés dans ſes Ouvrages, les a „ retractés. Nous faiſons la même choſe, nous reconnoiſſons ingénument nos ignorances, dans la crainte que ce que nous avons écrit, étant jeunes, ne ſoit l'occaſion de quelque erreur, qui puiſſe dans la ſuite porter „ préjudice au Saint Siége. Car s'il convient à quelqu'un de défendre & de maintenir l'éminence & la gloire du prémier Trône de l'Egliſe, c'eſt à nous, que Dieu rempli de miſéricorde a par ſa ſeule bonté élevé à la Dignité de Vicaire de Jéſus-Chriſt, ſans aucuns mérites de notre part. Pour toutes ces raiſons, nous vous exhortons, & nous vous avertiſſons dans le Seigneur, de ne point ajoutes foi à ces Ecrits qui bleſſent en toutes manières l'autorité du Siége Apoſtolique, & qui établiſſent des ſentimens que la Sainte Egliſe Romaine ne reçoit pas. Si vous trouvez donc quelque choſe de contraire à ſa doctrine, ou dans nos Dialogues, ou dans nos Lettres, ou dans d'autres Opuſcules qui ſoient de nous, mépriſez ces ſentimens, rejettez-les, ſuivez ce que nous diſons à préſent; croiez-moi plutôt maintenant que je ſuis vieillard, que quand je vous parlois en jeune-homme; faites plus de cas d'un Souverain-Pontife, que d'un particulier; recuſez Enée Sylvius, & recevez Pie II. *Nec privatum hominem pluris facite quam ſummum Pontificem: Æneam rejicite, Pium accipite.* L'un eſt le nom que mes parens ne donnérent à „ ma naiſſance; mais l'autre eſt le nom Chrétien, que „ nous avons pris lorſque nous avons été élevés à la Dignité Apoſtolique. *Illud genitili nomen parentes indidera naſcenti, hoc Chriſtianum in Apoſtolatu ſuſcepimus.*" Et parce qu'on pouvoit objecter au Pape, que c'étoit ſa Dignité ſeule, qui lui avoit fait changer de ſentiment; il y répond, en racontant en peu de mots ſa vie & ſes actions, & faiſant toute l'hiſtoire du Concile de Bâle, auquel il vint avec le Cardinal Capranica en 1431, mais jeune, dit-il, & ſans aucune expérience, comme un oiſeau qui ſort du nid.

(12) Tom. XIII. p. 1407.

[*G*] *Les Patriarches d'Orient lui envoyérent des Ambaſſadeurs.*] Cette Ambaſſade arriva pendant que Pie étoit à Sienne en 1460. Le Chef de la Députation étoit un Archidiacre d'Autriche appellé Moïſe, homme fort ſavant dans les Langues Grecque & Syriaque, & d'une grande réputation. Il parut devant le Pape au nom des Patriarches d'Antioche, d'Alexandrie, & de Jéruſalem, & lui dit, que celui qui ſéme la Zizanie, les aiant empêchés juſqu'à préſent de recevoir le Decret du Concile de Florence touchant l'union de l'Egliſe Grecque avec la Latine, Dieu leur avoit enfin inſpiré de ſe ſoumettre à ce Decret; qu'il avoit été accepté ſolennellement dans une Aſſemblée convoquée à ce ſujet, & qu'à l'avenir ils vouloient tous être ſoumis au Pape, comme au Vicaire de Jéſus-Chriſt. Le Pape loua fort les Patriarches de leur obéiſſance, fit traduire en Latin le Diſcours de Moïſe, & commanda qu'on le mît dans les Archives de l'Egliſe Romaine (13).

(13) Fleury T. XXIII. p. 128. 139.

[*H*] *Et il en reçut auſſi du Péloponnèſe.*] On vit arriver peu de jours après des Ambaſſadeurs d'une Ville du Péloponnèſe, ſituée ſur une Montagne proche de la Mer, & qu'on appelloit *Menobaſſe*, ou *Monembaſſe*, une des trois anciennes *Epidaures*. Le ſujet de leur Ambaſſade étoit pour prier le Pape de les recevoir ſous ſa protection, eux & leur Ville. Ils lui repréſentérent qu'ils n'avoient pas voulu ſe rendre à Mahomet II., comme Démétrius Paléologue leur Seigneur avoit fait; que Thomas ſon frère, auquel ils vouloient obéir, ne ſe trouvant pas aſſez fort pour les défendre de l'oppreſſion des Turcs, il les avoit exhortés à reconnoître le Pape pour leur Souverain; & que là-deſſus ils venoient s'offrir à lui, & lui rendre obéiſſance. La Pape les reçut avec joie au nom de l'Egliſe Romaine, & leur envoya un Gouverneur & des vivres (14).

(14) Phrantzius Lib. III. cap. 24. *Comment. Pii II.* Lib. III. Voiez Fleury *loc. cit.* p. 139.

[*I*] *Nous rapporterons ci-deſſous quelques circonſtances de ſa mort.*] Quand il ſentit qu'il approchoit de ſa fin, il appella les Cardinaux, & leur parla pendant deux heures, pour les exhoster à ne conſulter que le mérite dans le choix d'un Succeſſeur, & ſur tout à pourſuivre le deſſein de la guerre contre les Turcs. Enſuite leur aiant demandé pardon, il leur accorda des Indulgences, & voulut recevoir les derniers Sacremens: mais on ſe trouva embaraſſé. Comme il avoit déja reçu l'Extrême-Onction à Bâle, lorſqu'il y fut attaqué de la Peſte, Laurent Roverella Evêque de Ferrare, habile Théologien, ſoutint qu'il ne la pouvoit pas recevoir une ſeconde fois. Il eſt vrai que tel avoit été le ſentiment de quelques Théologiens, dès le donaiéme Siécle; mais il avoit eu peu de partiſans. Le Pape diſputa ſur ce ſujet avec l'Evêque de Ferrare, & ne crut pas devoir ſe rendre à ſon avis. Il reçut donc l'Extrême-Onction & l'Euchariſtie, & mourut peu après (15). Oléarius dit (16), qu'en mourant il témoigna du regret de trois choſes. I. D'avoir écrit un Livre intitulé, *Hiſtoria de duobus Amantibus, Euriali videlicet & Lucretia.* „ Hiſtoire de deux Amans, Euriale & Lucrèce." II. D'avoir canoniſé Catherine de Sienne, qui avoit été Maîtreſſe d'un Pape. III. D'avoir excité les Chrétiens à la guerre contre les Turcs. Oléarius aſſure avoir tiré cela d'une Chronique manuſcrite de Siléſie. C'eſt au Lecteur à juger, quel égard on doit avoir pour une pareille autorité. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le dernier article, d'avoir eu du regret de ce qu'il avoit excité les Chrétiens à la guerre contre les Turcs, eſt contraire à ce que rapportent d'autres Auteurs, comme on l'a vu ci-deſſus.

(15) Fleury *ubi ſupra* p. 196 137.

(16) *Bibl. Script. Eccl.* Tom. II. p. 91. tenz 1730 in-4o.

avoit de beaucoup meilleures pour le leur permettre. Le Cardinal de Pavie, dans le Diſcours qu'il fit à ſes Collègues touchant l'Election d'un Succeſſeur, donna à Pie II. l'éloge d'avoir été un Souverain-Pontife rempli de vertus, & de s'être rendu recommandable par ſon zèle pour la Religion, l'intégrité de ſes mœurs, la ſolidité de ſon eſprit, & ſa profonde érudition. On l'a blamé néanmoins d'avoir été trop avare envers les Savans de ſon Siècle; ce que l'on ne peut juſtifier en lui, ſelon Platine, qu'en ſe retranchant ſur les grandes dépenſes qu'il avoit été obligé de faire pour les trois guerres qu'il avoit entrepriſes. Le Cardinal de Pavie l'excuſe encore, ſur ce qu'on lui reprochoit qu'il s'abſentoit trop ſouvent de Rome, & qu'il aimoit trop à courir, pour un Pape. On dit qu'il avoit connu l'inutilité des grands mouvemens qu'il ſe donnoit pour la guerre contre les Turcs; & que comme il craignoit les railleries auxquelles il alloit s'expoſer, ſon deſſein étoit de s'embarquer pour aller ſeulement juſqu'à Brindes, d'y paſſer l'Hiver, de retourner enſuite à Rome, & de ne plus penſer à cette guerre. Et afin de n'être pas même accuſé de l'avoir entrepriſe trop légèrement, on ajoute qu'il vouloit rejetter la faute du mauvais ſuccès ſur les Princes qui n'avoient pas voulu le ſeconder. Mais ſa mort prévint tous ces embarras (*l*). Jean Gobelin, ſon Secrétaire, a publié une Hiſtoire de ſa Vie, que les meilleurs Critiques croyent être de ce Pape lui-même. Elle a été imprimée à Rome in-4. en 1584 & 1589, & à Francfort in-folio en 1614. Nous avons une Edition des *Oeuvres* d'Enée Sylvius [*K*], imprimée à Bâle in-folio en 1551 (*m*). Il a écrit, avant que d'être élevé au Pontificat, „ deux Livres de Mémoires de ce qui s'eſt paſſé au Concile de Bâle," *Commentariorum de Geſtis Concilii Baſilienſis Libri II.* imprimés dans le *Faſciculus Rerum expetendarum* de Gratius à Cologne en 1535; Gratius dédia cet Ouvrage à Jean Helmand, petit-fils de ce Helmand qui avoit aſſiſté à ce Concile, & que Gratius dit avoir vu, lorſqu'il étoit déja fort vieux (*n*): ces Commentaires d'Enée ont été imprimés auſſi à part à Bâle en 1577 in-8. (*o*): une Hiſtoire de Bohême juſqu'à l'an 1458: *De Ortu, Re-*

(*l*) Fleury T. XXIII. p. 197.

(*m*) Idem p. 10.

(*n*) Voſſius *de Hiſtor. Latin.* Lib. III cap. 7.

(*o*) Cave *Appendix.*

[*K*] *Oeuvres d'Enée Sylvius.*] Outre les Ecrits mentionnés dans l'Article, il a compoſé les ſuivans. *Bulla Retractationum omnium ab eo olim contra Eugenium Papam in Concilio Baſilienſi geſtorum* (17). „ Bulle de Retractation de „ tout ce qu'il avoit fait contre le Pape Eugène au Con„ cile de Bâle." Elle ſe trouve dans le Recueil des Con„ ciles (18). *De Coronatione Felicis V. Pontificis Maximi Liber.* „ Le Couronnement du Pape Félix V." *Abbreviationum Flavii Blondi Hiſtoriarum ab inclinatione Imperii uſque ad tempora Joannis XXIII Papæ Libri viginti* (19). „ Abrégé des Décades de Flave Blondus, contenant l'Hiſ„ toire depuis la décadence de l'Empire juſqu'au Pape „ Jean XXIII." Imprimé avec Blondus à Veniſe en 1484, & ſéparément à Bâle en 1533. *Cosmographia, ſeu Hiſtoriarum de Mundo univerſo Liber primus, in quo de Aſia minori agit* (20). „ Coſmographie, ou Hiſtoire univerſelle, Li„ vre prémier, qui traite de l'Aſie mineure;" à Paris en 1534 in-8. & à Cologne en 1573. *Europa, ſeu Cosmographiæ Liber ſecundus.* „ L'Europe, ou Livre ſecond de la „ Coſmographie", qui contient pluſieurs Hiſtoires de ſon tems; à Paris en 1543 in-8. & à Cologne en 1575; & dans les *Scriptores Germani* de Freher, Hanov. 1602. Tom. II. p. 37 (21). *In Antonii Panormitæ Poëta de dictis & factis memorabilibus Alphonſi Arragonum Regis Libros IV, Commentaria.* „ Remarques ſur les quatre Livres des dits & „ faits d'Alphonſe Roi d'Arragon, par Antoine Poëte de „ Palerme." Hanov. 1611 in-4. Wittemberg 1585 in-4. avec les Commentaires de Jaques Spiegellius, & à Roſtoch en 1590 in-4. par les ſoins de David Chytræus (22). *In Triumphum Alphonſi Regis* (23). „ Sur le Triomphe du Roi „ Alphonſe." *In Alphonſum Aragoniæ Regem Oratio* (24). „ Harangue ſur Alphonſe Roi d'Arragon." Un Recueil de quatre-cens trente-deux Lettres, dont pluſieurs ſont des Traités ſur différentes matières, & quelques-unes ſur des Queſtions de Théologie & de Diſcipline Eccléſiaſtique. La 103. eſt *la Solution d'un triple Problème*; la 108. *un Songe ſur la Fortune*; la 111. *ſur les Louanges de la Poëſie*; la 114. *l'Hiſtoire des Amours d'Euriale & de Lucrèce*; celle-ci a paru ſeule à Louvain en 1479 in-4.; la 130. eſt un *Dialogue contre les Taborites & les Bohémiens*, touchant la Communion *ſous une Eſpèce*, écrit en 1451; la 131. eſt une *Harangue ſur la deſtruction de l'Empire de Conſtantinople, & ſur la guerre contre les Turcs*; la 162. eſt *touchant la deſtruction de l'Egliſe univerſelle*; la 165. contient *une Deſcription de Vienne*; la 166. *ſur la miſère des Courtiſans*; la 187. *ſur ſes propres actions*; la 188. *des Devoirs du Pape & de ſes Officiers*; la 369. eſt une *Excuſe contre les plaintes de la Nation Allemande*; la 395. une *Retractation des Amours d'Euriale & de Lucrèce*; la 396. *de la Foi des Chrétiens, & de la vanité de la Secte de Mahomet*, à *Mahomet Empereur des Turcs*; les 397-398. ſont *des Diſcours ſur la Guerre contre les Turcs*; la 310. eſt un *Traite de la fin tragique des Amours de Guiſcard & de Sigiſmonde, fille de Tancrède Prince de Salerne*, traduit par Enée d'Italien en Latin. Cette Hiſtoire ſe trouva, parfaitement bien tournée, dans les Fables de Dryden en Anglois. La 311. eſt ſur *l'action de Lucrèce, ce modèle de la Chaſteté, vengeant ſur elle-même la violence qu'on lui avoit faite.* Ce Recueil de Lettres a été imprimé à Nuremberg en 1481, à Louvain 1483, & à Lyon 1497. Il a fait auſſi une Ode Sapphique ſur la Paſſion de Jéſus-Chriſt: *In Salvatoris noſtri Paſſionem Carmen Sapphicum*; & *De Liberorum educatione ad Ladiſlaum Hungariæ & Bohemiæ Regem:* „ De l'Education „ des Enfans à Ladiſlas Roi de Hongrie & de Bohême." *De Grammatica, ad eundem*, „ Traité de la Grammaire, „ au même." *De Arte Rhetorica & Epiſtolarum partibus, ad Archiepiſcopum Trevirenſem.* „ De la Rhétorique & de „ Parties des Lettres, à l'Archevêque de Trèves." *Deſcriptio de ritu, ſitu, moribus, & conditione Germaniæ, ad Antonium S. Chryſogoni Cardinalem.* „ Deſcription de l'Alle„ magne, au Cardinal de Saint Chryſogone." Ces Traités ont été imprimés à Bâle en 1571 (25). *Tractatus de Ortu & Autoritate Imperii Romani, ad Fredericum Imperatorem:* „ Traité de l'Origine & de l'Autorité de l'Empire „ Romain, à l'Empereur Frédéric," dans la *Monarchie* de Melchiot Goldaſt (26). *Reſponſio ad Oratorem Oratorum Gallia in Conventu Mantuano.* „ Réponſe au Diſcours des „ Ambaſſadeurs de France dans l'Aſſemblée de Mantoue"; dans le *Spicilège* de Duchêry (27), & dans les Conciles (28). *Alia ad eojdem Reſponſio ſive Oratio.* „ Autre Répon„ ſe ou Diſcours aux mêmes," dans les Conciles (29). *Bulla contra Appellationes à Sede Apoſtolicâ ad Concilium, & Decreta duo de Bello Turcis inferendo.* „ Bulle contre „ les Appels du S. Siége au Concile, & deux Decrets ſur „ la Guerre contre les Turcs," dans les Conciles (30). *Ilias contra Venerios, ex Homero.* Londres 1509, avec une Préface à la louange d'Homère. *De pravis Mulieribus.* „ Des mauvaiſes Femmes," Strasbourg 1507. *Conſtitutiones Eccleſiaſticæ variæ.* „ Diverſes Conſtitutions Eccléſiaſ„ tiques," qui ſe trouvent dans un Recueil imprimé à Rome en 1579. *Sermo primus, dum aſſirt Paſtor factus, ad Populum.* „ Son prémier Sermon au Peuple, lorſqu'il fut „ été fait Paſteur" MS. *in Bibliotheca Auguſtana.* Louis Jacob de S. Charles donne une notice de ſes Ouvrages, qui n'ont pas encore paru (31). Hieronymus Occalus, Jean Falinus, & Balbus Epiſcopus, cités par le P. Labbe (32), nous apprennent qu'il avoit compoſé un *Dialogue contre la prétendue Donation de Conſtantin.* Nous ſommes principalement redevables du détail qu'on vient de voir, à Mr. Henri Wharton, Auteur du *Supplément à l'Hiſtoire Littéraire du Dr. Cave.* Mais ce Savant a omis quelques Ouvrages d'Enée Sylvius. Une Hiſtoire de Prédéric III, *Hiſtoria Rerum Friderici III. Imperatoris*, dans laquelle il ſe propoſoit de donner non ſeulement l'Hiſtoire de cet Empereur, mais celle de ce qui s'étoit paſſé de plus remarquable en Europe dans ce tems-là; mais il n'a jamais fini cet Ouvrage, & il ne l'avoit conduit que juſqu'aux Troubles de Hongrie. Le ſavant Jean Henri Boeclerus avoit entrepris de la publier ſur un Manuſcrit fort correct, & de l'enrichir de Notes; il vouloit la joindre à une *Hiſtoire Univerſelle* de ſa façon; mais la mort l'a prévenu. Kulpiſius aiant reçu ce projet, a publié cet Ouvrage avec les Notes de Boeclerus, & y a joint pluſieurs *Diplomes* & des *Documens*, recueillis la plupart par Boeclerus: il y a auſſi une ample Préface de l'Editeur, qui y a joint de plus quelques Ecrivains rares, qui peuvent répandre du jour ſur les affaires d'Allemagne. Ce Livre a paru à Strasbourg en 1685 in-fol. Oudin remarque, qu'on doit lire cet Ouvrage avec quelque précaution, parce que l'Auteur étoit redevable de toute ſa fortune à Frédéric, dans le tems qu'il y travailloit (33). *Judicent autem cordati, quam fidem debeant Æneæ Sylvii de rebus Friderici III agenti, à quo fortunam omnem habuit.* Pierre Lambecius dit (34), qu'il y a dans la Bibliothèque Impériale à Vienne une *Hiſtoire d'Autriche* d'Enée Sylvius, mais imparfaite, en deux Manuſcrits, écrits de ſa propre main, mais pleine de ratures, comme cela eſt ordinaire aux Ouvrages imparfaits. Mr. Louis-Antoine Muratori a auſſi publié dans le ſecond Tome de ſes *Anecdota* (35), qu'il a trouvés dans la Bibliothèque Ambroiſienne à Milan, *un Diſcours prononcé à Vienne en 1452 pour défendre l'autorité du Pape*; auquel l'Editeur a joint une Diſſertation, où il fait en abrégé l'hiſtoire de l'Auteur, & tâche de prouver par ce Diſcours, contre Maimbourg, qu'il eſt faux qu'Enée ait ſoutenu avant que d'être élevé au Pontificat, que le Pape eſt ſoumis au Concile Général. Mr. Muratori mentionne auſſi ceux des Ouvrages d'Enée, qui n'ont point encore paru, & qu'il ſe propoſoit de publier bientôt lui-même ſur les Manuſcrits. Il a paru il y a peu d'années un Ouvrage intitulé: *Cl. V. Æneæ Sylvii, qui poſtea ſummus Pontifex Pii II. nomen obtinuit, Hiſtoria Gothorum, palmaria Gentis Monumenta complectens: quæ in hanc diem nunquam fuit edita, & inter ejus ſcripta uſquam reperta. Cum luculenta Prefatione Jo. Carol. Newveni, Colon. Caſ. Aul. Poët. Laur. Francof.* &c

(17) *Append. ad* Cave, *ubi ſupra.*

(18) Tom. XIII. p. 1407.

(19) *Append. ad* Cave, *ubi ſupra.*

(20) *App. ad* Cave.

(21) Idem.

(22) Idem.

(23) Idem.

(24) Idem.

(25) Idem.

(26) Tom. II. p. 1558.

(27) Tom. VIII.

(28) Tom. XIII. p. 1775.

(29) Ibid. p. 1785.

(30) Ibid. p. 1801.

(31) *Bibl. Pontif.* p. 187.

(32) *Differt. de Scriptor. Eccleſ* Tom. II. p. 228.

(33) Oudin Tom III. col. 2647.

(34) *Comm. Bibl. Vind.* Tom. II. p. 4. 7. 462. & 972.

(35) Imprimés à Milan en 1699 in-4.

Regione, ac Geſtis Bohemorum. A Rome en 1475 in-fol. Bâle 1532 & 1575. Hanov. 1602 in-fol. & en d'autres endroits.

& Lipſiæ 1730. „ Hiſtoire des Goths par Enée Sylvius „ &c." Ni l'Editeur, ni l'Auteur de la Préface, ne diſent où ils ont pris cette Hiſtoire. L'Epitre dédicatoire, auſſi-bien que la Préface, roule entièrement ſur l'utilité de l'Hiſtoire en général; on y fait ſur-tout l'éloge de celle-ci, qu'on ſuppoſe être d'Enée Sylvius, que l'Editeur appelle *Iucentiſſimus, luculentiſſimuſque Scripter.* Mais cet Ouvrage, ſoit qu'il ſoit d'Enée Sylvius, ou non, n'eſt qu'un Abrégé de l'Hiſtoire des Goths de Jornandès: ce qu'avoue un certain Raym. Duellius, qui a publié ce même Ouvrage depuis in-fol. à la ſuite d'un autre intitulé, *Chorographia Auſtriæ Willelmi Lazii* (36). L'Auteur de l'Abrégé ne dit rien qui ne ſe trouve dans Jornandès, qu'il ne fait qu'abréger.

(32) Voyez *Hiſtoria Literaria* Vol. I. Art. 27. p. 274.

(a) Euſeb. *in Chron.* & Cæn. Nepos *in Catone* cap. 1.

(b) Aurel. Victor *De Vir. Ill.* cap. 52.

ENNIUS (QUINTUS), fameux Poëte Latin, naquit à *Rudiæ* Ville de Calabre [*A*], l'an de Rome 514 [*B*]. Il vint à Rome pour la première fois ſous la Queſture de M. Porcius Caton (*a*), à qui il avoit enſeigné la Langue Grecque en Sardaigne (*b*); ce fut Caton qui l'amena avec lui à Rome [*C*]. Il eut une maiſon ſur le Mont Aventin (*c*); & la beauté de ſon eſprit, les charmes de ſa converſation, & la pureté de ſes mœurs lui acquirent l'amitié de tout ce qu'il y avoit de perſonnes diſtinguées dans la Ville, entre autres de Galba, & de M. Fulvius Nobilior. Le fils de ce dernier, qui à l'exemple de ſon père, aimoit beaucoup les Lettres, accorda à Ennius le Droit de Bourgeoiſie Romaine, au témoignage de Ciceron dans le Traité intitulé *Brutus*; quoique dans la Harangue pour le Poëte Archias, cet Orateur diſe que ce fut le Peuple Romain qui donna ce Droit à Ennius, en conſidération de ſon grand mérite (*d*). Il ſuivit Fulvius Nobilior à la guerre contre les Etoliens & les Ambraciens, & célébra le Triomphe de ſon Ami ſur ces Peuples (*e*). Il ſervit ſous Torquatus en Sardaigne [*D*], & ſous Scipion l'Ancien [*E*]; & il ſe diſtingua ſous les uns & les autres par ſa grande valeur. Il étoit Ami intime de Scipion Naſica [*F*]. Il vivoit d'une manière fort ſimple & frugale, & n'avoit qu'une ſeule Servante pour le ſervir (*f*). Il ſupporta les infirmités de la vieilleſſe, & les rigueurs de la pauvreté, avec beaucoup de patience; & mourut âgé de ſoixante-dix ans, entre la ſeconde & la troiſième Guerre Punique (*g*), ſous le Conſulat de Marcus Philippus, & de Cn. Servilius Cépio (*h*). Il mourut de la Goute, qu'il s'étoit attirée par les excès de vin qu'il avoit faits; car il buvoit copieuſement, quand il vouloit compoſer [*G*]. Il fut enterré ſur la Voie Appienne, à une pe-

(c) Euſeb. *ubi ſupra.* Vide & Varron. *de Lingua Latin.*

(d) Cicero *in Bruto* num. 20. & *Orat. pro Archia Poëta* num. 10. Edit. d'Ernefti, Lipſiæ 1737.

(e) Aurel. Vict. *De Vir. Ill.* cap. 57.

(f) Euſeb. *ubi ſupra.*

(g) Hieron. Coloman in *Vita Ennii.*

(h) Cicero *in Bruto* num. 20.

(1) *De Bello Punico ſecundo* Lib. VII.

(2) *De Situ Orbis* Lib. II. cap. 4. p. 79. Leyde 1646 in-12.

(3) *In Orat. pro Archia.*

(4) *In Meneſyll* III. *Grammaticamaſtix.*

(5) Hier. Columna in *Vita Ennii.*

* Baudrand *Dict. Géograph.* dit que c'eſt aujourd'hui un Bourg ou Village appellé *la Rocca* ſur la côte Septentrionale de la Calabre. R. D. T.

(6) *In Chronico.*

(7) In voce Ἔννιος.

(8) *Æneid.* Lib. VII.

(9) Lib. XII.

(10) Lib. II. *Vitæ Imperatorum.* Apud Columnam *ubi ſupra.*

(11) *Vide* Lactantium & Iſidorum Lib. XV. cap. 1. Apud Cornmanum.

(12) *De Arte amandi* Lib. III.

(13) Lib. IV. Ode 8.

(14) *Ubi ſupra.*

(15) *Opus Chronol.* p. 317. Francf. 1685.

(16) *Conſura vet. Auctor.* p. 49. *Genere Pedo* 1620 in-4.

(17) *De Hiſt. Lat.* Lib. I. c. 8.

(18) *In Vita M. P. Catonis* cap. 2.

[*A*] *Néquit à* Rudiæ *Ville de Calabre.*] C'eſt ce qu'aſſure Silius Italicus (1):

Miſerunt Calabri, Rudiæ genuere vetuſtæ:
Nunc Rudiæ ſolo memorabile nomen alumno.

Pomponius Mela dit la même choſe (2): *Ennio Cive nobiles Rudiæ.* Cicéron l'appelle *Rudinus* (3); & Auſone (4) *Rudinus*:

Unde Rudinus ait, Divûm domus altiſſima Cæli.

Ennius lui-même, après qu'on lui eut accordé les privilèges de Citoyen Romain, diſoit:

Nos ſumu' Romani, qui fuimus ante Rudini.

On dit que *Rudiæ* étoit environ à deux milles de *Lupiæ* (5) *. Les Tarentins le revendiquent néanmoins pour leur Concitoyen, tant ſur l'autorité d'Euſèbe (6), que ſur ce que l'on voit environ à douze milles de Tarente des ruines d'une Ville, qu'ils prétendent avoir été l'ancienne *Rudiæ*, & qui ſe nomme aujourd'hui *Ruſca*. Mais quoiqu'Euſèbe appelle Ennius Tarentin, il ſavoit fort bien que ce Poëte étoit né à Rudiæ, puiſqu'en remarquant auſſi dans ſa Chronique, que quelques Auteurs ont dit qu'on avoit tranſporté les os d'Ennius du Janicule à Rudiæ, il ſemble inſinuer que notre Poëte avoit ſouhaité d'être enterré dans ſa Patrie. Et ce n'eſt pas même ſans raiſon, qu'Euſèbe le regarde comme Tarentin, puiſque Tarante éclipſoit par ſon Commerce toutes les Villes du voiſinage. La contrée où étoit ſituée Rudiæ, ſoit qu'on place cette Ville proche de Tarente, ou dans le voiſinage de Lupie, s'appella d'abord *Peucetia*, de Peucetius frère d'Oenotrus, & enſuite *Iapygia*, *Salentina*, *Meſſapia*; ce qui fait que Soidas (7) le nomme à Ἴαπυγος à Μεσσάπιος. Servius nous apprend ſur ce vers de Virgile (8),

At Meſſapus equûm domitor, Neptunia proles,

qu'Ennius ſe glorifioit d'être deſcendu de Meſſapus fils de Neptune; ce que confirme ce vers de Silius Italicus (9):

Ennius antiquâ Meſſapi ab origine Regis.

Ce Meſſapus, que les Poëtes feignent avoir été invulnérable, aiant paſſé d'Eubée en Italie, donna ſon nom à la Contrée où il s'établit. Elle s'étend, comme le remarque Nicandre (10), depuis Tarente juſqu'à Brindes, & a été enſuite appellée Calabre (11); ce qui a fait dire à Ovide (12), qu'Ennius étoit né dans les montagnes de Calabre; & Horace appelle la Muſe d'Ennius, *Calabra Pierides* (13).

[*B*] *L'an de Rome* 514.] C'eſt ce que diſent Jérôme Columna (14) & Calviſius (15), qui le font naître ſous les Conſuls C. Mamillius Turrinus, & Q. Valérius Falto. Thomas-Pope-Blount fuit le même opinion (16). Mais Voſſius (17) met ſa naiſſance à l'an de Rome 516.

[*C*] *Ce fut Caton qui l'amena avec lui à Rome.*] Cornelius Nepos nous apprend (18), que la Sardaigne échut à Caton, lorſqu'il fut Préteur; & que c'étoit de ce Pays que pendant ſa Queſture il avoit ci-devant amené Ennius à Rome. „ Ce qui nous paroit auſſi glorieux, *dit l'Hiſ-*
„ *torien*, que le plus magnifique Triomphe de la Sardai-
„ gne." *Prætor Cato Provinciam obtinuit Sardiniam, ut quæſtor ſuperiore tempore, ex Africâ decedens, Q. Ennium Poëtam adduxerat, quod non minoris æſtimamus, quam quemlibet ampliſſimum Sardinienſem triumphum.* L'Auteur du Traité *de Viris illuſtribus* (19) dit auſſi, que Caton, pendant ſa Préture, ſoumit la Sardaigne, où Ennius lui avoit enſeigné la Langue Grecque. *In Prætura Sardiniam ſubegit, ubi ab Ennio Græcis literis inſtitutus.* Il eſt donc étonnant que Caton fît un crime à Nobilior, d'avoir mené Ennius avec lui en Etolie (20), puiſqu'il avoit lui-même amené ce Poëte à Rome.

(19) Cap. 12.

[*D*] *Il ſervit ſous Torquatus en Sardaigne.*] Silius Italicus (21) nous apprend qu'il combattit à la première Ligne, à l'exemple d'Orphée, qui aiant quitté ſa Lyre, combattit courageuſement contre Cizicus:

Is prima in pugna, Vates ut Thracius olim
Infeſtam bello quateret cum Cizicus Argon,
Spicula, depoſita Rhodopeïa pectine; tarſit:
Speſtandum ieſe non parva ſtrage virorum
Fecerat, & dextræ glijcebat cædibus ardor.

(20) Cicero *Tuſc. Quæſt.* Lib. I. num. 2. de l'Edit. d'Ernefti.

(21) Lib. XII. vers ſu milieu: il n'y a point de nombres dans nos exemplaires.

Ennius commendoit une Compagnie de cent hommes, comme il paroît par ce que dit le même Poëte:

Miſcebat primas aciei, Latiæque ſuperbum
Vitis adornabat dextro decus.

Car *Vitis* étoit le Bâton de commandement des Centurions.

[*E*] *Et ſous Scipion l'Ancien.*] C'eſt ce qu'on trouve dans ces vers de Claudien (22), où parlant de Scipion, il dit:

(22) *De Laudib. Stilichonis.* Paneg. III. in *Præfat.*

Non ſine Pieriis exercuit artibus arma,
Semper erat Vatum maxima cura Ducis.
Gaudet enim virtus toſtes ſibi jungere Muſas:
Carmen amas quiſquis carmine digna gerit.
. . . . . .
Horebat doctus lateri, caſtriſque ſolebat
Omnibus in mediis Ennius ire tubas.

[*F*] *Il étoit Ami intime de Scipion Naſica.*] Cela paroît par un paſſage de Cicéron (23), où il raconte, qu'un jour Scipion étant allé chez Ennius, la Servante lui dit qu'il n'y étoit pas, quoiqu'il y fût. Scipion s'en apperçut; deſorte qu'Ennius l'étant allé voir à ſon tour quelques jours après, & l'aiant demandé à la porte, Scipion lui cria: *Je ne ſuis point au logis. Oho!* s'écria Ennius, *vous croyez donc que je ne reconnois pas votre voix? Je vous trouve bien effronté*, repartit Scipion: *j'en ai bien cru votre Servante, quand elle m'a dit que vous n'y étiez pas; & vous ne m'en croyez pas moi-même?* „ (*Naſica, cum ad*
„ *Poëtam Ennium veniſſet, atque ab oſtio quærenti Ennium*
„ *ancilla diciſſet, domi non eſſe; Naſica ſenſit illam domi-*
„ *ni juſſu diciſſe, & illum intus eſſe. Paucis poſt diebus*
„ *cum ad Naſicam veniſſet Ennius, & eum a janua quære-*
„ *ret, exclamat Naſica, ſe domi non eſſe: tum Ennius,*
„ Quid? ego non cognoſco vocem, inquit, tuam? *Hic*
„ *Naſica*, Homo es impudens: ego cum te quærerem,
„ ancillæ tum credidi te domi non eſſe, tu mihi non credis
„ ipſi?)"

(23) *De Orat.* Lib. II. num 66. Edit. d'Ernefti.

[*G*] *Il buvoit copieuſement, quand il vouloit compoſer.*] C'eſt Horace qui le dit (24):

Ennius ipſe pater nunquam niſi potus ad arma
Proſiluit dicenda.

(24) Lib. I. Ep. 19. v. 7.

Le

petite distance de Rome, dans le Tombeau de Scipion, qui avoit tant d'estime & d'amitié pour lui; qu'il ordonna qu'on le mît dans le Tombeau de sa Famille, & qu'on lui dressât une Statue sur le Monument (*i*) [*H*]. Il avoit fait lui-même son Epitaphe [*I*]. Il laissa le peu qu'il avoit à Pacuvius, Poëte Tragique, fils de sa fille (*k*) ou de sa sœur (*l*). C'étoit un homme d'une grande vertu. T. Ælius Scillo (*m*) croyoit que notre Poëte avoit eu dessein de se dépeindre lui-même, en traçant le caractère d'un Ami de Servilius, dans le septième Livre de ses Annales [*K*]. On dit qu'il possédoit très bien la Langue Osque [*L*], & la Langue Grecque [*M*]: & il disoit qu'il avoit trois Cœurs, faisant peut-

(*i*) Plin. l. XXXV. c. 4.

(*m*) *Apud* Columna. *ubi supra.*

(*e*) Cicero *pro Archia* num. 9. Livius Lib. XXXVIII. cap. 56. & Plinius Lib. VII. c. 31.

(*k*) Columna *ubi supra.*

Tacitus.

„ Le bon-homme Ennius ne travailloit point à son Poë-
„ me Héroïque, que le vin ne l'eût mis en belle hu-
„ meur." Callisthène accusoit Eschyle de n'avoir composé ses Tragédies, qu'après avoir bu une bonne quantité d'un vin vigoureux. On rapporte la même chose d'Alcée & d'Aristophane. Cratinus, qui suivoit cet exemple, disoit qu'on ne pouvoit être bon Poëte, à moins que de bien boire. Nicératus dit dans une Epigramme, que le vin sert de Pégase aux Poëtes, & qu'un buveur d'eau ne peut rien faire de bon. Serenus Sammonicus, parlant de la goute d'Ennius, observe qu'elle venoit de l'usage excessif du vin:

Ennius ipse patet, dum pocula siccat iniqua,
Hoc vitio tales fertur meruisse dolores.

Et Ennius lui-même disoit ordinairement, qu'il ne falsoit jamais de vers que lorsqu'il avoit la goute. *Nunquam pedor, nisi podagra* (25).

(*n*) Columna *ubi supra.*

(25) Lib. VIII. c. 14.

[*H*] *Scipion ordonna qu'on le mît dans son Tombeau, & qu'on lui dressât une Statue sur le Monument.*] Valère Maxime remarque (26), que Scipion rendit ces honneurs à la mémoire de notre Poëte, parce qu'il crut que les Ecrits d'Ennius étoient fort capables d'illustrer l'éclat de ses actions: & quoiqu'il fût bien assuré que tant que l'Empire Romain subsisteroit, que l'Afrique seroit soumise à l'Italie, & que le Capitole commanderoit à l'Univers, la mémoire n'en pourroit être abolie; il se fit pourtant un honneur, que le souvenir en fût perpétué par les Ecrits des Savans. *Superior Africanus Ennii Poëtæ effigiem in monumentis Corneliæ gentis collocari voluit, quod ingenio ejus opera sua illustrata judicaret; non quidem ignarus, quamdiu Romanum Imperium floreret, & Africa Italiæ pedibus esset subjecta, totiusque terrarum Orbis summum culmen asx Capitolina possideret, eorum extingui memoriam non posse; si tamen literarum lumen illis accessisset magni æstimans.*

(26) Lib. VIII. c. 14.

[*I*] *Il avoit fait lui-même son Epitaphe.*] La voici:

Aspicite, o Cives, senis Ennii imagini' formam:
Hic vestrum panxit maxima facta patrum.
Nemo me lacrumis decoret, nec funera fletu
Faxit: quur? volito vivu' per ora virûm.

Horace a exprimé la même pensée dans les vers suivans (27):

(27) Lib. II. Ode XX.

Absint inani funere neniæ,
Luctusque turpes, & querimoniæ;
Compesce clamorem, ac sepulcri
Mitte supervacuos honores.

(28) A. Gellius Lib. XII cap. 4. [Ce passage paroit avoir été fort corrompu, car dans Aulu-Gelle on lit, *magnum quem lassus dari partem fassit de facinis rebus grandis.* Juste Lipse met *magna quem lassus dari Parri fassit* &c. Il y a encore d'autres différences très considérables, qu'on peut voir dans l'Auteur même. J'ai donné le passage, tel que l'Auteur Anglois l'a mis. B. D. T.]

[*K*]. *Le caractère d'un Ami de Servilius, dans le septième Livre de ses Annales.*] Voici ce morceau (28):

Hæcce loquutu' vocat, qui cum bene sæpe libenter
Mensam, sermonesque suos, rerumque suarum
Comiter impartit; magno quem tapsa diri
Parte fuisse de parveis summeisque gerendeis
Confitio, endo foro tato sanctoque Senatu.
Quoi res audaciter magnas, parvasque, jocumque
Eloqueret, quæ tinlla maieis, & quæ bona dictu
Evomeret, si quid vellet, tutoque locaret.
Qui cum multa volup, ac gaudia clamque palamque,
Ingenium quoi nulla malum sententia suadet,
Ut faceret facinus: levis (29) *tamen, haut malus; idem*
Doctu', fidelis, suavis homo, facundu', suoque
Contentus. festu', atque beatu', secunda loquens in
Tempore, commoda, & verborum vir parcorum.
Multa tenens antiqua sepulta, & sæpe vetustas
Quæ facit, & mores veteresque novosque tenentem,
Multorum veterum leges, divomque hominumque
Prudentem, qui multa loquive tacereve posset.

[*L*] *La Langue Osque.*] Jérôme Columna observe (30) que les *Osces* étoient un Peuple de Campanie, qui tiroient leur nom du Roi Oscus; & que leurs principales Villes étoient Pouzzol, Bayes, Cumes & Naples. Ces Peuples, aussi-bien que les *Opici*, prenoient leur nom du mot *Opis* (ὄφις) parce que cette Contrée abonde en Serpens; ou, comme le prétend l'Auteur du Livre attribué à Manéthon, parce que l'Enseigne de leur Roi étoit un Serpent. De-là vient que les Italiens appellent encore une dangereuse espèce de Serpens, *Oscurzone*. Leur Langue étoit, au témoignage d'Eudoxe (31), un mélange de plusieurs autres; & lorsque cette Nation eut été détruite, les Romains se servirent de cette Langue dans leurs Pièces badines, comme cela paroit par ce passage de Titinius, dans sa Comédie intitulée, *Quintus*:

Qui Opscè & Volscè fabulantur, nam Latinè nesciunt.

Et *incuizon* signifia généralement, *parler d'une manière barbare.* De-là *Oscum Ludierum* dans Tacite, *Annal.* Lib. IV, cap. 14. Le caractère particulier de cette Langue étoit de retrancher la dernière syllabe de certains mots: par exemple, on y disoit, *Capital, facul, difficul, famul, cas, gau*, pour *Capitalis, facultas, difficultas, famulus, casus, gaudium.* C'est de-là que Pacuvius avoit pris *ungulum* pour *annulum*; & Afius *Mamertem* pour *Martem* (32); quoique Varron dise (33) que le dernier est un mot Sabin. Il se trouve encore un petit nombre d'autres termes Osques chez les Auteurs; comme *multa* pour une amende; *vesa* ou *vehu*, un chariot, dérivé de *vehere*; *Mefius*, le mois de Mai; *Cafnar*, un vieillard; *folium*, pour *fetidum*, le tout; *petora*, quatre; *Lucetine*, Jupiter; *pidpit*, pour *quicquid.*

(29) *In Vita Ennii.*

(30) Lib. IV. *Hispaniæ citr. Hic Apud* Columnam.

(31) Lib. XV. *Descriptionis Orbis.*

[*M*] *Il possédoit très bien . . . . . la Langue Grecque.*] Suétone nous dit (34), qu'Ennius & Livius Andronicus étoient demi-Grecs; qu'ils avoient enseigné tant à Rome qu'ailleurs en Latin & en Grec; qu'ils ne faisoient qu'expliquer en Grec, & liſoient en cette Langue ce qu'ils avoient composé en Latin. *Antiquissimi Doctorum, qui iidem & poëtæ & oratores semigraeci erant (Livium & Ennium dico, quos utroque lingua domi forisque docuisse adnotatum est) nihil amplius quam Græce interpretabantur; ac si quid Latine ipsi composuissent, prælegebant.* Aussi Ennius employe-t-il non seulement des mots Grecs, tels que *Rumpbea, Machera, Terma, Lychni, Pausa, Malaca, Sophia* &c. mais il donne quelquefois une terminaison Grecque: par exemple, au-lieu de *Metii Fufetii* au génitif, il met comme dans la Dialecte Ionique, *Metieo Fufetieo*; & pour *Populi Romano* au datif, *Populoi Romanoi*, à l'exemple des plus anciens Grecs, qui mettoient un *ωι* après *ω*, au datif, au-lieu du point qu'on met à présent sous cette lettre; comme on le voit par les Manuscrits & les Monumens les plus anciens, où nous trouvons Ἀθήναι pour Ἀθῆναι, & tels autres. Il fait aussi *do* dans *domum* à l'accusatif, long, selon la manière Dorique; & au prétérit-parfait, il a *tetuli* au lieu de *tuli*, avec ce qu'on appelle un *augmentum syllabicum.* Il *précise* aussi quelquefois dans la manière de s'exprimer: par exemple, il dit, *bona dictu, incitus' saltu, suscitati cordis* &c. Il employe aussi l'infinitif au-lieu d'un nom, comme dans le VIII. Livre de ses Annales:

(34) *De ill. Grammat.* cap. 1.

Ast occasus ubi, tempusve audere repressit.

Il imite quelquefois la Dialecte Attique, comme dans le prémier Livre de ses Annales:

Curantes magna cum cura.

Et ailleurs (35), *Adgrettus fari*, pour *aggressus*, changeant l'*s* en *t*, à la manière Attique. Il ne se bornoit pas même à imiter les Grecs dans ces petites choses, mais il s'appliquoit avec tout le soin possible à suppléer à la pauvreté de la Langue Latine, en l'enrichissant de ce que lui fournissoient les riches trésors de la Grece. Il avoit transporté quantité de morceaux d'Homère dans ses Annales; & en marchant sur ses traces, il fut le prémier qui introduisit l'usage du vers Héroïque chez les Romains. C'est ce que dit Lucrèce (36):

(35) *In Libro incerto.*

(36) Lib. I. vi. 117.

. . . . . *Qui primus amœno*
Detulit ex Helicone perenni fronde coronam.

& ce que confirme Silius Italicus (37):

(37) Lib. XII.

Hic canet illustri primus bella Italia versu,
Attolletque Duces Cælo.

Et comme Homère a employé toutes les Dialectes de la Langue Grecque, Ennius, pour marquer son attachement pour ce grand modèle, a fait entrer plusieurs mots étrangers dans ses Poësies. L'un & l'autre semblent avoir eu dessein de donner plus de dignité & de graces à leurs Ecrits, en y faisant entrer des termes étrangers; de la même manière que des Raretés apportées des Pays éloignés ont quelque chose de grand, quand on les dispose dans un bel ordre. Ennius se sert par cette raison du terme d'*Amballare*, qui est Gaulois; de *Cata* & *Cascus*, qui sont Sabins; de *Fala* & *Subula*, qui sont Toscans; de *Tongo* qui est de Prænestе (Palestrine), car quoique Prænestе fût dans le voisinage de Rome, le langage en différoit de celui de cette dernière. C'est ce qui a fait dire à Plaute (38), que ceux de Prænestе disoient *conia* pour *ciconia*:

(38) *In Truculento.*

Ut Prænestinis conis est ciconia.

Dans le fond, Virgile n'a pas fait difficulté de se servir de mots étrangers; de celui de *Cupentus*, qui est Sabin; de *Gaza*, qui est Persan; du Macédonien *Phalanx*; d'*Uri* & de *Gesa*, qui sont Gaulois, & du Punique *Magalia.* Ennius est

peut-être allusion à la fable de Géryon, à qui on a donné un triple Corps : ce que la plupart des Ecrivains expliquent de la grande connoissance qu'il avoit des trois Langues (*n*). Ennius tâcha de répandre chez les Romains les trésors de la Langue Grecque, & il est le prémier qui ait employé parmi eux le vers Héroïque. C'étoit un homme d'un grand génie, & qui a prodigieusement travaillé à perfectionner la Poësie Latine; en laissant cependant aux Siècles suivans bien des choses à faire sur cet article [*N*]. Il écrivit les *Annales Romaines*, qui furent si estimées, que Q. Vargontéius les récita publiquement à Rome avec un applaudissement extraordinaire, & le même les partagea en différens Livres (*o*). Elles furent aussi lues en plein Théatre à Pouzzol par un homme savant, qui prit le nom d'*Enniamiste* (*p*). De toutes les Copies de ces Annales, la plus estimée a été celle que C. Octavius Lampadius avoit corrigée. On dit que Fl. Caprus avoit composé une Explication des endroits obscurs, & des expressions antiques, qui s'y trouvoient (*q*). Ennius avoit traduit du Grec plusieurs Tragédies, & il en avoit composé [*O*] lui-même. Il publia aussi des Comédies [*P*]; mais on ne sait si elles étoient de lui, ou si ce n'étoient que des Traductions. Il donna une Version Latine de l'*Histoire Sacrée* d'Euhémère [*Q*], & une autre de la *Philosophie* d'Epicharme. Il composa encore les Ouvrages suivans: *Phagetica*; *Epigrammes*; *Scipion Assotus* ou *Sotadicus*, & autres Satires; *Protreptica* (Exhortation) & *Præcepta* (des Maximes), & vraisemblablement plusieurs autres. Il paroit dans ses Ecrits, qu'il avoit de grands sentimens de Religion [*R*]. On lui attribue, d'avoir prétendu que l'Ame d'Homère est le prémier qui abolit l'ancien usage des Romains, de ne jamais doubler les lettres; car il est certain qu'ils disoient *folum* pour *follum*, *torum* pour *torrum*, c'est-à-dire *torridum*, *polet* pour *pollet* &c. Mais Ennius imita les Grecs, qui en écrivant, aussi-bien qu'en lisant, doublent les lettres muettes & liquides, & les demi-voyelles. Victorin (39) confirme que les anciens Romains ne doubloient point les lettres; mais il remarque, qu'en la place de cela, ils mettoient un trait sur la lettre qu'il falloit doubler. Cependant, malgré ce qu'Ennius a fait pour enrichir la Langue Latine, il a employé bien des expressions, qui dans la suite ont vieilli & n'ont plus été en usage. Par exemple, *sperez* pour *spes*, *mis* pour *mei*, *fum* pour *ipsum*, *fum* pour *ipsum*, *fas* pour *fuas*, *boritor* pour *hortator*, *debilo* pour *debilis*, *uter* pour *vester*, *crebisurus* pour *vallum*, *enda* pour *in*, *quos* pour *quis*, *lapi* pour *lapide*, *annis* pour *annis*, *vids* pour *vias*, *cette* pour *date* &c. (40).

[*N*] *C'étoit un homme d'un grand génie, & qui a prodigieusement travaillé à perfectionner la Poësie Latine, en laissant cependant aux Siècles futurs bien des choses à faire sur cet article.*] Lucrèce lui donne de grandes louanges, dans l'endroit cité dans la Remarque précédente. Nous donnerons ici le passage tout entier:

Ennius ut noster cecinit, qui primus amœno
Detulit ex Helicone perenni fronde coronam,
Per gentes Italas hominum quæ clara clueret.
Etsi præterea tamen Acherusia templa
Ennius æternis exponit versibus edens.

Cicéron l'appelle un Poëte spirituel & un bon Ecrivain (41). Ovide dit qu'il avoit un grand génie, mais peu d'art (42).

Ennius ingenio maximus, arte rudis.

Macrobe assure (43), que Virgile étoit si grand admirateur d'Ennius, qu'il en a pris quantité de choses; ce dont il donne des exemples. Mais l'Auteur de la Vie de Virgile rapporte, qu'un jour on le trouva lisant Ennius, & quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il faisoit, *Je tire*, répondit-il, *de l'or du fumier*. (*Se aurum in sterquilinio colligere*). L'Empereur Adrien aimoit si passionnément ce vieux langage, qu'il préféroit Ennius à Virgile, Caton à Cicéron, & Cælius à Salluste (44): *Amavit præterea genus dicendi vetustum..... Ciceroni Catonem, Virgilio Ennium, Sallustio Cælium* (45) *prætulit*. Jérôme Columna, qui cite ce passage de Spartien, l'a étrangement défiguré en faisant dire à cet Historien, „ qu'Adrien préféroit Ennius à Virgile, & Cæcilius à Cicéron & à Salluste." *Contra vero Adrianus Cæsar adeo vetustum hujusmodi dicendi genus amavit, ut, quemadmodum a Spartiano prodium est, Ennium Virgilio, & Cæcilium Ciceroni & Sallustio prætulerit.* Lilio Gyraldi dit (46), qu'Ennius avoit le génie plein de feu, beaucoup de facilité pour la composition, une grande force de pensées; mais que son style est dur & sans art, parce qu'il ne s'éloignoit pas du langage usité communément dans la conversation. *Ingenio acri fuit, atque ad scribendum promptissimo, vehemens in sententiis, in verbis rudis; ita qui non discederet a communi more verborum.* Adrien Turnèbe remarque (47), que dans les Vers de notre Poëte, l'agréable est mêlé à l'utile: & même (à quoi l'on ne s'attendroit pas) qu'on peut y profiter pour le style. *Habent Ennioni versus aliquid quod prodesse & delectare possit, & orationem etiam, quod minime quis existimaret, excolere.* Joseph Scaliger dit (48), qu'Ennius avoit le génie grand & élevé; & il souhaitoit que nous l'eussions tout entier, quand même nous aurions perdu Lucain, Stace, Silius Italicus & leurs semblables. *Ennius Poëta antiquus, magnifico ingenio. Utinam hunc haberemus integrum, & amississimus Lucanum, Statium, Silium Italicum*, & tous ces garçons-là! Mr. de la Monnoye (49) croit qu'au lieu de *Garçons*, il faut lire *Gascons*, pour marquer la différence du style naturel d'Ennius, au style enflé de Lucain, de Stace & de Silius, sur-tout de Lucain & de Stace.

[*O*] *Il avoit traduit du Grec plusieurs Tragédies, & il en avoit composé lui-même.*] Voici les noms de ses Tragédies, dont il nous reste des Fragmens: *Medea*, *Iphigenia*, *Achilles*, *Ajax*, *Telamon*, *Hectoris Lustra*, *Alexander*, *Andromache*, *Hecuba*, *Eumenides*, *Dulorestes*, *Erechtheus*, *Cresphontes*, *Athamas*, *Andromeda*, *Telephus*, *Thyestes*, *Phœnix*, *Menalippe*, *Alcmæon*, *Cressæ*, *Alcestes*, *Nemea*, *Ilione* ou *Polydorus*, *Antiopa*.

[*P*] *Il publia aussi des Comédies.*] Les noms de celles, dont nous avons encore des Fragmens, sont *Amphitruo*, *Ambracia*, *Pancratiastes*.

[*Q*] *Il donna une Version Latine de l'Histoire Sacrée d'Euhémère.*] Il est incertain de quel Pays étoit Euhémère. Plutarque la fait *Tégéate*, dans son Ouvrage sur les Dogmes des Philosophes; & *Messénien*, dans le Traité d'*Isis & Osiris*. Elien (50), Strabon (51), & Lactance (52) sont du même sentiment, qu'il étoit Messénien. Mais si l'on en croit Clément d'Alexandrie & Arnobe (53), il étoit d'Agrigente: selon Athénée (54), il étoit de l'île de Cos. C'étoit un Athée reconnu, qui nioit l'existence de tous les Dieux; & l'on croit que c'est lui que Callimaque a en vue dans ses Iambiques, quand il dit:

Εἰς τὸ μὲν τείχεος ἶμεν ἀλίης δίστε,
Οἱ δ' ἐπὶ πόλεας χάλκεον ὁ πλόος Ζάπα
Τέρμα ἐλαχὸν ἀδῖνα βιβλίου ψέγει.

On lui donna aussi le nom d'*Athée* (55). Il paroit par le témoignage de divers Auteurs, qu'il composa des Ouvrages où il défendoit l'Athéïsme; & c'étoit vraisemblablement aussi le sujet de son ἱερὰ Ἀναγραφὴ, traduite par Ennius. Il donna à cet Ouvrage le titre d'*Histoire Sacrée*, non qu'il jugeât que le sujet en fût sacré, puisqu'il y soutenoit que les Dieux n'étoient originairement que des hommes qu'on avoit déifiés; mais il parloit selon l'opinion du Vulgaire, ou par ironie, en y donnant ce titre: on peut être étoit-il fondé sur ce qu'il avoit composé cette Histoire, sur les Inscriptions qu'il avoit trouvées dans les plus anciens Temples. Il florissoit du tems de Cassandre Roi de Macédoine, qui en faisoit grand cas. Dans ses Voyages, il avoit parcouru les côtes méridionales de l'Océan (56).

[*R*] *Il paroit dans ses Ecrits, qu'il avoit de grands sentimens de Religion.*] Il est vrai qu'on trouve dans sa Tragédie de *Télamon* les vers suivans, qui paroissent fort impies:

Ego Deûm genus esse semper dixi, & dicam cælitum,
Sed eos non curare opinor, quid agat genus humanum:
Nam si curent, bene boneis sit, male malefacta, quod nunc abest (57).

Mais si nous avions tonne la Pièce d'où ces vers sont pris, on verroit à coup sûr, que ce n'est pas le Poëte qui parle, mais Télamon qui tient ce langage dans ses fureurs transports. Columna cite (58) quantité de passages de ses Ecrits, pour prouver le respect qu'il avoit pour la Religion: & il remarque, que quoiqu'il se fût exposé à l'accusation d'impiété, en traduisant l'*Histoire Sacrée* d'Evémère, il est cependant extrêmement probable qu'Evémère, aussi-bien que notre Poëte, en rejettant les Dieux du Paganisme, faisoit profession de croire un seul Etre suprême, incréé & éternel, qu'Ennius appelle

—— Pater Divûmque hominumque,
—— Divûmque hominumque Pater Rex (59).
—— Divûm pater, atque hominum Rex (60).

Il n'ajoutoit pas grand' foi à l'Art prétendu de la Divination, comme il paroit par ces vers (61):

Non habeo denique nauci Marsum augurem,
Non vicanos haruspices, non de circo astrologos,
Non Iſiacos conjectores, non interpretes somniûm:
Non enim sunt ii aut scientia aut arte divinei,
Sed superstitiosi vates, impudentesque hariolei,
Aut inertes, aut insani, aut quibus egestas imperat;
Qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant viam;
Quibus divitias pollicentur, ab iis drachmam ipsi petunt.
De his divitiis sibi deducant drachmam, reddant cætera;
Qui sui quæstûs causſa fictas suscitant sententias.

(n) Columna ibid. supra.

(o) Suetan. de Ill. Gramm. cap. 2.

(p) A. Gellius Lib. XVIII. cap. 8.

(q) Columna ibid. supra.

(39) *De Orthographia.*

(40) *Voyez* Columna *in Vita Ennii.*

(41) *Orat. pro Murana* num. 14.

(42) *Trist.* Lib. II.

(43) *Saturn.* Lib. VI. cap. 2.

(44) Spartian. *in Adriano* cap. 16.

(45) Il y a dans quelques Editions, *Cæcilium.*

(46) Dial. IV. *de Poët. antiquis.*

(47) *In Adversar.*

(48) *Scaligerana prima* p. 78.

(49) *Voyez* Baillet *Jugem. des Sav.* Tom. III. Part. II. p. 2. Note (*a*) Ed. d'Amst. 1725 in-8.

(50) *Var. Hist.* Lib. II. cap. 11.

(51) Lib. I.

(52) Lib. I. cap. 11.

(53) *Adv. Gentes* Lib. IV.

(54) *Deipnosoph.* Lib. XIV.

(55) Sext. Empir. *adv. Mathemat.* Lib. VIII. Theodoret. *Græc. Affect.* Lib. III. *Apud* Columnam *in Not. ad Fragmenta Ennii ex Evemero.*

(56) Columna ibid.

(57) Cicero *de Divin.* Lib. I. num. 58. in fine Libri, & *de Nat. Deor.* Lib. III. num. 32. Edit. d'Ernesti.

(58) *In Vita Ennii.*

(59) *In Lib. incert.*

(60) *Annal.* Lib. VI.

(61) Cicero *de Divin.* Lib. I. num. 58.

d'Homère étoit paſſée dans ſon Corps [S]. Louis Vivès nous apprend (r), qu'il avoit deſſein de raſſembler tous les fragmens de notre Poëte: ce projet a été exécuté dans la ſuite par les deux Etiennes. Martin Delrio, & Pierre Scriverius, ont publié les Fragmens de ſes Tragédies. Jérôme Columna, Gentilhomme Romain, a donné ces Fragmens accompagnés d'un ſavant Commentaire, à Naples 1590 in-4. Paul Merula en a fait autant à Leyde en 1595 in-4. L'Edition de Columna a été réimprimée à Amſterdam en 1707 in-4. avec pluſieurs Additions, par les ſoins de Mr. François Heſſelius, Profeſſeur en Hiſtoire & Belles-Lettres dans l'Ecole illuſtre de Rotterdam.

(r) In Notis ad August. de Civit. Dei Lib. II. cap. 21.

[S] *On lui attribua d'avoir prétendu que l'Ame d'Homère étoit paſſée dans ſon Corps.*] On trouve dans le prémier Livre de ſes Annales ces paroles:

——— Viſus Homerus adeſſe Poëta,
Tum memini fieri me pavum....

Cicéron cite (62) le prémier de ces Vers; & voici de quelle manière Lucrèce a rapporté ce Songe d'Ennius:

(62) *Acad. Quæſt.* Lib. IV. num. 56.

Eſſe præterea tamen eſſe Acherunſia Templa
Ennius æternis exponit verſibus edens;
Quo neque permanent Animæ, neque Corpora noſtra,
Sed quædam ſimulacra modis pallentia miris:
Unde ſibi exortam ſemper florentis Homeri
Commemorat ſpeciem lacrumas effundere ſalſas
Cœpiſſe, & rerum naturam expandere dictis.

Il y a des Auteurs qui croyent que Lucrèce a copié d'Ennius ce Vers, *Quo neque*, & les ſuivans; mais Columna prétend (63) que tout le morceau eſt d'Ennius, qui avoit peut être écrit,

(63) *In Notis ad Ennii locum.*

——— ——— Acherunſia templa,
Quo neque permanent Animæ, neque Corpora noſtra,
Sed quædam ſimulachra modis pallentia miris:
Inde mihi ſpecies ſemper florentis Homeri
Exoriens viſo eſt lacrumas effundere ſalſas
Cœpiſſe, & rerum naturam expandere dictis.

(64) Lib. III. Eleg. 2.

Properce (64) fait alluſion à ce Songe d'Ennius; & l'on croit que Perſe l'a fait auſſi dans ſon *Prologue*:

Nec fonte labra prolui Caballino,
Nec in bicipiti ſomniaſſe Parnaſſo
Memini, ut repente ſic Poëta prodirem.

Porphyrion nous dit, ſur ces vers d'Horace (65),

(65) Lib. II. Ep. 2.

Ennius & ſapiens & fortis & alter Homerus,
Ut Critici dicunt, leviter curare videtur,
Quo promiſſa cadant, & ſomnia Pythagoræ,

qu'Ennius avoit dit dans le prémier Livre de ſes Annales, qu'Homère l'avoit aſſuré en ſonge, que, conformément à la doctrine de Pythagore, ſon Ame avoit paſſé dans le Corps d'Enolus. Par ces paroles de notre Poëte, rapportées ci-deſſus,

(66) Satyr. 6.

Tum memini fieri me pavum,

(67) D'autres liſent *Maonides quintus.* [C'eſt la leçon qu'a ſuivie le P. Tarteron, dont j'ai mis ici la Traduction, quoique la fin ne m'en paroiſſe pas exacte. R. D. T.]

il paroit qu'il introduiſoit Homère diſant, que ſon Ame avoit paſſé dans le Corps d'un Paon; & c'eſt ce que Perſe a en vue, quand il dit (66):

Cur jubes hoc Enni, poſtquam deſtertuit eſſe
Maonides Quintus (67) pavone ex Pythagoræo.

„ Voilà ce que dit Ennius, après être revenu en ſon bon-„ ſens, lui qui avoit rêvé autrefois que l'Ame d'Homère „ étoit paſſée en lui cinquiéme, après avoir été dans le „ Corps d'un Paon, de Pythagore & de quelques autres."

(a) Il eſt appellé *Ennodius* par Bern. Sacco, *Hiſt. Ticin.* Lib. VIII. cap. 1. p. 77.
(b) Cave *Hiſt. Liter.* Tom. I. p. 491. Oxon. 1740. Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* T. V. p. 11.
(c) Cave & Du Pin *ubi ſupra.*
(d) Du Pin *ubi ſupra.*

ENNODIUS (a) (MAGNUS FELIX), Evêque de Pavie, & Ecrivain célèbre dans le VI. Siècle, deſcendoit d'une Famille illuſtre des Gaules [A], & naquit en Italie [B] vers l'an 473 (b). Aiant perdu une Tante qui l'avoit élevé, & qui fourniſſoit à ſes beſoins, il ſe trouva réduit à manquer preſque de tout; mais il rétablit ſes affaires, en épouſant une Dame diſtinguée par ſes grands biens & par ſa nobleſſe (c). Il jouït pendant quelque tems des plaiſirs & des commodités que les richeſſes procurent; mais dans la ſuite il ſe réſolut à mener une vie plus Chrétienne. Il entra dans les Ordres, du conſentement de ſa femme, qui de ſon côté embraſſa une vie Religieuſe (d). Il fut ordonné Diacre par Epiphane Evêque de Pavie, avec qui il vécut dans une étroite amitié. Son application à la Théologie ne l'empêcha pas de donner, à ſes heures de loiſir, quelques momens à la Poëſie & à l'Eloquence, auxquelles il s'étoit appliqué dès ſa jeuneſſe; & ſes Ecrits lui acquirent une grande réputation [C]. [☞ En 494, Epiphane venant dans les Gaules à la Cour des Rois de Bourgogne, pour racheter les Italiens qu'ils avoient fait captifs, ce Prélat voulut que le Diacre Ennode fût du voyage. Il l'y accompagna effectivement, & l'on voit qu'il parle comme témoin oculaire de quelques-

[A] *Deſcendoit d'une Famille illuſtre des Gaules.*] Il témoigne en divers endroits de ſes Ecrits, que ſes parens étoient Gaulois. Il comptoit entre ſes parens & ſes alliés, les perſonnes les plus diſtinguées de ce tems-là, tels que Fauſta, Boëce, Aviéne, Olybrius, Sénaire, Florieo & autres.

(1) Cave Tom. I. p. 498. Du Pin Tom. V. p. 11.

[B] *Naquit en Italie.*] C'eſt ce que diſent le Dr. Cave & Mr. Du Pin (1); & il eſt certain qu'Ennodius paſſa ſes prémiéres années en Italie. [☞ Les ſavans Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire de France* prétendent (2) qu'il étoit né à Arles. Il m'a paru que toutes les preuves qu'ils en alléguent ſe réduiſent à celles-ci; qu'Ennodius qualifie Arles *ſa charmante demeure*; & qu'il y avoit une Sœur, qui y faiſoit ſa réſidence ordinaire. On conjecture que la Tante d'Ennodius, qui demeuroit en Italie, fut obligée de le prendre auprès d'elle, à cauſe du dérangement qu'avoit apporté dans les affaires de ſa maiſon la domination des Viſigoths. Mais cette même raiſon ne ſubſiſtoit-elle pas par rapport à ſa Sœur? Il faut avouer qu'il n'y a rien de fort certain à dire, ſinon qu'Ennodius reçut ſa prémiére éducation à Milan. ADD. DU TRAD.]

(2) Tom. III. p. 96.

[C] *Ses Ecrits lui acquirent une grande réputation.*] En voici le Catalogue. I. *Epiſtolarum ad diverſos Libri IX.* Lettres à diverſes perſonnes, en neuf Livres; au nombre de 297. II. *Panegyricus Theodorico Regi Oſtrogothorum dictus.* [☞ Ce Panégyrique à la louange de Théodoric, Roi des Oſtrogots en Italie, ne fut pas prononcé à Rome (3), puiſqu'il y apoſtrophe cette Ville comme abſente; mais l'on ne ſait d'ailleurs ſi ce fut à Ravenne, ou à Milan. Il a été imprimé ſouvent ſéparément des autres Oeuvres d'Ennodius, dans les prémiéres Editions des anciens Panégyriques, à la ſuite des Lettres de Caſſiodore, entre autres dans les Editions de ces Lettres à Paris 1589 & 1600. Le Catalogue de la Bibliothèque d'Oxford en préſente encore deux autres Editions, l'une à Paris, l'autre à Lyon en 1595(4). ADD.] III. *Libellus Apologeticus pro Synodo Palmari.* C'eſt l'Apologie dont on a parlé dans l'Article, inſérée dans le Tome IV. des *Conciles* p. 1340. IV. *Vita B. Epiphanii Epiſcopi Ticinenſis*; Vie de S. Epiphane, Evêque de Pavie. V. *Vita B. Antonii Monachi Lirinenſis*; Vie du B. Antoine, Moine de Lérins. VI. *Euchariſticon de Vita ſuo, ad Elpidium:* Action de graces ſur ſa vie, à Elpide. VII. *Paranæſis didaſcalica ad Ambroſium & Beatum:* Exhortation inſtructive à Ambroiſe & à Beatus. VIII. *Præcepta de Cellulanis Epiſcoporum* *. C'eſt une Ordonnance dreſſée par Ennode au nom d'un Evêque, pour enjoindre à tous les Prêtres & les Diacres de ſon Diocèſe d'avoir auprès d'eux une perſonne de probité, qui fût témoin de leurs actions †. IX. *Petitorium quo abſolutus eſt Geronius:* Acte d'affranchiſſement d'un Eſclave nommé Géronce. X. & XI. *Benedictiæ Cerei Paſchalis.* Ce ſont deux Bénédictions du Cierge Paſchal. XII. *Dictiones Sacræ VI.:* Diétions ou Diſcours Sacrés, au nombre de ſix. XIII. *Dictiones Scholaſticæ VII:* Sept Diſcours Scholaſtiques. XIV. *Controverſiæ decem:* Dix de Controverſe. XV. *Dictiones Ethicæ V:* Cinq de Morale. XVI. *Poëmata, ſeu Carminum Liber I:* Poëmes, ou prémier Livre des Poëſies. XVII. *Epigrammata, ſeu Carminum Liber II:* Epigrammes, ou ſecond Livre des Poëſies. Toutes les Oeuvres de notre Auteur ont été publiées par André Schottus à Tournay en 1610 in-8. & par Jaques Sirmond à Paris en 1611 in-8. Il y a dans cette dernière Edition § des Notes, qui expliquent les noms & les qualités des perſonnes dont il eſt parlé dans Ennodius, & contiennent pluſieurs Remarques, qui font d'un grand uſage pour éclaircir l'Hiſtoire de ce tems-là. [☞ Les Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire de France* remarquent (5), que l'Edition de Schot & celle de Sirmond ont paru en même tems en 1611; mais qu'il a paru ſi extraordinaire de voir ainſi éclorre en même tems deux différentes Editions d'Ennode, que quelques Ecrivains, qui n'avoient pas regardé les choſes d'aſſez près, ont daté celle de Tournay de l'année 1610, afin de faire diſparoître la ſingularité. J'ajouterai ici, que Dom Martenne & Dom Durand ont publié deux nouvelles Pièces d'Ennodius (6), tirées d'un ancien MS. de S. Remi de Reims; l'une eſt un Compliment à Laurent Evêque de Milan, au jour de ſa naiſſance; & l'autre une courte Lettre à un nommé Vénance (7). Outre les Editions mentionnées, il y en a une de Veniſe de 1729 in fol.' ADD.] Les Ouvrages d'Ennodius ſe trouvent auſſi

(3) *Hiſt. Littér. de France* ubi ſupra p. 501.

(4) Idem 502.

* Quelques-uns expliquent ce titre, *Ordinaire qui oblige les Evêques mêmes d'avoir un compagnon.* R. D. T.

† Cette explication du titre Latin, & celle de tous les autres, ſont tirées de l'*Hiſtoire Littéraire de France.* R. D. T.

§ On trouve les Oeuvres d'Ennodius auſſi dans le Tom. I. des Oeuvres de Sirmond. Edition de Paris 1696. R. D. T.

(5) *Ubi ſupra* p. 110. not. (1).
(6) *Anecdot.* Tom. V. p. 11. 62.
(7) *Hiſt. Littér. de France* ubi ſupra p. 107. Fabricius *Bibl. Med. & Inf. Latin.* Tom. II. p. 307.

ques faits qui s'y paſſérent (*e*). ADD.] Epiphane étant mort, il ſemble qu'Ennode ait été élu Diacre de l'Egliſe Romaine. En 503, il préſenta au V. Concile de Rome l'Apologie du Concile qui s'y étoit tenu l'année précédente, & qui avoit juſtifié le Pape Symmaque; cette Apologie fut ſi bien reçue, qu'on ordonna qu'elle ſeroit inſérée parmi les Actes du Concile (*f*). Il fut élevé ſur le Siége de Pavie vers l'an 510 [*D*]. On le choiſit enſuite pour travailler à la réunion de l'Egliſe d'Orient avec celle d'Occident. Il fit pour ce ſujet deux voyages en Orient; le prémier en 515, avec Fortunat Evêque de Catane; & le ſecond en 517, avec Peregrinus Evêque de Miſène. Ses négociations n'eurent pas le ſuccès qu'il eſpéroit; mais il s'y conduiſit d'une maniére, qui fit connoître ſa prudence & ſa fermeté. Car l'Empereur Anaſtaſe fit tout ce qu'il put pour le tromper, ou pour le corrompre; & n'en aiant pu venir à bout, aprés pluſieurs mauvais traitemens, il le fit mettre ſur un vieux Vaiſſeau, & lui aiant défendu d'aborder dans aucun Port de la Grèce, il l'expoſa à un péril évident. Il arriva néanmoins en Italie ſans accident, & étant revenu à Pavie, il y mourut le 1. d'Août 521 [*E*], âgé de quarante-huit ans (*g*). Mr. Du Pin dit (*h*) que le ſtyle d'Ennodius eſt obſcur, & qu'il ne raiſonne pas juſte; mais qu'il a néanmoins du feu & de l'imagination. Arnolphe de Luxen (*Lexovienſis*) (i) dit qu'il doit être appellé *Innodius* au-lieu d'*Ennodius*, à cauſe de ſon ſtyle obſcur & embarraſſé. [☞ Malgré ces défauts, les ſavans Bénédictins croyent (*k*) qu'on ne ſauroit faire trop d'eſtime des Ecrits d'Ennode en général, pour la connoiſſance qu'il nous donne de l'Hiſtoire de la fin du V. Siècle & du commencement du ſuivant. Sans ce ſecours, dit-on, nous ignorerions beaucoup de faits arrivés dans les Gaules, l'Italie, l'Allemagne, & même en Grèce.

(*e*) *Hiſt. Littér. de France* T. III. p. 98.

(*f*) Cave *ubi ſupra*.

(*g*) Id. ibid. Du Pin *ubi ſupra*.

(*h*) P. 14.

(*i*) Epiſt. p. 54. *apud* Oudinum *Bibl. Script. Eccl.* Tom. I. p. 222.

(*k*) *Hiſtor. Littér. de France* T. III. p. 110.

(*e*) Edit. de Cologne, & dans celle de Paris Tom. XV p. 225. Elles ſont auſſi dans la derniére de Lyon. *Cit. du Trad.* (*f*) Tom. V. p. 12. (*g*) Tom. I. p. 498. Oxford 1740. (*h*) Tom. I.

auſſi dans la *Bibliothéque des Péres*, Tom. IX. p. 312. (8). La plupart avoient paru à Bâle en 1569 dans les *Orthodoxographes*.

[*D*] *Il fut élevé ſur le Siége de Pavie vers l'an* 510.] C'eſt ce qu'aſſure Du Pin (9); mais Cave dit (10) que ce fut vers l'an 511, ou peu de tems aprés. Le P. Labbe s'eſt groſſiérement trompé (11), en diſant qu'Ennode fut fait Evêque de Pavie en 490: cela ne peut être, puiſqu'alors il n'avoit que dix-ſept ans; & il eſt évident qu'il n'étoit pas encore Evêque, quand on approuva ſon Apologie dans le Concile de Rome en 503, car on ne lui donne point cette qualité.

[*E*] *Il mourut le* 1. *d'Août* 521.] C'eſt ce que dit Du Pin: mais le Dr. Cave aſſure qu'il mourut le 17 Juillet, *die XVI. Cal. Auguſt.* (12).

(10) C'eſt auſſi la date que ſuivent les Auteurs de l'*Hiſt. Litt. de France* ubi ſupra p. 99. *Cit. du Trad.*

EPHREM (SAINT) *le Syrien*, ancien Auteur Chrétien du IV. Siècle, étoit natif d'Edeſſe, ſelon quelques-uns: mais de Niſibe en Syrie *, ſelon d'autres, qui paroiſſent mieux fondés (*a*). Il vint au monde ſous l'empire de Conſtantin (*b*) [*A*]. Il embraſſa la vie Monaſtique dés ſa plus tendre jeuneſſe, & devint en peu de tems de tems le Maître & le Supérieur de pluſieurs Moines (*c*). Comme il alloit ſouvent à Edeſſe pour viſiter l'Egliſe de cette Ville, il y fut ordonné Diacre. Etant allé à Céſarée de Cappadoce, il fut très bien reçu de S. Baſile, qui lui enſeigna, dit-on, la Langue Grecque [*B*], & l'ordonna Prêtre: mais ce récit n'eſt pas bien certain, puiſque les Anciens nous aſſurent qu'il eſt mort Diacre (*d*). Sozoméne rapporte (*e*), qu'aiant été élu Evêque d'une Ville, il évita d'accepter cette Dignité en contrefaiſant le fou [*C*]. Il a compoſé un très grand nombre d'Ouvrages [*D*], qui

* *Niſibe* étoit en *Méſopotamie*, mais on comprenoit alors Niſibe & toute la Méſopotamie ſous le nom de *Syrie*. R. D. T.

(*a*) Cave *Hiſt. Litter.*

Tom. I. p. 241. Oxford 1740.

(*b*) Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. II. p. 147.

(*c*) Id. ibid.

(*d*) Id. ibid. [Voyez la preuve de la fauſſeté de ce fait dans

Tillemont *Mém. de l'Hiſt. Eccl.* Tom. VIII. Part. III. p. 1220. 1221. Ed. in-4. *Cit. du Trad.*] (*e*) *Hiſt. Eccl.* Liv. III. ch. 16.

[*A*] ☞ *Il vint au monde ſous l'empire de Conſtantin.*] L'Auteur anonyme de ſa Vie, publiée en Syriaque & en Latin par Mr. Aſſeman (1), prétend que les parens d'Ephrem étoient Païens, & que ſon pére étoit Prêtre de l'Idole Abnil à Niſibe. Il raconte que notre Saint aiant, par la grace de Dieu, été choiſi pour être de ſes enfans, il évitoit d'accompagner ſon pére au Temple de l'Idole. Celui-ci le remarqua, & l'aiant même trouvé en converſation avec un Chrétien, il en fut ſi tranſporté de colére, qu'il le maltraita extrêmement de coups, & lui dit enſuite, qu'il alloit tâcher d'expier ſon crime, & d'appaiſer la Divinité par ſes vœux & par ſes priéres. Etant entré dans le Tçmple, le Diable lui apparut ſous une forme humaine, & lui dit: „ Votre zéle & votre attachement à notre ſer„ vice nous eſt connu, & nous ſommes ſenſibles aux ſoins „ que vous prenez de notre Culte; mais ne demandez „ point de grace pour votre fils, qui ſera un jour notre „ plus implacable ennemi: au contraire, chaſſez-le au-plu„ tôt, ſi vous voulez que nous vous ſoyons propices, & „ ſi vous trouvez du plaiſir dans notre commerce." Le pére, fort ému de ce diſcours, alla trouver Ephrem. „ Partez, loi dit-il, éloignez vous de ces lieux; portez „ vos pas eo tel Pays qu'il vous plaira, pourvu que vous „ n'offriez jamais à ma vue un objet odieux. Votre crime „ eſt découvert, vous êtes un ennemi de mes Dieux." Le jeune-homme, plein de joie de ſe voir en liberté de faire ce qu'il avoit projetté depuis longtems, quitta la maiſon paternelle, deſtitué de tout, & ſe retira auprés de S. Jaques Evêque de Niſibe. Il eſt aiſé de voir que notre Hiſtorien Syrien n'a pas moins brodé l'Hiſtoire d'Ephrem, que les Auteurs Grecs (2). Tout ce qu'on pourroit raiſonnablement en inférer, c'eſt qu'effectivement Ephrem étoit né de parens Païens, qui tenoient quelque rang: ce qui pourroit ſervir à éclaircir la queſtion, ſur l'autenticité d'un Ecrit qu'on appelle *la Confeſſion de S. Ephrem* (3). Mr. de Tillemont remarque, qu'il eſt très difficile de concilier cette Piéce, & one autre qui contient l'Hiſtoire de ſa Converſion, avec ſon Teſtament: ſelon les deux prémiéres, Ephrem étoit oé de parens d'une condition fort baſſe; mais Grégoire de Nyſſe, ou l'Auteur quel qu'il ſoit de l'Homélie qui paſſe ſous ſon nom, & qui contient l'éloge de S. Ephrem, parle de ſa famille en termes magnifiques (4); ce qui s'accorde aſſez avec ce que dit l'Auteur Syrien de la Vie d'Ephrem, car on ſait que les Prêtres tenoient un rang diſtingué dans le Paganiſme. En ce cas-là, la Confeſſion ſera une Piéce ſuppoſée. Je laiſſe aux Savans à concilier ces contrariétés, & pluſieurs autres qu'il y a ſur ce ſujet, comme le Lecteur pourra le remarquer en conſultant Mr. de Tillemont aux endroits citéz. Je remarquerai ſeulement, que ce qu'Ephrem dit quelque part, que ſes parens ont remporté la Couronne du Martyre, n'eſt point contraire à ce que nous avons rapporté; puiſqu'ils peuvent s'être convertis dans la ſuite: c'eſt la penſée de Mr. Aſſeman (5). RAM. DU TRAD.]

(1) *Bibl. Orient.* T. I. p. 26. 27.

[*B*] ☞ *S. Baſile .... lui enſeigna, dit-on, la Langue Grecque.*] Je ne trouve aucun Auteur, qui diſe que S. Baſile apprit le Grec à S. Ephrem: il n'y a que Mr. Du Pin qui le diſe (6), & je conjecture que ce Savant a voulu adoucir, ou s'exprimant ainſi, ce qu'il paroit y avoir de fabuleux dans ce que rapportent pluſieurs Ecrivains, que S. Baſile lui obtint de Dieu la connoiſſance de la Langue Grecque par ſes priéres. Le Dr. Cave (7) & Mr. de Tillemont (8) ont reconnu que ce n'étoit-là qu'un conte; puiſque le prémier, aprés avoir dit que S. Ephrem alla viſiter S. Baſile, ajoute plus bas, qu'il n'entendoit que la Langue Syriaque, *haud ullum praeter vernaculum, i. e. Syrum, fermonem calluit.* Le ſecond réfute cette fable. Ce qu'il y a de ſinguiier, c'eſt que Mr. Aſſeman (9) prétend ſoutenir la vérité du fait, en partie par les mêmes témoignages que Mr. de Tillemont allégue pour co prouver la fauſſeté; mais Grégoire de Nyſſe n'en dit rien, quoique le ſavant Maronite le compte entre ſes témoins. Il prétend énerver le témoignage de Sozoméne (10), & celui de Théodoret (11), qui diſent qo'Ephrem n'entendoit point la Langue Grecque. Mr. Aſſeman prétend qu'ils ne parlent que de *la Science*, & non de *la Langue* des Grecs. Il inſiſte auſſi ſur ce que parmi les Ouvrages de S. Ephrem, il y en a où il cite des Péres Grecs: mais ne pourroit-on pas conclurre de-là, avec autaot de raiſon, que ces Ouvrages ne ſont point de S. Ephrem? RAM. DU TRAD.]

(6) *Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. IV. p. 145.

(7) *Hiſt. Liter.* Tom. I. p. 256.

(8) *Ubi ſupra* Note XII. p. 1220.

(9) *Bibl. Orient.* T. I. p. 55.

(10) *H. E.* Lib. III. cap. 19.

(11) *H. E.* Lib. IV. cap. 29.

[*C*] *Sozoméne rapporte, qu'aiant été élu Evêque d'une Ville, il évita d'accepter cette Dignité en contrefaiſant le fou.*] Lorſqu'il eut été élu, & qu'on le cherchoit pour le faire ordonner, il courut au Marché, & y fit toutes les actions d'un homme qui a l'eſprit troublé. Ceux qui l'étoient venu chercher, croyant ſa folie réelle, le laiſſérent là & s'en retournérent. Il profita de ſon côté de l'occaſion pour ſe retirer, & demeura caché, juſqu'à ce qu'un autre eût été ordonné à ſa place. Voici l'Original Grec, dont nous venons de donoes la ſubſtance: "Ὅτε δὲ καὶ ἐφάνη δῆλος, ἐνταῦθα ἐκεῖνα καὶ ἐζήτουν αὐτὸν ἐπιγνόντες πάντες, καὶ ἐκπλαγέντες ἀπῆλθον, ὡς ἐπὶ τῷ χαμένῳ ἄχθεσι· πάντων δὲ ἀφέντων, εἰς τὸν ἀγορὰν ἐκβαλὼν, καὶ οἷα παραπαίων ἐδίδου ἑαυτὸν, ἀτάκτως βαδίζων, καὶ τὰ ἐκ τούτου ἐποιήσατο, καὶ ἔμεινεν ἐκεῖσε λάθρα." Ἐπεὶ δὲ ἦξε ἡμέρα εἰναι καρτερικὸν οὐκ ἀνθρώπινον, ἀλλ' ἐν αὐτῷ ἐφάνη ἀνακόπτων, καιρὸν ἐφέδρα ἀνέξεται, καὶ μετὰ ἔτερος ἐχειροτονήθη, διέλαθεν (12).

(12) Sozom. *H. E.* Lib. III. cap. 16.

[*D*] *Il a compoſé un très grand nombre d'Ouvrages.*] Photius dit (13) qu'il avoit compoſé plus de mille Oraiſons ou Diſcours, & qu'il avoit lui-même vu quarante-neuf de ſes Sermons. Sozoméne obſerve (14), qu'il avoit fait plus de trois cens mille vers; entre leſquels étoient ceux qu'il fit à l'imitation d'Harmonius fils de Bardéſanés, qui avoit compoſé des Hymnes en Syriaque, que les Syriens chantoient

(13) *Bibl. Cod.* 199.

(14) *Ubi ſupra.*

qui étoient ſi eſtimés dans ce tems-là, que la plupart furent traduits en Grec, & qu'on les liſoit publiquement dans quelques Egliſes après les Livres Sacrés (*f*). Sozoméne aſſure (*g*) qu'il y avoit tant de beauté & de nobleſſe dans ſon ſtyle, & d'élévation dans ſes penſées, que ces graces paroiſſoient même dans la Traduction Grecque de ſes Ecrits. Et S. Jérôme dit (*h*), qu'aiant lu la Verſion du Traité du S. Eſprit, il y avoit apperçu la vivacité & le feu du génie de l'Auteur. S. Grégoire de Nyſſe, dans le Panégyrique qu'il a fait de S. Ephrem, s'étend beaucoup ſur le mérite de ſes Ecrits, & ſur ſon attachement à la Doctrine Orthodoxe. Il avoit beaucoup d'horreur pour les Erreurs de Sabellius, d'Arius & d'Apollinaire [*E*]. S. Grégoire dit qu'il a réfuté avec force les Anoméens & les Novatiens: il ajoute, qu'il s'étoit extrêmement appliqué à l'étude de l'Ecriture Sainte, & qu'il avoit compoſé des Commentaires ſur toute la Bible. Ephrem étoit fort auſtère dans ſes mœurs, & ſi chaſte, qu'il évitoit même de regarder les Femmes [*F*]. Dans ſa jeuneſſe, il étoit naturellement ſujet à la colére; mais il ſurmonta tout à fait ce vice, & ſe poſſéda ſi bien dans la ſuite, qu'il ne s'y laiſſa jamais aller contre perſonne (*i*). Il étoit d'une charité exemplaire [*G*]. Il mourut le 1. de Février

(*f*) Hieron. *de Vir. Ill.* cap. 115.

(*g*) *Ubi ſupra.*

(*h*) *Ubi ſupra.*

(*i*) Sozom. *ubi ſupra.*

(15) Idem ibid.

* Voy. l'Addition à cette Remarque.

(16) P. 142.

(17) *Critici Sacri* cap. 11. p. 512. & *ſeqq.*

(18) Tom. I. num. 16. Edit. Voſſian. Romæ 1589.

† Voyez la Rem. [*B*].

(19) *De Viris* cap. 8.

(20) Pag. 146-148.

(21) *Comm. de Script. Eccl.* Tom. I. col. 110.

(22) *Hiſt. Litter.* T. I. p. 512.

(21) Du Pin p. 151.

(24) *Bibl. Grec.* Tom. V. p. 121.

(25) *Bibl. Orient.* T. I. p. 20.

(26) *Ubi ſupra* p. 521-527.

roient avec beaucoup de plaiſir. Mais S. Ephrem s'appercevant qu'Harmonius y avoit gliſſé les Erreurs de ſon pére, & des Philoſophes Grecs, touchant la nature de l'Ame, la formation & la mort du Corps, & la Métempſychoſe, περὶ ψυχῆς, γενέσεως τε καὶ φθορᾶς σώματος, καὶ μετεμψυχώσεως, il compoſa pluſieurs Piéces conformes à la doctrine de l'Egliſe, & ſur-tout des Hymnes, des Eloges de Saints, dont les Syriens furent ſi charmés, qu'ils les chantérent ſur l'air de ceux d'Harmonius (15). Il a écrit tous ſes Ouvrages en Syriaque; mais on dit que la plupart ont été traduits en Grec durant ſa vie. Ses Commentaires ſur l'Ecriture Sainte & ſes Traités de Controverſe ſont perdus *; mais nous avons quantité de Diſcours, de Préceptes moraux & d'Hymnes, qui ont été traduits en Grec, & publiés ſous ſon nom. Quelques Critiques, *à qui*, dit Mr. Du Pin (16), *les Ouvrages qui concernent le Monachiſme ne ſont pas agreables*, ont prétendu que tous les Ouvrages attribués à S. Ephrem ſont ſuppoſés. André Rivet, entre autres, prétend (17) qu'on ne trouve pas dans ces Ecrits cette ſublimité d'eſprit, que S. Jérôme découvroit même dans la Traduction Grecque du Traité du S. Eſprit; & qu'ils ne paroiſſent pas dignes *d'être lus publiquement dans les Egliſes à la ſuite des Livres Sacrés*, à moins qu'on ne reconnoiſſe de la conformité entre la doctrine de l'Ecriture, & ce paſſage du Traité des Peines de l'Enfer (18), où il eſt dit que les Damnés s'adreſſent aux Saints en ces termes: *Salvete omnes Sancti, Salvete Apoſtoli, Prophetæ ac Martyres, Salve Patriarcharum Cætus, Salve Monachorum agmen, Salve & tu Domina ſanctæ Dei Genitrix Virgo* &c. Rivet remarque enſuite, qu'on convient généralement que S. Ephrem n'entendoit pas le Grec †; & par conſéquent, qu'on doit rejetter comme ſuppoſés, les Traités qu'on voit qui ont été écrits par un Auteur qui cite évidemment (19) des Ecrivains Grecs, & ſur-tout S. Irenée *cont. Hæreſ.* Lib. I. cap. 1. & la Vie de S. Antoine par S. Athanaſe. Notre Critique relève enſuite quelques contradictions, qui ſe trouvent dans ces Ouvrages. Mr. Du Pin a tâché de ſatisfaire à ces Objections (20), mais Oudin penſe (21) qu'il n'y a pas réuſſi. Le Dr. Cave ne laiſſe pas (22) de qualifier ces Objections contre les Ecrits attribués à S. Ephrem, de foibles & de frivoles: il ajoute, que ſi l'on trouve dans ces Ouvrages des choſes qui ſemblent moins dignes de ce Pére, on qui paroiſſent contraires à ce qu'il dit en d'autres endroits, nous devons plutôt nous en prendre à notre ignorance dans la Langue Syriaque, ou à des Verſions défectueuſes, que de les attribuer à l'ignorance ou à l'incapacité de S. Ephrem; ou que ſi ce ſont des Erreurs réelles, on doit les rejetter ſur le zéle, la ſimplicité, & la piété de l'Auteur. *Leves plane ſunt ut plurimum exceptiunculæ, quæ ſcriptis ejus intentari ſolent. Si qua occurrant, quæ Sanctæ Patre minus digna, aut quæ aliis locis non bene conventre videntur, noſtræ potius Syriacè loquendi modorum inſcitiæ, vel verſionibus ex verſione male factis, quam Ephræmi ineleganties & inſcitiæ imputari poſſunt; quin ſi revera errores eſſent, ſummo hominis zelo, ſimplicitati, ac pietati condonari debeant.* Le prémier qui ait donné quelques Oeuvres de ce Pére, eſt Ambroiſe Camaldule, qui en traduiſit quelques-unes en Latin, qui furent imprimées à Breſſe en 1490, à Strasbourg en 1509, & à Cologne en 1547. Depuis, Gérard Voſſius ou Volkens, de Borchloou en Allemagne, ramaſſa toutes les Oeuvres de ce Pére, les traduiſit en Latin, & les fit imprimer en trois Tomes; le prémier, dédié à Sixte V, en 1589; le ſecond, dédié à Clément VIII, en 1593; & le troiſiéme, en 1597 ou 1598. Ces trois Tomes ont été réimprimés en un ſeul Volume à Cologne en 1603, & à Anvers en 1619. Echellenſis a publié à Rome en 1645 un Cantique de la Vierge & des Mages, traduit du Syriaque. Mr. Cotelier a donné le Grec du Panégyrique de S. Baſile par S. Ephrem, dans ſon dernier Volume des Monumens de l'Egliſe Grecque, imprimé à Paris en 1686 (23). Il a paru une belle Edition des Oeuvres d'Ephrem à Oxford en 1708 in-fol. [☞ L'Edition d'Oxford, ſi je dois m'en rapporter à Mrs. Fabricius (24) & Aſſeman (25), eſt de l'année 1709; elle contient la Verſion Grecque d'un grand nombre d'Ouvrages de S. Ephrem, que Mr. Edouard Thwaites a publiée ſur les Manuſcrits de la Bibliothéque Bodiéleine: on peut voir dans Mr. Fabricius les Piéces qui s'y trouvent (26). Mais, outre ces Ouvrages de S. Ephrem qui ont paru, il s'en trouve un grand nombre, tant en Grec, qu'en Syriaque & en Arabe, dans les Manuſcrits de la Bibliothéque du Vatiean, ſur-tout dans ceux que Mr. Aſſeman a apportés d'Egypte & de Syrie, dont ce ſavant Maronite a donné une Liſte dans ſa *Bibliothéque Orientale*. Parmi ces Ouvrages ſe trouvent, entre autres, les Commentaires de ce Pére Syrien ſur la plupart des Livres de l'Ancien Teſtament. Mr. Aſſeman prouve que ces Ouvrages ſont véritablement de S. Ephrem, tant par le ſtyle, qui répond parfaitement à l'idée que S. Jérôme & Sozoméne nous donnent du ſtyle de ce Pére, que par l'antiquité des MSS. où ils ſe trouvent, & parce que les Auteurs Syriens & Grecs font mention de la plupart ſous ſon nom. Il convient cependant, qu'il y a quelques Traités qui ne ſont pas de lui. Mr. de Tillemont dit (27), que „ s'il y en a dont on ait de juſtes ſujets de douter, il y en „ a d'autres dont l'autorité ſe peut dire indubitable. On „ peut dire en général, *ajoute-t-il*, que preſque tout ce „ qu'on attribue à S. Ephrem, a ce caractére d'humilité, „ de piété, de compoſition, & de crainte de Dieu, qui „ a aſſurément été celui de ce Pére. Mais dans la lecture que nous en avons faite, il nous a paru qu'entre „ ceux qui ont ce caractére, il y en a qui paroiſſent aſſez „ peu dignes du feu & de l'élévation de S. Ephrem; & „ qu'entre ceux qu'on peut dire être dignes de lui, les „ uns, qui ſont le plus grand nombre, ont plus de facilité & de netteté, & les autres au contraire ont des „ raiſonnemens forts & profonds, ſouvent obſcurs & difficiles. Nous croyons que ces derniers peuvent paſſer „ pour les plus certains, parce qu'ils reviennent le mieux à „ ce que Sozoméne dit de ſon ſtyle." Nous allongerions exceſſivement cet Article, ſi nous entrions dans tous les détails dont ce ſujet eſt à tous égards ſuſceptible; ainſi nous renvoyons les Lecteurs curieux aux Auteurs cités en marge, & ſur tout à Mr. Aſſeman (28). Il y a déja quelques années que le Cardinal Quirini, Bibliothécaire du Vatican, publia le Projet d'une Edition des Oeuvres de S. Ephrem, ſur les Manuſcrits du Vatican (29); mais j'ignore ſi elle a paru. AND. DU TRAN.]

(23) Fabricius *Bibl. Græc. ubi ſupra* p. 119-124. Tillemont *ubi ſupra* p. 1211-1211. & Aſſeman *Bibl. Orient.* Tom. I. p. 55-164.

(29) Il eſt inſeré dans la *Bibliothéque Italique* Tom XII. p. 204 *& ſuiv.*

[*E*] *Il avoit beaucoup d'horreur pour les Erreurs de Sabellius, d'Arius & d'Apollinaire.*] S. Grégoire de Nyſſe, dans le Panégyrique de S. Ephrem, rapporte une Hiſtoire fort ſingulière de la maniére dont il en agit avec Apollinaire. Celui-ci avoit fait un Ouvrage en deux Tomes, où il avoit recueilli toutes les raiſons & tous les paſſages, dont il ſe ſervoit pour défendre ſon ſentiment. Il avoit donné ces Livres en garde à une femme de ſon parti. S. Ephrem, faiſant ſemblant d'être Apollinariſte, les emprunta d'elle; mais avant que de les lui rendre, il en colla tous les feuillets enſemble. Il les renvoya enſuite à la femme, qui voyant la couverture en bon état, les reçut, & n'y prit pas garde. Elle les rendit à Apollinaire, qui ſe propoſoit d'en faire uſage dans une Conférence publique qu'il devoit avoir avec un Catholique: mais n'aiant pu les ouvrir, il fut obligé de ſe retirer avec confuſion. [☞ Mr. Baſnage ſe moque avec juſtice de cette Hiſtoire (30); & Mr. de Tillemont a raiſon de dire (31) qu'elle paroît peu digne de la gravité & de la ſincérité Chrétienne, & qu'elle ne fait aſſurément honneur ni à celui qui la rapporte comme une belle action, ni à celui à qui elle eſt attribuée. D'ailleurs elle n'eſt fondée que ſur ce que l'on en diſoit, & elle n'étoit écrite nulle part. N'eſt-il pas ſouverainement ridicule de dire qu'Apollinaire, un des hommes les plus éloquens de ſon tems, ne put défendre ſes ſentimens ſans avoir recours à ſes Livres? AND. DU TRAN.]

(30) *Differt. Hiſt. Theol.* p. 77-78. Rotterdam 1694.

(31) *Ubi ſupra* Note X. p. 1278.

[*F*] *Si chaſte, qu'il évitoit même de regarder les femmes.*] Sozoméne raconte (32) qu'une Courtiſanne, ſoit qu'elle eût deſſein de le tenter, ou qu'elle eût reçu de l'argent pour faire ce qu'elle faiſoit, ſe préſenta un jour à lui dans la rue, dans un endroit où le paſſage étoit étroit, & le regarda fixement. S. Ephrem la reprit de ſon impudence, & lui commanda de baiſſer la vue & de regarder la terre. *Pourquoi regarderois-je la terre*, lui répondit cette femme, *puiſque je ſuis née, non d'elle, mais de vous? Il eſt plus juſte que vous regardiez la terre d'où vous êtes ſorti, & que je vous regarde, puiſque je ſuis ſortie de vous.* Ephrem, étouné de la repartie de cette femme, fit un Livre qui contenoit cette Hiſtoire, & qui étoit un de ſes Ouvrages que les Savans Syriens eſtimoient le plus.

(32) *Ubi ſupra.*

[*G*] *Il étoit d'une charité exemplaire.*] La Ville d'Edeſſe étant affligée depuis longtems de la famine, il ſortit de ſa Cellule, pour reprocher aux riches la dureté avec laquelle ils laiſſoient mourir les pauvres, au-lieu de les aſſiſter du ſuperflu de leurs biens, qu'ils gardoient avec tant de ſoin pour leur propre condamnation, & pour la perte de leur Ame, laquelle il leur montra qu'ils devoient préférer à tous leurs biens temporels & à leurs Corps même. Les

21.

vrier de l'an 378, ſous l'Empereur Valens (*k*) [*H*]. Sur ſon lit de mort, il recommanda à ſes Religieux de ſe ſouvenir de lui dans leurs prières, leur défendit de garder ſes habits comme des Reliques (*l*), & commanda qu'on l'enterrât fort ſimplement, ſans aucune pompe, & ſans lui ériger aucun monument (*m*).

(*k*) Du Pin p. 111.
(*l*) Id. ibid.
(*m*) Cave. *ubi ſupra.*

riches, perſuadés par ſes diſcours, lui répondirent, qu'ils n'étoient pas fort attachés à leurs biens: „ mais nous ne „ ſavons, *dirent-ils*, à qui en confier la diſtribution, par„ ce que nous ne connoiſſons perſonne qui ne ſoit fort „ intéreſſé, & qui ne deſire d'être diſpenſateur de nos „ charités que pour en trafiquer." S. Ephrem leur demanda, *Quelle opinion avez-vous de moi?* Ils lui répondirent, qu'ils le tenoient pour un homme de bien, tel qu'il étoit dans la croyance générale de tout le monde. *Je me chargerai donc*, dit-il, *pour l'amour de vous, du ſoin des pauvres.* Aiant reçu leur argent, il fit dreſſer environ trois-cens lits dans les Galeries publiques, où il fit traiter tant ceux de la Ville que la diſette avoit rendus malades, que les étrangers, ou ceux que la famine avoit ci-devant chaſſés. Aiant continué dans cet exercice juſqu'à ce que la famine eût ceſſé, il s'en retourna dans ſa Cellule, & s'y appliqua à ſes exercices ordinaires. Il mourut peu de tems après (23).

(23) Sozom. *ubi ſupra.*

[*H*] *Il mourut le 1. Février de l'an 378, ſous l'Empereur Valens.*] Il y a une grande diverſité ſur la date préciſe de ſa mort, & les Auteurs Syriens différent ſur-tout, à cet égard, des Grecs. L'Auteur de ſa Vie abrégée (34) le fait mourir le 9 de Juin de l'année des Grecs 684, de J. C. 372; où il faut remarquer que cet Ecrivain fait un calcul particulier, en faiſant naître le Sauveur l'an 312 de Ere des Grecs. La même date ſe trouve dans un MS. Syriaque de la Bibliothèque du Vatican (35), & dans la Chronique d'Edeſſe. Denys Patriarche des Jacobites, dans ſa Chronique (36), met la mort d'Ephrem au 10 de Juin de l'an 373 de J. C. ſelon l'Ere Vulgaire, qui, ſelon le Syſtême de Denys & de la Chronique d'Edeſſe, eſt l'an 375. L'Auteur de la Vie plus étendue d'Ephrem, donnée par Mr. Aſſeman, place ſa mort au 15 de Juin; & le ſavant Maronite croit qu'on ne peut le faire vivre au-delà du mois de Juin de l'an 378, puiſque ſelon S. Jérôme il eſt mort ſous Valens, décédé le 9 d'Août de cette année. Mr. de Tillemont, qui a fait une Note ſur le tems de la mort d'Ephrem (37), où il diſcute cette queſtion, fait voir qu'on ne peut la mettre au 1. de Février; mais il juge que la manière forte dont S. Ephrem parle contre Valens dans l'Eloge de S. Baſile, en le nommant même, ne permet guères de croire qu'il ait prononcé cet Eloge avant la mort de ce Prince; d'où il conclud que notre Saint vivoit & prêchoit encore un mois après la mort de Valens, c'eſt-à-dire après le 9 d'Août 378. Tout cela eſt aſſez embrouillé. REM. DU TRAD.]

(34) Aſſeman. *Bibl. Orient.* T. I. p. 21.

(37) *Ubi ſupra* Not. XIV p 1218. 1254.

EPICHARME, ancien Poëte & Philoſophe, étoit Sicilien, ſelon Horace (*a*), & Suidas (*b*). Diogène Laërce dit (*c*) qu'il étoit né dans l'Ile de Cos; mais qu'à l'âge de trois mois il fut porté à Mégare, & de là à Syracuſe; ce qui peut fort bien juſtifier la qualification de *Sicilien*, quoiqu'il eût vu le jour ailleurs. Laërce le cite lui-même pour garant de ce qu'il avance, qu'il fut tranſporté ſi jeune hors du lieu de ſa naiſſance: ainſi il eſt aſſez apparent, que c'eſt ſur la même autorité qu'il l'a fait naître dans l'Ile de Cos (*d*). Le même Auteur dit que le père d'Epicharme s'appelloit *Elothales*; mais Suidas nomme ſon père *Tityrus* ou *Chimarus*, & ſa mère *Sicis*. Il fut auditeur de Pythagore (*e*). On dit que *l'hormus* & lui inventérent la Comédie à Syracuſe (*f*); quoique pluſieurs autres Villes prétendent à la gloire de cette découverte (*g*). On le fait Auteur de cinquante-cinq, ou ſelon d'autres de trente cinq Comedies (*h*). Mais il y a ſi longtems que ſes Ouvrages ont péri, qu'à peine trouve-t-on quelque choſe ſur leur caractère. Horace ſeul a conſervé la mémoire d'une de ſes bonnes qualités [*A*]. Outre des Comédies, il avoit écrit quantité d'Ouvrages de Philoſophie & de Médecine; ce qui a fait qu'Aldobrandini (*i*) a diſtingué deux Ecrivains du même nom, l'un Auteur Comique, & l'autre Philoſophe [*B*]. Epicharme mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, ſelon Laërce, ou de quatre-vingt-dix-ſept, ſelon Lucien (*k*). Laërce nous a conſervé quatre Vers, qu'on avoit mis au deſſous de ſa Statue (*C*). Pline obſerve (*l*), qu'Ariſtote croyoit qu'Epicharme avoit ajouté deux Lettres à l'Alphabet Grec, le Θ & le Χ, que d'autres attribuent à Palamède.

(*a*) Lib. II. Ep. I. v. 58.
(*b*) Suidas *in voce* Ἐπίχαρμος.
(*c*) *De Vit. Philoſ.* Lib. VIII.
(*d*) *Lives and Characters of the Greek Poets* by Jaſil Kennet Part. II. p. 86.
(*e*) Laërt. *ubi ſupra.*
(*f*) Suidas.
(*g*) Ariſtot. *Poët.* cap. 5.
(*h*) Suidas.
(*i*) *In Laërt.* Lib. III. *in Vita Platon.*
(*k*) *Diſc. de ceux qui ont vécu longtems*, p. 221. 222. du T. II. du Lucien d'Amſterdam, Amſ 1644.
(*l*) *Hiſt. Nat.* L. VII. ch 56.

[*A*] *Horace ſeul a conſervé la mémoire d'une de ſes bonnes qualités.*] Il en a conſervé le ſouvenir, en louant Plaute de l'avoir imité à cet égard. Cette qualité, c'eſt de n'avoir jamais perdu ſon ſujet de vue, & d'avoir ſuivi le fil de l'intrigue ſi régulièrement, que le Lecteur ou le Spectateur n'étoit point embarraſſé à le découvrir:

(1) Lib. II. Ep. I. v. 58.

Plautus ad exemplar Siculi properare Epicharmi (1).

[*B*] *Il avoit écrit quantité d'Ouvrages de Philoſophie & de Médecine, ce qui a fait qu'Aldobrandini a diſtingué deux Ecrivains de ce nom, l'un Auteur Comique, & l'autre Philoſophe.*] Mais on peut fort bien ne les point diſtinguer, comme le remarque Mr. Kennet (2), parce que Suidas, qui ne parle que des Comédies d'Epicharme, remarque que quelques-uns diſoient qu'il étoit de l'Ile de Cos, comme le dit Diogène Laërce, qui parle de lui principalement comme Philoſophe. D'ailleurs, après avoir rapporté dans la Vie de Platon, qu'on diſoit que ce Philoſophe avoit tiré bien des choſes des Ecrits d'Epicharme le Comique, Laërce rapporte un ſentiment défendu par Platon, & ajoute les Vers Phyſiques d'Epicharme, où l'on pouvoit croire que Platon avoit puiſé ſes idées. Aldobrandini lui-même, lorſqu'il en vient à illuſtrer la Vie d'Epicharme, remarque, que quand Laërce dit dans la Vie de Platon, que ce Philoſophe étoit redevable de bien des choſes à Epicharme, cela doit s'entendre de ce qu'il a pris des Commentaires de Phyſique, que Laërce met parmi les Ouvrages d'Epicharme.

(2) *Lives and Characters of the Greek Poets.* P. II. p. 57.

[*C*] *Laërce nous a conſervé quatre Vers, qu'on avoit mis au deſſous de ſa Statue.*] Les voici:

Εἰ τι μεγαλύνει φαίδιμον μέγας ἅλιος ἀκτᾶς,
Καὶ πόντῳ πλωτοῖς μείζων ἔχει ὕδατος
Φυσὶ τοσοῦτον ἐγὼ σοφίᾳ περίχειμαι ἐπίσχοπος,
Ὅσσ πανρὶς ἐτέρωσε· δὶς ἑξηκοντα.

„ Quantum Sol vincit ſublimis ſydera Cœli,
„ Quantum vis Pelago major ineſt Fluvii,
„ Tantum ego profiteor Sophia præſtare Epicharmum,
„ Cui Syracuſa comis patria ferta dedit.

EPICTETE, célèbre Philoſophe de l'Antiquité, nâquit probablement ſur la fin de l'empire de Néron (*a*), à Hiérapie Ville de Phrygie (*b*). Il étoit Eſclave d'Epaphrodite [*A*], Affranchi de Néron, & Garde du Corps de cet Empereur (*c*). On ne ſait pas bien en quel tems, ni comment Epictète obtint la Liberté: on ſait ſeulement que ſous Domitien, y aiant eu un Edit publié vers l'an 94 de l'Ere Chrétienne, par lequel il étoit enjoint à tous les Philoſophes de ſortir de Rome & de l'Italie (*d*) [*B*], Epictète ſe retira à Nicopolis dans l'Epire (*e*); ce qui eſt une preuve convaincante qu'il avoit obtenu la Liberté, puiſqu'en qualité de Philoſophe, il ſe trouva compris dans cet Edit. Il ne tombera même jamais dans l'eſprit, qu'un homme de ſon mérite, qui fut chéri & eſtimé des Empereurs

(*a*) G. Boileau, *Vie d'Epictète, & l'Enchiridion ou Abregé de ſa Philoſophie* p. 1. Edit. de la Haye 1721. ſous le titre de *Caractères d'Epictète*, par l'Abbé de Bellegarde.
(*b*) *Hiſt. des Emp.* T. II. p. 114. Edit. in-fol.
(*c*) Note on the *Life of Epictetus* prefixed to his Tranſlation of *Epictetus's Morals, with Simplicius's Comment.* p. 30. Lond 1721 in 8.
(*d*) Vs. 22.
(*e*) A. Gellius Lib. XV. cap. 11.

[*A*] *Il étoit Eſclave d'Epaphrodite.*] Mr. de Tillemont croit (1) que cet Epaphrodite eſt le même Affranchi de Néron, à qui Joſeph a adreſſé preſque tous ſes Ouvrages, qui fut banni depuis, & que Domitien fit mourir l'an 95, parce qu'il avoit aidé à Néron à ſe tuer. Dans la Préface de l'Edition de l'*Enchiridion* d'Epictète, donnée par Berkelius avec les Notes de Wolfius, Leyde 1670, cet Epaphrodite eſt confondu mal à propos avec celui dont S. Paul parle Philipp. II. 25., qui apporta les charités de l'Egliſe de Philippes à S. Paul à Rome. Il eſt bien vrai, comme le remarque le Dr. Stanhope (2), qu'il eſt parlé dans ce Chapitre, des *Saints de la Maiſon de Céſar* (3): mais le caractère du Maître d'Epictète ne permet guères de penſer qu'il ait été de ce nombre. Et quoiqu'il y ait toutefois les apparences du monde qu'Epictète a eu quelque connoiſſance de la Religion Chrétienne, auſſi-bien que tous les Philoſophes qui ont écrit depuis la prédication de l'Evangile, comme leur manière de raiſonner, bien plus pure que celle de leurs prédéceſſeurs, le prouve; il n'y a cependant guères de raiſon de croire qu'un homme rempli de tant de mauvaiſes qualités, auſſi inſolent, auſſi cruel, & d'un eſprit auſſi bas que cet Epaphrodite, ait été ſon Maître à cet égard, ou ait été lui-même jamais véritablement Chrétien.

(1) *Hiſt. des Emp.* T. II. p. 114. Edit. in-fol.
(2) Note on the *Life of Epictetus* prefixed to his Tranſlation of *Epictetus's Morals, with Simplicius's Comment.* p. 30. Lond 1721 in 8.
(3) Vs. 22.

[*B*] *Sous Domitien, y aiant eu un Edit publié vers l'an 94 de l'Ere Chrétienne, par lequel il étoit enjoint à tous les Philoſophes de ſortir de Rome & de l'Italie.*] Dans la *Table Chronologique* qui eſt à la fin de la Vie d'Epictète par Boileau,

(f) Boileau ubi supra.

reurs de son tems, soit demeuré dans la Servitude (f). L'opinion commune est, que depuis qu'il fut exilé, il ne revint plus à Rome, & qu'il passa le reste de ses jours à Nicopolis; ce qu'on fonde sur ce qu'Arrien remarque en plusieurs endroits, que les Discours qu'il a recueillis de lui, ont été tenus à Nicopolis. Mais quoique cette conjecture soit appuyée de l'autorité de Saumaise, il y a lieu de douter qu'elle soit véritable (g). Car Spartien (h) nous dit, que l'Empereur Adrien vécut fort familièrement avec ce Philosophe; ce qui ne peut guères se concevoir, si Epictète avoit toujours résidé dans un lieu aussi éloigné que Nicopolis, depuis la publication de l'Edit de Domitien. On ne fait pas au vrai, s'il fut marié [C]: mais il est certain qu'il fut toujours très pauvre [D]. Suidas dit qu'il a vécu jusqu'au tems de Marc-Aurèle; & Thémistius assure (i), qu'il a été fort estimé de ce Prince & de son Prédécesseur. Mais ce fait est contredit par quelques Ecrivains [E], quoiqu'il soit certain qu'Epictète a vécu jusqu'à un âge fort avancé (k). Marc-Aurèle marque comme une partie de son bonheur, non

(g) Id. ibid.

(h) In Vit. Adr. cap. 16.

(i) Orat. 1. ad Jovinian. p. 81. Edit. Hardouin. Paris. 1684.

(k) Lucian. Πῶς ἂν διαβάλοιτο καὶ οὐκ ἀβέλτερον.

leau, citée dans le corps de l'Article, le Bannissement des Philosophes est placé sous l'an de Rome 840, de l'Ere Chrétienne 90.

[C] *On ne sait pas au vrai, s'il fut marié.*] Comme il n'y a point de raisons suffisances de l'assurer, il n'y en a point aussi de le nier. Car Arrien remarque en plusieurs endroits, qu'Epictète haïssoit particulièrement les Epicuriens, à cause qu'ils parloient contre le Mariage. Soit qu'il fût marié, ou qu'il ne le fût pas, il y a grande apparence qu'il n'eut point d'enfans; car outre qu'il n'est dit dans aucun Auteur qu'il en eût, la repartie que Démonax lui fit, au rapport de Lucien (4), insinue qu'il n'en avoit point. Epictète lui conseillant un jour de se marier, il lui répondit: *Hé bien, j'y consens, pourvu que vous me donniez une de vos filles.*

(4) In Vita Demonactis.

[D] *Il est certain qu'il fut toujours très pauvre.*] Quoique Spartien (5) parle avec éloge de la générosité & de l'estime d'Adrien pour les Poëtes, les Orateurs, les Philosophes, les Mathématiciens, & tous ceux qui faisoient profession de quelque Science, bien qu'il n'y eût jamais homme qui prît tant de plaisir que lui à les railler; néanmoins nous n'avons aucune raison de croire que ni cet Empereur, ni ses Successeurs, qui témoignèrent tant d'estime pour Epictète, lui aient seulement donné dequoi le mettre à couvert de l'extrême pauvreté. Peut-être en faut il chercher la cause dans le grand mépris qu'il faisoit des richesses, qui l'empêcha de vouloir recevoir de pareilles graces. Car il demeuroit à Rome dans une petite maison, où il n'y avoit pas seulement de porte: il n'avoit pour tout domestique qu'une vieille Servante, & pour tous meubles qu'une Lampe de terre, à la clarté de laquelle il produisoit ces excellentes pensées, dont nous voyons encore aujourd'hui les beaux restes dans les Livres d'Arrien; & par-là on peut juger quelle étoit la pauvreté de notre Philosophe (6).

(5) In Vita Adriani cap. 16.

(6) Boileau Vie d'Epictète p. 1. 6.

[E] *Ce fait est contredit par quelques Ecrivains.*] Saumaise prétend (7) que Suidas s'est trompé, & il en allègue diverses raisons, que Mr. Boileau examine (8). La première est, que le même Suidas rapporte, qu'Epictète fut Esclave d'Epaphrodite, qui étoit Garde du Corps de Néron. Διὸ καὶ ὁ Ἐπαφρόδιτος ὁ σωματοφύλαξ τῷ Βασιλεῖ Νέρωνι. Or depuis la mort de Néron jusqu'à l'avénement de Marc-Aurèle à l'Empire, il y a près de quatre-vingt-quatorze ans. Ce qui rend ce que dit Suidas encore moins vraisemblable, c'est qu'ayant qu'Epictète fût en état de rendre service à Epaphrodite & de venir d'Hiérapolis à Rome, il falloit qu'il eût déjà quelque âge; desorte que selon ce calcul, il auroit vécu près de cent quinze ans, ce qui n'est pas facile à croire. Cette conjecture est assez raisonnable, mais elle n'est pas concluante; car il se pourroit faire, comme a très bien remarqué Lipse (9), qu'il ne servit Epaphrodite qu'après la mort de Néron. On pourroit néanmoins répondre à Lipse, qu'Epaphrodite étant qualifié Garde de Néron, il y a plus d'apparence que Néron vivoit dans le tems qu'Epictète étoit au service d'Epaphrodite. La seconde raison est, que Marc-Aurèle ne le met point (10) au nombre de ceux qu'il avoit ouïs: il dit seulement qu'il avoit vu quelques-uns de ses Commentaires par le moyen de Junius Rusticus, qui les lui envoya. Mais cette raison paroît beaucoup plus foible que l'autre. Car, outre qu'Epictète s'étoit retiré longtems auparavant à Nicopolis, il mourut peut-être dès le commencement du règne de Marc-Aurèle. En effet, Suidas dit seulement, qu'il parvint jusqu'au tems de cet Empereur: διατέλεσε μεχρὶ Μάρκου Αὐρηλίου. Ainsi il pourroit bien avoir vécu jusqu'au commencement du règne d'Antonin, sans que cet Empereur eût vu ses Commentaires qu'après la mort de l'Auteur. La troisième raison paroît assez peu considérable. La Lampe d'Epictète fut vendue du tems de Lucien (11), & de-là on conclud qu'Epictète étoit mort alors. Mais cela ne prouve rien; car il y a toutes les apparences du monde, que Lucien ne mourut qu'après Marc-Aurèle; & ainsi, cette Lampe peut avoir été vendue du tems de Lucien, encore qu'Epictète soit parvenu jusqu'au règne de cet Empereur. Peut-être même qu'elle fut vendue dès son vivant, & en ce cas, il n'y auroit point de difficulté. La quatrième raison est, qu'Aulu-Gelle (12), qui écrivoit du tems d'Antonin surnommé le Pieux, ou au commencement de l'empire de Marc-Aurèle, dit d'Epictète, que la mémoire de ce Philosophe étoit encore récente à Rome. Mais Saumaise n'a pas rapporté le passage tout entier; car Aulu-Gelle ne parle pas de la mémoire d'Epictète en général, mais il dit, que la mémoire est encore récente qu'Epictète a été Esclave; ce qui change fort la thèse. La dernière raison de Saumaise est, qu'Aulu-Gelle dit (13): *J'ai ouï dire à Favorinus, qu'Epictète disoit* &c. desorte que puisque Favorinus est mort sous Adrien, Saumaise conclud qu'Epictète ne peut avoir vécu jusqu'à Marc-Aurèle. Cette raison n'est pas convaincante, parce que Favorinus pouvoit apprendre à Aulu-Gelle ce que disoit Epictète, quoiqu'Epictète ne fût pas mort. Elle n'est pourtant pas sans fondement: car Aulu-Gelle, qui écrivoit du tems d'Antonin le Pieux, prédécesseur de Marc-Aurèle, lorsqu'il parle d'Epictète, use toujours de ces termes, *Epictète disoit, Ce vénérable Vieillard disoit, Un tel m'a appris qu'Epictète disoit.* Or ce sont-là des manières de parler, qu'on n'employe point par rapport à une personne vivante. Et ce qui donne d'autant plus de poids à l'opinion de Saumaise, c'est qu'il est très probable qu'Epictète étoit mort, avant qu'Arrien composât le Livre où il a recueilli les Discours de ce Philosophe. Et si cela est, il est impossible que ce que dit Suidas soit véritable, qu'Epictète soit parvenu jusques au tems de Marc-Aurèle: car il est certain, que le Livre d'Arrien avoit déja paru avant qu'Aulu-Gelle écrivît ses *Nuits Attiques*, c'est à-dire, qu'il étoit connu & lu dès le tems d'Antonin le Pieux. Il est vrai qu'Arrien auroit pu faire & publier ce Livre, du vivant de son Maître; mais il y a peu d'apparence, puisqu'il est assez rare qu'on publie les discours & les choses mémorables d'un homme vivant. Desorte qu'à moins qu'on n'appuye cette conjecture de quelque autorité, de simples présomptions ne suffisent pas pour obliger à s'écarter du sentiment reçu. Il y a encore une autre difficulté, que Saumaise n'a point remarquée, quoiqu'elle soit aussi considérable qu'aucune des autres. C'est que depuis la mort de Néron, jusques à l'Edit de Domitien touchant l'exil des Philosophes, il n'y a guères que vingt ans (14); car cet Edit fut publié la huitième année (15) de Domitien. Et si la conjecture de Lipse est véritable, qu'Epictète n'ait servi Epaphrodite qu'après la mort de Néron, la difficulté devient plus pressante; puisqu'à ce compte, il n'auroit eu que dix-huit ou dix-neuf ans, lorsqu'il quitta Rome pour obéir à l'Edit de Domitien, ce qu'on ne peut guères concilier avec le récit d'Aulu-Gelle, qui en parle comme d'un homme qui étoit déja en grande réputation dans ce tems-là, & qui dit qu'il fut obligé de se retirer à Nicopolis, en qualité de Philosophe compris dans l'Edit. Il faloit donc qu'il eût alors au moins trente ans; & selon ce calcul, il faudroit qu'il eût vécu près de cent huit ou neuf ans, pour avoir atteint l'empire de Marc-Aurèle; ce qui n'est guères probable, puisque Lucien, qui vivoit dans ce tems-là, ne fait pas même mention d'Epictète dans le Dialogue qu'il a fait, *de ceux qui ont vécu longtems* (16). Il est vrai qu'Eusèbe parle encore d'un second Edit contre les Philosophes, qui ne fut publié que la quinzième année de Domitien; mais, outre qu'il est le seul des Chronologistes & des Historiens, qui fasse mention de ce second Edit, & que son récit n'est appuyé du témoignage d'aucun autre; Scaliger remarque (17) précisément, que l'Edit dont parle Aulu-Gelle, qui est celui dont il s'agit ici, fut publié la huitième année de Domitien. Cette raison paroît si forte à Mr. Boileau (18), qu'il déclare qu'il ne feroit point de difficulté d'abandonner Suidas, si ce n'étoit un passage de Thémistius (19), où il dit positivement, que les deux Antonins rendirent de grands honneurs à Epictète. L'on pourroit néanmoins répondre, que les Orateurs ne s'assujettissent pas à la même exactitude qu'on exige d'un Historien fidèle; ou en disant, que peut-être Marc-Aurèle avoit rendu de grands honneurs à Epictète, du tems d'Adrien & d'Antonin le Pieux, & avant qu'il fût Empereur; ou enfin, qu'il lui rendit ces honneurs après sa mort. Et nous voyons en effet par les Livres qu'Arrien nous a laissés, qu'il eut la mémoire d'Epictète en particulière vénération; il en parle en divers endroits avec un respect extraordinaire. „ Enfin cela n'est „ pas sans difficulté, *ajoute Mr. Boileau* (20), & j'aurois „ bien de la peine à me déterminer là-dessus. C'est pourquoi je me contente de rapporter simplement les doutes „ de part & d'autre. Néanmoins, après avoir bien exa„ miné ces choses, s'il m'est permis de dire mon senti„ ment, j'incline bien plus à croire ce que dit Mr. de „ Saumaise, qu'en effet Epictète ne fait pas parvenu jus„ qu'à l'empire de Marc-Aurèle. Car, outre que Suidas „ est un Auteur qui n'a pas toujours dit vrai, il s'est abu„ sé infailliblement, quand il a dit qu'Epictète avoit beau„ coup écrit: desorte qu'il se peut faire qu'il se soit aussi „ trompé dans son calcul." Ménage (21) insiste sur le témoignage de Suidas, & il prétend qu'il a pris ce qu'il avance dans quelque Auteur plus ancien; il l'appuye par le passage de Thémistius rapporté ci-dessus. Ménage dit que l'aiant montré à Saumaise, ce Savant répondit, qu'il faudroit penser plus à loisir à son sentiment. Il ajoute, que les argumens de Saumaise ne prouvent rien contre Sui-

(7) In Annot. ad Epict. & Sanctii.

(8) Vie d'Epictète p. 22. & suiv.

(9) Manud. ad Stoicam Philos. Lib. I. cap. 19. Ann. 1604.

(10) Lib. I. cap. 7. Lond. 1643.

(11) Lucien, *entre un Ignorant qui vouloit faire une Bibliothèque.* T. II. p. 194. de la Trad. d'Ablancourt.

(12) Lib. II. cap. 18.

(13) Lib. XVII. c. 19.

(14) Euseb. in Chron.

(15) Boileau Vie d'Epictète, p. 19. Tillemont le met à l'an 1 ou 14. T. II. p. 44.

(16) Macrobii.

(17) In Animadv. in Euseb.

(18) Vie d'Epictète p. 21.

(19) Orat. 8. ad Jovian.

(20) Ubi supra p. 22. 24.

(21) Observ. & Emendat. ad Diogen. Laërt Lib. I. p. 1. Amst. 1692.

non d'avoir rien appris d'Epictète lui-même, mais d'avoir lu ſes Ecrits (*l*). Il n'avoit rien tant en recommandation que la Modeſtie, qu'il pratiquoit lui-même, & qu'il tâchoit d'inſpirer aux autres (*m*). C'eſt pour cela qu'il diſoit (*n*), qu'il n'étoit point néceſſaire de parer ſa maiſon de tapiſſeries & de tableaux, mais qu'il falloit ſeulement l'embellir de Tempérance & de Modeſtie (*o*), parce que ce ſont des ornemens qui durent toujours, & qui ne vieilliſſent jamais. Et comme il n'y eut perſonne de ſon tems qui fît tant de bonnes actions, il n'y eut auſſi perſonne qui les cachât avec plus de ſoin [*F*]. Ce qui prouve encore combien il étoit exempt de vanité, c'eſt qu'encore qu'il fût plus capable d'écrire qu'aucun de ſon Siècle, il n'a laiſſé aucun Ouvrage de ſa façon [*G*]. Il croyoit auſſi, qu'un véritable Philoſophe devoit ſe diſtinguer par ſes actions, plus que par ſes paroles [*H*]. Il aimoit extrémement la propreté, & il diſoit quelquefois, qu'il aimoit beaucoup mieux qu'un de ſes Diſciples fût friſé & bien peigné, que de le voir crafſeux & mal-propre, & qu'il en eſpéroit plus. Il avoit le malheur d'etre lui-même mal-fait de ſa perſonne; il étoit eſtropié [*I*], à cauſe d'une fluxion qui lui étoit tombée ſur la jambe. La baſſeſſe de ſa fortune n'eut aucune influence ſur ſon Ame, dont elle ne put altérer la nobleſſe, & jamais il ne put ſe réſoudre à flatter ſervilement les perſonnes du rang le plus élevé; au contraire, il leur parloit très librement, quand il en trouvoit l'occaſion [*K*]. Il avoit une pa-

(*l*) Marc Anton. *Reflex.* Liv. I.

(*m*) Boileau *ubi ſupra* p. 6.

(*n*) Stob. *Serm.* 18.

(*o*) *Arrian.* Lib. IV. c. 2.

Suidas, ce qu'il promet de faire voir ailleurs. *Epictetus uſque ad Marci tempora vitam produxit, ut Suidus refert, qui id præcul dubio ab aliqua Scriptore antiquo acceperat. In quo non falli Suidam, ut ad Epicteti Enchiridion eum falli Salmaſius contendit, patet ex Themiſtio, auctore non contemnendo, qui Oratione XII duos Antoninos Epicteto plurimum tribuiſſe ait; quod non niſi de Pio & Marco intelligi poteſt. Hunc Themiſtii locum cum olim Salmaſio oſtendiſſem, meminiſſe illum dixiſſe, de jud ſententiâ amplius cogitandum. Certè illius argumenta, quibus Suidam refellere tentat, nihili evincunt, ut alibi oſtendemus.*

[*F*] *Comme il n'y eut perſonne de ſon tems qui fît tant de bonnes actions, il n'y eut auſſi perſonne qui les cachât avec plus de ſoin.*] C'eſt pourquoi, parmi les Règles qu'il donna à ſes Diſciples, on trouve celles-ci (22): „ Si vous ê-
„ tes ſi heureux que d'avoir appris à contenter votre
„ corps de peu, n'en ayez point de vanité. Si vous ne
„ buvez que de l'eau, ne vous en vantez pas à tout pro-
„ pos. Si vous voulez vous exercer au travail, faites-le
„ en particulier, & ne vous ſoucîez pas que les autres
„ vous regardent. N'embraſſez pas les Statues devant la
„ monde, pendant l'Hiver. Quand vous ſentirez une ſoif
„ extrême, mettez de l'eau fraiche dans votre bouche,
„ & rejettez la auſſi-tôt ſans l'avaler; mais n'en dites mot
„ à perſonne (23)." *Ὅταν ἐντὸς ἀφροδισίων ᾖς κατὰ τὸ σῶμα, μὴ καλλωπίζου ἐπὶ τούτῳ μηδ' ἂν ὕδωρ πίνῃς, ὦν πάντες ἀφροδίσια λέγετ' εἶναι ὕδωρ πίνων. Καὶ ὅσοι ποτὲ πρὸς πόνον ἥκεις, σαυτῷ, καὶ μὴ τοῖς ἔξω. μὴ τὰς ἀνδριάντας περίλαμβανε, ἀλλὰ δίψῃ πίνε σφοδρᾶς, ἐπίσταται ψυχρὸν ὕδωρ, καὶ ταχέως, καὶ μηδεὶ εἰπῇς.*

[*G*] *Il n'a laiſſé aucun Ouvrage de ſa façon.*] Il eſt vrai que Suidas dit, qu'*il a beaucoup écrit*, *πολλὰ συνέγραψε*; mais on convient aſſez généralement, que cet Auteur s'eſt trompé (24). Et Jean Daniel Snecanus nous apprend dans ſes Notes ſur l'*Enchiridion* (25), que quoique ce petit Ouvrage ſoit attribué à Epictète, il eſt cependant d'Arrien, comme cela paroît clairement par la Préface de Simplicius au devant du Commentaire qu'il a fait ſur l'*Enchiridion*. Cet Auteur y remarque, qu'il porte le nom d'*Enchiridion* (Manuel), parce que tous ceux qui veulent bien vivre, doivent le poſſéder parfaitement, l'avoir toujours entre leurs mains; parce que c'eſt un Ouvrage d'un uſage auſſi conſtant & auſſi néceſſaire, que l'Epée (qu'on appelle communément de ce nom, & d'où la métaphore paroît empruntée) l'eſt au Soldat. Simplicius nous apprend encore, que le but de ce Livre eſt, ſi les hommes veulent en profiter, & mettre ce qu'ils liſent en pratique, de rendre l'Ame auſſi libre, qu'elle l'étoit lorſque leur Père & leur Créateur tout-puiſſant les leur a données; de les affranchir de toutes les frayeurs ſerviles, de toutes les allarmes qui les troublent, & de toutes les autres corruptions de la Nature humaine, qui les tyranniſent ordinairement. „ Les
„ inſtructions qu'il donna ſont fondées ſur la nature mê-
„ me de l'Homme, qui eſt conſidéré dans toutes, comme
„ une Ame raiſonnable, ſe ſervant du Corps, comme de
„ l'inſtrument de ſes opérations. Sur ce principe, il per-
„ met tous les plaiſirs innocens, que la Nature regalert,
„ & ceux qui ſont néceſſaires pour la propagation du gen-
„ re-humain; il accorde auſſi la jouiſſance des autres cho-
„ ſes, que notre condition préſente nous rend deſirables.
„ Mais toujours avec cette reſtriction, que la Faculté rai-
„ ſonnable conſerve ſa liberté, ſans être aſſervie au Corps,
„ ni à aucune de ſes inclinations ſenſuelles; & qu'au con-
„ traire elle s'élève au deſſus de ce qu'il y a de terreſtre,
„ en aſpirant à ce qui fait ſon vrai bonheur. Enſorte que
„ nous pouvons profiter de tout ce qu'on appelle biens
„ dans le monde, & qui peut contribuer en quelque fa-
„ çon à notre vrai bonheur, pourvu que ce ſoit avec la
„ modération requiſe. Mais il nous interdit abſolument
„ toutes les choſes qui ſont entiérement incompatibles
„ avec ce vrai bonheur (26)." Simplicius remarque, qu'une des excellentes qualités de ces Ecrits eſt, qu'ils rendent tous ceux, qui en ſuivent les règles, actuellement heureux; & qu'ils ne ſe bornent pas à nourrir les hommes d'eſpérance, en renvoyant la récompenſe de leurs vertus à un état à venir. Non qu'il ne ſoit certain qu'il doit y avoir un tel état & des récompenſes de cet ordre, puiſqu'il eſt impoſſible que ces Etres, qui ſe ſert du Corps, de ſes deſirs & de ſes affections, comme d'inſtrumens pour agir, n'ait une eſſence propre, diſtincte du Corps, une nature qui ſubſiſte, lorſque tout ce qu'il y a de corporel eſt détruit; & par conſéquent cet Etre doit avoir une perfection qui lui ſoit propre, convenable à ſa nature. „ Mais
„ quand même nous ſuppoſerions que l'Ame eſt mortelle,
„ & qu'elle périt avec le Corps, cela n'empêcheroit pas
„ qu'en ſuivant ces maximes, on n'y trouve ſurement ſon
„ avantage; puiſqu'un homme qui les pratique, ne peut
„ manquer d'être véritablement heureux, parce qu'il par-
„ vient à la perfection de ſa nature, & à la poſſeſſion du
„ bonheur qui convient à une Ame raiſonnable. Par là,
„ le Corps même, qui eſt certainement mortel, jouît auſſi
„ du bonheur qui lui eſt propre; & il ne peut plus deſirer
„ rien, lorſqu'il atteint à cette vigueur, à cette perfec-
„ tion, dont un Corps eſt ſuſceptible. Les Diſcours mê-
„ mes ſont enurts & ſententieux; & ils ſont aſſez dans le
„ goût de ces Préceptes, que les *Pythagoriciens* appellent
„ *Inſtitutions Morales*. Il y a cependant entre ces Diſcours
„ une ſorte de liaiſon, & toutes les parties ont du rap-
„ port enſemble.... Les Maximes, quoique partagées
„ en divers Chapitres, roulent cependant toutes ſur un
„ même ſujet, & ſe rapportent au même objet, qui eſt la
„ *réformation de l'Homme*. Elles tendent toutes à une ſeu-
„ le & même fin, qui eſt d'élever l'Ame raiſonnable & de
„ lui donner de la vigueur, pour la mettre en état de
„ ſoutenir ſa dignité, & de faire uſage de ſes facultés
„ pour des opérations convenables à une Nature pure &
„ ſainte (27)."

[*H*] *Il croyoit auſſi, qu'un véritable Philoſophe devoit ſe diſtinguer par ſes actions, plus que par ſes paroles.*] C'eſt ce que nous apprend Arrien (28). Un jour, quelqu'un ſe fâchant de ce qu'on avoit pitié de lui, Epictète lui repréſenta combien il avoit tort de ſe mettre en colère, puiſqu'il étoit digne de compaſſion, quand il n'y auroit d'autre raiſon que de le voir de mauvaiſe humeur parce qu'on le plaignoit (29). Une autre fois, qu'il vit un homme abîmé dans la plus infame débauche, perdu d'honneur & de réputation, & qui néanmoins ſe mêloit d'Etude & de Philoſophie, il s'écria: „ *O* inſenſé! que penſes-tu faire? As-
„ tu pris garde ſi ton vaiſſeau étoit pur & net, avant que
„ d'y rien verſer? Car autrement, tout ce que tu y as mis
„ ſe corrompra, & ſe changera en urine, ou en vinai-
„ gre, on en quelque choſe de pire (30)." Aulu-Gelle, qui rapporte ces paroles, croit qu'il ne ſe peut rien dire de plus grave, ni de plus véritable, pour faire connoître que lorſque la Philoſophie & les autres Sciences tombent dans une ame baſſe & ſouillée de vices, elles ſont comme dans un vaſe ſale & impur, où elles ſe gâtent & n'engendrent que corruption.

[*I*] *Il étoit eſtropié.*] Il en fait une confeſſion aſſez naïve dans une Epigramma qu'il fit lui-même, & qui eſt rapportée par Aulu-Gelle (31):

Δοῦλος Ἐπίκτητος γενόμην, καὶ σάρκινα πηρὸς,
Καὶ πενίην ἶσος, καὶ φίλος ἀθανάτοις.

La fortune jamais ne me fut favorable,
Je vins ejetave au monde, & fus foible de corps:
Le Ciel fut ſeul envers moi ſe fit voir équitable,
Verſant dans mon eſprit ſes plus riches treſors *.

Planude, dans ſon *Anthologie*, attribue fauſſement cette Epigramme à Léonidas; car, comme l'a très bien remarqué Saumaiſe, Léonidas étoit un Poëte illuſtre qui vivoit longtems avant Epictète. Mais Saumaiſe prétend d'ailleurs auſſi, que cette Epigramme n'eſt point d'Epictète, & il croit qu'elle a été ajoutée à Aulu-Gelle par quelque demi-ſavant, qui l'avoit faite. La ſeule raiſon qu'il en donne, c'eſt qu'elle n'eſt dans aucun ancien Manuſcrit † d'Aulu-Gelle. Mais ſuppoſons que cela ſoit, ſi cette conjecture eſt véritable, il faut auſſi que ce demi-ſavant l'ait fourrée dans Macrobe, qui la cite comme étant d'Epictète (32). Il y a cependant une raiſon, qui feroit douter à Mr. Boileau que cette Epigramme ſoit d'Epictète: c'eſt qu'il eſt difficile de préſumer qu'un Philoſophe auſſi modeſte & auſſi humble que lui, ait pu parler de ſon mérite ſi avantageuſement. Mais Caſaubon n'eſt point du tout de cet avis, & il donne un tout autre ſens à ces vers: Il prétend que le but eſt de faire voir, que la proſpérité ou l'adverſité, dans ce Monde, ne doivent pas être regardées comme des ſignes certains de la faveur ou de la haine du Ciel.

[*K*] *Jamais il ne put ſe réſoudre à flatter ſervilement les per-*

(22) *Enchirid.* cap. 70.

(23) Traduction de Bellegarde.

(24) Voy. la fin de la Rem. [*E*].

(25) P. 227. Amſt. 1670.

(26) Simplicius *Comm. in Epict.*

(27) Id. ib.

(28) Lib. IV. cap. 9. Lib. III. cap. 12. &c.

(29) Idem Lib. IV. c. 6.

(30) A. Gellius Lib. XVII. c. 19.

(31) Lib. II. cap. 18.

* Traduction de Mr. G. Boileau.

† Mr. Boileau dit un ancien MS. Vie d'Epictète p. 10.

(32) *Saturn.* Lib. I. c. 11.

patience extraordinaire. Pendant qu'il étoit encore Eſclave d'Epaphrodite, il prit un jour fantaiſie à cet homme de ſe divertir à lui tordre la jambe. Epictète s'appercevant qu'il y prenoit un barbare plaiſir, & qu'il recommençoit avec plus de force, lui dit en ſouriant & ſans s'émouvoir: „ Si vous continuez, vous me caſſerez infailliblement la jambe." En effet, cela étant arrivé comme il l'avoit prédit, il ne lui dit autre choſe ſinon: „ Ne vous avois-je pas dit que vous me romprież la jambe?" Celſe, qui rapporte cette hiſtoire (*p*), élevoit la patience d'Epictète au deſſus de celle de Jéſus-Chriſt. L'habitude de ſouffrir étoit ſi dominante en lui, que jamais homme ne porta la conſtance plus loin [*L*]; & en même tems il diſtinguoit très bien le Courage de la Témérité [*M*]. Enfin il faiſoit conſiſter toute ſa Philoſophie dans la Continence & la Patience: c'eſt pourquoi il avoit toujours ces paroles à la bouche, *ἀνέχου καὶ ἀπέχου*, *Tenez ferme contre les peines, & fuyez devant les plaiſirs.* Il fit profeſſion toute ſa vie de la Philoſophie Stoïque [*N*], qui étoit la plus ſévère & la plus auſtère de toutes. Il fit la guerre toute ſa vie à l'Opinion & à la Fortune [*O*], qui ſont d'ordinaire les deux choſes qui gouvernent le monde. Il avoit entièrement renoncé à tous les autres plaiſirs, pour s'adonner ſeulement à ceux de l'Eſprit [*P*]. Mais ce qui fait en particulier la gloire d'Epictète, c'eſt que de tous

(*p*) Voyez Origen. *cont. Celſ.* L. VII. p. 365. Cantabrig. 1658.

perſonnes du rang le plus élevé; au contraire, il leur parloit très librement, quand il en trouvoit l'occaſion.] Voici comment il s'exprime, en parlant des Princes & des Tyrans, de l'autorité qu'ils ſe glorifient d'avoir ſur leurs inférieurs, & des ſoumiſſions qu'ils exigent ſur cette raiſon. „ Ces „ Grands, *dit-il* (33), ſe trompent, en s'eſtimant eux-mêmes à proportion des reſpects & des ſoumiſſions que „ leur témoignent ceux qui relévent d'eux. S'imaginent-„ ils que c'eſt pour l'amour d'eux, qu'on leur fait la cour? „ Tant s'en faut! Chacun a en vue en cela ſon intérêt „ particulier; & quand les Sujets n'ont plus d'intérêt à „ donner ces marques de reſpect & de ſoumiſſion, les „ Princes ſe voyent bientôt négligés & mépriſés. On en „ agit avec eux, comme l'on fait avec les bêtes de ſomme, comme avec les chevaux qu'on nourrit & qu'on étrille bien, pour en tirer plus de ſervice. Nous les adorons, comme les Romains ſacrifient aux Maladies; ſi „ la Fièvre a des autels, c'eſt qu'on craint qu'elle ne „ nous attaque." Il dit ailleurs (34): „ Pourquoi toutes „ ces frayeurs? Que peuvent-ils nous faire, que nous devions ſi fort redouter? Le plus grand mal que leur méchanceté puiſſe nous faire, c'eſt de nous donner la mort. „ Et ne devons-nous pas néceſſairement mourir un jour, „ d'une manière ou de l'autre? Si nous ne pouvons éviter de ſortir du monde, importe-t-il tant, de quelle manière nous en ſortions? N'eſt-ce pas même la voie la „ plus courte & la plus aiſée, que celle que la violence „ & la fureur employe pour nous en faire ſortir? Y eut-„ il jamais Tyran ſi cruel à ſon plus grand ennemi, que „ de lui donner la mort durant ſix mois de ſuite? Pourquoi donc ne choiſiroit-on pas plutôt une mort violente, que d'être conſumé par une fièvre lente, qui fait „ ſouffrir quelquefois des années entières?" Il parle avec beaucoup de franchiſe à ceux qui s'imaginent être libres, parce qu'ils ſont d'une illuſtre origine. „ Vous vous imaginez, *dit-il* (35), parce que vous avez été deux fois „ Conſul, que votre père étoit Sénateur, & que vous êtes le Favori de l'Empereur, que votre qualité vous „ rend plus libre que ceux dont la naiſſance & la fortune „ ſont moins illuſtres. Hélas! vous êtes plus eſclave que „ cet homme mépriſé qui eſt né dans la baſſeſſe, & il eſt „ plus libre dans ſa condition que vous. Il eſt quelque-„ fois maltraité par un Maître cruel; mais vous, vous êtes ſans ceſſe tourmenté & haraſſé par autant de Maîtres, que vous avez de paſſions déréglées. Toute la „ différence qu'il y a, c'eſt qu'il eſt un Eſclave habillé „ de chanvre & couvert d'un mauvais habit, & que vous „ êtes un Eſclave revêtu de ſoie & de beaux habits."

(33) Arrian. Lib. I. c. 19.

(34) Idem Lib. II. c. 6.

(35) Idem Lib. IV. c. 1.

[*L*] *L'habitude de ſouffrir étoit ſi dominante en lui, que jamais homme ne porta la conſtance plus loin.*] Il n'avoit beſoin de perſonne qui partageât ſes maux, pour les adoucir; il trouvoit en lui même les reſſources dont il avoit beſoin. Il regardoit même comme la marque d'un cœur corrompu, de trouver de la conſolation en ce que les autres partagent nos maux: comme ſi ceux qu'un homme ſent, diminuent ou augmentent à proportion que ſon prochain en ſent plus ou moins. Il faiſoit voir la ridicule folie de ceux qui ſe croyent plus malheureux, parce qu'ils ſouffrent ſeuls. *Quoi!* dit-il, *ſi vous étiez condamné à avoir la tête coupée, ſouhaiteriez-vous que tout le Genre-humain fût condamné au même ſupplice, uniquement pour vous donner la conſolation imaginaire que les autres ſouffrent auſſi-bien que vous* (36)?

(36) On cite ici la Vie d'Epictète par Boileau, mais cela ne s'y trouve point. R. D. T.

[*M*] *En même tems, il diſtinguoit très bien le Courage de la Témérité.*] Il ne conſeilloit à perſonne de prendre un chemin raboteux, lorſqu'il pouvoit ſuivre une route facile & unie; ni de grimper ſur les rochers, & de marcher ſur le bord d'un précipice, quand la Providence lui accordoit de faire le voyage de cette vie ſur un terrein égal. Il ne reſſembloit pas à ce Philoſophe opiniâtre, qui aimoit mieux qu'une voiture lui paſſât ſur le corps, que de ſe détourner de ſon chemin. Quand ſon Maître lui caſſa la jambe, il le ſouffrit patiemment; mais il auroit été fort content, qu'il eût été d'un meilleur caractère. Il croyoit qu'il y avoit autant de mal à ſe précipiter dans le danger, qu'à le fuir; & quoique l'honneur oblige les hommes à faire tête au péril quand il les vient chercher, il ne portoit pas le point-d'honneur aſſez loin, pour le préférer à la ſureté, & pour louer ceux qui ſe jettent volontairement dans le péril. Quand c'eſt la Raiſon qui nous guide, il voulоit qu'on ſuivît ſa pointe, ſans craindre les inconvéoiens & les hazards auxquels on pouvoit être expoſé (37). C'eſt à ces cas-là qu'il faut appliquer ce qu'il dit de l'utilité dont ces ſortes d'épreuves ſont aux gens de bien. „ Si Her-„ cule fût demeuré chez lui au coin du feu, & qu'il eût „ paſſé ſa vie dans la molleſſe & dans l'oliveté, il n'eût „ jamais été Hercule (38). Ce furent le Lion, l'Hydre, „ & tous ces Monſtres qu'il vainquit avec tant de travaux, „ qui exercérent ſa valeur. Quelle gloire eût-il acquiſe, „ ſi ſon courage n'avoit été employé dans ces dangereuſes occaſions? De quelle utilité ſon Héroïſme eût-il été „ au Genre-humain, s'il eût évité les occaſions de le faire „ valoir (39)?" Il paroit clairement par là, qu'Epictète ne regardoit pas ces Monſtres comme des objets déſirables; mais qu'il prétendoit ſeulement, que les combats qu'Hercule leur avoit livrés, & les victoires qu'il avoit remportées ſur eux, avoient ſervi à faire connoître le mérite d'Hercule, & à éternifer ſa gloire dans le monde.

(37) Citation du même Auteur, auſſi peu juſte que la précédente.

(38) Arrian. Lib. II. c. 16.

(39) Idem Lib. I. c. 6.

[*N*] *Il fit profeſſion toute ſa vie de la Philoſophie Stoïque.*] Il n'y eut jamais perſonne qui fût mieux réduire en pratique les maximes & les préceptes de cette Secte: cat quoiqu'il ait été des derniers qui s'y ſoient adonnés, il en a pourtant été un des plus grands ornemens. Il imitoit dans ſes diſcours & dans ſes actions la façon de vivre de Socrate, de Zénon, & de Diogène. Quand il entreprenoit quelque choſe de conſéquence, il examinoit auparavant ce qu'ils euſſent fait en pareille occaſion. Quand il reprenoit ou qu'il inſtruiſoit quelqu'un, il lui apportoit toujours quelque exemple de ces Philoſophes. Enfin il les croyoit infiniment élevés au-deſſus des autres: il étoit ſurtout grand admirateur de Socrate, & s'étoit formé un ſtyle comme lui. Il uſoit dans tous ſes entretiens de comparaiſons ſi familières & ſi juſtes, qu'inſenſiblement il faiſoit tomber tout le monde dans ſon opinion. Il n'affectoit de parler ni poliment, ni élégamment; pourvu que ſon diſcours fût intelligible & rempli de bon ſens, il étoit ſatisfait: imitateur à cet égard de Socrate, qu'il s'étoit propoſé en général, comme le modèle & la règle de toutes ſes actions. Encore qu'il eſtimât fort Pyrrhon, il étoit ennemi irréconciliable du ridicule Scepticiſme qui portoit ſon nom (40).

(40) G. Boileau *ubi ſupra* p. 15.

[*O*] *Il fit la guerre toute ſa vie à l'Opinion & à la Fortune.*] Il diſoit à l'égard de la première, que les plus importans événemens de la vie, les révolutions les plus fameuſes dans l'Hiſtoire, n'étoient dans le fond que de pures imaginations. „ Qu'eſt-ce que l'Iliade d'Homère d'un „ bout à l'autre, ſinon une ſuite des plus déraiſonnables caprices? Il prend fantaiſie à Paris d'enlever la femme „ de Ménélas, & à Hélène de s'en aller avec lui. Si ſon „ mari avoit eu la ſageſſe de regarder la perte d'une femme de ce caractère, plutôt comme une délivrance, que „ comme un malheur, tout ſeroit fini, nous n'aurions ni „ Iliade ni Odyſſée. Mais s'étant trouvé auſſi extravagant „ & auſſi imaginaire que le reſte des hommes, les ſuites „ en ont été des troubles & des guerres, l'effuſion du „ ſang innocent, la perte d'une infinité d'hommes, & la „ ruine totale de pluſieurs anciennes Villes. Et voilà en „ bonne vérité le cours ordinaire du monde (41)." Il comparoit la Fortune à une Femme de bonne maiſon, qui ſe proſtitue à des Valets. Il diſoit „ que la vie qui dépendoit de la Fortune, étoit ſemblable à un Torrent „ trouble, ſale, difficile à paſſer, impétueux, & de peu „ de durée. Il ſoutenoit au contraire, que l'eſprit adonné à la Vertu, reſſembloit à une Fontaine qui couloit toujours, dont l'eau étoit claire, douce & agréable à „ boire; en un mot, exempte de toute ſorte de corruption (42)."

(41) Arrian. Lib. I. c. 28.

(42) G. Boileau *ubi ſupra* p. 16, 17.

[*P*] *Il avoit entièrement renoncé à tous les autres plaiſirs, pour s'adonner ſeulement à ceux de l'Eſprit.*] Quand il étoit dans un feſtin, il ne regardoit pas tant à traiter ſon Corps, que ſon Eſprit: car il croyoit que ce qu'on donnoit au Corps, pétilloit & ne revenoit plus; & qu'au contraire ce qu'on donnoit à l'Eſprit, demeuroit & ne ſe perdoit jamais. Voilà pourquoi il préféroit le repos & la tranquillité d'eſprit aux plus grands avantages du monde: car comme on ne voudroit pas périr dans un Vaiſſeau, quoiqu'il fût parfaitement beau, & qu'il fût chargé de tréſors & de richeſſes; de même ce ſeroit un mauvais choix, que de s'expoſer pour l'amour des richeſſes, à être accablé de ſoins & d'inquiétudes, & de rechercher les grandeurs, ou ce que le monde aveugle appelle bonheur, aux dépens de ſa propre tranquillité & de ſon bonheur. Il diſoit quelquefois ſur ce ſujet: „ Un homme né en Perſe, ne ſe ſoucie jamais un ſujet de peine, de ce qu'il ne demeure

„ point

tous les anciens Philoſophes Payens, il eſt celui qui a approché le plus de la Morale Chrétienne; & qui a eu ſur la Nature de Dieu & ſur la Providence des idées plus juſtes & plus dignes de l'Etre ſouverain, qu'aucun de ceux qui n'ont pas été éclairés des lumières de l'Evangile. S. Auguſtin (q), tout prévenu qu'il étoit contre les Sages du Paganiſme, a parlé de celui-ci très-avantageulement, juſques-là même, qu'il ne fait point difficulté de l'honorer du titre de *très-ſage*. Une autre belle qualité qui le diſtinguoit, c'eſt qu'en adoptant toute la ſévérité du Stoïciſme, il n'en avoit point l'aigreur. Il n'avoit rien de l'orgueil ordinaire à ces Philoſophes, qui rendoit leur ſage romaneſque égal, en quelque maniere, à la Divinité. Il rejettoit ce qu'il y avoit de chimérique & d'impraticable dans leurs maximes, enſorte qu'il a non ſeulement profeſſé, mais réformé le Stoïciſme. Non ſeulement il a ſoutenu l'immortalité de l'Ame, auſſi fortement qu'aucun Stoïcien l'ait jamais fait; mais il s'eſt déclaré ouvertement contre le Suïcide, que le reſte de ſa Secte croyoit permis [Q]. Enfin il fut en une ſi haute réputation, que Lucien, qui l'appelle un homme admirable, raille un ignorant qui avoit acheté la Lampe de terre d'Epictete trois mille drachmes, dans l'eſpérance qu'il avoit conçuë de devenir auſſi ſavant que lui, à la lueur de ſa Lampe (r). Arrien, Diſciple d'Epictete, avoit fait un Livre fort ample de ſa Vie & de ſa Mort, qui eſt entiérement perdu (s). Adrien Réland a publié à Utrecht, en 1711, une belle Edition de l'*Enchiridion*, in 4.

(q) *De Civit. D.* apud Boiſſeau p. 25.

(r) Lucien, contre un Ignorant qui vouloit faire une Bibliothéque.

(s) Simplic. in *Epict.*

„ point en Gréce. Tout ce que la Nature ſuggére dans
„ ce cas, c'eſt uniquement de pouvoir vivre heureux dans
„ ſon Pays (43). Quand donc on eſt né dans la pauvreté,
„ pourquoi ſe tourmenteroit-on en nourriſſant des penſées
„ ambitieuſes, & aſpireroit-on ſi ardemment à devenir
„ grand & riche? Que ne travaille-t on plutôt à être heu-
„ reux & content, dans la condition où la Providence nous
„ a placés? Comme il vaut bien mieux ne coucher que
„ dans un petit lit étroit, & avoir la ſanté, que de cou-
„ cher dans un grand & magnifique lit, & être malade:
„ de même il eſt bien plus à ſouhaiter de conſerver le re-
„ pos & la tranquillité d'eſprit dans une médiocre condi-
„ tion, que d'être ſans ceſſe en proie à la triſteſſe & au
„ chagrin dans une fortune plus élevée (44)." Il diſoit
encore ſouvent: „ Nous avons grand tort d'accuſer la
„ pauvreté de nous rendre malheureux; c'eſt l'ambition &
„ le mécontentement qui nous rendent réellement miſéra-
„ bles. Et quand nous aurions le Monde entier à notre
„ diſpoſition, ſa poſſeſſion ne pourroit nous délivrer de
„ nos frayeurs & de nos chagrins; il n'y a que la Raiſon
„ ſeule qui en ſoit capable. C'eſt pour cela que tout hom-
„ me qui la cultive, & qui ſe munit contre les maux en
„ la fortifiant par de ſolides principes, eſt content de ſoi-
„ même, & ne ſe plaint jamais de la pauvreté & de la
„ fortune (45)."

(43) Stobæus Serm. 22.

(44) Arrian Lib. II. cap. 22.

(45) Stobæus.

[Q] *Il s'eſt déclaré auvertement contre le Suïcide, que le reſte de ſa Secte croyoit permis.*] Il eſt vrai que Wolfius le trouve auſſi obſcur ſur cet article, que ſur les autres; mais cela ne vient, vraiſemblablement, que de ce qu'on entend mal ce qu'il dit, „ que lorſqu'un homme eſt las de faire
„ ſon perſonnage, il peut ſe conſoler en ſe ſouvenant que
„ la porte eſt ouverte." Mais le ſens de cette expreſſion, que *la porte eſt ouverte*, n'eſt pas, que nous ſommes libres de ſortir quand il nous plaît; mais que la vie eſt ſi courte, que nous ne pouvons pas être loin du terme. Que ç'ait été là ſa penſée, c'eſt ce qui paroît par un autre paſſage, où il montre la folie qu'il y a à s'inquiéter du lendemain: *Si vous avez quelque moyen de ſubſiſter, vous ne manquerez point; ſinon, vous prendrez congé, la porte eſt toujours ouverte* (46). L'expreſſion eſt ici la même, & pour en déterminer le ſens, prenons pour interprête Epictete lui même, qui deux ou trois lignes auparavant avance cette importante maxime: *Attendons qu'il plaiſe à Dieu de nous délivrer de la fureur des Tyrans: quand il donnera le ſignal, allons à lui.* Et encore: *Il eſt ridicule de ſuppoſer, qu'un homme ne doive pas plutôt ſe laiſſer mettre en pieces, que d'abandonner le poſte où ſon Général l'a placé; & de nous imaginer qu'il dépend de nous de quitter, quand il nous plaît, le poſte où Dieu nous a mis.*

(46) Arrian. Lib. I. cap. 7.

EPIMENIDE, ancien Poëte & Philoſophe. Tous les Auteurs conviennent qu'il étoit Crétois, quoiqu'il portât toujours de longs cheveux, contre la coutume de ſon Pays (a). Laërce (b) & Valere Maxime (c) diſent qu'il étoit de Gnoſſe; mais Strabon (d) croit qu'il étoit de Phœſte. [☞ Plutarque le fait auſſi Phœſtien (e); mais Pauſanias rapporte (f) que Polymneſte de Colophon, ancien Poëte, le faiſoit Gnoſſien; & d'autres l'ont fait Gortynien (g) ADD.] On n'eſt pas moins partagé ſur le nom de ſes parens, que ſur le lieu de ſa naiſſance; les uns appellent ſon pére *Phœſtius* ou *Phœſtus*; d'autres, *Doſiade* (h); d'autres, *Agéſarque* (i). Suidas nomme ſa mére *Blaſta*, & Plutarque dit que c'étoit la Nymphe *Balte* (k). On raconte, qu'étant encore jeune, ſon pére l'aiant envoyé un jour querir une brebis à la campagne, en revenant il ſe détourna un peu du grand chemin, & entra vers le midi (l), ou ſelon Apollonius (m), vers le ſoir, dans une Caverne pour ſe repoſer, & qu'il y demeura endormi cinquante-ſept (n), cinquante (o), quarante (p), ou ſix ans (q) [A], car on varie ſur la durée de ſon ſommeil. Quand il fut éveillé, comme il ne croyoit pas avoir dormi longtems, il regarda tout autour de lui pour chercher ſa brebis; il ſortit de ſa caverne, & fut fort ſurpris de voir la face de la Terre changée entiérement. Il courut fort étonné à la terre de ſon pére; mais trouvant que la maiſon avoit changé de maître, il s'en retourna tout effrayé dans la Ville de Gnoſſe. Quand il voulut entrer dans la maiſon de ſon pére, il eut bien de la peine à ſe faire reconnoître par ſon jeune frére, qui étoit déja un Vieillard, qui l'informa de tous les changemens qui étoient arrivés, & du tems qu'il avoit dormi. Plutarque dit (r) qu'il ſe réveilla vieillard; mais Pline (s) & Laërce (t) rapportent qu'il vieillit en autant de jours, qu'il avoit dormi d'années. Quelques Auteurs réduiſent ce merveilleux ſommeil au naturel, & prétendent qu'il employa ce tems à voyager, pour ſe perfectionner dans la connoiſſance de la Nature & ſur-tout des Simples [B] (u). Peut-être auſſi ce ſommeil ne fut-il qu'une invention politique, pour concilier du crédit à ſon Art; puiſqu'on aſſure qu'il en impoſoit bien plus groſſiérement au peuple, en lui perſuadant que ſon Ame quittoit ſon Corps, & qu'elle y rentroit quand il vouloit (w). Cependant cette avanture s'étant répanduë par toute la Gréce, chacun regarda Epiménide comme le Favori des Dieux [C]. Les Athéniens étant affligés de la Peſte, & l'Oracle leur ayant ordonné de purifier ſolemnellement la Ville, ils firent partir Nicias fils de Nicératus ſur un Vaiſſeau pour l'Ile de Créte, afin d'amener Epiménide. Celui-ci conſentit à leur demande, & vint avec

(a) Diogen. Laert Lib. I. p. 77. Edit. de H. Etienne 1599. in 8.

(b) Idem ibid.

(c) Lib. VIII. cap. 13.

(d) Lib. X. p. 70. Edit. 1587 in-fol.

(e) *Vie de Solon.* fol. 81 verſo. Tom. I des *Vies de Plut.* Trad. par Amiot Edit. de 1. 87 in-8.

(f) Lib. I. *in Atticis* Ch. 14. ſelon la trad. de l'Abbé Gedoyn.

(g) Fabricius *Bibl. Græc* Tom. I. p. 56.

(h) Laërt. *ubi ſupra.*

(i) Suidas *in* Ἐπιμενίδης.

(k) Plutarq. *ubi ſupra.*

(l) Diog. Laërt.

(m) *Hiſt. Commentit.* cap. 1.

(n) Laërt. *ubi ſupra.* Plin. Lib. VII. cap. 52.

(o) Varro *de Lingua Lat.* Lib. VIII & Plutarque *Traité ſi l'homme d'âge doit ſe mêler des affaires publiques.* Oeuv. Moral. fol. 779. II Edit. 1587 in-fol.

(p) Pauſanias *in Attic.* cap. 14.

(q) Suidas *ubi ſupra.*

(r) *Ubi ſup.*

(s) *Ubi ſup.*

(t) *Ubi ſup.*

(u) Laërt. *loc. cit.*

(w) Idem & Suidas, *ubi ſupra.*

(1) In voce Ἐπιμενίδης.

(2) *Observ. in Laërt.* Lib. I. Segm. 109 Amſt. 1692 in-4.

(3) *History of Philosoph.* Vol. I. Part. I. p. 774. Lond. 1655 in-fol.

(4) *Comment in Phædon. Platon.*

[A] *Ou ſix ans.*] C'eſt ce que dit Suidas (1); mais Ménage croit (2) que le paſſage eſt corrompu, & qu'au lieu de ἓξ il faut lire ἑβδομήκοντα, ſelon la correction de Wolfius. Stanley (3) eſt auſſi de ſentiment, que la leçon ordinaire eſt corrompuë.

[B] *Quelques Auteurs prétendent qu'il employa ce tems à voyager, pour ſe perfectionner dans la connoiſſance de la Nature, & ſur-tout des Simples.*] On rapporte quelque choſe de ſemblable d'Endymion, parceque, comme le remarque Olympiodore (4), il demeura toujours dans un Déſert, pour s'attacher à l'étude de l'Aſtronomie; ce qui a fait dire encore, que la Lune étoit devenuë amoureuſe de lui. Olympiodore ajoute qu'on a rapporté la même choſe de Claude Ptolomée, que pendant quarante ans il vécut dans la retraite (*in Pieris Canobi*) occupé de l'Aſtronomie, & qu'il fit graver ſes Démonſtrations & ſes Concluſions Aſtronomiques ſur les Colomnes du Lieu de ſa retraite. [☞ Un ingénieux Auteur moderne† remarque à l'occaſion du Sommeil d'Epiménide, qu'on trouve dans quelques Traités de Phyſique des exemples de ſommeil prolongé opiniâtrement, juſqu'à deux & trois mois. „ Mais, ajoute-t-il, il eſt aiſé
„ de voir que celui d'Epiménide a tout l'air d'une vaine
„ chimére. Je croirois volontiers que pendant les an-
„ nées qu'on ſuppoſe qu'il dormit, il ſe retira dans quel-
„ que endroit écarté & ſolitaire, où il n'eut de commerce
„ qu'avec lui-même, & un petit nombre d'Amis d'élite.
ADD. DE TAAN.]

† Mr. Des Land. *Hiſt. Crit. de la Philoſ.* Tom. I. p. 143. 144.

[C] *Chacun regarda Epiménide comme le favori des Dieux.*] Laërce dit, Θεοφιλέστατον εἶναι ὑπειλήφθη. Plutarque (5) a employé le même terme en parlant d'Epiménide, εἶναι δὲ τὸν ἐκεῖνον διαφθορᾷ καὶ φορᾷ περὶ τὰ θεῖα &c.

(5) In *Vita Solonis.*

avec les Envoyés à Athénes en la XLVI. Olympiade [*D*], & fit l'Expiation de la Ville [*E*]. Il fit grande amitié avec Solon, & lui donoa en particulier des avis pour l'établiſſement de ſes Loix [*F*]. Ce qu'il dit touchant le Port de Munichie, le fit paſſer pour Prophéte [*G*]; qualité que les Anciens lui ont donnée [*H*]. Ayant achevé ce qu'il avoit à faire à Athénes, les habitans lui offrirent de riches préſens & lui firent de grands honneurs; ils firent auſſi préparer on Vaiſſeau pour le reconduire en Créte: mais il ne voulut accepter qu'une ſeule branche de l'Olivier ſacré qui étoit dans la Citadelle, & demanda aux Athéniens de faire Alliance avec les Gooſſiens (*z*). Ayant obtenu ce qu'il demandoit, il retourna en Créte, où il mourut bientôt après, âgé de cent-cinquante-ſept ans (*y*), ou de cent-cinquante ſelon d'autres (*z*); mais ceux de Créte diſent qu'il mourut dans la deux-cens quatre-vingt dix-neuviéme anoée de ſoo âge (*aa*). Laërce nous a conſervé une Lettre qu'il écrivit à Soloo [*I*]. Il étoit grand Poëte (*bb*), & a écrit pluſieurs Ouvrages en Vers [*K*]. S. Paul a cité un vers tiré de ſon Livre intitulé, *Oracles & Réponſes* [*L*]. Les Lacédémoniens gardérent ſoigneuſement ſon Corps, par

(*x*) Plutarque *Vie de Solon* loc. cit.

(*y*) Laërt. *ibid.*

(*z*) Suidas.

(*aa*) Phaſgo ou Phlegon. *Apud* Laert. *&* Plin. *ubi ſupra.*

(*bb*) Suidas *&* Apollon. *Hiſt. Comment.* qui citent Phlegon.

[*D*] *En la XLVI. Olympiade.*] C'eſt ce que dit Laërce, & Aldobrandini prétend (6) que ce fut la premiére année de cette Olympiade, un an avant qu'on remît le Gouvernement d'Athénes à Solon. Platon rapporte (7) qu'Epiménide vint dans cette Ville dix ans avant l'Expédition des Perſes, πρὸ τῶν Μηδικῶν, c'eſt-à-dire, ſelon Aldobrandin, avant leur Expédition en Lydie; ce qui s'accorde avec le récit de Laërce: car Cyrus entra triomphant dans Sardes, dix ans avant le Voyage d'Epiménide à Athénes. Euſébe met la Purification d'Athénes par Epiménide, en la ſeconde année de la XLVII. Olympiede; ce qui eſt une erreur, puiſque l'Archontet de Solon, qui eſt certainement poſtérieur à cette Expiation, tombe dans la troiſiéme année de la XLVI. Olympiade. Suidas place la Purification en la XLIV. Olympiade. Mais Stanley croit * que le récit de Laërce s'accorde mieux avec les circonſtances de l'Hiſtoire.

(6) *In Laërt.* Lib. I.

(7) *De Leg.* Lib. I.

* Vol. I. Part. I. p. 88.

[*E*] *Et fit l'Expiation de la Ville.*] Il prit des brebis, les unes noires, les autres blanches, qu'il mena dans l'Aréopage, d'où il les laiſſa aller par-tout où elles voulurent. Il les fit ſuivre toutes, & commanda à ceux qu'il avoit choiſis pour cela, de les immoler à la Divinité Tutélaire du lieu où elles ſe ſeroient arrêtées (8). Par ce moyen il fit ceſſer la Peſte. *C'eſt de-là qu'on voit encore*, dit Laërce, *dans pluſieurs Bourgs de l'Attique, des Autels ſans nom, conſacrés en mémoire de cette Expiation.* Ὅθεν ἔτι καὶ νῦν ἔστιν ἴχνη βωμῶν κατὰ τοὺς δήμους τῶν Ἀθηναίων ἄσημα ἑστῶτα εἰς τὴν τότε γενομένην ἐξιλέωσιν. Brodeau (9) & Bée (10) croyent que ce ſont ces Autels, dont St. Paul parloit dans ſon diſcours aux Athéniens (11). Pauſanias (12) & Lucien, ou l'Auteur quel qu'il ſoit du Dialogue intitulé *Philopatris*, en parlent plus amplement. Laërce remarque, que quelques-uns attribuoient la Peſte au crime commis en la perſonne des partiſans de Cylon; & qu'elle avoit ceſſé en faiſant mourir deux jeunes hommes, Cratinus & Cteſibius. Cylon étoit un Athénien, qui ſur la foi d'un certain Oracle, & ſe confiant en la puiſſance de Théagene Tyran du Mégare, ſon beau-pére ſe ſaiſit de la Citadelle d'Athénes, & en demeura longtems Maître; mais les Athéniens, ennemis jurés de la Tyrannie, l'ayant aſſiégé, il ſe ſauva avec ſon frére, & ceux qui reſtoient s'étant réfugiés auprès des Autels τῶν σεμνῶν Θεῶν, en furent en partie arrachés & tués, & en partie maſſacrés aux pieds des Autels mêmes (13).

(8) Τῶ προσήκοντι θεῷ. Laert. *ubi ſupra.*

(9) *Miſcell.* Lib. II. cap. 2.

(10) *Not. in* Act. XVII. 22.

(11) Act. XVII. 22.

(12) Lib I. *in Attica.*

[*F*] *Il donna en particulier à Solon des avis pour l'établiſſement de ſes Loix.*] Il accoutuma les Athéniens à faire moins de dépenſe pour toutes les choſes qui regardoient la Religion, & à être plus modérés dans leur deuil, en mêlant d'abord à leurs obſéques certains Sacrifices, qu'il ſubſtitua à la place des coutumes dures & barbares qui régnoient auparavent, & auxquelles la plupart des femmes étoient particuliérement attachées (14).

(13) Thucydide Liv. I. num. 2. *Trad. par d'Ablancourt.* Voy. Plutarque *Vie de Solon* ubi ſupra; Cicero de *Legibus* cap. 17. & Pauſanias *in Atticis* cap. 28. *Trad.* par Gedoyn.

(14) Plutarque *Vie de Solon*, ubi ſupr.

[*G*] *Ce qu'il dit touchant le Port de Munichie le fit paſſer pour Prophéte.*] Un jour qu'il conſidéroit ce port, il dit à ceux qui étoient autour de lui: *Que les hommes ſont aveugles ſur les choſes futures! ſi les Athéniens ſavoient combien ce Port cauſera de malheur à leur Payx, ils le démoliroient plutôt avec les dents, que de le laiſſer ſubſiſter* (15). Ce ne fut qu'au bout de LXIV. Olympiades qu'Antipater accomplit ſe Prophétie, en mettant une Garniſon Macédonienne dans ſes imprenables retranchemens. Et il ſaudroit avouer, *dit Mr. Baſile Kennet* (16), que cet habile homme avoit une „ pénétration tout extraordinaire, s'il n'eût été aiſé à tout „ homme, de deviner ſans être Magicien, qu'un jour ou „ l'autre quelque Tyran ſe ſervitoit de cette Place, pour „ y loger une Garniſon qui tint la Ville en bride".

(15) Diog. Laert. Lib. I. *In Epimen.*

(16) *Livers and Characters of the Antient Greek Poets.* Lib. II. p. 41.

[*H*] *Qualité* (de Prophéte) *que les Anciens lui ont donnée.*] Diogéne Laërce dit (17), qu'il avoit la faculté de prévoir l'avenir, Φασὶ δὲ αὐτὸν γνησιώτατον γεγονέναι. Platon l'appelle (18) ἀνὴρ θεῖος, *un homme Divin*: & Cicéron (19) le repréſente comme un fort hebile Devin. S. Paul le qualifie de *Prophéte* (20). Il eſt vrai qu'Ariſtote remarque (21), *qu'on le regardoit comme Prophéte, non parcequ'il prediſoit l'avenir, περὶ τῶν ἐσομένων, mais parcequ'il declaroit les choſes paſſées, qui étoient inconnues, περὶ τῶν γεγονότων μὲν, ἀδήλων δὲ.* Mais Iſaac Caſaubon (22) témoigne être ſurpris de ce que dit Ariſtote, parce que nous trouvons dans Platon & dans d'autres Ecrivains diverſes prédictions d'Epiménide qui regardent l'avenir. Plutarque rapporte (23), que les Athéniens étant effrayés de la Marine Perſane, il les aſſura qu'ils n'en avoient encore rien à creindre de pluſieurs années; & que lorſque les Perſes les attaqueroient, ils ne réuſſiroient pas ſelon leurs eſpérances; mais ſeroient obligés de s'en retourner avec plus de perte qu'ils n'en auroient cauſé à leurs ennemis: ce qui s'accomplit par les batailles de Marathon & de Salamine. Epiménide prédit auſſi aux Lacédémoniens l'échec terrible qu'ils ſouffriroient de la part des Arcadiens (24), ce qui arriva lorſqu'Eurycrate & Archidamus régnoient à Lacédémone (25).

(17) *Ubi ſupra.*

(18) *De Leg.* Lib. I.

(19) *De Divinat.* Lib. I.

(20) Tite I. 12.

(21) *Rhetor.* Lib. III. cap. 17.

(22) *Note in Diog. Laert.*

(23) Oncle *la Vie de Solon*; où je ne trouve rien de pareil, ou même dans les notes ſur-dessus de Plutarque, où il parle d'Epiménide, qui ne ſont que nous. E. D. V.

(24) Laërt. *ubi ſupra.*

(25) Aldobrandini *in Laert.*

[*I*] *Laërce nous a conſervé une Lettre qu'il écrivit à Solon.*] Cet Auteur nous apprend, qu'il y avoit de ſon tems une Lettre d'Epiménide à Solon, ſur le Gouvernement établi par Minos en Créte: mais il ajoute, que Démétrius de Magnéſie (26) croyoit cette Lettre plus moderne, & prétendoit qu'elle étoit en Dialecte Attique, & non en Dialecte de Créte. Mais Laërce ajoute, qu'ayant trouvé une autre Lettre ſur la même matiére, il la communiqua à ſes Lecteurs. La voici: „ EPIMENIDE à SOLON. Ayez bon „ courage, mon cher Ami. Si Piſiſtrate avoit réduit des „ gens accoutumés à le ſervitude, ou qui n'euſſent jamais „ vécu ſous de bonnes Loix, peut-être que ſa domination „ pourroit durer longtems: mais il a affaire à des hommes „ libres, qui ne manquent pas de courage. Ils ne tarde- „ront guéres à ſe reſſouvenir des préceptes de Solon: ils „ auront honte de leurs chaines, & ne pourront pas ſouf- „ frir qu'un Tyran les tienne plus longtems en eſclavage. „ Enfin, quand Piſiſtrate reſteroit le maître pendant toute „ ſa vie, ſon Royaume ne paſſera jamais à ſes enfans; car „ il eſt impoſſible que des gens accoutumés à vivre libre- „ment ſous de bonnes Loix, puiſſent jamais ſe réſoudre „ à reſter éternellement dans la ſervitude. Pour ce qui „ eſt de vous, je vous prie de ne point demeurer toujours „ errant de côté & d'autre: dépéchez-vous de nous ve- „ nir trouver en Créte, où il n'y e aucun Tyran, qui tour- „ mente perſonne. Car je crains fort que ſi les Amis de „ Piſiſtrate vous rencontroient dans leur chemin, comme „ cela peut arriver, ils ne vous fiſſent un mauvais parti †". Cette Lettre ſemble être une réponſe à la ſuivante de Solon à Epiménide (27). „ SOLON à EPIMENIDE: Ni mes „ Loix ne devoient être d'une grande utilité aux Athé- „ niens, ni ce que vous avez fait pour expier leur Ville. Les „ Dieux ni les Légiſlateurs ne peuvent ſeuls ſervir aux „ Villes, mais bien à ceux qui mènent le peuple, lorſqu'ils „ ſont bien intentionnés: mais quand ils en font un meu- „ vais uſage, elles ſont inutiles. Mes Loix n'ont point „ été utiles; mais ceux qui les ont violées ont entiére- „ment renverſé la République, en n'empêchant point Pi- „ ſiſtrate d'envahir la Tyrannie. J'ai prédit tout ce qui „ devoit arriver; on ne m'a point cru. Piſiſtrate, qui flat- „ toit les Athéniens, leur paroiſſoit plus digne de foi, „ que moi qui leur diſois la vérité. Ayant donc poſé mes „ armes devant la porte du Sénat, je dis que je voyois „ plus clair que ceux qui ne remarquoient pas que Piſiſtra- „ te aſpiroit à la Tyrannie, & que j'avois plus de courage „ que ceux qui n'oſoient défendre le Liberté publique. „ Mais ils s'imaginoient que Solon étoit fou. Enfin je „ m'exilai de ma Patrie, en faiſant cette proteſtation: O „ *ma Patrie! parceque Solon eſt prêt de te ſecourir par ſes* „ *paroles & d'effet, il ſemble à ces gens-ci qu'il eſt fou. Je* „ *ſuis donc contraint de t'abandonner, puiſque je ſuis le ſeul* „ *ennemi de Piſiſtrate, & que tous les autres ſont diſpoſés à* „ *le recevoir pour Maître.* Car vous ſavez, mon cher Ami, „ par quel artifice il s'eſt emparé du Gouvernement. Il „ e commencé par ſletter le Peupla, & s'étant enſuite bleſ- „ ſé lui-même, il ſe ſit porter tout ſenglant au milieu da „ la Place publique, & dit que ſes ennemis l'avoient mis „ en cet état, demendant une Garde de quatre cens jeu- „ nes hommes, qu'on lui accorda malgré mes remontran- „ ces. Il anéantit enſuite la Démocratie. Et en voulant „ affranchir les pauvres de ſervir pour de l'argent, ils ſe „ ſont tous mis dans la dépendance de Piſiſtrate ".

(26) Dans un Traité, des Poetes & des Ecrivains du même nom.

† Traduction de l'Auteur des *Vies des Anciens Philoſophes* attribuées à *Mr. de Fenelon.* P. 74. Edit. d'Amſt 1727. *Cit. du Trad.*

(27) Diog. Laert. *in Vita Solonis.*

[*K*] *Il a écrit pluſieurs Ouvrages en Vers.*] Il fit un Poëme *de la Génération des Curetes & des Corybantes, & la Theogonie*, contenant cinq mille vers; un autre, *de l'Expédition des Argonautes*, en ſix mille cinq cens vers; quatre mille vers ſur *Minos & Rhadamante* (28); d'autres ſur *les Initiations & les Expiations*, & ſur d'autres matiéres obſcures (29). Il écrivit auſſi en proſe ſur les *Sacrifices* & ſur la *République de Créte* (30). S. Jérôme fait mention de ſon Traité intitulé, *Oracles & Reponſes* (31).

(28) Laërt. *in Vita Epimenidi.*

(29) Suidas.

(30) Laërt. *ubi ſupra.*

(31) In Epiſt. ad Tit. I. 12.

[*L*] *S. Paul a cité un vers tiré de ſon Livre intitulé, Oracles & Réponſes.*] Voici le vers cité par S. Paul (32).

(32) Tite I. 12.

Κρῆτες ἀεὶ ψεῦσται, κακὰ θηρία, γαστέρες ἀργαί.

Les Créteis ſont menteurs, mauvaiſes bêtes, ventres pareſſeux. S. Chryſoſtome, Théodoret & quelques autres ont attribué ce vers à Callimaqua, chez qui l'on trouve:

Κρῆ-

par l'avis d'un Oracle. [☞ Pauſanias rapporte (*cc*), qu'on voyoit à Argos devant le Temple de Minerve *Trompette*, le Tombeau d'Epiménide; & que les Argiens racontoient que les Lacédémoniens, dans le tems qu'ils faiſoient la guerre aux Gnoſtiens, prirent Epiménide, & l'ayant tué, parce-qu'il ne leur prédiſoit que des malheurs, ils lui donnérent ſépulture en ce lieu-là. AND.] Longtems après, ſon Corps ayant été déterré, on trouva que la peau étoit toute remplie de caractéres; ce qui donna naiſſance à ce Proverbe, *la peau d'Epiménide* (*dd*), en parlant de choſes miſes en réſerve [*M*]. Il ſe donnoit à lui-même le nom d'*Eacus*; & les Crétois l'appelloient ordinairement *le Curéte* (*ee*). Plutarque dit (*ff*) qu'il étoit mis au nombre des ſept Sages, par ceux qui n'y mettoient pas Périandre. Il y a eu deux autres EPIMENIDES, l'un Généalogiſte, & l'autre qui a écrit en Dialecte Dorique ſur l'Ile de Rhodes (*gg*).

(*cc*) *In Corinthiac.* ch. 21 Trad. par Ordovyn.

(*dd*) Ἐπιμενίδου λόγος.

(*ee*) Diog. Laërt. *ubi ſupra.*

(*ff*) *Vie de Solon* ubi ſupra.

(*gg*) Laërt. *loc. cit.*

Κρῆτες ἀεὶ ψεῦσται· κακὰ γὰρ θῆρία καὶ γαστέρες ἀργαί· Κρῆτες ἐπουράνιον, σὺ δ' ἀθάνατος, Ζεῦ, γὰρ αἰεί.

Les Crétois ſont toujours menteurs, car ils vous ont érigé un tombeau, ô Jupiter, à vous qui êtes immortel. On montroit le Tombeau de Jupiter dans l'Ile de Créte, où il avoit régné & où il étoit mort. Callimaque faiſant alluſion aux premiéres paroles d'Epiméoide, citées par St. Paul, accuſe les Crétois de menſonge & d'impoſture, en ce qu'ils prétendoient que Jupiter étoit né, avoit régné, & étoit mort dans leur île. Epiménide étoit de Créte, mais Callimaque de Cyréne; il ne cite que le commencement du vers, au-lieu qu'Epiménide a fait le vers entier, tel que S. Paul le cite: ainſi il eſt hors de doute que c'eſt Epiménide ſeul que l'Apôtre a eu en vue. Les Anciens s'accordent à attribuer aux Crétois, le caractére que S. Paul en donne après notre Poëte; & l'on diſoit en proverbe, *un Crétois*, pour déſigner un Menteur (33).

(33) Vid. Erafm. *Adag.* Chil. I. Cent. 2. p. 70. Baſil. 1526 in-fol.

[*M*] *Longtems après, ſon Corps ayant été déterré, on trouva que la peau étoit toute remplie de caractéres, ce qui donna naiſſance à ce Proverbe*, La peau d'Epiménide, *pour déſigner des choſes miſes en réſerve.*] C'eſt ce que nous apprend Suidas: Τελευτήσαντος δὲ αὐτοῦ, σωθέν χρόνου τὸ δέρμα ἐνεπλήσθη γραμμάτων παντοίων . . . . . ὁ παροιμία τὸ Ἐπιμενίδου δέρμα ἐπὶ τῶν ἀνευθύνων.

[☞ Voici de quelle maniére s'exprime l'Auteur Anglois: *His body was taken up many years after, marked all over with characters, whence ariſe the Proverb concerning* abſtruſe things, *The Skin of Epimenides.* Il me paroit que cela exprime la choſe un peu obſcurément. Voici ce que d'autres Auteurs diſent, qui me paroit plus clair. Heſychius Mileſius dit (34), que lorſqu'Epiménide fut mort, on trouva ſa peau remplie de caractéres. Et d'autres rapportent, que ce qui donna occaſion au Proverbe, ce fut que les Lacédémoniens conſervérent ſoigneuſement cette peau, enſorte qu'on diſoit *la peau d'Epiménide*, pour déſigner une choſe miſe en réſerve & gardée avec ſoin. Ἐπιμενίδου δέρμα. ἐπὶ τῶν ἀνεύθυνων. παντοίων γὰρ ὄντων τῶν λόγων δέρμα τοῦτο (35). ADD. DU TRAD.]

(34) *De quibuſdam ibidem.* &c. *in Epimenide.*

(35) *Diogenianus* Cent. 1. Prov. 28. *Apud Meurſium in Creta* p. 119.

EPIPHANE (SAINT), ancien Auteur Chrétien, náquit vers l'An 332 (*a*) à Befandouc, (*b*) Village de la Paleſtine dans le voiſinage d'Eleuthéropolis (*c*). On dit que ſes parens étoient Juifs (*d*) [*A*]. Dans ſa jeuneſſe il alla en Egypte (*e*), où il ſe rencontra avec des Gnoſtiques, qui penſerent l'engager dans leur Parti; mais il s'éloigna bientôt de ces Hérétiques (*f*). Ayant connu par lui-même la maniére de vivre des Solitaires d'Egypte, il revint en ſon Pays, âgé de vingt ans, & ſe mit pendant quelque tems ſous la conduite d'Hilarion, le Patriarche des Moines de la Paleſtine. Il fonda enſuite & gouverna un Monaſtére, qu'on nommoit *le Vieil Ad*, auprès du Village où il étoit né (*g*). Vers l'an 368, ſelon le Dr. Cave (*h*), ou 366, ſelon Mr. Du Pin (*i*), il fut élu Evêque de Salamine, appellée depuis Conſtantia, Métropole de l'Ile de Chypre, où il s'aquit une grande réputation par ſes Ecrits [*B*] & par ſa piété. En 382 il fut mandé à Rome par Lettres de l'Empereur, pour aſſiſter au

(*a*) Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. II. p. 291.

(*b*) Sozom. *H. E.* Lib. VI. cap. 32. & Cave *Hiſt. Litter.* Tom. I. p. 220. Oxford 1740.

(*c*) Du Pin *ubi ſupra.*

(*d*) Cave *ubi ſupra.*

(*e*) Idem ibidem.

(*f*) Idem & Du Pin *ubi ſupra.*

(*g*) Cave *loc. cit.*

(*h*) Idem ibid.

(*i*) *ubi ſupra.*

[*A*] *On dit que ſes parens étoient Juifs.*] C'eſt ce qu'aſſûre le Dr. Cave (1), qui ſemble avoir ſuivi en cela les récits fabuleux de la Vie d'Epiphane, attribuée à Jean & à Polybe ſes Diſciples, mais que les meilleurs critiques rejettent, comme une Piece ſuppoſée (2). Oudin prétend (3) que cette Hiſtoire eſt fabuleuſe, puiſque Sozomene rapporte (4) qu'Epiphane *avoit été inſtruit dés ſa jeuneſſe par les plus célebres Solitaires, parmi leſquels il avoit demeuré fort longtems en Egypte.* Ἐπ' οὖν δὲ ὀνομαστῶν ἀσκητῶν, παρ' οὗτοι χάριν ὁ Αἰγύπτῳ πλεῖστον διατρίψας χρόνον [☞ On peut conſulter ſur cette Vie d'Epiphane Ms. Tillemont (5), qui rapporte avec aſſez d'étendué les raiſons qu'on a de la regarder comme un Roman. Je dois ajoutez, que le Dr. Cave a changé de ſentiment, puiſque dans la nouvelle Edition de ſon *Hiſtoria Literaria* (6), publiée ſur les Corrections qu'il avoit faites avant ſa mort, il dit, qu'il paſſe ſous ſilence ce que rapportent touchant les parens, l'éducation, la converſion, & toute la vie d'Epiphane, Jean & Polybe, Auteurs de la Vie de cet Evêque, parceque tout cela eſt fort incertain, & la plus grande partie fabuleux. *Mitto quæ de parentibus, educatione, converſione, totaque vitæ curſu habent ejus diſcipuli, vitæ Epiphaniane ſcriptores Johannes & Polybius, utpote incerta, ne dicam magnam partem fabuloſa.* AND. DU TRAD.]

(1) *Hiſt. Lit.* P. 67. Edit de Geneve 1720.

(2) Oudin, *Comment. de Scriptor. Eccleſ.* Tom. I. col. 527. 528.

(3) Ibid. col. 528.

(4) *Hiſt. Eccl.* Liv. VI. ch. 32.

(5) *Mém. Eccléſ.* Tom. X. Part III. p. 344. Note 1. ſur S. Epiphane.

(6) Imprimée à Oxford en 1740. *Voy.* Tom. I p. 231.

[*B*] *Il s'acquit une grande réputation par ſes Ecrits.*] Voici le Catalogue de ſes véritables Ouvrages. I. L'*Ancorat*, ou Traité de la Foi. Il l'écrivit vers l'an 373, à la priére des Prêtres de l'Egliſe de Suedres en Pamphylie, & de Palade, membre du Conſeil de la Ville. (7) [☞ On a ſuivi ici pour la date de l'Ancorat, la Dr. Cave. Mr. Fabricius (*Bibl. Græc.* Tom. VII. pag. 421.) & Bollandus placent cet Ouvrage dans la même année; mais Mr. Tillemont prétend qu'Epiphane l'écrivit au commencement de l'an 374. S. Epiphane, dit-il, marque fort exactement le tems où il fit ſon Ancorat, car il dit (8) que ce fut dans la XC. année de l'Ere de Dioclétien, dans la dixiéme de Valentinien & de Valens, ſous le Conſulat de Gratien & d'Equile, Indiction ſeconde. Tout cela marque, ajoute Mr. Tillemont (9), l'an 374. avant le 25 de Février, auquel finiſſoit la dixiéme année de Valentinien. Il compte en même tems, que c'étoit en la ſixiéme de Gratien: c'eſt ce qui a trompé les Savans, qui datent l'Ancorat de l'année 373. Mr. Tillemont prétend que c'eſt-là évidemment une faute, puiſque la deuxiéme Indiction n'a commencé qu'en Septembre 373, & pas conſéquent dans la ſeptiéme année de Gratien, qui a été fait Empereur dès le 24 Août de l'an 367. [AD.] Epiphane explique, dans ſon Ancorat, la doctrine de l'Egliſe touchant le myſtére de la Trinité; il y prouve la Réſurrection, & y réfute les Payens, les Manichéens, les Sabelliens & les Ariens. II. Πανάριον, ou Traité *contre les Héréſies.* Il eſt diviſé en trois Parties. La premiére contient les Héréſies avant Jéſus-Chriſt, qu'il fait monter à quarante-ſix; la ſeconde en contient vingt & trois; & la troiſiéme en contient onze: deſorte que le Livre contient en tout l'Hiſtoire de quatre vingts Sectes ou Héréſies. Epiphane le commença en l'an 374, en l'onziéme année de Valentinien & de Valens, à la priére d'Aeace & de Paul, tous deux Abbés. La Lettre qu'ils lui écrivirent eſt à la tête du *Panarium*, avec la Réponſe d'Epiphane, qui acheva cet Ouvrage en 376 (10). Il y prouve d'abord l'Unité de Dieu contre les Payens, les Valentiniens, les Marcionites, & les Manichéens: Il établit ſon Immenſité, ſa Toute-puiſſance, ſa Spiritualité & ſes autres Attributs, en réfutant d'autres Hérétiques qui y donnoient atteinte. Il défend la Trinité, la Divinité du Fils, & celle du S. Eſprit, en pluſieurs endroits, & principalement dans les Héréſies 62, 69, 71 & 74. Dans les Héréſies 23 & 65, il montre que c'eſt Dieu qui a créé le Monde & les Anges. Il tâche d'expliquer dans l'Héréſie 70, en quel ſens l'homme eſt créé à l'image de Dieu. Dans les Héréſies 24 & 36, il ſoutient que le péché n'eſt point une Subſtance, & que Dieu n'en eſt point l'Auteur. Il explique le Myſtére de l'Incarnation, dans les Héréſies 30, 69, & 77, & fait voir que Jéſus-Chriſt eſt une ſeule Perſonne, compoſée de la Nature Divine, & de la Nature humaine. Il montre dans l'Héréſie 77, que les deux Natures n'ont point été confonduës après leur union, & qu'elles ont conſervé leurs propriétés. Il prouve la Réſurrection dans l'Héréſie 42 & 64. Il prétend dans les Héréſies 24 & 46, que Jéſus-Chriſt eſt deſcendu aux Enfers, pour ſauver ceux qui avoient bien vécu, & qui avoient cru en Dieu. Dans l'Héréſie 75, il enſeigne que l'Ame eſt immortelle & ſpirituelle, & qu'elle jouit de la beatitude après la mort. Il fait voir dans l'Héréſie 8, que les Sacremens de la nouvelle Loi ſont plus excellens & plus efficaces que ceux de l'ancienne. Il reconnoît le Libre-Arbitre dans l'Héréſie 16; mais il admet néanmoins la Grace de Dieu. Dans l'Héréſie 30, il parle des effets merveilleux du Signe de la Croix. Il prouve la néceſſité des Traditions Eccléſiaſtiques, en pluſieurs endroits, & principalement dans les Héréſies 51, 57 & 69. Il traite de la néceſſité & de l'utilité du Jeûne, dans les Héréſies 33, 75, & 80. Il y remarque, que les Chrétiens jeûnoient pendant le Carême, & tous les Mécredis & Vendredis de l'année, excepté depuis Pâques juſques à la Pentecôte. Il ſuppoſe que ces Jeûnes, ſont de Tradition Apoſtolique, & qu'on eſt obligé de les pratiquer. Il établit dans l'Héréſie 75, la diſtinction des Evêques & des Prêtres. Il remarque dans l'Héréſie 74, & à la fin de la 80, que les Aſſemblées du peuple dans l'Egliſe ſe font principalement le Mécredi, le Vendredi & le Dimanche, & même en quelques endroits le Samedi. Il prétend dans l'Héréſie 59, qu'un mari, qui

(7) Cave *ubi ſupra* p. 232. qui dit *Præſide Palladio*, & l'Anglois *Palladius the Preſident.* Mais il y a dans le titre de la Lettre πρὸς Ἀετιάνους, terme qui marque nécessairement une perſonne du Conſeil, & non moins du Corps d'une Ville V. Tillemont *Note* 8. *ſur S. Epiphane.* R. D. T.

(8) Epiphan. *Ancor.* cap. 60. & 120.

(9) Note 5 ſur S Epiphane.

(10) Cave & Du Pin *ubi ſupra.* [Il faut conſulter ſur ces dates Tillemont Tom. X. Note 5 ſur S Epiphane, & Fabricius *Bibl. Græc* Tom. VII p. 421. R. D. T.]

au Jugement de l'affaire de Paulin touchant le Siége d'Antioche (*k*). En 391, il s'éleva une querelle entre lui & Jean Evêque de Jéruſalem. Epiphane accuſa ce Prélat de ſoutenir les Erreurs d'Origene; & étant allé en Paleſtine, il ordonna Paulinien frére de S. Jérôme, Diacre & Prêtre, dans un Monaſtére qui n'étoit pas de ſa Juriſdiction. Jean de Jéruſalem ſe plaignit auſſitôt de l'action d'Epiphane, qui étoit contraire aux Canons & à la Diſcipline de l'Egliſe. Epiphane ſoutint ce qu'il avoit fait, dans une Lettre qu'il écrivit à l'Evêque de Jéruſalem, qui eſt rapportée par S. Jérôme. Cette conteſtation irrita encore les eſprits, qui étoient déja fort aigris ſur le ſujet d'Origene. Les uns & les autres tâchérent de mettre de leur côté Théophile d'Alexandrie. Cet Evêque, qui ſembloit d'abord avoir favoriſé le parti de Jean de Jéruſalem, ſe déclara enfin contre Origene, condamna ſes Livres dans un Concile tenu en 399, & perſécuta tous les Moines ſoupçonnés de favoriſer ſa mémoire. Ces Religieux perſécutés ſe retirérent à Conſtantinople, où ils furent fort bien reçus par S. Jean Chryſoſtome: ce qui irrita entierement Théophile, qui conçut dés-lors une haine mortelle contre S. Chryſoſtome. Théophile informa cependant Epiphane de ce qu'il avoit fait contre Origene, & le ſollicita de faire la même choſe. Epiphane aſſembla l'an 405 un Concile dans l'Ile de Chypre, dans lequel il fit condamner la lecture des Livres d'Origene; & écrivit à S. Chryſoſtome, pour l'exhorter à faire la même choſe. Mais celui-ci n'ayant point goûté cette propoſition, S. Epiphane vint lui-même à Conſtan-

(*k*) Cave *ubi ſupra.*

après avoir fait divorce avec ſa femme pour cauſe d'adultére, en épouſe une autre, eſt exempt de crime, ſuivant l'autorité de l'Ecriture. III. *Anacephalæoſis, ſeu Panarii Epitome.* Récapitulation ou Abrégé du Panarium. IV. *De Menſuris & Ponderibus Liber.* C'eſt un Traité des Poids & des Meſures, où il fait connoître les Poids, les Meſures, & la Monnoye des Juifs & des autres Nations. Il y donne auſſi un Catalogue des Livres Canoniques de l'Ancien Teſtament, conforme au Canon des Juifs, qui comprend les Livres de Ruth & d'Eſter. Il y fait l'Hiſtoire des Verſions Grecques du Texte de la Bible: il prétend que les Septante ont traduit tous les Livres du Vieux Teſtament, qu'ils ont fait cette Verſion ſéparés dans des Cellules, étant tous inſpirés de Dieu pour la compoſer d'une même manière. [☞ Mr. Tillemont (11) croit qu'il manque quelque choſe au Livre des Poids & des Meſures. Il remarque, que ce Traité commence par ces mots; Ἐι τις δὲ Σίλα, qui ſont voir qu'il y avoit auparavant quelque autre choſe dont ceci dépend, & apparemment au moins quelque Préface, ou quelque Epitre dédicatoire; car l'Auteur ſemble ſouvent s'adreſſer à quelqu'un en particulier. Adn.] V. *Epiſtola ad Joannem Hieroſolymitanum.* Cette Lettre, traduite par S. Jérôme, eſt compoſée de deux parties. La prémiére eſt ſur le différend que S. Epiphane avoit avec Jean de Jéruſalem touchant l'Ordination de Paulinien, & touchant l'Origénifme. La ſeconde regarde un fait particulier, que S. Epiphane rapporte en ces termes. „ Etant entré dans une Egliſe d'un Village de la Paleſti„ ne, appellé Anablathe, je trouvai un voile tendu ſur la „ porte, avec une image peinte, comme de Jéſus Chriſt, „ ou de quelque Saint, car je ne me ſouviens pas bien de „ qui étoit l'image. Mais voyant que contre l'autorité de „ l'Ecriture Sainte, il y avoit dans l'Egliſe de Jéſus-Chriſt „ l'image d'un Homme, je déchirai le voile, & je dis à „ ceux qui avoient ſoin de cette Egliſe, de s'en ſervir „ pour enſevelir un mort. Et comme ils répondirent en „ murmurant, que puiſque je déchirois ce voile, j'en de„ vois donner un autre, je promis de leur en donner un, „ & je m'acquitte préſentement de cette promeſſe". La prémiére partie de cette Lettre eſt reconnuë de tout le monde comme une Piéce véritable; mais Baronius, Bellarmin & quelques autres prétendent que la ſeconde a été ſuppoſée. Ils apportent pluſieurs conjectures pour le prouver; mais Mr. Du Pin (12) n'en trouve que trois, qui ayent quelque ſorte de vraiſemblance. La prémiére eſt, que cette Lettre ſemble être finie avant la narration de cette Hiſtoire. La ſeconde, parceque S. Epiphane y condamne l'uſage des Images, comme une choſe contraire à l'autorité de l'Ecriture, & à la pratique de ſon tems. La troiſiéme, que S. Jérôme faiſant un Extrait de cette Letre dans ſon Epitre à Pammachius, ne rapporte point ce qui regarde cette Hiſtoire. *Ces raiſons ne me ſemblent pas néanmoins aſſez fortes*, dit Mr. Du Pin, *pour faire rejetter abſolument cette Lettre.* Car premiérement, quoique ce qui regarde ſon principal ſujet, fût conclu avant cette ſeconde partie, l'on ne peut pas prouver que la Letre fût entiérement achevée; & S. Epiphane ayant à écrire ſur ce fait particulier, ne pouvoit le faire qu'après avoir achevé de parler de la principale affaire pour laquelle il écrivoit. Outre que l'on ne peut point dire que cette Lettre ſoit finie avant ces paroles, qui ſont toutes à la fin: *Je ſouhaite que Dieu veuille vous avoir en ſa ſainte garde.* Secondement, il ſe peut faire que l'uſage des Images, qui avoit été trés rare dans les trois premiers Siécles de l'Egliſe, ne fût pas encore établi dans la Paleſtine & dans l'Ile de Chypre; & que S. Epiphane, qui étoit un homme ſimple & zélé, ait cru qu'il étoit dangereux de l'introduire, & qu'il ait même parlé d'une maniére outrée contre cet uſage. Enfin, quoique S. Jérôme eût traduit cette Lettre toute entiére, il n'en cite dans ſon Apologie à Pammachius, que les endroits qui venoient à ſon ſujet. Il ne rapporte pas même la prémiére partie toute entiére, & il ne faut pas s'étonner qu'il n'ait rien dit de la ſeconde, puiſqu'elle ne regardoit en aucune maniére la conteſtation qu'Epiphane avoit avec Jean de Jéruſalem. Au reſte, cette ſeconde partie eſt du même ſtile que la prémiére; elle s'accorde aſſez avec ce que S. Epiphane dit dans ſon Héréſie 27; elle ſe trouve citée par l'Auteur des *Livres Carolins*, Liv. IV. Ch. 25. & il eſt dit dans le VII. Concile, Art. 6. Tom. V. que les Iconoclaſtes alléguoient, que S. Epiphane avoit été d'avis d'ôter les Images, ce qui ne peut avoir été dit que de la ſeconde partie de cette Lettre-ci. Ainſi, quoiqu'il ſoit vrai, continue Mr. Du Pin, comme il paroît par le témoignage de S. Gregoire de Nyſſe, dans ſon Panégyrique de Théodore, & dans ſon Traité de la Divinité du Fils & du S. Eſprit, qu'on mettoit dés-lors dans quelques Egliſes des Tableaux qui repréſentoient les Hiſtoires de l'Ecriture, & les actions des Saints & des Martyrs; on ne peut pas dire que cet uſage fût général, & il faut avoüer que S. Epiphane l'a desapprouvé (13). VI. *Epiſtola brevis ad Hieronymum.* Cette Lettre ſe trouve dans le ſecond Tome des Oeuvres de S. Jérôme (14). Voilà quels ſont les véritables Ouvrages de S. Epiphane, ſelon le Dr. Cave, qui prétend que les ſuivans ſont ſuppoſés. 1. *Phyſiologus.* 2. *De vitâ & interitu Prophetarum.* C'eſt, ſelon Mr. Du Pin (15), un Recueil d'une infinité de Fables & de Contes, que l'on ne peut attribuer à S. Epiphane, ſans le faire paſſer pour un Viſionnaire. 3. *De duodecim Gemmis in Veſte Aaronis.* Gesner en a publié un Abrégé à Zurich, en 1565 in-8. Le Dr. Cave remarque, qu'il y a des Savans qui prétendent que cet Ouvrage eſt véritablement de S. Epiphane. Il ajoute, que ce ſentiment n'eſt pas ſans fondement, ce Traité étant cité par S. Jérôme (16) & par Facundus (17): cedernier donne même à Diodore de Tarſe, toute une Lettre d'Epiphane, qui ſervoit de Préface à cet Ouvrage. 4. *Orationes VIII. ſcilicet, In Feſtum Palmarum. In Chriſti Sepulturam. In Chriſti Reſurrectionem. In Chriſti Aſſumptionem. De Laudibus B. Mariæ Virginis. In Feſta Palmarum. De Numerorum Myſteriis. De Chriſti Reſurrectione.* Le Dr. Cave croit que ces Ouvrages ſont d'autres Auteurs poſtérieurs, y ayant eu pluſieurs Evêques dans l'Ile de Chypre, du nom d'Epiphane. Lambecius nous apprend (18), qu'il y a dans la Bibliothéque Impériale à Vienne, pluſieurs Manuſcrits Grecs ſous le nom d'Epiphane. *Explicatis in illud, Spiritus omnia ſcrutatur etiam profunda Dei: In illud, De die illâ & horâ nemo ſcit.* Recenſio XXII. *Operum Hexaemeri*, &c. Pluſieurs de ſes Ouvrages ſont perdus, entra autres ſon Traité *De Lapidibus; Encomium S. Hilarionis*, dont parle S. Jérôme (19); des *Lettres*; & un *Diſcours ſur le S. Eſprit*, dont *Andreas Cæſarienſis* fait mention (20): mais on ſoupçonne que ce pourroit bien être cette partie de l'*Ancorat*, inſérée dans le *Panarium*, Héréſie 74 (21). Les Ouvrages de S. Epiphane furent imprimés en Grec à Baſle en 1544 in-fol. La Traduction Latine faite par Cornarius parut dans la même Ville en 1533, 1540 † & 1545, 1560, 1578; & à Paris en 1564 & en 1612, avec quelques corrections de l'Abbé de Billy: Le *Phyſiologus* fut donné par Gonſales Ponce de Léon, à Rome en 1585 (*), & à Anvers en 1588. Le Livre de la Vie des Prophétes parut en Grec & en Latin à Baſle en 1529, & à Schelunge en 1612. avec les Notes de Zehnerus. Le Diſcours ſur la ſépulture de Jeſus-Chriſt fut publié en 1614. Enfin le P. Petau entreprit une nouvelle Edition de S. Epiphane, & ayant trouvé la Verſion de Cornarius trés-défectueuſe, il en fit une nouvelle, qu'il fit imprimer à Paris en 1622, avec le Texte Grec revû & corrigé ſur deux Manuſcrits. [☞ Mr. Fabricius remarque (22), que ſi Saumaiſe a jugé avec trop de rigueur du travail du P. Petau, celui ci de ſon côté n'a pas rendu juſtice à Cornarius; & il ajoute, qu'il doute que la Jéſuite eût jamais entrepris, ou pu achever une Verſion d'Epiphane, ſans le ſecours de celle de Cornarius. *Quod porro Salmaſius ait*, nullam paginam Verſionis Petavianæ inſignibus aliquot erratis vacare, *iniquius dictum videri poſſit; niſi majore etiam iniquitate Petavius Cornarii verſionem conculcaſſet ut* barbaram inſulſamque; *quo niſi præeunte, dubito an unquam Epiphanii verſionem anjus fuiſſet, vel abſolviſſet.* Adn.] L'Edition de Petau eſt en deux Volumes in-folio. Le prémier contient le *Panarium*. Le ſecond comprend l'*Ancorat*, la *Récapitulation*, le Traité *des Poids & des Meſures*, le *Phyſiologue*, le Traité *de duodecim Gemmis in Veſte Aaronis*, les *Homelies*, la *Lettre à Jean de Jéruſalem*, la *Vie d'Epiphane par Metaphraſte*, & les Remarques de P. Petan, qui ſont plutôt des Diſſertations ſur pluſieurs queſtions de Critique & de Chronologie, que des Notes pour expliquer le Texte d'Epiphane. Cette Edition a été réimprimée à Cologne † en 1682, en deux Vol. in-fol.

[C] *Etant*

(11) *Mém. Eccl.* Tom. X. Note 7 ſur S Epiphane.

(12) p. 597.

(11) On peut conſulter ſur ce ſujet, Tillemont *ubi ſupra*, Note 9. ſur S Epiphane & Daillé *Traité des Images*, Liv. II. ch. 4. Cli. *de Trad.*

(14) Cave p. 888.

(15) P. 597.

(16) Epiſt. 128 *ad Eubolium.*

(17) Lib. IV. cap. 3.

(18) Comment. Bibl. Vindobon. Lib III. p. 161. & ſeqq.

(19) In Libro *de Vitâ Hilarionis.*

(20) Comment. in *Apocal.* non longè ab initio.

(21) Cave *ubi ſupra*

† Mr. Fabricius *Bibl Græc.* Tom. VII p. 418. remarque que ces deux Editions n'exiſtent point, & que Cave & Du Pin le font trompés. R. D. T.

(*) Mr. Fabricius *loc. cit.* p. 427. met cette Edition en 1587. R. D. T.

(22) *Ubi ſupra* p. 419.

† Leipſick, ſous le nom de Cologne. R. D. T.

ſtantinople, à la perſuaſion de Théophile, pour y faire exécuter le Decret du Concile de Chypre (*l*). Socrate (*m*) rapporte, qu'il ordonna un Diacre dans une Egliſe dépendante de la Juriſdiction de Conſtantinople. Mais le Cardinal Baronius prétend (*n*) que cet Hiſtorien s'eſt trompé, & que l'Ordination de Paulinien, faite par Epiphane en Paleſtine dans un lieu dépendant de Jean de Jéruſalem lui a donné lieu de croire que S. Epiphane avoit ordonné un Diacre dans le Diocéſe de S. Jean Chryſoſtome. Quoi qu'il en ſoit, Epiphane étant venu à Conſtantinople, ne vouloit avoir aucun commerce avec S. Chryſoſtome, & fit même tout ce qu'il put pour faire approuver aux Evêques, qui étoient alors à Conſtantinople, le jugement du Concile de Chypre contre Origene. N'ayant pu réuſſir dans ce deſſein, il réſolut de ſe trouver le lendemain dans l'Egliſe des Apôtres, & d'y condamner hautement devant tout le peuple les Livres d'Origene, & ceux qui les défendoient. Mais comme il étoit dans l'Egliſe, S. Chryſoſtome le fit avertir par ſon Diacre Sérapion, qu'il alloit entreprendre une choſe qui étoit contre les Loix Eccléſiaſtiques, & qui le mettroit en grand danger, parce qu'il étoit à craindre que le peuple ne s'emportât à quelque ſédition, dont il ne pourroit pas ſe plaindre, en étant lui-même l'Auteur, après en avoir été averti. Cette conſidération arrêta S. Epiphane, qui étoit ſi fort emporté contre Origene, que l'Impératrice Eudoxie ayant fait recommander à ſes prières le jeune Théodoſe, qui étoit attaqué d'une maladie dangereuſe, il lui fit dire pour réponſe, que le Prince ſon fils ne mourroit point, pourvu qu'elle évitât la converſation de Dioſcore & des autres Défenſeurs d'Origene. L'Impératrice ſurpriſe de cette réponſe, à laquelle elle ne s'attendoit pas, lui fit dire, que ſi Dieu lui vouloit ôter ſon fils, elle ſe ſoumettroit à ſa volonté; qu'il pouvoit le lui ôter comme il le lui avoit donné, mais qu'il n'étoit pas au pouvoir d'Epiphane de le reſuſciter, puiſqu'il avoit laiſſé mourir depuis peu ſon Archidiacre (*o*). La chaleur d'Epiphane fut un peu rallentie, quand il eut parlé à Ammonius & à ſes Compagnons, que Théophile avoit chaſſés pour l'Origéniſme; car ces Moines lui firent entendre qu'ils ne ſoutenoient point une doctrine hérétique, & qu'il les avoit condamnés avec trop de précipitation. Il prit enfin le parti de s'en retourner en Chypre, & pour adieu il fit dire à Jean, *J'eſpere que vous ne mourrez pas Evêque*; & Jean lui fit répondre, *J'eſpere que vous ne rentrerez jamais dans votre Pays* (*p*). L'un & l'autre vœu eut ſon accompliſſement; S. Chryſoſtome fut dépoſé de ſon ſiége, & Epiphane mourut ſur Mer (*q*), l'an 402 ou 403 (*r*), étant fort avancé en âge (*C*). Photius dit (*s*) que ſon ſtile eſt bas & négligé. Scaliger & Daillé n'en ſont pas un portrait fort avantageux (*D*). Et Du Pin remarque (*t*), que ſon ſtile n'a ni beauté, ni élevation; qu'il eſt au contraire ſimple, bas & rampant, rude & groſſier, ſans ſuite & ſans liaiſon; qu'Epiphane avoit beaucoup de lecture & d'érudition, mais point de diſcernement, ni de juſteſſe d'eſprit; qu'il ſe ſert ſouvent de fauſſes raiſons pour réfuter les Hérétiques; qu'il étoit fort crédule, & fort peu exact; qu'il ſe trompe en pluſieurs endroits ſur des faits d'Hiſtoire fort conſidérables, & qu'il ajoute foi trop légérement à de faux Mémoires; qu'il avoit beaucoup de zéle & de piété, mais peu de conduite & de politique. [☞ A la ſuite de ce portrait, tracé par une main Catholique, j'ajouterai les traits par leſquels un ſavant Critique de notre tems a caractériſé notre Evêque de Salamine: quoiqu'un peu forts, ils n'ont rien, qui dépare ceux qu'employe Mr. Du Pin (*u*). Selon Mr. de Beauſobre (*w*), Epiphane eſt un Auteur crédule & violent, quelquefois médiſant ſur l'article des Hérétiques; ardent, colére, paſſionné, qui prete ſon emportement à d'autres (*x*); qui en bien des occaſions n'a ni jugement, ni bonne-foi (*y*), ou eſt du moins un homme léger qui ne mérite aucune créance (*z*). On le trouve perpétuellement en faute, non parce qu'il ſe trompe, mais parce qu'il invente, & orne ſes récits de circonſtances ſuppoſées (*aa*). Il n'entendoit point le Syriaque, ou s'il l'entendoit, c'eſt apparemment comme un Ecolier, & non pas aſſez à fond pour entendre les Ouvrages difficiles (*bb*). Enfin par rapport à ce qu'il a écrit contre les Manichéens, Mr. de Beauſobre penſe qu'on tirera peu de fruit du long, & s'il m'eſt permis de l'ajouter (dit-il), de l'ennuyeux Traité qu'il a compoſé contre nos Hérétiques (les Manichéens), & dans lequel il combat ſouvent des phantômes, plutôt que des Erreurs réelles (*cc*). ANO. DU TRAD.]

(*l*) Du Pin *ubi ſupra.*

(*m*) *H. E.* Liv. VI. ch. 10.

(*n*) *Vide* Valeſii *Notas in* Socrat. Lib. VI. cap. 6.

(*o*) *Criſpin.*

(*p*) Sozomene *H. E.* Liv. VIII. ch. 15.

(*q*) Cave *ubi ſupra.*

(*r*) Du Pin *ubi ſupra.*

(*s*) *Bibl. Cod.* 122.

(*t*) p. 101.

(*u*) *Ubi ſupra* p. 419.

(*w*) *Hiſt. Crit. du Manich.* Tom I. p. 41.

(*x*) Ibid. p. 100.

(*y*) Ibid. p. 50. 51.

(*z*) Ibid. p. 52.

(*aa*) Ibid. p. 25. Note 8. & p. 1249. 1251.

(*bb*) Idem p. 292. & dans la note 1.

(*cc*) Idem p. 225.

(23) P. 332.

[*C*] *Etant fort avancé en âge.*] Le Dr. Cave dit (23) qu'il mourut âgé à peu près de cent ans, dans la trente ſixiéme année de ſon Epiſcopat; & que ſi l'on s'en rapporte à Polybe ſon diſciple & ſon compagnon de voyage, Epiphane aſſura l'Empereur Arcade, en partant de Conſtantinople, qu'il étoit âgé de cent quinze ans & trois mois. *Diem ſupremum obiit* anno CCCCII, *ſaltem ineunte proximo, extremâ quidem ſenectute, utpote ætatis anno prope centeſimo. Epiſcopatus triceſimo ſexto. Quin ſi Polybii diſcipulo & itineris comiti credendum ſit, ipſe Epiphanius Conſtantinopoli cedens, Arcadio Imperatori dixit, ſe annos* CXV, *menſes* III. *natum eſſe.*

(24) Scaligerana, *ſive excerpta ex variis Joſ. Scaligeri, per* F. P. P. p. 301. 302. Geneve 1666.

[*D*] *Scaliger & Daillé n'en font pas un portrait fort avantageux.*] Le premier dit (24) „ qu'il a quantité de fauſſetés; & que c'étoit un ignorant, qui ne ſongeoit qu'à „ ramaſſer dans ſon Livre tout ce qu'il trouvoit, & qu'il „ y a de grandes menteries .... Il a de bonnes choſes, „ mais c'eſt un homme ignorant, ſans jugement. Il a beaucoup recueilli, mais il ne ſavoit ni Grec ni Hébreu..., „ C'eſt un tréſor d'Antiquités: car il avoit de bons Livres, qu'il copie quelquefois à propos; mais dès qu'il „ dit quelque choſe de ſon cru, il s'en acquitte pitoyablement ". Mr. Daillé (25) appelle Epiphane „ un bon & „ ſainct perſonnage, mais fort peu poli par l'étude de la „ Grammaire, & Rhétorique, comme il paroiſt aſſez par „ ſes Livres, eſquels nous voyons ſouvent manquer la „ netteté des termes, la ſuite & la ſtructure des périodes, „ & l'ordre meſme, la vraye lumiére de tout diſcours: „ défauts qui produiſent néceſſairement de l'obſcurité en „ maints endroits, comme de faict ſes interprétes s'en plaignent ". Le même Auteur dit plus bas (26), que „ S. „ Epiphane, comme il eſtoit d'un naturel bon & ſimple, „ & un peu trop crédule, mais aſpre & véhément en tout „ ce qu'il eſtimoit bon & véritable, s'eſt auſſi plus facilement laiſſé emporter à advancer ou recevoir diverſes „ choſes pour ſolides, & à les défendre vivement, ites „ ayant une fois embraſſées [a]. Il ajoûte enſuite, qu'*il faudroit trop de tems & de papier* pour remarquer toutes les fautes d'Epiphane; mais que le Lecteur en peut voir bon nombre dans les Notes de Petau ſon interprête, qui accuſe ſurtout d'obſcurité & de fauſſeté (27) l'opinion qu'il a eue de l'an & du jour de la Naiſſance de Jéſus-Chriſt, appellant quelques-unes de ſes expreſſions ſur ce ſujet, *plus obſcures que les Enigmes du Sphinx.* „ Avec raiſon „ certes, *dit Mr. Daille* (28), en ce qui regarde l'année „ de ceſte naiſſance; mais pour le jour d'icelle, aſſavoir „ ſi ce fut le ſixiéme de Janvier, comme le teſmoit Epi„ phane (29) & l'Egliſe d'Egypte, ou bien le 25 de Dé„ cembre (comme on le croit aujourdhui) je penſe qu'il „ y a de la témérité à affirmer l'un ou l'autre, ces deux „ opinions n'ayant non plus de fondement l'une que l'au„ tre ". Petau dément encore (30) Epiphane fort cruëment ſur ce qu'il dit, qu'au commencement de l'Egliſe les Apôtres avoient ordonné que les Chrétiens célebraſſent la Pâque, au même tems & de la même maniére que ceux de la Circonciſion: & que les Evêques de Jéruſalem étant alors de la Circonciſion, il falloit que tout le monde les ſuivît, & célébrât la Pâque en même tems qu'eux. Mr. Daillé obſerve encore (31), qu'il ne fait ſur quoi Epiphane peut avoir fondé *une ſienne imagination, qu'il nous propoſe comme choſe fort certaine* (32) „ que le Diable, avant „ la venuë de Jéſus-Chriſt n'eſtoit tousjours promis grace „ & miſéricorde, & que ſur ceſte opinion, jamais il ne „ s'eſtoit montré réfractaire contre Dieu en tout ce tems„ là; mais qu'ayant appris par la manifeſtation du Sei„ gneur, qu'il ne lui reſtoit aucune eſpérance de ſalut, il „ avoit de-là en avant forcené, & fait tout du pis qu'il lui „ a eſté poſſible contre Chriſt & ſon Egliſe ". *Ἡμεῖς δὲ οὐ προφανῶς κατηγορήσομεν τοῦ χρυσὸν παρεῖναι λογισμὸν ἀσύνετον καὶ ἁμαρτανόντων, ὃν διὰ χρυσὸν μετανοοῦντα ἐπιμελῶς τὸ τοιοῦτον ποιῆσαι· ἐπεὶ ἐδόκει ὁ σαλπὺς τὸν Χριστὸν μὴ δέξασθαι αὐτοῦ τὸν περὶ σωτηρίας ἱκετηρίαν*, &c.

(25) *Du Vrai Uſage des Péres* p. 318. Geneve 1632.

(26) Ibid. p. 372. 377.

(27) Petav. *in Epiphan.* p. 127. 312.

(28) *Ubi ſupra* p. 377.

(29) Epiph. *Hæref* 51. *quæ eſt Alog.* Tom I. p. 446. C.

(30) *Ubi ſupra* p. 281. *ad Hæref.* 70. Num. 10.

(31) *Ubi ſupra* p. 178.

(32) *Hæref.* 59.

ERPENIUS [*A*] (THOMAS), Savant célébre par ſon habileté dans les Langues Orientales, étoit

[*A*] *Erpenius.*] Il s'appelloit en Hollandois *Thomas van Erpe.*

étoit fils de Gerard-Jean van Egpe & de Béatrix de Bye, tous deux de familles nobles de Bois-le-Duc Ville de Brabant, qu'ils avoient abandonnée à cauſe de la Religion Proteſtante qu'ils avoient embraſſée (a). Thomas naquit à Gorcum Ville de Hollande, le 11 Septembre 1584 [B]. Il fit voir dès ſa première jeuneſſe de grandes diſpoſitions pour les Sciences; c'eſt ce qui engagea ſon pére, qui n'étoit pas à la vérité homme de Lettres, mais qui eſtimoit les Savans, à l'envoyer à l'âge de dix ans à Leyde, où il commença ſes études. Il n'y demeura pas longtems; car ſon pére étant allé l'année ſuivante s'établir à Middelbourg en Zélande, il l'y ſuivit; mais un an après il le renvoya à Leyde, où il pouvoit trouver plus de ſecours pour continuer ſes études. Il y fit en peu de tems des progrès prodigieux, qui ſurprirent ſes Maîtres (b). A l'âge de dix-huit ans, il fut immatriculé en qualité d'Etudiant [C]: & le 8 Juillet 1608, Rodolphe Snellius lui donna le bonnet de Docteur en Philoſophie (c). Il avoit déja fait ſa Théologie, & s'étoit rendu habile dans les Langues Orientales, auxquelles il s'étoit appliqué à la perſuaſion de Joſeph Scaliger, qui prévoyoit qu'il ſe diſtingueroit dans ce genre de Littérature. Erpenius voyagea enſuite en Angleterre [D], en France, en Italie, & en Allemagne, & forma des liaiſons avec les plus illuſtres Savans de ces différens Pays. Il demeura un an à Paris, où il fit amitié avec Iſaac Caſaubon [E], & apprit l'Arabe ſous un Jacobite Egyptien, nommé Joſeph Barbatus. Pendant ſon ſéjour à Veniſe, il eut de fréquentes Conférences avec quelques Juifs & quelques Turcs, dont il apprit le Turc, le Perſan & l'Ethiopien. Il ſe fit connoître ſi avantageuſement en Italie, qu'on lui offrit une penſion de cinq cens Ducats par an, pour traduire quelques Livres Arabes en Latin. Après un voyage de quatre années, Erpenius revint à Leyde le 4 Juillet 1612 (d). On penſoit dans ce tems-là à l'attirer en Angleterre, en lui offrant des conditions honorables (e); mais les Curateurs de l'Univerſité de Leyde le nommérent le 9 de Février de l'année ſuivante, Profeſſeur de la Langue Arabe & des autres Langues Orientales, excepté l'Hebreu, dont il y avoit déja un Profeſſeur. Il remplit cette Chaire avec beaucoup d'applaudiſſement, & peu de tems après il établit à grands frais une Imprimerie pour les Langues Orientales, & il publia un grand nombre d'excellens Ouvrages, qui l'ont rendu célébre dans le Monde [F]. Pluſieurs de ſes Diſciples ont été dans la ſuite

(a) Ger. Jo. Voſſius *Oratio in Obitum Th. Erpenii, habita ... XIII. Nov. anno 1624.* Meurſii *Athenæ Batav.* Lib. II. p. 301 Leyde 1625. in-4.

(b) Voſſius *ubi ſupra.*

(c) Idem *ibidem.*

(d) Idem *ibid.*

(e) Meurſius p. 301.

[B] *Naquit le 11 Sept. 1584.*] Mr. Wood s'eſt trompé en diſant (1) qu'il étoit né en 1589.

[C] *A l'âge de dix-huit ans, il fut immatriculé en qualité d'Etudiant.*] Voſſius nous apprend (2), que quelque tems après qu'il eut commencé ſes études Académiques, il fut pris d'une ſi grande défiance de lui-même, qu'il ſe relâcha beaucoup de ſa première ardeur, & ſouhaitta fort d'embraſſer quelque autre profeſſion que celle de l'étude. Mais il craignit de découvrir ſes ſentimens à ſon pére, qui ſavoit l'avoit deſtiné à l'étude dès ſa plus tendre enfance. Pendant qu'il étoit incertain ſur le parti qu'il prendroit, le Traité *De Ratione ſtudendi* de Joachim Fortius Ringelberg, (3) parut: il le dévora, & cette lecture lui inſpira une nouvelle ardeur pour les Sciences. Il s'appliqua particuliérement à la Métaphyſique, & lut non ſeulement Ariſtote, mais ſes Commentateurs, Aphrodiſienſis, Philoponus, Syrianus, Averroes, d'Aquin, Fonſeca, & autres. Il lut auſſi les vaſtes Commentaires de Suarez, qu'il ſe rendit ſi propres, que pluſieurs années après avoir fini ſa Philoſophie, & qu'il étoit engagé dans d'autres études, il étoit en état de rendre compte du contenu de chaque page de ce veſte Ouvrage.

(1) *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 171.

(2) Oratio *in Obitum Th. Erpenii* &c.

(3) Il ſe trouve dans le Recueil intitulé, *H. Grotii & aliorum Diſſertationes de ſtudiis inſtituendis.* Amſt. 1645.

[D] *Erpenius voyage enſuite en Angleterre.*] N'ayant mis que quatre années à ſes Voyages dans les divers Pays de l'Europe, & étant revenu à Leyde en 1612, il faut de toute néceſſité que Mr. Wood ſe ſoit trompé, en diſant (4) qu'il étoit à Oxford vers le mois de Juillet 1606. Voſſius nous apprend (5), qu'il fit connoiſſance à Londres avec Mr. Guillaume Bedwell, qui étoit très-verſé dans les Langues Orientales, & qui conſeilla à Erpenius de s'y appliquer.

(4) Wood *ubi ſupra.*

(5) *Orat. in Obit. Erpenii.*

[E] *Il ſe lia d'amitié avec Iſaac Caſaubon.*] Parmi les Lettres de ce Savant, on en trouve pluſieurs à Erpenius. Dans ſa Lettre datée de Paris le 29 Novembre 1609, il lui dit, que depuis ſon départ ſes études de la Langue Arabe languiſſent. *Mea ſtudia Arabica poſt tuum diſceſſum frigent.* Dans ſa Lettre de Perls du 7 Avril 1610, il l'exhorte à continuer à étudier l'Arabe; ajoutant, que cela eſt de la dernière conſéquence pour les Sciences. Que de quelque côté qu'il tourne les yeux dans le Chrétienté, il n'y voit perſonne, qui ait pris la route, qui ſeule peut conduire au but. Que la mort de Joſeph Scaliger ruïne les eſpérances qu'on avoit de ſon côté. Que Bedwell, quoique Savant, travaille ſi lentement, & ſuit une méthode ſi ſinguliére, qu'on ne ſait ce que l'on doit attendre de lui: que cet Allemand qui fait tant de bruit, eſt un homme ſur lequel on ne peut faire de fonds: que les Italiens après avoir donné de grandes eſpérances, ont tout d'un coup abandonné l'entrepriſe. En un mot, qu'Erpenius eſt le ſeul qui ait jetté des fondemens ſolides pour y élever un bâtiment. Il l'encourage donc à continuer avec vigueur; & l'aſſure qu'il ne manquera pas de trouver occaſion, ſoit dans ſa Patrie, ſoit ailleurs, de pouſſer cette étude pour ſon propre avantage, & pour celui du Public. *Nemo dubitat ſanus rem eſſe omnium φιλομαθῶν votis expetendam, ut ad linguæ Arabicæ illuſtrationem aliquis ſe accingat cujus operâ vois φιλόφωνοι poſſit eſſe uſui & emolumento. Conjice oculos in quamcunque voluerit orbis Chriſtiani partem; neminem invenies, qui in iis literis eum vitam ſit ingreſſus, quæ ſola ad finem propoſitum perducere poſſit idonea. De Chriſticolis hominibus loquor, quorum nomina & cognatus nobis innotuerunt. à reguiviro Scaliger nos ſimul & ſpem noſtram deſtituit. Beduinus vir doctiſſimus, ita lentè procedit, & curſum ſtudiorum eum tenuit, ut quid de eo ſperare quoamus rejiciam. Ille Germanus, qui tanto cum ſtrepitu ſe commovet, omnino eſt levipes, quod tu omnium optimè noſti. Itali paſſuum in ſpem magnam nos erexiſſent, repentè nos deſeruerunt. Tu unus es omnium, qui futuri, volenti Deo, edificii fundamenta ſe-ciſti firma & ſolida. Noli ſpem noſtram fallere; neque dubita vel in patriâ vel ubi terrarum obiatum iri aliquam occaſionem, cum publicæ utilitati & tuo, hac nobiliſſima ſtudia excolendi. Denique Spartam Thaxpe, vadere aliquo: aderit Deus inceptis.* Dans une autre Lettre datée de Londres le 5 Avril 1611 N. St. il marque à Erpenius, qu'il répond ſi promptement à ſa Lettre, parcequ'il s'imagine qu'il eſt ſur le point de partir de Paris; il lui conſeille de mettre fin à ſes Voyages, puiſqu'ils ne peuvent lui être d'une grande utilité pour ſes études. On voit par une autre Lettre de Caſaubon à Erpenius, datée de Londres le 9 Juillet 1612, que le dernier n'avoit pas tardé longtems à s'en retourner à Leyde. Il paroît par une autre datée de Londres le 13 Juin 1613, que Caſaubon avoit vu les Notes d'Erpenius ſur le Dictionnaire Arabe de François Raphelingius. Il ſollicite Erpenius, dans une autre, de Londres du 29 Janvier 1614, de publier *l'Hiſtoire Arabe du Patriarche d'Alexandrie*; & il lui témoigne ſa joye de l'Edition des Proverbes Arabes qu'il prépare.

[F] *Il publia un grand nombre d'excellens Ouvrages qui l'ont rendu célébre dans le Monde.*] En voici le Catalogue I. *Annotationes ad Lexicon Arabicum Raphelengii.* Leyde 1613 in 4. Ces Notes ſont imprimées avec le Dictionnaire même de Raphelengius. II. *Grammatica Arabica.* Leyde 1613 in 4. *Cum Lokmanni Fabulis, & aliquot Adagiis, Arabicè & Latinè*, Leyde 1636 in-4. *Cum Lokmanni Fabulis ex editione Golii, qui addidit Carmen Abul Olai, cliquot Suratas Alcorani, & alia quædam ad Praxim. Arabicè & Lat.* Leyde 1656 in 4. III. *Proverbiorum Arabicorum Centuriæ II. Arabicè & Latinè, cum Scholiis Joſephi Scaligeri, & Thomæ Erpenii*, Leyde 1614 in 4. & 1623 in-8. Joſeph Scaliger ayant traduit & enrichi de ſes Notes une partie des Proverbes Arabes, lorſqu'il mourut, Iſaac Caſaubon engagea Erpenius à finir cet Ouvrage. Erpenius s'en défendit longtems, ſous prétexte qu'il ne lui appartenoit pas de ſe meſurer à un ſi grand Homme; mais Caſaubon le preſſa tant, qu'il ſe rendit; il ne ſe contenta pas même d'achever ce qui étoit commencé, il corrigea encore pluſieurs fautes, qui étoient échappées à Scaliger. Il fit cet Ouvrage pendant ſon premier ſéjour en France; mais il ne le mit ſous preſſe que lorſqu'il eut fini ſes Voyages, & après ſon retour dans ſa Patrie. Le Dr. Thomas Hyde s'eſt fort mal exprimé (6), lorſqu'il a mis parmi les Ouvrages de Joſeph Scaliger, *Scholia ad Erpenii Proverbia Arabica*, Leyde 1623 in 8. Il ſembleroit que Scaliger eût travaillé ſur l'Ouvrage d'Erpenius, & c'eſt préciſément le contraire. Mais le Docteur a donné le titre du Livre comme il faut, dans un autre endroit (7). IV. *Lokmanni Fabulæ & ſelecta quædam Arabum Adagia, cum interpretatione Latina & Notis.* Leyde 1615 in 8. Amſterdam 1636, & 1656 in 4. avec le Grammaire Arabe. V. *Giarumia Grammatice de Centum Regentibus, ſive Linguæ Arabicæ Particulis, Arabicè & Latinè cum Notis.* Leyde 1617, & 1636, in-4. *Giarumie* eſt une Grammaire Arabe, qui tire ſon nom de ſon Auteur, & qui eſt fort eſtimée dans l'Aſie & dans l'Afrique. Elle avoit déja été imprimée à Rome dans l'Imprimerie de Medicis, en fort beaux caractéres, mais ſi peu correctement, qu'Erpenius a été obligé de la collationner avec quatre Manuſcrits, pour en corriger les fautes. VI. *Novum Domini noſtri Jeſu-Chriſti Teſtamentum Arabicè*, Leyde 1615 in-4. On ne connoit point l'Auteur de cette Verſion Arabe, qui eſt fort ancienne. Erpenius eſt le premier qui l'ait donnée au Public, ſur un Manuſcrit de plus de trois cens ans. François Raphelengius en avoit collationné ſoigneuſement une bonne partie, c'eſt-à-dire les Actes & les Epîtres, avec un autre Manuſcrit; & ce Manuſcrit ainſi collationné étoit dans la Bibliothéque de Leyde, à laquelle Joſeph Scaliger l'avoit laiſſé avec pluſieurs autres Livres en Langues Orientales,

(6) *Catalog. Libror. Impreſſ. in Biblioth. Bodleian.* p. 142 de la ſeconde Partie. Oxford 1674. in-fol.

(7) P. 252 parmi les Oeuvres d'Erpenius.

te de grands Hommes, entre autres Conſtantin L'Empereur, Sixtinus Amama, Adolphe Voſſius, Jaques Golius, Guillaume Merula, Samuel Bochart, & Adrieu Junius. Le 6 Octobre 1616, Erpenius épouſa Jaqueline Buyes, fille d'un Conſeiller de la Cour de Hollande, dont il a eu ſept enfans, trois deſquels lui ont ſurvécu (*f*). En 1619, les Curateurs de l'Univerſité érigérent une ſeconde Chaire en Hebreu, & le nommérent pour la remplir (*g*). Au commencement de l'Année 1620, le Prince d'Orange & les Etats de Hollande l'envoyérent en France, pour tâcher d'engager Pierre du Moulin, ou André Rivet, à venir occuper une Chaire de Théologie à Leyde. Il ne réuſſit point pour cette fois; mais on le renvoya l'année ſuivante, & après ſix mois de ſéjour en France, il obtint le conſentement des Egliſes de Poitou, pour que Rivet pût venir à Leyde. Quelque tems après ſon retour, les Etats de Hollande le choiſirent pour leur Interprête, & ſe ſervirent dans la ſuite de lui pour expliquer les Lettres des Princes de l'Aſie & de l'Afrique, qui leur étoient écrites (*b*). Un jour qu'il étoit occupé à cette fonction, il ſe ſentit attaqué d'une maladie contagieuſe, qui régnoit dans le Pays; on le tranſporta à Leyde, où il mourut le 13 Novembre 1624, âgé de quarante ans. C'étoit un homme extrêmement laborieux, d'un eſprit vif, d'un jugement ſolide, & d'une mémoire à qui rien n'échappoit. Le Roi de Maroc étoit ſi charmé de ſes Lettres Arabes, qu'il les montroit à ſes Courtiſans, comme quelque choſe de ſingulier pour l'élégance & la pureté. Erpenius rejetta pluſieurs fois des offres avantageuſes qu'on lui fit de divers Pays. Le Roi d'Eſpagne & l'Archevêque de Seville l'invitérent à paſſer en Eſpagne, pour y expliquer quelques Inſcriptions Arabes. Il avoit quelque choſe de ſi engageant dans les maniéres, qu'il inſpiroit à tous ceux qui l'approchoient la plus haute eſtime pour lui (*i*). Pluſieurs Savans lui donnent les plus grands éloges (*k*). Gerard-Jean Voſſius fit ſon Oraiſon funebre, imprimée à Leyde en 1625. in-4., & la meme année parut au même lieu, *Petri Scriverii Manes Erpeniani, cum Epicediis Variorum.* Saumaiſe remarque dans une Lettre à Mr. Daillé (*l*), datée de Grigny le 22 Octobre 1631, que Grotius lui a dit pluſieurs fois, qu'Erpenius avoit eu deſſein de faire voir que les Coptes ſont d'accord avec les Proteſtans ſur le Sacrement de l'Euchariſtie.

(*f*) Voſſius & Meurſius *ubi ſupra.*

(*g*) Voſſius *ibid.*

(*h*) Idem *ibid.*

(*i*) Idem *ibid.*

(*k*) V. Caſaubon Ep. *ad Thuan.* 1 *Kal. Quint.* 1610. G. Hermius *Præfat. ad Sulpic. Severum*; Meric Caſaubon, *De quatuor Linguis*, p. 41. Seldeni *Præf. ad Eutychii Patriarch. Alex. Eccl. ſuæ, Origin.* p. 7.

(*l*) Cl. Salmaſii *Epiſt.* Lib. I. p. 63. Ep. 32. Leyde 1656 in-4.

tales, & dont Erpénius l'a tiré pour la faire imprimer. VII. *Hiſtoria Joſephi Patriarchæ ex Alcorano Arabicè, cum Verſione Latina & Notis*, Leyde 1617 in-4. Cette Hiſtoire contient quelque choſe de vrai, que Mahomet a tiré de l'Ecriture Sainte, & un grand nombre de fauſſetés qu'il y a mêlées. VIII. *Canones de Literarum* EVI *Apud Arabes natura & permutatione*, Leyde 1618 in-4. IX. *Rudimenta Linguæ Arabicæ: item Praxis Grammatica, & Conſilium de Studio Arabico feliciter inſtituendo*, Leyde 1620 in-8. *Secunda Editio*, Leyde 1628 in 8, & à Paris 1638 in-8. X. *Verſio & Notæ ad Arabicam Paraphraſin in Evangelium Johannis*, Roſtock 1629. XI. *Grammatica Hebræa Generalis*, Amſterdam 1621. Geneve 1627. Leyde 1659, in 8. XII. *Orationes tres de Linguarum Hebrææ atque Arabicæ dignitate*, Leyde 1621 in-8. XIII. *Pentateuchus Moſis Arabicè*, Leyde 1622 in-4. Cette Verſion Arabe eſt ancienne, & a été faite par un Chrétien. XIV. *Georgii Elmacini Hiſtoria Saracenica a Muhamede ad Atabacæum XLIX Imperatorem, Arabicè & Latinè cum Notis & Tabulis Geographicis & Genealogicis*, Leyde 1625 in folio. *Eadem Hiſtoria Latinè tantum cum Notis.* It. *Arabicè tantum*, Leyde 1625 in-4. Cet Ouvrage a été traduit en Anglois. & cette Traduction a été imprimée à Londres en 1626. XV. *Pſalmi Davidis Syriacè, cum Verſione Latina*, Leyde 1625 in-4. XVI. *Grammatica Chaldæa & Syra*, Amſterdam 1628 in-8. Leyde 1659 in 8. XVII. *De Peregrinatione Gallica utiliter inſtituenda Tractatus*, Leyde 1631 in-12. XVIII. *Præcepta de Lingua Græcorum Communi*, Leyde 1662 in-8. XIX. *Arcanum Punctationis Revelatum, & Oratio de Nomine Tetragrammato*, Leyde 1624 in-4. Il avoit deſſein de donner une Edition de l'*Alcoran*, avec une Verſion Latine & des Notes, & une Réfutation aux endroits où elle étoit néceſſaire; un *Theſaurus Grammaticus*; & un *Dictionnaire* Arabe: mais ſa mort prématurée l'a empêché d'exécuter ces projets, comme nous l'apprend Mr. Leonard Chappelow, dans la Préface de ſes *Elementa Linguæ Arabicæ ex* Erpenii *Rudimentis ut plurimum deſumpta. Cujus Praxi Grammaticæ novam ingenii Praxin addidit* Leonardus Chappelow, *Linguæ Arabicæ apud Cantabrigienſes Profeſſor*, Londres 1730 in-8.

ESCHINE, Diſciple de Socrate, étoit fils de Charinus, faiſeur de Sauciſſes, ou ſelon d'autres, de Lyſanias (*a*). Dès ſa jeuneſſe, il fit paroître beaucoup d'application & de génie, deſorte qu'il ne quittoit point Socrate; ce qui faiſoit dire à ce Philoſophe, qu'il n'y avoit que le fils du vendeur de Sauciſſes, qui le fût eſtimer comme il falloit. Diogene-Laërce rapporte qu'Idomenée diſoit, que c'étoit lui, & non pas Criton, qui avoit conſeillé à ſon Maître de s'euſuir de la priſon; mais que Platon a attribué ce conſeil à Criton, parce qu'Eſchine étoit du parti d'Ariſtippe. On dit que la pauvreté l'obligea d'aller en Sicile, auprés de Denys le Tyran, & qu'il y fut mépriſé de Platon [*A*]; mais qu'Ariſtippe le recommanda fortement, & qu'ayant montré ſes Dialogues, il fut généreuſement récompenſé. Lorſqu'il fut de retour à Athénes, il n'oſa entreprendre d'enſeigner la Philoſophie, à cauſe de la grande reputation de Platon & d'Ariſtippe, qui ſenſeignoient alors à Athénes; mais il ſe mit à donner des leçons de Rhétorique, pour avoir dequoi vivre. Il ſe mit auſſi à écrire des Harangues ou Plaidoyers, en faveur de ceux à qui l'on faiſoit quelque injure. Laërce dit que Polycrite de Mende rapportoit dans le premier Livre de ſon Hiſtoire de Denys, qu'il demeura à la Cour de ce Tyran, juſqu'à ce qu'il fut détrôné, lorſque Dion vint à Syracuſe; il ajoûte, que Carcinus le Comique y étoit avec lui. Phrynicus, dans Photius (*b*), le met au rang des plus illuſtres Orateurs, & repréſente ſes Harangues comme des modeles du vrai ſtile Attique. Hermogene en a porté le même jugement [*B*]. Laërce dit, qu'il étoit très-verſé dans la Rhétorique, comme il paroît par ſon Apologie pour le Général

(*a*) *Voy.* Diog. Laërt. Lib. II. *In Vita Æſchinis.* Photii Bibl. Cod. LXI. Suidas, & Philoſtrat. *in Vitâ Apollonii* Lib. I. cap. 21.

(*b*) *Ubi ſupra.*

[*A*] *Qu'il y fut mépriſé de Platon.*] C'eſt ce que rapporte Diogene Laërce dans la *Vie d'Eſchine*; & il le répéte dans celle de Platon, où il dit que ce dernier eut querelle avec Eſchine, & qu'il attribue à Criton la converſation, qu'Idomenée aſſure qu'Eſchine eut avec Socrate dans ſa priſon. Il ajoute, que Platon n'a parlé nulle part d'Eſchine dans ſes Ouvrages, ſinon dans ſon Livre *de l'Immortalité de l'Ame*, & dans ſa *Défenſe de Socrate*, & cela encore d'une maniére aſſez froide. Mais dans quelque ſource que Laërce ait pris ces particularités, elles ſont contraires à ce que rapporte Plutarque dans ſon Livre *de la Difference de l'Ami & du Flatteur*, où il dit que Platon recommanda Eſchine à Denys (*c*). Voici le paſſage de Plutarque: „ *Si vous ſaviez*, dit Platon à Denys, *que* „ *quelqu'un fût venu en Sicile dans le deſſein de vous nuire,* „ *& qu'il ne lui eût manqué pour le faire que l'occaſion,* „ *ſouffririez-vous qu'il s'en retournât ſans le punir? Nulle-* „ *ment*, répondit Denys; *car ce ne ſont pas ſeulement les* „ *actions de nos ennemis, dont il faut avoir du reſſentiment,* „ *& qu'il faut punir, mais encore leurs volontés. Si donc*, „ repliqua Platon, *quelqu'un étoit venu ici par bienveillance* „ *pour vous, & qu'il eût quelque bon conſeil à vous donner,* „ *mais que vous ne lui en donnaſſiez pas l'occaſion, faudroit-il le* „ *payer d'ingratitude & de mépris?* Comme Denys demande, qui étoit cet homme-là, *Eſchine*, dit Platon, *qui eſt* „ *auſſi honnête-homme qu'aucun des Diſciples de Socrate, &* „ *qui peut corriger par ſes diſcours ceux qu'il fréquente. Il* „ *a fait un long voyage par Mer pour vous entretenir de Phi-* „ *loſophie, & cependant on le néglige.* Denys fut ſi touché „ de ce diſcours, qu'il embraſſa Platon ſur le champ, & „ qu'il traita Eſchine de la maniére la plus généreuſe & „ la plus honorable." Ce que Plutarque rapporte eſt fort dans le caractére de Platon, & par cette raiſon il paroît plus digne de foi, que Diogene Laërce.

(*c*) Hf. Caſaubon. *Not. ad Diog. Laërt.* & Menagius *ibid.*

[*B*] *Hermogene en a porté le même jugement.*] Il dit (2) qu'Eſchine s'étoit ſervi non ſeulement d'un ſtile très-ſimple, mais qu'il avoit encore eu beaucoup de ſoin de la pureté & de la clarté. Sa diction, dit Hermogene, eſt plus fine que celle de Xenophon. Il fait entrer dans le diſcours beaucoup de ſentences, & des plus graves, mais il y employe rarement des ornemens ou des alluſions tirées des Fables ou des Mythologiſtes. Mais autant que Xenophon l'emporte ſur Platon pour la ſimplicité, autant Eſchine l'emporte-t-il ſur Xenophon pour la fineſſe. Outre que ſon ſtile eſt beaucoup plus pur, & que malgré ſa ſimplicité, il eſt très-exact, & plus que Xenophon lui-même.

(2) *De ſermonis Oratorii*, Lib. II. cap. 12.

[*C*]

néral Pheax & pour Dion [C], & par ſon attention à imiter Georgias de Leontium. Lyſias avoit fait une Harangue contre lui, qu'il avoit intitulée, *De la Calomnie*. Ariſtippe ſoupçonnoit Eſchine de n'être pas l'Auteur des Dialogues qu'il mettoit au jour, car Eſchine les lui ayant lus à Megare, il lui dit d'un ton ironique; *où avez-vous pris cela Voleur que vous êtes* [D]! Menedemus *Eretrienſis* l'accuſoit auſſi d'avoir publié ſous ſon nom des Dialogues, compoſés par Socrate, qu'il avoit achetés de Xantippe (c). Suidas lui attribue les Dialogues ſuivans: le *Militiade*, le *Callias*, le *Rhinon*, l'*Aſpaſie*, l'*Axiochus*, le *Telanges*, & l'*Alcibiade*, & ceux qu'on appelloit les *Acephales* (ſans tête) le *Phædon*, le *Polyænus*, l'*Eryxias*, ſur *la Vertu*, l'*Eraſiſtrate*, les *Scythici*. Il nous reſte encore trois des Dialogues d'Eſchine. I. *Si la vertu peut être enſeignée*. II. *L'Eryxias* ou l'*Eraſiſtrate touchant les Richeſſes, ſi elles ſont un bien*. III. *L'Axiochus, ſi l'on doit craindre la mort*. Ces Dialogues ont été traduits en Latin par Rodolphe Agricola, Sebaſtien Corradus & Jean Serranus, mais leurs verſions, comme le remarque Mr. le Clerc (d), ſont trop libres, & n'expriment pas ſouvent même la penſée de l'Auteur. Cette raiſon a engagé ce Savant à en faire une nouvelle traduction, qu'il a publiée en 1711 avec des Notes, il y a joint des Mélanges de matiéres Philologiques & de Littérature, qu'il a intitulés, *Silvæ philologicæ*, & dont il employe le ſecond Chapitre à éclaircir avec ſoin la doctrine du premier Dialogue d'Eſchine. Il a ajouté auſſi le fragment d'un autre Dialogue *de Moribus Conjugum*, „ ſur les devoirs des Perſonnes „ mariées [E], tiré de Ciceron (e). Il y a un beau paſſage dans le troiſiéme Dialogue ſur l'Immortalité de l'Ame [F]. Philoſtrate dit dans ſes Epîtres à Julia Auguſta, qu'Eſchine avoit fait une Harangue contre Ariſtarque.

(c) Diog. Laërt. *loc. cit.* Photius *Cod.* 158. Athenæus *Deipnoſ.* Lib. XIII. p. 611. Hauych. Mileſius. *In Eſchine.*

(d) In Præfat. Edit. ſuæ Dialog. Æſchinis.

(e) *De Invent.* Lib. I. cap. 31.

[C] *Son Apologie pour le Général Pheax & pour Dion.*] J'ai traduit mot à mot l'Anglois, mais je doute que l'Auteur ait bien exprimé le ſens de Diogene Laërce. Voici les termes de cet Auteur. ᾧ δὲ φησι φέρεσθαι λόγους γεγυμνασμένους, ὡς δῆλον ἐκ τῆς ἀπολογίας τῆς ὑπὲρ Φαίακος καὶ τοῦ ἐρυτῆρος: Voici la Verſion Latine: *Erat autem in arte Oratoriâ maximè exercitatus, ut ex ea oratione quam pro defenſione patris Phæacis magiſtri militum ſcripſit.* Il me ſemble qu'il eſt queſtion du pére de Pheax: outre cela je ne vois aucune mention de Dion, dans mon Edition, qui eſt celle de H. Etienne de 1594 in-8. Rem. du Trad.

[D] *Il lui dit d'un ton ironique, où avez-vous pris cela Voleur que vous êtes.*] Phrynicus, dans Photius (3) nous apprend que quelques-uns ont attribué à Socrate les ſept Dialogues d'Eſchine. Mr. le Clerc remarque là-deſſus, dans ſes Notes ſur la Vie de notre Philoſophe par Diogene Laërce (4), que nous avons raiſon de nous féliciter, ſi nous pouvons regarder ces Dialogues comme venant de la main de Socrate lui même. D'un autre côté, ſi cela n'eſt point, ce doit avoir été une extrême ſatisfaction pour Eſchine, de voir qu'on trouvoit ſes Dialogues ſi conformes à l'eſprit & au tour de Socrate, qu'on les prenoit communément pour être de ce Philoſophe même. Quoiqu'il en ſoit, nous devons nous eſtimer heureux, qu'il nous reſte quelque choſe ſoit de Socrate, ſoit d'Eſchine, qui repréſentoit ſi fidelement les ſentimens de Socrate, comme le reconnoit Ariſtide (5), qui dit, qu'il écrivoit ce que Socrate diſoit, ou ce qui étoit conforme à ſa doctrine, au lieu que Platon s'eſt livré à ſon imagination, & a publié quantité de choſes ſous le nom de Socrate, qu'il n'a certainement jamais dites.

(f) Cod. 124. p. 327.

(4) pag. 4.

(5) *Orat. Platon.* p. 367 Edit. Cantor.

[E] *Dialogue de* Moribus Conjugum, *ſur les devoirs des Perſonnes mariées.*] Ciceron l'a cité comme un exemple de l'uſage de l'Induction, c'eſt à dire de cette façon de raiſonner, où l'on oblige à l'acquieſcement celui avec qui l'on diſpute, en lui propoſant des choſes, évidentes, par elles-mêmes, pour ſe prévaloir enſuite de ſon aveu, afin d'établir quelqu'autre choſe, qui étoit en queſtion, en montrant la conformité qu'il y a entre ces choſes. Socrate rapporte, dans ce Dialogue d'Eſchine, de quelle maniere Aſpaſie s'y prit, pour engager Xenophon & ſa femme à remplir réciproquement les devoirs de leur état. Les Interlocuteurs du Dialogue ſont *Aſpaſie*, Xenophon, & ſa femme, qui s'appelloit Phileſie, ſelon Mr. le Clerc (6), qui ſe fonde ſur un paſſage de Diogene Laërce (7). Voici la traduction † de ce morceau. „ Dites-moi je vous prie „ Phileſie, dit Aſpaſie, ſi votre voiſine avoit des ornemens d'or plus beaux que ceux que vous avés, leſquels aimeriés-vous mieux, les vôtres ou les ſiens? Les ſiens, dit *Phileſie*. Si elle avoit, reprit *Aſpaſie*, des habits „ & des nippes d'un plus grand prix que les vôtres, leſquels choiſiriés vous? Les ſiens, répondit elle encore. „ Et ſi elle avoit un meilleur mari que le votre, lequel aimeriés-vous mieux? *Phileſie* rougit à cette demande. „ *Aſpaſie* s'addreſſa alors à Xenophon de la même maniere, „ & lui dit: Dites-moi je vous prie, Xenophon, ſi votre voiſin avoit un meilleur cheval que le vôtre, lequel des „ deux aimeriés-vous mieux? le ſien, dit-il. Que s'il avoit des fonds, dit *Aſpaſie*, meilleurs que les vôtres, leſquels „ aimeriés-vous mieux avoir? Les ſiens, dit *Xenophon*. Et „ s'il avoit, ajouta *Aſpaſie*, une meilleure femme que la vôtre, laquelle aimeriés-vous mieux? *Xenophon* ne répondit rien à cette demande. *Aſpaſie* reprit alors la parole, & puiſque l'un & l'autre, dit-elle, m'a répondu à „ tout, excepté à ce que je voulois apprendre, je vous „ dirai ce que vous penſés l'un & l'autre. Vous voudriés „ *Phileſie* avoir le meilleur de tous les maris, & vous *Xenophon* la meilleure de toutes les femmes. Si vous ne „ faites donc en ſorte, vous, qu'il n'y ait point de meilleur mari que vous, & vous, qu'il n'y ait point de femme au monde qui vous ſurpaſſe, vous ſouhaiterés toujours l'un & l'autre ce que vous croirés meilleur. L'un „ ſouhaittera d'avoir la meilleure de toutes les femmes, „ & l'autre le meilleur de tous les maris." *Quare niſi hoc perfeceritis, ut uxor vir melior, neque femina lectior in terris ſit; profectò id ſemper quod optimum putabitis eſſe, multo maximè requiretis; Ut & tu maritus ſis quam optime, & hæc quam optimo viro nupta ſit.*

(6) *Not. in Æſchin. Dial. IV.* p. 158.

(7) *In Vit. Xenoph.* Lib. II.

† Elle eſt de Mr. le Clerc *Bibl. Choiſ.* Tom. XXII. p. 151-163.

[F] *Il y a dans le troiſiéme Dialogue un beau paſſage ſur l'Immortalité de l'Ame.*] Les Interlocuteurs du Dialogue ſont Socrate, Clinias, & Axiochus. Cliolas a amené Socrate auprès de ſon pére Axiochus, qui étoit malade, & qui craignoit la mort, pour que ce Philoſophe l'encourage & le munifie contre l'appreheſion de la mort. Socrate raiſonne avec lui, lui allégue pluſieurs raiſons très-fortes, & continue enſuite en ces termes (8). „ D'ailleurs „ on dit quantité de belles choſes ſur l'Immortalité de l'Ame. Car la nature humaine ne ſe ſeroit jamais élevée „ aſſez haut pour exécuter les plus grandes choſes, comme de ne redouter point la force des créatures brutes, „ quoique ſupérieure à la nôtre, de paſſer les Mers, de „ bâtir des Villes, de fonder des Empires, de contempler les Cieux, d'étudier les révolutions des Aſtres, le „ cours du Soleil & de la Lune, leur lever & leur coucher, leurs Eclipſes, & leur émerſion, les Equinoxes, „ les Solſtices; les indications de l'Hyver & de l'Eté par „ les Pleiades, les Vents, les Pluies, les Tempêtes & les „ Toutbillons, & de prédire pour toujours ſelon des régles ſûres ce qui doit arriver dans le Monde: Jamais, „ dis-je, l'Ame n'eût été capable de faire tout cela, ſi elle „ n'étoit animée d'un principe divin, par lequel elle s'éléve à de ſi grandes connoiſſances. Ne penſes donc pas, „ Axiocus, que vous deviés quitter la vie, pour entrer „ dans un état de mort, ou pour tomber dans le néant; „ non, c'eſt pour jouïr de l'immortalité; vous ne ſerés „ point privé des plaiſirs, mais vous en jouïrés d'une maniére plus parfaite; ils n'auront plus rien de terreſtre & „ de matériel, mais ils ſeront exempts des maux qui les „ accompagnent dans ce corps mortel. Délivré de cette „ priſon vous ſerés tranſporté dans un ſéjour, d'où le travail, le chagrin, & la vieilleſſe ſont bannis. Vous jouïrés d'une parfaite tranquillité, exempt de tout mal; toujours content & heureux; vous ſerés en état de contempler la Nature, d'étudier la Philoſophie, non au goût de „ la Multitude & du Public, mais conformément à la pureté, & pour l'amour d'elle-même. Axiochus, Vous „ m'avez entiérement gagné, Socrate, par votre Diſcours; „ je ne crains plus la mort, au contraire, je l'attens & „ je la deſire avec impatience; & je vais à l'imitation des „ Orateurs parler au langage noble & ſublime; mon eſprit „ eſt tranſporté & s'éléve vers des objets plus relevés, & „ je parcours déja cette éternelle & divine carriére; je me „ ſuis affranchi de mes anciennes foibleſſes, & je ſuis devenu un homme nouveau. Socrate, ſi vous vouliés écouter un autre diſcours, je vous raconterai ce que j'ai ouï „ dire au Mage Gobryas (9). Il me diſoit, que dans le „ tems que Xerxés paſſa en Europe, ſon Ayeul, qui avoit le même nom que lui, ayant été envoyé dans l'Iſle de „ Delos pour garder le lieu de la naiſſance des deux Divinités, y avoit appris par de certaines Lames de cuivre, qu'Opis & Eserégus avoient apportées de chez les „ Hyperboréens, que l'Ame, lorſqu'elle eſt délivrée du „ Corps, va dans un lieu inviſible ſous terre, où Pluton „ a ſon Empire, qui ne le céde en rien au palais de Jupiter; car comme la Terre occupe la moyenne région „ du Monde, & que le Pole eſt d'une figure ſphérique, les „ Dieux Céleſtes ſe ſont emparés de l'Hémiſphére ſupérieur, & les Dieux Infernaux de l'Hémiſphére inférieur. „ Que les uns étoient fréres, & les autres neveux. La „ porte de la Vie, qui conduit au Palais de Pluton, eſt „ munie de verrouils & de barres de fer. Mais quand on „ l'a ouverte, on s'avance vers l'Achéron, & de là vers „ le Cocyte, qu'il faut paſſer dans un bac, pour aller ſe „ préſenter devant Minos & Radamanthe dans un lieu „ appellé *le Champ de Verité* (10). C'eſt-là que ces Juges ſiégent, pour examiner tous ceux qui ſa préſentent ſur „ la maniére dont ils ont vécu, & dont ils ſe ſont comportés dans le Corps; & il n'y a perſonne qui puiſſe en „ impoſer. Ceux qui ont ſuivi les directions de leur bon „ génie, ſont envoyés dans le ſéjour des gens de bien. „ Là les Saiſons produiſent en abondance toutes ſortes de „ beaux fruits, les fontaines font coulet des eaux claires „ & pures, des campagnes riantes charment les yeux par „ une variété infinie des plus belles fleurs; là ſe trouvent „ les aſſemblées des Philoſophes, les Théatres des Poëtes, les plus doux concerts de Muſique, les danſes les „ plus

(8) Æſchin. *Dialog. I de Morte.* p. 152. & ſeqq. Edit Cleric. an 1711.

(9) C'eſt peut-être le même que *Gobryas* qu'Ariſtote dit avoir été un *Mage Syrien* & avoir prédit à Socrate qu'il mourroit de mort violente. *Voy.* Diog. Laërce. Lib. II. *in Vita Socratis.*

(10) *Herbar. Dandin.*

rangue ſur les *Thargelia*, & qu'il imitoit Gorgias (*g*), ce qui s'accorde avec ce que dit Diogene-Laërce comme nous l'avons remarqué ci-deſſus. Menage nous dit, qu'Athenée parle d'un Dialogue d'Eſchine, qu'il intitule Πολιτικος, mais Mr. le Clerc aſſure (*b*) qu'il n'a pu trouver rien de pareil dans Athenée. Il y a eu parmi les Anciens huit perſonnes célébres, qui ont porté le nom d'Eſchine. I. Le Philoſophe, dont il s'agit dans cet Article. II. L'Auteur d'une Rhétorique. III. L'Orateur contemporain de Demoſthéne. IV. Un Eſchine d'Arcadie. V. Un de Mitylene, qu'on appelloit *Rhetoromaſtix*. VI. Un Napolitain, Philoſophe Academicien, Diſciple, & favori de Melanthius de Rhodes. VII. Un Mileſien, qui a écrit ſur le Gouvernement. VIII. Un Statuaire (*i*).

(*g*) Voyez ſon.

(*b*) *Not. in Laërt. Vit. Æſchin. p.* 8.

(*i*) Diog. Laërt. *in Vita Æſchinis.*

„ plus agréables, les feſtins les plus délicieux, des fruits „ que la Terre produit d'elle-même, en un mot, on trou„ ve dans ce ſéjour fortuné tous les plaiſirs d'un bonheur „ éternel, d'une tranquillité & d'un contentement, que „ rien ne peut altérer. On n'y reſſent point les change„ mens des Saiſons, les rigueurs de l'Hyver, ni les cha„ leurs exceſſives de l'Eté, on y reſpire un air toûjours „ agréablement tempéré. Ceux qui ſont Initiés occupent „ dans ces lieux les premiéres places, & ce ſont eux qui „ font les purifications ſacrées. Pourquoi donc ne parta„ geriez-vous pas des premiers cet honneur, puiſque vous „ avez la même origine, & que vous étes de la même fa„ mille que les Dieux? On dit qu'Hercule & Bacchus „ avoient été initiés avant que de deſcendre dans les Ré„ gions infernales, & que c'eſt la Déeſſe Eleuſinie qui „ leur inſpira le courage d'y aller. Mais pour ce qui eſt „ de ceux qui ont mal vécu, les Furies les entraînent „ par le Tartare dans l'Erebe & dans le Chaos: là eſt la „ demeure des impies, on y voit les filles de Danaüs avec „ leurs ſeaux (ou cruches) qui ne ſe rempliſſent jamais, „ Tantale toûjours altéré, Tityе toujours en proye à des „ vautours, Siſyphe roulant toujours ſa pierre inutile„ ment; là ſont ces Coupables, que des Serpens envi„ ronnent & piquent toujours, que les Furies brûlent avec „ leurs torches, & qui ſont tourmentés de mille différen„ tes maniéres pendant toute l'Eternité. Voilà ce que j'ai „ ouï dire à Gobryas; & ce dont je vous laiſſe le juge„ ment, Axiochus; mais ce que je ſai ſûrement par les „ principes de la Raiſon, c'eſt que l'Ame eſt immortelle; „ & qu'elle ne ſouffre plus quand elle eſt ſortie de ce mon„ de: ainſi en quelque lieu que vous alliez, vous ne pou„ vez manquer d'être heureux, ayant bien vécu. Axio„ chus; j'ai honte, Socrate, de vous répondre; car je „ ſuis ſi éloigné à préſent de craindre la mort, que je la „ deſire, tant vôtre divin diſcours a fait d'Impreſſion ſur „ moi. Je mépriſe à préſent la Vie, en attendant que je „ ſois tranſporté dans le ſéjour du bonheur, je repaſſerai „ dans mon eſprit, ce que vous m'avez dit; mais je vous „ prie, Socrate, de revenir me voir cet après-midi. So„ crate; Je vous le promets: mais pour le préſent je „ m'en vais retourner à ma promenade de Cynoſarges (11), „ d'où on m'a fait venir ici". Ciceron paroît avoir pris une grande partie de ce Dialogue d'Eſchine, dans ſes *Queſtions Tuſculanes* (12), dans ſon Livre de *Finibus* (13), & dans un Fragment de ſon Traité *de Philoſophia*, cité par S. Auguſtin (14). Nous remarquerons ici, que Socrate ne paroît pas faire du fond ſur les fables qu'il tenoit de Gobryas, & qu'il n'en fait uſage que pour calmer l'eſprit de ſon ami. Il croyoit que c'étoit aſſez pour lui d'être perſuadé de l'immortalité de l'Ame, ſans s'embarraſſer des circonſtances particuliéres de la Vie à venir, à l'égard deſquelles il n'avoient aucune certitude. On trouve ſur ce ſujet un paſſage remarquable dans le *Phædon* de *Platon* (15), où Socrate ayant dit pluſieurs choſes ſur l'état des Ames après la mort, conclut en diſant „ mais il ne convien„ droit à aucun homme raiſonnable d'affirmer que les cho„ ſes ſont préciſément telles que je les ai repréſentées. „ Cependant, il me ſemble qu'il n'y a rien que de conſor„ me à la Raiſon, à ſoûtenir, que tel ſera à peu prés l'é„ tat de nôtre Ame dans la Vie à venir, ou qu'il n'en ſe„ ra pas fort différent, puiſqu'il eſt évident que l'Ame eſt „ immortelle, & que quiconque en eſt perſuadé, a la plus „ grande raiſon du monde d'en faire l'épreuve." Τὰ μὲν τοιαῦτα διϊσχυρισάσθαι ὄντως ἄτοπον, ὡς ἐγὼ διελήλυθα, καὶ πρέπει τὸν ἔχοντα ἄνδρα ἐπὶ μετρίοις ἡγεῖσθαι τοῦτ' ἔστι, ἢ ταῦτ' ἀπὸ τῆς τὰς ψυχὰς ἡμῶν εἰς τὰς οἰκήσεις, ἐπειδὴ γε ἡ ψυχὴ φαίνεται οὖσα, τόδε γὰρ πρέπειν ἡμῖν δοκεῖ καὶ ἄξιον κινδύνου εἶναι ἐπᾴδειν ἐνὸς ἔχοντι.

(11) Lieu proche d'Athenes.

(12) Lib. I. init.

(13) Lib. V. cap. 29.

(14) *De Trinit.* Lib. IV. cap. 21. Voy. le Clerc *Not. in Æſchin. Dial.* 3 p. 208 & 281.

(15) § 46.

☞ ETIENNE (Robert). * La Gloire qu'il s'eſt acquiſe par ſon ſavoir, & les grands ſervices qu'il a rendus à la République des Lettres, tant par ſes belles impreſſions que par ſes propres Ouvrages, ne purent le garantir des perſécutions de la Sorbonne. François I. le protegea tant qu'il vécut; mais, quelque tems après ſa mort, on le perſécuta ſi vivement, qu'il fut obligé de ſe retirer à Geneve en 1551, & non en 1547, comme le dit Moreri. [*A*] Il ſe trompe encore en diſant que ce fut pour avoir derobé les Caractéres Grecs de l'Imprimerie Royale, qu'il fut brûlé en effigie à Paris. Ce fut pour cauſe d'Héréſie. Cette premiére Accuſation n'eſt cependant pas deſtituée de fondement. Mr. le Clerc (*a*) nous a conſervé one Anecdote [*B*], qui peut faire regarder le fait comme véritable; quoique pluſieurs habiles gens l'aient traité de pure Calomnie [*C*].

* Cet Article nous a été communiqué.

(*a*) *Bibl. Choiſie.* Tom. 19 p. 219. & ſuiv.

[*A*] *Non en* 1547. *comme le dit Moreri, mais au plutôt en* 1551.] Almeloveen (1) prouve que cette date eſt fauſſe, & croit que Moreri a copié cette faute du Jéſuite Poſſevin. On ne peut placer la fuite de Robert Etienne avant l'an 1551. Ce fameux Nouveau Teſtament qu'il publia à Paris, accompagné de différentes leçons, ne parut in-folio qu'en 1550. & montre que Robert Etienne avoit encore alors l'Imprimerie Royale. Ajoutons que l'Abrégé que Xiphilin nous a donné de Dion Caſſius parut en 1551. de l'Imprimerie Royale, & montre que Robert Etienne en avoit encore la direction. Par conſéquent il ne peut pas avoir quitté Paris avant cette année.

(1) *De Vitis Stephanorum p.* 18.

[*B*] *Mr. Le Clerc nous a conſervé une Anecdote.*] Voici ce qu'il raporte, „ Caſaubon * ſe plaint injuſtement d'une „ choſe, dont j'ai ſouvent ouï parler à feu mon Pére..... „ Il faut donc ſavoir que Robert Etienne, en ſe retirant „ de Paris à Geneve, au milieu du ſeiziéme Siécle, y em„ porta, parmi ſes effets, les matrices des beaux caractéres Grecs, que François I. avoit fait faire. Quoiqu'il eût emporté beaucoup de bien à Geneve, & que ſon Fils „ Henri Etienne eût pu en gagner encore davantage, s'il „ eût eu de la conduite; il ſe trouva à la mort de ce der„ nier, qui étoit un homme ſans prudence, & qui mou„ rut même en un trouble de cerveau, qui l'empêcholt de „ pouvoir prendre garde à ſes affaires, que les grands „ biens de Robert Etienne étoient preſque entiérement „ diſſipés. Henri Etienne étoit ami de Nicolas le Clerc, „ mon Grand-Pére, & avoit engagé chés lui les Poinçons „ dont j'ai parlé, pour la ſomme de quatre cens écus d'or. „ On trouva apparemment cela dans les papiers d'Henri „ Etienne, aprés ſa mort, & il arriva, je ne ſai com„ ment, que le Roi Henri IV. ſut que ces Poinçons „ étoient à Geneve. On prétendit qu'ils n'avoient point „ appartenu à Robert Etienne; mais qu'ils étoient à la „ Couronne, & le Roi les fit demander au Conſeil de cet„ te Ville. Celui entre les mains de qui ils étoient de„ manda, comme il étoit juſte, qu'on lui rendit l'argent, „ qu'il avoit prêté ſur ce gage, & Mrs. du Conſeil de Ge„ neve jugérent qu'il devoit être payé par l'hoirie d'Hen„ ri Etienne. C'eſt à quoi Caſaubon fait alluſion, pag. 319. „ Col. 1. où il dit: *Nunc exſpectatum ab illis eſt, donec ad pignoris liberationem aures ducenti Clerico eſſent numerati, par ſumma alia cogeretur eidem præſtanda, niſi a ſo-*

* *Epiſt.* 661. *Edit.* Almelov.

„ *core meo (poſtquam ſimili æquitate viduæ miſcellæ omnia „ iſthic fuiſſent ademta) me injicio interverſa eſſet.* Il paroît „ par-là que l'on ne rendit à mon Grand-Pére que deux „ cens écus d'or; & c'eſt auſſi ce que j'avois ouï dire du „ mon Pére. Les autres deux cens écus d'or furent per„ dus pour lui, parceque le Conſeil trouva à propos de „ renvoyer les Poinçons, ſans lui rendre le reſte de ce „ qui lui étoit dû, & qu'on le lui fit eſpérer, mais en„ vain. Cependant Caſaubon ſe plaint, comme ſi on avoit „ fait tort à ſa femme Florence Etienne, de ne pas lui „ permettre de vendre en Angleterre ces Poinçons, pour „ cinq cens écus d'or, qu'on lui en offroit. On voit par„ là qu'il avoit tort lui-même de vouloir vendre une cho„ ſe qui ne lui apartenoit pas." Mr. Le Clerc détaille ſi bien ce fait, qu'après de telles preuves, on ne peut douter que ce ne ſoit à juſte titre que Robert Etienne a été accuſé de ce vol; ajoutons encore pour achever l'Hiſtoire de ces moules des Caractéres Grecs de l'Imprimerie Royale, qu'ils ne furent cependant pas encore rendus à Henri IV. puiſque nous apremons (2) qu'en 1619 Louis XIII. à la requête du Clergé ordonna qu'on paieroit de ſes deniers la ſomme de 3000 livres, pour retirer ces moules, ou des mains de Paul Etienne, ou de celles de la République de Geneve, à qui l'on diſoit que Paul les avoit engagés pour même ſomme. Chevillier, de qui nous empruntons ceci, ne pouvoit pas être auſſi bien au fait de cette affaire que Mr. Le Clerc, au Grand-Pére de qui Henri Etienne avoit engagé les Poinçons. Mais pour ce qui regarde l'ordre que donna Louis XIII. de paier la ſomme de 3000 livres pour les retirer, on voit qu'il eſt fondé dans ce qu'il dit, & cela confirme la vérité de l'accuſation intentée à Robert Etienne, d'avoir emporté ces Poinçons.

(2) Chevillier, *Hiſt* de l'Imprimerie. p 259. & 260.

[*C*] *Pluſieurs habiles Gens ont cru que c'étoit une pure Calomnie.*] Baillet (3) eſt un de ceux qui a traitté cette accuſation de calomnie, dont on a voulu noircir la Mémoire de Robert Etienne. „ Il eſt aiſé de juger," dit-il, „ qu'on a voulu calomnier notre Rhbert, lorſqu'on a prétendu l'accuſer d'avoir volé les Caractéres de l'Imprime„ rie du Roi en ſe retirant à Geneve, & d'avoir été brûlé „ en effigie pour cet effet.". Perſonne ne croira qu'il ait été brûlé en effigie pour vol. Ce fut pour avoir été tenu atteint & convaincu d'héréſie par ſa retraite à Geneve. Almeloveen (4) dans l'Hiſtoire des Etiennes, qu'il a publiée,

(3) Jugem. des Sav. Franç. N. 1.

(4) *Differt. De Vitis Stephan.* p. 19.

publiée, croit cette accusation de vol fausse, par deux raisons : la 1. que Robert Etienne emporte assez de bien pour n'avoir pas besoin de recourir à un vol pour l'augmenter. La 2. que l'on continua à imprimer des Livres Grecs & Latins à l'Imprimerie Royale, ce qu'on n'auroit pu faire s'il en eût emporté les Caractéres. Mais on a vu dans le remarque [B] que ce n'étoient point les Caractéres mêmes que Robert avoit emportés, mais les moules à fondre les Caractéres Grecs, que François I. avoit fait faire. Ainsi cette objection tombe d'elle-même. Pour ce qui est de la premiére je laisse au Lecteur à juger de sa force. Mr. Maittaire (5) le justifie aussi fort au long, & Mr. De le Monnoie (6) souscrit à leurs raisons, y ajoutant qu'une accusation comme celle-là intentée sans preuves, après un silence de 68 ans, tombe d'elle-même. Mais ces savans Hommes n'ont raisonné ainsi que parce qu'ils n'avoient pas vu ce que Mr. Le Clerc en dit dans sa Bibliothéque Choisie. Il est donc bien sûr que Robert Etienne avoit emporté ces Moules, & qu'il n'en étoit pas le légitime possesseur, puisque le Magistrat de Geneve obligea ses Héritiers à le restituer. Il est vrai qu'il reste encore quelque obscurité dans ce fait, & qu'on a tiré une forte présomtion en faveur de Robert, du silence de Mr. De Thou, qui ne dit rien du tout dans son Histoire, où il parle de Robert, de ce prétendu vol. Il est difficile aussi de dire pourquoi ils ne furent pas restitués d'abord à Henri IV. & d'où vient que Louis XIII. fut obligé en 1619. de débourser le somme de trois mille Livres pour les retirer des mains de ceux à qui Henri Etienne les avoit engagés, puisque nous voyons que Nicolas Le Clerc, à qui ils avoient été donnés en gage, ne recouvra que la moitié de la somme qu'il avoit prêtée. Ce qui est clair, & par le témoignage de Mr. Le Clerc, & par celui de Casaubon lui-même, c'est que le Magistrat de Geneve décida cette affaire d'une maniére qui ne fait pas honneur à la Mémoire de Robert Etienne, & qui ne permet plus de traiter de calomnie l'accusation qu'on lui intente.

(5) *Hist. Stephan. p. 224. & Supp.*

(6) Jugem. des Sav. ibid. Not. 3.

EVAGRE SCHOLASTICUS, célébre Historien Eccléfiastique du fixiéme Siécle, nâquit à Epiphanie, Ville de la Seconde Syrie [A] Vers l'an 536 ou 537 (a). A l'âge de quatre ans ses parens le mirent sous la conduite d'un Maître pour apprendre la Grammaire (b). Deux ans aprés, il fut attaqué de la peste, qui faisoit de grands ravages dans l'Orient [B]; c'est lui-même qui nous apprend

(a) *Vid. Henr. Valesium in Vita Evagrii, & ejusdem Notas in Evagr. Hist.*

Lib. IV. cap. 29.

(b) *Voïez la Vita Evagr. & Cave Hist. Liter. Tom. I p. 547 Oxford 1740.*

[A] *Nâquit à Epiphanie Ville de la Seconde Syrie.*] Il se qualifie lui-même Επιφανεύς au titre de son *Histoire Eccléfiastique*, & il dit dans le Ch. 34. du Liv. III. qu'il étoit d'Epiphanie ; car parlant de Cosme Evêque de cette Ville, il s'exprime en ces termes, *Cosme Evêque de notre Ville d'Epiphanie, qui est arrosée par le fleuve Orontes.* Κοσμας του ημετερου, Επιφανειων επισκοπου, ὑ του Ορουντου ποταμιου εχει. D'ailleurs Photius (1) dit aussi qu'il étoit né à Epiphanie Ville de Cœlesyrie. Mais il est surprenant, que Nicephore Calliste appelle Evagre en deux endroits, non Επιφανευς, *Epiphanien*, mais Επιφανης l'*Illustre*. Liv. I. Ch. 1, il dit Ὁυτε γαρ Ευαγριος ὁ επιφανης, & Liv. XVI. Ch. 31. citant le passage d'Evagre Liv. III. Ch. 34. rapporté ci-dessus, il s'exprime en ces termes, διὰ δε τῆς Ευαγριου γραφεως ὁ επιφανης τάδε ἔσθρ ἱστορων ; *Evagre a rapporté les mêmes choses sur le sujet de Severe.* Henri de Valois (2) croit qu'il y a une faute de Copiste dans ces deux endroits, & qu'on a mis Επιφανὴς pour Επιφανιος, puisque Nicephore pouvoit voir clairement par les paroles qu'il citoit qu'Evagre étoit d'Epiphanie. Gerard Jean Vossius a dit (3) par erreur, que notre Historien étoit né à Antioche.

(1) *Bibl. Cod. XXIX.*

(2) *De Pascâ & Scriptis Evagr.*

(3) *Addenda ad Lib. II. cap. 21. De Hist. Græc.*

[B] *Deux ans aprés, il fut attaqué de la peste, qui faisoit de grands ravages en Orient.*] On dit que cette peste commença l'année d'après le Consulat de Basile, qui fut l'année de J. C. 543, comme le témoigne Victor de Tunone dans sa Chronique, & le Continuateur de celle du Comte Marcellin. Baronius prétend que cette peste commença en 544. Evagre rapporte (4), qu'elle fit un horrible ravage presque par toute l'étenduë de la terre l'espace de cinquante deux années, ωστε γην απασαν επιπολασαι. Elle commença, dit-il, deux ans depuis que la Ville d'Antioche eût été prise par les Perses, & parut en quelque chose semblable à celle qui a été décrite par Thucydide (5), & en quelque chose différente. Elle tomba d'abord sur l'Ethiopie, & de là se répandit presque tout à tour sur toutes les parties de l'Univers. Quelques Villes en furent si horriblement affligées, qu'elles perdirent tous leurs habitans. D'autres en furent frappées un peu plus légérement. Elle n'arrive pas partout, ni ne se retira pas de la même sorte. Elle arriva en quelques endroits en Hyver, en d'autres au Printemps, en d'autres en Eté, & en d'autres eu Automne. Il y eut des Villes, où elle n'infecta qu'un quartier, & épargna les autres. Il y en eut aussi où elle enleva plusieurs familles, & il y en eut enfin où elle ne roucha qu'à deux ou trois maisons. Mais on remarqua que l'année suivante elle s'attacha aux autres maisons, auquelles elle n'avoit point touché cette année là. Ce qui est plus admirable, est que quand le citoyen d'une Ville affligée de ce terrible fleau se trouvoit dans un Pays qui en étoit exempt, il ne tiroit aucun avantage de son éloignement du lieu infecté, & étoit seul surpris du mal, qui tourmentoit ses Compatriotes. Elle arrivoit pour l'ordinaire à la fin des Indictions, & redoubloit sa violence en la seconde année de chaque Indiction. Cette maladie étoit une complication de maux. Il y avoit des personnes auxquelles elle commençoit par la tête, eu visage, & eux yeux qui paroissoient extrêmement enflammés, puis descendant à la gorge, elle les emportoit impitoyablement: D'autres avoient des dévoyemens, d'autres des abscés dans l'aine, d'autres des fiévres dont ils mouroient le second ou le troisiéme jour avec une pleine connoissance & beaucoup de force. D'autres tomboient en délire avant que de perdre la vie. D'autres en mourant eorent tout le corps couvert de postules & de charbons. Quelques-uns ayant été attaqués une ou deux fois de cette maladie, & y ayant résisté y succombérent la troisiéme fois. Il y avoit différentes maniéres de contracter cette maladie, & plusieurs étoient fort difficiles à comprendre. Quelques-uns moururent pour avoir demeuré dans des maisons où il y avoit des malades, d'autres pour en avoir seulement touché, d'autres pour être entrés deos les maisons infectées, & d'autres prirent le mal dans les places publiques. Quelques-uns se préservérent du mal en fuyant des Villeu infestées, & ne laissérent pas de le donner aux autres. Quelques-uns demeurérent au milieu des malades & des morts, sans en sentir aucune incommodité: d'autres étant las de vivre, après avoir perdu les personnes, qui leur étoient les plus chéres, se tinrent coutlouellement eu milieu des malades, sens y pouvoir trouver ni le maladie ni le mort. Evagre rapporte, qu'il étudioit en Grammaire lorsque cette maladie commença, & qu'il en fut attaqué dans ce tems-là; & que par la suite du tems il perdit sa femme, quelques-uns de ses enfans, de ses parens, & de ses Esclaves. Procope (6) nous a donné aussi la description de cette maladie, *avec autant d'art que d'exactitude*, dit le Docteur Freind (7), *dans le propre langage de la Médecine, & aussi bien que s'il avoit été Médecin de profession.* Nous la transcrirons ici, telle qu'elle est dans le Docteur Howel (8), pour que le Lecteur la puisse comparer avec celle d'Evagre. „ Cette peste consuma presque „ tout le genre humain, d'où Procope conclut qu'elle ne „ pouvoit être causée que par une vengeance de Dieu lui-„ même. Car elle n'affligea pas une seule partie du mon-„ de & ce ne fut pas dans uno saison particuliere de l'un-„ née eumme l'auroient pu prétcodre, dit-il, certains „ esprits subtils. Elle défole le monde entier, n'épargnant „ ni conditions, ni âge, ni sexe, quoiqu'il y ait une si „ grande diversité dans les tempéramens & dans les dispo-„ sitions. La différente situatioo des lieux, la différence „ de la demeure, la diéte, les complexions, les inclina-„ tions, rien ne put soûlager dans cette maladie. Quel-„ ques uns en furent attaqués dans l'Eté, d'autres eo Hy-„ ver, & d'autres en d'autres Saisons. Elle commença „ parmi les Egyptiens de Peluse, se répandit à Alexandrie, „ dans le reste de l'Egypte d'un côté, & de l'autre dans „ ces parties de la Palestine, qui confinent à l'Egypte; En-„ suite avançant toojours, uvec une merche régiée, elle „ parcourut la Terre jusqu'à ses limites les plus reculées, „ comme si elle eût eu seulement en vuë de travailler suc-„ cessivement à tout détruire; les Isles, les Cavernes, les „ sommets de montagnes, tous les lieux où il y avoit des „ hommes, en furent infectés ; car si la maladie sautoit „ par-dessus un Pays, on n'avoit pas longtems sujet de se „ féliciter, elle retournoit en arriére pour ne rien épar-„ gner. Elle commença sur les Côtes de la Mer, & s'é-„ tendit de-là dans les terres. La seconde année, vers le „ milieu du Printems, elle arriva à Constantinople, où „ *Procope* demeuroit dans ce tems-là. Rien de plus com-„ mun alors que des upparitions d'Esprits, que plusieurs „ personnes croyoient voir en toutes sortes de formes hu-„ maines, ils s'imaginoient que les hommes qo'ils rencon-„ troient les frappoient en quelque partie de leurs Corps, „ & aussitôt qu'ils avoient vn l'Esprit, ils étoient saisis de „ la maladie. Lorsqu'ils croyoient voir des Esprits, ils „ répétoient les plus saints noms qu'il y avoit dans la Ré-„ ligion, & ils se refugioient dans les Eglises, où ils ne „ trouvoient point d'asyle contre la mort. En d'autres „ momens, effrayés d'entendre leurs amis les appeller, „ ils s'enfermoient dans leurs chambres se bouchant les „ oreilles. Les uns croyoient qo'ils avoient eu certaines „ Visions, d'autres qu'ils evoient entendu une voix, qui „ leur disoit, qu'ils étoient marqués dans la liste de ceux „ qoi devoient mourir. Quelques eutres personnes, sans „ eucun symptôme, précurseur de maladie, étoient pris „ subitement de la fiévre, leur corps ne changeoit point „ de couleur, ils ne sentoient point d'inflammatioo, la „ fiévre étoit si foible jusqu'au soir, que ni le malede ni „ le Médecin ne pooroit par le pouls soupçonner aucun „ danger. Cependant il se formoit un bubon & à l'aine „ & à l'aisselle, sous l'oreille, en d'autres parties; à quel-„ qoes-uns le premier jour, à d'autres personnes le se-„ cond jour, ou plusieurs jours après. Tels étoient les „ symptômes généraux qo'éprouvoient presque de mêmo „ toutes les personnes frappées de cette maladie." *On remarqua en certaines occasions quelques autres symptômes différens, s'ils naissoient de la diversité des tempéraments, ou s'ils n'avoient point d'autre cause que la Volonté du Maître de la Nature, notre Auteur ne peut le dire. Les uns tomboient dans un assoupissement très-profond, d'autres étoient agités d'une phrénésie très-violente ; ceux qui dormoient oublioient toutes choses ;*

(4) *Hist. Eccl. Liv. IV. Ch. 29. Je me sers de la Traduction de Cousin.*

(5) *Lib. II.*

(6) *De la Guerre de Perse Liv. II. Ch. 22. 23. Ca. du Trad.*

(7) *Hist. de la Médecine p. 42 Trad. Franç. Paris 1728.*

(8) *Histoire Universelle.*

prend cette particularité (c). Après qu'il eût fini ſes études de Grammaire, il s'appliqua à la Rhétorique, & y ayant fait de grands progrès, il fut reçu parmi les Avocats, & c'eſt de là que lui eſt venu le nom de *Scholaſticus* [C]; il eſt très-probable qu'il ſuivit le Barreau à Antioche [D], où il gagna l'amitié de Gregoire Patriarche de cette Ville; ce Prélat le fit ſon Aſſeſſeur & ſon Conſeiller, & le mena avec lui à Conſtantinople, lorſqu'il en appella à l'Empereur & à un Concile ſur une accuſation d'inceſte qu'un Banquier † avoit portée contre lui devant Jean Comte d'Orient (d). L'Empereur Tibere Conſtantin lui conſera la charge de Queſteur; & quelque tems après, ayant fait le Panégyrique de l'Empereur Maurice, à la naiſſance de Theodoſe, ce Prince lui donna celle de Préfet (e). Il publia enſuite l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* en ſix Livres [E], qui commence à l'année 431 où finiſſent Theodo-

(c) *Hiſt. Eccleſ.* Lib. IV. cap. 29.

† C'eſt ainſi que Mr. Couſin a traduit, l'Anglois a *Sever-Samb* B. D. T.

(d) Valeſius *in Vitâ Evagrii.*

(e) Evagre Liv. VI. cap. 24.

choſes; lorſqu'on s'approchoit d'eux, quelques uns demandoient à manger, d'autres qui étoient eſt négligés mouroient de faim. Les pénitentiques étoient tourmentés d'apparitions, criant qu'ils voyoient des hommes prêts à les tûer, ils s'enfuyoient de toutes leurs forces; ils étoient ſi extravagans & ſi inquiets que ceux qui les gardoient étoient auſſi à plaindre qu'eux mêmes. Ni Medecin ni autre perſonne ne gagnoit la maladie en touchant les malades ou les morts; pluſieurs continuoient à jouir d'une ſanté parfaite, quoiqu'ils ſoignaſſent & enſeveliſſent les perſonnes infectées, & d'autres gagnant la maladie ſans ſavoir comment, mouroient ſur le champ. Pluſieurs, ſans être empêchés d'autres, ſe jettoient dans l'eau, & quelquefois dans la mer. Quelques-uns ſans avoir eu d'aſſoupiſſement ou d'attaque de pleuréſie, avoient leur bubon gangréné, & mouroient dans d'extrêmes douleurs; ce qui arrivoit auſſi ſans doute à ceux qui étoient en phrenéſie, quoique n'étant point à eux mêmes, ils ne ſe ſentiſſent pas. Quelques Medecins comprenant que le venin & le principe de la maladie conſiſtoit dans ces ulcéres peſtilentiels, ouvrirent les corps morts & fouillant dans les ulcéres, trouvérent un charbon énorme croiſſant en dedans. Ceux dont le corps étoit tacheté de petites boutons noirs de la groſſeur d'une lentille, ne vivoient pas un jour. Pluſieurs montroient d'un vomiſſement de ſang. Quelques-uns qui étoient entierement abandonnés des Medecins, étoient rétablis contre toute attente; d'autres de la guériſon deſquels ils ſe croyoient ſûrs, périſſoient ſoudainement. Perſonne ne pouvoit rendre raiſon de cette maladie. Le bain fit du bien à quelques-uns, il nuiſit à d'autres. Pluſieurs moururent faute de remédes, & d'autres échapperent ſans en avoir uſé. En un mot il n'étoit pas poſſible de trouver aucune methode pour conſerver la vie des hommes, ſoit en prenenant la maladie, ſoit ſo la demptant, n'y ayant aucune cauſe apparente à laquelle on pût attribuer la maladie, ou ſa guériſon. „ Les femmes enceintes qui en „ étoient frappées mouroient certainement, les unes faiſant de fauſſes couches, d'autres délivrées heureuſement „ périſſoient également avec leurs enfans. Trois ſeulement eurent un heureux accouchement, & ſe rétablirent „ mais leurs enfans moururent. Une au contraire mourut & l'enfant eut le bonheur d'échapper. Les malades „ dont les ulcéres étoient fort ouverts & couloient abondamment, réchapoient, la violence du charbon étant adoucie par-là; c'étoit auſſi l'indice le plus certain de „ guériſon. Ceux dont les ulcéres reſtoient dans le même état qu'ils avoient paru d'abord, étoient expoſés au „ miſerable ſort, dont nous avons parlé. Quelques-uns „ avoient les cuiſſes deſſéchées, lorſque les ulcéres y paroiſſoient ſans ſuer. Quelques-uns ſortirent de la maladie avec la langue mutilée, & furent bégues, ne pouvant plus de toute leur vie articuler que des ſons confus. Cette peſte dura quatre mois à Conſtantinople, & „ y fit un cruel ravage pendant trois mois. Au commencement il n'en mourut pas extrêmement, mais enſuite „ la peſte ravagea tout avec plus de fureur, le nombre „ des morts monta de cinq à dix-mille chaque jour. Au „ commencement les morts étoient enſevelis avec ſoin, „ mais enfin tout tomba en confuſion, & un grand nombre de morts reſtérent fort longtems ſans être enterrés. „ Les Domeſtiques n'avoient pas de Maîtres, ni les perſonnes riches de gens pour les ſervir. Dans cette Ville „ affligée on ne voyoit que maiſons, où il ne reſtoit plus „ perſonne, que magazins & boutiques, qu'on n'ouvroit „ plus, tout commerce étoit entiérement mort. L'Empereur avec raiſon ſe donna beaucoup de ſoins à ce ſujet, il chargea d'avoir l'inſpection ſur les pauvres *Theodore*, l'un des Référendaires, qui écrivoient les répon- „ ſes de l'Empereur ſur les Requêtes, qui diſtribua de „ l'argent tiré du Tréſor à ceux qui étoient dans le beſoin. „ Procope ajoute, que pluſieurs frappés de crainte, quitterent leur mauvaiſe vie, & ſe confeſſérent à Dieu; que „ pluſieurs auſſi retournérent à leurs dérégiemens, & à leurs „ crimes contre la Divinité, auſſi-tôt que le danger fut „ paſſé." Le Docteur Howel remarque que puiſque cette peſte dura cinquante deux ans, *& longtems après la mort de Procope, il n'eſt pas étonnant ſi pendant un ſi longtems, en paſſant dans des climats ſi différens, elle a changé ſes ſymptômes & varié ſes accidens, qu'elle produiſoit d'abord. Cependant la deſcription d'Evagre diffère fort peu de celle de Procope . . . . . Mais comme l'Hiſtoire de Procope étoit aſſez connue de tout le monde, particuliérement d'Evagre, qui comme tens les Savans le ſavent, en a pris beaucoup de choſes, il eſt très ſurprenant qu'il ait pu dire, que l'Hiſtoire de cette maladie n'avoit pas été couchée par écrit, juſqu'au tems qu'il l'entreprit. Car on ne peut s'imaginer ſinon que c'eſt la même peſte dont tout les deux ont parlé.* C'étoit ſans doute la même peſte, dit le Docteur Freind (9), dont ils ont parlé tous les deux, c'eſt à dire la peſte qui dura cinquante-deux ans, & qui au rapport d'Agathias (10) commença à l'Eſt la *cinquiéme* année de Juſtinien, quoique afin que ſon recit s'accordât avec celui de Procope, il faudroit lire, la *quinziéme* année au lieu de la cinquiéme. Le Docteur ajoute; qu'il faut obſerver que Procope la décrit ſeulement telle qu'elle parut à Conſtantinople la ſeconde année, & qu'Evagre en parle conformément à ce qu'elle étoit pluſieurs années après ſuivant ſes propres obſervations; au tems que cette maladie commença, Evagre n'étoit encore qu'un enfant qui apprenoit la Grammaire, quoiqu'il en fût attaqué dans ce tems-là. Ainſi l'on voit la véritable raiſon de la difference qu'il y a entre ces deux Auteurs à quelques égards. Le dernier, par exemple, rapporte une circonſtance très-ſurprenante, ſavoir qu'aucune perſonne native des Villes attaquées, quelque éloignée qu'elle fût du lieu où étoit la maladie, n'échappoit pourtant pas à ſa fureur, & qu'elle ſembloit les chercher dans quelques lieux, qu'ils puſſent être, pour les enlever de même que tous leurs autres Compatriotes; fait qui ſuroit pu paroître ſuſpect, s'il n'y en avoit de ſemblables exemples dans des tems moins éloignés, comme dans celui de la *Sueur Angloiſe*.

(9) *Ubi ſupra* p. 62.

(10) *Hiſt. de Juſtinien* Liv V. Ch. 3. Cit. de Trad.

[C] *Il fut reçu parmi les Avocats, & c'eſt de là que lui eſt venu le nom de* Scholaſticus.] Ce terme ſignifie un Avocat, comme nous l'apprend Macaire dans ſa *quinziéme Homelie*, où il s'exprime en ces termes. ., Celui qui veut „ acquérir la connoiſſance des affaires du Barreau, va d'a- „ bord apprendre les *Notes* (caractéres d'abbréviation) & „ quand il eſt parvenu à être le premier dans cette ſcien- „ ce, il paſſe dans l'Ecole des *Romains*; & quand il y eſt „ devenu le premier, il paſſe dans celle des *Praticiens*, „ où il devient le dernier de tous, & *Arcarius* (ou Novice). „ Quand il a été reçu *Scholaſtique*, il eſt l'*Arcarius* & le „ dernier des Avocats: quand il parvient à être le pre- „ mier, il eſt fait *Préſident* (ou Gouverneur de Province) „ & quand il eſt *Préſident* il prend un *Aſſeſſeur* (Conſeiller „ ou Aſſeſſeur)." Ὁ θέλων μαθεῖν πραγματα, ἀπέρχεται πρὸς μαθητὰς τα σημεῖα· ὅταν γένηται ἐκεῖ πρωτος, ἀπέρχεται εἰς τὸν χολὸν ἵ δημόσιον πάλιν ἐκεῖ ὅταν γένηται πρωτος, ἀπέρχεται πρὸς τὸν χολὸν ἵ πραγματικὸν, ἐκεῖ ἐστι πάλιν ἐκεῖ ἔσχατος, ἀρχάριος· εἶτα ὅταν γένηται σχολαστικὸς, εἶναι ἵ διδάσκων ἀρχαῖος ἐκεῖ ἔσχατος ἐστι, πάλιν ὅταν γένηται πρωτὸς, τότε γένεται ὕπαρχος. Καὶ ὅταν γένηται ἀρχὼν λαμβάνει ἵππον βασδὸν τὸν συμβαδέζοντα. Mr. de Valois a corrigé dans ce paſſage la leçon ordinaire θέλων μαθεῖν γραμματα, en ſubſtituant le mot de πραγματα à celui de γραμματα.

[D] *Il eſt très probable qu'il ſuivit le Barreau à Antioche.*] Il eſt certain, comme le remarque Mr. de Valois, qu'il n'a pu être Avocat à Epiphanie, où il étoit né, puiſqu'il n'y avoit point de Cour de Juſtice, & que les Cauſes de cette Ville ſe portoient à Apamée, où le Conſulaire de la ſeconde Syrie tenoit une Cour de Juſtice. La principale raiſon, qui fait croire qu'il a exercé la profeſſion d'Avocat à Antioche plutôt qu'à Apamée, c'eſt qu'il a demeuré preſque toujours dans la premiére, qu'il s'y eſt marié & y a eu des enfans. Il y a marié auſſi une fille, comme il nous l'apprend lui-même (11), qui mourut avec un fils qu'elle avoit la dixiéme année de l'Empire de Maurice. Evagre ayant perdu ſa femme & ſes enfans, ſe remaria, & épouſa une jeune fille d'Antioche, & cette Ville fit à cette occaſion des réjouïſſances publiques (12). Ce qui prouve, pour le remarquer en paſſant, qu'il étoit en grande conſidération à Antioche. D'ailleurs c'eſt dans cette Ville qu'il a écrit ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, comme on peut l'inférer du Ch. 20. de ſon premier Livre, où parlant du Voyage de l'Impératrice Eudocie à Jéruſalem, il dit qu'elle vint à Antioche: χρονῳ ὑστερῳ ὑπὸ τὴν ἁγίαν πατρίδαν Χριστῳ τῷ Θεῷ ἡμῶν πολὺ στείλασα τε γηραι, *Allant longtems depuis à la ſainte Ville de Jeſus Chriſt notre Dieu, elle paſſa ici* (à Antioche). Evagre demeuroit donc à Antioche, lorſqu'il écrivoit cela. C'eſt ce qui fait qu'il donne une deſcription ſi exacte des Edifices & des Ouvrages publics de cette Ville, comme on peut le voir dans le Ch. 18. du Livre premier, & dans le Ch. 28. du troiſiéme où il marque aſſez clairement qu'il demeuroit à Antioche, lorſqu'il écrivoit. De là vient encore, qu'il rapporte avec tant de ſoin les tremblemens de terre dont Antioche a été quelquefois affligée, & il ſuit auſſi pour la Chronologie l'Ere d'Antioche. Enfin la même choſe ſe recueille du Chapitre ſeptiéme de ſon ſixiéme Livre, où il raconte, que Grégoire Patriarche d'Antioche ayant été accuſé par devant Jean Comte d'Orient par un Banquier, & en ayant appellé à l'Empereur & à un Concile, alla à Conſtantinople, & le prit (lui Evagre) avec lui pour ſe ſervir de ſes conſeils. Par où cet Hiſtorien fait aſſez connoître qu'il étoit Juriſconſulte & Avocat. Car c'étoit de leurs Corps que les Magiſtrats Civils & Militaires prenoient ordinairement des Aſſeſſeurs.

(11) H. E. Liv IV. Ch. 29.

(12) Liv. VI. Ch. 1.

[E] *Il publia enſuite l'Hiſtoire Eccléſiaſtique en ſix Livres.*] Robert Etienne la publia en Grec à Paris en 1544 in fol. elle parut en Grec & en Latin à Geneve en 1612 in-fol.

doret, Socrate, & Sozomene; elle finit à la douzième année de l'Empire de Maurice, qui eſt l'an de notre Seigneur 594. On ignore le tems de la mort d'Evagre. Photius dit (*f*) que ſon ſtile n'eſt pas deſagréable, mais quelquefois trop diffus, mais de tous les Hiſtoriens Grecs il eſt celui qui a été le plus attaché à la Foi Orthodoxe. Mr. de Valois obſerve cependant qu'il a eu moins de ſoin de recueillir les monumens de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que ceux de l'Hiſtoire Profane. Effectivement preſque tout ſon ſixieme Livre roule ſur la Guerre de Perſe. Le Docteur Cave remarque auſſi (*g*) qu'il rapporte avec trop de crédulité les hiſtoires fabuleuſes des miracles attribuez à la Croix & aux Reliques des Saints. Outre ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, il avoit auſſi recueilli dans un Volume quantité de *Lettres*, de *Relations*, d'*Ordonnances*, de *Harangues*, & de *Diſputes*, dont la plûpart étoient ſous le nom de Grégoire Evêque d'Antioche (*h*), mais cet Ouvrage eſt perdu, auſſi bien que ſon *Panégyrique de l'Empereur Maurice ſur la naiſſance de Theodoſe* (*i*).

(*f*) *Bibl. Cod.* 29.

(*g*) P. 147.

(*h*) *Evagr. Liv.* VI. *cap.* 24.

(*i*) *Idem ibid.*

in-fol. & à Paris en 1673 in-fol. avec une nouvelle Verſion & des Notes de Henri de Valois. [☞ Wolfgang Muſculus en donna une Verſion Latine & des autres Hiſtoriens Eccléſiaſtiques à Baſle en 1549, 1557 & 1594 in fol. Jean Chriſtophorſon Evêque de Cheſter en publia une nouvelle Verſion auſſi bien que des autres à Paris 1571, Cologne 1581 in fol. (13) Tout le monde connoit la belle Traduction de Mr. le Préſident Couſin. ADD. DU TRAD.]

(13) *Fabricius Bibl. Graec.* Tom. VI. p. 190. & 197.

☞ EUCRATIDE Roi de la Bactriane, monta ſur le trône vers le même tems que Mithridate I. commença à régner ſur les Parthes (*a*); Mr. Vaillant place (*b*) le commencement du régne de ce dernier en l'année 170 avant Jéſus-Chriſt. On ignore de quelle nation étoit Eucratide: il ſuccéda à Menandre frére d'Euthydeme. Naturellement belliqueux, il attaqua la Sogdiane qu'il ſoûmit à ſa domination, enſuite il fit la guerre contre les Arachates, peuples d'Arachoſie, & aux Drangariniens, par le pays deſquels il pénétra dans les Indes, où il attaqua Demetrius fils d'Euthydeme, qui s'y étoit établi un Royaume: il paroît que d'abord il n'eût pas un ſort heureux ſuccés dans cette expédition. Demetrius l'aſſiegea dans ooe Ville, où il ſe défendit ſi vigoureuſement, que par de fréquentes ſorties il vint à bout de vaincre une armée de ſoixante mille hommes (*c*) [*A*], & au bout de cinq mois il rétablit ſi bien ſes affaires, qu'il ſe rendit maître du Royaume de ſon ennemi. Mais ſa victoire lui fut inutile: il avoit aſſocié ſon fils à l'Empire, ce fils ingrat & dénaturé l'aſſaſſina en chemin à ſon retour, & bien loin de cacher ſon parricide, il en fit gloire, & comme s'il eût tué un ennemi paſſa avec ſon char ſur le corps de ſon pére, & fit jetter ſon corps à la voirie (*d*). Strabon nous apprend (*e*), qu'Apollodore rapportoit qu'Eucratide avoit plus de mille Villes ſoumiſes à ſon Empire; ce fut ſans doute ce qui lui fit prendre le titre de *Grand Roi* [*B*]; Straboo parle auſſi d'une Ville nommée Eucratidie du nom du Roi auquel elle appartenoit (*f*), qui étoit vraiſemblablement Eucratide dont nous parlons. Son fils ne jouit pas du fruit de ſon crime, Mithridate Roi des Parthes profita de l'epuiſement des Baëtriens, & ſe rendit maître d'une partie de leurs Pays [*C*].

(*a*) Juſtin. Lib XLI. cap. 6.

(*b*) *Defenſ. Imperium.* Tom. I. p. 15.

(*c*) Juſtinus *ubi ſupra.*

(*d*) Juſtin. *loc. cit.*

(*e*) Geogr. Lib. XV p. 472. Edit. de 1587 in-fol.

(*f*) Idem Lib. XI. P. 516.

[*A*] *Il vint à bout de vaincre une armée de ſoixante mille hommes.*] On a quelque peine à ajouter foi au récit de Juſtin (1), qui rapporte qu'Eucratide n'avoit que trois cens hommes de Garniſon ☞ *Cum obſidionem Demetrii regis Indorum pateretur, cum CCC militibus LX millia hoſtium aſſiduis eruptionibus vicit.* Il eſt difficile de concevoir que trois cens hommes ayent été en état de faire de fréquentes ſorties, bien moins de ſoûtenir un ſiége de cinq mois contre une armée de ſoixante mille hommes, il y a de l'apparence qu'il y a quelque faute de copiſte dans cet endroit de Juſtin.

(1) Hiſt. Lib. XLI. cap. 2.

[*B*] *Ce fut ſans doute en qui lui fit prendre le titre de Grand Roi.*] Mr. Bayer dans ſon *Hiſtoire du Royaume des Grecs dans la Bactriane* (2), a produit une Médaille, ſur laquelle on voit la tête d'Eucratide couverte d'un Caſque, ſous lequel elle eſt ceinte d'un Diadême, comme il paroit par des Bandelettes qui flottent autour du cou. Au revers il y a deux Cavaliers, avec des Tiares Baëtriennes, des branches de Palme, & des *Sariſſæ*, ou Piques à l'uſage des Macédoniens, avec cette Inſcription: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ. *Du Grand Roi Eucratide*, & à côté cette Epoque, ΞΡ, c'eſt à-dire l'année 108 de la Fondation du Royaume de Baëtriane (3).

(2) Imprimée en Latin à Petersbourg en 1738 in-4. Voy. *Bibl. Raiſonn.* Tom. XXIV. Part. 2. Art. 3.

(3) *Bibl. Raiſonn. ubi ſupra* p. 289.

[*C*] *Mithridate Roi des Parthes profita de l'épuiſement des Baëtriens, & ſe rendit maître d'une partie de leur Pays.*] Juſtin dit en termes exprés, que les Baëtriens épuiſés par différentes guerres, perdirent non-ſeulement l'Empire, mais la liberté, & furent ſoûmis par les Parthes. *Baëtriani autem per varia bella faſtati non regnum tantum verum etiam libertatem amiſerunt. Siquidem Sogdianorum & Drangaritanorum, Indorumque bellis fatigati, ad poſtremum ab invalidioribus Parthis, velut exſangues oppreſſi ſunt* (4). En comparant avec ce recit un paſſage de Strabon, on ne peut guéres douter, que ce n'ait été ſous le Succeſſeur de notre Eucratide, nommé auſſi Eucratide, que les Parthes ont ſoûmis la Baëtriane: Voici le paſſage de Strabon (5): Ὁι δ' κατοχοτες αυτων Ἑλληνες . τῶν εἰς ευπραγιαν ἐπιφανεστατων ὄντων, καὶ τὸ Ασπιονιτων, καὶ τὸν Τυριτων ἀφῃρηντο Ἐυκρατιδης ὁ Βακτριανὸς: *Les Grecs qui s'étoient rendus maîtres de la Baëtriane, la diviſerent en Satrapies (ou Gouvernemens) deux deſquelles, ſavoir* Aſpionium & Turiva, *furent enlevées à Eucratide par les Parthes.* J'ai été ſurpris de voir par l'Extrait de l'Hiſtoire de Mr. Bayer (6), que ce Savant rapporte ce paſſage à Theodote, fondateur du Royaume de Baëtriane, à qui il lui ſemble qu'il convient mieux qu'à aucun Roi de la Baëtriane: Mais Strabon nomme expreſſément Eucratide & non Theodote: d'ailleurs Juſtin, dans le paſſage cité ci-deſſus nous apprend que les Parthes ne firent des conquêtes ſur les Baëtriens, que lorſque ceux-ci furent épuiſés par les différentes guerres qu'ils eurent à ſoûtenir contre les Sogdiens, les Drangaritaniens, & les Indiens, ce qui indique le tems, qui ſuivit la mort d'Eucratide, & nous apprenons de Strabon, que ſon fils portoit le même nom.

(4) Juſtin. *ubi ſupra.*

(5) Lib. XI. P. 512.

(6) *Bibl. Raiſ. ubi ſupra.* p. 289.

EUDOCIE femme de l'Empereur Théodoſe le jeune, s'appelloit *Athenaïs*, avant ſa converſion à la Religion Chrétienne. Elle étoit fille de Leonce, Philoſophe Athénien, qui l'inſtruiſit dans toutes les Sciences, dans leſquelles elle fit des progrès étonnans (*a*), comme il paroît par ſes Ecrits [*A*]. Son Pére

(*a*) Socrate *H. E.* Liv. VII. Ch. 7.

[*A*] *Ses Ecrits.*] Le Docteur Cave nous apprend (1) qu'elle acheva & mit en ordre les *Centons d'Homere*, commencés par Pelage Patrice, comme il paroît par Zonare (2) & par le titre même de l'Ouvrage. Il ſe trouve en Latin dans la *Bibliotheque des Péres*, & en Latin & en Grec dans le *Recueil des Poëtes Chrétiens*, Imprimé à Paris en 1624, pag. 95. Mr. Du Pin obſerve (3) que Zonare & Cedrenus diſent, que Pelage Patrice, dont on a parlé, & que l'Empereur Zenon fit mourir, avoit compoſé un Ouvrage, qui portoit ce même titre; & en effet dans le Catalogue de la Bibliothéque de Heidelberg, cet Ouvrage eſt attribué à un Patrice, que l'on appelle par erreur Prêtre. Photius qui parle (4) des autres Ouvrages d'Eudocie, ne fait aucune mention de celui-ci. Tout cela fait croire à Mr. Du Pin, qu'il n'eſt point d'elle, mais de Pelage, & qu'on ne le lui a attribué, que parce qu'elle l'avoit loüé par une Epigramme, qui étoit au commencement. Mais Oudin (5) a prouvé, qu'il ne peut être ni d'Eudocie ni de Pelage. [☞ Voilà qui eſt bien-tôt dit; mais je doute que ceux qui liront Oudin, ſoient auſſi contens de ce qu'il dit, que l'Auteur de cet Article. 1. On y verra qu'Oudin reléve fort mal à propos le Docteur Cave, & que lui-même entaſſe faute ſur faute, comme il en accuſe cet illuſtre Anglois. Il a'agit de ce que le Docteur Cave dit, que Zonare rapporte, qu'Eudocie acheva & mit en ordre les *Centons d'Homere*, commencés par Pelage. Oudin ſe recrie, ſelon lui Cave eſt tombé dans une négligence impardonnable, & Zonare ne dit rien de pareil; il le prouve en rapportant en Latin le paſſage même de Zonare en ces termes: *Zeno Imperator Pelagium Patricium, virum eruditiſſimum & optimum, per cauſam paganiſmi juſtulit, cum revera timeret ne ab illo redarguereture. Nam viri ingenui extat Hiſtoria ab eodem Pelagio ſcripta verſibus, ab Auguſto Cæſare orſa. Homerocentra etiam compoſuit, aliaque plurima laude digna.* J'admire à mon tour la négligence & la bevuë de cet Ecrivain. Il a confondu ce que dit Cedrenus avec ce que dit Zonare, qu'il n'a apparemment pas conſulté. Le paſſage qu'on vient de voir eſt de Cedrene dont voici le texte Original (6): Ἀναιρει δὲ καὶ τὸν Σαμψικερων καὶ ἄλλους πολλους ἐπὶ ἀξιολογοις ἀνδρα Πελαγιον τὸν Πατρικιον ἰκανωτατους ὄντα — ταυτα φησιν ἱστορια δι' ἐπων συγγεγραμμενη ἀπὸ Ἀυγουστου Καισαρος. Τὸν ποιημα καὶ τὰ λοιπὰ

(1) *Hiſt. Liter.* Tom. I p. 402. Oxford 1740.

(2) *Annal.* Tom. III. p. 17.

(3) *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. III. Part. 2. p. 211.

(4) Cod. 183.

(5) *Comment. de Scrip. Eccl.* Tom I. Col. 1220.

(6) Cedrenus *in Annal.* p. 291 *Apud* Fabricium *Bibl. Graec.* Tom. I. p. 852.

Pére laiſſa en mourant tout ſon bien à ſes deux fils, ne léguant que cent piéces d'or à ſa fille, avec cette déclaration, *que ſa bonne fortune lui ſuffiroit.* Elle plaida contre ſes fréres, mais ſans ſuccés, ce qui l'engagea à evoquer le procès à Conſtantinople, où elle fut recommandée à Pulcherie ſœur de l'Empereur, dont elle devint la Favorite. Cette Princeſſe eut ſoin de l'inſtruire dans la Religion Chrétienne, qu'elle embraſſa en 421 (*b*); elle fut bâtiſée dans ſa vingt-uniéme année (*c*) par Atticus Evêque de Conſtantinople, & peu de tems aprés l'Empereur Théodoſe l'épouſa (*d*) par le conſeil de ſa ſœur (*e*). En l'année 445 elle tomba dans la diſgrace de Théodoſe, pour un aſſez leger ſujet. Zonare rapporte (*f*), que l'Empereur lui ayant envoyé une pomme d'une groſſeur extraordinaire, elle l'a donna à Paulin, homme d'une grande érudition, & pour lequel elle avoit une eſtime particuliere. Paulin qui ne ſavoit d'où la pomme venoit la préſenta à l'Empereur à cauſe de ſa rareté. Ce Prince ayant fait venir l'Impératrice, lui demanda où étoit la pomme qu'il lui avoit donnée. Eudocie craignant que ſon mari ne conçût quelque ſoupçon ſi elle lui diſoit qu'elle l'avoit donnée à Paulin, l'aſſura avec ſerment qu'elle l'avoit mangée. Cela fit croire à l'Empereur qu'il y avoit du mal dans le commerce qu'elle avoit avec Paulin, l'ayant donc confondue en lui montrant la pomme, il l'obligea de ſe retirer. Elle alla à Jeruſalem où elle s'occupa à faire bâtir des Egliſes, & à avoir ſoin des pauvres. Du Pin dit (*g*), qu'elle n'en revint qu'aprés la mort de l'Empereur; mais le Docteur Cave aſſûre, qu'elle ſe reconcilia avec lui, revint à Conſtantinople, & vécut avec lui juſqu'à ſa mort: & qu'alors elle retourna dans la Paleſtine, où elle paſſa le reſte de ſes jours, s'occupant à des Oeuvres de piété*. Elle mourut en 460 ſelon Du Pin, ou en 459 ſelon le Docteur Cave, qui ajoûte qu'elle proteſta ſolemnellement ſur ſon lit de mort, qu'elle ne s'étoit jamais rendue coupable d'aucune infidélité envers l'Empereur. Elle avoit eu de lui une fille, nommée Eudoxie, qui epouſa dans la ſuite l'Empereur Valentinien (*h*).

(*b*) Juſti Lipſii *Manuductio ad Stoicam Philoſophiam* Lib. I. cap. 3. Monit. 3. p. 41. Amſtelod. 1688.

(*c*) Cave *Hiſt. Liter.* Tom. I. p. 401. Oxford 1740.

(*d*) Socrates *ubi ſupra.*

(*e*) Evagr. H. E. Liv. I. Ch. 20.

(*f*) Zonare *dans la Vie de Théodoſe le Jeune.* Tom. II. p. 50. de l'*Hiſt. Rom. trad. par Cousin.* Edit. de 1685 in 8. *Cit. du Trad.*

(*g*) *Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. III. Part. 2. p. 512.

* Zonare le dit en ces meſmes termes dans la Vie de Theodoſe le jeune. R. D. T.

(*h*) Evagr. *ubi ſupra.*

Ἀμεινον ΟΜΗΡΟΚΕΝΤΡΑ, κ.τ.λ. Ce qui a peut-être trompé Oudin, c'eſt que Zonare parle de Pelage en deux endroits, dont l'un a quelque rapport avec ce paſſage de Cedrene, le voici (7): *Le même Empereur* (Zenon) *fit encore mourir Pelage Patrice, très-homme de bien, & très habile. Le prétexte qu'il prit fut de l'accuſer de faire profeſſion de la Religion Payenne, mais le véritable motif étoit qu'il appréhendoit ſa liberté. Car comme il étoit homme de cœur, il ne pouvoit voir les déréglemens du Prince, ſans lui en témoigner franchement ſes ſentimens.* On voit que Zonare s'exprime à peu prés dans les mêmes termes que Cedrene, toute la différence qu'il y a c'eſt que le premier ne dit pas un mot des Ouvrages de Pelage, & il y en a une raiſon fort naturelle, il en avoit parlé ailleurs, dans la Vie de Théodoſe le jeune, où ſe trouve le paſſage que le Docteur Cave a eu en vuë (8); le voici: Ὅτε ἡ τῶν λογων ἐν ὁ Βανδιλος ἐκαίνε, βιβλιον τὸ λεγομενον ἐμπροσθεν. Πατρικιου τοῦ τοῦ ὑπερφυους τῆ σοφιᾳ διαφερων, ἀνηλε ἡ καταλυσιν αὐτο τῶν οἰκοι ἐπιτηδευματων, ἐκεῖσε γὰρ τὸν τελεῖν ἀ γαγε τὰς ὀργανικας, ἃς ἡ ἀναγκαίως ἀμφ' ἑαυτὸν ἐποιειτο παιδειας, τὰ ποιηματα γενομενα ὑπογραφὴ τοῖς τῶνδε ἐκεινοις παρεσχε. *Les Centons qu'elle* (Eudocie) *a faits des Vers d'Homere ſont des preuves de ſa rare érudition; un Patrice les avoit commencés, mais il les avoit laiſſés imparfaits. Elle y mit la derniére main, & les laiſſa dans la perfection où nous les voyons, comme il paroît par une Inſcription en vers héroïques, qui eſt au commencement.* Le Docteur Cave n'a donc point fait dire à Zonare, ce que cet Hiſtorien ne dit point, & Oudio lui-même en taxant Cave de négligence & d'erreur, a commis une bevuë des plus groſſiéres. Il voyons s'il a prouvé que les Centons ne peuvent être d'Eudocie ni de Pelage. Je commence par ce qu'il dit ſur le dernier, la ſeule raiſon qu'il allégue (9), c'eſt que S. Jerôme témoigne (10) qu'il a lû des Centons d'Homere & des Centons de Virgile: *Quaſi non legerimus Homerocentonas & Virgilocentonas;* donc ſelon Oudin, ceux qu'on attribue à Pelage ſont beaucoup plus anciens. Mais la conſéquence eſt très-fauſſe, l'uſage de compoſer des Centons, tirés d'Homere eſt fort ancien; on en trouve un dans Itenée (11) en dix Vers, ſur l'envoi d'Hercule aux Enfers, Mr. Fabricius croit que c'eſt le plus ancien exemple de cette eſpéce d'Ouvrage, qui nous reſte; il y en a un autre dans l'Anthologie Grecque (12). Tertullien a auſſi parlé de cette maniére d'écrire (13): *Homerocentonas vocare ſolent, qui de ſarculabur Homeri propria ſpero mare centenario ex multis hinc inde compoſitis in unum farcium corpus.* „ On appelle Centons d'Homére, ceux „ qui forment un corps d'Ouvrage à la maniére des Cen„ tons, de vers pris ici & là dans Homére." On voit par-là que la raiſon d'Oudin n'eſt point du tout concluante, S. Jerôme a parlé de Centons d'Homere, donc Pelage n'en a point compoſés; le premier peut fort bien en avoir vûs, & la dernier en avoit compoſés. Ce qu'Oudin allégue pour prouver que les Centons attribués à Eudocie, ne ſont point de cette Princeſſe, a plus de poids; Elle ne peut avoir mis la derniére main à l'Ouvrage de Pelage, puiſqu'elle étoit morte, peut-être avant qu'il y travaillât: Eudocie a fleuri depuis l'an 421 juſqu'à l'an 459 ou 460, qu'elle eſt morte; mais Pelage a fleuri ſous l'Empire de Zenon, qui a regné depuis 475 juſqu'en 491, & c'eſt en 490, ſelon Petau (14), que Zenon fit mourir Pelage: mais cette raiſon ne me paroît pas abſolument déciſive; Pelage peut fort bien avoir compoſé des Centons avant la mort d'Eudocie, & avoir laiſſé cet Ouvrage dans un état imparfait; cette Princeſſe peut avoir emporté cet Ouvrage dans la Paleſtine, où elle a fini ſes jours, & avoir retravaillé ſur le même fond. Ce qui me perſuade que cette conjecture n'eſt pas tout à fait ſans fondement, c'eſt une remarque rapportée par Mr. Fabricius (15), qui vient originairement de Mr. Bolvin. Dans la Bibliothéque du Roi à Paris, le MS. num. 2891 contient les Centons, tels que Pelage Patrice les avoit d'abord compoſés, l'Ouvrage eſt de 203 vers. Les MSS. num. 2977 & 3260 repréſentent les Centons retouchés & augmentés par Eudocie, en 615 Vers; mais dans le num. 2977, l'Ouvrage eſt attribué à Eudocie ſœur de l'Impératrice Zoé, femme de Conſtantin Monomaque. Enfin un autre Manuſcrit contient les Centons quatre fois plus amples, que ceux du MS. 2977, attribués à Eudocie. Il paroît par-là, que cet Ouvrage a été retouché plus d'une fois. Quoiqu'il en ſoit, je ne vois pas qu'il ſoit tout à fait prouvé, que les Centons de Pelage, n'ont point été remaniés par la ſavante Eudocia femme de Théodoſe. A o o.] Cette Princeſſe avoit compoſé *Metaphraſis Octateuchi*, ou Paraphraſe des huit premiers Livres du Vieux Teſtament en Vers Héroïques. Photius nous aſſûre (16), que cet Ouvrage étoit excellent, & qu'il ne cédoit à pas un autre de cette nature, pour la beauté des vers. Mais comme elle s'attachoit ſcrupuleuſement aux Loix de la traduction, elle péchoit quelquefois contre les régles de l'art. Ce qui eſt néanmoins approuvé de pluſieurs perſonnes, qui prétendent que c'eſt ainſi qu'il faut traduire. Elle ne s'eſt point amuſée à flatter les oreilles des jeunes gens, en ſe donnant, comme font les Poëtes, la liberté de changer des vérités en fables. Elle ne détourne point ſes Lecteurs par de longues digreſſions du ſujet qu'elle traite; mais elle ſuit ſon texte avec tant d'exactitude & de fidélité, que ceux qui liſent ſon Ouvrage, s'en peuvent facilement paſſer. Elle conçoit entiérement les propres penſées, & autant qu'elle peut les termes mêmes des Originaux (17). A la fin de chaque Livre elle avoit marqué en deux vers, que c'étoit elle qui l'avoit compoſé. Photius ajoute (18) qu'elle avoit auſſi fait une *Paraphraſe des Prophétes de Daniel & de Zacharie*; & la *Vie de S. Cyprien* en trois Livres. Le premier contenoit la Vie de Ste. Juſtine, les artifices dont Cyprien s'étoit ſervi pour la corrompre, la Converſion de Cyprien, & ſon Ordination. La Vie de Cyprien étoit rapportée dans le ſecond. Et dans le troiſiéme le Martyre de Cyprien ſous Diocletien. Socrate nous apprend (19) qu'elle fit un Poëme Héroïque ſur la Victoire que Théodoſe ſon mari avoit remportée ſur les Perſes.

(7) Dans la Vie de Zenon & Baſilique Tom. II. p. 558. de l'*Hiſt. Rom.* par *Cousin* Edit. de 1686. in 8.

(8) Annal. Tom III. p. 87. ou dans l'*Hiſt. Rom.* trad. par Cousin *ubi ſupra* p. 516. 517.

(9) *Comment. de Script. Eccl.* Tom I Col. 1269.

(10) Epiſt. 101 *ad Pamm.*

(11) Lib. I. cap. 1. p. 62. *Edit. Grabiana Anno* Tabricium *Bibl. Gra.* Tom. I. p. 833.

(12) Lib. I. c. 35. f. 79. *Anno.* Eundem.

(13) *De Præſcript. adv. Hæret.* Cap. 39. *Apud* Eundem.

(14) *Rationar. Temporum.* Part I. Lib. VI. cap. 17.

(15) *Bibl. Græc. ubi ſupra* p. 838.

(16) Cod. 183.

(17) Du Pin *ubi ſupra*

(18) Cod. 184.

(19) Liv. VII. Ch. 21.

EVELYN (JEAN) très-ſavant Ecrivain du dix-ſeptiéme ſiécle, deſcendoit d'une bonne famille [*A*] & étoit le ſecond fils de Richard Evelyn Ecuyer, de Wotton dans la Comté de Surrey

(1) Voyez the *Natural Hiſtory and Antiquities of Surrey* &c. vol. IV. p. 115. 117. Not (s).

[*A*] *Deſcendoit d'une bonne famille.*] Il nous apprend lui-même (1), qu'il y avoit en France & en Italie des familles du même nom, qui écrivoient *Ivelyn* & *Avelin*, & qu'il avoit trouvé dans des Actes anciens *Avelyn* alias *Evelyn*. Qu'il y avoit eo un Evelyn on Avelyn, qui fut pris priſonnier à la bataille d'Azincourt. *Lorſque la Ducheſſe d'Orleans vint à Douvres pour voir le Roi, il y eut un Gentilhomme de notre nom (dans la famille prétend deſcendre de Lufignan Roi de Chypre), qui ſe dit notre parent. Il y a dans notre famille une tradition, qui parle d'une groſſe ſomme, donnée pour la rançon d'un Seigneur François, avec laquelle on acquit un bien conſidérable.* Il remarque encore qu'il n'y a pas plus de 160 ans que ſa famille étoit établie à Wotton dans la Comté du Surrey (ayant acquis cette Seigneurie ou terre d'un homme puiſſamment riche nommé Owen). „ Mon biſayeul, *continue-t-il*, vint de *Long* „ *Ditton*, (où demeure à préſent le Chevallet Edouard „ Evelyn) & où notre famille étoit établie depuis long„ tems; elle étoit venuë à *Long Ditton de Harrow ſur la* „ *Montagne* (Harrow on the Hill) & longtems auparavant „ d'Evelyn proche de *Tower-Caſtle* dans la Comté de „ Shrop; & j'ai ouï dire, que dans ce même tems-là, les

rey [B]; il nâquit à Wotton en Surrey le 31 Octobre (a) 1620. Il fit ſes premiéres études dans l'Ecole publique de Lewes dans la Comté de Suſſex (b), & au commencement de l'année 1637 il entra en qualité de Penſionaire dans le Collége de Baliol à Oxford, où il étudia environ trois ans la Dialectique & la Philoſophie. De là il paſſa à Londres dans le *Middle-Temple*, où il demeura juſqu'au commencement de la Guerre Civile. En 1644, le Roi Charles I. lui accorda une permiſſion dans les formes, datée d'Oxford & ſignée du Roi, d'aller voyager, & il employa ſept années à viſiter les plus civiliſés de l'Europe: en paſſant à ſon retour en 1647 * en France, il y épouſa la fille & l'unique Héritiére du Chevalier Richard Brown Baronet, Réſident du Roi Charles II à la Cour de France (d). Il alla s'établir à *Says-Court* en Deptford, terre de ſon beaupere, qu'il embellit extrêmement, étant fort habile pour le Jardinage & pour tout ce qui y a du rapport (e). Après la Reſtauration il fut élû Membre de la Société Royale, ayant été du nombre de ceux qui formérent les premiéres aſſemblées, auxquelles cette Société doit ſon Origine (f). Il fut auſſi un des Commiſſaires nommés pour avoir ſoin des Mariniers malades & bleſſés pendant les deux Guerres contre la Hollande; & il eut pendant la premiére pour Collégue le Chevalier Thomas Clifford, depuis Grand Tréſorier. Dans la ſuite il fut membre du Conſeil établi pour le Commerce & les Plantations (g). En l'année 1667 il obtint de Mylord Howard, que les Marbres d'Arundel, qui étoient dans les Jardins de l'Hôtel d'Arundel, ſuſſent remis à l'Univerſité d'Oxford [C]; l'Univerſité en fit faire ces remercimens à Mr. Evelyn par ſes Députés (h), & le 15 Juillet 1669 elle lui conféra le degré de Docteur en Droit Civil (i). Au mois de Decembre 1685, le Roi le nomma conjointement avec le Vicomte Tiviot & le Colonel Robert Philips, Commiſſaire du Sçeau Privé, pendant l'abſence de Henri Comte de Clarendon, Viceroi d'Irlande, ils firent les fonctions de cette Charge juſqu'à l'onziéme de Mars 1686, que Henri Lord Arundel de Wardour fut fait Garde du Sçeau Privé (k). Sous le régne du Roi Guillaume Mr. Evelyn fut Tréſorier de l'Hopital de Greenwich dans la Comté de Kent (l). Il a fait beaucoup de bien à la Société Royale, à laquelle il a fait préſent des Tables des Veines & des Artéres, qu'il avoit apportées de Padoue, il lui procura auſſi la Bibliotheque d'Arundel, par le crédit qu'il avoit auprés de Mylord Howard, depuis Duc de Norfolk, dont il avoit fort connu en Italie le grand-pére, le Comte d'Arundel, celui qui a recueilli tant de Tableaux & d'Antiquités (m). Notre Auteur a publié divers Ouvrages [D]. Mr. Wood l'appelle *un homme d'eſprit & fort poli, qui aimoit*

(a) *Natural Hiſtory and Antiquities of the County of Surrey. Begun in the year 1673 by* Jo. Aubrey *Eſq; and ſometimes to the preſent time* &c. Vol. IV. p. 237. London 1718 in-8. Wood dit qu'il naquit le 31 Octobre *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 946.

(b) *Nat. Hiſtory* &c. *ubi ſupra.*

(d) *Natural Hiſtory* &c. p. 117.

(d) Ibid. p. 118.

(e) Wood *ubi ſupra.*

(f) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 190.

(g) *Nat. Hiſtory* &c. p. 118.

(h) Idem *ibid.* Oxon. Col. 942.

(i) *Nat. Hiſtory* &c. p. 118.

(k) Wood *ubi ſupra.* p. 120. 129.

(l) Ibid. p. 120. 129.

(m) Ibid. p. 120. 129.

* Je ne ſai ou Mr. Aubrey a pris ſept années de Voyages, ſi Mr. Evelyn n'a commencé qu'en 1644, & qu'il ſoit revenu à Paris en 1647. Peut-être y a-t-il faute dans les dates. Je trouve à la fin de la Rem. [D] que Mr. Evelyn vint à Paris en 1649. E. D. T.

„ *Oaſlow* & les *Hatton* changétent auſſi de demeure, & „ quittérent les lieux qui portent encore ces noms, dans „ cette Comté."

[B] *Le ſecond fils du Chevalier* Richard Evelyn Ecuyer, *de Wotton dans la Comte de Surrey.*] Ce Gentilhomme étoit le plus jeune fils de George Evelyn Ecuyer, qui acquit la terre de Wotton, du tems de la Reine Eliſabeth; de deux femmes il eut ſeize garçons & huit filles; quatre des fils parvinrent à l'âge d'hommes & eurent famille; & c'eſt de l'un d'eux que deſcendoit par ſa mére, *Evelyn Pierpoint*, Duc de Kingſton. *Richard* le plus jeune des fils, à qui ſon pére laiſſa la terre de Wotton, augmenta conſidérablement ſon bien par ſon mariage avec Eleonore Stanfield, fille & héritiere de Jean Stanfield de Cliff proche de Lewes dans la Comté de Suſſex, & par ſa bonne Oeconomie (2). Etant mort le 20 Decembre 1620 (3), il eut pour héritier *George* ſon fils aîné; pluſieurs fois Député au Parlement pour la Comté de Surrey; celui-ci étant mort en 1699 à l'âge de quatre-vingt trois ans, ſans laiſſer d'enfans males, il laiſſa la plus grande partie de ſes biens à ſon frére *Jean*, dont il s'agit dans cet Article.

(2) Ibid. p. 115. 116.

(3) Voy. *ſon Epitaphe Ibid.* p. 227. 228.

[C] *Il obtint de Mylord Howard que les* Marbres d'Arundel . . . . . *fuſſent remis à l'Univerſité d'Oxford.*] Thomas Comte d'Arundel, ayeul de Mylord Henri Howard, avoit raſſemblé à grands frais ces Marbres, qu'il avoit fait venir de différens pays, & il les avoit placés dans les Jardins de l'Hôtel d'Arundel. Ils ont enſuite été mis ſur la muraille extérieure du Theatre de l'Archevêque Sheldon à Oxford, & marqués de la Lettre H, pour les diſtinguer de ceux de Selden, qui ſont marqués de la Lettre S, & l'on a mis ſous les Armes des Howard, l'Inſcription ſuivante (4): *Æternæ Memoriæ excellentiſſimi Dni. Domini* Henrici Howaan de Caſtle-Reſing *Fratris & Hæredis* Thomæ Howaan, *Ducis* Norfolciæ, *a proſapid regid primi Angliæ Ducis, Comitis Arundrliæ, & primi Comitis Angliæ, Comitis Surreiæ, Domini & Baronis de* Howard, *Domini & Baronis* Mowbray, Seagrave Brewes de Gower, Fitz Allan Clun Oſtwaldſtree Maltreveck, & Greyſtoke, *ad Mulcy Urſhed Marocienſem Imperatorem Legati. Ob Marmora hæc* Arundelianorum *nomine per totum Orbem celeberrima, Avi ſui* Thomæ Arundelin *Comitis, ſupremi Angliæ Mareſcalli, ſummique Artium liberalium Patroni, ſumptibus & ſollicitudine ingentibus, ab Ottomanicâ barbarie vindicata, & in Palatium gentilitium Londini pridem traduſta, ab ipſo dein donata, gratabunda poſuit* Universitas Oxoniensis.

(4) Voy. Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 88.

[D] *Notre Auteur a publié divers Ouvrages.*] L'*Etat de la France*, Londres 1652 in 8. *Le Caraſtere ou le Tableau de l'Angleterre, tel qu'il a été tracé depuis peu dans une Lettre à un Seigneur de France; avec des Reflexions ſur Oallus* Caſtratus. 3. Edit. Londres 1659 in-16 †. *Apologie pour le Parti Royal, contenuë dans une Lettre à un Membre du Conſeil d'Etat; on y a ajoûté quelques remarques ſur les pretendûës raiſons de l'Armée.* Londres 1659, 3. *Edit.* en deux feuilles in-4 (5). *Panegérique au Couronnement de ſa Majeſté Charles* II. Londres 1661 in fol. (6). Fumifugium: *ou les Inconveniens de l'Air & de la Puanteur de Londres diſſipés: avec quelques Remedes propoſés tumbiement au Roi & au Parlement ſiegeants par* J. E. *Ecuyer. Publié par Ordre de ſa Majeſté.* Londres 1661 en cinq feuilles in 4. Tyrannus *ou la Mode, Diſcours ſur les Loix contre le Luxe.* Londres 1661 in-8. Sculptura: *ou l'Hiſtoire de la Chalcographie & de l'Art de graver en cuivre, avec un ample Catalogue des plus célébres Graveurs, & de leurs Ouvrages. On y a ajoûté une nouvelle maniére de graver ou la Demie-Teinte* (Mezzo Tinto) *communiquée à l'Auteur de ce Traité par ſon Alteſſe le Prince* Robert. Londres 1662 in-8. Sylva: *ou Diſcours ſur les Arbres de Foreſt, & ſur la propagation du Marrain dans les Domaines de ſa Majeſté*, &c. *On y a joint* Pomona, *ou Appendix ſur les Arbres fruitiers, relativement au Cidre*, &c. Londres 1679 in-fol. 3. Edition. La premiére a paru en 1664, & la ſeconde en 1669; Mr. Glanvill parle de cet Ouvrage en ces termes (7). „ Un autre illuſtre „ Membre de ce même Corps (8), Mr. *Jean* Evelyn a „ conſidérablement perfectionné l'Hiſtoire des Arbres de „ Forêt & des Arbres fruitiers, par ſon *Sylva*, & par ſa „ *Pomona*, & l'on ſe promet encore plus de ſon *Elyſium* „ *Britannicum*, auquel il travaille. Et certainement le „ Public curieux a beaucoup d'obligation à ce généreux „ Gentilhomme pour les Ouvrages ingénieux qu'il a pu„ bliés en ce genre, auſſi-bien que pour d'autres ſur la „ *Sculpture*, la *Peinture*, l'*Architecture*, & autres ſujets „ utiles, qu'il a enrichis de ſes découvertes." *La Vie active préferable à la Retraite, en Reponſe à un ingénieux Eſſai, où l'on ſoutient le contraire.* Londres 1667 in 8. Kalendarium Hortenſe: *ou le Calendrier du Jardinier, contenant des directions ſur ce qu'il doit faire chaque mois de l'année, & où l'on marque quels Fruits, & quelles Fleurs ſont de ſaiſon.* Londres in 8. Cet Ouvrage eſt dédié à Abraham Cowley Ecuyer, & a été imprimé do moins ſept fois avant l'année 1684, avec quantité d'Additions utiles de l'Auteur: *L'Origine & les Progrés de la Navigation & du Commerce: Contenant une Hiſtoire du Negoce en général, de ſes avantages, & de ſes progrés; des Découvertes, des Guerres, & des Combats ſur Mer, depuis l'origine de la Navigation juſqu'à préſent, principalement en ce qui regarde la Nation Angloiſe: Ses différens Voyages & ſes Expeditions, juſqu'au commencement de nos derniers différends avec la Hollande: Ou l'on prouve contre les Pretendans anciens & modernes le droit de ſa Majeſté à l'Empire de la Mer. Par* J. Evelyn *Ecuyer, Membre de la Société Royale.* Londres 1674 in-8. Ce Traité eſt dédié au Roi, comme le plus juſte tribun, *dit-il*, „ & le plus fortable au poſte „ que j'occupe au ſervice de Votre Majeſté, que j'ai pu „ imaginer, puiſqu'il a plû à Votre Majeſté de me choiſir „ parmi tant d'illuſtres perſonnes, pour être un des Mem„ bres du Conſeil de votre Commerce & de vos Planta„ tions. Terra:" *Ou Diſcours Philoſophique ſur la culture de la Terre pour perfectionner la Végetation & la Propagation des Plantes* &c. Londres 1676 in-8 & 1679 in fol. Il y a un Extrait de cet Ouvrage dans les *Tranſactions Philoſophiques* (9). *Lettre à un des Secretaires de la Société Royale ſur le dommage cauſé à ſes Jardins par l'Hyver précédent.* Datée de *Sayes Court* en Depiford le 14 Avril 1684, & inférée dans les *Tranſactions Philoſophiques* (10). Mundus Mullebris: *ou le Cabinet des Dames ouvert, & leur Toilette déployée. Ouvrage Burleſque. Avec le Dictionnaire précieux* (ou ridicule) *recueilli pour l'uſage du Beau Sexe.* Londres 1690 in-4. Numiſmata: *Un Diſcours touchant les Medailles tant anciennes que modernes; & quelques Remarques ſur les Têtes & les repréſentations en taille-douce de quelques perſonnes illuſtres & célébres, dont nous n'avons point de Medailles; & ſur les coûtumes qui en tirent leur origine. On y a ajoûté une Digreſſion ſur la Phyſionomie. Par* J. Evelyn, *Membre de la Société Royale.* Londres 1697 in-fol. Accaria: *Diſcours ſur les Saiades; Par* J. E. S.R.S. Auteur du *Kalendo-*

† *Natural Hiſtory* &c. *of Surrey.* p. 119.

(5) Wood Col. 942.

(6) Idem, ibidem.

(7) Pinſultra *or the Progreſs and Advancement of Knowledge ſince the Days of Ariſtotle* Cap. X. p. 71. 76. London 1668. in 8.

(8) La Société Royale.

(9) Num. 129. p. 956.

(10) Num. 138.

(n) *Ath. Oxon. Col.* 442.

(o) *History of the Reformation of the Church of England*, Part. II. Lib. I. p. 447.

moit une vie retirée & ſtudieuſe (n). Le Docteur Burnet le qualifie (o) „ de Gentilhomme d'eſprit & de „ mérite " & il nous apprend „ qu'il ne ſe contentoit pas d'avoir perfectionné par ſes utiles & heu- „ reux travaux les connoiſſances de ſon ſiécle, par rapport au Jardinage, & par rapport à d'autres „ choſes; mais qu'il étoit toujours prêt à contribuer de tout ſon pouvoir à faire réuſſir les efforts des „ au-

darium. Londres 1699 in-8. Mr. Evelyn a auſſi traduit divers Ouvrages en Anglois. I. *De la Liberté & de la Servitude*. Londres 1649 in-12. II. *Eſſai ſur le premier Livre de* Lucrèce *de Rerum Natura, traduit en vers Anglois. Par* J. Evelyn. Londres 1656 in-8. Le Frontiſpice eſt du deſſein de Marie ſa femme. Mr. Waller a fait des Vers à la louange de cette Traduction, qui ſe trouvent parmi ſes Poëſies. III. *Le Jardinier François, qui enſeigne à cultiver toutes ſortes d'Arbres fruitiers & d'Herbes pour le Jardin, avec les directions néceſſaires pour les ſecher & les parfaitement* &c. Londres 1658 in-12. réimprimé pluſieurs fois enſuite. Dans la plûpart des Editions on y a joint: *Defenſe des Vignes d'Angleterre*, par Jean Roſe, Jardinier de Sa Majeſté le Roi Charles II. avec un *Traité de la maniere de faire & de preparer les Vins en France*. La troiſiéme Edition de ce *Jardinier François*, imprimée en 1676, eſt enrichie de figures. IV. *Le Livre d'Or de St. Jean Chryſoſtome ſur l'éducation des Enfans. Traduit du Grec, par* J. E. Ecuyer. Londres 1659 in-12. V. *Avis pour dreſſer une Bibliothéque*. Londres 1661 in-8. C'eſt un Ouvrage de Gabriel Naudé. VI. *Parallèle de l'Architecture ancienne & moderne* &c. Londres 1664 ſeconde Edition, in fol. Cet Ouvrage a été écrit en François par Roland Freart, Sieur de Chambray. Il y en a une autre Edition, imprimée à Londres en 1706, in fol. VII. *Idée de la perfection de la Peinture; démontrée par les principes de l'Art, & par des exemples conformes aux obſervations que Pline & Quintilien ont fait ſur les plus célébres Piéces des Peintres de l'Antiquité, comparées avec quelques Ouvrages des plus fameux Peintres modernes, tels que* Leonard da Vinci, Raphaël, Jules Romain, *&* le Pouſſin, *compoſé en François par* Roland Freart, Sieur de Chambray, *& traduit en Anglois par* J. E. Ecuyer, *Membre de la Société Royale*. Londres 1668 in-8. Mr. Evelyn a dédié cette Traduction à Henri Howard de Norfolk, Héritier préſomptif de ce Duché, & l'Epître dédicatoire eſt datée de Says Court le 24 Juin 1668. Le Traducteur obſerve dans ſa Préface, que le Lecteur trouvera dans ce Traité, *quoiqu'un peu diffus*, dit-il, *ſuivans le ſtile de cette nation abondante* (11), pluſieurs utiles remarques, principalement là où il traite du *Coſtumé* „ que j'ai traduit, „ dit *Mr. Evelyn*, par *Decorum*, comme étant l'expreſſion „ la plus approchante de notre Langue. J'ai été charmé „ que notre Auteur ait étendu à ces égard la Critique autant qu'il l'a fait, la licence croiſſant de jour en jour, „ & devenant ridicule & même inſupportable. Mais j'eſpére qu'il ſe fera là-deſſus une reforme univerſelle, quand „ nos Artiſans modernes conſidereront, que ni la regularité de leur deſſein, ni la beauté de leur coloris n'ont „ pû mettre leurs plus illuſtres prédéceſſeurs, qui ont „ manqué à cet égard, à couvert des juſtes reproches, qu'ils „ méritoient. Je pourrois fournir bien des exemples que „ notre Auteur a omis; & il n'y en a aucun qui ne prouve „ combien cela a fait de tort à la réputation de quelques-„ uns de nos plus célébres Peintres, & combien il eſt in-„ décent de faire entrer dans un tableau des circonſtances „ antiérement étrangéres aux coûtumes & aux lieux, où „ l'on ſuppoſe que nos Hiſtoires ſe ſont paſſées." Mr. Evelyn obſerve enſuite, que c'étoit là le défaut non ſeulement du *Baſſan*, qui vouloit faire entrer par tout ſa femme, ſes enfans, ſes domeſtiques, ſon chien, ſon chat, & tous les utenciles da cuiſine, à la mode de Padoué, mais du grand *Titien* lui-même, de *Georgion*, du *Tintoret*, & des autres; on voit que *Paul Veroneſe* y eſt tombé dans ſon Tableau de Moyſe ſauvé des eaux par la Fille de Pharao, qui paroît ſuivie d'une Garde Suiſſe. *Malvaſius* en a fait autant, dans un Tableau, qui étoit pour lors dans la Galérie du Roi à Whitehall, qui repréſente non ſeulement nos premiers Parens avec un nombril, mais met au milieu du Paradis une Fontaine artificielle de pierre, chargée de ſculptures. *Rubens* lui-même cet excellent & ſavant Peintre n'échappe pas à la Critique, non ſeulement pour avoir donné à la plûpart de ſes perſonnages la figure de gros Flamans, mais pour d'autres fautes de la même eſpéce, quoique'à d'autres égards il ait admirablement bien obſervé le *Coſtumé*, principalement dans ſes tableaux de la Croix &c. *Raphaël Urbin*, eſt ſans contredit un des premiers, qui a corrigé ce défaut, mais cela ſe remarque davantage dans ſes derniéres Piéces que dans les premiéres. *Es pour ce qui eſt de* Michel Ange, continue Mr. Evelyn, *quoique je conſente de tout mon cœur à condamner avec notre Critique en reſpect preſque idolâtre qu'on a pour ſes Ouvrages, & qu'il ait certainement fort choqué les régles dans la piéce, que le Diſcours critique, & en pluſieurs autres que j'ai vûes; il me ſemble cependant que l'Auteur auroit pû ſe diſpenſer de mettre autant de fiel dans les reproches qu'il fait à un homme qui a été ſans contredit un des plus grands Maîtres de ſon tems; & qui, de quelque maniére qu'il ait réuſſi dans le* Coſtumé, *n'a qu'à peine été ſurpaſſé par pluſieurs des Anciens, & peut-être par aucun des Modernes dans ce qu'il a exécuté dans la Sculpture & dans la Statuaire; temoin ſon* Moyſe, *ſon* Chriſtus in gremio, *& pluſieurs autres Figures qu'on voit à Rome de ſa façon; pour ne rien dire, de ſon talent pour l'Architecture, & de l'obligation qu'on a à ſa memoire, pour avoir tiré de merveaux négligés, & enſevelis depuis longtems pluſieurs des plus utiles ornemens & des parties de cet Art, & pour avoir affranchi l'antique & magnifique Architecture, des faux ornemens que les Goths & les Barbares avoient introduits.* Mr. Evelyn remarque enſuite, qu'un autre défaut qu'on reproche ordinairement à la Peinture, c'eſt de manquer de jugement par rapport à la Perſpective, & d'introduire dans un Tableau plus d'Objets, qu'un point de vuë n'en peut offrir, enſorte qu'on eſt obligé de regarder chaque figure en particulier, & de multiplier les points de vuë; erreur, dans laquelle Mr. Freart lui-même eſt tombé, pour toute la peine qu'il s'eſt donnée d'exalter la fameuſe *déciſion de Paris*. Car les Connoiſſeurs s'apperçoivent aiſément, que Raphaël lui-même n'a pas obſervé exactement les régles de la Perſpective, puiſqu'au lieu d'un ſeul point de vuë, comme Mr. Freart le prétend, & comme effectivement cela devoit être, il n'y en a pas moins de quatre ou cinq, ainſi que *du Baſſe* l'a fort bien remarqué dans ſon *Traité du Peintre réforme*; où il compte auſſi, en paſſant, d'une maniére judicieuſe entre les fautes contre le *Coſtumé*, ces Payſages, ces Figures groteſques &c. qu'on trouve ſouvent ſurtout dans les Pays étrangers (car en Angleterre on ne trouve que peu ou point de ces ornemens de Clocher) qu'on trouve, dis je, ſouvent peintes horizontalement & verticalement ſur les Voûtes & les Plafonds des Dômes; puiſque nous n'en trouvons point d'exemple parmi les Anciens, qui ne mettoient dans les plus magnifiques Dômes qu'ils élevoient qu'une Ciſelure. Que ſi l'on veut ſavoir, d'où venoit cette ſage œconomie qui régne généralement dans leurs Ouvrages, & pourquoi nos meilleurs Peintres & Architectes modernes ont mieux réuſſi que d'autres de la même profeſſion, c'eſt qu'ils étoient Savans, bons Hiſtoriens, & généralement verſés dans la belle Antiquité. Tel étoit *Raphaël*, & ſans doute *Jules* ſon Diſciple; & ſi *Polydore* n'étoit pas ſavant, il s'étoit formé une rare habitude du goût antique, comme cela ſe voit par la plûpart de ſes Deſſeins & de ſes Tableaux. *Leon Baptiſte Alberti* poſſédoit les Belles Lettres d'une maniére extraordinaire, & il a écrit pluſieurs choſes curieuſes en Latin. On ſait que dans ces derniers tems *Rubens* étoit un homme univerſellement ſavant, comme cela paroît par pluſieurs Lettres Latines, qu'on a de lui, écrites aux plus illuſtres Savans de ſon tems. Et *Nicolas Pouſſin*, ce François ſi juſtement célébre, ſemble n'être parvenu à ce point d'habileté, que par ſon infatigable application „ de même que *Bernini*, „ ce fameux Statuaire, qui vit encore, dont on dit, qu'il „ n'y a que peu d'années, qu'il a élevé un Théatre à Rome, pour l'ornement duquel il a non ſeulement taillé „ les figures & peint les décorations, mais qu'il a auſſi fait la Piéce, & compoſé la Muſique, qui étoit toute „ en *Recitatif*. Et je ſuis perſuadé que tout cela n'approche pas encore de bien loin de ce que pourroit faire „ le Docteur *Chriſtophle Wren*, la merveille & l'ornement „ de notre ſiécle & de notre Pays, s'il étoit dans la même ſituation & encouragé de la même maniére, parce-„ qu'il leur eſt ſupérieur à bien des égards, par les admirables talens qu'il poſſéde. J'allégue ces exemples, tant „ pour animer, que pour faire voir la dignité & la vaſte étenduë de ce bel Art; & que pour le porter à ſa perfection. Il faut qu'un homme ſoit preſque auſſi univerſel, que l'Orateur de *Ciceron* & l'Architecte de Vitruve. „ Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il eſt abſolument néceſſaire d'avoir quelque teinture de l'Hiſtoire, de l'Optique, & de l'Anatomie, & ſelon notre Auteur, cela eſt „ plus néceſſaire encore que d'être habile dans le deſſein „ & le coloris, deux choſes, qui paſſent parmi nos Artiſans modernes, pour les ſeules qualités qui forment „ un Peintre." VIII. *Hiſtoire de trois fameux Impoſteurs, qui ont paru il y a quelque tems*, le Pére Ottoman, *prétendu Fils & Héritier du feu Sultan*: Mahomet Bel, *prétendu Prince de la famille Ottomanne, Impoſteur Valaque de naiſſance*, & Sabbatai Sevi, *le prétendu Meſſie des Juifs en l'année 1666, avec une courte rélation de la cauſe de la Guerre préſente, entre les Turcs & les Venitiens; & un Diſcours de l'entier Bannifſement des Juifs du Royaume de Perſe* †. Londres 1669 in-8. IX. *Traité des Orangers, & de la culture des Melons, par Mr. de la* Quintinie; *omis dans l'Edition Françoiſe, & traduit en Anglois, par* Jean Evelyn, *Ecuyer*. Ce Traité a été imprimé à la fin du *Parfait Jardinier* de Mr. de la Quintinie, Londres 1693 in-fol. X. *Μυστηρια της ασεβειας, c'eſt-à-dire, ſeconde Partie du Myſtére du Jéſuitiſme, ou Nouvelle Héréſie ſoutenuë publiquement par les Jéſuites à Paris au Collége de Clermont le 12 Decembre 1661, denoncée aux Evêques de France: Selon la Copie de Paris. Où y a joint l'Héréſie imaginaire en trois Lettres, avec diverſes autres piéces, qui regardent cet abominable myſtére. Le tout publié pour la premiére fois en Anglois*. Londres 1664 in-8. Lorſque Mr. Evelyn vint à Paris en 1649, il publia cinq différens plans, qu'il avoit levés ſur les lieux entre Rome & Naples, gravés à l'eau forte, & il y mit un frontiſpice intitulé: *Locorum aliquot inſignium & celeberrimorum inter* Romam *&* Neapolin *jacentium vindiciæ & Exemplaria Domino Demino* Thomæ Henſhaw *Angl., omnium eximiarum & præclariſſimarum Artium Cultori ac Propugnatori maximo & ευεργετη αυτου* (cum *propter*

(11) Françoiſe.

† Cet Ouvrage a été traduit en François & imprimé à Paris en 1672 ſous ce titre: *Hiſtoire de deux Turcs & d'un Juif, Avec un Diſcours* &c. R. D. T.

(p) *Voy. son Epitaphe dans la Nat. History &c. p. 151.*

„ autres". Mr. Cowley, qui étoit intime ami de Mr. Evelyn, lui dédia son Essai intitulé *The Garden* (le Jardin) [*E*]. Notre Auteur mourut à Londres le 27 Février 1701 dans la quatre vingt-sixième année de son âge, & fut enterré à Wetton, où on lui a érigé un monument (*p*). Nous dirons quelque chose de son *Histoire de la Chalcographie* [*F*]. Il a eu de Marie sa femme, morte le 9 Février 1708 âgée

ter operis pretium, sed ut singulare Amoris sui Testimonium exhibeat) *prima has adumbravit, Aqua forti excusas & insculptas* Jo. Evelynus, *Delineator.* D. D. C. Q. R. Hoare *extend.* I. *Tres Tabernæ, sive Appii Forum celebre illud in sacris Literis.* Act. XXVIII. II. *Terracini, olim Auxuris Promontorium.* III. *Prospectus versus Neapolin a Monte Vesuvio.* IV. *Montis Vesuvii juxta Neapolin externa Facies.* V. *Montis Vesuvii Fauces & Vorago, sive Barathrum internum.* Il a gravé aussi de la même manière un Plan de la Maison de Campagne de Wotton, & un de Putney dans la Comté de Surrey.

[*E*] *Mr. Cowley, qui étoit intime ami de Mr. Evelyn, lui dédia son Essai intitulé* The Garden.] Il fait mention dans cet *Essai*, du *Kalendarium Hortense* que Mr. Evelyn lui avoit dédié, l'*Ouvrage le plus utile*, dit Mr. Cowley, *qu'on ait fait en ce genre, & dont la durée égalera celle des mois & des années.* „ Je suis charmé, *continue-t-il*, de voir que „ parmi tant d'autres connoissances que vous possédez, „ vous avez un goût dominant pour une Science, qui est „ ma Science favorite, jusques à en faire votre grand & „ principal Objet, parmi cent autres, que vous ne regar- „ dez que comme des acessoires. Quoique vous les con- „ noissiez toutes parfaitement, & que vous les ayez culti- „ vées; il semble que celle-ci a la préférence, & que „ vous prenez un plaisir particulier à l'enrichir, & à la „ perfectionner †. Je m'assure que je verrai cet Ouvrage, „ que vous avez bien voulu promettre au Public, & dont vous „ nous avez donné de belles arres dans votre *Calendrier*, „ qui est aussi accompli, qu'aucun autre Ouvrage, qu'on „ puisse attendre d'un génie extraordinaire, qui joint à „ une longue expérience, de grandes dépenses pour faire „ des recherches. Je ne connois personne, qui possède „ plus de richesses dans son Jardin, que vous, & qui se „ fasse un plus grand plaisir de communiquer son Art & „ ses connoissances aux autres. Tout ce que je suis capa- „ ble de faire est de recommander seulement aux hommes „ de chercher cette félicité, que vous leur enseignez à „ trouver, & dont vous leur apprenez à jouïr. *Que tu es heureux, Toi, à qui Dieu donne de choisir ton propre bonheur! Plus heureux encore d'avoir la sagesse de faire le meilleur choix. C'est dans les Livres & dans les Jardins, que tu connois les ans & les autres si parfaitement, & que tu formes toi-même de tes laborieuses mains, qui tu fais consister avec raison tes nobles & innocens plaisirs. Ta vertueuse épouse t'en offre d'autres plus doux & plus délicats encore; ses yeux sont pour toi le plus beau jardin, & son ame, le plus excellent Livre. O qui voudroit échanger ces douces & solides joyes, pour des Ombres & pour un fracas insensé, pour tout ce que l'Ambition poursuit! elle offre de belles fleurs, qui cachent un dangereux poison.*

† Il y a dans l'Anglois une figure que notre Langue ne m'a pas paru souffrir. Le Jardinage est comparé à la femme légitime, & les autres Sciences ne sont que les Concubines &c. R. D. T.

[*F*] *Nous dirons quelque chose de son Histoire de la Chalcographie.*] Elle est dédiée à Mr. Robert Boyle. Dans l'Epître Dédicatoire datée de Says-Court le 5 Avril 1662, Il dit, qu'il avoit composé ce Traité *sur les instances réitérées de ce Gentilhomme.* Il s'agit dans le *premier* Chapitre, *de la Sculpture, d'où elle est derivée, & de ses différentes espéces, des* Styles *& autres instrumens qu'on y employe.* Le Chapitre *second* traite *de l'Origine de la Sculpture en général.* On parle dans le *troisième* „ de l'estime qu'on en fai- „ soit & du ses progrès chez les Grecs & les Romains, „ jusqu'au moyen âge: on y discute aussi les prétentions „ de ceux qui s'attribuent l'invention de la gravûre en „ cuivre." Il s'agit dans le *quatrième* „ de l'invention & „ des progrès de la Chalcographie en particulier, avec „ un ample Catalogue des plus célébres Maîtres & de „ leurs Ouvrages." Le *cinquième* traite „ du Dessein, qui „ doit précéder l'Art de la Chalcographie, & de l'Utilité „ des Peintures pour l'éducation des Enfans." Le *sixième* roule „ sur une nouvelle manière de graver, ou de de- „ mie Teinte (*Mezzo Tinto*) inventée & communiquée par „ son Altesse le Prince Robert." Notre Auteur observe dans le *second* Chapitre, que les Lettres & par conséquent la Sculpture sont beaucoup plus anciennes que le Déluge. Suidas attribue l'invention des Lettres & de toutes les autres Sciences à Adam, *τὸν πάντα ἀνομάσαντα*, &c. Il ajoute, qu'il ne croit pas qu'il y ait beaucoup de personnes qui contestent, que la Sculpture & les Lettres n'ayent pu se transmettre après le Déluge par Noé & par sa postérité; quoiqu'il y en ait qui ne veulent pas remonter plus haut que Moyse. „ Mais que penser alors du Livre des Guer- „ res du Seigneur, dont cet Auteur sacré parle, Nomb. „ XXI? Pour ne rien dire des Pseaumes LXXXVIII & „ CIX attribués par plusieurs Ecrivains à quelqu'un des „ Patriarches, Ancêtres de Moyse. Mercure Trismegistu, „ trois cens ans après le Déluge, & longtems avant Moyse, „ grava ses mystéres & ses secrets sur la pierre, comme il „ le rapporte lui-même, pour réformer ce que l'Impie „ Cham avoit corrompu; & il employa des Lettres, des „ Figures, & des Caractéres énigmatiques; semblables peut- „ être à ceux qui se trouvent sur les magnifiques & prodi- „ gieuses Obélisques, élevées par Misra, le premier Roi „ d'Egypte, qui vivoit du moins quatre-cens ans avant „ Moyse, selon le calcul de l'infatigable Kircher, ce qui „ forme un grand préjugé en faveur de leur antiquité, „ & de leur existence longtems avant Moyse. Mais pour „ ne pas trop presser une vieille tradition surannée, nous „ savons certainement, & il est hors de doute, qu'il est „ parlé dans l'Histoire de Moyse des *Tables de Pierre*, „ gravées *du doigt de Dieu* lui-même, là où on trouve „ une Loi formelle contre l'abus de cet Art, & un exem- „ ple d'Idolatrie, qui atteste celui de la Sculpture; *Tu ne* „ *te feras point d'Image taillée*; mais ce premier monu- „ ment de l'Ecriture, sur lequel nous avons l'Histoire „ Sainte pour garant, suppose que la Sculpture est d'une „ beaucoup plus grande antiquité: qu'étoient ce que les „ *Teraphims*, les *Marmousets* emportés par Rachel? les Idoles de Taré? ou celles d'Egypte? &c. Mais je crains „ d'entrer dans un trop grand détail; je me contenterai „ de remarquer que ce que Jesus fils de Syrach rapporte „ quelque part dans l'*Ecclesiastique*, que l'Idolatrie a tiré „ son origine des images faites pour conserver la mémoi- „ re des morts, & que dans la suite la flatterie a introduit l'adoration des Images des grands Hommes, prouve „ évidemment que la Sculpture est plus ancienne que l'I- „ dolatrie." Mais, continuë l'Auteur, pour mettre la gloire de cet Art au-dessus de toute atteinte, quoiqu'on en ait abusé, comme l'on fait des meilleures choses, personne n'ignore que ce fut un des Talens que l'Esprit de Dieu communiqua à Bezaléel & à Aholiab, qui firent des Gravûres pour orner le Pectoral du Souverain Sacrificateur. Nous avons déja dit, en quelle estime il étoit parmi les Egyptiens, chez lesquels elle paroît avoir été en usage avant les Lettres; ou plutôt leurs Hiéroglyphes, ou images sacrées, ont été les élémens, par lesquels ils ont transmis à la Postérité les choses, dont la Mémoire leur paroissoit digne d'être conservée, bien loin qu'ils ayent eu dessein de cacher, comme quelques uns se le sont imaginés, sous ces figures énigmatiques les secrets de leurs Arts tant sacrés que profanes; car

V. *Sapience* Ch. XIV. 15-19.

Nondum flumineæ Memphis contexere biblos
Noverat, & saxis tantum volucresque feræque,
Sculptaque servabant magicas animalia linguas.

Lucan. Lib. III.

„ Memphis auparavant sur de rudes metaux
„ Donnoit à ses secrets l'air de ses animaux,
„ Et les Lions sans ame, ou des Aigles muettes,
„ De ses Conceptions étoient les Interprètes."
Brebeuf.

C'est ce qui les a fait nommer à Tacite, *antiquissima monumenta memoriæ humanæ impressa saxis.* Tels étoient les Caractéres de Horus Apollon (*Horapollinis Nota*) & les autres vénérables Antiquités de cette espéce transportées d'Egypte à Rome, & contenuës sur quarante-deux prodigieuses Obélisques, que l'industrieux Kircher a expliquées. Suidas en attribuë l'invention au *Père des Croyans*, d'autres à *Tiat* ou *Hermes*, quelques-uns à *Cadmus* & aux Phéniciens. Bibliander fait remonter l'origine des Lettres & de la Sculpture jusqu'à Adam: Josephe un a attribué l'invention à Enoch; Philon à Abraham; Eusebe à Moyse; Cyprien à Saturne, d'où, pour le dire en passant, Petrus Crabaer, qui s'appelle lui même Pomponius, conclut fort absurdement, que l'imprimerie même étoit connuë du tems de ce Héros, parce qu'il est dit qu'il imprimoit les Lettres, *Literas imprimere.* De là l'Ecriture passa aux Egyptiens par le moyen de Mizraïm, les Egyptiens la communiquérent aux Medes & aux Assyriens, de là elle passa aux Grecs, & enfin aux Romains, d'où elle est venuë jusqu'à nous, selon la gradation que semble observer Petrus Crinitus dans son Livre XVII. *de Honesta Disciplina, ex antiquo MSto Bibliothecæ Septimianæ:*

Vossius in *Art. Hist.*

Moses primus Hebreïcas exaravit literas.
Mente Phœnices sagaci considerunt Atticas.
Quas Latini scriptitamus, condidit Nicostrata.
Abrahæm Syras, & idem repperit Chaldaïcas:
Isis arte non minor protulit Egyptiacas:
Gulfila prompsit Getarum quas videmus literas.

Or quand même tout cela ne regarderoit que les Caractéres de l'Ecriture, cela n'en feroit pas moins par rapport à notre but; puisque l'Inventeur des Lettres a été sans contredit le Pére de la Sculpture, comme il paroît, sinon par les Colomnes de Seth, dont Ange Rocca, dans sa *Bibliotheca Vaticana*, conjecture, qu'il y en avoit une d'airain, du moins par d'autres exemples: la manière d'écrire avec de l'encre sur du papier ou sur du parchemin, étant nouvelle, en comparaison des plus anciennes manières d'écrire sur d'autres matières, telles que des Ardoises, qui ont succédé aux marbres, & ont précédé les écorces d'arbre les plus minces, & les tables de bois, qu'on a appellés *Books*, du mot Allemand *Bucher*, qui signifie un *Hêtre*, dont le fruit s'appelle encore en Anglois *Buch mast*, & le nom de *Book* (Livre) a été ensuite donné à toute matière qui se peut mettre en feuilles. Car avant l'invention du papier on se servoit de feuilles de palmiers, comme le dit Varron *de Sibylla*; ensuite d'Ecorces d'arbres, de feuil-

lea

âgée de ſoixante-quatorze ans, cinq fils & trois filles, dont il n'y a eu qu'une ſeule fille qui lui ait ſurvecu, nommée Suſanne, & mariée à Guillaume Draper Ecuyer, d'Adſcomb dans le Comté de Surrey; les deux autres ſont inortes à la fleur de leur âge; tous les garçons ſont morts fort jeunes, excepté un, nommé *Jean*, qui entra en qualité de Penſionnaire dans le Collége de la Trinité à Oxford, à Pâques de l'année 1668, étant âgé de treize ans; dans la ſuite il fut un des Commiſſaires des Finances en Irlande. Il a traduit en Anglois la Vie d'Alexandre par Plutarque, inſérée parmi les *Vies de Plutarque traduites en Anglois par divers Auteurs*. *Les quatre Livres ſur les Jardins* de Rapin, Londres 1673 in-8. *L'Hiſtoire des Grands Viſirs* Mahomet & Achmet Coprogli; *des trois derniers Sultans & de leurs Favorites, contenant les intrigues les plus ſecrettes du Serrail*; Londres 1677 in-8.; il eſt auſſi l'Auteur de pluſieurs Piéces en vers, qui ſe trouvent dans les *Mélanges de Dryden*. Il eſt mort le 24 Mars 1695 dans la quarante-cinquiéme année de ſon âge, laiſſant une fille, nommée Eliſabeth, & un fils, qui s'appelle Jean, qui a herité des biens de ſon Ayeul à Deptford & à Wotton; & qui a été créé Baronet le 30 Juillet 1713: il eſt à préſent un des Commiſſaires de la Doüane, Membre de la Société Royale, & Vice-Préſident de la Société des Antiquaires à Londres.

les de Plomb, de Toile, de Cire, & d'Ivoire, comme nous l'apprend Vopiſcus. Les Perſes & les Chinois écrivoient ſur la Soye, & enfin on inventa le parchemin & le papier. Mais quelle qu'ait été la matiére ſur laquelle on écrivoit, ſi l'on en excepte quelques-unes des derniéres, c'étoit en y gravant, en y faiſant une eſpéce d'inciſion, pour tranſmettre ſur-tout à la poſtérité les Loix Divines & Humaines, Romaines, Egyptiennes, ou celles des Hebreux; car ſelon Ovide, d'ancienneté,

Metam. Lib. I.

— — *Verba minantia fixo*
Ære ligabantur.

C'eſt de cet ordre qu'étoient les *Hieronicæ*, qu'on gardoit dans le Temple de Jupiter Olympien; & les Faſtes Conſulaires qu'on gardoit dans le Capitole; & l'on an trouve encore des preuves dans cette multitude infinie d'Inſcriptions d'une Antiquité inconteſtable. Nous avons déja fait voir, qu'il y a beaucoup d'apparence, que la Sculpture étnit en uſage en Egypte, quelque tems avant qu'Abraham allât en ce Pays, ou du moins en ce tems-là. Mais les Grecs moins attentifs, qui l'ont reçuë des Egyptiens, ne peuvent produire d'Ecrits antérieurs à ceux d'Homere, ſi nous en croyons Joſeph * plutôt que Tatieu, ſavant Aſſyrien, Contemporain de Juſtin Martyr, qui ne parle pas moins que de dix-ſept Ecrivains plus anciens qu'Homere.

* Contre Apion. Lib. I. ch. 1. Cit. de Trad.

Οἶδα Ὅμηρον μετὰ πολλοὺς γενόμενον· ἴσως δ' ἂν τις καὶ πρὸ αὐτῶν συγγραφεῖς, Λίνον, Φιλάμμωνα, Θάμυριν, Ἀμφίονα, Μουσαῖον, Ὀρφέα, Δαμάσκιον, Θρᾷκα, Σίβυλλαν. Ἐπιμενίδου τοῦ Κρητὸς, ὃν εἰς τὸν Σπαρτὸν ἀφικέσθαι, Ἀριστέα τοῦ Προκοννησίου τοῦ τὰ Ἀριμάσπεια συγγεγραφότος, Ἀβάριν τε τὸν Κατωπέα τῆς Ἰσσηδόνος, Ἀριστέαν τε τὸν Ἐπιμενίδου τὸν Κνώσιον, τὸν Ὧρφ τῷ Σάμιον, τὸν Πρωτεσιλάου τοῦ Ἀθηναῖον, &c. On y trouve auſſi les noms de plus de vingt Rois d'Argos, depuis Inaque juſqu'à Agamemnon, ce qui prouve de la maniére la plus forte, que la maniére de conſerver la mémoire des choſes par la Sculpture & par l'Ecriture eſt très-ancienne. C'eſt ainſi que nous liſons que les Poëmes d'Heſiode furent gravés ſur du Plomb: Ariſtote fait mention d'une Daphné, Dévote d'Apollon; de Sabinus, Diodorus & de pluſieurs autres. Mais en quelque tems, & par le moyen de qui que ce ſoit, cet Art paſſa d'Egypte en Grece, le Théatre des Arts, où il parvint bien-tôt au plus haut degré de perfection; lorſqu'on s'appliqua à former des figures, il fût célébré par les Savans de ces tems-là & par ceux des ſiécles ſuivans. Homere nous parle de la Sculpture du Bouclier d'Achille, Heſiode de celle du Bouclier d'Hercule; pour ne rien dire, de celle du Char du Soleil, décrite par Ovide, parce qu'elle eſt purement imaginée, quoique très-ingénieuſe, & que eu ſoit peut-être l'original des *vehicula cælata*, dont parle Quinte-Curce. *Mais*, dit Mr. Evelyn, *ſi ces anciens & fameux Ouvrages, étoient inſculpés, comme ceux que nous faiſons au burin, ou travaillés au Ciſeau & relevés en boſſe, c'eſt ce qui peut paroître difficile à décider, par les divers ſens que nous avons donné au mot de Sculpture; c'eſt aux perſonnes judicieuſes à décider, ſi ce que nous avons établi ici ſur l'antiquité des Lettres, & par conſéquent de la Gravûre, lui doit donner la préeminence. Ajoutez à cela, quoique d'autres en puiſſent penſer, que tant la Statuaire, à moins qu'on ne veuille remonter à la formation du premier Homme, & ſoûtenir avec Pline qu'elle eſt plus ancienne que la Sculpture, & qu'elle en eſt la Mere; que tant la Statuaire, que l'Art Anaglyptique, qui n'a paru dans le Monde que vers le tems de Beltus, & le commencement de l'Idolatrie, ſont d'une origine beaucoup plus récente que les Lettres, ſuppoſé que la Prophétie d'Enoch ne ſe ſoit pas conſervée par une Tradition non écrite, & que les autres Monumens Apocryphes n'ayent d'autre fondement que l'imagination des Rabbins; ce que nous ne pouvons en aucune façon admettre ſans quelque reſtriction.* „ Outre que ſi nous l'appliquons à la Gravûre des Cachets de pierres, & autres „ de cette eſpece, qui ſont à peu prés de même date que „ les bagues, (car qu'étoit autre choſe ce cachet de Juda „ qu'il donna à Tamar ſa Belle-fille?) il eſt certain qu'elle „ eſt née avant qu'aucune des Hiſtoires que nous avons à „ préſent, tant ſacrée que profane ait été écrite. Ceux „ qui ſeront curieux ſur ce ſujet peuvent ſatisfaire leur „ curioſité en conſultant *Gorlæus*, ou *Fortun. Licetus de*

Métam. Lib. II. Lib. III. cap. 2.

„ *Annulis Antiquorum*, qui traite auſſi de la Gravûre premiérement en Fer, enſuite ſur l'Or & les autres Métaux „ & ſur les Pierres: on pourroit ajoutter encore bien des „ choſes touchant la dignité & la ſignification des Bagues, „ & de quelle maniére l'uſage en eſt devenu à la longue „ univerſel. Nous pourrions encore parler ici des Figures Conſtellées ou Taliſmans des Anciens, gravés, mais longtems après ſous de certains aſpects, & préciſément „ au moment que le Soleil entroit dans tel ou tel ſigne du „ Zodiaque: le Médecin *François Ruelus*, *Trallianus*, & „ ſur-tout le ſavant *Gaffarel*, en ont traité amplement; & „ nous nous hâtons de paſſer à d'autres ſujets." Notre Auteur nous apprend dans le *quatriéme* Chapitre que l'Art de graver en Cuivre, & de tirer des Taille-douces, n'a été connu parmi nous que vers l'an 1490. Il traite dans le *ſixiéme* Chapitre *d'une nouvelle maniére de graver, ou de mêle Tinte, inventée & communiquée par le Prince Robert*; il nous apprend que Son Alteſſe lui a accordé la permiſſion de rendre publique cette nouvelle maniére de graver, & la façon dont il faut s'y prendre. *Mais*, dit-il, *tout bien conſideré, j'ai trouvé que ce que j'en ai déja dit ſuffiſoit pour mettre les curieux ſur les voyes, & je n'ai pas crû qu'il fût néceſſaire, qu'un Art auſſi curieux & auſſi peu commun, dût être mis à ſi vil prix, qu'il le ſeroit, en en donnant ici une deſcription complette, d'autant plus, qu'on ne peut y réüſſir, à moins que l'Artiſan ne deſſine parfaitement, & qu'il n'entende aſſez bien la Peinture. Ce ſont les raiſons qui m'engagent à en faire encore un myſtére; & pour qu'on ne s'imagine pas que c'eſt ici une Gaſconade, ou une mauvaiſe excuſe, je déclare que je ſuis prêt de communiquer, ſous le ſceau du ſecret & avec la permiſſion de Son Alteſſe, à toute perſonne curieuſe & de mérite, le detail entier & parfait de cet Art, autant que ma capacité me le peut permettre, en cas que ce que je prépare là-deſſus pour être mis dans les Archives de la Société Royale, ne ſoit pas ſuffiſant pour mettre pleinement au fait.* Nous avons entre les mains un Manuſcrit de la main de Mr. Evelyn, qui nous a été communiqué par le ſavant Mr. Richard Middleton Maſſey, Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale; ce Manuſcrit étoit deſtiné pour la Société Royale, & il a pour titre: *La nouvelle maniére de graver du Prince* Robert, *communiquée par Son Alteſſe à Mr.* Evelyn. En marge il y a cette Note: *J'avois préparé ceci pour être enregiſtré dans les Archives de la* Société Royale, *mais je ne l'ai pas encore préſenté, enſorte que c'eſt encore un ſecret.* Il fait d'abord la deſcription des deux Inſtrumens, dont on ſe ſert dans cette nouvelle maniéra de graver, le *Hatcher* † & le *Style*, & il explique enſuite la maniére de s'en ſervir. Il finit en diſant „ cette Invention ou nouvelle maniére de graver eſt „ duë au hazard, & c'eſt un Soldat Allemand qui en a „ la gloire, ayant remarqué quelques ratiſſures ſur le „ canon de ſon mouſquet, & étant d'un eſprit inventif, il raffina là-deſſus, juſqu'à ce qu'il trouva le moyen de produire les effets que vous avez vûs, & qui ſurpaſſent pour la délicateſſe tout ce qu'on a inventé „ dans cet Art, pour imiter ſur-tout ces traits admirables que les Italiens appellent *Morbidezze*, qu'on voit „ dans leurs plus beaux Deſſeins. Je ſuis le premier Anglois, à qui on a fait l'honneur de communiquer ce „ ſecret, & Son Alteſſe, qui a bien voulu ſe donner „ lui-même la peine de me diriger, m'a permis, par „ une bonté particuliére, de le rendre public. Mais il „ m'a paru ſi curieux, que j'ai crû que ce ſeroit le profaner, que de le publier, avant que de l'avoir préſenté à „ cette Illuſtre Société. Il y a encore une autre maniére „ de graver, en roulant ſur une plaque un Inſtrument pareil à celui dont nos Notaires ſe ſervent pour dirigeer „ leur régle ſur le parchemin, ſeulement le nombre des „ pointes eſt plus grand dans cet Inſtrument; & lorſque par la fréquente friction ſur la ſurface unie, la plaque eſt ſuffiſamment couverte de taches, de maniére „ que le fond ſoit aſſez obſcur, on employe la *Style* de la „ maniére dont nous avons dit. J'ai vû une Tête de la „ Reine Chriſtine, gravée de cette façou, & auſſi grande, ſi je ne me trompe que le naturel, mais elle n'étoit pas comparable à la demie Teinte du Prince Robert, célébrée avant tant de juſtice par JEAN EVELYN."

† Le Hachoir.

✿ EUHEMERE ou EVEMERE, ancien Hiſtorien, étoit Sicilien de naiſſance, mais on

ne convient pas de quelle Ville il étoit [A]. Il vivoit du tems de Caſſandre Roi de Macédoine, l'un des Succeſſeurs d'Alexandre environ trois-cens ans avant Jéſus-Chriſt. Diodore de Sicile nous apprend (a), qu'Euhemere étoit ami de Caſſandre; ce Prince le chargea d'affaires importantes, & à ſa ſollicitation il entreprit de longs & pénibles Voyages; s'étant embarqué dans un des ports de l'Arabie Heureuſe, il entra dans l'Ocean même, & après pluſieurs jours de Navigation, il découvrit pluſieurs Iſles, & une entre autres, à laquelle il aborda, qui s'appelloit Panchée, dont il racontoit de grandes merveilles [B], mais pluſieurs Ecrivains prétendent que tout ce qu'il a débité doit être mis au rang des Fables [C]: Quoi qu'il en ſoit Euhemere publia une Hiſtoire, dont la Relation de l'Iſle Panchée fai-

(a) *Apud* Euſeb. *Prap. Ev.* Lib. II. p. m. 59. 60. *Voy.* Diod. de Sicile *de la Trad. de l'Abbé Terraſſon* Tom. II. p. 269.

[A] *Etoit Sicilien de naiſſance, mais on ne convient pas de quelle Ville il étoit.*] Il regne un étrange partage parmi les Auteurs ſur la Patrie d'Euhemere, quoique le plus grand nombre s'accordent à le faire naître en Sicile, comme nous allons le voir. Athenée (1) dit qu'il étoit de l'Iſle de Cos; Eratoſthene le fait Bergéen (2); Plutarque n'eſt pas d'accord avec lui-même, car dans un endroit il le fait Tegéate (3), & dans un autre Meſſenien (4), Clément d'Alexandrie (5) & Arnobe (6) diſent qu'il étoit d'Agrigente; mais Polybe dans Strabon (7) le fait naître à Meſſene; c'eſt auſſi le ſentiment d'Elien (8) & celui de Lactance, qui l'appelle *antiquus Auctor Euhemerus, qui fuit ex civitate Meſſana* (9); c'eſt auſſi celui qui paroît le plus vraiſemblable à Mr. l'Abbé Sevin (10). „ Dans cette di„ verſité d'opinions, *dit-il*, je me rangerois volontiers „ du côté de Polybe. Il étoit moins éloigné que ni Plu„ tarque, ni les autres, du tems auquel vivoit Euhemere. „ Infiniment exact d'ailleurs, il avoit, ſuivant toutes les „ apparences, examiné le fait avec ſon attention ordinai„ re; & je ſerois fort tenté de penſer, que ſur des ré„ flexions, à peu près ſemblables aux miennes, Elien & „ Lactance ſe ſont déclarés en faveur de cet Hiſtorien, & „ de Meſſene par conſéquent." Le ſavant Académicien remarque enſuite, qu'il y avoit deux Villes, qui portoient le nom de Meſſene, l'une dans le Peloponeſe, & l'autre dans la Sicile, & qu'on ne ſait à laquelle des deux appartenoit Euhemere. Je conviens avec cet habile homme, que l'on n'a aucune certitude là-deſſus; cependant il ſemble, qu'on peut conjecturer avec quelque vraiſemblance, qu'il s'agit de Meſſene de Sicile, ſur ce que quelques Auteurs l'ont fait naître à Agrigente, & qu'il eſt plus aiſé de confondre deux Villes d'un même Pays, que des Villes auſſi éloignées que Meſſene du Peloponneſe & Agrigente; quoi qu'il en ſoit, les Hiſtoriens de Sicile (11) ne balancent point à mettre Euhemere au nombre de leurs Compatriotes.

(1) Lib. XIV. c. 22. p. 618.

(2) Strabo Lib. II. p. m. 71.

(3) *De Placit. Philoſ.* Lib. I. c. 7.

(4) *De Iſide & Oſiride* fol. 322 H. *Oeuvr. Moral.* de Plut. Edit. de 1588 in fol. *trad.* d'Amiot.

(5) *In Protrept.* p. m. 11.

(6) *Adv. Gentes* Lib. IV. p. 147.

(7) Lib. II. p. m. 71.

(8) *Var. Hiſt.* Lib. III. cap. 11.

(9) *Div. Inſt.* Lib. I. cap. 11.

(10) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom XI. p. 170. Edit. de Hollande.

(11) *Voy.* Mongitore *Bibl. Sicula* T. I. p. 189.

[B] *Il découvrit pluſieurs Iſles, & une entre autres à laquelle il aborda, qui s'appelloit* Panchée, *dont il racontoit de grandes merveilles.*] Diodore de Sicile nous a conſervé la deſcription de cette Iſle (12): „ Elle eſt habitée, *dit-il*, non ſeulement par les Naturels du Pays, mais encore par des Indiens, par des Scythes, & par des Crétois. „ C'eſt-là qu'eſt une Ville très-belle & très-riche, nommée „ *Panara*. Ses Citoyens ſont appellés les Supplians de „ Jupiter Triphyllen. De tous les Panchéens ce ſont les „ ſeuls qui ayent des Loix, qui leur ſoient particulières. „ Ils n'obéiſſent à aucun Roi, mais tous les ans ils éliſent „ trois Magiſtrats, à qui appartiennent tous les Jugemens, „ qui ne vont par à la mort; mais ils renvoyent les cau„ ſes capitales aux Prêtres. Le Temple de Jupiter Tri„ phyllen ſitué dans une Plaine, eſt à ſoixante ſtades de „ Panara (13), ... Cette Plaine eſt terminée par „ une Montagne fort haute, & auſſi conſacrée aux Dieux „ . . . . . On raconte que tous les ans les Prêtres font „ ſur cette Montagne un Sacrifice plein de Cérémonies „ très-religieuſes. Au-delà de cette Montagne & dans le „ reſte de la Panchaïe, on trouve, dit-on, des bêtes de „ toute eſpece, comme des Elephans, des Lions, des Léo„ pards, des Chevreuils, & quantité d'autres animaux „ remarquables par leur figure & par leur force. Cette Iſle „ encore trois grandes Villes, ſavoir Hyracie, Dalis, & „ Océanis: Le terroir en eſt excellent, & on y recueille „ toutes ſortes de Vins. Les Hommes y ſont courageux & „ combattent ſur des Chariots à la maniére des Anciens. „ Ils ſont partagés en trois Claſſes. La premiére eſt celle „ des Prêtres, à laquelle on joint celle des Artiſans; la „ ſeconde eſt celle des Laboureurs; & la troiſiéme com„ prend les Soldats & les Bergers. Les Prêtres gouver„ nent tout; ce ſont eux qui jugent les procès, & dont „ les Ordonnances ſont la Loi publique. Les Laboureurs „ apportent en commun tous les fruits qu'ils ont recueil„ lis; & ceux qui paroiſſent avoir cultivé leur champ avec „ le plus de ſoin, ſont diſtingués avantageuſement dans „ le partage des proviſions annuelles. Les Prêtres nom„ ment le premier, le ſecond, le troiſiéme juſqu'à dix de „ ceux qui ont mérité cette diſtinction, pour donner de „ l'émulation à tous les autres. Tout de même les Paſ„ teurs rendent publiquement en nombre ou en valeur „ les Troupeaux & les Victimes dont on leur a confié l'en„ tretien. Car il n'eſt permis à perſonne de poſſéder rien „ en propre, à l'exception de ſa maiſon & de ſon Jardin. „ Les Prêtres reçoivent tous les Revenus de l'Etat, & les „ partagent également entre les Particuliers, en retenant „ pour eux une double part. Les Panchéens ſont habillés „ d'étoffes très-douces, à ſavoir que les Brebis de leur „ Iſle ont la laine beaucoup plus fine, que celle des au„ tres Pays. Les hommes portent ainſi que les femmes „ pluſieurs ornemens d'Or, comme des Colliers, des Braſ„ felets, & des Anneaux, qu'ils paſſent dans leurs oreil„ les à la façon des Perſes. Leur Chauſſure, le même „ pour tous, eſt ornée d'un mélange agréable de couleurs. „ Les Soldats partagent entre eux la garde du Pays, où „ ils élévent des Forts, & des retranchemens contre les „ incurſions des Voleurs, qui occupent un Canton de l'Iſle, „ & qui étant adroits & courageux, attaquent les Labou„ reurs & leur font une eſpece de guerre. Les Prêtres „ ſe traitent avec beaucoup plus de délicateſſe & de ſomp„ tuoſité que le reſte du Peuple. Leurs habits ſont d'un „ lin très-blanc & très-fin, & quelquefois d'une laine preſ„ que auſſi fine que le lin même. De plus ils ornent leurs „ têtes de mitres d'Or filé, & leurs pieds de ſandales fai„ tes avec un très-grand art. Ils portent ſur eux des bi„ joux d'Or en auſſi grand nombre que les femmes, & ſur„ tout des pendans d'oreille. Leur principale occupation „ eſt de ſervir les Dieux, de chanter des Hymnes en leur „ honneur, & de célébrer en vers leurs actions, & les „ biens dont les hommes leur ſont redevables. Ils diſent „ qu'ils tirent leur Origine de Créte, & que Jupiter, lorſ„ que vivent parmi les hommes il régnoit ſur toute la „ Terre, les transféra dans l'Iſle de Panchée. Pour prou„ ver ce qu'ils avancent, ils font voir qu'ile ont conſervé „ dans leur Langue pluſieurs mots Crétois, & qu'ils en„ tretiennent avec ce peuple une amitié & une liaiſon, qui „ leur a été recommandée par leurs Ancêtres . . . . La „ Panchaïe a pluſieurs mines d'Or, d'Argent, d'Airain & de „ Fer: mais il n'eſt pas permis de tranſporter hors de l'Iſle „ aucun de ces métaux. Il eſt même défendu aux Prêtres „ de ſortir hors de l'eſpace conſacré aux Dieux, & s'ils „ en ſortent, chacun de ceux qui les rencontrent a droit „ de les tuer."

(12) Liv. V. num 29. du Tom. II. *de la trad. de l'Abbé* Terraſſon.

(13) *Voy.* la Rem. [D].

[C] *Pluſieurs Ecrivains prétendent que tout ce qu'il a débité doit être mis au rang des Fables.*] Il eſt inconteſtable que des Auteurs graves regardent Euhemere comme un Ecrivain fabuleux: Mr. l'Abbé Sevin (14) fait valoir d'une maniére bien forte le témoignage de Callimaque dans Plutarque (15). „ Il étoit, *dit l'Académicien*, preſque contem„ porain d'Euhemere, & vivoit à la Cour de Ptolomée „ Philadelphe, dans un Pays, où venoient aborder les „ Vaiſſeaux de toute la Terre. On ne peut donc nier, „ qu'il ne fût plus à portée que perſonne du monde de „ connoître la vérité de le nouvelle découverte. Il ne „ craint pas néanmoins d'avancer, que le Jupiter Panchéen, „ eſt un Conte ridiculement inventé par Euhemere. Si la „ ſuppoſition eût été moins conſtante, comment ee Poëte „ auroit-il eu le front de ſoûtenir avec autant de hardieſſe „ une calomnie ſur laquelle de ſimple voyageurs euroient „ pû aiſement lui fermer la bouche?" Plutarque dans un autre endroit (16), traite formellement l'Iſle de Penchée de chimére, voici ſes termes ſelon la traduction d'Amiot: *lequel* (Euhemere) *ayant lucy-même controuvé les Originaux de fables, qui n'ont aucune verſimilitude, n'y aucun ſubjet, a reſpandu par le monde univerſel toute impiété, tranſmuant & ebangeant tous ceux que nous eſtimons Dieux, en noms d'Admiraux, grands Capitaines, & de Roys, qui auroient eſté le temps paſſé, ainſi qu'il eſt, ce dit-il, eſcrits en Lettres d'Or en la Ville de* Panchon, *que jamais homme Grec ne Barbare ne vid que lucy, ayant navigué aux Pays des Panchoniens & Tripbyliens, qui ne ſont en nulle partie de la Terre habitables.* Nous voyons dans Strabon (17) qu'Eratoſthene n'ajoûtoit aucune foi à Euhemere, qu'il citoit d'ailleurs en fait de Géographie, ce dont Strabon lui fait un crime (18), ajoûtant qu'il ne devoit pas faire fonds ſur un Ecrivain non moins fabuleux que Damaſte & autres ſemblables Auteurs mépriſés des Savans. L'Abbé Sevin remarque (19) très-bien, que l'autorité d'Eratoſthene eſt d'un grand poids en fait de Géographie; il en evoit publié des Traités, dont on faiſoit beaucoup de eas, & dans l'un de ces Traités il montroit que l'Iſle de Panchée étoit une pure fiction. Ajoutez à cela, que des converſations approfondies evec les Voyageurs, & plus encore la Bibliothéque d'Alexandrie, conſiée à les ſoins par Ptolomée Evergete lui evoient fourni de grands ſecours pour démêler l'impoſture. Polybe en étoit pleinement convaincu, comme il paroît par ce qu'il dit dans Strabon (20): ταῦτα δὲ φησὶ βούλεσθαι τὸν Μεσσήνιον ψεύδεσθαι ἐν τούτοις· ὁ μὲν γὰρ τὸν Πανχαϊκὸν λόγον πλάττεται ὁ δὲ τὸν μηδὲν τῶν τοιούτων ἱστορήσαντα τὸν τῶν ἱερῶν ἀναγραφὴν ποιούμενον Ἕλληνα ποιεῖται, ὃν οὐδὲν τῶν Ἕλλην πιστεύειν τοῖς λόγοις. *Ne voudrois-il pas mieux encore, ſe prêter aux réveries du Meſſenien, qu'à celles de Pytheas? Si l'on en croit celui-là, ſa navigation s'eſt bornée à la ſeule Iſle de Panchée, & celui-ci ſe vante d'avoir parcouru toute l'Europe Septentrionale juſqu'aux extrémités de la Terre. Ce qui paroîtroit même incroyable dans la bouche de Mercure.* Malgré tous ces témoignages Iſaac Voſſius a prétendu que les Panchéens ne ſont pas des peuples imaginaires (21). Il ſe fonde d'abord ſur le Monument d'Adulis, où ſe trouve l'énumération des Nations ſoumiſes par Ptolomée Evergete, & les *Panchéens* ou Panchaïtes ſont de ce nombre (22)

(14) *Mem. de l'Acad. des Inſcript.* *ubi ſupra* p. 279.

(15) *De Placit. Philoſoph.* Lib. I. cap. 7.

(16) *De Iſide & Oſiride.* fol. 322 H. *Oeuvr. Morals* de Plut. *de la Trad.* d'Amiot 1588 in-fol.

(17) Lib II. p. m. 71.

(18) Ibid. Lib. I. p 32.

(19) *Mém. de l'Acad. des Inſcript. loc. cit.* p. 180.

(20) *Ubi ſupra* p. m. 71.

(21) *Ad Pomp. Melam.* in Lib. III. c. 8. p. 291.

(22)

faiſoit partie, qu'il intitula *Hiſtoire Sacrée*, ἱερὰ ἀναγραφή; il prétendoit avoir compoſé cet Ouvrage ſur les plus anciens monumens (*b*), ſur-tout ſur les Inſcriptions qu'il avoit découvertes pendant le cours de ſes Voyages, en divers endroits conſacrés au ſervice des Dieux, & principalement ſur celles qu'il avoit trouvées dans le Temple de Jupiter Triphylien dans l'Iſle de Panchée [*D*]. Euhemere donnoit dans cette Hiſtoire, celle des Dieux qu'on adoroit dans le Paganiſme, & faiſoit voir que ce n'avoient été que des Hommes, des Capitaines fameux (*c*), des Rois qui s'étoient diſtingués par la ſageſſe de leur Gouvernement, par leur ſoin à travailler au bonheur de leurs peuples; & pour mettre ſon ſentiment dans un plus grand jour il avoit marqué ſoigneuſement les Pays & les Villes illuſtrées par les tombeaux de preſque toutes les Divinités, que les Poëtes & les Théologiens ont honoré du titre pompeux d'Immortels (*d*); Minucius Félix (*e*) a conſervé la mémoire de quelques-uns de ces tombeaux [*E*]. Euhemere alloit même plus loin, pour demaſquer d'autant mieux l'extravagance du Paganiſ-

(*b*) *Voy.* Diod. de Sicile *ubi ſup.* Lactance Lib. I. c. 11.

(*c*) Plutarque *De Iſid. & Oſiride* fol. 522 H. de la Trad. d'Amiot, in fol. Paris, 1588.

(*d*) Euſebe *ubi ſupra* & Cicero *de Nat. Deorum* Lib. I. Num. 42. *Edit. d'Erneſti.* Leipſick, 1737. in-8. voici le paſſage de Cicéron: *Quod ſi quis forte, aut clarus, aut potentis viros tradunt poſt mortem ad Deos pervenire eaque eſſe ipſos, quos colere, precari, veterique ſolitamus, nunc experti ſunt religionum omnium? Quo ratio maxime traſtat ab Euhemero eſt: quem noſter & interpretatus, & ſecutus eſt prior eatros Ennius. Ab Euhemero autem & mortes & ſepultura demonſtrantur Deorum.* (*e*) In Octavio p. 42. Edit. Lugd-Bat. 1652. in-4.

(22) ſelon Voſſius: mais Mr. Fabricius a mis *Tancaltes*, & il obſerve d'après le Pere Montfaucon, que dans le Manuſcrit de Florence & dans celui du Vatican on lit *Tancaltes*. D'ailleurs, comme l'a fort bien remarqué Mr. l'Abbé Sevin, les peuples dont il eſt parlé dans le Monument d'Adulis, ſoit *Tancaltes*, ſoit *Panchaites* ne peuvent être les habitans de la Panchée d'Euhemere, puiſqu'il place cette Iſle dans l'Ocean Auſtral, au lieu que ceux-là étoient limitrophes de l'Egypte: Τυγχάνουσι τοὺς μηκίστους τῶν τῆς Αἰγύπτου ὄρεων ὀικοῦντες. Voſſius allégue encore un paſſage de Pomponius Mela, où il déterre une nation de Panchéens: Mr. l'Abbé Sevin paroît douter de la bonne foi de Voſſius à cet égard: *Il croit*, dit l'Académicien (23), *à la faveur de ſes Manuſcrits y avoir démêlé les Panchéens. Mais . . . . ce ſavant homme n'acquiſt pas toujours juſte, il ne produit point ſes Manuſcrits comme naturellement il le devoit . . . . . en attendant je m'en tiendrai à la leçon ordinaire, & cela avec d'autant plus de raiſon, que Pline avoit trouvé dans les Exemplaires de Mela*, Candaï *& non pas* Panchaï. Je dois remarquer là-deſſus, que Jacques Gronoviur, qui ne paroît pas fort diſpoſé à faire grace à Voſſius, n'a pas laiſſé de mettre *Panchei* dans ſon Edition (24); & ce qui m'a ſurpris, c'eſt qu'il ne dit pas un mot ſur la différente leçon: voici comment je lis le paſſage de Pomponius Mela dans cette Editiou: *Extra finem verum tamen in flexu etiam num modicis Rubri maris, pars beſtiis infeſta, ideoque deſerta eſt: Partem* Panchæi *habitant, quos ex fabis, quia ſerpentibus veſcuntur* Ophiophagos *vocant* (25). Dans le fond on ne peut rien conclure encore de ce paſſage, en faveur des Panchéens d'Euhemere; puiſque ceux dont parle Mela étoient voiſins de l'Egypte, & mangeoient des Serpens, au lieu que les autres habitoient une Iſle éloignée, & vivoient dans le plus grand luxe comme il paroît par le récit d'Euhemere, dans Diodore de Sicile (26). Mais que dire de la plupart des Auteurs Latins, qui paroiſſent avoir adopté le recit d'Euhemere? témoin ce que dit Virgile (27).

(23) *Voyez* Mon. cet auteur dans Fabricius *Bibl. Grec.* Tom. II. p. 604-609.

(24) Leyde 1696 in-12.

(25) Pomp. Mela *de Situ Orb.* L. III. c. 8. num. 41. Edit. Gronov. Lugd. Bat. 1722.

(26) Voy. la Rem. (B).

(27) Georg. Lib. II. vers 122 &c.

Sed neque Medorum Syrtes, ditiſſima terra,
Nec pulcher Ganges, atque auro turbidus Hermus,
Laudibus Italiæ certent: non Bactra neque Indi,
Totaque Thuriferis Panchaïa *pinguis arenis.*

Et Ovide (28):

(28) *Metam.* Lib. X. Fab. 4. vers 329.

. . . . . *floreſque alios* Panchaïa *tellus;*
Dum ferat & Myrrham.

Et Tibulle (29):

(29) Eleg. Lib. III. Eleg. 4.

Illic quas mittit divis Panchaïa *merces,*
Eoique Arabes, dives & Aſſyria.

Leſquels ſont croyables des Grecs ou des Romains? c'eſt la queſtion que propoſe Mr. l'Abbé Sevin; il me ſemble qu'il y répond d'une maniére très-ſatisfaiſante: „ Voici, *dit-il*, (30), en peu de mots les raiſons qui doivent faire pencher la balance du côté des premiers. La plûpart étoient des Géographes diſtingués par leur ſavoir. Ils avoient diſcuté le fait, & il ne leur manquoit aucun des ſecours néceſſaires pour s'en acquitter avec ſuccès. Les Latins au contraire ont reçu la choſe ſans examen, & trompés par la traduction d'Enniur, ils n'ont pas même ſoupçonné que la bonne foi d'Euhemere pût être ; attaquée." J'ajoûterai ſeulement, qu'il ſemble par ce que diſent les Auteurs Latins, que par la *Panchaïe* ils ayent entendu quelque partie de l'Arabie Heureuſe, d'où viennent l'encens & les autres odeurs (31).

(30) *Uhi ſupra* p. 181. 184.

(31) *Conſultez* Cellarii *Geogr. Ant.* L. III. c. 20. § 27. Edit. Lipſ. 1732.

(32) Diod. de Sicile L. V. num. 29. Tom. II. *de la Trad. de l'Abbé* Teſtu-ſion.

[*D*] *Les Inſcriptions qu'il avoit trouvées dans le Temple de Jupiter Triphylien dans l'Iſle de Panchée.*] Rapportons ce que nous dit de ce Temple Diodore de Sicile, ſur le témoignage d'Euhemere (32): „ Le Temple eſt conſidérable, non ſeulement par ſon ancienneté & par ſes richeſſes, mais encore par la beauté du terrein qui l'environne. Le champ ſacré eſt couvert d'arbres de toute eſpece, tant fruitiers que ſtériles, mais tous agréables à la vûë: En effet on y voit des Cyprés d'une grande hauteur, des Planes, des Lauriers, & des Myrtes, continuellement arroſés par des eaux vives; car dans le Bois qui tient au Temple, il y a une Fontaine, qui en jette une ſi prodigieuſe quantité, qu'elle forme, non loin de ſa ſource, un Fleuve déja navigable. Ces eaux ſe partageant en pluſieurs Canaux & arroſant par ce moyen tout le champ ſacré, elles y font croître un très grand „ nombre de beaux arbres, qui laiſſent entre eux des eſpaces vuides où l'on peut s'aſſembler. La plûpart des Habitans paſſent l'Eté ſous ces ombrages, & une infinité d'Oiſeaux admirables par la variété de leurs couleurs & de leurs chants y viennent faire leurs nids. Enfin la diverſité des Plantes & des Fleurs, qui ornent les jardins & les prairies de cette contrée, en font un ſéjour délicieux & digne d'être la demeure des Dieux mêmes. On y voit auſſi de grandes allées de Noyers & de Palmiers, qui fourniſſent une grande abondance d'excellens fruits. Outre cela on y trouve quantité de Vignes de différentes eſpéces, qui s'élevant fort haut, & diverſement entrelaſſées ſurprennent agréablement la vûë, & forment un payſage charmant. Le Temple eſt ſuperbe & tout bâti de pierres blanches. Sa longueur eſt de deux arpens ſur une largeur proportionnée. Il eſt ſoûtenu par des Colomnes très-maſſives, mais que la Sculpture a extrémement embellies. Les Statuës des Dieux, remarquables par leur grandeur, & par leur poids énorme, ſont autant de chefs-d'œuvres de l'Art. A l'entour du Temple on voit les maiſons de ceux qui le deſſervent, & le frontiſpice fait face à une avenuë longue de quatre ſtades ſur trente toiſes de large. Les deux côtés de cette avenuë ſont ornés de grandes ſtatues d'airain, poſées ſur des baſes quarrées, & elle eſt terminée par les ſources, qui forment le Fleuve dont nous venons de parler. Ses eaux qui ſont fort claires & fort douces ne contribuent pas peu à la conſervation de la ſanté. On les appelle Eaux du Soleil. Les ſources de ce Fleuve ſont par-tout revêtues de pierre blanche juſqu'à la longueur de quatre Stades de chaque côté, & il n'eſt permis à aucun homme, excepté aux Prêtres, d'entrer dans cette enceinte. La Plaine où eſt ſitué le Temple, eſt toute conſacrée aux Dieux, & les revenus en ſont deſtinés aux frais des Sacrifices. Cette Plaine eſt terminée par une Montagne fort haute & auſſi conſacrée aux Dieux. On prétend que le Temple a été bâti par Jupiter, lorſque n'étant encore qu'un homme il regnoit ſur toute la Terre. Il eſt rempli d'Offrandes d'Or & d'Argent, que la ſuite des tems a prodigieuſement accumulées. Les Portes ſont ornées d'Ouvrages d'Oe, d'Argent, d'Yvoire, & du bois de l'arbre qui porte l'encens. Le lit du Dieu a ſix coudées de long & quatre de large. Il eſt d'Or maſſif & d'un travail très-recherché & très-fini: ſa table n'eſt pas moins magnifique, & elle eſt preſque auſſi grande que le lit auprès duquel elle eſt placée. Au pied du lit vers le milieu s'éleva une haute colomne d'Or, ſur laquelle (33) ſont gravées en caractéres Panchaïens (34) les principales actions d'Uranus, de Saturne (35) & de Jupiter (de Diane & d'Apollon, le tout écrit de la propre main de Mercure (36).) Il y eſt marqué qu'URANUS le plus ancien Roi du Monde avoit été un homme juſte, bienfaiſant, très-verſé dans la connoiſſance des Aſtres, & le premier qui ait fait des Sacrifices aux Dieux du Ciel, ce qui lui fit même donner le nom d'Uranus. Il eut pour fille de ſa femme VESTA, *Pan* † & *Saturne*, & pour filles, *Rhea* & *Cerés*. SATURNE régna après Uranus, & ayant épouſé RHEA, il en eût *Jupiter*, *Junon*, & *Neptune*. JUPITER, qui ſuccéda au Trône de ſon pere épouſa JUNON, CERES, & THÉMIS. La *premiére* lui donna les CURETES; la *ſeconde*, PROSERPINE; & la *troiſiéme*, MINERVE. Etant enſuite allé à Babylone, il y fût reçu par Belus. De là il paſſa dans l'Iſle de Panchée ſur l'Ocean, & il y dreſſa un Autel en l'honneur d'Uranus ſon Ayeul. A ſon retour il vint en Syrie chez Cæſius, qui pour lors en étoit Roi. C'eſt celui qui a donné le nom au Mont Cæſius. Jupiter alla enſuite dans la Cilicie, où il vainquit en bataille rangée Cilix, qui en étoit le Souverain. Il parcourut encore pluſieurs autres Villes, & par-tout il fut reſpecté & regardé comme un Dieu." Lactance dit (37), que Jupiter lui-même avoit gravé ſur la Colomne les actions les plus éclattantes de ſon régne, *ubi (in fano Jovis Triphylii) auream Columnam poſitam eſſe ab ipſa Jove titulur indicabat, in qua ea-ſtumná geſta ſua preſcripſit, ut inſtrumentum eſſet poſteris rerum ſuarum.* Ce qui a trompé ſans doute cet Auteur, c'eſt que Diodoro de Sicile dit (38): *Ils* (les Panchéens) *montrent auſſi des caractéres que Jupiter, diſent-ils*, a tracés de ſa propre main, *lorſqu'il jetta les premiers fondemens de leur Temple.* Mais il diſtingue formellement ces caractéres, des Inſcriptions de la Colomne.

(33) Ceci eſt une partie du fragment conſervé par Euſebe *Prep. Evang.* L. II. p. 59. 60. qui ſe trouve auſſi T. II. p. 263 *de la Trad. de Diodore par* l'Abb. Teſtu-ſion.

(34) On lit dans le L. V. que l'Inſcription étoit en Caractéres Sacrez des Egyptiens.

(35) Le nom de *Saturne* a diſparu dans ce Liv. V. tous de la faute des Copiſtes.

(36) Ajoutez Liv. V.

† Mr. l'Abbé Sevin a prouvé qu'il faut lire *Titan.* Voy. *Hiſt. de l'Acad. des Inſcrip.* T. II. p. 271-288.

(37) Lib. I. cap. 11.

(38) Liv. V. num. 29. *ubi ſupra.*

[*E*] *Minucius Felix a conſervé la Mémoire de quelques-uns*

ganiſme, il ne paſſoit ſous ſilence aucun de ces faits, qui pouvoient ouvrir les yeux aux hommes ſur le chapitre de tant de Dieux différens adorés dans les Villes & dans les Provinces. On en trouve une preuve dans Athenée (*f*), qui rapporte un Fragment, où notre Hiſtorien aſſuroit que Cadmus étoit un Cuiſinier du Roi de Sidon, & que ſéduit par les charmes d'Harmonie, une des Muſiciennes de la Cour, il l'avoit enlevée & conduite dans la Béotie. L'Hiſtoire Sacrée ſuſcita bien des ennemis à Euhemere, & les Grecs travaillérent à l'envi à la décréditer. Pluſieurs Auteurs l'ont traité ſans détour d'Athée & d'Homme qui anéantiſſoit la Réligion [*F*]. Clément d'Alexandrie & d'autres penſent plus avantageuſement ſur ſon ſujet, & ſur celui de pluſieurs autres accuſés d'Athéiſme [*G*]. Malgré le décri général où étoit l'Hiſtoire d'Euhemere, Ennius en fit une traduction Latine (*g*); mais ni la Tra-

(*f*) Lib. XIV. c. 22.

(*g*) Voy. Art. ENNIUS Rem. [Q].

(39) Minuc. Felix in *Octavio*, p. 82. Leyde 1652 in-4.

(40) Trad. d'Ablancourt. p. 82. Paris 1677 in-douze. J'y ai fait quelques Corrections dont je dois au moins deux Remarques.

(41) Defid. Heraldus *Caſtig. & Notæ in Min. Felic.* p. 26. dans l'Edit. de l'Octavius de 1612. Leyde.

(42) Jo. a Wower *Not. ad Min. Fel.* p. 82. Ibidem.

(43) *Ubi ſupra.*

(44) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. XI p. 174. Note.

(45) Nic. Rigault *ad Min. Felic. Obſervat.* p. 89. dans l'Edit. de l'Octave de 1652.

(46) Cicero *de Nat. Deor.* Lib. I. num. 42. Edit. Erneſt. Lesp. 1737. Depuis cette Remarque faite, il m'eſt venu des doutes, ſi cette Traduction que je critique eſt celle d'Ablancourt, quoique le titre & l'Extrait du Privilége le nomment: ce qui fonde mon doute, c'eſt que j'ai ſous les yeux une Edition de 1826 in 12. qui eſt mot à mot la même Traduction, & qui porte au titre le nom de P. Du Ryer.

(47) *De Præp. Philoſ.* Lib. I. c. 7.

(48) *Ubi ſupra* p. 477. Nnic.

(49) De Iſid. & Oſirid. *ubi ſupra.*

(50) Voy. Hiſt. Lib. II. cap. 31.

(51) Theophil. *ad Autolyc.* L. III.

(52) Lib. I. *de Nat. Deor. ubi ſupra.*

(53) Sext. *Empir.* p. 352. *Apud Mém. de l'Acad. des Inſcript. ubi ſupra*, p. 171.

de ces Tombeaux.] Voici le paſſage de cet Auteur: *Lege Stoïcorum ſcripta, vel ſcripta Sapientium, eadem mecum recognoſces; ubi merita virtutis aut muneris deæ habitos. Euhemerus expoſuitur & eorum natales, patrias, ſepulcra dinumerat, & per provincias monſtrat: Dictæi Jovis, & Apollinis Delphici, Phariæ Iſidis, & Cereris Eleuſinæ.* Peodicus *aſſumptas in Deos loquitur, qui errando inventis novis frugibus utilitati hominum profuêre* (39). „ Liſez les Ecrits „ des Sages & des Philoſophes Stoïques, vous reconnoî„ trez avec moi, que les hommes ont été faits Dieux ou „ pour leurs bienfaits ou pour leur mérite. Euhemere „ conte par ordre leur naiſſance, leur Pays, & leur nom, „ & montre les lieux où ſont leurs Sépulchres; celui de „ Jupitet Dictéen, d'Apollon Delphique, de l'Iſis de Pha„ te, & de Cerès d'Eleuſine. *Prodicus* aſſure qu'on a mis „ au nombre des Dieux ceux qui en courant le monde, „ ont porté dans les Pays la découverte de quelques nou„ veaux fruits utiles à la Société (40)." Je dois remarquer que le Texte de Minucius Felix eſt corrompu. L'Edition Romaine & un MS. de la Bibliothéque du Roi (41) portent, *& Cereris Eleuſinæ* prodigiis *aſſumptat*, ce qui eſt évidemment une faute, n'y ayant alors aucun ſens. D'autres liſent *Pro Dîis aſſumptos* (42), ce qui n'eſt guéres plus intelligible. Heraldus conjecture (43), qu'on pourroit mettre un point après *Cererîe Eleuſinæ*, & lire, *Peſſippum aſſumptas in Deos loquitur*; mais il n'appuye ſa correction par aucune raiſon. Me. l'Abbé Sevin (44) change le mot de *prodigiis* en ceux de *prodit, te*; & lit: *Dictæi Jovis, &c. & Cereris Eleuſiniæ* prodit. Is *aſſumptas in Deos loquitur*, &c. certainement la correction eſt heureuſe. Je préſéereeois cependant celle de Me. Rigault (45), qui a été ſuivie dans l'Edition ſur laquelle j'ai rapporté ci-deſſus le paſſage. *Prodicus aſſumptas in Deos loquitur*; ce qui appuie cette correction c'eſt qu'il y a dans Ciceron un paſſage, où il parle de *Prodicus* preſque dans les mêmes termes, le mettant auſſi de compagnie avec Euhemere: *Quid Prodicus Chius? qui ea quæ prodeſſent hominum vitæ Deorum in numero habita eſſe dixit* (46). Me. D'Ablancourt a tout-à-fait mal entendu cet endroit, voici comment il traduit. *Il* (Euhemere) *fait voir encore* par les impoſtures *de Jupiter Dictéen, d'Apollon Delphique*, &c. qu'on a *mis au nombre des Dieux ceux qui en courant le monde ont porté dans leur Pays l'invention* de quelques ſemences, on de quelque autre choſe, *utile à la ſociété humaine.* Il n'y a dans l'Original ni ombre ni trace de ces *impoſtures de Jupiter Dictéen* &c. à moins que de donner ce ſens à *prodigiis*: mais il eſt évident que Minucius Felix a deſſein de nommer quelques-uns des Dieux, dont Euhemere indiquoit les Sepulchres. Je ne vois point non plus dans l'Original l'invention de ces *nouvelles ſemences & autre choſe*, il s'agit de ceux qui enſeignoient aux hommes les fruits dont ils pouvoient uſer ſans danger.

[*F*] *Pluſieurs Auteurs l'ont traité ſans détour d'Athée & d'homme qui anéantiſſoit la Religion.*] Plutarque dit en termes exprès (47) ſelon la Traduction d'Amiot; *Aucuns des Philoſophes, comme Diagoras Melien, & Theodorus Cyrenen, & Euemerus natif de Tegée, ont tenu réſolument qu'il n'eſtoit point de Dieux.* Il eſt vrai que Mr. l'Abbé Sevin (48) prétend que cela ne ſignifie pas plus que ce que Plutarque dit ailleurs (49), qu'il faiſoit des Dieux de ſimples Hommes. *Elien* (50) met notre Hiſtorien dans le Catalogue de ceux qui ont nié l'exiſtence des Dieux & la Providence. Theophile d'Antioche ne le traite pas mieux, le qualifiant de très-impie: voici le paſſage (51): Τὰ αὐτὰ Εὐημερος τὰ ἀθεώτατα πρεσβεύει ἐμοὶ καὶ λογίῳ· πολλὰ γὰρ αὐτοῦ ἔστιν τολμήματα φέρεσθαι βεβλασφήμηκεν, ἱερὰν καὶ ἁγίαν βίβλον μὴ εἶναι θεοῦ, ἀλλὰ τὰ πάντα ἀνθρωπίνως διατίθεσθαι βούλεται. *Je ne croïe pas qu'il ſoit néceſſaire de copprter ce que dit le très-impie Euhemere; car après avoir aſſé debiter bien des choſes ſur le ſujet des Dieux, il anéantit enfin entiérement les Dieux, & prétend que tout roule au hazard dans le monde.* Ciceron (52) ne le traite pas nettement d'homme ſans Religion, mais il inſinue aſſez clairement, que le ſyſtême d'Euhemere tendoit à l'extinction de la Religion: *Ab Euhemero autem & mortui & Sepulcra demonſtrantur Deorum. Utrum igitur hic confirmaſſe religionem videtur, an penitus totam ſuſtuliſſe?* Il paroit par un paſſage de Sextus Empiricus, qu'on le déſignoit ordinairement par l'Epithéte injurieuſe d'Athée (53): Ἐνημερῶ δὲ ἐπιπλοκὴν ἀθεότητος φασιν, ὅτι τὰ ἀνωτάτω ἀνθρώπων βιῶν, οὐ μὴν γενόμενοι ἢ μᾶλλον ἰσχύσαντες καὶ μὴ ὄντες, ὅτε μηδὲ τὸ εἶναι ἔσχον παλαιότερον πάντας θεοὺς, σπουδάζοντες μετέχειν θανάτου καὶ σφετέρου τυχεῖν, ἀνεπλάσαντο ἑαυτοῖς ἀντὶ ἀνθρώπων τοὺς καὶ θεοὺς ὀνομασθῆναι, ἐλθεῖν καὶ εἰς τοιαύτας ἐπιθυμίας ὁρμῆσαι. *Lorſque les hommes, dit Euhemere, ſurnommé l'Athée, vivoient dans le déſordre & dans la confuſion, ceux qui ſurpaſſoient les autres en force & en prudence, les obligérent à reſpecter leurs volontés; aſpirant toutefois à quelque choſe de plus relevé, ils ſe prétendirent revêtus de qualités divines & ſurnaturelles: auſſi pluſieurs en firent les objets de leur Culte.* Mr. l'Abbé Sevin (54) conjecture que c'étoit là le commencement de l'Ouvrage d'Euhemere. „ Tout le „ projet d'Euhemere ſe trouve renfermé dans ce peu de „ mots; & il faut avouër que cet Ecrivain ne pouvoit „ guéres entrer en matiére par un exorde qui couvint „ mieux à ſon ſujet: Il y avoit même de l'affectation dans „ ce début, à la tête duquel paroît un vers, que quel„ ques Anciens attribuent à Critias, & d'autres au Poëte „ Euripide. Or ce Vers ſe liſoit dans une piéce remplie de „ blaſphémes & d'impiétés au jugement de Plutarque."

[*G*] *Clément d'Alexandrie & d'autres penſent plus avantageuſement ſur ſon ſujet, & ſur celui de pluſieurs autres accuſés d'Athéiſme.*] Voici le paſſage de Clément d'Alexandrie (55): Ἐκφαυλίζει δ' αὐτοὺς καὶ, ὅτι τρεῖς Ἕλληνες Ἀναξαγόραν, καὶ Διαγόραν, καὶ Μικάρχαν τὸν Κύπριον, καὶ Ἵππωνα τὸν Μήλιον, καὶ Διαγόραν, τὸν τὸ Κυρηναϊκὸν ἐπὶ τοῦτοις ἕκαστον, ὁ Θεόδωρος ἄθεον ὄντα, καὶ τινας ἄλλους ἀνῆκε, καθάπαξ βεβιωκότας, καὶ παθόντας ἕκαστον τὰ τοῦ λόγου ἀνδρώπου τὸν ἀμφὶ τῆς θείας τύχης πλανῶ, ἀθέως ἐπιπλοκῆσαι. Ἔοικε τὸν ἀληθῆ λόγον ὑπὸ τοσούτου ἀπὸ τοῦ πλανᾶν γε ἐπιστήμονος ὑπ' ὀ ὁ σωτὴρ ἡμῶν ἀληθείας φρουτίας ζωγρῶν ἀναφυτεύσῃ σπέρμα. *Je m'étonne comment Euhemere d'Agrigente, Nicanor le Cyprien, Diagoras, Hippon le Melien, & Theodore le Cyrenien, & pluſieurs autres qui ont mené une vie reglée, & ont mieux apperçu la fauſſeté des opinions vulgaires ſur les Dieux, que les autres hommes, ont été diffamés par le nom d'Impies & d'Athées; quoiqu'ils n'ayent pas connu la véérité, ils ont ſenti l'erreur, & ce ſentiment eſt une bonne ſemence pour produire la lumiére de la verité.* Je remarquerai ici en paſſant que Me. Bayle prétend (56) que Clement d'Alexandrie s'eſt trompé ſur la doctrine de Diagoras, je ne diſcuterai point ſi c'eſt avec raiſon, cela ne fait rien à mon ſujet, mais je ne puis m'empêcher de dire un mot ſur la réflexion que ce Savant fait ſur les dernières paroles de Clement d'Alexandrie: *Voilà*, dit-il, *une doctrine différente de l'opinion d'une infinité de gens, qui s'imaginent qu'il eſt plus facile de convertir à la vraye Religion un Payen ſuperſtitieux qu'un Athée.* Je ne dirai point que Mr. Bayle a voulu donner le change, quoiqu'on ait quelque raiſon de le ſoupçonner, mais il eſt évident qu'il attribue à Clement d'Alexandrie une penſée que ce Pere n'a point eue, puiſqu'il peétend au contraire, que c'eſt à tort qu'on a taxé d'Athéiſme ceux dont il vient de parler, comment donc ſoutiendroit-il ce que Me. Bayle lui fait dire? ſa penſée eſt, que ces Philoſophes ayant reconnu les erreurs du Paganiſme, étoient par cela même diſpoſés à recevoir la vraye Religion, à la connoiſſance de laquelle ils n'ont pu parvenir; mais il n'a point voulu ſe contredire, comme il l'auroit fait, en adoptant le ſens que Me. Bayle donne à ſes paroles. Revenons à Euhemere. Minucius Felix fait auſſi l'Apologie de ces prétendus Athées, & après avoir expoſé les ſentimens des Philoſophes ſur la Divinité, il finit en diſant (57): *Expoſui opiniones omnium ferme Philoſophorum, quibus illuſtrior gloria eſt, Deum unum multis iiſcis deſignaſſe nominibus.* Lactance (58), Arnobe (59) & pluſieurs autres ont pris auſſi la défenſe de ces Philoſophes taxés d'Athéiſme par les Payens. Mr. l'Abbé Sevin ſe déclare auſſi en faveur d'Euhemeee. Il ne ſe trouvoit pas, *dit-il* (60), dans ſon Hiſtoire le moindre terme, qui pût autoriſer cet injuſte ſoupçon: c'eſt ce qu'il fonde ſur la maniére douteuſe dont Ciceron s'exprime dans le paſſage que nous avons rapporté ci-deſſus cit. (51). *Cet Orateur n'auroit ils pas franchi le pas, ſi celui dont il parle ſe fut nettement expliqué ſur un point de cette importance?* „ Je conclus de là, *continue l'Académicien*, que le „ nom d'*Athée*, pris dans ſa véritable ſignification, ne fau„ roit lui être légitimement adapté", ſurtout en y joignant le témoignage des Apologiſtes Chrétiens. Qui ne ſait qu'on a traité d'Athées bien des gens, qui ne l'étoient point? les prémices Chrétiens n'étoient-ils pas accuſés d'Athéiſme par les Payens? D'ailleurs il y a dans le Fragment rapporté par Euſebe une preuve manifeſte qu'Euhemere reconnoiſſoit une autre Divinité, ou ſelon le ſtile du Paganiſme d'autres Dieux, que ceux dont il faiſoit connoître l'Origine: puiſqu'il rapporte qu'*Uranus eſt le premier qui ait fait des Sacrifices aux Dieux du Ciel*, & que c'eſt-delà que lui eſt venu le nom d'*Uranus* (61). Pour dire naturellement ma penſée ſur Euhemere & ſur ſon Ouvrage, je croiroîs, qu'ayant reconnu l'extravagance de la Religion Payenne, & craignant ſe déclarer ouvertement, comme tous les autres Sages du Gentiliſme, qui ont penſé plus purement que le Vulgaire, il ſe prévalut des Voyages qu'il avoit faits pour compoſer une eſpéce de Roman Hiſtoïque, où il démaſquoit les Divinités qu'on adoroit, & où il attaquoit finement le crédit, les richeſſes, la molleſſe & le luxe des Prêtres; en un mot je me repréſente Euhemere faiſant conter la Religion Payenne ce qu'ont

(54) Ibid.

(55) *Athenæ. ad Clem. Alex.* p. 10.

(56) Art. DIAGORAS Rem. [M].

(57) *In Octavio* p. 82.

(58) Lib. I. cap. 21.

(59) *Adv. Gent.* L. IV.

(60) *Ubi ſupra* p. 477. 478.

(61) Voy. dans la Rem. [D] après la Cit. (55).

Traduction ni l'Original ne ſubſiſtent plus aujourd'hui: ſans doute que les Dévots du Paganiſme tâchérent d'anéantir un Ouvrage, qui renverſoit la Religion dominante. Il paroit par Joſeph (*b*), qu'Euhemere parloit des Juifs dans ſon Hiſtoire. Mr. l'Abbé Sevin croit (*i*) que c'eſt le ſeul Ouvrage qu'il eût publié, ce Savant remarque que les endroits que divers Auteurs citent, ou bien y ont un rapport eſſentiel, ou du moins peuvent y trouver leur place. Il ajoute que le titre de Philoſophe que lui donne Plutarque (*k*) ne prouve rien du tout, & que ce ſeroit trop d'en vouloir conclure, qu'Euhemere a compoſé des Traités de Philoſophie; il y a de l'apparence que ſon Syſtême ſur la Théologie Payenne lui a mérité ce titre. Le ſavant Académicien croit auſſi que c'eſt à tort qu'on le met au rang des Poëtes [*H*]. Galien cite (*l*) un Evemere, ſi c'eſt notre Hiſtorien ou quelque autre du même nom, c'eſt ce qu'il n'eſt gueres poſſible de décider.

(*b*) *Cont. Apion.* L. I. cap. 2.

(*i*) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. XI. p. 254. Edit. de Hollande.

(*k*) *De Plac. Philoſoph.* L. I. cap. 7.

(*l*) *Method. Stud. Med.* Lib. IV c. 7. Tom. II. p. 217 219. *Apud* Fabric. *Bibl. Græc.* Tom. XIII p. 156.

qu'ont fait contre la Religion Chrétienne certains Auteurs, qui nous ont donné des Voyages ſuppoſés, pour porter ſourdement des coups à la Religion de Jéſus-Chriſt, tels que l'Auteur des *Sevarambes*; celui des *Voyages de Jacques Maſſé*, & celui des *Voyages de Jacques Sadeur*. Toute la différence qu'il y a, c'eſt qu'Euhemere attaquoit une Religion, dont le ſolble & l'extravagance ſautoit aux yeux de tout homme intelligent, au lieu que les derniers lancent leurs traits contre une Religion, dont la Divinité, la Sageſſe, & l'Excellence ſont fondées ſur les preuves les plus ſolides.

[*H*] *Le Savant Académicien croit auſſi que c'eſt à tort qu'on le met au rang des Poëtes.*] Deux Auteurs principalement parlent d'Euhemere comme d'un Poëte. Le premier c'eſt Columella, qui le nomme Poëte dans le paſſage ſuivant (62). *Ne ſane ruſtico dignum eſt ſciſcitari, fuerint mulier pulcherrima ſpecie Meliſſa; quam Jupiter in Apem convertit: an ut* Euhemerus Poëta *dicit, crabronibus & jole genitas apes, quas Nymphæ Piruxonides educaverint; nec Dictæo ſpecu Jovis extitiſſe nutrices* &c. Mr. l'Abbé Sevin aſſure tout net (63), qu'Euhemere n'a jamais été Poëte; Plutarque l'honore du titre de Philoſophe, & Lactance s'eſt contenté de le mettre au nombre des Hiſtoriens. D'ailleurs, de tous les fragmens de cet Auteur que le tems a reſpectés, nous n'en avons aucun qui ne ſoit en Proſe. Mr. l'Abbé Sevin croit donc qu'il y a faute dans le paſſage de Columelle, & qu'au lieu d'*Euhemere*, il faut lire *Eumelus*; Poëte qui avoit publié un Poëme ſur la génération des Abeilles. Le ſecond Auteur qui parle d'Euhemere comme d'un Poëte, c'eſt un Anonyme, que l'on imprima d'ordinaire à la ſuite de Cenſorin; il compte Euhemere parmi les Poëtes Elégiaques. *Cum ſint enim antiquiſſimi Poëtarum, Homerus, Heſiodus, Peſander, & hos ſecuti Elegi, Callimachus, Mimnermus*, Euhemerus. Le ſavant Académicien remarque que dans les anciens MSS. il n'eſt pas fait la moindre mention d'Euhemere, & il conjecture qu'il faut lire *Evemur* au lieu d'*Euhemerus*. En adoptant les deux Corrections de Mr. l'Abbé Sevin, qui me paroiſſent très-judicieuſes, il reſte encore une difficulté, qui nait d'un paſſage de St. Auguſtin qui me tombe ſous la main (64): *Euhemerus Poëta fuit, qui & ipſum Jovem & Saturnum patrem ejus, & Plutonem atque Neptunum fratres ejus, ita planiſſime homines fuiſſe prodit, ut eorum cultores gratias magis Poëtis agere debeant, quas eos non deboniſſandos, jeò potius ad exornandos multa finxerint:* Ajoutez à celà que le Docte Mr. Fabricius met (65) Euhemere dans le Catalogue des Poëtes Epigrammatiſtes, fondé ſur ce qu'il a compoſé, dit-il, ſon Hiſtoire ſur les anciennes Inſcriptions: or ces Inſcriptions étoient la plupart des Epigrammes; car Mr. Fabricius obſerve (66) après Spon (67), que l'Anthologie ou Recueil d'Epigrammes a été recueillli principalement des Epitaphes & Inſcriptions anciennes, dont la plupart ſubſiſtent encore aujourd'hui; & il paroit effectivement par les anciens Auteurs, qu'on ramaſſoit curieuſement ces ſortes de pièces: ſi donc les Inſcriptions ſur leſquelles Euhemere a travaillé étoient de la même eſpece que les autres, il ſemble qu'on ne peut douter qu'il n'ait été Poëte, ſurtout en ſuppoſant, comme il y a beaucoup d'apparence, qu'il avoit forgé lui-même les Inſcriptions qu'il citoit en preuve. Il eſt vrai qu'il eſt ſurprenant, comme le remarque Mr. l'Abbé Sevin, que parmi les Fragmens qui nous reſtent de cet Auteur, il n'y en ait aucun qui ne ſoit en Proſe; cependant comme ce n'eſt là qu'une preuve négative, reſte à voir, ſi le témoignage de St. Auguſtin, & le caractére ordinaire des anciennes Inſcriptions, ſuffiſent pour lui aſſurer la qualité de Poëte: dans le fond la choſe eſt aſſez peu importante; peut-être pourroit-on ſoupçonner, qu'on lui a donné la qualité de Poëte, pour avoir travaillé ſur des monumens qui étoient en vers, & dans un goût tout à fait Poëtique, comme ſa Rélation de l'Iſle de Panchée, & ſa deſcription du Temple de Jupiter Triphyllen le prouvent; peut être auſſi . . . . mais comme le Pays des conjectures eſt d'une grande étendué, je laiſſe au Lecteur le plaiſir d'y faire une courſe, ſi l'envie lui en prend.

(61) *De Re Ruſt.* Lib. IX. cap. 28.

(62) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. II p. 216. Edit. de Hollande.

(64) *De Conſenſu Evangel* L. I. cap. 23 fol. 271. *Apud* Elmenhorſt *Comment in Min. Fœlic.* p. 48.

(65) Fabric. *Bibl. Græc.* Tom. II. p. 717.

(66) Ibid. p. 696. Nota 20.

(67) *Miſc. erud. Antiq.* p. 91. *Apud* Eundem.

✿ EUMELUS Roi du Boſphore Cimmérien [*A*] étoit fils de Pærisade (*a*): ce Prince ayant régné glorieuſement trente-huit ans laiſſa en mourant trois fils, Satyrus, Eumelus, & Prytannis (*b*). Il donna ſes Etats à l'Aîné; mais ce Prince n'en jouït pas longtems, Eumelus quoique le plus jeune, ſelon les apparences (*c*), ne crût pas devoir laiſſer le Trône à ſon frére ſans le lui diſputer, il fit des Al-

(a) Diod. Sic. Lib. XX. p. 748. Voy. Souciet *Diſſert.* Paris 1717.

(b) Idem ib.

(c) Souciet *ubi ſupra* p. 28. & le Boze *Mém. de l'Acad. des Inſcript* Tom. IX. p. 274 Edit de Hollande.

[*A*] *Roi du Boſphore Cimmérien.*] Il y a fait les Confins de l'Europe & de l'Aſie deux petites Contrées, qui s'appellent l'une le *Boſphore de Thrace*, & l'autre le *Boſphore Cimmérien*. Les Auteurs varient ſur l'origine du nom de *Boſphore*. Les Grecs prétendent qu'il vient d'Io fille d'Inachus, qui métamorphoſée en vache, avoit traverſé deux petits Détroits, l'un qui eſt celui qu'on appelle aujourd'hui le Détroit de Conſtantinople, anciennement le Boſphore de Thrace; & l'autre celui qui ſe nomme aujourd'hui le Détroit de Caffa, anciennement le Boſphore Cimmérien (1). D'autres Auteurs, dont Mr. de Boze adopte le ſentiment (2), croient, que le mot de Boſphore eſt compoſé de ceua de *Bœuf* & de *Paſſage*, Βους και πορος, & on nomme vulgairement *Boſphores*, les Détroits ou Bras de Mer d'une largeur ſi peu conſidérable, qu'il paroiſſoit qu'un Bœuf pouvoit aiſément les traverſer à la nage. Le Boſphore Cimmérien eſt un Canal fort ſerré qui joint les Palus Mæotides avec le Pont Euxin, à l'occident de ce Canal eſt ce qu'on appelloit anciennement la *Cherſonèſe Taurique*, aujourd'hui la Crimée, qui compoſoit principalement le Royaume du Boſphore Cimmérien, du moins c'étoit là qu'étoient les principales Villes, telles que *Cimmeris* & *Panticapée*; le Pere Souciet croit (3) que ce Royaume comprenoit auſſi tout ce qui coveloppe les Palus Mæotides à l'Orient & à l'Occident.

L'Hiſtoire ancienne de ce Royaume eſt inconnuë, le Boſphore Cimmérien n'a eu des Rois que fort tard, & Diodore de Sicile & Strabon nous inſtruiſent des commencemens de cette Monarchie, que l'on peut conſidérer dans cinq états différens.

Le premier eſt celui de la liberté; du moins y a-t-il lieu de penſer que le Boſphore n'étoit point anciennement ſous un Gouvernement Monarchique, c'eſt ce qu'il ſemble qu'on peut conclure de ce que dit Strabon (4), que les premiers Princet furent appellés Tyrans, quoique pluſieurs d'entre eux régnaſſent avec aſſez de douceur & de modération. C'eſt tout ce que l'on peut dire du premier état du Boſphore Cimmérien.

Le ſecond état fut ſous le Gouvernement de ceux qu'on appella Tyrans, qui ont été les premiers Monarques du Boſphore. Diodore de Sicile leur donne le nom d'*Archæanactides* (5); le Pere Souciet (6) prétend que ce n'eſt point là un nom de famille, ſelon lui *Archæanactide* ſignifie les anciens Rois, les premiers Rois ou la Dynaſtie, la Famille, les deſcendans de l'ancien Roi, du premier Roi (7). Mr. de Boze propoſe une autre conjecture (8), il obſerve que Strabon (9) fait mention d'un *Archæanax* de Mytilene, allié de Piſiſtrate, qui jetta les fondemens de Sigée dans la Troade, & qui bâtit les murs de ſa nouvelle Ville des ruïnes mêmes de ceux de Troye, qu'il en eſt encore fait mention dans le Scholiaſte de Nicandre, ſur le témoignage du Poëte Alcée, qui marcha lui-même à la guerre que ceux d'Athenes, de Mytilene, & de Leſbos ſe firent au ſujet de cet établiſſement, d'où Mr. de Boze conclurroit par le rapport & la proximité des tems, que les deſcendans de cet Archæanax, dont il n'eſt plus parlé, ſe voyant coſin chaſſés de toute la Troade, s'étoient apparemment retirés dans le Boſphore, & y avoient établi leur domination. Quoi qu'il en ſoit de l'Origine du nom de cette Dynaſtie, Strabon (10) nous apprend que ces premiers Rois furent Leucon, Sagaurus & Pærisade; le Pere Souciet (11) croit que Pærisade fut le Chef ou le premier des Archæanactides, fondé ſur ce que Strabon dit qu'il fut regardé comme un Dieu, ſans doute parce qu'il fut le fondateur de la Monarchie, & qu'appartenment il civiliſa ces peuples juſques-là barbares, & leur donna des Loix. Le même Auteur penche beaucoup à croire qu'il y a eu plus que trois Archæanactides. Diodore de Sicile nous apprend (12) que cette Dynaſtie ne dura que quarante-deux ans, & qu'elle finit la 3 année de la LXXXV Olympiade l'an 438 avant l'Ere Chrétienne: elle avoit donc commencé ſelon ce Calcul la premiére année de la LXXV Olympiade, 480 ans avant J. C. Mais le Pere Souciet met la fin des Archæanactides à la quatriéme année de la LXXXIII Olympiade, 445 ans avant l'Ere Chrétienne.

Ici commence le troiſiéme état du Royaume du Boſphore Cimmérien: aux Archæanactides ſuccéda un Prince nommé *Spartacus*: on trouve enſuite la ſucceſſion juſqu'à Spartacus IV fils d'Eumelus dont il s'agit dans cet Article, ce

(1) *Voy.* Cellarii *Geogr. Antiq.* Lib. II. cap. 8. §. 13.

(2) *Mém. de l'Academ. des Inſcript.* Tom IX. p. 217 Edit. de Hollande.

(3) *Diſſert. citata* p. 46.

(4) Lib. VII p. m. 214.

(5) Lib. XII p. 148 *Apud* Souciet *Diſſert.* p. 30.

(6) Ibidem.

(7) Αρχη commencement, origine, d'où αρχαιος, ancien, premier, & ανας Roi.

(8) *Mém. de l'Acad. des Inſcrip. ubi ſupra* p. 242. 243.

(9) Lib. XIII. p. m. 412.

(10) Lib. VII. p. m. 214.

(11) *Diſſert.* p. 17.

(12) Lib. XII. p. 108.

Alliances secrettes avec les Nations voisines, Ariopharnes Roi de Thrace fut celui qui l'assista le plus puissamment. Satyrus voulant prévenir les desseins d'Eumelus, qui s'avançoit à grandes journées avec Ariopharnes, marcha à sa rencontre; les deux Armées se livrérent bataille, & la victoire se déclara pour Satyrus; ce Prince la poursuivit avec vigueur, Eumelus & Ariopharnes furent obligés de se retirer dans une place forte, que le Pere Souciet dit (*d*) avoir été la Capitale de Thrace. Satyrus les y attaqua, & il étoit déja parvenu au pied de la muraille, quand il eut le bras percé d'un Javelot. Il mourut de sa blessure la nuit suivante, n'ayant régné que neuf mois; sa mort tombe selon le Pere Souciet en l'an 317 ou 316 avant J. C. Menifcus Général des Troupes que Satyrus avoit pris à sa solde leva le Siége & se retira à Gargaze, Ville frontiére du Bosphore. De là il envoya le corps du feu Roi à Prytannis; il étoit à Panticapée, Capitale du Bosphore, où il fit à son frere des obséques magnifiques, & après l'avoir inhumé dans le tombeau des Rois, il partit pour Gargaze, & prit là le commandement de l'Armée, & possession du Royaume (*e*). Quand Eumelus le vit déclaré Roi, il lui envoya des Ambassadeurs pour lui proposer le partage du Royaume entre eux; Prytannis ne voulut point entendre à cette proposition, il laissa une Garnison dans Gargaze, & revint à Panticapée pour mettre ordre aux affaires de l'Etat. Eumelus ayant reçu de grands renforts, marcha contre Prytannis, prit Gargaze, & tout ce qui se trouva sur son passage; il livra ensuite combat à son frere, le défit, & l'enferma dans l'Isle voisin du Palus Mæotide, aujourdhui la Crimée. Prytannis bloqué de tous côtés fut obligé de capituler à des conditions fort dures, qui étoient qu'il livreroit son Armée, & qu'il renonceroit à la Couronne. Il se retira à Panticapée, & comme il sentoit trop vivement l'injustice d'un Traité que la nécessité seule l'avoit obligé de conclure, il tâcha de remonter sur le Trône, & se remit en Campagne. Eumelus le vainquit une seconde fois & lui ôta la vie. Il traita de même tous ceux qui étoient en quelque liaison de parenté ou d'amitié, soit avec Prytannis, soit avec Satyrus. Un jeune Perisade, fils de Prytannis, fut le seul qui échappa à la vengeance du Vainqueur; il se réfugia chez Agar Rôi des Scythes, mais on n'entendit plus parler de lui (*f*). Eumelus monta donc sur le Trône l'an 316 avant J. C. & quoiqu'il y fût monté par le crime & par la revolte, il gouverna sagement & avec gloire; il tâcha de faire oublier par la douceur de son Gouvernement, les moyens qu'il avoit employés pour s'emparer de l'Autorité souveraine. Il rendit aux habitans de Panticapée leurs anciens priviléges, que ses prédécesseurs avoient abolis peu à peu, il les augmenta même (*g*). *Mais*, ajoute Mr. de Boze, *la durée de son régne ne fut pas assez longue pour pouvoir démêler toutes ses vûës dans un si favorable changement* [*B*]. Après cinq ans & cinq mois de régne, il revenoit à grandes journées de Scythie pour un Sacrifice. Il étoit dans un Char à quatre roues, les chevaux ayant pris le mors aux dents, il voulut se jetter hors du Char, mais son sabre s'étant embarrassé dans une des roues, il fut entraîné & brisé sur la place (*h*): Mr. de Boze dit, que s'étant embarrassé dans un des bouts du Pavillon qui couvroit son Char il tomba sous une roue, & finit ainsi sa vie (*i*) l'an 310 avant Jésus-Christ. On prétend qu'un Oracle lui avoit prédit sa mort [*C*].

(*d*) *Ubi supra.*

(*e*) Diod. de Sicile, Lib. XX. p. 741. Voy. Souciet *ubi supra* De Boze *ubi supra.*

(*f*) De Boze *ubi supra* p. 855.

(*g*) Idem ibid. & Souciet p. 59.

(*h*) Diod. Sic. Lib. XX. p. 745. Voy. Souciet p. 59.

(*i*) De Boze *ubi supra* p. 856.

ce Spartacus IV régna vingt ans, & mourut la quatriéme année de la CXXII Olympiade, l'an 289 avant J. C. On ignore ce qui s'est passé sous ses Successeurs, jusqu'à un Perisade, qui régnoit vers l'an 109 avant J. C. qui céda ses Etats à Mithridate Eupator Roi de Pont (13), qui est le Mithridate, si fameux par les guerres, qu'il a soutenues contre les Romains. C'est ce qui nous conduit au quatriéme état du Royaume du Bosphore, qui est celui, où il devint Province de celui de Pont pendant la Vie de Mithridate.

(13) Strabon L. VII. p. m. 814.

Après sa mort Pompée donna le Royaume du Bosphore à Pharnace fils de Mithridate & d'une de ses Concubines (14), & depuis ce Prince il y eût des Rois, qui relevoient des Romains (15). Le savant Antiquaire Mr. Vaillant nous en a donné l'Histoire dans l'ouvrage qui a pour titre: *Achæmenidarum Imperium, sive Regum Ponti, Bosphori, & Bithyniæ Historia:* qui fait le second Tome de l'Histoire de l'Empire des Parthes: *Arsacidarum Imperium.* Paris 1725. in-4.

(14) Plutarch. in *Pompeio.* p. 641.

(15) Strabo Lib. VII. p. m. 814.

[*B*] *La durée de son régne ne fut pas assez longue pour pouvoir démêler toutes ses vûës dans un si favorable changement.*] L'Expérience a fait voir, qu'on ne doit pas trop compter sur les beaux commencemens du régne des Princes: s'il s'est trouvé un Auguste qui ait effacé les horreurs des proscriptions du Triumvirat par un régne glorieux & soûtenu jusques à la fin, on a vû aussi des Monarques, qui après avoir fait espérer à leurs Sujets de faire leur félicité, sont devenus les fléaux du genre-humain. Qui ignore les premiéres années de l'Empire de Néron? peut on voir rien de plus beau que le plan de gouvernement qu'il se prescrivit en présence du Senat, lorsqu'il y parût après les funerailles de Claude? Il promit de gouverner d'une maniére toute opposée à celle qu'on avoit blâmée dans son prédécesseur; il déclara, qu'il ne seroit point de sa Cour un Trône d'ambition & d'avarice où tout fût à vendre; qu'il ne réglerait point les affaires chez lui pour faire tout dépendre de quelques particuliers; qu'il feroit différence entre sa Maison & la République: qu'il ne s'attribueroit point non plus la décision de toutes choses, mais que le Sénat conserveroit toujours sa fonction & sa dignité; que l'Italie & les Provinces du Peuple prendroient l'ordre des Consuls, qui les addresseroient au Senat . . . . Il exécuta même ses promesses à bien des égards. *Tum formam futuri principatus præscripsit, ea maxime declinans, quorum recens flagrabat invidia. Non enim se negotiorum omnium judicem fore, ut clausis unam intra domum accusatoribus & reis, paucorum potentia grassaretur. Nihil in penatibus suis venale, aut ambitioni pervium: disceretam domum & Remp. teneret antiqua munia Senatus. Consulum Tribunalibus Italia & publica provincia assisterent. Illi patrum aditum præberent . . . . Nec defuit fides* (16) Pendant *cinq années*, Néron fut un Prince à pouvoir être proposé en exemple, & l'on sait quelles furent les suites de son Empire. Il est vrai, que je conçois qu'un homme, qui n'a d'autre défaut capital, que l'ambition de regner, peut devenir un très-bon Prince, lorsqu'il est parvenu à son but; après avoir immolé tout ce qui mettoit obstacle à sa Grandeur, il peut fort bien gouvernes avec sagesse, bonté, & équité: Si nous connoissions le caractére d'Eumelus, nous pourrions plus aisément juger de ce qu'on auroit pû attendre de la suite de son régne.

(16) Tacit. *Annal.* Lib. XIII. C. 4.

[*C*] *On prétend qu'un Oracle lui avoit prédit sa mort.*] Satyrus son frere & lui, dans leur jeunesse ayant consulté l'Oracle sur les principaux événemens de leur vie, il avoit répondu au premier, *a musculo sibi caveret,* φυλαξάσθαι τὸν μυν, ce qui lui avoit donné une si grande aversion pour les rats, que non content de leur faire une guerre assidué, il étoit même attentif, qu'aucun de ses domestiques ou Officiers ne portât quelque nom approchant; mais le Javelot dont il fut blessé, lui ayant coupé un muscle du bras, qu'on appelle de même en Grec τὸν μυν, il couprit le sens de l'Oracle. Ce même Oracle avoit annoncé à Eumelus qu'il périroit dans une maison branlante & portative, φερομένου οἴκου φυλαξάσθαι: il prenoit donc toutes les précautions imaginables pour n'en jamais habiter que de très-solides, & il ne songeoit pas que son Char étoit celle dont l'Oracle avoit parlé (17).

(17) *Hist. de l'Acad. des Inscript.* Tom. II. p. 256.

EVREMOND (Charles de Saint-Denis Seigneur de Saint) nâquit à St. Denys le Guast, terre à trois lieuës de Coutance dans la Basse Normandie, le premier Avril 1613, de Charles de Saint-Denis & de Charlotte de Rouville, tous deux de la meilleure Noblesse de Normandie. Comme il étoit Cadet on le destina à la Robbe, & on l'envoya dés l'âge de neuf ans à Paris pour y faire ses études. Il entra en cinquiéme dans le Collége de Clermont, & en quatre ans qu'il y demeura il fit ses Humanités & sa Rhetorique. Il alla ensuite dans l'Université de Caën, pour y faire sa Philosophie; mais il n'y demeura qu'un an. Il retourna à Paris, où il étudia encore pendant une année au Collége de Harcourt. Dèsqu'il eut achevé sa Philosophie & fait ses exercices, il commença l'Etude du Droit: mais soit que ses Parens eussent alors d'autres vûës, on que son inclination le portât du côté des Armes, il quitta cette Etude, aprés s'y être appliqué un peu plus d'un an; & fut fait Enseigne, ayant à peine seize ans accomplis. Aprés avoir servi deux ou trois Campagnes, il obtint une Lieutenance, & on lui donna une Compagnie aprés le Siége de Landrecy en 1637 (*a*). Les Armes n'em-

(*a*) Vie de Mr. de St. Evremond par Mr Des-Maizeaux à la tête du *Mélange Curieux* &c. Tom I. p. 1-5. Amst. 1706.

n'empêchérent pas Mr. de St. Evremond de cultiver la Philoſophie & les Belles Lettres, il y donnoit tout le tems qu'il pouvoit avoir libre [*A*], & il ne ſe diſtinguoit pas moins par ſa politeſſe & par ſon eſprit, que par ſon courage. Il ſe trouva au Siége d'Arras en 1640; & l'année d'après il entra dans la Cavallerie, ce qui lui fournit de nouvelles occaſions de ſe faire connoître. Mr. le Duc d'Enguien fut ſi touché des agrémens de ſa converſation, qu'il lui donna la Lieutenance de ſes Gardes afin de l'avoir toujours auprès de lui [*B*]. En 1643, après la Campagne de Rocroy, Mr. de St. Evremond fit une eſpéce de Satire contre l'Académie Françoiſe [*C*]. Il fit la Campagne de Fribourg en 1644; & l'année ſuivante il fut dangereuſement bleſſé au genou à la bataille de Nortlingue (*b*). Après la priſe de Furnes en 1646 le Duc d'Enguien le choiſit pour en porter la nouvelle à la Cour; & lui ayant dit le deſſein qu'il avoit d'aſſiéger Dunquerque, il le chargea d'en faire la propoſition au Cardinal Mazarin, & de régler avec lui tout ce qui étoit néceſſaire pour l'exécution d'un ſi grand projet. Mr. de St. Evremond ſût ſi bien ménager l'eſprit de ce Miniſtre, qu'il le fit conſentir à tout ce que Mr. le Duc d'Enguien ſouhaittoit (*c*). Quelque tems après Mr. de St. Evremond compoſa deux ou trois petites Piéces, à l'occaſion de quelques converſations qu'il avoit euës avec ſes Amis [*D*]. En 1648 il perdit la charge qu'il avoit auprés du Prince de Condé [*E*], car c'eſt ainſi que le Duc d'Enguien

(*b*) Ibid. p. 9-12.

(*c*) Ibid. p. 12-14.

[*A*] *Les Armes n'empêchérent pas Mr. de St. Evremond de cultiver la Philoſophie . . . . . il y donnoit tout le tems qu'il pouvoit avoir libre.*] Il lui arriva bien-tôt à l'égard de la Philoſophie, ce qui arrive ordinairement aux perſonnes, qui dans un âge plus avancé, s'aviſent de faire uſage de leur Reiſon. Il examina d'abord s'il étoit bien vrai, que ſes Maîtres lui euſſent fait connoître la nature des choſes, mais plus il pouſſoit ſes recherches, plus il reconnoiſſoit la vanité de leurs promeſſes. Ce qu'ils lui avoient ſouvent propoſé comme étant de la derniére évidence, ne lui paroiſſoit pas même vraiſemblable. Il dit lui-même (1), que lorſqu'il eût atteint l'âge d'homme, où l'Eſprit eſt propre à la recherche de la vérité, il avoit eû le curioſité de comprendre la nature des choſes, & qu'il ſe perſuade bien-tôt d'y être parvenu. La moindre preuve lui paroiſſoit une démonſtration, & une vraiſemblance paſſoit chez lui pour une vérité; il ne pouvoit exprimer le mépris avec lequel il regardoit de haut en bas, ceux, qu'il croyoit ignorans dans les choſes, qu'il ſe flattoit de connoître parfaitement lui-même. A la longue, lorſque l'âge & l'expérience, qui ne vient malheureuſement jamais avant l'âge, lui eurent inſpiré des réflexions plus ſérieuſes, il commença à renoncer à une ſcience toujours conteſtée & ſur laquelle les plus grands Hommes ont eu toujours des ſentimens différens. *Je ſavois*, dit-il, *par le conſentement univerſel des Nations, que* Platon, Ariſtote, Zenon, Epicure, *avoient été les Lumiéres de leur Siécle, & cependant on ne voyoit rien de ſi contraire que leurs opinions. Trois mille ans après, je les trouvois également diſputées; des Partiſans de tous les côtés; de Certitude & de Sûreté nulle part. Au milieu de ces Méditations, qui me déſabuſoient inſenſiblement, j'eus la curioſité de voir* Gaſſendi, *le plus éclairé des Philoſophes & le moins préſomptueux. Après de longs Entretiens où il me fit voir tout ce que peut inſpirer la Raiſon, il ſe plaignit que* le Neture eût donné tant d'étenduë à la Curioſité, & des bornes ſi étroites à la Connoiſſance: *ajoûtant*, qu'il ne le diſoit pas pour mortifier la préſomption des autres, on par une fauſſe humilité de ſoi-même, qui ſent tout à fait l'Hypocriſie; que peut-être il n'ignoroit pas ce qu'on pouvoit penſer ſur beaucoup des choſes: mais de bien connoître les moindres qu'il n'oſoit s'en aſſurer. *Alors*, continue Mr. de St. Evremond, *une Science, qui m'étoit déja ſuſpecte, me parut trop vaine pour m'y aſſujettir plus longtems. Je rompis tout commerce avec elle, & commençai d'admirer, comment il étoit poſſible à un homme ſage de paſſer ſa vie à des Recherches inutiles.* Voilà ce que penſoit Mr. de St. Evremond ſur les ſpéculations creuſes & ſtériles de la Philoſophie: il avoit une idée bien différente de l'Etude du Droit; il la jugeoit non ſeulement utile, mais même néceſſaire à un Honnête-Homme, & il ſe fit toujours un pleiſir de la cultiver (2).

(1) *Jugemens ſur les Sçavans où on montre comment l'homme peut s'avancer* Oeuvr. Méléés Tom. I. p. 184 Amſt. 1706.

(2) Voy. *Diſcours au Maréchal de Crequi*, Oeuvr. Mél. Tom. III. p. 73 & ſuiv.

[*B*] *Mr. le Duc d'Enguien fut ſi touché des agrémens de ſa converſation, qu'il lui donna la Lieutenance de ſes Gardes, afin de l'avoir toujours auprés de lui.*] Ce jeune Prince avoit l'eſprit juſte & le diſcernement délicat. Il aimoit les Belles-Lettres, & après le mort du Cardinal de Richelieu, pluſieurs Membres de l'Académie Françoiſe evoient deſſein de le choiſir pour leur Protecteur (3). La Lecture faiſoit un de ſes plus agréables amuſemens; il ſouhaitta que Mr. de St. Evremond aſſiſtât à ſes Lectures, & celui-ci n'oublia rien pour les lui rendre également agréables & inſtructives. Perſuadé que les Princes ne doivent pas étudier à la maniére des autres hommes, & que le tems leur eſt précieux; lorſqu'il liſoit quelque choſe des anciens Hiſtoriens, il laiſſoit aux Grammairiens l'explication ſcrupuleuſe des Mots & des Phraſes, & s'attachoit à bien développer le ſens des Auteurs; à faire des réflexions ſur la juſteſſe & la Beauté de leurs penſées; à remarquer l'habileté avec laquelle ils dépeignent les Grands Hommes, & les différences délicates qu'ils marquent dans leurs Caractéres. Enfin il s'appliquoit à bien connoître la ſituation des affaires publiques, à entrer dans les différends intérêts des Princes, & à découvrir les reſſorts qui les evoient fait agir (4). C'eſt-là effectivement, comme le remarque Mr. Des-Maizeaux (5) le maniére dont non ſeulement les Princes, mais toutes les perſonnes de Qualité, qui ſont arrivées à l'âge du diſcernement & de la réflexion, devroient lire les anciens Auteurs. Il eſt vrai qu'il faut avoüer en même tems, qu'il eſt difficile de trouver des gens capables de leur développer toutes ces choſes. Les Commentateurs y ſuppléeroient, en quelque maniére, s'ils avoient tourné leurs vûës de ce côté-là: mais ſoit qu'ils eyent crû cette tâche trop forte pour eux, ou qu'ils ſe ſoient imaginée qu'elle n'étoit pas de leur reſſort, leurs Ecrits ne ſont guéres propres à perfectionner cette Etude. Mr. de St. Evremond a très bien marqué leurs défauts dans une de ſes Piéces (6). „ J'ai vû depuis pluſieurs années, *dit-il*, un „ grand nombre de Critiques, & peu de bons Juges.' Or „ je n'aime pas ces gens Doctes, qui employent toute leur „ vie à reſtituer un Paſſage, dont le reſtitution ne nous „ plaît en rien. Ils ſont un myſtére de ſavoir ce qu'on „ pourroit bien ignorer, & n'entendent pas, ce qui mérite véritablement d'être entendu. Pour ne rien ſentir, „ pour ne rien peſer délicatement, ils ne peuvent entrer dans la délicateſſe du Sentiment, ni dans la fineſſe „ de le Penſée. Ils réüſſiront à expliquer uo Grammairien, ce Grammeirien s'appliquoit à leur même Etude, „ & evoit leur même eſprit. Mais ils ne prendront jamais „ celui d'un Honnête-Homme des Anciens, car le leur y „ eſt tout à fait contraire. Dans les Hiſtoires ils ne connoiſſent ni les Hommes ni les Affaires: ils rapportent „ tout à la Chronologie, & pour nous pouvoir dire quelle ennée eſt mort un Conſul, ils négligeront de connoître ſon Génie, & d'apprendre ce qui s'eſt paſſé ſous ſon Conſulat. *Ciceron* ne ſera jamais pour eux qu'un faiſeur „ d'OAARSONS, *Céſar*, qu'un faiſeur de COMMUNTAIRE; le Conſul, le Général leur échappent; le géuie, „ qui anime leurs Ouvrages, n'eſt point epperçu, & les „ choſes eſſentielles qu'on y traite, ne ſont point connuës."

(3) Ibid. p. 2. 9.

(4) Vie de Mr. de St. Evremond p. 7. e.

(5) Ibid. p. 2. 9.

(6) *Diſc. au Maréchal de Crequi.* Oeuv. Mél. Tom. III. p. 71, 72.

[*C*] *En 1643 après la Campagne de Rocroy Mr. de St. Evremond fit une eſpéce de Satire contre l'Académie Françoiſe.*] Elle parut ſous le titre de *Comédie des Académiſtes pour la Reformation de la Langue Françoiſe.* Elle courut longtems Manuſcrite, & comme il arrive dans ces occaſions chacun ſe donna le liberté d'y ajouter, ou d'en retrancher ce qu'il jugeoit à propos, deſorte que quand elle fut imprimée, Mr. de St. Evremond ne la reconnoiſſoit plus. Avec tout cela Mr. Peliſſon en a parlé d'une maniére avantageuſe (7), & il dit „ que cette Piéce, quoique ſans art & ſans „ régles, & plutôt digne du nom de Farce, que de celui „ de Comédie, n'eſt pas ſans eſprit, & a des endroits „ fort plaiſans." Mr. Des-Maizeaux l'a publiée parmi les Ouvrages de Mr. de St. Evremond, ſur une Copie corrigée.

(7) *Hiſt. de l'Académ. Franç.* p. 37. Amſt. 1730.

[*D*] *Quelque tems après Mr. de St. Evremond compoſa deux ou trois petites Piéces, à l'occaſion de quelques Converſations qu'il avoit euës avec ſes Amis.*] C'étoient des Réflexions ſur les Maximes ſuivantes: Que l'*Homme qui veut connoître toutes choſes, ne ſe connoît pas lui-même. Qu'il faut mépriſer la Fortune & ne ſe pas ſoucier de la Cour. Qu'il ne faut jamais manquer à ſes Amis.* On imprime ces Réflexions à Paris en 1668, mais toutes changées. Mr. de St. Evremond a rétabli les deux premiéres, & Mr. Des-Maizeaux les a inſérées dans le premier Tome de ſes Oeuvres. Il obſerve dans le premiére, que l'Auteur de la Neture n'a pas voulu que nous puſſions bien connoître ce que nous ſommes, & que tandis que nous voulons connoître tout, nous ſommes réduits à la fatale néceſſité de nous ignoret nous-mêmes. Il ſoutient, que jamais il n'y a eu d'homme convaincu par la Raiſon, ou que l'Ame eſt certainement immortelle, ou qu'elle périt avec le Corps. Il fait voir que les Philoſophes les plus éclairés, *Socrate, Platon, Epicure, Ariſtote, Senéque*, & *Salomon même le plus grand des Rois, & le plus ſage des hommes*, n'ont jamais bien pû ſe ſatisfaire ſur cet article; & de la contrariété de leurs opiolons il conclut, qu'à moins que le Foi, n'aſſujettiſſe notre Raiſon, nous paſſons notre vie à croire & à ne croire polot, à nous vouloir perſuader, & à ne ponvoir nous convaincre. Il n'appartient, *dit-il*, qu'à Dieu de faire des Martyrs; & de nous obliger ſur ſa parole à quitter la vie dont nous jouiſſons, pour une autre, qui nous eſt entiérement inconnuë. Prétendre ſe convaincre de l'immortalité de l'Ame par la Raiſon, c'eſt ſe défier de l'aſſurance que Dieu nous en donne; & c'eſt, en quelque façou, renoncer à la ſeule choſe, par qui nous pouvons en être aſſurés.

[*E*] *En 1648 il perdit la Charge qu'il avoit auprés du Prince de Condé.*] Voici à quelle occaſion. Ce Prince ſe plaiſoit extrêmement à rechercher le ridicule des Hommes, & il s'enfermoit ſouvent evec le Comte de Mioſſens & Mr. de St.

guien ſe nommoit depuis la mort de ſon Pere, & l'année ſuivante Mr. de St. Evremond alla en Normandie pour voir ſa famille. Le Duc de Longueville, qui s'étoit déclaré contre le Cardinal Mazarin, n'oublia rien pour engager Mr. de St. Evremond dans ſon parti, il lui offrit le commandement de l'Artillerie, mais il le refuſa, comme il le dit lui-même dans une Piéce Satirique qu'il a faite, intitulée, *La Retraite de Mr. le Duc de Longueville dans ſon Gouvernement de Normandie.* Le Cardinal en étoit ſi charmé, que dans ſa derniére maladie il ſouhaitta pluſieurs fois, que Mr. de St. Evremond lui en fît la lecture. En 1650 il ſuivit la Cour au Havre de Grace, avec le Duc de Candale: ce fut pendant ce Voyage, qu'il eût avec ce Seigneur cette longue Converſation, qu'il a écrite dans la ſuite, & où il a mêlé aux Conſeils judicieux, qu'il donnoit à ſon Ami, le portrait des Courtiſans, avec qui il avoit le plus de liaiſon (*d*). La Guerre Civile ayant commencé en 1652, le Roi informé du mérite & du courage de Mr. de St. Evremond, & ſachant qu'il avoit toujours refuſé de prendre parti contre la Cour, le fit Maréchal de Camp par un Brevet du 16 Septembre 1652, & lui donna le lendemain une penſion de trois-mille Livres (*e*). Il ſervit ſous le Duc de Candale dans la Guerre de Guienne; mais après la réduction de cette Province le Cardinal Mazarin le fit mettre à la Baſtille, où il demeura deux ou trois mois [*F*]. En 1654 Mr. de St. Evremond ſervit en Flandres (*f*). En 1657 il ſe battit en duël contre le Marquis de Fore. Quoiqu'il eût pris toutes les précautions poſſibles pour tenir cette affaire ſecrette, elle ne laiſſa pas d'être ſçuë à la Cour, ce qui l'obligea de ſe retirer à la Campagne, juſqu'à ce que ſes Amis euſſent obtenu ſon pardon (*g*). Il y a de l'apparence qu'il fit dans ce tems-là le *Diſcours ſur les Plaiſirs* [*G*]. Mr. de St. Evremond continua de ſervir en Flandres juſqu'à la ſuſpenſion d'armes, entre la France & l'Eſpagne (*h*). Il accompagna enſuite le Cardinal Mazarin, lorſqu'il alla conclure la paix avec Don Louis de Haro premier Miniſtre du Roi d'Eſpagne. Il avoit promis en partant au Marquis de Crequi, depuis Maréchal de France, de l'inſtruire exactement du détail de toute cette Négotiation; & la Paix ne fut pas plutôt ſignée, que Mr. de St. Evremond écrivit une longue Lettre au Marquis, où il faiſoit voir que le Cardinal avoit ſacrifié l'Honneur & l'Intérêt de la France à ſes intérêts particuliers; il ajoûtoit pluſieurs traits piquans, & railloit le Cardinal d'une maniére fine & maligne. Cette Lettre étant tombée entre les mains des Créatures du Cardinal [*H*] quelque tems après ſa mort, on en fit un Crime d'Etat à Mr. de St. Evremond, qui fut obligé de ſe ſauver en Hollande, où il arriva en 1661. Il avoit trop d'Amis en Angleterre pour faire un long ſéjour en Hollande: car l'année précédente il avoit accompagné le Comte de Soiſſons, que le Roi de France avoit envoyé à Charles II. pour le féliciter de ſon Rétabliſſement, & il avoit fait bien des habitudes à Londres. Mr. de St. Evremond paſſa donc en Angleterre; où il fut trés-bien reçu (*i*), & intimement lié avec les perſonnes de la premiére Qualité, en particulier avec le Duc de Buckingham, & Monſieur d'Aubigny [*I*]. C'eſt là qu'il a compoſé pluſieurs Piéces, qui

(*d*) Ibid. p. 17. 18.

(*e*) Ibid. p. 19.

(*f*) Ibid. p. 22.

(*g*) Je ne trouve point cette particularité dans mon Exemplaire, mais elle eſt dans les *Mém.* du Pére Nicéron Tom. VII. p. 166. & dans la nouvelle Edition de la Vie, à la tête des *Oeuvres Mêlées.*

(*h*) La Suſpenſion commença le 8. Mai 1659, & fut continuée juſqu'à la concluſion de la Paix. Le 7 Novemb. ſuivant.

(*i*) *Vie de S. Evremond* p. 11.

St. Evremond pour partager avec eux ce plaiſir. Un jour que ces deux Meſſieurs ſortoient d'une Converſation de cette nature, il échappa à Mr. de St. Evremond de demander au Comte de Mioſſens, s'il croyoit que Son Alteſſe, qui aimoit ſi fort à découvrir le ridicule des autres, n'eût pas lui-même le ſien? Ils convinrent que cette affectation de découvrir le Ridicule des autres lui en donnoit un d'une eſpece toute nouvelle. Cette idée leur parut ſi plaiſante, qu'ils ne purent réſiſter à la tentation de s'en divertir avec leurs Amis. Mr. le Prince en fut informé, & leur donna bien-tôt des marques de ſon reſſentiment. Il ôta à Mr. de St. Evremond la Lieutenance de ſes Gardes, & ne voulut plus avoir de liaiſons avec le Comte de Mioſſens. Cependant il y a apparence, qu'il les auroit rétablis dans ſa faveur, ſans le nouveau tour que prirent les Affaires. La Guerre de Paris venoit de commencer; & le Prince ayant pris les armes contre la Cour ſe retira enfin dans les Pays-Bas, où il fut déclaré Généraliſſime des Armées du Roi d'Eſpagne. Lorſqu'il revint en France, après la paix des Pyrénées, Mr. de St. Evremond lui alla faire le révérence, & en fut reçu avec beaucoup de bonté. Il lui offrit même ſes ſervices, & lui fit donner en pluſieurs rencontres des aſſurances de ſon eſtime & de ſon affection (*k*).

(*k*) *Vie de S. Evremond* p. 15. 16.

[*F*] *Le Cardinal Mazarin le fit mettre à la Baſtille.*] Quelques railleries contre le Cardinal, faites dans une Compagnie, où Mr. de St. Evremond s'étoit trouvé, & où il n'avoit pas plus de part que les autres, en fournirent le prétexte; mais en voici le véritable raiſon. Lorſqu'on parla d'un Accommodement avec la Guienne, le Cardinal voulut qu'on s'eddreſſât aux Créatures qu'il avoit dans le parti des Princes. Mais le Duc de Candale crut devoir traiter avec l'Evêque d'Agen, & les autres, qui avoient chaſſé le Duc d'Epernon. Il prévit qu'étant les plus forts, leur ſuffrage entraîneroit celui des autres; ce qui arriva effectivement. Le Cardinal fut piqué au vif de ce manque de déférence; & s'imaginant que Mr. de St. Evremond avoit donné ce conſeil en Duc de Candale, il réſolut de l'en punir. Cependant lorſque Mr. de Saint Evremond l'alla remercier après ſon élargiſſement, il lui dit fort obligeamment, *qu'il étoit perſuadé de ſon innocence, mais que dans le Poſte qu'il occupoit, on ſe trouvoit obligé d'écouter tant de choſes, qu'il étoit bien difficile de diſtinguer le vrai du faux, & de ne pas maltraiter quelquefois un honnête homme* (*l*).

(*l*) Ibid. p. 21. 22.

[*G*] *Il y a de l'apparence qu'il fit dans ce tems-là le Diſcours ſur les Plaiſirs.*] Il obſerve d'abord dans ce Diſcours, que pour vivre heureux, il faut faire peu de réflexions ſur ſa Vie, mais ſortir ſouvent comme hors de ſoi; & parmi les plaiſirs, que fourniſſent les choſes étrangéres, ſe dérober la connoiſſance de ſes propres maux. Il ajoute, qu'il ne faut pas trop penſer à la mort, non que nous ne devions jamais y faire attention, il croit qu'il eſt preſque impoſſible de ne pas faire quelques réflexions ſur une choſe ſi naturelle, & qu'il y auroit même de la molleſſe à n'oſer jamais y penſer: ſeulement il ne veut pas qu'on en faſſe une *étude particuliére*, ce qui eſt, dit-il, une occupation trop *contraire à l'uſage de la Vie.* Il examine enſuite de quelle maniére on doit ménager les plaiſirs pour les rendre plus vifs & plus durables; & il finit en faiſant remarquer les avantages des *vrais Chrétiens* ſur les Sectateurs d'*Epicure* & d'*Ariſtippe.*

[*H*] *Cette Lettre étant tombée entre les mains des Créatures du Cardinal.*] Voici comment cela arriva. Le Roi partit pour aller en Bretagne, quelques jours avant qu'on arrêtât Mr. Fouquet: Mr. de St. Evremond étant un de ceux qui furent nommés pour être de ce Voyage, il laiſſa avant que de partir à Madame du Pleſſis-Bellievre, mere de la Marquiſe de Crequi, une Caſſette, où il y avoit de l'argent, des billets, & des Lettres. Auſſi tôt que Mr. Fouquet eût été arrêté (le 5 Septembre 1661) on ne ſe contenta pas d'enlever tous ſes peplers, on mit encore le Scellé chez toutes les perſonnes qu'on etoyoit avoit été dans ſa confidence. On ne manqua pas d'aller chez Madame du Pleſſis-Bellievre: elle étoit trop amie du Surintendant pour être oubliée. On ſe ſaiſit entre autres choſes de la Caſſette de Mr. de St. Evremond, & l'on y trouva une Copie de la Lettre ſur la Paix des Pyrenées, qui n'avoit été communiquée qu'en Maréchal de Clerembault, & à deux ou trois autres perſonnes. Meſſieurs le Tellier & Colbert, qui étoient des Créatures de Cardinal, profitérent de cette occaſion pour faire voir la haete eſtime qu'ila avoient pour la mémoire de leur Bienfaiteur, ils lurent cette Lettre eu Roi, & n'oubliérent rien pour l'indiſpoſer contre Mr. de St. Evremond. Ils lui repréſentérent le zéle que le Cardinal avoit toujours fait paroître pour ſes intérêts, & les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat dans les tems les plus fâcheux; Ils ajoutérent que les invectives de Mr. de St. Evremond retomboient ſur la Régence de la Reine-Mere, & portoient même juſques ſur le Régne du Roi, puiſqu'il avoit trouvé à propos de ſuivre le Plan & les Maximes que le Cardinal avoit laiſſées. Enfin Ils lui repréſentérent le danger qu'il y avoit de permettre à des Particuliers de juger des affaires d'Etat ſelon leur caprice, & de cenſurer impunément le conduite des Miniſtres. Ils ne manquérent pas auſſi de faire un crime à Mr. de St. Evremond des liaiſons qu'il avoit avec le Surintendant, dont on avoit réſolu la perte. Ces Diſcours firent impreſſion ſur l'eſprit du Roi, & il ordonna que Mr. de St. Evremond fût mis à le Baſtille. Il étoit allé voir le Maréchal de Clerembault à la Campagne, ſans avoir aucun ſoupçon de ce qui ſe paſſoit. Mais Mr. de Gourville, ayant appris qu'on avoit donné ordre de l'arrêter, & ſachant qu'il revenoit à Paris avec le Maréchal, lui envoya ue homme en poſte pour l'en evertir. Cet homme le joignit dans la Forêt d'Orléans, & ſur cet avis il ſe retira en Normandie. Après s'y être tenu caché quelque tems, il s'approcha ſecrettement des Frontiéres de Royaume, & réſolut enfin de paſſer en Hollande, où il arriva ſur la fin de l'année 1661 (*m*).

(*m*) Ibid. p. 27-29.

[*I*] *Intimement lié avec les perſonnes de la premiére Qualité, en particulier avec le Duc de Buckingham & Monſieur d'Aubigny.*] Mr. de St. Evremond avoit commerce avec les Savans les plus diſtingués d'Angleterre. Il avoit ſouvent des converſations avec le Chevalier Kenelm Digby,

qui ont été ſouvent imprimées avec le reſte de ſes Oeuvres [K]. En 1665 il fut attaqué de Vapeurs, qui le firent tomber dans une eſpece de Melancholie, qui l'affoiblit beaucoup; on lui conſeilla d'aller faire

by, le fameux Hobbes, mais plus particuliérement avec Mr. Cowley & Mr. Waller. Le Duc de Buckingham, Mylord d'Aubigny & Mr. de St. Evremond ſe voyoient preſque tous les jours, & leur converſation roulott ſouvent ſur les Piéces de Théatre. Comme Mr. de St. Evremond n'entendoit pas l'Anglois, ces Meſſieurs lui expliquoient ce que les Poëtes Dramatiques de cette Nation avoient compoſé de meilleur, & il s'en formoit une idée ſi nette & ſi exacte, que quarante ans après il s'en ſouvenoit encore fort diſtinctement. C'eſt ſur cette lecture qu'il a fait des Réflexions ſur les Tragédies & ſur les Comédies Angloiſes dans quelques-uns de ſes Ouvrages (11). Ce fut auſſi cette eſpece d'étude, qui donna occaſion à ces Meſſieurs de travailler enſemble à la Comédie du *Pretendu Politique* (12) ou *Sir Politick would be*; chacun fournilſoit une partie des Caractéres, & Mr. de St. Evremond leur donnoit la forme (13).

(11) *Oeuvr. Mêlées* Tom. III. p. 207. 208. 224. & Tom. IV. p. 75.

(12) *Oeuvr. Mêl.* T. II. p. 58.

(13) *Vie de S. Evremond.* p. 84. 85.

[K] *C'eſt-là qu'il a compoſé pluſieurs Pieces, qui ont été ſouvent imprimées avec le reſte de ſes Oeuvres.*] Nous ferons connoître quelques-uns de ces Ouvrages, en marquant à quelle occaſion ils ont été faits. Lorſque la Reine Chriſtine de Suede vint à Paris en 1656, elle y fit bien-tôt le ſujet de toutes les Converſations; on ne parloit que de ſon abdication, de ſon ſavoir & de ſes maniéres, & l'on en portoit des jugemens fort différens, ce qui produiſoit quelquefois des Scénes aſſez plaiſantes. Telle fut la diſpute qu'il y eût un jour entre le Comte de Bautru, le Commandeur de Jars, & l'Evêque du Mans, trois Originaux en leur eſpece. Mr. de St. Evremond, qui y étoit préſent, la trouva ſi ſinguliére, qu'il en fit une rélation qu'il envoya au Comte d'Olonne (14). La diſpute entre les Jéſuites & les Janſéniſtes faiſoit beaucoup de bruit vers l'an 1663, deſorte que Mr. de St. Evremond ayant dit un jour à Mr. d'Aubigny, la converſation qu'il avoit eué avec le Pere Canaye ſur l'animoſité qui régnoit entre ces deux Partis, Mr. d'Aubigny fut charmé de la franchiſe du Jéſuite: & pour faire voir qu'il n'y avoit pas moins de candeur parmi les Janſéniſtes, que parmi les Peres de la Société, il lui fit le caractére des Janſénittes, & lui expliqua tout le ſecret de leur Cabale. Mr. de St. Evremond mit cette Converſation par écrit, elle ſe trouve à la ſuite de celle du Maréchal d'Hocquincourt avec le Pere Canaye (15). Vers ce tems-là un de ſes Amis lui ayant demandé, *à quelles Sciences il croyoit qu'un honnête homme pût s'appliquer*, il lui envoya un petit Diſcours, où il réduit ſon Etude à la Morale, à la Politique, & aux Belles-Lettres (16). La premiére, *dit-il*, ſe rapporte à la Raiſon, la ſeconde à la Société, & la troiſiéme à la Converſation; l'une nous apprend à gouverner nos paſſions; par la ſeconde nous ſommes inſtruits des affaires d'Etat, & de la maniére dont nous devons nous conduire dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune. Les derniers poliſſent l'eſprit, & inſpirent de la délicateſſe & de l'agrément. Les *Réflexions ſur les divers Genies du Peuple Romain* (17), que Mr. de St. Evremond écrivit enſuite, lui mériterent l'applaudiſſement du Public, & ont même obtenu une eſpece de préférence ſur tous ſes autres Ouvrages. Il les commence par des remarques ſur l'origine fabuleuſe des Romains, & ſur le génie de ce peuple ſous ſes premiers Rois. Il parle enſuite du génie des anciens Romains dans les commencemens de la République, & de leurs premiéres Guerres. Il refute Tite-Live, qui a cru que les premiers Romains auroient vaincu Alexandre le Grand, s'il leur avoit fait la guerre; il fait voir, que les Conſuls de ce tems-là n'avoient pas à beaucoup prés d'auſſi bonnes Troupes, ni autant d'habileté dans l'Art Militaire que ce Conquérant. Il dépeint le génie des Romains, dans le tems que Pyrrhus leur fit la guerre; il traite des deux premiéres Guerres Puniques; du génie des Romains ſur la fin de la derniére; & enfin du gouvernement d'Auguſte & de Tibere, de leur génie, & de celui des Romains qui ont vécu ſous le régne de ces deux Princes. Mr. de St. Evremond a traité tout cela en homme conſommé dans la Science du Monde, & dans la connoiſſance de la Guerre & de la Politique. Il eſt ſi bien entré dans le génie de ces anciens Romains, il a developpé avec tant d'art les différens Intérêts qui les avoient fait agir, & a ſi bien péoétré dans les vûës particuliéres de leurs Chefs, que Mr. Des-Maizeaux croit (18) que *c'eſt un des meilleurs Ouvrages qui ayent été faits ſur l'Hiſtoire Romaine.* Mais la moitié de cet Ouvrage s'eſt perduë malheureuſement. Ce vuide étoit rempli par la Revolte de Gracchus contre le Sénat; par des Réflexions ſur le génie du Peuple Romain, lorſque Jugurtha s'empara de la Numidie; ſur l'intérêt ſordide qui dominoit alors, & ſur l'infame caractére des Romains, qui eurent la premiére part à cette affaire: on y trouvoit le portrait de *Scaurus*: la Guerre conduite par *Metellus*, ſon caractére & celui de *Jugurtha*; & quelques traits ſur l'orgueil de la Nobleſſe. A la ſuite venoit le caractére de *Marius*, avec des réflexions ſur l'arrogance de ce Conſul. Il dépeignoit le géoie du Peuple, qui avoit uſurpé ſur le Sénat une ſupériorité tyrannique, qui penſa être fatale à la République. Il donnoit après cela le caractére de *Sylla*, & montroit comment il avoit affranchi le Sénat, & opprimé le Peuple; il parloit enſuite de Pompée & de Sertorius. Il repréſentoit l'Etat de Rome & le génie des Romains, dans le tems de la Conjuration de *Catilina*, dont il donnoit le caractére, auſſi bien que celui de *Cæſius* & de *Ciceron*, & il rapportoit l'exil du dernier; il parloit de l'Etat de Rome, lorſque le Gouvernement fut partagé entre *Pompée*, *Ceſar*, & *Craſſus*. Enfin il développoit les motifs de la Guerre Civile entre *Pompée* & *Céſar*, il donnoit le caractére de ces Grands-Hommes, & faiſoit voir ce que le Sénat étoit à *Pompée*, & le Peuple à *Ceſar*; il découvroit les ſentimens du premier touchant la République, & l'établiſſement de ſon pouvoir au préjudice de la Liberté; il dépeignoit les degrés par leſquels *Oſar* étoit monté inſenſiblement à une Domination abſoluë. Mr. de St. Evremond avoit traité tous ces grands ſujets; mais cette partie de ſon travail eſt perduë, & il ne s'eſt jamais voulu donner la peine de ſe la rappeller & de l'écrire de nouveau: voilà ce que rapporte Mr. Des Maizeaux (19). On nous apprend auſſi dans un Avertiſſement à la fin du Chap. VIII. des *Réflexions* de Mr. de St. Evremond, que lorſqu'il voulut paſſer en Hollande en 1665, il donna ſes Papiers en garde à ſon bon ami *Mr. Waller*, mais à ſon retour en 1670 il trouva que la plupart s'étoient perdus durant la grande Peſte de Londres, & entre autres les Chapitres IX—XV des *Réflexions ſur les différens Génies du Peuple Romain*, avec une partie du Chap. VIII. ſur la quérelle de Gracchus avec le Sénat. Il écrivit auſſi dans le même tems le *Jugement ſur Ceſar & ſur Alexandre* (20), où il compare ces deux Héros par rapport à leur naiſſance, à leurs mœurs, aux qualités de leur eſprit, à leurs actions & à leur conduite: *c'eſt une piéce pleine de bon ſens & de pénétration*, dit Mr. Le Clerc (21). En 1664 il fit ſon *Jugement ſur Seneque, Plutarque & Petrone* (22); où il obſerve que l'amour des Plaiſirs ne rendoit pas Petrone ennemi des occupations, qu'il eut le mérite d'un Gouverneur dans ſon Gouvernement de Bithynie, & la vertu d'un Conſul dans ſon Conſulat. Il n'oublie pas la mort de Petrone, qu'il regarde comme la *plus belle de l'Antiquité*, & il fait voir qu'elle avoit quelque choſe de plus grand & de plus noble, que celle de *Caton* & de *Socrate*; Petrone, dit-il, ne nous laiſſe à ſa mort qu'une image de la Vie; nulle action, nulle parole, nulle circonſtance qui marque l'embarras d'un mourant; c'eſt pour lui proprement, que mourir eſt ceſſer de vivre. Mr. Addiſon a fait quelques Remarques (23) ſur cet endroit. Après avoir obſervé qu' „ on compare ſouvent la fin de la Vie d'un Homme à la concluſion d'une Piéce de Théatre, qui eſt bien „ écrite, & où les principaux Perſonnages joüent le même rôle juſqu'au bout, quel que puiſſe être leur ſort.” Il ajoute qu'*à peine y a-t-il une perſonne illuſtre dans l'Hiſtoire Grecque ou Romaine, dont l'un ou l'autre Ecrivain n'ait rapporté la mort, & qui ne la blâme ou ne l'approuve, ſuivant l'humeur ou les principes qu'il avoit. Mr. de St. Evremond leue juſqu'à l'excés le courage de Petrone dans les derniers momens de ſa vie, & ie crois y trouver plus de fermeté d'eſprit, que dans la mort de Seneque, de Caton, ni de Socrate. Il n'y a auſi doute que l'envie de paroître ſinguliér dans ſes remarques, & de vouloir découvrir ce qui avoit échappé à l'obſervation des autres, n'ait engagé cet Auteur auſſi poli qu'ingénieux à penſer de cette maniere. Tout le merite de Petrone, je réduit à être mort avec la même gaieté, qu'il avoit eué durant ſa vie; mais comme il l'avoit paſſée dans la debauche & la diſſolution, l'indifference qu'il temoigna à la fin de ſes jours, venoit plutôt de ſon naturel volage, que de la force de ſon eſprit. Le courage de Socrate venoit d'un tout autre motif, je veux dire du ſentiment interieur d'une Vie réglée, & de l'eſperance d'un Bonheur eternel. Si la gaieté au lit de la mort pleſoit tant à Mr. de St. Evremond, il en auroit pu trouver un exemple bien plus digne de ſes eloges, dans notre Compatriote le Chevalier Thomas Morus.* En 1664 un Irlandois nommé Greatrick prétendit avoir le don de guerir toutes ſortes de maladies par le ſeul attouchement, cela donna occaſion à Mr. de St. Evremond d'écrire une *Nouvelle*, intitulée, *Le Proteſte Irlandois*, où il raille finement la crédulité du Peuple & l'eſprit de Superſtition. Il ſe divertit auſſi dans le même tems à faire le *Portrait de la Femme qui ne ſe trouve point*, ou plutôt à donner l'idée d'une perſonne accomplie. Il dit, qu'il n'entreprend point de chercher cette perſonne parmi les hommes, parcequ'il manque toujours à leur commerce je ne ſai quelle douceur qu'on rencontre en celui des Femmes; & qu'il croit qu'il eſt moins impoſſible de trouver la raiſon la plus forte & la plus ſaine des hommes dans une Femme, que de rencontrer dans un homme les charmes & les agrémens naturels aux Femmes. Quelques converſations qu'il eut avec Voſſius lui firent naître le deſſein de jettes ſur le papier des *Obſervations* qu'il avoit fait *ſur Salluſte & ſur Tacite* (24), & il les adreſſa à Voſſius, qu'il appelloit ſon *Ami de Lettres*. Il fit encore pendant ſon ſéjour en Hollande une *Diſſertation ſur l'Alexandre le Grand*, Tragédie de Mr. Racine (25), & il fit en Angleterre trois petits Diſcours ſur *l'Interêt joüe & vilain*; ſur la *vertu toute pure*; avec le *Sentiment d'un Homme du Monde qui fait le temperament, & qui tire de l'un & de l'autre, ce qui doit entrer dans le Commerce* (26). Mr. le Maréchal de Créqui lui ayant démandé, *En quelle ſituation étoit ſon Eſprit, & ce qu'il penſoit ſur toutes choſes dans ſa Vieilleſſe*, il lui envoya un Diſcours (27), contenant des Réflexions ſur les différentes ſituations de l'Eſprit de l'Homme par rapport à ſes différens âges; ſur la

(14) *Oeuvr. Mêl.* T. I. p. 124. Edit. de 1759.

(15) Ibid. T. II. p. 47.

(16) Ibid. T. I. p. 162.

(17) Idem T. I. p. 210.

(18) *Vie de St. Evremond.* p. 86.

(19) *C'eſt* aide de ces Additions qu'il a faites, qui ne ſe trouvent point dans la vie imprimée en 1708 dont je me ſers. Mais elle ſe trouve dans les Editions ſuivantes.

(20) *Oeuvr. Mêl.* Tom. II. p. 120.

(21) *Bibl. Choiſ.* Tom. IX. p. 110.

(22) *Oeuvr. Mêl.* Tom. II. p. 5.

(23) *Spectateur* T. IV. Diſc. 3. de la Trad. Françoiſe.

(24) *Oeuvr. Mêl.* Tom. II. p. 250.

(25) Ibid. p. 300.

(26) Idem p. 356.

(27) Ibid. T. III. p. 42.

faire un tour en Hollande, où il vit quelques Savans & quelques Philosophes célébres, qui étoient alors à la Haye, & principalement Heinsius, Vossius, & Spinosa (k). Il forma le dessein de voir la Flandre; il fit quelque séjour à Breda, où l'on négocioit la paix entre l'Angleterre & la Hollande; en retournant à la Haye il passa à Liége, & ce fut-là qu'il connut Mr. Sluse, Chanoine de S. Lambert, si célébre par la grande connoissance qu'il avoit du Droit & des Mathématiques (l). Mr. de St. Evremond de retour en Hollande, ne songeoit qu'à y passer tranquillement le reste de ses jours, lorsque Mr. le Chevalier Temple lui rendit des Lettres du Comte d'Arlington, qui lui apprenoit, que le Roi Charles II souhaittoit qu'il retournât en Angleterre. Sur cet avis il repassa la Mer, & le Roi lui donna une pension de trois-cens Livres sterling. Il ne pouvoit cependant oublier absolument sa patrie; il fit en différens tems des tentatives pour obtenir la permission d'y retourner, mais elles furent inutiles. Après la paix de Nimegue en 1679 Mr. de St. Evremond écrivit au Roi de France une Epître en vers, où il lui demande indirectement son retour, mais cela ne produisit encore rien. Charles II étant mort en 1685, Mr. de St. Evremond perdit la pension qu'il recevoit de ce Prince, & comme il n'étoit pas si sûr de l'affection de Jacques II, quoique ce Prince lui eût pourtant témoigné beaucoup de bonté, il pria ses Amis de faire de nouveaux efforts pour obtenir son retour. Mr. le Maréchal de Créqui lui conseilla d'écrire au Roi & promit de rendre sa Lettre, mais elle n'eut pas plus d'effet que les précédentes (m). Le Comte de Sunderland proposa en 1686 au Roi Jacques de créer pour Mr. de St. Evremond une place de Sécretaire du Cabinet, dont la Charge consisteroit à écrire les Lettres particuliéres du Roi aux Princes Etrangers: le Roi agréa la proposition de Mylord Sunderland; mais Mr. de St. Evremond ne crût pas devoir accepter cet Emploi, qu'il jugea trop au-dessous de lui (n). La Révolution qui éleva en 1689 le Prince d'Orange sur le Trône d'Angleterre fut avantageuse à Mr. de

(k) Idem p. 40-41.

(l) Idem p. 46.

(m) Idem p. 62.

(n) Idem p. 63. 64.

Lecture & le Choix des Livres; sur la Poësie, sur quelques Auteurs Espagnols, Italiens & François; sur la Conversation, sur les Belles-Lettres & la Jurisprudence; sur les Ingrats, & sur la Religion. De tous les Ouvrages de Mr. de St. Evremond il n'y en a point, où il se soit mieux dépeint que dans celui-ci. On y découvre tout à la fois le Courtisan, l'Homme de Lettres, le Philosophe, & le Théologien. On y trouve la beauté du génie, la délicatesse du goût, la justesse du discernement (28). Mademoiselle de Querovalle, depuis Duchesse de Portsmouth, étant passée en Angleterre en 1671, Mr. de St. Evremond lui addressa un *Problême* à l'imitation des Espagnols (29), où il demande „ Lequel nuit le plus au bonheur de la „ Vie des Femmes, ou de s'abandonner à tous les mou„ vemens de la passion, ou de suivre tous les sentimens „ de la Vertu, & si leur abandonnement est suivi de plus „ de maux, que la contrainte ne leur ôte de plaisirs." En 1672 il composa les *Reflexions sur la Tragédie Ancienne, & Moderne* (30) & *sur les Caractéres des Tragedies* (31). Il fit en 1673 le *Discours sur les Historiens François* (32), & les *Reflexions sur nos Traducteurs* (33). Madame de Mazarin passa en Angleterre sur la fin de l'année 1675, & le Prince de Monaco, qui y alla dans le même tems conçut une violente passion pour elle. Mr. de St. Evremond s'apperçut bientôt qu'elle n'y étoit pas insensible; mais comme il savoit le secret de son Voyage, & qu'il y prenoit même quelque intérêt, il n'oublia rien pour prévenir une liaison si fatale, & lui addressa pour cela un petit *Discours sur l'Amitié* (34). Les Conversations qui se tenoient chez Madame de Mazarin donnérent occasion à plusieurs Ouvrages de Mr. de St. Evremond. Tels sont la *Defense de quelques Piéces de Theatre de Mr. Corneille*; les *Reflexions sur les Tragédies & sur les Comédies, Françoise & Espagnole, Italienne & Angloise, & sur les Opéra: la Comedie des Opéra*, & la *Dissertation sur le mot de Vaste* (35), & plusieurs autres. En 1680 il composa un petit Ouvrage (36), où il examine pourquoi les Grands Hommes de l'Antiquité, *Alcibiade, Agesilas, Scipion, César*, ont eu si peu d'attachement pour les femmes, pendant que Salomon ce Roi si sage & si éclairé, a été insensible à tous autres charmes que les leurs. Madame de Mazarin fit imprimer cette Piéce à Londres en 1681 & l'intitula malicieusement, *L'Amitié sans Amitié, dediée au Comte de St. Albans*. Vers l'année 1683 il fit quelques *Observations sur le Goût & le Discernement des François*. Madame de Mazarin étoit revenuë d'une grande maladie en 1684, dit un jour en riant qu'elle seroit bien aise de savoir, ce qu'on diroit d'elle après sa mort: il n'en fallut pas davantage à Mr. de St. Evremond pour l'engager à faire son Panégyrique sous le titre d'*Oraison Funebre* (37). Cet Ouvrage fut suivi de deux petits *Discours sur la Religion*: Il faut voir dans le premier (38) le malheur de ceux qui vivent dans le doute; l'avantage des véritables Chrétiens, & les divers jugemens que le Monde fait sur ceux qui le quittent pour se mettre dans la retraite. Il montre dans l'autre Ouvrage (39) que *la Religion est le dernier de nos Amours*; & qu'un Pécheur converti mêle ordinairement l'idée de ses passions usées, aux plus tendres sentimens de sa Dévotion. Dans une *Lettre* qu'il écrivit en même tems *à une Dame qui avoit dessein de prendre le parti de la Dévotion* (40), il démêle les raisons ordinaires qui jettent les Femmes dans la Dévotion, & les principes secrets qui animent leur piété. Il donne ensuite à son Amie des avis sur sa conduite dans le nouvel état qu'elle alloit embrasser. En 1685 Mr. de St. Evremond fit les *Reflexions sur les Poëmes des Anciens, & sur le Merveilleux qu'on y trouve* (41); & un petit Ouvrage où il avouë que de toutes les Opinions des Philosophes touchant le Souverain Bien, il n'y en a point qui lui paroisse si raisonnable, que celle d'Epicure, qui le fait consister dans la Volupté; il ajoute que ce n'est pas cependant une chose fort aisée, de déterminer ce qu'il entend par le terme de *Volupté*, tant les Opinions des Anciens sont différentes sur les mœurs de ce Philosophe. Mr. de St. Evremond croit qu'Epicure étoit un Philosophe fort sage, qui selon la diversité des tems & des circonstances aimoit la Volupté tranquille, ou la Volupté active; & que c'est de cette différence que sont nés les jugemens opposés auxquels ce Philosophe a été exposé. Le Discours qu'il composa en 1686 *sur la Retraite*, contient plusieurs Réflexions sur les défauts ordinaires aux vieilles gens, & les raisons, qui les doivent porter à se retirer du monde. En 1688 il écrivit une Lettre à Mr. le Févre fameux Médecin de Londres, où il donne son *Jugemens sur les Relations de Siam* du Chevalier de *Chaumont*, du Pere *Tachard*, & de l'Abbé *de Choisi* (42), & sur le Livre de *Confucius*; & une petite Piéce sur le Maréchal de Turenne (43); il retoucha aussi le *Parallelle de Mr. le Prince de Condé, & de Mr. de Turenne* (44), qu'il avoit composé en Hollande. En 1692 il fit, à l'occasion de la Dispute qui s'éleva en France sur la préférence des Anciens & des Modernes un petit Ecrit sur ce sujet (45), & une petite Piéce en Vers, où il soutient qu'en matiére de Philosophie d'Esprit, & de Galanterie, les Modernes l'emportent sur les Anciens (46). Madame de Mazarin étant tombée malade en 1693. Mr. de St. Evremond fit un *Dialogue* en vers (47), entre *le Vieillard*, c'est-à-dire lui-même, & *la Mort*; ce Dialogue est, comme on l'a fort bien remarqué (48), „ Une imitation „ du Prologue de l'Alceste d'Euripide, qui l'emporte sur „ son Original pour la délicatesse du tour, & la fine satire „ dont la Piéce est pleine. Il s'agit de savoir, si quelqu'un „ voudra mourir pour Madame de Mazarin. L'Auteur „ passe en revuë tous les Amis, & toutes les Amies de „ l'illustre Malade, c'est-à-dire presque toute la Cour „ d'Angleterre. Leurs Caractéres sont de main de Mai„ tre." Mais le Pére Niceron (49) se plaint que la Versification est platte & rampante, & ajoute que l'Auteur auroit dû être réduit à n'écrire qu'en Prose. Mr. de St. Evremond se trouvant compris en 1695 dans la Taxe que le Parlement avoit mise sur les Hommes qui n'étoient pas mariés, composa à ce sujet une petite Piéce en vers, qui est pleine de sen & d'enjouëment (50). En 1696 on imprima à Londres sa *Reponse au Plaideyer de Mr.* Erard, *Avocat au Grand Conseil, ou plutôt à l'Invective ou Libelle, que le Duc de* Mazarin a *fait imprimer contre la Duchesse sa femme*. Mr. Jean Dubourdieu y avoit fait une Préface qui contenoit un éloge de Madame Mazarin, mais Mr. de St. Evremont la trouvant trop longue l'abregea. Il s'est fait plusieurs Editions de ses Ouvrages, mais la plupart peu correctes: la premiére Edition autentique a été donnée par le Docteur Pierre Silvestre & Mr. Des-Maizeaux à Londres en 1705 en deux Volumes in-4. Elle fut réimprimée à Amsterdam en 1706 en cinq Volumes in-12: on y a joint *Mélange Curieux des meilleures Piéces attribuées à Mr. de St.* Evremond, *& de plusieurs autres Ouvrages rares ou nouveaux*, Amsterdam 1706 in-12 deux Vol. On voit à la tête *la Vie de Mr. de Saint Evremond*, par Mr. Des-Maizeaux. Ces Editions ont été contrefaites en France. Elles ont été toutes effacées par la quatriéme *revuë, corrigée & augmentée, & enrichie de figures par Bernard Picart le Romain*. Amsterdam 1726 in-12, cinq Volumes, avec le *Mélange Curieux, troisiéme Edition, où l'on a retranché plusieurs Piéces pour en ajouter de plus intéressantes*. in-12. deux Vol. La Vie du Mr. de Saint Evremond est plus exacte dans cette Edition, que dans les autres, l'Auteur l'ayant revuë avec soin. Plusieurs des Ouvrages de Mr. de Saint Evremond avoient été traduits en Anglois, mais assez mal. Mr. Des-Maizeaux a publié une Traduction exacte de toutes ses Oeuvres, dont la seconde Edition a paru à Londres en 1728 en trois Volumes in-8. sous ce Titre: *The Works of Monsr.* de St. Evremond, *made English from the French Original: with the Life of the Author by Mr.* Des-Maizeaux, F. R. S. *To which are added* The Memoirs of the Duchess of Mazarin &c. *The second Edition, corrected and enlarged*. La Préface de Mr. Des-Maizeaux est datée de Londres le 5 Juillet 1728.

(28) *Vie de St. Evremond* p. 45.

(29) Oeuvr. *Mêl.* T. III. p. 168.

(30) Ibid. p. 103. & *suiv.*

(31) Ibid.

(32) Ibid. p. 167.

(33) Ibid. p. 197.

(34) Ibid. p. 211.

(35) Ibid. Tom. III. p 201 209. 210. 247. &c. Tom. IV. p. 16.

(36) Tom. IV. p. 151.

(37) Idem p 161.

(38) Idem p. 325.

(39) Ibid. p. 329.

(40) Ibid. p. 144.

(41) Ibid. p 276. & 345.

(42) Tom. V. p. 67.

(43) Idem p. 84.

(44) Idem p. 92.

(45) Idem p. 169.

(46) Idem p. 172.

(47) Idem p. 190.

(48) *Mémoires pour les Sciences & les Beaux Arts*, Janvier 1708 p. 80. 81.

(49) *Mém. des Hommes Ill.* T. VII. p. 181.

(50) Oeuvr. *Mêl.* T. V. p. 250.

de St. Evremond. Ce Prince lui avoit témoigné beaucoup de bonté en Hollande, & lorſqu'il fut devenu Roi d'Angleterre il lui donna des marques ſolides de ſa faveur. Il le mettoit ſouvent de ſes parties de plaiſir. Il aimoit à s'entretenir avec lui, & à l'entendre parler des grands Capitaines qu'il avoit vûs en France, & des Evénemens de la Guerre dont il avoit été témoin. Mr. de St. Evremond ne ſongeoit plus qu'à finir tranquillement ſes jours en Angleterre, lorſqu'il reçut des Lettres du Comte de Grammont, qui lui apprenoient que le Roi avoit dit, *qu'il pouvoit revenir & qu'il ſeroit bien reçu*; il répondit au Comte, que les infirmités preſque inſéparables de la Vieilleſſe ne lui permettoient pas d'entreprendre ce Voyage, & de quitter un pays, où il trouvoit beaucoup de douceur. En 1697 il fit une petite Piéce contre l'Abbé Renaudot, au ſujet du Dictionnaire de Mr. Bayle. Le 22 Juin 1699 il fit une perte irréparable par la mort de Madame de Mazarin, avec laquelle il avoit eu les liaiſons les plus intimes (*o*). Au mois de Septembre 1703 il fut attaqué d'une Strangurie, dont il mourut [*L*] le 20 de ce mois, âgé de quatre-vingt dix ans, cinq mois & vingt jours; il fut enterré dans l'Abbaye de Weſtminſter, où on a érigé un Monument à ſa Mémoire [*M*]. On trouvera ſon Caractére ci-deſſous [*N*].

(o) Idem p. 80.

[*L*] *Dont il mourut.*] Mr. Bayle nous dit dans ſes Lettres (51), qu'il eſt de notoriété publique qu'il n'a été préparé à la mort ni par aucun Prêtre, ni par aucun Miniſtre, & qu'on aſſure que l'Envoyé de Florence lui offrit de lui envoyer un Eccléſiaſtique, ou même qu'il le lui envoya, & que cet Eccléſiaſtique lui ayant demandé, *s'il ne vouloit pas ſe réconcilier?* Il avoit répondu, *de tout mon cœur. Je voudrois me réconcilier avec l'appétit, car mon eſtomac ne fait plus ſes fonctions accoutumées.* „ J'ai vû des „ Vers, *continuë Mr. Bayle*, qu'il compoſa quinze jours „ avant ſa mort, où il ne regrette que d'être reduit aux „ Bouillons, & de n'avoir plus la force de digérer les „ Perdrix & les Faiſandeaux." Mr. Des Landes nous apprend auſſi (52), que Mr. de St. Evremond a été plus touché de la mort de Madame de Mazarin que de la ſienne propre; & qu'il n'a témoigné aucun regret à la vie, quoique depuis plus de cinquante ans le plaiſir eût fait toute ſon étude. *Il s'eſt joué aveuglement* (pour *me ſervir de l'expreſſion de Montagne*) *dans l'eternité, ſans l'envisager, & ſans y penſer. Ce qu'il regrettoit le plus dans ſa derniére maladie, c'étoit la perte de ſon appétit; & j'ai appris, que quelqu'un lui ayant demandé, s'il vouloit qu'on lui amenât un Prêtre pour le réconcilier.* — J'ai perdu mon appétit, *dit* Mr. de S. Evremond *en l'interrompant*, je voudrois me réconcilier avec lui.

(51) Tom. III p. 1087. Edit. de 1729 Lettre à Mr. Marais du 21 Décembre 1703.

(52) *A Philological Eſſay: Or Reflections on the Death of Free Thinkers: with the Characters of the moſt eminent Perſons of both Sexes, Ancient and modern, that died pleaſantly, and unconcerned, by Monſr. D... of the Royal Academy of Sciences in France, and Author of the Poetæ ruſticantis Literarum Otium Translated from the French by Mr. B. with additions, both by the Author, now in London, and the Translator.* p. 52 Londres 1713 in-8.

[*M*] *Où on a érigé un Monument à ſa Mémoire.*] Son Buſte eſt au-deſſus de ſon Epitaphe, qu'on a gravée ſur un Marbre blanc, attaché à la muraille, vis-à-vis de ſon tombeau; la voici:

CAROLUS DE ST. DENIS DNUS DE ST. EVREMOND.

Nobili genere in Normannia ortus
A prima Juventute
Militiæ nomen dedit
Et per varia Munera
Ad Caſtrorum Mareſcalli gradum evectus
Condæo Turennio
Alliſque claris belli Ducibus
Fidem ſuam & fortitudinem
Non ſemel probavit
Relicta patria Hollandiam
Deinde a Carolo II. accitus Angliam
Venit
Philoſophiam & Humaniores Literas
Feliciter excoluit
Gallicam Lingvam
Cum ſoluta tum oumeris aſtricta Oratione
Expolivit adornavit locupletavit
Apud potentiſſ. Angliæ Reges benevolentiam & favorem
Apud Regni proceres gratiam & familiaritatem
Apud omnes laudem & applauſum
Meruit
Nonaginta Annis Major obiit
Die IX. Septembris M. DCC. III.
Viro Clariſſimo
Inter Præſtantiores
Ævi ſui Scriptores
Semper memorando
Amici mœrentes
P. P.

[*N*] *On trouvera ſon caractére ci-deſſous.*] Il fit lui-même ſon Portrait en 1696. „ C'étoit un Philoſophe également „ éloigné du ſuperſtitieux & de l'impie: un voluptueux, „ qui n'avoit pas moins d'averſion pour la débauche, que „ d'inclination pour les plaiſirs; un homme qui n'avoit „ jamais ſenti la néceſſité, qui n'avoit jamais connu l'a„ bondance. Il vivoit dans une condition mépriſée de „ ceux qui ont tout, enviée de ceux qui n'ont rien, goû„ tée de ceux qui font conſiſter leur bonheur dans leur „ Raiſon. Jeune, il avoit haï la Diſſipation, perſuadé „ qu'il falloit du bien pour les Commodités d'une longue „ vie. Vieux, il avoit de la peine à ſouffrir l'œconomie, „ croyant que la Néceſſité eſt peu à craindre, quand on „ a peu de tems à pouvoir être miſérable. Il ſe loüoit de „ la Nature; il ne ſe plaignoit point de la Fortune. Il „ haiſſoit le Crime; il ſouffroit les Fautes; il plaignoit le „ Malheur. Il ne cherchoit point dans les Hommes ce „ qu'ils avoient de mauvais pour les décrier; il trouvoit „ ce qu'ils avoient de ridicule pour s'en réjoüir; il ſe faiſoit un plaiſir ſecret de le connoître, il s'en ſeroit fait „ un plus grand de le découvrir aux autres, ſi la Diſcré„ tion ne l'en eût empêché." *La vie étoit trop courte, à ſon avis, pour lire toutes ſortes de Livres, & pour charger ſa mémoire d'une infinité de choſes aux dépens de ſon jugement. Il ne s'attachoit point aux Ecrits les plus ſavans pour acquérir la Science; mais aux plus ſenſés, pour fortifier ſa Raiſon; tantôt il cherchoit les plus délicats, pour donner de la délicateſſe à ſon Goût; tantôt les plus agréables pour donner de l'agrément à ſon Genie. Il ne reſte à vous le dépeindre tel qu'il étoit dans l'Amitié, & dans la Religion. En Amitié plus conſtant qu'un Philoſophe; plus ſincere qu'un Jeune Homme de bon naturel ſans experience. A l'égard de la Religion,*

„ De Juſtice & de Charité,
„ Beaucoup plus que de Pénitence,
„ Il compoſoit ſa Piété:
„ Mettant en Dieu ſa Confiance,
„ Eſpérant tout de ſa Bonté:
„ Dans le ſein de la Providence
„ Il trouvoit ſon Repos & ſa Félicité."

Mr. Des Maizeaux nous dit (53), que ſes Maniéres étoient polies & honnêtes, ſa Converſation vive & animée, ſes reparties promptes & heureuſes: jamais Homme ne lut mieux que lui, & ne fit plus agréablement un Conte. Il avoit naturellement beaucoup de penchant à la Satire; le ridicule qu'il remarquoit dans les Hommes le réjoüiſſoit, & il aimoit à l'expoſer par une raillerie fine, ou par une Ironie ingénieuſe: mais il étoit devenu plus réſervé ſur la fin de ſa vie. Il avoit un fond de gaieté & de bonne humeur, qui au-lieu de diminuër dans ſa vieilleſſe, ſembloit y prendre de nouvelles forces. Il ne ſe piquoit point d'une Morale rigide, quoiqu'il eût toutes les qualités d'un Honnête-Homme du Monde. Il étoit équitable, généreux, reconnoiſſant, plein de douceur & d'humanité. Il a toujours fait profeſſion de la Religion Catholique Romaine, & il ne lui échappoit jamais dans ſa converſation rien d'indécent ni de libre ſur ce ſujet, & il ſouffroit même avec peine qu'on en fît une matiére de plaiſanterie, diſant que la ſimple bienſéance, & les égards qu'on devoit à ſes Concitoyens, le défendoient. On voit par ſes Ecrits qu'il avoit de l'érudition, mais c'étoit une érudition polie, & convenable à une perſonne de ſa qualité & de ſa profeſſion. Il aimoit à s'inſtruire des particularités de la Vie des Savans, & cette eſpece de Litérature faiſoit quelquefois le ſujet de ſes converſations. Il aimoit paſſionnément la Muſique, & n'ignoroit pas la Compoſition. Il a noté les *Idylles*, *Prologues*, *Concerts*, & autres Piéces que l'on chantoit chez Madame de Mazarin. Il eſt vrai que pour la Symphonie, il la donnoit à faire à Mr. Paiſible, ou à quelque autre habile Muſicien. Mr. de St. Evremond avoit les yeux bleus, vifs & pleins de feu, le front large, les ſourcils épais, la bouche bienfaite & le ſoûris malin, le viſage ouvert, la phyſionomie agréable & ſpirituelle. Vingt ans avant ſa mort il lui vint une Loupe entre les deux ſourcils, qui groſſit enſuite beaucoup. Il avoit eu deſſein de la faire couper, mais comme elle ne l'incommodoit point, & que cette eſpece de difformité ne lui faiſoit aucune peine, Mr. le Fevre lui conſeilla de la laiſſer, de peur que cette Opération n'eût de fâcheuſes ſuites dans une perſonne de ſon âge. Il ſe railloit ſouvent lui-même ſur ſa Loupe, auſſi bien que ſur ſa grande Calote, & ſur ſes cheveux blancs, qu'il avoit mieux aimé garder que de prendre la Perruque.

(53) *Vie de St. Evremond.* p. 97.

EUSEBE ſurnommé Pamphile [*A*] Evêque de Céſarée dans la Paleſtine, & célébre Ecrivain du quatriéme ſiécle.

[*A*] *Surnommé Pamphile.*] Il fut nommé ainſi à cauſe de l'étroite amitié qu'il y avoit entre lui & Pamphile le Martyr. *Ob arctiſſimam, quæ illi cum Pamphilo Martyre interceſſit amicitia*, Pamphili *cognomen fortitus eſt* (1).

(1) Cave *Hiſt. Litter.* Tom. I. p. 175 Oxford 1740 *Voy.* Suidas *in voce* Ευσεβιος & Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. II. p. 81, Note (a).

quatriéme Siécle, nâquit en Paleſtine [*B*] vers la fin de l'Empire de Gallien [*C*]. Il fut ordonné Prêtre par Agapius Evêque de Céſarée, & il ſe lia dans cette Ville d'une amitié très-étroite avec Pamphile l'un des plus illuſtres Prêtres de l'Egliſe de Céſarée: On croit qu'Euſebe fut le premier qui enſeigna dans l'Ecole, que Pamphile avoit fondée (*a*): Mr. Du Pin dit (*b*) que ce fut Euſebe qui établit cette Ecole. Pendant la Perſécution de Diocletien, il exhorta les Chrétiens de Céſarée à ſouffrir courageuſement pour la Foi de JESUS-CHRIST, & aſſiſta particuliérement ſon ami Pamphile, qui ſouffrit le Martyre après deux ans de priſon (*c*). Durant la perſécution, quelque affaire preſſante de l'Egliſe, ſelon les apparences, l'obligea d'aller à Tyr (*d*), où il nous dit (*e*) qu'il fut témoin oculaire des glorieux combats de cinq Martyrs Egyptiens. Il alla auſſi en Egypte, & dans la Thébaïde, où il fut témoin de l'admirable conſtance d'un grand nombre de Martyrs de l'un & de l'autre Sexe (*f*). On lui a reproché d'avoir pendant cette perſécution offert de l'encens aux Idoles, mais ce reproche eſt ſans fondement [*D*]. Auſſitôt après que la perſécution fut finie, & que la paix eut été renduë à l'Egliſe, Euſebe fut élu Evêque de Céſarée à la place d'Agapius l'an 313 ou 314 [*E*]. Il eut enſuite beaucoup de part à la quérelle d'Arius, Prêtre d'Alexandrie, qu'il protégea d'abord, auſſi bien que quelques autres Evêques de la Paleſtine, perſuadé qu'Arius avoit été injuſtement perſécuté par Alexandre Evêque d'Alexandrie. Il ne ſe contenta pas d'écrire à cet Evêque en faveur d'Arius, mais même n'ayant pu obtenir ſon rétabliſſement, il lui permit & à ſes Sectateurs de conſerver leur rang, & de tenir dans leurs Egliſes les Aſſemblées ordinaires des Fidéles, à condition qu'ils ſeroient ſoûmis à leur Evêque, & qu'ils le ſolliciteroient de les réunir à ſa Communion. Il ſe trouva au Concile de Nicée en Bithynie, tenu en l'an 325, harangua l'Empereur Conſtantin lorſqu'il vint dans l'Aſſemblée, & fut placé à ſa droite. Il refuſa d'abord d'approuver le terme de *Conſubſtantiel* Ὁμοούσιος, mais enfin il y acquieſça & ſouſcrivit au Symbole de Nicée [*F*]. Vers l'an 330 il aſſiſta au Concile d'Antioche,

(*a*) Henricus Valeſius *De Vitâ & Scriptis Euſebii*, à la tête de ſon Edition de l'*Hiſt. Eccl.* d'*Euſebe*.

(*b*) *Bibl. des Aut. Eccl.* T. II. p. 5.

(*c*) Idem ibidem.

(*d*) Valeſius *ubi ſupra*.

(*e*) Hiſt. Eccl. Liv. VIII. ch. 7.

(*f*) Ibid. ch. 9.

[*B*] *Nâquit en Paleſtine.*] Tous les Anciens l'appellent *Euſebe de Paleſtine*; & quoiqu'on aît pu l'appeller ainſi, parce qu'il avoit été Evêque de Céſarée, il eſt cependant plus vraiſemblable, que c'eſt parce qu'il étoit né en Paleſtine (2). Il nous dit lui-même (3) qu'il y avoit été élevé, & qu'il y avoit vu paſſer Conſtantin, qui accompagnoit l'Empereur Diocletien. Et dans un autre endroit (4) après avoir rapporté la Loi que Conſtantin envoya à ceux de la Paleſtine en faveur des Chrétiens, il montre clairement qu'il étoit de ce Pays, en ajoûtant: *Voilà ce que contenoit la premiére Lettre* (on le premier Edit) *qui nous fut envoyée de la part de l'Empereur.* Τὸ μὲν δὴ πρῶτον ὡς ἡμᾶς κατανεμήθη βασιλικὸς γράμμα, τοῦτο διετάγθη. Le Docteur Cave (5) conjecture qu'il étoit né à Céſarée. On ne fait point qui étoient ſes parens. Quelques-uns croyent qu'il étoit parent d'Euſebe de Nicomédie, parce que dans une Lettre d'Arius à cet Evêque, Euſebe de Céſarée eſt appellé ſon frere. On ne ſait point non plus qui ont été ſes Maîtres. Il nous dit dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique* (6), qu'il a entendu Dorothée l'Eunuque, Prêtre d'Antioche expliquant l'Ecriture. Tritheme & quelques autres ont conclu, qu'il avoit été ſon Diſciple.

(2) H. Valeſius *de Vitâ & Script. Euſebii*, à la tête de ſon *Hiſt. Eccl.*

(3) *Vie de Conſtantin* Liv. I. [Je n'y trouve rien de pareil, mais bien qu'il y avoit vû Conſtantin ch. 12 R. D. T.]

(4) Liv. II. ch. 61.

(5) *Ubi ſupra.*

(6) Liv. VII. ch. 32.

[*C*] *Vers la fin de l'Empire de Gallien.*] Il nous dit dans ſon *Hiſtoire* (7) que Denys Evêque d'Alexandrie a vêcu de ſon tems. Or il eſt certain que Denys mourut la douziéme année de l'Empire de Gallien; il faut donc qu'Euſebe fût déja né alors, s'il a vêcu en même tems que Denys. La même choſe paroît par le cinquiéme Livre de ſon *Hiſtoire*, Ch. 28, où parlant de l'Héréſie d'Artemon, il dit que Paul de Samoſate l'a renouvellée de ſon tems. Et dans le Livre VII. Ch. 26. racontant ce qui s'étoit paſſé ſous Gallien, il dit avant que de paſſer à l'Héréſie & à la Condamnation de Paul de Samoſate, Ἀλλὰ γὰρ ὧδε μετὰ τὸν εἰρημένον χρόνον, ὅτε καὶ τὸν καθ' ἡμᾶς τῆς μετανοίας γραφεῖσαν γενέσθαι λόγον ἔσπευδον, παραδώσω. *Après avoir rapporté ces choſes, parlons maintenant de ce qui eſt arrivé en notre tems, & traçons en une image pour le faire connoître à la poſtérité.* Le Docteur Cave ſuppoſe (8) qu'il eſt né vers l'an 270; mais Mr. Du Pin (9) croit qu'il étoit né vers l'année 264.

(7) Liv. VII. ch. 28.

(8) *Ubi ſupra.*

(9) Tom. II. p. 171.

[*D*] *On lui a reproché d'avoir pendant cette perſécution offert de l'Encens aux Idoles, mais ce reproche eſt ſans fondement.*] Ce reproche lui fut fait par Potamon Confeſſeur & Evêque d'Heraclée dans le Concile de Tyr; Car il nous en croyons St. Epiphane (10), cet Evêque ayant apperçu Euſebe de Céſarée, commença à s'écrier: *Quoi! Euſebe, tu es aſſis en qualité de Juge de l'innocent Athanaſe? Qui pourroit le ſouffrir? Dis-moi n'avons-nous pas été en priſon enſemble durant la perſécution? J'y ai perdu un œil pour la défenſe de la vérité, & toi tu n'as perdu aucune partie de ton Corps, tu n'as point ſouffert, comment donc es-tu ſorti de priſon? A moins que tu n'ayes promis à nos Perſecuteurs de commettre cette abomination* (11); *en peut-être que tu ne l'ayes fait.* St. Epiphane ajoute, qu'Euſebe ayant entendu cela, ſe leva, & rompit l'Aſſemblée diſant. „ Si étant hors „ de votre pays vous dites des choſes de cette nature „ contre nous, il faut que vos Accuſateurs ayent raiſon; „ car ſi vous exercez ici votre tyrannie, vous le faites à „ plus forte raiſon dans votre Patrie." Ce fait eſt confirmé par les Evêques du Concile d'Alexandrie, qui diſent dans leur Lettre, qu'*Euſebe de Céſarée a été accuſé par leurs Confeſſeurs d'avoir ſacrifié aux Idoles.* Mr. de Valois remarque là-deſſus (12), qu'il paroît par le paſſage de St. Epiphane qu'on vient de rapporter, que ceux-là ſe trompent, qui affirment, qu'Euſebe avoit ſacrifié aux Idoles, & que cela lui fut ouvertement reproché dans le Concile de Tyr; puiſque Potamon ne l'accuſe point d'avoir ſacrifié aux Idoles, mais qu'il fonde ſes ſoupçons ſur ce qu'il étoit ſorti de priſon ſain & ſauf: Euſebe pouvoit avoir été élargi pour d'autres raiſons que celle que penſoit Potamon. Et c'étoit juger témérairement, comme le remarque Du Pin (13), que d'accuſer un Evêque d'un auſſi grand crime ſur une conjecture auſſi foible que l'eſt celle-là. D'ailleurs, dit le Docteur Cave (14), s'il avoit ſacrifié, la rigueur de la Diſcipline de l'Egliſe étoit ſi grande dans ce tems-là, qu'il auroit été dégradé de la Cléricature, du moins n'auroit-il pas été élevé à l'Epiſcopat. *Quid? quod ſi immolaſſet, ex rigidâ iſtius temporis Diſciplinâ, omni Clericali gradu excidiſſet, certe ad ſuperiorem ordinem neutiquam promovendus.* (☞ „ On doit croire, *dit Mr. le Prê-* „ *ſident Cousin* *, que ce bienheureux Confeſſeur (Pota- „ mon) ſe porta par un bon motif à cette action. Mais el- „ le n'en étoit pas pour cela plus réguliére, plus confor- „ me à la Diſcipline des Conciles, & des autres Aſſem- „ blées, ni aux Loix Eccléſiaſtiques ou Civiles. Si Euſe- „ be avoit commis un crime auſſi horrible, que celui d'a- „ voir renoncé à la foi & ſacrifié aux Idoles, Potamon „ ne devoit pas attendre plus de vingt ans pour en aver- „ tir l'Egliſe: il ne le devoit pas diſſimuler au Concile de „ Nicée, où il aſſiſta avec Euſebe, il n'en devoit pas fai- „ re un ſujet d'un reproche dans un Concile tenu dix ans „ depuis, mais il devoit le dénoncer dans les formes, & „ en apporter des preuves au-lieu de n'alléguer qu'un „ peut-être, c'eſt-à-dire un leger ſoupçon, une foible „ conjecture, une préſomption qui peut être fauſſe." J'ai de la peine à comprendre comment Mr. de Tillemont a pu dire †, *qu'il y a peu de moyens de défendre* Euſebe de l'accuſation de Potamon. ANON. TRAD.]

(10) P. 176.

* Avertiſſement à la tête de ſa Traduct. de l'Hiſt Eccl. d'Euſebe.

† *Mém. Eccléſ.* Tom. VII. Part. I. p. 72 in-4.

(11) *Acta ad Ann.* 324.

(12) *In Apol. pro Origene & Hieronymi c.* 19.

(13) Valeſius *ubi ſupra.*

(14) *H. E.* Liv. VII. ch. 32.

[*E*] *Il fut élû Evêque de Céſarée à la place d'Agapius l'an* 313 *ou* 314.] Baronius (15) & Blondel (16) mettent entre Agapius & Euſebe, Agricolaus, dont on lit le nom dans les ſouſcriptions du Concile d'Ancyre. Mais ces ſouſcriptions ne paroiſſent pas devoir être d'une grande autorité, puiſqu'elles ne ſe trouvent ni dans les Exemplaires Grecs, ni dans la Verſion Latine de Denys le Petit (17). D'ailleurs Enſebe rapportant (18) les noms des Evêques ſous leſquels la perſécution avoit duré, finit le Catalogue des Evêques de Céſarée par Agapius, qu'il dit avoir beaucoup travaillé pour ſon troupeau pendant la perſécution. Il faut donc qu'il ait tenu le ſiége juſqu'à la fin de la perſécution. Or Euſebe fut élû auſſi-tôt après la perſécution; car il aſſiſta en qualité d'Evêque à la dédicace de l'Egliſe de Tyr, qui ſe fit d'abord que la paix eût été renduë à l'Egliſe, avant que Licinius eût pris les armes contre Conſtantin; ce qui arriva en 315. Ainſi s'il y a eu un Agricolaus Evêque de Céſarée, il n'a pas tenu longtems ce Siége, & Euſebe doit avoir été élû en 314.

(15) H. E. L. I. ch. 4.

(16) *In Apol. pro Sententiâ H. Hieronymi c.* 19.

(17) Valeſius *ubi ſupra.*

(18) *H. E.* Liv. VII. ch. 32.

[*F*] *Il refuſa d'abord d'approuver le terme de* Conſubſtantiel Ὁμοούσιος, *mais enfin il y acquieſça & ſouſcrivit au Symbole de Nicée.*] Socrate (19) & Theodoret (20) rapportent qu'il réſiſta longtems à l'uſage que l'on vouloit faire du mot de *Conſubſtantiel*. Il propoſa, comme le remarque Mr. Le Clere (21), une autre Confeſſion de Foi, où il étoit omis, & où il appelloit le Fils ſimplement *Dieu* né *de Dieu, Lumiére de Lumiére, Vie de la Vie, Fils unique, Premier-né de toutes les Créatures; Engendré du Pere avant tous les Siécles.* L'Empereur approuva cette Confeſſion de Foi, & exhorta les Peres du Concile de la ſuivre, en y ajoûtant ſeulement le mot de *Conſubſtantiel*. Enſuite on lût la Confeſſion que l'on avoit dreſſée avec ce mot; on y joignit des Anathêmes contre ceux qui ſe ſervoient dans cette occaſion d'autres termes que de ceux de l'Ecriture, *ce qu'il faut entendre*, dit Mr. Le Clerc, *enſorte que l'on en excepte ceux que le Concile trouveit à propos de conſacrer.* On condamna particuliérement cette propoſition, *que le Fils n'exiſtoit pas avant que d'être engendré.* Euſebe & d'autres demandérent (22) qu'on expliquât les termes du Symbole & des Anathêmes. On dit. I. Qu'on employoit le mot *engendré*, & non pas celui de *fait*, parce que ce dernier mot exprime la production des créatures, auxquelles le Fils n'a rien de ſemblable, étant d'une ſubſtance beaucoup plus excellente qu'elles, engendrée par le Pere d'une maniére incompréhenſible. II. Pour le mot de *Conſubſtantiel* il convient au Fils, non dans le ſens, auquel il ſe prend, lorſqu'on parle des Corps, ou des Créatures mortelles: le Fils

(19) H. E. L. I. ch. 8.

(20) H. E. L. I. ch. 12.

(21) *Bibl. Univ.* Tom. X. p. 443.

(22) *Voy.* la Lettre d'Euſebe à ceux de Céſarée dans Socrate H. E. Liv. I. ch. 8.

che, dans lequel Euſtathe Evêque de cette Ville fut dépoſé [G]: mais quoiqu'Euſebe eût conſenti à ſa dépoſition, & qu'il fût élu par les Evêques & par le Peuple pour remplir ce Siége, il le refuſa abſolument; & lorſque les Evêques écrivirent à Conſtantin, pour le prier d'obliger Euſebe de conſentir à cette Election, il lui écrivit de ſon côté pour le prier de ne le point contraindre d'accepter cet Evêché: l'Empereur le lui accorda, & loüa ſa modération. Euſebe demeura toujours dans le parti d'Euſebe de Nicomedie, & aſſiſta au Concile de Tyr tenu contre S. Athanaſe en 335, & à l'Aſſemblée d'Evêques qui ſe tint à Jéruſalem dans le tems de la Dédicace de l'Egliſe de cette Ville; & enfin il fut envoyé de la part de ces Evêques à l'Empereur Conſtantin pour défendre ce qu'ils avoient fait contre S. Athanaſe. Ce fut alors qu'il prononça un Panégyrique à l'honneur de l'Empereur, dans la réjouïſſance publique qu'il fit faire au commencement de la trentiéme année de ſon Empire, qui fut la derniére. Euſebe ne ſurvêcut pas longtems à Conſtantin, qui l'avoit honoré d'une bienveillance toute particuliére [H], car il mourut vers l'an 338 ſelon Du Pin (g), ou 340 ſelon Mr. de Valois (h). Il a compoſé pluſieurs Ouvrages pleins d'érudition & fort utiles [I]. Photius dit (i) que ſon ſtile n'eſt

(g) P. 2.
(h) *Ubi ſupra.*
(i) Col. 11.

Fils n'étant Conſubſtantiel au Pere, ni par une diviſion de la ſubſtance Divine, dont il poſſéde une partie, ni par quelque changement de cette même ſubſtance. On ne veut dire autre choſe par-là, ſi ce n'eſt que le Fils n'a aucune reſſemblance avec les Créatures qu'il a produites, mais qu'il eſt ſemblable en toutes choſes à ſon Pere, par lequel il a été engendré, ou qu'il n'eſt pas d'une autre *Hypoſtaſe* ou *Subſtance*, mais de celle de ſon Pere. III. On condamnoit ceux qui diſoient, que le Fils n'étoit pas avant qu'il fût né, puiſqu'il étoit avant ſa naiſſance corporelle, & même avant ſa génération divine, ſelon le raiſonnement de Conſtantin: *Car avant*, diſoit-il, *qu'il fût actuellement engendré, il étoit en puiſſance dans ſon Pere d'une maniére non engendrée; le Pere ayant été toujours Pere, comme il eſt toujours Roi & Sauveur, & toutes choſes en puiſſance étant éternellement dans le même état* (23). Mr. Le Clerc remarque, qu'il ſemblera peut-être que c'eſt là le pur Arianiſme, & que c'eſt mer l'éternité du Fils, mais que dans le ſtile de ce tems-là, exiſter avant le monde & être éternel c'eſt la même choſe; puiſque pour prouver ſon Eternité (24). On cite ce paſſage, *au Commencement étoit la Parole*, & l'on ſe contente de faire voir qu'il a été engendré avant qu'il y eût aucun tems. Athanaſe (25), qui traite ouvertement Euſebe d'Arien, fait alluſion à une partie de ce paſſage, & en tire une conſéquence qu'Euſebe dans doute n'auroit pas reconnuë, c'eſt que les Ariens croyoient que la Divinité de Jéſus-Chriſt n'avoit pas exiſté avant ſa naiſſance corporelle. Après ces Explications Euſebe ſouſcrivit, comme il le témoigne lui-même dans la Lettre ſusmentionnée, quoiqu'il l'eût refuſé le jour précédent. L'oppoſition longue & formelle qu'il avoit faite au mot de *Conſubſtantiel* fit ſoupçonner, qu'il n'y eût de la mauvaiſe foi dans cette ſignature.

(23) Ces Paroles de la Lettre d'Euſebe ne ſe trouvent que dans *Theodoret*; Socrate les ayant retranchées.

(24) Vid. *Epiſtol. Alexandri* Epiſc. Alexandrini *apud* Theodoret. Lib. I. cap. 4.

(25) *De Decret. Nicæn.* T. I. p. 252 *Apud* Le Clerc *ubi ſupra* p. 468.

[G] *Vers l'an 330 il aſſiſta au Concile d'Antioche, dans lequel Euſtathe Evêque de cette Ville fut dépoſé.*] Euſtathe accuſant d'Arianiſme Euſebe de Céſarée, Paulin de Tyr, & Patrophile de Scythopolis, & ces Evêques l'accuſant à leur tour de Sabellianiſme, on aſſembla un Concile à Antioche; il étoit compoſé d'Evêques, qui n'avoient ſigné le Symbole de Nicée que par force, entre leſquels étoient les deux Euſebes, Theognis de Nicée, Théodote de Laodicée en Syrie, Narciſſe de Neroniade, Aetius de Lydde, Alphée d'Apamée, & Théodore de Sidon (26). Dés qu'ils furent arrivés à Antioche une femme de mauvaiſe vie ſe préſenta à eux avec un petit enfant, qu'elle diſoit avoir eu d'Euſtathe, & leur demanda juſtice contre lui comme refuſant de recevoir ſon enfant. Euſtathe proteſta de ſon innocence, mais cette femme en ayant été cruë ſur ſon ſerment, on le dépoſa. Theodoret & Sozomene ſoûtiennent que les Evêques Ariens l'avoient ſubornée, pour avoir occaſion de dépoſer Euſtathe; & que la véritable cauſe de ſa dépoſition étoit l'attachement qu'il avoit pour le Symbole de Nicée. D'autres ont dit que c'étoit le Sabellianiſme prétendu dont on l'accuſoit; & quelques-uns ſe ſont contentés de dire, qu'il y avoit d'autres accuſations, pour leſquelles il y avoit été dépoſé. Sur quoi Socrate fait cette réflexion remarquable (27): *Les Evêques ont accoûtumé d'en uſer ainſi envers tous ceux qu'ils dépoſent; & de les accuſer d'impiété, ſans dire de quelle impieté ils ſont coupables.* Τοτε δι ιδι παντων ποιουσι τον καθαιρουμενον πουον οι Επισκοποι, κατηγορουντες μεν ωσ ασεβειν λεγοντες, του δε αιτιας τας ασεβειας ουδεν προσθεντες.

(26) Socrate Lib. I. ch. 24. Theodoret L. I. ch. 21. Sozomene L. II. ch. 19.

(27) Ubi ſupra.

[H] *Conſtantin l'avoit honoré d'une bienveillance toute particuliére.*] Euſebe recevoit ſouvent de ſes Lettres, dont pluſieurs ſe trouvent dans ſon Hiſtoire; il étoit ſouvent appellé à la Cour, admis même à la table de l'Empereur, qui aimoit à s'entretenir familiérement avec lui (28). L'Empereur manquant de Copies de l'Ecriture pour les Egliſes qu'il avoit fait bâtir à Conſtantinople, il chargea Euſebe du ſoin d'en faire faire, connoiſſant ſa capacité pour les choſes de cette eſpece (29). Lorſque celui ci lui eut dédié ſon Traité de la Pâque, il ordonna d'abord qu'on le traduisît en Latin, & le fit remettre entre les mains de tous ceux qui s'attachoient à l'étude des Sciences Sacrées, & dans la Lettre qu'il écrivit à Euſebe, il lui témoigna qu'il lui feroit plaiſir de lui communiquer les autres Ouvrages qu'il compoſeroit (30).

(28) Valeſius *ubi ſup.*

(29) *Vit. de Conſtantin* L. IV ch. 36.

(30) Ibid. cap. 34. 35.

[I] *Il a compoſé pluſieurs Ouvrages pleins d'Erudition & fort utiles.*] Voici le Catalogue de ceux qui nous reſtent. I. Sa *Chronique*, diviſée en deux parties. La premiére, qui eſt fort imparfaite aujourd'hui, contient l'Hiſtoire des Chaldéens, des Aſſyriens, des Médes, des Perſes, des Lydiens, des Hebreux, des Egyptiens &c. depuis la Création du Monde. Il avoit puiſé principalement dans la *Chronographie* d'Africain. La ſeconde qui eſt intitulée *Canon Chronologique*, où l'Hiſtoire des Nations ſe trouve ſelon l'ordre des tems. Les deux Parties vont juſqu'à la vingtiéme année de Conſtantin le Grand, c'eſt à dire juſqu'à l'année 325, en laquelle le Docteur Cave (31) croit qu'il acheva cet Ouvrage, quelque tems avant le Concile de Nicée. St. Jérôme avoit traduit l'une & l'autre partie en Latin (32); mais il ne nous reſte de la Verſion de la premiére que quelques Extraits, contenant les noms des Rois, qu'on avoit imprimés avec la Traduction de la ſeconde Partie. Le Docteur nous dit (33) que St. Jérôme avoit ajouté pluſieurs choſes dans ſa Traduction, principalement par rapport à l'Hiſtoire Romaine. Cette Verſion de St. Jérôme qui avoit été imprimée à Bâle, fut donnée enſuite plus exactement par Arnaud de Pontac, Evêque de Bazas, à Bourdeaux en 1604. Mais perſonne ne s'étoit aviſé de ramaſſer les Fragmens Grecs de l'Original d'Euſebe avant le fameux Joſeph Scaliger, qui les publia à Leyde en 1606 in fol. ſous ce titre: *Theſaurus Temporum, complectens Euſebii Chronicon Latine, S. Hieronymo Interprete, cum ipſius Chronici Fragmentis Græcis antehac non editis. Edente Joſ. Juſto Scaligero, qui notas & caſtigationes in Euſebium, nec non Iſagogicarum Chronologiæ Canonum Libros tres adjecit.* Il en a paru une autre Edition, *in qua Joſ. Scaligeri Caſtigationes in Euſebium multa auctiores prodeunt*; Amſterdam 1658 en deux Vol. in-folio, publiée par Alexandre Morus. Du Pin dit (34): „ Que cet Ouvrage „ d'Euſebe eſt d'une étude prodigieuſe & d'une érudition „ conſommée. Il falloit avoir lû une infinité de Livres & „ de Monumens, pour faire une Hiſtoire Univerſelle, & „ avoit en même tems beaucoup de juſteſſe d'eſprit pour „ ramaſſer tant de faits, & les rapporter chacun à leur „ tems. C'eſt un travail infini, qui eſt une preuve évi„ dente de la grande lecture & de la mémoire prodigieu„ ſe d'Euſebe. Il faut toutefois avoüer, que la Chronique „ d'Africain lui a été d'un grand ſecours, & qu'il a tiré „ preſque toute la ſienne de celle de cet Auteur dont il „ a copié l'Ouvrage. Il a néanmoins corrigé quelques„ unes de ſes fautes, quoiqu'il en faſſe lui même beaucoup „ d'autres (35). Mais il eſt preſque impoſſible de ne pas „ ſe tromper dans un Ouvrage d'une auſſi longue haleine, „ & auſſi épineux qu'eſt une Chronique Univerſelle. Les „ fautes ſont pardonnables dans un Traité de cette natu„ re, & elles n'empêchent pas qu'on ne doive l'eſtimer, „ comme un des plus utiles de toute l'Antiquité." Suidas obſerve (36) d'après Théodore le Lecteur, que Diodore Evêque de Tarſe, qui floriſſoit ſous Julien & Valens, avoit fait une Chronique, où il corrigeoit les Erreurs d'Euſebe par rapport à la Chronologie. Χρονικων συγγραμμα το καθολικον Ευσεβιου του Παμφιλου περι των χρονων. II. *XV Livres de la Préparation Evangélique.* Cet Ouvrage eſt addreſſé à Théodore, qu'on croit être l'Evêque de Laodicée, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſebe (37); le but de l'Ouvrage eſt de diſpoſer les Eſprits à recevoir la Religion Chrétienne. Euſebe y montre que la Théologie des Payens eſt abſurde, & celle des Chrétiens conforme à la Raiſon. Il prouve la premiére partie de cette propoſition dans les ſix premiers Livres, & la ſeconde dans les neuf derniers. Il commence par donner une Idée générale de la Religion de Jéſus-Chriſt, & la rend aimable en montrant qu'elle offre aux hommes la félicité la plus parfaite, & qu'elle les porte à la piété en leur faiſant connoître & honorer Dieu. Il allégue enſuite les préjugés qu'on peut apporter en faveur de cette Religion, qui ſont l'Accompliſſement des Prophéties, la Sainteté des Mœurs des Chrétiens, & la facilité avec laquelle les perſonnes les plus groſſiéres & les plus barbares comprennent les plus grandes & les plus hautes vérités. Aprés avoir ainſi diſpoſé ſes Lecteurs à être favorables à la Religion Chrétienne, il détruit les Religions de toutes les Nations du Monde, & fait voir la fauſſeté de chacune en particulier, tant ſur ce qui concerne l'Hiſtoire, que ſur leurs prétendus Myſtéres, & ſur leur Morale profane. Il réfute dans le quatriéme Livre le plus fort argument des Payens, tiré des prédictions de leurs Oracles. Il montre que les Dieux qu'ils adorent, ſont des Génies malins, qu'on appelle Démons, comme les Philoſophes mêmes l'ont reconnu. Il combat, dans le ſixiéme Livre, le Deſtin ou la Néceſſité, & y prouve par quantité de raiſons & de témoignages, que l'homme eſt entiérement libre. Dans les neuf Livres ſuivans il fait voir, que les Chrétiens ont eu raiſon d'embraſſer la Théologie des Hebreux, parce qu'il n'y a que

(31) P. 178.

(32) Du Pin p. 4. & 10.

(33) *Ubi ſupra.*

(34) P. 4-5.

(35) *Voy.* Scaligeri *Prolog. in Theſ. Temp.*

(36) In voce Διοδωρος.

(37) Liv. VII. ch. 32.

n'eſt ni agréable ni poli, mais que c'étoit un homme d'un grand ſçavoir: & Louis Vives (*k*) en parle comme d'un homme qui joignoit à une prodigieuſe lecture, une très-grande érudition. Du Pin dit (*l*) qu'Euſebe a été un des plus ſavans Hommes de l'Antiquité, comme ſes Partiſans & ſes Adverſaires l'ont également reconnu; & que l'on peut meme dire ſans craindre de ſe tromper, qu'il n'y en a point

(*k*) *In Aug. de Civit. Dei Lib. XVIII. c. 2.*

(*l*) *P. 3.*

celle-là, qui établiſſe des fondemens ſolides d'une véritable piété, & qui ait des opinions ſaines & véritables. Il le prouve en faiſant le détail de ſes dogmes, parce qu'il n'y a qu'elle qui enſeigne l'Immortalité de l'Ame, l'adoration d'un ſeul Dieu, Créateur de l'Univers, qui leur faſſe connoître le Verbe Fils de Dieu, & le St. Eſprit qu'il faut honorer du même Culte que le Pere & le Fils; qu'il n'y a qu'elle qui enſeigne, qu'il ne faut point adorer les Anges comme des Divinités, mais les honorer comme les Miniſtres de Dieu; qu'il n'y a qu'elle qui rende raiſon de la chûte de quelques-uns de ces Anges, & qui apprenne aux hommes qu'ils ſont faits à l'image de Dieu; qu'il n'y a qu'elle enfin dont la doctrine ſoit conforme à la droite raiſon. Il rapporte enſuite un long Fragment d'un Traité de Maxime, qui montre que la matiére n'eſt point éternelle. Dans le huitiéme Livre il raconte l'Hiſtoire de la Verſion des LXX. pour prouver l'autorité de l'Ecriture Sainte, il fait voir par le témoignage des Juifs, que leur Loi eſt myſtique & ſignifiéſſive; il la rend enſuite eſtimable par la ſainteté de la Vie de ceux qui l'ont embraſſée, par exemple des Eſſeniens dont il décrit la Vie, & par la ſageſſe de Philon. Il rapporte dans le neuviéme les témoignages des Payens, qui ont parlé en faveur de la Religion des Juifs, & ceux qui prouvent la vérité de l'Hiſtoire de Moïſe. Il montre dans le dixiéme que Platon & les Philoſophes Payens ont pris la plus grande partie de ce qu'ils ont dit dans les Livres de Moïſe. Dans l'onziéme Livre il montre en particulier que la doctrine de Platon eſt conforme à celle de Moïſe, & il compare pluſieurs Dogmes de ce Philoſophe avec ceux des Juifs. Il continuë cette Comparaiſon dans le douziéme & dans le treiziéme Livre. Mais il fait encore voir que ce Philoſophe a eu des Erreurs, & qu'il n'y a que l'Ecriture qui en ſoit exempte. Dans le quatorziéme Livre & dans le ſuivant il rapporte les ſentimens des Philoſophes, il fait voir qu'ils ſe combattent, & ils les réfute ſouvent les uns par les autres; d'où il conclut que les Chrétiens ont eu raiſon d'abandonner la Théologie des Payens, & d'embraſſer celle des Juifs (38). Mr. de Valois dit (39) que cet Ouvrage & celui de la *Démonſtration Evangelique*, ont été compoſés avant le Concile de Nicée, puiſqu'ils ſont cités dans l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* d'Euſebe, que Mr. de Valois prétend avoir été écrite avant ce Concile. Mais le Docteur Cave croit (40), que la *Préparation Evangélique* a été compoſée après ce Concile, certainement depuis ſa *Chronique*, puiſque les *Canons Chronologiques* y ſont expreſſément cités. *La Préparation Evangélique* a paru avec la *Démonſtration* à Paris en 1628 en 2 Vol. in-fol. avec une nouvelle Verſion du premier de ces Ouvrages par le Jéſuite François Vigerus, & avec la Traduction que Donat a fait du ſecond *. III. *La Démonſtration Evangélique*; il ne nous en reſte que dix Livres de vingt qu'Euſebe avoit compoſés. Dans le premier il montre que la Loi des Juifs n'étoit que pour une ſeule Nation, & que le Nouveau Teſtament eſt pour tous les Hommes, que les Patriarches n'ont point eu d'autre Religion que celle des Chrétiens, puiſqu'ils ont adoré le même Dieu & le même Verbe, qu'ils l'ont honoré comme eux, & qu'ils ont mené une vie ſemblable à la leur. Dans le ſecond Livre il montre par les Prophéties que le Meſſie devoit venir au Monde pour tous les hommes. Dans le troiſiéme il fait voir que Jéſus-Chriſt eſt le Sauveur du Monde, & il montre contre les Infidéles, qu'il n'eſt point un Impoſteur, comme ſa doctrine, ſes miracles, & pluſieurs autres raiſons le prouvent évidemment. Dans le quatriéme Livre il prouve que Jéſus-Chriſt eſt le Fils de Dieu; il rapporte les raiſons pourquoi il s'eſt fait Homme, il explique le nom de Christ, & cite pluſieurs Prophéties, où il a été prédit ſous ce nom. Dans les Livres ſuivans il rapporte quantité de Prophéties, pour montrer que la venuë de Jesus-Christ, le tems de ſa naiſſance, les circonſtances de ſa Vie & de ſa Paſſion, & en un mot tout ce qui le regarde a été prédit dans l'Ancien Teſtament. Ce que nous avons de ces Livres finit aux derniéres paroles de Jesus-Christ ſur la Croix. Il rapportoit dans les Livres ſuivans les Prophéties concernant ſa mort, ſa ſépulture, ſa réſurrection, ſon aſcenſion, l'établiſſement de l'Evangile & la Converſion des Gentils, mais cela eſt entiérement perdu. [☞ Le commencement de la Démonſtration Evangélique manquoit auſſi: le ſavant & laborieux Mr. Fabricius en a enrichi le publie dans ſon Catalogue des Auteurs qui ont prouvé la Vérité de la Religion Chrétienne *: on y trouve d'abord la Préface d'Euſebe, & enſuite les trois premiers Chapitres qui manquoient dans les Exemplaires ordinaires, & une eſpéce de petite concluſion de l'Ouvrage, le tout tiré de la belle Bibliothéque de *Maurocordato* Prince de Valachie. Ano.] Robert Etienne a publié cet Ouvrage en Grec en 1545, & il a été joint au Traité de la *Préparation* par Vigerus, Paris 1628, deux Vol. in-fol. IV. L'*Hiſtoire Eccleſiaſtique en dix Livres*. Elle contient l'Hiſtoire de l'Egliſe depuis Jesus-Christ juſqu'à la mort de Licinius l'ancien pendant 324 ans (41). Mr. Valois prétend (42), que c'eſt preſque le dernier de ſes Ouvrages: & le Docteur Cave obſerve (43), qu'elle a été compoſée après le Concile de Nicée, puiſqu'il y parle non-ſeulement de ſa *Chronique*, mais de ſon Traité de *la Démonſtration Evangélique*. Il eſt vrai qu'il n'y parle point du tout de ce Concile, mais il déclare lui-même qu'il s'eſt propoſé principalement dans cette Hiſtoire, de montrer la bonté infinie de notre Sauveur dans la protection dont il a favoriſé ſon Egliſe, & qu'il n'a point voulu rappeller juſqu'à quel point ſon bonheur a été troublé par les diſputes particuliéres des Evêques, depuis la ruïne des ennemis du dehors. *Nec obſtat, quod nullam Concilii Nicæni mentionem faciat, cum ipſe teſtetur rerum, quæ ſibi in condenda hac Hiſtoria propoſuerit, id ultimum fuiſſe, ut oſtenderet, quam propitium ac benignum Servatoris noſtri præſidium Eccleſiæ ſuæ demum effulſerit, nec falſcum rerum exitum, deletis jam externis hoſtibus, internis Epiſcoporum vitiis deformare voluit.* A quoi l'on peut ajouter la Remarque du Pere Pagi (44), que les Auteurs de ce tems-là avoient coutume de finir & de publier leurs Ouvrages aux *Decennales* des Empereurs, & aux autres Solemnités de cette eſpece; ce qu'il juſtifie par pluſieurs exemples, & entre autres par l'*Hiſtoire* & par la *Chronique* d'Euſebe. Il rapporte dans cette Hiſtoire les Succeſſions des Evêques dans les Grandes Villes du Monde; il parle des Ecrivains Eccléſiaſtiques, & de leurs Ouvrages; il y fait l'hiſtoire des Héréſies; il y décrit les perſécutions des Martyrs, les querélles & les diſputes touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, & en un mot tout ce qui concerne les affaires de l'Egliſe. Il n'écrit point ces choſes comme de lui-même & en Hiſtorien, mais il cite preſque par-tout les anciens Auteurs, ou les Monumens dont il les a tirés, & en fait de longs Extraits, qu'il inſére dans ſa narration, comme on a coutume de faire, quand on écrit des Annales ou des Mémoires. Cette maniére d'écrire l'Hiſtoire eſt à la vérité moins agréable, mais beaucoup plus utile que toute autre, & elle donne plus de créance & de poids à ce qu'on rapporte; car quand un Auteur raconte des faits anciens ſans citer les Auteurs d'où il les a tirés, on n'en eſt point convaincu, comme quand il cite ſes garants, & qu'il rapporte leurs témoignages, parce qu'alors on ne peut diſconvenir de la vérité des faits appuyés ſur l'autorité de témoins irreprochables. Mais outre cette raiſon générale, il y en a encore une particuliére, qui fait que cette maniére d'écrire l'Hiſtoire, ſuivie par Euſebe, nous a été d'une merveilleuſe utilité: c'eſt que la plupart des Auteurs & des Monumens, plus anciens qu'Euſebe, ayant été perdus depuis lui par l'injure des tems, nous lui avons une extrême obligation de nous en avoir dans ſon Ouvrage conſervé la mémoire & des fragmens conſidérables. En effet, ſans l'Hiſtoire d'Euſebe, nous n'aurions preſque aucune connoiſſance, non ſeulement de l'Hiſtoire des premiers Siécles de l'Egliſe, mais même des Auteurs qui ont écrit en ce tems-là, ni de leurs Ouvrages, n'y ayant aucun autre Auteur qui en ait écrit que lui. Car il eſt à remarquer, que les Hiſtoriens qui l'ont ſuivi, comme Socrate, Sozomene, & Theodoret, ont commencé leur Hiſtoire où il a fini la ſienne; ſoit qu'ils ayent cru, qu'il avoit recueilli tout ce qu'il y avoit de remarquable, ſoit qu'ils n'ayent eu de connoiſſance que par ſon moyen de ce qui s'étoit paſſé dans les premiers ſiécles. Nicephore Calliſte, qui a voulu faire dans le quatorziéme ſiécle une nouvelle Hiſtoire, y a inſéré un grand nombre de narrations incertaines & fabuleuſes, parce qu'elles ne ſont point tirées d'Euſebe, ni fondées ſur l'autorité d'aucun Ancien. „ Il faut toutefois avoüer, „ *dit Mr. Du Pin* (45), que l'Hiſtoire d'Euſebe n'a pas „ toute la perfection qu'on pourroit ſouhaiter; qu'elle „ n'eſt pas écrite agréablement, qu'elle n'eſt pas toujours „ exacte (46), que ſouvent l'Auteur s'étend trop ſur des „ choſes qu'il devroit paſſer légérement, & au contrai„ re qu'il dit fort ſuccinctement des choſes qu'il devroit „ raconter plus amplement; mais ces défauts n'empêchent „ pas qu'elle ne ſoit un Ouvrage fort eſtimable." On trouve à la fin du huitiéme Livre un petit Traité *des Martyrs de Paleſtine*, dans lequel il décrit le martyre de ceux qui ſouffrirent pour la Foi de Jesus-Christ dans cette Province. On l'a confondu mal à propos avec le huitiéme Livre de l'Hiſtoire. C'eſt un Traité ſéparé, qui en eſt comme le Supplément. Ruffin eſt le premier qui ait traduit l'Hiſtoire d'Euſebe, mais il l'a fait, ſuivant ſa coutume, avec beaucoup de liberté. Il a paſſé le dixiéme Livre entier, & y en a ajoûté deux autres, qui contiennent la ſuite de l'Hiſtoire juſqu'à la mort de Theodoſe. Sa Verſion eſt pure, nette, & même aſſez élégante; elle rend fort agréablement le ſens & les penſées de ſon Auteur, & quelquefois plus fidélement que les Interprétes qui l'ont traduit depuis. Elle a été d'un très-grand ſecours aux Auteurs Latins, qui y ont puiſé tout ce qu'ils ont écrit ou ſçu de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique des premiers Siécles. Muſculus entreprit une nouvelle traduction de l'Hiſtoire d'Euſebe, où il a aſſez bien réüſſi: il s'eſt fort attaché à la Lettre, & a traduit le texte d'une maniére fort nette & conciſe: mais il n'a pas toujours bien entendu ſon Auteur, & il a laiſſé pluſieurs fautes dans ſa Verſion. Celle de Chriſtophorſon eſt plus élégante, ſon ſtile eſt plus Ciceronien, mais il eſt trop diffus pour une Hiſtoire. Il a corrigé pluſieurs fautes de Muſculus, néanmoins ſa Verſion n'en eſt pas tout à fait exemp-

te.

(43) *Ubi ſupra.*

(44) *Prolegom. ad Dion. Hyper. num. 31-33.*

(45) *P. 4.*

(46) *Voy. Du Pin. P. 12.*

(38) *Du Pin p. 5. 6.*

(39) *Ubi ſupra.*

(40) *p. 178.*

* *Voy. ſur les différentes Editions Famianus Strada Bell. Grac. Tom. VI. p. 16. 17. Cit. da Trad.*

* *Delectus Argumentorum & Syllabus Scriptorum, qui Veritatem Religionis Chriſtianæ aſſeruerunt. Hamburgi 1725. in-4.*

(41) *Cave p. 178.*

(42) *Notæ in Lib. I. c. 2. Hiſt. Eccl.*

a point eu parmi nos Auteurs Grecs, qui ait eu tant de lecture & d'érudition. Mais le même Critique remarque qu'il ne s'eſt point appliqué à polir ſon diſcours, & que ſon ſtile eſt fort négligé. Mr. Le Clerc le dépeint comme (*m*) un Arien; il remarque qu'il fut toujours du parti des Ariens, & que S. Athanaſe & S. Jérôme l'ont accuſé d'avoir été dans leurs ſentimens. „ En effet, *dit cet Auteur*, „ il

(*m*) *Bibl. Univ.* Tom. X. p. 478.

te. Le ſavant Henri de Valois ayant remarqué les défauts de toutes ces verſions, entrepriſt d'en faire une plus parfaite, il la joignit au Texte Grec, revu ſur quatre Manuſcrits, & y ajouta des Notes très-ſavantes. Sa Verſion a mérité l'eſtime & l'approbation des Savans: elle a deux qualités aſſez rares, qui ſont d'être élégante & littérale. Des Critiques y ont néanmoins remarqué quelques fautes. Robert Etienne publia l'Hiſtoire d'Euſebe en Grec à Paris en 1544. La Verſion de Muſculus parut à Baſle en 1554 *, & celle de Chriſtophorſon à Cologne & à Baſle en 1570, à Paris en 1571, & avec les Corrections de Suffridus Petri en 1581, & avec le Texte Grec à Geneve en 1612. La Verſion de Ruffin a été imprimée à Rome en 1476 in-folio, à Mentoue en 1479 & à Hoguenau en 1500. Il y en a une vieille Edition, imprimée ſans date à Paris in-8. par Renaut, & donnée au Public par les ſoins de Godefroi Bouſſard, Docteur de la Faculté de Paris, qui a mis à la tête une Préface très-bien écrite, addreſſée à Etienne Poncher, pour lors Préſident du Parlement de Paris. Il a remarqué dans cette Préface que l'Hiſtoire d'Euſebe de la Verſion de Ruffin avoit déja été imprimée. Il y a eu depuis ce tems-là différentes Editions de cette Verſion, faites en divers endroits dans les années 1528 & 1544 & à Lyon en 1523, & avec toutes les Oeuvres d'Euſebe en 1542, 1559, & à Paris en 1541. L'Edition de Mr. de Valois a paru à Paris en 1659 & en 1671, & à Francfort en 1672 †. Mr. Couſin a traduit l'Hiſtoire d'Euſebe en François, & le Docteur Meredith Hanmer en Anglois (*) & cette Traduction a été imprimée ſous ce titre, *l'Ancienne Hiſtoire Eccléſiaſtique des VI premiers Siecles, par Euſebe, Socrate, & Evagre*. Londres 1577, 1585, &c. in-fol. La cinquiéme Edition de cette Verſion a paru en 1650, où l'on a ajouté *la Vie de Conſtantin par Euſebe* & les deux *Harangues* qui ſont à la ſuite, de la traduction de Mr. Wye Saltonſtall. Enfin il a paru à Londres en 1683 in-fol. une nouvelle Traduction Angloiſe de l'Hiſtoire d'Euſebe, de Socrate, & d'Evagre, de la Vie de Conſtantin, des deux Harangues d'Euſebe, & on y a joint les Notes de Mr. de Valois §. V. *Traité contre Hierocles*; ce Traité eſt écrit contre un Livre que Hierocles avoit fait ſous le nom de Philalethes contre la Religion Chrétienne, dans lequel pour la rendre ridicule, il avoit comparé Apollonius de Tyane avec JESUS-CHRIST, diſant que le premier avoit fait des miracles auſſi-bien que l'autre, & qu'il étoit monté au Ciel comme lui (47). Euſebe fait voir dans ſa Réponſe, qu'Apollonius loin de pouvoir être comparé à JESUS-CHRIST, ne méritoit pas même d'être mis au rang des Philoſophes, & que Philoſtrate qui a écrit ſon Hiſtoire, eſt un Auteur indigne de foi, qui ſe contredit à tous momens, qui doute lui-même des miracles qu'il raconte, & qui rapporte pluſieurs choſes manifeſtement fabuleuſes. Il y a à la fin de ce Traité une remarque d'Euſebe contre la néceſſité du deſtin. Mr. de Valois dit (48) qu'Euſebe compoſa ce Traité pendant qu'il étoit en Egypte: mais le Docteur Cave croit (49) que cela eſt incertain. Ce Traité a été imprimé avec la *Preparation Evangelique* à Paris en 1628, & à la fin de la *Vie d'Apollonius* par Philoſtrate. [☞ J'ai deux ou trois petites remarques à ajouter. (1) Que Mr. du Pin * paroit avoir cru que le Hierocles contre lequel Euſebe a écrit eſt le même, que celui qui a commenté les Vers Dorés de Pythagore, c'eſt du moins ce que la qualité de *Philoſophe* qu'il lui donne ſemble inſinuer: cette erreur lui eſt commune avec pluſieurs Savans †: celui dont il s'agit ici a précédé le Philoſophe de plus d'un ſiécle, il étoit Préſident ou Gouverneur de Bithynie, & il le fut enſuite d'Egypte, Lactance rapporte que ce fut lui qui anima Diocletien contre les Chrétiens. (2) L'Auteur de cet Article a ſuivi avec trop de confiance le Docteur Cave, en diſant que le *Traité contre Hierocle* a été imprimé à la ſuite de la *Préparation Evangélique* en 1628; ce Savant s'eſt trompé, c'eſt à la fin de la *Démonſtration*. (3) Ce Traité avoit déja été imprimé pluſieurs fois avant ce tems; Alde eſt le premier qui l'a imprimé en Grec avec la Vie d'Apollonius, à Veniſe en 1502 in-fol. en 1535 in-8. Zenobio Acciajoli, Dominicain de Florence, l'a traduit en Latin, & cette Traduction a été imprimée avec l'Ouvrage de Philoſtrate à Cologne en 1532 in 8. En 1608 il a paru en Grec & avec la Verſion d'Acciajoli, parmi les Oeuvres de Philoſtrate à Paris in-fol. Federic Morel y joignit des Variantes tirées d'un MS. de la Bibliothéque du Roi. Enfin le ſavant Godefroi Olearius l'a publié avec une nouvelle Verſion, & diviſé en Chapitres dans ſa belle Edition des Oeuvres de Philoſtrate, imprimée à Leipſig en 1709 in-folio *. Ann.] VI. *Deux Livres contre Marcel d'Ancyre, & trois Livres de la Théologie Eccléſiaſtique*. Euſebe refute dans cet Ouvrage Marcel Evêque d'Ancyre, qui fut condamné comme Sabellien dans le Concile de Conſtantinople tenu en 336: ce fut par ordre de cette Aſſemblée qu'Euſebe compoſa ſon Ouvrage. La Docteur Richard Montague Evêque de Chicheſter l'a traduit en Latin & enrichi de Notes, & il a été imprimé à la ſuite de la *Préparation Evangelique* †, Paris 1628. in-fol. VII. *Lettre à ceux de Cyzique ſur la Foi de Nicée*. Elle ſe trouve dans Socrate Liv. I. Ch. 8. & dans Theodoret Liv. I. Ch. 12. VIII. *Des Lieux Hebreux*; c'eſt une Explication Géographique de tous les Pays, de toutes les Villes, & de tous les Lieux dont il eſt parlé dans l'Ancien Teſtament. St. Jérôme a traduit ce Traité en Latin, & l'a corrigé & augmenté. Jacques Bonfrere a publié le Grec avec cette Verſion de St. Jérôme & une nouvelle Traduction, & de ſavantes Notes, à Paris en 1631 & 1659. IX. *Le Panégyrique de Conſtantin*, prononcé en 335, la trentiéme année de ce Prince; à la fin de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. X. *La Vie de Conſtantin en quatre Livres*. Ce n'eſt pas une Hiſtoire exacte de cet Empereur, mais un Panégyrique de ſes actions les plus remarquables; il eſt écrit d'un ſtile fleuri & oratoire. Quelques Savans ont nié que cette Vie ſoit d'Euſebe; mais le Docteur Cave prétend (50) que leurs raiſons ſont ſi foibles, qu'elles ne méritent pas de réponſe: Elle ſe trouve à la ſuite de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. XI. *Commentaire ſur le Cantique des Cantiques*, publié en Grec avec Poiychronius & Pſellus par Meurſius à Leyde en 1617 in-4.; il n'eſt pas entiérement d'Euſebe, mais tiré en partie de ſes écrits, & en partie de ceux d'Athanaſe, de Didyme, de Gregoire de Nyſſe, de Philo Carpathius & d'autres (51). XII. *Les Vies des Prophétes*. Cet Ouvrage eſt attribué à Euſebe dans un ancien Manuſcrit, & il a été publié en Grec & en Latin avec les Commentaires de Procope ſur Eſaie, par Courtier à Paris en 1580. in-fol. XIII. *La Concorde des Evangiles*, ou *Dix Canons* pour concilier les Evangéliſtes. La Traduction que St. Jérôme en a faite ſe trouve parmi les Ouvrages de ce Pere, & dans la Bibliothéque des Peres. XIV. *Livre premier de l'Apologie d'Origene*, traduit par Ruffin, & inſéré parmi les Ouvrages de St. Jérôme. Ce Pere aſſure qu'Euſebe étoit ſeul Auteur des *ſix Livres* de l'*Apologie d'Origene*, attribués à ſon ami Pamphile: mais il paroit par le témoignage d'Euſebe lui-même (52) & par celui de Photius (53), qu'il avoit compoſé les cinq premiers Livres avec Pamphile, & ajouté le ſixiéme depuis la mort de ce Martyr. La Verſion Latine du premier Livre, qui eſt tout ce que nous avons de cet Ouvrage, commence par une invective contre ceux qui attaquoient la perſonne & la doctrine d'Origene; & enſuite il rapporte pour le juſtifier quantité de paſſages tirés de ſes Ouvrages touchant la Trinité & l'Incarnation, touchant les peines des Damnés, & touchant la nature & l'état des Ames. St. Jérôme accuſe Ruffin d'avoir changé dans ſa Verſion les endroits qui ſembloient favoriſer l'erreur des Ariens ſur la Divinité du Fils & du St. Eſprit. Ruffin ne ſe défend point de ce reproche, prétendant ſeulement que ces paſſages avoient été ajoutés. Quelques-uns des Livres de cette Apologie contenoient la Vie d'Origene, & le Catalogue de ſes Ecrits, comme il paroit par le témoignage de St. Jérôme; & par celui de Photius (54). XV. Deux *Sermons* ſur la Reſurrection de Jeſus-Chriſt publiés en Grec & en Latin par Combefis *Auctuar. Nov.* Tom. I. p. 779. Ils paroiſſent plutôt des Extraits que des Diſcours entiers (55). Il y a outre cela encore pluſieurs Ouvrages Manuſcrits, qui n'ont point été imprimés. 1. *Eclogarum Propheticarum de Chriſto Libri* IV. Lambecius dit (56), qu'il y en a un Manuſcrit dans la Bibliothéque de l'Empereur à Vienne. Le Docteur Cave croit (57) que ce ſont les mêmes que les *Eclogæ in Prophetas Minores*, qu'Alexandre Barvoet dit être dans la Bibliothéque de l'Eſcurial. Voy. Labbe *Nov. Bibl. MSS.* (58). Lambecius avoit promis de les publier dans un Supplément à la Bibliothéque des Peres, auquel il travailloit, mais ſa mort a empêché l'exécution de ce projet, il croyoit que ces *Eclogæ* faiſoient partie de la *Demonſtration Evangelique*. Car St. Jérôme aſſure (59) qu'il en avoit fait vingt Livres, dont nous n'en avons que dix. 2. *Commentaires ſur Eſaie*, que la Perſe Labbe aſſure (60) qui ſe trouve en pluſieurs Bibliothéques. [☞ Le ſavant Pere Montfaucon a publié ces Commentaires ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque des Benédictins de St. Tautin d'Evreux, & ſur un autre de celle du Louvre, dans le Recueil intitulé *Collectio nova Patrum & Scriptorum Græcorum* &c. Paris 1706. deux Vol. in-fol. les Commentaires d'Euſebe ſe trouvent dans le ſecond Tome. Conſultez Mr. Le Clerc * Ano.] 3. *De triduo Sepulturæ Domini* (61). 4. *Expoſitio in illud*, valdè mane orto &c. *Et de Angelis ad Sepulchrum Domini* (62). Il y a dans la Bibliothéque Impériale de Vienne un Fragment du Diſcours *de Cognatione B. Virginis Deiparæ & Elizabethæ; Interpretatio Diapſalmatis in Pſalterio; ἑρμηνεία εἰς τοὺς ψαλμούς, five Argumenta generalia & ſpecialia in omnes & ſingulos Pſalmos*; & d'autres Pieces ſur les Cantiques facrés du Vieux & du Nouveau Teſtament. Le Docteur Beuz Walton a publié les *Argumens des Pſeaumes* ſur un Manuſcrit d'Alexandrie, dans ſa *Polyglotte* (63). Le Docteur Hody dans ſa Préface au devant de Jean Malela, parle d'une Chronologie ſous le nom d'Euſebe, mais il remarque que c'eſt une piéce ſuppoſée. Il y a auſſi ſous ſon nom une *Suite Chronologique des Empereurs* à la fin de l'Edition de Nicéphore du Pere Pétau; mais ce n'eſt qu'un abrégé tiré d'Euſebe, & continué juſqu'aux tems poſtérieurs. Voici ſelon le Docteur Cave (64) les Ouvrages d'Euſebe, qui ſont perdus. 1. Des *Livres de la Préparation Evangélique*. 2. *De la Démonſtration Evangélique* (65). 3. *Trente Livres*, ſelon

* *Fabricius* marque quatre Editions de la Verſion de Muſculus, & ne parle point de celles-ci: celles qu'il indique ſont de 1549. 1587. 1562. 1611. in-fol avec les autres Hiſtoriens Eccléſiaſtiques. *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 60. R. D. T.

† Il y en a auſſi une Edition d'Amſterdam de 1695, faite ſur la ſeconde de Paris. *Fabricius Bibl. Græc.* Tom. VI p. 61. R. D. T.

(*) Mr. Fabricius paroit avoir cru que c'étoit une Verſion Latine. Voy. *Bibl. Græc. loc. cit.* p. 50. R. D. T.

§ Il eſt ſurprenant qu'on ait oublié la belle Edition d'Euſebe & des autres Hiſtoriens Eccléſiaſtiques publiée à Londres en 1720 en 3 Vol. in fol. par les ſoins & avec des éclairciſſemens de Mrs. *Guillaume Reading*. R. D. T.

(47) *Voy.* Lactant. *Inſtit.* Lib. V. cap. 2. 4.

(48) *De Vita & Scriptis Euſebii.*

(49) P. 179.

* P. 4.

† *Voy.* Fabric. *Bibl. Græc.* Tom. I. p. 430. & Mor.

§ *De Mort. Perſecut.* cap. 16.

* Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 91. 92.

† Erreur encore pour avoir ſuivi Cave, c'eſt à la ſuite de la *Demonſtration Evangelique* R. D. T.

(*m*) P. 180.

(51) Idem ibid.

(52) *Hiſt. Eccleſ.* Lib. VI. ch. 33.

(53) Cod. 118.

(54) Ibid.

(55) Cave p. 180.

(56) *Comm. de Bibl. Vindobon.* Lib. I. p. 129.

(57) P. 181.

(58) Suppl. p. 181.

(59) De Script. Eccl. cap. 81.

(60) P. 62. 79. 184.

* *Bibl. Anc. & Mod.* T. IV. Part. I. p. 81.

(61) Labbe p. 186.

(62) Idem p. 576.

(63) Tom. VI. p. 137.

(64) P. 188.

(65) *Voy.* Photius Cod. 11. 12.

„ il n'eſt preſque pas concevable qu'étant Orthodoxe, il eût ſi fort favoriſé l'Arianiſme, & conſenti „ à la dépoſition de S. Athanaſe. Cependant Socrate a entrepris de le juſtifier (*n*), en rapportant „ quelques paſſages, où il parle comme les Orthodoxes; & divers des Modernes en ont uſé de mê- „ me, comme Mr. *Cave* dans la Vie d'Euſebe, qu'il a écrite en Latin (*o*), & en Anglois (*p*). Ce „ dernier ſemble avoir cru être obligé à cela par la Charité Chrétienne; mais d'autres croiront que la „ Charité Chrétienne, c'eſt-à-dire, l'amour que l'on doit avoir pour tout le Chriſtianiſme, oblige tous „ les Hiſtoriens à dire des Vérités, qui ne ſont aucun changement dans l'état de ceux qui ſont morts, „ & qui ſervent beaucoup aux vivans, qui apprennent par-là à juger ſainement des choſes. Cette „ Charité pretenduë qui ne s'étend qu'aux Peres, que l'on regarde comme Orthodoxes, a fait que „ nous n'avons preſque que des Panegyriques des Anciens, où l'on a conſtamment ſupprimé leurs „ défauts, lorſqu'on ne les a pu couvrir du maſque de quelque Vertu ". Ce paſſage donna occaſion au Docteur Cave de mettre à la fin du ſecond Tome de ſon *Hiſtoria Literaria* une *Diſſertation* qui a pour titre *De Euſebii Cæſarienſis Arianiſmo, adverſus Joannem Clericum*, dans laquelle il ſoûtient qu'Euſebe n'étoit point Arien. Mr. Le Clerc lui répondit dans ſes *Epiſtolæ Criticæ & Eccleſiaſticæ* (*q*), Lettre ſeconde. Il y examine la Lettre qu'Euſebe écrivit au peuple de Céſarée pour s'excuſer d'avoir ſouſcrit au Symbole de Nicée, & il prétend qu'Euſebe donne à ce Symbole une Explication toute Arienne. Il cite auſſi un long paſſage du ſecond Concile de Nicée, pour prouver que c'eſt avec raiſon qu'on l'accuſoit d'Arianiſme. [☞ Mr. le Sueur (*r*) & Mr. de Tillemont (*s*) penſent ſur le ſujet d'Euſebe de la même maniére que Mr. Le Clerc; & il eſt certain qu'on trouve du moins dans ſes écrits des expreſſions, auxquelles on a bien de la peine de donner un ſens Orthodoxe, c'eſt ce que reconnoit Mr. Fabricius, qui temoigne d'ailleurs penſer favorablement ſur le compte de notre ſavant Evêque, *varia quidem in Euſebii ſcriptis eſſe de dogmatibus quibuſdam, quæ durius & parum commodè dicta videntur* (*t*). Mr. le Préſident Couſin a auſſi fait de grands efforts pour mettre l'Orthodoxie d'Euſebe à couvert (*u*). J'avouë que ſa conduite ſemble cependant fortifier terriblement les ſoupçons que ſes expreſſions font naître; en ſuppoſant qu'il crût par un principe de modération, qu'on traitoit les Ariens trop durement, on a de la peine à comprendre, qu'il eût toujours pris parti pour eux, contre les principaux défenſeurs de la Foi de Nicée, s'il eût été véritablement Orthodoxe. ADD. DU TAAD.]

(*n*) Liv. II. ch. 21.

(*o*) Dans ſon *Hiſt. Liter.*

(*p*) *The Lives of the Fathers.* T. II. num. 12.

(*q*) Imprimées à Amſt. en 1700 in-12. & ſervant de Tome 3, à ſon *Ars Critica.*

(*r*) *Hiſt. de l'Egliſe* T. II. *p.* 515. Edit. in-12.

(*s*) *Mem. Eccl.* T. VII. Part. I. p. 76. in-8.

(*t*) *Bibl. Græc.* T. VI. p. 82.

(*u*) Avertiſſement à la tête de la Traduction de l'*Hiſtoire Eccl. d'Euſebe.*

(66) *Bibl. Univ.* Tome X. p. 494.

(67) *De Nat.* Lib. 2.

selon Mr. Le Clerc (66), ou *vingt cinq*, ſelon le Docteur Cave, *contre Porphyre*, „ qui ſont apparemment, dit Mr. „ Le Clerc, la plus grande perte qu'on ait faite à l'égard „ des Ecrits d'Euſebe. Car on y auroit pu apprendre les „ Objections des plus habiles Philoſophes de ſon tems, & „ les réponſes du plus ſavant Evêque de ſon ſiécle." 4. *Des Varietés des Evangeliſtes*, à *Eſtienne.* 5. Cinq *Livres de l'Avénement de Jeſus-Chriſt.* 6. Des *Commentaires ſur les Pſeaumes*, dont il y a quelques Fragmens dans la *Chaine* des Peres ſur les Pſeaumes; & un autre dans Gelaſe (67). [☞ Ces Commentaires ne ſont point perdus, puiſque le Pere Montfaucon les a publiés dans le Recueil dont j'ai parlé ci-deſſus à l'occaſion des Commentaires ſur Eſaïe: ce Savant s'eſt ſervi de Manuſcrits, qui ſe trouvent dans la Bibliothéque de l'Abbaye de St. Taurin d'Evreux, dans la Bibliothéque de Mr. le Cardinal Coiſlin, & dans celle de Mr. Colbert. Le premier, qui eſt une Copie que le Cardinal du Perron avoit fait faire ſur quelques MSS. d'Italie ne va que juſqu'au Pſeaume CXII, & n'eſt pas même complet en ce qu'il renferme, puiſque le Commentaire manque depuis le Pſeaume 48 juſqu'au 80, outre pluſieurs autres lacunes. Celui du Cardinal Coiſlin contient le même Commentaire complet depuis le Pſeaume 50 juſqu'au 95, le reſte a été ſuppléé par le moyen d'un MS. de la Bibliothéque de Mr. Colbert, de quelques Chaines MSS. de la Bibliothéque du Louvre, & de celle qui a été publiée par Balthaſar Corderius; ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que dans les *Chaines* où les ſentimens d'Euſebe ſont plus fréquemment cités, que ceux d'aucun autre des Anciens, on ne trouve pas un mot de lui au-delà du Pſeaume 118. Le Pere Montfaucon conjecture, que la fin de ce Commentaire a été omiſe par les Copiſtes, parce qu'ils y trouvoient trop d'hétérodoxie * Aoo.] 7. *Commentaire ſur la premiere Epître aux Corinthiens.* St. Jérôme en parle dans ſa Lettre à Pammachius. 8. *Eclogæ in totum Scripturam Sacram.* Voyez Theodoret Liv. I. Ch. 16. 9. Livre premier *Des Noms Topiques.* 10. *Apologie pour Origene*, dont il avoit compoſé les cinq premiers Livres, conjointement avec Pamphile, lorſque celui-ci étoit en priſon, & dont il avoit fait le ſixiéme enſuite. 11. Trois Livres *de la Vie de Pamphile*, dont il parle dans le Chap. XI. du Livre des Martyrs de Paleſtine. 12. Une *Apologie pour lui-même* en deux Livres. Voyez Photius Cod. 13, qui dit qu'Euſebe avoit fait deux autres Livres, qui différoient à quelques égards, mais qui pour le fond & pour le ſtile étoient les mêmes que les premiers. Le Docteur Cave croit (68), qu'il faut entendre par-là l'Apologie qu'il écrivit pour ſe juſtifier de l'accuſation d'Arianiſme; car Gelaſe de Cizyque parle d'une pareille Apologie (69), qu'il envoya à tous les Evêques Orthodoxes. [☞ Mr. Fabricius prétend * que c'étoit une Apologie de la Religion Chrétienne contre les Payens; Mr. de Valois a cru que c'étoient les Livres contre Porphyre Aoo.] 13. Un *Recueil des Anciens Martyrs* en onze Livres, ſi l'on peut s'en rapporter à l'Auteur des *Actes de St. Sylveſtre*, publiés par le Pere Combefis. Bevarius (70) aſſure qu'il ſe trouve en Grec dans la Bibliothéque de l'Eſcurial. Mais le Docteur Cave craint que ce MS. ne ſoit autre choſe, que les Narrations fabuleuſes de Metaphraſte. Uſſer croit (71) que les *Actes du Martyre de St. Lucien*, publiés par Surius ſur le 7 Janvier, ont été tirés de cet Ouvrage par Metaphraſte. 14. *Deſcription d'une Egliſe de Jéruſalem.* 15. *De la Fête de Pâques.* 16. Trois Lettres; la premiére à Conſtance, ſœur de Conſtantin, dont on trouve un Fragment dans le ſecond Concile de Nicée Act. VI. la ſeconde à Alexandre Evêque d'Alexandrie, dont il y a auſſi un fragment dans le même endroit: La troiſiéme à un Evêque nommé Euphration; dont il y a un fragment, dans le même Concile Act. V. 17. *Αρχαιολογια ſeu αρχαιολογικος ιστορια Hiſtoire Ancienne*, dont il y a deux fragmens dans Anaſtaſe Sinaïte (72), mais c'eſt peut être la *Chronique.* Anaſtaſe cite auſſi fort ſouvent un *Livre à Marin.* Hebed Jeſu (73) nous apprend qu'on a en Chaldaïque les Ouvrages ſuivans d'Euſebe. *De ortu Divino. De Diſſonantia Evangeliorum. De figura Mundi. Hiſtoria Martyrum Occidentalium, ac eorum Panegyrica. Sermo de defectu Pluviæ*, & *Apologia pro Origene.* Le Pere Sirmond Jéſuite a publié à Paris en 1643 in-8. pluſieurs Homélies Latines, attribuées dans deux Manuſcrits à Euſebe de Céſarée, que Mr. de Valois cite ſouvent comme étant véritablement de lui. Mais le Docteur Cave aime mieux les attribuer à Euſebe d'Emeſe, qui vivoit vers le milieu du IV Siécle. Mais Du Pin (74) & Oudin (75) croient que ce ſont de véritables productions d'Euſebe de Céſarée.

(68) P. 282.

(69) *Hiſt. Concil Nican.* Lib. II. cap. 2.

* *Bibl. Græc.* Tom. VI. p. 104. *Voy.* auſſi Tillemont *Mém. Ecl.* Tom. VII. Part. I. p. 512. in-8.

(70) *In Dextr. Chron.* Ad ann. 300.

(71) *Bibl. Theol* MS. p. 150. *apud* Cave p. 182.

* *Voy.* Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. IV. Part. I. p. 230.

(72) Quæſt. 91 & 95.

(73) *Voy.* Cave *p.* 182.

(74) P. 9.

(75) *Comment. de Scriptor. & Script. Eccl.* Tom. I. Col. 513.

(*a*) Demetrius Chomateuus in *Mſſ. ad Conſtantiæ, Cabaſilam, Apud* Leon. Allat. *De Conſenſu Eccl. Orient. & Occid.* Lib II. c. 8. Col. 613.

(*b*) Fleuri *Hiſt. Eccl.*

☞ EUSTATHE en Latin *Euſtathius*, célébre Ecrivain du douziéme Siécle [*A*] nâquit à Conſtantinople; il fut d'abord le premier des Orateurs (*Rhetorum Magiſter*) & enſuite Diacre de la Grande Egliſe (*a*) ſous le Patriarchat de Luc Chryſoberge, qui ſuccéda à Conſtantin Chliarene en l'année 1155 (*b*). Euſtathe nous apprend (*c*) qu'il avoit de grandes obligations à ce Patriarche. Ayant été élu Evêque de Myra en Lycie (*Lycionum Myreorum*), il avoit accepté l'élection, & étoit prêt à être conſacre lorſque l'Empereur Manuel Comnene envoya ordre au Synode de l'établir Archevêque de Theſſalonique, Euſtathe ayant refuſé d'accepter ce Siége (*d*), ſans doute parce qu'il avoit d'autres engagemens. Quoi qu'il en ſoit, ce Prélat ſe diſtingua par ſes grandes qualités, qui l'élevoient fort au deſſus des autres, par ſa prudence; par ſon habileté dans les affaires, par ſon éloquence, & par ſon érudition (*e*); dont les Ouvrages qui nous reſtent de lui ſont d'illuſtres monumens [*B*]. En l'année 1180

(*c*) Nicetas *Hiſt. de l'Empereur Andronic Comnene.* Liv. I. Ch. 9. *Trad. de Conſin.*

T. XV. p. 17. Edit. in-8.

(*c*) *In Concionem Funebr. Damalceni in Protocleton. Apud* Leon. Allat. *ubi ſupra.*

(*d*) *Demet. Chomateu. loc. cit. Apud* Leon. Allat. *ubi ſupra.*

(1) *De Hiſt. Græc.* Lib. IV. cap. 19.

(2) *De Conſenſu Eccl. Orient & Occid.* Lib. II. c. 8. Col. 613.

[*A*] *Célébre Ecrivain du douziéme Siecle.*] Voſſius (1) & Leon Allatius (2) ont remarqué une bevuë groſſiére qu'a fait Marquardus Freberus (3), qui fait vivre Euſtathe en l'an 1017, & qui dit qu'il fut élevé ſur le Siége Patriarchal de Conſtantinople; cet Auteur a confondu l'Archevêque de Theſſalonique avec un Euſtathe Patriarche de Conſtantinople, qui vivoit plus de cent cinquante ans avant lui. Je remarquerai ici en paſſant, qu'il y a dans Voſſius une faute: on y lit, qu'Euſtathe vivoit vers l'année 1250 du tems de Manuel Comnene; c'eſt viſiblement une faute d'impreſſion, ou une inadvertance; il doit y avoir 1150.

(3) *In Chronologia Juri Orientali præmiſſa.*

[*B*] *Les Ouvrages qui nous reſtent de lui ſont d'illuſtres*

mo-

1180 il fut du nombre des Evêques qui réſiſtérent à Manuël Comnene, qui vouloit faire ôter du Catéchiſme des Grecs un Anathême contre le Dieu de Mahomet (*f*) [C]. Cinq ans après notre ſavant Archevêque

(*f*) Idem. *Hiſt. de Manuel Comnene* Liv. VII. Ch. 6.

monumens de ſon érudition.] I. On a de lui des *Commentaires ſur Homere*, que l'on regarde avec raiſon comme un riche Tréſor de la Langue Grecque, une *Corne d'abondance*, Κέρας ἀμαλθείας, comme les a intitulés Nicolas Majoran. Ce Savant remarque (4) qu'Euſtathe a ſi bien pris ſes meſures, & a apporté tant de précaution dans tout ce qu'il a écrit, que non ſeulement les perſonnes les plus avancées en âge, mais les jeunes gens mêmes peuvent en toute aſſurance y acquérir une connoiſſance entière des vertus & des vices, ſans appréhender d'y apprendre des Opinions dangereuſes, & d'y recevoir de mauvais exemples qui les puiſſent porter au déréglement. Parce que comme c'étoit un Interprête très-habile, un Philoſophe très-ſubtil, & en même tems un Théologien très-ſcrupuleux, il ne s'eſt pas contenté d'expliquer les ſens les plus difficilles & les plus cachés, mais il a encore eu un ſoin tout particulier d'éviter & de retrancher tout ce qui avoit l'air malhonnête, & d'y découvrir les plus grands ſecrets de la Sageſſe & les plus beaux ſentimens de la piété. Mais ſur toutes choſes il s'eſt appliqué à développer la Philoſophie cachée ſous ces artifices ordinaires aux Poëtes. *Interpres Homeri doctiſſimus, Philoſophus acutiſſimus, Theologus religioſiſſimus, qui ſenſus abditos eruit, ſpecium omnem deformitatis abſtergit, arcana ſapientiæ & pietatis aperit. Imprimiſque id agit ne quam latius Philoſophiæ partem artificiis Poëticis occultatam ignoremus. Incredibile eſt memoratu quantas opes Græca Eloquentia, quantos Theſauros omnium diſciplinarum exprimat.* Euſtathe explique lui-même le plan qu'il s'eſt tracé avec beaucoup de modeſtie, dans ſes Prolégomenes au devant de l'Iliade; voici le paſſage, tel que me le fournit le riche Recueil de Mr. Fabricius (5): *Placuit mihi Iliadem pertractare & utilium rerum copiam ſtudioſis ejus lectoribus exhibere, non equidem viris doctis, quos nihil horum fubterfugit, ſed tironibus, vel recordari ea, quæ prudem dicere cupientibus. Hoc igitur egi, & utiliſſima quæque ideneo ordine collegi, non ut omnia congererem ab interpretibus hujus Poëtæ in medium allata, qui labor inanis neque utilis valde, & immenſus erat futurus; ſed ut, quiſque cognoſcere deſiderat, ſuo quæque loco diſpoſita reperiret ea, quæ non ſuperuacua mihi viſa ſunt, puta ſenſus vel orationem ſolutam ſcribenti utiles, & Rhetoricas circumdictiones in loco exprimere volenti, methodos conuenientes, quarum ſtudioſus & imitatione juvetur aliquis, & Poëtæ artificium demiretur: & dictiones plures quidem etiam proſæ idoneas: ſæpe vero duras quoque & aſperas & Poëticas, quæ niſi cerebri ſuæ originis ſignificatione explicentur, propoſitus locus manebit obſcurus: dicta inſigniora ſive Gnomas, quibus non raro Homerica Poëſis exornatur, Hiſtorias non aſt modo, quibus Poëta ex profeſſo utitur, ſed latius interdum ex aliorum ſcripſis deſumptas: Ad hæc fabulas, alias quidem ſimpliciter, ut proponuntur ciſra penitiorem contemplationem, & nudas; alias vero cum allegorica declaratione, & altiore reconditi ſenſus interpretatione, & alia innumera, quorum cognitio & honeſta & ad vitam utilis eſt, atque eo non ſolum compendioſa, verum omnino varie. Itaque ſi quis abſque invidia, toto hoc opere perſpecto, modeſte dixerit conatum hunc noſtrum haud prorſum infructuoſum eſſe, ille, opinor, non mentietur.* Les Savans ſont ſurpris, que dans un auſſi grand Ouvrage, compoſé par un Auteur Chrétien, par un Archevêque, on trouve rarement des Citations d'Ecrivains Eccléſiaſtiques, & jamais de l'Ecriture Sainte. Mr. Fabricius croit (6), que cela vient de ce qu'Euſtathe a tiré principalement ſes Commentaires, des anciens Interprêtes d'Homere, qui étoient Payens. Nicolas Antonio (7) nous apprend que Vincent Matiner, Bibliothécaire de l'Eſcurial, a traduit en Latin les Commentaires d'Euſtathe ſur Homere & ſur Denys Periegete, dont nous parlerons ci-deſſous; mais cette traduction n'a jamais été imprimée, & ne le ſera vraiſemblablement jamais; le même Auteur ajoutant (8), qu'après la mort de Mariner, on trouva ſes Ouvrages écrits d'un caractére ſi menu & ſi peu liſible, qu'on n'en pût faire aucun uſage. Freberus (9) parle auſſi d'une traduction Latine des Commentaires d'Euſtathe ſur l'Odyſſée, par Octavio Ferrari, mais qui n'a point non plus vû le jour. Ces Commentaires ont paru avec Homere en Grec par les ſoins de Nicolas Majoran en 1542 — 1550, en trois Volumes in-folio (10). Froben en donna une ſeconde Edition à Baſle en 1560 en deux Volumes in-folio; Matthieu Devarius y a fait un ample indice, mais dans l'Edition de Baſle il y en a un moins étendu compoſé par Sebaſtien Guldenbeccius. En 1558 Adrien Junius avoit fait imprimer à Baſle, Homere avec des Explications choiſies, tirées d'Euſtathe (11). Geſner dans ſa Bibliothéque, & Majoran dans ſa Préface ſur Euſtathe, parlent de Commentaires de cet Archevêque ſur la Batrachomyomachie d'Homere, mais Mr. Fabricius remarque (12) qu'on n'a point encore vû cet Ouvrage, dont l'exiſtence n'eſt par conſéquent point avérée. II. *Commentaires ſur Denys le Periegete:* Mr. Fabricius en a publié (13) un morceau conſidérable, depuis le vers 889. juſqu'au 916, qui manquoit aux Editions des Scholies de notre Archevêque: & depuis la premiére Edition de la Bibliothéque de Mr. Fabricius deux Savans Anglois en ont tiré ce fragment pour l'inſérer dans leurs Editions de Denys, l'un eſt Mr. Edouard Thwaites en 1697, Oxford in-8, & l'autre Mr. Hudſon dans ſon Edition des petits Geographes, Oxford 1712 in-8. Ces Commentaires d'Euſtathe ont été traduits en Latin d'abord par Abel Matthieu de Chartres, qui publia cette Verſion avec celle qu'il avoit faite de Denys, Paris 1556 in-4., & dédia l'Ouvrage au Cardinal de Lotraine. Bernard Bertrandus donna la même année une Edition de Denys en Grec avec una Verſion Latine de ſa façon & la traduction des Commentaires d'Euſtathe, Baſle chez Oporin 1556 in-8. La Verſion Latine de Vincent Marinas (14) n'a point été imprimée. En 1547 Robert Etienne avoit donné une belle Edition de Denys en Grec avec les Commentaires d'Euſtathe in-4. Henri Etienne en donna une en Grec & en Latin, avec les Commentaires en Grec à Paris en 1577 in-4. Mr. Guillaume Hill, Principal du Collége de Dublin, en a donné une autre à Londres en 1688 in-8., où il a joint un ample Commentaire Grammatical & Géographique (15). III. Oudin nous apprend (16) que dans le Catalogue des Auteurs MS. qui ſe trouvent dans la Bibliothéque de l'Eſcurial, il y a deux Diſcours attribués à Euſtathe: *Oratio ad eos qui in templo erant Sanctæ Myrobitæ, id eſt Demetrii, in principio Indictionis, anno Mundi* 6702 (hoc eſt Chriſti 1194). Et *Oratio ad Michaëlem Stabmitem, Saccularium & Chartophylacem, quod ſæpe cum melodiis celebrare deberet memoriam Sancti Martyris Demetrii.* Le même Ecrivain remarque (17), que parmi les Manuſcrits en papier de la Bibliothéque de Baſle, il y en a un en Grec, fort net, in-4., qui a pour titre, *Homelies d'Euſtathe Metropolitain de Theſſalonique.* Oudin rapporte encore (18), qu'il y a parmi les Manuſcrits de la Bibliothéque Bodleienne (19) un MS., qui contient quelques Piéces ſous le nom de notre Archevêque. *Oratio in Imperatorem Emanuëlem Comnenum. Supplicatis* (ut videtur) *ad eundem Imperatorem, nomine Civitatis cum ſiccitate laboravit. Lamentatio in Obitu Fratris.* Dans le même MS. on trouve deux Oraiſons funébres prononcées ſur la mort d'Euſtathe; l'une que Mr. Fabricius (20) aſſûre être de Michel Choniata Acominat, Archevêque d'Athenes & frere de Nicetas Acominat l'Hiſtorien: l'autre prononcée peu de jours après la mort d'Euſtathe, & portant le nom d'Euthymius; Mr. Fabricius & Oudin (21) l'attribuent à Euthymius Zigabenus ou Zigadenus, qui floriſſoit ſous Alexis Comnene, & Auteus de la *Panoplia dogmatica Orthodoxæ Fidei* (22), mais cela ne me paroit guéres vraiſemblable. Alexis eſt mort en l'année 1118, Euthymius devoit alors être du moins dans la fleur de ſon âge, ainſi pour avoir fait l'Oraiſon funébre d'Euſtathe il faut ſuppoſer qu'il ait vécu au-delà d'un ſiécle & qu'il ait été en état dans cet âge avancé de compoſer, ce qui n'eſt guéres vraiſemblable; car ſi notre Archevêque eſt Auteur du Diſcours ſur St. Démetrius Martyr, il vivoit encore du moins en l'année 1194: Il y a donc beaucoup d'apparence qu'Euthymius qui a fait ſon Oraiſon funébre, eſt différent d'Euthymius Zigabenus: quoiqu'il en ſoit cet Auteur témoigne qu'il avoit en main quantité de Lettres d'Euſtathe remplies de belles & bonnes choſes (23). Mr. du Cange rapporte auſſi (24), que dans le MS, cotté 1837 de la Bibliothéque du Roi, on trouve parmi divers Opuſcules de Michel Pſellus, des Lettres qu'il a écrites à Euſtathe avec les Réponſes de ce Prélat. On a encore de lui un Commentaire ſur l'Hymne de St. Jean Damaſcene pour le jour de la Pentecôte, qui ſe trouve MS. dans la Bibliothéque de Vienne (25). Alde Manuce publia en 1495 & 1496 à Veniſe en deux Volumes in-folio, un Recueil d'anciens Grammairiens Grecs; dans le ſecond Volume on trouve un Traité d'Euſtathe ſur les Dialectes dont s'eſt ſervi Homere, Ἐυσταθίου περὶ τῆς τοῦ Ὁμήρου διαλέκτου; il ſe trouve encore dans le troiſiéme Volume de ce Recueil imprimé en 1523, & non 1525, comme on lit dans Baillet; il parut à la vérité un quatriéme Volume de Grammairiens, mais il étoit in-8., & l'Ouvrage d'Euſtathe n'y eſt point (26). Quelques-uns ont attribué à notre Archevêque un Roman Grec, intitulé *Iſmene & Iſmenias*, mais Voſſius remarque (27) que cela eſt incertain, & qu'il y a des Manuſcrits qui portent le nom d'Eumathius.

(4) *Præfat. in Homer. & Euſtath. Apud* Baillet *Jugem. des Sçav.* Tom. II. Part. I. p. 321. 324. Edit. de 1725 in-12.

(5) *Bibl. Græc.* T. I. p. 290. 291.

(6) Ibid. p. 290.

(7) *Bibl. Hiſpan.* T. II. p. 263.

(8) Ibid. p. 264.

(9) *Theat. Erudit* p. 1503 *Apud* Fabric. *Bibl. Græc.* T. I. p. 291.

(10) Il y a quatre dans Baillet *ubi ſupra.* C'eſt apparemment une faute d'impreſſion.

(11) Fabric. *Bibl. Græc.* T. I. p. 290.

(12) Ibid. p. 291.

(13) *Bibl. Latin.* T. II. p. 520 & *ſeqq.* Edit. de Veniſe 1728. in-4.

[C] *Il fut du nombre des Evêques qui réſiſtérent à Manuël Comnene, qui vouloit faire ôter du Catéchiſme des Grecs un Anathême contre le Dieu de Mahomet.*] Mahomet dit dans l'Alcoran (28), *Dieu n'engendre par, & il n'eſt pas engendré, mais il eſt éternel, & n'a point de compagnon:* le mot Arabe eſt *Eſsmed*, que les Grecs ont traduit par ἀπροσδεὴς, comme qui diroit ſolide, tout d'une piéce (29); mais que ceux qui entendent l'Arabe prétendent qu'on doit rendre par *éternel*, comme l'a fait le Traducteur François. Quoiqu'il en ſoit il y avoit dans le Catéchiſme des Grecs un Anathême, contre ce Dieu de Mahomet, qui n'a point engendré, & qui n'a point été engendré. Manuël Comnene commanda d'effacer cet Anathême de tous les exemplaires, & de commencer par l'Original, qui étoit dans la grande Egliſe, prétendant qu'il n'y avoit point d'Anathême contre Dieu qui ne fût un ſujet de ſcandale aux Sarraſins qui ſe convertiſſoient au Chriſtianiſme. Il manda donc le Patriarche Théodoſe & les Evêques les plus ſavans & les plus vertueux, qui ſe trouvérent à Conſtantinople; & après un exorde magnifique il leur expliqua ſa propoſition. Tous les Prélats la rejettérent, & ils adoucirent autant qu'ils purent ce qu'il y avoit de dur & de choquant dans l'Anathême, en diſant, qu'il ne touchoit point ſur le vrai Dieu, mais ſur le Dieu imagineire de Mahomet, qui n'engendre point; au-lieu que les Chré-

(14) *Voy.* Nicolas Antonio *Bibl. Hiſpan. ubi ſupra.*

(15) Fabricius *Bibl. Græc.* T. III. p. 84-87.

(16) *Comment. de Scriptor. & Script. Eccl.* Tom. II. col. 1540.

(17) Ibid. col. 1541.

(18) Idem ibid.

(19) In MSS. Barocciania Cod. 231. p. 150. 193. 204. 504. *Apud* Eundem.

(20) *Bibl. Græc.* Tom. VII. p. 870.

(21) *Ubi ſupra.* col. 1542.

(22) *Voy.* l'Alexiade d'Anne Comnene Liv. XV. Ch. 9.

(23) Fabricius *Bibl. Græc. ubi ſupra.*

(24) *Gloſſar. Med. & Infimæ Græcit.* Tom. II. col. 1235.

(25) Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. 8. p. 112. & Oudin *ubi ſupra.* col. 1540.

(26) Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. VII. p. 15.

(27) *De Hiſt. Græc.* Lib. IV. cap. 12.

(28) *Chap. du Saint* p. 488 en François. Edit. de la Haye 1685.

(29) *Voy.* Reland *de Relig. Mahomm.* Lib. II. § 21. p. m. 141. 144.

chevêque fit voir, qu'il étoit digne du poſte qu'il occupoit. Andronic Comnene, Couſin Germain de l'Empereur Manuël, s'étoit emparé de l'Empire, & avoit fait étrangler en 1183 Alexis fils & ſucceſſeur de Manuël (g). Ses cruautés lui firent bientôt des ennemis; de ce nombre fut Alexis Comnene neveu de l'Empereur Manuël, dont il avoit été Echanſon, & qui depuis avoit été relegué en Scythie par Andronic; ce Prince paſſa en Sicile à la Cour de Guillaume II, ſurnommé le Bon, & l'excita à tourner ſes armes contre l'Empire de Conſtantinople (b). Le Sicilien qui ne demandoit peut-être pas mieux, leva des Troupes, paſſa le Détroit, & prit d'abord la Ville de Duras. Il alla enſuite aborder avec ſa Flotte à Theſſalonique, qu'il aſſiégea par Mer & par Terre (i). Euſtathe ne penſa point à quitter ſon Troupeau dans un danger ſi preſſant; au contraire, s'étant enfermé dans la Ville, comme dans une priſon volontaire, il ſupporta les incommodités du ſiége avec une invincible conſtance, & il exhorta le peuple à ſouffrir avec une patience Chrétienne les châtimens de Dieu (k). La Ville fut priſe, par la lâcheté du Gouverneur; elle fut ſaccagée, & les Egliſes mêmes ne furent pas épargnées (l). Ce qui mit le comble aux malheurs des Habitans, ce fut l'inſolence des Vainqueurs, & la dureté avec laquelle ils les traitérent; mais la vertu ſe fait toujours reſpecter: Euſtathe alloit quelquefois trouver les Commandans des Siciliens, & leur parloit avec tant d'adreſſe, qu'il obtenoit d'eux le ſoulagement de ſes peuples: „ Auſſi avoit-il, dit Nicetas (m), une éloquence capable d'adoucir la dureté des rochers, & une préſence qui imprimoit un ſi grand reſpect aux Etrangers, qu'ils ſe levoient pour le recevoir, qu'ils l'écoutoient avec attention, & qu'ils lui accordoient la plupart de ſes demandes". Il raſſuroit auſſi les Romains contre les menaces de leurs ennemis. Nicetas attribuë à ſes priéres la délivrance que Dieu accorda l'année ſuivante à ceux de Theſſalonique. On ignore le tems précis de ſa mort, mais il y a de l'apparence qu'il n'eſt mort que vers la fin du douziéme Siécle.

(g) Idem *Hiſt. d'Alexis Comnene* Ch. 17.

(b) Idem *Hiſt. d'Andronic Comnene*. Liv. I. Ch. 7.

(i) Idem ibidem.

(k) Idem ibid. Ch. 8.

(l) Ibidem Ch. 7.

(m) Ibid. Ch. 9.

(30) Nicetas *Hiſt. de Man. Comnene* Liv. VII. Ch. 6.

tiens reconnoiſſent un Dieu Pere (30). L'Empereur pouſſa ſa pointe, & fit un Decret, de ſa ſeule autorité & de l'avis des Savans de ſa Cour, *qui accommodoient leurs opinions au tems*, dit Nicetas. Par ce Decret il accuſoit d'imprudence les Empereurs & les Evêques, qui avoient ſouffert cet Anathême, & alléguoit des raiſons plauſibles pour en ordonner l'abolition. Il fit publier ſon Decret dans ſon Palais en préſence de ceux de ſes parens, & de ſon Conſeil, qui avoient de l'inclination pour les Lettres, & qui étoient venus pour en favoriſer la publication. Le Patriarche ſe déclara hautement contre le Decret, comme contenant des nouveautés dangereuſes, ce qui irrita fort Manuël contre les Eccléſiaſtiques (31). Il fit un ſecond Decret, qui contenoit en abrégé d'un ſtile concis & dogmatique, ce qu'il avoit expliqué plus au long dans l'autre, & relevé avec tous les ornemens de l'éloquence. Comme il étoit malade il s'étoit fait porter à Scutari, pour être en meilleur air & plus en repos; il y convoqua une aſſemblée d'Evêques & d'autres Savans. Mais ils furent à peine débarqués, qu'ils apperçurent Theodore Mazuca, Sécretaire d'Etat, qui leur dit, que l'Empereur n'étoit pas viſible à cauſe de ſa maladie, mais qu'il avoit ordre de leur lire deux Ecrits, qu'il avoit entre les mains. Le premier contenoit une diſcuſſion du dogme dont il s'agiſſoit, & l'on preſſoit les Evêques de le ſigner. Le ſecond étoit une plainte mêlée de menaces, que l'Empereur faiſoit au Patriarche & aux Evêques, de la réſiſtance qu'ils apportoient à ſes volontés, & une proteſtation de faire examiner la choſe dans un Coocile, en préſence du Pape de Rome. *Je ſerois coupable*, diſoit-il, *de la plus criminelle de toutes les ingratitudes envers la Majeſté Souveraine qui commande à tous les Princes, ſi, en reconnoiſſance de la Couronne qu'elle m'a donné, je n'employois tous mes ſoins pour la garantir de la honte d'un anathême.* Les Evêques ne s'étonnérent point de ces grands mots, Euſtathe plein de zéle répondit avec une généreuſe liberté: „ Il faudroit que j'eûſſe perdu l'eſprit, & que je fûſſe indigne de l'habit que je porte, pour croire que Dieu fût „ ſujet é d'infames paſſions, & qu'il autoriſât de brutales voluptés." Il dit ces paroles avec tant de hardieſſe & de fermeté, que l'aſſemblée en fut ſurpriſe, & que Theodore ſe retira ſans repliquer. L'Empereur fut troublé lui-même de cette réponſe, & après avoir médité les moyens de ſe défendre, il fit un éloge de la modération avec laquelle on doit traiter les matiéres de Religion, & repréſenta qu'il étoit plus attaché que nul autre é la foi de l'Egliſe, étant né de parens trés-Catholiques. Il demanda enſuite juſtice contre l'Evêque de Theſſalonique, en diſant. „ Si je ſuis abſous, comme reconnoiſſant le „ Dieu véritable, & non pas un Dieu ſujet à des paſſions „ infames, je me vangerai de celui qui m'a voulu noir„cir par des calomnies atroces; & ſi au contraire je ſuis „ condamné, je me ſentirai obligé à celui qui m'aura re„ tiré de l'erreur, & conduit à la vérité." Le Patriarche l'étant venu trouver l'appaiſa, & obtint pour l'Evêque de Theſſalonique la permiſſion de ſe juſtifier; l'Empereur ajouta néanmoins, qu'un homme comme lui ſe devoit abſtenir de tous les diſcours qui ſont contraires à l'honnête. L'Ecrit qui contenoit l'explication de la Doctrine ayant été lu publiquement, les Evêques l'approuvérent & promirent de le ſigner. Ainſi l'Aſſemblée fut terminée au contentement général de tous les Aſſiſtans. Le jour ſuivant les Evêques s'étant aſſemblés, par l'ordre de l'Empereus, dans le Palais du Patriarche, au-lieu de ſigner l'Ecrit, comme ils l'avoient promis, ils en effacérent quelques paroles, & y en mirent d'autres, ce qui ralluma la colére de l'Empereur, qui les accuſa d'inconſtance. Mais enfin ils s'accordérent é prononcer contre Mahomet & contre ſa Doctrine l'anathême qui étoit prononcé contre ſon Dieu, & finirent ainſi la conteſtation (32). Il faut avouër que de part & d'autre la choſe étoit épineuſe; d'un côté on peut raiſonnablement peſer, que l'Empereur craignoit par délicateſſe de bleſſer la Majeſté Divine; d'un autre côté il s'agiſſoit pour les Evêques d'éviter de donner atteinte é la Foi de l'Egliſe, par un adouciſſement ſuſceptible peut-être d'une mauvaiſe interprétation. Il me ſemble que le tempérament qu'ils prirent étoit fort ſage.

(31) Idem ibidem.

(32) Idem ibidem.

✠ EUTHYDEME Roi de la Bactriane, étoit de Magneſie (*a*), il s'empara du trône ſur Théodote II fils de Théodote, fondateur de ce Royaume Grec de la Bactriane (*b*). Il paroît par ce qu'on ſait de ſon Hiſtoire, que c'étoit un Prince qui n'étoit pas indigne du rang auquel il s'étoit élevé: on place le commencement de ſon régne environ la ſeconde année de la CXXXIX Olympiade (*c*). Antiochus le Grand, Roi de Syrie, aiant terminé heureuſement d'autres guerres, tourna ſes armes contre Euthydeme. Le Roi Bactrien ne négligea rien pour défendre ſes Etats, & pour empêcher Antiochus d'y entrer; il vint ſe camper proche de Tagurie, & mit dix-mille Cavaliers ſur les bords du fleuve Arius, pour en défendre le paſſage (*d*). Antiochus aiant eu avis des diſpoſitions faites par ſon Ennemi, prit auſſi ſes meſures: il étoit à trois journées de chemin du fleuve; pendant deux jours il fit marcher ſon armée ſans précipitation, & l'aiant fait camper il donna ordre vers le ſoir, que le lendemain matin on marchât dès la pointe du jour. Il n'attendit pas ſi longtems à ſe mettre lui-même en chemin: averti que les Troupes ennemies ne gardoient le paſſage que de jour, & que la nuit elles ſe retiroient dans une ville diſtante de vingt ſtades, il marcha avec un gros détachement, & fit une ſi grande diligence, qu'une bonne partie de ſa Cavalerie avoit paſſé avant qu'il fît jour. Les Bactriens accoururent pour le combattre. La mélée fut rude, Antiochus y donna des preuves d'une valeur extraordinaire, il eut un cheval tué ſous lui, & reçut une bleſſure à la bouche, qui lui fit ſauter quelques dents; mais il demeura vainqueur, & Euthydeme fut obligé de ſe ſauver, & de ſe retirer à Zariaſpe (*e*) [*A*]. On ignore les ſuites de cette guerre, qui dura aſſez longtems. Antiochus en fut

(*a*) *Bayeri* Hiſtoria Regni Græcor. Bactr. cap. 17.

(*b*) Polyb. Lib. XI. cap. m. 12.

(*c*) Bayer *ubi ſupra*. cap. 18.

(*d*) On ne ſait pas de quelle ville, ni de quel fleuve Polybe a voulu parler.

(*e*) Polyb. Lib. X cap. m. 48.

[*A*] *Euthydeme fut obligé de ſe ſauver, & de ſe retirer à Zariaſpe.*] Polybe (1) dit ſimplement que Zariaſpe étoit une Ville de la Bactriane. Mais il y en a qui croient, que c'étoit la même que Bactres Capitale du Royaume. Strabon ſemble le dire en autant de termes (2) πολεις δ' ειχον, τα τε Βακτρα, ὑπερ ὧν Ζαριασπα κειται, τε δηποτε ὑφορμος πολεμιοις, ἐφαλλεται τοις τον Οξον, urles (Bactriani) *habuerunt Bactra, quæ & Zariaſpa dicitur, eamque fluvius ejuſdem nominis perfluit.* Pline eſt d'accord avec Strabon (3), *ad Bactra Oppidum, quod adpellant Zariaſpa.* Et dans un autre endroit il ſemble traduire le Géographe Grec (4), *Bactri, quorum Oppidum Zariaſpe, quod paſtea Bactrum, a flumine adpellatum eſt.*

(1) Lib. X. cap. 46.

(2) Geogr. Lib. XI.

(3) Lib. VI. cap. 15.

(4) Ibid. Cap. 16.

fut rebuté, & pour la finir il envoya Teleas pour traiter de paix avec Euthydeme [*B*]. Après que Teleas eut fait bien des allées & des venuës pour cette Negociation, Euthydeme envoya à Antiochus ſon fils Démetrius, pour y mettre la derniére main [*C*]. Antiochus le reçut fort bien; il ſut charmé de ſa bonne mine, de ſes diſcours, & de l'air de majeſté qui régnoit dans toute ſa perſonne, & le jugeant digne de régner, il lui promit une de ſes filles en mariage, & accorda à ſon pere le titre de Roi. Les autres Articles du Traité furent mis par écrit, & l'Alliance fut ratifiée par Serment. Euthydeme livra à Antiochus tous les Eléphans qu'il avoit avec lui, & le Roi de Syrie marcha d'un autre côté (*f*). On ignore le tems de la mort d'Euthydeme. Ce ne fut pas Demetrius ſon fils qui lui ſuccéda [*D*].

(*f*) Polyb. ubi ſupra.

[*B*] *Il envoya Teleas pour traiter de paix avec Euthydeme.*] Polybe (5) dit en termes exprès, que la Converſation qu'il rapporte ſe paſſa entre Euthydeme & l'Ambaſſadeur d'Antiochus (6). Cependant M. Rollin (7), je ne ſai ſur quel fondement, rapporte que ce fut Euthydeme qui envoya des Ambaſſadeurs à Antiochus, & que ce fut par leur bouche qu'il lui fit repréſenter ſes droits. Les Auteurs de l'*Hiſtoire Univerſelle* (8) ont fait la même faute; „ ce Prin„ ce (Antiochus) ſe laſſant enfin d'une guerre, qui lui cou„ toit bien du monde, ſans lui rapporter le moindre avan„ tage, vit arriver avec bien de la joie quelques Ambaſ„ ſadeurs, dépêchés par Euthydeme pour lui faire des Ou„ vertures de paix." Polybe, le ſeul Auteur ſi je ne me trompe qui parle de cette affaire, ne dit rien de ſemblable.

(5) Lib. XI. cap. 18.

(6) Voy. la Remarq. [C].

(7) Hiſt. Ancienne T. VIII. p. 274. Edit. de Hollande.

(8) Tom VI. p. 114. de la Trad. Françoiſe.

[*C*] *Euthydeme envoya à Antiochus ſon fils Démetrius, pour y mettre la derniére main.*] Polybe raconte (9), que l'Ambaſſadeur d'Antiochus & Euthydeme diſputérent enſemble; que ce dernier repréſenta, qu'Antiochus en agiſſoit injuſtement de vouloir le priver du trône, qu'il n'avoit jamais été ſon Sujet, & par conſéquent qu'il ne devoit pas s'en prendre à lui, ſi d'autres s'étoient révoltés contre lui: que la Bactrie avoit ſecoué le joug de l'Empire de Syrie ſous d'autres Chefs, longtems avant lui; qu'il étoit entré en poſſeſſion de cet Etat par droit de Conquête, ſur les deſcendans de ces Chefs de la révolte, & qu'il la retenoit comme le prix d'une juſte victoire. Après s'être fort étendu là deſſus, il ſollicita Teleas, de travailler à faire la paix entre Antiochus & lui, & d'engager ce Prince à ne lui point diſputer le titre de Roi, & la majeſté du Trône. D'autant plus que leur intérêt commun demandoit qu'ils miſſent fin à la guerre. Que les Scythes Nomades ſe préparoient à venir fondre ſur la Bactrie avec une puiſſante Armée, & qu'il étoit à craindre que ces Barbares, ſe rendant maîtres du Païs, ils n'introduiſiſſent avec leurs mœurs, la barbarie parmi les Grecs qui y étoient établis. Teleas alla retrouver Antiochus, & lui fit rapport de cette Conférence. Le Syrien qui avoit des raiſons de conclure, ne fit pas de trop grandes difficultés, & le Traité fut conclu enfin, de la maniére & ſous les conditions que je l'ai dit dans le Corps de l'Article.

(9) Lib. XI. cap. 18. ſub fin.

[*D*] *Ce ne fut pas Démetrius ſon fils qui lui ſuccéda.*] Il paroît par l'Hiſtoire, que le Succeſſeur d'Euthydeme s'appelloit Menandre, auquel ſuccéda Eucratide (10). Démetrius avoit paſſé à ce qu'il ſemble aux Indes, où il s'étoit formé un Etat. Eucratide & lui ſe firent la guerre, dont j'ai parlé ailleurs. On ignore d'où vient que Démetrius ne ſuccéda pas à ſon pere. Il y a de l'apparence qu'il étoit abſent & éloigné de la Bactriane, & que ſon abſence & ſon éloignement favoriſérent l'uſurpation de Menandre. Quoiqu'il en ſoit, on voit dans ce Royaume Grec de la Bactriane une choſe aſſez ſinguliére, c'eſt que pendant une durée aſſez courte, il n'y a pas eu preſque deux Princes de la même famille, qui aient régné tranquillement. Théodote II. ſucceſſeur de celui qui avoit fondé cet Etat, fut détrôné par Euthydeme; celui ci n'eut pas ſon fils pour ſucceſſeur, mais Menandre. Eucratide occupa le trône après Menandre, ſans qu'on ſache de quel droit. Le Succeſſeur d'Eucratide qui portoit le même nom que ſon pere, ſe vit dépouillé d'une partie de ſes Etats par les Parthes. On ignore la ſuite de l'Hiſtoire de ce Royaume. Il y a beaucoup d'apparence qu'il tomba entiérement ſous la domination des Parthes. Du moins c'eſt ce que dit Juſtin (11): *Bactriani autem per varia bella jactati, non regnum tantum, verum etiam libertatem amiſerunt: ſiquidem Sogdianorum & Drangaritanorum, Indorumque bellis fatigati, ad poſtremum ab invalidioribus Parthis, velut exſangues oppreſſi ſunt.* „ Les Bactriens agités par des guerres, perdirent non „ ſeulement l'empire, mais encore la liberté: épuiſés par „ leurs guerres avec les Sogdiens, les Drangaritaniens & „ les Indiens, ils furent enfin ſoumis par les Parthes moins „ puiſſans qu'eux."

(10) Voy. Art. EUCRATIDE.

(11) Lib. XLI. cap. 5.

✿ EUTHYMENES [*A*] Géographe & Hiſtorien étoit de Marſeille (*a*), fleuriſſoit vers la cent douziéme Olympiade, environ 328 ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne; on ſuppoſe qu'il étoit contemporain, auſſi bien que Concitoyen de Pytheas (*b*). Ces deux célebres Marſeillois avoient publié leurs Ouvrages, avant que Livius Andronicus, Nevius, & Ennius, les premiers des Romains, qui ont rendu leurs Ecrits publics, euſſent rien mis au jour, & ont précedé d'un ſiécle ces premiers Ecrivains de Rome (*c*). On ſuppoſe que la République de Marſeille envoya Euthymene reconnoître les Pays du Sud (*d*). Seneque nous apprend (*e*) que notre Marſeillois avoit navigé ſur la Mer Atlantique. Il écrivit ſa Relation en Grec, qui étoit dans ce tems-là la Langue de ſon Païs, où le Latin n'étoit pas encore connu, & il a mérité par-là de tenir rang entre les anciens Géographes (*f*). Seneque a été pour Euthymene, ce que Polybe & Strabon ont été pour Pytheas (*g*), un ſévére cenſeur de ſes Sentimens [*B*]. L'Ouvrage d'Euthymene ſur les Païs étrangers s'eſt perdu depuis

(*a*) Seneca *Nat. Quæſt.* Lib IV. cap. 2.

(*b*) Voy. Bayle Art. PYTHEAS Rem. [A].

(*c*) Baillet *Jugem. Prématurés* Ch. VII. § 12.

(*d*) Gaſſendi dans ſes Œuvr. Tom IV. p. 350.

(*e*) Seneca *ubi ſupra.*

(*f*) *Hiſt. Liter. de France* T. I. Part. 1. p. 79.

(*g*) Voy. Bayle Art. PYTHEAS.

[*A*] EUTHYMENES.] Le nom de cet ancien Auteur ſe trouve diverſement exprimé par les Ecrivains, qui en font mention. Il eſt nommé *Euthymanes*, *Eumenides*, ou *Eudimenes*, & même *Euridemes*. Mais les plus anciens entre les Grecs & les Latins, qui ont eu occaſion de parler de lui, l'appellent *Euthymenes*. C'eſt le nom que lui donne Ariſtide (1), Seneque (2), Clément d'Alexandrie (3), & Plutarque (4), ou l'Auteur du Traité *des Opinions des Philoſophes*.

(1) Voy. Fabric. *Bibl. Græc.* Tom. IV. p. 400.

(2) *Quæſt. Nat.* Lib. IV. cap. 2.

(3) *Strom.* Lib. I. p. 357.

(4) *De Placit. Philoſ.* Lib. IV. c. 1.

[*B*] *Seneque a été pour Euthymene, ce que Polybe & Strabon ont été pour Pytheas, un ſévére Cenſeur de ſes ſentimens.*] Euthymenes attribuoit le débordement du Nil à la force des vents Etéſiens, qui pouſſant ſelon lui les eaux de l'Ocean & de la Mer extérieure dans ce fleuve, le faiſoient enfler, & répandre hors de ſon lit ordinaire (5). Seneque, appuyé, dit-il, d'une nuée de témoins, traite cette opinion de fable, & la réfute par diverſes raiſons. Si, dit-il, le débordement du Nil venoit des vents Etéſiens, il faudroit que ce fleuve groſſît à proportion que ces vents ſouffient avec plus d'impétuoſité, il faudroit qu'il commençât à s'enfler du côté que viennent ces vents. Or tien de tout cela n'arrive. D'ailleurs ſes eaux ſeroient d'un verd de mer, au-lieu qu'elles ſont troubles lorſqu'il déborde. Voici le paſſage même de Seneque. *Euthymenes Maſſilienſis teſtimonium dicit: Navigavi, inquit, Atlanticum mare. Inde Nilus fluit major, quamdiu Eteſiæ tempus obſervans: tunc enim ejicitur mare inflantibus ventis. Cum reſederint & pelagus conquieſcit: minorque diſcedenti inde vis Nilo eſt. Cæterum dulcis maris ſapor eſt, & ſimiles Nilotidi beluæ. Quæro ergo, ſi Nilum Eteſiæ provocant, & ante illos incipit incrementum ejus, & poſt eos durat? Præterea non fit major, quo illi flavere vehementius? Nec remittitur incitatuque, prout illis impetus fuit, quod fieret ſi illorum viribus crejceret. Quid quod Eteſiæ littus Ægyptium verberant, & contra illos Nilus deſcendit, inde venturus, unde illi, ſi origo ab illis eſſet. Præterea ex mari purus & cæruleus effluceret, non ut nunc turbidus venit. Adde, quod teſtimonium ejus teſtium turba conrumpitur. Tunc erat mendacis locus, cum ignota eſſent externa: Licebat illis fabulas mittere. Nunc vero tota exteri maris ora mercatorum navibus ſtringitur: quarum nemo natat nunc cæruleum Nilum, aut mare ſaporis alterius, quod & natura eredi vetat: quis dulciſſimum quodque, & leviſſimum ſol trahit. Præterea quare hyeme non ereſcit? & tunc poteſt ventis concitari mare, aliquanto quidem majoribus. Nam Eteſiæ temperati ſunt. Quod ſi s mari ferretur Atlantico, jamdi appiereſt Ægyptum. At nunc per gradus creſcit.* On voit par ce paſſage qu'Euthymenes racontoit auſſi que les eaux de la Mer qui enfloient le Nil étoient douces, ce qu'il jugeoit apparemment, parce que celles de ce fleuve le font plus qu'aucune eau qu'il y ait. Seneque ne lui paſſe pas plus cette opinion que l'autre, & il ajoute qu'on avoit beau mentir & compter des fables en ce tems là, qu'on n'avoit pas de ces faits une connoiſſance auſſi parfaite que l'on a euë dans la ſuite. Diodore de Sicile, après avoir fait la deſcription du Cours du Nil, traite de ſon accroiſſement, & rapporte les divers ſentimens des Anciens ſur la cauſe de ce Phénoméne (6). On y voit, de même que dans Plutarque (7), que Thalés de Milet avoit penſé à peu prés comme Euthymenes ſur la Cauſe des débordemens du Nil. „ Thalés, un des ſept Sages de „ la Gréce, dit que les Vents Etéſiens, qui ſouffient „ contre les embouchures du Nil, empêchent ſes eaux d'en„ trer dans la mer, les font regorger dans toute l'Egypte, „ qui eſt un païs plat & fort bas." Diodore fait là-deſſus une réflexion fort juſte: c'eſt que „ ſi cela étoit, tous „ les Fleuves, dont les embouchûres ſont expoſées aux „ vents Etéſiens, ſeroient ſujets au même débordement: „ ce qui n'arrivant à aucun autre Fleuve dans le Monde, „ il faut chercher une cauſe propre & particuliére au Nil." Je ne rapporterai point ici toutes les Conjectures que Diodore

(5) Lib. XI. cap. 18.

(6) Voy. la Remarq. [C].

(7) Hiſt. Ancienne T. VIII. p. 274. Edit. de Hollande.

(6) *Hiſt. Univ.* Liv I. Sect. I § 14. de la Trad. de l'Abbé Terraſſon.

(7) *De Plac. Philoſ.* ubi ſupra.

puis le tems de Seneque. Il paroit par un endroit de Clement d'Alexandrie (*b*), qu'Euthymenes avoit auſſi écrit une eſpece de Chronique, ou Hiſtoire des Tems, dont Clement ſe ſert pour déterminer en quel tems vivoit Homere, Εὐθυμένης δὲ ἐν τοῖς χρονικοῖς, c'eſt ainſi que le cite ce Pere, entre les Autorités de pluſieurs anciens Hiſtoriens, entre autres d'Aquemaque, qui s'accordoit avec Euthymene ſur le tems où Homere avoit vécu. L'un & l'autre le faiſoient contemporain d'Heſiode ſous Acaſtes, & diſoient qu'il étoit né à Chio, environ deux-cens ans après la ruïne de Troie, ainſi vers l'An du Monde 2967, cent quatre-vingt-treize ans avant le commencement des Olympiades. C'eſt-là tout ce que l'on trouve ſur le ſujet d'Euthymene.

(*b*) Strom. Lib. I. p. 326. 327.

dore de Sicile paſſe en revuë, je me borne à celle d'Agatarchides de Cnide, qui a rencontré juſte, & Diodore ſemble auſſi adopter ſon ſentiment. Cet ancien Hiſtorien diſoit, qu'il pleut continuellement ſur les Montagnes d'Ethiopie depuis le Soliſtice d'Eté juſqu'à l'Equinoxe d'Automne, & qu'ainſi le Fleuve doit augmenter dans cet intervalle par le concours des torrens, au-lieu que l'Hyver il ne tire ſes eaux que de ſes ſources. On fait par les Rélations modernes, que le ſentiment d'Agatarchides, qui a été celui de pluſieurs autres Anciens, eſt conforme à la vérité. Voici ce que dit ſur ce ſujet le Pere Lobo (8). „ Enfin les „ Portugais par des ſoins & des travaux immenſes, ſont „ venus à bout de découvrir la véritable cauſe des inon- „ dations du Nil, ſi grandes & ſi réglées. Ils ont remar- „ qué que l'Abiſſinie, où le Nil prend ſa ſource, & qu'il „ arroſe pendant pluſieurs jours, eſt pleine de montagnes; „ que l'hyver y commence au mois de Juin & dure juſ- „ qu'en Septembre; que pendant ce tems-là il y pleut tous „ les jours; que l'Ethiopie eſt beaucoup élevée au-deſſus „ de l'Egypte; que le Nil reçoit en ſon cours toutes les „ rivières, tous les ruiſſeaux, tous les torrens qui tom- „ bent des montagnes, & qui s'enflent ſi conſidérable- „ ment, qu'il faut qu'il ſe déborde, & qu'il inonde toutes „ les Campagnes de l'Egypte, ce qui arrive régulièrement „ vers le mois de Juillet (9), c'eſt-à-dire environ trois ſe- „ maines ou un mois depuis que les pluies ont commencé „ en Abiſſinie; & ſelon que l'inondation eſt plus ou moins „ grande l'année eſt plus ou moins abondante . . . . . „ On commence à l'obſerver depuis le mois de Juillet juſ- „ qu'en Septembre, c'eſt-à-dire, pendant que l'Hyver eſt „ dans ſa plus grande force en Ethiopie." Ce que le P. Lobo dit ici du tems qu'on obſerve l'accroiſſement du Nil, s'accorde exactement avec ce que rapporte Mr. Thevenot, ſelon le calcul duquel on crie l'accroiſſement du Nil depuis le 28 ou 29 de Juin juſqu'au 23 de Septembre.

(8) *Voyage Hiſtorique d'Abiſſinie* Tom. I. p. 141.

(9) Conſultez *Thevenot dans ſes Voyages* Tom. II. Ch. 65. 66. p. 735. & ſuiv.

F.

FABRETTI (RAPHAEL) ſavant Antiquaire du dix-ſeptiéme ſiécle nâquit à Urbin en Ombrie l'an 1619 d'une Famille noble. Après qu'il eut fait ſes études à Cagli, Ville de ce Duché, il revint faire ſon Droit à Urbin, où il fut reçu Docteur en cette Faculté à l'âge de dix-huit ans. Il avoit à Rome un frére aîné, nommé Etienne, qui exerçoit avec honneur la profeſſion d'Avocat, & il crût ne pouvoir mieux faire que de ſuivre ſon exemple; il alla donc à Rome, où il ſe mit à ſuivre le Barreau. Il s'y fit bien-tôt un nom, qui le mit dans les voyes de la fortune. Le Cardinal Impériali conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il le choiſit pour l'envoyer en Eſpagne, pour y négocier des affaires importantes & difficiles. Fabretti réuſſit ſi bien à ſon gré, que la Charge de Procureur Fiſcal de la Nonciature de ce Royaume étant venu alors à vaquer, le Cardinal la lui procura. Fabretti demeura treize ans en Eſpagne, où il fut quelque tems Auditeur Général de la Nonciature. Ces Emplois ne l'occupoient pas tellement, qu'il ne trouvât du tems pour lire les anciens Auteurs, & pour s'appliquer aux Belles-Lettres. Il retourna à Rome avec le Cardinal Charles Bonelli, qui avoit été Nonce en Eſpagne, & qui de ſon domeſtique en avoit fait ſon plus cher ami. Il eut occaſion de voir en s'en retournant tout ce qu'il y avoit de plus curieux en Eſpagne, en France, & en Italie. De retour à Rome, il fut pourvu de la Charge de Juge des Appellations du Capitole, qu'il quitta enſuite pour être Auditeur de la Légation d'Urbin, ſous le Cardinal Légat Charles Cerri. Le ſéjour qu'il fit alors dans ſa Patrie lui donna occaſion de raccommoder ſes affaires domeſtiques, qui s'étoient fort dérangées pendant une ſi longue abſence. Il y demeura trois ans, qui lui parurent fort longs; car l'amour qu'il avoit pour l'Etude & les Antiquités, le faiſoit aſpirer au ſéjour de Rome, où il pouvoit trouver plus aiſément de quoi ſe ſatisfaire en ce genre. Ainſi il accepta avec plaiſir l'invitation que le Cardinal Carpegna, Vicaire du Pape, lui fit de ſe rendre auprés de lui: le Cardinal le commit pour dreſſer les Brefs Apoſtoliques, & toutes les autres Expéditions qui appartenoient à ſon Office, & pour aſſiſter à l'examen de ceux qui ſe préſentoient pour les Ordres, & lui donna de plus l'inſpection des Reliques, qu'on trouve à Rome & aux environs. Cette derniére Charge lui fournit bien des occaſions de ſatisfaire le goût qu'il avoit pour toutes ſortes d'Antiquités [*A*]. Le Pape Alexandre VIII, que Fabretti avoit ſervi quelque tems en qualité d'Auditeur, lorſqu'il étoit Cardinal, le fit Sécretaire des Mémoriaux, lorſqu'il fut parvenu au Pontificat; il l'aimoit beaucoup, & ſe faiſoit un plaiſir de s'entretenir avec lui; il lui donna auſſi un Canonicat de St. Laurent *in Damaſo*, d'où il le fit paſſer à un autre de la Baſilique du Vatican. On ne doute point qu'il ne l'eût élevé à de plus hautes Dignités, s'il ne fût mort après avoir tenu le ſiége ſeize mois. Fabretti ſe retira alors des affaires, & ſe donna entiérement à l'étude; pluſieurs excellens Ouvrages en ont été les fruits [*B*]. Pour y être moins diſtrait par le commerce du monde, il alla ſe confiner dans

[*A*] *Cette derniére charge lui fournit bien des occaſions de ſatisfaire le goût qu'il avoit pour toutes ſortes d'Antiquités.*] Il les alloit chercher dans les Campagnes voiſines de Rome, ſans autre compagnie que celle de ſon cheval, & ſans craindre la chaleur ni le mauvais tems. Comme il montoit toujours le même cheval, ſes Amis donnérent en badinant à ce cheval le nom de *Marco Polo*, fameux Voyageur, & diſoient que cet Animal ſentoit à l'odorat les Monumens antiques, & que dès qu'il en ſentoit, il s'arrêtoit de lui-même, quand ce n'eût été qu'une méchante maſure. Ce nom donné à ſon cheval lui plût tant, qu'il s'en ſervit pour écrire à un de ſes Amis une Lettre enjoüée & badine, mais ſavante, ſur la recherche des Antiquités; elle n'a jamais été imprimée (1).

(1) Dominico Rivarola *Vita degli Arcadi*, Tom. I. Voy. Nicéron *Mém. des Homm. ill.* Tom. IV. p. 374. 375.

[*B*] *Pluſieurs excellens Ouvrages en ont été les fruits.*] En voici le Catalogue. I. *De Aquis & Aquæ-ductibus Veteris Romæ Diſſertationes tres.* Rome 1680 in-4. Il y avoit dans l'ancienne Rome environ vingt ſortes d'Eaux, ou plutôt de Ruiſſeaux, que l'on avoit fait venir de lieux aſſez éloignés par le moyen des Aqueducs, & qui y produiſoient un grand nombre de fontaines. Ces Aqueducs tenoient leur rang parmi les principaux Edifices publics, non ſeulement par leur utilité, mais encore par la magnificence, la ſolidité & la hardieſſe de leur ſtructure. Fabretti tâche dans cet Ouvrage d'expliquer tout ce qui regarde ces ſortes d'Antiquités; & ſon Livre peut beaucoup ſervir à entendre Frontin, qui a traité des Aqueducs de Rome, tels qu'ils étoient de ſon tems, c'eſt-à-dire ſous l'Empire de Trajan. Kuſter dans ſa *Bibliotheca Librorum novorum* (2), publiée ſous le nom de *L. Neocorus*, dit que ces Diſſertations de Fabretti contiennent quantité d'excellentes obſervations, & qu'il y réfute ſolidement diverſes erreurs des Savans: *In quibus multa præclare obſervantur, variique doctorum virorum errores ſolidè refelluntur.* Elles ont été inſérées dans le quatriéme Volume des *Antiquités Romaines* de Grævius; avec des figures. Utrecht 1697. in-fol. II. *De Columna Trajana Syntagma. Acceſſerunt veteris Tabellæ Anaglyphæ Homeri Iliadem, atque ex Steſichoro, Arctino, Leſche, Ilii excidium continentis & emiſſarii Lacus Fucini Deſcriptio.* Rome 1683 in-fol. Ce Livre eſt rempli de recherches d'Antiquité fort curieuſes. III. *Jaſtibei ad Gronovium Apologema, in ejuſque Titivilitia, ſive de Tito Livio Somnia; Animadverſiones.* Naples 1686 in-4. Fabretti a pris dans cet Ouvrage le nom de *Jaſtibeus*, qui eſt ſon nom de *Raphaël* en Grec; parce que *Raphaël* en Hebreu eſt la même choſe que *remede de Dieu, Médecine de Dieu* (3). Ce Livre eſt une Réponſe à celui de Jacques Gronovius intitulé: *Reſponſio ad Cavillationes R. Fabretti*, Leyde 1685 in-8. Fabretti y avoit donné occaſion en critiquant dans ſon Livre *de Aquis & Aquæ-ductibus* quelques Corrections de Gronovius, & s'étoit attiré par-là un Adverſaire, qui ne le ménagea pas dans ſa réponſe. Fabretti lui répondit ſur le même ton, quoique la choſe n'en valût pas la peine, & qu'il ne s'agit que de queſtions de pure Grammaire. IV. *Inſcriptionum antiquarum, quæ in ædibus paternis aſſervantur, Explicatio & Additamentum.* Rome 1699. in-fol. Cet Ouvrage eſt diviſé en huit Chapitres. Le premier traite *de Titulis & Columbariis.* Pour l'intelligence de ces termes, il faut ſavoir que les Anciens, & principalement les perſonnes de diſtinction, avoient de fort grands tombeaux, qui ſervoient pour toutes les perſonnes de la même famille. Ces Tombeaux étoient partagés en différentes Niches, ſemblables à celles d'un Colombier, ce qui leur a fait donner le nom de *Columbaria* par les Latins. Dans chaque Niche il y avoit une Urne, où étoient les Cendres ou les Os d'une perſonne, dont le nom étoit marqué deſſus; ces inſcriptions s'appelloient *Tituli.* Fabretti prouve qu'il n'y a jamais eu de Loi chez les Romains de brûler les morts; & que depuis le tems de Sylla le Dictateur, qui eſt le premier dont on a brûlé le Corps, l'ancien uſage d'enterrer les morts n'a jamais entiérement ceſſé. Les Urnes où l'on recueilloit les Cendres s'appelloient *Ollæ*, mais avant que les Cendres y fuſſent miſes, *Virgines.* L'Auteur prouve dans ce même Chapitre, que par les mots *Livia Auguſti* dans les Inſcriptions, les Anciens déſignoient la Femme d'Auguſte, & non ſa Fille; & que tous les Gladiateurs n'étoient pas de condition ſervile, mais qu'il y en avoit de l'Ordre des Chevaliers. Dans le Chapitre *ſecond* il prouve, que le nom de *Genii* ſe donnoit tantôt aux *Dii Manes*, tantôt aux Ames Humaines, tantôt à ces Puiſſances qui tenoient le milieu entre les Dieux & les Hommes. Il prouve auſſi que la Ville de Parme s'appelloit anciennement *Julia Chryſopolis.* Il obſerve dans le *troiſiéme* Chapitre, que les Anciens mettoient un point à la fin de chaque mot dans leurs Inſcriptions, mais ſur-tout toujours à la fin de chaque ligne, & quelquefois à la fin de chaque ſyllabe. Il recherche la ſignification du mot *Aſcia* dans les anciennes Inſcriptions, terme, dit-il, qu'il ne trouve guéres que dans les Inſcriptions des Gaules. Il remarque dans le *quatriéme* Chapitre, que le mot d'*Alumnus* ne ſe prend jamais dans les bons Auteurs dans un ſens actif, mais dans un ſens paſſif. Il montre dans le *ſeptiéme*, que les Poids des Anciens

(2) Avril & Mai 1697. p. 19.

(3) Moréf. de la Monnoie *Obſerv. ſur Baſilic. Jac. Gronovii Spicilegium* Tom. V. Part. 2. p. 892 Amſt. 1725. in-12.

dans un quartier déſert de Rome; mais les Etrangers ne manquoient pas de l'y aller viſiter, & la plupart y contractoient avec lui une liaiſon qu'ils ſe faiſoient un plaiſir d'entretenir enſuite par leurs Lettres. Le Pape Innocent XII le tira de ſa retraite, & lui donna la Préfecture des Archives du Château St. Ange, Charge qu'on ne confie qu'à des perſonnes d'une probité éprouvée; parce que celui qui en eſt revêtu, eſt Gardien de tous les ſecrets de l'Etat temporel du Pape. Toutes ces différentes Charges qu'il a poſſédées n'ont jamais interrompu la recherche qu'il faiſoit des Antiquités; & il en a ramaſſé aſſez pour orner ſa maiſon paternelle d'Urbin, & celle qu'il s'étoit fait bâtir à Rome après la mort d'Alexandre VIII. La vieilleſſe même & les infirmités qui l'accompagnent, ne purent le retirer de l'étude, & l'empecher de veiller à l'Edition de ſes Ouvrages, qu'il faiſoit faire chez lui. Il eſt mort le 7 Janvier 1700 dans ſa quatre-vingtiéme année. Il avoit un eſprit vif, une conception aiſée, & une mémoire excellente; aimant l'étude avec paſſion, il n'épargnoit ni ſoin ni travail pour s'y perfectionner. Il avoit été fort valétudinaire dans ſa jeuneſſe, mais ſon tempérament ſe fortifia dans la ſuite, & depuis l'âge de trente ans il jouït d'une parfaite ſanté. Il étoit de l'Académie des *Aſſorditi* d'Urbin, & de celle des *Arcadi* de Rome (*a*).

(*a*) *Voyez l'Eloge par Dominique Riviera dans le Vite degli Arcadi* Tom. I. & Niceron Tom. IV. p. 270.

étoient plus grands que ceux des Modernes. Il ſoûtient dans *la ſuite* que les Vaiſſeaux de Verre qu'on trouve auprés des tombeaux des anciens Chrétiens, ſont des preuves de leur Martyre, & que les taches rouges qu'on y apperçoit, ſont des reſtes du ſang que les Fidéles y ont mis. A la fin de ce Recueil, il rend compte des Corrections, qu'il a fait dans les Inſcriptions recueillies par Gruter en deux Volumes; outre un grand nombre d'autres Corrections ſur divers autres Compilateurs d'Inſcriptions, qui ſont répanduës dans l'Ouvrage même. Mr. Fabretti avoit une capacité merveilleuſe pour déchiffrer les Inſcriptions, qui paroiſſent toutes défigurées, & dont les Lettres ſont tellement effacées qu'elles ne ſont plus preſque reconnoiſſables. Il nettoyoit la ſurface de la pierre, ſans toucher aux endroits où les Lettres avoient été creuſées; enſuite il mettoit deſſus un Carton bien mouillé & le preſſoit avec une éponge, ou un rouleau entouré d'un linge; ce qui faiſoit entrer le Carton dans le creux des Lettres pour en prendre la pouſſiére, qui s'y attachoit, & dont la trace faiſoit connoître les Lettres qu'on y avoit autrefois gravées. Mr. Baudelot, dans ſon Livre *de l'Utilité des Voyages*, nous a appris un ſecret à peu près ſemblable, pour lire ſur les Médailles, les Lettres qu'on a de la peine à déchiffrer. V. *Une Lettre à Mr. l'Abbé Nicaiſe*, qui contient une Inſcription remarquable par l'élégance de ſon ſtile, Inſérée dans le *Journal des Sçavans* du 17 Décembre 1691.

☞ FABRICIUS (François) Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Leyde nâquit à Amſterdam le 10 d'Avril 1663 (*a*) [*A*]. Il n'avoit que cinq ans environ, quand il eut le malheur de perdre ſon pere & ſa mere. Son Ayeul maternel, François Felbier, prit ſoin de ſon éducation, & c'eſt à lui qu'il étoit redevable de la Connoiſſance de la Langue Françoiſe dont il a toute ſa vie fait grand cas. Il commença à apprendre le Latin dans les Ecoles publiques d'Amſterdam en 1673: & au bout de trois mois il perdit ſon Ayeul, qui en mourant, lui fit entendre, que pour répondre à ſes intentions & à celles de ſes parens, il devoit ſe conſacrer à l'étude de la Théologie. Il fit le cours de ſes Claſſes avec diſtinction, & l'acheva en 1679 à l'âge de ſeize ans, il prononça alors ſelon l'uſage une Harangue, où il ſe propoſoit de faire voir *que la juſtice éléve une Nation*. Il demeura cependant encore deux ans à Amſterdam, où il étudia la Philoſophie & l'Eloquence ſous Meſſieurs Ray, Wolſogue, & Francius, qui profeſſoient dans l'Ecole Illuſtre de cette Ville; dans le meme tems David Sarphati Pina, Médecin & célébre Rabbin d'Amſterdam lui enſeigna les Langues Hébraïque, Chaldaïque, & Syriaque, & le mit en état de lire les Ecrits des Docteurs Juifs. Au mois de Septembre 1681 il ſe rendit à Leyde pour y continuer ſes études. La Philoſophie, les Antiquités Grecques & Romaines, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & la Géographie Sacrée l'occupérent encore pendant deux années, & il eut pour Maîtres les célébres de Volder, Theodore Ryckius, Jacques Gronovius, & Frederic Spanheim. Il continua auſſi l'étude des Langues Orientales avec un ſuccés étonnant [*B*]. A l'âge de vingt ans il paſſa à la Théologie, & entendit Meſſieurs Spanheim, le Moyne, & Chriſtophle Wittichius; il ſe forma pour la prédication ſous Rumold Rombouts, & Marc van Peenen, Paſteurs à Leyde. En 1686 il quitta l'Academie, & alla paſſer encore une année à Amſterdam, où il vit ſouvent le Rabbin Pina ſon ancien Maître, avec lequel il eut de grandes diſputes ſur le Meſſie: il profita auſſi beaucoup du commerce qu'il eut avec Mr. van Leeuwen Paſteur & Profeſſeur dans cette grande Ville. Au mois de Juillet de l'année 1687 il fut reçu Propoſant & quatre mois aprés il fut appellé à exercer le Miniſtére à Velzen où il ſe fit eſtimer & cherir. Pendant qu'il y demeura il épouſa Anne van Teylingen, fille de Jean van Teylingen, qui avoit été Conſeiller extraordinaire des Indes, & Gouverneur de Guzeratte & des Comptoirs qui en dépendent, de la part de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales. L'Egliſe de Leyde l'appella en 1696, & il y fut inſtallé le 26 de May de cette année. Jacques Trigland étant mort en 1705, Mr. Fabricius lui ſuccéda dans la Profeſſion en Théologie, dont il prit poſſeſſion le 13 de Décembre par une Harangue, où il prouvoit que *Jéſus-Chriſt eſt l'unique & perpétuel fondement de l'Egliſe*. On le chargea auſſi du ſoin du bas Collége ou des Claſſes, qu'avoit eu ſon prédéceſſeur. Il demanda alors d'etre déchargé de la moitié des fonctions du Miniſtére, en renonçant volontairement à la penſion qui y étoit attachée, & il a conſtamment continué à remplir le reſte, juſqu'aux quatre derniéres années de ſa vie. En 1715 il eut le malheur de perdre un fils unique qu'il avoit, & qui étoit âgé de vingt-quatre ans. Sept ans après les Curateurs de l'Univerſité de Leyde fondérent en ſa faveur une Chaire d'Eloquence Sacrée, pour enſeigner la maniére de prêcher. En 1726 La Société établie pour la Propagation de la Foi en Angleterre, le choiſit pour être un de ſes Membres [*C*]. Sur la fin de l'année 1737 il eut une attaque de Goute remontée; enfin les douleurs cuiſantes qu'il endura lui cauſérent des inquiétudes & des inſomnies, qui l'affoiblirent extraordinairement, ce qui joint à un épanchement d'humeurs termina ſes jours le 27 Juillet 1738, dans la ſoixante-ſeiziéme année de ſon âge. Mr. Fabricius a eu l'honneur d'être quatre fois Recteur Magnifique de l'Univerſité, ſavoir en 1708,

(*a*) Jo. van den Honert *Oratio de Vita & Obitu P. Fabricii*, dont cet Article eſt tiré.

[*A*] *Né à Amſterdam . . . . .*] Jean Fabricius, pere de François étoit d'une ancienne famille de cette Ville, où elle avoit toujours tenu un rang aſſez conſidérable parmi les Négocians. Jean s'étant conſacré au Miniſtére, fut d'abord ſucceſſivement Paſteur en deux Villages, & enſuite dans la Ville de Meurs; où il fut attiré par Gerard Bekker Bourguemaître de cette Ville, qui avoit épouſé Sophie Stuyning ſœur de ſa mere. Il ſe maria peu de tems aprés à Amſterdam, & épouſa Catherine fille de François Felbier, originaire de Gouda, où il avoit un frere & un neveu dans la Magiſtrature. Jean Fabricius eut cinq enfans, dont quatre moururent en bas âge. François, le ſeul qui ait vécu, naquit dans la maiſon de ſon Ayeul maternel (1).

(1) *Oratio de Vita & Obitu P. Fabricii* p. 13. 14.

[*B*] *Il continua l'étude des Langues Orientales avec un ſuccés étonnant.*] On en peut juger par ces deux circonſtances; qu'il entretenoit avec ſon Maître d'Amſterdam un commerce de Lettres en Hebreu, & il traduiſit dans cette Langue les Evangiles de St. Matthieu & de St. Marc; ce qui prouve qu'il poſſédoit l'Hebreu plus parfaitement, qu'on ne le fait d'ordinaire.

[*C*] *La Société établie pour la propagation de la Foi en Angleterre le choiſit pour être un de ſes Membres.*] Mr. Fabricius ſe croyant engagé à répondre aux vuës de ce pieux établiſſement, ſe donna tous les ſoins qui pouvoient dépendre de ſon miniſtére pour l'avancement de la Religion; cela lui donna occaſion de lier un commerce familier avec pluſieurs Savans non ſeulement de ces Provinces, mais encore d'Allemagne, de Suiſſe & d'Angleterre; il correſpondoit en particulier avec l'illuſtre Guillaume Wake, Archevêque de Cantorbery.

[*D*] *Nous*

1708, en 1716, en 1724 & en 1736, en ſortant de Charge cette derniére fois il prononça une Harangue ſur un ſujet qui convenoit ſpécialement à ſon âge & à ſon caractére, ſavoir ce *qu'une Vieilleſſe prudente exige d'un Chrétien en général & d'un Théologien en particulier.* Il a tenu auſſi un rang diſtingué dans le Synode de la Hollande Méridionale, qui l'a choiſi deux fois, ſavoir en 1706 & 1707, & en 1736 & 1737. pour un de ſes *Députés* ou Commiſſaires. Mr. Jean van den Honert Profeſſeur en Théologie, ſon Collégue, prononça le 16 Septembre 1738 ſon Oraiſon funébre. Nous parlerons ci-deſſous de ſes Ouvrages [*D*].

[*D*] *Nous parlerons ci-deſſous de ſes Ouvrages.*] On a de lui cinq Volumes de Diſſertations; où il traite plus à fond les matiéres qu'il avoit ébauchées dans ſes Harangues & dans ſes Diſſertations Académiques. I. *Chriſtus unicum ac perpetuum Fundamentum Eccleſiæ* &c. Leyde 1717 in-4. II. *De Sacerdotio Chriſti juxta Ordinem Melchizedeci.* Ibid. 1720 in 4. III. *De Chriſtologia Noachica & Abrahamica.* Ibid. in-4. IV. *De Fide Chriſtiana Patriarcharum & Prophetarum.* Ibid. in-4. V. *De Oratore Sacro.* Ibid. in 4. Il y a auſſi ſix Sermons en Hollandois, prononcés en diverſes occaſions ſolemnelles. Pour donner une idée du caractére des Ouvrages de Mr. Febricius & de ſa maniére de penſer, je rapporterai ce que Mr. Bernard en a dit (2) à l'occaſion du premier des Ouvrages, & ce qui convient aſſez bien à tous les autres. „ Il ne ſe pique pas de dire toujours des choſes nouvelles, comme il en avertit dans ſa Préface, & cele n'eſt guéres poſſible en matiére de Théologie; mais du moins ne fait-il pas comma quelques-uns, qui donnent pour nouveau, ce qui a été dit longtems auparavant; mais ce qui lui appartient, c'eſt ſon ſtile, le raiſonnement judicieux qu'il a fait des matiéres, l'ordre qu'il leur a donné, & la clerté; & eo cele il ſemble qu'il n'a rien laiſſé à déſirer à ſes Lecteurs? . . . . . On y voit toujours les ſentimens de tous les Sevens tant anciens que modernes, tant Joifs que Chrétiens. Quand ils ne lui plaiſent pas, il les réfute avec beaucoup d'honnêteté. Il explique toujours très-clairement ſon opinion, & l'appuye de toutes les raiſons les plus ſolides." Voici ce qui peut ſeire connoître an Lecteur de quelle maniére penſoit Mr. Fabricius. En quittant le 6 Février 1717 pour la ſeconde fois le Charge de Recteur de l'Univerſité, il prononça une Harangue *ſur le Scribe bien inſtruit dans le Royaume des Cieux.* En traçant le portrait d'un véritable Prédicateur de l'Evengile, il déclame ſurtout evec beaucoup d'éloquence contre deux ſortes de perſonnes, qui tombent dans deux défauts oppoſés. Les premiers ſont ceux, qui rajettent généralement tout ce qui eſt ancien, qui ne coorent qu'après les nouveautés, & qui veulent du oeuf partout. Il remarque que ces ſortes de Sevans en impoſent ſouvent au Public, en donnant comme étant de leur inventioo, des choſes que d'autres ont dites avant eux, ou qui même ſe trouvent dans les Péres de l'Egliſe, & qui ne leur paroiſſent nouvelles que parce qu'ils ne les ont pas lus. Les ſeconds ſont ceux qui regardeut toutes les nouveeutés comme ſuſpectes, & qui condamnent une opinioo ſur l'étiquette, parce qu'ils n'en oot jamais oui parler (3).

(2) *Nouv. de la Rep. des Lettres* Sept & Octob. 1717. p. 293. & 297.

(3) *Voy.* les mêmes Mai & Juin 1717 p. 427. 428.

✿ FABRICIUS (Jean Albert), un des plus illuſtres Savans d'Allemagne, naquit à Leipſig le 11 Novembre 1668 de Werner Fabricius & de Marthe Corthum, l'un & l'autre de familles originaires du Holſtein [*A*]. Il perdit ſa mere en 1674 & ſoo pere le 9 de Janvier 1679; ainſi il ſe trouva Orphelin à l'âge de dix ans (*a*). Valentin Alberti Théologien & Philoſophe de Leipſig fut ſon Tuteur. Il avoit eu d'abord ſoo pere pour maître, & après ſa mort il étudia cinq ans ſous Wenceslas Buhl, qu'il ne quitta que pour ſe mettre ſous la direction de Jean Godefroi Herrichen, Recteur de l'Ecole de St. Nicolas, très-ſavant en Latin & en Grec. Son Tuteur l'envoya en 1684 à Quedlinbourg, où il y a une Ecole Illuſtre; il y continua ſes études ſous Samuel Schmidt, qui en étoit le Recteur; il conçut alors un violent deſir de ſe rendre ſavant [*B*]. Après avoir été deux ans à Quedlinbourg, il revint à Leipſig en l'année 1686, & y fut immatriculé comme Etudiant au mois de Septembre. Valentin Alberti ſon Tuteur, étoit Profeſſeur dans cette Univerſité; il prit le jeune Fabricius chez lui, & pendant ſept années le dirigea dans ſes études. Il profita en même tems des Leçons de pluſieurs autres illuſtres Savans, qui enſeignoient à Leipſig; mais celui à qui il eut le plus d'obligation, comme on le lui a ſouvent entendu dire, c'étoit Thomas Ittigius, parce que ce fut lui qui l'anima à la lecture des Peres de l'Egliſe, & à l'étude de l'Hiſtoire Eccléſaſtique, ſi néceſſaires pour la Théologie. Le jeune Fabricius fut reçu Bachelier en Philoſophie le 27 Novembre 1686, âgé de dix-huit ans: quatorze mois après il obtint le grade de Maître dans la même Faculté, le 26 Janvier 1688; il publia alors une Diſſertation intitulée, *Remarques mêlées ſur les Septante Interprétes, & ſur le Nombre de Septante.* La même année il mit au jour une feuille volante *in quarto*, intitulée, *Scriptorum recentiorum Decas* [*C*]. Il continua les trois années ſuivantes à donner quelques Ouvrages au Public. Pour obtenir une place dans la Faculté de Philoſophie, il ſoutint le 16 Mars 1692 une Diſpute ſur les Sophiſmes des Anciens Philoſophes & ſur-tout des Stoïciens: *De antiquorum Philoſophorum*, Stoïcorum *maxime cavillationibus;* & une autre en 1693 ſur le Platoniſme de Philon, *De Platoniſmo Philonis, viro Doctiſſimo*, Johanni Jonſio *oppoſita.* Il s'étoit auſſi pendant quelque tems attaché à la Médecine, mais il y reoooça pour ſe tourner tout entier du côté de la Théologie. En 1693 il fit un voyage à Hambourg, où il entra chez Mr. Jean Frederic Mayer le 13 Juin 1694 [*D*]. Il avoit commencé depuis le

(*a*) *Extrait* de l'Hiſtoire de la Vie & de ſes Ecrits écrite en Latin par *Herm. Sam. Reimar*, dans la *Bibl. Raiſonn.* Tom. XIX. Part. 2. cet Article en eſt tiré.

[*A*] *L'un & l'autre de familles originaires du Holſtein.*] *Werner Fabricius* biſayeul de Jean Albert avoit été Miniſtre de Suderaw près de la petite Ville de Krempe; *Albert* ſoo ayeul étoit Organiſte à Flenſbourg; *Werner* ſon pere étoit né à Itzehoe dans le Holſtein le 10 d'Avril 1633 (1), il étoit Directeur de la Muſique dans l'Egliſe de St. Paul à Leipſig, & Organiſte dans celle de St. Nicolas. C'étoit un homme de Lettres & Poëte ſurtout. On a de lui un Livre intitulé *Delicia Harmonicæ*, imprimé à Leipſig en 1657 in-4. (2), & deux eutres Ouvrages Allemands, imprimés l'un à Jene en 1659 in-8. l'eutre à Leipſig en 1662 in-4 (3). Marthe Corthum, Mere de Jean Albert, étoit fille de Jean Corthum, Miniſtra de Bergedorff, dans le voiſinage de Hambourg.

(1) Centuria II *Fabricior.* p. 188.

(2) Centuria I. *Fabriciorum* p. 78. Edit. de 1709.

(3) Cent. II. p. 218.

[*B*] *Il conçut alors un violent deſir de ſe rendre ſavant.*] Il nous epprend lui-même (4) qu'étant ellé voir Mr. Schmidt, celui-ci lui mootra par hazard dens ſon Cabinet les *Adverſaria* de *Gaſpar Barthius*, & les lui prêta enſuite. Le jeune Ecoller ſdmira la vaſte Erudition, profene & ſacrée, qo'il trouvoit dans ce gros Recueil. Quoiqu'il n'en comprit pas encore toutes les beaotés, il ſe ſentit dès-lors un graod deſir de pouvoir ſe donner à de pareilles études, d'epprendre ſurtout les Langues & le bonne Logique, d'ecquérir enſuite la connoiſſance de l'Antiqoité, de l'Hiſtoire, & des Sciences utiles, enfin celle des Ecrivains de toute ſorte, qu'il jugeoit encore plus utile qu'agréable.

(4) Préface du *Pub bifior* de Morhoff. Lubec 1732.

[*C*] *Scriptorum recentiorum Decas.*] Cette Piéce fut imprimée à Hemboorg ſans nom de l'Aoteur ni de l'Imprimeur; là il donnoit ſon jugement, avec beaucoup de liberté, ſur dix Ecrivains célébres, *George Morhoff*; *Chriſtophle Cellarius*; *Henning Witte*; *Chriſtien Thomaſius*; *Guillaume Salden*; *Abraham Berkelius*; *Servas Gallé*; *Jacques Tollius*; *Georg Math. König*; & *Chriſtian Guillaume d'Eyben.* Six mois après il parut contre lui une Feuille volante, auſſi anonyme, dans laquelle on critiquoit la fienne avec beeucoup d'aigreur. Il ſe défendit d'un ſtile piquant à ſon tour par one *Defenſio Decadis adverſus bonitis malevoli maledicum judicium, juſtis de cauſis ab Auctore ſuſcepta.* Mais il reprima bientôt cette ardeor de jeuneſſe. Oo a trouvé écrit de ſa mein ſur uo exemplaire de ſs *Decas recentiorum Scriptorum* non ſeulement ces Vers d'une Tragédie de Seneque (5).

(5) *Troad.* vers 250. 251.

Juvenile vitium eſt, regere non poſſe impetum.
Ætatis ollas fervor hic prima rapit.

Mais encore les paroles ſuivantes (6): *Deo juvante conabor αλλοιον ποιησαι, τουθ' αναθυπατιω ψηφω: Dieu aidant je tâcherai d'effacer cette tache, par d'autres choſes qui ſoient louables.* Il a tenu parole, & s'eſt toujours abſtenu depuis de toute Critique rude, & il pardonnoit elſément celles qu'on faiſoit contre lui (7).

(6) C'eſt un vers Orec de quelque Ancien Poëte que Mr. Fabricius s'appliquoit ici. Il l'avoit tiré de Ciceron, qui le rapporte un peu différemment *Epiſt. ad Attic.* Lib. XIV. Ep. 22.

(7) *Bibl. Raiſonn.* Tom XIX. P. 229.

[*D*] *En 1693 il fit un voyage à Hambourg où il entra chez Mr. Jean Frederic Mayer.*] Le deſſein de Mr. Fabricius en allant à Hambourg, étoit de voir ſes parens, & d'aller enſuite voyager dans les Pays Etrangers. Mais il fut obligé de demeurer aſſez longtems à Hambourg, où dens le voiſinage chez ſon Oncle Maternel, Gerard Corthum, Miniſtre da Bergedorff. Une facheuſe couvelle qo'il reçut déconcerta ſon projet. Valentin Alberti lui écrivit que tout ſon Petrimoine, qui o'alloit guéres eodelà de mille Ecus d'Allemagne, étoit conſumé, enforta

le 24 d'Avril 1692 à prêcher, & il continua pendant quatre ans & trois mois de prêcher tous les Mécredis matin dans l'Eglise de St. Jacques, & de tems en tems dans quelques autres. En 1696 il fit un voyage en Suéde avec Mr. Mayer son patron, qui le présenta au Roi Charles XI. De retour à Hambourg il disputa la Chaire de Logique & de Métaphysique, qui étoit vacante [*E*]. L'ayant manquée il obtint peu de tems après par le crédit de Mayer celle d'Eloquence & de Philosophie Pratique vacante par la mort de Vincent Placcius, décédé le 6 Avril 1699; il en prit possession le 29 de Juin par une Harangue sur le Caractére & l'Excellence de l'Eloquence d'Epictete, *De Eloquentiæ* Epicteti *ratione & præstantia*. Il alla quelques mois après prendre le Degré de Docteur en Théologie à Kiel, où il soutint sous la présidence de Mr. Mayer, Professeur Honoraire en Théologie dans cette Académie, une Dispute sur le souvenir que l'Ame de l'Homme conserve après la mort; *De recordatione Animæ Humanæ post fata superstitis*. Dès qu'il fut établi Professeur, il se livra au travail plus que jamais, & l'on peut dire qu'il a été un des hommes les plus laborieux [*F*]. Il est vrai que diverses circonstances contribuoient à lui faciliter le travail [*G*]. Mr. Mayer ayant quitté Hambourg pour s'établir à Grypswald, pensa d'abord à y attirer Mr. Fabricius. Il fit enforte qu'on lui offrit en 1701 dans cette Université une Chaire de Professeur en Théologie, avec cinq-cens Ecus d'Allemagne d'appointemens; mais se sentant encore fort foible d'une maladie dont il ne faisoit que relever, il s'excusa de l'accepter. Le 9 Janvier 1708 il fut appellé à Kiel pour y etre Professeur Ordinaire en Theologie, en Logique & en Métaphysique, & il accepta cette Vocation; mais lorsqu'il se préparoit à aller prendre possession de ce poste, le Sénat de Hambourg ne voulant point perdre un homme de ce merite, le retint, en ajoutant à sa Charge de Professeur celle de Recteur de l'Ecole de St. Jean. Mr. Fabricius se détermina d'autant plus volontiers à accepter cette nouvelle place, que l'ancien Recteur Jean Schultz étoit son beaupere, & qu'il étoit bien aise de lui rendre service, en l'aidant dans les fonctions de cet Emploi; il en prit possession le 3 May 1708 par un Discours sur les Causes du mépris qu'on a pour les Ecoles Publiques; *De Causis Contemptus Scholarum Publicarum:* son beaupere étant mort en 1709, il ne cessa de travailler à se faire donner un Successeur dans le Rectorat, & il n'en vint à bout qu'en 1711, que Mr. Jean Hubner fut appellé de Merfbourg. En 1719 le Landgrave de Hesse-Cassel fit offrir à Mr. Fabricius la place de premier Professeur en Théologie à Giessen, & en même tems celle de Surintendant des Eglises de la Confession d'Augsbourg; notre Savant panchoit fort à accepter cette Vocation, mais les Magistrats de Hambourg le retinrent par une liberalité toute extraordinaire chez eux, ayant augmenté ses appointemens de deux-cens Ecus. Mr. Fabricius fut si touché de cette marque d'estime, qu'il résolut de finir ses jours à Hambourg, & c'est effectivement dans cette Ville qu'il a publié ce grand nombre d'Ouvrages [*H*] dont il a enrichi la République des Lettres. Ce fut inuti-

qu'il restoit même redevable de quelque chose à ce Tuteur. Par surcroit de malheur il perdit l'espérance que le même Alberti lui avoit fait concevoir d'obtenir une pension du Consistoire Suprême de Dresde. Ainsi réduit à chercher dequoi vivre & dequoi continuer ses Etudes, Mr. Mayer, qui l'avoit connu, lui offrit lui même sa maison, pour avoir soin de sa Bibliothéque. Fabricius accepta ses offres; il demeura plus de cinq ans dans ce poste avec tous les agrémens qu'il pouvoit souhaitter, & il fut bien en profiter pour pousser ses Etudes (8).

(8) Idem P. 320. 322.

[*E*] *Il disputa la Chaire de Logique & de Métaphysique, qui étoit vacante.*] Gerard Meyer l'avoit quittée pour aller à Quedlinbourg. Il y eut quatre Concurrens, & l'on régla que ceux qui se mettroient sur les rangs, soutiendroient seuls, sans Répondent, une Dispute publique; Mr. Fabricius lit la sienne le 24 Janvier 1699, dont le sujet étoit: *Specimen Elenchicum Historiæ Logicæ, cum Quinquagena Thesium Logicarum & Metaphysicarum.* Les suffrages se trouvérent partagés entre lui & Mr. Sebastien Edzard, desorte qu'on tira au sort, & le sort fut favorable au dernier (9).

(9) Idem P. 322.

[*F*] *L'on peut dire qu'il a été un des hommes les plus laborieux.*] Dans les dix premiéres années de son Professorat, il donnoit presque dix heures tous les jours à enseigner; les dix suivantes, tantôt dix, tantôt huit ou neuf; pendant la troisiéme dixaine, sept ou huit. Au commencement de la quatriéme, sentant ses forces diminuer, il se réduisit à cinq ou à quatre. Il est difficile de concevoir comment donnant tant de tems à ses Leçons publiques & particuliéres, étant distrait par les visites des Etrangers, & par les Lettres qu'il étoit obligé d'écrire, & ayant eu outre cela en différens tems plusieurs fonctions Académiques à remplir, il ait pu composer tant d'Ouvrages d'une érudition si variée. Mais il avoit un Esprit excellent, & une Mémoire des plus heureuses. Il lisoit & comprenoit ce qu'il lisoit avec une trés-grande rapidité. Il trouvoit aussi fort promptement ce qu'il vouloit dire ou écrire. Il ne s'arrêtoit presque qu'à ce qui étoit nouveau, remarquable, solide, utile: pour les autres choses communes ou inutiles, il passoit par dessus, comme si elles ne se fussent point trouvées en son chemin. Il avoit toujours la plume à la main pour souligner ce qu'il vouloit aisément retrouver, ou pour noter en marge les remarques ou les pensées qui lui venoient dans l'esprit, sur les Livres qui lui étoient familiers, & qu'il tenoit tout autour de lui. Il se portoit avec ardeur à la lecture, & à la méditation. Il ne pouvoit être un seul moment oisif, & il ne se lassoit jamais, quoiqu'il passât les journées entiéres à s'occuper d'une maniére ou d'autre. Il avoit l'esprit si présent, qu'il parloit sur le champ de tout ce qui concerne l'Histoire, principalement l'Histoire Littéraire, comme s'il eût eu écrit devant les yeux les noms des Livres, les tems, les lieux. Les Recueils qu'il faisoit pour soulager sa Mémoire, étoient distribués & dispersés en une infinité de Livres, enforte qu'ils ne lui auroient pas servi de beaucoup, s'il ne se fût toujours bien souvenu des matiéres & des Lieux Communs, suxquels il les rapportoit. Il ne manquoit guéres de trouver d'abord le Livre dont il avoit besoin, parmi vingt mille Volumes dont sa Bibliothéque étoit composée, quoique tout n'y fût pas rangé exactement selon l'ordre des Sciences, & qu'il n'en eût aucun Catalogue. Par-là il s'étoit fait un si grand fonds de matériaux, & il pouvoit l'augmenter si aisément, que les Libraires ne suffisoient pas à tous les projets qu'il formoit (10).

(10) Idem P. 328. 329.

[*G*] *Diverses circonstances contribuoient à lui faciliter le travail.*] Le détail de la maniére dont les Grands-Hommes s'y sont pris, est infiniment utile pour ceux qui desirent de les suivre dans la Carriére des Sciences. Il est vrai que pour profiter de leur exemple, il ne faut pas se mettre dans l'esprit de les imiter en tout, lors-même que leur maniére eût bonne, on doit avoir égard à la différence des génies & des talens, à celle des lieux & des circonstances; il est rare que deux personnes ayent sur tous ces articles assez de conformité, pour que l'une puisse prendre modéle en tout sur l'autre. Mais un bon Esprit tire de la méthode d'un habile homme ce qu'il sent pouvoir lui convenir dans la situation où il se trouve. Revenons à Mr. Fabricius. Une chose qui aidoit merveilleusement à la facilité de ses productions, c'est que sans choisir scrupuleusement les termes, il savoit exprimer & écrire vîte ses pensées, d'une maniére néanmoins convenable au sujet, & élégante. Il ne pouvoit languir longtems sur un même Ouvrage, il se réservoit à le perfectionner dans une nouvelle Edition; il croyoit qu'il valoit mieux pour lui, & pour le Public, de donner ce qu'il avoit de prêt en un état passable, que de courir risque d'employer peut-être toute sa vie à le polir & l'achever. Il n'a pourtant pas toujours travaillé avec tant de rapidité. Car à l'égard des Auteurs anciens qu'il vouloit publier avec ses Notes, il ne donnoit rien aux Imprimeurs, que tout ne fût fait ou au moins la plus grande partie. D'ailleurs il étoit d'une santé vigoureuse. Sobre & modéré pour le manger & pour le boire. Et comme il demeuroit dans une Ville abondente en Livres, il pouvoit aussi y en achéter dans les Ventes publiques à un prix assez commode: outre ceux que ses Amis des Pays Etrangers lui procuroient, & ceux qu'il acquéroit lui-même en écrivant. Il avoit aussi bon nombre de Disciples, qui dressés par ses Instructions pouvoient lui épargner du tems, sur-tout quand il s'agissoit de faire les Tables de ses Livres, quelquefois même de ceux des anciens Auteurs & de leurs Scholiastes. Enfin, comme il étoit fort communicatif envers les Savans, il s'en trouvoit aussi qui lui fournissoient des Remarques, des Manuscrits, ou des Collations de Manuscrits (11).

(11) Idem P. 340. 342.

[*H*] *Il a publié . . . grand nombre d'Ouvrages.*] Je n'ai pas dessein de faire un Catalogue de tous les Ouvrages de Mr. Fabricius, on en trouve un fort ample dans le Pere Niceron (12). Je me contenterai d'indiquer quelques-uns des principaux. 1. *Bibliotheca Latina sive Notitia Auctorum veterum Latinorum, quorum Scripta ad nos pervenerunt*, &c. L'Auteur y donne une liste des anciens Auteurs Latins qui nous restent; ce que l'on fait de plus remarquable de leur histoire; le catalogue de leurs Ouvrages, en distinguant avec soin les Livres qu'on leur attribuë mal à propos de ceux qui sont véritablement d'eux; on y marque aussi les meilleures Editions de ces Auteurs. Cet Ouvrage parut pour la premiére fois à Hambourg en 1697, en un Volume in-8., ensuite à Londres en 1703, à Ham-

(12) *Mém. des Hommes ill.* Tom. XL. p. 55 & 182.

inutilement qu'en 1726 on lui fit des inſtances réitérées pour l'engager à accepter une Chaire de Théologie à Wittenberg. Il étoit ſi peu ſenſible à l'éclat des titres, qu'il refuſa l'honneur que lui voulurent procurer Meſſieurs Baudelot & Derham, le premier de lui faire avoir une place d'Académicien honoraire dans l'Académie Royale des Sciences de Paris, & le ſecond dans la Societé Royale de Londres. Dans ſa vieilleſſe il devint ſujet à des infomnies, qui augmentérent par les ſoins qu'il ſe donna auprès de ſa femme, qui mourut le 16 Janvier 1736; il languit encore un peu plus de trois mois, & mourut dans de grands ſentimens de pieté le 30 Avril 1736. âgé de ſoixante-ſept ans, cinq mois & dix-neuf jours; il conſerva juſqu'à la fin le libre uſage de ſes Sens & de ſa Raiſon. On l'enterra le 7 de May dans l'Egliſe de St. Pierre & de St. Paul. Il avoit épouſé le 22 Avril 1700 Marguerite Schultz, avec laquelle il a vécu dans une grande union; il n'en a eu que trois enfans, un fils mort en bas âge, & deux filles, qui lui ont ſurvecu; l'aînée Catherine-Dorothée a épouſé Mr. Jean Dieteric Evers, Docteur en Droit, & Comte Palatin (*b*) de l'Empereur; l'autre Jeanne Frederique a épouſé Mr. Reimar, Profeſſeur à Hambourg. La Pieté, qui eſt le fondement de toutes les autres Vertus, étoit auſſi en lui dominante; la tranquillité de ſon eſprit & ſa réſignation à la Volonté de Dieu éclattoient dans toutes ſes actions [*I*]. La modération & la modeſtie alloient de pair chez lui avec l'étenduë du ſavoir & des lumiéres [*K*]. Il étoit honnête, doux, obligeant, officieux envers tout le monde, & ſurtout charitable envers les pauvres; il avoit ſur cet article deux excellentes maximes; l'une

(*b*) *Comes Palatinus Cæſareus.* C'eſt un titre que l'Empereur donne, & qui n'eſt pas purement honoraire: car ceux qui en ſont revêtus ont certains droits conſiderables, determinés par les Lettres de leur Création, comme de creer des Notaires, des Docteurs, des Licenciés &c. de legitimer des Enfans naturels &c.

à Hambourg en 1708; l'Ouvrage eſt diviſé en Livres & en Chapitres dans cette troiſiéme Edition: il y en a encore une autre Edition de Hambourg in-8. en 1722 avec un Supplément: enfin la meilleure eſt de Veniſe en 1728 en deux Volumes *in*-4, où les Supplémens ont été mis à leur place. II. *Codex Apocryphus Novi Teſtamenti*, &c. Hambourg 1703 in-8. en deux parties, dont la premiére contient les Piéces Apocryphes qui concernent Jéſus-Chriſt, & la ſeconde celles qui regardent les Apôtres. Augmenté d'un troiſiéme Volume, Hambourg 1719 in-8. III. *Bibliotheca Græca*, &c. en quatorze Volumes *in*-4, imprimés ſucceſſivement en divers tems depuis l'année 1705, que parut le premier Volume, & quelques-uns ont été réimprimés pluſieurs fois. Cette Bibliothéque eſt un riche Tréſor, où l'on peut puiſer des connoiſſances, qu'on trouveroit difficilement ailleurs. „ C'eſt, *dit avec raiſon la Pe-*
(11) *Ubi ſupra* p. 134-135. „ *re Niceron* (13), un des meilleurs Ouvrages, & peut-„ être le plus généralement utile en matiére de Littérature, que notre Siécle ait produit. C'eſt le Chef d'œuvre „ de ſon Auteur, & l'on ne peut trop admirer la vaſte & „ profonde érudition, qui y régne. Fabricius y a fait entrer pluſieurs choſes, qui paroiſſent étrangéres à ſon „ deſſein; mais ſi c'eſt un défaut, l'utilité qu'on en peut „ retirer, le lui fait pardonner ſans peine." III. *Codex Pſeudepigraphus Veteris Teſtamenti, Collectus, Caſtigatus, Teſtimoniisque, Cenſuris, & Animadverſionibus illuſtratus.* Hambourg 1713 in-8. & en 1722, avec un ſecond Volume. IV. *Bibliographia Antiquaria, ſive Introductio in notitiam Scriptorum, qui Antiquitates Ebraicas, Græcas, Romanas, & Chriſtianas ſcriptis illuſtrarunt*, &c. Hambourg 1713 in-4. & en 1726. Il a depuis augmenté ſon Ouvrage au double pour en faire une nouvelle Edition, qui n'a pas paru. V. *Bibliotheca Eccleſiaſtica*, &c. Hambourg 1718 in-fol. C'eſt un Recueil de pluſieurs Auteurs qui ont écrit ſur les Ecrivains Eccléſiaſtiques; on y trouve St. Jérôme, Iſidore de Seville, Ildefonſe de Tolede, &c. le tout enrichi des Notes de divers Savans, & de celles de Mr. Fabricius. VI. *Delectus Argumentorum & Syllabus Scriptorum, qui veritatem Religionis Chriſtianæ adverſus Atheos, Epicuræos, Deiſtas ſeu Naturaliſtas, Idololatras, Judæos, & Mahummedanos lucubrationibus ſuis afforuerunt*, &c. Hambourg 1725 in-4. Mr. Fabricius avoit déja donné un Eſſai de cet Ouvrage dans le ſeptiéme Volume de ſa Bibliothéque Grecque. VII. *Salutaris Lux Evangelii toti orbi per divinam gratiam exoriens, ſive Notitia Hiſtorico Chronologica Literaria, & Geographica propagatorum per Orbem Chriſtianorum Sacrorum*, &c. Hambourg 1731. in-4. VIII. *Hydro-Théologie: ou Eſſai pour exciter les Hommes à l'amour & à l'admiration de leur Créateur, par un examen attentif des proprietés, des uſages, & des effets de l'Eau*, en Allemand, Hambourg 1734 in-4. L'Auteur avoit deſſein de publier un pareil Ouvrage ſur le Feu, mais il ne l'a point exécuté, il en avoit publié le projet, auſſi-bien que le plan d'un autre ſur l'Air. IX. *Bibliotheca Latina Mediæ & Infimæ Ætatis*, &c. cinq Volumes in-8. Hambourg 1734-1736. Le cinquiéme Volume étoit ſous preſſe lorſque Mr. Fabricius fut attaqué de la maladie dont il eſt mort; il fut contraint de ſe finir ſans achever même la Lettre P, & il mit ſur le titre un Vers Grec à double entente, qui ſignifie mot à mot: *Voyant ma fin je rendrai graces à Dieu.* Ὁρῶν τὸ τέρμα, τῷ χαρὰν ἄγω Θεῷ; Il ajouta ſur ſon exemplaire cet autre Vers: Τέρμα τῶνδε πόνων τε, τυραννὶς δ' ἔστιν ἅπαν: *La fin de mes travaux, de mes maladies, de la Vie mortelle de mon Corps.* Quand il commença à publier cette *Bibliothéque du Moyen & du Bas Age*, il comptoit d'en avoir les matériaux prêts, parce qu'il ſavoit où les trouver aiſément; mais il n'a laiſſé qu'un *Index* imprimé, où l'on voit ſeulement les noms des Auteurs, & par ci par-là quelques Citations. Mr. Fabricius a publié d'ailleurs un grand nombre d'autres Ouvrages, & a eu part à pluſieurs, dont il ſeroit trop long de faire le détail. Notre Savant en a laiſſé quelques-uns en Manuſcrit; un des plus conſidérables c'eſt un Volume *in-folio*, qui contient ſes Notes ſur Dion Caſſius, dont il devoit donner une nouvelle Edition, que le Public attendoit, & qui auroit paru de ſon vivant, s'il eût voulu fournir d'abord aux Libraires toute la Copie, car les Notes étoient achevées dès le 26 Septembre 1726. Il ſe réſervoit à corriger le Texte & à retoucher la Verſion Latine, pendant la cours de l'Impreſſion: auſſi-bien qu'à dreſſer la Chronologie de cet Hiſtorien & les Tables néceſſaires. Le reſte de ſes Manuſcrits conſiſte en quelques autres Editions qu'il méditoit d'Auteurs Eccléſiaſtiques ou Profanes, comme St. Jerôme *de Nominibus Hebraicis. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique de* Ruffin. *Les Vies des Philoſophes & des Sophiſtes par* Eunapius, &c. Il y a auſſi des Obſervations ſur pluſieurs Auteurs modernes, des Leçons, des Harangues, &c.

[*I*] *La tranquillité de ſon eſprit & ſa réſignation à la volonté de Dieu eclattoient dans toutes ſes actions.*] On en rapporte deux exemples aſſez remarquables. Un jour que Mr. Fabricius étoit allé avec ſes deux Gendres à un Jardin des Fauxbourgs, comme ils étoient devant la porte, un Peintre qui barbouilloit la muraille, laiſſa imprudemment tomber de ſon échaffaudage un Pot tout plein de couleurs, qui donna ſur la tête de Mr. Fabricius. Ceux qui étoient préſens le firent rentrer au plus vite, fort allarmés. On lui demanda, s'il étoit bleſſé. Le Vieillard, ſans s'émouvoir, paſſa ſes doigts ſous ſa perruque, & les retira tout enſanglantés. On lui trouva deux trous à la tête. Lui demeurant debout, pendant qu'on le ſecouroit, comme on le pouvoit là, ne changea point de viſage, & comme les portes de la Ville alloient ſe fermer, il prit congé de l'Hôte avec ſon honnêteté ordinaire, & ſe mit en caroſſe avec ſes Gendres. On le mena chez un Chirurgien avant que de le remettre chez lui. Pendant que le Chirurgien le panſoit, on lui demandoit de tems en tems comment il ſe trouvoit. „ Je vois bien, *répondit-il*, que l'accident eſt „ dangereux: ce que je crains néanmoins, ce n'eſt pas „ tant la mort, que quelque dérangement dans mon cer-„ veau, qui me mette hors d'état de m'appliquer. Je „ ſai néanmoins, qu'il ne tombe pas un cheveu de no-„ tre tête ſans la volonté de Dieu, & qu'à plus forte „ raiſon aucun accident ne peut ſans cela décider de ma „ vie, ou de l'uſage de ma Raiſon." Puis raillant, il diſoit que le Peintre devoit lui être fort obligé, de n'avoir pas caſſé ſon Pot, qui tombant de ſi haut, l'auroit été infailliblement, ſi lui, en le recevant, n'eût été cauſe qu'il avoit gliſſé doucement en terre par ſes épaules. Le mal n'eut par bonheur aucune facheuſe ſuite. Voici l'autre exemple. La mort de ſa femme fut un coup des plus ſenſibles pour lui. Il fut ſi bien modérer ſa douleur, que le jour de l'Enterrement, après avoir ainſi rendu les derniers devoirs à cette chére compagne, on le vit agir, & cauſer dans ſa famille avec le même ſang froid qu'à l'ordinaire (14).

(14) *Bibl. Fabricius. Ubi ſupra* p. 146-148.

[*K*] *La modération & la modeſtie alloient de pair chez lui avec l'étenduë du ſavoir & des lumiéres.*] Perſonne ne pouvoit avoir moindre opinion de lui qu'il n'en avoit lui-même. Il avoit cette idée des Connoiſſances Humaines en général que, *ſi nous ſavions un peu moins que nous ne ſavons, nous ne ſaurions rien.* Et il penſoit de lui en particulier, que s'il ſavoit quelque choſe de plus que les autres, c'étoit peut-être qu'il comprenoit mieux combien peu il ſavoit. Quand quelqu'un témoignoit être ſurpris de le voir continuellement occupé à étudier & à écrire, il diſoit: *Il faut bien que l'Homme s'amuſe à quelque choſe pendant qu'il vit.* On ne remarquoit en lui ni oſtentation ni mépris des autres, ni eſprit de diſpute, ni aucun de ces défauts, qui deshonoreot également les Belles-Lettres, & ceux qui les profeſſent. Dans la Converſation il diſoit librement ce qu'il penſoit, & ne changeoit pas aiſément d'opinion: mais jamais il ne choquoit perſonne par des traits piquans. Il avoit du chagrin quand il voyoit les Savans, & ſur-tout les Théologiens diſputer avec aigreur. Il avoit tant d'averſion pour ces ſortes de conteſtations, que quelques-uns, comme c'eſt l'ordinaire, l'ont taxé ſecrettement de trop de douceur, parce qu'il n'avoit pas employé ſa grande érudition à réfuter les Erreurs Théologiques. Mais il étoit ſi convaincu de la vérité de ſa Religion, & du tort qu'y font les diſputes mal réglées, qu'il diſoit que ſans ces quérelles, & ſi les Hommes avoient plus de ſoin de bien vivre, *tout le Monde deviendroit Chrétien, & même Lutherien* (15). Quoi qu'il en ſoit de ce dernier article, il eſt certain que la modération & la piété ſont deux puiſſans moyens pour faire revenir les hommes de leurs préjugés, & pour leur faire goûter la vérité.

(15) *Idem* p. 148-149.

l'une de ne pas examiner si les gens étoient misérables par leur faute ou non: il s'agit, disoit-il, de savoir s'ils le sont: l'autre étoit de payer un peu largement les Ouvriers, Artisans, ou Marchands, qui ont de la peine à gagner leur vie. Dans la conversation Mr. Fabricius savoit s'accommoder à l'âge, au sexe, à la dignité, au génie de chacun. Il étoit même agréable, & disoit le mot pour rire: bien loin que ses vastes lectures de l'Antiquité l'eussent rendu rebarbaratif, il déclaroit qu'il préféroit l'amitié & la familiarité d'un seul homme vivant, à la connoissance de six-cens morts. Pendant quarante années qu'il vécut à Hambourg, il ne manqua pas dans certains jours de la Semaine de frequenter régulièrement des Assemblées de quelques Amis, avec qui il s'entretenoit de choses utiles & agréables. Il avoit commerce de Lettres avec quantité de Savans; & l'Auteur de sa Vie a publié les Extraits des Lettres que soixante-six lui ont écrites, où l'on trouve quantité de choses curieuses.

☞ FAGEL (GASPARD) un des Grands-Hommes qu'ait produit la Hollande, étoit d'une famille distinguée [*A*] & nâquit en 1629. En l'année 1663 les Magistrats de la Ville de Haerlem le choisirent pour être Pensionnaire de leur Ville: pendant qu'il remplit cette charge, il fit déja paroître son attachement pour le Prince d'Orange Guillaume III; malgré le crédit du parti, qui trois ans auparavant avoit fait passer l'*Edit perpétuel*, qui excluoit le Prince des dignités que ses Prédécesseurs avoient possédées, Mr. Fagel soûtint fortement en 1670. la nécessité d'en revêtir ce Prince (*a*). Le 5 Novembre de la même année, il fut nommé Greffier des Etats Généraux [*B*]. En 1672 LL. HH. PP. le députérent avec le Pensionnaire de Wit, & Jérôme de Beverning pour notifier au Prince d'Orange la Résolution, qui le déclaroit Capitaine-Général [*C*], & pour prier Son Altesse de permettre que Mr. le Greffier le conduisît dans leur Assemblée, pour y recevoir sa Commission & y prêter serment en cette qualité, & Mr. Fagel eut l'honneur de conduire le Prince par la main dans l'Assemblée des Etats Généraux, & de le ramener ensuite dans son appartement (*b*). Il fit paroître dans l'exercice de la Charge de Greffier non seulement une capacité supérieure, dans les tems les plus orageux, mais une fermeté, que les plus grands dangers ne purent ébranler [*D*]. Mais jamais il ne fit éclatter plus glorieusement son amour pour sa Patrie, qu'en acceptant en l'année 1672 l'emploi, également pénible & délicat de Conseiller Pensionnaire ou de Grand-Pensionnaire de Hollande [*E*]. Pendant les deux pre-

(*a*) Laiſcius *Deſcr. Hiſt.* en Hollandois Tom. IV. p. 96. col. 1.

(*b*) De la Neuville *Hiſt. de Hollande* Liv. XIII. Ch. 9. & Luiſcius *loc. cit.* p. 7. col. 2.

[*A*] *Etoit d'une famille diſtinguée.*] Elle a produit pluſieurs hommes illuſtres, mais à moins qu'on n'obtienne des ſecours à cet égard de ceux qui ſont encore vivans, & qui ſe diſtinguent dans la République autant par leurs grandes qualités & leurs vertus, que par leurs dignités, on ne peut faire connoître cette famille que fort imparfaitement. FRANÇOIS FAGEL, pere du Penſionnaire étoit dès l'année 1619, Conſeiller au Haut Conſeil, il eſt mort en 1644. On trouve encore un autre FRANÇOIS FAGEL, Préſident du Haut Conſeil en 1677, & un BENJAMIN FAGEL, Conſeiller à la Cour de Hollande en 1674. Le Penſionnaire a eu du moins deux freres, NICOLAS FAGEL, Bourguemaître de la Ville de Nimegue, & Maître Général des Poſtes de la Province de Gueldres, pere de FRANÇOIS-NICOLAS FAGEL, Général de l'Infanterie &c. L'autre frere du Penſionnaire étoit HENRI FAGEL, qui lui ſuccéda dans la Charge de Greffier des Etats-Généraux (*i*) & qui fut en ſon tems un des plus habiles Miniſtres que la République eût eu juſqu'à lui; il étoit pere de Mr. FRANÇOIS FAGEL aujourd'hui encore premier Greffier de LL. HH. PP. un des plus grands Hommes que la République ait eu, & du nombre de ceux à qui Dieu accorderoit de ne point voir la mort, ſi la grandeur du mérite, la ſolidité des vertus, & les vœux de ceux qui aiment leur Patrie, pouvoient faire obtenir l'immortalité. Son frere CORNELLE G. FAGEL, Conſeiller à la Cour de Hollande, ne tient pas un rang moins diſtingué par la ſupériorité de ſes lumiéres, ſa pénétration, ſon amour pour la juſtice, ſa douceur & ſon affabilité. Mr. HENRI FAGEL, fils du Conſeiller, marche dignement ſur les traces de tant d'illuſtres prédéceſſeurs, & les Etats Généraux viennent de donner une preuve de l'eſtime qu'ils font de ſon mérite, en le nommant à la Charge de ſecond Greffier.

(*i*) De la Neuville *Hiſt. de Hollande* Liv. XIV. Ch. 2. On écrit ceci en 1741.

[*B*] *Il fut nommé Greffier des Etats Généraux.*] Les Etrangers ne ſeront pas fâchés de ſavoir en quoi conſiſte cette Charge. Le Greffier de LL. HH. PP. aſſiſte régulièrement à leurs Aſſemblées, c'eſt lui qui lit la priére avant qu'on traite les affaires; pendant les délibérations il eſt aſſis au bout de la Table, étant couvert, mais il ſe tient debout tête nuë derriére le Préſident de l'Aſſemblée, lorſqu'il lit des Lettres, Requêtes, ou autres Piéces, ce qui eſt une de ſes fonctions. C'eſt lui qui couche par écrit toutes les Réſolutions d'Etat, qui dreſſe les Inſtructions des Miniſtres Publics de la République, & les Lettres aux Princes Etrangers. Il ſcelle & expédie auſſi les Ordres pour les Généraux & les Commendans, les Loix & les Edits des Etats Généraux. Le Greffier aſſiſte auſſi aux Conférences avec les Miniſtres Etrangers, & y a ſa voix. Il a ſous lui deux Commis, & pluſieurs moindres Ecrivains, qui travaillent tous les jours au Greffe de l'Etat (2). On voit par ce que nous venons de dire, que cette Charge eſt une des plus honorables de la République, & qui demande dans ceux qui en ſont revêtus de grandes qualités.

(2) *Etat préſent des Provinces Unies*, en Hollandois, Tom. XI. Part. 1. p. 280. 281.

[*C*] *En 1672 LL. HH. PP. le députérent. . . . . pour notifier au Prince d'Orange la Réſolution qui le déclaroit Capitaine-Général.*] Lorſqu'en 1672 le Roi Louis XIV. fit marcher ſes Armées pour attaquer la République, on leva des troupes pour loi faire tête. „ Mais, *dit un Hiſtorien* „ (3), lorſqu'il fut queſtion de leur donner un Chef, on „ vit éclatter plus que jamais les diviſions qui déchiroient „ les entrailles de la République depuis la mort du der- „ nier Prince d'Orange (Guillaume II.), & qui furent auſſi „ funeſtes à l'Etat que la puiſſance même de leur Ennemi. „ Il y avoit trois Partis différens qui régnoient alors par- „ mi ces Républicains; le premier avoit le jeune Prince „ d'Orange pour Chef; le ſecond avoit le Penſionnaire „ de Wit; mais le troiſiéme n'en avoit pas, & faiſoit „ profeſſion de n'en pas ſouffrir, eſtimant que l'on n'en „ pouvoit recoonoître, ſans porter atteinte à la liberté „ de leurs Provinces, & déroger à la dignité de la Ré- „ publique. Le premier ne tendoit qu'à rendre le Prince „ d'Orange auſſi puiſſant qu'avoient été ſes Prédéceſſeurs; „ le ſecond qu'on appelloit la *Faction de Louveſtein*..... „ vouloit maintenir le Gouvernement préſent, & laiſſer „ le Prince dans l'excluſion de tout emploi, qui lui avoit „ été donnée. Mais le troiſiéme voyant la néceſſité de „ mettre une perſonne d'autorité à la tête de l'Armée, „ qu'il falloit oppoſer aux François, ſe joignit au premier, „ qui l'emporta par ce renfort. . . . . Les vœux du Peu- „ ple, qui ſe rangea de ce côté tout d'une voix, furent „ ſi puiſſans que les de Wit, qui tenoient toujours ferme „ pour la ſuppreſſion du *Stadhouderat*, ne purent empê- „ cher que le Prince ne fût au moins élu Capitaine Géné- „ ral par Terre, & Amiral-Général, comme avoient été „ ſes prédéceſſeurs. Les Etats aſſemblés le 24 Février „ pour ce ſujet, députérent le Penſionnaire même avec „ Jérôme de Beverning & *Gaſpard Fagel*, Greffier des Etats, „ vers le Prince."

(3) De la Neuville *Hiſt. de Hollande* Liv. XIII. Ch. 2.

[*D*] *Une fermeté que les plus grands dangers ne purent ébranler.*] On en rapporte deux exemples très-remarquables. Le Roi de France avoit déja pénétré juſques dans le *Betuwe*. Le Penſionnaire de Wit ſur cette nouvelle alla trouver le Greffier Fagel à quatre heures du matin, & lui dit, *qu'il ne ſavoit plus que faire & ne voyoit plus de reſſource.* Le Greffier lui répondit que „ Philippe II, du „ moins auſſi puiſſant que Louis XIV, avoit réduit l'E- „ tat à de bien plus grandes extrémités; qu'il ne s'agiſſoit „ que d'avoir de la fermeté & de la réſolution, & que la „ Hollande & la Zélande avoient tout ce qu'il falloit pour „ faire une longue & vigoureuſe réſiſtance." Il fit paroître la même intrépidité, lorſque les Etats de Hollande eurent pris la Réſolution d'envoyer des Députés au Roi de France avec plein-pouvoir de traiter avec lui, Mr. Fagel refuſa abſolument de ſigner ces pleins-pouvoirs en qualité de Greffier, & dit à ceux qui étoient les Auteurs de la démarche qui alloit ſe faire „ Vous pouvez vendre l'Etat „ à la France, mais j'eſpére que vous ne ſerez jamais les „ maîtres de le lui livrer; je me laiſſerai plutôt hacher en „ piéces, que de prendre ſur moi une pareille députation." Ce ſont là de ces traits, qui caractériſent les grands Hommes. Mr. Burnet doit donc avoir bien mal connu le Penſionnaire ſur cet article, quand il dit (4), qu'il étoit *intrépide quand tout alloit bien*, mais qu'*on ne lui trouvoit pas le courage qui convient à un grand Miniſtre dans les tems difficiles, & dans les occaſions délicates.* Il eſt d'autant plus ſurprenant que ce trait ſoit échappé à l'Evêque Anglois, que ce qu'il rapporte dans la ſuite de ſes Mémoires de la part que le Penſionnaire Fagel eut à la réuſſite de l'expédition du Prince d'Orange en Angleterre, & dont nous parlerons plus bas, contredit formellement ce qu'il avance ici.

(4) *Mém. Hiſt. de la Grande-Bretagne* Tom I. p. 862. Edit. Franç. in-8. de 1725.

[*E*] *Jamais il ne fit éclatter plus glorieuſement ſon amour pour ſa Patrie, qu'en acceptant en 1672 l'emploi. . . . de Conſeiller Penſionnaire ou de Grand Penſionnaire de Hollande.*] Le Penſionnaire de Wit avoit réſigné cette Charge le 4 d'Août 1672 (5), & il dit en s'en démettant, qu'il ne connoiſſoit perſonne plus capable de la bien remplir que Mr. Fagel. On nomma trois ſujets, que l'on jugeoit les plus capables de ce difficile emploi, MM. van Beuningen, van Bever-

(5) De Neuville *Hiſt. de Hollande.* Liv. XIV. Ch. 1.

premiéres années de ſon Miniſtére, on vit la Guerre s'éloigner des frontiéres de la République, l'Etat fortifié par des Alliances avec pluſieurs Puiſſances de l'Europe, & la Paix concluë avec l'Angleterre. Mr. le Chevalier Temple (c) dit, qu'après Mr. de Wit, le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel ſont les deux perſonnes, qui ont le mieux entendu les intérêts des Princes Chrétiens, de toutes celles qu'il a connuës dans le cours de ſes Emplois. Il en ſournit des preuves en rapportant les converſations qu'il eut avec Mr. Fagel avant la Concluſion de la Paix de Nimegue (d). Quoique le Penſionnaire eût ſouhaitté la paix, & même qu'il eût craint qu'il ne fallût en venir à un Traité particulier avec la France, il ne fut pourtant point ſatisfait de la précipitation avec laquelle la Paix fut concluë (e). Actif & vigilant le Penſionnaire avoit ſouvent accompagné le Prince en Campagne, & l'avoit aidé de ſes ſages conſeils; l'amour qu'il avoit pour ſa Patrie lui faiſant aimer Guillaume III, perſuadé que dans l'extrémité où elle étoit réduite, il n'y avoit que ce Prince en état de la ſauver (f). Lorſqu'en 1672 les Anglois menaçoient de faire une deſcente ſur les côtes de Hollande, Mr. Fagel ſe tranſporta en perſonne ſur la Flotte de l'Etat, y encouragea tout le monde, & donna les ordres néceſſaires, dont il fit rapport le même ſoir encore aux Etats de Hollande, & le lendemain matin il alla trouver le Prince pour l'informer auſſi de ce qu'il avoit fait. En l'année 1680 lorſque le Bill pour exclure le Duc d'York de la ſucceſſion à la Couronne étoit ſur le tapis dans le Parlement d'Angleterre, Mr. Fagel dreſſa un Mémoire, qui fut envoyé au Roi Charles II. par Mr. Sidney ſon Ambaſſadeur à la Haye, dans lequel il faiſoit voir que le Roi ne pouvoit ſoutenir le Duc d'York, qu'en abandonnant les intérêts de toute l'Europe (g). Lorſque le Roi Jacques II. travailla à faire révoquer l'Acte du *Teſt*, & à faire annuller les Loix Pénales faites contre les Papiſtes, il tâcha d'obtenir le conſentement du Prince & de la Princeſſe d'Orange, mais inutilement; & à cette occaſion le Penſionnaire écrivit une Lettre à Mr. Steward, qui fit grand bruit & qui fut renduë publique [*F*]. Mr. Fagel contribua

(c) *Mémoires de ce qui s'eſt paſſé en la Chrétienté.* p. 259.

(d) Idem p. 240-255.

(e) Idem p. 190.

(f) De la Neuville *Hiſt. de Hollande* Liv. XIV. Ch. p.

(g) De Rapin *Hiſt. d'Angl.* Tom. IX. p. 110, 111.

Beverning, & Fagel, & le 20 d'Août ce dernier fut élu par unanimité de voix, „ & il ne fit point de difficulté „ d'accepter cette Charge, malgré les écueils dont elle „ étoit environnée. Il n'y avoit preſque eu perſonne de „ ceux qui l'avoient exercée depuis la naiſſance de la Ré„ publique, à qui elle n'eût été funeſte." Mr. Fagel la remplit avec gloire pendant ſeize années, dans les tems les plus difficiles. Henri Fagel ſon frere fut fait Greffier des Etats Généraux à ſa place.

[*F*] *Le Penſionnaire écrivit une Lettre à Mr. Steward, qui fit grand bruit & qui fut renduë publique.*] Steward étoit un Ecoſſois, qui ne manquoit ni d'eſprit ni d'ambition. Le Roi Jacques ſachant qu'il connoiſſoit le Penſionnaire Fagel, l'engagea à écrire à ce Miniſtre une Lettre, dans laquelle il s'efforçoit de lui perſuader, qu'il étoit de l'intérêt de l'Angleterre, du Prince & de la Princeſſe d'Orange, que le *Teſt* fût aboli, & que les Loix faites contre les Catholiques fuſſent révoquées. Cette Lettre ne venant que de la part d'un Particulier, le Prince d'Orange ne jugea pas à propos que Mr. Fagel y répondît. Mr. Steward renouvella inutilement ſes inſtances pour obtenir une réponſe de Mr. Fagel, juſqu'à ce qu'enfin il lui avoua qu'il avoit écrit ſa premiére Lettre par ordre du Roi, qui ſouhaittoit de ſavoir les ſentimens du Prince & de la Princeſſe ſur cette matiére (6). Ce fut ſans doute ſur cette Lettre que le Prince changea de ſentiment, & qu'il fut d'opinion, comme nous l'apprend Mr. Burnet (7), „ que Mr. Fagel devoit „ faire une Réponſe ample & raiſonnée. Ce ſeroit une eſpéce de Manifeſte. Il importoit à nos égards que l'on „ connût les ſentimens de la Cour de la Haye. On faiſoit „ publier parmi les Potentats Catholiques-Romains, que „ le Prince d'Orange ne buttoit qu'à l'extirpation de la „ Catholicité dans la Grande-Bretagne. Ce Préjugé re„ froidiſſoit les Puiſſances que leur Intérêt obligeoit le „ plus fortement à ſe liguer contre la France avec les „ Provinces-Unies. Il falloit donc diſſiper l'illuſion, & „ apprendre nettement à toute la terre de quoi il s'agiſſoit." Le Penſionnaire gouta ces raiſons, & fit une Réponſe que Mr. Burnet traduiſit en Anglois (8). Cette Réponſe contenoit en ſubſtance, que „ Leurs Alteſſes ne pouvoient „ être plus portées qu'elles l'étoient par devoir & par af„ fection à chercher les moyens de plaire au Roi. Ennemies auſſi autant qu'on pouvoit l'être, de toute con„ trainte pour cauſe de Religion, elles conſentoient de „ bon cœur que les Catholiques-Romains euſſent une en„ tiére liberté de Conſcience, ſans qu'ils puſſent être in„ quiettés par rapport à leur croyance. Que quant aux „ Proteſtans Non-Conformiſtes, non ſeulement le Prince „ & la Princeſſe conſentoient qu'on leur accordât une en„ tiére liberté de Conſcience, mais qu'ils ſouhaitteroient „ encore paſſionnément qu'on leur accordât in libre exer„ cice de leur Religion. Mais qu'ils ne pouvoient con„ ſentir qu'on abrogeât le *Teſt* & les Loix Pénales faites „ contre les Catholiques, par la raiſon qu'elles n'étoient „ deſtinées, qu'à empêcher qu'ils ne puſſent avoir ſéance „ au Parlement, ni être admis à exercer des Emplois pu„ blics, & à les mettre par là hors d'état de renverſer la „ Religion Proteſtante (9)." Steward porta auſſitôt cette Réponſe au Roi, & ce Prince ne manqua pas de la communiquer à ſon Conſeil ſecret; mais Steward eut ordre d'écrire à la Haye, *que l'on vouloit tout ou rien.* On apprit auſſi en Hollande, qu'il couroit un bruit dans les Provinces d'Angleterre, que *le Prince & la Princeſſe d'Orange conſentoient à la Révocation du Teſt, de même que des Loix Penales.* Pour prévenir les dangereux effets de cette mauvaiſe ruſe, on fit imprimer la Réponſe de Mr. Fagel, dont on ſema des Copies dans tout le Royaume, où elles cauſérent une joye incroyable. „ Tout le monde en parut „ charmé, *dit Mr. Burnet* (10). Les Non-Conformiſtes „ virent avec plaiſir les bonnes intentions que Leurs Alteſ„ ſes avoient pour eux. Les Anglicans ſe crorent forts „ d'avoir leurs ſuffrages pour le maintien du Teſt; & les „ Laïques Catholiques ſe déchainérent contre les Prêtres „ ambitieux, & les Courtiſans affamés, qui alloient ſa„ crifier leur Religion à leur fortune." La Cour d'Angleterre ſentit le tort que cette Piéce faiſoit dans l'Etat, & s'imagina d'abord, qu'il ſuffiſoit pour parer le coup, d'aſſurer qu'elle étoit ſuppoſée. Il parut un Ecrit Anglois intitulé *Parlamentum Pacificum*, imprimé avec la permiſſion du Comte de Sunderland, dans lequel l'Auteur tâchoit de perſuader que la Lettre de Mr. Fagel étoit ſuppoſée, & que celui qui l'avoit fait imprimer ne devoit pas être cru dans ce qu'il diſoit des ſentimens du Prince d'Orange. Mr. Fagel s'en plaignit hautement par une autre Lettre, qu'il écrivit au Marquis d'Albeville Ambaſſadeur du Roi Jacques II à la Haye. Il ſomma ce Miniſtre de dire, s'il n'étoit pas vrai qu'il lui avoit communiqué ce qu'il avoit fait par l'ordre du Prince & de la Princeſſe, ſi le Prince & la Princeſſe ne lui avoient pas déclaré leurs ſentimens à lui-même, & ſi la Cour d'Angleterre n'avoit pas eu connoiſſance de tout cela. Il demanda que l'Auteur du Libelle fût châtié comme un calomniateur, & que le Comte de Sunderland révoquât le Privilege qu'il avoit donné. Mais bien loin de faire juſtice à Mr. Fagel, on ne daigna pas lui faire réponſe; & ce qu'il y eut de plus ſurprenant, c'eſt que Mr. Steward nia par un écrit public d'avoir reçu aucune Lettre de lui, quoique le Penſionnaire produiſit des Lettres de la propre main de Mr. Steward, où il lui marquoit qu'il avoit fait voir ſa Lettre au Comte de Sunderland, au Comte de Meſſort, & même au Roi (11). Dans le fond il n'eſt point du tout ſurprenant qu'une Piéce de ce caractére embarraſſât la Cour de Jacques II; rien n'étoit plus propre à déconcerter les dangereux projets, dont on croyoit l'exécution infaillible; voici le jugement que portoit de la Lettre en queſtion un Ecrivain Anglois (12). „ Je reconnois que, depuis le ma„ riage de Leurs Alteſſes, il ne s'eſt rien fait de ſi avanta„ geux pour le bien & l'intérêt des Proteſtans que cette „ Lettre de Mr. Fagel, & ſi j'en avois été l'Auteur, ou „ que j'y euſſe quelque part, j'en ſerois bien fier, & croi„ rois que la Nation me ſeroit fort obligée." L'Auteur de cette Piéce prouve. 1. Que la Lettre en queſtion eſt véritablement de Mr. Fagel. 2. Qu'il l'a écrite par l'ordre du Prince & de la Princeſſe. 3. Que les Nonconformiſtes peuvent ſe repoſer ſur la parole de Leurs Alteſſes. 4. Enfin ſur la queſtion quels effets cette Lettre doit produire ſur toutes ſortes de gens; il remarque que *les Perſonnes ſages, & moderées de toutes les Profeſſions en ſont fort ſatisfaites* (13). Il parut quelques autres Ecrits ſur cette affaire entre autres les deux ſuivans, *Réponſe à la Lettre* ſuppoſée écrite par *Monſieur Fagel Penſionnaire de Hollande à Monſieur Jacques Steward, pour expliquer les ſentimens de Leurs Alteſſes Royales Monſeigneur le Prince & Madame la Princeſſe d'Orange, touchant l'abolition du Teſt & des Loix Penales, traduite de l'Anglois.* Brochure in-4. de 16 pages, datée de Londres le Février (14) 1688. Cette Piéce eſt aſſez finement tournée, elle ne demeura pas ſans réplique, il parut une Brochure intitulée: *Réflexions ſur un Ecrit intitulé* Réponſe à la Lettre ſuppoſée, &c. in-4. pages 31, daté de la Haye le 27 Février 1688. On y réfléve vivement & avec force l'Auteur de la Réponſe, je me contenterai de rapporter ce que celui des *Réflexions* dit au ſujet de la ſuppoſition de la Lettre de Mr. Fagel, parce qu'on y voit combien cette Piéce étoit importante. „ Dès le ti„ tre de la réponſe le Public a trouvé quelque choſe, „ qui l'a heurté. *Réponſe à la Lettre ſuppoſée.* On ne com„ prend pas ce que fait-là ce mot de *ſuppoſée.* C'eſt un „ doute qui ne vient guéres à propos. Je ne ſçai pour„ quoi ces Meſſieurs veulent révoquer en doute que la „ Lettre de Mr. Fagel ſoit véritablement de lui, & que „ les vrais ſentimens de Leurs Alteſſes Royales n'y ſoient „ véritablement exprimés. Ce ſeroit une choſe fort ſingu„ liére que l'on débitat en Hollande une fauſſe Lettre ſous „ le nom de Leurs Alteſſes Royales & de Mr. Fagel, ſans „ qu'ils

(5) De Rapin *Hiſt. d'Angl.* Tom. X. p. 72.

(6) Mémoires Tom. III. p. 252.

(7) Idem ibidem.

(8) De Rapin *abrégé* & Burnet *loc. cit.* p. 552. 559.

(9) *Ubi ſupra* p. 256. 257.

(10) Burnet *loc. cit.* p. 558. Février.

(11) *Hiſt. de Guillaume* III. T. I. p. 296-295. Amſt. 1692. in-12. Rapin *Hiſt. d'Angl.* Tom. X. p. 72. 75.

(12) *Réflexions ſur la Lettre de M. Fagel* trad. de l'Anglois p. in. datées du 12. Janv. 1688. lico-chure in-4.

(13) Ibid. p. 6.

(14) Le 15 ou le 25 je ne ſai lequel des deux, y ayant une faute d'impreſſion, car on lit le 28 Février.

tribua auſſi beaucoup à mettre le Prince en état d'aller délivrer l'Angleterre du joug qu'elle étoit prête de ſubir; ce grand-Homme prit des meſures ſi juſtes qu'il applanit les plus grands obſtacles [G], mais il n'eut pas la ſatisfaction de voir l'heureux ſuccès de cette entrepriſe, il tomba malade peu après le départ du Prince; l'on dit qu'ayant reçu pendant ſa maladie la nouvelle que le Prince avoit débarqué à Torbay, il dit d'un ton de joye, *à préſent je quitte le monde ſans inquiétude.* Il mourut avec une profonde ſoumiſſion aux ordres de la Providence le 15 Décembre 1688, âgé de cinquante-neuf ans, après avoir rempli la Charge de Penſionnaire pendant ſeize ans, d'une maniere auſſi glorieuſe pour lui, qu'utile à la République; il fut inhumé dans la grande Egliſe de la Haye. Mr. Fagel étoit de moyenne taille, bien fait, & ayant l'air agréable, l'eſprit vif, la conception prompte, & l'humeur gaye; il paſſoit pour l'homme le plus éloquent, que la Hollande eût produit juſqu'alors; il étoit droit, intégre, bienfaiſant & humain, zélé pour ſa Patrie, & deſintéreſſé, n'ayant laiſſé que peu de bien après avoir rempli les Charges les plus lucratives de la République. Auſſi le Prince d'Orange chériſſoit-il tendrement ce digne Miniſtre d'Etat: on dit qu'ayant reçu la nouvelle de la mort de Mr. Fagel, il répondit par une Lettre écrite de ſa propre main, que „ l'Etat avoit perdu ſon plus fidéle „ Miniſtre, & lui ſon meilleur Ami: qu'il ne pouvoit aſſez exprimer combien cette perte l'avoit „ touché juſqu'au fonds de l'ame, & que cette mort étoit le plus grand malheur qui pût arriver à la „ République dans les conjonctures preſentes du tems." Une autre preuve bien ſenſible de la haute eſtime que Guillaume III. avoit pour le Penſionnaire, c'eſt un Codicille qu'on trouva en l'année 1702 après la mort de ce Prince parmi ſes papiers, & qui fut ouvert en préſence de la Cour de Hollande: par ce Codicille le Roi, avoit avant ſon départ pour l'Angleterre, légué à Mr. Fagel une Maiſon de Campagne auprés de Haerlem, nommée de *Kruitberg*, avec cent mille Florins. Auſſi tous les Hiſtoriens ont-ils rendu juſtice à ce grand-Homme [H].

„ qu'ils employaſſent leur crédit pour la ſupprimer, & ſans „ qu'ils ſe miſſent en devoir de le déſavoüer. Mr. d'Albe-„ ville, l'homme de ſa Majeſté Britannique, eſt ici ſur les „ lieux, il pourroit en ſavoir le vérité, & il y a quelque „ apparence qu'il la ſçuë de la bouche même de Leurs „ Alteſſes Royales & de Mr. Fagel. Auſſi l'Auteur aprés „ avoir douté dans ſon titre ne veut plus douter dans le „ Corps de ſon Ecrit, & par-tout il parle comme ſuppo-„ ſant que la Lettre porte le nom de ſon véritable Au-„ teur. Accordez ces Meſſieurs avec eux-mêmes. Le my-„ ſtére, c'eſt qu'ils voudroient bien perſuader à tout le „ monde qu'une Piéce, qui les déſole entiérement, eſt „ fauſſe. Ils ne peuvent: ou moins il faut en jetter quel-„ ques ſoupçons dans les eſprits: ſi les tems changeoient, „ ou ſi les gens mouroient, on pourroit relever ces dou-„ tes & les faire valoir (15)."

(15) *Réflexions ſur un Ecrit intitulé* Réponſe &c. p. 4.

[G] *Ce Grand-Homme prit des meſures ſi juſtes qu'il applanit les plus grands obſtacles.*] Les grands préparatifs de guerre qui ſe faiſoient en Hollende attiroient toute l'attention des Cours de France & d'Angleterre, qui ne purent rien découvrir des deſſeins qu'on méditoit, & ce fut à la prudence de Mr. Fagel, que l'on fut principalement redevable du profond ſecret avec lequel tout ſe fit; écoutons ſur ce ſujet Mr. Burnet (16). „ Il fallut de l'edreſſe pour „ trouver l'Argent dont on avoit beſoin, ſans que cela fit „ du bruit. L'Ambaſſadeur de France étoit fort attentif „ à ce qui ſe paſſoit à cet égard, & ne doutoit point que „ per cet endroit il ne découvrit tout le myſtére, & qu'il „ ne fût alors à tems de faire naître des Obſtacles qui fe-„ roient échoüer le Projet. *La prudence de Mr.* Fagel y „ *pourvut.* Dès le mois de Juillet (1688), il repréſenta „ dans l'Aſſemblée des Etats Généraux *que le voiſinage de* „ *Cologne menaçant d'une Guerre prochaine, il étoit néceſſaire de faire marcher des Troupes de ce côté-là, & de mettre en état de défenſe les Villes de la République, qui ſont* „ *ſur le Rhin & ſur l'Iſſel.* On compta que cette dépenſe „ monteroit à quatre millions; & les Provinces y ayant „ conſenti, l'Etat créa un Fonds pour payer l'intérêt de „ cette ſomme, que l'on trouva en quatre jours. Pour „ ſuivre le même Jeu, le Prince ordonna que les Troupes „ eſmpaſſent pour deux mois à Nimegue, où l'on fit auſſi „ porter de l'Artillerie; & les Officiers ſe trouvérent ainſi „ dans l'obligation de faire leurs proviſions, comme s'ils „ alloient en Campagne vers la fin de Septembre. L'E-„ lecteur de Brandebourg s'étant offert de tenir dans le „ Pays de Cleves une Armée toute prête à voler au ſe-„ cours de la République, en cas d'attaque, les Etats qui „ ſe virent en ſûreté pour la fin de l'année, prêtérent les „ quatre Millions au Prince d'Orange, ſans qu'il y eût ni „ Province ni Ville qui s'y oppoſât . . . . . Cette Unani-„ mité, *continue l'Hiſtorien Anglois* (17), venoit en gran-„ de partie de la perſuaſion générale où l'on étoit de la „ juſtice & de la néceſſité du Deſſein. Mr. *Fagel* avoit pris „ ſoin d'en inſtruire les Prédicateurs les plus conſidéra-„ bles qu'il y eût dans les principales Villes de la Répu-„ blique. Il les fit aſſembler; & dans ſes diſcours, où il „ déploya ſon éloquence pathétique, il les convainquit „ que cette Expédition étoit le ſeule choſe qui pût ſeu-„ ver la Patrie & la Religion du danger prochain qui me-„ naçoit l'une & l'autre; que les Dragonnades de France „ leur diſoient aſſez de quelle fureur impitoyable eſt ani-„ mé le Papiſme; & que ſi l'on permettoit à l'Egliſe Ro-„ maine de gagner le deſſus en Angleterre, le Proteſtan-„ tiſme n'avoit plus humainement de reſſource. Les Mi-„ niſtres émus répandirent aiſément dans leurs Troupeaux „ le même zéle pour la Cauſe." On voit par ce détail, combien Mr. Fagel ſut attentif à tout ce qui pouvoit contribuer au ſuccès d'une entrepriſe, où certainement la Cauſe Proteſtante avoit le plus grand intérêt, & l'on peut dire que dans cette occaſion, il ſervit également l'Angleterre & le Hollande, l'Etat & la Religion.

(16) *Mém. Hiſt. de la Grande Bretagne* Tom. III p. 317. 176.

(17) Ibid. p. 317.

[H] *Tous les Hiſtoriens ont rendu juſtice à ce grand Homme.*] Quoique Mr. Burnet ait mêlé dans le caractére qu'il trace de Mr. Fegel, quelques traits (18), qui ſont plus de tort au diſcernement de l'Hiſtorien, qu'à celui ſur lequel ils portent, il n'e pas laiſſé de rendre à bien des égards juſtice au mérite du Penſionnaire: on vient de voir dans la Remerque précédente ce qu'il dit de ſe prudence & de ſon habileté à prendre les meſures les plus propres à faire réüſſir l'Expédition d'Angleterre; voici le caractére qu'il en trace (19). „ Le Miniſtre en qui le Prince „ avoit le plus de confiance pour les affeires du dedans, „ étoit *Fagel*, ſavent Juriſconſulte, qui concevoit eiſé-„ ment les choſes, qui en jugeoit avec netteté, qui poſſé-„ doit cette eſpece d'éloquence au goût du Peuple, où „ l'Exactitude régne moins que l'Abondance, & qui avec „ ce ſecours étoit tour propre à régenter dans une nom-„ breuſe Aſſemblée. Employé par le Penſionnaire de Wit, „ auquel il rendit de grands ſervices dans l'eſſaire de l'E-„ dit perpétuel, qu'il fit paſſer dans les Etats, où l'on s'y „ oppoſoit avec le plus de vigueur, il obtint le place de „ Greffier ou de Secretaire des Etats Généraux . . . . Il „ avoit de la vertu & de la piété, mais il étoit trop vio-„ lent & ſe croyoit trop habile homme. Intrépide quand „ tout alloit bien, on ne lui trouvoit pas le courage qui „ convient à un grand Miniſtre, dans les tems difficiles, „ & dans les occaſions délicates." Ne pourroit-on pas ſoupçonner, que les derniers traits de ce Portrait ne ſont échappés à Mr. Burnet, que parce que le Penſionnaire ne l'avoit pas conſulté autant qu'il croyoit devoir l'être? Leti a mieux rencontré, quand il parle de Mr. Fagel en ces termes (20). „ Il ſe conduiſit avec tant de deterité dans „ les Conſeils; il ſut, autant que cela le regardoit, con-„ duire le Vaiſſeau de l'Etat, au milieu des plus violen-„ tes rempêtes, avec tant de ſageſſe & de courage, que „ l'on peut dire avec vérité, qu'il a préſervé la Répu-„ blique de funeſtes naufrages; deſorte qu'eprés avoir „ rendu de conſidérables ſervices pendant ſeize années, „ il eſt mort en laiſſant un nom célébre, regretté uni-„ verſellement de tous les vrais Patriotes, ayant dens tous „ les tems ſervi l'Etat avec autant de zéle que de gloire, „ ſans qu'on ait jamais rien dit à ſon deſevantage, ſinon „ qu'il étoit d'un accès aſſez difficile; ce que l'on peut „ attribuer à ſes nombreuſes & importantes occupations, „ qui ne lui permettoient pas de recevoir tous ceux qui „ vouloient le voir, ſouvent pour des affaires peu im-„ portantes, ou par ſimple civilité."

(18) Voy. la Rem. [O].

(19) *Mém. Hiſt.* Tom. I p. 681. 682.

(20) *Apud* Lufcium *ubi ſupra.* p. 9. col. 2. & p. 10. col. 1.

FALKLAND (Lucius Cary Vicomte) étoit fils du Chevalier Henri Cary Lord Vicomte Falkland en Ecoſſe [A] & d'Eliſabeth fille unique & héritiére du Chevalier Laurent Taufield, premier

[A] *Fils du Chevalier Henri Cary Lord Vicomte Falkland en Ecoſſe.*] Le Chevelier *Henri* étoit fils du Chevelier *Edouard Cary* d'Aldenham & Berchamſted daos la Comté de Hertford, Garde des Pierreries (*Maſter of the Jewel-Houſe*) de la Reine Eliſabeth & du Roi Jecques I, deſcendu de la famille des Carys dans la Comté de Devon, & de celle des Beſuforts Ducr de Somerſet. La mere du Chevalier Henri étoit Catherine fille du Chevalier Henri Knevet (1). Il étoit né dans la Comté de Hertford, à l'âge de ſeize ans on l'avoit envoyé au Collége d'Exceter à Oxford; en quittant l'Univerſité, il étoit entré à la Cour; il evoit été fait Chevalier du Bain, lorſque Charles fut déclaré Prince de Galles. En 1617 il avoit été fait Controlleur de le Maiſon du Roi; en 1622 Membre du Conſeil Privé, Vicerοi d'Ir-

(1) Lloyd's *State-Worthies* p. 538. & Wood *Ath. Oxon. Col.* 535.

mier Baron de l'Echiquier (*a*). Il nâquit en 1610 [*B*]. En 1622 il paſſa en Irlande avec ſon Pere, qui étoit Viceroy (*Lord Deputy*), & il fut élevé dans le Collége de la Trinité à Dublin. Dans les premiéres années il ſe laiſſa aller à quelques faillies de jeuneſſe, mais ayant voyagé ſous la conduite d'un Gouverneur ſage, il revint bien-tôt à une conduite reguliére, & à la vertu la plus rigide (*b*). Il n'avoit pas encore vingt ans lorſqu'il ſe vit en poſſeſſion d'une fortune conſidérable par la donation d'un Ayeul, ſon pere & ſa mere étant encore vivans (*c*). Peu de tems après, & avant qu'il fût majeur, il paſſa dans les Pays-Bas, dans le deſſein d'y chercher de l'emploi, & de s'y attacher; mais l'inaction dans laquelle on demeura pendant tout l'Eté, le dégouta, enſorte qu'il retourna en Angleterre, & peu après ſon retour il ſe livra entiérement à l'étude (*d*). Il ſe retiroit ſouvent à ſa maiſon de Campagne à *Great Tew*, environ à dix milles d'Oxford, où il alloit ſouvent, & il s'attacha à ce qu'il y a de plus ſolide dans les Sciences, comme il avoit fait auparavant avec beaucoup de ſuccés à la Poëſie & aux Belles-Lettres [*C*]. Vers le tems que ſon pere mourut (en 1633) il fut fait Gentilhomme de la Chambre privée du Roi (*e*). Il continua ſes études avec toute l'application poſſible [*D*], étant en commerce avec les plus habiles gens de ce tems-là, qui ſe rendoient fort ſouvent chez lui à *Great Tew* [*E*]; cela dura juſqu'au tems de la premiére expédition contre les Ecoſſois en 1639; il y ſervit comme Volontaire ſous le Comte d'Eſſex, bien qu'il eût eſſuyé quelque chagrin au ſujet d'une Compagnie de Cavallerie, qu'on lui avoit promiſe, & qui lui fut refuſée (*f*). Mr. Cowley fit une fort belle piéce en vers ſur ſon retour de cette Expédition [*F*]. Au commencement de l'année 1640 il fut élu Deputé de Newport dans l'Ile de Wight, au Parlement qui s'ouvrit à Weſtminſter le 13 d'Avril de cette année: Et comme les affaires y étoient traitées, *dit le Comte de Clarendon* (*g*), avec une ſageſſe „ & une gravité digne d'admiration, il conçut une telle vénération pour les Parlemens, qu'il regar- „ doit comme une choſe impoſſible, qu'ils cauſaſſent jamais quelque déſordre dans le Royaume, & „ que le Royaume jouït de quelque bonheur pendant leur ceſſation. Il ſe peut faire que cette Aſſem- „ blée, ayant été caſſée précipitamment & hors de ſaiſon, il fût prévenu contre la Cour, pour la- „ quelle il n'étoit pas déja trop bien diſpoſé, ſon pere ayant diſſipé tout ſon bien dans ces ſortes d'em- „ plois, qui ſervent ordinairement aux autres à s'enrichir". Il fut élu encore de la part du même Lieu pour aſſiſter au Parlement, qui s'ouvrit le 3 Novembre de la même année; il s'y déclara hautement *contre l'Autorité exceſſive que le Roi s'étoit attribuée au détriment de l'Etat* (*h*); & s'oppoſa vivement à la Cour [*G*]. Il fit auſſi un Diſcours très-fort contre les Evêques [*H*]. Mais lorſqu'il vit les excès aux-

(*a*) Lloyd's *State-Worthies* p. 539 Lond. 1670. in-8. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 588.

(*b*) Wood *ubi ſupra.*

(*c*) Clarendon *Hiſt. des Guerr. Civil.* Tom. III. p. 810. Trad. Françoiſe.

(*d*) Idem p. 851.

(*e*) Wood *ubi ſupra.*

(*f*) Clarendon p. 881.

(*g*) p. 668.

(*h*) Idem p. 672.

d'Irlande, & en même tems créé Vicomte Falkland en Ecoſſe, le Roi ayant dans ce tems-là une haute idée de ſa capacité & de ſon expérience dans les affaires d'Etat (*a*). L'accident qui lui arriva dans le Parc de Theobald, lui fut funeſte (3); il s'y caſſa la jambe au mois de Septembre ou d'Octobre 1633 (4) & non 1620 comme le dit Lloyd (5). Il avoit écrit diverſes Piéces, mais qui n'ont point été imprimées, & l'on croit qu'il eſt Auteur de *l'Hiſtoire de l'Infortuné Prince* Edouard II, *avec des Réflexions politiques cheriſes, ſur lui & ſur ſes malheureux Favoris* Gaveſton & Spenſer, *ou l'on trouve pluſieurs particularités, qui ne ſe trouvent point dans les autres Hiſtoriens.* Londres 1680 in-8. Mr. Wood obſerve (6), que cet Ouvrage s'étant trouvé parmi les papiers du ſuſdit Lord Henri Vicomte Falkland, „ on le publia comme étant de lui dans le tems qu'on ſe „ faiſoit un plaiſir de publier tous les Livres qui ſembloient „ contraires au Gouvernement de ce tems-là; & que le „ Chevalier Ja. H. à ce que l'on croit, y mit une Préface „ tirée d'Auteurs de peu de poids."

(*a*) Wood *ubi ſupra* col. 116. 516.

(3) Lloyd p. 559.

(4) Wood col. 582.

(5) p. 559.

(6) Col. 586.

(7) Idem ibidem.

(8) *Hiſt. des Guerr. Civil.* T. III. p. 885. La Traduction Françoiſe porte *trente-huit années*, c'eſt ſans doute une faute.

(9) Poems p. 81. Edit. de 1668.

(10) *Voy.* Suckling's *Fragm. Aurea.* p. 19 London 1648 in-8.

(11) Col. 588.

(12) *Catal. Jan. Librar. Bibl. Bodleian.* p. 244.

(13) *Account of the Dramatic Poets.* p. 397. Oxford 1691.

(14) Clarendon *ubi ſupra.* p. 850.

(15) *Idem* Animadverſions upon a Book intitled: *Fanaticiſm fanatically impured to the Catholic Church by Dr.* Stillingfleet, and *Imputation refuted and returned by.* S. C. by a perſon of Honour. p. 155. London 1674.

[*B*] *Il nâquit en* 1610.] Quelques-uns croyent qu'il étoit né à Burford dans la Comté d'Oxford; mais il n'en paroit rien dans les Regtres de ce Lieu, qui commencent vers le commencement du régne de Jacques premier (7). Nous avons fixé ſa naiſſance à l'année 1610 ſur l'autorité du Comte de Clarendon; qui dit (8) qu'il étoit dans ſa trente quatriéme année, lorſqu'il fut tué le 20 Septembre 1643.

[*C*] *Comme il avoit fait auparavant avec beaucoup de ſuccés à la Poëſie & aux Belles-Lettres.*] La beauté de ſon goût pour la Poëſie lui avoit concilié l'eſtime des meilleurs Poëtes de ce tems-là. Il y a dans les *Underwoods* de Ben Johnſon une Epigramme qui s'addreſſe à lui, & Mr. Waller loue extrêmément ſon eſprit (9). Le Chevalier Jean Suckling l'a auſſi introduit dans ſa *Seſſion of the Poets* (10), où il dit en parlant de lui. „ *Mais* il s'étoit depuis „ quelque tems ſi fort enfoncé dans la Théologie, qu'il „ avoit preſque entiérement oublié la Poëſie; quoique „ pour dire la vérité (& *Apollon* ne l'ignoroit point) il „ eût pu être également ſon Grand Prêtre & ſon Poëte." Mr. Wood (11) & le Docteur Hyde (12) lui attribuent une Comédie intitulée *The Marriage Night*, imprimée à Londres en 1664 in-4. Mais Mr. Gerard Langbaine (13) qualifie cette Piéce de *Tragédie*, & il aſſure qu'elle eſt de Henri Lord Vicomte Falkland, fils de notre Lucius Lord Vicomte Falkland.

(11) Col. 588.

(12) *Catal. Jan. Librar. Bibl. Bodleian.* p. 244.

(13) *Account of the Dramatic Poets.* p. 397. Oxford 1691.

[*D*] *Il continua ſes études avec toute l'application poſſible.*] Quoiqu'il aimât le ſéjour de Londres plus que d'aucun lieu d'Angleterre, il en ſortit un jour & ſe retira à ſa maiſon de Campagne, avec la réſolution de ne pas revenir à Londres qu'il n'eût appris le Grec; il s'y appliqua avec tant d'ardeur & d'aſſiduité, qu'en peu de tems il poſſéda parfaitement cette Langue, & lut avec ſoin tous les Hiſtoriens Grecs (14). Avant l'année 1633 il avoit lu tous les Peres Grecs & Latins; & il ne ſe laiſſoit point à examiner tous les Livres qu'il faiſoit venir de tous côtés à grands frais (15).

(14) Clarendon *ubi ſupra.* p. 850.

(15) *Idem* Animadverſions upon a Book intitled: *Fanaticiſm fanatically impured to the Catholic Church by Dr.* Stillingfleet, and *Imputation refuted and returned by.* S. C. by a perſon of Honour. p. 155. London 1674.

[*E*] *Etant en commerce avec les plus habiles gens de ce tems-là, qui ſe rendoient ſouvent chez lui à Great Tew.*] C'étoient entre autres Meſſieurs Chillingworth, Jean Earle, Hugue Creſſy du Collége de Merton, George Aglionby de Chriſt Church, Charles Gataker du Collége de Pembroke (fils de Thomas Gataker) qui fut depuis ſon Chapelain, Thomas Triplet, depuis Docteur en Théologie, & Prébendier de Weſtminſter, & le Poëte Mr. George Sandys (16).

(16) Wood col. 586. 587.

[*F*] *Mr. Cowley fit une fort belle piéce en vers ſur ſon retour de cette expédition.*] Elle ſe trouve dans le troiſiéme édition de ſes *Oeuvres* (17) ſous ce titre: *Au Lord* Falkland, *ſur ſon heureux retour de la Campagne dans le Nord contre les Ecoſſois*: Voici le début de la Piéce: „ O Nord „ que ta Charge eſt grande! que la ſageſſe & la juſtice „ préſident chez toi! L'Angleterre te confie ſon Falkland: „ rends ce précieux dépôt en ſon entier: Les Sciences „ choiſiroient plutôt de perdre les tréſors de *Bodley*, & „ ceux du *Vatican*: tout ce qu'ils renferment d'écrit ou „ d'imprimé, eſt gravé dans ſon ſein, toutes les Sciences & les Arts s'y ſont réunis comme dans un centre „ commun, ſans déſordre ni confuſion."

(17) Lond. 1678 in fol. p. 4. 5.

[*G*] *S'oppoſa vivement à la Cour.*] Le Comte de Clarendon dit (18), qu'il étoit ſi rigide Obſervateur des Loix, & des Maximes établies, qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on les violât, ni qu'on s'en écartât le moins du monde. Il croyoit qu'il n'y avoit point de mal plus inſupportable que la témérité & la préſomption des Miniſtres, qui rompent les Régles établies ſous prétexte de Raiſon d'Etat; & celle des Juges qui violent les Loix ordinaires ſous prétexte de bienſéance & de néceſſité: & c'eſt ce qui le rendit ſi ſévére contre le Comte de *Strafford*, & le Lord *Finch*, malgré la douceur naturelle de ſon tempérament: enſorte que ceux qui ne le connoiſſoient pas autant ennemi de la vengeance que de l'orgueil, ſe perſuadoient que ſon chagrin contre le premier provenoit de quelque injuſtice que le Comte avoit faite à ſon Pere. *Mais*, continue le Comte, *il étoit aſſurément à l'épreuve de ces ſortes de tentations, & il ſe laiſſa entraîner, dans ces deux affaires, par l'autorité de ceux qu'il croyoit entendre parfaitement les Loix qu'il n'entendoit pas lui même. Et ſi ce qu'on avançoit alors ſans le trop bien entendre, eût été vrai*, qu'un ſimple effort pour renverſer les Loix fondamentales du Royaume, eſt une Trahiſon; *c'en étoit aſſez à la rigueur pour autoriſer ſon propre jugement contre ces deux Accuſés, dans la penſée qu'ils étoient coupables à cet égard. La haute opinion qu'il avoit de la droiture & des bonnes intentions de ceux qui paroiſſoient les plus animés, particuliérement de Mr.* Hamden, *l'empêcha longtems de ſoupçonner aucun deſſein contre la paix du Royaume. Et quoiqu'ordinairement il ne fût pas du même ſentiment qu'eux, il ne laiſſa pas de croire longtems qu'ils avoient des vuës légitimes. Quand il fut mieux inſtruit des Loix du Pays, & qu'il comprit qu'ils vouloient enfraindre ces mêmes Loix par une ſimple* Vote *d'une des Chambres, ou de toutes les deux, perſonne ne s'oppoſa plus à leurs entrepriſes, & ne leur donna plus de peine par la force de ſes raiſonnemens; ce qui le fit regarder peu à peu comme un Avocat de la Cour; opinion à laquelle il donna ſi peu de lieu de ſon côté, qu'il évita de recevoir de la part de la Cour les careſſes que la Civilité même ne lui permettoit pas de refuſer.* Il fit pluſieurs Diſcours dans le Parlement, qui ont été imprimés depuis. I. *Un Diſcours touchant l'Uniformité.* II. *Contre les mauvais Conſeillers.* Tous deux en 1640. III. *Un Diſcours ſur le* Ship-Money, le 5 Décembre 1640. IV. *Diſcours ſur la ſujet de* Jean Lord Finch, *ci-devant Grand Chancelier, & ſur les Juges.* V. *Diſcours aux Seigneurs de la Chambre Haute, aprés la lecture des Articles contre* Jean *Lord* Finch, le 14 Janvier 1640. VI. *Diſcours ſur l'Epiſcopat*, le 9 Février 1640. dont nous parlerons dans la Remarque ſuivante.

(18) *Hiſt. des Guerres Civil.* Tom. III. p. 654.

[*H*] *Il fit auſſi un Diſcours très-fort contre les Evêques.*]

auxquels le Parlement ſe laiſſoit aller, déſapprouvant de pareilles entrepriſes, il ſe jetta du côté du Roi, & fut fait Membre du Conſeil Privé & Secretaire d'Etat [*I*]; il demeura depuis ce tems-là con-

En voici le début: *Mr. l'Orateur, celui-là eſt bien étranger en Iſraël, qui ignore que depuis longtems ce Royaume gémit ſous une grande oppreſſion, tant par rapport à la Religion, que par rapport à ſes Libertés; & il faut on n'être guéres inſtruit, on être encore moins ſincére, que d'ignorer ou de ne pas avouër, que quelques Evêques & leurs Adhérens ont été la grande, ſinon la principale cauſe du mal à ces deux égards. Mr. l'Orateur, un peu de diſcuſſion ſuffira pour faire voir qu'ils ont detruit l'Unité ſous prétexte d'établir l'Uniformité; qu'ils ont introduit la ſuperſtition & le ſcandale, ſous le nom de reſpect & de bienſéance; qu'ils ont avili notre Egliſe, en armant nos Temples; & qu'ils ont relâché les nœuds de cette étroite union qui regnoit ci-devant entre nous, & ceux qui profeſſent la même Religion de delà la mer, aſſez auſſi contraire à la politique qu'à la piété.* Il continuë enſuite à developper la mauvaiſe conduite & les vuës criminelles des Evêques „ Mais je ſouhaiterois, *dit-il*, que nous puſſions diſtinguer ceux qui ſe ſont laiſſés entrainer au torrent, d'avec ceux qui ont formé eux-mêmes le torrent pour les emporter; entre ceux que leur propre diſpoſition naturelle a fait travailler à notre ruine, & ceux qui, contre leur inclination naturelle, ont été comme emportés par le tourbillon, & par l'impreſſion des Sphéres ſupérieures. Et ſi je ſouhaitte que nous puiſſions diſtinguer entre les plus & moins coupables, je ſouhaitte encore davantage que nous puiſſions diſtinguer les innocens d'avec les coupables. Si nous conſidérons, Mr. l'Orateur, que, ſinon les premiers Prédicateurs, du moins les premiers Propagateurs de l'Evangile, les premiers & principaux Défenſeurs du Chriſtianiſme, ceux qui par leurs Ecrits & par leur ſang l'ont défendu contre les Héréſies au dedans, & contre le Paganiſme au dehors; les principaux Réformateurs, qui ont fait revivre le Chriſtianiſme, do moins parmi nous, & ſu martyre deſquels nous ſommes redevables de la lumiére de l'Evangile dont nous jouiſſons; ſi nour conſidérons, dis-je, qu'ils étoient tous Evêques; & qu'aujourd'hui même, au milieu de la plus grande corruption de cet Ordre, il s'en trouve encore, qui n'ont contribué en rien aux derniéres innovations, ſinon par leur ſilence; qui élevés d'une maniére imprévué à une haute dignité, ont fait paroître autant de modération que d'humilité; n'ayant ni ambitionné la Croſſe, ou la Baguette blanche, ni conçu de l'orgueil lorſqu'ils l'ont euë entre les mains; qui ont ſavamment combattu le Paliſme, & ſe ſont oppoſés avec zéle à l'Arminianiſme; qui n'ont pas été moins réguliers à prêcher, que leur Clergé inférieur; dont les mœurs ſont ſans reproche, exempts non ſeulement de crime, mais de malice, & qui trouvent peu d'égaux dans quelque condition que ce ſoit, & que peu de Saints même du Calendrier ſurpaſſent. Si nous conſidérons toutes ces choſes, je ne doute pas que nous n'en tirions cette Concluſion, que les Evêques peuvent être des gens de bien: nous n'avons donc qu'à preſcrire de bonnes régles à des gens de bien, & nour aurons de bons Paſteurs, & nous verrons des tems heureux. Je ſuis content, Mr. l'Orateur, de leur ôter ce qui pourroit ſelon toutes les apparences produire les mêmes maux que par le paſſé, ſi on ne les en privoit. Si leurs titres temporels, leur puiſſance, & leurs emplois paroiſſent les diſtraire trop de leurs devoirs ſpirituels, ou les leur faire regarder avec mépris comme au-deſſous d'eux, & ſi la trop grande diſtance qu'il y a entre eux & ceux qu'ils gouvernent, empêchent leurs inférieurs d'avoir aſſez librement recours à eux; qu'on y faſſe attention, & qu'on y pourvoye. Je ſois bien ſûr, que leur titre de Lord, le pouvoir de juger de ce qui regarde les Dixmes, les Teſtamens, & les Mariages, leur ſéance au Parlement, ne ſont pas de *droit divin*; & je ne ſuis pas moins ſûr que ces titres & ce pouvoir ne ſont nullement néceſſaires à leur autorité, comme il paroit par le peu qu'ils en ont eu ſur nous avec ces titres, & par la grandeur de celle que d'autres ont euë ſans cela. Si l'on croit que leurs revenus produiſent les mêmes effets, car on a remarqué anciennement, que la Religion a enfanté l'Opulence & que la Fille a devoré la Mere, *Religio peperit divitias, & filia devoravit matrem*, il n'y a qu'à leur ôter ces richeſſes, qui ont été vraiſemblablement deſtinées à les mettre en état de ſoutenir leurs Dignités temporelles. Ayons ſoin ſeulement de leur laiſſer des revenus ſuffiſans, pour contribuer à la dignité du Savoir, & pour encourager ceux qui étudient: ne prenons pas le contrepié de Jeroboham, qui éleva au Sacerdoce les plus vils du Peuple; ne réduiſons pas les principaux Prêtres à la plus baſſe condition. *Si l'on craint qu'ils ne faſſent valoir quelques-unes de nos Loix avec une ſévérité contraire à l'eſprit même de ces Loix, contre quelques-uns de nos freres foibles, abolifſons ces Loix, pour qu'ils n'en abuſent plus; & n'impoſons point à nos frères des Cérémonies, que quelques-uns regardent comme illégitimes, & que perſonne n'envifage comme néceſſaires; & ne violons pas à cet égard les maximes de la Politique & celles de St. Paul. Conſiderons que cette partie des Regles ſelon leſquelles ils ſe ſont juſqu'à preſent conduits, je veux dire les Canons qu'ils ont faits eux-mêmes, & qui n'ont point été confirmés par le Parlement, ont été abolis, ou le ſeront dans peu par le Parlement; que l'autre partie des Régles, les Canons reçus avant la Réformation, & qui ne ſont contraires à aucune Loi, eſt trop remplie de difficultés pour ſervir de régle ſûre, demandant une exacte connoiſſance du Droit Canon, du Droit Commun, & des Statuts Parlementaires; connoiſſances que ceux qui gouvernent ainſi n'ont point, & qu'il ne leur convient preſque pas d'avoir. Puis donc que nous allons faire de nouvelles Loix, & que nous les ferons ſans doute très-rigoureuſes, que d'ailleurs nous ſommes certains de Parlement Triennaux, qui examineront ſi ces Loix ſont exactement obſervées dans toute la rigueur, ou elles auront été établies, qui pourront y ajouter ou les changer ſelon les occurrences, nous n'avons aucune innovation à craindre de la tyrannie des Evêques, ni ne pouvons penſer qu'ils manquent à leur devoir. Je me perſuade qu'ils n'oſeront ordonner, juſpendre, excommunier, ou exercer la diſciplines d'une autre maniére que nous la leur aurons preſcrit. Et ſi nous ſommes convaincus de cela, je me perſuade auſſi, que nous ne trouverons pas convenable d'abolir ſur une déliberation de quelques jours un Ordre qui a ſubſiſté, comme il paroit par l'Hiſtoire, dans la plûpart des Egliſes depuis ſeize ſiécles, & dans toutes depuis Jéſus-Chriſt juſqu'à Calvin; ni de changer en un inſtant la face de l'Egliſe, comme une maſcarade de Théatre.*

„ Je ne crois pas, Mr. l'Orateur, qu'ils ſoient de *Droit divin*, je ſuis même perſuadé qu'ils ne le ſont point; „ mais je ne crois pas non plus que leur établiſſement faſſe tort au genre-humain. Je ne les regarde ni comme „ néceſſaires, ni comme illégitimes, mais comme convenables ou non. Et comme tour les grands changemens „ dans le Gouvernement ſont dangereux, lors même que „ ce qu'on introduit par un tel changement auroit été „ avantageux, s'il avoit été de primitive inſtitution; & que „ le plus grand danger du changement eſt, qu'on ne prévoit point tous les inconvéniens qui en peuvent réſulter; & comme il n'y a point d'homme ſage, qui veuille „ s'expoſer à un danger, ſans une grande néceſſité, mon „ avis eſt, que nour ne devons point déraciner ce vieux „ arbre, comme s'il étoit mort, ainſi qu'il le paroit, juſqu'à ce que nous ayons eſſayé, ſi en coupant de maniére ou d'autre les branches, la ſéve, qui ne pouvoit „ fournir à le nourrir tout entier, ne pourroit pas faire „ croître & reverdir ce qui reſtera. Et certainement ſi „ nous pouvons rémédier tout d'un coup aux inconvéniens du Gouvernement Epiſcopal, ſans le détruire, „ c'eſt-à-dire ſans faire un changement preſque univerſel; ce projet ne peut trouver d'oppoſition que de la „ part de ceux qui aiment le changement, par amour „ pour le changement même. Pour abregér, eſr je ſens „ que je le dois après un ſi long diſcours, il eſt aiſé, Mr. „ l'Orateur, d'en faire bien-tôt l'eſſai. Examinons ce que „ nour avons lû de la *Remontrance des Miniſtres*, & que les Abus & les Griefs qui y ſont amplement déduits, ſoient „ mis en ordre pour ſervir de ſoudement à nos délibérations. Si aprés mûr examen, il paroit qu'on peut y „ rémédier, en laiſſant ſubſiſter l'Ordre Epiſcopal même, „ nous n'accorderons point à ceux de Londres ce qu'ils „ demandent, le ſondement ſur lequel leur Requête porte ne ſubſiſtant plus; mais ſi l'on voit que l'abolition „ des abus exige celle de l'Ordre néceſſairement, accordons ce que la Requête demande."

[*I*] *Fut fait . . . . . Secrétaire d'Etat.*] Il y avoit deux choſes auxquelles il ne put ſe réſoudre tant qu'il auroit cet Emploi, c'eſt-à-dire juſqu'à ſa mort, & pour leſquelles il voulut bien s'expoſer aux reproches qu'on pourroit lui faire, qu'il omettoit ou négligeoit ce qui ſembloit abſolument néceſſaire pour bien exercer ſa Charge. La premiére étoit d'employer des Eſpions, & de les encourager ou recompenſer en quelque maniére que ce fût. Je n'corends pas par Eſpions, ceux qui au péril de leur vie ſe bazardent d'aller dans le Camp des Ennemis, pour s'informer de leur nombre, de leur maniére de camper, ou de telles autres particularités, qu'ils peuvent découvrir, pour co rendre compte aux Généraux: j'entens ces ſortes de gens, qui en participant aux crimes des autres, ou en diſſimulant leurs ſentimens, ſe mettent dans la confidence de ceux dont ils découvrent enſuite les ſecrets les plus cachés. La ſeconde choſe à laquelle il ne put jamais ſe réſoudre, c'étoit d'ouvrir les Lettres ſus un ſimple ſoupçon, qu'elles pouvoient contenir des choſes d'une dangereuſe conſéquence. Il diſoit à l'égard des Eſpions que „ les gens „ dont on ſe ſervoit, devoient être néceſſairement ſans „ pudeur & ſans honneur, pour que l'on en pût tirer quelque uſage, & que par conſéquent on ne devoit pas ajouter foi à leurs paroles, & que la playe que l'on faiſoit „ à la Société en ſe ſervant de ces pratiques', ne pouvoit „ jamais être recompenſée par les avantages que l'on en tiroit." A l'égard de la ſeconde choſe, „ Il croyoit que „ c'étoit violer la Loi de la Nature, à quoi il ne ſe croyoit „ pas autoriſé par ſon Emploi." Et quoiqu'il fût convaincu par la néceſſité & par la enrruption des tems, que l'on ne devoit pas négliger les avantages qui provenoient de ces ſortes d'informations, & qu'il étoit néceſſaire de s'en ſervir, cependant il trouva toujours les moyens de s'en diſpenſer, avouant cependant qu'il avoit beſoin de pardon pour ce défaut d'exactitude; mais il ne pouvoit ſe réſoudre à faire céder les devoirs de la Nature aux obligations de ſon Emploi. En toute autre choſe il s'acquittoit de cette Charge avec une très-grande capacité; poſſédant aſſez

les

constamment attaché à ce Prince. Dès le commencement de la Guerre Civile il perdit son enjouement & sa vivacité ordinaires. Lorsqu'il y avoit quelque ouverture & quelque espérance de paix, il paroissoit plus animé & reprendre courage, & pressoit avec chaleur tout ce qui pouvoit y contribuer. Quand il étoit avec ses Amis, après un profond silence & de fréquens soupirs il répétoit souvent d'un ton aigu, ces mots, *Paix! Paix!* & protestoit que cette funeste guerre, & la vuë de tous les malheurs qui affligeoient le Royaume, l'empêchoient de dormir, & le feroient enfin mourir de douleur (*i*). Le matin du jour que se donna la bataille de Newbury dans la Comté de Berk, il ordonna qu'on lui donnât une chemise blanche; quelqu'un lui en ayant demandé la raison, il répondit, que *s'il étoit tué dans le combat, on ne trouveroit pas son corps avec du linge sale.* Ses Amis l'ayant voulu dissuader d'aller dans la mêlée, par la raison que sa Charge ne l'y appelloit point, n'étant pas Officier, il leur répondit „ Qu'il étoit ennuyé de l'état des choses, qu'il prévoyoit encore bien des malheurs pour son Pays, & „ qu'il croyoit qu'avant lui il en seroit délivré (*k*)". Il se mit dans le premier rang du Régiment du Lord Biron; & il fut tué d'un coup de Mousquet dans le bas ventre, dans la trente-quatriéme année de son âge (*l*), le 20 Septembre 1643 (*m*). Il a écrit diverses Piéces [*K*]. Whitelock nous dit (*n*) „ qu'il fut regretté de tous ceux qui l'avoient connu personnellement ou de réputation, & que c'étoit un „ Gentilhomme d'un grand mérite, franc, plein d'honneur, honnête & équitable envers tout le monde, „ zélé pour tout ce qui pouvoit rétablir la paix entre le Roi & le Parlement". Le Comte de Clarendon en fait un magnifique portrait dans son *Histoire des Guerres Civiles* (*o*), & dans un autre Ouvrage (*p*), où il l'appelle *un Seigneur d'un savoir extraordinaire, distingué par une conduite exemplaire, par une bonté de naturel toute particuliére, d'une intégrité au-dessus de toute atteinte, & le plus grand Ornement que la Nation Angloise ait jamais eu.* Le Docteur Thomas Triplet lui donne aussi les plus grands éloges [*L*] dans l'Epître qu'il a mise à la tête de la *Réponse à cinq Questions captieuses proposées par un Partisan* † *du Papisme, par des Questions parallèles, & des solutions directes*, par Mr. Charles Gataker. Londres 1673 in-4. Ce Partisan du Papisme est le même Mr. Fr. M. auquel s'addresse la Lettre de Mylord Falkland. Mr. Th. Smith, Bachelier en Théologie, & Membre du Collége de Christ à Cambridge, nous apprend dans son *Avertissement* au-devant de la Traduction Angloise du *Traité de l'emploi des Peres de Mr. Daillé* (24) „ que la Traduction de ce Traité a été souvent entreprise, & plus souvent encore souhaittée par plusieurs personnes illustres d'Angleterre & des autres Pays, & entre autres par le Chevalier *Lucius Cary*, Lord Vicomte *Falkland*, qui, aussi-bien que son bon ami Mr. *Chillingworth*, en a fait un grand usage dans ses Ecrits contre ceux de l'Eglise Romaine. Mais les papiers de ce savant Gentilhomme, où cette Traduction étoit à moitié faite, ont été depuis longtems enveloppés dans la perte générale. Le peu qui s'est sauvé, fait une mention fort honorable de Monsieur Daillé, dont ce Seigneur disoit, que la connoissance valoit la peine de faire le voyage de Paris." Immédiatement après Mr. Smith parle d'un autre Traité du Vicomte qui devoit paroître bientôt, où il disoit touchant le Cardinal du Perron: *Je ne puis guéres le louër dans un sens, qui est celui auquel je le cite, mais je ne puis m'empêcher de le louër dans un autre, en ce qu'il a travaillé à procurer à l'Eglise tous les avantages, que le savoir, l'addresse, l'esprit & l'éloquence peuvent fournir.* Mais nous n'avons pû découvrir ce que c'étoit que ce Traité, ni s'il a paru. Le Chevalier Pierre Pett, comme on nous l'apprend dans les *Oeuvres Posthumes* de l'Evêque *Barlow* (25), jugeant, qu'il seroit avantageux au Public, d'avoir tous les Ouvrages de Mylord Falkland, recueillis dans un Volume in-folio, écrivit une longue Lettre au Docteur Thomas Barlow, Evêque de Lincoln, où il l'informoit de son dessein, & lui marquoit qu'il se proposoit de mettre à la tête de son Edition la Vie de ce Seigneur, écrite sur ce qu'il en avoit appris en conversation du Lord Chef Justice Vaughan, de Mr. Robert Boyle, de Mylady Ranelagh, de Mr. Abraham Cowley, & de Mr. Edmond Wallet, qui avoient tous été fort liés avec Mylord Falkland. Le Chevalier Pett pria l'Evêque de lui fournir quelques Mémoires sur ce Seigneur. L'Evêque lui marque dans sa Reponse, qu'il n'a aucuns Ecrits du Vicomte, que ceux qui ont été imprimés, mais qu'il a eu l'honneur de le connoître à Oxford, dans le tems qu'il étoit Sécretaire d'Etat, qu'il fait *qu'il avoit des talens naturels & acquis extraordinaires; que c'étoit un sujet & un serviteur fidéle à son Prince; & un vrai fils de l'Eglise d'Angleterre.* L'Evêque dit encore, que lorsque Mr. Chillingworth entreprit la Défense du Livre du Docteur Pottet contre les Jésuites, il étoit presque toujours à Tew avec le Vicomte, examinant les raisons des deux Partis pour & contre, leur foiblesse ou leur force, & qu'il avoit l'avantage de profiter là du commerce de Mylord Falkland, & de sa belle Bibliothéque: „ l'avantage qu'il tiroit du commerce de Mylord étoit fort grand, *dit l'Evêque* (26), „ comme Mr. Chillingworth auroit bien la modestie de „ l'avoüer; mais il profitoit surtout de sa Bibliothéque, „ qui étoit très-bien fournie de Livres choisis. (J'y ai été „ plusieurs fois, & je l'ai vuë) parmi lesquels il y en avoit „ que Mr. Chillingworth n'avoit point, & plusieurs même „ dont il n'avoit jamais entendu parler, jusqu'à ce que „ Mylord les lui montrât, & lui indiquât des passages qui „ s'y trouvoient, & qui étoient très-concluans, & se rapportoient à son but. Ensorte qu'il est constant, que Mr. „ Chillingworth est redevable de la plupart des autorités „ anciennes, dont il fait usage, premiérement au sçavoir „ de Mylord Falkland, qui le mettoit en état de lui donner de si bonnes directions, & ensuite à sa politesse, en „ ce qu'il a bien voulu lui faire part de ses lumiéres."

[*K*] *Il a écrit diverses Piéces.*] Outre ses Poësies, on a de lui: *Propos d'un Discours touchant l'Episcopat, trouvé parmi les papiers du Lord Falkland depuis sa mort, écrit de sa propre main.* Oxford 1644 in-4. *Discours sur l'Infaillibilité de l'Eglise Romaine*, Oxford 1645 in-4.; & *Examen de quelques Exceptions contre le* Discours sur l'Infaillibilité de l'Eglise Romaine. Oxford 1646 in-4. Ces deux dernières piéces ont été réimprimées ensemble à Londres en 1651 in-4. sous ce titre: *Discours du Chevalier* Lucius Cary, *Lord Vicomte* Falkland, *sur l'Infaillibilité; avec une Réponse à ce Discours, & la* Replique *de Mylord. Publiées pour la première fois: on y a joint la Lettre de Mr.* Gautier Montague *sur son changement de Religion; & la Réponse de Mylord* Falkland. Ce Volume est dédié par le Docteur Thomas Triplet, ensuite Prébendier de Westminster, au très-Honorable *Henri*, Lord Vicomte *Falkland*, fils de l'Auteur. Le Docteur Triplet dit dans l'Epître Dédicatoire, que Myledi Falkland, Veuve de Lucius Lord Falkland, lui a remis, peu de tems avant sa mort (20), d'excellens monumens de l'esprit, de l'érudition, & de l'application du feu Vicomte son époux „ dans la recherche d'une chose, qu'il auroit été aussi charmé de trouver, qu'il l'a „ rejettée avec raison, un *Juge Infaillible* sur la terre „ pour décider toutes les Controverses." Il remarque, que dans ce Discours Mylord Falkland *emporte sur son Adversaire pour la politesse autant que pour le raisonnement, & qu'il fait voir que c'est un Gentilhomme qui écrit en Savant.* Mr. Wood nous apprend (21) „ qu'avant l'Edition de *Thi-* „ *net*, il en avoit paru une autre publiée par un Anony- „ me, où il y avoit une Préface de J. P. omise dans celle „ de Triplet." Cependant nous avons actuellement sous les yeux un Exemplaire de cette Edition de Triplet, où il y a une *Préface au Lecteur* signée J. P. (22), dont l'Auteur renvoye à l'Epître Dédicatoire du Docteur Triplet. La Lettre de Mr. Montague, imprimée dans cette Edition, est datée de Paris le 21 Novembre 1635. *Le Discours sur l'Infaillibilité de l'Eglise de Rome*, commence par cette Remarque. „ Que doutant si l'Eglise de Rome avoit des Er- „ reurs ou non, on lui a répondu qu'elle n'en a aucune, „ parce qu'elle ne peut jamais en avoir. Ce dernier point „ étant plus difficile à croire que le premier, il a besoin „ d'être établi par des preuves évidentes, si l'on veut que „ la croyance de ce seul article oblige à recevoir tout ce „ qu'il plaira à l'Eglise Romaine de proposer. Mais les „ preuves par lesquelles on prétend le prouver, ne sont „ pas meilleures que celles que nous alléguons pour „ prouver qu'elle a erré; ce sont des raisons tirées de „ l'Ecriture & des Peres, qui sont tous faillibles, n'y „ ayant que l'Eglise seule d'infaillible; mais si c'est le seul „ jugement infaillible, & qu'on ne puisse jamais en être „ convaincu que par sa propre autorité, nous ne pouvons „ jamais savoir infailliblement que l'Eglise est infaillible; „ car les autres voyes de le prouver peuvent nous jetter „ eux & nous également dans l'erreur, & par conséquent „ socun des deux Partis n'est obligé d'y déférer. Si l'on „ dit qu'une preuve tirée de l'Ecriture est un fondement „ suffisant d'une Foi divine, pourquoi trouve-t-on mau- „ vais que les Protestans croyent chaque Article de leur „ Religion sur ce fondement, sur lequel ceux de l'Eglise „ Romaine établissent tous les leurs en on coup? Et si „ l'on fait de part & d'autre la même régle, avec un desir „ égal de trouver la vérité, sans avoir encon des défauts „ qu'Isidore de Peluse dit être la cause des Héréses, *ἐκ τῆς πρὸς τὸν πλησίον, l'Orgueil & la Prévention*, pourquoi „ Dieu auroit-il moins d'indulgence pour les uns que pour „ les autres, quoiqu'ils courent risque d'errer?" On attribue la *Réponse* à ce *Discours*, à *G. Holland*, qui avoit été Etudiant dans l'Université de Cambridge, & qui fut ensuite Prêtre de l'Eglise Romaine (23). Mylord Falkland écrivit aussi une *Lettre à Mr. Fr. M.* en 1636, imprimée à

(*i*) Ibid. p. 662-664.

(*k*) *Memorials of the English Affairs.* By Bulstrode Whitelocke. p. 73-74. London 1732 *in folio.*

(*l*) Cipriendo p. 665.

(*m*) Wood col. 588.

(*n*) *Ubi supra* p. 74.

(*o*) Tom. III. p. 630-664.

(*p*) *Animadversions upon a book intitled Fanaticism fanatically imputed to the Catholic Church* &c. p. 285.

† *Father for the Papacy*; on pourroit aussi traduire, *un Entêté pour le Papisme.*

(19) Clarendon p. 631. 679.

(20) Elle est morte au mois de Février 1646. Wood col. 589.

(21) Col. 588.

(22) Vraisemblablement *Jean Pearson* depuis Evêque de Chester.

(23) Wood ibidem.

(24) Imprimé à Londres en 1651. in-4.

(25) *The Genuine Remains of the learned Prelate Dr.* Th. Barlow &c. p. 324 & *seqq.* London 1693.

(26) Ibid. 329.

l'Epître Dédicatoire, qui eſt à la tête du Diſcours ſur l'Infaillibilité. Pendant ſa vie, & ſur-tout après ſa mort il a paſſé parmi bien des perſonnes pour Socinien [*M*]: Il étoit de petite taille & fluët, il avoit les yeux noirs & vifs (*q*). Il eſt enterré à Great Tew (*r*). Il avoit épouſé Myledi Letice [*N*] fille du Chevalier Moriſon de Tooley Park dans la Comté de Leiceſter, dont il a eu pluſieurs enfans [*O*].

(*q*) Wood col. 121.

(*r*) Idem ibidem.

un âge, où les jeunes gens y penſent ordinairement le moins. Que ſes talens naturels étoient extraordinaires. „ *Dixit ex tempore*, dit Pline en parlant d'Iſæus, *ſed tanquam diu ſcripſeris*; je puis, dit le Docteur Triplet, lui „ appliquer ce mot ſelon l'exacte vérité; ſes reparties étoient vives & promptes, & telles cependant qu'il ſembloit les avoir bien méditées. En un mot les talens „ qu'il avoit, ſembloient n'avoir aucun beſoin d'être cultivés, & il s'appliquoit cependant comme s'il n'eût eu „ aucuns talens. . . . Pendant que d'autres étudioient le „ Blazon, & s'attachoient à connoître les Chevaux & les „ Chiens, ou tout au plus à connoître leur nobleſſe il faiſoit plus; quoiqu'il ne le cédât à aucun de ſes Voiſins „ ni pour la naiſſance ni pour les Dignités; comme il ſavoit qu'il eſt bien plus glorieux d'être le premier que le „ dernier d'une illuſtre famille, la nobleſſe du ſang ſans „ vertu ne ſervant qu'à rendre le vice plus frappant; auſſi „ ne ſe repoſoit il pas ſur ce vain titre, mais il ſembloit „ lui-même avoir engendré ſes Ancêtres, & leur avoir „ donné une vie plus illuſtre que celle qu'il avoit reçuë „ d'eux." Le Docteur Triplet dit enſuite, que quoiqu'il poſſédât lui ſeul un fond de mérite, qui auroit pu faire honneur à cent autres, entre leſquels on l'auroit partagé, ſa modeſtie étoit cependant ſi grande, qu'il aimoit mieux écouter toute autre choſe, que la moindre louange. Il poſſédoit cette vertu dans le plus haut degré, & elle éclatoit dans toutes ſortes d'occaſions. Quand il arrivoit que quelqu'un diſoit ou faiſoit quelque choſe de mal à propos, quelque peu importante qu'elle fût, il étoit celui de la Compagnie qui ſouffroit le plus, & étoit plus déconcerté que la perſonne même qui étoit en faute. *Ayant autant de delicateſſe ſur le ſujet des autres, il eſt aiſé de juger qu'il étoit fort attentif à ne pas manquer lui-même à ce qu'il devoit; & quoique ſon courage égalât ſon eſprit & ſon ſavoir, & c'eſt tout dire, quoique ſon intrépidité fût telle que ſa mort l'a fait voir ὁ πολυφρων Διος υμβρω παλαιυθη φαος, dans cette fatale Haye, qui a fait d'autres Orphelins que ſes enfans; il étoit cependant le plus poltron des hommes pour faire une incivilité ou une mauvaiſe action. Quoiqu'il fût de la taille de David, & qu'il eût autant de courage que lui, μορφην δεοικως, ἀγυιαι δ' ανορουσε, il lui reſſembloit auſſi en ce qu'il ne craignoit rien tant que d'offenſer quelqu'un.* Le Docteur Triplet ajoute, que Mylord Falkland ſe diſtinguoit ſurtout en amitié „ Si c'eſt, *dit-il*, une ſorte de „ plaiſir de lire des Traités ſur l'Amitié, quelle ſatisfaction „ n'eſt-ce pas d'avoir un ami, qui réuniſſoit en lui tout „ ce que l'Hiſtoire rapporte, & ce que la Fable même feint „ à cet égard? Rien de ſi pénible dans le *Tuxaris* de *Lucien*, qu'il ne fut prêt à faire; rien de ſi aimable dans „ les préceptes de *Seneque* des *Bénéfices*, qu'il ne fût le „ moyen de faire, & en quoi il ne ſurpaſſât ſes amis.

[*M*] *Pendant ſa vie & ſurtout après ſa mort il a paſſé parmi bien des perſonnes pour Socinien.*] C'eſt ce que nous apprend Wond (27), qui rapporte qu'on diſoit, *qu'il avoit été confirmé dans le Socinianiſme par* Chillingworth; mais que *tous ceux qui l'ont connu, ont été pleinement convaincus du contraire.* Le Comte de Clarendon ayant inſinué (28) que Mr. Creſſy avoit flétri la mémoire de Mylord Falkland par l'imputation de *Socinianiſme*, dans ſon *Fanatiſme fanatiquement imputé à l'Egliſe Catholique par le Docteur Stillingfleet*, Mr. Creſſy témoigna dans ſon *Epître Apologetique* (29) qu'il n'avoit eu en aucune façon ce deſſein.

(27) Col. 127.

(28) Animadverſions upon a book &c. p. 984. 991.

(29) P. 61. 62. Edit. de 1674.

[*N*] *Il avoit épouſé Myledi Letice.*] Elle mourut âgée environ de trente-cinq ans, & fut enterrée auprès de ſon Mari au Mois de Février 1646 (30). En 1648 Mr. Jean Duncan, Miniſtre dépoſſédé, publia à Londres un Livre in-8. intitulé: *Retours de Conſolations & de Douceur dans une Ame pieuſe, contenuës dans des Lettres écrites à la très-honorable Dame* Letice, *Vicomteſſe* Falkland; *& appuyés de l'exemple de la vie ſainte & de la mort Chrétienne de la ſuſdite Dame* &c.

(30) Wood col. 129.

[*O*] *Il a eu pluſieurs enfans.*] L'aîné nommé *Lucius* entra comme Gentilhomme au Collége de Chriſt-Church ſur la fin de l'année 1646, c'étoit un jeune homme de grande eſpérance, mais il mourut peu de tems après à Paris (31). Le ſecond fils s'appelloit *Henri*, il n'eut pas l'avantage de faire des études réglées, & dans ſa jeuneſſe il étoit ſi libertin & ſi extravagant, qu'il vendit la belle Bibliothéque de ſon Pere pour un Cheval & pour une Cavale. Il ſe régla enſuite, & devint un homme d'un grand mérite: il fut élu Député de la Comté d'Oxford pour aſſiſter au Parlement, qui s'ouvrit à Weſtminſter le 27 Janvier, 1658. Quelques-uns des Membres, s'étant oppoſés à ſon admiſſion, en diſant, *qu'il n'avoit pas encore fermé ſon auvoine ſauvage* †: *En ce cas-là*, repliqua-t-il, *je pourrai la ſemer ici, il y aura aſſez d'Oyes pour la manger.* Et le Chevalier F. N. lui ayant dit *qu'il étoit un peu trop étourdi, pour être dans une aſſemblée auſſi grave*; il lui répondit: *Helas! je ſuis trop étourdi, mon pere l'étoit avant moi, & je ne ſuis pas bâtard comme &c.* (32). Il fut enſuite Député de la Ville d'Oxford au Parlement, qui commença le 25 d'Avril 1660; & de la Comté à celui qui s'aſſembla au mois de May de l'année ſuivante. Le Roi Charles II. le fit Gouverneur de la Comté d'Oxford. Il mourut le 2 d'Avril 1663 âgé environ de 29 ans, & fut enterré auprès de ſon pere & de ſa mere à *Great Tew*. Il avoit épouſé Rachel fille du Chevalier Antoine Hungerford de Blackbonrton dans la Comté d'Oxford, dont il laiſſa un fils, Antoine Lord Vicomte Falkland, Tréſorier de la Marine ſous Jacques II, & nommé Membre du Conſeil privé de Guillaume III. le 17 Mars 1691, en 1693 il fut auſſi un des cinq Commiſſaires de l'Amirauté. Il mourut l'année ſuivante, étant alors Député au Parlement de la part de Bedwin dans la Comté de Wilts (33).

(31) Idem ibid.

† Il y a dans l'Anglois *he had not ſowed his wild-oats*; j'ai traduit mot à mot, parce que la réponſe roule ſur l'équivoque des termes, autrement cela ſignifie, *qu'il n'avoit pas jetté ſa gourme, ou ſon feu.*

(32) Lloyd's *State-Worthies*, p. 941. 942 & Langbaine *ubi ſupra* p. 197.

(33) Wood col. 589.

FALLOPE ou FALLOPIO (GABRIEL) un des plus fameux Médecins & Anatomiſtes du XVI Siécle, & célébre pour avoir découvert les Tubes par où les *Oeufs* deſcendent de l'Ovaire dans la Matrice, appellés de ſon nom les *Trompes de Fallope*. Il nâquit à Modene en l'année 1523. Tomaſini & Ghillini ſe trompent en le faiſant naître plutôt. André Marcolini, Diſciple de Fallope, a donné en 1564 un Traité *de Thermalibus Aquis atque Foſſilibus*, qui eſt précédé de quelques Lettres, par leſquelles il paroît que ce fameux Médecin étoit mort d'une mort prématurée, ce qui ne ſeroit pas s'il avoit vêcu ſoixante-treize ans, comme Tomaſini & Ghillini, qui l'a copié, le prétendent en mettant ſa naiſſance en 1490, & ſa mort en 1563. Il ſortoit d'une Famille noble, & reçut de la Nature un corps robuſte & vigoureux, & un eſprit excellent. Il perfectionna par l'étude ce qu'il tenoit de la Nature. Il s'appliqua avec ardeur à la Philoſophie, à la Médecine, à la Botanique, & principalement à l'Anatomie, dans laquelle il fit de nouvelles découvertes. Il parcourut une bonne partie de l'Europe, & pénétra par ſon travail dans les myſtéres les plus ſecrets de la Nature. Il exerça la Médecine avec beaucoup de gloire, & acquit la réputation d'un des plus habiles Médecins de ſon tems; que ſes Ecrits lui ont confirmée [*A*]. Il fut fait Profeſſeur en Anatomie à Piſe en 1548, & à Padouë en 1551.

[*A*] *Que ſes Ecrits lui ont confirmée.*] En voici le Catalogue: *Opera Genuina Omnia, tam Practica quam Theoretica, in tres Tomos diſtributa.* Veniſe 1584 in-fol. 1606 in-fol. Francfort 1600 in-fol. *cum Operum Appendice.* Ibidem 1606. Le premier Tome contient. 1. *Inſtitutiones Anatomicæ.* Cet Ouvrage a paru ſous ce titre; *De Humani Corporis Anatome, Compendium.* à Padouë 1585 in-8. 2. *Obſervationes Anatomicæ*: Imprimées ſéparément à Veniſe en 1561 in-8. Paris 1562 in-8. Helmſtad 1588 in-8. Cette derniére Edition eſt augmentée. 3. *Obſervationes de Venis.* 4. *De partibus ſimilaribus Humani Corporis.* Imprimé à Nuremberg en 1575 in-fol. 5. *De Medicamentis ſimplicibus.* Imprimé ſéparément par les ſoins d'André Marcolini à Veniſe en 1566 in-4. 6. *De Materia Medicinali in Librum primum Dioſcoridis.* 7. *De Thermalibus Aquis Libri ſeptem.* 8. *De Metallis atque Foſſilibus Libri duo.* Ces deux derniers Ouvrages ont paru pour la premiére fois par les ſoins de Marcolini à Veniſe en 1564 in-4. 9. *De Medicamentis purgantibus ſimplicibus.* 10. *Epiſtola ad Mercurialem de Aſparagis.* Imprimée à Veniſe en 1566 avec le Traité *De Medicamentis purgantibus.* Le ſecond Tome renferme. 1. *De Ulceribus & eorum ſpeciebus: De Morbo Gallico: De Ulceribus ſingularum Partium.* Ces Ouvrages avoient déja paru en différens tems. 2. *De Vulneribus in genere & in ſpecie.* 3. *Commentarius in Hippocratis Coi Librum de Vulneribus Capitis.* Imprimé à Veniſe en 1575 in-4. 4. *De Cauteriis.* Imprimé à Veniſe en 1570 in-4. Le troiſiéme Tome contient 1. *De Tumoribus præter naturam.* Imprimé à Veniſe en 1563 in-4. 2. *Expoſitio in Librum Galeni de Oſſibus.* Imprimé à Veniſe en 1570 in-4. 3. *De luxatis & fractis Oſſibus.* 4. *Methodus Conſultandi.* 5. *De Compoſitione Medicamentorum.* Imprimé à Veniſe en 1570 in-4. Ses *Opuſcules*, imprimés à Padouë en 1566, contiennent les Piéces ſuivantes. 1. *De Morbo Gallico Liber*; c'eſt la troiſiéme Edition de ce Traité, qui avoit été imprimé pour la premiére fois à Padouë en 1564 in-4. & à Veniſe en 1565 in-8. Il a été inſéré dans le Recueil des Ouvrages ſur ce ſujet, qui a pour titre, *Aphrodiſiacus, ſive de Lue Venerea*, imprimé à Veniſe en 1616 en deux Volumes in-fol. & dont il a paru une nouvelle Edition à Leyde en 1728 en deux Vol. in-fol. 2. *De Bubone peſtilenti Tractatus.* 3. *Quæſtio de principio Venarum.* 4. *De Balſamo.* 5. *De Aſpalatho.* 6. *De Sandalis.* 7. *De Muſco.* 8. *De Muſ-*

1551. Il mourut à Padouë le 9 d'Octobre 1562, âgé ſeulement de trente-neuf ans (a). Le Docteur Freind (b) dit, qu'il étoit *un grand Maître dans ſa Profeſſion*; qu'il étoit Diſciple de Braſavole, & qu'il donna ſes Leçons ſur la Maladie Venerienne vers l'an 1555, plus tard que Mr. Le Clerc ne le dit; mais que „ quoiqu'il traite de chaque branche de cette maladie, il ne rapporte que très-peu ou même rien „ qu'on ne trouve dans Maſſa (c)".

Leyde 1581. Maſkius. *Lindenius renovatus.*

(b) *Hiſt. de la Médecine* p. 282. de la Trad. Franç.

(a) *Vide* Caſtellan. *Vit. Ill. Medic.* p. 206. Teiſſier *Eloges des Sçavans.* Tom. II. p. 91. 96.

(c) Nicolas Maſſa dans ſon Traité *de Morbo Gallico.* Le Docteur Freind p. 28: dit *qu'il écrivoit en 1538 environ 40 ans après que cette maladie eût commencé à paroître.*

Maſcho. 9. *De Ambra.* 10. *De Zibetto.* 11. *De Decorationc.* 12. *De Coloribus Tractatus, in quo agitur de Cancellione.* Outre ces douze Traités de Fallope, nous en trouvons deux autres dans le même Volume; *Guilelmi Rondeletii Tractatus de Fucis*, & *Petri Angeli Agathi Arcanorum Liber primus.* Ce dernier Auteur eſt l'Editeur du Recueil, qui eſt *in quarto*; il y a joint des Notes ſur divers endroits de Fallope.

FALSTAF (Jean) Voyez FASTOLF.

FANSHAW (Richard) célébre par ſes Ambaſſades & par ſes Ecrits, étoit iſſu d'une ancienne Famille [*A*]: il étoit le plus jeune des fils du Chevalier Henri Fanshaw de *Ware Park* dans la Comté de Hertford, Auditeur du Roi * dans la Cour de l'Echiquier, Charge que cette Famille avoit poſſedée depuis très-longtems. Richard étoit frere de Thomas Vicomte Fanshaw de Dromore en Irlande, & du Chevalier Simon Fanshaw Baronet (a). Il nâquit vers l'an 1608 [*B*], commença ſes études ſous le fameux Thomas Farnabe, & les acheva dans l'Univerſité de Cambridge, qu'il quitta pour aller voyager dans les Pays Etrangers (b). Il ſe diſtingua de bonne heure par ſa capacité, de ſorte qu'en 1635 le Roi Charles I commença à l'employer dans les affaires d'Etat, & l'envoya pour être Réſident en Eſpagne; il en fut rappellé au commencement des troubles en 1641; il s'attacha au Parti du Roi, & fut employé en pluſieurs affaires importantes (c). En 1644 il fut fait Sécretaire de Guerre de Charles Prince de Galles, qu'il accompagna dans les Provinces Occidentales d'Angleterre, & qu'il ſuivit dans les Iſles de Scilly & de Guernesey. Il fut fait Tréſorier de la Flotte commandée par le Prince Robert en 1648, & il remplit cette Charge juſqu'en 1650, qu'il fut fait Baronet; il alla enſuite en qualité d'Envoyé extraordinaire en Eſpagne, d'où il fut rappellé en Ecoſſe, où il fit les fonctions de Sécretaire d'Etat. Il s'en acquitta à la ſatisfaction des différens partis, malgré la difficulté des conjonctures, & quoiqu'il ne prît jamais le ſerment de la Ligue. Il accompagna le Roi à la bataille de Worceſter, où il fut fait priſonnier, & conduit à Londres; il y demeura reſerré dans une étroite priſon, juſqu'à ce qu'étant tombé dangereuſement malade, il fut élargi ſous caution, avec permiſſion d'aller où il lui plairoit pour rétablir ſa ſanté, à condition qu'il ne s'éloigneroit pas du lieu qu'il choiſiroit de plus de cinq milles, ſans la permiſſion du Parlement (d). Pendant le loiſir qu'il eut alors & en d'autres tems, il fit diverſes Piéces de Poëſie, & pluſieurs Traductions [*C*]. Au mois de Février

* The King's Remembrancer. Je ne trouve dans Chamberlayne d'autre Charge à laquelle je puiſſe appliquer ce titre. *Voyez* dans ſon Dictionnaire partie 1re. des trois Secrétairedes d'Echiquier ſous le nom de *Remembrancers.* B. D. T.

(a) *Short Account of his Excellency Sir Rich. Fanshaw and his Writings* prefixed to the *Original Letters of his Excellency Sir Rich. Fanshaw &c.* Lond. 1702. in-8.

(b) Ibidem.

(c) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 42. 44.

(d) Idem ibidem.

[*A*] *Etoit iſſu d'une ancienne famille.*] Cette Famille étoit établie à Fanſhaw dans la Comté de Derby. Le Biſayeul du Chevalier Richard étoit Jean Fanſhaw de Fanſhaw, frere de Henri Fanſhaw, & pere de Thomas Fanſhaw, Ecuyers, qui furent ſucceſſivement *Remembrancers* de l'Echiquier ſous le Reine Eliſabeth. Thomas fut Pere du Chevalier Henri Fanſhaw, pere de Richard, qui mourut d'apoplexie aux Aſſiſes de Hertford le 10 Mars 1615 (1).

(1) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. col. 41.

[*B*] *Il nâquit vers l'an 1608.*] C'eſt ce qui paroît par le récit de l'Auteur de l'*Abregé de la Vie* du Chevalier Richard Fanſhaw (2), qui nous apprend qu'il étoit dans ſa cinquante-neuviéme année, lorſqu'il mourut en 1666. Mr. Wood dit 3), qu'il étoit alors âgé de cinquante-neuf ans.

(2) A la tête de ſes Lettres. Londres 1702. in-8.

(3) *Ubi ſupra.*

[*C*] *Pendant le loiſir qu'il eut alors & en d'autres tems il fit diverſes Piéces de Poëſie & pluſieurs Traductions.*] Voici le Catalogue de ſes Ouvrages. I. *Poëſies Diverſes*, Imprimées à Londres en 1646 in-4., & en 1664 in-8. avec ſa traduction du *Paſtor Fido.* La premiére Piéce eſt une *Ode ſur la Proclamation du Roi en 1630, enjoignant aux Gentilshommes de réſider ſur leurs Terres en Province.* II. *Petit Diſcours ſur les Guerres Civiles de Rome.* Londres 1664 in-8. Il a traduit de l'Anglois en vers Latins. I. *La fidéle Bergére*, Paſtorale de Jean Fletcher. Cette Traduction a été imprimée à Londres en 1658 (4). II. *Le Calendrier du Berger*, par Spencer (5). Mais Gerard Langbaine (6) croit qu'on ſe trompe en attribuant une telle traduction à notre Auteur, & dit qu'il n'a jamais entendu parler d'aucune autre Traduction de cette Piéce que de celle qu'en a faite Mr. Theodore Bathurſt, Membre de *Pembroke-Hall* à Cambridge, & imprimée à la fin des Oeuvres de Spencer *in-folio.* Londres 1679. Le Chevalier Fanſhaw a traduit du Latin en Anglois. I. *Le quatriéme Livre de l'Enéide* de Virgile, *ſur les Amours de Didon & d'Enée.* II. *Deux Odes* d'Horace, *touchant les Guerres Civiles de Rome & contre les Riches avares.* Ces Piéces ſe trouvent dans le Recueil de ſes Poëſies, imprimé à Londres en 1664. Il a traduit de l'Italien en Anglois le *Paſtor Fido.* Cette traduction a été imprimée à Londres en 1646 in-4. & en 1664 in-8. Cette Paſtorale eſt de Guarini, natif de Ferrare & Sécretaire d'Alphonſe ſecond, Duc de Ferrare. La Traduction eſt dédiée à Charles Prince de Galles, *l'Eſpoir & la Gloire de trois Royaumes.* L'Auteur parle fort modeſtement de ſon travail dans l'Epître Dédicatoire; comme ſi le Poëme „ avoit beaucoup perdu de „ ſon feu, en paſſant d'une langue dans une autre; ſans „ parler du peu d'habileté du Traducteur: il ajoute, qu'u„ ne Traduction eſt tout au plus un faux Arc-en-Ciel „ dans les nuës, qui ne reſſemble qu'imparfaitement au „ véritable, que le Soleil forme immédiatement par ſes „ rayons." Mais le Chevalier Jean Denham, dans les Vers qu'il a faits ſur cette Traduction, y donne lee plus grands éloges, & après avoir cenſuré les Traducteurs qui traduiſent ſervilement, il ajoute. „ Tu oſes ſuivre une „ nouvelle & plus noble maniére de faire des Traductions, & de former des Traducteurs: tandis qu'ils ne „ conſervent que des cendres groſſiéres, tu retiens le feu „ de ton Auteur, fidéle à rendre ſes penſées, mais plus „ fidéle encore à ſa gloire. Tu lui donnes de l'élevation „ & de la force, là où il eſt bas ou foible: tu lui rends „ ſagement les graces que la diverſité des Tems, des Lan„ gues & des Lieux avoient fait diſparoître: tu ne lui fais „ pas perdre ſon harmonie par des rimes contraintes, en „ te rendant eſclave de ſes nombres; & tu ne lui ravis „ point la force de ſon expreſſion conciſe, par un ſtile „ lâche & diffus; & cependant, de peur qu'on ne prît „ pour ton ouvrage ce qui lui appartient, tu te renfermes „ dans lee bornes qu'il s'eſt preſcrites." Le Chevalier Fanſhaw a traduit de l'Eſpagnol en Anglois, *Querer per ſolo querer*; „ L'Amour pur, ou aimer pour le plaiſir d'al„ mer." Romance Dramatique repréſentée à Aranjuez devant le Roi & la Reine d'Eſpagne, le jour de la fête de ce Monarque, qui étoit Philippe IV. Cette Piéce avoit été compoſée par Antonio de Mendoza en 1623. Notre Auteur la traduiſit par voye de paraphraſe en 1654, pendant qu'il fut comme priſonnier à Tankerley-Park dans la Province d'Yorck (7). Il fit alors ſur cet Ouvrage des Vers Latins & Anglois que voici:

(4) Wood col. 44.

(5) Ed. Phillips *Theatrum Poetarum*, Modern Poets. P. 159. London 1671.

(6) *Account of the English Dramatic Poets* p. 194. 197. Oxford 1691.

(7) Langbaine p. 194.

„ Ille ego, qui (dubile quondam jactatus in undis
„ Qui dum nunc auſa, nunc mihi caſtra ſtrepunt,)
„ Leni importunas mulcebam carmine curas,
„ In quo *Paſtoris* flamma *Fidelis* erat.
„ At nunc è caſtris, auliſque ejectus & undis,
„ (Nam mihi naufragium portus, & ira quies)
„ Altius inſurgens Regum haud intactus amores,
„ Et Reginarum ſervidus arma cano:
„ Quæ (vinclis, Hymenæe tuis, ſpretiſque coronis)
„ Nec juga ferre virûm, nec dare jura velint.
„ Dulce procelloſos audire ex littore fluctus!
„ Æque truci terram dulce videre mari."

Voici la Traduction de ces Vers, & des Vers Anglois que je ne rapporte point: „ Il fut un tems où parcourant les „ mers orageuſes, où tantôt au milieu des agitations de „ la Cour, tantôt au milieu du bruit des Armes, je charmois mes peines en chantant les amours d'un *Berger Fi„ déle.* Aujourdhui éloigné de la Cour, du Camp, des „ Mers, & comme jetté dans le port par la violence de „ l'Orage, ma Muſe prend un ton plus élevé, je chante „ les Amours des Rois, & les exploits *Guerriers* des „ Reines, des Reines qui mépriſant également les doux „ nouds de l'Hymen, & les couronnes, ne veulent ni „ obéïr aux hommes, ni leur donner des Loix. Qu'il „ eſt doux d'entendre de deſſus le rivage, le mugiſſe„ ment des flots en fureur, ou de découvrir le Port du „ milieu de la Mer agitée par l'Orage!" Cette Traduction n'a été imprimée qu'après la mort de notre Auteur, à Londres en 1671 in-4. & on y a joint *Fieſtas de Aranjuez, Fêtes d'Aranjuez*, par le même Antonio de Mendoza, & traduites par le Chevalier Fanſhaw. Il a traduit auſſi du Portugais en Anglois, la *Luſiade* du Camoëns. Cette Traduction parut à Londres en 1665 in-fol. dédiée à Guillaume

vrier 1661 il ſe rendit auprès du Roi à Breda (*e*). On s'attendoit à la Reſtauration, qu'il deviendroit Sécretaire d'Etat, non ſeulement à cauſe de l'affection que le Roi avoit pour lui, & des eſpérances qu'on lui avoit autrefois données à cet égard, mais à cauſe de ce que lui & ſa famille avoient ſouffert pour le ſervice du Roi, dont on croyoit qu'il auroit été recompenſé par cette Charge. Mais l'ayant manquée il obtint celle de Maître des Requêtes, qui étoit dans ce tems-là extrêmement lucrative. Dans la ſuite ſon habileté reconnuë, & la parfaite connoiſſance qu'il avoit de la Langue Latine, lui firent donner la place de Sécretaire des Dépêches Latines (*f*). En 1661 étant un des Députés de l'Univerſité de Cambridge au Parlement, il fut fait Membre du Conſeil Privé d'Irlande, & envoyé à la Cour de Portugal avec le titre d'Envoyé, mais avec une Commiſſion ſecrette de prendre la qualité d'Ambaſſadeur, ſelon que les circonſtances le demanderoient (*g*). L'année ſuivante 1662 il alla encore en Portugal (*h*) comme Ambaſſadeur, & il y négocia le mariage du Roi Charles II ſon Maître, avec l'Infante Dona Catherine, fille de Jean VI, & ſœur unique du Roi regnant, Don Alphonſe. A ſon retour de Portugal en 1663, il fut fait Membre du Conſeil Privé du Roi (*i*). Au mois de Janvier 166$\frac{4}{5}$ il fut envoyé en Ambaſſade aux Cours d'Eſpagne & de Portugal [*D*], & il jetta alors les fondemens de la paix entre ces deux Couronnes & l'Angleterre. La maniére dont il s'étoit conduit dans ces deux Cours, pendant ſes Ambaſſades précédentes, avoit donné une ſi haute eſtime pour lui, qu'on lui fit une reception beaucoup plus magnifique, qu'on n'avoit jamais fait à aucun des Ambaſſadeurs précédens; & les Rois d'Eſpagne & de Portugal déclarerent, que c'étoit par égard pour la perſonne de l'Ambaſſadeur, ſans que cela tirât à conſéquence pour ceux qui viendroient après lui (*k*). Il fut attaqué d'une violente fievre à Madrid le 4 Juin 1666, elle le mit au tombeau le 16 du même mois V. St. (*l*), qui étoit le jour auquel il avoit fixé ſon départ pour l'Angleterre (*m*). Son Corps fut embaumé, & ſa femme le fit tranſporter par terre par l'Eſpagne & par la France juſqu'à Calais, d'où il fut conduit par mer juſqu'à Londres, & inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Ware dans la Comté de Hertford auprès de ſes Ancêtres, & on lui érigea un beau tombeau de marbre (*n*).

(*e*) Idem ibid.

(*f*) Short Account ubi ſupra.

(*g*) Wood ubi ſupra.

(*h*) Idem ibid.

(*i*) Short Account ubi ſupra.

(*k*) Wood ubi ſupra.

(*l*) Idem ibid.

(*m*) Short Account ubi ſupra.

(*n*) Ibidem.

Il

Comte de Strafford, fils & héritier de Thomas Comte de Strafford, Viceroi d'Irlande; ſur le procès duquel notre Auteur a fait des Vers, qui ſe trouvent parmi ſes Poëſies. Mr. Wood nous apprend (8), qu'*il a fait encore d'autres Traductions, outre celles dont on a parlé, mais qui n'ont point été imprimées.*

(8) Col. 44.

[*D*] *Au mois de Janvier 166$\frac{4}{5}$ il fut envoyé en Ambaſſade aux Cours d'Eſpagne & de Portugal.*] Nous avons pluſieurs Lettres du Comte d'Arlington au Chevalier Fanſhaw, pendant que ce dernier étoit Ambaſſadeur en Eſpagne: ces Lettres ſe trouvent dans le ſecond Volume des *Lettres du Comte d'*Arlington, *contenant un Recueil complet des Lettres qu'il a écrites au Chevalier* Richard Fanſhaw, *au Comte de* Sandwich, *au Comte de* Sunderland, *& au Chevalier* Guillaume Godolphin, *durant leurs Ambaſſades en Eſpagne, depuis 1664 juſqu'à 1674; & au Chevalier* Robert Southwell *en Portugal, publiées préſentement pour la premiére fois ſur les Originaux.* Londres 1701 in-8. On trouve dans ce Recueil les *Inſtructions* données au Chevalier Fanſhaw, lorſqu'il partit pour ſon Ambaſſade d'Eſpagne en 1664. En 1702 on publia à Londres in-8: *Lettres de ſon Exxellence le Chevalier* Richard Fanſhaw, *durant ſes Ambaſſades en Eſpagne & en Portugal, avec pluſieurs Lettres & Reponſes des principaux Miniſtres d'Etat d'Angleterre, d'Eſpagne, & de Portugal, contenant toutes les Négociations du Traité de Paix entre ces trois Couronnes.* L'Editeur obſerve très-judicieuſement dans la Préface que „ Quelques Hiſtoriens „ ne ſont que trop ſouvent coupables de partialité, en appuyant un certain parti, & en favoriſant les intérêts de „ tel ou de tel. Que d'autres ne nous donnent que des „ récits imparfaits, parce qu'ils ignorent le ſecret des affaires, & la maniére dont elles ſe ſont paſſées; les Miniſtres Publics ſe faiſant une peine de les enmmuniquer „ pendant leur vie, de peur de deſobliger leurs Maîtres, „ ou de s'expoſer eux-mêmes à la Cenſure. Mais les perſonnes qui ont des lumiéres, ſavent qu'on remédie pleinement & d'une façoo ſatisfaiſante à cette partialité, „ en publiant après leur mort les *Lettres* & les *Memoires* „ des Miniſtres, qui ont négucié les affaires, ſur leſquelles les curieux manquent de lumiéres; par-là on découvre les principaux ſecrets, les intrigues, les myſtéres d'Etat; les faits ſont mis dans leur véritable jour, „ avec toutes les circonſtances, des tems, des lieux, des „ perſonnes qui y ont contribué, ou qui y ont mis obſtacle, ſans qu'oo puiſſe en Impoſer, ou qu'il y ait la „ moindre apparence qu'on en impoſe à ceux qui veulent examiner; à moins qu'oo ne prétende que la juſtice & la vérité ſont bannies du monde; ce qui ſeroit faire paroître un défaut de Charité, dont guéres perſonne ne voudroit être coupable." L'Editeur affure qu'on eſt à couvert de tout ſoupçon dans la publiestion de ces *Memoires, Lettres*, &c. & qu'oo peut être certaio de leur autenticité, & de la vérité de ce que ces piéces contienoent par le concours d'un triple témoignage inconteſtable. „ Premiérement, *dit-il*, la eandeur & la probité reconnuës du Chevalier *Richard Fanſhaw*, qui en eſt „ l'Auteur, & qui les a laiſſées entre les malus de ſa Fille, de qui oons les avons reçuës. Secondement elles „ ont été imprimées ſur les Originaux, qu'on ſera toujours prêt à produire, ſi beſolo eſt. En troiſiéme lieu „ le ſouvenir des choſes dont il s'agit eſt encore récent." Ses *Inſtructions* portent, qu'après avoir fait les Complimens accoutumés au Roi, à la Reine, au Prince, à l'Infante, à Don Juan d'Autriche, au Due de Medina las Torres, & aux autres principaux Miniſtres de la Cour, à chacun ſelon ſon rang & ſa condition, il repréſentera au Roi le dommage que eſuſent aux deux Royaumes les diverſes intetruptioos & la ruine preſque totale du Commerce également utile & avantageux aux deux Nations. On le charge de demander réparation, & le châtiment exemplaire de quelques Armateurs, qui ont pris des Vaiſſeaux Anglois, coure les Articles de la Paix établie; on lui ordonne de s'expliquer plus amplement là deſſus avec le Duc de Medina las Torres, Premier Miniſtre, & d'entrer en négociation avec lui pour un Traité ſur cet article. Au ſojet du Portugal, ſa commiſſioo eſt, qu'en cas que le Duc de Medina las Torres témoigne le moins du monde ſouhaitter que la Cour d'Angleterre abandonne le Portugal, il témoignera an être ſurpris comme d'une choſe à laquelle il oe s'attendoit point, & déclarera au Duc, que plutôt que d'entrer eo diſcuſſioo ſur uo poiot auſſi contraire à l'honneur de ſon Maître, il prendra congé de la Cour d'Eſpagne, pour s'en retourner en Angletertu. On le charge enſuite de s'informer, ſi l'occaſion s'en préſente, de quelle eſpéce eſt iu privilége qu'a Don Domingue Grillio, pour le tranſport des Negres dans les Indes Occidentales, & juſqu'où il s'étend; de lui offrir d'achever le Contract commencé l'année précédente par ſon Agent en Angleterre. On lui ordonne d'inſiſter ſur-tout fortement ſur uo Article, avant que d'entrer en négociation, & d'abord après ſon arrivée, ſavoir l'envoi d'un Ambaſſadeur en Angleterre, & en cas de délai, qu'il parle de s'en retourner, ſans entrer le moins du monde en négociatioo, juſqu'à qu'oo en ait dépêché un. On lui donne de plus Commiſſion d'employer toutu ſon habileté & ſon addreſſe, pour tâcher de pénétrer & de découvrir, quelles diſpoſitions ſa Majeſté Catholiqoe a deſſein de faire pour lu Gouveroement du Royaume après ſa mort; & en général d'informer toutes les Semaines la Cour d'Angleterre du toutes les autres choſes les plus ſecrettes qui pourront venir à ſa connoiſſance, en mettant en Chiffre ce qui demande le plus de ſecret, de peur que par quelque mauvais tour, le conteau de ſes Lettres ne vienne à être découvert. Ses Inſtructions portent auſſi de vivre bien avec les Ambaſſadeurs, Réſidens & Agens des Princes & des Etats Alliés de l'Angleterre qui ſe trouveront à la Cour d'Eſpagoe, & ſurtout avec l'Ambaſſadeur de France, „ avec „ lequel, *dit l'Inſtruction*, vous pourrez juger comment „ vous devez sglr, par la réputation qu'il aura, & par ſa „ conduite covers vous. Vous pouvez l'ioformer en grande confidence, que vous êtes venu, pour tâcher de négocier une Tréve, du moins avec le Portugal, dont vous „ avez eu plus que perſonne les moyens de ennoître l'extrême oécelſité, à eſuſe de la foibleſſe où ſe trouve ce „ Royaume, & des imprudences que cette Natioo commet tous les jours, malgré tous ſes ſuccès, dont elle ne „ fait jamais un bon uſage; ſans entrer plus particuliérement eo conféreoce avec lui, juſqu'à ce que les choſes ſoient bien avancées, il eſt certaio qu'il ſera tout „ ce qu'il pourra pour y mettre obſtacle. Et quoiqo'on „ vous recommande d'entretenir une bonne correſpondance avec le ſuſdit Ambaſſadeur, vous ſeres ſur vos gardes, pour que ſa vivacité & ſa préſomption oe lui faſſent prendre aucun avantage ſur vous, vous ſouvenant ſurtout que la Conronne d'Angleterre ne le céde à aucun Monarque." On trouve enſuite dans ces Inſtructions l'Article ſuivant. *Conformément aux lumiéres & aux informations qu'on vous donne ici, vous informerez le Duc de* Medina las Torres, *qu'on a rapporté ici à notre Couſin le Prince* Robert, *que le Prince* Maurice *ſon frére eſt detenu priſonnier aux Indes, & cela avec des circonſtances qui rendent la choſe vraiſemblable. Nous demandons donc que le Duc envoye une perſonne exprès aux Indes, pour faire des recherches ſur ce ſujet, ce qui eſt une ſatisfaction que nous ne pouvons refuſer à notre dit Couſin, pour ſa tranquillité dans une choſe ſi intéreſſante pour lui, & vous pourrez, pour votre conduite à cet égard, avoir recours aux papiers qu'on vous remet en main.*

[*A*] *Son*

(c) Idem. (p) Langbaine *Account of the English Dramatic Poets*, p. 191.

Il poſſédoit parfaitement l'Eſpagnol, le Portugais, l'Italien & le François (*a*); il étoit habile Politique, diſtingué par ſon érudition, comme par ſa candeur, ſa bonté, & ſa pieté (*p*). Il avoit épouſé la fille du Chevalier Jean Harriſon, dont il a eu pluſieurs enfans.

☞ FARIA DE SOUSA (EMANUEL) un des plus célébres Hiſtoriens & Poëtes Caſtillans du XVII Siécle nâquit le 18 de Mars 1590 (*a*) au Bourg de *Souto* dans la Province d'*Entre Minho & Douro* en Portugal, d'une famille noble tant du côté paternel que maternel (*b*). Son pere s'appelloit Amador Perez d'Eiro, & ſa mere Louiſe Faria [*A*]. Il fut fort infirme dans ſon enfance, ce qui n'empêcha point qu'il n'apprît parfaitement à écrire, à deſſiner & à peindre (*c*). A l'âge de dix ans ſon pere l'envoya à Brague, pour y étudier la Grammaire Latine, dont il lui avoit déja donné quelques leçons: il répondit d'abord aſſez pen aux intentions de ſon pere [*B*]. Mais dans la ſuite il s'appliqua non ſeulement à la Grammaire, mais à la Philoſophie, & y fit en peu de tems de grands progrès. En 1604, n'étant âgé que de quatorze ans il entra en qualité de Gentilhomme, chez Don Gonzale de Moraës, Evéque de Porto, qui étoit ſon parent & dont il fut enſuite Sécrétaire (*d*). Il demeura dix ans chez ce Prélat, pendant leſquels il travailla conſtamment à ſe perfectionner dans les Sciences [*C*]. An mois de May de l'année 1612 il devint amoureux d'une Dame de Porto, qu'il nomme toujours *Albanie*, & qui a toujours été le ſujet de ſes Vers [*D*], dans leſquels il prend le nom de *Menalio*, & il déclare que c'étoit un amour Poëtique, c'eſt-à-dire, fort pur (*e*). L'Evéque de Porto ayant ſouhaité de lui faire embraſſer l'état Eccléſiaſtique, il ſortit de chez lui, ne ſe ſentant aucun goût pour cette profeſſion. Il ſe maria peu de tems aprés, en 1614, dans la même Ville de Porto. Il épouſa Catherine Machado (*E*) fille de Pierre Machado, Maître des Comptes du Parlement de Porto (*f*). Faria demeura à Porto juſqu'en 1618. qu'il alla paſſer quelque tems à Pombeiro chez ſon pere. L'année ſuivante il ſe rendit à Madrid, où il entra chez Pierre Alvarés Peireira, Seigneur de Serra Leoa, Sécrétaire d'Etat & Conſeiller de Philippe III, & qui le fut enſuite auſſi de Philippe IV. Mais ce Seigneur ne vécut pas aſſez longtems pour pouvoir donner à Faria des preuves ſolides de ſon eſtime; tout ce que le mérite de ce dernier ou plutôt la nobleſſe de ſon extraction lui fit obtenir, fut d'être fait Chevalier de l'Ordre de Chriſt en Portugal (*g*). Il retourna à Lisbonne en 1628 avec ſa famille, qu'il avoit menée en Eſpagne; mais il quitta le Portugal en 1631, piqué des deſagrémens qu'il y eſſuyoit [*F*]. Il retourna à Madrid, d'où il partit au mois d'Octobre de la même année, pour ſuivre en qualité de Sécrétaire le Marquis de Caſtel Rodrigo, qui alloit à Rome en qualité d'Ambaſſadeur d'Eſpagne auprès du Pape (*h*). Faria emmena avec lui ſa femme & ſes enfans. Il arriva à Genes le 17 Novembre, & il y vit mourir un de ſes enfans. Cet accident, ou peut-être d'autres affaires l'arrêterent dans cette Ville juſqu'au commencement de Juin 1632, qu'il ſe rendit à Rome, où il ſe fit eſtimer [*G*]. Mais

(a) Nicol. Antonio *Bibl. Hiſpan.* Tom. I. p. 366 & Niceron *Mem. des Hom. Ill.* T. XXXVI. p. 188. Ce dernier, fut un Memoire envoyé de Portugal.

(b) Nicol. Antonio *ubi ſupra.*

(c) Niceron *ubi ſupra.*

(d) Idem. p. 186. 190.

(e) Idem p. 191.

(f) Idem *ibidem.*

(g) Idem p. 191. & Nicol. Antonio *Bibl. Hiſp. ubi ſupra.* il l'appelle *Chriſti torquatus Eques.*

(h) Niceron p. 194.

[*A*] *Son pere s'appelloit Amador Perez d'Eiro & ſa mere Louiſe Faria.*] On ignore quelle raiſon l'empêcha de prendre le nom de ſon pere, il joignit à celui de ſa mere, qu'il prit, le nom de *Souſa*; le Pere Niceron conjecture (1) que c'étoit le nom de la mere du Louiſe Faria, & qu'en le prenant il ſuivit l'uſage des Portugais, qui portent toujours le nom du mere & de la pere.

(1) *Mém. des Hom. Ill.* Tom. XXXVI. p. 188.

[*B*] *Il répondit d'abord aſſez peu aux intentions de ſon pere.*] S'étant jetté dans la lecture des Poëtes Portugais & Eſpagnols, il ſe dégouta de la Grammaire Latine, & bientôt il compoſa divers Ouvrages en Vers & en Proſe en ces deux Langues; mais il reconnut dans la ſuite le peu qu'ils valoient & les jetta au feu. L'Expérience lui apprit que ſans les counoiſſances qu'il avoit négligées on ne pouvoit rien faire que de médiocre, & que les anciens Auteurs Grecs & Romains étoient les véritables ſources où il falloit puiſer, pour donner de la perfection à ſes Ouvrages; il revint donc du mépris qu'il avoit pour les Humanités, & s'y appliqua très-ſérieuſement (2).

(2) Idem p. 189.

[*C*] *Il demeura dix ans chez ce Prélat, pendant leſquels il travailla conſtamment à ſe perfectionner dans les Sciences.*] Il ne ſortoit jamais que les Dimanches & les Fêtes pour aller à l'Egliſe, & il employoit tout le tems que ſes fonctions lui laiſſoient libre à étudier & à compoſer. Il fit pendant ce tems-là pluſieurs Ouvrages en vers & en proſe; parmi ces derniers étoit un Livre de Chevalerie, compoſé à l'imitation du Palmerin d'Angleterre, & deux autres ſur les Amours de deux Bergers. Mais la plus conſidérable de toutes les productions qui ſortirent alors de ſa plume fut un Poëme Héroïque en ſeize Chants, qui contenoient les Vies d'autant de Rois de Portugal. Peu content dans la ſuite de ces Ouvrages, il les jetta au feu, mettant ſeulement le dernier en proſe, & c'eſt celui que nous avons ſous le titre d'*Abrégé des Hiſtoires de Portugal, depuis le Déluge juſqu'à l'année 1628.* Epitome de las Hiſtorias Portugueſas, deſde el diluvio haſta el anno 1628. Madrid 1628 in-4. Lisbonne 1674 in-4. Bruxelles 1677 in-fol. (3). Cette Hiſtoire eſt eſtimée, dit le Pere Niceron, qui aſſure que Faria étoit meilleur Hiſtorien que Poëte (4). „ L'Ordre eſt fort bien ſuivi dans ſes Hiſtoires, *continuë le même Auteur*, & la Chronologie en eſt exacte. Bien loin „ de pouvoir l'accuſer de flatterie, on trouve qu'il s'y eſt „ donné trop de liberté, en cenſurant ſans ménagement „ les perſonnes les plus qualifiées, & les Princes mêmes. „ Son ſtile y eſt fort coupé par des réfléxions & des parenthéſes, & peut-être un peu trop brillant. D'ailleurs „ il a trop donné dans les fables du faux Beroſa, & d'autres Auteurs ſemblables." Un Ecrivain de notre tems, qui nous a donné l'*Hiſtoire de Portugal*, s'étend un peu davantage ſur le caractére de Faria; voici ce qu'il en dit (5). „ Faria eſt plein de faits, qu'il raconte en Orateur, „ plutôt qu'en Hiſtorien. Il s'épuiſe en deſcriptions, en „ harangues, & en réfléxions; il détaille les moindres événemens avec la même éloquence & les mêmes tours, „ que les faits les plus importans. *Timide* néanmoins il „ n'oſe pénétrer dans le cœur de ſes Héros, pour y lire „ les motifs de leurs actions, pour y découvrir les *nuances du ſentiment*, ou de paſſion, qui différencient les caractéres, pour y voir enfin l'homme & la peindre tel „ qu'il eſt. Ses Héros ſont toujours Héros, & preſque „ jamais hommes. Il ſemble qu'ils n'ayent point eu de „ foibleſſe." Le Lecteur s'appercevra aiſément qu'il y a des traits dans ce portrait, qui paroiſſent être fort oppoſés à ceux par leſquels le Pere Niceron caractériſe notre Hiſtorien. Mr. la Clede & le ſavant Barnabite ſont d'accord pour ce qui eſt du ſtile de l'Hiſtoire de Faria, mais l'un le taxa de s'être *donné trop de liberté*, & d'avoir *cenſuré ſans ménagement les perſonnes les plus qualifiées*; au lieu que l'autre l'accuſa de timidité, & d'avoir toujours peint des Héros ſans peindre des hommes; c'eſt à ceux qui entendent la Langue Eſpagnola; à prononcer ſur ce différend. Mr. la Clede nous donna (6) en peu de mots le Plan de l'Hiſtoire de Faria. „ Son Ouvrage, *dit il*, eſt diviſé en „ trois principales Parties. La premiére contient l'Hiſtoire „ de l'ancienna Luſitanie, & des Rois de Portugal. La „ ſeconde, leurs Conquêtes dans l'Aſie, & dans l'Afrique „ Orientale. La troiſiéme, les Guerres entrepriſes dans „ la partie de l'Afrique ſituée vis-à-vis l'Andalouſie, & le „ Royaume des Algarves."

(3) Nicolas Antonio *Bibl. Hiſp.* T. I p. 186. Niceron *ubi ſupra* p. 190. & 199.

(4) Ibid. p. 198.

(5) La Clede *Hiſt Générale de Portugal* Paris 1735 2 Vol. in-4. *Voy* la Préface à la tête du T. I.

(6) *Ubi ſupra.*

[*D*] *Qui a toujours été le ſujet de ſes Vers.*] Nicolas Antonio (7) parle d'un Ouvrage de Faria, intitulé AGANIA, *Poema Lirico Portugues*, *Poëme Lyrique Portugais*, & il ajoute qu'il eſt en proſa, *ſoluta oratione*; je ne ſai ſi cet Ouvrage regardera la Dame, dont il eſt parlé dans le Corps de l'Article; on le ſoupçonnetoit au titre; il faudroit voir le Poëme, & entendre la Langue dans laquelle il eſt écrit pour éclaircir ce doute.

(7) *Bibl. Hiſpan.* T. I. 186.

[*E*] *Il épouſa Catherine Machado.*] Les Mémoires envoyés au Pere Niceron portent (8), que Faria eut de ſa femme dix enfans, dont ſept moururent jeunes. Une de ſes filles, nommée *Louiſe*, ſe diſtingua dans l'art de la Peintura, ſans avoir eu d'autre Maître que ſon heureux Génie; & l'on conſerve encore le portrait qu'elle a fait de ſon pere, & qui a été gravé en Portugal & en Eſpagne.

(8) Voy. Niceron *ubi ſupra.* p. 191.

[*F*] *Il quitta le Portugal en 1631, piqué des deſagrémens qu'il eſſuyoit.*] „ Alphonſe Furtado de Mendoça, Archevêque de Brague, & depuis de Lisbonne, Gouverneur du „ Portugal, qui ſans le connoître perſonnellement, avoit „ conçu de l'eſtime pour lui ſur ſes ſeuls Ouvrages, le „ nomma Sécrétaire d'Etat aux Indes Orientales; emploi fort honorable & fort lucratif. Il ſe trouva cependant „ des obſtacles inſurmontables, qui empêché ent que cette nomination eût lieu, de même que le choix que cet „ Archevêque fit de lui, pour être Sécrétaire de l'Hôtel „ de Ville de Lisbonne (9)." Ce furent ces obſtacles qu'il rencontra à l'avancement de ſa fortune, qui le déterminérent à quitter ſa Patrie. On pourroit peut-être conjecturer avec quelque fondement, que les Eſpagnols traverſérent Faria, & qu'ils crurent que la bonne Politique ne permettoit pas de meure un habile homme comme lui, dans des emplois, où le deſir de remettre ſon Pays en liberté, auroit pu le mettre en état de leur nuire infiniment; quoi qu'il en ſoit, c'eſt una coujecture, dont j'abandonne la jugement au Lecteur.

(9) Idem p. 191.

[*G*] *Il ſe rendit à Rome, où il ſe fit eſtimer.*] Faria ne changea point ſa maniére ordinaire de vivre, quand il fut à Ro-

Mais ayant reçu quelques mécontentemens de l'Ambaſſadeur ſon Maître, il quitta ſon ſervice, & ſe rendit à Genes en 1634 dans le deſſein de retourner en Eſpagne (*i*). L'Ambaſſadeur, piqué ſans doute contre lui, ne manqua pas de prévenir le Roi d'Eſpagne, deſorte qu'en arrivant à Barcelonne Faria fut arrêté par ordre de ce Prince. Il fut referré ſi étroitement pendant trois mois & demi, qu'il ne pouvoit parler à perſonne: mais au bout de ce tems-là Jérôme de Villanueva, Protonotaire d'Arragon, lui accorda ſa protection, ayant examiné mûrement les accuſations portées contre lui, il fit connoître ſon innocence au Roi (*k*). Faria ne fut pas cependant remis entiérement en liberté, on lui donna ſeulement la Ville de Madrid pour priſon; & le Roi ſe contenta de le faire aſſurer par le Protonotaire, qu'il étoit perſuadé de ſon innocence, & lui aſſigna ſoixante ducats par mois pour vivre. Quelque tems apres Faria ſollicita vivement la permiſſion de ſe retirer pour toujours en Portugal, mais il ne put l'obtenir malgré les tentatives qu'il fit pour cela en différentes occaſions (*l*). Son application continuelle à l'étude & la vie ſédentaire qu'il menoit lui attirérent en 1647 une retention d'urine, dont il ſouffrit les douleurs violentes avec une grande conſtance. Il mourut le 3 Juin 1649 [*H*], âgé de cinquante-neuf ans, deux mois, & ſeize jours. On ouvrit ſon Corps & l'on y trouva cent cinquante pierres groſſes & petites dans la Veſſie. Il fut enterré dans l'Egliſe des Prémontrés de Madrid le 4 Juin 1649. Sa femme emporta depuis ſes Os en Portugal, & les fit enterrer dans l'Egliſe de Sainte Marie de Lombeiro, dans la Province d'Entre Minho & Douro, & lorſqu'elle mourut le 6 Septembre 1660, elle fut miſe dans le même tombeau (*m*). On trouvera ſon caractére ci-deſſous [*I*]. Il s'eſt rendu célébre par le nombre & par le caractére de ſes Ouvrages [*K*]. Quoi

(*i*) Idem p. 191.

(*k*) Idem p. 195. & 196.

(*l*) Idem ibidem.

(*m*) Idem p. 196. 197.

à Rome: paſſionné pour l'étude, il cherchoit à ſe ménager tout le tems qu'il pouvoit, pour ſatisfaire ſon goût, ainſi il ſortoit rarement, & voyoit fort peu de monde: il n'étoit pourtant point d'un caractére miſantrope, au contraire ſon humeur étoit agréable, & il recevoit fort gracieuſement ceux qui lui rendoient viſite. Il s'acquit auſſi l'eſtime de tous les Savans de Rome. Le Comte de Caſtelvilani, Grand Chambellan du Pape Urbain VIII, l'étant allé voir, l'engagea à faire un Poëme ſur le Couronnement de ce Pontife, qui ſe trouve dans la ſeconde Partie de ſes Poëſies. Il le préſenta lui-même au Pape, qui le reçut fort bien, & s'entretint familiérement avec lui ſur ſes Poëſies & ſur celles de Lope de Vega „ Nous apprenons, *dit le* „ *Pere Niceron* (10), les circonſtances de cette Audience, „ qui eſt du 14 Septembre 1633, non ſeulement par la „ quatorziéme Chanſon de la troiſiéme Partie des Poëſies „ de Faria, où il parle d'une maniére fort modeſte de ce „ qui le regarde; mais encore par une Lettre que le Car„ dinal Barberin écrivit dans ce tems-là au Collecteur de „ Portugal, en lui recommendant une affaire qui regar„ doit Faria."

(10) Ibid. p. 191.

[*H*] *Il mourut le* 3 *Juin* 1649.] Baillet (11) s'eſt donc trompé, en mettant ſa mort en 1650: c'eſt ce que confirme Nicolas Antonio (12), qui dit qu'il eſt mort avant l'année 1650, ayant eu la deſtinée de beaucoup de Grands-Hommes, c'eſt-à-dire de n'être pas favoriſé de la fortune. *Obiit in magnâ rei familiaris infignibus quibuſque homi*nibus *fatali anguſtiâ ante annum* MDCL.

(11) *Jug. des Sçavans*, Tom. II. Part III. p. 280 & Tom. IV. Part. II. p. 178 Edit. de 1723 in-12.

(12) *Bibl. Hiſpan* T. I. p. 267.

[*I*] *On trouvera ſon caractére ci-deſſous.*] Le voici tel que le trace le Pere Niceron (13) d'après les Mémoires qu'on lui a fournis. „ Il étoit d'une taille moyenne, ſon „ viſage étoit ovale & brun, mais agréable, quoiqu'un „ peu pâle à cauſe de ſon application continuelle à l'étu„ de; ſes yeux noirs & grands; ſon nez & ſes lévres aſ„ ſez groſſes; ſa bouche petite; il portoit la barbe fort „ large à la maniére ancienne des Portugais. Tout ſon air „ & ſa maniére de s'habiller étoient plus celles d'un Phi„ loſophe, que d'un homme qui vivoit à la Cour, & qui „ avoit voyagé dans les Pays Etrangers. Une indépen„ dance un peu trop Philoſophique qu'il a toujours affec„ rée, a été apparemment un obſtacle à ſa fortune, & peut „ avoir contribué aux diſgraces qu'il a eu à eſſuyer. D'ail„ leurs ſon abord un peu ſombre ne prevenoit pas en ſa „ faveur ceux qui l'approchoient, quoiqu'il fût avec ſes „ amis d'une humeur fort agréable, & fort enjouée." François Moreno Porcel ſon Elève publia le *Portrait Hiſtorique d'Emanuel de Faria de Souſa*, à Madrid en 1650 in-4. (14); cet Ouvrage a été réimprimé à Lisbonne en 1733, avec un jugement de Mr. le Comte d'Erceira ſur les Ouvrages de Faria (15).

(13) *Mém. des Hom. Ill.* Tom. XXVI. p. 197. 198.

(14) Nic. Antonio *Bibl. Hiſp.* ubi ſupra.

(15) Niceron *ubi ſupra*. p. 400.

[*K*] *Il s'eſt rendu célébre par le nombre & par le caractére de ſes Ouvrages.*] Nous avons déja parlé de ſon Hiſtoire de Portugal & des jugemens qu'on en porte (16), auſſi-bien que de ſon *Albania* Poëme Lyrique: nous allons donner une idée du reſte de ſes Ouvrages. I. *Noches claras, o diſcurſos Morales y Politicos.* „ Nuits claires, ou Diſcours „ Moraux & Politiques" en deux Parties in-12., Imprimées à Madrid, la premiére en 1623 & la ſeconde en 1626. II. *Fuente de Aganipe, a Rimas varias.* „ La Fontaine „ d'Aganippe, ou Poëſies diverſes." En ſept volumes, dont les quatre premiers ont paru à Madrid en 1644 & 1646 (17); Nicolas Antonio dit (18), qu'elles renferment un Volume, qui avoit paru dès l'an 1624 in-8. ſous le titre de *Noches claras*. „ Ces Poëſies Eſpagnoles conſiſtent „ en ſix-cens Sonnets, douze Poëmes, vingt Eclogues, „ & une grande quantité de Chanſons & de Madrigaux, „ auxquels ſont joints pluſieurs diſcours ſur différentes piè„ ces de vers qui s'y trouvent (19). " III. *Commentarios ſobra las Luſiadas de Luis de Camoens.* „ Commentaires „ ſur la Luſiade de Louis de Camoëns." Madrid 1639 deux Volumes *in-folio*. „ Ce Commentaire ſur la *Luſia*„ *de de Camoëns* eſt un Chef-d'œuvre en ſon genre, au „ jugement du Comte d'Erceira, *dit le Pere Niceron* (20). „ Faria le commença en 1614, & y travailla pendant vingt„ cinq ans. Il fut fort bien reçu des Savans, mais quel„ ques envieux le dénoncérent à l'Inquiſition d'Eſpagne, „ ſous prétexte que l'Auteur avoit expliqué dans un ſens „ allégorique les Divinités du Paganiſme, introduites dans „ le Poëme, prétendant qu'elles y repréſentoient les vé„ rités de la Religion Catholique. Mais ce Tribunal, „ après avoir mûrement examiné la choſe, n'eut pas de „ peine à reconnoître que l'Ouvrage ne bleſſoit la Reli„ gion en aucune maniére. Ses Accuſateurs voyant que „ leur deſſein n'avoit point réüſſi en Eſpagne, s'addreſſé„ rent à l'Inquiſition de Lisbonne, qui ayant fait examiner de nouveau l'Ouvrage, ſe laiſſa ſurprendre par les „ Reviſeurs des Livres, qui ſont ſouvent des Moines fort „ ignorans, & le condamna ſur leur rapport. Pluſieurs „ perſonnes de conſidération s'employérent fortement „ pour empêcher qu'il ne fût défendu; mais tout ce qu'ils „ purent obtenir de François de Caſtro, Grand Inquiſi„ teur, fut que l'Auteur auroit la liberté de ſe juſtifier „ ſur ce que les Reviſeurs trouvoient à redire dans ſon „ Commentaire." Il le fit dans l'Ouvrage ſuivant, IV. *Defenſa a Information por los Commentarios a las Luſiadas.* Madrid 1645 in-fol. Nicolas Antonio le met en 1640, & je croirois que c'eſt la véritable date. Faria fit préſenter cette *Defenſe* à l'Inquiſition de Lisbonne; mais quoiqu'elle fût fort juſte & fort preſſante, on n'y eut point d'égard & l'Ouvrage demeura défendu (21). Mr. Du Perron de Caſtera, Traducteur & Commentateur François de la Luſiade, eſt fort heureux de n'avoir pas eu affaire à des Reviſeurs, tels que ceux que rencontra Faria; il y a bien des allégories, qu'ils lui auroient difficilement paſſées: je doute pat exemple qu'ils euſſent goûté, que la *Religion Chrétienne* ſoit repréſentée par *Venus* (22), que les *Attributs* de Dieu ſoient déſignés par les noms de *Diane*, de *Junon*, de *Minerve*, &c. (23): heureuſement on ne penſe pas par tout comme en Pays d'Inquiſition, pas même dans certains lieux, où il n'eſt nullement permis de parler & d'écrire bien librement. V. *Imperio de la China, y cultura Evangelica en el, por los Religioſos de la Compagnia de Jeſus, haſta el anno de* 1635. *Compueſto por Alvara Semedo, y publicado por Manuel de Faria y Souſa.* Madrid 1643 in-4. Lisbonne 1733 in-fol. „ L'Empire de la Chine, & les pro„ grès que l'Evangile y a fait par le moyen des Reli„ gieux de la Compagnie de Jéſus, juſqu'à l'année 1635, „ compoſé par Alvare Semedo, & publié par Emanuel „ Faria de Souſa." Nicolas Antonio (24) dit que c'eſt notre Auteur, qui a mis en ordre l'Ouvrage de Semedo & qui y a donné le tour: *Alvari Semmedi Jeſuitæ de Sinicis rebus narrationes, ſuni ſtylo hiſtorico atque ordine dudtæ a Souſa noſtro.* Le Pere Niccron (25) a donc raiſon de dire, qu'on auroit dû conſerver ſon nom dans la traduction Italienne de cet Ouvrage, qui a été imprimé à Rome in-4. VI. *Nobiliario del Conde D. Petro de Barcelos, ordenado y illuſtrado, con nuevas illuſtraciones de notas.* Madrid 1646 *in-folio*. C'eſt un Nobiliaire des Familles illuſtres de Portugal & d'Eſpagne, compoſé par Pierre Comte de Barcelos, Bâtard de Denys Roi de Portugal; Faria l'a traduit de l'ancien Portugais en Eſpagnol, & y a joint ſes Notes avec celles de quelques autres habiles Généalogiſtes (26). VII. *El grand Juſticia do Aragon D. Martin Papiſta de Lanuza, ſu vida y hechos.* Madrid 1650 in 4. „ La „ Vie de Dou Martin Baptiſte de Lanuza Grand Juſticier „ d'Aragon." VIII. *Aſia Portugueſa de Manuel Faria y Souſa*, &c. trois Vol. *in fol.* Lisbonne, le premier en 1666, le ſecond en 1674, le troiſiéme en 1675. *C'eſt*, dit le Pere Niceron (27), *une ſuite des Hiſtoires de Barros & de Couto, qui eſt rare.* Cette idée qu'il donne de l'Ouvrage n'eſt pas tout-à-fait juſte. Nic. Antonio (28) nous apprend, que dans le premier Tome Faria fait l'Hiſtoire juſqu'au tems où Barros l'a conduite. Dans le ſecond il la continue depuis le tems, où celle de Barros finit, juſqu'à l'Union du Portugal avec l'Eſpagne. Le troiſiéme contient ce qui s'eſt paſſé ſous les trois Philippes. IX. *Europa Portugueſa baſta* 1557. Lisbonne *in-fol.* deux Vol. le premier en 1678, le ſecond en 1679. Antonio remarque (29), que l'Ouvrage eſt en quatre parties: la premiére contient l'Hiſtoire du Portugal, depuis le Déluge juſqu'au tems de Henri

(16) Dans la Remarq. [C].

(17) Nic. Antonio *Bibl. Hiſp.* Tom. I. p. 266.

(18) Ibid.

(19) Niceron *ubi ſupra*. p. 399.

(20) Ibid. p. 400.

(21) Idem p. 401.

(22) *Luſiade de Camoëns* Tom. I. p. 68.

(23) Ibid. p. 61.

(24) *Ubi ſupra.*

(25) *Loco citato.*

(26) Nicol. Antonio *Bibl. Hiſp.* ubi ſupra. & Niceron p. 402.

(27) Ibid.

(28) *Ubi ſupra.*

(29) Ibid.

Comte

Quoiqu'il fût Portugais il a préféré toujours la Langue Eſpagnole à la ſienne; & il la poſſédoit ſi parfaitement que Nicolas Antonio (*n*) aſſure, qu'il ne le céde pour le ſtile qu'à très-peu d'Auteurs, qu'il s'exprime également bien en Proſe & en Vers, que ſon ſtile eſt mâle & nerveux, & qu'il fait paroître tant de génie & de jugement, qu'il ſemble que c'eſt-là ſon caractére propre: *Si argumenta, ſyluamque ſcriptionis (ſpectes) pauciſſimis cedit; proſâ æque ac verſâ oratione diſertus, nervoſâque & maſculâ dictione, ingenioque eâ & judicio plenâ, velut proprio charactere inſurgens.* Le même Ecrivain dit, que Faria avoit lu les Auteurs Latins, François & Italiens, c'eſt du moins à ce qu'il me ſemble ce que ſignifient ces paroles; *Multâ namque induſtriâ eruditionem omnem Latinam, Gallicam, Italicam, ſuamque Hiſpanicam imbibit mente.* Ses Voyages n'avoient pas peu contribué à le perfectionner.

(n) *Bibl. Hiſpan. T. I. p. 146.*

Comte de Portugal: la ſeconde comprend ce qui s'eſt paſſé depuis ce Comte juſqu'au Roi Ferdinand: la troiſiéme s'étend depuis Jean I. juſqu'au Roi Henri, Cardinal & à l'extinction de la ligne maſculine: la quatriéme contient les régnes des trois Rois de la Maiſon d'Autriche, avec une deſcription du Portugal. X. *Africa Portugueſa.* Lisbonne 1681 in-fol. en deux parties, dont la premiére comprend les Expéditions des Portugais en Afrique ſous leurs propres Rois; & la ſeconde celles qu'ils y ont faites ſous les Rois Eſpagnols. XI. *America Portugueſa*, contenant la découverte & la deſcription du Breſil, avec l'Hiſtoire de ce que les Portugais y ont fait de plus remarquable (30). J'ignore ſi cet Ouvrage, dont le Pere Niceron ne parle point, a été imprimé. XII. *Traducion de l'Ode intitulado, Eſcurial*, Madrid 1638, marquée dans le Catalogue de la Bibliothéque Barberine. Cette traduction fait l'Elégie huitiéme de la troiſiéme partie de ſes Poëſies. Faria la fit à la priére de Jean Gibet, Anglois, & ſur le Latin de ce Poëte (31). XIII. *Commentaries a las Rimas varias de Enis de Camoens.* Lisbonne 1689 in fol. XIV. Un Recueil de Poëſies de Jacques Falco de Valence publié par Faria, *Jacobi Falconis Opera Poëtica ab Emmanuele de Faria y Souza collecta*, Barcelone 1624 in-8. (32). Nicolas Antonio parle encore d'un Art Poëtique, *Arte Poëtica y verificatoria*: il ajoute que Faria a traduit en Eſpagnol, *Les Vies de St. Paul premier Hermite, de St. Hilarion & de St. Malch*, compoſées par St. Jérôme: la *Philoſophie d'Albert le Grand*: la *Guerre d'Eſpagne par* Appien: *la Chronique de Don Jean II Roi de Portugal* par Damien de Goez. Leon Allatius lui attribuë deux autres Ouvrages. *Hiſtoria de las Marqueſes de Caſtel Rodrigo, y de la familia de Moura.* Et *Stemmata nobilium familiarum Luſitaniæ, ſive Appendix ad Nobiliarium Comitis D. Petri de Barcelos.* Antonio ne nous dit point (33) ſi ces Ouvrages auſſi-bien que les Traductions ont été imprimés ou non.

(30) Nicol. Antonio *ubi ſupra.*

(31) Niceron *ubi ſupra.* p. 408.

(32) Ibid. cité ſur le Catalogue de la Bibliothéque Barberine.

(33) *Bibl. Hiſpan. T. I. p. 267.*

FARNABE (Thomas). Nous rapporterons ici des particularités, qui ſerviront de Supplément à l'Article que Mr. Bayle a donné de ce Savant. Il étoit fils de Thomas Farnabe Charpentier de Londres, & petit-fils de Mr. Farnabe, qui avoit été Maire de Truro dans la Comté de Cornouaille [*A*]. Il nâquit à Londres vers l'an 1575; au commencement de l'année 1590, il entra au ſervive de Mr. Thomas French, Membre du Collége de Merton à Oxford: mais étant d'une humeur inconſtante, quoiqu'aſſez bien pourvu de talens, il n'y demeura pas longtems, mais ſe laiſſa ſéduire, & abandonna ſa Religion & ſa Patrie pour aller en Eſpagne, où il étudia pendant quelque tems dans un Collége des Jéſuites. La ſévérité de la diſcipline qui s'y obſervoit ne l'accommodant pas, il trouva bientôt le moyen d'en ſortir; & il accompagna les Chevaliers François Drake & Jean Hawkins dans le dernier Voyage qu'ils firent en 1595; & il ſe fit même eſtimer du premier. Il paſſa enſuite dans les Pays-bas, où il fut quelque tems ſoldat; mais s'étant trouvé réduit dans une grande diſette, il aborda dans l'Oueſt de l'Angleterre [*B*], où ayant erré quelque tems de côté & d'autre ſous le nom de *Thomas Bainraffe*, qui étoit l'anagramme du ſien, il s'établit enfin à Martock dans la Comté de Somerſet, & y établit une Ecole où il enſeigna la Langue Latine avec beaucoup de ſuccès [*C*]. Il alla enſuite à Londres, & y ouvrit une Ecole dans ce qu'on appelle *Goldſmiths-Rents*, derriére *Red-Croſs Street* proche de *Cripplegate*, qui eſt un endroit où il y a de grands jardins & de belles maiſons, & beaucoup de commodités pour les jeunes gens [*D*], dont le nombre a été une fois au-delà de trois-cens. Pendant ce tems-là il fut reçu Maître-ès-Arts dans l'Univerſité de Cambridge (*a*), & le 24 Avril 1616 (*b*) il fut aggrégé à celle d'Oxford. A la fin il quitta Londres à l'occaſion de quelques pratiques ſourdes des Hôtes de ſa maiſon [*E*], & à cauſe des fréquentes maladies auxquelles il étoit ſujet: il ſe retira vers l'année 1636 à Sevenock dans la Comté de Kent, ayant acheté une terre à Oxford dans le voiſinage de ce lieu; il y inſtruiſit avec ſuccès les enfans de quelques Seigneurs & Gentilshommes de ſes voiſins, & s'étant enrichi il y acquit une terre, & une autre proche de Horsham dans la Comté de Suſſex. Ses Ouvrages lui ont acquis beaucoup de réputation [*F*]. Au commen-

(a) Wood *Athen. Oxon.* Vol. II. col. 104.

(b) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 202.

[*A*] *Petit-fils de Mr. Farnabe, qui avoit été Maire de Truro dans la Comté de Cornouaille.*] C'eſt ce que nous apprend Mr. Wood (1), qui dit auſſi (2) que Mr. François Farnabe, fils de celui dont il s'agit dans cet Article, lui a aſſuré que „ le biſayeul de ſon pere, c'eſt-à-dire le pe„ re du Maire de Truro, étoit un Muſicien italien." Le Pere Niceron (3) n'a pas bien pris le ſens de ce paſſage de Wood: il dit „ que Mr. Farnabe, ayeul du Critique „ étoit Italien de naiſſance, & Muſicien de profeſſion, „ qui s'étant allé établir en Angleterre, y fut quelque „ tems Maire de *Truro* dans le Comté de Cornouaille." Il eſt évident qu'il a appliqué au grand-pere de Mr. de Farnabe, ce qui regarde ſon biſayeul.

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 104.

(2) Col. 207.

(3) *Mém. des Hom. Ill.* T. XVI. p. 168.

[*B*] *Il aborda dans l'Oueſt de l'Angleterre.*] Ce fut en Cornouaille; *la miſére où il ſe trouva fut ſi grande*, dit Mr. Wood (4), *qu'il fut réduit à enſeigner l'Alphabet aux petits enfans.*

(4) *Ubi ſupra.*

[*C*] *T établit une Ecole où il enſeigna la Langue Latine avec beaucoup de ſuccès.*] Mr. Charles Darby ayant été appellé en 1646 pour enſeigner dans l'Ecole de Martock, il trouva dans cette Ville & dans le voiſinage pluſieurs perſonnes, qui avoient été diſciples de Mr. Farnabe, *qui étoient bien inſtruits, & bons Grammairiens, même dans un âge avancé* (5).

(5) Idem Ibidem.

[*D*] *Beaucoup de commodités pour les jeunes gens.*] La Maiſon de l'Ecole étoit un grand bâtiment de pierre, partagé en pluſieurs Appartemens ou Corps de logis, ſelon les différentes Claſſes, ſous l'inſpection de Maîtres établis pour en avoir ſoin (6).

(6) Ibid.

[*E*] *A l'occaſion de quelques pratiques ſourdes des Hôtes de ſa maiſon.*] *Upon occaſion of ſome underhand dealing of his landlords*, ce ſont-là les propres termes de Mr. Wood (7), que le Pere Niceron a tout-à-fait mal entendus (8), qui dit: qu'*il s'acquitta tranquillement de ſon emploi juſqu'à l'an 1636, que quelques chagrins que lui ſuſcitérent* les Maîtres qui enſeignoient avec lui, *& ſes fréquentes infirmités l'obligérent à quitter.*

(7) Ibidem.

(8) *Ubi ſupra.* p. 370.

[*F*] *Ses Ouvrages lui ont acquis beaucoup de réputation.*] Nous en donnerons ici le Catalogue. I. *Note ad Juvenalis & Perſii Satyras.* Londres 1612 in-8. La troiſiéme Edition de ces Notes parut à Londres en 1620 ſous ce titre: *Junii Juvenalis & Auli Perſii Flacci Satyræ: Cum Annotationibus ad marginem, quæ obſcuriſſima quæque dilucidare poſſunt. Tertia Editio prioribus multo emendatior & auctior.* Elle eſt dédiée à Henri, Prince de Galles. Ben Johnſon a fait l'Epigramme ſuivante ſur les Notes ſur Juvenal:

Temporibus lux magna fuit Juvenalis avitis,
Moribus, ingeniis, divitiis, vitiis.
Tu lux es luci Farnabi; operiſque fugaſti
Temporis & tenebras ingenii radiis.
Lux tua parva quidem mole eſt, ſed magna vigore,
Senſibus & docti pondere judicii.
Macte, tuo ſcriptore, lectoreſque labore
Per te alii vigeant, per te alii videant.

Le même Poëte a fait auſſi une Epigramme ſur les Notes ſur Perſe:

Cum Juvenale tuo, Farnabi, Perſius exit,
Atque affectatis eruitur tenebris.
Quem legas, & quondam neglectum intelligas illo
Qui ſtridente ſatus, nomine ſanctus erat.

II. *Note ad Seneca Tragedias.* Londres 1613 in-8. La troiſiéme Edition parut à Londres en 1634 ſous ce titre. *L. & M. Annæi Seneca Tragediæ. Poſt omnes omnium Editiones, recenſionesque: Editio tertia auctior & emendatior, operâ & ſtudio* Thomæ Farnabii. Il y a au devant de cette Edition un Privilége du Roi, en date du mois d'Octobre 1634, qui lui accorde le droit d'impreſſion pour cet Ouvrage & pour pluſieurs autres pendant vingt & un ans: il y a auſſi des Vers à la louange de Farnabe par *Daniel Heinſius, Richard Andrews* Docteur en Médecine, *Hugus*

cement des troubles en 1641, il fut regardé comme mal intentionné pour le Parlement, parce qu'ayant été ſollicité de ſe déclarer en ſa faveur, il répondit, qu'*il valoit mieux n'avoir qu'un Roi que d'en avoir cinq-cens*. On le ſoupçonna même en 1643 d'avoir contribué au ſoulévement du Pays des environs de Tunbridge, qui prit les armes en faveur du Roi. Sous ce prétexte il fut mis dans la priſon de Newgate, & enſuite on l'embarqua. On délibéra dans la Chambre des Communes de l'envoyer en Amérique, mais cette propoſition ayant été rejettée, on ſe contenta de le tranſporter à *Ely-Houſe* en *Holbourn*, d'où il ne ſortit qu'environ un an avant ſa mort. Il mourut le 12 Juin 1647 âgé de ſoixante-douze ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Sevenock; on mit une Epitaphe ſur ſon tombeau. [*G*]. Il avoit été marié deux fois, & il laiſſa des enfans de ſes deux femmes [*H*]. Divers Auteurs l'ont célébré, & entre autres Jean Dunbar (*d*) Ecoſſois, qui l'appelle *Megalo-Britannus*, & Richard Bruck (*e*).

(*d*) In *Epigramm.* Cent. VI. Lond. 1636. in-8. num. 76.

(*e*) *Epigramm Hecatontades duæ.* Lond. 1637 in Hecatontade II. num. 37.

Holland, *Laurent Whitaker*, & *Na. Tomkins*. III. *Notæ ad Martialis Epigrammata*. Londres 1615 in 8. 1633 & in-12. dédiées au Chevalier Robert Killegrew. IV. *Lucani Pharſalia*, *ſive de Bello Civili Cæſaris & Pompei Libri X. Adjectis ad marginem Notis* T. Farnabii, *quæ loca obſcuriora illuſtrant*. Londres 1618 in-8. dédiée au Chevalier François Stuart. Il y a au devant de cette Edition des Vers Latins à la loüange de Farnabe par R. A. M. D. & par Mr. *Jean Seiden*; parmi ceux du dernier on trouve entre autres ceux-ci:

Haud eſt ingenio repertus alter,
Farnabi, *potior*, *ſcientiorve*,
Aut priſcæ Hiſtoriæ Poeticæſve,
Cui mandetur bonos vices gerendi,
Tutorum, *& tenebris faces parandi*
Quam tu, *cui veteris recondítique*
Ritus ex adytis patent; *& omnes*
Theſauro Sophiæ nimis reſudti.

V. *Index Rhetoricus Scholis & Inſtitutioni teneriori ætatis accommodatus*. Londres 1625 in-8. On a ajouté à une Edition de Londres de 1646 in 8. *Formulæ Oratoriæ & Index Poëticus*. La cinquiéme Edition a paru à Londres en 1654 ſous ce titre: *Index Rhetoricus & Oratorius*, *Scholis & Inſtitutioni teneriori ætatis accommodatus*. *Cui adjiciuntur Formulæ Oratoriæ & Index Poëticus*. *Operâ & Studio* Thomæ Farnabii. *Editio quinta prioribus emendatior*. Cet Ouvrage eſt dédié à Dominique Molino, Sénateur de Veniſe. L'*Index Poëticus* joint à cette Edition avoit paru à Londres en 1634. Il nous apprend dans la Préface de l'*Index Rhetoricus*, qu'il avoit publié il y avoit environ vingt ans ſon plan des *Tropes* en vers & ſans nom, & qu'ayant été bien reçu du Public, un certain Plagiaire ſe l'étoit approprié, ce qui avoit obligé notre Auteur à dreſſer cet *Index Rhetoricus*. Mr. Gibert (9) parle de ce Livre avec éloge; il remarque que Baillet en a jugé favorablement; & que le Pere Vavaſſeur, qui dit que cet Auteur parle quelquefois mal Latin, le trouve d'ailleurs diligent & ſavant. VI. *Florilegium Epigrammatum Græcorum*, *eorumque Latino Verſu a variis redditorum*. Londres 1629 &c. in 8. VII. *Notæ ad Virgilium*. Londres 1634 in-8. VIII. *Syſtema Grammaticum*. Londres 1641 in-8. IX. *Notæ in Ovidii Metamorphoſes*. Paris 1637 in-fol. (10) & Londres in-12. 1677 &c. (11). X. *Phraſiologia Anglo-Latina*. Londres in-8. XI. *Tabulæ Græcæ Linguæ*. Londres in-4. XII. *Syntaxis*. Londres in-8. XIII. *Notæ in Terentium*. Farnabe avoit achevé ſes Notes ſur Terence juſqu'à la quatriéme Comédie, quand la mort l'arrêta dans ſon travail. Meric Caſaubon acheva les deux autres, & le tout fut imprimé à Londres en 1651 *in*-12.

(10) Pby. Nicetron ubi ſupra p. 272.

(11) Wood col. 105.

[*G*] *On mit une Epitaphe ſur ſon tombeau.*] La voici: P. M. *Viri Ornatiſſimi* Thomæ Farnabii Armigeri, *Cauſæ olim Regiæ Reique publicæ ſed literariæ Vindicis acerrimi*. *Obiit* 12 *Junii* 1647:

Vatibus hic ſocris qui lux, *Farnabius*, *olim*
Vate carens, *ſaxo nunc ſine luce jacet.*

[*H*] *Il avoit été marié deux fois, & il laiſſa des enfans de ſes deux femmes.*] Il avoit épouſé en premiéres nôces Suſanne, fille de Jean Pierce de Launcells dans la Comté de Cornouaille, dont il eut un fils, nommé *Jean*, qui fut Capitaine dans l'Armée de Charles I, & qui hérita du bien que ſon pere avoit dans la Comté de Suſſex, où il ſe fit eſtimer & mourut au commencement de l'année 1673. Farnabe s'étoit remarié à Anne fille du Docteur Jean Howſon, Evêque de Durham, dont il eut pluſieurs enfans, entre autres *François*, à qui il laiſſa une terre qu'il avoit à Kippington dans la Paroiſſe de Sevenock: c'eſt de lui que Mr. Wood avoit appris pluſieurs particularités de la Vie de ſon pere (12).

(12) Wood col. 105.

(9) *Jugemens des Savans ſur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique* tuliant le T VIII. des *Jugem. de Baillet* Part. II. p. 263. 1690. Edit. de 1723 in-8.

FASTOLF (JEAN) Chevalier Banneret, Compagnon (on Chevalier) de l'Ordre de la Jarretiére, Baron de Cilliguillim; pendant pluſieurs années Commandant fameux, & Gouverneur en France, & illuſtre Miniſtre d'Etat ſous trois Rois conſécutivement, deſcendoit d'une ancienne, nombreuſe, & honorable famille de la Comté de Norfolk: & en particulier de la branche de cette famille établie à *Caſtre in Fleg*, proche de *Great Tarmouth* dans ladite Comté (*a*); c'étoit-là le patrimoine de ſes Ancêtres, qu'il poſſeda lui-même comme l'aîné Héritier mâle, juſqu'à à ce qu'il le fit paſſer en d'autres mains; il y avoit fait faire de magnifiques bâtimens, on croit même qu'il y étoit né en l'année 1380 on environ. Quelques-uns pourtant, qui font paroître beaucoup d'ignorance ſur ce qui le regarde, l'ont fait naître à *Pottea* dans la Comté de Bedford. Nous ne nous étendrons pas ſur le ſujet de pluſieurs perſonnes diſtinguées, de ſon nom & de ſa parenté, dont la mémoire s'eſt conſervée. Tel étoit ce Faſtolf, qui étoit Maître de la Monnoye (*Mins-Maſter*) du tems du Roi Edgar (*b*); le Chevalier Nicolas Faſtolf, Chef de Juſtice d'Irlande, & Juge Itinérant dans la Comté de Nottingham, ſous le régne d'Edouard III (*c*), & pluſieurs autres, illuſtres non ſeulement par la qualité de Chevaliers, mais par divers emplois honorables. Il ſera plus important de remarquer ici, qu'on croit généralement que le Pere de notre illuſtre étoit ce Jean Faſtolf Ecuyer, qui fonda un Monaſtére à *Caſtre* ſa *Fleg* ou dans le Voiſinage (*d*), & qui pourroit bien être le même Jean (fils de Nicolas) qui ordonna en 1393 qu'on l'enterrât dans l'Egliſe de la *Sainte Trinité*, où il y avoit auſſi une Chapelle franche dédiée à St. Jean Baptiſte, à laquelle pluſieurs perſonnes de la famille & notre pieux Chevalier avoient nommé (*e*). On ne peut douter qu'un homme que ſes qualités rendirent ſi utile dans les emplois de la derniére importance dont il fut chargé, un homme qui fut un ſi grand protecteur des Lettres, comme on verra dans la ſuite qu'il l'a été, on ne peut dis-je douter qu'un homme de ce caractére n'eût été bien élevé. On ne peut aſſûrer poſitivement qu'il ait été élevé en partie chez Thomas Mowbray Duc de Norfolk (*f*), en qualité de Page, quoique ce fût une choſe aſſez ordinaire dans ce tems-là même pour les enfans des Gentilshommes, mais nous n'avons d'autre garant de ce fait qu'un Poëte (*g*), qui a maltraité notre célébre Chevalier avec une licence impardonnable, comme nous le ferons voir dans la ſuite de cet Article. Ce que nous pouvons avancer avec certitude, puiſque nous le tenons d'une perſonne qui étoit à ſon ſervice, c'eſt que notre Illuſtre étoit déja ſi diſtingué par ſon mérite, avant même qu'il fût honoré de la qualité de Chevalier, qu'il épouſa une Dame de qualité fort riche, qui s'appelloit Milicent Lady Caſtlecomb, fille de Robert Lord Tibetot, & veuve du Chevalier Etienne Krope, fils de Mylord Scrope. Ce mariage fut ſolemniſé en Irlande à la fête de St. Hilaire la dixiéme année de Henri IV, & la vingtiéme de l'âge de notre Chevalier. Il s'engagea à lui donner mille Livres ſterling, & cent Livres ſterling par an pour ſes Epingles ſa vie durant, & elle les reçut juſqu'à la vingt-quatriéme année de régne de Henri IV (*h*). Les terres dans les Comtés de Wilts & d'Yorck, qu'il avoit acquiſes par ſon mariage, paſſérent à Etienne le Scrope Ecuyer, fils & héritier de ſa femme. Nous préſumons qu'il avoit eu quelque Commandement en France avant la mort de Henri IV, puiſque dès la premiére année de ſon héroïque Succeſſeur Henri V, nous trouvons un Acte qui accorde à *Faſtolf* le Château & la Seigneurie de Veires en Gaſcogne (*i*), ainſi il y a de l'apparence qu'il réſidoit alors dans ce Duché, qui appartenoit à la Couronne d'Angleterre. La troiſiéme année de Henri V en 1415, après la priſe de *Harfleur*, le Comte de *Dor-*

(*a*) Cambden *Britann. de Iceni.*

(*b*) Sir Andrew Fountain's *Saxon Coyns*. Tab. V. n. 10.

(*c*) *Claus* I. Edw III. p. 2. M 10 & Dugdale in *Chron. Series.*

(*d*) Speed's *Chron. in Tab. of Reg. Honſ.* und Weever's *Fun. Monum.* fol. 563.

(*e*) *Regiſt. of Norwich.*

(*f*) Qui mourut à Veniſe la ſeconde année qu'il eut été banni par Rich. II Ann. J. de Henri IV.

(*g*) Shakeſpeare's 2 Part of K. Henri IV. Act. III. Scene 2.

(*h*) *Item per Will. Worceſter*, *Miſcell. M.* 211 *in Bibl. C. C. C.* and Dr. Thoroton's *Antiq. of Nottinghamſ.* fol. 204.

(*i*) Rymer. *Fœd. ad fin.* Vol. XVII.

ſet y établit *Faſtolf* Lieutenant de cette Ville (*k*): la même année, n'étant encore qu'Ecuyer, il fut retenu (*l*) par Acte d'*Indenture* du 18 de Juin, avec dix Hommes d'armes, & trante Archers, pour ſervir le Roi dans l'Expédition qu'il ſe propoſoit de faire en France; & ayant été créé Chevalier avant le 29 Janvier de l'année ſuivante, le Fief de *Fritenſe*, proche de *Harfleur*, lui fut donné ſa vie durant en conſidération de ſes bons ſervices (*m*). Vers la fin d'Octobre de cette année 1415 il ſe trouva à la fameuſe bataille d'*Azincourt*, où il ſe ſignala particuliérement en faiſant le Duc d'*Alençon* priſonnier (*n*). En 1418 il eut ordre de ſe ſaiſir du Château & de la Seigneurie de *Bec Creſpin* (*o*) & autres Fiefs, & ce Château & autres terres, juſqu'à la valeur de deux mille Ecus d'Or (*p*) par an, lui furent accordés, ſous une Taille particuliére (*in ſpecial tail* *). En 1420 il ſe trouva au ſiége de *Monſtereau*, & l'année ſuivante à celui de *Meaux-en-Brie*. Au mois de Janvier 1422, qui fut la premiére année de Henri VI, la Ville de Melun ayant été ſurpriſe, *Jean* Duc de *Bedford Régent* de *France*, avec le Chevalier *Jean Faſtolf*, pour lors *Grand-Maître de ſa Maiſon*, & *Sénéchal de Normandie*, aſſiégea cette place & la reprit. En 1423 après la bataille de Crevant, le Chevalier Faſtolf fut fait *Lieutenant du Roi* & *Régent de Normandie*, dans les Diſtricts de *Rouen*, *Evreux*, *Alençon*, & les Pays de delà la Seine, & *Gouverneur* des Comtés d'*Anjou* & *du Maine*, & il fut créé *Banneret* avant la bataille de *Vernueil*. Environ trois mois après, comme le remarque un Hiſtorien François, le Chevalier *Faſtolf*, pour lors Capitaine d'Alençon, & Gouverneur de ſes *Marches*, aſſiégea le Château de *Tennuye* au Maine (*q*), & s'en rendit maître. En 1424 il fut dépêché pour empêcher qu'Alençon ne fût remiſe aux François (*r*), parce qu'on avoit découvert qu'un Gaſcon avoit ſecrettement vendu cette place. Au mois de Septembre de l'année 1425 il aſſiégea *Beaumont le Vicomte*, qui ſe rendit (*s*); il prit auſſi le Château de *Sillie-le-Guillom*, & il fut honoré du titre de Baron ſous le nom de ce Château. La même année il ſe rendit maître de St. Ouen d'Eſtrais proche de Laval, & du Château de Gravelle; & environ dans ce même tems-là il fut élu, avec des marques de diſtinction toutes particuliéres, *Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére* [*A*]. En 1426 le Gouvernement de l'Anjou & du Maine fut donné à Jean Lord Talbot (*t*), & le Chevalier Faſtolf en eut un autre (*u*): ce fut ſelon les apparences la ſource de la jalouſie qu'ils eurent depuis toujours l'un contre l'autre, & de l'oppoſition qu'ils firent paroître. Au mois d'Octobre 1428, il obtint une protection contre les pourſuites de ſes Créanciers (*w*), parce qu'il étoit paſſé en France, où il fit une action qui pour le courage & la conduite ne le cède à aucune dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire Ancienne ou Moderne: il s'agit de ce qui ſe paſſa au combat, appellé par les François la *Journée des Harengs*, parce que comme l'on étoit en Carême, Faſtolf menoit de Paris à l'Armée Angloiſe, qui aſſiégeoit Orleans, un Convoi de vivres, où il y avoit une grande quantité de Harengs; ayant été attaqué par les François, il ſe ſervit des Voitures qu'il eſcortoit pour ſe retrancher, & ſe défendit ſi bien qu'il les défit. Un Anglois cité ci-devant, qui paroît avoir ſervi dans les Guerres de France ſous lui, rapporte cette action en détail; ſa rélation eſt en François, quoique ſous un titre Latin [*B*]. Pluſieurs Hiſtoriens François en parlent auſſi, mais en paſſant; ils conviennent avec cet Auteur que les Anglois avoient beaucoup moins de monde, mais ils ne ſont pas d'accord ſur le nombre des François qui furent tués. Peu de tems après les Anglois furent obligés de lever le ſiége d'Orleans, ce qui fut ſuivi de la bataille de Pataye, où les François attaquérent ſi bruſquement, que les plus vaillans des Anglois ne virent d'autre parti à prendre que celui de la fuite, pour ſauver leur vie. Nos Hiſtoriens rapportent, que le Chevalier Faſtolf lui-même, voyant que la perte de la bataille étoit infaillible, ſe retira ſans avoir donné ni reçu un ſeul coup, comme s'il eût regardé comme une témérité de combattre avec un ſi grand déſavantage. Les Hiſtoriens François remarquent, que lui & d'autres qui purent s'empêcher d'être tués ou pris dans cette ſurpriſe, ſe retirérent à Corbeil (*x*); & il eſt certain qu'une prudente retraite eſt plus eſtimable, qu'un combat téméraire. Cette action ne doit faire naître aucun ſoupçon à ſon déſavantage, à moins que ce ne ſoit par rapport aux conſéquences qu'elle pouvoit avoir, à quoi il n'auroit pas remédié en faiſant ferme, il ſe ſeroit ſeulement fait prendre priſonnier de guerre avec les Lords Talbot, Scales, Hungerford, & le Chevalier T. Rampſton. Ce que rapportent nos Hiſtoriens Anglois modernes, qu'*à cauſe de cette retraite le Duc de* Bedford *lui ôta ſon* George *& ſa* Jarretiére (*y*), a ſi peu de vraiſemblan-

(*k*) *MS. Pet. Baſſet de Officio Heraldorum.*

(*l*) Rymer Vol. IX. p. 270.

(*m*) Ibid. fol. 229.

(*n*) *MS. Inſt. Collett. S Anſtis Armig.*

(*o*) *Rot. Norman.* 6. Hen. V. M. 40.

(*p*) Voy. Fortescue *de Laud. Legum Angliæ* p. 318 & *Differtes britannicæ on abſolute and limited Monarchy* p. 68.

* Voy. Chamberlayne *Etat preſ. d'Angl.* Part. II. Ch. 6. *Cit. de Trad.*

(*q*) Chartier *Hiſt. de Charles* VII. p. 9.

(*r*) Hollingshed's *Chron.* p. 517.

(*s*) Baſſet, *ut ſupra.*

(*t*) Idem.

(*u*) Hollingshed p. 597.

(*w*) Rymer Vol. X. p. 408.

(*x*) Chartier *Hiſt. de Charles* VII. p. 98 & Monſtrelet Tom. II. p. 46. &c.

(*y*) Hall's *Chronick* fol. and Hollinshed fol. 601.

[*A*] *Elu . . . . . Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére.*] Dans le Scrutin pour l'Election la Veille de la St. George de la quatriéme année de Henri VI, les voix ſe trouvérent partagées entre le Chevalier Jean Faſtolf, & le Chevalier Jean Radcliffe, Sénéchal de Guyenne; mais le Duc de Bedfort, qui étoit Lieutenant en l'abſence du Roi, quoiqu'il jugeât les deux Sujets très-dignes d'être admis, ſe déclara en faveur du premier, dont il releva le mérite & les ſervices, quoique la Chevalier Radcliffe fût plus vieux Soldat, & qu'*il eût ſervi avec honneur pendant vingt-huit ans* (1); Faſtolf fut donc élu la premier, & ſuccéda au Comte de Weſtmoreland, & Radcliffe fut élu peu de tems après pour remplir une autre place vacante. La Lettre qu'on écrivit à notre fameux Chevalier, qui étoit en France, portoit, que *cet honneur lui étoit fait en conſidération de ſes* bons, fidéles, & glorieux ſervices, *rendus au* Pere *de ſa Majeſté, & au* Roi lui-même, *& en conſidération des* grandes qualités *dont Dieu l'avoit enrichi*, & du ſes mérites *dans la manière dont il s'étoit toujours conduit en* bon & fidéle ſujet, *& des* travaux *qu'il avoit eſſuyés, des* voyages *qu'il avoit faits pendant* la Guerre *pour les juſtes Droits du* Roi (2). Les Comtes du Warwick, de Salisbury, & de Suffolk, autoriſés par une Commiſſion particuliére reçutent ſon ſerment, & l'inſtallérent. Après que ſes Procureurs eurent préſenté ſon manteau, ſon caſque, & ſon épée, on expédia une *Commiſſion* pour ſon inſtallation datée du 25 Février de la cinquiéme année de Henri VI, où l'on ajoute aux autres traits de ſon caractére rapportés ci-deſſus, *ſon grand ſens, ſa valeur, & ſon expérience dans la profeſſion des Armes* (3).

(1) Ashmole's *Hiſt. of the Garter* p. 270.

(2) Idem *in Append.* n. 21. 22.

(3) Idem *in Append.* n. 30.

* Le reſte n'eſt qu'en Anglois, ainſi on ne peut rapporter les propres termes François de l'Auteur. E. D. T.

[*B*] *Sa Rélation eſt en François, quoique ſous un titre Latin.*] En parlant du Siége d'Orleans cet Auteur dit; *Et environ le temps de Karesme enſuivant pource que vivres & artilleries commençoient à faillir au dit Siége, fut appointé & ordonné que Sire* Jehan Faſtolf * & Sire Thomas Rampſton iroient à Paris ſolliciter le Régent d'envoyer du ſecours aux Aſſiégeans; il leur accorda du bled, des harengs &c. auſſi bien que de l'Artillerie avec des chevaux & des voitures en grande abondance; il leur donna auſſi une Compagnie d'Arbaletriers, & une partie de ſes propres Gardes pour la ſureté du Convoi, enſorte qu'ils étoient environ *quinze-cens* hommes. Etant en marche un matin qu'il faiſoit froid, entre Janville en Beauſſe & Rouvroy, ils découvrirent dans une large plaine, où ils étoient, une Armée de François & d'Ecoſſois, commandée par Charles fils du Duc de Bourbon, par le Chevalier Guillaume Styward, Connétable d'Ecoſſe, & par d'autres fameux Capitaines; ils étoient encore à une aſſez grande diſtance, quand ils découvrirent cette armée, forte environ de *neuf* ou *dix mille* hommes, qui s'avançoit à leur rencontre. Faſtolf voyant cela rangea ſes Troupes en ordre, fit planter des paliſſades devant ſes Archers, & ſe retrancha derriére les Chariots du Convoi, les ayant fait attacher enſemble pour rompre l'impétuoſité de la Cavallerie, & pour n'en être pas accablé: il attendit les ennemis en cette poſture; ils aſſaillirent bien-tôt ſon retranchement, mais les Anglois ſe défendirent ſi vigoureuſement, & reçurent les Aſſaillans avec tant de valeur qu'ils défirent les François, la Chevalier Guillaume Styward, ſon frére, & pluſieurs autres tant François qu'Ecoſſois, furent tués *au nombre de deux-mille cinq cens* (XXVC) *ou environ*; le reſte fut obligé de prendre honteuſement la fuite, ſans qu'il y eût du côté des Anglois aucune perſonne de marque de tuée ou de bleſſée. Après avoir remporté une ſi glorieuſe victoire le Chevalier Faſtolf continua ſa marche avec ſon Convoi, qu'il amena heureuſement au Camp devant Orleans (4). Chartier, Hiſtorien François, eſt aſſez d'accord ſur les principales circonſtances, comme, que ce Combat ſe donna près de Janville, que les François *eſtoient beaucoup en plus grand nombre que les Angloiſ*, que le Combat fut furieux & opiniâtre, que le Connétable Stuart, ſurnommé, & le Sire d'Orval furent tués, mais il ne parle que *d'environ deux-cent hommes en leur Compagnie* (5).

(4) *Lib. de Actis Armorum & Conqueſtis Regni Franciæ &c. compilatus fuit ad Nobilem virum* J. *Faſtolf Baronem de Cylleguilem Anno* 1459 &c. *per Fr. Baſſet Armig. &c. MS in Officio Armorum.*

(5) *Hiſt. de Charles* VII. p. 87.

blance, & on a allégué tant de raiſons ſolides, auxquelles on en pourroit ajouter pluſieurs autres, pour faire voir le peu d'apparence qu'il y a à cela, qu'il ſuffira de les rapporter en abrégé [C] pour ſatisfaire toute perſonne raiſonnable. Mais quand au pis aller on conviendroit de ce que ces Auteurs diſent, & que l'on avoueroit qu'il fut privé des marques de l'Ordre, à la chaude & ſur une fauſſe idée de ce qui s'étoit paſſé, l'honneur du Chevalier Faſtolf n'y ſeroit point du tout intéreſſé, vû que les mêmes Hiſtoriens nous apprennent, qu'après information faite, ſa conduite parut ſi *juſtifiable*, qu'on lui rendit ces marques, ou comme ces Ecrivains eux-mêmes s'expriment, *ſur des excuſes qui parurent bonnes, & contre le ſentiment du Lord Talbot*, qui doit avoir été un puiſſant ennemi du Chevalier. D'ailleurs il fut continué dans ſes Emplois Militaires & Politiques les plus conſidérables; car en 1430 le Régent le fit ſon Lieutenant à Caen (*z*), comme étant un homme actif & d'une grande expérience pour la guerre. En 1432 il paſſa avec le Régent en France, & peu de tems après il fut un des Ambaſſadeurs qu'on envoya au Concile de Bâle, & un des Commiſſaires nommés pour conclure un Traité proviſionel, on une Paix ſolide avec les Ennemis de la France (*aa*); & cette année Faſtolf commanda conjointement avec le Lord Willoughby l'Armée qui aſſiſta le Duc de Bretagne contre le Duc d'Alençon (*bb*). Etant parti l'année ſuivante pour les Pays Etrangers, il eut la permiſſion d'établir Jean Faſtolf d'Oiton, Ecuyer, ſon Procureur Général. En 1434 ou au commencement de l'année ſuivante il étoit en France avec le Régent. En 1435 il fut encore du nombre des Ambaſſadeurs nommés pour conclure la Paix avec les Ennemis de la France (*cc*). Au mois de Septembre de la même année le Régent mourut à Rouën, & pour donner la plus grande preuve de la confiance qu'il avoit en la probité du Chevalier Faſtolf, il le nomma un des Exécuteurs de ſon Teſtament (*dd*). Que ſi quelqu'un ſe figuroit que ces marques de diſtinction procédoient de quelque affection particuliére que le Régent avoit pour Faſtolf, il n'a qu'à faire réflexion que le Duc d'Yorck, qui ſuccéda dans la Régence de France, accorda à notre Chevalier une rente annuelle de vingt Livres ſterling de ſon propre bien *pour ſes notables & louables ſervices, & pour ſes bons conſeils*; ce qui ſuffit pour faire connoître les ſentimens du Duc, & le mérite du Chevalier (*ee*). Nous trouvons qu'en 1436 & un an ou même plus longtems après, Faſtolf étoit en Normandie. En 1443 il obtint une permiſſion d'employer quelques Vaiſſeaux pour fournir ſa Maiſon (*ff*). En 1450 il tranſporta au Cardinal Jean Archevêque d'Yorck, & à d'autres ſon Fief de *Caſtre in Fleg*, & d'autres Terres mentionnées dans l'Acte de Ceſſion (*gg*). Vers l'année 1453 l'âge & les infirmités ne lui permirent plus de voyager ni à pied ni à cheval, ſans expoſer extrêmement ſa ſanté, ce qui fit qu'il fut diſpenſé de ſe trouver aux Aſſemblées annuelles des Chevaliers de la Jarretiére (*hh*). Il vécut cependant du moins encore ſix ans, comme on peut le conclure de ce que dit de ſon âge un Ecrivain contemporain [D] dans le beau portrait qu'il en trace, auquel nous renvoyons en finiſſant le récit abrégé que nous avons fait de ſes actions au dehors, & de la maniére dont il a rempli les Emplois publics.

(*z*) Huet *Origines de Caen*. p. 50.

(*aa*) Rymer Vol X. p. 525, 527. 810.

(*bb*) Chartiſt p. 59.

(*cc*) Rymer Vol. X. p. 649.

(*dd*) *Regiſt. Cicheley* Vol. I. p. 478.

(*ee*) Sandford's *Geneal. Hiſtory*. fol. 386.

(*ff*) Rymer Vol. XI. fol. 44.

(*gg*) *Claus.* 29 *Henrici* VI.

(*hh*) *The Black-Book of the Garter.*

Autant que ſes Vertus militaires l'avoient rendu redoutable à la guerre, autant celles qu'il pratiqua dans la vie privée & domeſtique le rendirent-elles aimable: on ne trouve dans cette partie de ſon Hiſtoire que des traits de nobleſſe, de généroſité, de bénéficence, ſoit par rapport au lieu où il faiſoit ſon ſéjour, ſoit par rapport aux perſonnes & aux fondations qu'il combla des marques de ſa bonté. Il étoit en état de fournir à ces libéralités, poſſédant pluſieurs belles terres & de grands biens dans les Comtés de Norfolk, Suffolk, Surrey, d'Yorck & de Wilts, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus: & l'on en trouve encore les preuves dans les Archives (*ii*). Il fit du bien aux deux Univerſités, ayant légué une ſomme conſidérable à celle de Cambridge pour bâtir les Ecoles de Philoſophie & de Droit Civil (*kk*); & fait de ſi grandes libéralités au Collége de la Madelaine à Oxford, qu'on fait encore mention de lui dans un Diſcours qui ſe fait tous les ans; & quoiqu'on ne ſache pas préciſément en détail ce qu'il fit en faveur de ce Collége, parce qu'il *inféoda* pendant ſa vie les terres qu'il donna, avec celles du Fondateur; cependant il eſt connu que la *Tête-de Cochon* dans *Southwarck*, diviſée à préſent en pluſieurs *ténémens*, valant *cent-cinquante Livres Sterling* par an, & la métairie de *Caldecot* dans la Comté de Suffolk, faiſoient partie des terres qu'il donna; on croit auſſi que *Lovingland* dans la même Comté en étoit. On voit à *Caſtre*, l'ancien domaine de ſa famille, les reſtes de ſa magnifique maiſon; il y a à un des coins une Tour de brique ruïnée, qui a plus de cent pieds de haut, au deſſus d'une des fenêtres on voit ſes armes environnées de la Jarretiére. La Tradition porte, que cette Maiſon fut bâtie par un Seigneur François que notre fameux Chevalier avoit fait priſonnier, ſur le modele de ſon propre Château en France, & que ce fut là le prix de ſa liberté; ſi le fait eſt vrai, ce pourroit bien être le Duc d'Alençon ſusnommé. Il ordonna auſſi par ſon Teſtament, que ſes Exécuteurs feroient bâtir à Caſtre un *Collége* pour un Maître, ſix Prêtres, & ſept pauvres hommes, & qu'ils y attacheroient un revenu annuel de *cent vingt Marcs*, dont diverſes parties de ſon bien ſeroient chargées, mais par quelque accident cette fondation eſt réduite à ce qu'on appelle une *Chanterie*. Il bâtit auſſi une maiſon à *Tarmouth*, & une *Place Royale*, (c'eſt ainſi qu'elle eſt nommée) à *Southwark* (*ll*). Il ſemble que *Bickling* & *Pulham-Mary* dans la Comté de Norfolk ſe reſſentirent auſſi de ſa généroſité,

(*ii*) *Eſcheat.* 18. 19 Hen. VI. n. 41.

(*kk*) *Lib. Fror. Univ. Cantab.*

(*ll*) Vincent. MS. *in Offic. Arm.* n. 12. p. 182.

[C] *Il ſuffira de les rapporter en abrégé.*] Entre autres raiſons, qui prouvent le peu d'apparence de ce fait, on peut alléguer les ſuivantes. Qu'aucun Auteur contemporain de poids ne le rapporte; qu'il y a même des abſurdités dans le récit qu'on fait; le *George* n'étant pas ſelon les apparences une *marque* de l'*Ordre* dans ce tems-là: mais ſuppoſons qu'il faille ſeulement entendre par-là la Croix de St. George, on ne peut diſconvenir, que le Duc de Bedford n'ayant pas le droit de conférer l'Ordre à perſonne, il eſt très-peu apparent qu'il eût ſeini d'en dépouiller quelqu'un ſans le conſentement du Souverain & ſans le concours des autres Chevaliers. Il eſt encore plus iocroyable, qu'il ait exercé ce pouvoir ſur une ſimple information, ſans examiner la vérité de l'accuſation intentée; procédé entiérement contraire à la généroſité & à la grandeur d'ame du Régent, qui avoit la plus haute vénération pour l'Ordre, & qui étoit très-rigide Obſervateur de ſes Statuts. D'ailleurs croira-t-on que le Duc, qui ſe tenoit exactement à ce que preſcrivoient les Statuts pour l'élection d'un Chevalier, fût moins circonſpect à en dépoſer un, juſqu'à ſe permettre une choſe que les Statuts de ce tems-là n'autoriſoient point? car l'Article qui dégrade un Chevalier qui aura pris la fuite dans un Combat, n'a été fait que ſous Henri VIII, & encore avec cette reſtriction, *Si le* Souverain (ou le Grand-Maître de l'Ordre) *& la* Compagnie *le trouvent bon dans le premier Chapitre, qui ſe tiendra* (6).

[D] *Un Ecrivain Contemporain.*] C'eſt Guillaume Caxton notre premier Imprimeur, qui parlant du Traité de la *Vieilleſſe* de Ciceron, qu'il imprima en Anglois environ vingt ans après la mort de notre Chevalier, dit que ce Traité „ avoit été traduit, & mis en langue vulgaire, par „ l'ordre & ſelon le deſir du très-illuſtre & ancien Che„ valier Banneret Jean Faſtolf de la Comté de Norfolk, „ mort à l'âge de quatre-vingts ans; ayant fait la guerre „ en France & en d'autres lieux pendant quarante ans pour „ la défenſe & pour le bien général des deux Royaumes „ de France & d'Angleterre; † étant diſtingué dans les Ar„ mes, dans l'adminiſtration de la Juſtice & dans le Gou„ vernement Civil ſous trois Rois, ſavoir Henri IV, Henri „ V, & Henri VI; ayant été Gouverneur du Duché d'An„ jou & du Pays du Maine, Capitaine de pluſieurs Villes, „ Châteaux, & Forteresſes dans le ſuſdit Royaume de „ France, dont il a eu la garde pendant pluſieurs années, „ commandant trois-cens Lances, & Archers, ſelon la „ coutume de ce tems-là †, & rendant bon compte des „ ſuſdites Villes, Forteresſes & Châteaux, aux ſuſdits Rois, „ & à leurs Lieutenans, Princes de bonne renommée, Jean „ Duc de Bedfort, Régent de France, Thomas Duc d'Ex„ ceſter, Thomas Duc de Clarence & autres (7).

(6) *Mr. Anſtis Regiſter of the Garter.* Vol. II. p. 189.

† Le vieux Langage, où ceci eſt écrit n'eſt pas aiſé à rendre, il y a *occupeng and rewlyng the bendes ſperes and the bowes accuſtomed therto.*

(7) Caxton's *Tullii de Senectute* in-fol 1481 in Preſat.

[E] *Com-*

nérosité, les Eglises de ces deux endroits ayant été autrefois ornées de ſes Armes; entre les Ornemens qui étoient dans la derniére il y avoit une repréſentation du Chevalier *Jean Faſtolf* (mm) avec une Armure dorée, peinte ſur les vitres d'une des fenêtres, ayant pour *timier une Plume d'Argent ſur un Cordon azur & or*, & deux Ecuſſons avec *la Croix de St. George environnée de la Jarretiere:* on y voyoit auſſi ſa femme à genoux, avec ſon Ecuſſon *d'Argent avec un Satire de Gueules*, & au deſſous, *priés pour l'Ame du Chevalier* Jean Faſtolf *qui pendant ſa vie a fait beaucoup d'actes de Charité.* Mais ſi ce portrait de ſa perſonne eſt effacé, nous avons vu ci-deſſus de beaux traits de la grandeur de ſon Ame. Nous ne les avons rapportés ici qu'en abrégé, mais il nous paroîtroit bien plus grand, s'ils étoient parvenus à nous dans toute leur étenduë: il paroît qu'ils étoient tracés au naturel dans un Ouvrage particulier, intitulé, *Acta Domini Johannis Faſtolf* (nn), compoſé par ſon *Soget* ou *Segret*, Heraut ou Pourſuivant, qui eſt auſſi appellé ſon *Sécretaire*, il s'appelloit *Guillaume Wyrceſter* ou *Botaner*, qui étoit le nom de la famille de ſa mére, & non un titre parmi les Officiers d'Armes, comme il le remarque lui-même dans ſon *Itineraire* *. Si cette Hiſtoire de la Vie & des Actions de notre Chevalier avoit été donnée en ſon tems au Public, elle auroit peut-être empêché qu'on n'eût défiguré avec tant de licence ſon caractére en faiſant des portraits ridicules ſur le Theatre, qu'on regarde inſenſiblement comme des portraits Hiſtoriques, ce qui a fait que l'idée qu'on a communement de lui eſt celle d'un vieux débauché, peſant, capricieux, & un vrai Capitan, propre à ſervir d'enſeigne aux Cabarets, & dont on a fait même il n'y a pas longtems le Héros de l'Hiſtoire des Voleurs de Grands Chemins (oo). J'ai beaucoup de regret qu'on ſoit en droit d'attribuer cet abus à Shakeſpear, à qui ſon rare & admirable génie a fait déferer par un conſentement général, le premier rang pour le Théatre: & je ſouhaitterois de tout mon cœur qu'on pût alléguer quelque choſe de plus ſolide pour le juſtifier, qu'un léger changement du nom de notre illuſtre Chevalier, ou un petit anacroniſme, ou que le rôle du Chevalier *Jean Falſtaffe*, ainſi qu'il le nomme dans les deux parties de Henri IV, & dans ſes *Femmes joyeuſes de Windſor*, a été originairement compoſé, & repreſenté ſous le nom du Chevalier *Jean Oldcaſtle*, auquel il ſubſtitua celui de Falſtaffe, parce qu'on le reprit d'avoir employé le premier, comme nous le dirons plus particulierement dans les Remarques [*E*]. Supposé même que ce changement n'ait diffamé le Chevalier que par accident, & non de deſſein prémédité, on ne peut diſconvenir que malgré cela l'Auteur ne ſoit digne de blâme, dans le choix de ce ſecond nom (pp). Car quoique les morts ſoient inſenſibles aux injures qu'on fait à leur mémoire, elles ſont des outrages qu'on fait aux vivans; & lorſqu'on tourne ainſi un caractére reſpectable en ridicule, on affoiblit l'amour public de la vertu, en décourageant les ames généreuſes, que la vuë d'un ſi deſagréable ſalaire, empêche d'imiter les grands exemples, & d'être animés d'une louable émulation. Mais finiſſons ce qui regarde le Chevalier Faſtolf; ce Grand-Homme, ayant atteint dans ſa retraite l'âge de quatre-vingts ans, fut attaqué d'une fiévre lente & d'un aſthme, & après avoir ſouffert pendant vingt ſemaines (qq), il mourut le jour de la fête de St. Leonard en 1459, ſelon que portent pluſieurs anciens Manuſcrits, dont les Auteurs ſemblent s'être copiés l'un l'autre. On peut voir plus particuliérement les preuves des faits dans les Mémoires que nous avons cités, qui ont rendu à notre Chevalier la juſtice qui lui étoit duë, & auxquels nous avoüons que nous ſommes redevables des particularités qui compoſent la meilleure partie de cet Article; nous nous flattons que la maniére dont nous les avons rapportées, ne leur aura rien fait perdre de la clarté qu'elles ont dans la ſource où nous les avons puiſées. Le ſavant & laborieux Compilateur de ces Mémoires Jean Anſtis Ecuyer, *Garter* ou Premier Roi d'Armes (rr), a remarqué en quelque endroit du même Ouvrage, que c'eſt plutôt l'année ſuivante que le Chevalier Faſtolf eſt mort, le jour de la St. Leonard, ou, comme il le dit un peu plus haut d'aprés les *Echeats*, la veille de cette Fête, c'eſt-à-dire le 5 Novembre de la 39 année de Henri VI, l'an 1460 (ss), pas moins de trente-ſept ans plus tard, que ne le dit à l'avanture Fuller

(mm) MS. *inter Collect. Joh. Anſtis Arm.*

(nn) V Bale *Script. Ang. Britann. Cent.* 8. *num.* 27.

* L'Auteur Anglois s'exprime d'une maniere ſi embarraſſée, que je ne ſai ſi j'ai ſaiſi ſa penſée, voici ſes termes. *Written by his Soget or Segret, a Herauld or Purſuivant who is alſo called his Secretary, named* William Wyrceſter *or* Botaner, *notwithſtanding the Officers of arms, but his name of the mother's family* &c. R. D. T.

(oo) Voy. Captain Johnſton's *Hiſtory of Highwaymen.* p. 1. 1718 in-fol.

(pp) *The Life of Mr. W. Shakſpear, prefix'd by Mr. Rowe, before the Edition of his Plays* p. 9. Edit. 1709. in-8.

(qq) *MS. penes Dom. Hans Sloane, Baronet.*

(rr) *In his Regiſter of the Order of the Garter* Vol. II. 1724.

(ss) Idem Vol. I. in *Præf.*

[*E*] *Comme nous le dirons plus particuliérement dans les Remarques.*] Il eſt viſible que Shakeſpear a changé *Faſtolf* en *Falſtaffe*, afin que le *nom* même réveillât l'idée d'un *faux Brave*, ou d'un homme d'un caractére trompeur, & ſur lequel il n'y a pas de fonds à faire. Le Poëte crût peut-être que ce changement ſuffiſoit pour le faire prendre pour un nom feint, d'autant plus propre, qu'il convenoit au caractére feint, auquel on avoit donné un nom, que les Comédiens furent obligés d'ôter. Mais quelle qu'ait été la raiſon, à moins que ce n'ait été l'inimitable plaiſanterie que le caractére offre, qui ait fait paſſer ſans contradiction cette ſubſtitution de nom parmi ceux qui vivoient alors (car l'on ne peut ſuppoſer que l'illuſtre Comte de Shrewsbury ait favoriſé & encouragé une pareille choſe, à cauſe de quelque vieille querelle entre les deux familles) il eſt certain que la poſtérité n'a pas eu la même indulgence pour le Poëte: car comme le remarque très-bien Fuller, „ Le Comédien n'eſt point du tout excuſable malgré quelque changement dans le nom, vu que la „ conformité ou la grande proximité des ſons rappelle naturellement la mémoire de cet illuſtre Chevalier & que „ peu de perſonnes ſe ſouviennent de la différente orthographe des noms (8)." A l'égard de l'*Anachroniſme*, il eſt ſi peu conſidérable, que ce n'eſt guéres une raiſon qui puiſſe perſuader que le Chevalier du *Poëte* n'a pas été deſtiné à repréſenter le véritable dont parle l'Hiſtoire. Il eſt vrai que Shakeſpear repréſente ſon Falſtaff comme un homme de cinquante à ſoixante ans, avant la bataille de Shrewsbury, qui ſe donna en 1403 (9), & que dans le premier Acte de Henri V. il fait faire une rélation de ſa mort, ce qui à bien des années prés ne convient ni à l'âge ni au tems de la mort du véritable Jean Faſtolf; deſorte que ſi le rapport des noms ſemble indiquer ce Chevalier, la diverſité des tems paroît marquer que le Poëte ne l'a pas eu en vuë; mais d'un autre côté, comme la Vie du Chevalier comprend tout ce périlode de tems, l'époque aſſignée ne fixe pas moins l'eſprit à penſer à lui, que le nom employé. La mort de Falſtaff dans Shakeſpear, rend à la vérité probable la Tradition, qui porte que ce caractére a été fait, originairement pour le Chevalier Jean Oldcaſtle, qui, comme on le ſait ſouffrit la mort vers le milieu du régne de Henri V. en l'année 1417: or l'on croit que Shakeſpear a tiré ces deux Piéces de Henri IV. & l'Hiſtoire de Henri V. d'une ancienne Piéce intitulée: *Les glorieuſes Victoires de* l'enri V, *contenant la fameuſe bataille d'Aincourt*, qui commence par une ſcene des Pillages du Prince Henri, où le Chevalier Oldcaſtle eſt un des perſonnages; & il y a de l'apparence que Shakeſpear conſerva le nom de ce Chevalier, juſqu'à ce qu'on lui ordonna de le changer, ſinon ſur les plaintes de quelqu'un de ſes deſcendans, du moins comme faiſant injure à un homme, qui tient un rang ſi conſidérable parmi nos Réformateurs dans Bale & dans le Martyrologe de Fox. Le dernier Editeur de Shakeſpear exact & curieux a recherché avec ſoin certains endroits de ces Piéces, qui prouvent que le nom étoit originairement Oldcaſtle (10). Et le Docteur Fuller, qui avoit pu voir des perſonnes, qui avoient aſſiſté aux premiéres repréſentations de cette Piéce de Shakeſpear, avoue „ qu'il eſt vrai que le Chevalier Jean Old„ caſtle étoit le perſonnage qu'on mettoit ſur la Scéne „ dans toutes les piéces de Théatre pour repréſenter un „ poltron. On ſait bien, dit-il, de quel principe partoit „ ce trait de malice noire; les Papiſtes en raillolent comme d'un Hérétique; il falloit donc bien qu'il fût auſſi „ un poltron, quoiqu'il fût auſſi courageux & intrépide „ qu'aucun homme de ſon tems. Mais autant que je ſuis „ charmé qu'oo ait retranché le nom du Chevalier Old„ caſtle, autant al-je de chagrin qu'on y ait fourré celui „ du Chevalier Jean Faſtolf, pour avilir ſa mémoire, & „ pour être l'objet des traits de chaque mauvais plaiſant (11)." Mais comme le crime eſt un crime *Poëtique*, nous finirons auſſi par une remarque Poëtique, tirée d'un *Poëme Hiſtorique* ſur *trois* de nos *Rois*, qui eſt entre les mains de l'Auteur de cet Article. Il y a dans ce Poëme cinq ſtrophes où le Poëte cenſure la liberté qu'on a priſe d'expoſer notre Chevalier indignement ſur le Théatre (12); voici en ſubſtance le ſens de deux. „ Pourquoi veut qu'on a diffamé un nom illuſtre, qu'on en a fait un „ poltron & un Bouffon, rappellez vous les plaiſanteries „ que vous avez luës ſur *Falſtaffe*; travеſti en bouffon, „ & déguiſé pour orner le Théatre, & pour divertir les „ Spectateurs. Evitez deſormais de prendre plaiſir à deshonorer des perſonnes qui vécurent avec gloire . . . . . „ que *Faſtolfe* vive, lui dont la Fidélité & le Courage „ méritérent autrefois le premier Gouvernement de Fran„ ce."

(8) *Worthies of England in Norfolk.*

(9) *The First Part. of Henry IV Act.* II *Scene* 3.

(10) Mr. Theobald's Edition of Shakeſpear Vol. III. p. 145. 349. 358. 1733.

(11) *Worthies of England in Norfolk.*

(12) *Tanner. The Several Reigns of Richard* II, *Henri* IV *and Henri* V Mſs. B. 1649 *in* Henri V. *Stanz.* 116. 119.

ler dans ſes *Hommes Illuſtres*. Il fut enterré dans l'Abbaye de St. Benoit de Hulme de Norwich; & ſa mémoire a été en ſi grande vénération, que Jean Beauchamp Lord de Powyke, fonda par ſon Teſtament daté de la quinziéme année d'Edouard IV, une *Chantrerie*, particuliérement pour l'Ame du Chevalier Jean Faſtolf.

✿ FAVORIN, célébre Hiſtorien, Philoſophe, & Orateur, floriſſoit ſous l'Empéreur Adrien: il nâquit à Arles entre le milieu & la fin du prémier Siécle (*a*). On dit qu'il vint au monde Hermaphrodite, ou Eunuque, & que c'eſt pourquoi il n'eût jamais de barbe même dans ſa vieilleſſe, & qu'il avoit la voix aiguë, comme l'ont ordinairement les Eunuques; on ne laiſſa pas de l'accuſer d'adultére (*b*). Favorin voyagea dans les Pays étrangers, où les Sciences fleuriſſoient le plus. Il paſſa en Aſie, demeura aſſez longtems à Athénes, à Epheſe, & puis alla ſe fixer à Rome. Il vit dans ſes voyages les hommes les plus célébres de ce tems-là, & fit connoiſſance avec eux. Il fut diſciple de Dion Chryſoſtome, mais il paroît par ce que dit Philoſtrate ſon Hiſtorien, qu'il ne profita guéres des leçons de cet Orateur. Il y a quelque apparence qu'il eût auſſi Epictéte pour Maître (*c*). Il eut auſſi des liaiſons avec Hérode Atticus Sophiſte d'Athénes [*A*] & avec Plutarque; ce dernier lui addreſſa dés le régne de Trajan un de ſes Ouvrages intitulé *De primo frigido*, & une Lettre ſur l'amitié qui eſt perduë (*d*). Favorin étoit très-habile dans le Latin & le Grec, qu'il parloit avec beaucoup de facilité & ſans préparation [*B*]. Il étudia la Philoſophie, & ſuivit la Sécte des Académiciens & des Pyrrhoniens, dont il pouſſa même les ſentimens fort loin [*C*]. On ſait que l'Empereur Adrien affectoit d'avoir à ſa ſuite pluſieurs hommes de Lettres: Favorin étoit du nombre, & même un de ceux qui avoient le plus de part à ſes bonnes graces; auſſi étoit-il habile courtiſan [*D*]. Sa Complaiſance ne pût néanmoins l'emporter ſur la légereté d'Adrien, & la jalouſie qu'il avoit contre ceux qui le ſurpaſſoient

(*a*) *Voy.* Philoſtratus *in Vit. Sophiſt.* Lib. I. p. 491. In Operib. Paris. 1608 in-fol. Suidas *in* Φαβωρινος. & Tillemont *Hiſt. des Emp.* Tom. II. p. 916. in-fol. *Hiſt. Litter. de France* T. I. Part. I. p. 265.

(*b*) Lucien *dans le Dialog. qui a pour titre* l'Eunuque *en Pamphil.* Tom. I. p. 859. 954. de la Trad. d'Ablancourt Amſt. 1684.

(*c*) A. Gellius *Noct.* Att. Lib. XVII. c. 19.

(*d*) Joſius *De Scriptor. Hiſt. Philoſ.* Lib III. cap. VII. §. 7. Edit. Jenæ 1716. in-4.

(*a*) *Hiſt. des Empér.* Tom. II. p. 919. Edit. in-fol.

(*a*) *De Scriptor. Hiſt. Philoſ.* Lib. III. cap. 6. p. 19. Edit. Jenæ 1716.

(*a*) *Hiſt. Liter. de France* T. I. Part. I. p. 267. uoc. (1).

(*a*) Philoſtrat. *in Vit. Sophiſt.* Lib. I. p. 494. 498. *in Oper.* Edit. Pariſ. 1608. in-fol.

(*a*) Idem p. 540. 541.

(*a*) *De Progn.* cap. 5. p. 618. *Apud* Hiſt. *Litt. de France.* loc. cit. p. 266.

(*a*) Philoſtrat. *ubi ſupra.* p. 493.

(*a*) *Demonax* p. 858 du Tom. I. de la trad. d'Ablancourt. Edit. d'Amſt. 1684.

(*a*) Baillet *Jugem. des Sçav.* Tom. I. Part. I. dans *les Prolég.* Ch. VII. § 9. p. 225. 226. Amſt. 1725 in-12.

(*a*) Gellius Lib. XI. cap. 5.

(*a*) Galenus *de Optimo docendi Genere* p. 59. Ital. Op. *ajuſd.* Baſil. 1561 in fol. *Apud Hiſt. Liter. de France.* Ubi ſupra. p. 272. 278.

(*a*) Idem ibid.

(*a*) Idem ibidem.

(*a*) Gill. Boileau *Vie d'Epictéte.* p. 15. 16. La Haye 1726 in-12.

(*a*) Arrian. *Diſſ.* Lib. II. cap. 20. *Apud* Bocleau ibidem.

[*A*] *Il eut auſſi des liaiſons avec Herode Atticus Sophiſte d'Athénes.*] Mr. de Tillemont (1) dit que Favorin fut Maître d'Herode Atticus, qu'il fit ſon Héritier, mais Joſius (2), & les Savans Bénédictins de St. Maur (3) ont très-bien remarqué, qu'on a confondu Herode Atticus avec Herode ſon fils, qui fut effectivement diſciple de Favorin & ſon héritier; car notre Savant lui légua en mourant ſes livres avec ſa maiſon qu'il avoit à Rome; il y joignit un Indien extrêmement noir, qu'il avoit à ſon ſervice, & qui ſervoit de bouffon à l'un & à l'autre (4).

[*B*] *Il parloit avec beaucoup de facilité & ſans préparation.*] On trouvoit néanmoins qu'il étoit trop grand parleur, ce qui faiſoit dire de lui, par alluſion à ſa qualité d'Eunuque, qu'il étoit du caractére de toutes les vieilles femmes (5). Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſelon Gallen (6) il avoit un génie ſi fécond, qu'il ſe trouvoit en état de diſputer tous les jours ſur quelque ſujet qu'on pouvoit lui propoſer. Lorſqu'il paroiſoit en public il le faiſoit avec grace & d'un air riant, mais cependant avec quelque négligence (7). Lucien rapporte (8) que Demonax ſe mocquoit de ſes diſcours trop polis & trop recherchés pour un Philoſophe, & que Favorin l'étant venu trouver lui demanda qui c'étoit qui ſe mocquoit de lui? *Un homme*, répondit Demonax, *qui a l'oreille aſſez délicate, & qui n'eſt pas facile à ſurprendre.* Cela n'empêcha pas qu'il n'effaçât les Rhétoriciens, les Géométres, & les Aſtrologues, & qu'il n'ait tenu un rang très-conſidérable parmi les Hiſtoriens de ſon ſiécle (9).

[*C*] *Il ſuivit la Sécte des Académiciens & des Pyrrhoniens, dont il pouſſa même les ſentimens fort loin.*] On peut juger combien il étoit entêté de ces ſcotimens par le grand nombre d'Ecrits qu'il a faits pour les appuyer: Aulu-Gelle parle d'un Ouvrage en dix Livres, qui étoit intitulé: Παντοιων τροπων, & qui étoit écrit avec beaucoup d'art & de ſubtilité: *Super qua re Favorinus quoque ſubtiliſſime argutiſſimeque decem libros compoſuit*, &c. (10). Philoſtrate remarque que l'Auteur n'y étoit point aux Pyrrhoniens la faculté de juger des choſes, quoiqu'ils fiſſent profeſſion de ne ſe fixer à rien, ce qui paroît contraire à ce qu'inſinue Aulu-Gelle. Favorin compoſa un autre Ouvrage diviſé en trois Livres, dont l'un étoit adreſſé à Adrien, l'autre à Dyſon ou Dryſon, & le troiſiéme à Ariſtarque, ils portoient tous trois pour titre *que l'Imagination a la faculté de comprendre.* Mais malgré ce titre ſpécieux il ne tendoit à rien moins qu'à y établir l'incompréhenſibilité de toutes choſes. Il y donnoit pour la meilleure maniére d'enſeigner celle des Acadéміciens, qui ne conſiſtoit qu'en des problémes continuels ſans définir ou aſſurer rien certainement, & à nier même que l'on pût comprendre ce qui eſt de plus clair (11). Il établiſſoit encore dans un autre Ouvrage adreſſé à *Alcibiade*, qu'il lui ſembloit probable que l'on ne peut rien ſavoir certainement (12). Il alla même ſi loin qu'il fit un écrit particulier pour prouver qu'il n'eſt pas poſſible de comprendre qu'il y a un ſoleil qui éclaire la terre (13). Ce fut apparemment cet extraordinaire Pyrrhoniſme, qui fit que Favorin & Epictete ne furent pas fort d'accord; car Epictete étoit autant ennemi des Pyrrhoniens que Favorin en étoit partiſan outré: on rapporte un mot, qui pourroit bien avoir été dit à ce dernier, un jour qu'un Pyrrhonien s'efforçoit à prouver à Epictete que les ſens ſont trompeurs, il lui répondit, *qui de vous autres voulant aller aux étuves eſt allé jamais au moulin* (14)? Rien n'eſt plus propre à faire ſentir l'extravagance du Pyrrhoniſme que des exemples fort ſimples, c'eſt ce qu'Epictete paroît avoir parfaitement compris, car il diſoit ordinairement (15), ſi j'étois valet de ces Pyrrhoniens je prendrois plaiſir à les tourmenter; quand ils me diroient Epictete verſez de l'huile dans le bain, je leur verſerois de la ſaumure ſur la tête. Quand ils me demanderoient de la tiſanne, je leur apporterois du vinaigre; & s'ils penſoient s'en plaindre je leur dirois, qu'ils ſe trompent, & leur perſuaderois que le vinaigre eſt de la tiſanne, ou je les ſeſois renoncer à leur ſentiment. Il y a de l'apparence que la maniére dont Epictete s'expliquoit ſur ce ſujet donna occaſion à Favorin de compoſer un Ouvrage, qu'il addreſſa à ce Philoſophe, dans lequel il introduiſoit Oneſime valet de Plutarque diſputant avec Epictete (16). Gallen répondit à cet Ecrit, qui paroît avoir été une eſpéce de Dialogue, mais cet Ouvrage de Gallen eſt perdu (17): mais il nous en reſte un autre du même Auteur contre Favorin, intitulé Περι του αριστου διδασκαλιας, *de la meilleure maniére d'enſeigner*, où il réfute les ſentimens de notre Philoſophe Pyrrhonien. Comme il tomboit quelquefois en contradiction avec lui-même dans ſes Ecrits, admettant dans les uns certaines connoiſſances, loüant en d'autres ceux des Académiciens, qui permettoient à leurs diſciples de choiſir ce qui leur paroiſſoit le plus vrai entre des opinions oppoſées; Gallen fait profiter avec eſprit de cette contradiction, & réfute par des raiſonnemens très-ſolides, quoiqu'en peu de mots, le faux Syſtéme de ſon adverſaire (18). On voit par là que les Pyrrhoniens anciens & modernes ſe reſſemblent parfaitement, & que l'idée qu'en a donnée un Savant de notre tems (19) eſt fort juſte: „ lorſ- „ qu'une quelque choſe les accommode ils oublient leur ma- „ niére de Philoſophes, & ils s'attachent à ce qui leur „ plaît tout comme le reſte des hommes: Mais tout ce „ qui les importune leur paroît du moins douteux, & de „ peur qu'on ne les force à ſortir de ces doutes & de con- „ venir de quelque Maxime qui les gêne, ils ſont ſur leurs „ gardes, & pour ne convenir de rien, dés que l'occaſion „ de diſputer ſe préſente, on ne ſauroit alléguer aucu- „ ne propoſition qu'ils ne ſe trouvent prêts de combat- „ tre."

[*D*] *Il étoit habile Courtiſan.*] En voici une preuve: on raconte (20) que l'Empereur qui ſe croyoit le plus ſavant de tous les hommes, l'ayant un jour repris de quelque expreſſion, comme n'étant pas aſſez pure, Favorin lui céda ſans diſputer, quoiqu'il l'eût pu faire avec avantage, & ſes amis s'étonnant qu'il ſe fût rendu avec tant de facilité il leur répondit en riant. „ Eſt-ce que vous ne voulez „ pas que je croye qu'un homme qui a trente Legions „ eſt le plus habile homme du monde." *Et Favorinus quidem, cum verbum ejus quoddam ab Adriano reprehenſum eſſet, atque ille ceſſiſſet, argumentibus amicis quod male cederet Adriano, de verbo quod idonei auctores uſurpaſſent, riſum jucundiſſimum movit. Ait enim* „ non recte ſuadetis familia- „ res, qui non putiminè me illum doctiorem credere, qui „ habet triginta legiones." En un autre occaſion Favorin ayant été élu Grand-Prêtre par ſes Concitoyens, il ceſſa de ſe mêler de Philoſophie conformément aux Loix de ſon Pays. L'Empereur lui en fut mauvais gré. Mais Favorin s'étant apperçu de ſon mécontentement, trouva le ſecret de l'appaiſer par cette adreſſe: il le fut trouver & lui dit. „ Je ne puis mon Prince me diſpenſer de vous faire part „ de ce qui m'eſt arrivé en ſonge. Il m'a ſemblé voir Dion „ mon Maître qui m'a recommandé de ne rien faire con- „ tre la juſtice, m'avertiſſant que nous ne ſommes pas ſeu- „ lement nés pour nous-mêmes, mais pour notre Patrie. „ C'eſt pourquoi mon Prince, je ne puis ni refuſer la Sa- „ criſicature ni deſobéir à mon Maître." C'eſt ainſi que rapportent le fait les Auteurs de l'*Hiſtoire Literaire de France* (21) d'après Philoſtrate (22): Dion la raconte un peu différemment (23); il dit, que Favorin étant prêt de piſider devant Adrien une cauſe, où il s'agiſſoit d'une exemption qu'il ſouhaittoit d'obtenir en ſon Pays, & craignant de la perdre & d'eſſuyer un affront, il s'approcha du Tribunal, & ne dit rien, ſinon que ſon Maître lui étoit apparu en ſonge, & lui avoit ordonné de rendre ſervice à ſa Patrie. Favorin eut beau prendre ſes précautions, il ne put éviter d'encourir la haine d'Adrien. Il eſt vrai qu'il fut plus heureux que l'Architecte Apollodore, à qui il en coûta la vie pour avoir fait voir l'ignorance d'Adrien (24).

(*a*) Philoſtrat. *in Vit. Sophiſt.* Lib. I. p. 494. 498. *in Oper.* Edit. Pariſ. 1608. in-fol.

(*a*) Idem p. 540. 541.

(*a*) *De Progn.* cap. 5. p. 618. *Apud* Hiſt. *Litt. de France.* loc. cit. p. 266.

(*a*) Philoſtrat. *ubi ſupra.* p. 493.

(*a*) *Demonax* p. 858 du Tom. I. de la trad. d'Ablancourt. Edit. d'Amſt. 1684.

(*a*) Baillet *Jugem. des Sçav.* Tom. I. Part. I. dans *les Prolég.* Ch. VII. § 9. p. 225. 226. Amſt. 1725 in-12.

(*a*) Gellius Lib. XI. cap. 5.

(*a*) Galenus *de Optimo docendi Genere* p. 59. Ital. Op. *ajuſd.* Baſil. 1561 in fol. *Apud Hiſt. Liter. de France.* Ubi ſupra. p. 272. 278.

(*a*) Idem ibid.

(*a*) Idem ibidem.

(*a*) Gill. Boileau *Vie d'Epictéte.* p. 15. 16. La Haye 1726 in-12.

(*a*) Arrian. *Diſſ.* Lib. II. cap. 20. *Apud* Bocleau ibidem.

(16) Joſius *De Script. Hiſt. Philoſ.* Lib. III. c. 7. §. 7.

(17) *Hiſt. Liter. de France.* Ubi ſupra p. 279.

(18) Idem ibidem.

(19) Crouſaz *Examen du Pyrrhoniſme* p. 54.

(20) Spartian. *in Vita Adriani.*

(21) Tom. I. Part. I. p. 268.

(22) *In Vit. Sophiſt.* Lib. I. p. 494.

(23) *Epitom. Dion. per Xiphil.* p. 257 Edit. H. Steph. 1592 in-fol.

(24) Idem ibid. p. 257. 258. Mr. Bayle a rapporté le fait dont il s'agit, Artic. APOLLODORE.

[*E*] *B*

ſoient en quelque choſe (*e*), ce Prince ſe dégoûta enfin de lui, & tâcha de le rabaiſſer par divers moyens, même en lui préférant des gens qui avoient peu ou point de mérite (*f*); mais il ne pouſſa pas les choſes plus loin, ſoit qu'il ne voulût point lui faire de mal, ſoit, comme le prétend Dion (*g*), qu'il ne trouvât point de prétexte pour le perdre. Quoi qu'il en ſoit le bruit de ſa diſgrace s'étant répandu, le peuple & ſurtout les Magiſtrats d'Athénes coururent abattre une ſtatuë, qu'ils lui avoient dreſſée, ſur quoi il dit ſans s'émouvoir, *Socrate eût bien voulu en être quitte à ſi bon marché* (*h*). Cette circonſtance d'avoir eu diſpute avec Adrien ſans qu'il lui en arrivât aucun mal, jointe à deux autres, dont nous avons parlé, lui faiſoit dire qu'il ſe trouvoit dans ſa vie trois choſes qui tenoient du prodige, de ce qu'étant Gaulois il ſe ſervoit de la Langue Grecque, de ce que ſe trouvant Eunuque on l'avoit accuſé d'adultére, de ce qu'ayant eu diſpute avec un Empéreur, tel qu'étoit Adrien, il ne lui en avoit point coûté la vie (*i*). Il eut une autre diſpute avec un Sophiſte nommé Polemon qui ne lui fit pas honneur [*E*]. Durant le tems qu'il enſeigna à Rome, il y inſpira à tout le monde une émulation merveilleuſe pour les Lettres. Ceux même qui n'avoient aucune connoiſſance de la Langue Grecque ne laiſſoient pas d'aſſiſter à ſes Leçons & à ſes Diſcours [*F*]. Entre les principaux Diſciples qu'il eût dans cette Capitale, on compte Herode fils d'Herode Atticus (*k*) & le fameux Aulu-Gelle [*G*]. On met encore dans ce nombre Alexandre de Seleucie ſurnommé Peloplaton, qui ſut depuis Sécretaire de l'Empereur Marc Aurele en la Langue Grecque, & Demetre d'Alexandrie (*l*): celui-ci avoit coutume comme ſon Maître, de diſputer publiquement tous les jours ſur quelque ſujet qui ſe préſentât. Favorin diſputoit, dit-on (*m*), avec Plutarque à qui feroit plus de Livres [*H*]. Il ſemble avoir

(*e*) Dion. *Epitome pa Xiphil.* p. 257. Edit. H. Stephani 1592 in-fol.

(*f*) Suidas in Φαβωρινος.

(*g*) Dion. ubi ſupra.

(*h*) Philoſtrat. *ubi ſupra* p. 494.

(*i*) Idem p. 488.

(*k*) Voy. la Remarq. [A].

(*l*) Voy. *Hiſt. Lit. de France*. T. I. Part. I. p. 269.

(*m*) Suidas in Φαβωρινος.

[*E*] *Il eut une autre diſpute avec une Sophiſte nommé Polemon qui ne lui fit pas honneur.*] Cette diſpute commença en Ionie, & elle alla juſqu'à partager les eſprits, ceux d'Ionie tenant pour Favorin, & ceux de Smyrne pour Polemon. Celui-ci ſe laiſſant entraîner à ſa paſſion, en vint juſqu'à prononcer publiquement pluſieurs diſcours contre le mérite & l'honneur de Favorin; mais quoiqu'il fût obligé de lui en faire excuſe dans la ſuite, leur diſpute qui avoit commencé à Epheſe, ne laiſſa pas de s'aigrir davantage à Rome & de faire tort à leur réputation. Car ſur ce que les principaux de la Ville ſe trouvoient partagés dans le jugement & l'eſtime que l'on faiſoit de ces deux Sophiſtes, il s'échaufférent l'un contre l'autre d'une maniére qui les fit extrêmement blâmer tous deux (25). C'eſt ce qui arrive ordinairement aux Savans, qui ſe laiſſent emporter à des excès honteux les uns contre les autres, le Public deſintéreſſé les condamne également, parce qu'ils deviennent également blâmables.

(25) Philoſtrat. *ubi ſupra* p. 492 & 515.

[*F*] *Ceux même qui n'avoient aucune connoiſſance de la Langue Grecque ne laiſſoient pas d'aſſiſter à ſes leçons & à ſes diſcours.*] L'Hiſtorien de Favorin (26) dit qu'ils y étoient attirés par l'harmonie de ſa voix, & le langage de ſes yeux, qui ſavoient annoncer à leur maniére ce qu'il exprimoit par la parole: ou ne peut douter, ſur cet expoſé, que Favorin ne fût un excellent Orateur; je rapporterai ici les préceptes que donne un Poëte moderne (27) ſur ce ſujet:

(26) Philoſtrat. p. 496.

(27) *L'Art de prêcher, ou du Geſte par le P.* Zaïde Recueil de vers choiſis par Bouhours. p. 91. &c.

Que votre œuil avec vous me convainque & me touche;
On doit parler de l'œuil, autant que de la bouche,
Que la crainte & l'eſpoir, que la haine & l'amour,
Comme ſur un theatre y parlent tour à tour.
Veut-il de la douleur exprimer les allarmes?
Qu'une faible prunelle y nage dans les larmes.
Veut-il paroître gai? que les jeux & les ris
Faſſent autour de lui mille agreables plis.
Doit-il être en fureur? que ſes vives prunelles
D'une Comete en feu, ardens mille étincelles.
Doit-il être percé des traits de la pitié?
Que la langueur l'abbatte & le ferme à moitié.
Dans l'amour, il eſt doux; dans la haine, ſévére;
Il eſt trouble, s'il craint; il eſt clair, s'il eſpére.
Dans un étonnement, il ne peut ſe mouvoir,
Dans une réverie, il regarde ſans voir.
L'œuil ſait toujours du cœur les premiéres nouvelles,
C'eſt lui qui le premier épeuſe ſes querelles,
Qui ſent ſes paſſions, qui ſuit ſes intérêts,
Qui n'eſt point en repos, ſi le cœur n'eſt en paix.
L'œuil enfin pleure ou rit, quand le cœur la deſire.

Il y a de l'apparence que Favorin pretiquoit ces préceptes, puiſque ſa déclamation ſeule lui attiroit même des Auditeurs, & l'expérience juſtifie qu'il n'y a rien qui faſſe plus d'impreſſion ſur les hommes, & qui enléve plus ſûrement les ſuffrages, ſouvent même au-delà de ce que la Raiſon le permet, du moins quand il s'agit ou des Vérités & des Maximes de la Religion, ou de la vie & des biens des Citoyens; la plus belle déclamation ne devroit pas l'emporter alors ſur la ſolidité des raiſonnemens; ce qui n'arrive cependant que trop.

[*G*] *Entre les principaux diſciples qu'il eût . . . . on compte . . . . . Aulu-Gelle.*] Cet Auteur parle en beaucoup d'endroits de Favorin, entre autres il rapporte (28) un fait qui prouve qu'il le regardoit comme ſon Maître, & qu'il déferoit infiniment à ſes lumiéres. Les Préteurs avoient nommé Aulu-Gelle un des Juges pour les cauſes particuliéres (*privata judicia*); un jour il ſe trouva fort embarraſſé, & ne ſachant quel parti prendre dans une affaire, qu'on porta devant lui. Il s'agiſſoit d'un homme, qui demandoit à un autre une ſomme d'argent qu'il aſſuroit lui avoir prêtée, mais il ne produiſoit ni billet ni témoins, & n'uliéguoit que des preuves aſſez foibles: mais c'étoit conſtamment un homme d'une probité reconnuë, d'une vie irreprochable, & à tous égards honnête-homme, qui s'étoit fait connoître comme tel par quantité de preuves. Sa partie, qui nioit la dette, étoit un contraire un homme avare & ſordide. Il y avoit même des preuves qu'il avoit été ſouvent convaincu de menſonge, de fraude, & de perfidie; mais il ſe prévaluit du défaut de preuves, & demandoit d'être déchargé du payement, & que ſa partie fût condamné comme calomniateur. Aulu-Gelle renvoya la déciſion du procès, & alla conſulter Favorin; quand il lui eut expoſé le fait, ce Philoſophe lui conſeilla de ſuivre l'avis de Caton, qui dans une Harangue contre Cn. Gellius, diſoit, que dans les cas où il n'y avoit point de preuves, c'étoit l'ancienne maxime des Romains d'examiner lequel étoit le plus homme de bien; que s'ils l'étoient également, de juger en faveur de celui à qui l'on demandoit. Que dans l'affaire ſur laquelle Aulu-Gelle le conſultoit, comme le demandeur étoit le plus honnête-homme, il croyoit qu'il falloit décider en ſa faveur. On ſera peut-être curieux de ſavoir quel parti prit le Juge, il nous l'apprend lui-même: Favorin, dit-il, me donna un conſeil digne de la ſageſſe d'un Philoſophe, mais je trouvai la choſe trop grave, pour entreprendre à mon âge & dans ma condition de prononcer ſur la connoiſſance des mœurs & non ſur des preuves de fait; je ne pus cependant gagner ſur moi de décharger le défendeur, ainſi je déclarai que je ne pouvois décider. *Hoc quidem tum Favorinus, ut virum philoſophum decuit, ſuaſit; ſed majus ego altiuſque id eſſe existimavi, quam quod mea ætati & mediocritati convenirent, ut cognoviſſe & condemnaſſe de moribus, non de probationibus rei geſtæ, viderer: ut abſolverem tamen, inducere in animum non quivi, & propterea juravi mihi non liquere: atque ita judicatu illo ſolutus ſum.*

(28) Gell. *Noct. Att.* Lib. XIV, cap. 2.

[*H*] *Favorin diſputoit, dit-on, avec Plutarque à qui feroit plus de Livres.*] De ce grand nombre d'Ouvrages, qu'il a compoſés, aucun n'eſt venu juſqu'à nous. Nous ne les connoiſſons que par les citations que des Auteurs poſtérieurs en rapportent, par leſquelles il paroît qu'ils rouloient en partie ſur l'Hiſtoire, en partie ſur des matiéres de Philoſophie & de Morale, & qu'il s'y trouvoit quelques Piéces d'éloquence. Le tout écrit en Grec: nous avons déjà parlé de la plupart des Ecrits Philoſophiques (29). Un des principaux Ouvrages de Favorin avoit pour titre παντοδαπη ιστορια, *Hiſtoire Diverſe*, ou *Recueil de toutes ſortes d'Hiſtoires* παντοδαπων ιστοριων βιβλοι, ſelon le titre que lui donne Etienne de Bizance (30): cet Ouvrage contenoit au moins huit Livres, puiſque Diogene Laërce (31) cite le huitiéme. L'Auteur y avoit ſemé mille particularités curieuſes de l'Hiſtoire des plus fameux Philoſophes de l'Antiquité, dont Diogene Laërce a bien ſu profiter pour enrichir ſon Ouvrage. Favorin nous y apprenoit que Socrate fut le premier qui, avec ſon diſciple Eſchine, ouvrit une Ecole pour former des Orateurs (32). Qu'Anaximandre fut le premier qui compoſa une Géographie générale, & qui trouva le ſecret de faire un Cadran ſolaire, dont il fit l'expérience à Lacédémone (33). Que Platon étoit né à Egine dans la maiſon de Phidiade fils de Thalès (34), & que ce Philoſophe eſt le premier Auteur de la maniére d'écrire en forme de Dialogue (35): il eſt vrai qu'à cet égard il ne paroît pas avoir été bien d'accord avec lui-même, puiſque Diogene Laërce (36) rapporte, que dans un autre Ouvrage, dont nous parlerons dans la ſuite, il attribuoit l'invention du Dialogue à Alexamene de Teios. Favorin détailloit pluſieurs autres traits de l'Hiſtoire des Philoſophes; on y voyoit que ces anciens Sages n'étoient pas exempts d'amour & de jalouſie, par un petit trait qui regardoit Carneade (37). Selon lui Alcmeon étoit le premier qui eût écrit ſur la nature (38). Il rapportoit (39), que Démocrite aſſuroit, que les ſentimens qu'Anaxagore avoit publiés ſur le Soleil & la Lune n'étoient pas de lui, mais plus anciens, & qu'il les lui avoit dérobés à lui Démocrite. Un autre Ouvrage de Favorin, du même genre que le précédent, avoit pour titre Απομνημονευματα *Commentaires*. Diogene Laërce en a auſſi beaucoup profité, il en cite en divers endroits les trois premiers Livres & le cinquiéme. Favorin y rapportoit diverſes circonſtances de la Vie des Philoſophes. Entre les principales qu'on nous a conſervées, il y rapportoit (40) comma une des raiſons de

(29) Voy. la Remarq. [C].

(30) Steph. Byz. *De Urb.* p. 157. 70 Leyde 1594 *in-fol.*

(31) *De Vit. Philoſ.* Lib. VIII *in Pythagora* p. 271. Edit. Stephani 1594. in-8. & Lib. III. p. 201.

(32) Idem Lib. II. *in Socrate* p. 105.

(33) Idem ibid *in Anaximandro.* p. 89.

(34) Idem Lib III. *in Platone* p. 288.

(35) Idem ibid. p. 301.

(36) Idem ibid p. 218.

(37) Idem Lib. IV. *in Carneade.* p. 331 &c.

(38) Idem Lib. III *in Alcmæone* p. 220.

(39) Idem Lib IX *in Democrito* p. 251.

(40) Idem Lib. III *in Platone* p. 205. 209.

avoir vêcu juſqu'après le Conſulat de Cornelius Fronto, c'eſt-à-dire juſque bien avant ſous le régne de Tite Antonin: c'eſt ce qu'on infére d'un endroit d'Aulu-Gelle (*n*), qui rapporte une converſation de Favorin & de Fronton ſur la diverſité des couleurs, & leurs dénominations en Grec & en Latin. Pluſieurs Ecrivains de l'Antiquité en parlent avec éloge. Aulu-Gelle le met au rang des plus grands Philoſophes de ſon ſiécle (*o*), & le plus fidéle à citer les Anciens qui l'avoient précédé, *Memoriarum veterum exſequentiſſimus*. Phrynicus Arabius, qui fleuriſſoit ſous Commode, regardoit Favorin comme un homme fait pour l'éloquence, Ἀνηρ λογῳ ἀξιος, & qui ſembloit ſurpaſſer tous les Grecs (*p*). Euſebe (*q*) & Suidas (*r*) en parlent comme d'un homme très-célébre & très-profond en toute ſorte de Literature. Diogene Laërce a beaucoup profité de ſes Ouvrages dans ſes Vies des Philoſophes (*s*), de même qu'Etienne de Byzance.

(*n*) *Noct. Attic.* L. II. cap. 26.
(*o*) Idem Lib. IX c. 8. Lib. X c. 18.
(*p*) Fabricius *Bibl. Græc.* Tom. IV p. 528.
(*q*) In Chron. p. 224.
(*r*) In voce Φαβωρινος.
(*s*) Voy. la Rem. [H].

de l'éloignement que Platon avoit pour Eſchine, que le premier faiſant la lecture de ſon Traité de l'Ame, Eſchine étoit demeuré aſſis, pendant que tous les autres Auditeurs s'étoient levés. Il prétendoit (41) que le Dialogue de Platon, qui a pour titre *Alcyon*, n'eſt point de ce Philoſophe, mais d'un certain Leon; il y fixoit (42) la mort de Platon à la treiziéme année de Philippe Roi de Macedoine; il y rapportoit (43) qu'Ariſtote avoit achetté les Ouvrages de Speuſippe trois talens. Il y montroit (44) que le Diſcours du Sophiſte Polycrate contre Socrate étoit une piéce ſuppoſée, en ce qu'il y étoit parlé du rétabliſſement des murailles d'Athénes par Conon, ce qui n'arriva que ſix ans après la mort de Socrate. Il y rapportoit auſſi (45) les chefs d'accuſation contre Socrate, contre lequel il ſemble avoir été un peu prevenu; puiſque Galien écrivit contre lui en faveur de Socrate (46). Favorin marquoit qu'on conſervoit les piéces du procès de ce Philoſophe ἐν τῳ Μητρῳῳ. Voſſius a fait une grande bevuë ſur ce ſujet (47), il a pris Μητρῳῳ pour le titre d'un Ouvrage de Favorin, au lieu que c'étoit le nom du Temple de la Mere des Dieux à Athenes, où ſe conſervoient les Actes publics (48): Caſaubon avoit déjà remarqué qu'on ſe trompoit ſur le ſens de ce paſſage de Diogene Laërce: *peſſime hæc ita acciperentur*, dit il (49) *quaſi ſit Μητρῳῳ inſcripta Libri.* Il eſt étonnant qu'un auſſi habile homme que Voſſius s'y ſoit trompé. Il y a quelque apparence que c'eſt dans l'un des Ouvrages de Favorin dont nous venons de parler, qu'il rapportoit ce que nous trouvons dans Aulu-Gelle (50) d'un pigeon de bois de la façon d'Archytas de Tarenta, qui voloit en l'air juſqu'à ce qu'il ſa poſât, mais ſitôt qu'il ſe poſoit il ne pouvoit plus reprendra ſon vol. On compte auſſi parmi les Ouvrages Hiſtoriques de Favorin, une *Hiſtoire abrégée de la Pamphylie*, qui ne faiſoit que la quatriéme partia d'un Ouvrage, citée par Etienne de Bizance (51); le méme lui attribue une *Hiſtoire de Cyrene* (52), & il le cite en divers autres endroits ſans nommer ſes Ecrits. Il y a de l'apparence qu'on doit encore mettre au nombre des Livres Hiſtoriques de notre Philoſophe, celui qu'il compoſa ſur l'*Etabliſſement de la Secte des Académiciens* (53): on croit qu'il le compoſa pour répondre à celui que Plutarque avoit publié pour prouver que Platon n'étoit point l'Auteur de cette Secte, il lui donna le nom du Philoſopha auquel il répondoit. Galien fait mention de ce Livre ſous le méme titre. Les ſavans Bénédictins de St. Maur (54) remarquent, qu'à l'égard du Traité ou Apparat aux noms des Nations que quelques-uns attribuent (55) à Favorin, ſuivant la citation d'Etienne de Bizance, au mot *Etolopien* (Αἰτωλῳψ), cela ne vient que d'une leçon corrompuë dans le texte Original, rétablie parfaitement par Holſtenius. Favorin avoit fait un Ecrit intitulé, *de Socrate & de ſon Art d'aimer* (56) ou *Recueil de bons mots:* Aulu-Gelle en rapporte quelques-uns, entre autres celui-ci, qui regarde les gens qui poſſédent beaucoup de choſes: Favorin diſoit d'eux (57), que plus ils ont, plus il leur manque. Suidas attribue encore à notre Philoſophe divers autres Ouvrages, un *Traité de la Philoſophie d'Homere*, un autre *ſur Platon*, un troiſiéme *ſur le genre de vie des Philoſophes*. Phrynicus Arabius (58) parle d'un *Traité des Idées*, & d'un autre qu'il intitule Περι ουσιῳ, qu'on peut traduire, *Du Souhait, du Deſir* ou *du Vœu*. Favorin avoit auſſi travaillé en qualité d'Orateur. Philoſtrate nous apprend (59) qu'en tems où il écrivoit, c'eſt-à-dire, ſous l'Empire de Severe, il y avoit un Recueil de Harangues de notre Sophiſte, qu'il cite. On ne ſait ſi les *Diſcours pour les Gladiateurs, pour les Bains*, & *ſur un Avorton*, que le méme Ecrivain cita (60), faiſoient partie du Recueil précédent: ce qu'il y a de certain, c'eſt que Philoſtrata les reconnoit pour être des Ouvrages de Favorin plcins d'élégance. Mais il ſoûtient que ceux qu'on lui attribuoit *contre Proxene* n'étoient point de lui, n'ayant pu avoir pour Auteur qu'un homme yvre ou furieux. Phrynicus Arabius (61) parle comme d'une piéce achevée d'un Diſcours, qu'il avoit intitulé *de la Sageſſe ou de la Tempérance de Demades*, ou Favorin s'élevoit ſelon lui au-deſſus des Grecs; ὁ πρωτος ἐλλησιν ἀξιωσας ἑαυτον ὁ συγγραμματι συνγεγραμμενα ἀξια τῳ Δημαδους σωφρονειν. On trouve dans Aulu-Gelle (62) un fragment d'une Harangue de Favorin contra la Luxe & les Feſtins du Soir, *De Cœnarum atque luxuria obprobrationes*. Je ne ſai cependant ſi dans cet androit il s'agit bien de notre Favorin, & s'il n'y ſeroit pas queſtion de quelque Orateur plus ancien du méme nom: la maniére dont Aulu-Gelle s'exprime me fait naître ce doute, il qualifie celui dont il parla *d'ancien Orateur, Veteris Oratoris*, d'homma qui parloit aſſez bien, *non indiſerti viri*, épithétra qui ne ſemblent guéres convanir à l'Orateur, qui étoit ſon contemporain, d'autant plus qu'il s'exprime d'une maniére fort différente dans les autres endroits où il en parle: par exemple, il l'appella notre Favorin, *noſter Favorinus* (63), lorſqu'il nous apprend qu'à l'exemple des Anciens, il s'exerçoit quelquefois ſur des matiéres enjouées & badines, tant pour s'égayer l'eſprit, que pour avoir lieu d'éclaircir des difficultés ou de s'exercer à la diſpute: il fit dans ce goût *l'Eloge de Therſite* ou de la laideur, & *l'Eloge de la Fievre quarte:* Aulu-Gelle ajoute, que Favorin avoit fait entrer dans ces deux piéces quantité de choſes auſſi rares qu'agréables. *Noſter Favorinus oppido quam libenter in eas materias dicebat (quas Græci ἀδοξους ὑποθεσεις appellant, & veteres adorti ſunt, non Sophiſtæ ſolum ſed Philoſophi quoque) vel ingenia expergiſcanda ratus idoneas, vel exercendis urguis, vel edomandis uſu difficultatibus, ſicuti cum Therſitæ laudes quæſivit, & quum febrim quartis diebus recurrentem laudavit, tepida ſanè multa, & non facilia inventu in utramque cauſam dixit. Eaque ſcripta in libris reliquit.* Aulu-Gelle rapportoit encore d'autres particularités touchant Favorin dans la huitiéme Livre de ſes *Nuits Attiques*, comme il paroît par les Sommaires des Chapitres qui nous en reſtent: il y en avoit du moins deux où il parloit de notre Orateur, le *ſecond*, où il s'agiſſoit de quelques termes barbares, que les Grecs & les Latins employoient: *Quæ mihi decem verba ediderit Favorinus, quæ uſurpentur quidem a Græcis, ſed ſunt adulterina & barbara: quæ item a me totidem acceperis, quæ ex media, communique uſu Latinè loquentium minimè Latina ſint, neque in veterum libris reperiantur.* Dans le *quatorziéme* Chapitre, on trouvoit le récit d'une diſpute enjouée qu'eut Favorin avec un autre ſur l'ambiguité des mots: *lepidiſſima altercatio Favorini philoſophi adverſus quendam intempeſtivum* de ambiguitate verborum *differentem*. On parle auſſi d'un Ouvrage de Favorin intitulé *La Corne d'Abondance* (64).

(41) Idem (ibid p. 224.
(42) Idem ibid.p. 210.
(43) Idem Lib. IV in Speuſippo. p. 351.
(44) Idem Lib II. in Socr. p. 114.
(45) Idem ibidem.
(46) Hiſt. Liter. de France T. I. Part. I. p. 271.
(47) De Hiſt Græc. L. II. c. 10.
(48) Conſult. Jonius de Scriptor. Hiſt. Philoſ. Lib. III. cap. 7. §. 7.
(49) Notæ in Diog. Laërt. Ad Lib. II.
(50) Noct. Attic. L. X. cap. 12.
(51) Steph. Byz. p. 815.
(52) p. 92.
(53) Voy. Hiſt. Liter. de France ubi ſupra p. 272.
(54) Ibid.
(55) Voy. Voſſius De Hiſt. Græc. L. II. c. 10.
(56) Suidas in Φαβωρινος.
(57) Oell. L. IX. c. 8.
(58) Fabricius Bibl. Græc. Tom. IV. p. 526.
(59) De Vit. Apoll. L. IV. c. 8.
(60) De Vit. Sophiſt. L. I. p. 488.
(61) Fabric. Bibl. Græc. ubi ſupra.
(62) Lib. XV. cap. 8.
(63) Lib. XVII. c. 12.
(64) V. Hiſt. Lit. de France ubi ſupra p. 272.

✠ FAUSTINA (ANNIA GALERIA) femme de l'Empereur Antonin le Débonnaire, s'eſt renduë célébre par les mêmes endroits que les Meſſalines. Elle étoit fille d'Annius Verus (*a*) [*A*] & ſœur d'Ælius Verus qu'Adrien adopta & fit Ceſar, mais qui mourut peu de tems après avoir reçu cet honneur (*b*). Sa famille étoit très-ancienne [*B*]: Sa Mere s'appelloit Rupilia Fauſtina, fille de Rupilius Bonus Conſulaire (*c*), mais d'une famille peu connuë, & ſans doute obſcure: quelques-uns même (*d*) prétendent qu'il n'eſt traité de Conſulaire, que pour avoir porté les Ornemens de Conſul, ou pour avoir été ſubrogé à cette Charge. Quoi qu'il en ſoit, il y a apparence (*e*) que ce fut la beauté de cette Romaine, qui lui procura l'illuſtre alliance qu'elle fit en épouſant Annius Verus; de ce mariage nâquit entre autre Fauſtine. Ses Médailles nous la repréſentent avec tous les traits d'une perſonne fort aimable (*f*); elle avoit un air tendre & gracieux, une humeur enjouée, des maniéres libres, & elle aimoit avec ardeur les plaiſirs (*g*) [*C*]. Ce fut, ſelon les apparences, ce caractére libertin qui engagea

(*a*) Jul. Capitolin. in Anton. Pio. dans les *Aug. Script.* Francfort 1588 in-fol. p. 117.
(*b*) Spartian. in Ælio Vero. Ibid. p. 135.
(*c*) Voy. Jul. Capitolin. in M. Antonin. Philoſ. Ibid. p. 140.
(*d*) Caſaubon. Not. in Capitol.
(*e*) Impératrices Romaines par M. de Serviez Tom. III p. 640.
(*f*) Idem ibid. p. 850.
(*g*) Capitolin. ubi ſupra p. 127.

[*A*] *Elle étoit fille d'Annius Verus.*] Spartien nous apprend, qu'on l'appelloit auſſi Cejonius Commodus, que pluſieurs lui donnoient ſimplement le nom de Varus, d'autres celui de Lucius Aurelius, d'autres enfin celui d'Annius (1). Cette multiplicité de noms ne laiſſe pas quelquefois de cauſer de l'embarras, à moins que l'on n'ait une attention ſoutenuë.

[*B*] *Sa famille étoit très-ancienne.*] On comprend aiſément qu'il s'agit de ſon Origine paternelle. En affet les Ancêtres d'Annius Verus, qui étoient originaires d'Etrurie & de Faënza (2), avoient rempli les plus hautes dignités à Rome: *Avi ac proavi, & item majores plurimi Conſulares* dit Capitolin (3) en parlant de ſon petit-fils, Collégue de Marc Antonin.

(1) Spartian. in Ælio Vero p. 135. Hiſt. Aug. Script. Francenf 1588 in-fol.
(2) Spartian. ibidem & Capitol. in Vero Imper. p. 149.
(3) Locus citatus.

[*C*] *Elle aimoit avec ardeur les plaiſirs.*] Capitolin dit en deux mots la choſe: *de hujus* (*Titi Antonini*) *multa dicta ſunt ob nimiam libertatem & vivendi facilitatem.* On ne ſera pas fâché de voir le commentaire qu'a fait de ce peu de mots un Auteur de ce tems (4). „ Si Verus & ſon Epouſe prirent ſoin d'inſpirer la vertu à leur fille, il faut avoüer qu'ils travaillérent ſur un fond fort ingrat, & l'on ne peut attribuër qu'à la dépravation de ſon natu- „ rel

(4) Servius Imper. Rom. Tom. III. p. 25. e.e.

gea les Parens de Fauſtine à la marier de bonne heure; ils lui firent épouſer Tite Antonin, qui par la nobleſſe de ſa naiſſance, & par ſes qualités perſonnelles, étoit digne de l'attachement de Fauſtine; mais ce mariage fut une ſource de chagrins pour Antonin, parce qu'il l'attacha à une perſonne d'un caractére fort oppoſé au ſien. Fauſtine continua à vivre à ſon ordinaire, elle tomba inſenſiblement dans le déſordre le plus public; Antonin ne l'ignora point, mais quel qu'ait été le motif de ſon indulgence, il diſſimula ſon chagrin & le renferma dans ſon cœur (*b*) [*D*]. Il eut d'elle quatre enfans, deux garçons, qui moururent ſans doute jeunes, car il n'en eſt point parlé dans l'Hiſtoire, & deux filles, dont l'aînée fut mariée à Lamia Silanus, & l'autre nommée Annia Fauſtina épouſa Marc-Aurele ſon Couſin Germain (*i*). Fauſtine ſuivit Antonin lorſqu'Adrien l'envoya en qualité de Proconſul en Aſie. Elle revint enſuite avec lui à Rome, où elle continua à vivre dans le libertinage. Antonin étant parvenu à l'Empire en l'an de J. C. 138, permit que le Sénat déférât à ſa femme le titre d'*Auguſte* (*k*); mais quelque complaiſant qu'il fût pour elle, il ne ſe rendit pas aux remontrances qu'elle lui fit ſur ſes grandes libéralités [*E*]. Fauſtine mourut la troiſiéme année de l'Empire d'Antonin, mais lorſqu'il couroit déja la quatriéme année de ſon Tribunat, c'eſt-à-dire entre le 25 de Février & le 10 de Juillet de l'année 141 (*l*), elle étoit dans ſa trente-ſeptiéme année. Son mari ne laiſſa pas, malgré ſes débauches, de la faire mettre au nombre des Déeſſes [*F*]; il fit célébrer des Jeux ſomptueux, lui fit bâtir un Temple, qu'il remplit de Statuës d'or & d'argent, lui conſacra des Prêtres, & des Prêtreſſes, qu'on appella *Fauſtiniennes*, & par un privilége ſingulier il ordonna qu'on porteroit ſolemnellement ſon image dans les Spectacles du Cirque (*m*).

(*b*) Idem ibid.

(*i*) Idem ibid. *Voy. auſſi* Tillemont *Hiſt. des Empер.* Tom. II. p. 515. *in fol.*

(*k*) Capitolin. p. 152.

(*l*) Tillemont *ubi ſupra* p. 188.

(*m*) Capitolin p. 158. 159.

„ rel les impudicités dont elle ſe ſouilla. . . . Fauſtine, „ outre la nobleſſe de ſon extraction & le mérite de ſa „ beauté, avoit des maniéres fort engageantes; elle badinoit avec grace, railloit avec eſprit, & dans ſa perſonne étoient répandus beaucoup d'agrémens; mais elle faiſoit tout avec une certaine liberté fort oppoſée à la „ modeſtie de ſon ſexe: C'étoit ſurtout dans les parties „ de plaiſir que s'affranchiſſant des régles de la bienſéance, elle donnoit carriére à ſa belle humeur, ne meſurant ni ſes paroles ni ſes actions, faiſant paroître en tout „ de grandes diſpoſitions au libertinage. Il eſt vrai qu'on „ pouvoit attribuer l'indiſcrétion de ſes diſcours & l'irrégularité de ſes démarches, aux ſaillies d'une jeuneſſe „ volage, plutôt qu'à la foree du penchant; & on avoit „ lieu d'eſpérer que le mariage fixeroit un cœur, qui, dans „ la vivacité de ſes deſirs naiſſans, étoit incapable de retenuë, & que la raiſon corrigeroit les défauts de l'âge; „ mais rien ne put vaincre la réſiſtance de ſon tempérament; & ſes paſſions ſe fortifiant par l'habitude, ne trouvérent enſuite aucun frein aſſez fort pour retenir leur „ fougue."

[*D*] *Quel qu'ait été le motif de ſon indulgence, il diſſimula ſon chagrin & le renferma dans ſon cœur.*] Voici ce que dit là-deſſus l'Hiſtorien des Impératrices. (5) „ Antonin „ dévoroit en ſecret des déplaiſirs ſi cuiſans, & par une „ trop molle clémence il pardonnoit mal à propos des déréglemens qu'il auroit dû punir. C'étoit ſans doute par „ des endroits plus glorieux, qu'il devoit chercher à mériter le titre de Débonnaire; mais ſoit qu'il fût incapable de la moindre violence, ſoit qu'il craignit que ſa „ ſévérité aigrit le mal qu'il vouloit guérir, ſoit qu'il erût „ couvrir ſon deshonneur en le diſſimulant, il permit toujours à ſa bonté de ſolliciter pour Fauſtine." On pourroit peut être attribuer cette exceſſive indulgence à un autre motif, qui fait encore moins d'honneur à Antonin: c'eſt qu'il aimoit lui-même les femmes, & qu'ayant des reproches à ſe faire, il tuléroit les déſordres de Fauſtine qu'il aimoit, ſans préjudice de ſes autres amours. C'eſt du moins le reproche que lui fait Julien (6): *Après eux entra un homme* (Antonin) *qui paroiſſoit moderé, non pas peut-être dans les plaiſirs de l'amour.* L'illuſtre Baron de Spanheim remarque ſur ce paſſage (7). „ Julien ne veut dire „ autre choſe, ſinon que véritablement ce premier Antonin n'a pas été ſujet au vice infame de ſes Prédéceſſeurs „ . . . . . mais après tout qu'il n'a pas laiſſé d'être adonné aux femmes. En quoi il ſemble que ce Cenſeur „ ſévére l'a voulu blâmer entre autres de cet ardent amour, „ qu'il fit paroître pour une Femme libertine & de méchante réputation, comme étoit la premiére Fauſtine; „ . . . . . & qu'ainſi Julien à voulu ici appliquer à Antonin, ce qu'un Hiſtorien Latin dit d'Avidius Caſſius, „ qu'il étoit enſemble adonné aux plaiſirs de l'amour, & „ amateur de la chaſteté. *Veneris cupidus, & caſtitatis „ amator.*"

(5) Ibidem p. 97. 98.

(6) *Cæſars de Julien par* Spanheim. p. 75 Amſt. 1728 in-4.

(7) Ibid. not. 288.

[*E*] *Il ne ſe rendit pas aux remontrances qu'elle lui fit ſur ſes grandes libéralités.*] Antonin diſtribua de grandes ſommes au peuple, il paya aux Troupes ce qu'Adrien leur avoit légué, & leur fit en ſon particulier des dons conſidérables, les Villes d'Italie & les Provinces eurent part à ſes libéralités (8), Fauſtine s'aviſa de le trouver mauvais, Antonin lui répondit, depuis que nous ſommes parvenus à l'Empire, nous n'avons rien en propre: *Quum ab uxore argueretur quaſi parum ſeicio quid ſuis largiens, dixerit; Stulta peſtea quam ad imperium tranſivimus, & illud quod habuimus ante, perdidimus* (9). Voici l'élégante paraphraſe que fait de ce paſſage Mr. de Servies (10) „ Fauſtine regarda comme une prodigalité la grandeur d'ame de ſon „ Epoux, & lui en fit de vifs reproches; elle lui dit avec „ un air chagrin, qu'il devoit ſe contenter d'avoir épuiſé les finances par ſes donatifs, ſans vouloir diſſiper „ ſes biens particuliers par des largeſſes inutiles. Perſonne n'auroit ſans doute cru capable d'une telle œconomie Fauſtine, qui auroit dû en avoir une plus loüable & „ plus néceſſaire; & l'on ne ſe ſeroit point attendu qu'une femme, ſi prodigue de ſon honneur, eût été ſi ménagére de ſon bien. Antonin l'auroit certainement quittée d'être ſi œconome, ſi elle avoit voulu être ſage; „ mais il ne laiſſa pas de blâmer une prudence ſi mercenaire, en répondant à l'Impératrice, que, depuis qu'il „ étoit parvenu à l'Empire, il n'avoit rien qui fût proprement à lui, parce que ſon bien s'étant confondu avec „ celui de l'Etat, ſon patrimoine particulier étoit devenu le patrimoine de la République."

(8) Capitolin. p. 158.

(9) Idem ibidem.

(10) *Hiſt. des Imperat. Rom.* Tom. III. p. 105.

[*F*] *Son Mari ne laiſſa pas de la faire mettre . . . . . au nombre des Deeſſes.*] L'illuſtre Baron de Spanheim (11) rapporte un beau Médaillon du Cabinet du Roi, qui repréſente d'un côté Antonin, & de l'autre la Conſécration de Fauſtine, ſous un type aſſez rare, de cette nouvelle Déeſſe, portée au Ciel à demi vollée, non ſur un Aigle, mais ſur un Pegaſe. Il parle d'un autre Médaillon, où cette même Fauſtine eſt portée au Ciel ſur un Cheval, avec deux Torches allumées dans les mains, c'eſt-à-dire ſous la figure ordinaire de Diane ou Lune *Lucifera*.

(11) *Cæſars de Julien* p. 74. & 258.

✿ FAUSTINA (Annia) fille de celle dont on vient de parler & de l'Empereur Antonin le Débonnaire. Cette Princeſſe marcha ſur les traces de ſa Mere, & la ſurpaſſa même en déréglement. On dit (*a*) que ſa phiſionomie annonçoit ſon humeur & le penchant de ſon cœur. Elle avoit la tête petite, le viſage un peu avancé, le col long, les yeux petits, mais fort vifs, & tout l'air d'une étourdie. Incapable de réflexion & de retenuë, de remords comme de ſcrupule, elle ne ſut jamais oppoſer aux ſaillies de ſon tempérament les devoirs de la bienſéance, & l'on trouve peu de Princeſſes qui ayent porté leurs crimes à des excès ſi honteux. Lorſqu'Adrien adopta Antonin pere de Fauſtine, il régla qu'elle épouſeroit Lucius Verus fils d'Elius Verus, qui régna avec Marc-Aurele (*b*); mais déſque Adrien fut mort, la diſproportion de l'âge engagea Tite Antonin à changer cette diſpoſition; il jetta les yeux ſur Marc-Aurele pour lui donner ſa fille, & lui fit propoſer ce mariage par Fauſtine ſa femme, tante de Marc-Aurele (*c*); il demanda du tems pour y penſer, ſans doute parce qu'il étoit fiancé avec la fille de Lucius Cejonius Commodus [*A*]: après avoir fait ſes réflexions, il ſe détermina

(*a*) Spon *Recherch. Cur. & Antiq. Apud* Servien *Imperat. Rom.* Tom. III. p. 117.

(*b*) Spartian. *in Ælio Vero* p. 130. *in Hiſt. Aug. Script.* Francfort 1588 in fol. & Capitolin. *in M. Antonin.* p. 142. ibidem.

(*c*) Capitolin. *in M. Antonin.* p. 142.

[*A*] *Il étoit fiancé à la fille de Lucius Cejonius Commodus.*] Mr. de Servies (1) la nomme de ſa propre autorité *Cejonie*; il prétend que Mr. de Tillemont a'eſt trompé en prenant cette fiancée pour Fabia fille de ce Lucius Commodus qu'Adrien avoit adopté; il avouë qu'on ne ſait qui étoit ce Commodus dont Marc-Aurele avoit fiancé la fille; & toute cette Critique eſt fondée ſur un paſſage de Capitolin (2), qui dit que cet Empereur avoit eu pour maître Commodus, à l'alliance duquel il avoit été deſtiné, *Uſus eſt etiam Commodo Magiſtro, cujus ei affinitas fuerat deſtinata.* Mais Mr. de Tillemont a raiſon de dire (3), qu'il ne faut pas demander à des Hiſtoriens de ce genre-là qu'ils gardent quelque ordre dans ce qu'ils diſent. Il y a toutes les apparences du monde, qu'il s'agit de Fabia fille de Lucius Cejonius Commodus adopté par Adrien, & ſœur de Lucius Verus Collégue de Marc-Aurele, qui devoit être parente de M. Aurele au même degré que Fauſtine qu'il épouſa: je ſuis ſurpris que Mr. de Tillemont (4) en remarquant qu'Eutrope dit que cet Empereur étoit parent de Lucius Verus ſon Collégue, ajoute que l'*Hiſtoire n'explique*

(1) *Interpretes Rom.* Tom. III. p. 119.

(2) *In M. Antonino* p. 141.

(3) Note 2 ſur M. Aurele. Tom. II. de l'*Hiſt. des Empер.* p. 549. in-fol.

(4) Ibid p. 540. 549.

na à épouſer Fauſtine, ce fut au plus tard en l'année 146 (*d*). Le mariage ſe célébra avec beaucoup de magnificence, & l'Empereur fit à cette occaſion de grandes largeſſes (*e*); Fauſtine accoucha d'une fille, dont la naiſſance valut à ſon pere la Puiſſance du Tribunat, qu'Antonin lui accorda (*f*). On ſait que Marc-Aurele étoit tout occupé de la Philoſophie & des affaires de l'Empire, mais Fauſtine ne demandoit que des plaiſirs & des divertiſſemens, & bientôt elle ſe livra aux plus affreux déſordres; elle eut publiquement des Amans de toutes les conditions, on nomme entre autres, Utilius, Orphitus, Moderatus, & Tertullus (*g*), elle vécut ſur-tout avec ce dernier dans une familiarité infâme [*B*]. La lâche indulgence de Marc-Aurele [*C*] enhardit cette lubrique Princeſſe à commettre les crimes les plus éclatans, ſur-tout à Cayette [*D*] Ville du Royaume de Naples, où elle avoit accompagné ſon mari: les débauches de Fauſtine, jointes aux inclinations dépravées de ſon fils Commode ont fait douter que ce Prince fût fils de Marc-Aurele (*h*), & il eſt certain qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il étoit né de quelque Gladiateur [*E*]. On a accuſé Fauſtine de s'etre auſſi renduë coupable d'inceſte avec Lucius Verus ſon Gendre & l'on prétend que Verus ne fit point un myſtére de ce crime, & qu'il s'en vanta à Lucille ſa femme, qui en fit des reproches à ſa mere; on ajoute que Fauſtine irritée contre ce Prince l'empoiſonna avec des huitres (*i*). D'autres attribuent ſa mort à Lucille même

(*d*) Tillemont *Hiſt. des Empер.* T. II. p. 148. in-fol.

(*e*) Capitolin. *in Antonino Pio.* p. 118.

(*f*) Idem *in M. Anton.* p. 142.

(*g*) Idem ibid. p. 149.

(*h*) Idem p. 146.

(*i*) Idem *in Lucio Vero* p. 152. *Fuit ſermo quod & Verum Fauſtinam interfecit. Eadem narrant Fauſtina ſerva dolo, aſperſo oſtreis venere, exinitio ejus ſciente quod conſuetudinem quam tum matre habuerat, filia prodiderit.*

que pas ces alliances. Il me ſemble que la choſe eſt aſſez claire, pour peu qu'on y apporte d'attention. Fauſtine, femme du Tite-Antonin, étoit Tante paternelle de M. Aurele (5); elle étoit fille d'Annius Verus, & par conſéquent ſœur de ce Lucius Cejonius Commodus qu'Adrien adopta; celui-ci étoit donc Oncle du Marc-Aurele, & conſéquemment Lucius Verus étoit ſon Couſin germain. Auſſi Aurelius Victor (6) l'appelle-t-il *propinquus ejus.* Pour revenir à la Fiancée de M. Aurele, on ne peut guéres douter, que ce n'ait été Fabia ſœur de Lucius Verus, le titre de fille de Lucius Cejonius Commodus méne naturellement-là, car on n'en connoît point d'autre dans ce tems-là, que le fils adoptif d'Adrien, qui portât ce nom.

(5) Capitolin. *in M. Antonin.* p. 140.

(6) Epitome *de Vir. & Morib. Imper. Rom.* in M. Anton.

[*B*] *Elle vécut ſur-tout avec ce dernier dans une familiarité infâme.*] Capitolin (7) nous apprend que l'Impératrice gardoit ſi peu de ménagemens, qu'un jour Marc-Aurele la ſurprit dînant tête-à-tête avec Tertullus, *Tertullum etiam prandentem cum uxore deprehendit.* La choſe étoit ſi publique, qu'un jour que l'Empereur étoit à la Comédie, les Acteurs eurent l'imprudente témérité de lui reprocher ſa honte, & de l'inſtruire des proſtitutions de ſa femme ſans fort déguiſer le ſujet. Cet un Acteur qui repréſentoit un mari ſtupide, ayant demandé à ſon Eſclave la nom du Galand de ſa femme, l'Eſclave le nomma par trois fois en diſant que c'étoit *Tullus*; mais le mari faiſant ſemblant de ne l'avoir pas bien entendu, & ayant réïteré ſa queſtion, l'Eſclave lui repliqua qu'il s'appelloit *Tertullus*: il y dans l'Original un jeu de mots, ſur ce que *Ter* ſignifie trois fois, la réponſe eſt proprement, je vous ai dit *trois fois* (Ter) Tullus: *de quo mimus in ſcena præſente Antonino dixit, quum ſtupidus nomen adulteri uxoris a ſervo quæreret, & ille diceret ter* Tullus, *& ndique ſtupidus quæreret, reſpondit ille;* jam tibi dixi Ter-Tullus *dicitur: & do hoc quidem multa populus, multa etiam alii dixerunt, patientiam Antonini incuſantes* (8).

(7) *Ubi ſupra* p. 149.

(8) Idem ibid.

[*C*] *La lâche indulgence de Marc-Aurele.*] On ne peut juſtifier cet Empereur ſur cet article; jamais homme ne porta la lâcheté, la ſtupidité, & la connivence pour le crime plus loin que Marc-Aurele: car on ne peut dire qu'il ait ignoré les débordemens de l'infâme Fauſtine: nous avons vû dans la remarque précédente, qu'il avoit lui-même ſurpris Tertullus avec elle: & quelques-uns de ſes amis, jaloux de ſon honneur, lui ayant repréſenté, qu'elle deshonoroit ſa Maiſon & l'Empire, qu'elle méritoit une punition éclatante, & qu'il devoit ſinon la faire mourir du moins la répudier (9); il fit cette réponſe, que s'il répudioit Fauſtine, il falloit qu'il lui rendît ſa dot, prétendant qu'il tenoit l'Empire de la libéralité d'Antonin, *ſi uxorem dimittimus reddamus & dotem.* J'avouë que je ſuis fort éloigné d'admirer cette réponſe, je n'y vois qu'une confirmation du caractére mou & lâche de Marc-Aurele, puiſqu'il ſe couvre d'un prétexte ſpécieux, mais qui n'avoit aucun fondement réel; à proprement parler il étoit redevable originairement de l'Empire à Adrien, qui n'adopta Antonin le Débonnaire qu'à condition que lui il adopteroit Marc-Aurele & Lucius Verus, & c'étoit de cette adoption qu'il tiroit ſes droits à l'Empire, & non de ſon Mariage avec Fauſtine: mais on voit toute la lâcheté de ſon caractére, en ce que non content d'avoir diſſimulé les déſordres de ſa femme, & de lui avoir toujours donné des marques d'eſtime & de tendreſſe, il lui a donné des éloges dans ſes réflexions Morales, en remerciant les Dieux de lui avoir donné une femme *ſi ſimple, ſi obéiſſante, & dont il étoit ſi tendrement aimé*: Il ne faut pas oublier, que pour qu'il ne manquât rien à ſon procédé de mari commode, il eut grand ſoin de combler de faveurs les Galands de Fauſtine. *Criminis ei datum eſt*, dit Capitolin (10), *quod adulteros uxoris promoverit . . . . . ad varios honores.* Par cette conduite on peut avec juſtice taxer Marc-Aurele d'avoir été complice des crimes de ſa femme, & d'avoir autoriſé les horreurs dont elle ſe ſouilla: il faut avoüer que c'eſt-là une fatteuſe tâche à la mémoire de ce Prince, auſſi n'a-t-il pas échappé à la Cenſure de Julien (11): l'apologie que celui-ci lui met à la bouche eſt ridicule, ou pronveroit, ſi c'eût été le principe de la conduite de Marc-Aurele, qu'il étoit extravagamment ſuperſtitieux.

(9) Idem p. 144.

(10) Ibid. p. 149.

(11) *Cæſars de Julien* par Spanheim p. 78. 261.

[*D*] *Enhardit cette lubrique Princeſſe à commettre les crimes les plus éclatans ſur-tous à Cayette.*] Les Hiſtoriens rapportent, que Fauſtine s'abandonna aux plus monſtrueuſes diſſolutions; voici en partie ce qu'en dit d'après eux Mr. de Servies (12). „ Ce fut dans cette Ville que cette Princeſſe, emportée par ſa paſſion, ſe proſtitua à „ ces monſtrueuſes diſſolutions que l'on auroit de la peine à croire, ſi l'on ne les liſoit dans les Auteurs qui „ ont tranſmis à la poſtérité l'infamie de ſa vie. Ce ne fut plus à des Sénateurs ſeulement, ou à des Chevaliers qu'elle prodigua ſes faveurs, ç'auroit été pour elle des ménagemens trop contraignans, que de n'aſſocier à ſes crimes que des amans diſtingués par leur „ Nobleſſe, ou par leurs Dignités, & de gêner ſa paſſion par des conſidérations de bienſéance & de délicateſſe; „ ce furent des hommes de la plus vile condition, des „ hommes abjects & mépriſables, qui devinrent l'objet „ de ſon inclination dépravée; car, comme elle ne trouvoit plus d'horreur dans le crime, elle ne garda aucun „ ménagement, elle mit pour ainſi dire ſon honneur à „ l'encan." Je rapporterai le reſte dans les termes des Auteurs Originaux. *Fauſtinam ſatis conſtat*, dit Capitolin (13), *apud Cajetam conditiones ſibi & nauticas & gladiatorias elegiſſe.* Aurelius Victor (14) s'explique encore plus clairement: *quæ* (*Fauſtina*) *in tantum petulantiæ prorupere, ut in Campania ſedens, amans littorum obſideret, ad legendos ex nauticis, quia plerumque* nudi *agunt, flagitiis aptiores.*

(12) *Imperat. Rom. Tom* III. P. 128. 129.

(13) *In Marco.* Romæ. p. 308.

(14) *De Cæſaribus* in Aurelio Antonino.

[*E*] *Il eſt certain qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il étoit né d'un Gladiateur.*] Capitolin inſinue (15) clairement que Fauſtine devint enceinte pendant les débauches dont on a parlé dans la remarque précédente. *Multi autem ferunt Commodum omnino ex adulterio natum, ſiquidem Fauſtinam ſatis conſtat apud Cajetam conditiones ſibi & nauticas & gladiatorias elegiſſe.* Le même Auteur témoigne aſſez qu'il croyoit que Commode étoit fils de quelque Gladiateur, en diſant qu'il étoit d'autant plus vraiſemblable que ce Prince n'étoit point du ſang de Marc-Aurele, qu'il n'avoit aucune conformité de mœurs avec cet Empereur, & qu'il n'y avoit ni Gladiateur, ni Comédien, ni ſcélérat qui eût moins de rapport avec lui. *Quod quidem veriſimile ex eo habetur quod tam ſanctis principis filius his moribus fuit quibus nullus laniſta, nullus ſcenicus, nullus beſtiarius, nullus poſtremo ex omnium dedecorum ac ſceleruin colluvione concretus* (16). Capitolin rapporte à cette occaſion une fable qu'on débita, vraiſemblablement pour tâcher de cacher la honta de la naiſſance de Commode. Fauſtine voyant paſſer des Gladiateurs, devint amoureuſe d'un d'entre eux dont la vuë la frappa; cette paſſion la fit tomber en langueur, & elle avoüa enfin à ſon Mari la cauſe de ſon mal. Marc-Aurele conſulta les Chaldéens ſur une affaire ſi délicate, il leur expoſa le fait dans toutes ſes circonſtances; ils furent d'avis, qu'il falloit égorger le Gladiateur qui avoit bleſſé le cœur de l'Impératrice, & faire à cette Princeſſe un bain de ſon ſang, après quoi l'Empereur devoit coucher avec elle. Ce qui ayant été exécuté, Fauſtine fut guérie de ſon amour, & devint enceinte, mais le Prince qu'elle conçut, eut toutes les inclinations d'un Gladiateur, & non celles d'un Prince. *Talem fabellam vulgari ſermone contexunt: Fauſtinam quondam Pii filiam, Marci uxorem, quum Gladiatores tranſire vidiſſet, unius ex bis amore ſuccenſam, quum longa ægritudine laboraret, viro de amore confeſſam. Quod cum ad Chaldæos Marcus retuliſſet, illorum fuiſſe conſilium, ut occiſo gladiatore, ſanguine illius ſeſe Fauſtina jublavaret, atque ita cum viro concumberet. Quod cum eſſet factum, ſolutum quidem amorem, natum vero Commodum gladiatorem eſſe, non principem* (17). On voit bien que ce n'eſt-là qu'un Conte, Fauſtine gardoit trop peu de ménagemens pour tomber en langueur faute de ſatisfaire ſa paſſion. Je ne ſai où l'Hiſtorien des Impératrices (18) a pris, que les Chaldéens ordonnérent *de faire boire le ſang* du Gladiateur à l'Impératrice, & qu'elle but *la ſanguinis potion*; Capitolin parle de s'y baigner. Je ne ſai ſi l'on doit ajouter beaucoup de foi à une autre hiſtoire qu'on rapporte ſur ce ſujet (19), c'eſt que Fauſtine étant enceinte de Commode & d'un autre frere, qui naquit avec lui, mais qui mourut en baſage, ſongea qu'elle mettoit au monde deux ſerpens, dont l'un étoit plus cruel que l'autre. *Fauſtina quem eſſet Commode cum fratre pregnans, viſa eſt in ſomnis ſerpentes parere: ſed ex bis unum ferociorem.* Ce pourroit bien être-là un de ces ſonges imaginés après coup, à cauſe du mauvais caractére de Commode.

(15) In M. Antonino ubi *ſupra*.

(16) Capitolin. ibid.

(17) Idem ibidem.

(18) *Imperat. Rom. ubi ſupra.* p. 142.

(19) Lampridius *in Commodo* p. 257 *in Hiſt. Aug. Scr.* p. ubi ſupra.

[*F*] *Il*

même, jalouse, dit-on, du crédit qu'avoit sur Verus Fabia sa sœur, avec laquelle on l'accuse d'avoir aussi entretenu un commerce incestueux (*k*). Avidius Cassius, Gouverneur de Syrie, s'étant rebellé contre Marc-Aurele en l'année 175, on accusa Faustine de l'y avoir sollicité. Quelques Historiens disent (*l*), que cette Princesse voyant que son mari étoit infirme, & que Commode étoit jeune & stupide, elle apprehenda que la puissance souveraine ne tombât entre les mains d'un autre, qui la reduisit à une condition privée, & persuada à Cassius de se préparer secrettement à l'épouser, & à se rendre maître de l'Empire en cas qu'il survînt à Antonin quelque funeste accident; mais il semble qu'on peut la justifier de ce crime [*F*]. Marc-Aurele n'étoit pas à Rome quand il apprit la nouvelle de la révolte de Cassius; il écrivit à Faustine (*m*) qui y étoit restée, de le venir joindre pour prendre ensemble des mesures convenables; mais Avidius Cassius ayant été tué par un Centenier, Aurele revint à Rome, & aprés y avoir régle les affaires, il partit pour l'Orient. Faustine l'accompagna, mais elle fut emportée d'une mort subite dans un Village au pied du Mont Taurus appellé Halale (*n*); quelques-uns disent (*o*) qu'elle mourut de la goute, à laquelle elle étoit fujette, ou d'une autre maladie. Quoi qu'il en soit Marc-Aurele fit pour elle tout ce qu'il auroit pû faire pour la femme du monde la plus vertueuse; il la regretta infiniment (*p*), il prononça son panégyrique, il demanda au Sénat d'en faire une Divinité, & il se réjouït de ce que ce Corps le lui accorda (*q*); le Senat ordonna aussi qu'on éleveroit dans le Temple de Vénus deux statuës d'argent, l'une en l'honneur d'Aurele & l'autre en l'honneur de Faustine; que l'on y dresseroit un autel, où les jeunes hommes & les jeunes filles qui seroient accordés ensemble sacrifieroient avant que de se marier; enfin pour honorer encore plus la mémoire de cette Princesse, le Sénat voulut que toutes les fois que l'Empereur seroit au Théatre, on mît la Statuë d'or de Faustine en la place où elle avoit accoutumé de s'asseoir durant sa vie, & que les Dames de la premiére qualité se rangeassent autour (*r*). Marc-Aurele de son côté fit du Village, où elle étoit décédée une Colonie qu'il appella *Faustinopolis*, il lui fit bâtir un Temple, & lui consacra des Prêtresses, appellées de son nom *Puellæ Faustinianæ* (*s*). Qu'on juge par-là quelles idées de Vertu avoient ces Sages si vantés, qui consacroient de cette maniére ce que la terre vit jamais de plus dissolu, de plus infâme & de plus abominable.

(*k*) Idem ibidem.

(*l*) Dion Lib. LXXI ex Xiphilino. Capitol. in M. Antonino p. 148. Vulcat. Gallic. in Avid. Cassio p. 154.

(*m*) Vulcat. Gallican. in Avidio Cassio p. 151 in Hist. Aug. Scriptor. ubi supra.

(*n*) Capitolin. in M. Antonino p. 148.

(*o*) Dion. L. LXXI ex Xiphilino.

(*p*) Cesare de Julien p. 38.

(*q*) Capitolin ubi supra.

(*r*) Dion. ubi supra.

(*s*) Capitolin. loc. cit.

[*F*] *Il semble qu'on peut la justifier de ce crime.*] Dion l'en accuse formellement, comme on l'a vu dans le corps de l'Article: Capitolin & Vulcatius Gallicanus disent aussi qu'elle en fut taxée, mais ces deux Historiens ajoutent (20), que d'autres disoient, que Cassius fit courir le bruit que Marc-Aurele étoit mort, & qu'il lui donna même le titre de Dieu, pour gagner les soldats, & les engager à le proclamer Empereur. Capitolin & Vulcatius en parlent presque dans les mêmes termes; voici ce que dit le premier, *Alii dicunt cmentita morte Antonini, Cassium Imperatorem se appellasse, quum Divum Marcum appellasset:* le second s'exprime ainsi: *Alii autem dicunt hanc artem adhibuisse militibus & provincialibus Cassium contra Marci amorem, ut sibi posset consentiri, quo diceret Marcum diem suum obisse. Nam & Divum eum appellasse dicitur ut desiderium illius leniret.* Ce dernier Auteur (21) attribue l'origine de l'accusation intentée à Faustine à Marius Maximus, qui avoit écrit la vie de Marc-Aurele, depuis qu'il régna seul; il dit qua cet Ecrivain s'étoit propose de deshonorer par-là cette Princesse, *infamari eam cupiens:* Vulcatius cite deux Lettres de Faustine à Marc-Aurele, qui semblent effectivement la décharger de l'odieux soupçon d'avoir été complice de Cassius. Son mari lui ayant écrit pour la prier de se rendra auprés de lui afin de prendre des mesures sur le sujet de la révolte de Cassius, elle lui répondit. „ Je „ me rendrai dès demain auprés de vous à Albano selon „ vos ordres; en attendant je vous exhorte, si vous aimez „ vos enfans, à poursuivra ces rebelles à toute riguenr. „ Les Chefs & les Soldats sont accoutumés au mal, & si „ on ne les dompte, ils nous opprimeront." *Ipsa in Albanum eras, ut jubes, mox veniam: tamen jam hortor ut, si amas liberos tuos, istos rebelliones acerrime persequaris. Male enim assueverunt & duces & milites: qui nisi opprimantur opprimunt* (22). Dans une seconda Lettre elle lui dit. „ Je me souviens que ma Mere Faustine représenta à „ votre Pere Antonin, lors de la révolte de Celsus (23). „ qu'il devoit commencer par témoigner de l'affection aux „ siens avant que d'en témoigner aux Etrangers, *& qu'un „ Empereur qui négligea sa Femme & ses Enfans ne merite „ point le titre de pieux.* Notre fils Commode est encore „ jeune; Pompeien notre gendre est déja vieux & il est „ étranger (ou il est absent). Ainsi prenez garde à ce que „ vous ferez de Cassius & de ses complices. Ne faites au- „ cune grace à des gens qui vous ont si peu ménagé, & „ qui ne feroient aucun quartier ni à moi ni à nos fils, „ s'ils devenoient les maîtres." *Mater mea Faustina patrem tuum Pium ejusdem in defectione Celsi fit hortata ut, ut pietatem primum circa suos servaret sic circa alienos.* Non enim plus est Imperator qui non cogitat uxorem & filios. *Commodus noster vides in qua ætate sit: Pompeianus gener, & junior est & peregrinus. Vide quid agas de Avidii Cassii & de ejus conciis. Noli parcere hominibus qui tibi non pepercerunt; & nec mihi nec filiis nostris parcerent, si vicissent* (24). Il semble que Faustine auroit gardé plus de ménagement, si elle se fût sentie coupable. D'ailleurs, auroit-elle accompagné l'Empereur en Orient, où elle devoit s'attendre à être convaincuë de son intelligence avec Cassius? n'auroit-elle pas trouvé des prétextes pour demeurer à Rome? Il est vrai que d'un autre côté on peut dire, qu'una femma du caractére de Faustine, étant capable de tout, pouvoit bien se flatter d'en imposer à un Prince aussi indulgent que Marc-Aurele: que peut-être elle se flatta, en faisant exterminer Cassius & ses Complices, d'ensévelir avec eux la connoissance qu'elle avoit euë de la révolte: mais on peut répondre à cela, que lorsqu'elle écrivoit de ce stile à son mari, on ignoroit encore la mort de Cassius, & qu'ainsi le succès de son entreprise étant incertain, Faustine se seroit expoſée à perdre le fruit de ses projets, si Cassius victorieux avoit eu connoissance de ces Lettres.

(20) Capitolin. in Marco Antonino p. 140. Vulcat. Gallic. in Av. Cassio p. 154.

(21) Vulcat in Av. Cassio p. 153.

(22) Idem ibidem.

(23) On ne sait rien de cette revolte que ce qu'en trouve ici en passant.

(24) Vulcat. Gallic. in Avidio Cassio p. 151.

FELL (JEAN) savant Théologien & Evêque Anglois, étoit fils du Docteur Samuel Fell, Doyen de Christ-Church à Oxford [*A*], & de Marguerite fille de Thomas Wyld Ecuyer, de la Commanderie des Fauxbourgs de Worcester. Il nâquit en l'année 1625 à Punningwell proche d'Abington dans la Comté de Berks, ou à Longworth, comme un de ses parens l'avoit dit à Mr. Wood (*a*). Il fit ses études Classiques dans l'Ecole publique de Thame dans la Comté d'Oxford; à l'âge d'onze ans il entra dans le Collége de Christ-Church à Oxford (en 1636 (*b*)), il y prit le degré de Maître ès-Arts le 2 Juin 1643 (*c*); il étoit dans ce tems-là du nombre de ceux qui avoient pris les armes en faveur du Roi à Oxford, & il fut même dans la suite Enseigne. En 1648, lorsqu'il étoit déja dans les Ordres, il fut privé de sa place dans le Collége par les Visiteurs du Parlement; & depuis ce tems-là jusqu'à

(*a*) Voy. Athen. Oxon. Vol. II. Col 796.

(*b*) Idem ibidem.

(*c*) Idem Fasti Oxon. Vol. II. Col. 92.

[*A*] *Fils du Docteur* Samuel Fell *Doyen de Christ-Church à Oxford.*] Le Docteur Samuel Fell étoit né dans la Paroisse de *St. Clements Dane* proche de *Temple-Bar* à Londres, en 1584; en 1601 il fut élu Ecolier de Christ-Church à Oxford, âgé pour lors de dix-sept ans; il prit le Degré de Maître ès-Arts en 1608. En 1614 il fut choisi Procureur de l'Université, & reçu Bachelier en Théologie l'année suivante; vers le même tems il devint Ministre de Freshwater dans l'Isle de Wight. Au mois de May 1619 il fut installé Chanoine de Christ-Church, & la même année il se fit recevoir Docteur en Théologie, étant environ ce tems-là Chapelain domestique du Roi Jacques I. En l'année 1626 il fut fait Professeur en Théologie de la Marguerite, & par cela Prébendaire de Worcester, cette Prébende étant alors annexée à la Chaire de la Marguerite: il étoit alors dans les principes Calvinistes; mais ayant à la longue changé de sentimens, *il devint*, dit Mr. Wood, *à force de soins & de bassesses, une des créatures du Docteur* Laud *Archevêque de Cantorbery*, par la protection duquel il devint Doyen de Lichfield, lorsque le Docteur Jean Warner fut promu en 1657 à l'Evêché de Rochester; & l'année suivante il fut fait Doyen de *Christ Church*, à la place du Docteur Duppa, élevé sur le Siége de Chichester (1). Au mois de Juillet 1645 il devint Vice-Chancelier de l'Université (2). En 1647 il fut dépouillé de sa charge du Vice-Chancelier & de son Doyenné, & s'étant retiré dans son Bénéfice de Sunningwell proche d'Abingdon dans la Comté de Berks, il passa dans l'obscurité le peu de tems qu'il vécut encore. Il mourut dans la Maison Curiale le premier de Février 1648, & fut enterré dans l'Eglise du lieu. On a de lui; *Primitiæ, sive Oratio habita Oxonie in Scholâ Theologicâ 9 Novembris* ann. 1626. Oxford 1627 in-4. *Concio Latina ad Baccalaureos, die Cinerum, in* Coloss. II. 8. Oxford 1627 in-4.

(1) Wood Ath. Oxon. Vol. II. col. 218. & Hist. & Antiq. Univ. Oxon. L. II p. 276.

(2) Idem Fasti Oxon. Vol. II. col. 45.

qu'à la Reſtauration, il mena une vie retirée & ſtudieuſe à Oxford, en partie chez le célèbre Médecin le Docteur Thomas Willis, ſon beaufrere qui demeuroit dans le quarré de Cantorbery appartenant à Chriſt-Church, & en partie dans ſa propre maiſon vis-à-vis de l'Egliſe du Collége de Merton (*d*); dans l'un & dans l'autre endroit il fit ſes dévotions ſelon le rituel de l'Egliſe Anglicane, & adminiſtra les Sacremens aux Royaliſtes qui ſe trouvoient à Oxford, conjointement avec Mr. Jean Dolben, depuis Archevêque d'Yorck, & quelquefois Mr. Richard Alleſtry s'y joignit (*e*). A la Reſtauration il fut fait Chanoine de Chriſt-Church & inſtallé en cette place le 27 Juillet 1660 (*f*), & le 30 Novembre de la même année il fut reçu Doyen de cette Egliſe (*g*) ayant été créé Docteur en Théologie le 3 d'Octobre (*h*); il étoit auſſi alors Chapelain ordinaire du Roi (*i*). Il rendit de grands ſervices au Collége en ſa qualité de Doyen, & pendant les années 1666, 1667, 1668, & partie de 1669 qu'il fut Vice-Chancelier de l'Univerſité, il y réforma divers abus (*k*). Le 6 Février 1675 il fut ſacré Evêque d'Oxford, & il eut la permiſſion de tenir ſon Doyenné *en Commande*, afin de pouvoir continuer ſes ſervices au Collége & à l'Univerſité (*l*). Il a écrit & publié divers Ouvrages [*B*]. Il eſt mort le 10 Juillet 1686, & fut enterré le 13 du même mois dans la Cathedrale de Chriſt-Church (*m*). Mr. Wood aſſure (*n*), qu'il étoit le plus zélé Défenſeur de l'Egliſe Anglicane qu'il y eût en ſon tems; grand protecteur des Sciences dans l'Univerſité, les favoriſant auſſi bien que tous les Ouvrages publics qui en dépendoient, de tout ſon pouvoir; ferme & courageux, d'une charité exemplaire, d'une probité rigide; ſavant Théologien, & parfaitement verſé dans les Langues Grecque & Latine & dans la Philologie.

(*d*) Idem *Ath Oxon. ubi ſupra.*

(*e*) Idem ibid. col. 789. & 791.

(*f*) Idem col. 791.

(*g*) Idem *Hiſt & Antiq. Univ. Oxon* Lib. II. p. 256.

(*h*) Idem *Faſti Oxon.* Vol II. col. 117.

(*i*) Idem *Ath. Oxon.* col. 795.

(*k*) Idem col. 791. 796.

(*l*) Idem col. 797.

(*m*) Idem col. 799.

(*n*) Idem col. 797. 798.

[*B*] *Il a écrit & publié divers Ouvrages.*] *In Laudem Muſicæ* Carmen Sapphicum. *La Vie du très-ſavant & très-pieux Docteur H. Hammond.* Londres 1661 in-12. On en fit une ſeconde Edition l'année ſuivante. Mr. Robert Croſſe, Vicaire de *Great Chew* dans la Comté de Somerſet, fit un Livre intitulé *Biographia*, où il propoſoit les régles qu'on doit obſerver en écrivant des Vies, pour relever la maniére dont le Docteur Fell avoit écrit la Vie de Hammond, parce qu'il avoit refuſé de permettre l'impreſſion de l'Ouvrage de cet Ecrivain contre le *Plus ultra* de Mr. Joſeph Glanvill (3). *Lettre à un Gentilhomme contre la Raillerie.* Londres 1674 in-4. Son nom n'eſt pas à cette piéce. *Reſponſio ad Epiſtolam Thomæ Hobbes Malmeſburienſis*, imprimée à la fin de l'Ouvrage de Wood intitulé *Hiſtoria & Antiquitates Univerſitatis Oxonienſis.* Hobbes avoit écrit *Epiſtola ad Dom. Ant. a Wood, Authorem Hiſtoriæ & Antiq. Univerſ. Oxon.* datée du 20 Avril 1674, & imprimée ſur un côté d'une demie feuille. „ Elle roulloit ſur ce que Mr. Wood s'étoit plaint à Mr. Hobbes, „ des changemens que l'Editeur (le Docteur Fell) de cette *Hiſtoria & Antiq.* avoit faits dans la Vie, que lui „ (Wood) y avoit donnée de Mr. Hobbes, y ayant effacé & ajouté quantité de choſes, pour défrir & deshonorer Hobbes. Et quand cette Hiſtoire eût été achevée d'imprimer, il parut à la fin une Réponſe *diffamatoire* à cette Lettre (de Hobbes) par le Docteur *Fell* „ (4)." Divers Sermons 1. *Le Caractère des derniére jours*, prononcé devant le Roi ſur II *Pierre* III. 3. Oxford 1675 in-4. 2. *Sermon prononcé devant la Chambre des Pairs le* 22 *Décembre* 1680 *jour ſolemnel d'humiliation. Sur* Matth. XII. 25. Oxford 1680 in-4. *Hiſtoire de la Vie du Docteur* Richard Alleſtry, dans la Préface qui eſt à la tête des *quarante Sermons* de ce Théologien, publiés par notre Auteur. On croit auſſi que le Docteur Fell eſt l'Auteur de la piéce ſuivante (5): *Le véritable Interêt de l'Angleterre mis dans tout ſon jour: ou idée juſte & fidéle des vûës de tous les Partis qui partagent à préſent le Royaume, où l'on traite diſtinctement des deſſeins des Catholiques Romains, des Royaliſtes, des Presbyteriens, des Anabaptiſtes*, &c. imprimé à Londres en 1659, deux feuilles in-4. Marchamont Needham y répondit par une Brochure intitulée: *L'Interêt ne doit pas mentir, ou tableau du véritable Interêt de l'Angleterre, par rapport aux Papiſtes, Royaliſtes, Presbytériens*, &c. *contre une Brochure ſéditieuſe intitulée*, le véritable Intérêt de l'Angleterre, &c. Londres 1659 en ſix feuilles in-4. Le Docteur Fell a auſſi revu & enrichi de Notes Marginales les *Oeuvres de St. Cyprien*, qu'il publia ſous ce titre: *Sancti Cæcilii Cypriani Opera recognita & illuſtrata per Joannem Epiſcopum Oxonienſem.* Imprimé en 1682 in folio dans l'Imprimerie, joignant le Côté Oriental du Théatre, fondée aux dépens de l'Univerſité d'Oxford en 1674, par l'avis & les ſoins du Docteur Fell. On a joint à cette Edition les *Annales Cyprianici* du Docteur Jean Pearſon Evêque de Cheſter. Notre Auteur a traduit en Anglois le *Traité* de Cyprien *de l'Unité de l'Egliſe.* Oxford 1681 in-4. En 1669 il publia in-12. à Oxford la *premiére Epître de St. Clement*, avec de petites Notes lei & là, ſur l'Edition & ſur la Traduction Latine donnée par Mr. Patrick Young. Il a publié auſſi *Alcinoi in Platonicam Philoſophiam Introductio.* Oxford 1667 in-8, & la *Pharmacopœia rationalis* du Docteur Thomas Willis, Oxford 1674 & 1675 in-12. & in-4., avec une Apoſtille ajoutée à la Préface de l'Auteur, où l'on donne un abrégé de ſa vie. Pendant qu'il fut Doyen de Chriſt-Church, il publia ou fit réimprimer tous les ans quelque Auteur, ordinairement Claſſique, ce qu'il faiſoit *vers le nouvel an pour le diſtribuer parmi les Ecoliers du Collége, ajoutant ou une Epître, ou des Notes, ou des Corrections* (6). La premiére piéce qu'il publia de la façon de l'Auteur de *la Pratique des Vertus Chrétiennes*, fut, *Les Devoirs des Femmes*; il mit à la tête une Epître au Lecteur, où il rendoit compte de la maniére dont le Manuſcrit accompagné d'une Lettre lui avoit été remis. Cette Epître a été omiſe dans l'Edition in-folio des Oeuvres de cet Auteur, auſſi-bien que l'Epître du Docteur Hammond au-devant de *la Pratique des Vertus Chrétiennes*, & celle du Docteur Humphrey Henchman au-devant des *Devoirs des Hommes*; Ouvrages publiés par ces deux Théologiens. Le Docteur Fell publia en 1675 deux autres Traités du même Auteur. *L'Art de gouverner ſa Langue*; & *l'Art d'être Content*; & en 1678, *les Oracles vivans qui nous ont été donnés*, &c. Toutes les Oeuvres de cet Auteur furent imprimées enſemble à Oxford & à Londres in-folio. *La Pratique des Vertus Chrétiennes & la Décadence de la Piété Chrétienne*, en font la premiére partie (imprimée à Londres) conjointement avec les *Devoirs der Hommes*: ce dernier Traité, quoiqu'il eût été publié par le Docteur Henchman quelques années avant *la Décadence de la Piété Chrétienne*, ſe trouve néanmoins dans cette Edition après celui-ci; les quatre Traités ſusmentionnés forment la ſeconde partie du Volume, imprimée à Oxford. A la tête de tout le Volume il y a une Préface générale de la façon du Docteur Fell, où entre autres choſes, il n'indique pas moins de cinq Piéces ſuppoſées, attribuées ou directement, ou tacitement à cet Auteur inconnu, quoique célébre. Dans cette Edition on a mis à la marge des quatres derniéres piéces, qui compoſent la ſeconde Partie du Volume, & des deux Traités intitulés, *les Devoirs des Hommes*, & *la Décadence de la Piété Chrétienne*, des Sommaires de chaque Section à la tête & de petits Sommaires en marge, qui manquoient à tous les Traités, excepté à la *Pratique des Vertus Chretiennes.* Il fit auſſi traduire en Latin à ſes dépens l'*Hiſtoire & les Antiquitez de l'Univerſité d'Oxford*, compoſés en Anglois par Antoine Wood. „ Il eut à ſes gages deux perſonnes (7) „ pour y travailler, ſans compter ce qu'il fit lui-même, ce „ qui fut conſidérable, & ce que l'Auteur lui même traduiſit, ce qui n'alla pas ſi loin. Quand l'Ouvrage fut „ achevé il le fit auſſi imprimer à ſes frais avec de bons „ caractéres & ſur de bon papier. Mais comme il a pris „ la liberté de retrancher & d'ajouter pluſieurs choſes ſelon ſes Idées, & que ceux qu'il a employés n'ont pas „ eu le ſoin de ſe mettre tout le plan en tête, comme „ l'auroit eu l'Auteur, on prie le Lecteur de ne pas mettre ſur le compte de l'Auteur tout ce que le Docteur a „ ajouté, ni de lui imputer les répétitions inutiles, ou les „ omiſſions de ceux qui ont travaillé ſous lui (8)."

(3) *A Prefatory Anſwer to Mr.* Henry Stubbe, *the Doctor of Warwick* &c. *by* Joſeph Glanvill p. 211. Lond. 1671 in-12.

(4) Wood *Ath Oxon.* Vol. II. col. 841.

(5) Idem col. 798.

(6) Idem col. 798.

(7) Mr. Chriſtophle Wafe & Mr. Richard Peers.

(8) Wood col. 799. Voy. auſſi col. 831.

FERRARI (Octavian) ſavant Ecrivain du XVI Siécle nâquit à Milan le 23 Septembre 1558 d'une famille noble, il étoit fils de Jérôme Ferrari. Après avoir étudié les Humanités, la Philoſophie & la Médecine dans les plus célébres Univerſités d'Italie; il fut fait Profeſſeur de Morale & de Politique dans le Collége que Paul Canobio avoit fondé par ſon conſeil, & il occupa cet emploi pendant dix-huit ans. Le Sénat de Veniſe l'engagea enſuite à aller à Padouë, où il expliqua la Philoſophie d'Ariſtote avec tant d'habileté & d'élégance, que François Vimercat, qui étoit Profeſſeur au Collége Royal à Paris du tems de François I, étant retourné en Italie après la mort de ce Prince, le choiſit préférablement à tous les Savans, pour lui confier le ſoin de donner ſes Ouvrages au Public. Il demeura quatre ans à Padouë, & retourna enſuite à Milan, où il continua d'enſeigner la Philoſophie juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1586, il étoit alors âgé de ſoixante-huit ans. Nous parlerons de ſes Ouvrages dans les Remarques [*A*]. Octavien Ferrari étoit très-verſé dans la belle Littérature, c'eſt ce qui a fait qu'il

[*A*] *Nous parlerons de ſes Ouvrages dans les Remarques.*] *De Sermonibus exotericis.* Veniſe 1575 in-4. Cet Ouvrage eſt très-utile à ceux qui veulent s'inſtruire de la doctrine d'Ariſtote. On ſait que ſes Livres étoient de deux for-

qu'il a traité les Sciences avec un ſtile pur & élégant; il excella principalement dans la Philoſophie & paſſa pour un ſecond Ariſtote. Il ne fut pas moins illuſtre par ſa probité & par ſa vertu que par ſon ſavoir. Barthelemi Capra Juriſconſulte, ſon ami intime, auquel il avoit laiſſé ſa Bibliothéque, a fait ſon Oraiſon funébre (*a*).

(*a*) Teiſſier *Eloges des Hom. ill.* Tom. III. p. 590. 591. & Struvii *Bibl. Antiq.* 5705.

ſortes; les uns, nommés *Exotériques*, étoient pour toutes ſortes de perſonnes; les autres, appellés *Acroamatiques*, n'étoient que pour l'uſage de ſes diſciples. Ferrari parle fort au long des premiers. Cet Ouvrage a été imprimé avec des augmentations de Melchior Goldaſt, & une nouvelle Diſſertation de Ferrari *de Diſciplina Encyclii*, ſous le titre général de *Clavis Philoſophiæ Peripateticæ Ariſtotelicæ*. Francfort 1606 in-8. II. *De Origine Romanorum*. Milan 1607 in-8. Quoique Ferrari n'ait pas mis la derniére main à cet Ouvrage, & que la mort l'ait empêché de le finir, il méritoit cependant d'être conſervé à la poſtérité, ſuivant Mr. Grævius, qui l'a inſéré dans le premier Volume de ſes Antiquités Romaines, & y a ajouté ſes Corrections. Barthelemi Capra, qui l'a publié d'abord, y a ajouté quelques lignes de ſa façon, dont il ſe fait plus d'honneur qu'il n'en mérite. III. Il a traduit en Latin Athénée & fait quelques Notes ſur Ariſtote. [☞ Mr. Teiſſier (1) indique quelques Ecrits de Ferrari qui n'ont pas vu le jour, dont la plupart roulent ſur les Ouvrages d'Ariſtote; il y a entre autres un Jugement ſur les Ecrits de ce Philoſophe, *Judicium Operum Ariſtotelis*; on y voit encore, *Cenſura in primum Caput Variorum Lectionum Mureti*, & une piéce intitulée *Hippodamus*. ADD. DU TRAD.]

(1) *Eloges des Homm. ill.* T. III. p. 592. 593.

FERRARI (FRANÇOIS-BERNARDIN) de la même famille que le précédent, nâquit à Milan vers l'an 1577. Etant entré parmi les Novices de la Congrégation de St. Ambroiſe & de St. Charles, il s'y appliqua avec beaucoup de ſuccès à la Philoſophie & à la Théologie, auſſi bien qu'aux Langues Latine, Grecque, Eſpagnole, & Françoiſe, & ſe fit recevoir Docteur du Collége Ambroſien. La connoiſſance qu'il avoit des Livres, & ſon habileté en tout genre de Littérature, le firent choiſir par Frederic Borromée Archevêque de Milan pour aller en divers endroits de l'Europe acheter les meilleurs Ouvrages ſoit imprimés ſoit Manuſcrits qu'il pourroit trouver, dans le deſſein de former une Bibliothéque à Milan. Ferrari parcourut effectivement une partie de l'Italie & de l'Eſpagne, & en rapporta un grand nombre de Livres, qui commencérent à former la fameuſe Bibliothéque Ambroſienne. Vers l'an 1638 il fut nommé Directeur du Collége des Nobles, érigé nouvellement à Padouë, à la place de Balthaſar Bonifacio. Il remplit cette place pendant deux ans, au bout deſquels ſa mauvaiſe ſanté l'ayant obligé de quitter il retourna à Milan. C'eſt ce que nous apprend Tomaſini (*a*). On ne fait point d'autres particularités de ſa Vie, & il n'eſt connu d'ailleurs que par ſes Ouvrages [*A*]. Il mourut le 30 Janvier 1669 âgé de quatre-vingt-douze ans (*b*). Tout ce qu'on a de cet Auteur eſt plein d'érudition & de recherches curieuſes. Il écrit nettement & méthodiquement, & eſt aſſez juſte dans ſes conjectures, & exact dans ſes citations (*c*).

(*a*) Ilnas ſon *Gymnaſium Patavinum*.

(*b*) V. Ghilini *Teatro d'Huomini Letter.* P. I. p. 66. & Filippo Picelli, *Ateneo dei Lett. rati Milaneſe* p. 200.

(*c*) Du Pin *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. XVII. p. 1059.

[*A*] *Il n'eſt connu d'ailleurs que par ſes Ouvrages.*] I. *De antiquo Eccleſiaſticorum Epiſtolarum genere Libri tres.* Milan 1613 in-8. Item *Editio nova, Cura Gebh. Theod. Meieri.* Helmſtad 1678 in-8. Ce ſujet avoit déja été traité auparavant par Gerard Rodolphe de Grane, Chanoine de cette Ville mort vers l'an 1594 dans un Livre intitulé: *De Literis Canonicis, videlicet Formatis, Pacificis, Commendatitiis, ac Dimiſſoriis, quarum in Eccleſia primitiva uſus fuit.* Cologne 1582 in-8. Fettari l'a cité dans le Chapitre ſecond de ſon Ouvrage, & en a pris beaucoup de choſes ſans le nommer. II. *De ritu Sacrarum Eccleſiæ Catholicæ Concionum, Libri tres.* Milan 1620 in-4. Paris 1664 in-8. *Cum præfatione Joannis Georgii Grævii.* Utrecht 1692 in-8. Cet Ouvrage eſt curieux & ſingulier. On dit dans le *Journal des Savans* (1), que lorſqu'on en fit à Paris la ſeconde Edition, il étoit devenu extrêmement rare; ce qui venoit, dit-on, de ce que Frederic Borromée, Archevêque de Milan, ayant fait un Traité *de Concionante Epiſcopo*, conçut de la jalouſie du Livre de Ferrari, qui parut en même tems que le ſien, c'eſt pourquoi il fit tout ce qu'il put pour le faire ſupprimer, & il réüſſit ſi bien dans ſon deſſein qu'il le rendit très-rare. Mais le Pere Niceron (2) aſſure qu'il n'y a rien de vrai en tout cela; le Traité de Ferrari ne parut pas en même tems que celui de ſon Evêque, qui ne fut publié que douze ans après, c'eſt-à-dire en 1632 après la mort du Prélat, & avec une permiſſion qui porte *Sede Vacante*. La jalouſie qu'on attribue à l'Evêque eſt donc imaginaire, auſſi bien que la ſuppreſſion prétenduë. Si le Livre eſt devenu rare, il ne l'eſt pas devenu autrement que le deviennent en l'eſpace de 45 ans tous les Livres, ſoit bons ſoit mauvais, dont il n'y a eu qu'une Edition. Cet Ouvrage eſt diviſé en trois Livres. Dans le premier il traite du Sermon même; dans le ſecond, du Prédicateur & des Auditeurs; dans le troiſiéme, du tems & du lieu des Prédications. III. *De Veterum Acclamationibus & Plauſu, Libri ſeptem.* Milan 1627 in-4; & inſéré dans le ſixiéme Tome des Antiquités Romaines de Grævius. Du Pin (3) dit que ce Livre eſt rempli d'érudition Eccléſiaſtique & Profane, & la matiére des Applaudiſſemens & des Acclamations parmi les Anciens y eſt traitée avec beaucoup de juſteſſe & dans toute ſon étenduë. Fettari avoit commencé pluſieurs autres Ouvrages ſur divers ſujets d'Antiquité, tant Eccléſiaſtique que Profane, & il eſt ſurprenant qu'ayant vécu encore quarante-deux ans depuis la publication du précédent, il n'en ait donné dans la ſuite aucun autre.

(1) Du 2 Février 1681. *Voy. auſſi* Du Pin *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. XVII. p. 102.

(2) *Mem. des Homm. ill.* Tom. XXVIII. p. 250.

(3) *Ubi ſup.* pag. 102.

FERRARI (OTTAVIO) ſavant Ecrivain du XVII Siécle, que Moreri confond mal à propos avec Octavien ſuſmentionné, nâquit à Milan le 20 May 1607, de la même famille. Son pere étant mort lorſqu'il n'avoit encore que quatre ans, ſon oncle paternel François Bernardin Ferrari, dont nous avons parlé dans l'Article précédent, le prit chez lui & eut ſoin de ſon éducation. Il fit ſes Etudes dans le Collége Ambroſien. Après ſon Cours de Philoſophie & de Théologie, il ſe livra tout entier aux Belles-Lettres, dans leſquelles il fit des progrès ſi conſidérables, que le Cardinal Frederic Borromée en conçut de l'eſtime & de l'affection pour lui, & lui procura un Chaire de Rhétorique dans ce Collége, quoiqu'il n'eût encore que vingt-un ans. Six ans après, c'eſt-à-dire en 1634, la République de Veniſe l'appella à Padouë, pour enſeigner dans l'Univerſité de cette Ville, l'Eloquence, la Politique & la Langue Grecque. Cette Univerſité étoit fort déchuë de ce qu'elle avoit été autrefois, mais il lui rendit ſon luſtre [*A*]. La République l'en récompenſa en augmentant tous les ſix ans

[*A*] ☞ *Cette Univerſité étoit fort déchuë de ce qu'elle avoit été autrefois, mais il lui rendit ſon luſtre.*] Cela n'eſt pas tout à fait exact, il ne s'agit que des études que Ferrari faiſoit profeſſion de ſuivre, qu'il trouva fort négligées à Padouë, & l'Auditoire des Belles-Lettres preſque entiérement abandonné „ ſoit, comme il le dit (1), par la mau„ vaiſe deſtinée des Lettres prêtes à ſe perdre, ſoit à „ cauſe de la négligence de la Jeuneſſe, qui ne vouloit „ s'appliquer qu'à des Sciences recréatives; ſoit par la „ faute de ſes prédéceſſeurs, qui ne faiſoient là, que de „ ſéches Leçons, peu propres à leur attirer des Auditeurs. „ Mais par une nouvelle maniére d'enſeigner, par la va„ riété des ſujets qu'il traitoit, en rétabliſſant l'étude de „ l'Antiquité Grecque & Latine, & par une maniére de „ s'exprimer accommodée aux oreilles du ſiécle, il rendit „ l'Ecole des Belles-Lettres très-floriſſante, & s'attira l'ap„ plaudiſſement de tout le monde." C'eſt ce que nous apprend avec quelque détail un Hiſtorien (2) de l'Univerſité de Padouë. *Elanguerat ab diuque omnis exedra illa. Nam fato ſublatis Oſio & Thuilio, nec mors præpotera Georgium Camerarium Scotum Poltum egregium accedere ſiverat ad veſtra Gymnaſtica: & qui ſuffectus eſt illi*, Caterva Diamantinus *Picenus Septempedanus, purus Grammaticus, nil præter phraſiculas docere nobilem juventutem gnarus, illuſtre deceſſorum ſuorum nomen ſuſtinere non poterat. Linguæ quoque Græcæ præceptor* Julianus Riccius, *Florentinus Minorita, cum quæ profitebatur, neſciret, verſutili ingenio dulcem ſe auditoribus, & facetum feſtivis ſermonibus exhibebat. Redamit decus, ac majeſtatem tanti muneris* Ferrarius; *atque ita ſe ad omnia parasum præſtitit, ut horum omnium onera ſibi ſuſtinenda ſuſceperis; planeque Sebolam Eloquentiæ Græcæ & Latinæ præter ſpem & exſorerit, & extulerit, ut bene natas* Patinus (3). *Quippe apte, diſcrete, & erudite e ſuggeſtu præcipuorum ſcriptorum monumenta, locoſque difficiles doctiſſimè enucleans, non ſcurrili dicacitate, & inepta obtrectandi licentia . . . . . ſed gravitate ſententiarum, & utilitate docendi Oratorius ortus auditoribus præpinabat.* Cependant il nous apprend lui-même (4), dans une Lettre qu'il écrivit aux Curateurs de l'Univerſité, la quatriéme année de ſon Profeſſorat, que ſon Collégue ne laiſſa pas de lui faire quel-

(1) *Voy.* Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. VI. p. 160. 281.

(2) *Nic. Comneni Papadopoli Hiſt. Gymnaſii Patavini* Tom. I. p. 274. Veniſe 1726. in-Fol.

(3) *In Ly. ceo Patav.* p. 18.

(4) Dans les *Opera Varia* Tom. II. p. 88. Wolfenbuttel 1711. in-4. *Apud* Le Clerc *ubi ſupra.*

ans ſes gages, qui n'étoient d'abord que de cinq-cens ducats, mais qui montérent à la fin par ces augmentations juſqu'à deux mille. Après la mort de Joſeph Ripamonte, Hiſtoriographe de la Ville de Milan, Ferrari fut choiſi pour écrire l'Hiſtoire de cette Ville, & on lui aſſigna pour cela une penſion de deux-cens écus. Il commença à y travailler & en fit huit Livres; mais voyant qu'on ne vouloit point lui communiquer les piéces qui étoient néceſſaires, & qui étoient renfermées dans les Archives de Milan, où il alloit tous les ans chercher du ſecours pour ſon Ouvrage, il y renonça, & ne laiſſa à ſon héritier ce qu'il avoit déja fait, qu'à condition qu'il ne le publieroit jamais. Sa réputation & le mérite de ſes Ecrits [*B*] lui procurérent des préſens & des penſions des Princes Etrangers. La Reine Chriſtine de Suéde, en l'honneur de laquelle il fit un Diſcours public, lorſqu'elle monta ſur le trône, lui fit préſent d'une Chaîne d'or de mille écus, & l'honora de ſes Lettres. Le Roi de France Louis XIV. lui donna pendant ſept ans une penſion de cinq-cens écus. Les infirmités qui ſe font ſentir à ceux qui s'appliquent fortement à l'étude, l'attaquérent de bonne heure, des maux de téte fréquens vinrent pluſieurs fois le retirer du travail, mais il s'y remettoit dés qu'ils étoient paſſés. Il eſt mort le 7 Mars 1682 dans ſa ſoixante-quinziéme année. C'étoit un homme d'une humeur douce, ſincére, affable, & qui ſavoit par ſes maniéres engageantes réunir les eſprits les plus envénimés les uns contre les autres, ce qui lui a fait donner le nom de *Conciliateur* & de *Pacificateur* (*a*). Son ſtile eſt ſimple, & éleve, quand il faut, mais par-tout élégant & châtié. Il eſt plutôt diffus que ſerré, mais éner-

(*a*) Voyſon Eloge par Charles Patin dans le Lycæum Patavinum & Niceron *Mém. des Hom. ill.* Tom. V. p. 77-90.

quelque chagrin. Ce Collégue, pour le dire en paſſant, étoit un homme qui avoit tenu Ecole à Rimini (5), qui lui étoit fort inférieur. „ J'avois choiſi les Auteurs, *dit-il*, „ par l'application deſquels j'enſeignois à mes Auditeurs „ l'Eloquence, la Littérature la plus exquiſe, l'Hiſtoire, „ l'Antiquité toute entiére, les Secrets des Empires, les „ Coutumes & les Uſages des Nations; pour prévenir le „ dégoût par la variété & la nouveauté des matiéres que „ je traitois. Comme je voyois l'étude des Belles-Lettres „ réduite en un tel état, qu'il n'y avoit point d'Auditoire „ moins fréquenté que celui du Profeſſeur qui les enſeignoit, & qu'on les mépriſoit comme des bagatelles „ de Grammaire; je craignis que je ne parlaſſe aux murailles & aux bancs, ſi je n'attirois les Auditeurs, occupés à ouïr d'autres diſcours, & d'ailleurs portés naturellement à l'oiſiveté, par la quantité & la variété des choſes que je traitois, en choiſiſſant des ſujets tirés de l'Antiquité la plus éloignée, pour guérir ainſi leur dégoût & réveiller leur curioſité. J'aime mieux que d'autres „ vous apprennent le concours d'Auditeurs, que je me „ ſuis attiré, que de me vanter trop mal-même. L'année „ paſſée mon Collégue ſe plaignit à Mr. Moroſini en particulier, & même en public, que je choiſiſſois des Auteurs inconnus, & dont on n'avoit pas oui parler. Ayant reçu des Lettres de Mr. Moroſini, qui étoit alors Curateur de l'Univerſité, je lui répondis, que pour lui obéïr, j'expliquerois *Virgile*. Mon Collégue refuſa d'en faire autant, en diſant que c'étoit-là le travail d'un Maître d'Ecole, & paſſa à l'explication d'*Ariſtote*, & en particulier de ſes Livres de *Poëtique*, ce qui lui quadroit auſſi bien, que ſi un Nain avoit pris la chauſſure d'Hercule. L'année ſuivante je me mis à expliquer . . . l'Apologétique de *Tertullien*, qui eſt un Tréſor plein d'Antiquités & d'Erudition. Ces homme s'y eſt oppoſé, m'a épargné du trouble, & ne m'a pas peu attiré de haine. C'eſt à vous à nous preſcrire ce que nous devons faire &c." Ce lut ou ſur ces remontrances, ou à cauſe de la mort de ſon Collégue, quoiqu'il n'en diſe rien, que les Vénitiens ordonnérent enſuite, qu'il ſeroit Profeſſeur aux Belles-Lettres ſans Collégue, ce qui étoit ſans exemple (6). Rem. du Trad.

(5) Ibid. Tom. II. p. 5. Apud Bundam.

(6) Le Clerc ubi ſupra p 101-104.

[*B*] *Le merite de ſes Ecrits.*] En voici le Catalogue. I. *De Re Veſtiaria Libri tres.* Padoue 1642 in 8. *Editio ſecunda, Libri ſeptem. Quatuor poſtremi nunc primum prodeunt, reliqui emendatiores, & auctiores, adjectis Iconibus.* Padoue 1654 in-4. *Editio nova; accedunt Analecta de Re Veſtiaria, & Diſſertatio de Lucernis ſepulchralibus Veterum.* Padoue 1685 in-4. Les deux premiers Ouvrages ont été réimprimés dans le VI. Tome des Antiquités Romaines de Grævius, & celui des Lampes Sépulchrales dans le Tome XII. Quoique l'Ouvrage de Ferrari *de Re Veſtiaria* ne plaiſe pas à Ezechiel Spanheim & à Boecler, qui prétendent qu'il n'a fait qu'effleurer ſon ſujet, ſans rien approfondir, d'autres Savans en ont jugé cependant plus favorablement; Morhof le traite d'Ouvrage rempli de Littérature, & qui éclaircit parfaitement la matiére dont il traite: Grævius, Rubenius, & Almeloveen en parlent de même. [☞ D'autres ont prétendu que cet Ouvrage n'étoit point de la compoſition de Ferrari, que ſon oncle François Bernardin Ferrari le lui avoit laiſſé pour s'en faire honneur en le publiant ſous ſon nom; ils diſent que cet Ouvrage n'a pu être compoſé que par un homme qui entendoit parfaitement le Grec, ce que notre Ferrari ne faiſoit point; que même le ſtile Latin de ce Traité eſt différent du ſien. *Alii deſperarunt . . . . . vati ne opus quidem illud* de Re Veſtiaria, *quod inter opera ejus patiſſimum eſt, ab eo fuiſſe conſcriptum, ſed ex hereditate patrui, viri eruditiſſimi, delibatum, ut ſu publicum nomine nepotis procederet; conſcribi enim illud minime potuiſſe, ſine plena Græcæ Linguæ notitia, qua certe carebat* Octavius; *cujus ne Latinum quidem ſtylum, opur illud exhibebat* (7). Ano.] Le Traité des Lampes Sépulchrales eſt principalement contre ceux qui ont cru que les Anciens avoient le ſecret de faire une huile, qui ne ſe conſumoit point, on de diſpoſer les Lampes de telle maniére, qu'à meſure qu'elles brûloient, la fumée ſe condenſoit inſenſiblement, & ſe réduiſoit en huile, comme auparavant. Fortunius Licetus a fait une longue Diſſertation Latine pour ſoutenir ce ſentiment; mais Ferrari fait voir clairement, que ces Lampes éternelles, & cette huile qui ne ſe conſumoit point, ne ſont que des chiméres, & toutes les hiſtoires qu'on débite là-deſſus de pures fables. II. *Pallas Suetica, Panegyricus Sacrorum Regnæ imperium auſpicanti dictus.* Troiſiéme Edition 1651 in-8. III. *De Laudibus Franciſci Puſei.* Padoué 1651 in 8. IV. *Analecta de Re Veſtiaria, ſive Exercitationes ad Alberti Rubenii Commentarium de Re Veſtiaria & lato Clavo. Accedit Diſſertatio de Veterum Lucernis Sepulchralibus.* Padoue 1670 in 4. C'eſt la premiére Edition de ces Ouvrages, qui ont été enſuite joints au Traité *de Re Veſtiaria*. Ferrari ne put ſouffrir que Rubenius eût trouvé quelque choſe à redire dans le Livre qu'on vient de nommer, & il compoſa celui-ci pour le critiquer à ſon tour; c'eſt ce qu'il fait un peu trop vivement, ſans ſonger que l'Ouvrage qu'il attaquoit étoit poſthume, & que par conſequent l'Auteur n'y avoit par mis la derniere main. Mais les eſprits les plus doux n'aiment pas à être critiqués, & oublient ſouvent toute leur douceur, & même quelquefois toute leur raiſon, pour ſe venger de l'injure qu'ils s'imaginent qu'on leur a faite en les critiquant. Ferrari ſe plaint (8) d'un Auteur qui avoit fait un Ouvrage des Antiquités Romaines, où il avoit copié de lui tout ce qu'il avoit dit ſur les habits des Romains, ſans le citer, ſe rendant par-là coupable de Plagiariſme. Il ne nomme point cet Auteur, qui eſt Henri Kipping (9), lequel dans une nouvelle Edition de ſes Ouvrages Philoſophiques, fait à Bréme en 1674, ajouta une courte Apologie contre l'accuſation de Ferrari. V. *Proluſiones* XXVI. *Epiſtola Formulæ, ad capiendo Doctoris inſignia. Inſcriptiones Pars* I & II. Padoué in-4. 1664 & 1665. *Pars* III. *Acceſſit Panegyricus Ludovico Magno Francorum Regi dictus.* Padoué in-4. Tous ces petits Ouvrages, & quelques autres qui avoient été imprimés ſéparément, ont été ramaſſés & mis en ordre par Jean Fabricius, qui les a publiés à Helmſtad en 1711 en deux Volumes in 4. VI. *Veneta Sapientia ſeu de Optimo Civitatis Statu, Proluſio.* Padoué 1675 in-4. VII. *Electorum Libri duo,* Padoué 1679 in-4. L'Auteur traite dans cet Ouvrage de pluſieurs points d'Antiquité, qui n'ont aucune liaiſon entre eux. VIII. *Origines Linguæ Italicæ.* Padoué 1676 in fol. Voici le jugement que le *Journal des Sçavans* (10) fait de cet Ouvrage: „ Scaliger avoit autrefois traité cette matiére en vingt-quatre „ Livres, qui ſe font malheureuſement perdus. Quoique „ Ferrari ne lui donne pas une ſi grande étenduë, on ne „ laiſſe pas d'y trouver beaucoup d'érudition. Mais il paroît ſi jaloux de la langue de ſon pays, qu'il croit que „ toute autre Origine, que celle qu'il lui donne de la „ Langue Latine, auſſi bien qu'à la Françoiſe & à l'Eſpagnole, lui ſeroit injurieuſe. C'eſt ce qui fait qu'il ne „ ſauroit tomber d'accord avec le ſavant Cardinal Bembe, „ qui prétend qu'elle doit un aſſez bon nombre de mots „ au jargon du Languedoc & de la Provence." Mr. Menage a fait un Ouvrage ſur le même ſujet pour relever les fautes de Ferrari, & en a fait auſſi de nouvelles. Jean Fabricius prétend qu'ils n'y ſont tombés que pour n'avoir pas été chercher l'étymologie de pluſieurs mots Italiens dans les Langues Allemande & Suédoiſe, & il donne dans le troiſiéme Tome de ſa Bibliothéque (11) une longue Liſte de mots Italiens qu'il croit venir de ces Langues. [☞ On péche je penſe des deux côtés ſur cette matiére: peut-être ne trouvera-t-on par ſi bizarre la penſée de ceux qui cherchent dans les Langues du Nord l'origine de pluſieurs mots des autres Langues de l'Europe, ſi l'on ſe rappelle ces prodigieuſes Inondations des peuples du Septentrion, qui ont pénétré dans toutes les parties de l'Europe; ſeroit-il extraordinaire qu'il y fût reſté des traces de leur Langue? Ano.] IX. *De Pantomimis & Mimis Diſſertatio nunc primum edita.* Wolfenbuttel 1714 in-8. Jean Fabricius a donné au Public cette Diſſertation, & Mr. de Sallengre l'a inſérée dans le ſecond Volume de ſes Antiquités Romaines. Ce ſont quelques Leçons que Ferrari avoit faites ſur cette matiére, où il rapporte avec beaucoup de netteté tout ce qu'on peut dire de remarquable. X. *Diſſertationes duæ, altera de Balneis, de Gladiatoribus altera, nunc demum in lucem editæ a Joanne Fabricio.* Helmſtad 1720 in-8. pagg. 72. Ces Diſſertations ſont courtes & écrites avec netteté.

(7) Comment. *Hiſt. Cyzenaſ. Patav.* ubi ſupra, p. 275.

(8) P. 5. 124.

(9) Ses *Antiquitatum Romanarum Libri IV.* ont paru à Bréme en 1664 in-8.

(10) Du 24 Avril 1677.

(11) P. 1284.

énergique, & jamais languiſſant. On l'a accuſé d'être quelquefois enflé & poëtique; ce qui eſt vrai en quelques endroits; mais il s'agit de choſes où l'on peut ſouffrir quelque élevation, & où les Hyperboles ſont en quelque maniére permiſes. Pour ce qui regarde l'invention, ou la matiére, ſes penſées ſont généralement ſolides, ingénieuſes, & bien choiſies (*b*). [☞ J'ajouterai ici deux particularités qui me paroiſſent aſſez curieuſes pour ne pas les oublier. En 1646 Ferrari ſouhaitta fort d'être fait Bibliothécaire de l'Univerſité, après la mort de celui qui l'étoit, comme on le voit par ſes Lettres aux Curateurs, & à Aloiſio Quirini, mais il ne put obtenir cet emploi. Il s'en plaint aſſez amérement dans une Lettre à Pietro Baſadonna, Curateur de l'Univerſité, écrite en 1672. (*c*). Il ſemble qu'il étoit un peu avide, car Mr. Le Clerc remarque qu'il ſe plaint ſouvent du peu de libéralité qu'on avoit pour les gens de Lettres, quoiqu'il en excepte les Vénitiens, peut-être par prudence. Ce qu'on a vu ci-deſſus dans cet Article paroît cependant avoir dû le contenter aſſez. Une autre choſe à remarquer, regarde ſes Ouvrages; il avoit entrepris (*d*) de faire des remarques ſur l'Hiſtoire Naturelle de Pline, mais il ne pouſſa ce travail que juſqu'au quinziéme Livre. Il avoit encore commencé une troiſiéme partie de ſon Ouvrage *de Re Veſtiaria*, où il auroit traité *de capitis ac pedum tegmine*. Il avoit auſſi traduit en Latin une partie du Commentaire d'Euſtathe ſur l'Odyſſée; Comnenus dit (*e*) qu'il y a de l'apparence que cet Ouvrage, qui n'a point été imprimé, étoit de ſon oncle. On a trouvé encore parmi ſes papiers pluſieurs de ſes Leçons, dont la derniére étoit *des Manes & des Ombres*, un Diſcours de l'Etude de la Langue Grecque, diverſes Epîtres, & ſes huit Livres de l'*Hiſtoire de Milan*, dont on a parlé ci-deſſus. Ann. nu Trad.]

(*b*) Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* T. VI. p. 177.

(*c*) Idem ibid. p. 164.

(*d*) Idem p. 170.

(*e*) *Hiſt. Gymnaſii Patav.* T. I. p. 371 Veoſe 1720 in-fol.

☞ FERRIER (Vincent) fameux Dominicain, qui floriſſoit vers la fin du quatorziéme & au commencement du quinziéme ſiécle, nâquit à Valence vers le milieu du quatorziéme ſiecle [*A*]. Il entra à l'âge de dix-huit ans dans l'Ordre de St. Dominique (*a*). Six ans après il commença à enſeigner la Dialectique & le reſte de la Philoſophie. On l'envoya enſuite étudier la Théologie à Barcelone, puis à Lerida, & il fut reçu Docteur en Théologie à l'âge de vingt-huit ans. Etant rappellé à Valence, il y fut en grande eſtime, & y enſeigna publiquement la Théologie tant Poſitive que Scholaſtique, à la priére de l'Evêque, du Chapitre, & des Magiſtrats. Ce qu'il fit pendant ſix ans, & en même tems il préchoit avec un grand concours d'Auditeurs (*b*). Pierre de Lune, envoyé Légat du Pape Clement VII au Roi de France Charles VI, étant venu à Valence, informé de la ſcience & de la vertu de Vincent Ferrier, l'emmena en France, & le retint avec lui pendant tout le tems de ſa Légation. Ce Cardinal ayant été élu Pape, après la mort de Clement VII le 28 de Septembre 1394, ſous le nom de Benoît XIII, il fit venir Ferrier à Avignon, de Valence où il étoit retourné, le choiſit pour ſon Confeſſeur, & le fit Maître du Sacré Palais (*c*), ce fut en 1395. Notre Dominicain, prétendant avoir reçu ordre de Jéſus-Chriſt d'aller prêcher en tous lieux, commença ſes voyages & ſes miſſions en 1398 [*B*]: comme il avoit un talent peu commun pour la prédication (*d*) il ſe rendit bientôt fameux; l'on prétend qu'il ne ſe diſtingua pas moins par ſes Miracles [*C*] & par ſa Sain-

(*a*) Nic. Antonio *Bibl. Hiſp. Vet.* T. II. p. 110. & Fleury *H. E. Eccl.* T. XX. p. 549 Edit. in-8.

(*b*) Fleury *ubi ſupra.*

(*c*) Idem ibidem.

(*d*) Lenfant *Hiſt. du Conc. de Piſe* T. II. p. 156.

[*A*] *Nâquit vers le milieu du quatorziéme Siécle.*] Je me ſuis renfermé dans la généralité, à cauſe que je trouve les Auteurs ſi partagés ſur le tems de la naiſſance de notre Dominicain, ce qui prouve que l'on n'a rien de bien certain là-deſſus. Moreri le fait naître hardiment le 23 Janvier de l'année 1346. Mr. Lenfant met ſa naiſſance trois ans plus tard; il dit (1) qu'il *mourut en* 1419 *âgé de* 70 *ans*, il devoit donc être né en 1349. Mr. Fleury (2) & ſon Continuateur (3) aſſurent qu'il nâquit en 1357. Nicolas Antonio (4) remarque que les uns plaçoient ſa naiſſance vers l'an 1340, d'autres pas avant l'année 1358; ſelon lui Ferrier eſt né du moins après l'année 1352, ce qui paroît, dit-il, par ſa Lettre à Benoît XIII. On voit par ce détail qu'il y a beaucoup d'incertitude ſur ce ſujet, il ſemble cependant que ceux qui mettent la naiſſance de Ferrier avant l'année 1352, comme Moreri & Mr. Lenfant, ſont ceux qui s'éloignent le plus du vrai.

(1) *Hiſt. du Conc. de Piſe* T. II. p. 138.

(2) *Hiſt. Eccl.* T. XX. p. 544 Edit. in 8.

(3) *Ibid.* Tom. XXI Part. I. p. 147.

(4) *Bibl. Hiſp. Vet.* T. II. p. 126.

[*B*] *Notre Dominicain . . . . . commença ſes Voyages & ſes Miſſions en* 1398.] Le Pape Benoît XIII. fit tout ce qu'il put pour retenir Ferrier auprès de lui, il voulut lui donner l'Evêché de Valence, qui vaqua en 1396 par le décés de Jacques d'Arragon, mais le zélé Miſſionnaire refuſa cette dignité, auſſi-bien que le Chapeau de Cardinal que Benoît lui offrit en même tems. Il allégua pour raiſons, qu'il ſe croyoit indigne de ces grandes places, & qu'il eſpéroit ſe rendre plus utile à l'Egliſe, par ſes prédications, qu'en demeurant à la Cour du Pape. Il le remercia donc, & lui demanda la permiſſion de prêcher partout, ce que Benoît lui accorda, avec la qualité de Legat Apoſtolique, & les pouvoirs les plus amples de lier & d'abſoudre. Il ſortit d'Avignon en 1398 & retourna en Catalogne, où il demeura deux ans. En 1400 il s'embarqua à Barcelone & vint en Provence, d'où l'année ſuivante il paſſa en Piémont, & en 1402 en Dauphiné; de là il paſſa en Savoye, puis en Allemagne, à la priére de l'Evêque de Lauſanne, chez lequel il étoit en 1404, & enſuite en Lorraine. En 1405 Benoît l'appella auprès de lui à Genes, où il demeura environ un mois, puis il parcourut toute la côte ou riviére de Genes. De là il revint en France, la traverſa en prêchant toujours, juſques en Flandre. Sur ſa réputation le Roi Henri IV le pria de paſſer en Angleterre, ce qu'il fit, & de là en Ecoſſe & en Irlande. Etant de retour en France, il demeura quelque tems en Gaſcogne & en Poitou. Il finit l'année 1407 en Auvergne, & prêcha l'Avent à Clermont. L'année ſuivante, il paſſa quelque tems à Lion, & enſuite à Aix, où il étoit ſur la fin d'Octobre, puis il s'embarqua à Marſeille pour paſſer au Royaume de Grenade (5). Malgré la grande réputation du Prédicateur les Sermons qui ont paru ſous ſon nom, imprimés en divers endroits (6), n'ont pas paru dignes d'être avoüés; Nicolas Antonio remarque qu'il n'y a pas d'apparence, qu'un homme auſſi occupé que Ferrier, & qui parloit ſur le champ & comme *par inſpiration*, dans ſa langue maternelle, ait pris la peine d'écrire ſes Sermons en Latin: *haud potuere iidem Sermones vernaculè concipi, & pronunciari, Latinoque opparere eddem occupatiſſimi hominis operâ, & qui extemporalia atque inſpirata potius quam meditata plerumque ad populum diceret* (7). Il croit donc avec Pierre Ranzanus, qui a écrit la Vie de Vincent Ferrier, que ce ſont des Extraits faits pendant qu'il prêchoit. Mr. Du Pin † n'a pas cru non plus devoir attribuer ſes Sermons à notre Prédicateur.

(5) Fleury *Hiſt. Eccl.* Tom. XX. p. 544 145.

(6) V. Antonio *Bibl. Hiſt. Vet.* T. II. p. 126.

(7) Idem ibidem.

† *Bibl. des Aut. Eccl.* T. XII. p. 87.

[*C*] *L'on prétend qu'il ne ſe diſtingua pas moins par ſes Miracles.*] Il falloit bien qu'il en fit pour être canoniſé, comme il l'a été par Calixte III en 1455, ou plutôt par Pie II; car la Bulle n'ayant point été dreſſée avant la mort de Calixte, ſon Succeſſeur Pie II en expédia une en 1458. Si nous en croyons Nicolas Antonio (8), Vincent Ferrier, étoit puiſſant en œuvres & en paroles, il étoit animé de l'Eſprit prophétique, il reſſuſcitoit les morts, & étoit l'Apôtre de ſon tems: *Opere vir potens atque ſermone, prophetici Spiritus, mortuorum ſuſcitator, nullusque virtutis non divus aſſatim, novuſque ſui temporis Apoſtolus.* Si l'on en voulut croire les Dominicains, dit Mr. Lenfant (9), il fit plus de miracles que n'en firent *Moyſe & Jeſus-Chriſt*. Il rendoit la vuë aux aveugles, l'ouïe aux ſourds, la vie aux morts, il faiſoit marcher les boiteux, & guériſſoit toutes ſortes de maladies. Ce n'eſt pas tout encore, voici bien un autre prodige: les Apôtres eurent beſoin du don des Langues pour prêcher l'Evangile par-tout, mais Vincent eut bien un autre privilége, quoiqu'il prêchât en ſa langue maternelle, qui étoit celle du Royaume de Valence, ſes Sermons étoient entendus de quelque Nation que ce fût, des Anglois, des Italiens, des François. *Ita ubique, ſive Anglis, ſive Gallis, ſive Italis ſermonem habebat Valentina, hoc eſt vernaculo ſuæ gentis lingua, quam omnes tamen, certiſſimo miraculo, caperent* (10). Le Lecteur ne ſera pas ſurpris, que ce nouveau Prophéte ait fait de merveilleuſes Converſions; on ne peut que s'y attendre. Il convertit trente-cinq mille Sarraſins ou Mahométans à la Foi Chrétienne, & une multitude innombrable de Juifs (*innumerabiles gentes*) (11), il ramena cent mille pécheurs de leur vie déréglée, ſans compter la Converſion des Hérétiques Vaudois & autres. On voit bien que Jéſus-Chriſt n'y fit œuvre en comparaiſon de notre nouveau Thaumaturge. Voici entre autres un fait, qui pourra occuper le Lecteur un moment. En l'année 1412 Ferrier alla à Salamanque, où il fit amitié avec un Juif, pour ſe faire introduire dans la Synagogue les jours de Sabbat. Un Hiſtorien Eſpagnol, allégué par *Bzovius*, nous raconte fort gravement un miracle qui ſe fit un jour que notre Prédicateur alla dans la Synagogue, portant à la main une image de Jéſus-Chriſt, inſtruit par le Juif du jour, & de l'heure la plus propre à cette entrepriſe. A la ſeule vuë d'une image, il ſe fit un grand tumulte, qui fut d'abord appaiſé par les traits pleins de feu, qui ſortoient de la bouche de l'Orateur illumi-

(8) *Ubi ſupra.*

(9) *Hiſt. du Concile de Piſe*, T. II. p. 141.

(10) Nic. Antonio *ubi ſupra.* Voy. auſſi *Hiſt. du Conc. de Piſe* loc. cit.

(11) Et ce, ſerita Annal. L. XII. ad Lenfant *H. du Conc. de Piſe* Tom. II. p. 151.

Sainteté. Ce Saint *Thaumaturge n'avoit* pourtant *rien de farouche & d'embarraſſé, lorſque ſon miniſtére le mettoit dans le commerce du monde & à la Cour des Princes* (e). Martin Roi d'Aragon étant mort le 30 Mai de l'année 1410, ſans laiſſer de Succeſſeur, il y eut un grand nombre de Prétendans à la Couronne (f): les Etats d'Arragon, de Valence, & de Catalogne, convinrent de nommer neuf Commiſſaires, qui décideroient des droits des Parties, & qui éliroient un Roi; Vincent Ferrier, fut nommé de la part du Royaume de Valence, avec Boniface Ferrier ſon frére, qui étoit Chartreux, & un troiſiéme (g). Les Commiſſaires mirent deux ans à examiner cette importante affaire, & enfin Vincent Ferrier fut chargé au nom de tous de proclamer Ferdinand, Infant de Caſtille [D]. Il avoit toujours été attaché à l'Obédience de Benoît XIII, pendant le Schiſme; mais voyant que ce Pape ſe reſuſoit à tout ce qui pouvoit rétablir la paix dans l'Egliſe, Ferrier embraſſa le parti du Concile de Conſtance (h). Lorſque les Princes, qui avoient tenu celui de Benoît, eurent conclu de ſe ſouſtraire auſſi à ſon Obédience, notre Dominicain fut chargé de publier en Chaire à Perpignan l'Edit de Souſtraction, ce qu'il fit le jour des Rois de l'année 1416, auquel la publication s'en fit dans les Royaumes d'Arragon, de Caſtille & de Navarre (i). Il exhorta vivement de ſon côté Benoît à céder, mais ſon éloquence y échoua, & alors il devint le plus ardent de ſes ennemis, après avoir été ſon plus zélé défenſeur. Etant ſurvenu entre les Péres du Concile de Conſtance une conteſtation ſur les moyens de terminer le Schiſme, on envoya à Ferrier un Cardinal & deux Théologiens pour le conſulter, & en même tems pour l'inviter au Concile (k). On ſe propoſoit deux choſes en l'attirant dans cette Aſſemblée, l'une de l'empêcher d'autoriſer les Flagellans, & l'autre de ſe ſervir de lui pour finir le Schiſme, mais il ne paroît point qu'il y ſoit venu [E]. Il mourut à Vannes en Bretagne le 5 d'Avril 1419, jour auquel on célébre ſa Fête dans l'Egliſe Romaine depuis ſa Canoniſation (l). On a de lui quelques Ou-

(e) D'Orleans *Révol. d'Eſpagne* Tom. III. p. 104.

(f) Mariana *De Reb. Hiſp.* L. XX. cap. 2.

(g) Idem ib. & d'Orleans *Révol. d'Eſp.* Tom. III. p. 204.

(h) Nic. Antonio *Bibl. Hiſp. Vet.* ubi ſupra.

(i) Lenfant *Hiſt. du Concile de Conſtance* T. I. p. 526. 527.

(k) Bzov. *ad ann.* 1418. n. 19. *Apud* Lenfant *Hiſt. du Conc. de Conſtance* T. II. p. 86.

(l) Voy. la Remarq. [C].

luminé. A peine eut-il parlé quelque tems, que tout à coup il ſe forma des croix blanches ſur le manteau des hommes, & ſur le linge des femmes (celles-ci auroient dû en avoir de rouges ou de noires pour rendre le miracle plus ſenſible). A cette merveille hommes & femmes ſe convertirent, & demandérent le Baptême, qui leur fut adminiſtré par le Pere Spirituël dont pluſieurs prirent le nom. On fit de la Synagogue un Temple, qui porta le nom d'Egliſe *de la Vraye Croix*, & on y mit cette Inſcription en Vers Latins:

Antiquum celuit vetus hoc Synagoga Sacellum;
At nunc eſt vera Religione ſacrum.
Judæo expulſo primus Vincentius iſtam
Luſtravit puro Religione domum.
Fulgens namque jubar, ſubito deſcendit Olympo,
Cunctiſque impreſſit pectore ſigna Crucis.
Inde trahunt cives Vincentii nomina multi,
Et Templum hoc vera dicitur inde Crucis (12).

(12) *Hiſt. du Conc. de Piſe* ubi ſupra p. 139.

Malgré toutes les merveilles que Vincent Ferrier opéroit, ſes prédictions n'étoient pas du goût de tout le monde. On l'accuſoit de prêcher avec un zéle indiſcret contre la Corruption des Eccléſiaſtiques, & de ne pas condamner aſſez fortement la Secte des Flagellans (13).

(13) Voy. la Remarq. [E].

[D] *Vincent Ferrier fut chargé au nom de tous de proclamer Ferdinand, Infant de Caſtille.*] Il y a quelque apparence que Vincent Ferrier contribua à faire prévaloir le Prince de Caſtille ſur ſes Compétiteurs. Ferdinand, qui connoiſſoit le crédit que Ferrier s'étoit acquis, l'invita, peu de tems avant la nomination des Commiſſaires, à venir à la Cour de Caſtille, où il lui fit rendre de grands honneurs, & lui donna de grandes marques de confiance pour les affaires de ſon ſalut. *On ſoupçonna le Prince*, dit un Hiſtorien (14), d'*avoir eu dans ſa dévotion des vuës intéreſſées; mais le Miniſtre du Seigneur fut à couvert des ſoupçons d'une reconnoiſſance trop humaine, qui pût ſeduire ſon équité dans le jugement qu'il porteroit entre Ferdinand & ſes Compétiteurs.* Je penſe que la plupart des Lecteurs ſeront aſſez éloignés de ſoufcrire au dernier article, & du moins autant qu'ils ſeront diſpoſés à acquieſcer au premiers D'autres Hiſtoriens (15) ont prétendu que Ferrier eut beaucoup de part à cette affaire, & que par ſes Prédications publiques il mit Ferdinand ſur le Thrône. Quoi qu'il en ſoit, lorſqu'il fut queſtion de notifier au Public le choix des Electeurs, on fit de magnifiques préparatifs, dont on peut voir le détail dans les Auteurs cités en marge (16). La cérémonie commença par une Meſſe du St. Eſprit, qui fut célébrée à la vuë de tout le monde. Auſſi-tôt qu'elle fut finie Vincent Ferrier monta en Chaire, & en un clin d'œil il ſe fit un ſilence prodigieux. *Réjouiſſons nous*, dit-il, *treſſaillons de joye & rendons gloire à Dieu, parce que les nôces de l'Agneau ſont venuës.* Il fit enſuite une vive peinture des malheurs où l'Etat avoit été expoſé, pour augmenter par ce contraſte la joye de les voir finir. Il traça le portrait d'un Roi accompli, & dit que c'étoit ſur ce portrait que les Electeurs avoient choiſi un Roi; il exhorta tout le monde à le reconnoître, après quoi il prit l'Aſte autentique, & proclama Ferdinand. On peut voir le Diſcours qu'il fit, ou que Mariana lui fait faire, dans l'endroit cité ci-deſſus.

(14) D'Orleans *Révol. d'Eſp.* Tom. III. p. 204.

(15) Voy. Lenfant *Hiſt. du Conc. de Conſtance* T. II. p. 86.

(16) Mariana Lib. XX. c. 2. D'Orleans *Révol. d'Eſp.* Tom. III. p. 222. 224.

[E] *On ſe propoſoit deux choſes en l'attirant dans cette Aſſemblée . . . . . mais il ne paroît point qu'il y ſoit venu.*] On la ſoupçonna fortement de favoriſer les *Flagellans* ou *Fréres de la Croix*; Cette Secte née dans le treiziéme ſiécle vers l'an 1260, avoit fait de grands progrés. Les Empereurs avoient donné des Edits contre ces *Foüetteurs*, & les Papes avoient fulminé des Bulles. Vincent Ferrier les favoriſoit indirectement par ſes manières qui reſſentoient beaucoup le Fanatiſme, & pas la tolérance qu'il avoit pour eux. On le voyoit ſouvent ſuivi d'une foule prodigieuſe de pénitens, qui ſe foüettoient juſqu'au ſang, & qui couroient par-tout après lui pour l'entendre prêcher. On peut juger (17) que le Saint voyoit ſans chagrin les fruits de ſa prédication, & que ſi les Flagellans aimoient à l'entendre, il n'étoit pas fâché d'en être ſuivi. Le Concile de Conſtance ſouhaittoit d'arrêter le cours d'une auſſi ridicule ſuperſtition. On comprit qu'il n'y avoit point de meilleur moyen de ramener les Flagellans, que de ramener Vincent Ferrier lui-même. Mais il falloit s'y prendre avec beaucoup de ménagement & de dexterité; outre la réputation qu'il s'étoit acquiſe, il étoit grand Inquiſiteur de la Foi en Arragon, ce qui lui donnoit beaucoup d'autorité. D'ailleurs le Concile ſouhaittoit ſa préſence, pour qu'il aidât par ſon crédit à terminer les affaires épineuſes, qui occupoient les Peres. L'Hiſtorien dont j'emprunte ce récit ajoute (18), qu'il n'eſt pas aiſé de pénétrer les raiſons que pût avoir Vincent pour ne point aller à Conſtance, où il n'ignorait pas qu'il étoit extrémement ſouhaitté. Le Roi d'Arragon lui avoit écrit par deux fois dés l'année précédente (1416), pour le prier de remplir à cet égard, ſans aucun délai, les ardens deſirs de tout le Concile. Bzovius (19) rapporte même qu'il s'étoit mis en chemin, & qu'il s'étoit déja avancé juſqu'en Bourgogne, où il attiroit après lui une foule incroyable de peuple par ſes Prédictions, & par ſes prétendus miracles. Cependant comme il ne venoit point, *Gerſon* lui écrivit pour le prier de hâter ſon voyage, parce qu'il avoit quantité de choſes ſur le cœur, qu'il ne pouvoit lui communiquer que de vive voix. Pour ſe mieux inſinuer dans l'eſprit de Ferrier, Gerſon lui donne la gloire d'avoir porté le Roi d'Arragon à ſe ſouſtraire de l'Obédience de Benoît, & d'avoir mis par une ſi bonne œuvre la derniére main à l'Union de l'Egliſe. Enfuite, il l'exhorte à venir inceſſamment encourager le Concile par ſa préſence, & à ſe ſéqueſtrer pour quelque tems de la foule, dont il étoit obſédé. *Si poſſis interim turbis, jucundam tuæ præſentiæ faciem huic eidem Sacro Concilio conſpiciendam attuleris; fructum, niſi fallor, ampliorem, & te iniſquis moribus digniorem afferres, quam ſi hoc neglecto permanſeris in incepto.* Il lui repréſente, qu'il ſeroit beaucoup plus de fruit, & une action plus digne de lui, de ſe venir joindre au Concile, que de perſiſter dans ſes deſſeins. *Par où*, dit Mr. Lenfant (20), *il lui inſinuë apparemment la proteſtion qu'il donnoit aux Flagellans, & ſes Déclamations contre la Corruption de l'Egliſe.* Comparant le Concile à Jéruſalem, Gerſon propoſe à Vincent l'exemple de St. Paul, qui alla dans cette Ville, pour conférer avec les Apôtres, afin de ne pas courir en vain. De là paſſant aux Prédictions de Vincent, il ne lui diſſimule pas qu'on en parloit fort diverſement, & il lui reproche ſa tiédeur à l'égard de la Secte des Flagellans, parce que, s'il ne l'approuve pas, il ne la condamne pas aſſez fortement. *Crede mihi, Doctor emerite, multi multa loquuntur ſuper prædicationibus tuis, & maxime ſuper illa Secta ſe verberantium . . . . quam nec approbas, ut teſtantur noti tui, ſed nec efficaciter reprobas.* Il lui envoye, de l'avis du Général des Dominicains, les plaintes qu'on avoit faites contre lui de vive voix, & par écrit, ajoutant que ce qu'ils en font n'eſt ni pour le condamner, ni pour lui faire aucun chagrin, mais pour l'obliger à une plus grande précaution, *ad cautelam ſuper his omnibus ampliorem* (21). Cette Lettre eſt accompagnée dans quelques Editions d'un billet du Cardinal de Cambrai tendant au même but. *On ne ſait pas*, dit le ſavant de Berlin, *quel en fut le ſuccés par rapport aux Flagellans, mais il ne paroît point que* Vincent Ferrier *ſoit venu au Concile.* Mr. Du Pin (22) s'eſt donc trompé, en aſſurant que Ferrier aſſiſta en 1418 au Concile de Conſtance. Le Continuateur de Mr. l'Abbé Fleury s'eſt contredit ſur cet article, car dans un endroit (23) il dit que Vincent Ferrier *vint au Concile de Conſtance*; & dans un autre endroit (24) le même Auteur aſſure, qu'*il ne paroît pas qu'il ſoit venu au Concile, où il étoit fort ſouhaitté.*

(17) Bzovius *ad Ann.* 1418 n. 4. & *ad Ann.* 1394 n. 13. *Apud* Lenfant *Hiſt. du Conc. de Conſtance* T. II. p. 86.

(18) Lenfant *ubi ſupra* p. 87.

(19) *Ad Ann.* 1416 n. 17-19 *Apud* Eundem.

(20) *Ubi ſupra.*

(21) Gerſon. *Oper.* T. II. p. 682. Edit. Antv. 1706. *Apud* Lenfant *ubi ſupra.*

(22) *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. XII. p. 32.

(23) *Hiſt. Eccl.* Tom. XXI. p. 148.

(24) Ibid. p. 445.

[F] *On*

Ouvrages [F]. Il avoit un frere, qui fut auſſi aſſez célébre dans ce tems-là, il s'appelloit BONIFACE FERRIER; il étoit, comme Vincent, né à Valence; il entra d'abord dans le monde, & ſe maria même, mais étant devenu veuf, ſon frere lui perſuada de ſe faire Chartreux; il entra dans le Monaſtére de *Porta-Cœli*, près de Valence (*m*). En 1402 il fut fait Prieur de la Grande Chartreuſe de Grenoble, Chef de tout l'Ordre en la place de Guillaume Raynauld (*n*). Après la mort du Pape Innocent VII, on penſa à lui pour l'élever ſur le St. Siége (*o*). Comme le Schiſme qui régnoit dans l'Egliſe s'étendoit juſqu'aux Ordres Religieux, il y avoit donc deux Prieurs Généraux des Chartreux, l'un dans l'Obédience de Benoît, qui étoit notre Boniface, & un autre dans l'Obédience oppoſée, qui s'appelloit Etienne Maco (*p*): ces deux Religieux donnérent un bel exemple aux Papes, après l'élection d'Alexandre V; ils réſignérent leurs Charges pour remettre la paix dans leur Ordre. Les Chartreux ayant élu un Prieur François de l'Obédience d'Alexandre V, Benoît caſſa cette Election, & rétablit Boniface Ferrier dans ſon poſte (*q*); il fut un des ſept Légats que ce Pape députa pour aller à Piſe, avec plein-pouvoir de traiter, & pour ſavoir ſur quel pied on prétendoit traiter de l'Union (*r*). Son zéle pour Benoît paroît *par une invective ſanglante & même brutale qu'il écrivit contre les Chartreux, qui avoient obéi à Alexandre* V, *contre le Concile de Piſe* &c. (*s*). Nous avons remarqué ci-deſſus, qu'il fut un des trois Députés du Royaume de Valence pour l'élection d'un Roi d'Arragon. Il ne ſurvecut que peu de tems à ſon frere, étant mort le 29 d'Avril 1419 (*t*). Nic. Antonio parle de deux Ecrits de ſa façon adreſſés à un Boniface Profeſſeur de ſon Ordre, l'un ſur la Confirmation & l'Approbation de l'Ordre des Chartreux, & ſur les Cérémonies qui s'y pratiquent. *De Confirmatione ac approbatione ſacræ religionis ſuæ & Cæremoniarum ejus*; l'autre, adreſſé au meme, ſur la raiſon pourquoi il y a eu ſi peu de Chartreux canoniſés, & pourquoi il ne ſe fait point de miracles publics dans cet Ordre: *Cur in eodem ordine ſanctiſſimo perpauci canoniſati ſint, miraculaque publicè non fiant* (*u*).

(*m*) Nic. Antonio *Bibl. Hiſp. Vet.* Tom. II. p. 140.

(*n*) Lenfant *Hiſt. du Conc. de Piſe* Tom. I. p. 224.

(*o*) Idem ibid. p. 1130.

(*p*) Nic. Antonio ubi *ſupra* Lapelle *Etienne* ou *Servi*.

(*q*) Lenfant *Hiſt. du Conc. de Piſe.* loc. cit.

(*r*) Idem ibid. p. 228.

(*s*) Idem p. 224. Cette Piéce a été publiée par *Lum Martene* & *Dom. Durand.*

(*t*) Nicol. Antonio ubi *ſupra*, p. 141.

(*u*) Idem p. 140.

[*F*] *On a de lui quelques Ouvrages.*] Nous avons dit-ci-deſſus (25) ce qu'on penſe de ſes Sermons, & l'on peut voir dans Mr. Du Pin (26), ou dans Nic. Antonio (27) les différentes Editions qui s'en ſont faites. Vincent Juſtinianus Antiſtius †, qui a écrit la Vie de Ferrier en Eſpagnol, ramaſſa & publia en un Volume à Valence en 1591 les Ouvrages ſuivans. I. *Tractatus de Vita Spirituali: Traité de la Vie Spirituelle*; imprimé à part, à Magdebourg en 1493, & à Veniſe en 1500 (28): ce Traité roule ſur trois chefs: *la Pauvreté*; *le Silence*; & l'*Obéiſſance*. II. *Tractatus Conſolationis in fidei tentationibus*: „ Traité de la Conſolation dans les tentations de Foi." III. On trouve de plus dans le même Volume quelques Lettres; la premiére au Pape Benoît III, du 27 Juillet 1407, écrite d'Alcanniz en Arragon (29); il lui rend compte d'un Sermon qu'il avoit fait ſur l'Avénement de l'Antechriſt; la ſeconde à Jean du Puis, Général de ſon Ordre, datée de Genéve le 27 Décembre 1403, où il eſt parlé des converſions qu'il faiſoit parmi les Hérétiques ſur les frontiéres de la Savoye & de l'Italie. La troiſiéme, dont il n'y a qu'un fragment, s'addreſſe à Boniface Ferrier ſon frere; la quatriéme, qui n'eſt auſſi qu'un fragment, à Gerſon. Les deux ſuivantes s'addreſſent à l'Infant Martin, fils de Pierre IV. Roi d'Arragon, qui fut depuis Roi; elles étoient écrites originairement en Langue Vulgaire, mais l'Editeur les a traduites en Latin pour les joindre aux autres; enfin la ſeptiéme eſt à Ferdinand, Infant de Caſtille, le même qui fut élu Roi d'Arragon après la mort de Martin (30). Il y a encore un Traité qui a pour titre, *De fine Mundi: de la fin du Monde*. Il y traite de la ruïne de la Dignité Eccléſiaſtique, de l'oppoſition à la Foi Catholique, & de deux avénemens de l'Antechriſt; imprimé à Naples (31). Il avoit fait encore pendent qu'il enſeignoit la Philoſophie, un Ouvrage, qu'Antonio appelle *Suppoſitionum Librum*. Le même dit qu'on trouve dans le Couvent des Fréres Prêcheurs de Piſe un aſſez grand Volume intitulé: *Biblia, ſeu Promptuarium ſcilicet Incipium S. Scripturæ ſingulis dictus, ſive de tempore, ſive de Sanctis ejuſpandarum*, où l'on trouve au commencement cette note; *Hanc Bibliam inſpirante Domino mihi Fr. Antonio de Auria mihi reliquit beatiſſimus pater Fr. Vincentius.* Il indique encore un Traité de la Meſſe & de ſes Cérémonies, en Langue Vulgaire. Et dans le Catalogue des MSS. du Vatican, Num. 1043. fol. 246. un Traité contre les Juifs, compilé par quatre ſameux Docteurs de l'Obédience de Benoît, dont Vincent Ferrier étoit un (32).

† Voy. ſur cet Auteur qui étoit Dominicain, Nic. Antonio *Bibl. Hiſp.* T. II. p. 666.

(*v*) Du Pin ubi *ſupra*.

(*w*) Nic. Antonio *Bibl. Hiſp. Vet.* T. II. p. 217. Voy. le Remarq. [G]. Il faut qu'en revenant d'Angleterre, il fait vœu faire un tour en Arragon, où l'Abbé Fleury s'eſt trompé dans ſes dates de ſes Voyages.

(*x*) Idem ibidem.

(*y*) Nic. Antonio ni Mr Du Pin ne marquent point ce qu'elle annonce.

(*z*) Voici les termes; *Incipiunt tractatus novus & compendioſus contra perfidiam Judæorum. Fuit editus & compilatus juſſu Benedicti Papæ, ſic in ſua Obedientia dicti per quatuor famoſos magiſtros in ſacra Theologia, quorum unus fuit Fr. Vincentius Ferrerius.* Nic. Antonio *Bibl. Hiſp. Vet.* loc. cit.

(*a*) Nicéron *Mém. des Hom. ill.* Tom. II. p. 304.

& FEVRE (GUILA) Sieur de la Boderie, en Latin *Fabricius*, célébre dans le XVI Siécle pour la connoiſſance qu'il avoit des Langues Orientales, fils de Jacques le Fevre, Sieur de la Boderie, naquit le 9 d'Août 1541 à la Boderie, dans la Baſſe Normandie, qui eſt ſitué ſur un petit ruiſſeau appellé le Lambrun (*a*) [*A*]. Il ſe rendit par ſon application continuelle au travail très-habile dans les Langues Orientales & ſur-tout dans la Syriaque [*B*]. Il eut part avec un de ſes freres, dont nous dirons un mot dans

(1) *Fagan. des Sçav.* T. II. Part. 2. p. 130. Hiſt. de 1705. 10-12.

(2) *Gallia Oriental.* p. 41. Edit. de 1985.

(3) *Contra-vio Fabricior.* I. p. 32.

(4) *Bibl. Franç.* p. 332.

(5) *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XXXVIII. p. 303-304.

(6) Du Verdier *Bibl. Franç.* p. 342. & Niceron *Mem. des Hommes Ill.* Tom. XXVIII p. 318.

(7) Niceron T. XXXVIII. p. 311. 316.

(8) *Preface, adreſſée au Lecteur* in *Editio Regia. Arnd* Colomel. *Gal. Orient.* p. m. 41.

[*A*] *Naquit le 9 d'Août* 1541 *à la Boderie.*] Moreſi, Baillet (1), Colomiez (2), Fabricius (3) & la Croix du Maine (4), que les autres ont vraiſemblablement ſuivi, le font naître à Falaiſe en Normandie. Mais le Pere Niceron (5) a fait voir, qu'ils ſe ſont tous trompés ſur le lieu de la naiſſance de notre Savant; il a déterré dans ſes Ouvrages, la nom du lieu & la date de la naiſſance de Gui le Fevre. Il y a dans ſes *Mélanges Poétiques* au feuillet 62 une Elégie, qui eſt addreſſée *à la Boderie, lieu de la naiſſance de l'Auteur.* Il marque dans la même piéce le jour de ſa naiſſance; qui étoit la veille de St. Laurent, c'eſt-à-dire le 9 d'Août. Il ne marque pas à la vérité l'année, mais le Pere Niceron l'a trouvée dans l'Inſcription de ſon portrait, qui accompagne ſon *Encyclie*, imprimée en 1571, & qui porte qu'il étoit alors dans ſa trentiéme année, ce qui fait voir qu'il étoit né en 1541.

[*B*] *Il ſe rendit . . . . . très habile dans les Langues Orientales, & ſur-tout dans la Syriaque.*] Les Ouvrages qu'il a publiés en ce genre ſont les ſuivans. I. *Novum Teſtamentum Syriacè, cum Verſione Latina.* Dans la Polyglotte d'Anvers 1572 Tome V. & dans celle de le Jay, Paris 1645 in-fol. II. *Grammatica Chaldaica, & Dictionarium Syro-Chaldaicum.* Dans le Tome VI de la Polyglotte d'Anvers. III. On trouve dans le Tome VII de la même le Texte Hébreu de l'Ancien Teſtament en plus petits caractéres que dans les premiers Volumes, avec une Verſion Latine interlinéaire, à laquelle il paroît par le titre, que les deux freres de la Boderie ont eu part (6). IV. *Syriacæ Linguæ prima Elementa.* Anvers 1572 in-4. V. *Novum Jeſu Chriſti Teſtamentum, Syriacè Litteris Hebraicis, cum verſione Latina interlineari.* Paris 1584 in-4. „ L'Epître „ dédicatoire de la Boderie au Roi Henri III, qui tient „ 18 pages d'un caractéra fort menu, eſt datée de Falaiſe „ le 29 May 1583. La Verſion du Texte Syriaque eſt de „ la Boderie, qui a mis à côté la Vulgate, & la Verſion „ Grecque (apparemment le Texte Grec) au bas des pa„ ges (7)." Les Savans ont parlé généralement d'une maniére avantageuſe de ces Ouvrages & de leur Auteur: Arias Montanus (8) lui attribuë une grande connoiſſance de l'Hébreu & ſur-tout du Syriaque, *Hebraïci idiomatis peritiſſimum atque adeo Syriacæ Linguæ Inſigni cognitione ornatum.* Buxtorf dans une Lettre à Utenbogart du 15 Mars 1610, en parla comme d'un Grand-homme, *quantus vir!* dit-il, & Bochart aſſure qu'il a eu peu d'égaux en ce genre de Littérature, *Vir qui in his Litteris paucos habuit æquales.* L'un & l'autre remarquent (9), que dans ſon Dictionnaire Syro Chaldaïque, il n'a pas laiſſé de copier les fautes des autres, & d'en ajoûtes des ſiennes. Je remarquerai ici en paſſant que le Pere Niceron s'eſt trompé en diſant, qu'*il n'eſt pas parlé* de la Bodcria *dans l'Hiſtoire de Mr. de Thou* (10): il eſt vrai que cet illuſtre Hiſtorien n'en dit qu'un mot, mais il en parle pourtant ſous l'an 1598 dans l'Eloge d'Arias Montanus, *egregiam admodum navavit operam in Bibliorum Complutenſium editione cum Fabricii Boderlanii Fratribus Falæzianis, Antuerpiæ.* „ Il s'at„ tacha avec beaucoup de ſoin à procurer à Anvers une „ édition de la Bible de Complute, avec les *le Fevre* „ Sieurs *de la Boderie*, freres, de Falaize (11)." VI. *Severi Alexandrini quondam Patriarchæ, de ritibus Baptiſmi & Sacra Synaxis, apud Syros Chriſtianos receptis Liber, nunc primum in lucem editus, Guidone Fabricio Boderiano exſcriptore & interprete.* Anvers 1572 in-4. L'Epître dédicatoire du Traducteur à *Pierre Danes* eſt datée de Paris le 17 Janvier 1572 (12). Le Pere Simon parla peu avantageuſement de cet Ouvrage. „ Quelque eſtime que „ vous ayez, dit-il (13), de notre célébre Normon Gui „ le Fevre de la Boderie, il a donné des preuves d'une „ grande foibleſſe, pour ce qui eſt de la connoiſſance de la „ Langue Syriaque, dans la Verſion Latine qu'il a pu„ bliée du Livre *de Severe Patriarche d'Alexandrie*, tou„ chant les Cérémonies du Baptême & de la ſacrée Synaxe „ chez les Syriens. Ce ſçavant homma a'eſt à la vérité „ acquis beaucoup de réputation pour avoir mis en Latin „ l'ancienne Verſion Syriaque du Nouveau Taſtament „ . . . . . Mais cette Liturgie Syriaque qu'il a publiée „ en Syriaque & en Latin ne lui fait guéres d'honneur, „ tant elle eſt pleine de fautes, & même de fautes groſſié„ res, tant pour les choſes, que pour les mots. Il ſe trom-

(9) *Voy.* Colomeſ. *ubi ſupra* p. 42.

(10) Niceron p. 303.

(11) *Voy.* Colomeſ. *Gall Orient.* loc. cit. & Teiſſier *Elog. de Mr. de Thou* T. IV. p. 100.

(12) Niceron p. 308.

(13) *Lett. Choiſ.* Lett. VI. dans la *Bibl. Crit.* de Mr. de Sa nique T. IV p. m 48.

dans la ſuite, à la Polyglotte d'Anvers, & demeura pour cela quelque tems dans les Pays-Bas. Il y tomba meme malade en 1571. Mais il ne retira aucun fruit des peines qu'il ſe donna pour l'impreſſion de cet Ouvrage, ayant été obligé de faire le voyage, & de vivre dans ce Pays a ſes dépens (*b*). La Croix du Maine (*c*) dit qu'il *fut Précepteur de Monſieur, Frere du Roi & ſon Interprête ès Langues eſtrangéres*, il s'agit du Duc d'Alençon frere de Henri III; mais du Verdier (*d*) en lui donnant auſſi la ſeconde qualité, pretend qu'il étoit *Sécretaire* du Duc d'Alençon, & le Pere Niceron (*e*) croit que ce dernier a raiſon, quoiqu'il ne le cite point, mais il dit que de la Boderie n'a jamais eu la qualité de Précepteur de Monſieur Frere du Roi. Il remarque que la qualité d'Interprête dans les Langues Etrangéres lui convenoit particuliérement, puiſqu'outre les Langues Orientales, il ſavoit encore l'Italienne, l'Eſpagnole & peut-être quelques autres de l'Europe. Auſſi y a-t-il diverſes Traductions de ſa façon [*C*]. Il eut la qualité de Sécretaire & d'Interprête du Duc d'Alençon en 1571 à ſon retour des Pays-Bas [*D*]. Le Pere Niceron (†) croit qu'il étoit Eccléſiaſtique, parce qu'il marque dans une Piéce de Vers, que quoiqu'il n'aſpire ni à un Evêché ni à un Abbaye, il ſouhaite cependant quelque honnête récompenſe de ſes travaux. La Reine de Navarre, Marguerite de France, à qui cette piéce s'adreſſe, paroît avoir été ſa protectrice; mais le ſavant Barnabite doute, qu'elle ait rien obtenu du Duc d'Alençon pour la Boderie; ce Prince, dit-il, ayant été occupé de bien d'autres ſoins juſqu'à la fin de ſa vie, qui arriva le 2 Juin 1584. Les études épineuſes des Langues ſavantes n'occupérent pas tellement notre Auteur, qu'il ne s'appliquât auſſi à la Poëſie Françoiſe [*E*]. Baillet (*f*) a placé ſa mort en 1598: je ne ſais ſur quelle autorité. Si le célébre Mr. Jean Albert Fabricius ne s'eſt point trompé, il doit avoir ſurvécu de plus de douze ou treize ans; il cite un paſſage d'une Lettre de Caſaubon du mois de Juillet 1611, où il eſt parlé de Mr. le Fevre de la Boderie, Ambaſſadeur de Louis XIII en Angleterre, & Mr. Fabricius (*g*) croit qu'il s'agit de notre la Boderie, mais je ne ſai ſi la conformité de nom ne l'auroit pas trompé. Gui de la Boderie a eu deux fréres qui ſe ſont fait connoître dans la République des Lettres, principalement NICOLAS LE FEVRE DE LA BODRARIE le plus connu des deux: il s'étoit appliqué comme Gui à l'étude des Langues Orientales, & il travailla même avec lui à l'Edition de la Polyglotte; il a traduit auſſi en François l'*Heptaple* de Jean Pic, Comte de la Mirandole (*h*). Le Pere Niceron indique un Ouvrage Latin de ſa façon intitulé: *Ad Nobiliores Linguas communi methodo componendas Iſagoge: cui acceſſit de Literarum Hebraicarum Laudibus Oratio.* Paris 1588 in-4. ANTOINE LE FEVRE DE LA BODERIE, a donné une traduction d'un Ouvrage Italien ſur la Nobleſſe (*i*). Le Pere Niceron (*k*) remarque, qu'il paroît par les *Mélanges Poëtiques* de Gui de la Boderie, qu'il a eu trois autres freres, qui étoient morts en 1582; PIERRE, qui avoit pris le parti des armes; JEAN, mort dans ſa cinquante-deuxiéme année, Secretaire du Preſident Bariot; & HIPPOCRATE dont il ne nous apprend point les qualités.

(*b*) Idem p. 105.

(*c*) *Bibliath. Franç.* p. 111.

(*d*) *Bibl. Franç.* p. 321.

(*e*) *Ubi ſupra.*

(†) Idem ibid. p. 106.

(*f*) *Jugem. des Sçav.* T. II Part. 2. p. 139. Edit. de 1725. *in-douze.*

(*g*) *Centuria Fabricianorum* I. p. 81.

(*h*) *Voy.* La Croix du Maine pag. 161 & du Verdier p. 911.

(*i*) *Voy.* La Croix du Maine p. 15 & 475.

(*k*) *Ubi ſupra* p. 113. 114.

„ pe dès le titre de ſon Edition, qui porte le nom de *Se-*
„ *vere Patriarche d'Alexandrie*, n'y ayant eu aucun Pa-
„ triarche de ce nom dans Alexandrie. Et en effet dans
„ trois Manuſcrits Syriaques de ce Livre que j'ai conſul-
„ tés, qui ſe trouvent dans les Bibliothéques de Paris,
„ on lit, *Severe Patriarche d'Antioche.*" Après avoir relevé quelques fautes, le Pere Simon ajoûte. „ Je puis
„ même vous dire, qu'il n'a pas été aſſez fidelle dans le
„ Texte Syriaque qu'il a fait imprimer."

[*C*] *Diverſes Traductions de ſa façon.*] En voici le Catalogue I. *Confuſion de la Secte de Mahumed, Livre compoſé premierement en Eſpaignol, par Jean André jadis More & Alquaſi natif de la Cité de Sciatuiva, & depuis faict Chreſtien & Preſtre: tourné d'Italien en François par Gui le Fevre de la Boderie.* Paris 1574 in-8 (14). La Croix du Maine nous apprend (15) que cette Traduction eſt dédiée à Mr. le Vicomte de Paulmy, Bailly de Touraine. Jean André compoſa cet Ouvrage en 1487 (16) en Eſpagnol; & il a été imprimé à Seville en 1537 in-8; & traduit en Italien par Dominique Gazelu, & imprimé en 1540; il y en a auſſi une Traduction Allemande, & one Latine (17). II. *Traitté du nouveau Comete & du lieu où ils ſe font, & comme il ſe verra par les Parallaxes cambien ils ſont loing de la terre, & du Prognoſtic d'iceluy, compoſé premierement en Eſpaignol par Hieronime Muguez, Profeſſeur ordinaire de la Langue Hebraique & des Mathématiques en l'Univerſité de Valence la grand, & depuis traduit, &c. plus un Cantique ſur ladict Etoile, en apparence lumineuſe.* Paris 1574 in-8. III. *Diſcours de l'honneſte Amour ſur le banquet de Platone eſcrit premierement par Marſile Ficin, &c. traduit du Toſcan en François.* Paris 1578 in-8. avec une Elégie de la Boderie à la Reine de Navarre à la fin (18), & une nouvelle Edition à Paris en 1588, à laquelle on a joint un Ouvrage de Jean Pic de la Mirandole (19). IV. *L'Harmonie du Monde, diviſée en trois Cantiques, Ouvre ſinguliér & plein d'admirable Erudition. Compoſé premierement en Latin par François Georges, Venitien de la Famille des Freres Mineurs, & traduit & illuſtré par Gui le Fevre de la Boderie.* Paris 1578 in-fol. V. *De la Religion Chrétienne par Marſile Ficin, Philoſophe, Médecin, & Orateur très-excellent, Ouvre très-docte. Avec la Harangue de la dignité de l'homme par Jean Picus, Comte de Concorde & de la Mirandole. Le tout traduit en François*, &c. Paris 1578 in-8 (20). VI. *Les trois Livres de la vie. Le* I *pour conſerver la ſanté des Studieux. Le* II *pour prolonger la Vie. Le* III *pour acquerir la Vie du Ciel. Avec une Apologie pour la Medecine & Aſtrologie. Le tout traduit du Latin de Marſile Ficin en François.* Paris 1581 in-8. VII. *De la Nature des Dieux de Marc Tulle Ciceron, Pere de l'Eloquence & Philoſophie Romaine, traduits en François.* Paris 1581 in-4. VIII. *Hymnes Eccléſiaſtiques, Cantiques Spirituels, & autres Mélanges Poëtiques.* Paris 1578, & 1582. La plupart traduits du Latin. On trouve auſſi à la fin de ſa *Galliade*, le *Phenix pris du Latin de Lactance*, en Vers. Il eſt ſurprenant qu'y ayant un ſi grand nombre de Traductions de notre Gui le Fevre, Baillet n'en ait point parlé parmi les Traducteurs, du moins l'y ai-je cherché avec quelque ſoin ſans l'y découvrir, auſſi-bien que parmi les Poëtes, où je ne l'ai point trouvé non plus.

(14) Du Verdier *Bibl. Franç.* p. 512.

(15) *Bibl. Franç.* p. 114.

(16) Nic. Antonio *Bibl. Hiſp. Vet.* T. II. p. 212. Voy. auſſi p. 188. parmi les Auteurs Arabes.

(17) Fabric. *Syllab. Script. de Ver. Rel. Cér.* p. 740.

(18) Nicer. 100 p. 110.

(19) *Voy.* Le même.

(20) Voyez ſur le Traité de Marſile Ficin, Fabricius *Syllab Scriſt. de Ver. Relig. Chriſt.* p. 540-542.

[*D*] *Il eut la qualité de Secretaire & d'Interprête du Duc d'Alençon en 1571 à ſon retour des Pays-Bas.*] Le Pere Niceron (21) fixe cette date par une Piéce de vers à *Marguerite de France*, Reine de Navarre, qui eſt au feuillet 68 de ſes Mélanges Poëtiques, & qui a été faite au plus tard en 1582 il y dit, qu'il y avoit déja dix ans; qu'il étoit au ſervice du Duc d'Alençon, ſans avoir reçu les récompenſes qui lui étoient promiſes.

(21) *Ubi ſupra* p. 105. 106.

[*E*] *Il s'appliqua auſſi à la Poëſie Françoiſe.*] Le Pere Niceron (22) dit qu'„ il la cultiva toujours, mais ſans aucun
„ ſuccés. Rien en effet, *ajoûte-t-il*, n'eſt plus plat &
„ plus embrouillé que ſes Vers; cependant comme il ſuffiſoit de ſon tems, pour être eſtimé Poëte, de mettre des
„ rimes au bout d'un certain nombre de pieds, & de répéter ſouvent des expreſſions Mythologiques, il a eu
„ de la réputation en ce genre, & a même remporté pluſieurs fois la Palme & le Lys, qui faiſoient le prix du
„ Puy de Roüen. Mais toutes ſes Poëſies ne ſont plus
„ connuës à préſent, & on ne peut les lire que pour s'en
„ moquer, auſſi bien que du mauvais goût de ſon tems."
Je ſouſcris volontiers à ce jugement, ſi tout eſt du même goût que l'Hymne ſur la Trinité, dont du Verdier (23) rapporte une grande partie. Quoi qu'il en ſoit, voici les Ouvrages Poëtiques de notre Auteur. I. *L'Encyclie des Secrets de l'Eternité.* A Anvers. La Croix du Maine & du Verdier mettent l'Edition en 1570, mais le Pere Niceron remarque qu'il y a deux Piéces aux pag. 301 & 305 qui ſont datées de l'an 1751. Cette Encyclie eſt diviſée en huit Cercles, ou Chants, qui ſont le premier Livre de l'Ouvrage, & il n'en a pas paru davantage. II. *La Galliade ou la Révolution des Arts & des Sciences.* Paris 1578 in-4., en cinq Chants, dont on trouve le contenu dans du Verdier (24). III. *Divers Mélanges Poëtiques par Gui le Fevre de la Boderie.* Paris 1582 in-16. Ce Recueil, dit le Pere Niceron, ne peut être utile qu'en ce qu'on y trouve quelques particularités de la Vie de l'Auteur.

(22) Ibid. p. 308. 107.

(23) *Bibl. Franç.* p. 323-324.

(24) P. 322.

FEVRE (TANNEGUI LE), en Latin *Faber*, nâquit à Caen l'an 1615 d'une bonne famille [*A*]. Son pere le deſtina à l'étude à la ſollicitation d'un de ſes freres, qui étoit Eccléſiaſtique, & qui promit de contribuër à l'éducation de ſon neveu, & de le prendre chez lui. A douze ans ſon oncle com-

[*A*] *D'une bonne famille.*] L'Auteur du *Segraiſiana* (1), on ne ſait ſur quel fondement, aſſure qu'il étoit fils d'un Foſſoyeur de la Paroiſſe de St. Jean de Caen. Il eſt vrai que ſon pere qui n'avoit pas été trop bon menage, & qui malheureuſement avoit trop aimé les Voyages, n'étoit pas fort à ſon aiſe (2).

(1) Voy. *Oeuvr. Div. de Mr. de Segrais* T. I. p. 89 Amſt. 1723 in-12.

(2) Niceron *Mém. des Hom. Ill.* T. III. p. 104. 106.

[*B*] *A*

commença à lui apprendre les premiers Elémens de la Langue Latine [*B*], & il fit en ſix mois plus de progrés, que les enfans n'en font d'ordinaire en deux ans. Mais ſon oncle, qui étoit un homme ſévére le rebuta, & ſon pere ne put gagner ſur lui de continuer ſes études, qu'en le reprenant dans ſa maiſon; il lui donna un autre Précepteur, qui étoit auſſi un Eccléſiaſtique; mais quoiqu'il fût fort habile pour le Latin, il ne ſavoit point du tout le Grec. Mais le jeune le Fevre déja perſuadé de la néceſſité d'apprendre cette Langue, entreprit de le faire ſeul [*C*], & il fit bientôt autant de progrès, qu'il en faiſoit dans la Langue Latine auprès de ſon Précepteur. Un an & demi après ſon pere l'envoya au Collége de la Fléche, où il fit ſa Rhétorique & ſa Philoſophie. Les Jéſuites firent tout ce qu'ils purent pour le retenir, mais inutilement; car ſitôt qu'il eut achevé ſa Philoſophie il retourna à Caen chez ſon pere, qui ravi d'avoir un fils de ce mérite, lui propoſa de prendre le petit Collet, comme le moyen de s'avancer le plus prompt & le plus ſûr, & par conſéquent le plus propre à un homme qui n'eſt pas riche. Mais notre jeune Savant réſiſta à toutes les ſollicitations de ſon pere & de ſon oncle ſur cet article. Après avoir demeuré quelques années en Normandie, il vint à Paris, où il ſe fit des amis parmi les perſonnes même de la premiére diſtinction: Mr. des Noyers le préſenta & le recommanda au Cardinal de Richelieu, qui lui donna une penſion de deux mille Livres, pour avoir l'œil ſur tous les Ouvrages qui s'imprimeroient au Louvre, & pour choiſir des diverſes Leçons des anciens Auteurs celles, qui lui paroîtroient les meilleures. Le Cardinal avoit deſſein de le faire Principal du Collége qu'il vouloit établir à Richelieu, de lui faire continuer ſa penſion, & de lui donner des appointemens conſidérables pour cet Emploi; mais la mort de ce Miniſtre renverſa toutes les eſpérances de Mr. le Fevre; car le Cardinal Mazarin, qui lui ſuccéda, ne ſe piquant pas d'aimer les Lettres, l'Imprimerie du Louvre devint preſque inutile, & la penſion de Mr. le Fevre ſut par conſéquent fort mal payée. Il quitta donc de lui-même ſon emploi, & demeura quelque tems à Paris ſans autre occupation que ſes Livres, & le Public a vu le fruit de ſes études, dans les excellens Ouvrages, qu'il a publiés dans la ſuite [*D*]. Quelque tems après Mr. le Marquis de Franciere, Gouver-

[*B*] *A douze ans ſon oncle commença à lui apprendre les premiers Elemens de la Langue Latine.*] Avant que de le mettre à l'étude, ayant remarqué qu'il avoit la voix belle & l'oreille merveilleuſe, il voulut qu'il apprît la Muſique. Il y réüſſit parfaitement, & à onze ans il chantoit & jouoit en partie avec une juſteſſe admirable (3).

(3) Idem ibidem.

[*C*] *Le jeune le Fevre, déja perſuadé de la néceſſité d'apprendre cette Langue, entreprit de le faire ſeul.*] On lui a ſouvent entendu dire, que quand on a un peu d'eſprit & de jugement, on n'a pas beſoin de Maîtres pour les Langues, & que la plus grande difficulté c'eſt d'apprendre à les lire. Dès qu'il eût bien appris la Grammaire Grecque & lu quelques Chapitres du Nouveau Teſtament, il ſe jetta dans Homére & dans les Tragiques, à l'exemple de Joſeph Scaliger (4), qui avoit commencé le Grec par-là (5).

(4) Idem ibid.

(5) Vid. Joſ. Scaligeri *Epiſt.* Lib. 1. Ep. 2. p. 46. Francfort 1627 in-8.

[*D*] *Le Public a vu le fruit de ſes études dans les excellens Ouvrages, qu'il a publiés dans la ſuite.*] En voici le Catalogue I. Luciani *de Morte Peregrini Libellus. Cum Notis Tan. Fabri.* Paris 1653 in-4. L'Epître dédicatoire à Iſaac Sarrau fils de Claude Sarrau, eſt datée de Saumur le 23 Juillet 1653. Mr. le Fevre dit dans ſa Préface, que de tous les Ecrits de Lucien il n'y en a guére de comparable à ce Diſcours *ſur la mort de Peregrinus*, & que ſe propoſant de donner une Edition de toutes les Oeuvres de Lucien, il a commencé par revoir avec tout le ſoin poſſible ce Traité, qu'il publie, afin que s'il a l'approbation des Savans, de donner dans la ſuite une Edition complette de Lucien, purgée d'un nombre infini de fautes, dont les Editions ordinaires fourmillent, & propre à montrer la négligence ou l'ignorance des Traducteurs précédens. Il remarque dans ſes Notes (6), qu'il eſt évident par le ſens qui eſt interrompu dans un endroit, que Lucien y avoit fait entrer pluſieurs choſes contre Jéſus-Chriſt, que nos Peres par un zéle outré ont retranchées. Voici les propres termes du ſavant Auteur. *Iſtæc vocula γαρ & ſenſus repente abruptus ſatis indicant multa hic a Luciano adverſus Chriſtum ſcripta fuiſſe, quæ a majoribus noſtris, hominibus nimium piis, ſublata fuere. Hinc itaque eſt quod dixerat Suidas, Lucianum Καθαπτεσθαι του Χριστιανικου και αυτου βλασφημειν τον Χριστον ει και τυ Πορφυριου Βιω (melius dixiſſet ει τα τυ Πορφυριου τελεστα) hinc factum ut in pleriſque MSS. Codd. non amplius extet Peregrinus. Pem tamen quod non hic itidem fecere ut apud Joſephum quem (quod mirere) Origenes duobus tribuſve locis aſſerit contra Chriſtum ſcripſiſſe, & tamen hodie laudat. Qui factum? Nil enim facilius. In hunc locum καταγνωσεως ſuffecere cymbalum. & timidam pietatem!* II. Diatribe. *Fl. Joſephi de Jeſu Chriſto Teſtimonium ſuppoſitum eſſe. Saumur* 1655 in-8. Il ſe propoſe de prouver, dans cette *Diſſertation*, que le fameux Témoignage de Joſeph, touchant notre Sauveur, eſt ſuppoſé. I. Il remarque qu'il y a pluſieurs choſes, qui ne conviennent point au caractére de Joſeph, qui étoit Phariſien, Sacrificateur Juif, & grand Zélateur de ſa Religion. II. Que le ſtyle de ce paſſage eſt différent de celui de Joſeph. III. Il reléve cette expreſſion *homo ſapiens*, & celles-ci, *Ει γε ανδρα αυτον λεγειν χρη*, qui ſemble inſinuer la Divinité de Jéſus-Chriſt, au-lieu que les Juifs n'attendoient pour Meſſie qu'un ſimple homme. IV. Que l'Auteur de ce Témoignage n'a pas eu aſſez d'égard à l'ignorance de ſes Lecteurs Payens, pour leſquels il paroît que Joſeph a principalement écrit ſes Antiquités. V. Qu'il n'eſt fait aucune mention de Jean Baptiſte, comme de ſon Précurſeur. VI. Que le paſſage n'a aucune liaiſon avec ce qui précéde, enſorte qu'il reſſemble tout-à-fait à une interpoſition. VII. Qu'il paroît par les paroles de St. Jérôme, qu'il y ſoupçonnoit de la fraude. VIII. Qu'il n'en eſt point parlé dans Juſtin Martyr, Tertullien, Clement d'Alexandrie, Origene, Theodoret, & Photius. IX. Il cite deux paſſages du Commentaire d'Origene ſur St. Matthieu, & de ſon Traité contre Celſe, qu'il oppoſe au Témoignage de Joſeph, tel qu'on le lit aujourd'hui; & il tâche de montrer, qu'il y a toute apparence qu'on liſoit le contraire dans les Manuſcrits d'Origene. X. Qu'Euſebe, ſur l'autorité duquel le témoignage en queſtion eſt fondé, en eſt l'Auteur & l'a fabriqué. *Poſtquam ſatis, ut videtur, a nobis probatum eſt, in hoc teſtimonio Joſephi fraudem poſteris factam fuiſſe, unum nunc ſuperereſſe videtur, quod quis ex me percontetur, quonam ſcilicet tempore ſuſpicer illud παρεγγραμμα admiſſum fuiſſe? Quæ res haud difficulter inveniri poteſt. Id enim ab Origenis tempore ad Euſebii ætatem factum, mihi itaque dejerare. Illa autem circa annum* CCXXII *& paullo inferius florebat; at Euſebius ſub Conſtantino Magno. Conſtat autem ex iis, quæ ſunt a nobis ſcripta ſuperius, nondum eam Corruptelam in Joſephi Libros irrepſiſſe, quo tempore ſcribebat Origenes. Itaque conſtet neceſſe eſt, id intra illud tempus admiſſum fuiſſe, quod ab Origene ad Euſebium fluxit. Mihi autem imprimis credibile fit auctorem hujus παρεγγραμματος eſſe Euſebium.* Il remarque en finiſſant ſa Diſſertation, que s'il ſe trouve des gens qui l'accuſent de manquer de piété pour avoir propoſé ſes raiſons ſur ce ſujet, il leur demandera quel rapport il y a entre la Lumiére & les Ténébres, entre Chriſt & Belial? & ſi l'on doit faire dépendre la vérité de la Religion Chrétienne des fraudes pieuſes d'un zéle aveugle? „ En ce cas-là, *dit-il*, pourquoi ne recevons-nous pas „ ces Ecrits fabuleux, qu'on appelle vulgairement les O- „ racles des Sibylles, & d'autres piéces du même genre, „ où l'on trouve pluſieurs choſes très-véritables touchans „ notre Sauveur, & vrayement dignes de ſa Majeſté? „ Quand l'Eſprit de Python, dont il eſt parlé dans le Livre „ des Actes, publia que St. Paul & Silas étoient véritable- „ment *les Serviteurs du Dieu Souverain*, & déclara *qu'ils* „ *enſeignoient la voye du Salut*, quoique cet Eſprit de men- „ ſonge dît la vériré, St. Paul ne crut pas avoir beſoin du té- „ moignage du Diable, qui eſt menteur dès le commence- „ ment. Ainſi je crois pouvoir ſoûtenir avec raiſon, que nous „ n'avons pas beſoin de ce témoignage en faveur de Jéſus- „ Chriſt qui a été fraudueuſement inſéré." *Si qui porrexerunt, ut ſunt varia hominum judicia, qui exiſtiment, non ſatis pie feciſſe me, qui hæc moverim; ex iis percenter itidem, ecquid commune eſſe putent lucem inter & tenebras, Chriſtum inter & Belialem. Nihil, ut opinor. Quid autem? Veritas Chriſtianæ Religionis cum fraudibus timidæ pietatis conjungi debeat? Ne dixeris. Alioqui rugatoria illa ſcripta, quæ vulgo ſub Sibyllarum nomine feruntur, & alia id genus, quibus de Jeſu D. multa & verè & magnificè memorantur, cur, quæſo, non ampleſtimur? Cur olim &c.* Il avoüe qu'il eſt fort éloigné de cette piété ſombre & timide, qui eſt ſi fort du goût d'aujourd'hui, mais que perſonne ne lui prouvera jamais, qu'il ſe ſoit écarté des devoirs de la vraye & ſolide piété. „ Je n'ai, *dit-il*, aucune idée de la Divinité qui ſoit baſſe „ & indigne d'elle; je ne l'aville point juſqu'à faire dépen- „ dre ſa grandeur de notre ſervice Corporel. Au contraire „ je ſuis perſuadé que ces gens, qui, en priant dans nos „ Temples, tournent les yeux, élévent perpétuellement „ les mains vers le Ciel, & qui s'écrient avec de profonds „ ſoupirs, Seigneur! Seigneur!. & qui par là en impoſent „ au peuple, ſe couvrent ſeulement du maſque de la Re- „ligion; tout je croi qu'il y a de différence entre des „ grimaces & la vraye piété, entre le Théatre & l'Egliſe, „ entre un Comédien & un ſincére adorateur, qui, comme „ le dit Jéſus-Chriſt en St. Jean, *adore le Pere en eſprit & en verité.*" *Scio equidem & altre confiteor, longè me ab illa lacrymoſâ & meticuloſâ pietate, quam hodie video in vulgus tantoperè placere, naturâ & moribus abhorrere, ut qui maximè; ſed veræ tamen ſinceræque pietatis officio digreſſum unquam fuiſſe, me qui probet, hominem ſcio natum neminem. Videlicet de Deo nil parvum, nil humile ſentio; nihil quod eum*

verneur de Langres, qui étoit de ſes amis, le mena à ſon Gouvernement. Ce fut là qu'il abandonna l'Egliſe Romaine pour embraſſer la Religion Réformée, & ayant pris congé du Marquis il revint à Paris, après avoir fait la Céne à Is-ſur-Tille, dans le voiſinage de Dijon. Il ne fit que très-peu de ſéjour à Paris & ſe retira à Preuilly, petite Ville de Touraine, où il demeura quelques années. L'Académie de Saumur étoit alors très-floriſſante, & l'on avoit grand ſoin de n'y recevoir que des Profeſſeurs ſavans & d'un mérite diſtingué. Pendant le ſéjour de Mr. le Fevre en Touraine, il vint à vaquer une place de Régent de Troiſiéme, qu'on lui offrit auſſi-tôt. Il trouvoit ce pays-là ſi beau qu'il l'accepta, & la préféra à celle de Profeſſeur en Grec à Nimégue, qu'on lui offrit en même tems. Son

ad Corporis noſtri miniſterium deprimat. Quin contra, mihi planè perſuaſum iſtor, qui in templis orantes ſibi ſeculos miſerè pervertunt, manuſque ad cælum perpetuo jactant, qui ſuſpirabundi identidem exclamant, Domine, Domine, illaque ratione populo imponunt, falſe ſe religionis nomine tueari; uſque adeo magnum intereſſe diſcrimen arbitror inter geſticulationem & germanam pietatem, inter Theatrum & Templum, inter ſcenicum artificem & αὐθεντικὸν προσκυνητὴν. ἀτὰρ, ut ait Chriſtus apud Joannem, τὸν πατέρα ἐν πνεύματι καὶ ἀληθείᾳ προσκυνεῖν. Le ſavant Mr. Charles Daubuz a répondu à cette Diſſertation de Mr. le Fevre, dans un Ouvrage qui a pour titre, *De Teſtimonio Flavii Joſephi de Jeſu Chriſto, Libri duo.* III. *Luciani Timon*, avec des Remarques & une Verſion Latine. Il eſtimoit béaucoup plus l'Edition du Diſcours *de Morte Peregrini*, que celle de Timon, apparemment parce qu'elle eſt bien plus correcte que l'autre. IV. *Epiſtolarum Pars I*, Saumur 1659 in-4. *Pars II, cui accedunt Ariſtophanis Concionatrices, Græce & Latine cum Notis.* Saumur 1665 in-4. Ces Lettres ſont toutes Philologiques. On y voit pluſieurs Corrections de Paſſages d'anciens Auteurs, mais on s'eſt plaint de la hardieſſe de ces Corrections, qui ne ſont jamais fondées ſur l'autorité des Manuſcrits, que Mr. le Fevre ne ſe mettoit guéres en peine de conſulter, mais ſeulement ſur ſon imagination. Voici ce qu'en dit Mr. Gallois dans le *Journal des Sçavans* (7). „ Toutes les matiéres que traite l'Auteur „ ſont preſque de Critique: on y voit pluſieurs paſſages „ des anciens Auteurs expliqués avec beaucoup d'érudition, „ des conjectures ingénieuſes pour rétablir des endroits „ qui paroiſſent corrompus, & de belles remarques tou„ chant l'Hiſtoire & la Chronologie. Mais il eſt difficile „ de dire ſi cette Critique de Mr. le Fevre eſt plus avan„ tageuſe que préjudiciable aux Auteurs dont il parle. „ Car s'il a éclairci pluſieurs endroits de leurs Ouvrages, „ il y a fait voir pluſieurs défauts conſidérables, & il a „ même prétendu montrer, que ſouvent ils n'entendoient „ pas la langue dont ils ſe ſont ſervis dans leurs Livres. „ Il a porté ſa Critique juſques ſur l'Ecriture Sainte, & „ il a touché à quantité d'endroits, dans leſquels il a chan„ gé des mots, tranſpoſé des périndes, & quelquefois ôté „ des lignes entiéres, & cela ſans apporter aucune preuve „ de ce qu'il avance, ſi ce n'eſt qu'il lui ſemble que le „ ſens en ſeroit meilleur & plus intelligible. Dans la Co„ médie d'*Ariſtophane*, qu'il a jointe à ſa ſeconde Partie, „ il auroit pu ſe paſſer d'expliquer avec tant de ſoin cer„ taines obſcénités dans leſquelles ce Poëte avoit affecté „ d'être obſcur." V. *Journal du Journal, ou Cenſure de la Cenſure.* Saumur 1666 in-4. Le Jugement de l'Auteur du Journal des Sçavans, que nous venons de rapporter, étoit trop peu favorable, pour que ſa délicateſſe n'en fût pas bleſſée. Il fait aſſez connoître par la vivacité du ſtile de ce petit Ouvrage, qu'il en avoit été piqué au vif. Mr. Gallois, en parlant de cette réponſe (8), n'en épargne guéres l'Auteur, ce qui lui attira une replique auſſi forte, elle eſt intitulée: VI. *Seconde Journaline.* Saumur 1666 in-4. VII. *Dionyſii Longini de Sublimi Libellus. Græce & Latine cum Notis.* Saumur 1663 in-12. Ces Notes ſur Longin étoient la piéce favorite de Mr. le Fevre. Mr. Graverol croit que c'eſt cet Ouvrage, qui lui procura une penſion de cinq-cens écus, que le Roi, à qui il l'avoit dédié, lui donna (9). Mr. Boileau dit, dans la Préface de ſa Traduction de Longin, que les courtes Notes de Mr. le Fevre ſur cet Auteur lui ont été fort utiles. Il avoit promis d'en faire de plus amples, mais elles n'ont point paru. VIII. *Phædri Fabulæ cum Notis & Gallicâ Verſione.* Saumur 1664 in-douze. IX. *Lucretius cum Conjecturis, emendationibus, & notulis perpetuis.* Saumur 1662 in-4. La ſeconde Edition a paru à Cambridge en 1686 in-douze, avec *la Vie de Lucrece* par *Obertus Giphanius*, & avec l'*Index de Lambin.* Mr. le Fevre dédia cet Ouvrage à Mr. Peliſſon, lorſqu'il étoit à la Baſtille, c'étoit un effet de ſa reconnoiſſance. Mr. Peliſſon lui faiſoit une penſion de cent écus, qui lui étoit payée par Mr. Menage, parce que Mr. Peliſſon ne vouloit pas qu'il fût qu'elle venoit de lui. Elle fut payée pendant quatre ans juſqu'à l'empriſonnement de Mr. Peliſſon; Mr. Menage fit alors ſavoir à Mr. le Fevre le nom de ſon bienfaiteur, qui n'étoit plus en état de lui faire du bien (10). X. *Abrégé des Vies des Poëtes Grecs. Le Mariage de Belphegor, Nouvelle Italienne, traduite en François. La Vie de Theſée, traduite du Grec de Plutarque en François.* Saumur 1665 in-douze. Les *Vies des Poëtes Grecs* ſont écrites, ſelon Mr. de Salo (11) „ d'une ma„ niére très-agréable; *il dit*, qu'elles ont été d'autant „ mieux reçûes, qu'il n'y avoit rien ſur ce ſujet dans no„ tre Langue." Mais Mr. Baillet (12) ajoûte à ce Jugement que *comme les goûts ſont différens dans le monde, le même ſtile qui eſt agréable pour les uns, paroît fort dégoûtant aux autres, qui l'ont trouvé trop bas, & dans une affectation, qui à leur avis tient un peu de la pédanterie. D'ailleurs il pouvoit en dire plus qu'il n'a fait. Cependant*, continue Baillet, *il y a beaucoup d'érudition dans ce Recueil, & c'eſt dommage qu'il ne nous a point averti du grand ſecours qu'il a tiré de l'Ouvrage de Lilio Gregorio Giraldi.* Mr. de la Monnoye remarque ſur ce paſſage de Baillet que „ Mr. „ le Fevre a bien voulu quelquefois faire le badin, mais „ jamais le pédant. Son deſſein dans cet *Abrégé des Vies „ des Poëtes Grecs*, a été d'inſtruire tout enſemble & de „ divertir le jeune Comte de Limoges, à qui l'Ouvrage „ eſt addreſſé. Il n'a pu, ayant puiſé immédiatement dans „ les mêmes ſources que Gyraldus, ne pas ſe rencontrer „ avec lui, & par la même raiſon n'a pas cru devoir le „ citer." Mr. Reland a fait réimprimer cet Ouvrage à Amſterdam en 1700 in-douze, avec un petit nombre de ſavantes Notes, mais ſans les deux autres piéces, qui n'y ont aucun rapport. *Le Mariage de Belphegor* eſt une Nouvelle traduite de l'Italien de Machiavel, où cet Auteur fait voir d'une maniére ingénieuſe, qu'il ſe trouve quelquefois des femmes, qui ſont plus méchantes que le Diable, & même aſſez méchantes pour le faire enrager. *La Vie de Theſée* n'eſt pas une ſimple traduction de Plutarque; l'Auteur y a inſéré quantité de choſes, tirées d'autres Auteurs, pour rendre cette vie plus complette; mais il a eu ſoin de faire mettre en d'autres caractéres, ce qui n'eſt point de Plutarque. XI. *Le Feſtin de Xenophon, traduit en François.* Paris 1666 in-douze. XII. *Premier Alcibiade de Platon, mis en François.* Paris 1666 in-douze. Mr. le Fevre a ajoûté à la fin de cette Traduction des Notes, où il rétablit pluſieurs paſſages que Marſile Ficio & Serranus n'avoient pas entendus. XIII. *Traité de la Superſtition, compoſé par Plutarque, & traduit en François avec un Entretien ſur la Vie de Romulus.* Saumur 1666 in-douze. L'Entretien ſur la Vie de Romulus ne contient que l'Hiſtoire de ce Roi juſqu'à l'enlévement des Sabines. XIV. *Cl. Æliani Variæ Hiſtoriæ Græce & Latine, emendatæ a T. Fabro.* Saumur 1667 in-8. XV. *Eutropii Hiſtoria Romana, cum Viris illuſtribus Aurelii Victoris, cum brevibus Notis.* Saumur 1667 in-8. XVI. *Juſtini Epitome Hiſtoriarum Unto. Trogi Pompoii, cum Emendationibus & Notis.* Saumur 1667 in-douze. XVII. *Terentii Comediæ ex recenſione & cum notulis T. Fabri.* Saumur 1671 in douze. L'Epître dédicatoire au Cardinal de Bouillon eſt datée de Saumur en May 1671. A la ſuite des Notes il y a une traduction en Vers Latins de l'Epitaphe d'Adonis, *Lamentatio Veneris in Adonim* de Bion Smyrnæus. XVIII. *Q. Horatii Flacci Opera cum notulis.* Saumur 1671 in-douze. XIX. *Apollodori Athenienſis de Deorum origine Libri tres Græce & Latine recenſiti & Notis illuſtrati.* Saumur 1661 in-8. XX. *La Vie d'Ariſtippe traduite du Grec de Diogene Laërce.* Paris 1667 in-douze, inſérée dans les *Mémoires de Litérature* de Sallengre Tom. II. Part. 2. Art. 2. XXI. *Virgilii Opera cum Notis.* Saumur 1675 in-douze. XXII. *Plinii Panegyricus ex recenſione Tan. Fabri.* Saumur 1675 in-douze. XXIII. *Dionyſii Alexandrini de ſitu Orbis Liber, Græce & Latine, ex recenſione Tan. Fabri,* Saumur 1676 in-8. XXIV. *Méthode pour commencer les Humanités Grecques & Latines*, inſeré dans les *Mémoires de Litérature* de Mr. de Sallengre Tom. II. Part. 2. Art. 3. réimprimé à Paris en 1731 in-douze, avec des Remarques de Mr. Gaullyer. Cette Piéce a été traduite en Anglois par Mr. *J. T. Philipps*, Précepteur de Son Alteſſe le Prince Guillaume, & publiée dans un Recueil, dont la ſeconde Edition a paru à Londres en 1723 in-douze ſous ce titre: *Méthode Abregée pour enſeigner les Langues Anciennes & Modernes, pratiquée ci-devant par le ſavant* Tannegui le Fevre, *dans l'éducation d'un de ſes fils, & de ſa fille la célébre Madame* Dacier, *& ſuivie avec ſuccès à Londres avec quelque légére différence.* On y a ajoûté quelques *Traités & Remarques ſur le même ſujet de pluſieurs illuſtres Savans*, Roger Aſcham, *Précepteur de la Reine Eliſabeth*, Richard Carew, *Mr.* Milton, *Mr.* Locke *&c. avec une relation de l'éducation du Dauphin par* J. B. Boſſuet, *Evêque de Meaux.* XXV. *Anacreontis & Saphonis Carmina, Græce & Latine cum Notis.* Saumur 1680 in douze. Les Notes Latines qui accompagnent cette Edition ont été jointes à la Traduction Françoiſe que Mr. dame Dacier a fait de ces Poëſies, dans l'Edition d'Amſterdam de 1716 in-8. XXVI. *Scaligerana, ou Bons Mots, rencontres agréables & remarques judicieuſes & ſavantes de J. Scaliger, avec des Notes de* Tannegui le Fevre, *& de* Paul Colomiez. Groningue 1669 in-douze, Cologne 1695 in-douze. Ce *Scaligerana* eſt appellé *prima*, pour le diſtinguer d'un autre, qui a été imprimé auparavant en 1666 ſous le titre de *Scaligeriana ſive Excerpta ex ore Joſephi Scaligeri*, par F. F. P. P. (13), mais qui n'a été fait qu'après. Celui dont il s'agit eſt tout en Latin, au lieu que l'autre eſt mêlé de François & de Latin. François Sigonius voulant le faire imprimer, le montra à Mr. le Fevre & à Mr. Colomiez, qui y ont ajoûté des Notes, ce qui donne à ce Recueil un mérite que l'autre n'a pas (14). XXVII. *Fabula ex Locmanis Arabice Latiaſt Verſibus reddita.* Saumur 1673 in-douze.

(7) Du 8 Mai 1666.

(8) *Journ. des Sçavans* du 12 Juillet 1666.

(9) Nicéron p. 229.

(10) *Menagiana* Tom. II. p. 18. 17. Paris 1729 in-8.

(11) *Journ. des Sçav.* du 12 Janv. 1665.

(12) *Jugem. des Sçav.* T. II. Part. I. p. 176. Edit. de 1731 in-12.

(13) I. e. *Patres Patarani.*

(14) Il a paru à Amſt. 1740 une nouvelle Edition des *Scaligerana* avec pluſieurs autres *ana* qui réunis ſont, & qui a d'autres avantages étant enrichie des notes du ſavant Editeur Mr. Des-Maizeaux. R. B. T.

[E] On

Son mérite fut bientôt connu, & lui attira de toutes les parties du Royaume, & même des Pays Etrangers un grand nombre d'Ecoliers, dont pluſieurs ſe mettoient en penſion chez lui. Il eut dans la ſuite quelque démêlé avec l'Académie & le Conſiſtoire de Saumur, pour avoir écrit dans un de ſes Ouvrages, qu'il pardonnoit à Sappho d'avoir aimé les femmes, puiſque cette fureur lui avoit inſpiré une belle Ode ſur ce ſujet, que Catulle a traduite preſque toute entiére; cette querelle lui auroit fait quitter ſon Emploi, s'il en eût pu trouver un autre. En 1672 le Prince Palatin l'appella dans l'Univerſité de Heidelberg, & lui offrit des conditions très-avantageuſes. Mr. le Fevre accepta ce parti, & ſe diſpoſoit à partir, lorſqu'il mourut d'une fiévre continuë, qui l'emporta en onze jours. Il mourut le 12 Septembre 1672 âgé de cinquante-ſept ans (a). Mr. Huet, Evêque d'Avranches, nous apprend (b) qu'il avoit à peu près perſuadé à Mr. le Fevre de rentrer dans l'Egliſe Romaine, & que ce Savant lui avoit marqué qu'il y étoit déterminé, quelques années avant ſa mort, qui empêcha l'exécution de ce deſſein. Il étoit bel homme, d'une taille au-deſſus de la médiocre, mais peu dégagée. Il étoit naturellement bon, mais un peu bruſque. Il déteſtoit le menſonge, & ne pouvoit ſouffrir les grands parleurs. Il étoit charitable & ſenſible à l'affliction des malheureux. Quoiqu'il eût rompu preſque tout commerce pour ne s'attacher qu'à ſes Livres, il aimoit ſes amis avec tendreſſe, & ſe faiſoit un plaiſir inconcevable de leur rendre ſervice. Comme il étoit tout feu il s'emportoit facilement dans ſon domeſtique, mais cela paſſoit dans un moment. Son Cabinet, ſes Enfans, & ſon Jardin, où il avoit toutes ſortes de fleurs qu'il cultivoit lui-même, étoient ſon divertiſſement ordinaire. Il mangeoit peu & travailloit preſque toujours en mangeant. Il ne dormoit pas davantage. Dans ſa jeuneſſe il ſe couchoit tard, mais il changea depuis de méthode. Les dix derniéres années de ſa vie, il ſe couchoit toujours à neuf heures pour le plus tard, & bien ſouvent à huit. Il avoit le ſommeil ſi léger, que le moindre bruit l'éveilloit, & dès qu'il étoit éveillé, il ſe levoit quelque heure qu'il fût. Cette maniére de vivre, jointe à la coutume qu'il prit ſur la fin de ſa vie, par le conſeil de ſon Médecin, de boire toujours le vin pur, lui échauffa extrémement le ſang, & lui cauſa la fiévre qui l'emporta. Dans cette fiévre, quoiqu'il fût la plupart du tems en rêverie, il ne laiſſa pas de traduire en vers Latins les Fables de Locman, l'Eſope d'Orient. Heidelberg & Nimegue ne furent pas les ſeuls lieux où il fut appellé, il le fut auſſi à Utrecht & à Leyde pour être Profeſſeur en Grec. Il avoit même été ſur le point de ſuivre le derniet parti, & de vendre ſon bien pour cela, mais il en fut détouroé par une Lettre que Mr. Diodati lui écrivit de Geneve. Mais d'autres prétendent qu'une inclination qu'il avoit à Saumur fit plus ſur lui que la lettre de Mr. Diodati; on ajoûte même, que cette amourette l'empêcha d'accepter un autre parti à Paris [E]. Nous donnerons ci-deſſous ſon caractére comme homme de Lettres [F]. Il a eu de Marie Olivier ſa femme uo garçon nommé Tanegui le Fevre, Auteur d'un petit Ouvrage *de futilitate Poetices* (c), qui a été Miniſtre en Hollande, & enſuite quinze ou ſeize ans à Loodres, d'où il alla à Paris en 1697 où il embraſſa la Religion Romaine & deux filles, l'une qui eſt la fameuſe Madame Dacier, & l'autre qui a été mariée à Paul Bauldri Profeſſeur à Utrecht. On trouve dans les *Acta Literaria* de Struvius (d) une Lettre de Jean Henri Horbius du 6 Janvier 1700, qui eſt remplie de fautes [G].

(a) *Vie de T. Le Fevre* par Mr. Graverol dans les *Mém. de Literature* de Sallengre T. II Part. II. Art. I. Huet *Hiſt. de la Vie de Caen*, & Niceron *Mém. des Hom. ill.* Tom. III. p. 105 &c.

(b) *De navig. Epiſcop.* 59. Lugdun. 1708 in-4. & *Commerc. de rebus ad eum pertin.* L. IV p. 248. Amſt. 1718.

(c) Imprimé à Amſt. en 1737 in-douze.

(d) Faſc. VI. p. 45.

[E] *On ajoûte que cette amourette l'empêcha d'accepter un autre parti à Paris.*] Etant venu à Paris, Mr. Colbert qui vouloit l'arrêter, lui fit des propoſitions très avantageuſes, qui l'avoient fort ébranlé. Mais tout d'un coup & lorſque ſes Amis s'y attendoient le moins, il partit & s'en retourne à Saumur. On veut que ce fut l'impatience de revoir ſa Dame, qui le fit partir ſi bruſquement. Il penſa périr dans ce voyage ſur la Loire, ſon bateau prenant eau de tous côtés. Quand il fut hors de danger il fit un Diſtique, dont Madame Dacier ſa fille n'a pu dire que le dernier Vers à Mr. Graverol, mais dont Mr. Cappel a ſupplée le premier en cette maniére:

Quid juvat bonâ periſſe tuis, Ligerine, ſub undis,
Si pereo flammis, ô Ligerina, tuis.

La Maîtreſſe de Mr. le Fevre s'appelloit Mlle. Liger. Ce départ ſi bruſque déplut à Mr. Colbert, & Mr. le Fevre en perdit bientôt aprés la penſion de cinq-cens écus, que le Roi lui faiſoit, & dont il avoit joui pendant quelques années. On ne ſait pas ſi cette inclination l'avoit rendu libéral, ou s'il l'étoit naturellement, mais on peut dire qu'il étoit prodigue pour ſes plaiſirs. Il étoit toujours fort propre & auſſi parfumé qu'un Anacreon. De tems en tems il faiſoit venir d'Angleterre des Caiſſes entiéres de Gands, des Bas de ſoye & des Epingles, & de Paris, & même de Rome, toutes ſortes d'Eſſences, de Parfums, & de Poudres, qu'il diſtribuoit à ſes Amis.

[F] *Nous donnerons ci-deſſous ſon caractére comme d'homme de Lettres.*] Mr. Bochart (15) l'appelle un homme très-ſavant dans la Litérature Grecque & Latine, & d'une rare ſagacité. *Non ſolum Græcis & Latinis Literis egregiè eſt imbutus, ſed & rarâ valet ἀγχινοίᾳ.* Jacques Tollius (16) nous dit, que c'étoit un homme ſpirituel & agréable, & qui poſſédoit toute l'Urbanité Grecque & Latine. *Tanaquillus Faber, homo, dum vixit, perfacetus fuit, omnique Græcâ & Latinâ Urbanitate mirificè excultus.* Gui Patin (17), dans une Lettre datée de Paris le 21 Septembre 1666, l'appelle un excellent homme & de la premiére Claſſe des Savans de ce tems-là; il dit, que le Fevre s'en eſt retourné à Saumur. Nicolas Heinſius (18) en parle comme d'un homme d'eſprit & de génie, mais qui avoit un peu trop bonne opinion de lui-même. Morhof (19) dit qu'il étoit „ Savant, habile Philologue, qu'il entendoit bien le Grec, „ ayant l'eſprit vif mais hardi; ce qui lui a fait entreprendre de corriger les Auteurs ſur ſes propres idées, ſans „ avoir l'autorité d'aucun Manuſcrit: témérité qui lui a „ quelquefois heureuſement réuſſi, ayant découvert par ſa „ propre ſagacité, ce qui coûte aux autres beaucoup de „ peine à déterrer dans les Manuſcrits. Cependant il a „ été relevé plus d'une fois aſſez rudement par d'autres „ Auteurs, pour ſa hardieſſe; car il corrige ſouvent à ſon „ plaiſir les paſſages corrompus, & fait de terribles changemens dans les Auteurs. Ses Epîtres contiennent quantité de ſes Conjectures, elles ſont en deux Livres. Il y „ explique les paſſages des Anciens contre le ſentiment de „ tous les autres Critiques: il doit pourtant être fort eſtimé pour la beauté de ſon génie, & ſa grande pénétration.“ *Tanaquillus Faber, vir doctiſſimus fuit, Philologus, Græcarum Literarum peritiſſimus, velocis ſed & audacioris ingenii, Salmurienſis Academiæ Profeſſor: multa ex ingenio ſuo in Autoribus repoſuit, etſi manuſcriptis libris deſtituta; quæ tamen ipſi temeritas nonnunquam feliciter ceſſit, ingenii felertiâ ſæpe percipienti, quod aliis magno labore in manuſcriptis requirunt. Non ſemel tamen aliis ob audaciam ſuam vapulat ſcriptoribus, nam corrigit ſæpe pro libitu mendoſa loca,*

Deſtruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.

Multa ſuarum Conjecturarum complexus eſt Epiſtolis ſuis, quarum libri duo ſunt, quibus autorem veterum loca adverſus omnium ſententias explicat: ob feſtivitatem ingenii, & acumen magno in pretio habendus. Mr. Huet, Evêque d'Avranches aſſure (20), qu'il étoit très-verſé dans les Langues Grecque & Latine & dans les Antiquités; *Græcis Latinisque doctrinis, omniſque antiquitatis peritia inſigniter excultum.* Le Pere Niceron (21) dit que „ Son ſtile Latin „ eſt ſin & délicat, il n'y a point de pointes, ni d'affectation, tout y eſt exprimé heureuſement. Il avoit auſſi „ beaucoup de génie pour la Poëſie Grecque & Latine, & „ ſes Vers ſont dignes des meilleurs ſiécles. Son François „ n'a pas les graces de ſon Latin. Il ſavoit bien les régles „ de notre Langue, mais il n'en connoiſſoit pas aſſez le „ génie & le naturel. Comme il vivoit dans la Province, „ c'eſt-à-dire, preſque hors du monde, il a plus écrit par „ étude que par uſage, & n'a pas toujours attrappé le tour „ François. D'ailleurs il a gâté ſon ſtile par une affectation „ vicieuſe, en voulant mêler le ſérieux de Balzac, avec „ l'enjoüement & le badinage de Voiture. Malgré ces défauts, ce qu'il a écrit en cette Langue ne laiſſe pas de „ plaire, & ſi ſes traductions n'ont pas toute l'élégance „ poſſible, elles ſe ſoûtiennent par la fidélité & par les „ ſavantes réflexions, dont elles ſont accompagnées.“ Mr. Guillaume Baxter l'appelle *futilis Gallus* dans l'Epître dédicatoire de ſon *Anacreon* (22), & il dit que Mr. le Fevre dans ſes Notes ſur cet Auteur réve par-tout, & qu'avec toute ſa vanité & ſa bonne opinion de lui-même, il a fait voir ſon incapacité. *Satius duxerim aliquantulum ingenio meo indulgere, atque adeo pro audaculo à nonnullis cenſeri, quam cum futili Gallo (Tanaquillum Fabrum dico) quicquid non intelligerem pro falſo vel ſuppoſititio habere; quem quidem Virum ubique ineptiiſſe, & nihil ufquam ſatis vorſutis cuivis ἀφυϊσκοφαντίας videre potuiſſe, verum in omnibus profuſe fuiſſe ἀπὸ κρέως λόγων; quod Græcis dicitur, non ſine ſummâ indignatione admiror.* Dans un autre endroit (23) il s'exprime en ces termes; *nugatur etiam* Tan. Faber, *ut ſolet*; & ailleurs (24) il l'appelle *Criticaſter Gallus.*

[G] *Une Lettre de* Jean Henri Horbius .... *qui eſt*

(15) *Hieron.* lib. 2. c. 28.

(16) *Fortuit.* p. 380.

(17) *Lettres Choiſies de Mr. Patin.* T. II p. 174. Paris 1692.

(18) *Not. in Ovid. de Arte Amandi* Lib. II. verſ. 260.

(19) *Polyhiſt.* p. 197, 198.

(20) *Comment. de Reb. ad eum pertin.* Libr. IV p. 249.

(21) *Ubi ſupra* p. 117.

(22) Imprimé à Londres en 1695 in-douze.

(23) *Not.* 34. p. 53.

(24) *Not.* 40. p. 59.

remplis de fautes.] Voici les propres termes de *Horbius*. *In Gallid* Tanaquillus Faber *defendit*, *Copiftas*, *ita vocat*, *Codicis Sacri*, *non majorem Spiritus S. habuiffe affiftentiam*, *quam qui Pindarum defcripferunt*, *aut Ovidium*, *& controvirum urget Dominus* Gepé *Parifienfis*. *Occafio litigii hinc fumma*, *quod* Faber *in Epiftolarum opere aliqua Novi Teftamenti loca corruxerit*, *quod cum reprehendiffet Dominus* Gepé, *Criticæ arti infenfus*, *adverfarium lacceffivit eruditiffimum*, *qui hoc anno duas contra ipfum libellos edidit*, *& in his non folum Dominum* Gepé, *fed & Collegium ipfum*, *cujus membrum eft*, des Sçavans, *five eruditorum Parifienfium refutavit*, *horumque conamen in confendit aliorum operibus fruftraneum effe dixit*; *addens erudite quid ad hoc requiratur*, *fi eruditorum opera judicari debeant*, *quod cum dafit bonis illis Viris*, *nihil boni ab ipfis expectandum effe*. Ce qui fignifie: „ En France *Tannegui le Fevre* ſoutient que les Copiſtes „ de l'Ecriture Sainte, n'ont pas été plus aſſiſtés du St. „ Eſprit que ceux de Pindare on d'Ovide. Mr. *Gepé* de „ Paris défend le contraire. Ce qui a donné principale„ ment occaſion à cette querelle, c'eſt que *le Fevre* a cor„ rigé dans ſes Lettres, quelques paſſages du Nouveau „ Teſtament. Mr. *Gepé* l'ayant repris, parce qu'il eſt en„ nemi de la Critique, s'eſt attiré ſur les bras un adverſaire „ ſavant, qui a publié cette année deux Livres contre lui, „ où il réfute non ſeulement Mr. *Gepé*, mais tout *le Collége des Savans* de Paris, dont il eſt membre, & il ſoutient „ qu'ils s'efforcent envain de critiquer les Ouvrages des „ autres; il montre ſavamment quelles ſont les qualités re„ quiſes pour juger des Ouvrages des Sçavans, & comme „ elles manquent à ces bons Meſſieurs, qu'il n'y a rien de „ bon à attendre d'eux." Que de bevuës en un petit nombre de lignes! I. Qui recconoîtroit Mr. *Gallois* ſous le nom de Mr. *Gepé*? Horbius a pris par une plaiſante bevuë pour le nom de l'Auteur les deux Lettres G. P. que Mr. Gallois a mis à la tête de ſon Journal, qui ſignifient *Gallois Prêtre*. II. Horbius doone à entendre, qu'il y avoit alors une Societé qui travailloit au Journal; ce qui n'étoit point du tems de Mr. Gallois. III. Il ſemble ſelon lui, que Mr. Gallois rejettoit toute Critique, ce qui eſt faux, ce Savant en condamnoit ſeulement l'abus. IV. Les deux Piéces publiées par Mr. le Fevre ne ſont pas de 1670, mais de l'année 1666.

FIDDES (Richard) ſavant Théologien & Ecrivain poli du dix-huitiéme Siécle, nâquit d'*honnêtes parens* à Hunmanby proche de Scarborough dans la Comté d'Yorck en 1671. Dès ſon enfance il fit paroître une forte inclination pour les Sciences; ſon oncle Mr. Fiddes de Brightwell dans la Comté d'Oxford, qui lui ſervit comme de pere, encouragea le jeune homme à cultiver ſes heureuſes diſpoſitions. Après avoir fait les études Claſſiques ordinaires dans une Ecole particuliére à Wickham, dans le Voiſinage de Scarborough, il entra dans le Collége du Corps de Chriſt, & enſuite dans celui de l'Univerſité à Oxford; il s'y fit beaucoup d'amis par ſon génie, l'agrément de ſa converſation, & par ſes maniéres engageantes. Ayant pris le degré de Bachelier avec applaudiſſement en 1693, & exercé l'emploi aſſez agréable de Collecteur dans l'Univerſité, il retourna chez ſes parens, & épouſa la même-année Mad^lle Jeanne Anderſon, d'une bonne famille, & qui avoit du bien. L'année ſuivante il reçut l'Ordre de Prêtriſe du Docteur Sharp Archevêque d'Yorck, qui ayant goûté ſon eſprit & ſes manieres, l'honora de ſon amitié, & eut beaucoup de bonté pour lui. Peu de tems après il fut nommé à la Cure de *Halsham in Holderneſs* dans la Comté d'Yorck, qui eſt d'environ quatre-vingt-dix Livres ſterling de rente; ſon affabilité & ſon application à remplir les devoirs de ſon Miniſtére, le rendirent cher à ſes Paroiſſiens. Il eut le malheur d'y perdre preſque entiérement la voix [*A*], dont les charmes l'avoient auparavant fait admirer, de même que l'agrément de ſa prononciation, en ſorte qu'il venoit beaucoup de monde pour l'entendre de pluſieurs miles à la ronde. Il avoit la mémoire ſi heureuſe, qu'il retenoit tout ce qu'il liſoit [*B*], ce qui faiſoit qu'il ne liſoit point ſes Sermons. Se trouvant hors d'état de faire valoir ſes talens pour la chaire, & ayant une groſſe famille, il réſolut d'écrire, & étant venu à Londres en 1712, pluſieurs perſonnes de mérite l'exhortérent à ſe livrer entiérement à la compoſition. Le Docteur Swift, Doyen de St. Patrick à Dublin [*C*], le préſenta au Comte d'Oxford, qui le reçut de la maniére la plus obligeante, & le mit au nombre de ſes Chapelains. Il ſe feroit certainement pouſſé dans l'Egliſe, ſans l'incommodité dont nous avons parlé; car la Reine Anne, à laquelle il fut préſenté à l'occaſion d'un Volume de Sermons qu'il publia [*D*], témoigna beaucoup d'eſtime pour lui. Elle le fit peu de tems après Chapelain de la Garniſon de Hull, & elle auroit certainement eu ſoin de lui & de ſa famille, ſi elle n'eût été ſubitement enlevée par la mort. Il avoit dans ce tems-là des liaiſons perſonnelles avec pluſieurs des meilleurs Ecrivains de ſon tems, dont il étoit fort eſtimé. Le feu Docteur Ratcliff, ſon parent & ſon ami, eut la générosité de faire les frais néceſſaires pour le faire recevoir Bachelier en Théologie, & l'Univerſité d'Oxford lui fit enſuite préſent du Doctorat, en conſidération de ſon ſavoir (*a*). Le premier Ouvrage par lequel il s'eſt particuliérement diſtingué, eſt un Syſtéme de Théologie (*E*), qui, auſſi bien que ſes Sermons,

(a) Le Docteur en parle lui-même dans l'Epitre dédicatoire d'un de ſes Sermons, où il dit „ c'eſt „ ce qui me „ fournit „ l'occaſion „ de témoi„ gner pu„ bliquement „ mon „ humble „ reconnoiſſance „ du Diplome qu'on „ m'a fait „ l'honneur „ de m'envoyer depuis peu, (de l'Univerſité d'Oxford) de la maniére la plus honorable." Fiddes Vol. of *Sermons* p. 368. *folio*.

[*A*] *Il eut le malheur d'y perdre preſque entiérement la voix.*] Halsham eſt ſitué dans un marais, ce qui en rend le ſéjour fort mal ſain, comme notre Auteur l'éprouva pour ſon malheur, lui & toute ſa famille y ayant été ſouvent attaqués de fiévres. Un Dimanche après midi étant allé prêcher pour un Ami, à deux miles de Halsham, la voix lui manqua preſque entiérement à la fin de ſon Sermon; il eut enſuite une grande maladie, & perdit la parole au point, qu'il ne pouvoit parler que fort lentement, & d'une maniére très-peu diſtincte. Le ſéjour de Halsham étant ſi préjudiciable à Mr. Fiddes & à ſa famille, le Docteur Sharp Archevêque d'Yorck, ſon Diocéſain, le diſpenſa de réſider dans la ſuite dans ſa Cure; il ſe retira alors à Wickham, où il paſſa quelques mois. Ce qu'il y avoit de fort remarquable, c'eſt que lorſqu'il ſe trouvoit en bonne compagnie, qui lui plaiſoit, deux ou trois verres de vin (car il n'étoit pas buveur) mettoient ſi fort ſes eſprits en mouvement, qu'il s'énonçoit d'une maniére auſſi coulante, & preſque auſſi diſtincte qu'avant le triſte accident dont nous avons parlé.

[*B*] *Il avoit la mémoire ſi heureuſe, qu'il retenoit tout ce qu'il liſoit.*] C'étoit ce qui le mettoit en état de monter en Chaire ſans s'être préparé. Un jour il ſe trouva à l'Egliſe à Eberſtone dans la Comté d'Yorck, peu de tems après avoir pris les Ordres; le Prédicateur, qui devoit officier ce matin-là ſe trouva mal, & comme on ne pouvoit en avoir ſur le champ un autre pour ſuppléer à ſon défaut, le Marguiſſier vint au banc où étoit Mr. Fiddes, & l'ayant informé de l'accident qui venoit d'arriver, il le pria de vouloir prendre la place du Prédicateur; il chercha d'abord à s'en excuſer, mais s'étant enfin rendu aux inſtances qu'on lui faiſoit, il monta en chaire, ouvrit la Bible, & après avoir médité quelques momens, il fit un Sermon de méditation, dont tout l'Auditoire fut extrêmement ſatisfait.

[*C*] *Le Docteur Jean Swift . . . . . le préſenta au Comte d'Oxford.*] Ce ſpirituel Théologien avoit beaucoup d'eſtime pour notre Auteur, & s'intéreſſoit en toute occaſion en ſa faveur avec tout le zéle & toute la cordialité d'un ami ſincére, comme il paroît par le paſſage ſuivant. „ Vous „ êtes le plus capable de décider ſi cette Préface peut „ être de quelque utilité, mais quant à moi je ſerai charmé „ qu'elle devienne publique; non par aucun motif de va„ nité, ſinon celui d'être regardé comme ayant part à vo„ tre amitié, & de faire connoître que j'en ai reçu les plus „ ſinceres & les plus ſenſibles preuves dans le beſoin; & „ en particulier en ce que vous m'avez recommandé à cet „ illuſtre Mécéne † de notre ſiécle, qui diſpenſe ſes fa„ veurs avec une magnificence &c. (r)"

†Le Comte d'Oxford.

(r) *A Prefatory Epiſtle concerning ſome Remarks to be published on Homer's Iliad &c.* By R. Fiddes B. D. p. 3-4. Lond. 1714 in-douze.

[*D*] *A l'occaſion d'un Volume de Sermons qu'il publia.*] Il a pour titre: *Cinquante-deux Diſcours Moraux ſur divers Sujets*, *dont il y en a ſix qui paroiſſent pour la premiére fois*. *Par* Richard Fiddes, *Docteur en Théologie*, *Recteur de Halsham*, *& Chapelain &c.* C'eſt un Volume in-folio, imprimé en 1720 (a). Le Recueil entier eſt dédié au Docteur Wake, Archevêque de Cantorbery, & au Chevalier Arthur Kaye, Membre du Parlement pour la Comté d'Yorck. Onze de ces Sermons, qui avoient paru auparavant, ont leurs Dédicaces particuliéres. Dans celle qui s'addreſſe au Chevalier Arthur, le Docteur dit „ que le but qu'il ſe „ propoſe en publiant ces Sermons, étant de faire con„ noître quelques-unes des Erreurs les plus générales, & „ des Vices les plus dominans de notre ſiécle, comme auſſi „ de perſuader aux hommes la néceſſité d'être gens de bien „ & ſolidement vertueux; j'ai cru, dit-il, que cette vuë „ demandoit, que je miſſe à la tête un nom reſpectable, „ propre à exciter les hommes. (s)".

(s) Dedicat. pag. XXIII.

[*E*] *Le premier Ouvrage par lequel il s'eſt particuliérement diſtingué, eſt un Syſtéme de Théologie.*] Il eſt en deux Volumes in-fol. dont le premier eſt intitulé: *Theologia Speculativa*, *ou premiére partie d'un Syſtéme de Théologie ſous ce titre*, *où l'on explique les principes de la Religion Naturelle & de la Religion Révélée*. *Par* Richard Fiddes, *Bachelier en Théologie*, *Recteur de Halsham*, *& Chapelain du Comte d'Oxford & Mortimer*. Londres 1718 in-fol. Il eſt dédié au Chevalier Guillaume Dawes, Archevêque d'Yorck, & a été compoſé prin-

mons, fut imprimé par ſouſcription. Ayant perdu ſes Protecteurs, par le changement du Miniſtére en 1714, il perdit la Chapelainie de Garniſon dont nous avons parlé [*F*], & ſa famille augmentant à meſure que ſes revenus diminuoient, il fut obligé d'ecrire avec plus d'aſſiduité que jamais. Il fit la Vie du Cardinal Wolſey [*G*] pour laquelle il eut des ſouſcriptions conſidérables, un grand nombre de perſonnes diſtinguées par leur rang & par leurs lumiéres, l'ayant favoriſé dans cette occaſion. Cet Ouvrage ayant été vivement attaqué dans le Journal de Londres, & l'Auteur accuſé d'etre Papiſte, le Docteur publia une Défenſe de l'Ouvrage & de lui-même [*H*]. L'accueil extraordinaire fait à la Vie

principalement, dit l'Auteur, pour avancer la vraye & ſolide piété, par des raiſons claires & convaincantes (4). Comme cet Ouvrage a été très-favorablement reçu du Public, on le trouve ſans peine, & Mr. de la Roche en a donné de bons Extraits dans ſa *Bibliothéque Angloiſe*, & dans ſes *Memoirs of Literature* (5), ainſi je ne m'y étendrai point. Le Docteur nous dit dans ſa Préface, qu'il a conſulté les meilleurs Auteurs, ſur-tout en traitant les matiéres les plus importantes & les plus difficiles (6). Il explique les raiſons qui l'ont déterminé à compoſer ce Syſtéme de ſon propre fond, plutôt qu'en faiſant des Extraits des Sermons Anglois (7). „ Cependant, *continue-t-il*, ſi quelqu'un, en ſuivant cette méthode, dont on a ſi ſouvent parlé, juge à propos, de compoſer un Syſtéme de Théologie, tiré de nos Sermons Anglois, comme il trouvera aiſément les matériaux pour exécuter ce deſſein, ſur-tout en fait de piéces modernes; la peine qu'il ſe donnera pour en faire un Corps, méritera, autant qu'aucune choſe que je connoiſſe, que le Public y faſſe un accueil favorable (8)." Comme c'eſt ſur ce plan que Mr. Stackhouſe a compoſé ſon Syſtéme de Théologie, il ſe pourroit bien que ce que le Docteur dit ici, l'a engagé à parler d'une maniére ſi peu avantageuſe de ſon Ouvrage, à la fin d'un éloge qu'il fait de ſon ſtile, & de ſon tour de compoſition. „ Le Docteur Fiddes, *dit-il*, étoit plutôt un homme poli, qu'un homme ſavant, & le manque de Livres & d'autres ſecours néceſſaires l'ont obligé à nous amuſer par un ſtile délicat, & par de beaux tours, ce qu'il entendoit parfaitement, ſentant bien qu'il n'étoit pas en état d'approfondir ſon ſujet. C'eſt une choſe fort triſte, qu'un homme d'un auſſi beau génie, ait été négligé au point que de manquer de tout; mais en déplorant ſon malheur à cet égard, nous ne pouvons nous empêcher en même tems de témoigner en quelque façon la part que nous prenons à celui de ſes Lecteurs, qui trouveront, ſur-tout dans la derniére partie de ſon Ouvrage, quantité de beaux termes; mais quand ils en auront lu une page ou deux, il ſeront tout étonnés de n'y trouver que des mots (9)." Le ſecond Volume du Docteur Fiddes a pour titre: *Theologia Practica: ou ſeconde Partie d'un Syſtéme de Théologie ſous ce titre, où l'on explique les devoirs de la Religion Naturelle & de la Religion Révélée.* Londres 1720 *in folio*.

[*F*] *Il perdit la Chapelainie dont nous avons parlé.*] C'étoit le Comte d'Oxford qui avoit principalement contribué à la lui faire avoir. Quand il la perdit, l'Archevêque Dawes, & l'Evêque Smalridge, ſollicitérent en ſa faveur le feu Roi, qui là-deſſus le rétablit. Mais il ne jouït pas de ce poſte au-delà d'un mois; un Gentilhomme de la Cour l'ayant obtenu pour un autre, qu'il protégeoit.

[*G*] *Il fit ſa Vie du Cardinal Wolſey.*] Elle a pour titre: *La Vie du Cardinal Wolſey, avec des taillis douces. Par* Richard Fiddes, *Docteur en Théologie, &c.* Londres 1724 *in-folio*. Elle eſt dédiée aux *Chanceliers, Vice-Chanceliers, aux Docteurs & aux autres Membres des deux Univerſités.* Le Docteur s'étend beaucoup dans la Préface †, ſur ce qui lui a donné occaſion de travailler à cet Ouvrage, ſur la méthode qu'il y a ſuivie, ſur le ſtile, ſur les principes ſur leſquels il bâtit; il parle des matériaux qu'on lui a fournis, & de ce qu'il y a de défectueux dans ces Mémoires. Le Lecteur trouvera dans la Remarque ſuivante &c. diverſes particularités touchant cet Ouvrage.

[*H*] *Cet Ouvrage ayant été vivement attaqué dans le Journal de Londres . . . . . le Docteur publia une Défenſe, &c.*] Il la compoſa peu de tems avant ſa mort, & elle eſt intitulée: *Réponſe à Britannicus Auteur du Journal de Londres; par l'Auteur de la Vie du Cardinal Wolſey, publiés depuis peu.* Londres 1725. Cette Réponſe eſt en deux Lettres: pour aller au-devant de l'accuſation de Papiſme, intentée contre lui, l'Auteur dit dans la premiére. „ Il ne ſera pas „ inutile de déclarer, que je ne me crois pas offenſé par „ ce que vous avez dit, ou pouvez encore dire contre „ moi au ſujet de votte chimérique accuſation de Papiſme: Si par *Papiſme* vous entendez, & vous ne pouvez „ entendre autre choſe en écrivant contre la Vie du Cardinal Wolſey, que j'ai publiée, ſi, dis-je, vous entendez, ou la véritable & ancienne doctrine de l'Egliſe Anglicana, entant qu'elle eſt contenuë dans les Ecrits de ſes vrais Enfans, & dans ſes Confeſſions publiques, ou autrement les véritables principes de la Morale Chrétienne, ſur leſquels, j'ai tâché de faire voir dans cette *Vie*, que le Cardinal a inviolablement réglé ſes deſſeins & ſes actions tant en public qu'en particulier . . . . . Mais ſi vous vouliez dire, qu'on aſt Papiſte, ou qu'on a du penchant pour le Paniſme, quand on admet les propoſitions ſuivantes; que Dieu eſt l'Auteur de la Paix & non du trouble; que l'Egliſe Chrétienne eſt une Société bien réglée & viſible, fondée par le Fils de Dieu; qu'il y a dans cette Egliſe une Succeſſion non interrompuë de Paſteurs, qui tiennent leur autorité de Jéſus-Chriſt, ſans qu'aucun pouvoir humain puiſſe la leur conférer, ni changer la maniére dont elle leur eſt originairement conférée, que ces Paſteurs ont certains Droits inaliénables, qui ſont inhérens, & par cela même indépendans, que les Magiſtrats Civils, tant que tels, ne peuvent exercer, & à l'exercice deſquels le Magiſtrat Civil ici en Angleterre a renoncé abſolument. Si c'eſt-là l'idée que vous avez du Papiſme, l'Eſprit humain ne peut pas trouver de voye plus efficace pour introduire le Papiſme, que de favoriſer cette idée (10). Pour ce qui eſt de la Morale, ſi vous concluez, que tout homme eſt Papiſte, ou doit être réputé tel, qui s'oppoſe à des Calomnies populaires & injuſtes, quelques générales qu'elles ſoient; qui montre dans ſes Ecrits des ſentimens d'humanité & de douceur; qui regarde comme un acte de juſtice Hiſtorique de repréſenter les Vertus & les Vices des grands Hommes, ſans diſtinction de Parti, & de les mettre dans leur vrai jour, ſur tout d'en agir ainſi par rapport à leurs Vertus; quoiqua je n'ignore pas qu'il eſt plus agréable à la malignité de certaines gens, qu'on aviliſſe & qu'on décrie ceux dont la conduite eſt au-deſſus de leur petite ſphére, quelques bonnes qualités qu'ils puiſſent avoir d'ailleurs; ou ſi de condamner la Corruption, la Perfidie, la Cruauté, l'Oppreſſion, & toute fauſſe Politique, injurieuſe à Dieu, honteuſe à la Nature Humaine, fatale à l'Etat, & par une ſecrette & puiſſante diſpenſation de la Providence ordinairement funeſte à ceux qui la ſuivent; en un mot, ſi de témoigner une juſte indignation contre tout abus de la puiſſance, quel qu'il ſoit, & en quelque perſonne qu'il ſe trouve; ſi, dis-je, c'eſt-là, Monſieur, votre idée du Papiſme, rélativement à la Morale, j'avouë de bon cœur qu'il n'y a preſque pas de page dans la Vie du Cardinal, qui ne fourniſſe des preuves claires & inconteſtables, pour appuyer directement votre accuſation contre moi (11)". Le Docteur dit enſuite „ ſe déchainer avec tant de violence, me traiter avec tant d'indignité, ſans me dire un „ mot, & ſans me donner le moindre moyen de m'expliquer, c'eſt-là une conduite que je ne conçois pas qui ſe puiſſe concilier ni avec les maximes de la probité ordinaire, ni avec celles de la piété Chrétienne (12). Il y a une inſinuation odieuſe, que vous ſemblez diſpoſé à favoriſer autant que vous le pouvez, comme ſi j'avois avancé quelque choſe de contraire à la Suprémacie Royale; contre laquelle je n'ai rien dit, & que je ſerai toujours prêt de ſoûtenir au ſens où elle aſt établie par nos Articles & autres Loix publiques (13). Tout ce que j'ai fait par rapport à ce point ſi délicat, c'eſt de n'en parler qu'en général, ſans rien décider, & ſans entrer même, comme j'en avois eu d'abord la penſée dans le détail des raiſons qu'on alléguë de part & d'autre ſur cette queſtion (14)." Notre Auteur, après s'être aapliqué ſur l'Obéiſſance Paſſive, ou la *Non-reſiſtance*, indique une faute qu'il a commiſe dans ſa Vie du Cardinal Wolſey, „ Sur la foi des Imprimés de la Vie de ce Cardinal par „ Cavendiſh, *dit-il*, & ſans les collationner à cet égard, „ comme je l'aurois dû faire, avec les Manuſcrits authentiques, que j'avois l'occaſion de conſulter, je me ſuis „ ſervi d'une expreſſion qui ſemble emporter que le Cardinal s'*empoiſonna lui-même*; & c'eſt de là qu'eſt venuë „ l'opinion commune, qu'il s'empoiſonna effectivement. „ Il eſt vrai que j'ai tâché de prouver par les circonſtances où il ſe trouvoit, dans le tems où l'on ſuppoſe qu'il l'a fait, que cette expreſſion ne doit pas ſe prendre tout-à-fait à la lettre & à la rigueur; mais la véritable réponſe qu'il y a à faire à tous les Lecteurs prévenus & malins, c'eſt que cela ne ſe trouve point dans les Manuſcrits les plus autentiques de la Vie du Cardinal par „ Cavendiſh, mais a été malicieuſement inſéré dans l'Imprimé par quelque Ennemi (15)." Dans ſa ſeconde Lettre à Britannicus, l'Auteur déclare qu'il eſt perſuadé que chaque particulier a le droit inaliénable de juger pour lui-même, „ mais, *continue-t-il*, cela n'autoriſe point un particulier à troubler la paix de la Société, dont il eſt membre. Je ſuis encore perſuadé, qu'on doit procéder même dans la Réformation des abus publics par des voyes „ réguliéres; & que l'Egliſe étant une Société fondée par „ Jéſus-Chriſt, il n'appartient point à un Membre particulier, quel qu'il ſoit, d'y introduire arbitrairement des changemens, mais qu'on doit attendre que la Providence divine ouvre quelque voye réguliére de réformer les „ abus qui peuvent s'être gliſſés dans le Gouvernement „ Eccléſiaſtique (16)." Il vient enſuite à l'impartialité avec laquelle il déclare qu'il a travaillé à la Vie du Cardinal Wolſey. „ Quoiqu'il aût quelques grandes & belles „ qualités, j'étois fort éloigné, en écrivant ſa vie, de vouloir en faire un homme parfait. Je l'ai accuſé de „ pluſieurs défauts, mais réfléchiſſant ſur certains préjugés populaires mal fondés qu'on a depuis longtems contre lui, j'ai tâché de les diſſiper, autant que cela étoit „ poſſible, ſelon la raiſon & l'équité: & malgré tout le „ bruit

(4) Dédication to the Archbishop Vol. I.

(5) Voy. la Remarq. [B].

(6) Ibid.

(7) Ibid. p. 15. 16. Fullustre Ilsean conseillour de faire un Système de Théologie selon cette méthode, comme l'a remarqué Mr. Stackhouse.

(8) Ibid. p. 17.

(9) La traduction p. 2. *to a complete Body of Speculative and Practical Divinity* by Th. Stackhouse &c. a Edit. Lond. 1734. in-fol.

† Il y a deux Editions *in-folio* de cet Ouvrage.

(10) *Answer to Britannicus* p. 6. 7.

(11) Idem p. 8.

(12) Idem p. 14.

(13) Idem p. 15.

(14) Idem p. 19.

(15) Idem p. 10.

(16) Idem p. 28.

Vie du Cardinal Wolſey, l'engagea à entreprendre celles du Chevalier Thomas More, & du Docteur Jean Fisher Evêque de Rochester; mais lorſqu'il avoit déja achevé une grande partie de l'Ouvrage, il perdit ſon Manuſcrit [*I*]. Il a laiſſé une Veuve & ſix enfans [*K*]. Outre les Ouvrages dont on a parlé, on a de lui une Lettre ſur l'Iliade d'Homère [*L*]; une Défenſe de l'Epitaphe Latine, que Jean

„ bruit qu'on a fait de ma partialité pour lui, on ne m'a „ pas encore accuſé ſur des preuves ſuffiſantes d'avoir „ avancé aucun fait faux, ou d'avoir tiré de fauſſes con- „ ſéquences d'aucun fait véritable, qui le regarde. Et, je „ crois, que vous aurez de la peine de produire pluſieurs „ exemples de mes fautes, de l'un & de l'autre genre, „ quoique peut-être j'en aye commis de ces deux ſortes. „ Quoi qu'il en ſoit, quand même j'aurois eu quelque pré- „ vention favorable, en écrivant la Vie d'un ſi grand „ Prélat & Miniſtre d'Etat, qui employa tous ſes revenus „ Eccléſiaſtiques, non d'une manière ſacrilége à ſes uſages „ particuliers, & tous les revenus de ſes Emplois Civils, „ non pour aggrandir ſa famille, mais pour l'avantage du „ Public, & ſur-tout pour l'avancement des Sciences; „ deſſein glorieux, que nos deux Univerſités ont ſi ſou- „ vent & ſi juſtement célébré; quand à cet égard je n'au- „ rois pas écrit la Vie du Cardinal Wolſey ſelon les régles „ rigoureuſes de la vérité Hiſtorique, une erreur, qui à „ cauſe de tant de belles & de charitables actions m'auroit „ porté à couvrir une multitude de fautes, auroit été à „ coup ſûr plus pardonnable, que la manière dont je con- „ çois que cette Vie auroit été écrite, ſous vos auſpices, „ pleine d'aigreur & de fiel, de déclamations & de médi- „ ſances (17).". L'Auteur déclare après cela, qu'en écri- vant cette Vie, il n'a travaillé ſous la *direction* de perſon- ne, comme Britannicus l'en avoit accuſé (18), & il ſe juſ- tifie enſuite, ſur l'accuſation que cet Ecrivain lui avoit intentée au ſujet des fondations pieuſes. Le Docteur Knight, Prébendaire d'Ely ayant lâché un trait contre cet- te Vie du Cardinal Wolſey à la fin d'un Sermon, en ces termes: „ Comment témoignez notre indignation contre „ ceux qui quoiqu'ils ſe parent du nom de Proteſtans, „ ne laiſſent pas de travailler de tout leur pouvoir à ſap- „ per les fondemens mêmes de nôtre Religion, & à faire „ goûter aux ſimples des Opinions que nous avons abju- „ rées, en jettant du blême ſur la bienheureuſe Réforma- „ tion de la Religion parmi nous, comme quelques Ecri- „ vains l'ont fait en dernier lieu (19)." Notre Auteur ne répondit qu'en renvoyant le Docteur Knight aux Lettres ſuſmentionnées à Britannicus. Quelque tems après la mort du Docteur Fiddes, le Docteur Knight l'attaqua de la ma- niére la plus vive, l'accuſant d'avoir parlé d'Eraſme d'une manière peu reſpectueuſe, *vraiſemblablement* . . . . dit-il, *parce qu'*Eraſme *a favoriſé la Réformation par ſes Ecrits* . . . . . *Il* (le Docteur Fiddes) *cenſure la Réformation* . . . . . *& pour lui porter des coups plus rudes* . . . . . *il l'attaque par ſes fondemens, & fait tout ce qu'il peut pour prouver qu'on ne peut juſtifier les principes ſur leſquels elle s'eſt faite; il tour- ne en ridicule ceux qui y ont travaillé, & il tâche d'inſinuer qu'on a fait un changement en pis, & dans ce deſſein il pal- lie quelques-unes des Doctrines les plus abſurdes de l'Egliſe Romaine, que la Réformation a heureuſement bannies* (20). Il va plus loin vers la fin de la Vie d'Eraſme, & il ſoû- tient entre autres choſes que notre Auteur a *reflechi très- partialement & même d'une maniere ſcandaleuſe ſur les com- mencemens de la Reformation, employant les couleurs les plus groſſieres pour cacher les difformités du Papiſme. Mais tout cela* . . . . . *montre clairement, combien peu l'Auteur* (le Docteur Fiddes) *reſpecte la vérité, & l'inclination qu'il a pour le Papiſme* (21). Le Docteur Knight rapporte enſuite *la veritable origine* (à ce qu'il aſſure) *de la Vie du Cardinal Wolſey, & ce qui y a donné occaſion* (22); il dit qu'elle a été écrite à la ſollicitation du Docteur Atterbury, ci- devant Evêque de Rocheſter, à l'occaſion de la diſpute qu'il eut avec le Docteur Wake, depuis Archevêque de Cantorbery. Le Docteur Knight aſſure que „ l'Evêque „ Atterbury lui remit les Mémoires qu'il avoit recueillis „ (dit écrite la Vie du Cardinal Wolſey) il lui en indi- „ qua de nouveaux, il lui procura des Souſcriptions; il „ le *logea* dans ſes appartemens de Doyen de Weſtmin- „ ſter; Il dirigea le choix des Matériaux & le tour de „ l'Ouvrage; il lui fournit les Piéces & les Conjectures. „ En un mot Il eut ſoin que l'Ouvrage répondît à ſes vuës, „ qui étoient de dénigrer la Réformation, d'exténuer les „ défauts du Papiſme, de préparer même les eſprits à la „ réception du Prétendant (23)." Comme notre Auteur y répondu à une imputation à peu près de la même natu- re, que Britannicus avoit avancée contre lui, je me con- tenterai de renvoyer le Lecteur à cette réponſe, & aux té- moignages de ſes Amis, rapportés dans le Corps de l'Ar- ticle. Il eſt vrai que le Docteur Fiddes a donné occaſion à une partie de cette accuſation, en diſant, *un ſavant Prélat m'a offert généreuſement . . . . . ſa maiſon . . . . pour y travailler à la Vie du Cardinal Wolſey . . . . . Sans une pareille direction j'aurois eu non ſeulement l'avantage de profiter du quantité de curieuſes & profondes recherches d'An- tiquité Eccleſiaſtique, mais des plus excellentes & des plus utiles Inſtructions tant pour le fond que pour le tour de mon Ouvrage . . . . mais . . . . . je n'ai point eu les fe- cours qu'on pouvoit attendre d'un homme plus capable que per- ſonne, comme j'ai de juſtes raiſons de la croire, de me diri- ger dans un Ouvrage, auquel il avoit penſé autrefois lui- même* (24). Ce qui augmenta le ſoupçon, fut l'éloge qu'il fit du Docteur Atterbury peu de tems avant la dépoſition de ce Prélat: „ Je ne m'expoſerai à aucune cenſure en „ m'acquittant de la reconnoiſſance que je dois à un ſa- „ vant *Prélat*, malgré les circonſtances où il ſe trouve, „ & en cendant juſtice aux grands talens qu'il poſſéde „ en qualité d'homme de Lettres, & dont ſes ennemis les „ plus implacables reconnoiſſent la ſupériorité . . . . . Il „ y a de la baſſeſſe & de l'injuſtice, à refuſer les marques „ de reconnoiſſance qu'on doit aux bienfaits d'un hom- „ me, ou à ne pas rendre juſtice à ſes grandes qualí- „ tés, parce qu'il ſe trouve accuſé de crimes capitaux „ (25)." Mais notre Auteur ſe trompa beaucoup en s'i- maginant qu'il n'encourroit aucune cenſure par-là, rien n'ayant peut-être plus contribué à remplir les eſprits d'in- dignation contre lui. Il faut l'attribuër aux circonſtances du tems, & cela pouvoit être néceſſaire, vu la noirceur des deſſeins qu'on croit qui ſe tramoient, quoiqu'ignorés de notre Auteur. Une autre choſe, qui ne donna pas peu d'ombrage, c'eſt que le Docteur Fiddes vitita régulière- ment le Comte d'Oxford pendant qu'il fut à la Tour, le Docteur s'étant cru obligé de voir ſon Protecteur dans des conjonctures, où les hommes ſe voyent ordinairement abandonnés de ceux qui ſe diſent leurs amis, & où ils ont le plus de beſoin de conſolation.

(17) Ibid. p. 39. 40.

(18) Idid. p. 40.

(19) A Sermon preached in the Cathedral Church of Norwich, before the Mayor &c. On Tueſday Octob. 20 1724. By Samuel Knight D. D. London 1722.

(20) *La Vie d'Eraſme enrichie de pluſieurs fortes par rapport au tems qu'il paſſa en Angleterre* &c. (en Anglois) Lond. p. 13. 22. Cambridge 22. 8.

(21) Idem p. 221.

(22) Ibid.

(23) Ibid. p. 322.

(24) Introd. p. 12. 23. *of the Life of Cardinal Wolſey*, by R. Fiddes.

[*I*] *Il perdit ſon Manuſcrit.*] Peu de tems après la mort du Docteur, Mr. Barcroft, ſon gendre publia un Aver- tiſſement, promettant une récompenſe à quiconque pro- duiroit le Manuſcrit, mais inutilement. Ou dit dans les Conditions de ſon Projet que, „ L'Auteur de la Vie du „ Cardinal Wolſey ayant trouvé dans le cours de ſon tra- „ vail divers Mémoires curieux ſur le caractére & ſur la „ conduite du Chevalier Thomas More & de Jean Fiſhee „ Evêque de Rocheſter, tous deux contemporains du Car- „ dinal, on lui avoit conſeillé de publier la Vie de ces „ deux grands Hommes; qu'il propoſe donc au Public de „ les donner pour la St. Michel de l'année 1725, dans la „ perſuaſion que ce deſſein peut être de quelque utilité, „ pour éclaircir l'Hiſtoire du tems où ils ont fleuri, tant „ par rapport aux affaires Politiques, que par rapport „ aux affaires Eccléſiaſtiques (26)." Ces deux Vies de- voient aller environ à cent-vingt feuilles d'un gros caiac- tére. Les quatre premiéres, qui ſont entre les mains d'un ami intime du Docteur, ſont d'un ſtile convenable à la dignité de l'Hiſtoire, & prouvent qu'il n'avoit rien négli- gé pour faire des recherches. Feu Mr. Oldiſworth, qui avoit vu le Manuſcrit en queſtion, s'offrit d'achever ces Vies, en cas qu'on les retrouvât. Il y a encore quelques perſonnes qui en ont vu une grande partie.

(25) Idem p. 38.

(26) Conté ſur le Projet même.

[*K*] *Il a laiſſé une Veuve & ſix enfans.*] Sa fille aînée avoit épouſé feu Mr. Barcroft, Curé de *St. George's Ha- nover Square*, qui a fait un Abrégé de l'Ouvrage du Doc- teur Taylor, qui a pour titre, *Ductor Dubitantium*, ou Guide de Conſcience, cet Abrégé eſt en deux Vol. in-8. Le fils aîné vit dans une condition honnête, & le plus jeu- ne eſt à préſent dans *Hart-Hall* à Oxford †.

† Il y a dans l'Anglois qu'il eſt *Un fort grand- daute*: cela ſignifie roit-il, qu'il eſt prêt à recevoir les dégrés? R. D. T.

[*L*] *Une Lettre ſur l'Iliade d'Homère.*] En voici le ti- tre: *Epître Préliminaire touchant quelques Remarques qu'on ſe propoſe de publier ſur l'Iliade d'Homere. A l'occaſion du projet de Mr. Pope pour donner une nouvelle Verſion Angloiſe de ce Poëme. Au Docteur Swift, Doyen de St Patrick.* Par Richard Fiddes, *Bachelier en Theologie, & Chapelain du Comte d'Oxford.* Londres 1714. C'eſt une Brochure in 12. de 108 pages. Après les complimens, qui renferment un éloge du génie de Mr. Pope, & les motifs qui ont enga- gé notre Auteur à compoſer cette piéce, il dit au Doyen, „ Je me ſuis propoſé dans cette piéce Préliminaire ſur les „ Remarques . . . . . premiérement de juſtifier en quel- „ que maniére plus particuliérement une entrepriſe auſſi „ hardie. En ſecond lieu de donner une Idée générale du „ caractére d'Homére ſur l'autorité des meilleurs Critiques „ de l'Antiquité, & de là je paſſerai à montrer l'utilité de „ mon deſſein. Et enfin j'indiquerai la méthode que je „ ſuivrai dans l'exécution (27)." Sur le premier Chef, le Docteur dit pour juſtifier ſon entrepriſe. „ J'eſpére de „ dire du moins quelque choſe de neuf ſur mon ſujet, & „ je ſuis aſſuré d'écrire pluſieurs choſes, qui ſont nouvel- „ les pour moi-même, & que je n'ai point rencontrées „ dans ce que les autres ont fait ſur ce ſujet, mais qui „ ſont le fruit de mes propres obſervations; & qui, ſe- „ lon moi, ſemblent découler naturellement des paſſages „ qui y ont donné occaſion (28)." Plus bas. „ Quand les „ Ecrivains ſur Homére ſeroient en plus grand nombre „ qu'ils ne le ſont, néanmoins, comme différentes per- „ ſonnes, quoiqu'elles ayent à peu près les mêmes traits „ de viſage, ont cependant leur air & leur phiſionomie „ particuliére, qui affectent différemment les autres, il „ en eſt de-même des Ecrivains qui traitent un même „ ſujet; quoiqu'ils le faſſent également bien pour le fond „ des penſées & pour le tour des expreſſions, chacun a „ cependant ſa façon de penſer & de s'exprimer partico- „ liére, qui le diſtingue, & qui plaît, quoique moins „ belle & moins régulière que celle d'un autre, à ceux „ qui goûtent ſa maniére, & qui ſont prévenus en ſa fa- „ veur (29). Sur le ſecond Chef, le Docteur parlant du „ Caractére d'Homére, obſerve, qu'un Ecrivain qui a ſçû „ s'accommoder aux goûts différens des hommes, & leur „ plaire malgré la diverſité des coutumes, des inclina-

(27) *A Preface to Eſſay... on Homer's Iliad.* p. 10. 12.

(28) Idem p. 21. 22.

(29) Idem p. 14. 15.

„ tions,

Jean Sheffield Duc de Buckingham avoit faite pour lui-même [*M*], un Syſtême de Morale [*N*], & un

„ tions, & des tems, doit avoir été un Maître conſommé „ dans l'Art d'écrire, & dans la connoiſſance des choſes „ n'y ayant qu'un génie univerſel qui ait pu plaire à tous „ les hommes, dans tous les Siécles (30)." Dans cet Article notre Auteur s'étend particuliérement ſur la grande vénération que les Anciens avoient pour Homére: ſur l'hommage qu'Ariſtote a rendu à ſes Ecrits, & ſur les Objections que Platon a faites contre ces mêmes Ecrits, auxquelles le Docteur tâche de répondre. Il paſſe enſuite au troiſiéme Chef, où il s'agit de montrer l'utilité de ſon deſſein: Sur quoi il dit „ Quoique Homére ait été commenté „ par quantité de ſavans Hommes, qui ſelon leur génie „ ou ſelon le genre d'étude auquel ils s'étoient appliqués, „ ont examiné ſes Ouvrages en détail, & ont conſidéré „ diſtinctement ſon ſtile, ſa Grammaire, ſa Philoſophie, „ & ſa Géographie, & à peu près tout ce qu'il y a de „ brillant & de caractériſtique dans un Auteur; mais aucun, que je ſache, n'a fait une Critique auſſi utile „ qu'on pourroit la ſouhaitter, qui nous préſente ſes principales beautés comme réunies en un ſeul Tableau (31)." On trouve une Remarque à peu près pareille dans les Notes, qui accompagnent la belle Traduction de ce Poëte par Mr. Pope. „ De tous les Commentateure d'Homére, „ il n'y en a preſque pas un, dont le principal deſſein ſoit de faire remarquer les beautés poëtiques de l'Auteur. „ Ils ſont prolixes ſur les Sciences qu'il a fait ſervir d'ornement à ſa Poëſie, & ils ſont très-ſecs ſur ce bel Art, „ qui conſtituë ſon caractére (32)." Le Docteur obſerve enſuite „ que quoiqu'on admire Homére pour ces beautés „ & pour toutes les autres beautés de ſtile, ſes ſentimens „ ſont encore bien plus admirables par rapport au plaiſir „ & aux inſtructions qu'ils nous donnent; à conſidérer „ ſurtout l'âge où on lit ordinairement ce Poëte, & en „ ſuppoſant qu'on entend ſuffiſamment la Langue; il ſeroit „ très convenable d'engager la jeuneſſe à exercer de la manière la plus mâle & la plus noble ſa faculté de penſer „ ſur Homére, de faire faire aux jeunes gens des réflexions, & de leur faire appercevoir ces grands traits de „ Génie, par leſquels il brille, & à l'égard deſquels on „ doit le prendre pour modéle. C'eſt une erreur, de s'imaginer que c'eſt entendre Homére, que d'être en état „ de le traduire en Anglois ou en François. Quoique ce ſoit un des Antenre les plus clairs & les plus intelligibles qu'il y ait au monde, ſon deſſein & l'élevation de „ ſes penſées ne ſe découvrent cependant pas toujours au „ premier coup d'œil (33). " Après diverſes réflexions notre Auteur paſſe à ſon quatriéme & dernier Article, qui regarde la méthode qu'il a deſſein de ſuivre dans l'exécution de ſon projet, & il nous apprend, qu'il ſe propoſoit. *Premiérement* „ d'examiner l'Iliade ſelon les régles de la Poëſie Epique, & d'en conſidérer en général toutes les autres beautés poëtiques, ſurtout la noble Simplicité, „ l'Harmonie, & la clarté de la diction du Poëte (34) „ . . . . . *En ſecond lieu*, d'examiner les principales „ objections qui ont été faites contre l'Iliade d'Homére „ par les Critiques anciens & modernes, auſſi-bien que „ celles, *dit-il*, que mes propres obſervations pourront „ me ſuggérer (35)." *Et enfin* „ de défendre Homére, „ mais ſeulement autant qu'il peut être juſtifié, contre „ les différentes accuſations qui ont été produites contre „ lui, ſurtout par Platon & Scaliget (36)." Le Docteur finit en témoignant ſa reconnoiſſance au Docteur Sherlock, aujourdhui Evêque de Salisbury, pour les *directions généraux* qu'il lui a données; il remercie auſſi le Docteur Prar Principal de Dublin, de l'approbation qu'il a donnée à ſon Ouvrage (37). Il ne ſera pas inutile de remarquer, que l'Auteur n'a pas eu le tems d'exécutet ſon deſſein.

(30) Idem p. 18.

(31) Idem p. 74. 75.

(32) *The Iliad of Homer by Mr. Pope.* Vol. I. *In the Obſer. on the firſt Book* p. 1.

(33) *A Preſatory Epiſtle . . . on Homer's Iliad.* p. 22. 23.

(34) Idem p. 104.

(35) Idem p. 106. 107.

(36) Idem p. 111.

(37) Idem p. 117.

† On ſait n'qu'il faut entendre par là, j'ai préféré cette expreſſion à celle d'*Eſprit-Fort*, qu'on employe ſouvent dans notre Langue, parce qu'elle répond mieux au nom Anglois de *Free thinker* [L. D. T.

[*M*] *Défenſe de l'Epitaphe Latine que . . . . . le Duc de Buckingham avoit faite pour lui-même.*] C'eſt une Brochure en petit Octavo de ſoixante pages: Le titre entier eſt: *Lettre en réponſe à une Lettre d'un* Libre-Penſeur †, *au ſujet de l'Epitaphe du feu Duc de Buckingham: où l'on juſtifie certains endroits de cette Epitaphe, qui ont paru répréhenſibles, & où l'on établit l'immortalité de l'âme. On a mis à la tête une traduction de l'*EPITAPHE, *conforme à l'explication qu'on en donne dans cette Réponſe. Avec une Introduction, contenant l'Extrait de deux Lettres ſur la conduite de ces illuſtre Seigneur. Par* Richard Fiddes, *Docteur en Théologie.* Londres 1721. Voici cette fameuſe Epitaphe, & la Traduction que notre Auteur en a donnée:

Pro regt ſæpe, pro republica ſemper.
Dubius, ſed non improbus vixi.
Incertus morior, ſed inturbatus.
Humanum eſt errare & neſcire.
Chriſtum adveneror, Deu confido,
Omnipotenti, benevolentiſſimo.
Ens Entium miſerere mei.

„ Much fore the prerogative, ever for my country:
„ I lived irregular, not profligare.
„ Tho' going to a ſtate *unknown*, I dye reſign'd,
„ *Frailty* and ignorance attend on human Life.
„ Religiouſly I worſhip Chriſt, in God confide
„ Almighty, and moſt merciful.
„ O thon principle of all beings, and firſt of
„ Cauſes, have compaſſion on me."

Voici la traduction Littérale de l'Anglois: „ Zélé ſouvent „ pour les droits du Roi, toujours pour ceux de mon „ Pays: j'ai vécu d'une maniére irrégulière, mais non „ débauchée: Quoique j'aille entrer dans un état *inconnu*, „ je meurs réſigné. La *fragilité* & l'ignorance ſont l'appanage de la condition humaine. J'adore religieuſemcot „ Jéſus-Chriſt, je me confie en Dieu, tout-puiſſant & „ miſéricordieux. Principe de tous les Etres, & premiére Cauſe, aye pitié de moi!" Cette traduction, qui ne paroîtra pas d'abord fidéle en quelques endroits, donna occaſion à un *Libre-Penſeur* d'écrire une Lettre au Docteur, à laquelle ce dernier répond. „ Ce que je me propoſe en premier lieu, c'eſt de vous convaincre, s'il „ m'eſt poſſible, que votre jugement ſur l'Epitaphe, qui „ m'a procuré une Lettre de votre part, eſt précipité & „ mal fondé; & qu'en ſuppoſant même, qu'il fût juſte & „ bien fondé, les conſéquences que vous prétendriez „ en tirer, n'en découlent point, à raiſonnet juſte. „ Quand je vous aurai expoſé ce qu'il me ſemble que je „ puis dire ſur ces deux articles, j'examinerai le reſte de „ ce qui mérite quelque attention dans votre Lettre, & „ Je le feral avec une impartialité, dont aucun *Libre-Penſeur*, dans le ſens où vous vous déclarez tel, n'aura ſujet de ſe plaindre. Je demande ſeulement, quant „ an premier Article, qu'on m'accorde une choſe très raiſonnable, c'eſt que le feu Duc de Buckingham étoit capable de s'exprimer d'une maniére *conſiſtente*, & qu'il a eu ſoin ſurtout de s'exprimer ainſi dans une Epitaphe, „ faite par lui-même pour être miſe ſur ſon tombeau. Si l'on m'accorde cela, & il n'y a perſonne qui puiſſe me le conteſter; & ſi je puis montrer qu'il n'y a rien dans „ cette Epitaphe qui ne ſoit ſuſceptible d'un ſens favorable, & qui ne doive être entendu dans ce ſens, en „ ſuppoſant de la liaiſon, & de la *conſiſtence* entre les diverſes parties; il s'enſuivra néceſſairement, Monſieur, „ que la cenſure que vous en avez faite eſt téméraire, & „ de plus très injurieuſe à la mémoire de cet illuſtre Pair. „ Je n'entrerai pas ici dans une diſcuſſion détaillée de chacune des parties de cette ſinguliére Epitaphe, je me „ bornerai à examiner les articles qu'on prétend qui ont „ principalement ſcandaliſé quelques perſonnes pieuſes, „ ſavantes, & vertueuſes (38)." Le Docteur entre enſuite en matiére. Il avoit avant cela donné l'Extrait ſuivant d'une Lettre, qui lui avoit été écrite par un Gentilhomme, *ſur la probité duquel il pouvoit faire fond* (39). „ Je puis vous aſſûrer que Mylord Duc faiſoit faire régulièrement les priéres chez lui, & que j'y ai aſſiſté ſouvent avec lui; il communioit du moins quatre fois l'année & quelquefois plus ſouvent . . . . . je puis aſſurer en particulier, qu'il communia encore à l'Egliſe ſix ſemaines avant ſa mort (40)." Voici la conſéquence que notre Anteur tire de là. „ Comment peut on concevoir qu'un homme qui ne conſerve pas un vif & puiſſant ſentimcot de Religion, & de la Religion Chrétienne, aſſiſte ſi fréquemment au Service Divin, & participe an rite d'*inſtitution* le plus ſolemncl, ſans y être déterminé par aucun autre motif, qui paroiſſe, que celui du devoir? mais ſur-tout comment peut-on avec „ quelque fondemenr ſoupçonner un tel homme de douter de la vérité de la Révélation *Chrétienne* en général? c'eſt ce dont j'abandonne la déciſion à ceux qui jugent, je ne diral pas ſelon les maximes du Chriſtianiſme, mais ſelon les régles de la droiture & de la candeur la plus ordinaire (41)." Il dit dans un autre endroit. „ Ce qui prouve les diſpoſitions, où ſont quelques perſonnes aſſez charitables pour expliquer cette Epitaphe dans le plus manvais ſens, c'eſt qu'ils n'ont pas fait ſcrupule d'ajoûter à l'Original, dans les Copies répandnës hora du Royaume, & de mettre *Deus Confido, Soli*: ce qui auroit paru exclure davantage la Divinité de notre Seigneur, quoique pas *abſolument*; car l'on ne peut raiſonnablement conclure qu'un homme ne croit point la Divinité de Jéſus-Chriſt, ſur une expreſſion, qu'on peut employer dans la ſuppoſition qu'il eſt „ véritablement Dieu (42)." Nôtre Auteur conclut la Défenſe de ſa Traduction en ces termes. „ Si je me ſuis „ trompé dans cette Apologie occaſionnelle d'un illuſtre Seigneur, diſtingué par quantité de talens remarquables „ ou ſupérieurs, mon erreur part d'un principe de charité. Je ſoûmets humblement tout ce que j'ai dit à la „ Cenſure, ſurtout à celle qui part d'un zéle de Religion „ auſſi ſervent, que je ſai qu'il l'eſt dans les perſonnes à „ qui cette Epitaphe a déplû. Je ne voudrois pas, par „ quelque raiſon que ce pût être, qu'on pût m'accuſer „ du deſſein de préjudicier le moins du monde & de „ faire le moindre tort à la cauſe de la vraye piété. Mais „ toutes les régles de l'équité commune nous obligent à „ interpréter les paroles, auſſi-bien que les actions des „ hommes, de la maniére la plus favorable qu'elles „ peuvent l'être. Et l'obligation de nous conformer à „ ces régles eſt plus forte, lorſqu'il s'agit d'expliquer les „ paroles de ceux qui ne peuvent s'expliquer eux-mêmes (43)."

(38) *A Letter occaſioned by the late Duke &c.* p. 25. 26.

(39) Ibid. p. 7.

(40) Idem ibidem.

(41) Idem ibid. & p. 29

(42) Idem p. 58.

(43) Idem p. 42.

[*N*] *Un Syſtême de Morale.*] Il a pour titre: *Traité Général de Morale, ſur les ſeuls principes de la Raiſon, avec une Préface où l'on répond à deux Eſſais publiés en dernier lieu dans la* Fable des Abeilles, *& quelques Remarques incidentes ſur les* Recherches ſur la Vertu, *par le Comte*

un Traité sur l'Eucharistie [O]. Il mourut en 1725, âgé de cinquante-quatre ans, à Putney, à une maison de campagne de son bon ami Jean Anstis Ecuyer, présentement (b) premier Roi d'Armes: il fut enterré dans le Cimetière de Fulham, proche de l'illustre Docteur Compton, auquel il avoit eu de grandes obligations. On l'a accusé pendant sa vie & après sa mort, d'être un Ecrivain qui n'avoit aucune capacité, & qui ne se faisoit pas scrupule de prostituer sa plume, & de la rendre vénale. Mais l'accusation d'incapacité est suffisamment réfutée par l'honneur que lui a fait l'Université d'Oxford, par l'estime extraordinaire que tant de personnes de mérite avoient pour lui, & par les Ouvrages qu'il a publiés; & la seconde imputation est confonduë presque par tout le cours de sa vie, ayant toujours fait paroître beaucoup de desintéressement [P]. Il y a de l'apparence que le Docteur étoit de bonne foi dans les idées qu'il avoit de la Hiérarchie [Q]. La principale cause de ses disgraces sur la fin de sa vie, fut son attachement à un parti qu'il regardoit comme le plus juste, ignorant les voyes injustes & violentes qu'on avoit suivies [R]. Tous ceux qui l'ont connu particuliérement témoignent, qu'il marquoit son aversion pour le Papisme en toute occasion, & qu'il a fait plusieurs Sermons contre les Dogmes de l'Eglise Romaine; & l'on a encore une longue Lettre de sa propre main écrite peu de mois avant sa mort, à une Dame Protestante, pour la dissuader d'embrasser la Religion Romaine [S]. Son appli-

(b) On écrit ceci en 1716.

de Shaftsbury. Par Richard Fiddes, *Docteur en Théologie.* En 1724 in-8. L'Auteur dit dans sa Préface. „ Mon dessein dans ce Traité est d'établir les grandes vérités de la „ Morale par leurs principes naturels. Je les ai donc „ examinées sans puiser de preuves dans la Révélation. „ Car quoique j'aye cité par occasion divers passages de „ l'Ecriture Sainte, ils ne sont point allégués entant que „ décisions d'une autorité Divine, mais seulement, comme „ des discours qui offrent à l'esprit certaines Vérités naturelles de Morale plus clairement, & qui les expriment „ d'une maniére plus vive & plus frappante. Deux motifs „ principaux m'ont déterminé à entreprendre cet Ouvrage: „ le désir de prévenir les pernicieux effets de quelques „ Ouvrages publiés depuis peu qui tendent à détruire les „ principes de la Religion Naturelle même, s'ils ne font „ le fruit d'un dessein formé à cet égard; & la pensée de „ suppléer en quelque facon, à ce qu'on a trouvé qui nous „ manquoit, un Système de Morale en Anglois. Car quoique nous ayons quantité de Discours de Morale sur différens sujets, & qu'il y en ait d'excellens sur le sujet „ particuller qui y est traité, je ne connois aucun Ecrivain „ Anglois qui ait entrepris de réunir en un Corps les principes de la Morale, & de les établir par la Raison seule, „ on d'assigner leurs fondemens particuliers. Aucun des „ Anciens Ecrivains de Morale n'a traité ce sujet dans une „ juste étenduë, ou d'une meniére où il n'y ait quelque chose de défectueux. Cicéron, dans son excellent *Traité des Offices*, a été plus loin que la plupart, & peut-être même qu'aucun, pour établir les devoirs de la Morale, „ par leur caractére naturel, & leur beauté intrinséque. Il „ aimoit la vertu, & s'étoit dévoué à elle, mais il ne l'a „ point suivie dans le séjour où elle habite. Il la chercha „ partout sur la Terre, dans la Retraite, dans la Vie privée, dans l'administration des affaires publiques; mais „ elle ne se trouve que dans le Ciel, en y contemplant les „ Perfections Morales de la Nature Divine, la régle & le „ modéle de la perfection de tous les autres Etres intelli- „ gens. (44)" Dans le cours de sa Préface le Docteur entreprend la Défense de quelques-uns des sentimens de l'illustre Auteur des *Caractéristicks*, contre l'Auteur des *Recherches sur la nature de la Société*; il essaye aussi de justifier le Docteur Ratcliff, des calomnies répanduës contre lui, sur ce qu'il a fait en faveur de l'Université d'Oxford.

(44) Préface p. II-IV.

[O] *Un Traité sur l'Eucharistie.*] Il est dédié à Myledi Kaye d'à-présent, & intitulé: *Préparation à la Sainte Cène, par le Docteur Fidder; ou Traité dans lequel on examine la nature de ce Saint Sacrement, le but de son Institution, & les devoirs auxquels on est obligé pour y participer dignement, & l'on dissipe certains préjugés. Avec un Appendix, des Meditations & des Prières relatives aux principales parties du Traité; & des Dévotions propres pour le tems qui précéde, & pour celui qui suit la Communion.*

[P] *Ayant toujours fait paroître beaucoup de désintéressemens.*] Il y a peu de gens parmi ceux qui ont un vrai goût pour l'étude, qui soient fort attachés aux biens du monde. Le plaisir qu'ils trouvent avec deurs Livres, ne leur permet guéres d'en rechercher d'autres. Cela leur tient lieu de tout, ainsi il n'est pas surprenant qu'ils ne s'embarrassent pas beaucoup de l'evancement de leur fortune. Si notre Auteur avoit été plus avide à cet égard, il eût pu profiter des occasions favorables qui se présentérent à lui, & qu'il négligea volontairement pour rendre service à ses Amis. C'est une chose assez connuë, qu'on le sollicita fortement de se mettre sur les rangs pour la place de Principal du Collége de l'Université à Oxford, & qu'il s'en excusa simplement pour rendre service à un Ami.

[Q] *Les idées qu'il avoit de la Hiérarchie.*] Voici emment il s'explique lui-même sur ce sujet. „ S'il m'est arri- „ vé, quoique je ne me reproche rien à cet égard . . . . „ de me laisser aller à un excès de zéle pour les droits es- „ sentiels de l'Eglise Chrétienne, ou pour ceux que je „ crois sincérement, & en bonne conscience être tele; „ cette enndnite doit, & j'ai droit de l'exiger, me conci- „ lier d'autant plus l'estime, de ceux qui regardent la sincérité comme la seule condition requise pour rendre tous „ les hommes agréables à Dieu (45)".

(45) Fiddes's *Body of Divinity*, Vol. II. in the Introd. p. IV.

[R] *Ignorant les Voyes injustes & violentes qu'on avoit suivies.*] C'est là le cas où se sont trouvés quantité d'honnêtes gens, comme l'Histoire en fournit des exemples sans nombre. On sait bien que la Vertu & la Probité ne sont attachées à aucun Parti, ni à aucune Secte ou Religion, mais qu'elles se trouvent répanduës plus ou moins dans tous les Partis „ Nous espérons charitablement, qu'il y a des per- „ sonnes qui ont de l'honneur & de la probité dans tous „ les Partis, parmi les gens de toutes sortes de sentimens, „ imbus de divers préjugés de l'éducation, & dans tous les „ différens états de la Vie; la maniére d'étudier, le choix „ de certains Livres particuliers, des raisons d'attache- „ ment & de reconnoissance, d'amitié & d'alliance..... „ ont trop visiblement du pouvoir sur les hommes..... „ Enfotte qu'on voit souvent bien des personnes, qui possédent de grandes & éminentes qualités, tant de l'esprit „ que du cœur, qui sont malheureux à l'égard du parti, „ qu'ils embrassent, dans le choix de leurs amis & de „ leurs Societés. . . . Ce qui ne doit pourtant pas nous „ empêcher de rendre la justice qui est dué à leurs bonnes & excellentes qualités; & ceux qui prétendent renfermer tout le mérite dans leur parti, découvrent par là „ une petitesse d'esprit, insupportable dans le commerce „ ordinaire de la Vie, & qui doit nécessairement ôter tout „ crédit à une Histoire publique, en la rendant suspecte „ aux personnes qui ont le plus de candeur & d'équité. „ (46)."

(46) *Introd. to the Life of Cardinal Wolsey. By* R. Fiddes. p. XIX.

[S] *Une Lettre . . . . . à une Dame Protestante pour la dissuader d'embrasser la Religion Romaine.*] Depuis que cet Article a été dressé, on m'a fait la grace de me communiquer cette Lettre. Comme elle n'a point été écrite pour être renduë publique, elle est très-propre à donner une idée plus juste des vrais sentimens du Docteur sur la matiére qui y est traitée; c'est ce qui m'engage à en rapporter une partie.

„ MADAME,

„ Je ne vous ferai point d'excuses de m'être acquitté „ d'un devoir qui me paroissoit indispensable, la dernière „ fois que j'ai eu l'honneur de vous voir. Je ne puis „ même encecvoir la moindre crainte qu'une personne „ animée de si beaux sentimens de piété, voudroit prendre „ le moindre ombrage d'une liberté, qui doit son origine „ à des motifs de religion, & sur un sujet de la dernière „ importance.

„ Je viens à présent sans détour à la question que vous „ m'avez proposée, & je l'examinerai avec toute l'impartialité que demande un sujet si important, sans avoir „ égard à l'intérêt personnel que j'y puis avoir par rapport à mon caractére de Prêtre.

„ Vous demandez: *Par où il paroît que les Evêques, qui „ dans ce Royaume se séparérent de la Communion de l'Egli- „ se Romaine au tems de la Réformation, ont pu faire des „ Ordinations valides?* Je ne fais point de difficulté de „ vous assurer en général, que les preuves que nous allé- „ guons pour établir le validité de leurs Ordinations, sont „ aussi fortes & aussi satisfaisantes, que la nature des preuves historiques le peut permettre. Je dois à présent confirmer plus en détail, ce qui fut dit alors sur cet Arti- „ cle."

Le Docteur répond après cela pleinement aux Objections suivantes, qu'on fait contre l'Ordination des premiers Evêques Réformés. „ Qu'ils ne donnoient à ceux qu'ils „ ordonnoient aucun pouvoir exprès de consacrer le Corps „ & le Sang de Jésus-Christ. . . . . Que la Puissance „ Civile eut trop de part dans le choix des Evêques..... „ Et enfin quel besoin y avoit-il d'un Acte du Parlement „ pour l'élection & la consécration des Archevêques & des „ Evêques d'Angleterre, si l'on n'eût pas douté du moins „ en quelque façon de la Validité de leur Ordinetion?" Après avoir satisfait à ces Objections, le Docteur examine en second lieu quelques-unes des Objections les plus ordinaires, qu'on a faites contre la régularité de l'Ordination de nos Evêques Réformés.

En premier lieu, dit le Docteur „ On allégue qu'elles „ ont été faites malgré l'Evêque de Rome, & par con- „ séquent qu'elles n'étoient pas Canoniques.

„ Je ne puis entrer ici dans le détail de la Controverse „ de l'étenduë de le Puissance de cet Evêque, je suis donc „ obligé de me borner à quelques réflexions générales, se- „ lon qu'elles me viendront dans l'esprit; & que je serai „ toujours prêt à expliquer plus en détail, quand il vous „ plaira de m'honorer de vos ordres à ce sujet.

„ Je

application à l'étude étoit ſi grande [T], qu'il paſſoit ſouvent des nuits entiéres à écrire, ce qui joint à ſes diſgraces, ne contribua pas peu à hâter ſa mort [U]. Il avoit toujours mené une vie fort réglée, & il ſe diſtingua ſur-tout par ſa patience [W] & par ſa ſoumiſſion à la volonté de Dieu. Il fut nommé à deux Bénéfices conſiderables, à l'un par l'Univerſité d'Oxford, mais il fut exclus des deux (c). Quelques Journaux Etrangers ont parlé de notre Auteur & de ſes Ouvrages [X].

(c) Ces particularités & toutes celles qui ſont dans les Remarques, & qui ſont ou ne ſont pas tirées d'Ouvrages imprimés, nous ont été communiquées par des perſonnes, qui ont eu des liaiſons particuliéres avec le Doct. Fiddes.

„ Je remarque, premiérement, que l'Egliſe Catholique „ a toujours reconnu une égalité de pouvoir dans les Evé- „ ques, quoiqu'on accordât une ſupériorité d'Ordre & de „ rang aux Evêques des Villes de l'Empire Romain, ſelon „ celui que ces Villes tenoient elles-mêmes. Et par cette „ raiſon le premier Concile Oecuménique déclara que les „ Evêques d'Antioche & d'Alexandrie avoient la même „ autorité ſur les Egliſes de leur reſſort, que l'Evêque de „ Rome avoit ſur celles du ſien.

„ En ſecond lieu, que le Pouvoir des Patriarches étant „ fondé ſur la Conſtitution de l'Empire Romain, quoi „ qu'on puiſſe alléguer en faveur de la Supériorité de l'E- „ vêque de Rome ſur les parties Occidentales, tandis „ qu'elles obéïrent à un même Chef; lorſqu'elles furent „ partagées en pluſieurs Souverainetés, la raiſon de l'éta- „ bliſſement de l'Autorité Patriarchale ceſſant, toute obli- „ gation à une obéïſſance Canonique à cet Evêque, en „ qualité de Patriarche d'Occident, ceſſa par conſéquent auſſi.

„ Troiſiémement, ſi après que les Rois d'Angleterre „ furent devenus indépendans de toute Puiſſance Etran- „ gére, ils ont par connivence permis que la Pape ſe mê- „ lât des affaires Eccléſiaſtiques de leur Royaume, cela „ n'a pas ôté aux Rois qui ont ſuccédé le droit de ſe „ remettre en poſſeſſion de leur autorité, ſurtout ſur de „ ſages & juſtes raiſons, & de priver l'Evêque de Rome „ de l'exercice d'un pouvoir, qu'il tenoit uniquement de „ la faveur de leurs prédéceſſeurs.

„ En quatriéme lieu, ſi l'on allégue que l'établiſſement „ des Patriarches étoit ſage & prudent, & qu'on devoit „ par cette raiſon le reſpecter même après la diſſolution „ de l'Empire Romain. Je répons, qu'aucune inſtitution „ de prudence ne doit être étendué au-delà des raiſons „ qui ont engagé à la faire, & qu'elle doit céder à des „ raiſons ſupérieures de piété; quand l'autorité confiée „ originairement à une perſonne, & dont elle jouït en- „ core, mais qui n'a été donnée que par occaſion, pour la „ plus grande édification de l'Egliſe, quand, dis-je, cette „ autorité ſert à favoriſer des erreurs dangereuſes, & la „ Corruption; il eſt permis non ſeulement, mais l'on eſt „ obligé de l'abolir, en vertu des mêmes raiſons qui ont „ déterminé à l'établir." Le Docteur répond encore à une autre Objection, qu'on fait „ que les Evêques qui ſacré- „ rent l'Archevêque Parker n'étoient pas canoniquement „ qualifiés pour faire cette fonction." Notre Auteur finit en ces termes: „ J'ai paſſé les bornes que je m'étois pre- „ ſcrit dans cette Lettre; mais je ſouhaittois de vous don- „ ner tous les éclairciſſemens que je pouvois ſur un article „ où les conſéquences de l'erreur ſeroient très-dangereu- „ ſes: Et je ne puis penſer ſans en être vivement touché, „ que l'Egliſe, où vous êtes née & élevée, perdroit un ſi „ bel ornement. Ce n'eſt pas que je penſe, que ces con- „ ſidérations doivent être de quelque poids pour vous „ faire perſévérer dans une Religion que vous croiriez er- „ ronée; mais nous leur devons cependant du moins aſſez „ d'égard, que ſoit pour éviter d'être taxé de légéreté, „ ſoit pour ſatisfaire à notre conſcience, nous ne devons „ pas implicitement renoncer aux principes que nous avons „ ſuivis, ſans en avoir du moins fait un examen mûr & „ impartial: Et comme je ne doute pas que votre piété „ ne vous engage à faire un examen de cette nature, & „ qu'en même tems je ſuis perſuadé que vous ne pouvez „ que porter un jugement ſain, je ne me fais pas une pei- „ ne de vous permettre de préférer toute autre Commu- „ nion à celle de notre très-excellente Egliſe, ſi vous le „ pouvez. Je bénirai toujours la bonne Providence de „ m'avoir procuré l'occaſion de vous communiquer mes „ penſées ſur ce ſujet, ſi mes réflexions peuvent contri- „ buer à diſſiper vos doutes, & à vous retenir dans le ſein „ d'une Egliſe, que je regarde comme la plus pure par „ rapport à la Foi, au Culte, à la Diſcipline & à ſon Gou- „ vernement.

„ Je finis par des vœux ardens, qu'il plaiſe à Dieu de „ vous éclairer & de vous guider dans toutes vos difficul- „ tés, & de vous donner la vraye intelligence en toutes „ choſes. Je ſuis,

„ Madame,

„ Votre très humble & très-
„ obéïſſant Serviteur

R. Fiddes.

[T] *Son application à l'étude étoit grande.*] L'étude ſembloit l'abſorber entiérement, ce qui lui cauſoit quelquefois des diſtractions par rapport aux objets extérieurs, & aux choſes ordinaires de la Vie, qui ſurprenoient les perſonnes qui étoient avec lui, & qui produiſoient des avantures aſſez plaiſantes: En voici une qui le tira pour quelque tems de ſa léthargie. Etant à Oxford environ un an avant ſa mort, il invita un jour pluſieurs des perſonnes les plus conſidérables de l'Univerſité, à venir ſouper à ſon logement. Les Convives ſe rendent, le ſoupé ſe trouve prêt, & ſe gâte, mais le Docteur ne ſe trouve point, on le cherche envain dans tous les Colléges, enfin on le voit paroître; ſi s'étoit ſi fort oublié à la Bibliothéque Bodléienne, qu'il n'avoit pas pris garde quand on l'avoit fermée, & il auroit couru riſque d'y paſſer la nuit, ſi le bruit confus qu'il avoit fait à une fenêtre n'avoit été entendu par un Etudiant, qui paſſoit, qui avertit le portier & le délivra de ſa priſon.

[U]. *Ne contribua pas peu à hâter ſa mort.*] C'eſt une ſituation bien triſte, que celle d'un homme qui a du génie & du ſavoir, & qui ſe trouve réduit à avoir nuit & jour la plume à la main, pour faire ſubſiſter une nombreuſe famille. D'un côté preſſé par le beſoin, & écrivant pour avoir du pain, & de l'autre la Renommée, qui lui crie qu'il doit travailler à rendre ſes productions dignes de l'Immortalité; ce ſont-là des choſes difficiles à accorder; & l'on a fort bien repréſenté un beau génie dans la néceſſité ſous l'emblême d'une belle femme, malhabillée, & attachée par la main droite à une groſſe pierre qui eſt à terre; tandis que ſa main gauche, environnée de deux ailes, eſt en l'air; ce qui marque l'ardeur avec laquelle ſon génie aſpire à ce qu'il y a de plus noble, tandis que le malheur de ſa condition le tient toujours dans la baſſeſſe.

[W] *Il ſe diſtingua ſur-tout par ſa patience.*] Quoique Mr. Fiddes eût toujours été en état de faire ſubſiſter honnêtement ſa famille, il n'avoit pas laiſſé d'eſſuyer bien des revers, qu'il avoit toujours ſupporté avec une ſérénité, qui excitoit la plus vive admiration, & la plus tendre compaſſion en ſes Amis: un jour entre autres une fâcheuſe révolution dans leurs affaires ayant arraché des larmes à ſa femme, le Docteur l'embraſſa de la maniére la plus tendre, en lui diſant quoi! *la femme d'un Philoſophe pleurer!*

[X] *Quelques Journaux Etrangers ont parlé de notre Auteur & de ſes Ouvrages.*] Mr. de la Roche a donné deux longs Extraits du *Syſtême de Théologie* de notre Auteur, dans ſa *Bibliothéque Angloiſe*, & dans ſes *Mémoires Littéraires*. Ce Journaliſte dit, que le Docteur Fiddes réfute les Réformés, les Catholiques Romains, les Sociniens & les Déiſtes, avec une douceur & une politeſſe dignes d'un véritable Chrétien (47). Ayant remarqué d'après le Docteur Fiddes, que diverſes perſonnes ſe moquent des anciens Péres à cauſe de leurs allégories, & qu'on doit reconnoître la force de leurs Argumens, lorſqu'ils raiſonnent d'une maniére plus juſte, & que l'on doit avoüer qu'il y a pluſieurs beautés répanduës dans leurs Ouvrages; Mr. de la Roche dit „ j'ajoûterai à la réflexion de Mr. Fiddes, qu'un „ homme de Lettres bien ſenſé ne doit jamais témoigner „ du mépris contre les Docteurs de l'ancienne Egliſe, d'au- „ tant plus que ce mépris peut rejaillir ſur la Religion „ Chrétienne. Il eſt permis de faire connoître les erreurs „ & les faux raiſonnemens des Péres, mais on doit avoir „ beaucoup de reſpect pour leurs perſonnes (48)." Il trouve que le Docteur Fiddes a réfuté le Duc de la Rochefoucault, Mr. Bayle & Mr. Eſprit avec beaucoup de douceur & de politeſſe (49). Il croit qu'il y a un paſſage dans la *Théologie* de notre Auteur capable d'exciter l'indignation de pluſieurs Lecteurs; c'eſt que Mr. Fiddes ne croit pas que l'Ordination des Miniſtres de l'Evangile ſoit valide, à moins qu'ils ne ſoient ordonnés par des Evêques, dont la Succeſſion n'a jamais été interrompuë (50). Le Journaliſte trouve cette Doctrine trop rigide „ Je conviens, *dit* „ *Mr. de la Roche*, que tous les Proteſtans auroient dû con- „ ſerver l'Epiſcopat, mais on ne doit point exclure des „ avantages de l'Alliance Evangélique ceux qui n'ont pas „ eu le bonheur de retenir l'ancien Gouvernement de l'E- „ gliſe: j'ajoûte que les Proteſtans de nos jours ne ſont „ point reſponſables des fautes de leurs Ancêtres; & qu'il „ eſt très-difficile de faire des changemens dans le Gou- „ vernement Eccléſiaſtique (51)." Mr. de la Roche obſerve „ que Mr. Fiddes cite ſi ſouvent Mr. Jurieu, & qu'il en „ parle d'une maniére ſi avantageuſe, qu'il ſemble que ce „ ſoit un de ſes Auteurs favoris (52)." Il paroît par tous les Ecrits du Docteur, qu'il aimoit en général beaucoup le Pere Malebranche. Les Auteurs de la *Bibliothéque Raiſonnée*, en rendant compte de la Vie d'Eraſme par le Docteur Knight, ont traduit la plupart des endroits où cet Ecrivain attaque la mémoire du Docteur Fiddes; mais les amis de celui-ci nous ont aſſuré que tant le Docteur Knight, que les Journaliſtes, ſe ſont trompés ſur deux articles. Premiérement en aſſurant que l'Evêque Atterbury *had entertained Dr. Fiddes at his Deanery at Weſtminſter* (53), ce que les Journaliſtes ont traduit, *il le logea dans ſes appartemens de Doyen de Weſtminſter* (54). Les Amis du Docteur Fiddes aſſurent, que ſi par le mot *entertain*, le Docteur Knight entend, ce que le Journaliſte dit en traduiſant *loger*, c'eſt une fauſſeté toute pure: le Docteur Fiddes n'ayant jamais occupé les appartemens du Doyen à Weſtminſter, & n'y ayant même jamais travaillé, à ce qu'ils croyent ſurement. Le ſecond Article dont il s'agit, c'eſt que le Docteur Knight repréſente Mr. Fiddes comme un homme dans la derniére néceſſité, & capable de ſe prêter à toutes ſortes de projets, ce que les Journaliſtes ont traduit, *un Auteur* (le Docteur Fiddes) *que la miſére rendoit capable de tout* (55). Les Amis de Mr. Fiddes répondent, que quoique le Docteur ne ſe ſoit pas trouvé fort à ſon aiſe en de certains tems de ſa vie, cependant jamais ſa famille n'a manqué des moyens de ſubſiſter honnêtement, tant s'en faut qu'elle ait été réduite à cette extrême miſére, où le Docteur Knight la repréſente.

(47) *Bibl. Angloiſe* T. III. p. 470.

(48) *Mém. Litér. de la Gr. Bretagne* Tom. II. p. 479. 480.

(49) Idem p. 486.

(50) Idem ibidem.

(51) Ibid. p. 486.

(52) Idem ibidem.

(53) Voy. extr. (14).

(54) *Bibl. Raiſonnée* T. I p. 46.

(55) Ibid. 47.

(a) Le Corps de cet Article eſt principalement tiré de deux MSS. de Mr. Flamſteed, qui nous ont été communiqués par le ſavant Mr. Jacques Hodgſon, Membre de la Société Royale, & Maître de l'École Royale de Mathématiques de l'Hôpital de Chriſt à Londres: le premier de ces MSS a pour titre *The life of Ieoffery of J. F. being an account of himſelfe in the aftimes and ſtudies of his twenty ouſt firſt years, written at ſeveral times by his owne hand.* L'autre eſt intitulé, *Hiſtorica narratio Vitæ meæ ab anno 1646 ad annum 1675.*

(b) Elle mourut le 7. Sept. 1649.

FLAMSTEED (Jean) célébre Aſtronome Anglois du dix-huitiéme ſiécle, nâquit le 19 d'Août 1646 à Denby dans la Comté de Derby (*a*). Etienne ſon pere étoit le troiſiéme fils de Mr. Guillaume Flamſteed de *Little-Hallam* dans la même Comté. Sa mere Marie (*b*) étoit fille de Mr. Jean Spateman de Derby Ironmonger. Notre Auteur fut dès ſon enfance d'une complexion fort délicate, qu'il n'a jamais pu ſurmonter. Il fit ſes premiéres études dans l'Ecole publique de Derby, où ſon pere demeuroit: à l'âge de quatorze ans, lorſqu'il venoit d'être mis à la tête de cette Ecole, il fut attaqué d'une violente maladie, qui fut ſuivie de conſomption, & d'autres maux; ce qui ne l'empêcha pourtant pas de pouſſer ſes études de maniére, qu'il conſervât ſon rang, juſques à ce que ceux de ſa volée eûſſent achevé leur cours, & que quelques-uns de ſes Compagnons partiſſent pour l'Univerſité; & quoique ſon pere eût deſſein de l'y envoyer, il ne jugea pas à propos de le faire encore à cauſe du mauvais état de ſa ſanté. Etant donc ſorti de l'Ecole en 1662, au bout d'un mois ou deux on lui prêta le Traité de la Sphére de Jean de Sacroboſco, ce qui l'engagea dans l'étude de l'Aſtronomie [*A*]. Il entendoit déja aſſez bien l'Hiſtoire tant Civile, qu'Eccléſiaſtique; mais ce nouvel Objet le frappa & lui fit plaiſir; & ayant traduit en Anglois, ce dont il crût avoir beſoin du Livre de Sacroboſco, il ſe mit à faire des Cadrans à l'aide de quelques Livres ordinaires. Ayant troqué un Ouvrage d'Aſtrologie, qu'il avoit trouvé parmi les Livres de ſon pere, pour les *Tables Carolines* de Mr. Street, il ſe mit à calculer par ces Tables les lieux des Planétes, & à rechercher les raiſons des Opérations ou leurs fondemens; mais il ne trouva pas de quoi ſe ſatisfaire à cet égard, cet Auteur étant fort court & fort concis, laiſſant à apprendre dans d'autres Auteurs les raiſons de ſes Opérations. Il calcula ſelon ces Tables une Eclipſe du Soleil qui devoit arriver le 22 Juin 1666; l'ayant communiquée à un de ſes parens, celui-ci la montra à Mr. Emanuel Halton de Wingfield-Manor. Mr. Halton étant venu voir Mr. Flamſteed peu de tems après, remarqua qu'il ne connoiſſoit point d'autres Ouvrages Aſtronomiques: il lui envoya l'*Almageſte* de *Riccioli*, & les *Tables Rudolphines* de *Kepler*, avec quelques autres Livres de Mathématique, qu'il ne connoiſſoit point. Mr. Halton, qui étoit habile Algébriſte, tâcha de

[*A*] *Ce qui l'engagea dans l'étude de l'Aſtronomie.*] Nous avons dans le Corps de l'Article rapporté les progrès qu'il fit dans cette Science dans ſa jeuneſſe, ſur ce qu'il en dit dans un Manuſcrit écrit en 1707 & intitulé *Hiſtorica Narratio Vitæ meæ ab anno 1646 ad 1675.* Mais nous rendrons compte plus particuliérement des différens degrés par leſquels il a paſſé, ſur un autre Manuſcrit, daté du 8 May 1667 & intitulé: *Reflexions ſur ſoi-même par J. F. contenant le détail de ſes Actions & de ſes Etudes, des vingt & une premiéres années de ſa vie: écrites en divers tems par lui-même.* Il nous apprend, qu'en 1662 on lui prêta le Traité *de la Sphére de Sacroboſco*, qu'il ſe mit à lire ſans aucun Directeur, ce ne fut pas cependant ſans ſuccès, car il jetta alors les fondemens de ſes connoiſſances Mathématiques. Pendant l'Hyver de cette même année, avant Noël, ſon pere lui enſeigna l'Arithmétique, la Doctrine des Fractions, & ce qu'on appelle le Nombre d'Or. A Noël ou peu après il alla à Utoxeter pour ſa ſanté, & prit avec lui l'*Art de faire des Cadrans* de Mr. Thomas Fale (c); & ayant vu auparavant un Cadran, dont on lui avoit dit que la Conſtruction ſe trouvoit dans cet Ouvrage, il ſe mit d'abord à calculer la hauteur du Soleil à toutes les heures, ſous l'Equateur, les Tropiques, & quelques paralléles entre deux à la Latitude de 53 degrés: il fit ce calcul par les Tables des Sinus naturels de Mr. Fale; ce fut pendant le Carême, il en vint à bout ſans aucun ſecours, & avant que d'avoir jamais entendu parler de Tables artificielles, il fit enſuite lui-même un Cadran. Le reſte de l'Hyver il fut fort incommodé, & ſon mal continua avec violence pendant l'Eté de l'année 1663 mais qui lui ayant donné enfin un peu de relâche, il continua ſes études. A ſon retour chez lui, il fit connoiſſance avec Mr. Elie Grice, qui lui parla des Tables artificielles, & lui montra le *Canon de Wingate*. Il ſe procura auſſi l'*Art de faire des Cadrans* de Mr. *Stirrup*, qu'il lût cet Eté-là avec quelques Ouvrages de Mathématique, comme le *Sector* & le *Canon* de Mr. *Gunter*; peu de tems après il trouva moyen d'avoir le *Canon* de Mr. *Guillaume Oughtred: Je lûs*, dit-il, *une partie de ces Ouvrages aſſez à la hâte, ne m'engageant point dans une lecture ennuyeuſe de tout, parceque je n'avois perſonne pour m'aider & me diriger; pas même quelqu'un qui pût ſeulement m'expliquer un terme, étant très-rare de trouver des gens en état de le faire.* Son pere dérangea ſes études; mais ſon inclination naturelle força tous les obſtacles. S'étant procuré le Canon Artificiel, il calcula pluſieurs Tables tant générales que particuliéres, ces derniéres pour la Latitude de Derby, ſavoir de 53 degrés. Il tira auſſi du *Sector* de *Gunter* une Méthode Arithmétique de faire des Cadrans, qu'il tranſcrivit lui-même dans un petit Livre, avec une Méthode de conſtruire le Cadran, & les Tables néceſſaires eſculées de ſa propre main. Ce fut à cela & à la lecture de quelques Livres ſur différens ſujets, qu'il s'occupa à ſes heures de loiſir pendant cette année, & le commencement de 1664. En 1664 il fit connoiſſance avec George Linacre, & Mr. Guillaume Litchford, ayant recherché l'amitié du premier à cauſe de la connoiſſance qu'il avoit des Etoiles fixes; & celle du dernier, parce qu'il poſſédoit ce qui regarde les Planétes. Mr. Flamſteed ayant envie d'eſſayer de toutes les parties des Mathématiques, & ſe faiſant une peine qu'on lui vît le Livre de Mr. *Godbury*, où ſe trouvent les *Tables de Horrox*, de peur qu'on ne le ſoupçonnât d'étudier l'Aſtrologie, il acheta les *Tables Carolines* de Mr. *Street*, dans le deſſein, lorſqu'il en trouveroit le tems & l'occaſion, de calculer non ſeulement les lieux des Planétes, mais auſſi d'étudier leurs mouvemens, & de ſe mettre au fait de leur Théorie; mais il ne pût exécuter ſon deſſein cette année-là. Le premier de Janvier 1665, il s'appliqua à calculer, ſelon les Tables ſus-mentionnées, le véritable lieu des Planétes dans un tems donné; il en vint à bout, non à la vérité avec autant d'exactitude que dans ſes calculs ſuivans, mais aſſez heureuſement pour l'encourager à continuer ſon travail: *Je remarquerai*, dit-il, *que ſi je me trompai, ce fut pour n'avoir pas eu aſſez de ſoin & d'attention plutôt que manque de lumiéres; & m'en étant apperçu j'ai redoublé mes ſoins dans la ſuite pour éviter cet inconvénient.* Il s'occupa enſuite à faire un Almanach pour l'année 1666, mais il ne le fit point imprimer. Pendant l'Eté de l'année précédente, il avoit calculé pluſieurs nouvelles Tables, dont il arrangea une partie dans un Volume convenable; il y en ajoûta quelques-unes cette année. Il calcula les *Nativités* de pluſieurs perſonnes de ſes parens & de ſa connoiſſance. Il compoſa auſſi une Piéce ſur la Conſtruction & les Uſages d'un Cadran, avec les Tables néceſſaires pour en faire &c. pour la Latitude de 53 Degrés. Il commença cette piéce le 8 d'Août, & l'acheva le 24 du même mois, il l'intitula, *Eſſais Mathématiques*; c'eſt la premiére piéce qu'il ait écrite. Le 26 d'Août il partit pour l'Irlande, afin de ſe faire toucher par Mr. Valentin Greatraks *, mais n'ayant reçu aucun ſoulagement, il revint à Derby, où il arriva le 23 Septembre. Peu après il ajoûta un *Appendix* à ſes *Eſſais Mathematiques*; la projection d'un Cadran Univerſel, un Catalogue de ſoixante-dix Etoiles fixes, avec leurs Aſcenſions directes, leurs Déclinaiſons, leurs Longitudes & leurs Latitudes juſqu'à l'année 1701, qu'il avoit dreſſé ſelon les places que leur aſſigne Tycho Brahé, ſuppoſant que la proceſſion annuelle des Etoiles Fixes eſt de 50". Il travailla auſſi à perfectionner le Calcul de l'Eclipſe du Soleil, qui devoit arriver le matin du 22 Juin 1666, & il le fit ſelon les *Tables Carolines*. Aux Aſſiſes du Carême de 1666 il fit connoiſſance avec Mr. Emanuel Halton de Wingfield Manor, qui lui prêta les Tables Richelliennes de Noël Durret, Auteur François. Mr. Flamſteed en traduiſit l'Introduction en Anglois, & en corrigea les erreurs. Peu après Mr. Halton lui communiqua le *nouvel Almageſte de Riccioius* en Latin, que notre Auteur fut charmé de voir, parce qu'il y apprenoit la méthode de trouver le véritable Parallaxe du Soleil ce obſeavant le Diſque de la Lune, ce qu'il ſouhaittoit fort de connoître dans ce tems-là. Il donna auſſi quelque tems à l'étude de l'Aſtrologie; *mais il y travailloit*, dit-il, *en Aſtronome. Entre autres choſes, j'employai quelque tems à dreſſer l'horoſcope de Mr.* Linacre, *& de quelques autres grands hommes; mais je ne pûs jamais me ſatisfaire par rapport aux Arcs de direction pour meſurer le tems, & je ne ſuis pas encore parfaitement content ſur ces article: Je crois cependant que les meſures de Kepler ſont les plus juſtes & les mieux fondées, quoique je me ſerviſſe pour les Nativités des grands Hommes que je voulois dreſſer, de la meſure de Naboyd, qui eſt la plus en uſage parmi les Aſtrologues. Au bout du compte je trouvai que l'Aſtrologie donne à la vérité de fortes conjectures générales, mais point de connoiſſances certaines.* Après que Mr. Flamſteed eût reçu l'*Almageſte de Riccioius*, il le lût avec une grande attention. En 1667 quelques réflexions ſur les différentes Equations du tems, employées par les Aſtronomes, mais pas bien démontrées par aucun, l'engagérent à rechercher une Equation qu'on pût démontrer. Il croyoit d'abord, que les jours naturels ſont égaux partout, & qu'on n'avoit point de beſoin d'Equation de tems; mais tandis qu'il travailloit à le démontrer, il trouva au contraire, premiérement que l'Excentricité de l'Orbite de la Terre du Centre du Soleil produit de l'Inégalité; & enſuite que l'Obliquité de l'Ecliptique produit une autre inégalité du jour apparent, & que ces deux Cauſes jointes enſemble donnent l'Equation abſolu du tems. Il écrivit ſur ce ſujet une Lettre de trois feuilles à Mr. Halton. Il fit auſſi quelque choſe au mois d'Avril 1667 ſur l'Obliquité de l'Ecliptique, la vraie diſtance du Soleil de la Terre, & la moyenne longueur de l'Année Tropique.

(c) Imprimé à Londres en 1656 in 4.

* Voyez ſur ce *Towcheur*, la Vie de Mr. de St. Evremond ſous l'année 1664, & ſes *Ouvr. Mêlés.* T. II. p. 370 Edit. de 1739. *Cit. du Trad.*

de lui donner du goût pour l'Algébre, en lui proposant de petits Problêmes. Comme il n'y avoit pas longtems qu'il s'étoit attaché à Euclide, il donnoit des Solutions Géométriques de ces Problêmes, & il ne s'appliqua point du tout à l'Algébre, avant qu'il allât à Londres. Il continua ses Etudes Astronomiques avec vigueur [*B*]; & en 1669 il recueillit quelques Eclipses remarquables des Etoiles fixes par la Lune, qui devoient arriver en 1670; il les calcula sur les *Tables Carolines*, & les addressa au Vicomte Brouncker, Président de la Société Royale [*C*]. Cette Piéce ayant été lué dans la Société, fut extrêmement goutée, & lui procura des Lettres de remerciment de Mr. Oldenburg (*c*) Secretaire de la Société, & de Mr. Jean Collins (*d*) un de ses Membres. Mr. Flamsteed a été en correspondance avec le dernier pendant plusieurs années, & lui a écrit un grand nombre de Lettres, dont la plupart sont entre les mains de Mr. Guillaume Jones, Membre de la Société Royale: nous en donnerons quelques Extraits, parce qu'on y verra les progrès des connoissances de notre Auteur jusqu'à son établissement à Greenwich en 1675 [*D*]. Depuis qu'on eût lu devant la Société la piéce dont

(*c*) Sa Lettre est du 14 janvier 1668.

(*d*) Sa Lettre est du 17 janvier 1668.

[*B*] *Il continua ses Etudes Astronomiques avec vigueur.*] Il s'occupa à calculer par les *Tables Carolines* les lieux des Planétes observés par Hevelius, & rapportés dans son *Mercurius sub sole visus*; & il trouva que ces Tables ne s'accordoient pas aussi bien avec le Ciel qu'il l'avoit cru, & qu'il falloit de nouvelles Observations pour les corriger. Comme il devoit y avoir une Eclipse du Soleil le 25 d'Octobre 1668, il l'avoit calculée par les *Tables Carolines*, & l'observa ensuite: mais n'étant point fourni des instrumens nécessaires pour la mesure & la correction du tems, il ne crût pas que son travail fût assez exact pour le publier, quoiqu'il trouvât encore qu'il y avoit beaucoup de différence entre les Tables & le Ciel.

[*C*] *Il recueillit quelques Eclipses remarquables des Etoiles Fixes par la Lune, qui devoient arriver en 1670: il les calcula selon les* Tables Carolines, *& les addressa au Vicomte Brouncker, Président de la Société Royale.*] Il en parle dans l'Appendice de ses *Reflexions sur lui-même*, en ces termes: *Vers la fin de l'année 1669, je composai un Almanach pour l'année suivante, non suivant la méthode ordinaire, mais beaucoup plus exact, y inserant une Eclipse de Soleil, qui pouvoit être observée, mais qui ne se trouvoit point dans les Calendriers; & cinq Eclipses d'Etoiles Fixes par la Lune. Mais on ne voulut pas le recevoir, parce que cela passoit la capacité du Vulgaire; on me le renvoya, j'en tirai l'Eclipse du Soleil, & les Conjonctions de la Lune, & les addressai avec quelques autres Remarques Astronomiques à la Societé Royale, ayant caché mon nom sous son anagramme. Mon petit travail fut mieux reçu que je ne l'avois espéré.* Mr. Oldenburg, *Secretaire de la Société m'ecrivit une Lettre de remerciment. J'avois envoyé mes papiers à Mr.* Stansby, *qui les remit à Mr.* Ashmole *ce celebre Curieux, & celui-ci les présenta à la Societé Royale.* Le Manuscrit Original de cette Piéce est à présent entre les mains du savant Mr. Guillaume Jones Membre de la Société Royale, l'Inscription est: *Au très-honorable* Guillaume *Lord Vicomte* Brouncker, *Président de l'Illustre Societé Royale; & aussi aux très-respectables, très-dignes, & très-savans* Henri Oldenburg *Ecuyer*, Christophle Wren, *Docteur en Médecine, & aux autres Membres Astronomes de la Société.* Par J. F. *leur très-humble Serviteur* †. Il finit en ces termes. *Excusez je vous prie cette ardeur de jeune homme pour l'avancement des Sciences, & les défauts de stile d'un homme, qui depuis l'âge de seize ans jusqu'à présent, n'a été qu'aux elemens de ces Sciences, ayant à lutter contre les desirs de ses parens, & une santé délicate, & n'ayant d'autre Maître que son génie. Je vous demande la liberté de cacher mon nom, sans le supprimer cependant; j'en ai fait entrer les Lettres dans cette sentence Latine.* In Matheſi a Sole ſundes. *J'avois diverses choses à ajoûter, mais elles auroient étendu cette Lettre au-delà de ses justes bornes. Si j'apprends que vous agréez ce que je vous présente ici, & que vous le trouviez digne de votre attention, vous ne serez pas longtems à avoir des nouvelles de Votre &c.*

† On trouve une partie de cette piéce dans les *Acta Philosophica Societatis Regiæ in Anglia* par H. Oldenburg. Janv. 1665 No. 15 Art. I. R. D. T.

[*D*] *Nous donnerons quelques Extraits de ses Lettres, parce qu'on y verra les progrès des connoissances de notre Auteur jusqu'à son établissement à Greenwich.*] Dans une Lettre datée de Derby le 24 Janvier 1675 il s'exprime en ces termes: „ J'ai reçu votre Lettre du 15, par laquelle j'apprends que mes Remarques, quoique peu considérables, „ ont été lués dans la Société Royale; honneur, que je „ pouvois aussi peu espérer ou mériter, que mon Ouvrage „ étoit peu digne des louanges de cette illustre Compagnie, „ ou moi de ses remercimens. Mon dessein an addressant „ ces Calculs à sa Orandeur (2) étoit seulement de lui „ donner connoissance des Phénoménes que le Ciel va „ nous préſenter; n'étant pas pourvu des instrumens nécessaires pour les observer moi-même avec l'exactitude „ requise, j'ai pris la hardieſſe de les offrir à Mylord, le „ supposant abondamment pourvu de ce qu'on a besoin „ pour faire de pareilles Observations; mais j'ai pris le „ parti de cacher mon nom, jusqu'à ce que je fûsse quel „ fort auroient mes papiers, parce que je recommandois „ l'usage du Téleſcope préférablement à tous les autres „ instrumens; que je prenois occasion de demander trop „ hardiment quelque chose à Mr. *Hook*, & à Mr. *Street*, „ touchant les Calendriers; que je sentois combien étoit „ grande ma liberté d'importuner des personnes de ce „ mérite de mes papiers; que je craignois que mon zéle „ pour l'avancement de l'Astronomie ne fût interpreté „ plus mal, que je ne le penſois, & que je connoiſſois „ d'ailleurs mon peu de capacité. Je craignois de m'être „ addreſſé avec trop de hardieſſe à Mylord, mais puiſqu'il „ a daigné faire attention à mon travail, tout imparfait „ qu'il eſt, & t'informer de l'Auteur, vous aurez la bonté, ſi vous ne l'avez déja fait, de lui dire mon nom, „ en l'aſſurant de mes trés-humbles reſpects, & en lui demandant excuſe de ma part, de ce que je n'ai point expliqué ma méthode de calculer. Je ſuppoſe qu'elle ne „ peut échapper à ceux qui ſont verſés dans la Trigonométrie. C'eſt la plus exacte que j'ai pu trouver, & pour „ plus grande ſureté les nombres ſont répétés deux, & „ quelques-uns trois fois. Si quelqu'un ſouhaitte de plus „ amples éclairciſſemens, j'eſpére le ſatisfaire dans une Lettre au très-excellent *Hevelius*, contenant un Commentaire ſur ſon *Mercurius ſub Sole viſus*, & des corrections ſur divers Articles, avec un Commentaire ſur la *Venus ſub Sole viſa* de Mr. *Horrox*; j'ai cette Lettre toute prête, écrite en Latin, il y a environ ſix mois. Mais mon ſtile déplaiſant à quelques-uns de mes plus judicieux „ amis, je me ſuis attaché depuis à la lecture des anciens „ Auteurs Latins & de quelques modernes, pour y donner un meilleur tour, avant que de l'expoſer à la vuë „ des Critiques, que je ſuis bien ſûr de trouver. Je me „ propoſe de la préſenter avec une Lettre *de Æquatione Temporis* à la Société Royale, avant que de la rendre „ publique. Mais je ſerai forcé de prendre plus de tems „ que je n'avois compté pour revoir mes papiers, à cauſe „ de mes fréquentes indiſpoſitions, des affaires de mes „ parens, & de la rigueur de la Saiſon, j'eſpére cependant de mettre tout en état de vous être communiqué „ dans ſix mois d'ici. J'ai des *Tables Solaires*, que j'ai faites, il y a plus de deux ans, c'eſt-à-dire avant que j'euſſe vingt & un an, que j'ai deſſein de joindre à ma Lettre *de Æquatione Temporis*, addreſſée à Mr. *Street*, auquel je vous prie de faire favoir à l'occaſion, que je lui écrivai avant le terme marqué par mon parent le Procureur. Mais je ſerai obligé de vous embaraſſer de la „ Lettre, parce que j'ignore ſon addreſſe. Je ſouhaitte „ d'en agir avec lui auſſi honnêtement, que j'ai fait avec „ ſon défunt Antagoniſte Mr. *Wing*, avec lequel j'ai eu „ un agréable commerce; & quoique nous ne ſoyons pas „ de même ſentiment ſur *la Parallaxe & les Equations du Syſtême Solaire*, & ſur pluſieurs autres choſes, nous n'en „ ſommes pas moins bons amis pour cela; & quoique je „ ne puiſſe pas ſouffrire aux ſentimens de Mr. *Street*, *de Fixatione Apheliorum & Nodorum in ſuperioribus*; & *de Æquationibus Lunæ Oſcillatoriis*, j'eſpére pourtant qu'il „ ne refuſera point d'avoir avec moi commerce de Lettres ſur ce qui regarde le Ciel & nos Etudes. Pour ce qui „ eſt de l'exactitude des Calculs, je crois que ſi l'Opérateur eſt attentif & curieux, nous avons des Tables aſſez „ étenduës. J'en ai vu une fois une dans le Cabinet de „ mon intime ami Mr. *Halton*, qui alloit juſqu'aux dixaines de Secondes. Et ſi nos Calculs vont juſqu'aux ſecondes, je croi qu'ils ſont exacts, & même qu'ils vont „ au-delà de ce que nous pouvons eſpérer de faire par „ les Inſtrumens dans les Obſervations; je veux dire pour „ déterminer les lieux du Soleil, de la Lune, des Etoiles „ Fixes & des Planétes *. Pour ce qui eſt de leurs Diamétres je n'oſe nier, qu'on ne puiſſe avec le ſecours des „ verres les déterminer juſqu'aux Secondes & même au-delà; ſurtout ſi l'on peut faire un Téleſcope court, qui „ ſoit du même uſage qu'un long, ce que vous dites que „ Mr. *Newton* a prouvé non ſeulement par démonſtration, „ mais par le fait. Je vous ſupplie, Monſieur, ſi ce n'eſt „ pas un Secret, & ſi vous avez la liberté de le faire, „ d'avoir la bonté de m'inſtruire de quels Verres ce Téleſcope eſt compoſé, de quelle figure ils ſont, & comment ils ſont diſpoſés dans le Tube. J'ai deſſein d'en „ faire un pour mon uſage, & je ſuis occupé à faire un „ Inſtrument, tel que celui dont Mr. *Hooke* fait la déſcription, pour les aiguiſer & pour les polir. Je me „ propoſe de les aiguiſer avec du ſable fin ordinaire pariſié, & de les polir d'abord avec de la craye, & enſuite „ avec de la potée †. Ce ſont les meilleures poudres que „ je connoiſſe, mais je ſerai fort obligé à quiconque me „ donnera à cet égard ou à tel autre des lumiéres ſur la „ maniére de les aiguiſer ou polir; ſi vous ſavez quelque „ choſe, dont vous ayez la liberté de me faire part, je „ vous aurai beaucoup d'obligation de me le communiquer."

(2) Mylord Brouncker, Président de la Société Royale.

* L'Anglois porte: *I mean in deſining the places of the Luminaries, fixed, and Planets.*

† Plomb ou étain calciné.

Voici ce qu'il marque dans une Lettre datée de Derby le 16 Juillet 1670. „ J'ai reçu une autre de vos Lettres où „ vous me rendez compte de l'Obſervation de *Gaſſendi*, & „ où vous m'apprenez des nouvelles du Livre de *Mongallet*, je vous en fais mes remercimens. Je vous prie, „ de m'informer, quand vous le ſaurez, de ſon ſentiment „ ſur la *quantité* des parallaxes horizontaux du Soleil, &

dont nous avons parlé, Mr. Flamſteed commença à recevoir des nouvelles de tous les Livres de Mathématique, qui paroiſſoient en Angleterre & dans les autres Pays. Son pere ayant fait attention au commerce qu'il avoit avec pluſieurs perſonnes de mérite, qu'il n'avoit jamais vuës, lui conſeilla au mois de Juin de l'année 1670 de faire le voyage de Londres, pour faire perſonnellement connoiſſance avec

„ ſur les Refractions, & quelle Refraction il ſuppoſe au „ Soleil, à la hauteur de 20 Degrés. Je ſoupçonne, & „ j'en ai de bonnes raiſons, que dans les lieux ſitués dans „ les terres, il n'y a point de Refraction à cette hauteur, „ ou que s'il y en a, elle n'eſt point du tout ſenſible; car „ ſelnn quelques Obſervations de Mr. Wrigt, le Soleil „ n'avoit point de Refraction le 15 Décembra à Midi, à „ la hauteur de 15 Degrés. . . . . Je vous remercie de „ l'avis, que vous me donnez d'écrire à Mr. *Townley*. Je „ ſuis occupé à préſent à calculer les Conjonctions de la „ Lune pour l'année prochaine, quand j'aurai achevé je „ lui en envoyerai un eſſai, pour cugager notre correſ„pondance . . . . . A l'égard des Remarques que j'ai „ faites ſur Ricciolus, outre les erreurs fréquentes de „ ſes Tables (*Schemes*), voici quelques fautes que vous „ pourrez noter. p. 161. il applique le Parallaxe horizon„tal du Soleil à toutes ſortes d'élevations, comme s'il „ étoit le même au Zénith & à l'Horizon, & il attribuë „ à l'Ecliptique une Obliquité de 20″ de plus que ſes pro„pres Obſervations ne le permettent. p. 435. dans le ſe„cond exemple il eſt coupable de mauvaiſe foi au ſupiê„me degré; il avance d'abord une Obſervation vicieuſe, „ par laquelle il détermine le lieu du Soleil plus de dix „ minutes au delà de ce que les Tables de *Street* & les „ miennes, ne donnent & coſuite il en dérive l'Aſcen„ſion *directe* de deux minutes au-delà de ce que ſon Ob„ſervation ne le permet; comme il me ſeroit aiſé de le „ prouver, mais le tems & la place me manquent à préſcot. Si vous le ſouhaittez j'en fournirai les preuves „ dans la ſuite. p. 477. Dans ſon Catalogue des Etoiles „ Fixes, il avance l'épaule droite du *Chartier* d'un degré „ 20′ plus que ne le permettent ſes propres Obſervations „ de la diſtance de cette Etoile de *Capella*, la plus bril„lante des Pléiades, & de *Procyon*, ce qu'il n'a fait que „ pour faire accorder ſon Catalogue avec celui de Tycho„Brahé, dont il n'a preſque point oſé s'écarter, tant il „ ſentoit bien ſa propre foibleſſe; de ſorte qu'à mon avis, „ il a plutôt cherché à avoir le nom d'avoir corrigé nos „ Tables, qu'il n'a réellemcot rectifié ce qu'il y avoit de „ fautif dans aucune. La premiére connoiſſance que j'ai „ euë de la variation de cette Etoile, a été par le Canon „ de Tycho, dans le *Mercurius ſub Sole viſus* de *Hevelius*, „ & je l'ai trouvée pleinement confirmée par les Obſerva„tions de Ricciolli. Dans ſon *Appendix* p. 733. *Prob.* 3. „ Il enſeigne à corriger le tems apparent du Quartier, „ comme ſi le Parallaxe rendoit la Lune effectivement creu„ſe, quand elle eſt en apparence à moitié illuminée. Mais „ cette correction eſt totalement inutile, & tout ce qu'il „ dit dans cette Colomne & dans les deux ſuivantes eſt „ entiérement faux, puiſque le Parallaxe ne peut changer „ du tout la Phaſe, comme il me ſeroit aiſé de le prou„ver, & comme il eſt facile de s'en appercevoir, ſi l'on „ examine avec attention ce qu'il dit-là. Enfin il eſt tout „ à fait pour les Péripatéticiens & contre tous les autres „ Philoſophes, ce qui fait qu'il favoriſe *Claramontius*, con„tre *Tycho*, *Kepler*, & contre la Raiſon même. Et quoi„qu'il proteſte du contraire, je crains qu'il n'ait été par„rial par rapport à *Tycho-Brahé*, parce qu'il étoit Calviniſte, „ & diſpoſé à favoriſer *Claramontius*, parce qu'il étoit Prê„tre de ſon Ordre, & auſſi bien que lui rigide Péripaté„ticico, qu'il a laiſſé des parens, & a rendu ſervice à „ leur Société."

Une Lettre, datée de Derby le 19 Sept. 1670, porte. „ J'ai veillé la nuit paſſée pour obſerver l'Eclipſe de la „ Lune. Le Ciel a été ſerein juſqu'à minuit, mais après „ cela il s'eſt couvert peu à peu de gros nuages blanchâ„tres, au travers deſquels j'ai apperçu, lorſque notre „ horloge a ſonné une heure, la Lune éclipſée tout au plus „ d'un doigt; mais je n'ai pu découvrir d'Etoile propre „ pour prendre ſa hauteur, co étant empêché d'un côté „ par les Maiſons, & le Ciel étant d'ailleurs ſi chargé de „ nuages blancs, qu'il ne paroiſſoit aucune des plus gran„des Etoiles, & qu'on n'en voyoit même aucune, éloignée „ du Méridien; & la Lune n'étoit guére éloignée de plus „ d'une heure de ſon Méridien; deſorte qu'il étoit inuti„le de peoſer à meſurer ſa hauteur, au milieu des nuages. „ L'Air a été couvert juſqu'à ce matin, & la Lune s'eſt „ montrée aſſez rarement au travers des nuages, ainſi dé„ſeſpérant de faire quelque bonne Obſervation, & voyant „ que le Ciel continuoit à ſe couvrir, je me ſuis retiré, „ & ai été me mettre au lit, après avoir vu les pointes „ paralléles à l'Horizon, & l'extremité gauche qui couvroit „ le côté Occidental du *Palus Mæotidis* de Hevelius, „ mais je n'ai pu noter le tems. J'ai écrit à Mr. *Hooke* „ d'obſerver cette Eclipſe. Si par hazard vous le voyez, „ je vous prie de lui demander, s'il l'a fait ou non; s'il „ l'a obſervée, & que le tems lui ait été favorable, priez„le de me faire part de ſes Obſervations; car je crol que „ le Ciel avance de quelques minutes, & que le tems réel „ précéde celui que nos Calculs nous marquent; ſi cela „ étoit, j'y trouverois dequoi favoriſer une équation, que „ j'ai conçu depuis longtems qu'il falloit introduire dans „ le Syſtême Lunaire..... J'eſpére vous covoyer bien„tôt les Phénoménes de l'année prochaine; car j'ai com„me achevé mes Calculs."

Il dit dans la Lettre, datée de Derby le 1 Octobre de la même année. „ Si quelqu'un de Londres y a obſervé la „ derniére Eclipſe de la Lune, & que ſans beaucoup de „ peine vous puiſſiez avoir les Obſervations, je vous prie „ de me les envoyer la premiére fois que vous m'écrirez. „ J'ai à préſent fini mes Calculs, & je ſuis occupé à les „ mettre au net, mais je ne ſai en quelle Langue les ex„pliquer, co Anglois ou en Latin. Dites-moi votra ſen„timent, il me décidera. Les Phénoménes ſont le triple „ de ceux que j'avois calculés l'année paſſée, & la plu„part ſont en quelque façon très-remarquables. J'ai lu une „ partie de l'Optique de Fabri. Sa ſubtilité & ſon exacti„tude m'ont fort plû d'abord, mais quand j'en ſuis venu „ à la 43 Propoſ. je ne l'ai plus reconnu. Car dans les „ Sections VI, VII, VIII, il ne démoutre point ce qu'il „ ſe propoſe, mais il trompe ſes Lecteurs & ſe moque „ d'eux, par ſes Tables 90 & 91 qui ſont trop fertées."

Voici ce qu'il écrit dans ſa Lettre, datée de Derby, le premier Décembre ſuivant. „ Vous aurez, j'eſpére, reçu „ avec ma derniére, mes Calculs des Phenoménes de l'an„née prochaine: Si dans mon Introduction je parois avoir „ trop hardiment décidé contre nos Tables Aſtronomi„ques, j'ai reçu une Obſervation de mon Couſin Wilſon, „ qui confirme pleinement ce que j'ai avancé, je vous „ l'envoye ci jointe. Je ne puis que vous féliciter de votre „ heureuſe correſpondance avec le Pere Bertet, & je ſuis „ fort aiſe de ſavoir des nouvelles du Traité, *De menſura „ Diam. Solis & Lunæ*, de *De Mouton*, quand il vous „ en tombera un exemplaire entre les mains, je vous prie „ de me l'envoyer, & de vous payer vous même de l'ar„gent que vous avez à moi. Si cet Ouvrage eſt bico fait, „ il n'aidera pas peu à corriger nos Tables Lunaires. „ Quand je l'aurai reçu & examiné, j'écrirai, ſuivant vo„tre Conſeil, à *De Mouton*; n'ayant juſqu'à ce tems-là „ aucune occaſion de le faire, je m'imagine que vous ne „ le jugerez ni convenable ni néceſſaire. Vous m'avez par„lé une fois, Monſieur, ſi je m'en ſouvicos bico, de me „ prêter les papiers de Mr. *Horrox* que vous avez à préſcot entre les mains. Si vous ne les avez pas encore „ donnés à imprimer, & qu'il n'y ait aucun Libraire qui „ veuille s'en charger, j'accepterai votre offre avec plai„ſir, j'ai à préſent le tems de lire tout ce qui me plaira, „ & je ſerois bien aiſe de voir ſi la déclinaiſon qui eſt à „ préſent remarquable dans le mouvement de Saturne, „ n'étoit pas ſenſible de ſon tems; car ſi je m'en ſouviens „ bien, un de ſes Ouvrages contenoit les diſtances qu'il a „ obſervées entre les Planetes & les Etoiles Fixes, avec „ d'autres Obſervations, dont on n'a encore fait aucun „ uſage."

La Lettre datée de Derby le 30 Janvier 167⅔, contient ce qui ſuit. „ J'ai écrit il y a quelque tems à Mr. *Moore*, „ (3) qui m'a fait une réponſe digne de ſa politeſſe & de „ ſa généroſité naturelle. Selon le même avis j'ai auſſi „ écrit à Mr. *Townley*, de qui je ne puis encore attendre „ de réponſe, ma Lettre n'étant partie que mardi der„nier, & pouvant à peine lui être parvenuë . . . . . J'ai „ la *Tranſaction*, où Mr. Oldenburg a inſéré un court „ Extrait de mes Calculs, qui donne connoiſſance des „ Phénoménes aux Curieux; mais comme les autres éclair„ciſſemens y manquent, ils auront une ſeconde fois la „ peine de calculer pour trouver les Anomalies & les au„tres parties du calcul, avant qu'ils puiſſent ſavoir, com„ment & où il y a quelque choſe à corriger dans les nom„bres. Je travaille à dreſſer des Tables des Aſcenſions „ obliques pour la Latitude de Londres, de Dantzig, & „ de Derby, ſuppoſant la Déclinaiſon de 23 Deg. 30′—on″, „ 20. lieu qu'on la ſuppoſe fauſſement de 23 Deg. 31′½; „ j'ai deſſein d'y ajoûter l'Angle Levant, ce qui n'aidera „ pas peu aux calculs, & à ceux qui voudront faire des „ prédictions Aſtronomiques, ou comparer les Obſerva„tions Céleſtes avec nos nombres."

(3) Enſuite le Chevalier *Moore*, Membre de la Société Royale, & Inſpecteur Général de l'Artillerie du Roi.

Il mande dans la Lettre, datée de Derby le 20 Mars 167⅔. „ J'ai reçu vos deux Lettres . . . . . Je ſuis char„mé d'apprendre que les Ouvrages de Mr. *Horrox* vont „ s'imprimer, je m'imagine qu'on imprimera auſſi la *Ve„nus ſub Sole*; aprés l'avoir lu avec ſoin, je ne ſai ce „ qu'on pourroit y ajoûter. Je trouve les Notes d'Heve„lius généralement inutiles, & celles qui ſont ſur le *Cha„pitre ſixiéme* p. 124, ſont abſolument fauſſes, en lui ac„cordant ſon propra Parallaxe, parce qu'il a pris pour „ l'Angle de la poſition de Vénus, celui que fait une li„gne tirée au travers de ſon Centre & de celui du Soleil, „ au lieu de l'Angle du Cercle Vertical per *Centrum Ve„neris*, avec l'Ecliptique ou l'Angle *Parallactique*; par où „ il brouille non ſeulement les véritables Parallaxes bien „ calculés par *Horrox*, mais il les calcule fauſſement, en „ ſuppoſant le Parallaxe de Vénus avec le Soleil co han„teur de 1. 57.

	h	Long.	Latit.	Par. Long.	Par. Lat.
Horr.	3—15	1—20″	1—27″	ce qui o—32″	1—50″
	3—35	1—17	1—28	doit o—42	1—49
	3—45	1—15	1—29	être o—44	1—48

„ Ainſi

avec eux. Il ſuivit ce conſeil avec joye, & s'étant rendu à Londres, il vit Monſieur Oldenburg, & Mr. Collins, ce dernier lui procura la connoiſſance de Mr. Jonas Moore, qui lui fit préſent du Micrométre de Mr. Townley, & ſe chargea de lui faire avoir des Verres pour un Téleſcope, à un prix raiſonnable. Il alla auſſi à Cambridge, où il viſita le Docteur Iſaac Barrow, Mr. Newton, & le Doc-

„ Ainſi ce qu'il a déduit de ces Parallaxes vieleux, doit „ être corrigé ſi ſon Commentaire s'imprime avec l'Ori„ ginal. Ayez la bonté d'en informer le Docteur. Vous „ me mandez que le Docteur *Wallis* ſouhaitteroit qu'on „ imprimât mon Commentaire *ſur* le *Mercurius* de Heve„ lius, avec les Pléces de *Horrox*. Dès que j'ai eu reçu „ votre Lettre j'ai viſité mes papiers, mais je trouve que „ je n'aurai que difficilement le tems de les mettre au „ net, & de les préparer pour l'impreſſion, à cauſe que „ mes affaires d'un côté, & de l'autre mes fréquentes in„ commodités, me détournent de mes travaux litéraires. „ Car dès que le Printems vient, mon ſang fermente ſi „ fort, que ſi je ne faiſois beaucoup d'exercice, je le „ cracherois, ou il ſe jetteroit dans mon eſtomac au „ grand préjudice de ma ſanté. Quand je reviens de faire „ de l'exercice, j'ai d'autres diſtractions. D'ailleurs j'ai „ reçu une Lettre de Mr. *Oldenburg*, qui ne voudroit pas „ que je relevaſſe trop *Hevelius*, de peur que ce Savant „ ne rompît ſon commerce avec lui, & qu'il ne nous com„ muniquât plus ſes Obſervations, ſi on le chagrinoit. „ Cependant, ſi je puis ſavoir pour quel tems les papiers „ de Mr. *Horrox* ſeront prêts à être imprimés, je tâche„ rai de mettre mes Notes en état d'être miſes à la faite; „ car je ſuis réſolu de ne point abandonner mon deſſein, „ ſi mon mal céde aux remédes ordinaires, que j'employe, „ & je n'en doute pas, avec la bénédiction de Dieu. Je „ prépare en même tems un endroit pour placer mes Lu„ nettes, & j'eſpére de les mettre ce ſoir en état de me „ ſervir, afin d'obſerver le Ciel, quand j'en aurai le tems, „ pour contribuer en quelque maniére à l'avancement de „ notre Science. Je ſuis épris de l'Aſtronomie..... „ J'ai reçu des Lettres de Mr. Townley, & lui ai répon„ du; il m'a envoyé une Rélation de l'Eclipſe du Soleil „ du 25 Octobre 1668; & celle d'*Antares* le 23 May 1670, „ je vous prie de me procurer l'Obſervation de *Hook* ſur „ cette derniére, s'il en a fait quelqu'une; car je crains „ que Mr. *Street* ne ſoit un peu mécontent."

La Lettre, datée de Derby le 3 May 1671 eſt en ces termes. „ J'ai reçu votre Lettre du 27 dernier, je vous „ remercie de tout mon cœur des nouvelles que vous me „ mandez. Je ſuis ravi d'apprendre que les Ecrits de Mr. „ *Horrox* ſont ſous preſſe; vers le tems qu'ils ſeront à „ peu près achevés d'imprimer, j'aurai fini de mettre au „ net mes Notes ſur le *Mercurius ſub ſole viſus* de Heve„ lius, que je ſoûmettrai avec plaiſir à la Critique & aux „ Corrections du Docteur *Wallis*, ou de quelqu'autre hom„ me déſintéreſſé, pour ne donner aucun ſujet de plainte „ à Hevelius. Mes incommodités & mes affaires m'ont ſi „ fort talonné en dernier lieu, que j'ai fait très-peu de „ choſe. J'ai un Ecrit d'une feuille en deux, que j'ai fait „ il y a environ cinq ans *de Æquatione temporis Aſtronomi„ ca*, & que j'ai traduit l'Eté paſſé en Latin; je ſerois „ bien aiſe qu'il vît le jour. Comme c'eſt ce que j'ai de „ plus prêt, j'ai deſſein de l'achever le premier & de vous „ l'envoyer, pour en diſpoſer, ſelon que vous le trou„ verez à propos. Ce que vous me marquez des papiers „ de Mr. *Horrox*, qui ſont entre les mains de Mr. Town„ ley, me fait plaiſir; & j'eſpére de vous rendre quelque „ ſervice dans cette affaire; car Mr. Townley en agit fort „ familiérement avec moi, & me promet de me rendre „ tous les ſervices qu'il pourra dans mes études. Mais je „ crois qu'avant que celle-ci vous parvienne, vous le ver„ rez à Londres, car il m'a mandé il y a environ dix „ jours, qu'il avoit deſſein de partir pour cette Ville Lun„ di dernier, ainſi je compte qu'il y ſera à la fin de cette „ Semaine. Je pars ſur la fin de ce mois pour la Comté „ de Lancaſter, & je vais tout proche de chez lui; je „ l'inviterai à me venir voir, s'il eſt de retour de Lon„ dres. En attendant ſi vous on Mr. *Jonas Moore* pouvez „ le rencontrer, vous ferez bien de le preſſer là-deſſus; „ & ſi je puis faire quelque choſe, lorſque j'irai dans la „ Comté de Lancaſter, vous n'avez qu'à me le faire ſa„ voir, & je vous promets de ne me point épargner pour „ ramaſſer des Papiers, ou pour mettre en ordre ceux „ qui me tomberont entre les mains, on qu'on me con„ fiera. Je vous prie, Monſieur, de me donner de vos „ nouvelles là-deſſus dans la quinzaine, car je ne puis ſa„ voir le tems précis de mon départ. Avant que de finir „ je dois vous faire mes remercimens, auſſi-bien qu'à Mr. „ *Hooke*, de ce que vous m'avez procuré mes Verres. Ils „ ſont fort bons pour un Tube de 13½ pieds, mais ils „ donnent quelques couleurs, à quoi il ne ſera pas aiſé „ de remédier, quoiqu'il n'y air qu'une fort petite ouver„ ture devant le Verre Objectif..... faites mes com„ plimens je vous prie à Mr. *Moore*; je lis ſon *Algébre*, „ & je ne la trouve pas trop difficile pour moi; je me „ propoſe, quand j'aurai un peu de loiſir, de me pouſſer „ un peu dans la Géométrie."

Il s'exprime en ces termes, dans la Lettre datée de Derby le 13 May 1671. „ Ecrivant à Mr. *Oldenburg* j'ai jugé „ à propos, d'inférer celle-ci dans ſa Lettre..... J'ai „ envoyé à Mr. *Oldenburg* mon obſervation de l'appro„ che de la Lune de l'Etoile dans la *Vierge* au 9d-53', „ dont la Latitude eſt 1d-20' Nord, & qui eſt de la qua„ triéme grandeur; je l'ai vuë couverte par le côté obſcur „ de la Lune, à la Latitude d'un peu moins que la partie „ inférieure de la *Proponтide*, Jupiter étant à la hauteur de „ 32d-52'; d'où je conclus qu'il écoit 9 h. 16-30". Je n'ai „ pas obſervé le moment précis de l'émerſion, parce que „ j'étois occupé ailleurs, mais étant retourné au Téleſco„ pe, je trouvai que l'Etoile étoit éloignée du Diſque de „ la Lune de toute la largeur du *Palus Mæotis*, & plus „ élevée que toute la longueur de la partie ſupérieure de „ cette Mer. Ayant pris mon Quart de Cercle, je pris „ la hauteur de la partie ſupérieure de la Lune, que je „ trouvai de 31d-54'; ainſi la hauteur de l'Etoile étoit de „ 71d-45', & il étoit 10 h. 24'-36". Je remarquai que Ju„ piter étoit à 22d-36'; ce qui donnoit pour l'heure „ 10-25'-00". Je ſuis perſuadé que les tems ſont pris ex„ actement, car ils marquent à peu près la même durée, „ & ſont d'accord à tout prendre avec les Tables; mais „ ils ſont du moins 10 ſinon 15 minutes plus tard. Je vous „ prie de me mander ſi quelqu'un de votre connoiſſance a „ obſervé ce Phénoméne, dont le Calcul ſe trouve avec „ les autres dans les *Tranſactions*. Si vous avez quelques „ Obſervations, je vous prie de m'en faire part. J'ai en„ voyé à Mr. Oldenburg le calcul du paſſage de la Lune „ devant Jupiter le 20 Septembre, vers le tems du Lever „ du Soleil; je ne doute pas qu'il ne vous le communi„ que, ſi vous le ſouhaittez, car je n'ai pas le tems de le „ copier à préſent, mais vous ſerez le maître de l'avoir „ quand il vous plaira."

Il écrit dans la Lettre datée de Derby le 10 Juillet 1671. „ J'ai achevé la Copie de mes Tables Solaires, & je n'at„ tends qu'une occaſion pour vous l'envoyer ſûrement „ ..... J'ai vu ici la ſemaine paſſée un jeune garçon, „ nommé *Smedly*, âgé environ de quatorze ans, qui avoit „ une double rangée de dents à la machoire ſupérieure „ tout autour, excepté que la troiſiéme dent de chaque „ côté, à compter de celles de devant, ſont venuës aprés „ les autres; il a encore la moitié d'une troiſiéme ran„ gée, qui eſt plus en dedans du côté du palais. De ces „ deux rangées extraordinaires, les deux dents de devant „ de la ſeconde rangée ne ſont venuës que depuis un an, „ & les autres depuis ſix mois ou moins..... le gar„ çon eſt ſain & plein de feu; ſeulement dans ſon enfance „ il a été eſtropié à un genou."

La Lettre datée de Derby le premier d'Août 1671 con„ tient ce qui ſuit. „ Je vous envoye avec celle-ci mes Ta„ bles Solaires par mon compagnon d'Ecole Mr. *Sergeant*, „ quoique je n'y aye pas ajoûté les Diamétres du Soleil, „ mais je me propoſe de vous les envoyer avant que les „ Tables s'impriment pour les y joindre, ou pour les met„ tre avec le reſte..... J'ai de ſi fréquentes diſtrac„ tions, & je ſuis ſi fort détourné de mes études, que je „ crains de ne trouver que difficilement le tems de copier „ ce que j'ai fait ſur Monſieur *Hevelius*; & cela eſt ſi „ étendu, qu'il m'en couteroit plus de tems, que je n'en „ pourrai vraiſemblablement ménager pour l'abréger. Je „ me crois obligé de continuer mes Catalogues annuels „ des Phénoménes de la Lune, Ouvrage non ſeulement „ néceſſaire, mais, ſi je ne me flatte pas trop, qui fait „ honneur à nos Compatriotes, & qu'il ne faut pas, par „ cette raiſon, diſcontinuer. Le tems que mes indiſpoſi„ tions & mes affaires me permettent de ménager eſt ſi „ borné, qu'il n'eſt guéres poſſible que je rempliſſe ces „ deux tâches. Diſpenſez moi donc, je vous prie, Mon„ ſieur, de vous fournir ce que j'ai fait ſur *Hevelius*, d'au„ tant plus que cela pourroit l'indiſpoſer contre la Socié„ té d'Angleterre, qu'il honore; permettez-moi de faire „ ſeulement mes nouveaux calculs, dont je n'ai pas encore un ſeul chiffre. Si vous jugez qu'ils ne ſoient pas „ fort néceſſaires, je n'y penſerai plus, & j'achéverai mes „ Notes ſur *Hevelius* avec toute la diligence & tout le mé„ nagement poſſible. J'aurai peut-être, avant qu'il ſoit „ longtems, une occaſion pour Dantzig; je pourrai peut„ être bien lui écrire, & l'informer moi-même civilement „ des erreurs où il eſt tombé. En attendant je ſoûmets „ mes deſſeins à votre jugement, étant réſolu de me con„ duire en cecl ſelon vos avis..... Je ne puis que „ me réjouïr avec vous de votre Correſpondance Françoi„ ſe; mais je crains que vous n'ayez donné à ces Meſſieurs „ une idée de ma capacité fort au-deſſus de ce qu'ils trou„ veront. Je ſouhaitterois bien ſavoir ſi vous leur avez „ communiqué quelqu'un de mes Calculs ou de mes peti„ tes Obſervations, & ce que vous avez eu en retour. „ J'entrerai avec plaiſir en correſpondance avec les Aſtro„ nomes François, à la premiére occaſion favorable, mais „ pas avec trop de précipitation. J'ai pluſieurs Obſerva„ tions du paſſage de la Lune par devant les Etoiles Fi„ xes, & leurs Diamétres, par Mr. *Gaſcoigne*, qui ſe trou„ vent dans ſes Lettres: je ne croi pas devoir les commu„ niquer encore, ni acheter à ce prix le commerce de ces „ Meſſieurs, les François n'ayant encore rien de com„ parable à cela pour l'exactitude. A l'égard de ma petî„ te piéce *de Æquatione temporis*, je n'en ai point de co„ pie parfaite, ainſi je ne puis vous l'envoyer; mais je „ leur communiquerai, ſi vous ne l'avez déja fait, mes

„ Ob-

Docteur Wroe, pour lors Membre du Collége de Jésus dans cette Ville, avec lequel il eut un assez grand commerce de Lettres pendant les quatre années suivantes. Il se fit aussi immatriculer comme Etudiant du Collége de Jésus. Au Printemps de l'année 1672, il tira des Lettres de Messieurs Gascoigne & Crabtrée, diverses Observations qui n'avoient point été publiées, il les traduisit en Latin.

Il

„ Observations de la dernière Eclipse visible du Soleil, „ du passage de la Luna, & la liste de quelques Phéno- „ mènes à-venir."

Voici ce qu'il mande dans la Lettre, datée de Derby le 8 Novembre 1671. „ J'ai à présent quelque chose d'extraordinaire pour vos Correspondans, & j'en aurai davantage de jour en jour. Le dernier jour d'Octobre j'ai „ observé avec mon Télescope de quatorze pieds & avec „ le Micromètra de *Townley* les distances des Pléiades, „ que vous verrez ci-dessous; je les ai comparées avec „ celles que j'ai trouvées dans les papiers de *Gascoigne*, „ & avec celles de *Mutus* dans *Riccioius*." Ici Mr. Flamsteed avoit inséré un plan des Pléiades.

Il marqua dans la Lettre datée de Derby, le 31 Janvier 167½. „ J'ai vo les *Transactions* du mois de Décembre, „ où Mr. Oldenburg a inséré quelques lignes da ma Lettre, sur les Phénomènes da Saturne; je suis fort aise de „ voir que mes Observations s'accordent si bien avec celles des Astronomes François. Vous pouvez dire, que „ j'ai vu cette Planéta la nuit du nouval an avec mon long „ Télescope, & mon Verre convexe. Mais ni moi, ni un „ jeune homme qui étoit avec moi, n'avons pu apperce- „ voir aucune partie de l'anneau, quoique nous visions „ Saturne assez clairement. J'ai plusieurs fois mesuré les „ demi diamétres du Soleil, & pas une de mes Observations ne lui donne dans son *Perigée* moins de 16', 24" „ ou 25". Ja crois vous avoir communiqué quelques mesures de ses Diamétres, quand il paroit elliptique; si je „ ne l'ai pas fait, ja la ferai au premier ordre que vous „ m'en donnerez, car je regarde la meilleure partie de „ mon travail, comme une chose qui vous appartiant, „ c'est une dette dont je dois m'acquitter. Ja suis occupé „ à présent à extraire des Lettres que Mr. *Gascoigne* & „ Mr. *Crabtrée* se sont écrites, quelques Observations; j'y en „ trouve de fort exactes de l'Eclipsa de la Luna du 10 Décembre 1638, & de celle du Soleil du 22 May 1639; „ celles-ci de Mr. *Gascoigne*, celles-là de Mr. *Crabtrée*; si „ elles ne sont point parmi les papiers de Mr. *Horrox*, & „ que Mr. *Townley* le vaulla permettre, on sera bien du „ les y ajoûter; vous me ferez plaisir de me marquer ce „ qu'il y a déja d'imprimé . . . . . Si Mr. *Jonas Moore* s'occupe encore de ce qui se passe dans le Ciel, je l'informerai à tems de quelques Phénoménes à observer, dont „ il n'est point parlé dans les *Transactions*, & je lui communiquerai quelques Observations faites avec le Micromètre, dont il m'a fait présent, & qui par cela même lui sont dûes. J'ai lu *De Motuum de Æquatione temporis*; ses remarques sur les Equations des autres sont aisées à „ réfuter, mais j'épargnerai là-dessus vos Correspondans. „ S'il y en a qualqu'un qui veuille convenir avec moi d'observer les Diamétres des Planétes, & surtout ceux du „ Soleil & da la Lune, avec les Phénoménes de Jupiter „ & de ses Satellites, je ne manquerai pas d'observer de „ mon côté, autant que ma santé & le tems me le permettront. Pendant tout le tems que j'ai observé la Soleil, je n'ai pu y découvrir de taches, tout son disque „ étoit parfaitement clair . . . . . Je vous aurois envoyé „ le dessein de mon nouvesu Micromètre, mais j'en envoyai derolérement un à Mr. *Townley*; j'attens d'en savoir son sentiment, avant de penser à le faire aller plus „ loin."

La Lettre datée de Derby lu 10 Février 167½ porte: „ Je vous ai écrit il n'y a que peu de jours, ainsi je n'ai „ pas grand' chose à vous mander aujourdhui . . . . Le „ Ciel ne m'a point été favorable, n'ayant eu qu'une seule nuit da tems serein, celle du premier de Février, où „ j'ai observé l'immersion du premier Satellite dans l'ombre de Jupiter, & l'approche du troisiéme du corps de „ la Planéte, ce dont j'ai rendu compte à Mr. Oldenburg „ dans une Lettre écrite ces jours passés. Je suis occupé „ à présent à extraire certaines choses des Lettres de Mr. „ *Gascoigne* à Mr. *Crabtrée*, & les réponses de celui-ci; „ mais je trouva qu'il manque quelques plans & quelques „ papiers, que Mr. Crabtrée ne peut avoir négligés, mais „ on suppose qu'ils sont tombés entre les mains de Mr. „ Jonas Moore. Ju vous prie de lui dire ce que je fais, „ quand vous la verrez; ils sont inutiles étant détachés, „ ainsi il feroit bien de les remettre entre les mains du „ Mr. *Townley*, qui sait à quelles Lettres ils se rapportent." Il envoyu dans cette Lettra la Diamétre du Soleil du 5, 9, 10, 11, 12, 15 de Janvier & du premier de Février 167½.

Il écrit dans la Lettre datée du 20 Février 1672 ce qui suit: „ Mr. *Halton* traduit en Anglois l'*Indice de la Lune* „ † de *Kinkhuysen*, pour que je puisse l'examiner; j'ai de- „ puis peu écrit à la prière de Mr. *Townley*, & je lui ai „ envoyé *l'Histoire de l'Usage du Grain germé* (*History of Malting*). J'ai commencé le Traité, sur les Distances & „ les Diamétres des Planétes, que j'ai promis dans ma „ Lettre à Mr. Oldenburg; mais ja ne pourrai aller que „ fort lentement, à cause que quelquefois mes infirmités, „ & plus souvent encore mes affaires interrompent mon „ travail. Ce que j'ai certainement appris par mes Obser- „ vations, c'est que la Parallaxe du Soleil n'est pas au- „ delà de 10", & probablement que de 7", & son éloi- „ gnement de la Terre de 26000 demi-diamétres, éloigne- „ ment dans lequel personne n'a encore osé le placer, & „ qui est le triple de ce que j'ai supposé ci-devant dans „ mes *Tables Solaires*."

† *The Mercury.*

Il mande dans la Lettre datée de Derby la 1 d'Avril 1672. „ Le papier ci-joint contient, la dernière Observation du passage de Jupiter devant une Etoila Fixe & una „ autre que j'ai faite depuis, avec les conséquences que „ j'en tire. Comme je suis fort occupé dans cette saison „ de l'année, je vous l'envoye par Mr. Oldenburg, pour „ m'épargner la peina de copier. J'espére que vous aurez reçu l'avis que je vous ai donné que j'avois reçu l'Ouvrage da Mr. *Horrox*, & que les éclaircissemens *sur* ma „ derniére vous seront aussi parvenus. J'ai examiné la *Venus sub Sole* de *Horrox*, & je trouve qu'il n'a pas be- „ soin de Commantaire, sinon en une chose; c'est qu'il a „ supposé le demi diamétre du Soleil de 30" moins, ou „ plus, qu'il n'est réellement, ce qui fait que ses calcula „ ont besoin d'une légére correction, que ja ferai par „ voye de Commentaire, si vous le jugez à propos. Il a pris les Diamétres des Etoiles Fixes trop grands, la seu- „ le chose que *Hevelius* a bien corrigée; & il s'est tout- „ à fait trompé sur les Diamétres des Planétes. Mais com- „ me je ne les ai pas tous observés moi-même, ce que „ j'espére de faire, s'il plait à Dieu, quand j'en trouve- „ rai l'occasion, je n'y toucherai point; ce que ja puis „ seulement vous dire, c'est que ceux qui se trouvent „ dans *Hevelius*, excepté ce qui regarde Vénus & Mer- „ eure, sont tout aussi fautifs que ceux de *Horrox*. *He- „ velius* dans sa *Venus sub Sole* s'est fort trompé au sujet „ de l'Angle Parallactique; mais cela est si facile à remar- „ quer, que ja ne puis croire que si jamais il relit cette „ Piéce & ses Notes, il ne s'apperçoive de sa méprise. „ Je trouve par mes fréquentes Observations, que le Satellite le plus éloigné de Jupiter, s'éloigna da lui, non „ seulement de 23 demi diamétres, comme le prétend Cas- „ sini, mais plutôt de 24½ ou ¼, comme Mr. Townley me „ l'a marqué dans une Note détachée; & vous pouvez en „ voir la preuve dans une Observation du 19 de Mars, „ indiquée parmi les autres, si vous les avez. Ja crol que „ ces Observations sont les plus exactes que nous ayons „ encore eu sur cette Planéte, & je ne douterois pas, si „ nous en avions un petit nombra d'autres faites en différens endroits du son Orbite, qu'on ne pût déterminer son „ mouvement plus exactement, que nous na l'avons encore fait, ou qu'on ne peut peut-être espérer de le faire. „ Je ne puis croire que les Satellites de Jupiter soient sujets „ à de grandes inégalités dans leurs mouvemens, parce „ que je trouve leurs distances de chaque côté de Jupiter „ égales, dans leurs plus grands éloignemens. Si je pou- „ vois seulement observer un passage de Mars par une E- „ toile Fixe, lorsqu'il est retrogradé (*in his acronical Appearance*) ja ne doute pas que je ne pûsse détarminer par- „ là le Parallaxa du Soleil & sa distance da la terre, aussi- „ bien, sinon mieux, qu'on ne le fait par aucunes Obser- „ vations que nous ayons. J'attens l'occasion de faire une „ pareilla observation & je l'ai déja prévuë, mais un pe- „ tit accident a interrompu & interrompra un peu le „ cours de mes Observations; ma préparant Jeudi passé à „ observer le Diamétra de Jupiter, je pris le Verre Ob- „ jectif da mon long Télescope pour le graisser à ma „ chandelle, comme je l'avois fait souvent. Comme ja la tenois sur la flamme il peta, & il en fauta un petit éclat „ du milieu, & la verre se fendit. Ja n'osai pas le tirar „ de sa place, de peur que je ne pûsse pas la rejoindre aussi- „ bien dans la suite. Je le garde, mais je n'ose risquer de „ m'en servir pour faire aucuna Observation, quoiqu „ j'aye regardé la Lune au travers, & qu'il m'ait paru qu'il „ servoit aussi-bien qu'auparavant."

Il marque dans la Lettre datée de Derby lu 17 Avril 1672, ce qui suit. „ J'ai reçu votre Lettre du 12 du Cou- „ rant, où vous me témoignez souhaitter que ja m'étende „ un peu davantage sur la Théorie de la Lune da Mr. *Hor- „ rox*, pour la satisfaction du Docteur Wallis. Je le veux „ bien, & je vous envoyerai avant qu'il soit longtems su „ calcul complet du lieu de la Lune, à son dernier pas- „ ge sur les Pléiades, saion la méthode da *Horrox*, & mes „ pensées sur ce sujet quant au reste. Ja souhaitm fort de „ faire des Tables de la Lune (*to be framing Lunar Num- „ bers*), mais faute d'Observations sur son Diamétre en „ Apogée, je crains de me tromper; car la Lune an Apo- „ gée dans le Sagittaire, descend si bas cetta année, & „ les Refractions dans les hauteurs de sa partie méridiona- „ le baisse diminucront si fort ses Diamétres verticaux qu'il „ n'y aura pas moyen de les observer, & une continuella „ expérience m'a appris, que ce sont les fauts que l'on „ puisse obferver avec la précision nécessaire; ainsi je „ crains que ja ne sois obligé d'attendre pour cela jusqu'à „ l'année 1674 ou 1675. J'approuve fort la forme de la „ Théorie de Mr. *Horrox*, & l'ayant examinée plusieurs „ fois, je trouve que nous pourrions calculer la place du „ la Luue dans son orbite, presque aussi aisément que la „ place elliptique d'aucune autre Planéte, s'il y avoit des

„ Tables

Il acheva de tranſcrire les papiers de Mr. Gaſcoigne le 12 May 1672. Parmi les Lettres de ce Savant, il en trouva quelques-unes, où Mr. Gaſcoigne montroit, comment les Images des Objets éloignés ſe peignent ſur la baſe d'un Verre Objectif convexe; ce qui mit notre Auteur au fait de la Dioptrique en quelques heures: il avoit lu auparavant la Dioptrique de Deſcartes, mais il n'y avoit pas ap-

„ Tables pour ſa Méthode; ainſi je me propoſe pour la „ commodité des calculs, de les corriger, dès que je pour„ rai trouver aſſez de loiſir, & j'eſpére que l'Eté me le „ procurera . . . . . Depuis que j'ai caſſé mon Verre, le „ Ciel n'a été propre à faire des Obſervations que hier, „ ayant couvert la partie de mon verre, qui eſt rompuë „ de la plus grande piéce, j'ai obſervé le Diamétre du So„ leil 5325 = 31′ — 58″, ce qui favoriſe l'Excentricité „ exactement égale des deux côtés (*exactly biſected Excen„ tricity*) & le demi diamétre du Périgée 16′—25″." Cette Lettre contient quelques remarques ſur la Lettre de Mr. *Newton* ſur les *Couleurs*.

Il dit dans la Lettre datée du 6 May 1672. „ J'ai reçu „ deux de vos Lettres, qui m'apprennent ce qu'il y a ac„ tuellement de nouveau, je vous en remercie de tout „ mon cœur . . . . . J'eſpére que vous aurez à préſent re„ çu la Lettre que je vous ai écrite par Mr. *Sargeant*. . . . . „ je vous mandois dans cette Lettre que je vous envoye„ rois les *Tables Lunaires*, Lundi prochain."

Il marque dans la Lettre datée de Derby le 13 May ſuivant. „ Vous recevrez avec cella-ci les *Tables Lunaires* „ promiſes, j'y ai ajoûté une Concluſion, que je vous ad„ dreſſe. Mais l'envie d'être court, & de ne toucher à „ rien de ce que Mr. *Horrox* a fait, m'a obligé de ſerrer „ mes idées. Je me donnerai un peu davantage carriére „ ici. Mr. *Horrox* nous a fort bien montré la *libration* de „ l'Apogée de la Lune, mais il ne ma paroît pas heureux „ dans la cauſe qu'il aſſigne de cette libration. Ce qu'il „ dit de l'attraction que la Soleil fait de ce bout de l'Axe „ du Syſtême qui eſt proche de lui, eſt pris des idées „ creuſes de Keplar.". Mr. *Flamſteed* propoſe enſuite ſa ſolution, & continuë après en ces termes. „ Vous avez „ quelquefois témoigné ſouhaitter ſavoir, ce que je trou„ vois à reprendre dans l'Edition que *Hevelius* a donnée „ de la *Venus ſub Sole* de *Horrox*. Je ne ſerois pas bien „ aiſe que tout le monde ſût ce que j'ai contre ce Grand„ homme: La principale cauſe de ſon erreur dans ſon Com„ mentaire ſur ce Traité, c'eſt qu'il s'eſt trompé au ſujet „ de l'Angle Parallactique calculé par Mr. *Horrox* à

„ h		°		°	
„ 3—15	Supput.	70—56	& qu'il a	46—34′	
„ 3—35		68—53	employé	48—37	
„ 3—45		67—55	en la place	49—35.	

„ qui ſont les Angles que fait avec l'Ecliptique une Ligne „ qui paſſe par le Centre du Soleil & de Vénus; ou qu'il „ a employé le ☾☾ECV au-lieu de ☾☾NCL. Ce qui „ a été la ſource de tant de bevuës, & de fauſſes correc„ tions qu'il a faites des Ouvrages de Mr. *Horrox*, dans „ la ſuite de ſes Commentaires. Il trouve Mr. *Horrox* en „ défaut, pour s'être trompé ſur la Diamétre des Planè„ tes, & lui-même, ſi l'on y prend bien garde, ne ſe „ trompe pas moins, quoiqu'il paroiſſe obſerver un peu „ mieux la proportion. Son plus grand Diamétre de Ju„ piter n'eſt que de 24″ ½; & je trouve cependant que Mr. „ *Gaſcoigne* l'a obſervé une fois, exactement dit-il, de „ 31″. Je l'ai vu au-delà de 46″, & Mr. *Townley* pas au„ deſſous; & qu'il eſt abſolument d'autant, c'eſt ce que „ prouvent clairement, ce qu'on a obſervé des éloigne„ mens des Satellites du Centre de Jupiter, mis en minu„ tes & ſecondes, & comparés avec les Diamétres ſuppo„ ſés. Mais Mr. *Horrox* s'eſt trompé par rapport au Dia„ métre du Soleil, qu'il fixe 31′—30″, au-lieu que mon „ Obſervation lui donne 32′—42″. Hevelius l'a mis à „ 32′—30″. Dans ſon Commentaire ſur le *Chapitre ſixié„ me*, p. 124. Hevelius a auſſi donné les Parallaxes de „ Longitude & de Latitude, ſelon ſon Hypothéſe, qui „ ſuppoſe que la diſtance du Soleil de la Terre eſt de „ 5064 demi-diamétres de la Terre, & ſa Parallaxe Hori„ zontale de 41′. Je ne ſai ſur quelles preuves il ſe fonde, „ n'y ayant rien là-deſſus dans ce que j'ai vu de lui; „ mais j'eſpére à la prochaine Apparition Retrograde (*A„ chronical Apparition*) de Mare, on à la fin du mois de „ Septembre prochain, de faire des Obſervations ſur cet„ te Planéte, qui ſervitont à en faire connoître la Paral„ laxe, & par conſéqnent celle du Soleil. J'avois eſpéré „ de pouvoir l'obſerver ce matin, mais la Ciel a été cou„ vert de nuages; s'il s'éclaircit avant Mardi, je ne dou„ te pas que je ne puiſſe l'obſerver exactement, & meſu„ rer ſon diamétre, ce que je n'ai encore pu faire com„ me il faut. J'ai obſervé la retour de Jupiter à l'Etoile „ de la Vierge qui eſt au 9°—58″. Si vous le ſouhaittez, „ je vous envoyerai cette Obſervation, & celle que j'au„ rai faita ſur Mars, quand j'aurai eu de vos nouvelles „ . . . . . Depuis que j'ai écrit ceci, j'ai reçu votre Let„ tra du 13 du Courent. J'ai collé de nouveaux Nombres „ ſelon la Méridien de Derby, afin qu'ils s'accordent d'au„ tant mieux avec les Nombres Solaires. Je les ai collés „ de maniére qu'en les levant, vous trouverez deſſous ceux „ qui ſont au Méridien de Londres; mais ſi vous approu„ vez ceux qui ſont à celui de Derby, pour les faire mieux „ accorder avec les Nombres Solaires, on pourroit met„ tre pour titre: *Lunares Numeri ad novum Lunæ Syſtema, „ exogitatum ab Aſtronomo peritiſſimo* Jeremia Horroxio, „ *ad Meridianum Derbiæ notiſſimi Coritanorum oppidi in ip„ ſa fere totius Angliæ umbilico ſiti, accommodati ab* J. F."

La Lettre datée de Derby le 20 May 1672 contient ce qui ſuit. „ J'ai dernierement obſervé très-exactement la „ diſtance de Mars d'une Etoile Fixe. J'ai fait la ſema„ ne paſſée des Equations pour la plus grande Excentri„ cité de la Lune ſelon *Horrox*, ces derniéres ſont prêtes. „ Cette Semaine je calculerai plus exactement les Equa„ tions des Apogées, & des Excentricités, & je réduirai „ les mouvemens moyens au tems ordinaire. Ainſi dans „ quinze jours ou trois Semaines au plus, je vous en„ voyerai les Tables Lunaires, ſi Dieu me conſerve in „ ſanté. J'aurai à préſent plus de tems que ci-devant. J'ai „ deſſein auſſi de marquer les Erreurs qui ſe trouvent „ dans les Notes de Hevelius ſur la *Venus ſub Sole*, & de „ vous las covoyer auſſi-tôt que j'aurai achevé les nou„ velles Tables Lunaires. Je ne vous envoyerai point mon „ Obſervation de Mars, juſqu'à ce que j'en aye quelques „ autres, que je compte de faire dans la mois prochain."

Lettre du 30 May 1672 „ J'ai achevé ce matin mes Ta„ bles pour la Théorie de *Horrox*, je les mettrai au net „ & vous las envoyerai, avec una petite application de la „ Méthode du Calcul, ſelon que mon tems & mes affai„ res me le permettront. J'eſpére da vous las dépêcher „ de Lundi prochain en huit. J'ai dernierement obſervé „ la retour de Jupiter à l'Etoile qui eſt dans la Vierge au „ 9°—58″; mais je n'ai pas eu encore le tems de la met„ tre dans mon Recueil, & de calculer le tems par la hau„ teur obſervée, mais vous aurez cette Obſervation avec „ les Tables Lunaires."

Lettre de Derby le 12 Juin 1672 „ J'aurois remis Lun„ di paſſé à notra Courrier mes Tables Lunaires ſelon le „ Syſtême de Mr. *Horrox*, mais quelques affaires, qui me „ ſont ſurvenuës par la mort de mon oncle, m'ont ſi fort „ détourné, que je n'ai fini que ce matin. J'eſpére ce„ pendant que vous ne les aurez pas plus tard pour cela, „ car je vous les feral remettre par un de nos Procureurs, „ à la fin de cette Semaine, ou au commencement de l'au„ tre. Je vous ai addreſſé une Lettre Latine, où je rends „ compte des changemens que j'ai faits dans la forme, & „ où j'explique mon ſentiment ſur l'Equation du tems, le „ changement d'Excentricité, & la Variation. Je ſuppoſe „ que vous faites imprimer avec les Ouvrages de Mr. „ *Horrox*, la Lettre de Mr. *Crabtrée*, qui contient cette „ Théorie; car la Théorie qui ſe trouve dans la Lettre „ du 10 Décembre 1638, n'eſt pas, comme je le vois par „ quelques papiers détachés & par ſes brouillons, celle ſur „ laquelle Mr. *Horrox* s'eſt déterminé; d'ailleurs la partie „ Optique de l'Equation n'y varie point, mais ſeulement „ le Foyer du mouvement moyen, & l'Equation Phyſique, „ deſorte que la diſtance de la Lune de la Terre ne varie „ pas au-delà de cinq demi-diamétres de la Terre, au-lieu „ que dans ſes Ecrits poſtérieurs il dit que les Eclipſes „ exigent que cette variation ſoit miſe à plus de ſept: ain„ ſi vous avez bien fait de ſupprimer cette Lettre, mais „ je ſuppoſe que vous donnerez à la place celle de Mr. „ *Crabtrée*, qui ſervira d'introduction à la mienne."

Lettre de Derby le 10 Juillet 1672 „ Je vous envoye „ ci-joint le Catalogue que je vous ai promis. J'ai choiſi „ les Villes où l'on a fait des Obſervations Céleſtes; & „ celles où je n'ai pas trouvé qu'on en ait fait, je les ai ran„ gées, en comparant enſemble leurs poſitions ſur nos „ Cartes: mais je n'oſe me fies à cela; car en comparant „ enſemble les Obſervations de l'élevation du Pole & d'E„ clipſes faites en même tems en divere lieus, je trouve „ qu'elles mettent l'Italie trop près, & toutes les Villes „ de Pologne, d'Allemagne & de France trop loin; je me „ ſuis ſervi, là où j'en ai eu beſoin, des Cartes de Speed, „ mais je ne les trouva pas bonnes . . . . . Je von„ drois bien faire des recherches plus amples ſur la nature „ de la Lumiére & des Couleurs, mais il me manque pour „ les Expériences un Priſme qui ait deux côtés d'une lar„ geur égale, & dont la troiſiéme ne ſoit pas la moitié „ auſſi large qu'un des deux autres, afin que l'Angle ren„ fermé entre les deux plus larges faces ſoit moins que de 30 „ degrés. Il n'eſt pas néceſſaire qu'il ſoit fort grand, pour„ vu qu'il ſoit d'un Verra clair & qu'il ſoit bien fait. Si „ vous pouvez m'en procurer un tel, faites-la-moi parve„ nir pour la fin de la Semaine prochaine."

Lettre de Derby le 23 Juillet 1672 „ J'ai reçu la Let„ tra que la Docteur Wallis vous a écrite le 18 de ce „ mois; & comme je me trouva plus de loiſir que de cou„ tume, je ne veux pas différer ma réponſe, pour vous „ donner ſatisfaction, quoique j'eſpére que vour l'avez dé„ jà. La différence entre les moindres & les plus grandes „ Excentricités eſt dans mes Tables, comme le Docteur „ la fait 2323 $\frac{5}{\sqrt{}}$ *qualium Radius* 100000$\frac{0}{\sqrt{}}$. Si j'ai mis „ 22235, c'eſt une faute dans ma premiére Copie, & il „ doit y avoir partout 2323 $\frac{5}{\sqrt{}}$; car c'eſt la différence dont „ je me ſuis ſervi dans tous mes calculs, & la Table des „ Equations eſt dreſſée ſur cette différence, ſans cela la „ plus grande diſtance ne pourroit être de 7°—40′, comme „ je l'ai calculée. Ayez la bonté de corriger les autres „ fautes de mon Manuſcrit, ſelon les remarques du Doc-

appris grand' choſe, parce qu'il ne traite point ce ſujet, s'étant attaché principalement à faire voir, comment par le moyen de Verres Elliptiques ou Hyperboliques tous les rayons de lumiére qui tombent ſur un Objet parallelle à l'axe, peuvent être rallemblés en un point de l'image ſur la baſe diſtincte, en ſuppoſant que tous les rayons de lumiére ſont de la méme eſpéce, & qu'ils ſuivent la méme loi

„ teur. Il n'aſt pas néceſſaire de changer rien dans l'exem-
„ ple du calcul; la faute qui y eſt, eſt tout au plus d'une
„ ſeconde; qne je paſſeral toujours dans quelque calcul
„ que ce ſoit, parce qn'il eſt impoſſible d'obſerver ſi exac-
„ tement, & que peu de perſonnes exigent cette préciſion
„ abſoluë. Je parle dans ma Concluſion de la Lettre qui
„ contient un expoſé de la Théorie de Mr. Horroa; je
„ veux dire celle dont vous m'avez envoyé la Copie au
„ ſujet de la Théorie; & ſi ja m'en ſouviens bien, vous
„ me marquiez, qu'il y avoit longtems que le Docteur
„ *Wallis* l'avoit traduite. Je ſuppoſe que vous la farez
„ imprimer, & il eſt néceſſaire qu'elle ſoit placée an de-
„ vant de mes Tables; dans la ſuppoſition que c'étoit là
„ votre deſſein, je n'ai point touché aux articles, dont
„ il eſt parlé dans cette Lettre, & je n'ai parlé que des
„ choſes dont Horroa n'a rien dit. . . . . On m'a der-
„ niérement procuré pour un Mr. *Webſter*; Auteur de la
„ *Metallographie*, da cette ean, que les Mineurs appellent
„ *Lough-Water*. On l'a trouvée an milieu d'une pierre
„ ſolide dans la Mine de plomb. Celle que j'ai eſt fort
„ tranſparente, mais tirant un pen ſur le blanc, & ella a
„ une odeur de Soulphre. On m'a promis quelques pier-
„ res, qui ſe forment de l'Eau, qui ſe cougéle en dégout-
„ tant, elles ſont toutes creuſes au milieu. Ce ſont la de
„ ces raretés qu'on ne trouve guéres."

Lettre de Derby du 5 Août 1672 „ J'ai reçu Mecredi
„ votre derniére, & comme j'avois nne Lettre toute prete
„ pour Mr. *Townley*, je lui ai envoyé, ſelon votre deſir,
„ les papiers qui étoient dans la vôtre. Quand il me les
„ aura renvoyés, je les communiqueral à Mr. *Halley*, à
„ qui ils ne ſeront, je croi, pas moins da plaiſir qu'à moi
„ . . . . . Le but de celle-ci eſt de vous avertir, que
„ vous avea mal pris ma penſée touchant la Lettre, dont
„ je parle dans ma Concluſion; ce n'eſt pas celle du 20
„ *Decembre* 1638; mais c'eſt une Lettre de Mr. *Crabtrée*
„ à Mr. *Gaſcoigne* du 21 Juin 1642, où il expoſe le Sy-
„ ſtéme de Mr. *Horrox*, ſelon les derniéras idées de cet
„ Auteur, qu'il a pu trouver ſur des papiers détachés, &
„ dans les brouillons & les calcnls de Mr. Horrog.
„ Ce Syſtéme eſt fort différent de celui qui eſt expoſé
„ dans la Lettre du mois de Décembre. 1. Dans cette Let-
„ tre il fait la plus grande Equation des Apogées moindre
„ que dans ſes derniers Ecrits. 2. La plus grande Equa-
„ tion Phyſique de 5°—10′, la plus grande Equation Op-
„ tique 2°—30′; au lieu que dans la ſuita il les fait éga-
„ les l'une à l'antre, & de 3°—50′. 3. Dans cette Lettre
„ il avertit de prendra $\frac{1}{9}$ de variation *Tychonique*, au-lieu
„ que dans ſes derniers Ecrits, il prend $\frac{1}{10}$. Enfin, le Cal-
„ cul eſt fait à l'aide des Tables de Lanſberg & de Kepler
„ dans la Lettre da Décembre, au lieu que dans ceila de
„ *Crabtrée* il eſt fait avec plus d'art par la Trigonométrie.
„ Ajoûtez encore, qu'il n'y indique point la correction du
„ mouvement moyen, que ja trouve encore dans ſes
„ brouillons & dans la Lettre de *Crabtrée*. Tout cela bien
„ conſidéré, la différence eſt ſi grande entre le premier
„ Syſtéme de Mr. *Horrox*, contenu dans la Lettre du 20
„ Décembre 1638, & celui qne Mr. *Crabtree* a recueilli de
„ ſes derniers Ecrits, que je ne crois pas qna vous trou-
„ viez à propos de la mettre au devant de Tables, dont il
„ différe ſi fort. C'eſt pourquoi j'ai traduit cette partie
„ de la Lettre de *Crabtree*, qui contient le Syſtéme & la
„ méthode Trigonométrique du Calcul, que vous pourrez
„ faire imprimar devant des Tables qui ont été dreſſées
„ ſelon ce Syſtéme, & qui s'y accordent exactement."

Lettre de Derby le 13 d'Août 1672 „ J'ai reçu vôtre
„ Lettre du 10 du Conrant . . . . Je ſuis bian aiſe que
„ vous ſoyea content du Syſtéme de *Horrox*, par la Lettre
„ que je vous ai écrite. J'ai trouvé una traduction des
„ Régles par l'ingénieux Mr. *Shakerly*, que je copia, par-
„ ce que je les trouve plus clairement exprimées, qu'elles
„ ne le ſont en Anglois dans la Lettre de Mr. *Crabtrée*,
„ quoiqu'elles ſoiant eſſentiallement les mêmes. Ja ne me
„ ſouviens pas qu'il ordonne nulle part de doubler la
„ Complément d'un Arc, ou qu'il ſe ſerve de nombras
„ naturels. Je ſoupçonne que vous vous êtes trompé; &
„ que la troiſiéme Régle peut avoir cauſé l'erreur: Elle
„ porta: *Duplicetur argumentum annuum & duplicati Co-*
„ ſinus; je conjecture qua vous avez entendu ces derniéres
„ paroles *du Complément doublé*; au lieu qu'on ne peut en-
„ tendre, qne *le Complément de ce nombre doublé*, ce qui
„ eſt tont un autra ſens, & aſſez juſte. Car ſa méthode
„ de calculer la *Proſthaphæreſis* * de l'Orbite, eſt telle,
„ qu'elle peut comprendre le petit Arc, qua *Street* appli-
„ que au Foyer du mouvement moyen, & qu'il appella Va-
„ riation; ſans cela la différence, entre l'*Anomalia media*
„ & l'*Anomalia Excentri* doubla, telle que *Crabtrée* la
„ trouve, donnera l'Equation Elliptique du Docteur *Ward*,
„ ou celle de *Street* ſans cette variation. A l'égard da cet-
„ te indgalité dn mouvement de la Lune, que *Horrox* ap-
„ pelle la Variation, & dont il avouë dans ſa Lettre dn
„ 20 Décembre qu'il ne ſait que faire, auſſi bien que *Crab-*
„ *trée* dans celle du 21 Juin 1642; je la crois purement
„ Phyſique, & je n'ai pas oublié d'en toucher quelque
„ choſe dans la Concluſion jointe aux Tables, comme
„ vous le verrez, ſi vous vous donnez la peine d'y jetter
„ les yeux. Et l'on ne pent penſer que *Horrox* en ait jugé
„ autrement ſalon ſes derniéres idées, puiſqu'il n'en fait
„ point uſage en calculant la diſtance de la Lune de la
„ Terre, qu'il devroit néceſſairement faire varier, ſi cette
„ inégalité de mouvement n'étoit purement Phyſique. Je
„ crois les Régles de *Crabtrée* ſuffiſamment claires pour le
„ Calcul. Si elles ne le ſont pas pour qnelqnes perſonnes,
„ la méthode des Tables & les Directions qui s'y trouvent,
„ les expliqueront, & les rendront aiſées, quoiqu'il n'y ait
„ pas lieu de craindre qua perſonne ſe doune la peine de
„ calculer Trigonométriquement, tandis que le Calcul par
„ les Tables eſt ſi facile, ſi exact, & beaucoup plutôt fait.
„ Je ne crois point qu'il ſoit en aucune façon évident par
„ la Lettre de Mr. *Crabtrée*, que ſon ami Mr. *Horrox* n'eût
„ pas mort le 3 Janvier 1640, à moins qua je n'aye mal
„ tradult qnelque choſe. Je vous prie de la relire, & de
„ me marquer ce qui en eſt; car outre la Note qui eſt au
„ dos des Lettres, je trouva que dans una Lettra du 18
„ Mars 164$\frac{1}{2}$ de *Crabtrée* à Mr. *Gaſcoigne*, il fait da gran-
„ des lamentations ſur la mort da Mr. *Horrox*. Mr. *Gaſ-*
„ *coigne* fut tué dans nos Guerres Civiles, ſi je ne me
„ trompe en l'année 1642, car je ne trouve plus de ſes
„ Lettres, ni de *Crabtree* à lui, depuis cella du 21 Juin
„ 1642, ſi ja n'ai pas fait faute en écrivant. *Crabtrée* a
„ vécu beauconp plus longtems, je crois juſqu'à l'année
„ 1652, ſi ſon voiſin Mr. *Wroe* m'a bien informé. J'écri-
„ rai demain à Mr. *Townley*, & je le prierai de vouloir
„ m'apprendre la date précíſe da ſa mort." Il ajoûte par
Apoſtille. „ Quand j'ai comparé le Syſtéme de *Horrox*
„ dans ſa Lettre du 20 Décembre 1638, avec ſon Syſtéme
„ expoſé dans la Lettre da *Crabtrée* du 21 Juin 1642, j'ai
„ trouvé que *Crabtree* s'aſt ſervi des propres termes de
„ *Horrox* dans la ſuſdite Lettre du mois de Décembre;
„ je parle de la Libration des Apogées, j'avois eu deſſein
„ d'abord de faire entrer dans ma Concluſion, ce que je
„ vous ai écrit ci devant là-deſſus; mais après y avoir bien
„ penſé, j'ai jugé qu'il valloit mieux prendra anparavant
„ votre avis ſur cet article. Ja conſens que vous l'inſériez,
„ puiſque je vois que vous croyez que cela n'eſt pas mau-
„ vais; & je ne doute pas que je n'aye dans la ſuite de-
„ quoi l'éclaircir & le confirmer, ſi l'occaſion s'en préſen-
„ te."

Lettre datée de Derby le 5 May 1673 „ J'ai reçu la feuil-
„ le qui manquoit dans le Livre de Mr. *Horrox*, & il me
„ paroit qu'il peut fort bien s'en paſſer; car je trouve par
„ les brouillons de Mr. *Horrox*, qua les Corrections qui
„ ſe trouvent dans la Lettre de *Crabtrée*, ſont préciſément
„ cellas qu'il avoit deſſein de faire: cette addition ne ſer-
„ vira qn'à nous faire voir les progrés des travaux de Mr.
„ *Horrox*, & de quelle maniére il avoit groſſiérament
„ ébauché d'abord, ea qu'il a corrigé dans la ſuita, en
„ laiſſant cependant à ſes ſucceſſeurs le ſoin de le perfec-
„ tionner & da le polir. J'ai amployé mon dernier loiſir
„ à corriger les Tables de *Kepler* par rapport à Mars, de
„ maniére qu'elles répondent à mes Obſervations, ca qna
„ ja crois qn'elles ſeront exactement; je parle de celles que
„ j'ai faites au mois de Septambre dernier, pour trouver
„ ſa Parallaxe & celle du Soleil. De les rendre juſtes à
„ l'égard de toutes les autres, c'eſt ce qni eſt impoſſible,
„ parce que le lieu des Etoiles Fixes eſt quelquefois mal
„ déterminé par *Tycho*. Mais ſi nous étions una fois aſſés
„ heureux qu'on les rétablit par des Obſervations faites
„ avec de grands Inſtrumens, tels qna ceux de *Tycho*, je
„ me ferois fort de dreſſer en peu de tems des Tables,
„ qui repréſenteroient exactement tous les Phénoménes
„ Céleſtes, du moins de tout un Siécle, & pent-étra da
„ dena. Ja me flatte que ce que j'ai fait s'accordera avec
„ tontes les Obſervations, autant qu'aucune autre choſe
„ eu ce genre; ce que je ſonhaitte le plus, c'eſt que les
„ miennes propres y ſoient bien repréſentées, parce qu'é-
„ tant faites avec des Inſtrumens plus grands & plus juſtes
„ que ceux dont on ſe ſervoit avant le tems de Mr. Town-
„ ley, elles doivent néceſſairement être plus exactes qu'au-
„ cunes autres antérieures aux ſiennes. J'avois eſpéré de
„ faire ce Printems-ci pluſieurs Obſervations exactes de
„ toutes les Planétes, mais nn tems couvert m'a conſtam-
„ ment fait perdre les occaſions que j'avois prévuës, ſi-
„ non à l'égard de Jupiter; Mr. *Oldenburg* peut vous in-
„ ſtruire des Obſervations que j'ai faites ſur cette Plané-
„ te."

Extrait de la Lettre datée de Derby le 7 Juillat 1673.
„ Je vous ai écrit il y a environ hnit jours . . . . J'aurois
„ pu vous dire dans ma derniéra, qu'après avoir décou-
„ vert au mois de Septembre que la diſtance du Soleil
„ étoit à peu près de 21000 demi-diamétres, je lui en don-
„ ne préciſément autant dans ſon Périgée; ſon Parallaxe
„ ſera alors préciſément 9″—82, ce qni eſt préciſément
„ la centiéme partie du demi-diamétre du Soleil en cet
„ endroit, c'eſt-à-dire 16′—22″. deſorte que je
„ trouve que la Terre n'eſt au Soleil qne comme un à un
„ million. J'ai penſé à en faira un Problémo, pour don-
„ ner un peu d'embarras à certaines gens, qui font grand
„ bruit de leur Science. Voici de quelle maniére il eſt
„ conçu: la diſtance du Soleil de la Terre eſt de 21000
„ demi-diamétres de la Terre: dont le Corps n'eſt que
la

* J'ai conſervé le terme de l'Original, parce que n'ayant point la piéce à quoi ceci eſt rélatif, j'avoue que je n'entens pas ce que l'Auteur veut dire. R. D. T.

loi de Refraction; ce dont Mr. Newton a démontré le contraire, par pluſieurs Expériences publiées dans les *Tranſactions Philoſophiques* de cette année. „ Et c'eſt-là cependant la ſeule choſe, *dit notre Auteur*, autant que je puis voir, qui a donné tant de réputation à la Dioptrique de Deſcartes. " Le reſte de ſon tems pendant cette année 1672 fut employé à faire des Obſervations quand le tems le permettoit, & à préparer la liſte des Eclipſes des Etoiles Fixes cauſées par la Lune & par les Planétes, pour l'année ſuivante; Mr. Oldenburg l'inſéra dans les *Tranſactions Philoſophiques*, avec quelques Obſervations des Planétes, que Mr. Flamſteed lui communiqua. En 1673 il compoſa un petit Traité en Anglois ſur les véritables Diamétres de toutes les Planétes, & ſur leur Diamétre apparent, dans leur plus grande proximité, ou dans leur plus grand éloignement de la Terre: „ Je prétai, *dit-il*, ce „ Traité à Mr. Newton en 1685, qui en a fait uſage dans le quatriéme Livre de ſes *Principes*. " Mr. Caſſini & lui s'écrivirent quelques Lettres par le moyen de Mr. Oldenburg. En 1674, outre ſes travaux ordinaires, il fit un *Almanach* †, où il montroit la fauſſeté de l'Aſtrologie, & l'ignorance de ceux qui prétendent la poſſéder; il donna une Table du lever & du coucher de la Lune, calculée avec les Eclipſes des Etoiles Fixes cauſées par la Lune & les Planétes. Cette piéce tomba entre des mains de Mr. Jonas Moore, à la priére duquel Mr. Flamſteed dreſſa une Table du véritable cours de la Lune pour cette année-là, ſur laquelle, en y joignant la Théorie des Marées de Mr. Philips, ayant cherché le tems des Hautes-Marées, il trouva qu'elle marquoit à peu de choſe prés le retour précis des Marées; au-lieu qu'en ſuivant les régles groſſiéres, dont ſe ſervent ordinairement les gens de mer, on peut ſe tromper quelquefois de deux ou trois heures. Paſſant à Londres pour ſe rendre à Cambridge, pendant l'Eté de l'année 1674, le Chevalier Jonas Moore lui communiqua, que le Roi ſouhaittoit fort d'avoir une Table exacte des Marées, & lui offrit de lui aider à dreſſer cette Table, ou quelqu'autre Ouvrage de la même nature. Ils réſolurent de compoſer enſemble un petit Almanach pour l'uſage du Roi, qui fut fait en grande partie avant la St. Jean, mais il ne pût être achevé que peu avant Noël, parce que Mr. Flamſteed retourna à Derby vers la St. Michel. Il avoit eu occaſion de faire quelques Obſervations ſur le Barométre, Mr. Townley lui ayant communiqué celles qu'il avoit faites, & les Régles qu'il en déduiſoit, Mr. Flamſteed eut un Barométre à Derby, & pendant trois années conſécutives il nota trois fois par jour la hauteur du Mercure dans le Barométre, & de la liqueur ſpiritueuſe colorée dans le Thermométre; & ayant comparé les Obſervations de Mr. Townley avec les ſiennes, il trouva, eu égard à la différente ſituation des lieux, qu'elles étoient aſſez d'accord, & qu'il paroiſſoit que chaque fois que le Mercure baiſſoit, il y avoit du changement dans l'Air, & qu'il ſuivoit du Vent ou de la Pluie, non pas toujours le même jour, mais un, deux, trois, ou quatre jours après, ſelon la hauteur où il avoit été, & à proportion du tems qu'il avoit été à cette hauteur. Mr. Boyle a rapporté quelques-unes de ces Obſervations, qu'il ne continua point, parce que le ſoin d'obſerver tous les jours & de noter lui parut demander plus d'attention & de peine, que ne le mérite une choſe auſſi peu importante, que le tems qu'il doit faire. Le Chevalier Moore, qui l'avoit ſouvent ouï parler du Barométre, & de l'exactitude avec laquelle on peut juger du tems par ſon moyen, ſouhaitta d'en avoir un, & Mr. Flamſteed lui en fit deux, & lui laiſſa de quoi en faire d'autres. Il avoit fait longtems fort beau, quand notre Savant partit de Londres, peu aprés le

† L'Anglois dit *Ephemeris*, qui ſignifie auſſi un *Journal*.

„ le $\frac{5}{100000}$ partie du Soleil. Demander, *Quel eſt le Demi-*
„ *diametre du Soleil.*"

Lettre datée de Derby le 26 Juillet 1673. „ J'ai reçu
„ Jeudi paſſé une Lettre de Mr. *Gregory* (5) au ſujet de
„ l'Obſervatoire & des Inſtrumens d'Ecoſſe. J'ai déja écrit
„ une partie de ma réponſe; mais lorſque j'en fus venu
„ à vouloir faire la deſcription de mon Micrométre, mes
„ papiers où elle eſt, ſe ſont trouvés égarés. Je n'ai pas
„ le tems à préſent de les chercher, & je dois Lundi pro-
„ chain aller environ à trente Miles d'iel, mais je revien-
„ drai au bout de trois jours, s'il plaît à Dieu. Je cher-
„ cherai alors mes papiers, & je lui répondrai en même
„ tems. J'écrivis hier à Mr. *Townley*, & je lui mandai de
„ vous marquer ſon avis: je crois qu'il ſera bon que vous
„ alliez voir le Chevalier *Jonas Moore*, qui a un Micro-
„ métre de Mr. *Townley*, & ſi je ne me trompe, Mr.
„ *Gregory* le verra là mieux ajuſté au Tube, que chez Mr.
„ *Hook.*"

(5) Jacques Gregory Auteur de l'*Optica promota*.

Extrait de la Lettre datée de Derby le 20 Août 1673.
„ Si l'on avoit pu avoir les *Tables* de *Vlacq* pour un Ecu
„ ou un *Noble*, j'en aurois été bien aiſe; mais je ne puis
„ aller au delà de cette ſomme, car mon pere tient comp-
„ te de mes dépenſes, & mes petites finances ſont à ſec.
„ J'ai fait plus de la moitié de mon *Hecker*, c'eſt le nom
„ que je donne à mes Ephémérides; j'eſpére d'avoir,
„ aprés la ſemaine prochaine, le tems de l'achever, afin
„ que vous puiſſiez l'avoir avant la St. Michel. Mes com-
„ plimens à Mr. *Gregory*, s'il eſt encore à Londres. Je ſe-
„ rai bien aiſe de ſavoir quels Inſtrumens, & quels Livres
„ il emporte avec lui en Ecoſſe."

Extrait de la Lettre datée de Derby le 29 Sept. 1673.
„ J'ai reçu aujourd'hui votre Lettre, qui m'apprend que
„ vous avez trouvé les Tables de *Vlacq*, que je ſouhaittois
„ . . . . . Je ſuis bien content de la nouvelle de l'arrivée
„ du Traité de Mr. *Huigens*, & encore plus d'apprendre
„ qu'on attend le Traité des *Refractions* de Mr. *Caſſini*.
„ Je ſuis de ſon ſentiment qu'elles doivent continuer juſ-
„ qu'au Zénith, parce que l'air qui produit la Réfraction
„ s'étend à quelque hauteur au-deſſus de nous. Mais quel-
„ ques Obſervations de *Tycho-Brahé*, que je trouve dans
„ l'*Almageſte de Ricciolus*, & quelques unes des dernié-
„ res Expériences que j'ai fait moi-même, & que j'ai deſ-
„ ſein de répéter auſſitôt que j'aurai trouvé un lieu propre
„ pour cela, font que j'ai de bonnes raiſons de penſer,
„ qu'il les fait un peu trop grandes à l'Horizon, & leur
„ diminution trop lente, ou qu'il les fait trop grandes à
„ la hauteur qui ſurpaſſe 30 degrés. J'écrirai dans peu à
„ Mr. *Townley* pour l'engager à faire quelques Expérien-
„ ces, telles que je les voudrois; & ſi les miennes réuſſiſ-
„ ſent, je vous informerai du ſuccès . . . . . Je ſouhait-
„ terois d'avoir pu enrichir le Catalogue (6) de Mr. *Sher-*
„ *burne*, de quelques particularités de la Vie de Mr.
„ *Gaſcoigne*, qui eſt je penſe le premier qui ait mis des
„ vis aux Téleſcopes. Il a fait par leur moyen des Ob-
„ ſervations curieuſes depuis l'an 1638 juſqu'à l'an 1642.
„ J'ai recueilli dans un petit Livre celles que j'ai trouvées
„ dans ſes Lettres, & j'y ai ajoûté des remarques de ma
„ façon, dans les endroits où elles étoient néceſſaires
„ pour mon uſage. Mais je crains que nous n'en ayons
„ perdu beaucoup davantage, & qu'il n'y ait point d'eſpé-
„ rance de les recouvrer."

(6) A la fuite de la Traduction de *Manilius*.

Extrait de la Lettre datée de Derby le 27 Décemb. 1673.
„ Je ſuis très-ſatisfait des raiſons que vous m'avez mar-
„ quées pourquoi mes Ephémérides ne ſont point impri-
„ mées. Mais ſi la choſe n'étoit pas falte je ne vous au-
„ rois pas propoſé de les imprimer aux dépens de la So-
„ ciété Royale, de peur qu'elle n'y perdît; & comme je
„ ſuis déja ſi redevable à ces Meſſieurs, je ne voudrois
„ pas augmenter mes dettes avec eux. Pour ce qui eſt de
„ Mr. *Gregory*, depuis que je lui ai écrit, & que je lui
„ ai envoyé la deſcription de mon Micrométre, je n'en ai
„ eu aucune nouvelle, ainſi je m'abſtiens de lui écrire,
„ ſuppoſant que s'il eût ſouhaitté avoir quelque commer-
„ ce avec moi, il m'auroit fourni l'occaſion de le conti-
„ nuer en répondant à ma Lettre. Je vous prie de me
„ mander quels inſtrumens il a emporté avec lui en Ecoſſe.
„ S'il veut avoir commerce de Lettres avec moi, & qu'il
„ lui plaiſe de me fournir une occaſion favorable, il me
„ trouvera toujours diſpoſé à répondre à ſes intentions."

Extrait d'une autre Lettre écrite de Derby, mais où il n'y a point de date. „ Je me propoſe de vous envoyer
„ mes Ephémérides, que je compte de finir aujourd'hui
„ ou demain. Si les affaires de mon pere ne m'avoient
„ extraordinairement occupé, je les aurois fini il y a long-
„ tems, mais j'eſpére à préſent qu'elles le feront aſſez
„ tôt. Je trouve dans l'Ouvrage de *Huigens* une Table
„ de l'Equation des jours naturels, qui ſemble être fort
„ différente de la mienne, & ſelon laquelle ils gardent
„ conſtamment la même diſtance d'environ quatorze minu-
„ tes de tems; ce que ce ſavant homme a arrangé de ma-
„ niére, que l'Equation ſoit toujours de la même eſpéce.
„ Quoiqu'elle ſemble différer des nôtres, je ne doute pas
„ qu'en l'examinant avec ſoin, elle ne s'accorde exacte-
„ ment avec les nôtres; mais elle n'eſt pas appliquable aux
„ Calculs Aſtronomiques ni à aucune Expérience, ſinon
„ à celles de ſes Pendules; mais je vous parlerai de ceci
„ plus au long une autre fois. En attendant je vous prie,
„ lorſque vous m'écrirez de me marquer ce que Mr. *Gre-*
„ *gory* a fait par rapport aux Inſtrumens qu'il voulois
„ avoir, je ſerai bien aiſe de le ſavoir, & ce qu'on penſe
„ du changement que j'ai fait au Micrométre de Mr.
„ Townley."

le Mercure commença à baiſſer dans les deux Tubes, mais il ne plut qu'au bout de quatre ou cinq jours. Ce qui donna au Chevalier Moore une idée fort avantageuſe du Barométre, & des régles par leſquelles on en jugeoit: en ayant parlé au Roi & au Duc d'Yorck, il eut ordre d'en préparer pour le lendemain, ce qu'il fit en y joignant les directions de Mr. Flamſteed pour juger du tems ſelon que le Mercure monte ou deſcend. Le Chevalier avoit auſſi montré au Roi les Téleſcopes & le Micrométre de notre Auteur, & toutes les fois qu'il les entretenoit de quelque choſe qu'il avoit recueilli des diſcours de Mr. Flamſteed, il leur diſoit franchement d'où il le tenoit, & il le recommandoit aux Seigneurs & aux Gentilshommes de la Cour. Mr. Flamſteed s'étant fait recevoir Maître-ès-Arts à Cambridge, réſolut d'entrer dans les Ordres, & de s'établir proche de Derby dans un petit Bénéfice, qui étoit à la nomination d'un ami de ſon pere; il ſe rendit à Okenham pour aller à Peterborough ſe faire recevoir à Noël, mais il ſe trouva qu'il ne s'y faiſoit point d'ordination. Le Chevalier Moore ayant appris ſon deſſein, lui écrivit de ſe rendre à Londres; où il retourna au mois de Février de l'an 167$\frac{7}{8}$, & logea chez ce Gentilhomme, qui lui deſtinoit un Emploi, où il auroit aidé à ſon fils, pour lequel le Chevalier avoit obtenu la ſurvivance de ſa Charge, dont il a effectivement joui, le peu de tems qu'il a vécu, quoiqu'il ne reſſemblât guéres à ſon pere. Mais le Chevalier, voyant que Mr. Flamſteed perſiſtoit dans le deſſein de prendre les Ordres, & que le caractére de ſon fils ne lui donneroit pas moins de chagrin qu'à lui-même, il ne le détourna point de ſa réſolution. Le 4 Mars ſuivant il apporta à Mr. Flamſteed la Patente d'Aſtronome du Roi, avec cent Livres ſterling d'appointemens, payables au Bureau de l'Artillerie, & qui commençoient à la St. Michel de l'année précédente. A Pâques notre Auteur fut ordonné à l'Hôtel d'Ely par l'Evêque Gunning, qui dans la ſuite s'entretenoit fort familiérement avec lui, ſur-tout ſur la nouvelle Philoſophie, quoique ce Prélat fût toujours pour l'ancienne. Le 10 d'Août 1675 on poſa les fondemens de l'Obſervatoire Royal à Greenwich [*E*], & pendant qu'on y travailla Mr. Flamſteed logea à Greenwich, & ſon Quart de Cercle & ſes Téleſcopes étant dans le Palais de la Reine, il obſerva les conjonctions de la Lune & des Planétes avec les Etoiles Fixes. En 1681 il publia ſa *Doctrine de la Sphére* [*F*] dans un Ouvrage poſthume

[*E*] *Le 10 d'Août 1675 on poſa les fondemens de l'Obſervatoire Royal à Greenwich.*] Dans l'eſpace de tems qui s'écoula entre l'arrivée de Mr. Flamſteed à Londres au mois de Février & Pâques, il arriva une choſe qui hâta, ſi elle n'occaſionna la fondation de l'Obſervatoire. Le Sieur *de St. Pierre*, François de nation, qui avoit quelque légére connoiſſance de l'Aſtronomie, & qui s'étoit acquis la faveur de la Ducheſſe de Portſmouth, ne propoſa pas moins que la découverte des Longitudes, il obtint du Roi Charles II. une eſpéce de Commiſſion à Mylord Brouncker, aux Docteurs Seth Ward, Evêque de Salisbury, Chriſtophle Wren, aux Chevaliers Charles Scarborough, Jonas Moore, au Colonel Titus, au Docteur Pell, au Chevalier Robert Murray, à Mr. Hooke, & à quelques autres Savans de la Ville & de la Cour, d'écouter ſes propoſitions, avec le pouvoir de recevoir parmi eux les autres habiles gens qu'ils jugeroient à propos, & ordre de donner leur avis là-deſſus au Roi. Le Chevalier Jonas Moore mena Mr. Flamſteed dans leurs Aſſemblées, où il fut choiſi pour être de leur Compagnie. On lui enfuite les propoſitions du François, qui étoient les ſuivantes. I. Avoir l'année & le jour des Obſervations. II. La hauteur de deux Etoiles, & ſavoir de quel côté du Méridien elles paroiſſent. III. La hauteur des deux *Limbes* de la Lune. IV. La hauteur du Pole. Le tout en degrés & minutes. Il étoit aiſé de voir pas ces demandes que le Sieur de St. Pierre ignoroit que les meilleures Tables Lunaires différent du Ciel, & par conſéquent que ce qu'il demandoit ne ſuffiſoit pas pour déterminer la Longitude du Lieu où ces Obſervations auroient été faites ou ſe feroient par rapport à celui pour lequel les Tables Lunaires étoient faites. C'eſt ce que Mr. Flamſteed repréſenta ſur le champ à la Compagnie. Mais ces Meſſieurs faiſant réflexion ſur le crédit que la Proteſtrice du Sieur de St. Pierre avoit à la Cour, ſouhaittérent qu'on lui fournît ce qu'il demandoit. Mr. Flamſteed s'en chargea, & ayant trouvé le véritable lieu de la Lune par des Obſervations faites à Derby le 23 Février 1673 & le 12 Novembre de la même année, il donna au Sieur de St. Pierre des Obſervations telles qu'il demandoit. Comme il avoit cru qu'on ne pourroit pas les lui fournir, il dit qu'elles étoient ſuppoſées. Mr. Flamſteed les délivra au Docteur Pell le 19 Février 167$\frac{7}{8}$, & celui-ci lui ayant rendu réponſe quelque tems après, Mr. Flamſteed écrivit une Lettre aux Commiſſaires en Anglois, & une autre en Latin au Sieur de St. Pierre, pour l'aſſurer que les Obſervations n'étoient point ſuppoſées, & pour lui prouver, que quand même elles le ſeroient, ſi nous avions ſeulement des Tables Aſtronomiques qui puſſent nous donner le véritable lieu des Etoiles Fixes tant en Longitude qu'en Latitude, à moins d'une demie minute prés nous pourrions eſpérer de trouver la Longitude des Lieux par des Obſervations Lunaires, mais différentes de celles qu'il demandoit; mais que tant s'en falloit que nous euſſions le véritable lieu des Etoiles Fixes, que les Catalogues de Tycho erroient ſouvent de dix minutes & plus; qu'ils étoient incertains juſqu'à trois ou quatre minutes, parce que Tycho ſuppoſoit une fauſſe Obliquité de l'Ecliptique &c. que les meilleures Tables Lunaires différoient d'un $\frac{1}{4}$ ſinon d'un $\frac{1}{2}$ d'un degré, du Ciel. Et enfin qu'il auroit pu apprendre de meilleures méthodes de *Merin* ſon Compatriote, qu'il auroit dû conſulter avant que de s'avancer à faire des demandes de cette nature. Mr. Flamſteed n'entendit plus parler du Sieur de St. Pierre après cela, mais il apprit que ſes Lettres avoient été montrées au Roi Charles II. ce Prince avoit été ſurpris de ce qu'il aſſuroit que les lieux des Etoiles Fixes étoient marqués fauſſement dans les Catalogues, & avoit dit avec quelque vivacité, *qu'il vouloit qu'on les obſervât de nouveau, qu'on les examinât, & qu'on les corrigeât pour l'uſage de ſes Mariniers.* On lui repréſenta qu'on auroit beſoin d'un bon Corps d'Obſervations pour corriger les Mouvemens de la Lune & des Planétes, il répondit avec le même feu, *qu'il vouloit que cela ſe fît*; & comme on lui demanda qui ſeroit ou pourroit faire ces Obſervations, il repliqua, *le même homme qui veut en faire connoître la néceſſité.* Ce fut alors que Mr. Flamſteed fut nommé Aſtronome du Roi, avec les appointemens marqués dans l'Article, & il reçut en même tems des aſſurances qu'on lui fourniroit de plus tout ce qui pourroit être néceſſaire pour avancer l'Ouvrage. On penſa après cela au lieu où l'on ſeroit l'Obſervatoire. On en propoſa pluſieurs, comme *Hyde-Park*, & le *Collége de Cheſey.* Mr. Flamſteed vint viſiter les ruïnes de ce dernier, & jugea qu'on pourroit s'y établir, d'autant plus qu'il ſeroit proche de la Cour. Le Chevalier Moore panchoit pour *Hyde-Park*; mais le Docteur Chriſtophle Wren ayant parlé de Greenwich, on ſe détermina pour ce dernier endroit. Le Roi accorda cinq cens Livres ſterling en Argent, avec des briques de *Tilbury Fort*, où il y en avoit un magazin; il donna auſſi du bois, du fer, & du plomb, qu'on avoit tiré d'une priſon qu'on avoit démolie à la Tour, & il promit de fournir tout ce qui ſeroit néceſſaire d'ailleurs.

[*F*] *Sa Doctrine de la Sphére.*] Il obſerve dans la *Préface*, qu'il a expliqué dans ce Traité comment toutes les *Apparences* diurnes du Soleil & des Etoiles ſe font naturellement; & comment en rejettant toutes ces anciennes Hypothéſes de la Sphére, qui ſuppoſent fauſſement l'immobilité de la Terre, on peut repréſenter ces Apparences, & réſoudre les problémes qui y ont du rapport par de nouvelles Hypothéſes fondées ſur le véritable Syſtême du Monde, qui ſuppoſe le mouvement annuel & diurne de la Terre, propoſé premiérement par *Pythagore*, ſoutenu enſuite par *Copernic*, démontré par *Kepler*, & adopté & ſuivi par les plus habiles Aſtronomes de notre tems, comme le plus conforme à la Raiſon & à l'Expérience. Il nous dit, que dans la *ſeconde partie* il a enſeigné à trouver par le Calcul, dans quelle étenduë de la Terre une Eclipſe Solaire eſt viſible, & où l'on peut en voir les principales Phaſes; auſſi bien que la maniére de trouver tout ce qui a du rapport à une telle Eclipſe, pour un lieu donné quelconque, ſans être obligé de calculer les Parallaxes; *& comme cette utile découverte n'a jamais été publiée*, ajoûte-t-il, *je me crois obligé d'en rapporter l'origine, pour qu'on ne m'accuſe pas dans la ſuite d'injuſtice envers deux de mes meilleurs Amis, le très-ingénieux Chevalier* Chriſtophle Wren, *Surintendant des Bâtimens de Sa Majeſté*, *& notre* Tycho *Meridional*, *Mr.* Edmond Halley. Ce fut pendant l'Hyver de l'année 1676 que Mr. Flamſteed trouva cette Méthode. Il avoit paru, dans l'Automne, quelques Taches au Soleil; il en obſervoit alors une fort denſe, qui fit plus de deux Révolutions entiéres avant que de diſparoître. En exſminant ſes Obſervations pour trouver la raiſon des différentes apparences de ces Taches, il conclut qu'elles ſont adhérentes à la Superficie du Soleil, & qu'elles tournent autour de ſon Centre une fois dans l'eſpace de 25 jours & un quart, la moitié Septentrionale de l'Axe autour duquel la Révolution ſe fait, étant inclinée d'environ huit degrés au Plan de l'Ecliptique, entre le 12 & le 18 degrés de la Vierge. Après cette Concluſion, il trouva, qu'en ſuppoſant les changemens qui doivent néceſſairement arriver dans leurs apparences, par le progrés diurne de la Terre dans ſon Orbite, toutes ſes Obſervations ſe trouveroient auſſi juſtes qu'il pouvoit l'eſpérer. Ayant remarqué auſſi comment les Poles, l'Axe, l'Equateur, & les Parallelles varioient leurs apparences dans le Soleil par rapport à l'œil du Spectateur placé ſur la Terre, à proportion qu'elle change de place dans ſon Orbite; *étant in-*

ſem-

hume du Chevalier Jonas Moore, intitulé *Nouveau Syſtême de Mathématiques*, imprimé à Londres in 4. On eſpére que le ſavant Mr. Jacques Hodgſon, Membre de la Société Royale, donnera une nouvelle & exacte Edition de ce Traité de Mr. Flamſteed, avec quantité d'additions & de changemens par l'Auteur même. Vers l'an 1684 il fut nommé au Bénéfice de Burſtow, proche de Blechingley dans la Comté de Surrey, dont il a joui juſqu'à ſa mort, arrivée le 31 Décembre 1719, & cauſée par une ſtrangurie, dont il avoit été attaqué trois jours auparavant. Il étoit marié, mais il n'a jamais eu d'enfans. Son *Hiſtoria Cœleſtis Britannica* [G] a paru à Londres en 1725 en trois volumes *in-folio*, dédiée au Roi par Madame Marguerite Flamſteed & Mr. Jacques Hodgſon. Une grande partie de cet Ouvrage étoit achevée d'imprimer avant ſa mort, & le reſte étoit prêt, excepté les *Prolégoménes*, qui ſont à la tête du troiſiéme volume. On nous apprend dans la Préface, que Mr. Flamſteed ayant en 1704 communiqué par un Ami à la Société Royale un précis du Recueil d'Obſervations qu'il avoit, ce Corps en fut ſi ſatisfait, qu'il recommanda l'Ouvrage à ſon Alteſſe Royale le Prince George de Danemarc, qui chargea Mr. François Roberts, les Chevaliers Chriſtophle Wren & Iſaac Newton, & les Docteurs David Gregory & Jean Arbuthnot d'examiner les papiers de Mr. Flamſteed, dont ces Meſſieurs firent un rapport favorable. Sur quoi on en imprima quatre-vingt-dix ſept feuilles aux frais du

(7) Ce qui eſt en Italiques eſt une addition que Mr. Flamſteed a faite de ſa propre main à la *Préface* de ſa *Doctrine de la Sphére*, dans un Exemplaire qui poſſede Mr. Hodgſon.

commodé de la gravelle, pour avoir quelqu'autre occupation que celle de penſer à ſon mal, il ſe mit à examiner (7), comment l'Axe de la Terre, & les différens Cercles & Paralléles qu'on y imagine, paroîtroient à un Spectateur placé dans le Soleil, & de quelle maniére on pourroit repréſenter les Apparences diurnes par une projection Orthographique de notre Globe ſur un Plan poſé à Angles Droits par rapport à l'Ecliptique & à la Ligne qui joint le Centre du Soleil avec celui de la Terre. Il trouva alors ce qu'il expliqua dans la *premiere Section* de ſon Traité *de la Sphére*; ſavoir comment les Paralaxes d'Elevation, de Longitude, & de Latitude ſe trouvent & ſont donnés par Conſtruction: & ſur un examen plus mûr, comment on peut déterminer les tems des Apparences quelconques d'une Eclipſe Solaire, quelles parties ſont obſcurcies, &c. ſans aucun calcul, à l'aide d'une projection. Très-ſatisfait de ſa découverte, il dreſſa ſur le champ le plan d'une Eclipſe qu'il avoit obſervée à Derby le 25 Octobre 1668, & l'envoya avec une courte explication de la Méthode à ſon ami & ſon patron le Chevalier Moore, qui le communiqua à la Société Royale, dans une de ſes aſſemblées. Il arriva que le Chevalier Chriſtophle Wren ſe trouva préſent, qui ſur l'inſpection de la ſigure ſeule, dit au Chevalier Moore, qu'il y avoit ſeize ans que cette Méthode lui étoit connuë, & pour lui en donner la preuve, il envoya chercher ſur le champ une pareille projection proprement tirée ſur un Carton, avec d'ingénieux accompagnemens de nombres & d'échelles pour la conſtruction d'Eclipſes Solaires, dans notre Latitude. Le Chevalier la porta à Mr. Flamſteed, qui étoit incommodé à Greenwich, & ce dernier fut pleinement convaincu par-là que l'honneur de cette utile découverte étoit abſolument dû au Chevalier *Chriſtophle Wren*, & qu'il étoit le premier qui avoit découvert la méthode de trouver les tems du commencement, du milieu, de la fin d'une Eclipſe Solaire, l'étenduë de l'obſcurciſſement, &c. ſans calculer les Paralaxes. Dans quelques Converſations que notre Auteur eut avec Mr. Halley avant que celui-ci allât à l'Ile de Ste. Helene (8) pour obſerver les Conſtellations Auſtrales, ce dernier parla de la Conſtruction des Eclipſes comme poſſible; *mais par une grande tendreſſe pour ſes propres découvertes*, dit Mr. Flamſteed, *ou par quelque autre raiſon que j'ignore, il jugea à propos de me cacher ſa méthode, & à ce que je puis comprendre à tout le monde. Quant à moi la choſe me paroiſſoit à peine poſſible dans ce tems-là. Cependant on ne doit point être ſurpris que trois d'entre nous ayent fait chacun en ſon particulier cette découverte, & ſans nous être communiqué rien de notre méthode. Car il me ſemble peu apparent qu'elle puiſſe échapper à un homme qui aime le mouvement de la Terre, & qui comprend de quelle maniere la Lune, en paſſant entre la Terre & le Soleil, en éclipſe une partie à ceux qui ſe trouvent ſous l'endroit où elle paſſe. Nous aurions plutôt ſujet d'admirer, ſi je n'en avois indiqué la raiſon dans la cinquiéme* Section *de la* ſeconde Partie, *qu'elle ait pu échapper à l'eſprit ſubtil de l'ingénieux* Kepler, *ayant découvert la methode de déterminer par le calcul, dans quel eſpace de notre Globe une Eclipſe du Soleil s'étend, & en quel endroit on appercoit ſes principaux Phénoménes.* Mr. Flamſteed dit enſuite, qu'il avoit à peu près fini ce qu'il donne ici ſur la conſtruction des Eclipſes, lorſque l'ingénieux *Perkins* ſon ami l'avertit qu'on n'avoit que trés-peu de choſe en Anglois ſur la Méthode générale de calculer ſuſmentionnée, & ainſi qu'il ſeroit bien de l'expliquer. Il conſidéra alors que cela pouvoit ſe faire plus aiſément, que cela n'avoit été fait par le célébre Inventeur, & ſans ſa Table *Nonagéſimale*. Changeant alors ſon premier deſſein, qui étoit de ne toucher à rien de ce qui avoit été expreſſément traité par d'autres avant lui, il jugea à propos d'entreprendre cette nouvelle tâche, & dreſſa les régles ſur ce ſujet après le reſte, quoique pour l'ordre elles ayent été miſes au-devant de la Conſtruction de l'Eclipſe Solaire. Il obſerve encore, qu'il publia pour la premiére fois en 1670 les prédictions des Conjonctions de la Lune avec les Etoiles Fixes, & qu'il continua pendant huit années conſécutives à les donner, d'abord dans les *Tranſactions Philoſophiques*, enſuite dans l'*Almanach Royal*, les propoſant comme un moyen propre & même le plus praticable de trouver la *Longitude*, ou la différence des Méridiens de deux Lieux quelconques, parce qu'elles arrivent fréquemment, & qu'une ſeule perſonne peut ſuffire à tout ce qui eſt néceſſaire pour les obſerver avec très-peu d'inſtrumens. Mais la néceſſité de calculer les Paralaxes, pour en faire l'application, fut cauſe qu'on en fit moins de cas qu'il ne l'avoit eſpéré. C'eſt ce qui l'avoit engagé à montrer comment on peut s'épargner cet ennuyeux travail, & trouver par Conſtruction, l'Immerſion & l'Emerſion d'une Etoile Fixe éclipſée par la Lune, ou le tems de ſa Conjonction viſible avec le Centre, & enſuite ſa diſtance du Limbe de la Lune, de la même maniére que les Phaſes d'une Eclipſe Solaire; auſſi-bien que la différence des Méridiens de deux lieux éloignés l'un de l'autre, par l'Obſervation de la même Conjonction faite dans chacun de ces lieux. *Ainſi la principale difficulté étant levée*, dit-il, *j'oſe encore recommander aux Aſtronomes & aux Navigateurs l'étude & la pratique de cette méthode.*

(8) En 1677.

[G] *Son* Hiſtoria Cœleſtis Britannica, &c.] Le *premier* Volume contient les Obſervations de Mr. *Gaſcoigne*, le premier Inventeur de la méthode de meſurer les Angles dans un Téleſcope par le moyen des vis, & le premier qui ait appliqué des Verres *Téleſcopiques* aux Inſtrumens Aſtronomiques: ces Obſervations ont été faites à Middleton proche de Leeds dans la Province d'Yorck, en 1638—1643, & ſont tirées des Lettres de Mr. *Gaſcoigne* à Mr. *Crabtrée*; il y a auſſi quelques Obſervations de Mr. *Crabtrée* du même tems †; & des Obſervations du Diamétre du Soleil & de la Lune, les Conjigurations, & les éloignemens des Satellites de Jupiter, les petites diſtances des Etoiles Fixes, avec leurs Conjonctions avec la Lune & les Planétes, obſervées avec un Téleſcope & un Micrométre à Derby, par Mr. Flamſteed en 1670—1675; avec les plus grandes diſtances des Etoiles Fixes entre elles, & des Planétes, les Eclipſes du Soleil, de la Lune, & des Satellites de Jupiter, les Taches de Soleil, les Cométes, les Réfractions, obſervées avec un *Sextant* de près de ſept pieds de Rayon, un Quart de Cercle mobile, & les Inſtrumens ſuſmentionnés, en 1675—1689 à l'Obſervatoire Royal, & rangées en ordre ſous des Chefs diſtinés, avec les Lieux de la Lune, de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus, & de Mercure, déduits des Obſervations, & les Tables néceſſaires pour s'en ſervir. Le *ſecond* Volume contient les Obſervations qui ſit le même (avec un Arc mural de près de ſept pieds de Rayon, & de 140 Degrés ſur la circonférence) des diſtances des Etoiles Fixes, du Soleil, de la Lune, & des Etoiles Fixes, du Zénith Méridional; du tems de leur paſſage ſur leur Méridien; avec des Obſervations du Diamétre du Soleil, & de la Lune, des Eclipſes du Soleil, de la Lune, des Satellites de Japiter; les Variations de la Boaſſole, le tout depuis 1689 juſqu'à la fin de 1719, &c. On y trouve auſſi des Tables pour calculer aiſément & promptement les lieux des Etoiles Fixes & des Planétes, ſur les Obſervations; outre cela, les lieux de la Lune dans le tems des Oppoſitions, des Quadratures, &c., ceux de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus, & de Mercure, déterminés ſur les ſuſdites Obſervations. Le troiſiéme Volume contient un Catalogue des Aſcenſions directes, des diſtances du Pole, des Longitudes, & de la Grandeur de près de trois mille Etoiles, avec les Variations de leurs Aſcenſions directes & de leurs diſtances du Pole, lorſqu'elles changent de Longitude d'un degré. En jettant ſeulement les yeux ſur ce Catalogue, on peut trouver la Longitude & la Latitude des Etoiles Fixes & des Planétes, leurs Aſcenſions directes & leur diſtance du Pole y étant données. A la tête de ce dernier Volume eſt une ample Préface, où l'Auteur rend compte des Découvertes faites avant ſon tems, des Inſtrumens dont on s'étoit ſervi, de ſes propres Obſervations, & des Inſtrumens qu'il a employés. Après quoi viennent une Verſion Latine du Catalogue Grec de Ptolomée, qui contient 1026 Etoiles Fixes, à laquelle on a joint les Tables d'Ulegh Belgh corrigées, de petits Catalogues des Arabes; celui de 780 Etoiles Fixes par Tycho-Brahé; un autre de 386 du Landgrave de Heſſe; & celui d'Hévelius de 1534 Etoiles Fixes; un autre de quelques Etoiles Auſtrales, qui ne ſont pas viſibles dans notre Hemiſphére, leurs Aſcenſions directes, leur diſtance du Pole, leur Longitude & Latitude, les Variations de l'Aſcenſion directe & de la diſtance du Pole, le tout calculé ſur les Obſervations de Mr. Halley dans l'Ile de Ste. Helene; enfin on y trouve les Lieux des Etoiles par Mr. Flamſteed, juſqu'à l'année 1725.

† Il y a dans l'Anglois *de la même année (of ſame year)* mais de quelle année? B. de T.

du Prince avant ſa mort; le reſte fut imprimé enſuite aux dépens de notre Auteur ou de ſes Héritiers. Mr. Hodgſon poſſéde plus de vingt Lettres du Chevalier Newton à Mr. Flamſteed, écrites depuis l'année 1680 juſqu'à l'année 1699 (a), & quantité d'autres de Meſſieurs Caſſini, Edmond Halley, Guillaume Molyneux de Dublin, Jean Wallis, & d'autres grands Hommes. Mr. Wotton (*f*) appelle notre Auteur, *un des Obſervateurs les plus exacts qu'il y ait jamais eu*, & il remarque „ que Mr. Flam„ ſteed a calculé des Tables des Eclipſes de tous les Satellites, que les Aſtronomes des divers Pays, „ ſachant le tems précis qu'ils pouvoient obſerver, ont trouvées parfaitement juſtes, & ſelon leſquelles „ ils ont auſſi publié leurs Obſervations." Guillaume Molyneux en donne une haute idée dans ſa *Dioptrica nova* (*g*); & dans l'*Avertiſſement au Lecteur* (*b*) au devant de cet Ouvrage, il obſerve que *la méthode Géométrique de calculer la progreſſion d'un Rayon, eſt entiérement nouvelle & n'avoit jamais été publiée. Je ſuis obligé de reconnoître*, dit-il, *que je ſuis redevable de la première connoiſſance que j'en ai eue à mon illuſtre ami Mr. Flamſteed, qui l'avoit tirée de quelques papiers de Mr. Gaſcoigne, dont il n'avoit rien paru.* Le Docteur Jean Keil nous dit (*i*) que „ pendant plus de quarante ans notre Auteur a obſer„ vé les mouvemens des Aſtres avec un travail infatigable, & qu'il nous a donné un nombre infini „ d'Obſervations ſur le Soleil, la Lune, & les Planétes, qu'il a faites avec de trés-grands inſtrumens, „ diviſés exactement avec un art admirable, & munis de verres de Téleſcopes. Ce qui fait qu'on „ peut faire beaucoup plus de fond ſur ſes Obſervations, que ſur celles des Aſtronomes qui l'ont pré„ cedé, qui ont fait leurs Obſervations à œil nud, ſans le ſecours des Téleſcopes. Mr. Flamſteed a „ auſſi fait le Catalogue Anglois des Etoiles Fixes, qui contient prés de trois mille Etoiles, ce qui eſt „ le double du nombre du Catalogue de *Hevelius*; il a ajoûté à chaque Etoile ſa Longitude, ſa Latitu„ de, ſon Aſcenſion directe, ſa diſtance du Pole, avec la variation de l'Aſcenſion directe & de la dé„ clinaiſon, à meſure que la Longitude croît d'un degré. Ce Catalogue avec la plupart de ſes Obſer„ vations a été imprimé ſur de beau papier & avec de beaux caractéres aux dépens du feu Prince „ George de Danemarc ".

(*a*) Nous en donnerons quelques unes dans l'Article du Chevalier NEWTON (ISAAC).

(*f*) *Reflections upon antient and modern Learning.* Cap. XV. p. 175 Londres 1694. in-8.

(*g*) Cap. 6. § 10. p. 270. 271. Londres 1709 in-4.

(*b*) Daté du 17 Avril 1890.

(*i*) Préface p. XII. XIII. de ſon *introduction à la Véritable Aſtronomie.* (en Anglois) Londres 1725 in-8.

FLEETWOOD (GUILLAUME) ſavant Théologien & Evêque Anglois au commencement du XVIII. Siécle, étoit d'une ancienne Famille du Comté de Lancaſtre, où il avoit une Terre, que poſſéde aujourd'hui le Docteur Charles Fleetwood ſon fils. Guillaume étoit fils de Mr. Jeffery Fleetwood [*A*], & d'Anne fille de Mr. Richard Smith (*a*) premier Commis du Bureau de la Volaille †. Il nâquit à la Tour de Londres le premier jour de l'année 1656; il fit ſes premiéres études dans l'Ecole d'Eaton, d'où il ſortit pour entrer dans le Collége du Roi à Cambridge (*b*). Il prit les Ordres vers le tems de la Révolution, & il devint un Prédicateur célébre dés qu'il commença à monter en Chaire. Ayant fait dans ſon Collége, le 25 Mars 1689, en préſence de l'Univerſité le Sermon Anniverſaire le jour de la Fête du Fondateur, il ſe trouva encore de tour à prêcher devant le même Corps le Dimanche ſuivant à Ste. Marie; le Vice-Chancelier & les Chefs des Colléges le priérent de faire imprimer ces deux Sermons, mais il s'excuſa en partie d'accepter l'honneur qu'on lui faiſoit, & ne fit imprimer que le premier ſur 2 Corinth. IX. 12. [*B*]. Peu aprés il fut fait Chapelain du Roi Guillaume & de la Reine Marie, & par le crédit du Docteur Godolphin, ci-devant Principal du Collége d'Eton & Doyen de St. Paul, qui étoit dans ce tems-là Vice-Préſident du Collége, & réſidoit à St. Paul, Mr. Fleetwood fut élu Membre de ce Collége, & Recteur ou Curé de St. Auguſtin à Londres, Bénéfice qui eſt à la nomination du Doyen & du Chapitre de St. Paul. Son grand mérite lui procura bien-tôt le Sermon de l'Aprés-midi à St. Dunſtan dans le Fleetſtreet. Il ſe fit connoître avantageuſement pendant le régne du Roi Guillaume par ſon *Inſcriptionum antiquarum Sylloge* [*C*] imprimé à Londres en 1691 in 8, par divers *Sermons*, prononcés en des occaſions ſolemnelles, & imprimés enſuite [*D*], & par ſon *Eſſai ſur les Miracles* [*E*] imprimé à Londres en 1701 in 8. Les Bénéfices ſuſ-

(*a*) *Deſiderata Curioſa* by Francis Peck Vol. II. L. XIV. p. 17. Lond. 1735 in fol.

† *Freeholder's Survey of the Poultry-Compter.*

(*b*) *Voy.* l'Hiſtoire de ſa Vie & de ſes Ouvrages à la tête du Projet pour imprimer ſes Sermons & ſes autres Ouvrages par ſouſcription. Ce Projet eſt daté de Londres le 21 Janv. 1713

[*A*] *Fils de Mr. Jeffery Fleetwood.*] Il mourut à la Tour de Londres le 18 d'Août de l'an 1665, & laiſſa une Veuve avec ſix petits Enfans (1).

(1) V. The *Extract* of Mr *Rich. Smith's Obituary* in the *Deſiderata Curioſa* Vol. II. Lib. 14. p. 87.

[*B*] *Il ne fit imprimer que le premier ſur* 2 Cor. IX. 12.] Il fut imprimé à Cambridge in-4. 1689 pagg. 27, ſous ce titre: *Sermon prononcé en préſence de l'Univerſité de Cambridge, dans la Chapelle du Collége du Roi, le* 25 *Mars* 1689, *Anniverſaire de la Fête de Henri* VI, *Fondateur du Collége. Par* Guillaume Fleetwood, *Maître ès-Arts & Membre du Collége du Roi.* L'Approbation, ou la *Licence* ſignée du Docteur Jean Covel Vice-Chancelier, & des Docteurs Jean Copleſton, Jean Spences, & Humphrey Gower, eſt datée du 27 Mars 1689.

[*C*] *Son* Inſcriptionum antiquarum Sylloge.] Ce Recuail eſt en deux parties. La *première* contient des Inſcriptions *Payennes* remarquables, tirées de Gruter, de Reinefius, de Spon, & d'autres Auteurs, & rangées ſous cinq Claſſes; la premiére regarde les *Dieux*; la ſeconde les *Ouvrages Publics*; la troiſiéme les *Empereurs*; la quatriéme les *Prêtres*, les *Magiſtrats*, les *Soldats*, &c. & la derniére les Particuliers, comma des *Peres* & des *Meres*, des *Enfans*, des *Maris*, des *Femmes*, des *Freres*, des *Sœurs* &c. On trouva dans la *Seconde Partie*, les Anciens Monumens *Chrétiens*. Les Remarques ſont fort conciſes, formées en partie des Obſervations des autres, & en partie de celles de l'Auteur. Si jamais on donnoit une nouvalla Edition de cet Ouvrage, il ſeroit d'une grande utilité au Lecteur, d'y ajoûtar des Tables exactes, ſur-tout une des Noms propres: car il n'y en a qu'une ſeule, qu'on pourroit appeller un Gloſſaire des Antiquités, contenuës dans les Inſcriptions. Il ſeroit encore bon qu'on mît au titre des Inſcriptions la Lettra G, ou R, ou S, ou A, ou B, ou P, ou F, ou W, pour indiques qu'allas ſont tirées de *Gruter*, ou de *Reinefius*, ou de *Spon*, *Aringhus*, *Baronius*, *Pegebroch*, *Ferretius*, *Wheeler*, &c. parce qu'on pourroit avoir recours aux Sources, lorſqu'on ſoupçonneroit quelque faute d'impreſſion, ou qu'on voudroit avoir de plus amples éclairciſſemens (2).

(2) Vide *Acta Eruditorum Menſis Julii* 1691 p. 127.

[*D*] *Divers Sermons prononcés en des occaſions ſolemnelles, & imprimés enſuite.*] I. Sermon prononcé à Ste. Marie des Arcs, en préſence du Lord Maire & des Aldermans, le 18 Avril 1692. II. Sermon prononcé à la Chapella de Guild-Hall, le 18 Décembra 1692. III. Sermon prononcé en préſence de la Reine à Whitehall, le 12 Février 1694. IV. Sermon da *Commémoration*, prononcé en préſance des Régens de l'Hôpital de Chriſt à Londres, en 1693. V. *Sermon contre ceux qui rognent la Monnoye*, prononcé à la Chapelle de Guild-Hall, en préſence du Lord Maire & des Aldermans, le 16 Décembre 1694, ſur *Geneſ.* XXIII. 16. VI. *Sermon ſur l'Education des Enfans*, prononcé à la Chapelle de Guild-Hall, en préſance du Lord Maire & des Aldermans, le premier Novembre 1696. VII. Sermon prononcé à la Cathédrala da St. Paul le 30 Janviar 1698, en préſanca du Lord Maire & de la Cour des Aldarmans ſur 1 *Sam.* XXVI. 10. 11. VIII. Sermon prononcé en préſence du Roi à Whitehall le 5 Novembre 1700. IX. Sermon prononcé davant las Ecoliers du Collége d'Eton, la 6 Décembre 1701.

[*E*] *Son* Eſſai ſur las Miracles.] Il parut ſous ce titre; *Eſſai ſur les Miracles, en deux Diſcours; par* Guillaume Fleetwood, *Membre du Collége d'Eton, & Chapelain ordinaire du Roi.* Londres 1701 in-8. pag. 277. Mr. Fleetwood nous apprend dans ſon Epître Dédicatoira, qu'il a été „ aſſez hardi pour critiquer ceux qui l'ont précédé, tant „ Anciens que Modernes, & cela ſans diſtinction, & ſans „ égard pour les plus grands Noms; les uns pour avoir „ ſuppoſé ce qui étoit en queſtion, las autres pour avoir „ négligé des difficultés importantes, ou pour y avoir mal „ répondu; d'autres pour avoir attribué au Diable une „ puiſſance, qui lui paroît détruire la preuve que las Mi„ racles fourniſſent en faveur du Chriſtianiſme; & la plu„ part pour nous avoir donné des Syſtémes trés-défectueux „ à certains égards, & inſoutenables à d'autras." Il avoué qu'il a ſuivi das routes écartées, & qu'il a avancé quelque choſe de nouveau ſur ce ſujet, & qua par cela même il pourroit bien s'être trompé; mais il déclare qu'il eſt prêt à ſe retracter, dés qu'on lui aura fait appercevoir quelqua erreur. Enfin il aſſura qu'il a combattu d'une maniére honnéte las Ennemis de la Religion Révélée, leus accordant tout ce qu'ils peuvent demander ſur le ſujet en queſtion, & qu'il a méma fait des conceſſions qui ſeront plutôt ſuſpectes aux gens peu attentifs, qu'elles ne ſaront de leur goût. Ce Traité eſt diviſé en deux Dialogues, où deux Interlocuteurs s'entretiennent familiérement. *A.* propoſe das difficultés & demande des éclairciſſemens ſur la doctri-

ſuſmentionnés ſont tout ce qu'il eut pendant le régne du Roi Guillaume [*F*], n'ayant reçu aucune récompenſe de ſes longs ſervices en qualité de Chapelain, ſinon qu'environ huit jours avant la mort de ce Prince, il fut nommé à un Canonicat de Windſor, à la recommandation de feu Mylord Godolphin. La Patente n'ayant pas paſſé les Sceaux avant la mort du Roi, la Chambre des Communes demanda ce Canonicat pour ſon Chapelain à la Reine; mais Mylord Godolphin ayant expliqué l'affaire à cette Princeſſe, elle dit que puiſque le Roi avoit donné le Canonicat à Mr. Fleetwood, il l'auroit (*c*), & il y fut inſtallé en 1702 (*d*). Il publia en 1704 ſans nom d'Auteur une Piéce intitulée *le Communiant Raiſonnable* [*G*]; & l'année ſuivante il donna, avec ſon nom, *Seize Diſcours Moraux ſur les Devoirs réciproques des Peres & des Enfans, des Maris & des Femmes, des Maîtres & des Serviteurs; avec trois Sermons ſur le Suïcide.* Vers l'année 1705 il prit la réſolution de ſe retirer du bruit & du tumulte de Londres, au grand regret de ſes Amis & des Admirateurs qu'il y avoit. L'idée de le perdre toucha ſi fort ſes Paroiſſiens de St. Auguſtin, qu'ils lui firent les inſtances les plus preſſantes & les plus tendres pour l'engager à demeurer encore avec eux. Ils lui offrirent d'avoir un Vicaire pour lui à leurs dépens, & d'entrer dans tout ce qui pourroit le ſoulager. Mais il fut inébranlable dans ſa réſolution, qu'il avoit priſe depuis longtems, & dans laquelle il s'étoit affermi. Il réſigna les Bénéfices qu'il avoit à Londres, & ſe retira à Wexham, petite Cure d'environ ſoixante Livres ſterling de rente, dans la Comté de Buckingham, où il jouït du plaiſir de la tranquilité & de la retraite, qu'il avoit tant deſirée, dans une maiſon propre, accompagnée de beaux jardins; & ce qui rendoit ſa retraite plus agréable, c'étoit qu'il étoit proche de ſon cher Eton. En 1707 il publia ſans y mettre ſon nom, ſon *Chronicon precioſum* [*H*]. L'année ſuivante 1708, le Docteur Guillaume Beveridge, Evêque de St. Aſaph, étant mort, la Reine nomma Mr. Fleetwood à cet Evêché, ſans qu'il en ſût rien, ou qu'il eût fait aucune ſollicitation; & il a aſſuré à un ami, qu'il avoit appris par la Gazette la premiére nouvelle de ſa promotion. Il ne faiſoit que de ſortir de fonction en qualité de Chapelain, quand ſon prédéceſſeur mourut; une des Dames de la Chambre du Lit ayant demandé à la Reine à qui elle deſtinoit l'Evêché de St. Aſaph, cette Princeſſe lui répondit „ A un homme qui vous plaiſ„ ra bien, & que vous avez ouï prêcher depuis peu; je le deſtine au Docteur Fleetwood (*e*), & elle ordonna d'abord qu'on lui mandât de ſe rendre à la Cour. Ce fut cette circonſtance, d'avoir été appellé à l'Epiſcopat par le propre choix de la Reine, qui contribua beaucoup, comme il le dit à quelques-uns de ſes amis, à vaincre la répugnance qu'il avoit témoignée de rentrer dans le Monde: il crut voir dans ce choix le doigt de Dieu, ce qui fit qu'il y acquieſça (*e*), & il fut conſacré le 6 Juin 1708 (*f*). Il ſe conduiſit dans ce poſte de la maniére la plus exemplaire [*I*]. En 1710 il publia ſon *Ex-*

(*c*) Ibid.

(*d*) La Neve *Faſti Eccl. Anglic.* p. 288.

(*e*) *Account of his Life &c.* p. 2.

(*f*) La Neve *ubi ſupra* p. 25.

doctrine des Miracles. *B.* défend & éclaircit cette doctrine, & entreprend de réſoudre les difficultés propoſées. Mr. Fleetwood définit un Miracle, *une Opération extraordinaire de Dieu, contraire au cours connu & aux Loix établies de la Nature, qui frappe les Sens.* Il s'agit dans le *premier* Dialogue des Miracles faits par Moyſe; & dans le *ſecond*, des Miracles de Jéſus-Chriſt. Mr. Benjamin Hoadly, aujourd'hui Evêque de Wincheſter, publia peu après une *Lettre à Mr.* Fleetwood *ſur ſon* Eſſai ſur les Miracles. Londres 1702 in-8. Cette Lettre a été réimprimée en 1715 in-8. dans le Recueil de *Traités* divers par Mr. Hoadly. L'Auteur de l'*Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages de l'Evêque Fleetwood*, cité ci-deſſus, obſerve (3) „ qu'on a ſou-

(3) P. IX.

„ vent aſſuré, & que cela paſſe chez bien des gens pour „ une choſe certaine, que l'Evêque, dans une Lettre à „ Mr. Hoadly . . . . . avoit renoncé à ſon Syſtême. Mais „ le Lecteur peut compter ſûrement, que ce bruit eſt abſolument faux. Le ſilence de l'Evêque ne ſuffit point „ pour fonder cette imputation; car il eut toujours pour „ principe d'éviter les diſputes, qu'il haïſſoit mortelle„ ment; l'aigreur dont elles ſont ordinairement accompa„ gnées, ne convenant point du tout à la tranquillité & „ à la douceur de ſon caractére; ce fut la raiſon qui l'em„ pêcha d'entrer en lice pour défendre ce qu'il avoit écrit. „ *J'explique mon ſentiment du mieux qu'il m'eſt poſſible*, „ avoit-il coutume de dire dans de pareilles occaſions; „ *s'il eſt bien fondé, il ſe ſoûtiendra de lui-même; ſinon il „ eſt juſte qu'il ſoit confondu.*" Il parut à Londres en 1706 in-8. une piéce intitulée, *Reflexions ſur* l'Eſſai ſur les Miracles de Mr. Fleetwood, *où l'on montre l'Abſurdité, la Fauſſeté, & le Danger de ſes Notions. Avec un Supplément où l'on expoſe l'étenduë & la force de la preuve des Miracles en faveur de la Religion Revélée.* Par Jean Gilbert, *Prêtre de l'Egliſe Anglicane.* Mr. *Jenkins* dans ſes *Obſervations ſur la Vie d'Apollonius de Tyane*, a auſſi fait quelques Remarques ſur les Principes que Mr. *Fleetwood* poſe dans ſon *Eſſai*, mais ſans nommer l'Auteur.

[*F*] *Les Bénéfices ſuſmentionnés ſont tout ce qu'il eut pendant le régne du Roi Guillaume.*] Les Amis de Mr. Fleetwood ont ſouvent cherché la raiſon qui avoit pu la faire négliger ſi longtems par les Evêques, & par les autres perſonnes en crédit, qui diſpoſoient dans ce tems-là des Bénéfices Eccléſiaſtiques. Peut-être que la vie retirée qu'il menoit, & le peu de ſoin qu'il avoit de paroître dans les lieux où il fût expoſé à la vuë du Public, avoient fait concevoir quelques ſoupçons ſur ſes Principes par rapport au Gouvernement, comme il y en eut dans la ſuite à Londres, qui le ſoupçonnérent ſur des rſaiſons auſſi peu ſolides; il en parle dans la *Preface* de ſes *Quatre Sermons*, où il dit (4) qu'il donne ces Sermons, *afin de convaincre certaines Gens, qui m'ont*, dit-il, *accuſé d'avoir changé de principe, que je ſuis aujourd'hui le même que j'étois ci-devant; auſſi n'ai-je jamais eu qu'un ſentiment ſur ces matiéres, & je le trouve ſi raiſonnable & ſi bien fondé, qu'il eſt impoſſible que j'en aye jamais d'autre.* Quoi qu'il en ſoit de la raiſon qui mit obſtacle à ſon avancement, il eſt très-certain, qu'il n'a jamais été dans des principes contraires à l'intérêt & à la liberté de ſa Patrie. Il étoit zélé pour la Conſtitution, où la Révolution & les arrangemens pris en conſéquence pour la Succeſſion à la Couronne avoient mis l'Etat, comme la premiére *Préface* au-devant du *Sermon* ſur la mort du Duc de Glocester, & ſes *deux Sermons* pour le 30 Janvier, le prouvent. Ses trois Exhortations à ſon Clergé témoignent ſuffiſamment de ſon attachement à l'Egliſe Anglicane. Il étoit auſſi pour que la Succeſſion dans la Ligne Proteſtante eût lieu en ſon tems; témoin ſa *Défenſe du Baptême Laïque*, & enfuite ſa fameuſe *Préface*. Il ſe déclara pour maintenir la Maiſon d'*Honovre* ſur le trône, quand elle y fut parvenuë, comme le Sermon qu'il prononça à l'Hotel d'Ely, pour rendre graces de l'extinction de la Rebellion, en eſt une preuve. Il ſoutint fermement l'excluſion de la Couronne que nos Loix avoient donnée aux Papiſtes, & il fut toujours alerte à découvrir & à dévoiler les tentatives ſoit publiques, ſoit ſecrettes, qu'on fit pour diſpoſer la Nation en faveur du Prétendant; comme les piéces dont nous avons parlé, & ſa Préface au-devant de la *Vie de Ste. Winefrede*, & d'autres Traités, compoſés dans des occaſions importantes, le montrent. En un mot, il penſa toujours de la même maniére ſur les matiéres Politiques, comme cela paroît pleinement par un endroit d'un des Sermons, prononcé devant le Lord Maire, dès l'année 1692: le voici: *Ici on trouve encore ces Loix ſi fameuſes, ce Gouvernement ſi célébre dans tout le Monde, où la liberté regne ſans libertinage, la Monarchie ſans tyrannie, & la ſujettion ſans eſclavage. Ici la fortune & les biens ſont en toute ſûreté, aucun Sujet n'eſt expoſé aux taxes qu'impoſe un Prince deſpotique, & ſupérieur à toute Loi, dont la vanité ou la folie, les mauvais deſſeins, ou les débauches ruïnent le Sujet laborieux & induſtrieux; & les particuliers regardent ce qui leur appartient, comme dû au Public, quand il juge qu'il en a beſoin. Ici enfin la Cité de notre Dieu, la meilleure Religion qu'il y ait au Monde, eſt fondée ſur les Loix de Dieu, & ſoûtenuë par celles du Pays.* L'Auteur de ſa *Vie*, cité ci-deſſus, remarque que deux de ces Evêques, qui avoient peut-être penſé moins avantageuſement de lui qu'il ne le méritoit, ont vécu aſſez longtems pour reconnoître leur erreur; ils ont rendu juſtice à ſon grand mérite, & lui ont donné de ſérieuſes marques d'une ſincére & conſtante amitié, juſqu'à la fin de leur vie. Le Docteur Tenniſon, Archevêque de Cantorbery, ſe donna en particulier beaucoup de peine pour le faire paſſer ſur le Siége d'Ely, à la mort de la feuë Reine en 1714.

(4) Préface p. 2. des Sermons de Mr. Fleetwood. Amſt. 1712.

[*G*] *Il publia en 1704 une Piéce ſans nom d'Auteur, intitulée*, le Communiant raiſonnable.] Le titre entier eſt: *Le Communiant raiſonnable, ou Explication de la doctrine du Sacrement de la Ste. Céne du Seigneur, dans toutes ſes parties, par l'Office de la Communion.* Il s'en eſt fait pluſieurs Editions. On l'a attribué à divers Auteurs, & expreſſément à Mr. Theophile Dorrington, Recteur de Writtresham dans la Province de Kent, & l'Auteur de la *Défenſe de la Coutume de l'Egliſe Chrétienne de baptiſer les Enfans, par l'Ecriture Sainte.* Londres 1701 in-8; le Communiant raiſonnable lui eſt attribué dans le Catalogue des Livres diſtribués par la *Société pour la propagation de la Connoiſſance de l'Evangile.*

[*H*] *Son* Chronicon precioſum.] Cet Ouvrage parut ſous ce titre: Chronicon Precioſum: *ou Hiſtoire de la Monnoye d'Angleterre, du Prix du Bled, & d'autres Denrées, pour les ſix derniers Siécles. En forme de Lettre à un Etudiant de l'Univerſité d'Oxford.*

[*I*] *Il ſe conduiſit dans ce poſte de la maniére la plus exem-*

pſil-

Exhortation au Clergé de ſon *Diocéſe*. Le changement, qui arriva dans le Miniſtére de la Reine cette meme année, l'affligea beaucoup [*K*]. Il publia encore cette année-là une Brochure anonyme, intitulée, *le Chapitre XIII. de l'Epître aux Romains défendu contre les faux ſens par leſquels on en abuſe* [*L*]. Le 16 Feyrier 17$\frac{11}{12}$ il fit un Sermon devant la Société pour la Propagation de l'Evangile dans les Pays Etrangers, ſur Act. XXVI. 18, qui fut imprimé à Londres en 1711 in 8. Il publia à Londres en 1712 in 8, ſans nom, *un Sermon pour le Jeûne du 16 Janvier de 17$\frac{11}{12}$ contre ceux qui prennent plaiſir à la Guerre* [*M*]. Il avoit préparé ce Sermon pour le prononcer devant la Chambre Haute, qui l'avoit nommé pour prêcher devant elle ce jour-là; mais le nouveau Miniſtére craignant qu'il ne parlât contre la Paix, lui fit perdre l'occaſion de prêcher, en ajournant la Chambre à deſſein avant ce jour-là. L'Imprimeur, à qui l'Auteur étoit connu, omit pluſieurs endroits de la Copie qui lui avoit été remiſe, par la crainte du Miniſtére (*g*). La même année il publia, ſans nom d'Auteur, *le Jugement de l'E-*

(*g*) *Account of his Life &c. p. 9.*

plâtre.] L'Auteur de ſa *Vie* (5) nous dit qu'„ il ſe trouva „ dans des circonſtances bien épineuſes, étant entré dans „ ſon Diocéſe, immédiatement avant qu'éclatât cet eſprit „ de fureur & de folie, qui ſe manifeſta en 1709, & qui „ dura juſqu'à la fin du régne de la Reine, tems pendant „ lequel la fureur de parti fut portée plus loin, & „ l'eſprit de Jacobitiſme ſe montra plus inſolemment & „ plus ouvertement, que dans aucun tems depuis la Ré„ volution, ſurtout dans cette partie du Royaume où étoit „ notre Evêque. Mais ſa grande & belle réputation, ſes „ rares talens, ſa vie exemplaire, qui donnoient de l'éclat „ à la Dignité Epiſcopale, ſes maniéres obligeantes & af„ fables, exemptes de tout orgueil, & dans leſquelles il „ ne paroiſſoit aucun air de hauteur, le mirent non ſeu„ lement à couvert de tout mauvais traitement, ce qui „ étoit beaucoup dans ces tems orageux, mais lui conci„ liérent le reſpect & l'affection d'un Clergé, où il n'y „ avoit pas un Eccléſiaſtique qui ne fût dans d'autres „ principes que lui."

(5) P. 2. 4.

[*K*] *Le changement qui arriva dans le Miniſtere de la Reine cette même année l'affligea beaucoup.*] On ne pût jamais gagner ſur lui de favoriſer le moins du monde les meſures du nouveau Miniſtére, quelques efforts qu'on fit pour cela, & quoique la Reine elle-même, qui l'eſtimoit beaucoup, lui fit dire, qu'elle verroit avec plaiſir qu'il vînt ſouvent à la Cour. Mais on connoîtra encore mieux ſes ſentimens par lui-même, dans une Lettre à un Ami, à qui il parloit à cœur ouvert. *Quand mon devoir envers la Reine, & le bien de ma Patrie me le permettront, la reconnoiſſance m'empêchera toujours de voter contre mes amis; quand j'ai mis ma conſcience à couvert, je me livre à ce qu'exige de moi, ce que j'appelle mon honneur; ainſi malgré tous les deſagrémens auxquels je puis être expoſé, je ſerai toujours pour le dernier Miniſtére, parce que je ſuis convaincu qu'il ſervoit ſi bien la Reine & la Nation, que je ſuis moralement certain qu'ils ne ſeront jamais mieux ſervis. Je crois qu'on ne peut diſconvenir, que ma conduite eſt auſſi nette & auſſi déſintéreſſée, que celle de perſonne de mon Ordre; car ſûrement ſi je pouvois changer de Parti, je ſerois bien reçu, vû les relations que j'ai eues avec un homme* (le Comte de Rocheſter) *qui gouverne tout, & qui me fait toujours beaucoup d'honnêtetés. Mais les meſures que nous prenons ne me plaiſent point du tout, comme n'étant point conformes à l'intérêt de la Nation; & je prévois que tant de millions que nous avons dépenſés, & tant de ſang répandu depuis vingt ans, aboutiront à une Paix mépriſable, qu'on nous oblige encore à ſolliciter comme par grace.* Lorſqu'on lui demanda, deux ans après, ſon ſentiment ſur la ſituation des affaires publiques, il répondit. „ J'ai été & ſuis encore ſi mécontent à cet égard, „ que je me fais une peine d'y penſer ſeulement. Nous „ étions eſtimés au dehors plus qu'aucune Nation au mon„ de, à préſent nous ſommes l'objet du mépris de tous les „ peuples. Nous ne ſerons ni une bonne Paix, ni une „ bonne Guerre. La France ne nous donnera pas la pre„ miére, & nous nous ſommes ôtés nous-mêmes les mo„ yens de faire la ſeconde. La diſgrace du Duc de *Mari„ borough* devoit valoir du moins un million, & je ne vois „ point que nous y ayons encore gagné un denier, ce que „ je n'attribuë pas à notre probité & à notre vertu, mais „ à notre folie, à notre malice, à notre entêtement, & à „ l'impatience que nous avons d'être ruinés. La maniére „ dont le Parlement a traité le Duc eſt ſi dure, que j'oſe „ avancer, qu'on ne trouveroit en aucun lieu du monde, „ un pareil nombre de perſonnes, de quelque Religion ou „ Nation que ce ſût, qui en agîſſent de cette maniére; „ mais ſa deſtitution eſt quelque choſe de ſi étrange, qu'on „ eſt obligé de chercher toutes ſortes de prétextes pour „ en rendre raiſon; pour ſatisfaire le Public, on eſt ré„ duit à inventer, à exagérer, à tout dire & à tout fai„ re, pour le faire paroître digne d'un pareil traitement. „ Mais je compte de voir tourner à la honte de ſes Enne„ mis, autant que cela tourne à ſon honneur, qu'après „ des recherches auſſi âpres & malicieuſes ſur ſa conduite, „ leur Chef ne trouve abſolument rien à ſa charge, ſinon „ d'avoir fait ce que tous les Généraux ont fait avant lui, „ & ce que le Roi *Guillaume* faiſoit toujours."

[*L*] *Une Brochure anonyme intitulée*, le Chapitre XIII de l'Epître aux Romains défendu contre les faux ſens par leſquels on en abuſe.] Le titre tout entier eſt: *Le treiziéme Chapitre de l'Epître aux Romains defendu contre les faux ſens par leſquels on en abuſe. Par un Curé de la Comté de Salop & adreſſé au Clergé de cette Comté & à ceux du Voiſinage dans le Nord-Galles, auxquels l'Auteur ſouhaitte de la patience, de la moderation, & de l'intelligence pour une demie heure.* Londres 1710 in 8. pagg. 22. Son but dans cette Brochure eſt de prouver (6) que „ dans ce Chapitre St. „ Paul n'exige de perſonne plus de ſoumiſſion aux Puiſ„ ſances Supérieures, que les Loix de chaque Pays ne le „ demandent; qu'il ne requiert d'autre obéïſſance, que „ celle que la Loi requiert; qu'il ne défend de réſiſtance „ que celle qui eſt défenduë par les Loix du Pays, & „ qu'il ne condamne point un homme de ce qu'il réſiſte, „ plus ou moins, ſelon que les Loix le lui permettent." Où comme il s'exprime en finiſſant, *que la Parole de Dieu n'oblige les Sujets à d'autre Obéïſſance, qu'à celle à laquelle ils ſont obligés par les Loix de leur Pays, & qu'elle ne leur interdit de Réſiſtance, que celle que les Loix de leur Pays leur défendent.*

(6) *Voy.* p. 11.

[*M*] *Il publie . . . . . un Sermon . . . . contre ceux qui prennent plaiſir à la Guerre.*] Il eſt intitulé *Sermon pour le Jeûne du 16 Janvier 17$\frac{11}{12}$, contre ceux qui prennent plaiſir à la Guerre. Par un Theologien de l'Egliſe Anglicane.* Londres 1712 in 8. pagg. 23. Le Texte eſt, Pſeaume LXVIII. 30. Vers la fin, on trouve ces paroles (7) „ On „ reconnoît que la Guerre où nous ſommes engagés eſt „ juſte, & les ſuccès dont Dieu l'a couronnée ont été ad„ mirables & grands. Ainſi ceux qui nous diſent à préſent „ que *nous y ſommes entrés injuſtement*, font je penſe des „ gens qui voudroient nous la faire *finir injuſtement*. Ou „ s'ils croyent qu'il nous en a trop couté, il eſt évident „ qu'ils ne ſavent pas donner à nos ſuccès leur juſte va„ leur. Mais je parle à de véritables *Anglois*. Il eſt dé„ montré, que nous n'avons pas acheté ces grands ſuccès „ trop cher, puiſqu'on nous dit, *que c'eſt par là que les „ Ennemis ont été réduits à faire des propoſitions pour une „ Paix generale*. L'auroient-ils fait ſans ces grands ſuccès? „ Ou pouvions-nous obtenir ces ſuccès à moins de frais? „ Je ſuis auſſi charmé de comparer une calomnie ſi mal „ fondée avec une ſi grande *autorité*, que je le ſuis de „ dire, qu'il en a coûté du moins autant à nos Ennemis „ pour perdre leur Pays, leurs Villes, & leurs Armées, „ qu'à nous pour les conquérir, les prendre, & les défaire; „ & que leurs enfans & leurs petits-enfans payeront enco„ re les dettes (ſi tant eſt qu'un Gouvernement arbitraire „ en paye) contractées par des diſgraces, des pertes, & „ des défaites, qui les laiſſent néanmoins toujours dans „ les *Chaînes* & dans *l'Eſclavage*, tandis que notre Poſté„ rité acquittera les dettes contractées par ſes Peres, pour „ lui laiſſer la *Religion* & la *Succeſſion Proteſtante*, & ce „ qui eſt l'appui de l'une & de l'autre, *leurs Libertés*. Nos „ Ennemis mêmes ne peuvent que difficilement avoir la „ malice, ou la hardieſſe, de dire, que cette Nation eſt „ ennemie de la Paix, ou qu'on n'ait pas fait tout ce qu'il „ eſt poſſible de faire pour l'obtenir. Mais j'eſpére que „ nous leur donnerons auſſi ſujet de dire, qu'on a fait „ auſſi tout ce qui ſe peut faire pour pouſſer la Guerre. „ Le premier, ſans le dernier, ne ſerviroit qu'à leur faire „ du plaiſir, ce que nous ne leur devons point, & à nous „ rendre leur fable, après avoir été leur terreur juſqu'à „ préſent." *Mais allons juſqu'à prévoir le plus grand des malheurs. Je ſai bien en quelles mains nous ſommes, ſous la direction de Dieu. Il s'agit ici d'une Paix ou d'une Guerre, qui ne reſſemblent en rien à celles que nous ou nos Peres avons vûës. C'eſt un des plus grands malheurs qui puiſſent arriver aujourd'hui à une Nation, que d'avoir des vûës aſſez bornées & aſſez baſſes, que de s'imaginer que ce Traité décidera ſeulement, ſi l'on épargnera quelque Argent par la Paix, ou ſi l'on en dépenſera un peu plus par la Guerre. Au lieu qu'il doit, ſelon toutes les apparences, décider, ſi dans la ſuite on pourra jamais avoir le pouvoir d'en donner ou d'en refuſer. Je ne veux pas dire, que nous traiterons pour ou contre une nouvelle Religion, un nouveau Gouvernement, & un nouveau Roi; mais j'entens qu'à moins que la Paix ne ſoit bonne, tout cela ſuivra en ſon tems, ſans Traité & contre tous les Traités. C'eſt pourquoi il n'y a perſonne qui puiſſe être trop attentif & trop inquiet par rapport à ce grand événement, qui doit décider de la fortune de l'Europe pour pluſieurs années, & peut-être pour pluſieurs Siécles; & qui par ſes conſequences doit décider par rapport à nous en particulier de tout ce que nous avons. Ainſi ceux qui ont un vrai zéle* pour la gloire & la ſûreté de la Reine, pour le maintien de la Religion & de la Succeſſion Proteſtante, & pour la conſervation des Loix & des Libertés de l'Angleterre, *doivent certainement prier Dieu, de diriger, de conduire, & d'aſſiſter ceux que la Reine employe dans une négociation ſi délicate & ſi dangereuſe, afin que nous obtenions une Paix qui nous conſerve & à notre poſterité tous ces avantages; ou, ſi l'on trouve encore la Guerre néceſſaire, qu'il lui plaiſe d'être avec nos Armées d'une maniére auſſi glorieuſe & admirable qu'il l'a été juſqu'à préſent, & de nous ſuſciter,* (*car c'eſt lui ſeul qui le peut faire*) un Général prudent, courageux, & heureux, *tel qu'étoit celui que nous avons eu en dernier lieu.*

(7) P. 21. 23.

[*N*] Ju-

l'Egliſe d'Angleterre touchant le Baptême des Laïques & des Non-Conformiſtes, en deux Parties [*N*]; & avec ſon nom. *Quatre Sermons* I. *Sur la Mort de la Reine Marie en* 1694. II. *Sur la Mort du Duc de Glocester*, en 1700. III. *Sur la Mort du Roi Guillaume en* 1701. IV. *Sur l'Avénement de la Reine à la Couronne, prononcé en* 1703. Au mois de May 1712 la Préface de ces Sermons fut condamnée au feu à la pluralité des voix dans la Chambre Baſſe [*O*]. En 1713 il publia, ſans y mettre ſon nom, *la Vie* &

[*N*] *Jugement de l'Egliſe d'Angleterre.*] Le titre entier de la première Partie eſt: *Le Jugement de l'Egliſe d'Angleterre touchant le Baptême des Laïques & des Non-Conformiſtes. Par lequel il paroît qu'elle n'a jamais décidé par aucun Decret public que le Baptême des Laïques eſt invalide. Seconde Edition, où l'on a ajoûté une Lettre du Docteur* Jean Coſin, *depuis Evêque de Durham, à Mr.* Cordel, *qui fait voir la difficulté, ſur quelques-uns des prétextes modernes, de communier avec les Proteſtans François.* Londres 1712 in 8. La *Seconde Partie* eſt intitulée: *Seconde Partie du Jugement de l'Egliſe d'Angleterre touchant le Baptême des Laïques & des Non-Conformiſtes.* Londres 1712 in-8. Il dit dans la Préface de la *Première Partie*, qu'il ne ſait ſi la raiſon, le bon-ſens, l'érudition, la clarté, & toutes les qualités que doit avoir un bon Ecrivain, ſerviront de beaucoup, ſi une fois la *Sainte Confrérie* décide, qu'un tel Ouvrage eſt écrit *contre* ce qu'il leur plaît de nommer *l'Egliſe*. „ Cet argument, *dit l'Evêque*, eſt effectivement ſi fort, que je „ ſuis obligé moi-même de m'y rendre. Tout affranchi „ que je ſuis des conſidérations ſuſ-mentionnées, qui re„ tiennent le Clergé; quelque peu que j'aye à eſpérer on „ à craindre par rapport à des intérêts temporels, je n'oſe „ cependant m'avoüer l'Auteur de cet Ecrit, en y mettant „ mon nom. Le deſſein que je me propoſe eſt auſſi bon, „ qu'aucun que le cœur humain puiſſe former; la cauſe „ que je plaide eſt celle de l'*Egliſe Anglicane*, dont j'ai „ toujours été, dont je ſuis, & dont je ſerai toujours, s'il „ plaît à Dieu, fineérement un fidéle membre: je me flat„ te que c'eſt la juſtice & une grande charité qui me re„ tiennent dans un parti juſte, & je croi l'avoir bien ſou„ tenu, & en honnête homme, & en homme raiſonnable. „ Cependant j'avoüe que la crainte d'attirer ſur moi l'in„ dignation de la Populace Eccléſiaſtique, eſt ſi grande, „ que je ne veux pas ſeulement qu'on puiſſe ſoupçonner, „ en quel endroit je demeure, & de quelle profeſſion je „ ſuis. Mes raiſons, favoriſent les *Non-Conformiſtes* au „ point, (& c'eſt ce que je me ſuis propoſé) de prouver, „ qu'ils ſont *Chrétiens*, au jugement de l'*Egliſe Anglicane*. „ Je emprens bien que cette doctrine ne ſera pas fort „ bien reçuë, ni gootée, ce qui eſt, d'autant plus triſte, „ par une foule de Demi-Savans, & de jeunes Etudians, „ qui en croiront plutôt en cette occaſion le Docteur H. (6) Hickes. „ (8), recommandant le Traité d'un Laïque qui condam„ ne tous les Non Conformiſtes, que cent Traitez d'au„ tres Laïques, qui tâchent de les mettre au nombre des „ Chrétiens, quand même ces Ouvrages paroîtroient mu„ nis de l'Approbation *du plus grand nombre d'Evêques*. „ Et c'eſt là one autre raiſon qui m'oblige à me cacher, „ parce que je n'ai pas le cœur de m'engager au combat „ avec une Génération ſi méchante."

[*O*] *La Preface de ces Sermons fut condamnée au feu à la pluralité des voix dans la Chambre Baſſe.*] Cette Préface eſt datée du 2 May 1712. Nous en rapporterons iel quelques traits: *Quoique durant tout le cours de mon Miniſtère je n'aye jamais manqué, dans les occaſions convenables, de recommander & de preſſer l'amour, l'honneur, & le reſpect, qui ſont dûs à la perſonne du Prince; d'y inſiſter, & de joindre, qu'elle doit être regardée, conformément à nos Loix, comme inviolable & ſacrée; & que toute obéiſſance & ſoumiſſion eſt dué à ſes ordres, quelque dures & déſavantageux à quelques Particuliers; cependant je n'ai jamais cru qu'il me fût permis, & que je fuſſe autoriſé de dire au Peuple, que Jéſus-Chriſt, ou St. Pierre, ou St. Paul, ou quelqu'autre Ecrivain ſacré euſſent enſeigné aucune doctrine, qui dût renverſer les Loix & les Conſtitutions du Pays où l'on vit, ou rendre la condition des Peuples, par rapport à leurs Libertés Civiles, plus mauvaiſe, qu'elle n'auroit été, s'ils n'avoient pas été Chrétiens. Auſſi ai-je toujours cru que c'étoit un blaſphéme impie contre cette ſainte Religion, de lui imputer aucun dogme propre à favoriſer la Tyrannie, l'Injuſtice, & l'Oppreſſion dans un Souverain, ou qui tendît à ſoumettre ſans peine un Peuple, né heureux & libre, à la Miſére, & à l'Eſclavage. Non qu'une Nation ne ſe puiſſe rendre elle-même auſſi malheureuſe qu'il lui plaira, mais ne rendons par Dieu complice de cette action. Lorſque la force, la violence, & une dure contrainte ont chargé un Peuple du joug de la Servitude, la Religion lui inſpire un eſprit de patience & de ſoumiſſion, juſqu'à ce qu'il le puiſſe ſecoüer ſans crime. Mais aſſurément la Religion ne nous ſoûmet jamais à un pareil joug. Tel a toujours été, & tel eſt encore aujourd'hui mon ſentiment ſur ces matiéres. Et pour le peu de tems qu'un nom comme le mien a à vivre dans la memoire des hommes, je ſuis bien aiſe que la Poſtérité me connoiſſe ſous le caractére d'un Homme qui a aimé ſa Patrie, & ſouhaitté de paſſer pour bon Anglois, auſſi bien que pour bon* Paſteur. Ayant à la fin de la Préface parlé des glorieux ſuccès de la Guerre pendant les ſept premiéres années du régne de la Reine, il continue en ces termes. „ Nous étions alors, au ſentiment de „ tout le monde, ſur le point d'entrer dans les voyes ca„ pables de nous conduire à une Paix, qui auroit pu ré„ pondre aux priéres de notre pieuſe Reine, aux ſoins & „ à la vigilance d'un très-habile Miniſtére, aux tréſors „ donnés de bon cœur par un Peuple obéiſſant, & „ aux glorieux travaux de nos Soldats; lorſque Dieu, à „ cauſe de nos péchez, permit à l'*Eſprit de diſcorde* de „ ſortir, de mettre le déſordre & la confuſion au Camp, „ dans la Ville, & à la Campagne, (Ah! s'il avoit au „ moins épargné les Lieux conſacrés au Culte Divin!) de „ nous dérober pour un tems cette belle & agréable per„ ſpective, & d'y ſubſtituer, je ne ſai quoi ..... nos „ Ennemis diront le reſte avec plaiſir. Il me convient „ mieux de prier Dieu qu'il veuille nous remettre en état „ d'obtenir une Paix, qui ſoit pour ſa gloire, pour la ſû„ reté, l'honneur, & le bien de la Reine & de ſes Etats, „ & pour la ſatisfaction générale de ſes Hauts & Puiſſans „ Alliés." Cette Préface fut réimprimée dans le *Spectateur* (9) du 21 May ſuivant. Notre Auteur écrivit à Mr. Burnet Evêque de Salisbury, la Lettre ſuivante ſur la condamnation de ſa Préface au feu. (9) Vol. V. Num. 184.

Le 17 Juin 1712.

„ Mylord,

„ J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de „ m'écrire, & je l'ai priſe comme je le devois, connoiſ„ ſant les ſentimens de celui qui m'écrit. J'ai reçu l'in„ digne traitement qu'on a fait à ma Préface, non en Chré„ tien, ni en Philoſophe, mais véritablement en homme „ du monde. Je ſai toute l'intrigue, & je n'ignore pas quo „ c'eſt un trait de *vengeance* d'un mauvais Parti, qui s'eſt „ trouvé piqué au vif; j'en ai été touché à proportion, „ c'eſt-à-dire très-peu. Je n'aime pas à être le ſujet des „ entretiens de la Ville, & j'avoue qu'à cet égard celà „ m'a fait de la peine, quoique je ſois perſuadé que ce „ qui s'eſt dit, m'a été aſſez favorable. La plainte a été „ portée par *Hungerford*, ſecondé de *Manley*, gens effec„ tivement propres à ſervir d'Exécuteurs dans cette occa„ ſion; ils ont été ſoutenus par ce que nous appellons *la* „ *Cour*, & la pluralité a été pour eux, ſans qu'il ſe ſoit „ dit un ſeul mot bien ſenſé contre la Piéce. Les Cheva„ liers *Pierre King*, *J. Jekyll*, & Mr. *Lechmére*, & d'au„ tres gens de robe, ont plaidé fortement en ſa faveur, „ auſſi bien que d'autres Gentilshommes, mais aſſez inu„ tilement, car la Cour a eu 119 voix, & mes Amis n'en „ ont eu que 54. Si leur vuë a été de m'intimider, ils „ n'y ont pas réüſſi; on s'ils ont eu deſſein de ſupprî„ mer le Livre, la choſe a tourné tout autrement; la cu„ rioſité de tout le monde a été excitée par-là, & le „ Libraire y trouve mieux ſon compte qu'il n'auroit fait. „ Le Spectateur en a répandu plus de quatorze mille co„ pies parmi des perſonnes, qui ſans celà ne l'auroient „ jamais vuë, ni n'en auroient entendu parler. En un „ mot, Mylord, quand je conſidére que ces Meſſieurs „ ne m'ont pas traité plus mal, qu'ils n'ont fait, à mon „ avis, l'*Empereur*, les *Etats Généraux*, la *Maiſon d'Ha„ novre*, & tous nos Alliés du dehors, auſſi bien que tous „ les plus braves, les plus ſages & les plus honnêtes gens „ que nous ayons dans le Royaume; je ſerois tenté de ti„ rer vanité de ce qui m'eſt arrivé plutôt que de m'en af„ fliger, & de me produire ſur ce fondement là pour hom„ me de mérite. Raillerie à part, je ſuis pénétré de dou„ leur, quand j'examine ſérieuſement où nous en ſom„ mes, & où nous tendons. Le Parti de la Cour avoue „ aujourd'hui publiquement, qu'à moins que les Alliés „ n'acceptent les Conditions qu'on leur offre, le Roi *Phi„ lippe* ne ſera aucune *Renonciation*, & à coup ſûr les Al„ liés ne peuvent accepter de pareilles conditions, à moins „ que d'être réduits à la dernière extrémité. On veut „ que nous ayons, & nous aurons une Paix ſéparée, en „ dépit de tout ce qu'on peut dire, & ce ſera ſans ſucu„ ne *Renonciation* de la part de la France, & ſans Garan„ tie de la part des Alliés; & quelle Paix ſera celle-là? „ On dit à préſent que l'Angleterre obligera la Roi de „ France à contenter les *Etats* par rapport à une Barriè„ re qui leur convienne, & que le reſte s'accommodera „ ſans danger. Mais je crains fort que l'Angleterre n'ait „ perdu tout ſon Pouvoir coactif, & que la France ne „ compte qu'elle nous tient, & qu'elle pourra en uſer „ comme il lui plaira, & j'oſe dire qu'elle le ſera auſſi „ mal que nous le méritons. Quel changement depuis „ deux ans! Votre Orandeur peut à préſent ſe croire re„ jeuni; car nous ſommes revenus, ce me ſemble, à la lie „ de la Politique de Charles II; ſinon qu'elle étoit plus „ raiſonnable dans ce tems-là, parce que notre Ennemi „ étoit à un degré de grandeur & de puiſſance propre „ à effrayer & à ébloüir un pauvre Prince voluptueux, „ qui ne vouloit pas être troublé dans ſes plaiſirs, & „ qui ſembloit ne s'embarraſſer guére de ce que l'An„ gleterre deviendroit après ſa mort. Les tems préſens „ peuvent vous rappeller ceux-là, avec cette fâcheuſe dif„ férence néanmoins, que les ruïneux effets de ces con„ ſeils paroiſſent ne devoir ſe faire ſentir qu'au bout de „ vingt-cinq ou vingt-ſix ans, & après un intervalle „ pendant lequel on auroit cru, qu'ils devoient être en„ tiérement anéantis. En reliſant ma Lettre, je m'apper„ çois, Mylord, que je ſuis entré dans des diſcuſſions pro„ fondes, ce que je n'aurois pas dû faire, vu les cir-

(b) Il fut confirmé le 13 de ce mois. *Voy.* Le Neve *Fasti Eccl. Anglic.* p. 31.

& les Miracles de Ste. Wenefrede, & ſes Litanies, avec quelques Obſervations Hiſtoriques [P], & un *Sermon funébre ſur la mort de Mr.* Noble, exécuté à Kingſton, pour avoir tué un Gentilhomme avec la femme duquel il entretenoit un commerce criminel. Le Texte eſt II Sam. XII. 5. Au mois de Décembre 1714 Mr. Fleetwood fut transféré à l'Evêché d'Ely (*b*), *ſans avoir fait la moindre démarche ni directement ni indirectement* (i). L'année ſuivante il publia, ſans nom d'Auteur, les *Raiſons en faveur du divorce du Chevalier* G. D. *& de Madame* F. [Q], & en 1716 un Sermon d'Action de Graces pour

Charge to the Clergy of the Diocese of Ely at Cambridge, Aug. 7. 1716, at his primary Visitation p. 1.

(i) Voy. his

„ conſtances du tems & les eaux de *Spa* que je prends. „ Je me flatte que vous m'excuſerez; il me ſemble que „ je cauſois avec vous, qui, à ce que je me perſuade, „ avez de la bonté pour moi. Graces à Dieu, j'ai une „ grande confiance en ſa Bonté, je ſai qu'il nous a juſques „ ici préſervés au-delà de ce que nous pouvions ra„ ſonnablement eſpérer, & de ce que nous avons mé„ rité; mais continuera-t-il à vouloir nous ſauver mal„ gré nous, & tandis que nous travaillons de tout notre „ pouvoir à notre propre ruïne? J'eſpére qu'il le voudra, „ ſans cela nous ſommes un peuple perdu. Je prie Dieu de „ conſerver votre Grandeur & toute votre Famille. Je ſuis

„ *Mylord*,

„ Votre très-humble Serviteur

„ G. Asaph."

La *vengeance* dont l'Evêque parle dans ſa Lettre, regarde le Sermon qu'il avoit publié quelques mois auparavant *contre ceux qui prennent plaiſir à la Guerre*, & dont le Parti de la Cour voulut lui faire ſentir qu'on ſe ſouvenoit. La *Préface* ſusmentionnée ſur d'abord attaquée dans une *Lettre à un Ami, à l'occaſion de la* Préface *de l'Evêque de* St. Aſaph, *au-devant de ſes quatre Sermons*. On nous dit dans l'Apoſtille, *en bonne-foi cette Lettre étoit ſinie, telle que vous la voyez, avant que l'Auteur eût connoiſſance de la ſentence flétriſſante portée contre l'Ouvrage de ſa Grandeur* (Secundum uſum Sarum †) *par les Communes de la Grande-Bretagne*. Cette Brochure commence de la maniére ſuivante. „ Quand Simeon & Lévi, les Whigs „ & les Non-Conformiſtes, les Gens d'Eſprit, & les Sots, „ recommandent exceſſivement à la Nation & avec des „ applaudiſſemens extraordinaires & empreſſés l'Ouvrage „ d'un Evêque pieux & politique, on peut conclure ſûre„ ment, par une Expérience conſtante, que l'Ouvrage de „ l'Evêque eſt mauvais & inſoutenable. Et c'eſt-là, à mon „ avis, la raiſon du zéle que cette eſpéce de gens témoi„ gnent pour la *Préface* de l'Evêque de St. Asaph au„ devant de ſes *quatre Sermons*. Ils voudroient la faire paſ„ ſer pour une piéce achevée & fameuſe en ce qui re„ garde la défenſe de notre Religion & de notre Gou„ vernement, au-lieu que je ne puis m'empêcher de la „ regarder comme une piéce qui attaque mal adroitement „ l'une & l'autre . . . . . Si Mylord n'avoit mis ſon nom „ & ſa qualité au titre, avec les noms de l'Imprimeur & „ du Libraire au bas, j'aurois craint que quelque Ennemi „ n'eût publié ces Sermons d'une maniére ſubreptice, avec „ une Préface, deſtinée à le diffamer. Sa Grandeur igno„ re-t-elle que l'obéiſſance abſoluë à l'Autorité Souve„ raine, ſoit qu'elle réſide en un ou en pluſieurs, eſt, a „ toujours été, & ſera toujours chez toutes les Nations „ une Loi fondamentale? la Réſiſtance au Pouvoir Souve„ rain ſous quelque prétexte que ce ſoit, eſt & ſera tou„ jours un crime de Haute Trahiſon dans tous les Etats & „ dans tous les Gouvernemens."

† Ne faut-il pas *Sarum*?

[P] *La Vie & les Miracles de Ste. Wenefrede*, &c.] Dans la *Préface au Lecteur*, l'Evêque fait quelques obſervations ſur le Chapitre troiſiéme de la Préface générale de *Bollandus* au-devant des *Acta Sanctorum* du mois de Janvier, à Anvers 1643. Ce Jéſuite y établit pluſieurs régles ſur la *Crédibilité* de l'Hiſtoire en général, mais plus particuliérement, ſelon que le caractére de ſon Ouvrage le demande, ſur l'Autorité des Auteurs qui ont écrit *la Vie & les Miracles des Saints & des Martyrs*. Notre Evêque (12) P. 13. remarque enſuite (10), que les Proteſtans, pour ſe juſtifier de ne point invoquer les Saints, alléguent qu'ils ne ſavent point, & qu'ils n'ont aucun moyen de ſavoir, ſi les Saints qui ſont dans le Ciel ont quelque connoiſſance de ce qui ſe paſſe ici-bas. „ Perſonne, *dit-il*, ne prieroit „ Dieu lui-même, s'il n'étoit ſûr que Dieu peut coten„ dre ſes priéres, connoître ſes beſoins, & qu'il eſt en „ état de lui donner les ſecours néceſſaires, s'il le juge à „ propos. Or les mêmes raiſons qui engagent un Pro„ teſtant à prier Dieu, l'empêchent de prier les Saints & „ les Anges. Il ignore ſi les Saints & les Anges connoiſ„ ſent ſes beſoins; il ignore s'ils peuvent entendre ſes „ priéres, s'il leur en addreſſe; & il fait auſſi peu s'ils au„ ront le pouvoir de le ſoulager dans ſes néceſſités, quand „ même ils entendroient ſes priéres; en un mot il ne con„ noît rien de ce qui regarde les Ames qui ont quitté le „ monde, en la grace de Dieu, ſinon qu'elles ſont heu„ reuſes. Quand on aura prouvé que les Saints, qui ſont „ dans le Ciel, ſavent ce qui ſe paſſe ſur la Terre; quand „ on aura prouvé qu'ils peuvent entendre les priéres de „ tous ceux qui les invoquent en même tems dans toute „ l'étenduë des Etats de ſa Majeſté; & quand on aura „ prouvé, qu'ils peuvent non ſeulement entendre, mais „ exaucer nos requêtes, quelles qu'elles ſoient; quand on „ aura prouvé tout cela, je ne crois pas que les Proteſ„ tans faſſent difficulté d'invoquer les Saints. Toutes ces „ qualités ſe trouvent réünies en Dieu le Pere, le Fils, „ & le St. Eſprit; c'eſt ſondé ſur elles, qu'il nous eſt or„ donné de prier, & que nous prions avec une entiére „ aſſurance d'être exaucés. Dieu eſt en tous lieux, & par „ conſéquent tous les bouts de la terre peuvent le prier „ en même tems. Dieu ſait tout, & par cela même il con„ noît tout ce dont chacun a beſoin, & Dieu peut faire „ tout ce qu'il lui plaît, & ainſi il peut nous accorder tout „ ce que nous lui demandons, s'il le juge à propos. Qu'on „ prouve que l'Immenſité, la Toute-ſcience, & la Toute„ puiſſance, caractériſent les Saints, & pour lors, & pas „ avant, ils mériteront d'être l'objet de la Priére. Et puiſ„ que nous avons un Dieu, diſtingué par ces qualités, que „ nous pouvons prier, quel beſoin avons nous d'en cher„ cher d'autres?"

[Q] *Raiſons en faveur du Divorce du Chevalier* G. D. *& de Mad.* F.] Voici le cas dont il s'agiſſoit. „ J. G. D. ſans „ la connoiſſance & ſans le conſentement de ſon pere, qui „ étoit en vie, mais cenſé en démence, avoit à l'âge de „ quinze ans, par l'entremiſe & à la perſuaſion de ceux „ à qui on l'avoit confié, épouſé, ſelon les formes Ec„ cléſiaſtiques, M. F. âgée de treize ans. II. Ce jeune „ couple avoit été mis au lit pendant le jour, ſelon la „ coutume, & y avoit demeuré quelque tems, en préſen„ ce de la Compagnie, qui certifie qu'ils ne s'étoient „ point touchés; & depuis ils n'avoient eu aucun com„ merce enſemble, le jeune Gentilhomme étant allé voya„ ger dans les Pays Etrangers, & la jeune Dame, ayant „ demeuré chez ſes Parens. III. G. D. au bout de trois „ ou quatre ans de Voyages, retourna en Angleterre, & „ ayant été ſollicité de vivre avec ſa femme légitime, il „ le refuſa, & déclara pluſieurs fois publiquement qu'il ne „ conſommeroit jamais le mariage. IV. Quatorze ans ſe „ ſont écoulés depuis la Cérémonie du Mariage; & les „ parties ayant pris, comme on peut ſe l'imaginer aiſé„ ment, une averſion invincible l'un pour l'autre, ſou„ haittent fort d'être remis en liberté. On s'eſt addreſſé „ à la *Puiſſance Légiſlative* pour obtenir la diſſolution du „ Mariage, & pour donner à chacune des parties la li„ berté de ſe marier ailleurs, ſi elles le jugent à propos." Les Raiſons qu'on alléguoit contre ce Divorce, étoient; premiérement, que chacune des Parties avoit conſenti au Mariage, & avoit l'âge requis par les Loix du Royaume pour donner un pareil conſentement; le jeune-homme ayant quinze ans, & la jeune fille treize, quoique la Loi n'en demande que quatorze & douze. En ſecond lieu, qu'ils avoient été mariés de fait ſelon la Forme preſcrite par l'Egliſe Anglicane, le Miniſtre ayant prononcé les paroles ſolemnelles employées par le Sauveur, *ce que Dieu a conjoint que l'homme ne le ſépare point*. Ils ſont donc Mari & Femme, ſelon la Loi de Dieu, & ſelon celles du Pays; & puiſque l'*Adultére* ſeul eſt une raiſon légitime de Divorce, & qu'on ne prétexte point ici d'*Adultére*, le Mariage doit être indiſſoluble. Notre Auteur propoſe diverſes raiſons en faveur du Divorce, & il obſerve (11) que ce qui (11) P. 12. de la 2. Edit. Londres 1713 12-s. rend *le Mariage valide & obligatoire*, *c'eſt que l'homme & la femme ſoient en âge de conſentir, qu'ils en ayent la liberté, & qu'ils conſentent actuellement à ſe donner l'un à l'autre réciproquement la puiſſance de leur corps, excluſivement à tout autre perſonne dans le monde, tant qu'ils vivront. C'eſt-là proprement en quoi conſiſte l'engagement du Mariage chez toutes les Nations & dans toutes les Religions; & tout le reſte eſt cérémonie, décence, prudence, établi par la Puiſſance Légiſlative des différens Pays, ſelon qu'elle le juge convenable.* Il montre enſuite (12), que ce n'étoit point ici un Mariage (12) P. 14. parfait, parce qu'il n'avoit jamais été conſommé. „ L'a„ mour & le penchant, *dit-il*, que les hommes & les fem„ mes ont les uns pour les autres, eſt un ſentiment natu„ rel à tous les cœurs, & par cette raiſon il eſt tout auſſi „ innocent, qu'aucun autre penchant qu'ils ayent; & le „ Créateur toujours bon a pourvû à ce qui peut le ſatis„ faire, comme il a fait pour tous les autres; & quand „ ce penchant ſe porte vers ſon véritable objet, il eſt per„ mis de le ſatisfaire, & on le fait auſſi innocemment, „ que de manger, de boire, & de dormir. Le Mariage „ conſiſte à fixer ce penchant à ſon Objet naturel, & l'on „ ne ſatisfait jamais ce penchant d'une maniére innocen„ te, que par une conjonction légitime. La fin du Maria„ ge eſt donc la ſatisfaction de ce penchant ou de cet ap„ pétit. C'eſt la fin que Dieu s'eſt propoſée en les créant „ mâle & femelle; c'eſt le moyen, & l'unique moyen „ par lequel *ils* peuvent devenir *une Chair*. Par conſéquent „ tant que la fin n'eſt pas remplie, là où elle peut l'être, „ le Mariage n'eſt ni parfait ni complet. On ne peut pas „ dire proprement que Dieu ait conjoint ceux qui ne ſe „ ſont jamais unis par la voye naturelle qu'il a établie. „ Ainſi on ne permettra de dire, que c'eſt faire une „ très fauſſe application de ces ſacrées paroles, que de les „ appliquer au cas en queſtion, où les deux parties n'ont „ jamais été *conjointes* dans le ſens que les paroles ont en „ vuë. Qu'y a-t-il de plus clair que cette propoſition? la „ fin du Mariage, ſelon l'inſtitution de Dieu, eſt que deux

„ de-

pour l'extinction de la Rebellion ſur *Pſeaum.* CVII. 2 prononcé le 7 Juin 1716 dans la Chapelle de l'Hôtel d'Ely. Il donna la même année ſon *Inſtruction Paſtorale adreſſée au Clergé d'Ely aſſemblé à Cambridge le 7 Août 1716 à ſa première Viſite* [*R*], Londres 1716 in-4; & l'année ſuivante une Brochure anonyme intitulée, *Petit Dialogue où l'on prouve que les Papiſtes ne ſont pas exclus du Thrône à cauſe de la Religion. Ou Défenſe du* Préſervatif &c. *de l'Evêque de Bangor ſur cet Article.* Londres 1717 in-8. Nous dirons un mot du reſte de ſes Ouvrages, dans les Remarques [*S*]. Il eſt mort le 4 d'Août 1723 dans

„ devinrent une ſeule Chair. Les deux dont il s'agit, „ n'ont jamais été *une ſeule Chair.* Vos Grandeurs tire- „ront la Concluſion. *Ceux que Dieu a conjoints, que l'hom-* „ *me ne les ſépare point.* Les deux dont il s'agit n'ont ja- „ mais été conjoints par Dieu, ſelon le vtai ſens & l'in- „ tention des paroles; ils peuvent donc encore être ſépa- „ rés par les *Hommes.*" Il examine enſuite le grand argu- ment qu'on alléguoit pour prouver qu'un Mariage eſt *complet*, quoiqu'il n'ait jamais été conſommé; c'eſt l'exem- le de *Joſeph* & de la *Bienheureuſe Vierge*, qui ſont ſouvent appellés *Mari* & *Femme* dans l'Ecriture Sainte, quoique nous ſoyons certains par l'*Ecriture*, qu'ils n'habitérent point enſemble *juſqu'à* ce que le Saint Enfant fut né; & ſelon la *Tradition* ils n'eurent jamais de commerce enſem- (13) P. 22. ble *après* ſa naiſſance. Mais notre Auteur ſait voir (13) que le Mariage de Joſeph & de la Bienheureuſe Vierge fut tout *de pure Oeconomie*, comme l'appellent les anciens Ecrivains du Chriſtianiſme; *il fut pour ſauver les apparences; pour mettre la Mere & le Fils à couvert des traites de la ma- lignité, juſqu'à ce qu'il plût à Dieu de manifeſter, en ſon tems, la vérité plus clairement au monde*; *c'eſt pourquoi, quoi- que les Oracles euſſent l'avoir annoncé obſcurément avant ſa naiſſance, ce ne fut qu'après ſa mort que ce devint un Arti- cle de Foi, qu'il a été* conçu du St. Eſprit & qu'il eſt né de la Vierge Marie. *Pendant la Vie de Jéſus-Chriſt, Joſeph fut le* Mari prétendu *de la Bienheureuſe Vierge*, & *le* Pere prétendu *de ſon divin Fils*, & *à l'ombre de ces relations il ſe chargea ſous la conduite de Dieu, d'avoir ſoin de l'un & de l'autre & de les protéger. Prétendra-t-on après cela ſoutenir, que c'étoit là un* Mariage complet, *ſelon les vues & l'inſti- tution de Dieu? Il étoit complet par rapport à toutes les fins particulières que Dieu ſe propoſoit. Il mettoit la Mere & le Fils à couvert de tout reproche & de la calomnie, & leur procuroit les ſecours & l'appui convenables. Mais quel rap- port cela a-t-il à l'inſtitution primitive de Dieu? ou comment un pareil fait peut-il être tiré en exemple?*

[*R*] *Son Inſtruction Paſtorale adreſſée au Clergé d'Ely* &c.] Il y traite de l'*Excellence* & des *Difficultés* de la *Charge* (14) P. 5. *Paſtorale.* Il obſerve (14) „ que pour ce qui eſt des ef- „ forts qu'ont fait des Eſprits profanes, ſatiriques, & ma- „ licieux du ſiécle pour avilir & rendre mépriſable le Mi- „ niſtére, ce ſont les mêmes qu'on a toujours fait & aux- „ quels nous devons toujours nous attendre. Nous devons „ ſeulement avoir ſoin, *dit il*, de ne pas contribuer nous- „ mêmes à donner lieu à leurs traits par notre imprudence, „ notre négligence, notre ignorance ou par notre mau- „ vaiſe conduite. La Religion eſt ſi utile & ſi néceſſaire „ au bonheur de l'Univers, & ſi propre à perfectionner la „ Nature humaine, qu'elle mérite l'eſtime de tous les hom- „ mes, & qu'elle l'obtient de tous ceux qui ſont raiſonna- „ bles. Il n'y a jamais eu de Pays tant ſoit peu civiliſé, „ ſans Religion, & tous nos Voyageurs, qui ont fait des „ découvertes ſoit dans l'Ancien ſoit dans le Nouveau „ Monde, n'ont trouvé ni Bourg ni Ville un peu conſidé- „ rable, où il n'y eût un Temple ou quelque lieu conſa- „ cré au Culte Divin. Il n'y a auſſi jamais eu de Religion, „ qui n'ait eu ſes Prêtres & ſes Miniſtres; ni de Prêtres & „ de Miniſtres, qui n'ayent eu leurs honneurs, leurs pri- „ viléges, & leurs revenus; & je puis bien ajoûter, qu'il „ n'y a jamais eu en quelque endroit que ce ſoit des Prê- „ trés & des Miniſtres, qui n'ayent eu leurs Envieux, leurs „ Ennemis, & leurs Détracteurs, qui n'ont pourtant jamais „ pu perſuader aux hommes de renoncer à la Religion, & „ de ne pas choiſir certaines perſonnes pour avoir ſoin de „ faire le Service Divin. Ce n'eſt nullement une choſe nou- „ velle, & qui ſoit du jour d'hier, que ceux qui ſont em- „ ployés dans le Miniſtére ſacré, ſoient inſultés, outragés, „ raillés, & déchirés par la médiſance: les plaintes ſur cet „ Article ſont auſſi anciennes qu'aucune Hiſtoire que nous „ ayons, & cela dans tous les Pays, & dans toutes les Re- (15) P. 13. „ ligions." Il remarque enſuite (15), que pour ce qui eſt des qualités requiſes dans un bon Paſteur, ſi nous conſul- tons les Ecrits de quelques-uns des plus fameux Evêques, & d'autres Anciens, & ſi nous devons y déférer ſans nous en écarter le moins du monde, nous trouverons qu'elles ſont ſi grandes, en ſi grand nombre, & ſi difficiles à ac- quérir, *que je ſuis ſûr*, dit-il, *que pluſieurs membres de cette Aſſemblée & moi-même déſeſpérant de parvenir à un tel point, aurions été obligés d'embraſſer d'autres profeſſions, & nous ne laiſſerons pas, j'eſpére, de rendre à Dieu un fidéle compte de notre adminiſtration. . . . . A s'en tenir aux Saillies & aux Hyperboles de ces Eſprits dévots & trop-zélés, il y au- roit peu de perſonnes, tant ſoit peu ſcrupuleuſes, qui vouluſ- ſent jamais entrer dans le Miniſtére; ce qui ſeroit très-préju- diciable à la Religion, ſi jamais cela arrivoit; quoique le trop grand nombre d'Eccléſiaſtiques ne ſoit pas auſſi ſans inconve- nient. Il eſt arrivé quelque choſe de pareil par rapport au Sa- crement de la Ste. Cène, qui peut ſervir à en rendre raiſon en partie. Pendant les deux ou trois premiers Siécles, la plu- part des Chrétiens communioient ſouvent & même tous les Di- manches; mais ces Communions fréquentes rallentirent natu- rellement leur dévotion dans la pratique de cette ſainte action; ce qui ayant été remarqué par des Gens pieux, ils s'attachérent à écrire & à prêcher ſur ce ſujet; & pour exciter la dévotion des peuples, & ranimer leur ancienne ferveur, ils dirent tant de choſes ſubtiles & relevées, employérent des alluſions ſi for- tes & ſi hardies, & des images ſi vives pour repréſenter le* Sacrificateur, *le* Sacrifice, *& la* Préſence, *qu'ils rendirent bientôt la préparation ſi difficile, le danger de s'approcher de la Table ſi grand & ſi effrayant, que des gens de bien même n'oſérent s'y hazarder, & aimérent mieux s'en éloigner, quoi- qu'ils y fuſſent invités, que d'y venir ſans avoir ce qui faiſoit la Robe de Nôces. C'eſt ainſi qu'il arrive ſouvent que des gens bien intentionnés guériſſent un mal par un autre, & juſqu'à ce qu'ils en ayent fait l'expérience, ils ne ſavent quel eſt le plus grand.* L'Evêque remarque enſuite (16) „ qu'il (16) P. 16. „ eſt fort bon pour nous que l'*exemple* de ces grands Hom- „ mes nous ſoutienne contre la ſévérité de leurs *Régles* & „ de leurs *Préceptes*; puiſque malgré tout ce qu'ils ont dit, „ ils ont été eux-mêmes *Evêques* & *Prêtres*, & quoique „ ſavans & trés-honnêtes gens, ils n'ont pas été ſi parfaits, „ que d'autres ne puiſſent les égaler, & qu'il n'y en ait „ qui les égalent." Dans l'*Apoſtille* datée du 30 Août 1716, il dit, qu'avant que l'impreſſion de cette Piéce fût achevée, il a reçu une Lettre des *Députés des Egliſes Epiſcopales Réformées de la Grande Pologne, & de la Pruſſe Polonoiſe*, & du *College Epiſcopal Bethlemien* en *Tranſylvanie*, dans laquelle ils le ſolliciteut fortement de vouloir, à l'exemple de l'Archevêque de Cantorbery & de l'Evêque de Londres, recommander à la charité du Clergé de ſon Diocéſe ces Egliſes & ce Collége, réduites dans le plus déplorable état. *La Piéce*, dit-il, *étoit ſi juſte, & l'exem- ple ſi bon à ſuivre, que je me ſuis mis en devoir de le faire d'abord . . . La Lettre vous parviendra entre ci & un mois, mais je me flatte qu'en attendant vous travaillerez à diſpoſer vos Troupeaux à une libéralité extraordinaire pour ſoulager les beſoins de ces Frères en Chriſt, qui ſont d'une même* Communion *que nous; & je vous prie de vous y employer.* Cette *Exhortation* de notre Evêque fut d'abord attaquée par une *Lettre à l'Evêque d'Ely ſur ſa prétendue* Exhortation (*ad- dreſſée*, dit-on, *à ſon Clergé à* Cambridge *le 7 d'Août* 1716) *touchant ce que y eſt dit* contre la *fréquente* Communion, & *en faveur des (ſoi-diſant) Egliſes Réformées Epiſcopales de* Tranſylvanie, *de la* Grande Pologne, *& de la* Pruſſe. *Par* Philalethe. Londres 1717 in-8. pagg. 31. On attribué cette Lettre à Mr. Matthias Earbery, qui obſerve (17) qu' „ il (17) P. 22 „ ſe trouve dans l'*Exhortation* des expreſſions contraires à „ la dignité du *Saint Sacrement* de l'*Euchariſtie*, & qui ſont, „ *dit-il*, telles qu'elles me glacent le ſang dans les veines. „ On m'y dit, que l'indévotion par rapport à ce ſacré „ Myſtére a été guérie par un autre mal plus funeſte en- „ core, ſavoir le ſoin d'exhorter le peuple à la fréquente „ Communion. Je ne puis trouver de terme aſſez fort „ pour qualifier une ſemblable propoſition. Sûrement, dis- „ je, cet homme a imité bien maladroitement un Evêque „ Chrétien, en lui faiſant parler un langage injurieux „ au plus ſolemnel Myſtére de la Religion Chrétienne. „ Il faut certainement qu'il ſoit auſſi peu verſé tant dans „ ce qui regarde la premiére inſtitution de l'*Euchariſtie*, „ dans laquelle notre divin Sauveur l'a appellée ſon Corps, „ même ſa Chair & ſon Sang, que dans les Ecrits de St. „ Paul. Il n'a jamais bien lu 1 Cor. XI. 26-29. *Toutes les „ fois* &c. N'y a-t-il là ni figures, ni métaphores, ni ex- „ preſſions hardies, comme il plaît à ce faux Evêque de „ les appeller? les premiers Chrétiens ont-ils été les ſeuls, „ qui ont donné de pieux éloges à l'*Euchariſtie*? le ſavant, „ le judicieux Evêque d'Ely n'a jamais pu parler ſur ce „ ton-là." L'Auteur de la Lettre obſerve enſuite (18) que (18) P. 24 l'Ecrivain de l'*Exhortation* a *trouvé une nouvelle race de Men- diants Epiſcopaux, inconnus auparavants dans le monde, ce qui demande quelques réflexions un peu fortes. Car premié- rement il eſt faux quant au fait, qu'il y ait de telles Egliſes Epiſcopales au monde. Ils avancent dans leur Requête, inſé- rée dans le* Dayly Courant *du Lundi 17 Sept. 1716, que* Wi- clef *a été leur Réformateur. Mais j'expoſerai ici quels ſen- timens* Wiclef *avoit ſur l'Epiſcopat.* C'eſt ce que l'Auteur fait d'après le *Faſciculus* d'Orthuinus Gratius; & il paſſe enſuite (19) à l'Hiſtoire de l'établiſſement de ces Egliſes, (19) P. 7. pour montrer quelle ſorte d'Epiſcopat on y a introduit. Il dépeint Wiclef comme un *Traître* (20), & comme un (20) P. 25. *Archi-Hérétique* (21), & maltraite furieuſement toutes les (21) P. 28. Egliſes Proteſtantes Etrangéres.

[*S*] *Nous dirons un mot du reſte de ſes Ouvrages.*] Un *Sermon* prononcé le 7 Septembre 1704, jour d'Action de Graces. Un *Sermon de Jeûne* prononcé devant la Reine à St. James le 4 Avril 1705. Un *Sermon* prononcé devant la Reine à Windſor le 17 Juin 1705. Un *Sermon d'Actions de Graces* prononcé devant la Reine à St. Paul le 19 Août 1708. Un *Sermon* prononcé devant la Reine à St. James le 17 Avril 1709. Un *Sermon* prononcé devant les Pairs le 30 Janvier 1758. Un *Sermon* prononcé devant le Roi dans la Chapelle Royale de St. James, le 2 Mars 1717, premier Dimanche du Caréme. *Une Lettre de Mr.* Jean Burdett (*exécuté à Tyburn pour le meurtre du*

dans ſa ſoixante-ſeptiéme année, & a été enterré dans l'Egliſe Cathédrale d'Ely, où l'on a érigé un Monument à ſa mémoire [*T*]. C'étoit à tous égards un homme d'un rare mérite, & d'un caractére incomparable [*U*]. Il a laiſſé un ſeul Fils, le Docteur Charles Fleetwood, Recteur de Cottenham dans la Comté de Cambridge.

Capitaine Falkner) à *quelques Clercs de Procureurs de ſa connoiſſance, écrite ſix jours avant ſon exécution.* Londres 1717 ſans nom d'Auteur. *Lettre à un Habitant de la Paroiſſe de* St. André Holborn, *ſur les nouvelles Cérémonies dans l'Egliſe.* Londres 1717 in-8. ſans nom d'Auteur. *La Juſtice qu'il y a à payer ſes Dettes, ou Sermon prononcé dans la Cité.* Londres 1718. *Défenſe de la Coutume de prier avant le Sermon, telle qu'elle eſt établie par le* LV. *Canon.* Londres 1720 in-8. Sans nom d'Auteur. *Sermon ſur le Serment.* Londres 1721 ſans nom. *Exhortation addreſſée au Clergé d'Ely au mois d'Août* 1722. Londres 1723 in-8. *Traité de la Dévotion traduit du François de Mr.* Jurieu, *& revu.* Il avoit fait cette Tráduction dans ſa jeuneſſe, & il s'en eſt fait vingt-ſix Editions.

[*T*] *Où l'on a érigé un Monument à ſa Mémoire.*] Voici ſon Epitaphe:

H. S. E.
GULIELMUS FLEETWOOD
Hujus Eccleſiæ, olim Aſaphenſis Epiſcopus,
Pridie Non. Auguſti. A. D. MDCCXXIII,
Suæ Ætatis LXVII
Nondum perveſtus obiit, gravi jam ſenectute innumeris
Laborum ſtudiis appreratâ;
Quorum jam recenſioni neque ulla ſatis patet Tabula;
Nec morum ſanctimoniam, canderem ingenii, rerumque
Divinarum & Humanarum ſcientiam, hic commemorare
Opus erat; neque vero ineluctabilem (ſuaviſſima tamen)
Eloquentiæ vim, Religioni, Patriæque Sacramento
Semper fidi, militantis; nec Robur illud Pectoris ultro
Saevientibus formidoloſæ Potentiæ minis atque flammis
Oppoſitum, pro Domo nunc Regiâ, hoc eſt, pro legibus
Ipſaque Populi ſalute, & Civili ſit Sempiternâ;
Illa enim ad omnem memoriam ipſe quam plurimis
Conſignavit, expreſſiſque monumentis ſuis,
Qualia non ponimus ſuperſtitio.
Sed hæc teſtari Conjux dilectiſſima ſuam unicique filii
Venerationem voluit, & Deſideria atque luctus inſanabiles
ſalari.

[*U*] *C'étoit à tous égards un homme d'un rare mérite, d'un caractére incomparable.* L'Auteur de ſa *Vie* citée ci-deſſus nous dit, qa', „ il vécut d'une maniére utile, ſtudieuſe, & exemplaire, & qu'il s'occupa ſi conſtamment à ce qu'il y „ avoit de meilleur dans ſa profeſſion, que perſonne ne „ peut avoir à rendre compte de moins de tems mal em„ ployé. Il avoit une juſte idée des devoirs de ſa Charge, „ & il en ſoûtenoit la dignité par la maniére dont il s'en „ acquittoit. Il prêchoit aſſidûment, & pendant pluſieurs „ années il le fit trois fois par Semaine. L'on peut dire „ avec vérité, qa'il fut le plus fameux Prédicateur de ſon „ tems. Il ſeroit inutile de dire, combien il employa nti„ lement ſon talent, & avec qaelle éloquence; ſes Ser„ mons en fourniſſent des preuves; il les prononçoit d'un „ ton de voix ſi doux, & avec tant de grace, qu'il en„ levoit ſes Auditeurs, & faiſoit de profondes impreſ„ ſions ſur leurs cœurs. Ce qui rendoit ſurtout ſes Ser„ mons utiles, c'étoit le fond de Morale qui y régnoit, „ ayant à cet égard un talent particulier de rendre clai„ res & aiſées à comprendre les choſes qui paroiſſoient „ difficiles aux uns, & qui cauſoient da trouble & de l'in„ quiétude à de bonnes Ames foibles. Il éclairoit l'Eſ„ prit, & tranquilliſoit enſuite le Cœur. A quoi l'on peut „ ajoûter, ce que pluſieurs de ſes Auditeurs ont ſouvent „ dit, qu'ils l'avoient rarement entendu prêcher, qu'ils „ n'euſſent appris quelque choſe de lui, qu'ils n'avoient „ jamais remarqué, ou jamais entendu. Il viſitoit ſoigneu„ ſement les malades, & étoit un excellent Médecin pour „ les playes de la Conſcience; pluſieurs perſonnes, qui „ n'étoient pas proprement, ſous ſa conduite ne laiſſoient „ pas de s'addreſſer à lui pour le conſulter dans leurs dou„ tes & dans leurs perplexités, & elles trouvérent tou„ jours en lui un Directeur ſage & diſpoſé à leur comma„ niquer ſes lumiéres. Il le faiſoit d'une maniére ſi affec„ tionnée & ſi tendre, qu'outre la ſatisfaction intérieure „ qu'il avoit de faire beaucoup de bien, pluſieurs da ceux „ qui s'étoient addreſſés à lui, lui témoignérent la vivera„ connoiſſanca qu'ils avoient du travail de ſa Charité en„ vers eux, en lui faiſant de joiis Legs, dont il y en eut „ qui lui vinrent après qu'il fut élevé à l'Epiſcopat." Lorſqu'il fut parvenu à cette dignité, il na renonça point à la Prédication, il prêcha toujours à St. Aſaph, où le Vaiſſeau étoit très-bien proportionné à ſa voix; mais à Ely il n'en fit pas autant, où le Temple étoit beaucoup trop grand pour lui, mais il prêchoit dans ſa Chapelle au Palais Epiſcopal, & s'acquittoit ſi ſoigneuſement de cette partie de ſon Miniſtére, même dans la ſaiſon la plus frolle de l'année, qu'il faiſoit quelquefois vingt-quatre Sermons dans l'eſpace de ſix mois. Il étoit grand Amateur des Antiquités, ſur-tout de celles de ſon Pays, mais ce goût ne deſſechoit pas ſon génie, & ne nuiſoit pas à ſon ſtile, effet qu'il produit ſouvent en ceux qui ſe livrent de bonne heure à ce genre d'étude. Il étoit un Antiquaire qui alloit à l'utile, & en même tems habile Prédicateur. Ce qu'il avoit le plus à cœur étoit de remplir les Egliſes, qui étoient la plapart à ſa nomination dans le Diocéſe de St. Aſaph, de gens de mérite & de vertu. Il témoignoit ſouveat l'extrême ſatiſfaction qa'il avoit de contribuer à l'avancement d'Eccléſiaſtiques de mérite, & rien ne lui faiſoit plus de plaiſir, que lorſqa'il voyoit par expérience, que le ſoin de leurs troupeaux étoit pour eux une affaire de Conſcience, „ Dieu veuille qae cela ſoit toujours ainſi, „ avoit-il coutume de dire, & que cela puiſſe augmenter; „ étant ſûr, qu'on ne pouvoit vivre, bien moins mourir, „ avec tranquillité, ſi l'on n'en agit ainſi." Il avoit peu ou point d'égard aux recommandations des perſonnes da diſtinction de ce Diocéſe, quand après de ſoigneuſes recherches la perſonne recommandée ne ſe trouvoit pas être d'une vie irreprochable; & quoiqu'il ne pût pas avoir la ſatisfaction qu'il ſouhaittoit, de remplir ſes Egliſes de gens qai fuſſent parfaitement à ſon gré à d'autres égards, il prit beaucoup de peine pour n'y mettre que des perſonnes de bonnes mœurs; & ſi jamais il ſe mettoit en colére, au-delà de ſon naturel, c'étoit quand il voyoit qu'on l'avoit trompé par des témoignages peu ou point fondés en vérité. Il avoit le cœur généreux, & étoit toujours prêt à ſoulager ceux qui étoient dans le beſoin, ſur-tout les Eccléſiaſtiques pauvres, auxqaels il donnoit ſouvent de l'argent ou des Livres, outre les droits qu'il leur remettoit. Il encourageoit tous les projets charitables dont il avoit connoiſſance, n'ayant jamais marqué d'envie d'être riche, ſinon en bonnes Oeuvres; & il apprenoit toujours avec plaiſir, que quelque perſonne riche avoit laiſſé qaelque choſe pour des uſages pieux, diſant quelqaefois à cette occaſion. „ Qu'il étoit preſque raiſonnable, qu'il y eût „ un Purgatoire modéré pour ceux qai vivent & qai meu„ rent ſi riches, ſans faire da bien à perſonne qu'à leurs „ enfans, tandis qa'il y a tant de pauvreté & de miſére „ dans le monde." Il étoit fort touché de voir que la différence d'opinions en matiére de Religion cauſât tant d'aigreur & de troubles; & il croyoit qae de ſimples erreurs, & des différences qui n'influent pas ſur la pratique, doivent être un Objet de ſupport. Il étoit modeſte, & portoit même l'humilité à l'excès, qualités rares dans un homme qui avoit d'auſſi grandes lumiéres que lui; & autant qu'il évitoit les juſtes loüanges, qai lui étoient daës, & qa'il les ſouffroit avec peine, autant étoit-il retenu à cenſurer les autres. Il étoit d'une humeur douce & égale, d'un tempérament tranqaille & bon, deſorte qu'il n'y avoit guéres rien qai pût l'émouvoir; ni la colére, ni le reſſentiment, ni l'Eſprit de parti ne trouvoient accès dans ſon cœur. Il joignoit à cet heureux caractére, un fond de courage froid & poſé, qu'il ſit paroître quand l'occaſion le demanda. Enfin pour couronner toutes ſes autres bonnes qualités, on peut dire qu'on auroit de la peine à trouver en qui que ce ſoit autant de droiture de cœur, d'innocence de vie, & de pureté de mœurs, qu'on en voyoit en lui. En un mot ce digne Prélat excelloit par rapport à tontes les qualités qui font l'homme ſage, & dans toutes les vertus qai font le Chrétien (22).

(22) *Account of his Life ubi ſupra.* p. 6. 7. 8.

FLETCHER (JEAN) Excellent Poëte Anglois du XVII. Siécle, étoit fils du Docteur Richard Fletcher Evêque de Londres [*A*], il nâquit en 1576 [*B*]. Il fit ſes études dans l'Univerſité

[*A*] *Fils du Docteur* Richard Flatcher *Evêque de Londres.*] Ce Docteur étoit né dans la Province de Kent, & il avoit fait ſes études au Colléga de Bennet à Cambridge (1). Il fut fait Doyen de Peterborough en 1583; il étoit auprès de Marie d'Ecoſſe, lorſqu'elle fut décapitée à Fétheringay dans la Comté de Northampton, au mois de Février 1586. Au mois de Décembre de 1589 il fut promu au Siége de Briſtol, & fait vers le même tems Grand Aumônier. En 1593 il fut transféré à l'Evêché de Worceſter, & de là vers la fin de 1594 à celui de Londres (2). Il épouſa à la fin en ſecondes nôces, Madame *Baker*, qui étoit une jolie Veuve; ce mariage déplût fort à la Reine (3). Il mourut ſubitement dans ſa maiſon à Londres le 15 Juin 1596, & fut enterré dans la Cathédrale de St. Paul (4). Il avoit un frére nommé GILES FLETCHER, qui après avoir fait ſes premiéres études dans l'Ecole d'Eaton, fut élu Ecolier du Collége du Roi à Cambridge, où il devint un Savant, un excellent Poëte, & prit le Degré de Docteur en Droit. Il fut envoyé enſuite en qualité de Commiſſaire en Ecoſſe, en Allemagne, & dans les Pays-Bas, & comme Ambaſſadeur en Ruſſie; il fut fait Sécretaire de la Ville de Londres, & Maître des Requêtes. Il publia un Diſcours *ſur la Ruſſie*, à Londres 1591 in-8., mais il fut ſupprimé d'abord, de peur de choquer un Prince, qui étoit Allié de l'Angleterre (5). Ce Diſcours a été réimprimé en 1643, &c. in-12. Il mourut dans la Paroiſſe

(1) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. col. 207.

(2) Goodwin *de Præſulibus Angliæ.* Et Wood *ubi ſupra.*

(3) Wood *ubi ſupra.*

(4) Goodwin *ubi ſupra.*

(5) Wood *ubi ſupra.*

Digitized by Google

té de Cambridge (a), & mourut de la Peſte à Londres en 1625, âgé de quarante-neuf ans, il fut enterré à Ste. Marie d'Overy dans Southwark le 29 Août de la dite année (b). On trouve parmi les *Poëſies* (c) du Chevalier Aſton Cockaine Baronet, une Epitaphe de notre Auteur & de Mr. Philippe Maſſinger (d) „ qui ſont, dit-il, enterrés dans un même tombeau dans l'Egliſe de Ste. Marie „ d'Overy en Southwark ". Mais le Régiſtre de cette Egliſe porte, que Maſſinger eſt enterré dans une des quatre Cours qui dépendent de cette Egliſe (e). Mr. Edouard Philips obſerve (f) qu'il a été „ un des trois principaux Poëtes Dramatiques de notre Nation dans le ſiécle paſſé (les deux autres „ ſont *Johnſon & Shakeſpeare*), entre leſquels on peut dire qu'il y avoit une Symétrie de perfection, „ chacun ayant ſon talent où il excelloit; *Ben Johnſon* pour travailler d'une maniére finie, & par la „ connoiſſance qu'il avoit des Auteurs; *Shakeſpear* par la beauté de ſon génie, & ſon élevation poë„ tique naturelle; & *Fletcher* par une élégance polie, & une agréable familiarité de ſtile; il avnit „ d'ailleurs le génie ſi abondant pour l'invention, que ſon fidéle compagnon, *François Beaumont*, fut „ ſouvent obligé de retrancher ce qu'il y avnit de ſuperflu dans ſes compoſitions ". Le Lecteur peut conſulter ſur ſon caractére & ſur ſes Ecrits l'Article de BEAUMONT. Mr. Rymer, comme nous l'avons remarqué dans cet Article là, a attaqué vivement les Piéces de Théatre de notre Auteur & de Beaumont [C]. Fuller (g) rapporte que Fletcher s'étant trouvé nne fois dans un Cabaret pour fnrmer en gros le plan d'une Tragédie, entreprit *de tuër le Roi* dans la Piéce; ce qu'il diſoit avant été entendu à demi, il fut arrêté & accuſé de Haute Trahiſon, mais la mépriſe ayant été reconnuë, & qu'il ne s'agiſſoit que d'un Roi de Théatre, cette avanture apprêta fort à rire. Il travailla conjointement avec Ben Johnſnn (h), Philippe Maſſinger (i) Thomas Middleton (k), & Jacques Shirley. Mr. Dryden nous apprend (l) „ qu'aprés la mort de Beaumont, Fletcher conſulta le dernier ſur l'intrigue de plu„ ſieurs de ſes Piéces ".

(a) Wood *Athen. Oxon.* Vol. I. col. 524.

(b) Idem Ibid. & Langbaine *Account of the English Dramatic Poets* p. 206. Oxford 1691 in-8.

(c) *Coice Poems of ſeveral ſorts* &c. p. 120. Londres 1658 in-8.

(d) Il mourut ſubitement au mois de Mars 16$\frac{24}{25}$ dans ſa Maiſon à Southwark, ſituée du côté de la Riviére proche de la Comédie, & il fut enterré le 18 du mois.

(e) Wood *ubi ſupra.*

(f) *Theatrum Poetarum*; Modern Poets, p. 108. 109. Lond. 1675.

(g) *Worthies in Northamptonſhire.*

(h) Langbaine p. 288.

(i) Idem p. 351.

(k) Idem p. 370.

(l) Voy. the *Preface* p. XXVII to Vol. I. of *Beaumont's and Fletcher's Works.* En 7 Vol. à Londres 1711 in-8.

roiſſe de *Ste. Cathérine Coleman-ſtreet* à Londres, au mois de Février 1610. Il laiſſa deux fils; l'un du même nom que lui, qui étoit Bachelier en Théologie & Membre du Collége de la Trinité à Cambridge, mourut à Alderton dans la Comté de Suffolk en 1623; l'autre, qui ſe nommoit *Phinées Fletcher* étoit Membre du Collége du Roi de la même Univerſité, & paſſoit pour grand Poëte. Il avoit un Bénéfice à Hilgay dans la Comté de Norfolk. Il écrivit divers Ouvrages, entre autres l'*Ile de Pourpre*, Poëme; *Eclogues de Pêcheurs*, &c.

[B] *Il naquit en* 1576.] Il étoit âgé de quarante-neuf ans, quand il mourut au mois d'Août de l'an 1625. Fuller (6) le met parmi les Hommes Illuſtres de Northamptonſhire, où il y a de l'apparence qu'il étoit né.

(6) *In his Worthies.*

[C] *Mr. Rymer . . . . . a attaqué vivement les Piéces de Théatre de notre Auteur & de Beaumont.*] Le Livre de Mr. Rymer eſt intitulé: *Examen des Tragédies du dernier Siécle, par la pratique des Anciens, & par les régles du bon ſens, commun à tous les Siécles. En forme de Lettre à* Fleetwood Shepheard *Ecuyer. Par* Thomas Rymer de *Gray's-Inn Ecuyer.* Londres 1678 in-8. Les Piéces de Fletcher & de Beaumont qu'il examine, ſont *Rollon Duc de Normandie*; *Roi & pas Roi*; & l'*Amante* (ou la Fille, *The Maid's*) *Tragédie.* Mr. Rymer obſerve (7) par rapport à *Rollon*, que „ le ſuccès de cette Piéce eſt dû principalement „ aux Scénes Comiques, & à des plaiſanteries pareilles „ à celles de gens qu'on va pendre; que cette Tragédie „ tombant dans la Caiſine entre les mains de gens qui n'ont „ jamais eu de leur vie une idée du Tragique, le Panetier & „ le Cuiſinier divertiſſent ſi fort que cette Piéce en eſt „ devenuë une des plus ſuivies." A l'égard de la Piéce *King and no King*, il nous dit (8) qu'*il y a dans* la *Fable pluſieurs choſes peu vraiſemblables, & de la plus mauvaiſe eſpéce, parce qu'elles ne contribuent en rien à la ſurpriſe*; & que *tous les caractéres en ſont peu naturels, & hors de la vraiſemblance autant que cela ſe peut.* Il remarque ſur la troiſiéme Piéce (9), qu'„ il n'y a rien de ſi dénaturé dans l'Hiſ„ toire, rien de moins vraiſemblable dans la Nature, que „ toute la conduite de cette Tragédie, tant nous ſommes „ éloignés de l'exactitude, & du Philoſophique que la „ Poëtique demande." Il finit (10) en obſervant que „ les Plaiſans ne ſont pas tant de bruit dans cette Piéce, „ que dans les deux précédentes; mais qu'ils y ſont bien „ plus mal placés. Dans les autres ils ne font qu'une eſpéce d'Intermède, & n'entrent point dans le corps de „ l'Action; mais ici ils ſe mêlent dans les principaux en„ droits, lorſque nous devons toute notre attention à ce „ qu'il y a de Tragique. Lorſqu'il s'agiroit de prêter l'o„ reille aux accords d'un Luth, nos oreilles ſont étourdies „ par un hroit & un tintamarre de Pincettes & de Trom„ pes. Il eſt libre à un homme de railler de ſes propres „ infortunes; mais c'eſt certainement une choſe dénaturée „ & barbare de rire en voyant un autre ſur l'échaffaut."

(7) P. 55.

(8) P. 59.

(9) P. 106. 107.

(10) P. 139.

✿ FLORINDE, connuë communément ſous le nnm de *Cava*, qui ſignifie en Arabe *Fille violée*, étoit fille dn Comte Julien, favnri de Roderic dernier Roi des Goths en Eſpagne [A]. Cette jeune perſonne étoit à la Cour parmi les filles de qualité qui étoient au ſervice de la Reine Egilonne (a) [B]. Roderic, Prince vnluptueux & eſclave de ſes plaiſirs, en devint amoureux; elle étoit d'une grande beauté: un jour qu'elle ſe divertiſſoit avec ſes Compagnes, elle s'étoit fort décnuverte, le Roi l'ayant vuë d'une fenêtre, où il étoit, en fut frappé, & dès ce moment il ne fut occupé que de ſa paſſion & des moyens de la ſatisfaire [C]. Plus il voyoit Florinde, & plus il ſe ſentoit conſumer par

(a) Mariana *de Reb. Hiſpan.* Lib. VI. cap. 21.

[A] *Etoit fille du Comte Julien, favori de Roderic . . . . dernier Roi des Goths en Eſpagne.*] Roderic monta ſur le trône au commencement du VIII. Siécle, après en avoir renverſé Witiſa fils d'Egica, Prince que ſes abominables excès avolent rendu l'objet de l'horreur de ſes ſujets (1). Jamais Prince ne donna lien de concevoir les plus magnifiques eſpérances qne Roderic: il avoit toutes les qualités du Corps & de l'Eſprit qni forment les grands Rois; un corps endurci au travail & à toutes les fatigues de la guerre, capable de ſouffrir la faim, la ſoif, les veilles, les rigueurs du froid, & les brûlantes chaleurs; à cela il joignoit une ame fiére, élevée, libérale, & magnifique; il avoit l'art de ſéduire les cœurs les plus difficiles à gagner, & le talent de débrouiller les affaires les plus épineuſes. *Inerant quidem nova Regi magna animi & corporis bona, neque adumbrata ſolum, ſed expreſſa atque illuſtria maximarum ſigna virtutum; corpus laborum patientia duratum; indoles, vigiliæ, frigoris atque æſtus; animus audax magna petens, liberalitatis laude excellens, atque ingenii ad verſandos hominum animos, & magnarum rerum tractationem præcipua dexteritate.* Malheureuſement pour lui-même & pour l'Eſpagne, ſes vertus ſe changérent en vices, ou ſes vices ſi l'on veut égalérent ſes vertus, dès qu'il fut ſur le trône: ce fut un Prince vindicatif, imprudent, & qui ſacrifioit tout à ſes plaiſirs. *Has omnes virtutes cum primum ad regnum acceſſit ingentibus vitiis exæquavit: injuriarum memoria, libidinis intemperantia, atque actionum imprudentia Witizæ propior, quam patri majoribuſque* (2). Le Comte Julien, qui avoit été favori de Witiſa, le devint de Roderic. „ Cet homme, *dit un Hiſtorien* (3), né pour vendre „ ſa patrie, poſſédoit éminemment l'art de raffiner ſur „ tous les plaiſirs: ſes richeſſes le mettoient à portée de „ contenter ſes goûts. Il ne falloit point d'autre mérite „ pour plaire à Roderic; auſſi trouva-t-il grace devant „ lui, quoiqu'il eût épouſé la ſœur de Witiſa . . . . . „ Roderic, pour prix de ſon addreſſe à reveiller en lui le „ goût des plaiſirs, & à le rendre en quelque maniére plus „ capable de vices qu'il ne l'étoit, lui donna le Gouver„ nement de la Mauritanie Tingitane, & de la Province „ Eſpagnole ſituée ſur le détroit qui ſépare la Méditer„ ranée de l'Ocean." Un autre Hiſtorien (4) ajoûte, que c'étoit un homme hardi, maître en l'art de feindre & de diſſimuler, & inconſtant; *audax, verſutus, varius, cujuſlibet rei ſimulator & diſſimulator.*

(1) Mariana *de Reb. Hiſp.* Lib. VI. cap. 19. il remarque que d'autres diſent que *Witiſa* mourut de maladie à Tolède.

(2) Mariana *ubi ſupra.*

(3) La Clede *Hiſt. Gén. de Portugal.* T. I. p. 106. Paris 1735 in-4.

(4) Mariana *ubi ſupra.*

[B] *Cette jeune perſonne étoit à la Cour parmi les filles de qualité, qui étoient au ſervice de la Reine Egilone.*] C'étoit la coutume que les Enfans des Grands Seigneurs fuſſent élevés à la Cour. Les Garçons auprès du Roi, dont ils étoient les Gardes, qu'ils ſervoient à Table, & ceux qui étoient en âge le ſuivoient à la Chaſſe & à la Guerre: c'étoit de cette Ecole qu'on tiroit les grands Officiers de la Couronne, les Généraux, &c. Les Filles étoient élevées auprès de la Reine, où on leur enſeignoit tout ce qui convenoit à leur Sexe. *Erat in more poſitum ut Principum Hiſpaniæ liberi in aula regia educarentur. Filii quidem ad cuſtodiam regii corporis, & privata obſequia adhibebantur, inter ejus miniſtri erant: venantem Regem, quibus per ætatem licebat, comitabantur, & ad bellum proſequebantur armati; magnarum Præfeturarum & Ducum hæc rudimenta incrementaque erant: Filiæ autem in gynæcæ Regina miniſtrabant, ubi Minervæ artes, pſallere & ſaltare, quantum neceſſe eſſet famulis, docebantur* (5).

(5) Idem ibidem.

[C] *Le Roi l'ayant vuë d'une fenêtre où il étoit, en fut frappé, & dès ce moment il ne fut occupé que de ſa paſſion & des moyens de la ſatisfaire.*] J'ai ſalvi le récit de Mariana, mais je rapporterai ici celui de Mr. la Clede (6), qui

(6) *Hiſt. Gén. de Portugal.* Tom. I. p. 106.

par un feu ſecret (*b*). Il envoya en ce tems-là le Comte Julien en qualité d'Ambaſſadeur en Afrique, vraiſemblablement pour avoir le champ plus libre: on dit que ce fut auſſi alors qu'il fit ouvrir une vieille Tour à Tolède, où il trouva des préſages de ſa ruïne [*D*]. Quoi qu'il en ſoit, il employa les ſoins, les ſollicitations, les prières & les menaces pour engager la fille du Comte à répondre à ſa paſſion, mais elle réſiſta courageuſement [*E*]. Roderic réſolu de ſe ſatisfaire à quelque prix que ce fût, épia Florinde, & l'ayant ſurpriſe dans un lieu écarté, il employa la violence pour aſſouvir ſa brutale paſſion (*c*). On aſſure (*d*) que cet affront, tout ſanglant qu'il étoit, fut moins ſenſible à Florinde, que le mépris dont le Roi l'accabla après l'avoir deshonorée. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle fut vivement touchée, & qu'animée d'un violent déſir de ſe venger de l'outrage fait à ſon honneur, elle écrivit à ſon pere [*F*] pour lui communiquer le malheur qui lui étoit arrivé (*e*). Le Comte revint en Eſpagne, pour s'aſſurer des moyens de ſe venger; il parut à la Cour, cacha ſous le voile de la plus profonde diſſimulation ſon reſſentiment & les deſſeins qu'il méditoit, & ſe déguiſa ſi bien, que le Roi ne ſe défia point de lui, & l'admit à tous ſes Conſeils (*f*). Julien s'en prévalut pour engager ce Prince imprudent dans pluſieurs fauſſes démarches; il feignit enſuite que ſa femme, qu'il diſoit avoir laiſſée malade en Afrique, l'avoit prié de lui envoyer ſa fille, pour lui tenir compagnie, juſqu'à ce qu'el-

(*b*) Idem ibidem.

(*c*) Idem ibidem.

(*d*) La Clede *Hiſt. Gen. de Portugal* T. I. p. 108.

(*e*) Mariana *ubi ſupra.*

(*f*) Idem ibid.

en différe par rapport à pluſieurs circonſtances, dont l'Hiſtorien Eſpagnol ne dit mot; & comme l'autre ne cite point ſes garans, j'ignore quel fond on doit faire ſur ſon récit lorſqu'il n'eſt pas d'accord avec les autres Hiſtoriens, ou qu'il rapporte des particularités, ſur leſquelles ils ont gardé le ſilence. Quoi qu'il en ſoit, voici ce que raconte Mr. la Clede. „ Florinde avoit été à la Cour de Witiſa dès ſon „ enfance, & après la mort de ce Prince elle ſuivit la „ fortune de ſon pére dans la Cour de Roderic, qui en de- „ vint ſi vivement épris, qu'il étoit ſur le point de l'épou- „ ſer, lorſqu'une tempête jetta dans un port de ſon Ro- „ yaume la Princeſſe Egilonne ou Eilata, Gothe, ou Afri- „ quaine de nation. On la préſenta au Roi, qui, frappé „ de ſa beauté éclatante, oublia ſes engagemens avec „ Florinde, pour couronner Egilonne. Florinde, de Rei- „ ne qu'elle eſpéroit devenir, fut trop heureuſe qu'on lui „ accordât le rang de Dame du Palais. Cependant ſenſi- „ ble à l'affront que recevoit ſa beauté, elle médita dès „ ce moment une vengeance proportionnée. *Julien en- „ tra dans le reſſentiment de ſa fille*; plus politique cepen- „ dant qu'elle, il diſſimula, & attendit un tems plus fa- „ vorable pour faire éclater ſes projets." J'avoué que ce recit ne me paroît guéres vraiſemblable; une fille du rang de Florinde, & qui s'étoit vuë prête à monter ſur le trône, avoit toutes ſortes de raiſons de quitter la Cour, qui ne devoit que lui être odieuſe: quelle vraiſemblance dans ce que dit l'Hiſtorien, qu'*elle fut trop heureuſe qu'on lui accordât le rang de Dame du Palais*! pour peu qu'on connoiſ- ſe le cœur humain, on conviendra que ce devoit être pour Florinde le plus cruel des ſupplices d'être reduite à faire hommage à celle qui venoit de lui ravir une Couron- ne: il ſemble donc qu'elle devoit naturellement quitter la Cour; ce qu'elle auroit pu faire d'autant plus aiſément, que ſon pere *entra dans ſon reſſentiment*; & quelque politi- que qu'il fût, je ne crois pas que dans de pareilles circon- ſtances, il eût manqué à la Politique, en retirant ſa fille, il y a toute apparence que le Roi ne s'y ſeroit point op- poſé, & qu'en lui repréſentant qu'il falloit donner quelque choſe au dépit d'une Amante abandonnée, il auroit permis à Florinde de ſe retirer, pour ne pas être témoin du triom- phe de ſa Rivale.

[*D*] *On dit que ce fut alors qu'il fit ouvrir une vieille Tour à Tolède, où il trouva des préſages de ſa ruïne.*] Cette Tour étoit fermée avec des barres de fer, & le peuple non ſeu- lement, mais les Grands croyoient généralement, qu'il importoit au ſalut de l'Eſpagne de n'y point entrer, & que ſi on l'ouvroit ce ſeroit le préſage de la ruïne du Royau- me. Roderic ſoupçonnant que les Rois ſes prédéceſſeurs y avoient caché de grands tréſors, & d'ailleurs naturelle- ment curieux, réſolut de la faire ouvrir malgré tout ce qu'on put faire pour le détourner de ce deſſein: il fit donc rompre les portes de la Tour, & y entra; il n'y trouva rien, qu'un Coffre bien fermé, dans lequel étoit une toile pliée, ſur laquelle on trouva des figures d'hommes d'une taille & d'un habillement extraordinaires, avec une inſcription La- tine, qui portoit, que l'Eſpagne alloit être envahie par des hommes ſemblables à ceux qui étoient repréſentés-là. Tous les aſſiſtans trouvérent que ces figures reſſembloient en tout à des Maures, & l'on conclut de là, que c'étoit de l'Afrique que viendroit l'orage. Roderic ſe retira n'ayant recueilli aucun fruit de ſon indiſcrette curioſité (7). Cette Hiſtoire eſt regardée comme très-digne de foi par pluſieurs, & eſt contredite par d'autres; Mariana ne l'adopte, ni ne la re- jette, *nobis neque confirmare argumentis, neque refellere ani- mus erat* (8). Pour moi je ſuis moins ſcrupuleux, & je ſou- ſcris volontiers au jugement que Mr. la Clede en porte. „ Ce fait, *dit-il* (9), que la tradition populaire a conſer- „ vé, & doot les Hiſtoriens les plus reſpectables de l'Eſ- „ pagne ont embelli leurs Hiſtoires, a tout l'air d'un Ro- „ man, auſſi peu digne de croyance que nos Contes de „ Fées. Auſſi ne l'ai-je rapporté que pour faire voir juſ- „ qu'à quel point l'ignorance, la ſuperſtition & la folle „ crédulité, peuvent égarer les hommes."

[*E*] *Elle réſiſta courageuſement.*] Mariana (10) ſemble at- tribuer ſa réſiſtance à ſa vertu, & le Pere d'Orleans (11) l'appelle une *nouvelle Lucrece*, mais l'Hiſtorien de Portu- gal attribue ſa réſiſtance à du tout autres motifs. „ Le „ Roi, *dit-il* (12), que la poſſeſſion avoit dégoûté d'Egi- „ lonne, s'enflamma de nouveau pour Florinde. Fandine „ ſa mere, qu'on accuſe de n'avoir pas été inſenſible aux „ belles qualités de Roderic, s'en apperçut la premiére „ Peut-être ne dut-elle cette découverte qu'à l'intérêt que „ ſon cœur prenoit au Roi. Auſſi-tôt elle ordonna à ſa „ fille de l'accabler de mépris: cet ordre eût pu paroître „ ſuſpect à toute autre qu'à Florinde, qui n'y vit que le „ plaiſir de la vengeance (13), à laquelle elle ſe livra tou- „ te entiére. La préférence qu'on avoit donné à la beauté „ d'Egilonne ſur la ſienne, l'avoit mortellement offenſée. „ L'amitié, dont la Reine l'avoit honorée depuis, n'avoit „ ſervi qu'à l'irriter davantage. Son injure étoit toujours „ préſente à ſes yeux, & Roderic tenta vainement de la „ réparer. Ses empreſſemens, ſes larmes, l'éclat d'une „ Couronne qu'il lui offroit de lui rendre, l'art pernicieux „ de ſéduire un cœur, art qu'il poſſédoit, & qu'il employa „ à différentes repriſes de la maniére la plus galante, ne „ ſervirent qu'à redoubler ſes dédains. Son orgueil triom- „ pha du panchant qu'elle avoit naturellement pour lui. „ Elle immola enfin les intérêts de ſon cœur à ceux de ſa „ beauté offenſée." Je ne ſai ſi ce récit a des fondemens plus ſolides que l'Hiſtoire de la Tour enchantée de Tolède; il y a dans tout cela, je ne ſai, quel air Romaneſque, qui me le rend fort ſuſpect. Je ne conçois qu'avec peine, qu'on n'en trouvât rien dans Mariana s'il y avoit quelque fondement, ſurtout cet Hiſtorien ayant, de l'aveu même de Mr. la Clede (14), aimé les détails juſqu'aux minuties. Sur de pareils faits on aimeroit à connoître les Sources où un Hiſtorien a puiſé.

(13) Voy. la Remarq. [C].

(14) Dans la Préface de ſon Hiſtoire de Portugal. Les pages ne ſont pas numerotées.

[*F*] *Elle écrivit à ſon pere.*] Les Hiſtoriens n'ont pas manqué de nous faire part de la Lettre de Florinde, & le Lecteur ne ſera peut-être pas ſans quelque curioſité de la voir: la voici telle que Mariana la rapporte (15). *Utinam ô utinam pater, terra mihi debiſceret, ne hîc te litteris inter- pellare neceſſe eſſet, & atroci nuncio dolorem tibi ſempiternum & luctum conciliare. Quantis cum lacrymis & ſingultibus hæc ſcribam, hæ lituræ indicio ſunt: ſed niſi continuo facis, non corpus tantum fudatum eſſe, ſed & animam ſempiternam concepiſſe maculam ſuſpicaberis. Aut quis noſtris malis exi- tus erit? Quis te inſcia noſtræ ignominiæ & decori medetur? An expectabimus dum quod in arcano baſtenus delituit, tem- pus in lucem proferat: & dedecus quod modo ſuſtinemus in probrum & infamiam vertatur, qua non graviorem morte? Pudet ſcribere quod fieri non licet. O turpem & miſeram vitæ noſtræ conditionem! Uno verbo dicam: filia tua, tua proles, Gothorum Regum agnata ſoboles, a Rege Roderico, cujus cuſtodiæ a te permiſſa erat, nimirum ovis lupo, incredibili & maxime-ſcelere violata eſt. Vos ſi viri eſtis, facietis ut gau- dium quod noſtro ex dedecore hauſit, peſtiferum illi ſit; neque impune noſtro ſanguini & familiæ illuſiſſe videatur.* J'ajoûte- rai la traduction qu'en a donné le Pere d'Orleans (16). „ Plût à Dieu que la Terre m'eût engloutie, & que je ne „ fuſſe pas obligée de vous donner la cruel avis, dont ma „ gloire & la vôtre m'engagent à troubler un repos qui „ m'eſt cher! Vous concevrez aſſez par mes larmes, qui „ effacent preſque mes mots à meſure que je les écris, le „ triſte état où eſt mon cœur: Mais ſi je me tais, vous „ me croirez coupable, & je demeurerai accablée de tout „ le poids de mon malheur, ſans eſpérance de ſoulage- „ ment. Attendrai-je que le tems découvre un ſecret, qui „ ne peut éclatter qu'à ma honte & à la vôtre, ſi nous ne „ nous mettons en devoir de la prévenir par une vengean- „ ce qui marque que nous y ſommes ſenſibles? La peine „ que je ſens à parler eſt égale à la néceſſité où je me trou- „ ve de ne pas me taire. En un mot votre fille, votre „ ſang, celui de nos Rois mêlé avec le votre a ſouffert la „ plus honteuſe violence par leur indigne Succeſſeur. C'eſt „ à vous & à vos Amis, ſi leur courage les rend dignes „ de l'être, à expier un attentat, qui ne peut demeurer „ impuni, ſans ternir notre maiſon infâme à toute la poſ- „ térité." Je ne doute pas que ce n'ayent été là à peu près les ſentimens de Florinde, mais je ſerois curieux de ſavoir de quelles Archives, ou de quels Mémoires on a tiré cette Lettre qu'on nous donne, comme ſi on l'avoit copiée ſur l'Original. Cette Piéce me paroît être du même ordre que ces belles Harangues, qu'on nous donne avec autant de confiance, que ſi on les avoit entendu prononcer, & qu'on en eût copie: la Lettre de Floriode pourroit bien avoir été compoſée ſur le plan du diſcours que Lucrece tint, dit-on, à ſon pére & à ſon mari accompagnés de Valere Publicola & de Brutus, après que Sexte Tar- quin lui eut fait violence: je crois ne me pas tromper de beaucoup, en diſant que la Diſcours & la Lettre ſe trou- vent dans les mêmes Mémoires.

(15) *De Reb. Hiſp.* Lib. VI. cap. 21.

(16) *Révol. d'Eſpagne* T. I. p. 5. 6.

(7) Idem p. 107. & Mariana *ubi ſupra.*

(8) *Ubi ſupra.*

(9) *Hiſt. Gén. de Portugal.* loc. cit.

(10) *Ubi ſupra.*

(11) *Révol. d'Eſpagne* Tom. I. p. 5.

(12) *Hiſt. Gén. de Portugal*, ubi ſupra.

qu'elle fût en état de repaſſer la mer avec elle; & pria inſtamment le Roi de lui permettre de donner à une mere languiſſante cette juſte conſolation. Roderic malgré ſa paſſion fut obligé d'y conſentir, ſi toutefois la paſſion de ce Prince duroit encore. Il y a des Hiſtoriens qui en doutent (*g*), & d'autres diſent que le chagrin avoit tellement changé Florinde, qu'elle ne pouvoit plus inſpirer que des ſentimens de pitié (*b*). La ſuite de l'Hiſtoire de Roderic n'eſt pas de mon ſujet: on ſait que le Comte Julien attira les Maures en Eſpagne, qu'elle fut conquiſe par les Infidéles, qu'ils récompenſerent le Comte en lui faiſant ſubir le ſort aſſez ordinaire aux Traîtres, & qu'il mourut en priſon. A l'égard de Florinde, on dit qu'elle ſe précipita de déſeſpoir du haut d'une tour en bas (*i*).

(*g*) Voy. à la cit. (*b*).

(*b*) Orleans *Révol. d'Eſpagne* Tom. I. *p.* 2.

(*i*) *Hiſt. Gén. de Portugal.* T. I. p. 114.

✿ FLORUS (Julius) fameux Orateur, qui floriſſoit dans les commencemens du premier Siécle [*A*]; on prétend qu'il étoit Gaulois de Nation [*B*]; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il profeſſa l'Eloquence dans les Gaules (*a*), comme nous le verrons dans la ſuite. Il alla à Rome pour ſe former à l'Eloquence, & il ſe mit ſous la Diſcipline du fameux Porcius Latro (*b*) [*C*]. Il devint un des hommes les plus éloquens de ſon ſiécle, & mérita de paſſer pour un Orateur digne du tems des Anciens, *inter paucos diſſertus, & dignus illa propinquitate*, dit Quintilien (*c*). Il paroît par Séneque le pere, ſurnommé le Rhéteur, que Florus parût avec diſtinction dans le Barreau ſous Auguſte & Tibere; le même Auteur qui avoit aſſiſté quelquefois à ſes plaidoyers, a conſervé quelques traits de celui qu'il fit contre Flaminius (*d*); ce Préteur avoit fait contre les loix exécuter un criminel pendant un feſtin, afin de plaire à une Courtiſane qui diſoit n'avoir jamais vu décoller perſonne. Florus quitta enſuite Rome, & vint dans les Gaules, où il continua juſqu'à la fin de ſes jours la profeſſion d'Orateur, ſoit en plaidant devant les Préfets du Prétoire, ſoit en enſeignant publiquement l'Eloquence (*e*). On prétend qu'il le fit dans l'Ecole de Lyon, & que Julius Secundus ſon neveu, qui fut dans la ſuite un Orateur célébre, y avoit étudié (*f*). Quintilien nous a conſervé une excellente leçon qu'il fit un jour à Julius Secundus [*D*]. On ne ſait pas le tems précis de ſa mort, mais on ſuppoſe qu'il a du moins vécu juſques vers l'an 55 ou 56 de Jéſus-Chriſt, puiſqu'il vit Julius Secundus ſon Neveu dans l'âge de l'adoleſcence, & que celui-ci étoit de l'âge de Quintilien, & n'avoit guéres plus de quinze ou ſeize ans alors (*g*).

(*a*) Quintil. *Inſtit. Orator.* Lib. X. cap. 1.

(*b*) M. Ann. Seneca *Controv.* L. IV. Cont 25 *p.* 277. Parifiis 1607. in-fol.

(*c*) Quintil. ubi *ſupra*.

(*d*) M Ann. Seneca *loc. cit.*

(*e*) Quintil. ubi *ſupra*. Voy. *Hiſt. Lit. de France* Tom. I. *p.* 1. p. 177.

(*f*) Egnat. Baltaz. *Hiſt. Univ. Pariſ.* T. I. p. 62. Apud Eundem.

(*g*) *Hiſt. Lit. de France*, ubi ſupra p. 178.

[*A*] *Floriſſoit dans les commencemens du premier Siécle.*] Les ſavans Benédictins de St. Maur (1) le font naître environ vingt ans avant notre Ere Vulgaire, voici de quelle maniére ils fixent l'époque de ſa naiſſance. Julius Florus fut diſciple de Porcius Latro (2), dont St. Jerôme (3) place la mort à l'an 753 de Rome, un an avant le commencement de notre Ere Vulgaire, on ne peut donner guéres moins de 18 ou 19 ans à ſon diſciple, qui doit par conſéquent être né, comme on l'a dit, environ vingt ans avant l'Ere Vulgaire. Or de là il s'enſuit, qu'il a fleuri dans les commencemens du premier ſiécle; il plaida ſous Auguſte & ſous Tibére (4).

(1) *Hiſt. Litter. de France.* T. I, P. I. p. 176. *Voy.* auſſi pag. 216. Not. (t).

(2) *Voy.* la Remarq. [C].

(3) Chron. L. II. p 156. Amſt. 1658.

(4) *Voy.* le Corps de l'Article.

[*B*] *On prétend qu'il étoit Gaulois de Nation.*] C'eſt ce que ſoutiennent fortement les Bénédictins de St. Maur (5), ils ſe fondent principalement ſur un paſſage de Quintilien, qui appelle Julius Florus le Prince de l'Eloquence des Gaules, parce qu'il y a profeſſé l'Eloquence, *in Eloquentia Galliarum* (*quoniam ibi demum exercuit tum*) *princeps* (6). „ Il „ eſt vrai, *diſent ces ſavans Ecrivains*, que Quintilien ſem„ble ne le qualifier de la ſorte (Prince de l'Eloquence des „ Gaules) que parce qu'il avoit fini ſa vie en la profeſſant „ dans les Gaules..... Mais le texte de cet Orateur bien „ entendu ſuppoſe encore autre choſe. Ce n'étoit point „ du tout la coutume de voir des Orateurs quitter la Ville „ de Rome, qui étoit le centre des beaux eſprits, & le „ lieu le plus propre à faire fortune, après qu'ils y avoient „ brillé ou dans le Barreau, ou dans les Ecoles, pour ve„ nir enſuite dans les Gaules, à moins qu'ils ne fuſſent „ eux-mêmes Gaulois. Notre Nation étoit aſſez féconde „ en cette ſorte de Savans, pour n'être pas obligée à en „ mendier d'ailleurs. Au contraire c'étoit une choſe fort „ commune, de voir les Orateurs quitter leur Patrie pour „ aller à Rome, ou y hanter le Barreau, ou y nuvrir des „ Ecoles publiques. . . . Il arrivoit quelquefois que ces „ Orateurs Gaulois, après s'être acquis de la réputation „ dans cette Capitale de l'Empire, revenoient enſuite dans „ leur Pays. C'eſt juſtement ce qui fera arrivé à Julius „ Florus; & Quintilien a ſeulement voulu dire, qu'après „ que cet Orateur ſe fut fait admirer à Rome par ſon élo„ quence, il retourna finir ſes jours dans les Gaules en „ continuant ſa profeſſion." J'avoue qu'il ne me paroît pas „ non plus fort vraiſemblable, qu'un Romain établi à Ro„ me, ait quitté cette Ville pour aller s'habituer dans les „ Gaules, & que cela ſemble indiquer un homme qui vient „ conſacrer à l'utilité de la Patrie les talens qu'il a acquis. „ Je ne trouve pas autant de probabilité dans une autre „ conjecture des mêmes Ecrivains. „ Nous ne voyons pas, „ *diſent-ils* (7), que rien puiſſe empêcher de croire que „ notre Orateur ne fût de la même famille, que cet au„ tre Julius Florus ſon Contemporain (8), natif de Treves. „ Celui-ci deſcendoit de parens nobles, qui pour les grands „ ſervices qu'ils avoient rendu à l'Empire, avoient été ho„ norés du droit de Bourgeoiſie Romaine; ce qui étoit en„ core fort rare en ces temps-là; puiſque cela dut ſe fai„ re ou ſous Céſar ou ſous Auguſte." Je conviens que „ *rien n'empêche de croire* que l'Orateur Julius Florus fût parent de cet autre Julius Florus, mais il n'y a auſſi rien qui le prouve, nous n'avons aucun motif de crédibilité à cet égard, à moins qu'on ne compte pour tel, la conformité de nom; mais l'on ſait qu'il n'y a pas beaucoup de fonds à faire là-deſſus.

(5) *Hiſt. Lit. de France*, loc. cit. p. 175. 176. not. t.

(6) Quintil. *Inſtit. Orator.* L. X. cap. 1.

(7) *Hiſt. Lit. de France*, loc. cit. p. 176.

(8) Voy. Tacit. *Ann.* Lib. III. n. 40. 42.

[*C*] *Il ſe mit ſous la diſcipline du fameux Porcius Latro.*] André Schot (9) doute que notre Julius Florus ſoit le même, que Florus diſciple de Porcius Latro, dont parle Seneque le pere; *neſcio*, dit-il, *an hic* (celui dont il s'agit dans cet Article) *noſter ſit*; il en allégue une aſſez ſpécieuſe raiſon, c'eſt que Latro étoit Eſpagnol. Mais qu'eſt-ce que cela prouve? Latro enſeignoit à Rome, & c'eſt à Rome où Florus a étudié ſous lui; qu'il fut Eſpagnol ou non cela n'y fait abſolument rien. Seneque le pere (10) nous apprend que ce Latro avoit une maniére d'enſeigner aſſez particuliére; il vouloit que ſes Diſciples l'écoutaſſent ſeulement ſans s'exercer eux-mêmes à la déclamation, diſant qu'il étoit non un maître mais un modéle. Ce fut pourquoi ſes Diſciples ſe nommérent Auditeurs par dériſion? Seneque ajoûte, qu'enſeigner de la ſorte, c'étoit vendre ſon éloquence, plutôt que ſa patience & ſon travail: *Hoc erat non patientiam ſuam, ſed eloquentiam vendere.*

(9) *De Claris apud Senecam Rhetoribus* pag. 18. à la fin des Oeuvr. de Seneque. Paris 1607 in-fol.

(10) *Controv.* L. IV. *Controv.* 25. p. 277.

[*D*] *Quintilien nous a conſervé une excellente leçon qu'il fit un jour à Julius Secundus.*] Cet Orateur nous apprend (11) qu'il tenoit la choſe de la propre bouche de Julius Secundus ſon aml. Celui-ci étoit encore ſous la férule, lorſque Florus le trouvant un jour triſte & penſif lui en ayant demandé la raiſon, le jeune Ecolier lui dit, qu'il y avoit déja trois jours qu'il travailloit inutilement pour trouver l'Exorde du ſujet qu'on lui avoit donné à traiter, ce qui l'affligeoit non-ſeulement pour le préſent, mais le jettoit dans le déſeſpoir pour la ſuite. Florus lui dit en ſouriant, „ Eſt-ce que vous prétendez mieux écrire que „ vous n'êtes capable de le faire? tout conſiſte à apporter „ ſes ſoins pour réüſſir de ſon mieux, mais au reſte il le „ faut faire ſelon ſa capacité." *Tum Florus arridens*, numquid tu, *inquit*, melius dicere vis, quam potes? *Ita ſe res habet; Curandum eſt, ut quam optime dicamus: dicendum tamen pro facultate. Ad profectum enim opus eſt ſtudio, non indignatione.* Beaucoup de jeunes-gens auroient beſoin, qu'on leur répétât cette ſage leçon, pluſieurs ſe perdent, parce qu'ils voudroient du premier coup égaler les Grands-hommes, & faire ce que ceux-ci ne font qu'après une longue expérience & un travail aſſidu; on doit conſulter ſes forces, ſur-tout en fait de compoſition; en ſuppoſant égalité de talens, on ne doit pas ſe mettre dans l'eſprit d'atteindre tout d'un coup à une certaine perfection, ce n'eſt qu'à force d'eſſais & d'exercice qu'on ſe perfectionne; compoſez du mieux qu'il vous eſt poſſible, à meſure que vos talens feront cultivés vous ferez mieux, le pis qui peut arriver eſt de facrifier vos premiéres productions.

(11) *Inſtit. Orat* L. X. cap. 1.

✿ FLORUS (Lucius Annæus) Auteur fort connu par un Abrégé de l'Hiſtoire Romaine, floriſſoit vers la fin de l'Empire de Trajan (*a*) & continua à briller ſous Adrien. Les Savans ſont fort partagés ſur le Pays de ſa naiſſance, l'Eſpagne & les Gaules le revendiquent tour à tour [*A*]. Il pa-

(*a*) *Vit.* Procem. *in Epitom. Hiſt. Rom.*

(1) *Bibl. Hiſp. Vet.* Tom. I. p. 79. n. 111.

(2) *Bibl. Lat.* L. II. c. 3.

(3) *Orat. Itiner. ad Florum.*

[*A*] *L'Eſpagne & les Gaules le revendiquent tour à tour.*] Il eſt certain que Florus a paſſé généralement pour Eſpagnol, de la famille des *Années* autrement les *Seneques*; & ſi l'autorité des Savans devoit en décider, l'Eſpagne compteroit Florus au nombre de ſes illuſtres: *Eruditorum fere communi conſenſu Annæa Hiſpana gens, & Hiſpaniæ ipſi* Lucium Annæum Florum . . . . . *accenſemus*, dit Nicolas Antonin (1). En effet Lipſius (2), Pontanus (3), Voſſius (4), Fabricius (5) & pluſieurs autres le regardent comme Eſpagnol. Les ſavans Auteurs de l'*Hiſtoire Littraire de Fran-*

(4) *De Hiſt. Lat.* L. I. cap 10.

(5) *Bibl. Lat.* L. II. c. 23. T. I. p. 694. Venetiis 1728 in-4o.

paroît qu'il paſſa preſque toute ſa vie à Rome. Il aimoit la Poëſie, & il dit lui-même qu'il ſe plaiſoit à la verſification (*b*). Ainſi il y a tout lieu de penſer que c'eſt le même que le Poëte Florus, qui s'exerçoit avec l'Empereur Adrien à faire des vers (*c*); ils en faiſoient quelquefois l'un contre l'autre, Spartien nous en a conſervé quelques-uns; ceux d'Adrien contre Florus ne font pas beaucoup d'honneur à la mémoire du dernier, qui y eſt repréſenté comme un homme mal-propre qui hantoit les Cabarets, ce qui étoit très-infâme même parmi les Payens: Il ne laiſſa pas de ſe faire de la réputation par ſon talent pour la Poëſie (*d*) [*B*]. Mais il eſt ſur-tout connu par celui qu'il avoit pour l'Hiſtoire. Nous avons de lui [*C*] un Abrégé de l'Hiſtoire Romaine, depuis Romulus juſqu'à Auguſte inclusivement, il eſt en quatre Livres. Quelques Auteurs ont avancé que c'étoit un Abrégé de Tite Live, & on le dit même à la tête de quelques Editions de l'Ouvrage de Florus; mais ce qui prouve le contraire, c'eſt que ſouvent il n'eſt pas d'accord avec Tite Live (*e*), & il a puiſé dans divers Auteurs

(*b*) *Vid.* Voſſium *de Hiſt. Lat.* L. I. c. 30.

(*c*) Spartian. *in Vita Adriani*, n. 12.

(*d*) Salmaſii *Præfat. in Flor.*

(*e*) *Voy.* Lipſ. *Elect.* cap. 5. Fontan. *Orat.*

Voyez ad hoc. & Voſſius *de Hiſt. Lat. ubi ſupra.*

France ont entrepris de conteſter aux Eſpagnols notre Hiſtorien, & de prouver qu'on doit le regarder comme Gaulois. *C'eſt-là*, diſent-ils, *une de ces conteſtations, que l'amour pour la gloire de la patrie fait quelquefois naître entre deux nations différentes, ſans altérer la paix qui régne entre elles.* Rapportons les raiſons ſur leſquelles ils ſe fondent.

(6) *Hiſt. Lit. de France* T. I. P. I. p. 111-117.

„ Deux choſes, *diſent-ils* (6), peuvent aider à décider le „ différend; la *Tradition* des Siécles poſtérieurs à notre „ Hiſtorien & les divers *Noms* qu'il a portés. Pour la *Tra-* „ *dition*, ſi nous la reprenons de plus loin, elle n'eſt pas „ aſſurément favorable aux Eſpagnols. En effet depuis le „ régne de la Critique, tous ou preſque tous ceux qui „ ont parlé de notre Hiſtorien, ou l'ont pris pour *Julius* „ *Florus* l'Orateur, comme la Popelinière (7) ou pour *Ju-* „ *lius Secundus*, comme Raphaël Maffei de Volterre (8), „ & par conſéquent l'ont regardé comme Gaulois: ou bien „ ils l'ont cru deſcendu de l'un de ces deux Orateurs Gau- „ lois, comme Raphaël le Roi, Turnebe, Voſſius, ce „ qui revient à la même choſe par rapport au point que „ nous diſcutons. D'autres, comme Chriſtophe de Lon- „ gueil, qui fleuriſſoit dès le commencement du XVI Siè- „ cle, ſont encore allés plus loin, & n'ont point fait difficulté de compter Florus au nombre des Savans que nos „ Gaules ont donné à la République des Lettres. Ce n'eſt „ pas tout. Cette Tradition, à la bien prendre, remon- „ te bien plus haut que le XV. Siécle, où vivoient quel- „ ques uns des garants que nous en venons de citer. Car, „ ou Florus portoit originairement le prénom de *Julius*, „ que lui donnent les Manuſcrits (9), ou il ne lui a été „ donné que dans la ſuite des tems. S'il le portoit origi- „ nairement, cela ne peut que favoriſer notre opinion, „ puiſque cet Auteur aura eu les deux noms que portoit „ la famille des Florus. S'il ne lui a été donné que dans „ la ſuite, on ne l'a fait que parce qu'on l'a cru deſcendu „ de cette même famille. Or comme les Manuſcrits où „ il porte ce prénom, ſont anciens, la tradition qui le „ fait Gaulois de Nation, ne peut auſſi être qu'ancienne. „ Tout le fondement de la prétention des Eſpagnols ſe „ réduit donc au ſeul nom d'*Annæus*, que notre Hiſtorien „ ſe trouve avoir porté. L'on ne peut diſconvenir que „ ce nom ne ſoit celui d'une famille Eſpagnole, qui étoit „ celle des Seneques. Mais l'on doit convenir auſſi que „ le nom de Florus qu'il portoit également, & ſous lequel „ il a toujours été plus connu, eſt le nom d'une famille „ Gauloiſe. Nous voilà donc de ce côté-là auſſi autoriſés „ que les Eſpagnols à revendiquer cet Hiſtorien. Mais „ quoi! aura-t-il été & Gaulois & Eſpagnol? Non, di- „ ſent nos Contendans. Le nom de *Florus* ne lui ſera ve- „ nu, que de ce qu'il aura été adopté dans la famille de „ ce nom, qui étoit Gauloiſe. On ne peut rien de plus „ ingénieux. Mais d'où ſait-on ce fait ſur lequel l'Hiſtoi- „ re garde un profond ſilence? . . . . . Nous ſommes „ autant & peut-être plus en droit de dire, que le pré- „ nom d'*Annæus*, que porte Florus, lui ſera venu de ſon „ adoption dans la famille d'*Annæus*, qui étoit Eſpagno- „ le . . . . . en voici la raiſon. C'eſt que depuis la fin „ de l'Empire d'Auguſte, preſque tous ceux que l'on con- „ noît avoir été adoptés par d'autres, prenoient pour „ prénom le nom de la famille de ceux qui les adop- „ toient. Les Lettres de Pline le jeune nous en fourniſ- „ ſent pluſieurs exemples. Or Florus avoit *Annæus* pour „ prénom, & paroît par conſéquent avoir été plutôt adop- „ té par les Annæus, que par les Florus." Voſſius (10) allégue cependant une autre raiſon, que les Bénédictins paſſent ſous ſilence, c'eſt que Florus parle en quelques endroits de ſon Hiſtoire (11) de l'Eſpagne en homme qui y prenoit un intérêt tout particulier, d'où l'on conclut qu'il eſt probable, qu'il étoit de ce Pays-là. J'avouë que cette preuve ne me paroît pas fort concluante, & il me ſemble que, ſans être Eſpagnol, Florus a pu dire ce qu'il a dit. Du reſte il eſt bien difficile de décider à quelle Nation il appartient, puiſque tout ce qu'on dit là-deſſus ſe réduit à des conjectures & à des probabilités.

(7) *Hiſt. des Hiſtor.* Lib VI. p. 264. *Apud* Voſſium de *Hiſt. Lat.* L. I. c. 30.

(8) Nicol. Antonio attribue à cet Auteur d'avoir cru que notre Florus étoit fils de Julius Florus. *Bibl. Hiſp. Vet.* T. I. p. 80. n. 152.

(9) *Voy.* Voſſius *ubi ſupra.*

(10) *Ubi ſupra.*

(11) Lib. II. c. 27. & L. III. c. 22.

[*B*] *Il ne laiſſa point de ſe faire de la réputation par ſon talent pour la Poëſie.*] Divers Savans (12) lui attribuent un petit Poëme *de qualitate vitæ*, publié par Pierre Pithou ſous le nom de Floride. Scriverius aſſure que le Manuſcrit d'où il l'a tiré l'attribue à Florus, auſſi-bien qu'une fort jolie Epigramme ſur les Roſes, que voici:

Venerunt aliquando Roſæ. Prob veris amœni
Ingenium! una dies effendit ſpicula florum,
Altera pyramidas nodo majore tumentes:
Tertia jam calathos: totum lux quarta peregit
Floris opus. Pereunt hodie niſi mane legantur.

(12) *Voy.* Nic. Antonio *Bibl. Hiſp. Vet.* T. I. p. 80. n. 151. & *Hiſt. Lit. de France* T. I. P. I. p. 119.

Voſſius (13) lui donne encore la Tragédie intitulée *Octavie*, qui eſt la derniére de celles qui portent le nom de Seneque, mais il n'en donne point de preuve, & le Pere Briet (14) prétend que c'eſt faire injure à Florus que de lui attribuer cette piéce. *Si ex fragmentis* (Octaviæ) *ſtatuere licet, magna ex iſte ſatu Annæi Flori iuuritur injuria.* Quelques-uns lui attribuent auſſi le *Pervigilium Veneris*. Mr. le Préſident Bouhier, ſi diſtingué aujourd'hui parmi les Savans, a donné ce Poëme avec quelques autres Piéces, à Amſterdam 1737 in-4. Dans ſes Conjectures ſur le *Pervigilium*, il remarque qu'on peut diſtinguer dans cet ancien Cantique ſur les Fêtes de Vénus, deux morceaux fort différens l'un de l'autre. Le premier de vingt-deux vers, dont le ſtile ſe reſſent du beau ſiécle des Empereurs; le ſecond de ſoixante-dix vers, dont le tour, les penſées & la Latinité ſont préſumer qu'ils ont été compoſés dans un tems où le goût & la langue avoient déchu conſidérablement. Mr. le Préſident Bouhier croit que ce ſecond morceau eſt du Poëte Florus qui vivoit ſous Adrien, & par conſéquent de notre Hiſtorien, ſi c'eſt le même homme, comme il y a quelque apparence.

(13) *Ad Aulon. Apud Fabric. Bibl. Lat.* L. II. c. 27 not.

(14) L. III. *de Poëtis Latinis*; ante *acta diſta Petrarcæ. Apud* Nic. Anton. *Bibl. Hiſp. Vet. loc. cit.* n. 151.

[*C*] *Nous avons de lui un Abrégé de l'Hiſtoire Romaine.*] Elie Vinet (15) & André Schott (16) attribuent cet Ouvrage à Seneque; ils ſe fondent ſur un paſſage de Lactance (17), où il partage la durée de l'Empire Romain en quatre âges, l'Enfance, la Jeuneſſe, l'Age Viril, & la Vieilleſſe, attribuant cette diviſion à Seneque; or l'on trouve une ſemblable diviſion dans la Préface de Florus. Donnons les paſſages de ces deux Auteurs, pour qu'on puiſſe mieux faire la comparaiſon. Voici celui de Lactance: *Non inſcite Seneca Romanæ urbis tempora diſtribuit in ætates. Primam enim dixit infantiam ſub Rege Romulo fuiſſe, a quo & genita & quaſi educata ſit Roma: deinde puertiam ſub cæteris Regibus, a quibus & aucta ſit, & diſciplinis pluribus, inſtitutiſque formata: at vero Tarquinio regnante, eum jam quaſi adulta eſſe cæpiſſet, ſervitium non tuliſſe, & rejecto ſuperbæ dominationis jugo maluiſſe legibus obtemperare, quam regibus. Cumque eſſet adoleſcentia ejus fine Punici belli terminata, tum denique confirmatis viribus cæpiſſe juveneſcere. Sublata enim Carthagine, quæ tam diu æmula Imperii Romani fuit, manus ſuas in totum orbem, terra marique porrexit; deuce regibus cunctis & nationibus ſubjugatis, cum jam bellorum materia deficeret, viribus ſuis male uteretur, quibus ſe ipſa confecit. Hæc fuit prima ejus ſenectus, cum bellis lacerata civilibus, atque inteſtino malo preſſa, curſus ad regimen ſingularis Imperii recidit, quaſi ad alteram infantiam revoluta. Amiſſa enim libertate, quam Bruto duce & auctore defenderat, ita conſentit, tanquam ſuſtentare ſe ipſa non valeret, niſi adminiculo regentium niteretur.* Florus (18) s'exprime en ces termes: *Si quis ergo populum Romanum, quaſi hominem, conſideret, totamque ejus percenſeat, ut cœperit, utque adoleverit, ut quaſi ad quendam juventæ florem pervenerit, ut poſtea vehit conſenuerit, quatuor gradus proceſſuſque ejus inveniet. Prima ætas ſub regibus fuit, prope ducentos quinquaginta per annos, quibus circum ipſum matrem ſuam cum finitimis luctatus eſt. Hæc erit ejus infantia. Sequens a Bruto Collatinoque Conſulibus, in Appium Claudium, Quintum Fulvium Conſules, ducentos quinquaginta annos patet, quibus Italiam ſubegit: hoc fuit tempus viris armisque incitatiſſimum: ides quis Adoleſcentiam dixerit. Deinde ad Cæſarem Auguſtum ducenti anni, quibus totum orbem pacavit: hic jam ipſa Juventa Imperii, & quaſi quædam robuſta maturitas. A Cæſare Auguſto in ſæculum noſtrum haud multo minus anni ducenti: quibus inertiâ Cæſarum quaſi conſenuit, atque decexit.* Il paroît clairement par la comparaiſon des deux paſſages, qu'il y a des différences conſidérables, entre ce que Lactance attribuë à Seneque, & ce que dit Florus. Le premier fait allet l'adoleſcence de Rome juſqu'à la fin de la derniére Guerre Punique, Florus ne l'étend que juſqu'à la premiére. Seneque commence la Vieilleſſe, au tems des Guerres Civiles entre Pompée & Jules Céſar, au-lieu que Florus la commence à l'établiſſement d'Auguſte dans le Pouvoir abſolu. Il y a donc de l'apparence, comme l'a remarqué Voſſius (19), que Florus a adopté la penſée de Seneque en la tournant à ſa maniére & ſelon ſes idées. „ Je penſe d'ailleurs, *dit* „ *fort bien la Motbe le Vayer* (20), qu'on pourroit plus to- „ lérablement croire que Lactance ſe ſeroit trompé, que de „ s'imaginer une erreur dans tant de Manuſcrits, qui met- „ tent touſiours *L. Annæus Florus*, au titre des Livres dont „ nous parlons." Le même Ecrivain ajoûte „ Il ſe peut „ faire auſſi que Florus & Seneque eſtans tous deux d'u- „ ne même famille, qui eſt celle des *Années*, leurs noms „ ayent eſté confondus par adoption ou autrement, & „ qu'ainſi Florus ait encore eſté nommé *Seneque*, comme „ on ne peut nier qu'il ne le ſoit dans quelques vieux „ exemplaires."

(15) *In Prooœmio.*

(16) *Ad Auſon. Apud Fabric. Bibl. Lat.* L. II. c. 27 not.

(17) *Inſtit. Divin.* Lib. VII. c. 15.

(18) *In Prooœmio.*

(19) *De Hiſt. Lat. ubi ſupra.*

(20) *Jugement ſur les anciens & principaux Hiſtoriens*, dans le T. I. de ſes Oeuv. p. 388. Paris 1685 in-fol.

[*D*] *Il*

teurs qu'il a négligé de nommer. Il a écrit ſous Trajan [*D*]. Son Abrégé eſt généralement eſtimé; le ſtile eſt concis, élégant, & agréable, mais un peu trop fleuri & Poëtique (*f*) [*E*]. On le blâme d'avoir quelquefois renverſé l'Ordre des tems, & de s'occuper ſi entierement à louer les exploits du Peuple Romain, qu'il fait plutôt le perſonnage de Panégyriſte que celui d'Hiſtorien. On attribue auſſi à Florus les Sommaires des Livres de l'Hiſtoire de Tite-Live, qui ſe trouvent à la tête de cet Hiſtorien, & à la fin de pluſieurs Editions de Florus. Ils ſont au nombre de cent-quarante, & ainſi des Livres de Tite-Live, que nous avons perdus comme de ceux qui nous reſtent: bien des Savans doutent pourtant que Florus en ſoit l'Auteur (*g*): Il y en a qui les attribuent à Tite-Live lui-même, d'autres ſuppoſent deux Ecrivains du nom de Florus (*h*). Il ſe pourroit fort bien que l'idée qu'on a que ces Sommaires ſont l'Ouvrage de Florus ne ſoit venue que de l'opinion de ceux qui ont cru mal-à-propos que ſon Hiſtoire étoit un Abrégé de celle de Tite-Live (*i*). Il s'eſt fait un très-grand nombre d'Editions de l'Abrégé de Florus, l'eſtime qu'on en a toujours faite, & l'uſage qu'en fait la Jeuneſſe y ont beaucoup contribué; nous nous contenterons de parler de quelques-unes des principales [*F*].

(*f*) Fabric. *Bibl. Lat.* T. I. p. 819. Venetiis 1728 in-4.

(*g*) *Voy.* Voſſius *de Hiſt. Lat.* Lib. I. c. 20. Le Motbe la Vayer *Oeuv.* T. I.

(*h*) Fabricius *Bibl. Lat.* T. I. p. 210. où L. II. c. 25. § 4.

(*i*) *Hiſt. Litt. de France* T. I. Part. I. p. 258.

Flo-

p. 167. Tillemont *Hiſt. des Empr.* T. II. p. 112 Edit in-fol.

[*D*] *Il a écrit ſous Trajan.*] C'eſt ce qu'il ſemble dire bien nettement lui-même à la fin de ſa Préface: *Niſi quod ſub Trajano principe movet lacertos, & præter ſpem omnium, Senellus Imperii, quaſi redita juventute, revireſcit:* quelques Savans (21) liſent *movit* au lieu de *movet*, & prétendent que Florus n'a écrit que ſous Adrien; mais Voſſius a fort bien remarqué, que le Verbe *revireſcit* au préſent, marque évidemment que l'Auteur parle d'une choſe qui ſe paſſoit actuellement; à quoi l'on peut ajoûter, ce qu'obſerve Nic. Antonio (22), qu'il n'y auroit ni bonneteté ni prudence à lui, de parler en termes magnifiques de Trajan, & de ne rien dire à la louange d'Adrien; effectivement la jalouſie de cet Empereur étoit trop connuë, pour que Florus eût manqué de faire mention de lui, s'il avoit écrit de ſon tems. D'autres reculent l'époque de l'Ouvrage de Florus juſqu'à l'Empire de Severe à la fin du ſecond Siécle. On ſe fonde ſur ce que Florus ne compte guéres moins de deux cens ans depuis Auguſte juſqu'à ſon tems. On a pris diverſes voyes pour lever cette difficulté. Voſſius (23) remarque que dans les Manuſcrits, on voit beaucoup de variété dans les nombres de la Préface de Florus, il croit qu'il faut lire CL ans; effectivement l'Hiſtorien a pu dire, que depuis Auguſte juſqu'à lui il ne s'étoit écoulé guéres moins de cent cinquante ans, en ſuppoſant par exemple qu'il écrivoit en la dix-huit ou dix-neuviéme année de Trajan. D'autres Savans (24), qui conviennent que cet endroit eſt corrompu, le cotrigent d'une maniére différente; ils ſuppoſent que Florus compte depuis la mort d'Auguſte, & qu'il y avoit originairement le nombre de C en Chiffre Romain, & que des Copiſtes peu attentifs auront mis deux cens, ſuppoſant que Florus écrivoit ſous Trajan l'an 110, ils trouvent quatre-vingt-quatorze ans depuis la mort d'Auguſte, ce qui eſt l'eſpace de guéres moins de cent ans. Je préférerois cependant la Correction de Voſſius, premiérement parce qu'il ne paroît point du tout que Florus compte depuis la mort d'Auguſte, & qu'il ſemble plutôt commencer ce dernier intervalle à l'établiſſement d'Auguſte dans la ſouveraine puiſſance après la bataille d'Actium. En ſecond lieu, il ſemble qu'il eſt plus naturel de ſuppoſer qu'un Copiſte a pris un Chiffre pour un autre, C pour un L, que d'en avoir mis deux au lieu d'un.

(21) *Voy.* Voſſius *ubi ſupra.*

(22) *Bibl. Hiſp. Vet.* loc. cit. p. 256.

(23) *Ubi ſupra.*

(24) *Hiſt. Litt. de France.* loc. cit. p. 258.

[*E*] *Le ſtile eſt un peu trop fleuri & Poëtique.*] C'eſt ce dont on convient aſſez généralement, & l'on remarque qu'il a quelquefois employé des hémiſtiches de Virgile. Quelques Savans l'ont aſſez maltraité; Sigonius le reprend d'avoir traité chaque guerre à part, *dum ſingula bella deſcripſit, in ſingulis ineptus eſt* (25), mais la Mothe le Vayer l'a défendu contre cette Critique. „ Si faut-il avoüer, „ dit-il (26), que Sigonius eſt tout-à-fait injuſte, quand il „ paſſe juſqu'à cette extrémité de le nommer *inepte* ou impertinent. La façon dont Florus a traité chaque guerre à „ part, ne méritoit pas une ſi rude cenſure. Et l'on ſçait d'ailleurs, qu'il a toûjours eſté reconnu pour un Auteur très-diſert, & plein d'élégance, ou de fleurs d'Oraiſon extrémement agréables. Il eſt encore remply de „ poinctes fort ingénieuſes, & de penſées qu'il débite avec „ force & véhémence. Que ſi vous exceptez quelques petits endroits, qui peuvent eſt renommez froids les comparant aux autres, le reſte contient un nombre innombrable de ſcotences & de préceptes, qui ne pouvoient eſtre couchez en plus beaux termes." Nicolas Antonio a raſſemblé (27) les témoignages de pluſieurs Savans, qui portent un jugement très-avantageux de notre Hiſtorien. On peut conſulter auſſi ce qu'a recueilli là-deſſus Pope Blount (28). La Mothe le Vayer (29) finit ce qu'il dit de Florus en obſervant „ qu'entre les licences qu'a priſes „ Floüs . . . . il y en a une ſi poëtique, & dont l'hyperbole eſt ſi eſtrange, que Scaliger le blaſme avec raiſon „ dans ſes Commentaires ſur Euſebe (30) d'avoir donné dans *le Cacozéle*, & de s'eſtre laiſſé emporter au deſir „ bas & puerile de dire des choſes merveilleuſes au préjudice de la vérité. C'eſt où noſtre Hiſtorien rapporte „ l'expédition de Decimus Brutus, le long de la Coſte Celtique, de celle de Gallice, & de Portugal (31). Il aſſeure que Brutus ne voulut jamais arreſter ſa courſe victorieuſe qu'après avoir reconnu la cheuta du Soleil dans l'Océan, & entendu avec borreur l'extinction de ſon feu dans les eaux de la mer, ce qui luy imprimoit „ une certaine apprehenſion d'être ſacrilége, & d'avoit „ plus fait que ſa Religion ne le permettoit: *peragratoque „ Victor Oceani littore, non prius ſigna converſis, quam cadentem in maria ſolem, tumque aquis ignem, non ſine quodam ſacrilegii metu & horrore deprehendit.* Putida *res „ nauſeoſas ſunt hæc*, dit Scaliger, après avoir uſé de ces „ termes, *Florus τερατόλογος Politice drama amplificat.* La „ même envie d'écrire quelque choſe d'eſtrange doit eſtre „ encore obſervée & condamnée, où Florus parle de la „ défaite des Cimbres par Mariur (32). Il veut qu'on „ croye que deux jeunes hommes furent veus dans Rome „ auprès du Temple de Caſtor & de Pollux préſentant au „ Préteur des Lettres, accompagnées du laurier, qui teſ„ moignoit de cette Victoire. Je répéte là-deſſus cette „ maxime que j'ai déja eſtablie ailleurs, que ſi un Hiſto„ rien coule parfois quelque choſe de tel dans ſa narra„ tion, ce doit toûjours eſtre avec une marque du peu „ de créance qu'on y donne, & en proteſtant qu'il rap„ porte ſimplement les bruits populaires qui ont couru." Le ſavant Jean Geotge Grævius a reproché quelque choſa de pareil à Florus, c'eſt ſur ce qu'il dit (33) que le même jour que Perſée fut vaincu en Macédoine par Paul Emile, on en fut la nouvelle à Rome par le moyen de deux jeunes hommes qu'on prit pour Caſtor & Pollux, & qu'on vit ſe lavant au Lac de Juturne. Que l'on comprit qu'ils avoient aſſiſté au combat, parce qu'ils étoient ſoullés de ſang, & qu'ils vcnoient de Macédoine parce qu'ils étoient encore hors d'haleine. Mr. Grævius releve encore quantité d'autres fautes ſoit de ſtile, ſoit de jugement dans cet Hiſtorien (34). En 1704 Laurent Beger donna une nouvelle Edition de Florus à Berlin in-fol. il n'y a que les deux premiers Livres, la mort ayant empêché l'Auteur de publier le reſte. Il y a mis une Préface, où il loue infiniment la fille de Florus, comme plein d'un ſublime admirable, & défend ſans diſtinction tout ce que Mr. Grævius y avoit repris. Il taxe ce dernier d'arrogance, de témérité, de n'avoir pas entendu le ſens de ſon Auteur, & enfin de calomnie, & d'avoit entrepris de juger de choſes qui étoient au-deſſus de ſa portée (35). Mr. Fabricius a fait réimprimer cette Préface dans le Recueil qu'il a donné des Préfaces & des Lettres de Grævius, Hambourg 1707 in-8. Mr. Duker qui a donné auſſi une Edition de Florus, dont nous parlerons dans la Remarque ſuivante, a vivement relancé Beger ſur la maniére dont il a traité Grævius. „ Si „ Mr. Beger, *dit Mr. le Clerc* (36), avoit de la connoiſ„ ſance des Médailles & des Antiquitez de cette nature, „ ſur leſquelles il a beaucoup travaillé, il n'étoit pas aſſez „ verſé dans la Langue Latine, & dans les autres Anti„ quitez, comme on le verra en pluſieurs endroits des No„ tes de Mr. Duker."

(25) Pope Blount *Cenſura Celeb. Author.* p. 215. Genevæ 1694 in-4.

(26) *Jugem. ſur les Hiſt.* Oeuvr. T. I. p. 157.

(27) *Bibl. Hiſp. Vet.* ubi ſupra. n. 111.

(28) *Cenſura Celeb. Auct.* Ubi ſupra.

(29) *Ubi ſupra.* p. 158.

(30) P. 824.

(31) Florus L. II. c. 17.

(32) Idem L. III. c. 3.

(33) Idem L. II. c. 12.

(34) *Voy.* la Préface de Grævius au devant de ſon Edition de Florus Amſt. 1692. 8.

(35) Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* T. 18. p. 184.

(36) Idem ibid.

[*F*] *Nous nous contenterons de parler de quelques-unes des principales Editions.*] Ceux qui aiment les détails ſur ce ſujet peuvent conſulter la *Bibliothéque Latine* de Mr. Fabricius (37): l'*Hiſtoire Littéraire de France* (38), la Préface de l'Edition de Mr. Duker, & la *Bibliothéque Eſpagnole, Ancienne* de Nicolas Antonio (39). On ne ſait pas préciſément quelle a été la premiére Edition de l'Abregé de Florus, parce qu'il s'en trouve quatre différentes ſans nulle date, quoiquelles paroiſſent ou de la fin du XV Siécle, ou tout au moins du commencement du ſuivant (40). La premiére de ces quatre Editions eſt celle que Marc Antoine Sabellicus donna au Public avec l'Abrégé de Trogue Pompée par Juſtin. Ni le lieu où elle parut, ni le nom de l'Imprimeur n'y ſont marqués. On lit à la fin une petite Epigramme, où l'on fait entendre ſans ſujet, que l'Hiſtoire de Florus eſt un Abrégé de Tite Live (41). La ſeconde de ces quatre Editions ſans date eſt au un Volume in folio, ſans nom d'imprimeur ni de lieu où elle a été faite. Je ne ſai ſi c'eſt celle dont parle Mr. Fabricius (42), qui la nomme *Lipſienſem*; il ajoûte qu'on y met quelquefois l'année 1512, quelquefois 1516. La troiſiéme ſortit des preſſes de Jean de Bonne-mere, Imprimeur à Paris, & ſe débita chez Jean Petit; elle eſt en un Volume in-4. dans lequel on a joint l'Abrégé de Juſtin, & Sextus Rufus. L'Editeur paroît avoir été Jean Lermite de Montmirel, dont il y a une Epigramme, qui ſe lit à la tête du Volume (43). Mr. Fabricius indique auſſi cette Edition (44), & il nous apprend que Chevillier la rapporte à l'année 1470, & qu'il dit qu'elle fut faite dans la maiſon de Sorbonne. La quatriéme ſe débita auſſi à Paris chez Jean Petit en un Volume in-8. avec Juſtin & Sextus Aurelius Victor. Il y eſt marqué qu'elle fut faita ſur celle qu'avoit déjà publiée M. Sabellicus (45). Je trouve par rapport à pluſieurs des Editions ſuivantes tant de variété entre les Auteurs, que l'on ne ſait à quoi s'en tenir: par exemple Mr. Fabricius (46) parle de l'Edition donnée par Philippe Beroalde comme imprimée à Milan en 1510 in-fol. Les ſavans Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire de Fran-*

(37) Lib. II. cap. 12. § 1.

(38) Tom. I. Part. I. p. 260-281.

(39) Tom. I. p. 81. n. 256-272.

(40) *Hiſt. Litt. de France* ubi ſupra p. 260.

(41) Idem ibid. ſelon la Citation; cette Edition ſe trouve dans la Bibliothéque du Vatican.

(42) *Bibl. Lat.* loc. cit.

(43) *Hiſt. Litt. de France.* loc. cit.

(44) *Bibl. Lat.* ubi ſupra.

(45) *Hiſt. Litt. de France.* ubi ſupra.

(46) *Bibl. Lat.* loc. cit.

Florus a été traduit en François, L. Conſtant en publia une Traduction en 1580 in-8, qui fut imprimée avec celle d'Eutrope chez Jacques Berjon, & dédiée au Vicomte de Turenne (*k*). Au Siécle ſuivant Nicolas Coëffeteau, Prédicateur ordinaire du Roi Louïs XIII, en donna une nouvelle Traduction, qui ſe débita chez Sebaſtien Cramoiſy l'an 1618, en même Volume que la précédente. Elle fut reïmprimée depuis en 1625 & 1629 avec l'Hiſtoire Romaine de Coëffeteau, en un Volume *in-folio*; il s'eſt fait deux autres Editions de cette Traduction (*l*). Il y a eu une autre Traduction de Florus en notre Langue, mais qui eſt fort rare. On l'attribue à Mr. Philippe de France, Duc d'Orleans, frére unique du Roi Louis XIV. Elle parut en un Volume in-8, en 1661, ſans nom de lieu, ni d'Imprimeur. On y trouve le Latin à côté du François, avec une Chronologie, & des Remarques de François la Mothe le Vayer, le fils (*m*). C'eſt peut-être ce qui a engagé Mr. Fabricius (*n*) a donner cette Traduction à la Mothe le Vayer le fils, mais il indique deux Editions, différentes de celles dont on vient de parler, l'une de 1656 & l'autre de 1670. On parle d'une Traduction Eſpagnule, imprimée à Strasbourg en 1550 in-8, ſous le titre de *Compendio de las Decadas de Tito Livio*, qui ſe trouve dans la Bibliothéque de Mr. le Cardinal Ottoboni à Romé (*o*). Il eſt ſurprenant que Nicolas Antonio n'en ait eu aucune connoiſſance, du moins il n'en parle point. Mr. Fabricius (*p*) indique auſſi des Traductions, Angloiſe, Danoiſe, Italienne, & Allemande.

(*k*) Idem p. 264. La Croix du Maine *Bibl. Franç.* p. 390. dit qu'elle eſt imprimée chez la veuve de Lucas Breyer.

(*l*) Idem ibid. & p. 265.

(*m*) Idem ibidem.

(*n*) *Bibl. Lat.* L. II. c. 22. § 2.

(*o*) *Hiſt. Lit. de France.* loc. cit.

(*p*) *Ubi ſupra* p. 830.

(47) *Ubi ſupra* p. 241.

ce (47) la font paroître à Paris en 1512 in fol. Ainſi ſans m'arrêter à une foule d'Editions, qui ont paru pendant le ſeiziéme ſiécle, & au commencement du dix-ſeptiéme, & ſur leſquelles on peut conſulter les Auteurs indiqués au commencement de cette Remarque, je paſſe à l'Edition que donna Freinſhemius à Strasbourg en 1632 in 8. elle eſt enrichie de Notes, d'une Chronologie, & de Tables très-utiles (48). En 1655 parut à Leyde in-8. l'Edition que Saumaiſe avoit préparée, en revoyant le texte ſur un Manuſcrit ancien de plus de huit-cens ans, elle eſt enrichie de notes & fort eſtimée. En 1674 Madame Dacier donna ſon Edition à l'uſage du Dauphin in-4. Imprimée à Paris. En 1680 Mr. Grævius publia une nouvelle Edition de Florus, elle parut à Utrecht in 8. avec des Médailles & les Obſervations de Grævius. Il en donna une autre Edition à Amſterdam en 1692 in 8. où il augmenta ſes Notes, & y ajoûta celles de Saumaiſe & de pluſieurs autres; on l'a renouvella en 1702, mais ſans l'améliorer quoiqu'en diſe le titre (49). La derniére Edition qui me ſoit connuë, eſt celle qu'a donnée en 1722 à Leyde le ſavant Mr. Duker, ſous ce titre, L. Annæi Florι *Epitome Rerum Romanarum, cum integris* Salmaſii, Freinſhemii, Grævii, *& ſelectis aliorum Animadverſionibus. Recenſuit, ſuaque Annotationes addidit* Carolus Andreas Dukerus. in 8. Mr. Duker nous apprend dans ſa Préface, qu'il a eu des Collations de quelques MSS. diverſes Editions Anciennes & Modernes, avec les Remarques de quelques habiles gens, écrites en marge. A l'égard du Texte, il a ſuivi le plus ſouvent les Editions de Freinshemius & de Grævius, qui ſont les plus correctes de toutes, mais ſans s'aſſervir néanmoins à les ſuivre en tout. Ces deux Savans ont publié l'un & l'autre le Texte de Florus, autre qu'il n'étoit ſouvent dans les anciennes Editions, qui paſſent pour être très fautives. Mr. *Duker* a pris un milieu entre ces Editions & les deux Critiques. Il a reçu dans le Texte les maniéres de lire qui ſe trouvoient appuyées de l'autorité des MSS. & à l'égard des Conjectures, quoique probables, & même vrayes, ſelon le ſentiment de l'Auteur, il a préféré l'ancienne maniére de lire aux Conjectures. „ A „ l'égard de ſes Notes (50), elles ſervent principalement, „ à faire voir ce qu'il a penſé de celles des autres, qu'il „ confirme, ou qu'il réfute, comme il croit qu'elles le „ méritent. Il y rapporte auſſi quantité de parallelles, pour „ illuſtrer les mots ou les expreſſions qui peuvent en „ avoir beſoin. Il renvoye encore ſouvent à ceux, qui „ ont expliqué quelques Antiquités, ou autres choſes de „ cette nature, afin que les Lecteurs y puiſſent avoir re„ cours. On diſtinguera ſes Notes à cecl, c'eſt qu'il n'y „ a point ajoûté ſon nom, au lieu que les noms de tous „ les autres ſont après les leurs. Comme il n'a pas fait „ difficulté d'y dire ce qu'il penſoit, lorſqu'il a cru être „ aſſuré de ce qu'il diſoit, il n'a pas diſſimulé qu'il y avoit „ des choſes qu'il n'entendoit pas. Si l'on avoit toujours „ eu la même ſincérité, *ajoûte Mr. le Clerc*, on diſtingue„ roit mieux ce que l'on entend de ce que l'on n'entend „ pas, & l'on pourroit travailler plus utilement à décou„ vrir ce que l'on s'imagine mal-à-propos de ſavoir."

(48) Fabric. *Bibl. Lat.* loc. cit. & *Hiſt. Lit de France*, ubi ſupra.

(50) Idem p. 891.

(49) *Voy. Bibl. Anc. & Mod.* T. XVIII. p. 882. 883.

✿ FONTAINE (Jean de la) nâquit le 8 Juillet 1621 à Château-Thierry, de Jean de la Fontaine Maître des Eaux & Forêts de ce Duché, & de Françoiſe Pidoux fille du Bailly de Coulommiers (*a*). A l'âge de dix-neuf ans il entra dans l'Oratoire, & dix-huit mois après il en ſortit [*A*]. Etant rentré dans le monde ſon pere le revêtit de ſa Charge deſqu'il fut capable de l'exercer, mais il y trouva ſi peu de goût, que pendant plus de vingt années, il n'en fit les fonctions que par complaiſance (*b*). Ce ne fut auſſi que pour ſatisfaire ſes parens qu'il ſe maria [*B*]. On raconte diverſement ce qui lui donna occaſion de cultiver le talent pour la Poëſie avec lequel il étoit né [*C*]. Quoi qu'il en ſoit

(*a*) D'Olivet *Contin. de l'Hiſt. de l'Acad. Franç.* p. 216. Amſt. 1730.

(*b*) Perrault *Homm. Ill.* T. I. p. 276. Paris. 1701.

[*A*] *Il entra dans l'Oratoire & dix-huit mois après il en ſortit.*] „ Quand on aura vu quel homme c'étoit, *dit Mr.* „ *l'Abbé d'Olivet* (1), on ſera moins en peine de ſavoir „ pourquoi il en ſortit, que de ſavoir comment il avoit „ ſongé à ſe mettre dans une maiſon, où il faut s'aſſu„ jettir à des régles." Mr. de la Fontaine étoit inconſtant & diſtrait †; voici le portrait qu'il fait à cet égard de lui-même:

Ne point errer eſt choſe au-deſſus de mes forces;
Mais auſſi de ſe prendre à toutes les amorces,
Pour tous les faux brillans courir & s'empreſſer,
T'entends-je bien, dis-tu, quand donc veux tu ceſſer?
Douze luſtres & plus ont roulé ſur ta vie
De ſoixante ſolcils la courſe entrefuivie,
Ne t'a pas vu goûter un moment de repos;
Quelque part que tu ſois, on voit à tous propos
L'inconſtance d'une ame en ſes plaiſirs légere,
Inquiéte, & par-tout bleſſée paſſagére (2).

(1) *Contin. de l'Hiſt. de l'Acad. Franç.* p. 230.

† Voyez la fin de la Remarq. [E].

(2) Diſcours à Mad. de la Sablière: dans le Recueil intitulé, *Ouvrages de Proſe & de Poëſie des Srs Maucroix & de la Fontaine.* Tom. II. p. 42. 49. Amſt. 1685.

[*B*] *Ce ne fut auſſi que pour ſatisfaire ſes parens qu'il ſe maria.*] Il épouſa Marie Héricart, fille d'un Lieutenant au Bailliage Royal de la Ferté Milon; il en a eu un fils dont la poſtérité ſubſiſte (3). Cette femme ne manquoit ni d'eſprit ni de beauté, mais pour l'humeur elle tenoit fort de cette Madame *Honeſta*, qu'il dépeint dans ſa Nouvelle de Belphegor:

Belle & bien faite, & peu d'autres tréſors;
Noble d'ailleurs, mais d'un orgueil extréme;
Et d'autant plus que de quelque vertu
Un tel orgueil paroiſſoit revêtu.
. . . . . .
Toujours débats, toujours quelque ſermon
Plein de ſottiſe en un degré ſuprême.
Le bruit fut tel que Madame Honeſta
Plus d'une fois les voiſins éveilla:
Plus d'une fois on courut à la noiſe.
Il lui falloit quelque ſimple bourgeoiſe;
Ce diſoit-elle, un petit trafiquans
Traiter ainſi les filles de mon rang!
Meritoit-il femme ſi vertueuſe?
Sur mon devoir je fuis trop ſcrupuleuſe (4).

(3) Contin. de l'Hiſt. de l'Acad. Franç. loc. cit. p 237. Not. (2).

(4) Belphegor dans le Recueil cité num (2) T. II. p. 150.

„ Auſſi ne trouvoit-il d'autre ſecret que celui de Belphe„ gor, pour vivre en paix, je veux dire (dit Mr. l'Abbé „ d'Olivet (5),) qu'il s'éloignoit de ſa femme le plus ſou„ vent, & pour le plus longtems qu'il pouvoit, mais ſans „ aigreur & ſans bruit. Quand il ſe voyoit pouſſé à bout, „ il prenoit doucement le parti de s'en venir ſeul à Paris, „ & il y paſſoit des années entiéres, ne retournant chez „ lui que pour vendre quelque portion de ſon bien." Il ſemble que Boileau a eu la Fontaine en vuë dans ces vers

(5) *Ubi ſupra.*

. . . . *Sous ce joug* (de l'Hymen) *maqué, tous à la fin s'engage,*
A ce commun ſort les Railleurs même pris,
Ont été très-ſouvent de commodes maris (6).

(6) Boileau *Sat.* X. Vers. 74-76.

Avant que de finir cette Remarque, j'ajoûterai qu'il paroît par une Lettre † de Mr. de la Fontaine à ſa femme, que cette Dame aimoit fort les Romans; comme cette Lettre contient quelques traits de ſon caractére j'en rapporterai ici le commencement: *A Madame de la Fontaine*; Rélation d'un Voyage de Paris en Limouſin. „ Vous n'avez „ jamais voulu lire d'autres Voyages que ceux des Cheva„ liers de la Table Ronde; mais le notre mérite bien que „ vous le liſiez. Il s'y rencontrera pourtant des matiéres peu „ convenables à votre goût: c'eſt à moi de les aſſaiſonner, „ ſi je puis, en telle ſorte qu'elles vous plaiſent; & c'eſt „ à vous de louër en cela mon intention, quand elle ne „ ſeroit pas ſuivie du ſuccès. Il pourra même arriver, ſi „ vous goûtez ce récit, que vous en goûtiez après de „ plus ſérieux. *Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne „ vous ſoucies du ménage*; & hors le tems que vos bonnes „ amies vous donnent par charité, *il n'y a que les Romans „ qui vous divertiſſent.* C'eſt un fonds bien-tôt épuiſé: vous „ avez lu tant de fois les vieux, que vous les ſavez; il „ s'en fait peu de nouveaux, & parmi ce peu tous ne „ ſont pas bons: ainſi vous demeurez ſouvent à ſec."

[*C*] *On raconte diverſement ce qui lui donna occaſion de cul-*

ſoit ſes Poëſies lui acquirent bien-tôt un nom & de généreux Protecteurs, Mr. Fouquet, Meſſieurs de Vendôme, & Mr. le Prince de Conty lui firent en divers tems des gratifications (c). Mais ces ſecours, qui ne venoient que de loin à loin, n'anroient pu ſuffire à un homme auſſi peu au fait des affaires du monde que l'étoit la Fontaine, s'il avoit eu à avoir ſoin de lui-même. Heureuſement Madame de la Sablière le délivra de tout ſoin domeſtique en le retirant chez elle; il y demeura près de vingt ans, & cette Dame pourvut généralement à tous ſes beſoins, perſuadée qu'il n'étoit guères capable d'y pourvoir lui-même (d). La première Piéce qui ait paru de lui, c'eſt une Comédie en Vers en cinq Actes, intitulée l'*Eunuque*, imprimée à Paris en 1654 in-4. (e). Enſuite il publia ſes *Contes & ſes Nouvelles en Vers* [D]. Comme il ſeroit trop long de particulariſer ici en détail ce qui regarde ſes Ou-

(c) D'Olivet *ubi ſupra*. p. 418.

(d) Idem ibidem.

(e) Idem p. 228.

cultiver le talent pour la Poëſie avec lequel il étoit né.) Mr. Perrault (7) rapporta que ce fut ſon pere qui l'engagea à s'appliquer à la Poëſie, qu'il aimoit paſſionnément, quoiqu'il n'y connût preſque rien; & qu'il eut une joye incroyable lorſqu'il vit les premiers vers que ſon fils compoſa. Mais Mr. l'Abbé d'Olivet (8) raconte la choſe tout autrement. „ Il étudia ſous des maîtres de Campagne, qui ne „ lui enſeignérent que du Latin, & il avoit déja vingt-„ deux ans qu'il ne ſe portoit encore à rien, lorſqu'un „ Officier qui étoit à Château-Thierry en quartier d'Hy-„ ver, lut devant lui par occaſion cette Ode de Malherbe:

„ *Que direz vous, races futures,*
„ *Si quelquefois un vrai diſcours*
„ *Vous récite les avantures*
„ *De nos abominables jours?*

„ Il écouta cette Ode avec des tranſports mécaniques de „ joye, d'admiration, & d'étonnement. Ce qu'éprouve-„ roit un homme né avec de grandes diſpoſitions pour la „ Muſique, & qui, après avoir été nourri au fond d'un „ bois, viendroit tout d'un coup à entendre un Claveſſin „ bien touché, c'eſt l'impreſſion que l'harmonie poëtique „ fit ſur l'oreille de Mr. de la Fontaine. Il ſe mit auſſi-„ tôt à lire Malherbe, & s'y attacha de telle ſorte, qu'a-„ près avoir paſſé les nuits à l'apprendre par cœur, il al-„ loit de jour le déclamer dans les bois. Il ne tarda pas „ à vouloir l'imiter, & ſes eſſais de verſification, comme il „ nous l'apprend lui-même, furent dans le goût de Malherbe:

„ *Je pris certain Auteur autrefois pour mon maître;*
„ *Il penſa me gâter: à la fin grace aux Dieux;*
„ *Horace par bonheur me défilla les yeux.*
„ *L'Auteur avoit du bon, du meilleur; & la France*
„ *Eſtimoit dans ſes vers le tour & la cadence.*
„ *Qui ne les eût priſés? J'en demeurai ravi,*
„ *Mais cet traits ont perdu quiconque l'a ſuivi* (9).

„ Un de ſes parens nommé Pintrel, homme de bon ſens, „ & qui n'étoit pas ignorant (10), lui fit comprendre que „ pour ſe former il ne devoit pas ſe borner à nos Poëtes „ François, qu'il devoit lire & lire ſans ceſſe Horace, „ Virgile, Terence. Il ſe rendit à ce ſage conſeil. Il trou-„ va que la maniére de ces Latins étoit plus naturelle, „ plus ſimple, moins chargée d'ornemens ambitieux; & „ que par conſéquent Malherbe pêchoit par être trop beau, „ ou plutôt trop embelli." il n'eſt peut-être pas impoſſible de concilier ces deux récits, en ſuppoſant que la peſe de Mr. de la Fontaine lui avoit témoigné le deſir qu'il avoit de le voir Poëte, & qu'il fut déterminé à s'appliquer à faire des vers de la maniére dont le rapporte Mr. l'Abbé d'Olivet.

[D] *Il publia ſes Contes & ſes Nouvelles en vers.*] La premiére Partie parut à Paris en 1665, la ſeconde en 1666, & la troiſiéme en 1671, *in-douze*. Ces trois Volumes ne contiennent qu'une partie de ſes Contes. Les autres Editions, plus amples de beaucoup, ont été faites dans les Pays étrangers, ou du moins ſous leur nom. Les principales ſont les ſuivantes, Amſterdam 1685 in-8, deux Volumes avec des figures de Romain de Hooge; c'eſt la plus belle par rapport à ces figures, mais les ſuivantes ſont plus amples. Amſterdam 1700 in-8. deux Tomes, avec les mêmes figures, quoique moins belles. Amſterdam (ou plutôt Paris) 1695 & 1721 in-8. deux Tomes avec des figures, empiées ſur celles de Romain de Hooge. Anvers (ou Paris) 1726 in-4, avec les autres Oeuvres de la Fontaine, ſans figures; Picart avoit eu deſſein d'en graver de nouvelles, mais il n'en a fait qu'une, qui eſt celle du Conte du Roſſignol (11). Je crois qu'il s'eſt fait pluſieurs autres Editions de cet Ouvrage, du moins j'en ai une ſous les yeux de l'année 1685 en deux Volumes *in-douze*, faite à Amſterdam chez Henri Desbordes, ſans figures. Ces Contes n'ont pas fait honneur à Mr. de la Fontaine du côté des mœurs, & l'on peut dire que généralement tous les honnêtes-gens les regardent comme un Livre extrêmement dangereux pour la jeuneſſe. Le débit en fut défendu par une Sentence du Lieutenant de Police du 5 Avril 1675 (12). Mr. Deſpreaux ſemble l'avoir eu en vuë dans ces Vers:

Que votre Ame & vos Mœurs, peintes dans vos Ouvrages,
N'offrent jamais de vous que de nobles images.
Je ne puis eſtimer ces dangereux Auteurs,
Qui de l'honneur en Vers infames déſerteurs
Trahiſſent la vertu ſur un papier coupable,
Aux yeux de leurs Lecteurs rendent le vice aimable (13).

Mr. Perrault (14) dit que „ l'on ne pourroit en faire trop „ d'eſtime (des Contes) s'il n'y entroit point preſque par-„ tout trop de licence contre la pureté, les images de l'a-„ mour y ſont ſi vives, qu'il y a peu de lectures plus dan-„ gereuſes pour la jeuneſſe, quoique perſonne n'ait jamais „ parlé plus honnêtement des choſes deshonnêtes." Il n'y a perſonne d'ailleurs qui n'acquieſca au jugement de Mr. Baillet (15). „ On dit que ſes Contes ont d'ailleurs „ des agrémens & des tours inimitables: deſorte que nous „ ne ſaurions aſſez nous vouloir de mal, de voir que cet „ Ouvrage ne puiſſe être à l'uſage de la Jeuneſſe, & des „ honnêtes-gens. Nous avons le déplaiſir de le compter „ au nombre des Livres perdus, ou de compter pour per-„ du l'innocence & la pureté des mœurs des jeunes gens, „ qui ne feront point aſſez ſcrupuleux pour en éviter la „ lecture. Certainement il valoit mieux ne nous point „ faire de préſent abſolument, que d'empoiſonner ce „ qu'on vouloit nous donner; & nous n'avions pas beſ-„ obligé Mr. de la Fontaine juſqu'au point de l'obliger à „ ſa vengeance de nous d'une maniére ſi artificieuſe." On ſait que parmi les Contes, il y a une Nouvelle tirée de l'Arioſte, intitulée *Jocunde*, cette piéce parut en 1663; quelque tems auparavant Mr. de Bouillon, Sécretaire du Duc d'Orleans, avoit donné une Traduction de la même Nouvelle. Comme ces deux Piéces étoient fort différentes pour la tour & pour la conduite, il y eut des conteſtations & mêmes des gageures ſur la préférence de ces deux Ouvrages, il y en eut entre autres une fort conſidérable entre Mr. l'Abbé le Vayer & Mr. de St. Gilles (16): Molière étoit leur ami commun, ils le prirent pour juge, mais il refuſa de dire ſon ſentiment, pour ne pas faire perdre la gageure à St. Gilles, qui avoit parié pour la Joconde de Sr. Bouillon. Mr. Deſpreaux, jeune alors, décida le différend par une Diſſertation en forme de Lettre, qu'il addreſſa à Mr. l'Abbé le Vayer; il y montre les beautés de la Joconde de Mr. de la Fontaine (17). Il paroît que Mr. de Voltaire trouve les Contes trop longs, car une des occupations qu'il attribue à l'Auteur dans le *Temple du Goût*, c'eſt *d'accourcir preſque tous ſes Contes* (18). L'on voit par quelques endroits de certaines piéces, que Mr. de la Fontaine avoit formé le deſſein de renoncer à ce genre de compoſition, apparemment lorſqu'il entra dans l'Académie Françoiſe, & ſemble même vouloir faire une eſpéce d'Apologie:

O combien l'homme eſt inconſtant, divers,
Foible, léger, tenant mal ſa parole!
J'avois juré hautement en mes vers
De renoncer à tout Conte frivole.
Et quand juré? c'eſt ce qui me confond,
Depuis deux jours j'ai fait cette promeſſe:
Puis fiez-vous à Rimeur qui répond
D'un ſeul moment. Dieu ne fit le ſageſſe
Pour les cerveaux qui hantent les neuf Sœurs,
. . . . . .
. . . . . *d'être ſûrs ce n'eſt-là leur affaire.*
Si me faut-il trouver, n'en fût-il point,
Tempérament pour accorder ce point;
Et ſuppoſé que quant à la matiére
J'euſſe failly, du moins pourrois-je pas
La réparer par la forme en tout cas (19)?

Voici ce qu'il dit dans un autre Conte:

Me voilà prêt à conter de plus belle,
Amour le veut, & ris de mon ſerment;
Hommes & Dieux, tout eſt ſous ſa tutelle;
Tout obéït, tout céde à cet enfant:
J'ay déformais beſoin en le chantant
De traits moins forts, & déguiſant la choſe;
Car après tout, je ne veux être cauſe
D'aucun abus: *que plutôt mes écrits*
Manquent de ſel, & ne ſoient d'aucun prix!
Si dans ces Vers j'introduis & je chante
Certain trompeur & certaine innocente,
C'eſt dans la vuë & dans l'intention
Qu'un ſe meffie en telle occaſion:
J'ouvre l'eſprit & rends le ſexe habile
A ſe garder de ces piéges divers.
Sotte ignorance en fait trebucher mille,
Contre une ſeule à qui nuiroient mes vers (20).

On voit clairement que Mr. de la Fontaine ſentoit bien lui-même, ce qu'il y avoit de mauvais dans ſes Contes, du moins juſques à un certain point. „ Qui auroit cru, „ dit aſſez plaiſamment Mr. Baillet (21), que Mr. de la Fontaine n'a point eu d'autre intention dans ſes Contes, „ que d'inſtruire des filles & des femmes, & de les porter „ au bien, en ſe faiſant ainſi leur Prédicateur & leur Di-

(7) *Hommes Illuſt.* T. I. p. 177.

(8) *Continu. de l'Hiſt. de l'Acad. Franç.* p. 221.

(9) Epître à Mr. Huet en lui envoyant un Quintilien de Toſcanella. *Apud* Bandem p. 222 not. (4).

(10) On a de lui une Traduction des *Epîtres de Senegue* imprimée après ſa mort par les ſoins de Mr. de la Fontaine, à Paris 1682 in-douze.

(11) Niceron *Mém. des Hommes Ill.* Tom. XXIII. p. 218.

(12) *Contin. de l'Hiſt. de l'Academ. Françoiſe* p. 225 note (1).

(13) *Art Poëtique* Chant IV. vers 91-98.

(14) *Hommes Ill.* Tom. I. p. 179.

(15) *Jug. des Sçav.* T. IV. P. 2. p. 220. 221. Edit. de 1725 in-8.

(16) Ce Monſr. de St. Gilles étoit un homme de la Vieille Cour d'un caractére ſingulier. C'eſt lui que *Moliere* a peint dans ſon Miſanthrope Act. II. Scen. 4. ſous le nom de TIMANTE. Voy. *Oeuv. de Boileau.* T. II. p. 121. not. 9. Edit. de la Haye 1722.

(17) *Voy. Oeuvr. de Boileau.* loc. cit.

(18) De Voltaire *Oeuvres* T. IV p. 19. Amſt. 1739.

(19) *Ouvrages des Srs. de Maucroix & de la Fontaine.* Tom. II. La Clochette Conte. p. 190. 191.

(20) Idem *Le Fleuve Scamandre.* Conte. p. 11.

(21) *Jugem. des Sçav.* ubi ſupra. p. 232.

Ouvrages, & le tems où ils ont paru, j'en parlerai dans les Remarques [*E*]. Mr. Colbert étant mort le 6 Septembre 1683, laiſſa une place vacante à l'Académie Françoiſe, Mr. de la Fontaine ſouhaitta de

„ recteur de conſcience?" Si l'on examine avec quelque attention ce qu'il dit dans les deux endroits que je viens de citer, on concevra aſſez difficilement ce que rapporte le Pere Pouget (22), que „ Mr. de la Fontaine ne pouvoit pas s'imaginer, que le Livre de ſes Contes fût un „ Ouvrage ſi pernicieux; quoiqu'il ne le regardât pas comme un Ouvrage irrépréhenſible, & qu'il ne le juſtifiât „ pas ..... Il ne pouvoit pas comprendre qu'il pût „ être ſi fort nuiſible aux perſonnes qui le liroient." Il ſemble qu'il ne devoit pas être ſi difficile à Mr. de la Fontaine de comprendre cela, puiſqu'il avoit avoué lui-même dans la Préface de ſes Contes, que *ce Livre eſt licentieux*, & l'on voit aſſez qu'il connoiſſoit combien ils étoient contraires aux bonnes mœurs.

(22) Lettre à Mr. l'Abbé d'Olivet ſur la converſion de Mr. de la Fontaine dans la *Bibl. Franç.* T. IV. Part. 8. p. 21. 22.

[*E*] *Je parlerai (de ſes Ouvrages) dans les Remarques.*] 1. *Fables Choiſies miſes en vers*; elles ont paru ſucceſſivement en 1668, en 1679, & 1693, outre les *Fables Nouvelles* imprimées en 1671, & quelques-unes qui ſe trouvent dans le Recueil intitulé: *Ouvrages de Proſe & de Poëſie des Sieurs de Maucroix & de la Fontaine*. Paris 1685 in-12. en 2 Vol. & Amſterdam 1688. Toutes les Fables ont été raſſemblées, & imprimées un grand nombre de fois, & ſouvent avec des figures. *Balthazar Nicksch* les a traduites en Allemand, & ſa traduction a été imprimée accompagnée du texte François à Augsbourg, 1708 & 1713, avec des figures fort jolies de Kraus (23). De tous les Ouvrages de Mr. de la Fontaine c'eſt celui qui a eu l'approbation la plus générale, & l'on peut dire que tous les goûts ſe ſont réunis en ſa faveur, „ Son plus bel Ouvrage, & „ qui vivra éternellement, c'eſt ſon Recueil des fables „ d'Eſope, qu'il a traduites ou paraphraſées. Il a joint „ au bon ſens d'Eſope, des Ornemens de ſon invention ſi „ convenables, ſi judicieux, & ſi réjouiſſans en même temps, „ qu'il eſt mal-aiſé de faire une lecture plus utile & plus „ agréable tout enſemble. Il n'inventoit pas les fables, „ mais il les choiſiſſoit bien, & les rendoit preſque tou„ jours meilleures qu'elles n'eſtoient (24)." Mr. Baillet les appella *ſon Chef-d'Oeuvre, & ce qui ſeul meritera de lui ſurvivre*. „ On y admirera toujours, *ajoûte-t-il* (25), cette „ beauté de génie & cette facilité merveilleuſe à faire des „ vers réguliers & irréguliers; & l'on aimera cette négli„ gence, qui bien qu'affectée, ne laiſſers pas de plaire „ beaucoup plus, que les Ouvrages de la même nature, „ qui ſont les plus étudiés. Ses premières Fables ſont plus „ eſtimées que les dernières." C'eſt apparemment ce qui a fait dire à Mr. de Voltaire (26): *La Fontaine, qui avoit conſervé la naïveté de ſon caractère, & qui, dans le Temple du Goût, joignoit un ſentiment éclairé à cet heureux & ſingulier inſtinct, qui l'inſpiroit pendant ſa vie*, retranchoit *quelques-unes de ſes Fables, mais en très-petite quantité*. Perſonne à mon avis n'a fait un éloge plus complet de Mr. de la Fontaine ſur cet article que Mr. de la Monte. Ce célèbre Académicien publia des *Fables Nouvelles* à Paris 1719 in-4. & in 12. à la Haye en 1720. il a mis à la tête un *Diſcours ſur la Fable*, que les perſonnes ſenſées, & qui ne ſe laiſſent point aller à un certain eſprit de parti, trouveront toujours dignes d'être mis au rang des bonnes pièces que nous ayons. „ *La Fontaine*, dit il (27), nous tient lieu „ *d'Eſope*, de *Phedre*, & de *Pilpai*. Il a choiſi ce qu'il a „ trouvé de meilleur dans les trois; & s'enrichiſſant encore „ de ce qu'il a pu recueillir de pareilles allégories, éparſes „ de côté & d'autre, il nous a donné cet ample Recueil „ de Fables, qui fait tant d'honneur à la Poëſie Françoiſe; „ car quoi qu'il en diſe, ce qu'il nous a laiſſé à glaner n'en „ vaut preſque pas la peine; & il a réduit les Auteurs qui „ voudroient le ſuivre dans ſon genre, à la néceſſité d'in„ venter on de traiter les mêmes ſujets que lui. Traiter les „ mêmes ſujets pour ne pas mieux faire? Eh! qui eſpére„ roit de mieux faire? C'eſt du tems perdu. L'entreprenne „ qui voudra; pour moi j'ai encore mieux aimé prendre „ le parti d'inventer, tout effrayant qu'il m'a paru d'abord, „ mais que je n'oſe plus croire ſi difficile, depuis que j'en „ ſuis venu à bout. *La Fontaine* s'étoit exercé long-tems „ à la narration dans ſes Contes, qui quant à la manière „ ont autant de rapport aux Fables, qu'ils y ont d'oppoſition quant au fonds & à la morale; & il ſemble que, „ par les Fables, il ait voulu rendre aux mœurs, ce qu'il „ leur avoit ôté par ſes Contes. ..... Tout original „ qu'il eſt dans ſes manières, il étoit Admirateur des Anciens juſqu'à la prévention, comme s'ils euſſent été ſes „ modèles. ..... par une ſuite de cette admiration ingé„ nué, il ſe croyoit fort au-deſſous de *Phedre*; mais un des „ grands Hommes (28) de notre Siécle a dit que *cela ne „ tiroit pas à conſéquence; & que la Fontaine* ne le cédoit „ ainſi à *Phedre* que *par bêtiſe*; mot plaiſant, mais ſolide, „ & qui exprime finement le caractère d'un génie ſupérieur, „ qui ſe unéconnoît faute de ſe regarder avec aſſez d'attention. Le Public plus juſte en ſa faveur que lui-même, „ s'obſtine à lui donner la préférence. Il raſſemble en effet toutes les beautez dans ſon ſtile. On y ſent à chaque „ ligne, ce que le *Riant* a de plus *gai*, ce que le *Gracieux* a de plus *attirant*. Il rend le *Familier élégant* & *nouveau*, par l'uſage ingénieux qu'il en ſçait faire; & il „ joint à toute la liberté du *Naturel*, tout le piquant de la „ *Naïveté*. Je ne lui reprocherois que de n'avoir pas toujours ſu finir, où il falloit. Il eſt naturel en parlant de Mr. de la Motte & de ſes Fables, de dire un mot du jugement qu'on en peut porter, par comparaiſon avec celles de Mr. de la Fontaine; c'eſt là une de ces diſcuſſions où le plan de cet Ouvrage ne permet d'entrer. Perſonne de ceux qui ont quelque goût, n'égalera les Fables de la Motte à celles de la Fontaine, la premier n'a pas prétendu marcher de pair avec ſon prédeceſſeur „ Je ne me ſerois pas hazardé à écrire des Fables, *dit-il* (29), ſi j'avois cru qu'il fallût être abſolument auſſi bon que lui (de „ la Fontaine) pour être ſouffert après lui: mais j'ai penſé „ qu'il y avoit des places honorables au-deſſous de la „ ſienne ..... N'y auroit-il pas même quelque juſtice à me compter, en compenſation des beautez qui „ me manquent, le mérite de l'invention que mon prédeceſſeur ne s'eſt point propoſé? ..... à huit ou „ dix idées près, qui ne m'appartiennent que par des Ad„ ditions, ou par l'uſage moral que j'en fais, il a fallu in„ venter mes Fables pour exprimer mes véritez; il a fallu „ ſouvent être tout à fois & *l'Eſope* & le *La Fontaine*. C'en „ étoit ſans doute trop pour moi; il ne ſeroit pas juſte „ d'exiger que j'égalaſſe ni l'un ni l'autre; & le Public doit „ être aſſez content, ce me ſemble, s'il ne me trouve *pas „ trop loin* des deux." Il ſemble qu'un homme qui parle avec tant de modeſtie, mérite effectivement quelque indulgence, ſurtout quand ſon Ouvrage n'eſt pas mépriſable, il devroit du moins être à couvert des traits outrageans & calomnieux d'une Satire maligne: Je vois cependant à regret qu'il y a des Ecrivains, qui paroiſſent ne pas manquer de goût & d'eſprit, qui déchirent Mr. de la Motte impitoyablement. „ Je ne déſeſpére pas, *dit un Anonyme* (30), „ que cet Icare (Mr. de Voltaire) ne faſſe tôt ou tard la „ culebute, & n'aille tenir compagnie à très-défunct *la „ Motte*. Quoique ce dernier commence d'être privé même de Lecteurs, on lit avec beaucoup de plaiſir la Critique qui eſt inſérée dans un des derniers Volumes des *Amuſemens*, & qui relève avec beaucoup de jugement les *plattitudes & le clinquant des Fables*, dont ce Monſieur *de la Motte* avoit cru régaler le Public. Il y eſt parfaitement convaincu d'être la *mauvais plagiaire* de ce célébre Fabuliſte *qu'il s'eſt efforcé de détruire*, mais dont les „ Ouvrages en ce genre oppoſés aux ſiens, lui ont ſervi „ de tête de Méduze pour le pétrifier." Le reſte eſt dans le même goût. Si la Critique dont parle l'Anonyma, que je n'ai point encore vuë, eſt dans le même ſtile que cet endroit de ſa Lettre où il en rend compte, j'oſe douter qu'elle ait l'approbation des perſonnes ſages, & qui jugent ſans prévention, & je ne crains pas de dire, que c'eſt une calomnie d'avancer que Mr. de la Motte *s'eſt efforcé de détruire* la Fontaine, il n'y a qu'à lire ce que j'ai rapporté ci-deſſus de ſon Diſcours, pour voir que perſonne n'a rendu plus de juſtice au mérite de *ce célebre Fabuliſte*. Si les Fables de Mr. de la Motte n'égaleront pas celles de ſon prédeceſſeur, il ne s'enſuit nullement qu'elles ſoient mépriſables; bien des perſonnes, qui ne manquent ni d'eſprit ni de goût, les liſent avec plaiſir, quoi qu'en diſe ce Critique mordant; & en le prenant du ton qu'il fait, on ſe fait à coup ſûr mépriſer par les gens, à qui des déciſions bruſques ſans preuves, des ſarsits malins & impudens, & un certain eſprit de cabale & de parti, n'en impoſent point. Il paroît qu'en général ces Lettres inſérées dans la *Bibliothéque Françoiſe*, ſont deſtinées, non tant à critiquer avec dignité, qu'à dénigrer les Auteurs dont on parle. Rien de plus aiſé, mais en même tems rien de plus odieux, & de moins ſupportable dans la République des Lettres; bannissons cette diſcuſſion. Mr. de la Fontaine mérite certainement le premier rang parmi les Fabuliſtes, & il y a de l'apparence qu'il l'occupera longtems, ſinon toujours, mais je penſe qu'on doit à Mr. de la Motte la juſtice de lui accorder une place honorable, du moins à côté de *Phedre*, en attendant que quelqu'autre puiſſe la lui diſputer. Paſſons aux autres Ouvrages de Mr. de la Fontaine. II. *Les Amours de Pſyché & de Cupidon*. Paris 1669 in-8. & la Haye 1700 *in-douze*. Apulée a fourni la matière de cette Fable, & la Fontaine y a donné la forme, en y ajoûtant ou y changeant ce qu'il a jugé à propos; l'Ouvrage eſt en Proſe entremêlée de Vers. III. *Recueil de Poëſies Chrétiennes & diverſes, dédiées à Mr. le Prince de Conti, par Mr. de la Fontaine*. Paris 1671 in-douze. 3 Vol. Mr. de la Fontaine n'a aucune part à ce Recueil, ſi ce n'eſt d'avoir fait l'Epître dédicatoire en Vers. Henri-Louis de Lomenie, Comte de Brienna, qui après avoir été Sécretaire d'Etat, s'étoit retiré à l'Oratoire, eſt le véritable Auteur de ce Recueil (31). IV. *Ouvrages de Proſe & de Poëſie des Sieurs de Maucroix & de la Fontaine*; nous avons fait mention de ce Recueil ci-deſſus, il n'y a de Mr. de la Fontaine que le ſecond Tome où l'on trouve quelques pièces qui avoient déja paru, comme le *Poëme du Quinquina* &c. V. *Aſtrée, Tragédie repreſentée par l'Academie de Muſique*. Paris 1691 in-4. Cette Pièce qui eſt en trois Actes, a été miſe en Muſique par Mr. Collaſſe (32). VI. Pour ne pas répéter inutilement les mêmes choſes, je paſſe tout d'un coup aux Editions où ſe trouvent toutes les Oeuvres de Mr. de la Fontaine, excepté ſes Contes & ſes Fables: une ſeule réunit tout, c'eſt celle qui a pour titre *Oeuvres de Mr. de la Fontaine*. Anvers 1726 in-4. trois Vol. Cette Edition, „ *dit le Pere Niceron* (33), qui a été faite à Paris, eſt fort „ belle: mais pluſieurs perſonnes ne goûtent pas le Cadre „ dans lequel chaque page ſe trouve enchaſſée, & qui af„ fer-

(23) *Diſc. ſur la Fable* p. X. XI.

(24) Mr. de Fontenelle.

(25) *Jugem. des Sçav.* loc. cit. p. 130.

(26) *Temple du Goût* T. IV. p. 19 de ſes *Oeuvr.* Amſt. 1738.

(27) *Diſc. ſur la Fable* p. 18 & ſuiv. Edit. de la Haye 1720.

(28) Mr. de Fontenelle.

(29) *Diſc. ſur la Fable* p. X. XI.

(30) *Nouveau Amuſemens du Cœur & de l'Eſprit*, dans la *Liſte Franç.* T. XXXII. P. I. p. 173.

(31) D'Olivet *Conſid. de l'Hiſt de l'Académ. Franç.* p. 225. note 2.

(32) Niceron *ubi ſupra*. p 141.

(33) Ibid. p. 144.

Digitized by Google

de l'obtenir, il y parviot, mais ce ne fut pas ſans quelque difficulté, parce que dans ce tems-là le Roi ſouhaittoit qu'on donnât cette place à Mr. Deſpreaux; enſorte que quoique les ſuffrages fuſſent favorables à Mr. de la Fontaine, il fallut qu'il attendît plus de ſix mois avant que de voir ſon élection approuvée par le Roi (*F*); il fut reçu le 2 May 1684 (*f*). Après la mort de Madame de la Sabliere, la Fontaine fut invité par Mr. de St. Evremond à ſe retirer en Angleterre, & quelques Mylords s'obligérent de pourvoir à ſes beſoins; mais les bienfaits de Mr. le Duc de Bourgogne épargnerent à la France, & la douleur de perdre un ſi excellent homme, & la honte de ne l'avoir pas arreté par de ſi foibles ſecours (*g*). Sur la fin de l'année 1692, la Fontaine étant tombé dangereuſement malade, le Pere Pouget, Vicaire de la Paroiſſe de St. Roch, ſous laquelle il demeuroit, alla le voir, & parvint enfin à l'engager à faire une Confeſſion générale, à jetter au feu une piéce de Théatre qu'il ſe diſpoſoit à faire repréſeoter, & à faire amande honorable devant Meſſieurs de l'Académie, qu'il avoit prié de ſe rendre chez lui par Députés (*b*). On trouvera quelques particularités ſur le ſujet de ſa Religion dans les Remarques [*G*]. De la Fontaine vécut encore deux ans après ſa converſion, il les paſſa

(*f*) *Cont. de l'Hiſt de l'Acad. Franç* p. 816.

(*g*) Idem p. 227.

(*b*) *Voy.* la Let. de P. Pouget dans la *B. H. Franç.* T. IV Part I. Art. 2.

„ ſeſtivement bleſſe un peu la vue. Le premier Volume „ contient les Contes, le ſecond les Fables, & le troiſié„ me les Oeuvres diverſes." On a fait deux Editions des *Oeuvres diverſes*, l'une à Paris en 1729. en 3 vol. in-8. & l'autre à la Haye la même année en 4 Vol. *in-douze*; on y trouve tout ce qu'a fait Mr. de la Fontaine, excepté les *Contes* & les *Fables*: outre quantité de *Poéſies mêlées*, & les Ouvrages que nous avons déja marqués, on y voit les *Poëmes* ſuivans. *Adonis. La Captivité de St. Malc. Philemon & Baucis. Les Filles de Minée* (34), Inſcription tirée de *Boiſſard*, traduite en François. *Le Quinquina*. Pluſieurs de ces Piéces avoient paru dans le Recueil indiqué ci-deſſus num. IV. auſſi bien que les deux Opera de *Galatée* & de *Daphné*; on voit encore parmi les Oeuvres diverſes, des *Lettres* au nombre de 27; *Climene* Comédie en vers, qui n'eſt proprement qu'un Récit ſans diſtinction de Scéne; Des *Fragmens du Songe de Vaux*, Piéce mêlée de Proſe & de Vers; *Je vous prens ſans Vert & le Florentin*, Comédies attribuées à Mr. de la Fontaine. Quoique l'on ſente dans tous ſes Ouvrages un beau génie, il n'a pas également bien réuſſi en tout, & s'il ſe fût borné au genre pour lequel il ſembloit oé, il ſe ſeroit certainement élevé à un degré de réputation encore ſupérieur à celui où il eſt parvenu; voici le jugement d'un de nos plus delicats Ecrivains (35) „ Mr. de la Fontaine étoit né certainement avec beaucoup „ de génie pour la Poëſie; mais ſon talent étoit pour les „ Contes, & encore plus pour les Fables, qu'il a traitées „ avec une érudition enjouée, dont le genre d'écrire ne „ paroiſſoit pas ſuſceptible. Quand la Fontaine voulut fai„ re des Comédies, le ſifflet du Parterre demeura toujours „ le plus fort. On ſait la deſtinée de ſes Opera. Chaque „ genre de Poeſie demande un talent particulier, & la na„ ture ne ſauroit guéres donner un talent éminent à un „ homme, que ce ne ſuit à l'excluſion des autres talens. „ Ainſi loin d'être ſurpris que Mr. de la Fontaine ait fait „ de mauvaiſes Comédies, il faudroit s'étonner s'il en „ avoit fait d'excellentes. Les hommes qui ſont nés avec „ un génie déterminé pour un certain art, ou pour u„ ne certaine profeſſion, ſont les ſeuls qui y puiſſent „ réuſſir. Ils deviennent des hommes au-deſſous du mé„ diocre auſſi-tôt qu'ils ſortent de leur ſphére. On n'ap„ perçoit plus en eux cette vigueur d'eſprit, ni cette in„ telligence qu'ils montrent, dès qu'il s'agit des choſes „ pour leſquelles ils ſont nés (36)." Me. de la Fontaine changeoit d'occupation par inconſtance plutôt que par goût: voici ce qu'il en dit lui-même (37). „ Je n'ai eu „ pour but que de m'exercer en ce genre de Comédie ou „ de Tragédie, mêlée de chanſons, qui me donnoit alors „ du plaiſir. *L'inconſtance & l'inquiétude, qui me ſont ſi „ naturelles*, m'ont empêché d'achever les trois Actes, à „ quoi je voulois réduire ce ſujet." Et dans un autre endroit (38):

Je m'avoue, il eſt vray, s'il faut parler ainſi,
Papillon du Parnaſſe, & ſemblable aux abeilles
A qui le bon Platon compare nos merveilles.
Je ſuis choſe légére, & vole à tous ſujet:
Je vais de fleur en fleur, & d'objet en objet;
A beaucoup de plaiſirs je mêle un peu de gloire.
J'irois plus haut peut-être au temple de Memoire,
Si dans un genre ſeul j'avois uſé mes jours,
Mais query? je ſuis volage en vers comme en amours.

(14) Les deux derniers Poëmes ont été inſérés dans une Edition des *Fables* faite à Paris en 1710 en 3 Vol in-8. avec figur.

(35) *Reflexions ſur la Poëtique & ſur la Peinture.* T. II. p. 39. Utrecht 1732.

(36) Idem p. 17.

(37) Avertiſſem. au devant de l'*Opera* de *Galatée*; dans les Ouvrages des Srs Mauroix & de la Fontaine. T. II. p. 140.

(38) Diſcours à Mde. de la Sabliére. *Ibid* p. 49.

[*F*] *Il fallut qu'il attendît plus de ſix mois avant que de voir ſon élection approuvée par le Roi.*] La plupart des Académiciens le ſouhaittoient à cauſe de ſon rare génie & de ſa grande réputation, mais quelques-uns jugeoient qu'ayant fait & publié des Poëſies où il avoit franchi les bornes de la pudeur, il ne devoit pas être admis dans une Compagnie, qui met la vertu bien au-deſſus des talens, & qui compte parmi ſes Membres beaucoup de Prélats (39). L'Académie ſe trouva donc partagée entre lui & Mr. Deſpreaux. Quelques Académiciens, ſenſibles au chagrin de voir leurs noms dans les Satires du dernier, craignirent de l'avoir pour leur Confrére (40), ainſi la pluralité des ſuffrages fut pour Mr. de la Fontaine. Ceux qui vouloient Mr. Deſpreaux tâchérent de prévenir le Roi, & ce Prince qui ſouhaittoit auſſi l'élection de ſon Panégyriſte, répondit, quand l'Académie lui fit communiquer l'élection de Mr. de la Fontaine, *Je ferai ſavoir mes intentions à l'Académie.* On débita là-deſſus, que cette ſuſpenſion venoit des *Contes* publiés par la Fontaine, ce qu'on appuya de quelques vers d'une *Balade* que la Fontaine addreſſa au Roi, où il lui dit dans l'*Envoi*:

Ce doux penſer depuis un mois ou deux,
Conſole un peu mes Muſes inquiétes.
Quelques eſprits ont blâmé certains jeux,
Certains récits, qui ne ſont que Sonnettes.
Si je défére aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus? Soyez moins rigoureux,
Plus indulgens, plus favorable qu'eux.
Prince, en un mot, ſoyez ce que vous êtes,
L'événement ne peut m'être qu'heureux.

Mr. Bayle adopta ce qu'on débitoit là-deſſus. „ On a pu„ blié, dit-il (41), . . . une Balade qu'il (Mr. de la Fon„ taine) a adreſſée au même Prince, où il touche en paſ„ ſant la raiſon pourquoi l'Académie Françoiſe refuſe de „ l'aggreger. Il devoit remplir la place que la mort de „ Mr. Colbert a laiſſée vacante dans ce Corps illuſtre, „ mais quelqu'un ayant repréſenté qu'il ne ſeroit pas de „ la bienſéance, qu'une Compagnie, où il y a tant de „ perſonnes graves & Mitrées, reçût un Poëte qui a pu„ blié tant de Contes impudiques, on a ſurſis ſon inſtalla„ tion." Rien de fondé en tout cela, comme il paroît par une Lettre de Mr. de la Sabliére à Mr. Bayle (42). „ Je finis cette Critique par une petite remarque au ſujet „ de Mr. de la Fontaine, que vous traitez un peu cava„ liérement . . . . . Je ſuis perſuadé que vous lui „ aurez rendu juſtice dans la télation que vous aurez fait „ dans vos Journaux ſuivans de ſa réception à l'Académie „ (43), que le Roi a agréé malgré ſes envieux; car il eſt „ certain que l'obſtacle de ſa réception ne procédoit que „ de Mr. Deſpreaux qui étoit ſon compétiteur; & que „ quoi qu'en ait pu dire Mr. Roſe dans ſes déclamations, „ les Contes n'en étoient que le prétexte: auſſi eſt-il con„ ſtant qu'à la Cour on a tourné cette affaire-là en ridi„ cule, & que le ſérieux de Meſſieurs de l'Académie a „ été fort long-tems un ſujet de Satyre, juſques-là que „ Mr. le Duc dit au Roi, qu'une affaire de cette impor„ tance, & ſi eſſentielle à l'Etat, ne demandoit pas moins „ qu'un Juge tel que Sa Majeſté. Enfin, Monſieur, ce „ qu'il y a de conſtant, c'eſt qu'on n'a reçu Mr. de la „ Fontaine, que lorſqu'il y a eu une place vacante pour „ Mr. Deſpreaux." Me. l'Abbé d'Olivet rapporte une particularité qui confirme que c'étoit là le nœud de la difficulté (44). Un Député de l'Académie ayant rendu compte au Roi de l'élection de Mr. Deſpreaux, ce Prince répondit, que le choix qu'on avoit fait lui étoit *très-agréable, & ſeroit généralement approuvé; vous pouvez*, ajoûta-t-il, *recevoir inceſſamment la Fontaine, il a promis d'être ſage.* Il eſt clair comme le jour, que ces dernières paroles n'étoient que pour la forme, puiſque l'Académie avoit fait déja tout ce qu'elle pouvoit faire pour Mr. de la Fontaine, & qu'il ne manquoit que l'agrément du Roi.

(39) *Conſtit. de l'Hiſt. de l'Acad. Franç* p. 18.

(40) *Oeuvr. de Boileau* Tom. IV. p. 10. dans les Remarques.

[*G*] *On trouvera quelques particularités ſur le ſujet de ſa Religion dans les Remarques.*] Le Commentateur de Mr. Boileau nous apprend (45), que ceux qui ont connu particuliérement Mr. de la Fontaine, aſſurent qu'il ne s'étoit point forgé de Syſtême contraire à la Foi; & que c'étoit ſeulement un Eſprit indéterminé & indolent ſur la Religion, comme ſur la pinpart des autres choſes. Il ſe laiſſoit guider par une ſombre lumiére, qui lui découvroit en *partie* la Loi naturelle (46). Ainſi pour parler juſte, & pour dire les choſes comme elles ſont, Mr. de la Fontaine vivoit au hazard ſans réfléchir ſur ce qu'il y a de plus important; ne pourroit-on pas dire à cet égard, qu'il n'avoit preſque qu'une ame Poëtique? Le Pere Pouget rapporte un trait de ce plus ſinguliere au ſujet de la Religion de Mr. de la Fontaine; ce Pere étant venu le voir dans ſa maladie, notre Poëte lui dit (47): *je me ſuis mis depuis quelque tems à lire le Nouveau Teſtament; je vous aſſure que c'eſt un fort bon Livre; oui par ma foi c'eſt un bon Livre; mais il y a un article ſur lequel je ne ſuis pas tendu, c'eſt celui de l'éternité des peines; je ne comprends pas comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu.* On peut voir dans la Lettre du Pere Pouget ce qu'il fit pour faire rentrer Mr. de la Fontaine en lui-même, & l'on peut dire qu'à cet égard il a donné un exemple auſſi rare qu'édifiant: Mr. Broſſette rapporte (48) quelques particularités que je ne trouve nulle part ailleurs, je les ajoûterai ici. Environ deux ans avant ſa mort, Mr. de la Fontaine enviſagea l'autré Vie avec une telle frayeur, que ſes Amis crurent qu'il ſe tronbleroit: ce qui pourtant n'empêcha pas que dans

(41) *Nouv. de la Rep. des Lett.* Avril 1684. Art. 7. du Catalogue des Livres nouveaux.

(42) Du 17 Août 1704. dans la *Bibl. Raiſonn.* T. VI. P. 2. p. 335. 336.

(43) Mr. Bayle l'avoit donnée dans le mois de *Juillet* 1684. Art 8. Il y touche un mot de la concurrence avec Mr. Boileau, cependant il attile ſubſtituer ou entrer ce qu'il avoit dit.

(44) *Cont. de l'Hiſt de l'Acad. Franç.* p. 19.

(45) *Oeuvr. de Boileau.* T IV p 116. Remarq. 3.

(46) *Cont. de l'Hiſt. de l'Acad. Franç.* p. 817.

(47) *Bibl. Franç.* T IV. Part 1. p. 16.

(48) *Oeuvr. de Boileau.* loc. cit p. 815. 817.

passa chez Madame d'Hervart, où il jouït des mêmes douceurs qu'il avoit euës chez Madame de la Sablière. Il entreprit de traduire les Hymnes de l'Egliſe, mais n'alla pas loin; car les remédes qu'on lui avoit fait prendre dans ſa maladie, l'ayant fort échauffé, il voulut eſſayer d'une ptiſane rafraichiſſante, qui acheva d'éteindre ſon feu Poëtique, & qui vraiſemblablement avança la fin de ſes jours. Plus il ſentit diminuer ſes forces, plus il redoubla ſa ferveur & ſes auſtérités; quand on le deshabilla pour le mettre au lit de la mort, on le trouva couvert d'un cilice (*i*). Il mourut à Paris le 13 Mars (*k*) 1695, âgé de ſoixante-treize ans, & fut enterré dans le Cimetiére de St. Joſeph, à l'endroit même où Moliére avoit été mis vingt-deux ans auparavant (*l*). Sa phyſionomie n'annonçoit point ſes talens. Un ſourire niais, un air lourd, des yeux preſque toujours éteints, nulle contenance. Jamais homme ne fut plus ſimple, mais de cette ſimplicité ingénuë qui eſt le partage de l'enfance. Diſons mieux, ce fut un enfant toute ſa vie [*H*], naïf, crédule, facile, ſans ambition, ſans fiel, peu touché des richeſſes. Incapable de s'attacher longtems au même Objet, il ne cherchoit que le plaiſir ou plutôt l'amuſement [*I*]. Rarement il commençoit la converſation, & même pour l'ordinaire il y étoit ſi diſtrait, qu'il ne ſavoit ce que diſoient les autres. Il rêvoit à toute autre choſe, ſans qu'il eût pu dire à quoi il rêvoit (*m*). Ce n'étoit tout au plus qu'avec ſes amis qu'il s'animoit quelquefois [K], ſurtout à certains intervales, où ſon inconſtance naturelle reprenoit le deſſus, il ne rimât encore deux ou trois petits Contes aſſez gais dont on lui avoit fait la récit. La veille de ſa mort il répéta pluſieurs fois, que s'il demandoit au Seigneur une prolongation de jours, c'étoit pour ſe faire traîner dans un rombereau par les ruës de Paris, afin que perſonne n'ignorât combien il déteſtoit les Poëſies licentieuſes qu'il avoit eu le malheur de compoſer. Mr. Broſſette rapporte enſuite une Lettre que ſon ami Mr. de Maucroix lui écrivit le 14 de Février 1695 (c'eſt-à-dire un mois avant ſa mort) en réponſe à une autre que Mr. de la Fontaine lui avoit écrite le 10 du même mois; comme cette derniére ſert à faire connoître les diſpoſitions de Mr. de la Fontaine, je vais la rapporter ici (49). „ Tu te trompes aſſurément, mon cher Ami, s'il eſt bien vrai, comme Monſieur de Soiſſons me l'a dit, que tu me croyes plus malade d'eſprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inſpirer du courage, mais ce n'eſt pas dequoi je manque. Je t'aſſure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter ſur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne ſors point, ſi ce n'eſt pour aller un pen à l'Académie, afin que cela m'amuſe. Hier, comme j'en revenois, il me prit au milieu de la ruë . . . . une ſi grande foibleſſe, que je crûs véritablement mourir. O mon cher, *mourir n'eſt rien*; mais ſonges-tu, *que je vais comparoître devant Dieu?* Tu ſais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité ſeront peut-être ouvertes pour moi."

10 Février 1695.

[*H*] *Ce fut un enfant toute ſa vie.*] Un jour que Madame de la Sabliere avoit congédié tous ſes domeſtiques, elle dit fort plaiſamment: *Je n'ai garde avec mes que mes trois animaux, mon Chien, mon Chat, & la Fontaine* (50). Un autre trait dans le même goût à peu près, eſt le mot de Madame de Bouillon. Comme l'arbre qui porte des Pommes, eſt appellé Pommier, elle diſoit de Mr. de la Fontaine, *c'eſt un Fablier*, pour dire que ſes fables naiſſoient d'elles-mêmes dans ſon cerveau, & s'y trouvoient faites ſans méditation de ſa part, ainſi que les pommes ſur le pommier. *Tant il paroiſſoit n'être bon à rien*, dit Mr. l'Abbé d'Olivet (51), *& n'avoir pas la moindre étincelle de ce feu divin, qui fait les grands Poëtes.* On raconte un trait étonnant de ſa crédulité (52). Un ancien Capitaine de Dragons, onmmé Poignan, s'étoit retiré à Chateau-Thierry. Tout le tems, qu'il n'étoit pas au Cabaret, il le paſſoit auprés de Madame de la Fontaine, qui comme nous l'avons dit (53) affectoit une vertu auſtére. Poignan de ſon côté n'étoit point du tout galant. On en fit cependant de mauvais rapports à Mr. de la Fontaine, & on lui dit qu'il étoit deshonoré s'il ne ſe batroit contre Poignan. Il le crut. Un jour d'Eté à quatre heures du matin, il va chez lui, la preſſe de s'habiller, & de le ſuivre avec ſon épée. Poignan le ſuit, ſans ſavoir où, ni pourquoi. Quand ils furent hors de la Ville, la Fontaine lui dit, *Je veux me battre contre toi, on me l'a conſeillé*, & après lui en avoir expliqué le ſujet, il mit l'épée à la main. Poignan dire à l'inſtant la ſienne, & d'un coup ayant fait ſauter celle de la Fontaine à dix pas, il le ramena chez lui, où la réconciliation ſe fit en déjeunant. „ Figurons-nous, *dit là-deſſus Mr. l'Abbé d'Olivet* (54), une République toute compoſée d'hommes tels que Mr. de la Fontaine. Parmi eux, on ne verroit ni fraude, ni menſonge, ni querelle, ni procès, ni chicane, ni luxe, ni ambition, ni en un mot aucun de ces monſtres, qui font des ravages continuels dans la Vie Civile. J'avouë que les terres n'y ſeroient pas trop bien régies: mais c'eſt un mal qui ſeroit tout au moins compenſé par le retranchement de l'ambition & du luxe. Peut-être n'y trouveroit-on perſonne capable d'être Magiſtrat ou Soldat: mais dans le cas que nous imaginons, le Soldat & le Magiſtrat ſeroient inutiles. On ſuivroit aveuglément l'Inſtinct de la nature, qui porte à ſe contenter de peu, & à ne goûter que des plaiſirs innocens. On verroit ce Siécle d'Or, que les Poëtes ont dépeint, & qui n'exiſta jamais."

[*I*] *Il ne cherchoit que le plaiſir ou plutôt l'amuſement.*] On ne peut dire abſolument que Mr. de la Fontaine fût inſenſible à l'ambition, il ne rechercha pas je l'avouë les Dignités, mais il avoit une autre ſorte d'ambition, je veux parler de celle de ſe faire un nom, & de tenir un rang parmi les gens de Lettres; les démarches qu'il fit pous entrer dans l'Académie en ſont une preuve; un homme qui n'auroit cherché que le plaiſir ou l'amuſement ſe ſeroit mis fort peu en peine d'y avoir place, ou de travailler à faire ceſſer les obſtacles qu'il rencontroit. Lui-même en traçant ſon caractére, ne ſe dépeint point comme inſenſible à la gloire, au contraire: écoutons-le parler (55):

A peine la raiſon vint éclairer mon ame,
Que je ſentis l'ardeur de ma premiére flame.
Plus d'une paſſion a depuis dans mon cœur
Exercé tous les droits d'un ſuperbe vainqueur.
Toi que fus mon printemps, je crains que l'on ne voye
Les plus chers de mes jours aux vains defirs en proye.
Que me ſervent ces vers avec ſoin compoſés?
N'en attens-je autre fruit, que de les voir priſés?
C'eſt peu que leurs conſeils, ſi je ne ſçay les ſuivre,
Et qu'au moins vers ma fin je ne commence à vivre:
Car je n'ai pas vécu; j'ai ſervi deux tyrans;
Un vain bruit, & l'Amour ont partagé mes ans.

Un autre endroit de la même piéce, d'où ces vers ſont tirés, feroit ſoupçonner que Mr. de la Fontaine aimoit la jeu, auſſi-bien que tous les autres amuſemens:

Des ſolides plaiſirs je n'ai ſuivi que l'ombre.
J'ay toujours abuſé du plus cher de nos biens;
Les penſers amuſans, les vagues entretiens;
Vains enfans du loiſir, delices chimeriques;
Les Romans & le Jeu. . . . . .
. . . . . .
Ces autres paſſions des Sages condamnées,
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.

Il a parfaitement exprimé ſon goût ſur l'article des plaiſirs, dans l'Epitaphe qu'il a faite de lui-même:

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea le fonds avec le revenu,
Tint les tréſors choſe peu néceſſaire.
Quant à ſon temps, bien le ſut diſpenſer.
Deux parts en fit, dont il foulait paſſer
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire (56).

[*K*] *Ce n'étoit tout au plus qu'avec ſes amis qu'il s'animoit quelquefois.*] Mr. de la Bruyere (57) dépeint la Fontaine comme un homme entiérement inhabile au commerce de la Vie. *Un homme*, dit-il, *paroît groſſier, lourd, ſtupide, il ne ſçait pas parler, ni raconter de ce qu'il vient de voir; s'il ſe met à écrire, c'eſt le modéle des bons contes, il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point; ce n'eſt que legéreté, qu'élegance, que beau naturel, & que delicateſſe dans ſes Ouvrages.* Ce caractére a été critiqué par un Anonyme (58) „ On peut dire, *dit cet Auteur*, que celui qui l'a fait a plutôt ſongé à faire „ un beau contraſte en oppoſant la différence qui ſe trouve, à ce qu'il prétendoit, entre les Ouvrages, & la „ perſonne d'un même homme, qu'à faire un Portrait qui „ reſemblât. On voit qu'il n'a pas aſſez étudié ſon ſujet. „ . . . . . Il faut pourtant avouer que la perſonne de „ cet Auteur fameux ne prévenoit pas beaucoup en ſa faveur . . . . . Il eſt vrai auſſi qu'avec des gens qu'il ne „ connoiſſoit point, ou qui ne lui convenoient pas, il étoit „ triſte & rêveur, & que même à l'entrée d'une converſation avec des perſonnes qui lui plaiſoient, il étoit „ froid quelquefois; mais dès que la converſation commençoit à l'intéreſſer, & qu'il prenoit parti dans la diſpute, ce n'étoit plus cet homme rêveur, c'étoit un homme qui parloit beaucoup & bien, qui citoit les Anciens, „ & qui leur donnoit de nouveaux agrémens. . . . . Il „ étoit encore très-aimable parmi les plaiſirs de la Table. „ . . . . Je ne prétens pas néanmoins ſauver ſes diſtractions, j'avouë qu'il en a eu". Cette Critique, à la bien examiner, revient à dire, que Mr. de la Fontaine ſortoit quelquefois de ſon caractére peſant & sévere, mais rarement; cela ne valoit pas la peine de faire tant de bruit contre Mr. la Bruyere, qui a eu deſſein de peindre la caractére dominant, & non les exceptions, s'il m'eſt permis de parler ainſi; on verra dans la ſuite quelques traits de ſes diſtractions (59). Je me contenterai de rapporter ici

(*i*) *Contin. de l'Hiſt. de l'Acad. Franç.* p. 229.

(*k*) Ibid. p. 216. Mr. Perrault *Hom. Ill.* T. I. p. 180. & le Pere Pouget dans ſa Lettre, mettent ſa mort au 6e d'Avril. Ils ſe ſont apparemment trompés.

(*l*) *Cont. de l'Hiſt. de l'Acad.* p. 228.

(*m*) Idem p. 219.

(49) *Ouvr. divers. de la Fontaine* T. II. p. 177. Edit. de la Haye 1729.

(50) *Cont. de l'Hiſt. de l'Acadm. Franç.* P. 238.

(51) Idem ibidem.

(52) Idem ibidem.

(53) Voy. Remarq. [B].

(54) *Cont. de l'Hiſt. de l'Academ. Franç.* loc. cit.

(55) *Diſcours à Madame de la Sablière* ubi ſupra p. 49. 50.

(56) *Ouvr. Div.* T. I. p. 660.

(57) *Caracteres* T. II. p. 144. Paris 1700.

(58) *Portrait de Mr. de la Fontaine*, à la tête de ſes *Ouvrages Divers*. T. I. p. 4.

(59) Remarq [L]

à table lorsqu'il s'élevoit quelque agréable disputе. On ne tiroit rien de lui dans un tête-à-tête, à moins que le discours ne roulât sur quelque chose de sérieux & d'intéressant pour celui qui parloit: il donnoit même de très-bons conseils aux personnes dans l'affliction, qui s'avisoient de le consulter (n). Il ne laissoit rien échapper de libre ni d'équivoque dans les Conversations, quoiqu'on l'agaçât, & il témoignoit toujours de grands égards pour les femmes (o). Il s'étoit formé au goût de Terence & de Virgile, il écrivoit d'une manière simple & naturelle, on estime en lui une certaine Naïveté de Langage, qui fait tout l'agrément du discours (p). „ L'Académie reconnoîtra en vous, *lui dit* „ *Mr. l'Abbé de la Chambre* (q), on génie aisé, facile, plein de délicatesse & de naïveté, quelque cho„ se d'Original, & qui dans sa simplicité apparente, & sous un air négligé renferme de grands tré„ sors & de grandes beautez ". Il admiroit sollement Rabelais [*L*]. Marot étoit aussi un de ses Auteurs favoris, & c'est celui dont il retint le plus, quant au stile (r). L'Astrée de Mr. d'Urfé étoit encore un Ouvrage qu'il estimoit, il aimoit beaucoup l'Arioste & Bocace. „ Mais ce qu'on ne s'imagi„ neroit pas, *dit Mr. d'Olivet*, il faisoit ses délices de Platon & de Plutarque. J'ai tenu les Exem„ plaires qu'il en avoit; ils sont notés de sa main à chaque page, & j'ai pris garde que la plupart de „ ses notes étoient des maximes de Morale, ou de Politique, qu'il a semées dans ses Fables ". Le même nous apprend, que Mr. de la Fontaine devoit les traits de Physique qu'il y a placés, aussi bien que dans son Poëme du Quinquina, aux entretiens qu'il avoit avec Bernier le Gassendiste, qui logeoit comme lui chez Madame de la Sabliere. Je ne dois pas oublier ce que Mr. Perrault (s) nous apprend de l'humilité toute extraordinaire de Mr. de la Fontaine. Il s'estimoit peu, il souffroit aisément la mauvaise humeur de ses amis, il ne leur disoit rien que d'obligeant, & ne se fâchoit jamais, quoiqu'on lui dit des choses capables d'exciter la colére & l'indignation des plus moderés. Finissons cet Article en remarquant, que tout le monde convient que Mr. de la Fontaine est un Auteur véritablement Original [*M*]. „ Aussi est-il regardé par les gens de goût comme l'un de nos cinq ou six „ Poëtes pour qui le tems aura du respect; & dans les Ouvrages desquels on cherchera les débris de „ notre Langue, si jamais elle vient à périr (t) ".

(n) Idem ibidem.

(o) Le même.

(p) Boileau *Discours sur la Satyre*, Oeuvr. T. II. p. 356.

(q) Discours prononcé le 2 de May 1684. dans le *Recueil des Pièces & Acad.* T. I. p. 269. Edit. d'Amst. 1697.

(r) D'Olivet *ubi supra*.

(s) *Hom. Ill.* Tom. I. p. 178.

(t) D'Olivet *loc. cit.* p. 225.

ici deux exemples, qui prouvent qu'avec ses Amis même, & au milieu des plaisirs de la Table, Mr. de la Fontaine étoit quelquefois tel que le représente le Theophraste moderne. Le premier m'est fourni par Mr. d'Olivet (60).

(60) *Cont. de l'Hist. de l'Acad. Franç.* p. 225.

„ Un jour, *dit-il*, Mollere soupoit avec Racine, Desprеaux, „ la Fontaine, & Descoteaux, fameux joueur de flûte. La „ Fontaine étoit ce jour-là, encore plus qu'à son ordinai„ re, plongé dans ses distractions. Racine & Desprеaux „ pour se tirer de sa létargie, se mirent à le railler, & si „ vivement, qu'à la fin Mollere trouva que c'étoit passer „ les bornes. Au sortir de table il poussa Descoteaux dans „ l'embrasure d'une fenêtre, & lui parlant de l'abondance „ du cœur: *nos beaux esprits*, dit-il, *ont beau se tremousser*, „ *ils n'effaceront pas le bon-homme*." L'autre exemple se trouve dans le Recueil de Vigneul-Marville (61). Il raconte que la lecture des Fables de Mr. de la Fontaine lui fit naître l'envie de connoître l'Auteur „ Trois de complot „ par le moyen d'un quatriéme, qui avoit quelque habitu„ de auprés de cet homme rare, nous l'attirâmes dans „ un petit coin de la Ville, à une Maison consacrée aux „ Muses, où nous lui donnâmes un repas, pour avoir le „ plaisir de jouir de son agréable entretien. Il ne se fit „ point prier, il vint à point nommé sur le midi. La Com„ pagnie étoit bonne, la table propre & délicate, & le „ buffet bien garni. Point de complimens d'entrée, point „ de façons, nulle grimace, nulle contrainte. La Fontaine „ garda un profond silence: & on ne s'en étonna point, „ parce qu'il avoit autre chose à faire qu'à parler. Il man„ gea comme quatre, & bût de même. Le repas fini, on „ commença à souhaitter qu'il parlât, mais il s'endormit. „ Après trois quarts-d'heure de sommeil il revint à lui. „ Il voulut s'excuser sur ce qu'il avoit fatigué. On lui dit „ que cela ne demandoit point d'excuse, que tout ce qu'il „ faisoit étoit bien fait. On s'approcha de lui, on voulut „ le mettre en humeur, & l'obliger à laisser voir son esprit; „ mais son esprit ne parut point. Il étoit allé je ne sai où, „ & peut être alors animoit-il, ou une Grenouille dans les „ Marets, ou une Cigale dans les Prez, ou un Renard „ dans sa Tanière. Car durant tout le tems que la Fon„ taine demeura avec nous, il ne nous sembla être qu'une „ machine sans ame. On le jetta dans un carosse, & nous „ lui dîmes adieu pour toujours. Jamais gens ne furent „ plus surpris; & nous nous disions les uns aux autres, „ comment se peut-il faire, qu'un homme qui a su rendre „ spirituelles les plus grosses bêtes du monde, & les faire „ parler le plus joli langage qu'on'ait jamais ouï, ait une „ conversation si séche, & ne puisse pas pour un quart„ d'heure, faire venir son esprit sur ses levres, & nous „ avertir qu'il est-là . . . . . pour moi plus je pensois „ à cette bizarrerie de la nature, qui d'un côté forma les „ hommes si parfaits, & d'un autre semble les avoir aban„ donnés, plus je m'égarois dans mes pensées, & je per„ dois mon Latin. Voilà ce qu'étoit la Fontaine, moins „ qu'homme avec les hommes, plus qu'homme avec les „ bêtes." Les deux exemples, qu'on vient de voir, prouvent, ce me semble, qu'effectivement Mr. de la Fontaine avoit rarement dans la Société la moindre étincelle de cet inimitable agrément, qui brille si vivement dans ses Ouvrages.

(61) *Mélanges d'Hist. & de Littérat.* T. II. p. 141-143. Edit. de Rotterdam 1700.

[*L*] *Il admiroit follement Rabelais.*] Mr. d'Olivet dit sur ce sujet (62) „ Tout le monde a entendu raconter là-des„ sus une extravagante saillie, dont Mr. de Valincour fut „ témoin, étant chez Mr. Desprеaux avec Messieurs Ra„ cine, Boileau le Docteur, & quelques autres personnes. „ On y parloit fort de St. Augustin; la Fontaine écoutoit „ avec cette stupidité, qui étoit ordinairement peinte sur „ son visage; enfin il se révéilla comme d'un profond som„ meil, & demanda d'un grand sérieux au Docteur, s'il „ croyoit que St. Augustin eût eu plus d'esprit que Rabe„ lais? Le Docteur, l'ayant regardé depuis la tête jus„ qu'aux pieds, lui dit pour toute réponse: *Prenez garde,* „ *Monsieur de la Fontaine, vous avez mis un de vos bas à* „ *l'envers*; & cela étoit vrai en effet." Le Commentateur de Mr. Desprеaux (63) rapporte un trait à peu près pareil. „ Peu de jours avant sa dernière maladie, étant à di„ ner chez Mr. de Sillery, Evêque de Soissons, comme „ le discours tomba sur le goût de ce Siécle: *Vous trou*„ *verez encore parmi nous*, dit-il d'un ton sérieux, *une in*„ *finité de gens qui estiment plus St. Augustin que Rabelais.* „ On éclata de rire à cette proposition, sans que la Fon„ taine s'apperçût qu'elle dût être rectifiée."

(62) *Ubi supra* p. 231.

(63) *Oeuvr. de Boileau.* Tom. IV. p. 115 dans les Remarques.

[*M*] *Tout le monde convient que Mr. de la Fontaine est un Auteur véritablement Original.*] Mr. Perrault dit que „ Ja„ mais personne n'a mieux mérité d'être regardé comme „ original, & comme le premier en son espéce. Non seu„ lement il a inventé le genre de Poëtie, où il s'est appli„ qué, mais il l'a porté à sa dernière perfection; de sorte „ qu'il est le premier, & pour l'avoir inventé, & pour y „ avoir tellement excellé, que personne ne pourra jamais „ avoir que la seconde place dans ce genre d'écrire (64)." Il faut pourtant remarquer avec Mr. Baillet (65) que „ Ce „ n'est que dans les maniéres qu'il a prises & dans ce tour „ heureux qu'il donne aux choses, que Mr. de la Fontaine „ doit passer pour Original. Car on ne peut pas nier qu'il „ ne doive beaucoup de ses inventions aux anciens Auteurs „ de la Grèce & de l'Empire Romain; & qu'il n'en ait pris „ même quelques-unes dans les fatseurs de Contes qui ont „ écrit en notre Langue avant lui, & dont il a changé la „ Prose en vers: mais il y mêle tant de choses du sien, „ qu'on peut dire que c'est son bien propre." *Il est cependant*, dit le même, *un de ces Poëtes choisis, que l'on consi*dére *comme uniques dans leur espéce.*

(64) Perrault *Hom. Ill.* Tom. I. p. 177-178.

(65) *Jugem. des Sçav.* T. IV. P. II. p. 325.

FORBES (PATRICE). Nous suppléerons ici à l'Article que Mr. Bayle en a donné, en faisant usage de quelques Mémoires qu'on nous a communiqués. Forbes étoit Seigneur de Corse, & Baron d'Oneil dans la Comté d'Aberdeen (*a*). Il nâquit en 1564 dans le tems que les affaires de l'Eglise d'Ecosse étoient dans une grande confusion [*A*]. Notre Auteur qui joignoit à une belle éducation, qu'il avoit reçue à Aberdeen & à St. André, de grands biens, la noblesse de sa famille, & un grand crédit dans son Pays, contribua beaucoup à l'avancement de la Réformation, en encourageant des Ministres pieux & pacifiques, & en instruisant soit dans des conférences réglées, soit dans des conver-sa-

(*a*) *Voy.* La Préface de Jean Forbes au devant de ses *Institutions Historico-Theologica.* Amst. 1645. in fol.

[*A*] *Dans le tems que les affaires de l'Eglise d'Ecosse étoient dans une grande confusion.*] Quoique le Papisme déclinât dans ce tems-là, & qu'il fût en grande partie aboli, il se passa néanmoins encore bien du tems avant qu'on pût établir quelque chose de solide & de fixe en sa place, parce que les Réformateurs de ces quartiers-là s'occupoient plus à abbattre qu'à édifier. En bien des endroits les Eglises tomboient en ruïne, les revenus Ecclésiastiques étant ou trop petits, ou détournés à d'autres usages, les Sciences manquoient d'encouragement, ce qui faisoit qu'il y avoit peu de bons Prédicateurs, & ceux qui s'y trouvoient n'avoient plus de zéle que de lumiéres.

sations occasionnelles, les personnes, & sur-tout les Papistes, qui ne vouloient point entendre aux Prédicateurs. Ce fut-là la conduite qu'il tint en qualité de Laïque; & ses talens brillérent avec tant d'éclat, que plusieurs personnes distinguées tant dans l'Etat que dans l'Eglise, le sollicitérent souvent d'entrer dans le Ministére. Il acquiesça à leurs sollicitations, & reçut l'Ordre de Prêtrise, âgé environ de quarante-huit ans; il fut fait Ministre de Keith dans le Diocése de Murray, où il exerça ses fonctions avec tant d'applaudissement, qu'ayant été élu Evêque d'Aberdeen le 24 Mars 1618, le Clergé & tout le peuple de ce Diocése le pressérent si fort d'accepter cet Evêché, à quoi se joignit un ordre exprès du Roi, qu'il se rendit aux instances des uns & à la volonté de l'autre [B]. Le 25 d'Août de la même année se tint le fameux Synode de Perth, qui statua les cinq Articles [C]; notre Evêque en fit l'Ouverture par un Sermon sur Esdras VII. 23. C'étoit un homme d'un caractére à tous égards respectable [D]. Deux jours avant sa mort il fit venir le Clergé d'Aberdeen pour communier avec lui, & il mourut dans de grands sentimens de piété & de résignation le 28 Mars 1635 veille de Pâques, âgé de soixante-onze ans; il fut enterré dans sa Cathédrale, le 9 d'Avril [E], au milieu de deux de ses prédécesseurs, l'Evêque Dunbar, & l'Evêque Cuningham. Le Docteur Baron fit son Oraison funébre en présence d'un nombreux Auditoire, qui regrettoit la perte de cet excellent Prélat. Son *Commentaire sur l'Apocalypse* a été imprimé à Londres en 1613. Mr. Burnet remarque (*b*) qu'il „ prit „ un si grand soin de deux Colléges qu'il avoit dans son Diocése, qu'ils se distinguerent bien-tôt & se „ rendirent célébres dans toute l'Ecosse; & lorsque les troubles vinrent à en affliger l'Eglise, les E- „ crits qui parurent contre le *Covenant* firent voir qu'il n'y avoit que les Docteurs de ces Colléges ca- „ pables de défendre la bonne cause †". Sur quoi nous observerons, qu'il y avoit plusieurs personnes de mérite, capables de prendre en mains intérêts de la bonne cause & disposés à le faire; mais comme les Théologiens d'Aberdeen furent d'abord le seul Corps qu'on attaqua à coups de plume, ils étoient aussi naturellement les plus qualifiés à répondre. On attaqua par des voyes violentes les autres Universités & quantité d'Ecclésiastiques; & entre autres plusieurs illustres Théologiens, le Docteur Robert Baron, Jean Forbes, Alexandre Scrogg, Jacques Sibbald, Guillaume Lesley &c. qui furent chassés de leurs Bénéfices. Les deux Colléges susmentionnés ont demeuré entre les mains des Episcopaux plusieurs années depuis la Révolution, qui établit le Presbytérianisme en Ecosse; & jusques à aujourd'hui encore le peuple de ce Diocése se distingue par son attachement aux principes Episcopaux, & par la maniére dont il favorise les Ministres qui sont dans ces idées.

(*b*) *Préface de la Vie de Guillaume Bedell.*

† Dans la Traduction Françoise de ce passage on a mis, *qu'il n'y avoit que ces Docteurs capables d'en défendre les intérêts*, c'est-à-dire du Covenant; ce qui est tout le contraire de ce que dit Mr. Burnet. R. D. T.

[B] *Il se rendit aux instances des uns & à la volonté de l'autre.*] Il fut consacré le 17 May à St. André par l'Archevêque assisté des Evêques de Dankeld & de Breechin, & il fut intronisé dans sa Cathédrale le 26 do même mois.

[C] *Qui statua les cinq Articles.*] Ces Articles étoient I. De recevoir la Communion à genoux. II. De la donner aux Malades ou aux Mourans. III. D'administrer le Batême en particulier dans les Maisons, dans les cas de nécessité. IV. De donner la Confirmation aux Enfans dans un âge convenable. V. D'observer cinq jours de Fête, savoir ceux de la Naissance, de la Passion, de la Résurrection, & de l'Ascension de notre Sauveur, & celui de la descente du St. Esprit. On ordonna aux Ministres de rappeller en ces jours-là la mémoire de ces ineffimables bienfaits, de choisir des textes de l'Ecriture convenables à la circonstance, & de combattre également une observation superstitieuse, & une profanation licentieuse de ces fêtes (1).

(1) *Vide Proceedings of Perth-Assembly by* Dr Leod-ley, 12d Adv. Part. 1621.

[D] *C'étoit un homme d'un caractére à tous égards respectable.*] Il eut grand soin, non seulement de placer des gens de mérite dans son Diocése, mais de chercher les moyens d'y en avoir toujours dans la suite des tems, en leur procurant dequoi subsister honnêtement, & il eut le bonheur de réussir. Il recouvra des revenus, ou perdus ou négligés par l'injure des tems; il employa une partie considérable des siens au soulagement des plus pauvres Ecclésiastiques, & trouva les moyens les plus propres de faire augmenter considérablement les Décimes: désque cela fut fait, il sépara plusieurs Eglises combinées réellement ou supposées telles, & situées dans des Paroisses étendues; chacune eut l'avantage d'avoir son Pasteur particulier. Il examinoit fort rigoureusement ceux qui se présentoient pour prendre les Ordres, ce qui est d'une grande conséquence, la négligence sur cet article faisant souvent un tort irréparable à l'Eglise. Comme il étoit Chancelier de l'Université d'Aberdeen, il travailla à la mettre sus un meilleur pied, en réparant les bâtimens, en augmentant la Bibliothéque, & en faisant revivre les professions de Théologie, de Droit-Canonique, & de Médecine, il fit même fonder une seconde Chaire de Théologie. Il attendoit rarement que des gens de mérite lui demandâssent quelque chose qui dépendît de lui, il avoit soin de les prévenir: tandis que ceux dont le caractére n'étoit pas à l'épreuve d'un examen rigide, se donnoient de garde de le jamais solliciter. Son courage & sa probité égaloient sa pénétration & sa sagacité, qui étoient grandes. Il avoit l'œil vif, l'air animé, ce qui ajoutoit de la grace à ses expressions qui étoient graves, majestueuses, & avoient quelque chose de doux & d'insinuant. Il étoit d'une grande prudence; car il adoucit & gagna presque entiérement non seulement les esprits mal disposés de son Diocése, mais plusieurs des plus brouillons & des plus méchans. Il étoit fort respecté des Laïques, qui le prenoient souvent pour arbitre des différends qu'ils avoient ensemble. Il fut nommé dans le Parlement un des Seigneurs des Articles, & ses sentimens y étoient regardés aussi bien que dans le Conseil, comme des Oracles.

[E] *Il fut enterré dans sa Cathédrale le 9 d'Avril.*] En 1635 Il parut à Aberdeen in-4. un Livre intitulé: *Le Tombeau du très-Revérend Pere en Dieu* Patrice Forbes *de Corse, Evêque d'Aberdeen.* ΤΟΥ ΕΝ ΧΡΙΣΤΟΙΣ *Reverendissimi in Christo Patris* Patricii Forbesii *à Corse, Episcopi Aberdonensis, Tumulus, a multis omnium collachrymantibus, variegato opere exornatus.*

FORTESCUE [A] (Le Chevalier JEAN) Lord Chef de Justice & grand Chancelier d'Angleterre sous le régne de Henri VI, étoit d'une ancienne famille de la Comté de Devon [B], & troisiéme fils de Henri Forteſcue, Lord Chef de Justice d'Irlande [C]. Il étudia le Droit Municipal d'Angle-

(2) *Script. Ill. Major. Brytann.* Cent VIII. n. 36. p. 619.

(3) *De Ill. Anglia Scriptor.* ad ann 1460. p. 809.

(1) In his *Worthies of Devon*, p. 304.

† J'ai suivi exactement l'Original Anglois, mais il semble qu'il y a une faute ici ou quelques lignes plus haut, où l'on dit que *Jean fils de Guillaume*, étoit commandant de Meaux, au lieu qu'ici on donne cette charge au Pere. R. D. T.

[A] FORTESCUE.] Bale (1) l'appelle *Forteue* & *Fortesteue*; & Pitseus (2) dit que quelques-uns le nommoient *Festeue*.

[B] *Etoit d'une ancienne famille de la Comté de Devon.*] Mr. Prince (3) nous donne la Généalogie suivante de cette famille, d'après le Chevalier Guillaume Pole, qui l'a recueillie du bureau des Héraults. *Guillaume Forteſcue* de Wimpston, septiéme descendant du premier possesseur de cette Terre, par Elisabeth sœur & cohéritiére de Thomas Beauchamp de Ryme, eut deux fils, *Guillaume*, & le Chevalier *Jean Forteſcue*, Commandant de Meaux en France. *Guillaume* eut de Msbilia fille & héritiére de Jean Palwel, un fils nommé *Jean*; celui-ci eut trois fils, de Jeanne fille & héritiére de Jean Brutesston de Prnteston dans la Paroisse de Newton-Ferrers, *Jean* de *Wimpston*, *Guillaume* de *Pruteston* (aujourdhui *Preston*) & *Jean* de *Spridelston*, ou *Spurleston*, comme on nomme ce lieu communément. Le Chevalier *Jean Forteſcue*, second fils de Guillaume Commandant de Meaux †, eut trois fils de la fille & héritiére de Norreis Sieur de *Norreis*; *Henri* qui eut de sa premiére femme *Forteſcue* de *Wood*, doot la ligne masculine étant venuë à manquer, sa fille & son héritiére épousa *Forteſcue* de *Preston*. Le même Henri épousa en secondes nôces la fille unique & l'héritiére de *Fallapis* Sieur de *Fallapis* d'East-Allwington, dont il eut *Richard Forteſcue*, dont la ligne masculine ayant fini à la troisiéme génération, une fille nommée *Elisabeth* épousa *Louis*, troisiéme fils de *Forteſcue* de *Spridelston*, dont la postérité subsiste encore aujourd'hui. Le second fils du Chevalier *Jean Forteſcue* de *Norreis* fut le Chevalier *Jean Forteſcue*, le Grand-Chancelier (4). Son troisiéme fils fut *Richard*, duquel descendent plusieurs familier de ce nom dans l'Est de l'Angleterre, comme à Polesborn dans la Comté de Hertford, à Fulborn dans celui d'Essex, à Souldon dans celui de Buks, &c. qui descendent toutes orginalrement de Guillaume de Wimpston dont on a parlé ci-dessus.

(4) Voy. Remarq. [C].

[C] *Troisiéme fils de Henri Forteſcue, Lord Chef de Justice d'Irlande.*] C'est ce qu'assure le Chevalier Jean Forteſcue-Aland (5), qui nous dit que „ ce *Henri Forteſcue* „ étoit fils & héritier du Chevalier *Jean Forteſcue*, Com- „ mandant du Château de Meaux, & Gouverneur de la „ Province de Brie, en France, sous Henri V; lequel „ Chevalier *Jean* étoit fils de *Guillaume Forteſcue* de *Wi-* „ *meſton* dans la Comté de Devon, descendu en ligne di- „ recte du Chevalier *Richard Forteſcue*, qui passa en An- „ gleterre avec Guillaume le Conquérant, si l'on s'en rap- „ porte aux Héraults." Mais Mr. Prince (6) nous dit que le Chevalier Jean Forteſcue, Lord Chef de Justice & Grand-Chancelier, „ *étoit second fils du Chevalier* Jean Forteſcue, „ *Commandant de Meaux en France, & de la fille & l'héri-* „ *tiére de Norreis Sieur de Norreis; que ce Jean étoit second* „ *fils*

(5) In his *Preface* p. 21. *to The difference between an absolute and limited Monarchy &c.* Lond. 17 29.

(6) *Ubi supra.*

gleterre dans *Lincolns-Inn* (*a*), & il fut un des Gouverneurs de ce Collége en la quatriéme & en la ſeptiéme année de Henri VI (*b*). La huitiéme année de ce régne, en 1430 il fut fait Sergent-ès-Loix [*D*]; & en 1441, en la dix-neuviéme année du même régne, il fut nommé Sergent du Roi (*c*). L'année ſuivante il fut élevé à la dignité de Lord Chef de Juſtice d'Angleterre (*d*), & il occupa ce poſte honorable juſques vers la fin du régne de Henri VI, qui lui donna de grandes marques de ſa faveur [*E*], & le fit Grand-Chancelier d'Angleterre. On ne le trouve pas ſous ce titre dans les Rôles des Patentes, ce qui l'a fait omettre par le Chevalier Dugdale dans ſa *Chronica Series*; Mr. Selden (*e*) donne la raiſon de ce qu'il ne ſe trouve pas ſur les Rôles „ c'eſt qu'ayant ſuivi le Roi Henri-„ VI en Ecoſſe, lorſque la fortune fut favorable à la Maiſon d'Yorck, il fut fait Chancelier pendant „ ce tems-là ". Le Chevalier Forteſcue ſe qualifie lui-même *Cancellarius Angliæ*, dans ſon Livre *de Laudibus Legum Angliæ*. Bale (*f*) l'appelle auſſi *Anglici Regni Cancellarius Summus*, & Pitſeus (*g*) lui donne le titre de *Summus Angliæ Cancellarius*. Mr. Whitlock l'appelle de même *Chancelier d'Angleterre*, dans ſon Diſcours *de l'Antiquité, l'utilité, des Privilèges & des Places des Etudians & Profeſſeurs du Droit Commun d'Angleterre* (*h*). Mais Mr. Thynne dans ſon Traité de l'*Antiquité des Colléges de Droit* (*i*) aſſure „ qu'il n'étoit que premier Juge do Banc du Roi, & non pas Chancelier d'Angleterre, comme l'ap-„ pelle fauſſement *Mulcaſter* dans la Traduction de ſon Livre *ſur les Loix d'Angleterre*, puiſqu'il fut „ ſeulement Chancelier du jeune Prince Edouard & de la Reine ſa Mere, après qu'il les eut ſuivi dans „ leur fuite en France ". Il a écrit divers Ouvrages [*F*]. Bale dit (*k*) qu'il fut banni d'Angleterre; ce

(*a*) Dugdale *Origines Juridicales*, p. 182. Sir John Forteſcue Aland's *Preface* XL. to The difference between an abſolute and limited Monarchy &c. by Sir John Forteſcue *Knt Lord High Chancellor of England*. 2 Edit. Lond. 1719 in-8.

(*b*) Dugdale *ubi ſupra* p. 217.

(*c*) Idem *Chronica Seriebus* p. 51 & 52.

(*d*) Idem *ibid.* p. 52.

(*e*) *Epiſtle au Lecteur* à la tête de ſes *Notes* ſur Forteſcue *de Laudibus Legum Angliæ*.

(*f*) *Script. Ill. Major. Britann. Cent.* VIII. c. 98. p. 819.

(*g*) *De Ill. Angl. Script. ad ann.* 1480. p. 550.

(*h*) Publiſhed by Mr. Thomas Hearne in his *Collection of Curious Diſcours written by eminent Antiquaries upon ſeveral Heads in our Engliſh Antiquities*. p. 230 Oxford 1720. in-8. (*i*) Dans le même Recueil p. 112. (*k*) *Ubi ſupra*. Ces termes ſont *tandem exul fuit ab Anglia*. Pitſeus dit: *Ferunt tamen eum, furentibus tum in Anglia bellis Civilibus, exilio multatum.*

„ *fils de* Guillaume Forteſcue *de* Winſton, *anciennement* „ Wimondeſtou, *dans la Paroiſſe de Modbery, le plus an-*„ *cien établiſſement de cette illuſtre famille dans la Comté de* „ *Devon & dans le Royaume; & qu'elle a poſſédé cette Sei-*„ *gneurie depuis le régne du Roi Jean juſqu'à celui de la* „ *Reine Eliſabeth, pendant environ quatre-cens ans; l'an-*„ *cien Acte porte*: Rex Johannes per Literas ſuas patentes „ datas anno 1n Regni ſui conceſſit Johanni Fortеſcue Wy-„ mondeſton in Com. Devon, &c.

[*D*] *Lui donna de grandes marques de ſa faveur.*] Les appointemens ordinaires de Chef de Juſtice, que le Chevalier Forteſcue avoit, furent augmentés à deux différentes tepriſes; la premiére fois de 180 Marcs ſur le Tréſor, ſomme conſidérable dans ce tems-là, afin qu'il pût ſoutenir mieux ſon rang, *Statum ſuum decentius manuteneret*; comme s'exprime le Régitre, & on lui accorda en même tems la ſomme de 116 *s.* 11 *d.* ? *percipiendum ſingulis annis ad Feſtum Natalis Domini pro una Roba & Furrura pro eadem erga idem Feſtum*; & 66 *s.* 6 *d. ſingulis annis ad Feſtum Pentecoſtes pro una Roba & Linura pro eadem erga idem Feſtum* (9); ſavoir qui, comme le remarque Mr. Selden (10), n'avoit jamais été accordée à aucun Juge avant lui. Par d'autres Lettres Patentes, données en la 25 année de Henri VI, on lui aſſigna encore quarante Livres ſterling de plus: *Johannes Forteſcue Mil. Cap. Juſt. habeat* XL. *Libras per ann. et conceſſas ultra omne id quod per aliquas Literas Patentes antehac ei conceſſum fuit. T. R. apud Weſtm.* 22 *Martii.* 25. *Hen.* VI. (11).

(*f*) *Il a écrit divers Ouvrages.*] En voici le Catalogue. I. *De Diſcrimine Legum*, en un Livre (12). II. *De Vigere Legis Naturalis*, en un Livre (13). Cet Ouvrage eſt vraiſemblablement le même, que celui qui ſe trouve dans un Manuſcrit, qui étoit ci-devant dans la Bibliothéque de Henri Worſeley de Lincolns-Inn (14), & intitulé, *Tractatus de Natura Legis Naturæ per D. Joannem Forteſcue.* Il ſe trouve auſſi parmi les Manuſcrits de l'Archevêque Laud dans la Bibliothéque *Bodleienne*, num. 1120, ſous le titre de *Opuſculum de Natura Legis Naturæ, & de ejus Cenſura in ſucceſſione Regnorum ſupremorum per Joannem Forteſcue.* III. *De Legibus & Conſuetudinibus Angliæ*, en un Livre (15). IV. *Abrégé du Livre des Aſſizes*, en un Livre (16). V. *Dialogue entre l'Entendement & la Foi*, compoſé du tems de Henri VI, où il montre, de quelle maniére & par quelles raiſons Dieu châtie & punit ſouvent les Rois par le miniſtére de ceux qui l'ont plus offenſé qu'eux, *Quibus modis & rationibus Deus ſæpe caſtigat & punit Reges per eos, qui magis contra illum deliquerunt* (17). VI. *De Laudibus Legum Angliæ*, en un Livre. On prétend que ce Livre a été compoſé en France, lorſque le Chevalier Forteſcue accompagna Edouard Prince de Galles, fils aîné de Henri VI, pour l'inſtruction duquel il a été écrit (18). Mais Mr. Nicholſon nous dit (19) „ qu'on croit avec raiſon † qu'il eſt de plus ancienne date. Guillaume de la „ Pole Duc de Suffolk, le principal Favori & le Flatteur „ de Henri VI, tâcha d'introduire l'uſage du Droit Civil; „ ce qui engages le premier Juge à écrire en faveur de „ nos Loix, les préférant à toutes les autres pour le Gou-„ vernement de ce Royaume. Dans ce Traité, écrit en „ forme de Dialogue entre le Prince & lui, il prouve que „ tous les Rois ſont obligés d'être inſtruits des Loix de „ leurs Royaumes, comme les Rois d'Iſraël devoient poſ-„ ſéder le Livre du Deuteronome Que nos Loix ne peu-„ vent être changées par la ſeule volonté de nos Rois, „ dont le pouvoir n'eſt pas abſolu & *Royal*, mais fon-„ dé ſur les *Loix*, & la *Politique*. Que notre Droit Com-„ mun & Coûtumier eſt le plus raiſonnable, comme le „ plus ancien * de l'Europe. Que nos Loix faites par l'a-„ vis & du conſentement de plus de trois-cens Sénateurs, „ ne peuvent être changées que par la même Autori-„ té qui les a publiées. Que notre maniére de con-„ vaincre les Criminels par des Jurés, ſans employer la „ Torture, eſt plus juſte & plus conforme à l'humani-„ té, que la méthode que ſuivent pluſieurs Nations voiſi-„ nes. Que le droit de demander des Jurés, la peine à „ laquelle ils ſont expoſés en cas de Rapport injuſte, „ & l'aſſance ordinaire de ceux qu'on choiſit, mettent „ la vie & les biens des Sujets plus en ſûreté, qu'ils ne „ le ſont en aucun Païs du monde. Que nos Rois ſont „ plus grands & plus puiſſans en commandant à un Peuple „ libre & qui jouït de ſes privilèges, que les Tyrans „ les plus deſpotiques en commandant à des Eſclaves „ qui ſont dans la ſervitude; que le Droit Civil eſt „ beaucoup moins raiſonnable que le nôtre par rapport à „ la légitimation des enfans nés avant le Mariage; auſſi-„ bien qu'à l'égard de cet Axiôme, *Partus ſequitur ven-*„ *trem* & de la curatelle des Orphelins, &c. Que nos *Inns* „ ou Colléges de Cour ſont plus propres à l'étude des „ Loix d'Angleterre que nos Univerſités, leur degré de „ *Sergent* auſſi honorable que celui de Docteur. Enfin „ que les procédures de nos Tribunaux traînent moins en „ longueur, que celles des Cours de Juſtice des autres „ Nations." Mr. *Richard Mulcaſter* eſt le premier qui a publié cet Ouvrage, avec une Traduction Angloiſe de ſa façon, à Londres en 1599 in-8; & dans la même Ville & le même format en 1616 revu & enrichi de Notes par Mr. Selden. Cette Edition ne ſe trouvant plus, la Compagnie des Libraires permit à un des membres de ſon Corps de réimprimer ce Livre, ce qu'il fit avec beaucoup de négligence à Londres en 1660 *in-douze*. Il y a, ſurtout dans le texte Latin, un grand nombre de fautes, dont quelques-unes corrompent abſolument le ſens de l'Auteur. Comme cet Ouvrage eſt écrit d'une maniére fort conciſe, Mr. Edouard Waterhouſe y a fait un Commentaire, qui parut à Londres en 1663 *in-folio*, ſous le titre de *Forteſcuus illuſtratus.* VII. *De Politica Adminiſtratione; ſive de Dominio Regali, & Dominio Regali-Politico.* C'eſt le Chevalier Jean Forteſcue-Aland qui a donné cet Ouvrage au Public, la ſeconde Edition a paru à Londres en 1719 in-8, ſous ce titre: *La Difference entre une Monarchie abſolue & une Monarchie limitée, principalement par rapport à la Conſtitution d'Angleterre. Traité, compoſé par le Chevalier* Jean Forteſcue, *Lord Chef de Juſtice & Grand-Chancelier d'Angleterre ſous le Roi Henri* VI. *Fidélement copié ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque* Bodléienne, *& collationné ſur trois autres Manuſcrits. Publié avec quelques Remarques par le Chevalier* Jean Forteſcue-Aland, *un des Juges de la Cour du Banc du Roi. Seconde Edition corrigée, & augmentée d'une Table complette pour tout l'Ouvrage.* L'Editeur l'a dédié au Chevalier *Thomas Parker*, Lord Chef de Juſtice d'Angleterre. La premiére Copie de ce Traité, que le Chevalier Forteſcue-Aland vit, fut celle qui ſe trouve parmi les Manuſcrits de Selden dans la Bibliothéque Bodléienne, qu'il fit tranſcrire, qu'il examina avec ſoin, & qu'il collationna ſur trois autres Copies Manuſcrites, dont deux ſe trouvent dans la même Bibliothéque parmi les Manuſcrits de l'Archevêque *Laud*, & du Chevalier *Kenelme Digby*, & le troiſiéme dans la Bibliothéque COTTONIENNE. Celle qui eſt parmi les Manuſcrits du Chevalier Digby, eſt la plus belle & la plus parfaite de toutes, elle eſt de la propre main du Chevalier Adrien Forteſcue, un des deſcendans de l'Auteur, qui vivoit du tems de Henri VIII, comme il paroît par ces paroles qui ſe trouvent ſur le Manuſcrit. *Iſte Liber pertinet Adriano Forteſcue, militi, ejus nu propria ſcriptus, anno Domini* 1532, *& anno Regis H.* VIII. 24. Mais la Copie de l'Archevêque Laud paroît être la plus ancienne, car on y trouve en divers endroits des caractéres Saxons, & pluſieurs vieux mots différens de ceux qu'on voit dans le Manuſcrit de Digby. Mais le Chevalier Forteſcue-Aland a ſoin de mettre en marge toutes les diverſes leçons qui peuvent être de quelque importance pour un Antiquaire curieux. A l'égard du langage de cet Ouvrage, c'eſt l'Anglois de ce tems-là, qui tient beaucoup du Saxon; car il y a pluſieurs mots purement Saxons, des terminaiſons & des phraſes même entiérement Saxonnes. Le Chevalier Forteſcue-Aland s'eſt déterminé à le publier dans ſon état naturel, non ſeulement

(7) *Chronica Series* p. 61.

(8) Preface p. XXXVIII.

(9) Selden *Epiſtle au Lecteur* au devant de ſes *Notes ſur* Forteſcue *de Laud. Legum Anglia.* Et Rooce p. 405. & Sir John Forteſcue-Aland. p. XXXIX. XL.

(10) *Ubi ſupra.*

(11) Dugdale *Chronica Series.* p. 64.

(12) Bale & Pitſeus *ubi ſupra.*

(13) Les-mêmes.

(14) Vid. *Catalog. Librorum Manuſcript. Angliæ & Hiberniæ.* T. II p. 238. num. 6814. Oxôn. 1697.

(15) Dugdale *Origin. Juridicales.* p. 52.

(16) Idem *ibidem.*

(17) Smith. *Catalog. Librar. Manuſ. Bibl. Cottonianæ.* p. 90. Vitell. E. num. X.

(18) Dugdale *Orig. Juridical.* p. 200 & Preface p. 304.

(19) Engliſh. *Hiſtorical Library* Part. III. p. 124-126. Lond. 1699. in-8.

† *Inſtit.* P. II. c. 29. p. 208. *Ubi etiam citatur* Bort. Paul. 93. *Hen.* VI. n. 19-47.

* Voy. Will. Temple *Introd. to Engliſh Hiſt.* p. 218 §18.

ce qui eſt fondé vraiſemblablement ſur ce qu'il accompagna dans ſa fuite ſon malheureux Maître le Roi Henri, lorſque les ſuccès de la Maiſon d'Yorck l'obligèrent de ſe retirer en Ecoſſe (*l*). On ne trouve point le tems précis de ſa mort; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il mourut à Eberton (*m*) ou Ebrighton (*n*) proche de Cambden dans la Comté de Glocester, où il avoit acquis une terre de trois-cens Livres ſterling de rente, qui a toujours demeuré dans la famille depuis ce tems-là, & qui appartient aujourd'hui à Hugue Fortescue de Filleigh dans la Comté de Devon, comme étant ſon héritier légitime, & deſcendu de lui en ligne directe (*o*). Il eſt enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale d'Eberton, où il y a un ancien monument érigé à ſa mémoire [*G*]. Il véquit juſqu'à un âge fort avancé, car l'on croit

(*l*) Prince, *Worthies of Devon.* p. 506.

(*m*) Idem ibidem.

(*n*) Sir John Fortescue-Aland's *Preface* p. XI.

(*o*) Idem ibidem.

comme une piéce ancienne très-curieuſe, mais afin que chacun pût juger du vrai ſens & de la penſée de l'Auteur, & qu'on n'accuſât point l'Editeur de l'avoir altéré en y donnant un tour moderne. *L'antiquité de cette Piéce*, dit l'Editeur (20) *en augmente le prix & la valeur; car nous avons le bonheur de vivre dans un Royaume, où nos Loix ne ſont pas une production précipitée, ſelon le tems & l'occaſion, mais où elles ſont examinées, peſées, & où l'on en fait l'eſſai par la pratique; & ſi après un long uſage, on trouve par expérience qu'elles ſont bonnes & utiles à l'Etat, on les tranſmet à la poſtérité: & quand elles ont été ainſi uſitées, & pratiquées au delà de mémoire d'homme, elles ont force de Loi, & font partie du Droit Commun du Royaume. Car quand tous les Juriſconſultes & tous les Politiques, qui vivent aujourd'hui, ſeroient du même ſentiment que notre Auteur, cet accord ne ſeroit pas de la même autorité; ce n'eſt que la longueur du tems, un tems immemorial, qui peut faire qu'une choſe fauſſe partie de notre Conſtitution.* Au reſte on ne peut douter que cette piéce ne ſoit l'Ouvrage du Chevalier Jean Fortescue, Mr. Selden & pluſieurs autres Antiquaires ayant parlé de ce Manuſcrit, conſervé d'ailleurs ſi longtems dans la famille; outre qu'il y en a pluſieurs Copies entre les mains de différentes perſonnes, dont les Savans reconnoiſſent l'autenticité. Le Chevalier Jean Fortescue-Aland dit (21), qu'ayant quelque connoiſſance de la Langue Saxonne, & trouvant dans le ſtile de notre Auteur tant de tours, & même des mots entiérement Saxons, il n'a pu s'empêcher de faire quelques Remarques ſur la Langue; ce qu'il a fait d'autant plus volontiers, pour mettre l'Auteur à couvert des traits de l'ignorance des uns & de la malice des autres, qui pourroient prendre pluſieurs de ces vieilles phraſes pour des mépriſes, ou les objecter contre l'Auteur. „ Et il ne ſers peut-être „ pas deſagreable au Lecteur Anglois, *dit-il*, de trouver „ l'éclairciſſement de ce qu'il y a d'obſcur, & d'obſerver „ en même tems la grande affinité de notre Langue avec „ la Saxonne; ce qui peut mêtre ſur les voyes pour remonter à ſon origine."

(20) Préface p. XXXVII. XXXVIII.

(21) Préface p. XLI.

Dans le Chapitre *premier*, l'Auteur traite de la différence qu'il y a entre le *Dominium Regale*, & le *Dominium Politicum & Regale*, & il nous dit qu'un Roi qui jouït du premier *peut gouverner ſes Sujets ſelon ſon bon plaiſir par les Loix, qu'il fait lui-même, & qu'il eſt le Maître par conſéquent de mettre ſur eux les taxes & les impoſitions, qu'il lui plaît, ſans leur conſentement.* Mais qu'un Roi qui n'a que la ſeconde eſpéce de *Dominium*, *ne peut gouverner ſes peuples par d'autres Loix, que celles auxquelles ils ont conſenti, & qu'il ne peut par cela même les charger d'aucune Taxe ſans leur conſentement.* Dans le *ſecond* Chapitre, le Chevalier Fortescue recherche „ d'où vient qu'un Roi jouït du Pou„ voir deſpotique & qu'il gouverne *Regaliter tantum*, tan„ dis que le pouvoir d'un autre eſt limité, & qu'il ne gou„ verne que *Politicè & Regaliter.*" Il obſerve que la cauſe de cette différence eſt, qu'*un Royaume a été fondé par la puiſſance du Souverain, au-lieu que dans l'autre, c'eſt le peuple qui a établi le Roi, & lui a donné l'autorité qu'il a.* Il montre dans le *troiſiéme* Chapitre quels ſont les effets du Pouvoir deſpotique, & du Pouvoir limité par les Loix, du *Jus Regale*, & du *Jus Politicum & Regale*; & il remarque. „ Que quoique le Roi de France exerce à préſent ſur ſes ſujets le *Dominium Regale*, cependant *St. Louis* ni aucun de ſes Prédéceſſeurs, ne mettoient des „ Tailles & des Impôts ſur le peuple de ce Pays-là, ſans „ le conſentement des trois Etats du Royaume, qui s'aſſembloient alors de la même maniére que le Parlement „ en Angleterre. Pluſieurs de ſes Succeſſeurs ont obſervé „ le même ordre juſques à ces derniers tems, que les Anglois ont fait la guerre ſi vivement en France, que les trois Etats n'ont oſé s'aſſembler. Alors le Roi ſe trouvant dans une urgente néceſſité, & ayant beſoin d'argent „ pour la défenſe du Royaume, prit ſur lui de mettre des „ Tailles & des Impôts ſur le peuple ſans le conſentement „ des trois Etats; mais il n'oſa en mettre ni n'en mit ſur „ les Nobles, de peur qu'ils ne ſe ſoulevaſſent. Et parce „ que le peuple, quoiqu'il ait murmuré, ne s'eſt pas rebellé, ou n'a pas été hardi à ſe ſoulever, les Rois de „ France ont continué à le charger annuellement, & ont „ augmenté les charges à un tel point, que les peuples „ ſont réduits à une ſi grande miſére, & ſont tellement „ ruinés, qu'ils ont à peine dequoi vivre .... Effectivement, ils vivent dans la pauvreté & dans la miſére, „ quoiqu'ils habitent le Pays du monde le plus fertile, de-là vient que le Roi de la France n'a point de Sujets en „ état de défendre le Royaume, excepté ſes Gentilshommes, qui ne ſont pas chargés de cette maniére; ce qui „ fait que ce Monarque eſt obligé de compoſer ſes Armées, & ſes Garniſons pour la défenſe du Pays, d'Etrangers, d'*Ecoſſois*, d'*Eſpagnols*, d'*Arragonois*, d'*Allemands*, & d'autres Nations, ſans quoi il ſeroit accablé „ par ſes ennemis. Tels ſont les fruits de ſon Pouvoir „ Deſpotique, ou *Jus Regale.*" *Si* l'Angleterre, *qui eſt une Iſle, & qui ne peut tirer facilement du ſecours des autres Pays, étoit gouvernée de cette façon-là & par un Prince deſpotique, ce Royaume deviendroit la proye de toutes les autres Nations, qui voudroient le conquérir, le ravager, & l'envahir; ce que l'expérience a bien fait voir du tems des* Bretons, *lorſque les* Ecoſſois *&* les Pictes *opprimérent tellement ce Pays, que les habitans eurent recours aux* Romains, *dont ils avoient été tributaires. Et n'ayant pu avoir du ſecours de ce côté là ils s'addreſſérent au Duc de* Bretagne, *appellée dans ce tems là la petite Bretagne, & convinrent, pour en obtenir du ſecours, de donner la Couronne à* Conſtantin *frére du Duc. Ce fut ainſi qu'il monta ſur le trône, qu'il occupa pluſieurs années & ſes enfans après lui, dont le grand* Arthur *étoit un des deſcendans. Mais graces à Dieu ce Paye eſt gouverné par de meilleures Loix, de-là vient que le peuple n'y eſt pas dans une ſi grande diſette, que les Sujets ne ſont point léſés en leurs perſonnes, mais qu'ils ſont à leur aiſe & ont tout ce qui leur eſt néceſſaire pour ſubſiſter, ce qui fait qu'ils ſont aſſez puiſſans & en état de réſiſter aux emeuts du Royaume, & de faire repentir de leur entrepriſe ceux qui les attaquent, ou qui voudroient les attaquer. Voilà quel eſt le fruit du Pouvoir limité, en* Jus Politicum & Regale, *ſous lequel nous vivons.* Il expoſe dans le Chapitre *douziéme, quel mal ſe feroit pour l'Angleterre, ſi les* Communes, *on le Peuple étoient pauvres.* Il obſerve que „ certaines gens ont dit qu'il ſeroit bon pour le Roi, qu'on „ appauvrit le peuple d'*Angleterre*, comme l'eſt celui de „ *France.* Parce qu'il ne ſe rebelleroit pas alors, comme „ cela lui arrive ſouvent; ce que les peuples de France on „ ſont ni ne peuvent faire, n'ayant ni armes ni argent. „ On peut appliquer aux gens qui tiennent ce langage, ce „ mot d'un Philoſophe, *Ad parva reſpicientes de facili „ enunciant*, c'eſt-à-dire, que les plus ignorans ſont les „ plus prompts à dire leur avis. Ces gens-là ſont bien „ peu d'attention au bien de l'*Angleterre*, ſoutenu principalement par des ſujets, qui ne ſont pas riches. Et ſi „ on les rendoit plus pauvres qu'ils ne le ſont, ils n'auroient pas dequoi acheter des Arcs, des Fléches, & „ d'autres armes pour ſe défendre, & pour réſiſter à leurs „ Ennemis, quand il plaira à ceux-ci de nous attaquer, „ ce qu'ils peuvent faire de tous côtés, vu que nous bâtons une Iſle, comme on l'a remarqué ci-deſſus, & „ que nous ne pouvons tirer de ſecours d'ailleurs." Il tâche de prouver dans le *treiziéme* Chapitre, *que c'eſt le manque de cœur & la lâcheté, qui empêchent les François de ſe ſoulever*; Il dit que *la pauvreté ſeule n'empêche pas les peuples de France de ſe ſoulever contre leur Souverain Seigneur; car il n'y a jamais eu de gens plus miſérables que l'étoient de notre tems les peuples du Pays de* Caux (22), *qui étoit preſque déſert faute de gens qui le cultivaſſent, comme cela paroît ſuffiſamment par le changement qu'on y voit; par les arbres & les bois que nous y avons plantés, pendant que nous en avons été les maîtres. Et cependant les peuples de ce Pays-là ſe ſont ſoulevés, ont pris nos Villes, nos Châteaux, nos Forteresſes, tué nos Capitaines, nos Soldats dans le tems que leur n'avions que peu de gens de guerre dans ce quartier-là. Ce qui prouve que ce n'eſt pas la miſére, mais le manque de cœur & la lâcheté qui empêchent les François de ſe ſoulever, n'ayant pas à cet égard le même courage que les Anglois.* „ On a vu ſouvent en *Angleterre*, que „ trois ou quatre hommes, preſſés par la pauvreté, en „ ont attaqué ſept ou huit, & les ont dépouillés de tout. „ Mais on n'a pas vu en *France* que ſept ou huit ayent „ été aſſez hardis pour en attaquer trois ou quatre capables de leur faire tête. Ce qui fait qu'il eſt très-rare „ qu'on pende des François pour cauſe de brigandage, „ parce qu'ils n'ont pas le cœur d'en commettre. Et l'on „ pend pour cauſe de brigandage & de meurtre, plus „ de gens en un an de tems en Angleterre, qu'on n'en „ pend en France en ſept ans pour les mêmes crimes. Depuis ſept ans on n'a pendu perſonne en *Ecoſſe* pour brigandage, quoiqu'on y pende ſouvent pour vol pendant „ l'abſence du propriétaire; mais ils n'ont pas aſſez de „ cœur pour vouloir prendre les choſes pendant que les „ Maîtres y ſont préſens & les peuvent défendre, ce que „ l'on appelle proprement brigandage. Mais l'Anglois „ eſt d'un tout autre caractére; car s'il eſt pauvre, & „ qu'il voye un homme qui a du bien qu'on peut lui „ enlever par force, il n'y manquera point; .... Ce „ n'eſt donc pas la pauvreté, mais le manque de cœur „ & de courage, qui empêchent les François de ſe ſoulever."

(*o*) Province de *Normandie*, dont Dieppe eſt la Capitale.

[*G*] *Où il y a un ancien Monument érigé à ſa mémoire.*] Ce Tombeau eſt de pierre de taille, le Chevalier y eſt repréſenté dans ſa grandeur naturelle, couché & revêtu de ſa Robe de Juge: Aux côtez & au bout ſont les Armes de *Fortescue*. Au-deſſus du Tombeau on voit une Table de marbre, qui y a été miſe aux dépens de *Robert Fortescue* de *Wiar* & *Filleigh*, Ecuyer, ſon Héritier direct (23). &

(23) *Voy.* Prince p. 507. & Fortescue-Aland's *Preface* p. XL.

croit qu'il avoit près de quatre-vingt-dix ans quand il mourut (p). Mr. Prince nous apprend (q), qu'il y a une Tradition à Ebrighton, selon laquelle on dit qu'il suivit le Roi Henri à la bataille de Tewksbury dans la Comté de Glocester, pas fort loin d'Ebrighton, où ce Monarque ayant été défait & pris prisonnier en 1471, le Chevalier Fortescue se retira chez lui à Ebrighton, & mourut dans l'affliction. Bâle dit qu'il se distingua par sa vertu dans sa jeunesse comme dans un âge plus avancé, qu'il aima les Sciences, & que c'étoit un des plus habiles Jurisconsultes de son tems; qu'il s'acquitta avec toute l'intégrité possible des devoirs de la haute Dignité à laquelle il fut élevé; & qu'il fit servir le crédit qu'il avoit auprès du Roi au bien de l'Etat. Le Chevalier Fortescue-Aland (r) observe que „ tous les gens de bien, & tous ceux qui aiment véritablement la Constitution de l'Angleter- „ re, honorent sa mémoire, & qu'il passe encore dans l'esprit de tous les véritables Anglois pour un „ des Juges les plus illustres qui ayent paru à Westminster-Hall. Il étoit versé dans toutes les Scien- „ ces, & il possédoit la Jurisprudence à un point, qu'il n'avoit pas son supérieur à cet égard, com- „ me cela paroît par plusieurs savans Jugemens qu'il porta, pendant qu'il fut premier Juge du Banc „ du Roi, qui se voyent dans le Journal de Henri VI. L'Histoire le représente comme un homme „ pieux, fidéle, & savant; & on lui faisoit l'honneur de l'appeller le premier Conseiller du Roi; quoi- „ qu'il fût habile Courtisan, il n'en étoit pas moins attaché à son Pays".

(p) Prince *Worthies of Devon.* p. 307.

(q) Ibidem.

(r) Préface p. XXXIX.

& Oncle du Chevalier Fortescue-Aland, sur laquelle est gravée l'inscription suivante:

In
Felicem & immortalem memoriam
Clarissimi Viri Domini
JOHANNIS FOATESCUTI
Militis, Grandævi, Angliæ Judicis Primarii,
Et processu temporis sub Henr. VI. *Rege &*
Edwardo *Principe summi Cancellarii*
Regis Consiliarii prudentissimi,
Legum Angliæ peritissimi,
Nec non earundem
Hyperaspistis
Fortissimi
Qui
Corporis exuvias lætam Resur-
rectionem expectantes
Hic deposuit.

Marmoreum hoc Monumentum
Positum est A. D.
MDCLXXVII.
Vice & expensis ROBERTI FOATESCUTI
Armigeri, ejusdem Familiæ Hæ-
redis nuper defuncti.

Angligenas intra Cancellos Juris & Æqui
Qui tenuit, Cineres jam tenet Urna viri.
Lex vivus ille fuit Patriæ, Lux splendida Legis,
Forte *bonis* scutum, *fontibus* & Scutica.
Clarus erat titulis, clarus Majoribus, Arte
Clarus, virtute ast clarior emicuit.
Jam micat in tenebris, veluti carbunculus orbi,
Nam virtus radios non dare tanta nequit.
Vivit adhuc Forteſcutus *laudatus in ævum;*
Vivit & in Legum Laudibus ille suis.

(a) Bâle *Script. Ill. Major. Brytan.* Cent. IX *n.* 92 p. 768.

(b) *Vita Joh. Foxii*, par son fils, à la tête de les *Acts and Monuments.* Edit. de 1641 in-fol.

(c) Ibid.

(d) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 130.

(e) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 60.

(f) *Vita Foxii.*

(g) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 67.

(h) *Vita Joh. Foxii.*

(i) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 831.

FOX (JEAN) célébre Historien Ecclésiastique du XVI. Siécle nâquit à Boston dans la Comté de Lincoln (a), en 1517 (b), de parens honnêtes. Ayant perdu son pere fort jeune, & sa mere s'étant remariée, il fut sous la tutelle de son beaupere (c). On l'envoya, âgé environ de seize ans, au Collége du Nez-de-Bronze à Oxford, où il fut mis sous la conduite de Mr. Jean Hawarden, Membre de ce Collége (d). Il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 17 May 1538 (e). Ensuite il fut élu Membre du Collége de la Madeleine (f), & se fit recevoir Maître-ès-Arts le Juin 1543 (g). Il se distingua dans sa premiére jeunesse par son génie pour la Poësie, & composa plusieurs Comédies Latines [*A*] très-bien écrites; mais il s'attacha ensuite à la Théologie [*B*] avec plus de zéle que de prudence, s'étant déclaré en faveur de la Réformation naissante, avant que d'être connu de ceux qui l'appuyoient, ou qui étoient en état de protéger ceux qui la soutenoient (h). Sa conduite à divers égards, sur-tout en ce qu'il s'abstenoit de la Chapelle, l'ayant rendu suspect d'héréſie, il fut obligé de quitter le Collége [*C*] vers la fête de Ste. Marie Madelaine en 1545 (i). Ses parens furent extrêmement irri-

[*A*] *Il composa plusieurs Comédies Latines.*] Mr. Samuel Fox son fils, dans la *Vie de Jean Fox* (r) nous dit, qu'on avoit alors ces Comédies, & qu'elles rouloient sur des sujets tirés de l'Histoire sacrée. Nous en avons une intitulée: *De Christa triumphante*, imprimée à Londres en 1551, à Basle en 1556 in 8. &c. Mr. Wood (2) assure qu'elle a été composée à Basle chez l'Imprimeur Oporin. Mais il s'est certainement trompé, Fox n'étant pas allé à Basle avant le régne de Marie, qui parvint à la Couronne en 1553. Cette Comédie a été traduite en Anglois par Richard Day, fils de Jean Day, fameux Imprimeur du tems de la Reine Elisabeth, & imprimée sous ce titre: *Jesus-Christ triumphant; où l'on décrit le triomphe glorieux de Jésus-Christ sur le Péché, la Mort, la Loi*, &c. Londres 1579 & 1607 in-8. Ce RICHARD DAY avoit fait ses études dans le Collége du Roi à Cambridge, il fut ensuite Ministre de Rygate dans la Comté de Surrey en la place de Mr. Fox; mais ayant au bout de quelque tems renoncé au Ministére, il embrassa la profession d'Imprimeur, qu'il exerça pendant plusieurs années proche d'Aldgate à Londres, où son pere avoit demeuré aussi. Cette Comédie a été réimprimée à Londres en 1672 in-8, dédiée à tous les Maîtres d'Ecole, par T. C. Maître-ès-Arts, du Collége de Sidney à Cambridge, pour les engager à s'en servir dans leurs Ecoles à cause de l'élégance du stile dont elle est écrite.

(r) A la tête de les *Acts and Monuments of the Church.* Lond. 1641.

(2) *Athen. Oxon.* Vol. I. Col. 131.

[*B*] *Il s'attacha ensuite à la Theologie.*] Son premier soin fut de lire l'Histoire de l'Eglise tant ancienne que moderne; d'examiner quels ont été les commencemens de l'Eglise, ses progrès, par quels moyens elle a fleuri, quelles erreurs ont contribué à sa décadence; de rechercher l'origine & l'importance des Controverses, & de peser le bon & le mauvais d'une & d'autre part. *Prima illa diligentia fuit Ecclesiæ Historiam omnem, tum veterem tum novam, evolvere; cognoscere quis Ecclesia exortus, qua incrementa, quibus ortibus floruerit, quo errore decinaverit, expendere controversiarum, quæ intervenerant, causas, vim, & quid in utraque parte sanum, quid ægrum esset* (3). Il s'appliqua avec tant d'assiduité & d'ardeur, qu'avant l'âge de trente ans il avoit lu tous les Ouvrages des Péres Grecs & Latins, tous les Ecrits des Scholastiques, les Actes des Conciles, & tous les Decrets des Assemblées Ecclésiastiques; il acquit en même tems une assez grande connoissance de la Langue Hébraïque. Il employoit non seulement les jours, mais les nuits entiéres à l'étude, ou du moins il ne se mettoit que fort tard au lit. Il y avoit proche du Collége un bois, où les Etudians prenoient le plaisir de la promenade, & où lir passoient leurs heures de recréation, à cause de l'agrément du lieu. C'étoit là où Mr. Fox se rendoit la nuit, afin que l'horreur de la solitude & des ténébres servît à munir contre la crainte, son ame effrayée des nouvelles idées auxquelles il se livroit. *Eum locum noctemque delegerat, ubi tyrones animum pavidum conscientiæ novæ cogitationis, adversus metum, ipse terrore solitudinis & tenebrarum firmaret* (4).

(3) *Vita Foxii.*

(4) Ibid.

[*C*] *Il fut obligé de quitter le Collége.*] Mr. Wood (5) nous dit que „ Henri VIII. introduisant une Religion bigarrée „ dans le Royaume que notre Auteur ne goûtoit point, „ il fit paroître ses sentimens, surtout en s'abstenant de la „ Chapelle, ce qui l'obligea, avec quelques autres qui „ pensoient comme lui, à resigner leurs places dans le Col- „ lege, vers la fête de Ste. Marie Madelaine en 1545, „ pour prévenir, à ce que l'on crut, d'en être chassés." Le même Auteur dit dans son *Histoire & Antiquités de l'Université d'Oxford* (6), qu'il fut en quelque maniére contraint de résigner sa place. *Sub Henrico* VIII, *qui hybridam quandam religionem induxerat, cum in Collegii Sacerdotale sacris interesse recusaret, sodalitio suo quasi exutus cessit anno* 1545. Mais Mr. Samuel Fox, dans la *Vie de Jean Fox*, citée ci-dessus, nous apprend que notre Auteur, ayant été soupçonné d'héréſie, fut examiné fort sévérement, & que n'ayant point voulu dissimuler ses sentimens, il fut condamné comme hérétique, & chassé du Collége. Ses Ennemis prétendirent même qu'il avoit sujet de se louer de leur modération, & qu'il auroit pu lui en coûter la vie, s'ils n'avoient préféré la clémence à la rigueur. *Igitur appetitus rumore, infidiis, insimulatione omnium, quæstione severius habitâ, cum ultra cetera consilium suum non pateret, neque in mendacii perfugium quærendum putaret bonæ simplicitatis institutis, collegiali judicio convictus, damnatusque de hæresi, motuque de Collegio est. Ea sententia mollissime cum eo agi dicebant adversarii, & potuisse capitis appellari nisi clementiam maluissent* (7).

(5) Lib. II. p. 191.

(6) *Ubi supra.* col. 231.

(7) *Vita Joh. Foxii.*

irrités contre lui, & ſon beaupere ſur-tout fut tellement indigné, qu'il retint à Mr. Fox le bien de ſon pere: il ſe trouvoit réduit par-là à une grande néceſſité, lorſqu'il entra chez le Chevalier Thomas Lucy de la Comté de Warwick, pour élever ſes enfans; il s'y maria, & y demeura juſqu'à ce que ſes Eléves n'euſſent plus beſoin de Gouverneur (*k*). Se trouvant de nouveau dans un extrême beſoin, il obtint non ſans difficulté que ſon beaupere l'aidât à ſubſiſter pendant quelque tems [*D*]; il ſe retira enſuite à Londres peu d'années avant la mort de Henri VIII (*l*); & lorſqu'il ſe trouvoit réduit à la plus grande néceſſité qu'on puiſſe imaginer, la Ducheſſe de Richmond le demanda pour être Précepteur des Enfans du Comte de Surrey fils du Duc de Norfolk [*E*]. Il demeura dans cette Maiſon à Ryegate dans la Comté de Surrey (*m*), les derniéres années de Henri VIII, & pendant tout le régne d'Edouard VI (*n*); & il fut le premier qui prêcha l'Evangile dans ce lieu-là, dans le tems que la Religion Romaine étoit encore fort puiſſante (*o*). Sous Edouard VI il fut rétabli dans ſa place de Membre du Collége de la Madelaine (*p*). Mais à l'avénement de la Reine Marie au trône, le Docteur Gardiner Evêque de Wincheſter ayant réſolu de le faire arrêter [*F*], le Duc de Norfolk ſon Eléve envoya un Domeſtique au port d'*Ipſwich* afin d'y louer une barque, pour lui faire paſſer la Mer; & comme il paroiſſoit qu'il n'y avoit guéres de ſûreté pour Mr. Fox, dans aucune Ville ou Lieu de quelque abord, le Duc l'envoya chez un de ſes Fermiers, pour attendre le vent. Il ſe mit enfin avec quelque peine en mer [*G*], & il arriva avec ſa femme, qui étoit groſſe, à Nieupoort, d'où il ſe rendit à Anvers, de là à Francfort [*H*] & enſuite à Baſle (*q*), où il ſubſiſta en corrigeant pour Oporin (*r*); il y commença auſſi ſon Hiſtoire des *Actes & Monumens de l'Egliſe* [*I*]. Après que la Reine Eliſabeth fut montée ſur le trône, & la Religion Proteſtante bien établie, il retourna en Angleterre, & le Duc de Norfolk l'entretint dans ſa Maiſon, nommée *Chriſt-Church in London*; d'où Mr. Fox ſe rendoit tous les Lundis chez l'Imprimeur Jean Day pour finir ſes *Actes & Monumens de l'Egliſe* (*s*) [*K*]. Il auroit pu avoir de conſidérables Bénéfices dans l'Egliſe, s'il eût voulu les accepter; mais

(*k*) *Vita Fexii.*

(*l*) Ibid.

(*m*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 811.

(*n*) *Vita Joh. Foxii.*

(*o*) Wood *ubi ſupra.*

(*p*) Idem *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 296.

(*q*) *Vita Joh. Foxii.*

(*r*) Wood *Ath. Oxon. ubi ſupra.*

(*s*) Idem ibidem.

[*D*] *Il obtint non ſans difficulté que ſon beaupere l'aidât à ſubſiſter pendant quelque tems.*] Il écrivit d'abord à ſon beaupere, pour ſavoir s'il voudroit le recevoir chez lui ou non. Son beaupere lui répondit, qu'il ſe faiſoit beaucoup de peine de recevoir chez lui un homme qu'il ſavoit être coupable, & qui avoit été condamné pour un crime Capital; qu'il y auroit du danger à lui donner retraite. Neanmoins, car s'il vouloit changer de ſentiment, il pouvoit venir, & demeurer chez lui tant qu'il lui plairoit; mais que s'il ne pouvoit ſe réſoudre à changer de ſentimens, il faudroit qu'il ſe contentât d'y faire un ſéjour plus court, pour ne pas l'expoſer lui & ſa mere à courir riſque d'être ruinés, étant d'ailleure diſpoſés à faire tout pour lui. Mr. Fox ſe trouvoit dans une ſituation où il crut ne devoir refuſer aucune condition. D'ailleurs ſa mere lui avoit fait dire ſecrettement qu'il n'avoit qu'à venir, & de ne pas craindre la ſévérité de ſon beaupere, parce qu'il étoit peut être obligé de lui écrire du ſtile qu'il falloit, mais que quand l'occaſion s'en préſenteroit il compenſeroit la dureté de ſes expreſſions par des actions d'une autre nature. Enfin il reçut un traitement plus favorable de ſon beaupere & du pere de ſa femme, qu'il ne s'attendoit; mais comme ſon intérêt demandoit qu'il ne fût pas trop longtems à charge à aucun des deux, il alloit tantôt chez l'un tantôt chez l'autre, comme s'il avoit eu des affaires, par où il trompoit la vigilance de ceux qui le cherchoient, & empêchoit que ni l'un ni l'autre de ſes beauperes ne s'ennuyât de ſa compagnie (8).

(8) Ibid.

[*E*] *Lorſqu'il ſe trouvoit réduit à la plus grande néceſſité qu'on puiſſe imaginer, la Ducheſſe de Richmond le demanda pour être Précepteur des enfans du Comte de Surrey fils du Duc de Norfolk.*] Ayant dépenſé tout ce qu'il avoit obtenu de ſes parens, & amaſſé par ſa propre induſtrie, il étoit un jour aſſis dans l'Egliſe de St. Paul, épuiſé de faim, pâle & décharné, les yeux enfoncés, & avec l'air d'un homme qui va expirer: comme tout le monde évitoit un ſpectacle ſi affreux, un homme, qu'il ne ſe ſouvenoit point d'avoir jamais vu, vint s'aſſeoir auprès de lui, & l'ayant ſalué familiérement, lui gliſſa dans la main une ſomme d'argent ſans la compter, & le pria d'avoir bon courage, ajoûtant qu'il ignoroit la grandeur de ſes infortunes, mais qu'il ſoupçonnoit que ſes malheurs n'étoient pas ordinaires. Il pria Mr. Fox d'accepter ce petit préſent de la main d'un compatriote, que l'humanité ſeule engageoit à la lui offrir; il l'aſſura en même tems, qu'il y avoit lieu de concevoir de nouvelles eſpérances pour lui, & que bientôt il s'offriroit une condition plus fixe, qui lui donneroit les moyens de ſubſiſter. Mr. Fox n'a jamais pu ſavoir qui étoit la perſonne qui l'avoit ſecouru ſi à propos. Quelques-uns, faiſant réflexion ſur l'événement, ont crû que cet homme avoit été envoyé par des perſonnes qui s'intéreſſoient à la conſervation de Mr. Fox; & que ce fut preſſemblablement par la négligence de ceux qui en étoient chargés, qu'il ſouffrit ſi fort avant que de recevoir du ſecours. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ne ſe paſſa pas trois jours qu'il n'eut lieu d'eſpérer un meilleur ſort, la Ducheſſe de Richmond l'ayant fait inviter d'entrer à ſon ſervice. Quelque tems auparavant le Duc de Norfolk & le Comte de Surrey ſon fils avoient été mis à la Tour; & pendant qu'ils étoient en priſon on avoit envoyé les enfans du Comte chez la Ducheſſe de Richmond leur Tante, pour qu'elle eût ſoin de les faire élever; il y en avoit trois, Thomas qui fut Duc de Norfolk, Henri enſuite Comte de Northampton, & Jeanne dans la ſuite Comteſſe de Weſtmoreland. Les deux jeunes Seigneurs firent de grands progrès dans les Belles-Lettres ſous Mr. Fox, & Myledi Jeanne apprit ſi bien le Grec & le Latin, qu'elle ne le cédoit à cet égard à aucun des plus ſavans de ce tems-là (9).

(9) Ibid.

[*F*] *A l'avénement de la Reine Marie au trône, le Docteur Gardiner Evêque de Wincheſter ayant réſolu de le faire arrêter.*] L'Evêque étoit fort lié avec le Duc de Norfolk, l'Eléve & le Patron de Mr. Fox, & comme il rendoit ſouvent viſite au Duc, il lui demandoit fréquemment de voir ſon Précepteur. Le Duc s'en excuſa toujours, alléguant tantôt qu'il étoit abſent, tantôt qu'il étoit indiſpoſé, tantôt quelque autre défaite. Mais il arriva un jour que Mr. Fox ignorant que l'Evêque fût dans la maiſon, entra dans la chambre où le Duc & lui étoient, & ayant apperçu le Prélat, il parut tout confus & ſe retire d'abord. L'Evêque ayant demandé qui il étoit, le Duc répondit que c'étoit ſon Médecin, qui étoit un peu groſſier, ne faiſant que de ſortir de l'Univerſité. *Son air & ſa phyſionomie me reviennent fort*, repliqua le Prélat, *& à l'occaſion je veux me ſervir de lui.* Le Duc comprit que ce diſcours annonçoit quelque danger, il jugea qu'il étoit tems que Mr. Fox ſe retirât, & lui fournit inceſſamment les moyens de paſſer la mer (10).

(10) Ibid.

[*G*] *Il ſe mit enfin avec quelque peine en mer.*] Ils avoient à peine levé l'ancre, qu'un vent violent & contraire, qui s'éleva tout d'un coup, excita une tempête qui remplit les matelots de freyeur. Ils paſſérent à l'ancre avec beaucoup de peine une nuit ſombre & orageuſe, & dès que le jour parut, comme le vent & la tempête continuérent, ils revinrent au port dont ils étoient partis la veille. Pendant que Mr. Fox étoit en mer, il étoit venu un Sergent de la part de l'Evêque de Wincheſter, qui avoit forcé la maiſon du Fermier pour ſe ſaiſir de Mr. Fox par-tout où il le trouveroit, avec ordre de l'emmener priſonnier à Londres; mais ayant appris qu'il étoit déjà parti, il le pourſuivit juſqu'au port, où il trouva qu'il étoit embarqué, le Vaiſſeau étant à peine hors de vuë, il s'en retourna ſans avoir réuſſi dans ſa Commiſſion. Mr. Fox dès qu'il eût repris terre, apprit ce qui s'étoit paſſé; il en fut d'abord un peu troublé, mais ayant pris ſon parti, il monta d'abord à cheval, & fit ſemblant de quitter la Ville; mais étant revenu la même nuit il s'accorda avec le Maître du Vaiſſeau, & l'engagea à faire voile avec le premier vent convenable, prétextant que ſes affaires le demandoient, & ne s'embarraſſant guéres d'ailleurs où il aborderoit. Le Maître du Vaiſſeau mit à la voile la même nuit, quoique la Mer fût encore fort émuë, & au bout de deux jours il mit Mr. Fox & ſa compagnie à terre à Nicupoort (11).

(11) Ibid.

[*H*] *Il ſe rendit . . . . . à Francfort.*] Nous trouvons ſon nom parmi ceux des Proteſtans Anglois qui ſe réfugiétent dans cette Ville, dans un Ouvrage qui a pour titre *les Troubles de Francfort*, imprimé en 1575; lorſque la diviſion s'y mit, il épouſa le parti de Knox & de Whittingham, & ſe retire à Baſle (12).

(12) Voy. Fuller's *Church Hiſtory.* Lib. VIII. Sect. 2. p. 52.

[*I*] *Il y commença auſſi ſon Hiſtoire des* Actes & Monumens de l'Egliſe.] Il a publié à Strasbourg en 1554 in-8. *Commentarii Rerum in Eccleſiâ geſtarum, maximarumque per totam Europam perſecutionum a Wiclevi temporibus ad hanc uſque ætatem deſcript.* en un Livre, auquel il en ajoûta cinq, imprimés enſemble à Baſle en 1559.

[*K*] *Ses* Actes & Monumens de l'Egliſe.] Cet Ouvrage parut à Londres en 1563 en un gros Volume in-folio ſous ce titre: *Actes & Monumens Eccléſiaſtiques des derniers & fâcheux tems, où l'on trouve l'Hiſtoire des grandes perſecutions & des horribles treuueltés des Prélats Papiſtes, ſur-tout dans le Royaume d'Angleterre & d'Ecoſſe, depuis l'année mille de notre Seigneur. Recueillis ſur les Originaux, de ceux-là même qui ont ſouffert, & tirés des Régiſtres des Evêques, qui les ont fait ſouffrir. Par* Jean Fox. *Imprimé à Londres par Jean Day vis-à-vis d'Aldersgate au-deſſous de St. Martins. Anno* 1563 *le 20 Mart. Cum Gratia & Privilegio Regiæ Majeſtatis.* Mr. Fox fit préſent d'un Exemplaire de cette Edition au Collége de la Madelaine à Oxford, & il écrivit en même tems une Lettre Latine au Docteur *Laurens Humphrey*, que Mr. Thomas Hearne a fait imprimer dans l'*Appendix*, No. V, de ſa Préface, au-devant de *Adami de Domerham Hiſtor. de Rebus geſtis Glaſtonienſibus.* Oxford 1727 in-8. 2 vol. Il a paru une quatriéme

mais il n'eut que la seule Prébende de Shipton dans l'Eglise de Salisbury, qu'on lui donna au Mois de May 1563 à la mort de Pierre Vannes, & la place de Vicaire de St. Giles proche de Cripplegate à Londres ; mais Mr. Wood prétend qu'il ne garda ce dernier Bénéfice (si même il l'a eu) que très-peu de tems au commencement du régne d'Elisabeth, ayant toujours fait difficulté de souscrire aux Canons, quoiqu'ils lui fussent présentés par l'Archevêque Parker [*L*], & d'approuver quelques-unes des Cérémonies de l'Eglise Anglicane. Mais quoiqu'il fût non-Conformiste, il étoit très-modéré, & desapprouvoit la chaleur des Puritains rigides [*M*]. En 1564 il envoya un Panégyrique Latin à la

me Edition de l'Ouvrage de Fox à Londres en 1583 en deux Vol. in-folio, & il a été réimprimé en 3 Vol. in-fol. en 1632. La neuvième Edition a paru à Londres en trois Volumes in fol. avec des figures gravées en cuivre, celles des Editions précédentes n'étant qu'en bois. Mr. Wood observe (13), que les Entrepreneurs de cette Edition avoient en quelque maniére obtenu promesse du Roi Charles II, de faire revivre l'ordre établi du tems de la Reine Elisabeth, de le placer dans les Salles ou *Halls* publiques des Archevêques, Evêques, Doyens, Archidiacres, Chefs de Colléges, &c. conformément aux Canons du Docteur *Matthieu Parker*, Archevêque de Cantorbery, en 1571. Mr. Strype dit (14), que lorsque cet Ouvrage parut d'abord, on regarda l'Auteur comme un homme „ qui avoit rendu un très-grand service à la Cause Protestante, en faisant voir par un grand nombre d'anciens Livres, de Mémoires, de Régîtres, & de Manuscrits choisis, les usurpations des Papes & de leurs Partisans, & les vigoureuses oppositions qu'y ont fait dans tous les Siécles „ & dans tous les Pays, des hommes savans & pieux ; surtout ici en Angleterre sous les régnes de Henri VIII & de la Reine Marie ; nous ayant conservé la mémoire, l'histoire, les souffrances des saints hommes & des saintes femmes, des Evêques & des Théologiens, qui ont volontairement souffert la mort pour la cause de Jésus-Christ & de l'Evangile avec une constance admirable, plutôt que d'acquiescer aux doctrines & aux superstitions du Papisme." L'Archevêque Whitgift (15) appelle Mr. Fox *un homme illustre*, & il dit à Mr. Cartwright, le Puritain, qu'il a lu ses *Actes & Monumens* d'un bout à l'autre ; il déclare, que Mr. Fox *a traité avec beaucoup de soin & de fidelité cette matiére* (touchant les Archevêques & les Métropolitains) *& il en a approfondi la verité aussi savamment, qu'aucun Ecrivain qui me soit connu.* Cambden parle de lui & de son Ouvrage à peu prés sur le même ton (16) : *Ex Eruditorum numero obiit* Joannes Foxus *Oxoniensis, qui Ecclesiasticam Angliæ Historiam sive Martyrologium indefessa veritatis studio primum Latiné, postea Angliè aultiùs, magnâ cum laude contexuit.* Ceux qui ont examiné les Archevêques & les Réglures dont il s'est servi, & entre autres l'Evêque Burnet & Mr. Strype, lui rendent témoignage qu'il est d'une exacte fidélité : c'est ce qui a même été reconnu par Mr. Collier, qui saisit d'ailleurs toutes les occasions d'avilir le mérite de l'Auteur & le prix de son Ouvrage ; & qui assure (17), qu'*il régne un tour satirique & malin dans tout son Martyrologe.* Les Papistes furent extrêmement piqués de la publication de cette Histoire „ où leurs mensonges & leurs cruautés sont mises dans un plein jour ; „ ils tirent aussi tout ce qu'ils purent pour décréditer l'Auteur & son Ouvrage. Ils l'appelloient la *Legende Dorée* de Fox, & le représentoient comme un gros Recueil de „ mensonges & de fausseté notoires (18)." En 1603, environ quarante ans après que l'Ouvrage de Fox eût paru, le Pere Robert Parsons publia, sous le nom de N. D. c'est-à-dire, de Nicolas Doleman, un *Traité des trois Conversions du Paganisme au Christianisme*, en trois Volumes in-8 ; dont le grand but est de décrier l'Histoire de Mr. Fox. Il l'accuse de fausseté & d'impostures, d'impertinence & de mensonge manifeste, de malignité, de mauvaise foi, d'employer des raisonnemens ridicules, de mépris pour l'Antiquité, &c. Il dit que Mr. Fox a tâché de corrompre les Actes des anciens Martyrs, qu'il décrédite les siens propres, & il prétend avoir trouvé cent-vingt mensonges dans moins de trois feuilles de son Livre. Mr. Wood (19) remarque que „ si d'un côté notre Auteur a pris beaucoup „ de peine pour son Ouvrage, & s'il fait paroître quelquefois un grand jugement, d'un autre côté il y a commis bien des fautes, en se fiant aux rélations de pauvres gens peu éclairés, & en mettant au rang des Martyrs des gens qui ont vécu encore après que la premiére Edition de son Ouvrage eut paru, quoiqu'il les „ ait omis dans la suite." Il accuse aussi (20) Mr. Fox d'avoir *commis une fausseté insigne en rapportant, qu'un certain* Grimwood *de Higham dans la Comté de Suffolk, mourut d'une maniére tragique pour avoir fait serment & porté faux témoignage contre* Jean Cooper *Charpentier de Waisam dans la même Comté, qui perdit la vie par-là. Voici en quoi consiste la fin tragique du susdit* Grimwood, *selon J. Fox* : c'est qu'*étant occupé à son travail à dresser une gerbe de bled, plein de vigueur & de santé & ne craignant aucun mal, ses entrailles lui tombérent tout d'un coup hors du corps, ce dont il mourut miserablement. Or il arriva sous le régne d'Elisabeth qu'un nommé* Prit *devint Curé de la Paroisse où* Grimwood *demeuroit, & prêchant un jour contre le parjure, sans connoître ses Paroissiens, il cita cette Histoire de Fox.* Grimwood, *qui vivoit encore, se trouva à l'Eglise, & intenta action contre le Curé sur ce sujet. Mais le Juge* Anderson, *qui tenoit les Assises dans la Comté de Suffolk, jugea que l'action ne pouvoit être soûtenuë, la chose n'ayant point été dite par malice.* Mr. Wood renvoye à l'*Abrégé de divers Cas, &c. du Droit Commun*, par le Juge *Henri Rolles*, pag. 87. Sect. 7. tit. *Action sur Case.* Mais Mr. Strype a fait voir (21), qu'on n'a pas rendu justice dans ce passage à Mr. Fox, puisqu'il y a eu un *Grimwood*, qui mourut de la maniére susmentionnée, quoique Mr. Fox ait été trompé par *Guillaume Punt* en insérant cette Histoire dans son Martyrologe, *Cooper* n'ayant point été condamné pour cause de Religion, mais pour avoir tenu des discours séditieux contre la Reine. Mr. Strype remarque (22) que „ l'estime qu'on a voit pour notre Auteur diminuë fort, même „ chez le Clergé." Et le Docteur Walker insinuë (23) que „ les Non-Conformistes font un cas tout particulier „ des *Actes & Monumens* de Mr. Fox", paroles que Mr. Jean Lewis (Louis) a relevées (24) ; il remarque qu'*à l'égard des faits particuliers Mr. Fox & ses amis ont pris toutes les precautions possibles pour ne pas tromper le Lecteur par des fausseté, & qu'ils ont été prêts à corriger toutes les fautes qui avoient pu se glisser dans l'Histoire.* [☞ Il a paru en 1589 un Abrégé de l'Ouvrage de Fox par Timothée Bright, Docteur en Médecine, en un Volume in-4, en voici le titre : *An Abridgement of the Booke of Acts and Monuments of ye Church written by that Reverend Father, Master* John Fox ; *and now abridged by* Timothe Bright *Doctor of Phisicke, for such as either thorough want of leysure, or abilitie, have not the use of so necessary an History. Imprinted at London by* J. Windet, &c. 1589. *Cum Gratia & Privilegio Regiæ Majestatis.* A DD.]

(13) *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 232.

(14) *Annals of the Reformation* p. 599.

(15) *Defence of the Answer to the Admonition* p. 139.

(16) *Elizabeth. Annales* p. 538. Edit. in-8.

(17) *Eccles. History of Great Britain.* P. II. L. IV. p. 816.

(18) *Life of John Whitgift D. D.* by John Lewis &c. Preface p. 14 London 1718 in-8.

(19) *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 232.

(20) Col. 491. 492.

[*L*] *Ayant toujours fait difficulté de souscrire aux Canons, quoiqu'ils lui fussent présentés par l'Archevêque Parker.*] Le Docteur Fuller rapporte (25) que l'Archevêque le somma de souscrire, *afin que la réputation générale de sa piété donnât d'autant plus de poids à la Conformité.* Le bon homme tira le Nouveau Testament Grec, *voilà*, dit-il, *à quoi je souscrirai de bon cœur.* Mais quand on lui demanda de souscrire aux Canons, il refusa de le faire, disant, *Je ne possede aucun Benéfice Ecclésiastique excepté une Prebende à Salisbury, & si vous voulez me l'ôter, grand bien vous fasse.* „ Mais, continuë l'Historien, les Evêques, la plupart ci-„ devant ses compagnons d'exil, respectoient si fort son „ âge, ses qualités, & ses travaux, qu'il conserva sa place jusqu'à sa mort ; quoiqu'il n'aimât point les cérémonies, il faisoit paroître néanmoins tant de piété dans sa „ conduite, qu'il n'entroit jamais dans aucune Eglise, sans „ y donner ouvertement des marques de son respect, comme je l'ai appris de ses plus proches parens, qui lui ont „ survécu."

(21) *Annals of the Reformation.* Vol. I. c. 21 ad ann. 1561.

(22) *Life of Archbishop Whitgift.* L. III. c. 16. p. 285.

(23) *Attempt towards recovering an account of the numbers and sufferings of the Clergy of the Church of England*, Preface p. 22. Londres 1714. fol.

(24) Preface p. 14. to his *Life of John Wicklife.*

(25) *Church-History* Liv. IX. Sect. I. p. 76.

[*M*] *Quoiqu'il fût Non-conformiste, il étoit très-modéré & desapprouvoit la chaleur des Puritains rigides.*] Fuller observe (26), que quoique Mr. Fox *n'adoptât pas tout ce qu'il falloit pour se conformer parfaitement, ayant par exemple refusé de souscrire, il desapprouvoit souverainement le caractére factieux des gens de ce tems-là.* L'Historien nous donne ensuite une Lettre Latine que Fox écrivit à un Evêque au sujet de son fils Samuel, que le Parti Puritain avoit dépouillé de sa place de Membre du Collége de la Madelaine à Oxford, au retour de ses Voyages dans les Pays Etrangers, sous le faux prétexte qu'il s'étoit fait Papiste. Mr. Fox s'exprime dans cette Lettre en ces termes. *Illud confiteor, semper cavisse me sedulo, ut si minus prodesse multis licuerit, ne sciens tamen obessem cuiquam, tum vere minimè omnium Magdelensibus ; quo magis id mihi admirationi habeatur, quis tam turbulentus genius factiosa ista Puritanorum capita asflaverit, ut sic violatis gratiarum legibus, sprevis meis ad se literis & precibus, contempta ipsius Præsidis intercessione, nulla præmissa admonitione, usc causa reddita tantam hanc in me sitimque tyrannidem exercuerint . . . . . Quod si enim ie essem, qui perbacchari cum eis contra Episcopos & Archiepiscopos, aut scribam ve præterve illorum ordini, hoc est, infamire cum illis voluissem, nunquam istas in me aculeos exacuissent. Nunc quia totus ab iis alienus, partes illas fectari malueram, quæ modestiæ sunt, & publicæ tranquillitatis, hinc odium in me concepsum jam diu, in hanc demum effervuit acerbitatem. Quod cum ita sit, non jam quid mea causa velitis facere, id postulo, quin potius quid vestra ipsorum causa cogitandum sit, vos, qui proceres estis Ecclesiæ ; etiam atque etiam deliberate. Quod ad me autem attinet, quamvis erepta filio societas haud lens afficit animum agritudine ; tamen quia res privata agitur, hoc fero moderatius. Magis me commovet publicæ Ecclesiæ ratio. Videri suberiri quoddam genus hominum, qui si invaluerint, vireisque in hoc regno colligent, paret hic reserre, quid futuræ perturbationis præsagis mihi animus. Olim sub* Monachorum *fucata Hypocrisi quanta sit nata lues Religioni Christianæ, minime ignorat prudentia vestra. Nunc in istis nescio quod novum* Monachorum genus revivisscere videtur, *tanto illis perniciosius, quanto callidiore fallendi artificio sub prætextu perfectionis personati isti Histriones gravius occultent venenum, qui dum omnia exigunt ad strictissimæ suæ Disciplinæ & Conscientiæ guomones, haud videntur prius desituri, donec omnia in Judaicam redigant servitutem.* Ce qui signifie ; „ J'ai toujours, „ je l'avoue, eu grand soin, si je n'ai pu me rendre utile „ à beaucoup de personnes, de ne faire volontairement

(26) Ibid. L. IX. Sect. 2. p. 106.

la Reine ſur ſon indulgence envers quelques Théologiens, qui ſe faiſoient quelque peine de la conformité rigide (t) [N]. En 1570 il prononça le Vendredi Saint à St. Paul un *Sermon ſur Chriſt Crucifié*, qui fut imprimé enſuite [O]. Au mois de Juillet de 1575 il écrivit une Lettre Latine à la Reine pour la diſſuader de faire mourir deux Anabaptiſtes qui avoient été condamnés au feu [P]. Il ſe diſtinguoit

(t) Colliер's *Eccl. Hiſt.* P. II. L. VI. p. 101.

„ tort à perſonne, bien moins à ceux du Collége de la „ Madeleine. Je ne puis donc concevoir quel eſt l'*Eſprit* „ *turbulent*, qui a inſpiré ces *factieux Puritains*, enforto „ que violant les Loix de la reconnoiſſance, mépriſant „ mes Lettres & mes Priéres, l'interceſſion même de leur „ Chef, & ſans aucune exhortation préalable, & ſans al„ léguer da raiſon, ils ont exercé une ſi grande *tyrannie* „ contre moi & mon fils. Si j'étois homme à *déclamer in*„ *juriuſement* avec eux contre les Evêques & les Arche„ vêques, ou à leur prêter ma plume, c'eſt-à-dire à *ex*„ *travaguer*, comme eux, ils n'en auroient pas agi avec „ tant de rigueur. Mais parce que je ſuis *tout à fait éloi*„ *gné* de leurs idées, & que j'ai pris le parti d'une *mo*„ *deſte retenue*, & le plus utile à la *Tranquillité publique*, ils „ ont conçu il y a *longtems* contre moi une haine, qui a „ enfin éclaté par ce coup violent. Tel étant le cas, je „ ne demande pas tant ce que vous voulez faire pour l'a„ mour de moi, que ce qu'il faut en penſer par rapport à „ vous; c'eſt à vous, qui êtes les premiéres Têtes de l'E„ gliſe, à y penſer mûrement. Quant à moi, quoique l'ex„ pulſion de mon Fils du Collége de la Madelaine, me „ donna beaucoup de chagrin, comme il ne s'agit que de „ mon intérêt particulier, je la ſupporte plus patiemment. „ Je ſuis bien plus touché de ce qui regarde l'Egliſe, par„ ce qu'il s'agit de l'intérêt *public*. Je vois qu'il s'éléve „ un ordre de gens fort dangereux s'ils s'augmentent & „ prennent des forces dans la Royaume, & je crains de „ dire quels *troubles* je prévois de leur part. Vous n'igno„ rez pas combien la dévotion hypocrite des *Moines* a „ fait de tort ci devant à la Religion Chrétienne. Il ſem„ ble qu'on voit revivre aujourd'hui dans ces gens-là je „ ne ſai quelle *nouvelle eſpéce de Moines*, d'autant plus *per*„ *nicieux*, que ces Comédiens cachent un plus dangereux „ poiſon de la maniére le plus artificieuſe ſous prétexte „ de *perfection*; tandis qu'ils veulent que tout ſe régle ſe„ lon la *rigueur de leur Diſcipline* & de leur Conſcience, „ ils ne feront pas entens ſemble-t-il, qu'ils n'ayent „ réduit tout le monde ſous la *Servitude Judaïque*." Le Docteur Fuller (27) prie le Lecteur de remarquer dans cette Lettre *la violence des Non conformiſtes rigides. Nous pouvons voir*, dit-il, *par cette Lettre, combien le parti des Non-conformiſtes étoit devenu puiſſant dans ce tems-là, & à quelles* violences *& à quels excès quelques-uns d'eux ſe laiſſoient aller, puiſque le Docteur Humphreys alors Chef du Collége de la Madelaine, & Mr. Fox lui-même, qui l'un & l'autre ſe faiſoient difficulté de ſouſcrire à de certains Articles, étoient du nombre de ceux qu'ils abandonnoient comme tiédes, & peu actifs pour la cauſe.* Le Fils de Mr. Fox fut enfin rétabli dans ſa place par un ordre de la Reine.

(27) Ibid. p. 107.

[N] *En 1564 il envoya un Panégyrique Latin à la Reine ſur ſon indulgence envers quelques Théologiens qui ſe faiſoient une peine de la conformité rigide.*] Au commencement „ Il „ rappelle la maniéra dont la Reine avoit tiré le Royaume „ de l'abîme de la miſére; en ce qu'elle avoit réformé la „ Religion, & le Livre des Statuts, reprimé l'oiſiveté, „ arrêté les brigandages, & procuré l'orthodoxie & la „ tranquillité au Royaume; il la loué d'avoir rétabli la „ monnoye ſur l'ancien pied, & d'avoir rendu les mœurs „ de ſes Sujets non moins pures & brillantes que la mon„ noye. Il dit que quelques précieux que ſoient en eux„ mêmes ces Réglemens politiques, ils n'approchent pas „ des bénédictions Religieuſes. Qu'à préſent la Vérité „ n'eſt plus perſécutée, que la Conſcience jouït d'une lé„ gitime liberté, & que la Superſtition eſt obligée de cé„ der à l'Evangile. C'eſt ce dont nous avons, *dit il*, une „ preuve frappante dans la Réponſe de Votre Majeſté à „ la Requête de quelques Théologiens, touchant l'*Habit* „ *Eccléſiaſtique*. Il eſt difficile de concevoir quelle ſatis„ faction cette gracieuſe indulgence donne à l'Egliſe Uni„ verſelle, quel avantage les ſiécles ſuivans en recueille„ ront, & quel honneur immortel elle ſera à la mémoire „ de Votre Majeſté." Il fait enſuite ſon éloge par rapport à l'encouragement qu'elle donne aux Sciences, & les eſpérances qu'elle avoit données à l'Univerſité de Cambridge de lui faire reſſentir les effets de ſa faveur. Il finit en informant la Reine „ qu'il avoit deſſein d'écrire ſon Hiſtoi„ re, & qu'il avoit même préparé quelques matériaux „ dans cette vuë; mais que cela ne ſuffiſoit pas, à moins „ qu'il n'eut de plus amples informations de ſa Majeſté „ même; & qu'après tout il croit qu'elle-même a tous les „ talens requis pour faire l'Hiſtoire de ſon régne, & que „ perſonne ne pourra mieux lui rendre juſtice qu'elle„ même."

[O] *En 1570 il prononça le Vendredi Saint à St. Paul un* Sermon ſur Chriſt crucifié, *qui fut imprimé enſuite.*] Il fut imprimé à Londres in-4, ſous ce titre: *Sermon ſur Chriſt crucifié, prononcé à St. Paul le Vendredi avant Pâques, communément nommé le Vendredi Saint. Pour l'uſage & la conſolation de ceux qui ſont travaillés & chargés. Par* Jean Fox. *Vû & approuvé. Imprimé à Londres par* Jean Day, *vis à-vis d'Aldersgate 1570. Cum Gratia & Privilegio Regiæ Majeſtatis.* Le Texte eſt II Cor. V. 20. 21. Le Sermon eſt diviſé en deux Parties, & l'on trouve à la fuite de la *Priére faite dans cette occaſion pour l'Egliſe, & pour les perſonnes de tous les Etats qui s'y trouvent*, & une *Apoſtille aux Papiſtes*. Dans cette Apoſtille il leur parle en ces termes. „ D'autant que „ les Controverſes entre vous nous ſont importantes, & „ roulent principalement ſur l'efficace de la Paſſion de Jéſus„ Chriſt, je ſouhaitte qu'en liſant ce Sermon, ou que vous „ prenicz le parti d'acquieſcer à la Doctrine qui y eſt con„ tenue, ſi vous la trouvez bien fondée, ou que vous la „ réfutiez, ſi elle ne vous paroît point telle. J'entens pas„ là. I. Que ſi vous trouvez ou dans la Parole de Dieu, „ ou dans quelque Docteur approuvé, que le Corps ſacri„ fié du fils de Dieu, qui a ſouffert une fois ſur la Croix „ le Vendredi ſaint, n'eſt pas la ſeule cauſe matérielle & „ ſuffiſante de notre ſalut parfait, de la rémiſſion des pé„ chés, & de la Juſtification. II. Ou que la promeſſe de „ Dieu (qui eſt à ſalut) n'eſt pas gratuite, indépendante „ d'aucune Oeuvre ou Oeuvres pour la tendre efficace, „ excepté la Foi. III. Ou que la Foi en Jéſus-Chriſt n'eſt „ pas le ſeul moyen, & l'inſtrument qui rend la Paſſion „ du Sauveur efficace; vous produiſiez vos raiſons, & „ montriez votre ſavoir, & ce que vous avez à dire: Si „ vous ne voulez pas que le Public ſoit Juge, que du „ moins il entende vos raiſons, qu'on examine la vérité de „ ſens raiſs, & qu'il ne ſoit plus queſtion de railleries & „ de mauvaiſes plaiſanteries. La violence & la perſécu„ tion ne ſont pas les moyens de trouver la Vérité, mais „ de la cacher. L'Ecriture eſt claire & évidente en ce „ qui regarde les choſes néceſſaires à Salut, elle s'expli„ que ſans figure & de la maniére la plus ſimple, & elle „ décidera bien-tôt la queſtion, &c." Mr. Wood (28) marque une Edition de ce Sermon de Londres 1609 in 8, & une Traduction Latine, intitulée: *De Chriſto Crucifixo: Concio in die Paraſceu. ie 2 Cor. Cap.* V. *verſ.* 21. 21. Londres 1571 in-4. Mr. Strype, qui ne paroît point avoir vu l'Edition de ce Sermon faite en 1570, s'eſt trompé en diſant † qu'il a été prononcé en 1578, & imprimé en 1585, ou réimprimé cette année-là. Il ſa ſonde pour dire qu'il a été prononcé en 1578 ſur un endroit de la Priére, où Mr. Fox dit que la Reine a *doublé les années de ſa ſœur & de ſon frere*; mais ces mêmes paroles ſe trouvent dans la Priére de l'Edition de 1570.

(28) Col. 232.

† *Annals of the Reformation* Vol. II. L. 19. c. 14. p. 330.

[P] *Au mois de Juillet de 1575 il écrivit une Lettre Latine à la Reine pour la diſſuader de faire mourir deux Anabaptiſtes, qui avoient été condamnés au feu.*] Fulles qui avoit copié cette Lettre ſur l'Original, l'a publiée dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique* (29). Mr. Collier dit (30) qu'elle eſt écrite *d'un ſtile aſſés Chrétien*. Mr. Fox dit dans cette Lettre, qu'il ne croit pas qu'on doive ſouffrir ces Sectes Fanatiques dans un Etat, & qu'on doit les châtier d'une maniére convenable. Mais que de punir par le feu des gens qui errent plus par l'aveuglement de l'Eſprit, que par un effet de mauvaiſe volonté, c'eſt une cruauté plus conforme à la conduite de l'Egliſe Romaine qu'à la douceur de l'Evangile; & qui ne ſe feroit jamais gliſſée dans la Charitable Egliſe de Jéſus-Chriſt, ſi elle n'y avoit été introduite par les Papes de Rome & ſurtout par Innocent III. Il ajoûte, qu'il n'a nullement deſſein de favoriſer l'erreur en écrivant ſur ce ton; mais qu'en qualité d'homme, il fait cas de la vie des hommes, & qu'il ſouhaitte d'autant plus de la leur conſerver pour qu'ils ayent le tems & l'occaſion de revenir de leurs erreurs. Il dit, que ſa ſenſibilité à cet égard va ſi loin, qu'elle s'étend aux bêtes mêmes, & qu'il ne peut paſſer devant une boucherie ſans reſſentir une ſorte de peine & de douleur intérieure; & à cette occaſion il reconnoit & adore la Bonté de Dieu, qui avoit ordonné ſous l'ancienne Loi, de répandre le ſang des Victimes au pied de l'Autel, avant que de les bruler; ce qui nous apprend, que les plus juſtes Châtimens doivent être tempérés par la miſéricorde. *Quod igitur ad phanaticos iſtas Sectas attinet, eas certè in republica nullo modo fovendas eſſe, ſed idoneis comprimendas correctione cenſeo. Verum enim vero ignibus ac flammis, pice ac ſulphure æſtuantibus vivis miſerorum corpora torrefacere judicii magis cæcitate quam impetu voluntatis erruntium, durum iſtud ac Romani magis exempli eſſe quam Evangelicæ manſuetudinis videtur, ac plane ejuſmodi, ut niſi a Romanis Pontificibus authore Innocentio tertio, primum influxiſſet, nunquam iſtud Perilli taurum quiſquam in mitem Chriſti Eccleſiam importaviſſet. Non quod maleficiis delector, aut erroribus cujuſquam faveam, dicta hæc eſſe velim: vitæ hominum, ipſe homo quum ſim, faveo, ideoque faveo, non ut errent, ſed ut reſipiſcat. Ac neque hominum ſolum, utinam & pecudibus ipſis opitulari poſſem. Ita enim ſum (ſtulté fortaſſis hæc de me ipſe, at verè dico) mæcellum ipſum ubi mactantur etiam pecudes, vix præterco, quin tacito quodam doloris ſenſu mens refugiat. Atque equidem in ea Dei ipſius valde admiror veneroque tota pectore clementiam, qui in jumentis illis brutis & abjectis, quæ ſacrificiis olim parabantur, id proſpexerat, ne priùs ignibus mandarentur, quam ſanguis eorum ad baſim altaris effunderetur. Unde diſcernimus in exigendis ſupplitiis, quamvis juſtis, non quid omnino rigori liceat, ſed ut clementia ſimul adhibita rigoris temperet aſperitatem.* Il ſupplie la Reine pour l'amour de Jéſus-Chriſt de vouloir ſauver la vie à ces malheureux, ou du moins de commuër leur ſupplice en un autre genre de punition moins affreux. On peut employer, dit il, le banniſſement, la priſon perpétuelle, la marque, la potence même; mais il conjure la Reine de ne point rallumer les feux de *Smithfield*, depuis

(29) L. IX. Sect. 1. p. 104. 105.

(30) *Eccles. Hiſtory of Great Britain*, P. II. L. VI. p. 149.

guoit par ſa piété, ſa charité, ſon humilité, & par ſon extrême application à remplir ſes fonctions. Outre les Ouvrages dont nous avons déjà parlé, il en a fait quelques autres [*Q*]. Il mourut le 18 d'Avril 1587, dans la ſoixante-dixiéme année de ſon âge, & il fut enterré dans l'Egliſe de St. Giles Cripplegate, où on lui a dreſſé un Monument contre la muraille du côté méridional [*R*]. Il laiſſa deux fils, *Samuel & Thomas*. Samuel, l'aîné des deux, nâquit à Norwich le 31 Décembre 1560 (*u*); en 1576 il fut admis dans le Collége de la Madelaine, dont il fut enſuite Membre, il fut auſſi reçu Maître-ès-Arts. En 1586 ſon pere lui donna le bail de la ferme annexée à la Prébende de Shipton [*S*]. Il fut Intendant du Chevalier Thomas Heneage, Vice-Chambellan de la Reine; en 1589 il épouſa Mlle. Anne Leveſon à Eaſtwel dans la Province de Kent, chez le Chevalier Moyle Finch, & l'année ſuivante il en eut une fille nommé Anne (*w*). En 1610 il écrivit la Vie de ſon pere, qui eſt à la tête des *Actes & Monumens* de l'Egliſe (*x*). Thomas Fox, ſecond fils de notre Auteur, fit ſes études dans le Collége du Roi à Cambridge, & fut enſuite Médecin célébre à Londres, & Membre du Collége des Médecins de cette Ville (*y*). Anne ſa fille & ſon héritiére épouſa le Chevalier Richard Willis Baronet de Ditton dans la Comté d'Eſſex, Colonel Général des Comtés de Lincoln, Nottingham & Rutland, & Gouverneur de la Ville & du Château de Newark.

(*u*) Vay. Strype's *Life of Archbishop Whitgift* L. III. c. 16. p. 255.

(*w*) Ibid.

(*x*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 219.

(*y*) Strype p. 214.

depuis ſi longtems heureuſement éteints ſous ſon régne. Que s'il ne peut obtenir cela même, il ſupplie la Reine par tout ce qu'il y a de plus ſacré, d'accorder un ou deux mois de délai, pendant leſquels on puiſſe travailler à ramener ces gens-là de leurs pernicieuſes erreurs, pour que leurs ames ne périſſent point avec leurs corps. *Quamobrem ſi tantum mihi apud Principis tanti majeſtatem audere liceret, ſupplex pro Chriſto rogarem clementiſſimam hanc regiæ ſublimitatis excellentiam pro auctoritate hac mea* (31) *quam ad vitam multorum conſecrandam* (32) *pellere* (33) *to divina veluit clementia, ut vitæ ſi fieri poſſit (quid enim non poſſit iis in rebus auctoritas tua?) miſerorum parcatur, ſaltem ut horreri abſiſtatur, atque in aliud quodcunque commutetur ſupplicii genus. Suas ejectiones, incluſiones retruſas, funt vincula, funt perpetua exilia, funt ſtigmata & πληγαναα, aut etiam patibula; id unum valdè deprecor, ne preces ac flammas Smithfieldianas jam diu fauſtiſſimis tuis auſpiciis huc uſque ſopitas ſuſcitare recondeſcere. Quod ſi ne id quidem obtineri poſſit, id ſaltem omnibus ſupplicandi modis afflagito vero ve πληγαναα peſtoris tui implorans, ut menſem tamen unum aut alterum nobis concedas, quo interim experiamur, an à periculoſis erroribus dederit Dominus ut reſipiſcant, ne cum corporum jactura & animæ pariter cum corporibus de æterno periclitentur exitio.* Mais Fuller nous apprend, que quoique la Reine appellât toujours Fox ſon *Pere*, elle lui refuſa abſolument de donner la vie à ces deux hommes, ſi on bout d'un mois de conférences avec les Théologiens ils ne rerractoient leurs erreurs. Mais ayant perſiſté dans leurs opinions ils furent brulés à Smithfield.

(31) Il y a de l'apparence qu'il faut lire *tua*.

(32) Il doit peut-être y avoir *conſervandam*.

(33) Peut-être *pellere*.

[*Q*] *Outre les Ouvrages dont nous avons déjà parlé, il en a fait quelques autres.*] Tels ſont les ſuivans: *De Cenſurâ ſeu Excommunicatione Eccleſiaſtica, Interpellatio ad Archiepiſcopum Cantuarienſem.* Londres 1551 in 8. *Tables de Grammaire.* Londres 1552. Wood nous apprend (34) que ces Tables „ ont dans l'imprimé la ſignature de huit Seigneurs „ du Conſeil Privé; mais qu'on les a bientôt miſes à quar„ tier, péchant autant par leur trop grande briéveté, que „ la Grammaire de Henri VIII pas ſon exceſſive longueur." *Articuli ſive Aphoriſmi aliquot Joh. Wiclevi ſparſim aut ex variis illius Opuſculis excerpti per adverſarios Papicolas, ac Concilio Conſtantienſi exhibiti. Collectanea quædam ex Reginaldi Pecocki Epiſcopi Ciceſtrienſis opuſculis exuſtis conſervata, & ex antiquæ ſigmate tranſcripta. Oppſographia ad Oxonienſes.* Ces trois Ouvrages ont été imprimés avec ſes *Commentarii Rerum in Eccleſia geſtarum*, à Strasbourg 1554 in-8. *Locorum communium Logicalium tituli & ordinationes* 150, *ad ſeriem prædicamentorum decem deſcripti* &c. Bâle 1557 in-4. *Probationes & Reſolutiones de re & materia Sacramenti Euchariſtici.* Imprimé à Londres vers l'an 1563. *De Olivâ Evangelicâ: Concio in Baptiſmo Judæi habita Londini 1 April. cum narratione Capitis XI. D. Pauli ad Romanos.* Londres 1578. Traduit en Anglois par Jacques Bell. On a mis à la ſuite de ce Sermon Latin la Comédie de notre Auteur *de Chriſto triumphante*, ſuſmentionnée. *De l'Election de l'homme au Salut.* Londres 1581 in-8. *Quelques Remarques ſur l'Election, ajoutées au Traité de Beze ſur la Prédeſtination.* Londres 1581 in-8. *De Chriſte gratis juſtificante, contra Jeſuitas.* Londres 1583 in-8. *Diſputatio contra Jeſuitas & eorum argumenta, quibus inhærentem juſtitiam ex Ariſtotele confirmant*, à la Rochelle 1585 in-8. *Ejuſdem ſeu Meditationes in Apocal. S. Johannis Apoſtoli & Evangeliſtæ.* London 1587 in-fol. Geneve 1596 in-8. *Papa confutatus: vel Sacra & Apoſtolica Eccleſia Papam confutans.* Traduit en Anglois par Jacques Bell, & imprimé à Londres in-4. *Courte Exhortation propre & utile pour des tems d'affliction, lorſqu'on manque de Miniſtres, ou qu'ils ne peuvent venir conſoler.* Londres in-8. Il l'a traduit de l'Anglois en Latin. *Concio funebris in obitum Auguſtæ memoriæ Ferdinandi Cæſaris, recens defuncti in Eccleſ. Cath. S. Pauli habitæ* 3 Octob. 1584. Il a auſſi traduit du Latin en Anglois 1. Un *Sermon de* Jean Oecolampade aux *jeunes garçons & aux jeunes filles.* Londres in-douze. 2. *Inſtruction de la Foi Chrétienne, comment on doit s'appuyer ſur les promeſſes de Dieu, & ne point douter de ſon ſalut.* Londres 1579 2de Edition in-8. par Urbain Regius. Il a auſſi fini une *Réponſe Apologétique à l'Invective Calomnieuſe de* Jérôme Oſorius. Commencée en Latin par Gautier Haddon, Docteur en Droit. Londres 1577 & 1581 in-4. Il a publié les *Quatre Evangiles en vieux Saxon avec la Verſion Angloiſe.* Londres 1571 in-4. Bâle parle de pluſieurs autres Ouvrages de Foa, mais Mr. Wood (35) dit qu'il y en a quelques-uns qui n'ont point été imprimés.

(34) Vol. I. Col. 255.

(35) Col. 218.

[*R*] *Où on lui a dreſſé un Monument contre la muraille du côté méridional.*] On y lit l'Inſcription ſuivante: *Chriſtæ S. S. Johanni Foxo, Eccleſiæ Anglicanæ Martyrologo fidelisſimo, Antiquitatis Hiſtoriæ Indagatori ſagaciſſimo, Evangelicæ Veritatis Propugnatori acerrimo, Thaumaturgo admirabili, qui Martyres Marianos tanquam Phœnices ex cineribus ſuis ſuſcitavit præſtitit. Patri ſuo omni pietatis officio imprimis colendo Samuel Foxus illius primogenitus hoc monumentum poſuit, non ſine lacrymis. Obiit die* 18 *Menſ. April. Anno Dom.* 1587, *jam ſeptuagenarius.*

[*S*] *En* 1586 *ſon pére lui donna le bail de la ferme annexée à la Prébende de Shipton.*] Mr. Strype (36) nous apprend que ce fut lorſque Samuel Fox revint de ſes voyages, vers la fin du mois de Juin, comme il paroît par ſon Journal; mais le Docteur Piers Evêque de Salisbury, & Evêque de Cour, avoit demandé à la Reine la Collation de ce Bénéfice, & elle la lui avoit accordée. Mr. Fox s'addreſſa au nom de ſon pere à l'Archevêque Whitgift, auquel il expoſa ſon affaire: ce Prélat lui donna ſur le champ une Lettre pour l'Evêque de Salisbury datée du 14 Juillet, & l'Evêque lui accorda avec plaiſir ſa demande „ par un ſen„ timent de reſpect, *dit Mr. Strype*, pour un homme qui „ avoit ſi bien mérité de l'Egliſe par ſon prodigieux tra„ vail pour écrire l'Hiſtoire de l'Egliſe & des perſécu„ tions ſouffertes par les défenſeurs de la Vérité. Il lui „ accorda même plus qu'il ne lui demandoit. Car il pro„ mit de donner une bourſe au ſecond fils du bon homme „ Fox, qui s'appelloit *Thomas*, & qui étoit au Collége du „ Roi à Cambridge, & de lui donner dès qu'il ſeroit en „ état de la poſſéder, une Prébende dans l'Egliſe de Sa„ lisbury. Car c'eſt-là en ſubſtance ce que contenoit la Ré„ ponſe de l'Evêque à l'Archevêque, datée du même jour „ que la Lettre de celui-ci . . . . . Tel étoit le juge„ ment que l'Archevêque & les Prélats de ce tems-là por„ toient de ce ſavant & vénérable Confeſſeur & de ſes Ou„ vrages, & la haute eſtime qu'ils en faiſoient."

(36) *Life of Archbishop Whitgift* L. III. c. 16. p. 214.

✿ FRAGUIER (Claude-François) nâquit à Paris d'une famille noble [*A*] le 28 Août 1666. (*a*). Dès l'âge de huit ans il fut mis en penſion au Collége des Jéſuites, où il eut l'avantage d'avoir pour Maître le P. de la Baune, & pour compagnon d'étude Louis, fils de Henri-Jules de Condé: il fit de grands progrès ſous un homme qui joignoit beaucoup d'expérience à ſes lumiéres, d'heureuſes diſpoſitions naturelles ſoutenuës par l'émulation, produiſirent leur effet. Les Peres Rapin, Jouvency, de la Rue & Commire concoururent auſſi à lui former le goût (*b*); mais en même tems ils lui en donnérent pour leur Ordre, de ſorte qu'il y entra le 18 d'Août 1683 n'ayant pas encore dix-ſept ans accomplis (*c*). Après avoir fait ſon Noviciat, & un nouveau Cours de Philoſophie, on l'envoya à Caen pour y enſeigner les Humanités. Il y fit d'abord connoiſſance avec Mr. de Segrais & le célébre Mr. Huet, avec qui malgré la grande diſproportion d'âge il ne laiſſa pas de lier un grand commerce de Litérature (*d*). Il donnoit la plus grande partie de ſon tems à la lecture des Auteurs Grecs

(*a*) Eloge de Mr. l'Abbe Fraguier, dans l'*Hiſt. de l'Acad. des Inſcr. & Belles-Lett.* Tom. IV. p. 410. Edit. de Hollande.

(*b*) La même p. 219.

(*c*) Ibid.

(*d*) Idem p. 420.

[*A*] *D'une famille noble.*] Il étoit ſecond fils de Florimond Fraguier, Comte de Dennemarie, & d'Eliſabeth Briſard ſa femme. „ Florimond Fraguier étoit Capitaine aux „ Gardes, & c'eſt de ſon pere, Officier du même Régi„ ment, & qu'on y appelloit ſimplement Dennemarie, que „ Sarrazin a fait une mention honorable dans ſon Hiſtoire „ du Siége de Dunkerque. Eliſabeth Briſard étoit fille „ d'un Conſeiller au Parlement, le huitiéme de ſon nom „ qui rempliſſoit la même Charge de pere en fils (1)."

(1) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcr.* Tom. IV. p. 218.

[*B*] *Il*

Grecs & Latins [B]. Au bout de quatre années il fut rappellé à Paris pour y étudier la Théologie; cette Etude ne l'empêcha pas de suivre son goût pour les Belles-Lettres & pour la Poëſie [C]; malgré l'applaudiſſement que ſes productions lui attirérent, ſes Supérieurs ne furent pas ſatisfaits de ce qu'il ſe livroit à d'autres occupations que celles qui lui étoient preſcrites par ſon état, & lui-même ſentant qu'il n'y étoit pas propre, ſortit des Jéſuites onze ans après y être entré, *mais il en ſortit, ſans perdre leur eſtime & ſans ceſſer de les aimer* (e). Se voyant libre de ſuivre ſon inclination il eut le bonheur de ſe lier avec Mr. Remond, qui cultivoit les Lettres dans une fortune riante & paiſible, qui avoit un Cabinet de Livres précieux, & qui étoit en rélation avec les perſonnes de l'eſprit le plus délicat & le plus orné. Le commerce de Madame de la Fayette, & de Ninon de Lenclos lui fut auſſi fort avantageux pour acquérir la politeſſe de la Langue Françoiſe [D]. Il ſe fit connoître de plus en plus. En 1705 il fut nommé Aſſocié de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, & l'année ſuivante il devint Penſionnaire à la place de Mr. Vaillant le Pere (f). Dans la même année, Mr. l'Abbé Bignon qui préſidoit à la compoſition du Journal des Sçavans, engagea Mr. Fraguier à remplacer Mr. Pouchard, (g). Mr. le Chancelier de Pontchartrain lui donna le titre de Cenſeur Royal des Livres, avec une penſion ſur le Sceau. Vers la fin de l'année 1707 l'Académie Françoiſe le nomma pour remplir la place vacante par la mort de Mr. l'Abbé Galloys, mais cette élection ſouffrit quelque difficulté [E], & ce ne fut que quelques mois après que Mr. Fraguier entra dans ce Corps, après la mort de Mr. Colbert Archevêque de Rouën. Notre Savant cherchant à ſe rendre utile, entreprit de traduire en Latin toutes les Oeuvres de Platon, dont la lecture lui étoit familiére; les traductions qu'on en a étant fort imparfaites: „ Perſonne, dit le Pére Nicerou (b), n'étoit plus capable d'imiter le ſtile gra- „ cieux, délicat, brillant, & preſque Poëtique de ce Philoſophe, que Mr. Fraguier, qui s'étoit fait „ un ſtile aſſez ſemblable au ſien, par la lecture de *Plaute*, de *Térence*, & de Ciceron." C'eſt ſans doute à ce travail que nous devons pluſieurs Diſſertations curieuſes & ſavantes qui ſe trouvent dans les

(e) Ibeu p. 623.

(f) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcr.* T. I. p. 16. Edit. de Hollande.

(g) Ibid. T. IV. p. 822.

(b) *Mém. des Homm. ill.* Tom. XVIII. p. 271.

[B] *Il donnoit la plus grande partie de ſon tems à la lecture des Auteurs Grecs & Latins.*] Le Pere Niceron dit (2) que „ ſuivant le conſeil de Mr. Huet, il donnoit une par- „ tie de la journée aux Auteurs Grecs, & une autre aux „ Latins, & qu'il parvint par-là à ſe rendre les deux Lan- „ gues comme naturelles." Mr. de Boze dans l'Eloge (3) de l'Abbé Fraguier, nous apprend qu'il ne paſſoit dans les Claſſes que le tems néceſſaire, & qu'il employoit le reſte à la lecture dont on vient de parler; il ajoûte que „ la ra- „ pidité de ſes progrès en tout genre, alloit juſqu'à éton- „ ner ſes deux illuſtres amis (Meſſieurs de Segrais & Huet), „ qui par le charme ou la profondeur de leur érudition, „ étoient eux-mêmes l'ornement de leur ſiécle." Il rapporte à cette occaſion un fait, qui prouve combien Mr. Fraguier étoit charmé d'Homére. Voici ſes propres termes. „ Dans la lecture d'Homére, qu'il avoit bien recom- „ mencée cinq ou ſix fois en moins de quatre ans, il lui „ arriva une choſe, qui, quoique probablement arrivée „ à la plupart de ceux qui en ont fait de même leur prin- „ cipale étude, ne laiſſera pas aujourd'hui de paroître fort „ ſingulière. Pour mieux retenir, ou pour reconnoître „ plus facilement les beaux endroits de ce Poëte, il les „ ſoulignoit d'un coup de crayon dans ſon exemplaire, à „ meſure qu'il le liſoit. A la ſeconde lecture, il fut ſur- „ pris de retrouver des beautés qu'il n'avoit pas apper- „ çûes dans la premiére, & qui plus vives encore, ſem- „ bloient lui reprocher une injuſte préférence. Ce ſpecta- „ cle ſe renouvella à la troiſiéme, à la quatriéme lecture; „ & de ſurpriſe en ſurpriſe, de remarques en remarques, „ l'Ouvrage ſe trouva ſouligné d'un bout à l'autre. Ce „ n'étoit ſelon lui, *ajoûte Mr. de Boze*, qu'après avoir „ éprouvé quelque choſe de ſemblable, qu'on pouvoit par- „ ler dignement du Prince des Poëtes; *on ne voit pas ce „ qu'il auroit exigé pour être en droit d'en faire le critique.*" Je ſuis fort de l'avis de Mr. de Boze, ſuppoſer qu'il n'y a rien dans Homére qui ne ſoit digne d'admiration, c'eſt aller un peu loin; pour en bien apprécier le mérite il faut je l'avoué le lire avec attention, mais ne faudroit-il pas auſſi le lire ſans prévention?

(2) *Mém. des Homm. ill.* Tom. XVIII. p. 270.

(3) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcr.* loc. cit. p. 620.

[C] *Cette Etude ne l'empêcha pas de ſuivre ſon goût pour les Belles-Lettres & pour la Poëſie.*] Ecoutons encore Mr. de Boze (4), après avoir dit que Mr. Fraguier fut rappellé à Paris pour étudier la Théologie, il continuë en ces termes: „ Son eſprit naturellement vif & brillant, ſe trou- „ va tout à coup comme tranſporté dans un pays inconnu, „ à l'air duquel il ne s'accoutumoit point, & dont la Lan- „ gue lui paroiſſoit toujours étrangére. L'amour du de- „ voir, qui ſeul le ſoutenoit, n'empêchoit pas qu'en ſon „ particulier il n'y mêlât quelques études moins auſtéres; „ & c'eſt à cette ſorte de délaſſement que nous devons, en- „ tre autres, pluſieurs Epigrammes Latines dans le goût „ de Catulle, dont Mr. Deſpréaux fit grand uſage dans „ la diſpute qui s'éleva de ſon tems ſur la préférence des „ Anciens & des Modernes (5) . . . . . On compte en- „ core entre les Poëſies qui de tems à autre échappoient „ au nouveau Théologien, une Ode magnifique ſur l'exal- „ tation d'Innocent XII; quelques Fables allégoriques a- „ dreſſées à un fameux Journaliſte, qu'il croyoit n'avoir „ pas aſſez ménagé le P. Bouhours, & un ingénieux A- „ pologue écrit en vers Grecs & Latins de différentes me- „ ſures . . . . . Sa Veine étoit une eſpéce de Protée, qui „ prenoit ſur le champ toutes les formes convenables aux „ ſujets qu'elle avoit à traiter, qui ſe paroit des beautés „ antiques, non en imitant ſervilement les Anciens, en „ copiant leurs expreſſions, en leur arrachant des vers en- „ tiers, mais en ſe revêtant, pour ainſi dire, du caractére „ de perfection propre à chaque eſpéce de Poëſie, dans „ laquelle quelqu'un de ces Anciens avoit excellé." Mr. l'Abbé d'Olivet publia les Poëſies de Mr. Fraguier en 1729, conjointement avec celles de Mr. Huet ſous ce titre: PETRI DANIELIS HUETII & CLAUDII FRANCISCI FRAGUARII *Carmina*, Pariſiis 1729 *in* 12. On trouve à la tête un Eloge de Mr. Fraguier par Mr. l'Abbé d'Olivet, que le Pere Niceron a inſéré dans ſes Mémoires des Hommes illuſtres; on ne voit point dans ce Recueil la fameuſe piéce intitulée *Santolius Panitens*, que Mr. Fraguier compoſa à Caen, lorſqu'il étoit Jéſuite. Il avoit publié lui-même, *Moſſus, ſive Schola Platonica de Hominis perfectione*, Paris 1721 in-12. „ C'eſt un Poëme Elégiaque où l'on „ voit ce qu'il y a de plus profond dans la Morale Payen- „ ne, & de plus délicat dans la Poëſie (6)." Mr. l'Abbé d'Olivet convient que les Vers de Mr. Fraguier ne ſont pas tous de la même force, mais tous lui paroiſſent marqués au coin de la bonne Antiquité.

(4) *Ubi ſupra* p. 621.

(5) *Voy. Oeuvres de Boileau* T. II. p. 399. &c. Edit. de la Haye 1722.

(6) Niceron *ubi ſupra* p. 272.

[D] *Le commerce de Madame de la Fayette & de Ninon de Lenclos lui fut auſſi fort avantageux pour acquérir la politeſſe de la Langue Françoiſe.*] Rapportons le fait dans les termes de Mr. l'Abbé d'Olivet (7): „ Juſqu'alors il avoit „ manqué de ſecours pour acquérir la politeſſe de la Lan- „ gue Françoiſe, lui-même ſentoit ſa foibleſſe ſur ce point. „ C'eſt pourquoi il eut recours aux leçons de deux Mu- „ ſes, Madame *de la Fayette*, ſi louée par tant de Poëtes, „ & *Ninon de Lenclos*, appellée la nouvelle Leontium. „ Toutes deux tenoient le premier rang parmi les beaux- „ eſprits, & étoient regardées comme les juges ſouverains „ de l'Urbanité Françoiſe. La premiére avoit compoſé des „ Romans, où ſe trouvent toutes les fineſſes & toute la „ politeſſe de notre Langue; l'autre avoit reçu de la na- „ ture les charmes de Vénus & l'eſprit de Minerve. Quand „ Mr. Fraguier commença à voir Ninon de Lenclos, l'âge „ avoit déjà enlevé ſes appas dangereux, & avoit donné „ de nouvelles forces à ſon goût & à ſon jugement. Poli „ par le commerce de ces deux Muſes, il ſe fit un ſtile „ élégant, châtié, nerveux, mais ſans aucune affectation."

(7) Dans l'Eloge à la tête des Poëſies Latines. Voy. *Bibl. Franç.* Tom. XIV. Part. I. p. 88. 89.

[E] *Cette élection ſouffrit quelque difficulté.*] C'eſt ainſi que s'en exprime Mr. de Boze, qui ajoûte (8) *qu'elle reçut peu de mois après une forme plus authentique à la mort de Mr. Colbert.* On ne ſauroit pas trop bien ce que cela veut dire, ſi Mr. l'Abbé d'Olivet ne nous l'avoit appris (9). „ Quoique l'Académie Françoiſe eût choiſi pour un „ de ſes Membres un Savant que l'Académie d'Athénes eut „ volontiers choiſi pour ſon Chef après la mort de Platon, „ cependant parce que l'Aſſemblée n'étoit ce jour-là com- „ poſée que de dix-ſept Académiciens, le Roi fit ſavoir à „ ces Meſſieurs (10), *Qu'il regardoit comme nul tout ce qui „ s'étoit fait dans leur aſſemblée; la Compagnie n'ayant pû „ rien faire de contraire au Réglement, qui demande la pré- „ ſence de vingt Académiciens, pour admettre comme pour „ exclure quelqu'un du Corps. Que ſon intention étoit que tous „ les Reglemens & Statuts ordonnés pour l'Académie fuſſent „ exécutés à la lettre, ſans qu'il fût jamais permis d'y ap- „ porter aucune reſtriction, ni interprétation. Que dans les „ cas qui pourroient ſouffrir difficulté, il laiſſoit ſeulement la „ voye des remontrances.* Après quoi la Lettre du Sécretaire d'Etat portoit, que l'on eût à procéder tout de nouveau „ à cette élection, ſuivant les formes ordinaires, & avec „ une entiére liberté de ſuffrages. Mais de peur qu'on „ ne ſoupçonnât que ce qui avoit déplu au Roi, fût autre „ choſe qu'un manque de formalité, il ajoûtoit: *Et ſa „ Majeſté m'a commandé de déclarer en même tems, que ce „ ſeroit mal expliquer ſes ordres, que de croire que le Roi „ donne aucune excluſion à Mr. l'Abbé Fraguier, dont le mé- „ rite eſt connu; rien n'étant plus contraire à l'intention de „ ſa Majeſté, qui ne ſouhaite en cecí, comme en toute autre „ occaſion, que de renouveller le zéle de l'Académie ſur tout „ ce qui peut y conſerver la diſcipline & le travail.*" Voilà la vérité du fait, & le commentaire de l'expreſſion enveloppée de Mr. de Boze. L'Abbé Fraguier ne fut reçu à l'Académie Françoiſe que le 1 Mars 1708. Le Diſcours qu'il prononça dans cette occaſion fut imprimé à Paris in-4. peu de tems après.

(8) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcr.* Tom. IV. p. 624.

(9) *Continuation de l'Hiſt. de l'Académ. Franç.* p. 19. 20. Amſt. 1720.

(10) Lettre de Mr le Comte de Pontchartrain Sécretaire d'Etat, écrite de Verſailles le 22 Décembre 1707, & inſée dans les Régîtres de l'Académie.

[F] *C'eſt*

les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions [*F*]. Un accident imprévu l'obligea à diſcontinuer ce travail. Il avoit pris la coutume d'employer ſouvent les nuits au travail, ſur-tout dans l'Eté; l'ayant fait en 1709, une paralyſie ſubite & douloureuſe lui attaqua les nerfs du cou, ſa tête tomba, & demeura panchée ſur l'épaule d'une façon auſſi deſagréable qu'incommode; on lui fit parcourir toutes les Eaux du Royaume, il en vit tous les Médecins, & rien ne le ſoulagea (*i*). Il vécut encore dix-neuf ans dans cette ſituation, & ne laiſſa pas de travailler & pour le Journal & pour l'Académie, faiſant les Extraits les plus difficiles, & compoſant de ſavantes Diſſertations [*G*], où l'on ne remarquoit aucun

(*i*) *Hiſt. de l'Académ. des Inſcr.* Tom. IV. p. 224-229.

[*F*] *C'eſt ſans doute à ce travail que nous devons pluſieurs Diſſertations curieuſes & ſavantes, qui ſe trouvent dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions.*] On voit à la ſuite de ſes Poëſies trois Diſſertations Latines touchant Socrate, *c'eſt ce qui nous reſte*, dit le Pere Niceron (21), *des Prolegoménes qu'il préparoit ſur Platon.* Ces trois Diſſertations n'en ſont qu'une ſeule dans les *Mémoires de l'Académie*, qui a pour titre: *Diſſertation ſur l'Ironie de Socrate, ſur ſon prétendu Démon familier, & ſur ſes Mœurs* (22). Ces trois Articles y ſont traités d'une maniére auſſi pleine d'érudition qu'agréable. Mr. l'Abbé Fraguier fait voir au ſujet de l'*Ironie* de Socrate, que ce Philoſophe, pour confondre les Sophiſtes de ſon tems, gens orgueilleux & remplis d'eux-mêmes, déclaroit qu'il ne ſavoit rien, marquoit un grand deſir d'apprendre, leur faiſoit des queſtions fort ſimples, les ſerroit peu à peu, les obligeoit enfin à répondre oui on non. Et alors par la juſteſſe de ſa dialectique, il les conduiſoit de l'un à l'autre, juſqu'aux conſéquences les plus abſurdes, & après les avoir forcés à ſe contredire ou à ſe taire, il ſe plaignoit de ce que ces ſavans hommes ne daignoient pas l'inſtruire. Le prétendu *Démon* de Socrate étoit, ſelon Mr. Fraguier, une ſuite de ſon Ironie, ce Démon dont on a parlé ſi diverſement, juſqu'à mettre en queſtion ſi c'étoit un bon ou un mauvais Ange, ſe trouve réduit à n'être que la prudence & la ſagacité de Socrate à percer dans l'avenir, que ce Philoſophe par un tour Ironique ramenoit au pur inſtinct; notre ſavant Académicien met ce ſentiment dans un grand jour. Ne pourroit-on pas cependant ſoupçonner Socrate de ſuperſtition & de préjugé ſur cet article? Il eſt certain que le ſentiment qui attribue aux hommes des Génies & des Anges pour les conduire, étoit reçu parmi les Payens: Plutarque (23) cite des Vers de Menandre, où ce Poëte dit en termes exprès

(21) Lac. cit. p. 275.

(22) *Mém. de l'Acad. des Inſcrip.* Tom. VI. p. 1, Edit de Hollande.

(23) *De Tranquill. anim.* p. 474.

Ἕκαστος ἡμῶν εὐθὺς γενόμενος ἐκ βίου
Συνθεὸς γενόμενος, παραγωγὸς τε βίου
Ἀγαθός.

Ce que notre Amiot a traduit ainſi:

Chacun de nous au jour de ſa naiſſance
A d'un bon Ange auſſi-tôt l'aſſiſtance
Pour la guider tout la long de ſa vie.

Socrate pourroit donc bien avoir été dans cette opinion, & avoir attribué à un principe ſurnaturel, ce qui n'étoit effectivement qu'un effet de ſa prudence & de ſa ſagacité; il ſemble du moins qu'il eſt aſſez difficile de donner un ſens Ironique à des expreſſions auſſi ſérieuſes que celles qu'il employoit. Il a, dit-il, Θεὸν τι καὶ δαιμόνιον . . . φωνὴ, σημεῖον, μαντεῖον, *quelque choſe de divin & d'une nature ſuperieure*, il entend *une voix*, il voit *un ſigne*. J'avoue que ce langage ne me paroît guéres celui de l'Ironie, mais bien plutôt celui de la Superſtition, qui attribue à une cauſe divine, ce qui eſt naturel. Que ſi cette idée déplait, il faudra en admettre une autre, qui ne ſait guéres plus d'honneur à Socrate; c'eſt que ſachant très-bien qu'il n'avoit d'autre connoiſſance de l'avenir, que celle que ſes lumiéres & ſon expérience lui donnoient, il a néanmoins voulu perſuader aux Athéniens, qu'il y avoit quelque Divinité qui l'inſpiroit, ſans doute pour ſe concilier du reſpect, & pour acquérir de l'autorité ſur les eſprits. Je ſuis donc du ſentiment de Mr. Fraguier, en ce que je ne crois point que Socrate ait eu commerce avec aucun Eſprit bon ou mauvais, & que je regarde ſes prédictions, comme des effets de ſa prudence & de ſa pénétration; mais je ne puis me perſuader qu'il ait eu deſſein *de cacher ſes lumiéres de ſon eſprit*; il y avoit, à ce qu'il me ſemble, ou de la ſuperſtition, ou beaucoup d'artifice dans ſon fait. Mr. Freguier prétend dans la derniére partie de ſa Diſſertation, juſtifier les mœurs de Socrate, & certainement ſi l'on peut le décharger des accuſations intentées contre lui à cet égard, le ſavant Académicien l'a fait. Outre cette Diſſertation ſur Socrate, on trouve dans le Recueil de l'Aesdémie pluſieurs autre Piéces de Mr. l'Abbé Fraguier, qui ſont vraiſemblablement des fruits de ſon travail ſur Platon, telles ſont les ſuivantes. *Diſſertation ſur l'uſage que Platon fait des Poëtes* (14). Il prouve que ce Philoſophe a choiſi dans les Ecrits des Poëtes des endroits pleins de graces & de beauté, qu'il a rendus plus gracieux & plus beaux encore par l'appliestion qu'il en a faite. Quelque tems après qu'il eut donné cette Diſſertation, il entrepri: d'expliquer plus préciſément *ſur le ſujet de la Poëſie les véritables ſentiments de Platon* (15). Il ſoutint que ce Philoſophe n'étoit pas, comme on le croit ordinairement, ennemi de toute Poëſie en général; qu'il vouloit ſeulement régler l'uſage de cette ſorte d'imitation, comme il régle la ſorte d'imitation qui ſe fait par la Muſique & par la Danſe. Mr. l'Abbé Fraguier prouve que Platon admet la Poëſie, & il entre enſuite dans le détail des raiſons que ce Philoſophe a eues d'exclure la Poëſie Théatrele. *Examen d'un paſſage de Platon ſur la Muſique* (16); l'Académicien prétend y trouver une preuve que les Anciens ont connu ce que nous appellons Muſique à pluſieurs parties. *Diſcuſſion d'un paſſage de Pindare cité dans Platon* (17).

(14) *Mém. de l'Acad. des Inſcrip.* Tom. II. p. 189.

(15) *Hiſt. de l'Acad. des Inſcript.* Tom I. p. 206.

(16) Idem Tom II. p. 191 & ſuiv.

(17) Idem Tom. III. p. 263 & ſuiv.

[*G*] *De ſavantes Diſſertations.*] Outre celles dont nous avons parlé dans la Remarque précédente, on trouve encore dans les Recueils de l'Académie les ſuivantes, *De l'ancienneté de la Peinture* (18). Mr. Fraguier la croit plus ancienne que la Poëſie, & un fruit de l'imitation dès les premiers tems du Monde. *Conſidérations ſur l'Enéide de Virgile* (19): l'Académicien recherche ce que Virgile dans l'Enéide a conſervé de l'ancienne Hiſtoire depuis les premiers tems connus juſqu'à Enée; & ce qu'il y a inſéré de plus conſidérable depuis Enée juſqu'à la bataille d'Actium. *Diſcours ſur la maniére dont Virgile a imité Homere* (20). Le ſavant Abbé prétend que Virgile doit à Homére tout ſon Poëme, mais qu'il ne doit qu'à lui-même la correction & la juſteſſe qui régne dans tout ce qu'il écrit & la maniére d'imiter ſon Original; enforte que ſi Homére eſt au-deſſus de lui, ſoit par le mérite de l'invention, ſoit par la naïveté des peintures, ſoit par la fécondité de ſes idées, ſoit enfin par les avantages que la Langue Grecque a naturellement ſur la Latine, on pourroit dire d'un autre côté, qu'en quelques endroits les Poëſies d'Homére ont été pour Virgile, ce que ceux qui les premiers ont bâti des maiſons, ont été pour les Architectes qui ſont venus depuis. *Le Caractére de Pindare* (21): Après des Réflexions ſur l'Enthouſiaſme Poëtique, Mr. Fraguier répond aux objections qu'on fait contre Pindare, il le juſtifie ſurtout par rapport aux digreſſions qu'on lui reproche, & finit en donnant ce caractére. „ Par tout ce que je viens de rapporter „ de Pindare, on peut juger, ce me ſemble, qu'il a été „ en ſon genre un des plus grands génies du Monde. Il „ raſſembloit en lui ſeul toutes les qualités qui ſont les „ excellens Poëtes; un eſprit noble & élevé, un grand feu „ d'imagination, une diſpoſition preſque égale pour la „ force & pour l'agrément. Il fait ſouvent un uſage admirable de la Fable, & il l'employe avec tant d'art, que „ ſi l'on en excepte quelques endroits où il ſe livre aux „ erreurs de ſon tems, lui qui d'ailleurs les combat preſ„ que par tout, il n'y a rien dans ſes Poëſies, qui ne puiſ„ ſe convenir à un Théologien très-ſage. Tout y porte „ les hommes à la piété envers les Dieux, à l'amour de „ la Patrie, & aux vertus dont la pratique fait le lien de „ la Société Civile. Il échauffe l'ardeur du courage, & il „ l'inſpire même pas ſes penſées & par la cadence de ſes „ vers. Avec ces qualités il méritoit, pour le moins autant que le fameux Tyrtée, d'avoir une place honorable „ dans la République de Sparte; il métitoit même d'être „ couronné dans celle de Platon." *Diſſertation ſur la Cyropédie de Xenophon* (22). Le ſavant Acadéniciea s'y propoſe d'appuyer le ſentiment de Cicéron, qui croyoit que c'étoit un Roman compoſé pour donner le modéle d'un bon Gouvernement: dans cette vuë il developpe le fonds de la Cyropédie, il fait voir que tout ce qu'on y trouve de Morale, n'eſt autre choſe que la doctrine de Socrate dont Xenophon avoit été diſciple. Mr. Fraguier enjecture même, que Xenophon pourroit bien n'avoir compoſé la Cyropédie, que pour redonner la doctrine de Socrate à ſa maniére, comme Platon dans le Dialogue de la République l'a redonnée ſelon qu'elle lui avoit frappé l'eſprit. *Diſſertation ſur l'Eclogue* (23). Après quelques remarques ſur les termes d'*Idylle* & d'*Eclogue*, le ſavant Académicien définit l'Eclogue *une eſpéce de Poëme dramatique, où la Poëſie introduit des Acteurs ſur une ſcéne & les fait parler.* Il examine ſur cette définition 1. Le *Lieu* de la ſcéne, qui eſt toujours un payſage ruſtique, qui peut comprendre les bois, les prairies, le bord des riviéres & des fontaines, & quelquefois même, quoique rerement, le bord de la mer. 2. Les *Acteurs* du Drame Bucolique ſont des *Bergers*; quelquefois il n'y en a qu'un, ſouvent deux, un troiſiéme y peut même avoir place comme juge des deux autres. 3. De quoi peuvent s'entretenir les Bergers? Ce n'eſt ſans doute que de choſes ruſtiques, & de celles qui ſont entiérement à leur portée. 4. Le *ſtile* du Poëme Bucolique doit être proportionné aux ſujets qui ont place dans l'Eclogue, il doit ſe reſſentir de la liberté de la Campagne, & devenir en quelque ſorte une peinture de la vie de ceux qui y habitent. *Sur un paſſage de Cicéron, où il eſt parlé du tombeau d'Archimède & de ſa perſonne* (24). On peut voir dans l'endroit cité en marge, ce que cette Piéce contient; Je renvoye auſſi à l'Ouvrage pour les ſuivantes: *Sur les Imprécations des Peres contre leurs Enfans* (25). *L'Ancienneté des Symboles & des Deviſes, établie ſur l'autorité d'Eſchyle & d'Euripide avec quelques Remarques ſur les paſſages de ces deux Poëtes* (26). *Réflexions ſur les Dieux d'Homere* (27), dont le but eſt de montrer, qu'Homére né au milieu du Paganiſme, n'a pas dû repréſenter les Dieux autrement qu'il ne les a repréſentés. *Recherches ſur la Vie*

(18) Idem ibid. p. 391. & ſuiv. Voy. Archimede Remarq. [B].

(19) *Hiſt. de l'Acad.* T. III p. 31.

(20) *Mém.* T. III p. 68. & ſuiv.

(21) *Mém.* Tom. IV. p. 2. & ſuiv.

cun veſtige de ſes infirmités (*k*). Ses douleurs n'altérérent jamais ſa tranquillité & ſon enjouement; tout ce qu'il y avoit de gens de Lettres à Paris viſitoit cet illuſtre Savant, auſſi bien que les Etrangers de quelque nom (*l*). L'Académie des Inſcriptions même ſe détermina à faire tenir chez lui la petite Aſſemblée, qu'elle avoit chargée de la continuation des Médailles de l'Hiſtoire de Louis XIV; & l'on fut ſi content des ſoins qu'il y donna, qu'ils lui valurent une penſion particuliére, auſſi forte que celle qu'il avoit déja (*m*). Sur la fin de ſes jours il hérita conſidérablement de Mr. le Comte de Dennemarie ſon frere, mais cette ſucceſſion ſe trouva venduë ou engagée peu de tems avant ſa mort, par ſon peu d'expérience dans les affaires, & par le peu de fidélité de ceux à qui il en remit le ſoin (*n*). Il mourut d'une attaque d'Apoplexie le 3 May 1728, dans ſa ſoixante-deuxiéme année. Mr. l'Abbé Fraguier avoit une connoiſſance profonde de l'Antiquité, & des Langues, non ſeulement Grecque & Latine, mais encore Italienne, Eſpagnole, Angloiſe; cette connoiſſance étoit ſoutenuë d'un jugement ſolide, d'un goût ſûr, & d'un eſprit dégagé de préjugés; il avoit beaucoup de candeur, de droiture, de deſintéreſſement, de douceur, & d'égalité d'ame. Ce ſont les traits par leſquels le caractériſe Mr. l'Abbé d'Olivet, qui le voyoit aſſidûment, & qui ſoupoit tous les ſoirs avec lui.

(*k*) Ibid. p. 685.

(*l*) *Eloge de Mr. Fraguier par l'Abbé d'Olivet.*

(*m*) *Hiſt. de l'Acad. ubi ſupra.*

(*n*) Ibid. p. 626. 627.

de Q. Roſcius le Comédien (28). Cette Piéce eſt très-curieuſe, peut-être aurons-nous occaſion d'en profiter dans la ſuite, en donnant un Article de ce fameux Comédien. *Mémoire ſur la Vie Orphique* (29). Mr. l'Abbé Fraguier y établit, qu'Orphée étoit une eſpéce de Réformateur, qui, à l'aide de la Poëſie & de la Muſique, ayant adouci des hommes féroces, donna naiſſance à une Secte diſtinguée par ſon attachement à l'étude de la Religion, & par une auſtérité de Vie, dont la pratique éloignant les hommes des plaiſirs ſenſuels ſi funeſtes à la vertu, les portoit à une haute perfection. *Mémoire ſur l'Elégie Grecque & Latine* (30). Un autre ſavant Académicien a fait depuis de très-curieuſes recherches ſur l'Elégie & ſur les Poëtes Elégiaques (31). *Qu'il ne peut y avoir de Poëmes en Proſe* (32). Cette Piéce eſt deſtinée à combattre le paradoxe avancé par Ms. de la Motte, qu'on peut faire des Poëmes en Proſe, & que la verſification n'eſt point eſſentielle à la Poëſie. Ms. l'Abbé Fraguier examine les fondemens de ce ſentiment, & répond aux raiſons qu'on allégue pour l'établir. „ Le Poëte, dont tout l'Art conſiſte à imiter & „ à peindre, trouvera, dit-on, dans la Proſe, & y trouvera plus abondamment encore que dans les Vers, tout „ ce qu'il lui faut pour peindre & imiter. Donc ſans aſſervir la libeſté de ſon génie à la contrainte du Vers, „ qui donne toujours des bornes trop étroites à l'imagination, il arrivera au but de ſon Art; & ſes Compoſitions, quoiqu'en Proſe, ne laiſſeront pas d'être d'excellens „ Poëmes." On répond à ce raiſonnement, que le Poëte par ſa nature n'eſt pas ſeulement Imitateur, deſorte qu'il ait le choix libre des moyens qu'il employera pour imiter, mais qu'il eſt aſſujetti à employer les Vers pour faire ſon imitation. C'eſt à la faveur de l'Harmonie, que faiſant paſſer des Images plus vives & plus grandes que ne comporte la Proſe, il donne un air Original à ſon Imitation. De là vint l'autorité des premiers Poëtes ſur l'eſprit des hommes. Ce n'étoit point par des Odes en Proſe qu'Orphée adouciſſoit les tigres & les lions, ni qu'Amphion élevoit les murs de Thébes. C'étoit par le preſtige des beaux vers, que s'emparant l'un & l'autre de l'eſprit des hommes, ils les conduiſoient à la vertu. Chaque ſujet, en général, demande la ſorte de Vers qui lui convient. C'eſt au Poëte à trouver dans la gêne d'une même meſure, toutes les eſpéces de cadences & de chutes propres à mettre devant les yeux des images tracées d'après la belle nature, & d'après l'idée; tel eſt le Chef-d'œuvre de la Poëſie, à quoi la Proſe n'arrivera jamais. Que le Vers ſoit une ſujettion pour un homme ordinaire, c'eſt un jeu, c'eſt un plaiſir pour le Poëte; s'il y trouve quelque difficulté, cette difficulté même tourne à la perfection de l'Ouvrage; l'effort qu'il fait pour la vaincre, & le feu dont il eſt poſſédé, préſente à une ame piquée par la gloire des Idées & des expreſſions plus belles, que ne lui fourniroit toute la liberté de la Proſe. Le commun des hommes, ébloui par l'éclat d'un talent ſi rare, l'a rapporté à l'inſpiration divine, qui d'un Poëte en fait l'Organe d'Apollon & des Muſes. L'Oracle, pour ſe donner un air plus divin, ne s'exprimoit qu'en Vers. Joignez à cela que la Poëſie eſt faite pour le Chant. Qu'on admette une fois la Proſe dans l'Ode, que deviendra la Fureur Poëtique & l'Enthouſiaſme, & à quoi bon la Lyre entre les mains d'Apollon? „ Mais quoi! la Proſe n'eſt-elle pas ſuſceptible de cadence & d'harmonie?" Elle l'eſt ſans doute, mais elle a ſa beauté propre différente de celle de la Poëſie. Les Poëtes ont fait dans chaque Langue pour leur uſage une Langue à part. Qu'on ſe rappelle encore le plaiſir que font les beaux Vers, lorſque la beauté des penſées & des ſentimens, ſoutenuë & redoublée par le charme de l'harmonie, s'empare de l'ame & la poſſéde toute entiére; un mot déplacé, une ſyllabe dérangée, l'harmonie tant ſoit peu rompuë par une prononciation négligée, ſuffiſent pour faire évanouir tout le plaiſir; que ſera-ce ſi, détruiſant tout à fait les Vers, on en fait de pure Proſe? „ Mais, un „ Poëme traduit en Proſe n'eſt-il plus un Poëme? n'y retrouve-t-on pas le plan, l'ordonnance, les penſées, les „ ſentimens, les deſcriptions, en un mot, tout ce qu'on „ peut deſirer pour bien connoître l'original?" On répond en demandant, ſi l'Eſtampe gravée d'après un Tableau, eſt un Tableau elle-même? On fait voir, qu'en rendant juſtice aux excellentes Traductions en Proſe, il faut convenir que des Poëmes dénués de cette harmonie qui leur eſt propre, n'ont plus cette fraîcheur dont parle Platon, ni ce merveilleux éclat, qui les conſtituoit Poëmes. D'ailleurs nul Ecrivain ne s'eſt flatté d'être Poëte, s'il n'écrivoit en Vers. Mr. Fraguier finit en diſant que „ Si l'on „ eſt Poëte pour écrire en Proſe, tout le monde voudra „ être Poëte: l'enflure du ſtile tiendra lieu de ſublime: „ la meſure arbitraire des phraſes & des périodes, tiendra „ lieu d'harmonie: d'ailleurs, les idées qu'on nomme „ Poëtiques, étant des idées rebattuës, & à la portée de „ tout le monde, ce ſera tous les jours quelque nouveau „ monſtre ſoi-diſant Poëme. Les vrais Poëtes, dégoutés „ de voir leurs lauriers paſſer ſur la tête des hommes les „ plus médiocres, laiſſeront tomber un Art, dont ils tiroient auparavant toute leur gloire." La derniére Piéce de la façon de Ms. l'Abbé Fraguier, qu'on trouve dans les Mémoires de l'Académie (33), quoiqu'elle n'ait pas été compoſée la derniére, c'eſt une deſcription curieuſe & aſſez détaillée des Antiques qui ſe voyoient dans *la Galerie de Verrès.*

(28) *Mém.* Tom. VI. p. 114 *& ſuiv.*

(29) *Mém.* Tom. VII. p. 180 *& ſuiv.*

(30) *Mém.* Tom. VIII. p. 917. *& ſuiv.*

(31) *Mém.* T. X. p. 518. 560. 611. ces Diſſertations ſont de Mr. l'Abbé *Souchay.*

(32) *Mém.* T. VIII. p. 918 *& ſuiv.*

(33) Tom. IX. p. 260.

FREIND (Jean), célébre Médecin & Ecrivain Anglois du XVIII. Siécle naquit en 1675 à Croton, dans la Comté de Northampton, où ſon pere homme ſavant & pieux étoit Miniſtre (*a*). Notre Auteur fit ſes premiéres études dans l'Ecole de Weſtminſter ſous le Docteur Richard Busby, conjointement avec ſon frere Robert Freind, Docteur en Théologie, & dans la ſuite Régent de cette même Ecole. En 1691 il entra dans le Collége de Chriſt-Church à Oxford, où il pourſuivit ſes études avec tant d'application, qu'il ſe fit bientôt connoître d'une maniére avantageuſe. En 1696 il publia, conjointement avec Mr. P. Foulkes, deux Harangues Grecques, l'une d'Eſchine *contre Cteſiphon*, & l'autre de Demoſthéne *de Corona*, avec une nouvelle Verſion Latine [*A*]. En 1699 il écrivit au Docteur Sloane une Lettre, touchant un *Hydrocéphale*, inſérée dans les *Tranſactions Philoſophiques* (*b*), & une autre Lettre Latine au même ſur une eſpéce de Convulſion fort extraordinaire, *De Spaſmi rarioris hiſtoria*, imprimée auſſi dans les *Tranſactions* (*c*). En 1703 parut ſon *Emménologie* [*B*], qui lui donna une grande réputation. Elle a été traduite en Anglois par Thomas Dale,

(*a*) *Joann. Wigan M. D. Præfatio ad Opera Medica Joann. Freind* London in-fol.

(*b*) Num. 256 pour le mois de Sept. 1699.

(*c*) Num. 270 pour les Mois de Mars & Avril 1701.

[*A*] *En 1696 il publie conjointement avec Mr. P. Foulkes deux Harangues Grecques, l'une d'Eſchine contre Cteſiphon, & l'autre de Demoſthéne*, De Corona, *avec une nouvelle Verſion Latine.*] Elles parurent à Oxford en 1696 in-8. ſous ce titre: *Æſchinis contra Cteſiphontem & Demoſthenis de Corona Orationes. Interpretationem Latinam & Vocum difficiliorum Explicationem adjecerunt* P. Foulkes & Joan. Freind *Ædis Chriſti Alumni.* Les Auteurs du Journal de Leipſig, (*t*), en tendant compte de cette Edition, qualifient les Editeurs du titre de *Viri doctiſſimi*, & leur Edition de *nitida*, & ils comptent leur Verſion des premiers Paragraphes des deux Harangues avec la Verſion de Jérôme Wolfius, qui n'en approche point pour l'élégance.

(*t*) *Acta Eruditor.* Sept 1696. p. 422.

[*B*] *En 1703 parut ſon* Emménologie.] Elle fut imprimée à Londres en 1703 in-8. ſous ce titre: *Emmenologia, in qua Fluxus muliebris menſtrui Phænomena, Periodi, Vitia, cum medendi Methodo, ad rationes mechanicas exiguntur, Authore* Johanne Freind *M. B. Æd. Chriſti Alumno.* Il rapporte dans le Chapitre ſecond, les différentes Opinions touchant les cauſes des Menſtruës, tant finales qu'efficientes. A l'égard des Cauſes finales, les Auteurs en ont aſſigné deux, ou de rendre les femmes plus propres à la Con-

le, Docteur en Médecine, & cette Traduction a été imprimée à Londres en 1729 in-8. En 1704 il fut nommé Professeur en Chymie dans l'Université d'Oxford, & ses Leçons furent fort fréquentées. En 1705 il accompagna le Comte de Peterborough en Espagne, pour être Médecin de l'Armée, & il y fut deux ans; à son retour en 1707 il publia une *Rélation de la Conduite du Comte* dans ce Pays-là [*C*]. Le 12 Juin de la même année il fut créé Docteur en Médecine par un Diplome. En 1709 il publia ses *Leçons de Chymie* [*D*]. Les Journalistes de Leipsig les ayant critiquées en 1710, Mr. Freind leur répondit par un Ecrit Latin inséré dans les *Transactions Philosophiques* N° 331 pour les Mois de Juillet, Août, & Septembre 1711, & traduit ensuite en Anglois. En 1712 il fut élu Membre de la Société Royale de Londres; la même année il accompagna le Duc d'Ormond en Flandres en qualité de son Médecin, & il y demeura près d'un an. Le 3 Juillet 1713 il fit son premier Examen devant le Collége des Médecins de Londres, & il fut reçu Candidat le 30 Septembre, & élu Membre le 9 Avril 1716 (*d*). La même année il publia le *premier* & le *troisiéme* Livre du Traité d'Hippocrate des Maladies Epidémiques, *de Morbis Popularibus*, avec un *Commentaire sur les Fièvres*, de

(*d*) Tiré du Régître du College des Medecins: ce dont nous sommes redevables au savant Docteur Thomas Pellet Président de ce Collége & Membre de la Société Royale.

Conception, ou de nourrir le fœtus après la Conception. Galien adopte la dernière, car voici comment il s'exprime dans ses *Definitions de Médecine*, τα καταμηνια παρεχοντα τη γονιμοις τροφ ὑγιειαν ταυτομενα, επιχεομενα δ' εις τα επιλυσιν, τα εμβρυα τη τροφον παρεχει. i. e. *Tribuantur mulieri menstrua, quæ sanitatis gratia vacuentur; Embryoni autem nutrimentum præbeant, per conceptum suppressa.* Mr. Freind adopte cette opinion de Galien, & la défend contre deux Objections qu'on y oppose. Pour ce qui est de la Cause efficiente de cette Evacuation, les Auteurs sont fort partagés là-dessus, les uns l'attribuant à la Lune, d'autres à un certain Ferment, & quelques-uns à la Pléthore. Notre Auteur rejette les deux premières opinions, & en dit les raisons; il adopte la dernière, qui est celle de Galien. Mais il observe que, quoique plusieurs Médecins l'ayent suivie, la matière n'a point été encore bien éclaircie. Pour approfondir donc mieux la nature de cette évacuation, il en recherche d'abord l'origine, & comment la Pléthore vient à ce point dans les femmes: en second lieu qu'elle est la cause impulsive qui fait que le sang se décharge par les Vaisseaux de la matrice: enfin il ajoûte quelques raisons pour appuyer & pour illustrer le retour périodique de cet écoulement. Il traite dans le troisiéme Chapitre de la cause de la Pléthore. Peu après que ce Traité eut paru, le sentiment de notre Auteur, que les Menstruës sont causées par la Pléthore, fut attaqué par Snellen, Chimiste Flamand, qui attribuë cette évacuation à un Ferment. Et en 1712 *Pierre Frefart*, Médecin de Liége, publia une *Emménologie*, où il rejette le sentiment de Mr. Freind, aussi bien que celui d'un Ferment, & il donne pour cause des Menstruës, *Sal evectum purgaminis uterini in vasis collecti.* Depuis la mort du Docteur Freind, son sentiment a été aussi attaqué par le Docteur Thomas Simson Professeur en Médecine & en Anatomie dans l'Université de St. André, dans son *Système de la Matrice: Avec une Explication particulière des* Menstruës, *indépendamment de la Pléthore: à quoi l'on a ajoûté quelques Observations touchant le Froid, & les effets qu'il produit sur le Corps.* à Londres 1730 in-8. Cet Auteur assigne une autre cause que le Pléthore aux Menstruës. Mr. le Tellier, Fils, Médecin de Péronne dans ses *Réflexions Critiques sur l'Emménologie de Mr.* Freind, Paris 1730, loue l'*Emménologie* de notre Auteur pour sa clarté, le force de raisonnement qui y régne, & pour les Observations utiles qu'elle contient; & il avoue que la Pléthore ne contribuë pas peu aux Menstruës: mais il différe du Docteur Freind, entre autres choses en ceci, que ce dernier prétend que le flux est causé par la rupture des Vaisseaux espillaires, au lieu que Mr. le Tellier l'attribuë au seng qui entre dans les Vaisseaux Limphatiques, ou, comme les nomme Helvetius, dans les Artéres Limphatiques. Mais le Docteur Wigan (2) observe, que quoique le Docteur Freind parle souvent de la rupture des Vaisseaux, il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il parle d'une rupture violente & *extraordinaire*, puisqu'il dit expressément que „ les orifices des Vaisseaux s'ouvrent par l'impulsion „ du sang." *Per impulsum sanguinis eorum orificia dissilire.* A prendre la chose de cette maniére, le Docteur Wigan ne voit pas qu'il y ait une grande différence entre la Théorie de notre Auteur & celle de Mr. le Tellier. Il avoue que Frefart, Simson & le Tellier ont fait des difficultés contre le Système du Docteur Freind, qui méritent d'être éclaircies; il ne disconvient pas que ce Médecin ne se soit trompé sur quelques articles peu importans, & qu'il n'ait avancé certaines choses, qui ne s'accordent point avec ce qu'il a écrit dans un âge plus mûr. Il assure que le Docteur avoit dessein de faire des Corrections & des Additions dans la seconde Edition, qui a paru à Londres, & de répondre à quelques Objections, mais la multitude de ses occupations ne le lui permit point. Mais le Docteur Wigan ne croit pas qu'il y ait aucune des Objections qui ébranle ce qu'il y a de fondamental dans son Système, savoir l'Hypothése de la Pléthore, qui lui paroît subsister dans son entier. *Non inficior quin Viri tres postremo memorati contra Freindii doctrinam nodos nectant, qui solvi mereantur; hunc in levioribus quibusdam lapsum esse, & quædam hic illic quæ maturiore ætate scripsit haud usque congruentia reperiri facile concedo. Ac pro certo habeo, in secundâ, quæ Londini prodiit, hujus operis Editione quædam illium reformare, quædam adjicere, quibusdam objectionibus respondere voluisse; sed negotiorum mole præpeditus consilium illud abjicere coactus est: Verum ea, quæ contra dicuntur, haud ita magni momenti sunt, ut non etiamnum summa ejus doctrinæ, scilicet Plethoræ veritas, stabilis & inconcussa maneat.* Il parut en 1735 une Exercitation Académique sur l'*Emménologie* du Docteur Freind, sous ce titre: *Exercitatio Academica ad Emmenologiam* Freindianam: *qua Fundamenti loco supponitur quædam Doctrinæ modestè examinantur. Præside* Jo. Friderico Herchio, *Medicinæ Doctore & Physico Reipublicæ Norimbergensis designato, placidæ Eruditorum discussioni* A. D. Martii CIↃ IↃ CC XXXV *subjicienda, Respondente* Jo. Philippo Zellmanno Hertzbergæ-Hanoverano: *Halæ Magdeburgicæ* in-4. pagg. 26. Le Docteur Herelius dit dans sa Préface, que quoiqu'un grand nombre d'Etrangers s'accordent avec les Anglois, à louër le Livre du Docteur Freind comme un Ouvrage achevé, & à suivre ses sentimens; cependant, dans le tems qu'il étudioit la Médecine sous le Docteur *Jean Henri Schulze*, il avoit apperçu bien des choses, qui affoiblissent l'autorité de ce Livre, & qui en prouvent l'insuffisance tant dans la Théorie que dans la Pratique. Qu'il avoit été confirmé dans ses idées par le Traité de Mr. le Tellier dont nous avons parlé, ce qui l'avoit engagé à traduire ce Traité en Latin, en y ajoûtant des Notes, dans le dessein de le publier avec un *Appendix*, contenant de plus amples remarques sur l'*Emménologie* du Docteur Freind; mais qu'il ne pouvoit exécuter ce dessein à cause de ses Voyages. Qu'en attendant il avoit remis au Docteur *Schulze* l'Exercitation dont il s'agit, pour le publier. Elle contient cinq *Theses*, que l'Auteur explique & éclaircit; les voici. I. Freindii *Systema non suppeditat ullam rationem, cur fluxus menstruus sit periodicus, & non perpetuus.* II. Freindius *nihil agit, quando solis humanis fœminis purgationes uterinas vindicatum it, ideoque uteri situm perpendicularem in mulieribus, in quadrupedibus horizontalem urget.* III. Freindius *Plethoræ fuit, quam a Galeno adoptat, rem minimè expedit, nec alii expedient, quamdiu nihil aliud nisi Plethora* imminuenda *viam interpretantur menstruæ evacuationis negotium.* IV. Freindius *nullam rationem indicavit, cur suppositâ Plethorâ vim potius in vasa capillaria, usque ad disruptionem eorum, erat, quam majores truncos, quos tamen prius debet ingredi, antequam ad capillares perveniat.* V. Freindius *sententiâ, quod in gravidis menstrua cessent, quia sanguis alendo fœtui insumitur. Id si verum est, concipi non potest, cur fœmina paupercula, laboriosa, & non plethorica, non diutius uterum gerat, aut minores fœtus excludat, quam fœmina sanguine ad modulum* Freindianæ *Hypothesios abundans, tantamque abundantiam suo fœtui impendens.*

(2) *In Præfatione ad Opera Medica Joann. Freind.*

[*C*] *Il publia une Rélation de la Conduite du Comte dans ce Pays-là.*] La troisiéme Edition de cette Piéce parut à Londres en 1708 in-8. sous ce titre: *La Conduite du Comte de Peterborough en Espagne, sur tout depuis la levée du Siége de Barcelonne en 1706. Avec la Campagne de Valence. Où l'on a joint des Piéces Originales.* Dans l'Epître Dédicatoire au Comte, il remarque que „ Ce Seigneur lui a „ remis entre les mains quelques-unes des Piéces Origi- „ nales; que les Faits rapportés dans cette Rélation sont „ si importans, & les Preuves dont ils sont appuyés si clai- „ res & si évidentes, qu'il suffit de les exposer, quelque „ peu habile que soit la main qui le fasse, pour mériter „ l'estime & la reconnoissance de tous les véritables An- „ glois."

[*D*] *En 1709 il publia ses Leçons de Chymie.*] Elles parurent à Londres in 8. sous ce titre: *Prælectiones Chymicæ, in quibus omnes fere Operationes Chymicæ ad vera principia & ipsius Naturæ leges reducuntur. Anno* MDCCIV, *Oxonii in Musæo Ashmoleano habitæ* a Johanne Freind, *M. D. Æd. Christi Alumno.* Ces Leçons sont dédiées au Chevalier Newton, & elles sont au nombre de onze, outre trois Tables. Dans la premiére, après avoir remarqué combien tous les Ecrivains Chymistes sont défectueux sur ce qui regarde la Théorie de la Chymie, il observe que personne n'a plus contribué à la perfection de cet Art, que Mr. Boyle, qui n'a pas tant posé de nouveaux fondemens, qu'il a détruit les anciens; & que quoiqu'il ait laissé assez de matériaux pour en déduire le véritable explication des choses, celles qu'il a données lui-même sont très-défectueuses. Il prétend que le Docteur Jean Keil, est le premier Inventeur de la méthode de déduire les Opérations de la Chymie des vrais Principes Méchaniques. Le but de notre Auteur est en suivant ces principes, de s'étendre amplement sur les choses qui peuvent contribuer le plus à éclaircir la nature de la Chymie, & d'expliquer, aussi clairement qu'il lui sera possible, ses principales Opérations. Cette Méthode lui paroît la plus juste, tant parce qu'elle est la plus naturelle & la plus simple, que parce que l'Ex-

de sa façon, divisé en neuf parties [*E*]. Cet Ouvrage ayant été critiqué par le Docteur Jean Woodward, Professeur en Médecine au Collége de Gresham, dans son Livre intitulé l'*Etat de la Médecine & des Maladies* [*F*] imprimé à Londres en 1718 in-8, notre Auteur écrivit une Lettre en Latin au Doc

périence lui a appris, que les Cours ordinaires qui sont fort confus, ne sont pas d'une grande utilité, & qu'ils ne laissent aucune idée tant soit peu supportable dans l'esprit de ceux qui les écoutent. Voici donc la Méthode qu'il suit. Premiérement il se propose d'expliquer toutes les Opérations dans leur ordre naturel, & de faire voir par quelles Loix Méchaniques elles sont produites, & à quels usages elles peuvent principalement servir. Secondement de montrer les différentes maniéres dont on peut les exécuter, ou dont on les exécute. En troisiéme lieu, de rapporter toutes les Expériences sous leurs Chefs propres, & d'en faire une Théorie générale.

[*E*] *Il publia le premier & le troisiéme Livre d'Hippocrate des Maladies Epidémiques avec un* Commentaire sur les Fiévres, *de sa façon, divisé en neuf parties.*] Cet Ouvrage parut à Londres in-8. sous ce titre: ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ ΕΠΙΔΗΜΙΩΝ το ΠΡΙΤΟΝ και το ΤΡΙΤΟΝ, *Hippocratis de Morbis Popularibus Liber primus & tertius. Hos accommodavit novem de Febribus Commentaries* Johannes Freind, *M. D. Coll. Med. Lond. & Soc. Reg. Socius.* L'Epître Dédicatoire au Docteur Richard Frewin, Médecin, est datée du premier Décembre 1716. Mr. Freind y observe que les anciens Médecins étoient non seulement habiles dans leur Profession, mais encore versés dans toutes les autres Sciences, & qu'ils se distinguoient par la beauté & la netteté de leur stile. Ils s'attachoient sur-tout à donner une Histoire exacte des Maladies & de leurs différens symptômes, & à les faire connoître avec beaucoup de précision. Parmi les Médecins Latins il loue sur tout *Celse*, comme un excellent Ecrivain aussi bien qu'habile Médecin: Il ajoûte que *Celius Aurelianus* mériteroit place parmi les plus habiles Auteurs de la Médecine, si son stile n'étoit pas si barbare. Parmi les Médecins Grecs, il loue *Alexandre Trallianus*, dont le stile est assez bon, à quelques mots étrangers prés. On trouve dans ce Médecin certaines choses, qui sentent l'Empirique & l'homme superstitieux; il s'étend trop sur les Remédes; mais il fait connoître les Maladies avec beaucoup de soin & s'explique avec une grande netteté. Le Docteur Freind semble révoquer en doute, si l'on doit mettre Galien au nombre des Médecins qui ont expliqué la nature des Maladies, parce qu'il ne paroît pas que c'ait été son dessein dans aucun de ses Ouvrages en particulier, quoiqu'il fût très-habile Médecin, & qu'il explique d'une maniére subtile & élegante les sentimens de ceux qui l'avoient précédé, & sur-tout d'Hippocrate. Notre Auteur donne de grands éloges à *Aretée*, & passe ensuite au caractére d'*Hippocrate*, qu'il appelle le plus parfait Médecin de l'Antiquité; il s'étonne de ce que plusieurs Médecins de nos jours négligent la lecture de ses Ouvrages, comme si elle étoit peu utile, & de ce qu'ils leur préférent les Livres de quelques Modernes. Il remarque que ceux qui abandonnent les Anciens, & qui ont entrepris de suivre une autre route, n'entendent pas à fonds les Sujets qu'ils traitent, ou s'expriment très-mal; & que si l'on voit si peu de bons Ecrivains parmi le grand nombre de Médecins, qui ont écrit sur les Maladies dans les deux derniers Siécles, c'est qu'ils n'avoient pas lu les Ouvrages des Anciens, & qu'ils n'avoient formé leur stile que sur celui de quelques Modernes; & que non contens de mal écrire, ils ont ajoûté à l'explication des Maladies tant de vaines Imaginations Philosophiques, qu'on diroit qu'ils ont composé des Fables plutôt que l'Histoire des Maladies: entêtés de leurs Hipothéses, ils donnent des préceptes non seulement inutiles, mais faux & nuisibles pour la Cure de ces Maladies. *Nec aliam causam reperio, cur in infinito pené Scriptorum numero, qui his duobus proximis seculis hunc de morbis locum attigerunt, tanta sit bené scribentium paucitas; nisi quod Veterum scripta minus versaverint, stylumque vel ad nullam, vel ad recentiorum quorundam normam effinxerint. Ad quæ sane exempla quicunque se nimium studiosè componit, multa inde vitia, tum in scribendo, tum in judicando contrahit; præsertimque illam scriptionis Medicæ sanitatem haud unquam assequetur. Neque enim sermonem solàmmodo inquinatum & verborum quasi monstra recentiores intulere, sed morborum explicationem omnem ito commentis Philosophicis referfere, ut fabulas potius Medicas, quam Historias concinnasse videantur. Hinc fit, ut, si medendi scientiam spectes, vel futilia tradunt præcepta, vel etiam, quod legentibus magis fraudi est, vitiosa; quippe quæ ut plurimum ad ipsorum Hypothefes, ita quippe lequi amant, accommodata sint & conficta.* Le Docteur Freind ne prétend pas priver les Modernes de la gloire qui leur est dûë; il reconnoit qu'ils ont cultivé l'Anatomie, qu'ils l'ont enrichie de plusieurs nouvelles découvertes, & qu'ils ont expliqué les vertus des Remédes avec beaucoup de soin & d'exactitude. Mais peut-être, dit-il, qu'on n'a pas encore fait voir suffisamment l'usage que l'on peut tirer de l'Anatomie dans la Médecine. A l'égard des Remédes, on pourroit aussi dire qu'ils embarassent souvent les Médecins, & que leur grand nombre est un obstacle à la guérison des Maladies. Mr. Freind nous apprend, que toutes les Editions des Ouvrages d'Hippocrate sont remplies de fautes. Celle d'Alde Manuce est très-défectueuse; celle de Froben l'est plus correcte. Jérôme Mercurialis a suivi cette dernière Edition d'une maniére si servile, qu'il en a quelquefois copié les fautes. Quoique l'Edition de Foësius ne soit pas exempte de fautes, elle ne laisse pas d'être la plus correcte; celle du Charterius est la plus fautive. Il n'y a en Angleterre qu'un seul Manuscrit du Livre d'Hippocrate sur les Maladies Epidémiques, qui a été d'un grand secours au Docteur Freind †; pour donner le texte d'Hippocrate aussi correct qu'il lui étoit possible, il a consulté toutes les Editions sans s'attacher à aucune en particulier. Après la Préface, on trouve le Texte Grec d'Hippocrate, accompagné de la Version Latine de Foësius, qui est au-dessous. Le Commentaire du Docteur Freind est divisé en neuf Parties. I. *De Ratione scribendi quam in Epidemiorum Libris tenuit Hippocrates.* II. *De Sanguinis missione, præsertim de venarum jugularium sectione.* III. *De Sudaribus.* IV. *De Vomitione.* V. *De Excretione purulenta: De Pleuritide; item & de Peripneumonia.* VI. *De Abræsa; Deque Coli & Vesicæ ulcere.* VII. *De Purgatione: quam vim habeat in febri putrida, quæ Variolis confluentibus supervenit, inque Capitis Erysipelate. Quodam etiam de Excretione intestinali.* VIII. *De Urinæ profluvio.* IX. *De Vesicantibus, quæ Cantharidas recipiunt.*

[*F*] *Critiqué par le Docteur Jean Woodward . . . . . dans son Livre intitulé*, l'Etat de la Médecine & des *Maladies.*] Le Docteur Woodward nous apprend (3) que son Livre „ & des Remarques sur quelques-uns des autres Articles, „ dont le Docteur Freind traite dans ses *Commentaires*, „ ont été composés pendant l'hyver de 1716, peu après „ que les Commentaires eurent paru." Dans la *seconde Section* (4) il s'exprime en ces termes; *Dans tout ce qu'il a publié jusqu'à présent, & sur-tout dans ses* Commentaires, *le Docteur Freind a avancé diverses Hypothéses, dont les unes sont bien fondées, & les autres sont si ingenieuses, qu'elles ne sont pénétr. Mais par cela même je ne vois pas pourquoi je ne trouverois pas le même plaisir dans celles des Docteurs Willis, Sydenham, Morton, & d'autres Médecins, pour lesquelles le Docteur Freind témoigne* † *tant d'éloignement, puisqu'il n'en pas seul, à l'exclusion de tous les autres, le privilége d'occuper le Public dans ce goût-là.* Le Docteur Jean Quincy (5) observe sur ce passage du Docteur Woodward que „ ceux qui ont lu le Docteur Freind, auront de la „ peine à comprendre, ce qu'on entend ici par *Hypothéses.* Ce Savant a avancé plusieurs propositions, qu'il a „ pleinement prouvées; mais il rejette toutes les *Hypothéses*, dans l'acception ordinaire de ce terme, & il s'en „ déclare formellement ennemi. Cependant c'est dans ce „ sens que le Docteur Woodward doit prendre ce terme, „ puisqu'il ajoûte immédiatement après, *Mais par cela même je ne vois pas pourquoi je ne trouverois pas le même plaisir dans celles du Docteur Willis*, &c. Mais nous „ nous trouvons encore ici en opposition; les Ouvrages „ de Willis sont évidemment une Hypothése, étant fondés sur des principes supposés, tels que le *Souffre*, le *Sel*, &c. Le Docteur Morton rend raison des Maladies, „ & veut les guérir, en supposant qu'elles ont leur siége „ dans les Esprits animaux. Mais le Docteur Sydenham „ ne bâtit sur aucune Hypothése, il rejette au contraire „ toutes ces vaines imaginations, & ne tire de Conclusions que des Faits & de l'Expérience." Le Docteur Woodward en veut sur-tout à la Méthode proposée par le Docteur Freind *de purger au second accès de fiévre dans la petite Vérole Confluente* (6); il examine les Purgatifs employés par ce Docteur & par d'autres Médecins dont les Lettres ont été publiées avec ses *Commentaires* (7); il considére le succès de la purgation dans les cas qu'ils rapportent (8); & il remarque (9) que les rélations du Docteur Freind sont *complettes & utiles*, mais celles des autres *embarassées & défectueuses.* Le Docteur Quincy dans le Traité cité ci-dessus (10) a examiné l'accusation que le Docteur Woodward intente au Docteur Freind & à d'autres Médecins, d'avoir introduit une nouvelle Pratique, que le Docteur Woodward déguise sous le nom de *Purgation dans la petite Vérole*; il dit (11) que „ ces Médecins n'ont conseillé cette évacuation que dans certains cas de ce Mal; „ principalement dans ces sortes de cas de la petite Vérole confluente, où tout le poids des humeurs convre „ la surface du Corps & les glandes autour de la bouche, „ & où étant arrêtées, lorsque les pustules durcissent ces „ humeurs, rentrent dans le sang, & y excitent une seconde fiévre, qui est souvent mortelle: ils se font communiqué les raisons d'en agir ainsi en Latin, comme une chose très-importante dans la Pratique. Mais le Docteur Woodward a harangué la Populace en Anglois, & „ a tâché de faire peur aux gens, en leur persuadant que „ la pratique générale de ces Messieurs, est de purger „ dans la petite Vérole; & de prendre occasion, de ce „ que la purgation ne convient pas dans de certaines „ occasions, de témoigner une grande compassion pour „ son pays, de faire des lamentations sur les Listes de „ morts qui paroissent chaque Semaine, & de déclamer „ aussi nitérement contre la Purgation, qu'un Fanatique pourroit faire contre un habit d'Evêque, prostituant ainsi „ l'honneur de sa profession, & exposant à la haine publique ceux qui s'y distinguent le plus glorieusement. „ Il désigne ces Messieurs en employant un nom trom-

„ peur;

† Dans l'Extrait de cet Ouvrage du Docteur Freind, qui se trouve *Bibl. Ang. T. I. P. I. p. 519*, on trouve que ce *Manuscrit* n'a pas été d'un grand secours. Comme je n'ai point l'Ouvrage en main, je ne sai quelle des deux leçons est la véritable, c'est ce qui m'oblige à en avertir les R. D. T.

(3) Dans sa Préface.

(4) P. 54.

† Epist. Dédic. p. 21 & *suiv.*

(5) Examination of Dr Woodward's *State of Physick and Diseases.* By John Quincy. M. D. p. 2. London 1719. in-8.

(6) *State of Physick.* p. 150.

(7) Ibid. p. 165.

(8) Ibid. p. 251.

(9) Ibid. p. 115.

(10) P. 72 & *suiv.*

(11) Ibid. P. 75-78.

Docteur Richard Mead ſur l'utilité de la purgation dans la ſeconde fiévre de l'eſpéce de petite Verole, qu'on appelle confluente [G]; cette Lettre parut à Londres en 1719 in-4. On croit auſſi qu'il eſt l'Auteur d'une Brochure, qui a pour titre, *Lettre au ſavant Docteur Woodward, par le Docteur* Byſielde [H], Londres 1719 in-8 pagg. 51. Elle eſt datée du 14 Décembre 1718; on raille le Docteur Woodward dans cette Piéce avec feu & finement. Le 7 Mars 1717 il fit la Leçon de la fondation de Gulſton dans le Collége des Médecins; & le 30 Septembre 1718 il fut nommé un des Cenſeurs de ce Collége, & il remplit cette place pendant deux ans. Le 25 Mars 17$\frac{1}{2}$ il donna cinquante Livres ſterling pour les réparations du Collége (*e*). Le 18 Octobre 1720 il prononça un Diſcours Latin dans le même College ſuivant l'établiſſemeot du Docteur Harvey; ce Diſcours fut enſuite imprimé [I]. En 1722 il fut Membre du Parlement, de la part du Bourg de Laoceſton dans la Comté de Cornouaille; il s'y diſtingua par divers diſcours fort vifs contre le Miniſtére. Le Mardi 12 Mars 172$\frac{3}{4}$ il fut arrêté, & mis le 15 du même mois à la Tour, accuſé de Haute-Trahiſon. Le 21 Juin ſuivant il fut élargi ſous caution. Pendant ſa priſon il écrivit une Lettre Latine au Docteur Mead ſur certaines eſpéces de petite Verole, *de quibuſdam Variolarum Generibus* (*f*); il commença auſſi ſon *Hiſtoire de la Medecine depuis le tems de Galien, juſqu'au commencement du XVI. Siécle*; dont la *premiére* partie parut en 1725, & la *ſeconde* en 1726, in-8 [K]. Elle a été traduite en François, & enſuite en Latin par le Docteur Jean Wigan. On l'a critiquée dans une Brochure attribuée au Docteur Guillaume Cockburn, & intitulée; *Obſervations ſur l'*Hiſtoire de la Médecine *du Docteur Freind, où l'on montre*

(e) Tiré des Regiſtres du Collége.

(f) Elle eſt datée du 20 Mars 1721.

„ peur; car le terme de Purgation dans le ſens ordinaire réveille une idée toute différente de celle de ces Savans, dont on traduit l'expreſſion. Décharger le Corps par les ſelles d'une abondance de mauvaiſes humeurs, auxquelles il ne pourroit réſiſter, eſt une choſe qu'ils exprimeni en des termes, qu'on peut rendre par celui de *purger* dans un ſens reſtreint; mais à prendre ce terme dans ſon ſens le plus étendu, comme le fait le Docteur Woodward, c'eſt leur attribuer ni ce qu'ils ont écrit ni ce qu'ils pratiquent ..... Au bout du compte, la purgation, telle qu'ils la conſeillent dans la petite Vérole, eſt d'uſage du conſentement de tout le monde en pluſieurs autres cas de fiévres; c'eſt-à-dire dans ceux où la nature ne fait qu'une Criſe imparfaite, & où les efforts du tempérament ne peuvent réduire l'humeur peccante en une maſſe, ou en dégager les principales parties, & lorſqu'elle menace quelque partie noble. C'eſt ce qui arrive ſouvent dans les fiévres inflammatoires; & l'on procure l'évacuation, ſouvent par les ſelles, tant pour ſoulager le Corps de la trop grande quantité d'humeurs, que pour chaſſer celles qui pourroient être nuiſibles: ce Remède ſemble ſi conforme à la nature & à la raiſon dans de certains cas de la petite Vérole, qu'il n'y a que l'ignorance du cours de cette maladie, qui puiſſe empêcher de l'employer."

[G] *Notre Auteur écrivit une Lettre en Latin au Docteur Richard Mead ſur l'utilité de la purgation dans la ſeconde fiévre de l'eſpéce de petite Verole qu'on appelle confluente.*] Cette Lettre eſt intitulée: *Johannes Freind M. D. de Purgantibus in ſecunda Variolarum confluentium febre adhibendis, Epiſtola.* Elle eſt datée de Londres le 20 Sept. 1719.

[H] *On croit auſſi qu'il eſt l'Auteur d'une Brochure qui a pour titre* Lettre au ſavant Docteur Woodward par le Docteur Byſielde.] Le Docteur Wigan (12) nous apprend qu'il avoit publié ſous le nom d'un certain Empirique une Brochure, où il tournoit ſon Antagoniſte en ridicule, *Huic* (Woodwardo) *Freindius nihil reſpondit ſeris: id idem fuiſſet ac cum umbra pugnare. Libellum autem ſub* Empirici *cujuſdem nomine edidit, ubi riſu lepidiſſimo acrem exagitavit hominis præſervidi bilem, & acerbiſſimas injurias elegantibus facetiis propulſavit.* Il parut encore à peu près dans le même tems une autre Brochure contre le Docteur Woodward, intitulée: *Letre du facétieux Docteur* André Tripe *de Bath à ſon cher frere le profond* Greshamite, *où il montre que* l'Envie d'Ecrire (*Scribendi Cacoethes*) *eſt une maladie qui vient d'une trop grande abondance de* Sels bilieux, *& qu'elle ne peut être radicalement guérie, qu'en ujant journalliement d'*huiles *&* de vomitifs. *Avec un Appendix ſur l'application du Clyſtere de* Socrate, *& l'uſage du Linge net dans les Diſputes.* Londres 1719 in-8. pagg. 48. On répondit à cette Lettre & à celle du Docteur *Byſielde* par une Piéce intitulée: *Les deux Sofies: ou le véritable Docteur* Byſielde *du Caffé de l'Arc-en-Ciel, au prétendu* Byſielde *de* Jermyn-Street; *en réponſe à la* Lettre *qu'il a écrite avec le ſecours de ſes deux Aſſociés. Avec une Préface ſur les derniers fameux Exploits du facétieux Docteur* André Tripe. *Et le nouveau Symbole de Foi de ces Médecins, pour ſervir d'Appendix à la* Religin Medici. Londres 1719 in-8. pagg. 58. On repréſente dans toute cette Brochure le Docteur Freind comme l'Auteur de la *Lettre du Docteur Byſielde*, & il n'y eſt point épargné; on y critique ſur-tout ſa *Réſolution de la Conduite du Comte de Peterborough en Eſpagne* (13).

(12) *Ubi ſupra.*

(13) Voy. P. 55. 56.

[I] *Le 18 Octobre 1720 il prononça un Diſcours Latin dans le même College*, &c.] Il a été imprimé ſous ce titre: *Oratio anniverſaria in Theatro Collegii Regalis Medicorum Londin. habita ex Harveii inſtituto, in eorum commemorationem, qui ſuâ in hoc Collegium beneficentiâ claruerunt, Die 18 Octobris. Anno* 1720.

[K] *Son* Hiſtoire de la Médecine ..... *dont la premiére partie parut en* 1725 *& la ſeconde en* 1726 in-8.] Le titre entier eſt: *Hiſtoire de la Médecine depuis le tems de Galien juſqu'au commencement du* XVI. *Siecle, & ſur-tout par rapport à la Pratique. Ecrite en forme de Lettre au Docteur Mead. Par* J. Freind, *Docteur en Medecine.* Il nous apprend dans la *Préface* de la premiére partie, qu'il avoit compoſé la plus grande partie de cet Ouvrage, tel qu'il paroît, quelque tems auparavant, pour s'amuſer pendant quelques heures, & ſans aucun deſſein de le rendre public; mais qu'on l'avoit engagé depuis à le revoir, & qu'il y avoit fait par-ci par-là quelques Additions, ſelon que cela lui avoit paru néceſſaire. La premiére partie eſt datée du 10 May 1723. On prétend qu'il tenoit du Docteur François Atterbury Evêque de Rocheſter la Remarque qu'il fit (14) „ que le Grec de St. Luc approche plus des Mo„ déles de l'Antiquité que celui d'aucun autre des Evan„ géliſtes." Mais Mr. *Armand de la Chapelle*, dans l'Extrait qu'il a donné de cet Ouvrage (15), ayant rapporté ce paſſage, ajoûte (16) qu'il ne doute point que Mr. Freind ne poſſéde toutes les fineſſes de la Langue Grecque; mais qu'il ne ſait pourtant s'il n'y a point ici un peu de partialité dans ſon fait, & ſi la premiére Profeſſion de St. Luc n'auroit point prévenu un Médecin en ſa faveur. Le Docteur avoit remarqué (17) que St. Marc décrit l'état de la Femme qui avoit une perte de ſang en ces termes: Και πολλα παθουσα υπο πολλων ιατρων και δαπανησασα τα παρ' αυτης, και μηδεν ωφεληθεισα, μαλλον δε εις το χειρον ελθουσα. St. Matthieu paſſe ce détail; mais St. Luc qui y entre, lui donne un autre tour, & adoucit fort les choſes à la décharge de la Faculté. Car au lieu de dire que les Médecins l'avoient beaucoup fait *ſouffrir*, & qu'elle avoit *empiré* par leurs remédes, il dit ſeulement que ſon mal avoit été incurable, ου ισχυσε υπ' ουδενος θεραπευθηναι. „ Où l'on „ doit obſerver de plus, qu'en parlant de ce qu'il en avoit „ couté à cette femme, St. Luc ſe ſert du terme le plus „ propre προσαναλισκειν, au lieu que celui de St. Marc „ δαπανησασα, ſignifie proprement une dépenſe de luxe & „ de plaiſir; ce qui fait que St. Luc l'a employé dans ce „ ſens, en parlant de l'Enfant prodigue." Mr. de la Chapelle relève (18) cette Remarque Critique. Il dit que δαπανᾶν ne ſe prend pas toujours en mauvaiſe part; Elien (19) l'employe dans la même période pour indiquer le bien & le mal, en parlant de Démétrius Poliorcetes, qui s'étoit fait un revenu annuel de douze cens talens, il ajoûte: Εκ τουτων ελυπει μεν ις το σφετερον ηθος παντα, τοις δ' ειχεν εις την απολαυσιν των ιδιων, c'eſt-à-dire, qu'il *en dépenſoit une petite partie à l'entretien de ſes Troupes, & le reſte en profuſions perſonnelles.* Xenophon, dont le ſtile eſt de cette grande pureté qui ſert de modéle, ne paroît point avoir connu cette différence délicate que le Docteur Freind a trouvée dans ce Verbe, c'eſt ce qui paroît par deux exemples tirés du huitiéme Livre de la *Cyropedie*. Le premier (20) eſt pris de l'endroit où il peint le noble uſage que Cyrus faiſoit de ſes richeſſes: Επειδη δε, εγνωσαν αυτον ουτ' χρηματων επιθυμουντα, δοκει ημιν γνωναι, πρωτον μεν, ως ουχ ηττον ανθρωπος προς αλλους ηδυ εστι την αυτην δαπανην επιχειρητικος ειναι και πεινων μεταδουναι. C'eſt-à-dire, *s'étant mis ſur le pied d'employer ſon bien à faire plaiſir, il connut, ce me ſemble, avant toutes choſes, que la dépenſe la plus obligeante que les hommes puiſſent faire entre eux, eſt celle qui conſiſte à ſe donner mutuellement à manger & à boire.* Le ſecond paſſage eſt encore plus précis que celui-là. Il fait partie d'un Dialogue très-ſpirituel que Xenophon ſuppoſe entre un des Courtiſans que Cyrus avoit comblé de biens, & un ſimple Soldat Sace (21): Ανομαι δε του εγω, εφη, ω Σακα, του πολλα ισχυτα, πολλα και δυναμαι, και τις φιλος, και τις φιλης. Οτε οι ισχυροι χαριζωνται ηδιστα, το ιδιοι τουτου και δαπανωντα ισχυρα αποδεικνυμι δη, εφη ο Σακας, αλλα ουκ εγω τουτου γε, αλλα και ευδαιμονεστατον τουτο ποιζω, το πολλα ισχυτα, πολλα και δυναμενον. C'eſt-à-dire, *celui qui poſſéde de grands biens, dit* Pheraulas au Sace, *eſt néceſſairement obligé de dépenſer beaucoup tant envers les Dieux, & ſes Amis, qu'en faveur des Etrangers. Or, comme vous le ſavez, tout homme qui ſe fait un grand plaiſir de la poſſeſſion, ne peut que ſe faire beaucoup de chagrin de la dépenſe. Ce n'eſt pas là mon caractére, répondit le* Sace, *car à mon avis le bonheur conſiſte à faire belle dépenſe, quand on poſſéde de grandes richeſſes.* Mr. de la Chapelle remarque (22) enſuite „ qu'on „ voit par ce qu'il vient de dire, que Mr. Freind eſt ſi „ peu d'humeur à trahir la cauſe de ſa Profeſſion, qu'il „ s'expoſe quelquefois à la vanter par des endroits aſſez „ équivoques. Que quelqu'un peut-être mettra dans le „ même rang la petite Diſſertation Critique où il s'enga„ ge pour ériger en Médecin, l'Hiſtorien Procope, ſous „ prétexte que ce dernier ſe ſert des termes de l'Art en „ ha-

(14) P. 99. de la Trad. Franç. in-4.

(15) *Bibl. Angl.* Tom. XII. Part. 2. Art. 9.

(16) P. 522.

(17) *Hiſt. de la Médecine.* p. 90.

(18) *Bibl. Angl. ubi ſupra.* p. 520 *& ſeqq.*

(19) *Var. Hiſt.* L. IX. cap. 9.

(20) P. 164. Edit Baſil. 1593.

(21) Ibid. p. 178.

(22) P. 557. 508.

montre qu'il a à divers égards donné de fauſſes idées des Médecins Anciens & Modernes. Par C. W. M. D. *Membre du Collége Royal des Médecins à Edimbourg* [*L*], Londres 1726 in-8, & dans la *Bibliothéque Ancienne & Moderne* (g) [*M*], mais elle a été defenduë par le Docteur Jean Baillie dans une *Lettre au Docteur..... pour ſervir de Réponſe à une Piéce inſérée dans la* Bibliothéque Ancienne & Moderne, *concernant quelques endroits de l'*Hiſtoire de la Médecine *de Mr.* FREIND; *Avec des Obſervations ſur les Ages des Médecins Grecs, l'Introduction de la Chymie dans la Médecine, l'antiquité des Remédes compoſés, l'éloge de* FALLOPE &c. Londres 1728 in-8 (*b*) [*N*]. A l'Avénement du Roi George II à la Couronne,

(g) Tom. XXVII. P. 2. Art. 2.

(b) Pag. 10.

„ habile Homme, & qui paroît les entendre."

[*L*] *Critique dans une Brochure ..... intitulée* Obſervations ſur l'Hiſtoire de la Médecine du Docteur Freind, &c.] Cette Piéce eſt d'un ſtile fort emporté & amer, comme il paroît par le début, que voici „ Le principal „ but du Docteur *Freind*, en écrivant ſon *Hiſtoire de la „ Médecine*, a été de ſe repréſenter lui-même & Mr. le „ Docteur *Mead* comme les ſeuls Médecins d'à préſent, „ & principalement à Londres; l'Hiſtoire n'a été faite que „ dans ce deſſein; mais elle eſt aſſurément fort imparfaite „ & fort ſuperficielle, paroiſſant avoir été faite également „ pour corrompre l'Hiſtoire de la Médecine, & pour du„ per les gens. Si je voulois examiner ſon Livre, il ſe„ roit aiſé de faire voir, qu'il eſt très-peu verſé dans les „ Auteurs dont il parle, & qu'il connoît bien moins en„ core en quoi ils ont excellé. il a généralement le mal„ heur de nous donner pour modéles leurs Erreurs, ou „ leurs Ouvrages les plus foibles; enſorte que je ne me „ tromperois pas beaucoup en diſant, que ſon but a été „ de ſe moquer du Anciens comme des Modernes. On „ trouvera des preuves de tout ce que je viens de dire, „ dans l'Examen que je vais faire de cette partie de ſon „ Livre, qui fait le ſujet de mes Obſervations." Il réfute enſuite ce que Mr. Freind a avancé, c'eſt qu'aucun des anciens Médecins n'a eu un *Noſtrum*, c'eſt à dire un Remède particulier dont on tient la compoſition ſecrette, & qu'un tel Remède eſt le caractére aſſuré d'un *Quack* ou Charlatan; il ſoutient (23) que les Médecins de toutes les Sectes, tant Dogmatiques qu'Empiriques, avoient leur *Noſtrum*, & cela de tout tems; il cite ſur-tout parmi les Modernes le Docteur *Cockburn*. *Médecin très dogmatique*, dit-il (24), *qui a toujours maintenu cette ancienne pratique, & qui a eu* Secret. L'Auteur défend auſſi le Traité du Docteur Cockburn ſur la *Gonorrhée* & ſes *Tables des Doſes* (25), contre ce que le Docteur Freind avoit dit d'après Avenzoar (26), qu'il n'y a rien de plus vain & de plus inutile „ que de prétendre trouver la quantité & la qualité relative „ de chaque purgation de maniére à la proportionner ea„ ctement à la conſtitution du malade, & à la nature des „ humeurs qui doivent être déchargées, & calculer cela „ ſi bien, qu'il n'y ait ni du trop ni du trop peu; parce „ que de telles ſpéculations ne contribuent preſque point „ à donner des idées juſtes ſur la méthode de la Cure."

(23) P. 7.

(24) P. 9.

(25) P. 54 & ſuiv.

(26) *Hiſt. de la Médec.* p. 514.

[*M*] *Dans la* Bibliothéque Ancienne & Moderne.] Le *Mémoire* inſéré dans ce Journal tend à défendre Mr. Daniel Le Clerc contre le Docteur Freind, qui, en donnant de grands éloges aux trois Parties de l'*Hiſtoire de la Médecine* de ce Savant, avoit parlé avec quelque mépris du *Supplément*, qui a été joint à cet Ouvrage, dans la nouvelle Edition qui s'en eſt faite en 1723, & avoit dit, que *c'eſt un Ouvrage non-ſeulement ſuperficiel, mais même à divers égards ſans aucune exactitude & plein d'erreurs*. L'Auteur du *Mémoire* aſſure, qu'il ne ſera pas difficile de faire voir que le Docteur Freind n'a pas eu une juſte idée du petit Ecrit qu'il condamne avec tant de précipitation. Premiérement il n'a pas compris ce que Mr. Le Clerc a voulu dire par ces mots: *Eſſai d'un Plan pour ſervir à la continuation à l'Hiſtoire de la Médecine*] il a cru que c'étoit la même choſe que ſi Mr. Le Clerc avoit dit, *que ce Plan étoit une Continuation*, au *une Suite de l'Hiſtoire de la Médecine*; au-lieu que ce dernier ne s'eſt propoſé autre choſe, ſi ce n'eſt de préſenter un *Plan*, ou une eſpéce de *Canevas*, qui pourroit être de quelque uſage à ceux qui voudroient entreprendre de continuer cette Hiſtoire, juſqu'au tems qu'il a marqué. L'Auteur du *Mémoire* juſtifie enſuite Mr. Le Clere contre le Docteur Freind, article par article, & finit en diſant, que le Plan du premier ne contenant que ſix ou ſept feuilles, s'il étoit vrai qu'il y eût autant de fautes que le dernier le prétend, la petiteſſe de cet Ouvrage feroit qu'on en pourroit juſtement conclure comme a fait Mr. Freind, qu'*il eſt plein d'erreurs*. „ Mais je „ crois, *dit l'Auteur*, avoir ſuffiſamment démontré ci-deſ„ ſus, que rien ne pouvoit être avancé avec moins de „ fondement, pour ne pas dire avec plus de légéreté; „ puiſque s'il y a quelques fautes, elles ſont en très-petit „ nombre, & de peu d'importance. Cependant telles qu'el„ les ſont, ſi Mr. Freind s'étoit contenté de les relever, „ cela lui étoit bien permis; mais de chercher, comme il „ a fait, à en trouver d'autres où il n'y en a point, c'eſt „ à quoi on ne ſe ſeroit pas attendu, & ce qui a donné „ lieu à cette Réponſe."

[*N*] *Elle a été defendue par le Docteur Jean Baillie dans une* Lettre au Docteur ..... pour ſervir de Réponſe à une Piéce inſérée dans la *Bibliothéque Ancienne & Moderne*, concernant quelques Endroits de l'*Hiſtoire de la Médecine du Docteur Freind*.] Mr. Baillie dit (27), qu'à voir la longueur de ce Mémoire, on diroit que Mr. Freind a fait autant de fautes que la Piéce a de pages, & que Mr. Le Clerc a été furieuſement maltraité: *Cependant en liſant l'Ouvrage du Cenſeur*, dit-il, *on n'y voit rien de ſemblable, & l'on remarque que ce Défenſeur ſi zélé de Mr. Le Clerc, reconnoît la plupart des fautes imputées à ce dernier, & qu'il les reconnoît même, non en les exténuant* (28), *mais en termes auſſi forts que Mr. Freind l'ait pu faire.* Il examine enſuite les différens Articles du Mémoire, & il remarque (29), que l'Auteur ne néglige rien pour faire paſſer Mr. Freind pour Plagiaire, ſans en avoir une ombre de raiſon; mais qu'il a beau dire, qu'il ne perſuadera jamais à un Lecteur judicieux, que le Docteur n'eſt pas un *Auteur Original*, „ Tout homme qui s'eſt donné „ la peine d'examiner les ſtiles, s'appercevra ſans peine, „ qu'un ſtile égal & uniforme eſt entiérement incompati„ ble avec celui des Plagiaires, dont les Ouvrages ſont „ compoſés de piéces de rapport. D'ailleurs la force de „ raiſonnement, & la pénétration d'eſprit, qui régnent ſi „ également dans les Ecrits du Docteur, ne reſſemblent „ point aux raiſonnemens peu liés, & au langage de ceux „ qui ne ſont que enudre enſemble des fragment de di„ vers Auteurs. Ce n'eſt pas pourtant que je veuille di„ re, ni qu'on s'imagine, que le Docteur ne prétend „ point ſe reconnoître redevable aux travaux des autres; „ il a au contraire fait voir bien clairement dans ſon *Hiſtoire*, ce qu'il penſe de ceux qui mépriſent fiérement le „ ſecours des Auteurs, & qui ont une ſi haute opinion „ d'eux-mêmes, qu'ils s'imaginent pouvoir, comme les „ araignées, tirer tout de leur propre fonds. Ne jamais „ enrichir les Ouvrages d'autrui, eſt une très-mauvaiſe „ voye pour être Original. Il ſuffit pour éviter de paſſer „ pour Plagiaire, qu'on incorpore ce qu'on tire des au„ tres Ecrivains, avec ſes propres penſées par la médita„ tion, de maniére qu'à la fin le tout vous paroiſſe appar„ tenir en propre; à peu près comme fait l'Abeille, qui „ compoſe ſon miel du ſuc qu'elle tire de différentes „ fleurs." A la fin de ſa Lettre (30) Mr. Baillie dit, qu'à la maniére dont le Défenſeur de Mr. Le Clere débute, l'on diroit qu'il va renverſer tout ce qu'on a allégué contre le *Plan*, & qu'au bout du compte il convient de tout ce qu'on y a relevé. *Les plus grands Partiſans du Supplément doivent certainement trouver quelque choſe de burleſque dans une ſemblable Défenſe. Car ſe peut-il rien de plus ridicule que de pretendre défendre un Auteur, & de convenir cependant preſque par tout qu'il a tort? Pour vous convaincre que c'eſt-là ce que fait ces Ecrivain, vous n'avez qu'à jetter les yeux ſur les trois principaux Articles, qui ſont en diſpute. N'avoue-t-il pas que Mr.* Le Clerc *c'eſt trompé ſur l'âge d'*Oribaſe, *d'*Ætius, *d'*Alexandre, *& de* Paul? *Et malgré ſes détours ſophiſtiques n'a-t-il qu'il y a quelques uns des Grecs, qui ont parlé de la* Rhubarbe, *contre ce que Mr.* Le Clerc *a avancé? ne le reconnoît il pas même en termes exprès? Ne convient-il pas encore que* Rhazes *eſt le premier qui a introduit la* Chymie *dans la* Médecine? *Et il dit tous nes que Mr.* Le Clerc *s'eſt trompé ſur l'âge de* Fallope. Mr. Baillie ſemble avoir cru, que Mr. *Jean Le Clerc* frére du Docteur *Le Clerc*, étoit l'Auteur du *Mémoire* inſéré dans la *Bibliothéque Ancienne & Moderne*; c'eſt ce qui paroît par le paſſage qu'on va lire (31). „ Je crains fort que Mr. *Freind* n'ait „ encore de plus fortes raiſons de ſe plaindre de la négli„ gence, qui eſt ordinaire, & de ne pas lire les Originaux. „ Tant de gens ſe bornent à ce qu'ils en apprennent dans „ les *Journaux*, dans les *Bibliothéques*, &c. qu'il n'eſt pas „ ſurprenant que quantité de perſonnes en jugent de tra„ vers; ce qui ſe peut dire en particulier de ſes Ouvra„ ges. Rien n'eſt plus commun dans ces Ecrits périodi„ ques, que de repréſenter infidélement un Auteur, & de„ là vient que de quelque utilité qu'on les tienne généra„ lement dans la République des Lettres, je m'en fais une „ toute autre idée, ayant trouvé ſouvent que les Extraits „ y ſont ou exceſſivement imparfaits, ou exceſſivement in„ juſtes. Je ne décide point ſi cela vient de l'ignorance „ des Journaliſtes, qui n'entendent pas les matiéres, ou „ de leur pareſſe, qui ne s'accommode pas d'une lecture „ attentive; mais je dis que de tous les Ouvrages de cette „ eſpéce, il n'y en a point où cet défauts régnent plus „ que dans la *Bibliothéque Ancienne & Moderne*; ce dont „ la Piéce que j'examine fournit une preuve frappante; on „ y voit non ſeulement un défaut de candeur, mais de „ l'ignurance au ſujet de la matiére dont il s'agit. Et „ ſi ce n'étoit pas une choſe étrangére à mon ſujet, je „ pourrois vous fournir d'autres exemples d'Ouvrages „ fort infidélement repréſentés." Mr. Baillie convient (32) que le Docteur Freind a eu tort d'avoir écrit *Ætius* pour *Aëtius*, *tout le monde ſait que c'eſt* Αετιος *en Grec, cependant on l'écrit aſſez communément en Latin avec un* Æ, *comme vous le pouvez voir en divers Livres. C'eſt ainſi qu'on écrit ſouvent* Æria *au lieu d'*Aeria, *quoique cette Ile ſoit ſans doute la* Aegea *d'Etienne.* Il croit encore (33) que Mr. Freind s'eſt trompé en confondant la *Vena Mediana* avec une autre Maladie décrite par les Arabes, qu'on appelle *Affectio Bovina*; *& j'oſe dire*, continue-t-il, *qu'en liſant avec attention le paſſage du* Supplément, *le Docteur avouëra que ces deux Maladies y ſont clairement diſtinguées. C'eſt ce qu'il y a de vrai, & il eſt certain que les expreſſions*

(27) P. 4.

(28) Art. I. p. 101.

(29) *A Letter to Dr.* p. 24-26.

(30) P. 77.

(31) P. 12. 25.

(32) P. 36.

(33) P. 374.

des

ne, la Reine le fit ſon premier Médecin, & lui témoigna toute l'eſtime poſſible. Il mourut à Londres le 26 Juillet 1728 dans la cinquante-troiſiéme année de ſon âge; il a été enterré à Hitcham dans la Comté de Buckingham; mais on lui a érigé un Monument dans l'Abbaye de Weſtminſter [O]. Il a laiſſé un fils, qui étoit dans l'Ecole de Weſtminſter, & qui eſt à préſent Etudiant dans le Collége de Chriſt-Church à Oxford. La Reine donna une fort jolie penſion à ſa Veuve, en conſidération du mérite de ce grand homme. Ses Ouvrages ont été imprimés tous enſemble en Latin à Londres en 1733 in-fol. & dédiés à la Reine par le Docteur Robert Freind ſon frere (*i*): il s'en eſt fait une nouvelle Edition à Paris in-4 en 1735, ſous ce titre: Joannis Freind *M. D. ſereniſſimæ Reginæ Carolinæ Archiatri, Opera Omnia Medica. Editio altera, Londinenſi multò correctior & accuratior.* Le Docteur Edouard Wilmot, Médecin de la Reine, en a fait un portrait très-avantageux [P], dans la Harangue qu'il a faite pour la fondation de Harvey.

(*i*) L'Epître Dédicatoire eſt datée du 11 Nov. 1732.

du Docteur ſont trop générales, & , ce qui je crois ne lui arrive guéres, trop peu meſurées. Mais je m'imagine que ſon deſſein a été principalement de montrer, que l'Affectio ſovina même, ſi amplement décrite par les Arabes, & ſous un article à part, n'a pas été inconnue aux Grecs, comme le prétend Mr. Le Clerc. Car, comme le remarque le Docteur, Aëtius parle des petits Vers (Dracunculi) auſſi bien que des grands, que les Arabes appellent Vena Medinenſis. *Et ce qu'Aven Zoar, Alfahorevius, & Albucaſis diſent des premiers reviens à ce qu'Aëtius avoit déjà dit en termes généraux & en peu de mots, que les Vers ſont dans ce cas-là petits.* Mr. Armand de la Chapelle en donnant l'Extrait de cette Piéce de Mr. Baillie (34), trouve qu'elle eſt d'un ſtile trop aigre, & qu'il traite Mr. Daniel Le Clerc & ſon frére Mr. Jean Le Clerc avec trop de mépris. Le Docteur Guillaume Cockburn publia en 1728 in-8. à Londres une Traduction du *Mémoire* inſéré dans la *Bibliothéque Ancienne & Moderne*, avec une longue *Preface*, où il relève vivement la Lettre de Mr. Baillie, & tâche de répondre à la plupart des choſes qu'elle contient: Le titre de cette Brochure eſt: *Réponſe à ce qu'a écrit le Docteur Freind dans ſon* Hiſtoire de la Médecine, *concernant diverſes fautes qu'il prétend avoir trouvées dans un petit Ouvrage de Mr.* Le Clerc, *intitulé* Eſſai d'un Plan. *Traduit du* VIII. *Article de la* II. *Partie du Tome* XXVII. *de la* Bibliothéque Ancienne & Moderne *de Mr.* Le Clerc. *Avec une Preface du Docteur* G. Cockburn, *Docteur en Médecine.* L'Auteur finit ſa Préface en ces termes.

(34) *Bibl. t. Angl.* Tom. XV. Part. 2. p. 487 & ſuiv.

„ Cette Préface eſt plus longue que je n'avois deſſein de
„ la faire, & cependant moins longue que le Docteur
„ Freind ne s'y attendoit; il faut pourtant que j'y ajoûte
„ un petit trait hiſtorique, qui prouve l'exactitude tant
„ vantée du Docteur, à rapporter les découvertes des Mé-
„ decins, car il lit tout lui-même, à ce qu'il dit, & ne ſe
„ ſie jamais aux autres Hiſtoriens ſur ce qu'il rapporte des
„ Auteurs dont il parle. Oribaſe, dit le Docteur, *eſt le premier qui nous ait donné la deſcription des Glandes Salivaires, que* Galien *a omiſe, ou peut-être qui a été perdue avec quelques autres Ouvrages de ce grand homme.* Mais il paroît que Galien n'a pas paru digne au Docteur Freind qu'il ſe donnât la peine de le lire, car s'il l'avoit lu, il
† Liv. XI de l'*Uſage des Parties* & dans le Traité de la *Voix*, & de la *Reſpiration.* „ y auroit trouvé † la définition d'Oribaſe en autant de termes. Oribaſe a fort bien fait de copier la définition
„ exacte de Galien, mais le Docteur *Freind* n'a pas grand
„ ſujet de ſe glorifier de ſa lecture."

[O] *On lui a érigé un Monument dans l'Abbaye de Weſtminſter.* Voici l'Epitaphe qu'on y lit;

JOHANNES FREIND, M. D.
Archiater
Sereniſſimæ Reginæ Carolinæ,
Cujus perſpicaci Judicio cum ſe approbaſſet,
Quanta prius apud omnes Medicina fama,
Tanta apud Regiam Familiam gratia floruit.
Ingenio erat benevolo & admodum liberali.
Societatis & Conviviorum amans,
Amicitiarum
(Etiam cum ſuo alicubi periculo)
Tenaciſſimus.
Nemo beneficia
Aut in alios alacrius contulit,
Aut in ſe collata ibentius meminit.
Juvenis adhuc ſcriptis capit inclaruiſſe,
Et aſſiduo tum Latini tum Patrii ſermonis uſu,
Orationem perpolivit.
Quam vero in umbraculis coluerat facundiam,
Eam in Solem atque Aciem Senator protulit.
Humanioribus Literis domi peregreque operam dedit:
Omnes autem, ut decuit, nervos intendit,
Sua in Arte ut eſſet verſatiſſimus.
Quo ſucceſſu Orbis Britannici
Cives & Proceres,
Quam multiplici ſcientia Viri omnium Gentium eruditi;
Quam indefeſſo ſtudio atque induſtria
Id quidem non ſine lacrymis Amici loquentur.
Mœri quiddam fuit,
Continua Occupatione,
Inter tot Circuitiones,
Scribendo etiam vacare poſſet:
Quod tanto oneri divinus ſuſtinendo impar eſſet,
Nihil mirl.
Obiit ſiquidem, vigente adhuc ætate,
Annum agens quinquageſimum ſecundum,
Anno Æræ Chriſtæ 1728. 26 Julii.

[P] *Le Docteur Edouard Wilmot . . . . . en a fait un portrait très-avantageux.*] Nous rapporterons quelques traits de cette belle Harangue, qui a paru à Londres en 1735 in-4. ſous ce titre: *Oratio Anniverſaria in Theatro Collegii Regalis Medicorum Londinenſium, ex* Harvæi *inſtituto* habita die XVIII *Octobris.* A. D. MDCCXXXV: elle eſt dédiée au Docteur *Thomas Pellet* Préſident, & aux Membres du Collége. Après avoir fait l'éloge des Ecrits de notre Auteur, le Docteur Wilmot continuë en ces termes (35):

(35) P. 19. & ſuiv.

Tanta de uno aliquo Viro prædicari, magnum quidem eſt; majus autem, quod de tali Viro prædicantur, qui nihil ſuum eſſe duxit, quod aliis beneficio eſſe poſſit. Si quid eximii, ſi quid occonditi habuit (quid autem utriuſque non habuit?) non ſolitaria fama contentus, in apertum liberè protulit. Scivit egregiè? ut alii itidem ſcirent, operam ſedulo dabat. Medicinæ peritus fuit? ut alii etiam eſſent, ſtudia flagrabat. Gloriam attigit? ſi alterum accederet, lucro apponebat, alienæ inſerviens, ſuæ profuſus. Secundum divini Senis effatum, † *ideo artem ſuam quam plurimum amans, quia hominum amantiſſimus. In malam rem abire jubebat, qui ueſcis quod Arcanum ſuperbè venditabant; ſi non haberent, ſalſus; ſi celarent, invidus; utroque nomine aut negligentiæ aut odii habendos. Id nimirum patriæ, id ſuis & artis commodo inſerviturum eſſe putabat, ſi alios ſui ſimiles inveniret, vel, quod poſſet, faceret; & ut eſſent, omnia ſua cum illis communicabat, præceptis inſtituebat, exemplo præibat. Imperitiam Medico non opprobrio ſalum, ſed criminl vertere ſolebat; & mortuo nihil intereſſe, ſeu ignorantia ſeu fraude periret, benevole diſſitabat . . . . Cum tagendis, condendis libris incumberet, & quotidianis muneris ſui officiis occuparetur, nec ſuæ, nec alienæ mille curæ circa caput ſaltentes, impedimento erant, quo minus Rempublicam capeſſeret: auſpicata die Regni ſenatum intravit Vir ad omnia natus, & ſedem ſuam dignitate implevit, eloquentia ornavit. Medicinam propere fecerat, ſcriptis illuſtraverat, fama auxerat; deerat ſa laudis cumulum, ut perichitanti opem ferret, in diſcrimen adultam eriperet. Nec in mora res fuit, hanc etiam merendi partem oblatam avide arripuit, fortiter exprovit; Collegii hujus jura, avita, ſanctiſſima, Regum dona, erant qui in jus vocabant, imminutum ibant. Accurrit, dixit, propugnavit, litterarum fautor, artium patronus. Argumentis, auctoritate, gratia, ſua & Artis felicitate, omnes in unam ſententiam diſcedentes habuit, & privilegia noſtra, non tantum ſarta tecta ſervavit, ſed confirmata, ampliata reddidit. Stetit reipublicæ noſtræ fortuna, illibata, integra, ſplendida, præſtigiatorum opprobrium; quod oppugnata fuerat, illuſtrior; quod inſidiis petita, munitior; quod a malevolis odio habita, bonis omnibus chatior.*

† Ηv γαρ παρα Θαλατταν, παρεκ τα Φαρμακα νησος. Hippocrat.

(*a*) Cet Article eſt tiré d'un *Mémoire très-curieux*, de Mr. de la *Curne de Ste. Palaye*, inſéré dans les *Mémoires de l'Acad. des Inſcript.* Tom. XV. p. 426 & ſuiv. Edit. de Hollande.

☞ FROISSARD [*A*] (JEAN) (*a*) Prêtre [*B*], Chanoine & Tréſorier de l'Egliſe Collégiale

[*A*] FROISSARD.] Son nom ſe trouve écrit de pluſieurs façons différentes dans ſa Chronique même & dans ſes Poëſies Manuſcrites, *Froiſſart, Froiſſard*, & *Froiſſart*. Le nom de *Froiſſart* a été commun à pluſieurs perſonnes qui ont vêcu dans le même tems que notre Hiſtorien. Nous trouvons dans ſon Hiſtoire (1) un *Froiſſart Meullier*, jeune Ecuyet du Hayn aut, qui ſignala ſa valeur à l'aſſaut du Château de Fighieres en Eſpagne, que les Anglois & les Saxons attaquérent en 1381. Sou-pays & ſon nom donnent lieu de penſer, que notre Hiſtorien pouvoit bien être ſon parent, & comme lui d'une famille noble. Pour le remarquer en paſſant, Froiſſart eſt qualifié Chevalier à la tête d'un MS. de l'Abbaye de St. Germain des Prez (2), mais comme il n'a ce titre dans aucun autre MS, quoique nous en ayons de plus anciens & de plus authentiques, il eſt vraiſemblable que le Copiſte le lui aura donné de ſa propre autorité. On trouve dans la Chronique de notre Hiſtorien (3) un *Domp Froiſſart*, qui s'étoit ſignalé au Siége que le Comte de Hainaut avoit mis en 1340 devant la Ville de Saint-Amand. Ce Moine défendit longtems une brêche qui avoit été faite au Mur de l'Abbaye, & ne l'abandonna qu'après avoit tué ou bleſſé dix-huit hommes. On lit à la fin de quelques Chartres du Comte de Foix une ſignature de *J. Froiſſart* ou *Jaquinot Froiſſart*, c'étoit un Sécretaire du Comte; & il eſt encore fait mention dans les Régîtres du Tréſor des Chartres, d'une Remiſſion accordée en 1375 (4) à *Philibert Froiſſart* Ecuyer, qui avoit été en la Compagnie des Gaſcons au Pays de Guyenne ſous Charles d'Artois Comte de Pezenas.

(1) Liv. II. Ch. 81. P. 217.

(2) Mem. 188.

(3) Chron. L. I. ch. 21.

(4) Au mois d'Octobre Voy. R. g. 107. pocce CCIVIII. V.

[*B*] *Prêtre.*] On trouve dans les Poëſies de Froiſſart un paſſa-

le de Chimai, Hiſtorien & Poëte, nâquit à Valenciennes (*b*) Ville du Haynaut vers l'an 1337 [*C*]. Quelque attention qu'il ait eu à nous apprendre les plus petites circonſtances de ſa vie, il ne dit rien de ſon extraction. On peut ſeulement conjecturer d'un paſſage de ſes Poëſies (*c*), que ſon pere, qui s'appelloit Thomas, étoit Peintre d'Armoiries. Il fit paroître dès ſon enfance cet eſprit vif & inquiet, qui pendant le cours de ſa vie ne lui permit pas de demeurer longtems attaché aux mêmes occupations & aux mêmes lieux (*d*). Les différens jeux propres à cet âge entretenoient en lui un fond de diſſipation naturelle, qui exerça ſouvent dans le tems de ſes premiéres études la patience & la ſévérité de ſes Maîtres [*D*]. Le goût pour l'Hiſtoire remplit un peu le vuide que l'amour des plaiſirs laiſſoit dans ſon eſprit & dans ſon cœur. Il avoit à peine vingt ans lorſqu'il entreprit d'écrire l'Hiſtoire des guerres de ſon tems, particuliérement de celles qui ſuivirent la bataille de Poitiers. Quatre ans aprés, en 1356, étant allé en Angleterre, il en préſenta une partie à la Reine Philippe de Haynaut, femme d'Edouard III [*E*]. Quelque jeune qu'il fût alors, il avoit déja fait des Voyages dans les Provinces les plus reculées de la France (*e*): l'objet de celui qu'il fit en Angleterre étoit de s'arracher au trouble d'une paſſion qui le tourmentoit depuis long-tems [*F*]; mais malgré les amuſemens qu'on lui pro-

(*b*) Voy. La Chronique de Fruſſard L. III. p. 82 de l'Edition de Souvage, imprimée à Lyon en 1559, qui eſt celle à laquelle on renvoye toujours ici.

(*c*) Dans une *Paſtourelle* à la p. 254 de ſes Poëſies MS. n. 7214 de la Bibliothéque du Roi de France, c'eſt ce MS. qu'on cite toujours ici.

(*d*) *Eſpinette amoureuſe* p. 56 de ſes Poëſies MS.

(*e*) *Eſpinette amour.* p. 96. de ſes Poëſies MS.

paſſage, où il indique en termes obſcurs un changement de condition. Il rappelle les fautes de ſa jeuneſſe, & ſe reproche ſurtout d'avoir quitté un métier ſavant, pour lequel il avoit des talens naturels, & qui lui avoit acquis une grande conſidération (il paroît déſigner l'Hiſtoire ou la Poëſie) pour en prendre un autre beaucoup plus lucratif, mais qui ne lui convenoit pas plus que celui des armes, & qui lui ayant mal réuſſi, l'avoit fait décheoir du degré d'honneur où le premier l'avoit élevé: il veut, dit-il, réparer ſa faute, & revenant à ſes anciens travaux, tranſmettre à la poſtérité les glorieux noms des Rois, Princes, & Seigneurs, dont il avoit éprouvé la généroſité:

Or me cuiday trop bien parfaire
Pour prendre ailleurs ma Calendiſe,
Si me mis en la marchandiſe,
Où je fuis auſſi bien de taille
Que d'entrer ens une bataille
Où je me trouveroie envis &c. (5)

(5) Dans le Roman de *Jeuneſſe* p. 358 & ſuiv. de ſes Poëſies MSS. Cette Piece, *dit Mr. de la Curne*, eſt inconteſtablement poſtérieure à l'an 1370, puiſqu'il y eſt fait mention de la Croiſade en Pruſſe qui s'étoit faite cette année: mais elle ne fut compoſée vraiſemblablement qu'encore bien longtems après, puiſqu'elle eſt une des dernieres du Recueil, qui fut fini en 1395, & qu'elle précéde immédiatement *Le Dit du Florin* compoſé à Avignon, juſqu'il y paſſa en 1388. Enfin il s'y donne comme un homme vieux & chenu.

„ dans tout le cours de la Vie de Froiſſart, *dit Mr. de la Curne* (6), je ne vois aucun tems où l'on puiſſe placer ce prétendu changement d'état, ni rien qui puiſſe nous faire connoître ce métier lucratif dont il parle, & que lui-même appelle *marchandiſe*. L'indécence de l'expreſſion ne nous permet pas d'imaginer que ce fût l'état de Curé, quoiqu'il ait dit quelque part, que le Cure de Leptines étoit d'un revenu conſidérable: ſeroit-ce la profeſſion de Praticien, ou celle de ſon pere, qui étoit Peintre d'Armoiries? une acception ſinguliére du mot *Marchandiſe* dans Commines (7), pourroit nous fournir une explication plauſible. Commines né dans le même Pays, & qui n'étoit pas bien éloigné du tems de Froiſſart, employe ce terme pour ſignifier une négociation d'affaires entre des Princes. Le métier de Négociateur ou d'homme d'intrigue, qui cherche ſans Caractére à pénétrer dans le ſecret des Cours, ſeroit peut être celui auquel Froiſſart ſe repent de s'être livré . . . . ſes différens voyages, les longs ſéjours qu'il a ſouvent faits, dans des circonſtances critiques auprès de pluſieurs Princes, & les talens qu'il avoit pour s'inſinuer dans leurs bonnes graces paroiſſent s'accorder avec cette conjecture."

(6) Chron. Liv. I. Prol. p. 1.

(7) Liv. IV. Ch. 11.

[*C*] *Naquit . . . . . vers l'an* 1337.] Mr. Bayle le fait naître vers l'an 1333, mais Mr. de le Curne remarque, que la date de 1337, qui paroît contredite par un ſeul paſſage de ſa Chronique (8), eſt conſtatée par un grand nombre d'autres, tant de la Chronique même (9), que de ſes Poëſies Manuſcrites.

(8) *Mém. de l'Acad. des Inſcript.* Tom. XV. p. 827.

(9) Chron. Liv. I. Prol. p. 1. L. IV. Ch. 121. p. 360. Préface du IV. Livre dans les MSS. de la bibliothéque du Roi. n. 8129, 8132 & 1341. & de la Bibliotheque de St. Germain des Prez n. 189.

[*D*] *Les différens jeux propres à cet âge entretenoient en lui un fond de diſſipation naturelle, qui exerça ſouvent dans le tems de ſes premiéres études, la patience & la ſévérité de ſes Maîtres.*] Il aimoit la Chaſſe, le Muſique, les Aſſemblées, les Fêtes, les Danſes, la parure, la bonne chére, le vin, les femmes: & ces goûts, qui ſe developpérent preſque tous dès l'âge de douze ans, s'étant fortifiés par l'habitude, ſe conſervérent même dans ſa vieilleſſe & peut-être ne le quittérent jamais: rapportons deux morceaux de ſes Poëſies, où il ſe dépeint lui-même:

Trez que n'avoie que douze ans
Eſtoie forment gaulouſans
De veoir danſer & carolles,
D'oïr meneſtrels & parolles
Qui s'apertiennent à déduit,
Et de ma nature introduit
D'amer par amours tous ceaulx
Qui aiment & chiens & oiſeaulx:
Et quand on me miſt à l'eſcole,
Ou les ignorans on eſcole,
Il y avoit des pucelettes
Qui de mon tems erent jouettes
Et je qui eſtoie puceaus,
Je les ſervoie d'eſpinceaux,
Ou d'une pomme ou d'une poire,
Ou d'un ſeul anelet d'ivoire
Et me ſembloit au voir en guerres
Grand proece à leur Groſce acquerre.
. . . . . .
. . . . . .
Et lors deviſoie à par mi
Quand revendra le tems por mi
Que par amour porai aimer (10).

(10) *Eſpinette amour.* p. 35 de ſes Poëſ. MSS.

Et dans un autre endroit:

Et ſi deſtoupe mes oreilles,
Quand j'oc vin verſer de bouteilles,
Car au boire prens grant plaiſir,
Auſſi fais en beaux draps veſtir,
En viande freſche & nouvelle.
Violettes en leurs ſaiſons,
Et oefes blanches & vermeilles
Voi volentiers, car c'eſt raiſons,
Et chambres plaiſnes de cauſeilles,
Jus & danſes & longes veilles,
Et beaus lis pour li rafreſchir,
Et au coucher pour mieulx dormir
Eſperes, claires & recelle
En toutes choſes veir
Mon eſperit je renouvelle (11).

(11) Ballade à la p. 313 de ſes Poëſ. MSS.

[*E*] *Il en préſenta une partie à la Reine Philippe de Haynaut, femme d'Edouard III.*] Cette Princeſſe ſœur de la Comteſſe de Namur, femme de Robert, dont Froiſſart parloit avoit été domeſtique, voyoit toujours avec plaiſir les gens du Haynaut ſon peys; elle aimoit les Lettres, le College d'Oxford, qu'elle fonda, & qui eſt encore aujourd'hui connu ſous le nom de *Collége de la Reine*, eſt un illuſtre monument de la protection qu'elle leur accordoit: ainſi Froiſſart réuniſſoit tous les titres qui pouvoient mériter l'affection de la Reine Philippe: l'Hiſtoire qu'il lui préſenta fut très bien reçuë, comme il nous l'apprend lui-même, parlant des guerres de ſon tems; *Si empris-je aſſés hardiment moi iſſu de l'eſcole à dicter & à ordonner les guerres deſſus dites, & porter en Angleterre le livre tout compilé, comme je fei, & le preſentay adonc à Mad. Philippe de Haynaut, Royne d'Angleterre, qui liement & doucement le reçeut de moy, & m'en fit grand preſſit* (12). Au reſte il n'eſt guéres poſſible de décider, ſi ce fut à ſon premier, ou à ſon ſecond voyage en Angleterra qu'il préſenta ſon Hiſtoire à la Reine.

(12) Chron. Liv. I. Prol. p. 1.

(13) *Baiſſon de Jeuneſſe* p. 348 de ſes Poëſies MSS.

(14) *Eſpinette amour.* p. 89 90 de ſes Poëſies MSS.

(15) Idem ibid. p. 92.

(16) Ibid. p. 28. 82.

(17) Le Roman de Cleomades ne pouvoit manquer d'être à la mode dans le Pays de Froiſſart, une Princeſſe de Brabant (Marie Reine de France ſeconde femme de Philippe le Hardi) en avoit dicté l'Hiſtoire, ou plutôt la fable au *Roy Adenez* ménéſtrier de ſon pere Henri III, dit le Débonnaire, Duc de Brabant, & il étoit dédié à un Comte d'Artois. Voyez dans Fauchet, *Recueil des Poëtes François*, un grand détail de ce Roman & de ſon Auteur.

[*F*] *L'Objet de celui qu'il fit en Angleterre, étoit de s'arracher au trouble d'une paſſion qui le tourmentoit depuis long-tems.*] Cette paſſion s'alluma dans ſon cœur preſque dès ſon enfance, elle dura dix années, & les étincelles s'en réveillérent encore dans un âge plus avancé, *malgré ſa tête ſblanche, & ſes cheveux blancs* (13). Le portrait que Froiſſart fait de ſon amour, dans ſes Poëſies, eſt ſi naturel que l'on ne peut ſe diſpenſer d'y reconnoître le caractére d'un jeune homme amoureux, & l'expreſſion naïve d'une véritable paſſion. Il feint (14) qu'à l'âge de douze ans Mercure lui apparut, ſuivi des trois Déeſſes, dont Paris jugea autrefois le différend; qua ce Dieu rappellant à ſe mémoire la protection qu'il lui avoit accordée depuis l'âge de quatre ans, lui ordonne de revoir le procès des trois Divinités, qu'il confirma le ſentence de Paris, & que Vénus lui promit pour récompenſe une maîtreſſe plus belle que la belle Helene, & d'un ſi haut rang que juſqu'à Conſtantinople il n'y avoit Comte, Duc, Roi, ni Empereur qui ne s'eſtimât heureux de l'obtenir. Il devoit ſervir cette beauté pendant dix ans, & toute ſa vie devoit être conſacrée au Culte de la Divinité, qui lui faiſoit de ſi belles promeſſes: donnons les propres termes de l'Auteur:

. . . . . *Je te donne don ſi noble,*
Il n'a juſqu'à Conſtantinoble
Empereur, Roy, Duc, ne Conte,
Tant en doit on faire de conte,
Qui ne s'en teniſt apaiſies (content)

Et Venus adonc me regarde,
Et me dit, dix ans tous entiers
Sera mon droit ſervant tenuers,
Et en aprés fans penſer viſres
Tout ton vivant en mon ſerviſce (15).

(18) Chron. Liv. I. Prol. p. 1.

(19) Idem ibid. p. 98.

Froiſſart avoit aimé de bonne heure les Romans (16), celui de Cleomades (17) fut le premier inſtrument dont l'amour ſe ſervit pour le captiver. Il le trouve entre les mains d'une jeune perſonne qui le liſoit, & qui l'invita à le lire avec elle; il y conſentit, & il ſe forme bientôt entre

procura & les careſſes dont on l'accabla, rien ne pût charmer l'ennui qui le dévoroit, il réſolut de ſe rapprocher [G]; mais ſes aſſiduités & ſes ſoins auprès de ſa Maîtreſſe ayant été encore ſans ſuccès, il prit la reſolution de s'éloigner encore une fois; il retourna en Angleterre & s'attacha au ſervice de la Reine Philippe; il fut Clerc, c'eſt-à-dire *Sécretaire* ou *Ecrivain* de la Chambre de cette Princeſſe, dès l'an 1361 (*f*). Elle prenoit ſouvent plaiſir à faire compoſer par Froiſſard des Poëſies amoureuſes, mais ce n'étoit-là qu'un amuſement, qui ne préjudicioit point à des travaux plus ſérieux, puiſqu'il fit aux fraix de la Reine, pendant les cinq années qu'il paſſa à ſon ſervice, pluſieurs voyages, dont l'objet paroît avoir été de rechercher tout ce qui devoit ſervir à enrichir ſon Hiſtoire [*H*]. Je rapporterai ce qui regarde quelques-uns de ſes voyages dans les Remarques [*I*]. En l'année 1369 Froiſ-

(*f*) Chron. Liv. IV. ch. 101. p. 816.

tre eux un commerce de Livres. Froiſſard lui prêta le Roman du *Baillou d'Amours* (18), & en le lui envoyant, il y gliſſa une Ballade dans laquelle il commençoit à parler de ſon amour. Ce feu naiſſant devint un embraſement que rien ne put éteindre, & Froiſſard ayant éprouvé toute l'agitation qu'une premiére paſſion fait ſentir, fut preſque reduit au deſeſpoir, quand il apprit que ſa Maîtreſſe étoit ſur le point de ſe marier; l'exceſſive douleur dont il fut frappé, le rendit malade plus de trois mois (19). Il prit enfin le parti de voyager pour ſe diſtraire & pour rétablir ſa ſanté. Comme il s'étoit mis en chemin avec pluſieurs perſonnes, il fut obligé de s'obſerver pour cacher ſon trouble; après deux jours de marche, pendant leſquels il n'avoit ceſſé de faire des vers à l'honneur de ſa Dame, il arriva dans une Ville, qui n'eſt déſignée que par ces vers:

Que nous venions à une Ville
Où d'Avolés a plus de mille
Et illic nous mesions en mer (20).

Mr. de la Curne croit que c'eſt Calais, où Froiſſard s'embarqua (21). Une tempête qui ſurvint, & qui menaçoit le vaiſſeau d'un prochain naufrage, ne fut pas capable de ſuſpendre l'application avec laquelle il travailloit encore à un Rondeau pour ſa Maîtreſſe.

[G] *Rien ne pût charmer l'ennui qui le dévoroit, il réſolut de ſe rapprocher.*] La Reine d'Angleterre ayant connu (22) par un Virelai, qu'il lui préſenta, le principe de ſon mal, elle entra dans ſes peines, & lui ordonna de retourner dans ſon pays, à condition néanmoins qu'il reviendroit, elle lui fournit de l'argent & des chevaux pour faire le voyage. L'amour le conduiſit bien-tôt auprès de la Dame qu'il aimoit (23). Froiſſard ne laiſſa échapper aucune occaſion de ſe trouver dans les lieux où il pouvoit la voir, & s'entretenir avec elle. On a vu ci-deſſus (24). qu'elle étoit d'un rang ſi diſtingué, que *les Rois & les Empereurs l'auroient recherchée*: ces termes pris à la lettre, ne conviennent qu'à quelque Princeſſe; mais comment accorder l'idée d'une ſi grande naiſſance, avec le détail qu'il fait des converſations ſecrettes, des jeux, & des aſſemblées, où il avoit la liberté de ſe trouver le jour & la nuit? comme ſi ces traits n'euſſent pas ſuffi de ſon tems pour la faire connoître, il ſemble avoir voulu la déſigner plus clairement par le nom d'Anne, dans des Vers énigmatiques, qui ſont partie de ſes Poëſies manuſcrites:

. . . *Plaiſance m'a accuſé*
A dire tout ce que je dis:
Autrement ne m'en eſcondi,
Mais tellement nous penſa mettre,
Sans nommer nom, ſurnom, ne lettre,
Que qui aſſener y ſaura,
Aſſez bon ſentement aura,
Nom pourquans les Lettres ſont dittes
En quatre leures moult petites,
Entre nous fuſmes, & in tempe
Si venir y voïés à temps,
La trouverés, n'en doutés mie,
Pour cognoiſtre amant & amie.

Dans les quatre Lettres qui forment le nom de *Jean*, que portoit Froiſſard, on trouve celui d'*Ane*. On pourroit préſemer que cet amour ſi vif & ſi tendre eut le ſort de preſque toutes les paſſions. Froiſſard parle dans un de ſes Rondeaux, d'une autre Dame qu'il avoit aimée, & dont le nom compoſé de cinq Lettres ſe rencontroit dans celui de *Polixena* (25): ce pourroit être une *Alix*, qu'on écrivoit anciennement *Ælix*. Il y a lieu de croire qu'il en eût une troiſiéme, appellée *Marguerite*, & que c'eſt elle qu'il célébre indirectement dans une piéce faite après ſous ce titre (26), & à l'honneur de cette Maîtreſſe. Peut-être chercha-t-il dans des goûts paſſagers, quelque remède à une paſſion, qui ſelon lui fut toujours malheureuſe.

[H] *Elle prenoit ſouvent plaiſir à faire compoſer par Froiſſard des Poëſies amoureuſes, ce n'étoit-là qu'un amuſement, qui ne préjudicioit point à des travaux plus ſerieux*, &c.] Mr. de la Curne nous apprend que ces circonſtances ſont tirées d'une Préface qui ſe lit dans pluſieurs Manuſcrits à la tête de IV. Volume de la Chronique de Froiſſard. Cette Préface étoit indiquée dans la Table des Chapitres du IV. Volume de l'un des Abrégés Manuſcrits, ſur leſquels Sauvage a corrigé ſon Edition, mais elle n'y étoit pas rapportée (27). On la trouve en partie au commencement du Chap. 51. p. 768 du IV. Livre de la même Edition, mais elle y eſt déplacée & tronquée. C'eſt ce qui a déterminé le ſavant Académicien à la donner en entier; nous croyons qu'on ne ſera pas fâché de la trouver ici (28). „ A „ la requeſte, contemplation & plaiſance de très-haut, „ & noble Prince, Gui de Chaſtillion, Comte de Blois, „ Seigneur d'Aveſne, de Chimay & de Beaumont, d'Eſ„ cornechove (29) & de la Gode (30): Je Jean Froiſſard „ Preſtre, Chapelain à mon très-cher Seigneur deſſus „ nommé, & pour le temps de lors Tréſorier & Chanoi„ ne de Chimay & de Liſle en Flandres, me ſuis de nou„ vel réveillé & entré dans ma forge, pour ouvrer & fos„ gier en la haulte, & noble matiére, de laquelle du „ temps paſſé je me ſuis enſonnié, laquelle traictie & pro„ poſe les faits & les advenues des guerres de France & „ d'Angleterre, & de tous leurs conjoins & leurs adhé„ rens, & comme il appert clerement par les traictics qui „ ſont clos juſqu'an jour de la préſente datte de mon ref„ veil. *Or conſidérez entre vous qui la liſez, & avez lieu, ou orrez lire, comment je puis avoir ſceu ne raſſemblé tant de fais deſquels je traicte & propoſe, & tant de partirs, & pour vous informer de la verité je commence jeune de l'âge de vingt ans, & je fuis venu au monde avec les faits & advenues, & ſi ay toujours pris grand plaiſance plus qu'à autre choſe. Et ſi Dieu m'a donné tant de grace, que j'ay eſté bien de toutes parties & des Hoſtels des Roys, & par eſpecial du Roi Edouard, & de la noble Reyne ja femme, Madame Philippe de Haynaus, Royne d'Angleterre, Dame d'Irlande & de Acquitaine, à laquelle en ma jeuneſſe je fu Clerc, & la deſſervoie de beaux dictiez & traitez amoureux; & pour l'amour de ſervices de la noble & vaillante Dame, à qui j'eſtoie, tous autres grands Seigneurs, Ducs, Comtes, Barons & Chevaliers, de quelconques nations qu'ils fuſſent m'amoient & me veoient volontiers, & me faiſoient grant proufit; ainſi ou titre de la bonne Dame, & à ſes Couſtages, & aux Couſtages de hauls Seigneurs, en mon temps je cherche la plus grande partie de la Chreſtienté, voire qui à chercher fait, & par tout où je venoie je faiſois enqueſte aux anciens Chevaliers & Ecuyers, qui avoient eſté en fait d'armes, & qui proprement en ſavoient parler, & auſſi à anciens heraux de credence, pour vérifier & juſtifier toutes les matieres; ainſi ay-je raſſemblé la noble & haute hiſtoire, & matiere; & le gentil Conte de Blois deſſus nommé y a rendu grant peine.* Et tant comme je vivrey par la grace de Dieu, je la continueray, car comme plus y fuis, & plus y labeure, & plus me plaiſt. Car ainſi comme le gentil „ Chevalier ou Eſcuyer, qui aime les armes, en perſeve„ rant & continuant il ſe nourrit & parfait, ainſi en la„ boerent & ouvrant ſus cette matiere je m'abliite & dé„ lite."

[I] *Je rapporterai ce qui regarde quelques-uns de ſes voyages, dans les Remarques.*] De toutes les particularités de la Vie de Froiſſard pendant ſon ſéjour en Angleterre, nous ſavons ſeulement qu'il aſſiſta aux adieux que le Roi & la Reine firent en 1361 (31), au Prince de Galles leur fils, & à la Princeſſe ſa femme, qui alloient prendre poſſeſſion du Gouvernement d'Aquitaine, & qu'il étoit entre Elten & Weſtminſtes en l'année 1363, au paſſage du Roi Jean, qui retournoit en Angleterre. On trouve dans ſes Poëſies (32) une Paſtourelle, qui ſemble ne pouvoir convenir qu'à cet événement. A l'égard des voyages qu'il fit étant au ſervice de la Reine, il employa ſix mois à celui d'Ecoſſe, & pénétre juſqu'à l'Ecoſſe qu'il appelle *Sauvage* (33); il voyageoit à cheval ayant ſa malle derriére lui (34) & ſuivi d'un Levrier (35). Le Roi d'Ecoſſe, & pluſieurs Seigneurs dont il nous a conſervé les noms, le traitérent ſi bien, qu'il auroit ſouhaitté d'y aller encore une fois. Guillaume Comte de Douglas le logea pendant quinze jours dans ſon Château d'Alqueſt à cinq lieuës d'Edimbourg; nous ignorons la datte de ce voyage, & d'un autre qu'il fit dans la Nordgalle (36), que Mr. de la Curne croit du même tems. Il étoit en France à Melun ſur-Seine vers le 20 Avril 1366 (37); peut-être des raiſons particuliéres l'avoient conduit par cette route à Bourdeaux, où on le voit (38) à la Touſſaints de la même année, lorſque la Princeſſe de Galles accoucha d'un fils, qui fut depuis le Roi Richard II. Le Prince de Galles étant parti peu de jours après pour la guerre d'Eſpagne, & s'étant rendu à Auch (39), où il demeura quelque tems, Froiſſard l'y accompagna, & comptoit de le ſuivre dans tout le cours de cette grande expédition, mais le Prince ne lui permit pas d'aller plus loin: à peine étoit il arrivé qu'il le renvoya auprés de la Reine ſa mére. Froiſſard ne dut pas faire un long ſéjour en Angleterre, puiſqu'il ſe trouva l'année ſuivante dans pluſieurs Cours d'Italie. Ce fut la même année, c'eſt-à-dire en 1368, que Lyonel Duc de Clarence, fils du Roi d'Angleterre, alla épouſer Iolande fille de Galeas II, Duc de Milan; le mariage fut célébré le 25 Avril, & Lyonel mourut le 17 Octobre ſuivant.

(18) Je ne connois point ce Roman, dit Mr. de la Curne, le *Baillou d'Amours*, ſignifie ſans doute le *Bailif d'Amour*.

(19) *Eſpin. amour.* p. 80; *& ſuiv.*

(20) Ibid. p. 281.

(21) Il s'y embarqua lorſqu'il repaſſa depuis en Angleterre en 1395, comme il le dit L. IV. Ch. 41. p. 139 de ſa Chron. Le nom d'*Avolés* ſuivant Froiſſard L. I. Ch. 211, fut donné à ceux que Jacques d'Artevelle mit urbanains des Villes de Flandres, parce qu'ils étoient contraires à ſon parti.

(22) *Eſpin. amour* p. 129 *& ſuiv.*

(23) Ibid. p. 237. 238. 242.

(24) Remarq. [F].

(25) *Ballade* à la p. 210 de ſes Poëſ. MSS.

(26) *Dittié de la fleur de la Marguerite* p. 70 *& ſuiv.* de ſes Poëſ. MSS.

(27) *Voy.* le 1 Annot. de Sauvage ſur le IV. Volume.

(28) Ce que le MS contient de plus que l'imprimé ſe lit ici en caractéres Italiques.

(29) *Schoenhoven*, entre Ville de la Province de Hollande.

(30) *Gouda*, Ville de la Province de Hollande à trois lieues de Rotterdam.

(31) Froiſſard dit qu'il étoit alors âgé de 24 ans.

(32) Recueil de ſes Poëſies MSS fol. 270 *& ſuiv.*

(33) Chron. L. IV. Ch. 81. p. 2.

(34) *Dittié des Chiroul & des Levrier* Poëſ. MSS. p. 81.

(35) *Baillée de Jeanſie.* Ibid. p. 169.

(36) *Dit des Florins*, Poëſ. MSS. p. 428.

(37) *Paſtour.* Ibid. p. 277.

(38) Chron. L. I. ch. 296. p. 310.

(39) On lit *Aſtrac Gaſcogne*. Ce même lieu eſt nommé *Ach* Liv. IV. p. 191. & Sauvage dit que c'eſt *Auch*. Trois Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi mettent *Dax*.

Froiſſard fit une perte dont rien ne put le dédommager, Philippe Reine d'Angleterre, qui l'avoit comblé de biens mourut. Il compoſa un Lai ſur ce triſte événement dont il ne fut cependant pas témoin, puiſqu'il dit ailleurs, qu'en 1395 il y avoit vingt-ſept ans qu'il n'avoit vu l'Angleterre. A ſon retour d'Italie il paſſa par l'Allemagne (*g*), mais au-lieu de retourner en Angleterre, où il avoit perdu ſa bienfaitrice, il alla dans ſon Pays, où il fut pourvu de la Cure de Leſtine. Il s'attacha depuis à Venceſlas de Luxembourg Duc de Brabant; ce Prince avoit du goût pour la Poëſie, il fit faire un Recueil de ſes Chanſons, de ſes Rondeaux, & de ſes Virelais par Froiſſard, qui joignant quelques-unes de ſes piéces à celles du Prince, en forma une eſpéce de Roman ſous le titre de *Meliador* [*K*] ou du *Chevalier au ſoleil d'or*; mais le Duc ne vécut pas aſſez longtems pour voir la fin de l'Ouvrage, étant mort en 1383 ou 1384. Preſqu'auſſitôt Froiſſard trouva un nouveau Protecteur: il fut fait Clerc de la Chapelle de Gui Comte de Blois: Il paſſa les années 1385, 1386, & 1387, tantôt dans le Blaiſois, tantôt dans la Touraine; mais le Comte de Blois l'ayant engagé à reprendre la ſuite de l'Hiſtoire qu'il avoit interrompuë (*b*) il réſolut en 1388 de profiter de la Paix, qui venoit de ſe conclurre, pour aller à la Cour de Gaſton Phœbus Comte de Foix & de Béarn, s'inſtruire à fond de ce qui regardoit les Pays étrangers & les Provinces du Royaume les plus éloignées, où il ſavoit qu'un grand nombre de Guerriers ſe ſignaloient tous les jours par de merveilleux faits d'armes. Il partit avec des Lettres de recommandation du Comte de Blois pour Gaſton Phœbus, & prit ſa roote par Avignon; il alla de Carcaſſonne à Paris, & s'y arréta trois jours; il fit enſuite le voyage du Béarn avec un Chevalier du Comté de Foix [*L*], ils arrivérent, après une marche de ſix jours à Ortez, une de plus conſidérables Villes du Béarn, qui étoit le ſéjour ordinaire du Comte. Froiſſard, qui étoit déja connu à la Cour d'Ortez par les deux premiers Volumes de ſa Chronique, y fut parfaitement bien reçu [*M*]. Après un aſſez long ſéjour à la Cour de Béarn, Froiſſard en partit à la ſuite de la Comteſſe de Boulogne parente du Comte, qui épouſa le Duc de Berry. Notre Hiſtorien reçut en partant des marques de la libéralité du Comte (*i*); il accompagna la Princeſſe à Avignon & dans le reſte de ſa route il fit enſuite divers voyages de côté & d'autre juſqu'à l'année 1390 [*N*], au commencement de la-

(*g*) *Dit du Florin p. 421 des MSS.*

(*b*) Chron. L. III. ch. 1.

(*i*) Poët. MSS. p. 429.

Froiſſard, qui vraiſemblablement étoit de ſa ſuite, aſſiſta à la magnifique réception que lui fit à ſon retour Amedée Comte de Savoye ſurnommé le Comte Verd (40); il décrit les fêtes qui furent données à cette occaſion durant trois jours; il n'oublie pas de dire qu'on y danſa un Virelai de ſa compoſition; de la Cour de Savoye il retourna à Milan, où le même Comte Amedée lui donna une bonne Cotte-hardie (41) de vingt florins d'or, puis à Boulogne & à Ferrare, où il reçut encore quarante ducats du Roi de Chypre, Pierre premier, & enfin à Rome. Au-lieu de l'équipage ſimple avec lequel nous l'avons vu voyager en Ecoſſe, il marchoit en homme d'importance avec un *rouſſin & une baquenée.*

(40) *Priſon amour. Poëſ. MSS. p. 511. Dit des Florin p. 428.*

(41) Ou *Cotardie*, eſpéce de Cotte, habillement commun aux hommes & aux femmes, ici un pourpoint. C'étoit une des libéralités que les Seigneurs étoient dans l'uſage de faire, ils mettoient de l'argent dans la bourſe qui ſavant l'habit de leur Ecuyer étoit attachée.

[*K*] *En forma une eſpéce de Roman ſous le titre de* Méliador.] Ce Roman eſt nommé de pluſieurs façons différentes dans les Manuſcrits de la Chronique de Froiſſard, & dans ſes Poëſies. L'Hiſtorien parlant de ſon voyage chez le Comte de Foix, qu'il fit en 1388, dit, *j'avoye avec moy apporté un Livre, lequel j'avoye fait à la requeſte & contemplation de Vinceslaus de Boheme, Duc de Luxembourg & de Brabant, & ſont contenus au dit livre, qui s'appelle la Meliador* (Melliades ou Mailliades dans quelques-uns) *toutes Chanſons, Baillades, Rondeaux & Virelets que le gentil Duc fit en ſon temps, deſquelles choſes parmi l'imagination que j'avoye à dicter, en ordonnay le livre que le Comte de Foix veit moult voulentiers.* Il fait encore mention de cet Ouvrage dans ſes Poëſies Manuſcrites. On lit à la p. 427 de ſon *Dit du Florin*:

Un Livre de Méliador
Le Chevalier au Soleil d'Or,

& quelques vers après;

Dedans ce Romant ſont encloſes
Toutes les chanſons que jadis,
Dont l'ame fuit en Paradis,
Que fut † le bon Duc de Brabant
Winceleus, dont on parla tant;
Car un Prince fu amoureus,
Gracieus & chevalereus,
Et le livre me fit ſa faire,
Par très grant amoureus à faire
Comment qu'il ne la veiſt oncques.

† fit.

Ayant demendé dans ſon *Paradis d'Amour* (42), qui étoient pluſieurs *Damiſeaux* qu'il y voyoit, il apprend que ce ſont des Sujets de l'Amour, & on lui nomme entre autres Héros célébres dans les Romans, *Meliador, cilz à ce beau ſoleil d'or*, par où étoit déſigné certainement le Héros de celui qui l'avoit compoſé. Il ne faut point conſoudre ce Livre avec les Poëſies Manuſcrites de Froiſſard, qui renferment à la vérité un grand nombre de Piéces du même genre, mais où le titre de Méliador ne ſe trouve nulle part.

(42) P. 88, Col. 1. 2.

[*L*] *Il fit enſuite le voyage du Béarn avec un Chevalier du Comté de Foix.*] Ce Chevalier s'appelloit Meſſire Eſpaing du Lion, c'étoit un homme de grande diſtinction (43); il avoit eu des Commandemens conſidérables, & fut employé toute ſa vie dans des négociations auſſi délicates qu'importantes. Les deux Voyageurs ſe convenoient parfaitement: le Chevalier qui avoit ſervi dans toutes les Guerres de Gaſcogne, deſiroit avec paſſion d'apprendre ce qui concernoit celles dont Froiſſard avoit connoiſſance; & Froiſſard, plus en état que perſonne de le ſatisfaire, n'étoit pas moins curieux des événemens auxquels le Chevalier avoit eu part (44): ils ſe communiquérent ce qu'ils ſavoient avec une égale complaiſance: ils alloient à côté l'un de l'autre, & ſouvent au pas de leurs chevaux: toute leur marche ſe paſſoit en des converſations, où ils s'inſtruiſoient réciproquement. Villes, Châteaux, Maſures, Plaines, Hauteurs, Vallées, paſſages difficiles, tout réveilloit la curioſité de Froiſſard, & rappelloit à la mémoire du Seigneur Eſpaing du Lion, les diverſes actions qui s'y étoient paſſées ſous ſes yeux, ou dont il avoit ouï parler à ceux qui s'y étoient trouvés. S'ils arrivoient dans une Ville avant le couchet du Soleil, ils mettoient à profit le peu de jour qui reſtoit, pour en examiner les dehors, ou pour obſerver les lieux des attaques qui s'y étoient faites; de retour à l'hôtellerie, ils continuoient leurs entretiens ou entre eux ſeuls, ou avec d'autres Chevaliers ou Ecuyers qui s'y trouvoient logés, & Froiſſard ne ſe couchoit point qu'il n'eût écrit tout ce qu'il avoit entendu.

(43) Froiſſard en parle ſouvent dans le III. & IV. Livre de ſa Chronique.

(44) *Voy.* les premiéres Chapitres du L. III.

[*M*] *Froiſſart, qui étoit déja connu à la Cour d'Ortes..... y fut parfaitement bien reçu.*] Le Comte de Foix ayant été informé par Meſſire Eſpaing du Lion de l'arrivée de Froiſſard, l'envoya chercher chez un de ſes Ecuyers qui le logeoit, & le voyant venir de loin, lui dit d'un air riant, & en bon François, *qu'il le connoiſſoit bien, quoiqu'il ne l'euſt jamais veu, mais qu'il avoit bien fait parler de luy, & le retint de ſon hoſtel*, c'eſt-à-dire qu'il fut défrayé aux dépens du Comte, durant l'hyver qu'il paſſa auprés de lui. Son occupation la plus ordinaire pendant ce tems, étoit d'amuſer Gaſton après ſon ſouper par la lecture du Roman de Meliador, qu'il avoit apporté (45): Tous les ſoirs il ſe rendoit au Château à l'heure de minuit, qui étoit celle où le Comte ſe mettoit à table: perſonne n'eût oſé interrompte le Lecteur, Gaſton lui-même qui l'écoutoit avec une attention infinie, ne l'interrompoit que pour lui faire des queſtions ſur cet Ouvrage; & jamais il ne le renvoyoit *qu'il ne lui euſt fait vuider auparavant tout ce qui étoit reſté du vin de ſa bouche.* Remarquons en paſſant, qu'il paroît par-là que Froiſſard almoit honnêtement à boire, c'eſt ce qu'on peut recueillir encore de ce qu'il dit (46) que les *Tavernierſ* de Leſtines eurent *cinq cens frans* de ſon argent, dans le peu de tems qu'il fut leur Curé. Quelquefois le Comte de Foix prenoit plaiſir à l'inſtruire des particularités des Guerres *dans leſquelles il s'étoit diſtingué* (47). Froiſſard ne titoit pas moins de lumiéres de ſes fréquens entretiens avec les Ecuyers & les Chevaliers qu'il trouva raſſemblés à Ortez, ſurtout avec les Chevaliers d'Atagon & d'Angleterre, de l'*hoſtel* du Duc de Lancaſtre, qui faiſoit alors ſa réſidence à Bourdeaux, ils lui racontérent ce qu'ils ſavoient des batailles des Rois Jean de Caſtille & Denys de Portugal, & de leurs Alliés: entre les autres, le fameux *Baſton de Moulins*, en lui faiſant l'hiſtoire de ſa vie, lui faiſoit celle de preſque toutes les guerres arrivées dans les différentes Provinces de France, & même en Eſpagne, depuis la bataille de Poitiers, où il avoit commencé à porter les armes. Quoiqu'appliqué ſans relâche à ramaſſer des Mémoires Hiſtoriques, Froiſſard donnoit encore quelques momens à la Poëſie. Nous avons de lui une Paſtourelle (48), qu'il paroit avoir compoſée au Pays de Foix, en l'honneur de Gaſton Phœbus, il dit qu'*aſſons*

En beau pré vert & plaiſant
Par deſſus Gave la riviére,
Entre Pau & Ortais ſeant,

Il vit des bergers & des bergéres qui s'entretenoient de divers Seigneurs & de leurs armoiries; il ſe ſert adroitement de cette fiction pour nommer avec éloge ceux de qui il avoit reçu quelques bienfaits, & termine ſa liſte par le Comte de Foix.

(45) *Dit des Florin p. 428 & ſuiv. des Poëſ. MSS.*

(46) Idem ibid. p. 424. 426.

(47) Chron. L. III. ch. 2.

(48) P. 124 de ſes Poëſ. MSS.

[*N*] *Il fit enſuite divers voyages de côté & d'autre juſqu'à l'an-*

laquelle il retourna dans ſon Pays, pour mettre en œuvre les matériaux qu'il avoit ramaſſés pour la continuation de ſon Hiſtoire. Mais comme il n'étoit pas ſatisfait des informations qu'il avoit eues au ſujet de la guerre d'Eſpagne, il fit le voyage de Middelbourg en Zélande, pour profiter des lumiéres d'un Chevalier Portugais qui s'y tronvoit [O]. On ne ſauroit déterminer la durée du ſéjour que Froiſſard fit enſuite dans le Haynaut, on ſait ſeulement qu'il étoit encore à Paris en 1392, lorſque le Connétable de Cliſſon fut aſſaſſiné par Pierre de Craon (k), & à Abbeville ſur la fin de la même année, ou au commencement de la ſuivante, pendant les Conférences qui ſe tenoient entre les Plénipotentiaires de France & d'Angleterre (l). En 1394 il abandonna la pourſuite de l'expectative d'un Canonicat de Lille, qu'il avoit obtenuë du Pape Clement VII, dès l'an 1378. La Tréve qui fut concluë entre les François & les Anglois, donna occaſion à Froiſſard de retourner en Angleterre en 1395, où il y avoit vingt-ſept ans qu'il n'avoit été (m). Il partit muni de Lettres de recommandation pour le Roi & pour ſes oncles, dont il fut très-favorablement reçu [P]. Après trois mois de ſéjour en Angleterre, Froiſſard prit congé du Roi; ce Prince lui fit donner pour dernier témoignage de ſon affection cent Nobles dans un gobelet d'argent doré peſant deux Marcs. La mort de Gui Comte de Blois ſuivit de près le retour de Froiſſard dans ſon pays, il la place ſous l'année 1397 (n). Il avoit alors ſoixante ans, & vécut encore quatre ans au moins [Q], mais il n'eſt pas poſſible de décider en quelle année il mourut, il paroît ſeulement que ce fut au mois d'Octobre, puiſque ſon *Obit* eſt indiqué pour ce mois dans l'Obituaire de l'Egliſe de Ste. Monegunde de Chimay. Selon une ancienne tradition du pays, il fut enterré dans la Chapelle de Sainte Anne de cette Egliſe Collégiale; & il eſt en effet aſſez probable, qu'il vint finir ſes jours dans ſon Chapitre.

(k) Chron. L. IV. ch. 18.

(l) Idem L. IV. ch. 56.

(m) Chron. L. IV. ch. 61. p. 190. ſi dit 28 ans à la page ſuivante.

(n) Chron. Liv. IV. ch. 59.

l'année 1390.] Il aſſiſta à toutes les fêtes qui furent données au mariage du Duc de Berry, célébré la nuit de la Pentecôte à Riom en Auvergne: il compoſa une Paſtourelle pour le lendemain des nôces (49) puis *retournant en France* avec le Seigneur de la Riviére (50), il ſe rendit à Paris. Son activité naturelle, & ſurtout la paſſion de s'inſtruire dont il étoit ſans ceſſe occupé, ne lui permirent pas d'y demeurer longtems. On le voit, en moins de deux ans, ſucceſſivement dans le Cambreſis, dans le Hainaut, dans la Hollande, dans la Picardie (51); une ſeconde fois à Paris (52), dans le fond du Languedoc, puis encore à Paris & à Valenciennes (53); delà à Bruges, à l'Ecluſe, dans la Zélande, enfin dans ſon pays (54). Il accompagne dans le Cambreſis le Seigneur de Couci au Château de Crevecœur que le Roi venoit de lui donner: *Il* lui raconte ce qu'il avoit vu, & apprend de lui différentes circonſtances des négociations entre la France & l'Angleterre. Après avoir donné quinze jours à ſa patrie, il paſſe un mois en Hollande auprés du Comte de Blois, l'entretenant de ſes voyages: il va s'inſtruire par lui-même du détail des négociations de la Paix qui ſe traitoit à Lelinghen (55). Il aſſiſte à la magnifique entrée que la Reine Iſabelle de Baviére fait dans Paris. L'exactitude avec laquelle il parle du Cérémonial obſervé entre le Pape & le Roi Charles VI à Avignon, ſemble prouver qu'il avoit aſſiſté à leur entrevuë en 1389, d'autant plus qu'il eſt certain que Charles VI étant allé d'Avignon à Toulouſe recevoit l'hommage du Comte de Foix, Froiſſard s'y trouva & entendit leur converſation. On voit par ce détail, qu'il ne ſe paſſoit rien de nouveau, dont notre Hiſtorien ne voulût être témoin: Fêtes, Tournois, Conférences pour la Paix, Entrevuës de Princes, & leurs Entrées, rien n'échappoit à ſa curioſité.

(49) P. 295 de ſes Poéſ. MSS.

(50) Chron. Liv. III dans le MS, No 8335 de la bibliothéque du Roi.

(51) Chron. L. IV. ch. 1.

(52) Ibid. ch. 5. & une *Paſtourelle* à la p. 285 de ſes Poéſies MSS.

(53) Chron. L. IV. ch. 8.

(54) Ibid. Liv. III. ch. 26.

(55) Il y a *Belinghen* dans le texte, mais c'eſt une faute.

[O] *Il fit le voyage de Middelbourg en Zélande pour profiter des lumiéres d'un Chevalier Portugais* &c.] Il n'avoit appris ce qu'il ſavoit de la Guerre d'Eſpagne que des Gaſcons & des Eſpagnols, qui avoient tenu pour le Roi de Caſtille. Il juges qu'il étoit du devoir d'un Ecrivain exact & judicieux de ſavoir auſſi ce qu'en diſoient les Portugais; ſur l'avis qu'on lui donna qu'il pourroit en trouver à Bruges un grand nombre, il s'y rendit. A ſon arrivée il apprit qu'un Chevalier Portugais, *vaillant homme & ſage, & du Conſeil du Roy de Portugal*, nommé Jean Ferrand Portelet (56), étoit depuis peu à Middelbourg en Zélande. Portelet, qui alloit alors en Pruſſe à la guerre contre les Infidéles, s'étoit trouvé à toutes les affaires de Portugal. Auſſitôt Froiſſard ſe met en marche avec un Portugais ami du Chevalier, va à l'Ecluſe, s'embarque & arrive à Middelbourg, où ſon Compagnon de voyage le préſente à Portelet. Ce Chevalier *gracieux, amiable, & accointable*, lui raconta pendant les ſix jours qu'ils paſſérent enſemble, tout ce qui s'étoit fait en Portugal & en Eſpagne depuis la mort du Roi Ferrand juſqu'à ſon départ de Portugal. Froiſſard auſſi content des récits de Portelet que de ſa politeſſe, prit congé de lui & revint dans ſa patrie, où réuniſſant les connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans ſes différens voyages, il en compoſa un nouveau Livre, qui fait le troiſiéme de ſon Hiſtoire.

(56) Il l'appelle *Portelet*, Chron. Liv. III. ch. 76.

[P] *Il fut très-favorablement reçu.*] De Douvres où il débarqua, il alla à *Saint Thomas de Cantorbery*, où il vit le jeune Roi Richard, qui étoit venu rendre graces à Dieu des ſuccès de ſa derniére Campagne en Irlande; mais il ne put alors parvenir à être préſenté à ce Prince, qu'il fut obligé de ſuivre dans les différens lieux qu'il parcourut juſqu'à ſon arrivée à Ledos. Ce ne fut pas un tems perdu pour l'Hiſtorien: les Anglois étoient encore pleins de leur expédition en Irlande, il ſe fit raconter & leurs exploits & les merveilleuſes choſes qu'ils y avoient vuës: étant enfin à Ledos, il remit au Duc d'Yorck, Oncle du Roi, des Lettres du Comte de Haynaut & du Comte d'Oſtervant. *Maiſtre Jehan*, lui dit le Duc, *tenez-vous touſjours de lés nous & nos gens, nous vous ferons tout amour & courtoiſie, nous y ſommes tenus pour l'amour du tems paſſé, & de noſtre Dame de mere à qui vous juſtes; nous en avons bien la ſouvenance.* Enſuite il l'introduiſit dans la Chambre du Roi, qui le reçut avec des marques de bonté très-diſtinguées. Richard prit les Lettres dont il étoit chargé, lui dit, après les avoir luës, que *s'il avoit eſte de l'hoſtel de ſon ayeul & de Madame ſon ayeule, encore eſtoit-il de l'hoſtel d'Angleterre.* Cependant Froiſſard ne put encore préſenter au Roi le Roman de Meliador, qu'il lui avoit apporté, le Seigneur de Perſy, Sénéchal d'Angleterre lui conſeilla d'attendre une circonſtance plus favorable: en attendant notre Hiſtorien profitoit de l'occaſion de s'inſtruire exactement de tout ce qui ſe paſſoit, & il écrivoit chaque jour ce qu'il apprenoit. Enfin le Duc d'Yorck, & les Seigneurs de Perſy & de Servy trouvant un jour le Roi moins occupé, lui parlérent du Roman que Froiſſard lui avoit apporté: ce Prince demanda à le voir, *ſi le viſt en ſa Chambre*, dit l'Hiſtorien, car *tout pauureau ſe l'auoye & lui mis ſur ſon lit, & lors l'auoit & regarda dedans, & lui plut très grandement, & plaire bien lui devoit, car il eſtoit enluminé, eſcrit & hiſtorié, & couuert de vermeil velour à dix cleus d'argent dorez d'or, & roſe d'or au milieu à deux gros fermaux dorez, & richement ouurez, au milieu rubiers d'or. Adonc*, continue Froiſſard, *demanda le Roy de quoy il traitoit, & je luy dy d'Amour. De ceſte reſponce fut tout reſjoui, & regarda dedans le livre en pluſieurs lieux, & y liſis, car moult bien parloit & liſoit Françoiz, & puis le fit prendre par un ſien Chevalier qui ſe nommoit Meſſire Richard Credon, & portet en ſa Chambre de retrait* (ſon Cabinet) *dont il me fit bonne chere.* Henri Caſtede Ecuyer Anglois, qui avoit été préſent à cet entretien, & qui ſavoit d'ailleurs que Froiſſard écrivoit l'Hiſtoire, l'aborda en lui demandant s'il étoit informé des détails de la conquête que le Roi d'Angleterre venoit de faire en Irlande: comme Froiſſard, pour l'engager à parler, feignit de les ignorer, l'Ecuyer ſe fit un plaiſir de les lui raconter (57).

(57) Chron. Liv. IV. ch. 65.

[Q] *Et vécut encore quatre ans au moins.*] C'eſt ce qui paroît parce qu'il raconte quelques événemens de l'année 1400. Si l'on en croyoit Bodin, & la Popeliniére, dit Mr. de la Carne, Froiſſard auroit vécu juſqu'en 1420, mais ces deux Ecrivains ont peut être été trompés par ces mots, qui commencent le dernier Chapitre du dernier Livre de ſon Hiſtoire, *En l'an de grace mil quatre cent ung miſar*, au lieu de lire *ung*, ainſi qu'il eſt écrit en pluſieurs Manuſcrits, & dans les Editions Gothiques, ils auront lu *vingt*. Un autre paſſage de Froiſſard pourroit donner lieu de penſer qu'il a vécu juſques vers le milieu du XV. Siécle, en parlant du banniſſement du Comte d'Harcourt, qui engagea les Anglois à faire une deſcente dans la Normandie, il dit que plus de cent ans aprés on vit les ſuites funeſtes de leur irruption: *Ceſte baier* (du Roi Jean contre Meſſire Godefroi de Harecourt) *eſtuſa grandement au Royaume de France, eſpecialement au pays de Normandie, car les traces en parurent cent ans aprés, comme vous l'orres en l'hiſtoire* (58). Mais ces termes ne doivent pas être pris à la lettre: l'Auteur écrivoit plutôt comme prévoyant les malheurs à venir, que comme témoin de leurs derniers progrés.

(58) Liv. I. ch. 215. p. 152.

FULLER (Thomas) ſavant Théologien & Hiſtorien Anglois du XVII. Siécle, nâquit vers l'an 1608 [A] à All-Wincle près d'Oundle dans la Comté de Northampton, de Mr. Fuller, Miniſtre de

(1) *Memoirs of the Lives &c. of thoſe noble, reverend &c. Perſonages that ſuffered Death &c. in Our late ineſtine Wars* p. 324. London 1668 in-fol.

[A] *Nâquit vers l'an 1608.*] C'eſt ce qu'on peut recueillir du récit de *Mr. David Lloyd* (1), qui dit qu'il étoit âgé de 53 ans, quand il mourut en 1661. L'Auteur de ſa *Vie*, imprimée à Oxford en 1662 in-douze, nous apprend auſſi (2) que *ſon grand mérite lui procura, lorſqu'il s'avoit encore*

(2) P. 2.

de ce lieu (*a*). Il fit ſes Humanités principalement ſous ſon pere, & à l'âge de douze ans il entra dans le Collége de la Reine à Cambridge, où il continua ſes études avec tant d'application, qu'il prit le degré de Bachelier-ès-Arts en 1624, & celui de Maître en 1628 (*b*), choſe ſans exemple, par rapport à la jeuneſſe du ſujet (*c*). Pendant qu'il demeura dans ce Collége (*d*) il ſe mit ſur les rangs pour une place de Membre qui vaquoit, animé également par ſon mérite & par l'intérêt, & ayant d'ailleurs pour lui les vœux de tout le Collége; mais il fut obligé de ſe déſiſter de ſes prétentions, & il fallut céder à l'autorité d'un Statut du Collége, qui défend d'admettre deux Membres de la Comté de Northampton. Il eſt vrai que ſa délicateſſe l'empêcha de profiter des diſpoſitions favorables où l'on étoit pour lui, il auroit pu obtenir que ce Statut n'eût pas été pris à la rigueur, mais il ne voulut pas devoir ſon avancement à un mauvais exemple, qui auroit pu ſervir dans la ſuite de prétexte à des infractions plus dangereuſes aux Priviléges & aux Loix du Collége (*e*). Mais cette affaire lui fournit une belle occaſion de paſſer dans le Collége de Sidney, où pluſieurs ſavans Amis l'avoient ſouvent invité d'entrer. Il n'y avoit pas été longtems, lorſqu'il fut élu Miniſtre de la Paroiſſe de St. Benoît à Cambridge; ce fut à ſon ſervice qu'il conſacra les prémices de ſon Miniſtére, & qu'il ſe fit généralement admirer comme un grand Prédicateur. Il avoit environ vingt-trois ans (*f*), lorſque ſon rare mérite lui procura une place de Membre dans le Collége de Sidney, & une Prébende à Salisbury, à laquelle il fut nommé le 18 Juin 1631 (*g*). Peu de tems après l'Evêque de Salisbury lui conféra l'ordre de Prêtriſe, & le nomma à la Cure de *Broad Windſor* dans la Comté de Dorſet, il s'y maria, & épouſa une jeune Demoiſelle de qualité, dont il eût pluſieurs enfans (*b*). En 1635 il ſe fit recevoir Bachelier en Théologie (*i*). Pendant ſa retraite dans ſa Cure, il travailla à finir pluſieurs Ouvrages, qu'il avoit ébauchés à Cambridge (*k*). Mais s'ennuyant d'être confiné dans une Cure de Campagne, & affligé de la fâcheuſe ſituation des affaires publiques, il alla à Londres, où il parut avec applaudiſſement dans les premiéres Chaires, ſur-tout dans celles des *Inns*, ou Colléges de Droit, de la Cour; enfin le Maître & la Confrairie de la Savoye l'invitérent, & cette petite Paroiſſe le ſollicita vivement d'accepter la place de Prédicateur de l'Après-midi (*l*), qu'il remplit avec un prodigieux ſuccès [*B*]. En 1640 il publia ſon *Hiſtoire de la Guerre Sainte*, (*Hiſtory of the Holy War*) [*C*], & en 1642 ſon *Etat Saint* (*Holy State* [*D*]. Il continua ſon miniſtére à la Savoye, au grand contentement de ſes Paroiſſiens, & de toute la Nobleſſe du voiſinage, juſqu'au commencement de la Guerre Civile, travaillant pendant tout ce tems-là en particulier & en public pour le ſervice du Roi [*E*]; au mois d'Avril 1643, ſe voyant preſſé au ſujet du *Covenant*, il ſe retira à Oxford, où il prêcha devant le Roi à Ste. Marie [*F*]; il accompagna enſuite le Chevalier Rodolphe Hopton, depuis

(*a*) *Life and Death of that reverend Divine and excellent Hiſtorian, Dr. Tho. Fuller.* p. 2. 2. Edit. Oxon. 1662. and Fuller's *Mixt contemplations in better Times* Part. II. p. 62 Lond. 1660.

(*b*) Regiſtres de l'Univerſité.

(*c*) *Life and Death of Dr. Fuller.* p. 3. 4.

(*d*) Il nous apprend dans ſon *Hiſtoire de l'Univerſité de Cambridge.* p. 62, qu'il y demeura huit ans.

(*e*) *Life* &c. p. 4.

(*f*) Ibid. p. 4. 5.

(*g*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 556.

(*b*) *Life of Dr. Fuller* p. 4. 11.

(*i*) Regiſtres de l'Univerſité.

(*k*) *Life* &c. p. 7 & 8.

(*l*) Ibid. p. 13. 14.

que vingt-trois ans, *une Prébende à Salisbury, & dans le même tems une place de Membre dans le Collége de Sidney.* Or il paroît que la Prébende de *Nuterbury in Eccleſia* dans la Cathédrale de Salisbury, lui fut conférée le 18 Juin 1631 (3), d'où il s'enſuit qu'il devoit être né environ l'an 1608.

(3) *Hiſtory and Antiq. of the Cathedral Church of Salisbury, and the Abby-Church of Bath* p. 313 Lond. 1719 in-8. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 556.

[*B*] *Il la remplit avec un prodigieux ſuccès.*] Il lui venoit une foule d'Auditeurs des quartiers les plus éloignés, *enfoncé*, dit l'Auteur de ſa Vie (4), *que les Miniſtres ordinaires de l'Egliſe où il prêchoit, s'en trouvoient preſque exclus, à moins qu'ils ne fiſſent leurs exercices fort promptement; ils n'avoient pour leurs fonctions extraordinaires le Dimanche, que celui que le Docteur leur laiſſoit, en s'abſtenant conſtamment de toute autre fonction que de la ſienne. La Chapelle où il prêchoit étoit non ſeulement remplie, mais il y avoit du monde debors, & les fenêtres mêmes & la Sacriſtie de cette petite Egliſe étoient occupées: comme ſi des eſſains d'abeilles ſe fuſſent raſſemblés pour recueillir le miel qui diſtilloit de ſa bouche.*

(4) P. 15.

[*C*] *En 1640 il publia ſon* Hiſtoire de la Guerre Sainte.] Elle parut à Cambridge in-fol. ſous ce titre: *l'Hiſtoire de la Guerre Sainte, par* Thomas Fuller, *Bachelier en Théologie, Prébendier de Salisbury, & ci devant du Collége de Sidney à Cambridge.* L'Epître dédicatoire, qui eſt datée de *Broad Windſor* le 6 Mars 1638, eſt addreſſée au très-honorable Edouard Montague, & au Chevalier Jean Powlet, fils & héritiers d'Edouard Lord Montague de Boughton, & à Jean Lord Powlet de Hinton St. George. Il dit dans la Préface, qu'il n'y a de lui dans cet Ouvrage que l'arrangement, les matériaux mêmes s'étant trouvés ſous ſa main; que „ tout Hiſtorien, qui veut inventer lui-même, „ pourra obtenir la louange d'avoir de l'eſprit, mais qu'il „ doit rougir de la fauſſeté de ce qu'il débite. Si je n'ai „ pas, *dit-il*, chargé par-tout les marges de citations, c'eſt „ ou parce qu'il s'agiſſoit de faits univerſellement reconnus, ou pour éviter la répétition des mêmes noms. „ Quand je n'ai pu aller moi-même à la ſource, j'ai cité „ d'emprunt, de maniére cependant que le Lecteur peut „ remonter à la ſource." On trouve à la tête de l'Ouvrage des Vers à la louange de l'Auteur, par *Robert Gomerſall*, Vicaire de Thorncombe dans la Comté de Devon, *Robert Tyrling*, *Jacques Dupont*, Bachelier en Théologie, du Collége de la Trinité, *J. Booth* Docteur en Théologie, du Collége de Chriſt à Cambridge, *H. Atkins*, *H. Hutton*, Maître, ès-Arts, du Collége de Jéſus, *H. Vintener*, *Th. Jackſon*, *Guillaume Johnſon*, du Collége de la Reine, & *Clement Bretten* du Collége de Sidney.

[*D*] *Son* Etat Saint.] Cet Ouvrage parut à Cambridge in-fol. ſous ce titre: *L'Etat Saint. Par* Tho. Fuller *Bachelier en Théologie, Prébendier de Salisbury, ci-devant Membre du Collége de Sidney à Cambridge.* Il dit dans la *Preface*, que par rapport aux caractéres „ il s'eſt conformé aux Loix „ établies du Royaume (y ayant un an que l'Ouvrage u „ été mis ſous preſſe); mais comme depuis ce tems-là, *dit-il*, la fageſſe du Roi, & de l'Etat, a trouvé à propos de „ faire divers changemens, je me flatte que le Lecteur y „ aura égard, là où il ſera néceſſaire." Il ajoûte enſuite, que s'il plaît à Dieu; *de faire ſuccéder par ſa miſericorde des tems plus tranquilles aux orages qui nous agitent, cela l'encouragera, ſi Dieu lui donne vie, à entreprendre* l'Hiſtoire Eccléſiaſtique *depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt juſqu'à notre tems, pourvu*, dit-il, *que des quartiers éloignés on me fourniſſe les ſecours néceſſaires, tant de la part des Savans que des Bibliothéques, ſans quoi on entreprendroit inutilement, avec toute l'application du monde, un pareil Ouvrage.*

[*E*] *Travaillant pendant tout ce tems-là en particulier & en public pour le ſervice du Roi.*] Ses Sermons étoient conſtamment des exhortations à la paix & à l'obéiſſance, & il s'employoit le reſte du tems à avancer autant qu'il pouvoit les affaires du Roi, ſoit en tâchant de ménager un prompt accommodement, ſoit en travaillant à procurer de puiſſans ſecours à ce Prince. Dans cette vûë, le jour de l'Anniverſaire du Couronnement du Roi le 27 Mars 1642 il prêcha à St. Pierre de Weſtminſter ſur II Sam. XIX. 30. *Qu'il prenne le tout puiſque le Roi mon Seigneur eſt retourné en paix.* Ce Sermon, qui fut imprimé à Londres in 4. choqua fort ceux qui étoient du Parti oppoſé au Roi (5). On dit (6) „ qu'il n'y avoit que peu ou point d'Eccléſiaſtiques „ Orthodoxes, qui fuſſent encore dans les bornes du de„ voir, les uns étant morts en priſon, ou par de plus „ mauvais traitemens encore, & ceux qui reſtoient étant „ ou dépoſſédés, ou réduits à ſe taire; tellement que tou„ te l'attention des Parlementaires ſe fixoit ſur notre Doc„ teur, en ce qui concernoit les Aſſemblées publiques. Il „ continua cependant toujours à inſiſter ſur la Soumiſſion, „ juſqu'à ce qu'on le forçât à recevoir le *Covenant*, & à „ preſſer ſes Auditeurs à le recevoir. Des perſonnes auſſi „ peu inſtruites de la vérité, qu'heureuſes de ne s'être „ pas trouvées dans la peine, ont répandu divers faux „ bruits & des calomnies au ſujet de la conduite qu'il „ tint, & de ſes ſentimens ſur cette ligue impie. Il étoit „ non ſeulement facile, mais il y avoit de la ſageſſe, aux „ autres Eccléſiaſtiques, qui étoient hors de l'atteinte des „ griffes de ces Réformateurs raviſſans, de quitter leurs „ Bénéfices, pour mettre leur conſcience en ſureté, & „ pour ne rien faire qui y fût contraire. Mais il n'étoit „ pas ſi aiſé à notre Docteur de ſe tirer d'un poſte, dont „ il ne pouvoit guéres ſortir que pour entrer en priſon. „ Il diſoit quelquefois un mot, comme en paſſant, de la „ Réformation, qui étoit le grand objet & le ſujet favori „ en ce tems-là, pour ſe mettre à couvert des Cenſures „ du Parlement & de ſes Partiſans; mais quoiqu'il ſemblât „ par-là s'accommoder, autant qu'il étoit permis, aux „ fauſſes idées de ces gens-là, ſes charitables déguiſemens „ ne purent cependant le mettre à couvert des ſévéres re„ prehenſions de quelques uns des principaux Miniſtres „ de ces tems de Réformation, & entre autres de M. „ *Saltmarſh.*" Ce qui occaſionna la diſpute entre notre Auteur & Mr. Saltmarſh, fut un *Sermon du premier jour la Réformation*, prononcé à la Savoye, ſur Heb. IX. 10. & imprimé à Londres en 1643 in-4. Mr. Saltmarſh publia des *Remarques* ſur ce Sermon, où il taxoit Mr. Fuller de Papiſme; celui-ci repliqua par une Apologie imprimée à Londres in-4. ſous le titre de *la Vérité maintenuë.*

(5) *Life* &c. p. 16. 17.

(6) Ibid. p. 17 & ſuiv.

[*F*] *Où il prêcha devant le Roi à Ste. Marie.*] Il expoſa dans ce Sermon les avantages d'un Accommodement, *en homme vivement touché, & qui ſentoit encore toute la malignité & l'impuiſſante rage des infidéles habitans de* Londres, *mais*

puis Lord Hopton, en qualité de ſon Chapelain à l'Armée [G]. A meſure que la Guerre s'allumoit, il alloit d'un lieu à un autre; & lorſque l'Armée faiſoit quelque ſéjour dans un endroit pour ſe rafraîchir, ou pour ſe fortifier, il profitoit de ce tems-là pour ſes études, & pour ramaſſer les matériaux de ſon *Hiſtoire de tous les Hommes illuſtres d'Angleterre* [H]. Après la bataille de Cheriton-Down, donnée le 29 Mars 1644, le Lord Hopton ſe retira avec ſon Armée & ſon Artillerie à Baſing; où il laiſſa notre Savant. Fuller encouragea ſi bien la Garniſon à faire une vigoureuſe défenſe, que le Chevalier Guillaume Waller fut obligé de lever le Siége avec une perte conſidérable (*m*). Mais la guerre tendant à ſa fin, & une partie de l'Armée du Roi ayant été obligée de ſe retirer dans la Comté de Cornouaille ſous les ordres de Mylord Hopton, Mr. Fuller ſe retira, avec la permiſſion de ce Seigneur, à Exeter, où il reprit ſes études, & prêcha régulièrement aux habitans de cette Ville. Pendant le ſéjour qu'il y fit, il fut nommé Chapelain de la Princeſſe Henriette-Marie (*n*), & peu après le Roi le nomma par Lettres Patentes au Bénéfice de Dorcheſter dans la Comté de Dorſet, qui valoit quatre-cens Livres ſterling de rente. Notre Auteur s'excuſa d'accepter cette grace, & continua à demeurer auprès de la Princeſſe juſqu'à la reddition d'Exeter, qui ſe rendit au Parlement au mois d'Avril 1646 (*o*); il n'accepta cependant point le Bénéfice de Dorcheſter, parce que voyant la guerre finie il ſe détermina à aller à Londres; comme étant le lieu le plus propre à finir ſon Hiſtoire des Hommes illuſtres (*p*). Il ſe rendit donc dans cette Ville, mais il trouva ſa place de la Savoye occupée par un autre. En 1647 il publia à Londres in-4. un *Sermon d'Encouragement* prononcé quatorze ans auparavant à Cambridge &c. [I]. La mort du Roi Charles le pénétra de la plus amère douleur. Peu de tems après le Comte de Carliſle le nomma au Bénéfice de *Waltham-Abbey*; il fut auſſi fait Prédicateur de l'Après-midi à St. Clement, où il prêchoit tous les Mécredis après midi, devant un nombreux Auditoire; & fort peu après il paſſa à Ste. Bride dans le Fleetſtreet, où il prechoit le Jeudi après midi (*q*). Il étoit veuf dès le commencement de la Guerre Civile, & il demeura douze ans ſans ſe remarier, mais au bout de ce tems-là il épouſa une des ſœurs du Vicomte Baltingiaſſe, dont il eut un fils unique (*r*). En 1655 Cromwell publia un Edit par lequel il interdiſoit tous les Eccléſiaſtiques, les Maîtres d'Ecole, & autres qui avoient adhéré au parti du feu Roi, ou aſſiſté Charles II. ſon fils, leur défendant de faire aucune fonction de leur Miniſtère, de tenir école &c. ſous différentes peines. Malgré cela notre Auteur continua toujours de prêcher comme auparavant. En 1656 il publia à Londres in fol. ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Grande-Bretagne* [K].

(*m*) *Life of Dr. Fuller* p. 29. 30.

(*n*) Née à Exeter le 28 Juin 1644.

(*o*) *Memorials of the English affairs. By Bulſtrode Whitelock.* p. 200. London 1732 in-fol.

(*p*) *Life &c.* p. 34. 35.

(*q*) Ibid. p. 40. 41.

(*r*) L'Auteur de la *Vie du Dr. Fuller* p. 42 dit que cet enfant étoit âgé de ſix ans en 1662.

En-

mais dont les forces étoient telles, que le Docteur croyoit charitablement, qu'en ne pouvoit mieux faire que de tâcher de les gagner, par beaucoup de condeſcendance par rapport à la Réformation de l'Egliſe. Il ſemble qu'il y eût des endroits dans ce Sermon qui choquerent quelques perſonnes de la Cour, comme ſi le bon Docteur eût été un Royaliſte tiède, qui n'affectionnoit pas de tout ſon cœur les interêts du Roi; & cette idée mal fondée lui fit beaucoup de peine, quoique perſuadé qu'il fût intérieurement de la juſtice des raiſons qui l'engageoient à plaider pour un Accommodement. Il n'eut pas occaſion de ſe juſtifier ni en chaire ni par écrit, & les troubles de la guerre empêchèrent que ſes Auditeurs préoccupés à ſon déſavantage puſſent l'entendre dans ſes défenſes (7).

(7) P. 23. 24.

[G] *Il accompagna enſuite le Chevalier Rodolphe Hopton..... en qualité de ſon Chapelain à l'Armée.*] Quoique le Chevalier Hopton fût un Général auſſi habile, expérimenté, & heureux, qu'aucun de ceux qui fuſſent au ſervice du Roi, il ne fut jamais éloigné d'un Accommodement, & de terminer la guerre à des conditions juſtes & honorables, déſorte que notre Auteur trouvoit en lui des ſentimens conformes au déſir qu'il avoit de voir la paix rétablie, & aux ſoins qu'il ſe donnoit à cet égard (8).

(8) Ibid. p. 24. 25.

[H] *Pour ramaſſer les materiaux de ſon Hiſtoire de tous les hommes illuſtres d'Angleterre.*] Cet Ouvrage n'a paru qu'en 1662 à Londres in-fol. après la mort de l'Auteur. Mr. Nicholſon remarque (9), que quoiqu'il prétende faire connoître dans cet Ouvrage, les Avantages naturels, les Manufactures, les Edifices, les Proverbes &c. de toutes les Comtés d'Angleterre & du Pays de Galles, auſſi bien que les Grands-Hommes d'Etat & d'Egliſe, qu'ils ont produit, „ il ſemble cependant qu'il ſe propoſe principalement le „ dernier article, qui tient auſſi la plus grande partie du „ Volume. C'eſt une Compilation informe faite à la hâte „ *pour en retirer quelque argent* (10), quoique l'Auteur n'ait „ pas vêcu aſſes pour le voir imprimé. Il y corrige pluſieurs fautes de ſon *Hiſtoire Eccleſiaſtique*, mais il en fait „ plus de nouvelles à la place. Ce qu'il y a de meilleur „ ſont les Liſtes des Sherifs & des Gentilshommes, telles „ qu'elles furent envoyées par les Comtés (à douze près) „ la douziéme année de Henri VI. Il ſuit principalement „ Bale pour la Vie des Ecrivains Illuſtres, & celles des „ plus grands Héros ſont généralement des Collections „ mal faites, remplies de contes & de fauſſetés."

(9) *Engliſh Hiſtorical Library* Part I. p. 14 Lond. in-8.

(10) P. 2.

[I] *En 1647 il publia..... un Sermon d'Encouragement prononcé quatorze ans auparavant à Cambridge.*] Le titre porte, qu'il a été prononcé en d'autres lieux, & qu'il le publie à la ſollicitation de ſes Amis; il s'y qualifie, *ci-devant Predicateur d'Après-midi dans Lombard-Street.* L'Epître Dédicatoire s'addreſſe au *très honorable & très-accompli Chevalier* Jean d'Aovers, „ Il a plû, dit-il, au Gouver„ nement préſent (aux ordres duquel, *dit-il*, je me ſoû„ mets humblement) de m'impoſer ſilence, & de me dé„ fendre de prêcher publiquement." Voici comment il s'exprime dans la Préface *au Lecteur Chretien: Si j'étois interdit de l'exercice de mes fonctions, ſans aucune eſpérance d'y rentrer, je vous ſolliciterois de deplorer mon malheur. Mais flottant encore entre la crainte & l'eſpérance, je ſuis dans un état à ne pouvoir recevoir ni des condoléances ni des félicitations. En attendant, je ne crois pas qu'il y ait de Papiſme à ſoutenir que les priéres des autres peuvent être utiles & avantageuſes à un homme dans ma ſituation* †. *C'eſt ce qui m'engage à vous demander vos vœux Chrétiens, pour que je me voye délivré de la peine où je ſuis, de la maniére qui contribuera le plus à la Gloire de Dieu, à mon propre bien, & à l'édification des autres. De quelle façon que les choſes tournent, ce n'eſt pas une petite conſolation pour moi, de n'avoir rien a me reprocher par rapport à mon Miniſtere; & de n'avoir pas renoncé à ma profeſſion par ma négligence; puiſque j'ai déja fait, & que je ſuis reſolu de faire tous mes efforts, pour obtenir mon retabliſſement par toutes les voyes legitimes..... peut-être ſe trouvera-t-il des perſonnes qui me conſeilleront de faire des exercices chez moi; mais juſques à préſent je me ſuis abſtenu de ces ſortes d'exercices, comme ſujets à donner du ſcandale, eſperant avec le tems de pouvoir remonter en chaire.*

† Il y a une allusion à l'état mitoyen du Purgatoire, l'Anglois porte *Purgatory-condition.* R. D. T.

[K] *En 1656 il publia à Londres in-folio ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Grande-Bretagne.*] Voici le titre entier: *Hiſtoire Eccleſiaſtique de la Grande Bretagne, depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt juſqu'à l'année 1648. Par* Thomas Fuller. Il dit dans ſa Préface datée *de ſa Chambre au Collége de Sion à Londres*, que les trois premiers Livres ont été compoſés pour la plus grande partie ſous le régne de Charles I. „ Comme il paroît par les endroits qui con„ viennent à la forme de Gouvernement de ce tems-là. „ Les neuf autres Livres ont été faits depuis le change„ ment de la Monarchie en République." A la ſuite de cet Ouvrage on trouve l'*Hiſtoire de l'Univerſité de Cambridge depuis la Conquête.* Londres 1655; & l'*Hiſtoire de l'Abbaye de Waltham dans la Comté d'Eſſex, fondée par le Roi Harolde.* Par Thomas Fuller Curé de *Waltham.* Londres 1655. L'*Hiſtoire Eccleſiaſtique* de notre Auteur a été critiquée par le Docteur Pierre Heylin dans la *Première Partie* de ſon *Examen Hiſtoricum: ou Catalogue & Examen des Mépriſes, des Fauſſetés, & des Défauts de quelques Hiſtoires modernes, dont la partialité & la negligence de leurs diſſerens Auteurs ont été le principe.* Londres 1659 in-8. Dans cette *Première Partie* conteoant des *Remarques néceſſaires ſur* l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Grande-Bretagne, *& ſur* l'Hiſtoire de Cambridge, le Docteur Heylin obſerve, que Mr. Fuller avoit déclaré dans la *Preface* de ſon *Etat Saint*, imprimé en 1642, „ que ſi Dieu lui donnoit la „ vie, il comptoit d'entreprendre l'*Hiſtoire de l'Egliſe de.* „ *puis la naiſſance de Jeſus-Chriſt juſqu'a notre tems.*" Le Docteur examine ſi l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* de notre Auteur ſatisfait à cette promeſſe & répond à une ſi longue attente. Mr. Heylin remarque 1. Que ſur cette promeſſe, le Lecteur devoit naturellement s'attendre à l'*Hiſtoire Générale* de l'Egliſe depuis le commencement du Miniſtère de Jéſus-Chriſt, & la Vocation des douze Apôtres, juſqu'au tems où nous vivons; au-lieu que l'Auteur s'eſt borné à l'Egliſe de la Grande-Bretagne „ qui bien loin d'a„ voir été fondée du tems de Jéſus-Chriſt, ne peut prétendre, ſelon Mr. Heylin, à une antiquité qui remonte juſqu'aux Apôtres, ni à aucun des ſoixante-dix Diſciples, ni enfin à aucun des Hommes Apoſtoliques des „ premiers tems." II. Que quoiqu'il lui ait donné le titre d'*Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Grande-Bretagne*, l'Ouvrage ne répond nullement à ce titre, n'y ayant preſque rien ſur les affaires de l'Egliſe d'Ecoſſe, qui fait certainement une partie conſidérable de la Grande-Bretagne, & bien moins encore, ou rien du tout ſur l'Irlande, qui étoit compriſe anciennement parmi les *Iles Britanniques.* III. Que ce n'eſt

Environ ce tems-là il devint Chapelain de Mylord Berkley, ayant quitté Waltham pour la Cure de Cranford dans la Province de Middlesex, à laquelle ce Seigneur l'avoit nommé. Quelque tems auparavant

pas une *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, à proprement parler, mais une Compilation de cette Hiſtoire & d'autres matières étrangères, & que les affaires Eccléſiaſtiques en ſont la moindre partie. *Le nom de* Rapſodie Eccléſiaſtique *y auroit mieux convenu . . . . . car il s'y trouve tant & de ſi grandes impertinences, ſur des ſujets purement hiſtoriques, plus encore que ſur des matières Eccléſiaſtiques, qu'en les retranchant, ce gros Ouvrage ſe réduiroit à un très-petit Volume, ſinon à rien du tout.* La première choſe de cet ordre que le Docteur Heylin remarque „ eſt purement *extérieure*, & n'eſt que *le dehors* des impertinences qui ſont „ dans le fond même du Livre, il s'agit des *Titres*, des „ *Epîtres Dédicatoires*, & de pluſieurs *Inſcriptions* ou *Titres* à la tête des Sections." Dans le ſecond reng d'impertinences, qui ſont *intrinſéques*, & qui ſont partie de l'Ouvrage même, le Docteur Heylin compte ce qu'on y trouve pêle-même ſur le Blazon, la Généalogie des Familles Illuſtres, leurs Armoiries, ſelon que cela ſe trouve en ſon chemin, qui ſont des choſes qui ne ſont point du reſſort d'un Hiſtorien Eccléſiaſtique, à moins qu'il ne s'agiſſe de perſonnes qui ayent fondé des Evêchés ou des Monaſtéres; ou que les mêmes Armes n'ayent appartenu aux uns & aux autres. On met en troiſiéme lieu les vers, & les vieux morceaux de Poëſie, dont toute cette Hiſtoire eſt remplie; ce qui eſt ridicule, & n'eſt autoriſé par l'exemple d'aucun Hiſtorien Grec ou Latin, ni d'aucun Hiſtorien moderne. Une quatriéme eſpéce d'impertinence, c'eſt qu'il a été fouiller dans les vieilles Légendes du Papiſme, écrites dans les tems les plus ténébreux des ſiécles ſuperſtitieux; & les *Contes* & les *mauvaiſes plaiſanteries* qu'il rapporte, ce qui ne convient nullement à la gravité d'un Hiſtorien Eccléſiaſtique, ni même à la nature d'un ſujet ſérieux. Enfin le Docteur Heylin marque „ les fréquentes „ digreſſions de notre Auteur, touchant l'Antiquité de „ Cambridge, fondées ſur une autorité auſſi foible que les „ Légendes des Moines, & ſi fort étrangéres au ſujet qu'il „ traite, que Mr. *Matthieu Parker* quoique partiſan de „ Cambridge, n'en a fait aucun uſage dans ſes *Antiquitates Britannicæ*; ce qu'il y a de plus ridicule en cela, „ c'eſt qu'on trouve à la fin de ſon Livre une Hiſtoire „ particuliére de cette Univerſité, où il auroit pu renvoyer tout ce qu'il en dit dans les autres endroits . . . . . „ En retranchant toutes ces impertinences, qui ſont bien „ une cinquiéme partie de tout le Livre, il eſt à préſumes „ qu'il ne reſteroit qu'une *Hiſtoire de l'Egliſe*, comme le titre le promet. Ne nous hâtons pourtant point de décider, juſqu'à ce que nous ayons de plus ſolides raiſons „ de prononcer, car ſur un plus mûr examen de l'Ouvrage, que nous avons en main, nous trouvesons qu'il y „ eſt trop peu queſtion de l'Egliſe, & trop de l'Etat; Je „ veux dire, qu'il y eſt trop peu queſtion de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*, & qu'il s'agit trop de l'*Hiſtoire Civile*." Le Docteur Heylin obſerve enſuite, qu'on prendroit encore patience, *ſi l'Auteur s'écartoit ſeulement de la vérité de* l'Hiſtoire; *mais qu'il régne dans tout ſon livre un eſprit de Puritaniſme, qu'on y trouve tant de principes dangereux qui conduiſent à la Non-conformité & à la Sédition, qu'un Lecteur peu en garde pourroit aiſément s'y laiſſer ſurprendre, du moins ſi la gayeté du ſtile eſt capable de faire impreſſion.* Le Docteur aſſure qu'il n'a pu lire cet Ouvrage de Mr. Fuller ſans ſentir beaucoup d'indignation „ & qu'il a „ longtems attendu que quelque Champion ſe mît ſur les „ rengs contre ce Goliath, qui avoit ſi inſolemment *défié les Tribus d'Iſraël*. Et j'avouërai cependant que je n'ai „ jamais entrepris de travail plus à regret que celui-ci. „ Mais me voyant ſollicité par les Lettres & par les inſtances des perſonnes de tout reng dans l'Egliſe, & dans „ les Univerſités, j'ai enfin cédé à leur importunité, à laquelle je voyois qu'il n'y avoit pas moyen de réſiſter." On trouve à la ſuite de ces *Remarques*, un *Appendix contenant l'Apologie du Docteur* Jean Cofins, *Doyen de Peterborough; en réponſe à quelques endroits de* l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Grande-Bretagne, *où il ſe trouve intereſſé.* Dans l'Introduction de cet *Appendix*, le Docteur Heylin nous apprend que ſes *Remarques* étoient achevées & prêtes pour l'Impreſſion dès la St. Michel de l'année 1657; mais que deux raiſons principales ont été cauſe qu'elles ont été ſi longtems ſans paroître. Premiérement, qu'il s'étoit répandu un bruit, que cette tâche avoit été entrepriſe par un Savant de Cambridge, qui connoiſſoit mieux Mr. Fuller, que le Docteur, qui auroit mieux qu'un autre portât cette charge, que lui, en ſuppoſant que le Public ſeroit également ſatisfait. En ſecond lieu, *On avoit répandu partout au dehors*, dit le Docteur Heylin, *dans quelle vûë, c'eſt ce que j'ignore, & ce dont je ne m'embarraſſe guére, que* l'Hiſtorien de l'Egliſe *étoit occupé à faire une* Révîſion *de l'Ouvrage en queſtion, où il avoit deſſein de faire hommage à la vérité, de corriger ſes fautes, & de faire réparation au Clergé, qu'il avoit outragé . . . . . Mais ces bruits ayant été regardés enfin comme un artifice pour empêcher l'examen, on m'a ſollicité plus vivement de publier ces* Remarques, *qu'on ne m'avoit preſſé de les entreprendre.* La Lettre du Docteur Cofins, en réponſe à ce que Mr. Fuller avoit dit dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique* Liv. XI. fol. 273. au ſujet du traitement fait à Mr. *Smart*, Prébendaire de Durham, ſur un Sermon contre les innovations ſuperſtitieuſes, cette Lettre, dis-je, eſt datée de Paris le 6 d'Avril 1658; il s'y plaint de l'injure faite également à la vérité comme à lui dans l'endroit marqué de l'Hiſtoire de Mr. Fuller. „ Qu'il y aura mis, je crois, *dit le Docteur Cofins*, comme quantité d'autres choſes, ſur les „ faux rapports d'autres perſonnes, qui n'ont pu ſe réſoudre à laiſſer tomber une vieille calomnie, comme il ſeroit arrivé, s'il ne l'avoit fait revivre, & tranſmiſe à la „ poſtérité; c'eſt ce qu'il a ſi bien ſenti déja lui-même, „ qu'il m'a offert par les Lettres, qu'il m'a écrites il y a „ plus d'un an, de me faire réparation dans l'Ouvrage „ auquel il travaille; mais il ne l'a pas encore fait. Comme je ne le connois que par ſes Ouvrages, où il y a „ quantité de choſes *emportées, légeres*, & *indifcrettes*, je „ ne ſai juſqu'où je me dois fier à lui; c'eſt pourquoi, ſi „ les Auteurs des *Remarques*, dont vous me parlez, veulent me rendre juſtice, vous pouvez les aſſurer qu'il „ n'y a rien que de vrai dans la Rélation ſuivante." Mr. Fullet répondit aux *Remarques* du Docteur Heylin par une Piéce intitulée, *Appel de l'Innocence outragée au Lecteur ſavant & impartial.* Londres 1659 in-fol. Le Docteur Heylin repliqua dans l'*Appendix* de ſon *Certamen Epiſtolare*; cet *Appendix* contient *les Lettres que ſe ſont écrites Mr.* Fuller *de Waltham*, & *le Docteur* Pierre Heylin *d'Abingdon, avec l'Examen de quelques endroits de la dernière Piece de Mr.* Fuller, *qui a pour titre* Appel de l'Innocence outragée, &c. Londres 1659 in-8. Le Docteur dit dans cet *Appendix*(11), „ l'*Appel* de Mr. Fuller eſt une Réponſe bien „ travaillée, écrite avec candeur & jugement, où ſi ne „ ſoutient pas volontairement une erreur, dont il ſe trouve convaincu, mais où il conteſte divers points en diſpute entre nous, qu'il auroit mieux fait d'abandonner „ pour l'honneur de la vérité." Mr. Fuller en envoyant ſon *Appel* au Docteur Heylin lui écrivit une Lettre, *tendant particuliérement*, dit le Docteur, *à me demander un commerce honnête entre nous, qui pût contribuer à l'établiſſement d'une paix ſolide.* Il aſſuroit le Docteur dans cette Lettre „ qu'il étoit ſincérement attaché à la cauſe de l'Egliſe Anglicane, & que les malheurs de cette Egliſe ſeroient deſcendre avec douleur ſes cheveux blancs au ſépulchre." Sur quoi Mr. Heylin lui répondit dans une Lettre, datée de Lacies-Court d'Abingdon le 16 May 1659 (12): „ Je ſuis bien ſûr qu'il n'y a guéres de vétérables Enfans de l'Egliſe Anglicane, qui puiſſent juges „ de vous autrement que je n'ai fait, ſur votre Hiſtoire „ Eccléſiaſtique; vous devez donc vous en prendre à vous-„ mêmes, ſi cela a fait plus de bruit que vous n'auriez „ voulu . . . . . Que ſignifient ces dangereuſes propoſi-„ tions, & ce grand nombre d'expreſſions peu meſurées, „ pour ne rien dire de pis, qu'on trouve ſi fréquemment „ dans votre Livre, & qu'aucun homme *ſincérement attaché à la Cauſe de l'Egliſe Anglicane* ne peut lire patiemment, ni excuſer?" Le Docteur obſerve (13), que la „ réſon qui l'a engagé à faire une ſi courte Replique à une „ ſi longue Réponſe, c'eſt que trois cinquiémes de l'*Appel* ſe réduiſent aux termes mêmes de ſes *Remarques*, qui s'y trouvent rapportés, & que dans les deux autres parties, il y a quantité de choſes ſur leſquelles Mr. Fuller avoué qu'il s'eſt trompé, & qu'il promet de corriger dans la première Edition qui ſe fera de ſon Hiſtoire. *Il y a quelques autres Articles, ſur leſquels* l'Appellant, *dit des choſes ſi peu importantes & ſi ſuperficielles, qu'elles ſont équivalentes à un aveu, & qu'on peut fort bien les compter parmi les articles dont il convient. Et pour ce qui eſt des ſubterfuges, qui ſont la plus grande partie de ſon Ouvrage, je me perſuade que le Lecteur éclairé & judicieux ne les regardera que comme des échappatoires, qui ne meritent pas le nom de réponſes ſatisfaiſantes; & auxquelles il n'eſt pas conſequent pas neceſſaire de repliquer.* Mr. Nicholſon obſerve (14), que „ Les *Hommes illuſtres* de Mr. Fulles parurent pour „ réparer les fautes de ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*; en voici une preuve aſſez ſenſible. Après le rétabliſſement du „ Roi, le Docteur *Cofins* fut élevé, comme il le mérita „ toit, ſur le Siége de *Durham*; il étoit alors plus que „ tems de chanter ſur un autre ton, & de tenir un langage différent. Ce Docteur chancellant (15) devint (16). „ l'*Appui de la Religion Proteſtante, qui la confirmoit par* „ *ſa piété & par ſes lumiéres*, &c. Mais pourquoi inſiſtes „ ſur des traits particuliers? On voit dans tout le cours „ de l'Ouvrage, qu'il eſt ſi plein de lui-même, qu'il ſemble n'avoir pas ſeulement penſé au ſujet qu'il traitoit. „ La gravité de l'Hiſtoire, & ſurtout de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, demande de la part d'un Ecrivain beaucoup „ plus de ſoin, tant par rapport au fonds des choſes, que „ par rapport au ſtile, qu'on n'en trouve ici. S'il rencontre en ſon chemin quelque hiſtoire amuſante, qui fourniſſe dequoi plaiſanter, il la donne avec tout le comique du Théatre, ſans ſe donner la peine de rechercher „ ſi elle eſt véritable ou non: d'ailleurs ce qu'il y a de „ plus ſérieux & de plus authentique eſt tellement mêlé „ de pointes & de jeux de mots, qu'on diroit que l'Auteur „ a eu deſſein de tourner les Annales de notre Egliſe en „ ridicule, en y donnant un air fabuleux & romaneſque. „ Cependant, ſi l'on pouvoit purger bien cet Ouvrage, „ il ne laiſſeroit pas d'être d'une grande utilité, parce qu'on „ y trouve des choſes importantes, qu'on auroit de la „ pei-

(11) P. 512.

(12) Ibid. p. 792.

(13) Ibid. p. 788. 889.

(14) *English Hiſtorical Library* Part II. p. 82. 88. Edit. 1687 in-8.

(15) Cofins.

(16) Fuller's *Worthies* p. 297 in Durham.

paravant on l'avoit follicité d'accepter un Bénéfice dans la Comté d'Eſſex, où il demeura juſqu'à ce qu'il s'établit à Londres, où on l'invita, quelque tems avant la Reſtauration, de venir occuper ſon ancien poſte à la Savoye. A la Reſtauration il fut remis en poſſeſſion de ſa Prébende de Salisbury, & fait Chapelain extraordinaire du Roi (*s*); il fut créé auſſi Docteur en Théologie en vertu d'une juſſion du Roi à l'Univerſité de Cambridge datée dn 2 Août 1660 (*t*). Il revint de Salisbury au mois d'Août 1661 avec la fiévre, qui le mit au tombeau le Jeudi 16 de ce mois. Il fut enterre aux dépens de Mylord Berkley dans ſa Paroiſſe de Cranford dans la Province de Middleſex; où ſon Corps fut accompagné de plus de deux-cens Miniſtres, le Docteur Hardy, Doyen de Rocheſter fit ſon Oraiſon funebre. Il a publié divers autres Ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé [*L*]. Nous donnerons ſon caractére ci-deſſous [*M*]. Il avoit une mémoire ſi prodigieuſe, qu'il étoit en état de répéter cinq-cens mots barbares, après les avoir entendus deux fois, & de redire mot à mot un Sermon ou un Diſcours pourvu qu'il l'eut lu, ou éntendu une fois (*u*).

(*s*) *Life of Dr. Fuller* p. 82. 88.

(*t*) Kennet's *Regiſter and Chronicle Eccleſiaſtical and Civil* &c. p. 220. Edit. London 1728 in-fol.

(*u*) *Memoires of the Lives of thoſe noble Gre. Perſonages that ſuffered Death in our late unhappy Wars* &c. by David Lloyd. pag. 522. London 1668 in fol.

„ peine à trouver ailleurs, qui peuvent ſervir ſouvent à „ éclaircir des endroits obſcurs d'Ecrivains plus graves. „ On ne doit pas mépriſer cet ſortes de morceaux, lors- „ qu'il cite ſes garans, & qu'ils paroiſſent dignes de foi. „ Mais à l'égard des choſes où il parle de ſon chef, „ ſans produire ſes garans, ſouvenez-vous de n'y ajoûtet „ aucune foi."

[*L*] *Il a publié divers autres Ouvrages outre ceux dont nous avons parlé.*] Outre pluſieurs Sermons, imprimés ſéparément, ou en Volumes, il a publié; *Andronicus ou l'Infortuné Politique.* Londres 1649 in-8. *A Piſgah Sight of Paleſtine.* Londres 1650 in-fol. Abel Redivivus; *ou l'Hiſtoire de la Vie des Théologiens modernes.* Londres 1651 in-4. *Le triple Conciliateur touchant trois Controverſes I. Si les Miniſtres ont le pouvoir d'excluire les Communians de la Table du Seigneur.* II. *Si un homme qui n'a point été ordonné peut légitimement prêcher.* III. *Si tous les Chrétiens ne doivent pas ſe ſervir de l'Oraiſon Dominicale.* Londres 1654 in-douze. *Diſcours des Bêtes & des Fleurs.* in-8. *Contemplations mêlées en des tems plus favorables. Par* Thomas Fuller, *Rabelier en Théologie.* Londres 1660 in-douze. L'Epitre dédicatoire à Myledi Monk, eſt datée du Collége de Sion le 2 May 1660. Il avoit commencé en Latin un Traité de l'Egliſe, mais il ne l'acheva point. C'eſt lui auſſi qui eſt l'Auteur de *la Vie du Docteur Jean Caïet*, Doyen de St. Paul, qui eſt à la tête de l'Ouvrage de ce Théologien, intitulé, *Dévotions Journaliéres: ou le Sacrifice du Matin & du Soir du Chrétien.*

[*M*] *Nous donnerons ſon caractére ci-deſſous.*] Il étoit d'une taille un peu haute, mais bien proportionnée ſans être replet; il étoit fort bien fait; il avoit le teint vif, les cheveux clairs & friſés; il étoit négligé dans ſes habits, ſobre dans ſa maniére de vivre, & dormoit peu. Il étoit bon mari, tendre pére, ami aſſé, voiſin commode; reſpectueux envers ſes Supérieurs, ſans affectation ni baſſeſſe, agiſſant avec ſes égaux ſans négligence & ſans groſſiéreté, honnête envers ſes inférieurs, ſans orgueil ni mépris. Il avoit une mémoire prodigieuſe, & il peut paſſer avec juſtice pour le premier Inventeur de ce bel Art de lui faire recevoir promptement un grand nombre de choſes, mais dont il n'a laiſſé ni régles ni préceptes, excepté ce qu'il en peut avoir laiſſé échapper dans la converſation, & qu'on ne peut faire connoître autrement qu'en rapportant quelques expériences rares, qu'il a faites à cet égard. Il entreprit un jour, en allant & revenant de Temple-Bar, juſqu'à l'endroit le plus éloigné de Cheapſide, de lire toutes les Enſeignes qui ſe trouvoient des deux côtés du chemin, & d'en faire la liſte en deſcendant ou en remontant, comme on voudroit; ce qu'il fit ſans en oublier & ſans en déplacer une ſeule, au grand étonnement de ceux qui en furent témoins. Il pouvoit faire la même choſe des mots de Différentes langues, & difficiles à prononcer, quel qu'en fût le nombre. Mais ce qu'il y avoit de plus extraordinaire & de plus rare en lui, c'étoit ſa façon d'écrire; il écrivoit quelquefois comme les Chinois en droite ligne de haut en bas. Voici comment. Il écrivoit proche de la marge les premiers mots de chaque ligne juſqu'au bas de la page; ſecommençant enſuite par le haut il rempliſſoit chaque ligne, ſans qu'il y eût aucun vuide, mais de maniére qu'elles étoient d'une longueur égale, ajuſtant ſi bien le ſens, & liant ſi parfaitement la fin & le commencement des lignes, qu'il n'auroit pu le faire mieux, à ce qu'il a aſſuré quelquefois, en écrivant tout de ſuite (17). Sa mémoire lui étoit d'un grand ſecours pour la prédiction; & ce qui achevoit de le rendre parfaitement propre pour la Chaire, c'eſt qu'il avoit l'invention riche, & une grande lecture; il y a eu des occaſions extraordinaires, où n'ayant eu que deux heures à ſe préparer ſur un ſujet donné & difficile, il a prêché avec beaucoup de netteté (18). Il ſe ſervoit toujours d'un formulaire de prière tant dans ſa famille, qu'en Chaire (19). Il étoit fort aſſé contre le Papiſme, & il s'oppoſa vigoureuſement aux principes des Preſbytériens & des Indépendans; quoique ſon zéle contre eux fût accompagné de plus de compaſſion, que contre les Papiſtes (20). Il appelloit ordinairement „ les diſputes touchant l'Epiſcopat, „ & les argumens nouvellement inventés contre l'Egliſe „ Angliesne, & les réponſes à ces argumens, Ἱπποφάϐια, „ des choſes d'un jour, & paſſagéres. L'Egliſe étant fondée ſur la roche, elle ne peut ni être ébranlée par les „ Orages, ni n'a beſoin des défenſes qne l'Art ou l'Etu- „ dition fourniſſent; il étoit à cet égard dn même ſentiment que le Chevalier Henri Wotton, *Diſputandi pruritus, Eccleſiæ ſcabies.* Pendant les brouilleries & les „ diſſenſions du Clergé, il eut toujours l'eſprit rempli de „ cette leçon: *que votre modération ſoit connuë de tous les hommes.* Il prêcha même un jour ſur ce texte devant „ un nombreux Auditoire, avant le rétabliſſement du „ Roi . . . . . Il ne ſe démentit jamais à cet égard, mais „ au contraire il redoubla ſes ſoins, ſur les apparences de „ cette heureuſe Révolution, quand il vit clairement „ combien le ſupport mutuel de tous les partis étoit né- „ ceſſaire pour établir, & pour affermie ſolidement la „ paix. (21) " Il ſe paſſoit peu de Dimanches, ſans qu'il prêchât deux fois, outre les fonctions qu'il faiſoit chez lui, & chez les perſonnes illuſtres, dont il fut ſucceſſivement Chapelain (22). *Il étoit une véritable Bibliothéque ambulante, & ceux qui vouloient avoir du plaiſir avec lui, étoient obligés de le mettre en train. On avoit quelque peine à le détourner de l'objet dont il avoit l'eſprit occupé; mais quand une fois il avoit l'eſprit libre, & qu'on l'avoit mis en train, il n'y avoit pas d'homme plus agréable, & dont le commerce fût plus gai, avec bienſéance, & d'une maniére convenable à la gravité de ſon caractére; & il ne paſſa jamais ſes bornes, à quelque point de vivacité qu'il fût. Il avoit le bonheur d'être en rélation avec tout ce qu'il y avoit d'honnêtes-gens, deſorte qu'il n'ignoroit point le monde; mais il étoit toujours le même, ce qui le faiſoit eſtimer de ceux qui le voyoient* (23). Cependant Mr. Jacques Harington (24) appelle le Docteur Fulier & Mr. David Lloyd, *de pitoyables & bizarres Ecrivains.* Et Mr. White Kennet, depuis Evêque de Peterborough, ayant parlé de l'amitié qui étoit entre notre Auteur & Mr. Guillaume Somner, ajoûte (25) que ſi le Docteur Fuller avoit pris Mr. Somner pour guide „ il n'auroit pas gâté ſes Ouvrages, en les „ ſemplifiant de pointes & de contes."

(17) *Life* &c. p. 68. 77.

(18) Ibid. p. 78. 78.

(19) Ibid. p. 79.

(20) Ibid. p. 85.

(21) Ibid. p. 88. 88.

(22) Ibid. p. 98. 100.

(23) Ibid. p. 69.

(24) Préface du Tom. II des *Ant. Oxon.* de Wood.

(25) *Life of Somner* p. 114 prefixed to Somner's *Treatiſe of the Roman Forts and Ports in Kent.* Edit. de 1693. in-8.

G.

GALE (Thomas), ſavant Ecrivain Anglois du XVII. Siécle, nâquit à Scruton, dans la Comté d'Yorck en l'année 1636; il fit ſes premiéres etudes dans l'Ecole de Weſtminſter, d'où il ſortit pour entrer au Collége de la Trinité à Cambridge; il y prit le degré de Bachelier & de Maître-ès-Arts, & enſuite celui de Docteur en Théologie; il fut élu Membre de ce même Collége, & Profeſſeur en Langue Grecque de l'Univerſité. Le 12 Juillet 1669, il fut aggrégé en qualité de Maître-ès-Arts à l'Univerſité d'Oxford (*a*). En 1671 il publia in-8. à Cambridge, un Recueil en Grec & en Latin, intitulé, *Opuſcula Mythologica, Ethica, & Phyſica* [*A*], réimprimé à Amſterdam en 1688 in-8. En 1672 il fut nommé premier Régent de l'Ecole de St. Paul à Londres, à la place de Mr. Samuel Cromblehome: la Ville de Londres lui fit l'honneur de le choiſir pour compoſer les belles Inſcriptions de la Pyramide érigée en mémoire de l'Embraſement de 1666; & on l'en récompenſa en lui faiſant préſent d'un ſervice d'argent (*b*). En 1675 il publia à Paris en Grec & en Latin, *Hiſtoriæ Poeticæ Antiqui Scriptores*, in 8. & l'année ſuivante à Oxford en même format, & auſſi en Grec & en Latin: *Rhetores Selecti: Demetrius Phalereus, Tiberius Rhetor, Anonymus Sophiſta, Severus Alexandrinus* [*B*]. Le 7 Juin 1676 on lui donna une Prébende dans l'Egliſe de St. Paul, il fut auſſi élu Membre de la Société Royale, à laquelle il fit préſent d'une Urne Romaine, avec les Cendres qu'elle renfermoit. En 1678 il publia à Oxford *in folio*, *Jamblichus Chalcidenſis de Myſteriis. Epiſtola Porphyrii de eodem Argumento, Græcè & Latinè ex Verſione Thomæ Gale; & Pſalterium juxta Exemplar Alexandrinum. Editio nova Græcè & Latinè.* Oxoniæ 1678 in-8. L'année ſuivante parut à Londres in *folio* ſon Edition d'Herodote ſous ce titre: *Herodoti Hiſtoria. Ejuſdem Narratio de Vita Homeri. Excerpta ex Xenophonte, Cteſia, &c. Græcè & Latinè. Henrici Stephani Apologia pro Herodoto &c. ex Editione Thomæ Gale.* En 1687 il donna à Oxford in-folio, *Hiſtoriæ Anglicanæ Scriptores quinque ex vetuſtis Codicibus MSS. nunc primùm in lucem editi* [*C*]; & en 1691 *Hiſtoriæ Britannicæ,*

(*a*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 377.

(*b*) *Life of Dr. John Colet, Dean of St. Paul's, by Samuel Knight.* D. D. p. 122 London 1724 in-8.

[*A*] *Il publia un Recueil en Grec & en Latin, intitulé,* Opuſcula Mythologica, Ethica, Phyſica.] Ce Recueil contient les Traités ſuivans. I. *Palæphatus de Incredibilibus Hiſtoriis, & ejuſdem Fragmenta duo de Inventione Purpuræ, & de primo Ferri Inventore.* II. *Heraclitus de Incredibilibus, cum Verſione Latinâ Leunis Allatii.* III. *Anonymi, longè Heraclito recentioris, Libellus de Incredibilibus, cum Leonis Allatii Verſione Latinâ.* IV. *Phurnuti Commentarius de Naturâ Deorum, Latinè redditus a Conrado Clauſero.* Mr. Gale obſerve dans ſa *Préface*, que dans le titre de ſon Edition Alde appelle cet Auteur *Phurnutus*, & à la fin *Cornutus*; que la même variété régne dans les Manuſcrits d'Oxford; mais que dans le plus ancien de ces Manuſcrits, auſſi bien que dans un autre de la Bibliothéque du Vatican, on trouve le titre de cet Ouvrage de la maniére ſuivante, Κορνουτου στοιχεια των κατα την Ἑλληνικην θεολογιαν παραδιδομενων, ce qui a du rapport au titre qu'on dit que Diocléſ Magnéſien avoit donné à ſon Livre στοιχεια φιλοσοφιας. Mr. Gale recherche qui eſt ce *Cornutus*; il remarque qu'*Annæus Cornutus*, Grec de nation, & Stoïcien, fleuriſſoit à Rome ſous l'Empire de Néron, & qu'il eut pour Auditeurs, ſur la Philoſophie, Claudius Agaternus Médecin de Lacédémone, Petronius Ariſtocrates Magneſien, Annæus Lucain, & Aule Perſe. Il paroît que c'étoit un célébre Critique, puiſque Néron ſouhaitta de ſavoir ſon ſentiment ſur un Poëme de ſa façon, & Cornutus s'étant expliqué avec trop de liberté au gré du Prince, il fut banni. L'Auteur de la *Vie de Perſe* nous apprend, que Cornutus laiſſa divers Ouvrages de Philoſophie. Mr. Gale tâche enſuite de prouver par le tour de l'Ouvrage & par les Principes Philoſophiques qui y régnent, que le *Commentarius de Naturâ Deorum* eſt de Cornutus. † V. *Sallustius Philoſophus de Diis & Mundo, cum Leonis Allatii Verſione Latinâ.* Mr. Gale a recueilli quelques Notes ſur cet Auteur tirées, de *Jamblichus de Myſteriis Ægyptiorum*, de *Syrianus*, & de *Damaſcius* περι αρχων. VI. *Ocellus Lucanus Philoſophus de Univerſâ Naturâ*, avec la Verſion Latine de Louis Nogarola, les Notes de cet Ecrivain ſur Ocellus, & ſes Epîtres ſur les Italiens Illuſtres qui ont écrit en Grec. VII. *Platonis Timæus Locrus de Animâ Mundi, id eſt, Naturâ.* VIII. *Demophili, Democratis, & Secundi, Veterum Philoſophorum, Sententiæ Morales.* IX. *Sexti Pythagorei Sententiæ, e Græco in Latinum a Ruffino verſæ, & Xyſto Romanæ Eccleſiæ Epiſcopo falſo attributæ.* Mr. Gale dit que l'Auteur de ces *Sentences* vivoit du tems de Jules Céſar, & que c'eſt ce même *Sextius* Philoſophe Romain, que Plutarque louë dans ſes Traités de Morale, auſſi bien que Seneque dans ſa LIX. Lettre, où il l'appelle, *Virum acrem, Græcis verbis, Romanis Moribus philoſophantem.* Il étoit de la Secte de Pythagore, comme il paroît par Seneque *de Ira Lib.* III. Cap. 36. & par la Lettre de St. Jérôme à *Cteſiphon.* X. *Theophraſti Notationes Morum*, avec la Verſion Latine d'Iſaac Caſaubon, & les diverſes Leçons, tirées d'un Manuſcrit du Collége de la Trinité à Cambridge, & des meilleures Editions. Mr. Gale dit que pour ce qui eſt des Notes qui ſont à la fin, il a de la peine à les avouër, parce qu'elles fourmillent de fautes, qui s'y ſont gliſſées, à cauſe qu'il s'eſt trouvé abſent pendant l'impreſſion. XI. *Pythagoreorum Fragmenta, partim apud Stobæum, partim alibi reperta.* Les Pythagoriciens dont on trouve ici des Fragmens ſont, *Hippodamus Thurius, Euryphamus, Hipparchus, Archytas, Theages, Metopus, Clinias, Crito, & Poius*; on y a joint des *Diſſertations* d'un Auteur inconnu, des Fragmens d'*Archytas*, tirés du *Protrepticon* de *Jamblique*, deux Lettres de *Pythagore*, une Lettre de *Lyſis* à *Hipparchus*, trois Lettres de *Toëano*, une Lettre de *Mettiſſa*, & une de *Myo.* XII. *Heliodori Lariſſæi Capita Opticorum, ad Hetruſci Codicis fidem Græcè & Latinè edita & recenſita.*

† Conférez ce que dit de Cornutus Mr. de Tillemont *Hiſt. des Empr.* T. I. p. 139. Edit. In-fol. ou Art. 17 de Néron. *Cit. du Trad.*

[*B*] Rhetores Selecti &c.] Ce Recueil eſt dédié à la Compagnie des Merciers, & l'Epître dédicatoire eſt datée ex *Ædibus Cœleſtinis* le premier Septembre 1676. Ce Volume contient les Ouvrages ſuivans. I. *Demetrius Phalereus de Elocutione*, revu par Mr. Gale. II. *Tiberius Rhetor de Schematibus apud Demoſthenem.* Cet Auteur, qui an jugement de l'Editeur dans ſa Préface eſt un Ecrivain *ancien, élégant & concis*, n'avoit jamais paru avant que Mr. Gale le publiât avec une Verſion Latine. Suidas donne à ce Tiberius le titre de Philoſophe & de Sophiſte, & il lui attribuë divers Ecrits. „ De Formis ſive Generibus Oratio„ nis Libri tres; De Apparatu; De Commutatione; De „ Hiſtoriâ; De Diſpoſitione & Compoſitione Orationis; „ De Civilis Orationis Mutatione; De demonſtrativis Ora„ tionibus; De Præfationibus & Promiſſis; De Augmentis; „ De Demoſthene & Xenophonte; De Herodoto & Thu„ cydide." Le *Scholiaſte* d'*Hermogéne* le cite auſſi, mais ce qu'il cite eſt tiré d'un autre Ouvrage. Le Pere Labbe en parle auſſi d'aprés *Geſner*, dans le dixiéme Supplément de ſa *Bibliotheca Nova*, & il dit que Leo Allatius fit imprimer à Rome en 1643 Tiberius le Sophiſte & d'autres Auteurs *de Figuris Grammaticis Græcè & Latinè.* Labbe avouë qu'il n'a pas vu ce Recueil, & Mr. Gale dit que c'eſt tout ce qu'il en ſait; & que par cette raiſon il eſt fort en doute, ſi Tiberius a jamais écrit *de Figuris Grammaticis*: „ Peut„ être, dit-il, le titre étoit-il *de Schematibus.* Il eſt incer„ tain, ſi Suidas parle de ce Traité; mais il n'eſt pas im„ probable que Tiberius a traité περι σχηματων εν τοις Δη„ μοσθενους, lorſqu'il a écrit περι Δημοσθενους." III. *Anonymus Sophiſta de Rhetorica.* Mr. Gale nous apprend, que cet Auteur s'eſt trouvé joint dans ſon Manuſcrit avec Tiberius; il en donne une Verſion Latine. IV. *Severi Sophiſtæ Alexandrini Ethopœia.* Cette Piéce avoit été publiée par Frédéric Morel en Grec & en Latin à Paris en 1591; & Leo Allatius, ayant trouvé de meilleurs Manuſcrits, la publia complette, à ce qu'il croyoit, avec une nouvelle Verſion Latine. Mais Mr. Gale en a donné ici une Edition plus correcte & plus parfaite, avec une nouvelle Verſion Latine. Il a enrichi tous ces Auteurs de Notes.

[*C*] *En 1687 il donna à Oxford in-folio*, Hiſtoriæ Anglicanæ Scriptores quinque, ex vetuſtis Codicibus MSS. nunc primùm in lucem editi.] La Préface du Docteur Gale eſt datée de Londres, le premier de May 1687. On trouve dans ce Volume I. *Annales Marganeſſes*; ces Annales ont été écrites dans le Monaſtére de *Margan* dans le Pays de Galles, mais on n'en connoît point l'Auteur, & on ne ſait en quel tems il vivoit. On y trouve une cor-

nicæ, Saxonicæ, Anglo-Danicæ, Scriptores quindecim, ex vetuſtis Codicibus MSS. editi, Opera Thomæ Gale [D] Oxford in-folio. Vers l'année 1697 il fit preſent à la nouvelle Bibliothéque du College de la Trinité à Cambridge d'un grand nombre de Manuſcrits Arabes (*d*). Le 16 Septembre de la ſuidte année, il fut inſtallé Doyen d'Yorck (*e*), où il recevoit fort honnêtement à ſa table ceux qui venoient chez lui; il ſe diſtingua ſur-tout par ſon bon gouvernement, ayant eu grand ſoin de reparer & d'embellir la Cathédrale (*f*). Il mourut à Yorck le 8 Avril 1702, dans la ſoixante-ſeptiéme année de ſon âge, & fut enterré dans la Cathédrale; il y a ſur ſon tombeau un marbre noir avec une Epitaphe [E]. C'étoit un ſavant Théologien, un habile Hiſtorien, & un des hommes de ſon ſiecle

(*d*) Dr. Knight ubi ſupra.

(*e*) *Survey of the Cathedrals of York &c. By Browne Willis Eſq.* p. 70. London 1727 in-4.

(*f*) Dr. Knight ubi ſupra.

te Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé non ſeulement en Angleterre mais en Fsance, & dans la Paleſtine depuis l'année 1066, qu'Edouard le Confeſſeur mourut, juſqu'à l'an 1232, que Henri III. monta ſur le Trône †. II. *Chronicon Thomæ Wikes.* Cet Auteur floriſſoit vers l'an 1290, Bale & Pitſeus parlent avec éloge de ſon ſavoir. Sa *Chronique* commence à la même époque que les *Annales de Margan*, mais elle s'étend juſqu'au régne d'Edouard I. III. *Annales Waverleienſes.* Ces Annales ſont de divers Auteurs, qui paroiſſent tous avoir été de l'Abbaye de Waverly de l'Ordre de Ciſteaux, parce qu'ils rapportent fort ſoigneuſement tout ce qui regarde cette Abbaye. Le Docteur Gale conjecture que l'Auteur de la premiéra partie étoit Saxon d'origine; il eſt certain qu'il vivoit du tems de Guillaume le Conquérant, puiſqu'il dit qu'il avoit vu ce Prince, & qu'il avoit été à ſa Cour. Ces Annales commencent an 1066, & finiſſent avec l'année 1291. IV. *Itinerarium Regis Anglorum Richardi & aliorum in terram Hieroſolymorum, auctore Gaufrido Vinſauf.* Le Docteur Gale ſoûrient, contra Trithéme, Blondus, & l'Editeur des *Geſta Dei per Francos*, que *Geofroi Vinſauf* eſt l'Auteur de cet Ouvrage, que ces Ecrivains attribuent à un Moine nommé *Robert.* Ce Geofroi vivoit ſur la fin du douziéme Siécle du tems de Richard I. & du Roi Jean; il eut le ſurnom de *Vinſauf* ou *de Vino ſalvo*, parce qu'il avoit écrit un Traité ſur la maniére de conſerver le Vin, qu'on dit qui eſt encore à Cambridge. Il laiſſa pluſieurs autres Ouvrages, & étoit ſavant pour ſon tems, il dédia au Pape Innocent III. un Traité qu'il avoit écrit en Proſe & en vers Hexamétres *de arte dicendi.* On trouve à la fin de ce Voyage, une *Relation de la priſe de Damiette*, que le Docteur a trouvée dans le même Manuſcrit, mais dont l'Auteur eſt inconnu. V. *Chronica Walteri Heminsford, Canonici de Giſſeburne, de Geſtis Regum Angliæ.* On dit que cet Auteur mourut en 1347. Cette Chronique commence en 1066 & va juſqu'à l'an 1308, c'eſt-à-dire depuis Guillaume le Conquérant juſqu'au tems d'Edouard II, mais elle n'eſt pas toute entiére dans ce Recueil, ce qu'on y trouve ne va que juſqu'à l'année 1273, où Henri III. mourut; le Docteur Gale promet le reſte dans un Volume d'Hiſtoſiens, qui commenceront à Edouard premier.

† Il avoit 16 ans quand Henri III. régnoit, il fut couronné en 1218, âgé de dix ans. R. D. T.

[D] *En* 1691 (il publia) Hiſtoriæ Britannicæ, Saxonicæ, Anglo-Danicæ Scriptores quindecim, &c.] La permiſſion d'imprimer eſt du 3 Février 1690. Le Docteur Gale nous apprend dans ſa Préface, que le Docteur Fell Evêque d'Oxford l'avoit fort ſollicité, même à ſa mort, de continuer à publier les Auteurs de l'Hiſtoire d'Angleterre, qui n'avoient point encore paru. Ce Volume contient. I. *Gildas de Excidio Britanniæ*, publié ſur un ancien Manuſcrit de Cambridge, avec les diverſes Leçons, & une *Lettre*, où cet Auteur cenſure vivement les dérêglemens des Bretons. II. *Vita S. Wilfridi Epiſcopi Eboracenſis*, écrite par *Eddius* ou *Heddius*, Moine de Cantorbery dans le huitiéme Siécle, du tems d'Oſrie, Roi de Northumberland. III. *Hiſteria Britonum*, par *Nennius*, ou *Ninnius*, Abbé de Bangor, qui établit dans le ſeptiéme Siécle la Religion Chrétienne dans le Pays de Galles & dans les Iles d'Ecoſſe. IV. *Aſſerii Menevenſis Chronicon Faſti Sancti Neoti*, écrite dans le IX & X. Siécle. V. *Ranulphi Higdeni Polychronicon*, écrite dans le XIV. Siécle. Cette Chronique eſt en ſix Livres, & s'étend depuis la Création du Monde juſqu'à l'an 1343. Le Docteur Gale en a retranché tout ce qui ne regarde point l'Hiſtoire d'Angleterre. Voſſius dit (1) que Jean Treviſa a traduit cette Chronique en Anglois, & l'a continuée juſqu'à l'année 1398. VI. *Guilelmi Malmesburienſis Liber de Antiquitate Eccleſiæ Glaſtonienſis*, écrit dans le XII. Siécle. L'Auteur mourut en 1142. Le Chevalier Henri Savile publia à Londres en 1596 in-fol. du même Auteur cinq Livres *De Rebus geſtis Anglorum*, deux *Hiſtoria novella*, & quatre *De Geſtis Pontificum Anglorum.* VII. *Vita S. Adelmi*, par le même *Guillaume de Malmesbury*, citée par Bale (2) ſous le titre de *Antiquitates Malmesburienſes*, qui croit que c'eſt un Ouvrage différent de la *Vie de Saint Adelme*, quoique ce ne ſoit qu'un ſeul & même Ouvrage. VIII. *Hiſtoria Rameſienſis*, ou Hiſtoire de la Fondation & des Dons faits au Monaſtére de Rames, par un Auteur Anonyme; cet Ouvrage n'eſt pas mal écrit. Il eſt en 121 Chapitres, qui ſont partagés en trois Parties: mais le Docteur Gale, malgré tous les ſoins qu'il s'eſt donné, n'a pu déterrer la quatriéme partie, contenant l'Hiſtoire de ce Monaſtére depuis la Conquête des Normans. IX. *Hiſtoria Elyenſis Eccleſiæ Liber primus*, écrite par un Religieux de ce Monaſtére dans le XII. Siécle. On y trouva l'Hiſtoire de la Vie & des Miracles de Saint Ethelwold, Evêque de Wincheſter, & les Donations qu'il a faites à ce Monaſtére. X. *Hiſtoria Elyenſis Eccleſiæ Liber ſecundus*, par *Thomas*, Moine de ce Monaſtére, dans le XII. Siécle. On y voit l'Hiſtoire de la Dédicace de l'Egliſe d'Ely; les Donations faites à cette Egliſe; les Vies des Abbés Brithmod, Elfin, Leofvin, Leofric, & Wulfric; les privilèges accordés à cette Egliſe par le Roi Edgar en 970 & par Ethelred en 974; & la tranſlation des Reliques de Sainte Wendreda Vierge dans cette Egliſe. XI. *Chronica Jo. Wallingford.* Cet Auteur étoit Abbé de St. Alban, ſa Chronique contient l'Hiſtoire des Rois Saxons & Danois, qui ſe ſont rendus maîtres de l'Angleterre, depuis Vortigerne en 449 juſqu'au régne d'Edouard le Confeſſeur en 1026. XII. *Radulphi de Diceto Hiſtoria de Regibus Britonum.* Cet Auteur étoit Doyen de St. Paul à Londres, & ſon Hiſtoire paroît avoir été écrite dans le treiziéme Siécle. Elle compte quatre-vingt dix-huit Rois depuis Brutus juſqu'à Cadwaladar, qui mourut en 689. XIII. *De Partitione Provinciæ Angliæ*, par un Auteur Anonyme. Cet Ouvrage traite de la diviſion de l'Angleterre en trente-deux *Shires* ou Comtés, vingt Evêchés, deux Archevêchés, Cantorbery & Yorck. On nous y apprend, qu'après l'expulſion des Géans, l'Angleterre a eu quatre-vingt-dix-neuf Rois Bretons, dont le premier a été Brutus; quatre-vingt ſeize Rois Germains, dont Hengiſt a été le premier, & quinze Anglois, dont Alfred a été le premier. XIV. *Joannis Fordun Scotia Chronicon ſive Scotorum Hiſtoria*, écrite dans le quatorziéme Siécle. Cette Chronique ou Hiſtoire commence à la Création du Monde, elle parle d'un *Gaythelos* Roi des Ecoſſois, quand ils ſe ſauvérent d'Egypte, & de ſon fils *Hyber*, qui a donné ſon nom à l'*Hybernie* (l'Irlande); on y rapporte de quelle maniére les Ecoſſois paſſérent dans l'Ile d'Albion; c'eſt-là la matiére du premier Livre. Dans le ſecond, l'Auteur nous apprend que Brutus, arriére-petit fils d'Enée, & fils de *Silvius*, qui étoit fils d'Aſcagne, eut trois fils, Locrin, Albanacte, & Camber, qui partagérent entre eux la Grande-Bretagne. Il raconte la réponſe hardie que les Ecoſſois firent aux Ambaſſadeurs de Jules Céſar; la naiſſance de Jéſus-Chriſt; & la converſion des Ecoſſois au Chriſtianiſme, du tems du Pape Victor premier, en 203. Il parle dans le *troiſiéme* Livre, de Palladius l'Apôtre & le premier Evêque des Ecoſſois; de l'Invaſion des Saxons; des Diviſions inteſtines des Bretons; des Prophéties de Gildas; du Roi Arthur, de St. Colomb, de Colman, de Merlin, &c. Il traite dans le *quatriéme* Livre des Guerres contra les Pictes, & des Rois des Pictes & Ecoſſois. Il s'agit dans le *cinquiéme* de l'avis donné par Macduff à Malcolme, & de la mort d'Edouard. Cette Hiſtoire eſt entiérement tirée de Bede, de Geoffroy de Monmouth, & de Guillaume de Malmesbury. XV. *Flacci Alcuini Poëma de Pontificibus & Sanctis, Eccleſiæ Eboracenſis*; ce Poëme eſt du huitiéme Siécle. Le Docteur Gale a ajoûté à ces divers Ouvrages un *Appendix*, où il donne divers paſſages touchant la Grande-Bretagne, tirés de *Pline*, de *Ptolomée*, & de l'*Itineraire d'Antonin*, éclaircis par des Notes; ce qu'on trouve dans la *Notitia Dignitatum Imperii*, & dans le Géographe Anonyme de Ravenne, imprimé à Paris en 1688, ſur les Provinces de la Grande-Bretagne; un Catalogue des Terres (*Hydes*) de quelques Provinces en-deçà l'Humber, avec une rélation des Loix & des Coutumes des Anglo-Saxons, tirée du Livre appellé le *Doomes-Day Book*, une Table Alphabétique, des anciens peuples, des Villes, des Riviéres & des Promontoires, d'aprés Cambden, & la Généalogie des Rois Bretons, tirée du *Texte de Rocheſter* (Textus Roffenſis). Enfin on trouve une ample Table pour tout l'Ouvrage.

(1) *De Hiſtor. Lat. l. b. III. cap. 8.*

(2) *Script. Magnæ Britannæ. Cent. II. cap. 78.*

(*E*) *Une Epitaphe.*] La voici:

Æ. M. S.
THOMÆ GALE, *S. T. P. Decani Ebor.*
Viri, ſi quis alius
Ob multifariam eruditionem
Apud ſuos Exteroſque celeberrimi
Quale Nomen & ſui Deſiderium
Poſteris reliquit,
Apud Cantabrigienſes
Collegium SS. Trinitatis &
Græcæ Linguæ Profeſſoris Regis Cathedra
Apud Londinates
Viri literatiſſimi in Rempublicam
Et patria commodum
Ex Gymnaſio Paulino emiſſi;
Apud Eboracenſes
Hujus res Eccleſiæ
Heu! vix quinquennio,
At dum per mortem licuit,
Sedulo & fideliter adminiſtratæ;
Et ubicunque agebat donata luce
Venerandæ Linguæ Græcæ
Et Hiſtoriæ Anglicanæ
Monumenta
Marmore loquaciora
Perenniora
Teſtantur
Obiit Aprilis VIII. *A. S. H.* 1702. *ætatis ſuæ* LXVII.

[F] *An-*

cle les plus verſés dans la connoiſſance de la Langue Grecque. Il étoit en commerce avec tout ce qu'il y avoit de Savans, tant dans les Pays Etrangers, que dans le Royaume, & entre autres avec le Pere Mabillon, Meſſieurs Allix, Baluze, Jacques Cappel, Ludolf, Grævius, & Huet Evêque d'Avranches (*g*), qui en parle en termes extrêmement avantageux dans ſes Mémoires (*Commentarii de Rebus ad eum pertinentibus* (*b*), & dans le *Huetiana*, imprimé à Paris en 1722, in-douze. Depuis la mort du Docteur Gale on a publié ſur ſes Manuſcrits: *Sermons prononcés en divers jours de Fête, qu'on obſerve dans l'Egliſe Anglicane*, par Thomas Gale, *Doyen d'Yorck*. Londres 1704 in-8.; & *Antonini Iter Britannicum, Commentariis illuſtratum Thomæ Gale S. T. P. nuper Decani Eboracenſis. Opus poſthumum revifit, auxit, edidit R. G. Acceſſit Anonymi Ravennatis Britanniæ Chorographia, cum Autographo Regis Galliæ MS. & Codice Vaticano collata. Adjiciuntur Conjecturæ plurimæ cum Nominibus locorum Anglicis, quotquot iis aſſignari potuerint* [*F*] Londres 1709 in-4. Il a laiſſé auſſi en Manuſcrit, *Jam-*

(*g*) Mr. Roger Gale a entre les mains quantité de Lettres de ce Savant Prélat à ſon pere.

(*b*) Lib. V. p. 311. Amſt. 1717. *Quæ utraque data, & modeſtiæ & doctrinæ . . . omnibus hoc nimirum, quos quidem novimus, antiferenda puto.*

[*F*] *Antonini* Iter Britannicum Commentariis illuſtratum *Thomæ Gale* S. T. P. &c.] L'Editeur, Mr. Roger Gale, nous apprend, que ſon pere s'eſt ſervi de deux Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi de France; qu'il a tiré quelques Leçons d'un Livre imprimé à Cologne, qui eſt entre les mains du Docteur Richardſon, Principal du Collége de St. Pierre à Cambridge, & où il y a des Collations du Manuſcrit de Voſſius; qu'il eſt auſſi redevable de quelques Leçons au Docteur Bentley. Il y a auſſi des Leçons qui ſont marquées, comme étant tirées d'un Manuſcrit appartenant au Docteur Gale lui-même, mais Mr. Gale nous apprend que depuis la mort de ſon pere il n'a pu découvrir ce que ce Manuſcrit eſt devenu, n'ayant trouvé que cette partie de l'*Itineraire*, qui regarde l'*Afrique*, la *Sardaigne*, la *Sicile*, & l'*Italie*, & qui ne peut être d'aucun uſage pour éclaircir ce qui a du rapport à l'*Itineraire* de la *Grande-Bretagne*. Comme les diſtances des Lieux ſont marquées dans l'*Itineraire* par Miles Romaines, Mr. Gale e indiqué ſur la Carte, dreſſée ſur l'*Itineraire* même, la proportion entre les Miles Romaines & Angloiſes, telle qu'elle a été déterminée par le Docteur Edmond Halley. Les premiéres Notes du Docteur Gale regardent le titre de l'Ouvrage, qu'il commente, *Antonini Iter Britannicum* (quoique ſon Manuſcrit porte *Itinerarium & Antonii*, & que le Docteur Bentley liſe *Antonii Auguſti*). Il obſerve qu'on eſt avec raiſon en doute auquel des Empereurs Romains, du nom d'*Antonin*, on doit attribuer cet Ouvrage, ou même s'il eſt d'aucun de ces Princes. Il croit que divers Auteurs y ont travaillé; la choſe eſt inconteſtable, ſi quelqu'un des *Antonins* y a eu part, puiſque le dernier de ces Princes a vécu longtems avant la fondation de *Conſtantinople* & de pluſieurs autres Villes, dont il eſt parlé dans cet *Itineraire*. Le Docteur Gale conjecture, qu'il a peut-être été commencé par l'un ou l'autre des Antonins, & continué par d'autres à meſure qu'ils ont eu occaſion de viſiter & de connoître plus particuliérement ces parties du Monde. Mr. Gale remarque ſur le mot de *Britannicarum*, que les Romains appelloient cette Ile indifféremment *Britannia* ou *Britannicæ*, avant qu'elle fût diviſée en Provinces. La premiére diviſion s'en fit du tems de *Severe*, par le fameux Grand-Chemin qui alloit depuis *Clauſentium* juſqu'à *Gabroſentum*. Notre Auteur l'appelle dans un autre endroit *the Eaſted-Way*, & il dit qu'il va au Nord en traverſant les Comtés de Leiceſter & de Lincoln, reparoiſſant enſuite à un Village nommé *Spittle in the Street*, il paſſe par *Hibberſtow*, *Gainſtrop*, *Broughton*, & *Applebey*, & vient finir par fort loin de *Wintringham*, ſur le bord de l'*Humber*. Par cette diviſion toute la partie de la Grande-Bretagne, ſituée à l'Orient du Chemin, s'appelloit *Britannia Prima*, qui étoit la plus voiſine de la Mer, par rapport à Rome, & que Dion nomme *ἡ πάντα*. Le pays ſitué à l'Oueſt du Chemin portoit le nom de *Britannia Secunda*, Dion l'appelle *ἡ ἄνω*. Le Docteur Gale rapporte ſuccinctement les diviſions ſuivantes de la Grande Bretagne, & il nous apprend enſuite l'ordre des Provinces, qui étoit tel: prémiérement, la *Britannia Prima*, ou Baſſe-Bretagne; c'étoit du tems de *Severe* la partie Orientale de l'Ile. En ſecond lieu, *Britannia Secunda*, ou Haute-Bretagne, c'étoit du tems du même Empereur, la partie Occidentale de l'Ile. Conſtantin le Grand ajoûte deux nouvelles Provinces, nommées *Flavia Cæſarienſis* & *Maxima Cæſarienſis*, dont la premiére commençoit à Gloceſter, & s'étendoit dans le milieu de l'Angleterre; la ſeconde comprenoit tout ce que les Romains poſſédoient dans le Nord de l'Ile; la partie la plus reculée de cette Province, ſituée entre *Sterling-Fort*, & la *Muraille des Pictes*, & reprîſe par Théodoſe, fut appellée *Valentia*, en l'honneur de l'Empereur *Valentinien*. Le premier Voyage qu'on trouve dans l'*Itineraire*, eſt marqué en ces termes: *A Limite, i. e. A Vallo Prætorium uſque*, M. P. CI.VI. *Scil. A Bramenio Conſtopitum* M. P. XX. *Vindomora* IX. *Vinovia* XIX. *Cataractoni* XXII. *Iſurium* XXIV. *Eboracum Leg.* VI. *Victrix* XVII. *Derventione* VII. *Delgovitia* XIII. *Prætorio* XXV. Nous donnerons le précis du Commentaire du Docteur ſur ce Voyage, afin que le Lecteur puiſſe ſe faire une idée de ſon travail. Après avoir rapporté les diverſes Leçons ſur ce titre, *A Limite &c.* Le Docteur Gale ſuppoſe que le ſens revient à ceci: A LIMITE (*ut nunc conſtituimus*) PER VALLUM (*Severi*) PRÆTORIUM USQUE. Il examine d'abord, quelle eſt cette Frontiére (*Limes*); pour la découvrir, il cite un paſſage de la p. 49. de la *Britannia* de Cambden, de l'Edition de Londres de 1607. *Antonin Caracalla fils de Severe, continua en quelque manière la guerre dans la Grande Bretagne, mais il fut bientôt réduit à faire la paix, & à remettre les Terres & les Châteaux à l'Ennemi.* Sur quoi notre Auteur remarque, que depuis ce tems-là les Romains ſe renfermérent principalement dans cette partie de pays, qui étoit fenfermée par la muraille de Severa, où ils avoient leurs Forts & leurs Villes, une muraille avec un foſſé profond, & des Gardes ou Garniſons de diſtance en diſtance, pour être à couvert des irruptions imprévûes de l'Ennemi. C'eſt à l'une de ces Garniſons que le Docteur Gale met le *Limes* ou l'endroit d'où Antonin partit; & ſi le Voyageur a été réellement un Antonie, il lui paroît probable que c'étoit *Antonin Caracalla*. Comme le premiére Traite eſt, *à Bramenio Conſtopitum*, vingt Miles, le Docteur Gale fait de *Bramentum*, *Brampton* ſur la riviére de *Bramiſh* dans le Northumberland, & *Conſtopitum* eſt ſelon lui *Corbridge*. Sous cet Article il rapporte & explique pluſieurs anciennes Inſcriptions Romaines, qui peuvent ſervir à l'éclairciſſement de ce qu'il avance. La ſeconde Traite eſt de *Conſtopitum* à *Vindomora*, neuf Miles. Cambden appelle *Vindomora*, *Wallſend*; & le Docteur Gale dit, que les Châteaux des Romains le long de la muraille, étoient en ſi grand nombre, & que la plupart ont tellement perdu leurs noms, qu'il eſt très-difficile de les comparer avec les gites d'Antouin: ce qui augmente encore la difficulté, c'eſt que les nombres de l'Itineraire ſont ſouvent corrompus, y ayant ici tantôt neuf, tantôt cinq Miles; & qu'il n'y a d'ailleurs qu'Antouin qui faſſe mention de *Vindomora*. Cependant, comme ſa route tiroit au Sud, & par conſéquent s'éloignoit de la muraille, le Docteur Gale ne peut concevoir comment elle auroit tourné au point que de le ramener à *Wallſend*. Mais comme on lit dans les *Notices de l'Empire*, *Vindolanæ*, & que le Géographe Anonyme de Ravenne dans ſa *Chorographie* de la Grande-Bretagne, l'appelle *Vindolanda*, Mr. Gale ſuppoſe qu'un lieu ſitué environ à cinq Miles de Corbridge, nommé *Dolande*, eſt *Vindolanda*, tant à cauſe de la conformité du nom, que parce qu'il eſt en droite ligne entre Corbridge & *Vinovia*. La troiſiéme Traite eſt juſqu'à *Vinovia*, dix-neuf Miles. *Vinovia* eſt la véritable Leçon ſelon Mr. Gale, Cambden prétend que c'eſt *Bincheſter* proche de *Biſhop's Auklaud*, dans l'Evêché de Durham. La quatriéme Traite va juſqu'à *Cataractoni*, vingt deux Miles. C'eſt, dit Mr. Gale, *Catarick*, Village ſur la Suace, environ trois Miles en-deçà de Richmond. On trouve quelques Inſcriptions dans cet Article. La cinquiéme Traite ſe termine à *Iſurium*, vingt-quatre Miles. C'eſt, dit notre Aeteur, *Aldburrough*; & il remarque que la Riviére qui y paſſe, y porte le nom de *Ture* ou *Tore*, mais qu'un peu au deſſous de cette Ville, cette riviére prend le nom d'*Ouſe*. Dans cet Article, il parle des trois fameuſes Pierres qui ſont à l'Oueſt de cette Ville, que *Leland* prend pour des *Trophées Romaines*, & que d'autres prétendent être des Divinités des Bretons; mais que le Docteur Gale croit avoir été des Statues de Mercure (*Herma*), & il en explique la nature & la deſtination. Il parle auſſi de pluſieurs Antiquités Romaines, qu'il a trouvées à *Aldburrough*, comme des Monnoyes, des Aqueducs, des pans de Murailles, & il dit qu'on y voit dans la Sacriſtie une Statue de pierre, avec des cornes ſur la tête, & des pieds de cheval &c. La ſixiéme Traite finit à *Eboracum Leg.* VI. *Victrix* dix-ſept Miles. Le Docteur Gale nous apprend qu'il y a encore une Médaille de l'Empereur Severe avec cette Inſcription, *Col. Eburacum Leg.* VI. & qu'on trouve dans quelques Manuſcrits de l'Itineraire d'Antonin, *Eburacum*. M. P. M. VI. *Victr.* M. P. XVII. i. e. *Eburacum Municipium Sextæ Victricis. Mill. Paſſ.* XVII. Il obſerve que ces Inſcriptions ne ſe contrediſent point du tout, parce que la même Ville eſt ſouvent appellée *Colonia* & *Municipium*. A l'égard du nom d'*Eboracum* ou *Eburacum*, il remarque qu'il eſt dérivé du Breton *Wruch*, *Uruch*, *Ebrauch*, *Effroech*, qui ſignifie *ſuper Urum*, c'eſt-à-dire *ſur la Toure*, qui étoit le nom que la Riviére d'*Ouſe* portoit anciennement juſqu'à Yorck; deſorte que d'*Ebrauch* les Romains ont pu faire *Eburacum*. Le Docteur ne croit point que cette Ville ait jamais été appellée *Brigantium* par aucun Auteur, qui fût juge compétent; il doute que le paſſage de la *Syntaxis Magna* de Ptolomée, qu'on cite communément pour prouver qu'elle a porté le nom de *Brigantium*, ſoit concluant: voici ce que dit Ptolomée, premiérement il place *Brigantium* dans le vingt-deuxiéme Parallèle, il met enſuite le milieu de la Grande-Bretagne dans le vingt troiſiéme, & *Catarick* dans le vingt quatriéme; par où il paroît évidemment qu'*Yorck* & *Catarick* ne ſont pas à une auſſi grande diſtance l'une de l'autre. Le Docteur ſoupçonne donc, que *Brigantium* a été mis là pour *Segontium* ou *Brecannioc*, *Brecknoc*, à qui les Paralléles de Ptolomée conviennent beaucoup mieux. Il cite quelques Autorités pour prouver qu'Yorck a été la Capitale d'Angleterre; & il parle de pluſieurs

Jamblichus de Vitâ Pythagoræ & Origenis Philocalia, variis MSS. collecta, emendata, & nova Versione donata. Le Docteur Gale a laissé deux fils & une fille, qui sont encore en vie. L'aîné de ses fils est le savant Mr. ROGER GALE, Ecuyer; ci-devant un des Commissaires de l'Accise, Trésorier de la Societé Royale, & Vice-Président de la Societé des Antiquaires à Londres, auquel le Public est redevable de plusieurs excellens Ouvrages. Le second fils Mr. SAMUEL GALE Ecuyer, est Trésorier de la Société des Antiquaires.

fleurs anciennes Inscriptions, qu'on y trouve. La septiéme Traite va jusqu'à *Derventio*, sept Miles. Le Docteur croit que *Derventio* est *Aldby* sur le *Derwent*; & diverses raisons lui persuadent que c'est aussi le même lieu qui est appellé *Petuaria*, quoique Cambden prenne ce dernier pour *Beverly*. Le huitiéme Gite est *Delgovitia*, treize Miles. Le Docteur Gale observe que c'est un nom Breton, en Saxon *Godmundigaham*, c'est-à-dire la Tente ou la Demeure des Dieux, & que la Ville s'appelle aujourd'hui *Weighton*. Notre Auteur ayant trouvé que *Conrad de Celtes* rapporte que *Weightelberg* dans les Forêts d'Allemagne, étoit un lieu fameux qui appartenoit aux Druïdes, cela lui a fait naître la pensée, que ces Temples de *Weighton* appartenoient à nos Druïdes &c. Et il ne doute pas que *Dryfield*, Ville dans le district d'Yorck, & qui n'est pas loin de *Weighton*, ne signifie le *Champ des Druïdes*. Et au-lieu que Cambden traduit *Delgovitia* par *Deorum Gentilium statuas*, sans avoir aucun garant de cette explication, le Docteur Gale déduit ce nom de *Pyrylligoedd*, qui signifie *un sombre bocage*, que les Druïdes eurent toujours en grande vénération. Le neuviéme & dernier Gite est *Praetorium*, vingt-cinq Miles. Le sens des termes, & la distance des lieux font souhaitter au Docteur, qu'Antonin eût dit de quel *Praetoire* il s'agit, comme il l'a fait en d'autres occasions, comme lorsqu'il parle du *Aritium Praetorium*, du *Longovicorium Praetorium* &c. Il conjecture que ce *Praetorium* étoit dans quelque Ville maritime, où il y avoit un Préfet pour rendre la justice à ceux qui négocioient dans ces quartiers de la Grande-Bretagne, & il ne trouve pas d'endroit plus propre à cela dans la distance marquée, que *Patrington*. Il finit ce Voyage en disant un mot d'une Inscription, tirée de Cambden, & trouvée dans un petit Village nommé *Eastnest* in *Rhydale*. On trouve outre cela encore quatorze autres Traités on Voyages dans l'*Itineraire* d'Antonin, avec les Commentaires du Docteur.

GALE (JEAN) savant Théologien Anglois du XVII. Siécle nâquit le 26 May 1680 à Londres, dont son pere étoit un bon Bourgeois. Dés les premiéres preuves qu'il donna de ses heureuses dispositions, son pere le confacra au Ministére; & il n'épargna rien pour lui donner une éducation, qui le mît en état de travailler avec fruit à l'instruction du Genre-humain (*a*). Aprés avoir acquis une assez grande connoissance des Langues Latine, Grecque, & Hébraïque (*b*), on l'envoya en Hollande dans l'Université de Leyden pour y finir ses études; peu de tems aprés qu'il y fut arrivé, n'ayant encore que dix-sept ans, il reçut la triste nouvelle de la mort de sa mere: il écrivit à cette occasion à son pere, une Lettre aussi sage & aussi consolante qu'il se puisse (*c*). En 1698, n'ayant encore que dix-neuf ans (*d*) l'Université de Leyde l'honora du degré de Maître-ès-Arts & de Docteur en Philosophie; il publia à cette occasion des Théses, *de Ente ejusque Conceptu*, qu'il dédia à son pere & à ses deux oncles, le Chevalier Jean Wolf & le Chevalier Joseph Wolf; le célébre Reland mit à la fin des Vers Latins, où il rend un glorieux témoignage au mérite de Mr. Gale [*A*]. Le savant Burcher de Volder en parle de la maniére la plus avantageuse, dans la Harangue qu'il prononça, lorsque le jeune Anglois fut créé Docteur publiquement & avec toutes les Cérémonies les plus solemnelles [*B*]. Aprés sa réception il alla à Amsterdam, où il vit souvent Mr. Le Clerc, avec qui il établit un commerce réglé (*e*) & il étudia sous Mr. Limborch (*f*). De retour en Angleterre il continua ses études avec la même ardeur, il lut les grands modéles de l'Antiquité, il cultiva de plus en plus les Langues Orientales, & se rendit par-là habile Critique par rapport aux Livres Sacrés de l'Ancien & du Nouveau Testament, qu'il possédoit à fond. Il lut aussi les Peres. Il y avoit environ quatre ans qu'il étoit retourné en Angleterre, lorsqu'il reçut une Lettre de l'Université de Leyde, qui lui offroit le degré de Docteur en Théologie, à condition qu'il souscriroit aux Articles du Synode de Dordrecht; mais il le refusa (*g*). Il étoit à peine entré dans sa vingt-septiéme année, lorsqu'il acheva ses *Réflexions sur* l'Histoire du Batême des Enfans de Mr. Wall [*C*]; Histoire qui fut si bien reçue de tout

(*a*) *An Account of the Life of Dr. John Gale* p. 3. prefixed to his *Sermons preached upon several subjects, in four volumes.* 2 Edit. Lond. 1726. in-8.

(*b*) Ibid. p. 6.

(*c*) Ibid. p. 4.

(*d*) *Funeral Sermon occasioned by the death of the reverend and learned Dr. John Gale preached Dec. 31. 1721. By John Kinch, LL. D.* pag. Lond. 1729 in-4. and *A Sermon preached at Barbican to* London Dec. 24. 1721. *Upon the death of the* Dr. Gale *By* Joseph Burroughs p. 25.

(*e*) *Account of the Life* &c. p. 9.

(*f*) Burroughs's sermon p. 25.

(*g*) *Account* p. 8.9.

[*A*] *Le célébre Reland mit à la fin des Vers Latins où il rend un glorieux témoignage au mérite de Mr. Gale.*] Il finit en faisant allusion aux Cartésiens, que Mr. Gale combattoit dans ses Théses:

Vince tuas hostes, & murus aheneus esto,
Ut referat laudes Anglica terra tuas.
Summe Ens perfectum captis magis annue istis,
Ut sacli nostri lucida stella fores.

[*B*] *Burcher de Volder en parle de la maniére la plus avantageuse, dans la Harangue qu'il prononça lorsque le jeune Anglois fut créé Docteur publiquement & avec toutes les Cérémonies les plus solemnelles.*] Cette Harangue a été publiée aprés la mort de Mr. de Volder par Mr. Boerhaave, sous ce titre: *Burcheri de Volder Philosophi Oratio de Novis & Antiquis, habita cum virum doctissimum* Joannem Gale *Londin. Britan.* voce Senatus *Academici Lugduno-Batavi more Majorum pronuntiaret* A. L. M. & Doctorem Philosophiæ, *tertiis Julii* A. 1698. *Post excessum Auctoris omnium ex voto edita.* „ Si, *dit l'Orateur*, ce qui ne s'est pas fait „ depuis un grand nombre d'années, & ce qu'aucun des „ Professeurs de cette Université n'a vû de son tems, doit „ passer pour nouveau, c'est certainement une chose nou„ velle de créer *un Docteur en Philosophie* en ce lieu; quoi„ qu'à considérer les Cérémonies qui accompagnent cet„ te Solemnité, elle soit ancienne. Mais je souhaitterois „ que la noble & louable conduite du Candidat, dans ses „ études, fût une chose ordinaire: Dés qu'il a eu formé le „ dessein de s'appliquer aux Sciences, il n'a pas cru de„ voir suivre la nouvelle & mauvaise coutume, en se bor„ nant à une légére & superficielle connoissance des Arts „ Libéraux; mais il s'est fait une affaire d'en pénétrer les „ plus profonds mystéres, & de s'instruire de ce qu'il y „ a de plus caché dans ceux qui faisoient l'objet de ses „ recherches. Dans ce dessein, il a acquis avec beaucoup „ de travail la connoissance des Langues, afin de pouvoir „ ensuite parvenir plus aisément & avec plus de fruit à „ celle des Sciences mêmes. Il a non seulement étudié „ avec beaucoup d'application la Langue Latine, mais, ce „ qui est très rare aujourd hui, la Langue Grecque & l'Hé„ breu. Je passe sous silence la Langue Latine, en la„ quelle il s'est souvent parlé en public dans la fameuse Ville „ de Londres; puisque vous avez entendu avec quelle élé„ gance, quelle justesse & quelle force il a fait l'éloge de „ l'étude de la Sagesse. Mais je ne puis me dispenser de „ dire, qu'il possède si parfaitement la Langue Grecque, „ qu'il l'entend non seulement, mais qu'il est en état de „ parler en public en cette Langue. Il y a ajoûté l'étude „ de la Langue Hébraïque, persuadé qu'il ne suffisoit pas „ d'entendre le Grec, & qu'il ne lui convenoit pas de s'en „ rapporter aux autres pour l'intelligence des Livres sa„ crés. Muni de ces secours, il s'est engagé dans l'étude „ de la Philosophie; déterminé tant par le plaisir que pro„ cure la recherche des choses obscures, que par les avan„ tages qu'on retire de cette étude pour la conduite de la „ Vie, & pour les autres Sciences, & parce qu'il la regar„ doit comme le meilleur moyen de cultiver l'esprit, & „ de le mettre en état de distinguer sans peine & claire„ ment le vrai du faux, dans toutes sortes de sujets. Au „ bout de moins de deux ans (voyez, je vous prie, ce que „ peut la pénétration d'esprit, jointe à un travail soutenu!) „ il a voulu donner publiquement des preuves de ses pro„ grés. Il l'a fait avec tout le succés possible, ayant fait „ paroître dans les Examens particuliers & publics, tant „ de pénétration & de subtilité, & une si grande connois„ sance des Choses naturelles, divines, & morales; que, „ selon qu'il le méritoit, le Sénat Académique lui a dé„ cerné les suprêmes honneurs en Philosophie, pour lui „ être conférés de la maniére la plus solemnelle, & selon „ l'ancienne Coutume."

[*C*] *Il étoit à peine entré dans sa vingt-septiéme année lors-qu'il acheva ses Réflexions sur l'Histoire du Batême des Enfans de Mr. Wall.*] C'est ce que nous apprennent l'Auteur de sa *Vie* (1) Mr. Burroughs (2) & le Docteur Kinch (3). Ms. Gale nous apprend dans l'*Avertissement*, qui est à la tête de ses *Reflexions*, qu'elles ont été faites dans les années 1705 & 1706, quoiqu'elles n'ayent paru qu'en 1711 sous ce titre: *Reflexions sur* l'Histoire du Batême des Enfans de Mr. Wall. *En plusieurs Lettres à un Ami.* Londres in-8. L'Auteur dit dans l'*Avertissement* „ que ces Lettres „ n'ayant été destinées que pour l'usage particulier d'un „ Ami, on ne doit pas tant s'étonner qu'elles n'ayent „ point paru plutôt, que de ce qu'elles paroissent; car „ quoi-

(1) P. 9.

(2) *A Sermon preached at Barbican* &c. p. 25.

(3) *Funeral Sermon* &c. p. 25.

tout ce qu'il y avoit de Savans, qu'elle attira à l'Auteur des remercimens de la part de la Chambre Baſſe de l'Aſſemblée du Clergé. On peut juger du prix de la Réponſe de Mr. Gale, & du cas qu'en ont

„ quoiqu'on ait ſollicité l'Auteur aſſez-tôt de les publier, „ il n'avoit pas la moindre penſée, ni aucune envie d'en „ fatiguer le Public." Il obſerve dans la première Lettre, que l'Hiſtoire de Mr. Wall n'eſt pas auſſi redoutable qu'on le prétend, quoique ce ſoit le meilleur Ouvrage en faveur du Batême des Enfans qu'il ait vu, par les raiſons alléguées par Mr. Wall lui-même dans ſa Préface. Il dit enſuite, qu'on ne doit pas faire beaucoup de fond ſur Mr. Wall, ſon véritable deſſein ayant été d'établir le Batême des Enfans; & qu'il ſaiſit d'ailleurs toutes les occaſions de noircir les *Anti-pædobaptiſtes* †, en couvrant ſes deſſeins, du voile de la modération. Que Mr. Wall tâche de donner à ſes Lecteurs une haute idée de ſon érudition par des digreſſions inutiles, & de s'illuſtrer en attaquant pluſieurs Grands-Hommes, &c. comme Tillotſon, Burnet, Rigault, les deux Gregoires de Nazianze, St. Chryſoſtome, Le Clerc, & Grotius. Qu'il n'a point agi en Hiſtorien fidèle à l'égard des *Anti-pædobaptiſtes*, & qu'il a ſouvent ſuppoſé, ſans la moindre raiſon, certaines choſes, uniquement parce qu'elles favoriſoient ſon but; enfin qu'il attribue aux *Anti-pædobaptiſtes*, tout ce qu'il a ouï dire, que quelque particulier d'entre eux a cru ou dit. Dans la *ſeconde* Lettre le Docteur Gale tâche de juſtifier ſes freres contre l'accuſation de Schliſme; & il obſerve, que pour parvenir à l'union, *il faudroit, & je ne crois pas*, dit-il (4), *que perſonne puiſſe en diſconvenir, il faudroit, dis je, choiſir de part & d'autre quelques perſonnes capables, pour examiner impartialement l'Ecriture Sainte, & les Peres des trois premiers ſiecles, qui ont ſuivi leur Maître au travers des ſouffrances, & dont les Ecrits ſont certainement le meilleur Commentaire des Livres ſacrés; à l'aide de ces ſecours ces perſonnes pourroient recueillir de la Parole de Dieu quelle a été la véritable Doctrine & la Diſcipline de la primitive Egliſe Catholique. Il faudroit auſſi que chacun fût ſincérement réſolu de ſe ſoûmettre à ce qu'on trouveroit être vrai. Je ſuis perſuadé que ſi l'on travailloit à une réconciliation ſur un pareil plan, la réünion ſe feroit plus aiſement qu'on ne ſe l'imagine.* L'Auteur remarque dans la *troiſieme* Lettre, que la Diſpute entre les *Pædobaptiſtes* & les *Anti-Pædobaptiſtes* Anglois, peut ſe réduire à deux Chefs; la Maniere d'adminiſtrer le Batême, ſavoir ſi l'on doit le faire ſeulement par *immerſion*; & les Perſonnes à qui l'on doit l'adminiſtrer, ſi c'eſt ſeulement aux Adultes, ou ſi l'on doit le donner auſſi aux Enfans. Il ſoûtient qu'eo ce que les déciſions de l'Ecriture Sainte ont de clair, la pratique des Anti-pædobaptiſtes y eſt conforme, comme l'on en convient; & que ſuppoſé qu'ils errent, ils prenſient cependant le parti le plus ſûr, en s'en tenant à ce qu'il y a de clairement décidé dans l'Ecriture. Il ſoûtient que le mot Grec *baptiſer* ſignifie toujours plonger une choſe de quelque maniere que ce ſoit, mais que dans l'uſage le plus ordinaire il ſignifie plonger dans l'eau; ce qu'il confirme par divers paſſages des Anciens. Il remarque dans la *quatrième* Lettre, que les Critiques ſoûtiennent conſtamment, que le vrai & propre ſens du terme de βαπτίζω eſt *immerga* (*plonger*); que Mr. Wall fait fort bien, quoi qu'il en diſe, que ſes ſentimens des Savans ne lui ſont nullement favorables; & que tandis que cet Ecrivain en appelle à l'Ecriture ſur le ſens de ce terme, il eſt évident qu'il n'y eſt jamais pris dans le ſens qu'il lui donne. Il obſerve dans la *cinquieme* Lettre, que quoiqu'il ſoit déraiſonnable d'en appeller à l'Ecriture, uniquement pour la ſignification d'un mot, il paroît néanmoins clairement par l'Ecriture même, que le terme Grec ſignifie toujours *plonger*: que ſuppoſé que le mot βαπτίζω fût équivoque d'ailleurs, cependant entant qu'il eſt réliſif au Batême, il eſt déterminé à ſignifier uniquement & néceſſairement *plonger*, par la doctrine & la pratique de St. Jean, des Apôtres, & de l'Egliſe pendant pluſieurs Siécles, qui a ſortement preſſé la triple immerſion. Il ſoûtient auſſi que l'ancienne Egliſe dans les premiers ſiécles n'a point pratiqué l'aſperſion, que tous ceux qui ont été baptiſés du tems des Apôtres, l'ont été par immerſion; qu'il ne paroît point que le Barême des Cliniques ait été en uſage qu'environ 250 après Jéſus-Chriſt; & que dans ce tems-là on doutoit fort de ſa validité: & que tout le monde convient qu'anciennement on a inſiſté ſur la néceſſité de l'immerſion, comme étant la ſeule maniére réguliére d'adminiſtrer le Batême dans tous les cas ordinaires. Il paſſe dans la *ſixiéme* Lettre à l'autre point de la queſtion entre les Pædobaptiſtes & leurs Adverſaires, qui ſont les Perſonnes à qui l'on doit adminiſtrer le Batême, ſi ce ſont ſeulement les Adultes, ou ſi l'on doit y admettre auſſi les Enfans. Il dit que l'Ouvrage de Mr. Wall, quoique le meilleur en ſon genre, ne répond pourtant point au but qu'il ſe propoſe, & que cet Auteur avoue, qu'on ne peut prouver par l'Ecriture que les petits Enfans doivent être baptiſés; que par cette raiſon il a recours. 1. A la pratique de l'Egliſe Judaïque. 2. A celle des anciens Chrétiens. Le Docteur Gale remarque, qu'il ſuit néceſſairement, de cette conceſſion de Mr. Wall, que le Batême des petits Enfans ne peut ſe prouver par l'Ecriture, que ce n'eſt point une inſtitution de Jéſus-Chriſt; & que ſuppoſer qu'il eſt compris dans une ou pluſieurs expreſſions générales, c'eſt ſuppoſer ce qui eſt en queſtion; & qu'à moins que Mr. Wall ne prouve que le Batême des petits Enfans eſt même mentionné dans l'Ecriture, les Anti-pædobaptiſtes ne croiront point qu'il y ſoit inſtitué. Il obſerve encore, que le Batême des petits Enfans eſt illicite, ſi Jéſus-Chriſt ne l'a point inſtitué; que les Proteſtans doivent s'en tenir à l'Ecriture, comme au ſeul Juge infaillible des Controverſes; & que le ſilence de l'Ecriture eſt une forte raiſon contre le Batême des petits Enfans. Il prouve dans la *ſeptieme* Lettre, par le paſſage de St. Matth. XXVIII. 19. que l'Ecriture ne laiſſe pas la queſtion auſſi indéciſe, que quelques-uns le prétendent; & que la commiſſion oblige indiſpenſablement d'inſtruire ceux qu'elle ordonne de baptiſer; d'où il s'enſuit que les petits Enfans ne peuvent être compris dans cette commiſſion; Mr. Gale ſoutient que μαθητευσατε ne ſignifie conſtamment autre choſe qu'*enſeigner*. Il prétend dans la *huitieme* Lettre que μαθητευω déſigne uniquement des perſonnes du moins capables d'inſtruction; & que les plus judicieux Interprétes ónt toujours reconnu, que dans la Commiſſion le terme de l'original ſignifie enſeigner & inſtruire; & qu'il paroît évidemment que c'eſt là le vrai ſens dans le paſſage en queſtion par l'autorité de l'Ecriture même, la pratique des Apôtres, & par des paſſages paralléles. Voici en ſubſtance à quoi revient ce que le Docteur dit ſur cet article: la Commiſſion oblige d'inſtruire tous ceux qui doivent être baptiſés; & par conſéquent l'Ecriture ne garde pas autant le ſilence ſur le Batême des petits Enfans, que ſes Défenſeurs voudroient nous le perſuader; enſorte que quand même Mr. Wall prouveroit que les *Juifs* & les *Chrétiens* baptiſoient les petits Enfans, les Anti pædobaptiſtes ont cependant des raiſons ſuffiſantes de ne point admettre cette pratique. Il ſoûtient dans la *neuviéme* Lettre, que Mr. Wall ſe trompe, quand il avance „ que les Juifs „ baptiſoient les Proſélytes & leurs Enfans, & que les „ Apôtres & l'Egliſe primitive ont baptiſé les Enfans nés „ de Parens Chrétiens." Mr. Gale prétend que les preuves que Mr. Wall donne de ces deux propoſitions ne ſont nullement concluantes. Il examine d'abord ce qui regarde les Juifs, dans cette Lettre & dans la ſuivante, & il tâche de prouver par diverſes conſidérations, que les raiſons alléguées par les Pædobaptiſtes, ne juſtifient point que ce fut la coutume des Juifs, du tems de notre Sauveur, de baptiſer les Proſélytes & leurs enfans; & il produit pluſieurs raiſons pour établir le contraire. Il ajoûte, qu'en ſuppoſant même qu'on pût prouver la vérité de ce fait, il ne doit pas ſervir de régle pour l'adminiſtration du Sacrement de la Religion Chrétienne, cette pratique des Juifs n'étant fondée que ſur la tradition de leurs Anciens, & non ſur l'Ecriture, & ne devant point ſon origine à Moyſe. Dans l'*onziéme* Lettre Mr. Gale commence l'examen de l'autre eſpéce de preuves, alléguées par Mr. Wall, ſavoir l'autorité des anciens Peres, dont on doit faire plus de cas, an jugement de notre Auteur, que ne le prétendent Monſieur Daillé & d'autres Savans. „ C'eſt les ré- „ compenſer bien mal, *dit-il* (5), des grandes leçons & (5) P. 295, 296.
„ des beaux exemples de piété qu'ils nous ont donnés, „ & de la part conſidérable qu'ils ont euë à la conſerva- „ tion de notre ſainte Religion, dont la connoiſſance „ nous a été principalement tranſmiſe par leur canal. Il „ y a encore un plus fâcheux inconvénient dans cette mé- „ thode, puiſque les affronts qu'on fait aux Peres des „ premiers Siécles, rejailliſſent au bout du compte ſur „ la Religion Chrétienne même, que ces grands-hommes „ ont tranſmiſe, & qui doit néceſſairement être d'une au- „ torité un peu douteuſe, ſi elle n'eſt pas fondée ſur un „ témoignage valide. Il n'eſt par fort difficile de défen- „ dre les Ecrits des Peres contre les reproches que leur „ font ces gens-là, auſſi-bien que leur Oracle *Daillé*, „ malgré toutes les peines qu'il s'eſt donné pour ſoûtenir „ ſon ſentiment avec force. Mais le ſujet eſt délicat, & „ trop vaſte, pour entreprendre de le traiter ici. Je me „ contenterai ſeulement de dire, que rejetter l'autorité „ des Peres, en bien des occaſions, eſt une fâcheuſe ex- „ trémité, à laquelle on ne vient que parce qu'on n'a „ rien de meilleur à dire, & qu'on ne peut digérer de „ voir ſes opinions condamnées dans les Ecrits de ces an- „ ciens Docteurs. Que les Peres de la Primitive Egliſe „ étoient des gens de probité, & très-capables de nous „ inſtruire de l'état des choſes dans leurs Egliſes & dans „ leur tems, & auxquels on doit par conſéquent s'en rap- „ porter ſur les faits, dont ils ont pu naturellement être „ bien inſtruits: Et je ne vois point comment leurs plus „ grands ennemis peuvent avoir le front de le nier." Le Docteur remarque enſuite, que l'argument de Mr. Wall, tiré de l'autorité des Peres, porte ſur une ſuppoſition, qu'on ne lui accordera pas aiſément: Que l'Egliſe Primitive n'a rien cru ni pratiqué, que ce qu'elle avoit reçu des Apôtres eux-mêmes. Mais, dit le Docteur Gale, ſans donner atteinte à l'honneur & à la probité des Peres, leurs témoignages ne peuvent établir le Batême des petits Enfans, quand Mr. Wall multiplieroit encore davantage les citations tirées de leurs Ecrits: *Car ſi les Peres ne prouvent que le Fait, ou ce qui ſe pratiquoit dans l'Egliſe, & non le Droit, & ſi l'Egliſe n'étoit pas entiérement exempte d'innovations, comment leur témoignage prouve-t-il que le Batême des petits Enfans n'étoit pas une innovation, mais une inſtitution de Jéſus-Chriſt? C'eſt là ce que notre Auteur auroit dû faire voir, & ce dont il ne ſonge mot. Il eſt fâcheux de rappeller la mémoire des exemples de la fragilité humaine, dans la Primitive Egliſe elle-même n'a point été exempte.*

† Ce mot m'a paru commode pour abréger, ainſi je l'ai adopté; je dirai ſeulement en faveur de ceux qui pourroient ne pas entendre les Langues ſavantes, qu'il déſigne ceux qui ſont contre la Coutume de baptiſer les Enfans, & les *Pædobaptiſtes* (autre terme pour abréger) ſont ceux qui plaident pour cette pratique. R. D. T.

(4) P. 22. 27.

ont fait ceux-là mêmes qui n'étoient point de ſon ſentiment, par cette circonſtance, que la *Défenſe de ſon Hiſtoire* que Mr. Wall publia pluſieurs années après [D], lui procura de la part de l'Univerſité d'Oxford le titre de Docteur en Théologie (*b*). Le Docteur Whitby dit, en parlant du Batême des petits Enfans „ Que les ſavantes Lettres du Docteur Gale prouvent, qu'il eſt douteux & incertain, „ ſi cette coutume a eu conſtamment lieu (*i*) ". Le Docteur Wotton, quoiqu'il écrivît contre Mr. Gale au ſujet du Talmud des Juifs, en parle auſſi avec éloge. „ Il paroît très-verſé dans ces Livres; „ c'eſt un Ecrivain qui poſſéde ſi bien l'art de perſuader, & dont le ſti'e eſt généralement ſi enga- „ geant, que lorſque j'eus entrepris de traiter de l'autorité qu'a pour les Chrétiens cet ancien texte „ des Traditions Judaïques, j'aurois fait tort à mon ſujet ſi je n'étois entré dans l'examen de ce que „ Mr.

(*b*) Kinch *Funeral Sermon* P. 25.

(*i*) *Conſtanter obtinuiſſe rem certe dubiam & incertam eſſe* ex Joh. Gale *Literis ad invidiam dictis confeſtim.* Whitby *Differt. de* S. Scripturæ interpretione. *Præf.* §. 1.

C'étoient des hommes ſujets aux mêmes paſſions que nous: il n'eſt donc pas ſurprenant qu'ils donnaſſent quelquefois à gauche, & leur zéle pour la gloire de Dieu n'étoit pas toujours ſelon connoiſſance: & quoiqu'il plût les empêcher de perdre ce que notre Seigneur leur avoit laiſſé de plus conſidérable à garder, il pouvoit cependant les expoſer à ajoûter bien des choſes qu'il n'avoit jamais autoriſées. Les Apôtres ont certainement ſuivi ſes directions ſans s'en écarter, le moins du monde en rien, parce qu'ils étoient aſſiſtés extraordinairement par l'Eſprit de Dieu. Mais les Chrétiens du Siécle qui a ſuivi immédiatement, ont fait pluſieurs Additions, de l'aveu de Tertullien dans ſon Livre *de Corona* (6). *Et* Euſebe *rapporte ſur le témoignage d'*Hegeſippe, que l'Egliſe ſa conſerva *tout le tems des Apôtres*, comme une vierge chaſte & incorruptible . . . . . Mais que depuis que les Apôtres eurent été enlevés . . . . . les faux Docteurs eurent la hardieſſe de publier leurs erreurs impies. *Ὡς ἀφ' ἑνὸς τῶν τότε χρόνων παρθένῳ καθαρᾷ καὶ ἀδιαφθόρῳ τὴν ἐκκλησίαν ἐπαναστῆναι . . . . . Ὡς δὲ ἐφ' ἑνὸς τῶν Ἀποστόλων χωρὶς ἐπιφορᾶς ἐλαχίστης τὴν πλάνην . . . . . τοσοῦτον τῆς αὐτῆς πλάνης τὸν Ἀρχηγὸν ἐλαθέσθαι ὑ Σατανᾶς, ὅτι τῶν ἐντραπελευομένων Ἀποστ.* (7). Le Docteur Gale paſſe après cela à la diſcuſſion de cette grande queſtion. „ Si l'on peut prouver par des témoigna- „ ges autentiques des anciens Peres, que le Batême des „ petits Enfans étoit en uſage dans ces premiers Tems?" Il examine dans cette Lettre, & dans la *douziéme* & la *treiziéme*, les paſſages cités par Mr. Wall. Dans la *treiziéme* Lettre il remarque, que dn tems de St. Cyprien, le Batême des petits Enfans étoit an uſage en Afrique, & qu'il y a de l'apparence qu'il y a pris naiſſance, auſſi bien que la coutume de donner la Communion aux Enfans: que les Afriesins étoient généralement de petits eſprits; que ſelon les apparences l'Egliſe Grecque n'avoit point encore reçu cette erreur; que le Batême des Enfans commença d'abord, comme toutes les autres innovations, par quelques legera changemens dans le dogma, paſſa peu à peu dans la pratique; & parvint inſenſiblamcot & à la longue à ce degré d'autorité, dont il jouït depuis ſi longtems; qu'il doit en quelque façon ſon origine au zéle, mais à un zéle peu éclairé: & que les plus anciens Pædobaptiſtes donnoient la Communion aux Enfans.

(6) Rigaltius *in Cypr. Epiſt.* 64. p. 179 b. *At Chriſtianos Acta proximi ſæculi addidiſſe plurima, fatetur Tertullianus* Liber de Coron.

(7) Euſeb. *Hiſt. Eccl.* L. III. c. 32.

[D] *La Défenſe de ſon Hiſtoire, que Mr. Wall publia pluſieurs années après.*] Cet Ouvrage parut à Londres en 1720 in-8. ſous ce titre: *Défenſe de* l'Hiſtoire du Batême des Enfans *contre les* Réflexions *de Mr.* Gale *& d'autres Ecrivains. Avec un Appendix contenant les Additions les plus importantes & les changemens les plus conſidérables qu'on a fait dans la troiſiéme Edition de* l'Hiſtoire du Batême des Enfans. *Par* Guillaume Wall, *Auteur de cette Hiſtoire.* Mr. Wall dit (8) que le Docteur Gale auroit pu intituler ſon Livre *Invectives* plutôt que *Reflexions*; qu'il conſiſte en *déclamations, inſultes, invectives, & fauſſetés* (9); & „ que la plus grande partie roule on ſur des perſonalités: „ ſoit ſur ma vie, mon caractére, mes actions &c. *dit Mr.* „ *Wall* (10), qui ne ſont rien à la queſtion; ſoit ſur ma „ maniére d'écrire, trop diffuſe, ou trop conciſe, ou trop „ critique; il ſaiſit auſſi ici & là quelques endroits de mon „ Ouvrage, dont il ſe ſart pour me rendre odieux aux „ Anti-pædobaptiſtes; c'eſt ce qu'il fait dans ſes deux pre- „ miers Chapitres, qu'il intitule *mon Caractére.* Enſuite il „ ſe jette ſur un tout autre ſujet, que celui dont il s'agit; „ ſavoir la *Maniére* d'adminiſtrer le Batême, qui fait la „ matiére de ſes trois Lettres ſuivantes, article auquel „ je n'ai preſque point touché, au lieu qu'il s'agit de l'*Age* „ & du *Tems* dans lequel on doit recevoir le Batême; & „ il intituia cependant tout cela, *Reflexions* ſur mon Li- „ vre. Et quoiqu'il n'ait répondu méthodiquement qu'à „ mon *Introduction*, & aux cinq premiers Chapitres de „ mon Ouvrage, ce qui n'en eſt pas la dialéme partie; & „ que ſa Reponſe ne commence qu'à la neuviéme Lettre, „ (& il n'y en a que treize en tout), ſon Livre n'a pas „ laiſſé de paſſer parmi les gens de ſon Parti pour une „ *Réponſe* au mien. Il ne raiſonne guéres, ea que les autres „ Ecrivains ont tâché de faire (11), mais il écrit d'un ſtila „ fleuri, qui ſent la déclamation, & qui approche fort de „ l'invective; ſe faiſant gloire de montrer qu'il a la talent „ d'exprimer d'une maniére aiſée & naturelle le mépris „ qu'il a pour ſon Adverſaire, ou pour quelqu'una de ſes „ raiſons. Son ſtile eſt à la vérité aſſez coulant, & il fait „ paroître de l'Erudition Philologique; mais il ne ſe ren- „ farme pas dans les bornes de la modeſtie, je la ren- „ deur, & da la vérité; il aima l'oſtentation, il ſe plaît „ à inſulter, à ſvllir, & à répandre des imputations odien- „ ſes & fauſſes non ſaulement contra moi, mais contre le „ Clergé d'Angleterre en général, & méme contre le corps „ entier de notre Egliſe; ſans doute parce que l'occaſion „ étoit favorabla pour certaines gens, qui y trouvoient „ leurs avantage, de répandre de pareilles calomnies. Il „ ſe ſert du talent qu'il a pour l'éloquence, qui n'eſt pas „ médiocre, pour donner de fauſſes couleurs aux choſes, „ & pour *établir la théſe*, comme il la nomme, par de faux „ expoſés des choſes & des paſſages. Une preuve ſans „ exemple de ſes *impertinences*, pour ne parler que d'une „ eſpéce, ſont les hiſtoires qu'il a ramaſſées de choſes „ que j'ai dites ou faites, avant qu'il fût au monde, & où „ il nomme des perſonnes, doot on ne ſe ſeroit jamais „ attendu de voir les noms imprimés. Dieu ſoit loué, de „ ce qu'il n'y a rien dont qui que ee ſoit ait ſujet de rou- „ gir. Mais il eſt tout-à fait honteux, de voir qu'on méle „ pareilles choſes dans une diſpute de Religion. A l'égard „ de ſes *Fauſſetés*, je veux en donner d'avance una preu- „ ve des plus fortes & des plus frappantes, en ce qu'il dit, „ & répéte plus de vingt fois, que j'ai avoué dans mon „ Livre, qu'il n'y a point de preuves dans l'Ecriture en „ faveur du Batéme des petits Enfans, quoiqu'il employe „ preſque la moitié de ſon Livre, à refuter, du miens qu'il „ peut, les preuves que j'ai tirées de l'Ecriture. J'avois „ proprement entrepris l'Hiſtoire des tems qui ont ſuivi „ immédiatement celui des Apôtres; mais je n'ai pourtant „ pas entiérement négligé ce qui regarde le tems dont „ l'Hiſtoire ſe trouve dans l'Ecriture (12)." Mr. Wall ob- „ ſerve enſuite (13), que la *troiſiéme Lettre* de Mr. Gale avoit paru aſſes longtems avant les autres, en guiſe d'eſſai; & que les Anti-pædobaptiſtes *en parurent fort contens, la recurent fort bien, & encouragérent l'Auteur à pourſuivre; ce qui eſt une preuve de leur bon naturel; puiſque cette Lettre va ſi peu au fait, qu'on ne pourroit faire un plus mauvais tour à l'Auteur, que de prier des perſonnes judicieuſes & ſavantes de la lire. Mais il eſt digne de louange, d'avoir été aſſez équitable envers eux que de leur donner quelque choſe de meilleur, qu'il n'avoit promis par cet eſſai. Les Lettres ſuivantes vont un peu mieux au fait, & ſont d'un meilleur tour. Il faut pourtant en excepter la* VI *&* la IX; *dans l'une il avance contre certains endroits de mon Livre, une accuſation ſi viſiblement fauſſe, qu'il n'y a par de Lecteur qui n'ait ſujet de lui en faire honte. Dans l'autre*, il ne *rite pas des traits frivoles tirés des Poëtes on de Piéces de Theatre, mais les plus odieux & les plus exécrables blaſphémes, tirés de certains Libelles des Juifs, qui n'ont aucun rapport à la queſtion, qui viennent là ſans néceſſité, qui ne ſervent de rien à ſa cauſe, & ſans qu'il y ait aucune raiſon qui compenſe le mal qu'il y a à publier des choſes de cette nature, ſi ce n'eſt de ſatisfaire ſa vanité, en faiſant connoître à ſes Admirateurs qu'il poſſéde cette eſpéce d'erudition.* Mr. Wall dit au ſujet de la *cinquiéme Lettre* de Mr. Gale (14), „ qu'elle ne ſemble pas étre de Mr. Gale, mais de quel- „ que autre; & je crois avoir oui dire, que quelques *Mi-* „ *niſtres de Hollande* ont eu part à cet Ouvrage; les uns „ en ayant fait un moreau, & les autres un autre, en- „ ſorte qu'il a fort bien fait de l'intituler *Lettres.*" [Comme Mr. Wall étoit partie intéreſſée, le jugement qu'il porte du Livre de Mr. Gale, pourroit être ſuſpect; mais il a paru l'année paſſée un Ouvrage dont l'Anteur ne juge guéres plus favorablement du travail du Docteur Anglois; cet Ouvrage eſt en Hollandois, & de la main de deux Anteurs différens; on l'attribue à deux Miniſtres Remontrans, en voici le Titre: *Conſidérations ſur le Batême d'Eau des Chrétiens*; accompagnées de *Cinq Diſſertations ſur le même ſujet*; & particuliérement ſur *le Batême des Enfans* &c. Amſterdam 1740 in-8. (15); on peut voia l'Extrait da cet Ouvrage dans un de nos Journaux (16). L'Auteur des Diſſertations, qui eſt l'Editeur du Livre, parle dans ſa Préface de ceini de Mr. Gale; il prétend que ce ſavant Anglois compoſa ſon Ouvrage avac trop de précipitation; qu'il n'y mit que peu de circonſpection, de jugement & d'ordre; qu'il s'y oublia ſouvent, & que plus ſouvent encore il s'y contredit. Il ejoûte, que ſi l'on en retranchoit les hors-d'œuvres, comme par exemple les *cent* premiéres pages, qui concernent la perſonne de Mr. Wall, on l'état du Royaume & de l'Egliſe d'Angleterre; *cent* autres qui ſont employées à ſoûtenir, que le mot Grec βαπτίζειν ſignifie *plonger dans l'eau*; encore *ſoixante* autres qui roulent ſur la ſignification du mot μαθητεύειν, *faire des Diſciples*; pluſieurs autres encore, qui contiennent una compilation des eſtomnies que les Rabbins vomiſſent contre notra Sauveur, & pluſieurs autres ſemblables; que ſi l'on retrancholt, dis-je, tout ce- la des *Réflexions* de Mr. Gale, il ne lui reſteroit guére plus que quelques Faux fuyans, dans leſquels il avanco ſouvent des choſes ou très-hazardées, ou très-fauſſes: com- me de dire, par exemple, que les mots Latins, *Infantes, Parvuli, Pueri, Juvenes*, ſa diſent des perſonnes de dix, de vingt, de trente, & de quarante ans. On promet depuis aſſez longtems une Traduction Hollandoiſe de l'Ouvrage de Mr. Gale, mais je ne ſache pas, qu'elle ait encore paru. Add. du Trad.

(8) P. 2.

(9) P. 40.

(10) P. 58. 59.

(11) Mr. Thomas Emlyn dans l'Ouvrage intitulé: *Mr. Wall's Hiſtory of Baptiſm improved*, London 1709 in-8. & *Mr.* Whiſton dans ſon *Primitive Infant Bapt. ſyſtem revived.*

(12) P. 50. 51.

(13) P. 100. 101.

(14) P. 108.

(15) *Bedenkingen over den Christelyken Waardoop Waar by komen Vyf Verhandelingen over het zelfde Onderwerpt In 't byzonder over den Kindedoop* &c.

(16) *Bibl. Raiſon* Tom. XXV. P. I. p. 170 & ſuiv.

[E] *Le*

„ Mr. Gale a écrit ſur ces matiéres (*k*)" Mr. Whiſton, dans ſon *Batême primitif des petits Enfans renouvellé*, avouë que les premiéres lumiéres qu'il a euës ſur ce ſujet, lui ſont venuës des Remarques de Mr. Gale ſur le paſſage d'Irenée, & que c'eſt-là la baſe de ce qu'il a écrit ſur ce ſujet. Le Docteur préparoit une Réponſe à la Replique de Mr. Wall, lorſqu'il mourut [*E*]. Il commença à prêcher régulièrement à l'âge de trente-cinq ans [*F*], & fut élu Miniſtre de l'Egliſe Anabaptiſte de l'Allee de St. Paul proche de Barbican, où les perſonnes de toutes les Sectes venoient en foule l'entendre (*l*) [*G*]. Depuis le troiſiéme Juillet 1715 juſqu'au 10 Février 1721 il fut Preſident de la *Société pour la propagation du Chriſtianiſme primitif*, qui s'aſſembloit toutes les ſemaines à la *Bibliothéque primitive* chez Mr. Whiſton dans *Croſs-ſtreet Hatton Garden* (*m*). Quelque tems avant ſa mort, il avoit formé pluſieurs grands Projets; entre autres d'expliquer en Chaire tout le Nouveau Teſtament [*H*]; de faciliter l'étude des Langues Orientales; de donner une Traduction des *Septante*, en ſuivant l'Edition publiée par le Docteur Grabe à Oxford; & une Hiſtoire du Dogme du Péché Originel, où il ſe propoſoit de remonter juſques à la ſource de ce Dogme „ & de montrer ſur quel foible fondement „ on a attribué à un Dieu infiniment juſte & bon, une conduite qu'un homme ſage & vertueux au„ roit en horreur (*n*)". Il étoit fermement perſuadé du dogme de la Trinité. „ Et ce n'étoit point „ par aucun préjugé d'éducation, ni parce qu'on l'avoit imbu de ces idées dans ſa jeuneſſe; ayant été „ de bonne heure en commerce avec ceux qui examinent les dogmes du Chriſtianiſme avec toute „ la liberté poſſible, parmi leſquels il y avoit eu des Savans du premier Ordre, tant Etrangers qu'An„ glois (*o*)". Au mois de Decembre de 1721 il fut attaqué d'une fiévre lente, qui le mit au tombeau au bout de trois ſemaines environ, étant mort à la fin du mois. Il ſupporta ſon mal avec la tranquilité & la patience qui convenoit à un homme fermement perſuadé de l'Empire d'un Dieu Sage & Bon, à la Providence duquel il avoit toujours remis & lui & ſes affaires (*p*). Nous donnerons ſon Caractére dans les Remarques [*I*]. Pluſieurs perſonnes diſtinguées l'honoroient de leur ami-

(*k*) *Miſcellaneous Diſcourſes.* Vol. 1. cap. 2. London. 1738 in-8.

(*l*) *Vey.* The Plain Dealer Vol. 8 num. 52. Sept. 18. 1724. de la 2 Edit. Londres 1730 in-8.

(*m*) *Hiſtorical Memoirs of the Life of Dr. Sam. Clarke. By* Will. Whiſton. *M. A.* p. 90. Lond. 1730 in-8.

(*n*) *Account*, p 10.

(*o*) Ibid. p. 18.

(*p*) Ibid. p. 21.

[*E*] *Le Docteur préparoit une Réponſe à la* Replique de Mr. Wall, *lorſqu'il mourut*] C'eſt ce que nous apprenons de Mr. *Burroughs*, qui dit (17), qu'*il avoit commencé à y travailler peu de tems avant ſa mort*; & du Docteur Kinch (18), & de l'Auteur de ſa *Vie* (19), qui rapporte un moreeau d'une Lettre du Docteur Gale à ſon pere, où il dit „ Le Docteur Wall a écrit une *Defenſe de ſon* „ *Hiſtoire du Batême des Enfans*, où il me traite fort ru„ dement, & où il tâche d'animer contre moi le Clergé, „ & nos propres gens; il n'y a d'ailleurs pas grand' choſe „ dans ce Livre; je ne laiſſe pas d'y préparer une Ré„ ponſe."

(17) *Sermon* p. 26.

(18) *Funeral Sermon* p. 28.

(19) P. 20. 21.

[*F*] *Il commença à prêcher régulièrement à l'âge de trente-cinq ans.*] C'eſt ce qui paroît par *l'Hiſtoire de ſa Vie* (20), & Mr. *Burroughs* remarque (21) „ qu'il entra dans la carriére de la prédiction plus tard, qu'il ne convenoit aux „ deſirs de ceux qui connoiſſoient ſes talens à cet égard. „ Mais j'ai eu lieu d'être convaincu, que pendant pluſieurs années il s'eſt tenu dans le ſilence par un effet „ de ſon bon jugement, n'ayant pas voulu commencer „ trop tôt à paroître régulièrement en public; d'ailleurs „ le poids d'affaires domeſtiques, dont il fut accablé durant quelques années avant qu'il entrât dans un miniſtére réglé, l'empêcha de ſe conſacrer à l'utilité publique „ dans un tems, où il y avoit lui même beaucoup d'inclination, & où il auroit pu être fort utile à lui-même & „ aux autres."

(20) P. 18.

(21) *Sermon* p. 27.

[*G*] *Les perſonnes de toutes les Sectes venoient en foule l'entendre.*] Le Docteur Kinch nous dit (22) que, „ quoiqu'il „ méritât à tous égards les applaudiſſemens de ſes Auditeurs, ſon grand but étoit cependant de contribuer à leur „ utilité. Ses Sermons étoient beaux & propres à plaire „ à un Auditoire compoſé de perſonnes polies & d'eſprit, „ tel que celui qu'il avoit ordinairement, & ils étoient „ en même tems à la portée des ſimples; tellement que „ les ignorans y trouvoient dequoi s'inſtruire, & les plus „ Savans dequoi être ſatisfaits. Ses maniéres en Chaire „ étoient dégagées, mais accompagnées de la modeſtie & „ de la gravité, convenables à la grandeur & à la dignité „ de la fonction qu'il rempliſſoit. Sa Méthode étoit exacte, ſon ſtile élégant mais ſans affectation, ſa maniére „ de raiſonner claire & forte, ſes preuves juſtes & nerveuſes, & il les ménageoit ſi heureuſement, que ſes Auditeurs y découvroient toujours de nouvelles beautés. „ Il avoit une voix claire & harmonieuſe, qui charmoit „ l'oreille, & réveilloit l'imagination, & qui ne pouvoit „ guéres manquer de gagner le cœur, & d'engager un „ eſprit raiſonnable, qui n'étoit pas entiérement plongé „ dans le vice, & eſclave d'habitudes criminelles, de recevoir la vérité. Il s'en tenoit ſcrupuleuſement à l'Ecriture, comme à la ſeule & parfaite Régle de Foi & „ de Mœurs; il étoit zélé Défenſeur d'une liberté univerſelle de Conſcience, lorſqu'elle ne tend point au Libertinage; ennemi déclaré de toutes les *impoſitions* humaines en matiére de Religion; & il ſolliciroit toujours fortement les Chrétiens, de ſe maintenir dans la liberté, „ que Jéſus-Chriſt leur a procurée."

(22) *Funeral Sermon* p. 26.

[*H*] *D'expliquer en Chaire tout le Nouveau Teſtament.*] Il avoit avancé déja ce deſſein au point, qu'il avoit fait une Introduction, qui ſe trouve dans ſa *Vie* (23). Il y dit que „ Tout ſon but eſt de propoſer à ſes Auditeurs la Régle la plus ſacrée & la plus reſpectable de notre Foi & „ de nos Mœurs, d'une maniére impartiale & ſans déguiſement; & de faire tout ce qui dépendra de lui, pour les „ mettre en état de recevoir & de reconnoître ces grandes Vérités, qui peuvent, *dit il*, vous rendre ſages à „ ſalut; afin que ſur un examen mûr & approfondi vous puiſſiez juger pour vous-mêmes, avec cette juſte liberté „ d'eſprit, qui convient ſi bien à tous les hommes, & qui „ eſt un devoir indiſpenſable de tout Chrétien; & par laquelle la Religion a ſeule la gloire de s'être répandue „ par tout le Monde. . . . . Pour vous aider, autant qu'il „ me ſera poſſible dans cet important Ouvrage, voici la „ méthode que je me propoſe de ſuivre, comme la plus „ propre pour votre inſtruction. Je prendrai de ſuite des „ portions de l'Ecriture Sainte, qui contiennent un ſens „ complet. S'il étoit convenable, je les lirois d'abord „ dans la Langue Originale, mais comme cela ne convien„ droit point, je lirai la verſion ordinaire, que j'examine„ rai avec ſoin, en la comparant avec les paſſages paral„ léles, où il s'agit du même ſujet, où les mêmes mots „ & les mêmes phraſes ſe rencontrent, ou telle autre choſe, qui peut répandre du jour ſur ce que j'aurai en main; „ je conſulterai auſſi les ſentimens des Savans, en peſant „ les raiſons ſur leſquelles ils ſont fondés; je comparerai les anciennes Verſions dans les Langues ſavantes, les „ explications des premiers Chrétiens; je profiterai de ce „ que l'Hiſtoire ancienne, les Antiquités des Grecs & des „ Hébreux, peuvent nous fourir de lumiéres, dans l'éloignement où nous ſommes des tems & des lieux où „ les Livres ſacrés ont été écrits. Après avoir ainſi examiné tout ce qui ſemblera en avoir beſoin, je tâcherai „ de donner une Traduction & une Paraphraſe impartiale „ & ſimple, d'où je tirerai quelques Régles & Maximes „ pour la conduite de la Vie, afin de vous imprimer le „ tout dans l'eſprit, & de le laiſſer à vos ſérieuſes & attentives réflexions. Avant que de commencer, je prouverai en général la Vérité de la Régle Chrétienne. Ce „ qui comprend I. Que les Livres ſacrés ont été écrits „ par les Auteurs dont ils portent les noms, & par des „ perſonnes qui n'ont pu qu'être bien inſtruites de la vérité ou de la fauſſeté de ce qu'ils écrivolent. II. Qu'ils „ n'ont pu avoir eu le deſſein de nous en impoſer. Et ju„ me propoſe d'établir l'authenticité de chaque Livre, im„ médiatement avant que d'en commencer l'explication.

(23) P. 22 *& ſuiv.*

[*I*] *Nous donnerons ſon caractére dans les Remarques.*] Le Docteur Kinch nous dit (24) qu'il avoit une ſincére & véritable eſtime pour tous les gens de bien; & que la différence de ſentimens qu'il y avoit entre lui & les autres Chrétiens, n'altéroit en rien ſa charité pour eux. „ Il „ étoit d'un tempérament égal & poſé, qui ſe manifeſtoit par l'air ſerein qui régnoit toujours ſur ſon viſage. „ Les différentes révolutions arrivées dans ſes affaires paroiſſoient ne faire que peu ou point d'impreſſion ſur lui. „ Il avoit une piété ſolide, mais dégagée de toute oſtentation. Il étoit d'une probité à toute épreuve, préférant la paix de l'âme, qui naît d'une conſcience ſans „ reproche, à toute autre choſe. Il s'occupoit tellement du „ l'affaire importante du ſalut, qu'il négligea pluſieurs „ occaſions d'avancer ſes intérêts temporels. Il étoit bon „ Ami; & il ſe faiſoit un devoir d'inſtruire, de conſeiller, & de reprendre dans les occaſions convenables „ ceux avec qui il étoit en liaiſon, & il s'acquittoit de ce „ difficile devoir de l'amitié avec tant de ſageſſe, que „ perſonne ne pouvoit s'en offenſer. Il abondoit dans ces „ fruits de l'eſprit, dont parle l'Apôtre *Galat.* V. 22. 23. „ *La charité, la joye, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la fidélité, la benignité, la tempérance.* Mais celle des vertus qui brilloit le plus en lui, c'étoit l'humilité. Malgré les grands & rares talens, naturels & acquis, qu'il poſſédoit, il étoit toujours humble & modeſte, doux & honnête; & il étoit ſi éloigné d'avoir „ une vaine & haute opinion de lui-même, qu'il ſavoit „ *eſtimer les autres plus* que lui-même, ſans méconnoître ou avilir ſes propres qualités par un raffinement „ d'orgueil." L'Auteur de la *Vie* de Mr. Gale obſerve (25), qu'il n'étoit *pas moins aimable, & eſtimable en qualité de particulier, que d'homme public. Pour ce qui étoit de ſa perſonne, ſon air exprimoit également l'innocence & la grandeur de ſon âme. On n'y appercevoit aucun trait de cette inquietude qu'un eſprit agité ou vicieux répand ſouvent ſur le viſage; mais il paroiſſoit toujours avec ce doux calme, qui nais*

(24) *Funeral Sermon* p. 27 *& ſuiv.*

(25) P. 18. *& ſuiv.*

amitié, entre autres le Lord Chef de Juſtice King, depuis Grand-Chancelier, le Docteur Hoadly, aujourd'hui Evêque de Wincheſter ; & le Docteur Samuel Bradford, mort Evêque de Rocheſter ; ce dernier a témoigné par écrit l'eſtime qu'il avoit pour notre Auteur „ à cauſe de la ſolidité de ſon jugement, de ſa grande érudition, de ſa candeur, & de l'étenduë de ſon eſprit (q)." Mr. Gale a publié un *Sermon d'Action de Graces prononcé le 5 Novembre 1713 ſur le* Pſ. CV. 1. & 15, dont il s'eſt fait pluſieurs Editions, & qui a été réimprimé dans le Recueil de ſes Sermons, imprimé à Londres en quatre Volumes in-8 ; à la tête deſquels on trouve ſa *Vie*, où l'on a fait divers changemens dans la ſeconde Edition.

(q) Ibid. p. 10. 11.

mait de la paix intérieure d'un eſprit content. Sa taille étoit aſſez baſſe, il avoit une beauté mâle, qui n'étoit ſurpaſſée que par ſa negligence à la relever. Son commerce étoit doux & plein de candeur ; & il étoit tel pour la ſocieté, qu'un homme ſage peut ſouhaiter que ſoient ceux avec qui il converſe ; il retranchoit tous les diſcours inutiles, & diſoit beaucoup en peu de paroles. Il étoit affable & honnête envers tous. Il conſidéroit que la pauvreté rend le cœur tendre, & très-ſenſible au mépris ; & par cette raiſon il temoignoit beaucoup d'honnêteté aux petits & aux pauvres, de peur de leur faire de la peine. Il ne vouloit paroître devant les ignorans, qu'avoir autant de connoiſſances qu'il faloit pour les inſtruire. Il entroit dans la douleur des affligés, & il aſſiſtoit les indigens ſelon ſon pouvoir, & excitoit les riches à être riches en bonnes œuvres. „ Une profonde connoiſſance de la Nature, jointe „ à celle de la Religion, rempliſſoit ſon ame de grands „ & nobles ſentimens, & lui donnoit cette franchiſe, & „ cette ouverture de cœur, ſi néceſſaires pour former un „ caractére parfaitement bon & aimable. Jamais perſonne „ ne fut plus prompt à faire du bien par de plus grands „ motifs que lui. Il étoit tout pénétré du déſir d'inſpirer „ aux hommes l'amour de Dieu & de la Vertu. Et je l'ai „ vu, dit l'Auteur ſuſmentionné, exprimer plus de dou„ leur, en faiſant réflexion ſur les égaremens des hommes „ & ſur les fatales ſuites de leurs vices, qu'il n'en témoi„ gnoit ſur aucun autre ſujet. *Quand je conſidére la con„ duite des hommes*, diſoit-il un jour, *je m'imagine que l'é„ ternité eſt une choſe dont on peut ſe jouër ; mais quand je „ tourne les yeux ſur l'éternité, la conduite des hommes me „ confond.* Il avoit une Morale ſolide, fondée ſur les „ principes de la Nature, de la Raiſon, & de l'Ordre ; & „ qui fortifiée par la Religion Révélée, le ſoûtenoit con„ tre la Corruption & le Vice, & le portoit à la pratique „ de toutes les Vertus. De cette ſource naiſſoient ſa piété „ envers Dieu, ſon équité & ſa charité envers les hom„ mes, ſon affabilité, ſa facilité à pardonner les injures, „ ſa tempérance, & ſon humilité ſinguliére, ſa modéra„ tion dans la proſpérité, & ſa patience dans l'adverſité. „ Pour tout dire en un mot, pendant quatorze ans que „ j'ai converſé avec lui, je ne l'ai jamais vu emporté par „ la colére, ou agité par quelque paſſion déréglée. Il s'é„ toit accoutumé depuis longtems à ſe ſoûmettre à la Rai„ ſon, & le Vice lui paroiſſoit le Maître le plus rude. Ses „ Vertus étoient fondées ſur la roche, & rien n'étoit ca„ pable de les ébranler." L'Auteur d'une Lettre datée de Londres, & inſérée dans le *Plain-Dealer* (26) fait de Mr. Gale un portrait extrêmement avantageux ſous le nom de *Favellus* ; il dit que *ſon caractére étoit compoſé de toutes les vertus qui caractériſent un Chrétien, un Théologien, & un honnête homme. Il avoit un génie vaſte, ce qui joint à ſes ſoins & à ſon travail, lui avoit fait acquerir de grandes connoiſſances dans tous les genres de Littérature Théologique. C'eſt ce dont s'appercevra toute perſonne d'eſprit, qui voudra s'en ſervir, & qui lira ſes Sermons, lorſqu'ils auront paru, & qu'on imprime actuellement par Souſcription. Le premier de ces Sermons, que je lui ai entendu prononcer, me fa goûter le plus grand ..... plaiſir ..... d'entendre en même tems un Démoſthene & un Euclide, un Chryſoſtome & un Bentley, réünis en la perſonne & parlant par la bouche de ce Théologien ; qui étoit lui-même un grand & touchant Orateur, un Logicien exact, & un Théologien perſuaſif ; en un mot un Savant univerſel & conſommé ..... Il eſt rare, & même très-rare de trouver un homme qui écrive, ou qui ſoit capable d'écrire dans cette methode ſerrée, Mathématique, & où tout eſt lié, où il excelloit ; il n'eſt pas moins rare de trouver un homme, qui réünifſe la gaîeté requiſe pour démêler les difficultés d'un argument, avec la ſubtilité & la clarté néceſſaires pour les diſſiper, pour confondre le préjugé, concilier l'Ecriture avec l'Ecriture, & pour faire paroître Erreur ce qui eſt Erreur, & Vérité ce qui eſt Vérité.* L'Auteur l'appelle „ Un illuſtre Miniſtre, un illuſtre Ecrivain, „ grand en ſavoir, grand en vertu, grand en réputation, „ d'un caractére doux, humble & engageant, d'une con„ duite ſobre & édifiante, ſans reproche, d'une rigide „ Orthodoxie ..... Admirable à tous égards ; Appli„ qué & laborieux chez lui ; réglé & frugal dans ſon do„ meſtique ; ſortant peu, ſi ce n'étoit pour ſe trouver à „ l'Egliſe."

(26) Vol. I. num. 51. Sept. 10. 1724 Edit. London 1724 in-8.

GALIEN (CLAUDE) [*A*] qui paſſe pour le plus illuſtre Médecin, après Hippocrate, naquit à Pergame (*a*), Ville de l'Aſie mineure, vers l'an 131 de J. C. environ la quatorziéme ou la quinziéme année de l'Empire d'Adrien [*B*]. Son pere s'appelloit Nicon, c'étoit un habile Géométre & Architecte, qui poſſédoit d'ailleurs parfaitement toutes les parties des Mathématiques (*b*). Il ne nomme pas ſa mere ; il nous apprend ſeulement qu'elle étoit bonne ménagére, d'une vertu rigide, mais de ſi mauvaiſe humeur & ſi emportée, qu'elle mordoit quelquefois ſes ſervantes (*c*). Le pere de Galien ne négligea rien pour ſon éducation, il l'inſtruiſit lui-même & lui donna les meilleurs Maîtres dans ſon enfance. A l'âge de quatorze ans accomplis il commença à étudier la Philoſophie ſous un Platonicien nommé Caius, qui avoit été diſciple du Stoïcien Philopator, & ſous d'autres Maîtres (*d*) ; il paſſa ſucceſſivement dans les Ecoles des Stoïciens, des Académiciens, des Péripatéticiens, & des Epicuriens (*e*) [*C*]. A l'âge de dix-ſept ans il s'attacha à la Médecine, ſur un ſonge qu'avoit fait ſon pere. Il étudia ſous Satyrus, diſciple de Quintus, ſous Stratonicus diſciple de Sabinus de la Secte d'Hippocrate, ſous Eſchrion Empirique & autres. Galien ayant perdu ſon pere, alla à Smyrne âgé de vingt & un an, pour y entendre Pélops diſciple de Quintus [*D*] & Albinus Philoſo-

(a) Galenus I. *Methodorum* ubi de Cæſon, Claſſ. V. p. 74. Edit. Venetæ 1615. *Apud* Labbe *Galeni Elog. Chronol. in* Fabricii *Bibl. Græc.* Tom. III. p. 110.

(b) Labbe *ubi ſupra.*

(c) Galenus cap. 2. *de dignoſcendis animi morbis*, Claſſe II. p. 50. *Apud* Eudem.

(d) Labbe *loc. cit.*

(e) *Hiſt. de la Médecine*, par Le Clerc Part. III. L. 2. ch. 2.

(f) Idem ibid.

(a) *Hiſt. de la Médec.* Part. III. L. III. ch. 1.

[*A*] CLAUDE GALIEN. M. Le Clerc remarque (1), qu'on donne à Galien le prénom de *Claude* dans le titre de ſes Livres ; mais que quand il ſe nomme lui-même, il ne prend que le nom de *Galien*. Ce Savant ajoûte, que ſi notre Médecin avoit véritablement le prénom de *Claude*, il l'avoit pris de la famille *Claudia*, à l'imitation de pluſieurs autres Grecs, qui avoient emprunté des noms de familles Romaines, ſelon l'uſage de ce tems-là.

[*B*] *Né quis ..... vers l'an 131 de J. C. environ la XIV. ou la XV. année de l'Empire d'Adrien.*] C'eſt la date de ſa naiſſance fixée par le P. Labbe (2) & par Mr. Le Clerc (3) ; ce dernier obſerve, que Galien lui-même nous apprend, qu'il étoit âgé de trente-huit ans, lorſqu'il fut appellé par Marc-Aurele & par Lucius Verus, qui étoient alors à Aquilée, & qu'il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il en partit pour Rome, avec ces Empereurs, dont le dernier mourut en chemin peu de jours après : or c'étoit en l'an 169 de J. C. il faut donc que Galien fût né en 131. Mr. de Tillemont ſoupçonne (4) même qu'il pourroit bien être né deux ans plutôt en 129 ; mais il ſemble que le calcul de Mr. Le Clerc & du Pere Labbe eſt le plus juſte. Il y a dans l'Article de Moreri bien des fautes entaſſées : I. Il dit que Galien vivoit ſous l'Empire de Marc-Antonin. Ce qui ſemble ſuppoſer qu'il n'a fleuri que ſous cet Empereur. II. Qu'étant venu à Rome à l'âge de 34 ans, il en ſortit l'an 137 de J. C. pour aller en Aſie ; à moins qu'il n'y ait là une faute d'impreſſion, la bevuë eſt des plus groſſiéres, puiſque Marc-Antonin ne parvint à l'Empire que l'an 161 de J. C. Il eſt vrai qu'à la fin de ſon Article, Moreri dit que quelques-uns donnent à Galien cent quarante ans de vie ; mais s'il eût voulu ſuivre ce calcul, il n'auroit pas dû dire que Galien vivoit ſous Marc-Antonin.

(1) *Hiſt. de la Médec.* Part. III. L. III. ch. 1.

(2) Galenus *Elog. Chronol. Apud* Fabricium *Bibl. Græc.* Tom. III. p. 110.

(3) *Hiſt. de la Médec.* Part. III. L. 2. ch. 2.

(4) *Hiſt. des Empereurs.* T. III. p. 16. Edit. in-fol. ſous *Severe Art.* 18.

[*C*] *Il paſſa ſucceſſivement dans les Ecoles des Stoïciens, des Académiciens, des Péripatéticiens, & des Epicuriens.*] Il rejetta entiérement la derniére, mais les trois premiéres furent aſſez de ſon goût, & il prit de chacune ce qu'il y trouva de meilleur. Il ſemble ſurtout s'être attaché au Péripatétiſme, quoiqu'il maltraite en quelques endroits Ariſtote, & qu'il prétende que ce Philoſophe a tiré d'Hippocrate ce qu'il y a de meilleur dans ſa Phyſique (5). Galien ne tombe donc pas tout-à-fait dans le défaut de certains Ecrivains, qui pour couvrir leurs vols, maltraitent les Auteurs où ils ont puiſé ; & qui ſe font honneur du travail des autres, en les dénigrant ; il ne ſeroit pas difficile d'en produire des exemples.

(5) Le Clerc *Hiſt. de la Médec.* loc. cit.

[*D*] *Il alla à Smyrne ..... pour y entendre Pelops diſciple de Quintus.*] Ce Quintus vivoit vers la fin du premier ſiécle ; Galien aſſure que c'étoit le plus habile Médecin de ſon tems (6), ce qui n'empêcha pas qu'on ne le chaſſât de Rome, parce, diſoit-on, qu'il tuoit tous ſes Malades ; mais Galien aſſure, que le banniſſement de Quintus fut un effet de la calomnie & de l'envie des autres Médecins. Mr. Le Clerc (7) remarque, que ce qu'il y a de particulier dans l'attachement que Galien marque pour Quintus, c'eſt que ce dernier ſemble avoir été dans des principes fort oppoſés à ceux de Galien : il eſt vrai que celui-ci loue Quintus de ſon exactitude dans l'Anatomie ; & c'eſt-là ſans doute la raiſon, qui faiſoit rechercher à Galien les leçons des Diſciples de Quintus, qui n'avoit rien écrit.

(6) Ibid. L. II. ch. 2.

(7) Liv. III. ch. 2.

[*E*] *Il*

loſophe Platonicien. Il voyagea en divers autres Pays [E], tant pour profiter de la converſation des plus habiles Médecins de ſon tems, que pour s'inſtruire de pluſieurs particularités, qui regardent les drogues qu'on tire de ces Pays (f); il alla entre autres à Alexandrie, célèbre par ſon commerce, où la Médecine fleuriſſoit plus qu'en aucune autre Ville. A l'âge de vingt-huit ans il quitta cette Ville pour retourner dans ſa Patrie [F], il y demeura quatre ans [G], au bout deſquels il partit pour Rome, où il demeura quatre ou cinq ans, & ſe fit connoître d'une manière avantageuſe [H]. La peſte qui faiſoit de grands ravages l'obligea de quitter Rome, il ſe retira dans la Campanie, & s'embarqua à Brunduſe ou Brindes pour Pergame l'an 168 de J. C. (g). Il ne fit pas un long ſéjour dans ſa patrie; les Empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus l'ayant mandé à Aquilée, il s'y rendit, & il en partit peu de tems après avec eux pour Rome. Marc-Aurele voulut le mener avec lui en Allemagne en 170, mais il s'en excuſa, alléguant qu'Eſculape, pour qui il avoit une dévotion particuliére, l'avoit averti en ſonge de ne point partir de Rome. Il y demeura donc, & il y a beaucoup d'apparence qu'il y paſſa le reſte de ſa vie [I]. On ne convient point du tems précis de ſa mort; Mr. Le Clerc & le Pere Labbe croyent après Suidas, qu'il a vécu ſoixante-dix ans, & qu'il eſt mort la derniére année du ſecond ſiécle, ou la premiere du troiſiéme. Suidas dit que Galien avoit écrit non ſeulement ſur la Philoſophie, mais encore ſur la Géométrie & ſur la Grammaire. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il a prodigieuſement écrit; mais une partie de ſes Livres étoit déja perduë de ſon tems, par un incendie,

(f) Idem ibid.

(g) Labbe ubi ſupra p. 311.

[E] *Il voyagea en divers autres Pays.*] Il fut dans la Cilicie, dans la Paleſtine, en Crête, en Chypre & ailleurs. Il fit entre autres deux voyages en l'Ile de Lemnos, pour voir ce que c'étoit que la *terre Lemnienne*, dont on parloit comme d'un grand remède; il alla encore dans la Syrie creuſe pour examiner le Beaume (8).

(8) Idem ibidem.

[F] *A l'âge de vingt-huit ans il quitta cette Ville pour retourner dans ſa Patrie.*] „ Il avoit déja aſſez profité dans „ la Médecine, *dit Mr. Le Clerc* (9), pour avoir acquis „ une connoiſſance particuliére des bleſſures des nerfs, „ & une méthode de les traiter, qu'on n'avoit point pra„ tiquée auparavant. Il en fit, à ce qu'il dit, l'expérien„ ce ſur les Gladiateurs que le Pontife de Pergame avoit „ remis à ſes ſoins pour les faire panſer; & il les traita „ avec tant de ſuccès, qu'il n'en mourut pas un de playes „ de cette nature. On voit par cet exemple & par divers „ autres, que Galien entendoit auſſi-bien la Chirurgie que „ la Médecine."

(9) Ibid.

[G] *Il y demeura quatre ans.*] Le Pere Labbe (10) dit qu'il y demeura environ cinq ou ſix ans, *per quinque aut ſex circiter annos*, & par la même raiſon il lui donne trente quatre ans quand il vint à Rome pour la premiére fois; mais il ſe trompe ſelon les apparences, puiſqu'il étoit âgé de trente-deux ans quand il partit pour Rome (11): ſi donc il étoit venu d'Alexandrie à Pergame à l'âge de vingt-huit ans, il ne peut avoir ſéjourné dans cette derniére Ville que quatre ans, s'il en avoit ſeulement trente deux lorſqu'il alla à Rome. Mr. de Tillemont (12) lui donne auſſi cet âge ou un an de plus, il ajoûte que Galien vint à Rome pendant que Lucius Verus faiſoit la guerre en Oſient; cet Empereur partit pour cette Expédition en l'année 166, ainſi c'eſt l'année ſuivante que Galien doit être parti de Pergame pour aller à Rome.

(10) *Labbe Chronol. ubi ſupra*, p. 311.

(11) Le Clerc *ubi ſupra.*

(12) *Hiſt. des Empereurs, &c.*

[H] *Il s'y fit connoître d'une manière avantageuſe.*] Il ent des liaiſons avec un Philoſophe Péripatéticien nommé Eudemus (13), qui avoit beaucoup de réputation. Il le guérit même d'une fiévre, qui de quarte étoit devenue triſte quarte, par un mauvais uſage qu'en Philoſophe avoit fait de la Thériaque. „ Ce qu'il y eut encore de particulier „ à cet égard, *dit Mr. Le Clerc*, c'eſt que Galien guérit „ ſon malade avec le même médicament qui auparavant „ lui avoit fait du mal, & qu'il prédit quel ſeroit l'accès „ qui manqueroit le premier, & le tems de l'entier réta„ bliſſement d'Eudeme. On remarquera, à l'occaſion de „ ce pronoſtic, *continue notre ſavant Hiſtorien*, que no„ tre Auteur ſe vantoit de connoître dès la premiére vi„ ſite qu'il faiſoit, ou dès le premier accès d'une fiévre, „ quelle ſorte de fiévre on devoit avoir." Galien fut eſtimé du Préteur Sergius Paulus, de Barbarus Oncle de l'Empereur Lucius Verus, de Severe, qui étoit alors Conſul, & qui fut depuis Empereur, & de Boëthus, homme Conſulaire, en préſence deſquels il eut occaſion de faire des diſſections, & particuliérement de démontrer les Organes de la reſpiration & de la voix. Sa réputation s'augmenta encore, par l'heureux ſuccès qu'il eut dans la Cure d'une maladie de la femme de Boëthus, qui lui fit un préſent de quatre-cens piéces d'or (14). Toutes ces preuves qu'il donnoit de ſon habileté dans la Médecine & l'entrée qu'il avoit chez les Grands, armérent l'envie contre lui, & les Médecins de Rome lui firent tout le chagrin qu'ils purent. Il eſt vrai qu'il s'en eſt vengé dans ſes Ecrits, remplis de traits extrémement piquans contre eux, & des marques d'un grand mépris pour eux. Tant il eſt vrai que les plus Grands-hommes ſe laiſſent emporter par la paſſion; car, en ſuppoſant qu'il y avoit de mal honnêtes-gens parmi ces Médecins, qui méritoient un pareil traitement „ il y a de „ l'apparence, comme le remarque fort judicieuſement „ Mr. Le Clerc, qu'ils n'étoient pas tous de ce caractére; „ cependant, *dit-il*, Galien n'en excepte aucun."

(13) Jonſius *Hiſt. Philoſ.* L. I. c. XV. §. 4. & Le Clerc *ubi ſupra.*

(14) Le Clerc, *loc. cit.*

[I] *Il y a beaucoup d'apparence qu'il y paſſa le reſte de ſa Vie.*] Mr. de Tillemont (15) remarque, que Marc-Aurele obligea Galien de l'attendre à Rome, & qu'il y demeura par conſéquent au moins juſqu'en 176, *& je ne ſai pas*, ajoûte-t-il, *ſi l'on trouve qu'il en ſoit jamais ſorti depuis.* Mr. Le Clerc s'étend davantage là-deſſus, & entre dans un détail très-curieux & propre à décider la queſtion. „ On ne ſait „ pas certainement, *dit-il* (16), combien de tems Galien „ demeura cette ſeconde fois à Rome, ni même, à mon „ avis, s'il y demeura toujours, ou s'il repaſſa en Aſie. „ Voici ce que l'on tire de ſes Ecrits. Il paroît premié„ rement qu'il ſe tint à Rome pendant l'abſence de Marc„ Aurele, qui fut d'environ quatre ans, & qu'ayant at„ tendu le retour de cet Empereur, il y ſéjourna encore „ après ce tems-là. Il dit en un endroit (17), que Mare„ Aurele, ayant demeuré à ſon capédition d'Allemagne „ plus longtems qu'on ne l'avoit cru, lui Galien compo„ ſa pendant cet intervalle pluſieurs Livres concernant la „ Philoſophie & la Médecine; & il ajoûte, qu'il donna à „ lire ces Livres à quelques-uns de ſes Amis, *après le re„ tour de l'Empereur.* Il rapporte encore un peu plus bas, „ un fait qui ne permet pas de douter qu'il n'ait ſéjourné „ à Rome depuis ce tems-là . . . . . On apprend en„ core ailleurs (18) de Galien, que Marc-Aurele lui „ ayant écrit, pendant le voyage dont on a parlé, de lui „ préparer de la Thériſque, de la maniére qu'il avoit vu „ que Démétrius ſon premier Médecin la lui préparoit, „ il s'acquitta de cette commiſſion, enſorte que l'Empe„ reur étant de retour en fut fort content . . . . Notre An„ leur ajoûte dans le Livre qu'on vient de citer (19), qu'il „ avoit auſſi compoſé de la Thériaque pour l'Empereur „ Severe, & il remarque au même endroit, que cette „ Thériaque ne fut pas ſi bonne, que celle qu'il avoit „ fait autrefois pour Marc Aurele; parce que Commode, „ qui avoit ſuccédé à ce dernier, n'avoit pas eu le ſoin de „ faire venir de bonnes drogues, & entre autres du Cin„ namome, qui eſt une des principales. Ce fait étant vé„ ritable, il s'enſuit de deux choſes l'une, ou que Galien „ étoit retourné à Rome du tems de Severe, après avoir „ fait quelque tems auparavant un voyage en ſa patrie où „ il pouvoit avoir demeuré quelques années, ou qu'il n'a„ voit point quitté Rome, depuis qu'il y avoit été la ſe„ conde fois, ce qui eſt le plus vraiſemblable. On n'en „ peut même douter ſur ce que dit Suidas *que Galien a „ demeuré à Rome ſous les Empereurs Marc-Aurele, Commo„ de, & Pertinax.* Il eſt vrai que Suidas, ne parle point „ de Severe; mais comme Pertinax & Didius Jullanus, „ qui régnérent entre Commode & Severe, ne tinrent „ l'Empire entre eux deux que huit ou neuf mois, il y a „ da l'apparence que ſi Galien étoit à Rome du tems de „ Pertinax, il pouvoit encore y être dans les premiéres „ années du régne de Severe, quoique Suidas ne le mar„ que pas. On ne voit point d'ailleurs, que Galien diſe, „ qu'il ait été plus de deux fois de Pergame à Rome. Il „ avoit fait, comme on l'apprend de lui-même (20), le „ premier voyage par mer; & il fit le ſecond par terre, „ traverſant la Trace & la Macédoine, qui eſt le chemin „ qu'il falloit qu'il tînt pour venir joindre les Empereurs „ à Aquilée . . . . . On peut ajoûter ce que Galien „ dit lui-même dans ſa *Méthode de traiter les maladies*, en „ parlant d'une certaine opération de Chirurgie: *J'aurois*, „ dit-il, *eſſayé de faire cette opération, ſi j'étois demeuré en „ Aſie, mais ayant fait ma demeure à Rome, je me ſuis „ pour l'ordinaire conduit ſelon la coutume, que l'on a en ce„ te Ville, qui eſt qu'on laiſſe faire les Opérations de Chirur„ gie à ceux que l'on appelle Chirurgiens.* Il ſemble que „ l'on recueille de ce paſſage, que Galien étoit à Rome „ lorſqu'il écrivoit ſa *méthode.* Or on ſait qu'il a compo„ ſé ce Livre étant déja avancé en âge (21). On pourroit „ dire, qu'encore que Galien fit ſon ſéjour ordinaire à „ Rome, & qu'il y fut établi, cela n'empêche pas qu'il „ n'ait pu faire de temps en temps quelque voyage à Per„ game. Cela peut être, mais il ne l'a pas dit, & je ne „ ſache pas qu'aucun ancien Auteur en ait parlé." De tout cela Mr. Le Clerc conclut, que les Auteurs qui ont écrit que Galien s'en retourna de Rome à Pergame, à l'âge de trente-ſept, ou tout au plus de quarante ans, & qu'il n'en ſortit pas depuis, ſe ſont trompés, & que leur ſentiment eſt contraire aux faits rapportés ci-deſſus; à l'égard de ceux qui prétendent qu'il ne revint dans ſa patrie qu'accablé de vieilleſſe, ils n'en alléguent aucune preuve. Le P. Labbe entre (22) dans de grands détails, ſur le tems que Galien a paſſé à Rome, les Empereurs ſous leſquels il a vécu, & ſur le tems de ſa mort, mais ſes concluſions revenant aſſez à celles de Mr. Le Clerc, il ſeroit inutile de le ſuivre dans cette diſcuſſion.

(15) *Hiſt. des Empereurs*, loc. cit.

(16) *Hiſt. de la Médec.* P. III. L. III. Ch. I. p. 222. &c.

(17) *De Præcogn.* c. 9. *Apud* Rondeletium.

(18) *De Antidot.* Lib. I. *Apud* Rondeletium.

(19) Cap. 12.

(20) *De ſimpl. medic. facult.* Lib. IX. ubi de terra Lemnia.

(21) Vid. *Method. medendi.* Lib. VI. cap. ult. ſub finem.

(22) Galeni *Elog. Chronol. Apud* Fabric. *Bibl. Græc.* T. III. p. 522 & ſeqq.

die, qui conſuma le Temple de la Paix à Rome, où ils étoient: on peut voir le Catalogue tant de ceux-là que de ceux qui nous reſtent dans la *Bibliothèque Grecque* de Mr. Fabricius (*b*), qui indique auſſi les diverſes Editions des Oeuvres de notre Médecin, dont la derniére en Grec & en Latin a paru à Paris en 1639 par les ſoins de René Chartier en treize Volumes *in folio*, où l'on trouve auſſi les Oeuvres d'Hippocrate & de quelques autres (*i*). Mr. Le Clerc obſerve que „ le ſtile de Galien eſt „ extrémement diffus, & étendu à la maniére de celui des Aſiatiques, ce qui fait qu'on a quelquefois „ de la peine à le ſuivre, ou qu'il eſt obſcur en divers endroits". D'ailleurs il a été généralement eſtimé des Anciens & des Modernes. On lui reproche d'avoir eu beaucoup de vanité, & de s'être trop loué lui-même (*k*). Quant à ce que quelques-uns ont écrit, que Galien, étant fort âgé, & ayant entendu parler des miracles, qui ſe faiſoient en Judée, où toutes ſortes de maladies étoient guéries, & où l'on reſſuſcitoit même les morts, au nom de notre Seigneur Jéſus-Chriſt, il prit la réſolution d'y aller pour être témoin de ces miracles mais qu'il mourut en chemin, ou en y abordant, après dix jours de fiévre, cauſée par une navigation fâcheuſe (*l*), c'eſt un conte forgé par quelque Moine. On trouvera dans les Remarques une autre fable plus impertinente encore [*K*]. Mettez dans la même Catégorie, ce que certains Auteurs fabuleux ont débité, que Galien étoit né en Eſpagne dans la Galice (*m*). Il paroît qu'il avoit de grandes idées de la Divinité [*L*].

(*b*) Tom. III. p. 519-528.

(*i*) Ibidem. p. 529.

(*k*) Le Clerc *Hiſt. de la Médec.* ubi ſupra.

(*l*) Voyez *la Vie de Galien* par Chartier, dans ſon Edition des Oeuvres de Galien & d'Hippocrate. Cap. 44. *Apud* Eundem.

(*m*) Nicol. Antonio *Bibl. Hiſp. Vet.* Tom. I. Lib. I. Cap. 20.

[*K*] *On trouvera dans les Remarques une autre fable plus impertinente encore.*] Elle ſe trouve dans Michel Glycas, Auteur Grec, qui a écrit vers l'an 1150, des Annales depuis la Création du Monde juſqu'à l'année 1118; il rapporte, qu'on débitoit que Galien ayant rencontré Marie Madelaine, & appris d'elle que Jéſus-Chriſt avoit guéri un aveugle né, ce Médecin lui avoit répondu, qu'il falloit que Jéſus-Chriſt eût une parfaite connoiſſance des métaux, puiſqu'il n'auroit pu ſans cela rendre la vie à un Aveugle. Glycas fait voir enſuite l'abſurdité de cette fable ridicule. On ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici ſes propres termes (23): *Ὅρα δὲ ἀγνοοῦντα μετὰ τοὺς ἀεὶ καινοὺς μυθολογοῦντας οὗτος ὁ τὰ βίβλια περιφερόμενος. Ὅτι γὰρ φασὶ ζητεῖν τὸν Γαληνὸν τὸν Μαγδαλὴνὴ τὴν συγχώρησιν τοῦ Γαλιλαίου τούτου, ἧς ἀκούσας παρ' αὐτῆς ὅτι τυφλὸν ἐκ γενετῆς ὁ Χριστὸς ἰάσατο. Καταγνῶναι ἐκεῖνον πρὸς αὐτῆς καλῶς ἔχειν ὀφθῆναι τὰ τῆς γῆς μεταλλεῖα, ὡς μὴ χρῆναι τοῦτο ᾧ, ὡς οὐ τοῦ τυφλὸν ἰάσασθαι σωματικῶς. Ἀλλὰ τὸν τοιοῦτον φημὶ μετὰ τῶν μυθῶν ἀναξέμεν. Ἀδύνατον γὰρ τὸν Μαγδαλὴνὴν ἐντυχόντα Γαλιλαίῳ, ὃς ἐκεῖνοί φασι, Μαρκὸν μὲν βασιλεῦσι τὸν πρὸ Πιλάτου μεμυθῶσθαι, Κορνηλίῳ δὲ πολλὰ τὰ αὐτῷ νόσων πρώτῳ βιβλία συντε. Λουκᾶν γὰρ τὸν ἰατρὸν ἡμῶν ἐκεῖνον Χριστὸν ἰᾶσθαι αὐτὸν τὸν βασιλέως Κορνηλίου, σαφῶς ἐκεῖνον πεπυσμένον ἐν εὐαγγελίοις. Cave, dilecte fili, ne forte per ea quæ hinc inde fabuloſa ſparguntur, ina quoque mens perverta-tur. Fama enim eſt apud multos, quod Medicus ille Galenus in Magdalenam incideris, & audiverit ex ea Chriſtum, quendam a nativitate cæcum ſanaſſe; cui Galenus reſponderit, neceſſe fuiſſe ut Chriſtus terræ metalla bene cognita habuerit, alioquin cæcum reſtituere non potuiſſe. Verum ejuſmodi rumorem, fabularum in ordinem referemus. Nam fieri prorſus nequit, ut ipſorum de ſententia, Galenus cum Magdalena fit collocutus, qui Marci Imperatoris in eis meminerit, quæ ad Piſonem perſcripſit, itemque Commodi mentionem fecerit, in primo de Moribus Libro. Nam inter ætatem D. N. J. C. & imperium Commodi, propemodum anni 150 intercedunt.*

(23) Mich. Glycas *Annal.* Part. III. p. 231. Edit. Latino-Græc. a Typogr. Regia. *Apud* Fabric. *Bibl. Græc.* loc. cit. p. 521.

[*L*] *Il paroît qu'il avoit de grandes idées de la Divinité.*] Voici de quelle manière il s'exprime dans ſon Traité *de l'Uſage des Parties* (24): „ En écrivant, *dit-il*, ces Li„ vres, je compoſe une véritable Hymne à celui qui nous „ a faits, & j'eſtime que la ſolide piété ne conſiſte pas „ tant à lui ſacrifier pluſieurs centaines de taureaux, ni à „ lui préſenter les parfums les plus exquis, qu'à recon„ noître, & faire enſuite reconnoître aux autres, quelle „ eſt ſa ſageſſe, ſa puiſſance, & ſa bonté. Car enfin ce „ qu'il a mis toutes choſes dans l'ordre, & dans la diſpo„ ſition la plus convenable pour les faire ſubſiſter, & qu'il „ a voulu que tout ſe reſſentît de ſes bienfaits, cela, dia„ je, eſt une grande preuve de ſa bonté, qui demande „ que nous la célébrions par nos Hymnes. Ce qu'il a „ trouvé tous les moyens qu'il falloit pour établir cette „ belle diſpoſition, marque d'ailleurs ſa ſageſſe; comme „ ce qu'il a fait tout ce qu'il lui a plû marque ſa toute„ puiſſance". Mr. Le Clerc remarque, que Galien eſt ſi fort perſuadé de ces vérités, qu'il ne perd point d'occaſion de les inſinuer, & de combattre en même tems les Epicuriens, qui vouloient que la formation du Monde fût un effet du concours fortuit des Atomes. Que n'auroit pas dit Galien s'il eût connu tant d'admirables découvertes, qu'on a faites depuis lui? avec quelle admiration n'auroit-il pas reconnu le doigt de Dieu que tant d'incrédules oſent méconnoître?

(24) Lib. III. Cap. 10. *Apud* Le Clerc. *loc. cit.* Cap. 3. p. 511.

GALILEI (GALILEO) célébre Mathématicien & Aſtronome Italien dans le XVII. Siécle, nâquit à Piſe, ſelon Vittorio Siri (*a*), & ſelon Janus Nicius Erythræus (*b*) à Florence, le 19 Février 1564 (*c*). Son pere s'appelloit Vincent Galilei [*A*]. Son inclination le porta à étudier Euclide, & enſuite les Ouvrages des Mathématiciens les plus eſtimés (*d*); il fit de très-grands progrès preſque entiérement par la force de ſon propre génie (*e*). En 1592 il fut fait Profeſſeur en Mathématiques à Padouë, où il fit ſa Harangue inaugurale le 7 Décembre 1592 nouveau ſtile (*f*) [*B*]. Il occupa ce poſte juſqu'en 1611 (*g*), que Coſme II, Grand Duc de Toſcane, l'appella pour être Profeſſeur à Piſe, & lui aſſigna de gros appointemens (*h*). Ce Prince le fit venir enſuite à Florence, & lui donna le titre de premier Philoſophe & premier Mathématicien de ſon Alteſſe (*i*). Son opinion ſur le mouvement de la Terre l'expoſa aux plus ſévéres cenſures des Inquiſiteurs, qui l'obligérent de ſe retracter [*C*]. Etant à Veniſe, il y apprit qu'on avoit inventé en Hollande une Lunette, qui rapprochoit

(*a*) *Il Mercurio ovvero Hiſtoria de correnti Tempi* Tom. II. Lib. III. p. 972*a*.

(*b*) *Pinacoth.* p. 279. Lipſiæ 1712 in-8.

(*c*) Siri *ubi ſupra.*

(*d*) Siri *ubi ſupra.*

(*e*) *Life of Galileo Galilei. By Thomas Salisbury Eſq.* Lib. I. Cap. 2. Sect. I. publiſhed in Mr Salisbury's *Mathematical Collections and Tranſations.* The ſecond Tome London 1661 in-fol.

(*f*) Gallendi *in Vitâ Tychonis Brahei.* Lib. IV. p. 147. Paris 1654 in-4. (*g*) Salisbury L. II. Sect. 1. (*h*) Jan. Nicius Erythræus *Pinacoth.* p. 281. (*i*) Siri *ubi ſupra.*

[*A*] *Son pere s'appelloit Vincent Galilei.*] Thomas Salisbury nous apprend dans la *Vie* de notre Auteur (1), inſéré dans le *ſecond Tome* (2) de ſes *Collections & Traductions Mathematiques*, imprimé à Londres en 1665 in-fol. que Vincent étoit un Gentilhomme de Florence, fort riche, & illuſtre par ſes beaux Ouvrages, entre autres par cinq Dialogues ſur l'Harmonie, ſes différentes meſures, & ſes tons, avec des régles pour la compoſition, & d'autres parties de pratique de la Muſique ancienne & moderne. Le premier Livre eſt intitulé, *Foronimo, o Dialogo, nel quale ſi contengono le vere e neceſſarie Regole di intavolare la Muſica nel Luto.* Veniſe 1569 in-fol. Il écrivit auſſi une Défenſe de cet Ouvrage, ſous ce titre, *Dialogo della Muſica Antica e Moderna in ſuo Difeſo contra Joſeffo Zarlino.* Florence 1602 in-fol. Janus Nicius Erythræus rapporte (3), que notre Galileo Galilei étoit bâtard: *Florentiæ nobili ac vetere, non tamen legitimo toro natus.* Mais Mr. Salisbury obſerve dans la *Vie* de ce Savant (4), que dans pluſieurs Lettres, qu'il a reçues de Padouë, de Florence, de Piſe, &c. touchant notre Auteur, il n'a pas trouvé un ſeul mot, ſur lequel il puiſſe ſe fonder, pour ajoûter foi à ce que dit Erythræus, qui a peut-être voulu flétrir Galilée pour faire ſa cour aux Barberins, ennemis implacables de ce Grand-homme. Voici ce que mande à Mr. Salisbury le Chevalier Jean Finch, dans une Lettre écrite de Livourne le 17 Avril 1664. „ On parle ſi diverſement des circon„ ſtances de la Vie de Galilei dans cette Ville, ou géné„ raiement parlant les uns ſont ſes amis & les autres ſes „ ennemis déclarés, qu'il n'eſt pas aiſé de décider, s'il „ étoit né d'un mariage légitime ou non; parce que cha„ cun parle ſelon ce que dictent ſes paſſions, & non pour „ dire la vérité."

(1) Lib. I. Cap. 2. Sect. 2.

(2) Preſque toute l'Edition de ce ſecond Tome fut conſumée dans l'incendie de Londres en 1666. Le ſeul Exemplaire qui en reſte peut-être à préſent, ſe trouve dans la curieuſe Bibliothéque de Mr. Guillaume Jones, Membre de la Société Royale.

(3) *Pinacoth.* p. 279 Lipſiæ 1712 in-8.

(4) Lib. I. c. 2. Sect. 1.

[*B*] *En 1592 il fut fait Profeſſeur en Mathematiques à Padouë, où il fit ſa Harangue inaugurale le 7 Décembre 1592.*] Vittorio Siri (5) nous dit „ que le premier emploi „ dont il ſe chargea, fut celui de Profeſſeur en Mathéma„ tiques à Piſe, & enſuite à Padouë." Mais c'eſt une mépriſe, car il ne devint Profeſſeur à Piſe qu'en l'année 1611 (6). [Un Auteur Italien † prolonge ſon ſéjour à Padouë de deux ans, juſqu'en 1613; il aſſure que Galilée enſeigna dans cette Académie pendant vingt & un an, c'eſt-à-dire depuis 1592 juſqu'en 1613. ADD. DU TRAD.]

(5) *Il Mercurio ovvero Hiſtoria de Correnti Tempi.* T. II. Lib. I. P. 972*a*.

(6) Salisbury *Life of Galileo Galilei* L. II. c. 2. & Lib. III. cap. 2. Sect. 1.

† Nicol. Comnen *Hiſt. Gymnaſ. Patavini* Tom I. p. 182. Venetiis 1726. in-fol.

[*C*] *Son opinion ſur le mouvement de la Terre l'expoſa aux plus ſévéres cenſures des Inquiſiteurs, qui l'obligérent de ſe retracter.*] En 1615 il fut cité à Rome à comparoître devant le St. Office, & accuſé d'Hérésie pour avoir ſoûtenu deux propoſitions, qui furent cenſurées. I. *Solem eſſe in centro mundi, & immobilem motu locali, eſt propoſitio abſurda & falſa in Philoſophia, & formaliter hæretica, quia eſt expreſſe contraria ſacræ Scripturæ.* II. *Terram non eſſe centrum mundi, nec immobilem, ſed moveri motu etiam diurno, eſt item Propoſitio abſurda, & falſa in Philoſophia, & Theologicè conſiderata, ad minus erronea in fide.* Il fut détenu dans l'Inquiſition juſqu'au mois de Février 1616; le 25 de ce mois-là on prononça ſentence contre lui, & il lui fut enjoint par le Decret des Inquiſiteurs de renoncer à ſes opinions hérétiques, avec défenſe de les maintenir de vive voix ou par écrit, & de les inſpirer à qui que ce fût. Il ne fut relâché qu'après avoir promis de ſe ſoûmettre à ce Decret. Mais ayant publié à Florence en 1632 ſes *Dialogi della*

choit & rendoit viſibles les objets les plus éloignés: ſans avoir jamais vu cet inſtrument, il ſe mit à méditer, pour tâcher de ſe faire une idée de ſa figure, & de la maniére dont il pouvoit ſe faire, & le fruit de ſes méditations fut l'invention du Téleſcope (*k*), par le moyen duquel il fit d'importantes découvertes dans le Ciel [*D*]. Il paſſa les huit derniéres années de ſa vie hors de Florence, en partie dans quelques lieux du voiſinage, & en partie à Sienne. Son application à faire continuellement des Obſervations, & la fraîcheur des nuits lui affoiblirent extrêmement la vuë, & trois ans avant ſa mort il devint entiérement aveugle. Il ſupporta ce malheur avec une conſtance vraiement Philoſophique, ſe divertiſſant à méditer; il avoit déja préparé quantité de matériaux, & commençoit à dicter ce qu'il avoit médité, lorſqu'après avoir langui trois mois d'une maladie dont il fut attaqué, il mourut à Arcetri proche de Florence le 8 Janvier 1642 N. St. âgé de ſoixante-dix-ſept ans, dix mois & vingt jours (*l*). Il a écrit divers Ouvrages [*E*]. Il étoit de petite taille, mais il avoit l'air vé-

(*k*) Idem ibidem.

(*l*) Idem ibidem. *Commun dit qu'il mourut en 1644 âgé de 74 ans.* B. D. T.

delle due maſſime Siſteme del Mondo, Tolemaico e Copernicano, il fut de nouveau cité devant l'Inquiſition, & il fut mis par ſon ordre dans ſes priſons; le 22 Juin de cette année, les Inquiſiteurs s'aſſemblérent, & le condamnérent en ſa préſence lui & ſon Livre; l'obligérent de ſe retracter, ordonnérent qu'il demeureroit dans les priſons du St. Office à diſcrétion des Inquiſiteurs, & lui impoſérent comme une péniteuce ſalutaire, de reciter toutes les ſemaines pendant trois ans réciter les ſept Pſeaumes pénitentiaux; ſe réſervant néanmoins à eux la droit de modérer, de changer, on en tout ou en partie la ſentence, ou de l'en décharger entiérement. Il fut élargi en 1634; mais l'Edition de ſes *Dialogues ſur le Syſtême du Monde*, fut brulée à Rome (*m*).

(*m*) Idem Lib. III. cap. 4.

[*D*] *Par le moyen duquel* (du Téleſcope) *il fit d'importantes decouvertes dans le Ciel.*] Il découvrit que la Superficie de la Lune n'eſt pas unie, mais remplie d'éminences & de cavités. Il y obſerva un nouveau Mouvement de *Trépidation*, la Luna lui paroiſſant être tantôt d'un côté tantôt de l'autre. Il découvrit que Vénus a des phaſes toutes ſemblables à celles de la Lune. Il démontra un changement de grandeur ſenſible dans les diamétres apparens de Vénus & de Mars; choſe très-importante dans les Syſtêmes de Copernic & de Tycho Brahé. Il découvrit des taches au Soleil, & remarqua qu'elles ne ſont pas fixes, comme celles de la Lune, mais qu'elles changent & paroiſſent ſe mouvoir autour du Soleil. Il eſt le prémier qui ait découvert qu'il y a autour de Jupiter quatre autres Planétes, qu'il appella *Aſtres Médicées*, pour faire honneur à la Maiſon de Medicis, la protectrice de tous les Savans, & la ſienne en particulier. Il ſongea qu'on pourroit découvrir la Longitude par les fréquentes Eclipſes de ces Planétes, beaucoup plus aiſément, que par les Eclipſes de la Lune; c'eſt ce qui l'engagea à dreſſer des Tables de leurs Mouvemens, qu'il laiſſa à Vincent Renieri, Mathématicien de Piſe, qui les corrigea & les perfectionna, dans le deſſein de les faire imprimer. Il crut que Saturne étoit compoſé de trois Corps, l'un ſphérique, ſurtout celui du milieu, & deux plus petits aux côtés. Il démontra que la Voye Lactée & les Nébuleuſes, ne ſont qu'une multitude de petites Etoiles, ſi proches les unes des autres & ſi petites, que l'œil nud ne peut les diſtinguer chacune à part. Galilée fit toutes ces Obſervations en très-peu d'années (*n*).

(*n*) Sici ubi ſupra.

[*E*] *Il a écrit divers Ouvrages.*] Nous ſuivrons, pour en rendre compte, l'ordre du Catalogue que Menoleſſi a mis à la tête des deux Volumes qu'il a publiés à Bologne, ſous ce titre; *l'Opere di* Galileo Galilei Linceo, *Nobile Fiorentino, già Lettore delle Mathematiche nello Univerſita di Piſa & di Padoua, di poi ſopra ordinaria nello ſtudio di Piſa, Primario Filoſopho, e Mathematico del' ſereniſſimo Gran Duca di Toſcana: dedicate al ſereniſſimo Ferdinando II Gran Duca.* in 4. Menoleſſi a diviſé le premier Volume en dix, & le ſecond en dix-ſept Traités; parmi leſquels il y en a ſept, qui ſont les derniére du ſecond Tome, qui n'avoient jamais paru. Quoique ces vingt-ſept Traités ne ſoient pas tous de Galilée, ils le regardent cependant, ayant été compoſés pour ſa défenſe contre divers Ecrits où l'on avoit attaqué ſes ſentimens & ſes Obſervations. Le *premier* Tome contient les piéces ſuivantes. En *premier* lieu, *Le Operazioni del Compaſſi Geometrico & Militare*, par Galilée, imprimé à Padoue en 1606, enſuite à Straſbourg, publié après par Matthias Bernegger en 1635 avec des Notes, & enfin deux fois à Padoue par Frambotto. On trouve en *ſecond* lieu *les Notes de* Matthies Bernegget, dont on vient de parler. La *troiſiéme* piéce eſt de *Baldeſſar Capra*, *Uſus & Fabrica Circini cujuſdam Proportionis; per quem omnia fere tum Euclidis, tum Mathematicorum omnium Problemata facili negotio reſolvuntur*; imprimé à Padoue en 1607. La *quatriéme* a pour titre *Défenſe de* Galileo Galilei, *contre les calomnies & les impoſtures de* Baldeſſar Capra; à Veniſe en 1607. On voit en *cinquiéme* lieu, *Diſcours au très-ſéreniſſime* Coſme II, *Grand Duc de Toſcane, touchant les Corps qui nagent ſur l'eau, & qui vont à fond*; imprimé deux fois à Florence en 1612. La *ſixiéme* Piéce eſt un *Diſcours Apologétique par* Ludovico delle Colombe, *au ſujet du diſcours précédent de* Galilée; ou Colombe tâche de défendre Ariſtote contre notre Auteur: imprimé en Italien à Florence en 1613. La *ſeptiéme* ſont des *Conſidérations de* Vincenzio di Oratia *ſur le Diſcours de* Galilée ſuſmentionné. Le *huitiéme* Traité eſt la *Réponſe aux Objections de Meſſieurs* Ludovico delle Colombe & Vincenzio di Gretia, *contre le Diſcours de Mr.* Galileo Galilei, par Benedetto Caſtelli, imprimé en Italien en 1615. Le *neuviéme* a pour titre *Mechanique de* Galilée, *ou l'utilité de la Méchanique, & de ſes Inſtrumens; avec un Fragment ſur la Percuſſion*; publié en François par la P. Merſenne à Paris en 1634 dans le premier Tome des Ouvrages du P. Merſenne. Le *dixiéme* & dernier Traité du premier Tome de l'Edition de Menoleſſi, eſt la *Balance de* Galilée, *où à l'imitation du Problême d'*Archimede *de la Couronne, il montre la méthode de trouver la proportion des Métaux mêlés enſemble, & la maniére de faire ces Inſtrument.* On y a joint les *Notes de* Dominique Mantovani *ſur cette Balance.* Galilée compoſa les deux derniers Ouvrages, dont on vient de parlet, en 1586, & il les lut à ſes Diſciples dans les leçons qu'il leur donnoit, avec d'autres piéces ſur la Méchanique & la Statique, juſqu'en 1593. Mr. Thomas Salusbury les a traduits en Anglois, & ils ſe trouvent parmi ſes *Collections & Traductions Mathematiques.* Le *premier* Traité du ſecond Tome de l'Edition de Menoleſſi, eſt le *Sydereus Nuncius* de Galilée, imprimé en Latin à Veniſe en 1610, & réimprimé la même année à Paris, à Francfort, & à Prague avec une Diſſertation de Kepler. Le *ſecond* Traité eſt une *Continuation du* Sydereus Nuncius *de* Galilée, *ou Eſſai Hiſtorique de ſes derniéres Obſervations ſur Saturne, Mars, Vénus, & le Soleil; avec ſon ſentiment ſur la lumiere des Etoiles fixes & des Planétes.* C'eſt un Extrait de ſes Lettres & de celles de ſes Correſpondans. Le *troiſiéme* eſt une *Lettre de* Galilée *ſur la Trépidation de la Lune, qu'il avoit nouvellement découverte*; écrite à *Alphonſe Antonini*, & datée du 20 Février 1638 St. N. avec la Réponſe d'*Antonini*. On trouve en *quatriéme* lieu, le *Diſcours de* Galilée *ſur les Taches du Soleil, en trois Lettres* à Marc Velſerus, *du 4 May, du 14 d'Août, & du premier Decembre* 1612; *avec une Apoſtille, & des Ephémérides pour les deux mois ſuivans des poſitions & des mouvement des Satellites de Jupiter.* Imprimé à Rome en Italien en 1613. *La cinquiéme* piéce a pour titre, *De Maculis Solaribus tres Epiſtolæ. De iiſdem & ſtellis circa Jovem errantibus Diſquiſitio ad* Marcum Velſerum, *Aug. Vindel. Duum Virum: Præf. Apellis poſt Tabulam latentis.* par Chriſtophle Scheiner Jéſuite, & imprimé avec les Lettres de Galilée ſuſmentionnées, à Rome en 1613. Suit en *ſixiéme* lieu, *un Recueil contenant les Extraits de pluſieurs Lettres écrites en diverſes occaſions à Galilée, par des perſonnes de merite.* Le *ſeptiéme* Ouvrage eſt en Latin, & eſt intitulé, *De tribus Cometis Anni* 1618, *Diſputatio Aſtronomica publicè habita in Collegio Romano Societatis Jeſu, ab uno ex Patribus ejuſdem Societatis*; par *Horatius Graſſus*, & imprimé en 1619. Le *huitiéme* eſt une Harangue ſur le même ſujet par un Diſciple de Galilée, intitulée; *Diſcours ſur les Cometes par* Mario Guiducci, *prononcé dans l'Académie de Florence*, & imprimé en 1619. Le *neuviéme* eſt la fameuſe Piéce Italienne, qui a pour titre *Il Saggiatore*, écrite par Galilée en forme de Lettre à *Virginio Cezarini*, pour la défenſe du *Diſcours de Guiducci ſur les Cometes, contre la Libra Aſtronomica & Philoſophica* de Lotharlo Sarſi). Cet Ouvrage a été imprimé à Rome an 1623, on y trouve un expoſé complet de la Phyſique & de l'Aſtronomie de notre Auteur. La *dixiéme* piéce parut en Italien, peu de tems après la *Libra* de *Sarſi*, ſous le titre de *Lettre de* Mario Guiducci à l'atquin Galuzzi S. J. *ou il ſe juſtifie contre les accuſations de* Sarſi *dans ſa* Libra; datée de Florence le 20 Juin 1620. *L'onziéme* a pour titre; *Ex Libro inſcripti*, Letheoſphoros ſeu de Lapide Bononienſi Fortunii Liceti Philoſophi V. C. *Caput quinquageſimum de Luna ſubobſcurâ Luce prope Conjunctiones & in Deliquiis obſervata, Digreſſio Phyſico Mathematica.* La *douziéme* piéce eſt une *Lettre de* Galilée à Leopold *Prince* de Toſcane, *contenant l'examen du Chapitre cinquantiéme du* Letheoſphoros *de* Liceus. La *treiziéme* a pour titre *De Lunarium Montium Altitudine, Problema Mathematicum ter habitum Mantuæ ab uno ex Patribus Societatis Jeſu in Templo ſanctiſſimæ Trinitatis in noſtrâ Aulâ coram ſereniſſimo Duce, & in cubiculo eorum illuſtriſſimæ Cardinali Gonzaga. Anno* 1611. On trouva à la ſuite deux Lettres en Italien, l'une de *Blancanus*, & l'autre de *Greinbergerus*, tous deux Jéſuites; ces Lettres roulent ſur la même matiére. On voit en *quatorziéme* lieu, une *Lettre de* Galilée à Chriſtophle Greinbergerus, *ſur les Montagnes de la Lune*, datée de Florence le premier Septembre 1611. Cette Lettre avec les trois ſur les Taches du Soleil, & celle qui eſt intitulée *Il Saggiatore*, toutes contre des Jéſuites, excitérent contre Galilée l'indignation de la Société. La *quinziéme* piéce eſt une *Lettre de* Galilée à Benedetto Caſtelli, *contenant la démonſtration d'un Principe ſuppoſé ci-devant par l'Auteur dans ſon troiſieme Dialogue des Mouvement Locaux*: datée d'Arcetri le 3 Décembre 1639. La *ſeiziéme* eſt la *Solution d'un Problême propoſé à* Galilée *par* Pietro Bardi de' Conti di Vernio, *d'où vient que l'Eau paroît à une perſonne qui y entre, d'abord plus froide, & enſuite plus chaude, que l'air tempéré.* La *dix-ſeptiéme* & *derniére* piéce de l'Edition de

† *Horatio Graſſi* dégnifie ſous ce nom.

nérable, & étoit d'une conſtitution robuſte. Sa converſation étoit agréable, libre, & enjouée. Il aimoit beaucoup l'Architecture & la Peinture, & il deſſinoit parfaitement bien. Il touchoit admirablement le Luth. Il prenoit beaucoup de plaiſir à l'Agriculture, quand il étoit à la Campagne (*m*). Il avoit un ſavoir fort étendu. On admiroit principalement en lui deux qualités, qu'on trouve rarement réunies, la clarté & la pénétration. Mr. Leibnitz dit dans ſes *Demonſtrationes novæ de Reſiſtentia Solidorum* (*n*) que „ depuis *Archimede* juſqu'au tems de Galilée, on n'avoit preſque rien fait dans „ la Géométrie Méchanique; mais que ce ſavant Italien, qui joignoit à un grand jugement une pro„ fonde connoiſſance de ce qu'il y a de plus abſtrus dans la Géométrie a le premier étendu les limi„ tes de cette Science, & a commencé à rappeller aux Loix de la Géométrie la Réſiſtance des Soli„ des". Le Chevalier Jean Finch obſerve dans une Lettre à Mr. Tho. Salusbury, datée de Livourne le 17 Avril 1664 (*o*) que *pluſieurs des Ouvrages de Galilée ſe ſont malheureuſement perdus par la dévotion de ſa femme; qui, ſollicitée par ſon Confeſſeur, permit à ce Moine d'examiner les Manuſcrits de ſon mari, dont il déchira ou emporta tout ce qu'il prétendit ne devoir pas paroître.* Le Docteur Guillaume Stokeham remarque dans une Lettre à Mr. Salusbury, datée de Padoue le 2 d'Août 1663 (*p*) que „ la „ Machine, dont les Vénitiens ſe ſervent pour rendre leurs Lagunes navigeables, eſt de l'invention „ de Galilée" & qu'*un Académicien de Florence ſoutient, dans un petit Traité de ſa façon, que Galilée eſt l'Auteur du Problême des Cycloïdes, quoique* Toricelli *en ait donné la ſolution dans la ſuite, & quoique l'Auteur de* l'Hiſtoire de la Roulette *en faſſe honneur au Pere* Merſenne, *Minime.* Le même Mr. Stokeham aſſure que „ Galilée n'a jamais eu de Maîtres, qui méritent d'être nommés, ayant été élevé ſans beau„ coup de ſoin dans ſon enfance, & n'ayant eu aucun Maître particulier depuis. Ses funerailles fu„ rent auſſi obſcures que ſon éducation; les Florentins avoient d'abord deſſein de l'enterrer dans l'E„ gliſe de *Sainte Croix*, auprès du tombeau de Michel Ange; mais ſentant qu'ils devoient à ſa mé„ moire quelque choſe de plus que les circonſtances du tems ne leur permettoient de faire, ils ont „ laiſſé ſon corps dans un endroit particulier, juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de lui faire tous les hon„ neurs qu'il mérite". Vincent Viviani nous apprend (*q*) qu'il avoit un fils, nommé Vincent, qui étoit un homme d'un grand ſavoir, & de beaucoup de génie, qui a inventé pluſieurs choſes dans la Muſique. Le Docteur Jean Wilkins (*r*) joint notre Auteur avec Rothomannus & d'autres, qui ſoutiennent que les Cométes ne ſont point des Vapeurs terreſtres embraſées, mais qu'elles ſe forment la plupart au-deſſus de l'Athmoſphere & de l'Orbite de la Lune. Et Gaſſendi cite (*s*) ſon opinion ſur cet article de cette maniére.

(*m*) Idem ibidem.

(*n*) Dans les *Acta Eruditor. Menſ. Julii* 1684. p. 329.

(*o*) Communiquée par *Mr.* Guillaume Jones, Membre de la Société Royale.

(*p*) Communiquée par le même.

(*q*) *Quinto Libro degli Elementi d'Euclide, ovvero Scienza Univerſale delle Proporzioni ſpiegata colla Dottrina del Galileo* &c. p. 102. 1ma. Florence 1674 in-4.

(*r*) *The Diſcovery of a new World: or a Diſcourſe tending to prove that it is probable there may be another habitable World in the Moon.* L. 1. c. 18. p. 177. Edit. 1640.

(*s*) *Phyſica* T. 1. § 2. L. V. p. 702.

Menoleſſi, ſont les *Diſcours Mathématiques & les Démonſtrations qui regardent deux nouvelles Sciences, relatives à la Méchanique & aux Mouvements Locaux, avec un Appendix touchant le Centre de Gravité de quelques Solides, par* Galilée, imprimé d'abord à Leyde chez les Elſeviers en 1638, & traduit en Anglois par Mr. Thomas Salusbury, & inſéré dans le *ſecond Tome* de ſes *Collections & Traductions Mathématiques*. *Les Dialogi delle due Siſteme del Mondo* furent imprimés à Florence en 1632 in-4. & traduits en Latin par Matthias Beroegger, Profeſſeur en Hiſtoire à Strasbourg, qui publia ſa Traduction ſous le titre de *Galilæus de Syſtemate Mundi Latinè verſus*. Strasbourg 1635 in 4. Il a paru une autre traduction à Leyde en 1699 en deux Volumes in-4. ſous ce titre: *Galilæi Galilæi Lynceï, Academiarum Piſana & Patavina Philoſophi ac Mathematici ſummi, Syſtema Cyſmicum* &c. On a ajoûté dans cette Edition, outre la Conciliation des Paſſages de l'Ecriture Sainte avec le Mouvement de la Terre, le *Traité du Mouvement* de Galilée, traduit de l'Italien en Latin pour la premiére fois. Mr. Thomas Salusbury a traduit les *Dialogues* en Anglois, & les a inſérés dans le *premier Tome*, de ſes *Collections & Traductions Mathématiques*. Londres 1661 in-fol. Galilée examine dans ces Dialogues, ſi en ſuppoſant, ſelon l'opinion de Ptolomée & des Péripatéticiens, que la Terre eſt au centre du Monde, elle eſt immobile; ou, ſi ſelon le ſentiment de Pythagore, & longtems après lui, de Copernic, elle ſe meut avec les autres Planétes autour du Soleil, immobile au Centre. Voici la Méthode qu'il ſuit. Il propoſe les raiſons les plus ſpécieuſes & les plus fortes en faveur de l'une & de l'autre opinion; & laiſſe enſuite la queſtion indéciſe, mais de maniére qu'on s'apperçoit ſans peine, qu'il panche pour le Syſtême de Copernic. On y trouve quelquefois des traits de raillerie fort ſpirituels, ſurtout contre les Philoſophes, qui ſont ſi opiniâtrement attachés aux opinions d'Ariſtote, qu'ils regardent comme un crime de s'en éloigner le moins du monde. Il raconte qu'il connoît un Gentilhomme ſi dévoué à le Philoſophie d'Ariſtote, qu'étant venu chez un habile Médecin à Veniſe, où il s'étoit rendu beaucoup de monde, pour aſſiſter à une diſſection que devoit faire un très-habile Anetomiſte, celui-ci montra quantité de nerfs, qui ſortant du Cerveau, peſſoient le long du col dans l'épine du dos, & delà ſe diſperſoient par tout le Corps, de maniére qu'ils ne touchoient le cœur que par un petit filet; le Médecin demande en Gentilhomme, s'il ne croyoit pas à préſent, que les nerfs tirent leur origine du Cerveau & non du Cœur? *J'avoue*, répondit celui-ci, *que vous m'avez fait voir la choſe très-clairement, & ſi l'autorité d'Ariſtote, qui fait partir les nerfs du cœur, ne s'y oppoſoit, je ſerois de votre ſentiment.* Il parle d'un autre, Profeſſeur dans une fameuſe Univerſité, qui ayant entendu faire la deſcription du Téleſcope, qu'il n'avoit jamais vu, ne fit pas difficulté de dire, que l'invention étoit priſe d'Ariſtote, & ſur le champ il produiſit le Livre, & montra un endroit où ce Philoſophe explique pourquoi l'on apperçoit les étoiles de jour du fond d'un puits profond; le Profeſſeur dit aux Aſſiſtans: *voyez-vous ici le puits, c'eſt le Tube du Téleſcope. Les vapeurs groſſiéres ont fourni l'invention des verres. Ici la vuë eſt fortifiée, parce que les rayons ſont plus épais & plus obſcurs, en paſſant par les verres.* Galilée compare ces ſortes de gens aux Alchymiſtes, qui s'imaginent que les Anciens ont connu le ſecret de faire de l'Or, & qu'il eſt caché ſous l'enveloppe des fables & des fictions des Poëtes. Il examine dans le *premier* Dialogue les argumens par leſquels les Ariſtotéliciens prétendent prouver, que les Corps Céleſtes ſont éternels & incorruptibles, & formés d'une cinquiéme eſſence, très-différente de celle de nos Corps élémentaires. On prouve contre ce ſentiment, que notre Terre a les mêmes perfections que les autres Corps de l'Univers, & qu'elle ne différa point de la Lune, de Vénus, de Jupiter & des autres Planétes. Il prouve dans le *ſecond* Dialogue le mouvement annuel autour du Soleil. On trouve dans ce Dialogue preſque tous les principes de l'Aſtronomie, & pluſieurs nouvelles Obſervations des Aſtronomes du tems de Galilée y ſont ou ennimées ou réfutées. Dans le *quatriéme* Dialogue il explique le Flux & le Reflux de la Mer par le double mouvement de la Terre; & il tâche de prouver, que ſi le Terre étoit immobile au centre du Monde, la Mer ne pourroit monter & deſcendre; il eſſaya auſſi de rendre raiſon, par ſon Syſtême, de la différence qu'il y a dans le Flux & le Reflux par rapport au tems & aux lieux. Le Docteur Guillaume Stokeham dit dans une Lettre, datée de Padoue, le 2 d'Août 1663 „ que Galilée a laiſſé „ divers ouvrages, outre deux qui ont été dérobés, un „ Traité *Della Forza della percoſſa*, & *la Théorie des quatre Satellites de Jupiter, avec la Table de leurs mouvemens.* Mais il y a tout un volume, auſſi gros qu'un „ des deux imprimés à Bologne, contenant les Lettres „ qu'il a écrites à divers Savans, & les Solutions de diffférens Problémes." Il y a auſſi une Diſſertation de notre Auteur *De Phænomenis Lunæ & de Luce ac Lumine*, imprimée à Veniſe en 1612 in-4. *Vincent Viviano*, dans un Traité intitulé, *Quinto Libro de gli Elementi d'Euclide, ovvero Scienza univerſale delle Proporzioni ſpiegata colla dottrina del* Galileo, *con nuov' ordine diſteſa, e per la prima volta publicata da* Vincenzio Viviani *ultimo ſuo Diſcepolo*, &c. Florence 1674 in-4, dédié au Cardinal de Medicis (9); Vincent Viviano, dis-je, a publié dans ce Traité, *Principii della quinta Giornata del* Galileo *da aggiugnerſi alle quattro ſtampate delle due nuove Scienze della Meccanica, e de' Movimenti Locali*; & des Extraits des Lettres de Gallée à un Savant de France, où il rend compte des Ouvrages, qu'il avoit deſſein de publier; & le fragment d'une Lettre de Galilée, datée d'Arcetri le 30 Octobre 1635 à Jean Camilla Glorini, Mathématicien de Naples, ſur l'Angle de *Contell*.

(9) L'Epître dedicatoire eſt datée de Florence le 10 d'Août 1674.

☞ GALLOIS (JEAN) nâquit à Paris le 14 Juin 1632, d'Ambroiſe Gallois Avocat au Parlement, & de Françoiſe de Launai (*a*). Il fit paroître de bonne heure de l'inclination pour les Lettres. Il s'engagea dans l'Etat Eccléſiaſtique, & reçut l'Ordre de Prêtriſe; ſa Profeſſion l'obligea de tourner ſes

(*a*) Fontenelle *Eloges des Academiciens de l'Acad. Roy. des Sciences.* T. 1. p. 134 La Haye 1718.

ſes études du côté de la Théologie, de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, des Peres, de l'Ecriture Sainte, & des Langues Orientales; ce qui ne l'empêcha pas de s'attacher à l'Hiſtoire Profane, aux Langues vivantes, telles que l'Italien, l'Eſpagnol, l'Anglois, & l'Allemand, aux Mathématiques, & même à la Médecine; il connoiſſoit d'ailleurs parfaitement les Livres (*b*). En 1660 il traduiſit en Latin le Traité de Paix des Pyrénées, & ſa Traduction fut imprimée à Paris *in-folio* par ordre du Roi. Mr. de Sallo, Conſeiller Eccléſiaſtique au Parlement, ayant conçu le deſſein de publier le *Journal des Sçavans*, s'aſſocia Mr. l'Abbé Gallois, qui avoit tous les talens requis pour ce travail [*A*]. Le Journal commença à paroître en 1665. Mais on trouva qu'il prenoit un ton trop hardi, & qu'il cenſuroit trop librement la plupart des Ouvrages qui paroiſſoient, on ſe ſouleva, & au bout de trois mois le Journal fut arrêté. Mais tous les gens de Lettres ayant témoigné du regret d'etre privés d'un Ouvrage également utile & agréable, Mr. Gallois le reprit, Mr. de Sallo l'ayant entiérement abandonné; le premier ouvrit l'année 1666 par un nouveau Journal dédié au Roi [*B*]. Mr. Colbert goûta le Journal & l'Auteur. En 1668 il lui donna une place dans l'Académie Royale des Sciences preſque encore naiſſante, & il fut chargé de faire la fonction de Sécretaire, en l'abſence de Mr. du Hamel, qui fut deux ans hors du Royaume (*c*). Mr. Colbert conçut de plus en plus de l'eſtime pour Mr. l'Abbé Gallois, & le prit chez lui en 1673, & lui donna toujours une place à ſa Table & dans ſon Caroſſe (*d*). La même année Mr. Gallois fut reçu dans l'Académie Françoiſe. L'année ſuivante il quitta le Journal [*C*]. Il perdit Mr. Colbert en 1683: & malgré la grande faveur où il avoit été auprès de lui, il ne ſe trouva pas fort riche, ayant toujours fait paroître beaucoup de deſintéreſſement. Il n'avoit qu'une modique penſion de l'Académie des Sciences, & une Abbaye d'un revenu ſi médiocre, qu'il fut obligé de s'en défaire dans la ſuite. Mr. de Seignelai lui donna la place de Garde de la Bibliothéque du Roi, dont il diſpoſoit; mais la Bibliothéque étant ſortie de ſes mains, il dédommagea Mr. Gallois par une place de Profeſſeur en Grec au Collége Royal, & par une penſion particuliére, qu'il lui obtint du Roi ſur les fonds de ce Collége, attachée à une eſpéce d'inſpection générale (*e*). Lorſque l'Académie des Sciences commença à reprendre vigueur par les ſoins de Mr. l'Abbé Bignon, ce fut Mr. Gallois qui mit en ordre les Mémoires qui parurent de cette Académie en 1692 & 1693, & qui

(*b*) Idem p. 124. 125.

(*c*) Idem p. 122.

(*d*) Idem p. 127.

(*e*) Idem p. 128. 129.

[*A*] *Mr. l'Abbé Gallois avoit tous les talens requis pour ce travail.*] Ayant embraſſé preſque toutes les Sciences, & poſſédant d'ailleurs les Langues Savantes, & la plupart des Langues vivantes, il réuniſſoit certainement plus de qualités, qu'on n'en trouva dans pluſieurs de ceux qui ont voulu depuis ſe mêler de faire des Journaux: je ne parle pas de ceux qui ſe ſont diſtingués dans ce genre de travail, mais on a vu du tems en tems des barbouilleurs de papier s'ériger en Journaliſtes, & il n'y a preſque perſonne qui ne ſe croie du moins capable de faire un Journal; mais le ſort de quelques-uns, étouffés dès le berceau, & dont le nom même eſt inconnu aujourd'hui, prouve bien le contraire. On a très-judicieuſement remarqué (1) „ qu'il „ eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, qu'un „ ſeul Auteur travaille avec ſuccès à un Ouvrage, dont „ la bonté dépend du tant de qualités différentes, & ſouvent oppoſées? Où eſt l'homme qui poſſéde à fond un „ grand nombre de Sciences, dont chacune demande preſque un Génie particulier? où eſt l'homme, qui avec „ une grande juſteſſe dans le raiſonnement, une méditation profonde, un diſcernement exquis, ait encore „ l'imagination étenduë, & l'anjouëment qu'il faut pour „ entrer dans les agréables bagatelles du Bel-Eſprit? Si „ cet Homme ſe trouve, & qu'il joigne de plus à tous ces „ rares talens, una connoiſſance univerſalle des Langues, „ un eſprit méthodique & laborieux, une intégrité inaltérable, il faut avouër que rien ne lui ſauroit manquer „ pour bien faire un Journal, ſi ce n'eſt peut-être le tems. „ Mais un tel homme eſt un de ces Prodiges, dont la Nature eſt ſi ménagére, qu'alla en produit à peine quelques-uns dans pluſieurs Siécles." Si tout le monde penſoit ainſi, je ne ſai ſi les Journaux ſe multiplieroient autant qu'ils ont fait depuis quelques années; mais on aima plus que jamais à lire, à faire paroître qu'on a lu. Quoi en effet de plus commode pour s'épargner la peine d'étudier à fond, que d'avoir des Journaux, pour y puiſer en quelques heures de tems, dequoi parler d'un ton hardi de toutes ſortes de Livres? voilà ce qui encourage bien des gens à ſe faire Journaliſtes, bien ſûrs que les trois quarts des Lecteurs n'examineront pas fort à la rigueur, ſi le Journaliſte a les talens requis, ou non.

(1) *Journal Literaire* T. I. Préface p. XIII. XIV.

[*B*] *Le premier ouvrit l'année 1666 par un nouveau Journal dédié au Roi.*] On y mit un petit Avertiſſement ſous le nom de l'Imprimeur, où l'on dit que *quelques perſonnes ſi ſont plaintes de la trop grande liberté qu'on s'y donnoit de juger de toutes ſortes de Livres.* „ Et certainement, *ajoûte le* „ *prétendu Imprimeur*, il faut avouër que c'étoit entre„ prendre ſur la liberté publique, & exercer una eſpéce „ de tyrannie dans l'empire des Lettres, que de s'attribuer „ le droit de juger des Ouvrages de tout le monde. Auſſi „ eſt-on réſolu de s'en abſtenir à l'avenir, & au lieu d'exer„ cer ſa critique, de s'attacher à bien lire les Livres, pour „ en pouvoir rendre un compte plus exact, qu'on n'a fait „ juſqu'à préſent." Je ne ſuis nullement de l'avis de l'Auteur; pourquoi un Journaliſte ne ſeroit-il pas en droit, auſſi bien que tout autre Lecteur, de dire ſon ſentiment ſur un Livre qu'il a lu? de révéler les défauts qu'il croit y avoir remarqués? bien entendu qu'il le faſſe avec la modération qu'exige la qualité d'homme ſage & raiſonnable, qui n'a deſſein que de faire valoir le bon & le vrai, & qui n'en veut point à la perſonna des Auteurs dont il critique les Ouvrages. On a fort bien obſervé (2) que ceux qui font des plaintes ſur ce ſujet ſont „ Tantôt de faux zélés qui „ ſe chagrinent de ce qu'on donne un Sceau de mérita à „ des Ouvrages qui ne favoriſant pas en tout les préjugés vulgaires. Tantôt de vrais Eſclaves s'irritant de „ ce qu'on ne fait pas conſiſter, comme eux, la grandeur „ des Monarques, à pouvoir diſpoſer ſouverainement de „ la Conſcience & de la Liberté des peuples. Ici le Déclamateur ſe choque de ce que ſes Sermons, Avents ou „ Carêmes, ne paſſant pas pour des Piéces finies: & là „ tel petit Pere, qui ne ſeroit rien, s'il n'étoit pas d'un „ Ordre ſous qui toute la terre trembla, fait la mine, de „ ce qu'un chétif Hérétique ôſa ſouffler devant lui." Avouons cependant qu'il ſe mêla de l'humanité par-tout, & que tel Journaliſte, qui eſt d'ailleurs homme de mérita, qui eſt en état de bien jugar du prix d'un Livra, & de ſervir da Guida à ſes Lecteurs, ne ſa fart pas de ſes rares talens comma il le devroit. Faudroit-il remonter fort haut dans l'Hiſtoire des Journaux, pour en trouver dens leſquels les Auteurs, ou l'Auteur ont cherché à ſatisfaire leurs paſſions contra un Ecrivain, qui avoit eu le malheur de leur déplaire par des endroits, où les intérêts de la République des Lettres n'étoient point mêlés? Rien de plus aiſé que de couvrir du voile du zéla pour la bian publio & pour la gloire de Dieu, das traits, dictés par des principes, certainement bien éloignés de ceux-là? Eſt-il fort rare, de voir des Journaliſtes profiter de la moindra occaſion, pour faira valoir de petits intérêts de parti, qui n'ont rien de commun avec le ſujet qu'ils traitent? N'y en a-t-il pas quelquefois qui ont aſſez de baſſeſſe pour ſe prêter aux vuës de certains Libraires? tour ca qu'ils impriment ait bon, axcellent, à croira le Journaliſte qui eſt à leurs gages, & malheur aux Auteurs dont les Ouvrages, n'ont point été imprimés chez ces Maſſiaurs, qui ont à leur diſpoſition un Journal, où l'on peut décrier tout ca qui déplait. D'ailleurs il faut ajoûter, qu'il y a des Ecrivains naturellemant Cauſtiques, qui ſa plaiſent à donner un coup de dent à tout le monda, Amis ou Ennemis, n'importe, il na faut pas perdra un bon-mot, un trait de plaiſanterie. Ce ſont-là des défauts, que ceux qui travaillent à des Journaux, devroient éviter avec ſoin, & qui n'ont rien da commun avec la ſage Liberté, dont tout homma da Lettres doit jouir, de dire ce qu'il pauſe d'un Ouvrage, d'en marquer les défauts: dès que la Critique s'exerce avec modération, on Auteut eſt fort à plaindra, da trouver mauvais qu'on n'approuve pas tout ſon Livre, & qu'on ne goûta pas toutes ſes idées; mais auſſi quand un Journal dégénére en Satire, qu'on s'en ſart à décourager ceux qui conſacrent leurs veilles au Public, c'eſt peut-être da tous les Ouvrages la plus mépriſabla & le plus pernicieux; & s'il a'en trouva que ce défaut n'a pas fait tomber entiérement dans la mépris, ils an ſont redevables à ce qu'il y a d'ailleurs de bon. Il eſt bien vrai que tour les Journaliſtes débuttent ordinairement par de magniſiques promeſſes d'impartialité & de modération; malheureuſament pluſieurs les oublient dans les occaſions, où ils auroient la plus de beſoin de s'en rappeller la ſouvenir; voilà l'homme raiſonnable, judicieux, ſage, réglé dans la ſpéculation, & l'oppoſé de tout cela dans la pratique. On s'échappe, ſans s'an appercevoir quelquefois; dans d'autres occaſions on ſuccombe à la tentation, & on ſa livre au malin plaiſir da faire ſentir à un homme, qu'il aſt fort au-deſſour de l'idée qu'il a de lui-même, ou qu'on s'imagine qu'il peut en avoir.

(2) *Bibl. Raiſonnée.* T. I. *Avertiſſem.* p. VI.

[*C*] *L'année ſuivante il quitta le Journal.*] Voici la raiſon qu'en donne Mr. de Fontenelle (3). „ Il étoit trop oc„ cupé auprès de Mr. Colbert; & d'ailſaurs ce travail étoit „ trop aſſujettiſſant pour un Génie naturellement auſſi il„ bra qua la ſtan. Il ne réſiſtoit pas aux charmes d'une „ nouvelle lecture, qui l'appelloit, d'une curioſité ſoudai„ ne qui la ſatiſfiſoit, & la régularité qu'exige un Journal „ leur étoit ſacrifiée."

(3) *Eloges des Acadé. miciens* T. I. p. 129.

qui eut le ſoin d'en épurer le ſtile. L'Académie ayant pris une nouvelle forme en 1699, il y remplit une place de Géomètre [D]. D'une ſanté parfaite & vigoureuſe dont il jouïſſoit, il tomba tout d'un coup au commencement de l'année 1707 dans une maladie, dont il mourut le 19 d'Avril dans ſa ſoixante-quinziéme année. On trouvera ſon caractère ci-deſſous [E]. On trouve dans la Bibliothèque Hiſtorique de la France du P. le *Long* p. 958 des *Remarques de l'Abbé Gallois ſur le Projet de l'Hiſtoire de France, dreſſé par Mr. du Cange* (*f*). Le Pere le Long dit auſſi qu'on lui attribuë un Livre intitulé: *Réflexions d'un Académicien ſur la Vie de Mr. Deſcartes.* La Haye 1692 *in-douze.* Il n'eſt pas cependant de lui, mais du P. Michel le Tellier Jéſuite (*g*). On ne doit pas confondre Mr. l'Abbe Gallois, avec le Sieur le Gallois [F].

(*f*) Niceron *Mém. des Homm. Ill.* Tom. VIII. p. 160.

(*g*) Idem ibidem.

[D] *L'Académie ayant pris une nouvelle forme en 1699, il y remplit une place de Geometre.*] Mr. de Fontenelle nous (4) apptend, que Mr. l'Abbé Gallois entreprit de travailler ſur la Géométrie des Anciens, & principalement ſur le Recueil de Pappus dont il vouloit imprimer le texte Grec, qui ne l'a jamais été, & corriger la Traduction Latine fort défectueuſe. „ Rien n'étoit plus convenable à ſes inclinations, & à ſes talens, qu'un projet qui demandoit „ de l'amour pour l'Antiquité, une profonde intelligence „ du Grec, la connoiſſance des Mathématiques, & il eſt „ fâcheux pour les Lettres que ce n'ait été qu'un projet „ . . . . . Le même goût de l'Antiquité qui avoit „ porté Mr. l'Abbé Gallois à cette entrepriſe, le rendit „ peu favorable à la Géométrie de l'Infini, embraſſée par „ tous les Modernes. On ne peut même diſſimuler . . . . . „ qu'il l'attaqua ouvertement. En général il n'étoit pas „ ami du Nouveau, & de plus il s'élevoit par une eſpéce d'Oſtraciſme contre tout ce qui étoit trop éclatant „ dans un état libre, tel que celui des Lettres. La Géométrie de l'Infini avoit ces deux défauts, ſurtout le dernier; *car au fond elle n'eſt pas tout à fait ſi nouvelle, & les partiſans zélés de l'Antiquité, s'il en eſt encore à cet égard, trouveroient bien mieux leur compte à ſoûtenir que les anciens Géometres en ont connu & mis en œuvre les premiers fondemens, qu'à la combattre, parce qu'elle leur étoit inconnuë.*" Il paroît que Mr. Gallois s'étoit un peu opiniâtré ſur l'article, car l'illuſtre Aeadémicien ajoûte. „ Comme toutes les Objections faites contre les Infiniment petits avoient été ſuivies d'une Solution démonſtrative, Mr. l'Abbé Gallois commença à en propoſer „ ſous la forme d'Eclairciſſemens qu'il demandoit." On ne trouve de lui dans l'*Hiſtoire de l'Académie des Sciences*, que la Piéce ſuivante: *Réponſe à l'écrit de Mr. David Gregory, touchant les Lignes appellées Robervalliennes, qui ſervent à transformer les figures.* Ann. 1703. On voit par l'exemple de Mr. l'Abbé Gallois, que les meilleurs eſprits s'entêtent quelquefois mal à propos, & qu'ils ont de la peine à ſe rendre, lors même qu'ils n'ont plus, pour ainſi parler, rien à dire.

(4) Ibid. p. 158.

[E] *On trouvera ſon caractére ci-deſſous.*] Le voici tracé de main de Maître (5). „ Il étoit d'un tempérament „ vif, agiſſant, & fort gai; l'eſprit courageux, prompt „ à imaginer ce qui lui étoit néceſſaire, fertile en expédiens, capable d'aller loin par des engagemens d'honneur. Il n'avoit d'autre occupation que les Livres, ni „ d'autre divertiſſement que d'en acheter. Il avoit mis „ enſemble plus de douze mille Volumes, & en augmentoit encore le nombre tous les jours. Si une auſſi nombreuſe Bibliothéque peut être néceſſaire, elle l'étoit à „ un homme d'une auſſi vaſte Littérature, & dont la Curioſité ſe portoit à mille Objets différens, & vouloit ſe „ contenter ſur le champ. Ses mœurs, & ſurtout ſon déſintéreſſement ont paru dans toute ſa conduite auprès de „ Mr. Colbert. La Charité Chrétienne donnoit à ſon déſintéreſſement naturel la derniére perfection; il ne s'étoit réſervé ſur l'Abbaye de St. Martin de Cores, qu'il „ avoit poſſédée, qu'une penſion de ſix cens Livres, & il „ les laiſſoit à ſon Succeſſeur pour être diſtribuées aux Pauvres du Pays."

(5) Ibid. p. 131, 132.

[F] *On ne doit pas confondre Mr. l'Abbé Gallois, avec le Sieur le Gallois.*] Le Sieur *le Gallois* ne m'eſt connu que par un Ouvrage, qui a pour titre: *Traité des plus belles Bibliothéques de l'Europe. Des premiers Livres qui ont été faits. De l'invention de l'Imprimerie. Des Imprimeurs. De pluſieurs Livres qui ont été perdus & recouvrés par les ſoins des Sçavans. Avec une méthode pour dreſſer une Bibliothéque.* Il doit s'être fait pluſieurs Editions de cet Ouvrage, Mr. Baillet (6) dit qu'il parut en 1680. Le Pere Niceron (7) en marque deux Editions, l'une de Paris en 1689, & l'autre d'Amſterdam en 1697. J'en ai actuellement une ſous les yeux, qui porte, *ſuivant la Copie à Paris chez Eſtienne Michallet*, &c. 1685. Mr. Baillet dit (8) en parlant de ce Livre: „ il y rapporte un petit nombre de choſes nouvelles, mais le tout eſt copié avec aſſez de fidélité des auteurs, & particuliérement de Lonejer, dont il „ a même retenu les fautes avec un peu trop de ſcrupule „ . . . . . Mais, comme il dit lui même, il nous importeroit peu de ſavoir d'où il a pris ce qu'il entaſſe „ dans ſon Livre, s'il pouvoit nous inſtruire utilement; „ & il a raiſon de dire que ceux qui ont voulu lui faire „ croire qu'il y avoit réüſſi, ont été trop indulgens à ſon „ égard."

(6) *Jugem. des Sçav.* T. II. P. I. pag. 240. Amſt. 1711 in-12.

(7) *Mém. des Homm. Ill.* T. VIII. p. 160.

(8) *Ubi ſupra.*

✿ GALLUS (Cornelius) fameux Poëte du tems d'Auguſte, & le premier Gouverneur de l'Egypte, après qu'elle eût été réduite en Province Romaine, nâquit à Frejus [A] dans la Gaule Narbonnoiſe (*a*) en la 178 Olympiade, 66 ans avant J. C. Il étoit de baſſe condition, & parvint aux dignités par la faveur d'Auguſte (*b*). Il quitta ſa Patrie pour venir s'établir à Rome, où tous ceux qui vouloient faire fortune, ou briller parmi les Savans, ſe rendoient ordinairement. Quintus Cecilius Epirota, célébre Grammairien, & Précepteur de la femme de Marc Agrippa, s'étant rendu ſuſpect fut obligé de ſe retirer, Gallus le reçut chez lui, & vécut avec lui dans une grande familiarité, ce qui dans la ſuite lui fut imputé comme un grand crime (*c*). Auguſte conçut de l'eſtime & de l'affection pour lui. Après la bataille d'Actium, il lui donna le commandement de quelques Troupes contre Marc-Antoine, & Gallus s'empara de la Ville de Paretoine [B]. Après la mort d'Antoine & de Cléopatre, Auguſte réduiſit l'Egypte en Province de l'Empire, & en donna le Gouvernement à Gallus [C], qui poſſeda cette charge pendant quatre ans. Il s'oublia bientôt dans cette haute élévation; non

(*a*) Hieron. *Chron.* p. 42. Amſt. 1659.

(*b*) Sueton. *in Octav. Auguſto* cap. 66.

(*c*) Idem *de Illuſt. Grammat.* c. 18. *quod ob hoc Gallo inter graviſſima crimina objicitur.*

[A] *Natif à Frejus.*] Les Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire de France* (1) remarquent que le terme Latin dont ſe ſert S. Jérôme pour exprimer la patrie de Gallus (*Forojulium*), ſignifie & la Ville de Frejus en Provence, & le Frioul en Italie, & que quelques Italiens, ſuivis de quelques François Modernes, l'ont entendu en cette derniére ſignification. „ Mais, *diſent-ils*, il paroît indubitable qu'il „ faut l'entendre de Frejus, qui étoit alors une Colonie „ Romaine, plus célébre que le Frioul. D'ailleurs, outre que le nom de *Gallus* ſuppoſe un homme originairement Gauloiſ, St. Jérôme marque ici le lieu fixe de la „ naiſſance de ce Poëte, plutôt que le nom général & „ indéterminé de ſon pays."

(1) Tom. I. P. I p. 101. not. (1).

[B] *Gallus s'empara de la Ville de Paretoine.*] Gallus avoit le commandement d'un Corps de Troupes, qui avoit été aſſemblé par les ordres d'Antoine pour la défenſe de l'Egypte, & il ſe rendit maître de la Ville de Paretoine (2): Antoine l'ayant appris, ſe hâta de s'avancer de ce côté-là, quoiqu'on le ſollicitât de ſe rendre en Syrie, il eſperoit que les Troupes de Gallus ſe rangeroient ſous ſes étendarts, comptant ſur leur affection pour lui; ou du moins qu'il en viendroit aiſément à bout en cas de réſiſtance, parce qu'il tiendoit avec lui de grandes forces tant par mer que par terre. Mais s'étant approché des murailles pour parler aux Soldats, il ne put jamais ſe faire entendre, Gallus ayant fait ſonner les trompettes; outre cela on fit ſur lui une ſortie, & ſa flotte ſouffrit par un ſtratagême de Gallus. Ce Général avoit fait tendre de nuit des chaînes à l'entrée du port, qui étoient cachées ſous l'eau; & pour tromper mieux Antoine, il s'étoit retiré, de maniére que le port ne paroiſſoit point gardé: celui ci plein de ſécurité, y étoit entré avec ſes vaiſſeaux à pleines voiles. Alors Gallus avoit fait tirer les chaînes, par des machines préparées pour cela, deſorte que les Vaiſſeaux d'Antoine ſe trouvérent enfermés, & les uns furent brûlés, les autres coulés à fond. C'eſt le récit de Dion (3), dont je me contenterai de rapporter les paroles en Latin: *Antonius cognito, Cornelium Gallum, accepto Scarpi exercitu, ſubito Paretonium occupaſſe; etſi in Syriam præciſiſſet, evocatus a Gladiatoribus, in animo habebat: tamen eo miſſa, ad Paretonium contendit, ſperans quidem ſe eas copias a Gallo ad ſe ſine ullo labore traductûrum (nam benevolentia erga ſe affectas propter communem militiam noverat) ſin aliter requiret, vi certè potiturum: nam & navales & terreſtres copias ſecum adducebat magnas. Sed neque colloqui cum iis potuit, quamquam ad murum accederet, & alta voce clamores, (concinere enim tubicines juſſerat Gallus, ita ut nemo exaudire quicquam poſſet) & præterea ſubita eorum eruptione damnum acceptit, ac claſſis quoque incommodum paſſus eſt. Catenas quasdam ſub aqua latentes noctu per fauces portus Gallus extenderat, ac deinde nullo aperto præſidio portum cuſtodiens, abſque omni timore Antonii naves eum ſui contemptu intro navigare paſſus fuerat: poſtquam eæ intro perveneruut, attractis per inſtrumenta ad hoc parata catenis, naves ſimul terra marique, & ex ædibus circumventas, partim incendit, partim ſubmerſit.*

(2) Voyez ſur cette Ville, qui étoit de la *Marmorique*, Cluver. *Geogr. Ant.* L. IV. c. II. P. I. ſect. I. p. 918. 240. du Tom. II. Leipſich 1702 in-4.

(3) L. LI. p. 513. 514. Edit. H. Stephani 1592 in-fol.

[C] *Auguſte réduiſit l'Egypte en Province de l'Empire, & en donna le gouvernement à Gallus.*] Dion, qui entre (4) dans

(4) Lib. LIII.

non ſeulement il ſe ſervit de ſon autorité pour amaſſer des richeſſes, épuiſant en particulier la Ville de Thèbes (*d*), mais il entreprit de deshonorer Auguſte, en tenant contre lui des diſcours injurieux; il ſe fit dreſſer des ſtatuës par l'Egypte, & fit graver ſes actions ſur des Pyramides (*e*). Un Auteur de notre tems a attribué ces excès à un amour malheureux [*D*]. Quoi qu'il en ſoit, il fut accuſé par un de ſes amis nommé Largus; Auguſte qui ſe faiſoit une peine de traiter à la rigueur ceux qu'il avoit une fois aimés, ſe contenta d'abord de bannir Gallus de tous ſes Etats (*f*), mais l'ayant enſuite abandonné à la diſcrétion de ſes accuſateurs, & au jugement du Sénat, Gallus fut dépouillé de ſes biens, qui furent confiſqués au profit de l'Empereur (*g*), & il fut condamné à mort (*h*). A cette nouvelle Gallus ſe tua de ſa propre main (*i*). St. Jérôme (*k*) place cet événement en la ſeconde année de la cent quatre-vingt-huitiéme Olympiade, & la quarantiéme de l'âge de Gallus, vingt-ſix ans avant l'Ere Chrétienne (*l*). Gallus étoit non ſeulement homme de guerre & Politique, mais encore grand Poëte [*E*]; en cette qualité il fut en liaiſon avec les plus illuſtres Poëtes de ſon tems (*m*). Parthe-

(*d*) Ammian. Marc. L. XVII p. 219. Paris 1681.

(*e*) Dion. L. LIII. p. 527. Edit. de H. Etienne 1592 in-fol.

(*f*) Suetonius *Octav. Auguſto* cap. 66.

(*g*) Dion. *ubi ſupra.*

(*h*) Sueton. *loc. cit.*

(*i*) Dion. *ubi ſupra.*

(*k*) Chron. *loc. cit.*

(*l*) Idem. Ibid.

(*m*) Pet. Crinitus *de Poët. Lat.* Lib. II. cap. 18.

dans un grand détail des arrangemens qu'Auguſte fit dans l'Empire, Dion, dis-je, nous apprend (5) qu'il régla le Gouvernement de l'Egypte ſur un pied différent de celui des autres Provinces; le nombre des habitans de ce Pays, le force des Villes, l'abondance de vivres & d'argent qu'il y avoit, & le légéreté des habitans toujours portés à la ſédition, firent qu'Auguſte n'oſa en confier le gouvernement à un Sénateur, ni même permettre qu'aucun de cette qualité y allât ſans une permiſſion expreſſe. Il ne voulut pas non plus qu'aucun Egyptien fût reçu Sénateur Romain, ni qu'il y eût un Sénat & un Conſeil public à Alexandrie, comme dans les autres Villes, où il laiſſa par tout l'ancienne forme de Gouvernement qu'il y trouva. Dion ajoûte, que cet ordre qu'Auguſte établit pour l'Egypte s'obſerva depuis fort exactement, ſi ce n'eſt que Severe permit aux Alexandrins d'avoir un Sénat, & qu'Antonin Caracalla ſon fils en fit quelques-uns Sénateurs Romains. Auguſte donna le Gouvernement d'Egypte à Gallus, ſimple Chevalier (6), mais il lui donna pouvoir de rendre la juſtice, avec la même autorité que ſi c'eût été un Magiſtrat Romain, c'eſt-à-dire un Conſul, un Proconſul, un Préteur ou Propréteur, quoiqu'on n'eût pas coutume de donner de juriſdiction à de ſimples Chevaliers, ces ſortes de Gouverneurs furent eppellés *Préfets*.

(5) L. LI. p. 222.

(6) Dion. Lib. LIII. p. 577.

[*D*] *Un Auteur de notre tems a attribué ces excès à un amour malheureux.*] Servius nous apprend (7) que Gallus étoit paſſionnément amoureux de Cytheris, effranchie de Volumnius: elle ne répondit point à ſa paſſion, comme il l'auroit ſouhaitté; au contraire elle ſuivit Merc-Antoine dans les Gaules, ce qui donna occaſion à le dialéme Eclogue de Virgile, intitulée *Gallus*, où le Poëte parle de Cytheris ſous le nom de *Lycoris*, & où il exprime en termes formels ce qu'on vient de dire de la ſuite de Cytheris:

(7) Servius *in Virg.* p. 40. Baſileæ 1544. in-fol.

Galle, quid inſanis? inquit: tua cura Lycoris,
Perque nives alium, perque horrida caſtra ſecuta eſt (8).

(8) Virgil. Eclog. X. vers. 22. 28.

C'eſt ſur ce fond véritable que Mad^lle. des Jardins, depuis Madame de Villedieu, a brodé une fort jolie Hiſtoire dans ſes *Exilés de la Cour d'Auguſte*. Elle ſuppoſe (9), que Cytheris étoit une Princeſſe Gauloiſe, dont le mere avoit été priſe par les Romains & vendue à Volumnius, chez qui elle étoit accouchée de Cytheris: le Romain fans être inſtruit de ſa naiſſance lui avoit donné une belle éducation. Le pere de Cytheris fils du Roi Viridomare s'étoit retiré en Egypte, & peu de jours avant ſa mort ayant appris que ſe femme, dont il avoit appris le mort ſans être inſtruit de ſon accouchement, avoit laiſſé une fille, il chargea un Gaulois, qui étoit à ſon ſervice, nommé Ambiorix, de ne rien oublier pour retirer cette fille de la puiſſance des Romains. Ambiorix réuſſit, & ſortit ſecrettement de Rome avec Cytheris, le même jour que Marc Antoine en partit, ce qui fit croire qu'elle l'avoit ſuivi. Mais elle ſe retira en Egypte dans une Ile déſerte du Nil. Gallus devenu Préfet d'Egypte, découvrit par hazard cette retraite, ſes anciens feux ſe rallumérent, il fit tous ſes efforts pendant longtems pour engager ſa Maîtreſſe à recevoir ſe foi, mais ce fut inutilement, elle lui dit enfin, „ J'ai toujours eſtimé votre perſonne; je ne fuis point inſenſible aux marques de votre amour, & je connois trop bien l'endantiſſement où la fortune m'a réduite, pour me croire en droit de mépriſer aucune dignité. Mais le Sang Royal „ ſe ſent toujours de ſon origine, & je refuſerois le neveu d'Auguſte, s'il m'étoit offert ſous le titre de ſimple „ Citoyen. Ces paroles, *dit Gallus* (10), furent un coup „ mortel pour ma fortune & pour ma raiſon. Et bien que „ Cytheris ne les prononçât que pour éteindre mes eſpérances, je m'imaginai qu'elles m'enſeignoient le chemin „ de lui plaire. Je me fis ſervir, comme on ſervoit les „ anciens Rois d'Egypte. J'en pris les habits, je me fis „ élever une ſtatuë, & je fis enfin ce nombre de folles, „ qui ont ſi juſtement irrité Céſar contre moi. Cytheris vit „ les commencemens de ce déſordre avec douleur. Elle „ employe tout ſon pouvoir pour le faire ceſſer. Mais à „ la premiére erreur en ſuccéde une ſeconde. Je la vis ſi „ ſenſible au péril où je me précipitois, que j'eſpérai qu'elle m'en tireroit en répondant à mes deſirs; & bleſſé de „ cette manie, je redoublai les effets de mon audace. „ Cytheris me voyant ainſi paſſer d'extravagance en extravagance, ſe voulut ſens doute épargner les accuſations „ d'y avoir contribué. Elle ſe fauve ſecrettement . . . . „ & ce fut là le commencement de mon deſeſpoir. Je la „ demandai à ce qui ne pouvoit me la rendre, comme à „ ce que je ſoupçonnois de me la garder. J'envoyai à ſa „ quête avec une autorité dont Céſar même n'auroit uſé „ que pour le bien de l'Empire; & j'exerçai des violences „ injuſtes contre ceux, qui l'ayant cherchée, ne me la ramenérent pas.

(9) Exilés de la Cour d'Auguſte. Part. 2. p. 221 & ſuiv. Edit. d'Amſt. 1685 in-12.

(10) Lamême p. 239. 240.

[*E*] *Gallus étoit non ſeulement homme de guerre & politique, mais encore grand Poëte.*] Il excelloit particuliérement dans l'Elégie & le Poëme Epique (11) Virgile (12) en parle comme d'un Poëte chéri des Muſes & comparable à Héſiode:

(11) Servius *ad Virg.* p. 40.

(12) Eclog. VI. vers. 64 & ſuiv.

Tum canit errantem Permeſſi ad flumina Gallum,
Aonas in montes ut duxerit una Sororum:
Utque viro Phœbi chorus aſſurrexerit omnis:
Ut Linus hæc illi divino carmine paſtor,
Floribus atque apio crines ornatus amaro,
Dixerit; Hos tibi dant calamos (en accipe) Muſæ,
Aſcræo quos ante ſeni: quibus ille ſolebat
Cantando rigidas deducere montibus ornos.

Servius (13), & après lui Pompone Gauric (14), aſſurent que Gallus avoit écrit quatre Livres de ſes Amours pour Cytheris, qu'il y nommoit Lycoris, pour dérober ſon nom au Public. *Scripſit Cornelius Gallus*, dit Gauric, *Elegiarum libros* IV *de Cytheride quadam P. Volumnii liberta, quam filio nomine Lycoridæ appellavit.* Ovide paroît parler de cet Ouvrage de Gallus, quand il dit:

(13) *Ubi ſupra.*

(14) *Vita Cn. Cornelii Galli*, à la tête des Elégies qu'il a publiées ſous le nom de Gallus. Voy. après la cit (15).

Nec fuit opprobrio celebraſſe Lycorida Gallo (15).

(15) Trift. L. II. vers. 446.

Le même ſemble mettre Gallus en rang des Poëtes dont les Ouvrages iront à l'immortalité:

Gallus, & Heſperiis, & Gallus notus Eois,
Et ſua cum Gallo nota Lycoris eris (16).

(16) Ovid. *Amor.* L. I. Eleg. 15. vers. 29. 30.

Martial dit que ce fut l'amour qui rendit Gallus Poëte:

Cynthia te vatem fecit, laſcive Properti:
Ingenium Galli pulchra Lycoris erat (17).

(17) Martial. *Epigr.* Lib. VIII. Ep. 73.

Gallus mit de Grec en vers Latins une partie ou même tout l'Ouvrage d'Euphorion Poëte de Chalcide, Bibliothécaire d'Antiochus le Grand, Roi de Syrie (18). C'eſt à cette Traduction que Virgile fait vraiſemblablement alluſion, quand il dit:

(18) Servius *ad Virg.* p. 67.

Ibo, & Chalcidicis quæ ſunt mihi condita verſu,
Carmina paſtoris Siculi modulabor avena (19).

(19) Eclog. X. v. 50. 51.

Gallus laiſſa un Recueil d'Elégies où brilloient, dit-on, les beautés de ſon eſprit & de ſon ſtile (20). Il avoit, comme on l'a dit, du talent pour ce genre de Poëſie, & quelques-uns ont prétendu qu'il pouvoit être mis de pair avec Tibulle & Properce. Mais Quintilien en jugeoit autrement, & prétendoit qu'il avoit moins de douceur & d'élégance: *Elegia Græcos quoque provocamus: cujus mihi terſus atque elegans maxime videtur auctor Tibullus. Sunt qui Propertium malint.* Ovidius *utroque laſcivior; ſicus durior Gallus* (21). Ce Recueil d'Elégies, ſi vanté, pourroit bien n'être autre choſe que les quatre Livres des amours de Gallus pour Lycoris (22), qui ne ſe trouvent plus nulle part. On voit dans le Recueil de tous les anciens Poëtes Latins, ſous le titre de *Corpus omnium veterum Poëtarum Latinorum* Genev. 1627 in-4. & à la fin de pluſieurs Editions des Oeuvres de Catulle, Tibulle & Properce, on voit, dis-je, ſix Elégies, & des Vers Lyriques, ſous le nom de Gallus. Les Savans ſe font fort partagés ſur ces ſix Elégies, tant par rapport à leur Auteur, que par rapport à leur mérite. Le Pere Rapin (23) en parle en termes bien avantageux. *Il nous eſt reſté*, dit-il, *quelques Elégies de Catulle, de Mécenas* (24), *de Cornelius Gallus, qui ſont d'une grande pureté, & d'une grande délicateſſe: mais le Vers de Catulle & de Mécenas eſt d'une trop grande molleſſe, & d'une négligence trop affectée: celui de Cornelius Gallus eſt plus rond & ſe ſoutient mieux.* Le plus grand nombre des Critiques modernes s'eſt inſcrit en faux là-deſſus; la plupart prétendent que ces Elégies ne ſont point de Gallus, mais d'un Ecrivain demi-barbare nommé Maximien, fur lequel on peut voir de curieuſes recherches de Mr. de la Monnoye dans le *Menagiana* (25). Pompone Gauric Humenſiſte, frere du fameux Aſtrologue Judiciaire Luc Gaurie, s'aviſa, fort jeune encore, de publier pour la premiére fois les ſix Elégies avec une eſpéce d'Ode informe, ſous le titre de *Cornelii Galli fragmenta*, Veniſe 1501 in-4. Pietro Riccio, con-

(20) Pet. Crinit. *de Poët. Lat.* L. III. c. 18.

(21) Quintilian. *Inſt. Orat.* L. X. cap. 1.

(22) *Hiſt. Litter. de France.* T. I. Part. I. p. 225.

(23) *Reflex. ſur la Poëtique en particulier* Réfl. 29. Oeuvr. T. II. pag. 206. Amſt. 1709. in-8.

(24) On n'a point d'Elégies de Mécénas.

(25) T. I. p. 357. 360. Edit. de Paris 1729.

thenius l'un d'entre eux, qui fleuriſſoit dès le commencement de l'Empire d'Auguſte, lui dédia l'Ouvrage érotique que nous avons de lui (*n*). C'eſt encore à Gallus, que le Poëte Bibaculus addreſſe les vers qu'il fit ſur Valere Caton (*o*). Mais le plus intime & le plus illuſtre ami de Gallus entre les Savans de profeſſion, fut le fameux Virgile, qui a fait l'éloge de ſon ami en divers endroits; dans ſa ſixiéme & dans ſa dixiéme Eclogue; quelques-uns croyent que c'eſt de lui qu'il s'agit encore dans la premiére, ſous le nom de Melibée (*p*). Virgile avoit auſſi conſacré à l'éloge de Gallus le quatriéme Livre de ſes Géorgiques, depuis le milieu juſqu'à la fin, mais il fut obligé dans la ſuite de ſubſtituer en cet endroit la fable d'Ariſtée. Il eſt vrai qu'il y a des Savans qui prétendent que c'eſt toujours de Gallus, ſous le nom du Paſteur Ariſtée, que Virgile y parle, en faiſant alluſion à la fable, priſe du dix-huitiéme Livre de l'Iliade. Quelques Savans ont confondu Cornelius Gallus avec d'autres perſonnages, qui ont porté le nom de Gallus [*F*]. Quintilien (*q*) parle d'une harangue contre Pollion,

(n) Voſſius *de Hiſt. Græc.* Lib. II. cap. 1.

(o) *Hiſt. Liter. des Gaules* T. I. P. I. p. 102.

(p) Ter. Crinit. *de Poët. Lat.* L. II. c. 11. *Apud* Sand.

(q) *Inſt. Orat.* L. X. cap. 1.

connu ſous le nom de *Petrus Crinitus*, fut des premiers à s'élever contre l'impoſture: *Leguntur*, dit-il (26), *ætate noſtrâ Elegiarum libri ſub nomine Cornelii Galli, quas in re facile eſt imponere imperitis hominibus. Qui autem pauli diligentius Antiquitatem obſervarunt, nihil minus confebunt quam ut hæc referenda ſint ad Poetam Gallum.* Lilius Gyraldi (27) accuſe d'impudence & de folie ceux qui attribuent ces Elégies à Gallus, parce que ces vers, où il prétend qu'il n'y a rien que de triviſl & d'impur, ſont voir que leur Auteur n'étoit ni du pays, ni du tems, ni de l'âge, ni du goût du véritable Gallus. Il ajoûte qu'ils ſont d'un certain Maximien, un vrai fat & un ſtipon, & qu'on a'étoit déja moqué de ſes fadaiſes avant lui. Il avoué cependaot qu'il y n une Elégie ou deux, qui ne lui paroiſſent pas tout à fait indignes de l'ancien Gallus. *Miror quorundam impudentiam, ne dicam amentiam, qui tralatitios quoſdam & ementitos verſus ſub Galli Poëtæ nomine ſtuderunt, cum iis neque phraſi, neque tempus Gallo conveniant, qui tertio & quadrageſimo ſuæ ætatis anno, jua ſibimet manu, teſte Dione, Euſebio, & Ammiano, mortem accerſit; in iis autem ſenem deſcribit. Sed nec in pleriſque verſibus purus eſt & ſimplex ſtrms Latinus, quin & ſyllabarum metas, & tempora metri leges nonnunquam excedunt.* Maximiani *vero nugatoris cujuſdam, & nebulonis potius, eorum verſus plurimi ſunt. Ex vetuſtioribus enim adhuc quibuſdam exemplaribus, in quibus* Maximiani *ipſius nomen legitur, iſtius inquam Maximiani, cujus & inſignis Grammaticæ nugator Alexander nugas irridet, unam vere vel alteram Elegiam Galli eſſe non abnuerim.* Mr. de la Monnoye (28) relève à cette occaſion une bevuë de quelques Savans, ſur le ſujet de *Petrus Crinitus*. Il accuſe de précipitation & d'injuſtice *Two Villemarus*, c'eſt à dire Joſeph Scaliger, qui taxe Crinitus d'avoir le premier voulu faire paſſer Maximien pour Cornelius Gallus (29). „ Ce qui l'a trom-„ pé, eſt qu'il a cru que la Vie de Gallus imprimée au „ devant des Elégies de Maximien étoit de *Crinitus*, au „ lieu qu'elle eſt de Gauric. Gerard Voſſius (30), a ſuivi „ cette bevuë de Scaliger, fut laquelle Baillet (31) a ſo-„ lennellement enchéri, lorſqu'il s'eſt imaginé que le paſ-„ ſage de Lilius Gyraldus regardoit principalement Crini-„ tus . . . . . Comment Gyraldus y auroit il eu en vuë „ Crinitus, puiſque ce dernier rejettoit abſolument tout „ ce qui avoit paru de ſon tems ſous le nom de Cornelius „ Gallus? En quoi il marquoit plus de délicateſſe que Gy-„ raldus, qui des ſix Elégies eu exceptoit au moins une „ ou deux." Mr. Fabricius (32) croit que Gyraldus avoit ſurtout en vuë, une Elégie différente des ſix dont nous parlons, imprimée ſéparément à Florence avec trois Epigrammes d'un prétendu Aſinius Cornelius Gallus, par les ſoins d'Alde Manuce fils de Paul. Mais Mr. de la Monnoye (33) remarque que cette conjecture ne peut avoir lieu, parce que Gyraldus étoit mort dès 1552, trente huit ans avant l'impreſſion & de l'Elégie & des Epigrammes. Jules Scaliger, qui ſemble avoir cru qu'une bonne partie dn ces Elégies étoient du véritable Gallus, y remarque la dureté que Quintilien reprochoit aux Poëſies de Gallus. Il ne laiſſe pas toutefois d'avouër, que cette dureté eſt moins deſagréable à cauſe de certaines beautés. & de quelques graces que l'Auteur y a répanduës. Pour les Vers Lyriques il eſtime qu'ils ne peuvent venir que d'un Auteur fort impertinent, & fort inepte des tems poſtérieurs (34). D'autres, dont on peut voir le ſentiment dans Baillet, en jugeant encore plus deſavantageuſement. Le Pere Vavaſſeur (35) dit que ce qu'on attribuë à Gallus eſt peu correct, que tout y eſt puérile & extravagant, mais qu'il ne nous eſt rien reſté du véritable Gallus. Les ſavans Bénédictins de St. Maur (36) jugent, qu'il y a quelques beaux endroits dans ces Elégies. „ Dans quel Auteur Payen, *dit-„ ſent-ils*, trouvera-t-on rien, & de plus juſte & de plus „ ſenſé, que ce que ce Poëte dit ſur la mort & ſur l'ava-„ rice? de même, la peinture qu'il fait de la vieilleſſe en „ un endroit, eſt auſſi inſtructive qu'humiliante . . . . . „ mais il faut auſſi avouër que toutes ces beautés ſont é-„ clypſées par divers autres endroits, tout à fait indignes „ d'un Lecteur, qui a les yeux & le cœur chaſtes." A l'égard de l'Elégie publiée par Alde Manuce, les ſavans Bénédictins diſent, qu'on ne peut garantir qu'elle ſoit de l'ancien Gallus, *quoique'elle paroiſſe faite ſous l'Empire d'Auguſte, & qu'elle traite de Lycoris en particulier.* Ajoûtons ici ce que dit le curieux Mr. de la Monnoye (37). „ C'eſt dommage que de tant de Poëſies de Gallus, „ il ne nous reſte qu'un ſeul Pentamétre qu'on puiſſe aſ-„ ſurer être de lui. Un petit Auteur ancien peu célébre, „ nommé *Vibius Sequeſter*, nous l'a conſervé dans ſa liſte „ alphabétique des Riviéres, au mot *Hypanis* en ces ter-„ mes: *Hypanis Scythiæ, qui, ut ait Gallus:*

Una telluren dividit amne duas.

„ *Aſium enim ab Europa ſeparat.* Denys Neſtor, Corde-„ lier de Novare, dont nous avons un Dictionaire *in fol.* „ imprimé à Strasbourg l'an 1507, cite, feuillet 113 dn „ ſon Livre, cet autre Pentamétre comme de Cornelius „ Gallus:

Praxitelis manibus vivo iterum Niobe.

„ Ce vers remet d'abord en mémoire l'Epigramme Grec-„ que tant vantée (38) de l'Anthologie:

Ἐκ ζωὸς με θεοι ποιησαν λιθον· αι δε λιθοι,
Ζωον περιστειλας ἰματιοις αφεγγεσιν.

„ Si on ſuppoſe en effet un Hexamétre Latin tel à peu „ prés que celui-ci:

Ex vivo in lapidem manibus converſa Deorum,

„ & qu'on y joigne ce Pentamétre:

Praxitelis manibus vivo iterum Niobe.

„ les deux vers joints enſemble compoſeroit un Diſtiqun „ Latin très-conforme au Grec pour le tour & pour la „ penſée; d'où il s'enſuivra que ſi le Pentamétre étoit „ véritablement d'un Poëte auſſi ancien que l'eſt Gallus, „ l'Epigramme Latine pourroit bien avoir été l'Original „ de la Grecque. Neſtor ne marquant point d'où il a tiré „ le Péntamétre qu'il allégue, j'eſtime que c'eſt apparem-„ ment de quelques-unes dn ces Epigrammes anciennes, „ que vera le milieu du XV. ſiécle recueilloit Cyriaque „ d'Ancone . . . . . Ce vera, s'il étoit ſûrement de Gal-„ lus, ne démentiroit pas le jugement de Quintilien tou-„ chant ce Poëte . . . . . Il nous reſte une Epigram-„ me Grecque de ſix vers d'un Gallus, que Natalis Comes „ & d'autres après lui prennent pour Cornelius Gallus (39)."

[*F*] *Quelques Savans ont confondu Cornelius Gallus avec d'autres perſonnages qui ont porté le nom de Gallus.*] Les ſavans Bénédictins de St. Maur (40) remarquent qu'on l'a confondu, ſans fondement, avec divers autres Gallus dont parle Properce, ce qui lui a fait donner différens prénoms. Il ne faut pourtant pas croire que Propetce n'ait point parlé de notre Gallus, c'eſt lui dont il s'agit dans ces Vers:

Et modo formoſa quæ multu Lycoride Gallus,
Mortuus inferna vulnera lavit aqua (41).

Il faut encore diſtinguer le Poëte Gallus, d'un Cornelius Gallus, qui avoit été Préteut, dont parle Valere Maxime (42), qui mourut d'une maniére extraordinaire, mais peu honorable: *Cornelius Gallus prætorius, & T. Hoterius eques R. inter ufum Venerii abſumpti ſunt.* Mais on doit ſurtout ne pas confondre notre Gallus avec Ælius Gallus dont parle Strabon (43), qui par ordre d'Auguſte entreprit une expédition dans l'Arabie: Caſaubon s'y eſt trompé (44), voici ſes propres termes ſur le paſſage de Strabon: *Hic eſt Gallus ille poeta egregius, qui Euphorionem Latinis Verſibus expreſſerat, Virgilio apprime charus, ut teſtatur Eclogu poſtrema, & ibi Servius. Fuit & Auguſto aliquando chariſſimus: a quo primus omnium conſtitutus eſt ἐπαρχος Αιγυπτου, qui vocatur Præfectus Auguſtalis, ejuſdemque juſſu bona expeditionem ſuſcepit: poſtea in odium Auguſti ita venit, ut ſeallus ſit ipſe ſuis manibus ſe interficere, ut teſtatur Euſebius in Chron. & Suetonius ac Dio, qui modo eum Γαλλον Κορνηλιον appellat, ut Suetonius Cornelium Gallum:* modo Αιλιον Γαλλον, *ut Strabo & Joſephus, Euſebio dicitur Caius Cornelius Gallus. Alii, ut Eutropii Cn. Cornelius Gallus. Hiſtoriam hujus expeditionis refert Dio Lib.* LIII. Je ſuis ſurpris que le docte Mr. Fabricius, qui a rapporté ce paſſage de Caſaubon (45), n'ait point remarqué que ce grand homme ſe trompoit en prenant Ælius Gallus pour Cornelius Gallus: ce qui a trompé Caſaubon, c'eſt qu'Ælius Gallus étoit Gouverneur d'Ægypte, auſſi bien que notre Poëte, & cela du tems d'Auguſte; mais ſi Caſaubon avoit fait attention à deux choſes, il ne s'y ſeroit pas trompé: en premier lieu, il auroit pu voir que Strabon lui-même diſtingue très bien Ælius Gallus Chef de l'expédition en Arabie, de Cornelius Gallus premier Gouverneur de l'Egypte; voici le paſſage (46), que je rapporterai tout du long, après avoir dit que les Egyptiens, quoiqu'en grand nombre, ne ſont point belliqueux, non plus que les Na-

(28) *Menagiana* T. I. p. 141. 142.

(29) *Two Villemarus* Animadv. cont. Rob. Tuu los. comm p. 20. *Apud* Xandem.

(30) *De Poët. Lat.* p. 21.

(31) *Jugem. des S. av.* T III. P. II. p. 100. Edit. de 1725 in-8.

(32) *Bibl. Lat.* L. I. cap. 14 T. I. p 299. Edit. de Venife 1728 in-4.

(33) *Menagiana* loc. cit. p. 142.

(34) Baillet *ubi ſupra.*

(35) *Anonym* Remarq. *ſur les Reflexions ſur la Poët.* p. 127. *Apud* Baillet p. 109.

(36) *Hiſt. Liter. de France* T. I. P. I. p. 103.

(37) *Menagiana* T. I. p 142. Voyez auſſi Fabricius *Bibl. Lat.* loc cit.

(38) Elle ſe trouve dans l'Anthol. L. IV. ch. 5.

(39) *Hiſt. Liter. de France* T. I. P. I. p. 109.

(40) Propert. *Eleg.* L. II. *Eleg.* 21. Diſtich. penult.

(41) L. IX. cap. 12.

(42) Geog. Lib. XVI. p. 514. Edit. de 1587 in-fol.

(43) Comment. in Strabon. p. 817 à la fin de l'Edit. de Strabon.

(44) *Bibl. Lat.* L. I. cap. 14.

(45) Strabo Lib. XVII. p. 561.

lion, que les uns attribuoient à Labienus, d'autres à Cornelius Gallus. C'eſt peut-être ſur ce fondement que quelques-uns donnent à Gallus la qualité d'Orateur, auſſi bien que celle de Poëte.

Nations voiſines, la Géographe ajoûte : Γαλλος μεν γε Κορνηλιος, ὁ πρωτος καταστας επαρχος των χωρων ὑπο Καισαρος, και τα Θηβαικα ταραττοντα ἐπαυσεν, ἐξ ολιγων ειλε· φαυλα τε γενησομενα τη Θηβαιδι, διὰ τους φορους, και βραχυ καταλυτα. Περιεπεσε δε τα ἱερα τα Αλεξανδρεων πληθος τοσουτον μισηδον ὑφισταντος αὐτοις, ὡς διαφθειρας τους αυτων, και λιθοις τυπτων· Γαλλος τε Αιλιος μισει τους ἐν Αιγυπτῳ φυομενους τον Αραβικον τριβαλον, ειρητα τινα τροπον, ἐξελοιχε τους ανθρωπους αὐτολεμους ὀντας· οὐ δε μη ὁ Συλλαιος αυτον παρεδιδου, παν' ἀοκνοτερῳ τον Ευδαιμονα πλουν. Cornelius quidem Gallus, *cui primum provincia à Cæſare commiſſa eſt, Herum urbem quæ defecerat paucis ſtipatus recepit, & in Thebaide ſeditionem propter tributa exortam eito admodum ſedavit. Deinde Petronius tot millibus Alexandrinorum in eum irruentibus jactu lapidum, tantum ſuis munitus militibus, impetum ſuſtinuit, nonnullis ipſorum interemptis, cæteroſque repreſſit.* Gallus Ælius *cum parte præſidii, quod erat in Ægypto, in Arabiam ingreſſus, dictum eſt, quamdo eas eſſe imbelles eſtenderit : & niſi Syllæus eum prodidiſſet, Felicem Arabiam totam ſubegiſſet.* Il eſt clair comme le jour que Strabon parle ici de l'expédition dont il a fait la Rélation dans le Livre XVI, & qu'il l'attribue à un *Ælius Gallus*, différent de Cornelius Gallus. Secondement, ſi Caſaubon avoit fait attention au récit de Dion, qu'il cite, il ſe ſeroit apperçu que cet Hiſtorien ne parle point de notre Gallus ; Dion ne rapporte l'expédition en Arabie, qu'après avoir parlé de la fin tragique de Cornelius Gallus; d'ailleurs il ne nomme point le Chef de cette expédition *Ælius Gallus*, comme le dit Caſaubon, mais *Ælius Largus*, peut-être eſt-ce une faute; mais cela ne fait rien à la queſtion préſente. Ælius Gallus avoit apparemment écrit une Rélation de ſon expédition, car Pline (47) parle des *Commentaires du* Gallus *ſur l'Expédition d'Arabie.*

(47) Hiſt. L. VI. c. 28.

GARTH (Samuel) excellent Poëte & Médecin Anglois, étoit d'une bonne famille de la Comté d'Yorck. Aprés avoir fait ſes Claſſes, on l'envoya au Collége de St. Pierre à Cambridge, où il fut reçu Docteur en Médecine le 7 Juillet 1691. Il ſubit ſon premier examen devant le Collége des Médecins de Londres, le 12 Mars 1691, & y fut reçu Membre le 26 Juin 1693 (*a*). Le 17 Septembre 1697 il prononça en préſence du Collége une Harangue Latine [*A*], *au grand contentement des Auditeurs, & qui lui fit beaucoup d'honneur*, ainſi que portent les Regîtres du Collége. En 1696 il encouragea avec beaucoup de zéle la fondation de l'*Infirmerie* (*Diſpenſary*), qui étoit un appartement du Collége, pour le ſoulagement des pauvres, qui tomboient malades; on les y viſitoit *gratis*, & on leur donnoit les remédes à très-bas prix (*b*). Cette Oeuvre de Charité l'ayant expoſé lui & pluſieurs autres Médecins à l'envie & au reſſentiment de pluſieurs de leurs Confréres auſſi bien que des Apothicaires, il les tourna en ridicule avec beaucoup d'eſprit & de ſeu dans un Poëme intitulé *The Diſpenſary* [*B*] en ſix Chants; & quoiqu'il parût d'abord d'une maniére ſubreptice & fort peu exact en 1699, il ne laiſſa pas de s'en faire trois Editions en quelques mois de tems; il a été depuis imprimé diverſes fois avec une Epître dédicatoire à Antoine Henley, Ecuyer, & avec des vers à ſa louange de Mr. Charles Boyle, depuis Comte d'Orrery, du Colonel Chriſtophle Codrington, de Mr. Thomas Cheek Ecuyer, & du Colonel Henri Blount. Ce Poëme acquit une fort grande réputation à l'Auteur; ce qui joint à ſon ſavoir, à ſon habileté dans ſa profeſſion, à ſa politeſſe, à l'agrément de ſa converſation, & à ſon enjouement, lui procura une pratique très-étenduë, & lui concilia l'eſtime & l'affec-

(*a*) Tiré du Regitre du Collége des Medecins.

(*b*) Voy. *A Short Account of the Proceedings of the College of Phyſicians, London, in relation to the ſick poor.* Lond. 1697.

[*A*] *Le 17 Septembre 1697 il prononça en préſence du Collége une Harangue Latine.*] Elle eſt intitulée, *Oratio Laudatoria, in Ædibus Collegii Regalis Med. Lond. 17 die Septembris, habita a* Sam. Garth. *Col. Reg. Med. Lond. Soc.* Londres 1697 in-4. pagg. 16. On trouve dans ce Diſcours un long & beau Compliment au Roi Guillaume III, dont nous donnerons ici l'Extrait, la Piéce même étant aſſez rare. *Ad te nunc Coronidis loco convertimur*, Gulielme *Auguſte, Regum invictiſſime, non tam Collegii hujuſce Jupiter Stator & Cuſtos, quam Orbis Chriſtiani Liberator, & publicæ quietis Reſtitutor. Quod regna Europæ meliora expectant, unum eſt; quod Agricolæ tempeſtates anni lætas ſperant, unum eſt; quod caſtitatem matres, quod puderem filia jam tuentur, unum eſt. Te venerantur Angli, te obſervant Hiſpani, te mirantur Germani, te colunt Batavi, & te verentur Galli. Si geſta Majorum tuorum illuſtria, ſi genus antiquum ſpectemus, acquid non veteres loquuntur Faſti & Annales? Tui Principes & Heroas e ſtirpe Naſſovid orlundas numeremus, quæ vix homines a ſuis poſſunt alii. Ignorat nemo, niſi qui nejcire malles, vim Galliæam viginti & eo amplius retro annis, toti Europæ tremendam incubuiſſe. Belli enim defuetudo ſocordiam, ſocordia ſervitutem ſæpius parit, adeo ut de libertate publicâ deſperandum eſſet, ni juvenis Auriacus, majorum more, venienti morbo occurrere feſtinaſſet. Quæ & quanta plane ſtupenda in Flandria geſſiſti, teſtatur inter alia prælium Montibus dimicatum, ubi hoſtilem Exercitum penitus fudiſti, ubi militarem Divi Julii ſcientiam, Alexandri annos nondum prætergreſſus, impleviſti, tu penè impubis & jam triumphator. Te de nexo conſervatorem petiit concuſſa Salus publica, & in ſinum tuum confugit ſuſpirans Anglia. Non te propria Ambitio Imperatorem fecit, ſed noſtræ Auguſtæ. Britanniam languentem & extrema jam perpeſſam, vel ipſa præſentia tua reſtituiſti; Hiberniam fere exanimem adventu tuo refocillaſti . . . . .* „ Ecquid eſto Auguſte, quod „ pro utilitate publica non moliaris? cum Cocilte nata„ tes, cum Fabio cunctaretis, & cum Mario contra hoſ„ tium agmina, ſolus licet, decertares. Nam proſpetis, „ ſupra quam Majeſtati convenit, elatus es, neque rebus „ ſiniſtris infractus : ſed ſi a tuis in prælio derelictus fo„ res, uno animo, ſed forti, ſed magnifico, univerſos „ ſuſtinere quum non poſſes, ſingulos vinceres. Cæli in„ clementiam, Ventorum impetum, Oceani furorem, hye„ mem & æſtatem juxta perpeti dignaris. Prælium ut pri„ mus inia, ſic ab eodem ultimus deſiſtis. Dii interim im„ mortales te mellus, quam Ipſe ſoles, curent, ne nimium „ audendo crudelis ſis in eos quos ſervaſti; præſertim cum ex „ tua unius fortitudine & prudentia ſot populorum ſalus, „ tot Principum ſecuritas pendere videatur. Si jubes eſſe „ fœlices, ſumus: non tuos, ut alii Reges, deprimis, ſed „ demulces, ſed attollis, neque vis tibi plura liceat, quam „ nobis omnibus, tu ſolus tulmes Victos! . . . . . Ne mi„ retur aliquis me finem collaudandi ignorare, quum tu „ finem mira præſtandi neſcias; ſed in hoc minus ſtupen„ da ſunt, quia tua: Monetam noſtram diminutam & adul„ terinam inveniſti; probam (ſed ſero ſit utinam) relin„ ques. Britanni etiam ſub adventum tuum molles & ener„ ves, nil hodie, Cæſare duce, niſi victoriam ſpirant, nil „ niſi turpem famam metuunt. Dies me ante deficeret, „ quam geſta tua percurrerem, & qui tota recenſere ve„ lit, quos tu emeſeris, annos habeat neceſſe eſt.” *Talia de Hercule, Sciptone, de Marcello finguntur; ſed de te vel majora certo ſunt. Fama profecto tua uſque adeo ſe diffudit, ubique gentium ſic inclaruit, ut belliceſus ille Ruſſiæ Imperator, geſtorum æmulus, & nominis tui cultor, te viſendi gratia ab ultimo Septentrione venerit, tuo malens frui Hoſpitio, tuas virtutes Heroicas mirari, quam dignitatem Imperatoriam exercere, & qui eum domi manent triumphos, de Turcis Tartariſque debellatis agere: & nox cum eum tu, Prometheus alter, igne cæleſti animaveris, tuo afflatus genio, tuo nomine plenus, ad implenda Græcorum vota & vaticinia redibit, Imperium Orientale auſpicaturus. Regna interim hæc uſque ad invidiam ſub auſpiciis tuis efflorefcunt, qui tam optimi Regis, quam maximi Ducis, omnes numeres impleviſti. Reliqua inſuper Europa, quin & ipſa Gallia, tam longis belli infortuniis vexata, ad Regiam tuam Legatos mittunt, & finem miſeriarum expetunt. Precibus eorum annuens, ut Jupiter olim, natu tuo Orbem pacaſti. Nunc ſilent Litui, nunc rubiginem trabunt arma, nunc redeunt facula, ut olim, aurea, conquiejcunt cives, nec hoſtium incurſionibus divexantur Coloni. Deſinamus tandem omnes querelarum, & trophæa tua unanimes concinnamus, dum te demum reducem, ſcita curuli inſidentem, ſpoliis decoratum, tunica palmata purpuraque indutum, lauro coronatum, captivorum agmine pone veniente, expectant regna tua; Gallia denique in terminos proprios redacta, Hiſpania liberata, Belgia in tuto poſita, & Aquitæ Germanicæ alis ad Hungariæ fines expanſis, tibi laudes publices inſtituemus, teque Orbis Europæi vindicem, te propugnatorem, te ſtatorem grati nuncupabimus. Nec jallent Galli Regem ſuum dediſſe Pacem, quam tot urbium, tot provinciarum redditione impetravit. Emit ergo ſibi pacem* Ludovicus *decimus quartus, dedit* Gulielmus *vero Magnus, idemque Chriſtianiſſimus, Orbi Chriſtiano.*

[*B*] *Un Poëme intitulé*, The Diſpenſary.] La ſixiéme Edition en a paru à Londres en 1706 in 8, *avec des Deſcriptions & des Epiſodes nouvelles.* L'Auteur dit dans la Préface, qu'on lui a reproché qu'il avoit imité le *Lutrin* de Mr. Boileau. „ J'avoue, *dit-il*, que je ſuis tout fier „ de cette accuſation, à moins qu'on ne me taxe de ne „ l'avoir pas imité aſſez. Mais quiconque voudra ſe don„ ner la peine d'examiner, s'apperceura que je n'ai co„ pié que deux ou trois vers de la plainte de la *Molleſſe* „ dans le II Chant, & un du premier Chant, dont le ſens „ eſt entiérement de lui, & je ſouhaite que ce ne ſoit „ pas là uniquement ce qu'il y a de bon dans mon Ouvra„ ge.” Le Major Richardſon Pack (*b*) obſerve, qu'à *chaque Edition* ce *Poëme a perdu & gagné. Que preſque tout ce que le Chevalier* Garth *a retranché d'un vers qu'il a fait au Public; & que chaque trait qu'il a ajoûté a ſervi d'embelliſſement au Poëme.*

(*b*) *Miſcellanies.* P. 102. 2 Edit. in-8.

[*C*] *En*

l'affection de la plupart des perſonnes de qualité de l'un & de l'autre ſexe. Il étoit un des principaux Membres de la Société, appellée *the Kit-Cat-Club*, compoſée de plus de trente Seigneurs & Gentilshommes, diſtingués par leurs qualités, & par leur attachement à la Succeſſion Proteſtante dans la Maiſon d'Hanovre. Le 3 d'Octobre 1702 il fut élu Cenſeur du Collége des Médecins. Le Duc de Marlborough l'eſtimoit & l'affectionnoit particuliérement; & le Docteur Garth fit de très-beaux vers ſur la diſgrace de ce grand-homme, & ſur ſa retraite volontaire dans les Pays étrangers. En 1711 il compoſa une Epître Dédicatoire pour une Edition de *Lucrece* qu'on avoit deſſein de publier; cette Epître étoit adreſſée au feu Roi George I, pour lors Electeur de Brunſwic [C], & à l'avénement de ce Prince au Thrône, il fit l'honneur à Mr. Garth de le faire Chevalier avec l'épée du Duc de Marlborough. Il fut auſſi fait Médecin ordinaire de ſa Majeſté, & Médecin général de l'Armée. Si ſon mérite lui acquit beaucoup de crédit auprès des Puiſſances, la bonté de ſon caractére fit qu'il l'employa plus pour rendre ſervice à d'autres gens de Lettres, que pour l'avancement de ſa popre fortune. Il a fait quelques autres Piéces outre celles dont on a parlé [D]. Il mourut le 18 Janvier 1718 & fut enterré le 22 dans l'Egliſe de *Harrow on the Hill*, dans le tombeau qu'il y avoit fait faire pour ſa famille. Mr. Pope le qualifie dans une de ſes Lettres (c); *le meilleur de tous les hommes*; & il dit „ qu'il

(c) Voy. *Letters of Mr. Pope and ſeveral eminent Perſons from the year 1705 to 1721* pag. 211-263. Lond. 1735.

[C] *En 1711 il compoſa une Epître dédicatoire pour une Edition de* Lucrece, *qu'on avoit deſſein de publier; cette Epître étoit adreſſée au feu Roi George I, pour lors Electeur de Brunſwic.*] Comme cette Piéce eſt rare, parce que l'Edition de Lucrece pour laquelle elle étoit deſtinée n'a point paru, nous la rapporterons ici.

„ Sereniſſimo Principi Gaouuio Ludovseo, „ Brunſw. & Lun. Duci, &c.

„ Princeps Sereniſſime,

„ Scriptorem perfectu non indignum, ſummâ, ut par eſt, obſervantiâ, tuos ob oculos pono. Eruditæ utilius, an delectet elegantius, jure dubitemus. Quamplurimi forſan putent, Dignitatis tuæ me parum rationem habere, qui, quicquid forte deliraverim, auguſto tuo Nomini conſecrate voluerim; ſed & clementiam tuam, & tenuitatem meam juxta novi. En ea humanitate, ut dum *Heroem* te probas maximum, *Patronum* te prabes optimum. Incertum ſi in oppugnantem ſis vehementior, an ſupplicanti facilior. Si *Lucretius* bis temporibus viviſſet, & de rebus quas fortiter ſuſceperis, & feliciter perfeceris, certior factus eſſet, Providentiam divinam geſtis tuis annuentem, ipſe ultro agnoſceret, & gerendis non defuturam facile prædicaret. Neque adverſus mortis timorem validius quicquam ſtatueret, quam Animi tui magnitudinem; neque dulcius ſolatium, quam vitæ Integritatem. Si magna, quæ molitus fuiſti admodum adhuc adoleſcens, & ad ardua quæque ſubeunda natus, enumeranda forent; expugnatam *Treveriæ*, *Viennæ* liberatam tranſire nefas eſſet; quorum altera Coronam obſidionalem tibi donavit, Mutatem altera. Neque te in Hungaria præſiantem tacerem, ubi in id Bellum incidiſti, cujus altera pars ſudoris nimium habuit, altera Felicitatis parum. Atqui res imperatorias, tu, Romani Imperii Vindex, privato commodo babuiſti potiores. De rebus in *Helſatia* geſtis & complutibus aliis non filerem; neque quæ in *Flandria*, nupero exardente Bello, ſunt notiora, prætermitterem. Nunquis etiam ignorat, quanta ad *Rhenum*, Legionibus belli inexpertibus, recens geſſeris? Fama propria Europæ ſaluti poſthabita, Victoris perſonam poſuiſti, ut Patriæ Conſervatoris indueres, & pulchrè ſtatuiſti tè, cedendo gloriæ aliorum, auctuum tuam. Exercitum inſtructiſſimum dimiſiſti alio ducendum, & tonultuatio per ſingulas Provincias cenſu conſcripto præeſſe iuſtituiſti; eo certe conſilio, ut nihil velles quod poſſes; eo exitu, ut ubique potueris quantum volueris: & prudenter conſulta tibi tam felicitet ceſſere, ut de Gallis tandem triumpharis. Sed vereor ne Celſitudini tuæ ſim moleſtior, qui magna moliti, quam maxima de te recenſeri malis; in appetenda gloria ardentior; in ferenda moderatior; & licet Victorias novas prioribus cumules, verecundia tua uſque adhuc reſtat invicta. Non tibi, ſed tuis te natum arbitrariis, & otium, quod aliis paras, tibi ſoli denegas. Non de Imperio proſcrendo certas, ſed de Libertate vindicanda. Quis in boſtem gravior? Quis in civem benignior? In caſtris diſciplinam inſtituis; in Tribunali juſtitiam; & Jus cuique ſuum Dux & Princeps reddis, quod Miles & Civis exoptares. Voluntas Principum eſt aliquando pro Legibus. Tu illis ſolutum te nolles, ſed ſalubriter lata ſive utiliter emendatæ tibi præcipuè arrident; & tales conſtituis, quibus tui pateant, & quas ipſe etiam ſerves, curas. Si quid imperant, imperas; ſi quid vetant, vetas; Inde tibi cautum eſt, boc ne agas, illud ut exequaris. Te genus Avitum & Jus a Majoribus acceptum, tot ſeculorum infuper conſuetudine approbatum, ſuper cæteros catulerunt. Sed ea eſt moderatio tua, via quicquam ut tibi, qui omnia potes, niſi quod jure fiat, permiſſum velis. Non jus vi obrui ſinis; potentiores, ne humiliores opprimant, prohibes. Si ſtudia leniora minus valeant, aſperioribus iovitus coërces; & ſeveritatem Clementiâ uſque eo temperas, ut metus frequentior, & pœna ratior evenist. Non deſunt Principes, qui vix quicquam, ſi dominationi conducat, turpe exiſtiment. Quicquid æquum eſt avertantur; quicquid iniquum gratum habent; & probant improbantque, non prout Ratio poſtulat, ſed quemadmodum horratur Ambitio. Ipſe id ante omnia conſulis, re ſumme ſit an prasum; & ne vestigalibus tuos, ne armis Victos opprimas, „ caves. Plerique Inani Dignitatis imagine adducti, memores ſe eſſe Principes, ſe eſſe Homines ſuos obliti. „ Tu, cum Anglicis curis vacet, uou alio, quoquo te „ vertis, ſatellitio, niſi pîis Intuentium votis ſtipatus „ incedis; & eo aliis es major, quo aliis te reddis magis „ parem. Nonnulli in conſiliis capiendis mobiles, non „ niſi blanditiis inſidiantibus aurem admovent, & alio„ rum merita non proprio judicio, ſed adulatorum arbi„ trio metiuntor. Tu in ſententis conſtans, & Adulatio„ nem procul amovens, ad aliorum nutum te minimè con„ vertis. Infontea te habent propugnatorem; abſentes vin„ dicem; facinorum præclarè geſtorum il te prædicatorem „ Inveniunt, quibus antea fueras exemplo; & quicquid „ fieri, ut Dux juſſeris, facto, ut commilito, gratularis. „ Te maximè laudat qui veriſſima refert, ſive virtutes tuas, „ ſive Majorum recordetur. Etat tibi Pater Heroum ge„ nete natus, Bellicorum pariter Munerum atque Civilium „ ſummè peritus. Supereſt Mster longo Regum ordine „ genus deducens, & animi magnitudine ſupra feminam „ conſpicua, nihil muliebre præ ſe ferens, præter hilaritatem priſcam, & gratam oris venuſtatem. Juvat denique „ Filium memorate, Europæ ſpem alteram, optima indo„ te Principem, artibus omnigenis inſtructiſſimum, & ob „ mores amabiles æque intimis atque ſummis charum. Qui „ gloriam, Virtutis tuæ æmulus, more tuo adipiſcitur, „ adeptam more tuo parvi ducit. Neſcio an famæ curſum „ impleveris jam ipſe magis fortites, an inchoaverit ille „ feliciter, pro mortalitate a Parente accepta immortali„ tatem redditurus. Quantus in armis ſit, certò ſcimus, „ quantus evaſurus, auguramur; proinde quo optimè lau„ demus Patrem, Filium oportet nominemus. Quid vo„ torum ſupereſt, niſi ut benè meritus eſt ab omnibus, „ ſummo in honore habeatur ab omnibus? Quæ de te „ vulgavit fama, lati acciplmus, grati recognoſcimus. In „ moribus ineſt humanitas, in officiis probitas, in verbis „ fides; & qualis haberi veils, talem te eſſe lacaris. Cum „ Regina proinde optima (quam Dii immortales diutiſſi„ me fervent) extremum redditerit ſpiritum, te tuoſque „ Senatus Populuſque Britannus certatim ad ſe accerſent, „ genti univerſæ quam feliciſſimè imperaturos."

[D] *Il a fait quelques autres piéces, outre celles dont on a parlé.*] I. *Claremont*, au très-honorable Comte de Clare, aujourd'hui Duc de *Newcaſtle*. Cette Piéce parut en 1715, & a été réimprimée dans la *Sixieme Partie des Mélanges des plus célébres Auteurs publiés par Mr. Dryden*. Notre Auteur dit dans la Préface que „ Ce Poëme a été compoſé „ ſur le nom de *Claremont* donné à un Village, appartenant à préſent au Comte de *Clare*. La ſituation en eſt „ ſi agréable & ſi frappante, qu'elle feroit croire que c'eſt „ quelque lieu pareil qui a donné à Ovide l'idée de la „ fable de *Narciſſe* & d'*Echo*. Il y a de l'apparence qu'il „ avoit remarqué quelque Source ſortant d'entre les ar„ bres & les rochers, & quelque fleur ſuſpenduë au-deſſus „ du ruiſſeau, & réfléchie dans l'eau." Il y a eu une Edition de ce Poëme imprimée à Londres in-8. ſous ce titre: *Claremont; au très honorable Comte de Clare. Avec des Remarques & des Notes* Variorum. II. *A Mylady* Louiſe Lenox, *avec les Epîtres d'Ovide*. Dans la *Sixieme partie des Mélanges de* Dryden. III. *Au Comte de* Burlington, *avec l'Art d'Aimer d'Ovide*. IV. *Traduction du* XIV *Livre des* Métamorphoſes d'Ovide, & de l'*Hiſtoire de Cinnus* dans le XV Livre. Ces Traductions ont paru dans la Traduction Angloiſe des *Métamorphoſes d'Ovide* par divers Auteurs, publiée par le Docteur Garth avec une Préface, & une Epître dédicatoire à la Princeſſe de Galles, depuis Reine. Le Docteur George Sewell dans l'Epître dédicatoire d'une Traduction du même Ouvrage d'Ovide par divers Auteurs, datée du premier Août 1716 nous apprend qu'„il en a vu un Livre de la façon du Chevalier *Garth*, „ en Manuſcrit, qui égale les meilleures Traductions pour „ la pureté & la préciſion." V. Un *Prologue pour le* Tamerlan de Mr. Rowe, mais qui n'a jamais été récité. Il ſe trouve dans le ſecond Volume des *Mélanges de Dryden*. VI. *Prologue à l'Aſſemblée de Muſique de Torck Buildings*. Dans le *troiſieme Volume des Mélanges de Dryden*. VII. *Prologue à l'Ouverture du Théatre du Marché au foin*. VIII. *Epilogue pour la Caton de* Mr. Addiion. IX. *Vers au Comte de Godolphin*. X. *Vers ſur* Myladi *Carliſle*, Miledy *Eſſex*, Myledi *Hyde*, & Myledi *Wharton*, imprimés avec les vers faits pour les Verres à rafades de la Société du *Kit-Kat* en 1703, & dans le *cinquiéme Tome des Mélanges* de Dryden.

[E] *Mes*

„ qu'il eſt mort d'une maniére vraiement héroïque, & capable de rendre un Saint, ou un Philoſophe „ fameux; mais que les méchantes langues & les gens d'un mauvais cœur l'ont taxé d'irreligion dans „ ſes derniers momens, auſſi injuſtement que pendant ſa vie. Vous devez avoir ouï faire bien des „ contes ſur ce ſujet; mais ſi jamais il y eût un bon Chrétien, ſans ſavoir lui-même qu'il l'étoit, „ c'étoit le Docteur *Garth*". Mr. Granville, depuis Lord Lanſdowne, fit de très-beaux vers ſur la maladie de notre Auteur [*E*]. Il avoit une fille unique, qui a épouſé le Colonel Boyle, frere de Mr. Henri Boyle Ecuyer, préſentement † Orateur des Communes d'Irlande, Lord Juſtice, & Commiſſaire des Revenus du Roi dans ce Royaume-là.

† On ne marque point en quelle année on dreſſoit cet Article. B. D. T.

[*E*] *Mr. Granville depuis Lord Lanſdowne fit de très-beaux vers ſur la maladie de notre Auteur.*] Ils ſont intitulés: *Vers envoyés au Docteur* Garth *dans ſa maladie*; en voici le ſens: „ *Machaon* eſt malade! on lit ſur le viſage de tout le monde que tout le genre-humain eſt en danger avec lui; „ admirable en ſon Art, la nature ne pouvoit périr que „ par un Déluge ou par l'Embraſement du Monde univerſel: Il a plus ſauvé de Vies, que nos Guerres n'en ont „ ravi; & guéri plus conſtamment que la Peſte ne peut détruire. Le téméraire Beuveur, la Femme Avanturiére „ ne craignent ni la fiévre, ni ne ſe refuſent à la paſſion „ qui les anime; pleins de confiance en ſon Art, & affranchis de toute contrainte, ils n'ont à redouter que la „ honte, le remors, ou la vertu. Dieu des Arts protége „ le plus cher de tes Enfans; rétablis celui à la vie duquel eſt attachée la nôtre; ſur lequel le monde entier „ repoſe, comme ſur Adam; & en conſervant *Garth*, conſerve le genre-humain."

GATAKER ou GATACRE [*A*] (Thomas) ſavant Ecrivain Anglois du XVII. Siécle, deſcendoit d'une ancienne & bonne famille de la Comté de Shrop [*B*], & étoit fils de Mr. Thomas Gataker [*C*] Chapelain domeſtique de Robert Comte de Leiceſter, & Miniſtre de St. *Edmund's the King* dans *Lombard-Street* à Londres; ſa mere s'appelloit Marguerite & étoit de la famille des Pigots dans la Comté de Hertford. Il nâquit dans la Maiſon Curiale de St. Edmond le 4 Septembre 1574 (*a*). Il ſe diſtingua dans ſon enfance même par la beauté de ſon génie, l'étenduë de ſa mémoire, & par ſon application extraordinaire à l'étude: ayant achevé ſon cours d'Humanités avant ſeize ans accomplis, on l'envoya en 1590 au Collége de St. Jean à Cambridge. Son pere étant mort peu de tems après, le laiſſa, ſinon entiérement deſtitué, du moins hors d'état de ſe ſoutenir fort longtems à l'Univerſité. Mais il trouva des Amis qui lui aidérent, & ſon merite diſtingué lui procura bientôt une place d'Ecolier dans le Collége (*b*), où il continua ſes études avec une diligence infatigable [*D*], juſques à ce qu'il prit le degré de Maître-ès-Arts, ayant les connoiſſances requiſes pour le faire avec honneur. Son érudition & ſa piété lui acquirent une ſi haute réputation, que lorſqu'on fonda un Collége par la généroſité de la Comteſſe de Suſſex [*E*], les Exécuteurs des volontés de cette Dame le choiſirent pour en être Membre avant même que le Collége fût achevé. En attendant il alla demeurer chez Mr. Guillaume Ayloff dans la Comté d'Eſſex, à qui il enſeigna l'Hébreu (*c*), ayant ſoin en même tems de l'éducation du fils aîné de ce Gentilhomme (*d*). Pendant ſon ſéjour dans cette maiſon, le Docteur Stern, pour lors Suffragant de Colcheſter, le ſollicita de prendre les Ordres ſacrés [*F*], à quoi il ſe détermina enfin, & il fut ordonné par ce Docteur (*e*). Les bâtimens du Collége de Sidney-Suſſex ayant été achevés vers l'an 1599 (*f*), il y alla prendre poſſeſſion de ſa place, & s'y appliqua avec ſuccès à l'inſtruction des jeunes Etudians (*g*). Vers ce tems-là il entra dans un

(*a*) *Narrative of the Life and Death of Mr. Gataker* p. 41. 42. Subjoined to his *Funeral Sermon by* Simeon Ahe &c. Lond. 1655 in-4.

(*b*) Ibid. p. 42. 43.

(*c*) Ibid. p. 44. Et *Ar. Tho. Gataker's Annot. On Jerem.* X. 2. p. 56. 57.

(*d*) *Narrative* p. 44.

(*e*) Ibid. p. 44. 45.

(*f*) *Voy.* Fuller's *History of the University of Cambridge.* p. 155.

(*g*) *Narrative* p. 45.

[*A*] Gataces.] C'eſt de cette maniére qu'il écrivit ſon nom, juſques à ce que dans les derniéres années de ſa vie, il le changes en *Gataker* pour éviter les mépriſes, occaſionnées par la vué des Lettres de ſon nom (1).

(1) *Narrative of the Life and Death of Mr.* Gataker p. 41. Subjoined to his *Funeral Sermon by* Simeon Ahe *Miniſter of the Goſpel in London.* London 1655 in-4.

[*B*] *Deſcendoit d'une ancienne & bonne famille de la Comté de Shrop.*] La tige de cette famille a ſubſiſté dans la même maiſon, portant le nom du propriétaire, & connue ſous le nom de *Gatacre-Hal*, par une ſucceſſion non interrompuë depuis le tems d'Edouard le Confeſſeur (2).

(2) Ibid.

[*C*] *Etoit fils de Mr.* Thomas Gataker.] Thomas étoit le plus jeune fils de Mr. Guillaume Gataker, ſes parens l'avoient deſtiné à la Juriſprudence, qu'il étudioit au Temple. Pendant qu'il faiſoit ſes études, ayant rendu viſite quelquefois à de ſes Parens, qui occupoient des poſtes diſtingués, il aſſiſta pluſieurs fois, „ à l'examen de quelques „ Confeſſeurs de la Vérité dans ces tems fâcheux, où Satan réuniſſoit toutes ſes forces pour éteindre la lumiére „ naiſſante qui menaçoit l'Empire des ténébres de ſa ruïne. La rigueur des procédures, jointe à la conſtance „ de ces vrais Chrétiens, qui malgré leur ſimplicité ſoutenoient leur Foi & leur Conſcience avec une évidence „ de raiſons & un courage admirables, contribuérent „ beaucoup à l'affermir dans les ſentimens avantageux „ qu'il commençoit à avoir pour la pure Doctrine de l'Evangile (3)." Ses Parens s'en étant apperçus, & piqués de ſon changement, l'envoyérent à Louvain en Flandres, & pour le gagner & l'engager à ſuivre leur Religion, ils mirent ſur ſa tête une rente de cent Livres ſterling. Mais ſon pere voyant qu'il perſévéroit avec une fermeté à toute épreuve dans le choix qu'il avoit fait, contre lequel il n'y avoit que le préjugé de la Nouveauté apparente; ſon pere, dis-je, le fit revenir, & révoqua avec beaucoup de chagrin la donation qu'il lui avoit faite; cependant cette révocation ne pouvant avoir ſon effet ſans le conſentement du fils, qui pour conſerver ſa conſcience ſans reproche, renonça à ce qui devoit être une amorce pour l'engager à l'Apoſtaſie. Mais il ne laiſſa pas de continuer ſes études à Oxford par le ſecours de ſes Amis, & dans la ſuite du tems, lorſque la Réformation fut établie, il entra dans le Miniſtére, & devint Chapelain domeſtique de Robert Comte de Leiceſter, & Miniſtre de *St. Edmund's the King* dans *Lombard-ſtreet* à Londres (4).

(3) Ibid.

(4) Ibid. p. 41. 42.

[*D*] *Où il continua ſes études avec une diligence infatigable.*] Il alloit entendre régulérement Mr. Jean Bois, qui donnoit une Leçon ſur le Grec dans ſon lit, à quelques jeunes Etudians, qui préféroient l'étude même avant le jour, au repos & au ſommeil. Mr. Gataker conſerva ce qu'il avoit recueilli dans ces Leçons comme un Tréſor; & Mr. Bois l'étant venu voir pluſieurs années après, il les lui montra, ce qui fit un grand plaiſir à ce bon Vieillard, qui dit que cela le rajeuniſſoit de quelques années (5).

(5) Ibid. p. 48.

Mr. Gataker nous apprend lui-même qu'il avoit beaucoup d'obligation à Mr. *Bois* par rapport à la connoiſſance du Grec (6), & à Mr. *Edouard Lively* par rapport à celle de l'Hébreu (7).

(6) Cinnus L. I. c. 9.

(7) Ibid. L. II. c. 9.

[*E*] *Lorſqu'on fonda un Collége par la généroſité de la Comteſſe de Suſſex.*] C'étoit Françoiſe fille du Chevalier Guillaume Sidney, & ſœur du Chevalier Henri Sidney, Viceroi d'Irlande. Cette Dame mourut le 9 Mars 155[illegible], comme cela ſe voit dans l'Epitaphe qui eſt ſur ſon tombeau dans l'Abbaye de Weſtminiſter: elle donna à cette Abbaye une rente de vingt Livres ſterling par an, pour une *Lecture* de Théologie; & par ſon Teſtament, daté du 6 Décembre 1588, elle laiſſa à ſes Héritiers, Henri Gray Comte de Kent, & à ſon neveu le Chevalier, depuis Lord Harrington, cinq mille Livres ſterling, outre ſes biens dont elle n'avoit point diſpoſé, pour fonder un Collége, & acheter les terres néceſſaires pour l'entretien d'un Maître, de dix Membres, & de vingt Ecoliers; & en cas que le Legs ne fût pas ſuffiſant, elle ordonnoit qu'on l'employeroit à l'augmentation de *Clare Hall*, pour y entretenir pareil nombre de Membres & d'Ecoliers, avec les mêmes priviléges, libertés, & ſelon les mêmes régles que les autres Membres & Ecoliers de ce Collége. Elle nomma le Docteur Jean Whitgift Archevêque de Cantorbery, & le Docteur Daniel Goodman Doyen de Weſtminſter, pour Exécuteurs de ſes Volontés. On poſa la premiére pierre du Collége de Sidney le 20 May 1596, & tout le bâtiment fut achevé trois ans après (8).

(8) Fuller's *History of the University of Cambridge ſince the Conqueſt.* p. 152. London 1655.

[*F*] *Pendant ſon ſéjour dans cette maiſon, le Docteur Stern pour lors Suffragant de Colcheſter, le ſollicita de prendre les Ordres ſacrés.*] Il avoit coutume d'expliquer tous les matins une portion de l'Ecriture, & il expliqua de cette maniére les Epîtres, les Révélations du Prophéte Eſaïe, & une bonne partie du Livre de Job, traduiſant le texte ſur l'Original, & en donnant enſuite une explication claire, accompagnée d'Obſervations utiles. Le Docteur Stern, qui étoit parent trés-proche de la Maîtreſſe de la Maiſon, l'étant venu voir un jour, aſſiſta à cet exercice, & entendit expliquer à Mr. Gataker le premier Chapitre de l'Epître de St. Paul aux Ephéſiens. Il en fut extrêmement ſatisfait, & admirant les talens de Mr. Gataker, il le preſſa fortement de prendre les Ordres ſacrés, où il ſeroit autoriſé à faire uſage de ſes dons pour l'utilité publique, & il lui offrit de l'aider dans ce deſſein. Mais Mr. Gataker faiſant réflexion ſur le poids de la charge, & jugeant modeſtement de ſa capacité, remercia le Docteur de ſes offres obligeantes, & remit l'affaire pour y penſer mûrement. Mais enſuite par les conſeils de Mr. Henri Alwey, ci devant ſon Maître, & ſur les inſtances réïtérées du Docteur Stern, il conſentit enfin à ſe faire ordonner par lui (9).

(9) *Narrative* p. 44. 45.

un Projet, formé par Mr. *Abdias Aſhton*, du Collége de St. Jean, & par Mr. *Guillaume Bedel*, du Collége d'Emanuel, dans la ſuite Evêque de Kilmore en Irlande, d'aller prêcher dans les lieux du voiſinage, pour ſuppléer au défaut d'habiles Miniſtres dans ces quartiers-là. Mr. Gataker prêchoit tous les Dimanches à Everton, Village ſur les frontiéres des Comtés de Cambridge, de Bedford & de Huntington, dont on dit que le Curé étoit âgé de cente-trente ans (*b*). Après avoir paſſé ſix mois de cette maniére, il eut des raiſons de quitter l'Univerſité, & à la perſuaſion de Mr. Aſhton, qui avoit été ſon Maître, il entra chez le Chevalier Guillaume Cook à Londres. Il ſe trouva par-là ſur un plus grand Théatre par rapport au Miniſtére, ce qui le fit bientôt connoître de pluſieurs perſonnes de diſtinction; & la place de Prédicateur de Lincoln's-Inn étant venuë à vaquer, quelques-uns des principaux Membres de cette Société, qui l'avoient entendu par hazard, le ſollicitérent d'y penſer; il fut élu [*G*], & la remplit pendant dix années. Il ne quitta pourtant pas tout à fait la maiſon du Chevalier Conk, dont la femme étoit ſa parente trés-proche; mais dans le tems des vacances, lorſqu'il étoit libre, il paſſoit ſon tems chez le Chevalier [*H*], prêchant dans la Chapelle de la Maiſon, ou dans l'Egliſe Paroiſſiale, ſelon les occurrences (*i*). Pendant qu'il fut Prédicateur de Lincoln's-Inn, le Chevalier Guillaume Sidley lui offrit un Bénéfice conſiderable, qu'il refuſa, parce qu'il trouvoit qu'un ſeul à cure d'ames ſuffiſoit à un homme. En 1611 il quitta le poſte de Lincoln's-Inn pour la Cure de Rotherhith dans la Comté de Surrey [*I*]. Il y remplit ſes fonctions avec tout le ſoin & toute l'aſſiduïté poſſible, malgré un mal de téte preſque continuel, dont il avoit été incommodé dés ſa jeuneſſe (*k*). Pendant l'année 1616, & quelques années ſuivantes, il eut un commerce de Lettres avec le Docteur Jacques Uſher Archevêque d'Armagh [*K*]. En 1619 il publia ſon *Diſcours*

(*b*) Ibid.

(*i*) Ibid. p. 46.

(*k*) Ibid. p. 47-49.

[*G*] *La place de Prédicateur de Lincoln's-Inn étant venuë à vaquer, quelques-uns des principaux Membres, qui l'avoient entendu par hazard, le ſollicitérent d'y penſer, & il fut élu.* Ces Meſſieurs lui offrirent leurs ſervices, lorſque la place vaqua, & lui nièguérent qu'il lui ſeroit facile de l'obtenir, par le crédit du Lord Chef de Juſtice Popham, qu'ils ſavoient qui avoit beaucoup d'eſtime pour Mr. Gataker, auſſi bien que pour ſon pere, qui avoit été ſon intime ami, & ſon compagnon d'étude en Droit. Mais notre Auteur, ſuivant les mouvemens de ſa modeſtie ordinaire, s'excuſa de tenter la choſe, & réſiſta même aux importunités de Mr. Stock ſon Ami, juſqu'à ce que le Docteur Montagne, Principal du College de Sidney, ayant appris l'affaire qui étoit ſur le tapis, penſa à la faire réuſſir, & quoiqu'il eût eu deſſein d'inviter Mr. Gataker de revenir dans le Collége, pour y remplir les fonctions de Lecteur en Hébren, pour lequel Mylord Harrington avoit fondé une rente annuelle, ce Docteur employa la raiſon & l'autorité pour le perſuader, l'encouragea contre la défiance qu'il avoit de lui-même, & obtint enfin de lui qu'il conſentiroit que ſans aucune ſollicitation de ſa part, le Lord Chef de Juſtice Popham le recommanderoit à la Société, & c'eſt de cette maniére qu'il fut élu Prédicateur de Lincoln's-Inn.

[*H*] *Dans le tems des Vacances, lorſqu'il étoit libre, il paſſoit ſon tems chez le Chevalier.*] Il prêchoit dans la Chapelle ou dans l'Egliſe de la Paroiſſe, ſelon que ſes circonſtances le requeroient. „ Et il le faiſoit dans des vûës vraye-„ ment Apoſtoliques, non pour un gain deshonnête, mais „ ſans intérêt; n'étant à charge à perſonne, & voulant „ que l'Evangile ne fût un fardeau que pour le Diſpenſa-„ teur. Mais la piété de ce couple Religieux (10) fut teſ-„ le, qu'ils ne voulurent pas auſſi que le ſervice divin ſe „ fit pour néant, puiſqu'en conſidération des peines qu'il „ avoit priſes ſans contribution, ils aſſignérent dans la ſui-„ te à Mr. Gataker une rente de vingt Livres ſterling „ par an; dont il jouït à la vérité un petit nombre d'an-„ nées; mais dans la ſuite il l'a remît, par des raiſons „ particuliéres, à l'Héritier de cette famille, ſe faiſant „ une peine de ſe prévaloir du droit qu'il avoit, & défen-„ dant à ſon héritier de prétendre à aucuns arrérages de „ cette rente. On rapporte d'autant plus volontiers ce „ fait, qu'il ſert à faire connoître la généroſité Chrétien-„ ne de ſon ame, qui penſoit plus au Souverain Bien des „ autres, qu'à ſes avantages temporels, & combien il „ étoit éloigné de rechercher aucun gain ſordide, & de „ faire ſervir le miniſtére à des intérêts mondains; ce qui „ ſuffit pour confondre les impudentes élabauderies de „ certaines gens, qui ayant une Conſcience cautériſée, „ ont oſé le taxer calomnieuſement d'avarice. Mais lui-„ même a fait à cet égard ſon Apologie mieux que per-„ ſonne n'eſt en état de la faire, & ceux qui voudroient „ entreprendre de faire ſon portrait & de lui donner les „ éloges qu'il mérite, auroient beſoin, ſelon le mot de „ Grégoire de Nazianze†, d'avoir ſon éloquence (11)."

(10) Le Chevalier Guillaume Cook & ſa femme.

† *Greg. Encomph. Baſil.*

[*I*] *En 1611 il quitta le poſte de Lincoln's-Inn pour la Cure de Rotherhith dans la Comté de Surrey.*] Il nous a donné un détail des motifs qui le déterminérent à quitter, & de la maniére dont il le fit, dans ſon *Diſcours Apologetique contre Mr. Guillaume Lilly* (12): Voici en ſubſtance de quoi il s'agit. Cette Cure étant vacante, un homme de trés-mauvaiſe vie fit tous ſes efforts pour l'obtenir, & dans ce deſſein il avoit avant la mort même de celui qui la poſſédoit, fait un marché avec la Mere de certains Orphelins, qu'on ſuppoſoit avoir le droit de Patronat. Là-deſſus quelques honnêtes gens de la Paroiſſe jettérent les yeux ſur Mr. *Gataker*, & pour la gagner ils joignirent à leurs ſollicitations, l'interceſſion de ſon ami Mr. *Richard Stock*. Celui-ci lui ayant repréſenté par diverſes raiſons, qu'il importoit à ſa Religion d'empêcher un Sujet indigne d'être intrus dans ce Bénéfice, il ſe détermina enfin à l'accepter. Mr. *Randolph Crew*, dans la ſuite Lord Chef de Juſtice, expoſa la choſe au Chevalier *Henri Hobert* Procureur-Général; le Chevalier qui favoriſoit d'abord d'autres prétentions pour faire plaiſir à quelques-uns de ſes Fermiers, qui étoient de cette Paroiſſe, embraſſa avec plaiſir la propoſition d'y placer Mr. Gataker; il écrivit à l'Evêque pour lever tous les obſtacles, qui ſe rencontroient, ou pouvoient ſe rencontrer, à la nomination de Mr. *Gataker*, ſignée des trois Freres, qui avoient droit de préſentation, elle fut donc donnée en ſa faveur. *La nouvelle de ſon départ prochain fut tres-chagrinente pour pluſieurs Membres de la Société* (de Lincoln's-Inn), *qui ſouhaittoient fort de le retenir; les uns lui offrirent une augmentation de gages pour l'engager à reſter; d'autres repréſenterent que les deux Bénéfices étoient compatibles enſemble, en prenant un Aide. Mais lui qui ne faiſoit pas un trafic de ſon Miniſtere pour ſa ſubſiſtance? appuyé ſur Dieu* (comme Grégoire de Nazianze ſe plaignoit que quelques-uns le faiſoient de ſon tems, *& comme un trop grand nombre le fait de nos jours*); *lui qui ne voulut pas multiplier les charges, tandis qu'il ſe croyoit incapable de porter la moindre, ne put jamais être ébranlé pour changer de reſolution* (13).

(11) Narrative p. 48.

[*K*] *Pendant l'année 1616 & quelques années ſuivantes il eut un commerce de Lettres avec Jacques Uſher Archevêque d'Armagh.*] Le Docteur Richard Parr a publié pluſieurs des Lettres de Gataker à ce Grand-homme, dans le *Recueil de trois-cens Lettres*, qui ſe trouve à la ſuite de la *Vie* de ce Prélat, qu'il a donnée (14). La premiére Lettre de Mr. Gataker eſt datée de Rotherhith le 18 Mars 1616: il y mande (15) au Docteur *Uſher*, qu'il a entre les mains un Manuſcrit, qui contient entre autres quelques Traités, qu'il n'a pu ſavoir s'ils ont été imprimés, ſavoir, *Guilielmus de Sancto Amore de periculis noviſſimorum temporum*; diverſes Piéces de *Robert Groſſeteſte*, autrefois Evêque de Lincoln, comme une *Harangue donnée par écrit au Pape à Lyon* (dont il a trouvé un morceau dans le *Catalogus Teſtium*;) *Excerpta quadam ex ejuſdem Epiſtolis*; *Tractatus de Oculo morali*; *de Modo confitendi*; *& Sermones quidam.* „ Quelques-uns de ces Traités, *dit il*, ne ſeroient pas indi-„ gnes de voir le jour, ſi par hazard ils n'ont pas paru; „ & je ne me ſerois pas une peine d'employer mes foibles „ efforts pour cela, ſi on trouvoit que ces Ouvrages „ en valuſſent la peine. Mais pour ce qui eſt de la Haran-„ gue au Pape, il y a quelques lignes retranchées dans „ mon Exemplaire, de maniére cependant qu'il eſt aiſé „ d'en recueillir le ſens en conſultant la liaiſon; & il y a „ quantité de fautes dans les autres Traités, qu'il ne ſe-„ roit pas fort aiſé ni peut-être poſſible de corriger, ſans „ le ſecours de quelqu'autre Copie. Je ſouhaitterois bien „ de ſavoir ſi vous, que je connois ſi ſoigneux de recher-„ cher de pareils monumens, ſi vous, dis-je, pendant vo-„ tre ſéjour ici en Angleterre, vous n'avez pas découvert „ quelqu'un de ces Traités, & où & entre les mains de „ qui ils ſont. Il y a de plus dans ce Manuſcrit un Com-„ mentaire ſur St. Auguſtin de ſa *Cité de Dieu*, un Poſtille „ ſur l'*Eccléſiaſte*, & un Traité *ſur la méthode de prêcher*; „ mais ces deux derniers imparfaits & ſans noms d'Au-„ teurs; outre cela *Guielm. Pariſ. de Prædendis*; *& Mo-„ lachiæ Minoritb de Veneno ſpirituali*; j'apprends que ces „ deux derniers ont été imprimés." Dans une autre Let-tre au même, datée du 24 Juin 1617, il s'exprime en ces termes (16). „ Je trouve que je vous ai beaucoup d'obli-„ gation, tant pour l'affection que vous m'avez témoignée „ ci-devant, que pour votre bonté en m'écrivant une ſi „ grande Lettre, remplie d'inſtructions ſur l'affaire dont „ j'ai eu la bardieſſe de vous parler, quoique cela ſoit en-„ tiérement inutile, comme je la vois par ce que vous „ m'apprenez. Il eſt vrai que quoique je ne ſuſſe pas en-„ tiérement déterminé à travailler moi-même à cela, mais „ plutôt d'offrir mon ſecours & mes ſervices à d'autres, „ je ſuppoſois que ces deux Piéces, ſavoir la Harangue „ de l'Evêque, & le Traité de *Guillaume de St. Amour*, „ n'étoient pas tout-à-fait indignes de paroître, ſi l'un eût „ été complet, & que l'autre n'eût pas encore été publié; „ car pour ce qui eſt du Traité de *Guillaume de Paris de „ Prædendis*, j'ai appris qu'il a déja été imprimé, & *Geſ-„ ner* dans ſa *Bibliothéque* marque *Tractatus* 2. *Argentin. „ impreſſ.* 1507 *de collatione & pluralitate Eccleſ. beneficio-„ rum*,

(14) Londres 1626 in-fol.

(15) *Collection of Letters.* p. 87.

(16) Ibid. p. 16.

(12) P. 44-49. Edit. London 1654 in-4.

cours de la Nature & de l'Uſage du Sort [*L*], & l'année ſuivante il fit un tour dans les Pays-Bas [*M*]. En 1624 il publia à Londres in-4. un Ouvrage intitulé: *Preuves que la Tranſubſtantiation n'a point de fon-*

„ *rum*, qui pourroit bien être un de ceux dont il s'agit
„ ici; & comme il y a *gemma preciſior* dans le Manuſcrit
„ dont vous parlez, il eſt dit *aure preciſior* dans le mien.
„ Mais je vois par ce que vous m'apprenez, que l'un a déja
„ paru, & que l'autre eſt prêt à être imprimé, & qu'il eſt
„ entre les mains d'un homme mieux pourvu & plus pro-
„ pre que moi pour un pareil Ouvrage, ainſi je le ſolli-
„ citerois plutôt à donner au Public ce qu'il a de com-
„ plet, que de lui ôter l'Ouvrage d'entre les mains, en
„ faiſant ſervir ſa Copie complette à en tirer une de la
„ mienne qui eſt imparfaite. J'ai appris depuis que je
„ vous ai écrit par Mr. Bill, que le Chevalier Henri Sa-
„ vill va donner les Lettres de *Groſſeteſte* ſur un Manuſcrit
„ de la Bibliothéque du Collége de Merton. J'ai trouvé
„ dernièrement le Traité *de Oculo morali* dans un autre
„ Manuſcrit, relié avec *Groſſeteſte in Decalog.* avec ce ti-
„ tre: *Incipit Liber de Oculo morali, quem compoſuit Ma-*
„ *giſter Petrus de Saplere Lemovicenſis.* Et je le trouve el-
„ té par le Moine *Petrus Reginaldeti* dans ſon *Speculum fi-*
„ *nalis retributionis*, ſous le nom de *Johannes de Pecham*,
„ comme Auteur de ce Traité. Et quoiqu'il ſoit écrit d'u-
„ ne maniére honnête, & même avec eſprit & ſavamment,
„ pour ce tems-là, il ne me paroît pas être du même tour,
„ & avoir la même gravité que les autres Ouvrages de cet
„ Evêque; & la même raiſon me fait ſoupçonner, que les
„ Sermons, qui ſe trouvent dans mon Manuſcrit ſous ſon
„ nom, pourroient bien ne pas être de lui, en ayant der-
„ niérement parcouru quelques-uns à mes heures de loi-
„ ſir. Si je rencontre quelque jour *Malachie* votre com-
„ patriote, je me ſouviendrai de votre priére. Et ſi je
„ puis vous être de quelque utilité ici, ſoit pour l'impreſ-
„ ſion de vos ſavans & pieux Ouvrages, ſi eſtimés & ſi
„ deſirés non ſeulement de moi, mais de gens fort au-
„ deſſus de moi par leur goût & leur érudition, ſoit pour
„ quelque autre choſe qui ſoit de mon petit reſſort, je
„ ferai toujours prêt & charmé de m'y employer du mieux
„ qu'il me ſera poſſible. Je ſuis tombé dernièrement ſur
„ un Auteur obſcur, un certain *Hieronymus Dungersheim*
„ *de Ochſenfort*, qui a publié en 1514. Une réfutation de
„ la Confeſſion des Picards, dédiée à George Duc de
„ Saxe. Je ne ſai ſi c'eſt la même que *Greſſer* dit que *Lu-*
„ *ther* a publié avec une Préface de ſa façon. Le titre eſt;
„ *Titulus quaſi Scripturæ Apologia.* Et elle commence par
„ ces mots: *In ſummi Dei maximo nomine & terribili, A-*
„ *men. Nos homines in terræ orbe quamquam ad ima ſubabi*,
„ &c. Et quoique cet Auteur ne l'air pas inſérée toute
„ entiére dans ſa Réponſe, il en rapporte pourtant aſſez,
„ dans leurs propres termes, pour montrer qu'ils ne s'ac-
„ cordoient point avec l'Egliſe Romaine ſur divers Artic-
„ cles, & qu'ils étoient dans les mêmes ſentimens que
„ nous. Mais il n'y a pas d'apparence que cet Ecrivain,
„ tout obſcur qu'il eſt, & indigne du jour, ait échappé à
„ votre curioſité. *Geſner* paroît s'être trompé ſur ſon fa-
„ jet, quand il dit: *Hieronymus Dungersheim ſcripſit Apo-*
„ *logiam ſacræ Scripturæ Boemorum*; puiſqu'il n'a pas écrit
„ cet Ouvrage, mais qu'il l'a attaqué." Une autre Let-
tre de Mr. Gataker eſt datée de Rotherhith le 29 Septem-
bre 1621 (17).

(17) Ibid. p. 76.

[*L*] *En 1619 il publia ſon Diſcours de la Nature & de l'Uſage du Sort.*] Il eſt intitulé: *De la Nature & de l'Uſage du Sort: Traité Hiſtorique & Théologique; par* Thomas Gataker, *Bachelier en Théologie, ci devant Prédicateur de Lincoln's-Inn, & à préſent Paſteur de Rotherhith.* Londres 1619 in-4. L'Ouvrage eſt dédié à la Société de Lincoln's-Inn. Dans la Préface un *Lecteur Judicieux & Droit*, il dit que *ceux qui l'ont ſouvent ſollicité de ſe faire imprimer, ſans avoir pu juſqu'à préſent l'y déterminer, ſavent l'éloignement qu'il a eu toujours à ſe produire. Aujourd'hui*, dit-il, *je me trouve doublement obligé de faire quelque choſe, & de publier cet Ouvrage; d'un côté je n'ai pu me refuſer aux importunités de quelques Amis judicieux & pieux d'une pieté Chrétienne, dont les uns m'ont entendu ſur ce ſujet dans l'exercice de mon Miniſtére, les autres en ont oui parler, & d'autres, m'en ayant prié, ont vu quelque partie de ce foible Ouvrage, & n'ont ceſſé de me ſolliciter de lui faire voir le jour; d'un autre côté j'y été principalement obligé par l'injuſtice de quelques autres perſonnes, qui étant d'un ſentiment contraire ſur quelques points qui y ſont diſcutés, ont été plus prompts, qu'il ne convenoit, à me décrier moi & mon Ouvrage par des cenſures peu charitables, & par des calomnies contraires à l'eſprit du Chriſtianiſme. La voye la plus courte & la plus ſûre pour me juſtifier contre leurs injuſtes accuſations, étoit d'expoſer aux yeux de tout le monde, ce qui n'avoit été propoſé, que dans un Auditoire obſcur, pour ainſi dire, & en préſence d'un petit nombre de perſonnes. C'eſt-là, Cher Lecteur, ce que je vous préſente ici, ces Ouvrages étant en ſubſtance ce que j'ai prêché, enrichi ſeulement de ce que l'Hiſtoire & les Belles-Lettres m'ont fourni, & qui ne convenoit ni à la Chaire ni à mes Auditeurs.* Il remarque enſuite, que ſi quelqu'un objecte que des Ecrits de ce genre peu-
vent portes les hommes à ſe donner trop de liberté, chaſe bien peu néceſſaire dans un ſiécle déja trop libertin, il répond en deux mots: „ Premiérement, qu'il y auroit de
„ l'injuſtice * à laiſſer la Conſcience des gens de bien
„ dans l'inquiétude & dans le doute, pour l'amour de la
„ corruption des vicieux. En ſecond lieu, que quiconque
„ ne ſe donnera pas plus de liberté que j'en accorde ici,
„ peut être ſûr de ſe renfermer † dans les bornes de la
„ piété, de la ſobrieté, de l'équité & de la charité. A-
„ près cela je ne ſai ce que l'on peut demander davanta-
„ ge. Je proteſte devant Dieu & en ſa crainte, que je
„ n'ai entrepris cette tâche dans aucun deſſein ſiniſtre; &
„ je n'ai rien avancé ni ſoutenu, que je ne ſois perſuadé
„ être conforme à la Parole de Dieu." Le *premier* Chapitre traite du Sort en général, & on y explique ce que c'eſt. Le *ſecond* du Hazard, & des Evénemens contingens. Le *troiſieme* des diverſes eſpéces de *Sorts*. Le *quatrieme* du Sort ordinaire & férieux. Dans le *cinquiéme* on montre que l'uſage en eſt permis, & des précautions avec leſquelles on doit s'en ſervir. Dans le *ſixieme* il s'agit du Sort au Jeu, & on prouve qu'il n'a rien d'illicite. On répond dans le *ſeptieme* aux principales Objections contre cette derniére eſpéce de Sort. Dans le *huitiéme* on éclaircit les difficultés les moins importantes ſur ce ſujet. Il s'agit dans le *neuviéme* des précautions qu'on doit prendre dans l'uſage du Sort. Le *dixiéme* traite des Sorts extraordinaires & de *Devination*. On prouve dans l'*onziéme* qu'ils ſont défendus. On exhorte dans le *douziéme* à les éviter, on répond aux raiſons qu'on allégue pour en juſtifier l'uſage, & on ajoûte une concluſion de tout l'Ouvrage. Il nous apprend dans le Chap. IX (18), que s'étant engagé à traiter du Sort en général, en expliquant le texte (19) qu'il avoit en main, il ne penſoit cependant en aucune maniére à parlier rien là deſſus; mais qu'il a été déterminé d'abord à s'expliquer ſur cette matiére avec plus d'étendue, par les conſidérations ſuivantes: premiérement, qu'il y a autant de crime à reſtreindre la Loi de Dieu, qu'à l'étendre au-delà de ſes bornes, & que l'un n'eſt pas moins un artifice du Diable que l'autre. „ Et qu'il n'eſt pas bon, par cette
„ raiſon, d'inſpirer aux hommes des ſcrupules mal fon-
„ dés, & de décourager ceux qui pourroient commencer
„ à avoir quelque goût & quelque diſpoſition pour la pié-
„ té; ou d'aſſujettir ceux qui ſont déja entrés dans la voye
„ de la juſtice à un joug hamuin, en les reſerrant dans des
„ bornes plus étroites que Dieu lui-même n'a fait, & en
„ faiſant paſſer pour des choſes défenduës, celles que la
„ Parole de Dieu n'interdit point. Et il y a dans le fond
„ autant de ſuperſtition à un homme, de penſer que certai-
„ nes choſes déplaiſent à Dieu, qui ne lui ſont réellement
„ point deſagréables, que de ſuppoſer que la Créature a
„ un pouvoir qu'elle n'a réellement point." En ſecond lieu, que pluſieurs perſonnes, craignant Dieu & vrayement pieuſes, ont joué & jouënt communément à des Jeux de hazard; & que d'autres du même ordre ſe ſont trouvés & ſe trouvent expoſés à divers Inconvéniens, en ſeſuſant par ſcrupule d'y jouër, lorſqu'ils y ſont ſollicités par les perſonnes avec leſquelles ils ſont en rélation, ou avec leſquelles ils ont des ménagemens à garder. Troiſiémement, que les raiſons & les fondemens ſur leſquels on condamne ces Jeux, ont été cauſe de l'irréſolution de bien des perſonnes par rapport à l'uſage néceſſaire du Sort dans les affaires ſérieuſes & de la Vie Civile, par exemple, lorſque dans des marchés communs entre eux & d'autres ils ont été contraints d'y avoir recours, & ſe ſont trouvés dans l'incertitude, s'ils le pouvoient légitimement ou non. En quatriéme lieu, „ que plaiſeant de ceux qui ſont d'un ſen-
„ timent oppoſé, ſont fort ſcandaliſés de voir les autres
„ jouër à ces Jeux, quoiqu'ils le faſſent ſobrement & dans
„ les occaſions convenables, ſuppoſant toujours qu'ils ont
„ tort de le faire; ce qui ne peut qu'altérer l'amour fra-
„ ternel, & donner occaſion à des cenſures contraires à
„ la Charité Chrétienne, & précipitées." *Conſiderant donc*, dit Mr. Gataker, *qu'il eſt difficile de bannir entiérement ces Jeux, ſi communs, ſi généralement en uſage par tout & parmi toute ſorte de perſonnes, j'ai cru qu'il ne ſeroit pas inutile d'eſſayer, ſi en recherchant le fondement, il n'y auroit pas moyen d'empêcher qu'ils ne donnent du ſcandale, & de mettre en pratique chrétiennement d'accord, les perſonnes qui étoient auparavant de ſentimens contraires ſur cette matiére; du moins celles qui feront attention aux raiſons alléguées ci devant, & qui en ſentiront la force, en même tems qu'elles reconnoîtront la foibleſſe des fondemens de leur opinion.* La ſeconde Edition de ce Traité revuë, corrigée, & augmentée, a paru en 1627. Il en publia auſſi une Défenſe ſous ce titre: *Juſte Defenſe de quelques endroits du Traité de la Nature & du* l'Uſage du Sort *contre les Difficultés & les Objections de Mr. J. B.* [a]; *où l'on preuve l'inſuffiſance de ſes Reponſes aux argumens propoſés en faveur des* Jeux de Hazard; *la Foibleſſe des Raiſons qu'il allégue contre ces Jeux; & où l'on éclaircit plus amplement le point de la queſtion.* Par Thomas Gataker, *Bachelier en Theologie, & Auteur du précédent Traité.* Londres 1623 in-4. On trouva à la tête une Lettre du Docteur Daniel Featly, datée de Croyden le 2 Sept. 1623, & adreſſée à *ſon très cher & très reſpectable Ami Mr.* Tho. Gataker. Notre Auteur a publié auſſi *Thomæ Gataceri Londinatis, Antitheſis, partim Gulielmi Ameſii, partim Giſberti Voetii de Sorte Tiefibus repoſita.* Londres 1637. in-4.

† Liſés toute le ch. 9.

(18) § 10. P. 284 &c.

(19) Jonas 1.

* Voy. Gerſon in Reg. mor. & Nider in Conſol. ri-mor. Conſolat. P. III. cap. 10. ad cap. 9. § 10.

[*M*] *L'année ſuivante il fit un tour dans les Pays-Bas.*] Il eut pour compagnons de voyage deux de ſes amis, le Capitaine Joſué Downing & Mr. Roger Hughs, & un de ſes Neveux, qui étoit un jeune Etudiant. Sa mere, qui vivoit encore, ne fut pas ſans inquiétude ſur ſon ſujet, craignant qu'il ne courût quelque riſque, étant encore re-

[a] Baſano ford.

fondement dans l'Ecriture par la Confeſſion même des Auteurs de l'Egliſe Romaine, & Démonſtration qu'elle eſt contraire à l'Ecriture, à la Nature, aux Sens, & à la Raiſon &c. *par* Thomas Gataker, *Bachelier en Théologie.* Il compoſa auſſi une *Défenſe* de ce Traité. En 1642 il fut nommé pour être de l'*Aſſemblée des Théologiens*" (*l*), des efforts très-ſincéres pour l'avancement „ de la vérité, & pour s'oppoſer aux erreurs; ſon amour pour la paix & ſa modeſtie furent ſi gran„ des, que les raiſons qu'il propoſa touchant la part que l'obéïſſance de Jéſus-Chriſt a à notre juſtifi„ cation, (en quoi il différoit de ſes fréres) n'ayant point été approuvées par la pluralité, qui déci„ da la queſtion d'une maniére oppoſée à ſon ſentiment, ſon zéle pour l'union lui impoſa ſilence, & „ lui fit prendre auſſi la réſolution de ne point publier ſes Diſcours ſur Rom. III. 28, afin de ne pas „ faire paroître publiquement qu'il étoit d'un avis contraire à la déciſion de cette Vénérable Aſſem„ blée". Il travailla auſſi avec ces Théologiens aux *Remarques ſur la Bible*, & c'eſt de lui que ſont celles ſur *Eſaïe*, *Jérémie*, & les *Lamentations*. Pendant qu'il aſſiſta à cette Aſſemblée, le Comte de Mancheſter lui offrit la Maîtriſe du Collége de la Trinité à Cambridge, qui eſt le Bénéfice le plus conſidérable de cette Univerſité; mais il le refuſa, parce que ſa ſanté s'affoibliſſoit extrêmement (*m*), quoiqu'il étudiât toujours malgré ſes indiſpoſitions; car ce fut pendant qu'il étoit obligé de garder la Chambre, qu'il compoſa ſa Diſſertation *De Nomine Tetragrammato* [*N*] imprimée à Londres en 1645 in-8, & ſon Diſcours *De Diphtongis ſive Bivocalibus* [*O*], Londres 1646 in-8. Au bout d'un tems conſidérable il reprit aſſez de forces pour pouvoir aller à l'Egliſe, & pour ſe riſquer à monter en chaire, où il ſe ménagea ſi peu, qu'il ſe rompit une veine dans la poitrine; mais quoiqu'il eût ſoixante-treize ans, une ſaignée & quelques autres remédes le tirérent d'affaire. Mais ayant repris la prédication lorſque ſa ſanté fut retablie, il eut une réchute & un nouveau crachement de ſang, pour lequel il permit encore qu'on le ſaignât, ce qui l'obligea à renoncer à la Chaire, mais il ne voulut jamais abandonner l'adminiſtration des Sacremens, ni les petits Diſcours qu'il avoit coutume de faire ſur la circonſtance, aux funerailles de ſes Paroiſſiens (*n*). Il employoit alors la meilleure partie de ſon tems à étudier, & à compoſer de ſavans Ouvrages [*P*]. Il fut attaqué d'une foibleſſe la nuit du Ven-

(*l*) *Narrative* p. 12.

(*m*) Ibid. p. 13.

(*n*) Ibid. p. 31.

connu du Papiſme; mais au bout d'un mois (20) ils revinrent ſains & ſaufs, ayant viſité les Villes les plus conſidérables des Pays-Bas. „ Dans ce voyage il fatisfit davan„ tage l'Egliſe Angloiſe de Middelbourg, où il fut obligé „ de céder à l'importunité de ſes Amis, auſſi avides de „ l'entendre que charmés de le voir, qu'il ne fit les Pa„ piſtes Anglois en Flandres, avec qui il eut pluſieurs diſ„ putes, dans leſquelles il confondit ceux qu'il ne put „ convertir (21)."

(20) Ils partirent le 17 Juillet, & revinrent le 14 d'Août.

(21) *Narrative* p. 33.

[*N*] *Sa Diſſertation* De Nomine Tetragrammato.] Elle parut à Londres en 1645 in 8. ſous ce titre: *De Nomine Tetragrammato Diſſertatio; qua vocis Jehovah apud noſtros receptæ uſus defenditur, & a quorundam Cavillationibus luculenter vindicatur.* Il y en a eu une autre Édition en 1652, & elle a été réimprimée parmi ſes *Opera Critica* à Utrecht en 1698 in-fol. Et avec pluſieurs Diſſertations de différens Auteurs ſur le même ſujet, publiées par Mr. Reland à Utrecht en 1707 in-8. ſous le titre de *Decas Exercitationum Philologicarum de vera pronuntiatione nominis* JEHOVAH, *quarum V priores* Joann. Druſii, Sixtini Amamæ, Lud. Capelli, Joh. Buxtorfii & Jac. Altingii *lectionem nominis* JEHOVAH *impugnant, poſteriores* V *Nic. Falleri, Th. Gatakeri ſingulæ, & ternæ Jab. Leuſden tuentur.*

(22) P. 40.

[*O*] Son Diſcours *de Diphtongis ſive Bivocalibus.*] Il parut à Londres en 1646 in-8. ſous ce titre. *De Diphtongis ſive Bivocalibus Diſſertatio Philologica, in qua Literarum quarundam ſonus germanus, natura genuina, figura nota, & ſcripturæ vetus veraque inveſtigatur.* Cette Piéce a été réimprimée parmi ſes *Opera Critica* à Utrecht 1698 in-fol. Le but de l'Auteur dans cette Diſſertation eſt de prouver, qu'il n'y a point de Diphtongues, & que deux Voyelles ne peuvent jamais être unies de maniére qu'elles ne faſſent qu'une ſeule Syllabe.

[*P*] *A compoſer de ſavans Ouvrages.*] Nous allons rendre compte de ceux dont nous n'avons point parlé. I. Divers *Sermons*, imprimés d'abord in 4, & recueillis enſuite en un Vol. *in fol.* dont voici les titres: *Le Maître de David; Le ſoin du Chrétien; La Sentinelle ſpirituelle; Le profit de la Piété avec le contentement d'eſprit; La joye du Juſte, & les Caractéres de la Sincerité; La Reconnoiſſance de Jacob; Le Souvenir de David; L'Obéïſſance de Noé; Sur l'Anniverſaire de la Délivrance de l'Angleterre en 1588; La Douleur pour Sion; La Voix de Dieu s'adreſſant aux Princes, & l'Appel d'eux à lui; La Priére d'Eleazar, Sermon pour un Mariage; Qu'une digne Femme eſt un Don de Dieu; Une véritable Femme; Les Devoirs du Mariage; Les Avantages de la Mort; Le bonheur d'une bonne Réputation & d'une fin heureuſe; La mort d'Abraham, ou Sermon prononcé aux Funerailles de Mr. Richard Stock, Miniſtre d'All-Hallows Bread ſtreet*, dédié au Chevalier Henri Yelverton; *La mort du Fils de Jeroboam; la Perſévérance Chrétienne couronnée par Jeſus-Chriſt.* Il y a outre cela de lui trois autres Sermons in-4. intitulés; *La mort de Lazare; Le Teſtament de St. Etienne; L'Oeil de Dieu ſur Iſraël.* II. *Petit Catéchiſme.* Londres 1624 in-4. III. *Défenſe de Mr.* Bradſhaw *contre* J. Canne, in-4. IV. *Francisci Gomari Diſputationis Electitiæ de Juſtificationis materia & forma Elenchus* 1640 in-8. V. *Animadverſiones in J. Piſcatoris, & L. Lucii ſcripta adverſaria de cauſa meritoria Juſtificationis, cum reſponſione ad L. Lucii vindicias*, 1641 in-12. VI. *Défenſe de Mr. Antoine* Wotton 1645 in-8. VII. *Véritable Relation de ce qui s'eſt paſſé entre Mr. Wotton & Mr. Walker*, 1642 in-4. VIII. *Réponſe à la Défenſe de Mr.* G. Walker, 1642 in-4. IX. *Mépriſe rectifiée, ſelon laquelle on prétend qu'on a montré, qu'il y a peu de différence entre les* Antinomiens *& nous. On prouve auſſi que la doctrine de la Grace, telle qu'elle eſt enſeignée dans la Parole de Dieu, tant par les Prophétes dans le Vieux Teſtament, que par les Apôtres & par Jéſus-Chriſt lui même, eſt fort différente de celle que le Parti* Antinomien ſoûtient de notre tems ſur ce ſujet. *En forme de Réponſe à quelques endroits d'un Traité de Mr.* Jean Saltmarſh *ſur cette matiere. Par* Thomas Gataker, *Bach. en Theologie, & Paſteur de Rotherhith.* Londres 1646 in-4. C'eſt une Réponſe au Traité de Mr. Saltmarſh intitulé: *La liberté de la Grace; ou le Sang de Chriſt decoulant librement ſur les Pécheurs; démontré par l'Expérience d'une perſonne affligée depuis douze ans dans ſon Eſprit* &c. Londres 1645 in-12. Mr. Gataker remarque dans ſa Réponſe (22) „ qu'il ſemble „ qu'on a tout lieu de craindre que cette méthode, que „ je vois, *dit-il*, que bien des gens affectent, & dont un „ grand nombre de perſonnes ſont fort charmées, de quin„ teſſencier la Religion d'une maniére preſque Chymique, „ & de la changer en values & inutiles ſpéculations, & „ même, puis-je bien dire, en imaginations chimériques, „ ſi on n'y remédie, ne corrompe la ſimplicité de l'Evan„ gile, & la doctrine de la Foi, autant que les ſubtilités, „ & les cabales des anciens Scholaſtiques." X. *Ombres ſans ſubſtance dans les prétendues nouvelles Lumieres.* Londres 1646 in 4. en Réponſe au Traité de Mr. Saltmarſh intitulé, *Les Ombres diſſipées*; Londres 1646 in 4. XI. *Les Nuages & les Brouillards Myſtérieux* &c. Londres 1648 in-8. en Reponſe à Mr. J. Simpſon. XII. *Thomæ Gatakeri Londinatis de Novi Teſtamenti Stylo Diſſertatio: qua Viri doctiſſimi Sebaſtiani Pfochenii de Lingua Græcæ Novi Teſtamenti puritate, in qua Hebraïſmis, quæ vulgo fingnntur, quamplurimis larva detrahi dicitur. Diatribe ad examen revocantur; Scripturumque qua ſacrorum qua profanorum, loca aliquammulta obiter explicantur atque illuſtrantur. Cum Indicibus neceſſariis.* Londres 1648 in-4. Et dans le Recueil de ſes *Ouvrages Critiques*, Utrecht 1698 in-fol. Il nous apprend dans ſa Préface, que cette Diſſertation & deux autres Traités ſont les fruits de ſon loiſir pendant ſon indiſpoſition; & qu'il avoit eu deſſein de les joindre aux *ſix Livres* de ſon *Cinnus*, qu'il avoit alors entre les mains; mais qu'il avoit été obligé de laiſſer imparfait, lorſqu'il y en avoit une grande partie de faite, pour aſſiſter pendant deux ans à l'Aſſemblée des Théologiens, convoqués pour régler les affaires de l'Egliſe. Qu'ayant enſuite été éloigné de toute fonction publique par ſa maladie, il avoit jugé à propos, lorſqu'il avoit repris cet Ouvrage, de ſonder d'abord le goût des Savans par cette Diſſertation. Pfochenius avoit prétendu prouver dans ſa *Diatribe*, imprimée à Amſterdam en 1629 in-8. que le ſtile Grec du Nouveau Teſtament eſt entiérement conforme à celui des meilleurs Auteurs qui ont écrit dans cette Langue; & c'eſt ce ſentiment que Mr. Gataker combat dans ſa *Diſſertation*. Pfochenius (23) avoit ſoûtenu, que les Langues Grecque, Latine, Allemande, Illyrienne &c. ſont des Meres Langues; mais notre Auteur dit (24), qu'il eſt fort incertain quelles Langues ſont des Meres Langues, & qu'il eſt ſûr que la Latine ne l'eſt point, puiſqu'elle a beaucoup de termes de la Langue Sabine & Toſcane, & qu'elle tire principalement ſon Origine de la Grecque, & ſurtout de la Dialecte Kolienne; & il cite là-deſſus, Dionyſ. Halicar. *Antiq. Rom. Lib.* I. Euſtath. in *Odyſſ. Lib.* I. Quintilian. *Inſtit.* Lib. I. Cap. 5. & 6. Varro *de Ling. Lat. Lib.* IV & IX. Verrius; Suidas in voce Νάϐα; Julius Scaliger *de Plant. Lib.* I. Joſeph Scaliger *in Feſtum*; Dan. Heinſius *de Satyr. Horat.* Hugo Grotius *de Satisfact. Chriſti. Cap.* 8. Jo. Meurſius *in Mantiſſa ad Lavrum Romanum* Cap. 12. Voſſius *in Præfat. ad Lib. de Vitiis Sermonis*; Laur. Ramirez *Pentecontarch.* Cap. 6. Conrad. Geſner *in Mithridate*; & Jeron. Megiſerus *in Præfat. Polyglott.* Pour le prouver, il remarque (25) que ſi nous prenons quelque Auteur Latin, nous y trouverons à peine une ſeule ligne, où il n'y ait pluſieurs mots, dont l'origine ne ſoit

(23) Sect. 12.

(24) Cap. I. p. 2.

(25) P. 3-5.

Vendredi 7 de Juillet 1654, & il mourut le 27 du mois âgé de 80 ans. Il fut enterré le premier d'Août dans son Eglise, & Mr. Simeon Ashe fit son Oraison funébre, imprimée à Londres en 1655 in-4; on

soit visiblement Grecque. Il donne pour exemple les cinq premiers vers de la premiére Eclogue de Virgile. Nous rapporterons ici les deux premiers, avec les Observations de Gataker.

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi
Sylvestrem tenui musam meditaris avena.

Il ne dit rien du mot de *Tityrus*, parce que c'est un nom propre. „ *To* est Doricum Το. *Patulus a Pateo*, πετανος. „ *Recubo, Cubo*, Κυπτω. Τπο *sub*, ut ὑπερ *super*. Στεγω „ *tego* & Inde *Tegmen*. Φαγω, Dorice φαγω, *fagus*. Τδω „ *Sylva, Sylvestris*. Τεινω, *tendo, extendo, tenuis*. Μουσα, „ *musa*. Μελετω *meditor*, ut *sedes, sella*. Servius; nam *me-* „ λετη, *meditatio*,

„ Μελετη το πανυ, *Periandri est Corinthii*,
„ *Meditationem esse qui totum putat*,
Auson. Lud. 7. Sapient.

„ & rursus:

„ Μελετη το πανυ, *qui dixi, & dictum probo*,
„ *Meditationem ineptè totum quod gerat.*

„ Αυω, *siccus, aridus*. Itaque Homero Odyss. 6. tria illa „ ξυλου lignorum epitheta αναυανα, αυα, ταυτον εν τω πα- „ ραλληλω δηλων, Idem plane pollere monet Eustathius. Iu- „ de Heraclito αυη ψυχη *anima ficca & sobria*; de qua alli- „ bi dicemus. Ab Αω αυω, *verbum*, & αυσμα, *exsicco*, „ *arefacio*. Solon Eleg. 9:

„ Αυαινει δ' αυτης ανθεα ῥιζοσυνη.

„ *At nexa exsiccat germina enascentia.*

„ Neque possum assentiri Lexicographorum principi, qui „ citra Codicum fidem, & matricis ipsius affectum, αυω „ & αυαινω cum spiritu aspero scribendum censet, eo quod „ αφαυω & αφαυαινω in compositis habeantur. Si quidem „ usus in nonnullis obtinuit, ut composita spiritum mu- „ tent, quod in αναλω, αναλωτης, aliisque patet; po- „ tiusque videtur, ut primigenii proles, quod ut compo- „ siti simplex, spiritum sequatur. Ab αυαινω itaque αυ- „ λω *siccus*, αναλια, & λ in ν redeunte, αναυω; unde, „ ab ariditate potius, quam, ut Grammaticum vulgus, ab „ aviditate, sic dicta *avena*, avena inquam, ut *cicuta*, am- „ bitûs latioris vox, nec ad speciem singularum restricta." Dans le Ch. 44. Mr. Gataker nous donne un précis de toute la dispute entre Pfochenius & lui, & il remarque que le véritable état de la question est: *Si le Stile du Nouveau Testament est partout conforme à celui des anciens Auteurs, qui ont écrit dans le tems que la Langue Grecque étoit dans sa plus grande pureté?* ou *s'il n'est pas rempli de fréquens Hébraïsmes, & Syriacismes?* Pfochenius prétend le premier & nie le second; & pour prouver sa thése, il produit environ une centaine de passages, où il soutient que les façons de parler Hébraïques & Syriaques qu'on y croit remarquer, se trouvent dans les anciens Auteurs. Mr. Gataker observe là-dessus. I. Que par rapport à quelques-unes de ces expressions, qu'on cite à titre d'Hébraïsmes, il ne paroît point par Pfochenius, qu'aucun Auteur les ait jamais regardées comme tels, puisqu'il n'en nomme pas un seul; & la chose n'est pas vraisemblable à l'égard de quelques-unes de ces phrases; & quand même quelque Auteur diroit, *ceci exprime cette façon de parler des Hebreux*, ou *cet auteur s'expression est pris des Hébreux*, il ne s'ensuivroit pas nécessairement qu'il assure que c'est un Hébraïsme, & pas plus qu'on ne pourroit conclure de ce que quelqu'un diroit, *cette expression de Virgile répond à telle expression d'Homere*, ou *Horace a emprunté cela de Callimaque*, qu'il prétend que Virgile ou Horace s'expriment en tel ou tel endroit à la maniére des Grecs. II. Qu'il y a quantité d'expressions, que Pfochenius ne prouve point avoir été en usage chez les anciens Auteurs; puisqu'il ne cite que des Ecrivains du moyen Age, ou qu'il prend de travers le sens des Anciens qu'il cite, & leur en donne souvent un tout opposé au véritable. III. Que Pfochenius pour prouver que certaines expressions ont été en usage chez les Anciens, n'allégue que les Poëtes, & surtout les Tragiques; quoiqu'on ne puisse nullement fixer l'idiome d'une Langue par les expressions des Poëtes, & principalement des Tragiques. Puisque sans cela l'on ne mettroit pas au rang des Hellénismes plusieurs passages de Catulle, d'Horace, de Silius & de Stace, quoique ce soient de véritables Hellénismes. Si l'on déduit tous les passages de cette espéce de la Centaine de Pfochenius, le nombre se trouvera considérablement diminué. IV. A l'égard de certaines expressions, qu'on trouve quelquefois chez les anciens Auteurs Grecs, mais qu'on reconnoît être fort familiéres aux Hébreux, pourquoi ne pourroit-on pas supposer très-raisonnablement qu'elles sont passées de la Langue Hébraïque dans les autres? Il est vrai que Pfochenius dit (26) qu'„ il „ n'y a aucune apparence que Platon, Euripide, Lucien, „ &c. qui avoient un grand éloignement pour les Juifs, „ aussi-bien que pour leurs mœurs & leurs coutumes, „ ayent abandonné l'élégance & la propriété de leur pro- „ pre Langue, pour imiter le stile des Hébreux." Mais Mr. Gataker trouve ce raisonnement très-foible; puisqu'on dédie Pfochenius de prouver que Platon & Euripide haïssoient les Juifs, les mœurs & les coutumes de cette Nation; on ne parle pas de Lucien, qui étoit un véritable Athée, qui se moque de toutes les Religions. D'ailleurs il n'y a personne, tant soit peu versé dans la lecture des anciens Livres des Payens, qui ne remarque sans peine qu'ils ont emprunté quantité de choses des Livres, des Loix, des Rites, & des Coutumes des Juifs. Il y a donc de l'absurdité à supposer, qu'ils n'ayent pu, ou n'ayent pas voulu imiter quelques-unes de leurs façons de parler, tandis qu'ils ont suivi si soigneusement à divers égards leur Coutumes & leurs Institutions. Mais supposons, pour favoriser Pfochenius, que tous les Grecs ayent eu une haine extrême pour les Juifs, il est inouï cependant, qu'un homme de Lettres, & avide de connoissances, ait jamais conçu une assez grande aversion contre aucune Nation, pour ne pas consulter ses Livres & ses Monumens, & ne pas en tirer ce qui lui peut convenir. Mais sans insister là-dessus, on peut demander, si les Grecs ont eu toujours pour les Phéniciens, les Syriens, & les autres Nations voisines des Juifs, la même haine que Pfochenius leur attribue pour les Juifs? Or, quoique les Grecs n'eussent point de commerce avec ceux-ci, ils ont pu par le moyen de ces autres peuples adopter plusieurs façons de parler Hébraïques; puisque tous ceux qui entendent les Langues Orientales, savent que les Langues des Nations dont on vient de parler, tirent entiérement leur origine de l'Hébren. Rien de plus frivole que ce que Pfochenius allégue de l'absurdité qu'il y a à supposer, que les Grecs *ayent abandonné l'élegance & la pureté de leur langue pour imiter le stile des Hebreux*; puisqu'il ne s'ensuit point, qu'ils fussent obligés de faire tort à la pureté de leur propre Langue, parce qu'ils y recevoient des façons de parler nouvelles, rien n'ayant été plus ordinaire chez toutes les nations & dans tous les tems. Mais en accordant même à Pfochenius, que de toutes les espressions qu'il cite, il n'y en ait aucune qui soit particuliére à la Langue Hébraïque, ou qu'il n'ait fait voir être familiére aux anciens Auteurs Grecs, il ne s'ensuivra pourtant pas de là, que le stile du Nouveau Testament soit partout parfaitement conforme à celui des Anciens, & qu'il n'y ait absolument point du tout d'Hébraïsmes, ou de façons de parler Syriaques. Car si quelqu'on prétendoit qu'Hérodote n'a point écrit dans la Dialecte Ionique, ou Théocrite dans la Dorique, & que pour le prouver il citât cent ou deux cens mots des Ecrits de l'un & de l'autre, de la Dialecte commune; trouveroit-on cet argument concluant, tandis qu'on peut en produire six-cens & plus pour prouver le contraire, & qui sont entiérement de la Dialecte Ionique ou Dorique? Mr. Gataker finit en remarquant, que malgré tout ce que dit Pfochenius, il ne doute pas qu'on ne puisse produire prés de six-cens phrases du Nouveau Testament, & un beaucoup plus grand nombre de la Version Grecque de l'Ancien, dont Pfochenius paroît tacitement soutenir la pureté (27), où l'on apperçoit visiblement les caractéres de la Langue Hébraïque & de la Syriaque, & pas la moindre conformité avec l'ancienne Langue Grecque, autant qu'elle a pu jusqu'à présent être connuë par les Savans les plus éclairés & les plus laborieux. *Ea certe omnibus in universum rejectis ac sepositis istis, quæ in Diatribâ hâc a te sunt disceptata, nihil ambigo, quin sexcenta ferè ex Novo Testamento, ex veteris autem Interpretatione Græca (cujus puritatem Pfochenius Sect. 157 etsi apertè nolit cum illo parem præstare, tacitè tamen pariter assertum it) summa etiam longè amplior possit deprimi, in quibus Sermonis Hebræi aut Syri characteres satis clari, Græci prisci (quantum ex monumentis reliquis potest erui, a viris saltem doctissimis simul ac diligentissimis, qui curiosissimè illa, in forulos quosque, angulosque indundè rusticati sunt, est hactenus deprehensum) nec vola nec vestigium ullum comparent.* Mr. Gataker cite à la fin de son Livre deux célébres Auteurs, qui sont du même sentiment que lui. Le premier est Saumaise, qui dit: *Evangelium, ut multos Hebraismos habet, ita etiam non pauca loquendi genera exhibet more Latina* (28); l'autre est Daniel Heinsius, qui s'exprime en ces termes (29). *Quemadmodum longè ab eorum abesse nos sententia fatemur, qui eandem esse Linguam, qua conceptum Fœdus Novum est, cum eâ quâ utuntur Græci Scriptores, existimant; cum perpetuis altrea abundet Hebraïsmis, altera receptis Græcis more loquatur; ita non negarim συνεμπτωσεις esse quasdam, etiam earum, quæ diversæ sunt Linguarum, qua subinde tamen fallunt.* XIII. *Thomæ Gatakeri Londinatis Cinnus, sive Adversaria Miscellanea; Animadversionum variarum Libri sex comprehensa: quorum priores duo nunc primùm prodeunt, reliquis deinceps (Deo favente) seorsim in lucem excuturis.* Londres 1651 in-4. Cet Ouvrage contient des Corrections de plusieurs passages de l'Ancien Testament, des Peres Grecs, & par occasion de quelques Auteurs Profanes. Il se trouve parmi les *Oeuvres Critiques*, imprimées à Utrecht en 1698 in-fol. Il nous apprend que ce qui l'a empêché de publier plutôt cet Ouvrage, c'est qu'il s'est trouvé engagé par l'Autorité publique de faire ses *Remarques sur Esaïe & sur Jérémie*, publiées avec les Remarques sur toute la Bible par l'Assemblée des Théologiens. XIV. *De Baptismatis infantilis vi & efficacia Disceptatio, privatim habita inter V. C. Dominum* Samuelem Wardum, *Theologiæ sacræ Doc-*

(26) Sect. 331.

(27) Sect. 157.

(28) *De Hellenistica*, Part. I. ad Quæst. I. rat. 2. p. 140.

(29) *Exercit. Sac.* ad Rom. II. Pag. 522. Edit. Cantab. 1640 in-4.

on y a joint des vers Anglois & Latins à ſon honneur, par Guillaume Dillingham Bachelier en Théologie, Jacques Duport Membre du Collége de la Trinité, Tho. Dugard Maître-ès-Arts, J. Stillingfleete, G. Twyne, Guill. Dugard & autres. Il ne voulut jamais ſe faire peindre. Il étoit de moyenne taille, délié; il avoit l'air vif, & le tein frais; il étoit ſobre, ouvert & agréable en converſation, aimant l'étude, ſans pourtant renoncer à des compagnies utiles; il avoit la conception prompte, beaucoup de pénétration, le jugement ſolide (o), & une mémoire ſi heureuſe, que quoiqu'il ne ſe ſervît point de Recueils, il trouvoit à point nommé ce qu'il avoit lu, comme le grand nombre de citations qu'on trouve dans ſes Ouvrages le prouve (p). Il étoit d'une piété & d'une charité exemplaires, & il avoit une ſi grande modeſtie „ qu'il négligea non ſeulement de grands avantages à la Cam- „ pagne, mais les Dignités Eccléſiaſtiques, & des Places à la Cour, & qu'il travailla ſoigneuſement „ à rendre inutile le deſſein de quelques perſonnes, qui avoient parlé de lui au Prince Henri, & qui „ ſe propoſoient de le faire mettre au nombre des Chapelains de ſon Alteſſe (q)". Sa Maiſon étoit un petit Seminaire pour divers jeunes Gentilshommes Anglois; il y avoit même pluſieurs Etrangers qui venoient demeurer chez lui pour profiter de ſes avis pour leurs études (r). L'étenduë de ſon ſavoir étoit l'objet de l'admiration des grands-hommes des Pays Etrangers, comme Saumaiſe & autres, avec qui il étoit en correſpondance. Axenius (s) l'appelle un homme d'une lecture prodigieuſe, & d'un jugement exact; & Colomiés nous dit (t), que de tous les Critiques de ſon ſiécle, qui ont travaillé pour l'avancement des Belles-Lettres, il n'y en a aucun qui le ſurpaſſe pour l'explication des Auteurs, & que c'étoit un homme d'une grande application & fort exact; mais le même Ecrivain obſerve ailleurs (u), que ſon ſtile eſt un peu trop affecté. Il y a quelques années, qu'on a perdu malheureuſement par le feu, qui ſe mit dans le Strand, un Manuſcrit de ſa main contenant une Verſion Latine d'un Commentaire ſur le λογος προτρεπτικος de *Galien*. Mr. Gataker avoit été marié quatre fois [Q]; il avoit eu de ſa ſeconde femme un fils, qui s'appelloit *Charles*, dont nous parlerons dans l'Article ſuivant.

(o) Ibid. p. 21. 22.

(p) Ibid. p. 25.

(q) Ibid. p. 26. 27.

(r) Ibid. p. 14.

(s) *Epiſt. ad Goedeum* p. 116 *Apud* J. Hallervord *Bibl. Curioſ.* p. 532.

(t) *Claud. Lister. c.* 6. p. 49. où il le critique cependant ſur quelques endroits.

(u) *Mel. Hiſt.* p. 72.

Doctorem, & in Academia Cantabrigienſi Profeſſorem, & Thomam Gatakerum. Londres 1651 in-8. & dans ſes *Oeuvres Critiques*. XV. *Marci Antonini Imperatoris de Rebus ſuis, ſive de iis quæ ad ſe pertinere cenſebat, Libri* XII, *cum Verſione Latina & Commentariis Gatakeri*. Cambridge 1652 in 8. & dans ſes *Oeuvres Critiques*. Son Commentaire a été auſſi publié par le Docteur George Stanhope, depuis Doyen de Cantorbery, dans ſon Edition de Marc-Antonin, imprimée à Londres en 1697 in-4. Ce Commentaire eſt très-beau, & un excellent Repertoire de la Morale des Stoïciens, que Mr. Gataker a recueilli avec un travail prodigieux des Anciens, & qu'il compare avec celle des autres Philoſophes Payens. XVI. *Vindicatiæ Diſſertationis de Nomine Tetragrammato, contra Ludovicum Capellum*. Londres 1652 in-8. XVII. *Striſturæ in* Barth. Wegelini *Sangallenſis de Obedientiâ Chriſti Diſputationem Theologicam*. Londres in-8. XVIII. *Défenſe des Remarques ſur* Jérém. XV. 2. *contre les indignes calomnies du grand Impoſteur* Mr. Guillaume Lillie, *& contre les divers traits de deux de ſes Avocats Mr.* Jean Swan, *& un autre qu'il cite, mais ſans le nommer. On y a joint les* Remarques *mêmes. Ouvrage où l'on examine & refute les prétendus fondemens de l'*Aſtrologie Judiciaire, *& les preuves tirées de l'Ecriture pour l'établir. Par l'Auteur des* Remarques. Londres 1653 in-4. Dans ſes *Remarques* ſur ce paſſage de *Jérémie*, Mr. Gataker avoit relevé l'Aſtrologue Mr. *Guillaume Lilly, répétant mot à mot*, dit Mr. Lilly (30), *dix ou douze fois, une de mes Lettres, inſérée dans un de mes* Almanacs. *Cette Lettre contenoit en ſubſtance, que je concevois que c'étoient les bons Anges, qui avoient donné au genre-humain la premiére connoiſſance de l'Aſtrologie*, &c. Mais il me qualifie dans ſes *Remarques* de Buſe aveugle, &c. Mr. Lilly écrivit contre notre Auteur, qui publia la piéce ſuſmentionnée pour ſa défenſe; il nous y apprend †, qu'ayant eu des liaiſons avec Mr. Henri Brigges, pendant qu'il étoit Lecteur en Mathématiques dans le Collége de St. Jean à Cambridge, il l'avoit prié de lui dire ſon ſentiment ſur l'Aſtrologie Judiciaire; & que Mr. Brigges lui avoit répondu ſur le champ tout net, qu'il la regardoit comme un *Syſtême de pures imaginations ſans fondement*. Mr. Lilly ayant repliqué, Mr. Gataker publia XIX. *Diſſertatio Apologetica*. Londres 1654 in-4. XX. *Striſturæ ad Epiſtolam Joannis Davenantii de Baptiſmo Infantum*. Londres 1654 in-8. XXI. *Adverſaria Miſcellanea Poſthuma, in quibus Sacræ Scripturæ primò, deinde aliorum Scriptorum locis multis lux affunditur*. Londres 1659 in-fol. C'eſt Charles Gataker ſon fils, qui a publié cet Ouvrage, imprimé auſſi parmi ſes *Oeuvres Critiques*. XXII. *Antidote contre les Erreurs touchant la Juſtification. Ou la véritable idée de la Juſtification & de la Foi Juſtifiante, éclaircie par l'Ecriture & par la ſaine Raiſon, contre divers faux ſens donnés aux termes, qui ſont la ſource d'Erreurs dangereuſes. Par feu* Thomas Gataker, *ſavant Théologien, d'heureuſe mémoire. Ou Diſcours* Rom. III. 28. *trop précieux pour demeurer enſéveli dans l'obſcurité. A quoi l'on a ajoûté*, la Voye de la Vérité & de la Paix; *ou Conciliation de St. Paul avec St. Jacques touchant la Juſtification par la Foi ſans les Oeuvres*, Rom. III. 28. *& par les Oeuvres, & non ſeulement par la Foi*. Jaq. II. 21. 24. *Par* Charles Gataker, *Recteur de Hoggeſton dans la Comté de Bucks*. Londres 1670 in-4. Mr. Charles Gataker nous apprend dans ſa Préface, qua c'eſt-là le dernier Ouvrage de ſon pere.

(30) Mr. Will. Lilly's *Hiſtory of his Life and Times, from the year* 1602 *to* 1681, *written by him ſelf* p. 22. Lond. 1715.

† p. 87.

[Q] *Mr. Gataker avoit été marié quatre fois.*] Peu de tems avant que de quiter le poſte de Prédicateur de Lincoln's-Inn, il épouſa la Veuve de Mr. *Guillaume Cupper* „ Et il aut un ſoin ſi tendre de ſes deux filles, tant pour „ leur éducation, qu'en les mariant à deux Théologiens „ diſtingués, & en leur continuant à elles & aux leurs les „ marques d'une tendreſſe ſi vrayement paternalla, qu'on „ les prenoit pour ſes propres filles (31)". Cetta premiére femme mourut en couche d'un fila, qui eut le nom de ſon pere, chez lequel il mourut, après avoir voyagé dans les pays les plus éloignés. Mr. Gataker épouſa en ſecondes nôces la fille da Mr. *Charles Pinner*, qui mourut en couche d'un fils, nommé *Charles*, qui a été un illuſtre Théologien. Il demeura alors pluſieurs années Veuf, au bout deſquelles il épouſa une Demoiſelle de condition, qui étoit ſœur des Chevaliers *Georges* & *Jean Farwel*; il en eut trois anfans, dont un garçon & una fille moururent avant leur mere, & le troiſiéme, qui étoit une fille, ſurvécut à ſon pere. Sa derniére femma étoit la Veuva d'un Bourgeois. Il paſſa vingt ans avec ella, mais il n'en eut point d'enfans, il lui ſurvécut deux ans moins quelques jours (32).

(31) *Narrative* p. 49. 50.

(32) Ibid. p. 50. 51.

GATAKER (Charles) fils de celui dont on vient de parler, nâquit à Rotherhith dans la Comté de Surrey vers l'an 1614 [A]; il fit ſes premiéres études dans l'Ecole de St. Paul, d'où on l'envoya au Collége de Sidney à Cambridge, à l'âge d'environ ſeize ans; il ſut mis ſous la conduite de Mr. Richard Dugard, Bachelier en Théologie, Membre de ce Collége, & enſuite Recteur de Follesby ou Fulletby dans la Comté de Lincoln. Après avoir pris le degré de Bachelier-ès-Arts, Gataker alla à Oxford, où il entra dans le Collége de Pembroke en qualité de Penſionaire (a), & le 30 Juin 1636 il ſe fit recevoir Maître-ès-Arts (b). Il fit connoiſſance vers ce tems-là avec Lucius Lord Vicomte Falkland, qui par eſtime pour ſa candeur, ſon ſavoir, le fit ſon Chapelain, dans le deſſein de lui procurer de l'avancement; mais la Guerre Civile qui éclata, & dans laquelle ce Seigneur perdit la vie, ruïna les eſpérances de notre Auteur de ce côté-là. A la fin, il obtint vers l'année 1647 par le crédit du Comte de Caernarvon le Bénéfice de Hoggerſton ou Hoggeſton, proche de Winſlow dans la Comté de Buckingham; il y demeura juſqu'à ſa mort, arrivée le 20 Novembre 1680, dans la ſoixante-ſeptiéme année de ſon âge. Il fut enterré dans le Presbytére de l'Egliſe d'Hoggeſton. Il a écrit divers Ouvrages [B]. Il fut toujours fort attaché aux principes des Calviniſtes (c).

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 669.

(b) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col.

(c) Idem *Ath. Oxon.* Col. 669. 670.

[A] *Néquit . . . . vers l'an* 1614.] Il paroît par ſon Epitaphe qu'on voit dans l'Egliſe d'Hoggeſton, qu'il étoit dans ſa ſoixante-ſeptiéme année, quand il mourut le 20 Novembre 1680.

[B] *Il a écrit divers Ouvrages.*] A la ſuite de l'Ouvrage de ſon pere intitulé *Antidote contre les Erreurs touchant la Juſtification*, qu'il publia à Londres en 1670 in-4. il mit une piéce de ſa façon, qui a pour titre: *La Voye de la Vérité & de la Paix, ou Conciliation des Apôtres St. Paul & St. Jaques touchant la Juſtification* &c. La permiſſion eſt du 6 Décemb. 1669. & l'Ouvrage eſt dédié à Charles Comte de Caernarvon. Mr. Wood dit (1) que notre Auteur „ dans ſa *Voye de la Vérité*, marque qu'il ne goûte „ point l'*Harmonie Apoſtolique* de Mr. *Rull* (2), & qu'il „ propoſe une troiſiéma maniére de concilier St. Paul avec „ St. Jaques." Mais cela n'eſt pas exact; car Mr. Gataker ne

(1) *Ath. Oxon* Vol. II. Col. 669. 670.

(2) Depuis Evêque de St. David, ſon *Harmonie a paru* en 1669.

ne parle point du Livre de Mr. *Bull* dans ſa Piéce même, mais voici ce qu'on trouve dans l'*Avertiſſement*, qui eſt à la fin. „ Si quelqu'un qui cherche la Vérité, ſe fait une „ affaire aſſez ſérieuſe de réfléchir ſur les différentes rou- „ tes qu'on ſuit dans notre ſiécle plus que jamais ſur les „ matiéres de Religion, & de faire attention à la grande „ différence, au moins, qu'il y a entre la route que j'ai „ ſuivie pour concilier les deux Apôtres, & celle qu'un „ autre, & même ſavant Théologien a choiſie, & propoſée; „ le Lecteur ſaura que ce petit Diſcours étoit prêt, & „ entre les mains des Examinateurs quelques mois avant, „ que le Livre intitulé *Harmonie Apoſtolique*, ent paru. „ Je n'ai donc pas par un Eſprit prophétique, combattu „ un Ouvrage qui n'étoit pas né; mais ſi ſe trouve, qu'ayant „ trop entendu parler de cette opinion, j'ai pris une route „ directement oppoſée à celle de cet Ecrivain. Je ne juge „ pas à propos à préſent d'étendre mon Traité, & d'y „ ajoûter aucunes Réflexions particuliéres ſur ces Diſſer- „ tations; parce que je n'ai aucune envie d'agrir la diſpute. „ Je me flatte d'ailleurs, ſans bleſſer l'humilité, que j'ai „ répandu aſſez de lumiéres ſur ce ſujet, pour qu'un Voya- „ geur attentif ſoit en état de diſcerner le droit chemin do „ la vérité, d'avec les ſentiers écartés de l'erreur. II. *Réponſe à cinq Queſtions captieuſes propoſées par un Defenſeur du Papiſme; par des queſtions paralléles & par des Solutions poſitives.* Londres 1673 in-4. A quoi l'on a joint une *Lettre à Mr.* Fr. M. écrite en 1636 par *Lucius* Vicomte *Falkland*. Ce Mr. Fr. M. eſt le Défenſeur ſuſdit du Papiſme. III. *L'Amorce des Papiſtes; ou Réponſe à leur méthode ordinaire de faire des Proſelytes.* Londres 1674 in-4. Avec une *Lettre* du Vicomte Falkland au même. IV. *Examen du Cas des Quakres, par rapport au Serment préſenté par eux en 1673. au Roi & aux deux Chambres du Parlement* &c. Londres 1675 in-4. IV. *Ichnographia. Doctrinæ de Juſtificatione ſecundum Typum in Monte.* Londres 1681 in-4. Notre Auteur fit auſſi quelques *Remarques* ſur l'*Harmonie Apoſtolique* de Mr. Bull, qu'il envoya, en cachant ſon nom, à divers Evêques, en les preſſant par une Lettre de ſe ſervir de leur autorité pour fulminer des Anathêmes contre les Doctrines ſoutenuës par Mr. Bull, comme pernicieuſes, hérétiques, & contraires aux Decrets de l'Egliſe Anglicane & de toutes les autres Egliſes Réformées (3). Ces *Remarques*, que Mr. Bull cite ordinairement ſous le titre de *Cenſura*, lui furent communiquées en l'année 1670 par le Docteur Guillaume Nicholſon Evêque de Glocester, & en 1671 on apprit à Mr. Bull, qu'elles étoient de Mr. Gataker, qui ſe propoſe dans ces *Remarques*, dont Mr. Nelſon a donné un Abrégé (4), de conſiller St. Paul avec St. Jaques par la diſtinction d'une double Juſtification, eu égard à une double accuſation, ſelon la différence des Conditions de l'Alliance des Oeuvres, & de l'Alliance de Grace. Il ſoutient que nous ſommes accuſés devant Dieu ou comme Pécheurs ou comme Incrédules, & que nous ſommes juſtifiés au premier égard par la *Foi ſeule*, qui embraſſe la grace & la juſtice de Chriſt; & au ſecond égard par les *Oeuvres*, & non par la Foi ſeule, parce que les Oeuvres ſont les marques & les caractéres des vrais Croyans. Mr. Nelſon obſerve (5) qu'il paroît que „ Mr. Gataker étoit d'un ca- „ ractére violent, mais qu'il étoit bien intentionné, & „ zélé Proteſtant; & s'il avoit eu plus de ſang-froid, & „ qu'outre cela il eût lu davantage les Anciens, & un peu „ moins les Modernes, je penſe que ç'auroit été un Ecri- „ vain de mérite. Mais comme il ne ſe donnoit pas le „ tems de penſer mûrement, ni même d'examiner comme „ il faut le ſens d'un Auteur qui lui déplaiſoit, & qu'il „ étoit animé d'ailleurs d'un grand zéle pour ce qu'il pre- „ noit pour la Vérité, ſur les Syſtêmes, dont il s'étoit „ nourri, & qu'il regardoit comme des expliations in- „ faillibles, il s'eſt perdu par là, & a expoſé même la „ cauſe, dont il avoit entrepris la défenſe. Il eſt pour- „ tant louable, en ce qu'il ſe contenta de communiquer ſes „ penſées à ſes Supérieurs Eccléſiaſtiques, & à l'Auteur „ qu'il ſituquoit, ſans les rendre plus publiques en les „ faiſant imprimer. Et l'Evêque *Nicholſon* fit auſſi très- „ bien de ne point preſſer Mr. *Bull* de publier la Réponſe „ qu'il avoit préparée, malgré toutes les injures qu'on „ lui dit, & quoiqu'on le provoquât aſſez." Mr. Bull fit une Réponſe à ces *Remarques*, qu'il intitula *Examen Cenſura*, où il relève (6) vivement Mr. Gataker ſur la publication du Traité poſthume ſuſmentionné de ſon pere, n'ayant pas fait attention en cela à ce qu'il devoit à l'honneur de ſon pere, qui s'étoit trop diſtingué par ſes Connoiſſances Critiques, & par ſon Erudition à d'autres égards, pour mériter qu'on publiât de pareilles choſes ſous ſon nom, & ſur-tout que ce fût ſon fils, qui lui fit un ſi grand tort.

(3) *Life of Dr. George Bull.* &c. by Rob. Nelſon. p. 401 Lond. 1714 in-8.

(4) Ibid. p. 440 & ſuiv.

(5) Ibid. p. 445.

(6) P. 88. 98.

GAY (Jean) fameux Poëte Anglois du XVII. Siécle, étoit d'une ancienne famille de la Comté de Devon; il fit ſes études dans l'Ecole publique de Barnſtaple dans la même Comté ſous Mr. Guillaume Rayner, très-habile Maître, qui ayant étudié dans l'Ecole de Weſtminſter, s'étoit fait une méthode d'enſeigner, pareille à celle qu'il y avoit vu pratiquer. Mr. Gay avoit quelque bien, mais beaucoup trop peu pour le genre de vie indépendant, que la liberté de ſon eſprit lui faiſoit ſouhaiter naturellement. Vers l'année 1712 il fût fait Sécretaire de la Ducheſſe de Monmouth, & il remplit ce poſte juſqu'au commencement de 1714, qu'il alla à Hanovre avec le Comte de Clarendon, que la Reine Anne y envoya; à la mort de cette Princeſſe il retourna en Angleterre [*A*], où il acquit l'eſtime & l'amitié des perſonnes les plus diſtinguées par leur rang & par leur eſprit. En 1724 on repréſenta ſur le Théatre Royal de Drury-Lane ſa Tragédie intitulée, *Les Captifs*, qu'il eut l'honneur de lire Manuſcrite à la feuë Reine, pour lors Princeſſe de Galles. En 1726 il publia ſes *Fables*, dédiées au Duc de Cumberland. On lui offrit en 1727 la place d'Ecuyer des plus jeunes Princeſſes, qu'il ne jugea pas à propos d'accepter. Il a écrit divers Ouvrages badins, qui ont fort réuſſi, entre autres *la Semaine du Berger*, *Trivia*, *le Comment appellez vous cela*, des *Fables*, & l'*Opera des Gueux* [*B*], pré-

[*A*] *A la mort de cette Princeſſe il retourna en Angleterre.*] Parmi les Lettres de Mr. Pope il y en a une datée du 23 Septembre 1714 (1), qui commence de cette maniére. „ Mon cher Mr. Gay, ſoyez le bien venu dans votre Pays „ natal! le bien venu pour vos amis! & le triplement bien „ venu pour moi! ſoit que vous reveniez couvert de glot- „ re, en faveur à la Cour, aimé & recherché des Grands, „ & rempli d'agréables eſpérances; ſoit que vous ſoyez „ abbatu & mélancholique, occupé des changemens de „ fortune, & inquiet ſur l'avenir. Soit que vous reveniez „ en qualité de Whig triomphant, ou de Tory qui perd „ courage; Dieu vous garde également! Vous m'êtes éga- „ lement cher & bien venu! Si vous êtes heureux, je „ prends part à votre élevation, ſi vous êtes dans le mal- „ heur, vous avez toujours une bonne place dans mon „ cœur, & une retraite à votre ſervice à Bienfield, dans „ les tems les plus fâcheux. Si vous êtes un Tory, ou „ que vous paſſiez pour tel dans l'eſprit de quelqu'un, je „ ſai que cela ne peut venir que de votre reconnoiſſan- „ ce pour quelques perſonnes qui ont tâché de vous „ rendre ſervice, & dans les intérêts Politiques deſquels „ vous n'êtes jamais entré. Si vous êtes Whig, comme „ je l'eſpére plutôt, & comme je le penſe, parce que vos „ principes & les miens, entant que nous ſommes freres „ en Apollun, ont toujours été pour la Liberté, je ſuis „ ſûr que vous ſerez honnête homme, & incapable de „ faire tort à perſonne. Sur le tout je vous connois inca- „ pable d'être ſi fort attaché à l'un ou à l'autre parti, que „ vous ne ſoyez propre à rien de bon. Ainſi encore une „ fois, quel que vous ſoyez, ou en quelque ſituation que „ vous vous trouviez; Bien vous ſoit!

(1) Voy. *Letters of Mr. Pope and ſeveral eminent Perſons from the year 1705 to 1715.* p. 318 Lond. 1737.

[*B*] *L'Opera des Gueux.*] L'Auteur des Notes ſur ce Vers de la *Dunciade* Lib. III. vers 326.

Gay *dies un penſion'd with a hundred Friends*;
Gay meurt ſans penſion avec une centaine d'Amis.

Cet Auteur, dis-je, obſerve que l'Opera en queſtion étoit *une Satire qui ſaiſit le goût de tout le monde, depuis les perſonnes du plus bas rang juſqu'au plus haut peuple; & qu'on n'a jamais pu appliquer plus juſtement qu'à cette Piéce ce Vers d'*Horace,

Primores populi arripuit populumque tributim.

Elle eut un ſuccès prodigieux, ſans exemple, & preſque incroyable. Ce qu'on racconte des extraordinaires effets de la Muſique ou de la Tragédie ancienne en approche à peine. Sophocle & Euripide *furent moins connus & moins fameux. Cet Opera fut repréſenté à Londres ſoixante-trois fois tout de ſuite, & on recommença l'hyver ſuivant avec le même ſuccès. Il ſe répandit dans toutes les grandes Villes d'Angleterre, & on divers endroits il alla juſqu'à la trentiéme ou quarantiéme repréſentation, à Bath & à Briſtol juſqu'à la cinquantiéme &c. Il parcourut le Pays de Galles, l'Ecoſſe, & l'Irlande, où il fut repréſenté vingt-quatre fois de ſuite. Il a été enfin repréſenté dans l'Ile de Minorque. Sa réputation ne s'eſt pas bornée à l'Auteur ſeul; Les Dames en portoient les principaux airs ſur leurs éventails, & on les voyoit ſur des écrans dans les maiſons. L'Actrice qui avoit fait le rôle de Polly juſqu'alors obſcure & inconnuë, devint tout d'un coup l'Idole de la Ville; on grava ſon portrait, il s'en vendit un nombre infini; on écrivit ſa Vie, on publia des Volumes de Lettres qu'on lui avoit écrites, & de Vers qu'on lui avoit addreſſés; on fit même des Recueils de ſes bons-mots. Bien plus cette Piéce chaſſa d'Angleterre pour ce tems là l'Opera* Italien, *qui depuis dix ans avoit enlevé tous les ſuffrages. Cette Idole des Grands & du Peuple, que Mr.* Dennis, *ce célébre Critique n'avoit pu renverſer par ſes travaux & par ſes déclamations pendant tout le cours de ſa vie, a été détruite par un ſeul trait de ſa plume. Cet évenement remarquable arriva en 1728. La modeſtie de l'Auteur étoit telle qu'il mit toujours à la tête de toutes les Editions de ſa Piéce*, Nos hæc novimus eſſe nihil. Le Docteur Swift, Doyen de St. Patrick, a fait l'apologie de Mr. *Gay*, & de l'*Opera des Gueux*, dans ſon *Intelligencer* N. III. Il obſerve (2) que „ quoi-

(2) pag. 18. 19.

(a) Nous ſommes redevables de pluſieurs particularités de cet Article à Meſſieurs *Aaron Hill* & *Richard Savage*; & ce dernier nous a procuré l'avantage que l'Article a été vû par *Mr. Pope*.

préſenté ſur le Théatre de Lincolns-Inn-Fields en 1728. Son *Opera* intitulé *Polly*, deſtiné à y ſervir de ſuite, fut défendu par le Grand-Chambellan, qui ne voulut pas permettre qu'on le repréſentât, lorſque tout étoit prêt pour en faire la Répétition [*C*], mais il fut imprimé peu de tems après à Londres in-4. Outre les Ouvrages ſuſmentionnés, il a fait divers Poëmes, imprimés à Londres en deux Volumes in-12, une Comédie intitulée, *La Femme de Bath*, repréſentée d'abord en 1715, & enſuite *revuë* & *retouchée*, ſur le Théatre Royal de Lincolns-Inn-Fields; *Trois Heures après le Mariage*, Comédie repréſentée ſur la Théatre Royal, à laquelle deux de ſes Amis travaillérent avec lui; & un Opera, intitulé *Achille*, repréſenté ſur le Théatre de Covent-Garden. Il mourut chez le Duc de Queensbury dans *Burlington-Gardens*, d'une violente fiévre ardente, au mois de Décembre 1732, & il fut enterré dans l'Abbaye de Weſtminſter, où le Duc & la Ducheſſe de Queensbury lui ont fait ériger un Monument, avec une Epitaphe compoſée par Mr. Pope [*D*], qui avoit l'amitié la plus vive pour lui, à cauſe de ſes aimables qualités (*a*).

(1) A Dublin.

„ quoique le mauvais goût puiſſe l'emporter ici (3), & à „ Londres, il y a cependant une choſe par laquelle tout „ homme qui s'y entend bien, ne peut manquer de plaire „ au grand nombre; & ſi bien que les Cenſeurs même ſe „ trouvent reduits au ſilence & forcés de faire comme les „ autres par ſtupidité, ou par affectation: Je veux parler „ de ce que nous appellons *Humour* (enjouëment, badina- „ ge), qui lorſqu'il eſt parfait eſt préférable à l'*Eſprit*, ſi „ même ce n'en eſt pas la plus utile & la plus agréable „ eſpéce . . . . . Or je ſoutiens que la *Comédie*, ou la „ *Farce* (ou comme il plaira aux Critiques de la nommer) „ intitulée l'*Opera des Gueux* excelle de ce côté là, & que „ c'eſt la raiſon du prodigieux ſuccès qu'il a eu ici & en „ Angleterre." Le Doyen remarque enſuite (4), qu'on croyoit généralement, qu'il y avoit dans cet Opera *des traits contre les Courtiſans & contre les Miniſtres d'Etat. Il eſt vrai*, dit-il, *qu'il y a eu quelque choſe de fort ſingulier dans la fortune de Mr.* Gay; *qui étant à la Cour avec un grand fond de mérite, joint à un commerce agréable & à une conduite modeſte, avec cent promeſſes & cinq cens amis, a échoué cependant. & cela par une raiſon très-grave. Il étoit ſoupçonné d'être l'Auteur d'un Libelle en d'une Satyre contre un grand M. . . . . Il eſt vrai qu'en démontra à ce grand M. . . . & qu'il avoua publiquement qu'il étoit convaincu que Mr.* Gay *n'en étoit point l'Auteur; mais ayant été ſoupçonné, il parut très-juſte qu'il ſouffrit la peine, parce que dans un Siécle auſſi épuré que le nôtre, les Vertus d'un grand M. doivent être auſſi peu ſoupçonnées que la Chaſteté de la femme de Céſar. Il faut avouer que* l'Opera des Gueux *n'eſt pas le premier Ouvrage de Mr.* Gay, *où il a été en faute par rapport aux Courtiſans & aux Miniſtres. Car, ſans parler des autres pièces, on a trouvé qu'il avoit été trop hardi ſur le ſujet des Courtiſans dans ſes* Fables, *publiées il y a à peu prés deux ans & dédiées au Duc de Cumberland, pour leſquelles on lui avoit promis une récompenſe. Et quoiqu'il y ait beaucoup d'apparence qu'il a eu en vuë les Courtiſans d'autres fois, il a cependant agi imprudemment, en ne conſiderant point que la malignité de certaines gens pouvoit expliquer ce qu'il diſoit au déſavantage des perſonnes & des affaires d'aujourd'hui.* Le Doyen ajoûte (5), que dans cette pièce notre Auteur, „ par un tour abſolument nouveau, a mis toutes ſortes de „ vices dans le point de vuë le plus frappant & le plus „ odieux, & a rendu par-là un ſervice diſtingué à la Reli- „ gion & à la Vertu. C'eſt ce qui paroît par le ſuccès „ ſans exemple qu'il a eu. Les gens de tous les Partis, „ de toutes les Conditions, de toutes les Sectes étant ve- „ nus en foule pour voir cet Opera, où le liſant avec „ plaiſir dans leur cabinet; les Miniſtres d'Etat même, „ qu'on prétend qu'il a le plus attaqué, après ceux que „ les Acteurs repréſentent directement, n'étant trouvés „ ſouvent aux Repréſentations, par le ſentiment de leur „ innocence, & pour convaincre le Public combien étoit „ injuſte le parallèle, que la malignité, l'envie, & la haine „ du Gouvernement ont fait . . . . . Dans cette heureu- „ ſe production de Mr. Gay, tous les caractéres ſont juſ- „ tes, il n'y en a aucun qui paſſe le naturel, qui ſoit trop „ chargé, & dont on ne puiſſe peut-être trouver des ori- „ ginaux. Il y découvre tout le Syſtême de cet Etat d'ini- „ quité, établi au milieu de nous, qui met nos vies & „ nos biens en danger, dans les grands chemins, dans les „ aſſemblées publiques, & même dans nos maiſons. Il y „ expoſe la vie miſérable & le ſort conſtant de ces Scé- „ lérats; il y fait voir le vil prix auquel ils mettent leur „ vie & leur ame; trahis par leurs Garces, leurs Camara- „ des, les Receleurs, ou les Achéteurs de leurs Larcins. „ Cette Comédie contient auſſi une Satire, qui quoiqu'el- „ le ne regarde point du tout notre tems, auroit pu être „ très-utile dans le ſiécle précédent, & pourra peut-être „ avoir ſon utilité dans ceux qui ſont à-venir. Je parle „ de l'endroit où l'Auteur prend occaſion de comparer „ *ces Voleurs ordinaires du Public*, & les différens ſtrata- „ gêmes dont ils ſe ſervent pour ſe trahir, ſe ſupplanter, „ & ſe perdre les uns les autres, avec les tours & les ar- „ tifices des Politiques dans des tems corrompus. Cette „ Comédie tourne auſſi avec raiſon en ridicule ce goût ex- „ travagant qui régne parmi nous pour la Muſique Italien- „ ne, qui ne convient ni à notre Climat Septentrional, „ ni au génie de la Nation; & par laquelle nous ſommes „ accablés de la molleſſe & du faux eſprit de l'Italie. Un „ vieux Gentilhomme me dit il y a déja pluſieurs années, „ lorſque le vice contre nature devint ſi commun à Lon- „ dres, que pluſieurs perſonnes furent pourſuivies en juſ- „ tice; qu'il étoit ſûr que c'étoit l'avantcoureur de l'Ope- „ ra italien & des Chanteurs; & alors, diſoit-il, il ne nous „ manquera que de poignarder ou d'empoiſonner pour „ être parfaitement Italiens. Enfin pour dire mon ſenti- „ ment, je ſuis perſuadé qu'il n'y a qu'un attachement „ ſervile à un certain parti, l'affectation de ſingularité, „ une pitoyable ſtupidité, un zéle mal entendu, ou une „ hypocriſie préméditée, qui puiſſent raiſonnablement „ trouver à redire à cette excellente piéce morale du fa- „ meux Mr. Gay."

(3) P. 23.

(4) P. 24. 25. & *ſuiv.*

(5) P. 24. 25. & *ſuiv.*

[*C*] *Son* Opera *intitulé* Polly . . . . *fut défendu par le grand Chambellan, qui ne voulut pas permettre qu'on le repréſentât, lorſque tout étoit prêt pour en faire la répétition.*] Dans la Préface de cet *Opera* (6), imprimé à Londres en 1729 in-4, par une très-riche ſouſcription, il entre dans un grand détail de toute l'affaire; il nous apprend que le Jeudi 12 Décembre 1728 il reçut de *ſa Grandeur pour réponſe, qu'on n'en permettoit point la repréſentation, & qu'on ordonnoit qu'il fût ſupprimé. Voilà ce qui me fut dit*, ajoûte-t-il, *en termes généraux, ſans me donner aucune raiſon, ſans m'accuſer de rien, ni me taxer d'avoir fait quelque faute particuliere. Depuis cette défenſe, on m'a dit que je fuis accuſé, en général, d'avoir fait pluſieurs Libelles contre le Gouvernement, & des Brochures ſéditieuſes. Comme ma plus grande ambition (ſi je puis me ſervir de ce terme dans ce ſujet) a toûjours été de mener une vie innocente & tranquille, je n'aurois jamais cru avoir beſoin de juſtification ſur cet article; & comme j'ai toûjours déteſté cette ſorte d'Ecrits, & que je n'en ai jamais fait, je ſuis bien perſuadé qu'une calomnie auſſi mal fondée ne pourra jamais trouver de créance qu'auprés de ceux qui ne me connoiſſent point. Mais des accuſations auſſi vagues ayant été répandues contre moi, je me crois appellé à faire une profeſſion publique de mes principes; & je déclare dans les termes de la plus reſpectueuſe vérité, que je ſuis un Sujet auſſi fidéle, & auſſi fermement attaché à l'heureuſe Conſtitution de l'Etat, ſous laquelle nous vivons, qu'aucun de ceux, qui occupent les premiers emplois, en qui ont les meilleures penſions. J'ai auſſi appris, qu'on m'a accuſé d'avoir mis dans la Piéce ſuivante des Obſcénités; & de l'avoir remplie de calomnies contre quelques perſonnes en place; & même d'avoir tâché d'y tourner en ridicule ſa Majeſté même, & de l'expoſer au mépris.* „ Comme je ſa- „ vois que toutes ces accuſations étoient à tous égards „ fauſſes, & ſans le moindre fondement, je ne m'en mis „ pas fort en peine d'abord. Mais quand j'ai vu qu'on y „ inſiſtoit, & qu'on citoit & répandoit certains endroits, „ qui ne ſe trouvent point dans la piéce, par leſquels on „ tâchoit d'appuyer ces odieuſes inſinuations, je n'ai pu „ ſouffrir plus longtems qu'on me déchirât par ces fauſſes „ accuſations. En la faiſant imprimer, j'ai donc renoncé „ à toute vuë d'intérêt, & au profit qu'elle m'autoit pro- „ curé en paroiſſant ſur le Théatre, ce qui ſera ſans dou- „ te quelque plaiſir aux honnêtes gens qui m'ont traité „ avec tant de candeur & de politeſſe, & qui m'ont dépeint „ avec de ſi belles couleurs. Mais comme ma conſcience „ me rend témoignage, que mon unique deſſein a été d'atta- „ quer en général les vices dominans & à la mode, & de „ faire aimer & reſpecter la vertu, je me ſuis cru obligé, „ pour ma propre juſtification, de faire imprimer l'*Opera* „ ſans délai, & tel que je l'ai compoſé."

(6) Datée du 15 Mars 1729.

[*D*] *Le Duc & la Ducheſſe de Queensbury lui ont fait ériger un Monument, avec une Epitaphe compoſée par Mr. Pope.*] Voici le ſens des Vers de Mr. Pope, qui compoſent cette Epitaphe. „ Aimable dans ſes mœurs; doux & „ modéré dans ſes inclinations; ſupérieur aux tentations „ dans une fortune peu avantageuſe; incorruptible parmi „ les Grands; hors de blâme pendant ſa vie, & regretté „ à ſa mort; voilà quelles ſont tes Dignités & tes Hon- „ neurs! Non que ton image ſoit ici mêlée parmi celles des „ Héros; ni tes cendres avec celles des Rois; mais en ce „ que les Gens de bien diront en ſoupirant.. *Ci gît* GAY." Vient enſuite cette autre Inſcription:

„ Ici repoſent les Cendres de Mr. JEAN GAY
„ L'Ami le plus zélé:
„ Le plus bienfaiſant de tous les hommes:
„ Qui a conſervé
„ ſa Liberté
„ Dans la fortune la plus médiocre:
„ Son Intégrité
„ Au milieu d'un Siécle corrompu;
„ Et cette égale tranquillité d'Eſprit
„ Qu'une conſcience ſans reproche peut ſeule donner
„ Pendant tout le cours de ſa Vie.
„ Favori des Muſes
„ Elles l'ont inſtruit elles-mêmes dans tous les Arts,
„ Elles ont épuré ſon goût
„ Et orné de Graces tout ce qu'il y avoit en lui:
„ Su-

„ Supériceur à pluſieurs,
„ Inférieur à perſonne,
„ En divers Genres de Poëſie
„ Ses Ouvrages continuent à inſpirer
„ Ce qu'il enſeignoit par ſon Exemple,
„ Le Mépris de la folie, quoiqu'ornée,
„ La Haine du Vice, quelque élevé qu'il ſoit;
„ Le Reſpect pour la Vertu, quelque malheureuſe
„ qu'elle puiſſe être.

„ *Charles* & *Catherine* Duc & Ducheſſe de *Queensbury*, qui
„ aimérent cet excellent homme pendant ſa vie, & qui le
„ regrettent après ſa mort, ont fait élever ce Monument
„ à ſa Mémoire."

GELLIBRAND (Henri) illuſtre Mathématicien du XVII Siécle, naquit le 17 Novembre 1597 dans la Paroiſſe de St. Botolph proche d'Alderſgate; il entra dans le Collége de la Trinité à Oxford (a), où il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 25 Novembre 1619 (b). Il ne ſe diſtinguoit dans ce tems-là par aucun endroit; mais ayant entendu une des Leçons de Mathématiques du Chevalier Savile *par hazard*, dit Wood (c), *ou plutôt pour ne pas payer une amende de quatre ſols s'il ne s'y étoit pas trouvé*, il y prit tant de goût, qu'il s'appliqua d'abord aux Mathématiques, où il fit de très-grands progrès, avant que de ſe faire recevoir Maître-ès-Arts, ce qu'il fit le 26 May 1623 (d). Mr. Edmond Gunter Profeſſeur en Aſtronomie au Collége de Gresham à Londres étant mort au mois de Décembre 1626, Gellibrand fut choiſi pour lui ſuccéder, & il ſe rendit célébre dans ce poſte par ſes Leçons & par ſes Ecrits [*A*]. Wr. Wood nous apprend qu'il étoit Puritain, & qu'il ſe tenoit des

(a) Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 296. & *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 618.

(b) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 218.

(c) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 618.

(d) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 218

[*A*] *Il ſe rendit célébre dans ce poſte par ſes . . . . . Ecrits.*] Il publia à Gouda en Hollande en 1633 in-fol. la *Trigonometria Britannica* de Mr. Henri Briggs (1), ſous ce titre: *Trigonometria Britannica, ſive de Doctrina Triangulorum Libri duo; quorum prior continet Conſtructionem Canonis ſinuum, tangentium, & ſecantium, una cum Logarithmis ſinuum & tangentium ad gradus & graduum centeſimas, & ad minuta & ſecunda centeſimis reſpondentia. A clariſſimo, doctiſſimo, integerrimoque Viro D.* Henrico Briggio, *Geometriæ in celeberrima Academia Oxonienſi Profeſſore* Saviliano *digniſſimo, paulo ante inopinatam ejus e terris emigrationem compoſitus. Poſterior verò uſum ſive applicationem Canonis in reſolutione Triangulorum tam planorum quam ſphæricorum, e Geometricis fundamentis petita, calculo facillimo, eximiiſque compendiis exhibet. Ab* Henrico Gellibrando, *Aſtronomiæ in Collegio* Greshamenſi *apud Londinenſes Profeſſore conſtructus.* La *Préface* de Mr. Gellibrand eſt datée du Collége de Gresham le 30 Octobre 1633. Notre Auteur a fait auſſi un *Appendix touchant la Longitude*, qui eſt à la ſuite du *Voyage du Capitaine* Thomas James, *fait dans les années* 1631 *&* 1632 *pour la découverte du paſſage au Nord-Oueſt dans la Mer du Sud.* Londres 1633 in-4. Mr. Gellibrand obſerve dans ſon *Appendix* que „ La Latitude „ & la Longitude ſont deux des choſes ſpirituales qui re- „ gardent la Terre. C'eſt à l'aide de l'une & de l'autre „ que le Géographe tâche de repréſenter les parties de la „ Terre, de maniére qu'elles ſoient en harmonie avec le „ tout. La Latitude eſt l'Arc du Méridien, compris en „ tre l'Equateur & un Parellèle; mais la Longitude eſt „ l'Arc compris entre le premier Méridien, & le Méridien „ d'un Lieu, la différence des deux Méridiens faiſant la „ différence des Longitudes. La meſure de la première „ eſt la Méridien, & celle des dernières c'eſt l'Equateur. „ On a pluſieurs ſecours & des ſecours ſûrs pour déterminer la Latitude exactement, enſorte que l'erreur ne peut „ venir *de* cet égard, que de la faute de l'Obſervateur. „ Mais il n'en eſt pas de même de la Longitude d'un Méridien, qui a juſqu'à préſent été la croix des plus grands „ Géographes. Cependant la ſageſſe du Créateur n'a pas „ laiſſé les hommes entiérement dépourvus de pluſieurs „ excellens moyens pour ſe ſatisfaire ſur cet article. Car „ outre que nous avons les Eclipſes, *&* ſurtout celles du „ la Lune, que l'on obſerve ſouvent inutilement néan- „ moins? quand le Ciel n'eſt pas favorable, nous avons „ le concours des Planétes inférieures, dont le mouve- „ ment eſt rapide, avec les Planétes ſupérieures, qui ſe „ meuvent plus lantement; leur conjonction avec quelque „ étoile fixe dont le lieu eſt connu; ou quelque autre mo- „ yen que leurs mouvemens & leurs poſitions peuvent „ fournir. Pour ce qui eſt de la variation de l'Aiguille, „ c'eſt abſolument ſans le moindre fondement, qu'on a „ prétendu en déduire les Longitudes. Et quoique d'ha- „ biles Mariniers puiſſent par leur eſtime déterminer en „ quelque ſorte à peu près la différence des Méridiens, „ cependant ils ſe trouvent ſouvent loin de leur compte, „ ſoit parce qu'ils ignorent quelle quantité d'un degré ſe „ trouve dans une meſure donnée, pour eſtimer la route „ que fait le Vaiſſeau, ſoit par la variété des Vents con- „ traires, des Courans, des Marées, & autres choſes de „ cette nature. La meilleure méthode connuë juſqu'à „ préſent, c'eſt celle de déterminer les Longitudes par les „ Phénoménes des Corps Celeſtes; & ſi d'habiles gens y „ travailloient nous pourrions en très-peu de tems corri- „ ger nos Cartes Géographiques & Marines, qui ſont très- „ ſouvent juſqu'à préſent." Mr. Gellibrand eſt encore Auteur d'un Traité qui a pour titre: *Diſcours Mathématique touchant la Variation de l'Aiguille Aimantée: Avec ſon admirable diminution nouvellement découverte.* Londres 1635 in-4. Ce Traité eſt daté du Collége de Gresham le 26 Juillet 1634; l'Auteur dit (2) que ſon principal deſſein eſt de traiter de la *Declinaiſon de l'Aiguille de Méridien de la Terre, auſſi bien que de cette ſurprenante & admirable Variation de la Variation nouvellement découverte. La Variation de la Bouſſole eſt la Déclinaiſon du* Méridien Magnétique, *de* eclui de la Terre, l'*Horizon en déterminant la quantité & la qualité. Ces Méridiens coincident quelquefois, & dans ces endroits là il ne peut y avoir de Variation; d'autresfois ils ſont différens, & en ce cas-là l'Hemiſphere, où ſe rencontrent les deux extrémités de l'Aiguille, donne la dénomination à la Variation, qui s'appelle Orientale ou Occidentale, ſelon l'Hémiſphére où les pointes de l'Aiguille ſe trouvent. Et en ſuppoſant l'Horizon diviſé, comme il ſont tous les grands Cercles, en* 360 *parties, & chaque partie ſubdiviſée en centiémes & milliémes parties, il détermine la quantité de la Variation, comme de* 10, *de* 20, *de* 30, *&c. parties.* L'Auteur dit enſuite (3) que pour procéder avec plus d'ordre, & pour mettre mieux en ſait ceux qui ne ſont pas fort verſés dans les Mathématiques, il ne ſera pas inutile pour ſon deſſein d'aſſigner quelque reiſon vraiſemblable de cette Variation de l'Aiguille dans la plupart des lieux. Prenez un Aiman vigoureux, donnez lui une figure ſphérique, & après en avoir trouvé les Poles, tracez y der Méridiens, une Ligne Equinoctiale, & des Paralléles. Pranez enſuite un Aiguille à coudre, fine, & l'appliquea au point où un Méridien & la Ligne Equinoctiale ſe coupent; elle vous marquera préciſément les Poles de vorre Aiman; & en la tournant vere l'un & l'autre Pola, ſelon ſa direction naturelle, elle tracera un Cercle au travers de ce Pole Magnétique. Mais ſi cet Aiman Sphérique a un creux, vers le quarante-cinquiéme Parellèle, & vers la cinquante ainquiéme Méridien ou degré de Longitude, l'Aiguille mué en avant du point d'interſection ſuſdit, ne ſera pas plutôt parvenuë au bord du creux, qu'elle quittera d'abord ſa premiére poſition ſur le plan du premier Méridien, & s'inclinera ſur la côté ſolide, ſans ſe tourner vera les Poles, & c'eſt cette Déclinaiſon qu'on appelle *Variation de l'Aiguille.* Cette Variation eſt grande à proportion qu'elle eſt plus voiſine des Poles. Car comme avant l'exſavation chaque côté de l'Aiman, ayant une force égale, l'Aiguilla, comme un arbitra impartial, ne panchoit nl d'un côté ni de l'autre; après l'excavation alle ſa tournera du côté la plus ſolide, s'éloignant de celui qui eſt défectueux, & cela avec une violence proportionnée à la quantité de ſa ſubſtance Magnétique qu'il a perduë. La même choſe arrivera, ſi l'on place l'Aiguille de manière qu'elle coupe par le milieu la partie creuſe; esr en ce esr-là elle marquera au juſte les Poles de l'Aiman trouvés déja, mais alle s'en éloignera tout d'un coup après une petite diſlocation, en s'appliquant ſortement an côté ſolide. Ce qu'on voit arriver dans ce petit Aiman, arrive au grand *Aiman* de la *Terre*; dont les Continens ſont ler partier Magnétiques ſolider, & le lit profond de la Mer les parties Creuſes. Car il y a de l'apparence que ſi l'on faiſoit des Obſervations au milien de la diſtance qu'il y a entre la Côte Oriental de la Chine, & cette Côte Occidentale de l'Europe, on ne trouveroit point du tout de Variation, parce que les Méridiens *Terreſtres* & *Magnétiques* coincideroient. Mais ſi nous déclinont vers l'Eſt, l'Aiguille ſe tournere vers le Continent Oriental, comma la côté le plus puiſſant, la lit de la mer étent la partie creuſe du Corps ſphérique de la Terre, & l'Aiguille n'y trouvant rien qui l'y attire. Il en eſt de même par rapport à l'Ocean, qui couvre les parties défectueuſes de la Terre: Il eſt évident que ſi l'Aiguille partage également la diſtance *marine* qu'il y a entre deux Continens, il n'y aura point de Variation, parce que les deux Méridiens ſe trouvent unis, l'Aiguille étant également diſpoſée vers l'on & l'autre Continent; mais ſi nous nous éloignons de ce milieu, elle ſe tournere vers le Continent le plus proche. Mr. Gellibrand remarque (4) enſuite que „ juſques ici „ nous avons ſuppoſé, conformément au ſentiment de tous „ nos Philoſophes qui ont traité ce ſujet, que les Varia- „ tions ſont toujours les mêmes dans chaque lieu partien- „ lier; enſorte que lorſqu'un Mariniler retournera au mê- „ me endroit où il a trouvé ci-devant la même Variation, „ Il peut en conclure qu'il eſt à la même Longitude, c'eſt „ là ce que ſoutient le Docteur *Gilbert*; *Variatio uniuſcujuſque loci conſtans eſt*; c'eſt-à-dire, la Variation eſt toujours la même dans chaque lieu. Et perſonne, que je „ ſache du moins, n'a conteſté la choſe. Cependant des „ Obſervations plus exactes ſur l'Aiman y ont donné quelque atteinte, & ont prouvé clairement le contraire, ſavoir que la Variation eſt accompagnée de Variation." C'eſt ce qu'il prouve par des Obſervations faites par Mr. *Burrows* à Lime-houſe proche de Londres en 1580, qui trouva que la Variation y étoit d'onze degrés, quinze minutes, ou à pen près, d'un point de la Bouſſole; ao lien que Mr. Gunter, Profeſſeur en Aſtronomie au Collége de Greſham, ne trouva que 6 degrés 13 minutes de Varia-

(1) Voy. Art. BRIGGS (Henri) Remarq. [C].

(2) P. 1.

(3) P. 2.

(4) P. 6. 7.

des Assemblées particuliéres de ceux de ce Parti chez lui au Collége de Gresham. Son Almanach pour l'année 1631, publié sous le nom de son domestique Guillaume Beale, leur fit des affaires auprés de la Haute Commission [*B*]. Il avoit dessein de donner plusieurs autres Ouvrages au Public, outre ceux qu'il a publiés, lorsque la mort l'enleva au mois de Février 1637; il fut enterré dans l'Eglise de St. Pierre le Pauvre, dans *Broad-street* à Londres. Le Docteur Annibal Potter, qui avoit été son Maître au Collége de la Trinité, fit son Oraison funébre. Sa mémoire se conserve dans le Collége susdit par un Quadran Solaire qu'il y fit pendant qu'il étudioit, & qui est sur le côté Oriental de l'ancien Quarré (*c*).

(c) Idem *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* ubi supra. & *Ath. Oxon.* Col. 611. 612.

tion au même endroit, en 1622; & en 1634 notre Auteur avec quelques Amis observa à Deptford, où Mr. Gunter avoit ci-devant fait les mêmes Observations qu'à Limehouse, & trouva que la Variation n'excédoit pas quatre degrés. A la fin de ce Traité Mr. Gellibrand s'exprime en ces termes (5). „ Je ne veux pas entrer ici en dispute „ sur la cause de cette diminution si sensible, savoir si on „ doit l'attribuer à l'Aiman, ou à la Terre, ou à l'un & à „ l'autre. On n'ignore pas, que les plus célébres Astro- „ nomes de notre siécle, poer sauver plus aisément les „ Anomalies des Etoiles Fixes & des Planétes, & pour „ écarter tous ces Cercles embarassans des Anciens, ont „ embrassé avec ardeur l'admirable Hypothése de *Copernic* „ touchant le mouvement diurne, annuel, & séculaire de „ la Terre, jusques-là que m'entretenant avec le fameux „ Astronome de Zélande, *Phil. Lansberg*, sur des matié- „ res Astronomiques, il m'assura très-sérieusement qu'on „ ne le disuaderoit jamais de cette vérité. Je serois assez „ disposé à admettre comme une hypothése, ce qu'il ju- „ geoit à propos d'appeller une Vérité; mais je ne pour- „ rois guére m'empêcher de réfléchir en même tems sur „ la foiblesse de l'esprit humain, incapable de bien conce- „ voir l'admirable structure des Ouvrages de Dieu, sans „ tomber dans une si grande absurdité. Cependant je suis „ bien sûr, qu'il y a suffisamment dequoi ébranler un esprit „ incertain & chancelant. Et ce qui y donne du poids, „ c'est que j'appreuds de *Galilée* Mathématicien savant & „ subtil de Florence, qu'un Gentilhomme Italien de la fa- „ mille de *Marsilis* a découvert dernièrement le change- „ ment des Méridiens Terrestres, & a composé sur ce su- „ jet un Traité, qui n'a point encore paru, que *Galilée* a „ vu & lu avec étonnement, *con stupore*: Voici ses pro- „ pres termes: *Surge di presente una quinta Novita* &c. „ c'est-à-dire: *Voici une cinquiéme nouvelle découverte, d'où „ nous pouvons inférer le mouvement du Globe Terrestre; c'est „ celle qu'a faite très subtilement le très-illustre Seigneur Co- „ sar de la noble famille des* Marsilii *de Boulogne, Académi- „ cien* Lyncéen; *ce Gentilhomme a montré très-clairement „ dans un savant Traité, qu'il a observé un changement con- „ tinuel, quoique lent, dans le Méridien; Traité que j'ai vu „ avec étonnement depuis peu, & dont j'espére qu'il sera part „ à tous ceux qui se font un plaisir d'étudier les merveilles de „ la Nature.* Certainement, si cela est, je conçois qu'à „ bien considérer la chose, elle ouvre une très-belle voye „ pour sauver le mouvement irrégulier qu'on attribuë à „ l'Axe de la Terre; je veux parler de changement de l'o- „ bliquité de l'Ecliptique, dont on ne me fera douter que „ difficilement, & par de puissantes raisons, quoique'il y „ ait encore des personnes qui la nient, non sans don- „ ner atteinte à ce que les Anciens nous disent. Je passe „ encore sous silence une autre supposition qe'on peut fai- „ re, de la correspondance du mouvement de Pole de „ l'Aiman avec celui des Poles de quelques Planétes; & „ plusieurs autres idées, dont il faut laisser la découverte „ à ceux qui viendront après nous; cette invention étant „ toute nouvelle, & encore emmie au berceau." Mr. Gel- sibrand est aussi Auteur des Ouvrages suivans. *Institution Trigonométrique, ou l'on explique la Doctrine de la Dimension des Triangles planes & sphériques* &c. in 8. *Abregé de Navigation* &c. Londres 1674 &c. in-8. *Tables nécessaires pour la Navigation. Canon Triangulaire Logarithmétique; ou Table des Sinus & des Tangentes Artificielles &c. Deux Chiliades, ou Logarithmes des Nombres absolus depuis un jusqu'à deux mille. Appendix contenant l'usage du Bâton de Jacob, du Quart de Cercle & du Nocturlabe dans la Navigation.* Ces quatre derniers Traités ont été imprimés avec l'*Abrégé de Navigation. Un Traité de la Construction des Vaisseaux;* Manuscrit, qui après la mort de l'Auteur tomba entre les mains d'Edouard Lord Conway. *Almanach pour l'année* 1631 publié sous le nom de Guillaume Beale son domesti- que. C'est lui aussi qui a publié avec une *Préface* de fa fa- çon la *Sciegraphia, ou l'Art des Ombres*, de Jean Wells de Brembridge dans la Compté de Hamp, Londres 1635. in-8.

(r) P. 20.

[*B*] *Son Almanach pour l'année* 1631 *publié sous le nom de son domestique* Guillaume Beale, *leur fit des affaires auprès de la Haute Commission.*] C'est ce que nous apprend *Guillaume Prynne* dans son Livre intitulé: *La Condamnation de Cantorbery; ou première Partie de l'Histoire de la prison, de l'accusation, du procès, de la condamnation, & de l'exécution de* Guillaume Laud, *Archevêque de Cantorbery.* Londres 1646 in-fol. Cet Auteur dit (6), que Mr. Gellibrand fut accusé d'avoir inséré dans son Almanach les noms des Martyrs, que Fox mentionne dans ses *Actes & Monumens de l'Eglise*, & d'avoir omis divers Apôtres & des Saints reconnus par l'Eglise Anglicane, aussi bien que l'Epipha- nie, l'Annonciation de la Vierge &c. Mais Mr. Wood ob- serve (7), que Mr. Prynne „ tâchant par toutes sortes de „ voyes de rendre odieux le Docteur *Laud*, pour lors „ Evêque de Londres, qui desapprouva fort cet Almanach, „ le Lecteur ne doit pas tout-à fait ajoûter foi à tout ce „ que cet ennemi anvenimé rapporte."

(6) P. 184.

(7) *Ath. Oxon* Vol. I Col. 561.

✿ GEOFFROY (Etienne François) nâquit à Paris le 13 Février 1672 de Matthieu François Geoffroy, Marchand Apotiquaire, ancien Echevin, & ancien Consul, & de Louise de Vaux, fille d'un Chirurgien célébre en son tems (*a*). Son pere, qui le destinoit à la Pharmacie, lui donna une très-bonne éducation, & lui procura pour l'étude de la Physique des secours peu com- muns [*A*]. Après avoir étudié la Physique générale, il fit des Cours particuliers de Botanique & de Chimie, & même d'Anatomie, quoique cette Science ne fût pas son objet principal. A ses heu- res de recréation, il s'occupoit à tourner & à travailler des Verres de Lunettes, à apprendre l'Ita- lien, & à exécuter des Machines en petit (*b*). En 1692 son pere l'envoya à Montpellier pour y ap- prendre la Pharmacie chez un habile Apotiquaire. Il ne se borna pas à cela, mais il suivit les plus ha- biles Professeurs de cette fameuse Ecole de Médecine, & dès-ce tems-là il commença à se faire un nom (*c*). Avant que de revenir à Paris Mr. Geoffroy voyagea dans les Provinces Méridionales du Royaume, & alla voir les Ports de l'Ocean; & il se trouva à St. Malo en 1693 dans le tems du Bom- bardement des Anglois. Le Comte de Tallard, depuis Duc, Pair, & Maréchal de France, ayant été nommé Ambassadeur extraordinaire à la Cour d'Angleterre, choisit Mr. Geoffroy pour avoir soin de sa santé, quoiqu'il ne fût point Médecin. Notre jeune Savant fut mettre à profit le séjour qu'il fit à Londres; il gagna l'amitié des Savans, & sur-tout celle du Chevalier Sloane, & en moins de six mois il devint Membre de la Société Royale (*d*). Il alla aussi en Hollande, où il vit d'autres Savans, & acquit de nouvelles connoissances. En 1699, lors du Renouvellement de l'Académie Royale des Sciences, Mr. Geoffroy fut du nombre des Académiciens. L'année suivante il fit le voyage d'Italie avec Mr. l'Abbé de Louvois. Quoique son pere l'eût destiné à la Pharmacie, son inclination le por- toit

(a) *Hist. de l'Acad. Royale des Sciences.* Année 1736. p. 129. Edit. de Holland.

(b) Là-même p. 131.

(c) Là-même.

(d) Là-même p. 132.

[*A*] *Lui procura pour l'étude de la Physique des secours peu communs.*] Voici de quelle maniére Mr. de Fontenelle s'exprime sur ce sujet (1) „ Si nous disions que l'édece- „ tion d'un jeune homme a été telle que quand il fut en „ Physique il se tenoit chés son pere des Conférences ré- „ glées, où Mr. Cassini apportoit ses Planisphéres, le P. „ Sebastien ses Machines, Mr. Joblot ses Pierres d'Aiman, „ où Mr. de Verney faisoit des Dissections, & Mr. Hom- „ berg des Opérations de Chimie, où se rendoient du „ moins par curiosité plusieurs autres Savans fameux, & „ des jeunes gens qui portoient de beaux noms; qu'enfin „ ces Conférences parurent si bien entendeés & si utiles, „ qu'elles furent le modéle & l'époque de l'établissement „ des Expériences de Physique dans les Colléges; sans „ doute on croiroit qu'il s'agiroit de l'éducation d'un fils „ de Ministre, destiné pour le moins aux grandes dignités „ de l'Eglise: cependant tout cela fut fait pour le jeune „ Geoffroy, que son pere ne destinoit qu'à lui succéder „ dans sa profession." Il seroit à souhaitter que tous les jeunes gens eussent de pareils secours, & d'aussi bonnes directions pour leurs études; souvent l'un & l'autre leur manque, abandonnés à eux-mêmes, & privés de secours, ils errent au hazard; peut être pourroit-on avec quelque raison taxer bien des Savans d'avoir part à ce mal; jaloux de leurs connoissances, peu communicatifs, ils ne se font pas un devoir d'offrir aux jeunes gens les secours & les directions qu'ils pourroient leur donner; & ceux-ci, soit bonne opinion d'eux-mêmes, soit mauvaise honte, soit ignorance des secours dont ils ont besoin, ne les sollici- tent point.

(1) *Hist. de l'Acad. Royale des Sciences* année 1716 p. 130.

[*B*] *Son*

toit à la Médecine, & ſon pere acquieſça à ſon choix lorſqu'il ſe déclara [B]. Il fut reçu Bachelier en 1702 & Docteur en 1704, avec diſtinction [C]. Il ne ſe preſſa point de ſe jetter dans la Pratique dès qu'il en eut le droit: il s'enferma pendant dix ans dans ſon Cabinet, & il voulut être ſûr d'un grand fonds de connoiſſance avant que de s'en permettre l'uſage (e). Lorſqu'il pratiqua il le fit d'une maniére auſſi rare que propre à faire connoître toute la grandeur de ſon mérite [D]. En 1709 le Roi lui donna la charge de Profeſſeur en Médecine au Collége Royal vacante par la mort de Mr. de Tournefort, dans l'exercice de laquelle il ſe diſtingua comme il faiſoit en tout [E]. Dès l'année 1707 il avoit fait les fonctions de Profeſſeur en Chimie au Jardin Royal, & il s'en acquitta ſi bien, qu'en 1712 Mr. Fagon qui étoit titulaire de cette Charge s'en démit en ſa faveur: il conſulta trop peu les intérêts de ſa ſanté naturellement foible, & ſe livra à un travail immodéré, donnant des Leçons tant ſur la Chimie que ſur la Matiére Médicinale, pendant quatre ou cinq heures de ſuite (f). En 1726 la Faculté de Médecine le choiſit pour ſon Doyen; & après avoir rempli les deux années de ſon Décanat, il fut continué par les ſuffrages mêmes qui lui avoient été contraires à ſon Election. Il ſe livra plus que jamais aux travaux que ſes différens Emplois lui offroient, ce qui ruïna ſa ſanté, & au commencement de l'année 1730 il tomba accablé de fatigues. Il mit cependant la derniére main à un Ouvrage que ſes Prédéceſſeurs Doyens avoient jugé neceſſaire, mais qu'ils n'avoient pas fini, c'eſt un Recueil des Médicamens compoſés les plus uſités, que les Pharmaciens doivent tenir toujours prêts (g). On peut voir dans les Recueils de l'Académie Royale des Sciences pluſieurs Piéces de ſa façon, qui prouvent également & ſa capacité & ſon aſſiduïté à remplir les devoirs d'Académicien. Il eſt mort le 6 Janvier 1731, âgé de cinquante-neuf ans.

(e) Là-même p. 114.

(f) Là-même p. 116.

(g) Là-même p. 117. 118.

[B] *Son pere acquieſça à ſon choix lorſqu'il ſe déclara.* Son illuſtre Panégyriſte nous apprend (a), que ſon grand Objet étoit toujours l'Hiſtoire Naturelle, & la Matiére Médicinale; il s'y appliquoit d'autant plus que ſon pere avoit deſſein de lui laiſſer ſa place & ſon établiſſement. Dès 1693 il avoit ſubi l'examen pour la Pharmacie, & fait ſon Chef-d'œuvre: Cependant ce n'étoit pas le parti qu'il avoit deſſein de prendre, il avoit envie d'être Médecin, & n'oſoit le déclarer; il falloit des études équivoques, qui convenoient également au plan de ſon pere & au ſien: Enfin quand il n'y eut plus moyen de diſſimuler, il s'expliqua, & ſon pere lui laiſſa la liberté de ſuivre ſon goût ce qu'il y eut de ſinguliér, c'eſt que le frere de Mr. Geoffroy, que le pere avoit deſtiné à la Médecine, embraſſa la Pharmacie" „ Cette légére tranſpoſition dut être aſſez indifférente au „ pere, *dit Mr. de Fontenelle*; mais enfin ce n'étoit pas là „ ſon premier projet, & il apprit combien la Nature, qu'il „ n'avoit pas aſſez conſultée ſur ſes enfans, eſt jalouſe de „ ſes droits."

(a) Ibid. p. 132. 133.

[C] *Il fut reçu Bachelier, ... & Docteur . . . . avec diſtinction.* Mr. Geoffroy, lorſqu'il fut reçu Bachelier, compoſa lui-même ſes Théſes, quoique ſelon l'uſage établi elles duſſent être l'ouvrage du Préſident; il traita dans la premiére cette Queſtion, *ſi le Médecin eſt en même tems un Méchanicien Chimiſte?* il ſoutint l'affirmative, *au hazard*, dit Mr. de Fontenelle (3), *de ne pas comprendre tous les Médecins dans ſa définition.* Mr. Fagon premier Médecin voulut préſider lui-même à la Théſe. Il compoſa auſſi les Théſes dont il fut Préſident après avoir été reçu Docteur. „ Il prenoit toujours des ſujets utiles ou intéreſſans; celle „ où il demandoit *ſi l'Homme a commencé par être Ver?* „ piqua tellement la curioſité des Dames, & des Dames „ du plus haut rang, qu'il fallut la traduire en François, „ pour les initier dans des myſtéres dont elles n'avoient „ pas la Théorie. On aſſure que toutes les Théſes ſorties „ de ſa main n'ont pas ſeulement été regardées dans nos „ Ecoles comme des Traités preſque complets ſur les ſu- „ jets choiſis, mais qu'elles ſe ſont trouvées plus au goût „ des Etrangers, qu'un grand nombre d'autres, où ils ſe „ plaignent que le ſoin dominant a été celui de l'élégance „ du ſtile, & de la belle Latinité (4)."

(3) Ibid. p. 133.

(4) Ibid. p. 131. 134.

[D] *Lorſqu'il pratiqua il le fit d'une maniére auſſi rare que propre à faire connoître la grandeur de ſon mérite.* Ecoutons encore Mr. de Fontenelle (5): „ Son caractére doux, „ circonſpect, modéré, & peut-être même un peu timi- „ de, le rendoit fort attentif à écouter la Nature, à ne „ la pas troubler par des remédes ſous prétexte de l'ai- „ der, & à ne l'aider qu'à propos, & autant qu'elle le de- „ mandoit. Une choſe ſinguliére lui fit tort dans les com- „ mencemens: il s'affectionnoit trop pour ſes Malades, & „ leur état lui donnoit un air triſte & affligé qui les allar- „ moit; on en reconnut enfin le principe, & on lui ſut „ gré d'une tendreſſe ſi rare, & ſi chére à ceux qui ſouf- „ frent. Perſuadé qu'un Médecin appartient également à „ tous les Malades, il ne faiſoit nulle différence entre les „ bonnes pratiques & les mauvaiſes, entre les brillantes „ & les obſcures. Il ne recherchoit rien & ne rejettoit „ rien. De là il eſt aiſé de conclure, que ce qui dominoit „ dans le nombre de ſes pratiques, c'étoient les obſcures, „ ou les mauvaiſes, & d'autant plus que ſes premiers en- „ gagemens lui étoient ſacrés, & qu'il n'eût pas voulu les „ rompre, on s'en acquitter légérement, pour courir aux „ occaſions les plus flatteuſes qui ſeroient ſurvenues. „ D'ailleurs ſouverainement éloigné de tout faſte, il n'é- „ toit point de ceux qui ſavent aider à leur propre répu- „ tation, & qui ont l'art de ſuggérer tout bas à la Renom- „ mée, ce qu'ils veulent qu'elle répéte tout haut avec ſes „ cent bouches. Cependant le vrai avoit percé à la lon- „ gue, & Mr. Geoffroy étoit bien connu. Dans les gran- „ des affaires de Médecine, ceux qui s'étoient ſaiſis des „ premiers poſtes, l'appelloient preſque toujours en con- „ ſultation, il étoit ſeul dont tous les autres vouloient „ emprunter les lumiéres."

(5) Ibid. p. 134. 135.

[E] *Dans l'exercice de laquelle il ſe diſtingua comme il faiſoit en tout.* Son Hiſtorien nous apprend (6) qu'il entreprit de dicter à ſes Auditeurs toute l'Hiſtoire de la Matiére Médicinale, ſur laquelle il avoit amaſſé depuis long-tems de grandes proviſions. „ Tout le Régne Minéral a „ été expédié, c'eſt-à dire tous les Minéraux, qui ſont en „ uſage dans la Médecine, & c'eſt ce qu'on a jugé juſqu'à „ préſent de plus recherché ſur ce ſujet, de plus certain, „ & de plus complet. Il en étoit au Régne Végétal, & „ comme il ſuivoit l'Ordre Alphabétique, il en eſt reſté à „ la *Meliſſe*, qui quoiqu'aſſez avancée dans l'Alphabet, „ laiſſe après elle un grand vuide, & beaucoup de regret „ aux Curieux de ces ſortes de matiéres. Il n'avoit point „ touché au Régne Animal, mais du moins tout ce qu'il „ a dicté s'eſt trouvé en très-bon ordre dans ſes papiers, „ & on eſpére que ſa Famille le donnera au Public."

(6) Ibid. p. 133. 136.

☞ GESNER (Salomon) célébre Théologien Luthérien dans le XVI Siécle, nâquit à Boleſlau en Siléſie le 8 de Novembre 1559, de Paul Geſner, Miniſtre de cette Ville & d'Anne Cunrad qui étoit d'une très-bonne famille (a). Il eut le malheur de perdre ſon pere à l'âge de ſix ans, & ſa mere demeura dans une fort triſte ſituation, ayant à peine de quoi vivre; de ſorte qu'elle ſe trouvoit hors d'état de ſatisfaire aux déſirs de ſon mari, qui lui avoit recommandé en mourant de faire étudier ſon fils. Deux perſonnes charitables de Tropau ſuppléérent heureuſement à ſes beſoins, & il commença ſes études dans ce lieu (b). Après y avoir demeuré quelque tems, il retourna à Boleſlau, où Mathias Hilwig ſe chargea de ſon inſtruction, & l'aida même de ſes libéralités. La famine qui déſola quelque tems après, non ſeulement la Siléſie, mais encore toute l'Allemagne, fit naître de nouveaux obſtacles à ſes études, & le réduiſit aux derniéres extrémités [A]. Au bout de trois ans de miſére, il alla à Breſlau dans l'eſpérance d'y continuer ſes études; mais la pauvreté avec laquelle il eut encore à lutter, & le changement fréquent de Maîtres, au ſervice deſquels il fut contraint de ſe mettre, lui firent enfin prendre la réſolution de renoncer à l'étude, & de ſe mettre chez un Orfévre, pour en apprendre le métier. Heureuſement pour lui l'Orfévre ſe trouva un homme de bon ſens, qui le trouva plus propre aux Lettres qu'à un métier, il lui donna ſes enfans à inſtruire (c). Geſner ne négligea

(a) Melch. Adam. *Vit. Theol. Germ.* p. 111. Edit. in-fol.

(b) Idem ibid.

(c) Idem ibidem.

[A] *La famine . . . . . le réduiſit aux derniéres extrémités.* N'ayant aucune reſſource, il ſe réſolut à mendier ſon pain plutôt que de renoncer à ſes études. La famine augmenta à un tel point qu'il fut réduit à ſe nourrir non ſeulement de pain d'orge, d'avoine, de gland, mais de pain de ſon; mais bien loin de perdre courage, la miſére fut pour lui un puiſſant aiguillon, enſorte qu'il ne laiſſa pas de faire des progrès dans ſes études. *Sed ne ſic quidem ſpem omnem abjecit* Geſnerus; *quin extremum illud paupertatis ſolum arripere, & mendicando panem oſtiatim quærere maluit, quam ſtudiis nuncium remittere. Creſcente autem annona penuria, res eò tandem devenit, ut panem non modò ex avena, hordeo, glandibus piſtum; ſed meré furfuraceum latranti ſtomacho, objicere neceſſum haberet . . . . durum hoc pauperiatis onus ſtimulus ipſi ac incitamentum fuit ſummo annitendi ſtudio, ut in literis & pietate in dies proficeret* (1).

(1) Melch. Adami *Vit. Theol. Germ.* p. 112. Edit. in-fol.

gea pas une ſi belle occaſion, qui lui fourniſſoit le moyen de continuer ſes études. Il s'appliqua aux Langues Latine, Grecque, & Hébraïque; il étudia la Logique, l'Eloquence, les principes de la Sphére, il ſe trouva auſſi de la diſpoſition pour la Poëſie. Son talent ne lui fut pas inutile, il lui procura des préſens de quelques perſonnes pour leſquelles il avoit fait des vers, & par ce moyen il ſe trouva en état d'acheter quelques Livres. Comme il ne cherchoit pas à demeurer à Breſlau, il amaſſa une petite ſomme, & en l'année 1576 il ſe rendit par la Bohéme à Strasbourg, où après avoir ſubi un examen il fut reçu dans la premiére claſſe. Au bout de quelque tems le Sénat de la Ville lui donna une place d'Ecolier dans le Collége de *Guillaume* (*d*). Il jouït de ce bénéfice pendant cinq ans, qu'il employa à étudier la Philoſophie, les Mathématiques, les Langues Orientales, & la Théologie; il s'exerça auſſi à la prédication (*e*). Ces cinq années finies, il en demeura encore une à Strasbourg aux dépens d'un jeune Seigneur Livonien, qui s'étoit rendu ſon diſciple; dans cet intervalle il ſe fit recevoir Maître-ès Arts en 1583, à l'âge de vingt-quatre ans. Il paſſa alors en Pologne, où il demeura pluſieurs mois auprés de quelques enfans de qualité, qu'il s'étoit chargé d'inſtruire. Le déſir de perfectionner ſes connoiſſances, lui fit quitter la Pologne pour viſiter encore les Académies; il retourna à Breſlau dans le deſſein de repaſſer à Strasbourg; pendant ſon ſéjour dans la premiére de ces Villes, il fut connu d'André Dudith, Conſeiller Impérial, qui l'engagea ſous des conditions honnêtes de ſe charger de l'éducation de ſon fils aîné [*B*], auprés duquel il demeura quelque tems. En 1585 il fut rappellé à Boleſlau pour ſuccéder à Mathias Hilwig Recteur de cette Ville, dont il épouſa auſſi la Veuve l'année ſuivante. Quatre ans aprés, en 1589, il quitta ce poſte pour être Recteur du Collége de Stettin. Il eut dans cette Ville des diſputes ſur divers points de Religion avec Joachim Stygius Diacre de l'Egliſe Collégiale de Ste. Marie, qui étoit dans les principes des Réformés; & comme l'air du bureau ne lui étoit pas favorable, il accepta en 1592 la vocation qu'on lui adreſſa de Stralſund de Miniſtre adjoint, & de Régent de l'Ecole. Au bout de ſept mois, il fut appellé à Wittemberg pour y remplir une Chaire de Théologie; il accepta cet emploi avec d'autant plus de plaiſir, que l'air & la maniére de vivre de Stralſund ne convenoient point à ſon tempérament. Avant que de ſe rendre à Wittemberg il paſſa à Stettin, où le différend qu'il avoit eu avec Stygius ayant été examiné par ordre du Prince Jean Frédéric, on lui donoa des témoigoages honorables de doctrine & de mœurs. Il arriva à Wittemberg le 16 May 1593, & s'y fit recevoir Docteur en Théologie le 10 d'Août ſuivant. A peine eut-il commencé ſes fooctions, qu'il eut de grandes diſputes avec Samuel Huber ſur la Prédeſtination univerſelle [*C*]. En 1595 il fut chargé de prêcher dans l'Egliſe du Château:

(*d*) Idem ibid.

(*e*) Idem p. 111.

[*B*] *André Dudith . . . . . l'engagea ſous des conditions honnêtes à ſe charger de l'éducation de ſon fils aîné.*] Melchior Adam nous apprend (2) que ce fut pendant ce tems-là qu'il compoſa ſon Commentaire ſur le Livre de Ciceron de *Fato*, qu'il fit imprimer quelques années aprés à Wittemberg ſous ce titre: *M. T. Ciceronis Liber de Fato, Commentatione Logica explicatus per Solom. Gesnerum. Acceſſit ad calcem libri Explicatio quorundam locorum Ariſtotelis de Providentia Dei.* Wittemb. 1594 in-8.

(2) Ibid. p. 111.

[*C*] *Il eut de grandes diſputes avec* Samuel Huber *ſur la Prédeſtination Univerſelle.*] Comme c'eſt ici une de ces diſputes particuliéres, nées dans le ſein du Luthéraniſme, elle eſt moins connuë que d'autres, ainſi le Lecteur ne ſera pas fâché d'en trouver ici l'Hiſtoire en abrégé. *Samuel Huber* étoit Suiſſe de Nation, né dans le Canton de Berne (3), où il fut pendant quelque tems Miniſtre; ſon pere l'ayant élevé dans les principes du Luthéraniſme, il attaqua en 1587 la doctrine des Réformés, ce qui lui fit perdre ſa Cure, & le fit mettre en priſon. Lorſqu'il eut été élargi il ſe retira en Suabe chez les Luthériens, & il publia à Tubingue dans des Theſes publiques les ſentimens, dont nous parlerons dans la ſuite, & auxquels les Théologiens de cette Univerſité ne trouvérent pas à redire. Ayant été appellé à Wittemberg il y trouva plus d'oppoſition, ſes Collégues Gilles Hunnius, Polycarpe Lyſerus, & notre Geſner l'attaquérent vivement, & la diſpute coura à Huber ſa charge de Profeſſeur. Il s'agiſſoit de le Prédeſtination. Huber pour éviter le Particulariſme, enſeignoit un Univerſaliſme qui s'étendoit juſques ſur l'Election, ſoûtenant que *Dieu a élu tous les hommes à la Vie Eternelle ſans aucun égard à leur Foi.* Mais que les Impénitens & les Incrédules empêchent par leur endurciſſement l'exécution des Conſeils de Dieu. Pour mettre mieux au fait de ſon ſentiment, nous allons rapporter ſes propres termes dans ſa Confeſſion qu'il publia à Urſel en 1595 ſous le titre ſuivant: *Conſtante Confeſſion du Docteur* Samuel Huber, *Si Dieu par le moyen de ſon fils bien-aimé Jéſus-Chriſt n'a délivré de la mort, & élu & ordonné à la vie & au ſalut qu'un petit nombre de perſonnes, ou en général tous les hommes.* Voici comment il s'exprime dans cet Ecrit (4). „ Moi Docteur *Samuel Huber*, j'ai toujours cru, enſeigné, & conſolé, & je crois, enſeigne, & conſeſſe encore fermement, que „ Dieu a envoyé ſon fils à tout le Genre-Humain pour en „ être le Sauveur; que ce fils de Dieu par ſes ſouffrances „ emêres & par ſa mort a délivré tous les hommes du péché & de la mort, afin qu'ils puſſent tous avoir la vie „ & être ſauvés. Je conſeſſe donc, qu'il n'e abſolument „ exclus perſonne dans ſon Conſeil, comme auſſi qu'il e „ donné à ſon fils tous les hommes, & a cherché & ſouhaité par lui le ſalut de tous. Je conſeſſe par cela même auſſi, comme le dit St. Paul, Epheſ. 1. *que Dieu „ nous a élus en* Jéſus-Chriſt *avant la fondation du monde, „ afin que nous fuſſions ſaints & ſans reproche devant lui*; „ que dans ce deſſein il ne s'eſt pas borné à élire en ſon „ fils quelques perſonnes, un petit nombre d'hommes „ choiſis, mais que comme Jéſus-Chriſt eſt un Sauveur „ Univerſel, qui eſt venu au monde pour ſauver les pécheurs, pour donner la vie au monde, & pour nous faire vivre ſaintement d'une vie éternelle & bienheureuſe; Dieu auſſi e élu & ordonné à la Vie & au Salut par ſon fils tous les pécheurs, c'eſt-à dire tous les hommes. „ C'eſt-là ce que je crois de Dieu & de ſon parfait Conſeil „ de grace, qu'il e eccompli par ſon fils, & c'eſt ce que je „ ſoûtiens contre tout le monde." Il ajoûte enſuite (5): „ Je crois & conſeſſe de plus, comme je l'ai toujours „ cru, enſeigné & conſeſſé, que lorſqu'on enſeigne, & „ annonce ce Conſeil général de grace aux hommes, ſelon que Jéſus-Chriſt a ordonné de le prêcher par tout „ le monde, les hommes ſe partagent en deux Claſſes, „ les Croyans & les Incrédules; les uns ſuivent ce à „ à quoi Dieu les e élus & les appelle, & obtiennent infailliblement, par la foi, le ſalut, auquel ils ont été „ élus en Jéſus-Chriſt, ils deviennent Saints & heureux. „ Enfans & Héritiers de Dieu en Chriſt, en qui, comme „ le dit St. Paul, Dieu nous a adoptés pour ſes Enfans. „ Les autres, & c'eſt hélas! le plus grand nombre, ne veulent point entendre à l'*Evangile*, ou s'ils l'écoutent, ils „ le mépriſent, ils le perſécutent même d'abord; & par un „ effet de leur propre malice, ils ne veulent pas ſuivre ce „ à quoi ils n'ont pas été moins élus & prédeſtinés en Jéſus-Chriſt, que les premiers. Ainſi tous ceux qui compoſent cette Claſſe, qui comprend tous les Pécheurs impénitens, *Juifs*, *Turcs*, *Allemands*, *Wallons*, *François*, *Chrétiens* & *Infidéles*, tous ceux dis-je de cette Claſſe, „ n'acceptant point ce qui leur e été acquis & deſtiné par „ Jéſus-Chriſt, périſſent & ſe damnent, comme ils mentent tous dans l'impénitence, ils ſont tous éternellement „ damnés. Cette Condamnation éternelle vient auſſi ſur „ eux à cauſe de leur incrédulité, c'eſt à dire, parce qu'ils „ n'ont pas écouté & ſuivi la voix de Dieu qui les avoit „ délivrés de la mort, & prédeſtinés à la vie par Jéſus-Chriſt. Ainſi leur perte vient d'eux mêmes, & non d'eucun deſſein ſecret du Conſeil de Dieu; & il ne faut pas „ s'imaginer que Dieu les ait exclus par un Decret particulier, de la Communion de Jeſus-Chriſt, & de la Vie „ en Chriſt, & qu'il ait fait un choix particulier de ceux „ qu'il avoit deſſein de ſauver, en abandonnant & rejettant „ pour toute l'éternité les autres. L'Ecriture ne parle „ point du tout d'une telle Election; elle déclare au contraire que Jéſus Chriſt iſſu du ſein de Dieu, a été envoyé „ pour être le Sauveur de tout le Genre-Humain, n'y e„ yaut perſonne d'oublié dans le Conſeil & le Decret de „ Dieu. Voilà ce que porte & ce qu'enſeigne l'Evangile „ par-tout." J'avoué qu'il me paroît, qu'on e dit avec raiſon, en parlant de ce Syſtême, que *dans le fond il ne différoit peut être qu'en apparence de la Doctrine commune des Luthériens* (6). Toute la différence qu'on peut y trouver ſe réduit à ceci, c'eſt que le Docteur Huber poſe une Election Univerſelle indépendante de la préviſion de le Foi; mais qu'on examine avec attention ſa doctrine, telle qu'il l'expoſe, & l'on ne pourra diſconvenir qu'elle ne doit point révolter ceue qui ſoutiennent, que Dieu veut généralement le ſalut de tous les hommes; & qu'il n'n point élu à le Grace & à le Gloire certains hommes par un Decret abſolu; qu'il a fourni à tous les hommes des moyens ſuffiſans pour parvenir au ſalut; & que le différence qu'il y e entre celui qui croit & celui qui demeure infidéle, vient de ce que le fidéle ſe laiſſe vaincre au St. Eſprit, & que l'Infidéle lui réſiſte. Il ſeroit à ſouhaitter qu'on eût un peu moins diſputé ſur ces matiéres, & que la Curioſité humaine eut reſpecté le profondeur des Deſſeins d'un Dieu, doot les voyes ſont & ſeront toujours à bien des égards impénétrables.

(3) Godfried Arnold *Kerkelyke Hiſt.* T. II. c. 10. § 1 & 2 Amſt. 1701. in fol.

(4) Idem § 2.

(5) Idem § 3.

(6) Voy. *Bibl. Germ.* T. XVII. p. 126.

[*D*] *On*

teau: il eut pendant quelque tems l'inſpection des Penſionnaires Electoraux, pendant les neuf derniéres années de ſa vie il fut auſſi Aſſeſſeur du Conſiſtoire Eccléſiaſtique: il eut l'honneur d'être deux fois Recteur de l'Univerſité, & pluſieurs fois Doyen de la Faculté de Théologie (*f*). En l'année 1604 ſa ſanté commença à ſe déranger tout-à-fait; le 9 Janvier 1605 il ſe rompit une veine dans les poûmons, ce qui lui cauſa un crachement de ſang; il mourut le 7 Février dans de grands ſentimens de piété, & en exprimant ſon attachement au Luthéraniſme. Il fut enterré dans l'Egliſe du Château de Wittemberg, où l'on mit ſur ſon tombeau une Epitaphe [*D*]. Il a compoſé un grand nombre d'Ouvrages [*E*]. Il étoit d'une taille médiocre, d'une couleur pâle, d'un tempérament aſſez délicat, d'une ſimplicité décente dans ſes habits; ſobre, & réglé, dormant peu ſur-tout dans les derniers tems de ſa vie; il avoit l'eſprit pénétrant, la mémoire ſi heureuſe, qu'il poſſédoit preſque tous les Peres, incapable de flatterie & de diſſimulation, il en étoit ennemi déclaré, & il aimoit la vérité & la candeur (*g*).

(*f*) Idem ibid.

(*g*) Idem P. 111.

[*D*] *On mit ſur ſon tombeau* (dans l'Egliſe du Château de *Wittemberg*) *une Epitaphe.*] La voici: *Pietati & Memoriæ Rev. & Cl. Viri* SALOMONIS GESNERI, *Boleſlavia Sileſii SS. Theologiæ Doctoris & Profeſſoris, in Schola quidem annos* XII. *legendo ac diſputando; in Templo hoc annos decem concionando, utrinque fide & induſtria Opt. Max. qui ingenio, doctrina, judicio, eloquentia, zelo religionis, & vitæ integritate, par ſummis ævi ſui Theologis: Monumentis de Doctrina Chriſtiana ediitis nomini ſuo famam, pietate domum æternam ſibi vivus curavit. Hæredes hoc quod eſt e Saxo P. C. Defuncto* VII *Idus Februarii ætatis ſuæ.* 46, *Chriſti* 1705.

[*E*] *Il a compoſé un grand nombre d'Ouvrages.*] Ses Ouvrages conſiſtent en Traités, Diſſertations, Harangues, Commentaires, & Sermons. On a de lui les *Traites* ſuivans I. Une Réfutation des ſentimens de Huber, publiée ſous ſon nom & ſous celui de ſes deux Collégues Hunnius & Lyſerus ſous ce titre: *Ægidii Hunnii, Polycarpi Lyſeri, & Samuelis Gefneri Controverſiæ inter Theologos Wittembergenſes de Regeneratione & Electione Explicatio; cum refutatione argumentorum quæ Samuel Huberus pro aſſertione ſuæ opinionis hactenus protulit.* Francfort 1594 in-4. II. *Orthodoxa Confeſſio de Perſona & Officio Chriſti, ex ſolido Dei Verbo extracta.* Wittemberg 1595 in 8. III. *Meditatio generalis Pſalterii, in qua de dignitate, uſu, argumento, & connexione Pſalmorum diſſeritur.* Wittemb. 1597 in-8. & avec ſon Commentaire ſur les Pſeaumes. IV. *De Conciliis Libri duo, quorum primus generalem tractationem, ſecundus hiſtoricam narrationem omnium Conciliorum continet.* Wittemb. 1600 in-8. V. *De Conciliis Libri duo poſteriores Elenctici, refutationem duorum Bellarmini librorum de Conciliis continentes,* Wittemb. 1601 in-8. & les quatre Livres enſemble en 1617. VI. *Compendium Doctrinæ Cæleſtis, ſeu brevis præcipuorum locorum S. Theologia explicatio.* Wittemb. 1606 in-8. & à Hambourg 1609 in-douze. Ses *Diſſertations* ou *Diſputes* ſont en fort grand nombre: I. *De Eccleſia triumphante in Cœlis, Diſputationes duæ; una de Sanctorum beatitudine, altera de eorum cultu.* Wittemb. 1595 in-4. II. *Diſputationes* XVII *pro Chriſtianæ Concordiæ libre.* Wittemb. 1595 in-4. III. *Diſputationes* XXXVIII *in Geneſin.* Wittemb. 1595. 1604. 1613. 1629. in-4. IV. *Diſputationes tres de Turca.* Wittemb. 1596 in-4. V. *Theſes de Sacramentis in genere.* Ibid. 1596 in-4. VI. *Diſputationes de Papiſmo Calviniſmorum dogmatico, item de Calviniſmorum Papiſmo practico.* Ibid. 1597 in-4. VII. *Diſputationes duæ contra Judocum Naum.* Ibid. 1597 in-4. VIII. *Diſputatio præparatoria de Conciliis.* Ibid. 1600 in 4. IX. *Danieli Prophetæ diſputationibus* XII *& Præfatione Chronologica brevitèr explicatus.* Ibid. 1601. 1606. 1635. in-4. Ces Diſſertations peuvent être miſes au rang de ſes Commentaires. X. *Diſputationes* XVIII *pro Examine Concilii Tridentini à Martino Chemnicio conſcripto.* Wittemb. 1602 in-4. XI. *Diſputatio de Traditionibus.* Ibid. 1602. in 8. XII. *Diſputatio de dicto Chriſti,* Tu es Petrus *&c. contra Primatum Papæ.* Wittemb. 1604 in 4. Les *Harangues* qu'on a de lui ſont les ſuivantes. I. ſur l'excellence des Pſeaumes, *De Pſalmorum dignitate Oratio Inauguralis.* Wittemb. 1593 in 8. il prononça cette Harangue en prenant poſſeſſion de la Chaire de Théologie. II. *Oratio de tribus ſummis beneficiis Academiæ Wittebergenſi divinitus collatis.* Witteb. 1601. in-4. III. *Oratio funebris in Obitum Frederici Wilhelmi Saxoniæ Ducis.* Ibid. 1602 in-douze. IV. On peut mettre parmi les Harangues le Sermon qu'il prononça en Allemand ſur la mort de Gilles Hunnius ſon Collegue. Wittemb. 1603 in 4. Il a publié auſſi des *Commentaires*, & on en a donné quelques-uns après ſa mort. I. *Paraphraſis & Explicatio in Nahum Prophetam.* Wittemb. 1604 in-8. II. *Commentarius in Pſalmos,* Ibid. 1605 in fol. Et en 1609, 1629, & 1665. III. *Prælectiones in Jeſaiæ Prophetæ Capita priora* XIV, *& Caput* LIII. Wittemb. 1609 in-8. IV. *Commentarius in Prophetam Joel; edente Paulo Gefnero.* Ibid. 1614. in 4. V. *Commentarius in Obadiam.* Ibid. 1618. in-8. Ses *Sermons* ſont tous en Allemand, excepté ceux qui ſont ſur la Paſſion, & qui ont paru ſous ce titre. I. *Johannis Bugenhagii Paſſio Jeſu-Chriſti ex IV Evangeliis, concionibus explicata a Salom. Gefnero.* Wittemb. 1600, & 1619. in-8. Les ſuivans ſont en Allemand. II. *Quinze Sermons contre les Turcs ſur les Ch.* XXXVIII *&* XXXIX *d'Ezéchiel.* Wittemb. 1596 in 4. III. *Trois Sermons.* Ibid. 1599 in-4. IV. *Sermon ſur le Pſ.* CXXII *prononcé à l'occaſion du Jubilé de l'Univerſité de Wittemberg.* Ibid. 1602. in-4. V. *Deux Sermons ſur le Pſ.* CXXXIII *& ſur le Fils de la Veuve de Naim.* Ibid. 1604 in-4. VI. *Cinq autres Sermons.* Ibid. 1605 in-4. Je ne ſai ſi l'on doit mettre au rang des Sermons ce qui ſuit, *Explicatio dicti* II Timoth. III. 16. Wittemb. 1602 in-8. Outre les Ouvrages que nous venons de marquer, il a auſſi mis une Préface & de petites Notes au Commentaire de St. Jérôme ſur Oſée, qu'il publia avec une double Verſion Latine, à Wittemberg en 1601 in-8. Il mit auſſi une Préface à un Ouvrage de Jean Verſor ſur la Philoſophie d'Ariſtote. Nous avons indiqué ci deſſus ſon Commentaire ſur Ciceron de *Fato.* Enfin il y a encore de lui deux Piéces en Allemand; *Averiſſement aux Etats de Siléſie, d'être en garde contre les Calviniſtes.* Wittemb. 1602 in 8. Geſner n'étoit rien moins que pacifique en matiére de Religion, il attaqua toujours vivement les Luthériens mitigés, qui s'approchoient des Réformés, & ſa diſpute avec Huber prouve auſſi qu'il n'étoit point ſouffrant à l'égard de ceux qui s'éloignoient d'une autre maniére de ce qui ſelon lui conſtituoit l'Orthodoxie. L'autre Piéce Allemande a pour titre: *Réfutation ſolide de l'Apologie de Martin Moller ſur ſon Livre intitulé,* Ptaxio Evangeliorum. *Wittemb.* 1602 in 8.

GILBERT (GUILLAUME) célébre Philoſophe & Médecin Anglois dans le XVI. Siécle, naquit à Colcheſter [*A*] dans la Comté d'Eſſex (*a*), & étoit fils de Jérôme Gilbert (*b*). Il étudia à Oxford & à Cambridge, mais on ignore par laquelle des deux il commença (*c*). Aprés avoir achevé ſes études, il alla voyager dans les Pays Etrangers, où l'on croit qu'il ſe fit recevoir Docteur en Médecine. A ſon retour, comme il étoit fameux pour ſon ſavoir, & ſa grande habileté dans la Philoſophie & dans la Chimie (*d*), & par ſon *Traité ſur l'Aiman* [*B*], il devint Membre du Collége des Mé-

(*a*) Fuller's *Worthies in Eſſex.*

(*b*) Wood *Athen. Oxon.* Vol. I. Col. 321.

(*c*) Idem ibid.

(*d*) Idem ibid.

[*A*] *Né à Colcheſter.*] Joſeph Scaliger dans une Lettre à David Rivaldus à Flurentia, du 16 Avril 1604 (1) le qualifie mal *Glocestriensis.*

(1) *Vide* Jol. Scaligeri *Epiſt.* L. II. *Epiſt.* 200. p. 410. Edit. Franc. 1628 in-8.

[*B*] *Son Traité ſur l'Aiman.*] Il parut à Londres en 1600 in-fol. ſous ce titre: *De Magnete, magneticiſque Corporibus, & de magno Magnete Tellure.* L'Auteur fit un *Appendix* de ſix ou huit feuilles pour cet Ouvrage; mais Mr. Wood (2) ne ſait s'il a été imprimé ou non. Mylord Bacon (3) l'appelle un Ouvrage *travaillé & fondé ſur l'Expérience*; & il le loue extrêmement en divers endroits de ſes Ecrits. Nath. Carpenter dit (4) „ qu'on n'avoit eu aucune connoiſſance certaine & ſatisfaiſante des propriétés de l'Aiman, juſqu'an tems qu'il plût à Dieu de ſuſciter un de „ nos Comptriotes, ſavoir le Docteur Gilbert, qui s'eſt „ frayé des routes nouvelles dans la Philoſophie, & s'eſt „ acquis une gloire immortelle par ce moyen, s'étant éri„ gé ſur l'Aiman un magnifique trophée qui tranſmettra „ ſon nom à la poſtérité." Le P. Rapin (5) remarque que le Docteur Gilbert a mieux expliqué les Phénoménes de l'Aiman, qu'aucun autre Ecrivain. Joſeph Scaliger, dans la Lettre citée ci-deſſus, renvoye à notre Auteur ſur la matiére de l'Aiman, mais il ajoûte, que Gilbert a plûtot montré ſon ſavoir, qu'il n'a expliqué la nature de l'Aiman, & que lui Scaliger eſt plus incertain que jamais ſur ce ſujet. *Conſulendi ſunt qui de Magnete ſcripſerunt, præſertim* Guilelmus Gilbertus *Glocestriensis, Philoſophus & Medicus Londinenſis, qui ante triennium tres ampliſſimos Commentarios de eâ re edidit, quibus magis mihi probavit doctrinam ſuam, quam Magnetis naturam. Nam incertior ſum quàm dudum.* Dans un autre Lettre addreſſée à Iſaac Caſaubon, & écrite de Leyde en 1604 (6) il s'exprime en ces termes: *Quidam Anglus ante triennium Libro de Magnete edito nihil expectatione ed, quam excitarat, protulit:* c'eſt-à-dire „ Certain Ecrivain Anglois, qui a publié il y a trois ans un „ Livre ſur l'Aiman, n'a point du tout répondu à l'attente qu'il avoit donnée." Le Docteur George Hakewill (7) donne à l'Ouvrage du Docteur Gilbert le titre d'Ouvrage *ſavant*, & il remarque „ qu'il paroît croire, que „ *Paul de Veniſe* a apporté l'uſage de la Bouſſole de la Chine. „ *Ojorius* dans ſon Diſcours ſur les Actions du Roi Emanuel en fait honneur à *Gama*, & aux *Portugais* ſes Com„ patriotes, prétendant qu'ils en furent redevables à un „ Pirate barbare, qu'ils prirent ſur les mers autour du Cap „ de Bonne Eſpérance. *Goropius Becanus* de ſon côté croit „ pouvoir encore avec plus de raiſon en donner la gloire „ aux Allemands, parce que les trente-deux rhumbs du Vent „ ſur

(2) *Athen. Oxon.* Vol. I. Col. 321.

(3) *De Augm. Scient.* Lib. II. c. 13.

(4) *Geography delineated forth in two Books, containing the Sphærical and Topical Parts thereof.* L. I. c. 1.

(5) *Réflex. ſur la Phyſique* § 9.

(6) Joſeph Scaliger *Epiſt.* L. I. Epiſt. 90. p. 132.

(7) *Apologie or Declaration of the Power and Providence of God in the Government of the World.* L. III. c. X. Sect. 4 p. 204 Lond. 1630 in-fol.

decins à Londres, & Médecin ordinaire de la Reine Elisabeth, qui avoit une si haute estime pour lui, qu'elle lui accorda une pension annuelle pour l'encourager dans ses études. Outre l'Ouvrage susmentionné, il en a fait un autre, intitulé, *De Mundo nostro sublunari Philosophia nova* imprimé à Amsterdam en 1651 in-4. sur un Manuscrit de la Bibliothéque du Chevalier Guillaume Boswell. Il y a un Manuscrit de cet Ouvrage dans la Bibliothéque du Roi (*e*). Il mourut l'Eté de l'année 1603, ayant toujours vécu dans le Célibat (*f*). Il fut enterré à Colchester dans l'Eglise de la Trinité, qui étoit la Paroisse où il étoit né. Il donna par son Testament au Collége des Médecins sa Bibliothéque, ses Globes, ses Instrumens, & son Cabinet de Mineraux; cette partie de sa dernière volonté fut exactement suivie par ses freres, *Guillaume* (c'est ainsi qu'il est nommé dans le Testament) Procureur de la Cour des Arches, *Jérôme*, *Ambroise*, & *George*, qui furent ses héritiers (*g*). On voit par son portrait, qui est dans la Gallerie des Ecoles à Oxford, qu'il étoit d'une taille avantageuse, & qu'il avoit l'air agreable. C'est lui qui est le premier Inventeur des deux Instrumens dont les Mariniers se servent pour observer la Latitude de quelque lieu que ce soit, sans voir ni Soleil, ni Lune, ni Etoiles; comme il paroît par le Livre de Mr. Thomas Blondeville imprimé à Londres en 1602 in-4. sous le titre de *Théorie des Planétes, avec la Construction de deux Instrumens pour les Mariniers pour trouver la Latitude sans voir ni Soleil, ni Lune, ni Etoiles, inventés par le Docteur Gilbert.* Le Chevalier Kenelme Digby (*b*) appelle notre Auteur „ un admirable Observateur de la nature de l'Aiman". Et il dit, que tant lui que le Docteur Harvey „ mettent la Nation Angloise en droit de prétendre, „ même dans ces derniers tems, à la Couronne en fait des Connoissances Philosophiques solides, „ comme elle y avoit pu prétendre depuis plusieurs siécles pour la subtilité des spéculations Théologiques". Mr. de Peiresc regrettoit beaucoup de n'avoir pas connu, pendant qu'il étoit en Angleterre, le Docteur Gilbert, & Mr. Thomas Lydiat, Mathématicien & Chronologiste (*i*). Et le Docteur Barrow (*k*) le représente, conjointement avec Galilée, Gassendi, Mersenne, & Descartes, comme ressemblant aux Anciens pour la sagacité & la subtilité d'Esprit, & les égalant presque à cet égard.

(*e*) Voy. le Catalogue des Manuscrits de la Bibliotheque du Roi par *David Casley*. 20. T. XI. p. 412. Lond. 1734. in-4.

(*f*) Wood *ubi supra.*

(*g*) Wood *ubi supra.*

(*b*) *Treatise of Bodies* c. 20.

(*i*) Gassendus in *Vita Peireskii* L. II. p. 22. Hagæ Comitum.

(*k*) *Opusc.* col. p. 27.

„ sur la Boussole ont dans toutes les Langues des noms Allemands. Mais *Blondus*, suivi en cela par *Pancirolle*, tous „ deux Italiens, prétendent que l'Italie ne doit pas céder „ à cet égard aux autres Pays; ils soutiennent qu'on en „ a fait la découverte il y a trois-cens ans à Malphis ou „ Melphis dans le Royaume de Naples, dans la Campanie, nommée aujourd'hui *Terra di Lavorador*; mais pour „ ce qui est de l'Inventeur, l'un ne le nomme point, & „ d'autre assure qu'il est inconnu: cependant *Salmuth* sur „ l'autorité de Cæsar, & *Gomara*, le nomment hardiment „ *Flavius*, & *du Bartas* en fait autant." Mr. Wood nous apprend (8), que Mr. Guillaume Barlow (9) Maître-ès-Arts, Prébendier de Winchester, Recteur d'Easton proche de cette Ville, & Archidiacre de Salisbury (10), fils du Docteur Guillaume Barlow Evêque de St. David, & ensuite de Chichester, *avoit connu l'Aiman vingt ans avant que le Docteur* Gilbert *publiât son Livre sur ce sujet, & que par cette raison ceux qui le connoissoient le regardoient comme supérieur au Docteur* Gilbert, *ou du moins comme égal à lui, pour la recherche & la découverte de plusieurs secrets Magnétiques, rares & curieux.* „ Il est le premier qui ait fait „ une Boussole transparente, & suspenduë, avec un Verre des deux côtés, & une boucle au haut; au lieu que „ le Docteur *Gilbert* ne l'avoit que d'un côté, & sur un „ pied ou pivot. D'ailleurs Mr. Barlow suspendit l'Aiguille dans une Boëte, où avec un poids de deux onces elle peut servir sur mer. En second lieu, il est le premier „ qui ait découvert la difference du fer & de l'acier par „ rapport aux usages Magnetiques, ce qui a comme donné la vie à tous les Instrumens Magnétiques quelcon„ ques. En troisiéme lieu, il est le premier qui s'montré à racommoder & à cimenter les pierres d'Aiman. „ Enfin il est le premier qui ait donné la raison pourquoi, „ une pierre d'Aiman armée doublement soulève un si „ grand poids." Mr. Barlow publia: *Avertissemens Magnétiques, ou Recueil d'Observations & d'Experiences sur la Nature & les Propriétés de l'Aiman*, &c. Londres 1616 in-4. Cet Ouvrage ayant été critiqué par le Docteur Marc Ridley, qui avoit été Médecin des Marchands Anglois en Russie, & depuis premier Médecin du Czar, & enfin un des Elus du Collége des Médecins à Londres, Mr. Barlow publia: *Courte Réponse aux frivoles Remarques de* Marc Ridley, *Docteur en Medecine, sur un Traite intitulé*, Avertissement Magnétique. Londres 1618 in-4. On a aussi de lui, *Le Manuel des Mariniers; contenant les choses les plus importantes qui regardent la Navigation, avec la Description & l'usage de divers Instrumens, faits principalement pour y servir*, &c. Londres 1597 in-4. dédié à Robert Comte d'Essex. Mr. Wood nous apprend (11), que sept ans avant que l'*Avertissement Magnétique* parût, Mr. Barlow en envoya une Copie Manuscrite au Chevalier *Thomas Chaloner*, „ & que celui-ci l'ayant égarée ou gâtée, il lui en envoya „ une autre à sa priére; & qu'ayant été communiquée à „ d'autres personnes, l'Auteur avoit dans la suite rencontré diverses Copies de ses Instrumens Magnétiques, „ avant que son Ouvrage parût, & vu imprimées sous „ d'autres noms plusieurs de ses propositions, qui n'avoient pas été bien comprises par ceux-là même qui se „ les étoient appropriées."

(8) *Ath.* Oxon. Vol. I. Col. 431.

(9) Il est mort le 21 May 1625, comme il paroît par son Epitaphe, qu'on voit dans l'Eglise d'Easton proche de Winchester.

(10) Il avoit été pourvu de cet Archidiaconat le 13 Mars 1614 à la mort du Docteur Rodolphe Prekorsti.

(11) *Ubi supra.*

GLANVILL (Joseph) savant & spirituel Ecrivain du XVII. Siécle, nâquit à Plymouth en l'année 1636; le 19 d'Avril 1652 il entra dans le Collége d'Exeter à Oxford, où il fut sous la conduite de Mr. Samuel Conant (*a*). Le 11 Octobre 1655 il prit le degré de Bachelier-ès-Arts (*b*); au commencement de Juillet 1656 il passa dans le Collége de Lincoln (*c*), où il se fit recevoir Maître-ès-Arts le 29 Juin 1658 (*d*), & vers le même tems il devint Chapelain de François Rous, un des Lords d'Olivier Cromwell, & Prévôt, ou Principal du Collége d'Eaton. Mais Mr. Rous étant mort peu après, Glanvill retourna à Oxford, demeura quelque tems dans le Collége de Lincoln, & devint grand admirateur de Mr. Richard Baxter, & trés-zélé Républicain (*e*)." Après la Restauration il *changea encore*, dit Mr. Wood (*f*) & *devint Latitudinaire.* En 1661 il publia un Livre intitulé, *La Vanité qu'il y a à Décider* [*A*]; il devint Membre de la Société Royale, & ayant pris les Ordres dans

(*a*) Wood *Ath.* Oxon. Vol. II. Col. 662.

(*b*) Idem *Fasti* Oxon. Vol. II. Col. 107.

(*c*) Idem *Ath.* Oxon. ubi supra.

(*d*) Idem *Fasti* Oxon. Col. 225.

(*e*) Idem *Ath.* Oxon. ubi supra.

(*f*) Idem ibid.

[*A*] *Un Livre intitulé*, La Vanité qu'il y a à décider. Le titre entier est; *La Vanite qu'il y a à decider, ou de la Confiance en ses Opinions; prouvee dans un Discours sur l'imperfection & l'incertitude de nos Connoissances & leurs Causes: avec quelques Reflexions sur le* Péripatétisme, *& une Apologie pour la Philosophie. Par* Jos. Glanvill, *Maitre-ès-Arts.* Londres 1661 in-12. Dans l'Epître dédicatoire, adressée à Mr. Joseph Maynard, Bachelier en Théologie, & datée de Cecil-House dans le Strand le 1 Mars 1660, il dit que ce Traité „ est un fruit du hazard, la production „ équivoque de plusieurs desseins différens. Ayant, *dit-il*, „ écrit un Discours sur l'*Immortalité de l'Ame*, dont je „ vous ai parlé ci-devant, je me proposois d'y faire une „ Préface, destinée à combattre l'*Enthousiasme*, & à défendre l'*usage de la Raison* en matiére de *Religion*; je ne „ comptois pas que mes Réflexions sur ce sujet rempliroient plus d'une feuille, mais s'étant accrues jusqu'à en „ remplir quatorze, comme cela étoit trop long pour une „ Préface, on me conseilla de les faire imprimer à part. „ Surquoi ayant repris la plume, pour faire quelques additions au commencement, dans les endroits où j'avois „ été le plus concis, insensiblement mon travail s'est accru jusqu'à former ce Traité, qui implore votre protection, tandis que les deux premiers sont relegués dans „ l'obscurité de mon Cabinet; le dernier étant devenu „ moins nécessaire, par le retour heureux & tant souhaité de sa Majesté; & le premier par le travail plus approfondi du savant Docteur *H. More.*" Il assigne, dans ce Traité, diverses Raisons de l'imperfection des Connoissances humaines. 1. La profondeur & par cela même la difficulté de la Science. 2. Parce que nous ne pouvons rien concevoir, que par la proportion que les choses ont avec nos sens (1). 3. Que nos sens sont trompeurs (2). 4. Les impostures de l'Imagination (3). 5. La précipitation de notre Esprit (4). 6. L'intérêt que nos Passions ont à nous faire jugemens (5). Il fait ensuite différentes Réflexions sur la Philosophie Péripatéticienne, & il remarque qu'elle est remplie de chicanes, & qu'elle ne donne point un sens fixe aux termes; qu'elle ne rend aucune raison des Phénoménes, qu'elle est peu propre à conduire de nouvelles découvertes; & n'en a fait aucune; qu'à divers égards elle est impie & contradictoire. Il allégue pour le prouver (6), qu'Aristote soûtient que la Résurrection est impossible; que Dieu comprend toutes choses; que le Monde est de toute éternité; qu'il n'y a point de Forme substantielle, qui ne meuve quelque Orbe; que le premier Moteur

(1) Cap. 7.

(2) Cap. 8.

(3) Cap. 21.

(4) Cap 22.

(5) Cap. 23.

(6) Cap. 18. p. 183 &c.

dans l'Eglise Anglicane, le Chevalier Jacques Thynne le nomma au commencement du mois de Novembre 1662 à la Cure de Frome-Selwood dans la Comté de Somerset, à la place de Mr. Jean Humphrey, dépouillé de ce Bénéfice pour cause de Non-conformité (*g*). La même année il publia son Ouvrage intitulé *Lux Orientalis* [*B*], & en 1665 un autre sous le titre de *Scepsis Scientifica* [*C*]; l'année suivante parurent ses *Considérations Philosophiques sur les Sorciers & le Sortilège* [*D*]. Le 23 Juin 1666 il

(*g*) Idem ibid.

Moteur produit le mouvement par une éternelle & immuable nécessité; que si le Monde & le Mouvement ne sont pas éternels, Dieu a été oisif. *Gassendi* nous a donné un Catalogue des Contradictions d'*Aristote*, dont nous rapporterons quelques exemples. Ce Philosophe dit dans un endroit, qu'on ne voit point l'étincellement des Planètes, à cause de leur proximité, mais que celle du Soleil levant & couchant vient de son éloignement, & cependant il met ailleurs le Soleil plus proche de nous que les Planètes. Il soutient que les Elémens ne sont point éternels, & tâche de le prouver; & cependant il fait le Monde éternel, & prétend que les Elémens en sont des parties. Dans ses Météorologiques, il dit qu'il ne se produit point de Rosée dans le Vent, & cependant il l'admet ensuite sous celui du Sud, & pas sous celui du Nord. Dans un endroit il définit une vapeur *humide & froide*, & dans un autre, *humide & chaude*. Il soutient que la faculté de *parler* est un *Sens*, quoiqu'auparavant il n'en reconnoisse que cinq. Ici la Nature fait tout parfaitement bien, là elle fait plus de mal que de bien. Quelquefois il se contredit dans une même ligne, comme quand il dit, qu'*un Moteur immobile n'a point en lui de principe de Mouvement*. Mr. Glanvill montre ensuite (7) que l'envie de décider est 1. Un effet de l'ignorance. 2. Qu'elle est accompagnée de passions déréglées, & d'un esprit mal dirigé. 3. Qu'elle cause beaucoup de trouble dans le monde. 4. Qu'elle marque peu de savoir-vivre. 5. Qu'elle retient les hommes dans l'erreur. 6. Et qu'elle marque un esprit borné. Le dernier Chapitre contient une *Apologie de la Philosophie*, qu'il défend contre l'imputation d'irreligion: Il soutient (8). qu'*après la Parole de Dieu il n'y a rien qui contribue davantage à la piété. Et elle n'est pas plus responsable des écarts impies de quelques-uns de ceux qui l'ont cultivée, que la Religion elle-même l'est des criminelles extravagances tant spéculatives que pratiques de quelques uns de ses Sectateurs. C'est un préjugé vulgaire, que la* Philosophie *conduit à l'Athéisme même: mais rien n'est plus mal-fondé, n'y ayant pas de meilleur préservatif contre l'irreligion; & l'on pourroit tout aussi bien dire, que les Médecins ne sont que des Assassins.* Un Athée Philosophe *est tout aussi bien nommé*, qu'un Athée Théologien. Tout cet Ouvrage, ou du moins la plus grande partie, se trouve dans sa *Scepsis Scientifica*, imprimée en 1665 in 4. *Thomas Anglus ex Albiis East Saxonum*, y a répondu dans son Livre intitulé, *Scirt, sive Sceptices & Scepticorum a jure Disputationis Exclusis*. Londres 1663 in-12.

(7) Cap. 2. p. 224 &c.

(8) P. 244.

[*B*] *Son Ouvrage intitulé* Lux Orientalis.] Le titre entier est: Lux Orientalis: *Ou Recherches sur l'opinion des Sages de l'Orient touchant la préexistence des Ames: Servant de Clef pour pénétrer les grands mystères de la Providence touchant le péché & la misère de l'homme*. Londres 1662 In-12. Son nom n'y est point. Il est dédié à *François Willoughby*, Ecuyer. Il rapporte dans ce Traité les différentes Opinions sur l'origine des Ames (9), & il prétend que leur création continuelle est incompatible avec les Perfections divines (10); que la propagation *ex traduce*, est impossible, & fondée sur des raisons foibles & frivoles (11). Il nous appelle ensuite (12) à quitter les *Disputeurs Modernes*, pour consulter les anciens Sages, ces Philosophes d'Orient, qui ont rempli l'Univers du bruit de leur sagesse; & il dit, que ç'a été l'opinion des Brachmanes des Indes, des Mages de Perse, des Gymnosophistes d'Egypte, des Rabbins chez les Juifs, de quelques-uns des Philosophes Grecs & des Peres de l'Eglise Chrétienne, que *les Ames ont toutes été créées d'abord, & qu'en divers tems selon qu'elles l'ont mérité, elles sont envoyées dans ces corps terrestres*. C'est ce dont les Savans d'entre les Juifs ont fait une partie de leur *Cabbale*, & ce qu'ils prétendent avoir reçu de leur Législateur *Moyse*. Notre Auteur observe que l'Ecriture ne dit rien qui soit contraire à cette opinion; que son silence bien loin d'être un préjugé contre cette doctrine, est plutôt une raison qui la favorise; que la préexistence des Ames étoit l'opinion régnante du tems de notre Sauveur (13); que ce n'est pas une raison à alléguer qu'on ne se souvient point de son état antécédent; qu'il suffit de prouver la possibilité de la Pré-existence, toutes les autres Hypothèses étant absurdes & contradictoires; mais que d'ailleurs il y a des raisons positives en faveur de ce sentiment (14); qu'on peut en tirer une de la considération de la Bonté divine, qui fait toujours ce qui est le meilleur (15); que la diversité des inclinations de l'esprit, & des génies en fournit une autre (16). Il fait voir ensuite quel appui y donnent l'Ancien & le Nouveau Testament (17); & ensuite il établit une Hypothèse Philosophique sur la Pré-existence des Ames (18). Il dit dans sa Préface, que son but dans ce Livre n'a *rien que d'innocent, qui est d'exposer une opinion ancienne & probable; qui me paroît*, dit-il, *pouvoir servir à éclaircir & à maintenir les Perfections divines, & par cela même à représenter le Dieu bénit éternellement, comme un objet plus digne d'amour & d'adoration, que ne le font les opinions ordinaires..... car il n'y a rien de plus avantageux à la Religion, que de faire envisager Dieu à ses créatures, comme un Etre infiniment aimable; & c'est ce qu'on ne sait jamais mieux qu'en répandant du jour sur les voyes de sa Providence envers les hommes, & en faisant voir qu'elles sont pleines d'equité, de douceur, & de bonté.* Il prévient ensuite l'objection qu'on peut faire contre son Hypothèse, qu'elle est contraire au *Système de la Théologie Orthodoxe*; il dit, „ qu'elle suppose seulement que Dieu „ a créé toutes les Ames à la fois, comme il a fait les Anges; que quelques unes ont péché & sont tombées comme les autres Esprits Apollats, & ont été précipitées à „ cause de leur désobéissance dans un état de silence & „ d'insensibilité; que la Bonté Divine leur a accordé de „ passer par un nouvel état d'épreuve dans des Corps terrestres, après y avoir été duement préparées; qu'Adam „ a été établi notre Chef & notre Représentant, & que „ s'il eût persévéré dans son état d'innocence & de droiture, nous aurions participé à cette heureuse condition „ dans laquelle il avoit été placé d'abord; mais que sa „ malheureuse chûte & sa désobéissance nous l'ont fait perdre, & nous ont ainsi rendus misérables dans notre „ nouvelle vie dans ces Corps terrestres. Je dis que la „ doctrine de la Pré existence des Ames expliquée de cette „ manière, n'a rien, que je sache, de contraire à la *Théologie commune*; tout allant ici du même train que dans „ nos Systèmes ordinaires, avec cette seule différence, „ que cette Hypothèse décharge la Divinité de toute ombre de dureté & de partialité, puisqu'elle suppose que „ nous avons péché, & mérité toute la misère que nous „ souffrons dans notre état présent, avant que d'y être „ venus; au lieu que le Système qui suppose que nous „ devenons coupables & misérables par le seul péché d'Adam, tandis que nous n'existions point, pas même quant „ à l'Ame, sinon en puissance en la personne de notre premier Pere, semble porter quelque atteinte à la gloire des „ perfections divines ".

(9) Cap. 1.

(10) Cap. 2.

(11) Cap. 3.

(12) P. 34.

(13) Cap. 4.

(14) Cap. 5.

(15) Cap. 6.

(16) Cap. 10.

(17) Cap. 11.

(18) Cap. 14.

[*C*] *Un autre sous le titre de* Scepsis Scientifica.] Tout le titre est: Scepsis Scientifica: *Ou l'Ignorance reconnue, la véritable voye qui mène à la Science, en forme d'Essay, sur la vanité qu'il y a à décider.* Londres 1665 in 4. A la suite de cet Ouvrage on trouve une *Replique aux Objections des savant* Tho. Albius &c. *au* Scire tuum nihil est; *ou Défense de la Vanité de décider de l'Auteur* &c. *Et une Lettre à un Ami touchant* Aristote.

[*D*] *Ses* Considérations Philosophiques sur l'Existence des Sorciers & du Sortilège.] C'est une Lettre à *Robert Hunt* Ecuyer, imprimée à Londres en 1666 In-4. Mais presque toute l'Edition ayant été consumée dans le grand incendie, au commencement de Septembre de la même année, on la réimprima en 1667 in-4. (19) Voici un détail des autres Ouvrages qu'il a faits sur ce sujet: *Refutation du Sadducéisme moderne, ou Considérations Philosophiques sur le Sortilege.* Londres 1668 in 4. On trouve à la suite *Réflexions sur le fameux trouble arrivé chez Mr.* Mumpesson; & *Reflexions sur le Libertinage & sur l'Athéisme.* La même année il publia: *Preuve évidente de l'Existence des Esprits & des Sorciers, ou Rélation du fameux trouble causé par un Tambour chez Mr.* Mumpesson. Londres 1668. Cette Pièce est, selon Mr. Wood (20), sinon en tout, du moins pour la plus grande partie, la même que la *Rélation* susmentionnée, n'y ayant que le titre de changé. *Fruits pour le Libertin* &c. où *Reflexions sur le Libertinage & l'Athéisme:* c'est aussi presque la même pièce, que les *Reflexions sur le Libertinage* &c. indiquées ci-dessus. Elle a été publiée, comme nouvelle, par le Docteur Henri More, parmi les Additions de la seconde Edition du *Saducismus Triumphatus: ou Démonstration complette & claire touchant les Sorciers & les Apparitions, en deux Parties.* Londres 1681 in-8.; & en 1682, avec de considérables Additions du Docteur Henri More, Editeur de l'Ouvrage. La *première partie* traite de la possibilité, & la seconde de la réalité de l'Existence des Sorciers; il y a aussi une Lettre au Docteur *Henri More* sur le même sujet. La première partie contient les *Considérations sur l'Existence du Sortilège*, réimprimées ici pour la cinquième fois. La seconde Partie renferme une Réponse à l'*Exposition du prétendu Sortilège* &c. par Mr. Jean Webster, pratiquant la Médecine & la Chirurgie dans le quartier de l'Ouest de la Province d'Yorck, imprimé à Londres en 1667 In fol.: on trouve aussi dans cette partie la *Relation* de Mr. Glanvill, dont on a parlé, du trouble arrivé chez Mr. Mumpesson, & une seconde Rélation plus ample, avec un Recueil de vingt-six autres Rélations modernes. La Préface imparfaite de l'Auteur au-devant de la seconde partie, rend compte des différentes Editions de son premier Traité sur les *Sorciers*, & des divers motifs qui l'ont engagé à y faire de si considérables Additions dans celle-ci. La personne à qui ses papiers furent remis après sa mort, a mis ses matériaux en ordre, parce qu'ils étoient encore imparfaits, & a suppléé à ce qui manquoit par des Avertissement répandus dans tout le cours de l'Ouvrage. Le dernier de ces Avertissemens est le plus considérable, & on a ajoûté en guise de supplément à la première partie sur la *Possibilité des Apparitions* &c. un Essai sur la nature d'un Esprit, traduit des deux derniers Chapitres de l'*Enchiridion Metaphysicum* du Docteur More.

(19) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 885.

(20) Col. 886.

(b) Idem ibid.

il fut pourvu de la Cure Paroiſſiale de St. Pierre & de St. Paul à Bath (*b*). En 1666 il publia ſon *Plus Ultra: ou les Progrès des Sciences depuis le tems d'Ariſtote* [*E*]. Et en 1670, *Eloge & Défenſe de la Raiſon*

[*E*] *Son* Plus Ultra, *Ou les progrès des Sciences depuis le tems d'Ariſtote.*] Le titre antier eſt: Plus Ultra: *Ou les Progrès des Sciences depuis le tems d'Ariſtote. Contenant un Expoſé de quelques-unes des plus importantes Découvertes modernes, pour encourager les travaux Philoſophiques. Ouvrage occaſionné par une Conference avec un Philoſophe de l'ancienne Ecole. Par* Joſeph Glanvill. Londres 1668 in-douze. La *Science* eſt du 2 May 1668. Voici à quelle occaſion ce Livre fut compoſé (21). Lorſque Mr. Glanvill fut établi à Bath, & qu'il eut écrit contre Ariſtote, on le ſollicita de rendre une viſite à Mr. Robert Croſſe, Vicaire de *Great Chew* proche de Penſford dans le Comte de Somerſet, zélé partiſan de l'ancienne Philoſophie. En 1667 il fut introduit chez Mr. Croſſe, qui, avant ſon arrivée, avoit parlé d'Ariſtote & de ſa Philoſophie. Après les premiers complimens, il reprit cette converſation, l'appliqua à Mr. Glanvill, & traita la Société Royale & les Philoſophes modernes avec quelque mépris. Mr. Glanvill ſurpris de ce procédé, ne lui répondit pas alors grand' choſe, mais dans la ſuite il attaqua, & par Lettres & par ſes Ouvrages, l'Hypothéſe de Mr. Croſſe, qui prétendoit „ qu'Ariſtote avoit „ eu plus de ſecours pour acquérir des Connoiſſances, „ que la *Société Royale*, & tous les Philoſophes modernes „ n'en avoient, ou n'en pouvoient avoir, parce qu'il avoit „ voyagé par toute l'Aſie." Notre Auteur compoſa donc ſon *Plus Ultra*; où il prouve que les deux principales voyes d'avancer les Sciences ſont 1. D'augmenter l'Hiſtoire des choſes. 2. De multiplier la commerce & la communication des Connoiſſances: que notre Siécle a de grands avantages, par rapport aux progrès de la Chimie & de l'Anatomie (22); de ceux des Mathématiques, & ſur-tout de l'Arithmétique, de l'Algébre, de la Géométrie (23) de l'Aſtronomie (24), de l'Optique & de la Géographie (25). Il obſerva que les Sciences les plus utiles tirent de grands ſecours des Inſtrumens nouvellement inventés, tels que le Téleſcope, le Microſcope, le Thermométre, le Batométre, & la Pompe Pneumatique (26), & des progrès modernes dans l'Hiſtoire Naturelle (27). Que notre ſiécle a de grands avantages pour répandre & communiquer les Connoiſſances, ſur-tout par l'Imprimerie, la Bouſſole, & la Société Royale (28). Notre Auteur marque les raiſons de l'établiſſement de cette Société, il explique ſes vuës (29); il rend compte de ce que Mr. Boyle avoit déja fait pour l'avancement des Connoiſſances utiles, ce qu'il n'avoit pas encore alors publié; & il marque les raiſons que la Public avoit d'attendre de plus grandes choſes encore de la Société Royale (30). „ Il eſt aiſé de voir, *dit-il*, „ dans la Conſtitution même de ce Corps, qu'il a toutes „ les occaſions les plus convenables pour amaſſer toutes „ les Obſervations, les Expériences, & les Faits, qui ſont „ diſperſés dans toutes les parties du Monde; & par-là „ d'établir comme une Banque des Connoiſſances les plus „ utiles. Car ſoit le Corps entier, ſoit quelqu'un des Membres particuliers, entretiennent de ſavantes correſpondances avec tout ce qu'il y a d'hommes illuſtres dans le „ Monde connu; ils ont d'ailleurs des Membres de leur „ Corps dans les Pays Etrangers, qui leur communiquent „ ce que les Curieux obſervent de plus rare dans la Nature, & leur rendent compte de ce qu'on tente on découvre de plus conſidérable par l'Art, ou par l'Expérience. „ Si vous joignez à cela l'eſprit de recherche qui régna „ parmi eux, leur maniére de travailler, qui eſt de procéder par des Obſervations particuliéres faites avec circonſpection; la lenteur avec laquelle ils donnent leur „ approbation; le nombre de perſonnes judicieuſes, qui „ examinent leurs Rélations avec ſoin; je ſoûtiens que „ ſi l'on péſe tout cela, les gens dégagés de préjugé reconnoîtront que jamais on n'a eu de moyen plus ſûr, „ de former un tréſor de connoiſſances utiles & réelles, „ que par cet établiſſement. Des Particuliers ne peuvent „ avoir qu'un petit nombre d'obſervations bornées, ſoit „ par leur propre expérience, ſoit par le commerce avec „ d'autres, & celles qu'ils ont ſont en bien des occaſions „ imparfaites, ou fauſſes. On trouve ſouvent que la Vanité, la Crédulité, l'Ignorance, ou la Préjugé régnent „ dans leurs Rélations, qui par cette raiſon ſont ſouvent „ fauſſes pour le fond, & plus ſouvent encore dans les „ circonſtances. Enfortе que les Hiſtoires Naturelles, que „ nous avons euës juſqu'à préſent, ont été un aſſemblage „ de vrai & de faux, de Contes populaires, & de Rélations „ romaneſques; & il n'eſt pas au pouvoir des particuliers, „ qui travaillent chacun à part, & non avec des forces „ réünies, de nous donner quelque choſe de meilleur. „ Mais la Conſtitution de la Société Royale donne lieu „ d'eſpérer, ſur de ſolides fondemens, des rélations ſincéres & univerſelles, & la Collection la plus ſûre & „ la plus utile qu'il y ait jamais eu de ce que l'Art & la „ Nature produiſent. Et s'ils ont des ſecours particuliers „ pour recueillir les matériaux des Sciences, ils en ont „ auſſi pour les communiquer & pour les répandre." Notre Auteur montre enſuite l'abſurdité qu'il y a à comparer les ſecours qu'avoit Ariſtote avec ceux qu'on a de notre tems (31). Il finit par quelques Obſervations touchant la cenſure de l'Athéiſme, appliquée aux Philoſophes, & par une Apologie de la Société Royale & des autres Philoſophes de mérite (32): Voici ce qu'il nous apprend par rapport à lui-même (33). Que dans les premiéres années de ſa vie, on lui avoit inſpiré un religieux & inviolable attachement pour tout ce qu'on lui enſeignoit, & une grande crainte de s'en écarter le moins du monde: deſorte qu'il avoit d'étranges idées de ceux qui penſent autrement ſur quelque article que leurs Maîtres. Mais dans un âge plus mûr, & où il avoit commencé à penſer avec plus de liberté, il avoit réfléchi ſur la diverſité d'Opinions & de Religions dans le Monde; il avoit conſidéré que chacun croyoit être auſſi ſûrement dans le chemin de la vérité, que lui, & que la plupart n'avoient à cet égard d'autre raiſon, que l'éducation qu'on leur avoit donnée. Il fit attention à la facilité avec laquelle nous recevons dans nos premiéres années les impreſſions qu'on nous donne; & conſidéra que ſi des enfans doivent croire; des hommes faits, ſur-tout ceux qu'on éléve dans l'étude, doivent éprouver. Il examina ce qu'il conſeilleroit à un Payen ou à un Mahométan, élevés dans l'idolâtrie ou dans la créance des fables; & s'étant conſulté, il conclut que ce ſeroit de jetter les yeux de côté & d'autre, & d'examiner les autres Religions, en regardant la ſienne avec autant d'indifférence & d'impartialité, que s'il n'y étoit point né; la naiſſance étant à cet égard une choſe purement étrangére & accidentelle, par cela même on devant point fonder une ſol raiſonnable; ſurquoi il avoit pris le revers de la médaille, & ſuivi ce conſeil pour lui-même. Il s'étoit donc appliqué principalement à rechercher la Vérité de la Religion Chrétienne; & après avoir établi les fondemens, en ſe convainquant de l'article Capital de l'*Exiſtence de Dieu*, & des vérités de la Religion Naturelle, qui en découlent, il s'attacha à examiner l'autorité des Livres Sacrés; non qu'il en doutât véritablement, mais pour avoir une parfaite certitude, & pour être en état de rendre raiſon de ſa foi & de ſon eſpérance. Les premiers Ouvrages, ſur leſquels il tomba, en faiſant cette recherche, ne le ſatisfirent point, mais lui parurent foibles, & ſujets à bien des difficultés. Mais dans la ſuite de ſes recherches, il trouva des appuis, *qui gracez à Dieu*, dit-il, *tranquillizerent mon eſprit, & me donnerent la plus grande certitude, dans le ſujet eſt ſuſceptible, de la Verité & de la Divinité des Ecrits Sacrez, qui renferment ſans contredit les connoiſſances les plus parfaites de la Sageſſe & des Perfections Divines, que j'admire infiniment; & j'adorerai à jamais cette Bonté, qui a favoriſé les hommes d'une connoiſſance ſi claire de ſa volonté. Et quoique je remarque que les extravagances & les ſuperſtitions des Sectes qui ont perpétuellement ces divins Oracles à la bouche, & qui les alléguent pour appuyer leurs imaginations, ont prevenu quelques-uns de ceux qui prétendent je conduire par la Raiſon au déſavantage des Livres ſacrés; je vois cependant que plus un homme eſt ſage, libre, vertueux, & raiſonnable, plus il a de reſpect pour ces ſaints Ecrits, & on les goûte à proportion des progrès que l'on fait dans la vertu.* Mr. Croſſe, dont nous avons parlé ci-deſſus, écrivit une piéce contre ce Traité, que Mr. Glanvill appelle (34) un *Fatras*; & il nous apprend que les Examinateurs d'Oxford & de Londres y refuſérent leur approbation, à cauſe *des injures & des impertinences* dont elle étoit remplie. Cependant notre Auteur ayant trouvé moyen d'en avoir un Extrait, l'envoya dans une Lettre particuliére au Docteur *Ingelo*, & cette Lettre étant tombée enſuite entre les mains d'un Ami à Londres, elle fut imprimée dans cette Ville & appellée *The Chez Gazette*, mais on n'en tira pas cent exemplaires, qui furent tous diſtribués à des Amis particuliers. Mr. Glanvill donnoit, dans cette Lettre, un petit Recueil de quelques uns des noms injurieux que lui donnoit Mr. Croſſe; il y marquoit environ ſeize fauſſetés groſſiéres de cet Ecrivain; il y montroit, combien ſon Livre étoit impertinent & mépriſable; & il y donnoit quelques exemples de l'érudition que Mr. Croſſe faiſoit paroître par des dictons d'Ecole, de petits bouts de vers, & des phraſes puériles. „ Et „ c'eſt-là, *dit notre Auteur* (35), toute la lecture qu'il „ montre. Tout cela ſe trouve en abrégé dans la Gazette, & avec plus d'étenduë dans un Extrait Latio de ſon „ Ecrit, que j'ai tout prêt." Lorſque cette Lettre aut paru, Mr. Croſſe fit des Balladeſ contre notre Auteur, & il engagea Mr. *Henri Stubbe*, Médecin de Warwick, à prendre ſa défenſe, qui publia à Londres en 1670 in-4. un Livre intitulé: *Le* Plus Ultra *réduit au* Non Plus: *Ou Eſſai de Remarques ſur le* Plus Ultra *de Mr.* Jo. Glanvill, *&c. Avec des Recherches ſur divers ſujets.* Cet Ouvrage engagea notre Auteur à publier *Reponſe Preliminaire à Mr.* Henri Stubbe, *Medecin de Warwick, où l'on devoile la malignité de ſon caractere, l'hypocriſie de ſes prétentions, la fauſſeté de ſes rapports, & l'impertinence de ſes raiſonnemens & des Citations dans ſes* Remarques *ſur le* Plus Ultra. *Par* Joſ. Glanvill. Londres 1671 in-douze. Cette piéce eſt addreſſée à ſon *très honoré Ami* François Godolphin Ecuyer. Mr. Stubbe ne demeura pas en reſte, il fit une *Preface contre* Ecebollius Glanvill, *Membre de la Société Royale*; qu'il mit à la ſuite de ſa *Replique à une Lettre à Mr.* Henri Stubbe, *pour la défenſe de l'*Hiſtoire de la Société Royale. Oxford 1671 in-4. Il l'attaqua encore dans ſon *Diſcours Epiſtolaire touchant la Phlebotomie, contre* George Thomſon, *Pſeude Chimiſte, Diſciple prétendu de Mylord* Verulam. Londres 1671 in 4. Mr. Glanvill publia d'abord; Mr. Stubbe *de plus en plus démaſqué, Ou courte Replique à la derniere Brochure publiée contre* Joſeph Glanvill. Londres 1671 in-8.

(21) Vid. *Plus Ultra* C. 1. p. 2 &c. & Wood Col. 739.

(22) Cap. 2.

(23) Cap. 3. 4.

(24) Cap. 5.

(25) Cap. 6.

(26) Cap. 7. 8.

(27) Cap. 10.

(28) Cap. 11.

(29) Cap. 12.

(30) Cap. 13. 14.

(31) Cap. 15.

(32) P. 187 & ſeqq.

(33) P. 143-144.

(34) *Preface, Anſwer to Mr. Henry Stubbe* p. 2.

(35) Ibid. p. 188.

A cette

son &c. [*F*]. L'année suivante, 1671, parut sa *Philosophia Pia: ou Discours sur le Caractère Religieux &*

A cette Piéce est jolute la suivante: *Ad Clerum Somersetensem* ΠΡΟΣΦΩΝΗΣΙΣ. Le Docteur Meric Casaubon fit aussi quelques Réflexions *sur* le *Plus Ultra* de notre Auteur, dans une *Lettre* à Pierre du Moulin *Docteur en Théologie*, &c. *sur la Physique Expérimentale, & sur quelques Ouvrages publiés depuis peu sur ce sujet* (36). Le Docteur Casaubon, défend Aristote dans cette Lettre, contre les accusations que fait contre lui Mr. Glanvill, qui, dit-il (37), *possède fort bien l'art de mettre les choses dans le point de vuë le plus avantageux pour sa cause*; il observe aussi (38) que „ notre Auteur ayant donné un ample „ Inventaire des nouvelles découvertes inconnuës aux „ Anciens, il auroit été du devoir d'un homme impartial, „ de nous dire aussi que nous avons perdu plusieurs choses qui ont été connuës des Anciens, & de nous apprendre quelles elles étoient, ce qui mériteroit peut-être autant de réflexion; du moins assez pour ne les pas passer sous silence. Outre ce que *Pancirolle* a recueilli dans un „ Traité particulier sur ce sujet, plus d'un Auteur, Médecins & autres, ont marqué diverses choses de cette „ espéce, que je ne puis pas me rappeller sur le champ. „ Telle étoit la maniére *de tailler de la pierre dans les rognons*, qui se pratiquoit avec succès du tems *d'Hippocrate*, comme je l'ai lu dans plus d'un Auteur, mais qui „ est oubliée & perduë aujourd'hui, & même depuis la „ tems de Galien, ce dont quelques-uns le blâment. A „ ceia de savans Médecins ajoûtent diverses autres choses, „ comme ce qu'ils appellent *Dissectio in Empyematibus; Exuscita in jecoris humoribus; Cranii perforatio in aquâ cerebri; Sectio supra oculum in suffusionibus; Extractio aquæ intercutis*; quoique quelques-uns hazardent cette „ derniére aujourd'hui, il n'y a que peu ou point de ceux „ à qui on fait cette opération qui en réchappent, faute „ de suivre la vraye méthode. On pourroit je m'assure grossir cette liste; & je sai bien que j'ai trouvé dans les „ Livres plusieurs autres choses, qui me sont échappées." *Si* Galien *a eu connoissance des* Veines Lactées, *& autres pareilles choses, c'est ce que j'ignore; mais ce que je sai bien, c'est qu'il a connu tout ce qu'il y a de* Muscles, *de* Nerfs, *d'*Artéres, *&* de Fibres, *& leur véritable usage dans chaque partie du corps, autant qu'aucun Médecin de notre tems, comme le témoignent les admirables Livres qu'il a écrits sur ce sujet. . . . . Mon sentiment est, qu'il n'y a guére d'Art ou de Faculté, où nous ne soyons au-dessous des Anciens. Leur industrie, animée par la grandeur des récompenses, étoit généralement plus grande; c'est ce dont on ne peut disconvenir. La Peinture, la Sculpture, la Statuaire, sont en quelque façon perduës, en comparaison du point de perfection où ils les avoient portées. Tel est encore la Monétaire telle qu'elle étoit dans les plus beaux tems de l'Empire Romain, comme les meilleurs Ecrivains & les plus habiles Ouvriers de notre tems l'avouent. On en peut dire autant de la Musique.* Louis Vivès, *autre* Pancirolle *nommé ci dessus, étoit du même sentiment; c'est* re *dont je suis assuré; & on a tant dit de choses sur ce sujet, que je ne vois pas comment il peut se trouver quelqu'un qui en doute ou qui le nie. Le secret de ces Lampes éternelles, comme on peut les nommer, trouvées en divers tombeaux, quoique plusieurs Auteurs en ayent écrit, demeure encore un secret; & je doute que la Chimie moderne, si admirée par quelques personnes, fournisse rien qui soit plus digne d'admiration. Y a-t-il aujourd'hui quelqu'un qui prétende entendre les Mathématiques aussi bien qu'*Archimède? *Que ne donneroient pas les hommes, les Rois & les Princes pour une de ses inventions?* Le Docteur Casaubon ayant fait quelques Remarques sur le Livre de Mr. Glanvill ajoûte (39) „ Je vous ai dit ce que j'avois à remarquer „ sur le Livre que vous m'avez apporté: A présent il faut „ que je vous en remercie; car si vous en exceptez sa „ Théologie, qui est un peu mystique (& à laquelle j'avouë que je n'entends rien) & ces deux articles, son „ mépris pour *Aristote*, & la censure qu'il fait de toute „ autre Science, à la réserve de la *Philosophie Expérimentale*, & de tout ce qui y a du rapport, regardant le „ reste comme *inutile*, & propre à *chicaner* & à *disputer*, „ j'ai lu avec beaucoup de plaisir tout ce qu'il dit sur les „ découvertes modernes. Car quoique je sois persuadé „ qu'il se passera peut-être plusieurs siécles avant que „ l'usage de diverses choses soit connu, cependant *Aristote* „ m'a appris, & il le prouve parfaitement bien, qu'il ne „ peut y avoir rien de si petit & de si vil dans la Nature, „ qui ne mérite d'être connu, & qui ne puisse fournir à „ un homme d'esprit & de génie dequoi s'occuper agréablement." Mr. Glanvill parle de cette Piéce du Docteur Casaubon à la fin de la *Preface* de sa *Réponse Préliminaire à Mr.* Heurl Stubbe, & il nous dit qu'il a *répondu aux Critiques de ce savant Homme dans un Discours particulier, que je me propose*, dit-il, *de publier, quand je compterai encore avec Mr.* Stubbe.

[*F*] Eloge & Défense de la Raison &c.] Le titre entier est: *Λογου Θεραπεια: Ou l'Eloge & la Défense de la Raison en matière de Religion, contre l'Incrédulité, le Scepticisme & le Fanatisme de toutes les espéces.* Londres 1670 in-4. pag. 36. Le titre courant est, *Le parfait Accord entre la Raison & la Religion.* Comme cette Brochure est fort rare, nous en donnerons ici un petit Extrait. Le nom de notre Auteur n'y est point. C'est un Discours sur Rom. XII. la fin du premier verset, addressé au Clergé. Mr. Glanvill commence par remarquer (40) qu'il n'y a rien qui ait fait plus de tort au Christianisme, que *le Mépris de la Raison*, sous prétexte de faire honneur à la *Religion* & de la favoriser; parce que par-là on a sappé les fondemens de la Religion Chrétienne, & frayé le chemin à l'Athéisme. Tandis *qu'on ne peut rendre un plus grand service à la Raison & à la Religion, que de montrer l'Accord parfait qu'il y a entre elles; par-là on décharge la Religion de l'accusation impie d'être sans fondement & imaginaire; & l'on défend la Raison contre ceux qui prétendent rendre ce tayon de la Divinité profane & impie* (41). Le Dessein de notre Auteur est de montrer, que *la Religion est raisonnable*. Dans la tractation de ce sujet I. Il explique ce qu'il entend par la *Religion*, & par *la Raison*. II. Il démontre leur accord & leur harmonie. III. Il répond aux Objections qu'on a faites contre l'usage de la Raison dans les matiéres de Foi. IV. Il tira du tout des Conséquences, & donne quelques Avis. A l'égard du premier point, il observe (42) que le mot de *Religion* signifie *lier*, & emporte par conséquent des *Devoirs*; tous les Devoirs sont compris sous ces deux Chefs, le *Culte* & la *Vertu*. Le *Culte* renferma tous nos devoirs envers *Dieu*; la *Vertu*, tous ceux qui se rapporteut à nos Prochains ou à nous-mêmes. La *Religion* consiste donc principalement dans ces devoirs. Mais on ne peut remplir des *Devoirs* sans *Connoissance*; & il faut qu'il y ait des principes qui dirigent dans la pratique. Ces principes qui réglent dans l'accomplissement des devoirs, sont appellés les *Principes de la Religion*. Ils sont de deux sortes. 1. Les uns *Fondamentaux* & *Essentiels*. 2. Les autres *Accessoires*, & *Auxiliaires*. Les *Principes Fondamentaux* sont ceux sur lesquels les Devoire de la Religion sont appuyés, soit un, soit plusieurs; & ces principes-là sont absolument nécessaires pour s'acquitter des Devoire respectifs, auxquels ils servent de fondement. L'Auteur eu marque quatre de cet Ordre: 1. *Qu'il y a un Dieu infiniment parfait.* 2. *Que nous sommes pécheurs, & exposés à son indignation.* Ces deux principes sont nécessaires pour la Confession des péchés, & pour la Repentance, qui sont des parties du Culte. 3. *Que Dieu est notre Créateur, & l'Auteur de tous les biens que nous possedons.* Ce principe est le fondement de la Prière, de la Louange & de l'Adoration. 4. *Qu'il y a des choses moralement bonnes & mauvoises.* Sans ce principe il ne peut y avoir ni charité, ni humilité, ni justice, ni pureté &c. Les *Principes Accessoires* & *Auxiliaires* sont. 1. *Que Dieu nous pardonnera si nous nous repentons.* 2. *Qu'il nous assistera si nous faisons des efforts.* 3. *Qu'il agréera nos services, quoiqu'imparfaits, pourvu qu'ils soient sincéres.* 4. *Qu'il nous récompensera ou nous punira dans une autre Vie, selon ce que nous aurons fait dans celle-ci.* Voilà quel est selon Mr. Glanvill l'abrégé de la *Religion en général* (43); la *Religion Chrétienne* adopte tous ces *Devoirs* & tous ces *Principes*; portant les *Devoirs* à une plus haute perfection, & les appuyant par de nouvesux motifs & par du nouveaux fecoure; y ajoûtant d'ailleurs deux autres choses, le *Baptême*, & la *Ste. Cène*. A l'égard des *Principes* elle confirme & éclaircit ceux de la Religion Naturelle, & y en ajoûte quelques autres. „ Et tous ces Principes, *dit notre Auteur* (44), „ tant ceux du premier que ceux du second ordre, sont „ compris dans le *Symbole*. On y trouve également les „ Principes *Fondamentaux* de la Religion, & les Princi„ pes *Accessoires*. Et je ne donne le nom de *Religion* „ qu'à des *Devoirs* clairs, & à des *Principes reconnus*. „ Et quoique notre Eglise exige qu'on acquiesce à un „ plus grand nombre de propositions, ce ne sont là que „ des *Articles d'Union*, & non des Doctrines nécessaires à „ salut. Et si nous allons au-delà du *Symbole* pour les choses *Essentielles* à la *Foi*, qui pourre décider où nous nous arrêterons? Le tout revient à ceci: la *Religion* consiste „ principalement dans les *Devoirs*; & les Devoirs sont tout „ ce que Dieu nous a commandé de pratiquer, tant par „ sa Parole que par notre Raison; & nous les avons en substance dans le *Décalogue*. La Religion, dans un second „ sens, consiste aussi en de certains principes rélatifs au „ service de Dieu & de son Fils, en vivant d'une maniére „ sainte & vertueuse; ces principes sont contenus dans „ cet Abrégé de Foi, que nous appellons le *Symbole des Apôtres*; Voilà ce que j'appelle Religion; & c'est cette „ Religion que je prouverai qui est raisonnable. Mais je „ ne puis entrer en lice pour toutes les Opinions qu'il „ plaît à certaines gens d'appeller *Orthodoxes*; ni pour celles que quelques *personnes particulières* & certaines Eglises mettent au rang des *Articles de Foi essentiels* & né„ cessaires au *Salut*." Mr. Glanvill fixe ensuite (45) la véritable notion de ce qu'on appelle *Raison*; quelquefois on la prend pour la *Faculté* même, qui est dans l'*Entendement*; quelquefois pour la Raison qui est dans un *Objet*, & qui consiste dans les principes & les conclusions qui servent à éclairer l'Entendement. Il s'agit de la Raison dans ce dernier sens, dans la dispute sur la Conformité de la Raison & de la Religion. Après avoir posé ces principes, notre Auteur passe à son *second Article*, où il s'agit de prouver *que la Religion est raisonnable*: Ce qui comprend deux choses, que *la Raison est amie de la Religion*, & que *la Religion est amie de la Raison*; d'où resulte leur *Harmonie* & leur *Accord*. Il remarque sur le premier Chef (46), que la Raison est amie des principes de la Religion qu'on appelle *Foi*; 1. *En établissant quelques-uns de ces principes*; 2. *en les défendant tous*. Ayant montré combien la Raison est utile à la Religion, il prouve que la Religion

(36) A Cambridge 1664 in-4. pag. 38.
(37) Ibid. p. 20.
(38) Ibid. p. 27-29.
(39) P. 55. 56.
(40) P. 1.
(41) P. 5.
(42) P. 6.
(43) P. 9.
(44) P. 5. 6.
(45) P. 6.
(46) P. 7. & seq.

& sur le bon naturel de la Philosophie Expérimentale, cultivée par la Société Royale [G]. Au mois de Juillet 1672 il changea avec Mr. Richard Jenkins, Maître-ès-Arts, sa Cure de Frome, pour celle de Street, à laquelle étoit annexée la Chapelle de Walton, dans la Comté de Somerset. Vers le même tems il fut nommé Chapelain ordinaire du Roi Charles II; & par le crédit de Henri Marquis de Worcester, à la femme duquel notre Auteur étoit un peu allié, il eut une Prébende à Worcester, où il fut installé le 22 Juin 1678 (*i*). Outre les Ouvrages susmentionnés, il en a fait encore plusieurs autres, dont nous rendrons compte dans les Remarques [*H*]. Mr. *Henri Stubbe*, Médecin de Warwick, a cruellement maltraité Mr. Glanvill dans son *Discours Epistolaire sur la Phlébotomie*; il dit que c'étoit *le plus impudent menteur qu'il y eût au monde*; qu'il étoit *si ignorant, qu'il étoit incapable de paroître dans une Compagnie savante* (*k*); qu'*il n'entendoit pas le Grec* (*l*); qu'*il ne savoit pas seulement faire la construction d'Aristote* (*m*); qu'il étoit *un Renegat du Presbytérianisme*, un *Latitudinaire*, un *homme vain & rempli de lui-même*; & il le taxe d'*impiété* & d'*indiscrétion* (*n*). Mais tout cela est de peu de poids, venant d'un homme du caractère le plus virulent; Mr. Richard Baxter dit (*o*) „ que Mr. Glanvill étoit un „ homme d'une candeur peu commune, & fameux par la grandeur de son esprit". *Thomas de Albiis* (*p*) loue la beauté de son génie. Mr. Wood assure aussi (*q*) „ qu'il avoit des talens extraordi- „ nai-

(i) Idem ibid.
(k) *Epistolary Disc.* p. 14. 15.
(l) Ibid. p. 22.
(m) Ibid. p. 25.
(n) Ibid. p. 5. 7.
(o) *Second true Defence of the meer Nonconformists &c.* Lond. 1681. p. 174. 175.
(p) *In Epist. Ded. Jamic.*

ribus Britannic. Scriptorum Academicis, ed. Lond. 1681. in 12. est Stubbe.

(q) *Ath. Oxon. Col.* 664.

(47) P. 24. n'est pas moins nulle de la Raison (47); c'est ce qu'il fait par des témoignages de l'Ecriture, dans lesquels Dieu lui-même, Jésus Christ, & ses Apôtres avoüent la Raison & reconnoissent ses droits. Les Conséquences qu'il tire de

(48) P. 25. & *suiv.* ce qu'il a établi sont (48). 1. Que la Raison est sûre & infaillible. 2. Qu'elle est, dans un sens, *la Parole de Dieu*. 3. La persuasion de la Raison est un Acte de Foi, & la Foi est un Acte de Raison. 4. Il n'y a aucun principe de la Raison, qui contredise quelque Article de Foi. 5. Lorsqu'on allégue quelque chose de la part de la Raison contre un Article de Foi, nous ne devons pas couper le nœud, en dégradant la Raison; mais il faut tâcher de le délier en répondant à l'argument; & il est certain qu'on peut fort bien y répondre. 6. Lorsqu'on nous propose une chose, comme Article de Foi, qui semble être contraire à la Raison, nous devons examiner si nous sommes fondés à croire qu'elle est divinement révélée, & proposée à notre Foi dans ce sens là. 7. Dieu ne nous a rien révélé, que nous devions croire, qu'il ne nous ait fourni des Raisons de croire que c'est lui qui a parlé. 8. Un homme peut avoir une opinion erronée, fondée sur un passage de l'Ecriture mal entendu, & il peut nier la vraye proposition énoncée dans ce passage, & cependant ne pas errer dans la Foi. 9. Dans la recherche du sens de l'Ecriture nous devons consulter les principes de la Raison, comme nous le faisons par rapport à d'autres Livres. 10. Les Vérités essentielles de la Religion sont si clairement révélées, qu'il n'y a personne qui ne puisse les appercevoir, à moins que la corruption de sa volonté n'aveugle son Entendement. „ Ce

(49) P. 28. 29. „ sont là, dit Mr. Glanvill (49), des propositions qui découlent de mon Discours, & les unes des autres. Plus „ on les considérera, & plus on en sentira la force; & je „ suis persuadé qu'elles peuvent avoir de grands usages „ pour la Religion, la Charité, & pour la tranquillité du „ Genre-humain." Il s'addresse ensuite aux *Ecclésiastiques ses Frères*, & leur représente 1. Que décrier la Raison comme une Ennemie de la Religion, est une chose qui tend à introduire l'Athéisme, l'Irreligion, & le Pyrrhonisme, funeste effet qu'elle n'a déjà que trop produit parmi nous. 2. Que l'exclusion de la Raison en matière de Religion, est la principale machine que les Hérétiques & les Fanatiques ont employée contre la Foi; & qu'elle ouvre la porte à toutes sortes d'extravagances. 3. On donne encore par-là beaucoup d'avantage à l'Eglise Romaine: *S'il*

(50) P. 28. 30. *faut*, dit Mr. Glanvill (50), *renoncer à la Raison en matière de Religion, de quoi front pauvons-nous la faire valoir contre le dogme de la Transubstantiation, ou contre les autres Articles du Symbole Romain? Ne serions nous pas hors de tout blâme, en soumettant notre Entendement d'une manière implicite aux décisions de cette Eglise? . . . . Qu'il leur est aisé de nous dire, quand nous disputons avec eux.* „ Vous „ argumentez par la Raison, mais la Raison est foible & „ charnelle, elle est ennemie des choses spirituelles, & „ elle ne doit point être écoutée dans les matières sublimes de la Religion." *Que pouvons-nous repliquer, si nous adoptons ce que cette accusation porte? Par cette méthode nous nous désarmons, ou nous sommes grossièrement en contradiction avec nous mêmes dans les Disputes que nous avons avec ceux de l'Eglise Romaine. Et nous en agissons avec bien peu de candeur, de faire valoir les droits de la Raison contre eux, & de les contester, lorsqu'on s'en prevaut contre nous dans d'autres Controverses; ce qui emporte, que lorsque nous disons que la Raison* ne doit pas être écoutée, *nous entendons qu'elle ne doit pas être écoutée* contre nous; *mais bien* contre l'Eglise de Rome, *ou tels autres Adversaires que nous pouvons combattre par elle. De cette manière, l'exclusion que nous donnons à la Raison, en matière de Religion, est ou capricieuse & partiale; ou nous rendons les armes à l'Ennemi, & nous faisons nous-mêmes la seule chose, qu'ils souhaitent, pour nous confondre, & pour avancer leurs intérêts sur les ruines des nôtres.*

[*G*] *Sa* Philosophia Pia *Ou Discours, &c.*] Elle fut imprimée à Londres in-8, & elle est dédiée au Docteur *Seth Ward*, Evêque de Salisbury. Il prouve dans ce Discours, „ *I.* Que Dieu doit être loué à cause de ses Oeuvres. „ II. Que ceux qui veulent le louër à cet égard, doivent „ étudier ses Oeuvres. III. Que l'étude de la Nature & des „ Oeuvres de Dieu est très utile à la Religion. IV. Que „ les Ministres de la Religion & ceux qui la respectent, „ bien loin de décourager l'étude de la Nature & des „ Oeuvres de son Auteur, doivent au contraire la favori- „ ser & l'avancer." A la suite de ce Discours se trouve l'Ouvrage sur la *Raison*, dont on a parlé dans la Remarque [*F*], & il nous apprend que c'est un Sermon prononcé dans une Visite du Diocèse.

[*H*] *Il a fait encore plusieurs autres* (Ouvrages) *dont nous rendrons compte dans les Remarques.*] Divers Sermons. 1. *Sermon de Jeûne sur la Martyre du Roi Charles I.* Sur Rom. XIII. 2. Londres 1667. 2. *La Charité Universelle recommandée dans un Sermon, prononcé en présence du Lord Maire de Londres, sur* I. Pierre I. 22. *Le commencement du verset, destiné à éteindre les animosités que la différence de Religion a excitée parmi les Chrétiens.* Londres 1669 in-4. *Pressante Invitation à la Ste. Cène du Seigneur.* Londres 1673, 1674, 1677 in-douze. *Reflexions & Discours pour convaincre & guérir l'Irreligion insultante d'un Siecle corrompu.* Londres 1676 in-8. Ce sont quatre Sermons. 1. *Le crime & le danger qu'il y a à se moquer de la Religion, sur* II Pierre III. 3. 2. *Le Mépris de l'Eglise de la part de ses Ennemis profanes & fanatiques, sur* Psaum. CXXIII. 3. 4. 3. *La Certitude Morale d'une vie à venir, sur* Matth. XXII. 32. 4. *La Considération sérieuse d'un Jugement futur, sur* Act. XVII. 31. *Essais sur divers Sujets importans de Philosophie & de Religion.* Londres 1676 in-4. Ces Essais, qui sont au nombre de sept, avoient tous, excepté le dernier, été publiés d'abord chacun à part; l'Auteur rend compte dans sa Préface de la révision qu'il en a faite, pour les rassembler en un Volume. *Essai sur la Prédication, composé pour l'instruction d'un jeune Théologien, & utile aussi pour le peuple, pour le mettre en état d'écouter avec fruit.* Londres 1678 in-douze. Le nom de notre Auteur n'y est point. La *Licence* est du 6 Décembre 1677. Cet *Essai* est addressé à Mr. *Charles Fountain*. Mr. Glanvill nous apprend (51) qu'il a évité à

(51) P. 9. dessein de lire d'autres Auteurs sur ce sujet, afin de pouvoir donner librement, & sans obstacle, ses propres pensées; mais que depuis la composition de l'Ouvrage, & après l'avoir mis au net, il a lu deux ou trois des principaux Ouvrages sur cette matière, & qu'il a été extrêmement encouragé, en découvrant que ses idées étoient non seulement compatibles pour l'essentiel avec celles de ces Auteurs, mais y étoient parfaitement conformes. A la fin de cet *Essai* il y a une *Lettre* à un Membre du Parlement *sur l'état des Ministres dans les Corporations*, &c. & une *Défense de la Prédication*. Londres 1678 in-douze; elle est écrite en forme de *Dialogue*. *Quelques Discours, Sermons, & Ouvrages posthumes.* Londres 1681 in-4, avec le portrait de l'Auteur. Ces Sermons, qui sont au nombre d'onze, avoient la plupart paru séparément. C'est le Docteur *Antoine Horneck*, qui a été l'Editeur de ce Recueil. *Le Protestant zélé & impartial, montrant quelques-uns des plus grands dangers auxquels expose le Papisme, quelqu'ils soient moins observés*, &c. Ou *Lettre à un Membre du Parlement.* Londres 1681 in-4. Cet Ouvrage ayant paru peu de tems avant la mort de l'Auteur, déplut si fort à quelques Membres du Parlement, qu'ils lui nuisirent fait des affaires, s'il avoit vécu plus longtems (52), Mr. Richard Baxter a

(52) Wood Col. 667. fait quelques Remarques sur cette Pièce dans sa *Seconde véritable Défense* du vrai *Nonconformiste*, &c. Londres 1681 in-4. *Lettres à la Duchesse de Newcastle. Lettre au Comte de Bristol, avec une autre à un Ami sur* l'*Utilité d'un Caractère, Universel, avec la méthode de l'apprendre.* Elle n'a jamais été imprimée (53). Mr. Glanvill a encore publié *deux Discours*; l'un *sur la Vérité* par le Docteur *George Rust* Evêque de *Dromore* en Irlande; & l'autre du *Vrai Chemin qui conduit au Bonheur & au Salut.* Londres 1677 in-douze. Ces Discours ont été imprimés en 1683 in-8. sous ce titre: *Traités choisis & utiles*; l'un Lux Orientalis, &c. l'autre *un Discours sur la Vérité*; *par le feu Docteur* George Rust *Evêque de Dromore en Irlande.* Avec les *Remarques* sur l'un & sur l'autre par le Docteur Henri More (54). Ces *Remarques* sont aussi étendues que les Discours mêmes. Le titre de celles qui regardent le Discours du Docteur Rust, est: *Remarques sur le Discours sur la Vérité*: où l'on a inséré par voye de digression, une *Courte Réponse à la Replique de Mr.* Baxter, *qu'il appelle* Conférence amiable *avec le savant Docteur* Henri More, occasionnée par la *Réponse* du Docteur *à une Lettre du savant Pyrrhonienne* (55). *A quoi l'on a joint une Hymne traduite pour l'usage des personnes qui aiment sincèrement la piété.* Le Discours du Docteur Rust a été ensuite réimprimé parmi ses *Oeuvres posthumes recueillies & publiées par Mr.* Henri Halliwell, Londres 1686 in-4.

(53) Idem ibid.

(54) Idem ibid.

(55) Le Docteur More désigne par-là Mr. Baxter, & il inséra la Lettre que ce dernier lui avoit écrite, dans la seconde Edition du Sadducismus triumphatus de Mr Glanvill à l'insçu de Mr. Baxter.

[*I*] *Le*

„ naires, l'imagination vive, pleine de feu, belle & agréable; & qu'il réuſſiſſoit mieux, du moins ſe „ lon ſon propre jugement, dans les premiéres penſées qu'il avoit, que lorſqu'il y revenoit, & qu'il exa- „ minoit, digéroit & travailloit plus longtems. Il avoit une mémoire fort heureuſe, & poſſédoit par- „ faitement la Langue Angloiſe. S'exprimant d'une maniére aiſée & coulante, & ayant un ſtile mâ- „ le, quoique doux". *Il refléchiſſoit ſur ſes Etudes Académiques avec regret & avec des marques de mécontentement, diſant ſouvent dans la Converſation, que c'étoit un des plus grands malheurs qui lui fût arrivé que d'avoir été conduit ſelon la routine ordinaire* (r). Le Docteur *Antoine Horneck* en fait un magnifique portrait [*I*]. Il mourut dans ſa maiſon à Bath le 4 d'Octobre 1680, & y fut enterré dans ſon Egliſe le 9 du même mois (s). Mr. Joſeph Pleydell Archidiacre de Chicheſter fit ſon Oraiſon funébre, qui a été imprimée depuis.

(r) Ibid. Col. 554.

(s) Ibid. Col. 602.

[*I*] *Le Docteur* Antoine Horneck *en a fait un magnifique portrait.*] Dans ſa *Preface* à la tête de *Quelques Diſcours, Sermons* &c. de notre Auteur imprimés à Londres en 1688 in-4. il nous dit; que l'*Eſprit* de Mr. Glanvill *étoit au-deſſus de la ſphére ordinaire*; & que la mort l'a enlevé lorſque la République des Lettres attendoit de ſa part quelque choſe de grand & de digne de lui. „ Comme il ne faiſoit „ aucun cas des choſes communes & triviales, ce qu'il a „ publié marque un génie plus qu'ordinaire. Son ame „ ſembloit être d'une eſpéce plus noble que celle des au- „ tres hommes, & les choſes prenoient un tour tout par- „ ticulier quand elles avoient été l'objet des méditations „ de ſon génie plein de feu .... Les vérités même les plus „ communes recevoient de l'éclat, en venant de lui; & „ celles que la coutume avoit rendûes dégoutantes pour „ certains Eſprits délicats, avoient quelque choſe de pi- „ quant, & de plus agréable, aſſaiſonnées de ſa main. Ses „ Sermons étoient non ſeulement ſolides, ce qui en fait „ la beauté & la vie, mais touchans; & le zéle qu'il fai- „ ſoit éclater ne permettoit pas de douter, qu'il ne deſi- „ rât avec ardeur le Salut d'Iſraël. Quoiqu'il eſſuyât „ quelquefois des deſagremens, il ſe ſouvenoit toujours „ qu'il étoit Chrétien; & comme il ne manquoit pas d'a- „ voir ſes croix, il les portoit en vrai Philoſophe. Son „ ame paroiſſoit tranquille, lors même que les choſes „ tournoient de la maniére la plus contraire à ſes déſirs. „ Et quels que ſuſſent les Orages auxquels l'inſtabilité des „ choſes humaines l'expoſât, il étoit dans un calme plus „ parfait que celui de Socrate, lorſque les ingrats Athé- „ niens lui envoyérent la ciguë. Il avoit l'eſprit fait pour „ la méditation; & fixoit ſes penſées ſur un Objet divin, „ juſqu'à ce qu'il l'eût approfondi, & qu'il en eût comme „ pris la fleur. Sa Théologie, auſſi bien que ſa Philoſophie, „ n'étoit nullement ſur le ton déciſif; & en ne ſe ſoumet- „ tant à aucune autorité, il déméloit plus clairement la „ vérité & l'erreur. Le divin *Platon* lui étoit plus cher, „ que le ſubtil *Ariſtote*; & cela ne peut être autrement, „ les ames ſont entiérement transformées à l'image de la „ Divinité. Il ne déſiroit rien avec plus d'ardeur que la „ Réformation des Incrédules; & il y avoit effectivement „ peu de perſonnes plus propres à ce deſſein que lui, Dieu „ lui ayant donné un grand fonds de Raiſon & d'Elo- „ quence". *Rien ne doit être plus dégoutant pour un eſprit éclairé, que les groſſiéres objections des Athées modernes, & il n'eſt pas ſurprenant que des Eſprits délicats employent quelquefois la plus vive Satire pour reprimer cette fumeur libertine. S'il y avoit quelque choſe capable de le mettre en colere, c'étoient les diſcours peu ſenſés des Déiſtes, & des Chrétiens infidéles; il croyoit pouvoir avec juſtice ſe mettre en colere contre des miſérables, qui, ſemblables aux anciens Géans, oſent faire la guerre au Tout-puiſſant. Il n'aimoit pas à envelopper les doctrines de la Théologie de phraſes myſtiques; & il crut toujours qu'il n'y avoit point de Théologie plus conforme aux idées du St. Eſprit, que celle qu'on exprimoit par des propoſitions raiſonnables & intelligibles. Il ne fut jamais grand admirateur de nos* Illuminés *modernes, & il regardoit des Diſcours dans leur goût comme un Galimatias, qui cherche à ſe faire admirer, parce qu'on ne l'entend point. Quand ſa Raiſon ſe trouvoit en défaut, & ne lui fourniſſoit point de direction, il prenoit avec plaiſir la Foi pour guide. Et quoi qu'il avouât qu'il y avoit bien des choſes dans l'Ecriture qui paſſoient ſon entendement, il étoit perſuadé qu'elles ne manqueroient pas de s'éclaircir dans cet Etat, où nous connoîtrons* comme nous ſommes connus.

GLISSON (Faançois) ſavant Médecin Anglois dans le XVII. Siécle, étoit ſecond fils de Mr. Guillaume Gliſſon de Rampiſham dans la Comté de Dorſet, qui étoit ſecond fils de Mr. Gautier Gliſſon de Briſtol (*a*). Il fit ſes études à Cambridge dans le Collége de Gonvil & de Caius; il y prit le degré de Bachelier & de Maître-ès-Arts, & devint Membre du Collége. Le 25 Octobre 1627 il fut aggregé à l'Univerſité d'Oxford, en qualité de Maître-ès-Arts. Enſuite il fut fait Profeſſeur Royal en Médecine à Cambridge, en la place du Docteur Rodolph Winterton. Le premier d'Août 1634 il devint Candidat du Collége des Médecins, & le 30 Septembre de l'année ſuivante il fut admis au nombre des Membres. En 1639 il fut choiſi pour Lecteur d'Anatomie dans ce Collége (*b*). Pendant la Guerre Civile il exerça la Médecine à Colcheſter, où il ſe trouva lorſque cette ville fut aſſiégée en 1648, il y demeura même après. En 1655 il fut choiſi pour être un des Elus du Collége des Médecins à Londres, il en devint enſuite Préſident, poſte qu'il occupa pendant pluſieurs années (*c*). Il a publié divers Ouvrages [*A*]. On lui eſt redevable de la découverte de la *Capſula communis*, ou *Vagina Portæ*; c'eſt lui qui a donné des marques certaines pour diſtinguer plus aiſément, en anatomiſant le Foye, la *Veine Cave*, la *Veine Porte*, & les *Vaiſſeaux biliеux*; il a auſſi expliqué parfaitement la ſanguification, déchargeant le Foye de cette fonction, & il a prouvé ſon ſentiment par des raiſons ſi fortes, & par des Experiences ſi claires, que peu de perſonnes en ont révoqué depuis la vérité en doute. Il mourut à Londres dans la Paroiſſe de Ste. Bride, au mois d'Octobre ou de Novembre 1677.

(a) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 219.

(b) Tiré des Régistres du Collége des Médecins.

(c) Dr. Charles Godall's Epiſtle dedicatory to his *Hiſtorical Account of the College of Phyſicians Proceedings againſt Empiricks and unwarranted Practiſers* &c. London 1684 in-4.

(d) Vid. the *Epiſtle dedicatory* to Dr. Charles Godall's *Book*, intitled, *The Royal College of Phyſicians of London founded and eſtabliſhed by Law* &c. London 1685 in-4.

[*A*] *Il a publié divers Ouvrages.*] I. *Prolegomena Anatomica* (1). II. *Anatomia Hepatis*. Londres 1654. Il a donné dans ce Livre une deſcription du Foye & de ſes différens Vaiſſeaux, plus exacte, qu'aucun Anatomiſte avant lui. Outre ſa découverte de la *Capſula communis* ou *Vagina portæ*, & l'excellente explication qu'il donne de la Sanguification, il nous apprend, comment la Bile eſt néceſſairement produite & ſéparée du ſang, par la concoction de ce dernier, & il donne des raiſons du goût amer qu'elle a. III. *De Limphæ ductibus nuper repertis.* Il donne dans cet Ouvrage une admirable deſcription des Conduits Lymphatiques, du *Suc nourricier*, & de la maniére dont il eſt conduit; il propoſe ſes conjectures ſur l'uſage de la Rate, & des autres Glandes &c. Tous ces Traités ont été imprimés à Amſterdam en 1659 in douze. IV. *Tractatus de Naturæ ſubſtantia energetica, ſeu de Vita Naturæ ejuſque tribus primis facultatibus*, &c. Londres 1672 in-4, avec ſon portrait à la tête. V. *Tractatus de Ventriculo & Inteſtinis. Cui præmittitur alius de partibus continentibus in genere, & in ſpecie de iis Abdominis.* Amſterdam 1677 in-4, dédié, auſſi bien que ſon *Anatomia Hepatis* à l'Univerſité de Cambridge, & au Collége des Médecins. Il parle dans ce Traité, de la *Peau* & de la *Cuticula*, & des différentes Couleurs qu'on peut remarquer dans le poil; il propoſe divers Problémes ingénieux. Il diſcute pluſieurs queſtions importantes ſur le *Ruminement*, & examine pourquoi certains Animaux ont plus d'un Eſtomac, comme auſſi les queſtions qui regardent la ſtructure, la ténacité, & l'uſage des Fibres. Il nous apprend qu'il ne croit point que l'Eſtomac & les Inteſtins ſoient entiérement compoſés de membranes, comme on l'a preſque généralement cru, mais qu'il y a une quantité ennfidérable de *Parenchyme*, qu'il conjecture être glanduleux. Il examine la nature de la Faim & de la Soif, & il montre en quoi elles différent ſpécifiquement des autres cinq Sens. Il explique la Déglutition, la Digeſtion, la Diſtribution du Chyle, la Sécretion &c. & il finit par un *Appendix* ſur la Fermentation. On trouve dans tout le Livre un grand nombre de queſtions curieuſes, dont quelques-unes regardent les maladies; comme les différences, les cauſes, & les ſignes des *Vents*; quels ſont les remédes les plus propres à les chaſſer; des *Vents* Hypochondriques; des parties affectées dans le Rhumatiſme; & des Fermens fiévreux & malins &c. Il publia auſſi conjointement avec les Docteurs George Bate & Aſſuerus Regemorter le Traité *De Rachitide ſive Morbo puerili, qui vulgo* the Rickets † *dicitur*. Londres 1650 in-8. On trouve dans cet Ouvrage non ſeulement l'origine, les cauſes, les ſymptomes, & la maniére de guérir cette maladie, mais auſſi une belle collection d'Obſervations Anatomiques, où l'on voit dans quel état ſe ſont trouvés les différens Viſcéres de ceux qui ſont morts de ce mal. Les Auteurs de ce Traité remarquent, qu'on a découvert ce Mal d'abord dans l'Oueſt de l'Angleterre, dans les Comtés de Dorſet & de Somerſet, environ quinze ans avant l'impreſſion de ce Livre; & que delà il avoit bientôt pénétré dans Londres, & s'étoit répandu par toute l'Angleterre. Ce qui s'accorde avec ce que remarque le Capitaine Jean Graunt (2), que dans les Liſtes des morts on ne trouve point qu'il ſoit parlé des *Rickets* avant l'année 1634.

(1) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 238.

† C'eſt ce qu'on appelle la Maladie Angloiſe.

(2) *Natural and Political Obſervations made upon the Bills of Mortality* p. 48 third Edit.

GODOLPHIN (Jean) Célébre Jurifconſulte Anglois dans le XVII. Siécle, & troiſiéme fils de Jean Godolphin Ecuyer de l'ancienne famille de Godolphin en Cornouaille, nâquit le 29 Novembre 1617 dans l'Ile de Scilly, dans le Château appartenant à ſa famille. Au terme de la St. Michel de l'année 1632, il entra dans le Collége de Gloceſter à Oxford, où il fut ſous la direction de Mr. Guillaume Sandbrooke. Il y fit de grands progrès dans la Logique, la Philoſophie, & le Droit Civil (*a*); il prit dans cette derniére Faculté le degré de Bacheler le 3 Juillet 1636 (*b*). Au mois de Mars 164$\frac{1}{2}$ il fut reçu Docteur en Droit Civil (*c*), *étant alors aſſez dans les principes Puritains* (*d*). Il alla enſuite à Londres, où il prit ce qu'on appelloit l'*Engagement*; le 30 Juillet 1653 Guillaume Clerke Docteur en Droit Civil, Charles George Cocke Ecuyer, & lui, furent établis Juges de l'Amirauté (*e*), & au milieu de Juillet (*f*) 1659, le Docteur Clerke étant alors mort, Mr. Cocke & lui furent encore nommés pour exercer cette Charge ſeulement juſqu'au 10 de Décembre. A la Reſtauration il fut fait Avocat du Roi. Il paſſoit pour un homme d'un grand ſavoir, qui poſſédoit auſſi bien la Théologie que la Science dont il faiſoit profeſſion (*g*). Il a publié divers Ouvrages [*A*]. Il mourut dans le Fleetſtreet ou dans le voiſinage le 4 d'Avril 1678, & fut enterré dans l'Egliſe de St. Jacques Clerkenwell (*b*).

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 510.

(*b*) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 267.

(*c*) Idem ibid. Vol. II. Col. 27.

(*d*) Idem *Ath. Oxon.* ubi ſupra.

(*e*) Idem ibid.

(*f*) Idem ibid. Whitelock dans ſes *Mémoires des Affaires d'Angleterre* p. 681. Londres 1732, nous dit que le Parlement fut occupé le 19 de ce mois à établir des Juges de l'Amirauté.

(*g*) Wood *Ath Oxon.* ubi ſupra.

(*b*) Idem ibid.

[*A*] *Il a publié divers Ouvrages.*] I. *Le Saint Alembic: Ou l'Extrait de l'Eſprit de la Lettre de certains paſſages remarquables de l'Ecriture Sainte.* Londres 1650 in-douze. D'autres Exemplaires ont pour titre: *Le Saint Alembic: Ou cinquante Extraits Spirituels* &c. II. *La Sainte Vigne, contenant toute la Théologie, ou la ſubſtance de la Religion Chrétienne.* Londres 1551, en un petit in-folio. III. *La Juriſdiction de l'Amiral, où l'on diſcute clairement & modeſtement les points les plus importants qui regardent cette Juriſdiction* &c. Londres 1661 in 8. On trouve à la ſuite, *le Catalogue de tous ceux qui ont été élevés à la dignité de Grand Amiral dans ce Royaume &c.* Ce Catalogue eſt principalement tiré du *Gloſſaire* de Spelman, au mot *Admiralius*. IV. *Le Leg des Orphelins: Ou Abrégé Teſtamentaire en trois Parties.* 1. *Des Teſtaments.* 2. *Des Héritiers & Adminiſtrateurs.* 3. *Des Legs & des Donations. Où les plus importantes matiéres, qui ont du rapport à ce ſujet, ſont traitées ſuccinctement, ſelon le Droit Commun & Temporel, auſſi bien que ſelon le Droit Eccleſiaſtique & Civil de ce Royaume. Le tout enrichi d'un grand nombre de Cas choiſis de l'un & de l'autre Droit, auſſi agréables dans la Théorie, qu'utiles pour la pratique à tous ceux qui étudient l'un, ou qui ſont obligés d'exercer l'autre, ou d'en faire uſage.* Londres 1674 in-4. V. Repertorium Canonicum: *Ou Abrége des Loix Eccleſiaſtiques du Royaume, d'accord avec les Temporelles; où l'on traite ſuccinctement des perſonnes & des choſes qui ſont de leur reſſort.* Londres 1678, 1680 &c. in-4. Dans l'*Introduction* (1) il obſerve, par rapport à la *Suprematie du Roi*, que la queſtion que Henri VIII. propoſa aux deux Univerſités, *An aliquid Authoritatis in hoc regno Anglia Pontifici Romano de jure competat, pluſquam alii cuicunque Epiſcopo Extero*, ayant été décidée négativement, & cette déciſion ayant été ratifiée dans l'Aſſemblée du Clergé de l'an 1534, on paſſa deux ans après un Acte dans le Parlement pour l'extinction de l'Autorité du Pape en Angleterre. Cela réuſſit ſi bien, en conſéquence de ce qu'en 1530 l'Aſſemblée du Clergé l'avoit reconnu pour le *Chef Suprême en Terre de l'Egliſe d'Angleterre*, que cette *Suprematie* lui fut auſſi enſuite confirmée par un Acte du Parlement, à Juil, à ſes Héritiers, & à ſes Succeſſeurs. „ C'eſt-là, *dit le Docteur Godolphin*, la Suprémacie, qui eſt touchée légérement dans l'*Abrége* ſuivant, & ſans laquelle tout ce qui ſuit ſeroit inintelligible, & une énigme impoſſible à déchiffrer". Notre Auteur remarque enſuite, que lorſque Henri VIII. fut ainſi inveſti de la Suprémacie par l'autorité Parlementaire & Eccléſiaſtique, quoique ce fût avec tous les Priviléges & toutes les Prérogatives qui y appartiennent, la Couronne n'acquit cependant par-là aucun droit, qui n'y fût auparavant légitimement auaché. Cependant eu égard aux uſurpations qui y avoient donné atteinte ſous le régne de divers Rois ſucceſſivement, une autre Aſſemblée du Clergé en l'année 1532, pour mettre le Roi comme en poſſeſſion de cette Suprémacie, lui promit *in verbo Sacerdotis*, que déſormais ils ne s'aſſembleroient ni en Convocation ni en Synode ſans un ordre de ſa part, & qu'ils ne ſeroient ni Canons ni Conſtitutions ſans ſa permiſſion & ſans ſon conſentement, & ne les exécuteroient qu'après qu'ils auroient été ratifiés ſous le Grand Sçeau d'Angleterre. „ Et tout cela ſans diminuer le moins du „ monde l'Autorité Archiépiſcopale ou Epiſcopale, ou „ leurs Priviléges dans le libre exercice de la Juriſdiction „ dont ils avoient anciennement joui: le grand but de „ tout ce qui ſe faiſoit étant ſeulement d'exclure le Pape, „ & d'annuller ſes Uſurpations dans des choſes de la dernière conſéquence, & où les droits de la Couronne étoient inconteſtables; conformément à la ſoumiſſion que „ tous les Sujets doivent ſans diſſimulation à leur † légitime „ Souverain, dans toutes les affaires, tant Eccléſiaſtiques „ que Civiles, dans l'étenduë des Royaumes & des Domaines de ſa Majeſté, afin que les *Eccleſiaſtiques* auſſi „ bien que les *Laïques*, comme étant également ſujets du „ Roi, fuſſent ramenés à l'obéiſſance primitivement duë „ à leur Souverain, & à ne relever que de lui ſeul, exclufivement à toute Puiſſance Etrangére". *Que la Souveraine Puiſſance Civile ait droit ſur toutes ſortes de perſonnes & dans toutes ſortes de cas, eſt une Regle*, dit l'Evêque Taylor (2), *d'une ſi grande neceſſité pour la conduite de la Conſcience, que c'eſt par la que je doivent décider toutes les queſtions touchant l'obligation d'obéir à toutes les Loix Eccleſiaſtiques, les Devoirs des Evêques & des Prêtres, la néceſſité de payer Tribut, de porter les charges de l'Etat & de contribuer à ſon ſoulagement.* Dans un autre endroit le même Auteur dit (3): *qu'on n'a jamais ſu dans la Primitive Egliſe, qu'aucune Loi Eccleſiaſtique pût jamais obliger l'Egliſe Catholique, à moins que le Prince temporel ne la confirmât.* Sur quoi le Docteur Godolphin remarque que ſelon Sozoméne, les Decrets de Nicée acquirent force de Loi par le Reſcript de l'Empereur Conſtantin. Quand le Concile de Conſtantinople eut fini ſes Séances, les Peres écrivirent à l'Empereur Théodoſe, & le ſupplíérent, *ut Edicta Pietatis tuæ confirmetur Synodi ſententia.* On voit à la fin des Actes du fameux Concile d'Ephéſe la Confirmation de la Sentence & des Decrets de cette Aſſemblée par l'Empereur. Marcien écrivit à Pallade ſon Préfet une Lettre, dans laquelle il déclare qu'il donne force de Loi aux Decrets du Concile de Chalcédoine, *Ea quæ de Chriſtiana fide à Sacerdotibus, qui Chalcedone convenerunt, per noſtra præcepta ſtatuta ſunt* &c. C'eſt ainſi encore que les Peres du Cinquiéme Concile demandéreut à Juſtinien de confirmer leurs Decrets & d'y donner force de Loi. Le même Prince publia auſſi une *Novelle*, dans laquelle il ſtatue: *Vim Legum obtinere Eccleſiaſticos Canones a quatuor Synodis*, Nicena, Conſtantinopolitana *prima*, Epheſina *prima*, & Chalcedonenſi *expoſitos & confirmatos. Vide Concil.* Tolet. „ Tout cela fournit des preuves inconteſtables, *dit le Docteur Godolphin* (4), que dans l'Egliſe primitive même, la Suprémacie „ dans les affaires Eccléſiaſtiques appartenoit aux Souverains temporels". Dans le *premier Chapitre* de l'*Abrégé* notre Auteur ſoutient que le Roi eſt le *Vicaire de Dieu* dans toute l'étenduë de ſa Domination; qu'après Dieu il eſt le Chef ſouverain de l'Egliſe d'Angleterre; qu'il y a *de droit* la même Puiſſance Eccléſiaſtique, que le Pape a juſqu'ici prétenduë, & exercée par voye d'uſurpation dans ce Royaume; que les Rois d'Angleterre faiſoient anciennement leurs propres Conſtitutions Eccléſiaſtiques ſans l'autorité du Pape; que le Roi eſt *la Loi vivante*, & qu'il peut dans de certains cas diſpenſer des Canons; qu'on ne peut faire aucunes Conſtitutions Eccléſiaſtiques ſans ſon conſentement, & qu'elles ne peuvent obliger le ſujet, ſans ſa confirmation Royale. Outre les Ouvrages ſuſmentionnés le Docteur Godolphin a tradult en Anglois un *Extrait des anciennes Loix d'Oleron*, tiré de *Garſias* ou de *Ferrand*, & imprimé avec l'Ouvrage marqué au nombre III.

(1) P. 5.

† *Vide* Heylin's *Cyprianus Anglic.* p. 1.

(2) *Doctor Dubitantium* L. III. c. 5 Reg 4. p. 140. Londres 1660 in-fol.

(3) Ibid. cap. 4.

(4) Introd. p. 8.

GODWIN (François) ſavant Ecrivain & Evêque Anglois, étoit fils du Docteur Thomas Godwin Evêque de Bath & de Wells (*a*) [*A*]; il nâquit à Hunnington dans la Comté de Northampton

(a) Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 514 & 572.

[*A*] *Etoit fils du Docteur* Thomas Godwin *Evêque de Bath & de Wells.*] Cet Evêque né à Okingham dans la Comté de Berk, fut envoyé à Oxford vers l'an 1538; en 1544 il fut élu Novice du Collége de la Madelaine, & l'année ſuivante Membre perpétuel, étant alors Bachelier-ès-Arts. En 1547 il prit le degré de Maître; deux ans après, les oppoſitions qu'il eut à eſſuyer de la part des Papiſtes, l'obligérent à réſigner ſa place de Membre, & à accepter la Régence de l'Ecole, que le Collége avoit à Brackly dans la Comté de Northampton. Il ſe maria enſuite, & s'appliqua à la Théologie à ſes heures de loiſir; mais lorſque la Reine Marie parvint à la Couronne il ſe trouva réduit à une grande néceſſité; ce qui l'obligea à étudier la Médecine, & le 17 Juin 1555 il fut admis à faire des leçons ſur Hippocrate, ou ſur les Aphoriſmes de cet Auteur, c'eſt-à-dire qu'il fut reçu Bachelier en Médecine. Après l'avénement de la Reine Eliſabeth au trône, il reçut les Ordres ſacrés du Docteur Bullingham Evêque de Lincoln, qui le fit ſon Chapelain (1), & au mois de Juin 1565 il fut fait Doyen de Chriſt-Church (2), & l'année ſuivante Doyen de Cantorbery. En 1584 il fut nommé à l'Evêché de Bath & de Wells, après que ce Siége eût été vacant pendant trois ans; il fut ſacré au mois de Septembre de cette année, & occupa ce ſiége juſqu'à ſa mort. Le Chevalier Jean Harrington nous dit (3) qu'il par-

(1) Franc. Godwin *Comment. de Præſul. Angl* inter Epiſc. *Bath. & Wells* p. 444. Et Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 709.

(2) Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 514.

(3) *Brief View of the State of the Church of England* &c. Lond. 1653. p. 125.

ton en l'année 1561, il fut aggregé en 1577 au Collége de Christ-Church à Oxford, & il y prit le degré de Maitre-ès-Arts le 16 Mars 1584 (*b*). Quelque tems après étant entré dans les Ordres il devint Recteur de l'Eglise de Samford-Orcais dans la Comté de Somerset, Prébendier de St. Decuman dans l'Eglise de Wells, & Vicaire de Weston en Zoyland dans la même Comté; ayant résigné ce dernier Benéfice, il fut fait Vicaire de l'Evêque Lidiard en 1595; vers ce tems-là il étoit Sous-Doyen d'Exeter, & il se fit recevoir Docteur en Théologie. En l'année 1601 il publia son *Catalogue des Evêques d'Angleterre* [*B*]; cet Ouvrage lui procura l'Evêché de Landaff, auquel la Reine Elisabeth le nomma la même année; il fut sacré le 22 de Novembre pour ce Siége, qu'il occupa pendant seize ans. „ Cet Evêché, dit Mr. Wood (*c*), etoit plus proportionné à sa modestie qu'a son mérite, ayant eté „ fort diminué par un de ses Prédecesseurs, nommé *Anth. Kitchen*, autrement *Dunstan*, & par cette „ raison on lui permit de garder un de ses anciens Bénéfices *en Commende*, & d'accepter la place de „ Rec-

(*b*) *Fasti Oxon.* Vol. I. col. 124.

(*c*) Idem ibid. col. 181.

parvint à l'Episcopat *ayant toutes les qualités qu'on peut souhaitter dans un Evêque, Irreprehensible, sans Simonie, Hospitalier, Pacifique, Doux, Affable, Veuf, & estimé de la Reine.* Mais il eut le malheur dans la suite de perdre les bonnes graces de cette Princesse; étant âgé, infirme & accablé de goute, il épousa (par raison de santé selon quelques-uns) une Veuve de Londres, qui étoit au moins sa seconde femme. Le Chevalier Gautier Raleigh un des principaux Favoris dans ce tems-là, avoit travaillé à acquérir la Terre de Banwell appartenante à l'Evêché de Bath; mais il avoit essuyé un refus; lorsqu'il apprit le mariage de l'Evêque il en informa la Reine, qui desaprouvoit entrémement ces sortes de mariages, & d'abord il le pressa fortement par Lettres & par Jussions de lui céder la Terre pour cent ans. L'Evêque, qui ne s'attendoit point à un pareil orage, se trouva fort embarassé; il tint bon néanmoins pendant quelque tems, & soûtint plusieurs messages fort durs de la part de la Reine; le Chevalier Jean Harrington lui en porta un entre autres, dont il fut chargé par Robert Comte de Leicester, qui paroissoit favoriser le Prélat, & desapprouver la maniére dont le Chevalier Raleigh le molestoit. Mais ils s'accordérent bientôt, comme Pilate & Hérode pour condamner Jésus-Christ. Jamais Innocent ne fut plus indignement calomnié auprés de son Souverain; on disoit qu'il avoit épousé une jeune fille de vingt ans à qui il avoit assigné une dot considérable; qu'il lui avoit donné la moitié de l'Evêché: & à cause qu'il avoit la goute, qu'il n'avoit pu être debout lorsqu'il s'étoit marié; c'étoit par des railleries de cet ordre, qu'on tâcha de le rendre ridicule aux yeux du public, & odieux à la Reine. Le Comte de Bedford s'étant trouvé présent lorsqu'on débita ces contes, & connoissant la Veuve que l'Evêque avoit épousée, dit en plaisantant à la Reine; *J'ignore, Madame, de combien cette Veuve a passé vingt ans, mais je connois un fils qu'elle a, qui n'en a guére moins de quarante &c.* Enfin la conclusion fut, que pour appaiser ses persécuteurs, & pour sauver Bauwell, il fut obligé de céder Wyvelscomb ou Wilscomb pour quatre-vingt-dix-neuf ans, & il acheta de cette maniére la paix. C'étoit un homme d'un grand savoir, d'un jugement solide, & d'une Charité exemplaire (4). Il mourut à Okingham le 19 Novembre 1590, & fut enterré dans l'Eglise de ce lieu, où son fils François Godwin lui érigea un Monument (5).

(4) Wood *Ath Oxon.* col. 710.

(5) Godwin *Comment. de Præsul. Angl.* ubi supra.

[*B*] *En l'année 1601 il publia son Catalogue des Evêques d'Angleterre.*] L'Ouvrage a pour titre: *Catalogue des Evêques d'Angleterre depuis l'établissement du Christianisme dans cette Ile; avec une Histoire Abregée de leurs Vies & de leurs principales actions, telle qu'on a pu la recueillir de l'Antiquité. Par F. G. Sous-Diacre d'Exeter.* Londres 1601 in-4. Il est dédié au Chevalier *Thomas Sackvyll*, Barou de *Buckhurst*, *Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere*, *Grand-Tresorier d'Angleterre*, & Chancelier de l'Univesité d'Oxford. Le Docteur Godwin dit dans sa Préface, qu'il avoit pris plus de plaisir à l'étude de l'Histoire & des Antiquités qu'il ne convenoit peut-être à un homme qui s'étoit consacré au service de l'Eglise dans le Ministére; que depuis longtems il s'étoit corrigé de ce défaut, en se bornant aux Antiquités, qui regardoient les personnes & les affaires Ecclésiastiques. Que pour ce qui est des affaires Ecclésiastiques, les Recueils qu'il a faits ne peuvent rien fournir au delà de ce qu'on trouve dans le grand & laborieux Ouvrage de Mr. Fox; mais qu'il y a sept ou huit ans qu'il a réuni en un Volume, ce que ses Lectures & ses Observations lui ont fourni touchant les personnes Ecclésiastiques; & que c'est là ce qu'il s'est déterminé à publier avec quelques additions. *La principale raison qui m'y a engagé véritablement*, dit-il, *est celle que Tacite dit que tout Historien doit se proposer*, Ne virtutes silentur, utque pravis dictis factisque ex posteritate & infamia metus sit. *Je n'ai pas eu besoin de me donner beaucoup de peine sur le dernier article, les défauts de ceux dont je parle. Car on ne peut disconvenir que les Historiens de notre tems n'ont pas trop épargné les Prélats & les Ecclésiastiques des siecles precedens; découvrant par-tout, à l'exemple de Cham, la nudité de leurs Peres; & tâchant rarement ou jamais de la couvrir, à l'imitation de Sem; bien moins encore de leur rendre la justice qu'ils ont si bien méritée. Ceux qui en agissent ainsi, quelque bonnes que soient leurs intentions, ne peuvent attendre de la part de Dieu la bénédiction & le succès, qui accompagne ordinairement la pure & sincére vérité. . . . Ces Ecrivains attaquans avec un peu trop de violence les superstitions & les erreurs que le Clergé des siecles précédens a enseignées & défendues principalement par ignorance, ont avili les personnes, plutôt qu'ils n'ont décrédité leur doctrine; & Dieu a jugé à propos de permettre que ce procedé peu charitable produisît un effet tout contraire à celui qu'on se proposoit, & qui n'auroit pas eu des suites moins dangereuses (je ne veux pas dire plus funestes) que l'étoient les maux auxquels notre Réformation a remédié, sans une grace toute particuliere de Dieu.* „ Car parmi le peu- „ ple, qui ne distingue pas si bien entre les personnes & „ les choses, ce procedé nourrit la pensée non seulement „ que les hommes sont méchans, & par conséqueot leur „ doctrine corrompué (quoique je n'ignore pas que la con- „ séquence n'est point juste) mais aussi que leur profes- „ sion étoit illicite & Anti-Chrétienne; & cette opinion „ n'étant une fois établie dans les esprits de la multitude, „ donnera occasion à bien des entreprises, colorées du „ prétexte spécieux de la Réformation; mais dont le grand „ but sera de s'emparer des biens & des revenus de l'E- „ glise, qui sont les récompenses temporelles du Savoir; „ & ce qui est arrivé ailleurs, doit nous faire comprendre „ à quelle confusion nous serons expofés, si on les enle- „ ve. Les Pays qui avoient jusques ici fourni un grand „ oombre d'habiles Ouvriers dans la Vigne du Sei- „ gneur, peuvent à peine trouver un seul homme en état „ d'écrire pour la défense de la Vérité, à présent qu'on e „ privé le Savoir de ce qui lui servoit comme d'aliment; & „ quoique les soins pieux de la Reine ayent conservé no- „ tre Eglise dans un état auquel je ne crois pas qu'il y „ en ait de comparable dans la Réformation, cependant „ l'exemple des autres, l'avidité de ces Oiseaux sacrilé- „ ges, qui travaillent tous les jours à sa ruine, & la crain- „ te de la voir succomber enfin, parce que nous ne fom- „ mes pas en droit d'espérer que les Successeurs de la Rei- „ ne ayent la même piété, est si propre à décourager les „ gens & à les détourner de l'étude de la Théologie, que „ les meilleurs Esprits refusent tous les jours d'étudier, „ du moins la Théologie, qui dans quelques autres Pays „ est regardée comme le moyen le plus sûr de se procurer „ de l'avancement, & embrassent d'autres professions. De- „ là vient que chaque siécle produit moins de gens sa- „ vans que les précédens parmi nous ". Il avertit ensuite, que le Lecteur ne doit pas s'attendre à trouver un grand détail de la Vie & des actions des Evêques de son tems, ou qui ont vécu peu auparavant, ayant évité à dessein d'en rien dire sinon ce que d'autres en ont écrit avant lui, ou ce qu'il a trouvé dans les Régitres publics. Et qu'il a pris ce parti, parce qu'il a cru qu'il ne convenoit point de louer, & qu'il n'étoit pas sûr de blâmer, quoiqu'avec raison, des personnes, qui par eux-mêmes, par leurs parens, ou par leur postérité encore subsistante, l'auroient pu faire soupçonner de s'être laissé aller à la flatterie, ou d'avoir craint de dire la vérité, qu'il auroit sans cela mise au jour. D'ailleurs il n'avoit pas cru qu'il fût nécessaire de s'étendre beaucoup sur des personnes ou encore vivantes, ou dont la mémoire étoit encore toute récente, & qui par cela même étoient assez connuës. A l'égard de deux Siéges dont il avoit omis les Evêques, il dit qu'il y avoit été obligé, n'ayant pu avoir les Mémoires nécessaires, à cause de l'éloignement des lieux, quoiqu'il eût travaillé à les obtenir. Il pria donc tous les gens en état de le faire, de lui fournir les secours nécessaires pour suppléer ces deux Siéges, & ce qu'il pourroit y avoir de défectueux dans les autres. Les deux Siéges omis étoient ceux de Bangor & de St. Asiph. Il publia donc à Londres en 1615 in-4. une nouvelle Edition de son Livre, augmentée, à laquelle il ajoûta encore à la tête un *Discours sur la premiere Conversion de l'Angleterre au Christianisme*, & à la fin un autre *Discours sur les Anglois, qui ont été Cardinaux, ou qui du moins ont été réputés tels par les Historiens Anglois.* Mais cette Edition „ se trouva si remplie de „ fautes grossiéres, dit Mr. Wood (6), que la lecture n'en „ étoit pas supportable ". Ce qui obligea l'Auteur à traduire l'Ouvrage en Latin, & à le publier de nouveau sous ce titre, *De Præsulibus Angliæ Commentarius.* Londres 1616 in-4. En 1617 il y fit des Additions qu'il publia séparément, & qu'il intitula: *Appendix ad Commentarium de Præsulibus Angliæ.* Londres 1621 in-4. Ces Additions ne tiennent que deux feuilles. Mr. Wood nous apprend (7) que cet Ouvrage le rendit célébre au dedans & au dehors du Roysume; „ Mais qu'ayant dans cet Ouvrage pénible „ suivi l'esprit du Puritanisme, en relevant trop fortement „ les anciens Evêques Catholiques, & en donnant des é- „ loges à ceux qui ont été mariés depuis la Réformation, „ du nombre desquels il étoit, pour donner du poids à la „ Cause Protestante; il est venu depuis lui un certain G. „ Prynne, Presbytérien opiniâtre & entêté, l'ennemi le „ plus déclaré des Evêques qu'il y ait jamais eu, qui se „ prévalant autant qu'il est possible † du travail de God- „ win, sans respecter la vérité, a combattu fortement, „ & tâché de rendre odieux l'Episcopat ".

(6) *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 884.

(7) Ibid. Voy. auſſi *Hiſt & Antiq.* L. II. p. 272.

† In his *Antiparley of the English Lordly Prelacy* &c. London 1641 in-4.

„ Recteur de Kingſton Seymour dans le Diocéſe de Wells". Le Roi Jacques I, en conſidération de ſon grand ſavoir, le nomma à l'Evêché de Héreford, le 10 Novembre 1617, & il y fut confirmé le 28 du même mois. Il a fait quelques autres Ouvrages outre ſon *Catalogue des Evêques* [C]. Il mourut

[C] *Il a fait quelques autres Ouvrages outre ſon* Catalogue des Evêques.] I. *Concio Latina in Luc.* V. 3. en 1601 in-4. II. *Rerum Angliearum, Henrico* VIII, *Edwardo* VI, *& Maria regnantibus, Annales.* Londres 1616 in-fol. Ibid. 1628 & 1630 in 4. & in-fol. Ces Annales ont été traduites en Anglois par le fils de l'Auteur Morgan Godwin, Bachelier-ès-Arts de Chriſt-Church, enſuite Bachelier en Droit Civil du Collége de Pembroke, Régent de l'Ecole publique de Newland dans la Comté de Glocester, Chanoine de Héreford, & Docteur en Théologie. Cette Traduction a été imprimée pluſieurs fois, & entre autres à Londres en 1630 in-fol. ſous le titre ſuivant: *Annales d'Angleterre, contenant les Régnes de Henri huit, d'Edouard* VI, *& de la Reine Marie. Compoſées en Latin par le tres Reverend Pere en Dieu* François *Evêque d'Hereford. Traduites en Anglois, corrigées & augmentées, du conſentement de l'Autteur, par Morgan Godwin.* L'Evêque nous eppreud dans ſe Préface qu'il a commencé cet Ouvrage, eyant plus de cinquante ans, dans la vuë d'exciter des gens plus habiles que lui d'écrire l'Hiſtoire de ces Régnes, & de ſatisfaire aux déſirs des Etrangers, qui ſe plaignent non ſans raiſon, que l'Hiſtoire de ce tems-là, le plus mémorable depuis mille ens par les grandes Révolutions qui y ſont arrivées, n'a été écrite qu'avec beaucoup de négligence, & comme ſi les Auteurs avoient penſé à toute eutre choſe. Il dit que quoiqu'il lui manque bien des choſes qu'on peut exiger dans un véritable Hiſtorien, il ſe flatte néanmoins que la maniére dont il a écrit ne laiſſera pas de rendre ſon travail agréable à bien des perſonnes. D'autres Ecrivains trouveront dans d'autres ſources des matériaux qui pourront aider à élever un monument éternel. Les Etrangers, qui ignorent le Langue Angloiſe, auront quelque connoiſſance de l'Hiſtoire de ces rems-là, juſqu'à ce qu'il s'éléve quelqu'un, qui donne une Hiſtoire de notre Netion digne de la Majeſté du Nom Anglois. Il aſſure qu'il a ſuivi ſi ſcrupuleuſement les régles de l'impartialité, de le ſincérité & de la vérité, qu'il ne redoute rien ſinon l'indignation domeſtique pour n'avoir pas été aſſez religieux, n'eyant pas voulu l'être trop. Bien des gens prétendent qu'un bon Prince ne doit pas être méchant, mais à moitié méchant, *μη πανυ κακον αλλ' ημισυκακον*. C'eſt ce qu'il ne penſe pas que perſonne ôſe ſoutenir par rapport é un Hiſtorien, quoiqu'il ſemble que ce ſoit le ſentiment de quelques uns; enforte qu'on regardera comme manquant à ſon devoir envers Dieu ou envers ſon Pays, quiconque en écrivant l'Hiſtoire ne ſera pas du moins à demi-méchant, & qui en affirmant des choſes incertaines & des vérités reconnuës, ne donnera pas beaucoup à ſes paſſions, pourvu qu'elles ſoient accompagnées de l'amour de la Religion & de la Patrie „ mais quelle injure: *dit notre Auteur*, „ ne ſont pas à la Vérité, ceux qui appellent le menſonge & l'impoſture à ſon ſecours pour l'appuyer? Mais „ nous n'en avons pas beſoin; & quand nous l'aurions, „ nous ne pourrions eſpérer beaucoup d'evantage en nous „ repoſant ſur de ſi foibles eppuis, puiſqu'une ſeule fraude pieuſe découverte ſeit plus de tort, que mille autres ne ſont de bien, avec quelque art qu'on les dérobe à la vuë. Nous n'avons pas beſoin d'en chercher „ d'autre exemple que celui des Papiſtes, dont les miracles ſuppoſés, les impoſtures & les Légendes, ont rendu ſuſpect ce qui eſt réellement vrai. Ainſi je ſuis très-„ content; le vérité, qui malgré toutes les contradictions „ demeurera toujours enfin victorieuſe, ſe rencontre dans mon Ouvrage. J'ai feit de mon mieux. Je ne ſai écrire „ ni poliment, ni éloquemment, ni politiquement, mais „ je puis le ſeire ſelon la vérité. Si je me ſuis trompé „ en quelque choſe ce n'eſt pas par malice, mais par erreur". Degory Wheat (8) nous dit que ces Annales ſont écrites *non magis ſuccinctâ quam laudabili Brevitate*; & Nicholſon (9) remarque que c'eſt là *le vrai caractére* de notre Auteur, & qu'*il poſſedoit parfaitement la Langue Latine.* L'Evêque obſeve dans l'Epître dédicatoire de la ſeconde Edition, addreſſée au Roi Charles I, que les fautes d'impreſſion avoient eſtrêniement défiguré la premiére Edition, mais qu'elles étoient corrigées dans cette ſeconde. Son fils nous dit dans le Préface de ſa Traduction, qu'il eſpére que le Lecteur ne ſe plaindra point de l'omiſſion de certaines choſes „ dont le connoiſſance eſt ſi naturelle eux gens du Pays, que ç'euroit été la même „ choſe, qu'un Ouvrage de répétitions, ce qui l'auroit rendu ennuyeux. Mais il n'e cependant rien perdu de „ ſon volume, s'il e perdu du côté de ſa beauté, les retranchemens ayant été remplacés ici & là dans l'Hiſtoire par des Additions, qui ne ſont pas inutiles, pour „ leſquelles on a eu l'approbation & le conſentement de „ l'Auteur". III. *L'Homme dans la Lune: Ou Rélation d'un „ Voyage fait dans cette Planète par Dominique Gonſalés.* Londres 1638 & 1657 in-8. Godwin compoſa cet Ouvrage pendent qu'il étoit étudiant de Chriſt-Church, & il fut publié quelques années epiés ſa mort par E. M. de Chriſt-Church, qui nous dit dans ſe Préface que c'eſt ici „ Un „ Eſſai d'imagination, où l'invention & le jugement marchent de pair: l'intenteon de l'Auteur, *dit il*, n'a pas „ été de vous engager é ajoûter foi à chaque circonſtance „ qu'il rapporte; il eſt juſte de lui accordés la liberté d'imaginer, lorſque vous vous donnez ceiler de juger. Pour „ le fond vous avez ici la découverte d'un nouveau Monde, dont l'exiſtence vous paroîtra peut-être plus vraiſemblable, que celle du nouveau Monde découvert par *Colomb*, ne le parut d'abord à tous les gens de ſon ſiécle. Cependant le peu qu'il fit connoître elors de l'Amérique, e conduit à des connoiſſances d'une grande étenduë, & ce noeveau Monde, pour lors inconnu, ne le céde aujourd'hui en rien au Monde connu. On a regardé autrefois comme un auſſi grand paradoxe de ſoutenir qu'il y avoit des *Antipodes*, qu'on le fait à préſent d'avancer que la Lune eſt habitée. Mais la connoiſſance de ce dernier feit, paroît tout-à-fait convenir à un ſiécle auſſi fertile en découvertes que le nôtre; où nos Galilées ont trouvé le moyen de voir des taches dans le Soleil, & de nous donner la deſcription des montagnes de la Lune. Mais j'abandonne cela & le reſte de la Rélation ſuivante, à votre impartiale critique, & eu rapport fidéle du petit témoin oculaire, notre grand fileur de découvertes". Il a paru une Traduction Françoiſe de cet Ouvrage é la Haye en 1651 in-douze, ſous le titre de l'*Homme dans la Lune, Ou le Voyage Chimérique fait au Monde de la Lune découvert par Dominique Gonzalé, Avanturier Eſpagnol* IV. *Nuncius inanimatus, Utopiæ* 1629 in-8. Il y en e une Edition de Londres de 1657 in-8. ſous le titre de *Nuncius inanimatus. Par* F. G. E. *de* H. Traduit en Anglois & imprimé à Londres 1657 in 8. ſous le titre: *Nuncius inanimatus: Le Meſſager Myſterieux, qui découvre les ſecrets des Cours des Hommes. Par* F. G. E. *de* Héreford. Il s'agit dans ce Livret, qui n'a que deux feuilles, de la manière dont deux perſonnes éloignées l'une de l'eutre peuvent ſe faire ſavoir mutuellement leurs penſées ſans s'écrire. On prétend que Godwin en fit l'épreuve avec ſuccès en préſence du Roi Jacques I (10). Il rend compte dans ce Traité des inventions des Anciens ſur cette matiére, & déclere enſuite (11) qu'il ôſe aſſurer hardiment, qu'un homme habile dans l'art qu'il propoſe, peut faire connoître ce qu'il lui plaît, ou ce qu'il juge utile, à un autre éloigné de lui, & inſtruir dans cet art, pourvu que l'éloignement ne ſoit pas plus grand qu'un quart de mille, quand même il ſeroit aſſiégé, caché, ou détenu dens quelque lieu ou inconnu ou inacceſſible à celui qui veut ſeire ſavoir des nouvelles. „ Que perſonne „ ne l'eproche, *dit il*, qu'il ſoit en priſon, qu'il ait les „ meins liées, les yeux bandés, pourvu qu'on ne l'inquiete point d'ailleurs; il faura ce que dit ſon Ami abſent, „ pourvu qu'on ne lui ôte pas la liberté de faire des choſes, que des perſonnes libres ſont accoutumées de faire „ quelquefois, & qu'il les puiſſe faire ſans crainte ou ſane „ danger. Je dis plus, que ſi l'on connoît le lieu où ſe „ trouve l'ami, é qui l'on veut faire ſavoir quelque choſe, que tous deux ſoient en pleine liberté, & qu'ils „ ſoient convenus d'avance de ce qui eſt néceſſaire, & „ ayent pris leurs arrangemens, ils peuvent ſe faire ſavoir tout ce qu'ils voudront, ſans qu'aucun meſſager, „ ni ame vivante s'en mêle, à la diſtance de cent Miles, „ & peut être même de mille, & cela en très-peu de tems, „ peut-être dans une heure, ou même en moins. Ce ſont-là, dit-on à l'oreille, des choſes extraordinaires & merveilleuſes, mais qui ne ſont pas fort aiſées à croire. „ Mais qu'y a t-il-là de ſi étonnant & de ſi incroyable? vous „ n'avez encore ici le choſe que dans le genre & dans l'eſpéce, voici un exemple particuliér, que vous croirez „ bien moins. Dites é mon *Meſſager* à Londres en auſſi „ peu de mots qu'il ſe pourra, ce que vous voulez me ſeire ſavoir à Briſtol, à Wells, ou ſi vous l'aimez mieux é „ Exeter, car je ne m'embaraſſe guéres de la longueur du „ chemin, pourvu qu'on y puiſſe paſſer; dites lui, dis-je „ à Londres, préciſément vers Midi, un verſet entier de „ l'Ecriture Seinte, je veux qu'il exécute nos ordres dans „ le lieu marqué (prenez bien garde à ce que je dis) evant „ qu'il ſoit Midi paſſé le même jour. Ne vous précipitez „ pas à décider que le choſe eſt impoſſible; car par le „ Cours du Soleil, il eſt Midi quelques minutes plus „ tard à Briſtol qu'à Londres. Voilé ce qui doit vous étonner, que ce Meſſager ſurpaſſe la rapidité du mouvement du Soleil; & je vous eſſure cependant qu'il le ſera, ſi cela eſt néceſſaire, ou je veux paſſer pour le plus „ grand fourbe qu'il y ait en monde. Que diral je des „ Chéveaux ou des Villes affligées? notre *Meſſager inanimé*, ſens rien craindre, paſſera au milieu d'une armée „ entiére d'ennemis. Des tranchées auſſi profondes que „ l'enfer, ou des murailles plus hautes que celles de Babylone, ne mettront point d'obſtacle à ſon voyage, mais „ il exécutera fidélement la commiſſion, pourvu qu'elle „ ſoit en auſſi peu de mots qu'il eſt poſſible, ſoit de celui „ qui eſt affiégé, ſoit a celui qui l'eſt, & cela avec une „ incroyable diligence, pourvu que ce ſoit é le diſtance „ de 6 ou 7 Miles, quoique je ne doute pas que le choſe „ ne puiſſe a'exécuter evec ſuccès à celle de 20 Miles", *Vous avez ici trois promeſſes de la part de mon Meſſager à conſiderer; peut-être pour être plus claie la choſe vaut-elle la peine de montrer en quoi elles different. Dans la premiére, je vous mets devant les yeux ſon adreſſe; dans la ſeconde ſa diligence; & dans la troiſieme ſon pouvoir invincible à pénétrer par-tout. Ce qui eſt propoſé en premier lieu, peut s'exécuter aiſement ſans dépenſe ni travail, ſinon de la part de celui*

(8) *Relationes Hyemales de ratione & methodo legendi utrasque Hiſtorias Civiles & Eccleſiaſticas.* Sect. 30 p. 144. Oxon 1617.

(9) *Engliſh Hiſtorical Library* P. I. p. 225 London 1696.

(10) Voy. *Naudæi Mém. des Hemm. ill.* Tom. XXII. p. 170.

(11) § 25 *& ſeqq.* Ceci eſt tradui ſur la traduction Angloiſe.

fut vers la fin d'Avril 1633, & fut enterré dans ſon l'Egliſe de Whitborne, qui auſſi bien que le Château appartient aux Evêques d'Hereford, & eſt environ à quatorze miles de la Ville d'Hereford (*d*). Mr. Wood nous apprend (*e*) que c'étoit un homme de bien, Théologien grave, habile Mathématicien, excellent Philoſophe, Latiniſte pur, & Hiſtorien incomparable „ n'étant pas moins Critique „ dans ſes Hiſtoires que le ſavant Selden.... Il paſſoit pour bon Prédicateur, auſtère dans ſa vie, „ mais tellement occupé de ſes études & des matiéres de Religion, qu'il n'avoit aucune connoiſſance „ du monde & des affaires de la Vie". Il avoit un fils nommé *Morgan*, qui étoit Bachelier-es-Arts de Chriſt-Church à Oxford; & qui fut enſuite Bachelier-ès-Loix du Collége de Pembroke, Régent de l'Ecole publique de Newland dans la Comté de Gloceſter, Chanoine d'Hereford, & Docteur en Droit. Il a traduit en Anglois les *Annales* de ſon pere, & ſa Traduction a été imprimée à Londres en 1630 in-fol. Notre Eveque a eu un autre fils, qui s'appelloit *Charles*, qui étoit Maître-ès-Arts & Miniſtre de Monmouth (*f*). Le Chevalier Henri Saville critique une faute de notre Auteur, dans une Lettre à Cambden du 26 Février 1617 (*g*). „ Je trouve dans le Livre de l'Evêque d'Hereford *ſur les Evê-* „ *ques*, une Rapſodie ſur un Guillaume Sever Evêque de Dureſme, fils, dit-il, d'un faiſeur de Sàs, „ Chef du College de Merton, & Prévôt d'Eton, Evêque de Carlile en 1496, transféré à Durham „ (*ut videtur*) en 1502, & mort en 1505. Il eſt vrai que Henri Sever a été d'abord Prévôt, & „ qu'il eſt nommé ainſi dans l'Acte du Parlement pour la fondation d'Eton; & qu'il fut enſuite Prin- „ cipal du Collége de Merton, où il avoit été élevé, en qualité de parent de notre Fondateur, & „ comme portent nos Regîtres, *penè alter Fundator*. Il eſt enterré dans cette Egliſe comme Princi- „ pal, n'ayant jamais été Eveque, ce dont je me ſouviens bien, quoiqu'il eût eu douze ou quatorze „ promotions eccleſiaſtiques, ainſi que porte un Acte de pardon accordé au Collége ſous le régne „ d'Edouard IV. D'ailleurs les tems ne s'accordent point: Le Collége d'Eton fut fondé en 1440; ainſi „ en 1505 il auroit déja ſurvécu de ſoixante ans, juſqu'à la fin du régne de Henri VII; tandis qu'on „ trouve dans le même intervalle deux ou trois Maîtres du Collége de Merton, *Cigur & Fitz-James*".

(*d*) Wood *Hiſt. & Antiq.* ubi ſupra.

(*e*) *Ath. Oxon.* col. 15. & *Hiſt. & Antiq.* ubi ſupra.

(*f*) Idem *Ath* Oxon. Vol. 1. Col. 521. 522.

(*g*) Vide G. *Cambdeni & Ill. Viror.* ad G. *Cambdenum Epiſtol* p 219. 220. Londres 1691. in-4.

lui qui envoye le Meſſager. Mais il y a cet inconvénient, que le trop fréquent uſage qu'on en peut faire expoſe naturellement au ſoupçon. Ce qui eſt propoſé dans le ſecond cas s'executo ſouvent ſans le ſecours de perſonne, & en quelques endroits preſque ſans dépenſe, mais généralement ne peut faire grand' choſe ſans préparation, qui pour chaque Mille doit couter cinq Livres ſterling plus ou moins, ſi l'on veut que cela ſoit d'un uſage perpetuel; & il ne ſe peut rien faire ſans l'aveu & l'autorité du Magiſtrat, qui peut aiſément, s'il veut, empêcher le Voyage de notre Meſſager. Pour ce qui eſt du dernier, à la vérité il ne demande pas grande dépenſe; mais il faut obſerver, que celui qui agit, doit être en lieu de ſûreté, ou il n'aît rien à craindre de la puiſſance de ſes ennemis juſqu'à ce qu'il ait achevé ſon Ouvrage; & ici nous ne pouvons diſconvenir, que la condition de celui qui l'envoye dans un lieu ne ſoit pire que celui qui l'envoye débars. „ Il me ſemble que je vous „ entends Lecteur, me demander, par quel ſens un Ami „ connoît ce qu'on lui dit; car les ſens ſont les gardes, „ les interprétes, & les meſſagers de l'entendement (c'eſt „ ce que dit Ciceron †) par le moyen deſquels je puis „ comprendre. Je réponds: tantôt par l'ouïe, & tantôt „ par la vûë. Vous demandez comment? Le voici en peu „ de mots, & peut-être pas ſi clairement, que vous ne „ ſouhaittiez des exemples. Si vous voulez faire voir „ quelque choſe à votre Ami abſent, je dis abſent, & fort „ éloigné même, & beaucoup plus promptement qu'aucun „ corps ſublunaire ne peut parvenir à un endroit auſſi éloi- „ gné (car c'eſt ce que j'entreprends) il faut que les idées „ ou formes viſibles s'augmentent en quantité, ſe multi- „ plient en nombre, & ſe varient ſelon que les choſes qui „ doivent être ſignifiées varient en qualité, en quantité, „ & pour leur poſition. Perſonne n'ignore, qu'on ne peut „ avoir de perception par les oreilles, à moins qu'il n'y „ ait des ſons: il faut donc, que celui à qui l'on veut fai- „ re ſavoir quelque choſe par la voye de l'ouïe, entende „ ces ſons; & ces ſons doivent être diſtingués ſelon le „ nombre des choſes qu'on veut faire entendre; & com- „ me elles vont à l'infini, les ſons qui doivent être multi- „ pliés, doivent auſſi être infinis. Il ſuffit cependant qu'ils „ ſoient diſtingués dans leur eſpéce, par rapport au tems, „ à la maniére, ou au nombre. Tout homme qui com- „ prendra bien emment des ſons de cette nature par- „ viennent à un lieu fort éloigné, ne révoquera point en „ doute la vérité de ce qu'on dit ici; & les exemples ten- „ dent la choſe plus claire que le ſoleil en plein midi. Et „ de peut que quelque perſonne ombrageuſe & timide „ n'aille ſoupçonner que ces choſes s'exécutent par des „ moyens illicites & par des Arts défendus, je déclare & „ proteſte publiquement en la préſence de ce Dieu, qui „ eſt le plus grand & le meilleur de tous les Etres, qu'il „ n'y a rien dans cette pratique de défendu, ou de con- „ traire aux Loix Divines & Humaines; & que pluſieurs „ choſes s'y font par l'Arithmétique, la Géométrie, & la „ Muſique; le reſte s'exécute, ſinon par des moyens or- „ dinaires, du moins par des moyens permis, & à très- „ peu de fraix; j'ai penſé dire ſans aucuns fraix; car il eſt „ certain que pluſieurs choſes en ce genre peuvent ſe fai- „ re ſans la moindre dépenſe ou perte imaginable. Et la „ choſe étant ainſi, je laiſſe aux perſonnes judicieuſes à „ examiner comment & juſqu'où ces Inventions peuvent „ être utiles à l'Etat pour l'avenir. Si elles ſont inutiles, „ qu'elles périſſent, & que ſemblables à un avorton elles „ ne voyent pas le jour; ou ſi par hazard elles le voyent, „ que ce ne ſoit que pour un inſtant, & qu'elles rentrent „ dans le néant. Quant à moi il me ſemble que cet art „ peut être d'un grand uſage en tems de Paix comme en „ tems de Guerre, & j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de „ me donner quelque peine pour le propoſer; ce que je „ ne ſais cependant qu'avec quelque répugnance, de peur „ que lorſqu'il ſera connu d'un grand nombre de perſon- „ nes, on ne puiſſe en faire uſage, lorſque l'occaſion „ s'en préſentera." Il y a un paſſage dans le *Voyage de la Lune* de notre Auteur, qui peut ſervir peut être à donner quelque idée de ſon projet. C'eſt-là où il raconte (12), que *Dominique Gonſales*, & *Diégue* ſon Négre étant obligés de demeurer en des endroits différens de l'Ile de Ste. Héléne pour ſe procurer dequoi ſubſiſter, ils pouvoient néanmoins ſe faire ſavoir en un inſtant, ce qu'ils vouloient par le moyen de certains ſignaux; l'habitation de *Diego* étoit au Nord-Oüeſt de l'Ile ſur un Cap, environ à un Mille quoiqu'en vûë de la Chapelle de Dominique. *Si je voulois*, dit Dominique, *lui faire ſavoir quelque choſe dans la nuit, je mettois une lumiere dans la Tour ou lieu où étoit notre Cloche. C'eſt un lieu aſſez ſpacieux, ayant une belle fenêtre bien vitrée, & les murailles qui ſont plâtrées, ſont d'une grande blancheur; ce qui faiſoit, que quoique la lumiere fût petite, elle ne laiſſoit pas de paroître beaucoup, & elle auroit pû être vûë de beaucoup plus loin, ſi la choſe eût été néceſſaire. Quand j'avois laiſſé cette lumiére autour d'une demie heure, je la couvrois; & pour lors, ſi j'appercevois quelque lumiére de la part de mon compagnon du Cap, je ſavois qu'il attendoit que je lui appriſſe ce que je voulois lui faire ſavoir, & que je lui faiſois entendre en cachant & en montrant ma lumiére, ſelon certaines regles dont nous étions convenus, & de cette maniere je lui communiquois tout ce qu'il me plaiſoit. Je m'y prenois de la même façon lorſque je voulois lui dire quelque choſe de jour, tantôt par de la fumée, tantôt par une methode plus jubtile & plus efficace. Mais cet Art renferme plus de myſteres, qu'on ne peut en dire en peu de mots. Je pourrai peut être ci-après donner un Diſcours particulier ſur ce ſujet, me perſuadant que cet Art ſeroit extrêmement utile au genre humain, pourvu qu'on en fît un bon uſage. & qu'on le pratiquât bien*; car l'on peut par là *faire dans une heure*, ce qu'un *Meſſager* ne peut executer en *pluſieurs jours*. Le Docteur Hakewill (13) nous dit que „ parmi les rares Inventions de notre ſiécle, le *Meſſager* „ *inonimé* mérite à juſte titre de tenir ſa place, & il ſe- „ roit à ſouhaitter, que s'agiſſant d'une eſpérience de ſi „ grande importance, les Puiſſances y euſſent plus d'atten- „ tion qu'elles ne l'ont fait juſqu'à préſent." V. L'Evaluation du *Seſterce Romain* & du *Talent Attique* imprimée à la fin de la ſeconde Edition de l'*Apologie ou Demonſtration de la Puiſſance & de la Providence de Dieu dans le Gouvernement du Monde*, par le Docteur George Hakewill. Oxford 1630 in-fol. Il obſerve dans cette piéce *quod tamen Seſtertius in maſculino genere, ſive unus Nummus, valebat noſtra monetæ Angliranæ feré* 2 d. *nimirum ut* 20 *valeant* 19 d. A l'égard du Talent il dit: *Talentorum apud antiquos multa fuere genera, Atticum, Eubœicum, Æginenſe, Hebraicum, Babylonicum, & alia. Sed hoc obſervandum eſt, Scriptores, ubi Talenti mentionem faciunt abſque ulla adjectione, eâ unquam aliud intelligere quam Atticum, quod valebat noſtræ monetæ Anglicanæ Libras* 190.

† *De Legib. I. De Nat. Deor. L. II.*

(12) P. 99 & ſuiv.

(13) *Additament* at the end of his *Apologie or Declaration of the Power and Providence of God.* Oxford 1630. in-fol.

GODWIN (THOMAS) ſavant Ecrivain Anglois du XVII. Siécle, étoit ſecond fils d'Antoine Godwin de Wookey dans la Comté de Somerſet, qui étoit ſecond fils de Guillaume Godwin de la Ville de Wells (*a*). Il nâquit dans la Comté ſuſdite, en 1602 il entra dans le College de la Madelaine à Oxford, étant alors âgé de quinze ans. Quatre ans après il eut une place d'Aggregé dans le Collége (*b*), & il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 24 Janvier 1606 (*c*), & celui de Maître, le 11 Octobre 1609 (*d*). Il fut enſuite fait premier Maître de l'Ecole publique d'Abingdon dans la Com-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. col. 27.

(*b*) Idem ibid.

(*c*) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 274.

(*d*) Idem ibid. Col. 285.

té de Berk; où il eut pour élèves quantité de jeunes gens, qui ont été depuis illustres dans l'Etat & dans l'Eglise, & fut aussi Chapelain du Docteur Jacques Montague Evêque de Bath & de Wells (*e*). Le 4 Juin 1616 il se fit recevoir Bachelier en Théologie (*f*) & le 18 Novembre 1636 il prit le degré de Docteur (*g*). Mais dès avant ce tems-là, étant las du tracas de son Ecole, il obtint la Cure de Brightwell proche de Wallingford dans la Comté de Berk, & il fut Recteur de cette Eglise jusqu'à sa mort. Il paroît par ses Ouvrages que c'étoit un homme fort savant [*A*]. Il mourut le 20 Mars 1641, & fut enterré dans son Eglise de Brightwell, où Philippe sa Veuve fit mettre sur son tombeau une pierre de marbre, avec une Epitaphe Latine [*B*].

(*e*) Idem *Ath. Oxon.* ubi supra.

(*f*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 201.

(*g*) Idem ibid. Col. 206.

[*A*] *Il paroît par ses Ouvrages que c'étoit un homme fort savant.*] En voici le Catalogue, I. Romanæ Historiæ Anthologia: *Explication Angloise des Antiquitez Romaines, où l'on compare ensemble plusieurs Charges de Rome & d'Angleterre, & où l'on explique diverses phrases obscures.* Oxford 1613 in-4. La seconde Edition, qui a paru en 1623, est considérablement augmentée, & dédiée au Docteur Jean Young, Doyen de Winchester. L'Epître dédicatoire est datée d'Abingdon le 18 Novembre 1622. En 1658 il a paru une Edition de cet Ouvrage sous ce titre: Romanæ Historiæ Anthologia recognita & aucta: *Explication Angloise des Antiquitez Romaines*, &c. *pour l'usage de l'Ecole d'Abingdon. Nouvellement revûë & augmentée par l'Auteur.* Londres 1658 in-4. Mais cette Edition ne peut avoir été *nouvellement revûë & augmentée par l'Auteur*, qui étoit mort seize ans auparavant. Dans la Préface le Docteur Godwin se justifie sur ce qu'il publie un Ouvrage si trivial, & il représente combien l'ennui de Maître d'Ecole est misérable; il ajoûte que cet Ouvrage doit sa naissance aux questions perpétuelles de ses Ecoliers, dans un tems où son inclination le portoit à l'étude de la Théologie. *Mirarit forsan & roderguis, quod nondum destiterim ab his elementariis, quasi vita mihi vitalis foret, in his minutiis integram meam ætatem eludere, & vocem unicum in his prævils studiis sentum contrahere. Qui sic sentit, nec me satis norit, nec Ludi Literarii (pone Lenocinium minimis, molestrinæ dicet) iniquas leget aut miseries quotidianas & omnigenas. Sentio me in pistrinum damnatum; & cogita tu bene Antbiologiam e pistrino prodeuntem. Si minus placeat, illud debis puerorum circumstrepentium susurris, inter quos nata est. Si placeat, illud debes puerorum crebris interrogatiunculis, quorum Enodationes me vel invitum indiet reducent ad hæc studia, quo alias quam diutum jussissem suas filis res habere. Sic me amet Theologia, sacratior mihi pagina in votis, cum hac in manibus, tuis eogema. Interim te monitum velim, quæ accessere, non vulgaria aut obvia, nec quæ vulgus hominum aut docuit aut duxit.* II. *Synopsis Antiquitatum Hebraicarum ad Explicationem utriusque Testamenti valdè necessaria*, &c. *Libri* III. Oxford 1616. &c. in-4. Dedié au Docteur Jacques Montague, Evêque de Bath & Wells, & Doyen de la Chapelle du Roi. III. Moïse & Aaron. Ou *les Usages Civils & Ecclésiastiques des anciens Hebreux, expliqués au long, pour l'éclaircissement de plusieurs Passages obscurs de l'Ecriture Sainte.* Londres 1625 in-4. La septiéme Edition de cet Ouvrage a paru à Londres en 1655 in-4. sous ce titre: Moïse & Aaron: Ou *les Usages Civils & Ecclésiastiques des anciens Hebreux, expliqués au long pour l'éclaircissement de plusieurs Passages obscurs de l'Ecriture Sainte. Avec une Table de ces Passages à la fin, on y montre aussi quelles coûtumes les Hebreux ont empruntées des Payens; & que plusieurs coûtumes du Paganisme ont été originairement des imitations de celles des Hebreux. Par* Thomas Godwyn, *Bachelier en Théologie.* L'Epître Dédicatoire à Guillaume Comte de Pembroke est datée de Kensington le 21 Février 1624. Notre Auteur y remarque, que „ ce qui fait que „ bien des gens entendent si peu Jésus-Christ & les Apôtres, c'est qu'ils ne connoissent guéres Moyse & Aaron. „ Si l'on connoissoit bien les coûtumes anciennes, qui „ sont abolies, plusieurs endroits de l'Ecriture au-lieu de „ difficultés présenteroient des beautés, & les passages, „ qui aujourdhui découragent le Lecteur, par leur obscurité, lui offriroient des attraits pour l'engager à une „ lecture assidûë de ces Oracles sacrés. Si mon travail „ peut répandre assez de jour sur quelques passages obscurs, pour exciter le peuple de Dieu à s'appliquer avec „ plus de plaisir à la lecture de ces saints Livres, je ne „ me repentirai point d'avoir essuyé l'ennui de remonter „ à des Coûtumes & à des Rites en usage il y a tant de „ siecles, chacun pouvant se convaincre par sa propre expérience que le chemin est long, rempli d'épines, que „ les routes sont perduës & qu'on a de la peine à les distinguer, qu'on trouve peu de Guides, & que ceux „ qu'on rencontre parlent des Langues étrangéres, & que „ plusieurs sont très-propres à vous décourager, parce „ qu'étant eux-mêmes ou paresseux ils ne veulent pas „ vous conduire, ou hors d'état de vous montrer le chemin". ☞ Cet Ouvrage de Godwin a été traduit en Latin, dont la troisiéme Edition a paru à *Utrecht* en 1690, avec des Remarques de *Jean Henri Reitzius*; on y trouve aussi deux Piéces du célébre *Voetius*, l'une sur la *Théocratie des Israélites*, & l'autre *sur les Réchabites.* Ce Savant donne de grands éloges à l'Ouvrage de *Godwin*, dans une petite Préface qu'il y a mise: *In quo*, dit-il, *rerum ubertas & dictionis brevitas de palma certant. Ubertas quidem tanta, ut haud sure queveris multa esse præterita; & brevitas tam concisa, ut & exiguo tempore multa expediri possint.* Anonyme Traduct.] IV Florilegium Phrasicon, *Ou Recueil Choisi de la Langue Latine.* V. *Trois Argumens pour prouver l'Election fondée sur la prevision de la Foi.* Cette Piéce étant tombée entre les mains du Docteur Guillaume Twisse, il y fit une Réponse, à laquelle le Docteur Godwin repliqua, & le Docteur Twisse ne demeura pas en reste. Mr. George Kendal (*t*), qui convient que notre Auteur étoit très-versé dans les Antiquités Romaines, Grecques & Hébraïques, prétend cependant qu'il eut du dessous dans cette dispute. Et Mr. Samuel Clarke s'est exprimé d'une maniére fort dure sur le même sujet: *Après* Mason, dit-il (*s*), *il s'éleva un certain* Thomas Godwin, *homme savant dans les Antiquités des Hebreux, des Grecs, & des Romains, mais dans le fond plus propre à enseigner la Grammaire qu'à bien raisonner, & qui étoit plus habile en qualité de Maître d'Ecole* d'Abingdon, *qu'en qualité de Docteur en Théologie. Notre Docteur Twisse eût bien-tôt donné son fait à ce vieux Maître d'Ecole; & il lui ôta des mains la férule, dont il s'étoit orgueilleusement servi pendant assez longtems, & l'exposa à la risée de ses Ecoliers.*

(*t*) *In Tobi. Vitâ & Writerid.* p. 78. Edit. 1657.

(*s*) *Lives of sundry eminent Persons in this last Age. In two Parts.* Part. I. p. 20. London 1683.

[*B*] *Avec une Epitaphe Latine.*] La voici: *Depositum* Thomæ Godwin S. T. P. *Viri integerrimi, pietate, literatura, morum suavitate spectabilis, Rectoris hujus Ecclesiæ vigilantissimi; cujus merita melius posteris transmittunt Scripta quam Marmor. Hunc Lapidem uxor ejus* Philippa Godwyn *Amoris ergo mœrens posuit. Obiit Martii* 20 *Anno Dom.* 1642.

(*a*) De la Rue *Geleerde Zeeland.* Middelb. 1714. in-4. P. 10. On lit autour de son Portrait, qu'il voit à la tête de ses *Poëzes Diverse*, qu'il étoit né le 20 Octobre; j'ignore quelle des deux dates est la véritable.

(*b*) Idem p. 17.

☞ GOEREE (JEAN) Poëte & Dessinateur Hollandois, nâquit à Middelbourg en Zélande le 2 Octobre 1670 (*a*), de Guillaume Goerée Libraire de cette Ville, & Auteur de divers Ouvrages en Hollandois, fort estimés. Notre Goerée fut élevé à Amsterdam, où son pere étoit venu s'établir (*b*), & où il a passé toute sa vie. Il s'est distingué par son talent pour le Dessein, ayant passé pour un des plus grands hommes pour l'invention & pour l'ordonnance; c'est lui que les Magistrats d'Amsterdam choisirent en l'année 1705 pour faire le plan des ornemens qu'ils vouloient faire faire à la grande Salle de l'Hôtel de Ville, & qui ont été exécutés depuis. Il joignoit le goût de la Poëtie au talent qu'il avoit pour le Dessein: en 1707 il publia, *Aleander, Koning van Cipres en Cilicien of gewaande Zeeroover, Treurspel.* Amst. in-8, c'est-à-dire, *Aleandre, Roi de Cipre & de Cilicie, ou le faux Corsaire.* On a publié en 1734, ses *Poëzies diverses* (*Mengel-poëzy*), Amst. en grand Octavo. Il a aussi traduit en Hollandois, l'*Histoire de Louis XIV* par Medailles; cette Traduction a été imprimée à Amsterdam en 1712 in-8. sous ce titre: *Historische Gedenkpenningen van Lodewyk den* XIV, *vertoonende al het voorgevallene onder de Regering van dien Koning, zedert zyne geboorte tot op deze tegenwoordige Eeuwe enz. uit het Fransch in 't Nederduits overgebragt.* Jean Goeree est mort à Amsterdam le 4 Janvier 1731 (*c*) âgé d'un peu plus de soixante ans.

(*c*) Idem p. 16.

(*a*) Nic. Antonio *Bibl. Hisp.* T. I. p. 201.

(*b*) Niceron *Mém. des Hommes Ill.* T. XXVI. p. 101. Nic. Antonio *ubi supra*, dit seulement *puerili ætate in familiâ regis versatus.*

(*c*) *Ubi supra.*

☞ GOES (DAMIEN DE), célébre Ecrivain Portugais dans le XVI. Siécle nâquit à Alanquer, petite Ville du Portugal à sept lieuës de Lisbonne, d'une famille noble [*A*] (*a*). Il fut élevé à la Cour d'Emanuel Roi de Portugal, dont il fut Valet de Chambre étant encore fort jeune (*b*). Mais la passion qu'il avoit de voyager le détermina à quitter sa Patrie. Le Pere Niceron dit (*c*), qu'ayant trou-

(*t*) *In Ill. Germaniæ Script. Catal.* Apud Nic. Antonio *Bibl. Hisp.*

[*A*] *Nâquit à Alanquer . . . . . ; d'une famille noble.*] Corneille de Loos (*t*), trompé sans doute par la ressemblance des noms, le fait natif de *Goes* Ville de Zélande, & le met au nombre des Ecrivains des Pays-Bas; *Cognemisit ferte dubius specie, Belgis Scriptoribus, Zelandorumque inſulæ* Goesiæ, *Cornelius Caillidius faiſa attribuit*, dit Antonio. Le Pere Niceron remarque (*z*), que l'Article que Coroeille de Loos donne de notre Auteur est rempli de fautes, qu'il le fait voyager en Asie & en Afrique, où il n'a jamais été.

(*z*) *Mém. des Hom. Ill.* Tom. XXVI. p. 102.

[*B*] *Il*

trouvé moyen de ſe faire charger des affaires de ſon Prince en différentes parties de l'Europe, il profita de l'occaſion pour ſortir de ſon Pays; mais Nicolas Antonio (*d*), en diſant qu'il fut chargé des affaires du Roi de Portugal, ſemble ſuppoſer qu'il n'avoit entrepris d'abord ſes Voyages que pour ſatisfaire ſon inclination. Quoi qu'il en ſoit il ſe rendit dans les Pays-Bas, d'où il paſſa en Allemagne, en Pologne & en Pruſſe. Son goût pour les Sciences lui fit rechercher dans ſes Voyages le commerce des Savans, & la douceur de ſon caractère lui procura l'amitié des plus illuſtres de ſon tems. Il vit à Danzic les deux freres Jean Magnus & Olaus Magnus [*B*], avec qui il contracta une amitié fort étroite, & qu'il retrouva depuis à Vicence; il paſſa cinq mois à Fribourg avec Eraſme (*e*). Etant allé enſuite en Italie, il arriva à Padouë, où il paſſa quelque tems, qu'il mit à profit [*C*]. De retour à Louvain en 1538, où il avoit déja fait quelque ſéjour à ſa premiere arrivée dans les Pays-Bas, il s'y attacha à Conrad Gochenius & à Pierre Nannius dont les inſtructions lui furent fort utiles [*D*]. Ce fut alors qu'il ſe maria & épouſa une Demoiſelle de la Haye, nommée Jeanne d'Hargen, dont il eut un fils, qu'il nomma Emanuel (*f*). Son deſſein étoit de ſe fixer à Louvain, pour y jouïr du repos qu'il n'avoit point goûté pendant quatorze ans qu'il avoit voyagé, & il y demeura quelque tems tranquille, occupé de ſes études & de la compoſition de quelques Ouvrages: mais ſon loiſir fut troublé par la guerre [*E*]. Il étoit déja vieux lorſque Jean III Roi de Portugal le rappella en ce Royaume pour en écrire l'Hiſtoire (*g*), dont il avoit déja chargé d'autres perſonnes, qui n'avoient pas répondu à ſes intentions. Les faveurs que notre Auteur reçut de ſon Prince excitérent la jalouſie, & ſes envieux lui ſuſcitérent des affaires fâcheuſes [*F*]. Mais il ne laiſſa pas de s'en tirer, car il ſe défendit ſi bien, qu'il fut relâché au bout de quelque tems, & qu'on lui donna ſeulement la Ville de Lisbonne pour priſon. On le trouva un jour mort dans ſa maiſon, ſoit qu'il eût été emporté par une Apoplexie, ſoit que ſes domeſtiques l'euſſent étouffé pour le voler; aucun Auteur ne marque l'année où cet accident arriva (*h*). On a de lui pluſieurs Ouvrages; tant en Latin qu'en Portugais [*G*].

(*d*) *Loc. cit.*

(*e*) Niceron *ubi ſupra* p. 102.

(*f*) Idem p. 101.

(*g*) Nic. Antonio *ubi ſupra.*

(*h*) Niceron p. 121.

[*B*] *Il vit à Dantzic les deux freres Jean Magnus & Olaus Magnus.*] Ce fut ſur les inſtructions que ces deux Savans lui donnérent, qu'il compoſa un petit Ouvrage, intitulé: *Deplorata Lappiorum Gentis & Lappiæ Deſcriptio*, imprimé à la ſuite de l'Ouvrage marqué N°. I. dans la Remarq [G]. Damien de Goes repréſente au Pape le malheur des Lappons par rapport à la Religion. Au reſte je remarquerai ici, que les deux freres Magnus ne furent pas les ſeuls Savans du Nord avec qui notre Auteur eut des liaiſons; il compta au nombre de ſes amis Boniface Amerbachius, Henri Glarean, Sigiſmond Gelenius, ce dernier lui dédia ſes Obſervations ſur l'Hiſtoire de Pline, & Glarean dans ſes Livres ſur la Muſique, lui donne de grands éloges (3).

(1) Nic. Antonio *ubi ſupra.*

[*C*] *Où il paſſa quelque tems, qu'il mit à profit.*] „ Il „ crut, dit le Pere Niceron (4), devoir profiter de l'oc„ caſion qu'il trouvoit de s'inſtruire ſous les fameux Pro„ feſſeurs qui y enſeignoient, & y demeura quatre ans, „ pendant leſquels il étudia ſous le ſavant *Lazari Bonamici*, employant le tems des vacances à faire des cour„ ſes en différens endroits de l'Italie. Il gagna en ce lieu „ les bonnes graces de Pierre Bembo, qui fut depuis Car„ dinal, de Chriſtophle Madruce, Cardinal de Trente, & „ de Jacques Sadolet".

(4) *Ubi ſupra* p. 103. *Voy. auſſi* Nic. Antonio *loc. cit.*

[*D*] *Dont les inſtructions lui furent fort utiles.*] Le Pere Niceron nous apprend (5), qu'outre cela il ſe perfectionna auſſi tellement dans la Muſique, qu'il ſe mit en état de compoſer pour les Egliſes, où il fit exécuter des piéces de ſa façon. „ Il avoit négligé juſques-là la Poëſie, *ajoû-* „ *te le même Auteur*, mais elle a trop de liaiſon avec la „ Muſique, pour qu'il ne ſentît pas quelque envie de la „ ſavoir; il commença alors à s'y appliquer, quoique „ dans un âge déja aſſez avancé". Nicolas Antonio parle auſſi avec éloge de ſon talent pour la Muſique & pour la Poëſie, mais il ſemble ſuppoſer, que Damien de Goes poſſédoit ces deux Arts, dès le tems qu'il voyageoit, diſant qu'ils contribuérent à lui gagner l'affection & l'eſtime des Savans, je rapporterai ſes propres termes pour que le Lecteur en juge: *Morum quippe ſuavitate atque elegantia, ergaque doctos liberalitate inſinuabat ſe in cujuſque animum, qui Muſarum commercis frueretur, facilè atque alte. Muſica ad hæc artis peritia excellens, eam hujus ſtudii, ac ve-* „ *nuſtatis laudem meruit, quam popularis ejus Andreas Reſen-* „ *dius epigrammate quodam* Phœbum & Orpheum, *aut certe his parem nuncupans, eidem confignare non dubitavit. His Damiani dotibus haud parum delectati feruntur, cum ex Italis Patavii Petrus Bembus Lazarusque Bonamicus*, &c. (6).

(5) *Ubi ſupra* p. 102. 103.

(6) Nic. Antonio *loc. cit.*

[*E*] *Son loiſir fut troublé par la guerre.*] Voici ce que rapporte là-deſſus le Pere Niceron (7). „ La guerre s'é- „ tant allumée entre *Charles-Quint* & *Henri* II Roi de „ France, au ſujet de Rincon & Fregoſe Ambaſſadeurs de „ France, que le Marquis du Gaſt avoit fait maſſacrer „ en Italie, Martin de Roſſom Maréchal de Gueldres vint „ aſſieger Louvain l'an 1542 pour le Roi de France, & „ le (*De Goes*) tirer de ſa tranquillité". Le ſavant Barnabite s'eſt trompé ici d'une maniére ſurprenante, en plaçant ſous Henri II le meurtre des Ambaſſadeurs de France & le ſiége de Louvain, puiſque François I n'eſt mort qu'au mois de Mars 1547, ainſi, c'eſt ſous ce dernier qu'eſt arrivé ce qu'on raconte ici. De Goes a écrit l'Hiſtoire du Siége de Louvain ſous le titre de *Urbis Lovanienſis Obſidio, facta a Martino Roſſemio, Gallia Regie nutu & auſpiciis*, Lisbonne 1546 in-4. Et dans le ſecond Volume du Recueil des Hiſtoires d'Allemagne de Schardius, imprimé en 1574 in-fol. (8). De Goes eut lui même beaucoup de part à ce ſiége, s'étant mis à la tête des Ecoliers, & ayant beaucoup contribué à la défenſe de la Ville. Pendant une Tréve entre les Aſſiégeans & les Aſſiégés, la Ville l'envoya avec Meier pour traiter avec les Ennemis; mais ceux-ci s'étant plaints qu'on avoit violé la Tréve, les retinrent tous deux priſonniers, & ne les relâchérent qu'après que la Ville eût payé deux mille Ducats pour leur rançon (9).

(7) *Ubi ſupra* p. 103. 104.

(8) Idem *ibid.* p. 108.

[*F*] *Ses Envieux lui ſuſcitérent des affaires fâcheuſes.*] Ils prévinrent tellement l'eſprit du Roi contre lui, que ce Prince le fit arrêter. Le Pere Niceron obſerve qu'André Schot (10) ne dit rien du ſujet des accuſations, mais que Corneille Loos fait entendre qu'il s'y agiſſoit de ſes ſentimens ſur la Religion. Il y a même beaucoup d'apparence: un homme qui avoit autant voyagé que Damien de Goes, & qui avoit eu commerce avec un ſi grand nombre de Savans, devoit naturellement être un peu moins bon Catholique, qu'on ne le demande en Portugal, & ſes Ennemis ne pouvoient trouver de voye plus efficace pour lui faire des affaires que de l'attaquer ſur la Religion: un homme d'eſprit, qui a beaucoup voyagé doit être fort ſuſpect en certains Pays, où l'on n'eſt zélé & Orthodoxe qu'à proportion qu'on eſt ignorant & ſuperſtitieux.

(9) Hazzi *Annales Brabant.* T. I. p. 611. *Apud* Eundem.

(10) *Hiſpaniæ Bibl.* p. 450.

[*G*] *On a de lui pluſieurs Ouvrages tant en Latin qu'en Portugais.*] En voici le Catalogue. I. *Fides, Religio, Moreſque Æthiopum ſub imperio pretioſi Joannis (quem vulgo Presbyterum Joannem vocant) degentium; cum enarratione confœderationis, & amicitiæ inter ipſos Æthiopum Imperatores, & Luſitaniæ Reges initæ. Acceſſerunt aliquot Epiſtolæ, ex via Davidis pretioſi Joannis, ac ipſius etiam Davidis ad Pontifices Romanum & Emanuelem, & Joannem Luſitaniæ Reges.* Damiano a Goes & Paulo Jovio *Interpretibus. Ad Paulum* III *Pontif. Max. Pariſ. apud Wechelum.* Nic. Antonio ne marque ni l'année, ni la forme de cette Edition. Et à Louvain 1540 & 1544 in-4; Cologne 1574 in-8, à la ſuite de l'Ouvrage de Pierre Martyr, intitulé: *De Rebus Oceanicis & Novo Orbe Decades tres*; & dans l'*Hiſpania illuſtrata* d'André Schot (11). II. *Dionyſii, nobiliſſimæ Carmaniæ ſeu Cambaiæ urbis, oppugnatio.* A la ſuite de l'Ouvrage précédent. Ce Siége de Diu, dont notre Auteur fait ici l'Hiſtoire, eſt de l'an 1538; ſa deſcription eſt addreſſée au Cardinal Pierre Bembe. Elle a été imprimée à Louvain en 1539 in-4. ſous le titre de *Commentarii rerum geſtarum in India citra Gangem à Luſitanis anno Dom.* 1538, & enſuite dans la même Ville, avec la Rélation du même Siége par Didace ou Jacques de Teyva, autre Portugais, qui de l'aveu d'André Schot, & de Nicolas Antonio eſt plus élégante que celle de De Goes. Le Pere Niceron dit (12) au ſujet de cet Ouvrage, que „ Nicolas Antonio, qui rapporte ces différentes Editions, „ a confondu cette Deſcription de Goes, avec celle qu'il „ a donnée du ſecond Siége de Diu fait en 1546". Cette Critique eſt fondée; Antonio les a confondues, & cependant il marque qu'il s'agit du Siége de Diu, dont Jacques de Teyve a donné une Rélation: *Hæc ipſe*, dit-il (13), *Hiſtoria Dionſii Obſidionis, quam & Didacus ſeu Jacobus Teivius, & elegantiori magis in Commentarium retulit.* III. *De rebus & imperio Luſitanorum ad Paulum Jovium Diſceptatiuncula.* Avec les Ouvrages précédens. On y voit les Etats que le Roi de Portugal poſſédoit dans toutes les parties du Monde. IV. *De Bello Cambaico ſecundo Commentarii tres.* Louvain 1549 in 4. Et avec les Ouvrages précédens, c'eſt le ſecond Siége de Diu. V. *Hiſpaniæ Laudatio, ſive de ubertate ejus & potentia, adverſus Sebaſtiani Munſteri calumnias.* Louvain 1542 in-4. & à Anvers en 1544 in-4. avec les autres Ouvrages de l'Auteur. C'eſt une Deſcription de l'Eſpagne, & une défenſe de ce Royaume & de ſes Habitans contre le mal que Sébaſtien Munſter en avoit dit dans ſa Coſmographie. VI. *Urbis Oliſſiponenſis Deſcriptio.* Evora 1554 in-4. & dans l'*Hiſpania illuſtrata* de Schot. Cette deſcription de la Ville de Lisbonne eſt addreſſée au Cardinal Infant Henri. VII. *Chronica* ou *Hiſteria do Rey Dom Emanuel.* Lisbonne 1566 & 1619, in-fol. Cette Hiſtoire s'étend depuis l'an 1495 juſqu'en 1521. VIII. *Hiſtoria do Principe Dom Joam*: dans cette Hiſtoire de Don Jean II Roi de Portugal, il s'agit ſeulement de ce qu'il a fait ſous le régne d'Alphonſe ſon pere, & avant qu'il

(11) Niceron p. 101. & 106.

(12) P. 108. 107.

(13) *Bibl. Hiſp* Vol. I. p. 202.

parvint à la Couronne : Nicolas Antonio avoue (14), qu'il ignore le tems où elle a été imprimée, *incertum nobis quando edita*. Le même Auteur remarque que quoique ces deux Hiſtoires ne ſoient pas écrites dans la pureté de la Langue Portugaiſe, elles ſont meilleures que celles qu'on avoit euës juſques-là : *Luſitanâ quoque Linguâ, optimè omnium qui præceſſerant, licet ſtylo parum limato.* Ce qui ne doit pas paroître extraordinaire, l'Auteur ayant été ſi longtems abſent de ſon Pays, & ayant corrompu ſa langue maternelle, par toutes les autres qu'il avoit eu occaſion d'apprendre, & de parler dans ſes longs Voyages. Nicolas Antonio (15) aſſure avoir vu en MS. un *Nobiliaire de Portugal* de la façon de notre Auteur, dans la Bibliothéque de D. Jérôme de Maſcarennas à Madrid ; Nobiliario de Portugal *M.S. vidimus Matriti in Bibliotheca* D. Hieronymi à Maſcarennas, *Regii Ordinum, nec Portugalliæ Concilii Senatoris, jam Segovienſis Antiſtitis.* Jean Driedo appelle (16) Damien de Goes, *generoſum virum, ac literarum cultorem, fautoremque candidiſſimum.* Un homme illuſtre, Ami & protecteur ſincére des Lettres.

(14) *Loc. cit.*

(15) Ibid.

(16) *Epiſt. Nuncupator. ad Joan.* III Opera de Sacramentis & Dogmatibus Eccleſ. Apud Eundem.

✠ GONDEBAUD, Roi de Bourgogne, étoit fils de Gondovée ou Gonderic Roi des Bourguignons, qui s'étoient emparés d'une partie des Gaules. Il deſcendoit d'Athanaric Roi des Gots, ſi fameux dans l'Hiſtoire par ſa perſécution contre les Chrétiens. Gonderic laiſſa quatre Fils, dont on croit que Gondebaud étoit l'aîné, les autres s'appelloient Godegiſile, Chilperic, & Gondomare ou Gothmare (*a*). Ils partagérent entre eux les Etats de leur Pere, & prirent tous quatre le titre de Roi ; Gondebaud fit de Lyon la Capitale de ſon Royaume, & le ſiége de ſa Cour. En l'année 477 il ſe ligua avec Godegiſile contre ſes deux autres freres, mais ceux-ci ayant été ſecourus par les Allemands vainquirent leurs aînés, & les chaſſerent. Gondebaud fut obligé de ſe tenir caché quelque tems ; & lorſque Chilperic & Gondomare le croyoient mort, il les ſurprit à Vienne ; Gondomare y fut brulé dans une tour où il ſe defendoit ; Chilperic tomba entre les mains du Vainqueur, qui le fit maſſacrer avec ſes deux fils, & jetter ſa femme dans le Rhone une pierre au cou ; il donna la vie à ſes deux filles, dont l'une ſe fit Religieuſe, & l'autre fut élevée dans le Palais de Gondebaud (*b*). Ce Prince offroit en ſa perſonne un aſſemblage incompréhenſible de bonnes & de mauvaiſes qualités ; il avoit beaucoup de feu, l'imagination belle, il parloit avec facilité & éloquemment ; attentif à écouter ce qui ſe diſoit dans les Conſeils & dans les Aſſemblées, il cherchoit à profiter de tout (*c*). Il avoit d'ailleurs une grande pénétration d'eſprit, & beaucoup de connoiſſance de la Religion Catholique, quoiqu'il fût Arien ; & il y avoit peu de Souverains, qui l'égalaſſent pour les lumiéres ; ſes mœurs étoient aſſez réglées ; mais il étoit d'ailleurs ruſé, artificieux, cruel & ambitieux. Quoiqu'il fût Arien, il laiſſoit une grande liberté aux Evêques Orthodoxes de ſon Royaume ; il eſtimoit ſur-tout Alcimus Ecdicius Avitus Evêque de Vienne, avec lequel il eut de fréquentes Conférences, tant de vive voix que par écrit ſur des matiéres de Religion [*A*]. En l'année 499 Godegiſile ſe ligua ſecrettement avec Clovis contre Gondebaud ; cette guerre, que le dernier commença ſeul, embarraſſa fort le Bourguignon ; ce qui engagea Avitus à profiter des circonſtances, pour tâcher de porter ce Prince à faire hommage à la vérité ; ce fut alors que ſe tint la célébre Conférence de Lyon entre les Orthodoxes & les Ariens [*B*], qui ne produiſit, comme c'eſt aſſez l'ordinaire, aucun effet (*d*). Gon-

(*a*) Voy. Greger. Turon. *Hiſt.* L. II. c. 28.

(*b*) Voy. la même Ch. 28 & 33. & Mezeray *Abrégé Chronol.* &c. T. I. p. 86. Amſt. 1682. Maimbourg *Hiſt. de l'Arian.* Tom. III. p. 111. Edit. de 1682. *in-douze.*

(*c*) Avit. Ep. 48. Oper. Sirmondi T. II. p. 94. Paris. 1696.

(*d*) Voy. la Rem. [5].

[*A*] *Avec lequel il eut de fréquentes Conférences tant de vive voix que par écrit ſur les matiéres de Religion.*] Maimbourg rapporte (1) d'après Grégoire de Tours, que dans une Conférence qu'Avitus eut avec Gondebaud, ce Prince fut tellement touché de ſes diſcours, & frappé de la force de ſes raiſons, qu'il lui confeſſa franchement qu'il croyoit en ſon cœur l'égalité des trois Perſonnes de la Trinité, & qu'il le preſſa même de le réconcilier en particulier à l'Egliſe. Avitus n'oublia rien pour l'obliger à ſe déclarer hautement, il lui repréſenta tout ce qu'il y avoit de plus capable de faire impreſſion ſur ſon eſprit, mais ſes efforts furent inutiles, & la crainte des hommes l'emporta ſur les lumiéres de l'eſprit ; & Gondebaud perſiſta juſqu'à ſa mort dans l'Arianiſme. Ce Prince avoit écrit un grand nombre de Lettres à l'Evêque de Vienne, mais il ne nous en reſte qu'une ſeule, qui eſt la 19 parmi celles d'Avitus, où il lui demande l'explication de deux paſſages de l'Ecriture, Iſaïe II. 3. & I Rois. III. 21. Mais on voit par pluſieurs des Lettres d'Avitus à Gondebaud, qu'il s'agiſſoit principalement entre eux de matiéres de Religion. Dans la premiére du Recueil (2), l'Evêque répond aux queſtions que ce Prince lui avoit propoſées ſur divers endroits de l'Evangile, & particuliérement ſur la Divinité du St. Eſprit : c'eſt à cette derniére queſtion, qu'Avitus s'arrête principalement ; elle conſiſte à demander, ſi le St. Eſprit eſt Créateur ou Créature, & ſi l'eſprit de l'homme doit être regardé comme éternel, ou comme créé. En finiſſant ſa réponſe le Prélat preſſe fortement Gondebaud de ſe rendre à la vérité qui lui étoit connuë. La ſeconde Lettre (3) eſt contre l'Eutychianiſme, que le Roi avoit demandé à Avitus de combattre ; la troiſiéme eſt une ſuite de celle-ci. Dans la quatriéme il s'agit de la pénitence à l'article de la mort. Mais la vingt-huitiéme eſt une des plus importantes (4), & paroît écrite peu de jours après la célébre Conférence de Lyon (5), Avitus l'employe toute entiére à prouver que Jéſus-Chriſt avant ſon incarnation participoit à la nature ou ſubſtance divine. Il avoit auſſi compoſé un Dialogue contre l'Héréſie Arienne ; qu'Agobard cite ſouvent ſous le titre de Dialogue avec Gondebaud Roi de Bourgogne (6).

(1) *Hiſt. de l'Arianiſme*, Tom. III. p. 216. Edit. de 1682 in-douze.

(2) *Oper.* Sirmondi T. II. p. 1-6.

(3) Ibid. p. 6-16.

(4) Ibid. p. 65-68.

(5) Voy. la Rem. [2].

(6) Voy. *Hiſt. Litter. de France*, Tom. III. p. 133.

[*B*] *Ce fut alors que ſe tint la célébre Conférence de Lyon entre les Orthodoxes & les Ariens.*] Etienne Evêque de Lyon, qui avoit une grande envie de lier une Conférence avec les Ariens, invita les autres Evêques à la fête du St. Juſt, qui étoit le 2 Septembre ; afin que ſous prétexte d'aller ſaluër le Roi en Corps, on pût demander cette Conférence comme par occaſion & ſans qu'il y parût de deſſein formé (7). La choſe réüſſit comme ils l'avoient conçuë. Ils allérent ſaluër Gondebaud à Savigny ; Avitus, à qui les autres déférolent le plus, quoiqu'il ne fût ni le plus ancien ni le premier en dignité, porta la parole, & ſit tomber ſon diſcours ſur la paix de l'Egliſe que le Roi ſembloit ſouhaitter dans ſon Royaume ; il dit qu'il étoit aiſé de la rétablir, ſi le Roi le vouloit, & là deſſus propoſa une Conférence avec les Evêques Ariens. Gondebaud, qui craignoit les ſuites de la guerre que Clovis lui faiſoit, répondit avec quelque chagrin : *Si votre foi eſt véritable, pourquoi vos Evêques n'empêchent-ils pas le Roi des François de me faire la guerre, & de ſe joindre avec mes ennemis pour me détruire? la foi ne permet pas de deſirer le bien d'autrui, & d'être altéré du ſang des peuples, qu'il montre ſa foi par ſes œuvres.* Avitus répondit au Roi, *Seigneur, nous ne ſavons pas les raiſons du Roi des François : mais l'Ecriture nous enſeigne que ſouvent les Royaumes ſont renverſés par le mépris de la Religion. Revenez avec votre peuple à la Loi de Dieu ; mettez-vous en paix avec lui, & vous l'aurez avec tout le monde.* Le Roi dit : „ Parce que je ne veux pas reconnoître trois Dieux, vous dites que je ne profeſſe pas la „ Loi de Dieu. Je n'ai point lu dans l'Ecriture qu'il y „ ait pluſieurs Dieux, mais un ſeul ". Avitus répondit ; „ Dieu nous garde, Seigneur, d'adorer pluſieurs Dieux ; „ mais ce Dieu, un en eſſence, eſt en trois perſonnes : „ le Fils & le St. Eſprit ne ſont pas d'autres Dieux, mais „ le même Dieu ". Il commença alors à expliquer à Gondebaud la Foi de l'Egliſe, & voyant que ce Prince l'écoutoit paiſiblement, il ajoûta : *Si vous vouliez connoître par vos lumiéres, comme notre Foi eſt bien fondée, quel bien vous en viendroit & à votre peuple! Mais les ténébres étant ennemis de Jéſus-Chriſt, attirent la colére de Dieu ſur vous ; cela n'arriveroit pas, ſi vous vouliez nous écouter & commander à vos Evêques de conférer publiquement avec nous.* Ayant ainſi parlé, il ſe jetta aux pieds du Roi, & les embraſſant il pleuroit amérement ; tous les autres Evêques ſe proſternérent avec lui : le Roi ſenſiblement touché les releva, & leur promit avec bonté de leur rendre réponſe (8). Il le ſit dès le lendemain ; étant revenu à Lion, il envoya querir Etienne & Avitus, & leur dit, qu'ils avoient ce qu'ils ſouhaittoient ; que ſes Evêques étoient tout prêts de leur montrer, qu'il n'y avoit perſonne qui pût être Conſubſtantiel à Dieu ; mais qu'il ne vouloit pas que la Conférence ſe ſît en public, devant tout le peuple, pour éviter le trouble & le déſordre : qu'elle ſe tiendroit devant les Membres de ſon Conſeil, & quelques autres qu'il choiſiroit de ſon côté ; & qu'il leur permettoit d'en choiſir auſſi quelques-uns du leur, mais en petit nombre, & qu'il vouloit que cela ſe ſît en ſon Palais dès le jour ſuivant, qui étoit celui de la Fête de St. Juſt. Les Evêques Orthodoxes, pour ſe préparer à cette célébre journée, paſſérent la nuit en priéres. Une rencontre aſſez ſingulière, leur parut un funeſte préſage de l'endurciſſement du Roi ; c'eſt qu'en liſant à l'Office quatre leçons de l'Ecriture, ſuivant l'uſage, deux de l'Ancien Teſtament, & deux du Nouveau, dans toutes les quatre il ſe trouva des paſſages qui parloient de cœurs endurcis (9). A l'heure que le Roi avoit marquée, tous les Evêques aſſemblés ſe rendirent au Palais, accompagnés de pluſieurs Prêtres, pluſieurs Diacres, & de quelques Laïques Catholiques ; entre autres Placide & Lucain, deux des principaux Officiers du Roi. Les Ariens ſe rendirent auſſi, & après que chacun eut pris ſa place, Avitus parla pour les Orthodoxes, & Boniface pour les Ariens. Quand le premier eut parlé, le ſecond fit un long Diſ-

(7) *Collat. Epiſc. cor. Rege Gundebald. in Hiſt. Eccleſ. Gall.* Hucusq. Vignerium *Sirmd.* T. V. p. 110. Adde Fleuri *Hiſt Eccleſ.* Tom. VII. p. 100. & Maimbourg *Hiſt. de l'Arian.* T. III. p. 118.

(8) Fleuri *ubi ſupra* p. 101. 102. & Maimbourg *ubi ſupra* p. 119-121.

(9) Ces paſſages étoient *Exod.* VII. 3. *Pſal.* V. 6. 9. *Matth.* XI. 21 *Rom.* II. 4.

Gondebaud, voyant que Clovis lui avoit déclaré la guerre, follicita Godegiſile ſon frere de ſe joindre à lui, pour s'oppoſer à l'ennemi commun. Mais il vit bientôt ce qu'il pouvoit attendre de lui, car les

Diſcours rempli de difficultés & de raiſonnemens Philoſophiques. Avitus eut beau le preſſer de répondre aux paſſages de l'Ecriture, qu'il avoit allégués pour prouver la Divinité du Fils; Boniface ſe contenta de déclamer contre les Orthodoxes, qu'il traita d'Idolâtres, d'Adorateurs de pluſieurs Dieux. Le Roi le voyant embarraſſé ſe leva de ſon ſiége, & dit qu'il répondroit le lendemain. Les Evêques retournérent donc le lendemain au Palais. En entrant ils trouvérent Arédius, homme illuſtre & habile, qui bien que Catholique de profeſſion favoriſoit les Ariens, pour faire ſa cour au Roi, qui avoit une grande confiance en lui. Il voulut leur perſuader de s'en retourner; diſant, que ces diſputes ne faiſoient qu'aigrir la multitude, & qu'il n'en pouvoit rien venir de bon. Etienne lui répondit, que la recherche de la vérité, par un pur eſprit de charité pour procurer le ſalut de ſes fréres, bien loin de troubler la paix, étoit le moyen le plus propre de réunir les eſprits; il ajoûta qu'ils étoient tous venus par ordre du Roi, après quoi Arédius n'oſa plus réſiſter. Ils entrérent donc, le Roi ſe leva pour venir au devant d'eux, & ſe tenant entre Etienne & Avitus, il leur parla encore contre Clovis, diſant qu'il ſollicitoit ſon frere contre lui, parce qu'il ignoroit la trahiſon de ſon frere. Les Evêques lui répondirent que le meilleur moyen de faire la paix, étoit de s'accorder ſur la foi, & lui offrirent leur entremiſe pour traiter la paix, s'il l'avoit pour agréable; après quoi chacun prit ſa place. Avitus voulant répondre aux reproches de Boniface, montra que les Catholiques n'adoroient point pluſieurs Dieux; ce qu'il prouva ſi clairement, qu'il ſe fit admirer même des Ariens (10). Boniface ne ſit que dire des injures, comme le jour précédent, & s'enroua tellement à force de crier, qu'il ne pouvoit plus parler. Le Roi ayant attendu aſſez longtems, ſe leva, montrant ſur ſon viſage ſon indignation contre Boniface. Alors Avitus dit au Roi. „ Si les vôtres ne peuvent nous répondre, qui empêche „ que nous ne convenions tous d'une même foi?" Et comme les Ariens murmuroient, il ajoûta avec une confiance extraordinaire. „ Si nos raiſons ne peuvent les „ convaincre, je ne doute point que Dieu ne confirme „ notre foi par un Miracle? Ordonnez que nous allions „ tous au tombeau de St. Juſt, que nous l'interrogions „ ſur notre foi, & Boniface ſur la ſienne; & Dieu pro„ noncera ce qu'il approuve par la bouche de ſon Servi„ teur." Le Roi étonné ſembloit y conſentir, mais les Ariens ſe recrièrent & dirent; que pour ſuivre connoître leur foi, ils ne vouloient pas faire comme Saül, qui s'étoit attiré la malédiction, uyant recours à des enchantemens & à des voyes illicites: qu'ils ſe contentoient d'avoir l'Ecriture, plus forte que tous les preſtiges. Ils le répétérent pluſieurs fois avec de grands cris; & le Roi qui s'étoit déja levé, prenant par la main Etienne & Avitus, les mena juſques à ſa chambre, les embraſſa, & leur dit de prier pour lui, paroiſſant fort embarraſſé. On dit que pluſieurs Ariens ſe convertirent, & furent baptiſés quelques jours après (11). Telle fut, ſelon les Hiſtoriens, la célébre Conférence de Lyon. J'ai quelques Réflexions à y faire.

(10) Fleury *ubi ſupra.* p. 104.

(11) Idem ibidem & *Apud* Eum, Mabillon. *De Curſ. Gall.* n. 22. p. 2321. 2322.

REFLEXIONS ſur la Conférence de LYON.

I. Je remarque, que toutes les complaiſances que Gondebaud eut dans cette occaſion pour les Evêques Orthodoxes, les careſſes qu'il leur fit, l'eſpéce d'approbation qu'il donna à leur doctrine, furent peut être autant les effets de ſa politique, que de ſon amour pour la vérité & de la conviction de ſon eſprit; c'étoit un Prince ruſé & artificieux, & il ſe flatta peut-être que ſes démonſtrations d'eſtime lui gagneroient les Evêques au point, de les engager à employer leur crédit pour arrêter le cours des armes de Clovis; la maniére dont il tâcha d'intéreſſer l'honneur de la Religion dans ſa cauſe, ne permet preſque point de douter de ſes intentions à cet égard.

II. Avitus, ſelon moi, ſe rendit coupable d'une fort grande imprudence, en appellant à un Miracle, qu'il étoit incapable d'opérer par lui-même, & qu'il n'avoit aucune certitude que Dieu voulût faire, pour confirmer une doctrine, qu'il venoit de prouver par l'Ecriture; ſi la doctrine de la Trinité eſt contenue dans nos ſaints Livres, elle eſt appuyée par tous les Miracles par leſquels Dieu a rendu témoignage à l'Evangile, & de nouveaux Miracles ſont inutiles pour l'établir. Les Ariens furent à cet égard plus ſages, en voulant s'en tenir à l'Ecriture; ils avoient raiſon de penſer que ſon autorité ſuffiſoit pour décider les controverſes, & l'on peut fort bien appliquer ici ce qu'Abraham répondit au Mauvais Riche, qui lui demandoit d'envoyer quelqu'un des morts pour avertir ſes fréres: *ils ont Moyſe & les Prophétes qu'ils les écoutent.* En appellet à ces ſortes de voyes extraordinaires ſans miſſion ni révélation expreſſe, c'eſt mettre les droits de la vérité en compromis, & tenter la Providence.

III. J'obſerve, que quelque bruit qu'on faſſe de la converſion de quelques Ariens en cette occaſion, il ne paroît cependant point qu'on ait retiré d'ailleurs de cette Conférence le fruit qu'on en eſpéroit, qui étoit la Converſion de Gondebaud: & il eſt certain en général, que rarement ces ſortes de Conférences produiſent beaucoup de bien, & que la réflexion d'Arédius n'étoit pas trop mal fondée. En penſant à celui je ſuis tombé par hazard ſur un endroit d'un des plus judicieux Hiſtoriens de notre tems, c'eſt Mr. de Rapin, qui, après avoir parlé (12) de la Conférence entre les Presbytériens & les Epiſcopaux, tenuë à la Savoye en 1661 après la rétabliſſement de Charles II, ajoûte très-judicieuſement. „ Mais ces ſortes de Conférences ſur „ la Religion, ne ſont preſque jamais ſuivies d'un heu„ reux ſuccès; premiérement, parce que pour qu'elles „ puſſent réüſſir, il faudroit que les deux Partis fuſſent „ également animés d'un eſprit de paix & de charité, ce „ qui ne ſe trouve que rarement parmi les hommes, & ſi „ je l'oſe dire, encore plus rarement parmi les Eccléſiaſ„ tiques. Secondement, parce que dans ces Conférences, „ il y a pour l'ordinaire un des partis qui eſt ſupérieur „ & dominant, & qui n'eſt pas d'humeur à quitter cet „ avantage pour ſe réduire à l'égalité. Ainſi on n'en peut „ eſpérer aucun ſuccès, à moins qu'un des Partis ne veuil„ le tout céder à l'autre . . . . ". Troiſiémement, l'animoſité entre les deux Partis empêche preſque toujours les Conférences d'avoir un heureux ſuccès. L'un „ ne peut ſouffrir de recevoir la loi de l'autre, ni ſe ré„ ſoudre à révoquer ce qu'il a une fois avancé. En quatriéme lieu, pour l'ordinaire, bien loin de penſer ſé„ rieuſement à la Paix, les deux Partis ne cherchent qu'à „ ſe ſurprendre réciproquement. Enfin il n'arrive que „ trop ſouvent, que ces ſortes de Conférences ne ſont „ accordées au Parti opprimé par le Parti dominant, que „ dans la vûë de pouvoir dire, qu'on a offert la Paix, & „ que le Parti contraire l'a rejettée". Auſſi voit-on pour l'ordinaire, que les deux Partis publient des Rélations toutes différentes, & où chacun s'attribue l'honneur de la Victoire; il en eſt comme de certaines batailles équivoques, pour leſquelles de part & d'autre on fait chanter le *Te Deum.* Il y a quelque apparence que ſi nous avions une Rélation de la Conférence de Lyon, de la main de Boniface, ou de quelqu'un de ſes Confréres, nous y verrions cet Arien faire un tout autre perſonnage que celui qu'il fait dans nos Hiſtoriens, & qu'il n'y paroîtroit ni auſſi foible ni auſſi emporté. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr que ſuppoſé qu'il ait touché l'article de l'Adoration, il n'en pouvoit toucher un plus délicat & plus deſavantageux à ſa cauſe, puiſqu'il eſt certain que jamais on ne peut expliquer dans le Syſtême Arien, l'adoration que l'Ecriture nous ordonne de rendre à Jéſus-Chriſt; une Créature élevée au rang de la Divinité, c'eſt ramener le Paganiſme; un Culte ſuprême & ſubalterne eſt une diſtinction inconnuë à l'Ecriture, & que la Raiſon condamne hautement par des principes évidens & inconteſtables. Les plus grandes difficultés contre la Trinité naiſſent de l'incompréhenſibilité du Dogme, & il y a de l'apparence que ce fut là-deſſus que Boniface inſiſta dans le diſcours qu'il fit; quoi qu'il en ſoit, c'eſt-là le grand argument qu'on fait valoir contre ce myſtére; qu'il me ſoit permis d'examiner ſi c'eſt avec fondement.

(12) *Hiſt. d'Angleterre* Tom. IX. p. 580. 585.

REFLEXIONS ſur les Difficultés contre le Dogme de la TRINITÉ.

Je remarque d'abord que ceux qui ſe ſoulévent contre le myſtére de la Trinité, ſous prétexte que c'eſt un dogme incompréhenſible, & dans lequel il paroît y avoir de la contradiction, ſont de deux ordres: ou ce ſont des gens, qui reconnoiſſent la divinité de ces Ecritures; ou ce ſont des Incrédules, ennemis de la Révélation. Quant aux premiers, leur objection ne porte pas tant contre ceux qui croyent ce dogme, que contre les Auteurs ſacrés. On ne peut entendre que par d'indignes chicanes, que les Prophétes & les Apôtres n'ayent répandu dans leurs Ecrits mille & mille traits, qui ménent naturellement au dogme de la Trinité. Je ne prétends pas même, comment ſans cela ce dogme ſeroit monté dans l'Eſprit humain, car ce n'eſt rien moins qu'une ſpéculation Philoſophique. En vain voudroit-on le conteſter, c'eſt une vérité de fait, que des hommes qui ont vécu dans des ſiécles différens, & qui forment comme une ſucceſſion ſuivie, partiſans zélés de l'Unité de Dieu, ont conſtamment parlé un langage, qui conduit à des idées, qu'on prétend contraires à ce principe. C'eſt à ceux qui l'avancent, & qui néanmoins ſont profeſſion du reconnoître dans ceux qui tiennent ce langage une autorité divine, à réſoudre eux-mêmes la difficulté; ils ne ſont pas moins intéreſſés que les Défenſeurs de la Trinité, à défendre la Religion Révélée, mais ils doivent ſe ſouvenir qu'on ne doit pas lever une difficulté en en faiſant naître une autre plus grande: l'*unité de Dieu*, & l'*adoration du ſeul vrai Dieu*, voilà des principes fondamentaux de cette Religion; auſſi-bien que de la Religion Naturelle, principes dont on ne doit pas ſe départir. Mais comment concilier les Auteurs Sacrés avec eux-mêmes ſur ce ſujet? Ou il faut admettre le Dogme de la Trinité, ou il faut dire, qu'ils ont élevé des Créatures au rang de la Divinité, qu'ils ont allié le Culte des Créatures avec celui de l'Etre Souverain, ce qui eſt les faire tomber dans une contradiction claire & évidente, pour les diſculper d'une contradiction imaginaire, & fondée uniquement ſur notre ignorance.

Je viens aux Ennemis de la Révélation: ils nous objectent ces grands Philoſophes, que nous leur propoſons un Dogme abſurde & contradictoire; mais qu'ils ſe rappellent ce que leurs Maîtres, les *Ariſtates*, les *Platons*, les *Epicurets*, ont enſeigné; comprend-on bien comment la Matiére a exiſté de toute éternité? on comment cet Univers s'eſt formé par le concours fortuit de je ne ſai quels Atomes? ou comment tout ſubſiſte ſans qu'aucune Intelligence en prenne ſoin? Sont-ce-là des dogmes clairs, aiſés à comprendre, que l'on voudroit nous faire recevoir au lieu du myſtére de la Trinité? ou peut-être nos Philoſo-

les armées étant en préſence auprès de Dijon, Godegiſile ſe joignit à Clovis, & commença à charger Gondebaud. Ce Prince voyant que c'étoit une partie faite, prit la fuite, ſans preſque rendre de combat, & ſe ſauva dans Avignon (*e*), Clovis le pourſuivit & l'aſſiégea dans cette Ville. Aredius, principal Conſeiller de Gondebaud, ſervit adroitement ſon maître dans cette occaſion; comme le ſiége tiroit en longueur il feignit de le quitter, & alla ſe rendre à Clovis, auprès duquel il ſut ſi bien ménager les choſes, que ce Prince accorda la paix à Gondebaud, à condition qu'il ſeroit ſon tributaire, & qu'il abandonneroit Vienne à ſon frere (*f*). Mais Clovis ne fut pas ſitôt retourné dans ſon Royaume, que Gondebaud alla mettre le ſiége devant Vienne, qu'il ſurprit par un Aqueduc qui lui fut montré par un Fontenier, qu'on avoit mis hors de la Ville avec les bouches inutiles. Godegiſile, s'étant ſauvé durant le tumulte dans une Egliſe des Ariens, y fut tué avec l'Evêque de ſa Secte, & Gondebaud demeura ſeul Roi de Bourgogne. Il régna juſqu'en l'année 516 qu'il mourut, & que Sigiſmond ſon fils régna en ſa place. Gondebaud avoit écrit des Lettres aux Princes ſes Voiſins (*g*), dont il ne nous en reſte aucune. Il y en a deux de Théodoric Roi des Oſtrogots en Italie, qui lui ſont adreſſées, & qui en ſuppoſent du moins autant de ſa part. Par une de ces Lettres Gondebaud le prioit de lui envoyer une Clepſydre, ou Horloge à eau, qu'on ne connoiſſoit point encore dans les Gaules. Théodoric la lui envoya avec une autre, où l'on voyoit tous les mouvemens du Ciel. Il fit accompagner ces deux machines par ceux qui les avoient conſtruites, afin qu'ils montraſſent la maniére de s'en ſervir (*h*). On trouve dans la Vie de St. Epiphane Evêque de Pavie, la réponſe que Gondebaud fit à la harangue de ce Prélat, lorſque celui-ci fut député vers lui en 494 pour racheter les Italiens, qu'il avoit pris dans ſes guerres contre Théodoric. Les ſavans Benédictins de St. Maur remarquent (*i*) que ſoit que St. Ennode, Auteur de cette vie, rapporte cette harangue dans les mêmes termes que le Roi la fit, ſoit qu'il n'en ait pris que le ſens, cet endroit de la vie eſt beaucoup plus Latin que le reſte de la piéce. Les Bourguignons avoient déja des Loix lorſque Gondebaud commença à les gouverner, mais ce Prince les retoucha, y fit des additions, & les rendit plus proportionnées à l'état préſent de ſes peuples (*k*). Nous avons encore un Recueil de ces Loix, ſous le nom de Gondebaud [*C*]. Ce qui les fait nommer vulgairement les *Gombettes*. „ On peut dire en gé-

(*e*) Gregor. Turon. L. II. c. 32. & Mezeray *Abrégé Chronol.* &c. T. I. p. 72.

(*f*) Les mêmes.

(*g*) *Hiſt. Litér. de France.* T. III. p. 25.

(*h*) Idem Ibidem.

(*i*) Ibid.

(*k*) Gregor. Turon Lib. II. cap. 33. Voy. *Hiſt. Litér. de France* T. III. p. 85.

„ né-

phes Modernes, plus ſavans que ceux de la Gréce, pontront-ils nous donner quelque Syſtême exempt de difficultés, & où l'incompréhenſible n'entre point; mais on l'attend depuis longtems, & leurs ſublimes ſpéculations n'ont encore produit rien de pareil. Il ſied donc bien mal & à ceux qui reconnoiſſent la Révélation, & à ceux qui la contestent, de nous objecter l'incompréhenſibilité d'un Dogme, comme une raiſon qui les autoriſe à ne le point admettre.

En ſecond lieu, ſi ceux que la profondeur du Myſtére de la Trinité révolte, étoient en état de rendre raiſon de tout, il y auroit moins lieu d'être ſurpris de leur incrédulité, mais dans le fond on n'exige pour ce grand myſtére de la Religion qu'un acquieſcement de la même nature, que celui qu'on donne à mille autres choſes, qu'on ne connoit pas davantage, & dont on n'a pas des idées plus claires. Il s'agit de croire, ſur le témoignage de Dieu, qu'une choſe eſt, quoiqu'on ignore de quelle *maniére* elle eſt; de croire, qu'il y a dans l'unique Subſtance Divine une diſtinction, en vertu de laquelle nous diſons, que Dieu eſt Pere, Fils, & St. Eſprit, quoique la nature de cette diſtinction, & la maniére dont elle eſt en Dieu nous ſoient inconnuës. Il n'y a en cela aucune contradiction, mais de l'obſcurité: l'exiſtence de l'objet eſt connuë, mais la maniére dont il exiſte eſt inconnuë. Et n'eſt-ce pas là à quoi ſe réduiſent preſque toutes nos connoiſſances dans les Sciences humaines? Les Philoſophes les plus éclairés avouënt *que les choſes les plus communes, qui ſe rencontrent dans notre chemin, ont des côtés obſcurs, où la vûë la plus perçante ne ſauroit ſe faire jour* (12). A quoi ſe réduit la Science des plus ſubtils Phyſiciens? Si ce n'eſt à connoître les Phénoménes de la Nature, & à avoüer la plupart du tems que les cauſes leur ſont inconnuës? La Médecine, cultivée depuis tant de ſiécles, ne trouve-t-elle pas encore, ſoit dans la ſtructure du corps humain, ſoit dans les maladies qui l'affligent, ſoit dans les différens effets que produiſent les remédes, ſelon la diverſité des tempéramens, des myſtéres inexplicables? &, pour ne pas trop multiplier les exemples, l'homme n'eſt-il pas une Enigme à l'homme? quelle eſt la nature de cette Ame, qui penſe, qui raiſonne, qui réfléchit en nous? quels ſont les liens qui l'attachent à ce Corps, auquel elle eſt unie d'une maniére ſi intime? de quelle maniére ſe forme cette union, & comment ſe rompt-elle par la mort? autant de queſtions ſur leſquelles, malgré tous les Syſtêmes, le parti le plus ſage eſt d'avoüer que nous ſavons que la choſe eſt, & que nous ignorons de quelle maniére elle eſt. Je ne vois donc pas pourquoi l'on refuſeroit à une vérité révélée par Dieu, un acquieſcement de la même nature, que celui que nous donnons à mille autres vérités, qui ne nous ſont pas plus clairement connuës, quoiqu'elles ſoient bien plus à notre portée; pourquoi l'on prétendroit à une plus grande ſupériorité de lumiéres ſur un Objet que ſur l'autre; pourquoi l'on oublie, dés qu'il s'agit de la Religion, que notre Eſprit eſt borné, & que nos connoiſſances ſont imparfaites.

(12) Locke *Eſſai ſur l'Entend. Hum.* L. IV. ch. 3.

En troiſiéme lieu, ſi l'étude de certaines Sciences nous fait admettre comme inconteſtables, des choſes qui paroiſſent incompréhenſibles & impoſſibles à ceux qui n'ont aucune teinture de ces Sciences, à plus forte raiſon devons nous acquieſcer à ce que Dieu lui-même nous révéle, lors même que nous ne le concevons point; puiſqu'il y a entre les lumiéres de Dieu & celles des hommes les plus éclairés, une diſproportion infiniment plus grande, que celle que l'étude des Sciences humaines peut mettre entre les génies du premier ordre, & le plus groſſier & le plus ignorant des hommes: par exemple, il n'y a point de Savant, qui ait quelque idée d'Aſtronomie, qui ne ſoit perſuadé que la Terre eſt un Globe, qui par ſon mouvement diurne & annuel forme la ſucceſſion des jours & des nuits & celle des années; que ce globe eſt habité de tous côtés, enſorte qu'il y a des Antipodes; que l'on peut calculer l'inſtant précis des Conjonctions des Aſtres; ce ſont là néanmoins des choſes qui paroiſſent incompréhenſibles, non ſeulement à des eſprits groſſiers, mais à des perſonnes qui ſur d'autres ſujets ne manquent pas de lumiéres, mais qui ignorent les principes de l'Aſtronomie. Pourquoi donc s'imaginer que le grand Etre, dont les lumiéres & les connoiſſances ſont infinies, ne puiſſe pas révéler des choſes dignes de foi, dont nous ne concevons pas la nature, & dont nous ignorons la maniére? Il ſemble que ce n'eſt pas faire trop d'honneur à Dieu, que de lui accorder ſur les plus grands génies du moins la même ſupériorité, que cena ci ont ſur des hommes, qui ſont de la même nature qu'eux.

Je finis cette Digreſſion par une derniére réflexion ſur la nature même de l'Objet dont il s'agit. Il y a peut-être lieu d'être ſurpris, qu'il y ait dans les Sciences humaines tant de myſtéres incompréhenſibles, puiſqu'il s'agit d'objets qui ſont à notre portée, que nous pouvons voir & examiner, pour la connoiſſance deſquels on a trouvé mille ſecours différens, qui ont de la proportion avec nos facultés, enfin il s'agit de nous mêmes. Cependant l'expérience nous force d'avoüer qu'il y a mille choſes qui nous paſſent, & que nous ne connoiſſons point, quelque certitude que nous ayons d'ailleurs qu'elles ſont. Il eſt donc étonnant que l'on prétende ſe faire un titre d'incrédulité de cette même incompréhenſibilité par rapport à un Objet infiniment élevé au-deſſus de nous, & qui ne peut être parfaitement conçu par des êtres finis & bornés. Il eſt queſtion de pénétrer dans les plus profonds myſtéres de la Nature Divine de déterminer ce que Dieu eſt, & ce qu'il n'eſt point. Dieu parle, nous inſtruit, & l'on ſe recria à l'inexplicable. Mais on n'y penſe point: par quel endroit la Divinité peut-elle ſe préſenter à nous, où nous ne trouvions les mêmes profondeurs? qu'eſt-ce que l'*Eternité* de Dieu, cette durée infinie, en vertu de laquelle il eſt vrai de dire, que *mille ans ſont devant Dieu comme un jour, & un jour comme mille ans*? Conçoit-on que des milliers de révolutions Solaires multipliés n'ajoûtent rien à l'Etesnité, n'en forment qu'un point? C'eſt-là néanmoins l'idée que les expreſſions de l'Ecriture ſont naître naturellement? Qu'eſt-ce que cette *Science*, devant laquelle *toutes choſes ſont nuës & découvertes*, ſans que les objets ſe confondent, dont les lumiéres s'étendent à tous les ſiécles? Qu'eſt-ce que cette *Puiſſance*, qui dit, que la choſe ſoit, & elle eſt; qu'elle ne ſoit plus, & elle n'eſt plus? Qu'eſt-ce que l'*Immenſité* de Dieu? Il eſt préſent par-tout, mais de quelle maniére? Mais ſi les Perfections de Dieu, qu'on croit connoître, nous ouvrent tant d'abîmes, il y a bien de la témérité à s'élever contre un dogme, qui n'a dans le fond rien de plus incompréhenſible.

[*C*] *Nous avons encore un Recueil de ces Loix ſous le nom de Gondebaud.*] Les Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire de France* (14) diſent, qu'ils n'ont point trouvé d'édition particuliére des Loix des Bourguignons par Gondebaud, mais qu'elles ont été ſouvent imprimées dans les divers Recueils ou Codes des Loix anciennes. L'un de ces Recueils eſt un petit Volume in-16, ſans date, ni nom de lieu & d'Imprimeur. Les Loix de Gondebaud y occupent le ſixiéme rang, & il s'y eſt gliſſé diverſes fautes. Un autre des Recueils où ces Loix ſe trouvent inſérées, parut à Bâle l'an 1557, en un format in-folio, & fut réimprimé depuis en même Volume à Francfort l'an 1613, c'eſt le plus cor-

(14) Tom. III. p. 87.

rect.

„ néral que ces Loix ſont très-honorables à la mémoire de Gondebaud. On y remarque ſans peine „ un grand fonds d'équité, beaucoup de pénétration d'eſprit, une attention ſinguliére à prévenir les „ moindres differends, une ſcience, peu commune en ces tems-là, dans la Politique, une ſageſſe di- „ gne d'un Prince Chrétien (*l*)". Pour donner plus de force à ces Loix & pour les rendre plus ſtables, Gondebaud les fit ratifier & ſouſcrire par les principaux de ſon Royaume aſſemblés à Lyon. On y lit encore les noms de trente-deux Comtes, qui les ſouſcrivirent effectivement avec promeſſe de les obſerver, eux & leur poſtérité (*m*).

(*l*) *Hiſt. Litter. de France* loc. cit. p. 84.

(*m*) Ibid. p. 86.

ſcil. Enfin un quatriéme Recueil où l'on a fait entrer ces Loix, fut mis au jour dès 1573 à Paris en un Volume in-16. Ces Loix (15) ſont diviſées en quatre-vingt-neuf titres, ſans y comprendre deux ſupplémens, & chaque titre ſubdiviſé en divers nombres. On y lit pluſieurs dates différentes, par où l'on voit que ces Loix n'ont pas été faites en même tems. La premiére date porte la ſeconde année du régne de Gondebaud, ce qui doit s'entendre du tems qu'il régna ſeul, après s'être défait de Godegiſile en 500. C'eſt ce qui paroît déterminé par la ſeconde date, qui préſente l'an 501. La quatriéme date exprime le quatriéme des Kalendes d'Avril ſous le Conſulat d'Agapit, c'eſt-à-dire le 29 Mars 517 un an après la mort de Gondebaud. Deſorte que le titra (16) qui porte cette date, auſſi-bien peut être que les ſix précédens, juſqu'à la troiſiéme date qui ſe lit à la fin du 45, auront été ajoûtés par Sigiamond après la mort du Roi ſon pere. La plus fameuſe de ces Loix (17) eſt celle qui permet le Duël ou les Combats ſinguliers. Il eſt-vrai, dit on, que Gondebaud ne la fit que pour éviter le parjure entre ceux qui nioient ce dont on les accuſoit. „ Mais il faut avoüer, qu'en „ cette occaſion Gundebaud ne ſut pas faire uſage de ſes „ lumiéres, puiſqu'en voulant éviter un inconvénient, il „ tomba dans un autre. Car il n'arrivoit que trop ſouvent, contre ce qu'il ſemble s'être promis alors de la „ juſtice de Dieu, que le coupable ſe trouvant ou le plus „ fort ou le plus adroit, ſortoit victorieux du combat, „ & l'innocent vaincu (18)" Cette Loi ne laiſſa pas d'être en vigueur, pendant plus de trois-cens ans, tant dans l'ancienne Bourgogne qu'à Lyon même, où St. Agobard (19) ſe plaint qu'elle étoit plus religieuſement obſervée que les Decrets mêmes des Conciles particuliers. „ A cei- „ le-là près, *diſent les ſavans Bénédictins* (20), toutes ou „ preſque toutes les autres ne ſont pas moins honorables „ pour toute l'ancienne nation des Bourguignons, qu'à la „ mémoire de leur Inſtituteur. Elles ſuppoſent en effet „ les peuples pour qui elles ſont faites, raiſonnables & „ même polis. On n'y trouve rien qui tende à corriger „ en eux ces mœurs féroces & barbares, trop communes „ à la plupart des autres nations étrangéres, qui inondérent les Gaules au ſiécle précédent. Elles nous apprennent quels étoient leurs uſages, leurs maximes, „ leurs coutumes, leur maniére de Gouvernement, les di- „ vers Officiers qui y étoient employés. On peut juger „ en quelle eſtime étoient ces Loix, par l'uſage qu'en fit „ Charlemagne, ce Prince ſi appliqué à policer ſes E- „ tats, dans ſes Capitulaires de l'an 813". A la tête ſe trouve un petit Avertiſſement, dans lequel en peu de mots Gondebaud rend compte de ſon deſſein. Il y dit „ que ne ſe propoſant d'autre but que la tranquillité „ & l'avantage de ſes ſujets, il a cru, après avoir mûrement examiné toutes choſes avec les Grands de ſon „ Royaume, & pris leur avis, devoir régler & fixer pour „ toujours, conformément au bon ordre, aux uſages lé- „ gitimes, à la raiſon, à l'équité, les cas particuliers qui „ pourroient faire naître des différends & des conteſta- „ tions (21)." Enſuite de ce court Avertiſſement vient une Préface, *digne de toute ſorte d'éloges* pour les vuës qu'on y témoigna, & les meſures qu'y prend le Légiſlateur pour faire rendre gratuitement la juſtice (22). „ Après „ avois déclaré qu'il n'a fait ſes Ordonnances que par l'a- „ mour de cette même juſtice, qui rend Dieu favorable „ aux Souverains, & qui ſert plus que tout le reſte à ſoû- „ tenir leur autorité; il addreſſe la parole à tous les Ju- „ ges du premier & du ſecond ordre, tant des Villes que „ des Villages, tant Bourguignons que Romains, & leur „ recommandant l'équité & l'intégrité dans leurs juge- „ mens, il leur fait défenſe de recevoir de préſens, de „ qui que ce ſoit, ou ſous quelque prétexte que ce puiſſe „ être, dans l'adminiſtration de leurs charges. Il va plus „ loin, & condamne même à la mort les Juges qui ſeroient convaincus d'avoir vendu la juſtice. Et afin de leur „ donner lui même un exemple d'intégrité & de déſinté- „ reſſement, il veut que ſon fils ne puiſſe exiger autre „ choſe des Plaideurs ou des Criminels que les amandes „ réglées par les Loix." Le Latin de cette Préface, & de l'Avertiſſement qui la précéde, eſt beaucoup meilleur & plus clair, qu'il ne l'étoit communément au commencement de ce ſiécle. Celui qu'on employe dans le Corps de l'Ouvrage n'eſt pas non plus mauvais, & ne s'y trouve point défiguré par une infinité de mots barbares, comme dans la Loi Salique (23). A ces Loix de Gondebaud, comprifes en quatre-vingt-neuf titres, dont le dernier porta en tête le nom de ce Prince, on a ajoûté deux Supplémens. L'un contient vingt titres, pour régler divers points, qu'on n'avoit point touchés dans les Loix précédentes. L'autre n'en comprend que treize, pour éclaircir certaines difficultés de ces mêmes Loix, & preſcrire de nouveaux Réglemens. Le plus remarquable entre ceux-ci eſt celui qui traite des Monnoyes. On ne ſauroit dire préciſément ſi ces deux Suppléments ſont l'Ouvrage de Gondebaud, ou de quelqu'un de ſes Succeſſeurs. On lit cependant à la tête du ſecond une petite Préface, qui inſinuë, qu'il ſeroit plutôt de Gondebaud que de tout autre. Quoi qu'il en ſoit, on y employe le mot de Gothie, pour exprimer les Provinces que les Gots poſſédoient dans les Gaules (24).

(15) *Hiſt. Litter. de France* loc. cit. p. 84.

(16) *Lex Burgund.* c. 19. *In Cod. Leg. Antiq. Edit.* 1613. *Apud Lindam.*

(17) Ibid. cap. 45.

(18) *Hiſt. Litter. de France.* ubi ſupra. p. 88.

(19) *In Leg. Gundeb* n. 1-14. *Oper. Tom.* II. *Apud Bundam.*

(20) *Ubi ſupra.*

(21) Idem ibidem.

(22) *Leg. Burgund.* p. 564. *ubi ſupra.*

(23) *Hiſt. Litt. de Fr.* loc. cit. p. 86.

(24) Idem p. 87.

GOULSTON, GOULSON ou GULSON (Theodore) célébre Médecin Anglois dans le XVII. Siécle, nâquit dans la Comté de Northampton (*a*), de Mr. Guillaume Goulſton, Recteur de Wymoondham dans la Comté de Leiceſter (*b*). En 1596 il eut l'expectative d'une place de Membre au Collége de Merton à Oxford, où il prit le degré de Bachelier & de Maître-ès-Arts; & enſuite il s'appliqua à la Médecine, qu'il exerça d'abord à Oxford & enſuite à Wymoundham, où il étoit fort recherché pour les Conſultes. Le 30 Avril 1610 il ſe fit recevoir Docteur en Médecine, & devint Candidat du Collége des Médecins à Londres, ayant l'approbation du Préſident, des Cenſeurs, & des Membres; & l'année ſuivante il y fut agrégé en qualité de Membre, & fut nommé Cenſeur. Il eut bientôt une pratique très-étendue dans Londres, & il ſe diſtingua extraordinairement par ſon habileté dans les Langues Grecque & Latine, dans la Théologie, & par ſes Ecrits [*A*]. Son zéle pour le Bien public, & pour l'avancement de la Médecine étoit ſi grand, qu'il légua par ſon Teſtament deux cens Livres ſterling, pour acheter une rente, deſtinée à entretenir une *Lecture* annuelle dans le Collége des Médecins à Londres. Elle devoit ſe faire de tems en tems par un des quatre plus jeunes Docteurs du Collége, ſur deux, trois, ou même plus de maladies, au choix des Cenſeurs; on devoit choiſir pour cela la ſaiſon la plus convenable entre la St. Michel & Pâques, pour faire Leçon ſur quelque Cadavre, s'il y avoit moyen d'en avoir un, pendant trois jours ſucceſſivement, le matin & l'après-midi (*c*). Il laiſſa auſſi pluſieurs Livres au Collége de Merton, ſans parler de pluſieurs autres Legs, qui furent acquittés par *Ellen* ſa Veuve, qui ayant la nomination du Bénéfice de Bardwell dans la Comté de Suffolk, obtint permiſſion du Roi de l'annexer à la Cure, & en fit préſent au Collége de St. Jean à Oxford. Notre Auteur mourut dans ſa maiſon dans la Paroiſſe de St. Martin Ludgate le 4 May 1632, & fut enterré avec beaucoup de ſolemnité dans l'Egliſe de cette Paroiſſe.

(*a*) Dr. Charles Goodall's Anſwer to his *Hiſtorical Account of the College of Phyſicians Proceedings againſt Empirics and unlicenſed Practitioners* &c. Lond. 1684. in-4.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. col. 559.

(*c*) Dr. Goodall *ubi ſupra.*

[*A*] *Ses Ecrits.*] En voici la Catalogue. I. *Verſio Latina & Paraphraſis in Ariſtotelis Rhetoricam.* Londres 1619, 1623 &c. in-4. II. *Ariſtotelis de Poëtica Liber Latinè converſus, & Analyticâ Methodo illuſtratus.* Londres 1623 in 4. III. *Verſio, variæ Lectiones, & Annotationes Criticæ in Opuſcula varia Galeni.* Londres 1640 in-4. publié par ſon Amſ Mr. Thomas Gatakes, Bachelier en Théologie, & Recteur de Rotherith dans la Comté de Surrey.

(*a*) Joann. Lelandi *Comm. de Scriptor. Britann.* T. II. c. 453.

GOWER (Jean) célébre Poëte Anglois dans le XIV. Siécle, étoit d'une famille noble établie à Stitenham dans la Comté d'York (*a*). Il étudia & pratiqua même le Droit; mais ſon inclination le porta principalement aux Belles-Lettres, où il fit des progrès extraordinaires; il poſſédoit parfaitement la Langue Latine, & cultiva avec ſoin la Langue Angloiſe (*b*). Il floriſſoit ſous le régne de

p. 414 Oxf. 1709. 8.

(*b*) Idem ibid. & Bale *Scriptor. Ill. Major Britannia Cent.* VII. n. 23. p. 524, *Et Fabric. Bibl. Ant. Script.* num. 752. p. 576.

de Richard II [A] auquel il dédia ſes Ouvrages (c), & il étoit contemporain de Chaucer ; on aſſure même qu'il avoit été ſon diſciple, & qu'il lui ſuccéda dans la qualité de Poëte Couronné (d). Leland, Bale, & Pitſeus diſent qu'il étoit Chevalier; mais Mr. Strype (e) prétend qu'il n'étoit qu'Écuyer. Il a écrit pluſieurs Ouvrages en Latin, en François, & en Anglois [B]. Il devint aveugle quelque tems avant ſa mort, & vécut juſqu'à un âge fort avancé, étant mort à Londres en 1402. Il fut enterré dans le fauxbourg de Southwark dans l'Egliſe de Ste. Marie Overies (f), où ſa femme eſt auſſi enterrée (g): il avoit fait du bien à cette Egliſe, où il avoit fondé une *Chantrerie* ou Chapelle, avec un revenu annuel pour dire tous les jours une Meſſe pour lui; il y avoit auſſi fondé un *Obit*, pour le Vendredi après la fête de St. Gregoire. On voit ſur ſon tombeau ſa Statue, en habit de damas couleur de pourpre qui lui va juſqu'aux pieds, un Collier de S. S. autour du cou, & ſur la tête un Chapelet en guiſe de Couronne à quatre roſes; ſous ſes pieds ſont trois de ſes principaux Ouvrages, ſon *Speculum Meditantis*; *Vox Clamantis*, & *Confeſſio Amantis*; ſur la Muraille ſont repréſentées la *Charité*, *la Miſericorde*, & la *Pitié* avec des Deviſes; & il y avoit autrefois une table, où on liſoit „ que ceux „ qui prieroient pour l'âme de JEAN GOWER, auſſi ſouvent qu'il l'avoit fait, obtiendroient MD „ jours de pardon".

(c) Leland *ubi ſupra* P. 411.

(d) Edouard Phillips *Theatrum Poetarum. Modern Poets.*

(e) Strype's Edition of Stowe's *Survey of London* and *Weſtminſter* Vol. II. Lib. IV. pf. 2. Lond 1721.

(f) Leland, Baleus, & Pitſeus *ubi ſupra.*

(f) Leland *ubi ſupra.*

[A] *Il floriſſoit ſous le régne de Richard* II.] Il nous dit dans ſon Livre *de Confeſſione Amantis*, que ce Prince ſe divertiſſant ſur la Tamiſe, fit venir notre Poëte qui étoit dans un autre bateau, dans ſa Barge, & lui ordonna de faire des vers ſur quelque ſujet: c'eſt-là en ſubſtance le ſens des vers ſuivans de Gower:

„ As it befylle upon a tyde,
„ As thynge whych ſhulde tho' betyde,
„ Under the town of Newe *Troy*,
„ Wyche toke of *Brute* his fyrſte joye;
„ On *Themſe* whan it was flowende,
„ As I by Bote came roende,
„ So as fortune his Tyme ſette,
„ My Liege Lorde perchaunce I mette,
„ And ſo beſelle, as I came nygh,
„ Out of my Bote when he me ſygh,
„ He bade me come into hys Barge,
„ And whan I was with hym at large,
„ Amonges other thynges ſeyd,
„ He hath ſuch charge upon me leyd &c."

[B] *Il a écrit pluſieurs Ouvrages en Latin, en François, & en Anglois.*] Bale nous apprend (1) qu'outre ſes Ouvrages Anglois, en Proſe & en Vers, il en a écrit un grand nombre en Latin & en François. *Patris multa ſcripſit ſermone, non ſolum rythmis, verum etiam ſoluta oratione, quæ hoc noſtro florentiſſimo tempore a doctis ſtudioſe leguntur. Scripſit & plura Latiné, & Gallicé.* Pitſeus obſerve (2), qu'il écrivoit bien en François, aſſez élégamment en Latin, mais parfaitement en Anglois. *Scripſit autem* Goweus *multa, & quidem Gallicé laudabiliter, Latine non ineleganter, ſed Anglicé longe elegantiſſimè.* Leland nous apprend (3), qu'il avoit fait beaucoup de vers Latins, imitant Ovide avec plus de ſoin que de ſuccès; ce qui, dit-il, ne doit pas ſurprendre, puiſqu'il vivoit dans un ſiecle à moitié barbare. *Hoc ejus teſtantur Carmina, quæ multa Latiné ſcripſit, ſtudioſius quam felicius P. Ovidium imitatus. Nec mirum illud videri debet, præſertim in ſeculi barbare ſæculo.* Voici le Catalogue de ſes Ouvrages, tel que nous le fourniſſent Bale & Pitſeus. I. *Chronique*, intitulée, *Vox Clamantis in Deſerto*, en ſept Livres. Cet Ouvrage ſe trouve dans la *Bibliothèque Cottonienne* (4), ſous ce titre: *Joannis Gower Chronica, quæ* VOX Clamantis *dicitur; ſive Poëma de inſurrectione Ruſticorum contra ingenuos & nobiles tempore Regis Ricardi* II, *& de Cauſis, ex quibus talia contingunt enormia: libris ſeptem.* II. *Confeſſio Amantis*; en huit Livres, en Vers Anglois. Cet Ouvrage a été imprimé à Londres en 1532 ſous le titre ſuivant: *Jo. Gower de Confeſſione Amantis. A Londres dans le Fleriſtreet chez Thomas Bartheiette, Imprimeur du Roi.* En 1532. *Cum Privilegio.* Au revers du titre on lit les Vers ſuivans.

Epigramma Autoris in ſuum Librum.
Tertur, bebet ſenſus, ſcibola parva, labor minimuſque
Cauſant quo minus ipſe meorum canam.
Qua tum Engliſh lingua canit Inſula Bruti
Anglica Carmenie metra juvante loquar.
Oſſibus ergo caremus, quæ conterit oſſa loquelis
Abſit, & interpres ſtet procul, oro, malus.

(1) *Script. Ill. Major. Britann. Cent* VII. c. 25 p. 594.

(2) *De Ill. Angl. Script. num.* 723. p. 576.

(3) *Comment de Scriptor. Britann.* Part. II. c. 461. p. 414. 415.

(4) Tiberius A. IV.

Cette Edition eſt dédiée au Roi Henri VIII. par l'Imprimeur, dans l'Epître dédicatoire duquel on trouve ces paroles: „ Quiconque lira cet Ouvrage avec attention, le „ trouvera rempli de quantité de raiſons éloquentes, d'argumens vifs & preſſans, & de grands exemples pour „ porter à la vertu; tirés non ſeulement des Poëtes, des Orateurs, des Hiſtoriens, & des Philoſophes, mais auſſi „ de l'Ecriture Sainte. Il n'y a pas d'homme, qui ne puiſſe tirer de la lecture de cet Ouvrage de grands ſecours „ tant pour l'intelligence de quantité d'Auteurs différens „ dont on y trouve les raiſons, les réflexions, & les Hiſtoires, traduites, que par rapport au grand nombre de „ termes Anglois & Vulgaires, & pour la perfection des „ mœurs. Il n'y a pas d'homme ſage, qui doive rejetter „ ces vieux termes Anglois, parce qu'ils ſont anciens. Car „ nos Ecrivains modernes, qui commencent à négliger & „ à rejetter ces vieux mots, lorſqu'ils veulent écrire en „ Anglois, ſont obligés de faire entrer dans leurs écrits „ de nouveaux termes (comme quelques uns les appellent) „ qu'ils empruntent du Latin, du François, & des autres „ Langues, dont ils compoſent ce nouveau Langage Vulgaire, qui rend leurs Ecrits intelligibles. Et quoique „ nos meilleurs Auteurs anciens ayent quelquefois emprunté des termes des autres Langues, ſoit à cauſe de „ la rime, ou faute d'un terme Anglois propre à exprimer une choſe, cela ne nous autoriſe pas à les accumuler ſans néceſſité, & lorſque nous avons des expreſſions reçues, & de la même force: Ceux qui en auront „ beſoin n'ont qu'à conſulter cet excellent ancien Auteur, „ *Jean Gower*, il leur apprendra à écrire comme il faut „ dans notre Langue vulgaire." III. *Speculum Meditantis*; en dix Livres, en François; il y en a un Manuſcrit dans la *Bibliothèque Bodleienne* (5). IV. *De Compunctione Cordis*, en Latin, en un Livre. V. *Chronicon Richardi ſecundi*, en trois Livres. Cette Chronique commence: *Opus eſt humanum inquirere.* VI. *Chronicon Tripartitum*, en trois Livres; elle commence: *Tolle caput mundi* &c. VII. *Ad Henricum Quartum*, en un Livre, qui commence; *O recolende, bone, pie Rex, Henrice.* VIII. *Ad Eundem de laude Pacis*, en un Livre, qui commence, *Nobilis, ac digne Rex Henrice.* IX. *De Rege Henrico Quarto*, en un Livre, qui commence, *Rex Cœli Deus & Dominus.* X. *De Peſte Victorum*, en un Livre, qui commence, *Non excuſatur, qui verum fatetur.* XI. *Scrutinium Lucis*, en un Livre, qui commence, *Heu quia per crebras humor eſt.* XII. *De Conjugii Dignitate*, en un Livre, qui commence, *Qualiter Creator omnium rerum Deus.* XIII. *De Regimine Principum*, en un Livre, qui commence, *O Deus immenſe, ſub qua dominatur.* XIV. *Epigrammes*, en un Livre, qui commence, *Alta petens Aquila volat altique.* XV. *De Amoris varietate*, en un Livre, qui commence, *Eſt amor in gloſa, pax bellica.* XVI. *Poëſies diverſes*, en un Livre. Pitſeus remarque qu'il y a outre cela pluſieurs autres Ouvrages de lui, en diverſes Bibliothèques.

(5) Num. 2572.

GOZON (DIEU-DONNÉ DE) Grand-Maître de l'Ordre de St. Jean de Jéruſalem vers le milieu du XIV. Siècle, ſe diſtingua, n'étant encore que Chevalier de la Langue de Provence, par la manière dont il délivra l'Ile de Rhodes d'un Monſtre qui la déſoloit [A] (a). Le Grand-Maître

(a) Vertot *Hiſt. de l'Ordre de Malthe* T. II. p. 190 & ſuiv.

[A] *La manière dont il délivra l'Ile de Rhodes d'un Monſtre qui la déſoloit.*] C'étoit un Serpent ou Crocodile d'une énorme grandeur, qui cauſoit beaucoup de déſordre dans l'Ile, & qui avoit même dévoré quelques habitans. La retraite de ce furieux animal étoit dans une Caverne au bord d'un marais au pied du mont St. Etienne, à deux milles de la Ville de Rhodes. Il en ſortoit ſouvent pour chercher ſa proye. Il mangeoit des moutons, des vaches, & quelquefois des chevaux, quand ils approchoient de l'eau & du bord du marais: on ſe plaignoit même qu'il avoit dévoré de jeunes Pâtres, qui gardoient leurs troupeaux. Pluſieurs Chevaliers & des plus braves, en différens tems, & à l'inſçu les uns des autres, ſortirent ſéparément de la Ville pour tâcher de le tuer, mais on n'en vit revenir aucun. Comme l'uſage des armes à feu n'étoit point encore inventé, & que la peau de cette eſpèce de monſtre étoit couverte d'écailles à l'épreuve des fléches & des dards les plus acerés, le Serpent les avoit bien-tôt terraſſés (1). De Gozon réſolut de tenter à ſon tour l'aventure. „ On attribua cette réſolution, dit *Mr. de Ver-* „ *tot* (2), au courage déterminé de ce Chevalier. D'autres „ prétendent qu'il y fut encore engagé par des railleries „ piquantes qu'on fit de ſon courage dans Rhodes, & ſur „ ce qu'étant ſorti pluſieurs fois de la Ville pour combattre le Serpent, il s'étoit contenté de le reconnoître de „ loin, & que dans ce péril il avoit fait plus d'uſage de „ ſa prudence que de ſa valeur". Quoi qu'il en ſoit des motifs qui animérent notre Chevalier dans cette occaſion, la manière dont les Hiſtoriens diſent qu'il s'y prit dans l'exécution, marquent autant d'eſprit & de génie, que de courage & de valeur. Il paſſa d'abord en France, & ſe retira dans le château de Gozon, qui ſubſiſte encore aujourd-

(1) Vertot *Hiſt. de l'Ordre de Malthe* T. II. p. 192. 193. Edit. in 8 de Paris 1726.

(2) Ibid. p. 194.

tre Hélion de Villeneuve, qui avoit vu périr pluſieurs Chevaliers dans cette entrepriſe, défendit à tous ceux de ſon Ordre de tenter déformais rien de pareil, ſous peine de privation de l'habit (*b*). De Go-

(*b*) Idem p. 192.

(3) Idem ibidem.

(4) Ibid. p. 191. 196.

jourdhui dans la Province de Languedoc (3). Ayant reconnu que le Monſtre qu'il vouloit attaquer n'avoit point d'écailles ſous le ventre, il forma ſur cette obſervation le plan de ſon entrepriſe. „ Il fit faire, *dit l'Hiſtorien de ſon Ordre* (4), en bois ou en carton une figure de cette bête énorme, ſur l'idée qu'il en avoit conſervée, & il tâcha ſurtout qu'on en imitât la couleur. Il dreſſa enſuite deux jeunes dogues à accourir à ſes cris, & à ſe jettes ſous le ventre de cette affreuſe bête, pendant que monté à cheval, couvert de ſes armes, & la lance à la main, il feignoit de ſon côté de lui porter des coups en différens endroits. Ce Chevalier employa pluſieurs mois à faire tous les jours cet exercice, & il ne vit pas plutôt ſes dogues dreſſés à ce genre de combat, qu'il retourna à Rhodes . . . . . il ſe rendit ſur la montagne de St. Etienne, accompagné ſeulement de deux domeſtiques, qu'il avoit amenés de France . . . . . Il leur ordonna, s'il périſſoit dans ce combat, de s'en retourner en France, mais de ſe rendre auprès de lui, s'ils s'appercevoient qu'il eût tué le Serpent, ou qu'il en eût été bleſſé. Il deſcendit enſuite de la montagne avec ſes deux chiens, & marcha droit au marais, & au repaire du Serpent, qui au bruit qu'il faiſoit, accourut la gueule ouverte & les yeux étincelans pour le dévorer. Gozon lui porta un coup de lance, que l'épaiſſeur & la dureté des écailles rendit inutile. Il ſe préparoit à redonbler ſes coups; mais ſon cheval épouvanté des ſifflemens & de l'odeur du Serpent, refuſe d'avancer, recule, ſe jette à côté; & il auroit été ſaiſi de la perte de ſon maître, ſi, ſans s'étonner, il ne ſe fût jetté à bas; & mettant auſſi tôt l'épée à la main, accompagné de ſes deux fidéles dogues, il joint cette horrible bête, & lui porte pluſieurs coups en différens endroits, mais que la dureté des écailles l'empêcha d'entamer. Le furieux animal d'un coup de queue le jetta même à terre, & il en auroit été infailliblement dévoré, ſi les deux chiens, ſuivant qu'ils avoient été dreſſés, ne ſe fuſſent attachés au ventre du Serpent qu'ils déchirotent par de cruelles morſures, ſans que malgré toes ſes efforts il pût leur faire lâcher priſe. Le Chevalier, à la faveur de ce ſecours, ſe relève, & ſe joignant à ſes deux dogues, enfonce ſon épée juſqu'aux gardes, dans un endroit qui n'étoit point défendu par des écailles: il y fit une large playe, dont il ſortit des flots de ſang. Le monſtre bleſſé à mort tombe ſur le Chevalier, qu'il abbat une ſeconde fois: & il l'auroit étouffé par le poids & la maſſe énorme de ſon corps, ſi les deux domeſtiques, ſpectateurs de ce combat, voyant le Serpent inort, n'étoient accourus ae ſecours de leur maître. Ils le trouvérent évanoui & le crurent mort: mais après l'avoir retiré de deſſous le Serpent avec beaucoup de peine, poer lei donner lieu de reſpirer, s'il étoit encore en vie, ils lui ôtérent ſon caſque, & après qu'on lui eut jetté de l'eau ſur le viſage, il ouvdit enfin ſes yeux". Mr. de Vertot ajoûte enſuite (5), qu'on attacha la tête de ce Serpent ou de ce Crocodile, ſur une des portes de la Ville, comme un monument de la victoire de Gozon. Mr. Thevenot, dans la Relation de ſes Voyages †, rapporte qu'elle y étoit encore de ſon tems, ou du moins ſon effigie; qu'il l'y avoit vuë; qu'elle étoit beaucoup plus groſſe & plus large que celle d'un Cheval, la gueule fenduë juſqu'aux oreilles, de groſſes dents, les yeux gros, le trou des narines rond, & la peau tirant ſur le gris blanc, peut être à cauſe de la pouſſiére, qui par la ſuite des tems s'y étoit attachée.

(5) Ibid. p. 199.

† Tom. I. p 171. 172. Amſterd. 1727.

Cette Hiſtoire a paru fabuleuſe à bien des perſonnes, mais j'avouë ingénument que je n'y trouve rien qui ne ſoit parfaitement dans la vraiſemblance.

Je remarquerai d'abord, d'après Mr. de Vertot (6), qu'il paroît certain par les Hiſtoriens du tems, par la tradition, & même par des Inſcriptions & des Monumens autentiques, que Gozon tua un animal redoutable, & que par cette action il acquit une grande réputation, ſurtout auprès du peeple de Rhodes, qui le regardoit comme ſon Libérateur.

(6) Ibid. p. 200.

En ſecond lieu, Mr. de Vertot a fort bien obſervé (7), que ce n'étoit point une choſe nouvelle dans l'Ile de Rhodes, qu'un Serpent d'une grandeur extraordinaire, qu'anciennement cette Ile s'appelloit *Ophiuſa*, du mot Grec *Ophis*, qui ſignifie un Serpent, à cauſe de la multitude de ces reptiles qui infeſtoient cette Ile; le ſavant Abbé rapporte à cette occaſion, ce qu'on trouve ſur ce ſujet dans Hygmus, dont il fait par abus un Hiſtorien Grec, c'eſt que Phorbas fils de Triopas ayant été jetté par la tempête ſur les côtes de Rhodes exterminа heureuſement tous ces animaux nuiſibles, & qu'entre autres il en tua un d'une grandeur prodigieuſe. Voici les propres termes d'Hygmus (8): *Polyzelus autem Rhodior bunc Phorbanta nomine demonſtrat, qui Rhodiis auxilio maxima fuiſſe demonſtratur. Nam, cum rerum inſulam, ſerpentium multitudine occupatam, civer* Ophiuſam *appellaſſens, & in ea multitudine ferarum draco feciſſet ingenii magnitudine, qui plurimos eorum interfeciſſet, dicitur Phorbas, Triopæ filius, eò tempeſtate delatus, omnes feras, & eum draconem interfeciſſe.* Diodore de Sicile (9) raconte la même choſe avec cette différence, qu'il dit qee les Rhodiees ayant conſulté l'Oracle de Délos, firent venir Phorbas, que l'Hiſtorien fait fils de Lapithas.

(7) Ibid. p. 200.

(8) In Poeticis Aſtronomicis, Apud Meurſium in Rhodo Lib. I. Cap. 5.

(9) Liv. V. num 56. de la Trad. de l'Abbé Terraſſon.

Troiſiémement, on trouve dans les anciens Auteurs des choſes ſurprenantes ſur la grandeur des Serpens. Mr. de Vertot s'eſt prévalu d'un exemple remarquable, qui ſemble avoir quelque rapport avec celui qui nous a donné occaſion de parler de cette matiére: C'eſt-ce que rapporte Valére Maxime (10), d'après Tite-Live, dans un de ſes Livres (11) que nous n'avons plus; il raconte que du tems de la premiére guerre Punique M. Atilius Regulus étant paſſé en Afrique, où il preſſoit fortement les Carthaginois, arriva en un lieu où paſſe le fleuve Bagrada (12); Il y trouva un ennemi d'un genre tout nouveau, c'étoit un Serpent d'une grandeur moſtrueuſe. Quand les Soldats approchoient de la riviére pour y faire de l'eau, il ſe lançoit ſur eux, les écraſoit du poids de ſon corps, ou les étouffoit dans les replis de ſa queue, ou les faiſoit périr par le ſouffle empeſté de ſa gueule. Les dures écailles de ſa peau le rendoient invulnerable à tous les traits & à toutes les armes; il fallut dreſſer contre lui des baliſtes & des eſtapultes, & l'attaquer en forme comme une Citadelle. Enfin après bien des coups inutiles, une groſſe & énorme pierre, lancée avec une roideur extréme, lui briſa l'épine du dos & le couchа par terre. On eet bien de la peine à l'achever. Regulus en envoya la peau à Rome longue de ſix-vingt pieds (13). Elle fut ſuſpenduë dans un Temple, où Pline le Naturaliſte dit (14) qu'on la voyoit encore du tems de la guerre de Numance, c'eſt-à-dire plus de cent ans après. A. Gellius rapporte (15) le même fait ſur le témoignage de l'Hiſtorien Tubero. Florus en parle auſſi (16) en deux mots, & pluſieurs autres Hiſtoriens. Mr. de Vertot convient qu'on a peut-être exaggéré la grandeur du monſtre, mais il ne révoque point le fait en doute. J'avouë que je ne voudrois pas m'inſcrire en faux contre le récit de tant d'Auteurs, cependant le ſilence de Polybe, Hiſtorien judicieux & exact, me fait quelque peine: il s'étend fort (17) ſur la guerre Punique & ſur l'expédition de Regulus, mais il ne dit pas un mot de cette avanture extraordinaire. Quoi qu'il en ſoit, il y a ſur ce ſujet des faits, qui paroiſſent inconteſtables. Tel eſt celui que raconte Diodore de Sicile (18) d'un Serpent de trente coudées de long, qui après avoir fait périr bien du monde fut pris par un ſtratagéme, & amené à Alexandrie du tems de Ptolomée Philadelphe, où on approviſionna ce monſtre à force de le faire jeûner. Ce qui donne du poids au récit de Diodote, c'eſt qu'avant que de le faire, il parle en homme qui a vu quelque choſe de pareil: *Nous dirons un mot des plus grandes eſpéces de Serpens, que nous ayons vuës, & qu'on apporta à Alexandrie dans des Cages faites exprés.* Et ce finiſſant ce qui regarde le Serpent amené du tems de Ptolomée il ajoûte: *Une infinité de gens l'ayant vu, il ne ſeroit pas juſte de prendre pour une fable ce que les Ethiopiens diſent de quelques-uns de leurs Serpens, qui ſont ſi grands, qu'ils avalent non ſeulement des Beufs entiers, des Taureaux, & d'autres animaux de cette taille, mais même qu'ils ſe battent contre des Elépbans.* Agatarchides (19), dont Photius nous a conſervé des Extraits (20), parle auſſi d'un Serpent de trente coudées de long, qu'il avoit vu: *Τον μεν τοι ὑπο τῶν ἐμπειρων, ἑκατον πηχεων ὀντα μηκος ὑπαρχειν ὁ φησιν· πολλοις αὐτων ὀφθεντα: Enimvero maximus illorum qui noſtris exhibitus eſt oculis, triginta cubitorum videbatur.* Suetone (21) dans le vie d'Auguſte, parle d'un Serpent de cinquante coudées, qu'il donna en ſpectacle: *Si quando quid inuſitatum, dignumque cognitu advectum eſſet, id extra ordinem quolibet loco publicare . . . . . anguem quinquaginta cubitorum pro comitio.* Je me borne à ce petit nombre d'exemples, qu'il ſeroit facile de multiplier, ſans parler de pluſieurs autres, qu'on trouve dans les Anciens, & qu'il ſemble qu'on peut mettre avec quelque raiſon au rang des fables, le Lecteur curieux n'a qu'à conſulter là-deſſus le ſavant Bochart (22), il y verra quantité de faits, dont pluſieurs ſont avec raiſon ſuſpects.

(10) Lib. I. Cap. 8. Ext. 19.

(11) Le XVIII.

(12) Nom Utique & Charthage. Il le nomme maintenant *Magrada.*

Ce n'eſt pas ſeulement dans les Auteurs anciens qu'on trouve des choſes ſinguliéres ſur la grandeur des Serpens, les Voyageurs modernes en rapportent auſſi, qui, pour n'être pas tout-à-fait auſſi merveilleuſes, ne laiſſent pas de ſuffire pour rendre vraiſemblable ce qu'on raconte du Mooſtre tué par de Gozon. Le célébre Voyageur Guillaume Dampier (23) parle de deux ſortes de gros Serpens, que l'on voit au Breſil, *l'en de terre & l'autre d'eau. Le premiée eſt de couleur griſe, & il a dix-huit ou vingt pieds de long . . . . . le Serpent d'eau peut avoir, à ce que j'ai oüi dire, près de trente pieds de long.* Un autre Voyageur rapporte (24) que dans l'Ile de Ceylan, il y a une eſpéce de Serpent, que les Habitans appellent *Pimberah*, dont *le corps eſt auſſi gros que celui d'un homme, & qui eſt long à proportion.* Guillaume Bosman, qui paſſe avec raiſon pour un Voyageur auſſi fidéle que curieux, rapporte des faits non moins extraordinaires: *Il y a onze ans*, dit-il (25), *que les Négres d'Azim prirent un Serpent & le tuérent; il avoit vingt-deux pieds de long, & ayant été fendu par le milieu, on trouva qu'il avoit dans ſes entrailles une groſſe biebe. Environ le même tems on tua un autre ſerpent du côté de Boutry, qui avoit un Négre dans ſon ventre, & qui n'étoit guéres moins long que le precedent. Quelques uns de mes domeſtiques étant venus un certain jour bien avant dans le Pays, ils y trouvérent un ſerpent de dix-ſept pieds de long, & d'une épaiſſeur extraordinaire, couché auprès d'une foſſe pleine d'eau.* En voilà aſſez ſur ce ſujet, je me perſuade qu'il n'y a perſonne, qui après tant

(13) Mr. de Vertot n'a mis que cent pieds par abus, tous les Hiſtoriens lui en donnent cent-vingt.

(14) Lib. VIII. Cap. 69.

(15) *Noct. Attic.* Lib. VI Cap. 8.

(16) *Epitome Hiſt. Rom.* Lib. II. Cap. 2.

(17) *Hiſt.* Lib. I.

(18) Liv. III. num. 19. de la Trad. de l'Abbé Terraſſon.

(19) *De Mari Rubro* Lib. V. Cap. 41.

(20) *Bibl. Cod* 250.

(21) *In Octavio Auguſto* Cap. 43.

(22) *In Hierozoico* Part. II. Lib. III. Cap. 58.

(23) *Voyage* Tom. IV. Dans la Voyage aux Terres Auſtrel p. 83. Amſt. 1722.

(24) Rob. Knox *Relat ou Voyage de l'Ile de Ceylon* Tom. I. Part. I. Ch. 7. p. 78.

(25) G. Bosman *Voyage de Guinée* Lett. 17. Pa 224. Utr. 1725.

Gozon transgreſſa cette Défenſe, & réuſſit heureuſement à délivrer l'Ile du Monſtre qui l'infeſtoit. Mais malgré les acclamations de tout le peuple & des Chevaliers, le Grand-Maître, ſévére obſervateur de la diſcipline, envoya ſur le champ cet illuſtre vainqueur en priſon (c). Il aſſembla enſuite le Conſeil, où il parla fortement ſur le danger qu'il y avoit à laiſſer la déſobéïſſance du Chevalier de Gozon impunie; on obtint enfin de lui qu'il ſe contenteroit de le dépouiller de l'habit, ce qui fut exécuté. Mais après avoir ſatisfait à ce que demandoit le bon ordre, il céda aux preſſantes ſollicitations des principaux Commandeurs, rendit à de Gozon l'habit & ſes bonnes graces, & il le combla de ſes bienfaits, en lui conférant de riches Commanderies (d). Il l'approcha même de ſa perſonne, & lui ayant trouvé une prudence égale à ſon courage, il le fit enſuite ſon Lieutenant-Général dans le Gouvernement de l'Ile; perſuadé que perſonne ne ſauroit mieux la défendre en cas de guerre ou de ſurpriſe. Ce Prince étant mort en 1346, le Chevalier de Gozon, pour lors Commandeur, fut du nombre des Electeurs pour lui donner un Succeſſeur, & il ſe nomma lui-même [B], ce qui ſurprit extrêmement ſes Collegues; cependant cette noble audace ne déplut point au plus grand nombre, & il fut élu Grand-Maître. Sa conduite dans cette haute dignité ne démentit point tout ce qu'on avoit eſpéré de ſa valeur & de ſon habileté dans le Gouvernement (e). Il aida à Conſtant, que d'autres appellent Livon, Roi de la petite Armenie, à ſe rétablir dans ſes Etats, & à en chaſſer les Sarraſins d'Egypte, qui s'étoient emparés d'une partie de ce Royaume (f). Vers la fin de ſa vie ſon âge avancé & des infirmités preſque continuelles le portérent à demander au Pape la permiſſion d'abdiquer une dignité, qui lui étoit alors auſſi onéreuſe, qu'il avoit témoigné d'empreſſement pour l'obtenir; le Pape n'y voulut point d'abord conſentir; ce qui obligea le Grand-Maître à employer ce qui lui reſtoit de vie à fortifier la Ville de Rhodes. Le chagrin que lui donnoit le relâchement de la diſcipline dans ſon Ordre, l'obligea de dépêcher de nouveaux Envoyés au Pape, qui reçut enfin ſa démiſſion. Ils apportérent à Rhodes la permiſſion de procéder à une nouvelle Election, mais cette permiſſion fut inutile, le Grand-Maître etant mort ſubitement au mois de Décembre de l'année 1353, univerſellement regretté; on ne mit ſur ſon tombeau que ces mots: CY GIT LE VAINQUEUR DU DRAGON (g).

(c) Idem p. 198.

(d) Idem p. 199-203.

(e) Idem p. 220-227.

(f) Idem p. 225, 226.

(g) Idem p. 228-235.

de témoignages puiſſe douter, qu'il n'y ait des monſtres de l'eſpéce de celui, que l'Hiſtoire dit que le Chevalier de Gozon tua dans l'Ile de Rhodes.

[B] *Il ſe nomma lui-même.*] Un grand nombre de Prétendans ſe mit ſur les rangs. Les plus anciens Chevaliers, & qui faiſoient profeſſion d'une vie réguliére, s'attacholent à ceux qui leur paroiſſoient plus capables de maintenir la diſcipline dans l'Ordre. La jeuneſſe, ſans s'informer trop ſcrupuleuſement de la régularité des mœurs, ſouhaittoit ſeulement un grand Capitaine, qui les menât à la guerre, & qui leur fit acquérir de la gloire & du bien (26). Quand ce fut au tour du Commandeur de Gozon de donner ſon ſuffrage. „ S'en entrant, *dit-il*, dans ce Con„ clave, j'ai fait un ſerment ſolemnel de ne propoſer que „ celui des Chevaliers que je croirois le plus digne de „ cette grande place, & le mieux intentionné pour le bien „ général de tout l'Ordre: & après avoir mûrement con„ ſidéré l'état où ſe trouve la Chrétienté, les guerres que „ nous ſommes obligés de ſoûtenir continuellement con„ tre les Infidéles; la fermeté & la vigueur néceſſaire pour „ empêcher le relâchement dans la diſcipline, je déclare „ que je ne trouve perſonne plus capable de bien gouver„ ner notre Religion que moi même". Il parla enſuite magnifiquement de ſes propres vertus. Le combat contre le Serpent ne fut pas oublié; mais il s'étendit principalement ſur la conduite qu'il avoit tenuë depuis que le Grand-Maître de Villeneuve l'avoit fait ſon Lieutenant. „ Vous „ avez déja, *dit-il aux autres Electeurs*, eſſayé de mon „ gouvernement, vous ſavez ce que vous en devez eſpé„ rer; & je ne crois pas que ſans injuſtice vous me puiſ„ ſiez refuſer vos ſuffrages (27)". Cette conduite a quelque choſe d'extraordinaire; ce ſeroit une queſtion aſſez délicate en morale à examiner, ſi c'eſt pécher contre la modeſtie & l'humilité Chrétienne, que de ſentir qu'on eſt plus propre à un certain emploi que d'autres; par exemple dans un cas tel que celui dont il s'agit ici; lorſqu'il y va du bien public, & qu'un homme eſt convaincu en conſcience, que perſonne n'eſt mieux en état que lui de remplir les devoirs d'une certaine dignité, la modeſtie & l'humilité exigent-elles qu'il nomme un autre, & péche-t-il contre ces Vertus de rendre juſtice à ſon propre mérite? Sans prétendre favoriſer les illuſions d'un amour propre déréglé, & les prétentions de l'orgueil, je croirois qu'il y a des occaſions où un homme ne péche point contre la modeſtie & l'humilité, en ſe préférant à d'autres pour occuper un emploi public: un de nos plus rigides Caſuiſtes dit (28), *qu'il n'y a ni modeſtie, ni humilité, ni aucune autre vertu, quelle qu'elle ſoit*, qui *puiſſe nous obliger à nous perſuader le contraire de ce nous voyons clairement & diſtinctement.* Lors donc qu'un homme, fondé je ſuppoſe ſur l'expérience, ſait qu'il poſſéde les qualités requiſes pour un poſte, ſurtout dans la ſituation où les choſes ſe trouvent, & qu'il croit ne point remarquer dans les autres ces qualités au même degré qu'il ſent qu'il les poſſéde, je ne vois pas pourquoi il lui ſeroit défendu de le témoigner. Il eſt vrai qu'il faut être extrêmement ſur ſes gardes pour ne point ſe faire illuſion.

(26) *De Vertot ubi ſupra* p. 222.

(27) Ibid. p. 221. 222.

(28) *T. Pinchet Tract. de l'Origueil.* Ch. 22. p. 247.

GRABE (JEAN-ERNEST) ſavant Ecrivain au commencement du XVIII. Siécle nâquit à Konigsberg en Pruſſe le 10 Juillet 1666, de Martin-Sylveſtre Grabe, Profeſſeur en Théologie & en Hiſtoire dans l'Univerſité de cette Ville [A], mort à Stutgard en 1686. Notre Auteur fit ſes études à Konigsberg, & y prit le degré de Maître-ès-Arts. Quoiqu'il eût été élevé dans la Religion Luthérienne, la lecture des Peres de l'Egliſe lui perſuada ce principe, qu'il étoit néceſſaire qu'il y eût dans l'Egliſe une ſucceſſion non interrompuë du Miniſtére Eccléſiaſtique. Sur quoi il ſe détermina à embraſſer la Religion Romaine. Dans ce deſſein il préſenta en 1695 au Conſiſtoire Electoral de Sambie en Pruſſe un Memoire, contenant les doutes qu'il avoit ſur la Religion Luthérienne [B]. L'Electeur de Brandebourg donna auſſi-tôt ordre à trois Théologiens Luthériens, Philippe Jacques Spener, Bernard von Sanden, & Jean Guillaume Baier, de répondre à ſes doutes. Ils le firent chacun en particulier; & les Ouvrages qu'ils compoſérent furent envoyés à Grabe, qui avoit déja quitté Konigsberg, & pris le chemin d'Erford, pour aller faire ſon abjuration en quelque Ville Catholique. Grabe ayant lu ces Ouvrages fut un peu ébranlé, & écrivit à Spener, qu'il retourneroit à Berlin pour conférer avec lui, s'il pouvoit obtenir par ſon moyen un ſauf-conduit, qui lui fut accordé; il ſe rendit dans

[A] Martin-Sylveſtre Grabe *Profeſſeur en Théologie & en Hiſtoire dans l'Univerſité de cette Ville.*] L'Auteur d'une Lettre au Docteur Hickes, du 26 May 1712, publiée par ce Docteur, dans ſon *Hiſtoire abrégée du Docteur Grabe & de ſes Manuſcrits*, à la tête de l'Ouvrage de Grabe intitulé, *Exemples des Fautes & des Omiſſions de Mr.* Whiſton *dans ſon Recueil des Témoignages* &c (1), l'Auteur de cette Lettre, dis-je, nous apprend (2) que Sylveſtre Grabe étant Recteur de l'Univerſité, fit des Leçons contre Chriſtophie Sandius, ce Reſtaurateur de l'Arianiſme, „ dans „ leſquelles il démontroit clairement les fautes groſſiéres, „ & les déguiſemens de cet Auteur; & qu'il fit imprimer „ quelques unes de ces Leçons, entre autres celles qui „ regardoient la diſpute ſur l'authenticité du paſſage de St. „ Jean, des trois Témoins Céleſtes; il ajoute, que le „ Docteur Mill paroît en avoir beaucoup profité pour la „ ſavante Diſſertation qu'il a donnée ſur ce paſſage: on „ a trouvé ces Leçons parmi les papiers du Fils, avec „ d'amples Notes & de conſidérables Additions du Pere „ & du Fils, dans le deſſein, ſemble-t-il, d'en donner une „ Edition plus complette."

(1) Londres 1712 in-8.

(2) *Some Account of Dr. Grabe* p. 72.

[B] *Un Mémoire contenant les doutes qu'il avoit ſur la Religion Luthérienne.*] Cette Piéce qui eſt en Allemand, à la ſuite des Réponſes qu'y ont faites Philippe-Jacques Spener & Bernard Von Sanden, en la même Langue. La premiére de ces Réponſes a paru à Francfort ſur le Mein en 1695 in-4. ſous le titre de *Defenſe de l'Egliſe Evangelique contre l'accuſation de Schiſme, & de Communion avec les anciens Heretiques, qui lui eſt fauſſement intentée; pour ſervir de Reponſe aux doutes de* Jean-Erneſt Grabe. *Par* Philippe-Jacques Spener, *Conſeiller Eccléſiaſtique de l'Electeur de Brandebourg, & premier Paſteur de Berlin.* La ſeconde a été imprimée à Konigsberg en 1695 in-4. ſous le titre de *Réponſe aux doutes de* Jean Erneſt Grabe; *par* Bernard Von Sanden, *premier Profeſſeur de Konigsberg.* La Réponſe de Mr. Baier parut à Jéne, en 1695 in-8. intitulée: *Démonſtration ſolide du peu de fondement qu'il y a d'accuſer Luther & ſes Diſciples de Schiſme & d'Herèſie: oppoſée aux doutes préſentés au Conſiſtoire de Sambie. Par* Jean-Guillaume Baier.

[C] *Il*

dans cette Ville, & conféra avec Spener; mais comme il ne put renoncer à ſon principe ſur la néceſſité d'une ſucceſſion non interrompuë du Miniſtére, Spener lui conſeilla d'aller en Angleterre, en l'aſſurant qu'il y trouveroit cette ſucceſſion extérieure qu'il demandoit (a). Grabe ſe rendit en Angleterre, où il fut très-bien reçu, & recommandé au Roi Guillaume, qui lui donna une penſion, que la Reine Anne lui continua dans la ſuite. Il y paſſa le reſte de ſa vie, s'occupant à publier de bons Ouvrages [C]. Il fut ordonné Prêtre de l'Egliſe Anglicane, & l'Univerſité d'Oxford l'honora du grade

(a) *Voy.* Le Dictionnaire Allemand de *Mercier*, & *Chriſt. Matthæi Pfeffi Notæ in Liturgiam Græcam Grabii.*

[C] *Il y paſſa le reſte de ſa Vie, s'occupant à publier de bons Ouvrages.*] Nous en donnerons ici le Catalogue. I. *Spicilegium SS. Patrum, ut & Hæreticorum Sæculi poſt Chriſtum natum* I. II. & III. *Quorum vel integra Monumenta, vel Fragmenta, partim ex aliorum Patrum libris jam impreſſis collegit, & cum Codicibus Manuſcriptis contulit, partim ex MSS. nunc primum edidit, ac ſingula tam Præfatione, quam Notis ſubjunctis illuſtravit Joannes Ernеſtus Grabe.* Le premier Volume parut à Oxford en 1698 in-8. le ſecond l'année ſuivante dans le même lieu & en même format; & les deux Volumes ont été réimprimés à Oxford en 1700, in-8. Il nous inſtruit dans la Préface du premier Volume, des raiſons qui l'ont porté à publier ces Piéces: conſidérant le grand nombre de Sectes & de Partis qui diviſent l'Egliſe Chrétienne, il a cru qu'il n'y avoit point de meilleur moyen de remédier à ces diviſions, que de réfléchir ſur la Doctrine & la Pratique des anciens Peres.

Le premier Volume, comprend les Ecrits des Peres Catholiques & des Hérétiques du premier Siécle: la méthode qu'il fait en général eſt, de faire connoître d'abord dans une Diſſertation l'Ouvrage dont il s'agit; de donner enſuite l'Ouvrage même, ou les Fragmens, tirés des Ecrits des autres Peres, avec les Varientes tant des Imprimés que des Manuſcrits; le tout enrichi de Notes curieuſes à la fin du Livre. Il commence par une Diſſertation ſur la Lettre d'*Agbare* ou *Abgare*, Roi d'Edeſſe, à Jéſus Chriſt, & la Réponſe de notre Sauveur; quoiqu'on diſe que ces Lettres ont été tirées des Archives d'Edeſſe, & qu'Euſebe les rapporte, pluſieurs Savans tant Catholiques que Proteſtans les regardent comme ſuppoſées (3); mais Mr. Grabe allégue pluſieurs raiſons pour en établir l'autenticité, & il tâche de répondre aux Objections qu'on fait; il avoue cependant à la fin qu'elles ſont douteuſes & ſuſpectes. Il donne enſuite ces deux Lettres, & leur Hiſtoire tirée des Archives, en Grec & en Latin, telles que ces Piéces ſont manuſcrites dans la Bibliothéque *Bodleienne*. Il ajoûte un Recueil de quelques Paroles de notre Seigneur, que l'on ne trouve pas dans les Evangiles, mais qui ont été rapportées par d'autres, comme par St. *Paul*, Act. XX. 35. par St. *Barnabé* dans ſon *Epître* Num. 4. 5. par *Clement* Romain dans ſon *Epître aux Corinthiens*, Num. 4. 5. 8. par *Juſtin Martyr*, dans ſon *Dialogue* avec *Tryphon* Juif, p. 267. par *Clemens d'Alexandrie*, dans le premier Livre de ſes *Stromates* p. 346. & par *Origene*, dans ſon *Commentaire* ſur St. Matthieu p. 308. Il paſſe enſuite à l'*Evangile des douze Apôtres*, ou *ſelon les Hebreux*, ſur lequel il y a une longue Préface; quoique ce ſoit une piéce douteuſe, & regardée comme apocryphe par les premiers Chrétiens, ils l'ont cependant citée ſouvent comme orthodoxe. St. *Ignace* dans ſon Epître aux Smyrnéens, *Clement d'Alexandrie* dans ſes *Stromates* Liv. II. p. 380. *Origene*, *Epiphane*, & St. *Jerôme* ont cité cet Evangile en divers endroits de leurs Ouvrages; & le dernier a pris la peine de le traduire de Grec en Latin. „ Ce qu'il n'auroit jamais fait, *dit Mr. Grabe*, „ s'il l'eût regardé comme une piéce toute forgée par „ les Hérétiques; *ſi parum putem Hæreticorum fuiſſet commentum.*" *L'Evangile ſelon les Egyptiens* a été compilé par les Chrétiens de ce Pays-là, c'eſt ce qu'on voit par le ſtile myſtique & allégorique. Cependant, quoiqu'on le mît parmi les Apocryphes, *Clement Romain*, *Clement d'Alexandrie*, & *Epiphane*, l'ont cité comme Orthodoxe. Mais quelques Hérétiques profitérent de l'obſcurité du ſtile pour le tordre, afin d'appuyer leurs opinions; & il y a de l'apparence qu'ils l'ont corrompu, en y faiſant des interpolations. Mr. Grabe paſſe enſuite à d'autres Ouvrages, *les Actes des Apôtres*, cités par Iſidore Peluſiote: *les Conſtitutions* & *les Canons Apoſtoliques*; les *Apocryphes* de St. Pierre, comme ſon *Apocalypſe* & ſes *Actes*; les *Actes de St. Paul & de Thecle*. Il a mis au devant de toutes ces Piéces des Préfaces, où il prouve qu'elles ſont anciennes, quoiqu'elles ayent été corrompuës par les Hérétiques, & qu'elles ne ſoient peut être pas des Auteurs dont elles portent les noms. Il a donné tout du long les *Actes de St. Paul & de Thecle*, dont le texte Grec eſt tiré d'un ancien Manuſcrit de la Bibliothéque Bodléienne, & il a corrigé la Verſion Latine ſur l'ancienne Traduction, en faiſant uſage du Commentaire Grec de Baſile de Seleucie; & il a ajoûté à la fin l'ancienne Verſion toute entiére. Mr. Grabe regarde ces *Actes*, „ Comme une Piéce véritable „ & *Originale*, écrite dans le ſiécle Apoſtolique, & ne „ contenant rien de ſuperſtitieux, & qui ne ſoit conforme aux Idées de ce tems-là (4)." Mais Mr. Jérémie Jones obſerve (5) que *les Docteurs de Rome appuyent pluſieurs des dogmes de leur Egliſe par l'autorité de ce Livre, comme étant un Ouvrage vrai & Apoſtolique: par exemple l'Hiſtoire qu'on lit au* Ch. XX. *de* Falconille *fille de* Triſine, *qui revient de l'autre monde pour lui demander de ſolliciter* Thecla *de prier pour elle, afin qu'elle pût être délivrée de l'état de miſére où elle étoit, pour entrer dans l'état de bonheur; demande que* Triſine *fait à* Thecle, *qui prie enſuite pour* Falconille. *Démaſcene* (o) *cite ce paſſage pour prouver la* doctrine des Prières pour les morts, & la néceſſité d'aider par des prières & par des aumônes ceux qui ſont malheureux dans l'autre monde. *On ſe ſert encore de l'autorité de ce Livre pour prouver la néceſſité du* Célibat; *& peut-être cette doctrine lui doit-elle ſa premiére origine & ſon établiſſement* (p). Revenons à Mr. Grabe. Il donne enſuite *le Teſtament des douze Patriarches*; qui a paru d'abord à part, & enſuite dans le premier Volume de la *Bibliothéque des Peres*. On en ignore l'Auteur. Le Docteur Cave & Mr. Dodwell jugent que c'eſt un Juif converti; le premier croit que c'eſt un Ouvrage de la fin du ſecond ſiécle; mais Mr. Dodwell le rapporte au premier ſiécle, parce que, dit-il, le ſtile en eſt *Helléniſtique*. Mr. Grabe conjecture, qu'il a d'abord été écrit par un juif, & enſuite interpolé par quelque Chrétien. Il nous donne cette Piéce toute entiére en Grec & en Latin; & il l'a enrichie de Notes, & de Tables Chronologiques à la fin du Volume; ces Tables lui ont été communiquées par Mr. Dodwell. Il finit ce qui regarde les Ouvrages Eccléſiaſtiques du premier Siécle, par les Ecrits véritables & ſuppoſés de *Clemens Romain*; il obſerve qu'on n'a jamais douté de ſa *premiére Epître aux Corinthiens*; mais que le tems précis où elle a été écrite a fourni matiére à diſpute, & a partagé les Savans, dont Mr. Grabe rapporte les raiſons fort au long dans ſa Diſſertation. Pour ce qui eſt de la *ſeconde Epître aux Corinthiens*, dont on n'a qu'un fragment, outre Auteur croit que c'eſt une piéce ſuppoſée, écrite vers le milieu du troiſiéme ſiécle. Il fait auſſi quelques courtes Remarques ſur les Ecrits attribués à *Simon le Magicien*, à *Cerinthe*, & à d'autres Hérétiques du premier ſiécle.

(p) *Vide* Chemnit. *Exam. Concil. Tridenti*, Part. III. p. 59. 90.

Dans le *ſecond Volume* de ſon *Spicilége*, Mr. Grabe ſuit la même méthode que dans le premier. Il commence par ce qui regarde St. Ignace & ſes Ouvrages; dans ſa Diſſertation Préliminaire il parle des diſputes qu'il y a ſur le lieu de ſa naiſſance, & il rapporte les opinions des Savans ſur ce ſujet, & entre autres celle du Docteur Thomas Hyde, en faveur de laquelle notre Auteur ſe déclare. Il s'étend enſuite ſur les différentes acceptions du mot *Theophorus*, le ſurnom de St. Ignace; & il remarque que le Docteur Cave l'explique de deux maniéres; Θεοφορος i. e. *Hominem, qui Deum peſtore geſtat*; & Θεοφορος i. e. *Hominem a Deo geſtatum*. Il rapporte enſuite les fables des Latins ſur ce Surnom, pris au premier ſens; & cite à cette occaſion ce qu'en dit *Vincent* Evêque du *Beauvois*. Lib. X. Cap. 7. *Hujus vor, cum ſanctitatis devifum eſſet, nomen Domini Jeſu Chriſti literis aureis inſcriptum (ut legitur) in ſingulis partibus ſuventum eſt. Dixerat enim ſe habere Chriſtum in corde.* Mr. Grabe prouve que ce récit eſt fabuleux, par le témoignage d'Evagrius, de Simeon Métaphraſte, & d'un Manuſcrit, qui n'a point été imprimé; qui conviennent tous que St. Ignace fut mis en piéces par les Bêtes ſauvages, qui dévorérent ſes os, & ne leiſſérent pas le cœur, pour qu'on y aît pû faire les obſervations, que Vincent prétend, que quelques Auteurs rapportent, quoiqu'il n'en nomme aucun, ni ne diſe en quel endroit cela ſe trouve. Mr. Grabe paſſe aprés aux *Actes du Martyre de St. Ignace*. Il parle des différens Manuſcrits de cette Piéce, il indique les lieux où ils ſe trouvent, & marque les raiſons qui l'ont déterminé à l'inſérer en Grec & en Latin dans ſon *Spicilége*. Il allégue auſſi celles qui l'ont empêché de prouver que les ſept Epîtres de St. Ignace ſont autentiques, & il répond à l'objection ſi ſouvent répétée par les Ennemis du Chriſtianiſme; „ Pourquoi les „ Epîtres de St. *Ignace*, de St. *Clément*, de St. *Barnabé*, „ de St. *Polycarpe*, & des autres Ecrivains Apoſtoliques, „ n'ont pas été admiſes, & ne ſont pas reçûës dans le Canon du Nouveau Teſtament, ſi elles ſont véritablement „ des Auteurs dont elles portent les noms." Il donne enſuite les *Actes du Martyre de St. Ignace* tout du long, ſous ce titre Μαρτυριον του αγιου ιερομαρτυρος Ιγνατιου του Θεοφορου. Il porte ſon jugement ſur cette Piéce, & y ajoûte quelques Fragmens du même Pere, tirés de *Damaſcene Lib.* III. *Parall. Cap.* 27. *Anaſt. Meliſſ. Lib. I. Serm.* 14. & de l'Homélie XI de St. Chryſoſtome ſur l'*Epître aux Epheſiens*. A la ſuite de St. Ignace, vient *Papias* Evêque d'*Hierapolis*, dont Mr. Grabe rapporte les Fragmens. Il examine dans ſa Diſſertation Préliminaire; ſi ce Papias étoit diſciple de St. *Jean l'Apôtre*, ou de St. *Jean le Prêtre*, ou l'*Auteur*; aprés avoir rapporté les ſentimens des Savans de part & d'autre, il dit qu'il croit que Papias peut avoir été diſciple de l'un & de l'autre. Il parle enſuite du caractére qu'Euſebe donne à Papias (6), que *c'étoit un homme fort éloquent & ſavant, & très verſé dans l'Ecriture.* Ανηρ τα παντα ισχυρως λογιστατος, και τας γραφας εκβριμων. Quoique cet éloge ne ſe trouve ni dans la Verſion de Ruffin, ni dans trois Manuſcrits dont Mr. de Velois s'eſt ſervi, ni dans un autre Manuſcrit dont le Chevalier Henri Savill a fait préſent à la Bibliothéque *Bodléienne*, Mr. Grabe le juſtifie, & prouve que Papias le méritoit. Il n'eſt pas de l'avis de Mr. de Valois, qui croit que le Scholiaſte a fourré ce paſſage dans le Texte d'Euſebe. Mr. Grabe croit plutôt, qu'on l'a fait éclipſer des

(3) *Voy.* Artic. ABGARE. Rem. [a].

(4) *Spicileg.* Tom. I. P. 90-94.

(5) *Newand full Method of ſettling the Canonical Authority of the New Teſtament.* Vol. II. Part. 1. c. 14. P. 476. London 1726 in-8.

(o) In *Serm. de Mortuis adjuvandis.* Apud Sirm. Senenſ. *Bibl.* S Lib. VI. p. 450.

(6) *Hiſt. Eccl.* Lib. III. ch. 36.

(b) Sous ce titre: *Orationes duæ in Theatro*

grade de Docteur en Théologie le 26 Avril 1706: à cette occaſion le Docteur George Smalridge prononça deux Harangues Latines, qui ont été imprimées (*b*). Le Docteur George Hickes (*c*) nous apprend,

Sheldonianæ VI Kal. Maii MDCCVI (*que die Doctoratum in S. Theol. Universitati Oxon. commendarit, altera cum eandem insignibus Academicis ornaret.* (c) *Some Account of Dr. Grabe and of his Manuscripts* p. VIII. prefixed to *Dr. Grabe's Some Instances of the Defects and Omissions in Mr. Whiston's Collection of Testimonies*, Edit. London 1713 in-8.

cadruia Francofurtana Eucænia ſæcularia ibidem celebrata fuit) *habita a Rev. Viro Geo. Smalridge, S. T. P. altera cum V. C. J. E. Grabe Eruditum ad*

Manuſcrits, dont on a parlé, par des raiſons particulières, qu'il indique enſuite. Il concilie auſſi cet Eloge donné à Papias avec ce qu'Euſebe en dit dans le Chap. 39. du même Livre, où il l'appelle *un eſprit fort médiocre, ὀφοδρα μικρὸς ὰν τὸν νοῦν, valde exilis ingenii.* Il obſerve que cet Evêque étoit fortement prévenu en faveur de l'opinion des *Millenaires*, ce qui l'a fait mépriſer des Savans des ſiécles ſuivans; il parle de ſa mort & de ſon martyre; après quoi viennent les Fragmens mêmes de Papias. Le premier, qui eſt en Latin, eſt tiré de St. *Irenée*, *adverſus Hæreſes Lib.* V. *Cap.* 33, & il eſt intitulé, *Fragmenta Librorum Papiæ de Expoſitione Oraculorum Dominicorum.* Le ſecond Fragment eſt en Grec & en Latin, tiré de la Préface des Ouvrages de Papias, & cité par Euſebe *Hiſt. Eccl. Lib.* III. *Ch.* 39. Un troiſiéme en Grec & en Latin eſt tiré d'*Andreas Cæſarienſis in Apocalypſin Cap.* 34. *Serm.* 12. Le quatriéme eſt cité par *Oecumenius*, *Comment. in Act. Apoſtol. Cap.* 2. Le dernier eſt en Latin, *ex Cod.* 2397 *Bibliotheca Bodleiana*, *Ann.* 1302 & 1303 *in Abbatia Oſneyenſi prope Oxonium ſcripto. fol.* 286. p. 2. Mr. Grabe parle après cela des Hérétiques *Baſilide*, *Valentin*, *Epiphane*, *Iſidore*, *Ptolemée*, *Heracléon*, & autres; ſuivant toujours la même méthode; ſavoir de parler d'abord par voya de Diſſertation de chaque Ecrivain, & de rapporter enſuite les Fragmens qu'on a de leurs Ouvrages, en indiquant les ſources où ils ſe trouvent. Il traite après cela de *Matthias* & de ſes Traditions, de *Quadratus* & de ſon Apologie, d'*Agrippa Caſtor*, & d'*Ariſtés* de Pella, il s'étend beaucoup ſur *Juſtin Martyr* & ſur ſes Ecrits. Dans tout le cours de cette Diſſertation ſur *Juſtin Martyr*, il rapporte les divers ſentimens des Savans ſur les Ouvrages de ce Pere, & y ajoûte le ſien propre: on voit enſuite les Fragmens mêmes: Enfin il paſſe à ce qui nous reſte d'*Hegeſippe*, de *Denys de Corinthe*, & de *Théophile d'Antioche*. II. S. JUSTINI *Philoſophi & Martyris*, *Apologia prima pro Chriſtianis ad Antoninum Pium; cum Latinâ Joannis Langii verſione, quamplurimis in locis correctâ, ſubjunctis Emendationibus & Notis, Roberti ac Henrici Stephanorum*, *Perionii*, *Billii*, *Sylburgii*, *Scaligeri*, *Halloixii*, *Caſauboni*, *Montacutii*, *Grotii*, *Salmaſii*, *Valeſii*, *Cotelerii*, *pluribuſque notis additis; adnexis inſuper ad calcem adnotationibus Langii & Kortholti, præmiſſa vero Langi Præfatione, quâ ſummam ejus Apologiæ enarravit. Edita a Joanne Erneſto Grabe.* Oxford 1700 in-8. Le Texte Grec eſt le même que celui de l'Edition de Robert Etienne, que Mr. Grabe auroit collationné avec des Manuſcrits s'il avoit pu en trouver. Il a préféré la Verſion Latine de *Langius* à celles de *Gelenius* & de *Perionius*, mais il l'a corrigée en bien des endroits, retranchant ce qu'il y avoit d'inutile, & rendant plus clair & plus net ce qui étoit obſcur. Outre les Notes de *Robert* & d'*Henri Etienne*, de *Perionius*, de *Billy*, de *Sylburge*, de *Scaliger*, de *Caſaubon*, de *Halloix*, de *Montague*, de *Gratius*, de *Saumaiſe*, de *Valois*, de *Cotelier*, & d'autres Savans, il y a ajoûté bon nombre de Remarques de ſa façon, où il corrige quelquefois le Texte, & d'autrefois il en explique des endroits difficiles & obſcurs. Mr. Le Clerc dans ſa *Bibliothéque Choiſie* (7) a fait une Critique de la Verſion de Langius, & des Notes qui accompagnent cette Edition. Mr. Hutchins a fait réimprimer tout ce qu'on voit ici, avec quelques autres Ouvrages de Juſtin Martyr, à Oxford en 1703 in 8. III. *S. Irenæi*, *Epiſcopi Lugdunenſis*, *contra omnes Hæreſes Libri quinque. Textus Græci partem haud exiguam reſtituit, Latinam Verſionem e quatuor MSS. Codicibus emendavit; fragmenta aliorum Tractatuum deperditorum ſubjunxit; Omnia Notis Variorum & ſuis illuſtravit Joannes Erneſtus Grabe.* Oxford 1702. in-folio. Mr. Grabe a mis à la tête les Témoignages des Anciens touchant St. *Irenée* & ſes Ouvrages, & la Vie de ce Martyr, tirée de ſes propres Ecrits & de ceux des autres Peres, par François Feuſardent, Docteur de Sorbonne. Dans les *Prolégoménes*, diviſés en trois Sections, Mr. Grabe traita de la Vie & des Ouvres de St. *Irenée*, des différentes Editions qui s'en ſont faites, & de la Méthode qu'il a ſuivie dans celle-ci. Les Auteurs ſont fort partagés ſur le tems de la Naiſſance & de la Mort de St. *Irenée*, dont il s'agit dans la *premiére Section*, les uns les placent plus haut, & les autres plus bas. Mr. *Dodwell*, dans ſes Diſſertations ſur la Vie & ſur les Ouvrages de ce Pere a propoſé diverſes Conjectures, pour fixer le tems de ſa Naiſſance, & l'année préciſe de ſa mort, mais Mr. Grabe ne peut adopter tout ce qu'il avance. Le fait eſt, qu'on avoit peu d'égard dans ce tems-là à la Chronologie, & que par cette raiſon elle eſt fort obſcure, enſorte qu'on ne peut rien établir de certain ſur le tems de la naiſſance & de la mort de St. *Irenée*: tout ce que l'on a avancé là-deſſus, eſt fondé ſur quelques-unes de ſes expreſſions & des autres Peres, qui peuvent tout au plus fournir des Conjectures probables, mais qui ne donnent point de certitude. Tous conviennent cependant, qu'Irenée étoit diſciple de Polycarpe, & qu'il floriſſoit au milieu, & ſouffrit le martyre vers la fin du ſecond ſiécle. Dans la *ſeconde Section* des *Prolégomenes*, Mr. Grabe traite des *Cinq Livres de St. Irenée contre les Hereſies*, de la Verſion Latine de ces Livres, & de ſes autres Ouvrages, qui ſont à préſent perdus. Mr. *Dodwell* prouve par la Préface du troiſiéme Livre, que les cinq Livres n'ont pas été publiés tous enſemble, mais que les deux premiers ont été envoyés à un Ami; l'on voit encore par les Préfaces du quatriéme & du cinquiéme, que les trois autres ont paru ſéparément. A l'égard du tems où ils ont été compoſés, Mr. Grabe remarque qu'il eſt très difficile de le fixer. Mr. Dodwell ſoutient, dans ſa quatriéme Diſſertation, qu'ils ont été écrits vers l'an 177, le 80 de l'âge d'Irenée, & la neuviéme ou dixiéme de ſon Epiſcopat. On ne laiſſe pas d'alléguer des raiſons pour prouver que cet Ouvrage a été écrit ſoit plutôt, ſoit plus tard. On inſiſta communément, en faveur de la derniére opinion, ſur ce que dans le Liv. III. Ch. 24. il eſt fait mention de la Verſion de *Théodotion*, qu'*Epiphane* fait vivre ſous l'Empire de *Commode*, en quoi il a été ſuivi par l'Auteur de la *Chronique d'Alexandrie*, qui fixa le ſixiéme année de cet Empereur. Mr. *Dodwell* répond à cela dans ſa *Diſſertation*, *De Pontificum Romanorum Succeſſione* Cap. 14. §. 17. que peut être ces paroles qui regardent la Verſion de *Théodotion*, ne ſe trouvoient pas d'abord dans l'Ouvrage de St. Irenée, & qu'il les y a ajoûtées dans la ſuite. Mr. Grabe goûte davantage une autre réponſe que Mr. Dodwell fait dans ſa quatriéme Diſſertation ſur *Irenée* §. 39 &c. où il ſoutient contre l'Auteur de la *Chronique d'Alexandrie*, que la Verſion de *Théodotion* a été publiée dès le tems de *Marc Antonin*. Et il eſt certain, ajoûte Mr. Grabe, que cet Auteur & Epiphane n'étoient pas aſſez habiles Chronologiſtes, pour s'en rapporter à eux, lorſqu'on peut avoir quelque choſe de plus certain d'ailleurs. L'argument qu'on allégue d'un autre côté, pour prouver qu'*Irenée* publia ſon Ouvrage entier contre les Héréſies, étant encore Prêtre, & avant l'année 177. perſuade preſque Mr. Grabe. Cet argument eſt pris de l'origine de la Secte des *Cataphrygiens*, qui troublérent les Egliſes da Phrygie & d'Aſie, & qu'Euſebe met dans ſa *Chronique* à l'année 17 de *Marc Antonin*. Or en quelque tems qu'on place le naiſſance de cette Secte, Mr. Grabe conclut que du moins les deux premiers Livres d'Irenée ont été écrits avant, puiſqu'il n'y eſt fait aucune mention da cette Secte, dont il n'auroit pas manqué de parler, ſi elle eût déja cauſe du trouble aux fideles d'Aſie, à qui il envoya ces Livres. Au contraire dans le troiſiéme & quatriéma Livre, il ne parle que fort légérement de ces faux Docteurs; d'où il s'enſuit, que les troubles qu'ils excitérent, ſuivirent de peu le tems où il acheva ſon Ouvrage; & qu'*Irenée* n'étoit pas auſſi âgé, ni Evêque, mais ſeulement Prêtre lorſqu'il publia ces Livres, entre les années 171 & 174: cette concluſion eſt ſur-tout fondée, ſi la Secte des *Cataphrygiens* s'éleva dans cet intervalle, & ſi l'autre époque de la perſécution excitée par Marc-Antonin, qu'Euſebe fixe dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, eſt ſure. Mais, continue Mr. Grabe, ſi l'on ſe rend aux raiſons de Mr. Dodwell, qui place la perſécution, dont on vient de parler, à l'année 167, il s'enſuivra que les Livres d'Irenée ſont de plus ancienne date; ce que la mention qui y eſt faite de l'Héréſie de Tatien, & d'autres circonſtances ne permettent point de ſuppoſer. Mr. Dodwell a prouvé ſuffiſamment dans ſa *Cinquiéme Diſſertation* Sect. I. &c. que ces Livres ont été écrits en Grec; deſorte que Mr. Grabe ne juge pas à propos de rien ajoûter à ce qu'il a dit. Mais il ne peut ſouſcrire au ſentiment du ſavant Diſſertateur ſur la Verſion Latine, ſavoir qu'elle eſt poſtérieure à *Tertullien*, & qu'elle a été faite vers la fin du quatriéme ſiécle. Ce qui a déterminé Mr. Grabe à s'éloigner de Mr. Dodwell en ce point, c'eſt que dans le dixiéme Chapitre du Traité da Tertullien contre les *Valentiniens*, il y a pluſieurs endroits où il ſemble imiter l'Interprète Latin d'*Irenée*. Par exemple *Tertullien* dit, en parlant de la *Sophia*, *eam primo quidem contriſtari propter inconſummationem generationis, metuere poſtremo, ne finis quoque inſiſteret.* Ce qui eſt parfaitement conforme à ce que dit l'Interprète Latin d'Irenée; *Conſtriſtatam propter inconſummationem generationis, poſt deinde timuiſſe, ut hoc ipſum finem habeat.* Tertullien continue; *conformatam Sophiam & conjugio reſtitutam & ipſam quidem in Pleromatis conju remanſiſſe; Enthymeſin vero ejus, & illam quidem Appendicem paſſionem ab Horo relegatam & crucifixam, & extra ævum factam* &c. Ce qui s'accorde encore très-bien avec ce que l'interprète Latin dit: *Confirmatam Sophiam & reſtitutam Conjugi; ſeparatâ enim intentione ab eâ, cum appendice paſſionis, ipſum quidem infra (intra) Pleroma perſeveraſſe; concupiſcentiam vero ejus cum paſſione ab Horo ſeparatam & crucifixam, & extra eum factam eſſe.* Mr. Grabe croit donc, que la Verſion des Ouvrages d'Irenée en Latin barbare, ainſi qu'il le nomme, a été faite vers la fin du ſecond ſiécle, lorſqu'*Irenée* vivoit encore, ou peu après ſa mort; & qu'elle eſt de quelque Miniſtre de Lyon, ou de quelque autra Egliſe des Gaules, y ayant dans cette Verſion pluſieurs mots, dont peu d'Ecrivains de ce Pays-là ſe ſont ſervis. [☞ Qu'il me ſoit permis de remarquer, que cet argument de Mr. Grabe eſt très peu concluant: ne peut-on pas dire que Tertullien a profité de l'Ouvrage d'Irenée, en a traduit quelques endroits à ſa maniére, & qu'un

(7) Tom. II. p. 228.

pread, que Mr. Grabe eſtimoit extrêmement l'Egliſe Anglicane, qu'il préféroit à toutes les autres Egliſes Réformées; & qu'il déclara ſur ſon lit de mort, qu'il ſouhaittoit qu'on fût qu'il mouroit dans la

que'un Traducteur, venu après, s'eſt ſervi de ces endroits qu'il trouvoit traduits, & les a inſérés avec de légers changemens dans ſa Verſion? delà cette conformité entre Tertullien & l'interprête Latin, qui ne prouve abſolument rien contre le ſentiment de Dodwell. Je trouve même que ce Savant fait beaucoup d'honneur à cette Traduction, de la placer vers la fin du quatriéme ſiécle, auquel il en fait par cela même bien peu, en lui attribuant une production auſſi barbare. Il me ſemble qu'il y a quelque choſa d'aſſez fondé dans ces raiſonnement des ſavans Bénédictins de St. Maur †

† *Hiſt. Litter. de France Tom. I. Part. I. p. 112.*

„ Qu'il nous ſoit permis de demander que l'on produiſe „ quelque piéce Latine de ce Siécle (du IV), ou même „ du ſuivant, écrite en en langage auſſi corrompu que „ l'eſt cette traduction. Sans parler de la Conſtruction „ Grammatiesle, & de l'arrangement des termes, dans „ quels monumens de ce tems-là trouvera-t-on des mots „ auſſi barbares, que ceux-ci & autres ſemblables, qui „ ſe liſent en une infinité d'endroits de cet Ouvrage: *fuadenter, blaſphematio, quaternatio, myſtrialiter, impudorate, efficabile, incapabilis* &c.? Il n'eſt preſque point de „ page de cette traduction, qui ne pût fournir de ſembla„ bles façons de s'énoncer. Que conclure de-là? Sinon „ qu'elle n'aura été faite, qu'après que la barbatie eut „ pris la place de la bonne Latinité, c'eſt à-dire au VI ſiécle, & tout au plutôt avant la fin du Pontificat de St. Gré„ goire le Grand " ADD. DU TRAD.] Mr. Grabe examine enſuite le titre général de ces Livres, & rend raiſon poerquoi il a traduit Ελεγχος και ανατροπη της ψευδωνυμου γνωσεως par ces paroles *Contra omnes Hæreſes*. A l'égard des titres particuliers de chaque Chapitre, de la diviſion de l'Ouvrage en Livres, & des Livres en Chapitres, il déclare qu'il n'ajoûtera rien à ce qu'en a dit Mr. Dodwell dans ſa *cinquiéme Diſſertation* Sect. 12. Il avertit ſeulement, qu'il a diviſé le Texte Grec en Chapitres, qui ſont plus courts qu'ils ne l'étoient dans la Verſion Latine. Il remarque enſuite, après Mr. Dodwell, qu'il n'y a pas eu ſeul Manuſcrit Grec complet de cet Ouvrage dans le monde. Et quoique *Feuardent* diſe, que quelques perſonnes prétendoient en avoir lu un exemplaire entier dans la Bibliothéque de Veniſe, & que d'autres atteſtoient en avoir vu on dans celle du Vatiese, *Feuardent* n'a pu cependant en trouver ni dans l'une ni dans l'autre; & Laurent Alexandre Zacagnius, Garde de la Bibliothéque du Vatican, a aſſuré à l'Editeur, qu'il ne s'en trouve point à préſent dans cette Bibliothéque; mais il n'a pas eu occaſion de s'éclaircir ſur le prétendu Manuſcrit de Veniſe. Pour ce qui eſt des Exemplaires Latins, Mr. Grabe croit que celui qu'on conſerve parmi les Manuſcrits d'Iſaac Voſſius, & qu'on dit être le même que l'ancien Manuſcrit de Feuardent, eſt une Copie différente, ſur ce qu'on rapporte des diverſes leçons qui s'y trouvent. Et quoique Mr. Dodwell le regarde comme un exemplaire parfait, Mr. Grabe tematque qu'il eſt fort mutilé vers la fin du cinquiéme Livre. Il finit cette Section en rendant compte des Ouvrages attribués à St. Iranée, qui ſont perdus. Mr. Grabe traite dans la *troiſiéme Section* des différentes Editions des Oeuvres d'Irenée, qui ont paru avant la ſienne, & de la Méthode qu'on y a obſervée. Erasme eſt le premier qui ait publié l'ancienne Verſion Latine d'Irenée ſous ce titre: *Opus eruditiſſimum divi Irenæi Epiſcopi Lugdunenſis in quinque libros digeſtum, in quibus miré retegit & confutat veterum Hæreſeon impias & portentoſas opiniones, ex vetuſtiſſimorum Codicum collatione, quantum licuit emendatum, operâ Defid. Eraſmi Roterodami, ac nunc primùm in lucem editum operâ Johan. Frobenii. Additus eſt Index rerum ſcitu dignarum. Apud inclytam Baſileam. Anno* MDXXVI. *Cum Gratia & Privilegio Cæſareo.* Erasme dédia cet Ouvrage à Bernard Evêque de Tours; il mit au-devant des quatre premiers Livres les anciens titres de chaque Chapitre, & au-devant des quatre derniers des Préfaces & des Argumens, que Mr. Grabe donne dans ſes *Prolégoménes*, n'ayant pas cru qu'il convint de les inſérer dans le Corps de l'Ouvrage. L'Edition d'Erasme a paru deux autres fois, en 1528, & en 1534. Mr. du Pin parle dans ſa *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques*, d'une Edition de St. Irenée faite à Paris en 1534, mais M. Grabe dit qu'il ne l'a jamais vuë, quoiqu'il en ait vu une autre de Paris de l'année 1545 in-8. Pour ce qui eſt des Editions de Bâle de 1545, 1548, & 1554, marquées encore par Mr. Du Pin, il avouë qu'il ne les a point vuës, quoiqu'il ait vu la derniére Edition de Bâle de l'année 1560, qui eſt toute conforme aux deux ſuites à Paris en 1563 & 1567. Dans la ſuite Nicolas Gallais donna une Edition d'Irenée à Genéve en 1570, qu'il dédia au Docteur Edmond Grindal, Evêque de Londres. L'année ſuivente Jean Jacques Grynæus en donna une nouvelle Edition à Bâle. Enfin François Feuardent publia, les années 1575 & 1576, les Cinq Livres d'Irenée, corrigés en un grand nombre d'endroits ſur un Manuſcrit de St. André, Chanoine de Paris, & il ajoûta les cinq derniers Chapitres à la fin du cinquiéme Livre. Du Pin indique cette Edition, que Mr. Grabe n'a pu trouver ni à Oxford ni à Londres; mais cela eſt peu important, l'Edition de Feuardent ayant été réimprimée à Cologne en 1596 & en 1625, & à Paris en 1639. [☞ Les Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire de France* † remarquent qu'on réimprima, ſur la premiére Edition de Feuardent de 1575 & 1576, le texte de St. Irenée à Paris en 1577 in-8, & à Cologne en 1595 in-folio; ils indiquent encore une Edition de Paris de 1675 in-folio, faite auſſi-bien que celles de Cologne de 1625 & de Paris 1639 ſur l'Edition de 1596. Ann.] Pour ce qui eſt de l'Edition de Mr. Grabe, c'eſt le Docteur Aldrich, Doyen de Chriſt-Church à Oxford, qui l'a principalement miſe en train & encouragée. On trouve dans cette Edition, l'ancienne Verſion Latine, imprimée ſur le Texte de Feuardent, mais corrigée en preſque deux-cens endroits, à l'aide de quatre Manuſcrits, des Editions d'Eraſme, & de Gallais, & des Exemplaires Grecs; ſans parler des Conjectures de l'Editeur & de quelques autres Savans. Les diſtinctions des virgules, des points, des parenthéſes, des périodes, & des Chapitres y ſont auſſi plus exactes, que dans aucune des Editions précédentes. On y voit auſſi preſque la moitié du Texte Grec, & en leur place les Fragmens, recueillis par Feuardent, Halloix, & Mr. Grabe; au-deſſous du texte ſont les meilleures Notes de Gallais, de Feuardent, de Billi, de Froeton le Duc, de Leopard, de Scaliger, de Petau, de Halloix, de Valois, d'Iſaac Voſſius, de Cotelier, & d'autres, avec celles de Mr. Grabe lui-même, & au bas des pages on trouve les diverſes Leçons. On y a ajoûté deux ſimples Tables, l'une des Paſſages de l'Ecriture Sainte, & l'autre des principales matiéres contenuës dans les Ouvrages de St. Irenée. A la ſuite des Tables viennent trois Gloſſaires, le premier Latin & Grec, où l'on voit les mots Grecs, qui répondent à ceux de l'ancien Interprête; le ſecond Grec & Latin, où l'on trouve les mots Grecs & les phraſes, qui ne ſont pas ordinaires; enfin le dernier eſt Latin, où l'on explique les termes obſcurs & hors de l'uſage ordinaire de l'ancien Interprête Latin, par d'autres plus clairs & plus intelligibles. Enfin on a mis à la fin à cauſe de ſa rareté le *Specimen Conjecturarum & Obſervationum in Irenæum, Epiphanium* &c. de Jean Crolius. Mr. Grabe finit ſes Prolégoménes, en témoignant ſa reconnoiſſance aux Savans, qui lui ont aidé à rendre cette Edition auſſi parfaite, qu'il a été poſſible. Le P. Roné Maſſuet, Bénédictin, qui a publié une Edition de St. Irenée, à Paris en 1710 in-folio, reproche cinq choſes à Mr. Grabe. 1. D'avoir ôté du Texte diverſes manières de lire, qui étoient les meilleures, pour les renvoyer à la marge, & mis les moindres dans le Texte. 2. D'avoir trop penſé à tirer dans ſes Notes St. *Irenée* du côté de l'Egliſe Anglicane; ce qui a rendu ſes remarques trop longues, & les a remplies d'explications forcées. 3. De n'avoir rien dit ſur certains endroits, ſe contentant d'y mettre des remarques d'autrui ſans choix, & ſans conſidérer ſi elles ſervoient à l'intelligence de St. Irenée, ou non. 4. D'avoir ôté, tronqué, ou mal diſpoſé les titres des Chapitres. 5. De n'avoir pas bien placé les fragmens du Texte Grec, puiſqu'on a ſouvent de la peine à voir à quoi ils ſe rapportent. Le Pere Remy Ceillier nous apprend (8) que „ Mr. Grabe, ſupportant impatiemment que D. Maſſuet eût mieux „ réuſſi que lui dans ſon travail, écrivit contre ſon Edi„ rion, pour démontrer que le ſavant Bénédictin avoit „ altéré en quantité d'endroits le Texte & la Doctrine „ d'Irenée. Cet Ouvrage de Grabe eſt intitulé: *Irenæus „ ad novam editionem inſtructus, ac ad defenſionem contra „ Maſſuetum paratus*; mais la mort l'a empêché de le pu„ blier. On dit même qu'il avoit deſſein de faire réimpri„ mer les Oeuvres de St. Irenée avec des Remarques"]V. *Georgii Bulli, S. Theologiæ Profeſſoris, & Presbyteri Anglicani, Opera omnia, cum Præfatione & Annotatis Joannis Erneſti Grabe.* Londres 1703 in folio. V. Il a eu part à la publication du *Teſtamentum Novum, Græcè, cum Scholiis Græcis, Opera ac Studio Joannis Gregorii.* Oxford 1703 in-folio. Il a revu les *Scholies*, que Gregory, qui étoit mort alors, avoit tirées de différens Auteurs, & a eu ſoin de marquer les endroits d'où elles avoient été priſes. VI. *Joannis Erneſti Grabe Epiſtola ad clariſſimum Virum D. Joannem Millium*, S. T. P. *Auia S. Edmundi apud Oxonienſes Principalem, & Eccleſiæ Cantuarienſis Canonicum dignifſimum: quâ oſtenditur Libri Judicum genuinum* LXX Interpretum *Verſionem eam eſſe, quam MS Codex Alexandrinus exhibet; Romanum autem Editionem, quod ad illum Librum, ab illâ prorſus diverſam, atque eandem cum Hexaplana eſſe. Subnexa ſunt trio nova ex è Editionis Specimina, cum variis Annotationibus.* Oxford 1705 in-4. La Licence du Docteur Guillaume Dehaune, Vice-Chancelier d'Oxford, eſt datée du 31 Juillet 1704. Le but de cette Lettre eſt de montrer premiérement, pourquoi Mr. Grabe, dans l'Edition qu'il ſe propoſe de donner des Septante, préfére le Texte de l'ancien Manuſcrit *Alexandrin* de la Bibliothéque Royale de St. James, à celui du Vatican, ſur lequel l'Edition Romaine a été faite, réimprimée enſuite à Londres, à Cambridge, en Hollande, & à Leipſic; quoiqu'on ait fait bien des altérations dans ces Editions, Mr. Grabe en indique entre autres un exemple du vs. 14 du Ch. IV d'Oſée, où l'on a inſéré une particule négative, ὁ λαος ὁ μη ουκ ουκ ηλεημενος μετα ουκ ουκης, au-lieu de ὁ λαος ὁ ουκ &c. Il montre auſſi par divers exemples tirés du même Prophéte, que l'Edition Romaine n'eſt pas correcte, & qu'on n'a pas ſuivi exactement le Manuſcrit du Vatican. Mr. Grabe ne croit pas que ce Manuſcrit-là même ſoit propre à lui fournir le Texte, parce que tout le Livre des Juges, dans ce Manuſcrit, n'eſt point la véritable & pure Verſion des Septante, mais une toute autre Verſion & preſque entiérement nouvelle, faite par Hezychius à la fin du troiſiéme ſiécle,

(8) *Hiſtoire des Auteurs Eccléſ.* T. IIe p. 196.

† Tom. I. Part. I. p. 848.

la Foi & dans la Communion de cette Eglise, qu'il regardoit comme une partie pure & saine de l'Eglise
† Ibid. p. 9. 10. „ Catholique. Mais, dit le Docteur Hickes † il ne se fit jamais aucune peine de dire avec une liberté Chré-
„ tien-

on plutôt l'ancienne retouchée; au-lieu que le Manuscrit *Alexandrin* contient l'ancienne Version du Livre des Juges, qui avoit été mise dans les *Hexaples* d'Origène, comme Mr. Grabe le prouve par deux Manuscrits, de la Bibliothéque de Mr. Colbert, & de celle d'Isaac Vossius; c'est aussi celle dont se sont servi Philon Juif, & tous les Peres, par-tout le monde, excepté ceux d'Alexandrie & d'Egypte, & on la lisoit dans toutes les Eglises d'Orient. Pour le prouver Mr. Grabe a parcouru tout ce Livre des Juges, Chapitre à Chapitre, & a mis sur deux Colomnes les endroits où les deux Manuscrits varient; il a ajoûté à la marge les passages des Peres, & des autres Manuscrits, qui s'accordent avec le Manuscrit Alexandrin: Au-lieu que personne n'a suivi le Texte de l'Exemplaire du Vatican, si ce n'est deux Patriarches d'Alexandrie, savoir St. Athanase, & Cyrille; parce que les Alexandrins & les Egyptiens avoient reçu la Version ou plutôt la Révision d'Hezychius. La seconde chose que Mr. Grabe fait dans cette Lettre, c'est de donner deux ou trois Méthodes différentes d'imprimer la Version des LXX, afin que les Savans puissent choisir celle qui leur plaît le plus. C'est dans cette vûë qu'il explique au long & fort distinctement, avec quelle exactitude il publiera le Manuscrit d'Alexandrie, de quelle maniére il en corrigera les fautes, & suppléera ce qui y manque; il marquera les additions & les changemens qu'on y a faits. Et afin que chacun puisse distinguer le Texte même, des Corrections & des Supplémens, le Texte sera en gros caractéres, & le reste en plus petits; marquant aussi les Additions avec des Asterisques à l'exemple d'Origene; ou avec des Croix. Mr. Grabe a aussi corrigé en passant plusieurs fautes de nos Editions des Septante. Il remplit dans son *troisiéme Essai*, plusieurs Lacunes du Prophéte Jérémie, & une entre autres très-remarquable dans le Ch. XXXIII depuis le vers. 14 jusqu'à la fin du Chapitre, qui contient une Prophétie importante du Messie & du Peuple Juif, qui manque tant dans l'Exemplaire Alexandrin, que dans celui du Vatican, & dans toutes les Editions qui ont été faites sur ce dernier. A l'égard des deux premiers Essais qui regardent principalement les trois premiers Chapitres de la Genése, Mr. Grabe a ajoûté à chaque Chapitre quatre sortes de Notes, qui contiennent chacune une Section particuliére. La premiére marque les Corrections & les diverses Leçons différentes de celles de l'Exemplaire Alexandrin & plus conformes au Texte Hébreu; elles ont été tirées de divers Exemplaires, & des Ouvrages des Peres. La seconde fait voir en quoi l'Exemplaire Alexandrin doit être préféré aux Editions imprimées jusqu'à celle de Mr. Grabe. La troisiéme comprend les diverses Leçons & Corrections des Savans, ou moins certaines, ou moins nécessaires. Enfin la derniére contient les Fragmens des Versions d'Aquila, de Symmaque & de Théodotion, recueillis de divers Traités des Peres imprimés ou Manuscrits. VII. *Caroli Daubuz, Presbyteri & A. M. pro Testimonio Flavii Josephi de Jesu Christo Libri duo; cum Prefatione Joannis Ernesti Grabe.* Londres 1706 in-8. VIII. *Vetus Testamentum juxta Septuaginta Interpretes, Tomus I. Continens Octateuchum, quem ex antiquissimo Codice Alexandrino accurate descriptum, & ope aliorum Exemplarium ac Scriptorum Veterum, præsertim vero Hexaplaris editionis Origenianæ emendatum & suppletum, additis passim Obeliscorum & Asteriscorum signis, edidit J. Ern. Grabe.* Oxford 1707 in-folio & in-8. *Tomus II. continens Veteris Testamenti Libros Historicos omnes, sive Canonicos sive Apocryphos.* Oxford 1719 in folio & in-8. *Tomus III. continens Libros Prophetarum omnes.* Oxford 1720 in-folio & in-8. *Tomus IV. continens Psalmorum, Jobi, ac tres Salomonis Libros, cum Apocrypha ejusdem, nec non Syracidæ Sapientiâ.* Oxford 1709 in folio & in-8. Le Docteur Grabe avoit d'abord dessein de faire paroître les Volumes, dans l'Ordre où l'on vient de les marquer; mais un incident l'obligea de changer de plan, & de publier le dernier avant le second & le troisiéme: ce fut l'envie de rendre son Edition aussi parfaite, qu'il étoit possible. Il rechercha lui-même avec soin, & engagea ses amis à déterrer les anciens Manuscrits, qui ont conservé les différentes marques employées par Origéne dans ses *Hexaples*, afin de distinguer ce qu'il ecrivoit y avoir de plus ou de moins dans la Version Grecque des Septante, que dans l'Original Hébreu. Le Docteur trouva de grands secours à cet égard: mais il ne souhaittoit rien si ardemment, que de savoir ce qu'étoit devenu le Manuscrit Syriaque, sur lequel Masius avoit donné le Livre de Josué, & qui contenoit plusieurs autres Livres Historiques de l'Ancien Testament. Il prit donc tous les Savans de l'Europe, amateurs de l'Antiquité, de fouiller dans toutes les Bibliothéques pour tâcher d'y déterrer ce Tréſor (9). Deux ans se passérent sans qu'il en eût aucune nouvelle; enfortte que désespérant d'en rien apprendre, il avoit déja commencé à faire imprimer son *second Volume* (10), lorsque Mr. *Daniel Ernest Jablonsky*, Chapelain du Roi de Prusse, lui écrivit, que ce précieux Manuscrit, qu'il cherchoit, étoit à Herborn parmi les Livres de Mr. *Lentius*, qui avoit été Professeur en Langues Orientales dans cette Université. La difficulté étoit de le faire venir de si loin. Il falloit du tems pour écrire, & pour recevoir réponse. Les Lettres pouvoient s'égarer; d'un côté les momens étoient trop précieux pour les perdre; & de l'autre il n'étoit guére convenable d'entreprendre une Edition des Livres Historiques sans le secours de l'unique Manuscrit, où se trouvent les marques d'Origéne sur ces Livres. Le meilleur & l'unique moyen étoit de passer à un autre Volume, jusqu'à ce qu'il eut reçu les secours nécessaires pour le précedent. C'étoit naturellement le troisiéme Volume qui devoit suivre, mais il lui manquoit encore quelques éclaircissemens, qu'il attendoit de deux Manuscrits, dont l'un appartenoit au Cardinal Chigi, & l'autre au Collége de Lout le Grand. D'ailleurs Mr. Grabe avoit ramassé tous les matériaux nécessaires pour exécuter son Projet. Il avoit même toutes prêtes les Notes sur tout l'Ouvrage, quoiqu'il n'y en ait aucune dans les trois Volumes qui ont paru les premiers. Il avoit des raisons d'attendre que tout l'Ouvrage fût imprimé (11). Il craignoit que les Libraires de Hollande ne publiassent sur son Edition, une autre Edition plus belle & à meilleur marché que celle d'Oxford; un de ses Amis lui avoit mandé que c'étoit leur dessein. Cette Edition est fort belle, & doit avoir coûté un travail infini à l'Editeur, Jean Jacques Breitinger l'a copiée dans celle qu'il a donné des Septante, à Zurich en 1730, 1731, 1732 en quatre Volumes in-4. sous ce Titre: *Vetus Testamentum ex Versione Septuaginta Interpretum, olim ad fidem Codicis Alexandrini summa studio & incredibili diligentiâ, expressum, emendatum, ac supplitum a J. Ern. Grabe. Nunc vero Exemplaris Vaticani aliorumque MSS. Codicum Lectionibus variis, nec non Criticis Dissertationibus illustratum, infigniterque locupletatum, summâ curâ edidit Joannes Jacobus Breitingerus.* On trouve une Critique fort vive de cette nouvelle Edition dans la *Bibliotheque Raisonnée* (12). La préférence que Grabe a donnée au Manuscrit Alexandrin de la Version des Septante, a déplu à quelques personnes, qui ont prétendu qu'il étoit inférieur à celui du Vatican. On peut voir leurs raisons dans une *Lettre de Th. de Sal. à M. l'Abbé B.* Insérée dans le *Supplement du Journal des Sçavans* du mois de Decembre de l'année 1709. IX. *Jo. Ernestis Grabii Dissertatio de variis Vitiis LXX Interpretum Versioni ante B. Origenis ævum illatis, & Remediis ab ipso Hexaplaris ejusdem Versionis Editione adhibitis, deque hujus Editionis Reliquiis tam Manuscriptis, quam prælo excusis.* Oxford 1710 in 4. X. *Essai sur deux Manuscrits Arabes de la Bibliothéque Bodléienne, & sur l'ancien Livre, appellé*, la Doctrine des Apôtres, *qu'on dit s'y trouver; où l'on découvre les erreurs de Mr.* Guillaume Whiston *sur leur sujet. Par* Jean Ernest Grabe, *Docteur en Théologie.* Oxford 1711 in-8. (en Anglois). Cet Essai est dédié au Docteur Guillaume Lloyd, Evêque de Worcester; l'Auteur dit dans l'Epître Dédicatoire, que c'est *le premier Ouvrage qu'il a publié en Anglois pour le service de l'Eglise.* Il marque dans sa *Preface* (13), qu'il a entrepris cet *Essai* contre Mr. Whiston par deux raisons, qui le regardent lui-même, & par deux autres qui regardent Mr. Whiston. La premiére raison qui le regarde lui-même, c'est qu'il étoit obligé de publier du moins quelque chose contre ce Savant sur la *Doctrine ou les Constitutions des Apôtres*, parce que Mr. Whiston avoit, non seulement en conversation mais dans des Ecrits publics, clairement insinué & persuadé à plusieurs personnes, peu instruites des sentimens du Docteur Grabe, que ce dernier *étoit à peu prés dans les mêmes idées que lui sur les Constitutions des Apôtres* (14), écrites par St. Clement, & reconnoissoit en général la vérité & l'*Antiquité Apostolique de cette Collection* (15). „ Pour ne tien „ dire, *dit Mr. Grabe*, de plusieurs autres expressions sem„ blables, répandues çà & là dans les derniers Ouvrages „ qu'il a publiés: Et comme je nie absolument ce qu'il in„ sinue, j'ai cru qu'il falloit, après un si long, & peut„ être trop long silance, informer le Public par un Ecrit „ public de ma main, que mon sentiment sur les *Constitu„ tions Apostoliques*, est fort différent, & même très-op„ posé à ceux de Mr. Whiston sur ce sujet. C'est ce que „ remarqueront assez clairement ceux qui liront cet *Essai* „ sur cette *Doctrine Arabe des Apôtres*". Il nous dit dans cet *Essai*, qu'il a prouvé, que le susdit Livre intitulé *Doctrine*, qui consiste dans les six premiers Livres des *Constitutions Clementines*, n'est pas la même chose que l'ancien petit Ouvrage, appellé *la Doctrine ou les Constitutions des Apôtres*; & que comme il est fort incertain si ce dernier même est une Piéce autentique, il est très-sûr que le premier avec sa pompeuse Préface, sur lequel Mr. Whiston fait un si grand fond, est un Ecrit supposé & falsifié, & qu'il ne doit en aucune maniére être honoré du nom de *Livre Sacré du Nouveau Testament*, ni être publié sous ce titre. Il reconnoit ensuite (16) qu'il est fort redevable à Mr. *Gagnier*, qui avoit passé il y avoit environ dix ans de l'Eglise de France dans l'Eglise Anglicane, & qui professoit alors la Langue Hébraïque à Oxford: comme il étoit fort versé dans les plupart des Langues Orientales, le Docteur Sharp, Archevêque d'Yorck, l'avoit chargé l'année précédente d'assister le Docteur Grabe dans l'examen des *Manuscrits Arabes* de la Bibliothéque *Bodléienne*, qui regardent les *Constitutions Clementines*; sur lesquelles l'Archevêque avoit engagé le Docteur d'écrire, pour combattre les sentimens de Mr. Whiston. Mr. Grabe s'étant donc rendu au mois de May à Oxford pour chercher dans cette Bibliothéque tous les Livres Orientaux, qui contiennent quelques *Constitutions* ou *Canons* des Apôtres, pour voir quelles lumiéres il en pourroit tirer, Mr. *Gagnier* lui fit & lui ex-

(9) Grabe *Prolog. in Octateuch.* C. III. §. 2.

(10) Idem *Prolog. in Tom.* IV. C IV. §. 9.

(11) Idem *Prolog. in Octateuch.* C. III. §. 9.

(12) Tom. XI. Part. I. p. 222.

(13) § 2. p. 2.

(14) Voy. Mr. Whiston's *Reply to Dr. Ab-bat's Remarks* p. 2.

(15) Voy. Mr. Whiston's *Hist. Preface* p. 14.

(16) Sect. 2 p. 4 & *seqq.*

„ tienne ſon ſentiment ſur l'oblation du Pain & du Vin, & ſur la priére par laquelle on demande à Dieu
„ le Pere dans la Conſecration, d'envoyer ſon St. Eſprit ſur les Symboles, afin qu'ils puiſſent deve-
„ nir

expliqua avec beaucoup de ſoin tout ce qui pouvoit lui être de quelque uſage dans ces Livres, mais ſur-tout cette *Doctrine* en Arabe, contenuë dans les deux Manuſcrits en queſtion, qui étoit le principal objet de ſon voyage, eſperant de trouver que cet Ouvrage ſeroit véritablement l'ancien Ecrit, connu ſous le nom de *Doctrine des Apôtres*, comme Mr. Whiſton l'avoit aſſuré d'une maniére ſi poſitive; & qu'il ſeroit par ce moyen en état de montrer combien il a été interpolé & altéré dans les ſix premiers Livres des *Conſtitutions Clementines*. Et quoiqu'il s'appercût d'abord, que ce que Mr. Whiſton avoit avancé étoit faux, en faiſant attention à la groſſeur de cette Piéce Arabe, & qu'il vit bien par-là que ce ne pouvoit être cet ancien *petit* Ouvrage, appellé la *Doctrine des Apôtres*, qui ne conſiſtoit qu'en deux-cens périodes *, il ſouhaitta cependant de ſavoir ce que c'étoit que cette *Doctrine* Arabe; ce qui l'engagea à travailler pluſieurs jours avec Mr. *Gagnier* pour s'en éclaircir; voici quel fut le ſuccès de leur examen. Lorſque Mr. *Gagnier* eut traduit au Docteur les quatre ou cinq premiers Chapitres de cette *Doctrine des Apôtres*, il trouva qu'ils s'accordoient mot à mot avec le premier & le ſecond Livre des *Conſtitutions Clementines*; ce qui lui fit ſoupçonner d'abord que tout le Livre n'en étoit qu'une Traduction *Arabe*. Il commença cependant à douter, quand il remarqua que le premier Chapitre de l'Ouvrage Arabe commençoit par le milieu du quatriéme Chapitre du premier Livre des *Conſtitutions*; deſorte que ce qui précéde, paroiſſoit manquer, & avoit été omis. Mais ſon doute fut bien-tôt diſſipé, lorſqu'il eut prié Mr. *Gagnier* de lui expliquer le Prologue, qui ſuit la Préface de cette *Doctrine Arabe des Apôtres*, que Mr. Whiſton a publié dans ſa premiére *Replique* aux *Remarques* du Docteur *Allix* ſur ſon Livre p. 26 & 27. Mr. Grabe s'appercut par l'explication de ce Prologue, qu'il contenoit non ſeulement l'Avant-propos des *Conſtitutions Clémentines*; mais auſſi les trois premiers Chapitres, & le commencement du quatriéme. Le Docteur empara alors le Texte Arabe avec le Texte Grec, & trouva que c'étoit exactement la même choſe juſqu'à la fin du ſecond Livre des *Conſtitutions*; excepté quelques diverſes Leçons ici & là, ou des altérations faites à deſſein par le Traducteur Arabe. Mais il ſe trouva encore arrêté, en voyant que le quatriéme Livre des *Conſtitutions* ſuivoit immédiatement le ſecond, ſans qu'il y eût un mot du troiſiéme; & que quelques Chapitres du quatriéme ſe trouvoient retranchés. Mais ayant penſé que ces Chapitres avec tout le troiſiéme Livre auroient peut-être été tranſpoſés, & ſe trouveroient dans la ſuite, il réſolut de parcourir tout le Volume, pour voir ſi ſa conjecture étoit fondée, & pour connoître parfaitement d'un bout à l'autre cette Piéce Arabe. Il trouva les choſes comme il l'avoit cru, & qu'il ne manque pas un Chapitre des cinq premiers Livres des *Conſtitutions Clementines*, quoiqu'ils ſoient étrangement tranſpoſés; mais qu'il y a ſeulement dans le ſixiéme Livre une grande Lacune, dont il rend compte dans le § 10 de ſon *Eſſai*; & cinq ou ſix Chapitres ajoûtés dans l'*Arabe*, dont on ne trouve rien dans le Grec; deſorte, que ſi l'on excepte ces nouveaux Chapitres dont il donne les titres § 9. dans ſa Table, & la Lacune dont on a parlé, il ſe trouve que cette Piéce Arabe n'eſt autre choſe qu'une Traduction des ſix premiers Livres des *Conſtitutions Clementines*. Le Docteur remarque enſuite (17) „ que Whiſton paroît coupable „ d'une précipitation, à laquelle on en trouveroit difficilement d'égale, d'avoir promis de publier un Livre ſacré du Nouveau Teſtament, qu'il n'a ſeulement jamais „ lu; on le convainc encore clairement dans cet *Eſſai* de „ quatre fautes ou erreurs groſſiéres ſur un ſeul point. „ Premiérement d'appeller un *Livre perdu*, un Ouvrage „ qu'on a trouvé par-tout depuis cent-cinquante ans. En „ ſecond lieu, d'avoir pris ce Livre pour l'ancienne *Doctrine* „ ou *Doctrine des Apôtres*, qui par tout ce qu'on en „ rapporte doit être fort différente de l'Ouvrage dont il „ s'agit ici. En troiſiéme lieu, de ſuppoſer non ſeulement „ que le Livre intitulé *la Doctrine des Apôtres*, eſt certainement un Livre ſacré du Nouveau Teſtament, quoique „ tous les Auteurs qui en ont fait mention, en parlent „ d'une maniére fort douteuſe, & même comme d'un Ouvrage aſſés mépriſable; mais en quatriéme lieu, de prendre l'Ouvrage ſuppoſé & groſſiérement interpolé, qui „ porte le titre de *Doctrine des Apôtres*, & la *Préface* qui „ s'y trouve ſous leur nom, pour être véritablement de „ ces Saints Hommes; tandis que chaque ligne porte des caractéres manifeſtes de ſuppoſition, & que dans un endroit le Livre ſe contredit lui-même". Vers la fin de ſa „ Préface Mr. Grabe dit (18), qu'il ne blâme point Mr. Whiſton *de s'être expliqué librement, quoiqu'avec modeſtie*, dit-il, *dans quelques uns de ſes Ecrits, contre certains abus ou défauts des Egliſes particuliéres & des Chrétiens de ces derniers tems, Catholiques Romains & Proteſtans; ayant évidemment pour lui non ſeulement le ſuffrage de pluſieurs autres Nations Chrétiennes de nos jours, mais l'ancienne Egliſe de tout le Monde, outre le temoignage exprés de l'Ecriture Sainte; comme ſur les trois articles, dont il parle, dans ſon* Avis ſur l'Etude de la Théologie p. 287. *Le Baptême par aſperſion; l'uſage de ne point mêler de l'eau avec le Vin dans la Ste. Cène; & la coutume de manger du ſang & des choſes étouffées; articles ſur leſquels, comme ſur pluſieurs autres ſemblables, tout Théologien Chrétien peut, & doit même dire ſon ſentiment librement, ſelon que l'occaſion s'en préſente, ou que la neceſſité le demande.* Dans l'*Eſſai* même Mr. Grabe tâche de prouver. I. Que l'Ouvrage Arabe, ſi l'on en excepte la Préface & cinq ou ſix feuilles, n'eſt pas un Extrait des ſix Livres des *Conſtitutions Clementines*, mais contient les cinq premiers Livres tous entiers, & une partie du ſixiéme; & il explique par quel accident ce dernier n'y eſt pas complet; que par conſéquent Mr. Whiſton s'eſt extrêmement trompé en prenant cet Ouvrage pour un Livre qui étoit perdu, & qu'il a fait une promeſſe vaine au Public en s'engageant à le publier comme tel, avec les Conſtitutions, puiſque c'eſt la même choſe, quoiqu'il y ait quelques morceaux de tranſpoſés. II. Que cette *Doctrine* en Arabe n'eſt pas l'ancien Livre, appellé la *Doctrine des Apôtres*; mais que quand même le dernier auroit ſervi de Canevas à l'autre, on y a fait tant de changemens & d'additions, qu'on en a fait un Ouvrage tout différent, & beaucoup plus étendu. III. Qu'il paroît par la Préface même de ce Livre & par les derniers Chapitres, que ce n'eſt point un Ecrit Apoſtolique, & qu'il ne doit pas être qualifié de Livre ſacré du Nouveau Teſtament, ni publié comme tel. Mr. Whiſton répondit à cet *Eſſai* par un Ouvrage intitulé, *Remarques ſur l'Eſſai du Docteur Grabe ſur deux Manuſcrits Arabes de la Bibliothéque Bodléienne &c. par* Guillaume Whiſton, *Maître-ès-Arts*. Londres 1711 in-8. Cette Réponſe eſt datée du 24 Septembre 1711. Il y obſerve (19), qu'avant qu'il eût vu l'*Eſſai* du Docteur Grabe, ſon ſentiment ſe bornoit à cette propoſition: „ Que le Livre intitulé la *Doctrine des Apôtres*, reçu par les Egliſes d'Ethiopie & d'Egypte, & que nous avons en Arabe à Oxford, eſt un véritable & ſaint Livre du Nouveau Teſtament, autant que ce qui eſt à Oxford eſt le „ même Ouvrage. Je veux dire, en cas que cette Copie „ du premier ne ſoit pas ſeulement un Abrégé Athanaſien du véritable Livre". Mais que depuis la lecture de l'*Eſſai* du Docteur, il ſe renferme dans cette propoſition (20): *La Préface du Livre* Arabe *eſt la veritable Preface de l'ancienne* Doctrine des Apôtres; *mais l'Ouvrage même eſt une Edition corrompue de la* Doctrine Catholique, *ou les ſix premiers Livres des Conſtitutions Apoſtoliques, faites par les Athanaſiens dans le quatriéme ſiécle.* Mr. Whiſton finit en diſant (21): „ Après tout je crois que le Docteur Grabe „ ne pouvoit jamais rien faire de plus avantageux au vrai „ Chriſtianiſme, & de plus fatal à l'Héréſie Athanaſienne; je puis ajoûter, de plus propre à établir l'autorité „ des Conſtitutions Apoſtoliques mêmes, telles qu'elles „ ſont pour le principal dans les Exemplaires que nous en „ avons aujourdhui, de plus utile pour découvrir la véritable origine de ces interpolations Orthodoxes, qui „ s'y trouvent, que de s'appliquer, comme il l'a fait, à „ l'examen de ces Manuſcrits Arabes. Et je ne crois pas „ que jamais découverte ait été plus heureuſe pour moi, „ & pour la ſainte eſuſe, où je ſuis engagé depuis le commencement de cette diſpute, que l'*Eſſai* de Mr. Grabe, „ dont je lui recommande, & à tous les Savans, de la maniére la plus forte, de faire par cette raiſon un nouvel „ & mûr examen; afin que s'il eſt poſſible, un homme „ auſſi plein de probité, de piété, & auſſi ſavant que lui, „ ne ſoit plus un malheureux inſtrument pour appuyer „ l'*Héréſie Athanaſienne parmi nous, & pour continuer à faire rejetter le plus Sacré des* Livres Canoniques *du* „ Nouveau Teſtament". L'année ſuivante il parut un *Examen de l'Autorité des Manuſcrits Arabes de la Bibliothéque Bodléienne, ſur leſquels toute la diſpute entre le Docteur* Grabe *& Mr.* Whiſton. *En forme de Lettre à Mr. Thirlby. Par* Simon Ockley, *Bachelier en Théologie, Profeſſeur en Arabe dans l'Univerſité de Cambridge, & Chaplain de Robert Comte d'Oxford & de Mortimer, Grand Treſorier de la Grande-Bretagne.* Londres 1712 in-8. Cette Lettre eſt datée du 15 Octobre 1712. Mr. Ockley y obſerve (22) au ſujet de la premiére propoſition de Mr. Whiſton „ qu'elle eſt ſi embaraſſée, qu'un Lecteur qui ne la comprendra point, eſt très-excuſable.... Je penſe qu'il veut dire: *Notre Exemplaire Arabe d'Oxford, autant qu'il s'accorde avec la Copie dont on ſe ſert dans* l'*Egliſe d'Ethiopie* (que nous n'avons pas vuë) *eſt un Livre ſacré du Nouveau Teſtament.* Pourvu que l'Exemplaire d'Ethiopie ne „ ſoit pas une piéce forgée par Athanaſe. Ces deux Ouvrages ſont donc autentiques dans les choſes où ils ſont „ conformes (ce qui reſte encore à prouver,) *pourvu que l'Exemplaire d'Ethiopie ne ſoit pas un Abrégé Athanaſien:* „ ce qui n'eſt point du tout lié. Outre que cela ſuppoſe „ néceſſairement que la Verſion Arabe a été faite ſur l'Ethiopien; au-lieu que c'eſt tout le contraire. Son imaginſtion, que la Verſion Ethiopienne vaut mieux, eſt „ fauſſe; car il ſe trompe, s'il ſuppoſe que les Ethiopiens „ ont quelque exemplaire de cette eſpéce traduit ſur un „ ancienne Copie Grecque. Il eſt certain que ce qu'ils „ ont eſt fait ſur l'Exemplaire Egyptien Arabe". Mr. Ockley remarque enſuite (23), que *la maniére dont* Mr. Whiſton *établit ſa propoſition, n'eſt pas moins étrange, que ſa propoſition même.* XI. *Exemples des fautes & des Omiſſions de Mr.* Whiſton *dans ſon Recueil des Temoignages de l'Ecriture & des Peres contre la Divinité du St. Eſprit; des faux ſens qu'il y donne, & des fauſſes applications qu'il fait de pluſieurs.* Par le Docteur Grabe. *Avec un Diſcours préli-*

*L'Anglois dit *Small* or *ſmall*.

(17) Préface § 6.

(18) Ibid. p. 11.

(19) P. 8 & 13.

(20) P. 41.

(21) P. 47. 48.

(22) P. 14. 15.

(23) P. 15.

„ nir pour les Communians (dans un ſens myſtique) le corps & le ſang de ſon fils Jéſus-Chriſt, non „ en *Subſtance*, mais en *Grace & en Vertu*, (comme dans les anciennes Liturgies) pour la remiſſion „ de leurs péchés, leur affermiſſement dans la piété; le bien de leur Ame & de leur corps; la com- „ munication du St. Eſprit, & pour une plus grande aſſurance en Dieu, & la réſurrection en Vie „ éternelle. Par la même raiſon il ne craignoit pas de s'expliquer fort librement en faveur de l'uſage „ du Chrême dans la Confirmation; de l'onction des Malades avec de l'huile; de la Confeſſion, & „ de l'Abſolution Sacerdotale, comme ſentence juridique: des prières pour l'Ame de ceux qui ſont „ morts en la foi, & en la crainte de Dieu; de l'ancienne commémoration des Saints dans la Com- „ munion..... Mais s'il regardoit comme un défaut dans les Egliſes Réformées de n'avoir pas con- „ ſervé ces Uſages, ce n'étoit pas ſans douleur & ſans quelque indignation qu'il déploroit la manié- „ re dont on les a corrompus & dépravés dans l'Egliſe Romaine". L'Auteur d'une Lettre au Doc- teur Hickes, publiée par ce Théologien (*d*) & qui eſt datée du 26 May 1712, remarque que le Doc- teur Grabe „ ſouhaittoit fort, qu'on publiât après ſa mort quelque choſe, qui fît connoître à tout le „ monde, qu'il étoit mort *dans la Communion de l'Egliſe Anglicane*, malgré quelques défauts qu'il croyoit „ qui s'étoient gliſſés dans ſa Réformation, & qu'il faiſoit des vœux ardens pour la réünion de tous „ les Chrétiens, ſur le modèle pur & parfait de l'Egliſe primitive. Il avouoit ſincérement, qu'il ſe „ faiſoit quelque ſcrupule de communier publiquement dans nos Egliſes, à moins qu'il ne pût avoir „ une pleine & entière confiance au Prêtre qui devoit Officier (comme je ſai qu'il l'avoit en ſon Pays), „ ou à moins d'un cas de néceſſité. Cela n'empêchoit pas qu'il n'eût une beaucoup plus grande eſti- „ me pour l'Egliſe Anglicane que pour aucune autre partie de l'Egliſe Univerſelle. Et comme il ſe „ croyoit indiſpenſablement obligé de témoigner dans la participation à l'Euchariſtie, ſa Communion „ Catholique avec tous les Saints, il diſoit avec des marques extraordinaires de ſatisfaction, que de- „ puis ſa venuë en Angleterre, Dieu lui avoit fait la grace d'avoir occaſion de communier, ſelon ſes „ deſirs, en recevant le Sacrement dans ſon ancienne pureté & perfection; & qu'il avoit toujours „ depuis ce tems-là conſtamment pris la Communion de la main de ceux qui étoient dans les Ordres „ ſacrés, ſelon le Rit de l'Egliſe Reformée Anglicane: ayant témoigné juſqu'à la fin de ſa vie, qu'il „ étoit perſuadé de l'autorité de ſes Prêtres & de ſes Eveques, & de la Validité de leur Ordination, „ contre l'Egliſe de Rome". Le même Ecrivain remarque (*e*) que *quoique quelques perſonnes pourront peut-être taxer le Docteur d'avoir été trop crédule, il n'y avoit néanmoins pas d'homme qui fût réellement plus éloigné d'une ſoumiſſion exceſſive aux opinions & aux déciſions d'aucune Egliſe, parce qu'elle étoit* établie par les Loix, *ou de ſe laiſſer éblouir par la Splendeur & la Puiſſance extérieure. Et quoiqu'il n'approuvât pas une liberté de penſer ſans bornes, il eſt cependant très-certain par tout le cours de ſa vie & de ſes études, qu'il ne croyoit pas qu'on dût recevoir en matière de Religion des choſes ſur le témoignage d'autrui, & avec une foi implicite, mais qu'il vouloit qu'on les examinât, & qu'on les comparât avec l'Ecriture. Ce fut ce, qui pendant longtems lui cauſa quantité de doutes & de ſcrupules touchans la Communion Chrétienne, où il étoit né & élevé, & touchant pluſieurs autres Communions tant d'Orient que d'Occident; il travailla à s'éclaircir avec tout le ſoin poſſible ſur ſes doutes, avant que de pouvoir parvenir à quelque choſe de certain, & de ſe fixer ſur l'idée de l'E-* gliſe Catholique, *& la véritable* Communion *avec cette Egliſe par la* Foi Apoſtolique *& par la* Charité. *Cela lui coûta beaucoup, ce que je tiens de lui-même, qui s'en plaignoit; il a été expoſé pluſieurs fois à diverſes tentations, mais il n'a jamais pu ſe réſoudre à renoncer à l'acquiſition qu'il avoit faite, & à ſacrifier le repos de ſa conſcience.* Mr. Nelſon dit (*f*) que „ tous les Savans, les plus capables de bien juger des „ grands talens du Docteur, ſe font un plaiſir de lui donner les louanges qui ſont ſi juſtement duës „ à ſa profonde érudition; qui l'a mis en état d'éclaircir ce qu'il y a d'obſcur dans l'Hiſtoire Eccléſiaſti- „ que, de faire connoître la conſtitution primitive de l'Egliſe Chrétienne, & de rendre aux Livres „ Sacrés, les appuis de notre Foi, leur première perfection". Il avoit tant de zéle pour le rétabliſ- ſement de l'ancien Gouvernement & de l'ancienne Diſcipline de l'Egliſe, parmi tous ceux qui ont re- noncé aux Superſtitions & à la Corruption de l'Egliſe de Rome, qu'il avoit formé un projet, qui étoit même aſſez avancé, pour rétablir l'Epiſcopat dans les Pays de la domination du Roi de Pruſſe ſon Souverain; & qu'il propoſa d'y introduire una Liturgie, formée principalement ſur le modèle de celle de l'Egliſe Anglicane; il recommanda auſſi, par le moyen de quelques-uns de ſes amis, l'uſage de la Liturgie Anglicane, à une autre Cour Voiſine (*g*). „ Par cette voye, dit Mr. Nelſon, il auroit uni „ les deux Corps Proteſtans les plus conſidérables, par une Reformation plus parfaite & plus Apoſto- „ lique, que celle ſur laquelle chacun d'eux ſubſiſte à part; & par-là il auroit fortifié la Cauſe Com- „ mune du Proteſtantiſme contre l'Egliſe Romaine. Ses ſavantes études ne l'occupoient pas néan- „ moins ſi fort, qu'elles l'empêchaſſent d'aſſiſter régulièrement tous les jours aux Prières publiques, ce „ qui faiſoit qu'il ſe logeoit toujours dans le voiſinage de quelque Egliſe. Les éloges & les applaudiſ- „ ſemens des plus grands hommes de ſon tems ne le rendoient point fier; il étoit toujours diſpoſé à „ ſe prêter au commerce des eſprits les plus bornés, lorſqu'il pouvoit leur être le moins du monde „ utile pour leurs intérêts ſpirituels. On l'a regardé à juſte titre comme un des plus grands Théolo- „ giens de ſon ſiécle; mais ſa modeſtie naturelle, & ſon humilité Chrétienne, faiſoient qu'il eſtimoit „ toujours les autres au-deſſus de lui. Il faiſoit ſon affaire capitale de la pratique des devoirs de la „ Vie Chrétienne; n'étant d'ailleurs pas moins rigide Obſervateur de toutes les maximes des Tems „ Apoſtoliques, & des Coutumes Catholiques des premiers Chrétiens". Il laiſſa un grand nombre de Manuſcrits [*D*], qu'il donna au Docteur Hickes pour ſa vie; & à la mort de ce Théologien ils de- voient

(*d*) In his Account of Dr. Grabe &c. p. 30. & ſuiv.

(*e*) Ibid. p. 29. 30.

(*f*) Life of Dr. George Bull, Lord Biſhop of St. David's. By Robert Nelſon Eſq. p. 402. London 1714 in-8.

(*g*) Idem ibidem.

minaire, contenant quelques particularités ſur le ſujet de ce ſavant Homme, de ſes Manuſcrits, & de ce petit Traité, trouvé parmi ſes Manuſcrits Anglois. Par George Hickes, *Docteur en Théologie.* Londres 1712 in-8. Le Docteur Hickes nous apprend (24), que Mr. Grabe compoſa cette piéce à la priére du Docteur *Sharp*, Archevêque d'Yorck; qu'il y a de l'apparence qu'elle a été faite avant ſon *Eſſai ſur deux Manuſcrits Arabes* &c. & que ce qui l'a empêché de la publier avec cet Eſſai, c'eſt qu'il avoit vraiſemblablement deſſein de faire un plus grand nombre de Remarques ſur cet *Expoſé de la Foi des deux premiers Siecles*, comme il ſemble l'inſinuer à la ſeconde page de ce Traité, où il dit, qu'il a *obſervé dans cet* Expoſé, *quantité de choſes défectueuſes, plus d'inutiles, peu ou point qui aillent au fait, & la plupart mauvaiſes, ou mal appliquées*; mais que *les circonſtances*, où il ſe trouvoit alors, *ne lui permettoient pas de mettre toutes ſes Obſervations ſur le papier.* XII. *Liturgia Græca Joannis Erneſti Grabii.* Cette Liturgie Grecque, que Grabe avoit faite pour ſon uſage particulier, a été publiée par Chriſtophle Matthieu Pfaff, à la ſuite des *Irenæi Fragmenta anecdota.* La Haye 1715 in-8. L'Editeur y a joint une Verſion Latine, & des Notes de ſa façon. XIII. *De formâ Conſecrationis Euchariſtiæ, hoc eſt Defenſio Eccleſiæ Græcæ contra Romanum in articulo de Conſecratione Elementorum Euchariſticorum, Latinè ſcripto; Autore D. Joanne Erneſto Grabio, & nunc primùm publicata, una cum Verſione in uſum Lectoris Anglici. Accedunt ex iiſdem MSS annotata quædam de oblatione Corporis & Sanguinis Chriſti, formâ & effectu Conſecrationis Euchariſticæ, & duo fragmenta Præfationis deſtinatæ novæ Editioni primæ Liturgiæ Regis Eduardi* VI. *Cum Præfatione Editoris; quâ oſtenditur quænam ſententia ſit Eccleſiæ Anglicanæ de uſu Patrum, & maximorum ejus Membrorum de Rebus, quas Autor hujus Libri defendit.* Londres 1721 in-8.

(24) *Some Account of Dr. Grabe* &c. pag. XXXII.

(25) *Account of Dr. Grabe and of his Manuſcripts*, prefixed to Dr Grabe's *Some Inſtances of the feſt* &c.

[*D*] *Il laiſſa un grand nombre de Manuſcrits.*] Le Docteur nous apprend (25) que Mr. Grabe a laiſſé les Manuſcrits

voient paſſer au Docteur George Smalridge, depuis Evêque de Briſtol, qui l'aſſiſta dans ſes derniers momens; & après celui-ci à la Bibliothéque Bodléienne, à laquelle il les leguoit finalement. Il mourut à Londres le 13 Novembre 1711, âgé de quarante-cinq ans; il fut enterré dans l'Abbaye de Weſtminſter, où le feu Comte d'Oxford lui a fait ériger un Monument. Magnus Cruſius avoit formé il y a quelques années le deſſein de publier les Lettres de divers Savans à Mr. Grabe, & d'y joindre ſa vie (*b*). Le Docteur Styan Thirlby dit, dans l'Epître dédicatoire de ſon Edition de Juſtin Martyr, imprimée à Londres en 1722 in-fol. ſous le titre de *Juſtini Philoſophi & Martyris Apologia duæ, & Dialogus cum Tryphone Judæo. Cum Notis & Emendationibus Styanii Thirlbii*, que le Docteur Grabe, „ étoit „ un honnête homme, qui ne manquoit pas de ſavoir, & qui étoit bien verſé dans les Ecrits des Pe- „ res; mais il n'étoit point Critique, ni ne le pouvoit être; parce qu'il n'avoit ni aſſez de génie, ni „ aſſez de jugement, ni même, s'il eſt permis de le dire, aſſez de ſavoir pour cela (*i*)". Mr. Le Clerc (*k*) convient de la vérité de ce jugement, & ajoûte, que ſes Livres lui ont moins acquis la réputation

(*b*) *Vide* Magni Cruſii Hiſtoricanis Diſſertatio Epiſtolica ad eruditiſſimum atque reverendiſſ. Dom. Chriſtianum Wormium, Diœceſeos Sialandicæ in Dania Epiſcopum &c. de Scriptis quibuſdam integris, fragmentiſ-

que haſtenus ineditis, quæ in Libros Gallos, Anglos, atque Germanos reperire contigit, & nunc in lucem edenda parat &c. Lipſiæ 1728 in-4. pag. 12.

(*i*) *Grabius vir bonus non indoctus, & in ſcripſit Patrum ap-*

primè verſatus. Criticus non fuit, neque eſſe potuit, neque debuit, neque, ſi verum dicere libet, doctrinâ ſatis ad eam rem inſtructus; ad quod juſtissimum poſt illum cæteris noſtris ſæpe demonſtravit. (*k*) *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. XXIII. p. 11.

crits ſuivans. I. Les deux Volumes du Texte Alexandrin des Septante, qui n'avoient pas paru complets, contenant les Livres Hiſtoriques, & les Prophétes, avec d'amples Recueils pour un Volume de Remarques, pour quelques Diſſertations curieuſes, pour des Prolégoménes &c. ſur les quatre Volumes; les Collations de quelques Manuſcrits des Pays Etrangers, avec les marques des Aſtériſques & des Obéles d'Origéne. II. Le Texte Alexandrin du Nouveau Teſtament & des Epîtres de St. Clément, publié d'abord par Junius, avec des Notes. Il n'a jamais fait connoître qu'il eût deſſein de faire imprimer cet Ouvrage, qui complette tout le Texte Alexandrin, de peur de faire tort au débit du Nouveau Teſtament du Docteur Mill, ſon aml. III. Les deux Volumes de ſon *Spicilegium*, revus & corrigés en pluſieurs endroits, avec de conſidérables additions, & des matériaux pour le continuer; ce qu'il ſe propoſoit de faire par un troiſiéme Volume, dans lequel, comme il nous l'apprend lui-même (26), il avoit deſſein de donner un Fragment d'un des Ouvrages de St. Clément, qui ſont perdus, où il appelle le St. Eſprit, *Dieu*, &c. IV. Son *Irenée* revu & corrigé, avec des Recueils & des Renvois pour une nouvelle Edition, où il ſe propoſoit de ſe défendre contre le P. René Maſſuet, l'Editeur du St. Irenée, imprimé en 1710 à Paris. V. Pluſieurs Fragmens Grecs d'Origéne, ſur tout de ſes Commentaires, en cent vingt feuilles in-4, & cinq in-folio. Il y a encore parmi ſes Manuſcrits une nombreuſe Collection d'autres Fragmens Grecs des Peres, & quelques-uns des Hérétiques, qui rempliroient pluſieurs Volumes. Parmi ſes Plans, il y en a un en Latin, intitulé: ROLLIANÆ ECCLESIÆ *prærogativæ præ aliis Proteſtantium cœtibus in Praxi & Doctrinâ ſpeciatim.* Les titres des Chapitres de ce Traité projetté, ſont les ſuivans, dans les propres termes de l'Auteur. *In Hierarchiâ Eccleſiaſticâ & Epiſcoporum continuâ ab Apoſtolis ſucceſſione, & legitimâ Sacerdotum Ordinatione*, Cap. I. *In Celebratione Euchariſtiæ: Ubi de Oblatione Panis & Vini, illiuſque fermenti, de benedictione, de gratiarum actione atque precibus, de fractione panis, nec non de ipſo Sacerdote primum Oblatorum partem ſumente, agitur.* Cap. II. *In adminiſtratione Confirmationis per manuum impoſitionem, quam Apoſtolus in Epiſtola ad Hebræos* Cap. 2. *Inter fundamenta Chriſtianæ Religionis refert, de quo hoc loco prolixè agitur.* Cap. III. *In Ritibus quibuſdam communiter obſervatis, ut ſunt memoriæ Apoſtolorum, Evangeliſtarum, omniumque Sanctorum, Signum Crucis, Genuflexio in Precibus, Recitatio Pſalmorum Davidis, & Lectio Bibliorum in matutino, & veſpertino cultu.* Cap. IV. *In Ritibus quibuſdam haud ſemper quidem & ubique in Eccleſiâ Anglicanâ obſervatis, attamen bene commendatis in Liturgiâ Anglicanâ, ut ſunt Immerſio baptizandorum in aquam, Jejunium Quadrageſimale, aliique ſtata Jejunia.* Cap. V. *In moderatione, quâ in formandis Articulis Fidei ſive Doctrinæ Anglicanæ eſt adhibita, indeque pendente majori Conſcientiæ libertate.* Cap. VI. *In Catechiſmo, ſpeciatim in reſtitutione ſecundi Præceptî Divini, de Imaginibus Dei haud formandis atque adorandis, quod in Lutheri perinde ut in Romano Catechiſmo, eſt omiſſum.* Cap. VII. *Spectatum in Articulo de Juſtificatione & Prædeſtinatione, ubi obſcurior Pauli Diſputatio de Juſtificatione declaratur, & clara Jacobi in hoc Articulo Doctrina ex aliis Scripturæ locis confirmatur, ac oſtenditur quam malè Jacobus a Luthero Duriùs accuſatus, ejuſque Epiſtola ſtraminea vocata fuerit, & quam miſerè ab aliis planus ejus ſenſus perverſatur.* Cap. VIII. *In aliis quibuſdam punctis, veluti de Poteſtate Eccleſiæ circa Leges in adiaphoris ferendas.* Cap. IX. *In veneratione erga Patrum univerſalem Conſenſum, & Catholicam Eccleſiæ Traditionem, quodque nec Lutheri nec Calvini Placitis ita ſtrictè adhæreat, multo minus more Hæreticorum & Schismaticorum ſe a quoquam ſingulari Homine denominet, uti Lutherani ſemetipſos ut a Lutbero vocant, planè contra Apoſtoli Pauli & Apoſtolicæ Eccleſiæ doctrinam atque praxin.* Après ces Chefs, il a mis en Lettres Capitales, DESIDERATA; „ Car on ne peut nier, *dit le Docteur Hickes* (27), qu'il „ ne fût aſſé pour le rétabliſſement des Uſages an- „ ciens & de la Diſcipline primitive des Egliſes Catholi- „ ques, qui ont ſubſiſté plus ou moins purement dans „ toutes les Egliſes juſqu'à la Réformation". Il y a encore parmi ſes Manuſcrits pluſieurs Piéces, les unes achevées, les autres imparfaites, contre les Erreurs & les Abus de l'Egliſe Romaine, en voici les titres: 1. *De Articulis Fidei non multiplicandis, ſive de Fidei Symbolo perfecto, contra Pontificios.* 2. *Schiſmatis inter Græcos & Latinos cauſa, pro Græcis contra Latinos.* 3. *De Cathedra S. Petri, ſive de veri Catholicæ Eccleſiæ unitate, contra Pontificios.* 4. *Petrus non Monarcha, ſive Diſcurſus de Quæſtione, utrum Petrus Monarchicum Eccleſiæ caput fuerit, ubi Pontificiorum argumenta pro affirmativâ parte hujus quæſtionis diſſolvuntur.* 5. Petrus *non* Petra, *ſive* Petrus *a* Petra, *non* Petra *a* Petro. 6. *Romana Eccleſia & Ethnicæ Religionis ſimilitudo & convenientia.* 7. *De Idolatriâ Tractatus. In ſpecie de crimine Idolatriæ, cujus Romanam Eccleſiam Proteſtantes accuſant, eamque hoc reſpectu* Babylonicam Meretricem *S. Johanni divinitus oſtenſam eſſe dicunt, diſſertur.* 8. *Nova Babylon, ſive de corrupto Eccleſiæ ſtatu: in ſpecie de Romanæ Eccleſiæ adulterio.* 9. *Teſtimonia de Corruptione Eccleſiæ Romanæ quoad Dogmatica.* 10. *Diſſertatio contra Communionem Euchariſticam ſub unâ Panis ſpecie in Romanâ Eccleſiâ uſitatam.* 11. *De Communione ſub utraque Panis & Vini ſpecie, contra Pontificios.* 12. *Roma* Meretrix: *ſive Teſtimonia quod ſub finem Mundi a vera fide in Chriſtum deficient magnam in Religione corruptionem ſit admiſſura, quodque ſedes Anticbriſti tandem Roma futura ſit.* 13. *Argumenta quod Eccleſia Romanæ Fornicatio ſpiritualis non ſit propriè cultus Anticbriſtianus, ſed præcedens Apoſtaſia tantum.* On a trouvé auſſi dans ſes papiers pluſieurs Lettres, qu'il avoit écrites à diverſes perſonnes pour les empêcher de ſe joindre à l'Egliſe Romaine, qui avoient produit leur effet, dans le tems même que ces perſonnes étoient ſur le point de ſe déclarer pour cette Egliſe. Dans ces Lettres il défioit les Prêtres, d'entrer en conférence avec lui, en préſence des perſonnes qu'ils avoient ſéduit. „ Mais connoiſſant à „ quel Homme ils auroient à faire, dit le Docteur Hic- „ kes (28), ils déclinérent ſagement le défi; car ils ne „ pouvoient que ſentir, qu'il étoit muni de tout ce qui „ étoit néceſſaire pour démontrer toutes les Erreurs & „ tous les Abus de leur Egliſe tant dans la Doctrine que „ dans la Pratique, par la pure Doctrine & la Pratique „ de l'ancienne Egliſe Catholique; & comme c'eſt-là la „ méthode la plus efficace & où il y a moins de replique, „ qu'on peut employer en diſputant avec les Emiſſaires „ & les Ecrivains de Rome, c'eſt auſſi celle qu'ils redou- „ rent le plus". Il y avoit parmi ſes Manuſcrits une Copie de la *Didaſcalia* de *Clément Romain* & d'*Hippolyte*; avec des Copies d'autres Manuſcrits, qu'il avoit faites & recueillies pour un troiſiéme Volume de ſon Spicilegium; & pour faire voir que les *Conſtitutions Clementines* n'ont pas été écrites par les Apôtres, mais qu'elles ſont une compilation tirée des *Didaſcalia*, ou Doctrines, qu'on attribuoit aux Apôtres & à leurs Succeſſeurs, le Docteur donne une notice exacte de ces Manuſcrits (29), & il remarque (30), qu'il a trouvé dans les papiers de Mr. Grabe & dans ſes Livres imprimés, certaines choſes, qui font voir combien il étoit ouvert & communicatif, faiſant part ſans reſerve de ce qu'il ſavoit, à d'autres, pour le bien de l'Egliſe & pour l'utilité de la République des Lettres. Parmi ſes Manuſcrits Anglois il y en a un, qui contient des Remarques ſur les Epîtres de *Clément Romain*, de *Polycarpe*, de *St. Ignace*, & ſur *le Paſteur d'Hermas*; il communiqua cette Piéce au Docteur Wake, qui a été depuis Archevêque de Cantorbery; qui a témoigné combien il lui en étoit redevable, non ſeulement dans la Préface de la ſeconde Edition de ſa Traduction de ces Peres Apoſtoliques, mais auſſi dans une Lettre écrite exprès à Mr. Grabe. Ce Savant ordonna par ſon Teſtament d'envoyer au Docteur Potter, aujourdhui Archevêque de Cantorbery †, quelques Notes, qu'il avoit fait ſur Clément d'Alexandrie. Il avoit auſſi commencé à en faire ſur la Paraphraſe des Epîtres, du Docteur Wells. Il avoit encore fait des Remarques ſur l'Ouvrage intitulé, l'*Oblation propitiatoire dans l'Euchariſtie*, qu'il avoit ſans doute deſſein de communiquer à l'Auteur. Il a laiſſé quelques *Corrections & Additions* (*Emendanda & Addenda*) pour l'*Hiſtoria Literaria* du Docteur Cave. „ Et ſi le Docteur Mill lui avoit ſurvé- „ cu, *dit le Docteur Hickes* (31), il n'auroit pas manqué „ de témoigner publiquement, comme il l'a fait en parti- „ culier à moi & à d'autres, combien il avoit reçu de lui „ de généreux & prompts ſecours pour ſon grand Ouvra- „ ge. Le ſavant Evêque Bull, tant qu'il a vécu, a té- „ moigné en toutes ſortes d'occaſions, combien il lui „ avoit d'obligation, pour les ſoins généreux & ſavans „ qu'il avoit pris, en publiant ſes Ouvrages, d'une ma- „ niére ſi avantageuſe aux grandes Vérités, qu'il avoit „ défenduës, & à la République des Lettres",

(*l*) *Some Accounts* p. 8.

(28) *Some Accounts* p. 88. 114.

(29) Ibid. p. 18. & *ſeqq.*

(30) Ibid. p. 52. 54.

† Au commencement de 1742.

(31) Ibid. p. 24. 25.

tion d'un grand Critique, que d'un homme laborieux. Mais les Auteurs des *Acta Eruditorum* de Leipsic, en rendant compte de l'Edition de Justin Martyr de Mr. Thirlby, l'ont vivement relevé sur cette Epître dedicatoire, où il critique le Docteur Grabe. Casimir Oudin a taxé notre Auteur d'impiété & d'yvrognerie; mais le Docteur Keil (*l*) l'a justifié sur ce sujet; il remarque, qu'il étoit sobre même à l'excès, & que le Docteur George Smalridge, qui l'a assisté dans sa dernière maladie, rend un témoignage très-honorable à sa piété & à sa Religion.

(*l*) *Epistola ad V. C. Joannem Ernestium, in Academia Lipsiensi Matheseos Professorem.* p. 2. 3. Londini 1730. in-8.

(*a*) Plutarque dans la Vie de Tiberius & Caius Gracchus. Appian. de commenc. & Cicero de Divin. L. I. c. 25. Bis Consul, & Censeur fort célèbre & fameux Orateur, & vir sapiens, circumspectus prudens.

GRACCHUS (TIBERIUS SEMPRONIUS), Pere de Tiberius & de Caius Gracchus, si célèbres dans l'Histoire Romaine, ne mérite pas moins d'être connu que ses deux fils, ayant été illustre par sa vertu autant que par ses Dignités (*a*). Il étoit de la famille *Sempronia* & fils de Tiberius Gracchus [*A*]; il nâquit vraisemblablement vers l'an de Rome 533 ou environ [*B*]. Il passa par toutes les Charges; étant Tribun du Peuple il donna un grand exemple de modération & de sagesse, par la maniére dont il en agit envers les deux Scipions, dont il étoit d'ailleurs ennemi, & dont il prit le parti contre les autres Tribuns [*C*]. Cette action contribua à le réconcilier avec Scipion l'Afri-

[*A*] *Il étoit de la famille* Sempronia, *& fils de Tiberius Gracchus.*] La famille *Sempronia* étoit une des plus distinguées parmi les Plébéiennes. *Tiberius Sempronius Gracchus*, ayeul de celui dont il s'agit dans cet Article, fut Consul l'an de Rome 515 (1). Son fils qui portoit le même nom que lui, fut Général de la Cavalerie, & Consul pour la premiére fois en 538 (2) la troisiéme année de la seconde Guerre Punique. Deux ans après en 540 il fut encore élu Consul, & l'année suivante il fut tué par la trahison d'un Lucanien nommé Flavius, qui le fit tomber dans une embuscade, que lui avoit dressée Magon un des Généraux Carthaginois (3), Magon envoya son corps à Annibal, qui fit rendre tous les honneurs dûs à sa mémoire (4), c'étoit-là le Pere de notre Tiberius Sempronius Gracchus: ainsi l'on voit qu'il étoit d'un sang illustre à nous égards.

(1) *Vide* Sigonii *Comm. in Fast. & Triumph. Rom. ad ann.* 515.

(2) Tit. Livius Lib. XXII. c. 20.

(3) Idem Lib. XXV. cap. 16.

(4) Idem Ibid. c. 17. & Valer. Max. L. V. cap. 1. Ext. n. 6.

[*B*] *Il nâquit vraisemblablement vers l'an de Rome* 533 *ou environ.*] Je ne trouve rien de positif sur ce sujet dans les Historiens; mais voici sur quoi je me fonde pour mettre la naissance de notre Gracchus vers ce tems-là: L'on sait qu'il y avoit un certain Age fixé à Rome pour parvenir aux Magistratures; il falloit pour le Consulat avoir quarante-trois ans (5); je sai que cette Loi a souffert quelquefois des exceptions, mais on les trouve marquées dans les Historiens, qui ne disent point qu'il s'en soit fait en faveur de Tib. Sempron. Gracchus; or il fut Consul pour la premiére fois l'an de Rome 576 (6); en supposant qu'il n'avoit alors que l'âge requis par les Loix, il doit être né en 533.

(5) Vide Livium Lib. XXV. cap. 5.

(6) Vide Rosinum Antiq. Rom. L. VII. c. 9. & Tit. Livium L. XLI. ch. 5 Sigonium ad Fast. &c. ad ann. 576. Cassiodori Chron.

[*C*] *Il prit le parti des deux Scipions contre les autres Tribuns.*] Tite-Live rapporte (7), sur le témoignage de Valerius Antias, que deux des Tribuns, nommés Petilius, citérent Scipion l'Africain à comparoître pour rendre raison de sa conduite. Cette affaire réveilla l'attention de tout le monde. Au jour assigné, Scipion parut avec une suite aussi nombreuse, que s'il eût été ou Consul ou Censeur: au-lieu de parler des crimes qu'on lui imputoit, il fit un discours dans lequel il rappella le souvenir de ses grandes actions. Les Tribuns de leur côté haranguérent, & furent moins attentifs à produire des preuves du Péculat, dont ils accusoient Scipion, qu'à tâcher de le rendre odieux par leurs déclamations (8); la journée se passa de cette maniére en Discours, & on remit la decision au lendemain. Les Tribuns occupérent leur Tribunal de grand matin: Scipion parut suivi d'une grande foule d'amis & de cliens, & s'étant avancé jusques devant le Tribunal, „ c'est „ à pareil jour, *dit il*, Tribun du Peuple & vous Romains, que j'ai vaincu Annibal & les Carthaginois en Afrique . . . . allons ensemble au Capitole en rendre „ graces aux Dieux", & sur le champ il marche vers le Capitole, tout le peuple le suit. & les Tribuns restent seuls. Scipion se voyant si bien accompagné ne se contenta pas d'aller au Capitole, mais visita tous les Temples de Rome, suivi du Peuple. *Citatus reus magno agmine quicorum, clientiumque per medium concursum ad rostra jubit. Stentoque fatto.* „ Hoc, inquit die Tribuni pl. Vosque Quiri„ tes, cum Annibale & Carthaginiensibus in Africa bene „ ac feliciter pugnasi. Itaque, cum hodie litibus & jurgiis „ supersederi æquum sit, ego hinc catemplo in Capito„ lium ad Jovem Opt. Max. Junonemque & Minervam, „ cæterosque Deos, qui Capitolio & arci præsident salu„ tandos ibo: hisque gratias agam, quod mihi & hoc ip„ so die, & sæpe alias egregie Reipublicæ gerendæ, men„ tem facultatemque dederunt, &c. *Ab vestris in Capitolium ofcendit; simul se universa concio avertit & secuta Scipionem est: adeo ut postremo scribæ viatoresque tribunos reliquerint, nec cum iis præter servilem comitatum, & procenem . . . . quisquam esset. Scipio non in Capitolio modo, sed per totam urbem omnia templa deûm cum P. R. circuntiit* (9).

(7) Lib. XXXVIII. cap. 50.

(8) Idem ibid. c. 51.

(9) Idem ibidem.

„ Il pouvoit répondre, *dit fort bien Mr. de St. Evremond* „ (10), il pouvoit se justifier; mais il y a une Innocence „ Héroïque, aussi-bien qu'une valeur, si on peut parler „ de la sorte. La sienne négligea les formes où sont assu„ jettis les Innocens ordinaires, & au-lieu de répondre à „ ses Accusateurs, il fit rendre graces aux Dieux de ses „ Victoires, quand on lui demandoit compte de ses ac„ tions". Ce grand homme ne pouvant se résoudre à entrer dans des débats avec les Tribuns, & à faire le personnage de coupable, sortit de Rome & s'exila volontairement lui-même. Le jour marqué encore, étant venu, on cita Scipion à cri public; Lucius Scipion surnommé l'*Asiatique*, son frere allégua pour excuse de son absence, qu'il étoit malade. Les Tribuns dirent d'abord qu'ils n'acceptoient point cette excuse, que Scipion continuoit à faire paroître son orgueil, & à témoigner son mépris pour ceux qui étoient en droit de lui demander compte de sa conduite; à quoi ils ajoûtérent quantité d'autres choses plus fortes (11). Les autres Tribuns conclurent par un Decret, qui portoit, que la Maladie étoit une excuse légitime, qu'ils s'en contentoient, & permettoient que leurs Collégues indiquassent l'assemblée à un autre jour: *decreverunt; si morbi causa excusaretur, sibi placere accipi eam causam, dirmque a Collegis produci.* Lorsque ce fut le tour de Tiberius Semp. Gracchus de souscrire au Decret, tout le monde s'attendoit qu'il y ajoûteroit quelque trait aggravant, parce qu'il étoit ennemi de Scipion: mais il déclara que l'excuse alléguée par Lucius Scipion lui paroissoit satisfaisante, & qu'il ne souffriroit jamais que l'ubius Scipion fût accusé, jusqu'à ce qu'il revînt à Rome. & qu'alors même, s'il en appelloit à lui, il s'oppuseroit à ce que Scipion fût obligé de se justifier; puisqu'il seroit plus honteux pour le Peuple Romain que pour Scipion, qu'un homme illustre par tant de grandes actions, & que les Dieux & le Peuple avoient comme de concert élevé, parût comme coupable, & fût exposé aux invectives d'une Jeunesse indiscrette. Gracchus ajoûta d'un ton d'indignation. „ Quoi! Tribuns, vous verriez sous vos pieds ce „ Scipion qui a soumis l'Afrique? ce seroit-là la récom„ pense qu'il recevroit pour avoir défait quatre armées „ Cathaginoises en Espagne, triomphé de Syphax, vain„ cu Annibal, rendu Carthage tributaire; obligé Antio„ chus à se retirer au-delà du Mont Taurus (car son fre„ re Lucius Scipion a bien voulu partager cette gloire „ avec lui) vous souffririez qu'il succombât sous les deux „ Petilius, & vous voudriez les voir triompher de lui? „ Jamais les grands hommes ne trouveront ni dans l'éclat „ de leurs services, ni dans les honneurs que vous leur „ avez déferés un azyle où leur vieillesse, si elle ne reçoit „ pas les respects qui lui sont dûs, soit du moins à cou„ vert de l'outrage & de l'injustice"? *Sub pedibus vestris stabis, Tribuni, domitor ille Africæ Scipio? ides quatuor nobilissimos duces Pœnorum in Hispania, quatuor exercitus fugat fugatosque? ides Syphacem cepit, Annibalem deiecit, Carthaginem vectigalem populi fecit, Antiochum (recepit enim fratrem consortem hujus gloriæ L. Scipis) ultrà Tauri juga emovit, ut duobus Petilii succumbres, vos de P. Africano palmam peteretis? nullijne meriti filii, nullis vestris honoribus, unquam in arcem tutam, & velut sanctam clari viri pervenient: ubi si non venerabilis, inviolata saltem senectus eorum confidat?* (12). Le Decret & le Discours touchérent toute l'Assemblée, & les Accusateurs mêmes n'y furent pas insensibles; ils dirent qu'ils examineroient ce que leur Devoir exigeroit. L'Assemblée s'étant séparée, le Sénat en corps remercia Gracchus de la maniére généreuse dont il avoit préféré dans cette occasion le Bien public à ses ressentimens particuliers (13).

(10) *Reflexions sur les divers Génies du Peuple Romain* ch. 2. *Oeuvres Mêl.* T. II. p. 75. 76. Edit. d'Amst. 1759.

(11) T. Livius Lib. XXXVIII. c. 52.

(12) Idem Ibid. c. 51.

(13) Idem Ibid.

Il ne se conduisit pas avec moins de grandeur d'ame envers Lucius Scipion l'Asiatique. Il paroît par Tite-Live (14), que les sentiments étoient différens sur le tems & sur la maniére dont cette affaire se passa: les uns disent que ce fut avant, les autres, après la mort de Scipion l'Africain. Le premier paroît le plus certain étant appuyé de l'autorité d'autres Ecrivains, comme on le verra dans le détail. Aulus-Gellius nous a conservé (15) l'Histoire de cette affaire, tirée des Annales, & il réfute positivement ceux qui prétendent qu'elle est arrivée après la mort de Scipion l'Africain. Voici son récit. L'un des Tribuns nommé C. Minucius Augurinus ayant condamné L. Scipion à une amende, exigeoit qu'il donnât caution pour le payement. Scipion l'Africain en appella au nom de son frere au Collége des Tribuns, les sollicitant de mettre à couvert de la violence de leur Collegue un homme qui avoit été honoré du Consulat & du Triomphe. Huit des Tribuns firent un Decret, par lequel ils déclaroient que si L. Scipion donnoit caution, ils empêcheroient leur Collegue de le mettre en prison, sinon qu'ils lui laisseroient user de son autorité. Comme ce Decret est une Piéce Originale je le rapporterai ici en propres termes: QUOD P. SCIPIO. AFRICANUS. POSTULAVIT. PRO L. SCIPIONE. ASIATICO. FRATRE. QUUM. CONTRA. LEGES. Q. MOMM. MAJORUM. TRIBUNUS. PLEBEI. HOMINEM. ACCITUS. PER VIM. INAUSPICATO. SENTENTIAM. DE. EO. TULERIT. MULTAM.

(14) Lib. XXXVIII. c. 52. 57.

(15) *Noct. Attic.* L. VII. c. 19.

Q.

fricain dont il épouſa la ſeconde Fille, nommée Cornelie [*D*]. L'an de Rome 573 il fut Préteur (*b*); le ſort lui donna l'Eſpagne Citérieure (*c*). Il y fit la guerre avec tant de ſuccès, qu'il fut continué dans le commandement en qualité de Propréteur (*d*); il ſe rendit maître d'un grand nombre de Villes (*e*), en détruiſit auſſi quantité (*f*), & enfin après avoir battu les Celtibériens en pluſieurs occaſions, il les obligea de ſe ſoumettre aux Romains, & fonda pour monument de ſes victoires une Ville qu'il nomma *Gracchuris* (*g*). En l'année 575 il revint d'Eſpagne, & on lui accorda l'honneur du Triomphe, & il porta quarante-mille Livres d'Argent dans le Tréſor public (*h*). L'année ſuivante 576 de Rome il fut élu Conſul, conjointement avec C. Claudius Pulcher, & les Provinces ayant été tirées au ſort, la Sardaigne échut à Gracchus (*i*). Il paſſa dans cette Ile avec une armée de vingt-trois-mille hommes, tant Romains, qu'Alliés (*k*): la fortune ne lui fut pas moins favorable qu'en Eſpagne; il défit les Barbares dans pluſieurs combats, & en tua plus de quinze-mille (*l*): ni la férocité des habitans, ni l'apreté des montagnes ne purent arrêter Gracchus, il ſaccagea leurs Villes, & en particulier Cagliari la Capitale de l'Ile (*m*), & obligea enfin les Rebelles de ſe ſoumettre, & de lui donner deux-cens-trente ôtages (*n*). Il envoya des Députés à Rome avec ces bonnes nouvelles, demandant qu'on rendît graces aux Dieux de ſes heureux ſuccès, & qu'il lui fût permis d'emmener l'armée avec lui en quittant ſa Province; le Sénat lui accorda la premiere de ſes demandes, on rendit publiquement des actions de graces pendant deux jours, & les Conſuls eurent ordre de faire un ſacrifice ſolemnel (*o*). Gracchus fut continué en Sardaigne en qualité de Proconſul, il en revint l'année ſuivante 578, & on lui décerna les honneurs du Triomphe [*E*]. En l'année 584 de Rome il fut Cenſeur, conjointement avec C. Claudius Pulcher: ils exercérent la Cenſure avec beaucoup de ſévérité, ce qui auroit eu de fâcheuſes ſuites pour Claudius ſans la générosité de Gracchus [*F*]. Six ans après, ſavoir en

(*f*) T. Livius L. XL. ch. 15 *Et Sigonius ad ann. 572. ad ann 573.*

(*a*) Tite-Live *ibi ſupra* Aurel. Victor *de Vir. Illuſt.* c. 52. s'eſt trompé en diſant que ce furent les Gaules.

(*d*) Tite-Live. *loc. cit.*

(*e*) Le même. ch. 49. Il dit qu'il n'en reſta trois Villes ſe ſoumettent.

(*f*) Florus *Epit.* L. II. c. 17. parle de 150 Et Strabon *Geogr.* Lib. III. p. 158. Edit. de 1587 in-fol. ſe moque de Polybe, qui en mettoit trois-cens; il y a ſans doute un peu beaucoup d'exagération.

(*g*) T. Livius in *Epitom* L. XLI.

(*h*) Idem L. XLI. c. 7.

(*i*) Idem. ibid. c. 8.

(*k*) T. Livius Lib. XLI. c. 9.

(*l*) Idem ibid. c. 17.

(*m*) Florus *Epitom.* L. II. c. 2.

(*n*) T. Livius *loc. cit.* (*o*) Idem ibid.

Q. NULLO. EXEMPLO. IROGAVIT. PRÆDES. Q. OB. EAM. REM. HABE. COGAT. AUT. SI. NON. IN. VINCULA. DUCI. JUBEAT. UT. EUM. A. COLLEGÆ. VI. PROHIBERAMUS. ET. QUOD. CONTRA. COLLEGA. POSTULAVIT. RE. SUA. INTERCEDAMUS. QUO. MINUS. SUAPTE. POTESTATE. UTI. LICEAT. D. E. N. NOSTRUM. SENTENTIA. OMNIUM. DATA. EST. UI. L. CORNELIUS. SCIPIO. ASIATICUS. COLLEGÆ. ARBITRATU. PRÆDES. DABIT. COLLEGÆ. RE. EUM. IN. VINCULA. DUCAT. INTERCEDIMUS. SI. EJUS. ARBITRATU. PRÆDES. NON. DABIT. QUO. MINUS. COLLEGA. SUA. POTESTATE. UTATUR. NON. INTERCEDEMUS. L. Scipion n'ayant point obéi en donnant les cautions qu'on lui demandoit, Augurinus commanda qu'on le ſaiſît, & qu'on l'emmenât en priſon: alors Tiberius Semp. Gracchus, ne pouvant ſupporter une pareille indignité, s'oppoſa formellement à ſes Collégues; il fit ſerment d'abord qu'il étoit encore ennemi de Scipion (16); & prononça enſuite un Decret par lequel il déclaroit que „ L. Scipion l'Aſiatique ayant triomphé, & fait jettes dans „ les Priſons les Généraux & les Chefs des Ennemis après „ les avoir vûs attachés à ſon Char, il étoit indigne de „ la Majeſté du Peuple Romain que ce Général fût mené „ dans la même priſon; par cette reiſon, dit-il, je prends „ la défenſe de L. Scipion contre la Violence de mon Collégue": *Cum L. Cornelius Scipio Aſiaticus, triumphans boſtium Duces in carcerem conjeciſſet, alienum videtur eſſe dignitate Reipublicæ, in eum locum Imperatorem Populi Romani duci, in quem locum ab eo conjecti ſunt duces Hoſtium. Ita Q. L. Cornelium Scipionem a Collega vi prohibeo* (17). Ce ſont-là de ces grands traits qui caractériſent une ame noble & qui en font connoître toute la magnanimité; outre la ſatisfaction intérieure, & les éloges de tout le Peuple, Gracchus obtint une belle récompenſe de ſa modération, comme on le verra dans la Remarque ſuivante.

(16) Idem ibid *Vide & Tit. Livium.* L. XXXVIII. c. 57. Val. Max. L. IV. c. 1. N. 2. *Confer & Aurel. Victor. De Vir. Illuſt.* c. 52.

(17) Aul. Gell. Lib. VII. c. 19. Val Maxim. L. IV. c. 1. n. 2.

[*D*] *Cette alliance contribua à le réconcilier avec Scipion l'Africain dont il épouſa la ſeconde fille nommée Cornelie.*] Le même jour (18) il y avoit un grand Feſtin du Sénat au Capitole, à l'occaſion d'un ſacrifice ſolemnel; le hazard voulut que Scipion & Gracchus ſe trouvérent à la même table l'un auprès de l'autre; & bien-tôt ils devinrent amis par la médiation du Sénat, & Scipion non content de la réconciliation promit ſa fille Cornélie en mariage à Gracchus. *Non contentus enim Scipio auctore ſenatu, in Capitolio Jovis epulo cum Graccho concordiam communicaſſe; filiam quoque ei Corneliam protinus ibi deſpondit* (19). Tite-Live ajoûte à ce récit (20), que Scipion étant retourné chez lui, dit à Emilia ſa femme, qu'il venoit de promettre ſa plus jeune fille: cette Dame lui répondit d'un ton de colére, que *quand même il l'auroit promiſe à Tib. Gracchus, elle auroit dû être conſultée*: Scipion très ſatisfait, qu'elle ne penſât pas moins avantageuſement de Grecchus que lui, avoua que c'étoit à Gracchus qu'il avoit promis ſa fille. *Cum ſe domum recepiſſet, Scipionem Æmilia uxori dixiſſe*: Filiam ſe minorem deſpondiſſe. *Cum illa muliebriter indignabunda nihil de communi filia ſecum conſultatum, adjeciſſet*: non ſi Tib. Gracchо darer, experiem conſilii debuiſſe matrem eſſe: *latum Scipionem tam concordi judicio, ipſi deſponſam reſpondiſſe.* Plutarque prétend qu'il n'épouſa la fille de Scipion qu'après la mort de ce Grand-homme (21); cet Hiſtorien ayant remarqué que Tiberius Gracchus *tiroit plus de luſtre & d'éclat de ſa vertu ſeule que de toutes ſes dignités*, il ajoûte. „ C'eſt cette haute Vertu, qui après la mort du Grand Scipion Vainqueur d'Annibal, „ le rendit digne d'épouſer ſa fille Cornélie, quoiqu'il „ n'eût jamais été ami de ſon Pere, & qu'au contraire il „ lui eût toujours été très-oppoſé". Dans la ſuite Plutarque entrant dans le détail de l'Hiſtoire du fils aîné de notre Grecchus, nommé Tiberius comme lui, rapporte qu'Appius Claudius, qui avoit été déclaré Prince du Sénat, ſe trouvant à un feſtin avec le jeune Tiberius lui adreſſa toujours la parole, & lui offrit Claudia ſa fille en mariage, propoſition que Tiberius accepta avec joye. Claudius de retour chez lui y eut avec ſa femme, le même entretien, rapporté ci-deſſus, de Scipion & de la ſienne. Plutarque ajoûte (22). „ Je n'ignote pas que quelques Au„ teurs appliquent cette hiſtoire à Tiberius, pere des „ Graccques, & à Scipion l'Africain; mais la plupart l'é„ crivent comme je la rapporte ici. Et Polybe lui-même „ écrit qu'après la mort de Scipion l'Africain les parens „ aſſemblés choiſirent ſas tous les autres ce Tiberius, pe„ re des Grecques, pour lui donnes Cornélie que ſon pe„ re avoit laiſſée pour l'établir." Mais quoi qu'en diſe Plutarque, je préférerois le récit de Valére Maxime & d'Aulu Gelle, pour le fond; est pour ce petit entretien du mari & de la femme, il pourroit bien être une broderie. S'il eſt vrai que Cornélie fût promiſe à Tiberius, le jour même que ce Tribun empêcha que L. Scipion ne fût conduit en priſon; il eſt certain qu'elle fut promiſe par ſon pere même, puiſqu'il paroît par le Decret des Tribuns, qu'on trouve dans Aulu-Gelle, & que nous avons rapporté ci-deſſus, que Scipion l'Africain vivoit encore: d'ailleurs il y a beaucoup d'apparence que cet illuſtre Romain ne fut pas inſenſible à un procédé auſſi généreux que l'avoit été celui de Gracchus envers lui & envers ſon frere.

(18) Idem ibid. *Vide & Tit. Livium.* L. XXXVIII. c. 57. Val. Max. L. IV. c. 1. N. 2. *Confer & Aurel. Victor. De Vir. Illuſt.* c. 52.

(19) Tit. Liv. Lib. XXXVIII. c. 57.

(20) Valer. Maxim L. IV. c. 2. n. 3. *Voy. auſſi* A. Gellius. *Noct. Att.* L. XII. c. 8.

(21) Lib. XXXVIII. c. 57.

(22) *Vies des Hommes Illuſt.* T. VII. p. 105. dans la Vie de T. & C. Gracchus, de la Trad. de Dacier. Amſt. 1735.

[*E*] *On lui décerna les honneurs du Triomphe.*] L'endroit où Tite-Live parloit de ce Triomphe eſt perdu, mais le même Hiſtorien nous apprend ailleurs (23), que Tiberius Gracchus ſuſpendit dans un des Temples de Rome une Table, avec une inſcription, qui portoit, qu'il étoit rentré triomphant dans Rome, après avoir ſoumis la Sardaigne, fait périr ou pris priſonniers plus de quatre-vingt-mille ennemis, rétabli les Tributs dans cette Ile, & ramené heureuſement ſon armée chargée de butin. *Eodem anno tabula in eodem Mauris Matuta cum indice hoc poſita eſt*: „ Tib. „ Sempronii Gracchi conſulis impetio auſpicioque, legio „ exercituſque P. R. Sardiniam ſubegit. In ea provincia „ boſtium cæſa aut capta ſupra LXXX millia. Rep. fell„ ciſſime gelta atque liberetis veſtigalibus reſtitutis, exer„ citum ſalvum atque incolumem pleniſſimum præda do„ mum reportavit: iterum triumphans in urbem Romam „ rediit: cujus rei ergo hanc tabulam donum Jovi dedit." Aurelius Victor dit auſſi, qu'il mena avec lui un ſi grand nombre de captifs, que la vente en dura très-longtems, & qu'elle donna occaſion à un proverbe. *Conſul Hiſpaniam, altera Conſulatu Sardiniam: tantumque Captivorum adduxit ut longa venditione res in proverbium veniret*, Sardi venales (24). Il faut cependant remarquer ſur ce paſſage, que l'Hiſtorien fait deux fautes groſſiéres; l'une en diſant que Gracchus ſoumit l'Eſpagne à ſon premier Conſulat, au-lieu qu'il n'étoit alors que Préteur; l'autre faute eſt, qu'il place le triomphe ſur la Sardaigne ſous le ſecond Conſulat de Gracchus, au lieu qu'il faut le mettre ſous le premier: il alla à la vérité, dans cette Ile, la ſeconde fois qu'il fut Conſul, mais cette Expédition fut moins importante que la premiére, du moins eſt-on moins inſtruit de ce qui s'y paſſa (25).

(23) Lib. XLI. c. 28.

(24) Aurel. Victor *de Vir. Ill.* c. 52.

[*F*] *Ils exercérent la Cenſure avec beaucoup de ſévérité, ce qui auroit eu de fâcheuſes ſuites pour Claudius ſans la générosité de Gracchus.*] Valére Maxime (26) dit en général, que la ſévérité des deux Cenſeurs avoit aigri preſque tous les eſprits contre eux, & que d'ailleurs le Tribun P. Rutilius étoit animé d'un reſſentiment particulier contre eux. Mais Tite-Live & d'autres nous apprennent des particularités curieuſes de cette Cenſure. Le premier rapporte (27) que les Conſuls de cette année ne pouvoient parvenir à entôler des Soldats, dont le choix étoit plus difficile à cauſe de la Guerre de Macédoine; s'en étant plaints au Sénat, & y ayant eu des conteſtations ſur ce ſujet avec deux Tribuns du Peuple, les Préteurs furent chargés de l'enrôlement, & les Cenſeurs firent un Decret ſévére contre les jeunes gens qui cherchéroient à ſe ſouſtraire au ſervice. Ils en firent un autre pour ordonner à ceux de l'Armée de Macédoine, qui s'étoient abſentés, de ſe tanger inceſſamment ſous leurs Enſeignes. Ils chaſſétent ſept Sénateurs du

(25) *Vide.* Sigonium *ad Faſt. Cor.* ann 575.

(26) L. VI. c. 5. n. 5.

(27) Lib. XLIII. c. 14.

en 590, il fut Conſul pour la ſeconde fois (*p*). Il nomma lui-même ſes Succeſſeurs, étant auſſi Grand Augure; ces nouveaux Conſuls étoient Scipion ſurnommé Naſica, & Caius Marcius Figulus; mais Gracchus s'étant apperçu qu'il avoit manqué à quelque cérémonie dans leur création, il en inſtruiſit le Senat, qui en écrivit ſur le champ aux Conſuls, & ceux-ci quittant auſſi-tôt leurs Provinces, revinrent à Rome & abdiquérent le Conſulat [*G*]. Je ne trouve nulle part le tems précis de ſa mort; mais une foule d'Auteurs s'accorde à raconter que peu de tems avant ſa mort il trouva dans ſon lit deux Serpens, que les Devins conſultés ſur ce prodige ne lui permirent ni de les tuer tous deux, ni de les laiſſer échapper tous deux, & déclarerent que la mort du mâle hâteroit la mort de Gracchus, & que celle de la femelle avanceroit la mort de Cornélie (*q*). Gracchus, qui aimoit éperdument ſa femme, jugea qu'il convenoit que ce fût lui qui mourût le premier, étant déja âgé, & Cornélie étant encore jeune (*r*): il fit donc tuer le mâle en ſa preſence (*s*) & laiſſa aller la femelle; il mourut peu de jours après (*t*). Si l'on fait attention aux différens traits que nous en avons rapportés, l'on reconnoîtra ſans peine, que Tiberius Sempronius Gracchus merite d'être mis au nombre des plus grands hommes de Rome: Général habile & heureux, Tribun du Peuple ſage & moderé, ennemi généreux & magnanime, Cenſeur intégre & inébranlable, collégue fidele & équitable, mari tendre, excellent Citoyen; tel fut l'illuſtre Romain, que nous avons tâché de faire connoître dans cet Article.

(*p*) *Vid.* Sigonius *in Faſt.* &c. ad ann. 590. Mr. Rollin place ce ſecond Conſulat ſous l'an 582. *Hiſt. Rom.* T. VII. p. 201.

(*q*) Plutarque *Vie des Hommes Illuſtres*, Tom. VII. p. 103 not. *Vie de T. & C. Gracchus*, Valer. Max. L. IV. c. 6. n. 1. Avel. Victor *de Vir. Ill.*

(*r*) Plutarque & Ciceron *ubi ſupra.*

(*s*) Valer. Maxim. *loco cit.*

(*t*) Plutarq. Ciceron & Val. Max. *loc. cit.*

cap. ex Cicerone *de Divinat.* L. I. c. 18. & II. cap. 29.

(28) Ibid. cap. 15.

(29) Aurel. Victor. *De Vir. ill.* c. 22. Cicero *de Oratore* L. I. c. 9.

† Tite Live Lib. XLV. ch. 15. dit qu'il les réduiſit dans la ſeule Tribu *Eſquilina.*

(30) *Ubi ſupra.*

(31) T. Livius Lib. XLIII. c. 15.

(32) Idem ibid. c. 16 & Valer. Maxim. Lib. VI. c. 3. n. 3.

(33) Tite-Live *ubi ſupra.*

(34) Valer. Maxim. *ubi ſupra.*

(35) *Vie des Hom. Ill.* T. III. p. 211 de la Trad de Mr. Dacier: dans la Vie de *Marcellus.*

du Sénat (28). Ils dégradérent pluſieurs Chevaliers; ils repartirent les Affranchis dans les Tribus de la Ville (29), action que Ciceron loué extrêmement en Gracchus: *quorum pater* (Tib. & Caii Gracchi) *bonus prudens & gravis, haud quaquam eloquens, & ſæpe alias, & maxime Cenſor, fuiſſe Reipublicæ fuit, atque is non accurato quodam orationis copia; ſed mira, atque verbo, libertinus in urbanas Tribus tranſfulit; quod nifi feciſſet, ecempublicam, quam nunc vix tenemus, jamdiu nullam haberemus.* † Aurelius Victor (30) attribuë à cette action, l'affaire qu'on ſuſcita enſuite à Claudius, & dont nous allons parler; mais il paroît par le recit de Tite Live, qu'il ſe trompe, ce qui lui arriva aſſez ſouvent. Ce qui acheva d'irriter les eſprits, ce fut la maniére dont les Cenſeurs s'y prirent pour faire l'adjudication des Fermes publiques; ils défendirent par un Edit à tous ceux qui les avoient priſes ſous la Cenſure précédente, de ſe préſenter ni même de s'aſſocier avec d'autres pour y avoir part ou même d'être Cautions. *Ne quis eorum, qui Q. Fulvio, A. Poſtumio Cenſoribus publica vectigalia aut ultro tributa conduxiſſent, ad haſtam juam accederet, ſectujve aut affinis ejus conductionis eſſet* (31). Depuis longtems les anciens Publicains s'étoient plaints au Sénat, & avoient tâché d'obtenir qu'il modérât la puiſſance exceſſive des Cenſeurs, mais leurs plaintes n'avoient ſervi de rien; enfin ils trouvérent un protecteur en la perſonne du Tribun P. Rutilius, qu'une Injure particuliére avoit irrité contre les Cenſeurs. Un de ſes Affranchis avoit fait élever une murelle ſur un endroit qui appartenoit au Public, les Cenſeurs lui ordonnérent de la faire abbatre (32) Rutilius en fut vivement piqué, il embraſſa avidement l'occaſion que lui offrit l'affaire des Publicains; il y eut grand bruit de part & d'autre; le Tribun accuſa les Cenſeurs da rebellion, & les cita devant l'Aſſemblée du Peuple. Il fut d'abord queſtion de Claudius; de douze Centuries des Chevaliers, huit l'avoient déja condamné, & pluſieurs autres de la premiére Claſſe; qui déclarolent en même tems qu'elles n'en vouloient point à Gracchus, & qu'il n'avoit rien à craindre: mais ce grand homme déclara hautement, que ſi ſon Collégue étoit condamné, il n'attendroit pas que l'on décidât de ce qui le regardoit, mais qu'il ſuivroit Claudius, & ſeroit ſon compagnon d'exil. *Prior Claudius cauſam dixit: & cum* ex XII *Centuriis Equitum* VIII *Cenſorem condemnaſſent, multaque alia prima Claſſis..... ſententiam vertiſſe dicitur Tib. Gracchus, quod cum clamor undique plebis eſſet, periculum Gracho non eſſe, conceptis verbis jaravit; ſi Collega damnatus eſſet, non expectato de ſe judicio, comitem exilii ejus futurum* (33). Valére Maxime ajoûte que Gracchus déclara, que ſon Collégue & lui ayant agi de concert, ils devoient ſubir la même peine, & que l'un n'étoit pas moins coupable que l'autre. *Quo in judicio prima Claſſis permulta Centuriæ Claudium aperte damnabant: De Gracchi abſolutione univerſa conſentire videbantur: qui clara voce jaravit, ſi de Collega ſuo gravius eſſet judicatum, in factis pariter ſe eandem cum illo panam exilii jubiturum* (34).

[*G*] *Abdiquérent le Conſulat.*] Voici de quelle maniére Plutarque (35) raconte le fait: „ Comme ces Conſuls „ étoient déja dans les Provinces, qui leur étoient échuës, „ Sempronius s'étant mis par hazard à lire quelques réglemens qui regardoient les uſages ſacrés, il y apperçut une coutume qu'il avoit ignorée, & que voici: „ *Quand le Magiſtrat aſſis hors de la Ville, dans une mai-*

„ *ſon ou logette de lotage, pour y obſerver le vol des Oiſeaux, vient à être obligé pour quelque cauſe que ce ſoit à* „ *rentrer dans la Ville, avant que d'avoir obſervé les ſignes* „ *ſurs, il ne peut plus ſe ſervir de la premiére loge, qu'il* „ *a louée, & il doit en prendre une autre, d'où il recommencera à obſerver.* C'eſt apparemment cette particularité „ que Semproolus avoit ignorée; s'étant ſervi deux fois „ de la même loge, il avoit nommé ces deux Conſuls, „ & ayant enſuite reconnu ſa faute, il la déclara au Sénat. „ Le Sénat ne mépriſa pas cette négligence comme trop „ petite, il écrivit ſur l'heure aux Conſuls, & les Conſuls quittant auſſi-tôt leurs Provinces, revinrent à Rome, & ſa démirent du Conſolat". Valére Maxime (36) rapporte le même fait & Ciceron en deux endroits différens (37), mais il nous apprend en même tems dans le premier qu'il ſe paſſa une autre choſe, qui rendoit l'élection vicieuſe; c'eſt-que le premier de ceux qui mirent ces deux Conſuls ſur les rangs mourut ſubitement, lorſque Gracchus les nomma, ce qui ne l'empêcha pas de paſſer outre; mais s'étant apperçu enſuite que cette circonſtance avoit fait impreſſion ſur le Peuple, il en fit rapport au Sénat; qui monda ſur le champ les Devins, qui décidérent que Gracchus n'avoit pas procédé légitimement: cette réponſa la mit au colére; il témoigna aux Devins ſon indignation, de ce qu'ils prétendoient que lui qui étoit Conſul & Augure n'avoit pas procedé ſelon l'ordre dans l'élection, & il les chaſſa honteuſement: mais s'étant enſuite apperçu de ce que rapportent Plutarque & Valére Maxime, il le fit ſavoir au Sénat, & le reſte ſe paſſa, comme nous l'avons dit. Voici le paſſage de Ciceron: *Atqui & noſtrorum augurum & Etruſcorum & haruſpicum diſciplinam P. Scipione, C. Figulo Conſulibus res ipſa probavit quas cum Tib. Gracchus Conſul iterum renunciaret, primus rogatorum, ut eos retulit, ibidem eſt repente mortuus. Gracchus cum comitia nihilominus peregiſſet, renuncie illum populo in religionem vemiſſe jentiret, ad Senatum retulit. Senatus quos ad ſolores, referendum cenſuit. Haruſpices introducti reſponderunt, non fuiſſe juſtum Comitiorum rogatorem. Tum Gracchus, ut è patre audiebam, incenſus ira, itane vero? ego non juſtus qui & Conſul rogavi, & augur, & auſpicato? an vos Tuſci ac barbari, auſpicionum populi Romani jus tenetis, & interpretes Comitiorum eſſe poteſtis? itaque tum illos exire juſſit. Poſt autem ex provincia literas ad collegium miſit, ſe, cum legeret libros, recordatum eſſe vitio ſibi tabernaculum captum fuiſſe in hortis Scipionis, quod, cum pomerium poſtea intraſſet, habendi ſenatus cauſa, in redeundo cum idem pomerium tranſiret, auſpicari eſſet oblitus, itaque vitia creator Conſules eſſe.* On voit par cet exemple juſqu'à quel point les Romains reſpectoient la Religion. „ Ils ſe trompoient dans l'objet, *dit le judicieux Mr. Rollin* (38), mais ils reſſonnoient juſte dans le fond. Per„ ſuadés par le ſeul bonſens, ou plutôt par un raſte de „ Religion naturelle, qui n'a pu s'effacer entiérement du „ cœur des hommes, que la Divinité diſpoſe de tout dans „ le gouvernement de l'Univers . . . . Il étoit convenable qu'ils imploraſſent la Puiſſance Céleſte . . . . . & „ que par des Conſultations religieuſes, ils tâchaſſent „ d'en découvrir les arrangemens & les volontés, pour „ en mériter la protection. Heureux ſi avec de telles diſpoſitions ils avoient connu le vrai Dieu!" Valére Maxime rapporte ce fait parmi les exemples de piété & de reſpect pour la Religion.

(36) Lib. I. c. 1. n. 3.

(37) *De Nat. Deor.* L. II c. 4. & *de Divinat.* Lib. I. cap. 17.

(38) Preface de l'Hiſtoire Romaine p. 9. to. *Edit de Hollande.*

☞ GRACCHUS (Tiberius) Fils aîné de celui dont nous venons de parler, perdit ſon pere fort jeune, & fut redevable d'une excellente éducation aux ſoins de Cornélie ſa mere [*A*]; elle lui

[*A*] *Il fut redevable d'une excellente éducation aux ſoins de Cornélie ſa mere.*] Tous les Auteurs s'accordent à nous faire de cette Dame un portrait, dont il eſt rare de trouver des Originaux. Plutarque nous apprend (1), qu'après la mort de ſon mari, qui la laiſſa veuve avec douze enfans, elle ſa chargea elle-même de la conduite de ſa maiſon „ & ſe montra, *dit-il*, ſi ſage, ſi bonne & ſi tendre „ pour ſes enfans, & ſi pleine de magnanimité & de cou„ rage, qu'il parut que Gracchus n'avoit pas pris le mau„ vais parti de choiſir de mourir plutôt, que de laiſſer „ mourir une telle femme. Le Roi Ptolomée voulut lui „ faire part de ſon diadême, & envoya la demander en „ mariage, mais elle le refuſa. Dans ſon veuvage elle „ perdit preſque tous ſes enfans; il ne lui reſta qu'une „ ſeule fille, qu'elle maria au jeune Scipion, & deux fils, „ Tiberius & Caius, qu'elle éleva avec tant de ſoin, que, „ quoiqu'ils fuſſent généralement reconnus pour être nés „ avec le plus heureux naturel, & les meilleures diſpoſitions du monde, ils paroiſſoient avoir été encore mieux „ élevés à la vertu, & avoir reçu plus de ſecours de l'é„ ducation, que de la nature." Ciceron (2) ne fait pas moins d'honneur à Cornélie. *Fuit Gracchus*, dit-il, *diligentia Cornelie matris a pueris doctus, & Græcis literis eruditus.* Quintilien aſſure qu'on diſoit qu'elle n'avoit pas peu

(1) Vie de T. & C. Gracchus, dans les *Vies des Hom. Ill.* T. VII. p. 107. de la Trad. de Dacier.

(2) *In Brut.* n. 27.

lui donna de bonne heure les meilleurs maîtres pour l'inſtruire des Lettres Grecques, & entre autres Diophane de Mitylene, un des plus éloquens Orateurs de ſon tems (a); il fut auſſi auditeur de M. Æmilius Lepidus, ſurnommé Porcina, le premier Orateur Latin, dit Ciceron (b), qui ait ſu prendre le ſtile doux & coulant des Grecs. Le jeune Tiberius joignoit aux avantages d'une illuſtre naiſſance & d'une belle éducation, tout ce qui peut diſtinguer un homme; il avoit l'air noble, une phyſionomie prévenante, & toutes les graces de la nature, qui ſervent comme de recommandation au mérite. Il étoit ſage, modeſte, ſobre, deſintéreſſé (c): ſon eſprit étoit d'ailleurs orné des plus rares connoiſſances; & a l'age de trente ans il paſſoit pour le premier Orateur de ſon ſiécle; en un mot il avoit tout ce qui forme les grands Hommes [B]. Au ſortir de l'enfance il ſe rendit ſi célébre & ſi re-

(a) Cicero in Brutο num. 27.

(b) Ibid. num. 25.

(c) Velleius Paterc. l. II. c. 2.

pen contribué à former ſes fils à l'éloquence. *Verum nec de patribus tantum loquor. Num Gracchorum eloquentiæ multum contulisse accepimus Corneliam matrem, cujus doctissimus sermo in posteros quoque ad epistolas tradutus* (3). Valéra Maxime rapporte qu'une Dame de Campanie, qui étoit logée chez Cornélie, lui ayant montré ſes bijoux & ſes ornemens, celle-ci fit durer la converſation ſur ce ſujet juſqu'au retour de ſes enfans de l'école, & alors alla dire à l'Etrangére, en les lui montrant; *voilà mes bijoux.* Cornelia *Gracchorum mater, cum Campana matrona apud illam hospita, ornamenta sua illo seculo pulcherrima ostenderet, tractu cum sermone quoque e scholis redirent liberi, & hæc, inquit, ornamenta mea sunt* (4). En faiſant honneur aux vertus de Cornélie, il ne faut pourtant pas diſſimuler ſes défauts, on l'a taxée d'avarice & d'ambition. Valére Maxime rapporte un exemple de ſon avarice, en ce qu'elle refuſa de rendre à Q. Pompeius des terres qu'il lui avoit confiées; refus d'autant plus indigne, que Pompeius ſe trouvoit dans le beſoin, par une affaire qui n'avoit pas tourné à ſon avantage; il fut obligé d'implorer contre Cornélie le ſecours même de Cæcilius Rufus ſon ennemi, qui fut aſſez généreux pour rendre ſervice à un homme qu'il haïſſoit. *Cæli vero Rufi ut vita inquinata, ita misericordia quam Q. Pompejo præstitit, probanda: cui a se publica quæstione prostrato, cum mater Cornelia fidei commissa prædia non redderet, atque iste auctoritatem suam litteris implorantes, pertinacissime obtenti adjuti. Rectissime & ejus epistolam vadonio ultimæ necessitatis indicem, quâ impium Cornelia avaritiam subverrit* (5). On l'a auſſi accuſée d'embrion, & d'avoir porté Tiberius aux violences entrepriſes qui cauſérent tant de déſordres (6). Juvenal ſemble avoir eu deſſein de la taxer d'un air de hauteur & de fierté, comme auſſi d'avoir aimé à faire valoir la gloire de ſes Ancêtres:

(3) Quintilian. l. I. c. 1. c. 4.

(4) Valer. Maxim l. IV. c. 4. n. 1.

(5) Idem ibidem c. 2. n. 7.

(6) Voy. Rem. [D].

Malo Vennſinam, quam te, Cornelia mater
Gracchorum, ſi cum magnis virtutibus affers
Grande ſupercilium, & numeras in dote triumphos *.

* Lib. I. Sat. 6.

„ J'aimerois mieux pour Epouſa une ſimple Citoyenne
„ de Venouſe, que Cornélie mere des Gracques, ſi celle-
„ ci avec ſes rares vertus, apportoit un front ſourcil-
„ leux, & ſi elle prétendoit compter les Triomphes de
„ ſon Pere, dans ſa dot." Voici comment le Juvenal moderne † a imité cet endroit:

† Boileau Sat. X. vers 471-472.

Si quelque Objet pareil chez moi, deçà les Monts,
Pour m'épouſer entroit avec tous ces grands noms,
Le fourcil rebouſſé d'orgueilleuſes chimères,
Je lui dirois bientôt: Je connois tous vos Peres:
Je ſai qu'ils ont brillé dans ce fameux combat,
Ou ſous l'un des Valois Enguien ſauva l'Etat.
D'Elozier n'en convient pas: mais quoi qu'il en puiſſe être,
Je ne ſuis point ſi fot, que d'épouſer mon maître.

[B] *En un mot il avoit tous ce qui forme les grands hommes.*] Pour que la Lecteur puiſſe juger plus ſainement du caractére de Tiberius Gracchus, je rapporterai les portraits qu'en ont fait les Anciens & les Modernes. Je commencerai par ces derniers, parce que les témoignages des Anciens ſervent de preuves aux traits par leſquels les Modernes le caractériſent. Voici le portrait qu'a fait de notre Gracchus, Mr. de St. Evremond (7). „ C'étoit, dit-
„ il, un homme fort conſidérable par ſa naiſſance, par les
„ avantages du corps, & par les qualités de l'eſprit; d'un
„ génie oppoſé à celui du grand Scipion, dont Cornelia
„ ſa mere étoit ſortie, plus ambitieux du pouvoir, qu'a-
„ nimé du deſir de la gloire, ſi ce n'étoit de celle de l'é-
„ loquence, néceſſaire à Rome pour ſa donner du crédit.
„ Il avoit l'ame grande & haute, plus propre toutefois
„ à embraſſer des choſes nouvelles, & à rappeller les
„ vieilles, qu'à ſuivre ſolidement les établies. Son inté-
„ grité ne pouvoit ſouffrir aucun intérêt d'argent pour lui-
„ même: il eſt vrai qu'il ne procuroit guére celui des
„ autres, ſans y mêler la conſidération de quelque deſ-
„ ſein. Avec cela, l'amour du bien lui étoit aſſez natu-
„ rel, la haine du mal encore davantage. Il avoit de la
„ compaſſion pour les opprimés, plus d'animoſité contre
„ les oppreſſeurs: enſorte que la paſſion prévalant ſur la
„ vertu, il haïſſoit inſenſiblement les perſonnes plus que les
„ crimes. Pluſieurs grandes qualités le faiſoient admirer
„ chez les Romains: il n'en avoit pas une dans la juſteſſe où
„ elle devoit être. Ses engagemens le portoient plus loin
„ qu'il n'avoit penſé; ſa fermeté ſe tournoit en quelque
„ choſe d'opiniâtre; & des vertus qui pouvoient être uti-
„ les à la République, devenoient autant de talens avan-
„ tageux pour les factions." Mr. l'Abbé de St. Réal peint Tib. Gracchus de la maniére ſuivante (8). " Avec tous les
„ avantages d'une belle taille, de la bonne mine, de

(7) Œuvr. Mêl. T. II. p. 22 22. Edit. de 1739.

(8) Hiſt. de la Conjuration des Gracques dans ſes Œuvr. T. I. p. 97-98. Edit. d'Amſt. 1740.

„ beaucoup d'agrémens dans la viſage, & ceux d'un eſ-
„ prit fin & pénétrent, il avoit une maniére inſinuante,
„ un air perſuaſif, & la génie du monde le plus fleuri &
„ le plus cultivé. Il joignoit à toutes ces qualités un cœur
„ ferme & grand, une droiture & une intégrité inaltéra-
„ ble, un amour pour la juſtice qui ſoutenoit l'innocent,
„ & puniſſoit le crime, ſans perdre tout-à-fait & ſans dé-
„ truire la coupable: il ajoûtoit à cela une ſobriété, une
„ vertu pure, des mœurs ſévéres pour lui ſeul, ſans vou-
„ loir faire participer les autres à cette auſtérité. Il ſou-
„ tenoit toutes ces qualités par un mérite acquis à la
„ Guerre, où il avoit marqué en diverſes occaſions d'é-
„ clat, qu'il n'étoit par moins propre à commander qu'à
„ obéir; & que ſelon l'état où il ſe trouvoit, & les be-
„ ſoins de la République, il obéiſſoit avec la même plai-
„ ſir que les autres commandoient. Libéral juſqu'à la pro-
„ fuſion, & donnant tout ſans réſerva: pitoyable pour
„ les malheureux, qui étoient tous aſſurés de trouver
„ chez lui une protection infaillible: enfin on a dit de lui,
„ qu'il étoit doué de toutes les Vertus, que le naturel,
„ l'éducation, le ſoin, & l'expérience peuvent donner à
„ un Homme ſur la Terre. Mais comme rien n'eſt par-
„ fait ici bas, on ne doit pas diſſimuler qu'il étoit d'ail-
„ leurs obſtiné dans ſes réſolutions, juſqu'à la derniére
„ opiniâtreté, fier & hautain quand il trouvoit de la ré-
„ ſiſtance, conſervant naturellement ſa vengeance contre
„ ceux qui lui avoient voulu nuire, & ſi fort partiſilité
„ pour la Peuple contre la Sénat, qu'il hazardoit tout
„ pour la ſervir; moins peut-être par rapport à cette Juſ-
„ tice, qu'il aimoit tant en effet, que ſédult par une Am-
„ bition déméſurée, dont tous ſes annemis l'ont accuſé,
„ & qui étoit ſans conteſtation ſon véritable Vice." Tel étoit Tiberius Gracchus ſelon nos deux Modernes; raſſemblons les traits, par leſquels les Anciens l'ont caractériſé, & l'on verra qu'en général, Mr. de St. Evremond & Mr. l'Abbé da St. Réal l'ont aſſez bien repréſenté. Velleius Paterculus dit qu'il étoit pur dans ſes mœurs, intégre dans ſes vuës, & qu'il avoit le plus beau génie du monde, en un mot qu'il avoit toutes les vertus que la Nature & l'éducation peuvent donner à un Homme. *Vir alioqui vita innocentissimus, ingenio florentissimus, propositi sanctissimus, tantis denique adornatus virtutibus, quantas perfecta & natura & industria mortalis conditio recipit* (9). Florus l'appella le premier homme du côté de ſa naiſſance, de ſa perſonne, & de ſon éloquence; *genere, formâ, eloquentiâ, facile princeps* (10). Plutarque nous apprend (11), qu'il *étoit doux, modéré, & poli*, qu'il *parloit d'une maniére fage & polie en public*, que *ſa diction étoit pure, & extrémement travaillée*, qu'il *avoit le ton de la voix touchant & propre à émouvoir*; qu'il *étoit ſimple, & frugal*; il lui attribuë d'ailleurs en commun avec ſon frere la valeur, la juſtice, l'application & l'exactitude à bien remplir ſes devoirs dans les fonctions de ſes charges, & la tempérance. Ciceron loüe en divers endroits l'éloquence des deux Gracques, mais en même tems il témoigne ne pas approuver l'uſage qu'ils en ont fait dans le gouvernement. *Utinam*, dit il (12), *in Tib. Gracche, Caioque Carbone, talis mens ad rempublicam bene gerendam fuisset, quale ingenium ad bene dicendum fuit! profecto nemo his viris gloria præstitisset.* Dans un autre endroit, il oppoſe leur conduite à celle de leur pere, & il va juſqu'à dire qu'il ont fait ſervir leur éloquence à la ruine da la Républiqua, c'eſt où il parle du tort que l'éloquence a fait à l'Etat (13): *Sed ut reliqua prætermittam, omnium mihi videor, exceptis, Crasso, vobis duabus, eloquentissimos audisse Tib. & C. Sempronios, quorum pater bonus prudens & gravis . . . . saluti reipublicæ fuit . . . . . At vero ejus filii diserti, & omnibus vel naturæ, vel doctrinæ præsidiis ad dicendum parati, cum civitatem vel paterno consilio, vel avitis armis florentissimam accepissent, ista præclara gubernatrice, ut ais, eloquentia rempublicam dissipaverunt.* Il paroît cependant que Ciceron ne déſapprouvoit pas tout ce qu'avoient fait les Gracques: il eſt vrai qu'on pourroit le ſoupçonner d'un peu de diſſimulation, dans la Harangue où il en parla; il s'addreſſoit au Peuple, & il s'agiſſoit de cette même Loi *Agraire*, la grande cauſe des troubles à Rome, non ſeulement du tems des Gracques, mais dans tous les tems. Ciceron appella les deux freres, des hommes illuſtres, d'un grand génie, zélés pour la Peuple; & il ajoûta, qu'il n'eſt nullement du nombre de ceux qui croyent qu'il ſoit défendu de louer les Gracques, aux conſeils, à la ſageſſe, & aux Loix deſquels, la République étoit à divers égards redevable: *Venit mihi in mentem*, dit-il (14), *duos clarissimos, ingeniosissimos, amantissimos Plebis Romanæ viros, Tib. & C. Gracchos, plebem in agris publicis constituisse, qui agri a privatis antea possidebantur. Non sum autem ego is Consul, qui, ut plerique, nefas esse arbitrer, Gracchos laudare: quorum consiliis, sapientiæ, legibus, multas esse video reipublicæ partes constitu-*

(9) Vell. Paterc. l. II. c. 2.

(10) Florus Epit. l. II. cap. 14.

(11) *Vie de T. & C. Gracchus*, loc. cit p. 107. 108. rep.

(12) Ciceron in Brutο n. 27 où il s'agit de Tib Gracchus & de C. Carbon.

(13) *De Oratore* l. I. cap. 9.

(14) Ciceron *de Lege Agrar. contra Rullum.* Orat. ad Populum. n. 5.

recommandable, qu'on le jugea digne d'être associé au Collége des Augures, & Appius Claudius, un des plus graves & des plus illustres Sénateurs de son tems, conçut tant d'estime pour lui, qu'il lui donna Claudia sa fille en mariage (*d*). Gracchus suivit en Afrique le jeune Scipion, qui avoit épousé sa sœur. Il s'y distingua par sa valeur, par son obéissance, & par son attachement à la discipline; & il gagna à un tel point l'affection des Troupes, que quand il partit il fut universellement regretté (*e*). Il fut ensuite élu Questeur, & le sort lui échut d'aller contre les Numantins avec le Consul Caius Mancinus; ce Général fut très-malheureux, il se vit réduit à faire un Traité honteux, qui fut conclu par l'entremise de Tib. Gracchus; le Traité fut desavoué à Rome, mais le Peuple en fit retomber toute la faute sur le Consul & sauva le Questeur [*C*]. Peu de tems après il devint Tribun du Peuple, & se servit de l'autorité que lui donnoit cette charge pour se venger de l'affront qu'on lui avoit fait en desapprouvant le Traité conclu avec les Numantins (*f*), quoique d'autres attribuent à d'autres motifs le dessein qu'il forma de remettre les Loix Agraires en vigueur [*D*]. Il prit toutes les mesures que la prudence put lui suggerer pour réussir dans son projet, & il employa d'abord toutes les voyes les plus douces [*E*], mais inutilement; les Riches qui perdoient au rétablissement de la Loi,

(*d*) Plutarque *Vie de T. & C. Gracchus* dans les *Vies des Hom. Ill.* Tom. VII. p. 111. de la Trad. de Dacier. Edit. de 1719.

(*e*) Idem p. 112.

(*f*) Cicero *in Brutis* n. 27.

tus. Valére Maxime taxe nettement Tiberius Gracchus d'ambition, en disant qu'il fut déclaré ennemi de l'Etat, parce qu'il avoit préféré les intérêts de sa grandeur au salut de la République. *Inimicus patriæ fuisse Tib. Gracchus æstimatus est; nec immerito, quia potentiam suam saluti ejus præstulerat* (15).

(15) Valer. Maxim. L. V. c. 3. n. 2.

[*C*] *Le Peuple en fit retomber toute la faute sur le Consul & sauva le Questeur.*] Pour mettre le Lecteur au fait de cette affaire il faut reprendre les choses de plus haut. La Ville de Numance étoit célébre en Espagne par ses Richesses & par sa Puissance, & sur-tout par la valeur de ses Concitoyens (16), qui sans avoir jamais armé plus de dix mille hommes de leur jeunesse, firent échouër les plus illustres Généraux de Rome (17). Ce fut sur la fin de l'an de Rome 612 que commença la Guerre de Numance; le Consul L. Metellus, qui commandoit dans ces quartiers là, remit l'armée à Q. Pompeius son Successeur; ce Général fut malheureux, & les Numantins, qui souhaittoient de terminer la guerre, aimérent mieux conclure un Traité que de profiter de tous leurs avantages; celui qu'ils firent avec Pompeius fut trouvé si honteux à Rome, qu'on le déclara nul, & qu'on résolut de continuer la guerre (18). M. Popillius ne la fit pas avec plus de succés, que Pompeius son prédecesseur (19). Caius Mancinus qui lui succéda fut plus malheureux encore; après avoir été défait en plusieurs batailles, il se vit réduit à abandonner son camp pendant la nuit: les Numantins, avertis de sa retraite, le poursuivirent vivement; après avoir pillé son Camp & tout le bagage de son Armée, ils le poussérent en desordre, d'où il ne pouvoit plus sortir, & ce Général fut obligé de leur envoyer un Héraut pour traiter de quelque Accommodement. Les Numantins, qui ne demandoient pas mieux que de finir honorablement la Guerre, mais que l'expérience du passé rendoit en même tems défians, répondirent qu'ils n'entreroient en Traité qu'avec le Questeur Tiberius Gracchus, parce qu'ils se souvenoient que son Pere dans son expédition d'Espagne, leur avoit donné la paix, & l'avoit fait ratifier à Rome. Tiberius Gracchus alla donc pour traiter de Paix avec eux, & il fit même ajoûter des Conditions plus favorables à celles qu'on lui accordoit d'abord: il conclut un Traité par lequel il sauva visiblement vingt mille Citoyens Romains, outre les Esclaves & ceux qui suivoient l'Armée; mais toutes les Richesses, qui étoient dans le Camp, demeurérent aux Numantins: ils estimoient cependant Tiberius à un tel point, qu'ils lui rendirent ses Régitres, qui avoient été pris, & qu'ils lui firent les traitemens les plus gracieux. Cette Paix, quelque nécessaire qu'elle eût paru au Questeur & à toute l'Armée, fut trouvée si honteuse à Rome, qu'elle y fut hautement condamnée; mais le Peuple qui aimoit Gracchus le sauva, & se contenta de condamner le Consul, qu'on envoya pieds & poings liés avec toute sorte d'ignominie aux Numantins, en rompant le Traité; le Questeur eut beau faire tous ses efforts pour le sauver il ne pût jamais y réüssir (20). „ Sans prendre garde qu'on avoit dû „ sauver la vie à vingt mille Citoyens, *du fort bien l'Abbé de St. Real* (21), à quelque prix que ce fût, les Peres Conscripts, éloignés des périls & de la disette, jugérent *fort à leur aise*, qu'il valoit mieux les laisser tous „ mourir de faim, que de recevoir une Loi si odieuse." On sera moins surpris de cette conduite, si l'on fait attention à l'état où les choses se trouvoient à Rome; le tableau qu'en trace Mr. de St. Evremond est très-fidéle: le voici (22): „ Les Esprits se corrompoient dans Rome aux „ affaires qui regardoient les Citoyens. L'intégrité devenoit plus rare tous les jours. On ne connoissoit presque plus de justice. L'envie de s'enrichir étoit la Maîtresse passion, & les personnes considérables mettoient „ leur industrie à s'approprier ce qui ne leur appartenoit pas. Mais on voyoit encore de la dignité en ce „ qui regardoit les Etrangers, & les plus corrompus au-dedans se montroient jaloux de la gloire du nom Romain au-dehors. Rien n'étoit plus injuste que les jugemens des Sénateurs: rien de si fale que leur avarice. „ Cependant le Sénat s'attachoit avec scrupule à la conservation de la dignité, & jamais on n'apporta plus de „ soin pour empêcher que la majesté du Peuple Romain „ ne fût violée. Ce Sénat, d'ailleurs si intéressé & si corrompu avec ses Citoyens, opinoit avec la même hauteur qu'auroit pu avoir Scipion, où il s'agissoit des „ ennemis." Le malheureux Mancinus en fut la victime, comme nous l'avons dit: mais il y a beaucoup d'apparence, que le Sénat comptoit de envelopper Gracchus dans sa condamnation, parce qu'anciennement, quand on rompoit les Traités faits par les Généraux, on livroit tous les Officiers de l'Armée à la vengeance de ceux avec lesquels ils avoient fait le Traité (23).

(16) Flor. Tit. Livius L. IX c. 10.

(17) Flor. *Epitom.* L. II. cap. 18.

(18) Idem ibidem. Florus *ubi supra.* Vell. Paterc. Lib. II. cap. 1.

(19) Frontin. L. III. *Apud* Sigon. *ad ann.* 617.

(20) Plutarq. *Vie de T. & C. Gracchus.* loc. cit. p. 118-115. Florus & Vell Paterc. *ubi supra.* T. Livius *Epitom.* 52. & 54.

(21) *Conjurat. des Gracques* dans ses *Oeuvres* T. I. pag. 91. 92. Edit. d'Amst. 1740.

(22) Oeuvres T. II. p. 20. 21.

(23) *Voy.* Tit. Livius L. IX c. 10.

[*D*] *D'autres attribuent à d'autres motifs le dessein qu'il forma de remettre les Loix Agraires en vigueur.*] Avant que de parler des motifs qui firent agir Tiberius Gracchus, il faut dire en peu de mots ce que c'étoit que la Loi *Agraire*. C'étoit une ancienne coutume à Rome, que les Terres que l'on acquéroit par de nouvelles Conquêtes, se vendoient en partie pour indemniser l'Etat des frais de la guerre, & les autres étoient distribuées aux pauvres Citoyens, sous une légére redevance (24). L'avarice des Patriciens ne laissa pas subsister longtems cette coutume, ils haussérent tellement les Censes, qu'ils s'emparérent de ces Terres, qui faisoient toute la ressource du petit Peuple. L'an de Rome 267 ou 268, le Consul Sp. Cassius Viscellinus, qui cherchoit à gagner le Peuple pour parvenir à la Royauté, proposa de faire un dénombrement exact des Terres qu'on avoit enlevées aux ennemis, & dont les Patriciens s'étoient emparés, & d'en faire un nouveau partage, (25) c'est la premiére fois que la *Loi Agraire* fut proposée (26). Les Patriciens furent obligés d'y consentir, mais ils en éludérent l'exécution; elle fut reproduite plusieurs fois depuis, mais toujours sans que le Peuple en retirât aucun avantage. Vers l'an 387 ou 388 de Rome, le Tribun C. Licinius Stolon fit passer la Loi appellée *Licinia*, qui portoit qu'aucun Citoyen, sous quelque prétexte que ce fût, ne pourroit posséder à l'avenir plus de cinq cens arpens de terres de conquête, & qu'on distribueroit gratuitement, ou qu'on affermeroit à vil prix le surplus à de pauvres citoyens. La Loi fut exécutée, & pendant un tems les choses allérent bien, mais insensiblement les Riches s'étoient de nouveau mis en possession des Terres, d'abord sous des noms empruntés, & ensuite ouvertement (27). C'étoit-là le desordre auquel Tiberius Gracchus entreprit de remédier, en faisant revivre la Loi *Licinia*. Voyons quels furent les motifs qui le firent agir. Quelques uns ont prétendu, qu'il chercha à se venger de l'affront qu'on lui avoit fait en rompant le Traité qu'il avoit conclu avec les Numantins, c'étoit la pensée de Ciceron: *Sed propter turbulentissimum Tribunatum, ad quem ex invidia Fœderis Numantini bonis iratus accesserat, ab ipsa republica est interfectus* (28). Il s'en explique plus fortement encore dans un autre endroit: *Nam Tib. Graccho invisio Numantini fœderis, cui feriendo Quæstor C. Manciæ Consulis cum esset, interfuerat, & in eo salere improbando Senatus severitas delati & timori fuit: itaque eos illum, fortem & clarum virum, a gravitate patrum dejicisse exegit* (29). Velleius Paterculus attribue son entreprise au même motif: *Tiberius Gracchus . . . . . quo quæstore & auctore id fœdus ictum erat, nunc graviter ferens aliquid a se factum infirmari . . . . . dejecit a bonis* (30). Plutarque nous apprend (31), que plusieurs prétendoient qu'il fut poussé par Diophane le Rhéteur, dont il avoit été disciple, & par Blossius le Philosophe, qui étoit de Cumes, & son intime ami. Cet Historien ajoûte que selon quelques Auteurs, Cornélie sa mere y contribua, qu'elle reprochoit tous les jours à ses deux fils, *que les Romains ne l'appelloient que la belle mere de Scipion, & qu'ils ne l'appelloient pas encore la mere des Gracques.* D'autres prétendent que ce fut un motif de jalousie contre un certain Spurius Posthomius, rival en éloquence de Gracchus, qui engagea celui-ci à tenter quelque chose d'extraordinaire. Son frere Caius, dans un petit Mémoire qu'il a laissé, rapporte, dit Plutarque, que Tiberius allant à Numance, traversa la Toscane, & qu'il fut touché de voir les Campagnes desertes & qui n'étoient plus cultivées que par des Esclaves; ce qui lui fit concevoir le dessein de remédier à un si grand mal. Mais Plutarque prétend, que ce qui l'animna le plus à cette entreprise, ce fut le Peuple, qui par des écriteaux affichés par tout, l'exhortoit tous les jours à faire rendre aux pauvres les terres de la République.

(24) Dion. Halicar. *Antiq. Rom.* L. II. c. 4.

(25) Idem Lib. VIII. cap. 10.

(26) Tit. Livius Lib. II. cap. 41.

(27) Plutarq. *loc. cit.* p. 117.

(28) Cicero *in Brut.* n. 27.

(29) Cicero *Orat. de Haruspic. Responsi.* n. 20.

(30) Vell. Paterc. *Hist. Rom.* L. II. cap. 2.

(31) *Vie de T. & C. Gracchus.* loc. cit. p. 112. 113.

[*E*] *Il employa d'abord toutes les voyes les plus douces.*] Tiberius, avant que de proposer sa Loi consulta les plus grands Hommes de Rome, pour s'appuyer de leur suffrage, le Souverain Pontife Crassus, le célébre Jurisconsulte Mutius Scevola, alors Consul, & Appius Claudius, son beaupére, qui tous approuvérent la Loi (32). Il fit plus, pour agir avec toute la modération possible, & tâcher de ne

(32) Plutarque *ubi supra*, p. 119.

Loi, ne ceſſerent de déclamer contre Tiberius, qu'ils repréſentoient comme un Séditieux, & un Perturbateur du Repos public. Ce Tribun ſoutint hautement les intérêts du Peuple, ſans ſortir jamais de ſon caractère de douceur [F]. Les Grands eurent recours au ſeul moyen qui leur reſtoit, qui étoit de gagner un des Tribuns, parce que par le privilége de ſa Charge il pouvoit arrêter tout ce que ſon Collégue propoſoit; ils s'adreſſerent à Marcus Octavius jeune homme d'un grand mérite, & ami particulier de Gracchus; il refuſa d'abord de s'oppoſer à la Loi, quoiqu'il y fût intéreſſé, mais enfin il ſe laiſſa gagner (g), ou plutôt entraîner aux ſollicitations, & il s'oppoſa à la Loi propoſée par Gracchus: celui-ci fit tous ſes efforts pour engager ſon Collégue & ſon ami à ſe déſiſter de ſon oppoſition, ils diſputérent pendant pluſieurs jours avec beaucoup de douceur & d'honnêteté, Gracchus offrit à Octavius de le dédommager de ce qu'il perdroit en rendant les terres qu'il poſſédoit contre la Loi; le Tribun perſiſtant dans ſon oppoſition, Tiberius employa des moyens violens, il interdit d'abord tous les Magiſtrats & tout exercice de la Juſtice, & fit dépoſer Octavius du Tribunat [G]. La Loi paſſa alors ſans oppoſition, & on nomma trois Commiſſaires pour faire la perquiſition & la diſtribution des Terres, & Tib. Gracchus ſe fit nommer lui-même avec ſon beau-pere Appius Claudius, & ſon frere Caius Gracchus (h). Diverſes circonſtances contribuérent à augmenter la diviſion entre le Sénat & le Tribun; mais celle qui alluma le plus le feu ce fut le Teſtament d'Attale (i) Roi de Pergame, qu'un certain Eudemus apporta à Rome; ce Prince y inſtituoit le Peuple Romain ſon Héritier. Gracchus propoſa une Loi, qui portoit „ que tout l'Argent comptant qui ſeroit trouvé dans les Tréſors de ce Roi, „ ſeroit diſtribué aux pauvres Citoyens, à qui l'on venoit de donner des Terres, pour leur fournir le „ moyen de ſe meubler, & d'avoir les outils néceſſaires au Labourage, & les autres choſes dont ils „ avoient beſoin: *il ajoûta*, que quant aux Villes & aux Provinces, qui compoſoient les Etats d'Attale, le Sénat ne pouvoit y toucher, & que le Peuple ſeul avoit droit d'en ordonner, qu'ainſi il „ lui ſeroit rapport de cette affaire, pour ſavoir ſa volonté". Ce fut là comme le ſignal d'une guerre déclarée, & Gracchus eſſuya les reproches les plus mortifians [H]. Alors il ne garda plus de ménagemens.

(g) Plutarque *ubi ſupra* p. 121. Je ne ſai ſur quelle autorité Mr. l'Abbé de Vertot dit, *qu'il ne fallut ni priéres ni promeſſes pour engager Octavius*. *Hiſt. des Revol. de la Rép. Rom.* T. II. p. 111. Edit. de Holl. in-12.

(h) Plutarque *loc. cit.* p. 127. Tite-Live in Epit. 59. Vell. Paterc. Lib. II. cap. 2. Aurelius.

(i) Il eſt ſurnommé *Philopator* dans Plutarque, & l'Abbé de St. Real, auſſi bien que Mr. de Vertot l'ont ſuivi à cet égard, mais c'eſt une faute, comme Mr. Dacier l'a fort bien remarqué, Attale étoit ſurnommé *Philometor*.

ne faire tort à perſonne, il publia que ceux qui avoient contrevenu à la Loi, ne ſeroient ni punis, ni condamnés à l'Amende; & que les revenus qu'ils avoient tirés des Terres, leur demeureroient; qu'en leur ôtant ce qu'ils poſſédoient au-delà des cinq-cens Arpens, marqués par la Loi, on les indemniſeroit, & que la République leur payeroit la valeur des Fonds qu'on aſſignerait aux pauvres Citoyens: il fit plus; il engagea le Peuple à ſe contenter qu'on lui fît juſtice à l'avenir, & qu'on laiſſât paiſibles leur vie durant ceux qui ſe trouveroient en poſſeſſion de ces Terres prohibées (33). J'avoue que j'ai de la peine à concevoir, que Tib. Gracchus ait mérité qu'on dépeignît cette entrepriſe, comme auſſi mauvaiſe, auſſi dangereuſe qu'on l'a fait, & je ne puis acquieſcer au jugement de Mr. de St. Evremond (34), qui après avoir fait le portrait du Sénat, de Gracchus, & du Peuple, ajoûte: *On aura l'idée de Gracchus, comme d'une perſonne qui avoit de grands talens, mais plus propre à ruiner abſolument une République corrompuë, qu'à la rétablir dans ſa pureté par une ſage réformation.* Je ne vois abſolument point de quelle maniére on voudroit que Gracchus s'y fût pris pour témédier au deſordre, à moins que de laiſſer tranquillement les Riches en poſſeſſion d'un bien uſurpé injuſtement & contre les Loix; c'eſt-à-dire qu'il ne devoit point du tout penſer au ſoulagement du Peuple. Je ſai qu'on peut alléguer qu'un pareil deſſein jettoit tout dans la confuſion, qu'on ôtoit par-là aux uns l'héritage qu'ils tenoient de leurs Ancêtres, aux autres ce qu'ils avoient acquis de bonne-foi (35). Mais on obvioit à cela, en laiſſant la poſſeſſion des terres, leur vie durant, à ceux qui l'avoient, & en leur en payant enſuite la valeur; diſons-le, l'avidité inſatiable des Riches fut la véritable cauſe des troubles qu'excitérent les deſſeins de Gracchus: *Il ne parut qu'il alloit au bien, & qu'il bleſſoit naturellement toute ſorte d'injuſtice*, dit Mr. de St. Evremond (36), *mais*, ajoûte-t-il, *l'oppoſition mettoit en déſordre ſes bons mouvemens. Une affaire remettoit l'aigriſſoit contre ceux qui lui réſiſtoient, il pourſuivoit par un eſprit de faction, ce qu'il avoit commencé par un ſentiment de vertu.* Il me ſemble que les faits ne juſtifient guéres ce portrait, les meſures qu'il garda, les efforts qu'il fit à pluſieurs repriſes pour vaincre Octavius ſon Collégue, ne me paroiſſent pas des marques d'un eſprit ſi fuelle à aigrir; j'avoue que dans la ſuite il en vint à des extrémités condamnables, & qu'il auroit dû céder aux circonſtances du tems; mais où eſt l'homme, qui dans une cauſe auſſi juſte que l'étoit celle que défendoit Tib. Gracchus, ne perde enfin patience, & ne paſſe un peu les bornes en ſe voyant traverſé dans ſes légitimes deſſeins? où eſt l'homme, qui en pareil cas ne s'aigriroit en voyant ſes Adverſaires ſoulevent contre lui ſon Collégue & ſon Ami? Si Gracchus a été blâmable, le Sénat & les Grands de Rome l'ont été à mon avis infiniment plus.

(33) Idem ibidem.

(34) Ouvrr. Tom. II. p. 84. 85.

(35) Voy. Florus Lib. II. Ch. 2.

(36) *Ubi ſupra* p. 83.

(37) Plutarque *ubi ſupra*. p. 120. J'ai ſuivi l'Abbé de St Real pour la traduction de cette harangue, où il m'a paru avoir réuſſi mieux que Mr. Dacier; il ne ſuit pas à la vérité Plutarque mot à mot, mais il en a rendu fidélement le ſens.

[F] *Le Tribun ſoûtint hautement les intérêts du Peuple ſans ſortir jamais de ſon caractére de douceur.*] Il fit en partie une Harangue touchante & pathétique, où il plaida la cauſe des pauvres avec autant d'éloquence que de modération. „ Les Bêtes ſauvages, *diſoit-il au Peuple* (37), „ qui habitent les montagnes & les forêts de l'Italie, ont „ leurs gîtes & leurs taniéres; tandis que des Hommes, „ & des Hommes tels que les Soldats & les Citoyens Romains, ſont obligés à errer çà & là avec leurs femmes „ & leurs enfans, ſans avoir aucun lieu où ils puiſſent ſe „ retirer. *Il repréſenta*, qu'il étoit bien injuſte que tant „ de vaillans Soldats combattiſſent avec tant de péril & de „ fatigue, pour le luxe, les richeſſes, & les ſuperfluïtés „ de leurs Concitoyens, qui n'avoient pas aſſez de diſcré„ tion pour leur vouloir départir une petite portion de „ Tarre, dont ils puſſent faire leur Habitation: Que les „ Généraux Romains avoient grand tort, lorſqu'ils les animoient à combattre, de leur repréſenter qu'ils combattoient pour la conſervation de leurs Dieux domeſtiques, & de la Sépultura de leurs Ancêtres; puiſque pas „ un d'eux n'avoit ni Maiſons, ni Dieux domeſtiques; & „ qu'ils étoient dans l'ignorance totale du lieu qui couvroit les cendres de leurs Peres. On vous appelle, *ajoûta-t-il*, les Maîtres de la Terre: quels Maîtres! qui „ n'en poſſédant pas un ſeul pouce, dont ils puiſſent diſpoſer." Ce fut par de tele & ſemblables Diſcours, que notre Tribun ſa concilia pleinement l'affection du Peuple, & qu'il ferma la bouche aux Grands.

[G] *Tiberius employa des moyens violens..... & fit dépoſer Octavius du Tribunat.*] Cette action ſa trouve indiquée en un mot dans les Sommaires de Tite Live (38), dans Florus (39), Velleius Paterculus (40) Aurelius Victor (41), Ciceron (42) & autres. Mais Plutarque nous a conſervé le détail de tout ce qui ſe paſſa dans cette importante occaſion. Il nous apprend (43) que l'interdiction des Magiſtrats irrita à un tel point les Grands, qu'ils penſérent à faire aſſaſſiner Tiberius, & qu'il fut obligé de porter un poignard ſous ſa robe, pour ſe défendre en cas de beſoin. Le jour de l'Aſſemblée le Tribun appella le Peuple à donner ſes ſuffrages. Les Riches pour paret le coup détournérent adroitement les Urnes où l'on conſervoit les bulletins. Cette fraude excita l'indignation de Tiberius, & un grand tumulte parmi le Peuple; Manlius & Fulvius, deux perſonnages Conſulaires, conjurérent le Tribun de remettre l'Aſſemblée pour prévenir le déſordre affreux dont la Ville étoit menacée, & de s'en remettre à la déciſion du Sénat: Tiberius y conſentit. Mais les délibérations du Sénat, tout compoſé de gens oppoſés à la Loi, n'aboutirent à rien; & ce délai ne ſervit qu'à aigrir le Tribun. Il raſſembla le Peuple, & propoſa la Loi, mais Octavius s'y oppoſa; Gracchus employa les paroles les plus touchantes pour le gagner, il le conjura *de ſe déſiſter de ſon oppoſition, & d'accorder cette grace au Peuple, qui ne demandoit que des choſes toutes juſtes, & qui en les obtenant ne recevroit rien qu'une légére récompenſe de tant de peines, de travaux, & de dangers, qu'il eſſuyoit pour la République.* Octavius ne s'étant point rendu, Tiberius ſe tourna vers le Peuple, & dit: „ Puiſqu'Octavius eſt d'un ſentiment oppoſé au „ mien, & que la Coutume défend de paſſer outre dans les „ Publications des Loix des Tribuns, tant que l'un d'eux „ s'y oppoſe; il eſt néceſſaire, pour éviter les déſordres „ inteſtins, que l'un de nous deux ſoit dépoſé de la Ma„ giſtrature." En même tems il ordonna à Octavius de faire opiner ſur lui-même tout le premier, ajoûtant: „ Pour „ moi j'abdiquerai volontiers au Peuple, & je deſcendrai du „ Tribunal, s'il le trouve à propos." Comme Octavius refuſoit cet expédient, il lui déclara qu'il feroit opiner ſur lui, s'il ne ſa déſiſtoit, après y avoir penſé, & il renvoya l'Aſſemblée au lendemain. Le Peuple s'étant raſſemblé, & Octavius demeurant obſtiné, Gracchus fit procéder à ſa Dépoſition. Il y avoit trente-cinq Tribus, dix ſept avoient déjà donné leur voix contre Octavius, & il n'en falloit plus qu'une pour qu'il fût dépoſé; Gracchus fit ſurſeoir alors; il s'addreſſa à Octavius, lui renouvella ſes priéres; l'embraſſa devant tout le Peuple, le conjurant de ne pas s'expoſer à cet affront d'être dépoſé, & de ne pas lui attirer à lui le reproche éternel d'avoir été l'Auteur d'une procédure auſſi ſévére. Octavius fut ému & attendri, mais jettant les yeux ſur pluſieurs des Riches, qui étoient autour de lui, ſoit mauvaiſe honta, ſoit grandeur d'ame, il répondit à Tiberius, *achevez votre Ouvrage.* Sa dépoſition paſſa ſur le champ, il fut arraché de ſon Tribunal, & on eut de la peine à le garantir de la fureur du Peuple.

(38) Epitom. 58.

(39) Lib. II. cap. 2.

(40) L. II. cap. 2.

(41) *De Vir. Illuſt.* cap. 69.

(42) *In Brutо.* n. 25.

(43) *Ubi ſupra* p. 128. & *ſeq.*

[H] *Gracchus eſſuya les reproches les plus mortifians.*] Un des Sénateurs nommé Pompeius dit, „ qu'il étoit proche „ voiſin de Tiberius, & qu'il ſavoit très-certainement „ qu'Eu-

nagemens avec le Sénat, & il ne penſa qu'à ſe faire continuer dans le Tribunat, en propoſant coup ſur coup de nouvelles Loix favorables au Peuple (*k*). Le jour fixé pour les faire paſſer, il ne trouva pas les choſes aſſez bien diſpoſées, deſorte qu'il renvoya l'Aſſemblée; en attendant il s'aſſura du Peuple. Le lendemain il ſe mit en devoir de ſe rendre au Capitole, mais il eut pluſieurs ſiniſtres préſages [*I*]; ce qui ne l'empêcha pas de continuer ſon chemin. Lorſqu'il arriva, il fut reçu avec de grandes acclamations du Peuple: pendant qu'on commençoit à recueillir les voix un Sénateur nommé Flavius Flaccus ſurvint, qui avertit Gracchus qu'on venoit de conſpirer ſa mort dans le Sénat. Cette nouvelle cauſa un grand tumulte, & dans la confuſion le Tribun ne pouvant ſe faire entendre, porta ſa main à ſa tête pour marquer que ſa vie étoit en danger. Pluſieurs de ſes ennemis, qui étoient préſens, s'écriérent, *le Tribun demande un Diadême*, & coururent au Sénat porter cette plainte calomnieuſe (*l*). Scipion Naſica, ennemi déclaré de Gracchus anima tout le corps, ſe mit à la tête d'une groſſe troupe, ſe rendit au Capitole, & dans le tumulte que tout cela excita, Tiberius Gracchus fut tué, ſans qu'il prononçât une ſeule parole [*A*], n'ayant pas encore trente ans accomplis. Le déſor-

(*k*) Plutarque *ubi ſup.* p. 117.

(*l*) Plutarque *loc. cit.* p. 117. 118. Florus L. II. c. 14. Aurel. Victor. *de Vir. Ill.* cap. 65.

» dre qu'Eudemus de Pergame lui avoit apporté ſecrettement un » Diadême & une Robbe de pourpre, comme à celui qui » devoit régner à Rome." Quintus Metellus lui reprocha auſſi certaines diſtinctions continuées, qu'on avoit affecté dans ſa famille (44). Mais Mr. de Vertot remarque avec raiſon (45) que „ jamais perſonne ne fut plus Ré- » publicain que ce Tribun. Tout ce qu'il avoit fait au » ſujet du partage des Terres, n'avoit eu pour objet, » que de raprocher la condition des pauvres Citoyens, » de celle des riches, & d'établir une eſpéce d'égalité en- » tre les Citoyens." Mais de tous les reproches qu'il eſſuya, il n'y en eut point qui le piquât plus vivement, que celui que lui fit Titus Annius, perſonnage de peu de mérite mais plein d'eſprit, & fin pour la repartie; il lui reprocha qu'il avoit deshonoré ſon Collégue, qui étoit ſaint & inviolable ſelon les Loix. Gracchus ſe retira en colére, fit aſſembler le Peuple, & ordonna qu'on amenât Annius pour lui faire ſon procès. Cet Homme préſenté devant lui, le pria qu'avant que de parler, il voulût lui répondre à une queſtion. Tiberius lui ayant permis de le lui faire, il régna tout d'un coup un profond ſilence. Alors Annius lui demanda tout haut: *Si vous vouliez m'outrager devant tout le monde, & que quelqu'un de vos Collégues, qui ſont ici préſens, ſe levât pour me ſecourir, trouveriez-vous que ce fût là un juſte ſujet de le dépoſer de ſa Magiſtrature?* Ce Diſcours déconcerta Gracchus à un tel point, qu'il rompit bruſquement l'aſſemblée, & que deux jours après il fit une grande Harangue pour juſtifier ſa conduite dans l'affaire d'Octavius (46).

(44) Plutarque *ibid.* p. 119. 150.

(45) *Hiſt. des Revol. de la Rép. Rom.* T. II. p. 145.

(46) Plutarque *loc. cit.* p. 120. 121.

[*I*] *Il eut pluſieurs ſiniſtres Préſages.*] On lui rapporta que les Poulets ſacrés n'avoient pas voulu manger ce matin-là (47). En ſortant de ſa maiſon il ſe bleſſa le pied contre le ſeuil de ſa porte; & il n'en étoit pas éloigné lorſque des Corbeaux, qui ſe battoient, firent tomber une tuile à ſes pieds (48). Valere Maxime fait mention de ces deux derniers préſages: *T. Gracchus cum ad res novas pararetur, aſpicienti domi primâ luce petiti: quo illi pergnam triſtia reſpondenti. Nam janua egreſſus, ita pedem offendit, ut digitus ei decuſſaretur: tres deinde corvi in eum adverſum accidentes partem tegulæ decuſſam ante ipſum protulerunt* (49). Il n'en falloit pas tant, dans un tems où la ſuperſtition étoit fort grande ſur de pareils articles, pour arrêter tout court l'homme le plus hardi; auſſi Tiberius fut-il tellement épouvanté, qu'il ſe diſpoſoit à rentrer chez lui; mais le Philoſophe Bloſſius, ſon ami, qui l'accompagnoit, lui repréſenta „ qu'il y antoit de la lâcheté, & que ce ſeroit » une honte pour Tiberius Gracchus fils de Gracchus, pe- » tit-fils de Scipion l'Africain, & Tribun du Peuple Ro- » main, ſi la vuë de deux Corbeaux l'empêchoit d'obéïr à » ſes Citoyens, qui l'appelloient à leur ſecours. Que ſes » Ennemis ne tourneroient pas cette indignité en raillerie, » mais s'en ſerviroient pour le rendre odieux & mépriſa- » ble, en ſemant parmi le Peuple, que c'étoit là déja le » trait d'un Tyran tout formé, qui leur inſultoit & les » traitoit avec arrogance (50)." Ce Diſcours piqua le Tribun, & il reçut en même tems pluſieurs meſſages de la part de ſes partiſans qui étoient déja au Capitole, & qui le preſſoient de ſe hâter, en l'aſſurant que tout étoit parfaitement bien diſpoſé, & qu'il trouveroit la plus grande partie des ſuffrages réunie en ſa faveur.

(47) Plutarque *ubi ſup.* p. 118.

(48) Idem p. 118.

(49) Valer. Maxim. L. I. c. 4. n. 1.

(50) Plutarque *ubi ſupra.* p. 116.

[*K*] *Dans le tumulte que tout cela excita Tiberius Gracchus fut tué, ſans qu'il prononçat une ſeule parole.* Plutarque, Velleius Paterculus, & Ciceron me fourniront mon Commentaire. Plutarque rapporte (51), que dès qu'on eût dit au Sénat que Tiberius demandoit la Couronne, toute cette Compagnie fut fort émuë, ſoit qu'elle crût que le rapport étoit véritable „ ſoit, comme il eſt plus vraiſemblable, » qu'on voulût ſe ſervir de ce prétexte pour juſtifier les » violences qu'on avoit réſoluës (52)". Scipion Naſica s'addreſſa au Conſul Mutius Scevola, le preſſa de ſecourir la Ville & d'exterminer le Deſtructeur de la Liberté publique. Le Conſul, homme ſage & modéré, lui répondit doucement „ qu'il ne commenceroit point à uſer de » violence, & qu'il ne lui arriveroit jamais de faire mou- » rir un Citoyen, qu'il n'eût été jugé dans les formes; & » que ſi le Peuple perſuadé ou forcé par Tiberius, venoit » à ordonner des choſes injuſtes, il s'y oppoſeroit de tout » ſon pouvoir, & les empêcheroit de paſſer." Alors Naſica ſe leva tout en colére, & ſe tournant vers la Compagnie: „ Puiſque le Souverain Magiſtrat trahit & livre » la Ville, dit-il, que ceux qui ont le courage de ſecou- » rir les Loix me ſuivent." Il part en même tems, & retrouſſant ſa robbe, ainſi que ceux qui le ſuivirent, qui ſurent en très-grand nombre, ils coururent tous à grands pas au Capitole; chacun, par reſpect pour les plus notables de la Ville, qui compoſoient la tête de cette Troupe, leur faiſant le paſſage libre. Ceux qui les ſuivoient s'armérent de gros bâtons, & eux ſaiſiſſant les pieds & les débris des ſiéges que la foule du Peuple avoit rompus en fuyant, ils frappoient à droite & à gauche tout ce qui ſe rencontroit devant eux, pour pénétrer juſqu'à Tiberius: Cependant chacun fuit, tout le Peuple s'écarte; & le Tribun lui-même, ſe voyant abandonné, eſt obligé de ſuivre les autres: comme il ſe ſauvoit, il ſe ſentit retenu par le boot de ſa robbe, qu'il abandonna à celui qui la tenoit; un ſecond accident, plus funeſte que le précédent, l'arrêta de nouvéau; la précipitation avec laquelle chacun fuyoit, fit tomber les premiers; ceux qui ſuivoient tombérent ſur eux, & le Tribun eut ce malheur; comme il ſe relevoit, un de ſes Collégues au Tribunat, nommé Publius Saturelus, le frappa le premier, & lui donna un grand coup ſur la tête avec le pied d'un banc; ce coup fut bien-tôt ſuivi d'un autre, que lui donna Lucius Rufus, qui ne craignit point de s'en vanter comme d'une action glorieuſe; une infinité de coups ſuivirent ce dernier, & Gracchus fut véritablement aſſommé (53). Tel eſt le récit de Plutarque; qui ne parle point, non plus que les autres Ecrivains, d'une circonſtance qu'on trouve indiquée dans les Sommaires de Tite Live; c'eſt qu'avant la violente entrepriſe de Naſica, le Conſul Mutius harangua contre Gracchus dans le Sénat, & que ce Tribun l'ayant tiré en cauſe devant le Peuple, ce Magiſtrat parla encore contre lui devant toute l'Aſſemblée. *Tot indignationibus commotus graviter Senatus, ante omnes P. Mucius Conſul, qui, cum in Senatu in Gracchum perorauſſet, raptus ab eo ad Populum, delatuſque plebi, rurſus in eum pro roſtris concionatus eſt* (54). Ce qui prouve que le Conſul ne favoriſoit point Gracchus, & que s'il ne voulut pas employer les voyes de fait, ce fut par un principe de ſageſſe & d'équité. Voïez le récit de Velleius Paterculus (55), paſſionné contre Gracchus en faveur de Naſica: *Tum P. Scipio Naſica . . . . . privatus & togatus, cum eſſet conſobrinus Tib. Gracchi, partium cognationi præferens, & quidquid publico ſalutare non eſſet, privatim alienum exiſtimans (ob eas virtutes primus omnium abſens Pontifex Max. factus eſt) circumdato lævo brachio togæ lacinia, ex ſuperiore parte Capitolii, ſummis gradibus inſiſtens, hortatus eſt, qui ſalvum velient remp., ſe ſequerentur. Tum optimates, Senatus, atque equeſtris ordinis pars melior & major, & inſacta pernicioſis conſiliis plebs, irruere in Gracchum, ſtantem in ara cum catervis ſuis, & conveniendum paene totius Italiæ frequentiam. Is fugiens, decurrenſque clivo Capitolino, fragmine ſubſellii ictus, vitam, quam glorioſiſſime degere potuerat, immaturo morte finivit.* Valere Maxime s'exprime avec encore plus de paſſion (56): *Cum Tib. Gracchus in tribunatu profuſis largitionibus favore populi occupatur remp. oppreſſam teneret; palamque diſſiparet, interempta Senatu, omnia per plebem agi debere; tu adem Fidei publicæ convocati Patres Conſcripti a Conſule Mucio Scævola, quidnam in tali tempeſtate faciendum eſſet, deliberabant: Cunctiſque conſentientibus ut Conſul armis remp. tueretur, Scævola negavit ſe quidquam vi eſſe ſalutem. Tum Scipio Naſica*; quoniam, inquit, Conſul, dum juris ordinem ſequitur, id agit, ut cum omnibus legibus Romanum imperium corruat; egomet privatus voluntati veſtræ me docem offero. *At deinde læva manum aperte toga circumdedit, ſublataque dextra, proclamavit:* Qui remp. ſalvam eſſe volunt, me ſequantur: *eaque voce, cunctatione bonorum civium disjecta, Gracchum cum ſcelerata ſaltione, quas moverabatur penas, perſolvere coegit.* Piniſſons cette Remarque par l'éloquente deſcription de la mort de Gracchus, qu'on trouve dans Ciceron (57): *Quod ſimul atque Gracchus proſpexit, ſtultuare populum, verentem, ne ipſe auctoritate Senatus commotus a ſententia deſiſteret, jubet advocari concionem. Ille interea ſcelere, & malis cogitationibus redundare, evolat ex templo Jovis, & fugiens, aculis ardentibus, erecta capilla, contorta toga, cum pluribus aliis ira celerius cupit. Illi præco faciebat audientiam: hic ſubſellium quoddam calce premens, dextra pedem defringit, & alios hoc idem jubet facere. Cum Gracchus Deos inciperet precari, curſim iſti impetum faciunt: ex aliis aliiſque partibus convolant: atque e populo unus, fuge inquit, Tiberi, fuge: non vides? reſpice, inquam. Deinde vaga multitudo, ſubito timore perterrita, fugere cupit. At ille ſpumans ex ore ſcelus, anhelans ex intimo pectore crudelitatem, convertet brachium, & dubitanti Graccho, quid eſſet, neque tamen locum, in que conſiteret, relinquenti, percutit*

(51) Idem p. 118.

(52) St. Real *Conjurat des Graques* dans ſes *Oeuvres* T. I. p. 283.

(53) Plutarque. p. 119.

(54) T. Livius *in Epitom.* 58.

(55) *Hiſt. Rom.* L. II. cap. 2.

(56) L. III. c. 2. n. 17.

(57) *Rhetoric. ſive ad Herenn.* L. IV. cap. 51.

ordre fut ſi grand, qu'il y eut plus de trois-cens Citoyens tués de part & d'autre (*m*). La haine & l'animoſité des Grands contre Gracchus alla ſi loin, qu'ils firent jetter ſon corps dans le Tibre (*n*), & qu'ils enveloppérent tous ſes amis dans ſon infortune; ils en firent mourir pluſieurs ſans procédure, parmi leſquels fut Diophane le Rhéteur, & Caius Billius, qu'ils enfermérent cruellement dans un tonneau avec des Serpens & des Vipéres (*o*). Bloſſius pourtant échappa [*L*]. Le Peuple revenu de ſa premiére ſurpriſe fit éclatter ſon mécontentement, & le Sénat fut obligé pour le calmer de nommer un autre Commiſſaire à la place de Tiberius pour le partage des Terres, & d'envoyer Naſica en Aſie pour le dérober au reſſentiment de la multitude. Et il ne faut pas s'étonner, dit Plutarque (*p*), que le Peuple eût conçu une haine auſſi violente contre lui, puiſque Scipion même, le vainqueur de Carthage & de Numance, perdit l'affection des Romains, en témoignant trop librement qu'il approuvoit ce qu'on avoit fait contre Tiberius Graechus [*M*].

(*m*) Plutarque *ubi ſupra*. p. 139.

(*n*) Idem p. 140 & Tit. Livius *Epit.* 58.

(*o*) Plutarque *in. cit.* p. 140.

(*p*) *Loc. cit.* p. 142. 143.

cutil tempus. Ille nulla voce delabare inſito virtute concidis ictu. Iſte viri fortiſſimi miſerande ſanguine aſperſus, quaſi facinus præclariſſimum feciſſet, circumſpectans, & hilaris ſceleratorum gratulantibus manum porrigens, in templum Jovis cenuit jeſe.

(18) *Ubi ſupra* p. 141.

[*L*] *Bloſſius pourtant échappa.*] Plutarque rapporte (58), que Bloſſius fut mené devant les Conſuls, & qu'étant interrogé ſur tout ce qui venoit de ſe paſſer, il avoua qu'il avoit fait tout ce que Tiberius lui avoit ordonné. *Quoi*, lui dit Naſica, *c'il t'avoit commandé de mettre le feu au Capitole, l'aurois-tu donc exécuté?* Bloſſius lui répondit d'abord, que Tiberius ne lui auroit jamais ordonné une pareille choſe. Mais repliquérent encore pluſieurs fois les Ennemis de Gracchus, s'il te l'avoit commandé, *je l'aurois fait*, leur dit-il à la fin, *car il ne l'auroit commandé que pour l'avantage du Peuple Romain.* Lelius dans Ciceron rapporte la choſe d'une autre maniére (59): il dit que Bloſſius le vint trouver lui Lelius, pendant qu'il étoit enfermé à délibérer ſur l'état préſent des choſes avec les deux Conſuls Popilius Lænas, & P. Rupilius, & que le Philoſophe le pria inſtamment de lui pardonner, diſant pour toute excuſe, qu'il avoit tant d'eſtime pour Tiberius, qu'il ſe croyoit obligé de faire tout ce qu'il vouloit. *Eh quoi!* lui repliqua Lelius, *s'il avoit voulu que tu euſſes brûlé le Capitole, l'aurois-tu fait?* Oh, repondit Bloſſius, *ce eſt ce qu'il n'auroit jamais voulu, mais s'il l'avoit voulu je l'aurois fait.* „ Vous voyez, *reprend Lelius*, quelle parole atroce. „ Et il a fait, comme il le dit, ou plus même qu'il ne dit, „ car il n'a pas obéï à la témérité de Tiberius Gracchus, „ & ne s'eſt par rendu le complice de ſa fureur, mais il „ l'a excité, & s'eſt mis à la tête." *At C. Bloſſius, Cumanus, hoſpes familia veſtræ, Scævola, cum ad me, qui aderam Lænati & Rupilio Conſulibus in Conſilio, deprecatum veniſſet, hanc ut ſibi ignoſcerem, cauſam afferebat, quod tanti Tib. Gracchum feciſſet, ut, quidquid ille vellet, ſibi faciendum putaret. Tum ego, Etiamne, ſi te in Capitolium faces ferre velles? Nunquam, inquis, voluiſſet id quidem. Sed ſi voluiſſet, paruiſſem. Videris, quam nefaria vox. Et bercle ita fecit, vel plus etiam quam dixit. Non enim paruit ille temeritati Tib. Gracchi, ſed præfuit: nec ſi comitem illius furoris, ſed ducem præbuit.* Valere Maxime rapporte la choſe de la même maniére que Ciceron, voici le paſſage (60): *Nam cum Senatus Rupilii & Lænati Conſilibus mandaſſet, ut in eos, qui cum Gracche conſenſerant, mare majorum animadverterent; & ad Lælium, cujus conſilio præcipua Conſules utebantur, pro ſe Bloſſius deprecatum veniſſet, familiariſtatiſque exculationem interciſſet, atque is dixiſſet:* quid ſi te Gracchus tempio Jovis Opt. Max. faces ſubdere juſſiſſet; obſecuturuſne voluntati illius, proptes iſtam, quam jactas familiarltatem, fuiſſes? *Nunquam iſtud, inquit, Gracchus impetraſſet; ſatis, imo etiam nimium . . . . . verum quod ſequitur, multo audacius, multoque periculoſius; compreſſus enim perſeveranti interrogatione Lælii, in eadem conſtantiæ gradu ſtetit, ſeque etiam hoc, modo Gracchus annuiſſet, factorum reſpondit.* Il paroit par-là que Plutarque s'eſt trompé, en attribuant à Scipion Naſica les queſtions faites à Bloſſius; Mr. l'Abbé de St. Réal (61) s'eſt auſſi trompé en mettant la ſcéne dans le Senat. Quoi qu'il en ſoit, Bloſſius trouva le moyen de ſe ſauver, il ſe retira en Aſie, où il ſe tua depuis lui-même (62). *In Aſiam profugit*, dit Lelius (63), *ad hoſtes ſe contulit, famas reipublicæ graves, juſtaſque perjulvis.*

(19) Cicero in Lelio, ſive de Amicitia. n. 12.

(60) Val. Maxim. L. IV. c. 7. n. 1.

(61) *Conf.* des Gracques. loc. cit p. 128.

(62) Plutarque *ubi ſupra* p. 145.

(63) Cicero in Lelio *ubi ſupra*.

(64) *Ubi ſupra* p. 143.

(65) Homere *Odyſſ.* Lib. I. vers. 47.

[*M*] *Scipion même . . . . perdit l'affection des Romains, en témoignant trop librement qu'il approuvoit ce qu'on avoit fait contre Tiberius Graccbus.*] Plutarque rapporte (64) que lorſque Scipion, qui étoit devant Numance, apprit la mort de Tiberius, il répéta ce que Minerve dit à Jupiter, qui venoit de parler des crimes d'Egiſte (65):

Ὡς ἀπολοιτο καὶ ἄλλος ὅστις τοιαυτα ῥέζοι.

„ Que deſormais autant en puiſſe prendre,
„ A qui voudra telle choſe entreprendre.

Enſuite Caius & Fulvius lui ayant demandé en pleine aſſemblée, ce qu'il penſoit de la mort de Tiberius, il fit cette réponſe, qui donnoit à entendre, qu'il n'approuvoit pas ce que ce Tribun avoit fait. Ce qui irrita tellement le Peuple, que depuis ce tems là il lui rompoit toujours en viſiére, & l'interrompoit quand il vouloit haranguer, & que lui de ſon côté s'emporta fort contre le peuple. Deux paſſages, l'un de Velleius Paterculus, & l'autre de Valere Maxime ſerviront de commentaire à ce que dit Plutarque: Voici le premier (66). *Hic* (nempe P. Scipio Africanus) *eum interrogante Tribuno Carbone, quid de Tib. Gracchi cæde ſentiret? reſpondit: ſi ic occupanda reip. animum habuiſſet, jure cæſum. Et cum omnis concio acclamaſſet: Hoſtium, inquit, armatorum voces clamore non terrimus, qui poſſum veſtro moveri, quorum nocerca eſt Italia?* Voicidio paſſage de Valere Maxime (67). *C. Carbo Trib. pleb. . . . P. Africanum a Numantiæ ruinis ſumma cum gloria ſulgere venientem, ab ipſo pene porta in Roſtra producbam, quid de Tib. Gracchi morte . . . . ſentires, interrogavit . . . . . at is jure eum cæſum videri reſpondit. Cui dicto cum Concio tribunitio furore inſtincta violenter fucclamaſſet: Tacuit, inquit, quibus Italia nocerca eſt. Orta deinde murmura, Non efficietis, ait, ut ſolutos verear, quos alligatos adduxi. Univerſus populus iterum ab una contumelioſe corruptus eſt.*

(66) Vell. Paterc. *Hiſt. Rom.* L. II. cap. 4.

(67) L. VI. cap. 2. n. 3. *Voy. auſſi* T. Livii *Epit.* 59.

✿ GRACCHUS (Caius) Frere de Tibérius, dont nous avons parlé dans l'Article précédent, nâquit vers l'an 599 ou 600 de Rome, car il n'avoit que vingt & un an quand ſon frere fut tué l'an 620 de Rome. Etant fort jeune encore il ſervit ſous Scipion au ſiége de Numance, où il étoit lorſque ſon frere le fit nommer un des Commiſſaires pour l'exécution de la Loi *Licinia* (*a*). Après la mort de Tiberius, il affecta de ne ſe plus montrer en public, & de vivre en homme qui ne penſoit point à ſe mêler du Gouvernement. Mais on ne fut pas longtems à s'appercevoir, qu'il mettoit ſa retraite utilement à profit; il ſe perfectionna dans l'éloquence, ſi néceſſaire dans un Gouvernement Républicain (*b*); & il l'a porta bien plus loin que ſon frere, auquel tous conviennent qu'il étoit à cet égard ſupérieur [*A*]. Il en donna bientôt des preuves, en ſortant de ſa retraite pour défen-

(*a*) Plutarque *Vie de T. & C. Gracchus* dans les *Vies des Homm. Ill.* Tom. VII. p. 127. de la Trad. de Dacier. Amſt. 1735.

(*b*) Idem p. 142. 144.

[*A*] *Il porta l'éloquence bien plus loin que ſon frére, auquel tous conviennent qu'il étoit à cet égard ſupérieur.*] On lit en termes exprès ce que je dis, dans les Sommaires de Tite Live: *Caius Gracchus, Tiberii frater, Tribunus plebis ſio. quentior quam frater* (1). Velleius Paterculus en porta le même jugement, *ingenio etiam eloquentiaque longe præſtantiorem* (2). Plutarque eſt entré dans un grand détail ſur la différence qu'il y avoit entre & lui & ſon frére. Mr. de Vertot (3) ne paroit avoir parfaitement raſſemblé tous les traits indiqués par Plutarque, „ Auſſi éloquent, mais „ plus vif dans ſes expreſſions, & plus véhément que ſon „ frére. Son diſcours étoit orné de figures pathétiques, „ il mêloit même des invectives à ſes preuves & à ſes raiſons; ſon zéle pour les intérêts du Peuple ſe tournoit „ en colére contre le Sénat. Il ne ſortoit, pour ainſi dire, „ que des éclairs & des foudres de ſa bouche, & il portoit la terreur juſques dans le fond de l'ame de ſes Auditeurs". Plutarque nous apprend encore (4), que Caius Gracchus fut le premier des Romains, qui commença à ſe promener dans la Tribune & à rejetter ſa robe de deſſus ſon épaule. Il fut même obligé pour remédier à ſes trop violens écarts de voix, d'avoir auprès de lui un de ſes Eſclaves, nommé Licinius, qui par le ſon d'un flageollet d'Ivoire, le faiſoit appercevoir, quand il s'emportoit, c'eſt la penſée de Plutarque (5) & d'Aulu Gelle (6): voici ce que ce dernier en dit: *Sed nequaquam ſic eſt, ut a vulgo dicitur, canere tibia ſolitum, qui pone eum loquentem ſtaret, variiſque modis tum demulcere animum allocutumque ejus, tum intendere. Quid enim foret iſta re ineptius, ſi, ut planipedi ſaltanti, ita Gracebo concionanti numeros & modos, & frequentamenta quædam varia tibicen incineret? ſed qui hac compertius memoria tradideruns, ſtatiſſe in circumſtantibus dicunt occultus, qui fiſtula brevi ferſim graviuſculum ſonum inſpiraret ad deprimendum ſedandumque impetum vocis ejus; efferveſcente namque impulſu & inſtinctu extranes, naturalis illa Gracebi vehementia, indiguiſſe, non, opinor, exiſtimanda eſt.* Cicéron croyoit que le ſon de cet Inſtrument ſervoit en général à régler la voix & les mouvemens de Gracchus, & à lui marquer les tons qu'il devoit prendre: *Itaque idem Gracchus, quod potes audire, Catule, ex Licinio, Cliente tuo liberato homine, quem ſervum ſibi habuit ille ad manum, cum ſturmenta ſolitus eſt habere fiſtula, qui ſtaret poſt ipſum occulte, quum concionaretur, peritum hominem; qui inflaret celeriter eum ſonum, qui illum aut remiſſum excitaret, aut a contentione revocaret* (7). Le même Auteur, juge bien compétent en fait d'éloquence, donne de grands

(1) Lit. Livius *Epit.* 60.

(2) Vell. Paterc. *Hiſt. Rom.* L. II.

(3) *Hiſt. des Revol. de la Rép. Rom.* T. III. p. 145. la Haye 1737. in-8.

(4) *Vie de T. & C. Gracchus*, dans les *Vies des Homm. Ill.* Tom. VII. p. 108.

(5) Idem p. 109. 110.

(6) *Noct. Att.* Lib. I. cap. 11.

(7) Cicero *de Orator.* L. III. n. 60.

fendre un des amis de ſon frere nommé Vettius; le peuple le vit paroître avec une joye extraordinaire, & il défendit ſon Client avec tant de force & d'éloquence, qu'il fut renvoyé abſous; ce ſuccès réveilla la jalouſie des Grands, qui réſolurent de travailler à l'éloigner du Tribunat (c). Peu de tems après il fut élu Queſteur [B], & le ſort lui échut d'aller en Sardaigne avec le Conſul Oreſte, l'an 627 de Rome; il s'y diſtingua à tous égards, & ſur-tout par les ſervices conſidérables qu'il y rendit [C]. Un mérite ſi éclattant augmenta les ombrages du Sénat; & Caius étant revenu bruſquement de Sardaigne, on lui voulut faire un crime d'être revenu avant ſon Général; il fut accuſé & cité devant les Cenſeurs, mais il plaida ſa cauſe avec tant de force, qu'il fut abſous du crime dont on l'accuſoit [D]. Il ſe juſtifia auſſi pleinement d'avoir eu part au ſoulévement des Alliés contre les Romains, & en particulier à celui de la Ville de Fregelles (d). Caius ne crut pouvoir mieux ſe venger de ſes ennemis, qu'en demandant le Tribunat; les Grands s'oppoſérent en vain à ſon élection; il portoit un nom trop chéri du Peuple pour ne pas réuſſir, & la foule fut ſi grande, que le Champ de Mars ne pouvant contenir toute la multitude tant de la Ville que de la Campagne, pluſieurs montérent ſur les toits des maiſons, d'où ils donnérent leurs ſuffrages pour Caius (e). Il étoit d'un caractére à ſavoir profiter de cette dignité pour reuſſir dans ſes deſſeins [E]. Auſſi n'en fut-il pas plutôt revêtu, qu'il

(c) Idem. p. 144.

(d) Idem. p. 148. Aur. Victor. *de Vir. ill.* Cap. 70.

(e) Plutarque *loc. cit.* p. 148.

éloges à Caius Gracchus ſur cet article en divers endroits: *Secutus eſt*, dit-il (8), *C. Gracchus, quo ingenio! quanta vi! quanta gravitate dicendi!* Dans un autre endroit il en fait un éloge plus étendu. *Sed ecce*, dit il (9), *in manibus vir, & præſtantiſſimo ingenio, & flagranti ſtudio, & doctus a puero C. Gracchus. Nihi enim putare, quemquam, Brute, plenorem & uberiorem ad dicendum fuiſſe. Et ille, ſic prorſus, inquit, exiſtimas; atque illum de ſuperioribus, pene ſolum lege. Immo plane, inquam, Brute, legas cenſeo. Damnum enim, illius immaturo interitu res Romana, Latinæque litteræ fecerunt. Utinam non tam fratri pietatem, quam patriæ, præſtare voluiſſet. Quam ille facile tali ingenio, diutius ſi vixiſſet, vel paternam eſſet, vel avitam gloriam conſequutus! Eloquentia quidem nejcio an habuiſſet parem neminem. Grandis eſt verbis, ſapiens ſententiis, genere toto gravis: manus extrema non acceſſit operibus ejus: præclare inchoata multa, perfecta non plane. Legendus, inquam, eſt hic Orator, Brute, ſi quiſquam aliur, juventuti; non enim ſolum acuere, ſed etiam alere ingenium poteſt.* Il ne ſe peut rien ajoûter à l'idée que ce paſſage nous donne de l'éloquence de Gracchus. Cicéron rapporte ailleurs un trait d'une harangue de cet Orateur, qui marque qu'il étoit effectivement un grand maître. *Quid fuit in Graccho, quem tu, Catule, malus meminiſti, quod me puero tantopere ferretur?* Quo me miter conferam? quo vertam? in Capitoliumne? at fratris ſanguine redundat. An domum? mairemne ut miſeram, lamentantemque videam, & abjectam? *Qua ſic ab illo acta eſſe conſtabat, oculis, voce, geſtu, inimici ut lacrimas tenere non poſſent* (10). Eſſayons de rendre ce trait, pour mettre le Lecteur François en état d'en juger: „ Où trouverai je un aſyle, malheureux que je ſuis? „ de quel côté me tournerai je? chercherai-je un aſyle „ dans le Capitole? mais il dégoute encore du ſang de „ mon frere: irai-je me cacher dans ma maiſon? mais „ j'y verrai le triſte ſpectacle d'une mere infortunée, bai„ gnée de larmes, & accablée de douleur". Cicéron ajoûte, qu'il animoit ces paroles, des yeux, de la voix, & du geſte, de maniére qu'il arracha des larmes à ſes ennemis mêmes.

(8) Orat. *de Haruſp. Reſp.* n. 20. Conf. *De Orator.* Lib. I. n. 9.

(9) *In Bruto* n. 33.

(10) Cicero *de Orat.* Lib. III. n. 56.

[B] *Peu de tems après il fut élu Queſteur.*] Plutarque nous apprend (11), que cela lui fit plaiſir, parce qu'il aimoit naturellement la guerre, & qu'il avoit d'ailleurs de l'éloignement pour les affaires. Cet Hiſtorien s'appuie de l'autorité de Cicéron, qui rapporte, que comme il fuyoit les charges avec grand ſoin, & qu'il étoit réſolu de paſſer ſa vie en repos ſans ſe mêler d'aucune affaire, ſon frere lui apparut une nuit en ſonge, & lui dit „ Caius, pourquoi „ différes-tu ſi long-tems? il t'eſt impoſſible de te dérober au ſort qui t'attend. Une même vie & une même „ mort nous ont été marquées par le deſtin. Il a dit que „ nous nous ſacrifierions pour le Peuple." Voici le paſſage de Ciceron, que Plutarque a en vuë, *C. vere Gracchus multis dixit, ut ſcriptum apud eundem Cælium eſt, ſibi in ſomnis, quæſturam petenti, Tiberium fratrem ejſum eſſe dicere, quem velles cunctaretur, tamen eodem ſibi ieto, quo ipſe interfectus eſſet, eſſe perendum* (12), Valére Maxime rapporte le même fait (13). Mais je doute qu'on en puiſſe tirer la conſéquence que ces deux Auteurs en veulent tirer en faveur de la certitude des ſonges. Il ne me paroît nullement extraordinaire, que C. Gracchus, occupé continuellement du ſouvenir de la mort de ſon frere, & ſelon les apparences du deſir de la venger, inſtruit d'ailleurs de la puiſſance du parti qu'il auroit en tête, n'ait pas été entiérement ſans crainte, quand il penſoit à ce qu'il auroit à ſoûtenir en entrant dans les affaires, pour exécuter ſes deſſeins: quoi de plus naturel, que de ſuppoſer, que ces réflexions ſouvent faites lui ont fait avoir un ſonge, où il lui a ſemblé voir ſon frere, & l'entendre lui tenant un pareil langage? Je ne crois pas, qu'il faille aiſément donner dans le merveilleux ſur pareil article, & j'oſe affirer que ſi l'on veut examiner attentivement la plupart des Songes, prétendus extraordinaires, on trouvera que les images retracées pendant le ſommeil, ſont un effet des objets dont l'eſprit a été fortement occupé, & que ſouvent pour trouver du rapport entre les Songes qu'on a fait, & certains événements, on a, ou ajoûté, ſans y prendre garde, quelque circonſtance, ou altéré quelqu'une des circonſtances du Songe.

(11) *Ubi ſupra* p. 144. *ter.*

(12) Cicero *de Divin.* Lib. I. n. 26.

(13) Lib. I. Cap. 7. n. 6.

[C] *Il s'y diſtingua à tous égards, & ſurtout par les ſervices conſidérables qu'il y rendit.*] C'eſt de Plutarque que nous apprenons les circonſtances de cette expédition (14). Perſonne ne fit paroître plus de valeur contre les ennemis, & plus d'attachement pour la diſcipline militaire que Caius. Il ſe faiſoit admirer par ſa tempérance & par l'auſtérité de ſes mœurs. Tout le monde ſe louoit également de ſa douceur, de ſon exactitude & de ſon déſintéreſſement. On vit deux preuves éclatantes de l'impreſſion qu'avoit fait ſa vertu; il arriva cette année-là que l'Hyver fut très-rude & très-malſain en Sardaigne. Le Général envoya demander aux Villes des habits pour ſes Soldats. Les Villes députérent au Sénat, pour le prier de les décharger d'une impoſition trop onéreuſe. Le Sénat leur accorda leur requête, & le Conſul eut ordre de chercher ailleurs de quoi habiller ſes Troupes. Comme il ne trouvoit point de moyen de fournir à cette dépenſe, & qu'en attendant les Soldats ſouffroient beaucoup, Caius prit le parti d'aller de Ville en Ville, & il fit ſi bien, qu'il leur perſuada à toutes de ſecourir les Romains dans une ſi grande extrémité. Vers le même tems, Micipſa Roi de Numidie envoya gratuitement du bled pour l'Armée de Sardaigne, & les Ambaſſadeurs que ce Prince avoit à Rome, déclarérent en plein Sénat, que le Roi leur Maître n'avoit fait cette libéralité qu'en conſidération de Caius Gracchus, dont il révéroit la vertu. Cette déclaration réveilla la jalouſie des Grands, que la libéralité des Villes de Sardaigne avoit déja excitée; & pour ravaler en quelque maniére la gloire du Queſteur & le rendre mépriſable, ils chaſſérent honteuſement du Sénat ces Ambaſſadeurs.

(14) *Vide T. & C. Gracchus.* loc. cit. p. 145-147.

[D] *Il fut abſous du crime dont on l'accuſoit.*] Ce qui détermina principalement Caius à revenir de Sardaigne, ce fut la conduite du Sénat, qui voyant que les Soldats de l'armée de Sardaigne étoient entiérement dévoués à Gracchus, ordonna par un Decret qu'on envoyeroit d'autres troupes au Conſul, qui reſteroit dans ſa Province, le Sénat ſe perſuadant que le Queſteur y demeureroit auſſi (15). Mais Caius s'appercevant des mauvais deſſeins du Sénat contre lui, prit le parti de s'en revenir: appellé à juſtifier ſon retour il dit (16) „ qu'il avoit fait la guerre douze „ ans, quoique les Loix n'en exigeaſſent que dix; qu'il „ avoit ſervi trois ans de Queſteur à ſon Général, quoique la Loi permît au Queſteur de ſe retirer après un an „ de ſervice. Qu'il étoit le ſeul de cette Armée, qui avoit „ emporté ſa bourſe pleine d'argent, & qui la rapportoit „ vuide, & que tous les autres avoient bû le vin, qu'ils „ avoient emporté dans des cruches, & qu'ils rapportoient „ ces mêmes cruches pleines d'or & d'argent." Aulu-Gelle (17) nous a conſervé pluſieurs traits de la Harangue que Caius fit dans cette occaſion, il y inſiſte particuliérement ſur la pureté de ſes mœurs, & ſur ſa ſobrieté & ſon déſintéreſſement dans l'exercice de ſon emploi. *Verſatus ſum in provincia, quomodo ex uſu veſtro exiſtimabam eſſe, non quomodo ambitioni meæ conducere arbitrabar; nulla apud me fuit popina; nequis pueri eximia facie ſtabant: ſed in convivio liberi veſtri modeſtius erant, quam apud principia.* Poſt deinde hæc dicit: *Ita verſatus ſum in provincia, ut nemo poſſit verè dicere aſſem aut ea plus in muneribus me accepiſſe; aut mea opera quemquam ſumptum feciſſe. Biennium enim fui in provincia; ſi ulla meretrix domum meam introivit, aut cujuſquam ſervulus propter me ſollicitus eſt; omnium naturam poſtremiſſimum negligentiſſimumque exiſtimatote: quum a ſervis eorum tam caſte me habuerim, inde poteritis conſiderare, quomodo me putetis cum liberis vixiſſe . . . . . Itaque, Quirites, cum Romam profectus ſum, tonas, quas plenas argenti extuli, eas ex provincia inanes retuli. Alii vini amphoras, quas plenas tulerunt, eas argento plenas domum reportaverunt.* La ſeule remarque qu'il y ait à faire ſur ce diſcours, c'eſt que ſelon Aulu-Gelle, Caius ſe donne deux ans de Queſture, au-lieu de trois, qu'il s'attribue dans Plutarque; il faut donc qu'il y ait faute dans le texte de l'un ou de l'autre de ces Auteurs. Mr. Dacier (18) croit qu'il faut lire, comme dans Plutarque, *trois ans*; car, dit-il, *Caius avoit été Queſteur les années 627, 628 & 629, puiſqu'il n'étoit revenu à Rome que ſur la fin de 629.*

(15) Idem. p. 147.

(16) Idem. p. 147. 148.

(17) *Noct. Attic.* Lib. XV. Cap. 12.

(18) Note 21. ſur la *Vie de T. & C. Gracchus*, dans Plutarque *ubi ſupra.*

[E] *Il étoit d'un caractére à ſavoir profiter de cette dignité pour réuſſir dans ſes deſſeins.*] Cicéron prétend que la mort de ſon frere, le reſpect dû à ſa mémoire, la douleur, & ſa grandeur d'ame le portérent à chercher les moyens de venger le ſang de ſon frere. *C. autem Gracchum mors fraterna, pietas, dolor, magnitudo animi, ad expetendas domeſtici ſanguinis pœnas excitavit* (19). Il avoit toutes les qua-

(19) Orat. *de Haruſp. Reſpon.* n. 20.

qu'il faiſit toutes les occaſions de faire reſſouvenir le Peuple de la mort de ſon Frére, la faiſant entrer adroitement dans tous les Diſcours qu'il faiſoit (*f*). Après avoir ainſi ému & préparé le Peuple, il publia deux Loix, [*F*] la premiére *déclaroit tout Magiſtrat, qui auroit été dépoſé par le jugement du Peuple, inhabile à exercer aucune charge*; & par la ſeconde il étoit ordonné que *tout Magiſtrat, qui auroit exilé un Citoyen Romain ſans obſerver les formalités preſcrites par les Loix, ſeroit tenu d'en rendre compte devant l'Aſſemblée du Peuple* (*g*). Ces Loix ſervirent de prélude à un grand nombre d'autres, qui changeoient abſolument le Gouvernement de la République (*G*). Il s'acquit inſenſiblement un ſi grand crédit, que le Sénat même fut obligé d'avoir pour lui les plus grands égards (*h*). Caius ſuffiſoit à tout, il fit réparer les chemins, & préſida à pluſieurs autres Ouvrages. Il s'éleva à un tel degré de puiſſance, qu'il fit nommer au Conſulat Caius Faunius ſon Ami, & ſe fit confirmer lui-même dans le Tribunat (*i*). Le Sénat s'aviſa d'un expédient, ſuggéré par la plus fine & la plus raffinée Politique, pour faire perdre à Gracchus la faveur du Peuple: Il rechercha l'amitié de Livius Druſus, Collégue de Caius au Tribunat: Druſus flatta ſi bien le Peuple, qu'il ſe refroidit pour Caius, & ce Tribun acheva de perdre ſes affaires, en s'abſentant dans un tems où on le ſoupçonna d'avoir trempé dans la mort de Scipion l'Africain: Livius Druſus profita de ſon abſence pour gagner la faveur du Peuple, & pour le rendre odieux indirectement, en déclamant fortement contre Fulvius Flaccus, Conſulaire, mais intime ami de Gracchus, & le complice de ſes projets. Caius revint en diligence à Rome, & tâcha

(*f*) Idem. p. 149.

(*g*) Idem. p. 150.

(*h*) Idem. p. 151. 154.

(*i*) Idem. p. 155. 156.

qualités néceſſaires pour en venir à bout, perſonne n'a mieux raſſemblé tous les traits qui peuvent donner de lui une juſte idée, que l'a fait Mr. l'Abbé de St. Real, voici le portrait qu'il nous a donné de C. Gracchus (20). " Il „ étoit jeune: J'ai dit qu'il n'avoit guére plus de vingt „ ans, quand ſon Frere fut tué. Il ne s'en étoit écoulé „ que dix (21), quand il brigua le Tribunat; ſi bien qu'il „ n'en avoit guére au-delà de trente. Il étoit bienfait „ de ſa perſonne, & d'une taille impoſante & majeſtueu„ ſe; la parole facile, le ton de voix agréable, l'air an „ peu grave & ſérieux, mais il favoit au beſoin le radou„ cir; & ſes civilités, pour être générales, ne laiſſoient „ pas d'être proportionnées à tout le monde: inſtruit dans „ toutes les Sciences & dans tous les Arts, capable éga„ lement de l'adminiſtration des affaires de la Guerre, de „ la Juſtice, & du Gouvernement, expéditif d'ailleurs, „ & intiſſant dans un jour, ce que les autres avoient pei„ ne à terminer dans un mois. Pour les mœurs, on ne „ ſauroit en trouver dans quelqu'autre que ce ſoit de plus „ pures, & de plus irreprochables: patient, quand il ne „ s'agiſſoit que de lui-même, juſqu'à l'inſenſibilité: So„ bre, au milieu des délicateſſes qui l'environnoient; „ libéral, juſqu'à la profuſion, d'un Patrimoine, que ſon „ Frere avoit déja preſque épuiſé: ennemi du menſonge „ & de la calomnie, dont il prenoit ſoin de garantir ſes „ plus cruels ennemis: imitateur parfait de ſon Frere, „ dans l'amour qu'il avoit pour l'équité, qui ne lui laiſſa „ jamais ſouffrir l'injuſtice, ſans la démaſquer & ſans la „ pourſuivre, ſous quelque voile qu'elle fût déguiſée, & „ de quelque puiſſance qu'elle fût ſoûtenuë: ſévére pour „ lui-même, & pour les autres; différent en cela de ſon „ Frere, qui gardoit pour lui ſeul toute ſon auſtérité: ſe „ mêlant de toute ſorte d'Affaires, & voulant lui-même „ les exécuter toutes: perſuadé, avec raiſon, que per„ ſonne n'en étoit plus capable que lui; & ſes Ennemis „ mêmes étoient forcés d'admirer la facilité avec laquelle „ il répondoit en même tems aux Ambaſſadeurs étran„ gers, aux Officiers de Guerre, aux Magiſtrats de Juſti„ ce, aux Gens de Lettres, & aux Ouvriers, Maſſons, „ & Sculpteurs, &c. qui ſans ceſſe avoient affaire à lui." Il eſt aiſé de comprendre qu'avec de pareilles qualités C. Gracchus étoit en état de s'acquérir un grand crédit, parmi le Peuple de Rome, qui chériſſoit ſon nom, ſurtout ſi l'on fait réflexion qu'il joignoit à tout cela une éloquence victorieuſe.

(20) *Conjur. des Graccques*, dans les Oeuvr. de St. Real. Tom. I p. 132. 133. Amſt. 1740.

(21) Vell. Paterc. Lib. II. Cap. 6. dit; *decem deinde interpoſitis annis.*

[*F*] *Après avoir ainſi ému & preparé le Peuple il publia deux Loix.*] La premiére regardoit le Tribun Octavius, que Tiberius Gracchus avoit fait dépoſer. Mais Plutarque nous apprend (22), qu'il caſſa lui-même cette Loi, & déclara publiquement, qu'il donnoit Octavius aux priéres de Cornelie ſa mére, qui lui avoit demandé cette grace. La ſeconde eſt rapportée par Cicéron en ces termes (23): *ne de Capite Civium Romanorum injuſſu veſtro judicaretur.* Cette Loi avoit pour objet Popilius, qui pendant ſa Préture avoit banni les amis & les partiſans de Tiberius. Popilius n'attendit pas qu'on le fît citer, & il ſe bannit lui-même de ſa patrie. Il me ſemble que dans cette occaſion Caius ne ſaivoit pas trop les régles de l'équité, en voulant faire avoir aux Loix qu'il publioit une vertu retroactive: punir un homme en conſéquence d'une Loi qui ne ſubſiſtoit point encore, quand il a commis l'action pour laquelle on le tire en cauſe, c'eſt une véritable injuſtice: j'avoué que la maniére dont Popilius en avoit agi étoit injuſte auſſi, mais il pouvoit ſe juſtifier par les ordres du Senat. A l'égard de la Loi qui regardoit Octavius, elle ne fait certainement pas honneur à la mémoire de Caius, puiſqu'elle marque une paſſion, & un acharnement impardonnable.

(22) *Vie de T. & C. Gracchus. loc. cit.* p. 831.

(23) Orat. *pro C. Rabirio.* n. 4.

[*G*] *Ces Loix ſervirent de prélude à un grand nombre d'autres, qui changeoient abſolument le Gouvernement de la Republique.* C'eſt ce que dit Velleius Paterculus (24): *nihil immotum, nihil tranquillum, nihil quietum denique in eodem ſtatu relinquebat.* Il en porta une, par laquelle il diminua conſidérablement le prix du bled en faveur des pauvres, appellée par cette raiſon *Lex Frumentaria*: on voit même par Cicéron & par Appien * qu'il fit faire des diſtributions, & qu'il épuiſa le Tréſor de l'Etat par ſes largeſſes, & favoriſa parmi le peuple la pareſſe; c'eſt l'idée que Ciceron nous donne de cette Loi. *C. Graccbi frumentaria magna largitio, exhauriebat igitur aerarium* (25). Il s'en explique avec plus d'étenduë en deux autres endroits: *Frumentariam Legem C. Graccbus ferebat: jucunda res plebi Romanæ: Victus enim ſuppeditabatur largè ſine labore. Repugnabant boni, quod & ab induſtria plebem ad deſidiam avocare putabant, & aerarium exhauriri videbatur* (26). Il paroît par ce paſſage, & par celui que nous allons rapporter que cette Loi rencontra de grandes oppoſitions; & l'on voit dans celui qu'on va lire, que Gracchus vouloit paroître, avoir grand ſoin des Finances, tandis qu'il les diſſipoit réellement. *Et quidem C. Graccbus, cum largitiones maximas faciſſet, & effudiſſet aerarium, verbis tamen defendebat aerarium: Quid verbo audiam, cum facta videam? Poſe ille Frugi, ſemper contra Legem Frumentariam dixerat: is lege lata, conjularis ad frumentum accipiendum venerat: animadvertit Graccbus in concione Piſonem ſtantem; quarus audiente Populo Romano, qui fibi conſtet, cum ea lege frumentum petat, quam diſſuaſerat? Nolim, inquit, mea bona, Graccbe, tibi viritim dividere libeat; ſed ſi facias, partem petam. Parumne declaravit vir gravis & ſapiens, lege Sempronia patrimonium publicum diſſipari. Lege Orationes Graccbi, patronum aerarii eſſe dices* (27). Il ſeroit trop long d'entrer dans le détail de toutes les différentes Loix que Caius Gracchus fit paſſer, il ſuffira de les indiquer: il ordonna le repeuplement de pluſieurs Villes; il étendit le droit de Citoyen Romain à tous les peuples d'Italie, juſques aux Alpes; il donna aux pauvres les terres des Villes, où on les envoyoit pour les repeupler; il ſtatua qu'on fourniroit des habits aux troupes ſans rien retrancher de leur ſolde, & qu'on n'enrolleroit point de Soldat qui n'eût dix-ſept ans accomplis; il renouvella la Loi Agraire portée par ſon frére (28). Mais la plus conſidérable fut celle par laquelle il introduiſit un changement dans les Tribunaux où ſe rendoit la juſtice aux particuliers. On avoit tiré les Juges juſqu'alors du Sénat (29): Mais les Sénateurs ayant abuſé de leur autorité, Caius transporta aux Chevaliers le Droit d'être Juges; *Judicia a Senatu tranſferebat ad Equites* (30). Plutarque rapporte (31) qu'il ajoûta aux trois-cens Senateurs, trois-cens Chevaliers; on lit dans les Sommaires de Tite Live, qu'il joignit ſix-cens Chevaliers aux Senateurs, de maniére que les premiers étoient le double: *tertium* (legem tulit) *quâ Equeſtrem Ordinem, tunc cum Senatus conſentientem, corrumpere; ut ſexcenti ex equitibus in curiam ſubiegerentur; & quia illis temporibus trecenti tantum ſenatores erant, ſexcenti equites trecentis Senatoribus admiſcerentur, id eſt, ut Equeſter Ordo bis tantum virium in Senatu haberet* (32). Le ſavant Mr. Dacier croit (33) qu'on peut expliquer ce paſſage de cette maniére, que Caius allia au Senat les ſix-cens Chevaliers, qui étoient à Rome; mais tantôt les uns, & tantôt les autres, deſorte qu'il y avoit toujours autant de Chevaliers que de Sénateurs, & jamais davantage. Ce ſens, ajoûte Mr. Dacier, ſemble même déterminé, par ce que Plutarque dit enſuite, que le Peuple donna à Caius le droit de choiſir les Chevaliers, qu'il vouloit établir pour Juges. Mais ce Savant n'a pas pris garde que ce ſens eſt contraire au Texte du Sommaire de Tite Live, qui dit en termes exprès, que par la Loi de Caius les Chevaliers ſe trouvoient le double plus forts que les Sénateurs. La véritable ſolution eſt celle dont Mr. Dacier fait mention enſuite. „ Le ſavant Paul Manuce, dit-il, „ dans ſon ex„ cellent Traité des Loix, a fait voir que Plutarque s'eſt „ trompé en cet endroit, & que Caius n'aſſocia pas les „ Chevaliers au Sénat pour le jugement des procès, mais „ qu'il l'ôta entiérement au Sénat, & le donna aux Che„ valiers." Je n'ai pas le Traité de Paul Manuce, mais je remarqueral, qu'au témoignage de Velleius Paterculus rapporté ci-deſſus (34), on peut ajoûter celui d'Appien, & ſur-tout celui de Ciceron. Appien dit en termes exprès, que le droit de juger fut tranſféré aux Chevaliers, à cauſe de la corruption qui régnoit parmi les Sénateurs, & dont on produiſit des preuves ſi évidentes, que le Sénat même n'oſa s'oppoſer à la Loi. *ἀνὴρ ὁ Ῥωμαίων ἀκόλαστος καὶ ἐς τὰ χρήματα ἀπαίδευτος ἐφάνη, καὶ ἐς δωροδοκίαν ἀνοσίαν ἐκπεσὼν ἐπὶ τοῦ ἱππικοῦ καὶ τῶν δικῶν τὰ δικαιώματα· ἐς τοῦτο ἐμόχθησεν ἐκκαυθῆναι συνεδρίου, ὃ μηδὲ τὸν δῆμον ἀνέχεσθαι τὸν Ῥωμαίων ἐπιτιμῶντα ἔτι δύνασθαι, ἀλλὰ καὶ ἐπιτρέψαι τοῖς ἱππεῦσι τὰς δίκας κρίνειν* (35). Le paſſage

(24) *Hiſt. Rom.* Lib. II. Cap. 6.

* Appian. *de Bello* Civil. Lib. I. p. 618. Edit Tollii Amſt. 1670.

(25) Cicero *de Offic.* Lib. II. Cap. 21.

(26) Orat. *pro P. Sextio.* n. 48.

(27) Cicero *Teſtim. Quæſt.* Lib. III. cap. 20.

(28) Plutarque *ubi ſupra.* p. 831. Vell. Paterc. Lib. II. cap. 6.

(29) Polyb. Lib VI. cap. 15. Dion. Halic. Lib. II. cap. 9. & 14.

(30) Vell. Paterc. *ubi ſupra.*

(31) Loc. *cit.* p. 832.

(32) T. Livius. *Epitom.* 60.

(33) Note ſur *la Vie de T. & C. Gracchus* Not. 38.

(34) Cic. (30).

(35) Appian. *de Bell. Civil.* Lib. I. p. 618. Edit. Tollii Amſt. 1670.

tâcha de rétablir son crédit en publiant de nouvelles Loix, agréables au Peuple, ce qui n'empêcha pas qu'il n'échouât dans le dessein d'obtenir un troisiéme Tribunat, soit que les suffrages lui manquassent, soit, comme on l'a prétendu, que les autres Tribuns les eussent rapportés infidélement (*k*). Quoi qu'il en soit, Caius se trouva réduit à la condition de particulier, & le Sénat crut avoir trouvé le moment de le perdre: Lucius Opimius, homme violent & dur, fut élu Consul; il s'y prit avec toute la hauteur possible contre Gracchus; & poussa les choses si loin, qu'on prit de part & d'autre les armes, & que Caius fut obligé de se faire donner la mort par un de ses esclaves [*H*]; la passion & la fureur contre lui allérent si loin, que le Consul paya sa tête dix-sept livres & demie d'or, qu'elle se trouva peser, parce qu'on lavoit remplie de plomb après en avoir tiré la cervelle. On jetta son corps dans le Tibre avec ceux de Flaccus & de plus de trois mille citoyens, qui étoient perís dans cette émeute. Le Consul fit arrêter, & ensuite mourir en prison tout ce qu'il put découvrir d'amis & de partisans des Gracques. Leurs biens furent confisqués, & l'on defendit aux Veuves d'en porter le deuil (*l*).

(*k*) Idem. p. 157-164.

(*l*) Plutarque *loc. cit.* p. 164. & *seqq.* Vell. Paterc. Lib. II. cap. 6 & 7. Appianus *de Bell. Civil. Lib.* 1. p. 622. 623. Edit. Tollii. Amst. 1670.

de Ciceron n'est pas moins formel, il y parle du droit de juger rendu aux Sénateurs, du tems où les Chevaliers ont jugé seuls, & il oppose l'intégrité de leur conduite, à la corruption de celle des Sénateurs. *Omnia non modo commemorabuntur, sed etiam, expositis certis rebus, agentur, quæ inter decem annos*, postquam judicia ad Senatum translata sunt, *in rebus judicandis usurpârit, flagitiosèque facta sint. Cognoscet ex me Populus Romanus, quid sit, quamobrem*, cum Equester Ordo judicaret, *annos prope quinquaginta continues, nullo judice Equite Romano judicante, ne tenuissima quidem suspicio accepta pecuniæ ob rem judicandam constituta sit* (36). Dans la suite les choses ont souvent changé à cet égard; on trouve un détail curieux de ces divers changemens dans l'Ouvrage cité en marge (37).

(36) Cicero *in Verr. Act.* I. n. 13.

(37) G. H. Moupoort *Hist. Rev. & Cap. Rom.* Tom. II. Lib. VII. cap. 2. §. 2.

[*H*] *Il poussa les choses si loin, qu'on prit de part & d'autre les armes, & que Caius fut obligé de se faire donner la mort par un de ses Esclaves.*] Plutarque nous apprend (38) qu'Opimius commença par casser le Decret que Caius avoit fait porter pour le rétablissement de Carthage, & il convoque une Assemblée générale pour faire casser toutes les autres Loix du Tribun; outre cela le Consul fit toutes sortes d'affronts à Caius, pour l'exciter à quelque action qui fournît un prétexte de le tuër: mais Caius se contint dans les bornes de la modération: animé cependant par ses amis, & en particulier par Fulvius, quelques-uns disent aussi par Cornélie sa mere, il appella auprès de lui les plus zélés Plébéiens, & il fit entrer en même tems dans la Ville un grand nombre de Latins, & d'autres Habitant de l'Italie, déguisés en Moissonneurs. Le jour fixé pour la sévision des Loix étant arrivé, les deux partis se rendirent de grand matin au Capitole. Le Consul Opimius y sacrifia. On prétend (39) qu'un de ses Licteurs appellé Quintus Antyllius, s'étant ingéré de représenter à Caius tous les malheurs qu'il alloit causer à sa Patrie, s'il s'obstinoit à maintenir les Loix dont il étoit l'Auteur, & que Caius ayant témoigné par un geste chagrin & plein de mépris qu'il n'écoutoit pas volontiers les remontrances d'un si bas Officier, cet Hoissier fut tué sur le champ par quelques Plébéiens. Plutarque (40) rapporte la chose autrement; il dit que ce Licteur portant les entrailles de la victime, & passant près du Fulvius, il lui dit & à ceux de son parti, „ Faites place, mauvais citoyens, que vous „ êtes." Plutarque ajoûte, qu'à ces paroles injurieuses, il joignit une action de la main deshonnête & méprisante, ce qui irrita Fulvius & ses Amis, qui pour se venger le percérent avec les poinçons de leurs Tablettes, & le tuérent sur le champ. Caius en reprit aigrement le Peuple, mais Opimius saisit l'occasion, qu'il cherchoit. Il assembla le lendemain le Sénet, fit exposer le corps du Licteur à la porte de la salle, déclama furieusement; & malgré l'avis d'un petit nombre de personnes sages, le Sénat fit un Decret, auquel on n'en venoit que dans les cas d'extrême nécessité. *Que les Consuls eussent à pourvoir qu'il n'arrivât pas de dommage à l'Etat.* Opimius muni d'une pareille autorité, ordonna que tous les Sénateurs prissent les armes, & à tous les Chevaliers Romains, qu'ils eussent à se trouver le lendemain matin avec deux de leurs Serviteurs armés au Capitole. Fulvius de l'autre côté assembla tous ses gens, Caius en se retirant, s'arrêta dans la place devant une statuë de son pere, & la regardant tristement & sans dire mot, on vit couler les larmes de ses yeux. La plupart de ceux qui l'accompagnoient passérent la nuit à sa porte. Fulvius en attendant assembla le plus de monde, qu'il pût, & s'empara de grand matin du Mont Aventin. Caius se disposa à le suivre, mais il ne voulut point s'armer, il prit seulement une courte épée sous sa robe ordinaire. Sa femme fit tous ses efforts pour l'arrêter, mais il s'arracha d'entre ses bras. Ayant joint Fulvius, il voulut chercher des voyes d'accommodement; on envoya la plus jeune des enfans de Fulvius un Cadnée à la main (41), qui proposa une réconciliation entre les deux partis. Plusieurs des plus sages Sénateurs étoient d'avis d'accepter cette proposition. Mais l'implacable Opimius déclara, qu'il falloit que ceux qui étoient criminels se soûmissent au Jugement du Sénat & à la rigueur des Loix. Il envoya en même tems ce jeune enfant, auquel il défendit durement de se présenter jamais devant lui, si son pere & ses partisans ne se soumettoient au Sénat (42). Il mit en même tems la tête de Caius à prix, & il promit de la peyer au poids de l'or (43). Caius renvoya encore le fils de Fulvius, mais le Consul le fit arrêter, sans vouloir l'entendre: Il marcha avec ses Troupes, ceux du parti de Fulvius ne firent presque aucune résistance, deforte que lui-même fut obligé de prendre le fuite; mais ayant été trouvé dans un Bain où il s'étoit caché, il y fut tué avec son fils aîné. Le Consul fit publier en même tems une Amnistie pour tous ceux qui abandonneroient ce parti, ce qui causa une déstruction totale. Caius se retira dans le Temple de Diane, où il voulut se tuër; mais Pomponius & Licinius (44) l'en empêchérent, & le forcérent de s'enfuir. On prétend qu'avant que de sortir de ce Temple, il supplia la Déesse, que le Peuple Romain, qui avoit si lâchement abandonné ses Protecteurs, ne fortît jamais de le servitude. Il se mit ensuite à fuir toûjours accompagné de ses deux fidéles Amis, & d'un Esclave appellé par les uns Philocrates, & par les autres Euporus. Mais comme il fut arsivé à un Pont, ses deux Amis firent ferme les armes à la main, & arrêtérent quelque tems ceux qui le poursuivoient, qui ne purent passer, qu'après avoir tué ces deux généreux & fidéles amis (45). Caius eut le tems de gagner un petit bois consacré aux Furies; mais comme il vit qu'il ne pouvoit échapper, il se fit tuër par son Esclave, qui se tua ensuite lui-même sur son corps (46). On coupa la tête à Caius, que ses assassins mirent au bout d'une pique. Un certain Septimulcius créature d'Opimius l'enleva à ceux qui la portoient, & se la fit payer, comme on l'a dit dans le Corps de l'Article. Ciceron rapporte, que ce Septimulcius ayant demandé dans la suite à Scevola de le mener avec lui en Asie, en qualité de Commandant, Scevola lui répondit; qu'il ne savoit ce qu'il demandoit, & qu'il seroit mieux de demeurer à Rome, où le nombre des mauvais Citoyens étoit si grand, qu'il ne pouvoit manquer d'y amasser en peu d'années de grandes richesses. *Noster Scævola Septimuleie illi Anagnino, cui pro C. Gracchi capite eras aurum repensum, regenti, ut se in Asiam præfectum duceret. Quid tibi vis, inquit, insane? tanto maiorum est multitudo Civium, ut illi ego hoc confirmem, si Roma manseris, te paucis annis ad maximas pecunias esse venturum* (47).

(38) Appian *de Bell. Civil* Lib. I. p. 621. qui appelle le Licteur *Attilius.*

(39) *Ubi supra.*

(40) Plutarque *ubi supra.* p. 164. 165.

(41) Plutarque p. 161-169 & Appian. *ubi supra.* p. 622.

(42) Les mêmes.

(43) Plutarque p. 172. & Vell. Paterc. Lib II. cap. 6.

(44) D'autres l'appellent *Lucius.*

(45) Plutarque *ubi sup.* p. 171. Vell. Paterc. *loc. cit.* Val. Max. Lib. IV. cap. 7. n. 6.

(46) Plutarque & Vell. Paterc. *ubi supra.* Val. Max. Lib. VI. cap. 2. n. 2 Appian. *loc. cit.*

(47) Cicero *de Orator.* Lib. II. n. 67.

GRÆVIUS (Jean George) un des plus illustres Savans du XVII. Siécle [*A*] nâquit le 29 Jan-

[*A*] *Un des plus illustres Savans du dix-septiéme siécle.*] C'est ce dont ses Ouvrages fournissent de suffisantes preuves: en voici le Catalogue. I. *Isaaci Casaubons Epistolæ. Editio secunda 82 Epistolis auctior, & juxta seriem temporum digesta, curante J. G. Grævio.* Magdebourg 1656 in-4. La premiére Edition de ces Lettres a été donnée à la Haye en 1638 par les soins de J. F. Gronovius; l'Edition de Mr. Grævius l'emporta de beaucoup sur celle-là, quoiqu'elle soit elle-même imparfaite par rapport à celle que Theodose Jenson d'Almelovcen a donnée en 1709 à Rotterdam, in-fol. II. *Joannis Meursii Ceramicus geminus, sive de Ceramici Atheniensis utriusque Antiquitatibus, Liber singularis.* Utrecht 1662 in-4. Cet Ouvrage, qui a été donné au Public par Mr. Grævius, a été inséré dans le quatriéme Tome des Antiquités Grecques de Gronovius. III. *Alberti Rubenii de Re Vestiaria, præcipus de Latoclavo, Libri duo, cum aliis ejusdem Opusculis posthumis.* Anvers 1665 in-4. Rubenius étant mort pendant qu'il travailloit à ces petits Ouvrages, Mr. Gravius se chargea de les mettre en ordré, & de les faire paroître; on les a insérés dans le sixiéme Tome des Antiquités Grecques. IV. *Hesiodi Asræi quæ extant Opera, ex recensione J. G. Grævii cum ejusdem animadversionibus & notis. Accedunt notæ mediæ Jos. Scaligeri, & Franc. Guieti.* Amsterdam 1667 in-8. Les notes de Mr. Grævius sont ensemble à la fin du Livre; il y explique non seulement Hésiode, mais encore une infinité de passages d'autres Auteurs Grecs & Latins. V. *Luciani Solecista, cum notis J. G. Grævii,* Amsterdam 1668 in-8. VI. *Sustonius Tranquillus ex recensione J. G. Grævii cum ejusdem Animadversionibus, & Commentariis integris Læv. Torrentii, Is. Casauboni, Theodori item Marcilii, nec non selectis aliorum notis.* Utrecht 1672 in-4. *Secunda Editio auctior & emendatior*, le Haya 1690 in-4. La méthode de l'Auteur, de donner les Commentaires entiers de ceux qui ont travaillé avant lui sur l'Auteur qu'il se propose d'éclaircir, cette méthode, dis-je, a ses avantages; cele grossit à la vérité les Volumes, mais on satisfait aussi davantage ceux qui aiment à puiser dans les sources, & à

voir

Janvier 1632 (*a*) à Naumbourg d'une honnête famille (*b*). Après qu'il eut fait ſes premiéres études dans ſa Patrie, on l'envoya en 1650 à Leipſig (*c*) où il foutint ſous Jean Stauchius, ſon parent du côté de ſa mere, une Theſe, *de Moribus Germanorum*. Il s'appliqua d'abord à la Juriſprudence pour obéir à ſon pere; mais ſon inclination le porta bien-tôt à ſe donner tout entier aux Belles-Lettres. Une converſation qu'il eut en paſſant à Deventer avec Jean Frédéric Gronovius, qui y profeſſoit, le confirma dans ſon inclination; il s'arrêta même dans cette Ville pour continuer ſes études ſous la con-

(*a*) *Acta Eruditor.* Ann. 1703. p. 187.

(*b*) P. Burmanni *Oratio ſunebris in Obitum* V. C. Joan. Geor. Grævii dicta Kl. Kal. Martii 1703. p. 8. Traj. ad Rhen. 1703 in-4.

(*c*) Acta Erud. loc. cit.

voir les propres termes de ceux qui ont travaillé ſur l'Antiquité, ſurtout quand ce ſont des perſonnes fameuſes dans la République des Lettres. VII. *Joannis Meurſii Libri poſthumi de Cypro, Rhode, & Creta*, &c. Amſterdam 1675 in-4. VIII. *In Obitum Johannis de Brtyn Oratio.* Amſt. 1675 in-4. IX. *M. Tullii Ciceronis Epiſtolarum Libri* XVI. *ad Familiares, ut vulgo vocantur, ex recenſione J. G. Grævii, cum ejuſdem animadverſionibus, & notis integris Petri Victorii, P. Manutii, Henr. Bagazonii, D. Lambini, Fulvii Urſini, nec non ſelectis Jo. Fr. Gronovii & aliorum.* Amſterdam & Leyde 1676. 2 vol. in-8. ſeconde Edition en 1693. Ces Lettres ont été réimprimées à Amſterdam en 1689 *in-douze*, avec les ſeules Notes de Mr. Grævius, dont la judicieuſe Critique a beaucoup éclairci les endroits difficiles. X. *L. Annæi Flori Epitome Rerum Romanarum, ex recenſione & cum annotationibus J. G. Grævii. In fine additus L. Ampelius ex Bibliotheca Cl. Salmaſii.* Utrecht 1680 in-8. Item, *cum Annotationibus longè auctioribus & correctioribus, & cum notis integris Cl. Salmaſii, & ſelectis Variorum.* Amſt. 1692 in-8. Cette Edition eſt préférable à toutes celles qui l'ont précédée. On y a ajoûté des Médailles †. La Préface de Mr. Grævius mérite ſurtout d'être luë; il y reconnoit de bonne-foi, contre la coutume des Commentateurs, les défauts de ſon Auteur. XI. *C. Catullus, Tibullus, Propertius, ex recenſione J. G. Grævii, cum integris Joſ. Scaligeri, Mureti, Achillis Statii, Roberti Titii, Hieron. Avantii, Doujarum, Theod. Marcilii, & ſelectis Paſſeratii, & aliorum notis.* Utrecht 1680 in-8. XII. *Juſtini Hiſtoriarum Philippicarum Libri* XLIV, *ex recenſione J. G. Grævii; cum ejuſdem Caſtigationibus. His accedunt integræ notæ M. Berneggeri, Iſ. Voſſii, Tanaq. Fabri, Jo. Vorſtii, Jo. Schefferi, Jac. Bongarſii, Franc. Modii, & aliorum.* Leyde 1683 in-8. Mr. Grævius avoit déja donné cet Auteur avec ſes ſeules Notes en 1668 à Utrecht in-douze, mais il a jugé à propos d'y joindre, ſuivant la méthode qu'il a obſervée dans les autres Auteurs qu'il avoit déja donnés au Public, les Notes entiéres de ceux qui l'ont précédé. Cette Edition eſt la meilleure que nous ayons de Juſtin, quoique quelques-uns ſe ſoient plaints de certaines omiſſions. Cet Auteur a été réimprimé avec ſes ſeules Notes de Mr. Grævius à Amſterdam en 1694 in-douze. XIII. *M. T. Ciceronis Epiſtolarum ad Atticum Libri* XVI *ex recenſione J. G. Grævii, cum ejuſdem animadverſionibus, & notis integris J. Victorii, P. Manutii, F. Urſini, D. Lambini & c. ineditis; item Iſ. Caſauboni, Mureti, & J. Fr. Gronovii, nec non ſelectis Variorum.* Amſterdam 1684 in-8. 2 Vol. XIV. *J. Meurſii Theſeus, Sive de ejus Vita Liber Singularis.* Utrecht 1684 in-4. Inſéré dans le Tome dixiéme des Antiquitez Grecques de Gronovius. XV. *Joannis Meurſii Themis Attica, ſive de Legibus Atticis Libri duo.* Utrecht 1685 in-4. Inſéré dans le Tome cinquiéme des Antiquités Grecques de Gronovius. XVI. *Joannis Meurſii, de Regno Lacedæmonio Libri duo. De Piræo Liber ſingularis; & in Heliadii Chreſtomathiam animadverſiones.* Utrecht 1687 in-4. Inſéré dans le Tome cinquiéme des Antiquités Grecques de Gronovius. On eſt redevable de l'Edition des Ouvrages de Meurſius, dont on vient de parler, à Mr. le Baron de Puffendorf, qui les ayant eu de la Bibliothéque du Roi de Suéde, en fit part à Mr. Grævius, ſon ami, qui les a donnés au Public. XVII. *Luciani Samoſatenſis Opera omnia ex Verſione Joannis Benedicti, cum notis integris J. Bourdelotii, J. Palmerii a Grentemeſnil, Tan. Fabri, Ægid. Menagii, F. Guieti, J. G. Grævii, J. Gronovii, L. Barlæi, J. Tolii, & ſelectis aliorum. Accedunt inedita Scholia in Lucianum ex Bibliotheca Iſ. Voſſii.* Amſterdam 1687 in-8. 2 vol. XVIII. *Claudii Rutilii Numatiani Galli Itinerarium, integris Simleri, Caſtalionis &c. Grævii aliorumque animadverſionibus illuſtratum. Ex Muſeo Th. Janſon ab Almeloveen.* Amſterdam 1687 in-douze. XIX. *M. T. Ciceronis de Officiis Libri* III; *Cato major ſive de Senectute; Lælius ſive de Amicitia; Paradoxa; Somnium Scipionis; ex recenſione J. G. Grævii, cum ejuſdem Notis, & integris Animadverſionibus Lambini, Urſini, Langii, Fabricii, Manutii, nec non ſelectis aliorum.* Amſterdam 1683 in-8. *Item* avec les ſeules Notes de Grævius, Amſterdam 1691 in-douze. XX. *De humanæ Rationis imbecillitate, unde proveniat, & illi quomodo poſſumus mederi, Liber ſingularis. Auctore Georgio Mackenzio a Valle Roſarum, apud Scotos Cauſarum Patrono.* Utrecht 1690 in-8. Jéne 1691 in-8. Francfort 1700 in-douze. Mr. Grævius a trouvé cet Ouvrage ſi bon, qu'il a cru devoir le donner au Public. XXI. *Bernardini Ferrarii Mediolanenſis Theologi de Ritu ſacrorum Eccleſiæ veteris Concionum. Cum præfatione J. G. Grævii.* Utrecht 1692 in-8. XXII. *Notæ in Lactantium de Moribus Perſecutorum.* Ces Notes, qui ſont peu de choſe, ſe trouvent dans l'Edition de cet Auteur, donnée par P. Bauldri à Utrecht en 1692 in-8. XXIII. *Æ. Rubenii de Vita Fl. Mallii Theodori V. C.* Utrecht 1694 in-douze; imprimé par les ſoins de Mr. Grævius, & dédié au Docteur Richard Bentley, qui lui en avoit envoyé le Manuſcrit, que le Chevalier Edouard Sherburne avoit acheté avec des papiers de Gevartius. XXIV. *P. Danielis Huetii Poëmata quotquot colligi potuerunt.* Utrecht 1694 in-8. *Auctiora* 1700 in-douze. XXIV. *Thesaurus Antiquitatum Romanarum.* Utrecht 1694--1699. douze Vol. in-fol. La République des Lettres a beaucoup d'obligation à Mr. Grævius, d'avoir pris le ſoin de ramaſſer, & de faire imprimer correctement un grand nombre de Traités, qui forment cet Ouvrage, dont la plupart ſe trouvent difficilement, & qui, quoiqu'ils ne ſoient pas tous également bons, ne laiſſent pas d'avoir leur utilité. XXVI. *Franciſci Junii de Pictura Veterum Libri* III. *Accedit Catalogus Artificum adhuc ineditus.* Rotterdam 1694 in-fol. Mr. Grævius y a ajoûté une Préface & la Vie de l'Auteur, XXVII. *Callimachi Hymni, Epigrammata, & Fragmenta, ex recenſione Theodori J. G. F. Grævii, cum ejuſdem & aliorum animadverſionibus.* Utrecht 1697 in 8. deux Vol. Cette Edition, qui eſt fort belle, avoit été entrepriſe par Theodore Grævius, fils de Jean George, mais ſa mort prématurée l'ayant empêché d'y mettre la derniére main, ſon pere a achevé ce qui y manquoit, & l'a donnée au Public ſous le nom de ſon fils. XXVIII. *C. Juline Cæſar cum notis Dionyſii Voſſii. Acceſſit Juline Celſus de Vita & Rebus geſtis C. Julii Cæſaris, ex Muſeo J. G. Grævii.* Amſterdam 1697 in 8. XXIX. *Gloſſarium Iſidori emendatum, curâ J. G. Grævii.* Avec le *Lexicon* de Martinius, imprimé à Utrecht en 1698 in fol. XXX. *M. T. Ciceronis Orationes, ex recenſione J. G. Grævii, cum ejuſdem Animadverſionibus, & Notis integris Variorum.* Amſterdam 1699 in 8. en trois Volumes. XXXI. *Lectiones Heſiodeæ auctiores.* Dans l'Edition de cet Auteur donnée par Mr. Le Clerc à Amſterdam 1701 in 8. Elles avoient déja paru dans l'Edition de Mr. Grævius. XXXII. *Danielis Eremitæ Aulicæ Vitæ & Civilis Libri IV. Ejuſdem Opuſcula Varia,* Utrecht 1701 in 8. Cet Ouvrage, compoſé depuis un ſiécle, avoit entiérement diſparu; c'eſt ce qui a engagé Grævius à la faire réimprimer. XXXIII. *Syntagma Variorum Diſſertationum variorum, quas Viri doctiſſimi ſuperiore ſæculo elucubrarunt. Ex Muſeo J. G. Grævii.* Utrecht 1702 in-4. La premiére Piéce de ce Recueil eſt une *Diſſertation de Thomas Rineſius, ſur la Langue Punique*, qui a été imprimée d'abord en 1638 à Altemberg, où Reineſius exerçoit la Médecine. Les Savans d'Allemagne de ce tems-là regardoient cette Langue comme une Dialecte de l'Arabe. Joſeph Scaliger, Fuller, Erpenius, & d'autres n'étoient pas de ce ſentiment; mais comme ils n'avoient traité ce ſujet qu'en paſſant, ce qu'ils avoient dit n'avoit pas produit grand effet. Reineſius eſt le premier qui ait entrepris d'approfondir la matiére; il fait voir que les Carthaginois deſcendoient des Tyriens & des Sidoniens, & d'autres peuples de Phénicie; & par conſéquent que leur Langue étoit l'Hébreu & le Phénicien, ou du moins, qu'il n'y avoit guére de différence. Ses raiſons ont paru ſi plauſibles aux Savans, qu'ils ont tous adopté ſon ſentiment. Mr. Bochart, ayant depuis ce tems-là compoſé ſon Traité des Colonies & de la Langue des Phéniciens, y a mis cette matiére dans un ſi grand jour, qu'il n'y a perſonne qui puiſſe douter que la Langue Punique ne ſoit la même, que l'Hébreu ou le Phénicien; on que s'il y a quelque différence entre ces Langues, elle eſt très petite. On trouve enſuite dans le Recueil, dont nous rendons compte, une *Diſſertation de Reineſius ſur le Dieu* Endovellicus. Il y remarque, d'après quelques autres Ecrivains, qu'un certain homme, qui s'appelloit *Endovel*, conduiſit une Colonie de l'Orient en Eſpagne, où il régna; & après ſa mort il fut adoré comme un Dieu. Les Romains ayant conquis l'Eſpagne, addreſſérent des priéres à ce Dieu, & donnérent une terminaiſon Latine à ſon nom. Les Géographes nous parlent d'une montagne ſur les frontiéres de Portugal, qui s'appelle *Endovelicus* ou *Endobela*. Suit une Diſſertation de Herman Conringius, Profeſſeur en Médecine à Helmſtad, qui contient des Remarques Hiſtoriques & Chronologiques ſur les anciennes Dynaſties de l'Egypte & de l'Aſie. Cet Auteur eſt le premier qui a montré, que tout ce que Cteſias raconte de l'antiquité de la Monarchie des Aſſyriens & des Medes, eſt fabuleux & contraire à l'Hiſtoire Sainte, & à ce qu'en dit Herodote, le plus ancien Hiſtorien Grec. Ce ſujet a été traité depuis d'une maniére également ſavante & ſolide par Uſſerius dans ſes *Annales*; & les anciennes Dynaſties d'Egypte, que Scaliger & Petau avoient abandonnées comme fabuleuſes ou inexplicables, ont été débrouillées ſi habilement par le Chevalier Marsham, que tous ceux qui ſont venus depuis, ou ſe ſont contentés de le copier, ou n'ont rien dit de ſolide, quand ils ont voulu le combattre. La Piéce qui ſuit dans le Recueil, eſt une *Lettre de Jonſius*, qui profeſſoit les Belles-Lettres à Francfort; il y explique l'origine des *Spartæ*, dont Ariſtote parle dans ſes *Politiques*, diſant qu'ils naiſſoient avec la marque d'une lance. St. Gregoire de Nazianze & quelques autres après lui, ont pitoyablement confondu les *Spartæ* avec les *Spartiates*. Jonſius prouve que les *Spartæ* étoient les deſcendans des Compagnons de Cadmus, & que leur nom tire ſon origine des dents de Serpent, que Cadmus ſema par l'ordre

† Elles ſont gravées à contre-ſens, ce qui fait que l'explication qu'on a miſe au bas ne s'accorde pas avec les figures qu'elles contiennent. R. D. T.

conduite & la direction de ce Professeur (*d*). Après avoir étudié deux ans sous lui, il alla à Leyde, & delà à Amsterdam, où David Blondel lui persuada de quitter la Religion Luthérienne, dans laquelle il étoit né, & qu'il avoit suivie jusques-là, pour embrasser la Réformée (*e*). En 1656 l'Electeur de Brandebourg le nomma Professeur à Duisbourg à la place de Jean Schulting, qui venoit de mourir; quoique Grævius fût alors seulement dans la vingt-quatriéme année de son âge (*f*). Mais avant que de prendre possession de cette Chaire, il fit un voyage à Anvers, à Bruxelles, à Lonvain, & aux Pays voisins. Il n'occupa ce poste que deux ans; car en 1658 il fut appellé à Deventer pour remplir la place de son ancien Maître Gronovius, qui l'avoit recommandé, en quittant cette Ville pour aller à Leyde, & il accepta cette Chaire, quoique moins considérable que celle qu'il occupoit à Duisbourg, soit par amour pour une République libre (*g*), soit par inclination pour un lieu où il avoit déja demeuré, soit dans l'espérance de parvenir dans la suite à quelque chose de meilleur. Il ne se trompa pas dans cette espérance: car en 1661 on le nomma Professeur en Eloquence à Utrecht à la place d'Antoine Æmilius (*h*). On lui donna même encore douze ans après la Chaire de Politique & d'Histoire. Il se borna-là, & quoiqu'on lui fît d'ailleurs des offres avantageuses, il ne voulut jamais les accepter; l'Electeur Palatin & la République de Venise tâchérent de l'attirer, le premier à Heidelberg & l'autre à Padouë, mais il leur préfera toujours le séjour d'Utrecht & des Pays-Bas, où il étoit comme naturalisé (*i*). Il avoit du moins la satisfaction d'être recherché par plusieurs Princes, & d'en voir plusieurs venir d'Allemagne étudier sous lui (*k*). Il fut attaqué d'apoplexie le 11 Janvier 1703, & en mourut le même jour dans sa soixante-onziéme année. Il s'étoit marié en 1656, & eut dix-huit enfans, mais il n'a laissé qu'un fils & quatre filles. Un de ses fils Théodore Pierre Grævius, qui donnoit de grandes espérances, mourut en 1692 dans la vingt-troisiéme année de son âge; il travailloit alors à une Edition de Callimaque. Mr. Grævius avoit formé le dessein d'écrire l'Histoire de Guillaume III Roi d'Angleterre (*l*). [Il eut des Patentes d'Historiographe, & on lui donnoit une pension de mille florins; il avoit poussé l'Ouvrage jusqu'à l'année 1672 (*m*). Nous dirons un mot dans les Remarques, de quelques Ouvrages qu'il avoit projettés [*B*]. ADD. DU TRAD.]

(*d*) Burmannus *ubi supra*, p. 16-20.

(*e*) Idem. ibid. p. 25. 22.

(*f*) Idem. ibid. p. 22. 23.

(*g*) Idem. p. 23. 24.

(*h*) Idem. ibid.

(*i*) Idem. p. 30. 31.

(*k*) Idem. p. 39.

(*l*) Acta Erudit. *ubi supra*.

(*m*) Burmann. *Trajectum Erudit.* p. 221. *Voy.* Lettres de mnyle. Tom. II. Let. 160. p. 621.

l'ordre de Minerve. Plutarque assure, qu'il avoit vu de son tems, des hommes qui avoient l'empreinte d'une lance, qu'on croyoit descendus des anciens *Spartes*. On trouve ensuite une *Dissertation* de *Jean Wandalin*, Danois, Professeur en Théologie & en Hébreu dans l'Université de Coppenhague, & ensuite Evêque de Seeland en Danemarc; cette Dissertation est contre un Livre de Guillaume Langius, qui prétend que notre Seigneur a été crucifié le Jeudi, au-lieu que Wandalin soutient que c'est un Vendredi. La Pièce suivante est une *Dissertation de Georgo Erycius Phaletranus*, ou plutôt *Gualterus Henricus Phialnerus Getus*, est le premier nom est supposé. Il a agit dans cette Dissertation de la Prophétie de Jacob, qui promet à Juda que le Sceptre ne se départira pas de lui jusqu'à la venuë du Scilo. On voit après cela un Traité de *Christian Daum*, Recteur du Collége de Zwickau en Misnie, dans lequel il fait voir que nous avons perdu quantité de mots Latins tant primitifs, que dérivés, & il en produit un Catalogue, tiré des Auteurs de tous les tems. Il donne encore un ample Catalogue de mots, qui ne se trouvent point dans les Dictionnaires. Ce Traité peut être d'une grande utilité à ceux qui veulent donner de nouvelles Editions des Auteurs Latins, corrigées sur les Manuscrits. Ils y peuvent voir que les Copistes & les Critiques, qui ont les premiers donné les anciens Auteurs au Public, ont souvent substitué, comme il leur a plû, des mots à la place de ceux qu'ils n'entendoient point; & qu'ils ont corrompu les Originaux au-lieu de les corriger. Suivent trois *Dissertations d'André Rivinus*, qui professoit la Philosophie à Leipsig vers le milieu du siécle passé. Dans la premiére il examine ce qu'il faut entendre par *Majuma*, *Maicampus*, & *Roncallia*. Après avoir fait voir, que les Jurisconsultes, qui dérivent le mot de *Majuma* du nom du mois de May, se trompent, il prouve que les Jeux ou Fêtes, que les Peuples des côtes de la Palestine célébroient, & que les Grecs & les Romains adoptérent dans la suite, ont tiré leur nom & leur origine d'une des Portes de la Ville de Gaza, appellée *Majuma*, du mot Phénicien *Maim*, qui signifie les Eaux. La Fête n'étoit d'abord qu'un divertissement sur l'eau, que donnoient les Batelliers & les Pêcheurs, qui faisoient mille tours d'adresse, pour se faire tomber les uns les autres dans l'eau, afin de réjouïr les Spectateurs. Dans la suite ce Divertissement devint un Spectacle régulier, que les Magistrats donnoient à de certains jours au Peuple. Ces Spectacles ayant dégénéré en fêtes de débauche, parce qu'on faisoit paroître des femmes toutes nues sur le Théatre, les Empereurs Chrétiens les défendirent par des Edits; ils ne furent pourtant pas entiérement abolis, les peuples du Nord les ayant conservés; & le *Maycamp* des François, célébré en présence de Charlemagne & d'autres Rois, & le *Campus Roncallia* proche de Plaisance, où les Rois d'Italie se rendoient avec leurs Vaisseaux, conservérent pendant plusieurs siécles une grande partie des anciennes coutumes à cet égard. Dans les deux autres Dissertations *Rivinus* explique ce qu'il faut entendre par *Venilia*, *Salacia*, *Malacia*, *Malina*, & *Lilluna*. L'Auteur examina ce que les Anciens & les Modernes ont dit du flux & du reflux de la Mer; & il rapporte les différens sentimens sur ce mouvement des Eaux, si régulier dans ses variations. On trouve encore dans ce Recueil un Traité sur le Trésor public de Rome, par Christian Frederic Franckenstein, Professeur à Leipsig; il y examine l'origine & les progrès du Trésor public; le lieu où on le gardoit; quels Magistrats en avoient le soin; & en quel tems ils y déposoient l'argent. A cette occasion il traite des Tributs & des autres impôts que les Romains levoient dans les Provinces de l'Empire. Il parle aussi des remissions, qu'ils accordoient de tems en tems au Peuple. Il recherche en quoi consistoit la charge des *Quæstores Ærarii*, leur origine, & en général tout ce qui a du rapport à ce sujet. XXXIV. *Thesaurus Antiquitatum & Historiarum Italiæ, Mari Ligustico & Alpibus vicinæ: quo continentur optimi quinque Scriptores, qui Ligurum & Insubrum, seu Genuensium & Mediolanensium continuumque populorum ac civitatum res antiquas aliaque variis tempore gestas memoriæ prodiderunt. Collectus curâ J. G. Grævii.* Leyde 1704 in fol. 3 Vol. La Préface est de Mr. Perizonius, qui nous y apprend que ce qui a engagé Mr. Grævius à entreprendre de ramasser les Auteurs contenus dans ce *Trésor*, c'est qu'il a cru qu'aysnt donné un *Thesaurus d'Antiquités Romaines*, celui-ci des *Antiquités d'Italie* y pourroit servir de Supplément, & feroit utile pour faire connoître l'Origina, les Coutumes, les Loix, & l'Histoire de plusieurs Villes de ce Pays-là. Il a imité en cela Sigonius, qui après avoir expliqué le *Jus antiquum Civium Romanorum*, a donné ensuite le *Jus Italiæ*, comme également utile, pour avoir une juste idée de tout ce qui s'a du rapport à l'Empire Romain. Il est vrai qu'André Schot avoit déja publié quelque chose de pareil au Recueil dont nous parlons, mais il n'avoit pu rassembler dans un seul Volume tous les Auteurs qui ont traité ce sujet; au-lieu que Grævius a inséré dans son Recueil tous les Auteurs sur les meilleures Editions de leurs Ouvrages. Il y a donné place à divers Traités rares, où l'Origine & les Antiquités de chaque Ville se trouvent expliquées. Il avoit eu d'abord dessein d'insérer dans son Recueil des Auteurs plus modernes; mais ayant remarqué que cela auroit trop grossi le Recuëil, il les réserva pour un autre, qu'il avoit dessein de publier, si la mort ne l'avoit surpris. Comme il n'avoit point encore fait de Préface générale, quand il mourut, Matthias de Roy son gendre pria Mr. Perizonius de vouloir se charger de ce soin, ce qu'il accepta; il nous dit que Mr. Grævius a joint dans ce Recueil non seulement les Auteurs qui ont traité des Antiquités de l'Italie, mais encore ceux qui ont écrit l'Histoire du Moyen & du Bas Age. Il remarque que le but de Mr. Grævius a été de donner dans cet Ouvrage au Lecteur, une Histoire suivie, tant ancienne que moderne des Peuples & des Villes. D'autant plus, que quelques-uns des Auteurs remontent jusqu'à l'Origine des Villes dont ils traitent, & conduisent leur narration jusqu'au tems où ils vivoient eux-mêmes. C'est ce qu'ont fait en particulier Ubertus Folietta, Tristan Chsleus, Jean Baptiste Villanova &c. On parle ensuite des Auteurs qui ont débité des fables, & que Mr. Grævius a exclus de son Recuëil, aussi-bien que ceux qui n'ont fait que répéter ce que d'autres avoient dit avant eux. XXXV. *J. G. Grævii Præfationes & Epistolæ* CXX. *in usum Latinæ Eloquentiæ Studiosorum, collectæ & editæ a Joanne Alberto Fabricio. Adjuncta est P. Burmanni Oratio dicta in Grævii funere.* Hambourg 1707 in-8. XXXVI. *Inscriptiones antiquæ totius Orbis Romani in absolutissimum corpus redacti, olim auspiciis Josephi Scaligeri, & M. Velseri, industria autem J. Gruteri, nunc curis secundis ejusdem Gruteri & notis M. Gutlii emendatæ, tabulis æneis Boissardi illustratæ curâ J. O. Grævii.* Amsterdam 1707 in fol. 2 Vol. XXXVII. *Basilii Fabri Thesaurus Eruditionis Scholasticæ cum Notis Buchneri & Cellarii, & Observationibus posthumis J. G. Grævii.* Leipsig 1710 in fol. XXXVIII. *J. G. Grævii Orationes, quas Ultrajecti habuit*, Leyde 1717 in-8. XXXIX. P. Burmsn a publié un grand nombre de Lettres de Grævius, dans son *Sylloge Epistolarum*, imprimé en Cinq Volumes in 4. Le savant Docteur Richard Mead a une collection de Lettres de Grævius, qui n'ont jamais paru.

[*B*] ☞. *Nous dirons un mot dans les Remarques de quelques Ouvrages qu'il avoit projettés.* Mr. Fabricius nous apprend (1) que Grævius avoit eu dessein de donner une Edition d'*Homére*; il en avoit aussi fait espérer une de *Police*.

(1) *Bibl. Græc.* Tom. I. p. 289.

ligænus (a). Le même observe (3) qu'il paroît par la XV. Lettre de Meric Casaubon, que Grævius avoit travaillé à une nouvelle Edition de *Philostrate*. Il s'étoit aussi proposé de publier la *Politique d'Aristote* avec une Paraphrase de Daniel Heinsius (4), & les Vies de Scheellius, de Gronovius & de Ter Burch (5). Il avoit aussi promis de donner la *Vie de Nicolas Heinsius*, & on lui avoit remis entre les mains un grand nombre de Lettres de divers Savans à Heinsius, & les mémoires de son Ambassade en Suéde, mais tous ces papiers ont été rendus après sa mort (6). On a publié un Ouvrage sous le nom de Mr. Grævius intitulé: *Cohors Musarum, sive Historia Rei Literariæ, nec non Historia Bibliothecalis. His accedunt ejusdem excellentissimi Viri Synopsis Rei Nummariæ, & Ratio Temporum; cum duobus Indicibus Rerum & Auctorum locupletissimis. Accurante Wolphardo van Bueren.* Utrecht 1715 in-8. „ Le nom de feu Mr. Grævius à la tête de ce Livre „ feroit espérer à un Lecteur quelque chose de plus com„ plet & de plus achevé sur les matières qui y sont trai„ tées, que ce qu'on y trouve..... puisqu'on a déja plu„ sieurs bons Ouvrages sur tous ces sujets, on auroit dû „ donner quelque idée moins imparfaite & moins confuse „ de ces matières, dans un Livre qui porte à la tête un „ nom si célèbre dans la République des Lettres; ou bien „ s'abstenir de publier un Ouvrage, qui fait aussi peu „ d'honneur à son Auteur, qu'il apportera peu d'utilité „ au Public (7)" REM. DU TRAD.

(a) Idem Tom. III. p. 424.

(3) Idem Tom. IV. p. 18.

(4) P. Burmanni *Syll. Ep.* T. IV. Ep. 1.

(5) Ibid. Ep. 611.

(6) Casp. Burmanni *Traject. Erud.* p. 121.

(7) *Journal Litter.* Tom. VII. Part. 2. p. 431. 432.

✿ GRAVINA (JEAN-VINCENT) Célébre Savant d'Italie sur la fin du XVII Siécle & au commencement du XVIII, naquit le 18 Février 1664 à Roggiano dans la Calabre citérieure, à quelques milles de Cosenza (*a*). Son Pere Janvier Gravina, & sa Mere Anne Lombarda, étoient tous deux de bonnes familles du Pays. On l'envoya tout jeune à Scalea, fief des Princes Spinelli, qui n'est pas éloigné de Roggiano; il y fit ses premiéres études sous Gregoire Caloprese, son cousin germain, fameux Philosophe de ce tems-là, & Savant distingué (*b*); le jeune Gravina fit par ses soins de grands progrès dans les Belles-Lettres & dans la Philosophie. Il alla à Naples à l'âge de seize ans, où il s'appliqua à l'Etude des Langues, tant Latine que Grecque, & à la Jurisprudence, sans négliger, comme cela arrive souvent, de cultiver sa propre Langue (*c*). Il passa à Rome à l'âge de vingt-cinq ans, c'est-à-dire en 1685, & quelques années après il fut fait Professeur en Droit Canonique dans le Collége de la Sapience; emploi qu'il a conservé jusqu'à la fin de sa vie (*d*). Il fut un des Fondateurs de l'Académie des Arcadiens à Rome [*A*], sous le nom d'*Opico Erimanteo:* mais 21 ans après il fit schisme avec quelques Arcadiens de ses Amis, & voulut établir une nouvelle Académie sous le nom d'*Anti-Arcadia*, dans le dessein d'en être le seul Chef. Cette Académie n'eut point lieu, & Gravina avec ses Confréres furent rayés de la liste des Arcadiens; après sa mort Vincent Leonio ayant assuré l'Académie qu'il avoit toujours eu de l'estime pour elle, & qu'il avoit témoigné les derniers mois de sa vie beaucoup de désir d'y rentrer, on remit son nom sur la liste (*e*). Dés l'année 1691 il commença d'enrichir le Public de ses productions, & il a continué dans la suite à donner des Ouvrages, qui ont été généralement estimés [*B*]. Plusieurs Universités d'Allemagne voulurent

(a) *Giornale de' Letterati* Tom. XXXIV. p. 271.

(b) Idem Ibidem.

(c) Nicéron *Mém. des Hom. Ill.* Tom. XXIX. pag. 331. 334.

(d) Idem p. 334.

(e) Idem. p. 811.

[*A*] *Il fut un des Fondateurs de l'Académie des Arcadiens à Rome.*] Cette Académie se forma à Rome en 1690 par les soins de quatorze personnes, que le goût de la Science & des Belles-Lettres avoit souvent rassemblées chez la Reine Christina de Suéde. Cette Princesse, quoique morte, en fut nommée la Protectrice; peut être attendoit-on sa mort, pour ne pas s'engager à choisir après elle une suite de Protecteurs, qui auroient pu donner atteinte à la liberté. C'est au moins, à ce qu'on présume, l'esprit de la Loi III des Arcadi; *Patronus nullus esto* (1). Ce fut seulement en 1696 que ces Loix furent établies. Il n'y en eut que dix, que Mr. Gravina l'un des Fondateurs fut chargé de rédiger dans la Langue & le stile des XII Tables, avec la Sanction Pénale, *Si quis adversus H. L. &c.* (2). Voici de quelle maniére Mr. Gravina lui-même parle de ces Loix: *Nihil enim alienum, nihil extrinsecus accessitum: sed quidquid est, totum introrsum latebat, & ex nobis ipsis petitum est, ejusque sensus e veteribus vestris Commentariis fuit evocatus. Atque hoc forsan ex hodiernis comitiis adsequemur, quod, expositis publicè nostris Legibus, facies quodammodo ac adspectus patebit ipse virtutis, occurretque oculis adumbrata hisce in tabulis vitæ tranquillitas, ut, qui opibus & honoribus intumescunt, sensuri post hæc sint, quanto præstet opulentia contemptus ipsius, quamque sibi rectius consulant; qui iterum laudem, cujus causa hoc vitæ genus instituimus, imbecillis & caducis Fortunæ bonis anteponunt. Qui enim opibus & ambitione certant, sæpe mergunturur fluctibus, antequam longe portum adspexerint; ac si post diuturnam jactationem emerserint, auctâ dignitatibus, cupiditate simul augentur, & ipse mœsti attolluntur, metuque insidiarum & æmulorum excruciantur; ita ut simul cum impetrata dignitate, perpetuam sibi felicitudinem comparent homines præposteri, qui ut splendorem & vitæ commodum conjaquantur, vitam ipsam indigné projiciunt; quique non minori pretio emunt honores, quam jactură sui ipsius.* Voici la Traduction qu'en a donnée de ce passage (3); „ Il n'y a rien dans ces Loix, qui soit étranger, rien que „ d'autres ayent fourni: tout ce qui s'y trouve étoit chez „ nous; tout est de nous-mêmes, & le sens n'est que celui „ qu'on a tiré de vos anciens Commentaires. Peut être „ même que de l'Assemblée d'aujourdhui il arrivera, qu'a„ yant publié nos Loix, la Vertu, pour ainsi dire, se lais„ sera voir, & que la tranquillité de la Vie, représentée „ dans ces Tables, s'offrira aux yeux; de maniére que „ ceux qui sont enflés des grandeurs & des biens du mon„ de, sentiront combien le mépris des richesses est au-dessus des richesses mêmes, & combien ceux-là sont mieux „ avisés, qui préférent aux biens d'une Fortune inconstan„ te & périssable, les avantages de la Science, pour la„ quelle nous avons établi ce genre de vie. Ceux, en ef„ fet, que l'ambition & l'amour des richesses agitent, sont „ souvent submergés par les flots avant que d'avoir vu le „ Port, même de loin; ou s'ils se sauvent après un long „ travail, leur cupidité s'augmente avec leurs Emplois; de „ plus hautes espérances les flattent; la crainte des com„ plots de leurs Compétiteurs les inquiéte, de sorte que „ ces hommes imprudens, s'acquérent, dans l'accomplis„ sement de leurs désirs, les sujets d'une inquiétude con„ tinuelle. Malheureux! qui pour obtenir les douceurs & „ les grandeurs de la vie, font un si indigne usage de la „ vie même, & qui n'acquiérent ce qu'ils appellent hon„ neurs, que par leur propre perte".

(1) Gravina *Orat. & Opusc. Orat.* 2. *Pro Leg. Arcadum.* Utrecht 1712.

(2) Ces Loix se trouvent à la fuite de la Harangue citée ci-dessus.

(3) *Journal Litter.* T. I. Part. I. pag. 99. 100.

[*B*] *Dés l'année 1691 il commença d'enrichir le Public de ses productions, & il a continué dans la suite à donner des Ouvrages, qui ont été généralement estimés.*] Voici la Catalogue de ses Ouvrages. I. Prisci Censorini Photistici *Hydra mystica; sive de corrupta Moralis Doctrina Dialogus.* Edit via quæ videtur homini justa, noviſſima autem ejus deducunt ad mortem *Prov.* XIV. 12. *Coloniæ* 1691 *in*-4. C'est le premier Ouvrage de Mr. Gravina, qui n'y voulut pas mettre son nom, & qui fut imprimé à Naples, quoique le titre porte *Cologne.* Il est fort rare; parce que l'Auteur n'en fit tirer que cinquante Exemplaires, qu'il distribua à ses amis; on l'estime, tant pour l'érudition qui y régne, que pour la belle Latinité; Mr. Bianchi en a trouvé un exemplaire où il y a quantité de corrections de la propre main de l'Auteur (4). II. *L'Endimione di Erilo Cleoneo, Pastore Arcade, con una discorsa di Bione Crateo*, à Rome 1692 in douze, dédié au Cardinal Albani. L'*Endimione* est une Pastorale d'Alexandre Guidi, qui portoit dans l'Académie des Arcadiens le nom d'*Erilo Cleoneo*; le Discours qui y est joint, & qui tend à faire connoître les beautés de cette piéce est de Gravina, qui s'y est caché sous le nom de *Bione Crateo* (5); qui n'étoit pas le nom qu'il portoit parmi les Arcadiens, comme le Pere Nicéron l'a avancé (6), & comme on le dit dans la *Bibliothéque Raisonnée* (7); le P. Nicéron a lui-même remarqué cette petite faute (8). III. *Delle Antiche Favole.* Rome 1696 in-douze; ce Discours est dédié au Cardinal Buoncompagni, Archevêque de Bologne (9). IV. *Jani Vincentii Gravinæ Opuscula* 1696 *in-douze.* Réimprimé avec ses Harangues, nous en parlerons ci-dessous. V. *De Ortu & Progressu Juris Civilis Liber, qui est Originum primus.* Naples 1701 in 8. & à Leipsig en 1704 in-8. On a retranché dans cette Edition ces mots, *qui est Originum primus*, pour faire croire que c'étoit un Ouvrage complet. Gravina accorda ensuite aux instances réitérées de Jean Burchard Mencken, gendre du Libraire, qui avoit donné l'Edition dont on parle, les deux autres Livres de l'Ouvrage qui parut sous ce titre: *Origines Juris Civilis, quibus ortus & progressus Juris Civilis, Jus Naturale, Gentium, & XII Tabularum, Legesque ac Senatus-Consulta explicantur. Lipsiæ* 1708 *in*-4. & à Naples en 1713 in-4. sous le titre: *Originum Juris Civilis Libri tres, Accessit de Romano Imperio Liber singularis.* 2 Tomes (10). Mr. Le Clerc a donné un Extrait de cet Ouvrage (11) & il le finit en disant que „ le Livre *de l'Empire Romain* est celui où l'Auteur „ fait paroître le plus de génia & de connoissance de l'An„ tiquité Romaine. On voit aussi qu'il a eu à cœur cette „ matiére, & qu'il restoit en lui du zéle pour la liberté an„ cienne, qu'il ne faisoit paroître que de la maniére dont ce„ la est permis à Rome (12)". Mr. Le Clerc se trompe, il paroît que Mr. Gravina osoit parler sur l'Article de la Liberté, avec autant de hardiesse, qu'on le fait dans les Pays où elle régne le plus. Voici un passage du premier de ses Opuscules, qui a pour titre *Specimen prisci Juris; Imago de l'ancien Droit.* Après avoir marqué l'origine de l'Autorité Souveraine, qui est le consentement des Particuliers, & qui doit par conséquent avoir pour but leur bonheur, il remarque que lorsque le Pouvoir Souverain se détourne de ce but, & cherche à établir les avantages d'un seul, ou de plusieurs aux dépens du bonheur public, comme cela ne se

(4) *Giornale de' Letterati.* Tom. XXXIV. p. 272.

(5) Idem p. 272. 278.

(6) *Mém. des Hommes Ill.* Tom. XXVII. p. 188.

(7) Tom. XXII. Part. II. p. 281.

(8) Tom. XXIX. p. 328 257.

(9) *Giornale de' Letterati* Tom. XXXI. pag. 318.

(10) Idem ibid. p. 323. 324.

(11) *Bibl. Anc. & Mod.* T. IX. P. I. Art. V. n. I.

(12) Ibid. p. 212.

lurent l'attirer, & firent des démarches pour cela, mais rien ne put le faire sortir de Rome. L'Université de Turin lui avoit offert la première Chaire de Droit quand il mourut, & l'on prétend qu'il l'auroit

se peut faire qu'un préjudice des particuliers, ce Pouvoir souverain revient à sa source; chacun doit rentrer dans ses Droits. Le consentement des Particuliers, sur lequel ce Pouvoir est fondé, est absolument éloigné de la Tyrannie: *Unde quod commodo Civium fieri possit, licebit sane Reipublicæ a præsente repetere, ne cunctorum opes & salus, paucorum aut unius cupiditatibus, vel libidinibus deservcantur. Etenim* Res est Sacro-sancta Libertas & Divini Juris, quippe Humanæ adeo implicata Naturæ, ut eam tentare scelus sit, impium circumvenire, occupare nefarium, ee qui signifie

„ On voit par-là qu'il est permis d'arracher la République
„ des mains d'un Tyran, pour empêcher que la Tranquil-
„ lité & les Biens des Peuples ne soient sacrifiés aux pas-
„ sions & aux débordemens d'un Pouvoir injuste. *La Li-*
„ *berté est une chose Sainte & Sacrée, Elle est de Droit Di-*
„ *vin. Dirai-je ayons si intimement unis à l'essence de la Na-*
„ *ture Humaine, qu'on ne peut l'attaquer sans crime, la for-*
„ *cer sans impiété, s'en rendre maître sans une abomination*
„ *exécrable* (13)". Je ne conçois pas que l'on puisse s'exprimer plus fortement sur l'article de la Liberté, & il faut que Mr. Gravina fût assez hardi, pour tenir une pareil Langage à Rome, telle qu'elle est aujourd'hui. L'Ouvrage qui a donné occasion à cette petite digression, a été réimprimé à Leipsig en 1717 in-4. avec les Opuscules de l'Auteur; on l'a recueilli d'avoir copié Antoine Augustin, Jacques Godefroy, & Paul Manuce, sans les avoir cités (14). Il a laissé Manuscrit une suite de son Traité de l'Empire Romain; *De Romano Imperio Liber secundus*; il y est question de l'Empire Germanique (15). VI. *Alla Consistorialia creationis Eminent. ac Rev. Cardinalium instituta a S. D. N. Clemente* XI *P. M diebus* 17 *Maii &* 7 *Junii, anno salutis* 1706. *Accessit eorundem Cardinalium brevis Delineatio. Romæ* 1707 in-4. VII. *Di Vincentio Gravina, Jurisconsulto, Della Ragion Poetica. Libri due.* Rome 1708 in-4. Et à Naples 1716 in-8. Ce Livre est rempli d'érudition, mais bien des gens prétendent que l'Auteur y est un peu obscur, & donne trop dans des idées Platoniques. Cet Ouvrage est proprement un Art Poëtique, mais Mr. Gravina l'a intitulé *Raison Poëtique*, ou Idée de la Poësie, parce qu'ayant que d'entrer dans le détail, il tâche de donner une Idée fixe, certaine, & universelle de la Poësie, afin de pouvoir rapporter à cette Idée, comme à une régle invariable, le caractère & le mérite des Poëtes dont il parlera: il est divisé en deux Livres; le *premier* traite des fondemens de la Poësie, des caractères des Poëtes anciens, & sur tout des Poëtes Latins, qui dans le XV & le XVI siécle ont transporté en Italie l'or de l'âge d'Auguste; & le *second* tend principalement à donner une idée des plus fameux Poëtes Italiens qui ont écrit dans leur propre Langue. On trouve un très bon extrait de cet Ouvrage dans le *Journal Littéraire* (16). Voici le Jugement qu'en portent les Journalistes. „ On peut dire qu'il n'est guére pos-
„ sible de trouver un Ouvrage plus rempli d'esprit & d'é-
„ loquence que celui-ci; on peut dire même qu'il y en a
„ de beaucoup trop.... Mr. Gravina confirme lui même sa
„ propre réflexion, sur la maniére dont un Auteur adopte
„ le tour d'esprit de la Nation dont il empruntе le langa-
„ ge. Il a l'esprit Italien, quand il écrit en sa propre
„ langue, amie de la pompe & des fleurs; & quand il se
„ sert de Langue des Romains, il dispense la beauté de
„ son génie avec sobriété, & avec épurgne; il paroît avec
„ la dignité des anciens Orateurs. Nous sommes fort éloi-
„ gnés de vouloir insinuer par-là, que la solidité manque
„ au mérite du Livre de Mr. Gravina. Nous y trouvons
„ au contraire beaucoup de lumiéres & de raisonnement,
„ lorsque l'Auteur veut bien aller terre à terre, & tirer ses
„ réflexions de la nature même des choses. Il n'en est pas
„ ainsi, lorsque trop imbu apparemment des idées de Pla-
„ ton, il se perd dans les nuées de la Métaphysique, qui
„ plaît d'ordinaire à tous les esprits vifs, à cause de la
„ subtilité & de l'invention, qui paroissent y éclatter. Les
„ Argumens tirés de cette source sont excellens pour prou-
„ ver tout ce que l'on veut, & effectivement ils ont un
„ air de démonstration, quand ils sont poussés de consé-
„ quence en conséquence: à chaque partie du raisonne-
„ ment l'esprit y croit entrevoir quelque chose qui fait au
„ but de l'Auteur; mais quand après la conclusion il veut
„ ramasser tout ce qu'il croit avoir mis à part dans la mé-
„ moire, il est surpris de voir que tout est disparu comme
„ une ombre, & qu'il ne tient plus rien". Les Journalistes appuyent cette petite Critique d'un exemple, qui est l'argument par lequel Mr. Gravina prétend établir, que l'*Amour Platonique*, tel qu'il paroît dans les vers de *Pétrarque*, n'est pas une chimére: le Lecteur ne sera peut-être pas fâché de trouver ici ce morceau: le voici de la traduction des Journalistes (17). „ Tous les devoirs de la
„ vertu, qui est un mouvement réglé de l'ame, sont oc-
„ cupés au bon usage des biens humains; la Libéralité est
„ occupée au bon usage des richesses; la Valeur au bon
„ usage des forces corporelles; la Prudence au bon usage
„ de nos lumiéres, & la Tempérance au bon usage des
„ plaisirs; c'est sous cette dernière Vertu, qu'il faut ran-
„ ger l'*Amour Platonique*, qui s'occupe au bon usage de la
„ beauté, pour en tirer, non les plaisirs des Sens, mais de
„ la Raison, à laquelle la beauté sert d'occasion & de por-
„ te pour entrer dans le cœur de l'objet aimé, & pour se
„ lier à lui par une tendresse mutuelle, nourrie de bonnes
„ mœurs. La beauté est la vertu du corps, comme la ver-
„ tu est la beauté du cœur, laquelle convient avec celle
„ du corps dans une même Idée, quoiqu'elles ayent leur
„ siége dans des êtres différens. Elles sont réglées par une
„ harmonie toute semblable; & lorsque l'*externe* se ren-
„ contre avec l'*interne*, l'ame vertueuse est ravie de la
„ beauté, comme de son image sensible, & elle souhaite
„ de se confondre avec l'objet aimé par le moyen de l'a-
„ mour mutuel, qui se sert d'opérations hommées, pour
„ obtenir de la raison l'entrée dans le cœur de cet objet.
„ Ces efforts & ces agitations font naître des désirs plus
„ unimés & des jalousies plus détestes pour la possession
„ de l'amu, que les Amans vulgaires ne sentent pour la
„ possession du corps. Et comme les passions croissent
„ d'une maniére proportionnée à l'esprit de celui qui en
„ est agité, il arrive delà, que l'admiration, l'estime & le
„ desir de *Pétrarque* pour sa Maîtresse, semblent incroya-
„ bles & surnaturels, parce que la Nature ne sauroit don-
„ ner à l'objet aimé autant de charmes & de mérite, que
„ lui en prête l'opinion de son Amant, qui à proportion
„ de son esprit & de sa passion, les augmente & les pousse
„ presque jusqu'à une perfection Divine. Cet Amant raf-
„ fine son culte conformément à la subtilité de ses désirs,
„ qui moins ils se repaissent de l'extérieur, plus ils tra-
„ vaillent d'une maniére intérieure, & deviennent péné-
„ trans, comme ayant tout leur commerce avec l'ame, &
„ avec la partie du corps qui approche le plus de la na-
„ ture de l'ame, c'est-à-dire avec la beauté, qui gouver-
„ née de cette maniére, devient la mere des désirs honnê-
„ tes, nobles, & généreux. Cependant comme ils ne
„ sont pas entiérement libres des assauts des Sens, ils
„ y résistent avec le secours de la Raison: voilà la
„ source de ces guerres intérieures, de ces variétés
„ & de ces contrariétés d'affections & de sentimens, qui
„ se combattent dans les Vers de *Petrarque*." Il faut avouer que c'est-là de la Métaphysique la plus raffinée, & qui je pense est à l'usage de bien peu de personnes. Revenons aux autres Ouvrages de Mr. Gravina. VIII. *Tragédiæ Cinque.* Naples 1712 in-8. *item* en 1717. Ces Tragédies sont: *Il Palamede*; l'*Andromede*; l'*Appio Claudio*, *Il Papiniano. Il Servio Tullio.* „ Il se plaint élégamment dans
„ la Préface en Vers, qui est à la tête de ces Tragédies,
„ que Melpoméne, pour qui la scéne fut inventée, n'y pa-
„ roisse plus en Italie, que comme une suivante de Polym-
„ nie; enfin qu'elle ne s'y montre plus que comme la vile
„ Esclave de la Peinture, de la Musique, & de la Sculp-
„ ture (18)." Le Public ne porta pas un jugement fort favorable de ces Piéces; mais l'Auteur n'eut garde d'y souscrire, il soutint au contraire que ces cinq Tragédies étoient plus parfaites que toutes celles du Tasso, du Bonarelli, du Trissino, & de tous les autres tant Italiens qu'Etrangers. Il déclare même qu'il n'y a que l'envie & l'ignorance, qui puissent empêcher de reconnoître que c'est lui, qui, par ces cinq Piéces, a fait revivre le génie de l'ancienne Grece: voici ses propres termes;

— Coi spogliato è d'ogni invidia
e ingombrato non e d'all' ignoranza
In queste cinque pietre riconoscere
Che riducemo al mondo il Greco genio.

Le Public s'est obstiné à condamner les cinq Tragédies, un risque de passer pour ignorant, ou pour envieux (19). On nous apprend (20) que l'Auteur traduisit ces Piéces en Latin, & que ces Traductions sont encore en Manuscrit entre les mains de Mr. l'Abbé Metastasio son héritier. Je ne les trouve cependant point dans la liste des Ouvrages Manuscrits de Mr. Gravina, insérée dans le Journal de Venise (21), & qu'on assure venir de Mr. Blanchi, Héritier substitué de notre Savant. IX. *Orationes.* Naples 1712. in douze. *Eadem & Opuscula.* Utrecht 1703 in 8. & à Naples 1723 in-douze. Et à la suite des *Origines Juris Civilis*, Leipsig 1717 in 4. L'Edition d'Utrecht a été publiée par un Mr. Ancion, qui l'a dédiée au Prince Eugene; on y trouve huit Harangues & cinq autres Piéces, dont on peut voir un fort bon Extrait dans le *Journal Littéraire* (22), où l'on en porte un jugement très avantageux; les Journalistes parmissent en particulier charmés des deux dernières Piéces, dont l'une est *sur le mépris de la mort*, & l'autre *sur les bornes qu'on doit mettre à la douleur après la perte des personnes qui nous sont cheres.* „ Ces deux
„ Piéces, *dit on* (23), dans la lecture desquelles on ne
„ peut dire, si la douceur de l'expression l'emporte sur la
„ beauté des pensées, ou la beauté des pensées sur la dou-
„ ceur de l'expression, suffisent pour faire regarder Mr.
„ Gravina, comme un Orateur dont l'ancienne Rome se
„ seroit glorifiée." X. *Della Tragedia Libro uno.* Naples 1715 in-4. réimprimé à Venise en 1731 in-4. avec les deux Livres de *la Ragion Poetica*, & quelques autres piéces. Mr. l'Abbé du Bos parle de cet Ouvrage dans ses *Réflexions Critiques sur la Poësie & sur la Peinture* (24). Après avoir remarqué que les Italiens ont traduit en leur Langue les Ouvrages de Molière, & les plus belles piéces des autres Poëtes Dramatiques François, & qu'ils rient & pleurent à ces piéces avec plus d'affection qu'à la représentation des piéces de leurs compatriotes, il ajoûte que quelques-uns de leurs Poëtes s'en sont même plaints, & en par-

(11) Pby. Journal Litér. Tom. I. Part. I. p. 102, 103.

(14) *Giornale de' Letterati.* Tom. XXXI. p. 318.

(15) Idem T. XXXIV. p. 278.

(16) T. IX. Part. II. Art. I.

(17) Ibid. p. 285, 286.

(18) *Réflex. Crit. sur la Poësie & sur la Peinture.* T. I. p. 119. Utr. 1732.

(19) *Bibl. Italiq.* Tom. VII p. 140. Not. (16).

(20) Ibid. & *Giornale de Letter.* T. XXXI. p. 281.

(21) *Giornale de' Lett.* T. XXXIV. p. 275, 276.

(22) T. I. P. I. Art. 2.

(23) Ibid. p. 206.

(24) T. II. p. 285. Utr. 1732.

(f) Bibliot. Italiq. T. VI p. 218. 220. (2). Et Giornale de Letter. T. XI p. 321.

(g) Giornale de Letterati Tom. XXII. p. 318.

(h) Idem p. 328.

(i) Ciceron. Mem. des Hommes Ill. Tom. XXIX. p. 234.

(k) Charlatanisme des Savans p. 117. Edit. Franç. de 1721.

(l) Voy. Journal Litter. Tom. I. Part. 1. p. 92.

l'auroit acceptée (*f*). Il y avoit seize ans qu'il étoit tourmenté de tems en tems de douleurs d'entrailles; il y succomba enfin, & mourut le 6 Janvier 1718 âgé environ de cinquante-quatre ans. Il fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de St. Blaise, appellée *della Pagnotta* (*g*). Il avoit fait lui-même son Testament en Latin le 5 d'Avril 1715, & avoit ordonné que son Corps fût ouvert & embaumé (*h*). Il aimoit particuliérement l'étude & le travail, & il y donnoit encore dans les dernières années de sa vie jusqu'à dix ou douze heures par jour. Quand ses amis l'avertissoient de s'y modérer il n'avoit d'autre réponse, sinon qu'il n'y avoit rien qui lui fît plus de plaisir (*i*). Il n'eut pas le talent de se faire aimer; la maniére libre dont il parloit de tout le monde, & le mépris qu'il témoignoit pour la plupart des gens de Lettres, lui attirérent la haine de plusieurs personnes, & entre autres du fameux *Sectanus* [*C*]. Cela n'a pas empêché d'autres Savans de lui rendre justice. Mr. Mencke l'appelle, *nostri temporis Tullius*, le Ciceron moderne (*k*). L'Editeur de ses Harangues & Opuscules à Utrecht, assure dans sa Préface, que nous ne trouverons point dans les Ecrits de Mr. Gravina des paroles vuides de sens; que l'Auteur joint à la Langue des Romains leur Esprit & leurs Mœurs, sans lesquels personne n'écrira, ni n'agira jamais avec dignité (*l*). Mr. Walch dans son *Histoire Critique de la Langue Latine*, n'en parle pas en termes moins honorables. Il remarque que quoique l'Italie ne soit pas à présent fort fertile en Savans, il y en a pourtant deux, qui font honneur à leur Pays par leur maniére d'écrire en Latin, Gravina, & Jacques Facciolatus (*m*): *Duo sunt lumina Latinæ Linguæ, quæ jam Italiam inlustrant, quorum alterum est* Janus Vincentius Gravina, *vir omni doctrinarum genere clarus, & ea imbutus Latinitate, quæ pura, perspicua & suavis est; adeo ut in eo exemplum eruditæ Latinæ antiquitatis conspicuum emineat..... Alterum est* Jacobus Facciolatus *Patavinus* (*n*). Mr. Gravina a laissé une Bibliothéque nombreuse & bien choisie; il estimoit principalement la Bible, le Corps du Droit, Homére, Platon & Ciceron, & il regardoit la lecture des autres principaux Auteurs Grecs & Latins, comme un amusement utile (*o*).

(m) Voy. lui ce Savant *Journ. Litter.* T. VI. Part. 2. p. 494.

(n) Jo. Geo. Walchii *Histor. Critica Ling. Latinæ* Cap. XI. p. 442. Leipsic 1715.

(o) Giornale de Letterati Tom. XXXIV. p. 275.

particuliet Mr. Gravina, qui dit „ que ses compatriotes „ adoptent sans discernement les Piéces Dramatiques Fran„ çoises, dont les défauts sont blâmés de notre Nation, „ qui s'en est expliquée par la bouche de deux de ses plus „ fins Critiques. Et que cependant on les voit sur tous „ les Théatres, & traduites avec de nouveaux faux-brillans & des expressions plus Romanesques &c." Sur quoi Mr. du Bos remarque fort bien, qu'on ne doit pas reprocher aux François, les faux-brillans & les expressions Romanesques que les Italiens ajoûtent à leurs piéces. Dans un autre endroit le même Ecrivain (25) critique la description que Mr. Gravina a fait du Théatre des Anciens: „ Pour avoir supposé que la Mélopée des Piéces de Théâtre étoit un chant musical, & la *Saltation* une danse à „ notre maniére, il a fait dans son Livre *de la Tragedie Antique*, una description du Théatre des Anciens, à „ laquelle on ne comprend rien." Outre les Ouvrages imprimés de Mr. Gravina, il y en a aussi quelques-uns de Manuscrits, nous en avons déja indiqué un, & nous en marquerons un autre dans la Remarque suivante: les autres sont. I. *Institutiones Juris Civilis & Canonici*, qui sont entre les mains de Mr. Blanchi. II. *Prælectiones in Decretum Gratiani*. III. *De Imperio & Jurisdictione*. IV. *Notæ marginales in Pandectas*. V. *Sant' Atanasio*. Tragédie. VI. *Tragedia di Cristo*, il n'y a que la commencement de cette piéce, où l'Auteur avoit dessein de montrer la vérité & l'excellence de la Religion Chrétienne, contre la Paganisme & le Judaïsme. VII. *Note marginali a Dante Alighieri*. VIII. *Egloghe*. Ce sont des Ouvrages de sa jeunesse, ce qui l'a empêché de les faire imprimer. IX. Une grande quantité de Lettres Latines & Italiennes; les unes écrites en son nom, les autres au nom du Cardinal Pignatelli, & quelques-unes d'autres personnes (26).

(25) Ibid. Tom. III. p. 42.

(26) Giornale de Letterati Tom. XXIV. p. 279. 294.

(27) *Origin. Juris Civil.* Tom I. p. 187. Acad. Giornale de Letter. Tom. XXXI. p. 320.

[*C*] *Il n'eut pas le talent de se faire aimer . . . . . & il s'attira la haine de plusieurs personnes, & entre autres du fameux* Sectanus.] Il en parle lui-même, & sa compare à cet égard à Cujas, qui maltraitoit fort ses adversaires, (27): *Denique in vos est nostra, qui vix Cujacio præceptore digni fumus, infensos habuit minus doctos omnes: quos tamen haud eadem patientia tulit, qua nos fassem hanc literaturam decem jam annos totos ope divina toleramus. Neque enim ille flebat, neque abstinebat ab injuriis iis, quarum nomine ab Hottomanno reprehenditur, qualia sunt*, scutica dignus, mendax, cæcus, calliginosus, os durum, *& similia, quibus suos Cujacius hostes incessebat; non propter constantiam hominis mirabilem: sed forte quia illi, non calumniis, ut isti, & convicils de trivio arreptis accentabant; sed ingenio potissimum certabant, & literis, ut non prorsus docto adversario essent indigni; dissimiles certe* Sannionibus nostris, *minime idoneis ad eruditi illius hominis iram. Sed hos mittamus livore, otio, & alienis opibus in bonorum contumeliam abundantiores.* Dès l'an 1692 (28) un Savant de la Ville de Sienne, Echanson du Cardinal Ottoboni, & homme d'esprit, mais très mordant, commença à publier sous le nom feint de *Q. Sectanus*, des Satires violantes, dans lesquelles il déchiroit quantité de personnes distinguées de l'un & de l'autre Saxe. Il y attaquoit principalement Mr. Gravina, en le désignant tantôt par le nom de *Philodémus*, & tantôt par celui de *Bion*, & toujours comme un Moliniste, dont l'hypocrisie ne devoit point être épargnée. Ces Satires coururent d'abord manuscrites. On les éleva jusqu'aux nuës, le faux *Sectanus* se vit préféré à Horace, à Perse & à Juvenal, & peut-être Mr. *Marsi*, Doyen d'Alicante en 1738, qui étoit alors à Rome, fut il le seul qui eût le courage de l'attaquer. Il composa, dit l'Auteur de sa vie (29), un *Satyromastix*, consistant en Notes Critiques sur les dix premiéres Satires. On en fit beaucoup de Copies, & plusieurs Ministres Etrangers en envoyérent à leurs Maîtres. „ Je ne sai, *dit le Journaliste*, dans quelle année on com„ mença d'imprimer ces Satires. La plus ancienne & la „ plus complette Edition que j'en aye vu, est un petit in„ douze de 85 pages, petit caractére, très-fautif, & appa„ remment imprimé à Rome, en voici le Titre entier: Q. „ Sectani Satyræ *nunc primum in lucem editæ*. Apud „ *Triphonem* Bibliopolam *in Foro Palladio*. MDCXCVI. „ L'Imprimeur parle dans l'Avertissement comma si cette „ Edition étoit effectivement la seule. Depuis ce tems-là „ les cinq premiéres Satires de *Q. Sectanus* ont été réim„ primées avec du longues & souvent de très-superfluës „ Notes, en deux Volumes très-petit Quarto, sous ce Ti„ tre: Q. Sectani Satyræ, *numero auctæ, mendis purgatæ, & singulæ locupletiores. Editio Novissima &c. Concinnante* P. Antoniano. *Liber primus. Amstelod. Apud Elzevirios* MDCC. *Liber Secundus.* Idem. Afin da mieux „ persuader que ces Satires étoient réellement fortes da „ l'Imprimerie des Elzeviers, l'Editeur a mis à la tête en „ forme d'éloge ou d'approbation, trois ou quatre Epi„ grammes Latines, qu'il aut soin d'attribuer en partie „ aux célébres J. Gronovius, & J. Grævius, mais l'artifice „ étoit grossier; car, si je ne me trompe, les Elzeviers „ n'imprimoient plus en 1700. D'ailleurs le caractére & „ le papier n'annonçoient rien moins qu'une Edition „ d'Amsterdam." Il paroît que Mr. Gravina ne fit pas tout à-fait insensible aux coups que lui porta *Sectanus*, puisqu'on a trouvé parmi ses Manuscrits des *Verrines* contre ce Satirique: *Declamationes, seu Verrinæ in Sectanum* (30). Le Pere Nicéron (31) paroît avoit cru que *Sectano* étoit le véritable nom de l'adversaire de Mr. Gravina, du moins il ne dit rien qui tende à avertir le Lecteur que c'est un nom supposé.

(28) Tiré de la Vie de *Mr. Marsi* par Mr. Mayans à la tête des Lettres du premier, imprimées à Utrecht en 1712. Voy. Biblioth. Raisonn. Tom. XXI. 2. Part. p. 117. & T. XXII. Part. 2. p. 281.

(29) Voy. *Bib. Raisonn. Tom. XXII. ubi supra.*

(30) Giornale de Letter. Tom. XXXIV. p. 278.

(31) *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XXIX. p. 234.

GRAUNT, ou GRANT (Edouard) Savant distingué dans le XVI. Siécle, fit ses Humanités dans l'Ecole de Westminster, d'où il alla à Oxford dans le Collége de *Christ-Church* ou dans *Broad-Gate's-Hall* (*a*); il y prit le degré de Bachelier le 27 Février 1571 (*b*), & celui de Maître-ès-Arts le 27 Mars 1572 (*c*); vers ce tems-là il fut nommé Régent de l'Ecole de Westminster, où il eut pour disciples plusieurs personnes, qui ont tenu dans la suite un rang distingué dans l'Etat & dans l'Eglise (*d*). En 1575 il publia à Londres in-4. *Græcæ Linguæ Spicilegium*; dont son savant Soumaître Guillaume Cambden fit un Abrégé, imprimé à Londres en 1597 in-8. sous le Titre de, *Institutio Græcæ Grammatices compendiaria in usum Regiæ Scholæ Westmonasterienſis.* En 1577 notre Auteur fut fait Prébendier de l'Eglise Collégiale de Westminster à la place du Docteur Thomas Watts; & ayant été environ ce tems-là reçu Bachelier en Théologie à Cambridge (*e*), il fut aggregé à l'Université d'Oxford au même titre en May 1579 (*f*). Il fut ensuite reçu Docteur dans la même Faculté, mais ce ne fut pas à Oxford (*g*). Il résigna son emploi de Régent de l'Ecole de Westminster vers le mois de Février 1593 (*h*) [*A*], & Mr. Cambden lui succéda au mois de Mars suivant (*i*). Il mourut au mois de

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 510.
(b) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 201.
(c) Idem Ibid. Col. 208.
(d) Idem *Ath. Oxon. ubi supra.*
(e) Idem Ibidem.
(f) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 219.

[*A*] *Il résigna son emploi de Régent de l'Ecole de Westminster vers le mois de Février* 1593.] C'est ce que nous assure Mr. Wood (1). Il faut donc que Mr. Smith se trompe, en disant que notre Auteur mourut au mois de Mars

(g) Idem *Ath. Oxon. ubi supra.*
(h) Idem Ibid. Col. 511.
(i) G. Cambdeni *Vita, Scripsere Tho. Smith* p. 18. à la tête de G. *Cambdeni & III. Viror. ad Cambden. Epist.* Londini 1691, in-4.

(1) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 510.

de Septembre ou d'Octobre de l'an 1601, & fut enterré dans l'Eglise de St. Pierre à Westminster (*t*). Il a recueilli & publié les *Lettres* & les *Poësies* de *Roger Aschum*, & il y a joint une Piéce de sa façon intitulée: *Oratio de Vita & Obitu Rogeri Aschami, ac dictionis Elegantiâ, cum Adhortatione ad Adolescentulos.* Londres 1577 in-8. Il étoit excellent Poëte Latin, comme on le voit par plusieurs piéces en vers de sa façon, qui se trouvent en divers Livres; il étoit aussi très-versé dans toutes les parties des Belles-Lettres.

(*t*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 314.

de l'an 1593. *Mortuo viro doctissimo Eduardo Grantο, S. Theologiæ Doctore, qui Regium Scholam Westmonasterien sem diu rexerat, mense Martio* MDXCIII, *in ejus locum suffectus est Cambdenus* (2).

(2) *G. Cambdeni Vita* à la tête des *G. Cambdeni & III. Viror. ad Cambden. Epistolæ.*

GRAUNT (JEAN) Auteur d'un Ouvrage fameux, intitulé *Observations Naturelles & Politiques sur les Listes des Morts* [*A*], étoit fils de Mr. Henri Graunt de la Comté de Hamp: il naquit le 24 Avril

[*A*] *Auteur d'un Ouvrage fameux, intitulé* Observations Naturelles & Politiques sur les Listes des Morts.] Le Chevalier Guillaume Petty lui donna ses avis sur cet Ouvrage, & contribua à le mettre en bon état (1). Il parut à Londres en 1661 in-4. la seconde Edition vit le jour dans la même Ville & en même format sous le titre de *Natural and Political Observations &c. Observations Naturelles & Politiques, marquées dans la Table suivante, & faites sur les Listes des Morts, par* Jean Graunt, *Bourgeois de Londres. Où l'on parle du Gouvernement, de la Religion, du Commerce, de l'Accroissement, de l'Air de cette Ville, des Maladies qui y régnent, & des divers changemens qui y sont arrivés. Seconde Edition.* Le titre de la troisiéme Edition, imprimée en 1665 in-8. est le même, excepté que Mr. Graunt y est qualifié de Capitaine, & qu'on y dit que cette Edition est fort augmentée. La *Licence* qui est de Mylord Brouncker Président de la Société Royale, est datée du Mardi 20 Juin 1665. L'Epître Dédicatoire de l'Auteur à Mylord Roberts, Garde du Sçeau Privé, est datée de *Birchin Lane* le 25 Janvier 1662. Mr. Graunt tâche de faire voir dans cet Ouvrage, qu'il y a environ un tiers de tous les enfans qui naissent, qui ne meurent au-dessous de l'âge de cinq ans; & que de cent il en meurt à peu près trente-six au-dessous de six ans (2); que deux parties de neuf meurent de maladies aiguës; & que de deux-cens vingt neuf, soixante dix meurent de maladies Chroniques, & quatre de maux extérieurs, comme cancers, fistules, playes, ulcéres &c. (3). Que de cent il en meurt sept de vieillesse (4). Que certainer maladies & certains accidens conservent une constante proportion, au-lieu que d'autres ont un cours fort irregulier (5). Que de quatre mille il n'y en a pas plus d'un, qui meure de faim (6). Qu'il vaudroit mieux entretenir tous les Gueux aux dépens du Public, quand même ils ne gagneroient rien, que de les laisser mendier dans les ruës; & qu'on feroit plus de mal que de bien, en les occupant sans discernement. „ Car, „ *dit-il* (7), s'il n'y a qu'une certaine quantité d'ouvrage „ à faire, & qu'il se fasse déja par ceux qui ne gueusent „ point; y vouloir occuper les Mendians, ce seroit seulement transférer les besoins des uns sur les autres; & „ un Novice ne peut travailler à aussi bon marché, qu'un „ ouvrier habile & expérimenté. Par exemple, un homme accoutumé à filer, filera une livre de Laine, qui vaut „ deux Schelings, pour six sols; un Novice la filera pour „ trois fois à la vérité, mais elle n'en vaudra pas six, filée de sa main. C'est-là cependant ce qui peut servir „ de Modéle pour le plus grand dessein qu'il y ait au „ monde, qui est de rendre l'Angleterre aussi considérable pour le Commerce que la Hollande; car il n'y a qu'o„ ne certaine quantité de commerce dans le Monde, dont „ la Hollande possède la meilleure partie, & l'on prétend „ qu'elle a l'art de le ménager mieux. Ainsi vouloir égaler l'Angleterre à la Hollande sur cet article, c'est toute „ la même chose, que si l'on envoyoit tous les Gueux de „ Londres dans l'Ouest pour filer; où ils ne feroient que „ gâter la laine des Drappiers, & réduire à la mendicité „ les fileurs d'à présent; & peut-être même ruineroient-ils „ tout le commerce; tandis que les Hollandois, qui y sont „ plus propres, s'en rendroient les maîtres, comme du „ reste." Mr. Graunt remarque qu'il n'y en a pas un sur deux mille qui soit assassiné à Londres, au-lieu qu'il ne se passe guére de nuit qu'il n'y ait quelque meurtre à Paris. Il croit qu'on peut en donner deux raisons; l'une c'est la Police de Londres, & le soin que les Bourgeois ont de faire eux-mêmes la garde alternativement, personne ne se dispensant de cette fonction; l'autre est *l'horreur naturelle que la plupart des Anglois ont pour ce crime inhumain & pour l'effusion du sang; car de tous les criminels qu'on exécute, il y en a peu qui le soient pour meurtre. Les grandes & fréquentes révolutions arrivées dans le Gouvernement depuis* 1650 *se sont faites presque sans effusion de sang; les Usurpateurs eux mêmes ayant à tous prendre fait mourir peu de personnes, de ceux qui se sont opposés à leurs innovations. Pour couper court, quand on trouve un corps mort en Angleterre, il n'y a personne, pour indifférent qu'il soit, qui ne se donne autant & plus de soin pour découvrir le meurtrier, qu'un Mathématicien ou un Déchiffreur de Lettres, peuvent faire pour découvrir à force de suppositions subtiles, & de conjectures la solution d'un Problême, ou la clef d'un Chiffre; & l'on n'a pas même de repos qu'on n'ait déterré l'assassin* (8). Il observe que sur quinze cens il n'y en a pas un qui meure Lunatique (9). Qu'on n'indique qu'un très petit nombre de ceux qui meurent du mal Vénérien, qu'on déguise sous le nom de Consomption &c. (10). Que les *Rickets* (ce qu'on appelle le Mal Anglois) est une maladie nouvelle, tant en elle-même que par rapport au nom; & qu'au-lieu de quatorze, qui en moururent en 1634, le nombre a augmenté insensiblement jusqu'à celui de cinq-cens, qui en sont morts en 1660 (11). Qu'il y a une autre nouvelle maladie, appellée communément *Obstruction d'Estomac*, qui en vingt années de tems a si fort augmenté, qu'au-lieu de sa personne qu'elle emportoit, elle en emporte près de trois cens (12). „ C'est, *dit-il* (13), ce qui m'a fait „ penser que cette *Obstruction* pourroit bien n'être autre „ chose que les *Pâles Couleurs*; car je n'en trouve que peu „ ou point sous ce titre, quoique plusieurs personnes „ soient visiblement atteintes de ce mal; savoir si l'on „ évite par honte de l'avouer, c'est ce que j'ignore; car „ puisque l'on est généralement persuadé que le mariage „ le guérit, il peut effectivement paroître honteux, qu'il „ y ait quelque fille qui meure, faute de remède, y ayant „ plus de mâles que de femelles, c'est-à-dire, un plus grand „ nombre de maris qu'il n'en faut, pour celles qui peu„ vent devenir femmes." L'Auteur remarque après cela, que *l'enflure des poumons* * (qu'on suppose la plupart du tems n'être autre chose que *le Mal de Mere*) a tellement augmenté aussi en trente ans de tems, qu'au-lieu de quatre-vingt-quatorze qui en moururent, il en meurt deux-cens quarante-oeuf (14); que tant l'*Obstruction d'Estomac*, que *l'enflure des poumons* sont vraisemblablement des suites du *Mal Anglois* (Rickets) 15). Que la Gravelle semble diminuer; que la Goute demeure au même point (16) que le Scorbut fait des progrès (17); que le nombre de ceux qui meurent de fiévres intermittentes est par rapport à celui que des fiévres aiguës emportent, comme un à quarante (18); que ceux qui ne viennent pas à terme, ou qui naissent morts, sont par rapport à ceux qui reçoivent le baptême, comme un à vingt (19). Que de cent femmes, il n'en meurt pas une en couche, ni de deux-cens une en travail (20); qu'il y avoit eu dans l'espace d'un siécle quatre grandes mortalités dans Londres, savoir en 1592 & 1593, en 1603, en 1625, & en 1636, dont celle de 1603 avoit été la plus grande, y étant mort alors 30560 personnes de la peste; que dans les années 1603 & 1625 il étoit mort environ un cinquiéme de tous les habitans, & huit fois plus de personnes qu'il n'en étoit né (21). Qu'il étoit mort de la peste un quart de plus, qu'on n'avoit marqué (22). Que la peste de 1603 dura huit ans; celle de 1636 douze ans; mais que celle de 1625 ne dura qu'un an (23). Que les altérations & la corruption de l'air contribuënt infiniment plus à la peste, que les vapeurs ou les écoulemens qui sortent des corps. Que les Fiévres pourprées, la petite Vérole, & autres maladies malignes précédent la peste d'un an, ou de deux ou trois années (24). Que la disposition de l'air pour la peste, contribuë à faire avorter les femmes (25). Que comme il mourut environ une cinquiéme partie des habitans pendant les années de la grande peste, deux autres cinquiémes se retirérent (26). Que soit que la peste soit violente ou peu confidérable, la Ville est repeuplée dans l'espace de deux ans (27). Que plus il y a de maladies dans une année, moins il y naît d'enfans (28). Qu'il est faux que la Peste se fasse sentir toujours au commencement d'un Régne (29). Que l'Automne est la saison la plus mal-saine (30). Qu'il y a eu dans Londres douze morts, pour onze naissances; & qu'au contraire à la Campagne soixante trois naissances pour cinquante-deux morts (31). Que les habitans de Londres & des environs font environ la quatorziéme partie de tous ceux de l'Angleterre & du Pays de Galles. Qu'il y a environ six millions & demi d'habitans dans l'Angleterre & dans le Pays de Galles. Que le peuple de la Campagne ne double par la voye de procréation que dans l'espace de deux-cens quatre-vingts ans, & dans Londres environ en soixante-dix ans, dont il faut rendre raison, que plusieurs de ceux qui ont des enfans, quittent la Campagne, & qu'il en vient de toutes parts à Londres, n'y ayant dans les Provinces que des personnes qui y sont nées, qui y soient élevées, du moins généralement, au-lieu qu'à Londres on en éléve un grand nombre d'autres. Qu'il vient annuellement environ six mille personnes des Provinces à Londres; & que d'onze familles il en meurt tous les ans environ trois †; qu'il y a environ vingt cinq millions *d'acres* de terre en Angleterre & dans le Pays de Galles (32). Il assigne ensuite la raison, pourquoi dans Londres il y a à proportion moins d'enfans qu'on n'éléve, qu'à la Campagne, & il remarque qu'il y a dans cette Ville plus de difficulté à en élever que dans les Provinces; qu'il y a dans Londres quatorze mâles, pour treize de l'autre Sexe, & à la Campagne quinze mâles pour quatorze femmes (33). Il observe ensuite (34) que „ *La Religion Chrétienne*, qui défend la Polygamie, „ est plus conforme à la Loi Naturelle, qui est celle de „ Dieu lui-même, que le *Mahométisme* & les autres Reli„ gions

(1) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 511. & Vol. II. Col. 810.

(2) P. 55.

(3) P. 28. 29.

(4) P. 30.

(5) P. 31.

(6) P. 50.

(7) P. 57. 59.

(8) P. 59. 60.

(9) P. 60.

(10) P. 60. 61.

(11) P. 46. 47.

(12) P. 50.

(13) P. 51.

* The tissue of the Lights.

(14) P. 130 131.

(15) P. 54.

(16) P. 11. 16.

(17) P 18.

(18) Ibid.

(19) P. 17.

(20) P. 18. 19.

(21) P. 84. 85.

(22) P 62.

(23) P. 70.

(24) P. 70. 71.

(25) P. 74.

(26) Ibid.

(27) P. 71.

(28) P. 78.

(29) P. 80.

(30) Ibid.

(31) P. 81. 82.

† On peut réduire aussi qu'il meurt trois personnes de ce nombre, selon l'Anglois, *That about three die yearly out of eleven Families.* R. D. T.

(32) P. 237 238.

(33) P. 288 294.

(34) P 295 & *suiv.*

Avril 1620 à Londres dans *Birchin-Lane*. Il étoit Quinquaillier de ſa profeſſion; & paſſa par les diverſes Charges de la Ville, juſqu'à celle de Membre du Conſeil-Commun, qu'il remplit deux ans; il fut auſſi Capitaine & Major de la Milice. Il quitta enſuite ſon commerce, & renonça à tous les Emplois pu-

„ gions qui la permettent. Car la permiſſion que la Loi „ donne à un homme d'avoir pluſieurs femmes ne ſignifie „ rien, à moins qu'il n'y ait réellement dans la Nature „ pluſieurs femmes pour un ſeul homme. II. On objecte ordinairement, qu'un Cheval, un Taureau, un Belier, „ qui ont pluſieurs femelles, multiplient cependant l'eſpéce. Je réponds, que quoique parmi ces Animaux mêmes il y ait peut-être naturellement plus de mâles que de femelles, on a l'art d'en diminuer le nombre, & il „ y en a moins par le ſoin que l'on a de faire des Hongres, des Bœufs & des Moutons. D'où il s'enſuit, que lorſqu'on ſait par l'expérience, à combien de brebis un ſeul Belier peut ſuffire, ſuppoſons que ce ſoit vingt, on ſait auſſi le proportion qu'il y a entre le nombre des Beliers & des Moutons, qui eſt environ de dix-neuf à un. Car ſi vous châtrez moins de Beliers, dix par exemple, le conjonction de chacun de ces dix avec deux femelles, „ diminuera la multiplication, à proportion que la conjonction avec deux mâles le fait. Si vous n'en taillez „ aucun, il eſt extrêmement probable, que chacun des „ vingt mâles, couvrant chacune des vingt femelles, elles ne potteront que peu ou point. III. C'eſt là, ſelon moi, „ la véritable raiſon, pourquoi les Renards, les Lonps, „ & d'autres ſemblables Animaux qu'on ne châtre point, ne multiplient pas plus; que les Brebis, quoiqu'on tuë journellement pluſieurs milles de celles-ci pour la boucherie, & que la plupart des autres Animaux meurent „ d'eux-mêmes. IV. Nous avons dit juſques ici, que le „ nombre des mâles ſurpaſſe celui des femelles; nous ajoûtons, que ce nombre excéde l'autre d'un treiziéme environ. Enſorte que quoiqu'il y ait plus d'hommes qui meurent de morts violentes que de femmes, c'eſt-à-dire, „ quoiqu'il en périſſe plus à la Guerre, par malheur, ſur Mer, par les mains de la Juſtice; qu'il y en ait plus „ que de femmes, qui paſſent dans les Colonies, qui voyagent dans les Pays étrangers; qui vivent dans le Célibat, comme les Membres des Colléges &c. Ce treiziéme de ſurplus ſuffit pour égaliſer les choſes de maniére, que chaque femme peut avoir un mari ſans admettre la „ polygamie. D'ailleurs, quoiqu'un homme ſoit propre à „ la propagation pendant quarante ans, & qu'une femme „ ne le ſoit que vingt-cinq ans, ce qui ſait que les hommes ſont eux femmes comme 560 à 325; les divers accidens, dont on a parlé, joints à ce que les hommes „ ſe marient plus tard, ramènent les choſes à l'égalité." Il remarque enſuite qu'il a ouï dire à des Médecins, qu'ils ont deux patiens parmi les femmes, pour un parmi les hommes; ce qui paroît d'autant plus vraiſemblable, que les femmes ſont ſujettes aux pâles couleurs & à d'autres incommodités, ſoit lorſqu'elles ſont nourrices, ſoit par les fauſſes couches, les accouchemens, les maux de ſein, les fleurs blanches, les obſtructions, les vapeurs ou les maux de mére, & autres ſemblables. Or delà il *s'enſuivroit qu'il meurt plus de femmes que d'hommes, ſi la nombre des morts étoit proportionné à celui des maladies. Mais on peut alléguer, ou que les Médecins guériſſent ces maladies, deſorte qu'il ne meurt guéres plus de femmes, que s'il n'y en avoit point de malades; ou que les hommes étant moins tempérans que les femmes, il en meurs autant par un effet de leurs excès, que de femmes par une ſuite de la foibleſſe de leur Sexe; & par conſequent que s'il naît plus d'hommes que de femmes, il en meurt auſſi un plus grand nombre* (35). L'Auteur obſerve (36) „ que l'on voit dans cette différence qu'il y a entre le nombre des hommes & des femmes, la raiſon, qui engage à faire des Eunuques dans „ les Pays où la Polygamie eſt permiſe, parce qu'elle eſt „ inutile pour la propagation ſans celà, comme on l'a „ dit ci-deſſus par rapport aux animaux, qu'on a coutume „ de châtrer dans notre Pays. Par conſéquent cet uſage ſert autant à la multiplication de l'eſpéce qu'à rendre la „ chair des animaux, à qui on fait cette opération, plus „ délicate; puiſqu'on la pratique également ſur les chevaux, dont on ne ſe nourrit point. Dans les Pays où „ la Religion Romaine domine, & où la Polygamie eſt „ défenduë, ſi le nombre de ceux qui s'engagent au Célibat ſurpaſſe le nombre naturel d'hommes qu'il y a de „ plus que de femmes, la propagation en doit ſouffrir; car „ s'il y a huit hommes pour dix femmes, & que ces huit „ hommes ſoient mariés à huit des dix femmes, les deux „ ſurnumeraires ne procréent point d'enfans, ou parce „ qu'elles n'ont point de commerce avec les hommes, ou „ parce qu'elles ſe livrent à la débauche, d'où il ne naît „ ordinairement point d'enfans; & ſi encore ces commerces illégitimes produiſent quelque conception, elles ſont „ renduës inutiles, ſoit en procurent l'avortement, ſoit „ en faiſant périr les enfans, ainſi cela revient à la même „ choſe, & le compte ſubſiſte. Que ſi un pareil nombre „ de femmes s'engage au Célibat, cela ne change rien à „ l'article de la propagation. Tout ce que l'on vient d'établir découvre par quelle raiſon les Loix ſont & ont dû „ être ſi ſévéres contre la Fornication & l'Adultére, puiſque „ s'il y avoit une liberté ſens bornes, la multiplication du „ Genre-humain ſeroit tout au plus égale à celle des Renards. Or comme les Princes ſont non ſeulement puiſſans, mais riches, à proportion du nombre de leurs „ Sujets, les mains étant le Pére, comme les Terres la „ Mére des richeſſes, il n'eſt pas ſurprenant que les Etats, en encourageant le Mariage, & en reprimant le „ libertinage, avancent leurs intérêts, autant qu'ils empêchent les Loix Divines d'être mépriſées & violées." Mr. Graunt obſerve encore (37), que *c'eſt un bonheur pour le Genre-humain, que par ce ſurplus de mâles, il y ait une barriére naturelle contre la Polygamie; puiſque dans l'état de Polygamie une femme ne peut vivre dans une parfaite égalité avec ſon mari, comme à préſent. La raiſon n'en eſt pas qu'un mari ne peut entretenir auſſi ſplendidement trois femmes, qu'il en entretient une; puiſqu'avec trois femmes, il peut vivre du quart de ſon revenu, c'eſt à dire, être égal avec ſes trois femmes, comme il partage également lorſqu'il n'en a qu'une: Mais la véritable raiſon eſt, que pour entretenir la paix chez lui, il eſt obligé de les tenir toutes dans un plus grand reſpect, & dans un état moins brillant; & ayant ce pouvoir, il s'en ſervira ſelon les apparences pour les tenir auſſi bas, & pour faire auſſi peu de dépenſe pour elles qu'il lui plaira; parce que les plus pauvres ſujets, ſont ceux que l'on gouverne le plus aiſément, & ce ſeroit là le cas de la pluralité des femmes.* [☞ Le ſpirituel Auteur des *Lettres Perſanes*, n'eſt fort étendu ſur cette matiére: il eſt vrai que toutes ſes réflexions ne ſont pas également ſolides, mais il y en a auſſi qui ſont excellentes. Il convient (38) que la Polygamie eſt peu favorable à la propagation de l'eſpéce; & en cela il a raiſon, c'eſt une choſe qu'on peut porter preſque juſqu'à la démonſtration. Mais je doute qu'avec tout ſon eſprit l'Auteur puiſſe perſuader que le Divorce peut contribuer à la multiplication du Genre humain (39); le calcul de Mr. Graunt, par lequel il perolt que le nombre des hommes ſurpaſſe celui des femmes, prouve, à ce qu'il me ſemble, qu'à moins de bouleverſer la Société par des divorces perpétuels & univerſels, ce ſeroit là une mauvaiſe voye de multiplier les hommes; d'ailleurs l'Auteur table ſur pluſieurs fauſſes ſuppoſitions, comme eſt celle-ci (40), qu'un grand nombre de Mariages parmi les Chrétiens, fourniſſent un petit nombre de Citoyens; & lui même dans la ſuite aſſigne les véritables raiſons qui ſont que certains Pays Chrétiens ſont ſi peu peuplés, tandis que d'autres fourmillent d'habitans, raiſons qui n'ont rien de commun avec le divorce. Il developpe parfaitement les inconvéniens qu'entraine cette multitude de Prêtres & de Moines, qu'on voit dans les Pays Catholiques „ Le nombre de ces „ gens faiſant profeſſion du Célibat, eſt prodigieux, *dit-il* (41) . . . . . ce métier de Continence a anéanti „ plus d'hommes, que les peſtes, & les guerres les plus „ ſanglantes n'ont jamais fait. On voit dans chaque Maiſon Religieuſe une famille éternelle, où il ne naît perſonne, & qui s'entretient aux dépens de toutes les autres; ces maiſons ſont toujours ouvertes, comme autant „ de gouffres, où s'enſévelliſſent les races futures. Je ne „ te parle ici que des pays Catholiques . . . . . „ non ſeulement la culture des terres y eſt abandonnée; „ mais même l'induſtrie y eſt pernicieuſe: elle ne conſiſte „ qu'à apprendre cinq ou ſix mots d'une Langue morte; „ dès qu'un homme a cette proviſion par devers lui, il „ ne doit plus s'embarraſſer de ſa fortune; il trouve dans „ le Cloître une vie tranquille, qui dans le monde lui auroit couté des ſueurs & des peines. Ce n'eſt pas tout; „ les Dervis ont en leurs mains preſque toutes les richeſſes de l'Etat, c'eſt une Societé de gens avares, qui prennent toujours & ne rendent jamais; ils accumulent ſans „ ceſſe des revenus, pour acquérir des Capitaux: tant de „ richeſſes tombent, pour ainſi dire, en Paralyſie; plus de „ circulation, plus de Commerce, plus d'Arts, plus de „ Manufactures." La plus forte preuve que l'Auteur fournit contre ſa propre théſe, que la défenſe du Divorce dans la Religion Chrétienne, eſt nuiſible à la propagation de l'eſpéce, c'eſt ce qu'il dit ſur la maniére dont la douceur du Gouvernement contribue à multiplier les hommes (42): „ Toutes les Républiques en ſont une preuve conſtante; „ & plus que toutes la Suiſſe & la Hollande, qui ſont les „ deux plus mauvais Pays de l'Europe, ſi l'on conſidére la „ nature du terrain, & qui cependant ſont les plus peuplés. „ Rien n'attire plus les Etrangers que la liberté, & l'opulence, qui la ſuit toujours . . . . . l'Eſpéce ſe multiplie dans un Pays, où l'abondance fournit aux enfans, „ ſans rien diminuer de la ſubſiſtance des peres. L'Egalité „ même des Citoyens, qui produit ordinairement de l'égalité dans les fortunes, porte l'abondance & la vie dans „ toutes les parties du Corps Politique, & la répand partout. Il n'en eſt pas de même des Pays ſoumis au pouvoir arbitraire: le Prince, les Courtiſans, & quelques „ particuliers, poſſédent toutes les richeſſes; pendant que „ tous les autres gémiſſent dans une peuvreté extrême . . . . „ les hommes ſont comme les plantes, qui ne croiſſent „ jamais heureuſement, ſi elles ne ſont bien cultivées: „ chez les peuples miſérables l'eſpéce perd, & même quelquefois dégénére." Revenons à l'Ouvrage de Mr. Graunt. AND. DU TSAD.] Dans le Chapitre IX. il traite de l'accroiſſement de la Ville de Londres, & il remarque que les quatre-vingt dix-ſept Paroiſſes du dedans & les ſeize Paroiſſes du dehors ont augmenté en vingt ans de ſept à douze, & en quarante ans de vingt-trois à cinquante-deux; que les ſeize Paroiſſes ont plus augmenté que les quatre-vingt-dix-ſept, ces derniéres n'ayant augmenté que de neuf à

(35) P. 92, 99.

(36) P. 101 & ſuiv.

(37) P. 103, 105.

(38) *Lettres Perſanes* T. II. Lett. CX. Edit. de 1721 indouze.

(39) Idem Lett. CXII.

(40) Ibid. p. 178.

(41) Ibid. Let. CXIII. p. 178. 179. 180.

(42) Ibid. Lettre CXVIII. p. 157 & ſuiv.

publics à cauſe de ſa Religion; né & élevé dans le Puritaniſme, il ſe déclara après Socinien, & vers la fin de ſa vie il fit profeſſion de la Religion Romaine, dans laquelle il eſt mort. Il étoit Membre de la Société Royale. Outre l'Ouvrage dont nous avons parlé, il a fait *Obſervations on the Advance of Exciſe*, & un Traité de Religion; mais ces deux Ouvrages n'ont point été imprimés. Il mourut la veille de Paques le 18 Avril 1674, & fut enterré dans l'Égliſe de St. Dunſtan dans le Fleet-ſtreet; un grand nombre de perſonnes de diſtinction & de gens de Lettres, & en particulier le Chevalier Guillaume Petty aſſiſtérent à ſes funerailles. Mr. Wood nous dit (a) que c'étoit „ un homme „ d'eſprit & appliqué, qui étoit généralement aimé, ami fidéle, grand Reconciliateur, & qui avoit „ été pluſieurs fois pris pour Arbitre à cauſe de ſa prudence & de ſon équité. Mais il eſt ſur-tout „ eſtimable par rapport à ſon excellent Ouvrage, principalement parce qu'il a pour objet l'intérêt du „ Bien Public & des Sciences ".

(a) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 582.

dia, dans ces quarante années. Que les dix Paroiſſes du dehors ont augmenté en cinquante quatre ans, d'un à quatre; & que toutes ces différentes Paroiſſes enſemble, ont augmenté dans le même nombre d'années de deux à cinq (43). Que la Ville s'étend vers l'Oüeſt, dont il rend raiſon. Qu'il y a des Paroiſſes deux-cens fois auſſi nombreuſes que d'autres. Que la Ville de Londres & les Fauxbourgs, diviſés également, ſeroient cent Paroiſſes environ de la largeur de Chriſt Church, Black Fryars, ou de Colemanſtreet. Qu'il y a environ vingt-quatre mille femmes en état d'avoir des enfans dans les Paroiſſes de Londres & des environs; que d'onze familles, empoſées chacune de huit perſonnes, il y en a environ trois tous les ans qui meurent. Qu'il y a environ douze-mille familles dans les murs de Londres. Que le logement des ſeize & des dix Paroiſſes des fauxbourgs eſt trois fois auſſi vaſte que celui des quatre-vingt-dix ſept Paroiſſes, qui ſont dans la Ville. Qu'il y a dans toutes les Paroiſſes tant du dedans que du dehors environ 384000 ames, dont il y a 199000 mâles & 185000 femelles. Qu'il y a dans ces Paroiſſes à peu près 70000 combattans, ou d'hommes qui ſont depuis ſeize juſqu'à cinquante ſix ans. Que Weſtminſter, Lambeth, Iſlington, Hackney, Bedriff, Stepney, & Newington, contiennent autant de monde, que les quatre-vingt-dix-ſept Paroiſſes de la Ville, & par conſéquent un cinquiéme du total, deſorte qu'il y a dans Londres & aux environs autour de 81000 hommes en état de porter les armes, & 460000 en tout (44). Qu'Adam & Eve auroient pu par la voye ordinaire de la propagation, procréer en 5610 ans plus d'hommes, qu'il n'y en a * vraiſemblablement ſur la Terre; & par conſéquent que le Monde ne peut être plus ancien, que l'Ecriture ne le repréſente. Que chaque Mariage, l'un portant l'autre, produit quatre enfans. Que la proportion entre les mâles & les femelles varie en différens endroits. Que dans l'eſpace de quatre-vingt-dix ans, on a enterré dans une certaine Paroiſſe de Hampshire, autant d'hommes que de femmes. Que dans une Paroiſſe, où il y a environ 2700 habitans, il n'y a en quatre-vingt-dix ans, que 1059 plus de Batêmes que de morts. Qu'il vient tous les ans environ ſix mille perſonnes des Provinces à Londres, ce qui augmente le nombre des morts environ de deux-cens. Qu'à la Campagne il y a eu cinq Batêmes pour quatre morts. Qu'il y a plus de proportion entre les plus grandes & les moindres mortalités à la Campagne, ou dans les Provinces, qu'à Londres. Que l'air de la Campagne eſt plus ſuſceptible de bonnes & de mauvaiſes impreſſions que celui de Londres. Que la différence des Naiſſances eſt plus grande à la Campagne qu'à Londres. Qu'à la Campagne il ne meurt qu'une perſonne environ de cinquante, & à Londres une de trente, outre ce que la peſte emporte (45). Que Londres n'étoit pas alors ſi ſain qu'autrefois, ce qui venoit, ſelon lui, en partie de ce qu'elle étoit plus peuplée, mais principalement de ce que ſoüante ans auparavant, à ce qu'il avoit oui dire, on y brûloit très-peu de charbon de terre, dont on ſe ſervoit généralement du tems de l'Auteur. *Car j'ai oüi dire*, dit-il (46) *que Newcaſtle eſt plus mal ſain que d'autres endroits, & que pluſieurs perſonnes ne peuvent ſupporter la fumée de Londres, non ſeulement à cauſe qu'elle eſt deſagreable, mais auſſi parce qu'elle cauſe des ſuffocations.* Il remarque que ſi le ſecret de faire l'or étoit fort connu, il ne ſerviroit qu'à augmenter la prix de l'argent, & à lui donner le rang que l'on tient à préſent; & s'il n'étoit connu ici & là que d'un ſeul, il ne pourroit, ni n'oſeroit même en profiter. Que la véritable Politique conſiſte à connoître à fond les terres & le Peuple d'un Pays (47). Il finit en diſant, que ſi l'on conçoit bien clairement tout ce qu'il a dit, „ on s'appercevra combien „ il y a peu de gens qui s'occupent à des Ouvrages & à des „ profeſſions néceſſaires; combien de femmes & d'enfans „ ne ſont abſolument rien, ſinon d'apprendre à diſſiper ce „ que d'autres amaſſent: que de gens qui ſe livrent uniquement au plaiſir, & qui ſont joüeurs de profeſſion; combien d'autres qui n'ont de métier, que d'embraſſer le „ pauvre peuple de ſpéculations Théologiques & Philoſophiques intelligibles; ou de faire croire aux perſonnes „ crédules, délicates, & chagrines, que leur ſanté eſt dérangée, & qu'ils périclitent, ou de ſe battre comme des „ Soldats, ou de ſervir de Miniſtres au vice; ou de paſſer „ leur tems à ſe divertir, à ſe parer, ou dans l'oiſiveté, ſe „ bornant à faire leur cour à d'autres. Et d'un autre côté combien peu y en a-t il qui travaillent à procurer la „ nourriture & les vêtemens néceſſaires; & de ceux qui „ s'appliquent à l'étude, combien peu étudient la nature „ & le fond des choſes; les plus habiles ne faiſant guéres „ plus que parler & écrire avec eſprit ſur ces matiéres ".

(43) P. 106-111.

(44) P. 118-127.

* Au tems de l'Auteur.

(45) P. 127-142.

(46) P. 142.

(47) P. 149-150.

GREAVES (JEAN) ſavant Ecrivain Anglois du XVI. Siécle, étoit fils ainé de Mr. Jean Greaves, Recteur ou Miniſtre de Colmore prés d'Ailresford dans la Compté de Hamp (a), & le plus fameux Régent de cette Province (b). Notre Greaves nâquit l'an 1602 à Colmore (c); lorſqu'il eut bien fait ſes Humanités on l'envoya à Oxford en 1617 (d); il prit le degre de Bachelier-és-Arts le 6 Juillet 1621 (e); en 1624, étant alors ſur les rangs pour devenir Maître, il fut un des Candidats pour une place de Membre du College de Merton, ſa grande habileté dans la Philoſophie & dans les Belles-Lettres lui fit donner la premiére place parmi les cinq qu'on élut (f). Le 25 Juin 1628 il ſe fit recevoir Maître-és-Arts (g). Comme il avoit lu avec beaucoup de ſoin tous les Auteurs Grecs & Latins, il s'appliqua alors à la Phyſique & aux Mathématiques; ce qui l'anima ſur-tout à pouſſer cette derniere étude, ce fut l'etroite amitié qu'il contracta avec Meſſieurs Henri Briggs & Jean Bainbridge, dont le premier rempliſſoit la Chaire de Géometrie & l'autre celle d'Aſtronomie, fondées par le Chevalier Savill à Oxford; il ſe lia auſſi avec Mr. Pierre Turner un des anciens Membres de ſon College, qui ſuccéda dans la ſuite à Mr. Briggs dans la Chaire de Géométrie; leur exemple excita Mr. Greaves. Il ne ſe contenta pas d'avoir lu les Ouvrages de Copernic, de Regiomontan, de Purbach, de Tycho-Brahé, de Kepler, & des autres célebres Aſtronomes de ſon ſiécle & du ſiécle précédent; il lut auſſi avec ſoin ceux des Anciens, tant Grecs, qu'Arabes & Perſans, s'étant rendu les Langues Orientales familieres (b). Il commença bientôt à ſe faire un nom, deſorte qu'en 1630 on le choiſit pour remplir la Chaire de Géométrie du Collége de Gresham à Londres, à la place de Mr. Turner qui avoit réſigné cet Emploi; il conſerva cependant ſa place au College de Merton (i). Mr. Turner lui procura l'entrée chez le Docteur Guillaume Laud, Archevêque de Cantorbery, & Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, qui ſe déclara ſon protecteur (k). Il y avoit déja du tems qu'il avoit formé le deſſein de voyager dans les Pays étrangers; & il paroît qu'il alla à Paris & à Leyde vers l'an 1635 avant ſon départ pour l'Orient [A]. Il fit connoiſſance à Leyde avec le célebre Jacques Golius. Mais ſon grand but étoit de voir l'Orient, & l'Archeveque le mit en état de ſe ſatisfaire [B]. Il s'em-

(a) *Vita Jo. Gravii*, p. 1. dans les *Vitæ eruditiſſim. & ill. Virorum, Script fere* Tho. Smith &c. Londres 1707 in-4.

(b) Idem ibid. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 856.

(c) Smith *ubi ſupra.*

(d) Wood *ubi ſupra.*

(e) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 218.

(f) Smith. p. 8.

(g) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 240.

(h) Smith. p. 5.

(i) Idem p. 8.

(k) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 157.

[A] *Il paroît qu'il alla à Paris & à Leyde vers l'an 1635 avant ſon départ pour l'Orient.*] Le Docteur Smith (1) n'a pu déterminer ſi Greaves alla à Paris & à Leyde, avant ou après ſon Voyage d'Orient; mais il eſt évident qu'il étoit à Paris en 1635, par un endroit d'une Lettre que Claude Hardy lui écrivoit, datée de cette Ville le premier Septembre 1635, où il lui dit: *Dubium eſſe tibi penuiſſe non exiſtimo, quin de tuo reditu in Europam maximum perciperem gaudium, Vir eruditiſſime, pro eo affectu quo te colui, cum apud nos degeres..... Ante* ANNOS *sex cognovi te ſtudioſiſſimum Linguæ Perſicæ.*

(1) *Vita Joannis Gravii* p. 7.

[B] *Son grand but étoit de voir l'Orient, & l'Archevêque le mit en état de ſe ſatisfaire.*] Mr. Wood (2), qui s'eſt groſſiérement trompé en mettant le Voyage de notre Auteur en Orient en l'année 1633, nous apprend que l'Archevêque „ l'envoya voyager en Orient pour y ramaſſer pour „ lui des Livres dans les Langues de ces Pays-là ". Et le Docteur Smith rapporte (3) que Mr. Greaves ſe pourvut de

(2) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 157.

(3) *Ubi ſupra* p.

s'embarqua en 1637 sur la Tamise pour Livourne, d'où il alla à Rome. Il visita avec soin, dans cette Ville, tous les Monumens Antiques qu'on y trouve; & il paroît par son Journal, qu'il copia non seulement les Inscriptions, mais qu'il mesura les Colomnes & autres Monumens, qu'il en prit des desseins, & entre autres de la *Pyramide* du *Cestius* & du *Pantheon*. Il parcourut aussi les Catacombes, & visita les principaux Cabinets, & les plus considérables Bibliothéques de cette Ville. Il y fit connoissance avec Lucas Holstenius, Garde de la Bibliothéque du Vatican, avec Athanase Kircher & Gaspard Bertius, fameux Astronome, qui lui apprit qu'il avoit trouvé par des Observations reïtérées, faites avec un grand instrument de Clavius, que la hauteur du Pole à Rome est de quarante & un degrés, quarante-six minutes. De Rome il alla à Padouë, où il fit connoissance avec François Ursati, Jean Rhodius, & André Moretti, Professeurs dans l'Université de cette Ville. Il passa ensuite à Florence, où il ne demeura que quelques semaines, au bout desquelles il se rendit à Livourne, où il s'embarqua pour Constantinople. Il y arriva vers le mois d'Avril de 1638 [*C*], & au commencement de Septembre de la même année il s'embarqua pour l'Egypte; mais ayant été obligé de relâcher à Rhodes, il alla à terre, & ayant pris avec lui un Astrolabe de cuivre de Gemma Frisius, parce qu'il n'osoit pas se servir d'un plus grand instrument, de peur de donner de l'ombrage aux Turcs, il trouva que la hauteur étoit de trente-sept degrés, cinquante minutes (*l*). Il arriva enfin à Alexandrie, où il fit un séjour de quatre ou cinq mois, pendant lesquels il fit quantité d'utiles Observations [*D*]. D'Alexan-

(*l*) Voy. *Account of the Latitude of Constantinople and Rhodes.*

de quarts de Cercle & d'autres Instrumens nécessaires pour prendre les hauteurs & les distances des Etoiles & la latitude des Villes, pour mesurer les Pyramides, observer les Eclipses; il ajoûte, que ce fut à ses propres frais qu'il acquit ces Instrumens, ayant inutilement tenté d'y engager les Magistrats de la Ville de Londres, dont il se proposoit la gloire & l'utilité dans ce Voyage; mais il y a de l'apparence que l'Archevêque l'aida; ce Prélat lui donna des Lettres de recommandation pour le Chevalier Pierre Wyche, Ambassadeur de Charles I à la Porte, & plein pouvoir d'acheter à tout prix les Manuscrits qu'il jugeroit à propos, sur-tout Arabes. Dans une Lettre écrite de Constantinople la 2 d'Août 1638, & adressée vraisemblablement à Mr. Turner, Mr. Greaves dit aussi que *la Ville de Londres a trompé son attente, en ne lui fournissant rien pour des Instrumens de Mathématiques*; & qu'il a été contraint, *de vendre la plupart des Livres qu'il avoit emportés avec lui; mais que son affection & son zéle pour ses freres, qui en refusant de le secourir ont mis obstacle à leurs propres avantages, l'ont mis en état en dépit de la Ville de poursuivre ses desseins.*

[*C*] *Il y arriva vers le mois d'Avril* 1638.] Le 2 d'Août de cette année il écrivit de cette Ville la Lettre suivante, dont l'Original est dans la Bibliothéque de Saville à Oxford, mais fort déchiré & effacé en deux ou trois endroits.

„ Monsieur,

„ J'ai reçu vers le milieu de Juillet vos Lettres du 26 „ Février, où vous me parlez de l'envoi du *Clement*, & „ de la *Chaine sur Job*; selon les Instructions de sa Grandeur, „ j'aurois présenté l'un & l'autre avec tout le respect possi„ble au Patriarche, si la mort ne m'en avoit empêché. „ Par un ordre exprès du Grand Seigneur il a été étran„glé le 27 Juin, comme Traître, & son corps a été jetté „ dans la mer; on a prétendu, qu'il avoit écrit des Let„tres à l'Empereur de Moscovie, & que par cette intelli„gence les Moscovites avoient surpris il y a deux ans una „ Ville sur la Mer Noire, de la dépendance des Turcs. „ Ses Accusateurs ont été des gens de son ordre, des Evê„ques Grecs, élevés sous les Jésuites; *Berée*, un des prin„cipaux, lui a succédé; & pour qu'on ne pût douter, de „ quelle Ecole il est sorti, il a mis un tel trouble dans l'E„glise Grecque, que je ne crois pas qu'il y en ait eu guére „ de pareil. Car outre qu'il a excommunié *** parce „ qu'il étoit Luthérien, il a fait mettre en prison, & char„ger de chaînes quelques-uns d'entre eux, plus de cin„quante Evêques ou Prêtres de ses adhérens, & il y en „ a même eu quelques-uns d'étranglés. Il a fait des affai„res devant le Divan à l'Ambassadeur de Hollande, l'ac„cusant d'avoir dans les troubles précédens reçu de l'E„glise deux cens mille Ecus, outre une grande quantité „ de Manuscrits, qui appartenoient au Patriarche. Moi„même je ne serois vu exposé au même danger, si je n'a„vois détourné l'orage par la médiation de quelques Grecs „ de ma connoissance. J'avois tiré d'un Monastére igno„rant de la dépendance du Patriarche, quatorze bons Ma„nuscrits des Péres, que j'ai été obligé de rendre sous „ main, en perdant mon argent, de peur de quelque cho„se de pis. Mais si *Cyrille* avoit vécu un peu plus long„tems, j'aurois pu envoyer à sa Grandeur, non seule„ment ceux-là, mais plusieurs autres beaux Manuscrits. „ Car j'avois dessein de faire le voyage du Mont *Athos*, „ dont je ne suis éloigné que de quatre journées par mer, „ & muni de Lettres de recommandation du Patriarche, „ j'aurois eu la liberté d'entrer dans toutes les Bibliothé„ques, & d'y recueillir un Catalogue des Livres, qui ne „ sont pas imprimés, ou qu'on pourroit publier plus ex„actement avec la secours d'autres, qui se trouvent-là. „ Le Patriarche, en levant l'interdit que ses Prédécesseurs „ avoient mis sur toutes les Bibliothéques Grecques, pour „ empêcher les Latins d'en tirer des Livres, avoit dessein „ de faire présent de ceux-là à sa Grandeur, pour qu'elle „ pût mieux exécuter le noble dessein de donner une Edi„tion des Auteurs Grecs. Mais la même main qui a pri„vé le Patriarche de la vie, m'a ôté les moyens de ren„dre service à cet égard à sa Grandeur, qui est la chose „ du monde que je désire avec le plus d'ardeur, persuadé „ que je ne puis jamais rien faire de meilleur. Je me flat„te cependant, que Mylord a vu des preuves de mon „ zéle en recevant les Livres Arabes, que j'ai joints à „ ceux que les Compagnies ont envoyé d'ici. Il est vrai „ qu'on en pourroit procurer plusieurs autres fort beaux, „ à force de recherches & en attendant les occasions, „ pourva qu'on les voulût payer. J'en ai acquis à un prix „ excessif quelques uns de ceux qu'ils ont jugé à propos „ de taxer fort haut. Vous en ferez surpris & me deman„deres comment j'ai fait, la Ville de Londres ayant trom„pé mon attente, en ne ma fournissant rien pour des Ju„strumens de Mathématiques. J'ai été contraint de ven„dre la plupart des Livres que j'avois emportés avec „ moi; mais mon affection & mon zéle pour mes fréres, „ qui en refusant de me secourir ont mis obstacle à leurs „ propres avantages, m'ont mis en état en dépit de la „ Ville, de poursuivre mes desseins. Vous pouvez donc „ vous flatter de l'espérance de me voir apporter la plû„part des Mathématiciens Grecs traduits en Arabe. J'ai „ acquis entre autres l'*Almageste de Ptolomée*, le plus beau „ Livre que j'aye jamais vu, volé, à ce qua j'ai appris, „ par un Spahy, dans la Bibliothéque du Serrail. Ce qui „ vous fait voir la possibilité qu'il y a d'avoir aussi les An„teurs Grecs & Latins, que j'ai marqués dans mes pré„cédentes avoir été brulés dans la Serrail, il faudroit „ seulement qu'un Ambassadeur fût adroitement **. J'es„péra exécuter dans peu mon dessein, devant partir dans „ ce mois avec ** pour l'Egypte. On observera, s'il plaît „ à Dieu, l'Eclipse de la Lune, au mois de Décembre „ prochain, à Bagdad, à Constantinople, à Smyrne, & „ à Alexandria. J'ai pourvu quelques personnes dans ces „ différens endroits des Instrumens nécessaires, & je leur „ ai donné des instructions, conformes à celles de Tycho „ Brahé, sur la maniére dont ils doivent faire leurs Ob„servations. Je présume qu'elles se feront exactement „ & avec soin à Bagdad, parce que la Médecin de la Sul„tane Favorite † qui est Chrétien, s'en est chargé, & il „ se flatte de s'en faire beaucoup d'honneur, en obser„vant en présence du Grand Seigneur & de son Armée. „ Je ne doute pas qu'on n'observe cette Eclipse exacte„ment en Angleterre; & je souhaittatois, comme je l'ai „ demandé instamment dans mes Lettres, qu'on l'observât „ aussi aux Azores. J'abuse de votre patience, Monsieur, „ ainsi je finirai en vous assurant de mes respects, & de ma „ reconnoissance des graces que vous m'avez faites. Et „ quoique je ne flatte de contenter mes amis, je ne me „ suis pas encore satisfait moi-même, en ce que, malgré „ mes soins & mes recherches, je n'ai encore pu trouver „ aucune occasion d'exécuter vos nobles desseins. Je tra„vailleral d'autant plus tant en Egypte qu'en italie à vous „ donner des preuves de mon attention à vos instructions, „ & de vous convaincre à quel point tant de faveurs que „ vous m'avez accordées, & surtout celle de m'avoir re„commandé à sa Grandeur, m'ont rendu

† Il y a dans l'Anglois *favourite* qui peut signifier également le *Favori* du Sultan, reste à décider, lequel des deux est désigné ici. R. D. T.

„ Votre très-affectionné Ami &
„ Serviteur
Jean Greaves."

„ Constantinople le 2 Août 1638.

[*D*] *Il fit quantité d'utiles Observations.*] Il s'en trouve bon nombre dans un Manuscrit de sa main, qui est dans la Bibliothéque de Saville à Oxford, achetté avec d'autres de ses Manuscrits de la veuva du Docteur Nicolas Greaves frere de notre Auteur, par Mr. Richard Stubbes, Recteur d'Est-Hamsted dans la Comté de Berk, & ci-devant Membre du Collége de Wadham à Oxford (4). Le Docteur Tho. Smith envoya à la Société Royale un Extrait de ce Manuscrit, dans une Lettra datée du College-Neuf à Oxford le 15 Décembre 1683; nous rapportetons ici cet Extrait tiré du Tom. IX. p. 80 *& suiv.* des *Letters* de la Société:

(4) *Vid.* Smith. Præfat. ad Vit. quorundam erud. & illust. Viror. p. p. 10.

„ Observations Astronomiques & Géographiques faites „ en Egypte par le savant Mr. *Jean Greaves*, tirées de „ ses papiers.

„ *Declinatio Acus Magneticæ a Meridiano* Alexandrin „ *Occidentem versus* 5°. 45′ *è multis Observationibus usque* „ *accuratis.*

(m) En 1638 & 1639.

lexandrie il alla deux fois (*m*) au Grand-Caire pour meſurer les Pyramides, & il prit avec lui un Demi-Cercle de dix pieds de rayon, diviſé très-exactement en 10000 parties, outre quelques autres inſtrumens, pour mieux découvrir la vérité (*n*). Pendant qu'il y fut il traça dans un des appartemens au bas des Pyramides la meſure du pied, en uſage parmi toutes les nations, & il y mit au deſſous ſon nom *Jean Gravius* (*o*). Après avoir fait une curieuſe Collection de Manuſcrits Grecs, Arabes, & Perſans (dont il envoya enſuite un Catalogue à Claude Hardy & à Jacques Golius, qui le lui avoient demandé), & de quantité de Pierres, & de Médailles & d'autres Antiques précieuſes, il revint à Livourne vers le mois de Juin de 1639; il alla delà à Florence, où il ſut parfaitement bien reçu par Ferdinand II Grand Duc de Toſcane, auquel il adreſſa un Poëme Latin qu'il avoit fait à Alexandrie en 1638, & où il exhorte ce Prince à nettoyer ces mers des Pyrates, qui les infeſtoient. Il contracta à Florence une amitié fort étroite avec Robert Dudley, qu'on appelloit en Italie Duc de Northumberland [*E*], qui lui apprit que par d'exactes Obſervations, & en ayant égard aux refractions & à la Parallaxe ſelon la méthode de Tycho Brahé, il avoit trouvé que la Latitude de Florence eſt de 43 deg. 46 min. De Florence Mr. Greaves alla à Rome, pour y répéter les Obſervations qu'il y avoit déja faites, & pour y en faire de nouvelles, & il comptoit d'y paſſer quelques mois; mais l'envie de retourner dans ſa patrie l'obligea à abréger ſon ſéjour; il ſe rendit à Livourne & s'y embarqua pour l'Angleterre, où il arriva dans l'Eté de l'année 1640 (*p*). Le 14 Novembre 1643 (*q*), il fut choiſi pour ſuccéder au Docteur Bainbridge, dans la Chaire d'Aſtronomie fondée par le Chevalier Savill à Oxford; on le nomma auſſi premier Lecteur de la *Lecture* de Linacre dans le Collége de Merton (*r*), & le Roi lui accorda une diſpenſe pour conſerver ſa place de Membre de ce Collége, parce que les appointemens de ſon Profeſſorat avoient été conſidérablement diminués pendant la Guerre Civile (*s*). En 1645 il propoſa une méthode de réformer le Calendrier, en ſupprimant pendant les quarante premiéres années le jour intercalaire [*F*]. L'année ſuivante il publia à Londres in-8. ſa *Pyramidographia*, ou *Deſcription des Pyramides d'Egypte* [*G*], & en 1647 en même format & dans la même Ville ſon *Trai-*

(n) Voy. la Préface de *Pyramidographie.*

(o) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 817.

(p) Smith. P. II. 14.

(q) Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 422.

(r) Idem *Ath. Oxon.* Vol II. Col. 157.

(s) Smith. p. 15.

„ *Altitudo Poli* Alexandriæ 30°. 80′; *licet in ſiſtem Ephemeridibus alibi dicit* 30°. 5′; *alibi tantum* 3 minut.

„ La hauteur Méridienne du Soleil priſe à *Galata* auprès „ de Conſtantinople le 11 Mars 1637. V. ſt. 41° 1/2 40„: „ 18′: 36″ ☉ *dans* ♈ 1°: 5′. Declin. Bor. 0°: 26′. *Altitudo* „ *Poli Conſtantinopoli* 41°: 7½.

„ A Rhodes le 11 Septembre 1638. 53„. 1/2. 53. 53.

„ A Alexandrie le 19 Décembre 1638. 53°: 1/2. 35„. 40′: 12″.

„ Snellius ſuppoſe que la Hauteur de l'Equinoctial eſt à „ *Alexandrie de* 58°: 58′; & qu'ainſi l'élevation du Pole „ n'y eſt que 30„: 2′.

„ La Variation de l'Aiguille à *Rome* le 17 Mars, V. St. „ de trois quarts d'un Degré à l'Eſt.

„ A *Livourne* le 14 Mars, V. St. 50′ à l'Eſt.

„ L'Obliquité du Zodiaque en 1639. 23°: 30′: 15″.

„ La Couleur des Planétes & des Etoiles vuës en *Egypte* „ n'eſt point différente de celle que les anciens Aſtrono„ mes ont obſervée, & de celle qu'on leur voit en Angleterre.

„ Au lever & au coucher du Soleil en Egypte, ſurtout „ aux environs d'Alexandrie, il paroît beaucoup de va„ peurs.

„ A une aſſez conſidérable diſtance de l'Horizon le Diſ„ que du Soleil devient rougeâtre, & il paroît plus grand, „ que communément en Angleterre.

„ Il y a eu peu de nuits qu'il a pu obſerver les Etoiles „ proche de l'Horizon, & encore a ce été dans des nuits „ où il ne faiſoit point de vent; il en donne cette raiſon, „ que quand il fait du vent, il éléve une grande quantité „ de ſable, qui fait paroître l'air tel qu'il eſt en Angle„ terre quand il fait un tems gris.

„ Pendant pluſieurs ſemaines de ſuite ſur la fin de Jan„ vier, en Février, & en Mars, il ne put remarquer de „ taches au Soleil. Le 5 Avril il en apperçut trois peti„ tes, deux jointes enſemble. Le Diamétre du Soleil ob„ ſervé le 25 Janvier, V. St. 2ʰ: 1/2 après midi, & à 4„, étoit de 35′: 25″.

„ Le 29 Janvier 1638 V. St., vers les 5ʰ après midi, il „ trouva le même Diamétre.

„ Ses yeux furent bleſſés d'avoir regardé le Soleil, de„ ſorte que pendant pluſieurs jours il lui ſembloit voir de „ l'œil, avec lequel il avoit obſervé, comme un nuage „ de moucherons dans l'air, à quelque diſtance.

„ *Cleomedes* rapporte, que *Poſidonius* avoit obſervé la „ hauteur de *Canobus* à *Alexandrie* de 7½: il l'a trouvée de „ 6½ à peu près.

„ La Pâque des Juifs commença à Alexandrie la nuit du „ Lundi 8 Avril 1639 V. St.; deſorte que le Mardi 9 Avril „ étoit le 15 du mois de Niſan.

„ Il dit qu'à préſent le *Nil* n'a que quatre Canaux, ou „ Bouches; deux naturels à *Damiette* & à *Roſette*, qui for„ ment le *Delta* ou la Baſſe Egypte; le Nil ſe partageant „ en deux branches à vingt milles environ au deſſous du „ Caire; & deux Artificiels, dont l'un au Midi d'*Alexan„ drie*, commence au Sud à trente milles au deſſus de Ro„ ſette. C'étoit par-là que paſſoient autrefois les marchan„ diſes qu'on portoit à Alexandrie, & qui viennent à pré„ ſent de *Roſette* à *Giemas* avec beaucoup de riſque, à „ cauſe que le *Boca* du Nil eſt fort dangereux, tant à „ cauſe des Vents Nord-Oüeſt, & Nord-Nord-Oüeſt, au„ quels les Vaiſſeaux ſont expoſés, qu'à cauſe des ſables „ & des bas-fonds, que de bons Vaiſſeaux peuvent paſſer „ dans le tems du débordement du Nil. L'autre Canal ar„ tificiel eſt à *Boulas*, où il ſe jette dans un bras de mer, „ c'eſt-à-dire à moitié chemin entre *Roſette* & *Damiette*, „ & qui eſt pareil à celui de *Madigo*, à moitié chemin „ d'*Alexandrie* & de *Roſette*. La diſtance de ces deux Vil„ les eſt environ de 40 milles d'Angleterre.

„ *Roſette* eſt à l'Eſt tirant au Sud d'*Alexandrie*.

„ Le Cours du Nil, indépendamment des différens tours „ qu'il fait, eſt Sud-Sud-Eſt. Ainſi *Memphis* & *Alexan„ drie* ne peuvent être au même Méridien, ni *Rhodes* non „ plus; de *Rhodes* à *Alexandrie* on fait voile au Sud-Sud„ Eſt.

„ Par terre à trois milles de *Shienon* on découvre les „ Pyramides, qui ſont à l'Oüeſt de *Shienon* à 50 ou 60 „ milles.

„ La *Colonne de Ptolomée* *, comme on l'appelle commu„ nement à *Alexandrie*, eſt de l'Ordre Corinthien. Il dit „ avoir vu deux ou trois caractéres Grecs ſur le Pied-d'eſtal, „ du côté de la mer, & du côté de l'Oüeſt ΔΙΟ ΟΣ.

„ Au Caire où l'on fait éclorre des poulets par une cha„ leur artificielle, ils connoiſſent en regardant un œuf „ nouvellement pondu, de quelle couleur ſera le poulet, „ & ſi ce ſera un Coq ou une Poule". Ce Mémoire fut lu dans la Société Royale le 19 Décembre 1638, & remis à Mr. Edmond Halley pour l'examiner, qui en fit ſon rapport le 9 Janvier 168½, & en recueillit que la Latitude de Conſtantinople eſt de 41°. 7½ N., celle de Rhodes de 30„. 47′ N. & celle d'Alexandrie de 31°. 4′ N. Le ſavant Mr. Jean Machin, Sécrétaire de la Société Royale, & Profeſſeur en Aſtronomie au Collége de Greſham, ayant examiné ce Mémoire de Mr. Greaves, nous a communiqué les Obſervations ſuivantes „ Je fixe l'obliquité de l'Eclip„ tique à ſon milieu vers les années 1637 & 1638, à 23°. „ 29′. 20″. Mr. Greaves l'a fait ici de 23°. 30′. 15″. Les „ Obſervations de ce Savant déterminent la Latitude de „ Conſtantinople, au Soleil à 41°. 08′; celle de Rhodes à „ 36°. 46½, celle d'Alexandrie à 31°. 5½; & de Canobus „ 31°. 7½. On dit dans ce Mémoire que le lieu du Soleil „ étoit le 11 Mars V. St. en ♈ 1„. 5′. & la Déclinaiſon au „ Nord 0°. 26′. Au-lieu que ſelon moi la Longitude en „ ♈ étoit 1°. 9′. 46″. & la Déclinaiſon 00. 27′. 48″.

* Ne faut-il pas de *Pompée?* je ne connois pas de Colonne de *Ptolomée* B. D T.

[*E*] *Robert Dudley, qu'on appelloit en Italie Duc de Northumberland.*] Il étoit fils de Robert Comte de Leiceſter, & de Douglas Howard, fille de Guillaume Lord Howard d'Effingham, & Veuve de Jean Lord Shefficld. Ce Gentilhomme travailla au commencement du régne de Jacques I. à ſe faire reconnoître pour fils légitime du Comte de Leiceſter, afin de pouvoir hériter des titres & des biens de ſon Pere, & d'Ambroiſe, Comte de Warwick, ſon Oncle; mais ayant échoué dans ſon deſſein par les intrigues de la Veuve de ſon Pere, il retourna à Florence, où l'Empereur Ferdinand II. lui donna le titre de Comte de Northumberland; il ſe diſtingua par ſon habileté, dans tous les Arts & toutes les Sciences, étant grand Mathématicien, & très-verſé dans la Médecine & la Navigation. On a de lui *Arcano del Mare*, imprimé à Florence en 1630 & 1646 en deux Vol. in-fol. (5).

(t) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 124. 127.

[*F*] *En 1645 il propoſa une méthode de réformer le Calendrier, en ſupprimant pendant les quarante premiéres années le jour intercalaire.*] La Piéce qu'il avoit dreſſée ſur ce ſujet, a été publiée par le Docteur Thomas Smith dans les *Tranſactions Philoſophiques*, pour le mois d'Octobre 1699.

[*G*] *L'année ſuivante il publia à Londres ſa* Pyramidographia, ou Deſcription des Pyramides d'Egypte.] Il y a dans la Bibliothéque de Saville à Oxford un Exemplaire de cet Ouvrage, dont il avoit fait préſent à Mr. Thomas Greaves ſon frere, après y avoir fait quantité de changemens & de corrections. Ce Traité a été réimprimé dans le ſecond Volume du *Recueil de Voyages* de Churchill; il a été auſſi traduit en François, & inſéré dans le premier Tome des *Relations de divers Voyages*, publiées par Mr. Thevenot. Le Docteur Thomas avoit eu deſſein de le traduire avec le *Traité du Pied Romain & du Denier*, en Latin, en faveur des Etrangers (6); mais ce projet n'a point eu de ſuite. Peu de tems après que la *Pyramidographie* eut paru, un homme *d'un grand ſavoir*, dit Mr. Smith (7), ſans le nommer,

(6) Smith. p. 22.

(7) Ibid.

Traité du Pied Romain, & du Denier; pour servir à faire connoître les Mesures & les Poids des Anciens [*H*]. Le 9 Novembre 1648 (t) les Visiteurs du Parlement le dépouillèrent de sa Charge de Professeur & de sa place au College de Merton, & ils l'obligèrent de quitter l'Université, sous prétexte qu'il n'avoit pas voulu répondre aux Chefs d'accusation qu'on produisoit contre lui [*I*]. Le Docteur Gautier Pope, qui nomme notre Auteur, par abus, *Edouard* (u), observe (w) que *pendant un tems* Mr. Greaves *avoit été garanti de la fureur des Visiteurs par quelques Amis puissans*; mais que voyant qu'il lui étoit impossible de conserver sa Chaire de Professeur, il avoit travaillé à trouver quelque homme de mérite pour lui succéder; & que par l'avis du Docteur Charles Scarboroug (x) Medecin, il avoit jetté les yeux sur le Docteur Seth Ward, depuis Evêque de Salisbury, qui obtint pour Mr. Greaves tous les arrérages de ses appointemens, montant à cinq-cens Livres sterling, *& qui lui destina une considérable partie de ses gages* (y). Lorsque Mr. Greaves fut chassé, les Soldats rompirent ses Coffres, on lui enleva ses Papiers & ses Manuscrits, dont une partie fut perdue, & il recouvra le reste par le moyen de Selden son ami (z). Il se retira à Londres, où il se maria, & continua ses travaux Littéraires avec assiduité, comme il paroît par ses Ouvrages, tant imprimés que Manuscrits [*K*]. Il y mourut le 8 Octo-

(t) Wood *Hist. & Antiq. Univ. Oxon. Lib. I. p. 417.*

(w) *Life of Seth Ward Bishop of Salisbury Cap. IV. p. 19* Londres 1697 in 8.

(u) Ibid.

(x) Il fut ensuite Medecin de Charles II, qui le fit Chevalier.

(y) *Life of Seth Ward* p. 18-21.

(z) Smith. p. 22.

mer, publia quelques Remarques sur cet Ouvrage, dans lesquelles ce Critique prétendoit invalider les Observations de notre Auteur, par la raison que les Instrumens qu'il avoit employés n'étoient pas bons, ou qu'il ne les avoit pas bien maniés, en négligeant quelque circonstance nécessaire pour observer exactement. Le Docteur Smith observe (a) qu'il y a du savoir dans ces Remarques, mais que d'ailleurs elles sont injustes & mal fondées; & qu'il auroit été surpris, qu'elles fussent échappées à l'Auteur, & qu'il eût attaqué ainsi la réputation que son Ami s'étoit si justement acquise par son Ouvrage, s'il ne paroissoit par l'histoire de ce tems-là, qu'il les fit pour se venger de Mr. Greaves, qui avoit refusé de s'employer pour lui faire obtenir un emploi qu'il sollicitoit, & qu'il n'obtint point. Mr. Greaves ayant vu ces Objections, s'applique à faire une soigneuse révision de son Ouvrage, & il trouva pas des calculs réitérés, qu'il avoit donné trop peu de hauteur à la plus grande des Pyramides, & qu'elle avoit quatre-cens & quatre-vingt dix-neuf pieds au-lieu de quatre-cens quatre-vingt-un qu'il lui avoit assignés, à la p. 69 lig. 15 de son Livre. Il envoya cette correction par Lettre au Docteur Charles Scarborough.

(a) Ibid.

[*H*] *Son Traité* du Pied Romain & du Denier &c.] Il est dédié à son *très illustre & savant Ami* Jean Selden *Ecuyer, Depute de l'Université d'Oxford au Parlement*. Le Docteur Edward dans son Livre *de Mensuris & Ponderibus Antiquorum* (9) parle très-avantageusement du Traité de notre Auteur, qu'il appelle *Justitiæ Romanæ diligentissimus indagator*; & dans ses Leçons Manuscrites, citées par le Docteur Smith (10), il dit que c'est un Livre d'or, *aureus, imo supra aurum omne & metallorum lucem pretiosus, luculentus*. Le Docteur Richard Cumberland dans son *Essai sur les Mesures, les Poids, & les Monnoyes des Hebreux* &c., remarque (11) que notre Auteur „ nous a donné, dans son Traité du Pied Romain le *Dereih* ou la Coudée d'Egypte, exactement rapportée au pied d'Angleterre", & il ajoûte. „ J'ignore quel usage ce savant homme voulоit faire „ de cette Coudée d'Egypte, mais j'aurois ardemment souhaitté qu'il eût vêcu assez longtems pour donner l'Ouvrage, qu'il s'étoit proposé, touchant les Poids & les „ Mesures des Anciens. Je ne sache pas qu'il ait fixé nulle part la Coudée Judaïque, il insinue seulement, dans „ son *Epître dédicatoire* à Mr. Selden, qu'elle peut se trouver par le pied Romain; de quelle manière il l'en auroit „ déduite, c'est ce que j'ignore". Le Docteur George „ Hooper, Evêque de Bath, dans ses *Recherches sur les anciennes Mesures, l'Attique, la Romaine, & la Judaïque en particulier*, l'appelle un *Ecrivain exact*, il parle de *l'habileté & de l'exactitude reconnues de cet observateur* (12); & ayant remarqué (13) que Mr. Greaves avoit dessein de faire des recherches sur les *Dirhems* & *Dessars* des Arabes, outre ce qu'on trouve sur ce sujet dans son *Traité du Pied Romain* (14), il ajoûte „ que c'est grand dommage „ pour bien des raisons, qu'ayant autant de savoir & de „ jugement qu'il en avoit, il ait vécu dans ces tems malheureux, dans lesquels un honnête homme étoit non „ seulement découragé, mais privé des moyens de pousser „ ses études". Le Docteur Jean Arbuthnot nous dit (15), qu'on peut *avec justice regarder* Mr. Greaves *comme un Auteur Classique* sur le sujet des Poids & des Monnoyes des Romains. Mr. Jean Ward, Membre de la Société Royale, & Professeur en Rhétorique au Collége de Greshам, parle avec beaucoup d'éloge du Traité de Mr. Greaves, dans son *De Asse & Partibus ejus Commentarius*, publié dans les *Monumenta Vetustatis Remplana ex vetustis Scriptoribus illustrata, eoque vicissim illustranda*, de Mr. Robert Ainsworth.

(9) Imprimé à Oxford en 1685.

(10) *Vita Joannis Gravii*. p. 27.

(11) P. 7. Edit. de Lond. 1686.

(12) Part. I. Cap. 4. § 2 pag 14. Lond. 1721. in-8. *Vet. Analy.* Part II Cap. I. § 4. p. 43.

(13) Part. III. cap. 2. § 4. p. 22.

(14) P. 15.

(15) *Tables of ancient Coins, Weights, and Measures &c.* cap. 3. p. 11 Lond. 1727. in-4.

[*I*] *Les Chefs d'accusation qu'on produisoit contre lui.*] Les voici (16) „ I. Qu'il avoit trahi le Collége en découvrant „ aux Agens du Roi 400 Livres St. dans la Tréforerie, „ qui avoient été enlevées pour le service du Roi. II. „ Qu'il avoit, contre son serment, emporté une considérable partie des biens du Collége, sans l'aveu de la „ Compagnie, & qu'il en avoit gratifié les Courtisans, „ qui étoient dans d'autres maisons. III. Qu'il avoit tégalé les Confesseurs de la Reine, & leur avoit envoyé di„ vers présens, entre autres un *Saint Trône* (an holy „ Throne); & qu'il avoit plus de familiarité avec eux, „ qu'un vrai Protestant n'a de coutume. IV. Qu'il avoit „ été cause qu'on avoit dépouillé de sa charge de Princi„ pal le Chevalier Nathanaël Brent, parce qu'il tenoit le „ parti du Parlement, & lui avoit fait substituer le Doc„ teur Harvey (17). V. Qu'il avoit été cause que Mr. „ Edouard Corbet, & Mr. Rodolphe Button, avoient été „ privés de leurs Offices & de leurs Chambres dans le „ Collége, parce qu'ils étoient dans les quartiers du *Parle*„ ment &c. VI. Qu'il avoit permis au Pere Philips Con„ fesseur de la Reine, & à Wyatt (18), un de ses Chape„ lains, d'entrer dans la Bibliothéque du Collége & d'y „ étudier, & qu'il avoit mis Mr. Jean Freneh, un des „ Membres, hors de sa Chambre au Collége de Merton, „ pour les y placer &c."

(16) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 557.

(17) Le Docteur Guillaume Harvée, Médecin, qui a découvert la circulation du sang.

(18) *Wiat*, qui étoit François.

[*K*] *Ses Ouvrages tant imprimés, que Manuscrits.*] Outre ceux dont on a déjà parlé, il a publié les suivans. *Demonstratio ortus Siriî Heliaci pro parallelo inferioris Ægypti*, imprimé à la suite des *Canonlaria* du Docteur Bainbridge à Oxford 1648 in-8. Mr. Greaves y a ajoûté *Insignorum aliquot Stellarum Longitudines & Latitudines ex Astronomicis Observationibus* Ulug Beigi, Tamerlanis *Magni Nepotis*. Cet Ouvrage est dédié à George Ent, Docteur en Médecine, depuis Chevalier, & Président du Collége des Médecins à Londres, avec lequel Mr. Greaves avoit fait amitié à Padoue. *Elementa Linguæ Persicæ*. Londres 1649 in-4. Il dit dans l'Epître dédicatoire, addressée à Mr. Selden, que c'est à la prière de ce Savant qu'il a entrepris cette Grammaire de la Langue Persane, & que ce Savant l'a approuvée; il ajoûte qu'il avoit eu dessein de la publier neuf ans auparavant, mais que faute de caractères, & distrait par d'autres affaires, & surtout par son voyage d'Orient, il avoit été obligé d'en suspendre l'impression. Il y a joint *Anonymus Persa de Stellis Arabum & Persarum Astronomicis*, imprimé à Londres en 1648 in-4. Dans l'Epître dédicatoire à Claude Hardy, datée de Londres le 26 Juillet 1648, il remarque que quoique plusieurs Auteurs ayent traité des chiffres ou caractères (*Sigla*) des Juifs, qu'on rencontre par-tout dans les Rabbins, personne n'avoit encore rien donné sur ceux dont se servent les Arabes & les Persans, surtout dans leurs Tables Astronomiques. Mr. Greaves ayant trouvé à Constantinople cet Auteur Persan, qui traite ce sujet avec beaucoup de clarté & d'exactitude, crut qu'il conviendroit assez de le joindre à ses *Elemens de la Langue Persane*, qu'il avoit commencés à Paris à la sollicitation de Mr. Hardy. Notre Auteur publia en 1650 à Londres in 4. *Epochæ celebriores, Astronomis, Historicis, Chronologis Chataiorum, Syrs Græcorum, Arabum, Persarum, Chorasmiorum usitatæ, ex traditione* Ulug Beigi, *Indiæ citra extraque Gangem Principis. Eas primus publicavit, recensuit, & Commentariis illustravit* Johannes Gravius. Cet Ouvrage est dédié à la République de Venise, à laquelle il adresse un Compliment en beaux vers Latins. Pour rendre ces *Epoques*, qui sont d'un grand usage pour corriger une grande quantité de fautes & d'erreurs dans nos Livres de Chronologie, plus intelligibles, Mr. Greaves les a réduites à la Période Julienne, & à l'Ere Vulgaire de J. C. il a joint aussi la méthode de se servir des Tables, avec des Sommaires & des Exemples. Il joignit à cet Ouvrage, *Chorasmiæ & Maweralnahræ, hoc est, Regionum, extra Fluvium Oxum, Descriptio, ex Tabulis Abulfedæ Ismaelis, Principis Hamah*. Londres 1650 in 4. dédié à l'Archevêque Usserius. Il dit dans la *Préface*, qu'il a collationné ces *Tables* d'*Abulfeda* sur cinq Manuscrits; un appartenant à Erpenius, & copié sur un Manuscrit de la Bibliothéque de l'Electeur Palatin; le second étoit le Manuscrit même sur lequel celui d'Erpenius avoit été copié, qui se trouve à présent dans la Bibliothéque du Vatican; deux autres de la Bibliothéque de Mr. *Edouard Pocock*; & le cinquiéme acheté par Mr. Greaves à Constantinople. A l'aide de ces Manuscrits il a corrigé quantité de fautes dans chacune de Tables; en évitant néanmoins de faire le moindre changement, à moins que la correction ne fût évidemment nécessaire, ou fondée sur l'autorité du plus grand nombre de Manuscrits. Les Savans avoient longtems souhaitté, ou promis les Tables du fameux *Abulfeda*. *Ramusius* paroît avoit été le premier qui les ait citées, & qui en ait fait voir l'utilité. Après lui *Castaldo*, célébre Géographe, y corrigea plusieurs endroits par rapport à l'Asie, dont il avoit entrepris la description; ses corrections regardoient principalement la Longitude & la Latitude des Lieux, qui avoient été corrompuës. Ensuite le savant & judicieux *Ortelius* en fait souvens mention dans son *Thesaurus Geographicus*, non comme les ayant vûes lui-même, mais sur l'autorité de Castaldo. Erpenius témoigna le regret qu'il avoit que l'Ouvrage entier d'Abulfeda n'eût pas paru, & en promit une Edition; mais ayant été prévenu par la mort, il en

(aa) Deſiderata Curioſa, by Francis Peck &c. Vol. II. Lib. XIV. p. 25.

Octobre 1652 (*aa*), n'ayant pas cinquante ans accomplis, & fut enterré dans l'Egliſe de St. Benoît Sherehog à Londres (*bb*). Il fit le Docteur Nicolas Greaves ſon frere, Exécuteur de ſon Teſtament, qu'il avoit fait un an avant ſa mort; & le dernier légua par ſon Teſtament à la Bibliothéque de Savil-

Londres 1721 in-fol.

(*bb*) Smith. p. 33. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 559.

le laiſſa le ſoin à Guillaume Schickard, qui, dans ſon *Tarich ſeu Series Regum Perſiæ* (19), communiqua au Public quantité de choſes curieuſes, tirées d'Abulfeda, juſques-là inconnuës aux Européens, & il éclaircit la Géographie des Pays Orientaux par le moyen du Manuſcrit de Vienne, qui lui avoit été communiqué par le noble *Trugnagel*. Mais Mr. Schickard marque, dans une Lettre à Mr. Greaves, qu'en bien des endroits le Manuſcrit de Vienne, dont il s'étoit ſervi, n'étoit pas liſible; & que généralement il étoit douteux par rapport aux Nombres, deſorte qu'on ne pouvoit en tirer des Tables, ou du moins que de très-peu correctes. Notre Auteur entreprit donc ce travail, en milieu de ſes diſgraces particuliéres, & des calamités publiques, & il en vint à bout. Il nous apprend qu'Abulfeda ſuccéda à ſon frere dans la Principauté de Hamah en Syrie, en l'année 743 de l'Hégire, & 1342 de l'Ere Chrétienne, & qu'il mourut l'an 746 de l'Hégire, ce qu'il prouve par l'autorité de l'Auteur d'un Livre intitulé *Al Sacerdan*. Mais Mr. *George Sale* a prouvé, dans l'Article d'ABULFEDA, dans ce Dictionnaire, que le paſſage cité par Mr. Greaves du *Al Sacerdan* (ou plutôt *Al Sukkerdân*, mot Perſan qui ſignifie un *Mets Sucré*) ne regarde point notre *Abulfeda*, mais un Roi d'Egypte de ce nom, qui ne commença à régner que dix ans après la mort du Prince de Hamah. Mr. Gagnier (20) a remarqué cette méprîſe de Mr. Greaves, mais il lui eſt échappé quelques inexactitudes, dans l'examen qu'il en a fait, que Mr. Sale a indiquées. Pour revenir à la Préface de Mr. Greaves, il obſerve que le titre Arabe de l'Ouvrage d'Abulfeda ſignifie *Canon*, ou plutôt *Rectificatio Terrarum*; & qu'on déclare à la fin, qu'il a été achevé l'an 721 de l'Hégire, ou 1321 de l'Ere Chrétienne. Il paroît qu'il eſt tiré des principaux Ecrivains Arabes, dont Mr. Greaves remarque, qu'il y en a environ ſoixante de cités. A l'égard de la Méthode de ces Tables, il remarque que *Ptolomée* & les autres Auteurs Grecs & Latins comptent la Longitude des Lieux, en poſant le premier Méridien aux Iles Fortunées †, en quoi ils ont été ſuivis par les Arabes. Mais Abulfeda & quelques autres comptent du Promontoire le plus éloigné, qui s'avance dans l'Océan Atlantique. Et c'eſt là la raiſon de la différence qu'on remarque entre quelques Tables Aſtronomiques, & quelques Cartes Géographiques des Arabes; dans les unes on donne cinquante-un degrés de Longitude à Alexandrie, & dans d'autres ſoixante & un; les Auteurs des premiéres comptent du rivage de l'Océan Atlantique, & les autres des Iles Fortunées. Les Géographes & les Aſtronomes Indiens ont une autre Méthode de compter les Longitudes, totalement différente: ils mettent leur premier Méridien à l'Orient & le font paſſer par *Cancador*, oppoſés en cela aux Grecs & aux Latins, aux Perſans, aux Arabes, & aux autres, qui placent le premier Méridien à l'Occident; on voit cette méthode des Indiens dans l'Introduction à l'Aſtronomie d'*Ali Koſbgi*, célébre Aſtronome Perſan. La méthode d'*Abulfeda* par rapport aux Climats eſt fort différente de celles qu'on ſuit ordinairement. Les anciens Grecs compoſoient ſept Climats, en quoi ils ont été ſuivis par les Perſans & par les Arabes. Mais Abulfeda, outre ces ſept Climats, qui ſont réels, & qui dépendent de la longueur des jours, en aſſigne vingt-huit autres, imaginés, (*καθ' ὑπόθεσιν*). Il diſtingue donc dans ſes Tables entre *Clima verum* & *Clima cognitum* „ Ce dernier, dit-il, eſt tout Pays „ ou Royaume, qui comprend pluſieurs Provinces, ou „ Terres; comme la *Syrie*, l'*Iraque*, & autres Pays. Quelquefois le *Clima cognitum* fait partie d'un véritable Climat, quelquefois de deux; la Syrie, par exemple, eſt en partie dans le troiſiéme, & en partie dans le quatriéme Climat. Quelquefois un *Clima Cognitum* comprend des parties des ſept Climats, comme on le dit de la Chine, dont on prétend que la Longitude excéde la „ Latitude." La raiſon qui a déterminé Abulfeda à compter l'*Arabie*, ou comme il l'appelle la *Peninſule d'Arabie*, pour le premier Climat, eſt que c'eſt-là qu'eſt le Temple de Dieu, & le Tombeau de Mahomet. Mr. Greaves explique enſuite les meſures des diſtances des lieux, employées par Abulfeda. La même année notre Auteur publia à Londres, in-douze. *Deſcription du Serrail du Grand Seigneur*, écrite par Mr. *Robert Withers*, & dédiée par Mr. Greaves à ſon *très honoré & très-noble Ami* George Tooke, *Ecuyer*: il dit dans ſon Epître dédicatoire que *cet Ouvrage n'a pas ſon pareil dans aucune Langue, pour l'exactitude*; qu'il *ne s'en attribue rien ſoit comme Auteur, ſoit comme Réviſeur*; qu'*on lui en a fait préſent* à Conſtantinople; & que l'Auteur étant alors inconnu, il a découvert depuis par ſes recherches, que c'eſt l'Ouvrage de Mr. Robert Withers, „ qui avoit obtenu, par le crédit de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, l'entrée du Serrail, (faveur rare) & qui avoit „ eu occaſion de perfectionner ſes remarques, pendant un „ ſéjour de pluſieurs années dans ces Pays-là. C'eſt donc „ à lui ſeul qu'on a l'obligation de ce travail; quant à moi, „ il me ſuffit de m'être acquitté fidélement de mon devoir, „ en publiant, depuis la mort de l'Auteur, le fruit de ſes „ Voyages, & en procurant au Lecteur le plaiſir & la ſatisfaction de lire une Rélation également véritable & „ exacte." Mais il paroît que Mr. Greaves a ignoré que cette Piéce avoit déja paru dans les *Pilgrims* de Mr. Purchas, *Part. II. Lib. IX. Cap. XV. p. 1580 & ſeqq.* Edit. de Londres 1625 in fol. où on lit dans la Préface les paroles ſuivantes: „ C'eſt un préſent Royal qu'on vous fait, en „ vous mettant en poſſeſſion du Serrail du Grand Seigneur, „ dont la vuë avoit été en quelque maniére interdite „ juſqu'à préſent à des yeux Chrétiens . . . . C'eſt le „ fruit des Obſervations que Mr. *Robert Withers* a fait „ pendant dix ans à Conſtantinople, où il avoit été inſtruit par les ſoins & aux dépens du Chevalier Paul Pindar, Ambaſſadeur de ſa Majeſté, ayant appris la Langue „ Turque de Maîtres du Pays, & été admis, plus qu'on „ ne l'eſt ordinairement, à contempler ce qu'il y a de plus „ ſacré & de plus caché parmi eux." En 1652 Mr. Greaves publia à Londres in-4. *Aſtronomica quædam ex Traditione* Shah Cholgi Perſæ: *una cum Hypotheſibus Planetarum, & cum Excerptis quibuſdam ex* Alfergani *Elementis Aſtronomicis, & Ali Kuſhgi de Terræ magnitudine, & Sphærarum cæleſtium a terra diſtantiis: ſtudio & operâ* Johannis Gravii, *nunc primum publicata*. Dans l'Epître dédicatoire à Mr. Marſham, depuis le Chevalier Marſham, datée de Londres le 1 Octobre 1650, Mr. Greaves remarque que c'étoit à ſa ſollicitation que Marſham avoit publié ſa *Diatriba Chronologica*, imprimée à Londres en 1649 in-4. & dédiée à notre Auteur. Dans ſa Préface il nous apprend qu'il y avoit près de quatre-cens ans que *Gerardus Cremonenſis*, homme parfaitement verſé dans la Langue Arabe, mais moins au fait de l'Aſtronomie, avoit publié les Théories des Planétes. *Regiomontan* (21) fut le premier qui découvrit ſes fautes, qui avoient été reçûes dans toutes les Ecoles, & adoptées par des Profeſſeurs ignorans avec trop de précipitation. Peu de tems auparavant *George Purbach* (22), habile Aſtronome, & Maître de *Regiomontan*, voyant cette étude négligée, parce que perſonne n'avoit donné des Elémens d'Aſtronomie, d'une maniére ſolide & claire, avoit compoſé ſon Livre *de Theoricis Planetarum*, par le moyen duquel il facilita la lecture de *Ptolomée* & des autres anciens Aſtronomes. Il y avoit pourtant longtems que *Ptolomée* lui-même avoit rempli cette tâche dans ſa vieilleſſe, pour ne rien dire de pluſieurs Ecrivains Arabes & Perſans après lui, entre autres *Albattani*, *Alfergan*, *Coſta Ebn Luka*, *Naſſir Eddin*, & *Kuſhgi*; Ptolomée ayant achevé ſa *Μεγάλη Συντάξις* y joignit ſon Traité *περὶ ἀναλήμματος κανονικοῦ*. l. e. *De Hypotheſibus Planetarum*, ſoit dans le deſſein de s'en rafraîchir lui-même la mémoire, ſoit dans la vuë de ſe rendre utile aux jeunes gens. Mais cette Piéce étoit demeurée dans l'obſcurité, peu connuë des Grecs, bien moins des Latins, juſqu'à ce que le Docteur *Jean Bainbridge* la publia avec la *Sphére* de *Proclus*, à Londres en 1620 in-4. Purbach mérite donc des éloges, pour avoir été le premier qui, après le rétabliſſement des Lettres en Europe, a écrit une courte Introduction à ce qu'il y a de plus profond dans cette Science. Depuis ce tems-là on a publié divers Traités ſur les Elémens de l'Aſtronomie, ou des Commentaires ſur cet Auteur. Les plus célébres de ces Ecrivains ſont *Etaſme Rheinhold* & *Michel Maeſtlin*; Tycho Brahé recommande ſouvent ce dernier. Mais Mr. Greaves obſerve, qu'il faut avoüer que ces Auteurs là mêmes, quoiqu'eſtimables d'ailleurs, n'ont cependant point expliqué tout, de la maniére qu'un Lecteur attentif peut le ſouhaiter. Car, pour ne rien dire des autres défauts qui régnent dans leurs Ouvrages, on y rencontre un grand nombre de termes barbares, inconnus dans la Langue Latine, & dont il faut connoître l'origine pour les entendre, quoiqu'ils ſe rencontrent par tout dans les Ecrits des Aſtronomes. Car depuis qu'Alphonſe, Roi de Caſtille, eut formé avec des frais immenſes les Tables qui portent ſon nom, avec le ſecours des Juifs, des Maures, & des Arabes, qu'il fit venir de tous côtés, les Aſtronomes Latins ſe trouvérent inondés de cette multitude de mots étrangers. Delà ſont venus les termes de *Zuaabor*, *Zenith*, *Nadir*, *Buth*, & une infinité d'autres, empruntés des Arabes, ou formés à leur imitation. Mr. Greaves en donne quelques exemples, & il remarque que depuis le tems d'*Al Maman*, qui fit traduire à Babylone les Auteurs Grecs en Arabe, tous les Livres de Science, & ſurtout ceux de Médecine & de Mathématiques, fortirent des Ecoles des Arabes; deſorte qu'il n'eſt pas ſurprenant, que même dans un ſiécle éclairé & ſavant, on ait retenu encore des termes, qui portent le caractére de leur Origine. Car il arrive dans les Sciences, comme par rapport aux noms des Pays & des Lieux, que ce qui a été une fois communément reçu, ne s'efface que difficilement par le tems. C'eſt ce qui a fait croire à Mr. Greaves, qu'il ne ſeroit pas deſagréable aux Savans, qu'on remontât à l'origine de ces termes étrangers, & de choiſir dans cette vuë quelque bon Auteur. Mais comme il importoit très-peu qu'il fût Perſan ou Arabe, les deux Nations ſe ſervant des mêmes expreſſions *techniques*, il s'eſt déterminé pour le petit Traité qu'il publie ici, tiré des Commentaires de *Mahmud Shah Cholgi*. Le Lecteur en tirera un double avantage; ceux qui entendent l'Aſtronomie, y verront l'origine de pluſieurs termes, dont la connoiſſance eſt néceſſaire pour entendre les Tables dont ſe ſervent les Arabes, auſſi-bien que les Perſans & les Indiens; ils y apprendront auſſi que les Hypothéſes Aſtronomiques de ces Peuples ſont parfaitement conformes à celles de

(19) Imprimé à Tubingue en 1628 in-4.

(20) *In Præfat. ad Abulf. Vitam Moh. p. 4. & ſeqq.*

† Les Canaries.

(21) Il étoit né le 6 Juin 1423, & il mourut le 8 Juillet 1476. *Vide* Pet. Galland. *In Vitâ Joh. Regiomontani* p. 87. 92.

(22) Il étoit né le 30 May 1423 & mourut le 7 Avril 1461. *Vide* Gaſſend. *In Vitâ Georg. Peurbachii*. p. 58. 70.

le à Oxford, les Inſtrumens Aſtronomiques de notre Auteur; qui y ont auſſi été dépoſés. Mr. Greaves étoit en correſpondance avec pluſieurs Savans des Pays étrangers, entre autres avec Guillaume Schic-

de Ptolomée; ils les trouveront expliquées ici clairement & ſuccinctement, & appliquées aux mouvemens des Planètes, ſur les exactes obſervations faites par *Naſſir Eddin* dans la Ville de Maraga. Ceux qui étudient les Langues Orientales ſeront charmés de voir un Livre en bon & véritable Perſan; tout ce qui a paru juſqu'à préſent en cette Langue, & entre autres le *Pentateuque* par le *Tawuſh*, Juif, & l'*Hiſtoria Chriſti & Petri* de Xavier, publiée par Louis de Dieu à Leyde en 1639, étant remplis de barbariſmes & de ſolécíſmes. Mr. Greaves finit ſa Préface en remarquant que *Shah Cholgi* floriſſoit en l'an 866 de l'Hégire, & 1461 de l'Ere Chrétienne; c'eſt dans ce tems-là qu'il fit ſes Commentaires ſur les Tables Aſtronomiques, dédiées par *Naſſir Eddin* à *Ilechan*, Empereur des Tartares; on ignore s'il a écrit quelque choſe outre ſes Commentaires, dont Mr. Greaves a publié une partie; & ce Savant nous apprend, que cela ſeul ſuffit pour corriger un grand nombre d'erreurs dans l'Aſtronomie: pour réfuter bien des choſes reçuës dans la Chronologie ſur l'autorité de Joſeph Scaliger, & pour éclaircir quantité d'endroits des Ecrivains Arabes, ſurtout des Mathématiciens. Mr. Greaves a joint à ce Livre *Binæ Tabulæ Geographicæ*, una Naſſir Eddini, *Perſæ*, altera Ulug Beigi *Tatari*. *Operâ & Studiis* Joannis Gravii *nunc primum publicatæ*. Londres 1652 in-4. dédiées à ſon Ami Mr. Edouard Pocock & à ſon frere Mr. Thomas Greaves. Il dit dans la *Préface*, qu'ayant à la ſollicitation de divers Savans entrepris de donner une Edition du *Canon Géographique* d'Abulfeda, il a cru devoir commencer par publier ces deux Tables, par leſquelles il eſpére de ſatisfaire pour le préſent à l'impatience de ceux qui ſouhaitent avec tant d'ardeur une Edition d'Abulfeda, duquel ils ſe flattent que la Géographie pourra recevoir un grand jour. Mr. Greaves remarque là deſſus, que ces Savans ont une juſte idée du mérite d'Abulfeda, mais qu'ils ſemblent avoir ignoré que pluſieurs autres Auteurs Arabes ont très bien écrit ſur la Géographie. Car, pour ne rien dire des autres, *Ebn Haukal* a compoſé un grand Ouvrage, où il parle très-exactement de tout ce qu'il y a de remarquable dans chaque Pays. *Al Edriſi* dans ſon Livre *ſur les Royaumes & les Empires* décrit exactement la ſituation des Villes & des Lieux, & il marque les limites de chaque Pays, leur Longitude & leur Latitude. *Ebn Cordadabah* habile Géographe Arabe a fait la même choſe, *Tacut al Hamuu* a compilé un *Tréſor* Géographique, d'un grand uſage pour ceux qui étudient les Langues Orientales. Mais tous ces Ecrivains ſont fort au-deſſous d'*Abu al Riban al Birun*, excellent Mathématicien, qui, à l'imitation de Ptolomée, a fait un Canon Géographique, environ ſix-cens ſoixante ans après lui. Et pour ne rien dire d'autres Auteurs, dont il y en a trente de cités dans la Géographie d'Abulfeda, *Gabriel Sionita* & *Jean Heſronita* ont publié la *Geographia Nubienſis* avec une Verſion Latine; quoique l'Edition Arabe de Rome que ces Savans ont ſuivie, doive plutôt être regardée comme un Abrégé imparfait d'*Al Edriſi*, qui floriſſoit l'an 548 de l'Hégire, 1153 de J. C., qu'un Ouvrage complet; comme il paroît par deux Manuſcrits, l'un acheté en Syrie par le Docteur Pocock, & l'autre acquis par Mr. Greaves en Egypte, & qui eſt en caractéres Africains, quoique fort ancien, & enrichi de belles Cartes. La premiére Table, publiée par Mr. Greaves dans ce Volume, eſt de *Naſſir Eddin*, qui floriſſoit l'an 660 de l'Hégire, & qui étoit un célébre Mathématicien & Aſtronome Perſan, auquel *Gregoire Abulfarage* donne de très-grands éloges. Les Hiſtoriens rapportent, qu'ayant préſenté un de ſes Ouvrages à *Muſtaaſem*, le dernier Calife de Babylone, & ayant été traité avec mépris par ce Prince, il en fut ſi irrité, qu'il ſe retira à la Cour de *Holac Chan*, Prince des Tartares, à qui il perſuada de déclarer la guerre à *Muſtaaſem*: l'armée de celui-ci fut défaite, & *Holac Chan* le fit mourir avec ſes quatre fils, après la priſe de Babylone. Cette Révolution détruiſit entiérement l'Empire & le nom des *Abaſſides*, qui avoient tenu l'Empire de l'Aſie environ cinq-cens ans. Il y a de l'apparence que Naſſir Eddin fut élevé à de grands honneurs par Holac, & qu'il eut beaucoup de part à ſa faveur: ce fut ſous ſa protection qu'il dreſſa, avec le ſecours des plus fameux Mathématiciens, dans la Ville de Maraga, ſes Tables Aſtronomiques, qu'il appella les *Tables d'Ilechan*, du nom d'Ilechan, Empereur des Tartares. *Mahmud Shah Cholgi* préfére ces Tables à toutes les autres, & Mr. Greaves remarque, que ſi elles avoient été connuës des Empereurs dans les ſiécles précédens, on auroit banni l'Hypothéſe monſtrueuſe d'un huitiéme Ciel, introduite longtems auparavant par *Thebet Ebn Corah*, & pluſieurs autres Erreurs. Mr. Greaves a donc tiré cette Table de ſon Recueil, & il ſe perſuade qu'elle ne peut être que d'un grand uſage pour éclaircir la Géographie des Parties les plus reculées de l'Aſie, que Naſſir Eddin connoiſſoit la plupart par lui-même, y ayant voyagé, & donnant ſur les autres, ce qu'en diſoient les Ecrivains Indiens & Arabes. L'autre Table eſt de la façon d'*Ulug Beig*, Roi de la Parthide & des Indes, & petit-fils du Grand *Tamerlan*: ce Prince, qui vivoit dans l'abondance à Samarcande ſa Capitale, s'occupoit lui-même à l'étude des Mathématiques & de l'Aſtronomie, & ayant fait venir de tous côtés des Aſtronomes, dont les principaux étoient *Giyath Eddin Jamſhid*, & *Ali Cuſchi*, Auteur d'un Ouvrage célébre ſur les Elémens de l'Arithmétique & de l'Aſtronomie, il les pourvut des Inſtrumens néceſſaires, fit obſerver très-exactement les Phénoménes Céleſtes, & forma ſur ces Obſervations ſes Tables, qui ſont fameuſes dans tout l'Orient; ce fut en l'année 841 de l'Hégire, & 1437 de J. C. Parmi ces Tables ſe trouve, ſelon la coutume des Aſtronomes, la Table ou Carte Géogtaphique publiée par Mr. Greaves; qui rapporte, qu'il avoit appris à Conſtantinople de quelques Aſtronomes Turcs, gens de mérite & habiles, qui remarquoient la conformité qu'il y avoit entre les Obſervations de *Tycho Brahe* & celles d'*Ulug Beig*, que ce dernier, outre un autre Inſtrument fort exact, s'étoit procuré un Quart de Cercle, dont le Rayon étoit auſſi haut que le Dôme de Ste. Sophie, qui a plus de cent quatre-vingt pieds Romains. Les Savans Turcs tenoient ce fait de Perſans dignes de foi. Mr. Greaves laiſſe au Lecteur la liberté d'en croire ce qu'il lui plaira; mais il remarque qu'on avoit abſolument beſoin de fort grands Inſtrumens pour prendre la hauteur du Pole à Samarcande, où Ulug Beig a regné quarante ans ſelon Emir Cond: il en fixe la hauteur à trente-neuf degrés, trente-ſept minutes, & vingt-trois ſecondes; par où il eſt aiſé de voir, quelle doit être l'extême exactitude de ſes autres Obſervations.

Outre les Ouvrages, dont on vient de parler, publiés par Mr. Greaves lui même, il en a paru quelques uns après ſa mort. I. *Lemmata* Archimedis *apud Græcos & Latinos jam pridem deſiderata, e vetuſto Codice manuſcripto Arabico a* Johanne Gravio *tranſlata, & nunc primum cum Arabum Scholiis publicata. Recuſa & pluribus mendis repurgata a* Samuele Foſter. Cet Ouvrage a été publié à Londres en 1659 in-fol. dans un Livre intitulé, *Miſcellanea, ſive Lucubrationes Mathematicæ* Samuelis Foſter, *olim Londini in Collegio Greſhamenſi Aſtronomiæ Profeſſoris publici. Omnia in lucem edita, & pleraque Latiné reddita operâ & ſtudio* Johannis Twyſden. C. L. M. D. *qui etiam ex ſuis nonnulla adjunxit.* Mr. Greaves, dans une Lettre du 19 Septembre 1644 à l'Archevêque Uſſerius, parle de la Traduction de ces *Lemmata* en ces termes. „ J'ai achevé les *Lemmata* „ *d'Archimede*, que les Arabes appellent . . . . . ; & ſi „ je ne me trompe, ceux qui s'intéreſſent aux progrès des „ Mathématiques, trouveront mon travail bien employé: „ Il n'a pas été médiocre, puiſqu'il a fallu corriger les „ Figures & les Lettres, qui étoient ſouvent corrompues „ dans le Manuſcrit, & ſuppléer quelquefois ce qu'il y a- „ voit de défectueux dans les Démonſtrations mêmes." II. *De la maniére dont on fait éclorre des Poulets au Caire*; publié par le Chevalier *George Ent* dans les *Tranſactions Philoſophiques* de Janvier & Février 1677 No. 137. p. 923. Il eſt aſſez vraiſemblable que l'Empereur Adrien fait alluſion à cette coutume dans ſa Lettre au Conſul Servianus, où il parle des Egyptiens. *Nihil illis opto niſi ut ſuis pullis alantur; quas quemadmodum fœcundant pudet dicere* *. III. *Lettre ſur la Longitude & ſur la Latitude de Conſtantinople & de Rhodes, au très Reverend* Jacques Uſſer, *Archevêque d'Armagh*; publiée par le Docteur *Thomas Smith* dans les *Tranſactions Philoſophiques*, de Décembre 1685. No. 178. réimprimée dans un *Recueil de Voyages curieux, publié par Mr.* Jean Ray. Tom. II. p. 84 & ſuiv. Edit. de Londres 1705 in-8 †. IV. *Reflexions ſur le Rapport du Grand Tréſorier* Burleigh *au Conſeil, de l'Examen du* Diſcours préſenté à la Reine Eliſabeth touchant la néceſſité de réformer le Calendrier Vulgaire &c. *par* Jean Dee, le 25 de Mars 1582. Les *Reflexions* de Mr. Greaves ont été publiées par le Docteur *Thomas Smith* dans les *Tranſactions Philoſophiques*. Vol. XXI. No. 257. Octobre 1699. V. *Detail de quelques Expériences pour connoître la force des Canons par Mr.* Jean Greaves; publié par Mr. *Richard Stubbs*, Recteur d'Eaſt-Hamſted dans la Comté de Berks, dans les *Tranſactions Philoſophiques* No. 173, p. 1090, Juillet 1685. VI. *Deſcripna Peninſulæ Arabicæ ex* Abulfeda, *Arabicè & Latinè*. Il avoit deſſein de publier cet Ouvrage en 1645, mais la Guerre Civile l'en empêcha. La Traduction & l'Original ont été inſérés par Mr. *Gagnier* dans le troiſiéme Volume des *Geographiæ Veteris Scriptores Græci minores* de Mr. Hudſon, & c'eſt principalement ſur cette Edition que Mr. la Roque a fait ſa Traduction Françoiſe de cette Deſcription de l'Arabie, qui ſe trouve à la ſuite de ſon *Voyage de la Paleſtine*. Mr. Greaves avoit encore préparé pour l'impreſſion les Ouvrages ſuivans. I. *Tabulæ integræ Longitudinis & Latitudinis Stellarum fixarum juxta* Ulug Beigi *Obſervationes*. Il avoit collationné ces Tables ſur cinq Manuſcrits, pour rendre ſon Edition la plus correcte, qu'il étoit poſſible. Il laiſſa cet Ouvrage entre les mains de l'Archevêque Uſſerius. Le Docteur *Thomas Hyde*, n'ayant aucune connoiſſance de ce travail de Mr. Greaves, publia ces mêmes Obſervations avec une Verſion Latine & des Notes à Oxford en 1665, ſous ce titre: *Verſio Latina e Linguâ Perſicâ, & Commentarii in Obſervationes* Ulughi Beigi *de Tabulis Longitudinis & Latitudinis Stellarum fixarum:* dédiées au Docteur *Seth Ward*, pour lors Evêque d'Exeter, & depuis Evêque de Salisbury. II. Il avoit préparé une Traduction de *George Chryſococca*, traduit ſur des Manuſcrits Perſans en Grec, qu'il avoit trouvé parmi les Manuſcrits Barocciens dans la Bibliothéque Bodléienne; & une Table de la Longitude & de la Latitude de vingt-cinq des principales Etoiles fixes, avec une autre Table ου Κανονιον τε μηνος και ηλιακος των επιτιμων ωρων. Les Ta-

* On trouve la Figure des Fours dont les Egyptiens ſe ſervent, & la deſcription de la maniere dont ils les chauffent, dans les *Voyages de Sieur* Paul Lucas *faits en* 1714 &c. Tom. I. p. 278. 280. Amſt. 1720. B. D. T.

† Elle a paru traduite en François dans le *Journal des Sçavans* du 9 Sept 1686. B. D. T.

Schickard, Jacques Golius, Claude Hardy, François Junius, Pierre Scavenius, & Chrétien Ravius; il étoit même ami de l'Archevêque Uſſerius, de Mr. Selden, des Docteurs Gerard Langbaine & Guillaume Harvey, du Chevalier Marsham, à qui il laiſſa par ſon Teſtament toutes les Médailles qu'il avoit apportées d'Italie & d'Orient; des Docteurs Edouard Pocock, George Ent, Charles Scarborough, & d'autres grands Hommes. Notre Auteur a eu trois Frères, tous gens de mérite & diſtingués par leur ſavoir [*L*] NICOLAS, THOMAS, & EDOUARD. Sur leſquels voyez la Remarque.

bles ont été publiées par *Iſmaël Bouilliaud* dans l'Appendix de ſon *Aſtronomia Philolaica*, Paris 1645. Le Docteur Smith nous apprend (23), qu'il avoit vu les diverſes Leçons marquées par Mr. Greaves à la marge de ſon MS, collationné avec l'Imprimé. III. *Deſcription Géographique des Montagnes de la Terre, ſelon les Arabes, tirée d'Abulfeda*, en Anglois. Il fait dans cette Piéce les Obſervations ſuivantes. „ Que le Mont *Sina* s'étende juſqu'à la Mer Rouge, c'eſt ce que confirment les Géographes & les „ Voyageurs de notre tems. Mais il y a une particularité „ remarquable, dont je ne ſache point que nl les Hiſtoriens, „ ni aucun autre Ecrivain, ayent parlé: c'eſt que le Roc „ y eſt d'une eſpéce de beau Marbre de pluſieurs couleurs, d'un rouge mêlé de noir & de blanc. C'eſt delà „ que les plus belles Colomnes, & autres Piéces de cet „ ordre ont été tranſportées ſur la Mer Rouge, & de la „ par le *Nil*, à *Thebes*, à *Alexandrie*, & en d'autres „ Lieux. J'ai vu de très-belles Pierres d'une grandeur extraordinaire, apportées anciennement du Mont *Sina*, „ les unes dans les Pyramides, les autres travaillées en Obéliſques & en Colomnes. C'eſt delà que ſont auſſi venuës ces prodigieuſes Maſſes de *Conſtantinople* & de *Rhodes*, ces belles Colomnes qui ſont dans le *Panthéon*, „ bâti par *Agrippa*; & ces Aiguilles remplies d'Hiéroglyphes Egyptiens. C'eſt ce que je puis avancer avec d'autant plus de confiance, qu'un ſavant *Vénitien*, qui avoit „ demeuré aſſez longtems au Mont *Sina*, & que je ſai qui „ étoit fort curieux, m'a aſſuré qu'il y avoit vu des Colomnes preſque achevées, mais qui étoient demeurées „ apparemment imparfaites, & qui n'avoient pas été tranſportées, ſans doute par quelque accident. Et que pendant pluſieurs miles on voit de grands rochers de ce „ Marbre rouge marqueté de noir & de blanc, dont ſont „ tous les anciens Ouvrages de l'Egypte. Toutes les autres Carriéres & les Montagnes ſont d'une eſpéce de „ Pierre de taille blanche, ſemblable à la nôtre, deſorte „ que c'eſt du Mont Sina ſeul qu'on a pu avoir le Marbre qu'on a employé pour tant de beaux Ouvrages". IV. *Des* Tartares *ou* Mogols, *tiré de l'Eſpagnol de* Texeira, qui a profité beaucoup d'*Emir Cond*, Auteur Perſan; avec une courte Deſcription des principales Villes de Perſe, par le même, en Anglois. V. *Commentaires* ſur les Epôques qu'il avoit publiées en 1650. Ces Commentaires ont été malheureuſement omis dans cette Edition; quoiqu'ils ſoient indiqués ſur le Titre, & que Mr. Greaves y renvoye dans le Livre même.. Le Docteur Smith n'a pu découvrir ce qu'ils ſont devenus, & il ne les a trouvés ni parmi les papiers de l'Archevêque Uſſerius, ni parmi ceux de l'Auteur. VI. *Verſio integra Tabularum Geographicarum Abulfedæ*. Le Docteur Smith n'a pu la trouver. Il paroît par la Préface de Mr. Greaves au devant de ſa *Chorafmiæ & Maweralnahræ Deſcriptio*, qu'il avoit achevé cette Verſion. VII. *Elementa omnium Scientiarum*. C'eſt un Abrégé de toutes les Sciences, dans lequel on trouve quantité de choſes ſur l'Aſtronomie, la Géographie, & la Chronologie, tirées des Auteurs Arabes & Perſans, avec pluſieurs excellentes Obſervations Aſtronomiques, faites par lui-même & par d'autres. Le Docteur *Nicolas Greaves* avoit fait préſent de cet Ouvrage, écrit de la propre main de l'Auteur, au Docteur *Dudley Loſtus*, & dans la ſuite il tomba entre les mains du Docteur Thomas Smith, qui ſe propoſoit de le donner au Public (24), mais la mort l'a empêché d'exécuter ce deſſein. VIII. Il avoit fait pluſieurs Cartes ſur les Tables de *Naſſir Eddin*, d'*Abulfeda*, & d'*Ulug Beig*, comparées enſemble; & une Carte de l'Aſie Mineure, qu'il dreſſa à la priére de l'Archevêque Uſſerius, qui travailloit dans ce tems là à une ſavante Diſſertation, imprimée depuis ſous le Titre de *Geographica & Hiſtorica Diſquiſitio de* Minori Aſia *propriè dictâ* &c. IX. Il avoit deſſein auſſi de publier un *Dictionnaire Perſan*: c'eſt ce qu'on voit par ſa Lettre à l'Archevêque Uſſerius, citée ci-deſſus, où il dit. „ Conformément au conſeil de votre Grandeur, j'ai formé „ un *Dictionnaire Perſan*, où j'ai fait entrer les mots que „ j'ai trouvés dans les Evangiles, les Pſeaumes, & dans „ deux ou trois Recueils Arabes & Perſans; deſorte que „ j'ai à préſent un Recueil de plus de ſix mille mots en „ cette Langue: autant, je penſe, que *Rhaphelengius* en „ a dans ſon Dictionnaire Arabe. C'eſt ce qui fait que „ j'ai plus d'envie que jamais d'aller à Leyde, pour y conſulter les Manuſcrits Orientaux qui ont été imprimés „ aux dépens des Etats, deſſein qu'il y a longtems que votre Grandeur auroit voulu que j'exécutaſſe. Mais ma *Lecture* d'Oxford (quoique je ne puiſſe encore en remplir les fonctions) ne me permet pas de m'abſenter, ſans „ une permiſſion expreſſe de notre Chanceller, & de deux „ ou trois Membres du Conſeil Privé de Sa Majeſté. Je prierai donc votre Grandeur de me procurer cette permiſſion par écrit, avec cette clauſe, que mon abſence „ pendant quelque tems, ne me cauſera aucun préjudice „ ici, ſur-tout n'entreprenant ce Voyage que pour l'intérêt des Sciences, & pour être en état de donner au Public quelques-uns des Ouvrages que j'ai finis depuis „ longtems. J'aurai occaſion dans ce Pays-là de faire imprimer la Carte de votre Grandeur, & de perfectionner „ & de publier le Traité du Docteur *Bainbrigge*, ſur la „ *Période Sothiaque*". X. Il ſe propoſoit encore de publier divers autres Ouvrages, entre autres *ſur les Geogra; hes Arabes, ſur les Poids & les Meſures des Arabes*, ſur les *Momies d'Egypte*, & ſur les *Hiéroglyphes*, & ſur pluſieurs autres Antiquités de ce Pays-là.

(23) *Vita Jo. Gravii* P. 30.

(24) Smith, P. 31.

[*L*] *Notre Auteur a eu trois Freres, tous gens de mérite, & diſtingués par leur ſavoir.*] Le Docteur NICOLAS GREAVES étoit Membre de *Sta. Mariæ-Hall* à Oxford, en 1627 Il fut élu Membre du Collége des Trépaſſés (25). En 1640 il étoit Procureur de l'Univerſité (26); le premier Novembre 1642 il prit le degré du Bachelier en Théologie (27), & le 6 Juillet de l'année ſuivante celui de Docteur dans la même Faculté (28). Il étoit Doyen de Dromore en Irlande (29). Le Docteur THOMAS GREAVES entra dans le Collége du Corps de Chriſt à Oxford le 15 Mars 1627; en 1636 il fut élu Membre de ce Collége, & l'année ſuivante on le nomma pour faire les Leçons ſur la Langue Arabe, pendant l'abſence du Docteur Edouard Pocock (30). Le 22 Octobre 1641 il ſe fit recevoir Bachelier en Théologie (31); il fut Recteur de Dunsby dans la Comté de Lincoln, & d'un autre Bénéfice dans le voiſinage de Londres, pendant les dernières années qui précédérent la Reſtauration (32). Le 10 Octobre 1661 il reçut le degré de Docteur en Théologie (33), & en 1665 on lui donna une Prébende dans l'Egliſe de Peterborough; il étoit dans ce rems-là Recteur de Benefield dans la Comté de Northampton „ mais il réſigna ce Bénéfice quelques années avant „ ſa mort, à cauſe que ſes Paroiſſiens le chagrinoient, ſe „ perſuadant qu'il étoit incapable de les ſervir, parce qu'il „ s'exprimoit avec peine, quoique ce fût un homme très-„ ſavant (34)". Sur la fin de ſa vie il ſe retira à Weldon dans la Comté de Northampton, où il avoit acheté une terre; il y mourut le 22 May 1676 dans la ſoixante-cinquiéme année de ſon âge, & il fut enterré dans l'Egliſe de ce lieu (35). On a de lui les Ouvrages ſuivans. *De Linguæ Arabicæ Utilitate & Præſtantiâ, Oratio Oxonii habita 19 Julii* 1637. Oxford 1637 in-4. *Obſervationes quædam in Perſicam Pentateuchi Verſionem*, dans le ſixiéme Tome de la *Polyglotte* (36). *Annotationes quædam in Perſicam Interpretationem Evangeliorum*, dans le même Tome (37). Ces Remarques ont été traduites en Latin par Mr. Samuel Clarke. Nous communiquerons ici au Lecteur une Lettre Originale de ce Savant, qui nous inſtruit d'un Ouvrage qu'il méditoit.

(25) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 589.

(26) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 288.

(27) Idem Ibid. Vol. II. Col. 21.

(28) Idem Ibid. Col. 58.

(29) Smith, P. 29.

(30) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 556.

(31) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 2.

(32) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 856.

(33) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 147.

(34) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 516.

(35) Idem Ibidem.

(36) P. 44.

(37) P. 66.

A Mr. *Richard Baxter*.

Le 5 Août 1656.

„ Je vous rends graces & de votre obligeante Lettre & „ de votre Critique de mon petit Traité. J'en ai compoſé „ un autre, mais beaucoup plus étendu, & dans une autre Langue, touchant une Religion oppoſée au Chriſtianiſme, mais qui prétend, & c'eſt-là une des profondeurs „ de Satan, en être une confirmation: je veux parler de „ la Religion Mahométane, qui a établi ſon empire dans „ une ſi grande partie du Monde, & dont le Fondateur a „ déclaré qu'il étoit chargé de la même commiſſion que „ Jéſus-Chriſt, & envoyé pour prêcher la même doctrine „ que celui-ci avoit enſeignée. D'où il me paroît qu'il „ ſuit inconteſtablement, que de l'aveu même de leur Prophéte, ils ſont obligés d'embraſſer la Religion Chrétienne; & que c'eſt-là le grand point ſur lequel on doit inſiſter dans la diſpute avec eux. Je ſai qu'ils ſe retranchent ordinairement à dire, que les Livres Sacrés ſont corrompus (ce que Mahomet reproche ſouvent aux Juifs & aux Chrétiens) & qu'ils ſont altérés, non en des choſes peu importantes, mais en des articles fondamentaux, par exemple en ce qui regarde Mahomet, qu'ils prétendent que Jéſus-Chriſt a annoncé comme un Apôtre, & un Prophéte que Dieu devoit envoyer; outre „ divers autres paſſages touchant la Perſonne & la Charge „ de Jéſus-Chriſt, qu'ils ſoutiennent avoir été falſifiés dans „ nos Ecritures; erreur facile à réfuter, quoiqu'il ne ſoit „ pas aiſé de les convaincre. J'ai compoſé un Traité de „ leurs *Dogmes* & de leur *Morale*, en ce que les uns & „ l'autre contiennent de directement oppoſés à la Religion „ Chrétienne, & je l'ai tiré de leurs propres Ecrits. Les „ Traductions qu'on en a, & les Rélations des Grecs & „ des Latins touchant l'Origine de Mahomet, & une grande partie de ſa Doctrine, étant remplies d'erreurs, ce „ qui a occaſionné bien des mépriſes dans *Vivès*, *Gratius* &c. Ayant par cette raiſon communiqué quelque choſe de ce Ouvrage avec d'autres Obſervations au ſavant Uſſerius, il m'a ſouvent conſeillé de le donner au Public, mais je n'en ai pas eu encore l'occaſion. Je vous envoye la petite Note ci-jointe pour vous en donner quelque Idée; ſur-tout parce qu'entre les „ preuves de la Providence de Dieu, & les Raiſons qui „ doivent perſuader la vérité de la Religion Chrétienne, „ que vous & d'autres alléguez, le témoignage & l'aveu „ de

„ de ſes plus grands Ennemis me paroît une des plus fortes. Quelle preuve plus claire & plus poſitive pourroit-on deſirer de la bouche même d'un auſſi grand Ennemi, que le témoignage que j'ai rapporté ? C'eſt une grande ſatisfaction pour moi, & une choſe qui confirme puiſſamment ma foi, de voir la Vérité & la Sageſſe de Dieu juſtifiée, non ſeulement par ſes propres Enfans, mais par les Infidèles qui en ſont les Ennemis déclarés : ce qui m'a fait penſer à cette eſpérance, ſi ſouvent exprimée dans l'Ecriture; *Inimici tui mentientur tibi*, comme le rendent pluſieurs; *mendacites ſe dedunt tibi*, comme le rend Junius, & nos Interprétes (Anglois) *tes Ennemis ſeront trouvés menteurs à ton égard*; la vérité qu'ils reconnoiſſent ſera voir qu'ils ſont menteurs; & il eſt certain, que plus Mahomet dit la vérité en ceci, & plus on le trouve menteur dans le reſte. Qui ſait ſi ceux qui ſont inſtruits de la Naiſſance miraculeuſe de notre Sauveur, de ſes Miracles, de ſa Miſſion Divine pour prêcher l'Evangile, ſi fréquemment attellées dans l'Alcoran, ne ſeront pas à la longue amenés au point de reconnoître toute la vérité, dont ils croyent déjà une ſi grande partie, ſi les Chrétiens y travailloient ſérieuſement, & ſe prévaloient d'un ſi grand avantage ? Je ſerai charmé de ſavoir des nouvelles de votre ſanté, & de recevoir réponſe de vous, pourvu que cela ne vous détourne pas d'occupations plus utiles. Dieu veuille vous conſerver pour le bien de ſon Egliſe. Je ſuis

Heum. LXVI. 5. חזה ראיתי

„ Votre très-affectionné Frére & Serviteur,

„ *T. Greaves.*"

Notre Docteur avoit commerce de Lettres avec pluſieurs des plus ſavans Hommes de ce tems-là, entre autres avec Mr. *Selden*, & avec Mr. *Abraham Wheelocke*, Profeſſeur en Arabe dans l'Univerſité de Cambridge; c'eſt ce qu'on voit par les Lettres ſuivantes de ces deux illuſtres Savans.

„ A mon très-digne Ami Mr. Thomas Greaves, au „ Collége du Corps de Chriſt, à Oxford.

„ Monſieur,

„ J'ai reçu une partie de vos excellentes Remarques ſur „ le Dialogue Arabe, & j'en ai parlé à l'Imprimeur. Il „ m'a répondu d'une maniére un peu incertaine. Ce qu'il „ ſera à propos ou ce qui ſe pourra faire, pour ſeconder „ vos deſirs, ſe fera, quand vous viendrez ici, autant que „ cela dépendra de

Votre affectionné Ami

Du Temple le 23 Mars 1635. *J. Selden.*"

„ Monſieur,

„ Je ne doute pas, que vous n'ayez déjà appris qu'il „ a plû à Dieu de retirer de ce monde notre cher ami Mr. „ *Jaunt*. On l'enterra Lundi dernier à Weſtminſter. Il „ avoit quantité de Recueils & de Remarques ſur l'Hiſtoire & ſur d'autres matiéres, qui ſont, à ce que je m'imagine, dans des Coffres, dans ſa Chambre au Collége. „ J'ignore à qui de ſes Parens ils tomberont, & ne puis „ dire à qui ſi faudra s'addreſſer. Mais comme je ſuppoſe qu'ils ſont encore en quelque façon à votre diſpoſition, j'ai hazardé de vous donner la peine de vouloir „ me faire la grace d'employer vos ſoins, pour qu'ils me „ ſoient remis tels qu'ils ſont, en donnant ce qui ſera „ juſte & convenable : ce ſera vous qui en décideréz, & „ on ſera ſatisfait d'abord, ſi je puis les obtenir. S'il y a „ quelque choſe, qui dépende de moi, où je puiſſe vous „ être utile, vous n'avez qu'à me donner vos ordres, „ & vous trouverez le zéle néceſſaire pour les exécuter, dans

Votre très-affectionné Ami & Serviteur

„ Du Temple le 13 Dec. 1638. *J. Selden.*"

„ A mon très-honoré Ami Mr. Thomas Greaves, „ Lecteur en Arabe à Oxford, au Collége du Corps „ de Chriſt."

„ Très-illuſtre Mr. Greaves,

„ Je ſuis, je l'avoue, fort en arriére avec vous, & je „ blâme moi-même mon long ſilence. Mes beſoins m'ont „ donné depuis peu tant d'affaires, que je me ſuis preſque oublié moi-même, avant que la Vieilleſſe commence „ à dégénérer en Caducité; car je crains que ma vûë, „ qui m'eſt auſſi chére que la vie, ne s'affoibliſſe. Vous „ m'avez fait un extrême plaiſir en m'envoyant votre excellent & éloquent Diſcours, & en me donnant des nouvelles de mon très-honoré Ami Mr. *Jean Greaves*; le „ plaiſir de le voir auſſi bien que vous pourra bien m'amener à Oxford, lorſque Dieu m'en procurera l'occaſion. J'ai honte de vous dire, que peu de gens s'appliquent à l'Arabe dans cette Univerſité; il y en a à la vérité quelques-une, mais perſonne ne s'y pouſſe fort loin (*ἀλλ' ου κατ' ἀλλ' οδόν*). Deſorte qu'il y en aura pourtant quelques-uns dans l'Egliſe, qui cultiveront & encourageront cette Etude. Je ſerai charmé de vous voir pendant ces Vacances, & je vous préparerai une ou deux chambres, une chez moi, & une dans les Ecoles publiques, „ où vous ſoiez *in gremio venerandæ matertera veſtræ, matriſque noſtræ*. J'eſpére être auſſi à ſa maiſon, & de profiter de votre compagnie. Je vous remercie encore une „ fois pour ce ſage, ſavant & éloquent panégyrique de la „ Langue Arabe. Je ne puis vous envoyer le mien imprimé, parce qu'il n'en vaut pas la peine. J'embraſſe „ cordialement tous nos Amis, votre frere & vous, Mr. „ Jacob, Mr. Gregory, votre Chapelain Mr. Chidloe, „ mon très cher Ami. J'ai appris du Chevalier *Chriſtophle „ Hatton*, de la Comté de Northampton, que le très-digne „ Mr. *Rouſe* lui avoit parlé de moi d'une maniére fort „ obligeante; je lui en ſuis très-redevable, & je vous prie „ de lui préſenter mes ſervices, comme les vôtres. Dieu „ veuille toujours vous conſerver.

„ Votre très-affectionné Ami & Compagnon d'œuvre

Chambridge le 24 Juillet 1639. „ *Abraham Wheelock.*"

Le Docteur Edouard Greaves, le plus jeune des freres de Mr. Jean Greaves, naquit à Croydon dans la Comté de Surrey, ou dans le voiſinage. Il entra dans le Collége des Trepaſſés à Oxford en 1634 (38). Il s'appliqua à la Médecine, & fut reçu Docteur en cette Faculté le 8 Juillet 1648 (39), & il pratiqua cette année-là, & depuis heureuſement à Oxford. En 1643 il fut élu premier Lecteur ou Profeſſeur en Médecine du Collége de Merton, pour remplir la place fondée par le Docteur Thomas Linacre. Lorſque les affaires du Roi commencérent à prendre un mauvais tour, il ſe retira à Londres, où il pratiqua, auſſi bien qu'à Bath (40). Le 16 Mars 1652 il ſubit ſon premier examen devant le Collége des Médecins à Londres, & le 1 Octobre 1657 il en fut élu Membre (41). Après la Reſtauration il devint Médecin ordinaire du Roi Charles II, & fut créé Baronet. Mr. Wood (42) le qualifie de *prétendu Baronet* : mais nous trouvons qu'il a pris ce titre dans ſa Harangue devant le Collége des Médecins; & dans la ſixiéme Edition de l'*Art du Blaſon*, *par* Jean Guillim, *Pourſuivant d'Armes* (43), on trouve les paroles ſuivantes : „ Il porte de Gueules, à l'Aigle éployé, couronné d'Argent, ſous le nom de *Greaves*; & avec les Armes d'Ulſter, c'eſt l'Ecuſſon du Chevalier *Edouard Greaves* de St. „ Leonard's Foreſt dans la Comté de Suſſex, & de Harietſham dans celle de Kent, Baronet. Son frere *Thomas „ Greaves*, Docteur en Théologie, porte le même Ecuſſon, „ ſans les armes d'Ulſter, & avec la différence requiſe." Il mourut dans ſa maiſon dans Covent-Garden à Londres le 11 Novembre 1680, & fut enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale (44). Il a publié, *Morbus Epidemicus, ann.* 1643; ou *la Nouvelle Maladie, avec les Symptômes, ſes Cauſes, & ſes Remédes &c.* Oxford 1643 in-4. Il écrivit cet Ouvrage à l'occaſion d'une maladie, qu'on appella *Morbus Campeſtris* qui régna à Oxford, dans le tems que le Roi y étoit avec ſa Cour. *Oratio habita in Ædibus Collegii Medicorum Londinenſium* 25 *Julii* 1661, *de* Harvæi *memoria dicata*. Londres 1667 in-4. On voit par cette Harangue qu'il poſſédoit parfaitement la Langue Latine.

(38) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 669.

(39) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 5.

(40) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 889.

(41) Tiré des Régitres du Collége communiqués par le ſavant Docteur Thomas Pellet, Préſident du Collége.

(42) *Ath. Oxon.* ubi ſupra.

(43) P. 230. Londres 1724.

(44) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 289.

† Je trouve dans la vie même de Gregory ce lieu nommé *Amersham*. R. D. T.

GREGORY (Jean) ſavant Ecrivain Anglois dans le XVI Siécle, nâquit le 10 Novembre 1607 à Agmundesham † dans la Comté de Buckingham. Ses parens étoient des gens du commun, mais d'une vertu & d'une piété ſi connuë, qu'ils avoient l'eſtime des perſonnes les plus diſtinguées du Lieu (*a*). Ils élevérent Jean, leur fils ainé juſqu'à l'âge de quinze ans environ (*b*), que le Docteur Crook le choiſit pour accompagner le Chevalier Guillaume Drake, & peu après le Chevalier Robert Crook, à Chriſt-Church a Oxford, où ils furent mis ſous la conduite du Docteur George Morley, enſuite Evêque de Wincheſter (*c*). Gregory étudia ſeize heures par jour pendant pluſieurs années conſécutives, & fit d'extraordinaires progrés dans les Sciences (*d*) ; il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 11 Octobre 1621 (*e*), & celui de Maître le 22 Juin 1651 (*f*). Environ ce tems-là le Docteur Brian Duppa, Doyen de Chriſt-Church, le fit Chapelain de cette Cathédrale; il le prit enſuite pour ſon Chapelain domeſtique, & le fit Prébendier de Chicheſter & de Salisbury, lorſqu'il fut Evêque de ces deux Siéges, qu'il occupa ſucceſſivement (*g*). Notre Auteur publia en 1634 une ſeconde Edition du *Tableau du Droit Civil & Eccléſiaſtique*, du Chevalier Thomas Ridley, avec *des Notes* [*A*]; dans

(a) *Short Account of the Life and Death of Mr. John Gregory*, M. A. *By John Gurgany* B. D. *of Merton College*. prefixed to *Gregorii Poſthuma &c.*

(b) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II Col. 100. dit qu'il devint Serviteur dans le Collége de Chriſt-Church en 1624.

(c) *Short Account* ubi ſupra.

(d) Ibid.

(e) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 240.

(f) Idem Ibid. Col. 272.

(g) *Short Account* ubi ſupra.

[*A*] *Notre Auteur publia en* 1634 *une ſeconde Edition du* Tableau du Droit Civil & Eccléſiaſtique, *du Chevalier Thomas Ridley, avec des Notes.*] Le Titre de cette Edition eſt : *A View of the Civile and Eccleſiaſtical Law; and wherein*

dans leſquelles il fit voir de bonne heure, juſqu'à quel point il poſſédoit le Droit Civil, l'Hiſtoire, l'Erudition Eccléſiaſtique, la Diſcipline, & ce qui regarde l'Orient; auſſi bien que le Saxon, le François, l'Italien, l'Eſpagnol, & toutes les Langues Orientales, qu'il avoit appriſes ſans aucun Maître, excepté Mr. Jean Dod le *Décalogiſte* (*b*), qui lui avoit donné quelques directions & quelques Leçons ſur l'Hébreu, proche de Banbury pendant un tems de vacances. Quelques années avant ſa mort il ſe trouva réduit dans une grande néceſſité, ayant été privé de ſes deux Prébendes; il ſe retira dans un Cabaret à biére obſcur à la Campagne à Kidlington près d'Oxford; & il vécut dans une grande retraite; il publia en 1646, immédiatement avant ſa mort, ſes *Remarques & Obſervations ſur quelques Paſſages de l'Ecriture Sainte* [*B*], & il s'occupa le reſte de ſa vie à ce genre d'étude. Mais ſon

(*b*) On le nommoit ainſi, parce qu'il avoit commencé avec *Robert Cleaver*, autre Miniſtre Puritain, compoſé une *Expoſition des Dix Commandemens*.

ment. Il étoit né dans le Comté de Cheſter; il avoit fait ſes études dans le Collége de Jeſus à Cambridge, & avoit été ſucceſſivement ſimple Maître de Hanwell dans la

Comté d'Oxford, de Fenny Drayton, dans celle du Leiceſter, de Carons Ashby & de Fooſley dans celle de Northampton, quoiqu'il eût été interdit pendant quelque tems dans chacun de ces endroits. Il mourut à Fooſley en 1643, âgé d'environ quatre-vingt dix ans.

vein the practice of them is ſtrengthned and may be relieved within this Land Written by Sir Thomas Ridley *Knt. and Doctor of the Civile Laws. The ſecond Edition by* J. G. *Mr. of Arts.* Oxford en 1664 in-4. réimprimé à Oxford en 1662 in-8. & en 1675 in-4. Mr. Gregory Bachelier en Théologie, du Collége de Merton nous apprend (r), que Mr. Gregory dédia cette Edition de l'Ouvrage de Ridley au Docteur Duppa; mais nous ne trouvons point d'Epître dédicatoire dans l'Edition de 1634 que nous avons ſous les yeux; & l'Auteur dit lui-même dans ſa Préface, qu'*ayant trouvé l'Ouvrage ſous la protection du très-haut & puiſſant Prince* Jacques, *il a cru qu'il ſeroit honteux de chercher un autre Protecteur à cette nouvelle Edition.* Il appelle cet Ouvrage un *ſavant & utile Tableau de l'un & de l'autre Droit*; & il remarque „ qu'il peut eſpérer un „ accueil plus favorable que ci-devant (a), en ce qu'il paroît dans un tems plus mûr, & mieux diſpoſé. Car quoi- „ qu'on ne puiſſe pas, *dit Mr. Gregory*, taxer le tems où „ il parut pour la première fois, d'aucun défaut conſi- „ dérable, cependant l'Etat où nous vivons eſt d'un „ caractére ſi heureux, que, quelque bon que puiſſe pa- „ roître le tems préſent, celui qui le ſuit eſt toujours „ meilleur. Cela prouve que l'Etat n'eſt pas près de ſa „ ruine; quoique certains Eſprits mal-faits, ſuivant leurs „ bizarres idées, ayent été aſſez hardis, pour l'avancer; „ comme ſi tous ceux qui ont aſſez de ſenſibilité pour „ concevoir de la crainte, avoient auſſi les lumiéres né- „ ceſſaires pour prévoir la ruine d'un Royaume..... Si „ l'on doit ſoupçonner que l'Etat n'eſt pas éloigné de „ ſa ruine, que ce ſoit uniquement par la raiſon qu'il „ approche ſi fort de ſa perfection. Ce qui juſqu'à pré- „ ſent avoit fait le plus de tort à ces Royaumes, c'étoit la „ diſproportion entre la Puiſſance Civile, & la Puiſſance „ Eccléſiaſtique. Un grand Prince y a remédié, & c'eſt „ une action vrayement Héroïque; tuals cet Ouvrage eſt „ de la nature de tous les autres, qui ſont importans, ils „ ne ſe perfectionnent pas par la même main. Delà vient „ qu'il en avoit tant fait d'un côté, qu'il y avoit ſujet de „ craindre que la balance ne penchât trop de l'autre. Le „ diſcernement de ces derniers tems a paré à cet inconvé- „ nient très-prudemment, la ſageſſe du Prince ayant ſi „ bien tempéré les deux Puiſſances, que l'on peut eſpérer „ à préſent qu'elles feront parfaitement d'accord, & qu'il „ y aura entre elles une glorieuſe Harmonie, de la même „ maniére qu'elles ſont réunies en lui".

(r) In his *Short Accounts of the Life and Death of* John Gregory &c.

(a) La premiere Edition fut faite dans le regne de Jacques I.

Le Chevalier Thomas Ridley avoit fait ſes études dans le Collége du Roi à Cambridge, il fut enſuite ſucceſſivement, Régent de l'Ecole d'Eaton, un des Maîtres de la Chancellerie, Chancelier de l'Evêché de Wincheſter, & Vicaire Général de l'Archevêque Abbot, il mourut le 23 Janvier 1628.

[*B*] *Il publia en* 1646.... *ſes Remarques & Obſervations ſur quelques Paſſages de l'Ecriture Sainte.*] L'Ouvrage a pour titre: *Remarques & Obſervations ſur quelques Paſſages de l'Ecriture Sainte. Par* J. G. *Maître ès-Arts de Chriſt-Church.* Oxford 1646 in-4. Réimprimé à Londres en 1660†, 1665, 1671, 1683 in-4; on a auſſi traduit cet Ouvrage en Latin, & on l'a inſéré dans les Grands Critiques. Il relève dans ſa Préface ceux qui prétendent dans l'Explication de l'Ecriture à *un Eſprit d'Interprétation.* „ C'eſt „ là vrayement, *dit-il*, un Eſprit, *qui ſouffle où il veut, & perſonne ne peut dire, ni d'où il vient ni où il va.* Je voudrois bien, qu'ils me diſent par cet *Eſprit*, de quelle eſpéce étoit le *Cadran* d'*Achaz*; ou comment le Soleil put *retrograder de dix degrez.* Car pour le Cadran, je ſuis bien ſûr qu'il ne reſſembloit à aucun des nôtres; & ſi la retrogradation doit s'entendre de l'Ombre (& bien des gens n'y voyent que cela) la même choſe peut arriver tous les jours ſur un Cadran ordinaire, & dans une poſition de la Sphére hors des Tropiques, quoi qu'en ait pu dire le célébre Mathématicien Pierre Nonius. Il faut donc entendre la Retrogradation du Soleil même. Que ceux qui ſont doués de cet Eſprit, m'expliquent encore comment l'Obſcurité put être répandue *ſur toute la Terre* dans le tems de la Paſſion de notre Seigneur, ſans pourtant qu'un ſeul Aſtronome de l'Orient, ni aucun Habitant de cet Hemiſphére, excepté ceux qui étoient à Jéruſalem, s'en ſoient apperçus? qu'ils le prouvent ſeulement par la bouche de deux Témoins. Car que ſont *Phlegon* & *Apollophanes*? ou ſi l'un peut être compté pour tel, ce qu'il rapporte eſt ſi ſingulier, qu'il rend la miracle douteux, plutôt qu'il ne le confirme. Le Soleil ne fut pas totalement éclipſé pour tout le Monde. L'autre Hémiſphére de cet Aſtre éclairoit. Et par *toute la Terre* il faut entendre, comme ailleurs, la Judée. Je ſouhaitterois bien que ce même Eſprit m'apprît d'où vient la grande différence qu'il y a entre la Chronologie du Texte Grec & de l'Hébreu, & comment le ſecond *Caïnan* s'eſt gliſſé dans l'Evangile de St. Luc, contre la Foi de tous les Originaux (pour ne rien dire de pis avec Joſeph Scaliger). Je vous l'expliquerai peut-être dans la ſuite, & je vous ferai voir que les Juifs ne l'ont „ pas retranché, comme le prétend la *Chaine Arabe*, mais „ que les *Helléniſtes* ou *Grecyſtes* (c'eſt ainſi qu'il faut „ lire, & non les *Grecs*, Act. VI. 1.) ont ajoûté ce qu'il „ y a de trop dans les ſommes totales, & Caïnan eſt en- „ tré par la même porte, (comme je me flatte de vous „ en convaincre ailleurs,) & cela ſur une foible raiſon „ des Millenaires Helléniſtes. Que ſi cet Eſprit ou tout „ autre (excepté celui de Dieu) eſt en état de m'expli- „ quer la génération de *Melchizedek*, je croirai qu'il ſera „ prouvé de reſte". *Mr. Gregory* rapporte enſuite, qu'un homme grave & de bon ſens lui avoit demandé, ſi l'Alcoran en lui-même, étoit d'un caractére à pouvoir faire impreſſion ſur un homme raiſonnable. Il répondit qu'Oui. „ Je demandai ſeulement, *dit-il*, que l'homme en queſ- „ tion fût élevé dans le reſpect pour ce Livre. Ce qu'on „ appelle par-tout Religion, devant beaucoup plus de ſa „ force & de ſon impreſſion à l'éducation, qu'on ne la „ penſe communément. Car quant à l'Alcoran même, il „ eſt dit, pour la plus grande partie, de l'Ecriture Sain- „ te, & on ne le trouveroit pas ſi mauvais, ſi on le liſoit „ en Original, ou ſi l'on en avoit une bonne Verſion. „ Mais, (non que nous prétendions rien gagner par là), il „ n'y a preſque point de Traductions de l'*Alcoran*. La „ meilleure, & qui approche le plus d'une véritable Tra- „ duction, eſt celle du Maure *Jean André*, en Arrago- „ nois, mais il eſt rare de la trouver complette". Il remarque enſuite que quoiqu'il n'y ait aucune partie de l'Ecriture traduite en Chinois, il y a pourtant dans cette Langue un monument illuſtre de l'Evangile, qui eſt une Pierre en forme de quarré long, trouvée en terre en bâtiſſant une muraille dans la Province de *Sanxuen*, en 1625. Le titre de cette pierre eſt en neuf caractéres Chinois, qui ſignifient: *Lapis in laudem & memoriam æternam Legis, Lucis & Veritatis portata de Judæa, & in China promulgata, erectus.* On lit ſur la Pierre „ Que notre Seigneur monta „ au Ciel en plein midi, laiſſant ſur la Terre vingt ſept Tomes de ſa Doctrine (c'eſt le nombre des Livres du Nouveau Teſtament) propres à convertir tout le Monde. „ Il inſtitua le Baptême d'Eau & d'Eſprit, pour laver les „ péchés; il anime tous les hommes par la voix de la Chari- „ té, ordonnant d'adorer tournés vers l'Orient, pour „ parvenir à la vie glorieuſe". A l'égard de la Pierre même, on n'a pu commodément l'emporter; mais on en voit une pareille à Rome dans la Bibliothéque de la Maiſon Profeſſe (des Jéſuites). Mr. Gregory obſerve, qu'il ne faut pas s'imaginer que tous les Livres Apocryphes, ni même aucun de ces Livres ait été écrit originairement en Grec; que l'Edition Hébraique des Juifs à Conſtantinople, eſt ſans contredit le véritable Texte de *Tobie*, ce que St. Jérôme aſſure auſſi du Livre de *Judith*. Pour ce qui eſt de la *Sageſſe* du fils de *Syrach*, la Préface dit en termes exprés, qu'il a été traduit de l'Hébreu, & ce Livre étoit mis autrefois parmi les *Hagiographes*. Le Livre de *la Sentence de Salomon* a été écrit en Chaldéen, car le Rabbin Moſes Ben Nachman cite en cette Langue le Ch. VII. 5. &c. & 17 &c. dans la Préface de ſon Commentaire ſur le *Pentateuque*. „ On ſait qu'un des Livres des *Macchabées* a été „ écrit en Hébreu, & le plus mauvais de tous, que Bel- „ larmin lui-même excepte, quoiqu'on le liſe dans nos Egliſes, je veux dire le *quatriéme* d'*Eſdras*, paroîtra tout autrement digne d'eſtime & de foi, ſi on le lit en Ara- „ be. L'Hiſtoire de la Femme ſurpriſe en adultére, a „ trouvé bien des contradictions. St. *Jérôme* a remarqué „ qu'elle manquoit dans pluſieurs Exemplaires de ſon „ tems. Le Paraphraſte *Nonnus* n'en dit pas un mot, & *Theophylacte* n'y a fait aucune remarque. Les *Arméniens*, „ comme je l'ai appris d'un de leurs Prêtres, ne lui don- „ nent point place dans l'Evangile, mais la renvoyent à la „ fin, comme une piéce ſuſpecte. Le Paraphraſte *Syria-* „ *que* imprimé l'a omiſe, mais elle ſe trouve dans quel- „ ques Manuſcrits avec cette note רלא אתתיר בשרשיא „ *qu'elle n'eſt pas du Texte.* Elle ſe trouve dans la Verſion „ *Arabe*, & dans les Manuſcrits Grecs n'y en ayant qu'un „ de dix-ſept où elle manque, *ſed ite*, dit Beze, *ut mira ſit ſectionis varietas*, quæ mihi fatis eſt *ut* (cum illo) *de totius iſtius narrationis fide dubitem.* Mais *Euſebe* a remar- „ qué il y a longtems, que *l'ancien Papias a été l'Editeur* „ *de cette Hiſtoire*, & qu'*elle ſe trouvoit dans l'Evangile ſe-* „ *lon les Hébreux.* ω τα απ' Εβραιων ενεγγελια προφερει. *Et* „ *ſuſpicari merito quis poſſit* (dit Druſius) *ex Evangelio illo* „ *ad noſtra Exemplaria dimanaſſe*; mais ſi ſon exemple, je „ conclurai en ne décidant rien". Notre Auteur remarque enſuite que nous ne comptons que 150 Pſeaumes de David, mais que la Verſion Arabe & quelques autres Verſions en ont un de plus. *Joſephus Hypomneſticus* dit que David avoit fait *un nombre infini de Pſeaumes*, ψαλμους απειρους. *Abba-*

† J'en ai vû un Edition de 1650, qui porte au titre, *ſecunda Editio.* R. D. T.

MS. Arab. in Arch. Bibl. Bodl.

Hiſt. Eccleſ. Lib. III. ch. 39.

Joſeph. Chriſtian. Gaz. MS.

son Corps étant usé par une goûte héréditaire, dont il avoit été tourmenté pendant plus de vingt ans, & qui se jetta enfin sur l'estomac, il mourut à Kidlington le 13 Mars 1646 (*k*), & ses Amis firent les frais de faire transporter son Corps à Christ-Church à Oxford, où il fut enterré (*l*). Les plus grands hommes de son tems l'honorérent de leur bienveillance, & eurent des liaisons avec lui: il étoit en relation avec plusieurs personnes célébres des Pays Etrangers, Jésuites & Juifs, comme d'autres (*m*). Outre ses *Oeuvres Posthumes*, publiées par son ami Mr. Jean Gurgany, Bachelier en Théologie, du Collége de Merton [*C*], & les Ouvrages dont nous avons parlé, Mr. Gregory avoit composé un Traite intitulé *Alkibla* (*n*), dans lequel il défendoit l'antiquité de la Coutume de se tourner vers l'Orient, en priant. Il y a dans la Bibliothéque publique d'Oxford (*o*) un Manuscrit de lui, intitulé, *Observationes in loca quædam excerpta ex Johannis Malelæ Chronographid*; & il avoit dessein de publier une Traduction Latine de cet Auteur avec des Remarques (*p*). Il avoit aussi traduit du Grec en Latin. 1. *Palladius de Gentibus Indiæ & Brachmanibus:* 2. *S. Ambrosius de Moribus Brachmanorum.* 3. *Anonymus de Brachmanibus:* Après sa mort ces Traductions tombérent entre les mains de Mr. Edmond Childmead, Chapelain de Christ-Church à Oxford, & ensuite dans celles de Mr. Edouard Byssche, Ecuyer, qui les fit imprimer sous son propre nom à Londres en 1665 in-4. (*q*).

(*k*) *Short Account ubi supra.*

(*l*) Wood Col. 101.

(*m*) *Short Account ubi supra.*

(*n*) Il a paru à Londres en 1732 in-8. un savant & ingenieux Discours sous le titre d'*Alkibla: Recherches sur la coutume d'adorer vers l'Orient. Par un Maître-ès-Arts de l'Université d'Oxford.*

(*o*) Wood *Ath. Oxon.* Col. 101.

(*p*) *Short Account.* &c.

(*q*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 101 & 649.

Athenæ. in Sympos.

Athanase en compte *trois mille*, parmi lesquels il met celui qui a pour titre περὶ τῶν Ἑβδομήκοντα ἑρμηνέων &c. Il n'est pas rare de le trouver dans les Pseautiers Grecs MSS. Il se trouve dans plus de trois de la Bibliothéque publique d'Oxford; dans un du Collége de la Madelaine, dans un autre du Collége de la Trinité; & dans un troisiéme du Collége du Corps de Christ, dont Claimund le premier Principal de ce Collége lui a fait présent. Il se trouve encore dans les anciennes Editions, entre autres dans celle d'*Aldе*; *Justin Decadrus*, Auteur de l'Epitre au Lecteur, nous dit, qu'ayant trouvé un second tel qu'*Aldе*, il avoit résolu de donner au Public (l'imprimerie étoit nouvellement inventée) *le Livre des Pseaumes inspiré de Dieu*, τῶν Ἑβδομήκοντα βιβλίων τῶν ἁγίων, & cependant ils mettent ce surnuméraire parmi les autres. *Vous savez*, continue notre Auteur, *ce qu'Erasme lui-même a dit de l'Apocalypse de St. Jean, & combien* Beze *en a dit peu de chose. Quelqu'un ayant demandé un jour au judicieux* Calvin *ce qu'il pensoit de l'Apocalypse, il répondit*, se penitus ignorare quid vellit tam obscurus Scriptor, qui, qualisque fuerit, nondum constat inter eruditos „ que pour lui il ne comprenoit point ce que cet Ecrivain „ obscur avoit voulu dire, & que les Savans n'étoient pas „ encore d'accord sur son nom ni sur sa qualité". *On peut fort bien passer la premiére partie de cette reponse*: Cajetan *du fort bien* Exponat qui poterit. *Mais pour la seconde partie on convient ni à l'Auteur de Apocalypse, ni n'est digne de celui qu'on fait parler..... l'omission de ce Livre dans quelques Exemplaires ne prouve rien, on peut presser avec autant de raison celle des Epitres Canoniques; il y en a une même pour tous ces Livres. Les Epitres ont été écrites plus tard que les autres Livres*, ce qui a fait qu'elles ont été reçues plus tard dans le Canon. Mr. Gregory observe par rapport à la conservation de l'intégrité du Texte de l'Ecriture Sainte „ que l'*Alcoran* a été plus heureux à cet égard. „ Et quelques précautions qu'on ait prises pour l'Ancien „ Testament par la *Masore*, je n'en trouve pas encore le „ Texte sans corruption, quoique d'ailleurs assez admirablement conservé. Mais pour ce qui est du Nouveau „ Testament, il n'y a pas d'Auteur profane, qui, toutes „ choses égales, ait autant souffert des injures du tems. „ Mais que s'ensuit-il delà? Certainement la Providence „ divine éclatte davantage par-là, que si elle l'avoit préservé de toute corruption. Dieu a permis qu'on semât, pendant que nous dormions, cette Zizanie dans „ les Généalogies, & en d'autres passages peu importans, afin de nous empêcher de nous arrêter trop à ces „ מעשיות שאולות *Extrema Quæstionum*, comme les Juifs eux-mêmes les appellent & les considérent (voy. *Ben* „ *Bar Jonah* Itinerar.) C'est une preuve invincible en faveur de l'Ecriture, qu'on ait laissé échapper & passé „ comme à dessein un nombre infini de fautes de cette „ nature, sans que rien d'essentiel au salut ait seulement „ été déplacé. A dire la vérité, ces variétés de Leçon sont par rapport à toute l'Ecriture, ce que les Variations „ de la Boussole sont par rapport au grand Aiman de la „ Terre; le Marinier n'en connoit que mieux de quel côté il doit diriger sa course". Il dit au sujet du stile de l'Ecriture, qu'*il est certainement très-bon, mais non pas admirable, parce qu'il s'exprime d'une maniére peu ordinaire. Ce n'est pas en cela que consiste la dignité majestueuse de ce Livre. Celui qui demeuroit parmi les Pâtres de Tekoah n'a pas écrit du même stile, que ceux qui étoit parmi les Sacrificateurs de Hanatoth.*

[*C*] *Ses* Oeuvres Posthumes *publiées par son ami Mr. Jean Gurgany* &c.] Elles ont paru à Londres en 1650, 1664, 1671, & 1683 in-4. l'Edition de 1671 a pour titre †: *Gregorii Posthuma: or Quelques savans Traités, composés par* Jean Gregory, *Maître ès Arts, & Chapelain de Christ-Church à Oxford. Avec un Abregé de la Vie de l'Auteur & des Elégies sur sa mort. Le tout publié par son plus intime ami* J. G. B. D. *du Collége de Merton.* Ce Volume contient les Piéces suivantes. I. *Discours sur les* LXX *Interprétes; le lieu où ils ont fait leur Version, & la maniere dont ils y ont travaillé.* II. *Discours où l'on détermine en quel tems on a commencé à chanter le Symbole de Nicée dans l'Eglise.* III. *Sermon sur la Resurrection sur* 1 *Corinth.* XV. 20. IV. Κανὼν διορθωτικὸς, *ou Preuves qu'il ne doit pas être dans le Texte de* St. Luc. III. 36. V. *Epiceptus Puerorum in die Innocentium.* VI. De Æris & Epochis, *où l'on explique les différentes maniéres de compter les Tems, chez toutes les Nations, depuis la Création du Monde jusqu'au tems présent.* VII. *La Monarchie des Assyriens, ou Histoire de son Origine & de sa Chute.* VIII. *La Description & l'Usage du Globe Terrestre.*

† C'est le même titre qui est à l'Edition de 1650 que j'ai sous les yeux. R. D. T.

GREGORY (Jacques) célébre Mathématicien du XVII. Siécle, étoit Ecossois de naissance. Il avoit un génie admirable, & il pénétra de bonne heure & avec succès dans ce qu'il y a de plus profond dans les Mathématiques. Il passa quelques années dans les Pays Etrangers, sur-tout en Italie, & ensuite il fut fait Professeur en Mathématiques à St. André en Ecosse. En l'année 1663 il publia à Londres son *Optica Promota* [*A*], & en 1667 à Padouë *Vera Circuli & Hyperbolæ Quadratura* [*B*]. Il a donné dans les *Transactions Philosophiques* N°. XXXVI, pour le mois de Juin 1668, une

[*A*] *En l'année* 1663 *il publia à Londres son* Optica promota.] Le titre entier est, *Optica promota seu abdita Radiorum reflexorum & refractorum mysteria Geometricè enucleata; cui subnectitur Appendix, subtilissimorum Astronomia Problematûn resolutionem exhibens. Autore Jacobo Gregorio, Abredonensi Scoto.* Cet Ouvrage contient quantité d'excellentes propositions d'Optique & d'Astronomie. Dans la 59. Proposition, il donne la Construction d'un Télescope de Réflexion, avec une objectif de Métal percé pour transmettre la lumiére au verre qui est placé derriére. Cette heureuse Invention a donné lieu aux plus considérables découvertes qu'on a faites dans l'Optique, depuis la premiére invention du Télescope; elle engagea le Chevalier Newton, comme on le voit dans les *Transactions Philosophiques* No. LXXXIII. d'examiner cette espéce de Constructions, & d'en montrer les inconvéniens. Cela excita une Contestation trés-utile, qui dura pendant les années 1672 & 1673, par le moyen du commerce de Lettres de Mr. Jean Collins, Membre de la Société Royale, avec Mrs. Gregory & Newton; dont les Lettres Originales font à présent entre les mains de Mr. Guillaume Jones, Membre de la Société Royale.

[*B*] Vera Circuli & Hyperbolæ Quadratura.] Imprimé à Padouë in-4. sous ce titre: *Vera Circuli & Hyperboli Quadratura in propriâ sui proportionis specie inventa & demonstrata a Jacobo Gregorio, Scoto.* L'Auteur donne dans cet Ouvrage une nouvelle Méthode Analytique de trouver une progression convergente infinie ou indéfinie; & il applique cette méthode à la quadrature du Cercle, de l'Ellipse, de l'Hyperbole; par une progression infinie, il montre la maniére de déterminer leurs dimensions d'aussi prés qu'on le voudra. Il trouve par l'Aire de l'Hyperbole le Logarithme de quelque Nombre que ce soit, avec beaucoup de facilité. Mr. Gregory ne fit tirer que cent-cinquante Exemplaires de son Livre, pour lui & pour ses Amis; mais on en fit une autre Edition à Padouë de 500 Exemplaires en 1668, avec privilége de la République de Venise; il ajoûta dans cette Edition nn autre Traité, intitulé: *Geometriæ Pars universalis, inserviens quantitatum curvarum transmutationi & mensuræ. Autore Jacobo Gregorio Abredonensi Scoto.* Il traite dans cet Ouvrage les sujets les plus difficiles avec beaucoup de sagacité & de savoir. Il donne des Méthodes générales de mesurer la plupart des Solides. Tout ce qu'Archiméde, Lucas Valerius, Paul Guldinus, Jean de la Faille, & André Tacquet ont fait sur ce sujet, ne sont que comme des Corollaires de sa Méthode; par laquelle il mesure les surfaces des Solides, & les Espaces en Spirales, à quoi les Anciens n'ont point touché, ni même les Modernes que dans les derniers tems. Il détermine d'une maniére trés-belle la longueur des Courbes. Vers la fin du Livre il y a plusieurs Propositions d'Optique sur l'imperfection de l'œil, & la confusion de la vuë; la grandeur apparente du Soleil quand il est bas ou plus haut; les queuës des Cométes; sur la proportion qu'il y a entre l'illumination de la Terre par le Soleil, & son illumination par la Lune lorsqu'elle est dans son Plein; une pareille comparaison entre le Soleil & *Sirius*; il montre que la vision par un Télescope ou par un Microscope n'est

une Rélation de la diſpute entre Stephano de Angelis & Jean Baptiſte Riccioli ſur le Mouvement de la Terre. Et dans les *Tranſactions* de Juillet 1668, N°. XXXVII il publia ſa Réponſe aux Remarques de Mr. Huygens ſur ſon Livre intitulé *Vera Circuli & Hyperbolæ Quadratura*, inſérées dans le *Journal des Sçavans* du 2 Juillet 1668. Dans les *Tranſactions* de Février 1667, N°. XLIV il donna encore quelques Conſidérations ſur la Lettre de Mr. Huygens, inſérée dans le *Journal des Sçavans* du 2 Novembre 1668, & contenant une Défenſe de l'Examen qu'il avoit fait du Livre de Mr. Gregory. Cette Diſpute fut pouſſée avec quelque chaleur, comme il paroît par une Lettre de Mr. Gregory, écrite de St. André, à Mr. Collins, Membre de la Société Royale, dont nous donnerons un Extrait dans les Remarques [*C*]. Notre Auteur publia en 1668 ſes *Exercitationes Geometricæ* [*D*], & en 1672 un petit Traite in-8. intitulé: *Le grand & nouvel Art de peſer la Vanité: ou Découverte de l'Ignorance & de l'Arrogance du grand & nouvel Artiſte dans ſes Ecrits Pſeudo-Philoſophiques. A quoi l'on a joint* Tentamina de Motu Pendulî & Projectorum. On ſuppoſe que ce Livre eſt de Mr. Patrick Mathers, Archi-Bedeau de l'Univerſité de St. André; mais c'eſt une choſe aſſez connuë, que c'eſt Mr. Gregory qui en eſt l'Auteur [*E*]. Il entretenoit commerce de Lettres avec Mr. Collins, qui faiſoit des Extraits des Lettres qu'il lui écrivoit [*F*]; ces Extraits & les Lettres mêmes ſont tombés entre les

ſoint fauſſe; il donne une obſervation ſur la conformité de la Terre avec la Lune, voici les titres de ſes Différens Articles. I. *De Siderum ſcintillatione & magnitudine apparente.* II. *Quod Sol ſit realiter & formaliter calidus.* III. *De Solis humiori & ſublimi magnitudine apparente.* IV. *De Vi. fibilium Pictura ſub tactu objecta.* V. *De Cometarum Caudis.* VI. *De Stellarum fixarum diſtantiâ.* VII. *Quod viſio ope Teleſcopii vel Microſcopii non ſit fallax.* VIII. *Quod omne Viſibile in infinitum ſit diviſibile.* IX. *De Obſervatione ſimilitudinis inter Terram & Lunam.*

[*C*] *Cette Diſpute fut pouſſée avec quelque chaleur, comme il paroît par une Lettre de Mr. Gregory . . . . . dont nous donnerons un Extrait dans les Remarques.*] La Lettre eſt datée du 6 Janvier 1670, Mr. Gregory s'y exprime en ces termes. „ J'ai reçu ao mois d'Avril dernier la Réponſe „ de Mr. Bruce aux Queſtions de Mt. Oldenburg; mais „ m'etant trouvé par hazard à Edimboarg dans ce tems-„ là, j'y vis les *Tranſactions Philoſophiques* du mois de Fé-„ vrier dernier, (No. XLIV) & le préambule, qui eſt à „ la tête de ma Réponſe à Huygens, m'ôta le courage de „ continuer un pareil commerce. Depuis j'ai reçu une „ Réponſe aux mêmes Queſtions d'un Mr. Gordon; mais „ je ne ſuis pas encore aſſez bon Chrétien pour aider des „ gens qui me heurtent. Je ne ſai pas encore, ni ne ſou-„ haitte même de ſavoir, qui c'eſt qui dans cette petite „ Préface qualifie les *Remarques* de Huygens du 12 No-„ vembre 1668 de *judicieuſes*; mais je ſouhaitterois fort-„ement, que, ſi ce n'eſt pas un ignorant, il voulût mar-„ quer en détail ce qu'il y a de défectueux dans ma Répon-„ ſe, qui eſt diamétralement oppoſée aux *Remarques* de „ Huygens; car en matiére de Géométrie, lorſqu'une cho-„ ſe eſt judicieuſe, ſon contraire eſt une impertinence. Je „ ne vois pas qu'il fût beſoin d'Apologie, de ce qu'on „ loſeroit ma Réponſe, ſinon pour faire un compliment à „ Huygens, & pour déprimer violemment, s'il étoit poſ-„ ſible, la vérité. Je regarde un tel procédé comme au-„ deſſous du moindre Membre de la Société Royale. J'eſ-„ pére cependant qu'il me ſera permis d'en demander pu-„ bliquement compte aux Auteurs de cette Préface. Je „ me flatte que vous me pardonnerez la liberté avec la-„ quelle je m'exprime ſur un ſujet qui me touche de ſi „ prés. Je vous remercie trés particuliérement de l'offre „ obligeante que vous me faites de publier quelques-uns „ de mes Ouvrages..... Apprenez-moi, je vous ſupplie, „ pourquoi mes Livres ont été ſupprimés en Italie".

[*D*] *Ses* Exercitationes Geometricæ.] Cet Ouvrage contient les Articles curieux qui ſuivent. I. *Appendicula ad veram Circuli & Hyperbolæ Quadraturam.* II. *N. Mercatoris Quadratura Hyperbolæ Geometricè demonſtrata.* III. *Analogia inter Lineam Meridianam Plani-ſphærii Nautici & Tangentes Artificiales Geometricè demonſtrata, ſeu quod Secantium Naturalium additis efficiat Tangentes Artificiales.* IV. *Item, quod Tangentium Naturalium Additio efficiat Secantes Artificiales.* V. *Quadratura Conchoidis.* VI. *Quadratura Ciſſoidis.* VII. *Methodus facilis & accurata componendi Secantes & Tangentes Artificiales.*

[*E*] *C'eſt une choſe aſſez connuë, que c'eſt Mr. Gregory qui en eſt l'Auteur.*] Voici ce qu'il dit ſur la naiſſance de cet Ouvrage dans une Lettre à Mr. Collins, datée du 2 Juillet 1672. „ Il y a un certain Maître *Sinclare*, qui a é-„ crit l'*Ars magna & nova*: c'eſt un miſérable ignorant, „ qui a dernièrement publié les plus horribles extravagan-„ ces ſur l'Hydroſtatique, & contre Mr. *Boyle*, ſur l'ex-„ périence de peſer l'Eau dans l'Eao; il a auſſi inſulté dans „ un Ecrit public Mr. *Sanders*, Maître dans cette Univer-„ ſité, qui eſt un homme trés-habile dans les Mathémati-„ ques, & qui eſt dans le deſſein d'engager le Bedeau de „ l'Univerſité à écrire contre cet Avanturier-là; il m'a prié „ par cette raiſon de vous demander les Mathématiques „ de *Stevinus*, que je vous ſupplie de m'envoyer. Nous „ ſommes réſolus de lui jouër un bon tour".

[*F*] *Extraits des Lettres qu'il* (Mr. Gregory) *lui* (à Mr. Collins) *écrivit.*] Dans une Lettre à Mr. Collins datée de St. André le 29 Janvier 1670 il s'exprime en ces termes. „ J'ai reçu les Livres que vous m'avez envoyés, & je „ vous en fais mes ſincéres remercimens. Mr. *Barrow* ſe „ fait connoître, dans ſon *Optique*, pour un Géométre „ trés-ſubtil, deſorte que je le crol ſupérieur à tous ceux, „ que j'ai vus juſqu'à préſent. Je languis fort de voir ſes „ *Leçons de Geometrie*, & je vous ſupplie de me les envoyer „ dès qu'elles paroîtront; car j'eſtime l'Auteur infiniment „ au-delà de ce que vous pouvez vous imaginer". Mt. Collins envoya à notre Aoteur, dans une Lettre du 24 Décembre 1670, comme un Eſſai des progrès qu'on avoit faits en Angleterre, trois Suites de Mr. Newton, ſavoir, l'*Arc donné trouver le Sinus, & le Complément du Rayon; Et le Sinus donné, trouver l'Arc.* Mr. Gregory dans ſa Lettre du 15 Février 1671 lui communique pluſieurs Suites non moins curieuſes; une pour trouver un Arc, dont la Tangente eſt donnée; une autre pour trouver la Tangente d'uo Arc donné; une Suite pour trouver la Secante d'un Arc donné; d'autres pour trouver le Logarithme-Tangent & le Logarithme Secant d'un Arc donné, & réciproquement; comme auſſi des Suites pour meſurer la longueur des Courbes Elliptiques & Hyperboliques. Dans une Lettre à Mr. Collins du 9 Avril 1672, écrite de St. André, il lui dit. „ Je vous ſuis infiniment obligé des belles décon-„ vertes dont vous me donnez avis. J'ai été extrêmement „ ſurpris des Expériences de Mr. *Newton*. Selon toutes „ les apparences elles cauſeront de grands changemens „ dans tout le Syſtême de la Phyſique, ſi les faits ſont vé-„ ritables, ce dont je n'ai aucune raiſon de doutet. Je „ ſerois bien aiſe de voir ce que Mr. *Hook* peut dire con-„ tre la Doctrine fondée ſur ces faits". Il envoye à Mr. Collins, dans la même Lettre, la Solution du fameux Problême de *Kepler* par une Suite Convergente infinie „ qui, „ dit-il, peut être beaucoup plus exacte qu'une Table de „ Sinus, pour tout ce qui concerne l'Aſtronomie. D'ail-„ leurs ces Suites Infinies téuiſſent dans les Equations, „ auſſi bien que dans les autres Problêmes: tout ce qu'il „ y a ſeulement, c'eſt que comme il y a dans les Equa-„ tions pluſieurs Quantités indéterminées, les Suites ſont „ fort ennuyeuſes; mais lorſque les Quantités ſont déter-„ minées, les Suites ſont ſuffiſamment ſimples". La plupart des Suites, envoyées par notre Auteur à Mr. Collins, ont été publiées depuis par ſon Neveu le Docteur David Gregory dans ſon Traité intitulé, *Exercitatio Geometrica de Dimenſione Figurarum*, imprimé à Edimburg en 1684. Il a inſéré la ſuite pour le Problême de *Kepler*, dans la quatriéme Propoſition du troiſiéme Livre de ſes *Elémens d'Aſtronomie*. Dans ſa Lettre à Mr. Collins du 17 May 1671, écrite de St. André, Mt. Gregory donne divers exemples de l'uſage de ſa Méthode de Suites infinies; entre autres, one Suite pour meſurer les ſeconda Segmens du Sphéroïde; une Suite pour la longueur de la Courbe de l'Hyberbolo commune; & une trés-belle Suite pour meſurer les Segmens des Cercles. Il répond auſſi dans la même Lettre à quelques queſtions de Mr. Collins, en ces termes. „ A l'égard des Equations, ſoit pour ré-„ trancher les termes qui peuvent être retranchés, ſoit „ pour réduire toutes les Equations, quand cela ſe peut, „ à des Equations pures; ſoit pour trouver leurs limites, „ ſoit enfin pour les réduire à des Suites infinies, je pour-„ rai vous en entretenir plus au long dans la ſuite; m'é-„ tant apperçu par ce que vous m'eo dites, que tant d'ha-„ biles gens travaillent ſur ce ſujet, cela m'a engagé de „ revoir ce que j'ai ſur cette matiére, & j'ai vu qu'on „ peut faire de grands progrès. Je ſuis à préſent, & j'ai „ été tout l'hyver dernier fort occupé, tant par mes Le-„ çons publiques, que je doone deux fois par ſemaine, „ qu'à réſoudre les Doutes que quelques perſonnes & „ quelques-uns de mes Diſciples me propoſent. Je ſuis „ obligé de m'y prêter, quoiqu'oo m'importune ſouvent „ des plus grandes impertioences, tout le monde ici é-„ tant ignorant au ſuprême degré ſur ces ſortes de ſu-„ jets; enſorte que j'ai trés-peu de tems de reſte à „ donner aux études, auxquelles mon génie me porte. „ J'ai réſolu, quand les Colléges ceſſeront, de m'ap-„ pliquer tout de boo à la matiére de Eqoatioos". Les Extraits des Lettres de notre Auteor, faits par Mr. Collins, étoient adreſſés à Mr. *Oldenburg*, Sécretaire de la Société Royale, & iotitulés; *Extraits des Lettres de Mr. Gregory, qui doivent être prêtes à Mr.* Leibnitz, *lequel eſt prié de vous les renvoyer* (1). Et Mr. Collins écrivit la Lettre ſuivante à Mr. *Oldenburg*. „ Monſieur, comme vous m'avez „ fort preſſé, ſur les inſtances de Mt. *Leibnitz* & d'autres „ Membres de l'Académie Royale de Patis, de donner „ un expoſé des grands travaux de feu Mr. *Jacques Gre-„ gory*, avec qui j'ai eu de grandes liaiſons d'amitié & „ un fréquent commerce pendant ſa vie, je vous commu-„ ni-

(1) A Mr. Oldenburg.

les mains du ſavant Mr. Guillaume Jones, Membre de la Société Royale, qui a dépoſé dans les Archives de la Société les Extraits & quelques-unes des Lettres qui regardoient les Inventions Analytiques du Chevalier Newton. Il paroît par les Lettres que Mr. Collins & Mr. Vernon de Paris écrivoient, que l'Académie Royale des Sciences à Paris avoit tant d'eſtime pour Mr. Gregory, qu'elle réſolut au commencement de l'année 1671 de le recommander au Roi de France, pour lui faire avoir une penſion. Mr. Huygens lui-même approuva la choſe, quoiqu'il eût ſujet, diſoit-il, d'être mécontent du procédé de Mr. Gregory envers lui, dans la diſpute qu'il y avoit alors entre eux. Pluſieurs Membres de l'Académie Royale, écrivirent touchant cette affaire à Mr. Oldenburg, Sécretaire de la Société Royale, le priant de la communiquer au Conſeil de la Société, & de l'informer que le Roi de France étoit diſpoſé à donner penſion à un ou deux Savans d'Angleterre, nommés ou recommandés par le Conſeil. Mais on n'a jamais répondu à cette propoſition. Mr. Collins ayant mandé à Mr. Gregory ce qu'il avoit appris de Paris, celui-ci lui répondit dans une Lettre datée de St. André le 17 May 1671. „ Je n'ai pas aſſez de vanité, pour croire que vous me parlez „ ſérieuſement, n'ayant point du tout entendu parler de cela avant votre Lettre. J'ai ſi bien appris „ par l'expérience combien il y a peu de fonds à faire ſur des choſes de cette nature, que depuis que „ je ſuis revenu en Ecoſſe, je ſuis content de ma ſituation, quelque peu avantageuſe qu'elle ſoit, & „ je me conſole en conſidérant que j'ai dans ma Patrie un établiſſement fixe, qui me donne de quoi „ vivre. J'ai connu bien des Savans, ſort au-deſſus de moi à tous égards, avec leſquels je ne voudrois „ pas changer de condition". Mr. Gregory mourut vers la fin de 1675, n'ayant pas encore quarante ans.

„ nique, par le reſpect que j'ai pour ſa mémoire, avec „ impartialité ce qu'il y a de plus important dans ſes Let- „ tres". Il paroît encore par une Lettre de Mr. Collins du 11 Août 1676 à Mr. *David Gregory* frere du défunt, en réponſe à la ſienne du 10 Juin 1676 touchant quelques-unes des Lettres de ſon frere, que Mr. Oldenburg envoya à Paris le 26 Juin 1676 les Extraits dont nous avons parlé, avec la Lettre que Mr. Newton lui avoit écrite le 13 Juin 1676.

GREGORY (David) Neveu de celui dont on vient de parler, nâquit à Aberdeen en Ecoſſe; il fit ſes études dans cette Ville & à Edimbourg, où il prit le degré de Maître-ès-Arts (*a*), & fut Profeſſeur en Mathématiques (*b*). En 1684 il publia à Edimbourg in-4. *Exercitatio Geometrica de Dimenſione Figurarum* [*A*]. Etant venu enſuite en Angleterre, il fut aggregé en qualité de Maître-ès-Arts à l'Univerſité d'Oxford le 8 Février 1691; le 18 du même mois il prit ſes degrés en Médecine, & entra après cela dans le Collége de Baliol (became a *Maſter commoner*) (*c*). La même année Mr. Edouard Bernard ayant réſigné la place de Profeſſeur en Aſtronomie de la fondation de Saville à Oxford, Mr. Gregory fut nommé pour lui ſuccéder (*d*). Il s'eſt fait beaucoup d'honneur par ſes *Aſtronomiæ Phyſicæ & Geometricæ Elementa* [*B*], imprimés à Oxford en 1702 in-fol. & par ſes autres Ouvra-

(*a*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 205.

(*b*) *Viri Cl. & Doctiſſ. Viri* Ed. Bernardi S. T. D. *Scriptoris* Tho. Smith &c. p. 47. Londres 1704 in-8.

(*c*) Wood *ubi ſupra.*

(*d*) Smith *ubi ſupra.*

[*A*] *En 1684 il publia à Edimbourg in-4.* Exercitatio Geometrica de Dimenſione Figurarum.] Le titre entier eſt: *Exercitatio Geometrica de Dimenſione Figurarum; ſive Specimen Methodi generalis dimetiendi quaſvis Figuras, Autore* Davide Gregorio, *in Academia Edinburgenſi Matheſeos Profeſſore.* On trouve un Extrait de ce Livre dans les *Tranſactions Philoſophiques*, No. 163, du 20 Sept. 1684. Mr. Gregory donne dans ce Traité quantité d'exemples de la maniére de trouver la longueur des Courbes, les ſurfaces des Figures Curvilignes, & leurs Solides contenus. On y trouve toutes les Suites qui y ſervent, que Mr. Jacques Gregory, Oncle de notre Auteur, avoit envoyées à Mr. Collins, Membre de la Société Royale. Il les exécute par une régle trés-connuë même dans ce tems-là, qui eſt „ que ſi les Elémens d'une Grandeur quelconque ſont exprimés par un terme ſimple affecté par la puiſſance de „ quelque Quantité variable, la Grandeur même eſt exprimée par le même terme affecté par la puiſſance ſupérieure ſuivante de cette quantité variable, diviſée par „ ſon Expoſiteur".

[*B*] *Ses* Aſtronomiæ Phyſicæ & Geometricæ Elementa.] Il y a un Extrait de cet Ouvrage dans les *Tranſactions Philoſophiques* No. 283. Il a été traduit en Anglois, & la ſeconde Edition de cette Traduction a paru en deux Volumes in-8. à Londres en 1726 ſous ce titre: *Elements d'Aſtronomie Phyſique & Geométrique: par* David Gregori, *Docteur en Médecine; ci-devant Profeſſeur Savilien en Aſtronomie a Oxford, & Membre de la Société Royale. Traduits en Anglois avec des Additions & des Corrections. Seconde Edition. Où l'on a ajouté l'Abregé de l'Aſtronomie des Comètes par le Docteur* Halley. *Le tout nouvellement revu ſur le Latin, & corrigé par* Edmond Stone, *Membre de la Société Royale.* Le Docteur Gregory dit dans ſa *Preface*, qu'il ſe propoſe dans cet Ouvrage „ de travailler à éclaircir la Phyſi- „ que Céleſte, que le ſubtil *Kepler* avoit déjà entrevuë, „ mais que le Prince des Géométres, le Chevalier *Newton*, a portée à un degré de perfection, qui a étonné „ tout le monde; afin que par les éclairciſſemens qu'il „ donnera elle devienne plus facile à ceux qui déſirent de „ connoître la Phyſique & l'Aſtronomie. Le titre vous „ apprend aſſez, qu'on a omis ici la partie Arithmétique „ de l'Aſtronomie, qui conſiſte en calculs, qu'on pourra „ peut-être donner dans la ſuite, en ſon lieu". Il remarque enſuite, que nous marchons encore dans les mêmes routes que les Anciens dans l'Aſtronomie Phyſique, puiſqu'ils ſavoient que les Corps Céleſtes péſent réciproquement l'un ſur l'autre, & qu'ils ſont retenus dans leurs Orbites par la force de la Peſanteur, & qu'ils connoiſſoient auſſi les Loix de cette Gravité. Car ſi nous remontons juſqu'à la naiſſance de l'Aſtronomie, & que nous la conſidérions dans ſon enfance, nous trouverons qu'il n'y avoit rien de plus univerſellement reçu parmi les Philoſophes de toutes les Sectes, que cette notion de la Peſanteur des Corps Céleſtes. Rien n'eſt plus connu que ce que diſoient *Anaxagore*, & ſes Diſciples *Archelaüs* & *Euripide*, „ que le „ Soleil & les Etoiles *ſont des pierres enflammées & des* „ *mottes d'Or*". Démocrite, Métrodore, & Diogéne étoient dans les mêmes idées. Tout ce qu'ils entendoient par-là étoit, que les Corps Céleſtes ſont des Corps peſans, denſes, & fixes, comme ſont les pierres, & ſuſceptibles d'un grand degré de chaleur. Et que ce fût là véritablement leur penſée, c'eſt ce qui paroîtra évidemment, ſi nous recherchons plus exactement quels ont été les premiers Auteurs de ce ſentiment. Car Démocrite nous apprend (1), que ces idées ſur le Soleil & la Lune n'étoient pas attribuées à Anaxagore, comme à leur premier Auteur, mais qu'il les avoit empruntées des Anciens. Il n'eſt pas même fort difficile de dire de qui il les avoit empruntées, ou par qui elles lui étoient parvenuës. Il les tenoit de ſon Maître *Anaximéne* (2), qui croyoit que les Aſtres étoient d'un nature ignée; & qu'il y avoit des Corps terreſtres mêlés avec le feu, qui étoient emportés autour d'eux, quoiqu'ils ne nous fuſſent pas viſibles; par où il déſigne évidemment des Planétes d'une nature Terreſtre, faiſant leurs révolutions dans le Syſtême de chaque Etoile fixe. *Anaximéne* avoit reçu ces idées d'*Anaximandre*, qui les tenoit de *Thalés* lui même, le Fondateur de l'Ecole *Ionique*, qui répandit le ſentiment de la Peſanteur des Etoiles fixes parmi tous les Philoſophes de cette Ecole. Ce ſentiment ne demeura pas dans ces bornes, il ſe répandit dans la ſuite parmi ceux de l'Ecole *Italique*, qui enſeignoient (3) que chaque Etoile étoit un Monde dans l'immenſe eſpace Ethérien, contenant de la Terre, de l'Air, & de l'Ether; que la Lune étoit non ſeulement ſemblable à notre Terre, mais qu'elle étoit habitée par des Animaux plus grands, & enrichie des plus belles plantes (4). Et ils n'étoient pas ſi peu ſenſés dans leur Syſtême ſur la Gravité, que de penſer qu'elle fut produite par la vertu de quelque point dans l'intérieur de la Terre, ou d'un Centre, vers lequel tous les Corps peſans, en quelque lieu qu'ils fuſſent, duſſent tendre; mais ils croyoient (5) que c'étoit l'effet de la Vertu de toute la matière du Globe Terreſtre, qui attire tout à ſoi; & comme la Vertu de l'Aiman eſt compoſée des différentes parties jointes enſemble, ils croyoient qu'il en étoit de même de la Peſanteur, & que la Gravitation vers toute la Terre réſultoit de la Gravitation vers chacune de ſes parties. D'ailleurs ils prétendoient (6) qu'il y avoit une Gravitation vers le Soleil & vers la Lune, de la même nature que celle vers la Terre; & que toutes les Planétes, ſemblables à une pierre qu'on tourne dans une fronde, étoient retenuës dans leurs Orbites par le même principe, & tournoient toujours autour de nous par la même raiſon. Sur certaines choſes rapportées par Diogéne Laërce (7) touchant *Platon*, & qui ſont aſſez indiquées obſcurément dans le *Timée* de ce dernier, le Docteur *Gregory* auroit du penchant à croire avec *Galilée* (8), que ce divin Philoſophe croyoit que les Corps qui compoſent l'Univers, d'abord qu'il furent formés s'étoient mus en ligne droite (par le moyen de la Peſanteur) mais qu'étant parvenus à de certains endroits déterminés, ils avoient commencé peu à peu à prendre un mouvement Circulaire, le mouvement rectiligne étant changé en Circulaire. C'eſt par cette doctrine de la Gravitation des Corps, que *Lucréce* (9), diſciple d'*Epicure* & de *Démocrite*, tâche de prouver que l'Univers n'a

(1) Dieg. Laërt. *in Democrito.*

(2) Stob. *Eclog. Phyſ.* Cap. 25.

(3) Plutarch. *de Placit. Philoſ.* Lib. II. cap. 13.

(4) Idem L. II. c. 30.

(5) Idem *de Facie in Orbe Lunæ.*

(6) Ibid.

(7) *In Platone.*

(8) Dans ſon *Syſtema Cæſareum.*

(9) Lib I. verſ. 584.

(e) Ibid.

(f) Peritiſſimus & ſubtiliſſimus ingenii Mathematici,

vrages [C]. Il mourut à Maidenhead dans la Comté de Bucks le 12 Octobre 1708; le Docteur Jean Keil lui ſuccéda dans ſa Chaire de Profeſſeur. Il laiſſa pluſieurs enfans; le Docteur David Gregory, qui en eſt un, a été Profeſſeur en Hiſtoire Moderne à Oxford, où il eſt à préſent Chanoine de Chriſt-Church. Le Docteur Thomas Smith (e) appelle notre Auteur *un très-habile & très-ſubtil Mathématicien* (f), & le Chevalier Newton avoit beaucoup d'eſtime pour lui [D].

n'a point de Centre ou de lieu le plus bas, mais qu'il y a dans l'Eſpace une infinité de Mondes ſemblables au nôtre. Voici ſon Argument: Si la nature des choſes a des limites de quelque côté, les derniers Corps, qui n'en ont point d'autres au-delà d'eux, vers leſquels ils puiſſent tendre par la Vertu de la Gravité, ne peuvent demeurer en équilibre, mais ils doivent néceſſairement ſe mouvoir vers les Corps intérieurs & les plus bas, leur Peſanteur les y portant néceſſairement; ainſi s'étant mus l'un vers l'autre, depuis un tems infini, ils doivent s'être rencontrés il y a longtems, & être tous au centre de l'Univers, comme dans le lieu le plus bas. Il paroît évidemment par là, que *Lucrèce* & ceux qu'il ſuivoit, croyoient que tous les Corps péſent vers la matière qui eſt autour d'eux, & que chaque Corps particulier eſt porté par la plus grande Peſanteur vers l'endroit où il y a le plus de matière. S'il eſt évident que les Anciens ont reconnu la propriété des Corps de peſer les uns vers les autres, ils n'ont pas ignoré non plus la proportion de la Gravitation ſelon la différence des meſures & des diſtances. Car *Lucrèce* dit aſſez clairement (10), que la Peſanteur eſt proportionnée à la quantité de matière du Corps qui péſe; & que les Corps que nous appellons Corps légers, ne montent point d'eux-mêmes, mais par l'action d'une force, qui eſt au deſſous d'eux, qui les pouſſe en haut, comme un morceau de bois monte ſur l'eau (11): il dit auſſi, que tous les Corps, les peſans comme les légers, tombent avec une viteſſe égale dans le vuide (12). Il eſt certain encore, que le fameux Théorême ſur la proportion en laquelle la Gravité décroît à meſure qu'elle s'éloigne du Soleil, n'a pas été inconnu non plus aux Anciens, du moins à *Pythagore*. Il ſemble que c'eſt ce que lui & ſes Sectateurs ont entendu par l'Harmonie des Sphéres; ils ſeignoient qu'Apollon touchoit une Harpe à ſept Cordes; & il eſt clair par *Pline* (13) *Macrobe* (14) & *Cenſorin* (15), qu'ils déſignoient par ce Symbole le Soleil en Conjonction avec les ſept Planétes; car ils le faiſoient le Chef de ce Chœur ſeptenaire, & le Directeur de la Nature; & ils croyoient que par ſa Vertu Attractive (qu'ils appelloient la Paſſion de Jupiter, à cauſe que c'eſt par cette vertu qu'il retient les Planétes dans leurs Orbites, & les empêche de s'échapper en ligne droite) il agiſſoit ſur les Planétes en raiſon proportionnée à leurs diſtances. Car les forces, par leſquelles des preſſions égales agiſſent ſur des Cordes de différentes longueurs (égales à d'autres égards) ſont en raiſon réciproque des quarrés de la longueur des Cordes. Car Pythagore (16) paſſant devant la boutique d'un Maréchal, obſerva que les ſons des marteaux étoient plus aigus ou plus graves à proportion du poids des marteaux. Ayant enſuite tendu des boyaux de mouton, auxquels il attacha différens poids, il appaiſt encore que les ſons étoient proportionnés aux poids. S'étant ſatisfait à cet égard, il rechercha les nombres, ſelon leſquels les ſons, d'un même ton ſont produits. Que cette Hiſtoire ſoit véritable, ou que ce ſoit un Conte, il eſt certain que Pythagore trouva la véritable proportion entre le ſon des Cordes, & les poids qui y étoient attachés. La même Preſſion ou Tenſion agit avec quatre fois plus de force ſur une Corde une fois plus courte; car elle produit un Octave, & un Octave eſt produit par une force qui eſt le quadruple; car ſi une Corde tenduë par un poids donné produit un Ton donné, la même Corde tenduë par un poids quatre fois plus peſant, donnera un Octave. De même la preſſion ſur une Corde une fois & demie plus courte agit en raiſon *ſeſquiquartaine*, car elle produit une Quinte. Et une Corde qui ſonne une Note donnée avec un poids donné, doit être renduë par un poids qui ſoit le double d'Un & un quart pour ſonner une Quinte. Et en général les poids qui produiſent tous les Tons dans des cordes d'égale groſſeur, ſont en raiſon réciproque des quarrés de la longueur de celles qui ſont également tenduës, produiſant le même ſon dans quelque Inſtrument de Muſique que ce ſoit. *Pythagore* appliqua enſuite les propoſitions, qu'il avoit trouvés par des Expériences, aux Corps Céleſtes, & trouva par ce moyen l'Harmonie des Sphéres. Il compara les poids, dont il s'étoit ſervi, avec la peſanteur des Planétes, les intervalles entre les Tons produits par les poids, avec les intervalles des Sphéres, & enfin les longueurs des Cordes avec les diſtances des Planétes du Centre des Orbes, & il découvrit, comme par l'Harmonie des Cieux, que la peſanteur des Planétes vers le Soleil (ſelon la meſure duquel elles ſe meuvent) eſt en raiſon réciproque du quarré de leur diſtance de cet Aſtre. L'Editeur de la Traduction Angloiſe de cet Ouvrage, l'appelle dans ſa Préface, *le meilleur & le plus achevé qu'il y ait encore ſur l'Aſtronomie*, & il nous dit que „ c'eſt un Livre qu'on regarde en général non „ ſeulement comme contenant toutes les découvertes & les „ ſentimens Philoſophiques du grand *Kepler*, & les différentes Hypothéſes des plus célébres Aſtronomes avant „ & après lui; mais que cet Ouvrage eſt ſur-tout eſtimé „ par les meilleurs Connoiſſeurs par rapport aux amples „ & inſtructifs Commentaires qu'on y trouve ſur les Ecrits „ de l'illuſtre Chevalier Newton, auſſi bien que par rapport aux curieuſes Diſſertations Aſtronomiques du ſavant Docteur *Halley*, que le Lecteur trouvera en divers „ endroits".

(10) L. I. vers. 425.

(11) L. II. vers. 175.

(12) L. II. vers. 218.

(13) L. II. cap. 22.

(14) L. I. cap. 19.

(15) Cap. XI.

(16) *Vid. Macrob.* L. II *in Somn. Scipion.* c. 1.

[C] *Ses autres Ouvrages.*] Ce ſont les ſuivans: *Solutio Problematis Florentini de Teſtudine veliformi quadribili*; dans les *Tranſactions Philoſophiques*, No. 207, Janvier 1693. *Lettre au Chevalier* Robert Southwell, *où l'on rend quelques Decouvertes Mathematiques à leurs véritables Auteurs*, datée d'Oxford le 15 Novembre 1695, & publiée dans les *Tranſactions Philoſophiques* No. 214. *Catoptricæ & Dioptricæ Sphericæ Elementa.* Oxford 1695 in-8. * Cet Ouvrage eſt extrêmement eſtimé de ceux qui entendent la Dioptrique, étant écrit avec beaucoup d'exactitude & de jugement. Une Piéce addreſſée au Docteur Henri Aldrich, Doyen de Chriſt Church à Oxford, touchant les propriétés de la Courbe, appellée *Catenaria*; inſérée dans les *Tranſactions Philoſophiques*, No. 231, Août 1697. Il publia dans le même Recueil No. 256, Septembre 1699, la figure de l'Eclipſe du Soleil du 23 Septembre 1699 avec ſes Obſervations. Dans les *Tranſactions* du mois de Décembre de la même année, No. 259, il donna dans une Lettre au Docteur Wallis quelques obſervations touchant la Quadrature des Parties de la *Lunula* d'Hippocrate de Chios. Il y a encore dans le même Recueil un Mémoire intitulé: *Reſponſio ad Animadverſionem ad Davidis Gregorii Catenariam*; *Act. Eruditorum Lipſiæ, Menſis Februarii, Ann.* 1699. Dans les *Tranſactions* de Septembre & Octobre 1704 No. 293, il publia une autre Piéce intitulée, *De Orbitâ Caſſiniana*; & dans le No. 308, *Vindiciæ Matheſeos univerſalis Gregorianæ contra ſecundas Abbatis Galleyſii impetus, in Hiſt. Acad. Scientiarum Ann.* 1703. En 1703 le Docteur Gregory publia à Oxford in-folio, une belle Edition des Oeuvres d'Euclide, en Orec & en Latin, avec une ſavante & inſtructive Préface. Cette Edition renferme les Ouvrages ſuivans d'Euclide. 1. *Elementorum Libri* XV. 2. *Data, cum Præfatione Marini.* 3. *Introductus Harmonica.* 4. *Sectio Canonis.* 5. *Phænomena.* 6. *Optica.* 7. *Catoptrica.* 8. *De Diviſionibus Libri.* 9. *De Levi & Ponderoſo Fragmentum.* Dans le ſixiéme Volume de l'*Abrégé des Tranſactions Philoſophiques* par Mrs. Jean Eames & Jean Martyn, Membres de la Société Royale: on a publié dans le Chapitre *des Mechaniques*, une Piéce de notre Auteur intitulée: *E Prælectionibus de Motu a Davide Gregorio in Academia Edinburgenſi Matheſeos Profeſſore dictatis, Ann. Dom.* 1686. Le Docteur Gregory a laiſſé pluſieurs bons Ouvrages Manuſcrits ſur différentes parties des Mathématiques, entre autres un *Traité de la Trigonométrie Simple & Spherique*; un *Traité de Mechanique & d'Hydroſtatique*; un autre ſur les *Fluxions*; & un grand Commentaire ſur les *Principes* du Chevalier Newton.

* Il s'en eſt fait une nouvelle Edition à Londres en 1715 avec diverſes autres Pieces, publiée par Mr. Browne. Voy. *Nouv. de la Rép. des Lett.* Nov. & Déc. 1716 Art. 4. R. D. D.

[D] *Le Chevalier Newton avoit beaucoup d'eſtime pour lui.*] On verra quelle opinion ce Grand-Homme avoit de lui, par la Lettre ſuivante qu'il écrivoit à Mr. *Flamſteed*, Aſtronome du Roi.

Londres le 10 Août 1691.

„ Monſieur,

„ Il y a déjà bien quinze jours que j'ai eu deſſein de „ vous rendre une viſite à Greenwich, en compagnie de „ Mr. Paget † & d'un ou de deux autres amis; mais ayant „ envoyé au Caffé du Temple, j'appris qu'il y avoit bien „ deux ou trois ſemaines que vous n'aviez été à Londres, „ ce qui m'a fait croire que vous vous étiez retiré pour „ quelque tems à votre Benéfice. Le porteur de celle-ci, „ *Mr. Gregory*, Profeſſeur en Mathématiques à Edimbourg en Ecoſſe, avoit deſſein de vous rendre viſite „ avec nous. Vous trouverez qu'il eſt homme d'eſprit, „ & bon Mathématicien, qui mérite d'être connu de vous. „ J'eſpére que vous ne ſerez pas longtems à publier votre Catalogue des Etoiles fixes. A mon avis il vaudroit „ mieux donner d'abord celles des ſix premiéres grandeurs, qui ont été publiées par d'autres, & donner enſuite en forme d'Appendix les nouvelles, que vous avez „ obſervées ſeul, que d'attendre trop longtems à publier „ les premiéres pour l'amour des derniéres. Je ſouhaiterois fort avoir vos Obſervations de Jupiter & de Saturne, des quatre ou cinq années prochaines du moins, „ avant que d'aller plus loin dans l'examen de leur Théorie. Mais il vaudroit encore mieux que je les euſſe de „ douze ou quinze années. Si vous & moi ne vivons pas „ aſſez longtems, Meſſieurs *Gregory* & *Halley* ſont encore „ jeunes. Je ſerois bien aiſe de ſavoir, lorſque vous obſervez les Eclipſes des Satellites de Jupiter, ſi dans un „ long Téleſcope la lumiére du Satellite immédiatement „ avant ſon immerſion, incline vers le rouge ou vers le „ bleu, ou ſi elle devient plus foncée ou plus pâle qu'auparavant. Je ſuis

† Même de l'Ecole Royale de Mathématiques dans l'Hôpital de Chriſt à Londres.

„ Monſieur,

„ Votre très-humble Serviteur

„ *If. Newton.*

GRENVILLE (Denis) Greenville ou Granville étoit un fils cadet du très-fidéle & très-vaillant Chevalier Bevil Greenville de *Kilhampton* dans la Comté de *Cornouaille*, & frere du Chevalier *Jean Greenville*, premier Comte de *Bath*, de son nom. Notre Denys naquit dans la Comté de Cornouaille; le 22 Septembre 1657 il entra dans le Collége d'Exeter, le 28 Septembre 1660 il fut créé Maître-ès-Arts; & vers ce même tems-là il épousa *Anne*, fille du Docteur *Cosin* Evêque de *Durham*, qui lui donna plusieurs Bénéfices, entre autres les Cures d'*Easington* & d'*Elwick* (a) dans la Comté Palatine de Durham, l'Archidiaconat de Durham, auquel il fut nommé le 16 Septembre 1662 après la mort du Docteur *Gabriel Clarke*; le 24 Septembre de la même année il fut nommé à la premiere place de Prébendier de l'Eglise de *Durham*, qu'il perdit le 16 d'Avril 1668. Le 20 Décembre 1670 il fut créé Docteur en Théologie, étant alors Chapelain ordinaire du Roi Charles II. Le 14 Décembre 1684 il fut installé Doyen de Durham à la place du Docteur Jean Sudbury, qui venoit de mourir. Nous trouvons dans les Régîtres du Collége d'Eton, qu'immédiatement après la Restauration, le Docteur Greenville fut recommandé de la maniére la plus forte, par trois différentes Lettres du Roi, au Principal & aux Membres de ce Collége, „pour lui y faire avoir une place; mais il ne paroît point, quelle raison empêcha cette recommandation d'avoir son effet; peut-être renonça-t-il à l'espérance qu'il pouvoit avoir de ce côté-là, pour quelque autre Bénéfice plus avantageux. Le premier Février 1690 il fut dépouillé de tous ses Bénéfices, sur le refus qu'il fit de prêter les nouveaux Sermens d'Allégeance & de Suprémacie au Prince d'Orange, qui occupoit alors le Trône. Peu après le debarquement de ce Prince, il quitta Durham pour se retirer en France [*A*]; il demeuroit quelquefois à Corbeil (d'où l'on prétend que sa famille venoit originairement) mais le plus souvent à Paris (*b*) & à St. Germain, où la Reine Mere le traitoit fort civilement & lui faisoit beaucoup d'accueil, comme il paroît par plusieurs de ses Lettres, quoi qu'en dise faussement un certain Mackay dans une Rélation de la Cour de St. Germain. Il avouë que les Prêtres l'attaquoient quelquefois, mais honnêtement & avec politesse. Mr. Wood dit, que pendant sa retraite en France, il fut nommé par le Roi Jacques II au Siége d'Yorck, à la mort du Docteur Lamplugh, mais qu'il n'a point été sacré; mais nous avons tout sujet de douter de la vérité de ce fait, plusieurs raisons très-fortes nous persuadant le contraire. Au mois d'Avril 1695 il fit un voyage incognito en Angleterre, mais il n'y demeura pas longtems. Quelque tems avant sa mort sa santé fut fort mauvaise, ayant beaucoup souffert de la Sciatique & d'autres infirmités il mourut, après de longues souffrances, à Paris [*B*] le 7 (*c*) d'Avril 1703 N. St. & il fut enterré à l'entrée de l'Eglise de St. Innocent dans cette Ville. Il a publié divers petits Traités, dont nous rendrons compte dans les Remarques [*C*]. Nous pour-

(a) A la Révolution il avoit les Cures d'Easington & de Sedgefield, dont la derniére passe pour la meilleure de tout le Diocese.

(b) Non à Roüen comme le dit Mr. Wood, il ne demeura que peu de tems dans cette Ville en arrivant en France.

(c) Le Docteur Taylor dit le 18. voy. Remarq. [B].

[*A*] *Il quitta Durham pour se retirer en France.*] Il dit (1) dans sa Lettre au Comte de Bath son frére, qu'ayant travaillé de tout son pouvoir à soutenir la *Courone* & l'*Eglise Anglicane*, & se voyant hors d'état de faire rien de plus pour le service de sa Majesté, il avoit, après avoir addressé d'ardentes prières à Dieu, pour qu'il lui plût de le diriger . . . . . jugé à propos (2) de s'enfuir secretement auprès du *Roi*, pour se déclarer hautement pour *sa cause*, ne pouvant lui être utile d'une autre maniére: la désertion étant déja devenue générale, & lui vraisemblablement hors d'état de rendre aucun service ni par ses sermons ni par son exemple —· (3). Le 11 Décembre à minuit, il fit préparer ses chevaux, par le moyen de deux fidéles domestiques, à qui il osoit se confier, & l'un d'eux le conduisit la même nuit à Hefcam (4), où il se procura un Guide sûr pour le mener à Carlisle, la plus voisine des Garnisons du Roi . . . où il fut très-bien reçu par Mr. *Howard* Gouverneur de la Place . . . . . qui étoit Catholique Romain, auquel il conseilla, comme le parti le plus prudent à prendre, & qui ne déplairoit point au Roi, de se retirer, & de laisser le Gouvernement à l'ancien Gouverneur le Chevalier Christophle Musgrave, Mr. Howard suivit ce conseil, & il remit le Gouvernement au Chevalier Musgrave, qui se rendit dans la Ville (5). Greenville continue son récit en disant, qu'il alla rendre visite à l'Evêque de Carlisle à *Rose-Castle*, auquel il demanda sa *bénédiction*, & il fit un vœu solemnel entre ses mains de vivre & de mourir dans la Religion de la *Veritable Eglise* d'Angleterre. . . Il partit de Carlisle pour *l'Ecosse*, le Mecredi 19 Décembre, accompagné d'un seul Valet, Ecossois de nation, qu'il avoit engagé de le conduire à Edimbourg, espérant de trouver à *Leith* ou dans quelqu'autre port de Mer une occasion de s'embarquer pour *France*. Mais s'étant arrêté un jour ou deux sur les Frontiéres, dans un lieu nommé Allisonbank, il tomba entre les mains du petit-peuple, qui faisoit du désordre de tous côtés, sur le bruit répandu d'une *defeonte des Papistes Irlandois, qui brûloient les Villes, & massacroient*, disoit on, *tous ce qui se rencontroit dans leur chemin*. Un certain *Palmer*, *connu pour un grand fanatique*, l'arrêta comme *Prêtre Papiste*, à onze heures de nuit, le tira du lit, lui ôta tout ce qu'il avoit dans ses poches, lui enleva ses Chevaux (deux Hongres valant quarante Livres St.) & son Porte-manteau, & l'emmena lui-même sur une méchante rosse, qui ne valoit pas quarante Shellings. On le conduisit d'une maniére si disgracieuse à un misérable Cabaret à biére sur les Terres d'Angleterre, où l'on fouilla son Porte manteau, & après avoir pillé son argent & quelque Vaisselle qu'il avoit, ils le laissérent entre les mains de la Garde & du Connuissaire (*Constable*) qui le conduisirent à pied, pendant une nuit des plus froides, chargé d'une grosse cassaque & avec de grandes bottes (mauvais équipage, dit-il, pour marcher) à Carlisle, pour y être examiné par un certain Capitaine Bull & d'autres Officiers de la Garnison, dont ils espéroient d'être récompensés. Mais comme il étoit très-bien connu dans la Ville, & qu'il voyageoit avec un passeport du Gouverneur le Chevalier Musgrave, ils furent trompés dans leur attente, & essuyérent une reprimande; on lui rendit ses chevaux & une partie de son argent; mais on laissa aller cette canaille, sans ultérieure information (6). Se voyant pour la seconde fois en liberté d'aller, dit-il, où il lui plairoit, par un coup heureux de la Providence on lui offrit un passeport s'il vouloit s'en retourner chez lui à *Durham*; & il jugea que le parti le plus prudent qu'il pouvoit prendre, étoit de demeurer encore quelque tems à Carlisle, pour dissiper les soupçons sur sa suite d'Angleterre: il y demeura donc quatorze ou quinze jours, sans marquer aucun dessein, assistant régulérement au Service Divin, & ayant même prêché dans la Cathédrale le jour de Noël; par où (dit-il) il espéroit de convaincre le peuple qu'il n'étoit point un *Prêtre Papiste* ni un *Jésuite*. . . . . Le Pays étant plus tranquille, & le bruit de la venuë des *Papistes Irlandois* étant dissipé, ajoûte-t-il, il quitta Carlisle, & tourna du côté de *Durham*, jusques à *Hexam*, mais sans avoir dessein de retourner chez lui. Il se proposoit au contraire, après qu'il se seroit défait de son Guide, & de quelques Domestiques qui lui avoient apporté des Lettres, de changer de route à Berwick & de prendre le chemin d'Ecosse: ce dessein lui réussit, & il arriva heureusement à Edimbourg le 26 Janvier; il tâcha d'abord d'avoir entrée dans le Château, pour y rendre ses devoirs au Duc de Gordon, auquel il communiqua le dessein où il étoit d'aller trouver le Roi: ce Seigneur lui apprit, qu'il y avoit un Vaisseau à la rade, prêt à mettre à la voile pour France. Il profita de l'occasion, & après avoir essuyé plusieurs tempêtes, & avoir eu un fort ennuyeux voyage, il débarqua heureusement à *Honfleur* le 19 Mars, le même jour que le Roi étoit parti de *Brest* pour passer en *Irlande*. Il fut, dit-il, extrêmement mortifié d'avoir manqué ce Prince.

(1) *Let.* p. 6.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) Peut-être Hexam.

(5) *Let.* p. 10.

(6) *Ibid.* p. 11.

[*B*] *Il mourut . . . . . à Paris* &c.] Le Docteur Taylor, Ecclésiastique dépossédé, qui officia à ses funerailles, fait le détail de sa maladie & de sa mort, dans une Lettre à un Ami, du 19 Juin 1703. „ Le Docteur Granville, étant „ tombé malade le Jeudi 12 Avril 1703 N. St. fut fort mal „ toute la nuit, & le lendemain. Il étoit à Corbeil, à sept „ lieuës de Paris, sur la Seine, sur la route de Fontainebleau, où il demeuroit ordinairement, aimant fort ce „ lieu, surtout depuis qu'il y avoit découvert l'origine de „ sa famille. Le Samedi 14, se trouvant un peu mieux, „ il se rendit à Paris, à son logement sur le fossé de St. „ Victor. Le Dimanche 15 la fievre le reprit, elle continua le 16 & le 17, & le Mécredi 18 il mourut à six „ heures du matin: il fut enterré secrettement en terre „ sainte, dans Paris, la même nuit ou la suivante, son „ corps ayant été accompagné par Mr. Higgons son neveu, „ & par quelques uns de ses Amis de l'Eglise Anglicane."

[*C*] *Il a publié divers petits Traités, dont nous rendrons compte dans les Remarques.*] Voici les Titres des Piéces, qu'il a publiées avant la Révolution. I. *Le Conformiste parfait: ou Avis de faison touchant la Conformité rigide, & la frequente celébration de la Sainte Cêne*; Sermon prononcé le 7 Janvier, premier Dimanche après l'Epiphanie de 1682, dans l'Eglise Cathédrale de Durham, sur Jean I. 29. Londres 1684 in-4. A quoi l'on a joint un *Avis* ou *Lettre au Clergé de l'Archidiaconat de Durham* sur le même sujet. II. *Sermon prononcé dans la Cathédrale de Durham, sur le rétablissement de l'ancienne & louable coutume dans cette Eglise & dans quelques autres Cathédrales, de prêcher les Mécredis & les Vendredis, pendant* l'Avent *& pendant* le Carême sur Rom. XIII. 11. Londres 1686 in-4. Ce Sermon a été pro-

pourrions nous étendre beaucoup plus ſur le ſujet de cet homme illuſtre, par rapport à ſes nobles & brillantes vertus perſonnelles, mais nous aimons mieux finir cet Article par le caractère qu'en a tracé feu Mylord Lansdown, dans une Lettre (*d*) à un de ſes Neveux (de notre Greenville) qui étoit ſur le point d'entrer dans les Ordres. „ Vous avez eu, *lui dit-il*, un Oncle, dont j'honorerai toujours „ la mémoire: prenez le pour modèle. La Piété étoit ſi aiſée, ſi naturelle, ſi agréable chez lui, „ qu'on en voyoit en ſa perſonne toute la beauté. Il n'étoit pas moins agréable, familier, & com„ plaiſant dans la Société, qu'il étoit rigide, régulier, & de bon exemple dans ſa Piété: Homme du „ monde auſſi bien fait & poli, qu'Apôtre reſpectable. Il étoit effectivement *Apoſtolique* en tout, car „ *il abandonna tout pour ſuivre ſon Seigneur & ſon Maître*".

(*d*) Inſérée dans la Préface d'une Brochure intitulée, *An Enquiry whether the Chriſtian Religion is of any benefit &c.* Lond. 1732. in-8.

prononcé le 2 Décembre 1685, premier Mécredi de l'Avent. III. *Conſeils & Directions* Théologiques & Morales; contenus dans des Lettres familières à un jeune Gentilhomme ſon Neveu *, peu de tems après qu'il étoit entré dans un des Colléges d'Oxford. Londres 1685 in-8. Outre les Pièces dont nous venons de parler, notre Auteur fit imprimer à Roüen, immédiatement après ſa retraite en France, quelques petits Ouvrages, qui ſont fort rares, & imprimés peu correctement: il eſt effectivement aſſez ſingulier, qu'on accordât une faveur ſi rare dans un Pays Catholique Romain, à un Eccléſiaſtique de marque de l'Egliſe Anglicane. Voici les Titres des Pièces imprimées à Roüen. I. *Le Chrétien reſigné & ferme, & le Sujet fidèle & inébranlable.* En deux Sermons d'Adieu, & un Diſcours d'Adieu, fait à une Viſite. Prononcés au milieu des déplorables troubles, occaſionnés par la dernière Invasion Etrangere & par la Defection domestique des Sujets du ſa Majeſté en Angleterre, par Denis Granville, *Docteur en Théologie, Doyen & Archidiacre de Durham*, à préſent en exil, *Chapelain ordinaire de ſa Majeſté*..... à quoi l'on a ajoûté quelques Lettres à ſes Parens & à ſes Amis en Angleterre, contenant les raiſons & la maniére de ſa ſortie du Royaume. 1. *Lettre à ſon frere le* Comte de Bath. 2. *Lettre à ſon Evêque, l'Evêque de* Durham. 3. *Lettre aux Freresnoiers ſes Confreres.* 4. *Lettre au Clergé de ſon* Archidiaconat. 5. *Lettre à ſes Curez, à* Easington & à Sadgefield. Imprimé à Roüen par Guillaume Machuel ruë St. Lo, près du Palais, pour Jean Baptiste Besongne, ruë Eſcayre, au Soleil Royal; & ſe vendent chez Auguſtin Besongne à la grande Salle du Palais à Paris. En l'année de notre Seigneur MDCLXXXIX. II. *Les principaux Chefs de pluſieurs Diſcours, addreſſez au Clergé de l'Archidiaconat de Durham, de l'avenement de Sa Majeſté à la Couronne*, recapitulés, & *remis devant leurs* yeux dans un fidèle *Diſcours d'Adieu à la Viſite du 13 Novembre dernier 1688, dix jours après la deſcente du Prince d'Orange.* Par Denis Granville, Docteur en Théologie &c. Cette Pièce eſt datée de ſon Cabinet à Roüen le 15 Novembre 1689. Avec une Préface au Lecteur, & un Avertiſſement. III. Copie d'un Papier écrit par l'Auteur à Durham le 27 Août 1688, en forme de réflexions ſur les funeſtes préſages du tems..... annonçant des choſes fatales au *Gouvernement* & à l'*Egliſe d'Angleterre*. Le Doyen obſerve dans un des Articles de ce Papier „ que la plu„ part des gens, & même des Théologiens, faiſoient pa„ roître une crainte exceſſive de voir le Papiſme s'introduire, & négligeoient cependant les moyens les plus „ ſûrs de l'empêcher, ſavoir l'amendement de vie, une „ exacte Conformité aux *Régles de l'Egliſe*, & le ſoin de „ cultiver la Jeuneſſe en l'inſtruiſant avec ſoin par des Ca„ téchiſmes..... o'y *on ayant que trop, qui recourent à des* „ *voyes injuſtes pour défendre leur Religion*.... *étoient réſo„ lus de ſe rebeller, plûtôt que de la laiſſer en danger*". IV. Directions, que le Docteur Granville, Archidiacre de Durham, Recteur de *Sedgefield* & d'*Eſſington*, veut que les Curez de ces Paroiſſes obſervent, & qu'il leur a données à la Viſite de Pâques, à Sedgefield, en l'année 1669. Nous avons vu une très-belle taille douce du Doyen Granville, gravée par le fameux Edelinck: le nom de l'Imprimeur eſt Beaupoille. *Impenſis* Thomæ Hacquet †, *Rhotomagenſis, Hoſpitis ſui, Anno Dom.* 1693. Autour du portrait on lit: Dionysius Granville Decanus Dunelmenſis, ÆT. SUÆ 54. On voit au bas les Armes de ſa Famille, & d'un côté ces paroles; *Sereniſſimum Dominum Jacobum Magnæ Britanniæ Regem ſecutus eſt in Galliam, Ann.* 1688. Et à l'autre côté, celles-ci: *Propter fidelitatem ſuam Domino Regi, Principe Arauſionenſi Coronam Angliæ uſurpante, deprivatus fuit Anno* 1691.

* Thomas, fils cadet du Chevalier Thomas Higgons, & ſa ſeconde femme, ſœur du Docteur Granville.

† M. Hacquet étoit un Marchand Anglois, chez qui le Doyen logea pendant qu'il fut à Roüen, & dont il dit beaucoup de bien dans pluſieurs de ſes Lettres.

GRENVILLE ou GRANVILLE (George), Lord Lansdown. Voyez LANSDOWN.

GREVIL (Foulques) Lord Brook, étoit d'une ancienne Famille, & fils du Chevalier Foulques Grevil de Beauchamp-Court, dans la Comté de Warwick (*a*), où il nâquit en 1554; il paſſa quelque tems à Oxford, ſoit avant d'entrer dans le Collége de la Trinité à Cambridge, ſoit après qu'il en fut revenu. Quand il eut quitté l'Univerſité, il alla voyager; à ſon retour, étant bien-fait, ſon Oncle Robert Grevil l'introduiſit à la Cour de la Reine Eliſabeth, où il ſe fit généralement eſtimer par ſes grandes qualités & par ſon ſavoir (*b*). Il obtint une Charge honorable de la Reine (*c*), dont il devint un des principaux Favoris; il jouït longtems de ſa bonne fortune „ & paſſa le tems du mon„ de le plus doux, ſans être traverſé de perſonne (*d*)". Au commencement de l'année 1588 il fut créé Maître-ès-Arts dans l'Univerſité d'Oxford, avec pluſieurs autres perſonnes de qualité (*e*). En 1603 il fut fait Chevalier du Bain, au Couronnement du Roi Jacques I, & peu de tems après le Prince lui accorda le Château ruïné de Warwick. La douziéme année du régne de Jacques, ayant été nommé Vice-Tréforier & Chancelier de l'Echiquier, il devint Membre du Conſeil Privé du Roi. Ayant rempli ces Emplois avec beaucoup de fidélité, il fut créé Baron du Royaume, ſous le titre de Lord Brook de Beauchamp-Court, par Lettres Patentes du 9 Janvier 1620 (*f*). Au mois de Septembre 1621 il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Lit; & ayant alors réſigné ſa Charge de Chancelier de l'Echiquier, Richard Weſton (*g*), depuis Comte de Portland, lui ſuccéda. Il a fait divers Ouvrages tant en Vers qu'en Proſe [*A*]. Ayant négligé de récompenſer un certain Haywood, qui

(*a*) Fuller's *Worthies in Warwickſhire.* Et David Lloyd *State Worthies.* p. 757. Lond. 1670.

(*b*) Wood *Ath.* Oxon. Vol. I. Col. 521.

(*c*) Idem Ibidem.

(*d*) *Fragmenta Regalia*, par le Chevalier *Robert Naunton* &c. p. 16. Edit. de 1641.

(*e*) Wood *ubi ſupra.*

(*f*) Dugdale *Baronage of England.* Tom. II. p. 442. b.

(*g*) *Cardinal Aunge. les Regis Jacobi* I. p. 74. à la ſuite des *G. Cambdeni & Ill. Viror. ad G. Cambdenum Epiſt.* Lond. 1691 in-4.

[*A*] *Il a fait divers Ouvrages tant en Vers qu'en Proſe.*] Il a compoſé deux Tragédies, *Alabam & Muſtapha*. La premiére ſemble être une imitation des Anciens. Le Prologue eſt prononcé par un Spectre, un des anciens Rois d'Ormus, Ile ſituée à l'embouchure du Golphe Perſique, où eſt la Scéne. Ce Spectre donne une idée de tous les Perſonages; en quoi l'Auteur a peut-être voulu imiter Euripide, qui introduit aſſez ordinairement dans le Prologue un des principaux Acteurs, qui explique toutes les circonſtances qui précédent l'ouverture de la Scéne. Notre Auteur a ſi ſoigneuſement obſervé les régles d'Ariſtote & d'Horace, qu'au lieu que le dernier dit (1).

(1) *De Arte Poetica.*

—— *nec quarta loqui perſona laboret.*

il n'a introduit dans aucune Scene plus de deux Interlocuteurs, excepté dans les Chœurs entre chaque Acte; & lui-même il obſerve toutes les régles données par ce Grand-Maître de l'Art Poëtique, qui dit par rapport aux Chœurs (2):

(2) Ibid.

Ille dapes laudet menſæ brevis, ille ſalubrem
Juſtitiam, legeſque & apertis otia portis.

La Tragédie de *Muſtapha* eſt auſſi ſur le modéle des Anciens. Il a paru une Copie imparfaite de cette Tragédie à Londres en 1609 in-4, vraiſemblablement à l'inſu de l'Auteur, puiſqu'on peut la nommer plûtôt un Fragment qu'une Tragédie (3). Ces deux Tragédies ont été imprimées enſemble à Londres en 1633 in-folio, avec pluſieurs autres Piéces en Vers, entre autres, un *Traité des Connoiſſances humaines*; *Recherches ſur la Réputation & la Gloire*; un *Traité des Guerres*; ces Piéces ſont toutes en Stances de ſix lignes, dont quatre ſont *alternées*, & les deux dernières riment enſemble, ce que les Italiens appellent *Seſtine* (4). Il y a encore dans ce Volume, ſous le titre de *Celica*, cent neuf Sonnets de différentes meſures & ſur divers ſujets; une Lettre à une Dame de qualité, ſur la maniére dont elle devoit ſe conduire dans l'état du Mariage; une autre Lettre à ſon Couſin Grevil Verney, qui étoit alors en France, contenant des Directions ſur les Voyages. Outre ces Ouvrages, il a encore écrit, *Les cinq années du Roi Jacques: ou l'Etat de l'Angleterre, & la relation qu'il a aux autres Pays. Par le Chevalier* Foulques Grevil, *Lord Brook*, Londres 1643 in-4. C'eſt principalement l'Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé depuis l'année 1611 juſqu'en 1616; on y trouve un détail circonſtancié de ce qui regarde Robert Carr Comte de Somerſet; la divorce de Françoiſe Howard avec Robert Comte d'Eſſex, & ſon Mariage avec le Comte de Somerſet; l'empoiſonnement du Chevalier Thomas Overbury, & l'exécution ou l'éloignement des perſonnes, mêlées dans cette affaire. Cet Ouvrage a été

(3) *Account of the Engliſh Dramatic Poets*, by Gerard Langbaine. p. 518. Oxford 1691 in-8.

(4) Idem Ibid. p. 490. 491.

qui avoit paſſé la meilleure & la plus grande partie de ſa vie à ſon ſervice, ce domeſtique loi en fit des reproches, qui furent très-mal reçus de ſon Maître. Haywood s'étant trouvé ſeul avec lui dans la chambre où il couchoit à l'Hôtel de Brook à Holbourn, lui donna un coup de poignard mortel dans le flos, dont il mourut au mois de Septembre 1628 [B] âgé de ſoixante-quatorze ans. L'Aſſaſſin s'enterma ſur le champ dans une autre chambre, où il ſe tua lui-même avec ſon epée (b). Mylord Brook fut enterré le 27 Octobre ſuivant dans l'Egliſe Collégiale de Warwick (i), où il s'étoit fait batir pendant ſa vie un Tombeau avec une Epitaphe, dans laquelle il eſt appelé *Serviteur de la Reine* Elifabeth, *Conſeiller du Roi* Jacques, *& l'Ami du Chevalier* Philippe Sidney (k). *Robert Grevil*, ſon parent, ſuccéda à ſes titres [C]. Il n'avoit jamais été marié, quoiqu'il fût *un Courtiſan aſſidu des Dames* (l); il penſoit plus à ſes études qu'à ſatisfaire ſon ambition; ſe livrant plutôt à la Contemplation qu'à la vie Active. Une grande preuve de ſon merite, c'eſt la maniere dont il rendoit juſtice à celui des autres, ayant ſouhaitté de n'etre connu de la poſtérité ſous d'autres titres que ceux de Maître de *Shakeſpear* & de *Ben-Johnſon*, de Patron du Chancelier *Egerton*, & de l'Evêque *Overal*, & d'Ami du Chevalier *Philippe Sidney* (m).

(b) Fuller *ubi ſupra*, & Lloyd p. 712. Et Wood Col. 523.

(i) Wood ibidem.

(k) Fuller *ubi ſupra*.

(l) Naunton *ubi ſupra*.

(m) Lloyd p. 718.

été réimprimé en 1651 in 4. ſous le titre d'*Hiſtoire du Roi* Jacques, *pendant les quatorze premières années de ſon régne, en quatre parties* &c. Avec le portrait du Chevalier Thomas Overbury à la tête. On y a ajoûté: *La verité manifeſtée par le tems; les Procédures touchant le Divorce entre Françoiſe Howard, & Robert Comte d'Eſſex* &c. avec les portraits de cette Dame & du Comte de Somerſet. 2. *Diſcours du Chevalier* François Bacon *au procès du Comte de Somerſet*, inſéré auſſi dans *les Cinq années du Roi Jacques*, dont nous avons parlé. 3. *Court Expoſe de l'etat preſent des Revenus du Roi* &c. 4. *Veritable Relation des Commiſſions & des Ordres pour condamner & brûler* Barthelemi Legatt & Thomas Withmen, *l'un à Oueſt Smith, & l'autre à Litchfield en 1611* &c. *a quoi l'on a ajoûte les Actes de pardon accordés* à Theophile Hyggens Clerk, *& au Chevalier* Euſtacha Hart. Mylord Brook a auſſi écrit, *La Vie du fameux Chevalier* Philippe Sidney, *avec le veritable Interêt de l'Angleterre, tel qu'il etoit alors par rapport à tous les Princes Etrangers &c.* publiée par P. B. Londres 1652 in-8. à quoi l'on a ajoûté un *Court Expoſe des Maximes & de la Politique de la Reine Eliſabeth dans ſon Gouvernement*. En 1670 on Imprima à Londres in-8. *Oeuvres Poſthumes du Chevalier* Foulques Grevil, *Lord* Brook; *contenant ſes Poëmes de la Monarchie & de la Religion, qui n'avoient jamais paru*. Le Libraire *Henri Herringham* nous apprend dans l'*Averiſſement*, „ Que l'Auteur avoit conſacré tous ſes Ouvrages „ à la mémoire du Chevalier *Philippe Sidney*, dont il avoit „ écrit la vie, pour y ſervir comme de Préface: étant devenu vieux il revit les Poëmes & les Traités qu'il avoit „ écrits longtems auparavant; il les remit, en mourant, „ à Mr. *Michel Malet*, Gentilhomme d'âge en qui il avoit „ le plus de confiance, qui ſe propoſa d'exécuter la projet de l'Auteur, de les faire tous imprimer enſemble; „ mais s'étant trouvé en d'autres mains des Copies de „ quelques Piéces, les unes ont paru avant les autres, & „ ces Ouvrages ont eu leur ſort particulier; & comme ils „ méritent chacun un genre d'eſtime particuliet, ils ont auſſi été imprimés en divers tems. Celui à qui ils avoient d'abord été remis, étant mort, la plupart des „ piéces qui reſtoient ſont tombées entre les mains du „ Chevalier J. M. qui m'en a donné la Copie approuvée". Mr. Edouard Philips (5) & Mr. Guillaume Winſtanley (6) attribuent à notre Auteur une Tragédie, intitulée, *Marcus Tullius Cicero*. Mais Mr. Langbaine croit que c'eſt une méprſe, & il nous dit (7) que „ cette Piéce n'a été faite, „ du moins qu'elle n'a été imprimée, que longtems après „ la mort de Mylord Brook".

(5) Theatrum Poetarum *Modern. Poetis*, p. 48. Londres 1675.

(6) *Lives of the moſt famous Engliſh Poets*, p. 87. Londres 1687.

(7) Langbaine *ubi ſupra*.

[B] *Dont il mourut au mois de Septembre* 1628.] Wood nous dit (8), qu'il mourut le 30 du mois. Mais Mr. Richard Smith dans ſon *Obituary*, publié par François Peck (9), obſerva que ce fut le premier de ce mois, qu'il *fut tué d'un coup de couteau par Rodulphe Haywood ſon domeſtique, qui ſe tua lui même avec le même couteau*.

(8) Athen. Oxon. Vol. I. Col. 522.

(9) *Deſiderata Curioſa* Vol. II. L. XIV. p. 12.

[C] *Robert Grevil ſon parent ſuccéda à ſes Titres.*] Il avoit alors vingt & un an, & étudioit à Cambridge. Il ſuivit le Parti du Parlement pendant la Guerre Civile; on la fit Lieutenant de la Comté de Warwick, & Colonel & Commandant dans l'Armée (10). Il fut tué d'un coup de mouſquet, qu'il reçut dans l'œil gauche, en attaquant l'Egliſe da Lichfield, le Mardi 2 Mars 1643 (11). Il a fait les Ouvrages ſuivans. I. *La Nature de la Vérité, ſon unieu & ſon unité avec l'âme, qui eſt une dans ſon eſſence, dans ſes facultés, dans ſes Actes, une avec la Verité*. Londres 1640 in-douze; écrit en forme de Lettres à un Ami particulier, J. G. qui la fit imprimer avec une Préface. Ce Traité a été critiqué par Mr. Jean Wallis, Miniſtre à Londres, enſuite Profeſſeur en Géométrie à Oxford, dans un Ouvrage intitulé, *La Verité miſe à l'Epreuve: ou Remarques ſur le Livre du Lord* Brooke, *intitulé*, La nature de la Vérité. Londres 1643 in-4. II. *Diſcours ſur la nature de l'Epiſcopat, établi en Angleterre; où l'on propoſe avec toute la ſoumiſſion poſſible quelques Conſidérations, qui tendent à la Paix ſi fort deſirée, & à la Reformation ſi longtems attendue de notre Mere Egliſe. Par le très-Honorable* Robert *Lord* Brooke, Londres 1641 in-4. Dédié aux *très-illuſtres Seigneurs, & aux honorables Chevaliers, Citoyens, & Députés aſſemblés a preſent en Parlement*. Il dit dans ce *Diſcours* (12), qu'il n'a pas pour objet des paroles, mais des choſes: & que ce n'eſt ni l'extérieur, ni le nom d'Evêque, qu'il craint & qu'il attaque; „ mais ſi c'eſt là l'Epiſcopat en lui-même qui me déplait, „ dit-il, ce n'eſt pas même l'Epiſcopat en général, mais „ l'Epiſcopat habillé de telle & de telle maniére, ou „ plutôt voilé de tels & de tels accompagnemens. Car „ le nom d'*Evêque* ſignifie chez moi, où un homme qui „ préche, adminiſtre les Sacremens, exhorte, cenſure, „ convainc, excommunie &c. non ſeulement dans une „ ſeule Aſſemblée, qui eſt ſa *Paroiſſe*, mais en pluſieurs „ Aſſemblées ou Troupeaux, compris ſous le ſeul nom „ bizarre, & longtems inconnu, de *Diocèſe*. Ou un homme qui a joint à tout cela non ſeulement le nom de „ Seignent Temporel (nom ou ombre avec laquelle je ne „ prétends pas me battre) mais un très-grand (j'ai penſé dire illimité) pouvoit dans le Gouvernement Civil, „ qui doit néceſſairement avoir un magnifique équipage, „ & qui s'habille de longs & magnifiques habits, qui peuvent à peine être mis en ordre par un meilleur Héraut „ qu'Elihu, qui ne ſavoit point donner de titres. Ou enfin (ce qui devoit être uni au premier rang) *un Inſpecteur*, qui a le ſoin d'un ſeul Troupeau, conjointement avec les Anciens, les Diacres, & le reſte de „ l'Aſſemblée, qui ſont tous des Aides, & même des „ Serviteurs pour la Foi les uns des autres. Un *Evêque* de ce dernier ordre, eſt un *Evêque* d'Inſtitution „ primitive, donné par Jéſus-Chriſt, établi en diverſes „ Egliſes, même du tems des Apôtres. C'eux de la *premiere* aſpéce ſont du ſecond Siécle, lorſque la Doctrine, la Diſcipline, & toute la Religion commençoient „ à s'altérer. Car alors le myſtére du l'Antechriſt n'étoit „ pas encora né, mais il commençoit. Ceux du *ſecond* ordre ſe ſont élevés les derniers (quoique les premiers dans l'intention de l'Enneml de l'Egliſe) dans „ le tems que tout le Monde étoit occupé, ayant les „ yeux tournés d'un même côté, & comme étonné à l'aſpect de la nouvelle Béte, qui avoit ſuccédé au Dragon. C'eſt-là à préſent notre Enneml; compoſé monſtrueux de divers Emplois, d'emplois même oppoſés, „ & les plus éminens tant Eccleſiaſtiques que Civils; auxquels il ne paroît en aucune maniére propre, par pluſieurs *raiſons*, qu'on peut tirer de l'*Ecriture Sainte*, de „ l'*Antiquité Eccleſiaſtique*, & de la *Politique*". *Je commencerai par la dernière, comme celle que j'ai ici principalement en vuë. Conſiderons ici notre Evêque, d'abord en qualité de Particulier, & avant ſon Epiſcopat. Enſuite comme Seigneur de l'Egliſe & de l'Etat dans ſa Charge. Enfin par rapport à certaines ſuites néceſſaires de ſa Dignité*, telle *qu'elle eſt à preſent établie dans le Royaume. Par-là nous pourrons bientôt juger, combien ce qui précéde, ce qui accompagne, & ce qui ſuit les fonctions de ce trop officieux Evêque à deux têtes, eſt conforme à la ſainte Politique. Les* Antécédens *de ſa Charge ſont, ſa naiſſance, ſon éducation, ſon élection, ſon ordination* &c. on peut regarder *comme les* Accompagnemens (*ou plutôt les parties integrantes*) *cette Autorité preſque ſans bornes, qui attache à lui ſeul le droit d'Ordination; cette Juriſdiction, par laquelle il dirige tout par ſes Mandemens, des Canons* &c. *ce Droit de Correction par l'Excommunication, la Suſpenſion, la Dépoſition* &c. *& l'etendue de cette Autorité ſur tout un grand Diocèſe. Nous pouvons auſſi rapporter à cette Claſſe la Puiſſance Juridique & Legiſlative dans le Parlement, celle de juger dans pluſieurs grands Tribunaux, même Civils; & enfin de tous les monſtres le plus horrible, ſon pouvoir de déléguer: qui eſt ce que le Soleil a jamais vu de plus monſtreux, du moins tel qu'il a été exercé en dernier lieu. Par les* Suites *de ſa Dignité j'entends les créatures qu'il s'acquiert, tant au-deſſus de lui en approchant de ſon Souverain, de ſon bienfaiteur, de celui qui l'a fait ce qu'il eſt, qu'au-deſſous de lui, de ſa propre famille, & de ceux qui dépendent de lui.* C'eſt-là le ſujet de la *premiere Section*: dans la ſeconde l'Auteur examine comblen cet Epiſcopat eſt peu conforme à la ſaine Antiquité & à l'Ecriture. III. *Deux Diſcours prononcez à Guild-Hall à Londres, ſur le Refus du Roi de faire la Paix.* Londres 1642 in-4. IV. *Reponſe au Diſcourt de* Philippe *Comte de* Pembroke *touchant un Accommodement*, prononcé dans la Chambre des Pairs le 19 Décembre 1642 in-4, en une feuille, imprimé par ordre de la Chambre. V. *Diſcours fait à l'élection de ſes Capitaines, au Château de Warwick.* Londres 1643 in-4.

(10) Wood Col. 522. 523.

(11) Voy. le *Journal de l'Archevêque Laud*, & Clarendon *Hiſt. des Guerr. Civil. d'Angl.* T. III. p. 275. Edit. Franç de la Haye 1709.

(12) P. 1. 2.

GREW (Nehemie) Savant Ecrivain & Médecin Anglois dans le XVI. Siécle, étoit fils de

Mr. Abdias Grew [*A*], Docteur en Théologie, & Miniſtre de St. Michel à Coventry. Il prit le Degré de Docteur en Médecine dans une des Univerſités des Pays Etrangers, & il fut reçu Membre honoraire du College des Médecins à Londres le 30 Septembre 1680 (*a*). Il étoit extrêmement recherché à Londres, où il mourut ſubitement le 25 Mars 1711. Il a écrit divers Ouvrages, qui ſont fort eſtimés [*B*]. Il étoit Membre de la Société Royale, & lorſque Henri Oldenburg, Sécretaire de

(*a*) Tiré des Régiſtres du Collége des Médecins.

[*A*] *Fils de Mr. Abdias Grew.*] Ce Théologien étoit né au mois de Novembre 1607 à Atherſton dans la Paroiſſe de Maoceter, dans le Comté de Warwick: en 1624 il entra en qualité d'Ecolier dans le Collége de Balliol, il y prit le degré de Bachelier & de Maître ès-Arts, & il fut ordonné à l'âge de vingt huit ans par le Docteur Robert Wright, Evêque de Coventry & Lichfield. Au commencement de la Guerre Civile, il ſe déclara pour le Parlement, & prit le *Covenant*; & il devint Miniſtre de St. Michel, dans la Ville de Coventry (1). Le 10 Octobre 1651 il ſe fit recevoir Docteur en Théologie (2). Il mourut le 22 Octobre 1689 (3), & fut enterré dans l'Egliſe de St. Michel (4). Il a publié I. *La Juſtification du Pécheur par Jéſus-Chriſt: ou le Seigneur Jéſus-Chriſt notre Juſtice: en pluſieurs Sermons ſur* Jérém. XXIII. 6. Londres 1670 in 8 II. *Meditations ſur la Parabole de l'Enfant Prodigue; ou divers Sermons ſur le Ch.* XV. *de St. Luc.* Londres 1678 in-4.

(1) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 817.

(2) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 94.

(3) Calamy's *Abridgement of Mr. Baxter's Hiſtory of his own Time* P. 560. Edit. Lond. 1702.

(4) Wood *Ath. Oxon.* Col. 818.

[*B*] *Il a écrit divers Ouvrages, qui ſont fort eſtimés.*] I. Muſeum Regalis Societatis: *ou Deſcription des Curioſités Naturelles & Artificielles, qui appartiennent à la Société Royale, & qu'on garde dans le Collége de Greſham.* Londres 1681 in fol. II. *L'Anatomie* Comparative *de l'Eſtomac & des Inteſtins, commencée par* Néhémie Grew, *Docteur en Medecine, Membre de la Société Royale, & du College des Medecins.* Londres 1681 in fol. III. *L'Anatomie des Plantes: avec un plan d'une Hiſtoire Philoſophique des Plantes, & diverſes autres Leçons.* Londres 1682 in fol. IV. *Obſervations ſur la Nature de la Neige.* Dans les *Tranſactions Philoſophiques*, No. 92 p. 5193. V. *La Deſcription & l'Uſage des Pores de la peau des Mains & des Pieds.* Dans les *Tranſactions Philoſophiques*. N°. 159. p. 566, May 1684. VI. *Tractatus de Suis Catharticâ amari in agrit Ebaſhamenſibus & hujusmodi alibi conſenti Naturâ & Uſu.* Londres 1695 in 12. VII. *Cosmologia Sacra: ou Traité de l'Univers entant que créé par Dieu & ſoumis à ſon Empire: Ouvrage écrit principalement pour demontrer la verité & l'excellence de la Bible, qui contient les Loix de ſon Royaume dans ce bas Monde. En cinq Livres.* Londres 1701 in-folio. Dans le premier Livre, partagé en cinq Chapitres, le Docteur Grew ſa propoſe de prouver que Dieu a fait le Monde Corporel. Il s'agit dans le premier Chapitre, de Dieu; l'Auteur le définit „ Un Être „ néceſſaire, exiſtant par lui-même, éternel, immenſe, tout-„ puiſſant, connoiſſant tout, & le meilleur de tous les Etres; par conſéquent un Etre, qui eſt & qui doit être „ regardé comme le plus reſpectable & le plus ſaint; & „ comme tel il doit néceſſairement de toute éternité avoir „ agi d'une maniére toute puiſſante, en produiſant des „ Images divines de ſa nature, par leſquelles il a fait le „ Monde." De la Conſidération de Dieu il nous conduit à celle du Monde Corporel, dont il dit que „ Quoique le „ Monde, étant créé, ne puiſſe pas exiſter par lui-même, „ ni par conſéquent être éternel, ou de quelque maniére „ que ce ſoit infini; cependant étant l'Ouvrage de Dieu, „ nous devons le regarder comme *indéfini* en toutes ſortes „ de perfections créées, car nous ne pouvons jamais mar-„ quer le dernier effet d'une Cauſe infinie." Que le Monde ait été créé parfait dans ce ſens par rapport à ſon étenduë, c'eſt, dit-il, ce qui paroît, tant par la diſtance des Etoiles fixes viſibles, que par la diſtance de celles qui ne ſont viſibles qu'à l'aide des Lunettes. De cette vaſte & immenſe étenduë de l'Univers, il conclut qu'il doit être indéfini; & quoiqu'il ait des bornes, n'étant point infini, ces bornes ne peuvent néanmoins être aſſignées ou définies. Il remarque de plus, que le Monde n'eſt pas plus admirable en ſon *Tout*, qu'en ſes *Parties*, & dans les Rapports ſans nombre qu'elles ont les unes avec les autres, ſoit qu'elles ſoient grandes, ſoit qu'elles ſoient petites. Il traite des plus grands Corps, ſavoir les Planétes, dans le ſecond Chapitre, & il conclut de la régularité & de la variété de leurs Mouvemens, de la conſidération de la nature & de l'éclat du Soleil, de la domination qu'il a ſur toutes les Planétes du premier ordre, & de celle que ces Planétes ont ſur leurs Satellites, & de pluſieurs autres belles conſidérations, il conclut, dis je, l'incompréhenſible ſageſſe de Dieu dans l'admirable ſtructure de l'Univers, & dans le ſoin qu'il a eu de le pourvoir d'un ſi grand nombre de vaſtes Corps, dont la nature & les mouvemens nous ſont en partie inconnus, & incompréhenſibles. Il paſſe enſuite aux moindres Parties de l'Univers, & il remarque au commencement du Chap. III, où il traite des Principes des Corps que, *comme il n'y a point de Choſe ſi grande, à laquelle on ne puiſſe ajoûter, excepté Dieu ſeul; de même il n'y a rien de ſi petit qu'on n'en puiſſe retrancher, ſinon le* Point, *qui n'a point de dimenſions, mais ſeulement un lieu où il eſt conçu, & qui touche au rien. Car comme on ne peut pas parvenir aux bornes de l'etenduë générale de l'Univers, ainſi ſes parties ſont diviſibles à l'indéfini, ou, comme parlent les Mathematiciens, à l'infini, c'eſt-à-dire au delà de toutes les Obſervations & des conceptions des hommes.* Il prouve cette Diviſibilité de la matière à l'infini par des preuves Mathématiques; & il dit que cela nous doit conduire à nous former une juſte Idée des principes dont les Corps ſont compoſés. Il faut à la vérité qu'ils ayent leur dimenſion, & par conſéquent leur figure ſolide, mais ils peuvent néanmoins être infiniment petits, & non ſeulement imperceptibles, par les ſeuls Sens, & par le moyen du Microſcope, mais encore d'une petiteſſe, qui paſſe tous les calculs Arithmétiques, & toutes nos conceptions. Il prouve enſuite que les principes des Corps ſont inaltérables, tant dans les Solides, que dans les Fluides; & qu'ils ſont réguliers dans les uns & dans les autres. Dans le quatriéme Chapitre il prouve, que ſi les principes des Corps, conſidérés ſéparément, ſont d'une parfaite régularité, les effets de ces principes dans la compoſition des Corps ne ſont pas d'une moindre régularité. Dans le dernier Chapitre du premier Livre l'Auteur traite de l'uſage des parties des Corps compoſés ou organiſés. Dans le ſecond Livre, partagé en huit Chapitres, il entreprend de prouver, qu'il y a un Monde vital (ou intelligible) créé par Dieu, & d'expliquer ce que c'eſt. Dans le premier Chapitre il s'agit de la *Vie*, & il prouve qu'il y a des *Subſtances vivantes* dans le Monde, diſtinctes des Corps. Il examine enſuite les différentes ſortes de Vie, entant qu'on peut les réduire à ces trois Claſſes, *la Vie Végetative, Senſitive*, & celle de *la Penſée*. Il employe le reſte du premier Chapitre à conſidérer la premiére de ces eſpéces de Vies, qui eſt la plus baſſe que nous puiſſions concevoir, & il montre, qu'elle conſiſte en ce que les Corps ont une certaine ſphére d'activité, & agiſſent plus ou moins les uns ſur les autres par un certain pouvoir intérieur, ce qui fait qu'ils ſont en quelque façon animés, & conſtituent une moitié de l'Univers. Cette Vie végétative eſt ſurtout remarquable dans les Plantes & dans les Animaux, dans leur génération, leur accroiſſement ou nutrition, & dans leurs divers mouvemens. La ſeconde ſorte de Vie, qui eſt au-deſſus de la Végétative, eſt celle des *Sens*, dont l'Auteur traite dans le ſecond Chapitre, où il dit que „ Tout ſentiment eſt „ une certaine maniére de Vie dans une Subſtance *Vitale*, „ qui répond à une certaine maniére de mouvement dans „ les Corps; la différence qu'il y a entre la Vie Végétative & Senſitive ſemble conſiſter en ceci, que dans la „ premiére les impreſſions qui ſe font par le mouvement „ ſont entiérement réfléchies & perdues en un inſtant, au „ lieu que ces impreſſions demeurent & ſont retenuës „ dans la ſeconde." Il remarque de plus que „ les ma-niéres des mouvemens, dont les maniéres des ſenſations „ dépendent, ſont *ſimples* ou *compoſées*. Les ſimples ſe ré-„ duiſent à deux générales, la *Grandeur* & la *Viteſſe*; c'eſt-„ à-dire, que chaque mouvement ſe fait dans un eſpace „ plus ou moins grand, & dans plus ou moins de tems. „ Les Compoſées ſe réduiſent auſſi à deux générales, ou „ une maniére de mouvement eſt repétée pluſieurs fois, „ ou diverſes ſortes de mouvemens, à l'égard de la Gran-„ deur & de la Viteſſe, ſont mêlés. Enfin, que tout mou-„ vement aſſez fort pour effecter les Organes, produit quel-„ que ſenſation; mais que toute ſenſation, pour autant „ qu'elle eſt agréable, dépend de l'égalité ou de la pro-„ portion du mouvement ou de l'impreſſion qui ſe fait." Dans le Chapitre ſuivant, il obſerva que le principe *Vital* que nous appellons *Eſprit*, eſt celui qui a la faculté de penſer, diſtinéte du ſentiment & d'un ordre ſupérieur; & qu'on peut diſtinguer deux ſortes de penſées, dont les unes ſont *Imaginatives*, & les autres *Intelleſtuelles*. Il traite en long des premiéres dans le troiſiéme Chapitre, où il conſidére la force & l'uſage de l'*Imagination*, qui eſt, dit-il, très conſidérable, même dans les Bêtes, dans leſquelles elle eſt la principale faculté; mais il fait voir que les actions, les paſſions, & les opérations dans les Bêtes, ne vont jamais juſqu'à l'*Intelligence*. Il paſſe après cela à l'Imagination de l'Homme, & il remarque que l'imagination, dans ſon ſens propre, eſt l'Ame occupée d'Objets ſenſibles & de leurs idées. L'*Intelleſtion*, dit-il, *eſt une action de l'Ame conſiderant des choſes inſenſibles, ou les idées qu'elle en a.* Après avoir traité de l'Ame intelligente en général, de ſes Opérations & de leur maniére, il conſidére ſes qualités, la *Science*, la *Sageſſe*, & la *Vertu*. Le troiſiéme Livre contient ſix Chapitres; il y prouve que Dieu gouverne l'Univers, qu'il a créé, & il examine de quelle maniére il le gouverne. Il traite dans le Chapitre premier de la nature du Gouvernement du Dieu ou de la Providence; dans le ſecond, des fins de la Providence; dans le troiſiéme de la Providence par rapport aux Corps publics; dans le quatriéme, de la Vie Céleſte; dans le cinquiéme des Régles de la Providence, & de la Loi Naturelle, qui en eſt la premiére; dans le ſixiéme, il s'agit de la Loi poſitive. Le quatriéme Livre eſt diviſé en huit Chapitres, où l'Auteur traite 1. De l'Intégrité de l'Ancien Teſtament. 2. De ſa Vérité & de ſon Excellence, prouvée par des preuves externes. 3. Par celles qu'il fournit lui même. 4. Des choſes qu'il contient, & premiérement de l'Hiſtoire. 5. Des Miracles. 6. Des Prophéties. 7. Des Préceptes, ou des Loix; de celles qui ont été données à Adam & à Noé. 8. Des Loix de Moyſe. Dans le cinquiéme Livre, partagé en ſix Chapitres, il montre que le Nouveau Teſtament eſt auſſi une Loi Divine.

de la Société mourut au mois d'Août 1678, il se chargea de continuer les *Transactions Philosophiques*; il commença avec le mois de Janvier suivant, N°. 137, & finit avec le N°. 142 inclusivement. Mr. Le Clerc a donné des Extraits de sa *Cosmologie Sacrée* dans la *Bibliothèque Choisie* (*b*), & il a défendu quelques-uns des principes de notre Auteur, contre Mr. Bayle (*c*).

(*b*) Tom. I. p. 221. & *suiv.* T. II. p. 312 &c. & Tom III. p. 275 &c.

(*c*) Ibid. T. V. p. 203 &c.

GRINDAL (EDMOND) Archevêque de Cantorbery dans le XVI. Siécle, nâquit vers l'an 1519 dans un coin de la Comté de Cumberland, appellé Cowpland ou Copland, dans la Paroisse de Ste. Beghe. Après avoir fait ses premiéres Humanités, on l'envoya à Cambridge; où il entra d'abord dans le Collége de la Madelaine, ensuite il devint Membre du Collége de Christ, d'où il passa dans celui de Pembroke, dont il fut élu Membre en 1538. En 1641 il prit le degré de Maître-ès-Arts. & en 1548 il fut nommé Procureur de l'Université (*a*). Dés-avant qu'il entrât en considération pour les Bénéfices Ecclésiastiques, il faisoit une figure considérable dans l'Université, où il passoit pour un des Esprits les plus solides & pour un des hommes les plus savans (*b*) [*A*]. En 1549, étant déja Bachelier en Théologie, il fut nommé Prédicateur de la Marguerite à Cambridge. L'année suivante, le Docteur Ridley, Evêque de Londres, le mit au nombre de ses Chapelains, & le 24 Août 1551 il lui conféra la dignité de Chantre de la Cathédrale de St. Paul. Au mois de Décembre de la même année il fut fait Chapelain du Roi [*B*]. En 1552 ce Prince lui donna une Prébende à Westminster, pour sa vie (*c*). Au mois de Novembre suivant il fut nommé à un Evêché dans le Nord, mais il n'en fut pas pourvu [*C*]. A la mort d'Edouard VI, en 1553, il se retira en Allemagne pour éviter la persécution de la Reine Marie, & alla s'établir à Strasbourg, où il s'attacha à apprendre l'Allemand, afin de pouvoir y prêcher. En 1554 il se trouva engagé dans les Disputes, qui s'élevérent parmi les Anglois qui étoient à Francfort, touchant une nouvelle Liturgie, différente de celle d'Edouard VI. Il travailla aussi à recueillir les Ecrits & les Actes de divers Martyrs de la Religion Protestante en Angleterre, & il fut d'un grand secours à Mr. Jean Fox dans la composition de son Martyrologe (*d*). Après la mort de la Reine Marie arrivée en 1558, Grindal revint en Angleterre, & il fut employé dans ce qui regardoit la Réformation de la Religion, & dans les Disputes publiques contre les Evêques Papistes. Il fut aussi un des Commissaires de la Reine pour faire la Visite du Royaume, afin d'y faire prêter le Serment de Suprémacie, d'examiner l'état des Cathédrales, les mœurs du Clergé &c. En 1559 il fut fait Principal du Collége de Pembroke à Cambridge; & la même année il fut nommé à l'Evêché de Londres. Mais comme il avoit des scrupules de Conscience sur certaines choses, & particuliérement sur les habits des Evêques, & sur quelques Cérémonies que ces Prélats devoient pratiquer, il consulta Pierre Martyr, qui étoit alors Professeur en Théologie à Zurich [*D*], & il accepta enfin l'Evêché de Londres, il fut sacré le 21 Décem-

(*a*) *Life of Archbishop Grindal.* by John Strype. M. A. pag. 1—4. Lond. 1710. in-fol.

(*b*) Idem p. 808.

(*c*) Idem pag. 1—7.

(*d*) Idem pag. 7—22.

[*A*] *Il passoit pour un des Esprits les plus solides, & pour un des Hommes les plus savans.*] Lorsqu'en l'année 1549 on tint un Acte extraordinaire pour la satisfaction des Visiteurs du Roi Edouard VI, qui étoient, Goodrich Evêque d'Ely, Ridley Evêque de Rochester, les Chevaliers Guillaume Paget, Thomas Smith, Jean Cheke, les Docteurs Mey & Wendey, tous gens savans: les Questions sur lesquelles on disputa furent „ Si la Transubstantiation, peut „ se prouver par des passages clairs & précis de l'Ecriture: „ Et si l'on peut la prouver par l'autorité des Peres, qui „ ont vécu *depuis mille ans* (1)." Grindal, pour les Membre du Collége de Pembroke, fut un des quatre tenans, choisis dans toute l'Université, pour soutenir la négative dans cette Dispute; les trois autres étoient, Pern, Guest, & Dilkington (2).

(1) Fuller's *History of the University of Cambridge.* pag. 227. Mr. Strype, qui se trompe en citant ici l'*Histoire Eccles.* de Fuller, croit qu'il faut lire, *pendant mille ans après Jesus-Christ.* Strype *Life of Grindal.*

(2) Fuller *ubi supra* & Strype p. 5.

[*B*] *Au mois de Décembre de la même année il fut fait Chapelain du Roi.*] Le Conseil du Roi avoit pris une Résolution, que ce Prince retiendroit six Chapelains, dont l'employ étoit fixé de la maniére suivante. Deux devoient toujours demeurer auprès du Roi; & les quatre autres devoient aller en divers endroits du Royaume, surtout dans les Provinces reculées, pour y prêcher, & pour y instruire le peuple dans les principes de la vraye Religion, & lui inculquer l'obéissance duë à son Souverain. Ces six Chapelains furent ensuite réduits à quatre, dont Grindal fut un, les trois autres étoient les Docteurs Bill, Horley, depuis Evêque d'Hereford, & Pern. Leurs appointemens étoient de quarante Livres St. par an (3).

(3) Idem ibid. p. 7.

[*C*] *Au mois de Novembre suivant il fut nommé à un Evêché dans le Nord, mais il n'en fut pas pourvu.*] Ce que c'étoit que cet Evêché dans le Nord, c'est ce qu'on nous laisse à deviner. En 1552 le Roi & son Conseil avoient arrêté, que l'Evêché de Durham, alors vacant par la déposition du Docteur Cuthbert Tonstal, seroit divisé en deux. Il s'agissoit de trouver des gens de mérite pour remplir ces deux Siéges, & l'on y pensoit comme il paroît par un Mémoire du Roi, publié par Mr. Strype dans la *Vie de l'Archevêque Cranmer* (4). Il y a beaucoup d'apparence que Grindal étant né dans le Nord, fut choisi pour être un de ces Evêques. La date favorise cette supposition, car le Mémoire du Roi est du mois d'Octobre 1552, & la Lettre de l'Evêque Ridley au Chevalier Jean Gate Vice-Chamberlan, & au Chevalier Guillaume Cecil, Sécretaire d'Etat, où il est parlé de la nomination de Grindal à un Evêché dans le Nord, est précisément datée du mois suivant.

(4) Lib. II. cap. 3.

„ Mais tout cela n'aboutit à rien, *dit Mr. Strype* (5), s'é- „ tant trouvé un Courtisan tout puissant qui fit échouer le „ pieux dessein de pourvoir de deux Evêques ces quar- „ tiers, où l'ignorance & la superstition avoient le plus „ prévalu. Mais par ses intrigues il fit dissoudre tout „ l'Evêché, & le fit changer en Seigneurie temporelle, „ qu'il se fit donner."

(5) *Life of Grindal* p. 8.

[*D*] *Il consulta Pierre Martyr qui étoit alors Professeur en Théologie à Zurich.*] Il écrivit une Lettre à Martyr au mois d'Août 1559, qui lui parvint au mois d'Octobre. Grindal communique à son Ami, dans cette Lettre, les scrupules qu'il avoit, le priant de lui répondre au plutôt, afin qu'avec le secours des lumiéres qu'il recevroit de lui, il pût se déterminer ou à accepter ou à refuser la dignité Episcopale. Un de ses scrupules regardoit les *Infeodations*, annexées aux Evêchés. La Reine, pour gratifier principalement quelques-uns de ses Courtisans, faisoit, en vertu d'un Acte du dernier Parlement, des échanges avec les Evêques, prenant pour elle ics anciennes & bonnes Terres, & les Seigneuries, & y mettant des Dixmes, & des Inféodations. Les Evêques ne voyoient cela qu'à regret, & ils doutoient s'ils devoient consentir à une chose si préjudiciable aux revenus de leurs Siéges, qui ne pouvoient que souffrir beaucoup de ces échanges, par lesquels toute espérance étoit perduë de restituer aux Eglises les Dixmes, retenuës si injustement depuis longtems. Un autre article qui faisoit de la peine à Grindal, regardoit certains habillemens, soit en officiant, soit hors des fonctions Episcopales. Pierre Martyr lui répondit au commencement de Novembre. D'abord par rapport aux *Infeodations*, il ne croyoit pas que Grindal dût avoir aucun scrupule là-dessus; puisque ce n'étoit pas une chose qui dépendît de lui, comment & de quelle maniére la Reine jugeoit à propos de pourvoir à l'entretien des Evêques & des Ministres de Paroisse. Pour ce qui étoit de porter un bonnet rond ou quarré, & une robbe dans les occasions ordinaires, lorsqu'il ne s'agissoit point du Service Divin, il pensoit qu'on ne devoit pas s'échauffer beaucoup là dessus, la Superstition n'y entrant pour rien. Mais à l'égard des Habits, dont on se servoit dans le Service Divin, comme ils sentoient la Messe, & étoient des restes du Papisme, il remarquoit que le sentiment de Bullinger premier Ministre de Zurich, étoit que Grindal devoit y faire quelque réforme, de peur que son exemple n'autorisât une chose scandaleuse en elle-même. Mais Martyr dit, que quoiqu'il eût toujours été ennemi de ces Ornemens, il voyoit cependant le danger qu'il y avoit, de vouloir les abolir, de peur qu'on ne le fît exclure de la prédication, & qu'on pouvoit peut-être espérer, que comme les Autels & les Images étoient déja abolis, ces conformités avec la Messe pourroient aussi avec le tems être ôtées, si Grindal & d'autres, élevés à l'Episcopat, vouloient y travailler. Que si cela ne réussissoit point, quand même il refuseroit l'Episcopat, il en viendroit peut-être un autre à sa place, qui non seulement ne s'embarrasseroit point de l'abolition de ces choses, mais qui les défendroit, les chériroit, & les soutiendroit. Il se faisoit donc, dit-il, plus de peine de lui conseiller de refuser l'Episcopat, que de se soumettre à l'usage des habillemens. Mais que comme il croyoit qu'il falloit éviter absolument tout scandale de cette nature, il acquiesçoit plus aisément au sentiment de Bullinger. Que si l'on avoit conservé les Autels & les Images, il croyoit, comme il l'avoit mandé dans d'autres Lettres, que Grindal n'auroit dû en aucune façon se charger de l'Episcopat. En général il lui conseilloit de ne rien faire contre sa Conscience. Il avouë que les questions sur lesquelles il le consulte, ont des difficultés; & il s'excuse par cette raison de ne lui avoir pas communiqué plutôt son avis, n'étant pas aisé de donner conseil sur de pareils sujets. Il ajoûte, que lors-

cembre 1559 (e). En 1560 il fut nommé un des Commiſſaires Eccléſiaſtiques de la Reine (f). Au mois d'Août de la même année il reçut un ordre de l'Archevêque Parker, de ne plus donner ſes Ordres à des Artiſans, & à d'autres qui auroient exercé des profeſſions ſéculiéres, & qui ne ſeroient point lettrés; ce que les Evêques avoient été obligés de faire dans les commencemens pour remplir les Egliſes vacantes, quand ceux qui ſe préſentoient avoient de la piété, & liſoient bien (g). La même annee, Grindal, l'Archevêque de Cantorbery, & l'Evêque d'Ely écrivirent une Lettre à la Reine, pour l'engager à ſe marier (h). En 1561 il fit la premiere viſite de ſon Diocéſe (i). En 1563 il aſſiſta les Marchands Anglois dans leur établiſſement à Embden dans l'Oſt-Friſe (k). La même année il fit des Remarques ſur le Livre de Juſte Velſius intitulé *Chriſtiani Hominis Norma* [E]. En 1564 il prit à Cambridge le degré de Docteur en Théologie (l); & la même année il commença à preſſer le Clergé, conformément aux ordres de la Reine, de ſe conformer aux pratiques établies dans l'Egliſe [F]. Le 3 Octobre on célébra les Obſéques de l'Empereur Ferdinand dans l'Egliſe de

(e) Idem P. 34. 35.
(f) Idem P. 39.
(g) Idem P. 40.
(h) Idem P. 41.
(i) Idem P. 55 &c.
(k) Idem P. 58. 59.
(l) Idem P. 94. 95.

lorſqu'il étoit Chanoine à Oxford, il n'avoit jamais voulu porter de Surplis au Chœur; que Grindal n'étoit pas obligé de ſuivre ſon exemple; mais cependant que la raiſon qui l'avoit fait agir alors de cette maniére, & qui lui paroiſſoit encore ſolide, pourroit peut-être faire quelque impreſſion ſur Grindal; c'eſt que l'on ne doit pas faire une choſe, qui peut autoriſer une pratique, qu'on deſapprouve en ſa Conſcience. Au mois d'Octobre & de Novembre de la même année Grindal écrivit encore à Martyr pour avoir ſes avis. Une des queſtions qu'il lui propoſoit étoit, ſi ce qui regardoit les Habits n'étant pas laiſſé à ſon choix, il devoit ne point accepter l'Evêché qu'on lui offroit, à cauſe des choſes dont on a parlé? La Réponſe de Martyr arriva trop tard, Grindal avoit accepté l'Epiſcopat avant que de la recevoir. Mais l'avis de Martyr s'accordoit avec ce que Grindal avoit fait, qu'il ne devoit point le refuſer, à cauſe de la grande diſette de Miniſtres (6).

(6) Ibid. 22 30.

[E] *Il fit des Remarques ſur le Livre de Juſte Velſius, intitulé* Chriſtiani Hominis Norma.] Ce Juſte Velſius étoit Hollandois, de la Haye, homme ſavant, mais Enthouſiaſte, qui avoit des ſentimens ſinguliers, & qui s'étoit fait un aſſez grand nombre de Sectateurs & d'admirateurs. Il dreſſa à Londres un Abrégé de ſa Créance ſous ce titre, *Chriſtiani Hominis Norma, ad quam ſe explorare perpetuo quivis debet.* „ La Regle du Chrétien, à laquelle chacun doit „ s'examiner continuellement." Cet Ouvrage étoit par Demandes & par Réponſes. La premiére Demande étoit, *Qu'eſt ce qu'un Chrétien?* la Réponſe étoit: *C'eſt un homme qui par participation & par grace eſt rendu, & peut être rendu, ce qu'étoit Jeſus-Chriſt, & ce qu'il eſt, par lui-même & par ſa nature* *. La ſeconde Demande eſt, *qu'étoit & qu'eſt Jeſus-Chriſt par lui même & par ſa nature?* Réponſe, *Dieu en l'Homme, & enſuite Dieu Homme.* Velſius diſoit auſſi dans cette Piéce que, *puiſque la Parole avoit été faite Chair & avoit habité en nous, elle nous avoit amené Dieu du Ciel, & l'avoit uni à notre nature paſſible. Et que par ſa reſurrection glorieuſe la Chair avoit été faite la Parole, & avoit habité en Dieu, & avoit élevé l'Homme juſqu'à Dieu.* Il parloit d'une double Régénération, l'une de l'Homme intérieur, & l'autre de l'Homme extérieur; ſoûtenant que par l'une les Chrétiens devenoient *Dieu en l'Homme* dans la Vie préſente, & que par l'autre ils devenoient *Hommes-Dieux* dans la Vie à venir. Mr. Strype a publié cette Piéce dans l'*Appendix* No. VIII. du premier Livre de la *Vie de Grindal*. Au mois de Mars Velſius écrivit des Lettres fort hardies au Chevalier Guillaume Cecil, Sécretaire d'Etat, & à la Reine même, en leur envoyant en même tems ſon Ouvrage: qu'il avoit auſſi envoyé il y avoit deux mois à notre Evêque; qui jugea à propos, par l'avis du Sécretaire, de faire des Remarques ſur cette Piéce, qui ſe trouve dans le Bureau des Papiers (*Paper Office* *) & que Mr. Strype a publiée au No. IX. de l'*Appendix* du premier Livre de la *Vie* de notre Evêque. Velſius s'imaginoit avoir l'Eſprit de Propiétie, & que Jéſus-Chriſt habitoit en lui. Et c'étoit en vertu de cela qu'il s'arrogeoit l'autorité de dénoncer les Jugemens de Dieu aux Perſonnes & aux Lieux, & entre autres à la Reine & au Royaume, dans la Lettre qu'il écrivit à cette Princeſſe, à moins qu'avec ſes ſujets elle ne reçût ſa doctrine. Il excommunia ſolemnellement, par un Ecrit, Pierre Deleene, Miniſtre de l'Egliſe Hollandoiſe de Londres, & le livra à Satan, parce qu'il ne voulut pas permettre une diſpute publique, à laquelle Velſius avoit défié un certain Nicolas, Prédicateur de cette Egliſe. Velſius fut cité devant la Commiſſion Eccléſiaſtique, Grindal, l'Evêque de Wincheſtes, & le Doyen de St. Paul, lui repréſentérent les Erreurs contenuës dans ſa *Regia de l'Homme Chrétien*, mais s'étant obſtiné à les défendre, ils lui ordonnérent enfin au nom de la Reine de ſortir du Royaume. Il s'en plaignit à la Reine en termes fort durs, lui diſant qu'il ne pouvoit obéir à cet ordre, prétendant à un Miracle de la part du Dieu pour confirmer ſa doctrine (7).

* Voici l'Anglois: *One, who by participation and grace is rendered, and can be rendered, ſuch which Chriſt was, and is, of himſelf, and by nature.*

* C'eſt apparemment la *Secretaiſerie*. A. D. T.

(7) Ibid. P. 91 94.

[F] *Il commença à preſſer le Clergé, conformément aux ordres de la Reine, de ſe conformer aux pratiques établies dans l'Egliſe.*] On avoit juſqu'alors négligé, ſurtout à Londres, l'Uniformité d'Habits, & de Cérémonies en Officiant, parmi les Eccléſiaſtiques, y en ayant beaucoup qui rejettoient l'Ordre établi par le Livre des Communes Prières. La Peſte qui avoit régné en dernier lieu à Londres & en d'autres endroits, n'avoit pas permis aux Evêques de prendre connoiſſance de cette variété, & d'exercer la Diſcipline ſur cet article. Mais vers la fin de cette année, la Reine envoya un Ordre exprés à l'Archevêque de Cantorbery, d'exiger des Eccléſiaſtiques l'Uniformité dans les habits & dans la maniére de faire le Service Divin; pluſieurs s'étant, diſoit-elle, donné la liberté de s'écarter de ſes ordres à cet égard. L'Archevêque ayant reçu cet Ordre, écrivit d'abord à notre Evêque, pour qu'il fît ſavoir les intentions de la Reine aux autres Evêques de la Province; afin qu'ils tinſſent la main à l'obſervation des Loix & des Réglemens faits ſur ce ſujet, & qu'ils citaſſent ceux de leur Clergé qui n'obéiroient point. La plus grande difficulté étoit de remédier à ces abus dans Londres, où il y avoit grand nombre d'Eccléſiaſtiques, qui ne portoient ni ſurplis, ni écharpe, ni bonnet quarré, & ne pratiquoient point les autres Cérémonies preſcrites par la Liturgie. C'étoit là l'affaire de notre Prélat, qui trouva de grandes difficultés à redreſſer ces choſes parmi les Miniſtres de Londres, dont l'exemple étoit d'un grand poids pour les autres Eccléſiaſtiques du Royaume. Ainſi pendant toute cette année & une partie de la ſuivante, Grindal fut fort occupé avec l'Archevêque & les autres Commiſſaires Eccléſiaſtiques, à régler le Clergé de la Ville, & à tenter toutes les voyes de douceur pour engager les Eccléſiaſtiques à ſe conformer. La choſe lui réuſſit par rapport à pluſieurs, mais il y en eut qui furent privés de leurs Bénéfices. „ A quoi l'Evêque ne ſe portoit qu'à regret, „ *dit Mr. Strype* (8), ſachant que les Miniſtres étoient „ rares en ce tems là, deſorte qu'il en uſoit avec toute „ la modération & toute la douceur poſſible. Mais s'é- „ tant apperçu dans la ſuite de l'ignorance & de l'opiniâ- „ treté de quelques-uns, & des principes dangereux des „ autres, qui anéantiſſoient l'Ordre Eccléſiaſtique même, „ il procéda avec plus vigueur." Dans ſes commencemens de cette affaire, l'Archevêque juges à propos d'exciter de tems en tems notre Evêque à travailler avec ſoin à la réformation de ſon Clergé de Londres, parce qu'il étoit autrement aſſez lent dans ſes procédures. L'Archevêque lui fit même addreſſer une Lettre particuliére de la Reine, par le moyen du Sécretaire, lui enjoignant d'avoir particuliérement l'œil ſur ceux qui dépendoient de lui à Londres, pour les porter à l'Uniformité, ce qu'il fit enfin, voyant qu'il ne pouvoit s'en diſpenſer. La Peſte ayant diminué au mois de Janvier, l'Archidiacre Mullins, en vertu d'une Commiſſion de l'Evêque, fit la viſite à l'Egliſe du Sépulchre; les Miniſtres y ayant été cités & y ayant comparu, il leur ſignifia la volonté de la Raine, qui étoit, que tous ceux qui étoient dans les Ordres euſſent à porter le Bonnet quarré, le Surplis, & la Robe; & il exigea qu'ils ſignaſſent qu'ils ſe conformeroient à cet Ordre. Cent & un Miniſtres de Londres ſouſcrivirent, & il n'y en eut que huit qui refuſérent de le faire. Cette réſorme dans les habits des Miniſtres commença le 24 Mars ſuivant, & l'on ordonna que déſormais ils porteroient le Bonnet quarré & la Robe, qu'on autoit le Surplis pendant le Service Divin, & que l'on obſerveroit la Rubrique du Livre des Communes-Prières. On exigea des Miniſtres de ſouſcrire à tout cela; ceux qui le refuſoient étoient d'abord ſuſpendus, & au bout de trois mois privés de leurs Bénéfices, quand ils perſiſtoient dans leur refus. Pluſieurs furent ſuſpendus, & quelques uns furent dépoſés enſuite. Les principaux furent, le Docteur Turner, Doyen de Wells, qui avoit renouvellé les Diſputes ſur ce ſujet, par un Livre qu'on avoit répandu dans le Public, & Meſſieurs Whitehead, Brakelſby, Allen, & Wyburn. Meſſieurs Whittenham ou Whittingham, & Becon refuſérent d'abord de ſouſcrire, mais ils le firent enſuite, & obtinrent des Bénéfices, auſſi bien que d'autres, qui firent comme eux. Ceux qui comparurent le 24 Mars à Lambeth devant l'Archevêque, l'Evêque de Londres, & les autres Commiſſaires Eccléſiaſtiques, furent au nombre de cent quarante, dont il n'y en eut que trente qui refuſérent de ſouſcrire: quelques uns d'eux ſe conformérent dans la ſuite. Pluſieurs de ceux qui furent ſuſpendus & privés de leurs Bénéfices, avoient femme & enfans, deſorte qu'ils ſe trouvérent réduits à une grande pauvreté par les cenſures portées contre eux. Les uns embraſſérent des profeſſions, comme fit un nommé Sheriff; d'autres allérent travailler à la Campagne, comme Allen & Wyburn. D'autres paſſérent la Mer, ces derniers étoient preſque tous des Papiſtes, car il y en avoit pluſieurs parmi les Recuſans. On fit grace à quelques-uns ſur l'interceſſion de perſonnes de diſtinction. D'autres furent mis dans la ſuite en priſon à cauſe de leur deſobéiſſance (9). Quoique les Eccléſiaſtiques de Londres euſſent été ſi vigoureuſement preſſés de ſe conformer, il s'en trouva cependant en 1566 pluſieurs qui ne le faiſoient point; l'Archevêque avertit notre Evêque, & lui notifia que la Commiſſion Eccléſiaſtique s'aſſem-

(8) Ibid. P. 97.

(9) Ibid. P. 98. 99.

de St. Paul, & Grindal prononça l'Oraiſon funèbre qui fut imprimée enſuite (*m*). En 1566 il travailla encore à porter ſon Clergé à l'Uniformité, & il écrivit à Bullinger & à Jerôme Zanchius ſur cette matiére. En 1567 il fit comparoître devant lui quelques gens qui tenoient les Aſſemblées particuliéres [*G*], & il interdit les Prédicateurs qui prêchoient ſans permiſſion (*n*). L'année ſuivante il fit rechercher les Etrangers, ſur-tout ceux qui enſeignoient les principes des Anabaptiſtes, contre leſquels il avoit paru une Proclamation de la Reine, défendant toutes les Aſſemblées particuliéres (*o*). En 1569 il procura la liberté à quelques Puritains Non-conformiſtes, qu'on avoit mis en priſon (*p*). La même année les Non-conformiſtes de Londres portérent plainte contre Grindal au Conſeil Privé; ce qui engagea ce Prélat à dreſſer une Apologie, qu'il préſenta au Conſeil [*H*]. Le 1 *May* 1570 il fut transféré à l'Archevêché d'Yorck (*q*); & le 15 *May* de l'année ſuivante il commença ſa Viſite Métropolitaine, & mit au jour les Réglemens qu'il vouloit qui fuſſent obſervés par les Eccléſiaſtiques & les Laïques; ils conſiſtoient en vingt-cinq Articles, où il faiſoit paroître un grand zéle pour la Diſcipline, & pour le bon Ordre dans l'Egliſe (*r*). En 1572 il écrivit à la Reine pour le renouvellement de la Commiſſion Eccléſiaſtiques (*s*); l'année d'après il intercéda en faveur des Eccléſiaſtiques, pourſuivis pour n'avoir pas déclaré certains Biens Eccléſiaſtique [*I*]. Au mois de *May* de 1574

(*m*) Idem p. 59-104.

(*n*) Idem p. 120, 121.

(*o*) Idem Ibidem.

(*p*) Idem 315, 319.

(*q*) Idem p. 181.

(*r*) Idem p. 185 &c.

(*s*) Idem p. 181. 182.

ſemble roit à Lambeth, pour qu'il s'y trouvât, d'autant plus qu'il y ſeroit queſtion de quelques Miniſtres de ſon Diocéſe. Il s'y rendit, & tous les Miniſtres de Londres, qui avoient été cités auparavant, y comparurent devant les Commiſſaires; on leur demanda s'ils vouloient ſe conformer aux Ordres preſcrits. Soixante & un promirent de le faire, & trente-ſept le refuſérent; on les ſuſpendit d'abord, en leur déclarant, que ſi au bout de trois mois ils ne ſe ſoumettoient, ils ſeroient privés de leurs Bénéfices. Pluſieurs ſe conformérent dans le tems marqué, & les autres furent dépoſés. Pour donner du poids à ces Procédures l'Archevêque publia un Livre intitulé *le Livre des Avertiſſemens*, qui contenoit pluſieurs Articles, que les Eccléſiaſtiques étoient obligés d'obſerver, en vertu d'une Lettre de la Reine. Ces Articles regardoient la Doctrine, la Prédication, les Priéres, l'adminiſtration des Sacremens, certaines choſes concernant la Police Eccléſiaſtique, & les habits des Eccléſiaſtiques; ils contenoient auſſi une promeſſe ſolemnelle que les Miniſtres devoient faire, de ne point prêcher ſans permiſſion, d'être modeſtes dans leurs habits ſelon l'ordre, & d'obſerver l'Uniformité dans toutes les Cérémonies, les Rites & dans toutes les choſes extérieures de l'Egliſe, telles qu'elles étoient établies par les Loix & par la Coutume. L'Archevêque envoya ce Livre à Grindal, pour en faire remettre des Exemplaires à tous les Evêques, afin qu'ils en fiſſent exécuter les Articles. Il exigea auſſi de notre Evêque d'avoir ſoin de punir les Recuſans de ſon Diocéſe par des Cenſures Eccléſiaſtiques, les Evêques ayant, par un Acte du Parlement, le pouvoir de s'en ſervir. L'Archevêque le ſommoit de le faire, comme devant en répondre devant Dieu.

(10) P. 505. O Prélat, dit Mr. Strype (10), *jugeoit à propos de réveiller ainſi de tems en tems notre Evêque, qui ne ſe preſſoit point d'uſer de rigueur. Ce qui faiſoit que les Puritains compoſoient beaucoup ſur lui, & débitoient que Mylord Evêque de Londres étoit des leurs, & qu'ils ſe flattoient que tout ce qu'il faiſoit, étoit par force & malgré lui.* Cependant Grindal ne négligea point de travailler à engager les Non Conformiſtes à obéir & à ſe ſoumettre à l'Ordre établi. Il ſe ſervit entre autres moyens d'une Lettre de Henri Bullinger, le premier Théologien de Suiſſe, addreſſée à lui & à deux autres Evêques, le Docteur Horn Evêque de Winchester, & le Docteur Packhurſt Evêque de Norwich, où Bullinger ſoutenoit qu'on pouvoit légitimement porter les habits preſcrits; il avoit écrit cette Lettre pour la ſatisfaction de Samſon & de Humphrey, deux illuſtres Théologiens d'Oxford, dont le premier étoit Doyen de Chriſt-Church, & le ſecond Principal du Collége de la Madelaine. „ Cette Lettre étoit écrite avec tant de clarté & de „ force, appuyée par des preuves de l'Ecriture, & d'un „ ſtile ſi touchant, qu'elle fit un fort bon effet ſur pluſieurs Miniſtres, qui étoient prêts à quitter, & qui, après l'avoir lue, ſe conformérent (11)." C'eſt ce que Mr. Strype recueille d'une Lettre de Grindal à Bullinger, écrite au mois d'Août 1566; dont l'Original eſt encore à Zurich, avec pluſieurs autres écrites dans ce tems-là par notre Evêque aux Savans de cette Ville. Il rapporte dans cette Lettre, comment „ Quelques Miniſtres, comme *Samſon & Humphrey*, continuoient encore à ne ſe point conformer, & que la Reine étoit fort irritée contre eux. „ Mais qu'il ſeroit aiſé du l'appriſer, s'ils ſe ſoumettoient. „ Mais que ſans cela les Evêques ne pourroient obtenir „ rien d'elle en leur faveur. Que pluſieurs du commun „ avoient pris le parti de ſe ſéparer de l'Egliſe Nationale, „ & avoient formé des Aſſemblées particuliéres. Mais „ qu'en dernier lieu la plus grande partie étoit devenuë „ plus raiſonnable, à quoi ſa Lettre (de Bullinger) avoit „ beaucoup contribué. Il ajoûte, que lorſque les Evêques „ qui s'étoient réfugiés en Allemagne, n'avoient pu perſuader à la Reine & au Parlement d'abolir ces habits, „ quoiqu'ils y euſſent fait tous leurs efforts pendant long-„ tems, ils avoient cru unanimement qu'ils ne devoient „ pas abandonner l'Egliſe à cauſe d'un petit nombre de „ Cérémonies, qui n'ont rien de *mauvais* en elles mêmes, „ ſurtout puiſque la doctrine étoit pure & conforme à l'Evangile; qu'ils n'avoient pas ſujet de ſe repentir du parti qu'ils avoient pris; leurs Egliſes s'étant fort augmentées par la bénédiction de Dieu, au lieu qu'elles auroient été en proye aux *Luthériens*, & aux *Demi Papiſtes*."

(11) Ibid. p. 109.

[*G*] *En 1567 il fit comparoître devant lui quelques gens, qui tenoient des Aſſemblées particuliéres.*] Mr. Strype remarque (12), que les Non-conformiſtes, qui dans la ſuite du tems ont été appellés communément *Puritains*, étoient de deux ſortes. Les uns ſe conduiſoient d'une maniére tranquille & paciſique, ils n'approuvoient pas les Habits, ni certaines Cérémonies, comme la Génuflexion en recevant la Communion, le Signe de la Croix dans le Baptême, l'Anneau dans le Mariage, mais ils demeuroient dans la Communion de l'Egliſe, & aſſiſtoient avec plaiſir & devotement aux Communes Priéres. Les autres rejettoient entiérement le plan de la Réformation, prétendant qu'on y voyoit encore pluſieurs reſtes groſſiers du Papiſme, & des Corruptions tout à fait inſupportables & Anti-Chrétiennes; & ſur tout les Habits ordinaires des Eccléſiaſtiques, & ceux qu'ils portoient en officiant. Ces derniers firent des Aſſemblées dans des Maiſons particuliéres, ayant des Miniſtres pour eux ſeuls. Ils rejettoient entiérement le Livre des Communes-Priéres, & ſe ſervoient de la Liturgie, dreſſée à Genéve pour les Anglois, qui s'y étoient réfugiés. Cette Liturgie avoit été revuë & approuvée par Calvin & par les autres Théologiens de cette Ville, & elle étoit effectivement tirée principalement de celle de Genéve. Ils uvoient dans ces Aſſemblées particuliéres non ſeulement des Priéres & des Sermons, mais on y adminiſtroit quelquefois la Sainte Cêne. La Reine fut extrêmement choquée de ces Aſſemblées, elle fit expédier des Lettres aux Commiſſaires Eccléſiaſtiques, ſuggérées des Membres du Conſeil Privé, où elle ordonnoit aux Commiſſaires d'engager les Non-conformiſtes par les voyes de la douceur à ſe conformer, déclarant que les Refractaires ſeroient punis d'abord par la perte de leur droit de Bourgeoiſie, & enſuite par d'autres peines. Environ une centaine de ces Puritains avoient loué *Plummers-Hall*, ſous prétexte d'y faire des Nôces, mais réellement pour y tenir des Aſſemblées; les Sheriffs les y ſurprirent le 19 de Juin, & l'on en arrêta quatorze ou quinze; le lendemain ils comparurent devant le Maire, l'Evêque de Londres & les autres Commiſſaires. L'Evêque de Londres leur parla avec beaucoup de bonté, mais il y en eut qui lui répondirent avec tant d'inſolence & de dureté; *qu'on en fut fort choqué*, dit Mr. Strype (13), *& l'Evêque les voyant ſi opiniâtres, diminua beaucoup de la faveur qu'il étoit diſpoſé de leur témoigner. Beze le principal Miniſtre de Genéve, d'ailleurs grand protecteur de ces gens-là, déſapprouva leur procédé, & le témoigna à notre Evêque, dans une Lettre, où il loue fort ſa douceur & ſa patience. Ils ne laiſſerent pas dans la ſuite de le maltraiter extrêmement dans leurs Ecrits, en le calomniant au dernier point. Ainſi il eſt moins ſurprenant, que quelques années après cet homme doux & paiſible, provoqué ainſi, & voyant leur turbulence inquiet, ſe ſoit exprimé un peu fortement ſur leur ſujet.*

(12) P. 214.

(13) P. 230.

[*H*] *La même année les Non-conformiſtes de Londres portérent plainte contre Grindal au Conſeil Privé, ce qui engagea ce Prélat à dreſſer une Apologie, qu'il préſenta au Conſeil.*] Il s'exprime en ces termes, dans la Lettre qu'il écrivit au Conſeil, le 4 Janvier 1569 „ Mon ſentiment eſt qu'il faut „ punir très-ſévérement & ſans délai, pour ſervir d'exem-„ plu à d'autres, tous les Chefs de cette malheureuſe fac-„ tion, comme des fanatiques incurables; & ce châtiment „ inſpirera plus de terreur, s'il eſt infligé par l'ordre de „ vos Seigneuries. Et comme les priſonniers pour cauſe „ de Religion, quelle qu'elle ſoit, trouvent de grands ſe-„ cours à Londres, je ſerois d'avis, ſauf ceini de vos Sei-„ gneuries, qu'on en envoyât ſix des plus obſtinés dans „ la priſon commune de Cambridge, ſix autres à Oxford, „ & quelques-uns dans d'autres priſons, ici aux environs, „ ſelon que vous le trouverez à propos."

[*I*] *En 1573 il intercéda en faveur des Eccléſiaſtiques, pourſuivis pour n'avoir pas déclaré de certains biens Eccléſiaſtiques.*] Il avoit remarqué que les Eccléſiaſtiques de ſon Diocéſe ſouffroient beaucoup d'une troupe de gens affamés, qui prétendoient avoir des Commiſſions de la Reine, pour faire payer aux Eccléſiaſtiques les amendes qu'ils avoient encourues. La Reine uvoit effectivement accordé à ſes Gentilshommes Penſionnaires les Amendes encourues par le Clergé, ſous prétexte qu'on avoit celé des Terres & des Rentes, données pour des uſages ſuperſtitieux, & qui appartenoient, en vertu de l'Acte du Parlement, à la Couronne. Ces Meſſieurs envoyérent des Députés par tout

1574 il renvoya à cauſe de ſon ignorance un Eccléſiaſtique, qui ſe préſentoit pour être pourvu d'un Benéfice [K]. Le Docteur Parker étant mort en 1575 Grindal fut nommé à l'Archevêché de Cantorbery, où il fut inſtallé le 15 Février (t). La même année il tint une Aſſemblée du Clergé de la Province de Cantorbery (u). Le 16 May 1576 il commença ſa Viſite de Métropolitain (w), & s'appliqua à réformer ſes Cours Eccléſiaſtiques (x). La même année il tomba dans la diſgrace de la Reine parce qu'il favoriſoit les *Exercices* & les Aſſemblées où l'on *Prophétiſoit* [L]; & il fut ſuſpendu de ſes

(t) Idem p. 190. 191.
(u) Idem p. 191 &c.
(w) Idem p. 211.
(x) Idem p. 217.

tout le Royaume, qui n'ayant rien, uſoient d'extorſion, & opprimoient les Eccléſiaſtiques. L'Archevêque s'en plaignit au Grand Tréſorier, qui, (quoiqu'il n'approuvât point la choſe en elle-même) comme les Lettres Patentes étoient expédiées, répondit à l'Archevêque, que les Gentilshommes Penſionaires devoient jouïr des Amendes encourues par le Clergé, puiſque la Reine en avoit diſpoſé en leur faveur. L'Archevêque fit voir alors au Tréſorier, qu'il ne prétendoit point qu'on les en privât, mais que leur maniére de procéder lui paroiſſoit très blâmable, propre à cauſer des troubles, onéreuſe, & deshonorante, puiſqu'ils citoient à comparoître devant eux, en qualité de Commiſſaires de la Reine, tous les Eccléſiaſtiques ſans diſtinction, les innocens comme les coupables, quoiqu'ils n'euſſent point de ſemblable commiſſion; qu'ils compoſoient avec les Eccléſiaſtiques pour les fautes paſſées & à-venir, ce qui bien loin de tendre à la réformation des abus, étoit le véritable moyen de les augmenter. Et enfin que c'étoient des gens, qui avoient été notés ci-devant pour leur mauvaiſe conduite, & pour corruption. Il demandoit donc que les Gentilshommes Penſionaires lui envoyaſſent un plan ſelon lequel leurs Députés auroient à procéder, afin d'obvier aux inconvéniens marqués ci-deſſus (14).

(14) Idem p. 182. 185.

[K] *Au mois de May 1574 il renvoya à cauſe de ſon ignorance un Eccleſiaſtique, qui ſe préſentoit pour être pourvu d'un Benefice.*] Mr. Strype rapporte ce fait (15), pour faire voir *quelle étoit quelquefois dans ce tems là l'ignorance craſſe de ceux qui pretendoient ſervir l'Egliſe de Dieu.* Un certain Guillaume Ireland, ayant été nommé à la Cure de Harthil, ſe préſenta à l'Archevêque, qui le fit examiner par ſon Chapelain. Il y avoit dans l'Acte de ſa nomination ces mots *veſtri humiles & obedientes*, que le Chapelain lui dit de traduire, pour voir juſqu'où il entendoit le Latin, & il traduiſit *votre Sainteté & votre Obedience.* Le Chapelain lui demanda, qui étoit celui qui fit ſortir les Iſraélites d'Egypte? il répondit, que c'étoit le Roi Saül. On lui demanda encore, qui étoit le premier, qui avoit été circoncis, & il ne put répondre. De ſorte que l'Archevêque le renvoya; un nommé Hugue Caſſon fut nommé à la Cure de Harthil & en fut pourvu, il en jouït juſqu'à l'année 1624, pendant cinquante ans.

(15) Ibid. p. 188.

[L] *La même année il tomba dans la diſgrace de la Reine, parce qu'il favoriſoit les* Exercices, *& les Aſſemblées où l'on* Prophétiſoit.] Voici en quoi conſiſtoient ces ſortes de Conférences ſur la Religion, qu'on avoit établies en divers endroits du Royaume. Les Miniſtres d'un certain diſtrict s'aſſembloient un certain jour fixe dans les Egliſes des Bourgs, ou d'autres lieux conſidérables, & chacun y expliquoit à ſon tour, ſelon ſa capacité, une certaine portion de l'Ecriture, qui lui avoit été marquée d'avance. Après quoi le Modérateur, qui étoit un des Miniſtres les plus graves & les plus habiles, faiſoit des remarques ſur ce qu'on avoit dit, & déterminoit le véritable ſens du paſſage. Le tout ſe faiſoit dans un eſpace de tems réglé. Le Peuple accouroit de toutes parts à ces Aſſemblées pour écouter & pour s'inſtruire; cela obligeoit les Miniſtres & les Curés de lire les Auteurs, de conſulter les interprétes & les Commentateurs de l'Ecriture, & d'étudier avec ſoin, afin de ne rien dire que de juſte, quand ils étoient obligés de parler en public, & par ce moyen ils ſe perfectionnoient eux-mêmes dans l'intelligence de l'Ecriture Sainte. Mais la confuſion & le déſordre ſe gliſſérent bien-tôt dans ces Aſſemblées, les uns affectoient de faire paroître leur habileté, & prenoient plaiſir à réfuter ceux qui ne réuſſiſſoient peut-être pas auſſi bien qu'eux; d'autres avançoient des opinions hétérodoxes; quelques-uns même de ceux à qui on avoit interdit la Chaire, parce qu'ils ne ſe vouloient pas conformer au Culte établi, ſe fourroient dans ces Aſſemblées, & y attaquoient la Liturgie & la Hiérarchie; il y en avoit auſſi qui ſe vouloient mêler de parler contre des Puiſſances, & contre des perſonnes particuliéres. Le Peuple en prit auſſi occaſion de diſputer ſur la Religion, & les Laïques vouloient quelquefois parler dans ces Conférences; en un mot ces *Exercices* dégénérérent en factions; & pluſieurs perſonnes commencérent à les déſapprouver (16). L'Archevêque travailla à remédier à ces déſordres, en faiſant des Réglemens, pour rendre les Conférences plus utiles; ces Réglemens ſe trouvent dans la Bibliothéque Cottonienne, & Mr. Strype les a publiés (17). Cependant la Reine continua à déſapprouver ces Aſſemblées, & voulut abſolument qu'on les ſupprimât, vraiſemblablement parce qu'elle voyoit combien l'on en pouvoit abuſer. Elle n'approuvoit pas que le Peuple quittât ſes affaires pour y aſſiſter; elle craignoit auſſi que ces Conférences ne cauſaſſent des diſputes dangereuſes, & peut-être des Séditions dans l'Etat. L'Archevêque étant à la Cour, la Reine lui déclara qu'elle étoit particuliérement choquée du grand nombre de Prédicateurs qu'il y avoit dans le Royaume, auſſi bien que des *Exercices*; elle lui ordonna de remédier à ces deux choſes, diſant qu'il étoit utile à l'Egliſe de n'avoir qu'un petit nombre de Prédicateurs, que trois ou quatre pouvoient ſuffire pour chaque Province, & qu'on devoit ſe contenter de lire les Homélies. Enfin elle lui commanda de ſupprimer les *Exercices*, & de diminuer le nombre des Prédicateurs. L'Archevêque en fut ſenſiblement affligé, il trouva que la Reine entreprenoit en quelque ſorte ſur ſa Charge, puiſqu'il tenoit, après elle, le premier rang dans l'Egliſe; & qu'elle y alloit avec trop de précipitation, en donnant un pareil ordre; ſans avoir pris ſon avis ſur une choſe qui regardoit ſi directement la Religion. D'ailleurs ſa conſcience ne lui permettoit pas d'exécuter les ordres de la Reine. Lors donc qu'il fut de retour chez lui, il réſolut d'écrire au long là deſſus à cette Princeſſe, ce qu'il fit par une Lettre du 20 Décembre 1576, publiée par Mr. Strype dans ſon *Appendix* au *ſecond* Livre de la *Vie de l'Archevêque*, N°. VIII. Il lui fait, dans cette Lettre, de fortes remontrances ſur le deſſein de ne conſerver qu'un petit nombre de Prédicateurs dans l'Egliſe; il lui fait voir „ qu'il n'y a rien de plus clairement „ établi dans l'Ecriture, que ces vérités, ſavoir que l'Evangile de Chriſt ſeroit *abondamment* prêché, & qu'on envoyeroit abondance d'Ouvriers dans la Moiſſon du Seigneur. Que la prédication publique & aſſiduë de la „ Parole de Dieu étoit le moyen ordinaire de réconcilier „ les hommes avec Dieu. Que c'eſt par-là qu'on inſpire „ aux Sujets la ſoumiſſion qu'ils doivent aux Princes & „ aux Magiſtrats Chrétiens. Car l'obéïſſance, dit-il, procéde de la Conſcience, & la Conſcience eſt fondée ſur „ la Parole de Dieu; & la Parole de Dieu la produit par „ le moyen de la Prédication. Il remarque, que toutes „ les fois que la Reine venoit à Londres c'étoit une joye „ univerſelle, un concours de Peuple prodigieux; que „ l'air retentiſſoit d'acclamations, & de prières à Dieu „ pour ſa longue vie. D'où cela vient il, Madame, (dit „ le Prélat) ſi ce n'eſt de la prédication aſſiduë de la Parole de Dieu dans cette Ville, par laquelle le Peuple „ y a été pleinement inſtruit de ſon devoir envers Dieu, „ & envers vous? Qu'eſt ce au contraire qui a nourri les „ ſéditions dans le Nord du Royaume? n'a-ce pas été le „ Papiſme & l'ignorance de la Parole de Dieu, parce „ qu'on n'y prêchoit que rarement? Sur ce que la Reine „ croyoit que la lecture des Homélies pouvoit ſuffire, il „ avoüe qu'elles avoient leur utilité, mais pourtant que „ rien n'étoit comparable à la prédication. Qu'un Prédicateur pouvoit appliquer ſes Diſcours ſelon la différence des tems, des lieux, & des perſonnes, ce qui ne ſe „ pouvoit dans les Homélies. Que les exhortations, les „ cenſures, & les motifs étoient exprimés d'une maniére „ plus propre à toucher les Auditeurs, en des Sermons, „ que dans les Homélies. Que d'ailleurs les Homélies „ avoient été compoſées du tems du Roi Edouard, uniquement pour ſuppléer au défaut de Prédicateurs, & que „ ſelon ſes ordres elles ne devoient point être préférées „ aux Sermons, quand on pouvoit en avoir, mais au contraire leur céder la place. Enfin, qu'on ne les avoit jamais regardées comme contenant par elles-mêmes des „ inſtructions ſuffiſantes pour l'Egliſe d'Angleterre." A l'égard du ſecond Article, ſavoir les Conférences ſavantes entre les Miniſtres, le Prélat diſoit à la Reine. „ Qu'il „ avoit conſulté par Lettres, avec pluſieurs Evêques ſes „ Confréres, qui étoient de ſon ſentiment, que ſes Conférences étoient utiles à l'Egliſe, & qu'il étoit par conſéquent avantageux de les continuer. Il ajoûte, qu'il eſpéroit que la Reine penſeroit de même, lorſqu'elle ſeroit informée de la maniére dont elles ſe tenoient, de l'ordre qu'on y obſervoit, du fondement qu'elles avoient „ dans l'Ecriture, de leur utilité, & des inconvéniens qui „ ſuivroient leur ſuppreſſion." Il lui fait enſuite le détail des Conférences, & il dit que pluſieurs Evêques, comme ceux de Londres, de Wincheſter, de Bath & Wells, de Lichfield, de Glocester, de Chicheſter, d'Exeter, & de St. David, lui ont marqué par leurs Lettres le grand bien que ces Conférences avoient produit; que ſurtout „ Les Miniſtres devenoient par-là plus habiles & mieux verſés dans l'Ecriture; que cela les préſervoit de l'Oiſiveté; que pluſieurs de ceux dont la doctrine étoit ſuſpecte, étoient amenés à faire une confeſſion ouverte de la vérité; que les Miniſtres ignorans étoient obligés d'étudier, ſi non par principe de Conſcience, du moins par honte; qu'on diſſipoit par-là l'idée que les Laïques avoient de l'ignorance du Clergé; que rien ne contribuoit davantage à la ruïne du Papiſme; que là où „ il n'y avoit auparavant pas trois habiles Prédicateurs, „ il y en avoit à préſent trente en état de prêcher à St. „ Paul, & quarante ou cinquante capables de bien inſtruire leurs Paroiſſiens; qu'il n'y avoit que des gens indolens ſur l'article de la Religion, & ennemis du ſavoir, „ qui ſe déclaroient contre ces *Exercices*; que leur abolition ſeroit un triomphe pour l'ennemi; qu'on pouvoit „ réformer les abus, & retenir ce qu'il y avoit de bon. „ Que par rapport à l'inconvénient ſur lequel quelques

„ per-

(16) Idem. p. 219. 220.

(17) Ibid. p. 220.

ſes fonctions. Nous trouvons qu'en 1579 il étoit à Croyden, où il facra le Docteur Jean Wolton Evêque d'Exeter; deſorte qu'il faut ou que ſa ſuſpenſion ait été levée, ou qu'il ait eu la permiſſion de ſe retirer à ſa Maiſon de Croyden à cauſe de ſa ſanté (y). En 1580 il facra le Docteur Watſon, & le Docteur Overton, le premier pour le Siége de Winchester, & le ſecond pour celui de Coventry & Lichfield (z). L'Aſſemblée du Clergé préſenta, cette même année, une Requête à la Reine, en faveur de l'Archevêque, mais elle ne produiſit aucun effet (aa). Il ſemble que ſa ſuſpenſion ait été levée en 1589, vraiſemblablement en vertu de quelque acte de ſoumiſſion (bb). Vers la fin de cette année, il perdit entiérement l'eſpérance de recouvrer la vuë, qui lui avoit manqué; ſur quoi la Reine, à ſa priére, lui permit de réſigner ſon Archevêché, moyennant une penſion ſa vie durant. Il mourut le 6 Juillet 1583 âgé de ſoixante trois ans (cc), & il fut enterré dans l'Egliſe de Croyden, où on lui érigea un Monument. Il fit pluſieurs Legs charitables [*M*], & mourut ſans avoir jamais été marié. Il avoit un frere, nommé Robert, qui mourut, avec Eliſabeth ſa femme & Edmond ſon fils unique en 1567, laiſſant quatre filles Orphelines, dont la ſeconde, qui s'appelloit *Anne*, épouſa Guillaume Dacres, fils d'un Gentilhomme nommé Richard Dacres (dd). L'Archevêque avoit pluſieurs autres niéces, filles d'Eliſabeth Woodhal, ſa ſœur. Nous donneroos ſon caractére dans les Remarques [*N*]. Il a fait un *Dialogue entre la Coutume & la Vérité*, inféré dans les *Actes & Monumens* de Mr.

(y) Idem p. 242.

(z) Idem p. 256.

(aa) Idem p. 257.

(bb) Idem p. 269. 270.

(cc) Idem p. 289.

(dd) Idem p. 3.

„ perſonnes inſiſtoient, qu'on donnoit divers ſens à un „ ſeul & même paſſage, ſelon la différente maniére de „ penſer des Miniſtres; cela paroiſſoit plus mauvais, que „ cela ne l'étoit réellement, lorſque les divers ſens é„ toient conformes à l'analogie de la Foi, puiſque les an„ciens Peres & Docteurs de l'Egliſe en avoient fait autant, „ & expliquoient communément de différentes maniéres, „ mais toutes utiles, un même paſſage de l'Ecriture. Qu'il „ ne pouvoit en bonne conſcience, & ſans bleſſer le reſ„pect dû à la Majeſté Divine, conſentir à la ſuppreſſion „ des *Exercices*; bien moins donner aucun Mandement, „ tendant à leur entiére abolition." Il prie enſuite la Reine de faire attention à ces deux choſes „ La premiére, de „ vouloir bien renvoyer aux Evêques & aux Théologiens „ de ſon Royaume, toutes les matiéres qui concernent „ la Religion, ou la Doctrine & la Diſcipline de l'Egliſe, „ à l'imitation des Empereurs & des autres Princes Chré„tiens de tous les Siécles. La ſeconde choſe eſt, que dans „ les matiéres de Religion, ou qui concernent l'Egliſe de „ Jéſus Chriſt, laquelle eſt ſon Epouſe, & qu'il a rachetée „ par ſon précieux ſang, la Reine veuille bien ne pas dé„cider d'une maniére ſi poſitive & ſi péremptoire, *quaſi ex authoritate*, comme elle le peut par rapport aux Affaires Civiles; mais de ſe ſouvenir, que dans la cauſe de „ Dieu, c'eſt ſa Volonté, & non celle d'aucune Créature „ mortelle, qui doit être faite." Fuller a publié (18) cette Lettre, mais fort imparfaite, & remplie de fautes; il s'eſt trompé auſſi ſur le tems où elle a été écrite, qu'il croit avoir été l'année 1580, au-lieu qu'elle a été écrite quatre ans plutôt, au mois de Décembre 1576. Une autre erreur de Fuller, que nous corrigerons ici en paſſant, c'eſt ce qu'il dit, que vers le tems où cette Lettre fut écrite, le Comte de Leiceſter eut querelle avec l'Archevêque, qu'il vouloit obliger de lui céder le Palais de Lambeth; Fuller prétend que ce fut là la véritable cauſe de la diſgrace du Prélat, contre lequel le Comte avoit ſecrettement irrité la Reine. Mais il paroît que le Comte & l'Archevêque étoient alors en bonne intelligence, puiſque ce Prélat chargea le Comte de remettre ſa Lettre à la Reine. Cependant on ſoupçonna, & depuis ce tems là on a communément cru, que le Comte avoit animé la Reine contre notre Prélat, dont il étoit mécontent, parce qu'il n'avoit pas voulu donner une ſentence favorable dans l'affaire d'un certain Docteur Julio, Médecin du Comte, qui avoit épouſé la femme d'un autre. C'eſt ce que rapporte Camden (19); qui paroît, dit Mr. Strype (20), avoir trop légérement adopté ce que l'Auteur malin du Livre intitulé *Leiceſter's Commonwealth*, dit „ que la ruine de l'Archevê„que fut principalement l'ouvrage de ce Tyran, parce„que le Prélat n'avoit pas voulu condeſcendre à ſa vo„lonté, dans une choſe ſi indigne." Au mois de May de 1577 la Reine envoya des Ordres aux Evêques de faire ce qu'elle n'avoit pu engager l'Archevêque à faire, de défendre toutes les Conférences, & d'interdire tous les Prédicateurs, qui n'avoient point de légitime vocation, on qui étoient en trop grand nombre. Au mois de Juin l'Archevêque ayant refuſé ce que la Reine & pluſieurs Seigneurs avoient exigé de lui dans la Chambre Etoilée, il fut ſuſpendu & confiné dans ſon Palais de Lambeth pour ſix mois. Vers la fin de Novembre le Grand Tréſorier lui écrivit qu'il devoit reconnoître ſa faute publiquement; & faire ſes ſoumiſſions à la Reine; mais il ne jugea pas à propos de le faire; deſorte que ſa ſuſpenſion fut continuée; on penſa même au mois de Janvier à le faire dépoſer, mais ce deſſein n'eut pas de ſuites (21).

(18) *Church History of Britain* Lib. IX. p. 223.

(19) *History of Queen Elizabeth*. P. 227. Edit. de 1677.

(20) *Ubi ſupra* p. 224.

(21) Idem p. 230-239.

[*M*] *Il fit pluſieurs Legs Charitables.*] Il laiſſa par ſon Teſtament, trente Livres ſt. par an pour l'entretien d'une Ecole publique à Ste. Beghe dans la Province de Cumberland, qui étoit le lieu de ſa naiſſance; vingt-deux Livres ſt. par an, au Collége de Pembroke à Cambridge; vingt-ſix Livres ſterling, 13 Sh. 4 d. par an, au Collége de la Reine à Oxford; cent Livres ſterling au Collége de la Madelaine à Cambridge, pour l'entretien d'un Ecolier; 366 L. 13 Sh. 4 d. pour bâtir l'Ecole de Ste. Beghe, & pour la fournir de tout ce qui étoit néceſſaire; cinquante Livres pour acheter des terres pour le ſoulagement des pauvres maiſons de Charité à Croyden; & pour les réparations de l'Egliſe Paroiſſiale de ce Lieu cinq Livres (22).

(22) Idem p. 227. 228.

[*N*] *Nous donnerons ſon Caractére dans les Remarques.*] Mr. Strype nous dit (23), qu'il étoit doux & affable; qu'il aimoit ſincérement la Religion; qu'il étoit grand Prédicateur, & trés-zélé contre le Papiſme: qu'il eut ſoin de pourvoir les Egliſes de Prédicateurs, & qu'il travailla à former un Clergé ſavant. Qu'il étoit ferme & courageux, & que les Dignités ne l'avoient point enorgueilli, qu'il ſe *paroître ſon zele & ſon affection pour la conſtitution de l'Egliſe Reformée d'Angleterre en toutes ſortes d'occaſions, mais ſurtout par les ſoins qu'il ſe donna pour ramener les* Puritains, *qui rompoient l'union de l'Egliſe pour un petit nombre de Cérémonies. Car quoiqu'il fût naturellement doux & moderé, & qu'il n'approuvât point les voyes de rigueur, lorſqu'il vit cependant qu'il n'y en avoit point d'autres qui puſſent les ramener à leur devoir, il approuva qu'on les mît en priſon, ſurtout les Chefs du Parti, qu'il appelloit des gens fanatiques & incurables (24). Camden l'appelle un *excellent Théologien* (25). Holliſhed dit (26) que „ ce digne homme „ almoit ſi fort l'étude pendant ſa vie, que ſes Livres lui „ tenoient lieu de femme, & ſon Cabinet de chambre nup„tiale; & qu'il y uſa ſes yeux, ſes forces, & ſa ſanté „ &c. Sur quoi l'on pourroit dire bien des choſes, pour „ ſervir de leçon & d'exemple à d'autres: il ſuffira de remar„quer, que comme ſes lumiéres & ſes vertus mirchétent „ toujours de pair, la récompenſe des unes & des autres, „ eſt la bonne réputation, qu'il a laiſſée après lui, comme „ un monument durable." Mr. Thomas Rogers Chapelain de l'Archevêque Bancroft, dans la Préface de ſon Livre intitulé, *La Foi, la Doctrine, & la Religion, profeſſées & protégées dans le Royaume*, imprimé en 1607, appelle l'Archevêque Grindal, *un zélé Confeſſeur & un Soldat éprouvé, un trés-célébre & illuſtre Prelat*; & il obſerve qu'il *eut grand ſoin d'avancer la gloire de Dieu, mais que par l'envie & la malice de ſes ennemis ſon pouvoir fut fort borné; qu'il accepta une haute dignité, mais que de puiſſans Ennemis l'abbaiſſérent en le faiſant tomber en diſgrace, qu'il ſupporta avec douceur & patience.* Il remarque que la ſuſpenſion de l'Archevêque produiſit deux fâcheux effets; l'un *que les Jéſuites ſe multipliérent dans le Royaume*; & l'autre que *la Faction domeſtique* (par laquelle Mr. Rogers entend les Puritains) *devint plus hardie & plus inſolente.* Le Chevalier Jean Harrington, qui vivoit du tems de la Reine Eliſabeth, a entrepris de porter quelques coups aux Evêques; mais ce ne ſont ordinairement, dit Mr. Strype (27), que *de petits bruits de Cour, ſouvent peu importans & frivoles.* Ce que le Chevalier dit cependant de l'Archevêque Grindal (28), ne lui taxe en rien de mauvaiſe conduite dans le Gouvernement de l'Egliſe; mais, comme on dit communément qu'il devint aveugle quelque tems avant ſa mort, le Chevalier y entend fineſſe, en diſant, que lorſque la Reine Eliſabeth lui ordonna de donc urer chez lui, ſes Amis publiérent qu'il étoit aveugle, & qu'il ſe tenoit caché pour mieux déguiſer la peine que ſa Reine lui avoit infligée. „ Cela auroit quelque vraiſemblance, *dit Mr. Strype* (29) s'il étoit devenu aveugle dans le tems que „ la Reine le confina chez lui; mais pendant cinq ans „ après, du moins, il ne fut point aveugle. Et qu'il alt „ été aveugle enſuite, c'eſt ce dont j'ai vu la preuve par „ ſa ſignature, qui montre évidemment que c'eſt l'écriture „ d'un homme qui a perdu la vuë. Cet Auteur s'eſt hazardé d'écrire quelques autres choſes ſur le ſujet de „ l'Archevêque, qui ſont ſi peu vraiſemblables & ſi odieuſes, que je ne les répéterai point. Mais il ne dit pas „ un mot de ſa foibleſſe dans le gouvernement, & de ſa „ condeſcendance pour ceux qui s'oppoſoient aux Conſti„tutions de l'Egliſe." Mr. Fuller paroît être le premier, qui a mis au jour cette Idée. Son récit ſemble être fondé plutôt ſur des ouï dire, que ſur de bonnes autorités, tirées ſoit des Archives, ſoit de Manuſcrits. Il nous dit (30) que Grindal fut *généralement blâmé pour ſa molleſſe, en cedant des droits de ſon Siége beaucoup au-delà, de ce que ſes Succeſſeurs, qui ne lui en ont nullement obligation, ne le ſoubaiteroient.* Mr. Strype remarque (31), que c'eſt là une accuſation grave, mais exprimée d'une maniére bien vague; que ſi Fuller veut parler d'échanges avec la Reine, Grindal & tous les autres Evêques y furent obligés par un Acte du Parlement, paſſé au commencement de ſon régne; mais que lui & deux ou trois autres des premiers,

(23) Ibid. p. 255 & ſeqq.

(24) Ibid. p. 302.

(25) *Ubi ſupra* p. 10.

(26) *Chron.* p. 1254 a.

(27) P. 206.

(28) *Brief view of the State of the Church of England, as it ſtood in Q. Elizabeth's and K. James Reign to the year 1608.* London 1653.

(29) P. 206.

(30) *Church-History* Lib. IX p. 150.

(31) P. 106.

(ee) P. 1263. (ff) P. 1113.

Mr. Fox (*ee*) „ écrit, dit Mr. Strype (*ff*), d'une maniére claire, & pleine de bon ſens, contre la „ Préſence *Réelle*, ou Corporelle dans le Sacrement de l'Euchariſtie". Mr. Fox a caché ſon nom, ſe contentant de dire „ que ce Dialogue eſt de la main d'un homme ſavant & reſpectable du Royau- „ me, qui ſous les noms de la *Coutume* & de la *Vérité*, nous fait voir évidemment, & apprend à tous „ les hommes, qu'on ne doit point régler la Religion ſur la coutume, mais qu'il faut examiner la „ coutume par la vérité & par la Parole de Dieu. Puiſque la Coutume ne peut manquer de nous „ tromper, au-lieu que la Parole de Dieu demeure éternellement". Grindal compoſa cette piéce peu après ſon retour en Angleterre; après avoir expliqué ces paroles de Jéſus-Chriſt, *ceci eſt mon Corps*, il confirme ſon explication par des paſſages tirés des Ecrits des anciens Evêques & Docteurs de l'Egliſe.

qui parvinrent à l'Epiſcopat, écrivirent une Lettre particuliére à la Reine, où ils lui offroient volontairement un équivalent annuel conſidérable, pour l'empêcher de faire uſage du pouvoir que le Parlement lui avoit donné. Fuller parle auſſi (32) de quelques perſonnes „ qui faiſoient un „ parallèle entre *Heli* & *Grindal*, en ce qu'il étoit coupa- „ ble d'une indulgence dangereuſe, & qu'on l'accuſoit, „ qu'en qualité de Pere de l'Egliſe il avoit trop de com- „ plaiſance pour les factieux qui la troubloient." Mr. Strype juſtifie l'Archevêque ſur cet article (33). Le Docteur Heylin (34) parlant des Proteſtans Anglois, qui dans les commencemens de notre Réformation étoient attachés à la Diſcipline de Genéve, rapporte, qu'ils ſe ſervirent de l'Evêque Grindal pour réuſſir dans leurs deſſeins, en trouvant moyen de le porter à contribuer à l'établiſſement d'une Egliſe pour les Proteſtans François Réfugiés à Londres, pour y faire le ſervice à la maniére des Egliſes Réformées de France. Le Docteur Heylin remarque, que Calvin écrivit à Grindal pour le remercier de ce qu'il avoit fait à cet égard. Il y a effectivement parmi les Lettres de Calvin (35) une Lettre du 15 May 1560, d'où le Docteur Heylin a tiré ſon récit; & qui revient proprement à ceci, que Calvin remercie l'Evêque de la protection qu'il a accordée aux pauvres Proteſtans François, établis à Londres, leur ayant procuré de la Reine la liberté de ſervir Dieu purement (c'eſt-à-dire ſans mêlange des ſuperſtitions de l'Egliſe Romaine) & d'avoir un Miniſtre, ſelon leur Diſcipline, pour prêcher la Parole de Dieu, & pour remplir toutes les autres fonctions du Miniſtére. Il paroît que l'Evêque répondit à cette Lettre de Calvin d'une maniére pleine d'égards, & qu'il le pria de recommander quelque Miniſtre pour cette Egliſe. Et peu de tems après, Calvin envoya avec ſon conſentement, Nicolas Galaſius, pour remplir cette place.

(32) Lib. IX. p. 151.

(33) *Ubi ſupra* pag. 506, 507.

(34) *Hiſtory of the Reformation*, pag. 205.

(35) *Epiſt. Calvini* 291.

GRONOVIUS (Jean-Frederic) Savant Critique du XVII. Siécle nâquit à Hambourg en l'année 1613 [*A*]; ayant voyagé en Allemagne, en Italie, & en France, il fut fait Profeſſeur en Belles-Lettres à Deventer, d'où il fut appellé à Leyde en 1658. Il a publié divers Ouvrages [*B*], & il eſt mort à Leyde en 1671. Il a laiſſé deux fils, tous deux célébres dans la République des Lettres. Jacques Gronovius, dont nous parlerons dans l'Article ſuivant; & Laurent Theodore Gronovius, mort jeune, & qui a publié *Emendationes Pandectarum juxta Florentinum Exemplar examinatarum*. Leyde 1685 in-8. Il a auſſi fait une *Defenſe de la Baſe de Marbre du Coloſſe érigé à l'honneur de Tibére*, Leyde 1697 in-folio, & inſéré dans le Tome VII du *Tréſor d'Antiquités Grecques* de Jacques Gronovius.

(1) Bibliotheca Eruditorum Praſtantium, hoc eſt Scriptorum Argumenti Spicilegium & Acceſſiones. P. 111. Hamburgi 1717.

[*A*] *Naquit . . . . . en l'année* 1613.] Jean Klefeker (1) nous apprend, que Gronovius avoit vingt-quatre ans, quand il publia en 1637 ſa *Diatribe in Statii Poëtæ Sylvas*.

[*B*] *Il a public divers Ouvrages.*] Outre l'Edition qu'il a donnée des Lettres de Caſaubon, à la Haye en 1638 in-4. Il a publié les Ouvrages ſuivans. I. *Diatribe in Statii Poëtæ Sylvas*. La Haye 1637 in-8. Cette Piéce ayant été attaquée par Emeri de la Croix (*Emeric Cruceus*) qui publia ſous le nom de *Mercurius Frondator* une *Anti-Diatribe*, à Paris 1639 in-24. Gronovius donna II. *Elenchus Anti-Diatribes Mercurii Frondatoris ad Statii Sylvas*. Paris 1640 in 8. Il y ajoûta une Lettre à Saumaiſe. La Croix repliqua par le *Muſcarium ad Statii Sylvas*. Paris 1641 in 8. III. *De Seſtertiis, ſive Subæſtivorum Pecuniæ veteris Græcæ & Romanæ Libri* IV. *Acceſſerunt Lucius Voluſius Maecianus*, J. C. *& Bolbus Mensor de Aſſe* &c. Deventer 1643 in-8. Amſterdam 1656 in-8. & Leyde 1691 in 4. Dans cette derniére Edition publiée par Jacques Gronovius ſon fils, on a ajoûté, *Poſtilla Groſſipii* (i. e. *Caſparis Sciopii*) *Fabulæ Numerariæ*; Johannis Frederici Gronovii *Manuſſa Pecuniæ veteris, & tres Αντιγραφους de Fœnore Unciario & Centeſimis Uſuris*; *item de Hyperpyro*; *Salmaſii Epiſtola & ad eam Reſponſio & Αντιρρησις Πολλων προς Ενα, Græcè & Latinè*. IV. *Notæ in Senecam Philoſophum & Rhetorem*, imprimées d'abord ſéparément à Leyde en 1649 in-12, & réimprimées enſuite dans l'Edition du *Seneca cum Notis Variorum* des Elzeviers, en 1673, en trois Volumes in-8. V. *Monobilios Eccleſiaſticarum Obſervationum*, 1651 in-12. VI. *Obſervationum Libri* IV. Deventer 1652 in-12. VII. *Statius ex recenſione J. F. Gronovii, cum ejuſdem Notis*, Amſterdam 1653. Thomas Reinefius, dans une Lettre à Chrétien Daumius (2), parle de cette Edition en ces termes: *Valdè me delectarunt Notæ tam accuratæ & in pondere non magno ſatis ponderoſæ Viri ad reſtituendum genuinum Auctoris ſenſum peculiari quodam genius nati, a Charitibuſque educati.* Les Notes de notre Auteur ont été réimprimées dans l'Edition de Statius *cum Notis Variorum*, publiée par Jean Veenhuyſen à Leyde en 1671 in-8. Et Chrétien Daumius a publié Statius, revu par Gronovius, avec les Commentaires de Barthius en deux Vol. in-4. à Zwickau en 1664. VIII. *Senecæ Tragediæ cum Notis Johannis Frederici Gronovii & variis aliorum*. Leyde 1661 in-8. Ses Notes ont été réimprimées avec des Additions dans l'Edition des Tragédies de Seneque, publiée par Jacques Gronovius ſon fils à Amſterdam en 1682 in-8. ſous ce titre. *L. Annæi Senecæ Tragediæ, cum Notis Joh. Frederici Gronovii, auctis ex Chirographo ejus, & variis aliorum.* IX. *Obſervationum Libri tres*. Leyde 1662 in 8. X. *Plautus ex recenſione Joh. Frederici Gronovii, cum Notis Variorum*. Leyde 1664 & 1684 in-8. Le Docteur Richard Bentley prétend, dans ſes *Emendationes in Menandri Reliquias* (3), que notre Auteur n'étoit pas aſſez au fait de la meſure des *Verſus Senarii*. XI. *Titus Livius ex recenſione & cum Notis Joh. Frederici Gronovii, addiis integris Caroli Sigonii & ſelectis Variorum Notis*. Amſterdam 1665 & 1679 in 8. trois Volumes; la derniére de ces Editions eſt préférable à la premiére, à cauſe qu'on y trouve les Notes de Henri Valois & celles de Jacques Gronovius. Notre Auteur avoit publié Tite-Live, revu par lui, à Leyde en 1645 & 1654 en trois Volumes in-12. & en 1661 & 1678 en un Vol. in-12. Ses Notes ſur Tite-Live ont été imprimées ſéparément à Leyde en 1645 in-12. Reinefius les ayant lues, manda à Rupertus (4): *Ut ad ſolem Luna, ſic ad Gronovium Sigonius ejus eſt diſputare.* Mais on a omis dans les Editions de 1675 & de 1679 pluſieurs choſes, qui ſe trouvent dans celle de 1645. XII. *Plinii Hiſtoria Naturalis ex recenſione Johannis Frederici Gronovii, & cum ejuſdem & Variorum Commentariis & Annotationibus*. Leyde 1669 in-8. trois Volumes. Le Pere Hardouin dit, en parlant des Notes de notre Savant „ Que tout ce qu'il „ peut deſirer, c'eſt que ſes Conjectures & ſes Corrections „ ſoient auſſi heureuſes, que celles de Gronovius. XIII. *Tacitus ex recenſione & cum Notis Johannis Frederici Gronovii & Variorum.* Amſterdam 1673, en deux Vol. in-8. Réimprimé à Amſterdam en 1685 en deux Volumes in-8. ſous ce Titre: *C. Cornelii Taciti Opera, quæ extant, integris J. Lipſii, Rhenani, Urſini, Muretі, Pichenæ, Mercerі, Gruteri, Acidalii, Grotii, Freinshemii, & ſelectis aliorum Commentariis illuſtrata. Joh. Fred. Gronovius recenſuit, & ſuas Notas paſſim adjecit. Accedunt Jarohi Gronovii Excerpta ex variis Lectionibus MS. Oxonienſis.* XIV. *Notæ in Hugonis Grotii Libros tres de Jure Belli & Pacis.* Amſterdam 1680 in-8. Ces Notes ont été réimprimées pluſieurs fois avec l'Ouvrage de Grotius. XV. *Obſervationes ad Bened. Paullini Petrocorii de Vitâ B. Martini Carminum Libros ſex*, publiées dans l'Edition de Petrocorius par Chrétien Daumius, avec ſes propres Notes & celles de François Jureus & de Caſpard Barthius, à Leipſic 1682 in 8. XVI. *Auli Gellii Noctes Atticæ cum Notis & Emendationibus Johannis Frederici Gronovii*, Leyde 1687 in-8. Ces Notes ont été inſérées dans l'Edition de *Gellius cum Notis Variorum*, publiée par ſon fils, à Leyde en 1706. XVII. *Notæ in Phædri Fabulas*, publiées par ſon fils Jacquer dans l'Edition de *Phædrus*, imprimée à Leyde en 1703 in-8. ſous ce Titre: *Phædri Fabulæ cum Johannis Fred. Gronovii & Jacobi Gronovii Notis, & Nicolai Diſpontini Collectaneis.* XVIII. *De Muſeo Alexandrino Diſſertatio*, inſérée dans le *Theſaurus Antiquitatum Græcarum* de Jacques Gronovius. XIX. *Oratio de Lege Regiâ, pro Conſcione quam Faſces Academicos ſecundum deponerat, recitata die ſolemni* VIII. *Feb.* MDCLXXI. Leyde 1678. Mr. Barbeyrac a publié une Traduction Françoiſe de cette Harangue, avec le Diſcours ſur la *Liberté de Conſcience* de Mr. Noodt, Amſterdam 1714 in-8. On trouve auſſi quantité de Lettres de Gronovius, dans le *Syllage Epiſtolarum*, publié par Mr. Burman à Leyde en cinq Volumes in 4.

(2) P. 132.

(3) P. 14.

(4) Reinefii *Epiſtol.* p. 604.

GRONOVIUS (Jacques) un des plus ſavans Hommes de ſon tems [A] & fils de celui dont on vient de parler, naquit le 20 Octobre 1645 à Deventer dans la Province d'Overiſſel; ce fut dans cette Ville qu'il apprit les premiers Elémens de la Langue Latine. Son Pere ayant été appellé en 1658 à Leyde, il continua ſes Etudes dans cette Univerſité, & fit des progrès extraordi-

[A] *Un des plus ſavans Hommes de ſon tems.*] C'eſt ce qui paroît par ſes Ouvrages, dont voici le Catalogue. I. *Macrobius cum ſuis & Variorum Notis.* Leyde 1670 in 8. Londres 1694 in-8. II. *Polybius cum ſuis ac ineditis Caſauboni utriuſque, Valeſii & Palmerii Notis, Græce & Latine.* Amſterdam 1670. deux Vol. in-8. III. *Cornelius Tacitus cum ſuis & Variorum Notis.* Amſterdam 1672 in-8. deux Vol. *Editio ſecunda*, Amſterdam 1685 in-8. *Editio tertia*, Utrecht 1721 in-4. deux Vol. Cette derniére Edition a été fort augmentée par Abraham Gronovius fils de Jacques, des Notes que ſon Pere avoit laiſſées & des ſiennes. IV. *Supplementa Lacunarum in Ænea Tactico, Dione Caſſio, & Arriano.* Leyde 1675 in 8. V. *Diſſertationes Epiſtolicæ.* Amſterdam 1678 in-8. Cet Ouvrage roule ſur la Critique & des Corrections d'Auteurs, ce qui étoit le fort de Gronovius. Ce qu'il y a dit de Tite-Live lui a attiré une grande diſpute avec Mr. Fabretti; ce Savant ayant attaqué dans ſon Livre, *De Aquis & Aquæductibus Veteris Romæ*, imprimé à Rome en 1680, quelques-unes de ſes Corrections, Gronovius lui répondit par l'Ouvrage ſuivant. VI. *Reſponſio ad Cavillationes Raphaelis Fabretti.* Leyde 1685 in-8. Fabretti y eſt traité fort cavaliérement, mais il lui rendit la pareille dans un Ouvrage qu'il publie pour ſa défenſe ſous le nom de *Janitheus*; *Janitheo ad Gronovium Apologema, in ejusque Tiberinitia, ſeu de Tito Livii ſpinio Animadverſiones.* Naples 1686 in-4. VII. *Fragmentum Stephani Byzantini Grammatici de Dodone, cum triplici nuperâ Latinâ Verſione & Academicis Exercitationibus Jacobi Gronovii.* Leyde 1681 in-4. VIII. *Henrici Valeſii Notæ & Animadverſiones in Harpocrationem & Philippi Muſſaci Notas. Ex Bibliotheca Guilelmi Pratæi, Antiſſioris Aurelianenſis.* Leyde 1682. in-4. Gronovius a publié ces Notes de Valois, pour la premiére fois; elles furent réimprimées l'année ſuivante avec Harpocration ſous ce titre; *Harpocrationis Lexicon decem Oratorum, cum Latinâ verſione, & Philippi Jacobi Muſſaci ac Henrici Valeſii Notis editum a Nicolao Blancardo.* Leyde 1683 in-4. IX. *L. Annæi Senecæ Tragœdiæ cum Notis Job. Fred. Gronovii auctis & Chirographo ejus & variis aliorum.* Amſterdam 1682a in-12. Jean Frédéric Gronovius avoit déja donné une Edition de Senéque en 1661, & il travailloit à une ſeconde, lorſqu'il mourut; ſon fils Jacques Gronovius a ſupplée à ſon défaut, & a achevé ce qui manquoit. X. *Jacobi Gronovii Exercitationes de Pernicie & Caſu Judæ ex Upoδνω.* Leyde 1683 in-4. L'Auteur tâchant de concilier ce que diſent St. Matthieu & St. Luc de la mort de Judas, veut que Judas ſe ſoit étranglé, & qu'ayant enſuite été jetté à la Voirie, il creva *par un* effet des pointes de rochers qui étoient en ce lieu. Cet Ouvrage fut attaqué par Joachim Feller, qui, indigné qu'il eût mal parlé de quelques Savans de mérite, publia ſous le nom de *François Dermaſius*, une Lettre intitulée, *De intolerabili Faſtu querundam Criticorum, ſpeciatim Jacobi Gronovii.* Leipſic 1687 in-4. Gronovius dans une ſeconde Edition de ſon Traité, faite à Leyde en 1702 in-4. ſe défendit contre Feller en homme qui ſouffre impatiemment qu'on le contrediſe, & attaqua en même tems Mr. Perizonius, qui dans ſes Notes ſur Elien, imprimé à Leyde en 1701 in 8. avoit donné à un mot Grec une ſignification qui n'étoit pas favorable à ce qu'il avoit avancé ſur Judas. Perizonius lui répondit par une Piéce, qui a pour titre, *Diſſertatio de morte Judæ & Verbo ἀπαγχόνω, in quâ explicantur & conciliantur loca Matth.* XXVII. 5. *& Lucæ Act.* I. 18. *ac vindicantur quæ ad Æliani Variam Hiſtoriam Lib.* V. C. 8. *erant notata.* Leyde 1702 in-8. Gronovius oppoſa à cette Réponſe. XI. *Notitia & Illuſtratio Diſſertationis nuperæ de morte Judæ & verbo ἀπαγχόνω.* Leyde 1703 in-4. Perizonius répliqua par *Reſponſio ad nuperam Notitiam de variis Ælianæ, aliorumque Auctorum locis.* Leyde 1703 in 8. & *Reſponſio ſecunda ad Notitiam ſecundam de Luca Act.* I. 18. *& variis Ælianæ aliorumque Auctorum locis.* Leyde 1703 in-8. Cette diſpute ſur un ſujet aſſez peu important, commençant à s'aigrir, Meſſieurs les Curateurs de l'Univerſité de Leyde interpoſérent leur autorité, & ordonnérent aux deux Parties d'y mettre fin. XII. *Caſtigationes ad Paraphraſin Græcam Euchiridii Epicteti ex Codice Mediceo.* Delft 1683 in 8. XIII. *Diſſertatio de Origine Romuli recitata 23 die Octobris, cum alterum ſtatimis ſuæ quinquennium commendaret.* Leyde 1684 in 8. L'Auteur traite de fable ce qu'on dit communément de l'Origine de Romulus & de Remus, & de la Louve qui les a allaités. XIV. *Gemmæ & Sculpturæ antiquæ depictæ à Leonardo Auguſtino Senenſi, additâ earum Enarratione, in Latinum verſæ a J. Gronovio.* Amſterdam 1685 in-4. Franekes 1694 in-4. Leonard, Auguſtin de Sienne avoit fait la deſcription de ces Antiquités en Italien, & Jaques Gronovius l'a traduite en Latin, & y a ajoûté une ſavante Préface. XV. *Pomponii Melæ Libri III De Situ Orbis, recenſiti & illuſtrati.* Leyde 1685 in-8. Gronovius ſemble n'avoir publié cet Ouvrage, auquel il n'a pas mis ſon nom, que pour pouvoir maltraiter Iſaac Voſſius, & attaquer les Obſervations que cet Auteur avoit données en 1658 à la Haye. Voſſius lui ayant répondu, dans une *Addition à ſes Obſervations ſur Pomponius Mela*, imprimée à Londres en 1686 in-4. Gronovius lui répliqua par une Lettre. XVI. *Epiſtola de Argutiis Iſaaci Voſſii.* 1687 in-8. On peut croire qu'il n'épargne pas ſon Adverſaire; mais ce n'eſt rien en comparaiſon de la fureur avec laquelle il ſe déchaîna contre lui dans une nouvelle Edition qu'il donna de *Pomponius Mela* à Leyde en 1696 in 8. Cette Edition outre les Extraits de la Coſmographie de *Julius* & d'*Honorius*, & celle qui eſt attribuée à *Æthicus*, qui ſont dans la premiére, contient encore, *le Géographe Anonyme de Ravenne.* XVII. *Epiſtola ad Joannem Georgium Gravium V. C. de Pallacopâ, ubi Deſcripſit ejus ab Armeno falſo liberatus ab Iſaaco Voſſii fruſtrationibus.* Leyde 1686 in-8. XVIII. *Notæ ad Lucianum.* Elles ſe trouvent dans l'Edition que Grævius a donnée de cet Auteur en deux Vol. à Amſterdam en 1686 in-8. XIX. *Variæ Lectiones & Notæ in Stephanum Byzantinum de Urbibus.* Inſérées dans l'Edition de cet Auteur, donnée par Abraham Berkelius, à Leyde en 1688 in fol. XX. *Cebetis Thebani Tabula Græce & Latine multis in locis reſtituta ex MSS. Codicibus, unde etiam Græca in ſuæ nitoris ab Jacobo Gronovio, cujus accedunt Notæ & Emendationes.* Amſterdam 1689 in 8. XXI. *Auli Gellii Noctes Atticæ cum Notis & Emendationibus Johannis Frederici Gronovii.* Leyde 1687 in 8. 1706 in-4. Jean Frederic Gronovius avoit déja fait imprimer cet Auteur en 1651. Son fils y ajoûta quelques Remarques dans l'Edition de 1687, mais celle de 1706 eſt bien plus ample & plus belle. XXII. *M. T. Ciceronis Opera quæ extant omnia, cum integris Notis Jani Gruteri, ex recenſione Jacobi Gronovii, adjectis ejuſdem Notis.* Leyde 1692 quatre Vol. in-4. & onze in-douze. XXIII. *Ammiani Marcellini Rerum geſtarum, qui de XXXI ſuperſunt Libri XVIII, ope MSS. Codicum ab Frederico Lindebrogio & Henrico Valeſio, cum eorundem integris Obſervationibus & Annotationibus. Item Excerpta vetera de Geſtis Conſtantini & Regum Italiæ. Omnia nunc recognita ab Jacobo Gronovio.* Leyde 1693 in-fol. & in-4. XXIV. *Johannis Frederici Gronovii de Seſtertiis, ſeu Subjectivarum. Pecuniæ veteris Græcæ & Romanæ Libri* IV &c. Leyde 1691 in-4. Jacques Gronovius, qui a donné cet Ouvrage de ſon Pere au Public, y a fait pluſieurs additions. XXV. *De Iconculâ Smetianâ, quâ Harpocratem indigitarunt.* Leyde 1693 in-4. XXVI. *Memoria Caſſoniana, id eſt, Danielis Caſſonii Vita breviter deſcripta, cui annexa nova Editio veteris Monumenti Ancyrani emendatior & auctior, cum Notis J. Gronovii, & inſcriptionibus nonnullis ab eodem Caſſonio collectis.* Leyde 1695 in-4. XXVII. *Abrahami Gorlæi Dactyliotheca cum Explicationibus Jacobi Gronovii.* Leyde 1695 in-4. XXVIII. *Harpocrationis de Vocibus Liber, cum Notis & Obſervationibus Jacobi Gronovii. Accedit Diatribe Henrici Stephani ad locos Ipſius citatos.* Leyde 1696 in-4. XXIX. *Oratio de primis incrementis Urbis Lugduni & appellatione ejuſdem, habita die 14 Novembris 1696, notis quibuſdam illuſtrata.* Leyde 1696 in-4. XXX. *Theſaurus Græcarum Antiquitatum.* Leyde, treize Vol. in-fol. 1697 &c. Recueil curieux, quoique toutes les Piéces qui le compoſent ne ſoient pas également eſtimables. On ne ſauroit trop louër Gronovius de l'avoir entrepris à l'exemple de Grævius, qui a donné de même un Corps des Antiquités Romaines. Laurent Beger ayant trouvé quelque choſe à reprendre dans les trois premiers Volumes, publia à Berlin en 1702 in-fol. un Ecrit intitulé, *Colloqui querundam de tribus primis Theſauri Antiquitatum Græcarum Voluminibus ad eorum Auctorem Relatio, omnes Dubiorum (c) calamo eum in finem ſcripta & publicata, ut juſtæ defenſionis locus detur, tantique ſperis dignitas, diſ-cujus varinque dubiorum nebulis ex clarius patefcat.* XXXI. *Geographica Antiqua, hoc eſt, Scylacis Peripius Maris Mediterranei; Anonymi Periplus Meotidis Paludis & Ponti Euxini; Agathemeri Hypotypoſis Geographiæ. Omnia Græco-Latina. Anonymi Expoſitio totius Mundi Latina. Cum Notis Iſaaci Voſſii, Jacobi Palmerii, Samuelis Tennulii. Edente Jacobo Gronovio, cujus accedunt Emendationes.* Leyde 1697 in-4. XXXII. *Appendix ad Geographiam antiquam, quâ continetur Examen Diſſertationis Dodwelliana de Scylacis ætate, & Excerptum ex Eclogis, antiqua Hiſtoriarum Scriptore.* Leyde 1699 in-4. XXXIII. *Manethonis Apotelesmaticorum Libri ſex, nunc primum ex Bibliotheca Medicea eruti, curâ Jacobi Gronovii, qui etiam Latine vertit & notas adjecit.* Leyde 1698 in-4. Manethon traite dans ce Poëme Grec, du pouvoir que les Aſtres qui préſident à la naiſſance des Hommes ont ſur les actions de leur vie. Il eſt addreſſé à Ptolémée Roi d'Egypte. XXXIV. *De duobus Lapidibus in agro Duyvenvoordienſi repertis.* Leyde 1696 in-4. XXXV. *Rycquius de Capitolio Romano, cum Notis Gronovii.* Leyde 1696 in 8. XXXVI. *Q. Curtius cum Gronovii & Variorum Notis.* Amſterdam 1696 in 8. XXXVII. *Suetonius a Salmaſio recenſitus cum Emendationibus Jacobi Gronovii.* Leyde 1698 in-douze. XXXVIII. *Phædri Fabulæ cum Joh. Fred. Gronovii & Jacobi Gronovii Notis, & Nicolai Diſſponii collectaneis.* Leyde 1703 in-8. J. Gronovius ayant fort maltraité Gudius, Jean Chriſtophle Wolfius l'a défendu dans ſon Edition de *Phædre*, imprimée en 1709. XXXIX. *Arriani Nicomedienſis Expeditionis Alexandri Libri ſeptem & Hiſtoria Indica; Operâ Jacobi Gronovii.* Leyde 1704 in fol. Cette Edition eſt fort belle, & Gronovius y montre toujours la même érudition que dans ſes autres Ouvrages.

(c) C'eſt le nom que prend Beger.

† Le P. Niceron dit 1663. *Mem. des Homm. Ill.* Tom. II. p. 178.

ordinaires dans les Belles-Lettres, il s'appliqua auſſi à l'étude du Droit. Vers l'an 1670 † il paſſa en Angleterre & viſita les Univerſités d'Oxford & de Cambridge, il y conſulta les Manuſcrits rares, qu'on y conſerve, & il y fit connoiſſance avec pluſieurs grands Hommes, entre autres avec les Docteurs Pocock, Jean Pearſon, & Mery Caſaubon, qui mourut entre ſes bras. Après que'ques mois de ſéjour en Angleterre, il retourna à Leyde, & commença à travailler à une Edition de Polybe. En 1670 la Ville de Deventer lui offrit la place du Profeſſeur Hogerſius, mais il la refuſa, quoique Hogerſius, pour l'engager à l'accepter, s'offrît à continuer de remplir ſon Emploi, juſqu'à ce que Gronovius eût achevé ſes Voyages. En allant en France il parcourut les principales Villes du Brabant & de la Flandre. Lorſqu'il fut arrivé à Paris, la réputation de ſon pere, & ſon propre mérite l'y firent bien-tôt connoître, & il lia amitié avec Meſſieurs Chapelain, d'Herbelot, Thevenot, & pluſieurs autres Savans; mais le plaiſir qu'il goûtoit à Paris, fut troublé par la mort de ſon pere, qui arriva au mois de Décembre 1671. Il partit au Printems de l'année ſuivante 1672, pour accompagner Mr. Paats, que les Etats-Généraux envoyoient en Eſpagne, en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire. D'Eſpagne il paſſa en Italie, & s'arrêta en Toſcane, où le Grand-Duc le reçut avec beaucoup d'honneur. Parmi les marques d'eſtime que ce Prince lui donna, une des principales fut de le choiſir pour remplir une Chaire de Profeſſeur vacante à Piſe, par la mort du ſavant Chimentel, avec des appointemens fort conſidérables. Gronovius eut là pour Collégue le ſavant Henri Norys, depuis Cardinal. De Piſe il alloit ſouvent à Florence voir Mr. Magliabecchi, à qui il étoit redevable de ſon poſte, & conſulter les Manuſcrits de la Bibliothéque de Médicis. Après deux années de ſéjour en Toſcane, il en partit pour voir Veniſe & Padouë; & ayant enſuite traverſé l'Allemagne, il arriva heureuſement à Leyde, d'où il alla à Deventer pour prendre poſſeſſion de l'héritage que Jacques Ten Nuyl, ſon ayeul maternel lui avoit laiſſé, & dans le deſſein de s'y appliquer tout entier à l'étude. Il travailloit à revoir Tite-Live, lorſqu'en 1679 les Curateurs de l'Univerſité de Leyde l'y appellérent pour remplir une Chaire de Profeſſeur, qu'il accepta. Le Diſcours qu'il prononça à ſa réception charma à un tel point, que ſans attendre plus longtems, les Curateurs, d'un conſentement unanime, augmentérent de 400 florins la penſion qui lui avoit été aſſignée, & cette augmentation a duré juſqu'à ſa mort. L'Univerſité de Padouë l'appella bien-tôt après pour remplir la place d'Octave Ferrari, mais Gronovius étoit trop attaché à ſa Patrie, pour ſuivre cette vocation. En 1696

Mais il y maltraite également les Savans qui ne ſont pas de ſon ſentiment. Xh. *Minucii Felicis Octavius cum integris Variorum Notis, ex recenſione Jacobi Gronovii. Accedunt Cæcilius Cyprianus de Idolorum Vanitate & Julius Firmicus Maternus de errore Profanarum Religionum.* Leyde 1709 in-8. XLI. *Infamia Emendationum in Menandri Reliquias nuper editarum. Trajecti ad Rhenum Auctore Philelenthero Lipſienſi: Accedit Reſponſio M. Lucilii Prefuturi ad Epiſtolam Caii Veracii Philelenis, qua extat parte* IX *Bibliothecæ Selectæ Jo. Clerici.* Leyde 1710 in douze. Il attaque dans cet Ouvrage le Dr. Richard Bentley, qui avoit pris le nom de *Philelenthere de Leipſic*, & Mr. Le Clerc, qui avoit publié une Edition des Fragmens de Menandre, & de Philemon, & il attribue à ce Savant la Lettre inſérée dans la Bibliothéque Choiſie, à laquelle il répond. XLII. *Decreta Romana & Aſiatica pro Judæis ad Cultum divinum per Aſiæ Minoris urbes ſecure obeundum, a Joſepho collecta in Libro* XIV *Archæologiæ, ſed male interverſa & expuncta, in publicam lucem reſtituta. Accedunt Suidæ aliquot loca a vitiis purgata, a J. Gronovio.* Leyde 1711 in 8. Les Notes ſur Suidas ſont contre Kuſter, qui avoit publié une Edition de Suidas en trois Volumes in fol. à Cambridge en 1705. Kuſter ſe défendit par la piéce ſuivante; *Diatriba L. K. in qua Editio Suidæ Cantabrigienſis contra Cavillationes Jacobi Gronovii Ariſtarchi Leydenſis defenditur*, inſérée dans le Tom. XXIV de la *Bibliothéque Choiſie* p. 49. & imprimée ſéparément in-douze. Il s'en eſt fait encore une nouvelle Edition avec des Additions à Amſterdam en 1712 in-8. ſous le titre de *Diatriba Anti-Gronoviana.* XLIII. *Ludibria malevola Clerici, vel Proſcriptio pravæ Mercis ac Mensis pravissimæ, quam exponit in Minutio Felice Joannes Clericus, Tom.* XXIV. *Bibliothecæ Selectæ.* Leyde 1712 in-8. XLIV. *Recenſio brevis Muſtilationum, quas patitur Suidas in Editione nuperâ Cantabrigiæ, anni* 1705. *ubi varia ejus Auctoris loca perperam intellecta, illuſtrantur, emendantur, & ſupplentur.* Leyde 1712 in 8. XLV. *Severi Sancti, id eſt, Endelechii Rhetoris de Mortibus Boum Carmen ab Elia Vinets & Petro Pithœo ſervatum, cum notis Joh. Weitzii, & Wolfgangi Seberi.* Leyde 1715 in 8. C'eſt Gronovius qui a fait imprimer cet Ouvrage, auquel il a ajoûté une Préface, où il n'a pas mis ſon nom. XLVI. *Herodoti Halicarnaſſei Hiſtoriarum Libri* IX. *Græce & Latine cum interpretatione Laurentii Vallæ ex Codice Mediceo, cum Notis Jacobi Gronovii.* Leyde 1715 in-folio. Cette Edition n'a pas eu généralement l'approbation des Savans, qui y ont trouvé des fautes groſſiéres. On peut voir ſur cela un Ecrit de Mr. Kuſter, intitulé, *Examen Criticum Editionis noviſſimæ Herodoti Gronovianæ*, inſérée dans le Tom. V. de la *Bibliothéque Ancienne & Moderne* de Mr. Le Clerc, pag. 383. Et une autre d'Etienne Bergier, qui ſe trouve dans le *Journal de Leipſig*, Ann. 1716. pag. 201. 337. & 417. Gronovius a attaqué dans cette Edition de la maniére la plus violente les plus grands Hommes qui ayent paru dans la République des Lettres, entre autres, Laurent Valla, Emilius Portus, Henri Etienne, Holſtenius, Thomas Gale, Ezechiel Spanheim, Sanmaiſe, Iſaac Voſſius, Tanneguy le Fevre, Jean Le Clerc, Kuſter, Bochart, Grævius, &c. Il avoit un fort grand commerce, étant en correſpondance avec la plupart des Savans de l'Europe. Le ſavant Mr. Roger Gale nous a communiqué la Lettre ſuivante, écrite au Docteur Thomas Gale.

GALEO *ſuo* GRONOVIUS S. P. *&* *Officia.*

„ Nihil jucundius, nihil gratius mihi ad aures accidere poſſit quam de te aliquid, præſertim ſi fauſtum ac venuſtum ſit, audire; nec ſi quid te mihi imponatur, onus illud, ſed debitum tibi, & honorem meum me interpretari, & voluptati eſſe non modicæ, ſicubi noſtris noſtrum aliquid præſtandi detur mihi opportunitas, ſemper teſtatus ſum; & ſi in eo adhuc confirmari deberes, nunc multis facerem, niſi diſceſſionis prohiberet anguſtia. Quin ſolus id fatebitur *Jamblichus* (de hoc enim maximè agatur) quem ſimul ac regalium librorum copia mihi data eſſet, meis omnibus relictis, ut diligentiſſime potui in illis locis, quos nominaras, & inſpexi, & ubi partem aliquam ſuppleſſem, tibi tranſmiſi, quam & te acceptiſſe jam mihi ſignificas. Neque finè hunc tuis utilitatibus ſerviendi curſum interrupiſſem, ſi quid aliud illic expediendum aut præſenti mandaviſſes, aut ita vigilare voluiſſes, ut poſt acceptos *Jamblichi* lacunas, mihi id literæ ſtatim tuæ indicarent, quod quidem, niſi fallor, tum a te petii, & facile factum fuerit, quum jam tres menſes ab eo tempore præterierint, & manſionem meam tibi diſtinctiſſimè ſignificarim. Poſtquam in hoc voluntati tuæ ſatis a me factum putarem, volui *Pianudis* verſionem Græcam commenti *Macrobiani in Somnium Scipionis*, quod mihi forte occurrebat raptim deſcribere; non quod eam labore hoc dignum putarem, quippe in quâ nihil ſingularis doctrinæ abſconditum facilè ſcirem, ſed ut mihi placerem volenti noſſe, qui loca ea, quæ nuper nocarem, Planudis tempore fuiſſent lecta. Vix unam Libro iſtu diem uſus ſum, quum Præfectus negavit licere ullo extraneo Librum MS. qui nunquam impreſſus fuerit, deſcribere, & ſic ejus ulteriorem uſum mihi adimit. Nolo apud te in hunc hominem luvehere; tantum ſcias ex eo die non modo fugi, vitavique conſpectum ac memoriam hominis ejus ac loci, ſed ſimul omnium quæcunque in hac urbe prius me demerebantur, odium me ac fallidium cepit vehementiſſimum; & nunc nihil aliud quam a Patre meo contendo, ne hanc hyemem me hic facere faciat. Tu exiſtimes quod libet; ego inter maximas meas gritudines meas numerabo tam pulchro me tibi approbandi tempore non licere mihi ſcui, vel ob ſilentium tuum diuturnum, vel ob inſcitiam imperiti coſtodis. Quippe cum negaret integri deſcribendi facultatem, conſorendi alicujus moleſtiam nolui pro me ſuſcipere, ſatius exiſtimans aut plenam accipere beneficium, aut ob exceptam aliquam diverſam lectionem homini huic me non obligare. Nihil igitur ſecus de me cogites obtecſtor. Hæc ſcripſi quum eſſem in ſumma expectatione Patentis mei Literarum, ut, ubi mihi eſſet hyemandum, ſcirem. Quotuſque in locis *Jamblichi* ſupplendis venetim obſtitus ſum; propterea a principio omnes hic Emendationes ſubnotavi. Vale, obſervande Gali, & *Σωθαναγε* tuos, ac imprimis longè mihi reverendiſſimum D. *Pearſonum* permanter a me ſaluta. Pariſiis die XII Septembris 1671.

„ Noſtin' a *Scutellio* hanc ipſam *Jamblichi* operam Latinè verſam prodiſſe Venetiis anno 1546? id mihi *Bullialdus* dixit. Si ad hæc mihi aliquid ſignificare velis, inſcribe literas tuas eodem modo quo nunc; licet abſim, bene curabuntur.

„ Hoc ipſum *Jamblichi* opus jam longè ante deſcripſerat ſibi *Iſmael Bullialdus*. Id quum viderem, rogavi illum, nihilne ſciret de *Porphyrii* Epiſtola, aut de Teſtimonii Scriptore? Sed reſpondit, planè nihil. *Tenuium* audio in Angliam tranſiiſſe paulo ante Feriás Caniculares: an tibi non adfuit?"

1696 il fut invité d'aller à Kiel dans le Duché de Holſtein, mais il remercia le Prince Frédéric Duc de Sleſwic, qui l'y ſollicitoit en lui offrant des appointemens fort conſidérables. En 1698 les Ambaſſadeurs de la République de Veniſe à la Haye lui firent de grandes offres pour l'engager à s'aller établir à Padouë, mais il les remercia ne pouvant ſe réſoudre à quitter la Ville de Leyde. Il fut nommé Géographe de l'Univerſité en 1702, & on augmenta ſes appointemens de même qu'on avoit fait à Philippe Cluverius. Gronovius étoit occupé à une nouvelle Edition de Tacite, lorſqu'il perdit la plus jeune de ſes filles, le 12 Septembre 1716. Cette mort le toucha ſi vivement, que peu de jours après il tomba malade de chagrin, & mourut le 21 Octobre ſuivant, après onze jours de maladie, âgé de ſoixante-onze ans (*a*). Il a laiſſé deux fils, dont l'Aîné eſt Docteur en Médecine, & le ſecond qui s'appelle Abraham eſt Profeſſeur en Hiſtoire à Utrecht, & eſt célébre par ſon érudition. La maniére dont Jacques Gronovius a maltraité les autres grands Hommes l'a expoſé à la juſte cenſure de tous les honnêtes gens, & l'a fait comparer à Scioppius par rapport à ſon ſtile cauſtique (*b*).

(*a*) Voy. *Acta Eruditor. Ann.* 1717. p. 189, 190. *Nouv. Liter. du* 18 Nov. 1716. *Hiſt. Crit. de la Rép. des Lett.* Tom. XIII. p. 391.

(*b*) Voy. *Joh. Klefkeri Bibl. Eruditor. præcipua &c.* p. 116. Menkenii *de Charlatan. Erud.* p. 40. & *Acta Erud. Anni* 1701. p. 99.

GUADAGNOLI (Philippe) Voici un Supplément à l'Article que Mr. Bayle a donné de ce Savant. Philippe Guadagnolo ou Guadagnoli nâquit vers l'an 1596 à Magliano dans l'Abruzze ultérieure. Après avoir fait ſes études il entra chez les Clercs Reguliers Mineurs, & fit profeſſion à Rome dans l'Egliſe de St. Laurent *in Lucina*, le 13 May 1612. Son génie le portoit à l'étude des Langues, & il s'y livra tout entier. Il apprit le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque, le Perſan, & l'Arabe; c'eſt principalement dans cette derniére Langue qu'il a excellé (*a*). Il a paſſé preſque toute ſa vie à traduire des Ouvrages de cette Langue, & à compoſer des Livres pour en faciliter l'intelligence aux autres. Il la poſſédoit en effet ſi parfaitement, qu'il prononça le 14 Janvier 1656 un Diſcours en cette Langue en préſence de la Reine de Suéde (*b*). Il commença à travailler à ſa Verſion de la Bible en Arabe, en l'année 1622 (*c*), & l'Ouvrage ne fut achevé qu'après un travail aſſidu de 27 ans, c'eſt-à-dire, en 1642. Pendant tout ce tems il en rendoit compte deux fois toutes les ſemaines, en préſence d'une Congrégation établie pour ce ſujet. Guadagnoli publia auſſi, *Breves Inſtitutiones Linguæ Arabicæ*, Rome 1642 in-folio. C'eſt une Grammaire fort méthodique. Il a fait auſſi un Dictionnaire en cette Langue, mais ſa mort a empêché qu'il n'ait paru. On le garde à Rome dans le Couvent de St. Laurent *in Lucina*. Voici à quelle occaſion Guadagnoli écrivit ſon *Apologie pour la Religion Chrétienne*. Un Eſpagnol avoit publié un Ouvrage ſur la Religion, intitulé *Le Miroir véritable*. Un ſavant Perſan entre les mains de qui il tomba, y fit une réponſe en Perſan, qu'il intitula, *Le Poliſſeur du Miroir* (Politor Speculi), & ajoûta à la fin ces mots: *que le Pape y réponde*. Ce Livre étant venu à Rome en 1625, le Pape Urbain VIII chargea Guadagnoli de le réfuter. Ce qu'il fit avec tant de ſuccès, que ſa réfutation convainquit entiérement le Perſan, à qui on l'envoya, de la vérité de la Religion Chrétienne, il renonça au Mahométiſme, & devint un zélé Défenſeur de la Foi, qu'il avoit combattuë auparavant de toutes ſes forces (*d*). Notre Auteur a fait un autre Ouvrage en Arabe ſous le titre de *Conſidérations contre la Religion Mahométane*, imprimé à Rome en 1649, Guadagnoli fait voir dans cet Ouvrage que l'Alcoran n'eſt qu'un mélange d'impoſtures & de fauſſetés (*e*).

(*a*) Nicéron *Mém. des Hom. Ill.* T. VII. p. 274.

(*b*) Idem ibidem.

(*c*) Il faut donc que les Evêques d'Orient ayant préſenté leur Requête à Urbain VIII avant l'année 1624, qui eſt environ le tems que les aſſigne Mr. Bayle.

(*d*) Nicéron *ubi ſupra*. p. 275, 276.

(*e*) Idem p. 276.

GUARIN étoit de l'illuſtre famille des *Guarini*. Dans ſa jeuneſſe il étudia cinq ans la Langue Grecque ſous Emmanuel Chryſoloras à Conſtantinople. Ponticus Virunnius rapporte une avanture ſinguliére arrivée à Guarin, qui a tout l'air d'une fable, auſſi ni Paul Jove, ni Janus Pannonius, un des plus habiles Diſciples de Guarin, n'en diſent rien. Quoi qu'il en ſoit, voici le fait. Guarin ayant acheté deux grandes Caiſſes de Manuſcrits Grecs, qui étoient uniques, les chargea ſur deux Vaiſſeaux. Il arriva heureuſement avec l'un en Italie, mais l'autre périt dans la route, ce qui lui donna tant de chagrin, que ſes cheveux devinrent tout blancs en une nuit. Guarin fut le premier des Italiens, qui, depuis la chute de l'Empire Romain, enſeigna la Langue Grecque dans ſon Pays; il l'a fait non ſeulement à Veniſe & à Ferrare, mais à Verone & à Florence. Ce fut Nicolas III, Marquis d'Eſt, qui l'attira à Ferrare, où il ſe maria honorablement, il eut du moins douze enfans, & ſa poſtérité y ſubſiſte encore aujourd'hui. Voici l'Epitaphe que fit à ſa louange Baptiſte Guarini l'Ancien:

Quæ per te vixit Muſarum cura, Guarine,
Græca, Latina ſimul, te moriente dolet.
Quam ſuperis tua caſta fides, moreſque placerent,
Luſtra tibi vitæ nona bis acta probant.
Quod Verona dedit, rapuit mors improba corpus:
Quod Virtus peperit, reſtat in orbe decus.

Guarin eut un autre fils, nommé Jérôme, qui ſe rendit illuſtre dans les Armes & dans les Lettres. On trouve dans la Bibliothéque de Mr. de Thou, un Ouvrage Manuſcrit de ſon Pere qui lui eſt addreſſé, *Guarini Veronenſis Inſtitutio ad Hieronymum filium.* On a de lui des Lettres & des Diſcours, qui ſont en Manuſcrit dans la Bibliothéque du Collége de Bailleul à Oxford. On a auſſi de ſa façon un Diſcours, qu'il récita à Padouë en 1445 aux nôces de Nicolas Cavalli, & d'Urſuline Buzzacarini. Nous dirons un mot des Ouvrages de Guarin dans les Remarques (*a*) [*A*].

(*a*) Cet Article eſt tiré tout entier du P. Niceron Tom. XXIX. pag. 120. & l'on ſait que l'Auteur Anglois auroit dû du moins citer. R. D. T.

[*A*] *Nous dirons un mot des Ouvrages de Guarin dans les Remarques.*] Voici dequoi il s'agit. Il a traduit en Latin les dix-ſept Livres de Strabon, & non pas ſeulement les dix premiers comme le dit Voſſius. Il avoit deſſein de dédier cette Verſion à Nicolas V, mais ce Pape étant mort, avant que l'Ouvrage fût fini, il fût obligé de le dédier à Jacques Antoine Marcello, Sénateur Vénitien. Il fut imprimé pour la premiére fois à Rome vers l'an 1470 in-fol. par les ſoins de Jean André, Evêque d'Alerie, qui le dédia au Pape Paul II. Il s'en fit une nouvelle Edition à Veniſe par Vindelinus de Spire, l'an 1472. Mr. Fabricius a oublié ces deux Editions dans ſa *Bibliothéque Grecque*. Il eſt bon de remarquer que la Vie d'*Evagoras*, que Guarin a traduite, n'eſt pas de Plutarque, mais d'Iſocrate; & que celle d'*Homere* dont il a fait auſſi une traduction, quoiqu'attribuée par quelques-uns à Plutarque, n'eſt pas probablement de cet Auteur. Entre autres Ouvrages de Guarin, il y a, *Erotemata Guarini cum multis Additamentis.* Ferrare 1509 in-8. C'eſt un Abrégé de la Grammaire Grecque de Chryſoloras fait par Guarin, qui eſt fort rare. Pluſieurs de ſes Ouvrages n'ont jamais été imprimés.

GUARIN ou GUARINI (Baptiste). Comme Mr. Bayle s'eſt trompé à l'égard de quelques circonſtances, & qu'il en a omis d'autres, ſur le ſujet de ce célébre Italien, dont il n'avoit ap-

apparemment point vu les Lettres, nous ſerions inexcuſables de ne pas ſuppléer ici à ſon défaut. Baptiſte Guarini, né à Ferrare en 1537, étoit fils de François Guarini, arrière-petit-fils du fameux Guarino Guarini de Verone, dont nous avons parlé dans l'Article précédent, & d'Orſolina fille du Comte Balthaſar Macchiavelli, Gentilhomme de Ferrare. Nous ne ſavons rien de ce qu'il fit pendant ſa jeuneſſe [*A*]. Il ſe maria enſuite [*B*]. Il eſt aſſez difficile de marquer au juſte par ordre les différens emplois dont il a été revêtu, tant à cauſe de leur diverſité, qu'à cauſe du peu de ſoin que l'on a eu d'en conſerver la mémoire. On trouvera cependant quelques particularités ſur ce ſujet, dans les Remarques [*C*]. Il s'acquitta de ſes divers emplois avec beaucoup de prudence & d'intégrité. Il avoit à la Cour du Duc de Ferrare des Ennemis, qui jaloux de ſes talens & de ſon habileté, s'en ſervirent pour lui faire tort, en le faiſant éloigner de la Cour, & en lui faiſant confier les negotiations les plus épineuſes, dans l'eſpérance que leur mauvaiſe réuſſite pourroit enfin le perdre dans l'eſprit de ſon Souverain. La crainte qu'il en avoit lui rendoit ſes voyages continuels desagréables, outre qu'ils le ruinoient; quoiqu'il fût aſſez bon ménager. Il a exprimé lui-même ſon chagrin ſur ſa ſituation dans une Lettre à ſa femme [*D*]. Il ſe retira enſuite de la Cour [*E*], où il revint au bout de trois ans [*F*]. Mais il la quitta une ſeconde fois, des chagrins domeſtiques ayant troublé ſa tranquillité [*G*]. En 1581 il paſſa au ſervice de la Cour de Savoye;

[*A*] *Nous ne ſavons rien de ce qu'il fit pendant ſa jeuneſſe.*] Il paroît cependant par quelques-unes de ſes Poëſies Manuſcrites, qu'il étudia quelque tems à Piſe, quoiqu'il reconnoiſſe dans l'Epître dédicatoire de ſon *Sécretaire* au Cardinal Colonna, qu'il étoit allé fort jeune à Rome. Son nom ſe trouve auſſi dans les Régîtres de l'Univerſité de Padouë (1), où l'on marque que le Recteur s'intéreſſant à ce qui le regardoit, parce qu'il étudoit dans cette Ville, lui fit rendre par le Gouverneur de Monſelice quelque choſe qu'on lui avoit pris. On ſait auſſi qu'il fut obligé de plaider contre ſon pere, (qui s'étoit remarié) pour la ſucceſſion d'Alphonſe Guarini ſon ayeul, & d'Alexandre Guarini ſon Oncle; mais Hercule Duc de Ferrare s'entremit pour les accommoder, & leur fit terminer leurs différends à l'amiable.

(1) Tomaſin Gymn. Patav. pag. 274.

[*B*] *Il ſe maria enſuite.*] Il épouſa *Theadée* fille de Nicolas Bendedei, & d'Alexandrine Roſſetti, d'une bonne nobleſſe de Ferrare (2).

(2) Nicéron *Homm. Ill.* T. XXV. P. 178.

[*C*] *On trouvera cependant quelques particularités ſur ce ſujet dans les Remarques.*] Il fut d'abord envoyé par Alphonſe II, Duc de Ferrare, en Ambaſſade à Veniſe, & enſuite en Piémont, où il demeura cinq ans. Pendant le ſéjour qu'il fit à Turin, il preſita de l'oeraſion des Nôces de Charles Duc de Savoye avec la Princeſſe Catherine, fœnt de Philippe III Roi d'Eſpagne, pour préſenter à ce Prince ſon *Paſtor Fido*, qui fut alors repréſenté pour la première fois en préſence de Guarini, avec beaucoup de magnificence, & dans la ſuite il le fut par toute l'Italie (3). Il alla enſuite à Rome (4), pour complimenter de la part du Duc de Ferrare, le Pape Gregoire XIII ſur ſon élevation au Pontificat. Quelques-uns ont prétendu, mais ſans aucun fondement, que ce Pontife ſe ſervit de lui en pluſieurs affaires importantes. Il fit à Ferrare un Diſcours à la louange de l'Empereur Maximilien, & de Louis Cardinal d'Eſte, dans les funerailles qu'on leur fit dans cette Ville. Il paſſa enſuite en Allemagne, d'où, après avoir vu l'Empereur, il alla en Pologne (5) complimenter de la part de ſon Prince Henri de Valois ſur ſon élection. De retour en Italie il fut fait Sécrétaire d'Etat & Conſeiller du Duc de Ferrare. Charles IX, Roi de France, étant mort le 30 May 1574, & Henri de Valois ayant quitté le Trône de Pologne, pour venir prendre poſſeſſion de celui de France, Alphonſe de Ferrare envoya pour la ſeconde fois en Pologne Guarini avec Gualengui pour briguer cette Couronne. Ses Députés ſe conduiſirent dans cette affaire avec beaucoup d'addreſſe; mais divers obſtacles empêchérent qu'ils ne parviniſſent au but de leurs deſirs (6). Guarini fut attaqué d'une maladie dangereuſe pendant ce voyage, dont il a fait une deſcription fort touchante dans une Lettre à ſa femme, du 25 Novembre 1575; il s'y plaint de la violence de la fiévre, dont il étoit attaqué, que les remédes & les Médecins étoient fort rares, les Auberges mauvaiſes, & les proviſions de même, &c. *Quel ch'io paiſſi il laſcio penſare, a voi, febbre continoua, ſlaientaggine, e ſete grandiſſima; rimedi ſcarſi, medici rari, alloggiamenti tatici, il piu di loro lontani, & molte volte ammorbati; ribi ch' è ſani nuocon lo ſtomache; letti, ch' affogano nella piuma; in ſomma tutina di quelle commodità di que vezzi, che ſono ſi neceſſari, a poveri amalati* (7). Il ajoûte qu'il a été près de mourir. *Il male ogni di s'avvanzava, le forze venivan meno, il guſto abborriva ogni vanda, ſe non il vino: di ſorte che poco ſperanza mi reſtava di vita, & quella poco ancora m'era odioſa* (8). Il lui fait enſuite un détail de l'extrême danger qu'il avoit couru le long du Danube, auquel cependant la violence de ſon mal l'avoit rendu inſenſible. Ce qui ſuit fait voir avec quelle fidélité & quel zéle il ſervoit ſon Maître. „ Vous me direz peut-être, *dis-il à ſa* „ *femme*, que lorſque je me ſentis malade à Vienne, j'aurois dû m'arrêter dans cette Ville, & ne pas continuer „ mon Voyage, pour avoir ſoin de ma vie. Mon propre „ jugement, mon mal, l'épuiſement de mes forces, l'amour naturel de la vie, & l'intérêt de ma famille & de „ mes enfans, me donnoient bien le même conſeil; mais „ mon honneur en décidoit autrement, & me faiſoit comprendre, qu'étant à la tête de l'Ambaſſade, & chargé de „ tout le poids d'une ſi importante négotiation, je devois „ préférer le ſervice de mon Prince à ma vie, &c." *Voi mi potreſte dire tu le douveri fermare (in Vienna) & haver cura della tua vita. Il mediſſimo Conſeglio mi dava altreſſi il ſenſo, la malatia, le forſe, il naturale deſiderio de vita, l'amore delle mie creature, il biſogno della mia caſa, & di miei figliuoli; ma il mio honore mi commandava allo'n contro, chi eſſend'io capo di queſta ambaſceria, & reggendoſi tutto ſu le mie ſpalle, il peſo di ſi grande & importante negozio anniponeſſi il ſervizio del mio ſignore alla vita, & praceſſi di modo, che'l Regno di Polonia poteſſe argomentar più toſto dalla mia morte la fede del mio principe, che dalla vita ſoſpettare ch'io ni infingeſſi, per non andar più innanzi, ad eſeguire quelle promeſſe, che con grandiſſimo deſiderio, & forſe biſogne qui ſattenda nano; la qual credenza in animi come queſti cupidi, & ſoſpettoſi non era altro, che torre tutto'l credito alle facende & leveraimio Principe la Corona che noi cerchiamo di porli in Capo* (9). Il continuë à racontet les Incommoditès qu'il eſſuya dans le reſte de ſon Voyage juſqu'à Warſovie, le danget qu'il courut d'être volé & maſſacré par les Coſaeques, & les chagrins qu'il eut quand il fut à Warſovie . . . . Quel feu! que celui avec lequel il s'exprime enſuite „ ô ſi j'avois ſouffert toutes ces fatigues „ & ces peines pour l'amour de Dieu, & pour ſa gloire, „ je pourrois avoir l'honneur de paſſer pour un Martyr! „ mais peut-être, celui qui ſeſt ſans aucun eſpoir de ſe- „ compenſe n'eſt-il pas indigne de ce nom?" *Oſe que ſto fatticho, & queſti tormenti ſoffereſſi io per amore & gloria di Dio, ſerver martire: ma non è forſe indegno di cotal nome, chi ſerve ſenza ſperanza di guiderdone* (10).

(3) *Lettere del Cavalier Battiſta Guarini Nobile Ferrareſe* P. 18. *& ſeq.* Venetia Pr. G. B Ciotti 1615 in-8.

(4) En 1571.

(5) *Lettre de C. Battiſta Guarini* P. 8.

(6) Nicéron *ibid.* p. 174. 175.

(7) *Lettere del C. Battiſt. Guarini* P. 90.

(8) Idem Ibidem.

(9) Ibid. p. 67.

(10) Ibid. p. 62 cotée par abus 98.

[*D*] *Dans une Lettre à ſa femme.*] C'eſt là même dont nous avons donné des Extraits dans la Remarque précédente. Il y parle en homme d'honneur, & avec la tendreſſe d'un bon mari, & d'un pere affectionné. Il exhorte ſa femme à ſe munir contre les plus fâcheux événements, & il lui dit qu'il ſeroit indigne à une femme de pleurer un mari, que la mort n'effraye point. Qu'elle doit laiſſer à d'autres le ſoin de l'honorer par leurs larmes, mais que pour elle c'eſt par ſon courage qu'elle doit l'honorer. Il lui recommande leurs enfans, auxquels, dit-il, elle doit tenir lieu de Pere & de Mere, en cas qu'il vienne à mourir; il la prie de les mettre à couvert des traits de ceux qui lui ont fait le plus de mal, & ſur toutes choſes, de les inſtruire de tout ce qui regarde leur pere, excepté de ſa fortune. *Voi ad ogni fortuna preparate l'animo voſtro. E' coſa de Donnicciola vilmente piagnere la morte di marito che non tema il morire. Laſciate pur, the gli altri m'honorino con le lagrime, voi honorate mi col valore. Vi recommando i communi figliuoli, aiquali, ſe io moriſſi, biſognerebbe che foſſe non meno padre che madre. Veſtì verſo di proſpero & di fortezza virile: guardandoli da coloro, che hanno me riddotto à tal termine: & ſopra tutto in ſegnando loro del patre ogni coſa, che la fortuna* (11). Il y a apparence qu'il n'eſt voulu dépeindre dans la première Scène du V Acte du *Paſtor Fide*, ſous le nom de *Carino*, qui revient aſſez au ſien (12).

(11) Idem Ibid.

(12) C'eſt auſſi le ſentiment du Chevalier R. Fanshaw dans l'Epître dédicatoire de ſa Traduction Angloiſe du *Paſtor Fido* Londres 1647 in-4.

[*E*] *Il ſe retira enſuite de la Cour.*] Etant dégoûté de la Cour, Guarini demanda en 1588 ſon congé au Duc de Ferrare, ſous prétexte de ſes procès, ce qui n'étoit effectivement qu'un prétexte tout pur, ſa véritable raiſon, comme il le dit dans une de ſes Lettres, étoit, qu'on n'en uſoit pas à ſon égard comme ſes ſervices ſemblojent le mériter (13). Depuis ſa retraite, il paſſa les hyvers à Padouë, & les Etez à une agréable Maiſon de Campagne qu'il avoit appellée *la Guarina*, qui étoit dans la Polésine de Rovigo (14), & dont le Duc Borſo avoit fait préſent à Baptiſte Guarini ſon biſaïeul, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus en France, où il avoit été ſon Envoyé.

(13) Ibid. p. 48. 49.

[*F*] *Ou il revint au bout de trois ans.*] Alphonſe Duc de Ferrare le rappella, & lui rendit la charge de Sécrétaire d'Etat. Il fit depuis employé en diverſes négotiations en Umbrie, à Milan & ailleurs. Mais les mêmes deſagrémens qu'il avoit déja éprouvés le déterminérent à quitter une ſeconde fois (15).

† Le P. Niceron l'appelle *Palmeroli*. R. D. T.

(14) C'eſt auſſi le ſentiment du Chevalier R. Fanshaw dans l'Epître dédicatoire de ſa Traduction Angloiſe du *Paſtor Fido* Londres 1647 in-4.

(15) Ibid. p. 48. 49.

[*G*] *Des Chagrins domeſtiques ayant troublé ſa tranquillité.*] Alexandre Guarini, ſon fils aîné, qui avoit épouſé en 1587 une riche Héritiére, nommée Virgine Panciroli †, Niéce du Cardinal Camani (16), fatigué de la dépendance où il vivoit à l'égard de ſon Pere, chez qui il demeuroit, & rebuté de ſes maniéres hautes & impérieuſes, prit dans ce tems-là le parti de ſe retirer de chez lui, avec ſa femme, pour vivre en leur particulier (17). Cette retraite piqua vivement Baptiſte Guarini, qui fit auſſi-tôt ſaiſir leurs

(16) Niceron T. XXV. p. 177. 178. En liſant les Lettres du Guarini je n'y trouve aucune marque de cette hauteur par rapport à ſes Enfans.

voye, où il fut d'abord employé; mais il y demeura peu de tems; apparemment parce que le Duc de Ferrare lui rendit de mauvais offices, ce Prince ne pouvant souffrir qu'un de ses sujets, d'un aussi grand mérite que Guarini, fût au service d'autres Princes. Il se retira ensuite à Padouë, où il eut le chagrin de perdre sa femme en 1590 [*H*]. Deux ans après le Duc de Mantouë l'appella à son service; ce Prince l'envoya d'abord à Inspruck (*a*) négotier quelques affaires à la Cour de l'Archiduc; mais bientôt le Duc de Mantouë le congédia, sur les puissantes sollicitations du Duc Alphonse. Guarini se retira à Rome, mais en 1595 il retourna à Ferrare [*I*], où on le réconcilia encore avec le Duc. Alphonse étant mort en 1597, il arriva de grands changemens à Ferrare, & Guarini prétendant que ses services n'étoient pas recompensés, comme ils auroient dû l'être, quitta Ferrare en 1599, & entra au service de Ferdinand de Medicis, Grand-Duc de Toscane. Ce Prince conçut beaucoup d'estime pour lui, & Guarini avoit sujet d'en espérer beaucoup, sans une fâcheuse affaire [*K*]. Il retourna à Ferrare, d'où il se rendit à la Cour du Duc d'Urbin, au service duquel il ne demeura qu'un an. Il retourna de nouveau en 1604 à Ferrare; cette Ville l'envoya à Rome, pour féliciter Paul V sur son exaltation au Pontificat. C'est la dernière affaire publique à laquelle il paroisse avoir été employé. Il demeura à Ferrare jusqu'à l'an 1609, allant souvent à Venise pour les procès qu'il avoit. En 1610 il alla à Rome pour deux procès, qu'il termina heureusement. Enfin il s'en retournoit dans sa Patrie, lorsque passant à Venise, il fut attaqué de la maladie dont il mourut, au mois d'Octobre 1612, âgé de soixante-quinze ans. Il étoit Membre de plusieurs Académies, entre autres de celle des *Ricovrati* de Padouë, des *Intrepidi* de Ferrare, & des *Umoristi* de Rome. Guarini n'étoit point Chevalier de l'Ordre de St. Etienne de Ferrare, ni de celui de St. Michel de France, ayant seulement reçu la qualité de Chevalier, ou du Duc Alphonse, ou de quelque autre Prince qu'il a servi, ou auprès duquel il a été en Ambassade (*b*). Il laissa trois fils [*L*]. On trouve un ample Catalogue de ses Ouvrages dans le Tom. XXV des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres* du Pere Niceron. Guarini a rassemblé dans son *Pastor Fido* (*c*) tout ce que la Langue Italienne a de plus délicat, & tout ce que l'amour a de douceurs, de charmes, & de graces; c'est ce qui l'a fait regarder par plusieurs personnes comme extrêmement dangereux pour la Jeunesse. On auroit bon besoin d'une nouvelle Traduction Angloise de cette fameuse Pastorale; celle du Chevalier Fanshaw étant fort insipide & dure, malgré les louanges, que lui a données le Chevalier Jean Denham, qui étoit certainement trop habile Connoisseur en fait de Poësie, pour n'avoir pas apperçu les défauts de cette Traduction; mais l'amitié, sans doute, l'a fait parler comme il a fait. Le Comte de Rosscommon a traduit une partie d'une des Scènes, d'une manière qui ne peut que faire regretter extrêmement qu'il n'ait pas entrepris la traduction de tout l'Ouvrage. Il ne faut pas oublier une plaisante bevuë d'Aubert le Mire [*M*].

(*a*) *Lettere del Sign. Cav. Battista Guarini*, p. 303 Venetia Fr. G. B. Ciotti 1615. in-8.

(*b*) Niceron T. XXV. p. 194. Mais il semble que c'est-là une méprise, Guarini insinuant dans une de ses Lettres, qu'il étoit Chevalier de St. Etienne; *non mi have valso per dezno Cavaliere di Santo Stephano* &c. Lettere de' *Rat. Guarini.*

(*c*) Une des plus rares & des meilleures Editions de cette Pastorale, est celle de Venise in-4. imprimée pour *Gio. B. Ciotti* en 1602 *con la annotazioni, e con il compendio tratto da' due Verati.* Haym dans la *Note* T. II. p. 163, marque que c'est la 20 Edition; mais je l'ai devant moi & celle porte 27. Le P. Niceron l'a donc mal dit 1702. La plus belle Edition est celle de Londres in-4, procurée par les soins de Mr. Paul Rolli.

(*10*) Ibid. p. 121 & 185.

(*11*) Ibid. p. 679.

(*19*) Ibid. p. 680.

(*21*) Remarq. [K].

[*H*] *Il eut le chagrin de perdre sa femme en* 1590.] Cette perte lui inspira des pensées bien différentes de celles qu'il avoit euës jusques-là, & on présume par ses Lettres, qu'il avoit dessein d'aller à Rome & d'embrasser l'Etat Ecclésiastique. Il en fut cependant détourné par l'honneur que le Duc de Mantouë lui fit de l'appeller auprès de lui (18).

[*I*] *En* 1595 *il retourna à Ferrare.*] Ce fut son fils Alexandre, qui étoit à la Cour de Ferrare, qui ménagea sa paix; mais il eut bien-tôt avec ce fils de nouvelles disputes d'intérêt, qui revinrent encore plusieurs fois dans la suite (19).

[*K*] *Sans une fâcheuse affaire.*] Voici le fait. Baptiste Guarini avoit mené avec lui à Florence Guarioo Guarini son troisième fils, qui étoit alors âgé de 15 ans, & l'avoit envoyé à Pise, pour y achever ses études. Ce jeune homme y devint amoureux d'une veuve noble, mais pauvre, nommée *Cassandre Pontaderi*, & l'épousa, pendant que son pere étoit à Pise avec le Grand-Duc. Guarini ne l'eut pas plutôt appris, que soupçonnant que le Grand-Duc avoit fçu ce mariage, & y avoit même contribué en quelque chose, il abandonna brusquement son service, & retourna à Ferrare. Guarino Guarini étant devenu veuf après la mort de son pere, il se remaria d'une maniére fort avantageuse, & épousa Julie Ariosto, d'une des principales familles de Ferrare, dont il eut un fils nommé Joseph, pere d'Alexandre, qui a écrit la vie de notre Auteur (20).

[*L*] *Il laissa trois Fils.*] Alexandre, Jérôme & Guarino. Alexandre fut d'abord au service du Duc de Ferrare, qui l'envoya en Ambassade en Toscane. Il fut ensuite au service des Ducs de Modène & de Mantouë, qui l'employérent en diverses négotiations étrangéres. Il fut outre cela Camerier secret & Sécrétaire d'Etat des Princes; il ne laissa point d'enfans. On a trois Piéces de sa façon. Jérôme, second fils de Baptiste Guarini, quoiqu'homme d'esprit, lui causa plusieurs chagrins par sa conduite irréguliére, & enfin en se mariant, contre sa volonté, à une personne d'une naissance inférieure à la sienne. Il mourut à Milan l'an 1611 sans enfans. Nous avons déja parlé du troisiéme fils (21).

[*M*] *Il ne faut pas oublier une plaisante bevuë d'Aubert Le Mire.*] Il a mis notre Guarini au rang des Auteurs Ecclésiastiques, dans sa *Bibliothéque Ecclésiastique*, à cause du *Pastor Fido*, qu'il a supposé être un Livre de piété, où les devoirs des Pasteurs étoient représentés.

☞ GUDIUS (Maarquard), en Allemand *Gude*, étoit du Pays de Holstein & nâquit à Rensburg le 1 Février 1635 (*a*). [*A*]. Pierre Gude son pere étoit Bourguemaître de cette Ville, où il fit ses premiéres études, sous Jean Jonsen ou Jonsius [*B*]. Gudius alla ensuite à l'Académie de Jéne, où il étoit en 1654, & où il paroît qu'il passa quelques années [*C*]. En 1657 il eût occasion de faire

(*a*) Moller. *Cimbria Literata*. T. III. p. 222.

(1) *Bibl. Grec.* T. V. p. 205.

(2) Joh. Maller *Prolegom.* sur les deux premiers Tomes du *Polyhistor.* § 20. p. 17. Edit. de 1708.

(3) *Epist. Dedic. ad Reinesium.* dans la *Syntagm. Var. Diff. variorum ex Mullo J. G. Gravii.*

(4) *Epistola ad Thomas.* cap T. I. p. 241. C. Edit. 1680.

(7) Qui a été réimprimée dans le *Syntagm. Var. Diff.* de Graevius. p. 201 & *seqq.*

(5) *Observ. Hist.-Polit.* Dec. I. Cap. 7.

[*A*] *Etoit du Pays de Holstein & nâquit à Rensburg.*] Mr. Fabricius (1) critique *Combesis* & *Tillemont* qui ont pris Gudius pour Hollandois; & *Cave*, qui le qualifie Hambourgeois. Il est mis au nombre des amis *Slevicenses* de Morhof (2); ce qui a fait conjecturer qu'il étoit de Sleswic, mais on s'est trompé.

[*B*] *Il fit ses premiéres études à Rensburg sous Jean Jonsen.*] C'est ce qu'il nous apprend lui même (3): *Quem* (Joh. Jonsenium) *olim is bis ab isque studiis felicissimum secutus fueram ante ambulatorem*, &c. Jonsius fut ensuite Conrecteur de l'Ecole de Francfort sur Mein, où il mourut; il étoit aussi du Holstein: il est l'Auteur d'un Ouvrage fort estimé, *De Scriptoribus Historiæ Philosophiæ*, qu'il publia en 1659 (4).

[*C*] *Il étoit en* 1654 *à Jena, où il paroît qu'il passa quelques années.*] Ayant alors lu dans les *Observations* de *Michel Piccart* (5), quelque chose qui l'embarrassoit au sujet d'un passage de *Grégoire de Nazianze* (6), où il est parlé de la *Lance des Spartiates*, il consulta là-dessus Jonsen, fun ancien Maître. Celui-ci lui fit une savante Réponse (7), dont il fut si content, que l'année suivante il la fit imprimer à Jena, avec la permission de l'Auteur. Comme il restoit quelques pages de vuides, il y joignit un Fragment d'un Ouvrage que le même Jonsen préparoit. Ce morceau qui traite de l'*ordre des Livres d'Aristote* faisoit partie d'une *Histoire de la Philosophie Péripatéticienne*, & l'Auteur l'avoit autrefois communiqué, avec d'autres choses de sa façon, à un Disciple, pour qui il témoignoit par là avoir beaucoup d'estime & de confiance. Gudius dédia tout cela à *Thomas Reinesius*, Bourguemaître & Médecin d'Ahenbourg. Cette Epître Dédicatoire, datée du mois de Septembre 1655, montre quel étoit dès-lors le goût de Gudius, & le parti qu'il avoit prie dans ses Etudes. Il s'y déchaîne contre ceux qui mépriſoient les Humanités; & on sent bien que ce n'est pas tant pour faire sa cour à son Patron, qui par l'inclination qu'il avoit lui-même pour les

(4) *Bibl. Raisonnée* Tom. X. Part. 2. p. 246 & not. (c).

re connoiſſance à Erford avec le célèbre Grævius (*b*) alors Profeſſeur à Duisburg, qui étoit venu faire un tour dans ſa Patrie. Au mois de Juillet de l'année 1658 il ſe trouva à Francfort au Couronnement de l'Empereur Leopold (*c*). Il paſſa enſuite en Hollande, où il étoit ſur la fin de l'année 1659, & Jean Frédéric Gronnovius le recommanda à Nicolas Heinſius, comme un Jeune-homme d'un mérite diſtingué (*d*). Au mois de Novembre de cette année il partit de la Haye pour aller voyager avec un jeune homme de qualité & fort riche [*D*]. Ils allérent à Paris où ils étoient au Printems de l'année 1660, il y fit connoiſſance, auſſi bien que dans les Provinces, avec pluſieurs Savans [*E*]. Il arriva à Toulouſe le 15 Octobre 1661, & y tomba d'abord malade, auſſi bien que ſon Eleve. Gudius en fut quitte pour garder le lit cinq jours; mais les Médecins deſeſpéroient de la vie de ſon Eléve nommé *Schaz*, qui néanmoins ſe trouva hors d'affaires dans une quinzaine. Peu de jours après, quoiqu'ils ne fuſſent pas entiérement remis, ils partirent pour l'Italie; où ils demeurérent pendant toute l'année 1662 & une partie de 1663. Gudius y vit un grand nombre d'illuſtres Savans, à Rome, *Ottavio Falconieri* & *Leon Allatius* (*e*); à Florence, *Antonio Magliabecchi* & *Charles Dati* (*f*); à Capouë, *Camillo Pellegrino* & *Charles Offredi* (*g*). Il connut auſſi en Italie le célèbre *Ezechiel Spanheim* [*F*], qui y voyageoit à peu près dans les mêmes vuës que Gudius. Ce dernier mit bien ſes voyages à profit [*G*]. Etant repaſſé en France il y reſta juſqu'à la fin de l'année 1663

(*b*) *Gallia & Dan. Vinet. ad Gal. Epiſt. à Burm. Edit. Ep.* XIX p. 20.

(*c*) Gud. Epiſt. XIII. p. 14. Cette Lettre eſt ſans date, mais on ne peut douter qu'elle n'ait été écrite en 1659, puiſqu'il y parle de ce voyage, comme fait l'année précédente.

(*d*) *Sylleg. Epiſt. Burm.* T. III. Ep. 227. p. 339. cette Lettre eſt du Déc. 1659.

(*e*) *Sylleg. Epiſt. Burmann.* T. V. *Ep.* 422. p. 480. Gud. *Epiſt.* VII. p. 10.

(*f*) *Epiſt. ad Gud.* XXVI-XXX.

(*g*) Ibid. XXXI. XXXII & Gud. *Epiſt.* IV & *Epiſt. ad Gud.* XXV.

les Belles-Lettres. Il témoigne une grande reconnoiſſance à Reinefius, de ce qu'entr'autres honnêtetés qu'il avoit reçûes de lui, l'étant allé voir ſix mois auparavant, il étoit revenu avec un préſent de ſix Exemplaires de ſon *Traité de Deo Endovellico*. (8), qu'il avoit cherché par tout ailleurs inutilement. Peu de tems après il lui envoya des vers à ſa louange, qu'il avoit fait imprimer. Reinefius l'en remercia dans une Lettre du 23 Novembre (9), mais enſorte qu'il trouvoit l'encens trop fort, & qu'il témoignoit ne le recevoir, que comme une marque de l'amitié qu'avoit conçuë pour lui le Panégyriſte. On voit par cette Lettre que Gudius ſe mêloit déja de rechercher les anciennes Inſcriptions, car Reinefius lui donne les éclairciſſemens qu'il avoit demandé ſur quelques-unes (10). Gudius entretint ce commerce de Lettres pendant qu'il fut à Jena, où il étoit encore en 1656; car on voit qu'en ce tems-là il priot Reinefius (11) de lui communiquer ſes lumiéres ſur *le Culte des Reliques*. L'année ſuivante il compoſa & ſoutint en publie (12) ſous la préſidence de *Jean André Boſius*, une Diſſertation, *De Cimelio ſive Gratiariis veteris Eccleſiæ*.

(8) Publié à Altenbourg en 1657, & réimprimé dans le même *Syntagma* de Gronovius p. 93 & *ſeqq.*

(9) *Ad Gud. Epiſtol.* Ep. I. p. 36. 37.

(10) Voy. Epiſt. IV. p. 40.

(11) *Epiſt. ad Gud.* II. III IV.

(12) Gudii *Epiſt.* XIX. p. 20 *Conf.* Burmann *Sylleg. Epiſt.* T. IV. Ep. XII. XIII.

[*D*] *Il partit de la Haye pour aller voyager avec un jeune homme de qualité & fort riche.*] Gudius étoit venu chercher fortune dans les Provinces-Unies (13). Il y avoit alors dans ſa Patrie de grandes brouilleries, & ſes affaires domeſtiques en ſouffroient. Cependant ſes Parens vouloient l'y rappeller, pour lui procurer, à quelque prix que ce fût, un Emploi à la Cour, & l'engager à laiſſer-là des Etudes frivoles, comme celles auxquelles il s'étoit donné, & qui ne leur paroiſſoient qu'un frivole amuſement. Mais il refuſa conſtamment de ſuivre leur volonté. Il aimoit mieux, diſoit-il lui même, ſe contenter d'un ſalaire annuel, quel qu'il fût, & continuer à cultiver en repos ſes chéres Muſes, que de laiſſer ſes Etudes imparfaites, pour s'engager au ſervice de gens très-corrompus: *Malo cujusmodicunque mancipio parvo Muſas mihi meas illibatas adire atque integras eſſe, quam ruinaturas aſtutiis & libidini corruptiſſimorum hominum locare.* Grævius lui avoit fait eſpérer une condition à Duisburg. Il le prie inſtamment dans deux de ſes Lettres (14) de s'y employer avec ardeur, ſans dire ce que c'étoit; il paroit ſeulement que la condition n'étoit pas fort avantageuſe. Mais l'affaire manqua (15), & il eut bien dequoi s'en conſoler. Il ſe préſenta d'ailleurs amplement dequoi choiſir. Les Magiſtrats d'Amſterdam, après bien des délibérations, lui offrirent une ſomme aſſez conſidérable, pour l'engager à mettre en ordre & à revoir les Remarques du ſavant *Blondel* ſur les *Annales de Baronius*. On lui avoit déja envoyé à ſon logis l'Exemplaire, & on lui faiſoit eſpérer dans la ſuite une Chaire de Profeſſeur dans l'Ecole illuſtre de cette Ville. Sur ces entrefaites il reçut une Lettre de Gronovius, par laquelle on lui propoſoit de la Haye d'aller voyager en France, en Italie, & autres Pays de l'Europe, comme Gouverneur d'un Jeune Homme de qualité & fort riche. Il courut auſſi-tôt à la Haye pour accepter le parti, & conclure le marché. On lui promit, tous frais faits, de bons gages, & un Valet à ſa diſpoſition. Il remercia alors Meſſieurs d'Amſterdam, avec qui il n'étoit pas encore bien engagé. Quand il fut de retour à Amſterdam, il y trouva une Lettre d'Alexandre Morus, qui lui offroit une condition à Saumur, où il ſeroit chez le célèbre Amyrauld, pour enſeigner l'Hiſtoire Ancienne à deux jeunes Seigneurs, des plus conſidérables de France, avec ſix-cens Livres d'appointemens, & cent pour ſon Voyage. On lui avoit auſſi mandé du Holſtein d'y revenir, pour une bonne occaſion qui ſe préſentoit de voyager, & qu'il attendoit depuis longtems. Mais il préféra la condition de la Haye. Son Eléve s'appelloit *Samuel Schaz*. Dans une Lettre d'un Conſeiller de Toulouſe (16), il eſt appellé *Samuel Schaz*, *Gandenſis*, cela ſemble marquer qu'il étoit de Gand, quoiqu'il eût fallu dire *Gandavenſis*. Si cela eſt, & qu'il n'y ait pas faute, ou que ce Savant n'ait pas mal retenu le nom de la Patrie de *Schaz*, il faut que la famille de celui-ci eût paſſé en Hollande, où il avoit des Parens; au reſte il eſt bon de remarquer, que Grævius & Heinſius exprimoient ſon nom habillé à la Latine, par *Sciaſſius* (17).

(13) Menage en a inſeré la plupart dans ſon Commentaire. Voy. par exemple ſur L. III. § 10. p. 142. & *ſeqq.* Edit. *Amſtelod.*

(14) *Epiſt.* XIX & XX.

(15) *Epiſt.* XXI. p. 24. 25.

(16) *Sylleg. Epiſt. Burm.* T. V. p. 454.

(17) *Bibl. Raiſonn.* loc. cit. p. 252. n. (2).

[*E*] *Il fit connoiſſance à Paris, auſſi bien que dans les Provinces, avec pluſieurs Savans.*] Il ſe lia en particulier avec Menage (18), auquel il communiqua quelques Obſervations ſur Diogéne Laërce (19), pour lequel Menage prépara ſon grand Commentaire. Gudius chercholt par tout ceux dont l'entretien lui pouvoit être utile pour le but de ſes Voyages; & ſes Amis de Hollande ne manquoient pas de lui fournir là-deſſus des inſtructions & des recommandations. Il vit à Toulouſe un Conſeiller au Parlement, nommé *Bernard de Medon*, avec qui Heinſius avoit commerce; il fit auſſi connoiſſance avec *Pierre de Marca*, alors Archevêque de Toulouſe, & *Henri de Valois*; ces deux Savans l'engagérent à publier un Ouvrage de St. *Hippolyte* Martyr qui n'avoit point encore paru (20), intitulé *Demonſtration touchant l'Antechriſt*, *Ἀποδειξις περι τῦ Ἀντιχριϛῦ*, Paris 1661 in-8. Gudius fit imprimer cette Piéce ſur un Manuſcrit de Rheims, & un autre d'Evreux. A cette occaſion le P. Combefis (21), fait un bel éloge de notre Gudius, *Produxit*, dit-il, *anno ſuperiori ingenuus ſuſpraque etatem eruditus ac litterarum avidus adoleſcens Marquardus Gudius τῳ θεοῦ minus ſuſpectum Hippolyti opus, ſicque antiquo Epiſcopo dignum & Martyre*. Mr. Fabricius (22) remarque que Cave s'eſt trompé en diſant, que Gudius a publié le Commentaire de St. Hippolyte ſur le Livre de Suſanne.

(18) *Menagiana.* T. I. p. 23. *Apud* Fabricium *Bibl. Græc.* T. V. p. 209. not. (g).

(19) *De Præſtantia & uſu Numiſmat.* Diſſ. IX. *Inſer.* III. *Nov. Edit.* T. II. p. 115.

(20) Gud. Epiſt. VII. p. 8-10.

(21) *Bibl. Raiſonn.* loc. cit. p. 252-257.

(22) Ibid.

[*F*] *Il connut auſſi en Italie le célébre Ezechiel Spanheim.*] Ce Savant nous a appris lui-même une particularité ſur ce ſujet (23). Un jour qu'ils étoient enſemble à Rome, ſe promenant avec Falconieri, dans les jardins du Palais Juſtinani, ils eurent une diſpute honnête & agreable ſur la queſtion, *Quelle Etude eſt la plus utile pour l'éclairciſſement de l'Hiſtoire Ancienne & des Belles Lettres, celle des* Médailles, *ou celle des* Inſcriptions? Spanheim tenoit pour la premiére, & Gudius pour la ſeconde; cependant il n'y avoit pas entre eux au fond une grande différence de ſentimens, à ce que nous apprenons de Spanheim lui-même.

(23) *De Præſtantia & uſu Numiſmat.* Diſſ. IX. *Inſer.* III. *Nov. Edit.* T. II. p. 115.

[*G*] *Ce dernier mit bien ſes Voyages à profit.*] On en peut juger, parce qu'il écrivoit lui même à Heinſius, dans une Lettre (24) datée de Florence le 16 Décembre 1662. En voici un Extrait de la traduction de l'habile homme, auquel nous ſommes principalement redevables de cet Article (25). „ Pour ne pas parler, *dit Gudius*, de la peine „ que j'ai priſe à copier ou collationner certains Auteurs, je ne ſaurois vous cacher la joye que j'ai, de ce „ que nous apportons, en partie de Rome & de Naples, „ en partie de Milan, un aſſez bon nombre d'anciens Manuſcrits, achetés ſans beaucoup marchander. Maintenant que je deſire de plus en plus avec ardeur d'en déterrer ou d'en tirer de leur cachette tout autant que je „ pourrai, je n'épargne pour cela ni ſoins, ni dépenſes; „ &, pour vous apprêter à rire de ma hardieſſe, je vous „ dirai que, quand il s'agit d'acheter de telles raretés, „ je défie les *Créſus* . . . . . Nous partirons d'ici en peu „ de jours, & nous paſſons notre compte de paſſer en ce „ pays le reſte de l'Hiver, & de partager notre tems & „ nos plaiſirs Littéraires entre les autres Villes, de maniére que nous en réſerverons la plus grande partie pour „ Veniſe & pour Milan. J'eſpére, s'il plaît à Dieu, de „ retourner à Paris au Printems prochain; & pour ne pas „ manquer de voir toutes les perſonnes célébres par leur „ ſavoir, je tâcherai d'aller à Dijon d'un & d'autre côté, „ puis delà à Caen . . . . . Pour ce qui eſt des autres Savans que j'ai connus à Rome (outre Falconieri & Allatius) nous en parlerons quelque jour enſemble, avec „ plus de loiſir & de liberté, quand j'aurai l'honneur de „ vous revoir. Vous n'ignorez pas, que les Marbres ſervent plus aujourd'hui, que les Habitans de Rome, à y „ acquérir des connoiſſances particuliéres de l'Antiquité „ Romaine. Pour moi, en viſitant avec ſoin les reſtes & „ les ruïnes de cette Ville immortelle, je me ſuis principalement attaché, avec un ſoin & un plaiſir ſingulier, à „ chercher & à examiner les Inſcriptions anciennes. J'ai „ toujours cru, que, parmi toutes les curioſités des Antiquaires, il n'y a rien qui répande plus de lumiéres ſur „ les Auteurs Latins. Je ne me repens point juſqu'ici ni d'avoir été dans cette penſée, ni de l'attention que j'ai „ euë à rechercher ſoigneuſement, dans tous mes Voyages, ces ſortes de Monumens. J'ai raſſemblé en paſſant, „ & cela non ſans choix, quelques milliers d'Inſcriptions „ anciennes. J'ai corrigé en même tems ſur les Originaux „ le Recueil de Grater, en une infinité d'endroits, qui „ étoient

(24) Gud. Epiſt. VII. p. 8-10.

(25) *Bibl. Raiſonn.* loc. cit. p. 252-257.

(18) *Sylleg. Epiſt. Burm.* T. V. p. 454.

(17) *Bibl. Raiſonn.* loc. cit. p. 252. n. (2).

(16) Deux Lettres à Ménage mises après la Préface des *Epiſt. Marq. Gud.* publiées en 1697.

1663 [*H*]. Gudius, en partant de Hollande pour ſes Voyages, avoit prié ſes Amis d'avoir l'œil aux occaſions qui pourroient ſe préſenter, de lui procurer à ſon retour quelque nouvelle condition, ou quelque établiſſement. Nicolas Heinſius, fort attentif à ſes intérets, lui avoit ménagé dès l'an 1662 la place de Gouverneur des enfans du Chancelier de Suéde (*b*); mais l'incertitude où l'on étoit du tems de ſon retour, fit croire à Heinſius qu'on avoit jetté les yeux ſur quelqu'autre. L'année ſuivante 1663, pendant que Gudius étoit à Paris, on lui offrit de Duisburg une Chaire de Profeſſeur dans cette Univerſité (*i*). Mais *Schaz*, Elève de notre Savant, le diſſuada d'accepter cettte vocation [*I*], voulant aller avec lui parcourir toutes les Bibliothéques d'Allemagne, comme ils avoient fait celles de France & d'Italie. Avant leur départ Iſaac Voſſius ſuſcita une affaire à Gudius, qui ne fait pas honneur au premier [*K*]. Il paroît que Schaz & Gudius firent un voyage en Angleterre peu de tems après leur retour de Paris (*k*). Ils partirent au mois de Juillet 1664 pour le Holſtein, & en paſſant à Munſter, ils portérent une Lettre de recommandation de Gronovius (*l*) à Bernard Rottendorf, Savant de ſes Amis, & qui avoit une belle Bibliothéque. Ils etoient de retour à la Haye au commencement de Decembre 1664 (*m*), où il paſſa les année ſuivantes (*n*), ſans qu'on puiſſe dire s'il ne fit pas quelques courſes pendant ce tems-là. En 1668 il fut appellé pour être Profeſſeur dans l'Ecôle Illuſtre de Deventer, mais il refuſa encore cette Vocation (*o*). On lui offrit la même année une Chaire de Profeſſeur en Belles-Lettres à Amſterdam, qu'il refuſa auſſi [*L*], c'étoit au mois de Décembre 1668. Il ſe diſpoſoit alors à aller avec Schaz dans le Holſtein (*p*), mais ils ne partirent que vers le mois de Mars 1669. Ils en étoient de retour vers la fin de l'annee [*M*]. Il y a de l'apparence que Gudius demeura en Hollande juſqu'en l'année 1671; qu'il ſe fixa dans ſa Patrie, ſans ſe ſéparer néanmoins de ſon Elève, avec qui, depuis longtems, il vivoit ſur le pied d'Ami intime. Heinſius mande à Ezéchiel Spanheim dans une Lettre du 26 Août 1671 (*q*) que Gudius avoit été fait Conſeiller & Bibliothecaire du Duc de Holſtein; & dans une autre Lettre, du 12 Juin 1672, écri-

(*b*) *Sylleg. Epiſtol Burmann. T. III. Epiſt.* 935. p. 434.

(*i*) Ibid. *Epiſt.* 590. p. 495.

(*k*) *Sylleg. Epiſt. Burm. Tom. III. Ep.* 597. p. 72. 73.

(*l*) *Epiſt. ad Gud.* XXXVIII. p. 71.

(*m*) Gud. *Epiſt.* IX.

(*n*) Voy. *Sylleg. Epiſt. Burm. T V. Epiſt.* 175. p. 100. *in fin.* & *Ep.* 441. p. 1. 2. 3.

(*o*) Gud. *Ep.* XVIII. Cette Lettre eſt du 23 May 1668, & s'adreſſe aux Curateurs.

(*p*) *Epiſt. ad Gud.* XIII. p. 42.

(*q*) Il paroit qu'il n'y a point de faute dans la date de cette Lettre, en ce que Heinſius y parle d'un Abbé Italien, qu'il nomme *Fantaſticibus*, comme etant à la Haye. Or il dit la même choſe dans une autre Lettre à Falconnet, du mois de Sept. 1671. *Sylleg Ep. Burm* T. V. *Ep.* 447. p. 344.

„ étoient ou ironqués, ou fort corrompus. Le ſéjour de „ Naples ne m'a pas peu ſervi à enrichir à cet égard mes „ Recueils. J'ai tiré quelque choſe du lieu de naiſſance de „ votre Poëte (26), & d'autres recoins, que j'ai fouillés „ avec un déſir intiatiable. J'ai auſſi ſéjourné pour cet ef„ fet pluſieurs jours à Capoue, où je fus aidé par l'hon„ nêteté de Camille Pellegrino, votre Ami, très honnête „ homme, & fort verſé dans les Antiquités de ſa Pa„ trie, &c.

[*H*] *Il part pour la France, il y reſta juſqu'à la fin de l'année* 1665.] Cela paroît par deux Lettres d'Emeri Bigot (27), avec qui Gudius avoit fait autrefois connoiſſance en Allemagne (28); ce Savant lui parla, entre autres choſes, du Livre de Leon Allatius *De Simeonibus*; qui parut en 1664, & d'une nouvelle Edition qu'on attendoit du *Phedre* de l'Anneguy le Févre, laquelle vit le jour en 1665. Bigot attendoit auſſi alors *les Catalogues que* Gudius *lui avoit promis des MSS. qu'il avoit apportez d'Italie, & des Livres imprimez doubles qu'il avoit; de plus* il le prioit *de lui mander, s'il ne ſongeoit point à faire reimprimer quelque choſe.*

[*I*] *Schaz ... le diſſuada d'accepter cette vocation.*] Heinſius, qui eut avis de l'offre qu'on faiſoit à Gudius, écrivit à Gronovius, pour qu'il diſſuadat leur Ami commun d'accepter pour l'heure ce poſte. Il valloit mieux, diſoit-il, pour Gudius, de faire un ſecond Voyage, avec quelque autre jeune Homme; dequoi il trouveroit aiſément l'occaſion: & il en indiquoit même un qui étoit actuellement en Hollande (29), dont le Pere, Jean Leiencroon, Gentilhomme Suédois, ſembloit ſouhaitter de donner Gudius pour Conducteur à ſon Fils. Au défaut de cette condition, Heinſius croyoit qu'il s'en préſenteroit aiſément quelque autre: Il conſeilloit même à Gudius de ſe fixer pour un ou deux ans en Hollande, & d'y publier quelque Ouvrage, pour ſe faire mieux connoître dans le Monde Savant. Grævius n'étoit pas de même ſentiment, à l'égard de la Vocation de Dulsburg. Il preſſoit fort Gudius de l'accepter, lorſque celui-ci étant de retour en 1664 fut appellé dans les formes. Gudius, pour s'en excuſer (30) auprès de lui, lui repréſenta, que le changement total de ſes affaires ne lui permettoit pas de prendre ce parti, qu'il ne mépriſoit pas d'ailleurs. *Schaz* aimoit beaucoup les Lettres; Gudius n'avoit pas manqué ſans doute de fortifier cette inclination en lui, & il avoit ſu d'ailleurs, par des maniéres engageantes, s'inſinuer bien avant dans ſon eſprit. Ce jeune Homme réſolut de paſſer ſa vie dans l'Etude (31), & d'être avec Gudius, autant qu'il le pourroit, ce qui l'obligea à détourner celui-ci d'accepter le parti qu'on lui offroit.

[*K*] *Iſaac Voſſius ſuſcita une affaire à Gudius, qui ne fait pas honneur au premier.*] On y voit combien *Schaz* aimoit Gudius, & en même tems dequoi ſont capables certains Savans; voici le fait (32). Voſſius, jaloux au dernier point de voir une grande quantité de richeſſes littéraires entre les mains de Gudius, jouoit deux perſonnages différens, bien indignes d'un Homme de Lettres. D'un côté, quand il parloit à Gudius, il mépriſoit tout cela; & quelquefois, en préſence même de Gronovius, il diſoit d'un air dédaigneux, que Gudius n'avoit lui-même collationné aucun Manuſcrit, qu'il ſe ſervoit toujours pour cela de Copiſtes ou de Sécretaires: que, s'il ſe préſentoit quelque Acheteur, il vendroit, même à bas prix, & pour un morceau de pain, tout ce qu'il avoit. D'autre côté, il diſoit en particulier à *Schaz*, comme ſi celui-ci l'eût ignoré, que c'étoit un tréſor ineſtimable, Il l'exhortoit fortement à ne pas être la duppe de Gudius, & à ſe bien garder de laiſſer en don, comme des choſes de néant, de ſi grandes raretés, à un Etranger, qui au premier jour s'en retourneroit dans ſa Patrie, pays de ſots & d'ignorans (33). Là-deſſus *Schaz* lui répondit que tout étoit à Gudius, que pour lui, il n'avoit rien à y prétendre. „ Bon, reprit Voſſius, en „ riant de toutes ſes forces: c'eſt de votre argent que tout „ cela a été acheté. Ne vous laiſſez pas ſéduire à une „ vaine ambition de témoigner votre amitié & votre re„ connoiſſance à cet homme, en vous privant, & en mê„ me tems la Hollande, de choſes ſi rares, & de ſi grand „ prix: vous êtes d'ailleurs aſſez riche pour ſatisfaire vo„ tre bonne volonté envers lui de quelque autre maniére. „ Croyez-moi, aſſocions-nous, & faiſons enſemble une „ Bibliothéque de Manuſcrits, dont nous joüirons en com„ mun pendant notre vie; & après notre mort, par un „ exemple rare dans ces Provinces, nous léguerons au „ Public cette belle Bibliothéque, par où nous acquerrons „ une grande gloire." Mais Voſſius eut beau dire, & revenir trois ou quatre fois à la charge, il n'avança rien. Quand il vit Schaz inflexible, il s'addreſſa à un Frere que celui-ci avoit, & l'avertit de prendre garde à lui; que Schaz & Gudius tramoient de concert les moyens de faire enforte que cet Etranger emportât chez lui des choſes auſſi précieuſes en elles-mêmes, & achetées bien cher de l'argent qui appartenoit à lui & à ſon Frere; car ils n'avoient pas encore fait le partage de leurs biens. Mais cela ne ſervit encore de rien pour le but que Voſſius ſe propoſoit: il ne fit que donner lieu à un procès entre les deux Freres. L'Elève de Gudius n'avoit que deux ans moins que l'autre. Celui-ci prétendit être le Tuteur perpétuel de ſon Frere, & ne vouloit ni le laiſſer maître de lui-même, ni lui remettre ſa part de l'Hérédité commune. Mais il fut débouté de ſes prétentions, & Gudius aida beaucoup le Cadet de ſes ſoins & de ſes conſeils (34). Voſſius enragé de voir toutes ſes machines démontées, remua ciel & terre pour mettre mal Gudius dans l'eſprit des Seigneurs de la Haye, & de quelques-uns de la Cour de Hollande. Mais ces mauvaiſes impreſſions, qui éclattérent dans le tems que Gudius paſſoit en Angleterre, s'évanouirent bientôt après. Il paroît que Schaz eut encore un autre procès, qui étoit peut être une ſuite du précédent, & pour lequel on voit Gudius ſolliciter dans quelques-unes de ſes Lettres (35). Il ſe plaint auſſi en l'année 1665 (36) des occupations que lui donnoient les chicanes du Barreau, faites à ſon cher Ami.

[*L*] *On lui offrit la même année une Chaire de Profeſſeur en Belles-Lettres à Amſterdam, qu'il refuſa auſſi.*] Gravius, depuis quelques années Profeſſeur à Utrecht, fut ſollicité en 1668, à deux repriſes, par Meſſieurs d'Amſterdam, qui lui offroient une Chaire de Profeſſeur en Belles-Lettres dans leur Ecole Illuſtre, avec trois mille florins d'appointemens. Mais on le retint à Utrecht. A ſon refus Meſſieurs d'Amſterdam recherchérent notre Gudius (37), qui les remercia auſſi, avec d'autant moins de peine, qu'on ne lui vouloit pas faire d'auſſi bonnes conditions, à beaucoup près. Quelque avantageuſes qu'elles euſſent été en elles-mêmes, Gudius avoit grande raiſon de les rejetter, ſi on ne l'avoit voulu établir Profeſſeur que par eſſai, comme l'on fit Henri Meibom, qui fut congédié au bout d'un an (38).

[*M*] *Il en étoient de retour vers la fin de l'année.*] C'eſt ce qui paroît par une Lettre qu'Emeri Bigot écrivit à Gudius, à Amſterdam, datée du 4 Janvier 1670 (39). Ce Savant, qui ſouhaittoit fort d'entretenir avec lui un commerce de Lettres plus fréquent, lui mandoit bien des nouvelles litéraires, & ſurtout une qui l'intéreſſoit, ſavoir que le Pere *Combefis* faiſoit imprimer l'*Hippolyte* avec une Traduction Latine, pour le joindre à ſa *Bibliothéque des Peres*. Comme il étoit des Amis de ce Jacobin, il offroit à Gudius, ſi celui ci avoit quelques Notes à ajoûter,

(26) *Salmo*, appellée aujourd'hui *Salmona*, mais qui a été depuis engloutie par un tremblement de terre, en 1706, étoit la Patrie d'*Ovide*, fur les Ouvrages duquel on fait que Nicolas Heinſius a fort travaillé.

(27) *Epiſt. ad Gud.* XXXV. XXXVI. p. 69. *& ſeqq.*

(28) Gud. *Epiſt.* II.

(29) *Sylleg. Epiſt. Burm. Tom. III. Ep.* 594. p. 491.

(30) Gud. *Epiſt.* XXII. p. 67.

(31) *Sylleg. Epiſt. Burm. Tom. III. Ep.* 597. p. 503. 504.

(32) Idem Ibid. *Ep.* 597. p. 503. 510.

(33) *Peregrino, propediem Virtutem in patriam ituro.*

(34) *Vet. Gud. Epiſt.* VIII. IX. XI. XII. XXII. &c.

(35) *Epiſt.* VIII. IX. XI.

(36) *Epiſt.* XXIII.

(37) *Sylleg. Ep. Burm.* T. IV. *Ep.* 17. p. 77. & *Epiſt. ad Gud.* XIII. p. 42.

(38) Le Clerc *Bib. Choiſ* Tome XXII. p. 205. 206.

(39) *Epiſt. ad Gud Ep.* XXXV. p. 70. 71.

écrite à Falconieri (r), il lui apprend que Gudius s'étoit marié. Il y a cependant quelque difficulté à l'égard du tems auquel Gudius eut un Emploi à la Cour de Holſtein [N]. En l'année 1674 il fut envoyé par ſon Prince à la Cour de Danemarc (s). L'année ſuivante Schaz mourut dans le Holſtein, & fit Gudius ſon principal Heritier [O]. Au commencement de l'année 1678 Gudius fut diſgracié de ſon Prince (t) ſans retour, & cela lui cauſa un grand chagrin; quoiqu'il eût aſſez dequoi ſe conſoler dans ſon goût pour les Lettres, & dans les moyens qu'il avoit de ſe paſſer d'Emplois; mais il y a de l'apparence qu'en paſſant par les honneurs il y avoit pris goût, & que ſes richeſſes n'avoient pas diminué ſon ambition. Quoi qu'il en ſoit, il eut dequoi ſe ſatisfaire, puiſqu'il paſſa au ſervice du Roi de Danemarc, dont il devint Conſeiller; on ne ſait pas préciſément en quel tems arriva ce changement de fortune. En 1679 Gudius ſe trouvoit à Munſter (u) lors de l'élection du Succeſſeur de Ferdinand de Furſtenberg. Il mourut le 26 Novembre 1689 (w), & laiſſa un fils & deux filles. *Mr.* Le Clerc dit (x) avoir vu à Amſterdam ſon fils, *qui ne manquoit pas de bon ſens.* Gudius laiſſa une très-grande & très-curieuſe Bibliothéque, que Morhof (y) appelle *la Reine der Bibliotheques des Particuliers.* Ses Manuſcrits & autres Raretés Literaires ont paſſé dans la Bibliothéque du Duc de Wolfenbuttel, & ce fut le célébre Leibnitz qui procura cette acquiſition, étant allé pour cet effet dans le Holſtein en 1710 (z). Pendant que Gudius demeura en Hollande, & depuis qu'il fut de retour chez lui, on attendit toujours qu'il publiât divers Ouvrages, mais il paſſa ſa vie à promettre ſans rien tenir. On l'a même taxé d'avoir été peu communicatif de ce qu'il poſſedoit (aa); mais ce reproche n'eſt pas fondé, puiſque Gronovius, Grævius, Voſſius, Heinſius ſe ſont ſervis de Manuſcrits, ou de Collations qu'ils tenoient de lui. On a publié quelques Ouvrages de ſa façon depuis ſa

(r) *Syllog. Epiſt. Burm.* Tom V. *Ep.* 471. p. 551.

(s) Idem T. IV. *Ep.* 244. p. 316.

(t) Idem *Epiſt.* 460 p. 526. & *Epiſt.* 470. p. 530.

(u) *Epiſt. ad Gud.* XVI. p. 54.

(w) *Acta Erudit. Lipſ.* Ann. 1697. p. 140.

(x) *Bibl. Choiſ* T. IV. p. 268.

(y) *Polyhiſtor* L. I. Cap. VII. § 27.

(z) *Act. Erud. Lipſ.* Ann. 1710. p. 446.

(aa) *Add. in Morhof. Polyh.* I. IV. Cap. VII. § 9. p. 801. Edit. 1732.

d'engager l'Editeur à les publier dans cette nouvelle Edition. Il ne paroît pas que Gudius ait profité de ces offres.

[N] *Il y a cependant quelque difficulté à l'égard du tems auquel Gudius eut un Emploi à la Cour de Holſtein.*] Jean Scheffer, parlant de lui, dans une Lettre du 6 Septembre 1672 (40), ne le qualifie que *Clariſſimus Gudius.* En 1673 (41) au mois d'Avril Boſius le félicite de l'Emploi très-relevé dont il a été revêtu à la Cour du Duc. Heinſius même reçut d'Allemagne une Lettre (42) datée du 17 Avril 1673, dans laquelle on lui demande des nouvelles de Gudius, le ſuppoſant toujours en Hollande; & il y répondit l'année ſuivante (43) que la Cour de Holſtein avoit attaché Gudius à ſon ſervice. Deux Savans d'Allemagne, écrivant à Gudius en 1672 & 1673 le traitent d'*Excellence*, ou de Vir *Ampliſſimus* (44). Peut être qu'il ne ſut d'abord que Bibliothécaire, avec un titre honoraire de Conſeiller (ce qui eſt aſſez commun en Allemagne) & qu'enſuite le Duc de Holſtein le fit Conſeiller Privé.

(40) *Epiſt. ad Gud.* XXII. p. 82.

(41) Ibid. *Epiſt.* VI. p. 41.

(42) De Chriſt. Ouranius, *Syll. Epiſt. Burm.* Tom. V. *Ep.* 158. p. 215.

(43) Ibid. *Epiſt.* 259. p. 258.

(44) *Epiſt. ad Gud.* XXI & XXIII.

[O] *L'année ſuivante Schaz mourut dans le Holſtein & fit Gudius ſon principal Heritier.*] Schaz avoit fait ſon Teſtament depuis pluſieurs années; & en partant pour le Holſtein, il l'avoit laiſſé à un de ſes Parens, *Albert Nirop*, Conſeiller (on ne dit pas de quelle Cour de la Haye). Au mois de Décembre 1675, on apprit que Schaz étoit mort; le Teſtament fut ouvert. On vit qu'il donnoit la plus grande partie de ſes biens à Gudius: du reſte il faiſoit des Legs à Gronovius, mort depuis, à Heinſius, & à quelques autres Savans, dont chacun devoit avoir trois mille florins. Heinſius, dans une de ſes Lettres (45), donne à entendre que Nirop avoit engagé Schaz à faire ſon Teſtament, & à le mettre lui-même au nombre de ſes Héritiers principaux: mais celui-ci en fut la duppe; car Schaz avoit depuis fait un autre Teſtament dans le Holſtein, où l'on eut lieu d'abord de ſoupçonner qu'il avoit changé une partie de ſes diſpoſitions. On n'eut pas plutôt ouvert celui de la Haye, qu'il vint des Lettres du Magiſtrat, par leſquelles on ſommoit Nirop, & les Parens paternels de Schaz, de ſe rendre dans le Holſtein par eux-mêmes, ou par Procureur, le 6 du mois de Janvier ſuivant, pour voir ouvrir le Teſtament du Défunt. Il ſe trouva que les Legs faits à Grævius & à Heinſius, apparemment auſſi aux autres Savans, avoient été révoqués, auſſi bien que la part de l'Hérédité aſſignée à Nirop par le premier Teſtament. Ce Sénateur en fut ſi chagrin, qu'il en mourut, dit-on, après avoir à peine lu la Copie du Teſtament. Le gros lot reſta à Gudius, & ſes deux Amis, fruſtrés du Legs, ne doutérent point que ce ne fût lui, qui, pour ne partager avec perſonne, avoit porté Schaz à les révoquer. Il fut l'Héritier unique. Voici comment Grævius raille ſur ce ſujet, en écrivant à Heinſius (46). „ Notre Ami vraiment ne s'eſt pas uniquement amuſé à cultiver nos chetives Lettres: il faut l'art non ſeulement de corriger les anciens Manuſcrits, mais encore d'en faire de nouveaux, qui lui ſont infiniment plus utiles, & qui enſeignent beaucoup mieux à battre de la Monnoye d'Or, & d'Argent, que tous les Fondeurs du monde n'ont jamais fait. Qu'on vienne déformais reprocher aux Critiques, leur attachement à des choſes vaines, qui ne ſervent de rien ni à eux, ni à autrui. Gudius a bien juſtifié d'une telle accuſation cet Art très-noble. . . . . Les Marchands les plus avides de gain, peuvent à peine, après pluſieurs années de trocas & de fatigues, amaſſer autant d'argent, que la Critique en a fait gagner en peu de tems à ce Savant, pour le récompenſer avec largeſſe des ſoins qu'il avoit pris de la cultiver. Que ceux de la Haye, qui vouloient attrapper la Succeſſion, crévent tant qu'ils voudront, notre Ami ſe moque des vains empreſſemens des autres, & jouit avec joye de ce qu'il a acquis." Heinſius, à qui Grævius répondoit ainſi, avoit défié (47) tous les gens les plus verſés dans la Chicane du Barreau, de mieux ſoûtir dans leur métier que n'avoit fait Gudius. Cependant les Parens du Défunt ne laiſſérent pas l'Hérédité à Gudius ſans conteſtation, & ils tâchérent de lui enlever au moins une partie de la proye (48). Mais ils eurent beau faire, le dernier Teſtament ſubſiſta, quoique les intéreſſés euſſent obtenu (49) des Lettres de Leurs Hautes Puiſſances pour leur Réſident à Hambourg. Ils firent ſeulement des affaires à Gudius, autant qu'ils purent, au ſujet des biens de la Succeſſion qui ſe trouvoient en Hollande, ce qui dura quelques années. Apparemment que Schaz avoit emporté dans le Holſtein la meilleure partie de ſes richeſſes. Heinſius, dans une Lettre écrite cette même année 1676, où l'affaire du Teſtament fut débattuë, dit que depuis que Gudius avoit eu cette riche ſucceſſion de ſon Elève, il avoit rompu tout commerce avec les Savans de Hollande. Pendant l'Eté de 1678 Grævius fit un voyage en Allemagne, & lorſqu'il fut à Hambourg Gudius voulut abſolument qu'il logeât chez lui. Là (50), comme il en étoit convenu avec Heinſius; il tâcha d'engager Gudius, par des cajolleries, à leur payer volontairement les Legs que Schaz leur avoit faits par le Teſtament révoqué. Gudius promit de les ſatisfaire, dès qu'il ſeroit débarraſſé des procès qu'il avoit en Hollande pour les reſtes de ſa Succeſſion: il pria ſeulement Grævius, de ne rien dire, non plus qu'Heinſius, de ce qu'il leur faiſoit eſpérer. Grævius ne compta pas beaucoup ſur ces belles paroles, & il paroît qu'elles n'eurent aucun effet. Car en 1679, faiſant des complimens à Heinſius de la part de Gudius, qui les prioit même l'un & l'autre de le venir voir, il parle ainſi (51) „ Si vous „ m'en croyez, vous ne demeurerez pas en reſte avec lui „ d'honnêtetés, du moins pour les complimens; de peur „ que vous ne donniez lieu de croire, que, parce qu'il „ vous a enlevé une ſomme d'argent, qui n'eſt pas fort „ conſidérable, vous avez conçu une haine implacable „ contre un homme qui tient la premier rang parmi ceux „ de ce pays là, dans la connoiſſance des Lettres, que „ nous cultivons & admirons nous-mêmes. Mais vous „ ferez là-deſſus ce que vous jugerez à-propos." Ce ſont-là des ſentimens qui ſont honneur à Grævius. On ne peut pas dire la même choſe du reſſentiment de Heinſius. Cependant il paroît par diverſes Lettres (52), que comme Gudius cherchoit à ſe raccommoder avec Heinſius par des civilités qui ne lui coutoient rien, Heinſius auſſi le paya de même monnoye. Pour Grævius, on voit par quelques Lettres, que, nonobſtant le ſujet de plainte qu'il avoit, il rendoit ſervice à Gudius en Hollande, au ſujet des affaires de la Succeſſion. J'ai voulu rapporter tout ce qui avoit quelque rapport à cette affaire, parce qu'il m'a paru qu'elle dévoile aſſez bien le fond du caractére de Gudius, qui, pour dire naturellement ma penſée, ne me paroît rien moins qu'eſtimable. Il me ſemble que toutes ſes démarches annoncent une ame baſſe. D'abord on ne peut guéres s'empêcher de voir en Gudius un homme, qui pendant pluſieurs années a travaillé ſoordement à ſe ménager la poſſeſſion d'un bien, auquel il n'avoit aucun droit, & dont il y avoit des Héritiers légitimes: ce n'eſt pas là le procédé d'un honnête homme. Que Gudius ait cherché une reſſource dans les richeſſes de ſon Elève & de ſon Ami, je ne l'en blâme point, qu'il ait même tâché de profiter de la généroſité de Schaz, quand celui-ci mourut, je le lui paſſe encore; mais de s'être prévalu de l'aſcendant, qu'il s'étoit acquis ſur l'eſprit de ce Jeune-Homme pour fruſtrer abſolument ſes Héritiers légitimes d'un Bien qui leur appartenoit naturellement, c'eſt, à mon avis, un trait, qui ne donne pas une idée fort avantageuſe de la droiture de Gudius. On voit en cela auſſi une preuve d'une avidité inſatiable; qui éclatte encore par la maniére dont il priva Grævius & Heinſius, de ce que la généroſité de Schaz leur deſtinoit. Enfin cette derniére action décéle en Gudius un fond d'ingratitude, non moins odieuſe que tout le reſte: on a vu qu'il avoit de grandes obligations à Grævius & à Heinſius, que ces deux Savans

(45) *Syll. Epiſt. Burm.* T. IV *Ep.* 252. p. 406.

(46) Ibid. *Epiſt.* 332. p. 497.

(47) Ibid. *Epiſt.* 332. p. 496.

(48) Ibid.

(49) Ibid. *Epiſt.* 370. p. 448. Voy. *Epiſt.* 370. p. 447.

(50) Ibid. *Epiſt.* 490. 496. p. 810 & ſeqq.

(51) Ibid. *Epiſt.* 520. p. 889.

(52) *Syllog. Epiſt. Burm.* T. IV *Ep.* 497. p. 502. *Epiſt. ad Gud.* XIV. p. 51. Gud. *Ep.* XXVII. p. 85 &c.

n 2

ſa mort [*P*]. On trouvera ci-deſſous quelques Remarques ſur l'Article de *Gudius*, qui ſe trouve dans la dernière Edition (de 1740) de Moreri [*Q*].

n'avoient rien négligé pour lui faire plaiſir, & pour lui rendre ſervice, & il les récompenſe, en les privant d'une petite marque d'eſtime, qu'il auroit dû être le premier à leur procurer: On peut bien dire ici avec raiſon:

. . . . *Quid non mortalia pectora cogis*
Auri ſacra fames!

[*P*] *On a publié quelques Ouvrages de lui depuis ſa mort.*] Quelques années après ſa mort, Gravius, qui trouva moyen d'avoir diverſes choſes de ſes papiers, chargea Mr. Pierre Burman de publier un Volume de *Lettres*, parmi leſquelles on en trouva, premiérement de *Gudius* lui-même; enſuite d'autres que ſes Amis lui écrivoient; & enfin de divers Savans de toute Nation, des XV, XVI, & XVII Siécles. Les dernières font le plus grand nombre: & l'Editeur y joignit une nouvelle Edition de celles de *Sarrau*, augmentées. Ce Volume parut en 1697 ſous ce Titre: *Marquardi Gudii & Doctorum Virorum aliorum ad eum Epiſtolæ. Quibus accedunt ex Bibliotheca Gudiana Doctorum Virorum quorundam, qui ſuperiore & noſtra ſæcula floruerunt, & Claudii Sarravii Epiſtola ex eadem Bibliotheca auctiores; curante Petro Burmanno.* Utrecht 1697 in-4. L'année ſuivante 1698 le même Mr. Burman raſſembla, avec beaucoup de peine, les Notes de *Gudius* ſur les Fables de *Phédre*, & les joignit à celles des autres Savans, qui ont travaillé ſur cet Auteur, le tout ſous ce titre: *Phædri, Auguſti Liberti, Fabularum Æſopicarum Libri V, cum integris Commentariis Marquardi Gudii, Conradi Rittershuſii, Nicolai Rigaltii, Nicolai Heinſii, Johannis Schefferi, Joh. Ludovici Præſchii & Excerptis aliorum: curante Petro Burmanno.* Amſterdam 1698 in-8. On a ajoûté à cette Edition quatre nouvelles Fables, que Gudius avoit tirées d'un Manuſcrit de Dijon. On parla (53) d'un Manuſcrit que Gudius avoit compoſé ſur les *Antiquités de France*, & qui ſe trouvoit dans la Bibliothéque de Jean George Eccard. Mais ce qu'il falloit le plus eſpérer, & que l'on attendoit auſſi avec le plus d'impatience, c'étoit un Recueil d'*Inſcriptions Anciennes*. Ce Recueil étoit auſſi tombé entre les mains de Gravius, on ne ſait comment: il penſa à faire ce préſent au Public, dans le même tems qu'il ſe diſpoſoit à lui procurer une nouvelle Edition du grand Recueil de Gruter. Mais ne pouvant lui-même fournir à tout, il jetta les yeux ſur un Jeune-Homme d'Utrecht, du nombre de ſes Diſciples, & qui avoit voyagé en Italie, nommé Jean Kool, depuis Echevin de la Ville d'Amersfort. Celui-ci travailla aſſidûment à ranger les Inſcriptions, & à raſſembler tout ce qu'il jugeoit néceſſaire, pour les publier d'une maniére avantageuſe à la République des Lettres. Mais la mort l'enleva, avant qu'il eût achevé tout ce qu'il vouloit faire. Enfin après divers contretems l'Ouvrage a paru en 1731 ſous ce titre: *Antiquæ Inſcriptiones, quum Græcæ, tum Latinæ, olim a* Marquardo Gudio *collectæ; nuper a* Johanne Koolio *digeſtæ; bortatu conſilioque* Johannis Georgii Gravii; *nunc a* Franciſco Heſſelio *editæ, cum Adnotationibus eorum.* Leuwarde 1731 *in-folio* (54).

(53) *Acta Erud. Lipſ. Ann.* 1721. p. 166.

[*Q*] *On trouvera ci-deſſous quelques Remarques ſur l'Article de* Gudius, *qui ſe trouve dans la dernière Edition de Moreri.*] I. On y dit qu'il étoit natif de Rensburg dans le Holſtein, où Jean ſon pere étoit Conſeiller; en quoi l'on a mieux rencontré que les autres, qui ont parlé de lui (55). II. On dit que la *Succeſſion de Schas* (qu'on appelle *Sciaſſen*) *mit Gudius en état de ſe procurer des Manuſcrits, & des Livres rares, & de ramaſſer un grand nombre d'Inſcriptions.* On a vu qu'il poſſédoit la plus grande partie de cela longtems avant qu'il eût cette Hérédité, & que ce fut pendant ſes Voyages, qu'il ramaſſa des Manuſcrits & des Inſcriptions (56). III. On dit que *de ſon vivant il n'a rien publié que le petit Traité d'*Hippolytus de Antichriſto. Il a auſſi publié ſa Diſſertation *De Clinicis, &c.* IV. On dit que la *Collection d'Inſcriptions de Gude fut envoyée après ſa mort à Mr. Gravius, qui en publia deux Volumes* in folio, *& remit le reſte à déchiffrer à Mr. Burman, qui les a fait imprimer à Amſterdam en* 1707. Il n'y a qu'à conſulter la Remarque précédente, pour voir qu'il y a là preſque autant de fautes que de mots; on confond ici le Recueil de Gudius, avec la nouvelle Edition de celui de Gruter, qui parut en 1707.

(54) Voyez les Détails qui regardent cette Edition, dans la *Bibl. Raiſonn.* T. X. Part 2. p. 274-290.

(55) Voy. la Rem. [A].

(56) Voy. Rem. [K].

✠ GUGLIELMINI (Domenico), naquit à Bologne le 27 Septembre 1655, d'une famille originaire de Novare (*A*). Il étudia les Mathématiques ſous Mr. Geminiano Montanari, Modenois, qui enſeignoit alors à Bologne, qui trouva en lui un eſprit ouvert & plein de feu (*a*). Guglielmini ſe fit connoître dès ce tems-là, en défendant le ſentiment de ſon Maître au ſujet d'un Météore Lumineux, qui avoit paru en 1676 [*B*]. Il étudia enſuite la Médecine ſous le célébre Malphigi; & le 29 Avril de 1678 il fut reçu à Bologne Docteur en Médecine & en Philoſophie. Il ne ſe livra pas tellement à la Médecine, qu'il perdît de vuë les Mathématiques; la Comète de 1680 & 1681 l'y rappella, & il publia un petit Ouvrage à cette occaſion [*C*]. Il donna de nouvelles preuves de ſon ſavoir dans l'Aſtronomie, par l'Obſervation qu'il fit à Bologne de l'Eclipſe Solaire du 12 Juillet 1684, & qu'il imprima en Latin la même année ſous ce Titre: *Obſervatio Solaris Eclipſis anni* 1684 *Bononiæ habita die 12 Julii ejuſdem anni; Bononiæ* 1684 *in-4.* En l'année 1686 le Sénat de Bologne lui donna l'Intendance générale des Eaux de cet Etat, emploi dont il s'acquitta avec honneur

(*a*) *Giornale de' Letterati. T.* III. p. 452, 458.

[*A*] *D'une famille originaire de Novare.*] Cette famille avoit porté anciennement le nom de *Zucalla*, mais les guerres qui affligérent l'Italie, l'obligérent à changer de demeure & de nom; elle alla s'établir à Cravegna, dans le Novarois, d'où l'ayeul de notre Guglielmini, vers le commencement du dix-ſeptiéme Siécle, vint s'établir à Bologne (1).

(1) *Giornale de' Letterati. T.* III. p. 451, 452.

[*B*] *Guglielmini ſe fit connoître dès ce tems-là en défendant le ſentiment de ſon Maître au ſujet d'un Météore lumineux, qui avoit paru en* 1676.] Ce Météore parut dans la plus grande partie de l'Italie, auſſi lumineux que la Luna en ſon plein. Voici ce que Mr. de Fontenelle (2) nous apprend de la diſpute qui s'élava à ce ſujet, entre les Savans d'Italie. „ Mr. Montanari fit un petit Ouvrage intitulé *Fiamma volante*, où par les obſervations qu'il avoit „ eues de différens endroits, il recherchoit géométriquement quelle étoit la ligne du mouvement de cette Flamme, ſa diſtance à la Terre, & ſa grandeur. Selon ſon „ calcul la diſtance étoit à peu près de quinze lieuës moyennes de France, ce qui eſt une hauteur extraordinaire pour ces ſortes de Feux. Mr. Cavina, qui avoit obſervé le même Phénoméne à Faënza, en avoit fait un calcul fort différent: la hauteur où il le mettoit, par exemple, étoit triple de celle de Mr. Montanari, & celui-ci d'ailleurs avoit négligé dans ſon Ecrit les Obſervations de Faënza, non pas en les rejettant avec mépris, mais en diſant qu'il étoit bien fâché de les trouver trop éloignées de toutes les autres, & qu'apparemment l'erreur venoit de ceux qui les avoient données, & à qui on s'étoit fié. Cette politeſſe n'empêcha pas Mr. Cavina de repliquer aigrement à Mr. Montanari, qui, voyant cette diſpute dégénérer en injures, ſe tint aſſez fort pour ôſer déclarer publiquement qu'il y renonçoit. Mr. Guglielmini, âgé alors de 21 ans..... demanda à ſon Maître la permiſſion de répondre pour lui. Il la lui refuſa, de peur que ſon Adverſaire ne crût toujours voir le Maître, caché ſous le nom du Diſciple. „ Mais Mr. Guglielmini trouva moyen de vaincre cette „ difficulté. Il propoſa & il obtint de ſoûtenir des Théſes „ publiques, où Mr. Montanari n'aſſiſteroit point, & où „ Mr. Cavina, dont elles attaquoient l'opinion ſeroit invité, & attendu pendant un certain tems. Il n'y vint „ point" voici le Titre des Théſes: *Volantis Flammæ a D. Gemiano Montanario, Bononienſis Archigymnaſii Profeſſore Mathematico, Optice, Geometrice examinatæ Epitrepeia. Concluſiones a D. Guglielmino propugnandæ. Bononiæ* 1677 *in-4.* Guglielmini publia encore ſur le même ſujet: *Volantis Flammæ, &c. Epitrepeia, ſive Propoſitiones Geographico-Aſtronomico-Geometrica-Opticæ a D. G. D. Montanarii Diſcipulo, demonſtratæ. Bononiæ* 1677 *in-4.* Mr. de Fontenelle remarque très-judicieuſement, qu'il y eut aſſez d'écrits & aſſez gros ſur une matiére, qui au fond ne les méritoit pas. „ Deux ou trois pages auroient ſuffi pour la vérité, *les paſſions firent les Livres.*" C'eſt aſſez l'ordinaire dans les Diſputes Littéraires; elles ne reſſemblent pas mal aux Procès, qui s'embrouillent à meſure que les Ecritures ſe multiplient, & qui par-là deviennent preſque éternels.

(2) *Eloges des Acad.* Tom I. p. 299-301.

[*C*] *Il publia un petit Ouvrage à l'occaſion de la Comète de* 1680 *&* 1681.] Le ſentiment de ceux qui croyent les Cométes des Corps éternels, auſſi-bien que les Planétes, avoit été attaqué par Montanari, ſur ce fondement, que cette derniére Comète, qui avoit diſparu à la fin de Février 1681, n'étoit point alors aſſez éloignée de la Terre, pour diſparoître par ſon éloignement ſeul, & qu'il devoit y avoir en par conſéquent quelque diſſolution Phyſique. Mr. Guglielmini, fort attaché à ſon Maître, adopta cette opinion, & chercha quelque moyen d'expliquer la génération des Cométes. Il en imagina un aſſez ſingulier, dont il fit un Ouvrage intitulé, *De Cometarum natura & orta Epiſtolica Diſſertatio, occaſione noviſſimi Cometæ ſub finem ſuperioris anni, & inter initia currentis obſervati, conſcripta. Bononiæ* 1681 *in-4.* Voici de quelle maniére Mr. de Fontenelle (3) expoſe le Syſtême de Guglielmini. „ Il donne aux „ Planétes des Tourbillons fort étendus, deſorte que ceux

(3) Ibid. p. 221, 222.

neur [*D*]. Il fut reçu en 1687 dans l'Académie de Phyſique que le Comte de Marſigli avoit établie à Boulogne, & la même année la Société Royale de Londres le mit au nombre de ſes Membres (*b*). L'année ſuivante il lut dans l'Académie de Boulogne un Diſcours Italien *ſur la figure des Sels*, qui fut imprimé dans la même Ville in-4, & qui a été réimprimé à Padouë en 1706, dans la même forme (*c*). Le 29 d'Octobre de l'année 1690 ſa Patrie lui donna une nouvelle marque de l'eſtime qu'elle avoit pour lui; on le nomma Profeſſeur en Mathématiques, en lui donnant en même tems la direction du Calendrier. Deux ans après, en 1692, il s'éleva un différend entre les Villes de Boulogne & de Ferrare. Il s'agiſſoit principalement de ſavoir, ſi on devoit remettre le cours du Reno dans le Pô. Le Pape Innocent XII envoya les Cardinaux Dada & Barberin pour examiner cette affaire; Boulogne chargea Mr. Guglielmini de ſes intérêts; il s'acquit l'eſtime des deux Cardinaux, qui l'employérent non ſeulement pour les eaux du Bolonnois, mais encore pour celles du Ferrarois, & du territoire de Ravenne, quoique pluſieurs obſtacles ayent depuis empêché l'exécution de ſes Projets (*d*). En 1694 Boulogne fonda en faveur de Mr. Guglielmini une nouvelle Chaire ſous le nom de Chaire d'*Hydrométrie*. L'année ſuivante, il aida Mr. Caſſini, qui étoit venu à Boulogne, pour raccommoder la fameuſe Méridienne, qu'il avoit tracée quarante ans auparavant dans l'Égliſe de Ste. Pétrone, & que différens accidens avoient altérée. En 1696 il fut aſſocié à l'Académie Royale des Sciences de Paris; & en 1697 il publia ſon grand Ouvrage *de la Nature des Rivières* [*E*]. Ce Livre eut un grand éclat; Crémone, Man-

(*b*) Idem p. 412-413.

(*c*) Idem p. 413 & 442.

(*d*) Idem p. 416. 437.

„ pur exemple de Jupiter & de Saturne, qui ont leurs centres éloignés de 165 millions de lieuës, lorſqu'ils s'approchent le plus qu'il eſt poſſible, peuvent alors ſe couper vers leurs extrémités. Dans cet entrelaſſement, „ & cet embarras de la matiére des deux Tourbillons, „ il ſe forme, en vertu des mouvemens oppoſés qui ſe combattent, un Tourbillon nouveau, dont les parties „ les plus groſſiéres, car la matiére céleſte n'eſt pas toute homogéne, vont occuper le centre, & produiſent un „ nouveau Corps ſolide, qui eſt la tête de la Comète." Il faut ajoûter que Mr. Guglielmini déclare lui-même, qu'il ne croit ce Syſtême ni vrai ni vraiſemblable, mais ſeulement propre à expliquer les faits.

[*D*] *En l'année* 1686. *le Sénat de Boulogne lui donna l'Intendance générale des Eaux de ces Etats, Emplois dont il s'acquitta avec beaucoup d'honneur.*] Mr. Guglielmini eut cette délicateſſe aſſez rare de regarder ſa Commiſſion de Surintendant des Eaux, non comme une de ces Commiſſions dont on s'acquitte toujours aſſez bien avec quelques connoiſſances ordinaires, & où il ſuffit de ne rien gâter, mais comme un engagement ſerieux à tourner ſes principales penſées de ce côté-là, & à ſervir le Public à toute rigueur (4). Il eſt fort ordinaire de voir des gens rechercher des Emplois & s'en charger, uniquement pour jouïr de l'honneur qui y peut être attaché, & des avantages qu'on en tire; il y en a peu qui penſent aux devoirs qu'il faut remplir; ſouvent on examine d'avance comment on pourra s'en diſpenſer, ſinon en tout, du moins en partie; conduite auſſi peu digne d'un homme d'honneur, qu'elle eſt contraire à la Religion. Mr. Guglielmini ſuivit d'autres maximes, comme il paroît par les Ouvrages, qu'il a publiés ſur les matiéres rélatives à ſa Charge. Dès l'année 1690 il donna la premiére Partie, & en 1691 la ſeconde d'un Traité d'Hydroſtatique, intitulé, *Aquarum fluentium Menſura, nova Methodo inquiſita*; à Boulogne in-4. Comme cet Ouvrage donna occaſion à quelques autres Piéces, il ne ſera pas ſoutile d'en donner une idée, & je ne crois pouvoir prendre encore un plus ſûr Interpréte des Sentimens de Mr. Guglielmini, que Mr. de Fontenelle (5). Son principe fondamental, & reçu de tous les Philoſophes modernes, eſt que les viteſſes d'une Eau, qui ſort d'un tuyau vertical ou inclîné, ſont à chaque inſtant comme les Racines des hauteurs de ſa ſurface ſupérieure, ce qui amène néceſſairement la Parabole dans toute cette matiére. Quand même l'eau coule dans un canal horizontal, ce qui ſe peut, pourvu qu'elle ait une iſſuë pour ſe décharger, c'eſt encore le même principe, parce que l'eau ſupérieure preſſant l'inférieure, lui imprime le viteſſe à raiſon de ſa hauteur. Si l'on veut trouver dans un canal horizontal la viteſſe moyenne entre celle du fond, qui eſt la plus grande; & celle de la ſuperficie, qui eſt la plus petite, ou même nulle Géométriquement, on voit auſſi tôt par la quadrature de la Parabole, que cette viteſſe eſt toujours à celle du fond, comme 2 à 3, & qu'elle eſt toujours placée aux $\frac{2}{3}$ de la hauteur du Canal, diviſé du haut en bas. Quand on a une expérience fondamentale ſur le viteſſe de l'eau, par exemple celle de Mr. Guglielmini, par laquelle une eau, qui eſt tombée de la hauteur d'un pied de Boulogne, parcourt en une minute 216 pieds, cinq pouces d'un mouvement égal, on a ſa viteſſe pour toutes les chutes poſſibles; & il en a calculé une Table, qu'il n'a pouſſée que juſqu'à trente pieds de chute, parce que les plus grands Fleuves de l'Europe ne paſſent pas cette profondeur. Si l'on veut meſurer la quantité d'eau qui paſſe en une minute par un canal horizontal, comme on ſait que ſa viteſſe moyenne eſt aux $\frac{2}{3}$ de ſa hauteur, il faut avoir ces $\frac{2}{3}$ en pieds & en pouces; on trouve enſuite par la Table quelle viteſſe convient à une chute ou preſſion de cette hauteur, c'eſt-là la viteſſe moyenne de l'eau, & en la multipliant par la hauteur & largeur du Canal, on a la quantité d'eau cherchée. Mr. Guglielmini trouve par cette méthode, que le Danube, ſuppoſé horizontal à ſon embouchure, comme le ſont preſque toujours les grands Fleuves, du moins ſenſiblement, jette dans le Pont Euxin en une minute, près de 42 millions de pieds Cubiques Bolonois d'eau. Pour les Canaux inclinés, il ne faut qu'un peu plus de calcul, & de plus la connoiſſance de l'angle d'inclination du Canal, après quoi tout le reſte eſt pareil. „ Telle eſt l'idée générale de l'Ouvrage. „ Il eſt fort net & fort méthodique. Peut-être ſeulement „ paroîtroit-il un peu diffus à ceux qui ont pris le goût & „ l'habitude de cette brièveté de l'Algébre, aſſez ſemblable en fait de Mathématique, à ce qu'on appelle en „ Eloquence & en Poëſie, le Stile ſerré." Les Actes de Leipſig (6) ayant rendu compte de l'Ouvrage de Mr. Guglielmini, dont nous venons de parler, Mr. Papin fit quelques Remarques & quelques Objections ſur l'Extrait qu'il y en avoit vu, & les fit inſérer dans ce même Journal. Cela revint en gros au Savant Italien par des Lettres de Mr. Leibnitz, avant qu'il pût avoir en Italie les Actes de Leipſig. Après les avoir vus, il écrivit une Lettre à Mr. Leibnitz pour le rendre Juge du différend, & une autre à Mr. Magliabecchi ſur les Siphons: ces deux Lettres ont été imprimées ſous le titre de *Epiſtola duæ Hydroſtaticæ altera Apologetica adverſus Obſervationes contra menſuram Aquarum fluentium a C. V. Dionyſio Papino factas; altera de velocitate & motu fluidorum in Syphonibus recurvis factoriis. Bononiæ* 1692 in-4. Mr. Papin croyoit & prétendoit démontrer (7) que l'eau qui ſort d'un Tuyau toujours pleiu, a le moitié moins de viteſſe que la premiére eau qui ſort du même Tuyau qui ſe vuide. Sa raiſon étoit, que dans le premier cas l'eau n'a qu'un mouvement égal & uniforme, au lieu que dans le ſecond elle a un mouvement accéléré, puiſqu'elle tombe, on eſt cenſée tomber. Mr. Guglielmini détruiſit cette prétention avec beaucoup d'honnêteté „ Il paroît par toute ſa Lettre, *dit le Savant Académicien* (8), qu'il doit avoir entiérement gain de „ cauſe, & cependant il paroît auſſi, qu'il y avoit encore „ en cette matiére, quelque choſe qu'il ne démêloit pas, „ & qui lui échappoit à lui-même. Les viteſſes de l'eau, „ qui ſont comme les racines des hauteurs, ayant préciſément entre elles le même rapport que les viteſſes des „ Corps peſans qui tombent. Les deux Adverſaires, & „ tous les autres Philoſophes avoient également pris cette idée fort naturelle, que les viteſſes de l'eau dépendoit donc d'une accélération cauſée par une chute; mais „ nous avons fait voir, après Mr. Varignon (9), que cette idée ſi naturelle n'eſt point vraye, & qu'il y a un autre principe de ce rapport des viteſſes de l'eau, tout différent de l'accélération, & en même tems ſi ſimple, „ qu'il ne ſeroit pas un grand mérite à ſon Inventeur, s'il „ n'avoit pas été longtems caché aux plus habiles Géométres."

(4) Ibid. p. 203.

(5) Ibid. p. 202-205.

(6) *Act.* 1691 *Menſ. Maji.*

(7) *Elog. des Academ.* loc. cit. p. 204.

(8) Idem Ibidem.

(9) *Hiſt. de l'Acad. Roy. des Scienc.* Ann. 1701. p. 121. 126. & 154. 155.

[*E*] *En* 1697 *il publia ſon grand Ouvrage ſur la nature des Rivières.*] Il parut à Boulogne ſous ce Titre, *Della Natura de' Fiumi, Trattato Phyſico-Matematico*; in-4. Il le dédia à Mr. l'Abbé Bignon. La *Préface* roule ſur la néceſſité de porter dans la Phyſique la certitude de la Géométrie, & ſur la difficulté ſouvent inſurmontable de faire entrer les idées ſimples de le Géométrie dans le Phyſique, auſſi compliquée qu'elle eſt. Comme je ne ſache pas qu'aucun Journal François ait fait connoître l'Ouvrage de Mr. Guglielmini, je m'imagine que bien des Lecteurs ne ſeront pas fâchés de trouver ici on Expoſé des principes généraux qui régnent dans ce ſavant Traité, d'autant plus que cet Expoſé eſt de main de Maître (10). Les Fleuves près du leurs ſources deſcendent ordinairement de quelques Montagnes, & là ils tirent leur viteſſe de l'accélération de la chute; mais à meſure qu'ils s'éloignent cette viteſſe diminuë, parce que l'eau frotte toujours contre le fond & contre les rives, qu'elle rencontre en ſon chemin différens obſtacles, & qu'enfin venent à couler dans les Plaines elle a toujours moins de chute & s'incline davantage à l'Horizon. Le Reno y eſt à peine incliné de 52 ſecondes, vers le bas de ſon cours. Si la viteſſe acquiſe par le chute ſe perd entiérement, ce qui peut arriver à force d'obſtacles redoublés, & après que le cours ſera devenu tout-à-fait Horizontal, il n'y a que le hauteur, ou la preſſion toujours proportionnée à la hauteur, qui puiſſe rendre la viteſſe à l'eau, & la faire couler. Heureuſement cette reſſource croît ſelon le beſoin; car à meſure que l'eau perd de ſa viteſſe acquiſe par la chute, elle s'éléve

(10) Fontenelle *Eloge des Académ.* T. I. p. 209.

&

Mantouë, & quelques autres Villes eurent recours à Mr. Guglielmini; il ordonna les travaux qui leur étoient néceſſaires; mais ſon art brilla principalement dans des levées qu'il fit au Pô au-deſſous de Plaiſance, où ce Fleuve faiſoit de grands ravages & menaçoit d'en faire encore de plus grands (*e*). La République de Veniſe l'envia à ſa Patrie, & lui donna en 1698 la Chaire de Mathématiques à Padouë; mais Boulogne pour ſe le conſerver autant qu'il étoit poſſible, & pour ſe pouvoir toujours vanter qu'il lui appartenoit, voulut qu'il gardât toujours le titre de Profeſſeur dans ſon Univerſité, & lui continua ſes appointemens, pour les Ephémérides Aſtronomiques; & pour le Calendrier Aſtrologique de chaque année (*f*). Dès-qu'il fut à Padouë, la République de Veniſe l'occupa à des commiſſions très-importantes, & à peine trouvoit-il du tems pour donner des Leçons, faiſant des abſences fréquentes [*F*]. En 1702 Mr. Guglielmini fit voir qu'il n'avoit pas renoncé à la Médecine en faveur des Mathématiques; Pompée Sacchi ayant quitté la première Chaire de Profeſſeur en Médecine Théorique à Padouë, Notre Savant la ſouhaitta & l'obtint; & il a fait voir par des Ouvrages de Médecine & de Phyſique, qu'il étoit en état de la bien remplir [*G*]. Peu de tems avant ſa mort, Fer-

(*e*) Idem p. 457-480.

(*f*) Idem p. 460. 461.

& augmente en hauteur. Les parties ſupérieures de l'eau d'une Riviére, & éloignées des bords, peuvent couler par la ſeule cauſe de la déclivité, quelque petite qu'elle ſoit; car n'étant arrêtées par aucun obſtacle, elles peuvent ſentir avec délicateſſe, pour ainſi dire, la moindre différence du niveau; mais les parties inférieures, qui frottent contre le fond, ne ſeroient pas ſuffiſamment mûes par une ſi petite déclivité, & elles ne le font que par la preſſion des ſupérieures. La viſcoſité naturelle des parties de l'eau, & une eſpéce d'engrainement qu'elles ont les unes avec les autres, fait que les inférieures mûes par la hauteur entraînent les ſupérieures, qui dans un Canal horizontal n'auroient eu d'elles-mêmes aucun mouvement, ou dans un Canal peu incliné en auroient eu peu. Ainſi les inférieures en ce cas rendent aux ſupérieures une partie du mouvement qu'elles en ont reçu. De-là vient auſſi qu'aſſez ſouvent la plus grande viteſſe d'une Riviére eſt vers le milieu de ſa hauteur, car ces parties du milieu ont l'avantage & d'être preſſées par la moitié de la hauteur de l'eau, & d'être libres des frottemens du fond. On peut reconnoître ſi l'eau d'une Riviére à peu près horizontale coule par la viteſſe acquiſe dans la chute, ou par la preſſion de la hauteur. Il ne faut qu'oppoſer à ſon cours un obſtacle perpendiculaire; ſi l'eau s'éléve ſubitement contre cet obſtacle, elle couloit en vertu de ſa chute, ſi elle s'arrête quelque tems, c'étoit par la preſſion (11). Les Fleuves (11) Ibid. p. 209-215.
ſe font preſque toujours leur lit. Que le fond ait d'abord une grande pente, l'eau, qui par conſéquent aura beaucoup de chute & de force, emportera les parties de ce terrain les plus élevées, & les entraînant plus bas rendra ce fond plus horizontal. C'eſt ſous ce fil de l'eau, qu'eſt ſa plus grande force de creuſer, & par conſéquent c'eſt là que le fond s'abaiſſe le plus, & il s'y fait une plus grande concavité. L'eau qui a rendu ſon lit plus horizontal l'eſt devenuë auſſi davantage, & par là elle a moins de force de creuſer; & ainſi cette force étant diminuée juſqu'à n'être plus qu'égale à la réſiſtance du fond, voilà le fond en état de conſiſtence, du moins pour un tems conſidérable. Les fonds de craye réſiſtent plus que ceux de ſable, ou de limon. D'un autre côté, l'eau ronge & mine ſes bords, & avec d'autant plus de force, que par ſa direction de ſon cours elle les rencontre perpendiculairement. Elle tend donc en les rongeant à les rendre paralléles à ſon cours, & quand elle y eſt parvenuë, autant qu'il eſt poſſible, elle n'a plus d'action ſur eux à cet égard. En même tems qu'elle les a rongés, elle a élargi ſon lit, c'eſt-à-dire, qu'elle a perdu de ſa hauteur & de ſa force; ce qui étant arrivé à un certain point, il ſe fait encore un équilibre entre la force de l'eau, & la réſiſtance des bords; & les bords ſont établis. Il eſt manifeſte par l'expérience, que ces équilibres ſont réels, puiſque les Rivières ne (12) Ibid. p. 211. 212.
creuſent & n'élargiſſent pas leurs lits à l'infini (12). Tout le contraire de ce que nous venons de dire arrive pareillement. Les Fleuves dont les eaux ſont troubles & bourbeuſes hauſſent leur lit, en y laiſſant tomber des matiéres étrangéres, lorſqu'ils n'ont plus la force de les ſoutenir. Ils retreciſſent auſſi leurs bords, parce que ces mêmes matiéres s'y attachent, & y forment comme des enduits de pluſieurs couches. Ces matiéres rejettées loin du fil de l'eau à cauſe de leur peu de mouvement, peuvent même (13) Ibid. p. 212.
ſuffire pour faire des bords (13). Ces effets oppoſés ſe rencontrant preſque toujours enſemble, & ſe combinant très-différemment ſelon le degré dont ils ſont chacun en particulier, il n'eſt pas aiſé de juger le produit qui en réſultera. Cependant c'eſt cette combinaiſon embarraſſée qu'il faut ſaiſir aſſez juſte, quand on a affaire à un Fleuve, qu'on veut, par exemple, détourner de ſon cours. On peut compter qu'il agira toujours ſelon ſa nature, & qu'il s'accommodera lui même un lit, & ſe le fera lui-même tel qu'il lui conviendra. Mr. Guglielmini rapporte, qu'au commencement du ſiécle paſſe le Lamone, qui ſe rendoit dans le Pô *di Primaro*, an fut détourné, parce qu'on vouloit qu'il s'allât jetter ſeul dans le Golphe Adriatique. Il eſt arrivé que la Lamona, devenu plus foible, quand il n'a eu que ſes propres eaux, a tellement hauſſé ſon lit par des dépoſitions de limon & de fange, qu'il s'eſt trouvé plus haut que n'eſt le Pô, dans ſes plus fortes cruës, & (14) Ibid. p. 232. 233.
qu'il a eu beſoin de levées très hautes (14). La néceſſité de faire des Levées ou Digues aux Riviéres, peut venir de pluſieurs cauſes. Voici les principales. I. Si les Riviéres ſont tortueuſes, leurs bords, qui les arrêtent à l'endroit des Sinuoſités, font élever leurs eaux, & leur donnent plus de force pour les ronger eux-mêmes, & pour les percer, après quoi elles ſe répandent dans les Campagnes. II. Les rives peuvent être foibles, comme celles que les Fleuves ſe ſont faites eux-mêmes par la dépoſition des matiéres étrangéres qu'ils charioient. Telles ſont les rives de la plupart des Fleuves de la Lombardie, & non ſeulement ces rives, mais les Plaines mêmes qui ont été formées par les Fleuves. Il eſt bon de remarquer que les Plaines faites ainſi par *alluvion* ſont plus hautes vers les bords des Riviéres qui les ont produites, & toujours enſuite plus baſſes. III. Les Fleuves qui courent ſur du gravier, ſont gros ſont ſujets dans leurs cruës à en faire de grands amas, qui enſuite détournent leur cours. Ils ſont indomptables la plus ſouvent, témoin la Loire: au lieu que ceux qui ont un fond de ſable léger ſont plus traitables (15). Un petit Fleuve peut entrer dans un grand, (15) Ibid. p. 213. 214.
ſans augmenter ſa largeur, ni même ſa hauteur. Ce paradoxe apparent eſt fondé ſur ce qu'il eſt poſſible que le petit n'ait fait que rendre coulantes dans le grand les eaux des bords qui ne l'étoient point, & augmenter la viteſſe du fil, le tout dans la même proportion qu'il a augmenté la quantité d'eau. Le bras du Pô de Veniſe a abſorbé le bras de Ferrare, & celui du Panaro, ſans aucun élargiſſement de ſon lit. Il faut raiſonner de même à proportion de toutes les cruës qui ſurviennent aux Riviéres, & en général de toute nouvelle augmentation d'eau, qui augmente auſſi la viteſſe. Si un Fleuve, qui ſe préſenteroit pour entrer dans un autre Fleuve, ou dans la Mer, n'étoit pas aſſez fort pour en ſurmonter la réſiſtance, il s'éléveroit, ou parce que ſa viteſſe ſeroit retardée, ou parce que les eaux qui devroient le recevoir regorgeroient dans les ſiennes; mais par cette élevation il acquerroit la force néceſſaire pour entrer, il la tireroit de l'oppoſition même qu'il auroit à combattre. Un Fleuve qui entreroit perpendiculairement dans un autre, ou même contre ſon courant, ſeroit détourné peu à peu de cette direction par celui qui le recevroit, & obligé à ſe faire un nouveau lit vers ſon embouchure (16). L'Union de deux Riviéres en une les (16) Ibid. p. 214. 215.
fait couler plus vite, parce qu'au lieu du frottement des quatre rives, elles n'ont plus que celui de deux à ſurmonter, que le fil plus éloigné des bords va encore plus vite, & qu'une plus grande quantité d'eau muë avec plus de viteſſe, creuſa davantage le fond, & diminuë la premiére largeur. De-là vient auſſi que les Riviéres unies occupent moins d'eſpace ſur la ſurface de la Terre, permettent plus facilement que les Campagnes un peu baſſes y déchargent leurs eaux ſuperflues, & ont moins beſoin de levées qui empêchent leurs inondations. Ces avantages ſont tels, que Mr. Guglielmini les croit dignes d'avoir été enviſagés par la Nature, lorſqu'elle a rendu l'union des Fleuves ſi ordinaire. Ce ſont là les principes les plus généraux du *Traité des Riviéres*. L'Auteur en fait l'application à tout ce qu'il appelle l'*Architecture des Eaux*, c'eſt-à-dire à tous les Ouvrages qui ont les eaux pour objet, aux nouvelles communications de Riviéres, aux Canaux que l'on tire pour arroſer des Pays qui en ont beſoin, aux Ecluſes, aux deſſéchement des Marais &c. (17). (17) Ibid. p. 213.

[*F*] *La République de Veniſe l'occupa à des commiſſions très-importantes, & à peine trouvoit-il du tems pour donner des Leçons faiſant des abſences fréquentes.*] En 1700 la République l'envoya en Dalmatie réparer les ruïnes de Caſtel-novo, & quelque tems après dans le Frioul où un Torrent très-impétueux, qui avoit déjà détruit pluſieurs Villages, étoit prêt à tomber ſur l'importante Forteresſe de Palme. *Il ſuo gran merito nel laſciò qui vi gran tempo nella ſua lettura unicamente occupato. Convenneglì per ordine della Sereniſſima Repubblica paſſare in Dalmatia per riſtorturvi le rovine di Caſtel-nuovo nel* 1700 *avvenute; e poi ricevè nuovo comandamento di portarſi nel Friuli, dove il torrente impetuoſo della Terre, dopo aver diſtrutti molti Villaggi, ſtava già per cadere ſopra l'importante Fortezza di Palma* (18). Pluſieurs autres Princes avoient auſſi recours à (18) *Giornal d' Letter.* T. III. p. 461.
Mr. Guglielmini, enforte qu'il falloit très peu de ſéjour à Padouë; voici ce que nous apprend un Hiſtorien de cette Univerſité (19): *Neque enim diu morabatur Patavii, quippe* (19) Commenus *Hiſt. Gymnaſ. Patav.* T. I. p. 154. 155. Edit. Venet. 1756.
vel a Republica Veneta miſſus ad graviſſima in re Aquaria, & in inſpectione propugnaculorum, atque arcium negotia, vel a ſummis Principibus evocatus ad hæc ipſa inſpicienda, decernenda, curanda, ita in iis verſabatur, ut vix illi ſuppeterent tempus ad publicas prælectiones, nedum ad otioſa cum amicis colloquia.

[*G*] *Il a fait voir par des Ouvrages de Médecine & de Phyſi-*

Ferdinand de Médicis, Grand-Duc de Toſcane, lui fit des offres très-conſidérables pour l'attirer auprès de lui, en qualité de ſon Médecin & de ſon Mathématicien (*g*). Le Pape Clément XI lui fit offrir auſſi par Mr. Lanciſi une place de Camérier d'honneur à ſa Cour, avec une penſion de mille Scudis (*b*). Il fut attaqué ſur la fin de l'année 1709 de vertiges, de convulſions, & de délires, qui firent juger qu'il ne vivroit pas longtems; elles le conduiſirent en effet au tombeau apres qu'il eut langui huit mois; il mourut à Padoue le 12 Juillet 1710, âgé de cinquante-quatre ans, neuf mois, & 15 jours (*i*). Mr. Guglielmini étoit grand, mais un peu courbé; ſa Phyſionomie n'étoit pas prévénante. Des yeux noirs, vifs à la vérité, ſous des ſourcils de même couleur, fort épais, fort larges, un peu refrognés, un teint pâle, & même livide, un air naturellement ſévére, ne prévenoient pas en ſa faveur; mais on lui auroit fait grand tort de juger du caractére de ſon eſprit par ſa phyſionomie; quoique ſon application profonde à l'étude lui communiquât quelque choſe de rude & de ſauvage, & qu'il mépriſât certains dehors & certaine politeſſe extérieure, il étoit d'une humeur douce & civile. Son tempérament étoit fort & robuſte, & la trop grande confiance qu'il avoit en ſa bonne ſanté l'empêchoit de ſe modérer dans ſes études, ce qui fut ſans doute cauſe de ſa mort (*k*). Il étoit non ſeulement Membre de la Société Royale de Londres, & de l'Académie des Sciences de Paris, mais encore de l'Académie de Berlin, de même que de celle des Curieux de la Nature; & il étoit d'ailleurs en rélation avec les plus illuſtres Savans.

(*g*) Idem p. 455 & Comeni *Hiſt. Gymnaſ. Patav.* T. I. p. 181.

(*b*) *Giornale de' Letter.* Tom. IV. p. 448.

(*i*) Idem Tom III. p. 461. 464.

(*k*) Ibid. 466. 467.

Phyſique, qu'il étoit en état de la bien remplir.] Dès l'année 1701 il avoit publié une Diſſertation ſur la nature & la conſtitution du Sang; *De Sanguinis natura & conſtitutione Exercitatio Phyſico-Medica.* Veniſe in-8, réimprimée à Utrecht en 1704 in-8. Il prononça un Diſcours contre les Empiriques, en prenant poſſeſſion de la Chaire de Médecine, ce Diſcours fut imprimé à Veniſe en 1702 in-8. ſous ce Titre: *Pro Theoria Medica adverſus Empiricam Sectam Praelectio habita Patavii, dum a Mathematicarum Scientiarum Cathedra ad primam Theoricae Medicinae tranſitum fecit.* Reïmprimé à Utrecht avec la Diſſertation ſur la nature du Sang. En 1705 il donna une nouvelle preuve de ſon grand travail, & de ſa grande étenduë de ſes connoiſſances par ſon Livre intitulé: *De Salibus Diſſertatio Epiſtolaris Phyſico-Medico-Mechanica.* Veniſe 1705 in-8. Mr. de Fontenelle (20) remarque que notre Savant paroît avoir eu une extrême attention à écarter de ſa Diſſertation les chiméres, dont la Chimie a été longtems remplie; qu'il y rappelle tout avec rigueur aux régles d'une Phyſique exacte & claire; & que pour épurer encore le Chimie plus parfaitement, & en entraîner toutes ſes faletés, il y a fait paſſer la Géométrie. Le fondement de tout l'Ouvrage eſt, que les premiers principes du Sel commun, du Vitriol, de l'Alun, & du Nitre, ont par leur premiére création des figures fixes & inaltérables, & ſont indiviſibles à l'égard de la force déterminée, qui eſt dans la matiére. Le Sel commun primitif eſt un petit cube, le Sel du Vitriol un Parallélipipéde rhomboïde, celui du Nitre un Priſme qui a pour baſe un Triangle équilateral, celui de l'Alun une Pyramide quadrangulaire. De ces premiéres figures viennent celles qu'ils affectent conſtamment dans leurs Cryſtalliſations, pourvu qu'on les tienne auſſi exempts qu'il ſe puiſſe de tout mélange, & de tout trouble étranger. Quand il s'agit de l'action des Sels, Mr. Guglielmini examine géométriquement & méchaniquement les propriétés de ces figures par rapport au mouvement, & en vient à un détail aſſez curieux, & fort nouveau dans un Traité de Chimie. Il ne rapporte pas d'expériences, ni d'obſervations nouvelles qu'il ait faites, il établit ſon Syſtême ſur celles des plus fameux Auteurs. *En un mot ce n'eſt pas tant la Chimie qui domine dans ce Traité que la Géometrie, & ce qui vaut encore mieux l'eſprit Géométrique* (21). Cet Ouvrage a été attaqué par Mr. Schelhamer, dans ſon Traité du Nitre, imprimé à Amſterdam en 1709. Mr. Guglielmini a encore publié: *Exercitatio de Idearum vitiis, correctione & uſu ad ſtatuendam & inquirendam morborum naturam.* Padoue 1707 in-8. Leyde 1709 avec le Traité de Louis Tetti *de Sacchoro Lactis. De Principio Sulphureo.* Veniſe 1710 in-8. On lui a attribué auſſi les trois petits Ouvrages ſuivans. *Julii Monilieni ad D. Franciſcum Aſſonſium Donnas Prof. Patav. de ejus bello civili medico Epiſtola.* Patavii, in-8. On dit dans le Journal de Veniſe (22), qu'à en juger par le ſtile, cette piéce n'eſt point de lui. Elle eſt datée du Cabinet de l'Auteur en Juin 1705. 2. *Joſephi Donzellini Sympoſium Medicum*; il s'agit de l'utilité des Mathématiques dans la Médecine. 3. La troiſiéme Piéce traite des *Régles Morales de la Critique*, à l'occaſion d'une diſpute fort vive entre Sbaralea & Malpighi. Cette piéce eſt du dernier Juin 1707. Toutes les Oeuvres de Mr. Guglielmini ont été imprimées à Genéve en deux Volumes in-4. ſous ce titre: *Dominici Guglielmini Medicina Doctoris Bononienſis, &c. Opera omnia Mathematica, Hydraulica, Medica, & Phyſica; acceſſit vita Autoris a* Joh. Baptiſta Morgagni *Med. Doct. & c. Scripta.* Il y a dans cette Edition quelques Piéces, ou qui n'avoient pas paru, ou dont les Journaliſtes de Veniſe n'ont pas eu connoiſſance, quand ils ont dreſſé le Catalogue des Ouvrages de notre Auteur. Telle eſt une Lettre du 5 Juin 1697, contre les Objections de Mr. Papin, dans le I. Tome; & dans le ſecond, quatre Lettres que Meſſieurs Lanciſi & Guglielmini s'écrivirent en 1707; Deux Diſſertations, *De Materiae Affectionibus primis & de earum origine & proprietatibus;* Enfin une Lettre touchant le *Quinquina*, datée de Padoue du 15 Octobre 1702. Il avoit auſſi commencé un ſecond Tome de ſon Traité *des Rivieres*, & deux autres Ouvrages, l'un *de Febribus*, & l'autre, *de methodo medendi* (23).

(20) *Elog. des Acad.* loc. cit. p. 217. 218.

(21) Idem p. 218.

(22) T. III. p. 470.

(23) Ibid. p. 471.

GUICCIARDIN (Faançors). Voici quelques particularités, pour ſervir de Supplément à l'Article de Mr. Bayle. Pierre Guicciardin, Pere de François, l'appliqua d'abord, ſuivant la coutume, à l'étude des Langues Latine & Grecque; mais il négligea entiérement cette derniére, ſoit qu'elle ne lui plût pas, ſoit qu'il la regardât comme inutile à la connoiſſance des Loix, qu'il ſe propoſoit principalement pour objet. Aprés ſa Philoſophie, il paſſa à l'âge de ſeize ans au Droit, qu'il étudia pendant trois années ſous Ormannozzo Deti, & Philippe Decius, fameux Profeſſeurs de Florence. Le Pere de Guicciardin l'envoya enſuite d'abord à Ferrare, mais peu content des Profeſſeurs qui y enſeignoient, il n'y demeura qu'un an, & paſſa au bout de ce tems à Padouë, où il fit un ſéjour de trois années: il retourna alors à Florence, & s'y fit recevoir Docteur en Droit. Il ſe maria en 1506, & épouſa Marie Salviati fille d'Alamanno Salviati, un des plus illuſtres Citoyens de Florence. Guicciardin fit d'abord quelque difficulté d'accepter d'aller en Ambaſſade à la Cour de Ferdinand Roi d'Arragon, dans la penſée que la profeſſion d'Avocat lui étoit aſſez honorable & lucrative, & que ſon abſence lui feroit perdre pluſieurs de ſes Cliens; mais ſon Pere lui ayant repréſenté, qu'il ne devoit pas refuſer un poſte, qui lui faiſoit d'autant plus d'honneur, qu'il n'y avoit point d'exemple qu'on en eût jamais chargé un homme auſſi jeune que lui, il ſe détermina à l'accepter. Le Roi d'Arragon fut extrémement content de lui; & lui fit preſent, quand il partit, de quelques piéces d'argenterie, de la valeur de cinq-cens Ecus. Dans le tems que Guicciardin étoit Gouverneur de Boulogne, les habitans étoient diviſés en pluſieurs factions. Le Duc Alexandre de Médicis le mena avec lui à Naples, lorſqu'il y alla ſaluer l'Empereur Charlequint, & Guicciardin lui fut d'un grand ſecours dans quelques affaires qu'il y eut à traiter. Ce Prince ayant été tué le 6 Janvier 1637; Guicciardin fut un de ceux qui aſſiſtérent au Conſeil ſecret, qu'on tint alors pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire dans cette occurence. Il fut enterré à Florence dans le Tombeau de ſes Ancêtres. Il eut ſept filles, dont trois lui ſurvécurent. Il étoit d'un tempérament robuſte, mais ſon application trop violente à l'étude, dans laquelle il paſſoit des jours entiers ſans penſer à manger & à dormir, jointe aux fatigues des affaires, altéra enfin ſa ſanté. Il avoit une mémoire fort heureuſe, un eſprit vif & pénétrant, & un jugement admirable; naturellement éloquent, il ſavoit perſuader ce qu'il vouloit, & ſur quelque choſe qu'on le conſultât, il donnoit toujours des conſeils ſages & prudens. Il étoit intégre, grand amateur de la Juſtice, deſintéreſſé, & zélé pour le Bien public. Un de ſes défauts étoit d'être prompt & colére; mais quand il avoit l'eſprit tranquille, il étoit affable & obligeant (*a*). Il eſt ſurprenant que

(*a*) Pluſieurs de ces Particularités ſont tirées de la Vie par *Remi Nauceni* de Florence, qui ſe trouve à la tête de quelques Editions de ſon Hiſtoire. [Voyez auſſi Niceron *Mém. des Hommes Ill.* T. XVII, 95-105. R. D. T.]

que Mr. Bayle ait oublié de rapporter la plaiſanterie de Boccalini ſur le ſtile trop diffus de Guicciardin [A].

[A] *La plaiſanterie de Boccalini ſur le ſtile trop diffus de Guicciardin.*] Boccalini feint, qu'un Bourgeois de Lacédémone ayant dit en trois mots, ce qu'il pouvoit dire en deux, (ce qui étoit conſidéré comme un crime Capital dans cette Ville) il fut mis en priſon, où il reſta huit mois, & condamné enſuite à lire une fois la Guerre de Piſe écrite par Guicciardin. *Con agonia, & con ſudori di morte laſſe il Lacenico la prima carta: ma coſi immenſa fu il tedio, che gli apportò quella lunga ſcrittura, che l'infelice corſe a gettarſi à piedi de medeſimi Giudici, che l'haveano condannato: é quali inſtantiſſimo anta ſupplicò, che per tutti anni della ſua vita lo condannaſſero a remare in una galea, che la murallero tra due mura, che per miſericordia fino la ſcarnificaſſero vivo, perche il leggere quei diſcorſi ſenza fine, quei conſigli tanto tediosi, quelle freddiſſime concioni fatte nella preſa anco d'ogni vil colombaia, era crepacuore, che ſuperava . . . . tutti gl'acerbi dolori delle parturienti, e tutto lo più crudeli morti, che ad inſtanza de' più feriti Tiranni giamai ſi haveſſe potuto imaginare in ſpettato Perillo* (1). C'eſt-à-dire: „ Le malheureux Lacédémonien ayant lu „ avec une extrême angoiſſe & une ſueur mortelle la pre„ miére page, la peine que lui cauſa la prolixité de ce ré„ cit fut ſi grande, qu'il courut ſe jetter aux pieds de ſes „ Juges, & les ſupplia de l'envoyer pour toute ſa vie aux „ Galéres, de l'enfermer entre quatre murailles, ou même „ de le faire écorcher tout vif par pitié; la lecture fati„ gante de ces diſcours ſans fin, de ces conſeils ſi ennuyeux, „ & des froides harangues qu'on y fait pour des ſujets „ fort minces, étonné pour la priſe d'un miſérable Co„ lombier, étant une peine plus rude, que celle d'une „ femme qui accouche: & un ſupplice plus cruel, que „ tous ceux que le barbare Perillus inventa jamais pour „ ſatisfaire la cruauté des Tyrans les plus furieux".

(1) *Del Ragguaglio di Parnaſſo del Signore Traiano Boccalini.* p. 22. In Venetia 1289. in-8.

GUICHENON (Samuel). Comme l'Article que Mr. Bayle a donné de cet Hiſtorien eſt fort imparfait, nous rapporterons ici ce qui peut y ſuppléer. Samuel Guichenon nâquit le 18 d'Août 1607, de Grégoire Guichenon Docteur en Médecine, & de Claudine Chauſſat; comme on en a la preuve dans un écrit de la main même de ſon Pere, qui ſe conſerve encore dans la famille (a). On apprend de plus par quelques autres papiers de ſa famille que Grégoire Guichenon, ſon Pere, né à Chatillon-les-Dombes, s'étoit allé établir à Bourg en Breſſe; qu'il s'y étoit marié en 1595, & que ſon premier enfant y fut baptiſé dans l'Egliſe de Notre-Dame; mais qu'ayant eu quelques affaires à cauſe de ſa Religion dans cette Ville, où les Réformés n'étoient point ſoufferts, il transféra ſon domicile à Mâcon, où ils avoient la liberté de Conſcience. Il alla enſuite finir ſes jours à Chatillon-les-Dombes, laiſſant trois fils, David Avocat, Pierre Médecin, & Samuel, dont il s'agit ici (b). Il nâquit dans la Religion Réformée, & il y demeura juſqu'après l'année 1630, qu'il embraſſa la Religion Romaine; ce qu'il fit, ou dans un Voyage qu'il alla faire alors en Italie, où à Lyon à ſon retour, ayant fait abjuration entre les mains de ſon Archevêque (c). Ayant formé & mis par écrit le Projet de ſon Hiſtoire de la Maiſon de Savoye, il alla à Turin le préſenter à Chriſtine de France, mere du Duc de Savoye, qui gouvernoit alors en cette Cour. Cette Princeſſe lui fit donner ſous le prétexte des fraix de ſon Voyage une ſomme conſidérable, & enſuite un brevet d'Hiſtoriographe de Savoye, & l'Ordre de St. Maurice. La Bague & la Croix, dont elle lui fit préſent en cette occaſion, eſtimées chacune ſix mille Livres, étoient encore conſervées en 1704 dans ſa famille. Il eut outre cela une penſion aſſez forte, qui lui fut payée juſqu'à ſa mort (d). Il a été marié trois fois. Sa premiére femme étoit une riche Veuve, qui le mit fort à ſon aiſe, & en état de travailler à ſes Ouvrages ſans inquiétude. Il l'épouſa vers l'an 1635, & n'en eut point d'enfans, non plus que de la troiſiéme. La ſeconde, nommée Anne Pouillet, étoit fille du Châtelain de Bourg, Charge conſidérable dans cette Ville (e), & il en eut un fils, & trois filles, qui lui ſurvécurent. Le Fils eſt mort marié, mais ſans enfans. Deux filles ont été Religieuſes; & la troiſiéme, morte le 24 Juillet 1724, étoit recommandable par ſon eſprit, & avoit été mariée deux fois. Guichenon mourut âgé de cinquante-ſept ans, & fut enterré dans l'Egliſe des Jacobins de Bourg. Son Portrait, qui eſt à la tête de ſon *Hiſtoire de Savoye*, publiée en 1660, ne lui donne que 51 ans; mais il eſt à préſumer que ce Portrait avoit été gravé longtems auparavant, puiſqu'il en avoit dans ce tems-là cinquante-trois (f). Il y a eu des Réfugiés de ſon Nom, & il s'en trouve encore quelques-uns dans le Pays de Brandebourg. Ils étoient des environs de Chatillon-les-Dombes (g).

(a) Niceron *Mém. des Hommes Illuſtres*, Tom. XXXI. p. 160.

(b) Ibid. p. 281. 282.

(c) Idem Ibid.

(d) Ibid. p. 161.

(e) Idem ibid.

(f) Ibid. p. 364.

(g) On cité ici les Remarques Critiques de la *dernière Edition* du Dictionnaire de Bayle; ce ne peut être que celle de 1720, mais je n'y trouve rien de pareil.

✿ GUILLAUME *Le Breton* (a); Hiſtorien & Poëte ſur la fin du XII. & au commencement du XIII. Siécle, nâquit environ l'an 1170 [A] en Bretagne; c'eſt d'où lui vient le nom d'*Armoricus*, qu'il prend dans la Préface de ſon Hiſtoire, au lieu de *Brito-Armoricus*, qui ſe lit à la tête de ſon Poëme. Après avoir paſſé ſon enfance dans ſa Patrie, il vint à Mantes à l'âge de douze ans, pour y faire ſes Etudes, & y cultiver les talens qu'il faiſoit déjà paroître pour la Poëſie [B]. Il embraſſa

(a) Cet Article eſt tiré d'un *Mémoire* concernant la Vie & les Ouvrages de Guillaume le Breton par Mr. de la Curne de Ste. Palaye; dans les *Mémoir. de l'Académ. des Inſcript. &c.* T. XII. p. 331. Edit. de Hollande.

[A] *Nâquit environ l'an 1170.*] C'eſt ce que l'on conclut d'un endroit de ſa *Philippide* (1), où il dit qu'il étoit âgé de 55 ans; or ce Poëme fut compoſé entre 1218 & 1224. Voici comment Mr. de la Curne le prouve (2). Guillaume mit trois ans à compoſer ce Poëme, & deux à le corriger:

Annis ſcripta fuit tribus, emendata duobus.

Il faut que ces cinq années tombent en partie ſur la fin du régne de Philippe-Auguſte, & en partie ſous celui de Louis VIII ſon fils, puiſque dans le tems qu'il lui addreſſe des vers qui ſe liſent à la tête de ſon Poëme, ce jeune Prince n'étoit encore que l'héritier préſomptif de la Couronne, & que dans d'autres vers, qu'il lui addreſſe à la fin, il lui parle comme étant alors monté ſur le trône. Ce qu'il ajoûte, nous donne encore une date plus préciſe: „ La Tréve que votre Pere a accordée à Jean Roi d'An„ gleterre, dit-il au même Prince, étant ſur le point d'ex„ pirer, vous pourrez deſormais donner un libre eſſor à „ votre courage, & aller dompter l'orgueil de ce Prince, „ tant de fois rebelle".

Te vocat iſte labor, ni jam poſt paſcha parantur
Treguarum cum finis adeſt, ſuplicandre multo
Quas iterum obtinuit a veſtro patre Johannes (3).

Il s'agit de ſavoir en quel tems devoit expirer la Tréve, dont l'Auteur entend parler. Si l'on prenoit ce paſſage à la Lettre, cette Tréve ſeroit celle que Philippe accorda, après la bataille de Bovines, à Jean ſans Terre: elle devoit durer ſuivant l'Acte, qui nous en reſte encore, depuis 1215 juſqu'à 1220, & il n'y en a point eu de poſtérieure entre ces deux Princes, le dernier étant mort avant ce terme. Ce ſeroit donc à ce compte vers l'an 1220 que Guillaume le Breton auroit fini ſon Poëme? mais cela ne s'accorde point avec ce qu'il faut entendre, que Louis, fils de Philippe-Auguſte étoit déjà monté ſur le Trône, puiſqu'il n'y monta qu'en 1223. De quelle Tréve faut-il donc expliquer ce qui eſt dit dans ces vers? Ce ne peut être que d'une autre Tréve qui fut faite avant même que celle-ci fût expirée, nous en avons encore l'Acte: elle fut concluë en 1219 entre Philippe-Auguſte, & Henri Fils & Succeſſeur de Jean, pour quatre ans à Pâques 1220 juſqu'au même terme de l'an 1224: & comme elle étoit liée en quelque façon avec la précédente, l'Auteur les a confonduës enſemble, comme ſi ce n'eût été qu'une ſeule & même Tréve. Philippe mourut dans le cours de celle-ci, & ſon fils avoit déjà pris ſa place, lorſqu'elle étoit près de finir, ce qui s'accorde à merveille à toutes les circonſtances rapportées au même endroit par Guillaume le Breton. C'eſt donc vers la fin de 1223 qu'il écrivit les vers qui terminent ſon Poëme, & comme il mit cinq ans tant à le compoſer qu'à le corriger, il falloit qu'il l'eût commencé vers l'an 1218.

(1) L. III. p. 137. dans Du Chêne T. V. Voy. Remarq. [8].

(2) *Mém. de l'Acad. des Inſcript. &c.* T. XII. p. 364-366.

(3) *Philippid.* p. 211. *ubi ſupra.*

[B] *Il vint à Mantes à l'âge de douze ans, pour y faire ſes Etudes, & y cultiver les talens qu'il faiſoit déjà paroître pour la Poëſie.*] C'eſt lui-même qui nous apprend ces circonſtances, dans ces Vers qu'il addreſſe à la Ville de Mantes:

braſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & s'étant fait Prêtre, il fut Chapelain de Philippe-Auguſte. On ne ſait s'il ne l'étoit pas dés l'an 1202, du moins étoit il déja alors à la ſuite de ce Prince, puiſqu'il l'accompagna au Siége de la Roche-Gaillard en Normandie [C], qu'il fit cette année contre les Anglois. Philippe ayant été en 1213 porter la Guerre en Flandre, Guillaume le Breton ſe trouva encore à cette Campagne [D], & il y a beaucoup d'apparence, que le Roi ne marchoit guéres qu'il ne l'eût à ſa ſuite (b). Guillaume ſe trouva à la bataille de Bovines, il y étoit comme Chapelain du Roi, & il y fit les fonctions de ſa Charge d'une maniére aſſez ſinguliére [E]. Ces différentes occaſions qu'il avoit eu de ſuivre Philippe-Auguſte, & pluſieurs autres, que nous pouvons ignorer, l'ayant ſouvent mis à portée de s'en faire connoître, ce fut, ſans doute, ce qui lui mérita l'eſtime particuliere dont ce Prince l'honora: il lui en donna des preuves diſtinguées; ce fut à ſes ſoins qu'il confia l'éducation de ſon fils naturel Pierre Carlotte (c), qui fut depuis Tréſorier de Tours, & mourut en 1249 Evêque de Noyon. Le tumulte & la diſſipation de la Cour ne firent point oublier à Guillaume les Muſes qu'il avoit chéries dés ſa plus tendre enfance. Il eſt Auteur d'une Hiſtoire de Philippe-Auguſte, & d'un Poëme à la louange de ce méme Prince [F], & il nous apprend (d); que dans le méme

(b) Voy. la Rem. [D].

(c) Voy. les vers qu'il adreſſe à Pierre Carlotte; ils ſont rapportés à la fin de la *Philippide* dans l'Edit. de Duchêne p. 256.

(d) Ibid.

Hoc tibi lingua tui munus largitur alumni
Ingratum tibi ne me nutriviſſe queraris,
Undenis tibi quem, cano jam vertice, luſtris.
Patria Britigenum duodenem miſit alendum,
Jam tunc Caſtalii ſtillantem pocula fontis (a).

(a) Ibid. p. 227. [C].

[C] *Il l'accompagna au Siege de la Roche Gaillard en Normandie.*] On lit dans ſon Hiſtoire (5) & dans ſon Poëme, un récit touchant de l'état déplorable où ſe trouvérent plus de quatre-cens des Habitans de cette Ville, femmes & enfans pour la plupart, qui, comme bouches inutiles, avoient été mis hors de la place. Ces malheureux enfermés entre les Aſſiegeans & les Aſſiégés, ſans pouvoir ſortir, endurérent pendant trois mois la famine la plus horrible; enfin le Roi, touché de compaſſion, les voulut bien recevoir dans ſon camp: l'extréanité où ils avoient été réduits, les avoit portés aux plus horribles excés, & nous en vîmes encore un, (dit Guillaume) qui tenoit entre ſes dents, de la chair de chien, qu'il dévoroit avec une telle avidité, qu'il ne voulut jamais quitter priſe, qu'on ne lui eût apporté autre choſe à manger:

(5) *Hiſtoria de Vita & Geſtis Philippi Auguſti.* p. 94. T. V. de Recueil de Du Cheſne.

Vidimus, inter eos quemdam, miſerabile viſu!
Qui coram perſtabat adhuc portare caninam,
Cumque juberetur illam dimittere, dixit:
Nim dimitto cibum, quo longo tempore vixi,
Donec pane ſatur fuero. Tunc abſtulit illam
Unus, & panemque dedit; quem protinus ore
Appoſitum poterat vix maſticare; ſed ipſa
Fruſta tamen male fraſta vorax ingurgitat alvo:
Tanto longa fames languore affecerat illum (6).

(6) *Philippi* L. VII. p. 178.

[D] *Guillaume le Breton ſe trouva encore à cette Campagne.*] Il fut d'abord ſur la Flotte que Philippe-Auguſte laiſſa au Port de Damme. Tandis qu'il étoit allé faire le ſiége de Gand, Guillaume Longue-épée Comte de Salisbery, les Comtes de Boulogne & de Flandres, & pluſieurs autres Seigneurs, venus d'Angleterre, ayant attaqué cette Flotte, en prirent une partie, que le Port n'avoit pu contenir, & bloquérent enſuite ce Port & la Ville. Le Roi à cette nouvelle, dit le Poëte, envoya Pierre Duc de Bretagne en toute diligence à notre ſecours, & l'ayant ſuivi lui-méme de fort prés, diſſipa les ennemis, qui nous preſſoient ſi vivement. Philippe ayant abandonné le deſſein de paſſer en Angleterre, & ayant repris le cours de ſes Conquêtes en Flandre, qu'il avoit été obligé d'interrompre, Guillaume le Breton quitta la mer, & le ſuivit dans cette expédition. Aprés avoir parlé de pluſieurs Villes qui furent forcées, celle de Courtray, dit-il, fut enſuite priſe, & fatigués que nous étions de n'entendre depuis ſi longtems qu'un langage barbare, nous eûmes enfin la ſatisfaction d'y retrouver la Langue de notre Pays

Hinc quoque Cortraci ci mania capta ſubivit:
Nos ubi barbarica poſt verſa incognita lingua
Sub qua longa diu fueramus tædia paſſi,
Demum nativa cognovimus organa vocis (7).

(7) Ibid. L. IX paſſo.

[E] *Guillaume ſe trouva à la bataille de Bovines, il y étoit comme Chapelain du Roi. & il y fit les fonctions de ſa Charge d'une maniére aſſez ſinguliére.*] Le Roi ayant harangué ſes troupes, les Soldats lui demandérent ſa bénédiction, & la charge ayant ſonné auſſi-tôt, ils donnérent tête baiſſée ſur l'ennemi, & combattirent avec toute la valeur poſſible. Comme nous étions au méme inſtant derriére le Roi (dit notre Auteur), & aſſez prés de ſa perſonne, un de ſes Clercs, & moi ſon Chapelain, qui écris ceci, dés que nous eûmes entendu le bruit des trompettes, nous entonnâmes le Pſeaume, *Benedictus Deus meus qui docet*, que nous chantâmes d'un bout à l'autre, enſuite celui d'*Exſurgat Deus*, & *Domine in virtute tua lætabitur Rex*, autant que nous le pouvions faire au milieu des gémiſſemens, & des cris que friſoient les Combattans, & nous ranimâmes de notre mieux leur confiance, en leur faiſant ſentir l'avantage qu'ils avoient de combattre pour un Roi, protecteur de l'Egliſe, contre des Princes, qui en avoient toujours été les perſécuteurs. *Hic dixit, precorum milites a Rege benedictionem, & ſtatim inſonuerunt tuba, & fecerunt inſultum viriliter in hoſtes, & audaciſſime & ſrenuiſſime conflixerunt. In ipſa hora ſtabant extra Regem, non procul ab ipſo, Cappellanus qui ſcripſit hæc, & quidam Clericus, qui audito tubarum clangore cecinerunt Pſalmum*, Benedictus Deus meus qui docet, *uſque in finem; & Domine in virtute tua lætabitur Rex, uſque in finem; prout potuerunt propter interrumpentes lachrymas & ſingultus immixtos, & cum pura devotione coram Deo reducebant ad memoriam honorem & libertatem, quæ Dei Eccleſia gaudebat in poteſtate Regis Philippi, & dedecus & opprobria quæ patitur, & paſſa eſt per Othonem, & per Regem Joannem, cujus numeribus omnes illi hoſtes provenerii contra Regem in regno ſuo, & contra Dominum ſuum præſumebant pugnare* (8). Il faut avoüer que ce devoit être une Scéne aſſez nouvelle, de voir deux Prêtres comme ſur le champ de bataille, chanter de toute leur force; paſſe encore pour cela; mais leurs exhortations aux Combattans étoient fort inutiles, un homme n'eſt guéres en état de préter l'oreille à cela dans la chaleur d'un Combat; l'on diroit preſque que ce bon Chapelain voudroit, à quelque prix que ce ſoit, avoir quelque part à l'honneur de cette célébre Journée. Mr. de la Curne relève à l'occaſion de ce paſſage (9), une faute du Pere Felibien (10), qui met ſur le compte de Rigord, ce que nous venons de rapporter de Guillaume le Breton. Il n'eſt pas difficile de démêler la cauſe de cette erreur; elle vient ſans doute de ce que les deux Editeurs de l'Hiſtoire de Rigord † ont imprimé, comme étant de lui, une partie de l'Hiſtoire de Guillaume le Breton, & que c'eſt préciſément celle où ſe trouve le récit de la bataille de Bovines.

(8) *Hiſtor. de Vit. & Geſt. Phil. Aug.* p. 19. C.

(9) *Mém. de l'Acad. des Inſcript. &c.* T. XII. p. 240.

(10) *Hiſt. de l'Abbaye de St. Denys.* L. IV. p. 212.

[F] *Il eſt Auteur d'une Hiſtoire de Philippe-Auguſte & d'un Poëme à la louange de ce même Prince.*] Parlons d'abord de l'Hiſtoire, elle eſt intitulée: *Hiſtoria de Vita & Geſtis Philippi Auguſti. Autore Guillelmo Armorico.* Cette Hiſtoire n'a été donnée en entier qu'une fois, dans le Tom. V. de la Collection des Hiſtoriens de France de Du Cheſne, qui marque l'avoir tirée d'un Manuſcrit d'Alexandre Petau, Conſeiller au Parlement de Paris. C'eſt une Continuation de celle de Philippe Auguſte par Rigord, qui n'avoit été que juſqu'à la trentiéme année du régne de ce Prince, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an 1209. Mais comme cet Ouvrage de Rigord étoit encore peu répandu, dit-il dans ſa Préface, il fait une recapitulation ſuccinde de tout ce qu'elle contenoit, & y ajoûte quelquefois de nouvelles circonſtances, qui avoient été omiſes; enſuite il pourſuit ſa narration depuis le tems où Rigord finiſſoit juſqu'en 1219, où il s'arrête, enſorte qu'il s'en faut environ quatre ans, ou un peu plus, qu'il n'achéve la vie de ce Prince, qui mourut le 14 Juillet 1223. Cette Continuation a été imprimée ſéparément de ce qui la précéde, à la ſuite de l'Hiſtoire de Rigord, & ſous ſon nom, dans le Recueil des Hiſtoriens de France, donné par Pierre Pithou, à Francfort 1596 *in-fol.* Guillaume le Breton aſſure dans la Préface, que ce n'eſt point un vain déſir de gloire qui lui a fait entreprendre cette Hiſtoire; mais qu'il a voulu conſerver à la poſtérité la mémoire de pluſieurs grands événemens, qu'il ſe propoſe de raconter avec ſimplicité & avec fidélité. Et Mr. de la Curne (11) remarque, qu'effectivement ſe narration n'a rien d'enflé, & qu'il paroît aſſez fidéle dans tout ce qu'il rapporte, à en juger par la comparaiſon avec les autres Auteurs, qui ont écrit des mêmes faits. Parlons à préſent du Poëme, il a pour titre: *Philippidos Libri duodecim, ſive Geſta Philippi Auguſti verſibus heroicis deſcripta.* Nous avons trois Editions de ce Poëme, la premiére de 1596, dans la Collection des Hiſtoriens de France de Pierre Pithou; la ſeconde de 1649 dans celle de Du Cheſne Tom. V. p. 93. Cet Auteur prétend que celle qu'il a donnée eſt beaucoup plus exacte, & beaucoup plus ample que la précédente, & qu'il l'a fait imprimer ſur deux Manuſcrits, l'un de la Bibliothéque d'Alexandre Petau, l'autre de Philippe Loyauté, Avocat au Parlement de Paris; la différence n'en eſt pas cependant fort conſidérable. Pierre Barthius nous a donné la troiſiéme à Leipſig en 1657 in-4. & quoiqu'il eût pu choiſir entre les deux précédentes, il a préféré celle de Pithou, qu'il a ſuivi mot pour mot. Le Commentaire dont il l'a enrichie, renferme une vaſte érudition. Il y rapporte les paſſages de l'Hiſtoire même en proſe de Guillaume la Bre-

† Pithou, & Duchêne.

(11) *Ubi ſupra.* p. 225.

me tems qu'il travailloit à ce Poëme, il avoit dérobé quelques heures pour en compoſer un autre moins conſidérable, intitulé *Carlotis*, à la gloire de Pierre Carlotte ſon Eléve. On conſerve encore dans la Bibliothéque du Roi de France un gros Manuſcrit *in-folio* ſur parchemin, qui porte le nom de Guillaume le Breton; c'eſt une Chronique écrite en Latin, qui s'étend depuis le Déluge juſqu'à Philippe de Valois; on lit à la fin, que cette Chronique a été finie la veille de l'Aſcenſion de l'an 1484, par Guillaume le Breton, dont on voit à la fin deux ſignatures; mais ce ne peut être notre Auteur, il faut qu'il y en ait eu un autre du même nom, Auteur ou du moins Copiſte de cette Chronique.

ton, de celle de Rigord, & des autres Auteurs, qui peuvent jetter quelque lumiére ſur les faits dont il eſt parlé dans ce Poëme: il tire ſouvent des anciens Ecrivains François des explications de pluſieurs mots de la baſſe Latinité, dont Du Cange a même fait uſage dans ſon ſavant Gloſſaire: il y fait ſentir, en Critique judicieux, les beautés & les défauts de cet Ouvrage, & rapporte aſſez ſouvent les vers des Auteurs Grecs & Latins qu'il a ou imités ou copiés: il corrige ou ſupplée de: textes où ils ſont corrompus & défectueux; enforte que ce Commentaire peut être d'un grand uſage, pour ceux qui veulent bien entendre ce Poëme. Avant toutes ces Editions Jacques Meyer avoit publié un fragment de la Philippide à Anvers en 1534 in-8. Guillaume le Breton a intitulé ſon Poëme *Philippide* du nom de Philippe-Auguſte, à la gloire de qui il l'a compoſé (12), & c'eſt une Hiſtoire ſuivie & complette du régne de ce Prince, depuis ſon Couronnement juſqu'à ſa mort; auſſi l'invention du Poëte n'a-t-elle aucune part à l'Ouvrage, ſi on en excepte quelques Divinités du Paganiſme, qui y ſont employées, telles que Bellone, les Parques, les Furies & autres: voici comment l'Auteur parle lui-même de ſon Poëme (13).

(12) Voy. la Rem. [A] ſur le tems, où la *Philippide* a été compoſée.

(13) *Philippid.* Lib. VI. in init.

Poſt alternatam requiem, poſt dulcia ſomni
Tempora, Muſa, leves ſurgerificamur oportet,
Ut ſubeamus item, pulſo languore, laborem.
Dicere reſtat adhuc quanta virtute Philippus
Gallardum cepit, quam forti mente Bovinis
Munere divino ſtabili nos pace beavit.
Tinge tuo calamum lingua, quo verior extet,
Cordis atramento veraci: vera referri
Facta volunt ſcripto, nec amant tam lucida fides,
Ut magis nitescant, depingi geſta colors.
Hiſtoria verax vera ſtylus eſt adhibendus,
Quæ mendacitis lucere nitoribus odit,
Cui ſatis eſt propriâ radio luceſcere lucis.

Il ne comptoit pas d'abord y mettre plus de dix Chants, voulant du moins, diſoit-il, limiter en ce point Gualtier, Poëte célébre de ſon tems, qui avoit auſſi compoſé en dix Livres un Poëme à la louange d'Alexandre le Grand, intitulé *Alexandride*; il trouva apparemment trop de matiére pour pouvoir ſe renfermer dans ces bornes, & il a pouſſé ſon Poëme juſqu'à douze Chants. A ne la regarder même que comme une Hiſtoire, la *Philippide* eſt un Ouvrage dont la lecture ne peut être que très-utile. On y trouve une ſuite aſſez complette d'un régne fécond en grands événemens, dont l'Auteur mérite d'autant plus d'en être cru, qu'il en avoit vu paſſer la plus grande partie ſous ſes yeux: auſſi ſert il ſouvent à expliquer bien des endroits d'autres Hiſtoriens, qui n'étoient pas aſſez developpés, & que ſans lui nous n'entendrions peut-être point; & il nous apprend un grand nombre de détails curieux & intéreſſans, qui ne ſe liſent ni dans Rigord, ni dans l'Hiſtoire que Guillaume le Breton avoit donnée lui-même en proſe, ni dans aucun autre Hiſtorien. Cependant il faut toujours obſerver que c'eſt un Poëte qui parle, & un Poëte qui ne s'eſt propoſé d'autre but, que la gloire du Prince, dont il rapportoit la Vie. Si l'on ne peut donc lui reprocher d'avoir altéré eſſentiellement la vérité de l'Hiſtoire, ni d'avoir avancé des faits démentis par d'autres Auteurs, il n'a pas toujours négligé de prêter les plus belles couleurs à ceux qu'il a trouvés véritables, & de ſupprimer entiérement ceux qui ne faiſoient pas honneur à ſon Héros. A l'égard de ſa Poëſie, on en peut juger par les morceaux que nous avons rapportés, Barthius (14) a jugé qu'il ne lui manquoit que d'être né dans un ſiécle plus heureux pour être un excellent Poëte: *Fuiſſe poëtam ſuo ævo longè doctiſſimum: cui ſi demas ea, quæ ſeculi vitio aliter perferre non potuit, admirabilem poëtam videas.* Les récits, les portraits, les deſcriptions, tout y eſt vivant & animé; la verſification aiſée ſemble couler de ſource, elle a du nombre & de l'harmonie; mais l'Auteur court ſans ceſſe après des pointes & des jeux de mots, qui tombent dans le plus bas comique. Il copie ſouvent des hémiſtiches & des vers preſque entiers des anciens Poëtes Latins, ſurtout de Virgile, d'Ovide & de Stace, & il fait ſouvent des fautes contre la quantité.

(14) *Adverſar.* Lib. XLIII. Cap. 7. Col. 1940.

GUILLIM ou AGILLIAMS (Jean) Gallois d'origine, nâquit dans la Comté de Hereford, ſelon Fuller (*a*), de Jean Guillim de Weſtbury dans la Comté de Glocester (*b*). Il fit ſes études à Oxford, mais on ne ſait dans quel Collége (*c*). Mr. Wood nous apprend (*d*), qu'il y avoit un Jean Guillim Etudiant du Collége du Nez-de-Bronze, en 1581 âgé de ſeize ans; & qu'en 1598 il y en avoit un autre du même nom dans Glocester-Hall, âgé de vingt-cinq ans; & que tous deux, ſelon la Matricule, ils étoient de la Comté de Hereford. Notre Guillim, lorſqu'il quitta Oxford, ſe retira à Minſterworth dans la Comté de Glocester, d'où il fut appellé peu de tems après à Londres, pour entrer dans le Collége des Hérauts, ſous le titre de *Portsmouth* (*e*); & le 26 Février 1617 (*f*), il fut fait Pourſuivant d'Armes ordinaire du titre de *Rouge-Croix*. Il a publié L'*Art du Blazon* à Londres 1601 in-fol [*A*]. Il mourut le 7 May 1621, mais on ignore où il a été enterré, à moins que ce ne ſoit à Minſterworth; car le Régître de l'Egliſe de St. Benoit proche du quai de St. Paul à Londres, qui eſt la Paroiſſe du Collége des Hérauts, ne fait aucune mention de Guillim, comme y ayant été enterré (*g*).

(*a*) *Worthies in England in Herefordshire.*

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 419.

(*c*) Idem Ibidem.

(*d*) Ibidem.

(*e*) Idem Ibid.

(*f*) *Pat.* 15. *Jacob.* I. p. 10.

(*g*) Wood *ubi ſupra.*

[*A*] *Il a publié* l'Art du Blazon, *à Londres 1610 in-folio.* Mr. Wood nous dit (1), qu'*il a été compoſé pour la plus grande partie (ſurtout ce qu'il y a de didactique) par* Jean Barcham *du Collége du Corps de Chriſt à Oxford.* Et il obſerve dans un autre endroit (2) „ que le Docteur *Barcham* ayant „ compoſé la plus grande partie de cet Ouvrage dans ſa „ jeuneſſe, il trouva que ce n'étoit pas un Sujet digne de „ lui, étant, lorſque le Livre parut, un Théologien Gra„ ve, Chapelain d'un Archevêque (3), & ſelon les appa„ rences Doyen (4), ce qui l'engagea à remettre ſon Ma„ nuſcrit à *Jean Guillim*, Officier du Collége des Hé„ rauts, qu'il connoiſſoit particuliérement; celui-ci y ajoû„ ta un petit nombre de choſes triviales, & le fit impri„ mer, avec la permiſſion de l'Auteur, ſous ſon propre „ nom, & il paſſe encore ſous le titre de l'*Art Héraldique* „ *de Guillim*". Il parut en 1660 deux Editions de cet Ouvrage, *in-folio, avec quantité d'additions inutiles & qui ne ſignifient rien, & miſes uniquement pour tirer de l'argent de ceux dont on y a ajoûté les Armes, ſans aucun égard pour l'ordre du Livre* (5). Une de ces Editions fut publiée par *Alexandre Nowers* Peintre d'Armoiries, qui fut brulé dans ſon lit à Londres, dans un incendie qu'il y eut le 25 Juillet 1670. L'autre Edition fut donnée par *Richard Bloome*, „ qui étoit alors, *dit Mr. Wood* (6), une eſpéce de Pein„ tre d'Armoiries, mais originairement un Coupeur de „ Livres & de Papier (*a Ruler of Books and paper*); il avoit „ depuis pluſieurs années employé toutes ſortes de tours, en „ faiſant travailler des perſonnes dans le beſoin, ſur toutes „ ſortes d'Arts, & en tirant des Contributions des perſonnes „ de qualité, pour ſon Ouvrage. Tout ce qu'il a fait par rap„ port aux Ecuſſons, aux Timbres, & aux Tenans, eſt „ plein de fautes, & faux même par rapport aux quartiers. „ Il redonna encore ce Livre en 1679, ce qui eſt la cin„ quiéme Edition, avec les Armes en grand de la Haute „ Nobleſſe, ce qui déguiſe l'Ouvrage à un tel point, que „ je crois en vérité, que ſi l'Auteur, ou les Auteurs vi„ voient encore, ils gemiront de la peine à le reconnoî„ tre". On a ajoûté à cette Edition *Apologia Honorum*, ou *Traité de l'Honneur & de la Nobleſſe*, &c. en deux Parties: que Mr. *Bloome* dit être l'Ouvrage du Capitaine *Jean Lagan* d'Idbury dans la Comté d'Oxford.

(1) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 419.

(2) Ibidem Vol. II. Col. 19.

(3) Bancroft Archevêque de Cantorbery.

(4) De Bockyng dans la Comté d'Eſſex.

(5) Wood Vol. I. Col. 419.

(6) Ibidem.

GUISE (Guillaume) Savant Théologien Anglois dans le XVII. Siécle, étoit d'une bonne famille d'Abloads-Court proche de Glocester, & fils de Jean Guiſe, Ecuyer. Il nâquit en l'année 1653, & en 1669 il entra dans le Collége d'Oriel à Oxford. Il paſſa enſuite dans celui des Trépaſſés, dont il fut élu Membre (*a*). Le 4 Avril 1674 il prit le degré de Bachelier ès-Arts (*b*), & le 17 Oc-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 748.

(*b*) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 192.

Digitized by Google

tobre 1677 celui de Maître (c). Il entra dans les Ordres, & résigna en 1680 sa place de Membre, ayant épousé environ ce tems-là Françoise, fille de George Southcote, Gentilhomme de la Comté de Devon. Il mourut de la petite-verole dans sa maison, dans la Paroisse de St. Michel à Oxford, le 3 Septembre 1683; & fut enterré dans l'Eglise de St. Michel, où sa Veuve lui a fait ériger un Monument [A]. Il étoit célèbre par son Erudition Orientale (d). Après sa mort le Docteur Edouard Bernard, Professeur de la Chaire d'Astronomie de Saville, publia un Ouvrage que Mr. Guise avoit traduit en Latin & enrichi d'un Commentaire, en voici le titre: *Misnæ Pars; ordinis primi Zeraim tituli septem. Latine vertit & Commentario illustravit Guilielmus Guisius.* Oxford 1690 in-4. Il y a la tête la Version Latine que le Docteur Edouard Pocock a faite de la Préface de Moyse Maimonides sur le *Seder Serain*. Les Auteurs du Journal de Leipsig en rendant compte de cet Ouvrage (e), qualifient l'Auteur d'*Homme très-savant, & d'ornement immortel de l'Université d'Oxford* (f). Le Docteur Thomas Smith (g) lui donne le titre de *Vir longè eruditissimus*, & il ajoûte que la mort l'ayant enlevé à l'âge de trente ans, la République des Lettres a fait une très-grande perte. Il travailloit à une Edition de la Géographie d'Abulféda, quand il mourut (h). Le Colonel Jean Guise, Membre de la Société Royale, est son fils.

(c) Idem Ibid. Col. 206.

(d) Idem *Ath. Oxon. ubi supra.*

(e) *Acta Erud. Lipsi.* Jun. 1691. p. 332.

(f) *Vir doctissimus, ac Oxoniensium Academiæ immortale decus.*

(g) *Vita Ed. Bernardi* p. 30. Londres 1704 in-8.

(h) Idem *In Vita Joh. Gravii. Voy.* aussi Article ABOLFEDA Rem. [C].

[A] *Où sa veuve lui a fait ériger un Monument.*] Voici le commencement de l'Epitaphe qu'on y lit: M. S. Guilielmi Guise, *Equestri apud Glocestrenses familia orti, e Collegio Oriel. in Collegium Omn. Anim. asciti, Linguarum præcipuè Orientalium peritissimi, Critici, Rhetoris, Mathematici, Theologi, in omnibus adeo eximii, ut rare quisquam in singulis, in Juventute, ut rare quisquam in senio; quem ne perfectionis humanæ apices transiret*, &c.

GUNTER (Edmond) célèbre Mathématicien Anglois du XVII. Siécle, nâquit dans la Comté de Hertford (a), mais il descendoit originairement d'une famille de ce nom établie à Gunterstown dans Brecknockshire (b). En 1599 étant âgé de dix-huit-ans, il sortit de l'Ecole de Westminster, pour entrer en qualité d'Etudiant dans Christ-Church à Oxford, où il prit le degré de Bachelier ès-Arts le 12 Décembre 1603 (c), & celui de Maître le 2 Juillet 1686 (d). Il entra ensuite dans les Ordres (e), & se fit recevoir Bachelier en Théologie le 23 Novembre 1615 (f). Mais comme il se distinguoit principalement par son habileté dans les Mathématiques, il avoit, avant ce tems-là été élu Professeur en Astronomie au Collége de Gresham à Londres, à la place de Mr. Edouard Brerewood, décédé le 4 Novembre 1613; & il remplit ce poste avec honneur, s'étant acquis de la réputation, tant par ses Leçons que par ses Ecrits [A]. Il mourut au Collége de Gresham au mois de Décembre de l'année 1626, & fut enterré le 11 de ce mois dans l'Eglise de St. Pierre le Pauvre à Londres (g).

(a) Wood *Hist & Antiq. Univ. Oxon.* Lib. II. p. 271. & *Ath. Oxon* Vol. I. Col. 508.

(b) Idem *Ath Oxon. ubi supra.*

(c) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 263.

(g) Idem *Ath. Oxon. ubi supra.*

[A] *Ses Ecrits.*] I. *Canon Triangulorum, sive Tabulæ Sinuum artificialium ad radium* 10000, 0000 *& ad scrupula prima quadrantis.* Londres 1620 in-8. II. *Du Secteur, du Bâton de Jacob, & autres Instrumens.* Publié avec une Traduction Angloise de son *Canon Triangulorum*, par Mr. Samuel Foster, Professeur au Collége de Gresham à Londres, ci-devant Membre du Collége d'Emanuel à Cambridge, & avec le Traité *de l'usage du Quart de Cercle*, du même; imprimé à Londres en 1624, 1636, 1653, &c. in-4. La cinquiéme Edition de ces Ouvrages de Mr. Gunter a été soigneusement enrrigée, & enrichie de quantité d'excellentes Additions dans tout le corps, par Mr. Guillaume Leybourne, d'abord Imprimeur de profession, mais ensuite grand Mathématicien. Mr. Leybourn nous apprend dans sa Préface, en quoi consistent ses Additions, & il parle de quelques Plagiaires, qui venoient de publier divers Traités extraits, ou plutôt copiés de Mr. Gunter, sans faire aucune mention de lui. Mr. Henri Bond Maître de Mathématiques à Ratcliff dans le Voisinage de Londres, a joint à ces Ouvrages quelques questions de Navigation; on a mis encore dans cette Edition de 1673: *La Description d'un autre Secteur, & d'un Quart de Cercle, inventés par* Mr. Samuel Foster, dont nous avons parlé ci-dessus. Mr. Wood observe (1) que Mr. Edmond Wingate porta en France, en 1624, *la Régle de Proportion*, nouvellement inventée par Mr. Gunter, qu'il communiqua à la plupart des principaux Mathématiciens de Paris; ceux-ci voyant qu'elle étoit d'un grand usage, le sollicitérent d'en donner une Explication en François; ce qu'il fit, la Piéce ayant paru à Paris en 1624 in-8; il la dédia au Duc d'Orleans, par le conseil de Mr. Allcaune, premier Ingénieur du Roi. Cependant, dit Mr. Wood (2) l'*Ouvrage n'avoit pas toute la perfection requise, parce qu'on en precipita un peu la publication, sur ce qu'un Avocat de Dijon en Bourgogne, à qui* Wingate *en avoit communiqué quelque chose en Ami, se mettoit à en faire imprimer quelques usages: cet Ouvrage étant d'autant plus informe; que* Gunter *lui-même avoit savamment expliqué la matière, dans un Livre beaucoup plus étendu. Car quoiqu'il semblât y avoir beaucoup de présomption à* Wingate *de prétendre être mieux en état d'en expliquer les usages, il pouvoit cependant profiter de la connoissance qu'il en avoit, pour s'abstenir d'en entreprendre l'explication; parce qu'il supposoit que personne ne s'en mêleroit, sinon quelqu'un qui seroit bien capable de calculer selon cette Regle, après s'être bien mis au fait de la maniére de calculer sur une Echelle, & de la nature des Logarithmes.* Wingate, *après son retour de France, où il enseigna l'Anglois à la Princesse* Henriette-Marie *fille du Roi* (3), *depuis Reine d'Angleterre, & à ses Dames*; Wingate, *dit-je, sollicita fort* Gunter *de donner une Explication plus particuliere du calcul par la* Régle de Proportion, *afin que l'usage en fut mieux connue du Public: Mais* Gunter *lui répondit*, qu'on ne devoit pas s'attendre que la Régle parlât; *insinuant par-là, qu'il falloit que l'Arithméticien fût travailler par lui-même, & n'eût pas besoin d'être toujours guidé par des Preceptes & des Exemples.*

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 207.

(2) Ibidem.

(3) Cette Princesse étoit fille de Henri IV. assassiné par Ravaillac en 1610, & non de Louis XIII, qui régnoit alors.

✿ GURTLER (Nicolas) savant Théologien du XVII. Siécle, nâquit à Bâle le 8 Décembre 1654, de Nicolas Gurtler Marchand de cette Ville, & d'Anne Marie Cocci. Dés-qu'il fut en âge de recevoir des instructions, ses Parens lui donnérent des Maîtres, même en particulier; il fit de si rapides progrés qu'à l'âge de quatorze ans accomplis, il passa à l'Etude des Sciences, dans l'Académie du lieu de sa naissance (a). Il s'appliqua pendant trois années aux Langues, à la Philosophie, aux Mathématiques, & sûrtout à l'Histoire, & le 2 Juillet 1672 il fut reçu Maître ès-Arts, & Docteur en Philosophie (b). Il passa ensuite à la Théologie, dans laquelle il eut entre autres pour Maître, Mr. Pierre Werenfels †. Au bout de deux ans, il fut chargé de faire les Leçons de Théologie, pendant les vacances, & s'en acquitta avec beaucoup d'applaudissement. Le 8 de Mars de l'année 1676 il fut reçu au St. Ministére. En 1678 il alla voyager, & demeura six mois à Genéve; de Genéve il passa en France, où il visita l'Académie de Saumur, dans laquelle il entendit les leçons de Mr. Henri Philiponeau de Hautecour, depuis son Collégue dans l'Université de Franeker (c). Après avoir voyagé pendant un an & demi il retourna dans sa Patrie. Bien-tôt sa réputation le fit connoître en Allemagne, & il fut appellé à Herborn pour remplir la Chaire de Philosophie & d'Eloquence, & la place de Recteur des Classes; il en prit possession en 1685 par une Harangue sur le Destin Philosophique dans l'Eglise Chrétienne, *De Fato Philosophico in Ecclesia Christiana* (d). Comme la Théologie étoit cependant son étude favorite, il continua à s'y appliquer avec ardeur, & étant allé en 1686 à Heidelberg, à l'occasion du troisiéme Jubilé de l'Academie de cette Ville, il y fut reçu Docteur en Théologie, avec beaucoup d'honneur [A]. A peine avoit-il passé deux ans à Herborn,

(a) Joh. Vander Waeyen P. *Oratio funebris in obitum plurimum Rev. & Cl. viri* Nicolai Gurtleri. *Francofurti* 1712. p. 37-39.

(b) Idem. p. 20. 21.

† Pere du célébre Samuel Werenfels.

(c) Idem p. 22-26.

(d) Idem p. 25-28.

[A] *Il y fut reçu Docteur en Théologie avec beaucoup d'honneur.*] Mr. Gurtler défendit, selon la coutume, des Thèses publiques, qui rouloient sur la Royauté de Jésus-Christ, *De Munere Christi Regio*; il se fit admirer non seu-

born, qu'il fut appellé à Hanau pour remplir la seconde Chaire de Théologie, & principalement pour enseigner la Philosophie Théorétique & Pratique, l'Histoire & l'Eloquence; il fit à son installation une Harangue, *De Migratione Doctorum & Scientiarum & Religionis*; ayant commencé à être connu dans les Provinces-Unies par ses Ecrits, on pensa bien-tôt à l'y attirer [*B*]; cependant ce ne fut que quelques années après, qu'il y vint. En 1696 il fut appellé à Breme en qualité de Professeur Ordinaire en Théologie, de Modérateur des Ecoles tant inférieures que supérieures, & de Recteur Magnifique perpétuel; il prit possession de ces Emplois au mois de Juin par une Harangue, sur l'établissement de la Religion Chrétienne dans le Pays de Brême (*e*). *De adventu & hauriatione Jesu-Christi in plaga Bremensi.* Mr. Gürtler attira beaucoup d'Etudians à Brême, mais le travail excessif, auquel les différentes fonctions, qu'il avoit à remplir, l'obligeoient, l'engagérent à accepter la Vocation de Professeur en Théologie dans l'Ecole Illustre de Deventer, qui lui fut addressée en 1699; il entra dans ses fonctions de ce nouvel Emploi le 7 Novembre, & prononça une Harangue, sur le Fils de Dieu, Docteur & Disciple de toute éternité & dans le tems, *De Filio Dei, Doctore & Discipulo ab æterno & in tempore.* En 1705 les Curateurs de l'Université de Fraeker lui offrirent la Chaire de Théologie [*C*], mais il s'excusa de l'accepter; cependant deux ans après, le désir qu'ils avoient de posséder un homme de ce mérite, les détermina à faire une nouvelle tentative, & à lui faire des offres considérables, qu'il accepta, & il prit possession de sa Charge le 6 Octobre 1707 par une Harangue sur l'Etat abject & méprisable de Jésus-Christ; après son entrée dans la Gloire, *De vili contemptoque statu Jesu-Christi, post ipsius introitum in gloriam.* De fréquentes attaques de goute ruinérent insensiblement sa santé, d'ailleurs robuste; & comme s'il eût senti la fin prochaine, il prononça le premier de Juin 1711, en quittant le Rectorat de l'Académie, un Discours sur l'Harmonie Divine entre les Corps & les Esprits, les Anges & les Hommes sur la Terre & dans le Ciel, *De Corporum & Spirituum, Hominumque & Angelorum Harmonia Divina in tetra & in cœlo*; en effet ses forces s'épuisérent peu à peu, & il mourut le 28 de Septembre 1711, âgé de cinquante-sept ans, neuf mois, & dix jours (*f*). Nous parlerons de ses Ouvrages dans les Remarques [*D*]. Mr. Gürtler avoit une piété pure & sincere, beaucoup de modestie & d'humilité, il étoit droit & plein de candeur; d'une gravité naturelle, il n'étoit pas ennemi des conversations gayes, quoique d'ailleurs d'un commerce assez peu aisé; savant dans toutes les Sciences, & surtout dans celles qui convenoient à sa profession. Il avoit épousé en 1693 Marie Madelaine Baron, Veuve de Jean David Philippi, Médecin à Hanau, & fille de Pierre Isaac Baron, d'une famille distinguée dans cette Ville, il en a laissé deux fils & trois filles (*g*).

(*e*) C'est à ce que je pense le sujet de ce Discours, que je n'ai point; mais le titre me fait croire que c'est de l'établissement du Christianisme qu'il s'agit.

(*f*) *Orat. funeb.* p. 27-60.

(*g*) Idem. p. 32. 34.

seulement des Théologiens Réformés, mais des Catholiques Romains, le Confesseur de l'Electeur Palatin s'étant mis sur les rangs pour disputer contre lui. *In hac autem Disputatione tanta acutissimi ingenii & solidæ eruditionis, tum sacræ tum profanæ, edidit specimina, ut non solum Theologos Reformatos, verum etiam Pontificios, & ex illis sum, qui Serenissimo Electori erat a Confessionibus sacris, a quo seria oppositione gravitèr fuerat exercitus, in admirationem rapuerit, & publice ab illis laudatus fuerit* (1). Il acquit particuliérement l'estime de Jean-Frédéric Mieg, & de Jean Louis Fabricius, les deux principaux Théologiens de Palatinat, dans ce tems-là. Ce fut à la sollicitation de ces deux Amis, qu'il entreprit la défense du Catéchisme de Heidelberg, à l'occasion des affaires qu'on voulut faire aux Réformés sur la Demande LXXX de ce Catéchisme; il ne mit point son nom à l'Ouvrage qu'il publia sur ce sujet, mais il permit seulement que les Théologiens de Heidelberg le fissent connoître pour en être l'Auteur (2). Je n'ai pu découvrir cet Ouvrage, ni savoir sous quel titre il a paru. On sait que c'est à cette même affaire que nous devons un Ouvrage du célébre Mr. Lenfant, intitulé, *l'Innocence du Catéchisme de Heidelberg demontrée contre deux Libelles d'un Jesuite du Palatinat*, reimprimé à Amsterdam en 1723, avec le *Préservatif contre la reunion avec le Siege de Rome*, que le même Auteur publia alors. Je ne dois pas oublier une circonstance assez remarquable; c'est que Mr. Fabricius se proposoit de défendre lui-même la cause des Réformés; mais leurs Ennemis firent si bien par leur crédit & par leurs intrigues auprès de l'Electeur, qu'on imposa silence à ce Théologien, ce qui le détermina à prier & à solliciter Mr. Gürtler de prendre la plume (3). "Ce n'est pas-là tout-à-fait la maniére dont la vérité s'y prend pour la défense de ses intérêts, elle ne craint pas les attaques de ses Ennemis, & ce n'est ni par l'autorité ni par l'artifice qu'elle cherche à les desarmer; de pareils moyens marquent, que ceux qui les employent se défient eux-mêmes de leur cause; quelque couleur qu'ils puissent donner à leur procédé, ils ne persuaderont jamais à des gens éclairés, qu'ils se croyent bien forts en raisons, dès qu'ils tâchent d'ôter à leurs Antagonistes la liberté de parler à leur tour.

(1) Joh. Vandez Waeyen *Oratio funeb. in Obit. Nic. Gurtleri.* p. 28. 29.

(2) Idem p. 31. 32.

(3) Idem Ibidem.

[*B*] *Ayant commencé à être connu dans les Provinces-Unies par ses Ecrits, on pensa bien-tôt à l'y attirer.*] Dès l'an 1682 Mr. Gürtler avoit publié à Basle un Dictionnaire Latin, Allemand, Grec & François, qui avoit été très-bien reçu; voici une Epigramme, dont Mr. Werenfels honora cet Ouvrage:

In Lexicon V. Cl. Nicolai Gürtleri
Ingenium Gürtlera tuum, quod maxima dudum
Promisit doctis denique verba dedit.
Sed cum verba dedit, tanto congesta labore,
Tanto judicio, non mera verba dedit (4).

(4) Sam. Werenfels *Differt. varii Argum. Part. II. Epigr.* 90 Amst. 1716.

En 1691 il publia son Histoire des Chevaliers de l'Ordre du Temple, sous ce titre: *Nicolai Gürtleri*, &c. Historia Templariorum *Observationibus Ecclesiasticis aucta*. Amsterdam 1691 in 8, réimprimée en 1702 avec des Additions. Mr. Le Clerc a donné une idée assez juste de cet Ouvrage (5). „ C'est ici, *dit il*, une Histoire des Templiers, composée, pour la plus grande partie, de passages des Auteurs des siécles passés. Mr. Gürtler a cru qu'on verroit „ mieux le caractére des Templiers, & des siécles pendant lesquels ils ont subsisté, en lisant les propres terres mes des Historiens de ce tems-là, qu'en racontant les „ mêmes choses à la maniére de notre siécle .... L'Auteur mêle à cela quelques Digressions, touchant l'Origine des Chanoines, des Vœux de Pauvreté & de Célibat, „ des Satisfactions Ecclésiastiques, des Patriarches en général, & de ceux de Jérusalem en particulier, &c." Ce fut cet Ouvrage, qui fit jetter les yeux sur Mr. Gürtler pour remplir une Chaire de Théologie à Groningue en 1691, en cas que Mr. Mieg de Heidelberg, ou Hulsius de Middelbourg refusassent la vocation, mais ce dernier l'accepta (6).

(5) *Bibl. Univers.* Tom. XIX. p. 308. 309.

(6) *Orat. funeb.* p. 32. 34.

[*C*] *En 1705 les Curateurs de l'Université de Franeker lui offrirent la Chaire de Théologie.*] Le célébre Mr. Roëll ayant été appellé à Utrecht en 1704, les Etats de Frise nommérent pour lui succéder l'illustre Mr. Samuel Werenfels, qui s'excusa d'accepter cette vocation, & qui témoigna en même tems, dans sa Lettre aux Curateurs, qu'il étoit surpris qu'on eût jetté les yeux sur lui, qui étoit presque inconnu en Hollande, tandis qu'on avoit dans le voisinage un homme d'un aussi rare savoir que l'étoit Mr. Gürtler, qu'il ne rougissoit pas de nommer son Maître pour la Théologie (7). C'est-là un de ces traits, qui caractérisent les grands-hommes, & qui ne font pas moins d'honneur à celui de qui ils partent, qu'à ceux qu'ils regardent. Je remarquerai ici, en passant, que dans l'Article de *Gürtler*, qu'on trouve dans la dernière Edition de Moreri, & où il n'y a qu'un tissu de dattes, on s'est trompé en le faisant venir à Franeker en 1705: il est vrai qu'il y fut appellé, mais il n'accepta pas alors la vocation, comme on l'a dit dans le Corps de l'Article; & ce ne fut que deux ans après, qu'il devint Professeur en Théologie dans cette Université.

(7) Idem. p. 42. 43.

[*D*] *Nous parlerons de ses Ouvrages dans les Remarques.*] Outre les Harangues dont nous avons parlé dans le Corps de l'Article, que je ne puis même assurer avoir été imprimées, & les deux Ouvrages dont on a dit un mot (8), Mr. Gürtler a publié les suivans. I. *Institutiones Theologicæ*, Amst. 1694. in-4. II. *Poetæ Typici-Prophetici*. Bremæ 1698, & à Utrecht 1715, in-4. Edition considérablement augmentée. III. *Dialogi Eucharistici, de Christi ejus Agni Paschalis*, &c. Brême 1699 in-4. IV. *Systema Theologiæ Prophetica, cum indice omnium locorum S. Scripturæ.* Amsterdam 1702 in-4. Ce Système de Théologie Prophétique passe pour un des meilleurs Ouvrages qu'il y ait en ce genre: *quod* (opus) *doctorum communibus suffragiis, omnium illorum, quæ in hoc genere extant scriptorum, optimum sit, cæterisque facilis palmam præripere judicatum est* (9). V. *Origines Mundi, & in eo Regnorum, Rerumpublicarum, Populorum, horumque Ducer. Migrationes, Dii, Religio, Mores, Instituta, Res gestæ Civiles, Sacra, Bullica, referuntur omnia ad loca & tempora sua, & ex ipsis fontibus, ferèque propriis Historicorum verbis ad modum Historiæ Universalis, cum maximè Ecclesiastica repræsentantur*, &c. Amsterdam 1708

(8) Rem. [*X*].

(9) *Orat. funeb.* p. 49.

(10) *Nouv. de la Rep. des Lett.* Mars 1709. p. 276. 279.

1708 in 4. Mr. Bernard dit (10) en parlant de cet Ouvrage, „ qu'il ſeroit difficile d'avoir ramaſſé plus de choſes en moins de mots . . . qu'il y paroît beaucoup de „ lecture & de ſagacité; ſi tout n'y eſt pas démontré, c'eſt „ la faute de la matiére, & non celle de l'Auteur qui la „ manie". VI. *Diſſertationes de Jeſu-Chriſto in gloriam evecto.* Francker 1711. VII. *Forma Sanorum verborum*, Franeker 1709 in-douze. C'eſt un petit Abrégé de Théologie, ſur lequel Mr. Gürtler donnoit ſes Leçons. Il avoit auſſi commencé un Traité *de la Conſcience*; & l'on a de lui en Allemand une Hiſtoire des Egliſes de France, à laquelle il n'a pas mis ſon nom. Il paroît par tous ces Ouvrages que notre Auteur étoit fort laborieux, & ſurtout qu'il avoit une prodigieuſe lecture, ſon *Hiſtoire des Templiers*, & ſes *Origines du Monde* en fourniſſent ſurtout des preuves, puiſqu'on y trouve les propres termes des Auteurs où il a puiſé, dont il n'a pu raſſembler les paſſages ſans un travail prodigieux; mais dont l'aſſemblage ne peut faire que plaiſir à ceux qui aiment à voir quels ſont les garans des faits qu'un Hiſtorien rapporte.

H.

HABINGTON ou ABINGTON (Guillaume) illuſtre Hiſtorien Anglois du XVII. Siécle, étoit fils de Thomas Habington de Hendlip dans la Comté de Worceſter [*A*], & de Marie, fille ainée d'Edouard Lord Morley. Guillaume nâquit à Hendlip le 4 ou le 5 de Novembre 1605; il fit ſes études à St. Omer & à Paris; dans la premiére de ces Villes on le ſollicita fortement d'entrer parmi les Jéſuites, mais il s'en excuſa. A ſon retour de Paris ſon pere lui enſeigna l'Hiſtoire, & il devint un Gentilhomme accompli. Il épouſa Lucie, fille de Guillaume Lord Powis (*a*). Mr. Wood nous dit (*b*) qu'il *ſuivit le torrent, & qu'il n'étoit pas inconnu à l'Uſurpateur Cromwel.* Il mourut le 30 Novembre 1654, & fut enterré dans une Cave dans l'Egliſe de Hendlip. Il laiſſa pluſieurs Manuſcrits à ſon fils Thomas Habington. Ses Ouvrages imprimés ſont des *Poëſies* ſous le titre de *Caſtara* [*B*], *la Reine d'Arragon*, Tragi-Comédie [*C*]. *Obſervations ſur l'Hiſtoire*, Londres 1641 in-8, & *l'Hiſtoire d'Edouard IV, Roi d'Angleterre*, Londres 1640, en un petit in-folio, compoſée & publiée, à la ſollicitation de Charles I. „ & dont le ſtile, dit Mr. Edouard Philips (*c*), eſt aſſez fleuri, & peut-être plus convena- „ ble à la Poëſie, qu'à l'Hiſtoire. Mr. Nicholſon nous dit (*d*) que notre Auteur a donné une auſſi „ belle ébauche du Régne d'Edouard IV, qu'il ſe pouvoit; du moins a-t-il fait le portrait de ce Prince d'une maniére auſſi reſſemblante qu'on pouvoit l'attendre d'un homme auſſi éloigné de l'Original. „ Son pere eut beaucoup de part à cette Hiſtoire (*e*). Mr. Philips dit (*f*) par rapport à ſes Poëſies „ qu'il peut être mis parmi les Poëtes, qui ne méritent, ni la premiére ni la derniére place." [Je J'avoué que je ne ſai ſur quoi eſt fondée la qualité d'illuſtre Hiſtorien (*eminent Hiſtorian*) qu'on donne ici à Habington, & qu'il ne me paroît pas que ce titre appartienne à un Auteur qui a donné l'Hiſtoire d'un ſeul Prince, qu'on prétend n'être pas entiérement de lui; à en juger par ce qu'on rapporte de ſon pere dans la Remarq. [*A*], on ſe feroit peut-être exprimé plus exactement, en diſant, que Guillaume Habington étoit fils de Thomas Habington, illuſtre Hiſtorien. Add. du Trad.]

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 110.

(*b*) Ibid.

(*c*) *Theatrum Poetar.* Modern Poets p. 192. Lond. 1675.

(*d*) *English Hiſtoric. Library.* p. 220. Lond. 1696.

(*e*) Wood *ubi ſupra.*

(*f*) *Ubi ſupra.*

[*A*] *Thomas Habington de Hendlip dans la Comté de Worceſter.*] Ce Gentilhomme étoit fils de Jean Habington de Hendlip, Tréſorier de l'Epargne de la Reine Eliſabeth, fils de Richard Habington de Brokhampton dans la Comté de Hereford. Il nâquit le 23 Août 1560 à Thorpe près de Chertſey dans la Province de Surrey, terre qui appartenoit à ſon pere. A l'âge de ſeize ans il entra dans le Collége de Lincoln à Oxford, & après y avoir demeuré trois ans, ſon pere l'envoya aux Univerſités de Paris & de Rheims. A ſon retour en Angleterre, il s'attacha au parti de Marie-Reine d'Ecoſſe, ce qui lui auroit coûté la vie, ſi la Reine Eliſabeth, qui étoit ſa marraine, ne lui avoit fait grace; mais ſon frere cadet, qui étoit un eſprit inquiet & brouillon, fut exécuté avec d'autres le 20 Septembre 1586 à St. Giles des Champs près de Londres. Mr. Thomas Habington demeura pendant ſix ans priſonnier à la Tour, & il fit plus de progrès dans toutes les Sciences durant ce tems-là, qu'il n'avoit fait auparavant pendant le reſte de ſa vie. Il ſe retira enſuite à Hendlip, que ſon pere lui avoit donné, & il épouſa Marie fille ainée d'Edouard Lord Morley, & d'Eliſabeth, fille & unique Héritiere du Chevalier Guillaume Stanley, Lord Mounteagle (1). Lorſqu'en 1606 on eût découvert la Conſpiration des Poudres, il fut condamné à la mort, pour avoir caché chez lui à Hendlip Garnet & Alcorne, deux Prêtres Catholiques-Romains qui étoient complices de la Conſpiration; mais ſon exécution fut différée, & il obtint enſuite ſa grace par les ſollicitations du Lord Mounteagle (2), dont il avoit épouſé la Sœur, qui avoit écrit la Lettre qui fit découvrir la Conſpiration (3). Thomas Habington a compoſé *Les Antiquités & la Deſcription du Comté de Worceſter*; c'eſt un gros Manuſcrit in-folio écrit de ſa propre main, mais la Deſcription n'eſt pas finie. On a penſé il y a quelque tems à faire imprimer cet Ouvrage. Il a auſſi fait *l'Hiſtoire de l'Egliſe Cathédrale & des Evêques de Worceſter*, Manuſcrit en un petit in folio, qui commence par ces paroles, *l'Empire eternel de Dieu dans les Cieux dure à jamais*, &c. Dans la Copie que Mr. Wood avoit vuë, la ſucceſſion des Evêques s'étend juſqu'au Docteur Jean Alcock. Habington a auſſi traduit en Anglois, *La Lettre de Gildas le Breton*, intitulée, *de Excidio & Conqueſtu Britanniæ*, & cette Traduction a été imprimée à Londres en 1638 in-8; il y a mis une longue Préface, adreſſée aux Habitans de la Grande-Bretagne. Il fit cette Traduction & compoſa la Préface, pendant ſa priſon, au ſujet de la Conſpiration des Poudres. Il a laiſſé pluſieurs autres Ouvrages, tout prêts pour l'impreſſion, outre ceux dont nous avons parlé. Il mourut à Hendlip le 8 Octobre 1647, & fut enterré auprès de ſon pere dans une Cave de l'Egliſe du lieu (4).

(1) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II Col. 109. 110.

(2) Idem ibid.

(3) Mr. Wood ignoroit cette particularité Du Chevalier Guillaume Dugdale.

(4) Wood *ubi ſupra.*

[*B*] *Poëſies ſous le titre de* Caſtara.] La ſeconde Edition eſt de Londres 1635 in-8, & il y en a une autre de l'année 1640 auſſi in 8. Ces Poëſies ſont diviſées en trois Parties, ſous des titres différens, convenables aux ſujets. La premiére, compoſée pendant qu'il ſechercholt ſa femme en mariage, eſt à la louange de ſa Maîtreſſe. Dans la ſeconde ſont les Piéces faites après ſon mariage, qu'il lui adreſſe comme à ſa femme; & l'on voit enſuite le portrait d'un Ami à la tête de pluſieurs Elégies. La troiſiéme contient des Poëſies Sacrées, parmi leſquelles il y a des Paraphraſes de quelques paſſages du Livre de Job, & des Pſeaumes; à la tête deſquelles on voit le Portrait d'un Homme pieux.

(5) *An Account of the Engliſh Dramatic Poetry by Gerard Langbaine* p. 244. Oxford 1691 in-8.

(6) *Ubi ſupra.*

[*C*] *La Reine d'Arragon Tragi-Comédie.*] Elle fut jouée à la Cour, & à Black-Fryars, & imprimée à Londres en 1640 in-fol. ſans Nom d'Auteur (5). Mr. Wood nous apprend (6) que Mr. Habington „ ayant montré ſa piéce „ à Philippe Comte de Pembroke, Grand Cambellan de „ Charles I. Il la fit repréſenter à la Cour, & imprimer „ enſuite malgré l'Auteur.

HACKET (Jean) Evêque de Lichfield & Coventry dans le XVII. Siécle, nâquit le 1 Septembre 1592 dans le Strand proche de l'Hôtel d'Exeter, dans la Paroiſſe de St. Martin des Champs (*a*). André Hacket, ſon pere (*b*), iſſu d'une ancienne famille d'Ecoſſe, étoit un des plus anciens Bourgeois † de Weſtminſter, & fut enſuite un des Officiers de la Garderobe du Prince Henri. Notre Evêque commença ſes études dans l'Ecole Royale de Weſtminſter, ſous Mr. Ireland, qui, lui trouvant une grande diſpoſition pour les Sciences, lui témoigna beaucoup de bonté; il gagna auſſi l'affection du Docteur Lancelot Andrews, pour lors Doyen de Weſtminſter, & depuis Evêque de Winchester; ce Théologien avoit coutume, lorſque le Régent étoit obligé de s'abſenter, de venir dans l'Ecole, & d'examiner les Enfans. Le jeune Hacket lui plut extrêmement, & il lui donna des marques de ſa bienveillance tant qu'il vêcut (*c*). En 1608, il fut choiſi, avec Mr. George Herbert le Poëte, pour entrer dans le Collége de la Trinité à Cambridge, où il fut mis ſous la conduite de Mr. Edouard Simſon, Auteur du *Chronicon ab Exordio Mundi* (*d*). En 1612 il prit le degré de Bachelier ès-Arts, & deux ans après en 1614 il fut élu Membre de ce Collége (*e*). En 1616 il ſe fit recevoir Maître ès-Arts (*f*), & le 9 Juillet de cette année il fut aggrégé à l'Univerſité d'Oxford en cette qualité (*g*). Environ ce tems-là (*h*) étant allé paſſer les grandes vacances dans la Comté de Nottingham, avec un de ſes Eléves, depuis Lord Byron, il compoſa une Comédie Latine, intitulée, *Loyola*, qui fut jouée deux fois devant le Roi Jacques I, & qui a été imprimée à Londres en 1648 in 8. A ſon

(*a*) *Account of the Life and Death of the Bishop Hacket. By Tho. Plume* D. D. V. I. prefixed to the Bishop's *Century of Sermons &c.* Lond. 1675. in-fol.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 1967.

† Il y a *Senior Burgeſs*, ce qui peut ſignifier auſſi, qu'il étoit le plus ancien Député de Weſtminſter au Parlement; ou bien ſortoit Député. R. D. T.

(*c*) *Account* p. 4. 5.

(*d*) Ibid. p. 5. 6.

(*e*) Ibid. p. 6.

(*f*) Tiré des Régiſt. de l'Univerſité.

(*g*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 302.

(*h*) Idem ibidem.

son retour dans le Collége, il s'attacha à la Théologie, & en 1618 il reçut les Ordres de la main du Docteur Jean King Evêque de Londres, qui avoit beaucoup d'amitié pour lui, & qui le témoigna en diverses occasions. Mais le Docteur Jean Williams, Evêque de Lincoln, surpassa tous les autres à cet égard, & ayant reconnu son grand savoir, & son habileté dans les Langues, il le fit son Chapelain, d'abord qu'il eût été nommé Garde du Grand-Sceau, en 1621. Il passa deux ans au service de ce Prélat, avant que de pouvoir se faire recevoir Bachelier en Théologie *: au bout de ce tems-là il demanda la permission d'aller à Cambridge pour soutenir ses Thèses, ce qu'il fit en 1623 avec beaucoup de succès [*A*]. Lorsqu'il fut de retour à la Cour, l'Evêque de Lincoln le fit Chapelain du Roi Jacques I, devant lequel il prêcha plusieurs fois d'une manière dont ce Prince fut très-satisfait [*B*]. A la recommandation de son Protecteur il fut nommé en 1624 à la Cure de St. André Holbourn, qui étoit à la disposition du Roi, à cause de la Minorité de Thomas, Comte de Southampton; par le même canal il fut nommé peu de tems après au Bénéfice de Cheame dans la Comté de Surrey, qui se trouva aussi à la disposition du Roi, par la promotion du Docteur Richard Senhouse au Siége de Carlisle. La dernière année de Jacques I, ce Prince le nomma pour accompagner un Ambassadeur en Allemagne; mais on le dissuada de faire ce Voyage, en lui faisant entendre qu'ayant composé la Comedie de *Loyola*, il n'y feroit pas sûr pour lui, même à la suite d'un Ambassadeur. En 1628 il fut reçu Docteur en Théologie à Cambridge, où il prononça un Sermon sur *Act.* XII, 23, qui fut extrêmement applaudi par son savant Auditoire. L'Evêque de Lincoln le fit, en 1631, Archidiacre de Bedford, où il avoit coutume d'aller une fois par an, ordinairement la semaine après Pâques, & il exhortoit alors le Clergé à observer exactement les Réglemens de l'Eglise [*C*]. Dans la suite trouvant que le Temple de St. André Holbourn étoit en fort mauvais état, il sollicita les Seigneurs & les Gentilshommes aussi bien que ses Paroissiens, à contribuer pour le rebâtir, ou du moins pour y faire des réparations; & vers l'an 1639, il se trouva quelques milles Livres Sterling pour l'exécution de son dessein. Mais la Guerre Civile ayant éclatté, le Parlement se saisit de cet argent, & de celui qu'on avoit collecté pour les réparations de la Cathédrale de St. Paul. Au mois de Mars 1641, il fut nommé avec divers illustres Evêques, & d'autres Ecclésiastiques, pour examiner ce qu'il y avoit de défectueux dans la Liturgie & pour la corriger [*D*]. Les Seigneurs & les Communes arrêtérent ce Projet, en passant un Bill pour l'abolition de l'Episcopat. Mais avant que ce Bill passât, le Clergé ayant eu la permission de plaider sa cause, choisit unanimement le Docteur Hacket pour porter la parole [*E*], ce qu'il fit le 12 May avec un applaudissement général, enforte que son Dis-

* On ne peut être reçu Bachelier en Théologie que sept ans après qu'on a été reçu Maître-ès-Arts. *Voy.* Chamberlayne *Etat présent d'Angleterre*, Part. II. Ch. IV. p. 293. Amst. 1687. 8. D. T.

[*A*] *Il demande la permission d'aller à Cambridge pour soutenir ses Thèses, ce qu'il fit, en 1623, avec beaucoup de succès.*] Il soutint les deux Propositions suivantes. I. *Judicia Romanæ Ecclesiæ in Sanctis canonizandis, non est standum.* II. *Vota Monastica perfectionis, quæ dicuntur, sunt illicita.* La première Question venoit très-bien à propos; car le Pape Gregoire XV avoit canonisé l'année précédente Ignace Loyola, fondateur de l'Ordre des Jésuites, François Xavier, l'Apôtre des Indes, Philippe de Neri, Général des Jésuites, & Thérèse, Demoiselle Espagnole, qui avoit fondé vint-cinq Couvens d'Hommes, & dix-sept de Femmes. Il partagea cette Thèse en trois Articles. I. Il soutint que, puisque l'Ecriture dit, *la mémoire du Juste sera en bénédiction*, toute Canonisation de Saints ne doit pas être regardée comme superstitieuse. Mais par Canonisation il entend seulement, un témoignage public rendu par l'Eglise Chrétienne, touchant la Sainteté d'un de ses Membres, & sa gloire après la mort. II. Que ce témoignage doit être donné par des Conciles Généraux, du moins Provinciaux, par rapport à leurs propres Membres. III. Qu'on ne doit en aucune manière abandonner cela au Pape & au Collége des Cardinaux; sur-tout parce qu'ils s'attachent à des qualités fausses, dont ils font des caractères incontestables de Sainteté; & que par conséquent ils ont déjà canonisé des personnes indignes de ces honneurs, & qui bien loin d'être dans le Ciel, sont plutôt dans l'Enfer; & cela dans des vues criminelles & impies, qu'ils se proposent toujours par leurs Canonisations. Par toutes ces raisons, le Pape, qui est essentiellement leur Eglise, est évidemment un Juge partial & incompétent, capable de se tromper lui-même & de tromper les autres (1).

(1) *Account of the Life, and Death of Bishop Hacket* &c. p. 7. 8.

[*B*] *Devant lequel il prêcha plusieurs fois d'une manière dont ce Prince fut très-satisfait.*] Il prêcha entre autres devant le Roi sur le Psesume XLI. 9. (2) sur la Conspiration du Comte de Gowry, au sujet de laquelle on célébra un jour d'actions de graces, pendant tout le régne de Jacques I, le 5 d'Août. „ Et quoiqu'il y ait eu des gens, „ *dit le Docteur Plume* (3), qui ayent nié la réalité de cet„ te Conspiration, on a assuré à notre Evêque, qu'une „ fois le Docteur Andrews, Prélat plein de piété, se jetta „ aux genoux de Jacques I, le suppliant de vouloir ne pas „ faire ce qu'il avoit coutume ce jour-là, pour ne pas „ se moquer de Dieu, si la chose n'étoit point véritable. „ Le Roi repliqua, que les gens, qui ne vouloient pas „ croire qu'il y eût de Conspiration, à moins qu'ils ne „ vissent leur Souverain assassiné, étoient très-dignes de blâ„ me; & il lui assura foi de Chrétien, & sur sa parole Ro„ yale, que cette Conspiration avoit été très-réelle".

(2) Ce Sermon est imprimé dans le Volume de Sermons de notre Evêque. pag. 731.

(3) *Account* p. 8.

[*C*] *Il exhortoit alors le Clergé à observer exactement les Réglemens de l'Eglise.*] Il les exhortoit *à se conformer régulièrement tant à la Doctrine qu'à la Discipline établie par les Loix, sans aller au-delà, & sans demeurer au-dessous, l'un & l'autre étant, selon lui, le Puritanisme; ceux qui font plus que l'Eglise n'a commandé n'étant pas moins coupables, que ceux qui ne font pas tout ce qu'elle a ordonné; & n'y ayant de véritables enfans de l'Eglise, que ceux qui ne passent les bornes, ni d'une manière ni de l'autre* (4).

(4) Ibid. p. 12.

[*D*] *Au mois de Mars 1641 il fut nommé avec divers illustres Evêques, & d'autres Ecclésiastiques, pour examiner ce qu'il y avoit de défectueux dans la Liturgie & pour la corriger.*] La Chambre Haute avoit nommé un Committé, composé de ses propres Membres, pour régler les affaires de Religion, & elle avoit établi un Sous-Committé pour préparer les matières qu'on devoit examiner. Le Docteur Williams, Evêque de Lincoln, étoit Président de l'un & de l'autre, & étoit autorisé à convoquer divers Evêques & d'autres Théologiens, pour prendre leur avis sur les corrections qu'il y avoit à faire, & pour pacifier tout. Voici ceux du Sous Committé qui s'assemblérent & délibérérent ensemble dans la Chambre de Jérusalem à Westminster, quoiqu'il y en eût encore d'autres de nommés; l'Evêque de Lincoln, l'Archevêque Usserius, l'Evêque de Durham, l'Evêque Hall, les Docteurs Samuel Ward, Jean Prideaux, Guillaume Twiss, Robert Sanderson, Daniel Festly, Rodolphe Brownrig, Richard Holdsworth, Jean Hacket, Cornelle Burgeis, & Messieurs Etienne Marshall, Edmond Calamy, Thomas Hill, & Jean White. Ils délibérérent pendant six jours sur divers Articles importans; mais vers le milieu du mois de May, le Bill contre les Doyens & les Chapitres mit fin à leurs délibérations (5).

(5) Ibid. p. 16. *Mr* Fullers *Church-History* L. XI. p. 174-176.

[*E*] *Choisit unanimement le Docteur Hacket pour porter la parole.*] Mr. Fuller a donné les principaux Chefs du Discours, tirés des papiers mêmes du Docteur Hacket (6). Mais le Docteur Plume l'a publié tout entier (7), tel qu'il l'a trouvé parmi les papiers de notre Auteur. Il recommanda les Cathédrales, comme très-propres à suppléer aux défauts commis par les particuliers dans la Prière; dont il convenoit de s'acquitter publiquement dans quelque lieu distingué, conformément à la pratique primitive. Comme quelques personnes se plaignoient, que la Musique des Cathédrales, servoit, du moins en grande partie, plutôt à réjouir l'oreille, qu'à inspirer une véritable dévotion & à toucher le cœur, & que ce qui étoit destiné à exciter la piété, dégénéroit en vains sons & en airs, il témoigna que lui & tous ses Confréres souhaittoient ardemment, qu'on réformât cet abus, & qu'on réduisit la Musique aux termes que St. Athanase recommande, *ut legentibus fines quam cantibus familiores.* Il dit, que dans le tems de la Réformation, c'étoit dans les Cathédrales qu'on avoit commencé à prêcher. Et sur ce que quelques personnes avoient avancé que les Prédicateurs de *Lecture* étoient une espéce de gens nouveaux & inutiles, il remarqua que les Statuts de toutes ou de la plupart des Cathédrales exigent des Sermons de *Lecture*, dans la Semaine; & il demanda au nom de ses Frères, que l'exercice de la prédication, fût utile à la piété, se fît plus exactement. Il alléqua que les Cathédrales étoient d'un grand usage pour l'avancement des Sciences, & pour élever des personnes propres à défendre la Religion. Il observa, que les principales Ecoles pour la jeunesse, dans le Royaume, étoient entretenuës par la charité de ces Eglises, que la discipline y étoit maintenuë par leurs soins, que c'étoit elles qui les fournissoient de bons Maîtres, & qui faisoient souvent examiner leur manière d'enseigner. Qu'à l'égard des jeunes Etudians en Théologie, rien n'est plus propre à les rendre appliqués, que d'envisager des récompenses, propres à dédommager leurs parens des dépenses qu'ils font pour les faire étudier, & eux-mêmes de leurs peines & de leurs veilles. „ Ils voyent, *dit-il*, combien ils ont à passer de „ journées & de nuits ennuyeuses, à dévorer d'immenses „ volumes, qu'on leur met entre les mains: n'ont ils pas „ besoin d'encouragement pour entreprendre une pareille „ tâche? Et lorsqu'on ne peut espérer au bout de la car„ riére un prix digne de ses désirs, y a-t-il quelqu'un qui„

(6) Ibid. p. 177-179.

(7) *Account* p. 18. & *suiv.*

„ veuille

(i) *Autant p. 7. & suiv.*
(k) *Newcourt Repertorium Eccl. Parochiale Londin.* Vol. I. p. 188.

Discours arrêta pour lors le Bill. Cependant il passa bien-tôt après, ayant été remis sur le tapis, sans qu'on entendit le Docteur une seconde fois (*i*). Le 28 Mars 1642 il fut fait Prébendier de St Paul (*k*). Ayant

„ veuille se donner la peine d'y prétendre? la seule crainte „ de voir ces récompenses ôtées aux Etudians de mérite, „ a déjà produit une funeste langueur dans les deux Uni„ versités. J'ai appris par deux personnes du Collége de „ la Trinité à Cambridge, l'un des plus nombreux, qu'au„ lieu de soixante-dix ou quatre-vingt Etudians qui y „ venoient par an, il n'y en est pas entré au delà de six „ depuis le jour de la Toussaint jusqu'à la veille de Pâ„ ques. Qu'on s'informe aux Libraires du Cimetière de „ St. Paul & de *Little-Britain*, si les bons Livres, qui „ roulent sur des matières sérieuses, ne leur demeurent „ pas sur les bras, sans qu'ils puissent en avoir de débit. „ Il s'est répandu au-dehors une frayeur très grande, com„ me si nous avions dessein de renfermer la Science, & „ de la bannir entiérement. Monsieur l'Orateur, si la „ menace seule produit de si funestes effets pour toutes „ les Sciences, que ne sera pas le coup même, quand il „ sera porté"? Il remarque ensuite, que tous ceux qui „ ont écrit pour la Défense de la Religion Protestante, à un petit nombre près, ont été ou *les Professeurs des deux Universités, & des personnes qui y faisoient leur séjour, ou des gens qui avoient obtenu des places dans des Eglises Collegiales, ou Cathedrales, comme je suis en état de le prouver*, dit-il, *par une liste de leurs noms & de leurs Ouvrages. Car ce sont ceux-là, & il n'y a qu'eux, qui soient pourvus de tout ce qu'il y a de meilleur pour écrire pour la défense de la Religion. Car comme dans les Universités on a l'avantage du commerce d'un grand nombre de Savans, qu'on peut consulter; de même lorsque nous en sortons pour demeurer ailleurs, nous trouvons dans ces fondations de petites Académies d'habiles gens, & c'est la conversation qui perfectionne le Savoir, comme l'acier fait sortir les étincelles de la pierre. C'est dans ces lieux que nous trouvons de belles & nombreuses Bibliothèques, pourvues d'excellens Livres de tout ordre, auxquels on peut avoir recours dans les occasions importantes. Et d'ailleurs il est nécessaire, que ceux dont l'esprit est occupé de matières aussi graves, ayent du loisir, & jouissent du repos pour étudier, avant que de pouvoir produire, ce qui doit si puissamment convaincre les Contredisans.* Il allégue que l'ancien & véritable usage des Doyens & des Chapitres étoit d'être le Conseil de l'Evêque, & de l'assister dans l'exercice de sa Jurisdiction. Et que puisque quelques-uns de ses vénérables Confréres s'étoient plaints que depuis plusieurs années les Evêques avoient attiré toute l'autorité à eux seuls & à leurs *Consistoires*, la continuation des Chapitres, sur un pied légitime, ramèneroit l'exercice de la Jurisdiction d'un seul à plusieurs. Il dit que *les Bâtimens eux-mêmes parleroient pour les Bâtimens*; non qu'il eût dessein d'attirer leurs regards sur ces pieux édifices pour les leur faire admirer seulement, comme les Apôtres firent à l'égard de notre Sauveur; mais pour les faire souvenir que les Cathédrales étoient les premiers monumens du Christianisme dans le Royaume.

Des choses il passa aux Personnes, & commença par le grand nombre de ceux que les Cathédrales entretiennent, qui monte dans quelques-unes à trois-cens & au delà; de sorte que cela va à quelques milliers de personnes, qui seroient toutes exposées à la misére, par l'abolition des Doyennés & des Chapitres. Il s'étendit ensuite sur ce qui regardoit les Tenanciers „ qui ont plus prospéré en tenant „ des Fermes des Doyens & des Chapitres, que tous les „ autres Fermiers du Royaume qui dépendent de Corps „ entiers. Et les Tenanciers, *continua-t-il*, sentent bien „ leur bonheur à cet égard, & en donnent des marques „ publiques de plusieurs endroits, en présentant à cette Il„ lustre Assemblée leurs humbles Requêtes, pour la sup„ plier de permettre qu'ils puissent continuer à relever de „ leurs anciens Maîtres, ce que nous demandons respec„ tueusement qui leur soit accordé. Et je ne puis les blâ„ mer de prendre leurs propres intérêts à cœur; car de „ bons Arithméticiens ont calculé, que si l'on réünissoit „ en une somme, à un intérêt raisonnable, tout le pro„ duit des Terres des Eglises Cathédrales & Collégiales, „ il se trouveroit que les Tenanciers retirent clair & net „ six septiémes du moins. Et nous ne sommes pas gens à „ vouloir leur rogner ce qui leur revient, au contraire „ nous aimons que nos revenus se répandent parmi tous „ les membres de l'Etat.". Il montra après cela, que les Villes où il y a des Cathédrales, sur tout celles qui ne sont pas voisines de la mer, n'ayant que très-peu de Commerce, s'enrichissent, tant par l'hospitalité du Clergé, que parce qu'un grand nombre de leurs habitans sont choisis pour être Officiers des Cathédrales, & par le grand abord d'étrangers, surtout dans celles où il y a de belles Bibliothéques, bien fournies, qui sont les riches trésors des Sciences. Il fait voir ensuite l'égard qu'on doit avoir aux branches cadettes des familles du Royaume. „ Tous, *dit-il*, „ ne naissent pas les Aînés de leur maison, & tour „ les Aînés ne naissent pas Héritiers de Terres. D'autres „ d'une condition inférieure se trouvent une ame noble, „ & seroient charmés de se procurer de l'avancement, & „ de se faire une fortune, comme on dit. Peuvent-ils „ espérer d'y parvenir par une voye plus courte, que cel„ le de mener une vie vertueuse & appliquée, afin de par„ venir par ce moyen à partager les bénéfices des Eglises „ Collégiales & des Cathédrales? Ce sont-là les seuls „ biens communs du Royaume, auxquels tous ceux qui „ veulent se mettre en état d'y avoir part, peuvent pré„ tendre. Ils ne sont pas partie des Biens de quelques „ particuliers, mais ce sont les *Communes* du Royaume". Et puisque les Voyageurs nous apprennent, que la plupart des personnes de tout ordre & de toute condition, en Angleterre, les Chevaliers, les Gentilshommes & les *Yeomen* † vivent d'un maniére plus aisée & plus commode que dans aucun autre Pays, il se persuadoit aussi qu'on ne trouvoit pas qu'il fût déraisonnable, que les Ecclésiastiques fussent aussi en quelque façon sur un meilleur pied, qu'ils ne le sont dans les Eglises Réformées des Pays voi„ sins, & *qu'ils ne devinssent par comme les Prêtres de Jérobolam, le rebut de la nation, & ce qu'il y a de plus vil parmi le peuple, n'y ayant à attendre de pareilles gens, qu'ignorance, superstition, & idolatrie.* „ Mais, *dit-il*, notre „ condition n'est pas plus avantageuse à cet égard, que „ celle de toutes les autres Eglises Réformées; car j'ai ap„ pris de ceux qui ont visité avec soin toutes les Eglises „ Réformées d'Allemagne, qu'il y a en Suéde des Egli„ ses Collegiales & des Chapitres, pourvus de revenus „ destinés à l'usage de l'Eglise, comme parmi nous. Et „ les Réformés de France & des Pays Bas, témoignent as„ sez, combien ils souhaiteroient de partager un pareil „ avantage, plusieurs des Savans les plus distingués, ayant „ trouvé une grande ressource, à obtenir des Prebendes „ dans nos Eglises Cathédrales & Collégiales. Je ne par„ lerai que de quelques-uns, que j'ai connus moi-même, „ Sous le régne de la Reine Elisabeth, d'heureuse mémoi„ re, le Docteur Saravia subsista par ce moyen. Sous le „ régne du savant Roi Jacques, Casaubon, Pere & Fils. „ Casaubon le Pere, dis-je, quel prodige d'érudition! „ Ajoûtez y le Docteur Primerose, Mr. Vossius, & le sa„ vant Pierre du Moulin, la gloire de la Réformation..... „ Mais le témoignage d'un Ennemi est d'un plus grand „ poids encore que tout autre. Sandera a été sans con„ tredit le plus grand Ennemi, & le plus malicieux Calom„ niateur de l'Eglise Réformée d'Angleterre, dans son „ Livre qu'il a intitulé *le Schisme d'Angleterre*. Lisez ce „ qu'il dit à la pag. 163 (selon mon Edition), vous y ver„ rez de quelle maniére il nous porte envie, & murmure, „ à l'occasion des avantages qui nous reviennent des E„ glises, dont nous parlons. Il dit que la Reine jugea à „ propos pour l'honneur de ses Prélats, la gloire du Ro„ yaume, & l'affermissement de sa Secte (c'est le nom qu'il „ donne à notre Religion) qu'il y eût dans les Eglises Ca„ thédrales & Collégiales, des Prévôts, des Doyens, des „ Prébendiers, & des Chanoines. C'étoit-là précisément „ ce qui faisoit de la peine, qu'il voyoit que ces établisse„ mens contribuoient à affermir la Réformation; enforte „ que ses paroles ne font juger, qu'on ne pourroit jamais „ faire un plus agréable sacrifice à ses pareils, que d'abo„ lir ces fondations". Il fit voir encore les avantages que le Roi & l'Etat retirolent de ces Terres-là, puisqu'elles payent à l'Echiquier pour les premiers frolts, les Décimes, & les Subsides, des sommes plus considérables à proportion, qu'aucuns autres Biens ou aucunes Corporations du Royaume. Il ajoûta que cette illustre Assemblée lui ayant permis de plaider dans ce même lieu, où leurs Illustres Ancêtres avoient accordé tant de Chartres, de Priviléges, & d'Immunités au Clergé, il s'asseuroit qu'on y suivroit les maximes de l'ancienne Justice envers ses Freres, qui n'étoient pas accusés, bien moins convaincus d'aucune faute scandaleuse. Enfin il leur mit devant les yeux la plus puissante considération, la gloire de Dieu. „ Les „ Basiliques, *dit-il*, dont je parle, ont été élevées à son „ honneur; les Terres qu'on leur a données, ont été con„ sacrées à son service; qu'elles servent, je vous conju„ re, au même usage à jamais, & pour entretenir ceux, „ au soulagement desquels la libéralité des Donateurs les „ a expressément destinées. Je suis même obligé d'ajoû„ ter, & je n'ose vous le cacher; mais ce n'est qu'en „ tsemblant que je le dirai, qu'ils ont taché de prévenir „ toute aliénation, en donnant des malédictions à ceux „ qui l'entreprendroient. C'est la sentence de Dieu lui„ même par rapport aux Encensoirs, dont Coré & ses Com„ plices se servirent dans leur rebellion sous prétexte du „ service de Dieu Nomb. XVI. 38. *Ils les ont offerts de„ vant l'Eternel, & ils seront sanctifiés.* Cette Sentence „ n'est pas purement relative à l'ancien Culte, parce que „ ces Encensoirs n'étoient pas *Lévitiques*; mais c'est une „ Régle générale, émanée de la bouche de Dieu lui-mê„ me, que tout ce qui est offert au Seigneur, est sanctifié. „ Et au Ch. XX: 25. des Proverbes, *C'est un lacs à l'hom„ me d'engloutir la chose sainte.* C'est-là la Théologie de „ tout le monde, qu'on prêche dans toutes les ruës de la „ ville, sur les grands Chemins, & dans les Champs, *κα„ μοῦμεν μεν οι τους ευμους λαλουντας.* Permettez moi d'ajoû„ ter seulement, cette vive & piquante question de St. „ Paul Rom. II. 22. *Toi qui as en abomination les Idoles, „ commets-tu sacrilége?* J'ai fini, Monsieur l'Orateur, si „ vous me permettez seulement d'ajoûter un mot; c'est „ qu'on ne peut élever sur les ruïnes des récompenses du „ Savoir, d'autre édifice que l'Ignorance; & qu'on ne „ peut fonder sur le chaos de l'Ignorance, que le libertina„ ge & la confusion". Un Discours aussi fort, & pro„ noncé avec grace (8) fit impression sur les Communes; de„ sorte que si l'aliénation des Terres en question avoit été „ mise alors aux voix, des personnes, qui croyoient connoî„ tre le sentiment de la Chambre, ne doutoient pas que la

† Tout homme qui a en fond de terre un revenu de 40 Schillings. B. D. T.

(2) Collier *Ecclesiast. Hist. of Great Britain* P. II. L. IX. p. 861.

Ayant enſuite été interdit à St. André, il ſe retira à Cheame, où il ſe ſervit de la Liturgie, juſqu'à ce qu'elle eût été défendue par le Parlement. Il y fut fait priſonnier par l'Armée du Comte d'Eſſex, & on l'emmena; mais ayant été enfin relâché, il retourna à Cheame, où il demeura toujours juſqu'à la Reſtauration; alors il fut rétabli dans ſes Bénéfices, & on lui offrit même l'Evêché de Glocester, mais il le refuſa (*l*). Il accepta dans la ſuite celui de Lichfield & Coventry, pour lequel il fut conſacré le 27 Décembre 1661 (*m*); il ſe rendit à Lichfield au Printems ſuivant; ayant trouvé la Cathédrale ruïnée par les Guerres Civiles, il s'appliqua à la rebâtir, & l'acheva en huit ans, plus magnifique qu'elle n'avoit été; il y dépenſa vingt-mille Livres ſterling, dont le Chapitre en fournit mille, & il donna le reſte, ou trouva moyen de l'obtenir de perſonnes généreuſes. Il employa auſſi mille Livres Sterling à réparer la maiſon où il faiſoit ſa demeure, le Palais de ſes Prédéceſſeurs ayant été ruïné pendant les Guerres Civiles. Il mourut le 28 Octobre 1670, âgé de ſoixante-dix-huit ans, & il fut enterré dans ſa Cathédrale, où ſon fils aîné le Chevalier André Hacket de Moxhull dans la Comté de Warwick, & un des Maîtres de la Chancellerie lui fit ériger un beau monument. Il étoit de petite taille & délié, bienfait, ayant l'air ſerein & agréable, des yeux pleins de feu, & la voix extrêmement douce & claire. Nous donnerons ſon caractére dans les Remarques [*F*]. Il eut de ſa premiére femme, morte en 1637, auſſi bien que de la ſeconde, pluſieurs enfans, & il vécut aſſez pour voir de l'une & de l'autre trente-deux Enfans (*n*). On a publié depuis ſa mort *Centurie de Sermons ſur divers Sujets importans*, donnés au Public par Thomas Plume, Docteur en Théologie, à Londres en 1657 *in-folio*, & *la Vie de l'Archevêque Williams*, imprimée à Londres en 1693 *in-folio*; il y en a un Abrégé, dont la ſeconde Edition a paru à Cambridge en 1703 in-8. ſous le Titre de *Vie de Jean Williams, Garde des-Sceaux &c. avec un Appendix, contenant le détail de ſes Bienfaits envers le Collége de St. Jean à Cambridge. Par Ambroiſe Philips, Membre du ſuſdit Collége.* Mr. Philips obſerve dans ſa Préface que „ la louable reconnoiſſance de l'Evêque Hacket pour ſon grand Protecteur *Williams*, lui „ a fait rechercher avec tant de ſoin tout ce qui pouvoit ſervir à embellir ſa vie, que je ne puis „ mieux comparer le Garde des Sceaux, tel qu'il le repréſente, qu'à la Statuë de quelque Héros de „ l'Antiquité, ſi chargée d'ornemens & de trophées, qu'on a de la peine au premier abord d'en diſ- „ tinguer la beauté, & la juſte proportion, étant comme cachée. Et l'Evêque Hacket a dépeint „ dans ſon Ouvrage le Garde des Sceaux tel qu'il étoit pendant ſa vie, c'eſt-à-dire diſtingué par ſon „ Erudition, & par une magnifique diverſité de Connoiſſances ".

(*l*) *Account ubi ſupra.*

(*m*) *Willis Survey of the Cathedral of Lich. &c. p. 390.*

(*n*) *Account p. 10.*

négative ne l'eût emporté par une pluralité de plus de cent & vingt voix (9). L'Après midi du même jour, le Docteur Corneille Burges, qui portoit la parole pour le parti oppoſé, déclama violemment contre les Doyens & les Chapitres, & ſur l'inutilité de ces ſortes de Corps. Il dépeignit des plus noires couleurs les débauches des Chantres. Mais il conclut qu'il étoit abſolument illicite de convertir ces bénéfices au profit d'aucuns Particuliers. „ Enfoncé, dit Fuller (10), que les deux Docteurs étoient d'accord „ dans les Principes, & ne différoient que dans l'application qu'ils en faiſoient; le premier voulant que les Terres demeuraſſent à leurs anciens Maîtres, le ſecond prétendant qu'on les donnât à d'autres; mais l'un & l'autre ſoutenant qu'on ne devoit les appliquer qu'à des uſages publics & pieux. Si depuis ce tems-là le Docteur „ *Burges* a recherché ardemment de ces terres-là pour „ lui-même, ſi depuis ce tems-là † *St. André* le premier „ des Apôtres qui fut appellé, & *St. Paul* le dernier ſe „ ſont rencontrés dans ſa bourſe, je ne doute pas qu'il ne „ puiſſe en alléguer des raiſons ſatisfaiſantes tant à lui-„ même, qu'à ceux qui voudroient lui en demander; ſur-„ tout ayant en dernier lieu fait des Leçons à St. Paul ſur „ les cas de Conſcience, où il a peſé avec autant de ſoin „ que de ſubtilité la maniére de ſe ſatisfaire ſur les ſcru-„ pules qu'on peut avoir; & s'il y a ici de la faute, un „ auſſi habile Confeſſeur ſaura bien comment ſe procurer „ l'abſolution ". On remit de huit jours les délibérations ſur ce Bill, & alors on l'examina en grand Committé de toute la Chambre; Meſſieurs Serjeant, Guillaume Thomas, & Pory, Aldermans de Glocester, firent deux Diſcours très-forts contre les Fondations en queſtion; & après de longs débats la Chambre en vint à la Réſolution d'abolir les Doyens & les Chapitres, &c. Mais la choſe ne paſſa pas encore alors en Loi.

(9) Fuller *Church Hiſt.* L. XI. p. 479.

(10) Ibid.

† Wells & Londres.

[*F*] *Nous donnerons ſon Caractére dans les Remarques.*] Le Docteur Plume nous apprend (11), que le Docteur Hacket étoit zélé contre le Papiſme, & contre toute ſéparation d'avec l'Egliſe Anglicane. Il étoit très-modéré ſur le ſujet des Diſputes entre les Contre-Remontrans & les Arminiens, quoiqu'il fût dans les ſentimens des derniers, ayant étudié à Cambridge ſous les Docteurs Davenant & Samuel Ward. Il étoit exemplaire dans ſa conduite, agréable en converſation, hoſpitalier, humble, & affable, quoique ſujet à de violens accès de colére, mais en même tems facile à appaiſer, & d'un caractére trop généreux pour être vindicatif. Lorſqu'il fut parvenu à l'Epiſcopat il ſouhaitta de ne garder rien en *Commende*; il renouvella ſes baux pour un certain nombre d'années, & non pous la vie, à un prix très-modique; & il employa une grande partie de ſes revenus en réparations à ſes Cathédrales, & en Charités. Il avoit beaucoup aimé dans ſa jeuneſſe la Théologie Scholaſtique, qui étoit alors fort en vogue dans l'Univerſité; mais il s'en dégoûta dans la ſuite, & il avoua „ qu'il y trouvoit plus d'ombres & de mots, que de choſes & de ſolidité, & qu'il déſapprouvoit fort les termes „ barbares qu'on y employe, plus propres à des opéra-„ tions magiques, qu'à la Théologie; & il entra pleine-„ ment dans le ſentiment de *Beatus Rhenanus*, qu'on doit „ regarder les Scholaſtiques plutôt comme des Philoſophes „ que comme des Théologiens; mais ſi l'on veut cepen-„ dant les mettre au nombre des derniers, il auroit pré-„ féré d'être appellé avec St. *Jean Chryſoſtome* un Théo-„ logien *pieux*, qu'avec *Thomas d'Aquin* & notre Compa-„ triote *Hales*, un Théologien *invincible* & *irréfragable*. „ A l'égard des Langues, il avouoit qu'il n'avoit jamais „ pu s'attacher à l'*Arabe*; que c'étoit *un Pays ſec & ari-„ de, où l'eau manquoit (ſiticuloſa regio)*; & qu'il avoit été „ découragé ſur cet article dans ſa jeuneſſe par ceux-là „ mêmes qui avoient le plus travaillé en ce genre; & il „ avoit ſouvent diſputé avec ſon grand ami *Saumaiſe*, qui „ diſoit qu'il ne comptoit pas qu'un homme fût ſolide-„ ment ſavant, à moins qu'il n'entendît l'*Arabe* & les au-„ tres Langues Orientales. Notre Evêque s'expliquoit „ encore d'une autre maniére, & il déploroit que pluſieurs „ bons Eſprits des derniers tèms ſe fuſſent tellement atta-„ chés aux Langues Orientales, qu'ils euſſent négligé les „ Sciences de l'Occident, & quelquefois renoncé au diſ-„ cernement. Mr. *Selden* & l'Evêque *Creiton*, lui ont af-„ ſuré tous deux, qu'ils étoient obligés ſouvent de lire dix „ pages, pour trouver une ligne qui contînt quelque cho-„ ſe d'important; avouant que rien n'approche de ce qu'on „ trouve dans les Auteurs Grecs, comme *Platon*, *Plutar-„ que*, &c. Et le Docteur Hacket lui-même a trouvé que „ les citations tirées des Auteurs Orientaux, étoient des „ choſes incertaines & douteuſes (*incerta, inexplorata, „ incarta*".)

(11) *Account p. 42 & ſuiv.*

(*a*) D'Herbelot *Bibl. Orient.* pag. 414 Leunclavius *Hiſt. Muſulm.*

☞ HADI, quatriéme Calife de la Maiſon des Abbaſſides, étoit fils de Mahadi, qui en fut le troiſiéme (*a*). Pendant la vie de ſon pere, Hadi fit la guerre en Giorgian, & en Mazauderan, & il ſe trouvoit dans ces Provinces, lorſque ſon pere mourut à Bagdet. Ce fut avant que de monter ſur le Trône, qu'il reçut ordre de ſon pere de rechercher les *Zendik* ou Sadducéens pour les punir [*A*].

Turc. L. I. p. 66. appelle ce Calife *Muſa* ou *Moyſe* X la fait régner un an.

Hadi

[*A*] *Il reçut ordre de ſon pere de rechercher les* Zendik ou *Sadducéens pour les punir.*] Mr. d'Herbelot remarque (1) que *Zendik* ou *Zendak* eſt un mot Arabe, dont le pluriel eſt *Zenadecah*; quelques-uns veulent, dit-il, que ce mot ſignifie un Sadducéen, c'eſt-à-dire un homme qui ne croit pas la Réſurrection ni une autre Vie, non plus que les Sadducéens parmi les Juifs; d'autres ſoutiennent qu'il ſignifie un Mage. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que chez les Arabes & les autres Mahométans ce mot ſignifie un Impie, qui n'eſt ni Juif, ni Chrétien, ni Mahométan, ou qui, étant dans l'une de ces trois Religions, n'en croit pas les Principes, ou n'en obſerve pas, par mépris, les Préceptes. Mais les Mahométans déſignent auſſi par le nom de *Zendik*, ſpécialement ceux qui nient la Réſurrection du Corps, ſi c'eſt pas cette raiſon, ou par d'autres encore, qu'ils ont appellé les Manichéens *Zendik*, c'eſt ce qui ne paroît point, mais l'on voit que c'étoient les Manichéens, qui étoient proprement les Objets de la perſécution dont il s'agit ici. Car Mr. d'Herbelot nous apprend (2), que Mazdak, un des principaux Chefs de la Secte Manichéenne, eſt toujours ſurnommé, auſſi bien que ſon Maître, *Zinzendik* ou *Zirendik*, dans l'Hiſtoire des Rois de Perſe de la Dynaſtie des Saſſanides, ſous leſquels le Manichéiſme a pris naiſſance. Ces Manichéens, que

(1) *Bibl. Orient* Art. ZENDIK p. 912.

(2) Ibid.

Hadi

Hadi s'acquitta fort bien des ordres de ſon pere, car il fit dreſſer mille potences tout à la fois dans la Ville de Bagdet, & fit pendre tous les Zendik qu'il put trouver, après une recherche très-exacte (*b*). Pendant ſon Califat il étouſa une Rebellion qu'excita contre lui Houſſain [*B*] fils d'Ali, fils de Haſſan. Il voulut ôter à Aaron, ſurnommé depuis Al-raſchid, la ſucceſſion qui lui étoit ſubſtituée, pour la donner à Giafar ſon fils, qui n'avoit pas encore atteint l'âge de puberté; mais Jahia, de la famille des Barmécides, homme d'une grande prudence, & qui étoit ſon premier Viſir, l'en diſſuada, en lui repréſentant que les Muſulmans vouloient un Calife, qui leur fît la priere, & le Sermon, qui les pût conduire au Pélérinage de la Mecque, & qui marchât à leur tête lorſqu'il faudroit combattre. Le Calife feignit d'approuver ce Diſcours, mais il fit appeller ſecrettement Harthamah, homme de confiance, auquel il commanda de tuër Aaron ſon frere, & Jahia ſon Viſir [*C*]. Mais Khaizuran leur mere, jalouſe de ſon autorité, prévint l'exécution des ordres du Calife, & lui donna d'un poiſon ſi ſubtil, qu'il en mourut ſubitement [*D*] en touſſant & en éternuant (*c*). Hadi n'avoit

(*b*) Idem p. 413.

(*c*) Idem p. 414. 415.

(3) Idem Art. Hadi p. 413.

Hadi eut ordre de punir, enſeignoient (3), ſelon Ben Caſſem „ D'abord, é ſe préſerver des péchés, à travailler pour „ l'autre vie ſans rechercher les biens de celle-ci, & dé- „ fendoient même l'uſage de la viande; mais dans la ſuite „ c'étoient des gens qui introduiſoient le Culte des deux „ Principes, ſavoir, de la Lumiére & des Ténébres, & „ qui permettoient le Mariage entre les plus proches Pa- „ rens, & même dans les premiers degrés de Conſangui- „ nité." Il eſt ſurprenant que cet Auteur ne parle point de la Réſurrection que les Manichéens nioient certainement, c'étoit en cela que conſiſtoit proprement le Sadducéiſme de Manès, & ce qui fut vraiſemblablement la principale cauſe de ſa mort (4). Et il y a tout lieu de penſer, que c'étoit-là une des Erreurs qui animoit les Mahométans contre ſes Diſciples, comme elle avoit fait les Mages contre lui. Faiſons quelques réflexions ſur l'Expoſé que Ben Caſſem fait de la Doctrine des Manichéens.

(4) Voy. de Beauſobre *Hiſt. du Manich.* T. I. p. 204.

I. Je remarque d'abord, qu'on n'y voit aucune trace des Cérémonies abominables, dont on a accuſé les Manichéens, ce qui ſemble appuyer ce qu'un ſavant Critique de notre tems a allégué pour leur juſtification é cet égard (5). La ſeule choſe qui y a quelque rapport, c'eſt ce que dit Ben Caſſem, *qu'ils permettoient le Mariage entre les plus proches Parens, & même dans les premiers degrés de Conſanguinité*: cette accuſation a échappé aux laborieuſes recherches de Mr. de Beauſobre, ou peut-être lui a-t-elle paru trop mal fondée pour la relever. Car comment cela s'accorde-t-il avec ce dont St. Auguſtin les accuſe, qu'ils défendoient le Mariage, *Non enim Concubitum, ſed ut longè ante ab Apoſtolo dictum eſt, vere nuptias prohibetis* (6); il eſt vrai que ce Pere lui-même les juſtifie en ajoûtant. „ Je „ ne doute pas qu'à l'ouïe de ces mots, vous ne vous re- „ crieſſez à l'injuſtice & é la calomnie. Vous proteſtez „ que vous ne faites que louër & recommander une par- „ faite Chaſteté. Qu'il eſt faux que vous défendiez le „ Mariage, puiſque vous ne défendez, pas à vos *Auditeurs* „ qui compoſent le ſecond ordre dans votre Secte, ni d'é- „ pouſer, ni d'avoir des Femmes." *Hic non dubito vos eſſe clamaturos, invidiamque factura; caſtitatem perfectam vos vehementer commendare, atque laudare, non tamen nuptias prohibere; quandoquidem Auditores veſtri, quorum apud vos fecundus eſt gradus, ducere atque habere non prohibentur uxores* (7). En effet Fauſte le Manichéen ſoutient é St. Auguſtin, que ſur l'article du Mariage & de la Virginité ſa Secte agit & penſe tout comme l'Egliſe Catholique. Sans entrer plus avant dans cette diſcuſſion, ſur laquelle on peut conſulter Mr. de Beauſobre (8), je me contenterai d'obſerver que le ſilence de St. Auguſtin, ſur ce que l'Auteur Arabe attribuë aux Manichéens, eſt une preuve de la fauſſeté de cette accuſation, é moins qu'on ne voulût dire, que depuis le ſiécle de ce Pere, il s'étoit introduit de nouveaux uſages parmi les Manichéens, mais je ſouhaiterois en avoir quelque autre garant que Ben Caſſem.

(5) Idem T. II. L. IX. Ch. 5 & 9.

(6) Auguſtin. *de Mor. Manich.* Cap. XVIII. *Apud* De Beauſobre T. II. L. VII. cap 4. § 5.

(7) Auguſt. Ibid. *Apud* Eundem *loc. cit.*

(8) *Ubi ſupra.*

II. Cet Auteur dit que les Manichéens *défendoient l'uſage de la Viande*, cela n'eſt pas exactement vrai; il n'y avoit que les *Elus* é qui l'uſage des Viandes étoit interdit, les *Auditeurs* ou les *Laïques* avoient la liberté d'en uſer (9). C'eſt-là une autre preuve que l'Auteur Arabe n'étoit pas fort bien au fait des Sentimens de ceux dont il parle.

(9) De Beauſobre *Hiſt. du Manich.* T. II. Liv. IX. Ch. 10.

III. Selon l'opinion commune il paroît accuſer plus juſte, en diſant *qu'ils introduiſoient le Culte des deux Principes*; cependant il n'eſt pas mieux inſtruit ſur ce point que ſur les autres. Je ſai bien que Tyrbon (10) accuſe Manichée *d'adorer deux Dieux exiſtans par eux-mêmes*; Θεοὺς δύο ἐφ' ἑαυτῶν ὑφεστῶτας, & que Socrate ajoûte (11), qu'*il ordonnoit à ſes Diſciples d'adorer pluſieurs Dieux.* Πολλοὺς Θεοὺς σέβειν ὁ Μανιχαῖος παρήγγειλεν. Et dans la Formule d'abjuration du Manichéiſme, on ſuppoſe que nos Hérétiques honorent le Prince de ce Monde en la place du vrai Dieu, ſous prétexte que la Puiſſance du Pere Céleſte ne s'étend que ſur le Monde é-venir. Mr. de Beauſobre prétend que tout cela ſont *d'infignes Calomnies*. Voici ce que cet illuſtre Critique dit là-deſſus. (12). il eſt vrai qu'il „ y a eu des Payens, qui reconnoiſſant des Dieux bien- „ faiſans, & des Dieux malfaiſans, ont ſervi les pre- „ miers pour en obtenir des Biens, & les autres pour „ ſe préſerver des Maux. Plutarque aſſure même, que *Zoroaſtre* avoit ordonné que l'on offrît des ſacrifices à „ *Oromaze* & à *Arimanius*. Je ne ſai ſi Plutarque ne s'eſt „ point trompé, mais je ſai bien que de tous ces Philo- „ ſophes, qui embraſſérent le Chriſtianiſme, & qui ad- „ mirent deux Principes, il n'y en eut aucun qui ſervît „ les Démons . . . . . Quoi qu'il en ſoit, il eſt très-faux „ que les Manichéens adoraſſent le mauvais Principe, I. „ Fauſte proteſte que ſa Secte *ne ſert qu'un ſeul & même* „ *Dieu, ſous la triple nom de Pere tout-puiſſant, de Jeſus-* „ *Chriſt ſon Fils, & de St. Eſprit* (13). 2. St. Auguſtin „ n'a jamais reproché aux Manichéens d'adorer le Princi- „ pe du Mal, quoiqu'il leur ait reproché d'en faire un „ Dieu, en lui attribuant un pouvoir qu'il croyoit pro- „ pre é Dieu. 3. Tite de Broſtres témoigne qu'on diſoit, „ *que nous Hérétiques voue honorer le Mal, en le mettant* „ *en égalité avec Dieu, quoique dans le fond il le haïſſe & le deteſte.* Le Culte & l'Adoration ſont-ils compatibles „ avec la Haine?"

(10) *Apud* Epiphan. *Hær.* LXVI. No. 25. *Alt. Diſp. Archel.* p. 9. *Apud* de Beauſobre Ibid. L. IX. Cap. 2.

(11) Hiſt. Eccl. Lib. I. cap. 22.

(12) T. II. Liv. IX. Ch. 3. § 5.

(13) Apud Auguſtin. L. XX. 2.

[*B*] *Pendant ſon Califat il étouffa une Rebellion qu'excita contre lui Houſſain.*] Ce fut l'an 169 de l'Hégire, 785 de J. C., que Houſſain ſe fit proclamer Calife dans la Ville de Médine, qui s'étoit déclarée ouvertement pour lui; il vint delà é la Mecque, où il fit tuër tous les Pélerins reconnus pour être du ſang des Abbaſſides. Avant que de ſe déclarer, il tâcha d'appuyer ſes deſſeins; en faiſant publier que tous les Eſclaves qui quitteroient leurs Maîtres pour prendre parti avec lui, ſeroient mis en liberté. Un grand nombre de ces Eſclaves vint é lui de toutes parts, & groſſit en peu de tems ſon armée: mais lorſqu'il croyoit vaincre ſon Ennemi par le nombre de ſes gens, il fut vaincu honteuſement par une poignée de troupes réglées & diſciplinées, que le Calife envoya contre lui, & tous ces Eſclaves fugitifs furent rangés é coups de fouët, & rendus é leurs premiers Maîtres. Le Calife fit couper la tête é la plupart des gens de Houſſain, & de ſa famille, & annulla toutes les penſions & appointemens dont ils jouiſſoient par un privilége particulier (14).

(14) D'Herbelot *Bibl. Orient.* p. 414. 415.

[*C*] *Il fit appeller ſecrettement Harthamah . . . . . auquel il commanda de tuer Aaron ſon frere, & Jahia ſon Viſir.*] On voit par cet exemple dequoi eſt capable un Prince abſolu & diſſimulé, qui veut exécuter ſes deſſeins, & ce que doiveot attendre des Princes de ce caractére des Miniſtres prudens, qui conſultent plutôt leur devoir que leur intérêt, quand leurs Maîtres leur demandent leurs avis, non pour en profiter, mais pour s'en autoriſer, s'ils ſont conformes é leurs déſirs. Quoi qu'il en ſoit, Hadi étoit prévenu contre ſon frere, qui lui étoit ſuſpect, d'autant plus que Khaizuran leur mere avoit témoigné en diverſes occaſions plus d'inclination pour le cadet que pour l'aîné. A l'égard de ce qui ſe paſſa entre Hadi & Harthamah, voici ce que rapporte l'Auteur du Nighiariſtan (15). Harthamah racontant un jour ſon Hiſtoire é un de ſes Amis, lui dit: que le Calife Hadi l'ayant fait venir un jour lui dit, „ Tu vois que ce traître Jahia fils de Khaled, mon pre- „ mier Miniſtre que j'ai fait empriſonner, eſt mon enne- „ mi déclaré: qu'il ne ceſſe pas ſes diſcours de m'ôter peu „ à peu l'affection des Peuples; & qu'il s'employa de „ toutes ſes forces à les gagner en faveur de mon frere. „ C'eſt ce qui m'oblige à te commander d'aller de ce pas „ dans la priſon, lui faire couper le col: de-là tu te tranſ- „ porteras auſſi-tôt chez mon frere Haroun, pour lui faire „ la même traitement. Après que cette double exécution „ ſera faite, il faudra que tu faſſes paſſer par le fil de l'é- „ pée tous ceux de la maiſon d'Ali, qui ſe trouveront „ dans les priſons; tu te mettras enſuite à la tête de mes „ troupes, pour aller en diligence ſurprendre la Ville de „ Couſa, où après en avoir fait ſortir tous les Abbaſſi- „ des tu y feras mettre le feu, enſorte qu'elle ſoit entiére- „ ment réduite en cendres." Hartamah ſe jetta aux pieds du Calife, lui repréſenta l'importance de cette affaire, & qu'il n'avoit pas les forces néceſſaires pour exécuter de ſi grandes choſes. Le Calife, irrité des excuſes de Hatthamah, après l'avoir menacé de la mort, s'il n'exécutoit ponctuellement ſes ordres ſa retira bruſquement, & entra dans les Appartemens ſecrets de ſon Palais; d'où un moment après la nouvelle vint, qu'il étoit mort ſubitement en touſſant.

(15) Apud Auguſtin. L. XX. 2.

[*D*] *Khaizuran . . . . . lui donna d'un poiſon ſi ſubtil qu'il en mourut ſubitement.*] Harthamah étoit demeuré dans le Palais, & environ é minuit il entendit la voix de Khalauran qui l'appelloit par ſon nom, & qui lui fit voir Hadi mort ſur ſon lit (16). On peut appliquer à cet événement les judicieuſes réflexions d'un Auteur de notre tems. „ Rien, dit-il (17), ne rapproche plus les Princes „ de la condition de leurs Sujets, que cet immenſe pou- „ voir qu'ils exercent ſur eux; rien ne les ſoumet plus „ aux revers & aux caprices de la fortune. L'uſage où ils „ ſont de faire mourir tous ceux qui leur déplaiſent, au „ moindre ſigne qu'ils font, renverſe la proportion qui „ doit être entre les fautes & les peines, qui eſt comme „ l'Ame des Etats, & l'harmonie des Empires." Le même Ecrivain dit plus bas (18) „ Le plus mauvais parti que

(16) D'Herbelot p. 414.

(17) *Lettres Perſan.* T. II. *Let.* 99. p. 111. Edit. de 1732. in-douze.

(18) Ibid. *Let.* 100. p. 114. 116.

voit régné qu'un an & 82 jours; Aaron ſon frere lui ſuccéda, l'an 170 de l'Hégire, 786 de J. C. Ce Prince aimoit la Poëſie & s'y connoiſſoit [*E*].

„ les Princes d'Aſie ayent pu prendre, c'eſt de ſe cacher, „ comme ils font: Ils veulent ſe rendre plus reſpectables, „ mais ils font reſpecter la Royauté, & non pas le Roi; „ & attachent l'eſprit des Sujets à un certain Trône, & „ non pas à une certaine perſonne. Cette Puiſſance inviſ- „ ſible qui gouverne, eſt toujours la même pour ce Peu- „ ple. Quoique dix Rois, qu'il ne connoît que de nom, „ ſe ſoient égorgés l'un après l'autre, il ne ſent aucune „ différence; c'eſt comme s'il avoit été gouverné ſucceſſi- „ vement par des Eſprits." La mort de Hadi ne cauſa aucun mouvement, Harthamah reçut ordre d'aller avertir Aaron ou Haroun, qui après avoir vu ſon frere mort, ſe fit proclamer Calife.

[*E*] *Il aimoit la Poëſie & s'y connoiſſoit.*] Marvan Ben Abou Hafd, Poëte Arabe le plus illuſtre de ſon tems, ayant préſenté un de ſes Ouvrages au Calife Hadi, ce Prince, dont il nous reſte encore des Poëſies, qui prouvent qu'il étoit juge compétent, trouva le Poëme de Marvan fort beau, & lui dit: „ Choiſiſſez pour récompenſe de vo- „ tre travail, de toucher comptant trente mille Drachmes „ d'argent, ou d'en avoir cent mille, après que vous au- „ rez paſſé par toutes les longueurs, formalités, & remi- „ ſes des Finances." Le Poëte lui repartit agréablement, „ trente mille comptant, & cent mille avec le tems!" Cette repartie fut fort bien reçuë de Hadi, qui étoit libéral, car il lui fit payer comptant la ſomme entiére de cent trente mille Drachmes (19). On trouvera peut être la libéralité exceſſive, & ſurtout qu'Hadi ſe connoiſſoit mieux en Poëſies, qu'en bons avis, récompenſant les unes ſi magnifiquement, & deſtinant la mort à ceux qui lui donnoient les autres.

(19) D'Herbelot p. 415.

✠ HAKEM Ben Haſchem [*A*] fameux Impoſteur parut ſous le régne de Mahadi, troiſiéme Calife des Abbaſſides, étoit, ſelon quelques-uns, Juif d'origine (*a*) [*B*], mais ſelon d'autres il étoit Khoraſſanien de naiſſance. Cet Impoſteur parut d'abord dans la Ville de Mérou en Khoraſſan, d'où il paſſa dans la Province Tranſoxane, aux environs de la Ville de Kaſcſe, & ſe ſaiſit d'une Forteresſe, qui étoit preſque inacceſſible. Il trompa un grand nombre de Chrétiens & d'Idolâtres, auxquels il fit prendre l'habit blanc pour les diſtinguer des Sectateurs d'Ali, qui étoient vêtus de noir (*b*). On prétend que Hakem étoit habile Magicien [*C*], & qu'il faiſoit ſortir toutes les nuits du fond d'un puits un Corps lumineux, ſemblable à la Lune, qui portoit ſa lumiére juſqu'à la diſtance de pluſieurs milles. Sa doctrine étoit, que la Divinité s'étoit prémiérement manifeſtée dans la perſonne d'Adam, & que pour cette raiſon Dieu avoit obligé les Anges de l'adorer; qu'Eblis, qui eſt Lucifer, avoit été chaſſé du Paradis & reprouvé de Dieu, pour ne lui avoir pas voulu rendre cet hommage, comme les autres Anges avoient fait; que depuis Adam cette même Divinité étoit deſcenduë & s'étoit repoſée ſur pluſieurs Prophétes Rois, & Sages, ſucceſſivement juſqu'à Aboe-Moſlem, Prince de Khoraſſan, duquel elle avoit paſſé en ſa perſonne (*c*). D'autres Auteurs expoſent la doctrine de notre Impoſteur d'une maniére qui approche davantage de la Métempſychoſe [*D*]. Le Calife Mahadi ayant ap-

(a) D'Herbelot *Bibl. Orient.* p. 411.

(b) Idem ibidem.

(c) Idem ibidem.

[*A*] *Ben Haſchem.*] Khondemir (1) dit que ſon nom propre étoit Hakem *Ben Atba*; qu'il étoit petit de taille & de fort mauvaiſe mine; & que pour cacher la difformité de ſon viſage, il portoit toujours un maſque d'Or, ce qui donna lieu de le ſurnommer *Moccanna*, qui ſignifie en Arabe couvert d'un voile, ou maſqué. D'autres diſent, qu'il fut ſurnommé *Burca*, ce qui ſignifie la même choſe. Ils rapportent qu'il avoit été Greffier ou Sécretaire dans la Chancellerie d'Abou Moſlem Gouverneur du Khoraſſan ſous Almanſor, pere de Mahadi; que s'étant fait Soldat, il devint Capitaine & enſuite Chef de parti; qu'ayant reçu dans les combats qu'il donna un coup de fléche, qui lui fit perdre un œil; il tâcha de cacher cette difformité en portant un voile, ou un maſque. Mais ſes diſciples aſſuroient qu'il ſe couvroit le viſage, pour ne pas éblouïr ceux qui l'approchoient par l'éclat de ſon viſage, comme Moyſe.

(1) *Abad d Herbelot* p. 412.

[*B*] *Etoit, ſelon quelques-uns, Juif d'origine.*] Mr. d'Herbelot (2) paroît être dans cette penſée. „ Il y a, *dit-il*, „ grande apparence auſſi qu'il étoit inſtruit du Judaïſme, „ & même il peut avoir été Juif: car cette Divinité, qui „ repoſoit ſur les Prophétes, n'eſt autre que le St. Eſprit „ que les Docteurs Juifs appellent Schekinah . . . . . & „ ce paſſage de l'un à l'autre Prophéte, qui eſt une eſpéce „ de Métempſychoſe, eſt fort approchant des ſentimens „ que les Juifs avoient au tems même de Jéſus-Chriſt. Mais je ne ſai ſi cette eſpéce de conformité ſuffit pour mettre Hakem au rang des Impoſteurs Juifs; en ſuppoſant que ce ſoit d'eux qu'il emprunta ce dogme, il ne s'enſuivroit pas pour cela qu'il fût Juif d'origine. Mr. Baſnage (3) ne croit pas non plus que la penſée de Mr. d'Herbelot ſoit fondée „ Je ne ſai, *dit-il*, ſi on doit charger „ les Juifs de la honte d'un événement ſi tragique; car la „ Tranſmigration des Ames * qui faiſoit le Dogme princi- „ pal de cet Impoſteur, étoit très-commune chez les Per- „ ſes, & il n'eſt pas néceſſaire de remonter juſqu'à l'E- „ vangile pour y trouver des Docteurs Juifs qui l'ayent „ crué. D'ailleurs cet Impoſteur n'enſeignoit pas que la „ Divinité repoſât ſur lui, comme la Schekinah avoit „ fait ſur les Prophétes. Il imaginoit une Union plus é- „ troite de la Divinité avec Adam, & enſuite avec lui- „ même. Enfin, Abulpharage n'a pas tiré du Judaïſme „ l'Origine de cette Impoſture."

(2) Ibid. p. 448.

(3) *Hiſt. des Juifs.* Tom. IX. Liv. IX. Ch. 2. p. 89. Edit. de 1710.

* Soppoſée *la doctrine de*, dont cela le rend ridicule.

[*C*] *On prétend que Hakem étoit habile Magicien.*] Quoique je ne prétende pas nier tout ce qu'on trouve dans les Anciens ſur la Magie, j'avouë cependant que je ſoupçonne que la Superſtition & l'Impoſture ont fort multiplié le nombre des Magiciens. Voici mes raiſons.

Réflexions ſur la Magie.

I. Si l'on en croit l'Hiſtoire, la Magie étoit fort commune autrefois, mais elle eſt fort rare aujourd'hui. D'où vient cette différence? les hommes ſont-ils moins corrompus, & par cela même moins portés à ſe livrer à l'étude des Sciences noires? Mais ceux qui connoiſſent la Société, conviendront avec moi, qu'à bien des égards la Corruption eſt auſſi grande qu'elle l'a jamais été; & que s'il ne tenoit qu'à être méchant pour être Magicien, il y auroit encore aſſez de gens qualifiés pour cela, & à qui l'envie ne manqueroit peut-être pas d'en faire le rôle. Les pactes avec le Diable ſeroient-ils donc plus difficiles à faire, qu'ils ne l'étoient autrefois? Mais je ne ſens pas d'où naîtroit cette difficulté, à moins qu'on ne voulût ſuppoſer, que le Diable n'a plus la même liberté, qu'il a euë, d'entrer en commerce avec ſes Suppôts, & que Dieu ne lui permet pas de ſéduire aujourd'hui les hommes de cette maniére. Mais le commerce qu'il a avec eux d'une autre maniére, s'il m'eſt permis de m'exprimer ainſi, la conformité que bien des gens aiment à avoir avec lui ne s'accorde guéres avec cette ſuppoſition; il ne ſeroit pas plus contraire à la ſageſſe & à la bonté de Dieu de laiſſer à un malheureux la liberté de contracter avec le Diable, que celle de faire profeſſion d'Athéiſme, de blaſphémer la Divinité, & de l'outrager par les plus abominables excès de débauche. Je ne vois donc pas d'autre raiſon à donner du petit nombre de Magiciens qu'on voit aujourd'hui, ſinon qu'on eſt moins ſuperſtitieux, que le gros du Genre humain eſt moins crédule, qu'on y regarde de plus près, & qu'il n'eſt pas auſſi aiſé qu'il l'a été de ſurprendre les hommes par l'impoſture.

II. Ce qui donne, ce me ſemble, du poids à cette prémiére réflexion, c'eſt que ſi l'on y fait attention, le nombre des Magiciens diminuë à proportion que les lumiéres augmentent dans les Pays, d'où la ſuperſtition & la crédulité ſont bannies, & où les Eccléſiaſtiques n'ont aucun revenu des exorciſmes. On ne voit ni Magiciens ni Sorciers, il n'en eſt pas queſtion ſeulement; s'il s'en trouve encore quelque part aujourd'hui, c'eſt dans les lieux où l'on rient le peuple dans l'ignorance, où la ſuperſtition entretient la crédulité & où la crédulité produit des revenus pour les Prêtres: c'eſt-ce pas là une forte préſomption, que la plupart de ces Diableries du vieux tems devoient principalement leur origine à la ſuperſtitieuſe crédulité des Hommes, qui inſpiroit la hardieſſe à des Gens ruſés & adroits d'en profiter pour réuſſir dans les deſſeins ambitieux qu'ils méditoient. Je le répéte, je ne voudrois pas conteſter tout ce qu'on nous raconte là-deſſus, nous n'avons pas d'idées aſſez claires du pouvoir des Eſprits pour décider définitivement de ce que les hommes peuvent faire avec leur ſecours; mais je ſuis perſuadé auſſi, qu'on ne doit recevoir les faits de cette nature, que lorſqu'on a des preuves que l'Impoſture ne s'eſt point ſervie de quelque tour de ſoupleſſe, que la crédulité des Spectateurs n'a pas groſſi les Objets, & que l'Hiſtorien n'a pas embelli ſa narration en ajoûtant quelques circonſtances à la vérité: d'ailleurs la comparaiſon du tems préſent avec les tems anciens doit nous mettre en garde, & nous faire ſoupçonner qu'on nous a débité bien des Contes, qui n'ont que peu ou point de fondement.

[*D*] *D'autres Auteurs expoſent la doctrine de notre Impoſteur d'une maniére qui approche davantage de la Métempſychoſe.*] Voici de quelle maniére Khondemir rapporte la doctrine de Hakem (4). Il diſoit que Dieu avoit pris une forme & une figure humaine, depuis qu'il eût commandé aux Anges d'adorer Adam, le premier des hommes. Qu'après la mort d'Adam Dieu étoit apparu ſous la figure de pluſieurs Prophétes & autres grands Hommes qu'il avoit choiſis, juſqu'à ce qu'il prit celle d'Abu-Moſlem Prince du Khoraſſan, qui profeſſoit l'erreur de la *Thenaſſukhiah* ou Métempſychoſe; & qu'après la mort de ce Prince la Di-

(4) D'Herbelot *ubi ſupra* p. 412.

appris la révolte de Hakem, envoya une Armée considérable sous les ordres d'Abusaïd, pour l'exterminer. Il fallut l'assiéger dans sa place, & il y tint assez longtems; enfin se voyant réduit à périr

Divinité étoit passée en sa personne. C'est fondé là-dessus que Mr. d'Herbelot a cru que Hakem étoit Juif, ou du moins instruit du Judaïsme, mais sans raison suffisante (5). Je sai qu'on a accusé les Pharisiens d'enseigner la Transmigration des Ames, & Mr. Basnage semble recevoir cette accusation, du moins être persuadé qu'on ne peut justifier les Pharisiens. Il remarque (6) que la Transmigration des Ames est une opinion très-ancienne & commune chez les Juifs; que Jésus-Christ n'a pas eu dessein de combattre toutes les Erreurs du Pharisaïsme, & qu'ainsi il ne faut pas conclure du silence de l'Evangile, qu'ils n'ont cru ni la Préexistence ni la Transmigration des Ames. On pourroit tirer de l'Ecriture des présomptions toutes contraires, car les Troupes croyoient que Jésus-Christ étoit *Elie*, *Jérémie*, *ou quelqu'un des Prophètes*. Les Apôtres voyant un Aveugle né demandèrent à leur Maître, si c'étoit le Pere, la Mere, ou lui qui avoient pêché; question qui suppose qu'ils croyoient la Préexistence des Ames, & vraisemblablement leurs transmigrations en plusieurs Corps. En vain prétendroit-on défendre les Pharisiens en disant, qu'ils auroient renversé la Résurrection par la Métempsycose. Mr. Basnage observa (7) que les Juifs modernes admettent également la Révolution des Ames & la Résurrection des Corps; ainsi les Phatisiens ont pu faire la même chose. Enfin, dit le même Auteur, le silence des Sadducéens ne fait point de preuve à la décharge des Pharisiens, car les Ecrits de ces anciens Hérétiques sont péris. D'où fait-on qu'ils se taisoient, & qu'ils n'en faisoient pas un crime à leurs Adversaires? D'ailleurs l'autorité de Joseph est décisive, selon notre Savant. Cet Historien dit (8) que les Pharisiens croyoient que *les Ames des Méchans étoient renfermées dans des prisons éternelles, pendant que celles des bons trouvoient un retour facile à la vie.* Και ταις μεν αγαθαις ανδρων ψυχαις προσεισθαι, ταις δε κακαις υφ' αιδιον ειρχθηναι. Le même Historien s'explique clairement dans un autre endroit, où il dit que les Pharisiens s'accordoient à Métempsycose qu'aux Ames des Justes, Μεταβαινειν δε (ψυχας) εις ετερα σωματα τας των αγαθων μονας (9). Mr. de Beausobre soupçonne même, que Joseph pourroit bien n'avoir voulu parler que de la Résurrection des Justes & non de la Métempsycose (10). Quoi qu'il en soit, il est certain que la Doctrine de la Métempsycose étant fort répandue surtout dans l'Orient, Hakem peut fort bien l'avoir prise des ans ou des autres, des Juifs, si l'on veut, sans avoir été de cette nation.

Puisque j'en suis sur le sujet de la Métempsycose, qu'il me soit permis de recueillir ici en abrégé ce qu'il y a de curieux sur cette matière; ce détail pourra plaire à bien des Lecteurs, qui n'ont ni le tems ni l'occasion de recourir ou aux Sources ou aux Ouvrages des Savans, qui y ont puisé. Il est certain, dit un Auteur moderne (11), que jamais doctrine, ne fut plus générale que celle-ci; elle régna non seulement par-tout l'Orient, mais en Occident, chez les Druides & les Pythagoriciens: elle est si ancienne qu'on n'en saauroit marquer l'origine, & qu'on diroit qu'elle est descendue du Ciel, tant elle paroit être sans Pere, sans Mere, & sans Généalogie. *Doctrina perpetuſſa & univerſalis ſi quæ alia, cum non tantum per Orientem, ſed etiam in Occidente, & apud Druidas & Pythagoreos obtinerit: Hæc, inquam, doctrina, quaſi cœlo demiſſa, ἀγενητος, ἀμητωρ, ἀγενεαλογητος, totum terrarum orbem pervagata eſt.* Les Cabbalistes gardent encore cette ancienne erreur; ils prétendent que les Ames Humaines passent d'un Corps dans un autre au moins trois fois, afin qu'elles n'ayent point à alléguer devant le Juge suprême, qu'elles n'ont point eu de Corps propre à la vertu. C'est fondés sur ce principe qu'ils disent que la même Ame qui a animé successivement Adam & David, animera le Messie (12). Il y a eu parmi les Chrétiens des Docteurs, célèbres par leur savoir & par leur vertu, qui ont adopté cette Erreur. „ Il est certain, *dit Mr. de Beausobre* (13), *après Mr. Huet* (14), qu'Origé„ ne a cru que les Ames animent divers Corps successive„ ment, & que ces Transmigrations sont réglées à pro„ portion de leur mérites, ou de leurs démérites. Si nous en „ croyons l'Anonyme, dont Photius nous a donné l'Ex„ trait, le savant Origéne dit avoir dit que l'*Ame du Sau„ veur est la même que celle d'Adam* (15). Il avoit appa„ remment pris cette pensée des Juifs. Quoi qu'il en soit, „ il n'y a nul doute qu'il n'ait admis la transmigration des „ Ames". Je ne sai pourtant si cela est aussi certain que le Savant de Berlin semble le croire, du moins un autre Ecrivain prétend-il que c'est-là une pure Calomnie; *Virum iſtum opinionem per Calumniam Origeni tributam eſſe, plane liquet* (16). Pour appuyer son sentiment il cite deux passages d'Origéne, qui paroissent effectivement prouver que ce Pere ne croyoit point la transmigration des Ames. Voici le premier (17): Αλλα τοις πειναντεσιν τον περι της μετενσωματωσεως λογον, ουτε ιατρον, την καταβαλλουσαν τον λογον και φυσιν, ουτε μην ειτι τον λογον παντως, ουτε δι ους ειτι τον αφορισαντα, Δημιουργον. *Quin etiam illis, qui dementia Transcorporationis laborant, ex imbibus priſtinorum Medicorum decreto, deprimentium naturam rationalem nonnunquam in omne genus irrationalem, nonnunquam etiam in perceptionis expertem* (i. e. vegetabilem) *medemur.* L'autre passage d'Origéne est tiré de sa III Homélie sur St. Matthieu, où il dit sur ces paroles *Elie est venu*, &c. *Heliæ jam venit, non anima Heliæ eſt intelligenda, ut ne incidamus in dogma Tranſcorporationis, quod alienum eſt ab Eccleſiaſtica veritate.* Windet remarque encore, que ce qu'Origéne a dit sur la Transmigration des Ames dans ses Livres des Principes, ne doit pas être pris sur le pied d'Opinions dogmatiques qu'il soutenoit, mais comme de simples questions qu'il discutoit.

Quoi qu'il en soit d'Origéne, il paroit certain que d'autres Philosophes Chrétiens se laissèrent séduire à l'Erreur de la Transmigration des Ames. On la trouve en divers endroits des Ouvrages de Synesius, mais en particulier dans cette prière qu'il addresse à Dieu: *A Pere, accordez-moi que mon ame, réunie à la Lumière, ne soit plus replongée dans les ordures de la Terre.*

Νεωσον δε Πατερ
Φωτι μιγεισαν
Μηκετι δυσαι
Εις Χθονος αυτις (18).

Chalcidius plus ancien que Synesius, se déclare hautement pour la même erreur: „ Les Ames qui ont négligé „ de s'attacher à Dieu, dit ce Philosophe, sont obligées „ par la Loi du Destin, de commencer un nouveau Gen„ re de vie, tout contraire au précédent, jusqu'à ce qu'el„ les se repentent de leurs péchés". *Quæ Dei ſemitasum Animæ neglexerint, alio quodam contrariogue genere, ſecundum Fatum, vitam exigunt, donec pœniteat eas delictarum ſuarum* (19). La Métempsychose fut aussi un des dogmes des Manichéens; leur doctrine fut ce sujet se réduisoit à ces Articles (20). 1. Que les Ames des Méchans passent dans des Corps vils, ou misérables, & attaqués de maladies douloureuses, afin de les châtier & de les corriger. 2. Que celles qui ne se convertissent pas après un certain nombre de révolutions, sont livrées au Démon pour être tourmentées & domptées, après quoi elles sont renvoyées dans ce Monde, comme dans une nouvelle Ecole, & obligées de fournir une nouvelle Carrière. 3. Que les Ames des *Auditeurs*, qui cultivoient la Terre, se marioient, négocioient, &c. & qui du reste vivoient en Gens de bien, n'étant pas néanmoins assez pures pour entrer dans le Ciel au sortir du Corps, passent dans des Melons, dans des Courges &c. afin que ces fruits étant mangés par les Elus, qui ne se marioient point, elles ne soient plus liées avec la Chair, & qu'elles achévent leur purification dans les Elus. 4. Qu'entre ces Ames il y en a qui sont renvoyées dans des Corps mortels pour vivre de la Vie des Elus, & conformer ainsi leur Purification & leur salut. Car le privilége des Ames des Elus étoit de retourner dans le Ciel, dès qu'elles sont séparées du Corps, parce qu'elles sont parvenuës à la perfection requise pour cela. Quand on réfléchit sur l'ancienneté & l'Universalité de cette Doctrine de la Transmigration des Ames, il est naturel de se demander ce qui peut y avoir donné lieu. Mr. de Beausobre (21) croit qu'elle tira son origine des Opinions suivantes.

I. La Préexistence des Ames, établie au long par Platon dans le X Livre des Lois. Cette Opinion fut très-générale parmi les Philosophes, & elle a été très-commune parmi les Peres Grecs. Elle leur a paru même nécessaire pour maintenir l'immortalité de l'Ame.

II. Ce sentiment, qui est une suite du premier, parut aussi suffisamment lié avec la Métempsychose. De-là vient que les Egyptiens, qui, si l'on en croit Hérodote, furent les premiers qui *immortaliſérent les Ames*, en établirent en même tems les Transmigrations (22).

III. La nécessité de la Purification des Ames avant que d'être reçues dans le Ciel, d'où elles étoient descendues. „ Ce sentiment, dit l'Historien du Manichéïsme, ne fait „ point de deshonneur à la Raison, a paru conforme à „ l'Ecriture, a été embrassé par plusieurs Peres, & a „ fourni à la Superstition le prétexte d'inventer le Purga„ toire." Platon est formel sur la nécessité de cette Purification. „ Les Ames, *dit-il se Philoſophe* (23), ne ver„ root point la fin de leurs maux, que les Révolutions du „ Monde ne les ayent ramenées à leur état primitif, & ne „ les ayent purifiées des taches qu'elles ont contractées par „ la contagion du Feu, de l'Eau, de la Terre, & de l'Air."

IV. Enfin les Philosophes jugérent que la Justice & l'Equité de Dieu ne lui permettant pas de livrer aux Démons les Ames vicieuses, à la fin d'une seule Vie, & d'une seule épreuve, cruelle que la Providence les renvoyoit après la mort en d'autres Corps, comme dans de nouvelles Ecoles pour y être châtiées selon leurs mérites, & purifiées par le Châtiment.

Les Juifs bornoient ces Transmigrations à trois, comme nous l'avons dit; imagination qu'ils paroissent avoir prise de Platon, qui ne permettoit l'entrée du Ciel qu'aux Ames qui s'étoient signalées dans la pratique de la Vertu, pendant trois Incorporations. *Quaſdam verò Animæ, quæ vitam eximiè per trinam incorporationem egerint, virtutis meritò, aëreis vel ætherels plagis conſecrari putat Plato, a neceſſitate incorporationis immunes* (24). Observons cependant que cette Opinion, que les Ames ne parviennent à la souveraine félicité qu'après avoir vécu salutement pendant trois Incorporations, étoit reçuë chez les Grecs plus d'un siécle avant Platon; c'est ce qui paroit par ces vers de Pindare (25):

Ὁστοι

(1) Voy. la Rem. [E].

(2) *Hiſt. des Juifs* Tom. II. p. 490.

(7) Loc. cit. p. 481.

(8) *Antiq. Judaic.* Lib. XVIII. Cap. 2. p. 827. Genéve 1614. in-fol.

(9) *De Bello Jud.* Lib. II. Cap. 7. p. 788.

(10) *Hiſt. du Manichéïſme.* Tom. II. Liv. VII. Ch. 3. p. 491.

(11) Th. Burnet. Archæol. Lib. I. Cap. 24. p. 447.

(12) Windet *de Vitâ ſanctorum Statu* Sect. V. p. 81. in Fascic. IV. *Oper. quæ ad Hiſt. & Philoſ. pertinent.*

(13) *Hiſt. du Manich.* Tom. II. Liv. VII. Ch. 3. p. 492.

(14) Origenian. *Hiſt.* Lib. II. Quæſt. VI. No. 17. p. 102.

(15) Photius. Cod. 237.

(16) Windet *ubi ſupra.*

(17) *Adv. Celſum* Lib. III. *Apud* Rund.

(18) Synef. *Hymn.* III. v. 723. *Apud* de Beausobre *loc. cit.* p. 488.

(19) Chalcid. *in Tim.* § 127. *Apud* Rund.

(20) De Beausobre *ubi ſupra.* p. 492. 493.

(21) *Ubi ſupra* pag. 494. 498.

(22) L. II. 123.

(23) Plato *in Tim.* § XXVIII. p. 252. *Apud* de Beausobre *loc. cit.* not. 4. Ce Savant remarque, que le Grec de Platon a fit obſcur, que la Traduction de Cicéron ne l'es guéres moins, & il croyoit à celle de *Chalcidius. Ibid.* p. 250. Enfin il avertit, que le sens qu'il a donné aux paroles de Platon n'est pas tout à fait celui de ce Philosophe.

(24) Chalcid. *in Tim.* Cap. VII. § 125 *Apud* de Beausobre *loc. cit.* not. (2).

(25) *Olympion.* Od. II. v. 122. & ſeqq. *Apud* Windet *ubi ſupra.*

rir où à ſe rendre, il réſolut d'empoiſonner tous les ſiens. Une de ſes Concubines, qui découvrit ſon deſſein, ſe cacha dans un coin du Château pour éviter ce danger, & vit que Hakem après avoir empoiſonné tous ſes gens, prit leurs corps & les brula, & enſuite il ſe jetta lui-même dans une Cuve pleine d'eau forte, qu'il avoit préparée, où l'on ne trouva de tout ſon corps que les cheveux qui demeurérent au-deſſus de l'eau. La femme qui étoit demeurée ſeule en vie dans la place, après avoir vu cette tragédie, cria du haut de la muraille aux aſſiégeans, que ſi on vouloit lui faire bon quartier elle leur livreroit la place. Abuſaïd, Général de l'Armée du Caliſe, lui promit non ſeulement la vie, mais encore qu'il lui donneroit tous les biens qui étoient dans le Château, ſi elle l'en rendoit maître. Cet accord ayant été fait, la femme ouvrit la porte aux aſſiégeans, qui furent fort étonnés de ne trouver qu'elle dans la place, & apprirent par ſon moyen tout ce qui s'étoit paſſé. Les Sectateurs de Hakem ne manquérent pas de publier auſſi-tôt que leur Maître étoit monté au Ciel pour un tems, & qu'il reviendroit bien-tôt ſur la Terre (*d*). Cet Evénement arriva l'an de J. C. 779.

(*d*) Idem ibidem.

Ὅσοι δ' ἀνελήλυθεν ἐς τρίτ
Ἑκατερωθι μείναντες
Απο πασιων αδικων εχθιο
Φυγαι, στειλαν Διος
Ὁσιο παρα Κρονε
Τυρσιν.

Qui valuerunt ad tertiam *uſque vicem utrobique manentes, animam ab injuſtis omnibus abſtinere, perrexerunt Jovis viam ad Saturni Urbem.* Tels étoient les fondemens de la Métempſychoſe Philoſophique. C'eſt au Lecteur à juger ſi ces Principes ſont aſſez ſolidement établis pour en conclure ce Dogme. J'excepte pourtant l'Immortalité de l'Ame, dont la Métempſychoſe n'eſt rien moins qu'une conſéquence néceſſaire. A l'égard de la Préexiſtence des Ames, on pourroit tout au plus la regarder comme poſſible, & non comme prouvée. La néceſſité de la purification des Ames me paroît prouver trop: car en la ſuppoſant, il s'enſuivra que jamais les Ames humaines ne pourront être admiſes dans le Ciel, qu'on les faſſe paſſer par autant de Corps qu'on voudra, elles ne ſeront jamais exemptes de défauts dans cette Vie, & par conſéquent jamais bien qualifiées pour le ſéjour des bienheureux. Enfin par rapport à la Juſtice de Dieu, il s'agit de ſavoir ſi le tems d'épreuve que Dieu accorde aux Hommes pendant une ſeule Vie n'eſt pas ſuffiſant pour mettre l'équité du ſouverain Juge à couvert; d'ailleurs je penſe qu'outre le tems accordé à chaque homme, les ſecours qu'il a eus, les talens qu'il a reçus, en un mot les circonſtances de ſon état, doivent entrer en ligne de compte.

HAKLUYT (RICHARD) étoit d'une ancienne famille d'Yetton dans la Comté de Hereford (*a*): il fit ſes premiéres études dans l'Ecole de Weſtminſter, d'où il ſortit en 1570 pour entrer en qualité d'Etudiant dans Chriſt-Church à Oxford (*b*); il y prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 19 Février 1573 (*c*), & celui de Maître le 27 Juin 1577 (*d*). Mr. Wood dit (*e*) qu'il demeura quelque tems dans *Middle-Temple*, où il étudia en Droit; mais il ſe trompe [*A*]. Hakluyt entra enſuite dans les Ordres (*f*), & devint Prébendier de Briſtol en 1585 (*g*), & de Weſtminſter en 1605 à la place du Docteur Richard Webſter, & Recteur de Wetheringſet dans la Comté de Suffolk (*h*). Son *Recueil de Voyages, Navigations, & Découvertes des Anglois*, la rendu célébre [*B*]. Il écrivit *Des Liſtes de certaines choſes qui ſont de bon débit aux Indes Orientales, aux Moluques, & à la Chine*, qui ſe trouvent manuſcrites parmi les Manuſcrits donnés par Selden à la Bibliothéque Bodléienne à Oxford. Il fit auſſi des Notes ſur les huit Décades de Pierre Martyr Anglericus *De novo Orbe*, imprimé à Paris en 1587 in-8, & il traduiſit en Anglois, *Les Découvertes faites juſqu'à l'année 1555*, Londres 1601 in-4, écrites en Portugais par Antoine Galvan, Gouverneur de Ternate, la principale des Iles Moluques. Il traduiſit auſſi de la même Langue en Anglois; *Le prix de la Virginie rélevé par la Deſcription de la Floride, qui en eſt voiſine.* Londres 1609 in-4. Il mourut le 23 Novembre 1616 (*i*), & fut enterré le 26 dans l'Abbaye de Weſtminſter: il laiſſa un fils, qui hérita de ſa Terre de Bridgeplace, & de pluſieurs maiſons dans Tuttleſtreet à Weſtminſter. Notre Auteur avoit un frere, nommé Olivier Hakluyt, Etudiant de Chriſt-Church, & qui fut dans la ſuite une habile Médecin (*k*).

(*a*) Fuller's *Worthies in Herefordſhire*. Et Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Cap. 419.

(*b*) Wood *ubi ſupra.*

(*c*) Idem *Faſti Oxon.* Col. 108.

(*d*) Id ibid. Col. 215.

(*e*) Idem *Ath Oxon.* Ubi ſupra.

(*f*) Idem. Ibidem.

(*g*) Willis *Survey of the Cathedrals of York* &c, p. 788.

(*h*) Wood *Ath. Oxon.* ubi ſupra.

(*i*) Cambdeni *Annal. Regis Jacobi.* ad Ann. 1616. Fuller *ubi ſupra* le trompe en diſant, qu'il mourut au commencement du regne de Jacques I.

(*k*) Wood *ubi ſupra.*

[*A*] *Mr. Wood dit qu'il demeura quelque tems dans Middle-Temple, où il étudia en Droit, mais il ſe trompe.*] Celui qui a étudié au Temple étoit Richard Hakluyt, parent de notre Auteur; c'eſt ce qui paroît par la Préface de la premiére Edition des *Voyages de Hakluyt*, & par d'autres endroits.

[*B*] *Son Recueil de Voyages, Navigations, & Découvertes des Anglois, l'a rendu célébre.*] La premiére Edition de cet Ouvrage parut à Londres en 1589 in-folio, & la ſeconde en trois Volumes, en 1598, 1599, & 1600. Cambden fit les vers ſuivans à la louange de ce Recueil:

In eximium opus R. Hakluyti *de Anglorum ad diſſunctiſſimas Regiones Navigationibus.* G. Cambdeni *Hexaſtichon.*

Anglia, quæ penitus toto diſeluditur orbe,
Angulus orbis erat, parvus & orbis erat.
Nunc cum ſepoſitos alios detexerit orbes,
Maximus orbis bones, orbis & orbis erat.
At quid, Haklute, tibi monſtranti hæc debent orbis?
Laus tua, credo mihi, non erit orbe minor.

HALE (MATTHIEU) premier Juge du Banc du Roi ſous Charles II, étoit fils de Robert Hale Ecuyer, *Barriſter* ou Avocat de Lincolns-Inn [*A*], & de Jeanne fille de Matthieu Poyntz d'Alderly dans la Comté de Gloceſter, Ecuyer; il nâquit à Alderley le premier Novembre 1609 (*a*). Ayant perdu ſon pere fort jeune, il fut confié aux ſoins d'Antoine Kingſcot de Kingſcot, qui étoit, après ſes Oncles, ſon plus proche parent du côté de ſa mere (*b*). Il fit ſes Humanités à Wotten-Under-Edge, dans la même Comté, où ſes Ancêtres avoient toujours demeuré. A la St. Michel de 1626 il entra dans *Madalen-Hall* à Oxford, ſous la direction de Mr. Abdias Sedgwick (*c*), où il fit pendant environ trois ans (*d*) de grands progrès dans les Sciences; mais au bout de ce tems-là il ſe détourna de ſes Etudes pour ſe livrer aux plaiſirs de la jeuneſſe [*B*]. S'étant enſuite corrigé, les conſeils

(*a*) *The Life and Death of Sir Matthew Hale* &c. By Gilbert Burnet, D.D. p. 1-2. Lond. 1682. in-24.

(*b*) Idem p. 1.

(*c*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 578.

(*d*) Idem ibid.

[*A*] *Fils de Robert Hale Ecuyer, Barriſter ou Avocat de Lincolns-Inn.*] Ce Gentilhomme étoit fils de Mr. Robert Hale, fameux Drappier de Wotton-under-Edge, dans la Comté de Gloceſter, où lui & ſes Ancêtres étoient établis depuis pluſieurs générations, & avoient donné diverſes piéces de Terre, pour l'uſage des pauvres, dont ils jouiſſent encore aujourd'hui. Ce Robert acquit un Bien de dix mille Livres Sterling, qu'il partagea à peu près également entre ſes cinq fils, outre les portions qu'il donna à ſes filles, d'où eſt ſortie une nombreuſe poſtérité. Mr. Hale l'Avocat, pere du Chevalier Matthieu Hale, étoit le ſecond fils de Robert; c'étoit un homme qui avoit la conſcience ſi délicate, qu'il renonça à l'exercice de ſa profeſſion, parce qu'il ne pouvoit comprendre pourquoi il falloit uſer de déguiſement dans les Plaidoyers, ce qui étoit, ſelon lui, uſer de menſonge; cet uſage & quelques autres communément pratiqués, lui paroiſſoient contraires à cette rigide véracité & juſtice, qui conviennent à un Chrétien: il ſe retira donc des *Inns* de la Cour, pour vivre ſur ſes terres à la Campagne (*r*).

[*B*] *Mais enſuite il ſe détourna de ſes Etudes pour ſe livrer aux plaiſirs de la Jeuneſſe.*] Les Comédiens étant venus à Oxford, le Théatre le corrompit ſi fort, qu'il abandonna preſque entiérement l'Etude; & que renonçant à une conduite ſage & retenuë, par laquelle il s'étoit diſtingué auparavant, beaucoup au-delà de ſon âge, il ſe livra à pluſieurs des vains amuſemens de la Jeuneſſe; ſans pourtant tomber dans la débauche, ni faire rien de contraire à la Probité. Il aimoit la joye, l'ajuſtement, la compagnie; & comme il étoit d'une conſtitution robuſte, il ſe diſtinguoit dans tous les exercices qui demandent de la force. Il apprit auſſi à faire des Armes, & il y devint ſi adroit, qu'il l'emportoit à cet égard ſur bien des Maîtres. Pendant qu'il s'y exerçoit, il lui arriva une choſe qui fit voir la ſolidité de ſon jugement, & qui fit eſpérer qu'il s'attacheroit à quelque choſe de meilleur. Un de ſes Maîtres lui dit qu'il ne pouvoit plus lui rien apprendre, puiſqu'il entendoit le métier à préſent mieux que lui. Mr. Hale regarda

(*r*) *The Life and Death of Sir Matth. Hale &c. By Gilb. Burnet*, pag. 1, 2.

feils de Mr. Jean Glanvill, Sergent-ès-Loix, qui remarquoit en lui une conception heureuſe & un jugement ſolide, le déterminérent à renoncer au parti des Armes, qu'il vouloit prendre, pour s'appliquer à l'étude du Droit [C]: dans ce deſſein il entra le 8 Novembre 1629 dans Lincolns-Inn, où pendant pluſieurs années il étudia ſeize heures par jour; il quitta tous ſes beaux habits, & ſe mit d'une maniére ſimple & unie, en quoi il continua à divers égards juſqu'a ſa mort (e) [D]. Le Procureur-Général Noy, qui étoit du même College (*Inn*), le connut bien-tôt; il le faiſoit venir ſouvent auprès de lui, le dirigeoit dans ſes Etudes, & prit tant d'amitié pour lui, qu'on appelloit Mr. Hale *le jeune Noy* (f). Le grand Selden, quoique beaucoup plus âgé, conçut auſſi tant d'eſtime pour lui & pour Mr. Jean Vaughan, depuis Premier Juge de la Cour des Plaidoyers Communs, qu'à ſa mort il les mit tous deux au nombre des Exécuteurs de ſon Teſtament (g). Ce fut la liaiſon que Mr. Hale eut avec ce Savant, qui le mit dans le goût d'étendre ſes connoiſſances, au-lieu qu'il s'étoit auparavant borné à ce qui regardoit directement ſa Profeſſion [E]. Quelques années avant le commencement de la Guerre Civile, il fut appellé à plaider (h); & lorſqu'elle eut éclatté, il ſe conduiſit d'une maniére qui lui acquit l'eſtime des deux Partis [F]. Tous ceux du Parti du Roi ſe ſervoient de lui; & on le donna pour Avocat au Comte de Strafford, à l'Archevêque Laud (i), au Duc de Hamilton (k), au Comte de Holland, à Mylord Capel, & à Mylord Craven (l), quoiqu'il prît, à ce qu'aſ-

(e) Burnet p. 6. 7.

(f) Idem p. 18.

(g) Idem p. 14.

(h) Wood *ubi ſupra* Col. 173. 174.

(i) Burnet *ubi ſupra*, p. 20. 21.

(k) *Voy.* Burnet *Mémoires of the Dukes of Hamilton.* Lond. 1676. in-fol. où l'on trouve ſon Plaidoyé pour ce Duc.

(l) Burnet p. 21.

(m) Col. 174.

gards ce diſcours comme une flatterie; & pour obliger ſon Maître à ſe découvrir, il lui promit de lui faire préſent de la Maiſon qu'il occupoit (elle appartenoit à Mr. Hale) s'il pouvoit lui porter un coup ſur la tête; le priant de faire de ſon mieux, & qu'il tiendroit parole. Après un léger combat, le Maître, qui étoit effectivement plus habile que lui, lui porta un coup à la tête, & lui s'acquitta de ſa promeſſe, en lui faiſant préſent de la maiſon d'une maniére généreuſe; ayant bien voulu apprendre de bonne-heure à ce prix-là à diſtinguer la flatterie de la ſimple & pure vérité. Il avoit pris tant de goût aux armes, qu'au-lieu de continuer ſes études, il réſolut de ſe mettre dans le Service; & ſon Précepteur Mr. Abdias Sedgwick allant dans les Pays-Bas pour être Chapelain de Mylord Vere, il forma le deſſein de l'accompagner, & de ſervir dans l'Armée du Prince d'Orange (2). Mais il fut détourné de ce deſſein par Mr. Glanvill, comme on l'a dit dans le corps de l'Article.

(2) Idem p. 4-6.

[C] *Il s'appliqua au Droit.*] Pendant qu'il étudioit il étoit non ſeulement aſſidu aux Leçons, dans les tems d'exercice, mais il quittoit rarement ſa Communauté durant les vacances mêmes; s'appliquant à pourſuivre ſes Etudes avec une aſſiduité infatigable; & non content des Livres écrits ſur le Droit, il conſultoit avec ſoin tous les Régîtres, ne s'en rapportant point à la foi d'autrui: il fit des Recueils des Livres qu'il avoit lus, en joignant ſes propres Remarques, & en fit comme un Livre de Lieux-Communs avec tant d'eſprit & de jugement, qu'un Juge diſtingué du Banc du Roi, l'emprunta de lui, lorſqu'il étoit premier Baron. Il ſe fit une peine de le prêter, parce qu'il l'avoit fait, avant qu'il fût appellé au Barreau, & que depuis ce tems-là il ne l'avoit jamais bien revu; il s'étoit ſeulement contenté d'ajoûter les changemens arrivés par des Statuts poſtérieurs, à meſure qu'ils s'étoient faits. Mais le Juge l'ayant examiné dit, que quoique Mr. Hale l'eût compoſé ſi jeune, il ne croyoit pas qu'aucun Juriſconſulte d'Angleterre pût y mieux réuſſir, à moins qu'il ne voulût lui-même y remettre la main (3).

(3) Idem ibid. p. 18-24.

[D] *Il quitte tous ſes beaux habits, & ſe met d'une maniére ſimple & unie, en quoi il continua à divers égards juſqu'à ſa mort.*] Mr. Baxter dit (4) à ce ſujet, que ſon habillement, même après qu'il fut Juge, *étoit ſi groſſier & ſi ſimple, que moi*, dit-il, *qui paſſe pour être d'une négligence outrée ſur ces articles, ai pu ſouhaitter qu'il quittât certaines choſes, qui me paroiſſoient trop groſſieres.* Et le Docteur Burnet remarque (5), qu'ayant paſſé d'un excès de vanité dans ſes ajuſtemens, à un excès de négligence ſur ſa perſonne, on l'avoit, une fois qu'on levoit du monde par force pour le Roi, pris pour ſervir, parcequ'il étoit robuſte & bien fait. Mais quelques perſonnes qui le connoiſſoient, étant ſurvenuës, & ayant dit qui il étoit, ceux qui faiſoient les levées le laiſſérent aller. Cette avanture l'obligea à être dans la ſuite un peu plus propre dans ſes habits, ſans pourtant jamais donner dans le ſuperfluité ni dans le luxe.

(4) *Preface to his Additional Notes on the Life and Death of Sir Matthew Hale, the late univerſally honoured and loved Chief Juſtice of the King's Bench.*

(5) *Ubi ſupra* p. 22. 28.

[E] *Ce fut la liaiſon que Mr. Hale eut avec ce Savant, qui le mit dans le goût d'étendre ſes connoiſſances, au-lieu qu'il s'étoit auparavant borné à ce qui regardoit directement ſa profeſſion.*] Comme il parvint de bonne heure à être un des plus grands Juriſconſultes qu'il y ait jamais eu, il trouva le tems d'acquérir dans pluſieurs Sciences des connoiſſances auſſi étenduës, que la plupart des Savans qu'il y ait eu dans aucun Siécle. Il s'appliqua beaucoup à l'étude du Droit Romain, & quoiqu'il préférât infiniment la maniére établie en Angleterre de procéder par des Jurez, à celle du Droit Civil, où l'on donne tant au Juge, il ne laiſſoit pas de dire ſouvent; que les vrais fondemens du Droit étoient ſi bien établis dans les *Digeſtes*, qu'on ne pouvoit jamais mieux entendre le Droit, conſidéré comme une Science, qu'en le cherchant dans cette ſource, & par cette raiſon il déploroit fort qu'on l'étudiât ſi peu en Angleterre. Il enviſagea une parfaite connoiſſance de l'Arithmétique, comme une choſe qui pouvoit lui être utile à lui-même, & il s'y rendit ſi habile, qu'il donnoit ſur le champ, & enſuite dans la Cour du Banc du Roi, la ſolution des queſtions les plus épineuſes, qui avoient embarraſſé les plus habiles Arithméticiens de la Ville. Il étudia auſſi l'Algébre tant *Numérique* que *Literale*, & parcourut toutes les autres parties des Mathématiques; il fit une grande collection d'es cellens Inſtrumens, n'épargnant rien pour les avoir auſſi exacts que l'Art peut les faire. Il poſſédoit auſſi très-bien la Philoſophie, & étoit au fait des Expériences curieuſes, & des rares Découvertes du tems; on lui envoyoit de toutes parts les Livres nouveaux qui paroiſſoient ſur ces matiéres. Il les examinoit d'une maniére ſi Critique, que ſi les Principes & les Hypothéſes, auxquelles il s'étoit d'abord attaché, l'ont en quelque façon prévenu, cependant ceux qui étoient d'un ſentiment oppoſé au ſien, ont avoué que dans ce qu'il a écrit ſur l'Expérience de Toricelli, & ſur la Rarefaction & la Condenſation de l'Air, il a fait paroître autant de préciſion, & de ſubtilité dans le raiſonnement, que les Principes ſur leſquels il bâtiſſoit en pouvoient comporter. Il joignoit à tout cela une grande connoiſſance de la Médecine, de l'Anatomie, & de la Chirurgie, & il avoit coutume de dire, qu'on ne pouvoit être bien habile dans aucune profeſſion, à moins que d'avoir quelque teinture des autres Scicoces. Il avoit fait de profondes recherches ſur l'Hiſtoire, & particuliérement ſur ce qu'elle a de moins agréable, je veux dire la Chronologie. Il poſſédoit bien les anciens Philoſophes Grecs; mais faute d'occaſion de s'exercer, il oublia inſenſiblement ce qu'il ſavoit de la Langue Grecque. Et quoiqu'il n'eût jamais étudié l'Hébreu, ſon commerce avec Selden, l'avoit mis au fait de ce qu'il y a de plus curieux dans la Littérature Rabbinique. Mais par deſſus tout il ſemble avoir fait de la Théologie ſon grand Objet, & y avoit rapporté tous le reſte, auſſi y étoit-il parvenu à un tel degré de connoiſſance, que ceux qui ont lû les Ouvrages qu'il a écrits en ce genre, ſe perſuaderoient, qu'ils doivent avoir pris la meilleure partie de ſon tems, & avoir fait ſa principale occupation (6).

(6) Ibid. p. 13-18.

[F] *Lorſqu'elle eut éclatté il ſe conduiſit d'une maniére qui lui acquit l'eſtime des deux Partis.*] Il avoit lu la Vie de *Pomponius Atticus* par *Cornelius Nepos*; & il avoit remarqué, que ce Romain avoit vécu dans des tems auſſi difficilles & orageux qu'il y en ait jamais eu dans aucun Siécle ni dans aucun Etat, depuis les Guerres de Marius & de Sylla juſqu'à l'Empire d'Auguſte, ſans que ſa réputation eût ſouffert la moindre atteinte, & ſans avoir été expoſé à aucun danger conſidérable, s'étant fait eſtimer de tous les Partis, qui l'honoroient & le favoriſoient; il ſe la propoſa donc pour modéle, & ayant obſervé, qu'outre les vertus néceſſaires à tous les hommes dans tous les tems, deux choſes avoient principalement contribué à garantir Atticus, l'une *de ne s'être engagé dans aucune faction, & de ne s'être point mêlé des affaires publiques*; l'autre, *l'attention conſtante qu'il avoit eue à ſecourir & à favoriſer ceux qui avoient du deſſous*, ce que le Parti triomphant attribuoit à la généroſité de ſon caractére, & ce qui lui procura beaucoup d'agrément de la part de ceux qui avoient reſſenti les effets de ſa bonté, quand à leur tour ils furent les Maîtres. Mr. Hale réſolut de ſuivre, autant qu'il lui ſeroit poſſible, ces deux régles dans ſa conduite. Il évita non ſeulement tous les Emplois publics, mais même de parler de nouvelles, & il ſe montra toujours favorable & charitable envers ceux qui étoient déprimés; évitant ſurtout de provoquer qui, que ce fût en particulier, en cenſurant leurs actions, ou en en faiſant le ſujet de ſes réflexions; pluſieurs de ceux qui ont beaucoup converſé avec lui, ont témoigné qu'ils ne l'avoient jamais entendu dire du mal de perſonne. Les Royaliſtes l'employoient généralement pour leurs affaires; & il les ſecoutoit ſouvent dans leurs beſoins, avec non moins de prudence que de charité, vu la difficulté des tems. Il mettoit ſouvent des ſommes conſidérables entre les mains de quelque Gentilhomme du Parti du Roi, qui connoiſſoit leurs beſoins, & qui diſtribuoit les charités de Mr. Hale, comme il le jugeoit à propos, ſans leur dire de quelle part elles venoient, & ſans lui rendre aucun compte de ceux, à qui il les avoit diſtribuées. Lorſqu'il fut Avocat de Mylord Cravee, il plaida avec tant de force, que le Procureur Général l'ayant menacé ſur ce qu'il oſoit ſe déclarer contre le Gouvernement, il lui répondit qu'il plaidoit *pour ces mêmes Loix, qu'ils faiſoient profeſſion de vouloir maintenir & conſerver, & qu'il faiſoit ſon devoir envers ſon Client; enfin qu'il n'étoit point effrayé par des menaces* (7).

(7) Ibid. p. 19-22.

qu'assure Mr. Wood (*m*) le *Covenant* en 1643, & qu'il se trouvât plusieurs fois avec d'autres Laïques dans l'*Assemblée des Théologiens* à Westminster. Il étoit alors en grande estime auprès du Parlement, dont les Membres le consultérent sur différentes affaires, & en particulier sur les moyens de réduire la Garnison d'Oxford; & on le joignit, en qualité de Jurisconsulte, aux Commissaires nommés pour traiter avec ceux du Roi. Il rendit de bons services dans ce poste, en leur donnant ses avis, & sur-tout en empêchant le Général Fairfax de ruiner ce Siége des Sciences (*n*). La mort du Roi Charles I. lui causa un sensible chagrin; il ne laissa pas néanmoins de prendre l'*Engagement* (*o*), & le 20 Janvier 165$\frac{8}{9}$ il fut nommé avec plusieurs autres, pour travailler à réformer le Droit (*p*) [*G*]. Le 25 Janvier 1653, il fut fait, par un Ordre exprès, Sergent-ès-Loix (*q*); & peu de tems après un des Juges des Plaidoyers Communs; emploi qu'il exerça avec une grande intégrité, non sans déplaire quelquefois au Protecteur [*H*]. En 1654 il fut un des cinq Députés de la Comté de Glocester au Parlement, qui s'ouvrit à Westminster le 3 Septembre (*r*), où il se rendit „ dans le dessein de s'op-„ poser aux projets extravagans & pernicieux, que formoient deux Partis, qui avoient des principes „ fort différens, & des vuës très-opposées (*s*)" [*I*]. Lorsqu'Olivier Cromwel fut mort, il refusa la

(*m*) Col. 274.
(*n*) Ibid.
(*o*) Ibid.
(*p*) *Memorials of the English Affairs; by Bulstrode Whitelocke* p. 580. 581. Lond. 1732.
(*q*) Wood *ubi supra.*
(*r*) Idem ibid.
(*s*) Burnet p. 88.

(*G*) *Le 20 Janvier 165$\frac{8}{9}$ il fut nommé avec plusieurs autres pour travailler à réformer le Droit.*] Les autres Membres de ce Commité étoient Messieurs Steel, Cooke, Manby, Sadler, le Colonel Blount, le Chevalier Henri Blount, Mr. Berners, le Général Major Desborough, Mr. Moyer, le Colonel Tomlinson, Mr. Fountaine, l'Alderman Fowke, Mr. Hugh Peters, le Major Packes, le Chevalier Guillaume Roberts, Messieurs Mestwold, Menfell, Rushworth, Sparrow, & le Chevalier Antoine Ashley Cooper; leur commission portoit „ d'examiner ce qu'il y avoit de défectueux dans le Droit; de quelle manière on pourroit „ remédier aux inconvéniens qui naissent de la longueur, „ des frais, & des irrégularités des Procédures; & „ quelle seroit la voye la plus prompte d'y remédier." Ils devoient présenter leur sentiment à un Commité du Parlement, nommé pour cette affaire; ils étoient autorisés, & même sept d'entre eux rassemblés de demander qui il leur plairoit pour consulter sur ce sujet, & pour avoir des Mémoires. Ces Commissaires s'assemblérent plusieurs fois, & demandérent aux Juges des différentes Cours de leur donner une liste des Officiers de ces Cours, des appointemens que ces Officiers avoient, & de ce qu'ils avoient à faire dans leurs Charges respectives (*t*). Mr. Whitelocke rapporte (*v*), qu'il fut souvent consulté par quelques-uns de ces Commissaires; mais il n'y en avoit aucun qui se donnât plus de mouvement que le Ministre Hugh Peters, qui entendoit peu le Droit, mais qui étoit fort décisif, & alléguoit souvent certaines manières de procéder usitées en Hollande: en quoi il donnoit souvent à gauche. Le 21 Février, le Committé en vint à quelques Résolutions touchant les Actions ou Procès personnels; entre autre ils décidérent, que *si le Défenseur dans une Action personnelle, offroit, avant que l'affaire se plaidât, satisfaction au Demandeur, avec les dépens du Procès, & qu'il parut ensuite aux Jurez que son offre avoit été satisfaisante, & qu'elle avoit été rejettée, le Demandeur perdroit ses dépens, & seroit condamné à payer ceux de sa Partie. Que les Citations étant la première chose qui a lieu dans les actions personnelles, elles seroient mises de la date du tems où elles seroient faites, & assermentées, pour y répondre dans la quinzaine; qu'on en remettroit au Défendeur ou à son logis une Copie authentique scellée, contenant l'affaire dont il seroit question; qu'au défaut de comparution, on accorderoit prise de Corps contre lui, jusqu'à ce qu'il comparût, ou donnât caution; & qu'en cas qu'il ne comparût point du tout, ses Terres & ses Biens seroient saisis jusqu'à la concurrence d'une certaine somme, jusqu'à ce qu'il comparût, ou donnât caution* (10).

(*t*) *Memoirs of the English Affairs, by Bulstrode Whitelocke* p. 580 581.
(*v*) Ibid.

(10) Ibid. p. 585.

[*H*] *Un des Juges des Plaidoyers Communs, emploi qu'il exerça avec une grande intégrité, non sans déplaire quelquefois au Protecteur.*] Il eut dans les commencemens de grands scrupules sur les procédures contre ceux qui étoient censés coupables de Crimes Capitaux, qu'il se faisoit une peine de les condamner à la mort en vertu de sa Commission, parce qu'il croyoit que le Glaive appartenoit de droit uniquement au Prince légitime, il lui sembloit qu'il n'étoit pas permis d'en venir à une sentence de mort en vertu d'une autorité émanée d'Usurpateurs. Mais il mit de la différence entre les Crimes Capitaux communs & ordinaires, & les Crimes d'Etat; il ne voulut jamais se mêler des derniers, persuadé que ce pouvoient être souvent des actions légitimes & permises, & pas conséquent que c'étoit se rendre coupable de meurtre, que de faire exécuter à mort pour cette cause. Mais à l'égard des Crimes Capitaux ordinaires, il fut d'abord d'opinion, qu'il falloit, même dans des tems d'usurpation, exercer la Justice dans ces cas-là, comme dans ceux qui regardoient la propriété des biens. Mais après l'exécution du Roi, il mit à l'écart tous les Recueils sur ce qui regardoit les usages de la Couronne, & de peur qu'ils ne tombassent en de mauvaises mains, il les cacha derrière le lambris de son Cabinet; disant, qu'*ils n'étoient plus d'usage, jusqu'à ce que le Roi fût rétabli dans ses Droits.* Mais à la Restauration, il les retira de leur cache, & travailla à perfectionner ce grand Ouvrage. Pendant quelque tems néanmoins, après qu'il eut été fait Juge, il fit ses fonctions dans toute leur étendue, en faisant son tour, jugeant même les Causes Criminelles, comme Juge de la Couronne; mais ayant examiné la chose plus à fond, il commença à croire qu'au moins il valoit mieux ne le pas faire, desorte qu'à son second & à son troisiéme tour, il refusa de connoître des Causes Criminelles, & en dit ouvertement la raison; car dans les cas où il s'agissoit de la vie, il choisissoit toujours le parti le plus sûr. La maniére dont il se conduisit dans quelques affaires de cette nature, fit qu'on ne fut pas fâché qu'il ne s'en mêlât plus: en voici quelques exemples. Quelque tems après qu'il eut été nommé Juge, ce qui fut en 1653, faisant son tour, on porta devant lui à Lincoln une affaire, où il s'agissoit d'un meurtre, commis en la personne d'un homme de la Ville par un Soldat de la Garnison. Cet homme étoit à la Campagne avec un fusil de chasse sur l'épaule; le Soldat l'ayant apperçu, s'en vint à lui, en disant que cela étoit contre un ordre du Protecteur, *qui défendoit à tous ceux qui avoient été du Parti du Roi, de porter des Armes*, & il voulut lui ôter son fusil par force. Mais le Bourgeois ne s'embarrassant point de cet ordre, & se trouvant plus fort que le Soldat, il le mit sous lui, & le laissa là, après l'avoir rossé. Le Soldat s'en revint à la Ville, & conta à un de ses Camarades son avanture, le priant de venir avec lui, pour attendre son homme sur le chemin, afin d'avoir sa revanche. Ils furent donc l'attendre, & comme il s'en retournoit à la Ville, un des Soldats s'avança vers lui, & lui demanda son fusil; ayant refusé de le rendre le Soldat le frappa; & comme ils étoient aux prises l'autre Soldat lui passa par derrière son épée au travers du corps, & le tua sur la place. C'étoit précisément le tems des Assises, desorte qu'on les mit tous dans en justice. On n'avoit point de preuve contre l'un qui justifiât qu'il eût de dessein prémédité commis un crime Capital, desorte qu'on le jugea simplement coupable d'homicide, & il en fut quitte pour avoir la marque dans la main; mais l'autre fut convaincu de meurtre volontaire; & quoique le Colonel Whaley, qui commandoit la Garnison, se présentât devant les Juges, alléguant, *que ces hommes n'avoit été tué que pour avoir désobéi aux ordres du Protecteur, & que le Soldat n'avoit fait que son devoir*; le Juge n'eût égard ni à ses raisons ni à ses menaces, & le condamna non seulement à mort, mais fit exécuter d'abord la Sentence, pour qu'on ne pût lui faire avoir un délai, qu'il ne doutoit pas qu'on n'obtînt, si l'on en avoit le tems. Dans un autre tour, il apprit que le Protecteur avoit ordonné une assemblée de Jurez pour une affaire où il étoit fort intéressé. Il s'informa là-dessus au Sherif, qui dit qu'il n'en avoit aucune connoissance, parce qu'il renvoyoit ces sortes de choses au Sous-Sherif. Mr. Hale s'étant donc addressé à celui-ci, il se trouva que la *Jurè* † avoit été convoqué par un ordre de Cromwell; surquoi le Juge produisit le Statut, qui porte, que tous les *Jurez* doivent être convoqués par le Sherif, ou par l'Officier établi de sa part; & comme on n'avoit pas agi dans cette occasion selon la Loi, il congédia les Jurez, & ne voulut point décider l'affaire. Le Protecteur fut très-mécontent de ce qu'il avoit fait, & lorsqu'il fut revenu de faire son tour, il lui dit en colére, qu'*il n'étoit pas propre à être Juge*; à quoi il répondit fort simplement, *que cela étoit vrai.* Il se présenta à lui une autre affaire, dans sa tournée, où il étoit résolu d'agir avec toute la sévérité possible. Quelques Anabaptistes s'étoient jettés dans une Eglise, où ils avoient causé beaucoup de desordre, pendant qu'on y célébroit la Sainte Cêne, ayant même commis des violences. Cette action l'irrita extrêmement quand il l'apprit, disant que *c'étoit une chose inexcusable, pour des gens qui prétendoient si fort à la liberté de Conscience, d'aller troubler les autres dans leurs Dévotions, & surtout ceux qui étoient de la Religion autorisée par les Loix.* Mais les coupables ayant été protégés par quelques Magistrats & Officiers distingués, on arrêta ses procédures; sur quoi il déclara, qu'*il ne se mêleroit plus des affaires qui regarderoient l'Etat.* Lorsqu'il fut question du procès du Colonel Penruddock, on lui envoya un Messager exprès, pour l'inviter à y être présent. C'étoit dans un tems de vacance, & il étoit à sa Maison de campagne à Alderly. Il refusa tout net de s'y trouver, disant; *que les quatre Termes, & les deux Tours suffisoient, & que le peu de tems qu'il y avoit entre deux n'étoit pas trop pour les affaires particulières qu'on avoit*; il crut qu'il n'étoit pas nécessaire de s'expliques plus clairement: quoique fi on l'y eût obligé, il n'auroit pas craint de le faire (11).

† L'Assemblée des jurez au nombre de 12 ou de 24 D. T.

(11) Idem p. 25-28.

[*I*] *Il se rendit* (au Parlement) *dans le dessein de s'opposer aux projets extravagans & pernicieux que formoient deux Partis, qui avoient des principes fort différens & des vuës très-opposées.*] Le Docteur Burnet observe (12) que d'un côté il y avoit des gens qui agissoient peut-être avec toute la bonne-foi possible, mais qui étoient d'ailleurs réelle-

(12) Idem p. 25. 29.

ment

la nouvelle Commiſſion que Richard ſon Succeſſeur voulut lui donner, alléguant qu'il ne pouvoit plus faire de fonctions ſous une pareille autorité (*t*). La même année 1658, il fut élu Député de l'Univerſité d'Oxford au Parlement, qui commença ſes ſeances à Weſtminſter le 27 Janvier; & au mois d'Avril 1660, il fut encore nommé Député de la Comté de Glocester au Parlement, qui rappella le Roi Charles II (*u*). Peu de tems après il fut fait premier Baron de l'Echiquier [*K*], & quoique ce ſoit la coutume, que ceux qui ſont élevés à cette dignité, ſoient créés Chevaliers, il tâcha de ſe diſpenſer de recevoir cet honneur, & par cette raiſon il évita aſſez longtems les occaſions de faire ſa cour au Roi; ce que le Chancelier Hyde ayant remarqué, il l'envoya chercher ſous prétexte de quelque affaire un jour que le Roi étoit chez lui, & il le preſenta à ce Prince en lui diſant, Sire voila votre *modeſte premier Baron*, ſur quoi il fut à l'improviſte fait Chevalier (*w*). Il remplit la Charge de premier Baron pendant onze ans avec beaucoup d'applaudiſſement [*L*]. Quoiqu'il ſe mêlât rarement d'affaires d'Etat, il appuya cependant de tout ſon pouvoir le Projet fait, par Bridgeman Garde des Sceaux, d'un Traité de *Comprébenſion* pour les Non-conformiſtes les plus modérés, qui voudroient ſe réunir à l'Egliſe Anglicane, & de Tolérance pour les autres (*x*). A la mort du Chevalier Jean Keeling, il fut fait premier Juge du Banc du Roi [*M*], & il y prit ſéance le 18 May 1671 (*y*). Mais environ quatre ans & demi après qu'il eut été revêtu de cette Charge, ſa ſanté, qui avoit toujours été ferme & vigoureuſe, commençant à s'affoiblir, il réſigna ſon Emploi le 21 Février 1675 (*z*); & mourut le 25 Décembre ſuivant; il fut enterré le 4 Janvier dans le Cimetiére d'Alderly, où on lui a érigé un Monument (*aa*). Il a écrit divers Ouvrages (*N*]. Mr. Baxter dit (*bb*) „ qu'il étoit infa-

(*t*) Idem p. 30.
(*u*) Wood *ubi ſupra.*
(*w*) Burnet p. 32. 33.
(*x*) Idem p. 42. & *ſuiv.*
(*y*) Idem p. 53.
(*z*) Idem p. 62.
(*aa*) Idem p. 70. 71.
(*bb*) *Additional Notes on the Life and Death of Sir Matthew Hale* &c p. 42. 44 Londres 1682. in-12.

„ tigament Fanatiques, & ne ſavoient eux-mêmes ce qu'ils ſe propoſoient, étant réſolus d'abolir un Miniſtére réglé, les Loix du Royaume, & toute l'ancienne forme du Gouvernement, pour établir à la place une forme de Gouvernement confuſe & Fanatique, qu'ils appeiloient *le Royaume de Jéſus Chriſt*, ou de ſes *Saints*; & pluſieurs de ces gens-là s'attendoient effectivement de voir un jour Jéſus Chriſt deſcendre du Ciel, & venir prendre réſence parmi eux; du moins croyoient ils commencer ce régne glorieux de mille ans, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe. D'un autre côté, il y avoit des gens qui avoient en vuë de s'élever eux & leurs familles, en profitant des craintes & des appréhenſions où étoient tout ce qu'il y avoit de perſonnes ſages dans le Royaume, de tomber ſous la Tyrannie d'une troupe de Fanatiques, qui joignoient à tous leurs autres mauvais principes une grande cruauté, qu'ils imitoient des Anabaptiſtes de Munſter dans le ſiécle précédent. Mr. Hale tenoit un milieu entre ces deux Partis; il ne voulut s'engager dans aucun, mais il ſe rendit au Parlement avec pluſieurs autres perſonnes de mérite, plutôt pour empêcher qu'on ne fit du mal, que pour y faire beaucoup de bien; il prévoyoit ſagement, que l'inclination pour la Famille Royale augmenteroit de jour en jour ſi fort, qu'avec le tems les troubles qui agitoient le Royaume, produiroient la Réſolution, à laquelle ils aboutirent en 1660. Ainſi tout ce qu'on pouvoit faire alors étoit de s'oppoſer aux mauvais deſſeins des deux Partis, tant des Fanatiques, que des Uſurpateurs. Entre autres propoſitions extravagantes qu'on mit ſur le tapis dans ce Parlement, fut *celle de détruire toutes les Archives qui ſont à la Tour, & de mettre la Nation ſur un nouveau pied.* Il entreprit de montrer l'extravagance & l'injuſtice de cette propoſition, & les ſuites dangereuſes qu'elle auroit; & il le fit avec tant de clarté & de force, qu'il convainquit non ſeulement les gens ſages, (à quoi on peut penſer qu'il n'eut pas de peine à réuſſir) mais qu'il ferma la bouche aux Fanatiques mêmes.

[*K*] *Peu de tems après il fut fait premier Baron de l'Echiquier.*] Dans le Diſcours que le Chancelier Hyde fit, ſelon la coutume, en lui délivrant ſa Commiſſion, il exprima l'eſtime qu'il avoit pour lui, d'une maniére toute particuliére; il lui dit entre autres choſes, que *ſi le Roi avoit pu trouver un plus honnête-homme, & un homme plus capable que lui pour cet Emploi, il ne l'y auroit pas élevé*, & qu'il *l'en avoit revêtu, parce qu'il ne connoiſſoit perſonne qui en fût plus digne* (13).

(13) Idem p. 52.

[*L*] *Il remplit la Charge de premier Baron pendant onze ans avec beaucoup d'applaudiſſement.*] Il gouverna cette Cour & dirigea toutes ſes procédures avec une équité toute particuliére, & toute la Nation remarqua à quel point il l'avoit renduë reſpectable (14). Ce ne fut pas ſeulement dans cette Cour qu'il fit paroître ſon amour pour la Juſtice; il en donna encore des preuves dans la maniére dont il régla les différends entre les Maîtres des Maiſons & ceux qui les louoient, après le grand incendie de Londres, ayant été un des principaux Juges qui s'aſſemblerent pour cela dans le Collége de Clifford (*Clifford's-Inn*). Il fut le premier qui offrit ſes ſervices à la Ville de Londres pour terminer tous les différends ſurvenus lorſqu'on la rebâtit; & il ſe conduiſit à la ſatisfaction de toutes les parties intéreſſées. Il ne vouloit écouter ni informations en particulier, ni recommandations, même de la part des perſonnes du premier rang, ſur des affaires où la Juſtice étoit intéreſſée. Un des premiers Pairs d'Angleterre vint un jour chez lui, & lui dit; *qu'ayant un procès qui devoit être porté devant lui, il étoit venu pour l'informer de ſon affaire, afin qu'il la comprît mieux, lorſqu'elle ſe plaideroit.* Mr. Hale l'interrompant lui dit „ qu'il ne faiſoit pas bien de venir chez lui pour „ de pareilles affaires, qu'il ne recevoit jamais d'information touchant les Procès, qu'en pleine Cour, où l'on „ entendoit les deux Parties également". Le Seigneur, qui étoit un Duc, ſe retira très-mécontent, & ſe plaignit au Roi de la réponſe de Mr. Hale, comme d'une bruſquerie, qui ne devoit pas ſe ſouffrir. Mais le Roi lui répondit, qu'*il devoit être bien content, de n'avoir pas été plus mal reçu encore*, ajoûtant, *qu'il croyoit de bonne-foi, que lui-même n'auroit pas été mieux reçu, s'il avoit été le ſolliciter pour quelque affaire où il fût intéreſſé.* Il fit une autre action, dans une de ſes tournées, qui fut un peu critiquée, & qu'on regarda comme une affectation, ou comme trop ſcrupuleuſe, mais qui devoit ſon origine aux régles qu'il s'étoit preſcrit à lui-même. Un Gentilhomme, qui avoit un Procès aux Aſſiſes lui envoya un Chevreuil pour ſa table. Mr. Hale l'ayant enſuite entendu nommer, lorſque ſon affaire vint ſur le tapis, lui demanda *c'il n'étoit pas celui qui lui avoit envoyé du Gibier?* L'autre ayant répondu qu'oui, Mr. Hale lui dit, „ qu'il ne pouvoit permettre qu'on paſ„ ſât outre dans ſon affaire, juſqu'à ce qu'il lui eût payé „ le Chevreuil". Le Gentilhomme repliqua, *qu'il ne vendoit jamais ſon Gibier, & qu'il n'avoit rien fait à ſon égard, qu'il ne fît à tous les autres Juges, quand ils faiſoient leur tour*; ce qui fut confirmé par pluſieurs Gentilshommes qui étoient préſens. Mais tout cela fut inutile, Mr. Hale avoit appris de Salomon, *que le préſent pervertit le Jugement*, & il ne voulut jamais ſouffrir qu'on continuât l'examen de l'affaire, juſqu'à ce qu'il eût payé le préſent, ce qui obligea le Gentilhomme à retirer ſon procès du Greffe. Il en fit autant à Salisbury; le Doyen & le Chapitre lui ayant, ſelon la coutume, fait préſent de ſix pains de ſucre, lorſqu'il faiſoit ſon tour, il fit payer le Sucre par ſes Domeſtiques, avant que de vouloir examiner les cauſes que le Doyen & le Chapitre avoient à porter devant lui (15).

(14) Idem p. 81.

(15) Idem p. 37. 68.

[*M*] *Il fut fait premier Juge du Banc du Roi.*] Tout le monde applaudit au choix qu'on fit de lui pour cette Charge, chacun étant perſuadé qu'on ne pouvoit remettre les Privilèges & les Libertés de la Nation en de meilleures mains, qu'en celles d'un homme qui les connoiſſoit parfaitement, & qui avoit tout le courage & l'équité requiſe, pour la conſervation de ce ſacré dépôt. Une choſe qu'on remarquoit & qu'on louoit fort en lui, c'étoit que lorſqu'il arrivoit qu'il y avoit une grande diſproportion pour la capacité & le ſavoir entre les Avocats qui plaidoient l'un contre l'autre, il ſe croyoit obligé, en qualité de Juge, d'y remédier; & il ſortiſſoit ce que l'Avocat le moins habile n'avoit que foiblement touché, ne permettant point que le plus ſavant emportât l'affaire par l'avantage qu'il avoit ſur l'autre, ſoit par rapport à la connoiſſance des Loix, ſoit pour l'éloquence, juſqu'à ce que tout ce qui pouvoit faire pour la cauſe mal défenduë fût bien éclairci. Il ne ſe contentoit pas de prononcer ſimplement ſur les cauſes qu'il jugeoit, mais il expliquoit, ſur-tout dans celles qui étoient embarraſſées, les raiſons ſur leſquelles ſa Sentence étoit fondée deſorte que les Avocats acquieſçoient non ſeulement à ſes déciſions, mais étoient convaincus par ſes raiſons, & pluſieurs avouoient qu'il les avoit fait changer de ſentiment; ainſi, lorſqu'il prononçoit ſur une Affaire, c'étoit réellement une ſavante Leçon ſur ce point de Droit; & ce qu'il y avoit de plus rare encore, c'eſt que les Parties elles-mêmes, quoique l'intérêt particulier corrompe nos Jugemens, ne laiſſoient pas d'être généralement contentes de ſes Déciſions, lors même qu'elles ne leur étoient pas favorables. Son Impartialité dans l'adminiſtration de la Juſtice, & ſa grande activité, le firent ſuivre dans toutes les Cours dont il fut Membre; car quoique les Cours des Plaidoyers Communs, de l'Echiquier, & du Banc du Roi, ſoient établies pour décider des affaires de nature différente, il eſt cependant aiſé de porter la plupart des affaires dans celle qu'on veut, au gré des Avocats & des Procureurs. Deſorte que comme il avoit attiré la plupart des cauſes à la Cour des Plaidoyers Communs & à celle de l'Echiquier, il en fit autant à celle du Banc du Roi; & on cella même de pourſuivre différens procès, qui pendoient devant l'Echiquier, pour les porter enſuite au Tribunal, ſur lequel il venoit d'être placé (16).

(16) Ibid. p. 81-87.

[*N*] *Il a écrit divers Ouvrages.*] En voici le Catalogue. I. *Eſſai ſur la Gravitation & la Non-Gravitation des Fluides*, &c. Londres 1674 in-8. II. Difficiles Nugæ, *ou Obſervations ſur l'Expérience de* Torricelli, *& ſur les différentes ſolutions qu'on en peut donner, principalement en ce qui regarde la Peſanteur & l'Elaſticité de l'Air.* Londres 1674 in-8. Le Docteur Henri More a fait des *Remarques* ſur

„ tigable pour l'étude, prudent, Philoſophe ſolide, Juriſconſulte fameux, l'appui de la Juſtice, qu'il „ n'auroit pas voulu faire une action injuſte pour aucun intérêt ni par aucun motif humain; qu'il étoit „ l'ornement du régne du Roi, & l'honneur de l'Angleterre; l'ame de Weſtminſter-Hall; le Modé- „ le de tous les bons Juges; un véritable & religieux Chrétien; amateur de la vertu & de tous les „ gens de bien; qu'il déploroit ſincérement l'amour-propre, la perfidie, la diſcorde des Eccléſiaſti- „ ques, & les funeſtes diviſions qui en étoient les ſuites; qu'il deſiroit ardemment leur Réformation, „ leur Union & la Paix de l'Egliſe, & un *Acte d'Uniformité* rectifié, comme les moyens les plus pro- „ pres à établir la tranquillité; qu'il mépriſoit ſouverainement les Richeſſes, la Pompe, & la Vani- „ té du Monde; qu'il étoit un modéle d'une honnête Simplicité, & d'Humilité &c.". Il laiſſa pluſieurs

ces deux Traités, par rapport à ce qui s'y trouve ſur de certains endroits de ſon *Enchiridion Metaphyſicum*, &c. Londres 1676 in-8. III. *Contemplations Morales & Théologiques.* Part. I. Londres 1676 in 8. Part. II. Londres 1677 in-8. Réimprimées toutes deux en 1679 in-8. IV. *La Vie de* Pomponius Atticus, *écrits par ſon Contemporain & ſon Ami* Cornelius Nepos, *avec des Obſervations Politiques & Morales.* Londres 1677 in-8. V. *Obſervations touchant les Principes du Mouvement naturel, & particuliérement ſur la Rarefaction & la Condenſation; avec une Réponſe à de certaines* Remarques *ſur la Gravitation des Fluides.* Londres 1677 in-8. Ces Obſervations ſont une Répoonſe aux Remarques du Docteur More, qui repliqua par une Piéce imprimée en 1678. VI. *L'origine primitive du Genre-Humain examinée par les lumieres de la Nature.* Londres 1677 in-fol.

(17) Num. 186. p. 917.

Il y en a un Extrait dans les *Tranſactions Philoſophiques* (17). Cet Ouvrage parut peu de tems avant ſa mort; voici les raiſons qui l'engagérent à le donner au Public. 1. Parce que quelques-uns de ſes Ouvrages, & entre autres ſes *Contemplations*, avoient paru ſans ſon aveu, & même contre ſon intention; & que cet Ouvrage auroit pu avoir le même ſort, ſinon pendant ſa vie, du moins après ſa mort. 2. Parce qu'il l'avoit travaillé avec un peu plus de ſoin, que quelques autres Ouvrages, qu'on avoit fait imprimer. 3. Parce que, quoiqu'il ne pût jamais ſe réſoudre à faire quelque ess de ſes Ouvrages qui étoient déjà imprimés; il voyoit cependant qu'ils étoient bien reçus de pluſieurs perſonnes, ce qui l'encouragea à faire paroître celui-ci lui-même ſous ſon nom; l'ayant travaillé avec plus de ſoin, que ſes autres moindres Ecrits. C'eſt lui auſſi qui eſt l'Auteur de la Préface & de l'*Abrégé de divers Cas & Déciſions du Droit Commun, par Ordre Alphabetique ſous différens Titres*, &c. Londres 1668 in-fol. Il a compoſé divers autres Traités, dont quelques-uns ont paru après ſa mort; entre autres *un Diſcours ſur les moyens de pourvoir aux beſoins des Pauvres.* Londres 1683 in douze. Un petit Traité ſur les *Comptes* ou Rapports des Sheriffs. Londres 1683 in-8. auquel eſt joint; ſon *Examen des Sorcieres aux Aſſiſes tenuës à St. Edmonds-Bury le premier de Mars* 1664; imprimé d'abord à part en 1682, en quarre feuilles in-8. *Les Plaidoyers de la Couronne, ou Abregé Methodique des principales matiéres qui ont du rapport à ce ſujet.* Londres 1678 in 8. Il en a paru une ſeconde Edition en 1685 in-8: *Jugemens ſur la Nature de la vraye Religion; les cauſes de la Corruption, & des calamités de l'Egliſe par les additions & les violences des Hommes; avec la Cure deſirée.* Londres 1684 in-4. en trois Diſcours, compoſés en différens tems, & publiés par ſon ami Mr. Richard Baxter, qui les a dédiez aux Juges. On a joint à cet Ouvrage, *le Jugement du Chevalier* François Bacon, &c. & quelques Paſſages du Docteur *Iſaac Barrow* ſur le même ſujet. *Traités divers.* 1. *Diſcours ſur la Religion en trois Parties; premiérement de ſes Fins & de ſes Uſages; en ſecond lieu la Vie de la Religion, & ce que l'on y a ajoûté; en troiſieme lieu ce que l'on a mis là-deſſus, & les animoſités ſur ce ſujet.* 2. *Traité ſur les moyens de pourvoir aux beſoins des Pauvres.* 3. *Lettre à ſes Enfans ſur la maniére dont ils doivent parler.* 4. *Lettre à un de ſes Fils, aprés qu'il fut établi de la petite Verole.* Londres 1684 in-8. *Diſcours de la Connoiſſance de Dieu & de celle de nous-mêmes, par les lumiéres de la Nature, & par l'Ecriture Sainte.* Londres 1688 in-8. A quoi l'on a joint un *petit Abrégé de la Religion Chrétienne, & des Conſidérations propres dans tous les tems à ſervir à la purification du Cœur & de la Vie.*

(18) Col. 175.

Mr. Wood indique (18) ſous l'Article de Mr. Hale: *La Liberté de Londres; ou Savant Argument de Droit & de Raiſon.* 1650. Cet Ouvrage a été imprimé depuis ſous ce Titre: *Les Libertés de Londres; ou Sentimens des illuſtres Juriſconſultes, le premier Juge* Hale, *le Juge* Wild, *& le Sergent* Maynard, *touchant l'Election du Maire, des Sheriffs, des Aldermans, & des Membres du Commun Conſeil de Londres, & touchant leur Charter*, &c. Londres 1682 in-fol. Le Docteur Barnet nous donne le Catalogue ſuivant des Manuſcrits de Mr. Hale, qui n'avoient point paru. I. *Sur la ſeconde Origine ou Génération du Genre-Humain.* Folio. II. *Sur la Religion.* 5 Volumes in-folio. (1) *De Deo, Vox Metaphyſica.* Pars 1 & 2. (2) Pars 3. *Vox Naturæ, Providentia, Ethicæ, Conſcientiæ.* (3) *Liber ſextus, ſeptimus, octavus.* (4) Pars 9, *ſur les Livres Sacrés & leur Autorité.* (5) *Sur la vérité de ces Livres, & les Preuves que nous en avons.* III. *De la Politique en matiére de Religion*, in-folio. IV. *De Animâ*, à Mr. Baxter, Folio. VI. *Testamina de ortu, naturâ, & immortalitate Animæ.* Folio. VII. *Magneſiſmus Magneticus.* Folio. VIII. *Magneſiſmus Phyſicus*, Folio. IX. *Magneſiſmus Divinus.* X. *De Generatione Animalium & Vegetabilium.* Folio. En Latin. XI. *De la Loi de la Nature.* Folio. XII. *Lettre d'Avis à ſes petits-Enfans.* in-4. XIII. *Placita Coronæ*; ſept Volumes in-folio. XIV. *Notes Préparatoires touchant les Droits de la Couronne.* 2 Vol. in 4. XV. *Incepta de Juribus Coronæ.* Folio. XVI. *De Prærogativa Regis.* Folio. XVII. *Notes Préparatoires ſur les Procédures Parlementaires.* 2 Vol. in-4. XVIII. *De la Juriſdiction de la Chambre des Pairs*, in-4. XIX. *De la Juriſdiction de l'Amirauté.* XX. *Des Ports & des Douanes.* Folio. XXI. *Du Droit de la Mer, de ſes Armes, & Coutumes.* XXII. *De l'avancement du Commerce*, in 4. XXIII. *Des Comptes ou Rapports des Sheriffs.* Folio. imprimé en 1683 in-8, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus. XXIV. *Copies de Preuves.* Folio. XXV. *Diſcours de Mr. Selden*, in-8. XXVI. *Excerpta ex Schedis Seldenianis.* XXVII. *Journal de la 18. & 21. année du Régne du Roi* Jacques: in 4. XXVIII. *Grand Livre de Recueils & Rapports ſur des Cas de Droit; en François du Barreau.* Folio. Les Manuſcrits ſuivans en paquets ou liaſſes. *Sur quod tibi fieri*, &c. *Matth.* VII. 2. *Sur les Peines*, par rapport à la Diſpute avec les *Sociniens. Politique de la Cour de Rome. Des Loix d'Angleterre. De la Reformation des Loix d'Angleterre. Des moyens de pourvoir aux beſoins des Pauvres. Sur le Manuſcrits de Mr. Hobbes. Sur l'époque de l'Abolition de la Loi des Juifs.* Les ſuivans ſont in-Quarto. *Quod Deus ſit. De l'Etat de l'Ame & du Corps aprés la Mort. Remarques ſur des Matiéres de Droit.* La Chambre des Communes ordonna l'impreſſion de ſes *Placita Coronæ*, comme il paroît par l'Extrait ſuivant du Journal de cette Chambre. „ *Lunæ 29 die Novemb.* 1680. Il a „ été *ordonné* que les Exécuteurs des volontés du Che- „ valier Matthieu Hale, premier Juge de la Cour du Banc „ du Roi ſeront priés de faire imprimer les MSS. qui re- „ gardent la Juriſprudence de la Couronne: & un Com- „ mitté ſera chargé de veiller ſur l'Edition; on a nommé „ pour cette Commiſſion le Chevalier Guillaume Jones, „ le Sergent Maynard, le Chevalier François Winning- „ ton, Meſſieurs Sacheverel, George Pelham, & Paul Fo- „ ley". L'Ouvrage a enfin paru en 1736 à Londres, en deux Volumes in-folio ſous ce Titre: *Hiſtoria Placitorum Coronæ. L'Hiſtoire des Plaideyers de la Couronne. Par le Chevalier Matthieu Hale, premier Juge de la Cour du Banc du Roi. Imprimée pour la premiére fois ſur le Manuſcrit Original de l'Auteur, avec les Citations des Actes vérifiés ſur les Originaux, & d'amples Remarques. Par Sollom Emlyn, de Lincolns-Inn, Ecuyer. Avec une Table des principales matieres.* Mr. Emlyo l'a dédiée au Chevalier Joſeph Jekyll, Maître des Rôles. L'Editeur obſerve dans ſa Préface, que le Traité imprimé pluſieurs années auparavant ſous le Titre de *Plaideyers de la Couronne, par le Chevalier Matthieu Hale*, n'étoit que le Plan de l'Ouvrage, dont il ne contient guére plus que les Chefs & les Diviſions. Le titre de *Hiſtoria Placitorum Coronæ* a été donné à l'Ouvrage par l'Auteur même, qui ſe propoſoit, comme il paroît par ſon *Introduction*, de réunir en un Corps toutes les Loix de la Couronne, tant celles qui regardent le Civil, que celles qui regardent le Criminel; & qu'il avoit eu deſſein d'ajoûter à l'Ouvrage deux Livres ou plus ſur ce ſujet, l'un ſur les Fautes non-Capitales; & l'autre touchant les Franchiſes & les Immunités; mais il ne paroît point qu'il les ait jamais compoſés; enſorte qu'il ne s'agit dans l'Ouvrage, tel qu'il eſt, que des Fautes Capitales, ce qui eſt effectivement la branche la plus importante du Droit de la Couronne, parce que c'eſt celle qui touche de prés la vie & la liberté du Sujet. D'ailleurs, en traittant cette matiére, il s'eſt trouvé indiſpenſablement obligé d'éclaircir diverſes queſtions incidentes, qui regardent également les Fautes non-Capitales. La premiére Partie de l'Ouvrage traite de la Nature des Crimes, ſavoir des différentes eſpéces de Trahiſon, d'Hérélie, de Felonnie. Le ſecond de ces Crimes, c'eſt-à dire l'Hérélie, étant d'une nature ſpirituelle, dont notre Auteur n'avoit pas deſſein de traiter, il l'avoit d'abord entiérement paſſé ſous ſilence; mais il y a de l'apparence, qu'ayant fait réflexion, que par l'Acte du Parlement de la premiére année de la Reine Eliſabeth, l'Hérélie étoit au nombre des fautes dont l'Autorité temporelle prenoit connoiſſance, il jugea à propos d'ajoûter un Chapitre ſur cette matiére. Il s'agit dans la ſeconde Partie de la maniére de procéder contre les Délinquans; on y examine la Juriſdiction des différentes Cours, la maniére de ſaiſir, de mettre en priſon, d'interroger les Prevenus, de procéder contre eux, de porter Arrêt, d'exécuter. La Table eſt une parfaite Analyſe de l'Ouvrage. Le ſavant Gentilhomme (19) qui l'a dreſſée, a ſuivi notre Auteus dans toutes ſes Diviſions, & Subdiviſions; & il a fait voir, qu'il ne poſſédoit pas moins la Méthode du Chevalier Hale, que la matiére même de l'Ouvrage; deſorte qu'au jugement de pluſieurs perſonnes cette Table peut le diſputer aux meilleures qu'il y ait pour les Livres de Droit. Mr. Bayle a fait voir en plus d'un endroit le grand uſage d'une bonne Table, & les inconvéniens des mauvaiſes: Voyez entre autres les Articles de (Nicolas) Antonio, & de (Sebastien) Castalion.

(19) Charles Robinſon de Grays-Inn, Ecuyer.

ſieurs Volumes de Recueils à la Bibliothéque de Lincolns-Inn. Il avoit été marié deux fois, mais il n'eut des enfans que de ſa première femme [O]. Pendant qu'il étoit Avocat, il fut longtems qu'il ne vouloit point ſe mêler des Cauſes qu'il voyoit qui étoient injuſtes, ſe contentant d'en dire ſon ſentiment. Mais dans la ſuite il fut moins ſcrupuleux à ſe charger des Cauſes, qui au premier abord paroiſſoient injuſtes [P]; & voici à quelle occaſion il changea d'idées à cet égard: on lui propoſa deux affaires, & par l'ignorance des Parties ou de leur Procureur, on les lui expoſa ſi de travers, qu'elles lui parurent très-mauvaiſes, mais les ayant approfondies, il trouva qu'elles étoient réellement bonnes & juſtes. Ce qui l'obligea à être dans la ſuite moins rigide, & à ne pas refuſer d'abord de ſe mêler des Cauſes, qui à la première vuë lui paroiſſoient mauvaiſes (cc).

(cc) Burnet ubi ſupra. P. 26. 27.

[O] *Il avoit été marié deux fois, mais il n'eut des enfans que de ſa première femme.*] Sa première femme s'appelloit *Anne*, elle étoit fille du Chevalier Henri Moor de Faly dans la Comté de Berk, petite-fille du Chevalier François Moor, Sergent-ès Loix. Il en eut dix Enfans, dont les quatre premiers moururent jeunes, les ſix autres vécurent aſſez pour ſe marier; mais il leur ſurvêcut à tous, excepté à ſa fille ainée, & au plus jeune de ſes fils. *Robert*, ſon fils aîné, épouſa Françoiſe, fille du Chevalier François Chock d'Avington dans la Comté de Berk; ils moururent peu de tems l'un après l'autre, laiſſant cinq enfans, deux garçons, *Matthieu* & *Gabriel*, & trois filles, *Anne*, *Marie*, & *Françoiſe*: & par l'avis de Mr. Hale, ils le nommérent tous deux exécuteur de leurs volontés, deſorte qu'il prit ſoin d'élever lui-même ſes petits-enfans, auxquels il laiſſa ſon bien. *Matthieu*, ſon ſecond fils, épouſa *Anne*, fille de Mr. Matthieu Simmonds de Hilſley dans la Comté de Gloceſter; il mourut aſſez peu de tems après ſon mariage, laiſſant un garçon, nommé *Matthieu*. Son troiſiéme fils, appellé *Thomas*, épouſa Rebecca, fille de Chrétien le Brune, Marchand Hollandois, & mourut ſans poſtérité. *Edouard*, ſon quatriéme fils, épouſa Marie, fille d'Edmond Goodyere, Ecuyer, de Heythorp dans la Comté d'Oxford; il vivoit encore en 1682, & il avoit deux garçons, & trois filles. La fille ainée de Mr. Hale épouſa Edouard Aldcely d'Innishannon dans la Comté de Corck en Irlande, qui la laiſſa veuve avec deux garçons & trois filles. Elle ſe remaria à Edouard Stephens, fils d'Edouard Stephens, Ecuyer, de Cherington dans la Comté de Gloceſter. Elizabeth ſa plus jeune fille épouſa Edouard Webb, Ecuyer, *Barriſter* au Droit (ou Avocat); elle laiſſa deux enfans en mourant, un garçon & un fille. La ſeconde femme du Chevalier Matthieu Hale s'appelloit *Anne*, comme la première, elle étoit fille de Mr. Joſeph Bishop de Faly dans la Comté de Berk; il n'en eut point d'enfans (20).

(20) Burnet p. 109., 110.

[P] *Mais dans la ſuite il fut moins ſcrupuleux à ſe charger des cauſes, qui au premier abord paroiſſoient injuſtes.*] Il y a dans Ciceron un paſſage remarquable ſur les devoirs des Avocats & des Juges. *Atque etiam hoc præceptum Officii diligenter tenendum eſt, ne quem unquam innocentem judicio capitis arceſſas; id enim fine ſcelere fieri nullo pacto poteſt. Nam quid eſt tam inhumanum, quam eloquentiam, a naturâ ad ſalutem hominum & ad conſervationem datam, ad bonorum peſtem perniciemque convertere? Nec tamen, ut hoc fugiendum eſt, item habendum eſt religioni, nocentem aliquando, modo ne noſcrium impunumque defendere. Vult hoc multitudo, patitur conſuetudo, fert etiam humanitas. Judicis eſt, ſemper in cauſis verum ſequi; Patroni, nonnunquam veriſimile, etiamſi minus ſit verum, defendere* (21).

(21) Cicero De Offic. Lib. II.

HALES (Jean) un des plus ſavans & des plus judicieux Théologiens de l'Egliſe Anglicane, dont on ne parle guére qu'en lui donnant l'épithéte de *toujours mémorable* (a), étoit fils cadet de Jean Hales, Intendant de la famille des Horners dans la Comté de Somerſet: ce Jean Hales étoit fils aîné d'Edouard Hales de Highchurch dans la même Comté, qui étoit fils de Jean Hales du même lieu, fils de Richard Hales & de la fille de Beauchamp, ſa femme (b). Notre Jean Hales nâquit dans la Paroiſſe de St. Jacques à Bath, en 1584, & ce fut dans cette Ville qu'il reçut les premiers Elémens de la Langue Latine. En 1597, âgé de treize ans, on l'envoya à Oxford, où il entra dans le Collége du Corps de Chriſt. Le Chevalier Henri Savile, Principal du Collége de Merton, inſtruit de ſes grands talens, réſolut de l'attirer dans ſon Collége; on encouragea Mr. Hales à ſe mettre ſur les rangs pour une place de Membre, & s'étant fait une élection en 1605, après l'examen de tous les Candidats, fait à toute rigueur, il fut le premier de tous ſur qui le choix tomba (c). Il ſe diſtingua dans cette place d'une maniére avantageuſe [A]; & en 1612 il fut nommé Profeſſeur en Langue Grecque (d). Au mois de Mars de l'année ſuivante l'Univerſité le choiſit pour faire l'Oraiſon funébre du Chevalier Thomas Bodley [B]. En 1616 il étoit en correſpondance avec Mr. Oughtred, comme il paroît par une Lettre Originale à ce Savant Mathématicien, que nous donnerons dans les Remarques [C]. En 1618 il paſſa en Hollande en qualité de Chapelain du Chevalier Dudley Carlton, Ambaſſa-

(a) Voy. Des Maizeaux *Hiſtorical and Critical Account of the Life and Writings of the venerable Mr. John Hales, Fellow of Eton College, and Canon of Windſor. Being a ſpecimen of an Hiſtorical and Critical Engliſh Dictionary.* p. 1.

Lond. 1719 in-8. L'Epître Dédicatoire à Mylord Parker Grand Chancelier d'Angleterre, eſt datée du 25 Févr. 1719.

(b) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 199.

(c) Idem ibid.

(d) *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 88.

[A] *Il ſe diſtingua dans cette place d'une maniére avantageuſe.*] „ Pendant tout le tems qu'il fut Bachelier, *dit* „ *Mr. Wood* (1), il fit paroître tant de ſubtilité dans les „ diſputes de Philoſophie, & d'éloquence dans ſes Haran„ gues, qu'on ne ſe ſouvenoit pas qu'il y eût jamais eu „ perſonne qui l'eût ſurpaſſé; il ne brilla pas moins par „ la parfaite connoiſſance qu'il avoit de la Langue Grec„ que, dont il donna dans la ſuite des preuves, non ſeu„ lement par les Leçons qu'il en donna dans le Collége, „ mais par celles qu'il fit en public dans les Ecoles. Son „ profond ſavoir, & ſes qualités naturelles, pour ne rien „ dire de ſon affabilité, de la douceur de ſon caractére, „ & de ſa complaiſance, qualités rares dans ceux qui ſont „ beaucoup dans le Cabinet, & dans les grands Critiques, „ le firent aimer de tous les honnêtes gens, & ſurtout de „ *Savile*, auquel, quoique jeune, il fut utile pour ſon E„ dition des Oeuvres de *St. Cryſoſtome* (2)".

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 199.

(2) Le Docteur Heylin dit le même choſe dans ſon *Cyprianus Anglicus*, or *the Hiſtory of the Life and Death of William Lord Archbiſhop of Canterbury* Lib. IV. ad ann. 1628. p. 361. London 1668 in fol.

[B] *L'Univerſité le choiſit pour faire l'Oraiſon funébre du Chevalier* Thomas Bodley.] Cette Oraiſon fut imprimée la même année à Oxford ſous ce Titre: *Oratio Funebris habita in Collegio Mertonenſi a* Johanne Haleſio, *Magiſtro in Artibus, & ejuſdem Collegii Socio; anno* 1613, *Martii* 29, *quo die Clariſſimo Equiti D.* Thomæ Bodleio *funus ducebatur.* Oxonii 1613 in-4. Réimprimée dans le Recueil Intitulé, *Vitæ ſelectorum aliquot Virorum, qui Doctrinâ, Dignitate, aut Pietate inclaruere*, publié par le Docteur *Guillaume Bates* (3), Londres 1648. in-4.

(3) P. 422 & ſuiv. [Cette Edition m'eſt inconnuë, je ne connois que celle de 1681 où cette Oraiſon funébre ſe trouve à la p. 416; il ne paroît point par le Titre, que ce ſoit une ſeconde Edition, comme elle doit l'être, ſi celle qu'on cite ici exiſte. R. D. T.]

[C] *Une Lettre Originale à ce ſavant Mathématicien, que nous donnerons dans les Remarques.*] Elle nous a été communiquée par le ſavant Mr. *Guillaume Jones*, Ecuyer, Membre de la Société Royale. L'adreſſe eſt à ſon *bon ami Mr.* Guillaume Owtred, *à Aldbury*; elle eſt conçuë en ces termes.

„ Mon cher Monſieur Owtred,

„ Depuis que vous avez été à Eton, je n'ai fait qu'une „ ſeule petite abſence de trois jours, & c'eſt juſtement „ dans ce tems-là que l'occaſion de répondre à votre ſa„ vante & obligeante Lettre s'eſt préſentée, que j'ai mal„ heureuſement perduë, m'étant trouvé à Oxford. Il faut „ que j'avouë, Monſieur, que je n'ai jamais vu un pro„ cédé auſſi obligeant que le vôtre, pour auſſi peu de „ connoiſſance. Ou il faut que vous ayez une grande fa„ cilité, ou vous avez pris bien de la peine pour avoir „ pu en ſi peu de tems ſatisfaire à tant de queſtions. „ Mais votre politeſſe l'emporte chez moi par-deſſus tout. „ Toutes les Solutions, que vous m'avez envoyées, m'ont „ parfaitement ſatisfait, & je me perſuade qu'elles con„ tenteroient des gens plus profonds que moi dans ces „ matiéres; il n'y en a qu'une ſeule où je trouve de la „ difficulté, c'eſt celle qui regarde les projections d'un „ Cercle Oblique; je vous avouë que je ne puis l'exécu„ ter ſelon votre démonſtration, & pour dire la vérité, „ je ne la comprens pas bien, ſans doute faute d'être aſ„ ſez verſé dans ces matiéres. Car ſi je conçois bien „ la nature d'une Projection, qui n'eſt, à ce que je penſe, „ que la repréſentation d'une Figure ſur un *plan*, ſelon „ qu'elle paroît à l'œil, je ne vois pas comment votre „ concluſion peut être juſte, à moins qu'on n'accorde, „ qu'il n'eſt pas poſſible de repréſenter un Cercle Oblique, „ tel qu'il paroît à l'œil, ce qui eſt contre votre propre „ Expérience. Car même dans l'Aſtrolaba Univerſel, il „ n'y a qu'un ſeul Cercle pleinement & circulairement „ *projetté* en ligne droite; tous les autres ſont ou des El„ liſpes, ou des figures approchant de l'Elliſpe, compo„ ſées de deux Arcs de Cercle, qui, je crois, ſont de vé„ ritables Elliſpes. Car puiſque tous les Méridiens dans „ le Planiſphére général ſont *projettés* comme des Cercles, „ pourquoi ne ſont-ce pas ici tous des Cercles, ſi ce n'eſt „ parce que l'Aſtrolabe n'eſt autre choſe que la Projection „ de tous les Méridiens ſur le plan d'un ſeul? Si je ſuis „ aſſez hardi pour diſputer avec vous, ce n'eſt que pour „ apprendre, & je ne puis apprendre de vous, à moins „ que je ne vous découvre mon ignorance; & je vous aſ„ ſure, que je vous la découvrirai de la maniére la plus „ honteuſe, afin de recevoir vos inſtructions. Mais je ne „ voudrois pas, que vous vous donnaſſiez de peine à pré„ ſent pour cela; car je ſuis ſûr mon départ pour Oxford, „ & je ne reviendrai du moins pour reſter, que dou„ ze ou quinze jours avant Noël, & j'ai appris de votre „ Pere, que vous comptez d'être ici vers ce tems-là. A

Pas tel qu'il paroît à l'œuil, mais comme les rayons viſuels partant de l'œuil vers la circonférence d'un Cercle décrit ſur le Globe, ſe terminent ſur un *plan* diamétralement oppoſé à l'œuil; l'œuil même doit être conçu placé à l'extrémité du Diamétre.

baſſadeur de Jacques I auprès des Etats-Généraux, pendant la tenuë du Synode de Dordrecht. Comme le Chevalier étoit obligé de rendre compte au Roi de ce qui ſe paſſoit à ce Synode, il envoya Mr. Hales à Dordrecht, pour être inſtruit de ce qui arrivoit dans cette Aſſemblée. Hales étant recommandé à Bogerman, Préſident du Synode & à pluſieurs des principaux Membres, eut le moyen de s'inſtruire des plus ſecrettes délibérations; d'ailleurs il avoit l'avantage d'aſſiſter à leurs ſéances & d'être témoin de ce qui s'y paſſoit, dont il rendoit enſuite compte à l'Ambaſſadeur. Les Lettres qu'il lui écrivit à ce ſujet, ont été imprimées [*D*]. Il étoit Calviniſte dans le tems qu'il aſſiſta à ce Synode; mais ayant entendu Epiſcopius ſur St. Jean III. 16. *il dit bon ſoir & bonne nuit à Calvin*, comme il l'a dit ſouvent à ſon ami Mr. Antoine Farindon (*e*). Mr. Des Maizeaux croit (*f*) que ce fut après ſon retour en Angleterre, qu'il eut la place de Membre du College d'Eton; & Mr. Wood (*g*) dit, qu'il l'obtint en partie à la recommendation du Chevalier Dudley Carlton, & en partie par le crédit du Chevalier Henri Savile, Principal de ce Collége; mais il paroît par les Régîtres de ce Collége, qu'il y avoit été aggrégé le 24 May 1613. Hales aimoit ſincérement la vérité, & avoit un jugement net & ſolide; ce qui faiſoit qu'il diſtinguoit ce qu'il y a d'eſſentiel dans la Religion, de ce qui n'y eſt qu'acceſſoire ou même étranger; il voyoit donc avec douleur les Chrétiens ſe haïr & ſe perſécuter mutuellement pour de ſimples ſpéculations; il s'en expliquoit avec une liberté qui lui étoit particuliére, faiſant paroître combien il déſiroit de voir la Religion ramenée à ſa pureté & à ſa ſimplicité primitive, ce qui le fit accuſer de Socinianiſme (*h*); & on lui a même attribué quelques Ouvrages faits par des Sociniens [*E*]. On voit quels étoient ſes principes ſur la Paix & la Concorde de

(*e*) Voy. la *Lettre* de Mr Farindon à Mr. *Garthwait*, datée du 17 Sept. 1637. à la tête des *Golden Remains* du Mr. Hales. [Mr. *Moreri* prétend que Farindon s'eſt trompé. Voy. Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. XVIII. Part. I. p. 190. & D. T.].

(*f*) *Ubi ſupra* p. 5.

(*g*) *Ubi ſupra.*

(*h*) Des Maizeaux p. 4.

„ l'égard du ſujet particuller, dont vous me parlez dans „ votre Lettre, je vous avoueral que j'y ai plus penſé, „ que je n'avois jamais fait en ma vie; mais pour ce qui „ eſt des raiſons qui me tiennent en ſuſpens, je vous en „ inſtruirai à fond de bouche. Votre bonne vous remet„ tra votre Abrégé de Trigonométrie, qui m'a été, je „ l'avouë, d'un grand ſecours. Que puis-je vous offrir „ en revanche de tant d'honnêtetés? mais je n'aime pas „ les complimens; & je ſuis fort trompé, ſi vous les al„ mez, & ſi vous en attendez. Saluez je vous prie de „ ma part Madame Owtred, quoique je n'en ſois pas con„ nu, & en vous aſſurant de mon attachement, je vous „ recommande à Dieu.

„ Votre ſincére, & affectionné
„ Du Collége d'Eton „ Ami
„ le 7 Octobre 1626.
„ Jean Hales.

[*D*] *Les Lettres qu'il lui écrivit à ce ſujet ont été imprimées.*] Elles ont été imprimées dans les *Golden Remains* (Reliques d'Or) à Londres en 1659 in-4. il y en a trente-deux (4). La premiére eſt datée du $\frac{12}{22}$ Novembre 1618, & la derniére du 7 Février 1619. On y a ajoûté quinze Lettres écrites au Chevalier Carlton par Gautier Balcanqual, Député au Synode de la part des Egliſes d'Ecoſſe. Ces Lettres ont été reçuës avec beaucoup d'applaudiſſement par les Arminiens de Hollande, qui croyent qu'elles mettent au jour la partialité & l'injuſtice du Synode contre eux. Les quinze Lettres de Balcanqual & ſept de Hales ont été traduites en Latin, & inſérées dans la ſeconde Edition des *Præſtantium ac Eruditorum Virorum Epiſtolæ Eccleſiaſticæ & Theologicæ*, &c. publiées à Amſterdam en 1684 par Mr. Limborch in-folio. [☞ Toutes les Lettres de Hales ont été depuis traduites en Latin, avec quelques autres Piéces, & publiées par Mr. Jean Laurent Moſheim ſous ce titre: *Joannis Halefii Hiſtoria Concilii Dordracenſis, J. Laur. Moſheimius ex Anglico Sermone Latine vertit, variis obſervationibus & vitâ Halefii auxit. Accedit ejuſdem de Autoritate Concilii Dordraceni, pace ſarta nexa, Conjectatio.* Hamburgi 1724 in-8. Ann. du Trad.]

(4) Il y en a une de Balcanqual, du 21 Fév. 1618.

[*E*] *On lui a même attribué quelques Ouvrages faits par des Sociniens.*] Mr. Wood met parmi les Ouvrages écrits par Hales (5), le Livre intitulé: *Brevis Diſquiſitio, an & quemodo vulgo dicti Evangelici Pontificios, ac nominatim Vul. Magni de Acatholicorum credendi regula Judicium, jathâ atque evidenter refutare queant. Eleutheropoli, apud Godfridum Philalethium: Anno* MDCXXXIII, in douze (6) pagg. 72. Cet Ouvrage fut attribué à Hales, peu de tems après qu'il eut paru, comme on le voit par un endroit d'une Lettre du Docteur *Samuel Ward* Principal du Collége de Sidney-Suſſex à Cambridge: cette Lettre, datée de Cambridge le 7 Juillet 1634 s'adreſſoit à l'Archevêque Ulterius; le Docteur Ward mande à ce Prélat (7). „ Il „ paroît un petit Livre, intitulé *Brevis Diſquiſitio* que je „ ſuppoſe que Votre Grandeur a vu. On y trouve diver„ ſes propoſitions *Socinionnes* & *Pelagiennes*; on y avance „ auſſi, que le Corps qui réſuſcitera à la Réſurrection, „ ne ſera pas le même numériquement; que les Ames ne „ ſont point en vie, juſqu'au jour de la Réſurrection; & „ bien d'autres propoſitions. Il eſt imprimé à *Eleutthero*„ *ple*. On dit qu'il vient du *Collége d'Eaton*, & qu'Ale„ ſius, qui étoit avec nous à Dordrecht, en eſt l'Auteur. „ Je ſuis affligé qu'un pareil Livre vienne de là (8)." Mais c'étoit l'Ouvrage de Joachim Stegman, fameux Miniſtre Socinien (9); il a été traduit en Anglois, & cette Traduction a été imprimée en 1653 ſous ce Titre: Brevis Diſquiſitio: *Ou Courte Recherche d'une meilleure Methode, que celles qu'on employe ordinairement pour réfuter les Catholiques-Romains, & pour ramener les Proteſtans à la Certitude & à l'Unité en matiére de Religion.* Londres 1653 in-8. pagg. 48. Mr. Wood compte auſſi parmi les Ouvrages de Hales un petit Livre intitulé: *Diſſertatio de Pace & Concordia Eccleſiæ. Eleutheropoli* 1628 in-douze. „ Ce Livre, dit-il, „ (10) dont de fameux Auteurs diſent des merveilles, eſt „ imprimé du même caractére, & au même endroit ſup„ poſé, que la *Brevis Diſquiſitio*; ce qui fait qu'on l'at„ tribuë généralement à cette Auteur." Mais ſi Mr. Wood avoit conſulté la *Bibliothéque* de *Sandius*, citée ci-deſſus, il y auroit trouvé que le véritable Auteur de cette Piéce eſt Samuel Przipcovius, Gentilhomme Polonois, & grand Unitaire. Sandius la met la premiére dans le Catalogue des Ouvrages de cet Auteur (11), & elle a été imprimée parmi ſes Oeuvres en 1692 in fol. Elle a été traduite en Anglois & imprimée ſous le Titre de *Diſſertatio de Pace* &c. *Ou Diſcours de la Paix & de la Concorde de l'Egliſe; où l'on fait voir élegamment & ſubtilement, que ce n'eſt pas tout l'Erreur qu'une mauvaiſe Vie, qui exclut un Chrétien du Royaume des Cieux; que les objets dont la connoiſſance eſt néceſſaire au Salut, ſont en petit nombre & faciles; & enfin que ceux qu'on nomme Héretiques parmi nous, doivent cependant être tolerés.* Londres 1653, en petit Octavo pagg. 64. ſans la Préface. La Traduction Angloiſe de deux Traités dont nous venons de parler a été réimprimée dans le Second Tome du *Phœnix: ou Recueil de Pieces rares & curieuſes.* Londres 1708 in 8. avec ces paroles au devant; que l'on *ſuppoſe avoir été écrits par Mr. Jean Hales d'Eton.* [☞ Mr. Le Clerc a attribué ces deux Ouvrages à Hales, & paroît ne s'être pas ſouvenu du tout de la *Bibliothéque* de *Sandius*. Car il dit en parlant de la *Brevis Diſquiſitio*, que cet Ouvrage *eſt en effet aſſez du caractére de ce ſavant Homme; & l'on ne ſache pas*, ajoûte-t-il, *qu'on l'ait attribué à quelque autre* [a]. Il parle enſuite du *Diſcours de la Paix &c. de l'Egliſe* [†], comme d'un Ouvrage inconteſtablement de Hales. Il y a de l'apparence que Sandius étoit bien informé ſur ces Ouvrages, qui étoient de ſon reſſort; & que Mr. Le Clerc ne s'eſt point ſouvenu que cet Auteur eu parlât. Aoo. ou Trad.] Mr. Des-Maizeaux remarque (12), qu'il y a de l'apparence que ce qui donna occaſion d'attribuer ces deux Ouvrages à Mr. Hales, c'eſt que les Principes généraux ſur leſquels on y bâtit ſunt, que l'Ecriture expliquée ſelon la ſaine Raiſon, eſt l'unique Régle de Foi; que toutes les Communions Chrétiennes ont le même droit d'interpréter l'Ecriture ſelon leur ſentiment, & de régler leur Gouvernement & leur Diſcipline Eccléſiaſtique. „ Or ces princi„ pes généraux étoient parfaitement conformes aux Idées „ de Mr. Hales, comme il faut avoüer, que ce ſont les „ Principes communs à tous les Proteſtans; mais ils é„ toient expliqués & preſſés avec plus de liberté, & d'u„ ne maniére particuliére par notre Auteur (13)." Mais il n'y avoit pas la moindre raiſon de conclure de là, qu'il étoit Socinien; & un fameux Ecrivain de l'Egliſe Romaine a eu l'équité & la candeur de juſtifier de la même *accuſation* Mr. Chillingworth, taxé de Socinianiſme par la même raiſon. Après avoir dit, que Mr. Chillingworth *étant découragé par le Livre de* Daillé, De Uſu Patrum (14), *d'en appeller au témoignage des Saints Peres de l'Egliſe . . . . ſa uſage avec plaiſir des principes qu'il trouva dans un Livre Socinien, où il n'a ſubſtitué à un Eſprit Divin particulier, la Raiſon, comme le ſeul Juge compétent du ſens de l'Ecriture, & que c'eſt préciſément ſur ces Principes qu'il a raiſonné dans tout le cours de ſon Ouvrage, intitulé*, la Religion Proteſtante, la voye ſûre du Salut: cet Auteur ajoûte „ Mais cela ſuffit il, Monſieur, pour faire „ paſſer le pauvre Mr. *Chillingworth* pour *Socinien*? eſt-ce „ que *d'établir la Raiſon de chacun Juge du vrai ſens de l'Ecriture*, emporte qu'on nie que Jéſus-Chriſt & le St. „ Eſprit ſoient Dieu? que les Peines de l'Enfer ſont éter„ nelles? que les Ames ſéparées du Corps n'exiſtent „ point, ou du moins qu'elles n'ont point de perception „ &c.? A Dieu ne plaiſe! car en ce cas-là combien d'In„ nocens, qui ſeroient coupables de blaſphéme, ſans le „ ſavoir? alors non ſeulement Mr. *Chillingworth*, mais le „ Docteur *Stillingfleet*, & Dieu ſait combien d'autres à „ Londres & dans les deux Univerſités d'Angleterre, ſe„ roient *Sociniens* (15)." Mais nous avons une preuve inconteſtable que Mr. Hales n'étoit point Socinien dans ſa *Confeſſion ſur la Trinité*, imprimée à la tête des *Mélanges dans les Reliques d'Or*. Elle contient *la Subſtance de*

(5) Col. 201.

(6) Mr. Wood in trompe en diſant qu'il eſt in-16.

(7) Voy. *Archbishop Uſher's Life and Letters publiſhed by Richard Parr. D.D.* Lett. 181. pag. 472. Lond. 1686. in-fol.

(8) Mr Des Maizeaux n'a point poſé de ce paſſage, dans la *Vie de Hales.*

(9) Voy. *Chriſtoph. Sandii Bibl. Anti Trinitar.* p. 186. 188.

(10) Col. 202.

(11) *Bibl. Anti-Trinitar.* p. 124.

[a] *Bibl. Anc. & Mod.* T. XXIII. p. 191.

† Ibid. p. 218. 219. *& ſuiv.*

(12) P. 8.

(13) Idem ibidem.

(14) Voy. Mr Creſſy's *Fanaticiſm fanatically imputed to the Catholic Church by Dr. Stillingfleet &c.* p. 182 *& ſeqq.* 1672 in 8. Remarques de Mylord Clarendon ſur un Livre intitulé, *Fanatiſm fanatically imputed &c.* p. 191 *& ſeqq.* Lond. 1673 in 8. & Mr Creſſy's *Epiſt. Apologetical to a perſon of honour &c.* p. 92. Edit. 1674 in 8.

(15) Creſſy's *Epiſt. Apologet.* Ibidem.

ce

de l'Egliſe, principalement dans un *Traité*, qu'il compoſa à la priére, & pour l'uſage de Mr. Chillingworth ſon ami, *du Schiſme & des Schiſmatiques* [*F*]: ce Traité ayant paſſé dans pluſieurs mains, il en tomba une Copie entre celles du Docteur Laud Archevêque de Cantorbery; ce Prélat ayant été mécontent de certaines choſes, Mr. Hales lui écrivit une Lettre pour la défenſe de cette Piéce [*G*]. Nous ne ſavons rien de certain de ce qui ſe paſſa enſuite entre l'Archevêque & lui [*H*]; cependant, quoi-

ce que l'Ecriture enſeigne, & de ce que les Ecoles établiſſent touchant la doctrine de la Trinité; & Mr. Hales dit à la fin, que *quiconque en reconnoît autant, ne peut jamais douter de la* Divinité éternelle *du Fils de Dieu*; & il ajoûte „ Si „ quelqu'un trouve *cette Confeſſion* imparfaite, car je ne „ puis concevoir qu'il y ait rien au delà dont la connoiſ- „ ſance ſoit néceſſaire, il n'a qu'à ajoûter ce qu'il croit qui y „ manque, & ce ſera une grace dont je lui aurai obligation."

[*F*] *Un Traité, qu'il compoſa à la priére, & pour l'uſage de Mr. Chillingworth ſon ami, du Schiſme & des Schiſmatiques.*] Mr. Wood nous apprend ſous l'Article de *Chillingworth* (16), que Mr. Hales compoſa ce Traité à ſa priére, pendant qu'il travailloit à ſon Livre, *la Religion Proteſtante &c.* Mais le même Auteur, n'eſt pas ſi déciſif dans l'Article de Mr. Haler, auquel il renvoye le Lecteur, & il attribue la compoſition de cet Ouvrage à quelques autres motifs „ qui ſont, comme le remarque Mr. Des- „ Maiſeaux (17), auſſi incompatibles les uns avec les au- „ trer, que contraires au caractére & à l'inclination de „ Mr. Hales." Mr. Wood nous dit-là (18) que *toute cette Piéce, ou la plus grande partie, eſt tirée, dit on, de* Socin, *& écrite vers l'année 1636, en partie, à ce que quelques-uns croyent, parce qu'il étoit mécontent de n'avoir aucun avancement, & en partie, ſelon d'autres, en faveur de quelques-uns de ſes plus grands Genies, pour confeſſer l'Auteur de l'Egliſe; & en partie, à la priére de ſon Ami Mr.* Chillingworth, *qui l'en avoit prié, pour en faire uſage dans ſon Livre intitulé*, la Religion Proteſtante &c. L'eſtime que le Clergé Anglican faiſoit de ce Traité, d'abord après la Reſtauration paroît par la maniére dont le Docteur Stillingfleet le cite dans ſon *Irenicum ou Onguent Sympathique pour les Playes de l'Egliſe*; dont la premiére Edition parut en 1661 in-4, & la ſeconde en 1662 avec un *Appendix touchant la puiſſance de l'Excommunication dans une Egliſe Chrétienne.* Il appelle, dans ce Diſcours (19), la *Traité du Schiſme par Mr. Hales un excellent Ouvrage*, & il homme l'Auteur *un ſavant & judicieux Théologien; auſſi ſavant & auſſi judicieux qu'aucun que notre Nation ait produit; un excellent Homme*, dont il a pris la peine de tranſcrire les Paroles, *à cauſe de la grande ſageſſe, du jugement, & de la modération qui y regnent; un Auteur ſavant, judicieux, & raiſonnable; un homme grave & prudent, dont les paroles reſpirent d'une maniére plus qu'ordinaire le véritable eſprit du Chriſtianiſme, qui ne cherche pas à faire ſervir la Religion d'appui à l'orgueil, & à l'ambition*; & il lui aſſigne une Autorité égale à celle des plus Illuſtres Théologiens de l'Egliſe Anglicane „ ce qu'il auroit à coup ſûr, comme le „ remarque Mr. Des Maizeaux, évité ſoigneuſement de „ faire, s'il n'avoit pas bien ſu, que le Clergé d'Angle- „ terre portoit le même jugement de cet *Homme incompa-* „ *rable*, car c'eſt ainſi qu'il la qualiſie auſſi". Le même Théologien dans ſon Livre intitulé: *Unreaſonableneſs of Separation*, imprimé à Londres en 1681 in-4, répond à l'objection de Mr. Richard Baxter par un paſſage du *Traité* du Mr. Hales (20). Cette Piéce a cependant été attaquée non ſeulement par des Auteurs Catholiques Romains, mais auſſi par quelques Théologiens de l'Egliſe Anglicane. La même année qu'elle parut, le Docteur Guillaume Page, Régent de l'Ecole de Reading, publia *Remarques ſur quelques endroits d'un Traité*, touchant le Schiſme & les Schiſmatiques &c. Oxford 1642 in-4 (21). Philippe Scot, Catholique Romain, l'attaqua dans ſon *Traité du Schiſme d'Angleterre*, Amſterdam 1650 in-douze (22). Après la Reſtauration quelques Théologiens de l'Egliſe Anglicane l'attaquérent auſſi, mécontens de la trouver cité par d'autres Théologiens de la même Egliſe comme un Livre tendant à établir la Paix & l'Unité, & de voir les Non-conformiſtes s'en ſervir pour juſtifier leur ſéparation de l'Egliſe. C'eſt-ce que nous allons rapporter d'une maniére plus particuliére dans les propres termes de Mr. Wood (23): *Et comme il avoit été d'un grand ſecours à quelques-uns de ceux qui s'aimoient, & qui n'aimoient pas l'Egliſe Anglicane, tels que* (1) E. S. *dans ſon* Irenicum (2). *Le Docteur* Jean Owen *dans ſon* Plaidoyer (24) pour les Non-Conformiſtes. (3) *L'Auteur de la Séparation ſans Schiſme, écrite* contre le Sermon du Docteur Jean Sharp ſur Rom. XIV. 19; prononcé devant le Maire (25). (4) André Marwell *dans ſa* Répétition tranſpoſée Part. I. &c. *& comme entre l'avantage qu'en eut celui, ce Traité avoit été imprimé pluſieurs fois, quelques uns du Clergé Orthodoxe y répondirent, entre autres* (1) Robert Conold, M. A. *dans ſa* Notion du Schiſme, en deux Lettres: *dont la ſeconde eſt contre Mr. Hales.* (2) Tho. Long, *Bachelier en Théologie, dans ſon* Caractére des Séparatiſtes: *mais avec plus d'étendue dans ſon Livre intitulé*; Examen & Critique du Traité du Schiſme par Mr. Hales, &c. Le Livre de Mr. Conold eſt intitulé: *La Notion en l'Idée du Schiſme fixée par les Anciens, & examinée par rapport aux Non-Conformiſtes, & l'Examen des Raiſons alleguées en faveur des Schiſmatiques; ou Remarques ſur le* Pleidoyer ou Raiſons en faveur des Non Conformiſtes: *Avec des Réflexions ſur le fameux* Traité du Schiſme, *écrit par Mr. Hales. En deux Lettres à un Gentilhomme de mérite. Par* Robert Conold, *Maître ès-Arts.* Londres 1677 in 8.

(16) *Ath. Oxon* Vol. II. Col. 481.

(17) P. 10.

(18) Col. 202.

(19) Irenic. p. 180. 2de Edit. 1220. in-4.

(20) Voy. *Unreaſonableneſs of Separation.* p. 146.

(21) Wood Col. 511.

(22) Idem Col. 202.

(23) Ibid.

(24) Imprimé en 1674 in-8.

(25) Ce Sermon fut prononcé en 1674, & *La Séparation ſans Schiſme* parut en 1675: écrite par Thomas Wadſworth. Voy. Calamy's *Life of Mr. Richard Baxter.* Vol. I p. 344. & V. II. p. 96.

[*G*] *Mr. Halès lui écrivit une Lettre pour la défenſe de cette Piéce.*] Cette Lettre a été communiquée au Public par l'Auteur d'une Brochure intitulée: *Difficultés & Découragemens qui accompagnent l'Etude de l'Ecriture*, &c. dans la ſeptiéme Edition de cette Brochure, en 1716, l'Auteur donna la Lettre dont il s'agit. Mr. Des Maizeaux obſerve (26) qu'il y a de l'apparence qu'elle a été trouvée parmi les Papiers de l'Archevêque Laud, qui furent ôtés à Mr. Prynne, après la Reſtauration. Mr. Hales déclare dans cette Lettre, que pour ce qui regarde les *choſes mêmes* diſcutées dans le *Traité du Schiſme, s'il y avance quelques Erreurs, ce qui eſt poſſible*; ſa *volonté n'y a point eu de part*, & qu'il *y a été malheureuſement entraîné par ſes recherches.* Il témoigne combien il a cherché ſoigneuſement la Vérité. Après cette Déclaration, il dit que „ s'il s'eſt mécompté „ à quelques égards, il n'a pu ſe tromper ſur le Tout, „ parce que le Tout n'eſt autre choſe que ce Précepte de „ St. Paul, *Autant qu'il ſe peut faire, ayez la paix avec „ tous les Hommes*". Il ajoûte. „ Il ne peut pas y avoir „ grand mal dans des Principes, qui concluent tout à la „ Paix". Après ces préliminaires, il dit que *tout ce qu'on lui peut reprocher, peut ſe ranger ſous deux Chefs généraux. Le premier regarde le reſpect que l'on doit à* l'Antiquité; *& le ſecond celui qu'on doit à* l'Autorité. Il répond d'abord à ceux qui prétendoient qu'*il avoit repris les Anciens avec plus d'aigreur que ne le permet le reſpect qui leur eſt dû.* Pour ce qui regarde l'*Autorité*, il dit. „ Je ne ſaurois ſi bien dé- „ fendre ce que j'ai dit en parlant de l'*Autorité de l'Egli-* „ *ſe*, lorſque j'ai ajoûté brufquement, que *cette Autorité* „ *n'exiſte point.* J'avoue que cette propoſition eſt *trop har-* „ *die*, & que même à la prendre dans ſa *généralité* elle „ eſt fauſſe. Cependant, à la prendre rélativement au ſujet „ que je traitois en cet *endroit-là*, je crois pouvoir dire „ avec raiſon qu'elle eſt très-vraye". Il fait voir enſuite que par l'*Autorité de l'Egliſe*, il n'entend pas la Juriſdiction du Clergé dans les *Cauſes Eccléſiaſtiques*, & dans les *Matiéres de Fait*, dans leſquelles les Eccléſiaſtiques „ ont le même „ pouvoir, qui appartient à toutes les perſonnes à qui „ une certaine Juriſdiction eſt commiſe. Les *Conſiſtoires*, „ les *Cours*, les *Sentences* du Clergé ſont de la même na- „ ture que les *Cours Civiles*, & les *Arrêts* qu'on y pro- „ nonce". Mais qu'il eſt viſible que par l'*Autorité de l'Egliſe* il entend le Pouvoir de décider les *Queſtions Théologiques*, & les *Matiéres Controverſées.* „ Lorſqu'en par- „ lant de ce pouvoir, *dit-il*, j'ai dit que l'Egliſe n'a point „ d'autorité à cet égard, que *cette Autorité n'exiſte point*, „ je ne penſe pas avoir perſonne à combattre, ſi ce n'eſt „ l'Egliſe Romaine. Car la Propoſition que j'ai avancée „ doit être vraya, à moins que nous n'érigions l'Egliſe „ en *Juge des Controverſes*, qui eſt ce que nous contellons „ généralement à l'Egliſe de Rome. Or il eſt évident que „ je n'ai voulu dire autre choſe; la liaiſon de mon rai- „ ſonnement la démontre. Cette Expreſſion qui a paru ſi „ choquante ne ſe trouva que dans l'endroit où je con- „ ſidére le *Schiſme*, cauſé par la diverſité des Sentimens; „ & l'on doit m'avouër, que ſi je m'étois alors expliqué, „ comme je fais à cette heure, on n'auroit pu m'accuſer „ d'erreur". *Il y a pourtant encore une autre choſe*, continuë-t-il, *qui a fait de la peine. En parlant de* l'Origine du Domaine, *j'ai dit fort naturellement mon avis, & j'ai nié que le* Domaine *ſoit fondé ni dans la Nature ni dans la Religion. Et je ſais encore d'opinion qu'il faut renvoyer la déciſion de ce Point à l'avénement d'Elie.* Il fait voir que *ce n'eſt-là qu'une choſe de pure ſpéculation, qui d'ailleurs ne fait rien au train du monde*; & il ajoûte, „ que ſoit que „ l'*Empire* dans le Civil ou dans l'*Eccléſiaſtique* ſoit fondé „ ſur la ſimple *poſſeſſion*, ou qu'il tire ſon Origine du *Droit* „ *Divin*, c'eſt une queſtion qui regarde ceux qui en jouiſ- „ ſent. Mais pour les *autres*, dit-il, dont je devois eſt „ d'obéïr, & pour *moi* ſurtout qui n'ai jamais ſouhaité que „ de vivre & que de mourir dans l'obſcurité, cette Queſ- „ tion eſt une affaire de Théorie, à laquelle nous avons „ peu d'intérêt à prendre". Mais il ſuppoſe en même tems que les ſupérieurs peuvent obéïr en *bonne Conſcience* aux ordres de leurs Supérieurs. Enfin il ſe défend contre quelques perſonnes, qui parce que dans un *Endroit* de ſon Ecrit, *il a cenſuré vivement* l'Ambition des Evêques, *ont cru qu'il en vouloit à* l'Ordre Epiſcopal, *& que les réflexions qu'il faiſoit contre les premiers ſiécles, étoient autant de coups de dent qu'il donnoit au nôtre.* Il fait voir qu'il n'a pas donné le moindre prétexte à une pareille accuſation. Et il finit en ſa réjouïſſant du ce que l'Epiſcopat étoit ſur un pié ſi heureux en Angleterre, & de ce qu'il y étoit depuis près de cent ans.

[*H*] *Nous ne ſavons rien de certain de ce qui ſe paſſa enſuite entre l'Archevêque & lui.*] Il eſt vrai que le Docteur Heylin avance là-deſſus quelque choſe qui mérite d'être examiné; il ſuppoſa que Mr. Hales étoit le véritable Auteur des Livres Sociniens, dont on a parlé dans la Remarque [*E*], & il avoit d'ailleurs ſur l'Autorité de l'Egliſe des ſentimens fort différens de ceux de Hales. Après avoir remarqué (27), que comme l'Archevêque avoit travaillé par les moyens, dont il (Heylin) a parlé *à préſerver l'Egli-*

(26) P. 16.

(27) *Cyprianus Anglicus*; ad *ſupra.* L. IV. *ad ann.* 1643. p. 161.

quoique ce Prélat eût sur l'Autorité de l'Eglise & sur d'autres Articles des sentimens différens de ceux de notre Auteur, il avoit néanmoins une si haute estime pour sa personne, qu'on dit qu'il se servit de

se d'Angleterre de l'accroissement du Papisme; il eut soin aussi d'en prevenir la ruine, dont elle étoit menacée par les Hérésies Sociniennes, *qui se répandoient*; & qu'il eut la principale part à *la suppression des Livres de cette nature, qu'on avoit apportés en Angleterre des autres Pays*; Il ajoute (28). „ Il avoit paru un Traité Intitulé, *Disquisitio brevis*, où l'on avoit finement fait entrer les principaux „ dogmes des *Sociniens*, sous le prétexte spécieux, qu'ils „ fourniſſoient les meilleurs moyens de terminer certaines „ Controverſes qu'il y a entre nous & l'Egliſe Romaine. „ On attribuoit communément ce Livre à *Hales d'Eton*, „ homme d'une grande lecture, Savant, parlant avec liber- „ té, & auſſi communicatif de ſes connoiſſances, que les „ Corps Céleſtes le ſont de leur lumière, & de leurs In- „ fluences. Il couroit auſſi de côté & d'autre un Diſcours „ du *Schiſme*, qui ſe prêtoit de main en main, en Ma- „ nuſcrit, dont le grand but étoit d'encourager quel- „ ques-uns de nos plus grand Génies à mépriſer l'Autori- „ té de l'Egliſe. Ce Traité s'étant répandu dans ce tems- „ là (29), l'Archevêque eu prit occaſion de faire venir „ l'Auteur à Lambeth, dans l'eſpérance de gagner un Hom- „ me, dont il avoit connu le mérite à Oxford; qui étoit „ un des plus habiles dans la Langue Grecque, & dont *Sa- „ vile* s'étoit beaucoup ſervi pour ſon Edition de St. Chry- „ ſoſtome. Vers les neuf heures du matin, il ſe rendit „ chez ſa Grandeur, pour recevoir ſes ordres; l'Archevê- „ que l'emmena avec lui dans le jardin, ayant en même „ tems ordonné à ſes Domeſtiques, que perſonne n'eût à „ le venir interrompre. Ils s'entretinrent là juſqu'au mo- „ ment que la cloche ſonnât pour la Prière, & après la „ Prière juſqu'au dîner, & enſuite encore juſques à ce que „ Mylord *Conway* & d'autres perſonnes de qualité étant „ venuës, les Domeſtiques furent obligés d'avertir l'Ar- „ chevêque qu'il étoit, tard ils rentrérent tous deux, fort „ rouges, & preſque hors d'haleine: ce qui faiſoit aſſez „ voir, que la converſation avoit été vive, & qu'ils n'é- „ toient pas encore calmés. Je me trouvai là par hazard, „ pour recevoir les ordres de ſa Grandeur, ou pour lui „ rendre compte de quelque commiſſion (30), dont je ne „ me ſouviens point. Hales fut fort aiſe de me voir (31), „ étant fort étranger dans ce lieu, & n'étant connu de „ perſonne. Il me dit enſuite, qu'il ſavoit bien que l'Ar- „ chevêque étoit habile dans la Diſpute, mais qu'il l'avoit „ trouvé auſſi verſé dans les Livres qu'il étoit habile dans „ l'action; que ce Prélat l'avoit pouſſé d'un retranchement „ dans l'autre, juſqu'à ce qu'il eût été obligé de ſe ren- „ dre; qu'il étoit réſolu d'être Orthodoxe, & de s'atta- „ cher inviolablement, tant pour la Doctrine que pour la „ Diſcipline à l'Egliſe Anglicane; qu'il avoit obtenu dans „ cette vuë de pouvoir prendre le titre de Chapelain de „ l'Archevêque, afin que priant pour lui en public, com- „ me pour ſon Maître & ſon Patron, ſon changement fût „ mieux connu de tout le Monde. C'eſt ainſi que *Hales* „ fut ramené à l'Egliſe Anglicane, où il eut un bon Béné- „ fice; ayant obtenu peu de tems après, à la recomman- „ dation de l'Archevêque une Prébende à *Windſor*, avec „ la permiſſion de conſerver ſa place au Collége d'*Eton*". Le Docteur Heylin avance deux choſes dans ce Narré; premiérement, que Mr. *Hales* a été *Socinien*, & ennemi de l'*Autorité de l'Egliſe*; & en ſecond lieu, que l'Archevêque Laud le ramena de ſes Erreurs, dans une Converſation qu'il eut avec lui, & que par-là il le *ramena* ou *le gagna* à l'*Egliſe Anglicane*. Mais l'accuſation de *Socinianiſme* n'eſt fondée ici que ſur la ſuppoſition que Mr. Hales eſt l'Auteur de la *Diſquiſitio brevis*; ce qui eſt faux, comme nous l'avons fait voir. L'accuſation d'avoir été ennemi de l'*Autorité de l'Egliſe*, eſt fondée par le Docteur ſur le *Traité du Schiſme*, *deſtiné principalement*, dit-il, *à encourager quelques uns de nos plus grands Génies* (32). Pour faire voir de quel poids eſt cette accuſation, Mr. Des Maizeaux (33) trace le caractére du Docteur Heylin, & il fait voir, d'après Wood dans ſes *Athenæ Oxonienſes*, que c'étoit un homme *entreprenant, plein de lui-même & préſomptueux; ennemi déclaré & violent des Schiſmatiques*; & par rapport à ſes Ecrits Hiſtoriques, qu'*il étoit en de certaines choſes trop attaché à un Parti, pour être Hiſtorien*; en un mot très-éloigné des ſentimens de Mr. *Hales* ſur la matière de l'Egliſe; puiſqu'il avoit ſoûtenu dans une Diſpute à Oxford en 1627 que l'Egliſe *ne peut errer*. Mr. Des Maizeaux remarque (34) „ qu'il eſt aiſé de s'imaginer qu'un homme de „ ce caractére devoit regarder comme Hérétique, quicon- „ que n'accordoit pas à l'Egliſe la même Autorité que lui; „ & par conſéquent qu'il devoit avoir été extrêmement „ choqué du *Traité du Schiſme*, de Mr. *Hales*; où il ſoû- „ tient, que l'*Autorité de l'Egliſe n'exiſte point*. Et à cet „ égard le Docteur eſt en droit de dire, que ce Traité en- „ ſeigne *à mépriſer l'Autorité de l'Egliſe*; car il nous apprend „ à rejetter toute Autorité Humaine, & à n'avoir d'autre „ Régle de Foi, que l'Ecriture. Mais il faut avoüer en „ même tems, que c'eſt-là la véritable doctrine des Pro- „ teſtans; & que malgré les exceptions de quelques-uns, „ Ils ſont forcés d'en revenir à ce Principe, quand ils diſ- „ putent avec l'Egliſe Romaine. Mr. *Chillingworth* en a „ fait le fondement de ſon Livre....& cela prouve com- „ bien le Docteur *Heylin* mérite peu de foi, lorſqu'il re- „ préſente Mr. *Hales* comme hors de l'*Egliſe Anglicane*, „ parce qu'il ſoûtenoit vigoureuſement, & d'une maniére „ franche & libre, le grand principe de la *Réformation*. Le „ Docteur Stillingfleet penſoit bien autrement ſur le ſujet „ de Mr. *Hales*, & du Traité du *Schiſme*". Mr. Des Maizeaux conclut donc (35), que les deux faits avancés par le Docteur *Heylin*, ſont mal fondés, puiſque l'Archevêque n'a pu faire revenir Mr. Hales des ſentimens hérétiques, qu'il n'a jamais eus, ou de *ſentimens erronés, qui ne le ſont point*; & que quiconque connoit le caractére de l'eſprit humain, ne jugera pas qu'il ſoit vraiſemblable, qu'un homme d'autant de jugement, du ſavoir, & auſſi impartial que Mr. *Hales*, âgé de cinquante-quatre ans, ait pu, ſur quelques heures de converſation, regarder comme fauſſe & hérétique, une doctrine, qu'il avoit toujours conſidérée comme un article eſſentiel de ſa Religion; une doctrine qui devint avoir été très-ſouvent l'Objet de ſes méditations & de ſes recherches, & qui avoit été ſolemnellement profeſſée & maintenuë par quelques-uns des plus grands Hommes qu'il y eût alors encore dans l'Egliſe Anglicane. Mr. Des Maizeaux ajoûte, que ces conſidérations, & d'autres de la même nature pourroient ſuffire pour réfuter ce que le Docteur Heylin avance; mais qu'on peut porter la choſe à la démonſtration, par une preuve de fait inconteſtable. Nous avons la *Lettre* que Mr. *Hales* écrivit à l'Archevêque Laud, pour défendre ſon *Traité du Schiſme*, dans lequel Il avoit dit, que *l'Autorité de l'Egliſe n'exiſtoit point*; & quoiqu'il avoüé dans cette Lettre, que ſon expreſſion étoit *trop hardie* ou trop peu meſurée, il ſoutient cependant qu'elle eſt *veritable*, priſe au ſens où il l'a employée. Car il fait voir que par l'*Autorité de l'Egliſe* il entend, la déciſion des Eccléſiaſtiques ſur des points de Doctrine & de Diſcipline, qu'il appelle *Queſtions Eccleſiaſtiques* (Church-Queſtions). *Lorſqu'en parlant du droit de décider les* Queſtions Eccléſiaſtiques *, dit-il, j'ai dit que l'Egliſe n'a point d'autorité à ces égard, je ne penſe pas avoir perſonne à combattre ſi ce n'eſt l'Egliſe Romaine; car la Propoſition que j'ai avancée doit être vraye, à moins que nous n'érigions l'Egliſe en* Juge des Controverſes, *qui eſt ce que nous conteſtons généralement à l'Egliſe de Rome. Or il eſt évident que je n'ai voulu dire autre choſe; la liaiſon de mon raiſonnement le demontre: Cette Expreſſion, qui a paru ſi choquante, ne ſe trouve que dans l'endroit où je conſidere le Schiſme cauſé par la diverſité des Sentimens, & l'on doit m'avoüer que ſi je m'étois alors expliqué comme je le fais à cette heure, on n'auroit pu m'accuſer d'erreur.* Nous voyons là, comme le remarque Mr. Des Maizeaux (36), que ces paroles de ſon Traité, que l'*Autorité de l'Egliſe n'exiſte point*, étoient préciſément celles qui avoient choqué, & qu'elles renferment la doctrine que le Docteur Heylin abhorroit ſi fort; nous y voyons encore qu'il ne déſavoüe & ne paſſe point ce qu'il avoit dit; mais qu'il ſoutient au contraire que c'eſt la doctrine conſtante des Proteſtans, & particuliérement de l'Egliſe Anglicane, dont il s'avoüe Membre, lorſqu'il dit à l'Archevêque, *qui eſt ce que* Nous *conteſtons généralement à l'Egliſe de Rome*. Mr. *Hales* juſtifie de la même maniére les autres Propoſitions de ſon *Traité du Schiſme*. Et il ajoûte en général & pour ſe rendre juſtice à lui-uſême, (car il ne faut pas douter qu'on n'eût fait de lui un portrait odieux à l'Archevêque) qu'il avoit toujours recherché avec ardeur, ſincérement, & ſans préjugé, la Vérité. *Pour ce qui regarde les choſes mêmes qu'il y a dans mon Ecrit, je dois dire avant que de deſcendre à aucun détail, que, ſi j'ai avancé quelques Erreurs, ce qui eſt poſſible, ma Volonté n'y a point eu de part, & que j'y ai été malheureuſement entraîné par mes Recherches. Gallen a dit, en parlant de lui-même*: Je ne ſai comment il eſt arrivé que, depuis ma plus tendre jeuneſſe, j'ai toujours mépriſé les Sentimens de la Multitude. Soit que cela vienne d'une inſpiration d'enhaut, ou qu'il puiſſe être une eſpéce d'Enthouſiaſme; quelque nom que l'on donne à la choſe, je puis dire que la Vérité & la Connoiſſance m'ont touché toute ma vie d'une maniére peu commune, me perſuadant qu'il ne peut y avoir pour les Hommes de fortune plus brillante & plus divine. *Je puis en partie me faire application de ces belles paroles; car depuis que j'ai entendu ce que le mot de Vérité ſignifie, je n'ai eu d'autre ſoin que d'en rechercher la réalité. J'ai renoncé pour cela à toutes les Eſperances, à tous les Amis, à tous les Deſirs qui pouvoient me prevenir, & me détourner du but où je tendois. C'eſt auſſi pour cela que j'ai employé mon Argent, mes Facultés, ma Jeuneſſe, ma Vie, tout ce que j'ai en un mot; ne voulant pas meriter cette* Censure de Tertullien; ſuo vitio quis quid ignorat; „ on n'eſt ignorant que par ſa faute." *Si, avec tant de dépenſes, & tant de peines, je n'ai acquis que de l'Erreur, je puis dire avec confiance, qu'il m'en a coûté plus cher pour errer, qu'il n'en coûte à pluſieurs autres pour trouver la Vérité; & la Vérité elle même me rendra ce témoignage à quelque heure, que, ſi je l'ai manquée, c'eſt moins ma faute que mon malheur.* Voilà l'Homme, que le Docteur dépeint comme un miſérable Sophiſte, *pouſſé de retranchement en retranchement, juſqu'à ce qu'il ſoit obligé de ſe rendre*, & qui en quelques heures de converſation n pu être amené au point de changer de ſentimens, & de prendre des idées toutes nouvelles (37). Le Récit du Docteur montre clairement, qu'il ne ſavoit rien de la *Lettre Apologétique* de Mr. *Hales* à l'Archevêque, & qu'il n'étoit pas mieux inſtruit de ce qui ſe paſſa depuis entre eux. Il dit, *qu'ils ren-*

(28) Ibid. p. 381. 382.

(29) En l'année 1633.

(30) Le Docteur Heylin étoit Chapelain de l'Archevêque.

(31) Le Docteur appelle Mr. Hales ſon *Cher Ami*, dans ſon *Quinquarticular Hiſtory*. Part. I. Cap. 5. Sect. 7 & 10.

(32) Il y a de l'apparence que le Docteur a en vuë Mr. Chilling worth.

(33) P. 25. ſq.

(34) P. 29. 30.

(35) P. 31.

* Il entend par là les points de doctrine, ce qui fait qu'on a traduit ci-deſſus, *Queſtions Théol.* R. D. T.

(36) P. 29.

(37) Idem p. 25.

de lui, lorſqu'il travailla à la ſeconde Edition de ſa Réponſe au Jéſuite Fiſher, qui parut en 1639, dans laquelle les Objections de A. C. contre la premiére Edition ſont pleinement réfutées (*i*). Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Mr. Hales fut nommé la même année à un Canonicat de Windſor (*k*); ce qui ne ſe pouvoit guére à moins que l'Archevêque ne lui fût favorable, ce Prélat ayant dans ce tems beaucoup de crédit à la Cour, & étant d'ailleurs le grand Protecteur des Sciences & des Gens de Lettres (*l*). Quand le Roi étoit avec la Cour à Windſor, les Seigneurs & les Courtiſans voyoient ſouvent Mr. Hales, & prenoient beaucoup de plaiſir dans ſa compagnie, non par rapport à ſon profond ſavoir, mais à cauſe de ſa converſation polie, de ſes Contes, & de ſes Vers (*m*). Car il ſe divertiſſoit quelquefois à rimer; & comme il étoit d'ailleurs excellent Critique, les plus grands génies de ce tems-là, tels que Mylord Falkland, le Chevalier Jean Suckling, le Chevalier Guillaume d'Avenant, Ben Johnſon &c. recherchoient fort ſon commerce (*n*) [*I*]. On rapporte que Mr. Hales avoit ſouvent dit qu'*il ne croyoit pas mourir Martyr*. „ Cependant, dit Mr. Wood (*o*), on ſait qu'il a „ vécu Confeſſeur, & qu'il eſt mort guéres moins que Martyr pour la Doctrine & pour la Diſcipli„ ne de l'Egliſe Anglicane". Car après que la Guerre Civile eut commencé, il fut dépouillé de ſon Canonicat de Windſor, & de ſa place au Collége d'Eton. Il eſt vrai que Mr. Penwarden, à qui l'on avoit donné ſa place d'Eton, le vint trouver quelque tems après, & lui offrit de la lui rendre, mais il la refuſa [*K*]; & il fut réduit à vendre pour 700 Livres ſterling ſa belle Bibliothéque, qui lui en avoit coûté deux-mille cinq-cens (*p*); encore partagea-t-il cette ſomme avec pluſieurs Miniſtres, & autres perſonnes qui avoient auſſi été privés des moyens de ſubſiſter, deſorte que cette petite reſſource fut bien-tôt épuiſée (*q*). Il ne tint qu'à lui pourtant de ſe procurer une ſituation aſſez douce; un Gentilhomme de la famille des Sedleys, dans la Province de Kent, lui offrit ſa maiſon pour aſyle, avec cent Livres ſterling de penſion, un Valet & deux Chevaux à ſon ſervice; le goût de la retraite & de l'étude l'empêcha de profiter de cette offre généreuſe, mais vers ce tems-là il accepta d'entrer chez Madame Salter (*r*) prés d'Eton, pour avoir ſoin de l'éducation de Guillaume Salter fils de cette Dame (*s*), quoiqu'elle ne lui donnât que le quart de ce que lui avoit offert le Gentilhomme, dont nous avons parlé. Le Docteur King, Evêque de Chicheſter, & pluſieurs de ſes Parens, s'étant retirés chez la même Dame, ils y formérent une eſpéce d'Aſſemblée, où le Service ſe faiſoit ſelon la Liturgie de l'Egliſe Anglicane, & Mr. Hales y faiſoit les fonctions de Chapelain (*t*). Mais dans la ſuite on publia une Déclaration qui défendoit à toutes ſortes de perſonnes de donner retraite aux *Malignans*, c'eſt-à-dire aux Royaliſtes, ce qui l'obligea à quitter cette Maiſon, quoique la Dame l'aſſurât qu'elle étoit prête à en courir tous les risques, s'il vouloit reſter chez elle; il ſe retira à Eton dans la maiſon d'une Veuve, dont le Mari avoit été autrefois ſon Domeſtique (*u*) [*L*]. Il ſe trouva accablé de miſére dans cette obſcure retraite [*M*], & Mr. André Marwel remarque que „ ce n'eſt

(*i*) Mr. Des Maizeaux obſerve p. 18. note marg. (*a*). que cela peut ſe vérifier en comparant quelques-uns des Piéces de Mr. Hales avec les Objections de A. G.

(*k*) Sa Patente eſt datée du 29 May 1639, & il fut inſtallé le 27 Juin ſuivant. Voy. Dr. John Walker's *Attempt towards recovering an account of the numbers and ſufferings of the Clergy of the church of England, &c. who were ſequeſtred &c. in the late times of the Grand Rebellion.* Part. II. pag. 94.

(*l*) Des Maizeaux p. 19.

(*m*) Wood Col. 201.

(*n*) Des Maizeaux p. 16.

(*o*) Col. 208.

(*p*) Il la vendit à Corneille Bee Libraire de Londres *Wood*, Col. 220.

(*q*) Walker *ubi ſupra*, p. 94.

(*r*) Wood, Col. 200, croit qu'elle étoit Sœur du Docteur Duppa, Evêque de Salisbury.

(*s*) Idem Ibidem.

(*t*) Walker *ubi ſupra*.

(*u*) Wood, Col. 200.

rentrérent tous deux, venant du Jardin, *fort souges, & preſque hors d'haleine*; & delà il conclut, que *la converſation avoit été fort vive, & qu'ils n'étoient pas entiérement calmés*. Mais il ne nous apprend rien du tout du ſujet de leur entretien, & de ce qui pouvoit les avoir échauffés. Il ajoûta que Mr. *Hales* lui dit, que l'Archevêque *l'avoit pouſſé de retranchement en retranchement, juſqu'à ce qu'il eût été obligé de ſe rendre*; mais il ne nous apprend point ſur quel ſujet il avoit été *pouſſé*. En un mot ſelon ſon propre récit, le Docteur Ignoroit parfaitement de quoi il avoit été queſtion, dans la Converſation de Mr. *Hales* avec l'Archevêque, quoique ce dût être là le fondement de ce qu'il avance (38). Mr. Des Maizeaux conclut de tout cela (39) qu'il n'y a pas le moindre fonds à faire ſur tout ce que le Docteur raconte du prétendu retour de Mr. *Hales* à l'Egliſe Anglicane, dont il ne s'étoit jamais éloigné; & que le Docteur eſt le premier qui ait rapporté cette particularité, & le ſeul garant qu'on en ait; tous les autres Ecrivains, qui en parlent, l'ayant ſuivi ſans examen, en ajoûtant néanmoins, comme c'eſt l'ordinaire en pareille occaſion, quelque choſe du leur, au récit de l'Auteur Original, pour y donner du poids, & le faire mieux ſervir à leurs vuës (40). Les Ecrivains que Mr. Des-Maizeaux examine ſur ce ſujet, ſont, I. Le Docteur Samuel Parker, depuis Evêque d'Oxford, dans ſa *Cenſure de la* Répétition tranſpoſée, *contenuë dans un Diſcours à l'Auteur de cette Piéce; par l'Auteur de la* Politique Eccléſiaſtique (41). II. Mr. Thomas Long, dans un Livre intitulé, *Examen & Critique du Traité du Schiſme par Mr. Hales*. III. Mr. Wood dans ſes *Athenæ Oxonienſes* (42). IV. Le Docteur Jean Walker dans ſon *Eſſai ſur le Nombre & les Souffrances des Eccléſiaſtiques* &c. (43). V. Mr. Echard dans ſon *Hiſtoire d'Angleterre* (44). D'ailleurs le Docteur Jean Pearſon, depuis Evêque de Cheſter, qui avoit connu particuliérement Mr. *Hales*, & qui nous a donné ſon caractére, ne dit pas un mot de cette particularité, quoiqu'il n'eût pas été moins avantageux à ſes Lecteurs d'en être inſtruits, qu'elle étoit propre à faire honneur à ſon Ami, ſi elle avoit été véritable. Au contraire la maniére dont il parle de Mr. *Hales*, & l'idée qu'il nous en donne, eſt entiérement incompatible avec le Récit du Docteur Heylin.

(38) Idem Ibidem.

(39) Idem p. 30. 31.

(40) Idem Not. [*H*]. p. 38. & ſuiv.

(41) p. 136. & ſeqq. London 1671 in-8.

(42) Vol. II. Col. 208.

(43) Part. II. p. 88. Col. 1.

(44) Vol. II. p. 140. London 1718 in-fol.

[*I*] *Il ſe divertiſſoit quelquefois à rimer, & comme il étoit d'ailleurs excellent Critique, les plus grands Génies de ce tems-là . . . . . recherchoient fort ſon commerce.*] Il paroît qu'il avoit du talent pour la Poëſie par la maniére dont le Chevalier Jean Suckling parle de lui dans ſon *Jugement des Poëtes* (Seſſion of Poets) (45) Hales *qui s'étoit placé lui-même, ſourit gravement de leur voir prendre tant de peine pour une bagatelle*; Apollon *s'en étoit apperçu à la dérobée, mais comme il ſavoit ce qu'il penſoit, il le paſſa, & appella* Falkland. *qui ſuivoit*. Il y a parmi les Oeuvres du Chevalier Suckling une Epître en vers, où le nom de Mr. Hales n'eſt point, mais qu'on s'apperçoit bien qui s'addreſſe à lui, elle eſt écrite de Londres à Eton. Le Chevalier l'invite de venir en Ville, pour y joüir de la compagnie de ſes Amis, en voici le ſens: „ Monſieur, ſoit que ces „ Lignes vous trouvent occupé à former ou à éclaircir „ quelque difficulté; que ce ſoit la Prédeſtination, la conciliation de la Trinité avec l'Unité, ou la maniére dont „ l'homme meurt, & vivra un jour éternellement, qui „ ſoit l'objet de vos méditations; fâchez qu'il eſt ordonné que vous monterez ſur le champ à cheval. Laiſſez „ là *Socin* & les Scholaſtiques, que *Jacques Bond* jure qui ne ſont que des ſots, & rendez-vous en Ville; afin qu'on „ apprenne que, quoiqu'en ayent dit jamais les Savans, „ les Oracles n'ont pas ceſſé encore. Vous trouverez l'Eſprit & la Vin, coulant également, & tous deux divins; „ des Mets, dont les noms ſont inconnus dans les Livres, „ & certainement ignorés parmi les Cuiſiniers de Collége, des Sauces ſi piquantes, qu'elles ne vous feront pas attendre que l'appetit vous vienne. Un Fiacre vous met „ en état de bravet la pluye, & d'aller joüir des veilles „ laborieuſes de Johnſon, & des productions aiſées de „ l'agréable Shakeſpear; & pour vos dix-huit ſols, vous „ pouvez avoir le plaiſir d'être Juge de tout ce qu'il y a „ de nouveau, en fait d'eſprit. Pour des Nouvelles nous „ en avons en un jour aſſez pour en fournir Windſor pen„ dant toute une année, & que le Poſtillon ne vous porte „ encore qu'après qu'elles ſe ſont trouvées fauſſes. Pen„ ſez encore à la Compagnie qui vous attend ici; les diſcours de table les plus communs de ceux qui la compoſent, ſont capables de rendre un jeune Seigneur de Cour ſage ou ſon; de le mettre en état de tenir le dé devant „ ſon Pere. On n'y perd point le tems en diſputes, tous „ regardent comme une victoire de parvenir à la connoiſ„ ſance de la Vérité; & ſi vous venez, je jurerois hardiment qu'un Synode erreroit auſſitôt qu'eux."

(45) *Fragmenta aurea: a collection of all the incomparable pieces Written, by Sir John Suckling*, p. 20. Londres 1648.

[*K*] *Mr. Penwarden, à qui on avoit donné ſa place d'Eton, le vint trouver quelque tems après, & lui offrit de la lui rendre, mais il la refuſa.*] C'eſt Mr. Wood qui nous apprend cette particularité (46), & il ajoûte que lorſque Mr. Hales refuſa l'offre de Mr. Penwarden, il déclara que *le Parlement l'ayant dépoſſedé, il étoit reſolu de ne jamais y rentrer par la même Autorité*. Mais, comme la remarque Mr. Des-Maizeaux (47), cette façon de s'exprimer paroît trop générale & trop peu ſoûtenuë pour être de Mr. Hales. Car ſi certaines perſonnes ont été injuſtement à un homme ſon bien, ce n'eſt pas là une raiſon de refuſer d'y rentrer, lorſque les mêmes perſonnes en offrent la reſtitution. Il faut donc croire que le refus de Mr. Hales fut fondé ſur d'autres conſidérations, comme pas exemple, qu'il ne pouvoit rentrer dans ſa place, ſans acquieſcer à des choſes qu'il ne croyoit pas légitimes, ou auxquelles il ne jugeoit pas qu'il lui convint de ſe ſoumettre.

(46) Col. 200.

(47) Not. [*K*]. p. 82. 83.

[*L*] *Il ſe retira à Eton dans la maiſon d'une Veuve dont le Mari avoit été autrefois ſon Domeſtique.*] *Cette Maiſon*, dit Mr. Wood (48), *touchoit au Collége de Chriſtophle, & appartenoit alors à Anne Veuve de Jean Dickenſon (qui avoit ſervi dès ſa jeuneſſe notre Hales) & depuis femme & Veuve d'un Simon Pounney; cette femme le traita avec beaucoup de ſoin & d'égards, parce que lorſqu'elle s'étoit mariée, elle avoit reçu des marques de ſa generoſité.*

(48) Col. 200.

[*M*] *Il ſe trouva accablé de miſére dans cette obſcure retraite.*] C'eſt ce qui paroît clairement par une Converſation qu'il eût avec Mr. Antoine Farindon, ſon intime Ami, qui

„ pas un des traits les moins honteux à ce Siécle-là, qu'un homme auſſi illuſtre ait été réduit, par „ l'injuſtice des tems, à une auſſi grande diſette, que celle où il ſe trouva (w)". Il mourut chez la Veuve, dont nous avons parlé le Lundi 19 May 1656, âgé de ſoixante-douze ans, & fut enterré, comme il l'avoit ſouhaitté, dans le Cimetière du Collége d'Eton (x), où Mr. Pierre Curwen lui fit dreſſer un Tombeau [N]. Il a fait divers Ouvrages qui ont été imprimés après ſa mort [O]; il a-

(w) *The Rehearſal manſplaſh'd* or Animadverſions on a late Book intitled *A Preface Shewing what grounds there are of fears and jealouſies of Popery*. P. 175. Second Edit. 1672 in-8.

(x) Wood Col. 202.

voit

étant venu voir un jour Mr. Hales, quelques mois avant ſa mort, le trouva dans ſa petite retraite chez la Veuve Powney, mais d'ailleurs d'une humeur contente, & digne d'un parfait Chrétien dans de pareilles circonſtances. Après un aſſez mauvais dîner, proportionné au logement, ils s'entretinrent quelque tems de leurs anciens Amis, & du triſte & ſombre point de vuë que les circonſtances préſentes offroient; enfin Mr. Hales propoſa à Mr. Farindon une promenade ſur le Cimetière, & là ce grand Homme, preſſé par ſes beſoins, apprit à ſon Ami, qu'il avoit été forcé de vendre toute ſa Bibliothéque, à l'exception d'un petit nombre de Livres, qu'il avoit donnés, & de ſept ou huit petits Livres de Dévotion, qui étoient dans ſa Chambre; & qu'il ne lui reſtoit, que ce qu'il lui montra, qui étoient environ ſept ou huit Schellings; ajoûtant, qu'il croyoit encore devoir ſon logement. Mr. Farindon, qui ſemble n'avoir pas cru qu'il fut réduit à une ſi grande extrémité, fut très-ſurpris de ce qu'il apprenoit; il lui dit ſur le champ; J'ai de l'argent, & dès demain je vous payerai cinquante Livres ſterling à compte de tant de ſommes que moi & ma pauvre femme avons reçuës de vous dans nos preſſans beſoins; & je vous en payerai davantage auſſi tôt que vous en aurez beſoin. *Mr. Hales lui répondit*: Vous ne me devez pas un ſol, où ſi vous me devez, je vous quitte ici la dette, car vous ne me payerez jamais un ſol. Je ſai que vous & les vôtres aurez beſoin de beaucoup plus, que vous n'avez gagné en dernier lieu. Mais ſi vous connoiſſez quelque autre Ami, qui ait la bourſe bien fournie, & qui veuille me donner quelque ſecours, je ne le refuſerai point. *A quoi il ajoûta*, quand je mourrai, ce qui j'eſpére ſera bien tôt, car je ſuis ennuyé de ce Monde ſans charité, je vous prie de me voir enterrer dans (cet *) endroit du Cimetière (*en montrant l'endroit*). Et pourquoi pas dans l'Egliſe, *dit Mr. Farindon*, avec le Principal †, le Chevalier Henri Wotton, & le reſte de vos Amis & de vos Prédéceſſeurs? *Parce que*, repliqua-t-il, *je n'en ſuis point le Fondateur, que je n'en ai point été le Bienfaiteur, & que je ſuis bien ſûr que je ne ſerai à préſent jamais en état de le devenir*. Ce paſſage eſt tiré de l'*Eſſai* du Docteur Walker (49), qui nous apprend dans une Note Marginale, d'où il a tiré ces particularités.

„ J'ai tiré, *dit-il*, cette Converſation de Mr. *Farrindon* „ & de Mr. *Hales*, d'une feuille détachée, qui étoit par„ mi les papiers de Mr. Farringdon, que C. C. C. avoit „ remis à Mr. *Fuiman*, pour écrire la Vie de Mr. *Halts*; „ & qui m'a été communiqué avec d'autres Piéces réla„ tives à mon deſſein, par Mr. l'Archidiacre Davies de „ Saperton dans la Comté de Glocester".

[N] *Mr. Pierre Curwen lui fit dreſſer un tombeau.*] Mr. Wood rapporte (50) la plus grande partie de l'Epitaphe qu'on y lit; mais elle ſe trouve toute entiére dans les *Monumenta Anglicana* de Mr. Le Neve (51) la voici:

Muſarum & Charitum amor
JOHANNES HALESIUS,
(*Nomen non tam Hominis quam Scientiæ*)
Hic non jacet,
At lutum quod aſſumpſit optimum
Infra ponitur:
Num certe ſupra Mortales emicuit
Moribus ſuaviſſimis,
Ingenio ſubtiliſſimo pleno pellucæ ſapui,
Mundo ſublimior
Adeoque aptior Angelorum conſortio
Ætatis ſuæ 72.
Impenſis Petri Curwenni
Olim hujus Coll. Alumni.

[O] *Il a fait divers Ouvrages, qui ont été imprimés après ſa mort.*] Timothée Garthwait, Libraire de Londres, ayant en 1657 raſſemblé quelques Sermons & quelques Lettres de Mr. Hales, les donna à Mr. Pierre Gunning, depuis Evêque d'Ely, pour en faire la réviſion; & comme il ſavoit que Mr. Farindon avoit été intime Ami de Mr. Hales, il lui écrivit † pour ſavoir ſon ſentiment ſur ces Piéces, à la tête deſquelles on trouve la Réponſe de Mr. Farindon; celui-ci avoit deſſein de joindre la vie de Mr. Hales à ce Recueil, mais il mourut l'année ſuivante, avant que d'avoir fini ſon travail. Pour réparer cette perte, le Libraire s'addreſſa au Docteur Jean Pearſon, depuis Evêque de Cheſter, qui s'excuſa de faire une vie complette de notre Auteur, & ſe chargea ſeulement de tracer ſon caractére dans une Epître au Lecteur. L'Ouvrage parut en 1659 in-4. ſous le Titre de, *Reliques d'Or du toujours mémorable Mr.* Jean Hales, *du Collége d'Eton*, &c. Ce Recueil contient neuf Sermons I. 2 Pierre III. 16. II. Rom. XIV. 1. III. Luc XVI. 25. IV. Nomb. XXXV. 33. V. Matth. XXVI. 75. VI. Philipp. IV. 13. VII. Luc XVIII. 1. VIII. Jean XVIII. 36. IX. 1 Sam. XXIV. 3. Le premier de ces Sermons avoit déjà été imprimé à Oxford en 1617 in-4. Mr. Farindon ſemble inſinuer dans ſa Lettre, que le ſecond l'avoit été auſſi, peu de tems après avoir été prononcé. Et Mr. Wood (52) dit que celui *des Duëls* avoit auſſi paru, quoiqu'il ſe trompe, en diſant qu'il ne ſe trouve point dans les *Reliques* de Mr. Hales. On trouve auſſi dans ce Volume, les Lettres écrites du Synode de Dordrecht par notre Auteur au Chevalier Carlton, dont nous avons parlé dans la Remarque [D]. Le Docteur Pearſon finit ſa Préface en ces termes. „ L'Editeur a publié ces Piéces, pour „ fonder le goût du Public. Il a encore quelques Sermons „ & autres Traités entre les mains, & il prie toutes les „ perſonnes qui pourroient avoir des Piéces du même „ Auteur, de vouloir les communiquer à Timothée Garth„ wait, Imprimeur de cet Ouvrage, ſous promeſſe, ou tel „ autre engagement, qu'il aura ſoin de les faire imprimer „ à part". Malgré cet Aveſtiſſement, il n'y a que très-peu de Nouvelles Piéces dans la ſeconde Edition du Recueil, qui a paru en 1673, ſous ce Titre: *Les Reliques d'Or du toujours memorable Mr.* Jean Hales *du Collége d'Eton, &c. Seconde Edition. Avec des Additions tirées des Papiers Originaux de l'Auteur, ſavoir des Sermons & des Mélanges; comme auſſi des Lettres & des Mémoires touchant le Synode de Dordrecht (qui n'ont jamais paru), communiquées de bonne part.* Londres 1673 in-4. Il ſemble pourtant que les Piéces ajoûtées, ne ſont que les Sermons & les Traités, que le Docteur Pearſon avoit déjà entre les mains, les Sermons ajoûtés dans cette Edition ſont les ſuivans. X. Sur Jean XIV. 27. XI. XII. Deux Sermons ſur 1 Timoth. IV. 8. XIII. Sur Geneſ. XXVIII. 20. XIV. Sur Pſeaum. XXXVI. 1. Après les Sermons viennent les *Mélanges*, où ſe trouvent les Piéces ſuivantes. 1. *Confeſſion de Mr. Hales ſur la Trinité.* 2. *Comment nous parvenons à connoître que l'Ecriture eſt la Parole de Dieu.* 3. *Que les Mariages entre les Couſins germains ſont légitimes.* Lettre datée du 8 Sept. 1630. 4. *Méthode pour lire l'Hiſtoire.* 5. *Lettre à une Perſonne de qualité ſur l'Onguent Sympathique*, datée du Collége d'Eton le 23 Novembre 1630. Il n'y a rien d'ajoûté, dans cette Edition, aux Lettres de Mr. Hales & du Docteur Balcanqual, mais on trouve à la fin du Volume quelques nouvelles Piéces touchant le Synode de Dordrecht, entre autres ſix Lettres à l'Archevêque de Cantorbery, une du Chevalier Dudley Carlton, cinq des Députés Anglois, & une de l'Evêque de Landaff, le premier des Députés, au Chevalier Carlton. La même année un autre Libraire réimprima quatre Sermons, différens de ceux dont nous avons parlé, *Sermons prononcés à Eton par* Jean Hales, *ci-devant Membre de ce Collége; Seconde Edition.* Londres 1673 in-8. Ces Sermons ſont 1. Sur Luc XVI. 25. prêché dans le Collége, pendant le Carnaval. Ce Sermon eſt la première Partie du Sujet, traité dans un autre ſur le même Texte, que nous avons indiqué ci-deſſus. II. Sur 1 Cor. VI. 13. III. Sur Galat. VI. 7. IV. Sur Matth. XXIII. 38. En 1688 il parut une troiſiéme Edition des *Reliques* auſſi in-4, mais il n'y a rien qui ne ſe trouva dans la ſeconde; on n'y a pas mis les quatre Sermons, dont nous venons de parler. En 1677 il parut un nouveau Volume d'Oeuvres de Mr. Hales ſous ce titre: *Traites Divers du toujours mémorable Mr.* Jean Hales, *du Collége d'Eton*; Londres 1677 in-8, avec le portrait de l'Auteur à la tête †. Il n'y a ni Préface ni Aveſtiſſement à ce Recueil, qui contient les Piéces ſuivantes. I. *Traité du Péché contre le St. Eſprit*; que l'Auteur définit par „ le Blaſphême que l'on prononçoit contre le St. Eſ„ prit, lorſque des perſonnes convaincuës que les Mi„ racles de Jéſus-Chriſt ne pouvoient être opérés que par „ le pouvoir de Dieu, mépriſoient néanmoins ces Mira„ cles, les décrioient, & diſoient, qu'ils étoient faits „ par le pouvoir du Démon". II. *Du St. Sacrement de la Céne*; mais l'Editeur auroit dû ajoûter: *& ſur la queſtion, ſi l'Egliſe peut errer dans les Points fondamentaux de la Foi*; car la Piéce roule ſur ces deux Articles. Il réduit la doctrine de l'Euchariſtie aux Propoſitions ſuivantes. „ I. On „ ne diſtribue dans la Céne que du Pain & du Vin. II. Le „ Pain & le Vin ſont à la vérité des Signes, mais non „ d'aucune choſe qui ſoit donnée dans cette action, mais „ d'une choſe donnée depuis longtems, ſavoir de Jéſus-Chriſt „ donné pour nous ſur la croix il y a plus de ſeize ſiécles. „ III. Jéſus-Chriſt n'eſt mangé à la Table de la Commu„ nion en aucun ſens, ni ſpirituellement, ni réellement; „ ni métaphoriquement, ni littéralement. A la vérité, ce „ qui eſt mangé, j'entends le Pain, eſt appellé Jéſus-„ Chriſt par Métaphore; mais on le mange réellement „ & à la lettre. IV. La Manducation ſpirituelle de Jéſus-„ Chriſt eſt commune à tous les Lieux, & n'eſt pas parti„ culiére à la Table de la Communion. V. Enfin, il ne „ peut y avoir d'autres uſages & d'autres fins de la Céne „ du Seigneur, que celles qui ſont marquées dans l'Ecri„ ture, & qui ſe réduiſent à ces deux. 1. La commémora„ tion de la Mort & de la Paſſion du Fils de Dieu, ſpéci„ fiée par lui-même, lorſqu'il inſtitua cette Cérémonie. „ 2. De témoigner notre union à Jéſus-Chriſt, & notre „ Communion les uns avec les autres. C'eſt St. Paul qui „ nous a inſtruit de cette fin. Toute la Doctrine & l'Uſa„ ge de la Ste. Céne ſe réduit à ce petit nombre de Propoſi„ tions; & quiconque vous mène au-delà, vous trompe. „ *Quicquid ultra quæritur, non intelligitur* (53)". Il avoit obſervé immédiatement auparavant, que l'Opinion des Proteſtans „ d'une Préſence réelle, inventée par Martin „ Bu-

* Le Docteur Walker dit que ce mot eſt déchiré dans ſon Mémoire, mais qu'il préſume qu'il faut le ſuppléer.

† Le Chevalier Henri Savile.

(49) P. 94.

(50) Col. 202.

(51) Monumenta Anglicana: *being Inſcriptions or the monuments of ſeveral eminent perſons deceaſed in or ſince the Year* 1650 &c. p. 44. Num. 114. London 1718 in-8.

† On ne ſait ſi c'eſt le Libraire, ou Mr. Gunning qui a écrit à Mr. Farindon; ſelon la conſtruction Angloiſe c'eſt le premier. R. D. T.

(52) Col. 127. de la première Edition.

† Il a paru une nouvelle Edition de ces Piéces à Londres en 1714 in-douze, où l'on trouve de plus la Lettre à l'Archevêque Land. Tous ces Traités ont été traduits en François, & imprimés à Amſt. en 1710 à la ſuite de l'Ouvrage de Chillingworth intitulé *la Religion Proteſtante, une voye ſûre au Salut.* Le Pere Niceron *Mém. des Hom. Ill.* T. XXI. P. 170; indique un Ouvrage de Hales imprimé à Londres en 1701 in-8. en Anglois, qui a pour titre: *Diſcours ſur les perfections & les défauts de la Nature Humaine depuis ſa chûte.* R. D. T.

(53) *Several Tracts* p. 29 & ſuiv.

voit l'air fort ſpirituel; il étoit *d'un tempérament ſanguin, gai, & plein de vivacité* (y); ſa taille étoit petite, mais bien priſe, ce qui le rendoit diſpos & leger. Et l'on prétend, que ſi ſes malheurs n'avoient pas contribué à abréger ſes jours, il étoit d'un tempérament à vivre quatre-vingt-dix ans & plus (z). Tous les Ecrivains conviennent que c'étoit un des plus grands & des plus honnêtes hommes non ſeulement de ſon ſiécle, mais qu'il y ait jamais eu [P]. Son Ami Mr. Antoine Farindon Bachelier en Théologie, avoit commencé à écrire ſa vie, & il étoit parfaitement propre à bien remplir cette tâche. „ Car il n'y avoit perſonne qui eût connu Mr. Hales auſſi à fond que lui; & perſonne n'étoit plus capable de rendre juſtice au mérite de ce grand-Homme; tant à cauſe de ſes propres talens, ſi connus; que parce qu'il avoit connu Mr. Hales par un commerce familier, choſe abſolument néceſſaire, parce que cet Homme illuſtre étoit ſeul en état de ſe bien repréſenter lui-même (*aa*)". Mais Mr. Farindon mourut avant que d'avoir pu finir ſon Ouvrage (*bb*). Mr. Guillaume Fulman travailla auſſi beaucoup à une vie de notre Auteur, & il avoit ramaſſé quantité de matériaux, mais faute de s'être addreſſé à des perſonnes qui euſſent pu lui donner de plus amples éclairciſſemens, cet Ouvrage demeura imparfait (*cc*). Depuis la compoſition de cet Article nous avons reçu une Copie du Teſtament de Mr. Hales (*dd*), qui contredit ce que nous avons rapporté ci-deſſus de l'extrême miſére où il fut reduit, & de la vente de *toute* ſa Bibliothéque. Le Teſtament eſt daté du jour même de ſa mort, le 19 May 1656, & a été vérifié devant le Docteur Alleſtrée le 29 Mars 1666. Il y fait des Legs pour plus de cent Livres ſterling; outre ce qu'il donne à Anne Dickenſon ſon Exécutrice Teſtamentaire, il légue tous ſes Livres Grecs & Latins à Mr. Jean Salter; & ſes Livres Anglois à ſon Exécutrice, de qui ils ſont paſſés entre les mains de Mr. Mansfield, qui demeuroit auprès du Docteur Snape. On croit qu'il y avoit parmi ces Livres pluſieurs de ſes Ecrits, mais qui ont été diſperſés & ſe ſont perdus après la mort du bon-homme. Son Teſtament commence en ces termes. „ *In Dei Nomine Amen* &c. Mon âme ayant été depuis longtems remiſe „ à la Miſericorde de Dieu en Jéſus-Chriſt mon unique Sauveur, & mon corps ſe deſtinant naturel„ ment de lui-même à rentrer dans la poudre, d'où il a été tiré, moi *Jean Hales* d'Eton dans la Comté „ de Berks, Clerc, diſpoſe par cet Acte de ma derniére Volonté, & Teſtament, des miſérables débris de mon bien de la maniére ſuivante &c." Il finit en ordonnant à ſon Exécutrice de le faire enterrer dans le Cimetiére d'Eton auprès de ſon petit filleul Jean Dickenſon, le ſoir du lendemain de ſa mort, de la maniére la plus ſimple, ne voulant point qu'*on faſſe de Sermon, qu'on ſonne les cloches, ni qu'on faſſe de repas, ou autres céremonies pareilles.* „ Car, dit-il, comme je n'ai rendu aucun ſervice à „ l'Egliſe pendant ma vie, je ne veux pas auſſi que l'Egliſe me rende le moindre honneur à ma mort". Il appelle ſon expulſion du Collége d'Eton, *une violence injuſte & mal fondée.*

(y) Idem Col. 207.

(z) Idem ibid.

(aa) Dr. Jean Pearſon in his Preface to Mr. Hales's *Golden Remains*. London 1659. in-4.

(bb) Il mourut dans la Milk-Street à Londres, au mois de Sept. 1648. Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 234.

(cc) Idem Col. 524. *Voy. auſſi* Col. 292.

(dd) Communiqué par Mr. *Etienne Sleech*, Membre du Collége d'Eton.

„ Bucer, & qui paſſa de lui dans les Ecrits de Calvin & „ de Beze, dont l'autorité la fit recevoir preſque dans toutes les Egliſes Réformées, eſt une Erreur, qui attaque „ l'eſſence de cette ſainte Action; mais, *continue-t-il*, il „ y en a aujourd'hui pluſieurs de pratique parmi les Réformez, qui regardent l'uſage & la fin du Sacrement; car „ par une idée extravagante qu'ils s'en ſont, ils en abuſent à différentes fins, auxquelles nous croyons que le „ premier Inſtituteur, s'il étoit Dieu & s'il ſavoit toutes choſes, n'a jamais penſé (54)". Il met au nombre de ces Abus la coutume de donner la Communion aux Malades*, cet endroit a été relevé par le Docteur Tho. Smith (55). III. La troiſiéme Piéce eſt une *Paraphraſe ſur le Ch.* XII. *de l'Evangile ſelon St. Matthieu.* IV. Un *Traité ſur la Puiſſance des Clefs & la Confeſſion Auriculaire*, daté de ſon Cabinet le 8 Mars 1637. V. *Traité du Schiſme & des Schiſmatiques; où l'on découvre en peu de mots les ſources du Schiſme. Jamais imprimé ci-devant ſur l'Original.* L'Editeur a ajoûté ces derniers mots au Titre, pour faire voir que toutes les Editions précédentes ont été ſubreptices. Et il eſt effectivement vrai, que la premiére, imprimée ſans le nom de l'Auteur en 1642 en une feuille in-4. (56), auſſi-bien que les ſuivantes, étoient ſi corrompuës, qu'elles étoient inintelligibles en bien des endroits, & que la penſée de l'Auteur y étoit altérée.

(e) Ibid. p. 16. 17. * Pratiqué dans l'Egliſe Anglicane. R. D. T.

(55) *Account of the Greek Church &c.* p. 165. London 1680 in-8.

(56) Wood Col. 202.

[P] *Tous les Ecrivains conviennent que c'étoit un des plus grands & des plus honnêtes hommes, non ſeulement de ſon ſiecle, mais qu'il y ait jamais eu.*] Mr. Wood nous dit (57) „ qu'il étoit extrêmement eſtimé de tous les Savans des „ Pays Etrangers & de ceux d'Angleterre, & qu'il ne manquoit guéres d'en recevoir toutes les ſemaines des Lettres, pour le conſulter ſur différens ſujets d'érudition. „ Il travailla toujours beaucoup juſqu'à ſa mort; il étoit „ grand Jeûneur, car il jeûnoit toujours depuis le Jeudi „ au ſoir juſqu'au Samedi. Et quoiqu'il poſſédât un grand fonds de connoiſſances, il étoit ſi modeſte, qu'il écoutoit fort patiemment les diſputes de ceux avec qui il „ ſe trouvoit, même des moins habiles, ſans dire un „ mot qu'on ne l'en eût prié. D'ailleurs tous ceux qui „ l'ont connu, avouent que c'étoit un homme incomparable pour la droiture & la probité. Lorſqu'il étoit „ Bourſier du Collége, & qu'il avoit reçu du mauvais „ Argent, il la mettoit é part, & en mettoit de bon „ de ſa propre bourſe à la place, pour payer les autres. Deſorte qu'il a quelquefois jetté tout d'un coup „ 20 ou 30 Livres ſterling dans la Riviére, qu'il avoit „ remplacées de ſon Argent, aimant mieux les perdre „ lui-même, que de faire le moindre tort aux autres „ perſonnes du Collége." Nous finirons par le bel Eloge que fait de lui le Docteur Jean Pearſon, dans ſa Préface des *Reliques d'Or de Mr. Hales*; il dit que „ La Nation „ Angloiſe, ni peut-être aucune autre, n'a jamais eu d'E„ ſprit plus vif, plus ſubtil & plus pénétrant; que ſon appli„ cation égaloit, s'il étoit poſſible, ſa capacité; & que par„ là il acquit autant que perſonne ait jamais fait une Eru„ dition curieuſe, variée, & univerſelle; que joignant une „ profonde méditation é une grande lecture, il n'y avoit „ point d'Homme qui ſe fit des idées plus claires des „ choſes, ou qui les portât plus loin au-delà même de „ la meſure ordinaire. Enſorte qu'on peut dire avec raiſon qu'il fut un des plus extraordinaires Exemples d'un „ Eſprit ſubtil & pénétrant, d'une Erudition vaſte & ſans „ bornes, & d'un Jugement exact & profond. Quoique cela puiſſe paroître, comme cela l'eſt effectivement, un „ grand éloge, je ne puis cependant m'empêcher de l'eſtimer autant par rapport à ſes autres qualités, qui auroient ſuffi pour le diſtinguer, n'eût-il jamais rien ſu. „ Il étoit d'un naturel, comme l'on parle, ſi honnête, ſi „ doux, ſi affable à tout le monde, ſi prét à recevoir toutes ſortes de perſonnes, de quelque condition qu'elles „ fuſſent, qu'il me ſemble qu'il ſeroit auſſi aiſé de devenir auſſi ſavant que lui, que d'acquérir ce caractére obligeant. En qualité de Chrétien, il n'y a jamais eu perſonne qui connut mieux la nature de l'Evangile que lui, „ parce que perſonne n'a eu plus de ſoin de l'étudier, ni „ n'a été plus curieux de faire des recherches; ce qui joint „ aux qualités dont nous avons parlé, ne pouvoit que le „ mettre en état de réuſſir heureuſement. Il jugeoit à la „ vérité avec liberté, mais cette liberté ne s'étendoit „ point aux perſonnes, il n'en faiſoit uſage que pour lui„ même. Et ſi jamais Homme fut en droit de prononcer „ ſur ces matiéres, c'étoit lui, qui les avoit méditées ſi „ longtems, & avec des ſecours ſi puiſſans, & ce qui eſt „ plus encore, ſans qu'on pût le taxer d'avoir le moindre „ intérêt temporel en vuë, dans ſes déterminations. Il „ étoit non ſeulement de la plus ſévére probité dans ſa „ conduite ordinaire, d'une doucear & d'une humilité „ exemplaire, nonobſtant ſes grands talens, mais ſurtout „ il étoit un rare modéle de Charité, ayant tout donné, „ & ne s'étant réſervé que ſes Livres, pour continuer à „ perfectionner ſes connoiſſances; & après en avoir profité, il fut réduit é en vivre; ſo même tems le plus heureux & le plus infortuné Homme de Letres; le plus grand „ exemple d'Erudition, & celui de l'Envie, du Mépris, „ &c. qui ſaivirent. . . . . Par-tout où il demeura, il fut „ ſollicité vivement d'écrire, & d'inſtruire par ce moyen „ le Public; mais perſonne ne fut jamais plus obſtiné „ (pardonnez moi cette expreſſion) é le refuſer. Ce fut „ la ſeule choſe où ſon caractére aiſé & civil fut en défaut. Ainſi le Public doit ſe contenter de regretter la „ perte de ſes Conoiſſances, en le regrettant lui-même; „ & l'on ne peut néanmoins l'accuſer d'avoir enſoui ſon „ talent, parce qu'il étoit ſi communicatif, que ſa Chambre étoit une Egliſe, & ſon Cabinet une Ecole."

(57) Col. 200.

HALL (Joseph). Nous ajoûterons quelques particularités à l'Article que Mr. Bayle a donné de ce Grand-Homme. Il nâquit le premier de Juillet 1574 dans *Briſtow Park*, dans la Paroiſſe d'Ashby de la Zonch, dans la Comté de Leiceſter. Son pere étoit Officier ſous Henri Comte de Huntingdon, Préſident des Provinces du Nord, ſous lequel il avoit le Gouvernement de la Ville, où étoit le principal tribunal de la Comté. Winifride ſa mere étoit de la famille de Bambridge (*a*). Ses

(a) *Some Specialties in the Life of Joſeph Hall, Biſhop of Norwich. Written with his own hand.* Preffixed to this *Remaining Works*. p. 1. Lond. 1660. in 8.

Parens le deſtinérent dès ſon enfance au Miniſtére; & il fit ſes premiéres Etudes dans l'Ecole publique d'Ashby de la Zouch (*b*); à l'âge de quinze ans on l'envoya au Collége d'Emanuel à Cambridge (*c*), où il prit le Degré de Bachelier-ès-Arts en 1592 (*d*); trois ans après, comme ſelon les Statuts de ſon Collége il ne peut y avoir plus d'un Membre d'une même Province, ce qui lui ôtoit toute eſpérance d'y obtenir une place, il réſolut de paſſer dans l'Iſle de Guerneſey, mais il en fut diſſuadé par le Comte de Huntingdon, qui engagea Mr. Gilby, Précepteur de Hall, qui étoit de la même Province que lui, de réſigner ſa place de Membre, & de donner lieu à une nouvelle Election; & Hall fut élu d'une voix unanime en ſa place; il ſe diſtingua avantageuſement dans les Diſputes publiques, & pendant deux années il remplit avec beaucoup d'applaudiſſement dans les Ecoles publiques, les fonctions de Lecteur ou de Profeſſeur en Eloquence (*e*). Il ſe fit recevoir Maître-ès-Arts en 1596; & réſigna enſuite la place de Lecteur en Eloquence au Docteur Dod; il prit les Ordres, & prêcha ſouvent, quand l'occaſion s'en préſentoit, à la Ville, à la Campagne, & en preſence de l'Univerſité. Vers ce tems-là le Docteur Chaderton, Principal de ſon Collége, le recommanda au premier Juge Popham, pour la place de Régent de l'Ecole publique de Tiverton dans la Comté de Devon, fondée nouvellement par Mr. Blundel; mais à ſon retour de chez le premier Juge, il reçut une Lettre de Myladi Drury de Suffolk, qui lui offroit la Cure (*the Rectory*) de Halſted, près de St. Edmonds-Bury dans la Comté de Suffolk; il accepta ce Bénéfice, & deux ans après il épouſa la fille de Mr. George Winniff de Bretenham (*f*). En 1603 il prit le degré de Bachelier en Théologie (*g*). Deux ans après, en 1605, il accompagna le Chevalier Edmond Bacon aux Eaux de Spa, & il fit un tour dans les Pays-bas. Environ un an & demi après, comme le revenu de ſa Cure étoit très-modique, & que le Chevalier Robert Drury, qui en étoit le Patron, refuſoit de reſtituer dix Livres ſterling par an, qui avoient été retranchées à ſon prédéceſſeur, Mr. Hall prit le parti d'aller à Londres, où il ſe fit connoître de pluſieurs perſonnes de qualité, & par le crédit du Comte d'Eſſex il fut invité à prêcher devant le Prince Henri à Richmond, qui ayant extrêmement goûté ſon Sermon le retint à ſon ſervice (*h*). En 1612 il ſe fit recevoir Docteur en Théologie, & la même année (*i*) Mylord Denny, depuis Comte de Norwich, le nomma au Bénéfice de Waltham dans la Comté d'Eſſex. Dans la ſeconde année qu'il fut au ſervice * du Prince, étant venu lui demander ſa démiſſion, Son Alteſſe lui ordonna de reſter; enfin ſon congé lui ayant été accordé, le Prince lui fit offrir par le Chevalier Thomas Chaloner, ſon Gouverneur, de réſider toujours à la Cour, avec promeſſe d'un bon Bénéfice avec le tems. Mais il refuſa cette offre, & demeura à Waltham vingt-deux ans, où il prêcha pendant longtems, trois fois par Semaine, comme il avoit fait à Halſted. Il fut fait enſuite Prébendier de Wolwerhampton; & il contribua beaucoup à faire recouvrer à cette Egliſe des Droits & des Revenus conſidérables (*k*). Au mois de Juillet 1616 il accompagna le Vicomte Doncaſter, qui alloit en qualité d'Ambaſſadeur en France; & pendant ſon abſence il fut nommé Doyen de Worceſter (*l*) le 9 Décembre 1616 (*m*). A ſon retour le Roi le choiſit pour être un des Théologiens qui devoient le ſuivre en Ecoſſe (*n*). En 1618 il fut Député au Synode de Dordrecht avec d'autres Théologiens, & on le choiſit pour prêcher en Latin devant cette Aſſemblée; mais ſa ſanté l'ayant obligé de quitter la Hollande, avant la fin du Synode, il en reçut des marques de la plus haute eſtime, & les Etats même lui firent préſent d'une Médaille d'or. Quelque tems après ſon retour en Angleterre on lui offrit l'Evêché de Gloceſter, qu'il refuſa; mais il accepta enſuite celui d'Exeter (*o*) [*A*], & il fut ſacré le 23 Décembre 1627 (*p*). Il fut transféré à celui de Norwich le 15 Novembre 1641 (*q*). A l'ouverture du long Parlement, il écrivit avec beaucoup de force en faveur de l'Epiſcopat [*B*], & il eut beaucoup à ſouffrir de la part des Parlementaires [*C*]. Il mourut à Higham dans la Comté de Norfolk le 8 Septembre 1656. Ses Ouvrages ſont en grand nom-

(*b*) Ibid. p. 4.

(*c*) Ibid. p. 7.

(*d*) Tiré des Régîtres de l'Univerſité de Cambridge.

(*e*) *Some Specialties*, p. 7-12.

(*f*) Ibid. p. 7-13.

(*g*) Tiré des Régîtres de l'Univerſité.

(*h*) *Some Specialties*, p. 15-24.

(*i*) Newcourt *Repertorium Eccl. Parochiale Londinenſe.* Vol. II. p. 210.

* Il étoit du ſervice tous les mois.

(*k*) *Some Specialities* p. 26-28.

(*l*) Ibid. p. 31.

(*m*) Willis *Survey of the Cathedrals of York* &c. p. 619.

(*n*) *Some Specialities* p. 32-34.

(*o*) Ibid. p. 35-47.

(*p*) Le Neve *Faſti Eccl. Anglic.* p. 84.

(*q*) Idem ibid. p. 252.

[*A*] *Il accepta enſuite celui d'Exeter.*] Il nous apprend lui-même (1), que ſi les Lettres du Duc de Buckingham, qui étoit alors en France, étoient arrivées quelques heures plutôt, il auroit manqué cet Evêché. Il tenoit la Cure de St. Brook dans ce même Diocéſe, en Commende. Il obſerve que lorſqu'il entra dans l'Epiſcopat, pluſieurs perſonnes étoient prévenuës contre lui, & le ſoupçonnoient *car*, dit-il (2), *quelques uns de ceux qui tenoient le premier rang dans l'Egliſe, me ſoupçonnoient fortement de favoriſer trop le Puritaniſme. Je fus bientôt inſtruit, qui étoient les Eſprits* „ *que je déclarai ouvertement à l'Archevêque de* „ *Cantorbery, que plutôt que d'en être perpétuellement* „ *expoſé aux coups de langue de ceux qui lui faiſoient* „ *des rapports, j'aimois mieux réſigner mon Evêché. Que* „ *je ſavois que ma conduite étoit irreprochable, & qu'ainſi je ne voulois pas être ſans ceſſe la victime d'injuſtes* „ *ſoupçons. Il n'eſt pas beſoin que je parle des avertiſſemens que me donnérent quelques Freres ſages &* „ *prudens, & des Lettres de reproche que je reçus de* „ *mes Supérieurs. Ce que je ſai bien, c'eſt que j'avois la* „ *joye & la conſolation de voir mon Clergé uni générale-* „ *ment avec moi, & d'être ſûr de ſon affection. Il n'y* „ *eut du changement que la derniére année que j'occupai* „ *ce Siége, lorſqu'on eut établi le Serment pour les Sy-* „ *nodes, auquel je n'obligeai cependant aucun des Mi-* „ *niſtres de mon Diocéſe; mais à l'inſtigation de quel-* „ *ques Coureurs de la Province voiſine, quelques-uns de* „ *mes Eccléſiaſtiques entrérent malhonnêtement en con-* „ *teſtation avec moi ſur l'élection des Députés à l'Aſſem-* „ *blée du Clergé; ſans me rien dire de ce qu'ils ſouhait-* „ *toient, ni de leurs vuës, que l'événement nous fait con-* „ *noître à préſent, ils travaillérent ſecrettement à en faire* „ *nommer d'autres que ceux que j'avois propoſés, ſelon la* „ *coutume. Je ne nie pas qu'ils n'euſſent une entiére li-* „ *berté de ſuffrages; mais j'avois ſujet de trouver mau-* „ *vais qu'ils travailliaſſent ſous main contre moi, & je* „ *témoignai que s'ils m'avoient d'avance fait connoître* „ *ce qu'ils ſouhaittoient, j'y aurois concouru avec eux* „ *de bon cœur. Quand on en vint à l'élection, ceux que* „ *j'avois propoſé l'emportérent. Le Parlement commen-* „ *ça, après y avoir eu bien de la peine, lorſque je m'en* „ *retournai pour paſſer à un autre Siége, quelques cen-* „ *taines de perſonnes vinrent au devant de moi, & me reçu-* „ *rent avec des marques de joye: voilà comment je quittai* „ *ce Diocéſe qui me fut ſi cher.*"

(1) *Some Specialities*, p. 42.

(2) Ibid.

[*B*] *A l'Ouverture du long Parlement il écrivit avec beaucoup de force en faveur de l'Epiſcopat.*] Il publia un Ouvrage intitulé: *Démonſtration que l'Epiſcopat eſt de Droit Divin.* Londres 1640. *Humble Remontrance au Parlement.* Et *Défenſe de cette Remontrance contre* Smectymnuus.

[*C*] *Il eut beaucoup à ſouffrir de la part des Parlementaires.*] Il a donné un détail de ſes Souffrances dans un Ouvrage, intitulé, *Hard Meaſure*, daté du 29 May 1647.

[*D*] *L'Au-*

nombre. [L'Auteur Anglois a fait une Critique mal fondée [*D*].] Mais en même tems il a fort bien relevé une légére faute de Mr. Bayle [*E*]. ADD.]

[*D*] ☞ *L'Auteur Anglois a fait une Critique mal fondée.*] Dans l'Anglois il a ajoûté à la fin de la Remarq. [*C*]. de l'Article de Hall, de Mr. Bayle: „Nous ne pouvons dire, „ ſi c'eſt Mr. Bayle qui eſt ici en faute, ou ſi c'eſt Jaque„ mot. Mais ils paroiſſent avoir pris le mot *Di Rivolet* „ pour le Nom propre de quelqu'Italien. Au lieu que le „ Diſcours du Docteur Hall s'addreſſa é W. D. *Révolté* &c. „ par où il entend ſans doute un Homme qui avoit aban„ donné la Religion Proteſtante." Tout cela eſt fondé ſur une faute d'impreſſion. Mr. Bayle & Jaquemot n'ont point pris le change; car dans la Traduction de Jaquemot de la, *Serieuſe Diſſuaſion d'adhérer é la Papauté*, on lit é la tête: *A. W. D. Révolté &c.* & dans Mr. Bayle, du moins dans l'Edition de 1730, dont je me ſers, tout de même. REM. DU TRAD.

[*E*] ☞ *En même tems il a fort bien relevé une légére faute de Mr. Bayle.*] Mr. Bayle dit dans ſa Remarque [*H*], que Mylord Denny, Baron de Waltham, étoit pere de Mylotd Hay. Sur quoi l'Auteur Anglois s fait cette Remarque. *Jequemot & Mr. Bayle après lui ſe ſont trompés ici, & leur mépriſe vient ſans doute, de ce que le Docteur Hall dit dans ſon Epitre dédicatoire à Mylord Denny*, Mylord Hay votre très-illuſtre Fils, *mais le nom de Fils, ſignifie ſeulement Gendre, & Mylord Hay étoit effectivement Gendre de Mylord Denny. Voyez l'Epitre dédicatoire des* Caractéres des Vertus & des Vices, *du Docteur Hall.* Il n'y a qu'une choſe é dire, c'eſt que dans cette Remarque on taxe gratuitement Jaquemot de s'étre trompé; pour Mr. Bayle cela eſt évident; mais je n'ai rien trouvé dans Jaquemot qui prouve qu'il ait ignoré que *Fils* ſignifioit lé *Gendre*. REM. DU TRAD.

☞ HALLAGE fameux Docteur Mahométan au commencement du X. Siécle, a paſſé parmi quelques-uns pour Chrétien [*A*], mais étoit un vrai Myſtique [*B*]; il y a méme de l'apparence que c'étoit un Impoſteur, du moins s'il y a quelque fondement aux prétenduës merveilles qu'on raconte de lui; qu'il faiſoit paroître aux yeux des hommes des fruits d'hyver en Eté, & des fruits d'Eté en Hyver; qu'en étendant ſes mains en l'air il en faiſoit tomber des Drachmes d'argent, dont l'Inſcription étoit, *dis qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu*; on ajoûte, qu'il diſoit aux gens ce qui ſe paſſoit de plus ſecret dans leurs maiſons, & devinoit tout ce qu'ils avoient dans la penſée (*a*). On s'apperçoit bien que tout le merveilleux de cela annonce un Impoſteur adroit; il faudroit ſavoir exactement toutes les circonſtances, pour déterminer de quelle nature étoient les tours d'adreſſe que faiſoit Hallage. Quoi qu'il en ſoit il ſe fit un grand nombre de Sectateurs. Il jeûnoit ſouvent pendant pluſieurs jours, & lorſqu'il rompoit ſon jeûne ce n'étoit qu'avec trois bouchées de pain, & un peu d'eau. Etant venu du Khoraſſan dans l'Iraque Babylonnienne, il paſſa delà à la Mecque, & vint à ſon retour s'établir à Bagdet, où ſon nom faiſant grand bruit, le Viſir Ahmed demanda au Calife Moctader, en l'année de l'Hégire 309, de le garder chez lui. Le Viſir après avoir obſervé pendant quelque tems Hallage, réſolut de le faire périr. Il aſſembla un grand nombre de Docteurs de la Loi pour lui faire ſon procès ſur ce qu'il avoit écrit dans un de ſes Livres touchant le Pélérinage de la Mecque [*C*]. Hallage fut condam-

(*a*) D'Herbelot *Bibl. Orientale* p. 425.

[*A*] *A paſſé parmi quelques-uns pour Chrétien.*] Mr. d'Herbelot obſerve (1), que ce qu'Hallage a dit dans quelques vers rapportés dans l'Hiſtoire d'Abugiafar Tabari, feroit aſſez croire qu'il reconnoiſſoit l'Incarnation du Verbe Eternel; voici une traduction de ces vers (2). *Mon Eſprit eſt tellement confondu avec le vôtre, qu'il ſemble que ce ſoit le vin & l'eau mêlés enſemble qui ne font que la même boiſſon. Quoi que j'entreprenne & en quelque état que je me trouve, je ne trouve que vous & moi. Loué ſoit à jamais celui qui nous a manifeſté ſon Humanité en nous cachant ſa Divinité, qui pénétre toutes choſes; juſques-là qu'il a voulu paroître parmi nous, boire & manger comme les autres hommes. C'eſt ce qui fait que ſa créature le regarde, mais obliquement, comme fait la prunelle d'un œil, celle de l'autre.* Mr. d'Herbelot ajoûte, que les vers que Hallage prononça en allant au ſupplice, ſont encore plus clairs, pour exprimer les ſentimens d'un Martyr de Jéſus-Chriſt. *Celui qui me convie à ſon banquet ne me fait point de tort, en me faiſant boire le calice qu'il a bû lui même. Il me traite comme celui qui convoie traite ſon Convive.* On ne peut diſconvenir qu'il n'y ait en tout cela quelques expreſſions, qui ſemblent ſentir le Chriſtianiſme. Mais comment d'un autre côté regarder comme Chrétien, un Homme qui lorſqu'il fut condamné à la mort, dit à ſes Juges Mahométans „ Mon „ ſang ne devroit pas être répandu par vos mains; car *ma* „ *Foi* eſt celle *des vrais Muſulmans*, & ma Secte eſt Or„ thodoxe, puiſque je ſuis la Tradition de nos Peres. Il „ y a pluſieurs de mes Livres, qui atteſtent cette Vérité, „ & Dieu vengera ma mort." Ce n'eſt pas là le langage d'un Diſciple de l'Evangile. On pourroit peut-être ſoupçonner que Hallage, dans le deſſein de ſe faire Chef de Secte, ſe propoſa de gagner les Chrétiens, en paroiſſant ſe rapprocher d'eux ſur l'Article de la Perſonne de Jéſus-Chriſt, & qu'il entoit le Chriſtianiſme ſur la Religion de Mahomet. Quoiqu'il en ſoit c'eſt une Conjecture, dont j'abandonne le Jugement au Lecteur.

(1) *Bibl. Orient* p. 424.

(2) Idem *ibidem.*

[*B*] *Etoit un vrai Myſtique.*] C'eſt ce dont on ne peut douter, quand on examine ce que rapporte le Scheik Alaeddoulat, cité par Mr. d'Herbelot (3). Ce Scheik raconte qu'étant allé viſiter Houſſain fils de Manſor, ſurnommé Hallage, il le trouva ravi en extaſe, ce qu'avant vu, il lui vint dans l'eſprit cette penſée; pourquoi Pharaon, pour avoir dit *je ſuis votre Dieu* (4), eſt-il condamné aux flammes éternelles, & que Houſſain, qui dit, *je ſuis Dieu*, eſt-il élevé au plus haut degré de la contemplation, & jouït-il en ce monde des délices du Paradis? Dans le tems que je faiſois cette réflexion, dit le Scheik, une voix ſe fit entendre en ces termes: Pharaon diſant ces paroles, ne regardoit que lui-même & m'avoit entiérement oublié; & Houſſain en les proférant ne penſe qu'à moi, & s'eſt oublié lui-même. Pharaon blaſphémoit, & m'abandonnoit, Houſſain s'unit à moi, & m'adore. Ce *Je ſuis*, étoit dans la perſonne de Pharaon une malédiction pour lui; ce *je ſuis*, dans celle de Houſſain eſt un effet de ma miſéricorde. Enfin ce Tyran étoit l'ennemi déclaré de la ſouveraine Vérité, & celui-ci en eſt un Amant paſſionné & tranſporté. Une autre preuve que Hallage étoit un vrai Myſtique, c'eſt la maniére dont il s'exprime dans les Vers que nous avons rapportés ci-deſſus: *Mon eſprit eſt tellement confondu avec le vôtre, qu'il ſemble que ce ſoit l'eau & le vin mêlés enſemble, qui ne font que la même boiſſon. Quoi que j'entreprenne & en quelque état que je me trouve, je ne trouve que vous & moi.* N'eſt-ce pas-là é très-peu de choſe prés la *Tranſformation*, la *Deification* des Myſtiques Modernes? Voici un paſſage de Ruſbrok, le Thomas de l'Ecole Myſtique (5): il dit que l'*Ame contemplative ceſſe d'étre dans l'exiſtence qu'elle a eu auparavant qu'elle eſt changée, tranſformée, ou abſtraite, dans l'Etre Divin. Elle eſt tellement perduë dans cet abîme qu'aucune créature ne la peut retrouver. Elle ne connoit pas elle-même ſa diſtinction d'avec Dieu.* L'Auteur qui m'a fourni ce paſſage en cite un grand nombre d'autres, je me contenterai d'en rapporter un du Cardinal Bona, qui me paroit venir à mon ſujet (6): „ ô Dieu incréé, *dit-il*, quand eſt-ce que vous „ m'embraſerez de la flamme de votre amour, afin que je „ ſois tout é vous, par la deſtruction de toute propriété „ en moi? Seigneur, je ne veux pas vous ſuivre par la „ voye des conſolations & des goûts, mais par celle du „ pur amour. Je ne veux que vous, & rien hors de vous „ pour mot. . . . . Si je parle de quelque choſe qui m'appartienne, ſi je nomme moi-même, je ne conçois que „ vous ſeul, parce que vous ſeul étes à moi, & que toute „ mon eſſence eſt en vous." Il ſeroit inutile que je m'arrêtaſſe é faire ſentir la conformité qu'il y a entre le langage de Hallage, & celui de nos Myſtiques Chrétiens. On voit par lé qu'un même travers d'eſprit régne é cet égard dans toutes les Religions; dès que les Hommes ſe livtent é une imagination échauffée, ils tombent naturellement dans les viſions les plus extravagantes: & plus ils parlent inintelligiblement & d'un ſtile hyperbolique, plus ils croyent approcher de la perfection: cette eſpéce d'enthouſiaſme eſt d'ailleurs d'un grand uſage à ceux qui veulent s'ériger en Chefs de Secte, n'y ayant rien de plus propre é ſurprendre les ſimples, & à leur en impoſer; & l'on a vu pluſieurs de ces Myſtiques tendre là, comme tous ceux qui ſuivent l'Hiſtoire ne peuvent l'ignorer.

(3) P. 145. Art. TERAOUN.

(4) C'eſt ce qui eſt attribué à Pharaon dans l'Alcoran, *Voy.* d'Herbelot *Bibl.*

[*C*] *Il aſſembla un grand nombre de Docteurs de la Loi pour lui faire ſon procès ſur ce qu'il avoit écrit dans un de ſes Livres touchant le Pélerinage de la Mecque.*] C'eſt une choſe connuë, que les Mahométans ſont obligés par leur Loi de faire une fois en leur vie le Pélérinage de la Mecque; ce n'eſt même qu'une ancienne dévotion, qui ſe pratiquoit avant Mahomet (7). „ Il eſt certain, *dit un* „ *célebre Voyageur moderne* (8), que ce lieu (Le *Kaba* de „ la Mecque) a été révéré & viſité comme un Temple ſa„ cré, par tous les Peuples de cette preſqu'Ile Arabi„ que, de tems immémorial, c'eſt-à-dire avant Maham„ med, de même qu'après lui. Ils y venoient de toutes „ les parts de l'Arabie y faire leurs dévotions: *la plus gran„ de Idolâtrie* de l'Orient *s'y exerçoit*: le *Kaaba* étoit plein „ d'Idoles du *Soleil*, de la *Lune*, & des autres *Planetes*, „ que les Arabes adoroient. Les *Pierres* mêmes de l'E„ difice étoient des Objets d'Idolâtrie; chaque Tribu des „ Arabes en avoit tiré une, qu'ils portoient par-tout où „ ils s'étendoient, & qu'ils élevoient-là en un lieu émi„ nent, ſe tournant vers elle en faiſant leurs Priéres, ou „ la mettant é l'endroit éminent d'un Tabernacle, qu'ils „ dreſſoient ſur la figure du *Kaaba*. Il y a beaucoup d'ap-

(7) *Vide* Pocock *Specim. Hiſt. Arab* p. 305 & ſeqq. & Reland de *Relig. Mohammed.* L. I. cap. 12. p. 122. 128.

(8) Chardin *Voy. en Perſe.* Tom. VII. 370. 377. Amſt. 1711. in-8.

damné par l'Assemblée. Alors le Visir envoya les Docteurs au Calife, qui donna la permission de le faire mourir; l'infortuné Hallage perdit donc la vie, & d'une manière très-cruelle; il reçut mille coups d'écourgées, on lui coupa ensuite les mains & les pieds, & enfin la tête; son corps fut brûlé, & sa tête exposée dans le Marché de Bagdet (*b*).

(1) Idem p. 423. 424.

„ parence que Mahammed, voyant la zèle ardent & uni-
„ versel qu'on avoit pour ce Temple, & la Tradition de
(9) Les uns en faisoient Adam le Fondateur, mais d'autres en attribuoient la construction à Abraham, aidé de son Fils Ismael.
„ son Origine (9), qui étoit si généralement reçuë, crut
„ qu'il ne la pourroit jamais extirper, sur quoi il consacra
„ ce lieu en le repurgeant de l'Idolâtrie, & en changeant
„ les Rites du Pélérinage, de même que le but & l'ob-
„ jet; il confirma la Tradition reçuë, que le *Kaaba* étoit
„ l'Oratoire d'Abraham, fondé par la direction expresse
„ de Dieu. Il confirma le Pélérinage & la Procession au-
„ tour de la Chapelle, & il enchérit même sur tout ce
„ qu'on en croyoit déjà, en disant que Dieu n'exauce les
„ Prières de personne en aucun endroit de l'Univers, que
„ faites le visage tourné vers cet Oratoire." Qu'il me soit permis de m'écarter un moment, pour relever à cette occasion un Ecrivain, qui de notre tems a entrepris de faire en quelque façon l'éloge des impostures de Mahomet. Mr. Chardin nous apprend, qu'avant Mahomet c'étoit à la Mecque que *s'exerçoit la plus grande Idolatrie de l'Orient.* Voilà qui est bien opposé à ce que dit Mr. le Comte de *Boulainvilliers* (10), dont je ferai remarquer en même tems une contradiction grossière sur ce sujet: „ Je reviens volon-
„ tiers, *dit-il*, à la louange de la Solitude des *Arabes*,
„ laquelle, ne leur permettant pas de connoître tous les
„ déréglemens de l'imagination des autres Peuples, *les a*
„ *exemptés de prendre part & à leurs crimes, & ou plus*
„ *grand nombre de leurs superstitions.*" Mais plus bas le même Ecrivain voulant rendre raison des Egoeurs où ses chers Arabes sont tombés, dit (11): „ Les Arabes plus
„ tranquilles dans leurs Déserts (que ne l'étoient les Hé-
„ breux) *goûterent trop le mélange d'un Culte matériel & objectif*, avec une Religion purement intellectuelle." Voilà cette Solitude, objet des louanges de Mr. le Comte de Boulainvilliers, qui d'un côté garantit les Arabes de la Superstition, & qui de l'autre leur fait gouter *un Culte matériel & Objectif*; si ce n'est pas là avancer le pour & le contre, j'ignore à quoi l'on donnera ce nom. Revenons au Pélérinage de la Mecque. Les Mahométans sont partagés sur sa nécessité absolue: „ Les *Turcs* & les petits
„ *Tartares*, & tous ceux qui tiennent les mêmes opinions,
„ dit *Mr. Chardin* (12) disent que ce Précepte oblige tous
„ ceux qui peuvent se soutenir avec un bâton, & qui ont
„ seulement une écuelle de bois veillant pendue à la cein-
„ ture; on va même parmi les *Chafay*, une des quatre
„ grandes Sectes du Mufulmanisme, jusqu'à enseigner que
„ chacun est obligé de faire le Pélérinage, n'eût-il pas un
„ sou vaillant. Les Persans au contraire disent, qu'il ne
„ faut pas prendre le précepte à la lettre, mais avec mo-
„ dification, & que les *Imams*, qui sont les premiers Suc-
„ cesseurs de Mahammed, ont déclaré que l'obligation du
„ Pélérinage n'est que pour ceux qui sont en parfaite san-
„ té, qui ont assez de bien pour payer leurs dettes, pour
„ assurer la dot de leurs femmes, pour donner à leurs fa-
„ milles la subsistance d'une année, pour laisser de quoi
„ se remettre en métier ou en négoce au retour, & pour
„ emporter après tout cela cinq-cens écus en deniers
„ comptans pour les frais du voyage; & que si l'on n'a
„ pas ces moyens là, on n'est point obligé au Pélérinage;
„ & que si on les a, & qu'on n'ait pas la santé requise,
„ il faut faire le Pélérinage par Procuration." Hallage paroît avoir été dans des sentimens pareils: il avoit avancé, que celui qui ne pouvoit pas faire le Pélérinage ordonné par la Loi, devoit séparer un lieu dans sa maison, le tenir fort propre, & n'y donner l'entrée à personne, afin qu'il y pût pratiquer toutes les Cérémonies, & faire toutes les Prières, qu'on a coutume de faire à la Mecque, & qu'après qu'il se seroit acquitté de ce devoir, il falloit, qu'il assemblât trente Orphelins, auxquels il donneroit à manger dans ce même lieu séparé de sa Maison, les habilleroit, & leur feroit une aumône de sept drachmes d'argent par tête, & qu'en accomplissant toutes ces choses, il acquerroit autant de mérite, que s'il avoit fait le Pélérinage de la Mecque (13). Hallage prétendoit avoit puisé cette doctrine dans un Livre composé par un Docteur irréprochable; mais le Cadi soutint qu'il accusoit faux, qu'ayant entendu faire la lecture de ce Livre à la Mecque, il n'y avoit remarqué rien de semblable; enforte que le malheureux Hallage fut condamné à mort comme Hérétique. On voit par cet exemple que le faux zèle inspire l'esprit persécuteur dans toutes ses Religions, & que c'est une maladie de tous les tems: tous les hommes, pris chacun à part, veulent jouïr du privilége de penser librement, mais il est fort ordinaire qu'ils le contestent aux autres; chacun prétend être le dépositaire de la Vérité, & que ceux qui pensent autrement que lui s'en écartent; il n'en faut pas davantage à des Esprits fiers & superstitieux pour les faire renoncer à tout sentiment d'humanité, ils s'imaginent rendre service à Dieu en répandant le sang de leurs prochains, tandis que c'est plutôt à leur orgueil & à leur prévention qu'ils immolent cruellement ces victimes: la Vérité n'a pas besoin de tels appuis, & ce ne sera jamais en faisant mourir un homme qu'on lui persuadera qu'il est dans l'erreur.

(10) *Vie de Mahomet.* p. 216 Londres 1730.

(11) Ibid. p. 249.

(12) *Ubi supra* p. 184. 185.

(13) D'Herbelot *Bibl. Oriental.* p. 432.

HAMDEN ou HAMPDEN (JEAN) étoit d'une ancienne famille de Hamden dans la Comté de Buckingham, & fils de Jean Hamden, Ecuyer, & d'Elisabeth sœur d'Olivier Cromwell de Hinchinbroke dans la Comté de Huntingdon, Chevalier de l'Ordre du Bain. Notre Hamden nâquit à Londres (*a*) en l'année 1594 [*A*]; il entra dans le Collége de la Madelaine à Oxford, en 1609; mais ayant quitté l'Université, sans y prendre aucun degré, il se mit dans les *Jans* de Cour, où il fit de grands progrès dans l'Etude du Droit (*b*). Il se retira ensuite sur ses Terres dans la Comté de Buckingham, & il fut Député au Parlement qui s'ouvrit à Westminster le 5 Février 1621, & à tous les autres Parlemens qui s'assemblérent sous le régne de Charles I. Le Comte de Clarendon observe (*c*); „ que lorsqu'il entra dans le monde, il s'abandonna à toutes sortes de licences, dans les di-
„ vertissemens, dans les exercices, & dans les Compagnies les plus joyeuses. Mais que dans la suite
„ il se borna à des Societés plus reservées & plus sérieuses; en conservant néanmoins toujours sa vi-
„ vacité, & sa bonne humeur, & par dessus une extrême civilité pour tout le monde. Quoique
„ ceux qui converssoient le plus familierement avec lui, trouvassent qu'il desapprouvoit de plus en plus
„ le Gouvernement etabli dans l'Eglise, il est vrai que d'autres ne rapportoient cette aversion qu'à
„ quelques Ecclésiastiques en particulier, & à certains usages qu'ils introduisoient, capables selon lui
„ de troubler le repos public". En 1636 il se fit connoître de tout le monde, par son refus de payer la Taxe pour les Vaisseaux (*Ship-money*), qu'il regardoit comme contraire aux Loix. On le poursuivit par devant la Cour de l'Echiquier, où il plaida; & l'Avocat ayant arrêté l'affaire, la question de Droit fut agitée pour le Roi par son Avocat, & pour Mr. Hamden par le sien; ensuite les Juges examinérent la question particulierement à la Cour du Banc du Roi, & tous, à l'exception de Hutton & de Croke, prononcérent en faveur du Prince (*d*). Il se comporta, dans cette affaire d'éclat, avec tant de prudence & de modestie, que ceux qui l'examinoient de près, pour en tirer quelque avantage contre lui, & pour tâcher de rallentir son ardeur dans la poursuite de sa cause, furent obligés de lui rendre les bons témoignages qui lui étoient dûs *e*). A l'ouverture du long Parlement, où il fut encore député par la Comté de Buckingham, pour être Membre de la Chambre des Communes
„ Les yeux de tous se tournérent sur lui, dit le Comte de Clarendon (*f*), comme sur celui qui de-
„ voit être le Pere de la Patrie, & le Pilote qui devoit conduire le Vaisseau au travers des tempêtes
„ & des écueils dont il étoit menacé. Et je suis persuade que son pouvoir & son crédit pour faire
„ du bien ou du mal, étoit plus grand que d'aucun homme qui fût dans le Royaume, & qu'aucun
„ homme de son rang eût jamais eu: car la réputation de sa probité étoit si généralement établie, &
„ le Bien Public paroissoit tellement guider tous ses mouvemens, qu'il n'y avoit ni corruption, ni in-
„ terêt particulier capables de l'en détourner". Au commencement des Séances de ce Parlement, il fut un des Commissaires nommés pour dresser les accusations contre le Comte de Strafford, & pour avoir soin de produire les preuves, quand on feroit son procès (*g*). Mais avant qu'il fût entamé, on débita qu'on avoit proposé de rétablir le Comte dans toutes ses Dignités, à condition que le Roi feroit Mr.

(*a*) *Lib. Matric Univ. Oxon.* P. p. 104.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 20.

(*c*) *Hist. des Guerr Civ. d'Angleterr.* T. III. p. 490.

(*d*) "Memorials of the English Affairs By Bulstrode Whitelocke p. 27. Lond. 1732 in fol.

(*e*) Clarendon *ubi supra.* p. 480. 491.

(*f*) Ibid. p. 491.

(*g*) Whitelocke *ubi supra.* p. 28.

[*A*] *Nâquit à Londres en l'année* 1594.] Mr. Wood dit (*a*) qu'il avoit quinze ans, lorsqu'il entra dans le Collége de la Madelaine à Oxford, en 1609.

(*a*) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 20.

[*B*] On

Mr. Hamden Gouverneur du Prince, & éleveroit aux plus considérables Emplois quelques autres des principaux du Parti opposé à la Cour [*B*]. Le 3 Janvier 1641 le Roi ordonna de préparer des Chefs d'accusation de Haute-Trahison & autres contre Mylord Kimbolton, Mr. Hambden & quatre autres Membres de la Chambre des Communes, & il se rendit lui-même dans la Chambre pour les faire arrêter, mais ils s'étoient retirés; & Mr. Hamden fit ensuite un Discours pour se justifier de l'accusation intentée contre lui [*C*]. Depuis ce tems-là, dit le Comte de Clarendon (*i*) „ il devint tout „ autre. Il fut beaucoup plus fier & plus violent dans sa conduite, qu'il n'étoit auparavant; & sans „ doute, que quand il eut une fois tiré son épée, il jetta le fourreau; car il s'opposa de toutes ses „ forces aux ouvertures de paix que le Roi fit à Nottingham, & avec la même passion à tous les „ expédiens qui auroient pu produire un accommodement à Oxford. On se reposoit principale- „ ment

(*i*) *Hist. Rebell.* p. 492.

[*B*] *On avoit proposé de rétablir le Comte dans toutes ses Dignités, à condition que le Roi feroit Mr. Hamden Gouverneur du Prince, & éleveroit aux plus considérables Emplois quelques autres des principaux du Parti opposé à la Cour.*] Nous rapporterons les propres termes de Whitelocke sur ce sujet (2). *On proposa (ce dont il fut beaucoup parlé) pour prévenir tout ce trouble* (par rapport au procès du Comte de Strafford) *& pour rétablir le Comte dans toutes ses Dignités, que le Roi donneroit des Charges à la Cour à quelques-uns des Chefs, par où les Ennemis de* Strafford *deviendroient ses Amis, & le Roi seroit satisfait. C'étoit * * * qui devoit être fait Grand-Tréforier, Mylord* Say *Grand-Maître de la Garderobe, Mr.* Pym *Chancelier de l'Echiquier, Mr.* Hollis *Sécretaire d'Etat, & Mr.* Hamden *Gouverneur du Prince; d'autres devoient avoir d'autres Emplois, l'Evêque de Londres devoit se démettre de la charge de Tréforier, Mylord* Cottington *de celle de Grand-Maître de la Garderobe, & les autres auroient été aisément ôtés à ceux qui en jouissoient. Mais soit que le Roi eût changé de sentiment, ou qu'on fît jouer d'autres machines, ce qui est incertain, ce projet n'eut point lieu; & ces Messieurs qui se virent joués, n'en furent que plus animés contre le Comte, & se joignirent aux Commissaires Ecossois, qui étoient ses Ennemis implacables.*

(2) *Memorials of the English Affairs* p. 41.

[*C*] *Mr. Hamden fit ensuite un Discours pour se justifier de l'accusation intentée contre lui.*] On imprima à Londres en 1641 en une feuille in 4, sous le nom de Mr. Hamden, le Discours suivant:

„ Monsieur l'Orateur,

„ C'est avec raison que le Sage dit que *tout arrive pareillement à tout, un même accident au juste & au méchant.* „ Il n'y a état ni condition de prospérité & d'adversité, „ que tous les hommes ne partagent. On ne peut connoître par l'extérieur & par les apparences, si un homme „ est un bon sujet, tant envers Dieu, qu'envers son Souverain, & sa Patrie, à moins qu'on ne l'éprouve à la „ pierre de touche de la fidélité. Permettez-moi, je vous „ prie, de mettre en parallèle la conduite des bons & des „ mauvais, pour que nous puissions discerner en quelque „ façon la vérité d'avec la fausseté; je les mettrai en parallèle 1. En ce qui regarde la Religion envers Dieu. „ 2. La fidélité & la soumission dûe à leur Souverain; & „ leur zéle pour la sureté de leur Patrie.

„ 1. Pour ce qui est de la Religion; le meilleur moyen „ de distinguer la véritable d'avec la fausse, c'est de consulter les Livres Sacrés de l'Ancien & du Nouveau Testament, qui sont purs, inspirés par l'Esprit de Dieu, „ écrits par les Saints Hommes, dont la vie & les mœurs „ ont été sans reproche; c'est par cette Parole, que nous „ pouvons connoître si notre Religion est vraye ou non, „ & en regardant dans ce Miroir nous verrons si nous „ sommes dans le bon ou dans le mauvais chemin. En y „ jettant les yeux, je vois que selon cette Révélation Divine, il n'y a qu'un seul Dieu, un seul Christ, une seule Foi, une seule Religion, qui est l'Evangile de Christ, „ & la Doctrine des Prophètes & des Apôtres. C'est dans „ ces deux Testamens que se trouvent toutes les choses nécessaires à salut. Notre Religion est elle fondée là-dessus, „ sans admettre d'autres régles, elle est véritable; & je suis „ très-sincérement persuadé que la Religion Protestante est „ celle qui en approche le plus; par conséquent toute Religion qui joint à la Doctrine de Jésus-Christ & de ses „ Apôtres, les Traditions & les Inventions des Hommes, „ des Prières à la Vierge Marie, aux Anges, & aux Saints, „ qui dans l'exercice de son Culte use de pratiques bizarres & superstitieuses, comme de s'incliner & de se mettre à genoux devant l'Autel, d'avoir des Images, de faire des Services pour les Morts, & autres choses de cette „ espéce, ne peut être la vraye Religion, mais est une „ Religion fausse, & même Diabolique: or tout cela est „ en usage & soutenu dans l'Eglise Romaine, comme aussi „ nécessaire à Salut, que l'Ecriture Sainte: elle est donc „ une fausse Eglise, tant par rapport à la Doctrine, que „ par rapport à la Discipline; & toutes les autres Sectes, „ qui ne s'appuyent pas uniquement sur l'Ecriture, quelqu'opposées qu'elles soient à l'Eglise Romaine, sont de „ fausses Religions. Voilà qui suffit sur l'article de la Religion, pour en distinguer la vérité ou la fausseté.

„ II. Je passe, Mr. l'Orateur, au second Article que „ j'ai indiqué, qui est de distinguer dans un Etat les bons „ sujets d'avec les mauvais, par leur fidélité, & leur juste „ soumission pour leur légitime Souverain. J'observerai là-dessus, avec votre permission, deux choses. 1. La légitime soumission au Roi en sa personne, & aux Ordres, „ Edits, ou Proclamations, émanées du Prince & de son „ Conseil Privé. 2. La légitime obéissance aux Loix, Statuts, & Ordonnances faites & confirmées par le Roi & „ les Seigneurs, avec le consentement libre de son grand „ Conseil d'Etat, assemblé en Parlement. Quant au premier Chef, refuser l'obéissance duë à son légitime Souverain & à son Conseil Privé (car comme le dit avec raison Camden; *les Ordres des Seigneurs du Conseil Privé, & les Edits du Prince sont la même chose, car ils sont inséparables, ils sont ne pouvant jamais être sans les autres*) „ refuser, dis-je, l'obéissance duë, soit pour défendre sa „ Personne Royale & ses Royaumes contre des Ennemis „ secrets ou publics, ou de défendre les anciennes Prérogatives du Roi, qui appartiennent de droit à sa Couronne, & de soutenir son Honneur & sa Dignité; ou de „ défendre la vraye Religion établie dans le Royaume, „ conformément à la Parole de Dieu, c'est-là un des caractéres d'un mauvais Sujet. En second lieu, obéir aux „ Commandemens du Roi, lorsqu'ils sont contraires à la „ véritable Religion, & aux anciennes Loix fondamentales du Pays, c'est un autre caractére d'un mauvais Sujet. „ En troisiéme lieu, résister à l'Autorité légitime du Roi, „ exciter des soulévemens contre lui, conspirer contre sa „ personne sacrée, ou se rebeller de quelque autre maniére, quoiqu'il commande des choses contraires à la Conscience dans l'exercice de la Religion, ou contraires „ aux Droits & aux Privilèges des Sujets, est un caractére certain d'un Sujet mal intentionné, & perfide. Après „ avoir donné les caractéres auxquels on peut reconnoître les mauvais Sujets, je marquerai en deux mots quels „ sont les caractéres par lesquels on peut distinguer les „ bons & fidéles Sujets, & je me contenterai de prendre „ le revers des trois que je viens d'indiquer. Tout homme qui tâche d'obéir avec joye & plaisir aux ordres de „ son Souverain, pour la défense de sa Personne, de ses „ Royaumes, de la vraye Religion, & des Loix du Pays, „ est un bon & fidéle Sujet. 2. Tout homme qui refuse „ d'obéir à un Roi, qui commande des choses contraires „ à la véritable Religion, & aux anciennes Loix fondamentales du Royaume, est un bon Sujet. 3. Ne pas résister à l'Autorité légitime du Roi, ne pas exciter des „ séditions contre lui, ni mettre la division entre le Roi „ & ses bons Sujets par la Rebellion, quoiqu'il commande des choses contraires à la Conscience dans l'exercice „ de la Religion, ou contraires aux Droits & aux Privilèges des Sujets; mais se soumettre patiemment à la disgrace de son Prince en pareil cas, à la Prison, à la Confiscation des Biens, à l'Exil, ou à quelque autre Peine „ que ce soit, sans murmurer, chicaner, ou regimber contre son Souverain & sa conduite, en se remettant soi & „ sa cause avec joye au jugement de Dieu, est l'unique „ marque d'un Sojet obéissant & fidéle. Je viens à présent au second Ordre de moyens, pour distinguer le bon Sujet d'avec le mauvais par leur Obéissance aux Loix, Statuts, & Ordonnances, faites par le Roi avec le consentement de tout son Parlement. Et à cet égard je distingue une double soumission; celle des Membres particuliers du Parlement même, qui ne sont pas de l'avis qui l'emporte. Et en second lieu celle des autres à tout le „ Corps de l'Etat représenté par tout le Parlement. En premier lieu j'avoue que si un Membre particulier du Parlement refuse de se soumettre de bonne grace à la pluralité des voix, quoiqu'il soit d'un avis contraire, c'est „ un mauvais Sujet, tant par rapport au Roi que par rapport à l'Etat. En second lieu, s'opposer aux Ordonnances de tout le Corps du Royaume, en inspirant aux Sujets du Roi du mépris pour les Procédures du Parlement; tâcher en prenant les Armes de contraindre le „ Roi & le Parlement de faire les Loix qu'on juge à propos; nier le Pouvoir, l'Autorité, & les Privilèges du „ Parlement; le calomnier; en procurer la Dissolution à „ contre-tems, avant qu'il ait réglé les affaires de la maniére la plus propre à assurer la sureté & la tranquillité „ du Roi & de l'Etat; est une marque apparente d'un mauvais Sujet, traître au Roi & à la Patrie. Après avoir „ peut-être abusé de votre patience, en montrant la différence qu'il y a entre les vrais & les faux Protestans, entre les Sujets fidéles & les Traîtres, dans un Etat „ ou dans un Royaume, & les moyens de les distinguer; „ Je demande humblement qu'on examine mes actions à „ cette régle, en qualité de Sujet, de Protestant, de Natif de ce Royaume, & de Membre de ce présent & auguste Parlement; & selon que je serai trouvé coupable „ sur les Articles présentés contre moi & contre les autres „ Membres, selon qu'on me reconnoîtra pour bon ou „ pour mauvais Sujet de mon très-gracieux Souverain & „ de ma Patrie, qu'il plaise à cette illustre Assemblée de „ prononcer la Sentence qu'elle jugera conforme aux „ Loix & à la Justice".

[*D*] *Nous*

„ ment sur lui pour prévenir tout ce qu'on pouvoit insinuer au Comte d'Essex pour le porter à la „ Paix, ou pour en empêcher l'effet; & il est certain que tout le Parti avoit beaucoup plus de con„ fiance en lui, qu'au Comte d'Essex". Au commencement des troubles il eut le commandement d'un Régiment d'Infanterie, & il s'acquittoit fort ponctuellement des fonctions de Colonel (*k*); il rendit de bons services au Parlement à la bataille d'Edge-Hill. Au commencement de l'année 1643, on publia aux environs de Londres, que le Comte d'Essex alloit se démettre du Généralat, & que Mr. Hamden devoit lui succéder dans le Commandement (*l*). Il fut mortellement blessé dans un combat qu'il y eut entre les Troupes du Parlement & celles du Roi, commandées par le Prince Robert, dans la Plaine de Chalgrave dans la Comté d'Oxford (*m*); il mourut de sa blessure le 24 Juin 1643, & fut enterré dans l'Eglise de *Great-Hamden*. Nous donnerons son caractère dans les Remarques [*D*]. Son fils ainé, Richard Hamden, Ecuyer, fut un des cinq Députés, élus pour la Comté de Buckingham, pour assister au Parlement convoqué par Cromwel à Westminster le 17 Septembre 1656. Après la Restauration il fut Député constamment à tous les Parlemens, qui se tinrent sous les régnes de Charles II, de Jacques II, de Guillaume & de Marie. Au mois d'Avril 1689 il fut fait un des Commissaires de la Tréforerie, & au mois de Novembre 1690 Chancelier de l'Echiquier, & environ le même tems Membre du Conseil Privé. Il étoit pere de Jean Hamden, un des Députés de la Comté de Buckingham au Parlement, qui s'ouvrit à Westminster le 17 Octobre 1679; & un de ceux de Windorer dans la même Comté, au Parlement, qui s'assembla à Oxford le 21 Mars 1680. Il fut poursuivi au Banc du Roi le 6 Février 1681 pour avoir conspiré contre la tranquillité du Royaume, & il fut condamné à quarante-mille Livres sterling d'Amende; & ensuite il fut encore poursuivi pour crime de Hante-Trahison à Old Baily à Londres le 30 Décembre 1685, & condamné; mais il obtint sa grace.

(*k*) Idem ibidem.

(*l*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 90.

(*m*) Idem ibidem.

[*D*] *Nous donnerons son caractère dans les Remarques.*] Mr. Whitelocke nous dit (3), que *c'étoit un Gentilhomme d'une des plus anciennes familles de la Comté de Buckingham, fort riche, & qui avoit de grands talens naturels; son zèle pour la Liberté publique, & la haute estime qu'on avoit pour lui dans sa Province, l'exposèrent à beaucoup d'embarras & de chagrins, comme dans l'affaire du* Ship-money, *des Emprunts, & dans le Parlement, où il fut un de ceux qui eurent le plus de part à la conduite des affaires. Il parloit avec force & finement, & il proposoit souvent plus de doutes qu'il n'en résolvoit. Il étoit fort aimé dans sa Province, où il avoit un grand crédit aussi bien que dans la Chambre des Communes. Il mourut regretté.* Le Comte de Clerendon s'est fort étendu sur son caractère: cet Historien dit (4) qu', „ il étoit d'une douceur & d'une modération si extraor„ dinaire dans toutes les contestations, il paroissoit d'un „ jugement si bumble & si soumis, qu'on auroit dit que „ de lui-même il n'étoit d'aucun avis, & qu'il ne se dé„ terminoit que par celui des autres; cependant il avoit „ une manière d'interroger, si adroite & si subtile, & don„ noit tant de force à ses Objections, en feignant de dou„ ter, qu'insensiblement il faisoit tomber dans son senti„ ment ceux, à qui il sembloit demander des instructions; „ ceux-là même, qui étoient assez pénétrans pour décou„ vrir son artifice, pour se précautionner contre ses manie„ res insinuantes, & pour s'appercevoir qu'il venoit dans „ l'Assemblée avec une Opinion fixe & déterminée, ne „ laissoient pas de le regarder comme un homme hebile, „ & d'une parfaite probité. Avec un grand fond de sa„ gesse & de prudence, il étoit extrêmement populaire, „ & je n'ai jamais connu d'homme qui sût gouverner si „ absolument l'esprit du peuple. Dans la première année „ de ce Parlement il sembloit modérer & adoucir les hu„ meurs violentes & en mouvement, plutôt que de les ir„ riter. Mais les plus avisés, & ceux qui n'agissoient point „ par passion, & par intérêt, comprenoient qu'il n'affectoit „ cette modération que par prudence, & parce qu'il n'étoit „ pas encore tems de se découvrir; & que se contentant „ d'exciter les mouvemens, & la contrariété dans les „ opinions, il laissoit à d'autres le soin de les nourrir, & „ de les pousser jusques au point où il les souhaittoit, „ desorte qu'en déguisant ses desseins, il sembloit rare„ ment evoir souhaitté autre chose, que ce qui étoit ré„ solu; & qu'en plusieurs résolutions extravagentes, mais „ qui conduisoient aux desseins qui n'étoient pas encore „ sur le tapis, lorsqu'il les voyoit assez eppuyées par le „ plus grand nombre des voix, sans qu'il fût besoin de „ la sienne, il se retiroit avant la décision, afin qu'il pa„ rût ne pas consentir à des choses si évidemment déral„ fonnables; cette conduite fit que plusieurs doutoient au„ tant de son intégrité, que d'autres en étoient de plus „ en plus persuadés. Et l'on ne doute point que tout „ au moins il n'eût part au complot avec les Ecossois pour „ envahir l'Angleterre, & à tout ce qui a été fait en con„ séquence, en vuë de procurer dans les deux Cham„ bres quelque altération au Gouvernement..... An „ commencement des troubles, il eut le commandement „ d'un Régiment d'Infanterie, & il s'acquittoit fort ponc„ tuellement de toutes les fonctions de Colonel; il étoit „ fort sobre, & souverainement maître de ses passions, „ ce qui lui donnoit un grand avantage sur tous les autres. „ Il étoit actif, vigilant, & infatigable au travail: il voyoit si clair dans les affaires que les plus subtils & les „ plus artificieux ne pouvoient lui en imposer; son cou„ rage étoit égal à ses autres belles qualités; enfin c'étoit „ un ennemi formidable, si jamais il y en eût un; & sa „ mort ne fut pas moins agréable à un Parti, qu'elle fut „ triste & funeste à l'autre. En un mot, on peut lui appli„ quer fort justement ce qu'on disoit de *Cinna, qu'il avoit une tête pour imaginer, une langue pour persuader, & une main pour exécuter les coups les plus hardis.* Desorte „ que sa mort sembloit être une délivrance pour la Na„ tion".

(3) *Memorials.* p. 70.

(4) *Hist. des Guerr. Civil. d'Angleterr.* T. III. p. 499 *& suiv.*

HAMEL (Jean-Baptiste du) Savant Philosophe & Ecrivain François, du XVI. Siécle, nâquit à Vire en Basse Normandie en 1624. Nicolas du Hamel son pere étoit Avocat dans cette Ville (*a*). Il fit ses premières études à Caen, sa Rhétorique & sa Philosophie à Paris. A l'âge de dix-huit ans il composa un petit Traité, où il expliquoit avec une ou deux figures, & d'une maniére fort simple, les trois Livres des *Sphériques* de Théodose; il ajoûta une Trigonométrie fort courte & fort claire, dans le dessein de faciliter l'entrée de l'Astronomie [*A*]. A l'âge de dix-neuf ans il entra dans les Péres de l'Oratoire; il y fut dix ans, & en fortit pour être Curé de Neuilli sur Marne. Pendant l'un & l'autre de ces deux tems, il joignit aux devoirs de son Etat une grande application à la lecture. La Physique se réduisoit dans ce tems-là à des Questions vagues, épineuses & stériles. Mr. Du Hamel entreprit de la mettre sur un meilleur pied (*b*); il commença l'exécution de ce dessein par son *Astronomia Physica* [*B*] & par son Traité *de Meteoris & Fossilibus* [*C*]. En 1663 il quitta la Cure de Neuil-

(*a*) Du Pin *Bibl. des Aut. Eccles.* T. XVIII p. 297. & Fontenelle *Eloge de Mr. Du Hamel* dans l'*Hist. du Renouvellement de l'Acad. Royale des Sciences en* 1699. *Eloges des Acad.* T. I p. 88. Edit. de 1731.

(*b*) *Eloges des Acad.* Ibid p. 92.

[*A*] *A l'âge de dix-huit ans il composa un petit Traité où il expliquoit . . . . . les trois Livres des* Sphériques *de Théodose; il y ajoûta une Trigonométrie fort courte & fort claire, dans le dessein de faciliter l'entrée de l'Astronomie.*] Il a dit dans un Ouvrage postérieur, qu'il n'avoit imprimé celui-là, que par une vanité de jeune homme. Mais, comme le remarque Mr. de Fontenelle (1), peu de gens à cet âge pourroient avoir la même vanité. Il falloit que l'inclination qui le portoit aux Sciences, fût déjà bien générale, & bien-étendue, pour ne pas laisser échapper les Mathématiques, si peu connuës & si peu cultivées en ce tems-là, & dans les lieux où il étudioit (2).

(1) *Eloges de l'Acad.* Tom. I. p. 92. Edit. de 1731.

(2) Idem p. 93.

(3) Ibid. p. 94.

[*B*] *Son* Astronomia Physica.] Elle parut à Paris en 1659 in-4. Elle est en forme de Dialogue entre *Théophile*, grand Zélateur des Anciens, *Ménandre*, Cartésien passionné, & *Simplicius*, Philosophe indifférent entre tous les Partis, qui tâche de les accorder tous, & qui est en droit par son caractère de prendre dans chacun ce qu'il y a de meilleur. Simplicius représente Mr. Du Hamel. On lui reprocha de n'avoir pas été assez impartial à l'égard de Descartes; en effet Théophile le traite quelquefois assez mal: mais Mr. Du Hamel répondit, que c'étoit Théophile, entêté de l'Antiquité, incapable de goûter aucun Moderne; & que jamais Simplicius n'en avoit mal parlé. Il disoit vrai, cependant, comme le remarque Mr. de Fontenelle (3), c'étoit su fond Simplicius, qui faisoit parler Théophile. Cet Ouvrage est un Recueil des principales pensées des Philosophes, tant Anciens que Modernes, sur la Lumiére, sur les Couleurs, sur les Systêmes du Monde; & de plus tout ce qui appartient à la Sphére, à la Théorie des Planétes, au Calcul des Eclipses, y est expliqué Mathématiquement.

[*C*] *Son Traité* De Meteoris & Fossilibus.] Il parut à Paris en 1659 in-4: ce sont encore des Dialogues entre les mêmes Personnages, qui parlent dans l'Astronomie Physique. Ce Traité rassemble tout ce que les Auteurs de quelque réputation ont dit des Météores & des Fossiles; car Mr. Du Hamel ne se bornoit pas à la lecture des plus fa-

meux.

Neuilli, après l'avoir poſſédée dix ans, & il publia à Paris le fameux Livre *De Conſenſu Veteris & Novæ Philoſophiæ* [*D*]. En 1666 Mr. Colbert propoſa & fit approuver au Roi l'établiſſement de l'Académie Royale des Sciences, & il choiſit Mr. Du Hamel pour en être le Sécrétaire (*c*). En 1667 il publia à Paris in-douze une Traduction Latine d'une Pièce Françoiſe, ſous le titre de, *Regiæ Chriſtianiſſimæ Jura in Ducatum Brabantiæ, & alios Ditionis Hiſpanicæ Principatus*; & l'année ſuivante il publia en Latin & en François, à la ſollicitation de Mr. de Perefixe Archevêque de Paris, une Diſſertation, où il ſoutenoit les droits de ce Prelat, contre les exemptions que prétend l'Abbaye de St. Germain des Prez. En 1668 il accompagna Mr. Colbert de Croiſſy, Plénipotentiaire pour la Paix d'Aix-la-Chapelle. Après la concluſion de la Paix, Mr. de Croiſſy alla pour Ambaſſadeur en Angleterre, Mr. do Hamel l'y ſuivit; il y fit connoiſſance avec les principaux Savans, & ſurtout avec Mr. Boyle. Delà il paſſa en Hollande, & revint en France, & il rapporta de ces deux Voyages une infinité d'Obſervations utiles & curieuſes (*d*). En 1670 il publia à Paris, in-douze, ſon Traité *De Corporum affectionibus, cum manifeſtis, cum occultis*; en 1672 ſon Traité *De Mente Humana*, Paris in-douze; & l'année ſuivante ſon Traité *De Corpore animato* [*E*]. Paris 1673 in-douze. En 1678 parut à Paris en quatre Tomes in-douze ſa *Philoſophia Vetus & Nova ad uſum Scholæ accommodata, in Regia Burgundia pertractata* [*F*]. En 1681 on publia à Nuremberg en quatre Volumes in-4, le Recueil de tous ſes Ouvrages Philoſophiques & Aſtronomiques. En 1691 il imprima à Paris en ſept Tomes in-8. ſa *Theologia Speculativa & Practica juxta SS. Patrum dogmata pertractata & ad uſum Scholæ accommodata*, & en 1694 il donna en cinq Tomes in-douze ſon *Theologiæ Clericorum Seminariis accommodatæ Summarium*. En 1697 il réſigna ſa place de Sécretaire de l'Académie Royale des Sciences, & il contribua fort à faire tomber cet emploi ſur Mr. de Fontenelle; l'année ſuivante il publia à Paris in-4. *Regiæ Scientiarum Academiæ Hiſtoria* [*G*], & ſes *Inſtitutiones Biblicæ, ſeu Scripturæ Sacræ, Prolegomena una cum ſelectis Anno-*

(*c*) Ibid. p. 88.

(*d*) Ibid. p. 25. 27.

meux. On voit dans ce qu'il a écrit des Foſſiles une grande connoiſſance de l'Hiſtoire Naturelle & ſur-tout de la Chymie, quoiqu'elle fût encore alors enveloppée de myſtéres, & de ténébres difficiles à percer.

[*D*] *Le fameux Livre* De Conſenſu Veteris & Novæ Philoſophiæ.] Imprimé à Paris en 1663 in-4, à Oxford en 1668, & à Roüen en 1675. C'eſt un Traité des premiers Principes de la Phyſique. Il commence par la ſublime & peu intelligible Métaphyſique des Platoniciens ſur les Idées, ſur les Nombres, ſur les Formes Archetypes; & quoique Mr. Du Hamel en connoiſſa l'obſcurité, il ne peut leur refuſer une place dans ſon Syſtéme général de la Philoſophie. Il traite avec la même indulgence la Privation principe, l'Eduction des Formes Subſtantielles, & quelques autres Idées Scholaſtiques. Mais quand enfin il eſt arrivé aux Principes qui ſe peuvent entendre, c'eſt-à-dire, ou aux Loix du Mouvement, ou aux Principes des Chimiſtes, on ſent que, malgré l'envie d'accorder tout, il laiſſe naturellement pancher la balance de ce côté-là. On s'apperçoit même qu'il n'entre qu'à tegrer dans les queſtions générales, d'où l'on ne temporte que des *mots*, qui n'ont point d'autre mérite que d'avoir longtems paſſé pour des *choſes*. Son inclination & ſon ſavoir le rappellent toujours aſſez promptement à la Philoſophie Expérimentale, & ſur-tout à la Chimie, pour laquelle il paroît avoir eu un goût particulier (4).

(4) Idem ibid. p. 84. 87.

[*E*] *Son Traité* De Corpore animato.] On peut juger par le Titre ſi la Phyſique Expérimentale y eſt employée. Sur-tout l'Anatomie y régne. Mr. Du Hamel en avoit acquis une grande connoiſſance, & par les Conférences de l'Académie, & par un commerce particulier avec Meſſieurs Stenon & du Verney. Il faut entendre dans ce Livre qu'on lui reprochoit de ne point décider les Queſtions, & d'être trop indéterminé entre les différens Partis. Il promet de ſe corriger, & il faut avoüer cependant qu'il ne paroît pas trop avoir tenu parole; mais enfin il eſt rare qu'un Philoſophe ſoit accuſé de n'être pas aſſez déciſif (5).

(5) Idem p. 88.

[*F*] *En 1678 parut à Paris en quatre Tomes in-douze ſa* Philoſophia vetus & nova, &c.] Il s'en eſt fait une nouvelle Edition augmentée à Paris 1681 en ſix Tomes in-douze, & en 1684 en deux Tomes in-4. La cinquiéme Edition a paru à Amſterdam en 1700, en ſix Tomes in-douze. On y voit un aſſemblage judicieux des ſentimens anciens & nouveaux ſur la Philoſophie. Pluſieurs années après la publication de ce Livre, des Miſſionaires, qui l'avoient porté aux Indes Orientales, écrivirent qu'ils y enſeignoient cette Philoſophie avec beaucoup de ſuccès, principalement la Phyſique, qui eſt des quatre parties du Syſtéme entier, celle où les Modernes ont le plus de part. Il ſemble que Mr. Du Hamel ait été deſtiné à être le Philoſophe de l'Orient. Le Pere Bouvet Jéſuite, & fameux Miſſionnaire de la Chine, a écrit que quand ſes Confréres & lui voulutent faire en Langue Tartare une Philoſophie pour l'Empereur de ce grand Etat, une des principales ſources où ils puiſérent, fut la Philoſophie ancienne & moderne de Mr. Du Hamel (6).

(6) Idem p. 89. 90.

[*G*] *Il publia* Regiæ Scientiarum Academiæ Hiſtoria.] Elle parut plus ample à Paris en 1701 in 4. ſous ce Titre: *Regiæ Scientiarum Academiæ Hiſtoria, in quâ præter ipſius Academiæ Originem & Progreſſus, variaſque Diſſertationes & Obſervationes per triginta quatuor annos factas, quam plurimi Experimenta & Inventa, cum Phyſica tum Mathematica, in certum ordinem digeruntur. Secunda Editio priori longè auctior.* La premiére Edition étoit en quatre Livres, dans celle-ci il y en a un cinquiéme & un ſixiéme. Le premier contient l'Hiſtoire de l'établiſſement de l'Académie Royale des Sciences, & de ce qu'elle a fait depuis 1666 juſqu'en 1675; le ſecond continue l'Hiſtoire juſqu'en 1684; le troiſiéme s'étend juſqu'en 1692; le quatriéme va juſqu'à 1696; le cinquiéme juſqu'à 1698; & le ſixiéme juſqu'à 1700 incluſivement. A l'égard de la Fondation de l'Académie, Mr. Du Hamel nous apprend, que la Paix ayant été concluë entre la France & l'Eſpagne en 1659, Louis XIV. trouva à propos d'ajoûter pour la gloire de ſon régne, l'éclat des Arts & des Sciences à celui de ſes Victoires. Il jugea qu'il n'y avoit rien de plus avantageux pour faire réüſſir ce Projet, que de former par l'autorité ſouveraine une Société d'Hommes ſavans, qui conférâſſent enſemble ſur leurs découvertes; il lui parut que par ce moyen ils ſeroient de plus grands progrés, que ſi chacun travailloit en ſon particulier ſur quelque Science. Il chargea Mr. Colbert de l'exécution de ce Projet, qu'il avoit lui même formé. Mr. Colbert ayant conſulté d'habiles gens, réſolut que cette Société ſeroit compoſée d'Hommes ſavans en Phyſique, & en Mathématiques, perſuadé que ces deux Sciences ſont ſi intimement unies, qu'il n'eſt guéres poſſible d'exceller dans la premiére, ſi l'on ne poſſéde la derniére. D'autres perſonnes lui conſeillérent de compoſer l'Académie non ſeulement de Géométres & de Phyſiciens, mais d'y faire entrer des Gens qui excellaſſent dans les Belles-Lettres, & ſur-tout dans l'Hiſtoire. Mr. Colbert goûta cet avis; il ordonna que les Géométres & les Phyſiciens s'aſſemblerolent le Mécredi ſéparément, & le Samedi tous enſemble dans l'endroit de la Bibliothéque du Roi, où ſe trouvent les Livres de Phyſique & du Mathematique; que ceux qui s'adonnoient à l'Hiſtoire s'aſſembleroient le Lundi & le Jeudi dans l'endroit de la même Bibliothéque, où ſont les Livres d'Hiſtoire; & que ceux qui faiſoient profeſſion des Belles-Lettres, s'y aſſembleroient le Mardi & le Vendredi; & que le premier Jeudi de chaque mois toutes ces Sociétés particuliéres ſe réünniroient dans une Aſſemblée générale, où chacun ſeroit maître de demander ſur le champ la ſolution des difficultés qu'il pourroit avoir; avec cette reſtriction pourtant, que ſi les difficultés étoient de nature à ne pouvoir être éclaircies d'abord, les Objections & les Réponſes ſe mettroient par écrit, afin que le tems de l'Aſſemblée ne ſu perdit pas en converſations inutiles. Mais l'Académie ne demeura pas longtems en cet état; on y trouva à propos preſque d'abord de ſupprimer la Société pour l'Hiſtoire, par de certaines raiſons; car comme l'Hiſtoire, & principalement l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, a une grande liaiſon avec les Queſtions de Théologie, & ſurtout avec celles qui regardent le Gouvernement de l'Egliſe, & que la déciſion du fait emporte ſouvent celle du droit, on craignit que cette Société ne choquât, des perſonnes qu'il ne faiſoit pas fût d'offenſer. Mr. Du Hamel raconte enſuite de quelle maniére la Société des Belles-Lettres fut auſſi ſéparée de celle des Sciences. La plupart de ceux qui la compoſoient étant Membres de l'Académie Françoiſe, & s'appercevant que cette Académie tomboit beaucoup, ils priérent Mr. Colbert de vouloir l'honorer de ſa protection, auſſi bien que la nouvelle Académie, & ils lui repréſentérent qu'il étoit inutile qu'il y eût différentes Compagnies qui travailliſſent ſur les mêmes Sujets, ſurtout les mêmes perſonnes compoſant l'une & l'autre. Mr. Colbert ne rejetta point cet avis, il leur accorda lent demande, & travailla avec zéle à rétablir & à ſoutenir l'Académie Françoiſe, dont il devint un des Membres, & qu'il honora de ſa préſence. La Société des Belles-Lettres fut donc incorporée dans l'Académie Françoiſe, & l'Académie de la Phyſique & des Mathématiques ſubſiſta par elle-même, ſans perdre jamais rien de ſon premier éclat. Au mois de Juin 1668 ſix ou ſept Mathématiciens ſeulement commencérent à s'aſſembler, ſavoir Meſſieurs Carcavy, Huygens, de Roberval, Frenicle, Auzout, Picard, & Buot; mais comme ſelon le premier Projet, cette Académie devoit auſſi s'appliquer à la Phyſique, Mr. Colbert eut ſoin de choiſir des perſonnes habiles dans la Philoſophie, qui ne fuſſent attachés à aucun Syſtéme particulier, & qui en cultivaſſent toutes les parties. On joignit donc aux Mathématiciens ſuſcommés, Mr. de la Chambre Médecin ordinaire du Roi, Mr. Perrault habile Médecin, Meſſieurs Du Clos & Bourdelin Chimiſtes expérimentés, Mrs. Pecquet & Gayen, ſavans dans l'Anatomie, & Mr. Marchant, très-intelligent dans la Botanique; & quelques mois après Mr. Du Hamel fut choiſi pour

tationibus in Pentateuchum [*H*], Paris, deux Tomes in-douze. En 1701 il imprima à Paris & à Roüen in-douze. *In Psalmos Commentarii cum Textu*; & en 1703, *in Libros Salomonis & Ecclesiasticum Annotationes cum Textu*, Paris & Roüen in-douze. Son dernier Ouvrage a été *Biblia sacra Vulgatæ Editionis, una cum selectis ex optimis quibusque Interpretibus Notis, Prolegomenis, novis Tabulis Chronologicis & Geographicis.* Paris 1706 in-fol. Il mourut le 6 Août 1706 sans aucune maladie & par la seule nécessité de mourir, âgé de près de quatre-vingt-trois ans. Il alloit tous les ans à Neuilli sur Marne visiter son ancien Troupeau, & le jour qu'il y passoit étoit célébré dans tout le Village comme un jour de Fete. Pendant qu'il fut en Angleterre les Catholiques Romains Anglois, qui alloient entendre la Messe chez l'Ambassadeur de France, disoient communément; *Allons à la Messe du St. Prêtre*; tant son excellent caractère le faisoit respecter parmi les Etrangers mêmes. Le Cardinal Antoine Barberin, Grand-Aumônier de France, le fit Aumônier du Roi en 1656. Il fut pendant toute sa vie dans une extrême considération auprès des plus grands Prélats de France, cependant il n'a jamais possedé que de très-petits Benefices (*e*). Il étoit Professeur Royal en Philosophie, emploi dans lequel il a eu Mr. Varignon pour Successeur. Mr. Du Hamel se distinguoit par sa grande modestie, sa douceur, sa pieté, & sa probité; il étoit désintéresse, ennemi des contestations, exempt de jalousie, & sans affectation. Il écrivoit en Latin avec une grande pureté (*f*).

(*e*) Idem p. 55-94.

(*f*) Du Pin *ubi supra*. p. 999.

être Sécretaire de la Compagnie. Le 22 Décembre 1666 ces deux Sociétés s'assemblérent dans la Salle de la Bibliothéque du Roi, & l'on agita dans cette Assemblée, si les Physiciens & les Géométres formeroient un seul corps, où s'ils tiendroient leurs assemblées séparément; mais la grande liaison qu'il y a entre la Physique & les Mathématiques, leur fit résoudre unanimement de ne se point séparer; encouragés par l'exemple de plusieurs Grands Hommes, qui par la connoissance des Mathématiques ont contribué infiniment plus aux progrès de la Physique, que ceux qui n'étoient point versés dans ces Sciences. Il fut donc arrêté que les Géométres & les Physiciens s'assembleroient deux fois par Semaine, le Mécredi pour traitter des Mathématiques, & le Samedi de la Physique; on résolut aussi de ne point publier les Actes de l'Académie sans son ordre. Le Roi fit bâtir dans le Fauxbourg St. Jacques un Observatoire pour leur usage; il a quatre-vingt pieds de haut, & les fondemens ont la même profondeur, parce que presque tout le Fauxbourg & les environs sont creusés sous terre, d'où l'on tire tous les jours des pierres pour bâtir ou réparer les maisons, desorte que l'Observatoire a autant de profondeur que de hauteur. Depuis le fond jusqu'au sommet il y a une grande ouverture; il est construit de grandes pierres quarrées, qui ne sont point liées par du mortier. Mr. Cassini commença à y séjourner, & à le pourvoir des Instrumens nécessaires au mois de Septembre 1671.

[*H*] *Ses* Institutiones Biblicæ &c.] Cet Ouvrage est en quatre parties; dans la premiére il s'agit des Livres Sacrés mêmes, de leur Inspiration & de leurs Auteurs. Dans la seconde, de l'Autorité & de l'Antiquité du Texte Hébreu, & des Versions Grecque & Latine. Dans la troisiéme du Style des Livres Sacrés. Et dans la quatriéme il en explique en abrégé la Chronologie & la Géographie.

HAMMOND (Hanai) un des plus savans Théologiens d'Angleterre dans le XVII. Siécle, étoit le fils cadet du Docteur Jean Hammond, Medecin du Prince Henri; du côté de sa mere il descendoit du Docteur Alexandre Nowell, Doyen de St. Paul du tems de la Reine Elisabeth (*a*). Il nâquit à Chertsey dans la Comté de Surrey le 18 d'Août 1605, selon le Docteur Fell (*b*), ou le 26 de ce mois, selon Mr. Wood (*c*). Il fit ses premiéres études dans l'Ecole d'Eton, & Mr. Thomas Allen Membre du Collége d'Eton le poussa fort dans le Grec (*d*); il entra ensuite dans le Collége de la Madelaine à Oxford [*A*], où il obtint une demie-place le 30 Juillet 1622 (*e*), & le 11 Décembre de la même année il prit le degré de Bachelier-ès-Arts (*f*); le 30 Juin 1625 il fut reçu Maître (*g*), & le 26 Juillet de la même année il fut élu Membre du Collége (*h*), dont il avoit été nommé déjà Lecteur en Physique (*i*); après qu'il eut pris ses degrés, il s'appliqua à l'étude de la Théologie [*B*], & en 1629 il entra dans les Ordres; le 28 Janvier 1633 il se fit recevoir Bachelier en Théologie (*k*) [*C*]; le 22 Août suivant, il prit possession de la Cure de Penshurst dans la Comté de Kent, à laquelle il avoit été nommé par le Comte de Leicester; ce Seigneur avoit été extrémement touché quelque tems auparavant d'un Sermon qu'il lui avoit entendu faire à la Cour, où il avoit rempli la place du Docteur Frewen, pour lors Principal de son Collége, & ensuite Archevêque d'Yorck, qui lui avoit fait l'honneur de le choisir pour remplir son tour (*l*); Mr. Hammond quitta donc l'Université, & se donna tout entier aux fonctions de son Ministére, dont il s'acquitta avec beaucoup de succés [*D*]. Il fut reçu Docteur en Théologie le 7 Mars 1638 (*m*); & il assista à l'Assemblée du Cler-

(*a*) *The Life of the most learned &c. Dr. Henry Hammond, written by John Fell &c.* p. 2 Second Edit. London 1662.

(*b*) Ibid. p. 1.

(*c*) *Hist & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 202. & *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 243.

(*d*) Fell. p. 4.

(*e*) Wood *Ubi supra.*

(*f*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 225.

(*g*) Idem ibid. Col. 251.

(*h*) Idem *Ath. Oxon. ubi supra.*

(*i*) Dr. Fell, p. 6.

(*k*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 317.

(*l*) Fell. p. 9

(*m*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 278.

[*A*] *Il entra ensuite dans le Collége de la Madelaine à Oxford.*] Le Docteur Fell dit (1) „ qu'à l'âge de treize ans „ on le jugea en état d'aller à l'Académie, & ce qui est „ bien plus rare, qu'il l'étoit effectivement; desorte qu'un „ l'envoya au Collége de la Madelaine, où peu de tems „ après on le nomma à une Demi-place." Il y a là une petite mépriſe; car Mr. Wood assure (2), qu'il ne fut choisi pour cette place que le 30 Août 1622, lorsqu'il avoit déjà dix sept ans; au-lieu que le Docteur Fell, après avoir dit qu'il fut envoyé au Collége à l'âge de treize ans, ajoûte que *peu de tems après* on le nomma à une Demi-place.

(1) *Life of Dr. Hammond.* p. 5. 6.

(2) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 243.

[*B*] *Il s'appliqua à l'étude de la Théologie.*] Il acheta d'abord un Système de Théologie, dans le dessein de s'attacher immédiatement à cette étude, mais après y avoir pensé, il revint encore aux Sciences Humaines; & lorsque dans la suite il reprit le dessein d'étudier la Théologie, il suivit dans ses lectures un tout autre plan que celui qui n'est que trop commun: il commença par remonter aux premiéres sources, parce qu'il lui parut qu'il étoit plus conforme à la Raison, de chercher la vérité dans les Ecrivains de la premiére Antiquité, que de se préoccuper l'esprit par les Systémes de tems Modernes prévenus, & fort sujets à caution (3). Pendant tout le tems qu'il demeura dans l'Université, il donnoit généralement treize heures par jour à l'étude; à la faveur d'une si grande application, il fit non seulement très-exactement tout un cours de Philosophie; mais il lut en quelque façon tout ce qu'il y a d'Auteurs Classiques; & à mesure qu'il les lisoit, il faisoit des Remarques, & des Corrections Critiques, & dressoit à la tête & à la fin de chaque Auteur des Tables pour son usage particulier (4).

(3) Fell p. 7.

(4) Ibid. p. 8. 9.

[*C*] *Le 28 Janvier* 1633 *il se fit recevoir Bachelier en Théologie.*] C'est ce que nous apprend Mr. Wood (5); desorte qu'il faut que le Docteur Fell se soit trompé, lorsqu'il dit (6), qu'*en* 1629 Mr. Hammond *entra dans les Ordres, ayant alors vingt-quatre ans*, & que *peu de tems après* il prit le degré de Bachelier en Théologie.

(5) Fasti *Oxon.* Vol. I. Col. 257.

(6) *Ubi supra* p. 7. 8.

[*D*] *Se donna tout entier aux fonctions de son Ministére, dont il s'acquitta avec beaucoup de succés.*] Il ne se borna pas à prêcher toujours régulièrement, mais il *se crut plus obligé encore*, dit le Docteur Fell (7), *d'offrir le sacrifice solemnel des Prêtres pour son Troupeau, chaque jour*, d'administrer les Sacremens, de soulager les Pauvres, d'exercer l'hospitalité, de réconcilier ses Voisins qui avoient des différends, de visiter les malades, & d'instruire la Jeunesse. A l'égard de ses Sermons, ils n'étoient point dans le goût dominant de ce tems-là, un ramas de pensées indigestes proposées au hazard; c'étoient des Discours précis & raisonnés, propres à instruire les Ecclésiastiques, comme les Laïques. Sa Méthode, qu'il recommandoit à ses Amis, étoit, lorsqu'il avoit fait un Sermon, de se déterminer pour le Sujet qu'il vouloit traiter dans le suivant; après quoi il continuoit les études dont il se trouvoit occupé, réservant la fin de la Semaine pour se préparer pour la Dimanche; par ce moyen il acquéroit non seulement de nouvelles connoissances, mais il rassembloit surement des matériaux pour l'Ouvrage auquel il étoit appellé; car, disoit-il, quelqu'éloignés que paroissent les Sujets l'un de l'autre, ils ne le sont jamais assez, qu'on ne trouve infailliblement dans son chemin, en suivant l'un, quelque chose qui ne puisse être d'usage pour l'autre. A l'égard de la Ste. Cêne, il la ramena à l'ancien usage de la Primitive Eglise, en la célébrant fréquemment, savoir une fois par mois, & en rétablissant la coutume d'y faire des Offrandes; & il fit si bien par ses Instructions & par son exemple, qu'on n'avoit presque pas besoin d'autre secours pour l'entretien des Pauvres. On amassa même en peu de tems un fond, pour mettre en apprentissage de jeunes enfans, dont les Parens étoient dans un état à rendre cette charité également avantageuse aux uns & aux autres; & après cela il resta encore depuis assister les Paroisses du Voisinage. Outre ce moyen de soulager les Pauvres, auquel les autres contribuoient avec lui, la Charité particuliére s'étendoit non seulement à destiner pour eux la dix-

(7) P. 10. & *seqq.*

Clergé convoquée avec le court Parlement au mois d'Avril 1640 (*n*). En 1643 le Docteur Brian Duppa, Evêque de Chicheſter, le fit Archidiacre de Chicheſter; & la même année il fut nommé pour être de l'*Aſſemblée des Théologiens*, mais il ne s'y trouva point. Au mois de Juillet il fut obligé de quitter ſon Benefice, & il ſe retira à Oxford [*E*]; où il publia ſon *Catéchiſme Pratique* en 1644 [*F*] & divers autres Ouvrages [*G*]; la même année il accompagna à Londres, en qualité de Chapelain, le Duc de Richmond & le Comte de Southampton, qui étoient envoyés pour pacifier les troubles de l'Etat & de l'Egliſe: & lorſqu'on traita à Uxbridge, il y accompagna les Commiſſaires du Roi, & diſ-

(*n*) Rell p. 25.

dixme de ce qu'il recevoit, mais à mettre, toutes les Semaines une certaine ſomme à part, outre les Aumônes qu'il faiſoit à ſa porte; & quoique les jours de Recette revinſſent rarement pour lui, les Pauvres avoient néanmoins cinquante-deux jours dans l'année pour recevoir chez lui leur rente. Sa Charité induſtrieuſe lui faiſoit trouver un autre expédient pour aider à ſes Pauvres voiſins, c'étoit de leur vendre du bled à plus bas prix, qu'il n'étoit au marché; & quoiqu'il avouât qu'il avoit d'autres raiſons pour le faire, c'étoit cependant une grand avantage pour eux d'épargner non ſeulement la peine de l'apporter & de gagner par-là une journée de travail, mais d'avoir le bled à meilleur marché, & de n'être pas toujours obligés de le payer ſur le champ. Il fit encore plaiſir à ſes Paroiſſiens, en fixant ce qu'ils devoient lui donner pour les Dixmes, qui lui revenoient; car quoiqu'il fût parfaitement comblen les hommes ont de panchant à donner des plaintes en payement, & que celui qui fait un marché n'eſt point obligé d'entrer dans les pertes caſuelles, n'entrant pour rien dans les gains qui peuvent ſe faire de l'autre côté, il ne laiſſoit pas de ſe départir ſouvent de ſes droits: ayant accordé pour la dixme d'un grand Pré, & ayant même reçu en faiſant la convention une partie du prix au commencement de l'année, il arriva enſuite qu'une inondation emporta tout le profit, le Fermier étant venu pour lui faire le dernier payement, il le refuſa non ſeulement, mais rendit à ce pauvre Homme la ſomme qu'il avoit déjà reçuë en diſant, à *Dieu ne plaiſe que je prenne la dixme, lorſque vous n'avez pas vos neuf parts.* Il réconcilioit ſes Voiſins, & non ſeulement il réuſſiſſoit à réunir les Parties les plus éloignées, mais contre le ſort ordinaire des Conciliateurs, il gagnoit leur amitié; n'y ayant jamais eu de Paſteur plus chéri de ſon Troupeau, pendant qu'il y exerça ſon Miniſtére, ni plus regretté lorſqu'il en fut quitté. Voici un ou deux exemples de cette tendre & mutuale affection qu'on avoit pour lui; ayant été chaſſé, ſes Livres furent pillés, un de ſes Voiſins les racheta & les lui garda juſqu'à la fin de la guerre; une autre preuve, c'eſt que pendant tout le tems qu'il fut à Penſhurſt, il n'eut jamais aucun procès pour ſes revenus, & qu'on lui paya toujours ſes Dixmes, en lui donnant ce qu'il y avoit de meilleur (8).

(8) Idem p. 10-19.

[*E*] *Au mois de Juillet il fut obligé de quitter ſon Bénéfice, & il ſe retira à Oxford.*] On forma dans ce tems là aux environs de Tunbridge dans ſon voiſinage un projet en faveur du Roi, „ & l'on croit que ſes inſtructions & „ ſon exemple contribuérent beaucoup à engager plu„ ſieurs perſonnes à faire leur devoir (9)"; mais l'affaire ayant échoué le Docteur fut obligé de ſe ſauver; à quoi la malignité d'un homme qui en vouloit à ſoe Bénéfice contribua encore; il ſe ſauva chez ſon ancien Maître le Docteur Bucknet, chez qui il ſe rendit vers le 25 de Juillet, de grand matin, déguiſé, comme il y étoit obligé par les circonſtances du tems; le Docteur Olivier ſon ancien ami & compagnon d'étude y étoit auſſi arrivé quelques jours auparavant pour la même affaire. Il a ſouvent avoüé depuis, que cette avanture, & la néceſſité d'abandonner ſon troupeau étoit ce qui l'avoit le plus touché dans toute ſa vie; & quoiqu'il ne fût rien moins qu'homme à s'arrêter à des bagatelles, il eut dans ce tems-là un Songe ſi extraordinaire, qu'il ne put le regarder d'un œil indifférent, & qu'il ne l'a jamais pu oublier. Il lui ſembloit, qu'il étoit ſorti dehors avec en grand nombre d'autres perſonnes, pendant un beau jour, ſerein; & que tout d'un coup il s'étoit vu ſéparé avec un fort petit nombre du reſte de la troupe, & placé à quelque diſtance; qu'alors l'air s'étant fort couvert, il s'étoit élevé un violent orage, accompagné de tonnerres & d'éclairs, d'un vent impétueux & de pluye, & de tout ce qui eſt capable d'inſpirer la terreur, entre autres des globes de feu, qui tomboient & paſſoient au milieu de ceux qui faiſoient le plus petit nombre: Lorſqu'une voix agréable, interrompant le grand bruit, s'étoit fait entendre, en diſant; *Demeurez tranquiller, & vous n'aurez aucun mal.* Le Docteur cependant s'étoit mis en prières, & bien tôt après la tempête ceſſa, & il entendit entonner cette Antienne ſi connuë, *Vien Seigneur Jeſus, Vien*; ce qui le réveilla. L'événement vérifia exactement ſon ſonge, lui & ſes Amis ayant été ſauvés, en faiſant leur devoir; ce qu'il racontoit ſouvent avec une véritable ſatisfaction. *Outre cela*, dit le Docteur Fell (10), *ſon ſonge ne fut que trop littéralement accompli, & il ſembla que le Docteur s'avoit eu que trop de l'Eſprit prophétique, ayant été enlevé pour être aſſocié aux Chœurs des Anges, à la fin du terrible Orage qui avoit répandu l'horreur dans le Royaume.* Les deux Docteurs demeurérent environ trois ſemaines dans leur retraite; alors on leur donna l'allarme, & il ſe répandit un bruit qu'on faiſoit d'exactes recherches du Docteur Hammond, & qu'on promettoit cent Livres Sterling à quiconque le livreroit. Quoique'ils compriſſent que ce pouvoit être un faux bruit, ils jugérent néanmoins que c'étoit une raiſon ſuffiſante pour les obliger de ſe retirer ailleurs. Ils réſolurent donc de s'en aller; & comme le Docteur Olivier avoit des connoiſſances à Wincheſter, qui étoit alors parmi les quartiers du Roi, ils ſe déterminérent à s'y retirer comme dans le lieu le plus proche. Mais comme ils étoient en chemin pour s'y rendre, le Docteur Olivier, qui avoit fait prendre les devans à ſon Valet, pour leur préparer un logement, apprit la nouvelle, que le Docteur Frewen, Principal du Collége de la Madelaine, avoit été nommé au Siége de Lichfield, & que le Collége l'avoit choiſi lui, pour ſuccéder au Docteur Frewen. Là-deſſus il réſolut d'aller à Oxford, à quoi le Docteur Hammond eut beaucoup de peine à conſentir, parce qu'il trouvoit qu'il ſeroit trop expoſé aux yeux du Public, & ſur tout à cauſe qu'Oxford étoit trop éloigné de ſa Cure, où il eſpéroit de pouvoir encore retourner, quand le feu ſeroit un peu rallenti; & il avoit écrit ſur ce ſujet à quelques Amis qui avoient du crédit, pour les prier de s'employer à lui procurer une entière ſûreté. Mais ſes Lettres ayant été reçuës fort froidement, la Compagnie de ſon Amid'an côté, & le peu d'apparence qu'il voyoit à être appuyé de l'autre, le déterminérent, & il ſe laiſſa enfin perſuader; après avoir traverſé avec quelque peine la Comté de Hamp, ils arrivérent à Oxford. Mr. Hammond ſe procura un appartement dans ſon ancien Collége, & il chercha dans la retraite & dans l'étude, la tranquillité qui ne ſe trouvoit nulle part ailleurs; toute ſa récréation conſiſtoit à donner des inſtructions à de jeunes-gens de mérite & à les encourager, ce qui étoit un grand plaiſir pour lui; & à converſer avec les Savans, qui s'y trouvoient en grand nombre, parce qu'outre ceux du lieu même, quantité d'autres s'y retiroient dans ce tems-là pour ſe mettre en ſûreté (11).

(9) Idem p. 17. & ſuiv.

(10) P. 30.

(11) Idem p. 30-32.

[*F*] *Il publia ſon* Catéchiſme Pratique en 1644.] Il parut à Oxford, & à Londres en 1646 in-4, il y a auſſi une Edition d'Oxford de 1645 in-douze. Il avoit fait cet Ouvrage pour ſon uſage particulier, mais l'ayant communiqué au Docteur Potter, Principal du Collége de la Reine à Oxford, ce Théologien le ſollicita de le faire imprimer, lui alléguant combien il étoit utile dans un ſiécle auſſi déréglé, de travailler à renverſer cette vaine apparence de piété qui régnoit, en faiſant connoître la vraye & ſolide Morale; d'impoſer ſilence à l'impiété, qui uſurpoit le nom de bel-eſprit, en appuyant les plus juſtes devoirs du ſervice raiſonnable du Chriſtianiſme; ce qui ne pouvoit s'exécuter avec plus de ſuccès, qu'en commençant par les fondemens, par un bon Catéchiſme bien raiſonné. Le Docteur Hammond ne conſentit à la publication, qu'à condition que ſon nom ne paroîtroit point; le Docteur Potter le lui promit, & ſe chargea du ſoin de l'Edition. Ce fut à ces conditions que le *Catechiſme Pratique* parut, l'Auteur demeura caché, comme il l'avoit ſouhaitté, ſeulement ne voulut-il pas que le Docteur Potter eût toute la peine de l'Edition, il la partagea également avec lui (12). [☞ Cet Ouvrage a été traduit en François, & a paru ſous ce titre, *La Pratique de la Morale Chrétienne, en forme d'Entretiens, où l'on fait voir la liaiſon que tous les Dogmes de la Religion Chrétienne ont avec la Morale.* Amſterdam 1696 in-douze. Add. du Teau.] Il fut attaqué en 1646 par Mr. François Cheynell, Bachelier en Théologie, dans un Sermon qu'il prononça à Ste. Marie à Oxford; cela occaſionna quelques Lettres entre lui & le Docteur Hammond, qui les fit imprimer ſous ce titre: *A Copy of ſome Papers paſt at Oxford between the Author of the* Practical Catechiſm, *and Mr.* Ch. Londres 1647 & 1650 in-4. Il publia encore pour la défenſe de cet Ouvrage: *Défenſe du* Catéchiſme Pratique *contre la Cenſure des Miniſtres de Londres dans le Livre intitulé:* Témoignage rendu à la vérité de J. C. &c. Londres 1648 in-4. Et *Juſtification de trois Paſſages du* Catéchiſme Pratique. Londres 1648 in-4.

(12) Idem p. 31-32.

[*G*] *En divers autres Ouvrages.*] Entre autres les Traités ſuivans, *Du Scandale*, Oxford 1644 in-4, comme tous les autres, *De la Conſcience*, Oxford 1644; *De la Réſiſtance au Souverain legitime ſous prétexte de Religion*, Oxford 1644 & Londres 1647; *Du Culte Volontaire*; Oxford 1644; *Conſidérations pour le tems preſent ſur le danger de changer notre Gouvernement Eccléſiaſtique*, Oxford 1644 & 1646; *De la Superſtition*, Oxford 1645 & Londres 1950; *Des Péchés d'infirmité, & de ceux qui ſont volontaires.* Oxford 1645 & 1650, & à la ſuite de ce Traité, *Explicatiua de deux paſſages difficiles*, Héb. VI & Héb. X. *De la Repentance tardive*, Oxford 1645; *Examen du* Directory †, *& Défenſe de la Liturgie.* Oxford 1645 &c. *De l'Idolatrie*, Oxford 1646 & Londres 1650. *Examen des Exceptions d'un Catholique Romain contre le* Diſcours du Vicomte Falkland ſur l'infaillibilité de l'Egliſe de Rome, Oxford 1646. *La Puiſſance des Clefs*, &c. Londres 1647 & 1653; *Du mot* KPIMA, *Des Zélateurs parmi les Juifs & de la Liberté qu'ils prenoient; ſur le devoir de charger la Croix; Défenſe de la Cenſure de Jéſus-Chriſt à St. Pierre, contre les exceptions de Mr.* Etienne Marshall, Londres 1647; joint à la ſeconde Edition du Traité de la *Réſiſtance au Souverain*, &c. *De l'Exhortation & de la Correction fraternelle.* Londres 1647 & 1650.

† La Liturgie Presbytérienne établie du tems de Cromwel. R. D. T.

disputa avec Richard Vines, Ministre Presbytérien [*H*]. Au commencement de 1645 il fut fait Chanoine de Christ-Church à Oxford, & Chapelain ordinaire du Roi, qui étoit alors dans cette Ville; on le choisit aussi pour Orateur de l'Université (*o*). Ces nouveaux Emplois ne l'empêchèrent pas de donner divers Traités au public (*p*). En 1647 il accompagna le Roi dans les divers lieux, où il fut détenu prisonnier, à Wooburn, Cavesham, Hampton-court, & dans l'Ile de Wight, où il demeura jusqu'à Noël de cette année, qu'on ôta au Roi ses Domestiques, & le Docteur Hammond fut éloigné avec les autres. Il s'en retourna à Oxford, où il fut élu Sous-Doyen (*q*); il y demeura jusqu'au tems que les Visiteurs du Parlement le dépouillérent de ses emplois, ils le mirent même en arrêt dans une maison particuliére à Oxford (*r*) pendant plusieurs semaines. Durant sa prison il commença ses *Remarques sur le Nouveau Testament* [*I*]. Enfin il obtint la permission, par l'interceſſion du Chevalier Jean Temple, son beaufrére, de se retirer chez le Chevalier Philip son Ami à Chapham dans la Comté de Bedford (*s*). Lorſqu'on fit le procès au Roi, il dressa une *Adresse* au Général & au Conseil de Guerre, à qui il l'envoya [*K*]. La vive douleur dont la mort du Roi le pé-

(*o*) Idem p. 44.

(*p*) Voy. Remarq. [G].

(*q*) Idem p. 47. 48.

(*r*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 206. Le Docteur Fell dit p. 55, *qu'il demeura dix semaines en arrêt.*

(*s*) Fell p. 55. 56.

[*H*] *Dispute avec Richard Vinet, Ministre Presbytérien.*] Le Docteur Fell nous apprend (t3), qu'au lieu de commencer une Dispute dans les formes, Mr. Vines lut un long Discours de Théologie, rempli *de petites chicanes & d'objections, qu'il donnoit pour des raisons.* Le Docteur Hammond voyant cela tira sa plume & son écritoire, & pendant que l'autre lisoit, fit ses Remarques; ensuite il répondit sur le champ article par article à ses griefs, qui étoient au nombre de quarante „ & il s'en acquitta avec tant de „ liberté & de capacité, qu'il donna en même tems des „ preuves de son savoir, & de la vérité qu'il défendoit; „ & malgré le desavantage qu'il avoit en parlant sur le „ champ contre un homme qui s'étoit préparé d'avance, il „ confondit sans peine & de la maniére la plus claire tous „ les sophismes de son Adversaire: t4)". Il est vrai qu'on débita ensuite, que Mr. Vines avoit absolument fermé la bouche au Docteur, desorte que pour se dérober à la force de la démonstration de son Antagoniste, il avoit été obligé d'avoir recours à un artifice inouï, & de jurer *par Dieu & par ses Saints Anges*, que quoique la Solution ne se présentât pas à lui alors, il étoit cependant en état de répondre. Nous avons sur ce sujet la Rélation du Docteur lui même, dans une Lettre du 22 Janvier 1655, adressée à un Ami, qui l'avoit informé de ce qu'on publioit là-dessus. „ J'avois ouï parler depuis quelques années, *dit-il* „ (t5), d'une histoire qu'on débitoit à mon desavantage „ touchant ma Dispute avec Mr. Vines à Uxbridge, & non „ à Holdenby; mais je n'avois jamais pu savoir ce que c'étoit. Je suis au fait à présent; je puis assurer hardiment, „ qu'il n'y a pas un mot de vrai, sinon que Mr. Vines attaqua, & que je défendis l'Episcopat. Car pour ce qui „ est de l'Argument en question, je ne l'ai entendu alors, „ ni jamais, autant que je m'en souviens, proposer par personne. Et quant à ma prétenduë réponse, je suis bien „ sûr, & que je n'ai jamais dans toute ma vie appellé Dieu „ & ses saints Anges à témoin d'aucune chose, & que je „ n'ai jamais fait, que je sache, aucun serment volontaire; & certainement je n'étois point obligé alors d'en „ faire un. Je ne puis non plus me souvenir d'avoir manqué dans cette rencontre, de liberté ni de capacité pour „ exprimer mes pensées, de m'être trouvé pressé par quelque difficulté importante, ou d'avoir été forcé par aucune considération d'éviter de répondre aux objections „ qu'on me fit. Je pourrois vous faire toute l'histoire de „ ce qui se passa dans cette occasion; mais je ne puis croire que cela soit nécessaire. J'ajoûterai seulement, qu'après la Dispute, j'allai trouver Mr. Marshall, pour lui „ demander en mon nom & au nom de mes Confréres, ces trois choses. 1. S'il y avoit quelqu'une de leurs Raisons, „ à laquelle on n'eût pas répondu, & à laquelle il nous „ fût permis de répondre encore. 2. S'ils avoient dessein „ de faire quelque Rélation de la Dispute, leur offrant, „ s'ils le vouloient, de me joindre à eux, & de dresſer „ d'un commun accord la Conférence, à la maniére de celle du Docteur Reynolds & de Mr. Hart; ils rejettérent „ l'un & l'autre. 3. De nous promettre réciproquement „ de ne rien publier de part ni d'autre, sans l'aveu & „ la connoissance du Parti opposé. Il s'engagea à ce dernier article pour lui & pour ses Confréres; & nous nous „ séparâmes".

(t3) P. 39.

(t4) Idem p. 39. 40.

(t5) Idem p. 42-44.

[*I*] *Pendant sa prison il commença ſes Remarques sur le Nouveau Testament.*] C'est ce que nous apprend le Docteur Fell (t6), qui rapporte aussi (t7) que notre Auteur ayant écrit en Latin deux gros Volumes in-4, sur la maniéra d'interpréter le Nouveau Testament, où il traitoit des Coutumes des Juifs & des premiers Hérétiques de l'Eglise Chrétienne, de celles des Payens, surtout dans les jeux publics de la Gréce, & de l'importance de la Dialecte *Hellénistique*, sur laquelle il avoit fait de profondes recherches, desorte qu'il avoit embrassé en quelque façon tout ce qui peut former de la difficulté dans l'explication de ce Livre sacré; il considéra qu'il seroit utile aux Lecteurs Anglois, auxquels il devoit principalement ses soins, qu'il écrivit en Langue vulgaire, & qu'il mit ses Remarques dans leur ordre naturel, en suivant le fil du Texte. Ayant aussi quelques années auparavant collationné divers MSS. Grecs du Nouveau Testament, il avoit remarqué que notre Version Angloise s'éloigne souvent de l'Original, ce qui l'engagea à en faire une nouvelle traduction pour son usage particulier; mais ainsi d'avance, il donna à son Ouvrage la forme où il a paru. Il en a dit lui-même les raisons dans sa Préface. L'Ouvrage fut imprimé à Londres en 1653 & 1659 in-fol. En 1656 il parut in-8, une *Révision avec quelques Corrections & Additions.* La réputation que notre Auteur s'étoit acquise par ces Remarques en Angleterre, & les fragmens qu'on en avoit vus dans les Critiques (*Synopſis Criticorum*) de Polus, avoient fait souhaitter ardemment aux Savans des autres Pays, que tout l'Ouvrage fût traduit en Latin. Mr. Le Clerc se charges enfin de ce travail, & sa Traduction a été imprimée à Amsterdam en 1698 en deux Volumes in-folio sous ce Titre: *Novum Testamentum Domini nostri Jesu-Christi, ex editione Vulgatâ, cum Paraphraſi & Annotationibus* Henrici Hammondi. *Ex Anglica Lingua in Latinam transtulit, suisque animadverſionibus illuſtravit, caſtigavit, auxit* J. Clericus. Les Remarques particuliéres de Mr. Le Clerc ont été ensuite imprimées à part en Anglois à Londres in-4. Il se plaint dans la Préface du style dur du Docteur, de ses synonymes & de ses répétitions inutiles; ce qui l'a obligé à adoucir ses expressions & à retrancher les choses inutiles; il compare l'Ouvrage à une forêt épaisse & sombre, où il a fallu couper bien des brossailles pour se faire jour, & s'ouvrir un passage. Il proteste cependant qu'il n'a rien retranché qui pût servir à entendre la pensée de l'Auteur, & il se repent même en quelque sorte de n'avoir pas pris plus de liberté. Il mêle souvent ses propres Remarques parmi celles de Hammond, expliquant ce que le Docteur Anglois n'avoit fait que toucher légérement, & il le corrige quelquefois. Et comme l'on pourroit peut-être objecter, qu'une valoit presque pas la peine de traduire un Auteur, qui fut tant de choses s'accorde avec Grotius, Mr. Le Clerc répond qu'il y a dans Hammond quantité de Remarques, qui ne se trouvent ni dans Grotius, ni dans aucun autre Commentateur, & qu'il a souvent éteudu ce que Grotius avoit dit, & le confirme par de nouvelles raisons. Pour ce qui regarde les sentimens de Théologie, Hammond fait ceux des Remontrans, sur-tout sur les points qui concernent la Prédestination & la Grace; & pour ce qui regarde les passages particuliers, il est le plus souvent dans les mêmes idées que Grotius, quoiqu'il s'éloigne quelquefois trop de son Original. Mr. Le Clerc le regarde cependant comme le meilleur Critique sur le Nouveau Testament après Grotius, quoiqu'il soit fort au-dessous de lui. Le savant Traducteur critique souvent les pensées de son Auteur, & il a cherché les citations dans les Originaux; il a découvert par cette exactitude qu'il s'étoit glissé quantité de fautes d'impression dans les nombres; il en a aussi corrigé plusieurs que Hammond avoit commis en citant sur la foi d'autrui. Souvent il le reprend sur les sens tout particuliers qu'il donne à certains mots Grecs, contraires à l'usage commun des Auteurs qui ont écrit en cette Langue, dans la lecture desquels Mr. Le Clerc croit que notre Docteur n'étoit pas assez versé; il conjecture que Hammond avoit appris la Langue Grecque, en étudiant les Peres Grecs, plutôt pour s'instruire de leurs sentimens, que pour pénétrer les finesses de leur langage. Cela fait, selon Mr. Le Clerc, que ce Théologien se trompe souvent dans les discussions Grammaticales, où il entre fréquemment; car ses Notes sont généralement parlant plutôt Critiques, que Théologiques. Au-lieu de consulter l'usage, que l'on ne peut bien apprendre que par une longue & attentive lecture des bons Auteurs, il consulmit souvent ses propres raisonnemens, & quelques anciens Glossaires, qu'il n'entendoit pas toujours assez bien, & qu'il corrompt quelquefois faute de les entendre, en essayant de les corriger. Mr. Le Clerc remarque encore, que le Docteur Hammond étoit trop entêté de son Hypothése, que les Ecrivains Sacrés du N.T. sont par-tout allusion aux Gnostiques; & qu'il fait quelquefois violence aux expressions des Apôtres, pour les accommoder à cette Hypothése.

(t6) P. 51.

(t7) P. 58.

[*K*] *Lorſqu'on fit le Procès au Roi il dressa une Adresſe au Général & au Conſeil de Guerre, à qui il l'envoya.*] Elle étoit intitulée: *Humble Adreſſe au Lord Fairfax & au Conſeil de Guerre*, du 15 Janvier 1648. Londres 1649 in 4. Quelqu'un y répondit sous le nom d'*Eutactus Philodemius*; sur quoi notre Auteur publia: *Defenſe de l'Adresse &c. du Docteur Hammond, contre les Objections d'Eutactus Philodemius sur deux articles &c. Avec une courte Réponſe à l'Ouvrage de Mr. Jean Goodwin, qui a pour titre:* Ceux qui empêchent le Cours de la Justice, *en ce qui y regarde le Docteur Hammond.* Londres 1649 in-4. Mr. Goodwin, dans cet Ouvrage, *Ceux qui empêchent le cours de la Juſtice:* ou *Apologie de la reſpectable Sentence prononcée par la Haute Cour de Juſtice contre le ſen Roi*, Londres 1649 in-4. Mr. Goodwin dis-je répond à trois piéces 1. *Le fidéle Tableau*

&

neura, n'interrompit pourtant point ſes études; outre ſes *Remarques* ſur le Nouveau Teſtament qu'il mit en état d'être imprimées; ſon *Appendix ou Réponſe à la Replique de l'Apologiſte*, Londres 1650 in-4, & un petit Traité pour faire voir *Que la Religion Chrétienne eſt raiſonnable*. Londres 1650 in-douze, il compoſa uo Traité Latin en faveur de l'Epiſcopat, contre Blondel [*L*]. Après avoir été pluſieurs mois en arrêt à Chapham, on le mit en liberté, & il alla à Weſtwood dans la Comté de Worceſter chez le Chevalier Jean Packingtoo, où il cootinua ſes travaux litéraires, & acheva divers Ouvrages qui ont été imprimés [*M*]. Lorſque le Roi Charles II vint à Worceſter, il alla lui rendre ſes devoirs, & la défaite de ce Prince le toucha vivement (*t*), auſſi bien que l'Edit du mois de Janvier 1655, qui interdiſoit à tous les Eccléſiaſtiques Epiſcopaux toutes les fonctions du Miniſtère (*u*). Il avoit entrepris un *Commentaire ſur le Vieux Teſtament*, & il avoit commencé par le *Livre des Pro-*

(*t*) Idem P. 65.

(*u*) Idem P. 78.

verbes, lorſque la mort l'enleva le 25 Avril 1660, à Pendrick, où il étoit allé voir le Chevalier Packington. Son corps fut porté à Worceſter, & enterré dans la Cathédrale, où on lui dreſſa un Monument avec une Inſcription Latine. Il étoit né le 18 Août 1605, & il mourut dans ſa 55e année. Il étoit d'une taille médiocre, mais bien proportionnée, d'un tempérament ſanguin, & d'une ſanté robuſte. Il avoit le viſage plein, le front large, les yeux vifs, le nez aquilin, la bouche petite, les lèvres vermeilles, les dents belles, & les cheveux châtains. Il étoit d'une humeur gaie, & d'un commerce agréable. Il aimoit la converſation, & il y étoit fort propre. Il avoit beaucoup de mémoire, & il ſavoit à propos ſe ſervir de ſes connoiſſances. Il étoit fort charitable, & il donnoit aux pauvres la plus grande partie de ſon revenu. Il étoit fort zélé pour la Religion, & il ne pouvoit ſouffrir qu'on en parlât mal. Il étoit fort attaché à ſes ſentimens, & il ne les changea jamais, quelque avantage qu'on lui offrît pour l'engager à changer de Religion. Il étoit fort ſincère, & il ne diſſimuloit jamais ſes ſentimens. Il étoit fort modeſte, & il ne parloit jamais de ſes Ouvrages. Il étoit fort laborieux, & il paſſoit preſque toute ſa vie à l'étude. Il étoit fort ſobre, & il ne mangeoit que peu de viande. Il étoit fort chaſte, & il ne ſe maria jamais. Il étoit fort pieux, & il aimoit la priére. Il étoit fort humble, & il ne ſe vantoit jamais de ſes connoiſſances. Il étoit fort doux, & il ne ſe mettoit jamais en colère. Il étoit fort patient, & il ſupportoit les injures ſans ſe plaindre. Il étoit fort généreux

verbes, dont il fit le tiers (*w*); mais le mauvais état de ſa ſanté l'empêcha de continuer l'exécution de ſes excellens projets, & termina enfin ſa vie. Lorſqu'au commencement de 1660 tout ſembloit s'acheminer au Rétabliſſement de la Famille Royale, les Evêques prièrent notre Docteur de venir à Londres, pour y aider à mettre ordre aux affaires de l'Egliſe (*x*): & on l'avoit déſigné pour remplir le Siége de Worceſter (*y*); mais le 4 d'Avril il fut attaqué de la pierre (*z*), dont il mourut le 25 du même mois (*aa*), dans la cinquante-cinquieme annee de ſon âge (*bb*); il fut enterré le lendemain dans l'Egliſe de Hampton proche de Weſtwood (*cc*), où on lui a dreſſé un monument. Le Docteur Fell en fait un portrait très-avantageux [*N*]. Et Mr. Wood nous dit (*dd*) que „ſi ſes talens „ naturels étoient grands, ſes talens acquis les ſurpaſſoient encore; & qu'il étoit très-appliqué à tou„tes les Sciences; parlant bien, poſſedant les Auteurs Anciens & Modernes, habile Philoſophe, „ plus grand Critique, très-verſé dans la Théologie de l'Ecole, & conſommé dans l'Antiquité Eccléſiaſtique". Sa taille étoit d'une juſte hauteur, & bien proportionnée; il avoit un air de dignité, & prévenant, & rarement appercevoit-on quelque choſe de ſombre ſur ſon viſage. Il étoit d'une complexion vive & avoit le teint fleuri, deſorte qu'il paſſoit, ſurtout dans ſa jeuneſſe, pour bel Homme; il n'y avoit que la couleur de ſes cheveux qui diminuoit un peu des agrémens de ſa perſonne. Il avoit l'œil brillant & plein de feu, & ſon tempérament robuſte étoit capable de ſupporter les plus pénibles travaux, & les plus rudes fatigues. Il avoit la vuë extraordinairement perçante, deſorte que s'il lui arrivoit d'appercevoir par hazard une compagnie de perſonnes, un troupeau de moutons, ou d'autre bétail, tout en diſcourant, & ſans y penſer du tout, il en ſaiſiſſoit involontairement le nombre, tandis que d'autres auroient eu de la peine d'en venir à bout, en y réfléchiſſant pendant longtems. Il avoit l'oreille juſte, deſorte que ſans avoir jamais appris à chanter, il pouvoit tenir très-bien ſa partie au ſon du Claveſſin ou du Théorbe; & que ſouvent il le faiſoit, pendant la force de ſon âge, après le travail du jour, & avant les études de la nuit. Il s'énonçoit avec liberté & grace, également propre à charmer ſon Auditoire & à l'entraîner: lorſqu'en prêchant à la Campagne il eut un peu perdu pour le ménagement de ſa voix, le Roi Charles I. s'en étant apperçu, fut lui-même ſon Maître de Muſique, & le ramena à ſon ancienne maniére de prononcer (*ee*). Il faiſoit un cas extrême des Ecrits de Grotius [*O*], dont il a fait un grand uſage dans les ſiens propres.

(*w*) Idem p. 82.

(*x*) Idem p. 209.

(*y*) Idem p. 211.

(*z*) Idem p. 211.

(*aa*) Idem p. 238.

(*bb*) Idem p. 218.

(*cc*) Wood *Ath. Oxon.* Col 449.

(*dd*) Col. 449.

(*ee*) Fell p. 85-89.

[*N*] *Le Docteur Fell en fait un portrait très-avantageux.*] Il dit (20), que le Docteur Hammond avoit l'invention ſi extraordinairement riche, que pendant pluſieurs années, lorſqu'il avoit fait choix d'un ſujet, ce qu'il faiſoit généralement d'avance, un peu de méditation pendant la nuit du Samedi lui ſuffiſoit pour ſon Sermon; mais que dans les douze dernières années de ſa vie, trouvant que de raſſembler ſes idées troubloit ſon ſommeil, il remettoit au Dimanche à penſer à ſon Sermon, & une heure de méditation lui ſuffiſoit pour ſe préparer. Il compoſoit ſes Ouvrages avec la même facilité, & communément ſon Copiſte, quoiqu'habile, avoit de la peine à le ſuivre. Il compoſa ſes *Conſiderations néceſſaires dans ce tems ſur l'Epiſcopat*, dans une nuit après dix heures du ſoir, étant dans la Chambre d'un Ami; qui a dit, qu'ayant été toujours auprès de lui, il ne ſe ſouvenoit pas de lui avoir vu ôter la plume de deſſus le papier, avant que d'avoir eu fini; & dès le lendemain matin, la piéce ayant été pleinement approuvée par le Docteur Duppa, Evêque de Salisbury, il l'envoya à l'Imprimeur; & il ne pouvoit y avoir penſé d'avance, l'Evêque l'ayant employé à cet Ouvrage ſur le champ après ſouper. C'eſt ainſi encore qu'il commença ſon Traité du *Scandale* à onze heures du ſoir, & le finit avant que de ſe mettre au lit. Ce n'étoit pas là une choſe rare chez lui, mais ordinaire; & au milieu de ſes autres occupations il expédioit généralement cinq feuilles par jour; prenant ſouvent ſur ſon ſouper & ſur ſon repos de la nuit. Il avoit la mémoire bonne, mais peu heureuſe à un certain égard, fidéle à retenir les choſes, mais rétive lorſqu'il étoit queſtion de la liaiſon des mots: défaut dont il ſe plaignoit ſouvent, ayant plus de peine à apprendre on Sermon par cœur, qu'à en compoſer vingt. Il étoit aſſez heureux dans la maniére de propoſer ſes penſées, ayant ſeulement le beau défaut d'être trop abondant; la foule d'idées qui ſe préſentoient à lui, cauſoit quelquefois de l'embarras dans les expreſſions, deſorte que ſon ſtile, quoique naturel & expreſſif, étoit ſouvent coupé de parenthéſes, & difficile à entendre pour le vulgaire. Mais l'habitude d'écrire, & l'envie qu'il avoit de s'accommoder à la portée de tout le monde, lui avoient fait ſurmonter ce défaut, qui étoit ſi peu de choſe, que le Roi Charles I. diſoit, qu'*il étoit l'Orateur le plus naturel qu'il eût jamais entendu*. Parmi ſes qualités naturelles le Jugement l'emportoit ſur toutes les autres; il l'avoit clair & plein de diſcernement, non ſeulement dans ce qui regardoit les Sciences, mais dans les affaires d'Etat & d'Egliſe, où ſes conjectures étoient auſſi juſtes que celles d'aucun homme au monde, & avoient ſouvent la Prophétie. Son Savoir étoit univerſel. Mais le Chrétien l'emportoit en lui ſur le Savant. Chaſte, tempérant, religieux, conſtant dans ſes amitiés, humain, ſans paſſion; ennemi de la flatterie, il diſoit toujours, qu'*il ſe plaiſoit à être aimé, & non à être honoré*; charitable, patient dans toutes les afflictions; deſorte que quand il étoit attaqué de la Goute, il remercioit Dieu de ce que ce n'étoit ni la Pierre ni la Crampe; quand la Pierre le tourmentoit, il rendoit graces de ce qu'il en ſouffroit moins que d'autres.

(20) P. 90. & *ſuiv.*

[*O*] *Il faiſoit un cas extrême des Ecrits de Grotius.*] Il paroît avoir eu ſort à cœur de juſtifier ce grand-homme de l'imputation de Socinianiſme, employant même ſes Amis à rechercher tout ce qui pouvoit lui ſervir dans ce deſſein. Le ſavant Docteur Gautier Jones, Chapelain Ordinaire de Sa Majeſté régnante, nous a communiqué deux Lettres Originales, la premiére de Mr. Samſ. Johnſon au Docteur Hammond, & l'autre de Grotius à Johnſon, qui eſt imparfaite, y ayant pluſieurs mots & des lignes entiéres effacées, de maniére à n'être point liſibles †.

„ Mon très-digne Ami,

„ Je vous envoye par Mr. Thruſcroſs le fragment d'une „ Lettre que Grotius, m'a écrite, longtems après que „ Creſſius eut publié ſon Livre contre celui de Grotius ſur „ la *Satisfaction*; & lorſque Ruarus étoit avec lui à Paris, „ il eut avec eux une Conference, & l'obligea à en ve„ nir à reconnoître une eſpéce de Satisfaction, comme il „ fait à préſent. J'aurois pu vous envoyer la Lettre où il „ en étoit queſtion, ſi les Souris n'avoient eu la malice, „ lorſque j'ai tranſporté mes Livres, de m'en ronger une „ vingtaine. Si je trouve quelque autre choſe qui puiſſe „ vous être utile, je vous l'envoyerai. Je ſuis

„ Monſieur

„ Voure ſincére Ami & Serviteur

„ Weſtm. le 4 Juin 1655. „ &c.

„ Samſ. Johnſon.

„ Je ſai qu'il n'étoit point du tout enclin de Socinia„ niſme; c'eſt la malignité de Rivet qui l'a rendu ſuſpect, „ comme il a fait pluſieurs autres par un principe d'or„ gueil indigne d'un Homme comme lui."

Voici la Lettre de Grotius:

„ Reverende Domine,

„ Si quid unquam pietati tuæ boni per me contigit, id „ certe non tibi quam mihi eſt ſuavius. Summa enim cum „ voluptate recordor tempus illud, cùm mihi Sermonibus „ tuis doctiſſimis ſanctiſſimiſque frui licuit; quales ego in „ magna quamvis hic ſalutatorum copia, non parvo mihi „ emptos velim. Sed cum tam beato mihi eſſe nunc non „ detur, quod proximum eſt ab illi felicitati, per literas „ commercium arripiam libens. Deinde verò & ei qui il„ teras tuas attulit, quem videre ab itinere recentem non„ dum mihi contigit, & iis omnibus quos mihi commen„ dare, aut quovis modo notos facere voluerit, oſtendam „ quam verus ſinceruſque tuæ pietatis amor apud me ma„ neat, quantique faciam ſummas tuas virtutes cum ſin„ gulari eruditione conjunctas. Accepit Gallia damni non„ nihil ad S. Audomari urbem & ad Fontarabiam. Sed „ præter capta Rentiacum & Cavelletum, tantum eſt de „ virili ſtirpe Regi nata gaudium, ut omnes dolores facile „ exturbet. Veſtri illi vicini ſpiritu aguntur ſui gregis, „ & niſi ratio inveniatur diſſolvendi illegitimum fœdus, ma„ gnum metuo vulnus, non jam dicam Epiſcopali, ſed „ Regiæ auctoritati. Non credas quantum me pro ſummo „ meo erga gentem veſtram ſtudio, hæres ſollicitum ba„ beat. Magnam vim habet ad furiandos homines rerum „ imperitos illud *Knoxii*, *Buchanamique* Ciaſſicum, præ„ ſertim cum in oculis ſint felicium defectionum exempla. „ D. *Seldeni* præclara jam habulmus ea Hebræorum ſcrip„ tis deprompta; quare in animo illi eſſe novis nos mune„ ribus ſuis ditare gaudeo. De Synedrio pauca pro ma„ teriæ ubertate nobis dedit *Cocceius*. Non dubito quin D. „ *Seldenus* pro illa ſua multijugi lectione plurima ſcitu uti„ lia ac jucunda poſſit velitque addere. Nec minus placet „ alterum reconditæ eruditionis argumentum de Jure Gen„ tium, quale Hebræi coluere. Eſt ſané, ut dicis, multa „ in Rabbinorum ſcriptis occurrant quæ oſtendant judicii „ tenuitatem. Sed ſunt & alii, qui lectis Philoſophorum „ Græcorum & Arabum libris nonnullis & Chriſtianorum, „ accedente ingenii quadam bonitate, interpretationes ſæ„ ferunt non improbabiles, quos inter excellunt Aben Ezra „ &

† Cette Lettre ſe trouve toute entiére dans la belle Edition des Lettres de Grotius d'Amſterdam, en 1687 in-folio. C'eſt la 911 Lettre, à laquelle j'ai été tenté de renvoyer le Lecteur; mais pour lui épargner la peine de la chercher, je la donnerai telle qu'elle ſe trouve dans cette Edition, d'autant plus qu'elle ſe trouve dans l'Angloiſe ſi tronquée & ſi remplie de fautes, qu'elle eſt inintelligible. *A. D. T.*

„ & Maimonides. Manaſſes autem Ben Iſrael, tum in „ Conciliatore ſuo, tum in Libris de Creatione & Refur- „ rectione, cum diverſorum diverſas adferat ſententias, „ ut nonnulla habet laude digna, ita quædam etiam Rab- „ binica, id eſt abſurda atque ridicula . . . . . Socini „ Sectatores maluiſſem totas Epiſtolas meas quam partem „ earum dediſſent legendas; ita clarius appariſſet mea in „ iis quæ in ipſis non probo conſtantia. Cæterum re- „ ſpondere literis, etiamſi quid in iis qui a nobis diſſi- „ dent eſt boni, id agnoſcere, humanitatis eſſe arbitror, „ & convenire ei ſocietati, quam inter omnes homines „ eſſe naturæ opifex voluit. Poteris autem, Vir optime, „ omnibus qui nos norunt affirmare, me de iis quæ contra „ Socini admiratores defendi non modo nihil diſcedere, „ ſed & illorum aliquos mea opera adductos ad melliorem „ ſententiam, quò magis gratias tibi habeo edito noſtro „ Libro de Satisfactione Chriſti, in quo argumento illos „ a proprietate verborum tam multorum in Sacris Literis, „ & a manifeſtiſſimo Antiquitatis conſenſu poſitionibus qui- „ buſdam inanibus abſtractos non dubito. Patricium Ju- „ nium amavi ſemper, amo nunc etiam, quod poſt cate- „ oam in Jobum & Theophylacti quædam, etiam Euthy- „ mium boni judicii in ſera ætate Scriptorem, publici fa- „ cit. De Carteſii & Galilæi eminentium Philoſophorum „ Opera tibi viſa gaudeo. Neſcio an & Mechanica Gali- „ læi & de Motu locali videris, Franciſci Junii Liber, de „ Veterum Pictura, non minus me delectavit, quam ipſa „ pictura talium ſtudioſos ſolent. In Salmaſii libro de „ Uſuris ſunt multa minime protrita. Nunc, ne quis dum „ putet nimium laxare habenas avaritiæ, addit alterum, „ de modo Uſurarum. Inter ipſum & D. Heinſium ten- „ tata Conciliatura ſucceſſum non habuerunt. Itaque bre- „ vi *ayava* habebimus. Bene compoſitum par. Ego ubi „ Heinſiana, & ut credo, etiam Salmaſiana ad Novum „ Teſtamentum videro quid mihi de meis faciendum ſit, „ conſtituam. Tellardus & Amyrantius nihil aliud quam „ mala dogmata pulchris verbis incruſtant; & quicquid „ dare videntur uon manu, coacti ſcilicet Scripturarum lu- „ ce, id eripiunt altera. Maxima me voluptate perfundit „ Literarum tuarum pars poſtrema, qua brevi te Hagam „ Iturum, & quidem adeo honeſto cum munere ſignificat. „ Non decreſcet mihi Amicorum numerus, ubicunque fu- „ turus es. Præterea literarum facillimus eſt inde huc, & „ hinc illuc commeatus. Mihi de te ſemper intelligere „ proſperrima, vitam ipſam reddet vitaliorem. Ego nunc „ tertiana laſſatus paulatim vires recipio. Quod me pre- „ cibus tuis juvas gratiſſimum eſt tibi viciſſima Deo pre- „ cor cunctæ quæ optari jus faſque eſt. Luretiæ ‖ Sept. „ Sept. 1638.

Tuæ Reverendæ Pietatis Obſervantiſſimus H. G.

☞ HANKIUS (MARTIN) ſavant Hiſtorien de Siléſie [*A*], nâquit à Born dans le voiſinage de Breſlau, en Siléſie, le 15 Février 1633, de Jean Hankius Miniſtre de ce lieu (*a*), & d'Agnès Pittich. Il fit ſes Humanités dans le Collége de St. Eliſabeth à Breſlau. Il alla enſuite à Jéne, où il étudia en Philoſophie & en Théologie, & il y fut reçu Maître-ès-Arts: ce fut vraiſemblablement alors qu'il compoſa & ſoutint ſes Théſes *de Bonitate & Malitia Morali*. Il fut enſuite Précepteur de Gédeon Wangenheim, jeune homme de conſidération. S'étant acquis de la réputation, Erneſt Duc de Saxe-Gotha l'appella pour enſeigner à Gotha la Phyſique, la Morale, la Politique & l'Hiſtoire. La Ville de Breſlau penſa bien-tôt à l'attirer, elle le nomma le 8 Décembre 1661 Profeſſeur en Philoſophie pratique, en Hiſtoire & en Eloquence. En 1670 on le chargea du ſoin de la Bibliothéque publique du Collége de Ste. Eliſabeth, & il s'en acquitta ſi bien que l'Empereur Léopold le fit venir depuis à Vienne, pour mettre en ordre certains Livres de la Bibliothéque Impériale, & ne le congédia qu'après lui avoir donné des marques de ſon eſtime & lui avoir fait preſent d'un carcan d'or. Dès-ce tems-là, & pendant les années ſuivantes, il ſe fit connoître par divers Ouvrages [*B*], & entre autres un Recueil de Harangues & de Poëſies, intitulé *Orationes Parentales, Nuptiales, Dramaticæ, & Poëmata*. Leipſig 1673 in 8. Il ne ſe paſſoit preſque rien de conſidérable à Breſlau, qu'il n'en profitât pour exercer ſa veine & ſon éloquence, c'eſt ce qui paroît par un autre Recueil encore, publié par ſon fils après ſa mort ſous le titre de *Monumenta pie defunctis olim creata, nunc in unum collecta volumen a Gotofredo Hankio*. Breſlau 1718 in-4. „ Comme on trouve dans ces deux Recueils bien des piéces „ faites à la hâte, il n'y faut pas chercher rien de parfait. Leur principale utilité eſt de renfermer „ certains faits, & certaines dates, qu'on ne trouveroit point ailleurs (*b*)". Le 4 Septembre 1681 il fut fait Sous-Recteur du Collége de Ste. Eliſabeth; & le 15 Mars 1688 il monta à la place de Recteur de ce Collége, il fut auſſi nommé Inſpecteur des Ecoles Luthériennes. Il mourut à Breſlau le 24 Avril 1709, âgé de plus de ſoixante-ſeize ans, & fut enterré dans la Chapelle de ſon Collége. Il avoit épouſé en 1662 Théodore Fechner, fille de Jean Fechner Recteur du Collége de la Madelaine à Breſlau, dont il a eu deux garçons & deux filles (*c*).

(*a*) Niceron *Mém des Homm. Illuſt.* Tom. XXXVIII. p. 202. Dans le *Diſſitum, Unio*. Hollandois, on la fait naître à Breſlau même, & on dit que ſon pere y étoit Miniſtre.

(*b*) Niceron *loc. cit.* p. 205.

(*c*) Idem p. 203.

[*A*] *Savant Hiſtorien de Siléſie.*] Après avoir publié les Ouvrages que nous indiquerons dans la Remarque ſuivante, il forma le deſſein de faire une Hiſtoire complette de la Siléſie. D'abord on vit paroître des Tables Chronologiques des Recteurs, &c. des Ecoles de Breſlau. *Wratiſlavienſes Eruditionis propagatores, id eſt, Wratiſlovienſium Scholarum Præſides, Inſpectores, Rectores, Profeſſores, Præceptores, Tabulis Chronologicis comprehenſi ab anno* 1525, *ad* 1700 *cum annotationibus & tribus indicibus*. Leipſig 1701 in-fol. C'eſt ainſi que le Pere Niceron donne (1) le titre & la notice de ces Tables. Mais je le trouve un peu différent dans le Journal des Sçavans (2): *Tabulæ Chronologicæ, in quibus Wratiſlavienſis propagatores ab anno* 1512, *ad annum* 1700 *deſcribuntur*, in 4. Je ne ſai à qui l'on doit s'en rapporter, n'ayant pu déterrer cet Ouvrage, ni même les ſuivans dans aucun des Catalogues les plus nombreux que j'ai pu conſulter. Il publia enſuite ſucceſſivement tout ce qu'il put découvrir ſur les Antiquités de la Siléſie, & ce qui s'y eſt paſſé de plus mémorable depuis le commencement du Monde juſqu'à l'année 1170, c'eſt le ſujet des trois Ouvrages ſuivans. *De Siléſiorum nominibus Antiquitates*. Leipſig 1702 in-4. *De Siléſiorum Majoribus Antiquitates, ab Orbe condito ad annum Chriſti* 550. Leipſig 1702 in 4. *De Siléſiorum rebus ab anno Chriſti* 550 *ad annum* 1170 *Exercitationes*. Leipſig 1705 in-4. Il avoit deſſein de continuer cette Hiſtoire juſqu'à nos jours, ſons ce titre: *De Siléſiorum memorabilibus, ab anno* 1170 *ad noſtrum tempus Annales*, & il y a même travaillé; mais ces Annales, où il promettoit les Vies des Sçavans de Siléſie morts depuis 1550, n'ont point paru, & il y a de l'apparence qu'il ne les a point achevées. Il a ramaſſé & donné au Public les Vies des Sçavans qui ſont nés & qui ont vécu dans la Siléſie depuis 1165 juſqu'à 1550: C'eſt le ſujet des deux Ouvrages ſuivans: *De Siléſiis Indigenis Eruditis poſt Litterarum cultarum, cum Chriſtianiſmi ſtudiis, anno* 965 *ſuſceptum, ab anno* 1165 *ad annum* 1550. *Liber ſingularis*. Leipſig 1707 in-4. *De Siléſiis alienigenis Eruditis, ab anno Ch.* 1170 *ad* 1550. *Liber Singularis*. Leipſig 1707 in-4. Il obſerve la même méthode dans ces deux Ouvrages. Il rapporte ce qu'il a pu découvrir du Pays, de la naiſſance, des Maîtres, & du tems de la mort des Sçavans dont il parle. Il donne une liſte de leurs Ouvrages, & il joint à cela une Relation fort courte des principaux Evénemens de leur vie. Il ne porte aucun jugement ſur leur conduite. Il fait profeſſion de rapporter les faits, tels qu'il les a trouvés, ſans louër ni blâmer (3).

(1) *Mém. des Homm. Ill.* Tom. XXXVIII. p. 205.

(2) Février 1702. p. 294.

(3) Journal des Sçavans *loc. cit.* p. 298.

[*B*] *Il ſe fit connoître par divers Ouvrages.*] Outre deux Théſes, l'une *de Simulatione & Diſſimulatione*, & l'autre *de Spiritu Sancto*, on a de lui les Ouvrages ſuivans. I. *De Romanarum Rerum Scriptoribus, Liber prior*. Leipſig 1669 in 4. II. *De Romanarum Rerum Scriptoribus, Liber ſecundus*. Leipſig 1675 in-4. III. *De Byzantinarum Rerum Scriptoribus Græcis Liber*. Leipſig 1677 in 4. „ La méthode de „ l'Auteur, *dit le P. Niceron* (4), eſt de diviſer ce qu'il a „ à dire de chaque Auteur en trois Articles, dans le pre- „ mier deſquels il met un abrégé de leur vie; dans le „ ſecond il parle de leurs Ecrits qu'il connoît, & qui „ appartiennent à ſon deſſein; & dans le troiſiéme il rap- „ porte les témoignages qu'on a rendus aux Auteurs, ou „ les jugemens qu'on a faits. Il y a dans ces Ouvrages „ du travail & des recherches fort utiles". On a ſujet de regretter que ce laborieux Savant n'ait pas pu pouſſer plus loin ſes travaux littéraires, puiſqu'il auroit ſelon les apparences été en état de donner quelque choſe de bon & d'utile, outre ce qu'on a déjà de lui.

(4) *Ubi ſupra*. p. 204.

☞ HANNEKEN (MENO) célébre Théologien Luthérien du XVII. Siécle, nâquit à Blaxen, village de la Comté d'Oldenburg le 1 Mars 1595, de Gerhard Hanneken Paſteur de ce lieu, & de Theta, fille d'Ulric Meinhardi, auſſi Paſteur à Blaxen, & Aſſeſſeur du Conſiſtoire d'Oldenburg (*a*). Né avec un génie heureux, & avec beaucoup de feu & de pénétration, le jeune Hanneken fut envoyé à Breme, pour y faire ſes premiéres études. Les Maîtres ſous leſquels il étudioit, tâchérent de l'ent-

(*a*) Molleri *Cimbria Literat.* Tom. II p. 574.

(b) L'Auteur du Supplément de Moreri, imprimé à Paris en 1735, dit que ce furent quelques Paysans, mais il s'eſt trompé. Voyez Mollerus ubi ſupra.

(c) Molleruſ ubi ſupra.

(a) Molleri Cimbria Litter. T. II. p. 877.

(a) Idem p. 277. 878.

(1) Tribbechovius in Memoria Hannekenii Apud Eund. p. 272.

Pengager à embraſſer la Religion Réformée (*b*); il n'avoit encore que dix ans. Son Pere ayant eu le vent de ce qui ſe paſſoit, retira ſon fils & l'envoya à Stade, où il paſſa ſept ans, ſous des Maîtres qui l'affermirent dans le Luthéraniſme. Il retourna enſuite à Brême en 1614, & pendant deux ans qu'il y demeura, il fit de grands progrès dans la Philoſophie & dans la Théologie, & s'attacha principalement à Matthias Martinius, Théologien recommandable pour ſa modération. En 1617 il alla à Gieſſen, & fut reçu en 1618 Maître-ès-Arts; il y continua ſes études de Théologie, principalement ſous Balthazar Menzer, depuis ſon beaupere. De retour dans ſa Patrie en 1619, Antoine Gunther Comte d'Oldembourg lui donna l'emploi de Conrecteur de l'Ecole publique d'Oldembourg. Mais après avoir occupé ce poſte pendant deux ans & quelques mois, il ſollicita ſa démiſſion, qu'il n'obtint qu'avec peine, & il alla en 1622 à Wittemberg, où il s'appliqua plus que jamais à la Théologie, ſous la conduite de Nicolas Hunnius, Profeſſeur en cette Faculté, chez qui il étoit logé, & qui eut pour lui des attentions de Pere (*c*). Il viſita enſuite les Univerſités de Leipſig, de Tubingue, d'Altorff, & de Baſle, & dans ces divers endroits il fut en liaiſon avec les habiles gens qui y profeſſoient, & acquit un grand fonds de connoiſſances tant en Théologie, qu'en Philoſophie, & dans les Langues Orientales. Il alla auſſi à Strasbourg, où il fit un ſéjour de trois ans, pendant lequel il compoſa ſon premier Ouvrage [*A*], qui lui fit beaucoup d'honneur, & engagea le Magiſtrat de cette Ville à lui offrir la Chaire de Profeſſeur en Langues Orientales, & une place de Paſteur. Mais il refuſa cette vocation, à l'occaſion d'un voyage qu'il fit dans ſa Patrie, & étant allé voir à Marpourg Menzer, ſon ancien Maître, celui-ci lui offrit, par ordre du Landgrave, la Chaire de Morale qu'il accepta; c'étoit en 1626. L'année ſuivante il fut nommé Profeſſeur en Théologie & en Hébreu, & Paſteur de la Ville; il ſe fit alors recevoir Docteur en Théologie. Il remplit ces trois Emplois avec beaucoup de ſoin pendant vingt ans, & il refuſa même dans cet intervalle divers établiſſemens avantageux qu'on lui offrit [*B*]. En 1646 il accepta la place de Surintendant à Lubeck, dans laquelle il ſuccéda à Hunnius, autrefois ſon Maître. Fortement attaché au Luthéraniſme il n'étoit rien moins que tolérant, comme il le fit voir en plus d'une occaſion [*C*]: mais d'ailleurs il ne négligea rien pour

[*A*] *Il compoſa ſon premier Ouvrage.*] C'eſt un Ouvrage Latin, intitulé *le Boucher de la Verité Catholique*, &c. Il le donna en forme de Théſes, qu'il ſoutint publiquement, ſous la Préſidence de Frareiſenius, Profeſſeur en Théologie à Strasbourg. Il y combattoit deux Profeſſeurs en Théologie Jéſuites de Fribourg, nommés, Thomas Henrici & Simeon Felix, ſur ce qu'ils avoient écrit, il n'y avoit pas longtems, touchant l'Euchariſtie, & au déſavantage de quelques Théologiens Luthériens: Voici le titre Latin: *Scutum Catholicæ Veritatis telis Pontificiis, quæ nuper in SS. Euchariſtiam, & nonnullos Orthodoxos Theologos*, Thomas Henrici *&* Simeon Felix, *Jeſuitas, Doctores & Profeſſores Friburgenſes, temerè conſcripſerunt, aliquot Diſputationibus, Præſide D.* Iſaaco Frareiſenio, *Prof. Theol. Argentinenſi.* Strasbourg 1625, & 1645 in 4 (1).

[*B*] *Il remplit ces trois Emplois avec beaucoup de ſoin pendant vingt ans, & il refuſa même dans cet intervalle, divers établiſſemens avantageux qu'on lui offrit.*] Il travailla divers Ouvrages. I. Quantité de Diſſertations Théologiques ſur différens ſujets, dont on peut voir un ample Catalogue dans mon Auteur (a). Je remarquerai ſeulement une ſingularité dont il y a peu d'exemples, c'eſt qu'il y a trois de ces Diſputes Académiques, écrites en Hébreu, ſur la Création, la Corruption, & le Converſion de l'Homme, & qui furent ſoutenuës publiquement à Marpourg par trois de ſes Diſciples, ſous ſa Préſidence. II. *Synopſis veræ Theologiæ, quæ vera & Orthodoxa Sententia de omnibus & ſingulis Chriſtianæ religionis articulis, eſuſque ſolida fundamenta, e S. Scriptura proponuntur.* Marp. 1629 in-4. III. *Epiſtolæ S. Pauli ad Epheſios Analyſis & Expoſitio, cum doctrinæ Theoreticis & Practicis, ex ſingulis capitibus derivatis.* Marp. 1630 in-4. IV. *Aſſertio veræ & ſalutaris doctrinæ de Juſtificatione hominis peccatoris coram Deo, contra Pontificiorum, imprimis Bellarmini, Becani, & Sanderi, Sophiſticationes*, XII *Diſputationibus propoſita.* Marp 1634 in-4. V. *Examen Manualis Catholici Mart. Becani, de S. Scriptura & Traditionibus Pontificiorum, ad normam S. Scripturæ inſtitutum.* Marp. 1637 in-4. VI. Deux Recueils différens des Controverſes entre les Luthériens & les Catholiques-Romains, entre les Luthériens & les Calviniſtes, & un Recueil des Objections que font aux Luthériens, les Photiniens, les Anabaptiſtes, &c. Ces trois Recueils, imprimés d'abord ſéparément, ont été enſuite réimprimés en un Corps ſous le titre de, *Syloge quæſtionum adverſus omnis generis Hæreticos.* Marp. 1643, & Lubeck 1661 in-8. VII. Des Tables de la Grammaire Hébraïque, avec les Racines de cette Langue. Marp. 1640. VIII. Quelques Sermons en Allemand. IX. *Irenicum Catholico-Evangelicum*, &c. Lubeck 1663 in 4. Cet Ouvrage eſt en Allemand, & roule ſur les conditions ſous leſquelles ceux de la Confeſſion d'Augsbourg peuvent ſe réünir avec l'Egliſe Romaine. C'eſt une Réponſe à un Ouvrage de ſon ancien Antagoniſte de Fribourg, Thomas Henrici, qui avoit publié *Irenicum Catholicum*, &c. Fribourg 1659 in-4. Cet Ouvrage de Hanneken eſt écrit avec beaucoup de modération (3). Il ne laiſſa pas de lui attirer des Réponſes. Voluſius, Eccléſiaſtique de Mayence, y oppoſa, *Aurora Pacis Religioſæ, divinæ veritati amica, ſeu Demonſtratio, quod Reconciliatio Cœtuum Auguſtanam Confeſſionem amplectentium, nec ſit impoſſibilis, nec inconſulta, contra Sam. Mareſium, Franc. Turretinum, Seb. Curtium, Gerh. Titium, & Men. Hannekium.* Mayence 1665 in-4. Ce Docteur s'adreſſe aux Théologiens Luthériens en termes doux & honnêtes, & leur donne même quelquefois des louanges. On ne peut en dire autant d'un autre Adverſaire, qui entra en lice, Adam Burghaber, Jéſuite, & Profeſſeur de la Polémique à Fribourg, qui publia dans cette Ville en 1673 in-4, en Allemand, une Apologie de l'*Irenicum Catholicum* de Henrici, remplie d'injures. Un endroit de l'*Irenicum* de Hanneken occaſionna une diſpute entre les Théologiens Luthériens: il ne diſconvenoit pas (4), qu'à un certain égard, l'Egliſe Romaine ne pût être appellée la véritable Egliſe: Ulric Calixte Théologien de Helmſtad, grand Syncretiſte, s'en prévaloit; mais Jean Reichius, petit fils de notre Savant (5) & Samuel Pomarius ſon Succeſſeur à Lubeck, ont tâché de concilier cet aveu avec le Syſtême des Adverſaires de Calixte. Je ne ſai où l'Auteur du Supplément de Moreri de Paris a trouvé, que Hanneken a fait *une Explication de l'Epître aux Romains*, il n'en eſt point fait mention dans l'ample Catalogue que Mollerus donne des Ouvrages de Hanneken.

(3) P. 899. *Apud Eund.* p. 879.

(4) *Diſp. de Obligatione Formulæ Concordiæ* Cap IV. §. 7. *Apud Eund.* p. 879.

Pendant les vingt ans que ce Théologien paſſa à Marpourg, il eut plus d'une fois occaſion de changer de poſte, ſans néanmoins s'y réſoudre. En l'année 1633 la Ville de Hambourg lui offrit une place de Paſteur dans l'Egliſe de Ste. Catherine. Hunnius ſon Maître & divers autres Théologiens lui conſeillérent de ſuivre cette vocation; il demanda donc ſa démiſſion au Landgrave, qui lui fit l'honneur de lui écrire une Lettre de ſa propre main, pour le ſolliciter de ne point quitter Marpourg. Hanneken fut ſi ſenſible à l'eſtime que ce Prince lui témoignoit, qu'il refuſa non ſeulement la vocation de Hambourg, mais pluſieurs autres, en 1636 celle de Surintendant des Egliſes de deux quartiers de ſa Patrie; peu de tems après, un poſte ſemblable à Francfort, & en 1642 le Surintendance des Egliſes du Duché de Lunebourg (6).

(6) Molleruſ *loc. cit.* p. 875.

[*C*] *Il n'étoit rien moins que tolérant, comme il le fit voir en plus d'une occaſion.*] Il eſt vrai que les preuves qu'on a ne ſont pas toutes du même genre, & qu'il y a deux cas où l'on peut aſſez bien le juſtifier; mais ſa conduite à l'égard des Réformés marque beaucoup d'intolérance. Les Sociniens, ayant ſouhaitté de s'établir à Lubeck, on ne dit pas en quelle année, préſentérent aux Magiſtrats de cette Ville une Confeſſion de Foi, pour obtenir la permiſſion qu'ils demandoient. Hanneken fit des Remarques ſur cette Confeſſion, qui furent produites au Conſeil, & qui empêchérent qu'on n'accordât aux Sociniens la liberté qu'ils ſollicitoient. Notre Théologien eſt peut-être excuſable dans ce cas, puiſqu'il s'agiſſoit de permettre ou non l'entrée de la Ville à des gens qu'on croyoit pouvoir y faire du mal. Il eſt vrai qu'on fait aux Sociniens plus d'honneur, qu'ils ne méritent, lorſqu'on les craint. Il en eſt d'eux, comme de pluſieurs autres Errans; tout homme qui conſultera attentivement la doctrine de l'Ecriture Sainte, & les principes de la ſaine Raiſon, ne ſe laiſſera pas ſurprendre par mille petites ſubtilités, & par de mauvaiſes chicanes ſur quelques termes, qui ſont leurs principales armes. Mais une autre circonſtance, où l'on ne peut aiſément juſtifier notre Théologien, regarde les Réformés. Depuis quelques années ils jouiſſoient de l'exercice domeſtique de leur Religion dans la Ville de Lubeck, par la connivence des Magiſtrats, attentifs à faire fleurir le Commerce, & perſuadés avec raiſon que la Tolérance pouvoit y contribuer beaucoup. Le Miniſtére Luthérien le trouve mauvais, & travaille en 1670 à ôter aux Réformés la liberté dont ils evoient joui; pour y réüſſir il publia en Allemand un Ecrit, dont Hanneken étoit l'Auteur, & dont voici le titre en François: *Conſidérations Théologiques, où l'on examine s'il convient à la Ville Impériale de Lubeck, pour l'avancement du Commerce, ſurtout par Mer, d'admettre ceux qui profeſſent une autre Religion, quoique permiſe dans l'Empire, & de leur accorder le libre exercice tant dans la Ville, que dans ſon Territoire. Par le Miniſtére de ladite Ville*, 1670 in-4. Cet Ecrit, & les vives ſollicitations du Clergé Luthérien, ſur-tout du Surintendant, furent ſi efficaces, qu'en 1673, deux ans après la mort de Han-

pour assoupir les querelles entre les Théologiens de sa Communion, & on loue sa modération dans ses Ecrits contre ceux des autres Communions Chrétiennes (*d*). Il se donna de grands soins pour faire fleurir les Ecoles publiques, & il y introduisit la coutume d'enseigner l'Hébreu, à ceux qui se destinoient à l'étude de la Théologie. Il s'étoit rendu cette Langue si familière, que dans sa vieillesse même il lisoit quelques Chapitres de la Bible en Hébreu, chaque jour; il entendoit aussi très-bien le Chaldaïque, le Syriaque, l'Arabe, & l'Hébreu des Rabbins, & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il avoit appris toutes ces Langues de lui-même. Il jouït d'une santé vigoureuse jusqu'à l'année 1671, qu'il mourut d'une colique le 17 Février, étant le Doyen de tous les Théologiens Luthériens. Il se distingua toujours par sa grande piété; on a remarqué aussi, qu'il avoit su allier les qualités différentes de ses deux principaux Maîtres, la gravité de Hunnius, avec l'affabilité & la prudence de Menzer. Il avoit épousé le 12 Janvier 1628 Justine Eléonore Menzer, fille de Balthasar Menzer, son Maître & son Collégue à Marpourg; elle mourut deux ans avant lui, & il en eut sept garçons & trois filles (*e*). Des garçons trois moururent en bas âge. Il maria ses trois filles pendant sa vie; Elisabeth l'aînée épousa Jean Reichius, Pasteur de St. Gilles à Lubec; la seconde *Theta-Catherine* fut mariée à Jaques Müller, Ministre de Kirchwerder; & *Lucie-Eléonore*, la troisième, épousa Guillaume Veerpoort, Inspecteur des Eglises de Saxe-Coburg. A l'égard de ses fils, MANO, après avoir été reçu Maître-ès-Arts, mourut deux ans après son Pere en 1673. BALTHASAR GERHARD, né le 2 Août 1641 à Marpourg, fit ses études en diverses Académies d'Allemagne, & visita celles de Hollande; de retour à Lubec, il fut Diacre de l'Eglise de Ste. Marie depuis 1667, jusqu'en 1701, qu'on le nomma Pasteur de la même Eglise; il mourut le 24 Avril 1706, âgé de soixante-cinq ans. Il n'y a d'imprimé de lui, qu'une Dispute Académique & un Sermon: il y a à la vérité un Ouvrage Latin intitulé, le Portrait du bon Pasteur, *Typus boni Pastoris*, qui porte le nom d'un *Gerhard Hanneken*, mais il n'est pas sûr que ce soit celui dont nous parlons. NICOLAS, né à Marpourg le 5 Septembre 1639, ayant fait ses premières études à Lubec, alla successivement à Giessen & à Leide, où il s'appliqua à la Médecine, & en 1663 il se fit recevoir Docteur à Tubingue; il voyagea ensuite pendant trois ans, & visita l'Italie & l'Allemagne. De retour à Lubec en 1666, il y exerça la Médecine, & en 1677 le Sénat le nomma premier Médecin ordinaire de la Ville: son habileté le fit appeller dans les Cours de divers Princes d'Allemagne. Il mourut d'une fièvre catharreuse continue, le 1 Mars 1708, âgé de soixante-huit ans, laissant outre deux filles, deux fils, tous deux Médecins à Lubec (*f*). Nous parlerons d'un autre fils de Meno Hanneken dans l'Article suivant.

(*d*) Molleri *loc. cit.* p. 275.

(*e*) Idem ibidem.

(*f*) Molleri *loc. cit.* p. 279. 280.

Hanneken, on chassa entiérement les Réformés de la Ville & du Territoire de Lubec. Bel exploit, sans contredit aussi avantageux, en bonne Politique, que Chrétien! Il est inconcevable, que l'animosité puisse porter les Théologiens Luthériens à de pareils excès; qui sont encore fort ordinaires parmi eux. On ne feroit pas surpris de voir le commun des Ecclésiastiques, se permettre l'intolérance; la chose est naturelle, des gens dont toute la Science consiste à avoir multiplié les préjugés de la naissance & de l'éducation, en y ajoûtant ceux de leurs Maîtres, & de leurs Systêmes, qu'ils ont consulté plus que l'Evangile, des gens de ce caractère, dis-je, n'ont ni l'esprit ni le cœur assez bien fait, pour goûter la Toléance Chrétienne. Mais que des Théologiens du premier ordre, sages, habiles, religieux d'ailleurs, imitent la férocité des autres, & soient si peu sensibles à la manière dont les Réformés en agissent avec les Luthériens, c'est ce qui ne peut être excusé. Cette conduite ne fait pas même honneur à leur Communion: il semble qu'ils craignent que leurs principes ne puissent se soutenir, qu'en empêchant leurs Disciples de s'instruire des principes des Réformés. Il me semble que quand on est si fort persuadé de la Vérité de sa Religion, on ne redoute pas tant les approches de l'Erreur, qui ne peut qu'être confonduë, en la confrontant avec la vérité. Revenons à notre Théologien. Il s'opposa avec fruit & par un Ecrit public, au nom du Ministére de Lubec, imprimé en Allemand en 1699 in-8, & par ses soins à des Conventicules de Fanatiques, qui s'étoient établis à Lubec. Un certain *Thomas Tanto*, natif de cette Ville, ayant fait ses études en Théologie, entreprit, lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, de tenir des Assemblées particuliéres, où les Laïques, & même les Femmes, non seulement enseignoient, mais distribuoient dans l'occasion la Ste. Cène dont ils changeoient les Symboles à leur gré. Le Ministére sollicita le Magistrat de s'opposer à ces gens-là, on les dissipa. Mais *Tanto* entreprit leur Apologie dans un Ecrit Allemand, qu'il publia en 1668, & notre Hanneken réfuta cet Ecrit, comme nous l'avons dit. Tanto se retira à Hambourg, où il continua ses Conventicules, jusqu'en 1673, qu'étant tombé dangereusement malade, il se réconcilia à l'Eglise Luthérienne, & exhorta ses Sectateurs à en faire de même, après quoi il mourut (*g*). Un autre à peu près de la même trempe, fut l'objet du zéle de notre Théologien: il se nommoit *Jaques Taube*, natif du Pays de Cléves, il avoit été Ministre Luthérien à Arnhem en Gueldre, jusqu'à l'année 1666, que son Troupeau le déposa à cause des sentimens particuliers qu'il avoit, entre autres sur le Régne de mille ans, & sur la Conversion des Juifs. Le jugement des Luthériens d'Arnhem, ayant été confirmé par le Consistoire Luthérien d'Amsterdam, où Taube avoit été reçu à plaider sa cause contre ses Adversaires, il prit le parti d'aller en Prusse, il fit quelque séjour à Zwoll, & ensuite à Lubec. Dans cette dernière Ville, il tint des Assemblées particuliéres, à la requisition de quelques Bourgeois, dans lesquelles il censuroit aigrement les Sermons de divers Pasteurs; ceux-ci ne manquérent pas de le reprendre publiquement dans leurs Discours, & la Consistoire le censura de ce qu'il s'ingéroit d'enseigner sans en avoir de vocation; le Magistrat lui ordonna de quitter la Ville. Il prit la route de Prusse, mais au bout de quelques mois il revint à Lubec, où ayant entrepris de reprendre ses Assemblées, il éprouva qu'il ne fait pas sûr de se jouër à un Clergé offensé; le peuple ému par ces Messieurs, tomba plus d'une fois sur lui, & il fut bien battu, & même blessé, on le chassa encore de la Ville. Deux ans après il fit imprimer une Confession de foi, pour prouver qu'il avoit été injustement persécuté. C'est à cette Piéce que Meno Hanneken répondit, au nom du Ministére de Lubec, dans le même Ecrit, qu'il publia en 1669 contre Thomas Tanto (*h*).

(*g*) Molleri *Cimbria Litter.* T. I. p. 672.

(*h*) Molleri Tom. I. p. 885. 886.

✠ HANNEKEN (PHILIPPE-LOUIS), fils aîné de Meno, & de Justine-Eléonore Menzer, naquit à Marpourg, le 5 Juin 1637; âgé de neuf ans il suivit son Pere à Lubec, lorsqu'il y alla pour être Surintendant. Après avoir fait le cours des premiéres études dans l'Ecole de cette Ville, il alla étudier la Théologie & les autres Sciences en diverses Académies, à Giessen, Leipsig, Wittemberg, & à Rostock (*a*). De retour dans le Pays de Hesse, il fut fait Professeur en Eloquence & en Hébreu à Giessen, en l'année 1663: cinq ans après, en 1668, il fut reçu Docteur en Théologie, & en 1670 il fut nommé Professeur en cette Faculté, Pasteur, & Inspecteur des Ecoliers du Prince. En 1683, il devint premier Professeur en Théologie & Surintendant. Il occupa ces divers emplois à Giessen pendant trente ans avec honneur. Il aimoit beaucoup la Controverse, & négligeoit assez la Théologie Pratique. Les disputes qu'il eut avec divers Théologiens Luthériens, & entre autres avec Philippe Jacob Spener, mais sur-tout avec Majus un de ses Collégues, qu'il accusa d'un Piétisme Hétérodoxe, l'obligérent enfin de quitter Giessen [*A*]. Il étoit dans le cas de ces Théologiens, qui accusent aisément

(*a*) Molleri *Cimbria Litter.* T. II. p. 210.

[*A*] *Les Disputes qu'il eut avec divers Théologiens Luthériens, & entre autres avec Philippe Jacob Spener, mais sur-tout avec Majus un de ses Collégues, qu'il accusa d'un Piétisme Hétérodoxe, l'obligérent enfin de quitter Giessen.*] Majus, Pasteur & Professeur en Théologie, ayant formé en 1690 des assemblées, à l'imitation de Mr. Spener, Mr. Hanneken se déclara avec beaucoup de feu contre ces Assemblées, tant dans ses Sermons, que dans quelques Brochures, qu'il publia en Allemand. Il ne put néanmoins réüssir à les faire cesser. La Cour de Darmstadt prit connoissance de ce différend, & envoya en 1693 une Commission, composée des Pasteurs de la Cour, qui examinérent à Giessen l'affaire, & justifiérent pleinement Mr. Majus & ses partisans de l'accusation d'Hétérodoxie; ce qui irrita à un tel point le Surintendant, qu'il quitta Giessen la même année, comme nous l'avons rapporté dans le Corps de l'Article.

Comme notre Théologien s'est si violemment déclaré con-

Origine du Piétisme en Allemagne.

ment les autres d'Hérésie, & qui se permettent néanmoins à eux-mêmes des Opinions singulières. Il soûtenoit, par exemple, que la consécration d'un certain jour de la Semaine au service de Dieu étoit pure-

contre le *Piétisme*, on ne sera pas fâché de savoir proprement de quoi il s'agit. On peut en placer l'origine, parmi les Luthériens, au tems de Philippe-Jaques Spener, un des plus célèbres Théologiens d'Allemagne (1). Il étoit né en Alsace, & mourut en 1705 à Berlin, où il étoit Conseiller Ecclésiastique, & un des principaux Palteurs. Il avoit été d'abord Ministre à Strasbourg, ensuite à Francfort sur le Mein, & à Dresde, & ce fut de-là qu'il vint à Berlin en 1691 (2). Dans le tems qu'il demeuroit à Francfort, frappé de la décadence de la piété, & des progrès de la Corruption, il forma le dessein de ranimer la première, & de s'opposer à l'autre; dans cette vuë il établit, en 1670, une Assemblée ou *Collége de Piété*, dans sa Maison, d'où il la transporta dans une Eglise, avec la permission du Magistrat. A ces Assemblées étoient admises toutes sortes de personnes, hommes & femmes, mais les femmes étoient séparées des hommes. Mr. Spenet commençoit l'exercice par un discours édifiant sur quelque passage de l'Ecriture Sainte, ou sur le Sermon du Dimanche précédent, après quoi il permettoit aux hommes, qui étoient là, de dire leur sentiment sur le sujet qu'il avoit traité (3). Il publia même un petit Ouvrage, où il indiquoit les défauts qu'il croyoit remarquer dans l'Eglise Luthérienne, & les Moyens d'y remédier. Mais en plusieurs endroits ces Assemblées produisirent parmi le Peuple un mauvais effet, en lui inspirant une espéce de Fanatisme, plutôt que la vraye & solide piété, ce qui excita des plaintes de la part de plusieurs Théologiens, qui prétendoient que, sous prétexte d'avancer la piété, on négligeoit la saine doctrine, & on donnoit occasion à des Esprits séditieux de troubler la Société & l'Eglise (4). Cependant le calme se feroit peut-être rétabli, s'il ne s'étoit élevé un Orage plus grand à Leipsig. Dès l'année 1686, à peu près dans le tems que Mr. Spener fut appellé à Dresde, en qualité de premier Chapelain, il se forma à Leipsig un Collége nommé, *Collegium Philo-Biblicum*. Deux Maîtres ès-Arts commencérent à s'assembler pour s'attacher à l'étude de l'Ecriture Sainte. Il se joignit à eux en peu de tems un assez grand nombre de personnes, desorte que l'Assemblée jugea à propos de prendre pour Directeur le Docteur Valentin Alberti (5). On ne s'en tint pas-là. MM. Francke, Schade, & Auton, tous trois Maîtres ès-Arts, & amis de Mr. Spener, formérent des Assemblées particulières, destinées à expliquer en Langue Vulgaire certains Livres de l'Ecriture Sainte, de la manière la plus propre à inspirer la piété à leurs Auditeurs. La Faculté de Théologie autorisa ces Assemblées (6). La foule y étoit grande, & on appercevoit par les mœurs sages & éloignées des vices du siécle, de plusieurs de ceux qui en étoient, qu'ils n'y assistoient pas sans fruit (7). Mais bien tôt le bruit courut, que ceux qui fréquentoient ces Assemblées se servoient d'expressions suspectes. On en parla en Chaire & dans la Ville. La Faculté de Théologie crût d'approuver les Assemblées; enfin la chose fit tant de bruit, que la Cour de Saxe envoya ordre à l'Université, d'examiner de quoi il étoit question & d'en faire son rapport. Cela arriva en 1689. L'Université répondit, que les personnes dont il s'agissoit, étoient irréprochables, quant à la Doctrine & quant aux Mœurs. Néanmoins la Cour défendit les Assemblées. Mr. Mosheim paroît n'être pas trop persuadé néanmoins, que les intérêts de la Vérité fussent toujours bien ménagés, & les régles de la Prudence bien observées, dans ces Conférences. *Prœnus hîcce tam docentium, quam discentium fervor, laudabilis in se & egregius, nam justis semper jese terminis continuerit, haud facile quisquam dixerit: hoc certum, multos cohibendosque magna auctoritate virus id negasse, publicumque famam retudisse, proferri & fieri in Collegiis illis, ut nominabantur, Biblicis nonnulla, quæ nec casta veritas, nec prudentia facilè probet. Magnus hinc tumultus cum natus, resque in judicium vocata esset, innocentes quidem & errorum, quorum arguebantur, puri pronuntiati sunt eruditi, quos diximus homines, at fumi a laboribus, quos incohuerant, cessare justi* (8). Ce fut dans ces troubles que naquit le nom de *Piétistes*, qu'on a donné depuis à tous ceux qui ont voulu se distinguer par une plus grande austérité de mœurs, & par leur zéle vrai ou apparent pour la piété. La quérelle devint bien-tôt générale par toute l'Allemagne, & causa de grands mouvemens en bien des endroits. A l'égard des Questions qui s'agitoient entre les Piétistes & leurs Adversaires, on peut consulter les Auteurs cités en marge (9).

Puisque j'en suis sur les Piétistes, je ferai part au Lecteur d'un Mémoire, qui m'est tombé entre les mains, contenant une Rélation de l'origine & des progrès d'une espéce de Secte de cet Ordre, qui s'éleva environ le même tems à Berne, mais dont les sentimens à l'égard de la Morale, paroissent avoir été bien moins purs que ceux des Piétistes Luthériens. Cette Rélation est de l'année 1698. „ Ce fut „ un nommé Vigier, du Canton de Zurich, qui le premier „ commença à enseigner cette doctrine dans Berne. Il com„ mençoit par représenter si vivement l'énormité du Pé„ ché, & la difficulté qu'il y avoit de se soustraire à la co„ lére de Dieu justement irrité, qu'il jettoit ceux qui l'é„ coutoient dans d'extrêmes perplexités, jusqu'à les por„ ter au desespoir, après quoi il leur présentoit la satis„ faction de notre Seigneur pour l'expiation de leurs pé„ chés, les assurant, que pourvu qu'ils missent en lui „ toute leur confiance, non seulement ils obtiendroient „ la remission de tous leurs péchés passés, mais que ceux „ qu'ils pourroient commettre ne leur seroient point im„ putés: ayant par ce moyen engagé ces ames foibles „ au libertinage, sans plus se mettre en peine de se gar„ der trop scrupuleusement des piéges du Diable, per„ suadés qu'ils ne pouvoient plus déchoir de l'état de gra„ ce, dans lequel après une si longue épreuve ils étoient „ parvenus. Il porta même des Servantes si loin, qu'elles „ ne voulurent plus travailler, allant prophétiser par les „ Villages, & dans la Ville, que le Jugement devoit arri„ ver à la St. Jean, exhortant tout le monde à ne plus „ travailler (j'ai vu une de ces Servantes chez une per„ sonne de condition, qui fut leur prédiction n'avoit pas „ voulu qu'on fit des habits à ses enfans) c'étoient des fil„ les de très-mauvaise vie, on les mit en prison, & on „ les bannit. L'Auteur de ces visions fa sauva en son pays, „ où il fut dégradé du Ministére. Cependant LL. EE. fi„ rent faire des enquêtes très-sévéres, par lesquelles on „ découvrit, que pendant que cet homme avoit été à Ber„ ne, il avoit eu de grandes habitudes avec un des Pro„ fesseurs en Philosophie, lequel fut aussi accusé par les „ Servantes; mais comme il étoit du Conseil Académique, „ nouvellement établi par le Magistrat, pour l'instruction „ des enfans, qu'il avoit de grands Patrons dans ce Con„ seil, ayant représenté que c'étoit devant eux qu'il de„ voit répondre de sa doctrine, & non devant le Souve„ rain Consistoire, & ayant fait une Confession de foi, „ conforme à la Foi Helvétique, il fut absous, & son ab„ solution fut confirmée par le grand Conseil des deux„ cens. On croyoit avoir mis ordre à l'accroissement de „ cette Secte, mais plusieurs personnes, & même de con„ sidération, y persistérent, mais plus secrettement, jus„ qu'à ce qu'il arriva à Berne deux hommes & une femme „ de Brandebourg, qui se logérent dans une maison par„ ticuliére, & commencérent à dogmatiser, & à tenir chez „ eux des Assemblées (10), mais le Magistrat en ayant été „ informé, ces gens furent obligés de se sauver, ce qui „ excita des plaintes & des murmures secrets parmi ceux „ de la Secte. Les choses restérent dans ces termes, jus„ ques à ce que le Sr. Guldy, qui faisoit la fonction de „ Ministre à un Village éloigné d'une lieuë de Berne, „ eût été élevé à la fonction de Diacre dans Berne. Un Dia„ cre prêche & fait les mêmes fonctions qu'un Ministre, mais „ il est toujours appellé Diacre, jusques à ce qu'il ait une „ Eglise; il obtint ce titre à la sollicitation de plusieurs „ Cabalistes, & des femmes, qui se vouloient distinguer „ par leur piété, & lors le petit secret se crut assez fort pour „ oser paroître. La maniére de prêcher de ce Diacre est sim„ ple, mêlée de quantité de redites, accommodée à l'es„ prit du menu peuple, il rejette les espressions qui sen„ tent l'Art de la Rhétorique, dit que ceux qui prêchent „ selon les régles des Académies, n'expliquent par la pa„ role de Dieu dans sa forme, & que c'est pourquoi ils „ ne font point de fruit (11). Qu'il faut qu'un Ministre „ soit lui même converti, pour convertir ses Auditeurs; „ & combat surtout l'opinion de ceux qui prétendent fon„ der leur salut sur les œuvres de piété extérieures, qu'ils „ exercent, en fréquentant les prêches, faisant des aumô„ nes, étant assidus à faire en public & en particulier leurs „ Prières, & s'abstenant au surplus des péchés énormes „ desfendus par la Loi Divine, & par les Magistrats; en„ seignant, au contraire, que l'unique voye pour obte„ nir le salut, consiste en la foi qu'on doit avoir en la satis„ faction de J. C. par la mort qu'il a bien voulu souffrir „ pour nous. Ces maniéres de prêcher étant fort au goût „ du peuple, & faciles à imiter, n'ont pas manqué de „ trouver des Approbateurs, & même des gens qui ont „ voulu suivre la même méthode; entre lesquels celui qui „ aquit d'abord quelque réputation, fut un Impositionnai„ re, nommé Muller, mis pour suffragant à Bély, village „ à deux lieuës de Berne, où à la vérité il y avoit un peuple „ extrêmement relâché, par la négligence d'un vieux Mi„ nistre, qui y étoit auparavant. Ce peuple se voyant tout „ d'un coup réveillé de son assoupissement, par les exhor„ tations presfantes de ce Muller, changea d'abord de vie, „ & devint tout à fait dévot, desorte qu'il y eut de tous „ les endroits voisins un grand concours de monde pour „ entendre ses prédications; & quoique la plupart ne pus„ sent entrer dans l'Eglise, ni entendre ce qu'il disoit, ils „ ne laissoient pas d'accourir, & de jetter des pleurs & des „ cris, à l'exemple de ceux qui pleuroient dans l'Eglise. „ Sur les plaintes que firent les Ministres des Eglises voi„ sines, que leurs Temples étoient abandonnés, LL. EE. „ firent desfenses dans les Paroisses voisines, pour que les „ Auditeurs se continssent dans leurs Diocéses, sans cou„ rir deçà & delà. Jusques-là on ne pensoit à rien, mais „ on commença à s'appercevoir, qu'un Esprit de Trem„ bleurs régnoit dans cette Eglise, enforte que pendant „ l'Action il arrivoit, que deux ou trois personnes trem„ bloient à terre, faisant des grimaces & des postures, „ comme s'ils avoient été possédés; & quand on leur de„ mandoit la raison de ces Convulsions, ils disoient que „ c'étoit par l'horreur qu'ils avoient contre le péché; & „ l'opinion commune parmi eux est, qu'il y a sept démons „ dans l'homme, & qu'il falloit que par ces sortes de Con„ vulsions ils en fussent délivrés, pour être régénérés & „ faits

(1) Mosheim *Institut. Hist. Christ. recent. Sæc.* XVIII. Sect. II. *Cap.* I. § 21.

(2) *Bibl. Germ.* T. XVI. p. 229. 230.

(3) Idem ibidem.

(4) Mosheim *ubi supra.*

(5) *Bibl. Germ. loc. cit.* p. 231.

(6) Idem ibidem.

(7) Mosheim *ubi supra* § 27.

(8) Idem ibidem.

(9) *Bibl. Germ.* voi *supra* pag. 140-146. & Mosheim *loc. cit.* § 28 & suivans.

(10) Ce-t-ci sont peut-être là; quelques Disciples des Piétistes d'Allemagne.

(11) Il semble y avoir ici assez de conformité entre Guldy & les Piétistes d'Allemagne.

purement Cérémonielle & nullement Morale, & il défendit ce ſentiment avec tant d'opiniâtreté, qu'il refuſa de lire en Chaire, comme les autres Paſteurs, un Edit du Landgrave de Heſſe-Darmſtadt, touchant l'obſervation religieuſe du Dimanche. Il croyoit encore, qu'on peut aujourd'hui commettre le Péché contre le St. Eſprit, & que dans cette vie même ceux qui en ſont coupables ſont en un état de damnation. Il prétendoit auſſi, que les Princes ſont en droit de faire grace aux Meurtriers. Ce fut en 1693 qu'il quitta Gieſſen, l'Electeur de Saxe l'ayant appellé pour remplir la première Chaire de Théologie à Wittemberg; il accepta cette vocation, mais le Landgrave de Heſſe-Darmſtadt ne voulut point lui accorder ſa démiſſion, qu'il n'eût promis par écrit & ſigné de ſa main qu'il n'attaqueroit plus les Piétiſtes: Promeſſe qu'il ne tint pourtant point; car il avoit contre eux une haine ſi violente, qu'il ne ſe contentoit pas de la témoigner par ſes diſcours & par ſes Ouvrages, mais encore par les paroles ſuivantes: *C'eſt la Piété & non le Piétiſme qui rend un homme recommandable*, qu'il écrivoit dans ces Catalogues d'Amis, où de perſonnes qu'ils ont vuës, que les Allemands ont ordinairement, & où chacun écrit ce qu'il veut. Il mourut à Wittemberg le 16 Janvier (*b*) 1706, âgé de ſoixante-neuf ans. Il avoit épouſé en 1666 à Gieſſen, Marguerite-Godele-Catherine Hofman, fille du Tréſorier de la Province, morte trois ans avant lui, de laquelle il eut neuf enfans, dont trois garçons & une fille lui ont ſurvêcu. Il a fait un aſſez grand nombre d'Ouvrages, Diſſertations Académiques & autres, dont on trouve un ample Catalogue dans Mollerus, auquel nous renvoyons (*c*).

(*b*) L'Auteur du Supplément du Mercure de Paris dit le 26 Juin. Mais Mollerus met le 18 Janvier.

(*c*) Mollerus *loc. cit.* p. 289-294.

„ faits enfans de Dieu. La choſe vint ſi avant, qu'il y eut „ de ces Kuthouſiaſtes, qui vinrent faire leurs grimaces „ dans l'Egliſe Cathédrale de Berne, pendant une action „ que fit le Diacre Guldy, & après qu'on eut mené ces „ perſonnes en une maiſon particulière, on fit venir le „ Sr. Guldy, & on lui demanda ſi ces mouvemens prove- „ noient d'un bon ou d'un mauvais Eſprit, ce qu'il ne vou- „ loit point déterminer, & ſe contenta de dire qu'il fal- „ loit attendre quelle iſſue Dieu y donneroit. Cependant „ LL. EE. voyant que le mal étoit preſſant, & pour y ap- „ porter du remède, établirent une Commiſſion, compo- „ ſée de trois Seigneurs Banderets, de deux Seigneurs Se- „ crets, du Doyen, & d'un Profeſſeur en Théologie, pour „ examiner cette affaire à fonds, & aviſer aux moyens les „ plus ſalutaires pour en retrancher le cours. L'on y com- „ mença par envoyer à Bély viſiter l'état de ladite Egliſe, „ & après leur rapport on réſolut en Conſeil de rappeller „ le Sr. Muller. On le pouvoit ſans peine, parce qu'il „ n'y avoit été mis Suffragant que pour un tems; ce qui „ faiſoit qu'on ne pouvoit trouver à redire à la conduite „ du Conſeil. Cependant s'étant préſenté une Chaire à „ remplir dans un lieu dépendant de la Souveraineté de „ Berne, mais où le Canton de Soleurre a droit de Hau- „ te, Baſſe, & Moyenne Juriſdiction, la Caballe fut ſi „ forte en faveur du Sr. Muller, qu'elle le fit comprendre „ au nombre de ceux qui furent choiſis pour être élevés: „ il l'auroit emporté ſur ſon Compétiteur, les Balottes „ ayant été égales, ſi ſon Exc. Monſgr. l'Avoyer Skinner, „ qui préſidoit, n'eût donné ſon ſuffrage à une perſonne „ d'érudition & de mérite, qui par ce moyen eut la pré- „ férence (ſur quoi on peut juger, que le peuple n'eſt pas „ ſeul de cette Secte) ſans qu'on y pût trouver à redire. „ Mais la Commiſſion, établie par LL. EE. voulant con- „ tinuer ſes enquêtes, trouva bien tôt un grand obſtacle, „ en ce qu'ayant découvert qu'un Etudiant, nommé Ba- „ las Puilliner, fils d'un Proſélite venu d'Uri, qui n'avoit „ pas encore reçu l'impoſition des mains, ſe mêloit de „ tenir des Aſſemblées & de dogmatiſer dans les Villages „ autour de Berne, & l'ayant fait citer, pour rendre rai- „ ſon d'une action qui étoit au-deſſus de ſa compétence; „ le Conſeil Académique s'en prit, prétendant que c'étoit „ une entrepriſe ſur leur autorité; que ce jeune homme „ étant de l'Académie, c'étoit devant eux qu'il devoit „ répondre. L'affaire fut agitée une fois ou deux dans le „ Conſeil de 25, & comme l'on vit que le parti ſe forti- „ fioit, & que l'on n'acquieſceroit point, l'affaire fut por- „ tée dans le ſuprême Conſeil des Deux cens, où à la gran- „ de confuſion du Conſeil Académique, il fut prononcé, „ que, ſuivant le pouvoir donné par le Conſeil d'Etat des „ 25 à la Commiſſion par lui établie, elle pourſuivroit ſon „ enquête avec zéle & vigueur, pour obvier au deſordre, „ & au Schiſme, que ces nouveaux Docteurs vouloient „ introduire dans l'Egliſe; ce qui les étonna ſi fort, n'a- „ yant eu que 12 voix, dont leur Compagnie en faiſoit „ ſix, qu'ils ont perdu courage: enſorte que depuis la „ Commiſſion a pu travailler ſans aucun obſtacle, n'y ayant „ eu que le Sr Menin, Marchand Réfugié, qui ait oſé „ refuſer de déclarer par ſa bonne foi & Serment ce qu'il „ ſçavoit de cette affaire, diſant, que ſa Conſcience ne „ le lui permettoit pas; mais ayant ſçu que, ſur ſon re- „ fus, LL. EE. l'avoient condamné avec ſa Sœur à vuider „ le Pays dans 14 jours, & qu'à Amſterdam on devoit vi- „ ſiter tous ſes papiers, il ſe raviſa, & offrit de tout dé- „ clarer. Mais on ne l'a point voulu écouter, ſur ce qu'il „ s'étoit rendu indigne de la grace, qu'on lui avoit accor- „ dée, de lui donner 24 heures à y penſer. L'on eſpére „ que, ſi cet Arrêt s'exécute, & que l'on éloigne une par- „ tie de ceux qui ſont paroître le plus de zéle pour cet- „ te Secte, on la diſſipera; mais elle eſt déja bien profon- „ dément enracinée. Dieu veuille y mettre ſa bonne main". *Addition* d'une Lettre du 20 Novembre 1698. „ Un de mes „ amis, qui vient de Berne, m'a dit, qu'il avoit vu une „ Piétiſte, fille de qualité, qui diſoit, que quand elle prioit „ Dieu, elle étoit toujours inquiette; mais que depuis „ qu'elle ne le prioit plus, elle étoit la plus tranquille du „ monde. Cette maudite Secte puiſule fort dans Berne, & „ dans un grand nombre de lieux". Je ne ſai s'il y a encore à Berne des gens de cet ordre; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que leurs principes ſe ſont répandus, & qu'il n'eſt pas rare de trouver dans les Provinces Unies des perſonnes imbuës de ces pernicieuſes opinions.

HARDOUIN (Jean) célébre Jéſuite François, dans le XVII. & au commencement du XVIII. Siécle, naquit à Kimper en Bretagne (*a*) [☞ en l'année 1646, & à l'âge de ſeize ans, il ſe mit parmi les Jéſuites (*b*). Les grandes diſpoſitions qu'il avoit à devenir un Homme célébre par l'étenduë de ſes Connoiſſances, ſe firent ſentir dès ſes premiéres années; car avant que d'avoir achevé ſa Theologie, il entreprit ſon fameux Commentaire ſur Pline; on le regarda dès-lors comme un homme qui tiendroit un des premiers rangs dans la République des Lettres. Ses Supérieurs le déchargérent de bonne heure de certains Emplois ordinaires de la Compagnie, pour l'occuper à des Ouvrages qui ſeroient plus utiles pour le bien de la Religion. Son goût pour l'Etude ne fit que croître avec l'âge. Il embraſſa tout à la fois la Théologie, l'Hiſtoire, les Médailles, les Langues ſavantes, & ſur-tout l'étude de l'Ecriture (*c*) Add.] Il ſe diſtingua bien-tôt par ſes ſavans Onvrages [*A*], dans leſ-

(*a*) Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* Tom XIX. p. 309.

(*b*) Lettre du P. De Belingan. Dans le *Bibl. Franç.* Tom. XXX. Part. I. p. 216. il dit que le Père Hardouin, mort le 3 Sept. 1729, étoit dans ſa 83 année & la 67 de ſon Entrée chez les Jéſuites.

(*c*) Idem ibidem.

[*A*] *Il ſe diſtingua bientôt par ſes ſavans Ouvrages.*] En 1684 il publia à Paris in-4. *Nummi Antiqui Populorum & Urbium illuſtrati: & Themiſtii Orationes* XXXIII *cum Notis Dionyſii Petavii & Johannis Hardulni Jeſuitarum* &c. Paris 1684 in-fol. L'année ſuivante parut *Caii Plinii Secundi Naturalis Hiſtoriæ Libri* XXXVII. *Interpretatione & Notis illuſtravit Joannes Harduinus Soc. Jeſu, juſſu Regis Chriſtianiſſimi Ludovici Magni in uſum Sereniſſimi Delphini.* Paris in-4. Réimprimé à Paris en 1723 in-folio. [☞ Cette nouvelle Edition où le P. Hardouin avoit multiplié les Paradoxes, fut attaquée par Mr. Crevier Profeſſeur d'Humanités du Collége de Beauvais; il publia une *Lettre d'un Profeſſeur de l'Univerſité de Paris, à Mr.**** *ſur le* Plina *du P. Hardouin.* Paris 1725 in-4. dans laquelle il relève quantité de bévuës du ſavant Jéſuite (1). Cette première Lettre fut ſuivie d'une ſeconde ſous le même titre, qui parut à Paris en 1726 in-4. (2). Le P. Hardouin ſe défendit dans le Journal de Trévoux Octob. 1726. Art. 93. Il ſe plaignit entre autres choſes, de ce qu'il ne connoiſſoit point ſon Adverſaire qui ne s'étoit point nommé. Cela engagea Mr. Crevier à publier une troiſiéme Lettre ſous le même titre que les précédentes, & il s'y fit connoître; cette Lettre parut à Paris en 1727 in-4 (3) Add.] En 1687 le P. Hardouin donna *De Baptiſmo Quæſtio triplex*, à Paris in-4. Et en 1689 *Antirrheticus de Nummis antiquis Coloniarum & Municipiorum ad Joann. Fry Vaillant, Medicum*, à Paris in-4. & *S. Joannis Chryſoſtomi Epiſtola* ad *Cæſarium Monachum. Joann. Harduinus Soc. Jeſu Presbyter Notis illuſtravit ac Diſſertatione de Sacramento Altaris.* Paris in-4. Mr. Le Clerc ayant fait quelques réflexions ſur cette Lettre de St. Chryſoſtome à Cæſarius, dans le Tom. XV. de la *Bibliothéque Univerſelle*, le P. Hardouin y répondit par une Piéce, imprimée en 1690 in 4. ſous le Titre de *Défenſe de la Lettre de St. Jean Chryſoſtome, addreſſée à l'Auteur de la Bibliothéque Univerſelle.* Mr. Le Clerc y repliqua dans le Tom. XIX. de ſa Bibliothéque. Le P. Hardouin parlant de ſoi en tierce perſonne, dans la *Défenſe*, y donne comme un Extrait de ſon Ouvrage Latin. C'eſt dans ce Traité qu'il a avancé les Paradoxes qui ont étonné tout le monde, ſavoir qu'il étoit convaincu que „ Facundus, Liberatus, Marius, Mercator, Victor de Tu- „ none, Caſſiodore, à qui l'on attribue tant d'Ouvrages, „ (excepté les Formules, le Traité de l'Ame, & le Com- „ mentaire ſur les Pſeaumes) Iſidore, que l'on tient être „ l'Au-

(1) Voy. *Journal des Sav.* Join 1726. p. 262 &c. Edit. de Hollande.

(2) Idem Mars 1727 p. 198.

(3) Idem *Supplem. Janv.-Avril* 1728. 179.

lesquels il avança quantité de Paradoxes surprenans, entre autres celui-ci, que tous les Ouvrages des Auteurs anciens tant Profanes qu'Ecclésiastiques, sont supposés, excepté les Oeuvres de Ciceron, les Géor-

„ l'Auteur du Livre des Ecrivains Ecclésiastiques, que „ tous ces prétendus Africains, Italiens, Espagnols avec „ quelques autres, sont nés en France, & qu'ils ne sont „ pas à beaucoup prés si vieux qu'on le croit." Cela est hardi, mais ce n'est rien en comparaison de ce qu'il assure dans la suite, que *de tous les Ouvrages qui portent le nom de Justin, il n'y a que le Dialogue contre Tryphon qui soit véritablement de lui, & que tout le reste est supposé.* C'est-à-dire que les deux Apologies citées avec éloge par Eusébe, par St. Jérôme, & par tous les Anciens sont supposées. Pour le dire, il faut aussi soutenir que les Ouvrages où il en est fait mention, sont supposés. C'est une conséquence nécessaire dont le P. Hardouin convient aisément; mais par malheur pour lui, il est fait mention de l'Apologie de Justin dans le Dialogue contre Tryphon, que le P. Hardouin reconnoit pour véritable; car pour les Livres de Tatien & de Methodius, l'Histoire d'Eusebe, le Livre des Auteurs Ecclésiastiques de St. Jérôme, il ne se fait pas de peine d'en rejetter l'autorité, les regardant comme des Ouvrages supposés. Il alla plus loin dans une Dissertation Latine imprimée à Paris en 1693 & intitulée *Chronologiæ ex Nummis antiquis restitutæ, Prolusio, de Nummis Herodiadum*, il y soûtint „ qu'il y a eu il y a quelques „ Siécles une certaine Assemblée de gens, qui se chargea „ du soin de composer l'Histoire Ancienne, qui étoit alors „ entiérement perduë; qu'il connoit le tems où ils ont vécu, aussi bien que le lieu où ils ont travaillé; qu'ils se „ sont servis du secours de Ciceron & de Pline, des Géographiques de Virgile, des Satires & des Epitres d'Horace, „ qui sont les seuls Monumens véritables de l'Antiquité, „ excepté quelques Fastes, & un petit nombre d'Inscriptions. Que ceux qui se servant de ces Monumens travaillent beaucoup à composer un Corps d'Histoire de toutes ces Piéces différentes, lui paroissent vouloir faire „ une nouvelle Fable composée de plusieurs autres Fables. „ *Il ajoute* que ces Fabriqueurs d'Annales avoient eu „ pour principale ressource, un grand nombre de Médailles Antiques, qu'ils avoient ramassées avec beaucoup de „ soin, & qui étoient entre les mains du Chef & du principal Auteur de toute l'entreprise." Sur ce pied non seulement l'Histoire de Joseph & celle d'Eusebe sont du nombre de ces Monumens supposés, mais tous les Historiens, les Poëtes, & les Orateurs profanes à l'exception de ceux qu'il nomme sont supposés: il rejette donc absolument les Oraisons de Ciceron, les Comédies de Térence, l'Enéïde de Virgile, l'Histoire de Tite-Live, & presque tous les Auteurs anciens. C'est là sans contredit un des plus étranges Paradoxes, qui pouvoit tomber dans l'esprit d'un Savant. Cependant le P. Hardouin paroît l'avoir cru sérieusement, & a été persuadé qu'il en avoit des preuves convaincantes. Il ne les a néanmoins jamais voulu donner au Public, ni expliquer clairement son Système, quoiqu'on l'en ait défié plusieurs fois. Son Livre fut supprimé à Paris (4). Il publia ensuite une *Lettre sur trois Médailles Samaritaines*, qui le brouilla avec Mr. Toinard. Un *Essai de sa Chronologie* restituée sur les anciennes Médailles du siécle de Constantin; & une *Chronologie de l'Ancien Testament* conforme à la Version Vulgate, illustrée par les Médailles anciennes. Ces Ouvrages furent aussi supprimés, à cause des paradoxes qu'ils contenoient. Cependant le P. Hardouin persista dans son opinion; car dans ses *Lettres* écrites à Mr. Ballonfaux, imprimées en 1700 à Luxembourg, il parla *d'une faction impie*, qui a commencé depuis longtems, *qui subsiste encore aujourd'hui, & qui léve la tête avec la derniére insolence; qui par la supposition d'une infinité d'Ecrits, lesquels ne semblent respirer que la Piété, n'a eu d'autre dessein que d'ôter Dieu même du monde, c'est-à-dire du cœur des hommes, & de renverser de fond en comble toute la Religion.* Il a publié encore un *Discours sur la derniére Pâque de Jésus-Christ* Paris 1663 in-4. Mr. la Croze attaqua le Système du P. Hardouin sur la supposition des Auteurs Anciens, dans ses *Dissertations Historiques sur divers Sujets.* Rotterdam 1707; & dans ses *Vindiciæ Veterum Scriptorum contra Joannem Harduinum* S. J. P. *Additæ sunt Viri Eruditi* (Alphonsi des Vignoles) *Observationes Chronologicæ in Prolusionem & Historiam Vetoris Testamenti.* Rotterdam 1708 in 8. Mr. la Croze prétendoit que le P. Hardouin avoit avancé cette opinion de concert avec ses Supérieurs, pour rejetter tous les anciens Auteurs Grecs & Latins, Sacrés & Profanes, comme supposés. Mr. Le Clerc ne croyoit pas que cette supposition de Mr. la Croze fût fondée (5). [☞ Il semble effectivement que le Savant de Berlin s'est trompé du moins à de certains égards; ce que Mr. de la Pilonniere raconte sur ce sujet, & qu'on peut voir dans le Texte de cet Article, semble prouver que le grand but du P. Hardouin étoit d'établir l'autorité de l'Eglise de Rome sur les ruïnes de toute autre autorité. On voit d'ailleurs clairement dans une autre Piéce (6), que ce Savant avoit donné dans une espéce de Fanatisme à cet égard, & qu'il buttoit à établir la Foi aveugle: je ne citerai que deux traits de cette Lettre, qui en font des preuves; c'est une espéce de Rélation d'un Entretien du P. Hardouin, avec celui qui a écrit la Lettre, dans lequel c'alt le premier qui explique à l'autre son Système „ Félicitez-vous, *dit le* „ *P. Hardouin* (7), d'être d'une Compagnie, où l'on vous „ a appris de bonne heure à soumettre votre Esprit ..... „ bénissez Dieu, encore un coup, mon cher Enfant, de-

„ ce qu'il vous a donné la docilité, car la Foi est un trésor bien rare." Veut-on savoir de quelle Foi il parle? l'Auteur de la Lettre nous l'apprend. Le Pere Hardouin, *dit-il* (8), s'étoit interrompu lui-même ..... pour me „ faire remarquer le grand Principe des *Fourbes* (les nouveaux Philosophes & les Péres de l'Eglise) qui a fait de „ tâcher *de passer de la Foi à l'Intelligence*, au lieu que „ nous, disoit-il en ricanant, nous ne sommes pas si beaux „ esprits, *nous nous contentons de croire sans voir goutes;* „ vive, vive la Foi du Charbonnier, *point de Raison, point* „ *d'intelligence, mon cher Enfant. Nous n'avons jamais été* „ *élevés à cela.*" Sans doute que ce Récit rappellera au Lecteur la fameuse Conversation du Maréchal d'Hoquincourt avec le Pere Canaye, dans St. Evremond (9); „ *Point de* „ *Raison!* c'est la vraye Religion cela; *Point de Raison!* qua „ Dieu vous a fait, Monseigneur, une belle grace! *Estote* „ *sicut Infantes*, foyez comme des Enfans. Les Enfans „ ont encore leur innocence: & pourquoi? c'est qu'ils „ n'ont point de Raison. *Point de Raison! Je ne saurois* „ *que vous dire; Je ne sai pourquoi:* les beaux Mots! ils „ devroient être écrits en Lettres d'Or. *Ce n'est pas que* „ *j'y voye plus de Raison; au contraire moins que jamais.* „ En vérité cela est divin pour ceux qui ont le goût des „ choses du Ciel. *Point de Raison!* que Dieu vous a fait, „ Monseigneur, une belle grace!" Parlons sérieusement. Ce seroit-on jamais imaginé qu'on pût proclamer un Système tel que celui du P. Hardouin comme démontré; c'est cependant ce qu'un Anonyme a fait il y a six ans environ † à l'occasion des *Oeuvres diverses* du P. Hardouin, imprimés à Amsterdam chez Henri Du Sauzet en 1733 in-fol. nous parlerons dans la suite de ce Recueil, ne nous écartons pas à présent. Il parut dans la *Bibliothéque Françoise* (10), une *Lettre de Mr.**** à Mr. *** sur le R. P. Hardouin & ses Ouvrages*, dans laquelle l'Auteur parle du Système du P. Hardouin comme démontré, & du ceux qui l'ont attaqué avec le dernier mépris. Je n'ai jamais lu de déclamation plus hardie que cette Piéce, & quand il s'agiroit de Démonstrations Mathématiques cet Ecrivain n'eût pu prendre la chose sur un ton plus haut. Grandes Réflexions sur l'ignorance, les préjugés, dont les Hommes sont Esclaves (11) & qui ne sont rien à la question; selon lui le Système du P. Hardouin *est fondé sur la Nature même de la Religion, & sur la Conduite des Apôtres, & sur la pratique constante de l'Eglise:* c'est un *Système évidemment vrai pour quiconque voudra se donner la peine d'approfondir les principes de la Religion* (12); il est appuyé *de preuves excellentes; on s'est contenté jusqu'ici d'employer contre le P. Hardouin, l'argument de prescription, & d'y ajoûter pour le fortifier des Déclamations vagues, dictées le plus souvent par la jalousie, ou par le dépit de n'avoir rien de mieux à lui opposer* (13). Ce que Mr. la Croze, & le Savant Noris ont écrit sont *un tissu d'injures grossiéres* (14), qui s'imagineroit que toutes ces Fanfaronades sont fondées sur le Traité du P. Hardouin intitulé *Athei detecti*, les Athées démasqués; je laisse aux gens de bon sens à décider, si le P. Hardouin a donné l'ombre d'une preuve, du prétendu Athéïsme qu'il a imputé à tout ce qu'il y a eu d'Hommes illustres; il faut compter étrangement sur la crédulité de certains Lecteurs, pour ôser débiter d'un ton hardi, que ce sont là des *preuves excellentes.* Je laisse aux Théologiens de l'Eglise de Rome à se démêler de ce qu'on dit du but du P. Hardouin, d'établir l'Autorité de la Tradition Orale; peu m'importe; mais où cet Ecrivain a-t-il va *les preuves victorieuses* sur lesquelles l'Autorité de cette Tradition est établie (15)? où la P. Hardouin a-t-il *démontré que la Tradition Orale est la seule & unique Régle infaillible par elle-même*? le tout ne se réduit-il pas à une pure pétition de Principe, l'Eglise Romaine est infaillible, tout ce qu'elle enseigne est vrai, donc tous les Ecrits anciens, qui contiennent des choses contraires aux dogmes de cette Eglise, doivent être des Ouvrages supposés; excellent raisonnement, pourvu que le Principe soit prouvé; mais tous les Peres du Monde, & leurs Seconds avec eux, ne persuaderont jamais de ce principe, que ceux qui avec les Hardouiur & les Canayes débutent par dire, *Point de Raison.* Revenons à la supposition des Ecrits de l'Antiquité. Ce qu'on a opposé à cet égard, ce qu'on y peut opposer, est il aussi méprisable, que cet Anonyme le dit publiquement? tout revient-il à l'Argument de prescription? je vais mettre le Lecteur en état d'en juger, en rapportant en abrégé quelqu'unes des raisons qu'on a opposées au Système du P. Hardouin, auxquelles j'ajoûterai quelques Réflexions.

I. L'Epoque de la prétenduë supposition est le treiziéme siécle; mais, comme la remarque fort bien Mr. la Croze (16), ce fut en ce siécle ténébreux que naquirent la Philosophie & la Théologie Scholastique, qui donnérent le coup mortel aux Belles-Lettres & à l'étude de l'Antiquité; la Barbarie prit le dessus; certainement un pareil Siécle n'est guére propre à fournir une Assemblée de Gens qui doivent avoir réuni des connoissances très-vastes, pour forger un si grand nombre de Livres dans l'espace d'un petit nombre d'années, & de Livres parmi lesquels on ne disconviendra pas qu'il n'y en ait de bien écrits: cette Société doit avoir possédé toutes les Sciences, toutes les Langues, elle doit même avoir eu assez de génie pour inventer des Langues, elle doit avoir eu le secret de faire passer une de ces Langues (le Copte) en Egypte, & de l'y

(4) *Lett. de Bayle* T. II. p 421. Edit. de 1729.

(5) *Bibl. Choisie* T. XVI. p 413-414.

(6) Lettre d'un Ex-Jésuite, insérée dans la *Bibl. Italique.* T. I. Part I. Art. VI. p 71. *& suiv.*

(7) Ibid. p. 51.

(8) Ibid. p. 82.

(9) Oeuvres T II. p 151. Edit. de 1708.

† On écrit ceci en Mai 1742.

(10) Tom. XXIV. Part. I. Art. 2.

(11) Ibid. p. 7-9.

(12) Ibid. p. 18.

(13) Ibid. p. p. 22.

(14) Ibid.

(15) Ibid. p. 28.

(16) *Dissertat. Histor. sur divers Sujets.* p. 271.

(d) Réponse à l'accusation au Docteur Snape, Londres 1717

Géorgiques de Virgile, les Satires d'Horace, & l'Hiſtoire Naturelle de Pline. Mr. François de la Pilonniere obſerve (d) que „ Quelques Savans de l'une & de l'autre Communion ſe ſont fauſſement „ imaginés, que le P. Hardouin n'étoit tombé dans cette bizarrerie, que par un effet de ſon entête- „ ment pour les Médailles, ou de ſon zéle pour les intérêts particuliers de la Société. Ce n'étoit „ point

in-4. p. 10. & ſuiv. (en Anglois) voy. *Bibl. Raiſonn.* T. I. Part. I.

l'y mettre en uſage; ce n'eſt pas tout encore, ces gens-là doivent avoir écrit ou fait écrire une foule prodigieuſe de Manuſcrits, il faut qu'ils ayent trouvé le moyen d'en remplir toutes les Bibliothéques d'Orient & d'Occident; enfin ils doivent avoir fait graver ſur le Marbre & ſur l'airain une multitude de fauſſes Inſcriptions, & frapper de fauſſes Médailles; & tout cela doit s'être exécuté pendant la vie d'un ſeul homme. Si ce n'eſt pas là rêver de la bonne ſorte, je doute qu'on prouve jamais qu'il y ait des rêveries & des viſions au monde; & je ne ſai ſi ce n'eſt pas faire trop d'honneur à un pareil Syſtême, que de le réfuter plus ſérieuſement, que les extravagances de D. Quichotte. Continuons pourtant.

II. Où le P. Hardouin a-t-il prouvé l'exiſtence de ſa prétenduë Société? car il ne ſuffit pas d'avancer un fait, il faut en donner des preuves; mais où ſont-elles? Suppoſons que tous ceux que le Deſtructeur des Monumens anciens taxe d'Athéiſme, ayent été réellement ce qu'il prétend, s'enſuit-il de là qu'il y a en dans le treiziéme Siécle une Société de *Fripons*, qui ont exécuté le projet que le P. Hardouin leur attribuë? Franchement il faut une Logique juſques à préſent inconnuë pour tirer une ſemblable Concluſion; & il n'y a que celle de *Panurge* dans Rabelais, qui y ſoit bonne,

(17) *Obſervations ſur la Preface & Hiſt. Vet. Teſt.* à la ſuite des *Vindiciæ Veterum Scriptor.* de Mr. la Croze.

III. Mr. des Vignoles (17) a oppoſé au Syſtême du P. Hardouin des Raiſons Chronologiques, qui ne ſont point un tiſſu d'injures. Par exemple, ſelon le P. Hardouin, l'Hiſtoire de Thucydide eſt un Ouvrage ſuppoſé, plein de Galliciſmes, & forgé en France dans le treiziéme Siécle. Cependant dans cette Hiſtoire il eſt parlé de certaines *Eclipſes*, dont le tems eſt très-bien marqué, de même que leur grandeur, & leur durée. Or on demande comment les Fauſſaires du treiziéme Siécle, qui ont forgé cette Hiſtoire, ont pu deviner ſi juſte, dans un tems où l'on n'avoit point de Tables Aſtronomiques pour calculer les Eclipſes? Les Faſtes Conſulaires fourniſſent un pareil Argument; les Conſuls & les autres Magiſtrats dont parlent Tite-Live, Denys d'Halicarnaſſe, & Diodore, qui, ſelon le P. Hardouin, ſont des Auteurs ſuppoſés, ſont les mêmes que ceux des Faſtes qu'on a trouvés gravés ſur les Marbres, enterrés pendant pluſieurs Siécles, juſques à l'an 1546 qu'ils ont été découverts. Ce *Severus Archontius*, que le P. Hardouin croit avoir été le Chef des Fauſſaires, doit avoir été un peu Sorcier, pour s'accorder ſi bien avec des Marbres, qui n'ont été déterrés que deux cens ans après ſa mort. Il en eſt de même des Archontes d'Athénes, dont quelques uns ſont nommés dans les Marbres d'Oxford avec le caractére de leur tems, & de l'ordre des Mois Attiques, qu'on ne connoiſſoit pas encore bien dans le XV Siécle, & dont on trouve tant de Monumens dans les Ecrits, que le P. Hardouin croit avoir été forgés dans le treiziéme Siécle.

IV. L'Argument de préſcription bien devaloppé n'eſt rien moins qu'auſſi mépriſable, que le prétend l'Apologiſte du P. Hardouin (18), mais il ne faut pas le rendre ridicule en l'expoſant mal, comme fait cet Ecrivain: *Nous ſommes en poſſeſſion*, a-t-on dit (19) au P. Hardouin, *de regarder tel Monument de l'Antiquité, ſoit Médaille, ſoit Livre, ſoit autre choſe, comme authentique, & comme tenant à juſte titre une place parmi les témoins les plus véritables & les moins ſuſpects de l'Antiquité; nous ſommes donc bien fondés à uſer du droit de préſcription & à exiger de vous un déſiſtement pur & ſimple de vos prétentions.* Je ne ſai ſi quelqu'un a raiſonné de cette maniére; mais en ce cas il a raiſonné mal à mon avis. Voici ce que le bon ſens dicte naturellement. Lorſqu'un Ouvrage a paſſé conſtamment depuis pluſieurs Siécles pour être d'un Auteur, dont il porte le nom, on ne peut le lui ôter, à moins qu'on ne prouve, ou que cet Auteur prétendu n'a point exiſté, ou que l'Ouvrage qu'on lui attribuë ne peut être de celui auquel on l'attribue; ſoit parce qu'il y a des choſes contraires aux ſentimens reconnus de cet Auteur, ſoit parce qu'on y en découvre d'incompatibles avec les coûtumes du tems dans lequel on ſuppoſe que l'Ouvrage a été écrit, ou tels autres indices de ſuppoſition: mais où le P. Hardouin a-t-il prouvé rien de pareil par rapport à cette multitude d'Auteurs qu'il proſcrit? Il ne s'agit pas de les envelopper dans une condamnation générale, il faudroit diſcuter chaque Ouvrage ſéparément, & c'eſt ce que le P. Hardouin n'a jamais fait, & ce que ſon Apologiſte ſûrement n'exécuteroit pas pendant une vie de deux Siécles.

(18) *Bibl. Franç.* T. XXIV. Part. I. p. 20. 21.

(19) Ibid. P. 55.

V. J'ajoûterai enfin, que je ſerois curieux de ſavoir ſur quels fondemens eſt appuyée l'Autorité des Livres que le P. Hardouin reconnoit pour authentiques; je ſuis fort trompé, ſi les mêmes argumens qu'on alléguera en leur faveur, ne ſont concluans pour les autres. Il eſt tems de finir cette longue Digreſſion, je me flatte, que le Lecteur ne m'en ſaura pas mauvais gré. Aon. nu TRAD.] En 1709 on publia à Amſterdam un Volume in-folio ſous ce titre: *Joannis Harduini e Societate Jeſu Preſbyteri Opera Selecta, tum quæ jam prodiere Pariſiis edita nunc emendatiora & multo auctiora prodeunt, tum quæ nunc primum edita.* Ce Volume avoit fait de bruit avant que de paroître. L'Auteur avoit corrigé dans ſes Ouvrages, qui avoient déja paru, ce qu'il avoit jugé à propos, lorſqu'ils tombérent entre les mains du Libraire, qui entreprit de les imprimer fidélement ſur la Copie qu'il avoit reçuë. Il commença à les imprimer avec le conſentement de l'Auteur, & l'Edition étoit déja aſſez avancée, lorſque le bruit, que l'on fit contre les Paradoxes qui s'y trouvent, obligéa le P. Hardouin d'écrire à ſon Libraire, pour exiger de lui de retrancher les principaux endroits qu'on avoit attaqués. Le Libraire refuſa de le faire. Le P. Hardouin fit imprimer une Proteſtation contre lui, à laquelle le Libraire fit une Réponſe, où il dit les raiſons qu'il avoit euës de le lui refuſer. Les Extraits de ces deux Piéces ont paru dans le Journal des Savans de l'année 1708. La *Proteſtation* du P. Hardouin eſt précédée d'une *Déclaration* de ſes Supérieurs; comme ces Piéces ſont Curieuſes nous les rapporterons ici.

DECLARATION *du Pere Provincial des Jéſuites, & des Supérieurs de leurs Maiſons de Paris, touchant une nouvelle Edition de quelques Ouvrages du Pere* Jean Hardouin *de la même Compagnie, qui ſe fait actuellement contre leur volonté, par le Sieur* De Lorme *Libraire à Amſterdam.*

„ Parmi les Ouvrages contenus dans cette nouvelle E- „ dition, il y en a quelques-uns, que nous ſouhaitterions „ qui n'euſſent jamais vu le jour, ou qu'ils fuſſent demeu- „ rés dans l'oubli.

„ Celui qui a pour titre, *De Nummis Herodiadum*, & „ qui ſert de fondement aux autres, fut ſupprimé, tout „ le monde le ſait, par les Supérieurs de la Compagnie, „ & ils en enlevérent tous les Exemplaires qu'ils purent „ trouver.

„ Pour ce qui eſt de la *Chronologie de l'Ancien Teſtament*, & des *Médailles du Siécle de Conſtantin*, ces Livres n'ont jamais été en vente, & n'euſſent jamais été imprimés, ſi les Réviſeurs commis pour les examiner ſe „ fuſſent apperçus, & s'ils euſſent averti les Supérieurs, „ qu'il s'y trouvoit des choſes tendantes à établir le Syſtême pour lequel on avoit ſupprimé l'autre Ouvrage. Il „ s'eſt imprimé dans les Pays Etrangers quelques Opuſcules du même Auteur, qui tendent encore au même but; „ mais ils n'ont jamais paſſé par l'Examen de la Compagnie; non plus que d'autres, que le Sieur de Lorme a „ déclaré, qui paroîtront pour la premiére fois dans ſon „ Edition. Les Supérieurs d'ici lui ont écrit auſſi fortement qu'ils le pouvoient, pour le détourner d'y mettre „ ces Ouvrages; mais toutes leurs inſtances ont été inutiles, la ſituation préſente des affaires de l'Europe, n'ayant pas permis qu'on prît aucunes meſures, auprés des „ Puiſſances auxquelles ce Libraire eſt ſoumis. Les principaux chefs d'accuſation formés contre ces Ouvrages, „ & que nous jugeons bien fondés, ſont.

„ 1. Que l'Auteur y avance des faits, & y établit des „ principes, d'où l'on peut conclure la ſuppoſition de preſque tous les anciens Monumens Eccléſiaſtiques, & celle „ d'un grand nombre d'Ouvrages profanes. 2. Qu'il y déclare même poſitivement, qu'il doute de l'Antiquité de „ pluſieurs desdits Ouvrages, tant Profanes, qu'Eccléſiaſtiques. 3. Qu'il y en a même quelques-uns ſur la ſuppoſition deſquels il décide nettement. 4. Qu'il ſemble „ n'être pas perſuadé de l'Antiquité du Texte Grec de l'Ecriture. 5. Qu'il a encore avancé quelques autres nouveautés, dont on pourroit tirer des Conſéquences dangereuſes. C'eſt ce qui nous a donné lieu de publier la „ Déclaration ſuivante.

„ I. Nous rejettons comme pernicieux le paradoxe du „ la ſuppoſition du Texte Grec de l'Ecriture, des Ouvrages ſoit des Peres Grecs, ſoit des Peres Latins, & des „ autres Monumens Eccléſiaſtiques reconnus communément dans l'Egliſe pour véritables.

„ II. Nous regardons auſſi comme une chiméte inſoutenable la ſuppoſition des Auteurs profanes, dont les „ Ouvrages, ſelon le ſentiment des plus habiles Critiques, ont été faits dans les Siécles où l'on met ordinairement ces Auteurs.

„ III. Nous condamnons encore plus cette prétenduë „ ſuppoſition, au regard de ceux d'entre les Auteurs profanes, dont les Ouvrages ont été cités par les anciens „ Docteurs de l'Egliſe; parce que ce ſentiment renfermeroit la ſuppoſition des Ouvrages mêmes de ces Saints „ Docteurs.

„ IV. Nous reconnoiſſons pour faux tous les faits & „ tous les principes, qu'on trouveta dans les Livres du „ Pere Hardouin, d'où l'on pourroit légitimement conclure quelqu'un des Paradoxes ſuſdits.

„ V. Nous deſavoüons toute autre opinion, qui ſe pourra trouver dans ces Livres, & qui ne s'accordera point „ avec la doctrine commune des Théologiens Catholiques.

„ VI. Enfin nous deſavoüons pour les raiſons ſuſdites „ toute Edition faite ou à faire de ces Ouvrages: & afin „ que le Public ne doute pas que notre Déclaration ne „ contienne les ſentimens de toute la Compagnie, nous „ ajoûtons qu'il n'y a rien, dans tout ce que nous venons „ de dire, qui ne ſoit autoriſé par notre R. P. Général. „ Le Public ne doutera pas non plus que ce ne ſoient-là „ de tout tems nos ſentimens, après qu'il a vu dans nos „ *Mémoires de Trévoux*, le ſyſtême de la ſuppoſition des

„ point cela. La premiére choſe qui l'entraîna dans ces rêveries, fut la ſoumiſſion aveugle qu'il avoit „ pour l'Egliſe Romaine, & ce qui l'y confirma fut une eſpéce d'infatuation religieuſe pour les Scho- „ laſtiques, dont il croyoit, de même que toute la Société, que les Déciſions ſont la Régle unique de „ l'Orthodoxie. N'ayant trouvé dans les Ouvrages des Anciens que très-peu de choſes, qui ſoient „ les mêmes que ce que l'on croit à préſent dans l'Egliſe, ou dans les Ecoles; ou plutôt y ayant trou- „ vé le contraire; il en conclut, d'une façon très-liée, que ces Ouvrages ne purent jamais avoir été „ écrits par des hommes que l'Egliſe a mis au nombre des Saints, & qui doivent certainement avoir eté „ Orthodoxes. Pour moi je crois, quoique d'autres puiſſent penſer de ſon travers apparent, qu'on „ ne peut diſconvenir, que le P. Hardouin eſt Juge plus compétent du Sens de ces Ouvrages, que „ tous les Jéſuites enſemble, ayant infiniment plus de ſagacité, & étant bien plus verſé dans la lectu- „ re de ces Ecrits; il eſt d'ailleurs bien plus impartial, & mieux d'accord avec lui-même, en aban- „ donnant des Ouvrages, qui ſont la Croix de ſes Confréres, & dont ils ne parlent avec eſtime, que „ par bienſéance; & en juſtifiant ſon Egliſe du blâme d'avoir canoniſé les Auteurs d'Ecrits, qui non „ ſeulement ne ſervent point à ſa défenſe, mais qui fourniſſent des armes contre elle. Mais l'extra- „ vagance ſans pareille de ſon Syſtême m'a fait vivement ſentir depuis, quels terribles déſordres peu- „ vent cauſer dans les meilleurs Eſprits un aveugle reſpect pour certaines doctrines, uniquement par- „ ce qu'elles ſont établies, & un attachement opiniâtre au galimathias de la Théologie-Scholaſtique. „ Une Erreur vous précipite dans d'autres plus grandes Erreurs. Et plus vous êtes appliqué & ha- „ bile, plus cela vous arrivera. Il eſt un exemple auſſi frappant qu'il y en ait jamais eu au monde, „ que lorſqu'un homme a été nourri dès ſa jeuneſſe dans un religieux amour des ténébres, & dans la „ haine de la lumiére, & qu'il s'eſt accoutumé à faire de cela un principe fondamental, on ne peut „ attendre autre choſe de lui, que les plus pernicieux effets du plus extravagant Fanatiſme". Mr. la Pillonniére rapporte enſuite (*e*), qu'ayant conſulté le P. Hardouin ſur quantité de choſes, qui ſe trouvent dans la *Recherche de la Vérité* du P. Malebranche, & qui ne lui paroiſſoient pas pouvoir venir d'un Athée, ſon Oracle lui répondit: *Les Fripons veulent ſeulement dire que les Sens ne jugent pas avec certitude de l'exiſtence de la Matière, parce qu'autrement ils pourroient être juges de la* VERITE', *qui eſt au-deſſus de leur portée, puiſque c'eſt une* VERITE' *que la matiére exiſte. Or ſelon les* Fripons *la* VERITE' *étant* DIEU, *& les Sens ne pouvant connoître* DIEU, *il s'enſuit que les Sens ne peuvent connoître la* VERITE'. *En oppoſition à cela les bons* Péripatéticiens (c'eſt-à-dire ſelon le P. Hardouin, les Orthodoxes) *diſent que les cinq Sens jugent de la* VERITE' *par le* SENSORIUM COMMUNE. Il comparoit enſuite les *Philoſophes Modernes aux Quakres, qui mettent tout en doute, & même l'exiſtence de leur Corps.* Il ajoûtoit que les *Fripons*, ne reconnoiſſant point de vrai *Dieu*, ne ponvoient abſolument *admettre une création proprement dite*, & que par conſéquent ils croyoient que la *Matiere eſt éternelle. Liſez ſur ce ſujet*, me diſoit-il, *le* XII *&* le XIII *Livre des Confeſſions de St. Auguſtin, & mordez-y ſi vous pouvez.* [☞ Le P. Hardouin entreprit en 1695 une Collection des Conciles, qui auſſi bien que le reſte de ſes Ouvrages a trouvé bien des contradictions [*B*]. Nous indiquerons dans les Remarques quel-

(*e*) Ibid. p. 15. 16.

„ anciens Auteurs, non ſeulement rejetté comme faux & „ dangereux, mais réfuté par des preuves poſitives, long- „ tems avant qu'un Proteſtant de Hollande ſe fût aviſé d'en „ faire un deſſein concerté entre les Supérieurs de la Com- „ pagnie: Ce qui eſt un Paradoxe ſi contraire au bon ſens, „ que celui qui n'a pas eu honte de le débiter ſérieuſe- „ ment, s'eſt vu réfuté par ceux-même de ſon Parti, qui „ ont le moins accoutumé d'épargner les Jéſuites.

MICHEL LE TELLIER, *Provincial.*
GABRIEL DANIEL, *Supérieur de la Maiſon Profeſſe.*
HENRI-CHARLES FORCET, *Recteur du Collége.*
PAUL BOOIN, *Recteur du Noviciat.*

„ Je ſouſcris ſincérement à tout le contenu de la Déclara- „ tion ci-deſſus: Je condamne de bonne-foi, dans mes Ou- „ vrages, ce qu'elle y condamne, & en particulier ce que „ j'ai dit d'une faction impie, laquelle auroit fabriqué de- „ puis quelques ſiécles la plupart des Ouvrages Eccléſiaſti- „ ques ou Profanes, qui ont paſſé juſqu'ici pour Anciens. „ Je ſuis très-fâché de n'avoir pas plutôt ouvert les yeux „ là-deſſus. Je me ſens très-obligé aux Supérieurs de la „ Compagnie, qui m'ont aidé à ſortir de mes préventions. „ Je promets de ne dire jamais, ni de vive voix ni par „ écrit, rien qui ſoit directement, ou indirectement con- „ traire à ma préſente Retractation. Et ſi dans la ſuite, je „ voulois révoquer en doute l'Antiquité de quelque Ou- „ vrage, ſoit Eccléſiaſtique ou Profane, que perſonne „ avant moi n'auroit accuſé de ſuppoſition; je ne le ferai „ qu'en propoſant mes raiſons, dans un Ecrit publié ſous „ mon nom, avec la permiſſion de mes Supérieurs, & „ l'approbation des Cenſeurs publics. En foi dequoi j'ai „ ſigné. Ce 27 Décembre 1708".

J. HARDOUIN,
De la Compagnie de Jéſus.

Ce Volume d'Ouvrages choiſis (*Opera Selecta*) contient. *Nummi Antiqui Populorum & Urbium illuſtrati.* Les *trois Queſtions touchant le Baptême*; l'Edition de la Lettre de St. Chryſoſtome à Cæſarius, avec une Diſſertation *de Sacramento Altaris*; le Traité *de Nummis Herodiadum*; le Diſcours *ſur la derniére Pâque* de notre Sauveur; & deux petites Pièces Françoiſes, un Dialogue & une Lettre, pour la défenſe du Diſcours; un Traité où il explique les Médailles du Siécle de Conſtantin; la *Chronologie de l'Ancien Teſtament réglée ſur la Vulgate & éclaircie par les Médailles.* Pluſieurs Lettres à Mr. de Ballonfaux, & quelques autres Piéces. Le Pere Hardouin a publié auſſi une Edition des *Conciles* é Paris in-fol. (20); il a auſſi écrit contre le Pere le Courayer ſur les Ordinations Anglicanes.

(20) Voy. la Remarq. [*B*].

☞ [*B*] *Une Collection des Conciles, qui auſſi-bien que le reſte de ſes Ouvrages a trouvé bien des Contradictions.*] Le P. De Belingan dans la Lettre, dont nous avons tiré quelques particularités, s'exprime là-deſſus en ces termes (21). „ L'I- „ dée avantageuſe, que le Clergé de France conçut du P. „ Hardouin, qui paſſoit pour un homme d'une érudition „ preſque univerſelle, fit que l'on jetta les yeux ſur lui, „ pour travailler à une nouvelle Edition des Conciles; & „ nos Prélats ne crurent point pouvoir confier un Ouvra- „ ge de cette importance à un homme plus éclairé & plus „ capable d'y réuſſir. Il s'en eſt occupé avec ſoin pendant „ pluſieurs années, & il a enfin achevé cette Edition avec „ beaucoup *de gloire, & de ſuccès*". Un petit Abrégé de l'Hiſtoire de cet Ouvrage mettra le Lecteur en état de juger é quoi il doit s'en tenir ſur la matiére. Je profiterai dans cette vuë d'une Piéce qui a paru ſous le titre d'*Actes des Cenſeurs nommés par la Cour du Parlement de Paris pour l'Examen de la* Nouvelle Collection des Conciles *faite par les ſoins du* P. Jean Hardouin *Jéſuite, avec les Arrêts du Parlement, qui autoriſent ledits Actes & l'Arrêt du Conſeil qui en a empêché la publication.* Utrecht 1731 in-4, l'Editeur nous donne dans ſa Préface l'Hiſtoire de cette Edition des Conciles. Il nous apprend que le P. Hardouin ayant entrepris en 1695 une nouvelle Collection des Conciles, les Jéſuites penſérent avec raiſon que la gloire de cette entrepriſe ſeroit plus grande, & les maximes, qu'elle devoit ſervir é répandre, moins ſujettes à contradiction, s'ils pouvoient la faire enviſager du Public, comme une ſuite de la confiance que le Clergé de France a toujours euë en leurs lumiéres, & de l'eſtime toute extraordinaire qu'il faiſoit du P. Hardouin. Quoique les Evêques euſſent lieu de concevoir de violens ſoupçons ſur la maniére dont un Jéſuite, & ſurtout un Jéſuite tel que le P. Hardouin, exécuteroit un pareil projet, ils ſe livrérent en partie aux vuës de la Societé, & n'oſant ni violer toutes les régles, ni refuſer durement des gens é qui ils étoient pour la plûpart redevables de leur fortune, ils ſe contentérent de prendre une précaution qui leur parut ſuffiſante, & qui l'auroit peut-être été, ſi on l'eût ſuivie, pour prévenir tous les inconvéniens qui étoient à craindre, ou du moins pour y remédier é tems. Ce fut de mettre pour condition néceſſaire, qu'avant de faire paroître cette Collection, l'Auteur prendroit l'Approbation par écrit de MM. Pirot & Witaſſe, Docteurs de Sorbonne, & celle de Mr. le Merre, Avocat au Parlement. Le P. Hardouin, enneml de la contrainte, obtint du Roi Louis XIV, que ſes Conciles ſeroient imprimés é l'Imprimerie Royale, qui n'étant point ſujette aux Réglemens de la Librairie, ſe diſpenſe facilement des formalités requiſes pour l'ordinaire dans la publication des Livres. Les onze premiers Volumes furent achevés en 1715, & alors le P. Hardouin publia un *Conſpectus* de ſon Edition, où il étala les avantages prétendus qu'elle avoit ſur les précédentes, & il promettoit un douziéme Tome, qui contiendroit des Obſervations & des Notes. La mort de Louis XIV prévint la publication de l'Ouvrage. Le Parlement de Paris en prit connoiſſance, nomma par un Arrêt du 20 Décembre 1725, des Commiſſaires pour examiner cette nouvelle Collection des Conciles, & pour en faire rapport; il fit défenſe, en attendant au Directeur de l'Imprimerie Royale, de ſe déſaiſir d'aucun Exemplaire

(21) *Bibl. Franc.* T. XXI. Part. 2. p. 167.

quelques petites Piéces de ſa façon [C], & nous parlerons de deux Volumes de ſes Ouvrages qui ont paru depuis ſa mort [D]. Il ne ſe peut rien de plus magnifique que l'Eloge que fait de ſes qua-

lités

plaire du Livre du P. Hardouin. L'Avis des Commiſſaires fut préſenté au Parlement le 7 Septembre 1722, & le Parlement ordonna que l'Epître dédicatoire (à Louis XIV) demeureroit ſupprimée; que l'Avis des Commiſſeires ſeroit imprimé en entier à la tête du premier Volume de la Collection des Conciles, avec les Arrêts rendus dans le cours de cette affaire; & en outre au commencement de chaque Volume la partie particuliére de l'Avis, qui regarde ce Volume, qu'aucun Libraire n'en pourroit débiter ſans cet Avis & ces Arrêts, à peine de trois mille Livres d'Amende; & qu'enfin on n'en pourroit faire aucune nouvelle Edition, ſans l'avoir auparavant réformée ſur cet Avis, dont la minute fut attachée à l'Arrêt. Les Jéſuites bleſſés de cette eſpéce de flétriſſure, & voyant leurs projets dérangés remuérent ciel & terre, & ils obtinrent par leurs intrigues & par leur crédit, que le Conſeil prît connoiſſance de cette affaire, & rendit le 25 d'Avril 1725 un Arrêt, qui caſſe tout ce qu'a fait le Parlement, flétrit ſa mémoire des Cenſeurs morts, * & le perſonne de ceux qui étoient encore vivans, & permet le débit du Livre ſans prendre d'autre précaution que de promettre qu'on ſera un Volume de Suppléemens, qui n'eſt jemais venu. Cet Arrêt diſpenſoit auſſi le Directeur de l'imprimerie Royale de mettre au commencement du premier Volume l'Avis des Commiſſaires, dont nous avons parlé. Les Jéſuites en obtinrent même la ſuppreſſion, & ce n'eſt ſans doute qu'à quelque Exemplaire échappé qu'on eſt redevable de l'Edition publiée à Utrecht. A l'égard de ce que les Cenſeurs ont trouvé de reprehenſible dans la Collection des Conciles du P. Hardouin, je me contenterai d'indiquer les Chefs, renvoyant pour les Preuves à l'Ouvrage même, ou à la *Bibliothéque Raiſonnée* (22); on peut encore conſulter Mr. Salmon (23) & Mr. Fabricius (24) ſur ce que l'on doit penſer de cet Ouvrage. Après avoir remarqué en premier lieu, que le P. Hardouin a négligé de prendre les Approbations néceſſaires, les Cenſeurs viennent à ce qui regarde le fond de l'Ouvrage. Ils obſervent, en ſecond lieu, que le P. Hardouin eſt tombé dans beaucoup d'erreurs & de fautes, par un effet de ſa prévention pour les Maximes Ultramontaines; il donne atteinte à l'autorité des Rois, à celle des Conciles & des Evêques, qu'il ſoûmet au Pape. Le P. Hardouin cherche à affoiblir & même à détruire l'Indépendance des Souverains en toute occaſion. Sa ruſe ordinaire eſt de donner place dans ſa Collection des Conciles, à toutes les Piéces qui peuvent y donner atteinte, ſans y joindre jamais une Note qui faſſe voir, qu'il déſapprouve les ſentimens qu'elles renferment, au contraire il en ajoûte quelquefois qui les confirment. Il loue & rapporte des Actes faux fabriqués par les Partiſans du Pouvoir des Papes. Le P. Hardouin ne ménage pas plus les Conciles que les Princes, il n'ont d'autorité que celle qu'ils tirent de l'Approbation des Papes. Les Evêques ne ſont pas traités plus favorablement; en un mot le P. Hardouin ſoûmet tout ſans réſerve au Pape, à qui l'on peut appliquer, ſelon les principes du Jéſuite, le mot de Juvenal.

Sic volo, ſic jubeo, ſit pro ratione voluntas.

Le troiſiéme Chef d'accuſation des Commiſſaires n'eſt pas moins grave. C'eſt de dégrader d'une part les Conciles Généreux, & d'autres Monumens reſpectables, tandis que de l'autre il fait entrer dans ſa Collection des Actes, qui n'ont d'autre d'Autorité que celle qu'il eſſaye inutilement de leur donner.

La quatriéme Obſervation des Cenſeurs attaque le P. Hardouin pour avoir par affectation ou par négligence ſouſtrait un grand nombre d'Actes des Conciles, de Lettres des Rois & des Papes, & d'autres Ecrits, qui ne méritent pas d'être deſavoués, concernant les droits, les uſages, & les libertés des Egliſes, & qui ſervent au maintien & à la défenſe de l'Autorité Epiſcopale. Les Cenſeurs ont ajoûté à la fin de chaque Volume une Liſte des Piéces qu'il eût été néceſſaire de joindre à la Collection des Conciles, pour la rendre plus complette que toutes celles qui ont paru.

Enfin les Cenſeurs reprochent au P. Hardouin d'avoir adopté ſoit dans le Corps du Livre, ſoit dans les Notes & la Table, les Diſſertations, les Traités, les Remerques des Auteurs les plus outrés pour l'autorité chimérique des Papes. REM. DU TRAD.

☞ [C] *Nous indiquerons dans les Remarques quelques petites Piéces de ſe façon.*] Dans le tems des grandes Diſputes ſur Homére, le P. Hardouin ſe mit auſſi ſur les rangs & publia une *Apologie d'Homére, où l'on explique le véritable deſſein de ſon Iliade, & de je Théomythologie.* Paris 1716 in-douze. Cet Ouvrage eſt marqué en coin des autres de l'Auteur; ſingularité & paradoxe c'eſt ſa déviſe; on en peut voir l'Extrait dans le *Journal des Sçavans* (25). *Sentimens du P. Hardouin ſur deux Médailles d'Aelie Fauſtine*; dans les *Mémoires de Trévoux* (26). *Explication d'un Paſſage* 1 Sam. VII. 5. &c. dans le même Journal (27). *Explication de quelques noms de Villes, qui ſe trouvent en abrégé ſur les Médailles Grecques* (28). Il ſe mit auſſi ſur les rangs pour attaquer le P. le Courayer, contre lequel il a publié les Piéces ſuivantes: *La Diſſertation du P. le Courayer ſur la ſucceſſion des Evêques Anglois, & ſur la validité de leurs Ordinations, réfutée par le P. Hardouin, de la Compagnie de Jeſus, premiére Partie; la Queſtion de fait.* Paris 1724 in-douze (29). *Seconde Partie: Queſtion de Droit.* Paris 1725 in-douze (30). Le P. le Courayer ayant publié ſa Défenſe des Ordinations Anglicanes, le P. Hardouin y répondit par, *La Défenſe des Ordinations Anglicanes refutée par le P. Hardouin &c.* Paris 1727 deux Vol. in-douze (31). L'année même de ſa mort notre Jéſuite ſimplima: *Paraphraſe de l'Eccléſiaſte avec des Remarques par le P. Hardouin, de la C. de J. Et le Livre de Job, ſelon la Vulgate, paraphraſé, avec des Remarques, par la même.* Paris 1729 deux Vol. in douze. C'eſt toujours le P. Hardouin, nous n'en donnerons qu'un ſeul exemple ſur le Livre de l'Eccléſiaſte; c'eſt que l'Auteur nous epprend que le Chapitre XII. eſt une Prophétie de la Captivité de Babylone. A l'égard du Livre de Job, il contient un grand nombre de faits, qui ſont rapportés dans les Livres Saints d'avant lui. Il compte juſqu'à trente-ſept de ces faits. Sur quoi les Auteurs du *Journal des Savans* (32) diſent fort joliment; *comme il n'y a gueres que le Pere Hardouin, qui ait fait ces découvertes, ce n'eſt auſſi que dans ſa Paraphraſe, & dans ſes Notes, qu'on peut trouver ce qu'il avance ici.* Il y a encore dans le même Volume un Traité ſur les deux mots *Urim & Thummim*, qui avoit déje paru dans le *Journal de Trévoux*; où il s'en trouve peut être d'autres, qui me ſont échappés. REM. DU TRAD.

☞ [D] *Nous parlerons de deux Volumes de ſes Ouvrages, qui ont paru depuis ſa mort.*] 1. Le premier contient ſes Oeuvres diverſes, qui ont paru ſous ce Titre, *Joannis Harduini e Societate Jeſu Opera Varia. Cum Indicibus & Tabulis Æneis.* Amſterdam & la Haye 1733 in-fol. Ce Recueil n'a fait guéres moins de bruit, que celui des *Opere Scelte* de l'année 1709; les Jéſuites ont encore proteſté ou fait une Déclaration contre cette Edition, on peut la voir tout du long dans la *Bibliotheque Françoiſe* (33); elle eſt accompagnée de Réflexions d'un Anonyme, qui ne paroît pas avoir une idée fort aventageuſe de la ſincérité des bons Peres: il prétend que *leur Proteſtation eſt vaine, fauſſe, & artificieuſe*, & qu'ils n'ont pas été fâchés que ces Ouvrages paruſſent, & il ſemble ſoutenir que les Sentimens du P. Hardouin ne déplaiſent pas à la Société. Pour moi je ſuis perſuadé que ceux qui ont cru que les penſées bizarres de ce Jéſuite étoient le fruit d'un complot concerté avec ſes Superieurs, ſe ſont trompés; mais d'un autre côté, je penſe que la Société ne ſeroit pas fâchée de voir ces Opinions reçuës, & qu'elle en tetireroit avec plaiſir les fruits, qu'elles devroient neturellement produire. Ce Volume d'Oeuvres diverſes contient proprement les preuves du fameux Syſtême de la Suppoſition „ C'eſt „ une grande ſatisfaction pour les Gens de Lettres, *dit „ fort bien un de nos Journaliſtes* (34), qui s'intéreſſent à „ l'honneur de l'Antiquité, tant profane que ſacrée, de „ voir ſur quels fondemens un Savant du premier ordre „ avoit taché de la rendre ſuſpecte. On eſt à cette heure „ tout à fait à portée d'approfondir cette matiére, en exa„ minant le fort & le foible des raiſons pour & contre. Si „ le P. Hardouin n'avoit pas développé les preuves de „ ſon Syſtême, le préjugé de ſon grand Savoir, & de ſes „ immenſes Lectures auroit pu faire croire que ſes preu„ ves étoient des démonſtrations dans les formes, & l'im„ preſſion que cele pouvoit faire ſur des Eſprits foibles, „ ou ſur des cœurs gâtés ne pouvoit auſſi qu'être à cram„ dre. Il étoit donc néceſſaire pour l'utilité publique, & „ des Lettres, & de le Religion, que tout cela parût eu „ grand jour." Le Journaliſte e bien raiſon, & il en fournit des preuves dans ſon curieux Extrait, euquel nous renvoyons ceux qui ne pourtont conſulter l'Ouvrage même. Ce Recueil contient huit Piéces, qui tendent toutes eu même but, qui eſt d'établir le Syſtême favori de l'Auteur. 1. *Athei detecti*, les Athées démaſqués: c'eſt-là où il prétend démontrer l'exiſtence d'une Société d'Athées; mais à ſuivre ſe méthode il ne ſeroit pas difficile de prouver que lui-même en étoit membre, ſans doute ſans le ſavoir. 2. *Réflexions importantes, qui doivent ſe mettre à la fin du Traité intitulé* Athei detecti. 3. *Platon expliqué en Cenſure d'un Ecrit de Mr. l'Abbé Fraguier, inſeré par Mr. l'Abbé d'Olivet dans ſe Traduction des Entretiens de Ciceron ſur la Nature des Dieux.* 4. *Pſeudo-Virgilius. Obſervationes in Æneidem.* 5. *Pſeudo-Horatius, ſive Animadverſiones Criticæ, quibus oſtenditur Horatii Poeta nihil ſuperaſſe genuinum præter Epiſtolas & Sermones.* 6. *Numiſmata Seculi Theodoſiani.* 7. *Numiſmata ſeculi Juſtinianæi* 8. *Antiqua Numiſmata Regum Francorum.* C'eſt dans cette derniere piéce que le P. Hardouin ſoutient que preſque toute l'Hiſtoire de France juſqu'à Philippe de Valois eſt un tiſſu de Fables, forgées par des Moines ignorans, Syſtême auquel on a taché de donner cours dans l'*Hiſtoire des Révolutions de France, par Mr. de la Hode.* La Haye 1738. 4 Vol. in-douze. Il faedrnit faire un Volume auſſi gros que celui des *Oeuvres diverſes*, pour relever tout ce qui s'y trouve de ſingulier; je me contenterai de remarquer, qu'on y voit quel cas on doit faire de la Retractation du P. Hardouin en 1709. Paſſons II. à un autre Ouvrage, qui e paru depuis ſa mort; c'eſt ſon Commentaire ſur le Nouveau Teſtament, en voici le Titre: *Joannis Harduini e Societate Jeſu, Commentarius in Novum Teſtamentum. Accedit ejuſdem Auctoris Lucubratio, in cujus I. Parte oſtenditur* Cepham

e Pau-

† MM. Anquetil, Du Fin, & Witaſſe, morts pendant l'Examen.

(22) T. VII. Part. 2. p. 418 *& ſuiv.*

(23) *Traité de l'Etude des Conciles* Part. II. Art. II.

(24) *Bibl. Græc.* T XI. p. 125. *& ſegg.*

(25) Sept. 1716. p. 559 & Suiv.

(26) Août 1713 pag. 1416. & *Journ. des Sçav. May.* 1714. p. 880. *Edit. de Hollande.*

(27) *Févr.* 1713 p. 250. & *Journ. des Sçav.* Juin 1713 p. 838.

(28) *Mém. de Trévoux* May 1711. p. 844. & *Journ. des Sçav.* Août 1713 p. 552.

(29) Voy. ce l'Extrait *Journ. des Sçav.* Juin 1715 p. 226 & Suiv.

(30) Voy. le même Décemb. 1728. p. 2431.

(31) Voy. le même May 1728. p. 88.

(32) Octob. 1729. p. 1911.

(33) Tom. XIX Part. 2. p. 530.

(34) *Bibl. Raiſonn.* T. XI. Part. 2. p. 460.

lités le P. De Belingan (*f*): tout le monde n'en penſe pas auſſi avantageuſement: un Voyageur moderne (*g*) nous apprend que le P. Banduri, grand Antiquaire, parlant du P. Hardouin, admiroit ſa Latinité, & diſoit que c'étoit un bon homme, qui avoit même de la Piété, mais du reſte il l'appelloit *le Pere éternel des Petites Maiſons*; ajoûtant que le Pere le Tellier regardoit auſſi ce Jéſuite comme un Fou. Voici ce que rapporte l'Abbé Lenglet du Freſnoy †: „ Le P. Le Brun de l'Oratoire, homme „ vertueux, connu par des Ouvrages ſavans & inſtructifs, me fit un jour la relation d'un Entretien „ qu'il avoit eu avec le P. Hardouin, qui lui expliquoit tout le ſens de ſon Syſtême imaginaire. Outre les Auteurs, dont nous venons de parler (Homére, Herodote, Plaute, Pline l'ancien, & quelques parties de Virgile, & d'Horace) il faiſoit encore la grace à St. Juſtin, par une prédilection „ ſinguliére, de reconnoître que le Dialogue avec Tryphon étoit de cet ancien Pere. Mais, lui dit „ le P. Le Brun, ſi vous admettez le Dialogue avec Tryphon, il faut admettre l'Apologie de S. Juſtin, qui eſt citée & rappellée dans ce Dialogue. Le P. Hardouin, qui craignoit d'accorder à l'Antiquité un Ouvrage de plus que ce qu'il avoit réſolu, dit au P. Le Brun (je m'en ſouviens) Hé „ bien, puiſque cela eſt, le Dialogue avec Tryphon eſt ſuppoſé avec les autres!..... Le P. Hardouin travailloit à l'Edition des Conciles, & le P. le Brun ne put s'empêcher de lui dire: Mais, „ mon Pere, vous travaillez donc aujourd'hui bien infructueuſement, puiſque dans votre Edition „ des Conciles vous allez publier un Recueil de fauſſetés..... Le P. Hardouin garda quelques momens le ſilence, & par une eſpéce d'enthouſiaſme il s'écria; Mon Pere, il n'y a que Dieu & moi, „ qui ſache la force de l'objection que vous me faites ici!" L'Abbé Lenglet aſſure encore, qu'en 1702 le P. Tournemine propoſa au P. Hardouin douze impoſſibilités contenues dans ſon Syſtême, & il ajoûte; je ferai mon poſſible pour recouvrer & publier cet Ecrit curieux & ſavant. Si parmi les Jéſuites il y en a eu qui ayent regardé le P. Hardouin comme un Fou, il paroit que c'étoit auſſi ce qu'en penſoit à peu près l'Auteur qui a fait ſon Epitaphe en ces termes (*b*): *In Expectatione judicii hîc jacet, Hominum paradoxotatos, Natione Gallus, Religione Romanus; Orbis Litterati portentum: Venerandæ Antiquitatis Cultor & Deſtructor, doctè febricitans, ſomnia & inaudita commenta vigilans edidit; Scepticum pie egit. Credulitate puer, audacia juvenis, deliriis ſenex:* c'eſt-à-dire. „ Ci-gît dans l'attente du Jugement Univerſel, le plus paradoxe de tous les Hommes: François de Nation; Catholique Romain de Religion: L'Etonnement de la République des Lettres: Cultivant & détruiſant la „ Vénérable Antiquité: rêvant doctement, il a publié tout éveillé des ſonges & des réveries inouïes; „ & joue pieuſement le rôle de Sceptique: c'etoit un Enfant pour la crédulité, un Jeune Homme „ pour la hardieſſe & la témérité; & il radottoit comme un vieillard". Voilà peut-etre l'idée la plus juſte qu'on peut ſe faire du P. Hardouin, indépendamment d'une grande Erudition, que perſonne ne lui conteſte. ADD. DU TRAD.] Il eſt mort à Paris le 3 Septembre 1729, dans la quatre-vingt-troiſiéme année de ſon âge.

(*f*) *Bibl. Franc.* T. XXX. Part I. p 182. 189.

(*g*) *Hiſt. d'un Voyage fait en 1731 en France, en Angleterre & en Hollande* p. 105 La Haye 1733.

† *L'Hiſtoire juſtifiée contre les Romans* p 137. Paris 1731.

(*b*) *Nouvelliſt. du Parnaſſe.* T. I. p. 155. L'Abbé Goujet nous apprend dans ſon Supplement de Moreri, que cette Epitaphe eſt de la façon du fameux Evêque de Rochefter François Atterbury.

a Paulo *refrehenſum*, Petrum *non eſſe*; *in altera Parte* Joannis *Appoſtoli de ſanctiſſima Trinitate locus explanatur, & eidem Auctori jus vindicatur.* Amſterdam & la Haye 1741. in fol. On peut voir des Extraits de cet Ouvrage dans nos Journaux (35); on trouve ſurtout dans la Bibliothéque Raiſonnée de très-judicieuſes Remarques ſur ce travail du P. Hardouin. Je me borne à le faire connoître en général. On y voit régner la même attention à faire regarder tous les Monumens de l'Antiquité comme ſuppoſés. Mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'il prétend que les Evangiles & tout le Nouveau Teſtament ont été écrits en Latin, ce n'eſt pas tout; ces Livres ont été tranſcrits dans tous les ſiecles depuis le premier, avec une fidélité entiére, en tout tutant de Syllabes & de Lettres, non à la vérité ſur les Manuſcrits qui ſe conſervent dans les Bibliothéques, dont la foi eſt très-ſuſpecte, mais ſur ce genre de Manuſcrits, qui, étant entre les mains de preſque chaque particulier dans tout le Monde Chrétien, ne purent pas alors être plus ſujets au moindre changement & à la moindre interpolation, parceque la plus légere entrepriſe de cette ſorte n'auroit pas manqué d'être relevée, que de nos jours par la même raiſon, les Livres facrés ne peuvent être corrompus dans la moindre choſe. Il faut être Savant du premier ordre pour rêver auſſi doctement; je renvoye le Lecteur aux excellentes remarques qu'a fait ſur cette matiére l'Auteur de l'Extrait de la Bibliothéque Raiſonnée, qui a développé de la maniére la plus ſolide tout ce qu'il y a de foible & de ridicule dans les raiſonnemens du P. Hardouin: Je finirai en rapportant le jugement de ce Journaliſte, qui me paroît auſſi ſage que digne d'attention (36). „ En mettant à part les préjugés du P. Har- „ douin, & dans les endroits où il ne s'y eſt pas trop laiſſé conduire, ſon Commentaire eſt plein de choſes très- „ curieuſes, & doit être mis au nombre des meilleurs Ou- „ vrages que nous ayons en ce genre ..... cet Ouvra- „ ge mérite toute l'attention & toute la curioſité des Sa- „ vans. Ils y trouveront, les uns une infinité de choſes „ qu'ils ne ſavoient pas, ou auxquelles ils n'avoient pas encore penſé, & les autres d'amples ſujets à exercer leur „ Critique. M'avancerois je trop, ſi je diſois qu'il n'im- „ porte pas moins à la Communion de Rome, qu'à celles „ qu'il lui plaît de taxer de Schiſme & d'Héréſie, que cet „ Ouvrage ſoit approfondi? C'eſt au moins ce que j'en „ penſe très ſérieuſement, & je me ſuis cru dans l'obligation d'en donner l'avis au Public." REM. DU TRAD.

(35) *Nouv. Biblioth.* Octobre 1741. Art. I. & *Bibl. Raiſon.* T XXVII. P. I. Art. 6.

(36) Ibid. P. 202.

HARIOT ou HARRIOT (THOMAS) célébre Mathématicien Anglois au commencement du XVI. Siécle, nâquit à Oxford en 1560, & ayant fait ſes Etudes Claſſiques dans cette Ville, il y entra dans Ste. Marie-Hall (*a*). Le 12 Février 1579 il prit le degré de Bachelier-ès-Arts (*b*). Comme il poſſédoit parfaitement les Mathématiques il ne fut pas longtems ſans être connu du Chevalier Gautier Raleigh, qui le prit chez lui (*c*), & lui donna une penſion annuelle (*d*) pour lui enſeigner les Mathematiques (*e*). En 1585 le Chevalier envoya Mr. Hariot en Virginie avec la premiére Colonie qu'il y fit paſſer. [*A*]; quand il y fut établi, on l'employa à découvrir & reconnoître le Pays, à en examiner le produit, auſſi bien que les mœurs & les coûtumes des Habitans; il en fit une Rélation [*B*]. A ſon retour en Angleterre le Chevalier Raleigh l'introduiſit chez Henri Comte de Northumberland; ce Seigneur „ trouvant en lui un homme d'un caractére honnête & tranquille, & ver- „ ſé d'ailleurs dans ce qu'il y a de plus profond dans les Sciences (*f*)", lui aſſigna une penſion annuelle de cent-vingt Livres Sterling, comme il en faiſoit, quoique moins fortes, à MM. Robert Hues & Gautier Warner, deux autres Mathématiciens, qui avec Mr. Hariot lui tinrent conſtamment compagnie [*C*], quand il fut mis pour toute ſa vie à la Tour en 1606; ce qui leur fit donner com-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 433.

(*b*) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 119. [L'Auteur ajoûte ici une circonſtance qui regarde ſans doute quelque cérémonie Académique, qui m'eſt inconnue, *in the latter end of that year completed it by determination*, in Schoolſtreet. il cette Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 429. 460. R. D. T.]

(*c*) Idem *Ath. Oxon.* Col. 460.

(*d*) *Purchas. R. Hakluyt ad Orbem Hyvum Scriptum per Pet. Martyr & Parif.* 1587 in-4.

(*e*) Wood *Ath. Oxon.* Col. 460.

(*f*) Idem ibid.

[*A*] *En* 1585 *le Chevalier envoya Mr. Hariot en Virginie, avec la premiére Colonie qu'il y fit paſſer.*] Mr. Wood dit (1) qu'en 1585 *il alla en Virginie avec le Chevalier* Raleigh, *& la premiere Colonie*; c'eſt une mépriſe; Mr. Hariot n'accompagna point le Chevalier, mais il paſſa en Virginie avec la premiére Colonie, qu'on y envoya en 1585, ſous la conduite du Chevalier Richard Grenville & d'autres Officiers.

(1) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 460.

[*B*] *Il en fit une Relation.*] Elle parut ſous le Titre, de *Courte & véritable Relation du Pays nouvellement découvert, nommé* la Virginie &c. *Par* Thomas Hariot, *domeſtique du Chevalier* Gautier Raleigh, *employé ſur les lieux pendant deux mois à reconnoître ce Pays*; dans le *Recueil de Voyages de Hakluyt* (2). Mr. Wood dit (3), que cette Rélation a été imprimée à Londres en 1588 in-4. *Courte & véritable Relation du Pays nouvellement découvert nommé* la Virginie &c. *& des Commodités qu'on y trouve* &c. Elle a été traduite en Latin par C. C. A. & publiée en cette Langue, avec des figures par Theodore de Bry de Liége; *Francof. ad Menum*, 1590 in-fol.

(2) Vol. III fol. 266. & ſuiv.

(3) *Ubi ſupra.*

[*C*] *Qui avec Mr. Hariot lui tinrent conſtamment compagnie.*] Le Comte entretenoit une Table pour eux à ſes dépens, & il s'entretenoit régulièrement ſoit avec un d'eux, ſoit avec tous les trois enſemble; auſſi bien que le Chevalier Raleigh, qui étoit auſſi dans ce tems là à la Tour (4).

(4) Wood *ubi ſupra.*

[*D*] *Mr.*

communément le nom des trois *Mages* du Comte de Northumberland (*g*). Mr. Wood taxe Hariot d'avoir eu des sentimens fort relâchés sur la Religion [*D*]. On conserve dans la Bibliothéque du Collége de Sion à Londres un Manuscrit de sa façon, intitulé *Ephemeris Chyrometrica;* son *Artis Analyticæ Praxis* a été imprimée après sa mort à Londres en 1631 [*E*] en un petit in-folio, dédié à Henri Comte de Northumberland. Mr. Hariot demeura quelque tems dans le Collége de Sion, & mourut à Londres le 2 Juillet 1621 (*b*). Le Docteur Alexandre Rhead nous apprend (*i*) qu'il mourut d'un cancer à la bouche [*F*]. Il fut enterré dans l'Eglise de St. Christophle à Londres, où les illustres Exécuteurs de son Testament, le Chevalier Thomas Aylesbury & Robert Sidney Vicomte Lisle, lui firent ériger un monument (*k*). Il étoit généralement estimé pour son savoir [*G*]. Outre les Ouvrages dont on a parlé il a encore écrit une *Chronique de Virginie*, dont il marque le contenu dans sa *Courte & véritable Rélation* de ce Pays (*l*).

(*g*) Idem ibid.

(*b*) Idem Col. 461. Cambden met sa mort au mois de Juillet de cette année. Voy. *Annal. Regis Jacobi* I. à la faire de *G. Cambdeni, Illustr. Viror. Epist.* p. 72.

Londres 1691 in-4.

(*i*) Dans ses Oeuvres imprimées à Londres en 1670. *Treat. L. Lett.* 26.

(*k*) Wood Col. 460. 461.

(*l*) *Hackluyt's Voyages.* Vol. III. fol. 280.

[*D*] *Mr. Wood taxe Hariot d'avoir eu des sentimens fort relâchés sur la Religion.*] Il nous dit (5) „ que malgré la „ grande connoissance qu'il avoit des Mathématiques, il a„ voit d'étranges idées de l'Ecriture Sainte, & qu'il mépriſoit „ l'ancienne Histoire de la Création du Monde, qu'il ne „ put jamais se persuader la fausseté de cet axiôme vulgai„ re, que *de rien il ne se fait rien* ‖. Il composa une Théo„ logie *Philosophique*, où il rejettoit l'*Ancien Testament*, „ d'où il s'ensuivoit que le *Nouveau* n'étoit point fondé. „ En un mot il étoit *Déiste*, & il inspira ses sentimens au „ Comte (6) & au Chevalier Gautier Raleigh (7), pen„ dant qu'il travailloit à son *Histoire du Monde*; il dispu„ ta même sur la matière avec de célébres Théologiens „ de son tems, qui n'ayant point bonne opinion de lui à „ cause de cela, regardérent la maniére dont il mourut „ (8) comme un jugement de Dieu sur lui, pour avoir mé„ prisé les Livres sacrés." Wood ne cite aucun garant de ce qu'il avance; & nous remarquerons que Mr. Hariot nous assure lui-même (9), que lorsqu'il fut en Virginia avec la premiére Colonie qui s'y établit, *il expliqua*, aux habitans de tous les Lieux où il passa, *le contenu de la Bible; leur declarant*, dit-il, *que c'est elle qui nous apprend à connoître le seul vrai Dieu, & ses Oeuvres merveilleuses, que c'est-là que je trouve la véritable doctrine du Salut par Jésus-Christ; je leur expliquai aussi, selon ma capacité, & autant qu'il me parut que les circonstances le permettoient, plusieurs choses touchant les Miracles, & les principaux Articles de la Religion. Et quoique je leur disse que le Livre n'étoit pas materiellement & en lui-même d'une aussi grande vertu, que je m'imaginois qu'ils le pensoient, mais seulement la Doctrine qui y est enseignée, cela n'empêcha pas que plusieurs ne fussent ravis de le toucher, de l'embrasser, de le baiser, de le mettre sur leur poitrine & sur leur tête, & de s'en frotter tout le corps, pour témoigner l'ardent desir qu'ils avoient de connoître les vérités dont on leur parloit.* Mais s'il étoit alors dans ces sentimens, il n'est pas impossible qu'il en ait changé dans la suite; mais a-t-il changé? c'est la question. Il est sûr que Mr. Wood s'est trompé, en disant qu'il inspira ses principes Sceptiques au Chevalier Raleigh pendant que celui-ci travailloit à son *Histoire du Monde*, ou *Univerſelle*, puisque ce grand Homme a donné en divers endroits de cet Ouvrage les plus fortes preuves, qu'il étoit persuadé de la vérité de la Religion Chrétienne. A quoi nous pouvoas ajoûter, qu'il n'y a aucune apparence que le Docteur Richard Corbet, Théologien Orthodoxe, & successivement Evêque d'Oxford & de Norwich, eût parlé de Mr. Hariot auſſi avantageusement qu'il fait dans un Poëme qu'il envoys au Chevalier Thomas Aylesbury, à l'occasion de la Comète qui parut en 1618; la piéce est datée du 9 de Décembre: Il y compare les Connoissances de Mr. Hariot à une Mine, où il n'y a point d'Ordures (10), ce qu'il n'auroit pas fait, si ce Savaat eût été dans de pareils sentimens (11). Mr. George Chapman le qualifie auſſi (12) *son très-illustre & savant Ami, dont je fai,* dit-il, *que l'érudition est incomparable & sans bornes; & non moins digne d'admiration*, que sa vie sans reproche; & l'usage tout saint qu'il fait de son tems, *mérite l'estime & le respect.* Mr. Oldys observe (13), qu'il n'est pas vraisemblable, que la Comte de Northumberland eût pris chez lui, & eût donné une si belle peasinn à un homme tel que Wood dépeint Hariot, qui auroit inspiré l'Athéïsme à ses fils; & que les illustres Exécuteurs de son Testament, le Chevalier Aylesbury & le Vicomte Lisle, eussent fait mettre sur son Tombeau, dans l'Eglise de St. Christophle, une Epitaphe que toute la Ville auroit démentie, elle commence par ces mots: *Omnes Scientias calluit, & in iis excelluit* * *Mathematicis, Philosophicis, Theologicis, Veritatis Indagator studiosissimus; Dei* Trinitatis *cultor piissimus &c.*

(5) Ibid.

‖ Il est évident par tout le reste que c'est-là ce que Wood veut dire, quoiqu'il dise le contraire, *he could never believe that trite position* ex nihilo nihil fit. R. D. T.

(6) De Northumberland.

(7) Nous examinerons dans son Article, l'accusation de Pyrrhonisme qu'on lui a intentée.

(8) Voy. Rem. [E].

(9) *Brief and true Report of the newfound Land of Virginia* &c. in *Hakluyt* Vol. III. p. 277. 278.

(10) Corbet's *Poems* p. 56. London 1672. in-8.

(11) Voy. *The Life of Sir Walter Raleigh*, by Will. Oldys p. 71 not. (e).

(12) Préface de sa Traduction de l'Iliade.

(13) *Ubi supra.*

[*E*] *Son* Artis Analyticæ Praxis *a été imprimée après sa mort à Londres en 1631.*] Cet Ouvrage est intitulé; *Artis Analyticæ Praxis ad Æquationes Algebraicas, nova, expeditas, & generali methodo resolvendas, Tractatus posthumus* &c. Les principaux matériaux de ce Traité étant tombés entre les mains du Chevalier Aylesbury, Mr. Gautier Warner (14) se chargea d'y mettre la dernière main & de le faire paroître, à condition qu'Algernon, fils aîné du Comte de Northumberland, lui continueroit sa vie durant, la pension que le Comte lui faisoit, en cas que celui-ci mourût avant lui. Le Chevalier Aylesbury lui ayant fait accorder cette condition, Mr. Warner se donna beaucoup de peine pour cet Ouvrage, qu'il donna enfin au Public (15). On prétend que Descartes est principalement redevable de son Algébre à cet Ouvrage de Mr. Hariot (16).

* Je ne sai si je supplée bien, en mettant *ils*, mais il y a dans mon Original un mot qui ne fait point de sens; & in sanitux *excellunt.* R. D. T.

(14) Il étoit de la Comté de Leicester, & mourut à Londres sur la fin de l'année 1640.

[*F*] *Le Docteur Alexandre Read nous apprend qu'il mourut d'un cancer à la bouche.*] Voici ses propres termes, *il fut pris aussi un cancer à cette partie* (la bouche). *Cet accident hâta la fin de ce célébre Mathématicien, que je ne connus que fort peu de tems avant sa mort: l'illustre Comte de* Northumberland, *le Protecteur des Sciences & le Mécéne des Gens de Lettres, lorsqu'il étoit à la Tour, entretenoit Mr.* Hariot *avec Mr.* Huas, *qui a écrit sur les Globes, & MM.* Warner & Toperley, *à cause de leur mérite, & de leur érudition.* Mr. Wood observe dans le passage cité dans la Remarque [*D*], que quelques Théologiens regardérent le genre de sa mort, comme *un Jugement du Ciel*, à cause de son prétendu Scepticisme. Mais Mr. Oldys remarque (17), que le Docteur Read n'ajoûte rien qui approche de ces *réflexions injurieuses*, & qu'il semble ignorer si le cancer commença à la bouche, „ quoiqu'il soit très-possible, *continue-t-il*, qua „ les Instrumens de Cuivre, dont les Mathématiciens se „ servent, & qu'ils mettent souvent à la bouche pour na „ pas perdre du temr, lui ayent causé un pareil mal."

(15) Ibid.

(16) Voy. Art. DES CARTES, Rem. [DD].

(17) *Ubi supra.*

[*G*] *Il étoit généralement estimé pour son savoir.*] Lorsqu'il étoit encore jeune, Mr. Hakluyt (18) la qualifioit, *Juvenis in illis disciplinis* (mathematicis) *excellens*; Mr. Nath. Torperley (19) l'appelloit, *Homo natus ad artes illustrandas*; & Cambden (20) *Mathematicus insignis.*

(18) In Præfat. *ad Dicletes Calometricam* &c. 1602.

(19) *Annalium Regni Jacobi Apparatus*, à la fuite de *G. Cambdeni & Illustrium Virorum Epistolæ.* p. 72. London 1691 in-4.

HARPULUS. * Mr. Bayle nous le représente comme un des Généraux d'Alexandre. Il n'avoit pas consulté Arrien, il y eût vu que la délicatesse de son tempérament le rendoit peo propre à la guerre, qu'à cause de cela Alexandre l'établit son Thréforier (*a*). Mr. Bayle a ignoré auſſi sa premiére suite [*A*], qu'Alexaodre lui pardonna aiſément, en considération de l'attachement qu'il lui avoit témoigné du vivant de son Pere Philippe, & le rétablit dans sa charge de Thréforier. Mr. Bayle conjecture sur un passage d'Athenée qu'il eut le Gouvernement de la Cilicie, mais il est impossible de concilier cette conjecture avec le récit d'Arrien [*B*].

* Cet Article a été communiqué.

(*a*) Arrian. L. III. N. 6. p. 112. edit. Gronovii.

[*A*] *Mr. Bayle a ignoré sa première fuite.*] On ne trouve ce détail que dans Arrien. Nous y voyons qu'après la mort de Philippe Pere d'Alexandre, Harpalus, à son retour en Macédoine, fut établi Thréforier, parce qu'étant d'un tempérament fort délicat, il ne pouvoit soutenir les fatigues de la guerre. Cependant Harpalus s'enfuit, (emportant apparemmeat une partie des thréfors qu'il avoit en sa garde), & se retira à Mégare. Cela arriva peu avant la bataille d'Issus. Alexandre en eut si peu de ressentiment, que, l'ayant engagé sur sa parole à revenir, il le rétablit dans sa charge de Thréforier (1). "Ἀρπαλον δὲ, ἐπὶ τῷ χρημάτων, ἓτι αὐτῷ τὸ σῶμα ἰς τὰ πολέμια ἀχρεῖον ἦν, (κατίστησι). Ὀλίγῳ δὲ πρόσθεν τῆς μάχης τῆς ἐν Ἰσσοῖ γενομένης, ... "Ἀρπαλῷ Φιλίππου Ταυρίσκος. . . . . "Ἀρπαλον δὲ ἐν τῇ Μεγαρικῇ φυγὴ ὧν ἀλλ' Ἀλέξανδρος πίθοι αὐτὸν κατελθεῖν, πίστις δοὺς ἀυτῷ μέλλειν ἕξεσθαι ἐπὶ τῇ φυγῇ δοθῆ ἐγίνετο ἀκινδύνως, ἀλλ' ἐπὶ τῶν χρημάτων δοθεῖ ἀνάγκῃ "Ἀρπαλῷ.

(1) Arrian. Lib. I. N. 6. p. 112.

Unlla une circonstance remarquable de la vie d'Arpalus, que Mr. Bayic, a omisa, faute d'svoir consulse Arrien. Il est surpreuant que dans ce vaste Dictionnaire Critique, où l'on voit tant de différens Auteurs anciens & modernes cités, l'Hiſtoire d'Alexandre par Arrien n'y ait pas trouvé place. Mr. Bayle y auroit trouvé dequoi exercer sa critique, & surtout dequoi favoriser le Pyrrhonisme Historique, cet Auteur ayant dressé son Hiſtoire (2) sur les Mémoires d'Ariſtobule & de Ptolomée, tous deux témoins oculaires des faits qu'ils rapportoient, ayant accompagné Alexandre dans toutes ses expéditions, & dont cepeadant les rélations sont souvent très-différentes. Quel vaſte champ cela n'ouvre-t il pas aux doutes, quaad on voit des Hiſtoriens contemporains, témoins oculaires, sur le récit desquels on devroit pouvoir compter sûrement, se contredire, & se trouver opposés sur les mêmes faits! & quel dommage que nous soyons privés des réflexioas qu'un sujet si intéressant eût fourni à Mr. Bayle!

(2) Arrian. in Proemio.

[*B*] *Il est impossible de concilier le Gouvernement de Cilicie avec le récit d'Arrien.*] Ce n'est que sur un passage d'Athenée, doat la leçon est fort douteuſe, que Mr. Bayle fonde sa conjecture. Athenée raconte après Théopompe, qu'Harpalus fit venir Glycére, fameuſe Courtisane d'Athénes, la logea dans le palais royal à Tarſe, & voulut que tout la monda l'adorât comme une Reine (3). Il répéte à peu près la même chose ua peu plus bas raportant les paroles mêmes de Théopompe dans une lettre qu'il adreſſoit à A-

(3) Athen. Lib. XII. p. 535. C.

(4) Ibid. p. 195 [D].

lexandre (4). On lit dans le Texte *ὁ Ταρσὸς τῆς Συρίας*, mais il eſt remarqué à la marge que quelques Manuſcrits portent *Ροσσὸς*, au-lieu de *Ταρσὸς*. En effet, comme le remarque Mr. Bayle lui même, Tarſe eſt la Capitale de Cilicie, & on ne trouve point de ville de ce nom dans la Syrie. Il eût pu ajoûter que Roſſus eſt une Ville ſur la frontiére de Syrie & de Cilicie, ſur le Golfe d'Iſſus: que cette ſituation eſt cauſe que quelques Géographes la placent tantôt dans la Syria, tantôt dans la Silicie. Strabon la place dans la Cilicie (5). Pline (6) & Ptolomée la mettent dans la Syrie. Or comme Tarſe eſt une Ville beaucoup plus fameuſe que Roſſus, il y a bien de l'apparence que les Copiſtes ont changé ce dernier nom, qui leur étoit peu connu, en celui de Tarſe, qui le leur étoit davantage. Comme ce n'eſt que ſur ce paſſage qu'eſt fondée la conjecture de Mr. Bayle, on voit qu'elle eſt bien facile à détruire. Ajoûtons que ſuivant la narration d'Arrien, il eſt impoſſible de marquer le tems auquel Harpalus eût pu avoir le Gouvernement de la Cilicie. Cet Hiſtorien place ſa fuite peu avant la bataille d'Iſſus, c'eſt-à-dire avant qu'Alexandre eût achevé la conquête de la Cilicie, & par conſéquent avant qu'il eût diſpoſé de ce Gouvernement, qui fut depuis donné à Socrate (7). Ainſi il eſt hors de vraiſemblance que Harpalus ait jamais eu le Gouvernement de Cilicie, puiſqu'outre qu'aucun Auteur n'en fait mention, cela ne peut s'accorder avec ce que rapporte Arrien.

(5) L. XIV. p. 994 [B].

(6) Lib V. C. 22.

(7) Curtius Lib. IV. Cap. 1. N. 9.

HARRINGTON (Jacques) célébre Ecrivain Anglois du XVI. Siécle, deſcendoit d'une ancienne & illuſtre famille de la Comté de Rutland [*A*]; il étoit fils du Chevalier Sapcote Harrington, & de Jeanne fille du Chevalier Guillaume Samuel d'Upton dans la Comté de Northampton (*a*). Il naquit le premier Vendredi de Janvier 1611 (*b*), & donna dés ſon enfance des eſpérances certaines de ce qu'il deviendroit un jour; non ſeulement par ſon inclination & par ſon heureuſe diſpoſition à profiter de tout ce qu'on lui enſeignoit, mais par une eſpéce de gravité naturelle, qui faiſoit dire à ſes parens & à ſes Maîtres, qu'il les tenoit en reſpect, plutôt qu'il n'avoit beſoin de leurs corrections. Cependant, lorſqu'il fut parvenu à l'âge viril, perſonne ne le ſurpaſſoit pour la vivacité d'eſprit, & pour la plaiſanterie (*c*). En l'année 1629 il entra en qualité de Gentilhomme penſionnaire dans le Collége de la Trinité à Oxford (*d*), ſous la conduite de Guillaume Chillingworth (*e*). Il quitta l'Univerſité ſans prendre aucun degré, & alla voyager en Hollande, en France en Italie, en Danemarc, & en Allemagne [*B*], & il apprit la langue de ces divers Pays. Lorſqu'il fut de retour en Angleterre le Roi le fit Gentilhomme privé extraordinaire, & il accompagna ce Prince en cette qualité dans ſa premiére expédition contre les Ecoſſois; & il prit ſoin en même tems des affaires de l'Electeur Palatin (*f*). Au commencement de la Guerre Civile en 1642, il ſe déclara pour le Parlement, où il tenta, mais inutilement, d'avoir entrée (*g*). Au mois de Janvier 1645 il accompagna par curioſité les Commiſſaires députés par le Parlement, pour mener plus près de Londres le Roi qui étoit à Newcaſtle; ils le choiſirent pour tenir compagnie à ce Prince, comme une perſonne qui lui étoit connuë, & qui n'étoit engagée dans aucun Parti. Le Roi reçut favorablement la propoſition qu'on lui en fit; cependant Mr. Harrington ne voulut jamais prendre la liberté de paroître devant lui, ſinon en public, juſqu'à ce que le Roi lui en eût donné expreſſément l'ordre, & qu'il eût été fait Valet de Chambre de la Chambre du Lit à Holmby, avec Mr. Thomas Herbert (fait Baronet après la Reſtauration); n'y ayant des anciens Serviteurs du Roi en fonction, dans cette qualité, que MM. Jacques Maxwell, & Patrick Maule, depuis Comte de Pennucre en Ecoſſe (*h*). Le Roi ſe plaiſoit dans ſa compagnie „ & comme il étoit homme d'eſprit, ce Prince préféroit, dit „ Mr. Wood, ſa converſation à celle des autres, qui ſervoient dans ſa Chambre. Ils s'entretenoient „ ſouvent ſur le Gouvernement; mais quand ils venoient à parler de République, cette matiére ſemble déplaire au Roi". On aſſure ſur des Mémoires de la ſœur de Harrington, cités par Toland, qu'il traduiſit, par ordre du Roi, en Anglois le Traité de Sanderſon *ſur l'obligation du Serment*. Mais Mr. Wood aſſure (*i*) que c'eſt le Roi lui-même qui fit cette traduction, & que ce Prince la montra en différens tems à MM. Harrington & Herbert, à l'Evêque Juxon, & aux Docteurs Hammond & Sheldon. Il ſervit le Roi avec beaucoup de fidélité [*C*], & il employa ſon crédit auprés de ſes Amis dans le Parlement pour amener les choſes à un accommodement général (*k*). Lorſqu'on eut tiré le Roi de l'Ile de Wight pour le tranſporter au Château de Hurſt dans la Comté de Hamp, Harrington fut dépouillé de ſon Emploi, parce qu'il avoit pris le parti du Roi contre les Commiſſaires du Parlement à Newport, & qu'il témoigna que les conditions que ce Prince offroit ne lui paroiſſoient pas ſi déraiſonnables qu'à d'autres [*D*]. Lorſque les Parlementaires menérent le Roi à Windſor, il deman-

(a) *Life of James Harrington.* p. 93 à la tête de les Oeuvres imprimées à Londres en 1700 in-fol.

(b) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 528.

(c) *Life of James Harrington.* p. 94.

(d) Wood *ubi ſupra.*

(e) Mr. Toland le qualifie mal, en lui donnant le titre de Docteur, *Life of Harrington.* p. 89.

(f) *Life of Harrington.* p. 14. 15.

(g) Wood *ubi ſupra.*

(h) *Life of Harrington.* p. 16.

(i) Vol. I. Col. 521.

(k) *Life of Harrington.* p. 28.

[*A*] *Deſcendoit d'une ancienne & illuſtre famille de la Comté de Rutland.*] Il étoit arriére-petit-fils du Chevalier Jacques Harrington; au ſujet duquel l'Hiſtorien de la Comté remarque (*s*) que de ſon tems ſa famille avoit déja produit huit Ducs, trois Marquis, ſoixante-dix Comtes, vingt-ſept Vicomtes, & trente-ſix Barons; & que dans ce nombre il y en avoit eu ſeize honorés de l'Ordre de la Jarretiére. Le Chevalier Sapcote Harrington, pere de notre Auteur, étoit frere cadet du Chevalier Edouard Harrington de Ridlington dans la Comté de Rutland, Baronet; & ils étoient fils du Chevalier Jacques Harrington Baronet; Cadet de Mylord Jean Harrington. Le Chevalier Sapcote Harrington fut marié deux fois; ſa premiére femme étoit Jeanne fille du Chevalier Guillaume Samuel, mere de notre Auteur, & de Guillaume, Marchand à Londres, d'Eliſabeth, mariée au Chevalier Rodolphe Aſhton de la Comté de Lancaſtre, Baronet, & d'Anne, qui épouſa un Gentilhomme nommé Arthus Evelyn. Le Pere de notre Harrington eut d'un ſecond lit, deux autres garçons, Jean, tué ſur Mer, & Edouard Capitaine ſur Terre; & deux filles, Françoiſe, mariée à Jean Bagſhaw de Culworth, Gentilhomme de la Comté de Northampton, & Dorothée qui épouſa Alain Bellingham de Levens dans la Comté de Weſtmoreland (2).

(s) Wright *Antiquities of the County of Rutland.* p. 52.

(2) Toland *Life of Harrington.* p. 13.

[*B*] *Il alla voyager en Hollande, en France, en Italie, en Danemarc, & en Allemagne.*] Il commença par la Hollande, qui étoit dans ce tems-là l'Ecole du Métier de la guerre, &, ce qui touchoit bien plus encore Harrington, un Pays qui floriſſoit extraordinairement par la Liberté, que les Provinces s'étoient acquiſe tout récemment en ſecouant le joug de l'Eſpagne. Ce fut-là ſans doute qu'il commença à réfléchir ſur les matiéres du Gouvernement; car on lui a ſouvent ouï dire, qu'avant de ſortir d'Angleterre il ne ſavoit ce que c'étoit que Monarchie, Anarchie, Ariſtocratie, Démocratie, Oligarchie, &c. qu'autant qu'il avoit appris la ſignification de ces termes barbares, ſelon lui, dans les Dictionnaires. Il entra pour quelques mois dans le Service, s'étant mis dans le Régiment de Mylord Craven, & du Chevalier Robert Stone. Ayant ſon quartier à la Haye pendant ce tems là il eut occaſion de ſe perfectionner à deux Cours, celle du Prince d'Orange, & celle de la Reine de Bohême, fille de Jacques I. Cette Princeſſe le reçut très favorablement, tant en conſidération de Mylord Jean Harrington, ſon grand-oncle (3), qui avoit été ſon Gouverneur, qu'à cauſe de ſon mérite perſonnel. L'Electeur Roi de Bohême le ſollicita auſſi d'entrer à ſon ſervice, & l'engagea à faire un voyage à la Cour de Danemarc avec lui. Il ſe rendit par la Flandres en France, d'où il paſſa en Italie.

(3) Et non pas *Oncle*, comme le dit Toland *ubi ſupra* p. 14.

[*C*] *Il ſervit le Roi avec beaucoup de fidélité.*] Wood nous dit (4), „ qu'ayant trouvé le Roi tant par rapport à ſa „ qualité qu'à l'égard de ſa Religion & de ſes mœurs „ tout autre que ſes Ennemis le dépeignoient, qui ne „ cherchoient qu'à parvenir à leurs fins à force de men„ ſonges & de calomnies, il s'attacha avec paſſion à ce „ Prince, & prit ſa défenſe dans toutes les Compagnies où „ il ſe trouvoit". Et Mr. Toland rapporte (5), que pendant le Traité de l'Ile de Wight, *il avertit ſouvent les Théologiens de ſa connoiſſance, de prendre garde de ne pas porter le Roi à inſiſter ſur des choſes qui n'étoient point eſſentielles à la Religion, quoiqu'elles intéreſſaſſent leur dignité; & qu'en paroiſſant trop ces choſes-là on rendroit infailliblement tous les efforts pour la paix inutiles; en quoi il ne fut que trop bon prophéte.*

(4) *Athen. Oxon.* Vol. II. Col. 511.

(5) *Life of Harrington.* p. 16.

[*D*] *Harrington fut dépouillé de ſon Emploi, parce qu'il avoit pris le parti du Roi contre les Commiſſaires du Parlement à Newport, & qu'il témoigna que les conditions que ce Prince offroit ne lui paroiſſoient pas auſſi déraiſonnables qu'à d'autres.*] C'eſt-ce que rapporte Mr. Toland (6). Voici de quelle maniére Wood raconte la choſe (7). Le Roi ayant été mené de Holmby dans l'Ile de Wight, & de-là au Château de Hurſt dans la Comté de Hamp, le 30 Novembre 1648, il arriva que Harrington s'entretenant un matin avec le Gouverneur du Château, & quelques autres Officiers du Parlement, la converſation tomba ſur le dernier Traité, négocié à Newport: „ Il loua beaucoup la ſageſſe des ra„ ſon

(6) *Ubi ſupra* p. 16. 17.

(7) Col. 528. 529.

demanda la permiſſion de s'approcher de la portiére du Caroſſe, pour prendre congé de ſon Maître; on le lui accorda; & comme il ſe diſpoſoit à ſe mettre à genoux, ce Prince le prit par la main, & le tira à lui. On lui permit de demeurer trois ou quatre jours auprès de lui; mais ayant refuſé de s'engager par Serment à ne point favoriſer la fuite du Roi, on lui ôta non ſeulement ſon emploi, mais on s'aſſura même de ſa perſonne, & il ne fut élargi quelque tems après que par le crédit du Major-Général Ireton. Il trouva enſuite les moyens de voir le Roi à St. James, il l'accompagna même ſur l'Echaffaut, & ce Prince lui donna là, ou quelques momens auparavant une marque de ſon affection (*l*). Après la mort du Roi on remarqua que Harrington ſe livroit plus à l'étude, & menoit une vie plus retirée qu'il n'avoit fait; ce que ſes Amis attribuérent pendant longtems au chagrin ou au mécontentement. Mais il leur montra enfin le Manuſcrit de ſon *Oceana*, imprimé en 1656 [*E*], auquel il avoit travaillé pendant tout le tems de ſa retraite. Cet Ouvrage fut attaqué par

(*l*) Ibid. P. 17.

„ ſons que la Roi avoit alléguées aux Commiſſaires ſur les „ propoſitions de Paix, & le contentement du Parlement „ au ſujet des Conceſſions que ce Prince faiſoit, ce qui „ auroit ſelon les apparences heureuſement terminé les af„ faires, ſi la violence dont on avoit uſé en le transfé„ rant au Château de Hurſt n'avoit rompu toutes les me„ ſures, & excité de nouvelles diviſions; il s'étendit auſſi „ ſur la modération avec laquelle le Roi avoit diſputé avec „ Mr. Richard Vines & d'autres Théologiens Presbyté„ tiens, enſorte qu'il avoit été applaudi de tous ceux qui „ s'étoient trouvés préſens. Il n'y avoit rien que d'inno„ cent dans ce Diſcours, & en tout autre tems & lieu per„ ſonne n'y auroit trouvé à redire; mais la vérité n'eſt pas „ toujours bonne à dire, comme il paroit par l'exemple de „ notre Autaur. Des gens avec qui il s'entretenoit, malins „ & ombrageux, & capables de donner una mauvaiſe ex„ plication à ſes paroles, ſe retirérent un moment à l'é„ cart, & étant revenus, ils lui dirent tout net, qu'ils „ étoient choqués de ce qu'il venoit de dire. Il leur de„ manda ce que c'étoit qui les avoit offenſé; ils lui repli„ quérent tout ce qu'il avoit dit; il voulut alors, pour ſa „ propre juſtification & pour le leur faire mieux compren„ dre, répéter ce qu'il avoit dit, mais ils l'interrompi„ rent, & lui dirent nettement, qu'ils ne pouvoient per„ mettre qu'il demeurât plus longtems auprès du Roi. Ce „ Prince qui eſtimoit Harrington, le regardant comme un „ Gentilhomme de mérite, trouva fort mauvais qu'on le „ congédiât ainſi, ſans l'avoir informé du ſujet; cela lui „ fit d'autant plus de peine, qu'ayant éprouvé la fidélité „ de Harrington, ſes ſervices lui étoient d'autant plus agréa„ bles; il le blâma pourtant de n'avoir pas été davantage „ ſur ſes gardes avec des gens fort ſoupçonneux dans ce „ tems-là, & fort peu diſpoſés à faire plaiſir au Roi".

[*E*] *Son* Oceana, *imprimé en* 1656.] Cet Ouvrage parut en un petit In-folio ſous ce titre, *La République, ou Oceana: A ſon Alteſſe Mylord Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande.* Lorſqu'il fit voir à ſes amis la Manuſcrit de ces Ouvrage, avant qu'il fût imprimé, il leur dit, que depuis qu'il avoit commencé à penſer ſérieuſement, il s'étoit attaché principalement à l'étude du Gouvernement, comme étant de la derniére importance pour le repos & le bonheur du Genre-Humain; & qu'il avoit réüſſi, du moins à ſon gré, s'étant convaincu qu'il n'y a aucune ſorte de Gouvernement qui ſoit auſſi accidentel & arbitraire qu'on ſe l'imagine communément, y ayant dans les Sociétés des Cauſes naturelles, qui produiſent auſſi néceſſairement leurs effets, que celles de la Terre & de l'Air. C'étoit fondé ſur ce principe qu'il ſoûtenoit ſouvent que les troubles de ce tems-là ne devoient pas être abſolument attribués à l'Eſprit de Faction, au mauvais Gouvernement du Prince, ni à l'opiniâtreté du Peuple; mais au défaut d'équilibre entre les différentes autorités, le Roi & les Seigneurs ayant depuis le tems de Henri VIII. perdu, & la balance panchant de jour en jour du côté des Communes, comme il le prouvoit dans ſon Livre. Non qu'il prétendît approuver les infractions que la Roi avoit faites aux Loix, ni excuſer la maniéra dure dont quelques-uns des Sujets traitoient ce Prince; mais pour montrer que tant que les cauſes du deſordre ſubſiſteroient, elles produiroient néceſſairement les mêmes effets: tant que d'un côté le Roi chercheroit toujours à gouverner de la même maniére que ſes Prédéceſſeurs, qui avoient en main preſque tous les Biens de la Nation, & pouvoient par conſéquent diſpoſer à peu près du Peuple & de l'Argent, comme un homme qui a mille Livres ſterling de rente, peut entretenir plus de Domeſtiques, & tenir plus de Fermiers, qu'un autre qui n'a que cent Livres ſterling, & qui a à peine le moyen d'avoir un ſaul valet; il ajoûtoit que d'un autre côté le Peuple feroit ſûrement tous ſes efforts pour conſerver les droits dont il étoit en poſſeſſion, & qu'il ne manqueroit jamais de ſe procurer de nouveaux Priviléges, & d'étendre ſa Liberté, auſſi ſouvent qu'il réüſſiroit heureuſement, comme cela eſt ordinaire dans des querelles de cette nature. Son principal deſſein étoit donc de trouver un moyen de prévenir de pareils dérangemens, ou d'y appliquer les meilleurs remédes, lorſqu'ils arriveroient. Il ſoûtenoit, que tant que la Balance demeureroit inégala, il n'y avoit pas de Prince qui pût être hors d'atteinte, quelque attentif qu'il fût à ſe rendre agréable au Peuple; & que quoiqu'un bon Roi pût ménager paiſablement les choſes pendant ſa vie, cela ne prouvoit point que le Gouvernement fût bon, puiſque ſous un Prince moins prudent, l'Etat ne pourroit manquer de tomber en deſordre; au lieu que dans un Etat bien réglé les Méchans deviennent Gens de bien, & les Fols ſe conduiſent ſagement. Il eſt le premier qui ait découvert que l'*Autorité ſuit la propriété*, ſoit qu'elle réſide entre les mains d'un ſeul, d'un petit nombre, ou de pluſieurs. Il n'eut pas plutôt commencé à répandre cette nouvelle Doctrine, ayant beaucoup de connoiſſances, que tout le monde s'attacha à examiner la matiéra, chacun ſelon les principes dans leſquels il étoit. Les uns, parce qu'ils comprenoient ce qu'il diſoit, le mépriſoient, diſant que ceſa étoit à la portée de tout le monde, & clair comme le jour; comme ſi ce n'eût pas été là ſon plus grand mérite, d'avoir mis la choſe à ce point d'évidence. D'autres, & c'étoit le plus petit nombre, diſputoient avec lui ſur la matiére, uniquement dans la vuë d'être mieux inſtruits. Mais il y avoit un troiſiéme ordra des gens, qui par un principe d'envia tâcholent da l'abbaiſſer, & de le diffamer. Et comme ils ne trouvoient aucun Auteur avant lui, dont ils puſſent l'accuſer d'avoir pillé les Ecrits, il y en eut un d'entre eux, qui s'y prit d'une façon aſſez ſinguliére, pour privet Harrington de la gloira de la découverte: celui-ci lui ayant prêté généteuſement une partie de ſes papiers, l'autre publia une petite piéce ſur la même ſujet, intitulée, *Lettre d'un Officier de l'Armée d'Irlande*, &c. les uns l'attribuérent dans ce tems-là au Majot Wildman, & d'autres à un Gentilhomme nommé Henri Nevil; & tant à cauſe de cette piéce, que par rapport aux intimes liaiſons qu'il avoit avec Harrington, les Envieux publioient que c'étoit ce Gentilhomme qui étoit l'Auteur de l'*Oceana*, ou du moins qu'il y avoit eu la principale part. Malgré tous ces bruits, Mr. Harrington reſpecta ſi fort l'amitié qui l'uniſſoit à Mr. Nevil & au Majot Wildman, qu'il ne ſe permit ni eapreſſions fortes, ni reproches publics, ſe contentant de la juſtice, que le Public fut bien tôt obligé de lui tendre, pat tapport à ſes autres Ecrits, où l'on ne pouvoit raiſonnablement ſuppoſer qu'il eût eu de pareils ſecours. Mais il trouva de plus grandes difficultés encora à faire paroître ſon Ouvrage, tous les Partis, oppoſés les uns aux autres, s'étant comme réünis contre lui; les plus grands obſtacles vinrent de la part de ceux qui prétendoient être pour la République, qui étoit le nom ſpecieux dont ils couvroient la plus parfaite tyrannie en Cromwel. En faiſant voir qu'une République eſt un Gouvernement dirigé par les Loix, & non par le Pouvoir Militaire, notre Auteur dévoiloit parfaitement la violente adminiſtration du Protecteut pat ſes Majors-Généraux, ce qui ne le mit pas peu en danger; d'un autre côté les *Cavaliers* le taxoient d'ingratitude à la mémoire du feu Roi, & préféroient la Monarchie, même ſous un Uſurpateur, à la République la mieux réglée. Il répondit à ces derniers, que c'étoit aſſez qu'il eût évité da publier ſes ſentimens pendant la vie du Roi; mais que la Monarchie étant abſolument détruite, & la Nation dans un état d'Anarchie, nu, ce qui étoit pis encore, gémiſſant ſous une odieuſe Uſurpation, il étoit non ſeulement en liberté, mais même obligé en qualité de bon Citoyen, d'offrir ſon ſecours à ſes Compatriotes, & de leur communiquer un modéla de Gouvernement, qui lui paroiſſoit le plus propra à aſſurer leur tranquillité, leur bonheur, & leur gloire. Qu'il n'y avoit perſonne, à qui ſon plan dût plaire davantage qu'aux *Cavaliers*, puiſque s'il étoit reçu, ils jouïroient des mêmes priviléges que les autres, & ſe verroient délivrés de l'oppreſſion où ils étoient; parce que dans une République bien réglée il ne peut y avoir de diſtinction de Partis, le chemin aux emplois étant ouvert au mérite, & n'y ayant point d'honnête-homma qui puiſſe être mécontent. D'ailleurs ſi le Prince étoit rétabli, ſa doctrine de la Balance l'éclairesoit ſur ce qu'il auroit à faire, & ſur ceux avec leſquels il auroit à faire; ce qui le mettroit en état de corriger & d'éviter les fautes de ſon Pere: puiſque tout ce qui regarde cet Article ne convient pas moins à une Monarchie gouvernée par les Loix, qu'à una Démocratie ou Etat Populaire. Il ajoûtoit une autre raiſon encore, qui l'avoit engagé à dreſſer ce plan de Gouvernement, c'étoit que ſi la Nation Angloiſe avoit quelque jour le même ſort, qu'autrefois l'Italie, d'être inondée de Peuples barbares, ou de voir ſon Gouvernement ruiné & ſes Archives détruites par la fureur de quelque Conquérant impitoyable, elle ne ſe trouvât pas abandonnée à elle-même pour établir une nouvelle forme de Gouvetnement; parce qu'il y a peu de Nations qui puiſſent ſe promettre de réüſſir auſſi heureuſement à cet égard, que les Vénitiens. Quelques Courtiſans ayant ſu que l'Ouvrage de Harrington étoit ſous preſſe, on fit tant da recherches qu'on découvrit le lieu où il s'imprimoit; on s'en ſaiſit, & on le porta à Whitehal. Tous les mouvemens que l'Auteur ſe donna pour le recouvrer furent inutiles; il s'aviſa enfin, que Myledi Claypole, fille du Protecteur, & qui avoit beaucoup de crédit ſur ſon eſprit, faiſoit en perfection le rôle de Princeſſe, faiſant honnêteté à tout le monde, & s'intéreſſant très-ſou-

vent pour les malheureux. Quoique cette Dame lui fût abſolument inconnuë, il réſolut de s'addreſſer à elle; il ſe fit annoncer, s'étant rendu dans ſon Anti chambre. Pendant qu'il attendoit réponſe, quelques-unes des Femmes de Myledi Claypole entrérent dans la Chambre, ſuivies de ſa petite-fille, âgée environ de trois ans; cette enfant s'arrêta auprès de lui, & il ſe mit à badiner avec elle, de maniére qu'elle ſouffrit qu'il la prît ſur ſes bras, où elle étoit lorſque ſa mere parut. Harrington s'avança vers elle, & mit l'enfant à ſes pieds en lui diſant: *Madame, vous avez fort bien fait de venir à préſent, ſans cela j'aurois certainement volé cette charmante petite Demoiſelle. Voïez!* reprit la mere, *& pourquoi faire, je vous prie? car elle eſt trop jeune pour être votre Maîtreſſe.* „ Madame, répondit Harrington, „ quoique ſes charmes l'aſſurent d'une conquête plus importante que la mienne, je vous avouerai que je n'aurois fait ce larcin que par un motif de vengeance & non „ d'amour". *Quelle injure vous ai-je donc fait*, repliqua la Dame, *pour vous obliger à me dérober mon enfant?* „ Aucune, reprit Harrington; ce n'auroit été que pour vous „ engager à porter votre Pere à me rendre juſtice, & à „ me reſtituër mon enfant, qu'il m'a dérobé". La Dame dit que cela ne pouvoit point être, ſon pere ayant lui-même aſſez d'enfans. Harrington la mit enfin au fait, & lui apprit qu'il étoit queſtion de la production de ſon eſprit, dont on avoit donné de fauſſes idées au Protecteur, & qui avoit été enlevée par ſon ordre de chez l'Imprimeur. Elle lui promit ſur le champ qu'elle lui feroit rendre ſon Ouvrage, pourvu qu'il n'y eût rien de contraire au Gouvernement de ſon pere. Il l'aſſura que c'étoit une eſpéce de Roman Politique, qui contenoit ſi peu des choſes préjudiciables aux intérêts du Protecteur, qu'il eſpéroit qu'elle voudroit bien l'informer qu'il avoit deſſein de le lui dédier, & il lui promit qu'elle auroit un des premiers Exemplaires. La Dame fut ſi contente du tour qu'il avoit pris, qu'elle lui fit bien tôt rendre ſon Livre. Il le dédia, comme il l'avoit dit, à Cromwel; qui aprés l'avoir lu dit „ que l'Auteur avoit entrepris de le dépoüiller de ſon Au„ torité; mais qu'il ne quiteroit pas pour un coup de „ plume, ce qu'il avoit acquis à la pointe de l'épée; qu'il „ approuvoit auſſi peu que perſonne le Gouvernement „ d'un ſeul; mais qu'il avoit été forcé de faire la fonction „ d'un Commiſſaire ſupérieur, pour maintenir la paix par„ mi la Nation; parce qu'il voyoit que ſi on la laiſſoit à „ elle même, ceux qui la compoſoient ne ſe ſeroient ja„ mais accordés ſur une forme de Gouvernement, & auroient employé leur pouvoir à ſe contre-quarrer, & à „ ſe perdre les uns les autres".

Pour parler à préſent de l'Ouvrage même, il eſt écrit en forme de Roman, à l'imitation de l'*Hiſtoire Atlantique* de Platon. L'*Oceana* eſt l'*Angleterre*; *Adexus* eſt le Roi Jean; *Convallum*, c'eſt *Hampton Court*; *Coravanus* eſt *Henri* VIII; *Dicvitomé*, *Richard* II; *Emporium*, *Londres*; *Halcionia*, la Tamiſe; *Haio*, Whitehall; *Hiera*, Weſtminſter; *Leviathon*, Hobbes; *Morpheſia*, l'Ecoſſe; *Morphee*, le Roi Jacques I; le *Mons Celia*, Windſor; les *Neuſtrens* ſont les Normans; *Oiphanis Megalitor*, c'eſt Oliver Cromwel; *Panopea*, l'Irlande; *Panthran*, la grande Salle de Weſtminſter; *Panurge*, Henri VII; *Partvenia*, la Reine Eliſabeth; les *Scandiens* ſont les Danois; les *Teutons*, les Saxons; *Turbon*, c'eſt Guillaume le Conquérant; *Verulamus*, Mylord Bacon. Cet Ouvrage eſt compoſé de trois Parties; les Préliminaires, diviſés en deux parties, avec une troiſiéme Section, intitulée le *Conſeil des Légiſlateurs*. Suit le Plan de la République, ou le Corps de l'Ouvrage. Et enfin les Corollaires ou la Concluſion. Les Préliminaires contiennent les fondemens, l'Origine, & les Effets de toute ſorte de Gouvernement, Monarchique, Ariſtocratique, ou Démocratique; il parle de la Corruption de ces diverſes eſpéces de Gouvernement, d'où naiſſent la Tyrannie, l'Oligarchie, & l'Anarchie, & du bon ou mauvais mélange, qui en réſultent naturellement. Dans la premiére partie il traite en particulier de ce qu'il appelle *la Prudence ancienne*, c'eſt-à-dire de cette eſpéce de Gouvernement qui fut la plus commune dans le Monde juſqu'au tems de Jules-Céſar. Il s'agit dans la ſeconde partie des Préliminaires de *la Prudence moderne*, c'eſt à dire de cette eſpéce de Gouvernement, qui a prévalu dans le Monde aprés que Rome eut perdu ſa Liberté; l'Auteur s'attache particuliérement aux Loix établies, depuis que les Peuples barbares eurent commencé à inonder l'Empire Romain. Il donne une idée claire & juſte de la maniére dont l'Angleterre a été gouvernée par les Romains, les Saxons, les Danois, & les Normans, juſqu'à l'entiére ruïne de ce Gouvernement ſous Charles I. On voit enſuite le *Conſeil des Légiſlateurs*. Car l'Auteur travaillant à donner le modele d'un Gouvernement parfait, avoit étudié à fond tous les Gouvernemens anciens & modernes, pour en prendre tout ce qui lui paroîtroit bon & praticable, & pour éviter tout ce qu'il y trouveroit de mauvais ou d'impraticable. Dans ce deſſein il introduit ſous des noms feints neuf Légiſlateurs, parfaitement inſtruits des diverſes eſpéces de Gouvernement, qu'ils doivent faire connoître. Le premier eſt chargé d'expoſer le Gouvernement de la République d'*Iſraël*; le ſecond, celui d'*Athenes*; le troiſiéme, *Lacédemone*; le quatriéme *Carthage*; le cinquiéme, les *Arcadens*, les *Æolitæ*, & les *Lyciens*; le ſixiéme, *Rome*; le ſeptiéme, *Veniſe*; le huitiéme, *la Suiſſe*; & le neuviéme, la *Hollande*. Il tire ce qu'il y a de bon de ces divers Gouvernemens, & en y joignant ſes propres idées, il en forme le plan de ſon *Oceana*. La méthode, dans ſon *Plan* de Gouvernement, eſt d'établir d'abord une Loi, d'y joindre enſuite l'explication; & ſi cela vient à propos de l'accompagner d'un diſcours, qu'il fait faire à l'*Archonte*, ou à quelqu'un des Légiſlateurs. Voici en abrégé ſon *Plan*. Les Loix fondamentales ſont

I. La Loi *Agraire*, qui permet d'avoir juſqu'à la concurrence de deux mille Livres ſterling par an en terres, ſituées dans l'étenduë du territoire de l'Oceana, & qui fixe la balance par rapport à la propriété des Terres, de maniére que le pouvoir ne peut jamais ſortir des mains de la multitude.

II. Une Loi pour élire les Magiſtrats par Balotes, afin de diſtribuer l'Autorité dans les différentes branches de la Souveraine Puiſſance. Les divers Corps de la République (qu'il en appelle les Rouës, *the Orbs*) étant Civils, Militaires ou Provinciaux, ſont fondés ſur la diviſion du Peuple, en quatre ordres. Le premiére des Citoyens, & des Domeſtiques. Le ſecond des Anciens & des Jeunes-Gens. Le troiſiéme de ceux, qui ont un revenu annuel de cent Livres ſterling, en terres, en argent ou autres choſes, ceux-là compoſent la Cavalerie; & ceux qui ont un moindre revenu, l'Infanterie. En quatriéme lieu, ils ſont partagés ſelon les lieux de leur demeure ordinaire, en Paroiſſes, Centuries, & Tribus.

Les *Corps Civils* ſont compoſés des Anciens, qui ſont créés de la maniére ſuivante. Chaque premier Lundi aprés le dernier jour de Décembre, les Anciens de chaque Paroiſſe choiſiſſent le cinquiéme Homme pour être Député; c'eſt l'affaire d'un demi jour. Chaque premier Lundi aprés le dernier jour de Janvier, les Députés s'aſſemblent aux lieux de leurs Centuries, & élifent d'entre eux un Juge à Paix, un Juré, un *Coroner*, & un Grand Connétable de l'Infanterie; c'eſt l'affaire d'un jour.

Chaque premier Lundi aprés le dernier jour de Février, les Centuries s'aſſemblent à leurs Tribus, & élifent le Grand Sherif, le Lieutenant, le *Cuſtos Rotulorum*, le Conducteur, les deux Cenſeurs de la Cavalerie, les Magiſtrats de la Tribu, & des Centuries, qui avec les Jurés compoſent le Corps nommé Phylarque, aſſiſtent aux Aſſiſes, tiennent les Séances des quatre termes &c. Le lendemain la Tribu élit la *Galaxie* * annuëlle, compoſée de deux Chevaliers, de trois Députés de la Cavalerie, & de quatre de l'Infanterie, revêtus pour trois ans de l'Autorité de Magiſtrats de la Nation. Un Officier élu par les Centuries, ne peut être choiſi Magiſtrat de la Tribu; mais tout Magiſtrat ou Officier ſoit de Centurie ſoit de Tribu, étant élu Député dans la Galaxie, a le droit de mettre un autre dans le poſte qu'il occupe ſoit dans la Centurie ou dans la Tribu. C'eſt là tout au plus l'affaire de deux jours. De cette maniére le Corps du Peuple a tous les ans trois jours & demi d'Ouvrage, dans ſes différentes Tribus, pour maintenir ſon Autorité, outre que les Magiſtratures ſont partagées de cette maniére entre tous les membres.

* C'eſt le nom qu'on donne ordinairement en Anglois à la Voye Lactée, & que l'Auteur a adopté ici, à ce qu'il paroît dans tout un autre ſens. R. D. T.

Chaque premier Lundi après le dernier jour de Mars, les Chevaliers, au nombre de Cent de la part de toutes les Tribus, prenoient ſéance dans le Sénat, dont ils formoient le troiſiéme Ordre, & le Corps entier procéde aux Elections Sénatoriales, qui ſont ou annuelles, ou de deux en deux ans, ou extraordinaires.

Les Elections annuelles ſe font par le *Tropic*, qui eſt un billet, qui conſiſte en deux parties; par la premiére on nomme les Magiſtrats tirés de l'ordre des Sénateurs; & par la ſeconde on continuë les Conſeillers Sénatoriaux.

La premiére Election comprend le Lord *Strategus*, le Lord Orateur, le premier & le ſecond Cenſeur, dont les Magiſtratures ſont annuelles, & qui peuvent par conſéquent être pris des différentes volées de Sénateurs; le terme d'une des volées du Sénat, du moins, n'étant point fini au *Tropic*; mais le troiſiéme Commiſſaire du Sceau, & le troiſiéme Commiſſaire de la Thréſorerie, étant en charge pour trois ans, ne peuvent être tirés que de la troiſiéme volée, dont les membres ſont les ſeuls qui ayent trois ans à ſiéger.

Le Strategus & l'Orateur en charge ſont Conſuls ou Préſidens du Sénat.

Quand le Strategus va en Campagne il eſt Général de l'Armée, & alors on en élit un nouveau pour remplir ſa place dans le Sénat.

Le Strategus ſiégeant avec ſix Commiſſaires, Conſeillers de la Nation, repréſentent la Seigneurie de la République.

Les Cenſeurs ſont les Magiſtrats qui ont l'inſpection ſur les Ballottes; ils ſont réſidens du Conſeil de Religion, & Chanceliers de l'Univerſité.

La ſeconde partie du *Tropic* continuë le Conſeil d'Etat, en choiſiſſant cinq Chevaliers, de la premiére volée des Sénateurs, pour former la premiére volée de ce Conſeil, compoſé de quinze Chevaliers, cinq dans chaque volée.

La même choſe ſe fait pour le Conſeil de Religion, & pour celui de Commerce; on élit *quatre* Membres pour chacun, de la même volée de Sénateurs; ces deux Conſeils étant compoſés de douze Chevaliers, quatre dans chaque volée.

Mais pour ce qui eſt du Conſeil de Guerre, compoſé de neuf Chevaliers, trois dans chaque Claſſe ou Volée, c'eſt le Conſeil d'Etat qui en élit les Membres, tirés de ſon corps, de la même maniére que les Membres des autres Conſeils ſont tirés du Corps du Sénat, & choiſis par lui. Et ſi le Sénat joint pour trois mois, neuf Chevaliers, tirés de ſon ſein, aux autres élus par le Conſeil d'Etat; en vertu de cette augmentation le Conſeil de Guerre a la Dictature de l'*Oceana* pour ces trois mois là.

A l'égard de la *Seigneurie*, ſoit en Corps, ſoit chacun de

par divers Ecrivains, contre leſquels il le défendit [F]. En 1659 il donna un Abrégé de ſon *Oceana* inti-

de ſes Membres, elle a droit de ſéance dans tous les Conſeils, tirés de l'Ordre des Sénateurs, & d'y faire, ou dans le Sénat, des propoſitions. Chaque Claſſe d'un Conſeil choiſiſſant un Prevôt ou Principal de Semaine, deux de ces Prevôts ont auſſi droit de faire des propoſitions au Conſeil dont ils ſont Membres, comme étant ſpécialement qualifiés pour remplir cette fonction; & dans ce deſſein, ils tiennent une Aſſemblée ou Académie, où chacun peut leur faire des Propoſitions ſoit de vive voix, ou par écrit.

Les Elections du *Tropic* ſont ſuivies de celles qui ſe font tous les deux ans, on choiſit un Ambaſſadeur Ordinaire pour réſider en France, par les Ballotés de toute la Chambre; l'Ambaſſadeur qui eſt alors en France, paſſe en Eſpagne, celui d'Eſpagne à Veniſe, celui de Veniſe à Conſtantinople, & celui de Conſtantinople revient. Deſorte que par l'Election d'un Ambaſſadeur Ordinaire, les Miniſtres dans les Cours Etrangéres font le tour dans l'eſpace de huit ans.

La derniére eſpéce d'Elections eſt occaſionnelle; ces Elections ſe font par le Scrutin; & ont lieu, lorſqu'un Conſeil ayant nommé un Compétiteur pour un Emploi, le propoſe au Sénat, qui en choiſit quatre autres; on ballote ces cinq Sujets, & celui qui a plus de la moitié des voix eſt élu. Les Polémarques, ou Officiers de Campagne, ſont choiſis par le Conſeil de Guerre; un Ambaſſadeur extraordinaire par le Conſeil d'Etat; les Juges & les Sergents ès-Loix par le Conſeil du Sceau; & les Barons avec les principaux Officiers de l'Echiquier, par le Conſeil de la Thréſorerie, & tous ſont élus par la voye du Scrutin.

Les opinions propoſées légitimement dans un Conſeil, y doivent être débattuës; & celles qui paſſent en réſolution, ſont communiquées au Sénat, où elles ſont examinées, & approuvées ou rejettées par tout le Corps. Les Réſolutions du Sénat ſont des Decrets, qui ſont ſuivis dans les affaires d'Etat, mais non dans celles de Droit, à moins qu'ils n'ayent été propoſés au Peuple, & ratifiés par ſon Autorité.

Les Députés de la Galaxie, étant trois de Cavalerie, & quatre d'Infanterie pour chaque Tribu, montent pour toutes les Tribus à cent-cinquante de Cavalerie, & à deux-cens d'Infenterie, les Députés étant reconnus par le Peuple, & ayant élu leurs Capitaines, leurs Cornettes & leurs Enſeignes, pour trois ans, forment la troiſiéme Claſſe, qui ne fait qu'un ſeul Corps; alors conjointement avec tout le Peuple, ils éliſent quatre Magiſtrats annuels, appellés Tribuns, deux de la Cavalerie, & deux de l'Infanterie. Ces Tribuns préſident dans les Aſſemblées du Peuple, ont voix dans le Conſeil de Guerre, & ſéance ſans voix dans le Sénat.

Lorſque le Sénat a paſſé un Decret, qu'il veut propoſer au Peuple, il le fait imprimer & publier ſix ſemaines d'avance, & il nomme enſuite ceux qui doivent le propoſer de ſa part; ce doivent être des Magiſtrats, les Commiſſaires du Sceau, ceux de la Thréſorerie ou les Cenſeurs. Lorſqu'ils ſont élus, ils demandent aux Tribuns une Aſſemblée du Peuple, & ils en fixent le jour. Le Peuple étant aſſemblé au jour marqué, & le Decret propoſé, ce qui eſt propoſé par l'Autorité du Sénat, & ſtatué par le Peuple, eſt une Loi d'*Oceana*, ou un Acte Parlementaire; enſorte que le Parlement d'*Oceana* eſt compoſé du Sénat qui propoſe, & du Peuple qui décide.

Le Peuple eſt auſſi le Tribunal Suprême de la Nation, ayant droit d'entendre & de décider toutes les cauſes d'Appel de tous les Magiſtrats, & des Cours Provinciales ou Domeſtiques; il peut auſſi appeller à compte tout Magiſtrat, quand il eſt ſorti de Charge, ſi les Tribuns, ou quelqu'un d'entre eux, propoſent la choſe.

Le *Corps Militaire* eſt compoſé de la Jeuneſſe, c'eſt-à-dire de ceux qui ont depuis dix-huit ans, juſqu'à trente; ils ſont créés de la manière ſuivante.

Chaque premier Mécredi après le dernier jour de Décembre, la Jeuneſſe de chaque Paroiſſe s'aſſemble, & élit la cinquiéme partie pour être ſes Députés; ces Députés ſont appellés *Stratiotes*, & c'eſt là le premier Corps.

Chaque premier Mécredi après le dernier jour de Janvier, les *Stratiotes*, aſſemblés à la Centurie, éliſent leurs Capitaines & leurs Enſeignes, & commencent à faire leurs exercices.

Chaque premier Mécredi après le dernier jour de Février, les *Stratiotes* ſont reçus par le Lord Lieutenant, qui eſt leur Général en Chef, & par les Conducteurs & les Cenſeurs, & après qu'on les a exercés d'autres manières, ils ſont appellés à venir aux Urnes, & ils éliſent ceux du ſecond corps; ſavoir deux cens Chevaux, & quatre-cens Fantaſſins par Tribu, c'eſt-à-dire dix-mille Chevaux, & trente-mille hommes de pied pour toutes les Tribus; & ce ſont là les Troupes réglées de la Nation, qui doivent être prêtes à marcher au premier ordre. Ils éliſent auſſi en même tems une partie de ceux du troiſiéme Corps, avec des Ballotes, dont les unes ont la marque d'une M, & les autres celle d'un P, pour déſigner *Marpeſia* (8) & *Panopea* (9); il doit y avoir dix Chevaux & cinquante Fantaſſins de chaque Tribu, pour l'une & pour l'autre Province, c'eſt-à-dire cinq-cens Chevaux & deux-mille cinq-cens hommes de pied pour toutes les Tribus, & ces Troupes doivent ſe rendre ſur le champ dans les lieux de leur département.

(8) L'Ecoſſe.

(9) L'Irlande.

Mais le troiſiéme Corps, proprement ainſi nommé, c'eſt lorſque le Sénat, le Peuple, ou le Dictateur ayant réſolu une guerre, le *Strategus* & les Polémarques reçoivent, en conſéquence des ordres expédiés, ceux de la ſeconde claſſe au rendez-vous d'Oceana, qui leur ſont remis par les Conducteurs; cette Armée marchant avec tout ce qui eſt néceſſaire, à quoi le Conſeil de Guerre pourvoit, le Sénat élit un nouveau Strategus, & le Lord Lieutenant un autre Corps du ſecond ordre.

Un jeune homme, à moins qu'il ne ſoit fils unique, refuſant d'entrer dans un de ces Corps, ſans en produire de raiſon ſuffiſante au Phylarque ou aux Cenſeurs, eſt inhabile à entrer dans les Charges, & eſt condamné à l'amende d'un cinquiéme de ſon revenu annuel, ou de ſon bien, pour jouir de la protection, & être diſpenſé. En cas d'invaſion les Anciens ſont obligés de ſervir, auſſi bien que la Jeuneſſe, & à leurs propres frais.

Le Corps Provincial eſt compoſé en partie des Anciens, & en partie de la Jeuneſſe; voici de quelle manière il eſt créé.

Quatre Chevaliers de la premiére Claſſe dans le Sénat ayant fini leus tems, ſont nommés par le Sénat pour faire la premiére Claſſe du Corps Provincial de *Marpeſia*. Ces Magiſtrats, qui ſont triennaux, ont ſéance dans le Conſeil Provincial, compoſé de douze Chevaliers, quatre dans chaque Claſſe, qui choiſiſſent leurs Prevôts ou Principaux de Semaine. Outre cela on tire de la même Claſſe du Sénat un Chevalier pour être Préſident, pendant une année, ſevére du droit de propoſer les affaires; celles qu'il met ſur le tapis, ou qui ſont propoſées par les Prevôts, ſont débattuës dans le Conſeil, & s'il a beſoin d'un plus ample pouvoir que celui qu'il a, ou d'autres inſtructions, il en écrit au Conſeil d'Etat, avec lequel les Conſeils Provinciaux doivent correſpondre.

Le Préſident du Conſeil Provincial eſt auſſi *Strategus* ou Général de l'Armée Provinciale; c'eſt par cette raiſon que les Conducteurs ou Commandans, lorſqu'ils ſont informés de ſa nomination, & du tems du rendez-vous, lui remettent les Stratiotes de ſon département, qu'il emméne avec lui dans ſa Province; & l'Armée Provinciale ayant reçu le nouveau *Strategus*, avec la troiſiéme diviſion, le Conſeil congédie l'ancien *Strategus* avec la premiére diviſion. Le même ordre s'obſerve pour *Panopea*, & pour toute autre Province.

Mais au lieu que toutes les autres Magiſtratures & Elections dans cette République, ſoit annuelles, ou triennales, requiérent des vacations égales, les Magiſtratures Provinciales n'en demandent point du tout. Dans tout Conſeil ou Aſſemblée, Provinciale ou autre, il doit y avoir toujours en tems de ſanté deux tiers des Membres préſens, & dans un tems de maladie un tiers.

Dans les *Corollaires*, qui forment la Concluſion de l'Ouvrage, l'Auteur explique, comment on peut achever l'Ouverage de ſa République; il ne ſe contente pas d'y développer ce qui concerne le Sénat & l'Aſſemblée du Peuple; la manière de faire la guerre, & de gouverner en tems de paix; il y parle encore de ce qui regarde la Diſcipline à l'égard de la Religion, des moyens d'aſſurer la liberté de Conſcience; de la forme du Gouvernement particulier pour l'Ecoſſe, l'Irlande, & les autres Provinces de la République; du Gouvernement de Londres & de Weſtminſter, qui doivent être le modéle du Gouvernement des autres Villes & Communautés. Il y donne des directions pour faire fleurir & pour augmenter le Commerce; des Loix pour régler les Univerſités; des Avis pour l'éducation de la Jeuneſſe; pour faire utilement la guerre ſur Mer, pour établir des Manufactures, pour encourager l'Agriculture; ſur le Droit, la Médecine, la Religion, & ſurtout ſur la manière de former un Gentilhomme accompli. Il propoſe des Réglemens pour réformer le Théatre. Il y eſt parlé du nombre, du choix, du devoir, & des revenus des Magiſtrats, & de tous ceux qui ont quelque Charge dans l'Etat; on y trouve un compte exact tant de leurs appointemens, que des dépenſes annuelles de toute la République. Mr. Toland obſerve (10) que „ce *Plan* fait voir „ combien eſt mal fondée la penſée de ceux qui s'imagi- „ nent, qu'il ne peut y avoir de différence d'Etats & de „ Conditions, dans un Etat Démocratique; erreur qui „ vient de la fauſſe idée que la Conſtitution de toutes les „ Républiques eſt la même; au-lieu que s'ils étoient tant „ ſoit peu verſés dans l'Hiſtoire, ils ſauroient qu'il n'y „ a perſonne aujourd'hui qui faſſe une auſſi grande figure, „ que celle que faiſoient les Nobles & les Gentilshommes „ de la République Romaine; & à cet égard la Républi- „ que d'*Oceana* ne leur céde en rien; car comme le re- „ marque très-bien Harrington; *une Armée compoſée uniquement de Soldats ſans Officiers, ou d'Officiers ſans Soldats, peut auſſi bien ſubſiſter, qu'une République, ſur-tout capable de grandeur, uniquement compoſée de Peuple ſans Nobleſſe, ou de Nobleſſe ſans Peuple.*

(10) *Life of Harrington*, p. 23. 24.

[F] *Ces Ouvrages fut attaqué par divers Ecrivains, contre leſquels il le défendit.*] Le premier qui l'attaqua fut le Docteur Henri Ferne, depuis Evêque de Cheſter. Mylcil Aſhton, ſœur de Harrington, lui fit préſent de l'Ouvrage de ſon frere, & lui en demanda ſon ſentiment, qu'il lui manda bien-tôt, d'une manière qui faiſoit voir qu'il n'approuvoit pas les principes de l'Auteur, quoiqu'il gardât tous les ménagemens dûs à la perſonne & ſon ſavoir. Mr.

intitulé l'*Art de faire des Loix* [*G*]. Harrington ne se contenta pas de répandre ses principes sur le Gouvernement dans ses Ecrits, il établit encore des Assemblées, composées de personnes d'esprit, qui se tenoient le soir à Westminster, dans la Cour du nouveau Palais (*in the New-Palace Yard*) on nomma cette Société *la Rouë* [*H*]. Ces Assemblées durérent jusqu'au 21 de Février 1659, que le Général Monk ayant rétabli les Membres du Parlement qui avoient été exclus, tous ces Plans de
(*m*) Wood Col. 651. République s'en allérent en fumée (*m*). Après le rétablissement de Charles II. Harrington vécut d'une maniére assez retirée. Mais le 28 Décembre 1661 il fut arrêté par ordre du Roi, & conduit à la Tour de Londres, accusé de trahison & de mauvaises pratiques [*I*]. Le Chancelier Hyde, dans une Conférence qu'il y eut entre les Pairs & la Chambre des Communes, l'accusa d'avoir trempé dans une Conspiration. Mais des Commissaires des deux Chambres ne purent jamais rien avérer de cette prétendue Conspiration, après plusieurs séances, & notre Auteur ne fut pas seulement nommé dans
(*n*) *Life of Harrington*, p. 55. leurs Rapports (*n*). On le transporta cependant dans l'Ile de St. Nicolas vis-à-vis de Plymouth, d'où on le mena ensuite à Plymouth, où son esprit se dérangea d'une étrange maniére [*K*]. Ayant été

Harrington répondit à cette Lettre, & il joignit à sa Réponse quelques questions, qu'il proposoit au Docteur, qui y répondit article par article. Mr. Harrington repliqua encore, & il publia toutes les Piéces de cette Dispute en 1656 sous le titre de *Pian Plane* &c. ou *Conferences par Lettres entre H. Ferne Docteur en Théologie, & Jacques Harrington, à l'occasion de la Critique que le Docteur a faite de la République* d'Oceana. Le second Ecrivain qui attaqua l'*Oceana* fut Matthieu Wren, fils du Docteur Matthieu Wren Evêque d'Ely. Son Ouvrage étoit intitulé, *Considérations* sur la République d'Oceana de Mr. Harrington, *où l'on se borne à la premiére partie des Préliminaires*, Londres 1657 in-8. Il y a à la tête une Lettre au Docteur Jean Wilkins, Principal du Collége de Wadham, qui avoit prié Mr. Wren de lui dire son sentiment sur l'Ouvrage d'Harrington: celui-ci répondit dans le premier Livre de son Traité, qui a pour titre; *Les Avantages du Gouvernement Populaire; Traité Politique, en deux Livres, dans le premier desquels on explique & éclaircit la premiére partie des Préliminaires de l'Oceana, & on la défend contre les Calomnies par lesquelles on l'a attaquée sous le titre d'Objections. Dans le second on traite de l'Ordination contre les Docteurs Hammond, & Lazare Seaman, & les autres Auteurs qui suivent leurs principes: on trouve dans ces deux Livres tout ce qui regarde la République d'Israël, le Sénat, le Peuple, les Magistrats, telle qu'elle fut établie par Moyse, & telle qu'elle fut après la Captivité; comme aussi tout ce qui a du rapport au Gouvernement établi dans l'Eglise Chrétienne du tems des Apôtres.* Londres 1658 in-4. Comme Mr. Wren étoit un des Savans qui s'assembloient chez le Docteur Wilkins à Oxford, ce qui fut l'origine de la Société Royale, Mr. Harrington dit, que *les beaux Esprits de l'Université étoient bons à deux choses, à diminuer une République, & à multiplier les poux.* Mr. Wren repliqua par un Ouvrage intitulé: *Défense de la Monarchie; ou Idée du Gouvernement Monarchique & Populaire, servant de défense aux* Considérations *sur l'*Oceana *de Mr. Harrington.* Londres 1659 in 8. Harrington y opposa son *Politicaster: ou Discours Comique en Réponse au Livre de Mr. Wren*, intitulé Défense de la Monarchie contre l'*Oceana* de Harrington, Londres 1659. Mr. Baxter publia contre notre Auteur sa *République Sainte: ou Aphorismes Politiques sur les vrais principes du Gouvernement.* Londres 1659 in Octavo.

[*G*] *En* 1659 *il donna un Abrégé de son Oceana, intitulé* l'Art de faire des Loix.] Il parut à Londres in-8. Il est divisé en trois Livres, dont le premier roule sur les fondemens & la nature de toute sorte de Gouvernemens; dans le second il s'agit de la République des Hébreux; & on trouve dans le troisiéme un Plan de République propre à l'état où se trouvoit la nation Angloise. Il y a à la fin une petite Dissertation intitulée: *Petit Discours touchant une Chambre des Pairs.*

[*H*] *On nomma cette Société*, la Rouë.] Ils s'assembloient à la Tête du Turc, appellé le Caffé de Miles, à côté des degrés où l'on va prendre de l'eau. „ Leurs discours, dit
(*r*) Col. 591. „ Mr. Wood (*r*), sur le Gouvernement, & sur la maniére „ de régler une République, étoient les plus agréables & „ les plus spirituels qu'on ait jamais entendu; & ceux qui „ se falsoient dans le Parlement, étoient insipides en com„ paraison. Ils avoient des Ballotes, & ils s'en servoient „ par voye d'essai pour voir quel tour les choses pren„ droient par cet usage: comme c'étoit là une nouveauté, „ inconnuë auparavant en Angleterre, la Chambre où ils „ tenoient leurs assemblées, étoit tous les jours remplie „ de monde. Il y avoit, outre Harrington & H. Nevil, „ qui étoient les Chefs de la Cotterie, Cyriaque Skinner, „ fils d'un Marchand de Londres, jeune homme d'esprit, „ & disciple de Milton, qui présidoit quelquefois; le Ma„ jor Wildman; Charles Wolseley de la Comte de Staf„ ford; Roger Coke; Guillaume Poultney, qui fut dans „ la suite Chevalier, il présidoit aussi quelquefois; Jean „ Hoskyns; Jean Aubrey; Maximilien Puttie de Tetres„ worth dans la Comte d'Oxford, très-versé dans les Ma„ tiéres Politiques, & qui avoit plus d'une fois donné le „ branle dans le Conseil de Cromwel; Michel Mallet; Ph. „ Carteret, de l'Isle de Guernesey; François Cradock, „ Marchand de sa profession; Henri Ford; le Major Ven„ ner, neveu du Docteur Tobie Venner, Médecin; Tho. „ Marriett de la Comte de Warwick; Henri Croone, Mé„ decin; Edouard Bagshaw, de Christ-Church; & quel„ quefois Robert Wood du Collége de Lincoln, & Jac„ ques Ardern, dés-lors ou peu de tems après Ecclésiasti„ que; & plusieurs autres encore, outre des Oppositans & „ des Auditeurs de marque. Le Docteur Guillaume Pet„ ty, qui s'y rendoit aussi, tailloit quelquefois de la be„ sogne à Harrington; un certain Stafford, Gentilhomme „ de la Comté de Northampton, qui avoit coutume de „ venir écouter, s'avisa un soir, qu'il se rendoit du Ca„ baret ayant un peu bu, d'entrer dans l'assemblée avec „ sa compagnie, d'y faire du desordre, & de déchirer mê„ me leurs Réglemens & leurs Papiers. Il s'y trouva quel„ ques Soldats, qui y venoient ordinairement pour voir „ & pour écouter; ils voulurent jetter ces insolens du haut „ en bas des escaliers, mais Harrington plus modéré ob„ tint d'eux de ne pas en venir aux vnyes de fait. Les „ principes qu'on soutenoit dans ces assemblées étoient „ séduisans, parce qu'il n'y avoit personne qui pût pré„ voir que le retour du Roi fût le moins du monde pos„ sible. Les principaux Parlementaires se déclaroient for„ tement contre ce plan de circulation, & contre l'usage „ des Ballotes, comme allant à la ruine de leur autorité. „ Huit ou dix l'approuvoient, du nombre desquels étoit „ Henri Nevil, qui le proposa à la Chambre, & fit voir à „ ceux qui la composoient que c'étoit le seul moyen d'é„ viter leur ruine totale. Le Plan consistoit, à faire sor„ tir tous les ans le Tiers des Membres du Sénat ou du „ Parlement par Ballotes, desorte qu'en neuf ans tout le „ Parlement devoit être renouvellé. Aucun Magistrat ne „ devoit être en charge au-delà de trois ans, & tous de„ voient être élus par Ballotes; n'y ayant, à ce qu'on „ pensoit, pas de voye plus sure pour procéder impartia„ lement; ce dont tout le monde ne convenoit pas, plu„ sieurs personnes ayant attaqué cette méthode par diver„ ses raisons. Cette Cotterie de Républicains subsista „ jusqu'au 21 Février 1659, que le Général Monk ayant „ rétabli les Membres du Parlement qui avoient été ex„ clus, tous ces plans s'en allérent en fumée."

[*I*] *Il fut arrêté par ordre du Roi, & conduit à la Tour de Londres, accusé de trahison & de mauvaises pratiques.*] Lorsqu'on l'arrêta, il travailloit à mettre son Système de Politique, en *Aphorismes* courts & faciles à comprendre; il avoit devant lui les piéces de cet Ouvrage écrites sur des papiers détachés, lorsqu'un vint pour le saisir de lui. Voyant qu'on alloit le conduire devant le Conseil, il demanda qu'on lui permît de rassembler ses papiers, ce qu'on lui accorda. Mais on ne lui donna pas le tems de dire adieu à personne. Il fut mené sur le champ à la Tour, où personne n'eut la permission de le voir, ou de lui parler. Il fut examiné par le Comte de Lauderdale, & les Chevaliers George Carteret & Edouard Walker; & quoiqu'on ne trouvât rien à sa charge, on ne laissa pas de le retenir en prison (r2).

(r2) *Life of Harrington.* P. 20-24.

[*K*] *Son esprit se dérangea d'une étrange maniére.*] Entre autres connoissances qu'il fit à Plymouth, il se trouva un Médecin nommé Dunstan, qui lui ordonna l'usage d'une préparation de Gaiac dans du Caffé, contre le Scorbut, dont il étoit fort incommodé. Il en prenoit matin & soir en grande quantité. Au bout de quelque tems, ses sœurs furent très-surprises de voir, qu'il ne répondoit plus à leurs Lettres. A la fin son Hôtesse leur donna avis, que son esprit étoit fort en desordre; sur quoi il y en eut une, qui s'addressa au Comte de Bath, Gouverneur de Plymouth, & l'informa du triste état où se trouvoit son prisonnier. Ce Seigneur ayant obtenu un ordre du Roi pour son élargissement, Madame Ashton avec une autre de ses sœurs se rendirent à Plymouth, où elles trouvérent leur frére si changé, pour le corps & pour l'esprit, qu'elles eurent de la peine à le reconnoître. Il étoit devenu comme un squelette, ne pouvoit plus marcher seul, dormoit peu, avoit l'esprit dérangé, & tomboit souvent en foiblesse, quand il buvoit de sa boisson, pour laquelle il avoit cependant une si grande passion, qu'il ne voulut jamais la quitter, quelques raisons qu'on lui alléguât. Le Docteur Pinjean & d'autres habiles Médecins blâmérent fort l'ordonnance du Docteur Dunstan, & ils donnérent leurs avis par écrit & signés de leur main, dans lesquels ils déclaroient, que le Gaiac & autres remédes déliccatifs, qu'il avoit fait prendre à son Patient dans du Caffé, suffisoient pour causer une mélancholie & un dérangement d'esprit, dans un homme qui n'y auroit eu aucune disposition. Le bruit qui courut à Plymouth, que Mr. Harrington avoit pris une boisson qui rendoit un homme fou au bout d'un mois, la fierté de son Médecin, & certains rapports d'une Servante, qu'on avoit mise auprés de lui contre son gré, firent soupçonner à sa Sœur qu'on avoit cherché à le mettre hors d'état d'écrire

été mis en liberté à la ſollicitation du Comte de Bath, on le mena à Londres, où il épouſa la fille du Chevalier Marmaduke Dorrel de la Comté de Buckingham. Sur la fin de ſa vie il devint ſujet à la goute, & jouït de très-peu de plaiſir; ayant langui aſſez longtems, il tomba enfin en paralyſie, & mourut à Weſtminſter le 7 Septembre 1677; il fut inhumé dans l'Egliſe de Ste. Marguerite au ſud de l'Autel, à côté du Chevalier Raleigh; on mit une Epitaphe ſur ſon tombeau. Il a fait divers autres Ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé [*L*]. Il y a actuellement une nouvelle Edition de ſes Oeuvres ſous preſſe †.

† Elle a paru à Londres en 1737 in-fol. Voy. *Bibl. Brit.* Tom. IX. Part. 2. Art. 10. R. D. T.

crire davantage des *Oceans*. Il eſt certain, quoiqu'il ne ſe ſoit jamais parfaitement rétabli, qu'il fut beaucoup mieux, dès-qu'on l'eut engagé à quitter ſa boiſſon, & en moins d'un mois il ſe trouva en état de faire le voyage de Londres en Caroſſe. Dès qu'il y fut arrivé, le Chevalier Jean Skelton, Lieutenant Gouverneur de Plymouth, qui ſe trouvoit en Ville, alla le voir. Madame Aſhton s'étant plainte à lui de ce qu'on ne l'avoit pas informée à tems du dérangement de ſon frere, il lui proteſta qu'il la lui auroit fait ſavoir, ſi le Docteur Dunſtan n'avoit aſſuré qu'il contrefaiſoit ſeulement le fou, quoiqu'il lui fit prendre en même tems de fortes doſes d'Hellebore & d'autres drogues. Mr. Harrington paſſa quelque tems à Aſhted dans la Province de Surrey, où il prit les eaux d'Epſom, qui ne lui firent rien. A Londres on le mit entiérement entre les mains du Docteur Pruean, dont l'art ne ſoulagea que très-peu ſes infirmités de corps, & ne put jamais remédier au deſordre de ſon eſprit, qui dura juſqu'à ſa mort. Il raiſonnoit parfaitement bien ſur la plupart des choſes, excepté ſur ſon état; mais il avoit la plus étrange imagination du monde touchant l'opération de ſes eſprits animaux; il croyoit qu'en tranſpirant, ils ſe changeoient en oiſeaux, en mouches, en abeilles, & autres animaux de cette eſpéce. Ceux qui étoient autour de lui, diſoient qu'il parloit beaucoup des bons & des mauvais Eſprits, & qu'il raiſonnoit quelquefois avec tant de force, qu'il ne paroiſſoit point dérangé, & que ſon Médecin ne ſavoit ſouvent que répondre. Il ſe comparoit alors à Démocrite, qui paſſa pour fou parmi ſes Concitoyens à cauſe de ſes admirables découvertes Anatomiques, juſqu'à ce qu'Hippocrate les deſabuſât. Mr. Toland a trouvé parmi ſes papiers le commencement d'un petit Traité, compoſé par lui-même, où il tâche de prouver que ceux qui le regardoient comme fou, à cauſe de la maniére dont il raiſonnoit ſur la Nature, dont il prétendoit que les opérations ſont méchaniques, n'avoient pas eux-mêmes l'eſprit ſain. Il paroît par-là, que ſes viſions prétendues d'Anges & de Démons n'étoient autre choſe que les Eſprits animaux bons & mauvais; & que ce qu'il diſoit d'eſſains d'abeilles, n'étoit que par voye d'emblême, pour déſigner les diverſes figures des particules de ces Eſprits. *J'avoue*, dit Toland (13), *qu'il ſe peut bien, & qu'il y a de l'apparence, que la grande foibleſſe de ſon corps avoit à la longue fort affoibli ſon eſprit; mais on ne me perſuadera jamais, qu'il fut fou ſur ce ſeul article, qu'on cite; & pour faire plaiſir aux Savans ſur un point auſſi ſingulier & qui les intéreſſe tous, je joindrai à cette Hiſtoire de ſa vie le Diſcours en queſtion.*

(13) *Life of Harrington*, p. 18.

[*L*] *Il a fait divers autres Ouvrages outre ceux dont nous avons parlé.*] L'*Uſage des Balotes*: imprimé ſur une feuille volante d'un côté, on voit au milieu la repréſentation des Magiſtrats de la République en Corps. *Aphoriſmes Politiques*. Londres 1659 in-4, en une feuille & demie. Il y en a ſoixante-ſeize. Mais dans la ſeconde Edition, qui eſt en deux feuilles & demie, il y a cent vingt *Aphoriſmes*. *Courtes Directions pour former, trouver, & concevoir un modéle parfait de Gouvernement Populaire*. Londres 1659. en deux Parties, dont la premiére contient ſept modéles différens de République, & la ſeconde un modéle propre, à ce qu'il penſoit; à l'état où ſe trouvoit l'Angleterre, conſiſtant en cinq Articles. *Pour enclouer le Canon*. Londres 1659 en une feuille in-8. *Diſcours ſur cette Maxime, la Nation n'eſt pas encore bien diſpoſée, pour qu'on lui confie la Liberté, parce qu'il y auroit lieu de craindre qu'elle n'introduiſit l'Etat Monarchique, ou qu'elle n'empiétât ſur la Liberté de Conſcience*. Londres 1659 en deux feuilles in 4. *Projet propoſé préalablement à l'Etabliſſement de la République ou Démocratie*; ſur un côté d'une feuille volante: *Diſcours où l'on fait voir qu'on ne doit point ſe fier à un Parlement, avec un Conſeil ſiant dans les intervalles, de peur qu'un pareil Etabliſſement n'introduiſe la Monarchie, & la Perſécution pour cauſe de Religion*. Londres 1659 en une feuille & demie; on y a joint *Maximes pour l'état préſent d'Angleterre*, par notre Auteur. *Parallele entre les diſpoſitions du Peuple & celles de Mr. Rogers, & Appel au Lecteur, pour juger, s'il eſt plus à propos de confier le Gouvernement de l'Etat au Peuple, ou à des Gens du caractere de Mr. Rogers*. Londres 1659, en une feuille in-4. Ce Mr. Rogers étoit un Anabaptiſte, un Fanatique fougueux, & un des partiſans de la cinquiéme Monarchie. Il parut une Réponſe ſans date au *Parallele*, intitulée, *le Parallele de Mr. Harrington déconcerté, ou Déſapprobation ſur ce ſujet, & l'Explication de la Parabole; ou la veritable Forme d'un Gouvernement Populaire tiré de la Nature*. Londres 1659, en cinq feuilles in-4 daté du 22 Octobre 1659, on y a joint, *Réponſe ſuffiſante à une* Lettre de Mr. *Stubb* à un Officier, touchant un Sénat choiſi, dont il eſt parlé dans les Propoſitions préſentées au Parlement. Cette Lettre de Mr. Stubb a paru à Londres en 1659 in 4. Les ſept dernières Piéces, avec les *Aphoriſmes Politiques*, ont été jointes enſemble, & publiées ſous le titre général de *Diſcours Politiques tendant à mettre l'Angleterre ſur le pied d'une République libre*. Londres 1660 in-4, avec le portrait de l'Auteur à la tête, gravé par Hollar. *La Pierre d'Achoppement de Déſobéiſſance & de Rebellion artificieuſement imputée à* Calvin *par* P. H. *ôtée du chemin par une Lettre de* J. H. au *même* P. H. Le Docteur Pierre Heylin la fit réimprimer, & y répondit, dans la *troiſiéme Partie* de ſon *Certamen Epiſtolare*, imprimé à Londres en 1659 in-8. Cette *troiſiéme Partie* a pour titre: *Diſpute par Lettres entre* Pierre Heylin, *Docteur en Théologie*, & J. H. *de Weſtminſter, touchant les differentes formes de Gouvernement, l'Autorité des Ephores du Lacédémone, & celle du Sanedrin des Juifs*. La Lettre du Docteur Heylin eſt datée de *Lacy's Cours* à Abingdon, le 24 Décembre 1658; il appelle notre Auteur *un généreux & ſavant Adverſaire, dont il croit pouvoir ſans crime ambitionner le commerce & l'amitié*. Mr. Harrington a encore écrit; *La Roué, ou Modéle d'un Etat libre ou à une République*, où *tous les Membres ayent également part au Gouvernement de l'Etat*, &c. Londres 1660 en quatre feuilles in-4: cette Piéce parut au commencement de Février 1661. On y répondit par une Critique Ironique, qu'on ſuppoſoit faite par l'Aſſemblée de la *Roué*; cette Réponſe parut à la fin de Mars 1660 en deux feuilles. Peu de tems auparavant, il avoit paru en une feuille in-4, *Decrets & Reglemens du Commitée de ſureté de la République d'Oceana*. Harrington a donné auſſi; *Les Moyens d'introduire & de fonder promptement l'Etat Républicain d'une maniére durable, avec le conſentement libre de tout le Peuple d'Angleterre*. Londres 1660 en une feuille in 4. A quoi l'on a joint, l'*Humble Requête préſentée par pluſieurs perſonnes bien-intentionnées, le 6 Juillet 1659*. Ce fut Mr. Henri Nevil qui la préſenta. Harrington a auſſi traduit en Anglois deux Eclogues de Virgile, & deux Livres de l'Enéide ſous le titre, *Deux Eclogues de Virgile, & deux Livres de l'Enéide, Eſſai d'une Traduction de tout cet Auteur*. Londres 1658 in 8. & en 1659 parut ſa Traduction des quatre Livres ſuivans de l'Enéide.

✿ HARSCHER (NICOLAS) Docteur en Philoſophie & en Médecine, & Profeſſeur en Eloquence dans l'Univerſité de Bâle (*a*), nâquit le 1 Mai 1683, de Reinhard Harſcher, Conſeiller, & de Roſine Gottfried. Né avec des talens & du goût pour l'Etude, on l'y deſtina. En 1697 il fut reçu Bachelier en Philoſophie, & l'année ſuivante Maître-ès-Arts. Enſorte qu'il mérite d'avoir place parmi les enfans illuſtres par leurs études. S'étant déterminé à embraſſer la profeſſion de la Medecine, il étudia cette Science ſous deux habiles Profeſſeurs de l'Univerſité, Meſſieurs Nicolas Eglinger, & Jean Jaques Harder. En 1701 il alla à Lauſanne, où il profita des Leçons de Mr. D'Apples. Etant revenu à Bâle, au bout de dix-huit mois, il ſe fit recevoir Docteur, après avoir ſoutenu publiquement une Diſſertation *De tono ventriculi & inteſtinorum naturali & præternaturali*. L'Etude de la Médecine n'avoit pas empêché Mr. Harſcher de cultiver les Belles-Lettres & la Philoſophie avec tant de ſuccès, qu'en 1707 il ſe vit en état d'accepter la Vocation qui lui fut adreſſée par le Landgrave de Heſſe-Caſſel, pour remplir à Marpourg la Chaire d'Eloquence & d'Hiſtoire, vacante par le départ du célébre Jaques Chriſtophle Iſelin, qui avoit été rappellé à Bâle. Mr. Iſelin ne contribua pas peu à cette vocation, étant ami de Mr. Harſcher, dont il connoiſſoit le mérite. Celui-ci remplit dignement ſes fonctions, de même que celles de Recteur, pendant une année, qu'il fut revêtu de cette Dignité. C'eſt à Marpourg qu'il publia une Diſſertation aſſez longue ſous ce titre: *De Divinatione Ciceronis Diatribe, quâ rationes prædicendæ mutationis Reip. & Belli Civilis inter Pompeium & Cæſarem geſti, oſtenduntur, & in exemplum Divinationis civilis proponuntur*. La Chaire d'Eloquence dans l'Univerſité de Bâle étant devenue vacante en 1711, le Senat Académique rappella Mr. Harſcher, & il en prit poſſeſſion par un Diſcours, *De ingenio & moribus hominum, ex ſtylo æſtimandis*. En 1712 il ſe maria avec Suſanne Thierry, Veuve de Jerôme Herwagen, dont il n'a point eu d'enfans. Il diſputa

(*a*) Tiré de l'Eloge de Mr. *Harſcher* par Mr. Roques, Paſteur de Bâle, & inſéré dans la *Nouvelle Bibl. Germ.* T. II. Part. 1. Art. 14.

disputa deux fois la Chaire de Botanique & d'Anatomie en 1721 & 1723, sans pouvoir l'emporter. Il a été deux fois Recteur de l'Université, souvent Doyen de la Faculté de Philosophie, & un des Bibliothécaires. Il étoit exact, jusques à la sévérité, dans tous les Emplois qui lui étoient confiés. A cette occasion, l'Auteur de son Eloge semble insinuer, qu'il y avoit quelque chose de dur dans la manière d'agir de Mr. Harscher. „ L'Exactitude, *dit-il*, est surement très-louable dans toutes les „ Charges, mais il seroit à souhaitter qu'elle fût accompagnée de cette Urbanité, qui fait aimer „ même celui qui censure & qui châtie, mais qui s'apprend rarement dans le Cabinet & la poussiére „ de l'Ecole". Mr. Harscher pratiquoit la Médecine avec succès; & comme il avoit de la probité, il étoit très-attentif à tout ce qui regardoit ses malades. On attribuë à ses nombreuses Occupations, qu'il n'a pas écrit pour le Public, quoiqu'il en fût, dit-on, très-capable, étant Philologue, Orateur, Philosophe & savant Médecin. Il mourut le 27 Octobre 1742; & eut pour successeur dans la Chaire d'Eloquence Mr. Jean Bernoulli, Docteur en Droit.

☞ HARTSOEKER (Nicolas) célébre Philosophe dans le XVII. & XVIII. Siécle, nâquit à Gouda, Ville de Hollande, le 26 Mars 1656, de Christian Hartsoeker, Ministre Rémontrant, & d'Anne Vander My (*a*). Cette famille étoit ancienne dans le Pays de Drenthe. Son pere le fit étudier, dans le dessein de le faire entrer dans le Ministére. Mais l'inclination du jeune Hartsoeker le portoit à toute autre chose. Dés sa premiére jeunesse il prenoit beaucoup de plaisir à considérer le Ciel & les Etoiles, & il alloit chercher dans les Almanacs tout ce qu'ils rapportoient sur ce sujet. Ayant entendu dire à l'âge de douze ou treize ans que tout cela s'apprenoit dans les Mathématiques, il voulut les étudier, mais son pere s'y opposoit absolument. Il arriva dans cette occasion, ce qu'on a vu en d'autres, que le goût naturel, & l'inclination innée l'emporta sur les oppositions du pere. Notre jeune Homme amassa en secret le plus d'argent qu'il put, l'épargnant sur les divertissemens qu'il eût pris avec ses Camarades; enfin il se mit en état d'aller trouver un Maître, sous lequel il fit de grands & rapides progrés, à l'aide de son extrême application [*A*]. Pendant qu'il étudioit, il trouva le secret de faire lui-même des Microscopes, avec le secours desquels il fit une découverte étonnante [*B*]. Vers la fin de 1674, en 1675 & 1676, son pere l'envoya étudier en Littérature, en Grec

(*a*) *Eloges des Academiciens de l'Acad. Royale T. II. p. 105. La Haye 1728.*

[*A*] *Sous lequel il fit de grands & rapides progrés, à l'aide de son extrême application.*] Malgré la grande ardeur du jeune Hartsoeker, il fut obligé de commencer par les premiéres régles de l'Arithmétique; il n'avoit de l'argent que pour sept mois, & il étudia avec toute l'application que demandoit un fonds si borné. De peur que son pere ne s'apperçut par la lumiére qui étoit dans sa chambre toutes les nuits, qu'il les passoit à travailler, il étendoit devant ſa fenêtre les couvertures de son lit, qui ne lui servoient plus qu'à cacher qu'il ne dormoit pas (1).

(1) *Eloges des Acad. Tom. II. p. 289.*

[*B*] *Il trouva le secret de faire lui même des Microscopes, avec le secours desquels il fit une decouverte etonnante.*] Voici le Commentaire de ce Texte. Son Maître, nous dit Mr. de Fontenelle (2), avoit des Bassins de Fer, dans lesquels il polissoit assez bien des vertes de six pieds de foyer, & le Disciple en apprit la pratique. Un jour qu'en badinant & sans dessein, il présentoit un fil de verre à la flame d'une chandelle, il vit que le bout de ce fil s'arrondissoit, & comme il savoit déja qu'une boule de verre grossissoit les objets placés à son foyer, & qu'il avoit vu chez Mr. Leeuwenhoek des Microscopes, dont il avoit remarqué la construction, il prit la petite boule, qui s'étoit formée & détachée du reste du fil, & en fit un Microscope, qu'il essaya d'abord sur un cheveu. Il fut ravi de le trouver bon, & d'avoir l'art d'en faire à si peu de frais. A cette occasion Mr. de Fontenelle rapporte que cette invention de voir contre le jour de petits objets transparens, par le moyen de petites boules de verre, est dûë à Mr. Leeuwenhoeck; & que Mr. Hudde, Bourguemaître d'Amsterdam, grand Mathématicien, a dit à Mr. Hartsoeker, qu'il étoit étonnant que cette découverte eût échappé à tous tant qu'ils étoient de Géométres & de Philosophes, & eût été réservée à un homme sans Lettres, tel que Leeuwenhoek. Mr. Hartsoeker, âgé alors de dix-huit ans, s'occupa beaucoup de ses Microscopes. Tout ce qui pouvoit y être observé, l'étoit. Il fut le premier à qui se dévoila le spectacle du monde le plus imprévu pour les Physiciens, même les plus hardis en conjectures; il découvroit ces petits Animaux, jusques-là invisibles, qui doivent se transformer en Hommes, qui nagent en une quantité prodigieuse dans la liqueur destinée à les porter, qui ne sont que dans celle des Mâles, qui ont la figure de Grenouilles naissantes, de grosses têtes & de longues queuës, & des mouvemens très-vifs. Cette étrange nouveauté étonna l'Observateur, & il n'eu osa rien dire. Il crut même que ce qu'il voyoit pouvoit être l'effet de quelque maladie, & il ne suivit point l'observation. Ce ne fut que deux ans après qu'il reprit ses observations du Microscope, & qu'il revit ces Animaux, qui lui avoient été suspects. Alors il eut la hardiesse de communiquer son observation à son Maître de Mathématiques & à un autre ami. Ils s'en assurérent tous trois ensemble. Ils virent de plus ces mêmes Animaux sortis d'un chieu, & de la même figure à peu prés que les Animaux humains. Ils virent ceux do Coq & du Pigeon, mais comme des Vers ou des Anguilles. L'observation s'affermissoit & s'étendoit; & les trois Observateurs ne doutoient presque plus, que tous les Animaux ne naquissent par des métamorphoses invisibles & cachées, comme toutes les espéces de Mouches & de Papillons viennent de métamorphoses sensibles & connuës. Mr. Hartsoeker & ses deux amis savoient seuls quelle liqueur renfermoit les Animaux, & quand on les faisoit voir à d'autres, on leur disoit que c'étoit de la salive, quoique certainement elle n'en contienne point. Comme Mr. Leeuwenhoek a écrit dans quelqu'une de ses Lettres, qu'il avoit vu dans la salive une infinité de petits Animaux, on pourroit le soupçonner d'avoir été trompé par le bruit qui s'en étoit répandu. Il n'aura peut être pas voulu ne point voir, ce que d'autres voyoient, lui qui étoit en possession des observations Microscopiques les plus fines, & à qui tous les objets invisibles appartenoient. Mr. Huygens, étant venu à la Haye pour rétablir sa santé, il entendit parler des Animaux de la salive, qu'un homme faisoit voir à Rotterdam, & il marqua beaucoup d'envie d'en être convaincu par ses propres yeux. Aussitôt Mr. Hartsoeker, ravi d'outrer un liniſou avec ce grand Homme, se rendit à la Haye. Il lui confia, & à quelques autres personnes, ce que c'étoit que la liqueur où nageoient les Animaux; car à mesure que l'observation s'établissoit, la timidité & les scrupules diminuoient naturellement; de plus la beauté de la découverte setoit demeurée trop imparfaite, & les conséquences Philosophiques, qui en pouvoient naître, demandoient que le mystére cessât. Mr. Hartsoeker étant alors allé à Paris avec Mr. Huygens, celui ci fit insérer dans le Journal des Sçavans (3) un petit Mémoire sous ce titre: *Extrait d'une Lettre de Mr. Huygens de l'Académie R. des Sciences à l'Auteur du Journal, touchant une nouvelle maniére de Microscope, qu'il a apporté de Hollande.* Il y parloit du Microscope, & des observations faites, sans oublier celle des petits Animaux; mais il ne disoit pas un mot de Mr. Hartsoeker. Le bruit en fut grand parmi ceux qui s'intéressent à ces sortes de nouvelles, & notre jeune Physicien ne résista point à la tentation de dire que le Microscope venoit de lui, & qu'il étoit le premier Auteur des Observations. Le silence en cette occasion étoit au-dessus de l'humanité. Mr. Huygens avoit des ennemis, ils excitérent Mr. Hartsoeker à revendiquer son bien par un Mémoire, qui paroîtroit dans le Journal. Comme il ne savoit pas encore assez de François pour le composer, différentes plumes le servirent, & chacune lança son trait contre Mr. Huygens. L'Auteur du Journal trouva la Piéce trop virulente, & l'envoya à Mr. Huygens, qui en fit à Mr. Hartsoeker une reprimande assez bien méritée, selon Mr. Hartsoeker lui-même, qui l'a écrit: Il lui dit, qu'il ne se preoit point à lui d'une Piéce, qu'il voyoit bien qui partoit de ses ennemis, & qu'il s'offroit à dresser lui-même pour le Journal un Mémoire, où il lui rendroit toute la justice qu'il désireroit. Mr. Hartsoeker y consentit, *honteux du procédé de Mr. Huygens, & heureux d'en être quitte à si bon marché*, dit Mr. de Fontenelle. On vit donc dans le Journal du 29 Août 1678. *Extrait d'une Lettre de Mr. Hartsoeker, écrite à l'Auteur du Journal touchant la maniére de faire les nouveaux Microscopes, dont il a été parlé dans le Journal il y a quelques jours.* Mr. de Fontenelle excuse encore Mr. Hartsoeker en ces termes: „ L'importance, dont il lui étoit de se faire connoître, l'amour de ce qu'on a trouvé, sa jeunesse, de mauvais conseils, donnés avec chaleur, surtout „ l'aveu ingénu de sa faute dont nous ne tenons l'histoire que de lui, peuvent lui servir d'excuses assez légitimes". J'avoue que la faute de Mr. Hartsoeker ne me paroît pas avoir besoin de tant d'excuses. C'est un effet de sa modestie de l'avoir cru: il eut tort sans doute de s'en rapporter à des gens qui en vouloient à Mr. Huygens, & d'adopter une Piéce satirique, mais Mr. Huygens étoit-il tout-à-fait exempt de blâme, de publier les découvertes d'un autre sans lui en faire le moins du monde honneur? Quoi qu'il en soit, Mr. Hartsoeker se confirmoit de plus en plus dans la découverte des petits Animaux primitifs, qu'il trouva toujours dans toutes les espéces, sur lesquelles il put étendre ses Expériences. Il s'imagina qu'ils devoient

(2) *Du 15 Août 1678.*

Grec, en Philoſophie, en Anatomie, ſous les plus habiles Profeſſeurs de Leyde & d'Amſterdam. Ses Maîtres en Philoſophie étoient des Cartéſiens, auſſi prévenus en faveur de Deſcartes, qu'on l'avoit été avant celui-ci en faveur d'Ariſtote. Mr. Hartſoeker devint donc Cartéſien outré, mais dans la ſuite de ſa vie il ſe corrigea ſur cet article. En 1677 il alla de Leyde à Amſterdam, ayant deſſein de paſſer en France pour y achever ſes Etudes. Il reprit les Obſervations du Microſcope, interrompuës depuis deux ans: ce fut là l'occaſion qui lui procura la connoiſſance de l'illuſtre Mr. Huygens, qui l'amena avec lui à Paris en 1678, & avec lequel il penſa avoir un démêlé au ſujet de ſes découvertes par le Microſcope (*b*). Mr. Hartſoeker demeura à Paris, juſqu'à la fin de l'année 1679. Il retourna en Hollande, où il ſe maria. Peu de tems aprés il fit un ſecond Voyage à Paris, pour faire voir pendant quelques ſemaines cette Ville à ſa femme; elle y prit tant de goût, qu'ils y revinrent en 1684, & y demeurérent douze années de ſuite, les plus agréables, au rapport de Mr. Hartſoeker, qu'il ait paſſées en toute ſa vie (*c*). Les Verres de Teleſcopes, qui avoient été ſa premiére occupation, lui donnérent beaucoup d'accés à l'Obſervatoire, où il y en avoit de Campani, excellens à la vérité, mais pas aſſez grands. Mr. Hartſoeker eſſaya d'en faire, & y réuſſit au-delà de ce qu'on pouvoit preſque eſpérer [*C*]. En 1694 il fit imprimer à Paris, où il demeuroit, ſon premier Ouvrage, l'*Eſſai de Dioptrique*, in-4o. [*D*]. Cet Ouvrage lui attira l'eſtime des Savans, & l'amitié de quelques-uns, comme Mr. l'Abbé Gallois, qui conſerva toujours pour lui les memes ſentimens. Le P. Malebranche, & le Marquis de l'Hopital, qui reconnurent qu'il étoit bon Géométre, voulurent le gagner à la nouvelle Géométrie des Infiniment petits, dont ils étoient pleins; mais il la jugeoit peu utile à la Phyſique, à laquelle il s'étoit devoué. Il ne faiſoit pas grand cas, par la même raiſon, des profondeurs de l'Algébre, qui ſelon lui ne ſervoient à quelques Savans, qu'à leur procurer la gloire d'être intelligibles pour la plupart du monde. Animé par le ſuccés de ſa Dioptrique, il publia deux ans aprés ſes *Principes de Phyſique* Paris 1696 in-4. [*E*]. Ce fut cette même annee, qu'il revint en Hol-

(*b*) Voy. la Remarq. [*B*].

(*c*) Ibid. p. 269-271. Mr. De Fontenelle dit que Mr. Hartſoeker demeura à Paris quatorze ans, mais il s'eſt trompé, voyez Citation (*d*).

voient être répandus dans l'air, où ils voltigeoient, que tous les Animaux viſibles les prenoient tous conſuſément, ou par la reſpiration, ou avec les alimens, que delà ceux qui convenoient à chaque eſpéce alloient ſe rendre dans les parties des mâles, propres à les renfermer, ou à les nourrir, & qu'ils paſſoient enſuite dans les femelles, où ils trouvoient des œufs, dont ils ſa ſiſſoient pour s'y développer. Sur quoi Mr. de Fontenelle fait une réflexion fort naturelle. „ Selon cette idée, quel nombre prodi-„ gieux d'Animaux primitifs de toutes les eſpéces? tout „ ce qui reſpire, tout ce qui ſe nourrit, ne reſpire „ qu'eux, ne ſe nourrit que d'eux. Il ſemble cependant „ qu'à la fin leur nombre viendroit néceſſairement à dimi-„ nuer, & que les eſpéces ne ſeroient pas toujours égale-„ ment fécondes. Peut-être, *ajoûte le ſavant Academicien*, „ cette difficulté aura-t-elle contribué à faire croire à Mr. „ Leibnitz que les Animaux primitifs ne périſſoient point, „ & qu'aprés s'être dépouillés de l'enveloppe groſſiére, „ de cette eſpéce de maſque, qui en faiſoit, par exem-„ ple, des Hommes, ils ſubſiſtoient vivans dans leur pre-„ miére forme, & ſe remettoient à voltiger dans l'air, juſ-„ qu'à ce que des accidens favorables les fiſſent de nou-„ veau redevenir Hommes (4) ".

(*e*) *Eloges ubi ſupra* p. 274.

[*C*] *Mr. Hartſoeker eſſaya d'en faire* (des Téleſcopes) *& y réüſſit au-delà de ce qu'on pouvoit preſque eſpérer.*] Son premier eſſai ne fut pas heureux; ayant fait un Téleſcope, Mr. Hartſoeker le porta à Mr. Caſſini, & il ſe trouva très-mauvais. Un ſecond ne valut pas mieux, enfin un troiſiéme fut paſſable. Cette perſévérance, qui partoit du fonds des connoiſſances qu'il ſe ſentoit, fit prédire à Mr. Caſſini, que ce jeune-homme, s'il continuoit, réüſſiroit infailliblement. La prédiction s'accomplit, notre jeune Savant, encouragé fit de bons verres de toutes ſortes de grandeurs, & enfin un de 600 pieds de foyer, dont il n'a jamais voulu ſa défaire, à cauſe de ſa rareté. Il eut l'avantage de gagner l'amitié de Mr. Caſſini, qui ſeule eût été une preuve de ſon mérite. A l'égard de la maniére de faire des Verres d'un ſi long foyer, Mr. de Fontenelle rapporte (5), qu'un jour Mr. Hartſoeker dit à Mr. Varignon & à l'Abbé de St. Pierre, qui l'allérent voir, qu'il ne croyoit pas poſſible de travailler ces verres dans des Baſſins, mais qu'en faiſant des eſſais ſur des morceaux de diverſes glaces faites pour être plattes, on eſt trouvoit qui avoient une très petite courbure ſphérique, & par conſéquent un long foyer, qu'il avoit même trouvé un foyer de 1200 pieds, que cela dépendoit en partie d'un peu de courbure inſenſible dans les Tables de fer poli, ſur leſquelles on étend le verre fondu, ou de la maniére dont on chargeoit les glaces, pour les polir les unes contre les autres, que ces eſſais étoient plus longs que difficiles, mais il ne voulut point s'expliquer plus à fond.

(5) Ibid. p. 275. 276.

[*D*] *En 1694 il fit imprimer à Paris, où il demeuroit, ſon premier Ouvrage*, l'Eſſai de Dioptrique.] C'eſt non ſeulement un Eſſai de Dioptrique, mais un Eſſai de Phyſique générale; il eſt diviſé en dix Chapitres, où l'on trouve des choſes neuves & curieuſes. Dans le premier il recherche la nature & l'origine des Rayons de la lumiére, & prenant une route toute nouvelle, il forme l'Univers de deux Elémens. L'un eſt une ſubſtance parfaitement fluide, infiniment étendue, par-tout ſemblable à elle-même, toujours en mouvement, dont aucune partie n'eſt jamais entiérement détachée de ſon Tout: L'autre, ce ſont de petits Corps différens en grandeur, & en figure, parfaitement durs, & inaltérables, qui nagent confuſément dans ce grand fluide, s'y rencontrent, s'y aſſemblent, & deviennent les différens Corps ſenſibles. Avec ces deux Elémens il forme tout, & tire de cette hypothéſe juſqu'à le peſanteur, & à la dureté des Corps compoſés. Il en a tiré auſſi le Reſſort. Dans le Chapitre quatriéme, un des principaux de l'Ouvrage, il donne un Syſtême général de la Réfraction, & ſes Expériences le conduiſent à la différente Réfrangibilité des Rayons, propriété que Mr. Newton avoit trouvée pluſieurs années auparavant, & ſur laquelle il a fondé ſa Theorie des Couleurs. Mr. Hartſoeker prétend du moins avoir avancé le premier, que la différente Réfrangibilité venoit de la différente viteſſe, & parce que cette cauſe étoit inconnue, il donne comme un Paradoxe inouï en Dioptrique, que l'angle de la Réfraction ne dépend pas de la ſeule inégalité de réſiſtance de deux milieux, plus le rayon a de viteſſe, moins il ſe rompt. C'eſt ſur ce fondement que Mr. Hartſoeker explique ce qui regarde les Couleurs. Il prétend que les Rayons de lumiére étant différens en force & en viteſſe, & qu'agiſſant avec plus ou moins de vivacité ſur les organes de la vuë, il nous font avoir des ſenſations différentes, & autant différentes qu'il faut pour nous faire appercevoir une auſſi grande diverſité de couleurs, que nous en appercevons. Il ſoutient que le Rouge ſe produit par des Rayons qui ont beaucoup de force & de rapidité, puiſqu'il eſt conſtant que plus un rayon a de force & de viteſſe, plus il eſt en état de continuer ſon mouvement en ligne droite, & d'empêcher qu'il n'en ſoit détourné de côté ou d'autre par quelque cauſe étrangére, & puiſque l'expérience nous apprend que les rayons rouges ſouffrent moins de refraction que ceux de quelque autre couleur. Il ſoutient que le Jaune ſe doit faire par des rayons moins forts que les rouges; le Blanc, par des rayons encore moins forts; le Bleu par des rayons moins forts que les blancs; & le Violet par les rayons qui ſont les plus foibles de tous. Il explique enſuite la nature des Couleurs fixes, & prétend que la plupart des corps ne ſont colorés, que parce qu'ils ſont couverts d'une eſpéce de Vernis coloré, deſorte que tout l'art des Teinturiers ne conſiſte qu'à couvrir leurs Etoffes blanches d'un ſemblable vernis. Dans les Chapitres huitiéme & neuviéme, il enſeigne l'Art de travailler les Verres, il parle des conditions que leur matiére doit avoir, de la maniére de s'en bien ſervir, & ſe déclarant pour le figure ſphérique, il rejette toutes les autres comme impraticables & inutiles. Il traite de tout ce qui regarde l'augmentation des Objets, le rapport des Objectifs & des Oculaires, les ouvertures qu'il faut laiſſer aux Lunettes, le champ qu'on peut leur donner, le différent nombre des Verres qu'on y peut mettre. Dans le dixiéme Chapitre il traite des Obſervations faites avec des Lunettes d'approche & avec des Microſcopes, & là reparoiſſent les petits Animaux qu'il avoit obſervés.

[*E*] *Il publia deux ans aprés ſes* Principes de Phyſique.] Là il expoſe avec plus d'étendue le Syſtême qu'il avoit donné en raccourci, & y joignant ſur les différens Sujets auxquels ſon titre l'engage, un grand nombre, ſoit de penſées particuliéres, ſoit de celles qu'il adopte, il forme un Corps de Phyſique aſſez complet, parce qu'il y traite preſque de tout, & aſſez clair, parce qu'il évite les grands détails, qui en approfondiſſant les matiéres, les obſcurciſſent pour une grande partie des Lecteurs. Mr. Hartſoeker établit d'abord les deux Elémens, dont il ſuppoſe que l'Univers eſt compoſé. Enſuite il traite du Mouvement, ſelon la Méthode des Géométres, & en donne les régles. On voit aprés cela la formation de la Terre & des Planétes, & à l'occaſion des lits de différente matiére dont la Terre eſt formée, il dit quelque choſe de fort ſingulier touchant l'Ile *Atlantide*, dont quelques Auteurs prétendent que l'Amérique eſt un reſte; que la chute d'une conſidérable partie de cette Ile doit avoir inondé d'un côté, & de l'autre avoir deſſeché quantité de terres; & qu'en effet il ſemble qu'il y ait eu autrefois des tremblemens de terre, qui ayent cauſé le deſſéchement d'une très-grande étendue de Pays, puiſqu'en divers endroits de la terre, plus de deux cens pieds au-deſſus du niveau de la mer, il ſe trouve encore préſentement des lits de coquilles de mer, des oſſemens de divers poiſſons de même eſpéce que ceux qui ſont dans les mers voiſines, des reſtes de vaiſſeaux,

Hollande. Le tems & l'occaſion de ſon retour ſe tronvent dans une Lettre de Mr. Bayle à Mr. l'Abbé Du Bos (*d*). „ Mr. Hartſoeker, *dit-il*, eſt ici (à Rotterdam) depuis quelques jours. Sa penſion „ mal payée, & la cherté énorme des vivres, l'obligent à quitter Paris, pour venir paſſer l'Hyver „ en Hollande avec ſa famille ". Au renouvellement de l'Académie Royale des Sciences en 1699 il fut nommé Aſſocié Etranger. Quelque tems après il fut auſſi aggregé à la Société Royale de Berlin. A cette occaſion Mr. Fontenelle fait remarquer la modeſtie de Mr. Hartſoeker, qui ne s'eſt jamais paré de ces titres d'honneur, ni d'aucun autre, à la tête de ſes Ouvrages, ayant toujours mis ſimplement & à l'antique, *par Nicolas Hartſoeker*. Bien différent à cet égard de ceux qui raſſemblent le plus de titres qu'ils peuvent, & qui s'imaginent augmenter leur mérite à force d'enfler leur nom. Mr. Hartſoeker fut quelques années ſans donner aucun Ouvrage conſidérable, il ſe contenta de publier dans les Journaux diverſes petites Piéces de ſa façon [*F*]. Le Czar Pierre le Grand étant allé à Am-

(*d*) *Lettres de Bayle T.* II. *pag.* 604. *La Lettre eſt de* 25 *Octobre* 1698.

qui apparemment avoient fait naufrage, & pluſieurs autres choſes ſemblables. Il rapporte à ce ſujet l'hiſtoire remarquable d'un puits, creuſé à Amſterdam en l'année 1605. En faiſant ce puits, que l'on creuſa juſqu'à la profondeur de 232 pieds, on trouva entre autres choſes, un lit très-épais de ſable mêlé avec des coquilles de mer, plus de 200 pieds au-deſſous de la ſurface de la terre. Il parle enſuite ſucceſſivement de la Peſanteur, de la Dureté des Corps, de la nature du Feu, du mouvemens de la Terre & des Planétes, du Flux & Reflux de la Mer, de l'Aiman, de ſa variation, des tremblemens de Terre, des Vents, de la Pluie, du Tonnerre, & des autres Météores, de l'Origine des Fontaines, des Puits, & des Riviéres.

[*F*] *Il ſe contenta de publier dans les Journaux diverſes petites Piéces de ſa façon.*] Les premiéres de cet ordre qu'il inſéra dans le Journal des Sçavans, furent deſtinées à défendre ſes Principes de Phyſique. Mr. la Montre, Profeſſeur de Mathématiques & de Philoſophie, fit mettre dans le Journal du 16 Avril 1696 un petit Mémoire, intitulé *Difficultés propoſées à Mr. Hartſoeker ſur les Principes de Phyſique*. Il attaque principalement l'hypotheſe des deux Elémens. On a vu ci deſſus (6), que Mr. Hartſoeker ſuppoſe une partie de la matiére, liquide, qu'il appelle premier Elément, & une autre partie dure, qu'il appelle ſecond Elément. Mr. la Montre dit „ Je répons „ à cela, Monſieur, que la dureté & la liquidité, étant „ des qualités ſenſibles des Corps, & ceux-ci n'eſtant „ que des parties de la matiére, vous ne pouvez pas dire, „ qu'elle ſoit dure ou liquide, avant que Dieu l'ait miſe „ en mouvement, pour en former les divers Corps, qui „ ſont réſultés de ſa diviſion. Quoique la Raiſon nous „ apprenne que dans un ſeul inſtant Dieu a créé, mû, & „ diviſé la matiére, néanmoins il nous eſt permis de la „ conſidérer telle qu'elle eſtoit après que Dieu l'eût créée, „ &, pour ainſi dire avant qu'il l'eût miſe en mouvement, „ & en ce cas-là il eſt impoſſible qu'on puiſſe la reconnoi- „ tre que comme une ſubſtance partout homogéne, éten- „ due en longueur, largeur, & profondeur, ſans qu'on „ puiſſe dire qu'en cet eſtat elle fût dure ou liquide, ébau- „ de ou froide, légére ou peſante, opaque ou tranſparen- „ te &c. tout cela n'eſtant que des qualités ſenſibles, qui „ ne peuvent convenir qu'aux différens corps qui ſe ſont „ formés des diverſes parties de la matiére, après qu'elle „ a eſté diviſée par le mouvement que Dieu lui a imprimé „ ſuivant une infinité de déterminations différentes." Mr. Hartſoeker répondit par une Piéce intitulée: *Des Elémens du Corps Naturel, & des qualités qu'ils doivent avoir. Pour ſervir de réponſe aux Objections, que M. la Montre a faites dans le Journal du* 16 *Avril dernier, contre les Principes de Phyſique de Mr. Hartſoeker* (7). L'Auteur commence par expoſer les ſentimens divers des Philoſophes ſur les principes Phyſiques du Corps naturel. Enſuite il vient aux Objections de Mr. la Montre, auxquelles il répond de la maniére ſuivante: „ Il me ſuffit pour la défenſe de mon „ ſyſtéme de dire, qu'il faut néceſſairement ſuppoſer de la „ liquidité & de la dureté dans les Elémens du Corps na- „ turel, c'eſt-à-dire dans les premiers principes phyſiques „ dont tous les Corps naturels ſont compoſés. Car autre- „ ment on pourra ſeulement en former des Corps Géo- „ métriques, qui auront des figures différentes, mais „ jamais on ne pourra en compoſer des Corps phyſiques, „ par exemple, des Métaux, des Pierres, des Arbres, „ & des Animaux; parce que tous ces corps doivent avoir „ de la ſolidité & de la conſiſtance; & il eſt impoſſible „ qu'ils en ayent, à moins que quelque Elément ſolide & „ dur par lui-méſme n'entre dans leur compoſition. Secon- „ dement il dit, que la liquidité & la dureté ne peuvent „ convenir à la matiére, qu'après que Dieu l'a diviſée & „ miſe en mouvement. Quoi qu'il en ſoit de cette queſ- „ tion, dans laquelle je n'ai pas jugé à propos d'entrer, „ pour les raiſons que j'ai expoſées, ce que Monſieur la „ Montre objecte ne fait rien contre moi. Car je ſuppo- „ ſe que la matiére a déja eſté diviſée & miſe en mouve- „ ment, lorſque mes deux Elémens ont eſté formés; & „ par conſéquent rien n'empéche, que l'on ne puiſſe leur „ attribuer de la liquidité & de la dureté. Mais, dit Mon- „ ſieur la Montre, la liquidité & la dureté ſont des qua- „ lités ſenſibles. Il eſt vrai; mais pour eſtre des qualités „ ſenſibles, elles n'en ſont pas moins réelles & abſolues „ eſtant conſidérées dans les liquides & durs..... Quoi „ que l'on faſſe il faut néceſſairement ſupoſer, que les pre- „ miers principes phyſiques de Corps naturel, ont par eux- „ méſmes de la liquidité & de la dureté; c'eſt-à-dire, que „ c'eſt Dieu, qui leur a donné de la liquidité & de la du- „ reté..... les Elémens ſont tels de leur nature, parce „ que Dieu l'a ainſi voulu, comme il a voulu, que la ma- „ tiére fuſt en mouvement, & il n'y a point d'autre raiſon „ à en rendre." Nous n'entrerons pas plus avant dans le détail de cette Diſpute, qui produiſit encore les Piéces ſuivantes: *Replique de Mr. la Montre, Profeſſeur de Mathématiques & de Philoſophie, à la Réponſe de Mr. Hartſoeker, touchant les Elémens du Corps naturel* (8). Mr. Hartſoekes ne demeura pas en reſte, & publia; *Réponſe à la Replique de M. la Montre touchant les Elémens du Corps naturel* (9). Il y eut encore une autre petite diſputre entre ces deux Meſſieurs. Mr. la Mootre ayant inſeré dans le Journal du 6 Août 1696 un Mémoire ſous le titre de *La Cauſe Phyſique de la déclinaiſon & variation de l'aiguille aimantée*, Mr. Hartſoeker l'attaqua à ſon tour par un Ecrit intitulé, *Difficultés propoſées à M. La Montre ſur l'explication qu'il a donnée de la variation de l'aiguille aimantée* (10). Voici quelques autres Piéces du méme ordre: *Extrait d'une Lettre de Mr. Hartſoeker é Mr. Regis, Docteur en Medecine à Amſterdam* (11). Il s'agit des Digues qui régnent le long du Zuyderzée, Mr. Hartſoeker indique les défauts qu'il y trouve, & les moyens d'y remédier. *Lettre de Mr. Hartſoeker é l'Auteur des* Nouvelles, *contenant les raiſons pourquoi, dans un Tuyau recourbé, dans les branches ſont inégales en groſſeur, l'eau monte plus haut dans la branche étroite, que dans la plus large* (12). Une autre *Lettre contenant des Conjectures ſur la Circulation du ſang* (13). *Raiſon naturelle du mouvement Elliptique des Planetes dans leurs Orbes* (14). Un Problême aſſez curieux donna occaſion à une autre Piéce de Mr. Hartſoeker. Mr. Bernard propoſa ce Problême à la priére d'une perſonne inconnue; *pourquoi les boutons des Arbres, qui réſiſtent en hiver é la plus forte gelée, & ſe conſervent très-bien, ne ſauroient réſiſter à la moindre gelée, quand au Printems ils ſont devenus grands, & ont commencé à s'épanouir* (15). En propoſant la queſtion, Mr. Bernard renvoya celui qui la faiſoit à la *Phyſique de Rohault* Part. I. Ch. XXIII. Art. 59. & ſuiv. Mr. Hartſoeker écrivit à Mr. Bernard une *Lettre ſur ce Problême* (16), qu'il captiqne de la maniére ſuivante „ L'Expérience nous „ appreod, que l'eau purgée d'air par le moyeo de la „ Machioe Pneumatique, ſe condenſe en ſe gelant, bien „ loin de ſe rarefier, comme fait l'eau, qui n'a point été „ purgée d'air. Par conſéquent le ſuc, qui ſe trouve dans „ le bouton des Arbres, a beau ſe geler pendaut l'hiver, „ comme il n'eſt pas encore pénétré de l'air, & qu'il y eſt „ d'ailleura eo très-petite quantité, il n'y ſauroit faire au- „ cun dommage. Mais au Printems, quand les mêmes „ boutons ont pouſſé des bourgeons, & que l'air a trouvé „ moyen de s'inſinuer dans le ſuc, qui y circule en abon- „ dance, ce ſuc ſe dilatant, lorſqu'il ſe géle, caſſe les „ tuyaux où il eſt contenu; d'où il arrive que la Circula- „ tion ne ſauroit plus s'y continuer; que le ſuc s'en éva- „ pora, lorſqu'il eſt dégelé, & par conſéquent que les „ bourgeons ſe flétriſſent en très-peu de tems, après a- „ voir été dégelés." Un Anonyme entra dans l'examen de la Queſtion par une Lettre à Mr. Bernard (17), où il dit, qu'il a trouvé tout ce que Mr. Hartſoeker a propoſé ſur le Problême fort beau. „ Mais je crains, *ajoûte-t-il*, „ que tout ſon raiſonnement ne tombe, parce que l'expé- „ rience nous montre, que le Problême n'eſt pas véritable. Car j'ai vu ſouvent, au moins en France, car en „ ce Pays je n'ai pas tant d'expérience de l'Agriculture: „ J'ai donc vu, que, bien avant dans le mois d'Avril, il „ venoit d'aſſez fortes gelées, leſquelles, quoique les bou- „ tons fuſſent fort gros, ne faiſoient pourtant aucun mal, „ quoiqu'on vît les boutons preſque entourés de glace. Au „ contraire il vient de petites gelées, qui ne font qu'un „ peu blanchir le bouton, & qui cependant le font tom- „ ber & ſecher. Ce n'eſt donc pas, à proprement parler, „ la gelée ou le froid, qui cauſe ce déſordre, mais c'eſt „ le chaud. Car il n'arrive point que la gelée faſſe du „ mal aux Arbres, ou aux Vignes, qui ſont encore plus „ tendres que les Arbres, à moins que le Soleil ne vien- „ ne à luire fortement ſur les boutons gelés: tellement „ que quand il fait aſſez froid, pour que l'eau qui ſe „ trouve autour du bouton ſe géle la nuit, ſi le lendemain „ le Soleil eſt eſché par des nuages ou des brouillards, & „ qu'inſenſiblement la glace ſe fonde, elle ne ſera aucun „ mal. Mais ſi le Soleil luit, & que ſes rayons donnent „ fortement ſur les boutons gelés, quelque légére que „ ſoit la gelée, les boutons ſont perdus. Ce qui ſortifie „ ce que je dis, c'eſt qu'on voit tous les jours qu'une „ même gelée emporte tous les boutons d'une Vigne ex- „ poſée à l'Orient, & que dans la même enceinte de la „ Vigne la partie expoſée au Midi ou au Couchant n'e „ point de mal; parce que l'air s'échauffant peu à peu a „ dégelé inſenſiblement ces boutons expoſés au Couchant „ ou au Midi, avant que le Soleil vienne à les frapper;

(*a*) Remarq. [D].

(7) Dans le *Journal des Sçav.* Du 26 *Juillet* 1696. & dans l'*Hiſtoire des Ouvrages des Sçav.* Octobr. 1696. p. 70.

(8) Dans le *Journal* du 23 Août 1696.

(9) Dans le *Journal* du 10 Sept. 1696.

(10) Dans le *Journal* du 20 Août 1696.

(11) Dans les *Nouv. de la Rép. des Lettres.* Octob. 1702. Art. IV.

(12) Ibid. *Janv.* 1703. Art. III.

(13) Ibid. *Fév.* 1703. Art. II.

(14) Ibid. *Mars* 1706. Art. IV.

(15) Ibid. *Octob.* 1706. p. 377.

(16) *Nouv. de la Rép. des Let.* Janvier 1707. Art. III.

(17) Ibid. *Mai* 1707. Art. III.

à Amſterdam pour ſes grands deſſeins, demanda aux Magiſtrats de cette Ville quelqu'un qui pût l'inſtruire, & lui ouvrit le chemin des Connoiſſances qu'il cherchoit. Ils firent venir de Rotterdam Mr. Hartſoeker, qui n'épargna rien pour ſe montrer digne de ce choix, & de l'honneur d'avoir un tel diſciple (*e*). Mr. Bayle nous apprend une particularité ſur ce ſujet, c'eſt que Mr. Hartſoeker fit obſerver au Czar la Lune & Jupiter, ayant porté ſes Téleſcopes avec lui, & fait dreſſer, pour obſerver, un Mât dans un Jardin (*f*). Le Czar prit tant d'affection pour lui, qu'il voulut l'engager à le ſuivre en Ruſſie, mais notre Savant ne put s'y réſoudre; le grand éloignement, la diverſité des mœurs, l'incertitude des événemens, & les difficultés pour tranſporter une famille, l'empêchérent de ſe rendre aux deſirs de ce grand Prince. Les Magiſtrats d'Amſterdam, pour dédommager Mr. Hartſoeker en quelque ſorte des dépenſes qu'il avoit été obligé de faire pendant ſon ſéjour auprès du Czar, lui firent dreſſer une eſpéce d'Obſervatoire ſur un des Baſtions de la Ville. Ce fut-là qu'il entreprit un grand Miroir ardent, compoſé de piéces rapportées, pareil à celui dont quelques-uns prétendent qu'Archiméde ſe ſervit. Mr. le Landgrave de Heſſe-Caſſel alla le voir travailler, & pour lui faire encore un honneur plus marqué, il alla chez lui. Dans le même tems l'Electeur Palatin, Jean Guillaume, jetta les yeux ſur Mr. Hartſoeker pour ſe l'attacher, mais celui-ci réſiſta aſſez longtems aux ſollicitations de ce Prince, qui perſévéra néanmoins pendant trois ans, & engagea enfin notre Savant à ſe rendre auprès de lui en 1704. Il alla donc demeurer à Duſſeldorp, & fut premier Mathématicien de l'Electeur, & en même tems Profeſſeur Honoraire en Philoſophie dans l'Univerſité de Heidelberg. Ce qu'il y eût d'agréable pour lui, c'eſt que ce Prince étoit en état de bien connoître ſon mérite, par le goût qu'il avoit lui-même pour la Phyſique [*G*]. Pendant que Mr. Hartſoeker demeura

(*e*) *Eloges des Academ.* ubi ſupra p. 220.

(*f*) *Lettres de Bayle* Tom. II. p. 650.

„ an lieu que les premiers ſont expoſés avec toute leur „ gelée aux rayons vifs du Soleil. La queſtion eſt de ſa„ voir, pourquoi le Soleil fait tant de mal, lorſqu'il dar„ de ſes rayons vifs ſur des boutons gelés. Voilà, Mon„ ſieur, l'expérience que j'ai faite, après beaucoup d'au„ tres perſonnes, & pour ainſi dire après tous les Vigne„ rons de France." Mr. Hartſoeker ayant lu cette Lettre, en écrivit une ſeconde à Mr. Bernard ſur la même queſtion (18). J'ai dit, que le Suc qui circule dans les bour„ geons des Arbres, ſe dilatant lorſqu'il ſe géle, caſſe les „ tuyaux où il eſt contenu; d'où il arrive que la circula„ tion ne ſauroit s'y continuer; que le ſuc s'en évapore „ lorſqu'il eſt dégelé; & par conſéquent que les bour„ geons s'en flétriſſent en trés-peu de tems, *principalement,* „ avois-je ajoûté dans ma Lettre, *quand c'eſt le Soleil qui* „ *les dégele, ou qu'ils ſont expoſés aux rayons de cet Aſtre,* „ *peu de tems après avoir été degelés.* Cette circonſtance, „ Monſieur, qui a été omiſe dans l'imprimé, auroit beau„ coup éclairci mon explication, & contenté peut-être „ l'Auteur de la Lettre, inſérée dans vos Nouvelles du „ mois de Mai de cette année. Vous voulez, Monſieur, „ avec cet Auteur, & le célébre *Robault*, que c'eſt le chaud „ plutôt que le froid qui fait périr les bourgeons des Ar„ bres: mais n'eſt ce pas à peu près, comme ſi vous diſiez d'un animal percé d'un coup d'épée, qu'il meurt „ plutôt, parce que le ſang lui coule de ſes veines, que „ parce qu'on lui a paſſé l'épée au travers du corps? Si la „ gelée n'avoit pas caſſé les fibres des bourgeons, le So„ leil n'en auroit pas fait évaporer le ſuc, & ils ne ſe „ feroient pas flétris. Au contraire le Soleil ne leur au„ roit fait que du bien, en avançant la Circulation, qui, „ dans les arbres des Pays froids, ſemble preſque entié„ rement interrompuë pendant l'hiver. Je conviens que „ ſans l'ardeur du Soleil, ils auroient pu en ſe dégelant „ peu à peu & très-lentement, ſe rétablir & être guéris, „ pour ainſi dire, de leurs bleſſures: mais cela ne fait rien „ contre l'application que j'ai donnée, comment la gelée „ eſt capable de les faire périr, ou du moins, comment „ elle en eſt la premiére & principale cauſe, & comment „ l'ardeur du Soleil, qui fait évaporer le ſuc des bour„ geons caſſés, à meſure qu'il ſe dégéle, & qu'il y eſt „ porté par la Circulation, & qui, par conſéquent, les flé„ trit, les ſéche & les fait paroître en trés-peu de tems, „ comme s'ils étoient brûlés, n'en eſt qu'une cauſe acceſ„ ſoire; comme une violente agitation, & une chaleur „ exceſſive, qui feroient perdre trop de ſang à un bleſſé, „ ou bien le ſimple battement du cœur, qui pouſſeroit le „ ſang hors de ces veines, ſeroient la cauſe acceſſoire de „ la mort de ce bleſſé."

(18) *Ibid. Juillet* Art. III.

[*G*] *Ce Prince étoit en état de bien connoître ſon mérite par le goût qu'il avoit lui-même pour la Phyſique.*] L'Electeur s'appliquoit lui-même à la Phyſique, plus que les perſonnes de ce rang ne le font ordinairement. Mr. de Fontenelle fait là deſſus une réflexion, qui mérite d'être rapportée. „ Ce n'eſt pas aſſez pour un Savant attaché à un Prince, „ d'en recevoir régulièrement, & magnifiquement même, „ ſi l'on veut, ces récompenſes que reçoivent ſans diſtinction tous ſes autres Officiers, il lui en faut de plus délicates; il faut que le Prince ait du goût pour les talens „ & pour les connoiſſances du Savant, il faut qu'il en faſſe uſage, & plus cet uſage eſt fréquent, & éclairé en „ même tems, plus le Savant eſt bien payé. Mr. Hart„ ſoeker eut ce bonheur avec ſon Maître (19)." Il prétendoit même être redevable au Prince d'une Obſervation ſinguliére, qui le fit changer de ſentiment ſur une matiére importante. L'Electeur lui apprit la reproduction merveilleuſe des Jambes d'Ecreviſſe. Sur cela Mr. Hartſoeker, qui ne pur concevoir que cette reproduction de parties perduës ou retranchées, s'exécutât par le ſeul Méchaniſme, imagina qu'il y avoit dans les Ecreviſſes une Ame *Plaſtique* ou *formatrice*, qui favoir leur refaire de nouvelles jambes, qu'il devoit y en avoir une pareille dans les autres Animaux, & dans l'Homme même; & parce que la fonction de ces Ames plaſtiques n'eſt pas de reproduire des membres perdus, il leur donna celle de former les petits Animaux, qui perpétuent les eſpéces. Toute la différence qu'il y a entre les *Natures plaſtiques* de Mr. Cudworth, & celles de Mr. Hartſoeker, c'eſt que celles du premier agiſſent ſans connoiſſance, & que celles du dernier ſont intelligentes. Ce nouveau Syſtême lui plût tant, qu'il ſe retracta hautement de la premiére penſée qu'il avoit euë ſur les petits Animaux, & la traita lui-même de bizarre & d'abſurde. Mr. Hartſoeker fit connoître ſes idées ſur ce ſujet pour la premiére fois dans une Piéce intitulée: *Lettre ſur quelques endroits des Ouvrages de Mrs.* Chevne *&* Derham, *à l'Auteur de la Bibliotheque Ancienne & Moderne* (20). Il s'en expliqua plus amplement dans une autre Lettre à Mr. Le Clerc, intitulée, *Lettre ſur les Serres qui recreuſſent aux Ecreviſſes, quand on les a rompuës; ſur la petiteſſe des Animaux, que quelques-uns ſuppoſent avoir été tous créés au commencement du Monde, & ſur les Natures qui forment préſentement les Corps organiſés, & qui y réſident* (21). Ecoutons l'Auteur lui même ſur ſon Syſtême. Après avoir combattu celui du développement ſucceſſif, par la petiteſſe véritablement infinie, qu'auroient eu au commencement les Arbres, les Plantes, & les Animaux, qui auroient été les plus petits & les derniers à ſe developper, il ajoûte (22) „ Il ne reſte donc qu'à dire, „ qu'il y a des *Intelligences*, qui ſont *ſubalternes à Dieu*, „ qui eſt Infini, éternel, tout puiſſant & Pere de tout; „ ou qui ſont ſubalternes à d'autres Intelligences, qui ſont „ elles-mêmes ſubalternes à Dieu; & que ces Intelligences „ inférieures & du plus bas ordre, travaillent continuellement & ſans ceſſe à la production & à la conſervation „ des plantes, des arbres, & des animaux, ſelon le pouvoir, qu'elles ont reçu pour cela. Et en effet ce ne „ ſont pas les onguens & les emplâtres qui me guériſſent, „ quand je me ſuis coupé ou bleſſé, mais l'Intelligence „ qui habite mon corps. Les onguens & les emplâtres „ empêchent l'air d'entrer dans la playe, & d'y faire ſon „ ravage ordinaire; ils adouciſſent le ſang & les humeurs „ extravaſées, qui par l'acreté qu'elles y acquerroient, y „ feroient un pareil ravage. Ils amolliſſent les vaiſſeaux „ coupés, & les mettent en état de ſe pouvoir rejoindre „ &c. Mais c'eſt l'Intelligence, qui habite mon corps, „ qui ſeule me guérit, en rejoignant les vaiſſeaux coupés, à quoi l'air & l'acreté des humeurs extravaſées l'auroient empêché de réuſſir. C'eſt elle qui a ſoin „ de ce domicile, autant qu'elle peut, étant avertie par „ la douleur, où il eſt en danger, de ce qu'il faut „ qu'elle faſſe, pour le ſecourir; déſorte qu'il ſe paſſe, en „ quelque façon en nous-mêmes, ce que nous admirons „ tant dans les Ecreviſſes; & peut-être que ſi quelques„ uns de nos Membres étoient auſſi faciles à ſe rompru „ que ceux des Ecreviſſes, nous n'aurions pas reçu de la „ Nature moins d'avantages que ces Animaux. Pour ce „ qui eſt des Plantes, c'eſt une Intelligence qui y réſide, „ qui redreſſe celles qui ſont dans une ſituation renverſée „ dans la Terre, qui a ſoin que celles qui pourroient ſe „ bleſſer en la traverſant, ſoient pliées en crochet; que „ les fleurs de quelques-unes s'ouvrent le matin, ſe tournent vers le Soleil, & ſe ferment le ſoir, afin que le „ froid de la nuit ne faſſe pas périr le rendre fruit qu'elles cachent; c'eſt elle qui a ſoin d'éloigner leurs branches de la terre, & de les expoſer le plus qu'elle peut à „ l'air, qui eſt preſque auſſi néceſſaire aux plantes qu'aux „ Animaux, pour y faire circuler les ſucs qu'elles ont „ tirés de la terre. Enfin, c'eſt une Intelligence qui fait dans „ les Plantes, dans les Arbres, & dans les Animaux, „ preſque tout ce que nous admirons, & que la pluparr „ des Philoſophes expliquent aſſez mal, ce me ſemble, „ par un pur méchaniſme. Et en vérité, qui a appris à un „ Enfant qui ne vient que de naître, de teter, & de faire tout ce qui lui eſt néceſſaire, pour conſerver ſa vie, „ ſi ce n'eſt une Intelligence qui habite ſon corps? Qui „ eſt-ce qui a appris à une Araignée, qui ne vient que de „ ſortir de ſon œuf, à faire une toile pour prendre des „ mouches, ſi ce n'eſt une Intelligence qui ſe trouve dans

(19) Eloges ubi *ſupra*, p. 221.

(20) *Bibl. Anc & Mod.* Tom. VIII. p. 286.

(21) *Ibid.* T. XVIII. Part. I. Art. IV.

(22) *Ibid.* p. 202 & ſuiv.

meura à Dusseldorp, il fit des voyages en divers endroits de l'Allemagne, ou pour voir les Sçavans, ou pour étudier l'Histoire Naturelle, sur-tout les Mines. A Cassel il trouva un Verre ardent de Mr. le

„ le corps de cet Animal? Qui a appris à ces petits Vers „ à ronger les étoffes, pour s'en faire des habits? ou à „ ces Vers de Mer, de se bâtir d'une glu, qu'ils fournis- „ sent eux-mêmes, des maisons pour s'y loger, ou d'en „ construire de menu sable, de petits fragmens de coquil- „ lages, & d'autres matières semblables, qu'ils unissent „ artistement avec cette glu? Tous les animaux savent „ dès leur naissance, tout ce qui est nécessaire pour con- „ server leur vie, & même d'autant mieux, qu'ils sont „ moins parfaits, comme l'expérience le fait voir dans les „ hommes, qui sont sans contredit les plus parfaits de „ tous, & qui savent à leur entrée dans le monde, le „ moins ce qui leur est nécessaire. On pourroit deman- „ der, si tout ce que je viens de dire des Intelligences, „ ne sont pas des Conjectures toutes pures, & je serois „ obligé de répondre, que je ne les débite tout au plus „ que sur ce pied là, & même qu'on n'en peut avoir d'au- „ tres, non plus que de tout ce qui ne tombe jamais sous „ les sens. Mais, quoi qu'il en soit, *je suis du moins très- „ assuré, qu'il y en a une qui habite mon corps, qui le „ gouverne, & qui peut selon son bon plaisir, non seulement „ donner du mouvement à ce corps, ou l'en priver, mais „ aussi aux Corps qui l'environnent, & par conséquent au- „ gmenter ou diminuer à chaque instant la quantité de Mou- „ vement qui se trouve dans l'Univers*". Ce Système avoit tellement plû à Mr. Hartsoeker, que dans la *Suite de ses Conjectures Physiques*, dont nous parlerons ci dessous, il l'avoit étendu aussi loin qu'on vient de le voir; voici l'Exposé qu'en fait Mr. de Fontenelle, qui l'a parfaitement conçu (23). „ Dans l'Homme l'Ame raisonnable donna (21) Eloges
„ les ordres, & une Ame *végétative*, qui est la plastique, „ intelligente, & plus intelligente que la Raison même, „ exécute dans l'instant, & non seulement exécute les mou- „ vemens volontaires, mais prend soin de toute l'Oecono- „ mie animale, de la circulation des liqueurs, de la „ Nutrition, de l'Accrétion, &c. opérations trop difficiles „ pour n'être l'effet que du seul Méchanisme. Mais, dira- „ on aussi tôt, cette Ame raisonnable, cette Ame végéta- „ tive, c'est nous-mêmes, & comment faisons nous tout „ cela sans en savoir rien? Mr. Hartsoeker répond par „ une Comparaison, qui du moins est assez ingénieuse. Un „ Sourd est seul dans une Chambre, & il y a dans des „ Chambres voisines des gens, destinés à le servir. On „ lui a fait comprendre, que quand il voudroit manger, „ il n'avoit qu'à frapper avec un bâton. Il frappe, & aussi- „ tôt des gens viennent, qui apportent des Plats. Com- „ ment peut-il concevoir, que ce bruit qu'il n'a pas en- „ tendu, & dont il n'a pas l'idée, les ait fait venir? A- „ près cela on s'attend assez à une Ame végétative intelli- „ gente dans les Bêtes, qui en paroissent effectivement „ assez dignes. On ne sera pas même trop surpris, qu'il y „ en ait une dans les Plantes, où elle réparera, comme „ dans les Ecrevisses, les parties perdues, sans attention „ à ne les laisser sortir de terre que par la tige, tiendra „ cette tige toujours verticale, fera en tout ce que le Mé- „ chanisme n'explique pas commodément. Mais Mr. Hart- „ soeker ne s'en tient pas-là. A ce nombre prodigieux „ d'Intelligences répandues par-tout, il en ajoûte, qui pré- „ sident aux mouvemens célestes, & qu'on croyoit abolies „ pour jamais". Faisons quelques Réflexions sur ce Systême, en faveur duquel son Auteur a été si prévenu.

I. Toutes les difficultés contre le Méchanisme sont fondées sur notre ignorance: nous ne connoissons pas comment les Loix établies par le Créateur produisent tels ou tels effets, donc il faut avoir recours à je ne sai quelles Intelligences! C'est-ce me semble une singulière manière de raisonner. Pour pouvoir supposer ces Ames végétatives, à qui Mr. Hartsoeker attribuë de si merveilleuses opérations, il faudroit prouver, qu'il implique contradiction, que le Créateur ait établi des Loix constantes, selon lesquelles tout s'exécute dans la Nature: tant que cela n'est pas prouvé, je ne sens pas que l'on soit en droit de recourir à d'autres Causes, parce que nous ignorons de quelle manière celle-ci agit.

II. Mr. Hartsoeker, qui trouve tant de difficultés dans le Système du Méchanisme, n'a guère fait attention à celles qui se rencontrent dans le sien. Cette multitude d'Intelligences qu'il suppose dans toutes les parties de l'Univers, naissent elles, par exemple, avec les Plantes qu'elles animent? ou existoient-elles hors des Plantes? ou étoient-elles renfermées dans les graines? ont elles existé dès le commencement du Monde? ou sont-elles produites à mesure que les Plantes naissent; & l'Intelligence d'une Plante produit elle d'autres Intelligences? Autant de questions, qui, quelque parti qu'on prenne, donneront occasion à une infinité de difficultés, bien plus embarrassantes, que celles qui viennent de notre ignorance par rapport aux Loix Méchaniques établies par le Créateur.

III. On peut demander à ceux qui adopteroient ce Système, pourquoi l'Ame végétative de l'Homme a beaucoup moins d'adresse, d'intelligence & de pouvoir, que celles des Plantes & des Animaux? Mr. Hartsoeker dit, que si quelques-uns de nos Membres étoient aussi faciles à se rompre que ceux des Ecrevisses, nous n'aurions pas reçu de la Nature moins d'avantages que ces Animaux. Mais faut-il beaucoup plus d'effort pour couper un bras avec un instrument proportionné, qu'il n'en faut pour arracher une patte à une Ecrevisse? Cependant l'Ame végétative d'aucun homme lui a-t-elle jamais refait un bras, lui a-t-elle seulement jamais, après un certain âge, reproduit une dent, qui s'arrache bien plus aisément, que la Serre d'une Ecrevisse? Dans les premiers tems de son existence, l'Homme ignore tout ce qui est nécessaire pour sa conservation, il n'a rien qui approche de l'industrie d'un Animal nouvellement éclos, de la perfection qu'a dans son genre une Plante. D'où vient cette grande différence entre l'Ame végétative de l'Homme & celles des Plantes & des Animaux? Comment l'une est-elle si fort inférieure aux autres? Je ne pense pas qu'on cherche la raison de cette étonnante disparité, dans ce que l'Homme a une Ame raisonnable, car celle-ci ne se mêle point de toutes ces opérations; elle les ignore, & le tout se fait à son insu en quelque façon, si l'on en excepte les actions & les mouvemens volontaires. A ces difficultés on pourroit en ajoûter d'autres, je me contenterai d'en indiquer une seule encore.

IV. C'est celle qui naît de la surprenante découverte, faite depuis peu d'années, à l'égard des *Polypes*. Il est démontré par des Expériences réïtérées, que ces Animaux, divisés en un grand nombre de parties différentes, jusqu'à cinquante même (24), redeviennent autant d'Animaux, qui font toutes leurs fonctions. Mais à moins que de supposer, dans le Système de Mr. Hartsoeker, que l'Intelligence, qui a soin du Polype divisé, ne soit susceptible de division, ou qu'à mesure qu'on le coupe il y a des Intelligences, des Ames végétatives toutes prêtes à s'unir aux diverses parties du Polype, pour reproduire les parties qui leur manquent, ce Système est détruit par ce surprenant Phénoméne. On peut même former une difficulté toute pareille sur ce que l'Expérience nous apprend par rapport à diverses Plantes, dont on n'a qu'à couper des branches, & à les mettre en terre, pour qu'il s'en forme autant de Plantes différentes. (24) *Voy.* Trembley *Mémoires sur les Polypes.* Mém. IV.

Mais si le phénoméne extraordinaire que les Polypes nous offrent est contraire au Système de Mr. Hartsoeker, ne fournit-il pas des difficultés d'un autre genre, qui détruisent la Spiritualité de l'Ame en général. C'est-ce qu'a cru l'Autent de l'Esprit de l'Ouvrage de Mr. Trembley (25), & je ne sai si l'on se trompera beaucoup en lui attribuant d'en avoir à peu près conclu la matérialité de l'Ame. Rapportons ses propres paroles, quoique le passage soit un peu long, je n'en retrancherai rien, pour que le Lecteur voie bien clairement ce que pense cet Auteur. „ Avant l'époque de cette admirable découverte, *dit-il*, „ nous ne connoissions dans tout l'Univers aucun Animal, „ qui renfermât plus d'un Principe actif, qui dirige & „ gouverne, comme il lui plaît, les organes du Corps „ qu'il anime. Ici chaque portion de l'Insecte est animée, „ & n'attend que le moment de sa séparation du Corps, „ auquel elle est si intimement unie, pour donner des „ preuves bien réelles de son activité. Partagez l'Insecte „ en plusieurs morceaux, il résultera de tous ces morceaux „ autant d'insectes parfaits, autant d'Individus entièrement „ semblables à celui dont ils paroissent ne former ensem- „ ble qu'un seul & même Etre. Voilà donc dans cet ad- „ mirable Insecte, le vrai Principe actif, l'Etre indéfini- „ ssable, auquel vous donnez le nom d'*Ame*, étendu, di- „ visible, & par conséquent composé de parties quelcon- „ ques. Refusez vous de reconnoître l'existence d'un tel „ Principe, vous êtes comme forcé de donner à la Ma- „ tière même la prérogative de pouvoir être animée, de „ pouvoir penser, d'agir, & de se gouverner, dans tous „ les cas, où elle sera arrangée & disposée de la même „ manière, que dans les différentes portions du Polype. „ C'en est donc fait de toute la Théorie de l'Ame, enfei- „ gnée jusqu'à présent par la plupart des Philosophes an- „ ciens & modernes. Cette Ame, du moins dans l'Insecte „ dont il est ici question, n'est plus *une*, elle n'est plus „ simple, elle est, pour ainsi dire, *multiple*, peut-être „ même divisible à l'*indéfini*, comme la matière, si elle „ n'est matière elle-même." C'est ainsi qu'une seule Observation, faite par un habile Naturaliste, renverse de fond en comble toutes les plus belles hypothéses, qui n'ont d'autre fondement que la foible imagination des hommes. En observant de près les secrettes démarches de la Nature dans ses productions, nous apprendrons peut-être un jour, & ce qua nous sommes, & le Princi- „ pe dont nous partons". Je ne sai si mes Lecteurs penseront comme moi, mais il me paroît que c'est ici un homme qui raisonne assez au hazard, & qui ne pense guère à mettre de la liaison entre ses idées. Tout ce qu'on voit clairement, c'est qu'il a grande envie d'être matière toute pure. On ne s'attend pas sur l'exposé de ce qui arrive dans les *Polypes* à une Conclusion aussi précipitée qu'universelle: *Voilà donc dans cet admirable Insecte le* vrai Principe actif, l'Etre indéfinissable, *auquel vous donnez le* nom *d'Ame, étendu, divisible, & par conséquent composé de parties quelconques.* (25) *Bibl. Raisonn.* T. XXXIII. Part. II. p. 244. suiv.

I. C'est confondre les choses, que de prétendre que le Principe qui anime le Polype, soit la même chose que l'*Ame*, c'est-à-dire ce Principe intelligent qui réside en l'Homme: pour tirer une semblable conclusion, il faudroit avoir prouvé, que tous les Etres animés, sont animés par un Principe de la même nature: & c'est-ce que cet Auteur, ni personne au monde ne prouvera jamais. Car si tous les *Principes actifs*, pour parler le langage de cet Auteur,

le Landgrave, fait par Mr. Tſchirnhaus, de la même grandeur que celui qu'avoit feu Mr. le Duc d'Orleans, & tout pareil. Il répéta les Expériences de Mr. Homberg, & n'eut pas le même ſuccès à l'égard de la vitrification de l'Or. Et depuis il a toujours ſoutenu que ce qui ſe vitrifioit n'étoit point l'Or, mais une matière ſortie du charbon, qui ſoutenoit l'Or dans le foyer, & mêlée peut-être avec quelques parties hétérogenes de l'Or. Il nioit même la vitrification d'aucun Metal au verre ardent, n'ayant jamais pu parvenir ſeulement à celle du plomb, quelque tems qu'il y eût employé. Le Landgrave de Heſſe-Caſſel auroit fort ſouhaité de s'attacher Mr. Hartſoeker; ce Prince lui dit un jour, qu'il auroit bien ſouhaitté le trouver peu content de la Cour Palatine. Il répéta deux fois ce diſcours, que Mr. Hartſoeker ne vouloit point entendre; & enfin, le prenant par la main, il lui dit, *je ne ſai ſi vous me comprenez.* Mr. Hartſoeker obligé de répondre, l'aſſura de ſon reſpect, de ſa reconnoiſſance, & en même tems d'une fidélité inviolable pour l'Electeur. Il alla auſſi à la Cour d'Hanovre, où Mr. Leibnitz le préſenta à l'Electeur, depuis Roi d'Angleterre ſous le nom de George I, & à la Princeſſe Electorale, ſi diſtinguée par ſon goût, & par ſes lumiéres. Mr. Hartſoeker reçut un accueil très-favorable, ſa Réputation & Mr. Leibnitz rendoient témoignage à ſon mérite (*g*). L'Electeur Palatin, ayant entendu parler avec admiration du Miroir ardent de Mr. Tſchirnhaus, demanda à Mr. Hartſoeker, s'il en pourroit faire un pareil. Celui-ci auſſi-tôt en fit jetter trois dans la Verrerie de Neubourg, de la plus belle matière qu'il fut poſſible. Il les eut bientôt mis dans leur perfection, & l'Electeur lui en donna le plus grand, que deux hommes ont de la peine à tranſporter (*b*). Reprenons la ſuite des Ouvrages de Mr. Hartſoeker, que nous avons interrompue. Il publia ſucceſſivement dans les années 1706, 1708, 1710 & 1712 divers Ouvrages de Phyſique [*H*]. L'Electeur Pa-

(*g*) *Eloges des Académ. ubi ſupra* p. 182. 184.

(*b*) Il a 3 pieds & cinq pouces Rhinlandiques de diamétre. Il eſt de 9 pieds de foyer, & ce foyer eſt parfaitement arrondi, & de la grandeur d'un Louis d'Or.

teur, étoient de la même nature, ils devroient produire, ſinon abſolument les mêmes effets, du moins des effets du même genre. Pourquoi donc la vertu de reproduire? eſt-elle bornée à quelques Inſectes, à quelques Plantes, d'où vient que le *Principe actif de l'homme*, qui je penſe vaut bien celui des Polypes, ne participe-t-il en rien à cette admirable faculté de reproduire des Membres? Il me ſemble que ce ſeroit raiſonner un peu plus conſéquemment que de dire: Les Polypes étant ſéparés en pluſieurs parties, chacune de ces parties redevient un Animal parfait: Mais qu'on ſépare du Corps humain des parties quelconques, elles ne ſe reproduiſent point, qu'on coupe la tête à un homme, il meurt, tout principe actif ceſſe en lui: donc le Principe qui anime le Polype, quel qu'il ſoit, n'eſt point cet *Etre indéfiniſſable*, auquel je donne le nom d'*Ame*: cet Ame doit être d'une toute autre nature, il n'y a rien qui annonce la moindre conformité entre elle, & le Principe de reproduction qui réſide dans le Polype.

II. Cet Auteur s'entend il bien lui-même & ſait-il ce qu'il veut dire, quand il parle en ces termes? *Refuſez-vous de reconnoître l'exiſtence d'un tel Principe* étendu, diviſible, & par conſéquent compoſé de parties quelconques, vous *êtes comme forcé de donner à la* Matière, *la prérogative de pouvoir être* animée, *de pouvoir* penſer, *d'agir, & de ſe gouverner, dans tous les cas où elle ſera arrangée & diſpoſée de la même maniére, que dans les différentes portions du Polype.* Si j'entends le ſens des termes, ce beau raiſonnement revient à ceci, ſi vous n'admettez point que tout eſt Matériel, vous êtes forcé d'attribuer à la Matière la prérogative de pouvoir être animée, de pouvoir penſer, &c. Si ce n'eſt pas-là du galimathias, il n'y en eut jamais.

III. La Concluſion que l'Auteur tire de ce bel argument eſt merveilleuſe: *C'en eſt donc fait de toute la Théorie de l'Ame, enſeignée juſqu'à préſent par la plupart des Philoſophes anciens & modernes.* Pas tant qu'elle ne ſera attaquée que par un pareil Raiſonneur, qui à chaque période change l'état de la queſtion: Car immédiatement aprés la Concluſion qu'on vient de voir, il ſe borne à l'Ame du Polype, qui n'eſt plus *une*, mais *multiple*, diviſible à *l'indéfini*, & peut-être *matiere elle-même.* Fort bien, que s'enſuit-il delà? que l'Ame Humaine, qui ne fait rien de ſemblable à celle du Polype, qui demeure toujours unie au Corps, tant que les parties principales ſont leurs fonctions, & qui ne donne plus aucun ſigne de ſa préſence, dés-que quelqu'une de ces parties, la tête par exemple, vient à manquer, que l'Ame Humaine eſt de la même nature que celle du Polype? Voilà, en bonne-foi, une Logique toute nouvelle; dont on peut laiſſer cet Auteur ſe féliciter, de même que des nobles eſpérances qu'il a, *d'apprendre un jour ce qu'il eſt, & le Principe d'où il part.* C'eſt une belle choſe que de ſavoir douter de tout, & d'avoir le plaiſir d'ignorer ce qu'on eſt, & le Principe d'où l'on vient. Peu de gens raiſonnables envieront à cet Auteur ce rare bonheur.

[*H*] *Il publia ſucceſſivement . . . . . divers Ouvrages de Phyſique.*] En 1706 il publia à Amſterdam in-4, ſes *Conjectures Phyſiques.* Cet Ouvrage eſt compoſé des Diſcours qu'il avoit faits à l'Electeur Palatin, & diviſé en quatre Livres. Dans le premier il explique le Syſtême du Monde. Il y traite de la nature du Soleil & des Etoiles fixes; de la diſtance de ces mêmes Aſtres, de celle de la Lune, & de leur Grandeur. Il y parle du mouvement de la Terre, des Planétes & de leurs Satellites, des taches du Soleil, des Cométes, & de quelques autres Phénoménes Céleſtes. En parlant de la vaſte étenduë de l'Univers, l'Auteur remarque que les Etoiles fixes ſont à une diſtance ſi immenſe l'une de l'autre, qu'un boulet allant toujours avec la même rapidité qu'il a quand il ſort du Canon, devroit employes plus de ſix-cens mille ans pour achever ce chemin, & peut-être plus de cent millions d'années avant que de pouvoir aller de la Terre juſqu'à l'Etoile fixe la plus éloignée de celles qu'on découvre avec des Lunettes d'aproche. Le ſavant Derham va plus loin encore (26). „ Pour juger, *dit-il*, de cette immenſe étenduë, ſuppo-

(26) *Theolog. Aſtrotheom. p. 19. 20.*

„ ſons une choſe, dont on convient communément; ſçavoir que les Etoiles fixes ſont autant de Soleils; qu'elles ſont de la même grandeur que notre Soleil; & que „ la différence de leurs grandeurs procéde de la différence de leurs diſtances. Il s'enſuit delà, que les Etoiles „ fixes ſont chacune en particulier plus éloignées de nous, „ que n'eſt le Soleil, à proportion que leurs diamétres „ apparens ſont plus petits que celui de cet Aſtre. Et puiſque parmi ces Etoiles il y en a peu qui ne nous paroiſſent comme des points, même au travers de nos „ meilleurs Teleſcopes, *ne* faut-il pas qu'elles ſoient prodigieuſement plus éloignées de nous que n'eſt le Soleil, „ pour que leur apparence ſoit ſi conſidérablement plus „ petite que la ſienne? Prenons en particulier une des Etoiles fixe, par exemple, celle qu'on ſuppoſe être la „ plus proche de nous, comme étant la plus brillante & „ la plus large, ſçavoir *le Syrius* ou *Grand Chien.* Par les „ plus exactes obſervations on a trouvé que cette Etoile „ eſt en apparence 27664 fois plus petite que le Soleil: „ Ainſi par la régle précédente, elle eſt autant de fois „ plus éloignée de nous que le Soleil: ce qui monte à „ plus de deux millions de Miles d'Angleterre". Dans le ſecond Livre, Mr. Harſoeker traite du Flux & Reflux de la Mer; des Vents réglés & périodiques, des Courans d'eau, de la Peſanteur, de la nature & des propriétés des Corps Durs & Liquides, de l'Air, des Elémens des Chimiſtes, des Métaux, de l'Antimoine, de l'Aiman & du Verre. Dans le troiſiéme Livre, il s'agit des Principes Phyſiques du Corps Naturel, du Mouvement, de la nature & des propriétés du Feu, de la Réfraction & de la Reflexion des Rayons de lumière, du point Optique, & des Couleurs. Le quatriéme & dernier Livre ne contient que trois Diſcours, où il eſt parlé des Exhalaiſons, des Vapeurs, de la Roſée blanche, des Nuës, des Brouillards, de la Neige, de la Pluie, de la Gréle, des Frimats, de l'Arc en-Ciel, de l'Origine des Fontaines, des Puits, & des Riviéres. En 1708, Mr. Hartſoeker donna un ſecond Volume, ſous le titre de *Suite des Conjectures Phyſiques*, compoſée de ſept Diſcours, qui roulent en général ſur les fonctions du Corps humain, où l'Ame n'a point de part, & qui ſe font indépendamment de notre volonté. Au reſte l'Auteur ne ſe cache point de répéter quelquefois en propres termes des morceaux de ſes *Eſſais de Phyſique*, auſſi bien que de l'*Eſſai de Dioptrique*: Sur quoi Mr. de Fontenelle dit très-judicieuſement (27). „ A quoi bon cette délicateſſe de changer de tours & d'expreſſions, quand on ne „ change pas de penſées?" En 1710, il publia un nouveau Volume, intitulé: *Eclairciſſemens ſur les Conjectures Phyſiques.* Ce ſont des Réponſes à des Objections qu'on lui a faites, & dont il a dit depuis que la plupart venoient de Mr. Leibnitz. Mr. Bernard (28) donne à l'occaſion de cet Ouvrage une idée fort avantageuſe de l'Auteur, „ Mr. „ Hartſoeker, *dit-il*, n'eſt pas de ces Philoſophes entêtés „ de leurs hypothéſes & de leurs découvertes, qui n'avouent jamais qu'ils ſe ſont trompés, & qui, jaloux de „ leurs productions, ne peuvent ſouffrir qu'on les contrediſe. Je puis aſſurer, & pluſieurs autres perſonnes en „ peuvent faire de même, qu'il a cherché de toutes parts „ des Objections, ſoit pour ſe confirmer dans ſes Opinions, ou pour les éclaircir, ſi ces Objections ne les „ détruiſoient pas, ſoit pour changer ces opinions, s'il „ arrivoit qu'il ſe fût trompé". Mais Mr. de Fontenelle ne donne pas tout à fait la même idée de l'Ouvrage & de l'Auteur. „ Dans cet Ouvrage, *dit le ſavant Académicien* (29), il devient un homme preſque entiérement différent, de ce qu'il avoit été juſqu'alors. Il n'avoit jamais „ attaqué perſonne, lui il eſt un Cenſeur très ſévére, & „ c'eſt principalement ſur les Volumes, donnés tous les „ ans par l'Académie, que tombe ſa Cenſure. Il eſt vrai, „ qu'il a déclaré ſouvent, qu'il ne critiquoit que ce qu'il eſtimoit, & qu'il ſe tiendroit honoré de la même marque d'eſtime. L'Académie, qui ne ſe croit nullement „ irreprehenſible, ne fut point offenſée, elle le traita „ toujours comme un de ſes Membres, ſujet ſeulement à

(27) *Eloges ubi ſupra* p. 183.

(28) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Juin 1710. Art. I.

(29) *Eloges loc. cit.* p. 185.

Palatin étant mort en 1716, Mr. Hartſoeker ne quitta pourtant point la Cour Palatine, tant que l'Electrice Veuve, Princeſſe de la Maiſon de Médicis, née avec le goût héréditaire de proteger les Sciences, & à laquelle il étoit fort attaché, demeura en Allemagne. Mais elle ſe retira en Italie au bout d'un an, après avoir fait ſes adieux en Princeſſe, par des libéralités qu'elle fit à ſes anciens Courtiſans. Mr. Hartſoeker n'y fut pas oublié. Dès que le Landgrave de Heſſe le vit libre, il recommença à lui faire l'honneur de le ſollicitter, mais il ſe crut déjà trop avancé en âge pour prendre de nouveaux engagemens. „ Il avoit aſſez vécu dans une Cour, & quelques agrémens qu'un Philoſophe „ puiſſe avoir, il ne peut s'empêcher de ſentir qu'il eſt dans un Climat étranger (*i*)". Mr. Hartſoeker ſe retira donc avec ſa famille à Utrecht. Ce fut-là qu'il continua ſes travaux Philoſophiques, & à enrichir le Public de ſes productions. En 1722 il publia un *Recueil de pluſieurs Piéces de Phyſique* [*I*]. Il

(*i*) Eloges *ubi ſupra*, p. 288.

„ quelque *mauvaiſe humeur*; & les Particuliers attaqués ne „ voulurent point interrompre le cours de leurs occupa„ tions, pour travailler à des Réponſes, qui le plus ſou„ vent ſont négligées du Public, & tout au plus ſoulagent „ un peu la vanité des Auteurs." Les *Eclairciſſemens ſur les Conjectures Phyſiques* eurent une *Suite* aſſez ample, qui parut en 1722. Outre ſix nouveaux Diſcours contenus dans ce Volume, il y répond à pluſieurs Objections qui lui ont été faites, & des Remarques dans leſquelles il attaque le ſentiment de pluſieurs Membres de l'Académie de Paris ſur différentes matiéres. Les Auteurs du *Journal Littéraire*, qui donnérent un Extrait de ce Volume (30) diſent que Mr. Hartſoeker, ſoit qu'il défende, ſoit qu'il attaque, ſe tient toujours dans toutes les bornes de la modération, & qu'il a pour la perſonne de ſes Adverſaires „ tous les égards poſſibles. Quoiqu'à la premiére vuë il „ paroiſſe par la vivacité de ſa réponſe à Meſſieurs les „ Journaliſtes de Trevoux, qu'il ſe ſoit un peu écarté de „ cette régle, on peut dire que c'eſt peut-être dans cette occaſion qu'il a témoigné le plus de modération." Ces Meſſieurs ne le taxoient pas moins que d'Athéiſme. En donnant l'Extrait de l'Ouvrage de Mr. Hartſoeker, les Journaliſtes Littéraires firent quelques Remarques, & Mr. Hartſocket y répondit par une Lettre adreſſée à ces Meſſieurs, & inſérée dans leur Journal (31). Ils y répondirent, & cela occaſionna une autre Lettre de notre Savant, ſur le Syſtême de Newton ronchant le mouvement des Planétes (32). Voici quelques autres Piéces que Mr. Hartſoeker publia dans l'intervalle dont nous parlons; comme une *Lettre à Mr. de Leibnitz ſur les Mouvemens conſpirans*. Inſérée dans les *Memoires de Trevoux*, mois de Mars 1712. *Deſcription de deux Niveaux d'une nouvelle invention, dont l'un a le centre de peſanteur au-deſſous, & l'autre au-deſſus du point d'appui*. Amſterdam 1711. Brochure de 8 pages in-4. *Diſſertation ſur les Paſſions de l'Ame*. Inſéré dans le 6e. ſupplément des Nouvelles Littéraires 1717; & depuis dans le *Recueil*, dont nous parlerons dans la Remarque ſuivante. *Remarques ſur la Diſſertation que Mr. Dortous de Mairan a préſentée à l'Académie Royale de Bourdeaux, ſur les variations du Barometre*: Dans la *Bibliotheque Ancienne & Moderne*. Tom. XIV. p. 213.

(30) T. II. Part. II. Art. III.

(31) T. III. P. II. Art. 8.

(32) *Journal Littér.* T. IV Part. I. Art. 9.

[*I*] *Il publia un* Recueil de pluſieurs Piéces de Phyſique.] Voici le titre entier: *Recueil de pluſieurs Pieces de Phyſique, où l'on fait principalement voir l'excellence du Syſtême de Mr. Newton, & où il ſe trouve entre autres une Diſſertation ſur la Peſte & ſur les moyens de s'en garantir*. Utrecht 1722 in-12. Ce Recueil contient 14 Piéces, dont les trois premiéres ſont une Diſpute entre Mr. Le Clerc & Mr. Hartſoeker ſur la Philoſophie de Newton. Mr. de Fontenelle donne l'idée du but de notre Auteur & de la maniére dont il exécute ſon deſſein, en ces termes (33): „ Mr. Hartſoeker, ſans „ uſer de petits ménagemens peu Philoſophiques, entre „ en lice avec courage, & ſe déclare nettement contre ces „ grands eſpaces vuides, où ſe meuvent les Planétes, obligées à décrire des courbes par des gravitations, ou attractions mutuelles. Il y trouve des inconvéniens qu'il „ ne peut digérer, & quoiqu'il ne ſoit rien moins que „ Cartéſien, il aime mieux ramener les Tourbillons de „ Deſcartes. L'idée en eſt effectivement trés-naturelle, „ & de plus les mouvemens de toutes les Planétes, tant „ principales que ſubalternes, dirigés en même ſens, mais „ principalement le rapport invariable de toutes les diſtances à toutes les révolutions, indiquent aſſez fortement, „ que tous les Corps Céleſtes, qui compoſent le Syſtême „ Solaire, ſont aſſujettis à ſuivre le cours d'un même fluïde. Il faut convenir néanmoins que les Cométes, qui ſe „ menvent en tous ſens, devroient ſouvent trouver dans „ ce grand fluïde une réſiſtance, qui diminueroit beaucoup leur mouvement propre, & pourroit même ne leur „ laiſſer à la fin, que le mouvement général du Tourbillon. Mr. Hartſoeker tâche à ſe tirer de cette grande „ difficulté par ſon Syſtême particulier des Cométes, qui „ n'eſt pas lui-même ſans difficulté". Les trois Piéces ſuivantes ſont des Remarques ſur trois Diſſertations de Mr. de Mairan qui avoient en trois années conſécutives remporté le prix à l'Académie de Bourdeaux, l'une *ſur les variations du Barometre*, l'autre *ſur la formation de la Glace*, & la troiſiéme *ſur les Phoſphores, & Noctiluques*. Les Remarques ſur la premiére de ces Diſſertations avoient déja paru. Mr. de Mairan répondit dans le *Journal des Sçavans* (34) par une Lettre, où il dit, avant que d'examiner les Remarques de notre Philoſophe. „ J'avouerai franchement en géné„ ral, que je ſuis de l'avis de Mr. Hartſoeker: il y a ſans „ doute un grand nombre de fautes & d'imperfections dans „ les Ouvrages dont il s'agit, & je me flatte de les apperçevoir aſſez bien. Mais en particulier & dans le détail „ qu'en fait Mr. Hartſoeker, il s'en faut beaucoup que je „ ne convienne avec lui. Il a, ce me ſemble, mal choiſi „ la plupart des endroits, qui ſont l'objet de ſa Critique: „ J'ai à me plaindre même de ſon peu d'exactitude dans „ les citations". Mr. Hartſoeker répondit par une *Lettre écrite d'Utrecht le 8 Décembre 1722, aux Journaliſtes de Paris, en reponſe à une Lettre de Mr. de Mairan, inſérée dans le Journal du Mois d'Octobre* 1722 (35). Mr. Hartſoeker s'excuſe d'abord ſur le peu d'exactitude des citations, ſi elle eſt réelle, & il allégue qu'il n'a eu les Diſſertations de Mr. de Mairan, que pour trés peu de tems, d'un ami, qui les avoit encore empruntées d'une perſonne, à qui il falloit les tendre inceſſamment. Il dit à la fin de ſa Lettre. „ Au reſte comme la pluſart des choſes qu'il (Mr. de Mai„ ran) a avancé dans ſes Diſſertations, ne ſont que des Con„ jectures, ce qu'il avouëra ſans doute lui-même, je le „ prie de croire, que je n'ai eu autre intention, que d'op„ poſer Conjectures à Conjectures, dont peut-être aucune „ n'eſt conforme à la vérité." Ne peut-on pas dire avec Mr. de Fontenelle (36) que puiſque Mr. Hartſoeker ne prétendoit donner que des Conjectures, „ il auroit été aſ„ ſez raiſonnable de laiſſer celles des autres en paix: elles ont toutes un droit égal de ſe produire au jour, „ & ſouvent n'en ont guére de ſe combattre." La ſeptiéme Piéce du Recueil contient des *Remarques ſur une Théſe de Phyſique ſoutenuë à Leipſig ſur la génération des Animaux*. Cette Théſe étoit de Mr. Muller, Profeſſeur à Leipſig, & étoit rélative à un Diſcours de Mr. Hartſoeker, imprimé dans la Suite de ſes Conjectures Phyſiques, Notre Auteur, parlant de ces Remarques, dit que cette Piéce eſt la plus curieuſe & la plus intéreſſante de toutes celles qui ſont dans ce Recueil, „ Il y a ſurtout, *dit-il*, „ un Phénoméne fort extraordinaire, & capable de renverſer le Syſtême de la pluſart des Philoſophes Modernes." Il s'agit d'un fait par lequel il prétend prouver encore l'exiſtence de ſon ame végétative, dont nous avons parlé (37). Comme le fait eſt curieux, indépendamment de la conſéquence que l'Auteur en tire, nous le rapporterons ici dans ſes propres termes. „ Je ne puis, *dit-il*, „ m'empêcher de parler d'un Phénoméne fort extraordi„ naire, que j'obſervai l'année paſſée 1720, au commencement de Mai . . . Comme j'allois voir un matin des plantes de Melon, que je cultivois dans un Jardin derriére la maiſon que j'occupe, je remarquai qu'une de „ ces Plantes, qui étoit ſeule, dans un Bac, avoit ſes feuilles un peu jaunâtres, ce qui me fit naître la curioſité „ de les examiner avec une Loupe. J'en arrachai donc une, „ & comme je trouvai que ce qui faiſoit ce jaune, n'étoit „ autre choſe qu'une trés-grande quantité de petites Bêtes, comme de jeunes Cloportes, ou plutôt de jeunes „ Cloportes mêmes; j'examinai la terre qui étoit à l'entour, & je ne fus pas peu ſurpris de trouver qu'elle „ en étoit tellement remplie par tout le Bac, qui avoit „ quatre pieds de longueur ſur trois de largeur, qu'on n'y voyoit preſque autre choſe. Je crus dans le commencement les pouvoir détruire en ôtant la terre juſqu'à „ l'épaiſſeur d'un pouce ou deux, & en faiſant cela, j'en „ pris, non pas par milliers, mais par millions à la fois, „ que je jettai dans un grand Pot, où j'avois mis de l'eau „ bouillante; mais plus je remuois la terre, plus j'en „ trouvois, deſorte que je ne pûs venir à bout de les exterminer, qu'en y jettant trois ou quatre jours conſécutifs pluſieurs Chaudrons d'eau bouillante." Ce Phénoméne ne peut être expliqué, ſelon notre Philoſophe, par les Loïs de la Production, tant par voye de génération, que par celle de corruption, & il prétend qu'on ne peut guére l'expliquer qu'en admettant „ Une Ame, ou une Intelli„ gence répanduë par tout le Syſtême Planétaire, qui a „ tout ce Syſtême ſous ſa direction, & qui peut y former „ de la matiére, qu'elle y trouve à ſa diſpoſition, des „ Corps organiſés, ſoit Animaux, ſoit Plantes, & les animer: Intelligence pourtant inférieure & ſubalterne à „ Dieu, qui eſt ſeul Infini, Eternel, Tout Puiſſant, & „ Pére de tout." Les deux Piéces ſuivantes du Recueil, dont nous rendons compte, ſont deux Diſſertations, préſentées à l'Académie Royale des Sciences, pour les prix diſtribués en 1720 & 1721. L'une *ſur le principe & la nature du Mouvement & ſur la cauſe de la Communication des mouvemens*; l'autre *ſur cette queſtion; quelles ſont les Loix ſuivant leſquelles un Corps parfaitement dur mû en mouvement, en met un autre de même nature, ſoit en repos, ſoit en mouvement, qu'il rencontre ſoit dans le vuide, ſoit dans le plein*. Suit l'Abrégé de ces deux Piéces. Vient enſuite après cela des *Remarques ſur deux paſſages d'une Théſe, ſoutenuë ſous Mr. Bernoulli, ſur le Phoſphore Mercuriel*. Mr. Hartſoeker avoit attaqué le ſentiment de Mr. Bernouilli ſur la Lumiére du Barométre. Ce Savant fit ſoutenir à Baſle une Théſe, où l'on ne ménageoit pas Mr. Hartſoeker „ qui s'en reſſentit vivement. Il ramaſſe de „ tous

(33) Eloges *ubi ſupra* P. 288. 289.

(34) Octob. 1722. p. 428.

(35) Journ. des Sçav. Fév. 1723. p. 188.

(36) *Ubi ſupra* p. 190.

(37) Remarque [G].

Il travailla auſſi à un Cours de Phyſique, qui n'a paru qu'après ſa mort [*K*]. Son application au travail altéra enfin ſa ſanté, qui juſques-là s'étoit bien ſoutenuë. Peu de tems avant ſa mort, ſur quelques

„ tous côtés les armes qui pouvoient ſervir ſa colére; „ & comme il étoit accuſé d'en vouloir toujours aux plus „ grands Hommes, tels que Mrs. Huygens, Leibnitz, „ Newton, il ſe juſtifie par en parler plus librement qu'on „ jamais, peut être pour faire valoir ſa modération paſſée; „ *Surtout Mr. Leibnitz*, qui n'entre dans la querelle qu'à „ cette occaſion, & très incidemment, *n'en eſt pas traité* „ *avec plus d'égard, & ſon* Harmonie préétablie, *ſes* Mo- „ nades, *& quelques autres penſées particuliéres, ſont rude-* (38) Eloges &c. p. 290. 291. „ *ment qualifiées* (38)." Nous rapportons ces paroles de Mr. de Fontenelle, parce qu'elles ont donné lieu à des plaintes, dont nous parlerons dans la Remarque ſuivante. La douziéme Piéce eſt un *Eclairciſſement ſur cette queſtion, Pourquoi l'eau eſt toujours plus ou moins remplie & impregnée d'air?* A la ſuite on trouve le *Traité ſur les Paſſions de l'Ame*, qui avoit déja paru, & une *Diſſertation ſur la Peſte*.

[*K*] *Il travailla à un Cours de Phyſique, qui n'a paru qu'après ſa mort.*] En voici le titre: *Cours de Phyſique, accompagné de pluſieurs Piéces concernant la* Phyſique, *qui ont déja paru, & d'un Extrait Critique des Lettres de Mr. Leeuwenhoek. Par feu Mr. Hartſoeker.* La Haye 1730 in-4. Avec une Préface des Editeurs, l'Eloge du défunt par Mr. de Fontenelle, & une Lettre Apologétique de l'Auteur. Nous remarquerons d'abord avec de ſavans Journaliſtes (39), que ce *Cours de Phyſique* n'a point le déſavantage de la plupart des Piéces Poſthumes. L'Auteur y avoit mis la derniére main, & ſe diſpoſoit à le faire imprimer, lorſqu'il mourut. Il renferme ſous une forme nouvelle, & d'une façon liée & ſuivie tout ce que Mr. Hartſoeker avoit auparavant publié ſur les matiéres de Phyſique en différentes rencontres. Voici l'idée que lui-même en donne dans une Lettre à Mr. l'Abbé Bignon: „ Je me ſuis appliqué „ depuis quelques années, avec aſſez d'aſſiduité, à com- „ poſer une nouvelle Phyſique, que j'eſpére de faire im- „ primer encore cette année. Le fond de ce que j'ai déja „ publié y eſt le même, c'eſt-à-dire, que j'y établis deux „ ſubſtances entiérement différentes, qui compoſent l'U- „ nivers, parce que celu me paroît trop évident pour en „ douter: Mais on y trouvera quantité de Phenoménes „ de la Nature, expliqués tout autrement; car puiſque „ je ne cherche que la Vérité, & que je ne ſuis point du „ tout du nombre de ceux qui s'imaginent, qu'il y va de „ leur gloire & de leur honneur, de ſoutenir ce qu'ils ont „ une fois avancé, vrai ou faux, j'y condamne bien ſou- „ vent, ſans façon, mes premiéres Conjectures, pour y „ en ſubſtituer d'autres, dont quelques unes uuroient ſans „ doute le même ſort dans la ſuite du tems, ſurtout ſi je „ pouvois réuſſir à engager Meſſieurs de l'Académie Ro- „ yale des Sciences à entrer là deſſus dans quelque diſpu- „ te avec moi.' A la ſuite du *Cours de Phyſique*, on voit les Piéces du *Recueil* imprimée en 1722; on y en a ajoûté une de deux pages, qui a pour titre: *Explication Phyſique des flux & reflux ſurprenans de l'Euripe*. A l'égard de l'Extrait des Lettres de Mr. Leeuwenhoek, qui ſe trouve encore dans ce Volume, Mr. de Fontenelle dit que Mr. Hartſoeker l'a fait „ parce qu'il trouvoit dans ces Lettres „ beaucoup d'Obſervations rares & curieuſes, qui ſe per- „ doient dans un tas de choſes inutiles, qui empêche- „ roient peut-être qu'on ne ſe donnât la peine de les „ y aller déterrer. On doit, *ajoûte Mr. de Fontenelle*, „ être bien obligé à ceux qui ſont capables de produire, „ quand ils veulent bien donner leur tems, à rendre les „ productions d'autrui plus utiles au Public." Les Auteurs du *Journal Litteraire* (40) diſent ſur cet Extrait, qu'on „ ne rend pas à Mr. Leeuwenhoek toute la juſtice qui „ lui eſt duë; & nous oſons dire, qu'il eſt traité ici un „ peu trop *rudement*: mais *ajoûtent ils*, ſi jamais la fran- „ chiſe, même un peu outrée, peut être axcuſable, elle „ doit l'être ici. Mr. Leeuwenhoek ne rendoit point ju- „ ſtice à notre Auteur; & Mr. Hartſoeker ne pouvoit don- „ ner une meilleure Apologie de la maniére dont il traite „ ſon Compatriotu, qu'en répétant, comme il l'a fait, „ tous les endroits où Mr. Leeuwenhoek le nomme dans „ ſes Lettres: ce n'eſt jamais qu'avec le dernier mépris." (40) Tom. XV Part II. p. 278. Dans la Préface du Livre dont nous parlons eſt de la façon de Meſſieurs Hartſoeker, fils de notre Savant, & Editeurs de l'Ouvrage; le but qu'ils ſe propoſent eſt le même que celui de la Lettre de Mr. leur Pere à Mr. de Fontenelle, c'eſt de le juſtifier ſur les jugemens déſavantageux que ſa maniére d'écrire trop vive, a fait porter de lui. Ces Meſſieurs paroiſſent entre autres, mécontens de l'Eloge de Mr. Hartſoeker par Mr. de Fontenelle. Les Journaliſtes, dont nous venons de parler, uvoient rité pour exemple de la maniére dont Mr. de Fontenelle s'étoit exprimé les puroles rapportées à la cit. (38), & ils avoient ajoûté ce que diſent là deſſus les Auteurs de la Préface. „ Nos Au- „ teurs ſont ſurpris que Mr. de Fontenelle trouve ces pa- „ roles ſi rudes, lui qui dans l'Eloge de Mr. de Leibnitz „ uvoit dit, qu'en Métaphyſique, déſu'on eſt hors du „ néceſſaire rigoureux, & abſolo, le raſte pourroit bien „ être un peu urbitraire, & qu'il faut prendre garde que „ ce ne ſoit pas le beſoin du Syſtême qui décide. *Certes*, „ ajoûtent-ils, *plus nous confrontons ceci avec le paſſage* „ *de notre Auteur, moins nous y trouvons de différence. Se-* „ *lon Mr. de Fontenelle ce Syſtême eſt* un peu urbitraire, *&* „ *c'eſt* le beſoin du Syſtême qui décide: *Selon Mr Hart-* „ *ſoeker, ce Syſtême eſt* creux & chloérique. *Quoi qu'il en* „ *ſoit, nous oſons aſſurer hardiment, qu'il ne faut imputer* „ *ces expreſſions de notre Philoſophe, qu'à une imagination* „ *vive, & à un ſtile naturel & crucis, accompagné d'un* „ *grand fond de franchiſe.*" Sur ce paſſage les Journaliſtes uvoient fait la Remarque ſuivante. „ Le paralléle entre „ les expreſſions de Mr. de Fontenelle, & celles de Mr. „ Hartſoeker, pourra échapper à bien des Lecteurs, qui „ ne feront peut-être pas moins ſurpris de la délicateſſe des Editeurs, qui, uprouvant qu'on appelle les pen- „ ſées de Mr. Leibnitz des *imaginations creuſes & chimé-* „ *riques, dont il ne tire que des conſéquences extravagantes*, „ trouvent mauvais qu'on nomme celu *qualifier rudement* „ les penſées de Mr. Leibnitz. Ce dernier n'étoit pour- „ tant pas un ſi petit Compagnon en compraiſon de no- „ tre Auteur, que celui-ci ait pn ſe ſervir des termes les „ plus durs contre le premier, ſans qu'il ſoit permis de „ le remarquer, & de le dire de la maniére la plus adou- „ cie." Cette Critique déplut à Meſſieurs les Editeurs du Cours de Phyſique; ils adreſſérent ſur ce ſujet aux Auteur du *Journal Littéraire* una Lettre, datée d'Utrecht lu 25 Août 1730 (41). Sans entrer dans un trop grand détail, rapportons la Réponſe du ces Meſſieurs à ce qu'on vient de lire. „ Vous jugea, Meſſieurs, que ce Paſſage „ contient un paralléle entre les Expreſſions du Mr. de „ Fontenelle, & celles de Mr. Hartſoeker. Mais certes, „ nous n'uvons ſongé à rien de ſemblable. Notre but a „ été uniquement de faire ſentir au Lecteur, que les ju- „ gemens de ces deux Meſſieurs, ſur le Syſtême en queſ- „ tion de Mr. Leibnita, pris en eux mêmes, reviennent „ à peu prés à la même choſe. Et dans la perſuaſion où „ nous en ſommes, vous ſembleroit il fort étrange, Meſ- „ ſieurs, que nous fuſſions un peu ſurpris, que Mr. de „ Fontenelle, duns un Eloge qu'il fait de Mr. Hartſoeker, „ cherche, entre autres choſes, pour ſujet de ſa Critique, „ quelques expreſſions libres, dont notre Philoſophe s'é- „ toit ſervi en parlant de ce Syſtême?" Ces Meſſieurs re- marquent enſuite, qu'on a qualifié en d'autres des expreſ- ſions de la même nature, d'une maniére plus adoucie & que les plus illuſtres & les plus graves Savans s'en ſont ſervis *familiérement & impunement:* Enfin que quand même ce paſſage elocheroit, il ne rendroit point invulides les autres raiſons qu'ils oppoſent à Mr. de Fontenelle. Sans entrer dans le fond de la querelle ſur le trop de vivacité de Mr. Hartſoeker dans ſa maniére d'écrire, qu'il nous ſoit permis de remarquer, que certainement Meſſieurs Hartſoeker ont pouſſé la délicateſſe trop loin ſur ce ſujet & que par rapport à l'exemple en queſtion, leur reſpect pour la mémoire de Mr. leur Pere, les a empêché de voir la grande différence qu'il y a entre ce que *Mr.* de Fontenelle a dit de Mr. Leibnitz, & ce qu'en a dit Mr. Hartſoeker. Quand on leur accorderoit, que le jugement de l'un & de l'autre ſur le Syſtême de Mr. Leibnita, revient à peu prés au même, la maniére d'exprimer ce jugement eſt-elle indifférente? N'y a-t il pas una différence totale entre dire, qu'un Syſtême eſt *un peu arbitraire*, & que *le beſoin du Syſtême décide* de certaines choſes, & diru que les penſées d'un Savant ſont *creuſes & chimeriquer, & qu'il en tire des conſéquences extravaganter?* Auſſi ces Meſſieurs ont ils gliſſé ſur ces derniéres paroles, dans leur Réponſe Une autre Remarque qua je ferai encore, c'eſt que ces Meſſieurs inſinuent, que Mr. de Fonteoelle a *cherché, entre autres choſes, pour ſujet de ſa Critique, quelques expreſ- ſions libres, dans notre Philoſophe s'étoit ſervi en parlant du Syſtême* de Mr. Leibnitz. Ces Meſſieurs uuroient raiſon, ſi Mr. de Fontenelle n'avoit parlé que de ce qui regarde Mr. Leibnita ſeul. Mais ils n'ont pas pris garde, que l'illuſtre Académicien ne pouvoit paſſer ce trait ſous ſilence, ſans affectation, dans un endroit, où il purloit de la maniére dont Mr. Hartſoeker avoit attaqué Meſſieurs du Maitan, Bernouilli, Huygens & Newton, étoit-il naturel qu'il ne dit mot de ce qui regarde Mr. Leibnitz? & pouvoit-il ménager plus les termes, qu'en diſant que les penſées de ce dernier *ſont rudement qualifiées?* Je ne ſai ſi les Apologiſtes de Mr. Hartſoeker ne trouveroient pas qu'on qualifie rudement celles de ce Philoſophe, ſi l'on diſoit, que ſon „ Intelligence répanduë dans tout le Syſtému „ Planétaire, qu'il a ſous ſa direction, & qui forme du „ la matiére, qu'il y trouve à ſa diſpoſition, des Corps or- „ ganiſés, & les anime," ſont des *imaginations creuſes & chimeriques, dont il tire des conſéquences extravaganter.* Mais nous n'uvons eu garde de tenir un pareil langage: On doit des ménagemens uux Grands Hommes, & lors- même qu'ils s'égarent, on doit le faire remarquer ſans manquer aux égards qui leor ſont dûs. On peut pardon- ner à Mr. Hartſoeker la maniére dont il a traité Mr. Leeuwenhoek, à cauſe du mépris que celui-ci a témoigné pour lui; & ſi ce que Mr. Hartſoeker raconte de quelques viſites qu'il a renduës à cet Obſervateur, eſt exactement vrai, & n'eſt pas un peu chargé, il n'uvoit nullement ſujet de s'en louër, & on doit lui tenir compte d'uvoir tiré des Ouvrages de Leeuwenhoek ce qu'il croyoit y uvoir remarqué de bon. Rapportons le nurré de Mr. Hartſoeker, en finiſſant, il y a quelque choſe de ſingulier. „ J'ai été trois fois chez lui, *dit-il*: J'y fus la pre- „ miére fois avec on Bourguemaître de Rotterdam, & „ uvec mon Pere, vers la fin de l'année 1672, ou au „ commencement de l'année 1673. J'y fus la deuxiéme „ fois ſeul, vers la fin de l'année 1679 à mon retour de „ Paris, . . . Cette viſite, que je lui rendis moitié duns „ la

(39) Bibl. Raiſon. Tom IV. p. 180. &c.

(41) Inſerés dans le *Journal Litt.* T. XVI, Part. II. p. 270.

quelques reproches qui lui étoient revenus, de la maniére dont il en avoit uſé avec l'Académie Royale des Sciences de Paris, il voulut ſe juſtifier par une eſpéce d'Apologie, qu'il n'a pu achever. „ On „ s'imagine bien ſur quoi elle roule, *dit Mr. de Fontenelle* (*k*), tout ce qu'il y dit eſt vrai, & il ne „ reſte rien à lui reprocher, qu'une choſe dont on ne peut le convaincre; c'eſt que l'on ſent dans ſes „ Critiques plus de plaiſir que de beſoin de critiquer. Mais ce ſeroit pouſſer la délicateſſe trop loin, „ que de donner du poids a un ſentiment, qui peut être incertain & trompeur. Mr. Hartſoeker mourut le 10 Décembre 1725. „ Il étoit vif, enjoué, officieux, d'une bonté & d'une facilité dont de „ faux amis ont abuſé aſſez ſouvent. Ces qualités, *ajoûte l'Auteur de ſon Eloge*, qui s'accordent ſi „ peu avec un fonds critique, naturellement chagrin & mal faiſant, ſont peut-être ſa meilleure Apo„ logie". Mr. Hartſoeker a laiſſé deux Fils, je ne ſai s'il a laiſſé d'autres Enfans.

(*k*) Ibid. p. 491. 493.

„ la ruë, & moitié à l'entrée de ſa Maiſon, m'attira ſa „ diſgrace, & m'en fit un ennemi capital, à eauſe que „ je lui fis, ſur ſes ridicules Anatomies, quelques Ob„ jections, auxquelles il ne pouvoit me répondre. Com„ ment faites-vous, lui diſois-je, pour diſſequer, par „ exemple, une Puce, & qui plus eſt une Mite; pour ti„ rer les Teſticules de leur Corps; pour ouvrir ces Teſti„ cules, & en ôter la ſemence; enfin pour voir que cette „ ſemence eſt remplie de petits Animaux en forme de pe„ tites Anguilles fort longues & fort minces? De quels „ verres vous ſervez-vous pour faire cette Anatomie? Si „ le verre eſt petit vous n'avez pas aſſez de lumiére, par„ ce que vous la cachez à vous-même; s'il eſt grand il ne „ groſſit pas aſſez. Mais de quels couteaux vous ſervez„ vous? Celui qui auroit le trenchant le plus fin & le plus „ aigu, écraſeroit le vaiſſeau plutôt que de l'ouvrir. De „ plus ce couteau doit être entre le Verre & l'Objet, & „ alors l'Objet eſt caché, & vous ne pouvez travailler qu'à „ l'aveugle. Ajoûtez à cela, que vous ne pouvez venir „ à bout de cette Anatomie, ſans faire quelque effort ſur „ les Parties que vous diſſequez, & qu'auſſitôt que cela „ arrive, ces Parties ſont hors du foyer de votre Verre. „ Enfin déſque vous coupez quelque Partie, les humeurs, „ qui en ſortent, rendent tout confus. Je lui montrai en „ même tems pluſieurs verres travaillés à la main, d'une „ petiteſſe extrême, & je le priai de m'en faire voir de „ ſa façon: Mais il me répondit aſſez plaiſamment, qu'il „ avoit des Verres tout autrement faits que les miens, & „ qu'il ne les faiſoit voir qu'à ſa Femme & à ſa Fille; „ & là-deſſus, s'ennuyant ſans doute de mes objections, „ il me congédia aſſez bruſquement, diſant qu'il avoit „ d'autres affaires. Je ſus la troiſiéme chez lui en l'année „ 1697 ou 1698, avec un Bourguemaître de la Ville de „ Delft, où il avoit ſa demeure ..... Nous y allâmes „ à l'heure marquée, & il nous reçut de la maniére la plus „ honnête, & nous mena dans ſa chambre, où je voyois „ qu'il avoit déjà tout préparé, & rangé ſur une Ta„ ble. J'avois prié le Bourguemaître de ne me point nom„ mer. Mais ce Seigneur ne s'étant pas ſouvenu de ma „ priére, & m'ayant nommé, auſſitôt Mr. Leeuwenhoek, „ me regardant avec un air dédaigneux, & d'une œil d'in„ dignation & de mépris, ſerra d'abord toute ſa Boutti„ que, ſans vouloir nous faire voir la moindre choſe; „ & peu s'en fallut qu'il ne nous mît par les bras hors de „ la Maiſon". On ſent bien qu'il n'étoit pas naturel que Mr. Hartſoeker ménageât beaucoup un homme qui l'avoit traité ſi malhonnêtement.

HARVEY (GUILLAUME, Médecin Anglois du XVI. Siécle, fameux par la découverte de la Circulation du Sang, fils d'un Gentilhomme nommé Thomas Harvey (*a*) & de Jeanne Halke, nâquit le 2 d'Avril 1578 à Folkſton dans la Province de Kent. A l'âge de dix ans on l'envoya dans une Ecole à Cantorbery pour y apprendre le Latin, & il entra enſuite dans le Collége de Gonvil & Caius à Cambridge. A l'âge de dix-neuf ans il alla voyager en France & en Italie, & à celui de ving-trois ans il étudia en Médecine à Padouë, ſous Euſtache Radius, Jean Tho. Minadous, & Jérôme Fabr. d'Aquapendente. A l'âge de vingt-quatre ans il fut reçu dans la même Univerſité Docteur en Médecine & en Chirurgie; étant retourné peu de tems après en Angleterre (*b*), il fut aggrégé à l'Univerſité de Cambridge en qualité de Docteur en Médecine, & exerça ſa profeſſion à Londres; & ſe maria (*c*). En 1604 il fut admis comme Candidat du Collége des Médecins de Londres, dont il devint Membre trois ans après (*d*). Le Docteur Davies étant mort, Harvey fut nommé en ſa place Profeſſeur en Anatomie & en Chirurgie, du Collége (*e*), où il fit des Leçons d'Anatomie le 16, le 17 & le 18 d'Avril 1616 [*A*], dans leſquelles il expliqua ſa découverte de la Circulation du ſang; & après un grand nombre d'Expériences publiques ſur ce ſujet, il en fit part à tout le monde dans ſon *Exercitatio Academica de Motu Cordis & Sanguinis*, imprimée à Francfort en 1628 in-4. [*B*]. Le 3 Décembre 1627 on le choiſit pour Elu du Collége des Médecins; & le 30 Dé-

(*a*) Dr. Charles Goodall's *Engliſh Deſcendency to his Hiſtorical Account of the College of Phyſicians Proceedings againſt Empyricks, &c.* London 1684-12-4.

(*b*) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 8.

(*c*) Ibid.

(*d*) Goodall *ubi ſupra.*

(*e*) Idem ibidem.

[*A*] *Il fit des Leçons d'Anatomie le 16, le 17 & le 18 d'Avril* 1616.] Le Manuſcrit Original de ces Leçons ſe trouve dans le beau Cabinet du Chevalier Hans Sloane, Baronet & Préſident de la Société Royale. Il eſt intitulé; *Prælectiones Anatom. Univerſal. per me* Gulielmum Harvetum, *Medicum Londinenſem, Anatom. & Chirurg. Profeſſorem. An. Dom.* 1616. *Anno ætatis* 37. *Prælect. Apr.* 16. 17. 18.

[*B*] *Son* Exercitatio Academica de Motu Cordis, & Sanguinis, *imprimée à Francfort en* 1628 *in*-4.] Il la dédia au Roi Charles I. & à la ſuite de cette premiére Epître dédicatoire il en mit une ſeconde au Docteur Argent Préſident, & à tous les Membres du Collége des Médecins de Londres. Il y dit qu'il avoit déjà ci-devant propoſé dans ſes Leçons publiques d'Anatomie, ſon nouveau ſentiment ſur le mouvement & l'uſage du Cœur, & ſur la Circulation du Sang; mais qu'il le produiſoit au grand jour dans ce Traité, après l'avoir depuis plus de neuf ans confirmé en leur préſence par des démonſtrations & des expériences ſenſibles, éclairci par des raiſons, défendu contre les objections des plus habiles Anatomiſtes, & l'avoir vu ſouvent ſouhaitté de tous, & demandé de pluſieurs. *Meam de motu & uſu Cordis & Circuitu Sanguinis ſententiam antea ſapius in Prælectionibus meis Anatomicis aperui novam; ſed jam per novem & amplius annos multis ocularibus demonſtrationibus in conſpectu veſtro confirmatam, rationibus & argumentis illuſtratam, & ab objectionibus doctiſſimorum & peritiſſimorum Anatomicorum liberatam, tecum ab omnibus deſideratam, a quibuſdam efflagitatam, in lucem & conſpectum omnium hoc libello produximus.* Il dit enſuite, qu'il y avoit déjà quelques années que cet Ouvrage étoit achevé: *Libellum hunc per aliquot ab hinc retro annos perfectum.* Jacques Primeroſe l'attaqua dans ſes *Exercitationes & Animadverſiones in Librum* De Motu Cordis & Circulatione Sanguinis, *contra Harveium.* Londres 1639 in-4. *Æmilius* Pariſanus ſe mit auſſi ſur les rangs par un Livre intitulé; *Refutatio Harvæi de Motu Cordis & Sanguinis in Animali.* Leyden 1639 in-4. Le Docteur George répondit à ce dernier Ouvrage par ſon *Apologia pro Circulatione Sanguinis contra Æmilium Pariſanum.* Londres 1641 in-4. Quelques uns ont prétendu, que le P. Paul Venitien avoit le premier découvert la Circulation du Sang, & Honoré Fabri s'eſt attribué l'honneur de cette découverte. Mais le Docteur Gautier Charlton a réfuté ce qu'on allégue en faveur du premier; dans ſes *Leçons Anatomiques*, faites au Théatre du Collége des Médecins en 1683, & imprimées en 1683; & Honoré Fabri a été réfuté par J. Alph. Borelli dans ſon *Hiſtoria & Meteorologia Incendii Ætnei*; où il s'explique en abrégé ſur les prétentions de Fabri de la maniére ſuivante: *Cum verò ſit omnino incredibile & impoſſibile hominem nobilem, religioſum & prum, ea quæ vera non ſunt, aſſerere voluiſſe, nil aliud in ejus excuſationem dicendum reſtat, niſi quod cum ingenio velociſſimo prædius ſit, a celeritate ipſa, qua altera legit, & propria ſcribit, multoties decipiatur. Quod aliàs ei contigiſſe non erit ſuperuacaneum oſtendere, ut inde patent ſolenne ei eſſe Autores alicujus nominis furti infimulare, hac ſolummodo de cauſa, quia curſim & oſcitanter eorum opera legit. Si enim patienter & debita attentione dignatus fuiſſet legere ea, quæ ſpatio 32 annorum edita fuerant, & vulgatiſſima per univerſam Europam erant, procul dubio non ſcripſiſſet, anno* 1666. *Lib. primo de Homine* Prop. 2. *ſe Circulationem ſanguinis invenſſe & docuiſſe ab anno* 1638, *antequam* Gul. Harveii Exercitatio Anatomica de Motu Cordis *prodiret, quem pariter multa Fabri inventa in ſuis Exercitationibus inſerniſſa affirmas; Omnes enim ſciunt* Harveium *an. Dom.* 1628 *Francofurti typis Gualth. Fitzeri ſuam Exercitationem primum edidiſſe; felices decem annos antequam Cl. Fabri ſanguinis Circulationem docuiſſet.* Mr. Wood nous apprend (1), que le Docteur George Morley Evêque de Wincheſter, & le Docteur Jean Fell diſoient que Mr. Gautier Warner né dans la Comté de Leiceſter, & mort ſur la fin de l'année 1640, fameux Mathématicien „ avoit fait voir dans un „ Manuſcrit de ſa compoſition que le ſang circule dans „ le Corps, & qu'il communiqua cet Ouvrage à l'immor„ tel *Harvey*, qui puiſa là ſes premiéres idées ſur ce ſu„ jet, & publia enſuite la découverte, comme en étant le „ premier Inventeur." Le Docteur Freind remarque (2) que comme cette grande découverte *appartient véritablement* à notre Auteur „ il l'a auſſi expliquée avec toute la „ clar-

(1) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 461.

(2) *Hiſt. de la Médecine.* Part. I. p. 65. Edit. Franç. de Paris 1728. in 4.

(f) Registres du Collége.
(g) Wood ubi supra.
(h) Goodal ubi supra.
(i) Wood Fasti Oxon. Vol. II. Col. 6.

Décembre 1629 il résigna l'emploi de Tréforier de ce Collége (*f*). En 1632 (*g*) il devint Médecin de Charles I, comme il l'avoit été auparavant de Jacques I (*h*); & s'étant attaché au Parti du Roi, dans le commencement de la Guerre Civile, il fuivit ce Prince à la bataille d'Edge-hill, & delà à Oxford, où il fut aggrégé à l'Univerfité, en qualité de Docteur en Medecine, le 7 Decembre 1642 (*i*). En 1645 il fut nommé Principal du Collége de Merton (*k*), en vertu des Lettres de Juſſion du Roi, expédiées pour cela aux Membres de ce Collége; mais il quitta cet emploi l'année ſuivante, lorſque la Ville d'Oxford ſe rendit au Parlement, & ſe retira à Londres (*l*). En 1651 il publia à Londres in-4. ſon Ouvrage intitulé *Exercitationes de Generatione Animalium, quibus accedunt quædam de Partu, de Membranis ac Humoribus Uteri, & de Conceptione* [C]. En 1654 il fut élu Préſident du

(k) Idem Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon. Lib. IC. p. 28.
(l) Idem Faſti Oxon. ubi ſupra.

„ clarté imaginable; & quoiqu'on ait beaucoup écrit depuis ſur ce ſujet, j'oſe dire que ſon Livre eſt le plus „ court, le plus net, & le plus convaincant de tous; on „ en ſera perſuadé ſi l'on jette les yeux ſur pluſieurs Apologies écrites pour la défenſe de la Circulation du ſang, „ ou ſi l'on a la patience de lire l'ennuyeux & peu-inſtructif Traité de Vieuſſens, *de Sanguine & Corde*. Cette „ nouvelle doctrine de la Circulation, quoiqu'elle fût „ ſoutenuë par des preuves démonſtratives, trouva de „ grandes oppoſitions, & l'Inventeur fut obligé d'eſſuyer „ les attaques d'un nombre infini d'Adverſaires, qui dans „ leurs réponſes faiſoient généralement paroître plus d'eſprit de contradiction, que de ſolidité de raiſonnement.". Le Docteur Wotton nous dit (3) que „ Cette découverte, „ que Harvée a le premier rendué parfaitement intelligible, eſt d'une ſi grande importance pour expliquer la „ communication de toutes les humeurs du Corps les unes avec les autres, qu'auſſitôt qu'on a été bien certain de la vérité du fait, & qu'il n'y a plus eu moyen „ de le conteſter, bien des gens ont prétendu au prix, „ & diſputé à Harvée la gloire de la découverte. Vander „ Linden, qui a donné, il y a environ trente ans, en Hollande une très-belle Edition d'*Hippocrate*, a fait de „ grands efforts pour prouver qu'Hippocrate a connu la „ Circulation du Sang, & qu'Harvée ne l'a que renouvellée." Mr. Wotton remarque enſuite (4), que le premier pas qu'il falloit faire pour faire la découverte, c'étoit de s'appercevoir que toute la maſſe du ſang traverſe les poumons par l'artére & la veine pulmonaire. Le premier qui paroît avoir eu des idées claires ſur ce ſujet, c'eſt Michel Servet, Médecin, Eſpagnol, qui fut brulé à Genéve pour l'Arianiſme. C'eſt dans ſon Livre, intitulé, *Chriſtianiſmi Reſtituta*, imprimé en 1553, où il dit clairement que le ſang paſſe à travers les poumons, du Ventricule gauche du Cœur au Ventricule droit ſans paſſer par la paroi qui ſépare les deux Ventricules, comme on le croyoit communément. Voici les propres termes de Servet: *Vitalis Spiritus in ſiniſtra Cordis ventriculo ſuam Originem habet, juvantibus maximè pulmonibus ad ipſius generationem. Eſt ſpiritus tenuis, valoris vi elaboratus, flavo colore, ignea potentia, ut ſit quaſi ex puriore ſanguine lucidus vapor. Generatur ex facta in pulmone mixtione inſpirati aëris cum elaborato ſubtili ſanguine, quem dexter Ventriculus ſiniſtro communicat. Fit autem communicatio hæc non per parietem cordis medium, ut vulgo creditur, ſed magno artificio a dextro cordis ventriculo, longo per pulmones ductu, agitatur ſanguis ſubtilis; a pulmonibus præparatur; flavus ejicitur, & a vena arteriosa in arteriam venoſam tranſfunditur; deinde in ipſa arteria venoſa inſpirato aëri miſcetur, & expiratione a fuligine repurgatur; atque ita tandem a ſiniſtra cordis ventriculo totum mixtum per Diaſtolen attrahitur, apta ſupellex ut ſint Spiritus vitalis.* Roaldus Columbus de Cremone eſt le ſecond qui ait parlé de la Circulation, dans ſon *Anatomie*, imprimée à Veniſe en 1559 in-folio, & à Paris en 1572 in-8, & depuis en d'autres lieux. Il y établit (5) la même Circulation par les poumons que Servet; mais il dit que perſonne n'en a parlé avant lui, ni n'en a rien écrit: ce qui montre qu'il n'a point copié Servet; à moins qu'on ne veuille dire, qu'il l'a pillé ſans le nommer; ce qui eſt une injure, puiſque l'on voit que diverſes perſonnes obſervent les mêmes choſes, ſans s'être jamais communiqué leurs découvertes. Ce qu'il y a de plus fort, c'eſt que Columbus parle plus clairement que Servet; car il dit (6) que les Veines portent toute la maſſe du ſang dans la Veine Cave, qui le porte au Cœur, d'où il ne peut retourner par la même voye qu'il y eſt venu. Du Ventricule droit il eſt jetté dans les poumons par l'artére pulmonaire, où les Valvules ſont placées de maniére, qu'elles empêchent ſon retour par ce chemin au Cœur; ainſi il paſſe dans le Ventricule gauche, & enſuite par l'Aorte, où il eſt vivifié par l'air, & d'où il ſe répand par tout le Corps. Quelques années après parut André Ceſalpin, qui imprima ſes *Queſtiones Peripateticiennes* à Veniſe en 1571 in-4. & enſuite en 1593 dans la même Ville avec ſes *Queſtiones Medicales*. Il eſt plus clair encore que Columbus, ſurtout ſur la maniere dont les Artéres & les Veines ſe joignent à leurs extrémités, ce qu'il ſuppoſe qui ſe fait en s'ouvrant les unes dans les autres; & il ſe ſert du terme de *Circulation* dans ſes *Queſtiones Peripateticiennes*, terme dont on ne s'étoit jamais ſervi auparavant dans ce ſens là. Il remarque auſſi que le ſang s'enfle dans les Veines au-deſſous des ligatures, & il prétend connoître par là ſon opinion. Enfin le Docteur Harvey publia ſon Traité *de Motu Sanguinis*. „ Cette matière, dit Mr. Wotton (7), n'avoit été que touchée en paſſant, & aſſez „ mal par Columbus & Ceſalpin, qui vraiſemblablement „ n'ont pas vu eux mêmes les conſéquences du principe „ qu'ils établiſſoient; auſſi n'en avoit on jamais fait uſage „ ſoit pour expliquer la nature des Maladies, ou pour ſavoir connoître l'uſage des autres Vaiſſeaux; il ne paroît „ pas même que ces Auteurs ayent fait les Expériences „ néceſſaires pour éclaircir leur doctrine, & pour la mettre à couvert des Objections qu'on y pouvoit faire. C'eſt ce que le Docteur Harvey a entrepris, & exécuté avec un ſoin infatigable, ayant ſuivi les Veines & les Artéres viſibles dans leur cours par tout le corps pour arriver au Cœur, & pour en partir, de maniére qu'il a démontré, même aux plus incrédules, non ſeulement que le ſang circule à travers les Poumons & le Cœur, mais de quelle façon ſe fait la Circulation, & en combien de tems elle s'achéve. Quand il a eu une fois prouvé la rapidité du mouvement du ſang, telle que nous la connoiſſons aujourd'hui, il en a tiré des conſéquences, qui prouvent qu'il poſſédoit à fond ſon ſujet, & qu'il a laiſſé peu de choſe, & auſſi peu qu'il a pu, à découvrir à l'induſtrie de ceux qui viendroient après lui. C'eſt ce qui lui donne un juſte droit à l'honneur de cette belle „ découverte, puiſque la maniére dont ceux qui l'avoient „ précédé s'étoient exprimés, ne ſuffiſoit pas pour donner des idées juſtes ſur cette matiére". Le Docteur Wotton dit enſuite (8), qu'on voit ici comment cette découverte s'eſt faite par dégrés, de la même maniére que celle de toutes les vérités abſtruſes qui ſont les objets des recherches de l'Eſprit-humain. Hippocrate a parlé le premier *du mouvement ordinaire du ſang*; Platon a dit, que le *Cœur* étoit la ſource des *Veines* & du *Sang*, qui étoit porté dans toutes les parties du Corps. Ariſtote parle auſſi en quelque endroit d'un *retour du ſang*. *Mais tout cela n'étoient que des opinions, raiſonnables & dignes de ces grands Hommes; mais qui n'étant point encore appuyées de l'Experience, pouvoient être conteſtées avec la même facilité qu'on les avançoit.* Servet *connut le premier que le ſang paſſe par les poumons.* Columbus *fit un pas plus avant, & montra l'uſage des* Valvules du Cœur *qui reçoit & renvoye le ſang par différentes routes. Le chemin étoit tracé de cette façon lorſque* Harvey *parut, qui bâtit ſur les fondements poſés, & pour rendre la choſe plus aiſée, les* Valvules *des Veines, découvertes par le Pere* Paul de *Veniſe, avoient été expliquées peu de tems auparavant par* Fabricius d'Aquapendente; *& par là la Circulation a été démontrée plus clairement.* Le ſavant Docteur Thomas Pellet, aujourd'hui Préſident du Collége des Médecins de Londres, obſerve dans ſa Harangue anniverſaire (9) prononcée en préſence de ce Collége, que par cette découverte on a rendu à la Médecine pratique le plus important ſervice, & il addreſſe à notre Auteur un Compliment bien glorieux en beaux vers, lui attribuant l'honneur de l'invention.

Quâ ratione Cibi concocti lacteus humor
Decivus fertur, donec per cæca viarum
Labatur tacitus in ſtagna arcuata venæ.
Inde per anguſtum tendens iter, oſtia lævi
Pectoris evadit, venamque irrumpit apertam,
Sanguine miſcendus, motuque rubeſcere diſcit.
Tum volvendo ruens per dextri limina Cordis
Pectoris irrigui gelidas adhibetur aures,
Floridus inde recui tentò per devia paſſu,
Exultatque furet cordis pulſare fiaſtrat.
Nec mora, per motum trepidat ſe dulcere Corpus
Extremoque artus, unde impreſſ fertur in Orbem;
Purpureos volvens ſua per veſtigia fluctus.
Quoque modo vitæ molecula prima capeſſit
Paulatim vivat, hominique adipiſcatur auctus.

(3) *Reflections upon ancient and modern Learning* cap. 18. p. 207. Londres 1694. in-8.
(4) Ibid. p. 229.
(5) *Anatom.* Lib. VII. p. 321 Edit. Paril.
(6) Ibid. p. 210 & L. XI. pag. 430.
(7) *Ubi ſupra* p. 214.
(8) P. 215.
(9) *Oratio Anniver-ſaria habita in Amphitheatro Collegii Regalis Medicorum Londinenſium in laudem Artis meritorum & Bene merentium de Medicina, die XIX Octob. 1719.* Lond. in-4.

[C] *En 1651 il publia . . . ſon Ouvrage, intitulé* Exercitationes de Generatione Animalium &c.] Dédié par le Docteur George Ent au Préſident & aux Membres du Collége des Médecins de Londres. Il s'eſt fait pluſieurs Editions de cet Ouvrage, & il a été traduit en Anglois. L'Auteur après avoir donné la deſcription Anatomique des parties de la génération dans la Poule, nous explique comment l'œuf ſe forme, il en fait connoître l'accroiſſement, & les différentes parties. Il nous apprend enſuite de quelle maniére la Poulet ſe forme, ayant eu ſoin d'examiner chaque jour les œufs, pendant la tems de la Couvée; & il eſt le premier qui a découvert que le Poulet prend ſon origine dans le geſine (*cicatricula*). Il expoſe l'ordre dans lequel les parties paroiſſent, & réfute une foule d'erreurs des Ecrivains qui l'ont précédé; il prouve que le *punctum ſaliens* eſt le cœur; que le ſang n'eſt point formé par le Foye, par la raiſon que le Foye même ſe forme après, du ſang, dont il devient un des Vaiſſeaux; ni par le cœur, qui n'exiſte que quelque tems après le ſang. Il prouve que tous les Viſcéres paroiſſent d'abord dans les commencemens tout blancs; que les Veines, qui ſont comme la baſe du Corps, ſont auſſi les premiéres viſibles; que la diviſion

du Collége des Médecins, quoiqu'il fût abſent, mais le 30 de Septembre il refuſa cette place. Le 28 Juillet 1655 il donna à ce Collége le bien qu'il avoit dans la Province de Kent (*m*) & il mourut le 3 Juin 1657 dans la quatre-vingtiéme année de ſon âge. Il fut inhumé dans l'Egliſe de Hempſted dans la Comté d'Eſſex, où on lui a élevé un Monument [*D*]. Il avoit deſſein de publier divers Ouvrages, entre autres les ſuivans. I. Une Medecine Pratique ſelon ſes principes ſur la Circulation du Sang. II. *Tractatus de Pulmonum uſu & motu, de eventilatione omni, aëriſque neceſſitate & uſu; de variis & differentibus Organis hujus cauſâ in Animalibus factis.* III. *Tractatus de quantitate Sanguinis in unoquoque aut ſingulis pulſationibus protruſâ, & quando plus, & quando minus, & quâ de cauſâ; itidem de Circuitûs cauſis, utilitatibus, & ſanguinis Arcanis.* IV. *Obſervationes de uſu Lienis.* V. *Exercitationes de Reſpirationis cauſis, organis & uſu.* VI. *Obſervationes de motivis Organis Animalium & de Muſculorum Fabricâ.* VII. *Tractatus de Animalium amore, libidine, & coïtu.* VIII. *Obſervationes Medicinales de Herniâ Carnoſâ curatione, aliiſque curationibus præter Vulgi ſententiam & methodum ſaliciter peractis.* IX. *De Nutritionis modo.* X. *Hiſtoria multorum Animalium, præſertim Inſectorum, ab inconſpicuis præ exiguitate principiis & ſeminibus (quaſi atomis in aëre volitantibus) a ventis huc illuc ſparſis ac diſſeminatis, ortorum.* XI. *Anatomia Medica ad Medicinæ uſum maximè accommodata, ubi ex multis Diſſectionibus corporum ægrotorum graviſſimis & variis affectionibus confectorum; quomodo & qualiter partes interiores in ſitu, magnitudine, conſtitutione, figurâ, ſubſtantiâ, & reliquis accidentibus a naturali formâ & apparentiâ permutentur & quam variis modis & variis afficiantur, enarrare ſuſciperet.* On nous apprend dans une Lettre à Mr. Gautier Moyle (*n*) que le Médecin, qui eſt un des Interlocuteurs du Dialogue de Mr. Henri Nevil, intitulé *Plato Redivivus*, repreſente le Docteur Harvey, *qui ſe plaiſoit à ſe diſtraire de ſes études ſerieuſes par des converſations ſur la Politique.* Mr. Jean Greaves rapporte (*o*) une Converſation qu'il avoit euë avec notre Auteur, ſur ce que le premier avec ſa compagnie avoient paſſé trois heures dans la plus grande Pyramide d'Egypte; ce qui ſurprenoit extrémement le Docteur Harvey, à qui il ſembloit qu'ils devoient y avoir quelque peine à reſpirer.

(*m*) Régiſtres du Collége.

(*n*) Dans l'Hiſtoire de Mr. Moyle & de ſes Ouvrages, p. 26. 27. à la tête de ſes Oeuvres en Anglois; Lond. 1727.

(*o*) *Pyramidographia: or a Deſcription of the Pyramids in Ægypt.* p. 101. 102. London 1646. in-8.

des parties en ſpermatiques & ſanguines, eſt ridicule, puiſqu'elles ont toutes une même origine. Il explique auſſi la ſtructure des parties qui ſervent à la génération dans les Bêtes ſauves, & la formation du Foetus. Il nous apprend qu'on ne trouve rien dans l'*Uterus* longtems après le coït, que la conception eſt fort analogue à l'Oeuf, que le principe eſt quelque tems dans l'*Uterus*, avant que d'y être attaché. Il remarque diverſes choſes ſinguliéres touchant la génération d'autres Animaux, tant Ovipares, que Vivipares. En traitant de la formation du Foetus humain, il rapporte pluſieurs Obſervations curieuſes faites ſur des Foetus de tous les âges, & des exemples de Superfetations, d'Hermaphrodites, d'un Foetus trouvé dans le Trompe de la Matrice &c. Quand il parle de l'Accouchement il prouve par des exemples remarquables combien l'Enfant contribuë lui-même à ſa neiſſance. Il y a d'ailleurs quantité d'Obſervations curieuſes répanduës dans tout le Livre; comme *de partu difficili, de gravidatione falſa, de ulcere uteri, de uteri procidentia* &c. *de uteri membranis, humoribus, placentâ, de conceptione, de valido innato, de humido primigenio* &c. & de la Cure d'une Hernie Carneuſe, d'une telle groſſeur, que perſonne n'oſoit l'entreprendre, ſoit par l'amputation, ſoit d'une autre maniére; il en vint heureuſement à bout en faiſant une ligature à l'uterére, ce qui ôtoit à la Carnoſité ſe nourriture, & par ce moyen elle fut enſuite aiſément extirpée.

GULIELMUS HARVEIUS,
Cui tam eniendo Nomini aſſurgunt omnes Academiæ,
Qui diuturnum ſanguinis motum poſt tot annorum
Millia primus invenit;
Orbi ſalutem, ibi immortalitatem
contiequutus.
Qui ortum & generationem Animalium ſolus omnium
A Pſeudophiloſophia liberavit.
Cui debet
Quod ſibi innotuit Humanum Genus, ſe ipſum Medicina.
Sereniſſ. Majeſtat. Jacobo & Carolo Britanniarum
Monarchis Archiatrus & Chariſſimus.
Collegii Med. Lond. Anatomes & Chirurgiæ Profeſſor
Aſſiduus & feliciſſimus:
Quibus illuſtrem conſtruxit Bibliothecam,
Suoque dotavit & ditavit Patrimonio.
Tandem
Poſt Triumphales
Contemplendo, fanando, inveniendo
Sudores
Varias domi forisque ſtatuas,
Quum totum circuit Microcoſmum,
Medicina Doctor & Medicorum
Improles obdormivit

III Junii anno ſalutis CIↃ IↃ CLVII Ætat. LXXX.
Annorum & Famæ ſatur.

[*D*] *Où on lui a élevé un Monument.*] On y lit l'Epitaphe ſuivante:

✿ HASAN ou HASSAN, Cinquiéme Calife après Mahomet, étoit fils ainé d'Ali & petit-fils de Mahomet; il nâquit à Médine, au milieu du mois de Ramadan, en la troiſiéme année de l'Hégire, 625 de J. C. (*a*). On dit qu'il reſſembloit extrémement à ſon Ayeul, qui lorſqu'il vint au monde, lui cracha dans la bouche, & le nomma Haſan. Mahomet avoit pour lui une tendreſſe exceſſive [*A*]. Lorſqu'Ali eût été tué, Haſan fut proclamé Caliſe, mais il ne fut reconnu que dans l'Arabie & dans l'Iraque Babyſonnienne ou Chaldée. Moavie poſſédoit la Syrie, la Paleſtine & l'Egypte, où il s'étoit fait proclamer Caliſe même avant la mort d'Ali, & il refuſoit de reconnoître l'autorité de Haſan (*b*). Pluſieurs des Irakiens, ennuyés de la guerre, n'étoient pas fort diſpoſés à maintenir les droits du Succeſſeur d'Ali, par la voye des armes; & lui-même, qui reſſembloit à ſon pere plutôt par ſa piété que par ſa valeur, avoit de la répugnance à ſe mettre en campagne. Mais un Corps de quarante-mille, & ſelon quelques-uns de ſoixante-mille hommes des partiſans d'Ali, engagérent Haſan malgré lui à ſe mettre à leur tête, pour marcher contre Moavie (*c*). Mais lorſqu'il fut arrivé à Madayen, il prit le parti d'abdiquer le Califat [*B*]. Il eſt le ſeul Souverain, dont on n'ait pas dit qu'il

(*a*) Ockley *Hiſt. des Sarraſins*, T. II. p. 91. de la Traduct. Hollandoiſe. Amſt 1741. in-douze.

(*b*) Idem ibid. p. 95. & d'Herbelot *Bibl. Orient.* p. 354.

(*c*) Ockley *ubi ſupra.*

[*A*] *Mahomet avoit pour lui une tendreſſe exceſſive.*] Mr. Ockley en rapporte (*r*) deux exemples fort ſinguliers. Le petit Haſan avoit coutume de monter ſur le dos de Mahomet, pendant que celui-ci faiſoit ſa prière; le Prophéte le laiſſoit faire, & pour que le plaiſir durât davantage, il allongeoit quelquefois ſes priéres. D'autrefois quand il prêchoit, & qu'il voyoit venir Haſan & Hoſein ſon frere, il s'interrompoit au milieu de ſon diſcours, deſcendoit de Chaire, les embraſſoit, & les faiſoit monter avec lui, & après un petit mot d'apologie ſur l'innocence de l'âge de ces Enfans, il reprenoit le fil de ſon diſcours. Il y a certainement quelque choſe d'exceſſif là dedans; mais on en ſera moins ſurpris, ſi l'on fait attention au caractére des Arabes, qui, quoique graves & ſérieux, ne laiſſent pas d'avoir beaucoup de complaiſance pour leurs femmes & leurs enfans; qu'on en juge par ce trait, que rapporte un Voyageur moderne (2). „ Ils écoutent patiemment le babil importun de leurs femmes & de leurs enfans. Ils les écouteroient depuis le matin juſqu'au ſoir, ſans ſe fâcher & ſans leur répondre; ils ſe contentent de dire; ce ſont des Créatures imparfaites, à demi formées, il faut leur pardonner ".

(*r*) *Hiſt. des Sarraſins* T. II. 92.

(2) *Mémoires du Chevalier d'Arvieux &c.* Tom. III. p. 291. Paris 1735. in-8.

[*B*] *Il prit le parti d'abdiquer le Califat.*] Lorſqu'il fut arrivé à Madayen, ſes Troupes ſe mutinérent, & le tumulte fut ſi grend, que ſens reſpect pour ſa dignité, il fut pouſſé hors de ſon ſiége, & reçut même une bleſſure. Il ſe retira en château, où il courut riſque d'être livré à Moavie, le Neveu du Gouverneur en ayant fait la propoſition à ſon Oncle, qui reſpecta aſſez Haſan pour ne vouloir pas commettre cette lâcheté. Ce Caliſe voyant que le peuple étoit diviſé, & que les Irakiens le maltraitoient, & l'abandonnoient, écrivit à Moavie, & lui offrit de réſigner le Califat à de certaines conditions. Moavie avant que de recevoir cette Lettre, avoit envoyé un blanc-ſigné à Haſan, pour y écrire telles conditions qu'il voudroit, s'engageant à les accomplir fidélement. Haſan voulut en profiter, & doubla celles qu'il avoit ſpécifiées dans ſa Lettre. Mais lorſque Moavie & lui ſe virent, le premier ne voulut s'en tenir qu'aux conditions que ſon Compétiteur avoit demandées dans ſa Lettre. Ces Conditions étoient. 1. Que Moavie lui donneroit tout l'argent qui étoit dans le Tréſor de Cufa. 2. Qu'il lui accorderoit les revenus d'une étenduë de Pays conſidérable en Perſe. 3. Qu'il ne diroit rien qui fût injurieux à la mémoire de ſon pere Ali.

Moa-

qu'il se soit repenti de son abdication [C]. Il résolut de mener une vie retirée, & s'établit à Médine; Moavie lui avoit assigné des revenus considérables, dont il dépensoit la plus grande partie en Oeuvres de Charité (d). Il avoit régné environ six mois. Il mourut à Médine la 49 année de l'Hégire, & la 669 de l'Ere Chrétienne (e) à l'âge de quarante-sept ans, ayant été empoisonné par sa femme, que Moavie avoit gagnée. On prétend qu'une des conventions qu'il avoit faites avec Hasan portoit, que Moavie ne déclareroit personne son Successeur au Califat pendant la vie de Hasan, & qu'il en remettroit l'élection à un certain nombre de personnes, que Hasan devoit nommer; mais que Moavie voulant laisser le Califat à Yezid son fils, résolut de se défaire de Hasan, & qu'il gagna Giadah femme de celui-ci par de grands présens, & par la promesse qu'il lui fit de la marier à son fils (f). Il y a cependant quelque diversité sur ce sujet dans les Historiens [D]. Aischah Veuve de Mahomet & les Partisans d'Othman empêchèrent que Hasan ne fût enterré auprès de Mahomet, on le mit dans le tombeau de Fatime sa mére (g). On louë beaucoup sa générosité, sa charité, sa patience, & sa piété [E]. Il avoit eu vingt enfans, quinze garçons & cinq filles.

(d) Herbelot *ubi supra.*

(e) Idem ibidem & Ockley p. 91.

(f) D'Herbelot *ubi supra.*

(g) Idem p. 681.

Moavie refusa de consentir à ce dernier Article. Hasan le pria de vouloir bien du moins épargner la mémoire de son pere en sa présence. Moavie le lui promit, mais il ne tint pas sa promesse (3). Hasan & Moavie allérent ensuite ensemble à Cufa; où Amrou conseilla à Moevie, de faire monter Hasan en Chaire, pour rendre son abdication solemnelle; cette proposition ne fut pas du goût de Moavie; s'étant néanmoins rendu aux importunités d'Amrou, il pria Hasan de le faire; celui-ci étant monté, dit „ Hommes! Dieu, dont le nom soit béni & glorifié, vous a „ montré le vrai chemin par le ministére du premier de „ notre famille, & a prévenu l'effusion de votre sang par „ le moyen du dernier. Moavie me disputoit une chose, „ à laquelle j'avois plus de droit que lui; mais j'ai mieux „ aimé la lui céder, que d'exposer le peuple au combat. „ Mais ceci a son tems fixe, & sa durée déterminée, le „ monde est plein de révolutions". Ces dernières paroles, qui sembloient prédire une révolte, aigrirent à un tel point Moavie, qu'il ordonna à Hasan de s'asseoir, & témoigna son indignation à Amrou de ce qu'il l'avoit exposé à un pareil effront; il y en a même qui prétendent, qu'il ne lui pardonna jamais (4). Quoi qu'il en soit, la premiére condition stipulée par Hasan, ne put aussi avoir son accomplissement, les Habitans de Cufa ayant soûtenu que le Tréfor leur appartenoit, & qu'on ne pouvoit pas l'aliéner, Moavie dédommagea Hasan d'une autre maniére.

(1) Ockley *ubi supra*, p. 88. 87.

(4) Idem p. 88.

[C] *Il est le seul Souverain, dont on n'ait pas dit, qu'il se soit repenti de son abdication.*] On a imputé à tous les Princes, qui sont volontairement descendus du Trône, de s'être repentis dans la suite de cette démarche: que cette accusation soit fondée ou non, c'est ce que je n'examine pas ici: Il est certain qu'on n'a reproché rien de pareil à Hasan. D'où peut venir cette différence? il y a, à mon avis deux raisons principales, qui empêchérent Hasan de se repentir d'une action, qu'il fit, sinon absolument par les mêmes motifs que d'autres Princes, du moins par un principe assez pareil, savoir le peu de succès qu'il pouvoit se promettre dans ses desseins. La premiére raison, c'est qu'il n'avoit pas eu le tems de goûter ce que la Puissance Souveraine peut avoir de flatteur pour un cœur ambitieux, il n'avoit pas pris racine encore; il n'en étoit pas de lui comme de ces Princes qui ayant régné longtems, sont accoutumés au commandement, à la guerre, aux affaires; ils tiennent un Trône par de fortes chaînes; le dégoût, des revers leur font prendre le parti de la retraite; mais il n'eût guéres possible qu'elle ait longtems des attraits pour des gens dont l'esprit & le cœur sont faits depuis bien des années pour d'autres objets. Montagne fait sur ce sujet une réflexion où il y a quelque chose de vrai, mais qui d'ailleurs n'est pas fort juste. „ Bien me „ semble-t-il, dit cet Ecrivain (5), que nous la faisons „ trop valoir (la grandeur); & trop valoir aussi la résolution de ceux que nous avons ou veu ou ouy dire, l'avoir mesprisé, ou s'en estre desmis, de leur propre desir. Son essence n'est pas si évidemment commode, „ qu'on ne la puisse refuser sans miracle. Je trouve l'effort bien difficile à la souffrance des maux, mais au „ contentement d'une médiocre mesure de fortune & suite de la grandeur, j'y trouve fort peu d'affaire. C'est „ une vertu, ce me semble, où moy, qui ne suis qu'un oyson, arriverois sans beaucoup de contention. Que „ doivent faire ceux qui mettroient encores en considération, la gloire qui accompagne ce refus, auquel il peut „ eschoir plus d'ambition, qu'au desir même & jouyssance de la grandeur: D'autant plus que l'ambition ne se „ conduit jamais mieux selon soy, que par une voye estrangée & inusitée". Je suis du sentiment de Montagne, qu'on peut trouver du plaisir dans une fortune médiocre; mais il a tort de conclure de son sentiment à celui des autres: il se tient trop dans la généralité; & je suis persuadé que si l'on consulte l'Espérience on trouvera qu'il y a une grande différence à mettre entre un homme à qui l'habitude n'a pas encore fait prendre trop d'attachement à la grandeur, & un homme qui y est comme naturalisé; ce dernier pourra par l'effet de quelque chagrin, ou de quelque autre passion, prendre la résolution de renoncer à son rang, & l'exécuter même; mais qu'on laisse à la passion le tems de se calmer, le dégoût le prendra bien-tôt pour un état & un genre de vie qui ne lui est pas naturel, & qui a trop peu de rapport avec ses anciennes inclinations, pour le satisfaire. Hasan n'étoit pas dans le cas, ce Prince n'avoit pas eu le tems de prendre le goût de la grandeur. A cela se joignoit une autre raison, c'étoit son caractére naturel, il étoit d'une humeur fort pacifique, attaché aux exercices de sa Religion, & ayant une grande horreur pour l'effusion du sang des Musulmans (6): il est aisé de concevoir qu'un Prince de cette humeur, ne devoit pas se repentir d'une démarche qui le mettoit en état de satisfaire son penchant, au lieu que s'il avoit voulu brouiller, il se seroit exposé à tout ce qu'il y avoit de plus contraire à ses Inclinations. A quoi l'on peut ajoûter que Moavie en agit mieux avec lui, que les Successeurs de plusieurs Princes en pareil cas n'ont fait; il lui assigna de gros revenus, & lui fit outre cela de magnifiques présens (7). Hasan donna une preuve de son caractére pacifique, pendant qu'il demeuroit à Médine, les Karégites s'étant soulevés contre Moavie, ce Calife manda à Hasan d'aller les ranger à leur devoir; mais il s'en excusa, & répondit qu'il avoit renoncé à toutes les affaires d'Etat pour éviter les combats, & que s'il les eût aimés, il auroit tourné son humeur martiale contre lui (8).

(5) *Essais de M. de Montaigne* Liv. III. Ch. 7.

(6) O'Herbelot *ubi supra*, Ockley *loc. cit.* p. 85.

(7) Ockley *ubi supra* p. 89 & d'Herbelot *loc. cit.*

(8) Ockley *loc. cit.* p. 92.

[D] *Il y a cependant quelque diversité sur ce sujet dans les Historiens.*] Ils varient sur la personne qui l'empoisonna, y en ayant qui disent que Moavie avoit corrompu quelques-uns des domestiques de Hasan (9). Mais le plus grand nombre accusent sa propre femme de sa mort. Il y a aussi des Historiens qui prétendent que ce fut Yezid, & non pas Moavie, qui la suborna, en lui promettant de l'épouser (10). Enfin les uns disent (11) que cette méchante femme frotta son mari avec un linge empoisonné que Moavie lui avoit envoyé, au lieu qu'il prouvoit que d'autres attribuent sa mort à quelque liqueur empoisonnée. Mr. Ockley rapporte (12), que lorsqu'il approchoit de sa fin, son Médecin qui l'examinoit attentivement lui dit que le poison dévoroit ses entrailles. Son frere Hosein lui demanda, *qui lui avoit donné ce breuvage?* & jura qu'il en tireroit vengeance, s'il pouvoit avoir la personne en son pouvoir, avant qu'il fût enterré, sinon qu'il en remettroit le soin à quelque autre; mais le pacifique Hasan lui répondit: *ô mon Frere! la Vie présente consiste en des vuides, qui s'évanouissent comme une fumée; laissez le en paix, jusqu'à ce que nous comparoissions ensemble devant Dieu*; & il refusa de nommer la personne.

(9) Idem p. 92.

(10) Idem ibidem.

(11) D'Herbelot *ubi supra.*

(12) *Ubi supra* p. 92.

[E] *On loue beaucoup sa générosité, sa charité, sa patience, & sa piété.*] Toutes ces vertus éclatent en quelque façon dans le trait, que nous venons de rapporter à la fin de la Remarque précédente; mais nous en ajoûterons quelques autres, qui le feront encore mieux connoître. Une femme lui ayant présenté un jour un bouquet d'herbes fines, il lui demanda, si elle étoit libre; la femme lui ayant répondu qu'elle étoit esclave, mais que le présent qu'elle lui faisoit étoit rare & exquis, Hasan lui donna la liberté, & dit à ceux qui étoient présens, „ Nous avons „ reçu cette instruction de Dieu lui-même, qu'il faut rendre à ceux qui nous font des présens, quelque chose de „ meilleur que ce qu'ils nous donnent". On rapporte un exemple rare de sa modération: un Esclave renversa sur lui un plat tout bouillant, tandis qu'il étoit à table; ce malheureux s'étant d'abord jetté à ses pieds lui dit ces paroles de l'Alcoran: *Le Paradis est pour ceux qui reprimment leur colére.* Hasan lui répondit, je ne suis point en colére. L'Esclave poursuivit, *& pour ceux qui pardonnent les fautes*; je vous pardonne les vôtres, lui dit Hasan. L'Esclave acheva de dire le reste du verset, qui porte: *Que Dieu aime surtout ceux qui font du bien à ceux qui les ont offensés*, & Hasan conclut aussi, puisque cela est ainsi, je vous donne la liberté, & quatre-cens Drachmes d'argent (13). Voilà sans contredit un de ces grands traits, qui exactérisent un ame supérieure; & propres à faire rougir des Princes, qui regardent tout ce qui n'est pas conforme à leurs désirs, comme des attentats irremissibles: yvres d'une fausse grandeur ils négligent la véritable; & si les flatteurs qui les environnent leur dégoûtent toute la bassesse de leur caractére, le Public leur rend la justice qu'ils méritent, & la postérité la leur rend encore plus sûrement. Malgré tout cela, je crois que les Hasans ne se trouvent plus guéres que dans l'Histoire.

(13) O'Herbelot *ubi supra.*

✠ HASSENSTEIN (Bohuslas) Baron de Lobcowitz, un des plus grands-hommes que la Bohéme ait produit sur la fin du XV & au commencement du XVI Siécle, (a) étoit de l'an-

(a) Thomas Alitri, savant Libraire & Imprimeur de Prague sur la fin du XVI Siécle, a écrit une Vie de Hassenstein, mais elle n'est pas fort étendue. Cet Article est tiré de celle que Mr. *Jean Christoph. Coleras* Professeur à Wittemberg publia en 1721 in 4, & dont on trouve l'Extrait dans la *Bibl. Germ.* T. XIV. Art. 3. C'est cet Extrait dont on a été obligé de faire usage, n'ayant pu voir l'Ouvrage même de Mr. *Coleras*.

cienne Maiſon de Lobcowitz ou Lobkowitz [*A*]. On ignore le tems précis de ſa naiſſance, on ſait ſeulement que ce fut vers le milieu du XV Siecle, tems où la Bohéme étoit plongée dans une grande barbarie [*B*]. Tout ce qu'on peut dire de ſes Parens, c'eſt que *Thomas Mitis* nomme ſon pere Nicolas, & ſa mere Sophie, ſans en rien dire davantage. Il eut deux freres, l'un s'appelloit Jean & l'autre Nicolas, & il paroît par une Lettre d'Ulric Evêque de Trente, ſur la fin du XV Siécle, à Julien Cardinal d'Oſtie, que le premier fut envoyé en Ambaſſade au Pape Innocent VIII. Haſſenſtein dût avoir un beau genie, pour faire d'auſſi grands progrés dans les Études, qu'il fit dans un tems où il ne pouvoit guére s'inſtruire que par la lecture des bons Livres. Il paroît par ſes Poëſies imprimées, qu'il avoit beaucoup de talent pour la Poëſie. Il cultiva avec ſoin la Morale, & les Belles-Lettres. Son goût pour les Sciences l'engagea à ſortir de ſa Patrie, & à voyager, pour le ſatisfaire. Il alla en Italie, & ſe rendit à Bologne, où il fit connoiſſance & amitié avec le célébre Pierre Schot de Strasbourg, Juriſconſulte, Hiſtorien, Poëte, & Théologien. Haſſenſtein & lui ſe font loues beaucoup réciproquement. La Peſte étant à Bologne le premier alla étudier en Droit Canonique à Ferrare, où il avoit été recommandé à un certain Ladiſlas, Prêtre de Veſpries en Baſſe Hongrie, dont il paroît qu'il faiſoit beaucoup de cas (*b*), & ce fut ſelon les apparences à Ferrare qu'il fut reçu Docteur en Droit. Il s'appliqua auſſi beaucoup à la Langue Grecque, à l'étude de laquelle il fut porté par Schot (*c*). Sa curioſité & l'ardeur qu'il avoit pour les Antiquités l'engagea à aller voyager en Aſie & en Afrique, & on voit parmi ſes Poëſies d'agreables deſcriptions de ſes Voyages, [*C*] qui joints à ſon érudition lui acquirent le nom d'*Ulyſſe* & de *Pline* de la Bohéme. Il aimoit non ſeulement avec paſſion l'étude, mais auſſi les Livres, qu'il recherchoit avec autant d'avidité que les autres recherchent les perles & les pierreries. Auſſi avoit-il amaſſé une Bibliothéque de pluſieurs milliers de Volumes [*D*]. Il ne ſe ſignala pas moins dans le métier de la Guerre, que dans la République des

(*b*) Pitn Epiſt. pet. Tho. Mitem. Apud Bibl. Germ ubi ſupra p. 76.

(*c*) Colerus Comment. Hiſtor. de Bohuſlai Haſſenſteinii &c. Vitâ p. 19. Apud Fund.

[*A*] *Il étoit de l'ancienne Maiſon de Lobcowitz ou Lobkowitz.*] On la fait deſcendre d'un Seigneur de *Lobeta*, qui vivoit en 861. Depuis environ trois Siécles, cette Famille s'étoit partagée en deux Branches. Celle de *Haſſenſtein*, qui prit ſon nom d'un Château, appellé ainſi, pas loin de Prague. Notre Bohuſlas étoit de cette Branche, qui s'eſt éteinte dans le commencement du XVII ſiécle. L'autre Branche, nommée de *Popel*, tire ſon Origine de *Pierre Popel* de Lobkowitz, ſecond fils de Jean de Lobkowitz, fondateur de la Ligne de Haſſenſtein. C'eſt de cette ſeconde Branche, que deſcendent les Comtes de Lobkowitz d'aujourd'hui. Cette Maiſon a été feconde en perſonnages illuſtres, & qui ont rempli les principales Charges des Royaumes de Hongrie, & de Bohéme, auſſi bien qu'à la Cour des Empereurs. Mr. Colerus (1) remarque cependant, qu'il y a eu un Lobkowitz, qui ſur la fin du XVII Siécle dégénéra de la vertu de ſes Ancêtres, en trahiſſant l'Empereur Leopold, & découvrant aux François quantité de ſecrets importans, entre autres le deſſein qu'avoit Caprara de ſurprendre Briſac. Auſſi fut il dépouillé de ſes Charges, & banni; Spinola, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Vienne, lui ôta l'Ordre de la Toiſon d'Or. Je ne ſai néanmoins, ſi Mr. Colerus n'a pas été ici trop déciſif. Il s'agit de Wenceſlas Euſebe Prince de Lobkowitz, dont la diſgrace, en 1674, eſt attribuée à plus d'une cauſe. Voici ce qu'en dit un Hiſtorien (2). „ Cependant on accuſa le Prince de Lobkowitz d'avoir de l'intelligence „ avec les Mécontens (de Hongrie). Ferry, ſon Sécretaire, „ ayant eſté arreſté par ordre de l'Empereur, fut mis à la „ queſtion, & quoyque dans ſes réponſes il ne diſt rien „ qui chargeaſt ſon Maiſtre, on ne laiſſa pas de le traiter „ en Criminel; on ſaiſit tous les effets qu'on put juſtifier „ lui appartenir, & tous les Immeubles qu'il avoit en „ Bohéme & en Autriche." On voit par là, qu'il n'y eut point de preuves contre ce Seigneur. D'autres Ecrivains (3) alléguent outre le défaut de preuves, que la haine de l'Imperatrice Claude Félicité, au mariage de laquelle le Prince de Lobkowitz s'étoit oppoſé, & celle des Jéſuites, qu'il traverſoit en tout auprés de l'Empereur, furent les vrayes cauſes de ſa diſgrace. L'Hiſtorien de notre Haſſenſtein a donc décidé trop précipitamment contre un Seigneur illuſtre. Les Auteurs de la Bibliothéque Germanique (4) remarquent, que le Jéſuite Balbinus (5) parle auſſi de la diſgrace de deux freres de la Maiſon de Lobkowitz, ſur l'an 1594, l'un nommé George, & l'autre Ladiſlas de Lobkowitz. Celui-ci fut banni. George, qui avoit été Gouverneur du Royaume, (*Supremus regni Præfectus*) l'un des plus grands Seigneurs de Bohéme, & fort avant dans les bonnes graces du Pape Clément VIII, traîna pendant pluſieurs années ſa miſérable vie, & il paroît même par une Rélation, qu'il fut décapité aprés ſa mort. La raiſon de cette tragique Avanture n'eſt point marquée: ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle fut préjudiciable à Rodolphe II, lui même Roi de Bohéme, qui depuis ce tems là ſe vit abandonné des Grands.

(1) Comment. Hiſt. Part 7 Apud Lud. Gotn. Tom. XIV, p. 70.

(2) Hiſt. des Troubles de Hongrie L. V. T. I. p. 250.

(3) Diff. Hiſt. Univerſ. par Hongkraaten en Hollandois Art. LOBKOWITZ (WENCESLAS EUSEBE Prince de)

(4) Ubi ſupra.

(5) Balbin. Epit. Rer. Bohem. Lib. IV. Cap 29. p. 607.

[*B*] *Tems où la Bohéme étoit plongée dans une grande barbarie.*] Les Mœurs y étoient plus déréglées encore que l'ignorance n'étoit grande. Haſſenſtein s'en plaint en divers endroits tant en Proſe qu'en Vers. Mais il paroît par une Lettre écrite en 1503 à un de ſes Amis au retour de ſes Voyages, qu'il ſe plaignoit principalement des diviſions qui régnoient dans ſa Patrie, & des funeſtes effets qu'elles produiſoient: Voici cette Lettre traduite par les Journaliſtes de Berlin (6). „ Je n'ai rien trouvé, „ dit-il, dans ma Patrie, qui m'ait fait plaiſir, que les „ Bois, & les Côteaux, au milieu deſquels je ſuis né. „ On ne voit partout que brigandages & que ſéditions. „ Les peuples courent aux armes dés le moindre mécon„ tentement qu'ils reçoivent des Grands. On a égale„ ment à craindre, & au dedans, & au dehors. Nous „ n'avons point à la vérité de guerre ouverte avec Albert „ de Bavière, Philippe Palatin, & Frideric de Brande„ bourg, mais on n'eſt pas ſans allarmes de tous ces côtés-là. Les Saxons font des préparatifs publics de guer„ re, & plus ils vont lentement, mieux ils ſe mettent en „ état de la ſoutenir longtems. Dans le Sénat on eſt „ prompt à faire juſtice. L'envie régne parmi nos Séna„ teurs, & ils ne s'accordent que quand il s'agit de leurs „ voluptés & d'une avarice inſatiable . . . . . En un „ mot tout eſt dans un tel déſordre, & dans une telle „ confuſion, que quelquefois j'aimerois mieux être aux „ Indes, & aux Gaſamantes, que d'être dans ma Patrie."

(6) Bibl. Germ. loc. cit. p. 76.

[*C*] *Sa curioſité, & l'ardeur qu'il avoit pour les Antiquités l'engagea à aller voyager en Aſie & en Afrique, & on voit parmi ſes Poëſies d'agreables deſcriptions de ſes Voyages.*] On peut juger de ſa maniére de penſer à cet égard par les vers ſuivans, & par une Lettre, que nous rapporterons.

Ah quater infelix, mundi qui lata peroſus
Regna, peteſt uni dedita oſſe ſoſæ.
Eſt hominum ſedes, quidquid duadeno per æthra
Temperat obliquæ lunea curva rotæ.
Non unâ ſemper volucris locat arbore nidum,
Non unâ ſemper valle moratur aper.
Nil adeo ſplendet, quod non ſordeſcat habendo;
At contra rariſ gratia major ineſt.
Cur etenim uxori dulcis præfertur amica?
Nempe quod illa frequens, raviar iſta, fubit.

La Lettre eſt écrite d'Alexandrie à Jean de Selpberck, Chanceller de Bohéme, la voici telle que nous la trouvons traduite (7). „ Je vous écris ceci d'Alexandrie. Car „ je ne me ſuis pas contenté de voir la Judée, & Jéruſa„ lem, j'ai voulu voir l'Egypte, & cette fameuſe Ville, „ aujourd'hui le Caire, la Memphis des Anciens. Il ſe ren„ contre ici quantité de choſes mémorables, qu'une Let„ tre ne ſauroit contenir. J'eſpére, avec l'aide de Dieu, „ de vous en faire un jour le récit de vive voix. Alexan„ drie fut autrefois fort illuſtre, ayant été la réſidence des „ Rois d'Egypte, & elle eſt encore la Foire générale de „ tout le Continent, arroſé par notre Mer. On y améne „ les Marchandiſes des Indes, de l'Arabie, & de l'Ethio„ pie, d'où elles font tranſportées en Occident, & dans „ nos Climats. J'ai trouvé ici un Vaiſſeau de Gênes, ſur „ lequel j'ai deſſein de m'embarquer, pour viſiter les Iles „ Cyclades, l'embouchure de l'Helleſpont; les ruines de „ Troye, Conſtantinople, & en un mot tous les lieux „ célébres dans l'Hiſtoire. Comme dés mon enfance je „ me ſuis appliqué à la recherche des Antiquités, je prens „ un extrême plaiſir à en être le témoin oculaire. Se mo„ quera qui voudra de cette curioſité. Pour moi je ne „ voi pas qu'on me puiſſe blamer de ſuivre l'exemple de „ ceux qui ont mieux aimé apprendre par eux-mêmes la „ ſituation des lieux, les mœurs & les coutumes des Na„ tions, que de vivre chez eux dans l'oiſiveté & dans la „ molleſſe. Si vous ne déſapprouvez pas cette inclination, „ je me mettrai fort peu en peine des jugemens des au„ tres. Que ſi vous croyez que je fais mal, vous n'avez „ qu'à dire un mot pour me faire changer de ſentiment. „ D'*Alexandrie* d'Egypte 1490. Le 5 Novembre".

(7) Idem p. 74. 75.

[*D*] *Auſſi avoit-il amaſſé une Bibliothéque de pluſieurs milliers de Volumes.*] Il n'épargnoit point l'argent pour aquérir les Livres les plus rares, juſqu'à donner pour un ſeul Platon deux mille Ducats d'Or, diſent les uns, d'autres, mille Ducats de Milan, comme cela paroît par une Lettre de Matthieu Collin, à George Fabricius, célébre Hiſtorien de Miſnie, laquelle ſe trouve à la ſuite des Lettres de notre Haſſenſtein. Auſſi au jugement du même Fabricius, bon Connoiſſeur, n'y avoit il point alors de pareille Bibliothéque en Allemagne. Il portoit ſon avidité à la former ſi loin, qu'il donnoit une Penſion aux Fuggers, Négocians conſidérables d'Augsbourg, pour lui faire venir des Pays étrangers, où ils commerçoient, des Livres Grecs & Latins. Contre la coutume des Grands-Seigneurs de

des Lettres. Son ami Pierre Schot n'étoit pas fort content qu'il eût pris ce parti. Il l'en raille ou l'en cenſure agréablement dans une de ſes Lettres. „ J'apprends, *dit-il*, que vous allez prendre les „ armes. Pourquoi cela, je vous prie? Croyez-vous y être plus heureux que Ciceron, dont vous „ êtes Diſciple. Non, non, les Muſes & les Armes ne s'accommodent point. O que je ſerois cu- „ rieux de vous voir dans cet équipage de guerre! Autant que vous me paroîſſez ne pour les Scien- „ ces, & les Beaux Arts, autant me paroîtriez-vous mal propre pour ces folies militaires (*d*)". Quoiqu'il eût toujours paru avoir de l'éloignement pour la vie de la Cour, il crut pourtant être obligé de s'y engager, moins par inclination que dans la vuë de ſervir ſa Patrie. On trouve qu'il fut Sécretaire d'Etat en Hongrie, & Grand-Chancelier en Bohéme. Mais cette vie ne lui plaiſoit pas [*E*]. Il fut appellé plus d'une fois aux Dignités Eccléſiaſtiques, ſans néanmoins y parvenir. Il fut élu Evêque de Wladiſlaw, en Pologne, de Breſlau en Siléſie, & d'Olmutz. On n'eſt pas inſtruit des obſtacles, qui l'empêchérent d'obtenir les deux premiers Evêchés, mais pour celui d'Olmutz, le Pape Innocent VIII ne voulut jamais confirmer l'Election de Haſſenſtein, parce qu'il avoit deſſein de donner cet Evêché à Jean Borgia, Eſpagnol, Cardinal de Mont-Real [*F*]. Le dégoût que Haſſenſtein

(*d*) Colerus *loc. cit. Apud* Lund. p. 77. 78.

de ſon Pays, il ſaiſoit plus de cas de ces Tréſors Littéraires, que de mille Bourgs, & de pluſieurs talens d'Or. Son Hiſtorien obſerve qu'on envoya à Sigismond de Lobkowitz, Recteur de l'Académie de Wittenberg deux cens Volumes, tirés de cette Bibliothéque, dont Luther, Mélanchton, & Camerarius ſe ſervirent utilement, & qu'ils renvoyérent à la Forteresſe de Chomutz, où cette Bibliothéque ſe gardoit. L'illuſtre Seigneue, qui l'avoit formée, avoit ordonné par ſon Teſtament, qu'elle ne ſeroit ni vendue, ni partagée, mais qu'elle demeureroit à celui de ſa famille qui ſe diſtingueroit le plus dans les Lettres (*e*). Elle périt à Chomutz par un incendie en 1570; & Thomas Mitis rapporte, que ſur le ſoupçon d'héréſie, on en jetta pluſieurs Volumes dans le feu, qui auroient pu échapper. Il s'en ſauva pourtant ſept mille Volumes, dont le même Mitis a donné le Catalogue (9). Il y avoit des Manuſcrits Grecs & Latins dans toutes ſortes de Sciences.

(*e*) Colerus *ubi ſupra* p. 47. *Apud* Bibl. Germ. p. 101.

(9) Colerus p. 48.

[*E*] *Cette Vie ne lui plaiſoit pas.*] On en trouve la preuve dans deux de ſes Lettres à ſon ami Bernard Adelmann. Il lui dit dans la premiére: „ Vous ſerez étonné que ce „ même Bohuſlas, qui juſqu'ici s'étoit caché à l'ombre du „ Parnaſſe & de l'Hélicon, & qui n'avoit de paſſion que „ pour le loiſir & la tranquillité, ſe ſoit volontairement „ embarqué ſur une Mer féconde en Orages, & qu'avau- „ glé du faux éclat, ou plutôt de la fumée, & des Di- „ gnités du Monde, il ait eu l'ambition de s'expoſer aux „ tempêtes de la Cour. Ce ſont pourtant moins les bon- „ neurs qui m'ont faît prendre ce parti, que je ne ſai „ quelle tendreſſe pour ma Patrie, à qui je ſerois gloire „ de ſacrifier ma vie, ſi je pouvois lui rendre ſa premiére „ gloire par ma mort (10)". Je remarquerai ici en paſſant, que Jérôme Balbus, grand Poëte du tems-là, & ami de Haſſenſtein, a eu tort de reprocher à Haſſenſtein de manquer d'amour pour ſa Patrie, dans ces vers

(10) Bibl. Germ. loc. cit. p. 79.

Cuncta tibi ſuperi, pariter Bohiſlava dediſſent,
Si pius in patriam, Candidiorque fores (11).

(11) Colerus p. 19.

Mais la Lettre qu'on vient de rapporter prouve le contraire, puiſqu'il avoit ſacrifié en faveur de ſa Patrie ſon repos & ſa paſſion pour les Lettres. A quoi l'on peut ajoûter l'éloge qu'il fait de la Bohême, dans le parallèle qu'il en fait avec la Hongrie. Reveenons à ſon dégoût pour la vie de Courtiſan. Dans une autre Lettre, écrite de Bude au même ami que la précédente, il s'exprime en ces termes. „ Je ſuis ici parmi les Courtiſans, & les Grands de „ la Cour, j'honore les autres, j'en ſuis honoré, on ſe „ fait de mutuelles careſſes, vous pouvez juger ſi tout „ cela eſt de mon goût. Je puis vous aſſurer, qu'il ſe paſſe „ ici peu de choſes qui me plaiſent. Les Séculiers ſe reſſentent de la férocité de leur Nation, ils cachent la „ fourbe & la perfidie ſous des dehors flatteurs. Les Ec- „ cléſiaſtiques parlent plus ſouvent de l'Argent que du „ Ciel, & ils ont moins Jéſus-Chriſt dans la bouche „ que Nemeſis & Laïs. Ce qui ſurtout eſt intolérable, ils „ étudient plus Virgile & Pline que l'Evangile, & ils „ ſont plus ſoigneux de s'inſtruire des Dogmes d'Epicu- „ re que des Decrets des Papes (12)". La vie des Cours n'eſt guére propre pour un homme qui aime l'étude & la méditation; qui goûte de la ſatisfaction à s'entretenir avec ſoi-même, & qui avec la liberté chérit la droiture & la bonne foi. Il faut néanmoins ſa ſentir des reſſources en ſoi-même, & n'avoir pas beaucoup d'ambition, pour renoncer à la Cour, quand on joint à une grande naiſſance aſſez de bien pour la ſoutenir, & que l'on tient un rang proportionné, ſans parler de l'eſpérance flatteuſe du parvenir à quelque choſe de plus élévé encore; tel étoit le cas de Haſſenſtein. Il eſt vrai que par rapport à des hommes de ſon caractére, on peut dire que le ſacrifice de la grandeur n'eſt pas ſi pénible qu'on le penſeroit, & que ſe trouva vraye à un certain égard, la réflexion de Montagne que nous avons rapportée ſur ce ſujet (13). „ Bien- „ me ſemble-t-il, que nous la faiſons trop valoir (la „ grandeur) & trop valoir la réſolution de ceux, que „ nous avons ou veu ou ouy dire, l'avoir meſpriſé, ou „ s'en eſtre deſnis, de leur propre deſſein. Son effence „ c'eſt pas ſi évidemment commode, qu'on ne la puiſſe „ refuſer ſans miracle. Je trouve l'effort bien difficile à „ la ſouffrance des maux, mais au contentement d'une mé- „ diocre meſure de fortune, & ſuite de la grandeur, j'y „ trouve fort peu d'affaire". Peut-être, Montagne juge-t-il trop du goût des autres par le ſien, ce qui n'eſt pas toujours une régle bien ſûre. L'effort dont il parle n'eſt pas ſi grand pour un homme qui ſe plaît à des occupations différentes de celles de la Cour, & qui a le moyen de s'y livrer avec quelque agrément, j'en conviens; mais ſans cela, on ſe répentiroit bien-tôt d'avoir ſatisfait cette ſorte d'ambition, dont Montagne parle dans la ſuite, qui a pour objet *la gloire qui accompagne le refus des grandeurs.*

(12) Ibid. p. 20.

(13) Eſſais L. III. Ch. 7 Vers. Act. Hasan Rom. [C].

[*F*] *Le Pape Innocent* VIII. *ne voulut jamais confirmer l'Election de Haſſenſtein, parce qu'il avoit deſſein de donner cet Evêché à Jean Borgia, Eſpagnol, Cardinal de Mont-Real.*] On voit en cela un nouvel exemple du pouvoir exceſſif que les Papes avoient uſurpé. Haſſenſtein avoit été élu légitimement par le Chapitre d'Olmutz, l'Empereur Frédéric III, & Ladiſlas Roi de Bohême, avoient approuvé & confirmé cette Election, ne ſemble-t-il pas que cela devoit ſuffire? On fit tout ce que l'on pût pour vaincre l'obſtination du Pontife: on avoit même tâché de le prévenir favorablement. Ulderic Evêque de Trente avoit fortement recommandé Haſſenſtein au Cardinal Julieo, dont il parle en termes très-honorables. „ Le Royaume de Bo- „ héme, *dit-il* (14), à cauſa de ſes héréſies, eſt telle- „ ment acharoé contre la Sainte Egliſe Catholique & „ Apoſtolique, que de toutes les Egliſes Cathédrales il „ ne reſte plus que celle d'Olmuta. On ſait aſſez d'ailleurs „ par l'ancien Evêque de Merendol, qui ſe trouve ſur les „ lieux, tout le mal qu'ont fait, & que font encore da „ mauvais Conducteurs, & combien un bon Paſteur eſt „ néceſſaire. C'eſt pourquoi ayant appris qu'on ſouhaitoit de donner pour Evêque à l'Egliſe d'Olmuta un „ certain Baron de Bohéme, nommé Bohuſlas de Haſſen- „ ſtein, frere de ce Jean, ci-devant Ambaſſadeur auprès „ d'Innocent VIII, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir „ de vous recommander fortement, & pour le bien de „ la République Chrétieone, cet homme que j'ai connu „ familiérement à Ferrare, où nous logions en même „ maiſon. Car ſans parler de ſa Nobleſſe, ſans compter „ qu'il eſt de ce Pays-là, & ſans alléguer tout ce qu'on „ pourroit dire d'ailleurs à ſon avantage, je puis proteſter „ en conſcience que c'eſt un homme très ſavant. Il ſait „ le Latin, le Grec; il eſt Orateur, Philoſophe, Juris- „ conſulte, & bien verſé dans l'Ecriture Sainte. C'eſt „ de cette ſource qu'il a puiſé tant de vertus, la con- „ tinence, la chaſteté, le mépris du monde & de ſes dé- „ lices". La Lettre eſt datéa, de Trente le 8 Décembre 1490. La Lettre du Chapitre d'Olmutz au Pape lui-même fait encore plus d'honneur à Haſſenſtein, & mérite bien que nous en donnions la précis, tel que nous le trouvons (15). Aprés des plaintes fort améres, de ce que le Pape ne prend aucun ſoin de remédier à leurs maux, voici ce que ce Corps dit de Haſſenſtein. „ Les Chanoines du Cha- „ pitre d'Olmutz ont élu pour Evêque Bohuſlas de Lob- „ kowitz Haſſenſtein, & le Roi a approuvé cette Election „ avec une joie incroyable. Il n'eſt pas en affet ſeulement „ recommandable par ſa nobleſſe, mais il eſt tellement „ eſtimé de tout le monde, que tous, Grands & Petits, „ de tout ordre & de tout caractére, la déſirent avec la „ même ardeer. Cependant juſques ici il n'a pu être con- „ firmé, ſans doute parce que votre Sainteté a conſeré „ cet Evêché à un autre, car on n'en voit pas d'autre „ raiſon." Enſuite ils expoſent les inconvéniens qu'ils trouvent à l'Election du Cardinal de Mont-Réal, pour l'Egliſe d'Olmutz. „ Nous ne doncons pas, *diſent-ils*, que le „ Cardinal de Mont-Réal ne ſoit un homme d'un grand „ mérite, mais nous le croyons fort mal propre pour le „ poſte dont il s'agit. Pourra-t-il rendre la juſtice, & ter- „ miner les différends de cette Egliſe, demeurant comme „ il fait à Rome, d'où il ne ſortira peut-être jamais pour „ viſiter ſon Evêché? Ignorant comme il ſait notre Lan- „ gue & nos Coutumes, comment pourra-t-il réformer les „ mœurs, aſſouplir & extirper des Héréſies, dont il ne „ connoit l'origine & les fondemens que par ouï-dire? Au „ lieu que Bohuſlas étant né & élevé parmi nous, toute „ autre conſidération à part, il eſt de beaucoup préféra- „ ble à tout autre, en ce que préſidant avec plus d'autori- „ té & plus d'agrément de la part du peuple, il ſe ſera „ beaucoup mieux obéïr, & agira dans les occaſions avec „ plus d'efficace & de ſuccès. Il y a pluſieurs Chanoines, „ appartenans à cette Egliſe, qui ont été occupés par d'in- „ juſtes Uſurpateurs, pendant ces derniéres tempêtes: &, „ Il ne faut point douter que tout la reſte ne ſoit enve- „ loppé dans le même naufrage, s'il arrive quelque tu- „ mul-

(14) Bibl. Germ. loc. cit. p. 81. 82.

(15) Ibid. p. 82. 83. & Colerus *loc. cit.* p. 43. 47.

ſtein avoit conçu pour la vie de la Cour, & ſes mauvais ſuccès par rapport à l'Eccléſiaſtique, lui firent enfin prendre le parti de ſe retirer du monde, pour ſe donner tout entier aux Belles-Lettres. Il choiſit pour y fixer ſon ſéjour ſon château de Haſſenſtein, où il mourut le 13 Novembre 1510, au rapport de Jean Schlechta, qui lui fit une belle & longue Epitaphe. On lui a donné de grands éloges; on a loué ſon déſintéreſſement, ſa modération, ſon équité, ſa tendreſſe toute particulière pour ſes Amis, & ſa charité envers les Pauvres. A l'égard de ſa Religion, on ſera peut-être ſurpris, qu'un homme auſſi éclairé, & à qui les Voyages devoient avoir dégagé l'eſprit des préjugés de la naiſſance & de l'éducation, portât la ſuperſtition à un excès inconcevable. Il étoit auſſi paſſionné pour l'autorité du Pape, & du Siége de Rome, que l'auroit pu être un Ultramontain [G]: & auſſi zélé pour le Culte de la Vierge, que le Payſan le plus ignorant; qu'on en juge par l'idée de la toute-puiſſance qu'il attribuë à la Vierge dans les vers ſuivans:

Te freta, te tellus metuit, tibi machina mundi
Servit, & immenſi tractus uterque Poli.
Paret & ipſe dies, parent & tempora noctis,
Parent, quas peragunt ſidera cuncta, vices.

Malgré tout ſon Catholiciſme, il ne laiſſoit pas de parler avec beaucoup de force & de liberté contre les déréglemens des Papes & du Clergé [H]. Il eſt fort incertain, s'il a jamais été marié, & s'il a eu des enfans [I]. Mais ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'il eut beaucoup d'amis d'une grande dif-

„ multe ou quelque guerre, comme il n'arrive que trop „ ſouvent parmi nous. Quelles reſſources trouveroit-on „ alors dans le Cardinal de Monr-Réal, qui eſt un inconnu; ſans parens, ſans amis, ſans Vaſſaux, ſans Chiens, „ & ſans nulle liaiſon en ces Payſ?" Haſſenſtein, méritoit d'autant plus la place qu'on lui deſtinoit qu'il ne l'avoit point briguée, & que quoiqu'il ne la refuſât point abſolument, il s'en défend néanmoins fort modeſtement, dans une Lettre écrite de Veniſe à ſon ami Etienne Piſon, datée de 1491. „ La Dignité Epiſcopale qu'on m'offre, „ *dit-il* (16), me ſeroit d'autant plus de plaiſir, que je n'ai „ point brigué ce que les autres recherchent avec tant „ d'ambition. Mais l'embarras de cette Charge, quoique „ fort honorable, ne m'épouvantre pas peu. Connoiſſant „ comme je fais ma foibleſſe, je ne puis que redouter un „ tel emploi, ſur tout n'ayant point été élevé dans ma „ jeuneſſe en homme qui dût être un jour Evêque. Ajoûtez à cela que le peuple de ce Diocèſe n'eſt pas ſeulement ſujet à tous les vices ordinaires, mais qu'il eſt „ infecté de tant d'héréſies (17), que quand tous les hommes joindroient enſemble tous leurs efforts, à peine „ pourroient-ils remédier à ce mal". Mais ni le mérite du Sujet, ni les remontrances du Chapitre d'Olmutz, ni les recommandations de l'Empereur, du Roi de Bohême, & de l'Evêque de Trente ne purent détourner le Pape de donner l'Evêché d'Olmutz à Jean Borgia. Fra Paolo, qui dans ſon *Traité de Benefices* a ſi bien marqué les progrès des uſurpations des Papes, nous apprend (18) que ce fut Clément V, au commencement du XIV. Siécle, qui décida ſans reſtriction, que le Pape a non ſeulement plein pouvoir, mais encore pleine liberté ſur tous les Bénéfices, *Salva in omnibus Rom. Pontificis poteſtate, ad quam Eccleſiarum, perſonatuum, dignitatum, aliorumque beneficiorum Eccleſiaſticorum plena & libera diſpoſitio, ex ſua poteſtatis plenitudine noſcitur pertinere* (19), liberté, par où les Canoniſtes entendent, *qu'il eſt exemt d'obéir aux Loix & même à la Raiſon; juſqu'à pouvoir malgré la raiſon, ou l'intérêt de quelque Egliſe . . . . . diſpoſer des bénéfices, tout comme il lui plaît.* On voit par là que le Pape Innocent VIII, dans le cas dont il s'agit, ſuivoit exactement les déciſions de ſes Prédéceſſeurs. Mais on peut bien y appliquer en même tems, ce que Fra-Paolo dit enſuite, (20) que „ ſi la „ liberté que chaque Egliſe ou Diocèſe avoit reçue de Jéſus Chriſt même conſiſtoit à élire ſes propres Evêques, „ comme les Peres & les Conciles l'enſeignent, ceux-là „ ne parlent pas ſi mal, qui diſent, que la *Cour de Rome „ a mis toutes les Egliſes en ſervitude, ſous couleur de défendre leur liberté*".

[G] *Il étoit auſſi paſſionné pour l'autorité du Pape & du Siége de Rome, que l'auroit pu être un Ultramontain.*] C'eſt ce qui paroît par une Lettre qu'il écrit à un de ſes amis, où il s'emporte fort contre un Anonyme, que Mr. Colerus croit être Jean Rokiſane, qui avoit traité l'Egliſe Romaine de *Synagogue de Satan* (21). C'eſt ſans doute cet attachement au Siége de Rome, qui lui avoit inſpiré une ſi furieuſe averſion pour les Huſſites, & les autres Sectaires, qui ſous divers noms n'épargnoient point ce Siége en ce tems-là. On en voit des traces en pluſieurs endroits de ſes Lettres. „ Les Héréſies, *dit-il dans une* (22), pullu„ lent tellement tous les jours, que les tems de *Jean Hus*, „ & de *Wiclef*, ſi déteſtés par nos Ancêtres, me paroiſ„ ſent un ſiécle d'or, au prix de celui-ci". Dans une autre Lettre (23), il ſe plaint que le Roi Ladiſlas a plus d'indulgence pour les Novateurs, que n'en avoit eu un Roi hérétique (24). Il fait la même plainte de Ladiſlas dans un autre endroit (25). „ Ce qui me mortifie le plus, „ *dit-il*, c'eſt que cette perfidie, qui n'auroit pas oſé remuer ſous le Roi *George*, & ſous *Jean de Rokiſane*, „ quoiqu'ils fuſſent accuſés d'héréſie, s'affermit & s'érend „ d'une telle force ſous un Roi Catholique, qu'à peine „ peut-on eſpérer humainement, qu'elle puiſſe être déra„ cinée.". Il ajoûte une deſcription fort odieuſe de ces Sectaires, & il s'emporte fort contre une femme, nommée *Martin*, qui dogmatiſoit parmi eux. Il exhorte vivement Ladiſlas à extirper ces Hérétiques, ce qui fait voir que notre Haſſenſtein n'étoit rien moins que Tolérant. „ Ajoûtez, *dit-il à Ladiſlas*, cet Exploit ſalutaire, qui ſera „ le plus beau de tous. Laiſſez vous toucher de la ruine „ de tant de Temples & de Monaſtéres, qui retentiſſoient „ autrefois dès louanges de Dieu. Que vos entrailles „ ſoient émûës à la vuë de tant de Prêtres & de Moines „ diſperſés, comme des brebis ſans paſteur. Ayez pitié „ d'un peuple infecté de mille peſtes, & rendez ces Enfans Prodigues à l'Egliſe leur Mere. C'eſt ce que demandent de vous les Rois & les Peuples Chrétiens, le „ Souverain Pontife, le vénérable Collége des Cardinaux, „ & en particulier S. Wenceſlas (26), qui par ſes priéres vous a peut-être amené juſqu'à cet âge, afin que „ vous rétabliſſiez dans ſa premiére ſplendeur une Egliſe, „ dont il a jetté les fondemens". Cette Lettre eſt de l'année 1497.

[H] *Malgré ſon Catholiciſme, il ne laiſſoit pas de parler avec beaucoup de force & de liberté contre les déréglemens des Papes & du Clergé.*] Mr. Colerus rapporte (27) des Vers contre le Pape Jules II, où Haſſenſtein reproche à ce Pontife ſa molleſſe, ſon avarice, ſon humeur turbulente & guerriére; la vente des choſes ſacrées, & le pouvoir d'une honteuſe liguée, ſans parler, dit-il, de pluſieurs autres choſes, que la modeſtie oblige d'envelopper du voile du ſilence.

—— *At tu, ſi fas eſt dicere, Proſul*
Optime, Romana latus requieſcis in Arce,
Et digitis aurum verſas, & multa, modeſte
Diſſimulanda, facis, juſſuſque abſcondere ferrum,
Decernis ferro, turbaque omnia ſavo
Marte finis. Tacco Cælum venale, Deumque,
Et Dominos veteres pulſos, ingenſque pudenda
Imperium ſubolis. Sed non ſic itur ad aſtra,
Non jubet hæc cæli frenator.

L'Epitaphe qu'il a fait pour Alexandre VI, prédéceſſeur de Jules n'eſt pas moins virulente.

Cui tranquilla quies odio, cui prælia cordi
Et rixa, & cædes, ſeditioque fuit.
Mortuus hac recubat, populis gaudentibus, urna,
Paſtor, Alexander, maxima Roma tuus.
Vos Erebi proceres, vos Cæli claudite portas,
Atque animam veſtris hanc prohibete locis.
In Stygia nam venient pacem turbabit Averni,
Commixtis Superis, ſi petat aſtra Poli.

[I] *Il eſt fort incertain s'il a jamais été marié, & s'il a eu des enfans.*] Mr. Colerus obſerve (28) que Haſſenſtein parle ſouvent d'une certaine Charlotte avec de grands éloges, ſur-tout de ſa vertu & de ſa beauté. Il ſe tenoit ſi en ſûreté à ce premier égard, qu'il défioit tous ſes Rivaux, comme il paroît par cette Epigramme:

Non ego rivales timeo, fiducia noſtra eſt
Tanta, & Carinæ de probitate fides.
Apponant alii cuſtodes, tutius ame
Ipſe inter Samias, Dulichiaſque proces.

On trouve auſſi entre les Poëſies de Haſſenſtein des éloges funébres d'un petit Henri, & d'une jeune Catherine de Lobkowitz, qui étoient dit-on apparemment de ſes enfans. Mais Mr. Colerus ne croit pas qu'on puiſſe conclure delà qu'il étoit marié, & il laiſſe la choſe indéciſe, quoique dans un endroit il ſemble décider que Haſſenſtein ne ſe mariа point. On a remarqué (29) que ce fait mériteroit bien d'être éclairci, parce qu'il influë beaucoup ſur les mœurs de Haſſenſtein. „ Si, *ajoûte-t-on*, on n'en a point „ d'autres nouvelles, la préſomption eſt qu'il étoit marié, „ puiſqu'entre ſes autres vertus on a beaucoup loué ſa „ pudicité; cela paroît ſur-tout par ce diſtique de Balbus

„ *Non*

(18) *Idem ibid. p. 21. & Bibl. Germ. ubi ſupra p. 23.*

(19) C'étoit les reſtes des Huſſites, appellés depuis *Freres de Bohême.*

(18) *Trait. des Benef. §. 25. pag. 208. Amſt. 1700. in-12.*

(19) *Clement. L. II. Tit. 9. c. 1. Apud Eund. note 2.*

(20) *Ibid. p. 219. 220.*

(21) *Bibl. Germ. loc. cit. p. 29.*

(22) *Bohuſl. Epiſt. Lib. III. p. 100. 101. Apud Eund.*

(23) *Ibid. p. 395.*

(24) Il entend ſans doute Georges Podiebrad Roi de Bohême.

(25) *Ibid. p. 398.*

(26) Roi de Bohême dans le X. Siécle, qui paſſe pour un Martyr dans l'Egliſe Romaine.

(27) *Comment Hiſt. de Boh. Haſſenſt. Vita p. 11 Apud Bibl. Germ. p. 31.*

(28) *Ubi ſupra p. 35.*

(29) *Bibl. Germ. loc. cit. p. 60. note (t).*

Google

distinction, comme on le voit par cinq Livres de ſes Lettres, imprimées à Prague en 1563, & par l'Appendix, qui a été publié depuis. On y voit des Rois, des Evêques, de Grands-Seigneurs, des Savans, & d'autres perſonnes de mérite. Nous avons déjà parlé de ſes liaiſons avec Pierre Schot de Strasbourg. Il faut auſſi mettre entre ſes plus intimes amis Jean Schlechta, Sécretaire du Roi de Bohéme, de même que Jérôme Balti, ſavant Italien, fort verſé dans les Belles-Lettres, & dans le Droit, qu'il enſeigna à Paris, à Vienne, & à Prague, avec un grand applaudiſſement. Mais certaines débauches, fort communes en Italie, le firent regarder avec horreur, & il tomba dans le mépris. Haſſenſtein lui-même, qui en avoit fait grand cas, à cauſe de ſon érudition, fit ces vers contre lui:

Attulit is nobis Muſas, Legeſque Lycurgi,
Attulit Auſonium, Cecropiumque Sophos.
Afferat & ſi vis, Pharios, Arabumque Magiſtros,
Tantum ne mores afferat ille ſuos (e).

(e) Colerus *ubi ſupra*, p. 19.

Il paroît auſſi par diverſes Lettres, que Haſſenſtein étoit ſi étroitement lié avec Bernard Adelmann, Savant de ce tems-là, que l'on comparoit leur amitié avec celle de Théſée & de Pirithoüs, d'Oreſte & de Pylade. On doit encore compter parmi les amis de notre illuſtre Jean de Sturn de Smalcald, [*K*]. Haſſenſtein étoit naturellement doux & pacifique, mais d'ailleurs d'un tempérament bilieux & ſanguin, il ne ſouffroit pas trop patiemment la contradiction [*L*]. Ses Ouvrages, dont une partie avoit paru en 1563 furent réimprimés en 1570 à Prague; on trouve dans cette Edition tout ce qu'il y a de lui, tant en Vers qu'en Proſe, ſes Piéces d'Eloquence, ſon Traité de la Miſére humaine, ſon Livre de l'Avarice, un Eloge de Pierre Schot, un Fragment de la Félicité, cinq Livres de Lettres, & ſa Vie par Thomas Mitis, Editeur de ce Recueil, qui le dédia en vers à l'Empereur Maximilien II. Je ne ſai ſi l'on doit s'en rapporter à Draudius (*f*), qui marque une Edition de 1591 in-8. Mr. Colerus aſſure qu'il y a encore d'autres Ouvrages de Haſſenſtein qui, n'ont pas vu le jour, comme des Annales, & une Deſcription ou Rélation de ſes Voyages.

(*f*) *Bibl. Claſſica* p. m. 2179.

„ *Non Venus illecebras ſuadet, nec inertia luxum,*
„ *Temperat eſca ſomen, temperat unda ſitim.*

Voce tamen veterem naturam oſtendit, adhucque
Melliſluum loquitur, melliſluumque canit.

Je ne ſai ſur quoi eſt fondée le préſomption qu'il étoit marié, il me ſemble qu'on ſeroit porté à croire le contraire, ſur ce que tant de fois on penſe à l'élever à l'Epiſcopat. Je ne vois pas même qu'il en rejaillîſſe rien ſur ſes mœurs, il pourroit avoir aimé cette Charlotte, ſans en venir à l'épouſer, par quelque obſtacle ſurvenu; & les deux enfans, dont il a fait l'éloge, pouvoient lui appartenir d'aſſez près, ſans être les ſiens. Quoi qu'il en ſoit, Mr. Colerus nous apprend (30) quels étoient les ſentimens de Haſſenſtein ſur l'article du Mariage. On blâmoit Jean Ridner, un de ſes amis, de ce qu'étant déja dans un âge aſſez avancé, il ſongeoit à ſe marier. Pour lui il ne ſauroit l'en blâmer, d'un côté parce que le mariage eſt plus honnête que des amours vagues; de l'autre, parce que ſon ami étoit encore dans un âge à avoir des enfans, & à les pouvoir bien élever. Il eſt vrai qu'il trouve que les ſoins du ménage ſont un grand obſtacle aux études, à moins qu'on ne ſoit aſſez heureux pour rencontrer une femme qui s'y plaiſe. „ Mais une telle femme, *dit-il*, ſeroit une eſpéce „ de monſtre en Bohéme". *Quale monſtrum ſi Boëmia noſtra ferret, bimembrem puerum natum, & piſces ſub aratro inventos putarim.*

(30) P. 22. 27. Apud *Rand.* p. 95.

[*K*] *On doit encore compter parmi les amis de notre illuſtre, Jean de Sturn de Smalcald.*] Le Lecteur verra je m'aſſure avec plaiſir une petite piéce de Haſſenſtein, où faiſant alluſion au nom de *Sturnus*, qui ſignifie *Etourneau*, il feint que Jupiter changea l'Etourneau en homme, à qui il ne laiſſa que la voix & le chant, pour exprimer les talens de ſon ami dans l'Eloquence & la Poëſie. On peut dire qu'il y a beaucoup de délicateſſe & de tour dans cette petite Piéce.

Nuper in umbriferâ Sturnus convolle ſidebat,
Qua rigat Arctos frigidus Iſter agros.
Jupiter hunc vidit mulcentem fidera cantu,
Æquantemque tuas, Calliopee, modos.
Continuo volucris faciem mutavit, & ora,
Humanaſque manus, brachia, crura dedit.
. . . . . .

[*L*] *Il ne ſouffroit pas trop patiemment la contradiction.*] Quoiqu'il eût un grand nombre d'amis, il ne laiſſa pas d'avoir auſſi ſes ennemis, qu'il ne traitoit pas fort doucement, témoin ce Diſtique à Sturnus:

Quadringenti homines bellum mihi, Sturne, minantur;
Imprecor his totidem, Sturne poëta, cruces.

Il avoit écrit un Traité de la Miſére humaine, qui fut attaqué par quelques cenſeurs de peu d'importance, contre leſquels il eut bien de la peine à retenir ſa bile, comme il le dit à ſon ami Jean de Pibra Sécretaire de Bohéme. *Quamobrem velim, ut contineat impetum, neque materiam laudis ex me petat, alioquî ſentiet, & nos manum ferulæ ſubduxiſſe, neque certamen litterarium, in quo jamdudum ab infantiâ verſati ſumus extimeſcere. Invitus hæc ſcribo, & bilem erumpere geſtientem cohibeo, ſed, niſi deſiteris, cogar & ipſe aliquid ex veteribus ſtudiis repetere. Docebo Ariſtarchum hunc noſtræ ætatis, qui in aliorum ſcriptis Caprearum oculos habet, in ſuis talpam eſſe, neque ullâ alterâ re, niſi temeritate & impudentiâ nos ab eo ſuperari* (31). Le ſens de ces paroles revient aſſez à celui de l'Epigramme de Deſpreaux aux Jéſuites de Trévoux:

(31) Colerus *ubi ſupra* p. 41. Apud *Rand.* p. 95. 99.

„ Mes Révérends Peres en Dieu
„ Et mes Confreres en ſotiſe,
„ Dans vos Ecrits, en plus d'un lieu,
„ Je vois qu'à mes dépens, vous affectez de rire.
„ Mais ne craignez-vous point, que pour rire de vous,
„ Reliſant Juvenal, reſeuilletant Horace,
„ Je ne ranime encor ma ſatirique audace?
„ Grands Ariſtarques de Trevoux,
„ N'allez point de nouveau faire courir aux armes
„ Un Athléte, tout prêt à prendre ſon congé,
„ Qui par vos traits malins au cumbat rengagé,
„ Peut encore aux Rieurs faire verſer des larmes.
„ Apprenez un mot de Regnier,
„ Notre célébre Dévancier:
„ Corſaires attaquant Corſaires
„ Ne ſont pas, dit-il, leurs affaires (32)".

(32) Oeuvr. de Boileau. Tom. II. Epigr. 27.

HAYWARD (Jean) célébre Hiſtorien Anglois au commencement du XVII. Siécle, fit ſes études dans l'Univerſité de Cambridge, où il prit le degré de Docteur en Droit. En 1599 il publia à Londres in-4. *La premiére partie de l'Hiſtoire de la Vie & du Régne du Roi Henri IV, qui va juſqu'à la fin de la premiére année de ſon Régne. Par* J. H. [*A*], dédiée à Robert Comte d'Eſſex. Cet Ouvrage

[*A*] *En 1599 il publia à Londres in* 4. La premiére Partie de l'Hiſtoire de la Vie & du Régne du Roi Henri IV &c.] Il dit dans ſa Préface „ qu'entre tous les Ecrivains, „ il n'y en a point qui ayent fait plus de bien, ou qui ſoient „ plus dignes de loüange, que ceux qui ont écrit fidéle„ ment l'Hiſtoire des puiſſans Etats, ou la vie & les ac„ tions des grands Hommes. Car en nous apprenant ce „ qui s'eſt paſſé à l'un & à l'autre égard, & en nous fai„ ſant connoître les événemens avec les motifs qui les ont „ produits, il nous ont non ſeulement donné des préceptes, „ mais ils nous ont mis devant les yeux des exemples vi„ vans, propres à nous diriger tant dans la vie privée, „ que dans les affaires d'Etat; ce qui met les jeunes gens „ à portée de s'inſtruire en peu de tems, & fournit aux „ vieillards des lumiéres d'expérience, plus étenduës que „ le plus longue vie ne peut en donner". Il remarque enſuite, que c'eſt avec raiſon que Ciceron appelle l'Hiſtoire le Témoin des Tems, le Flambeau de la Vérité, la Vie de la Mémoire, & le Meſſager de l'Antiquité. *Par elle*, dit notre Auteur, *nous ſommes munis contre tous les coups & les revers de la fortune; par elle nous pouvons, en ce qui regarde la connoiſſance des choſes, paroître avoir voyagé dans tous les Pays, avoir vécu dans tous les ſiécles, avoir eu part à toutes les affaires. Et ce n'eſt pas un des moindres avantages de l'Hiſtoire, de conſerver éternellement la gloire des gens de bien, & l'infamie des méchans.* Il obſerve, en finiſſant ſa Préface, qu'il ne ſeroit pas inutile de traiter du Stile qui convient à l'Hiſtoire, d'expliquer com-

(a) Camden *Annals of Eliz.* ad ann. 1603.

vrage lui coûta une ennuyeuſe priſon (a). [B]. En 1603 il publia à Londres in-4. *Réponſe à la premiére Partie d'une Certaine Conférence touchant la Succeſſion, publiée il y a quelque tems ſous le nom de R. Doleman*. [C]. En 1610 il fut nommé un des Hiſtoriographes du Collége de Chelſea proche de Lon-

comment il faut entamer & conduire ſon ſujet, quel tour il faut y donner, quelles ſont les choſes qu'il faut ſupprimer, celles qu'on ne doit touches que légérement, & celles qui doivent être rapportées au long; comment on peut ſe concilier la confiance, & écarter tout ſoupçon; ce qu'il faut obſerver par rapport à l'ordre des tems, à la deſcription des lieux, & par rapport à d'autres circonſtances pareilles de quelque importance; quelle eſt la liberté dont un Hiſtorien peut uſer ou ſujet des harangues qu'il fait faire, & en developpant les cauſes, les motifs, & les circonſtances des événemens; juſqu'où il doit s'attacher à l'utile, & à quels égards il peut chercher l'agréable. „ Mais „ c'eſt-là, *dit-il*, un trop vaſte champ pour y entrer: Ainſi „ de peur de tomber dans la même faute que les *Mi-* „ *drens*; qui faiſoient leurs portes plus grandes que leur „ Ville, je m'arrêterai ici, me bornant à ſouhaiter qu'on „ tirat nos Hiſtoires du fond groſſier & barbare où elles „ ſont, afin que le plaiſir qu'on prendroit à les lire, pût „ faciliter l'uſage qu'on en pourroit retirer". [D] L'Auteur rapporte dans cette Hiſtoire (1) un Diſcours qu'il fait faire au Docteur Thomas Merks Evêque de Carliſle, *Homme* (1) P. 100. & ſuiv. *ſavant & prudent*, dit-il, *toujours ferme & hardi dans une cauſe juſte*; il repréſente l'Evêque s'appoſant dans ce diſcours, à ce qu'on mit la Couronne ſur la tête de Henri IV; en voici le début. „ La queſtion dont il s'agit, ces-ſi- „ ſires Seigneurs, eſt de la derniére importance; & ſa déci- „ ſion doit certainement procurer une parfaite tranquilli- „ lité tant à nos Conſciences qu'à l'Etat, où y exciter „ bien du trouble. Ainſi avant que de prendre aucune „ réſolution, je vous prie de peſer mûrement ces deux „ choſes. Premiérement, ſi le Roi *Richard* eſt bien duë- „ ment dépoſé, ou non. En ſecond lieu, ſi l'on peut ſe- „ lon la raiſon & la juſtice, élire le Roi *Henri* à ſa place. „ Pour ce qui eſt du premier point, il s'agit d'examiner „ premiérement, ſi un Roi légitimement en poſſeſſion du „ trône, peut ſous prétexte de négligence ou de tyran- „ nie, être dépoſé par ſes Sujets. Et en ſecond lieu, ce „ qu'on peut alléguer à la charge de *Richard* à l'un & à „ l'autre égard, qui mérite un jugement ſi ſévére". *Je ne parle point de ce qu'on peut faire dans un Etat Démocratique, ou Conſulaire; dans leſquels quoiqu'il y en ait un qui jouiſſe du titre & des honneurs de Prince, la Souveraineté ne réſide pourtant pas en lui; mais dans l'un de ces Gouvernemens, l'Autorité ſuprême réſide dans le Peuple, dans l'autre elle eſt dans le Corps de la Nobleſſe & des Grands, mais ni dans l'un ni dans l'autre, elle n'eſt attachée à la perſonne du* (2) Ibid. p. 102. *Prince* (2) . . . . . *Dans les Etats de cette eſpéce le Prince n'a point les Droits de la Royauté, il releve lui même d'une Puiſſance ſuperieure, ſoit qu'elle réſide dans le Peuple, ſoit dans le Corps de la Nobleſſe. Mais quand la Majeſté Souveraine réſide dans la perſonne du Prince, comme cela arrive dans les trois premiéres Monarchies, & dans les Royaumes de Juda & d'Iſraël, & comme cela eſt établi aujourd'hui dans les Royaumes d'Angleterre, de France, d'Eſpagne, d'Ecoſſe, de Mycovie, de Turquie, de Tartarie, de Perſe, d'Ethiopie, & dans preſque tous les Royaumes d'Aſie & d'Afrique; en ce cas-là quoique par les vices ils deviennent non ſeulement inutile, mais à charge & même inſupportable à ſes Sujets, ils ne peuvent neanmoins légitimement attenter ni à ſa Perſonne, ni à ſon Autorité, par voye de Jugement ou par celle de la Force; car ni un ſeul Magiſtrat, ni tous les Magiſtrats enſemble, n'ont aucune Autorité ſur le Prince, dont toutes les autres Autorités ſont emanées, & qui par ſa ſeule préſence ſuſpend l'exercice de toute Juriſdiction ſubalterne. Et pour ce qui eſt de la violence & de la force, le ſujet peut-il la tenter, y contribuer, la conſeiller, ou la cacher, ſans ſe rendre* (3) Ibid. p. 102. *coupable du crime atroce de trahiſon?* (3) . . . . . *nous devons reſpect & obeïſſance aux Princes, bons ou mauvais, non ſeulement dans nos actions, mais dans nos paroles, &* (4) Ibid. p. 104. *même dans nos penſées* (4) . . . . *C'eſt Dieu qui excite l'eſprit des mauvais Princes mêmes pour accomplir ſes deſſeins; &, comme Joſaphat le diſoit aux Juges qu'il établit, ils n'exercent point la Juſtice de la part d'un homme, mais de la part de Dieu; ce qui fait que David les appelle Dieux, parce que leur Autorité émane immédiatement de Dieu lui-même; & s'ils en abuſent, ce n'eſt pas à leurs ſujets qu'il appartient de les juger, car il n'y a point d'Autorité ſuperieure à la leur dans l'etenduë de leur domination; mais Dieu les reſerve au plus* Sapience VI. 6. *terrible jugement.* Le Seigneur viendra (*dit le Sage*) ſubitement & les ſurprendra avec horreur, & il ſera d'eux un jugement rigoureux. *Il étoit ordonné par la Loi de faire mourir tout enfant qui auroit fait quelque injure à ſes parens. Mais ſi le Pere eſt un Voleur, un Meurtrier, que ſes excés & ſes crimes le rendent odieux à Dieu & aux hommes, il merite certainement les châtimens les plus ſeveres; cependant ce n'eſt pas à ſon fils à lever la main contre lui, parce qu'il n'y a point de crime aſſez grand pour devoir être puni par un parricide. Mais notre Patrie doit nous être plus chére que* (5) Ibid. p. 104. 105. *nos Parens; & le Prince eſt le Pere de la Patrie, ainſi il doit nous être plus ſacré & plus cher que ceux qui nous ont donné la vie, & quelque violent que puiſſe être un Roi, on ne doit jamais lui manquer de reſpect* (5) . . . . . „ Et „ nous n'avons aucune Loi qui autoriſe le Peuple à choi- „ ſir ſes Rois à ſon gré; le devoir des Sujets les lie à ce- „ lui qui par le droit de la naiſſance eſt légitime Héritier „ de la Couronne; encore moins peuvent-ils confirmer & „ rendre valide un titre uſurpé par la violence; puis- „ qu'on ne peut rien faire par choix, lorſqu'une fois la „ Liberté eſt gênée par la crainte (6)". Le Docteur White Kennet, Doyen de Peterborough, obſerve (7) que le premier qui a paſſé d'un pareil Diſcours fait par l'Evêque Merks, c'eſt Mr. Edouard Hall, mort environ cent cinquante ans après le tems où ce diſcours doit avoir été prononcé, & qui n'a point prétendu en avoir aucune Copie Manuſcrite; & que Mr. Grafton adopta d'abord le fait, citant Mr. Hall pour ſon garant. Mr. Jean Stow, dans ſes *Annales*, publiées pendant ſa vie, ne parle d'aucun diſcours ni d'aucune oppoſition de l'Evêque de Carliſle dans le Parlement; & Mr. Edmond Howes ne l'a point inſéré. Mais Mr. Hollingſhed & ſes Amis, qui ont voulu tout recueillir, ne l'ont pas oublié, mais renvoyent au feuil- temoignage de Mr. Hall. „ Mais bien-tôt après, dit le „ *Docteur Kennet* (8), s'élevá un homme plus hardi, le „ Chevalier Jean Hayward, Docteur en Droit, qui don- „ na un Eſſai de la Vie de Henri IV; il ſuppoſe non ſeu- „ lement qu'un tel Diſcours a été réellement prononcé, „ mais il en donne une nouvelle & plus ample copie, „ c'eſt-à-dire qu'il fait un nouveau Diſcours, d'un tour „ & d'un ſtile auſſi peu convenable à l'Evêque Merks, „ que l'Epée du Chevalier reſſemble peu à la Mitre de ce „ Prélat; & cependant il ne laiſſe pas de le produire avec „ pompe ſur la ſcéne". *La Couronne*, dit-il, ayant été *ainſi ajugée au Roi Henri & a ſes Heritiers*, " on agita *dans le Parlement ce qu'on devoit du Roi Richard. L'Evê-* *que de Carliſle, homme ſavant & prudent, toujours ferme & hardi dans une cauſe juſte, n'avoit point approuvé ces procedures, mais il avoit diſſimulé ſon mecontentement, juſqu'à ce qu'il eût trouvé une occaſion favorable de le faire paroître, & d'expliquer ſes ſentimens. Se trouvant donc dans une place, ou il pouvoit ſe faire entendre de tout le monde, & l'ordre établi dans la Chambre le mettant à couvert d'être interrompu de perſonne, il ſe leva, & d'un ton ferme & courageux il parla en ces termes, &c.* „ Tout cela, *dit le Doc-* „ *teur Kennet*, eſt une entrée imaginaire dans un Château „ enchanté, ou une fiction toute pure, plûtôt amuſante, „ pour quiconque veut être trompé. L'Auteur, à l'exem- „ ple d'autres Ecrivains qui veulent divertir, ne s'eſt pas renfermé à rapporter ce que les autres ont dit, mais il s'eſt exercé à debiter ce qui ſe pourroit dire à preſent „ ſur ce ſujet. Le Diſcours de l'Evêque Merks n'eſt pas „ ſon premier coup d'eſſai en ce genre dans ſon *Hiſtoire* „ *de Henri* IV. Il fait faire à l'Archevêque Arundel un „ fort beau diſcours au Duc Henri en France, qu'il ap- „ pelle une *Harangue ſalemnelle*; le Duc répond avec la „ même éloquence, & ces deux Diſcours ſont très-agréa- „ bles. Il fait encore un Diſcours fort touchant pour le „ Roi Richard, *que la douleur lui arracha*, & un autre „ d'adieu dans la Tour, lorſqu'il remit ſon ſceptre & ſa „ couronne. En un mot c'eſt un faiſeur de Harangues de „ profeſſion, dans tout le cours de ſa petite Hiſtoire. . . . . „ Voici, à ce qu'il paroit, quel fut le vrai motif qui lui „ fit faire ce Diſcours il travailloit pour l'Evêque Merks. „ Le Comte d'Eſſex l'employoit à faire une reponſe au *Traité des Droits*, appellé *Doleman*, écrit par le P. Par- „ ſons, & il devoit y ſoutenir uniquement le *Droit Heredi-* „ *taire* du Roi d'Ecoſſe: ce fut dans cette vuë qu'il mit „ une petite digreſſion, & qu'il mit ſes propres penſées „ en forme de diſcours, qu'il fait prononcer à l'Evêque „ Merks en faveur du *Droit Hereditaire*. Ce dont il ſe „ trouva mal ſous le régne de la jalouſie Eliſabeth, mais „ dont le Roi Jacques I. le récompenſa bien, l'ayant fait „ Chevalier, & Hiſtoriographe du Collége de Chelſea".

[B] *Cet Ouvrage lui coûta une ennuyeuſe priſon.*] Nous trouvons dans les *Apophtegmes* de Mylord *Bacon* (9), que la Reine Eliſabeth, étant fort piquée de cet Ouvrage, demanda à Mr. Bacon, qui étoit alors un de ſes Avocats, & ſavant en Droit, *ſi ce Livre ne contenoit rien qui fût trahiſon?* „ Non Madame, répondit Bacon, je ne puis dire „ qu'il y ait de trahiſon, mais il y a beaucoup de *Félo-* „ *nie*". La Reine à qui cette réponſe fit plaiſir, lui demanda ſur le champ, *comment & en quoi?* „ C'eſt, reprit „ Mr. Bacon, qu'il a volé pluſieurs de ſes maximes & de „ ſes penſées dans *Tacite*". Camden nous apprend (10), que comme ce Livre étoit dédié au Comte d'Eſſex, lorſqu'on fit le procès à ce Seigneur & à ſes Amis, les Avocats dirent „ qu'il étoit écrit pour encourager à dépoſer „ la Reine, & pour ſervir de modéle à cet égard". Ils inſiſtoient ſurtout ſur ces paroles de l'Epitre dédicatoire, où l'Auteur appelle le Comte, *Magnus & præſenti judicio, & futuri temporis expectatione.*

[C] *En 1603 il publia à Londres in-4.* Réponſe à la premiére Partie d'une certaine Confeſenece touchant la Succeſſion, *publiée il y a quelque tems ſous le nom de* R. Doleman.] Cette *Conférence* étoit de la main du Pere *Robert Parſons*, Jéſuite; elle a été imprimée en 1593 & 1594 in-8, ſous le nom de *R. Doleman*, & elle eſt connuë ſous le Titre du *Traité des Droits*. La premiére partie a été réimprimée à Londres en 1648 en dix feuilles in-4. par *Robert Ibbetſon* dans Smithfield, ſous ce titre: *Divers Diſcours touchant l'Autorité des Parlemens de procéder contre leur Roi pour cauſe de mauvaiſe Adminiſtration, prononcés dans une Conférence.* La permiſſion expédiée par *Gilbert Mab-*

(6) Ibid. p. 107.

(7) *Third Letter to the Lord Bishop of Carliſle, Lord Almoner to his Majeſty, upon the falſe ſtyle of his Book Merks*, p. 46 & ſuiv. London 1717 in-8.

(8) Idem p. 42.

(9) *Works of Bacon* London. 4 Vol. in-fol.

(10) *Annals of Queen Elizabeth* ad ann. 1600.

Londres [*D*]. En 1613 il donna à Londres in-4, *La Vie des trois Rois d'Angleterre Normans*: Guillaume

Maldbe, eſt datée du 31 Janvier 1647. Le Docteur Thomas Barlow, depuis Evêque de Lincoln, avoit écrit ſur un feuillet blanc, au devant de cette Brochure, la Remarque ſuivante. „ Cette indigne & ſéditieuſe Brochure eſt „ mot pour mot la première partie de *François Doleman* „ *Parſons* (caché ſous ce nom) touchant la Succeſſion à la „ Couronne. Ces neuf *Diſcours* (comme on les nomme) „ ſont les neuf *Chapitres* de *Doleman*. Cette Piéce a été „ imprimée aux dépens du Parlement, à qui il en coûta „ trente Livres ſterling, qui furent payées à l'imprimeur, „ *in perpetuam eorum infamiam*. Voyez le Recueil des Meſ„ ſages du Roi pour la Paix pag. 125. 126. Ces Meſſages „ ont été recueillis & imprimés par Mr. *Symons*, qui y a „ joint ſes Remarques. La Brochure ſéditieuſe, dont j'ai „ parlé, fut publiée par . . . . *Walker*, Cincaillier, qui „ avoit été Bouvier; ce même homme evoit eu l'inſolen„ ce de jettee dans le Caroſſe du Roi une Brochure ſédi„ tieuſe, avec ce titre, *Iſraël retourne dans ſes Tentes*, „ lorſque ce Prince vint à Londres à l'occaſion de l'affai„ re des cinq Membres. *Vide Lambert Wood's Hiſtory*. „ C'eſt *ce Walker* qui a fait la pièce intitulée: *The perfect* „ *Occurences*, & qui vient d'être fait Miniſtre (en 1649) „ par les Presbytériens. Mr. *Darby* de la Comté d'Yorck, „ Parlementaire, acheta *Doleman* de *Corneille Bee*, aux Ar„ mes du Roi dans *Little Britain*, & le donna à *Walker*. „ *Doleman* étoit un Prêtre ſéculier, fort honnête homme, „ ennemi des doctrines ſéditieuſes; le Pere Parſons le „ baiſoit, & pour le rendre odieux, il prit ſon nom, „ pour faire croire qu'il étoit l'Auteur de ce Livre com„ poſé réellement par Parſons". Voici les titres des Chapitres de la *première Partie* de la *Conférence*. I. *Que la Succeſſion au Gouvernement ſelon la proximité du ſang n'eſt ni de droit Naturel ni de droit Divin, mais qu'elle eſt fondée uniquement ſur des Loix poſitives faites par chaque Etat particulier; & par conſéquent qu'ils peuvent la changer, quand ils en ont de legitimes raiſons.* II. *De la Conſtitution particuliere des Monarchies, des differentes Loix par leſquelles on y parvient, & on les gouverne en divers Pays, juſtu le choix & l'établiſſement que chaque Etat en a fait.* III. *Du profond reſpect dû aux Rois, où l'on fait voir en même tems de quelle maniére pluſieurs Princes ont été legitimement punis par leurs Etats pour leur mauvaiſe conduite, & des heureux ſuccès que Dieu a ordinairement accordé à ces Etats, ſurtout lorſqu'il a été queſtion d'ecarter un prétendant indigne.* IV. *De ce qui rend legitimes les Procédures centre les Princes, dont on a parlé dans le Chapitre précédent; quel pouvoir les Princes ont ſur les biens & ſur la vie de leurs Sujets; juſqu'où les Sermens faits aux Princes obligent les Sujets, & en quels cas ils peuvent les rompre; & enfin de la difference qu'il y a entre un bon Prince & un Tyran.* V. *Du Couronnement & de l'Inauguration des Princes, & des Sermens qu'ils prêtent alors à l'Etat, touchant leur bon Gouvernement.* VI. „ De „ ce qui eſt dû au ſeul droit de la naiſſance; quel eſt le „ droit qu'un Héritier préſomptif a à la Couronne, avant „ que d'y parvenir ou d'être admis par l'Etat; & avec „ combien de juſtice on peut le paſſer, s'il n'a pas les „ qualités requiſes. VII. Comment le plus proche Héri„ tier, par le droit de la naiſſance, a été ſouvent paſſé pour „ en appeller un plus éloigné au trône, même dans les „ Royaumes où la Succeſſion a lieu; avec divers exemples „ dans le Royaume d'Iſraël & dans celui d'Eſpagne. VIII. „ Divers autres exemples en France & en Angleterre, qui „ prouvent que les plus proches Héritiers par le droit de „ la naiſſance ont été ſouvent privés de la ſucceſſion, & „ de quelle maniére Dieu a approuvé la choſe, en la fa„ vorisant d'un heureux ſuccès. IX. Quelles ſont les cho„ ſes auxquelles un Etat doit avoir principalement égard „ pour admettre ou pour exclure un Prince; où l'on trai„ te un long tant de la diverſité du Religion, que de di„ vers autres cas". La *ſeconde Partie* de cette *Conférence* avoit pour but de prouver, que l'Infante d'Eſpagne étoit l'Héritiére légitime de la Couronne d'Angleterre. Auſſitôt que cet Ouvrage eût peru, le Parlement fit un Acte, en la 35 année du régne de la Reine Eliſabeth, déclarant coupable de Haute-Trahiſon, quiconque auroit ce Livre dans ſa maiſon. On le réimprima à Londres en 1681 in-8; & il parut ſur cette Edition une Piéce intitulée, *Le Proteſtant Apoſtat, ou Lettre à un Ami ſur la nouvelle Edition* de Doleman. Londres 1682, en huit feuilles in-4; on attribuë cette Piéce à Mr. Edouard Pelling, Recteur de St. Martin's-Ludgate à Londres. La *Réponſe* de notre Hayward, à *la première Partie de la Conférence*, qui fut auſſi réimprimée à Londres en 1683 in-8, eſt dédiée au Roi Jacques I; l'Auteur, dans l'Epître dédicatoire qualifie ſa Réponſe *une Défenſe de l'Autorité préſente des Princes, & de la Succeſſion ſelon le droit de la naiſſance; où l'on ſoûtient & prouve*, dit-il, *que le Peuple n'a aucun droit légitime de donner atteinte à l'une, & d'altérer l'autre. C'eſt ſur ces deux articles, que j'ai, par cette raiſon, auſſi expliqué mes ſentimens, en donnant l'Hiſtoire des ſuites tragiques de la dépoſition de* Richard II, *& de l'uſurpation de* Henri IV. *L'un & l'autre de ces Ouvrages a été entrepris particuliérement pour maintenir les legitimes droits de votre Majeſté à la Succeſſion de ce Royaume.* Notre Auteur dit dans ſon *Epître à R. Doleman*, que ce qui l'a empêché de répondre plutôt à la *Conférence*, ç'a été *en partie le mépris, & en partie la crainte.* „ Ma crainte, *dit-il*, venoit, de „ ce que dans ces derniers tems il étoit dangereux de „ toucher cette corde: ce qui donnoit à nos Fugitifs Anglois de l'avantage, en ce qu'ils avoient le champ libre „ pour mettre au jour tout ce qu'il leur plaiſoit, parce „ qu'ils ſavoient bien que leurs Livres ne couroient pas „ riſque d'être ſupprimés, & qu'il n'étoit pas permis d'y „ répondre. Vous me demanderez peut-être, pourquoi „ je n'ai pas répondu à votre *ſeconde Partie*? Ma Répon„ ſe eſt prête pour vous, mais je n'ai pas jugé à propos „ de la publier à préſent; tant parce que d'autres ont tra„ vaillé ſur ce ſujet, que principalement parce que je ne „ ſai pas s'il conviendroit de diſcuter aujourd'hui des „ queſtions, qui ſont décidées avec l'approbation univer„ ſelle & l'applaudiſſement de tout le monde. Je m'eb„ ſtiens de publier votre véritable nom; je le réſerve pour „ ma réponſe à quelque brochure, que je m'attends bien „ que vous lâcherez contre moi".

[*D*] *En 1610 il fut nommé un des Hiſtoriographes du Collége de Chelſea proche de Londres.*] „ Ce Collége étoit deſti„ né, *dit Fuller* (11), à être un lieu de Garniſon ſpiri„ tuelle, pourvu de tous les Livres néceſſaires pour ce „ deſſein, où de Savans Théologiens devoient étudier & „ écrire ſur les Controverſes avec ceux de l'Egliſe Ro„ maine. Effectivement ceux-ci ont ſujet de ſe glorifier, „ & leur exemple condamne les Proteſtans. Car comme „ Salomon n'employoit ſes Gens à aucun Ouvrage, qui „ regardât le bâtiment du Temple, par cette raiſon, qu'en „ donne le Texte, *qu'ils étoient fort Gens de guerre*, de „ même l'Egliſe Romaine ne charge point ſes Profeſſeurs „ du poids de la Prédication, ni des ſoins d'une Paroiſſe, „ elle les réſerve uniquement aux Etudes Polémiques. „ Au-lieu qu'en Angleterre un ſeul & même homme eſt „ chargé de faire des Leçons, de prêcher, de catéchiſer, „ de diſputer, d'adminiſtrer les Sacremens, &c. Enſorte „ que ſi Dieu ne béniſſoit viſiblement nos Etudes, & que „ nous n'euſſions pas de grands avantages en faveur de la „ vérité de notre côté, il ſeroit humainement impoſſible, „ que nous puſſions y ſuffire, & leur faire tête". Outre les Théologiens, il devoit y avoir dans ce Collége du moins deux habiles Hiſtoriens, pour tranſmettre à la poſtérité les événemens les plus mémorables, tant dans l'Etat que dans l'Egliſe. Le Roi Jacques y fonda ce Collége ſous le nom du *Collége du Roi Jacques à Chelſey*, & il lui donna par ſes Lettres Patentes le *reverſion* des terres que Charles Comte de Nottingham poſſédoit alors à Chelſey; avec la permiſſion d'accepter les donations de terres qu'on voudroit lui faire, pourvu que le tout enſemble n'excédât pas la ſomme de trois mille Livres ſterling de rente. Le Docteur Sutcliffe, Doyen d'Exeter, donna auſſi à ce Collége pluſieurs fermes dans la Comté de Devon, qui valoient environ trois-cens Livres ſterling par an; & par ſon Teſtament en date du 1 Novembre 1628, & vérifié par devant le Chevalier Louis Steuklie, il légua aux Docteurs Jean Prideaux & Clifford, à Fide-commis, le valeur de quatre mille Livres ſterling en terres, qui devoient revenir au Collége. Le Parlement aſſemblé à Weſtminſter le 19 Février 1609 fit un Acte pour autoriſer *le Principal & les Membres du Collége de Chelſey à faire creuſer un canal qui communiqueroit avec la Riviére de Lee, & à faire dreſſer les machines néceſſaires*, &c. *pour conduire de l'eau par des tuyaux ſouterrains à Londres & dans les fauxbourgs; pour que le revenu qu'on en retireroit ſervît à perpétuité à l'entretien du Principal & des Membres du ſuſdit Collége.* On commença le bâtiment du Collége ſur un eſpace de terrain appellée *Thameſbot*, qui avoit environ ſix acres, & qui appartenoit alors au Comte de Nottingham, qui en accorda au Prévôt le Bail à ferme pour la ſomme annuelle de ſept Livres ſterling & dix Schellings. Le Roi Jacques mit la première pierre du Collége, & donna tout le bois de Charpente néceſſaire, tiré de la Forêt de Windſor. „ Et ce„ pendant, *dit Fuller* (12), j'ai ouï dire, que ce bâtiment, „ la ſeule choſe qu'il y ait, & qui eſt à peine echevé, à „ coûté plus de trois-mille Livres ſterling, quoiqu'il ne „ ſoit pas de pierre de taille, & qu'on ait fourni le bois „ de Charpente: mais hélas! qu'eſt ce que cela (pas une „ huitiéme partie) en comparaiſon d'un Quarré, outre „ des Ailes à chaque côté, qu'on avoit deſſein de faire"? Voici les noms du premier Principal & des Membres nommez par le Roi le 8 May 1610. Le Docteur Matthieu Sutcliffe, Doyen d'Exeter, Principal; le Docteur Jean Overal, Doyen de St. Paul; le Docteur Thomas Morton, Doyen de Winchester; le Docteur Richard Field, Doyen de Glocester; les Docteurs Robert Abbot; Jean Spenſer, Miles Smith; Guillaume Covitt; Jean Howſon; Jean Layfield; Benjamin Charrier; Martin Fotherbie; Jean Boys; Richard Brett; Pierre Lilie; François Burley; Guillaume Hillier, Archidiacre de Barſtable, & Jean White du Collége de Manchester. Les deux Hiſtoriens étoient Guillaume Cambden, Clarenceux †, & Jean Hayward, Docteur en Droit. Aucun Evêque ne pouvoit avoir de place dans ce Collége; & lorſque quelques-uns des Membres parvinrent dans la ſuite à l'Epiſcopat, ou moururent, le Roi en nomma d'autres à leur place par ſes Lettres Patentes du 14 Novembre 1611; entre autres il y eut Antoine de Dominis, Archevêque de Spalato, mais qui n'étoit que Doyen de Windſor en Angleterre. En 1616 le Roi écrivit à l'Archevêque de Cantorbery, pour qu'il excitât le Clergé de ſa Province à contribuer à un ſi pieux Ouvrage; cependant malgré tout cela, & les Collectes qu'on fit dans tou-

(11) *Church-Hiſtory of Britain* L. X p. 51.

2 Chron. VIII. 9.

(12) *Ubi ſupra* p. 18.

† Roi d'Armes de ce titre.

me I, Guillaume II & Henri I, par J. H. [*E*], qu'il dédia à Charles Prince de Galles. En 1619 le Roi lui fit l'honneur de le créer Chevelier à Whitehall (*b*). Il publia en 1624 un Discours *touchant la Suprémacie dans les affaires de Religion* [*F*], Londres in-4, qu'il dédia aussi au Prince Charles. Il mourut le 27 Juin 1627 dans sa Maison, dans la Paroisse de St. Barthelemi la grande à Londres, & fut inhumé dans l'Eglise de cette Paroisse. Il a fait aussi l'Histoire d'Edoüard VI. [*G*] & divers Ouvrages

(*b*) Wood *Fasti Oxon.* Vol 1. Col. 201.

tes les Paroisses d'Angleterre, les sommes qu'on recueillit furent peu de chose, & n'entroient que lentement. *La plus grande partie*, dit Fuller (13), *se dissipoit pour les dépenses des Collecteurs.* Il ajoûte, *qu'on soupçonna fortement qu'une partie de ces argens étoit restée entre les mains de quelques particuliers.* On a fait bien des conjectures différentes sur ce qui mit obstacle au parfait accomplissement du projet de ce Collége. Quelques-uns ont cru que la mort imprévue du Prince Henri en avoit été la cause; mais Mr. Fuller, ayant examiné avec soin les Régitres du Collége, n'a pu découvrir, qu'il fut seulement parlé de ce Prince, comme ayant contribué le moins du monde à cette fondation. D'autres ont prétendu que cela étoit venu „ de ce „ que le Projet n'étoit pas assez soûtenu, n'y ayant eu au„ cune personne de considération qui s'y intéressât un „ peu vivement, si l'on en excepte Sutcliffe, qui succom„ ba sous la grandeur de l'entreprise; car pour le Roi Jac„ ques il ne fit guére plus que d'encourager la chose (14)". Ceux-ci l'ont attribué à l'inexécution du projet de faire un nouveau canal; ceux-là à la jalousie secrette des Evêques, qui, quoiqu'ils parussent en apparence fort zélés pour ce dessein, craignoient dans le fond, que ces Théologiens Polémiques ne voulussent passer pour les principaux Défenseurs de la Religion, & pour plus utiles à l'Eglise que les Evêques mêmes, & qu'ils ne prissent avec le tems des sentimens préjudiciables à la Jurisdiction Episcopale. D'autres se sont imaginé, que la jalousie des Universités avoit arrêté la chose; & d'autres ont cru que c'avoit été l'effet des soupçons de quelques Membres du Parlement zélés pour la Pattie; qui „ craignoient, *dit Ful*„ *ler* (15), que ce Collége ne fût trop dévoué à la Cour; „ & que sa Théologie, mais surtout l'Histoire qu'il don„ neroit ne fût trop partiale en faveur du Roi, & ne rap„ portât tout au desavantage des Sujets. Desorte que, „ quoique ces Messieurs appuyassent l'Acte dans le Parle„ ment, ne croyant pas qu'il fût de la Politique de tra„ verser ouvertement le projet du Roi Jacques, qu'on „ avoit fait goûter sous le spécieux prétexte de la Relli„ gion & de la Piété; cependant lorsqu'ils furent de re„ tour chez eux, ils firent si bien par leurs discours parti„ culiers, qu'ils inspirérent leurs soupçons à d'autres, & „ eallentirent les Charités du Peuple. Les mêmes perso„ nes trouvoient cette fondation fort inutile, & qu'il n'é„ toit rien moins que nécessaire d'entretenir des gens pour „ défuter les sentimens des Catholiques Romains, tandis „ qu'on toléroit les Défenseurs par-tout, qu'on les „ protégeoit même, & qu'on n'exécutoit point du tout „ contre eux les Loix Pénales". D'autres remarquoient que les circonstances du tems n'étoient pas favorables à ce dessein, y ayant alors une foule de gens à projets, & de Courtisans affamés, qui tentoient toutes sortes de voyes pour avoir de l'argent; & ce fut un malheur pour ce Projet qu'on le proposât dans un tems où les Monopoles abondoient. Plusieurs Prélats étoient d'autant plus éloignez de le favoriser, qu'il étoit conduit par le Docteur Sutcliffe, connu pour un des plus rigides Anti Remontrans, & qui dans sa vieillesse avoit écrit très fortement contre les Arminiens.

(13) P. 18.

(14) Idem P. 51, 54.

(15) P. 54.

[*E*] *En 1613 il donna à Londres in* 4. La Vie des trois Rois d'Angleterre Normans.] Il dit dans l'Epître dédicatoire au Prince Charles, qu'il avoit entrepris cet Ouvrage à la requisition du Prince Henri, que ce Prince l'ayant fait venir quelques mois avant sa mort, s'étoit fort plaint des Histoires d'Angleterre, & de ce que les Anglois, qui ne le cédoient à aucune nation du côté des grandes actions, étoient au-dessous de toutes les autres par rapport à la manière de les transmettre à la postérité. Notre Auteur lui répondit, qu'il croyoit que c'eu étoient ici les causes; *premierement, que les personnes qui avoient des talens étoient employez à d'autres choses, soit dans les affaires publiques, ou à travailler avec peine pour leur subsistance ou pour l'accroissement de leur fortune particuliére. En second lieu, que si l'on pouvoit faire un toute pureté des Romans, il n'y avoit pas la même pureté à écrire l'Histoire selon les régles de la vérité; parce que, quoique l'Auteur parlât de personnes mortes il y avoit longtems, & dont la posterité étoit entierement eteinte, il y avoit cependant des gens en vie, qui se feutans coupables des vices qu'ils voyoient relevez & condamnez dans les autres, se persuadoient, à cause que leur conscience les accusoit, que quoi qu'on en dît, on les avoit eus en vuë. Enfin, que l'Histoire d'Angleterre avoit été si barbouillée par de mauvais Ecrivains, que des personnes de merite craignoient de se decreditet en y touchant.* Le Prince demanda à notre Auteur s'il avoit travaillé sur quelque morceau de l'Histoire d'Angleterre, autre ce qui avoit paru de lui, & qu'il avoit alors entre les mains. „ Je ré„ pondis, dit-il, que j'avois fait en abrégé la vie de „ quelques-uns des Rois d'Angleterre, mais que pour ce „ qui regardoit l'Histoire, je me bornois principalement au „ tems où je vivrois, par rapport auxquels mes propres „ Observations me pourroient guider; mais que je n'a„ vois alors rien d'achevé, ni dans l'uo, ni dans l'autre „ genre". Le Prince repliqua que pour l'honneur du siécle l'approuvoit fort le dernier, mais que pour sa propre instruction il souhaittoit davantage le premier, & il chargea notre Auteur d'achever quelque chose dans les deux genres pour son usage, lorsqu'il seroit de retour d'un voyage de plaisir qu'il alloit faire, lui promettant de l'en récompenser largement. C'est ce qui engagea le Docteur Hayward à finir *la Vie des trois Rois de la Race Normande*, & l'Histoire de quelques années du régne de la Reine Elisabeth. Lorsque le Prince revint de son petit Voyage, l'Auteur lui remit ces deux Ouvrages, & *les Vies des trois Rois d'Angleterre Normans* lui ayant paru complettes, il souhaitta qu'elles fussent imprimées; mais il mourut peu de tems après.

[*F*] *Il publia en* 1624 *un Discours* touchant la Suprémacie dans les affaires de Religion.] Il contient quatre vingt-huit pages in-4. Il est en forme de conversation à la table du Docteur Tobie Matthews, Evêque de Durham, pendant la tenuë du Parlement en 1605. Il y soutient que l'Autorité suprême dans les affaires de Religion est un droit & un appanage de la Souveraineté. Pour établir cette thése, on montre que la Puissance Souveraine doit être perpétuelle & absoluë. Que les affaires les plus importantes dépendent de cette Puissance. Qu'il n'y a rien de plus important dans un Etat que la Religion. Que les affaires de Religion doivent être réglées par ceux qui sont en possession de la Souveraineté. Qu'il est dangereux pour d'autres de vouloir s'en mêler. Qu'anciennement on employoit deux moyens pour éviter ces dangers, l'un d'exclure toutes les nouveautés en fait de cérémonies extérieures, & l'autre, de laisser au Souverain le soin de régler ce qui regardoit la Religion. Sur le premier Article on observe (16) „ que les Juifs ne vouloient point avoir de commer„ ce avec ceux qui n'étoient par de leur Religion. Par„ mi les Grecs *Socrate* & *Protagore* furent condamnés, *A„naxagore* & *Aristote* accusés, pour avoir eu des senti„ mens contraires à la Religion établie. *Joseph* rapporte „ (17) que les Athéniens puniffoient de mort ceux qui „ osoient dire touchant les Dieux le moindre mot de plus „ que ce qui étoit porté par leurs Loix. Les Scythes firent „ mourir *Anacharsis*, pour avoir célébré les cérémonies „ du Culte de Bacchus à la manière des Grecs. *Tite Live* „ écrit, que chez les Romains on chargeoit les Ediles „ entre autres choses (18), de veiller à ce qu'on n'introduisît point de Cérémonies nouvelles ou étrangéres dans „ la Religion. Et Æmilius rapporte un Decret qui défen„ doit (19) *à toute personne de sacrifier dans un lieu public „ & sacrs avec des cérémonies nouvelles ou étrangéres. Com„ bien de fois*, dit Tite-Live (20), *nos Peres & nos Ancê„ tres n'ont-ils pas chargé les Magistrats d'empêcher l'ex„ bissement des Cérémonies étrangéres?* Mécénas dans Dion „ (21) donne à Auguste cet avis: *Observez la Religion à „ la maniére de votre Pays, & obligez les autres à en „ faire de même; mais ayez en horreur & châtiez ceux qui „ introduisent des cérémonies etrangeres, parce qu'ils portent „ les hommes à des changemens, qui donnent souvent nais„ sance à des conspirations & à des seditions".* ☞ C'est là un excellent moyen d'interdire toute recherche en matière de Religion, & d'affermir pour jamais l'empire de l'Erreur & de la Superstition: sur ce principe toute Religion dominante, quelle qu'elle soit, est en droit d'exterminer tout ce qui tend à l'ébranler, & il ne se peut rien de plus fage que les mesures que les Juifs prirent contre Jésus-Christ & ses Disciples, que les sanglantes persécutions du Paganisme contre la Religion Chrétienne: il n'y a personne qui ne sente jusqu'où vont les conséquences d'un principe aussi contraire à l'esprit de la Religion qu'indigne de l'humanité: Aoo. du Taan.] A l'égard du second Article, *de laisser au Souverain le soin de regler tout ce qui regarde la Religion*: on sait voir que c'est ce qui s'est pratiqué chez les Juifs, les Egyptiens, & chez divers autres Peuples, dans les Empires d'Assyrie & de Perse, dans la Gréce, dans l'Empire Romain, sous les Rois, & sous les Consuls, sous les Empereurs Payens, & sous les premiers Empereurs Chrétiens. On montre aussi que tout ce qui regardoit les choses externes & accidentelles de la Religion dépendoient des premiers Empereurs Chrétiens, par l'autorité & les ordres desquels les matières de Foi, & les choses essentielles se régloient aussi. Que les huit Conciles Généraux ont été convoqués & confirmés par les Empereurs. Qu'il y a eu des disputes entre les Evêques de Constantinople & ceux de Rome pour la prééminence, & que les derniers ont été favorisés par divers Empereurs. Qu'en donnant cette Prérogative à l'Evêque de Rome l'Empire d'Orient a été démembré. Que l'autorité absoluë des Evêques de Rome dans les affaires Ecclésiastiques, a non seulement affoibli l'Empire d'Occident, mais l'a rendu dépendant du Siége de Rome. Que c'est en vertu de la même Autorité que les Papes ont prétendu à la Souveraineté de plusieurs des principaux Royaumes de l'Europe, & généralement de tout les Etats du Monde, ce qui a causé bien des malheurs.

(16) Sect. 10. p. 20. 29. *Doctrinis variis & peregrinis nolite abduci.* Hebr. XIII. 9.

(17) Joseph *Contr. Appion* L. II. p. 1074 Edit. Geleni. Gen. 1634. in-fol. *Ars non vult fingere quod non sit, nec mutare veterem religionem. Quæ enim semel sanxit, ea perpetuo custodienda sunt.*

(18) *Ne qui ritû Romani Deûm novo aliove more quam patrio colerentur.*

(19) Liv. Lib. XV. *Ne quis in publico sacrove loco novo aut externo ritu sacrificaret.*

(20) Lib. XXXIX. *Quoties patrum avorumque ætate negotium magistratibus datum est ut ne quid externi sacri veteres?*

(21) Dio Lib. LII.

[*G*] *Il a fait aussi l'Histoire d'Edouard* VI.] Elle a été imprimée à Londres en 1630 in-4, & il y en a une autre Edition de 1636 in 24 sous ce titre, *Histoire de la Vie & du Regne du Roi Edouard* VI. *Avec celle du commencement du Regne de la Reine Elisabeth. Par le Chevalier* Jean Hayward, *Docteur en Droit.* On y a mis le portrait de l'Auteur.

gés Théologiques, entre autres *Le Puiſſant Appui, ou la manière dont nous devons dans toutes nos afflictions rejetter notre charge ſur Dieu.* Londres 1614 in-8. *L'Aſyle d'une Ame affligée.* Londres 1616 in-8. *La Prière de Jéſus-Chriſt ſur la Croix pour ſes Ennemis.* Londres 1623 in-8. *Les Larmes de David, ou Explication des Pſeaumes Pénitentiaux.* Londres 1623 in-4. Mr. Wood dit (*c*) que „ Hayward paſſoit pour un homme ſavant, & pieux qui étoit plus verſé dans la lecture des Livres de Théologie, „ que dans celle des Ecrivains de ſa profeſſion". Et par rapport à ſes Hiſtoires que „ le ſtyle en „ paſſoit pour bon dans ſon tems, ſeulement que quelques perſonnes auroient ſouhaitté qu'il n'eût „ pas dans ſon *Hiſtoire de Henri* IV, appellé le Chevalier Hugh Lynne, *une tête folle*, quoiqu'il le fût „ réellement; & qu'il n'eût pas quitté le ſtile *Hiſtorique*, pour prendre le *Tragique*, lorſqu'il introduit une mere exprimant ſa douleur au ſujet de ſon fils". Mr. Nicholſon obſerve (*d*) qu'*il avoit la réputation en ſon tems d'écrire purement & avec douceur.* Mr. Strype dit (*e*) que „ notre Auteur doit „ être lu avec précaution: que ſon ſtile & ſon langage ſont bons, & qu'il a auſſi de l'imagination; „ mais qu'il lui donne trop carriére pour un Hiſtorien, ce qui l'engage à faire pour les autres des „ diſcours qu'ils n'ont jamais prononcés, & de rapporter des choſes auxquelles ils n'ont peut-„ être jamais penſé".

(*c*) *Faſti Oxon. ubi ſupra.*

(*d*) *English Hiſtorical Library* P. I. p. 216. Lond. 1696. in-8.

(*e*) *Preface to Sir John Hayward's Life and Reign of King Edward* VI in the 2de Vol. of the *compleat Hiſtory of England.*

HEARNE (Thomas), célébre par ſes Ecrits & par les Ouvrages dont il a procuré l'Edition, [*A*] étoit fils de George Hearne, Clerc de la Paroiſſe de *White Waltham* dans la Comté de Berks, &

[*A*] *Célébre par ſes Ecrits & par les Ouvrages dont il a procuré l'Edition.*] En voici le Catalogue. I. Reliquiæ Bodleianæ: *Ou véritables Reſtes du Chevalier Thomas Bodley. Contenans ſa Vie, le premier Projet des Statuts de la Bibliothéque publique d'Oxford (en Anglois) & un Recueil de Lettres au Docteur James*, &c. *publiées ſur les Originaux, qui ſont dans la ſuſdite Bibliotheque.* Londres 1703 in-8. II. *C. Plinii Cæcilii Secundi Epiſtolæ & Panegyricus, cum variis lectionibus & annotationibus. Accedit vita Plinii ordine Chronologico digeſta.* Oxford 1703 in-8. III. *Eutropii Breviarium Hiſtoriæ Romanæ, cum Paanii Metaphraſi Græca. Meſſala Corvinus de Auguſti Progenie. Julius Obſequens de Prodigiis. Anonymi Oratio funebris Gr. Lat. in Imp. Fl. Conſtantinum Conſtantini M. fil. Cum variis lectionibus & annotationibus.* Oxford 1703 in-8. IV. Du&or Hiſtoricus: Ou *Abrégé de l'Hiſtoire Univerſelle, ou Introduction à l'etude de cette Hiſtoire. Tome premier en trois Livres, contenant* 1. *La Chronologie des Perſonnes les plus illuſtres & des principaux evénemens depuis la Créition du Monde juſqu'à préſent. Ou l'on a mis au-devant l'Explication des termes & des autres choſes dont l'intelligence eſt néceſſaire.* 2. *Une Introduction à l'Hiſtoire*; où l'on fait connoître *les Ecrits des Hiſtoriens anciens tant Grecs que Romains, avec le jugement que les plus habiles Critiques en ont porté*; & un *ample Recueil d'Hiſtoriens Anglois.* 3. *Une Hiſtoire abrégée de toutes les anciennes Monarchies & de tous les Etats depuis la Création juſqu'à la Naiſſance de Jéſus-Chriſt.* Londres 1705 in-8, ſeconde Edition. Réimprimé à Londres 1714 & 1724, à l'inça de l'Auteur. Pour ce qui eſt de la premiére Edition, on l'attribuë à une autre perſonne; & les deux premiers Livres, dans la ſeconde, la troiſiéme, & la quatriéme Edition, ſont d'un autre Auteur, qui a auſſi fait la Préface, mais le troiſiéme Livre eſt de Mr. Hearne lui-même. V. Du&or Hiſtoricus: *Ou Abrégé d'Hiſtoire Univerſelle. Tome Second. Contenant une courte Relation de ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable dans le Monde depuis la Naiſſance de Jéſus-Chriſt juſqu'à la Chute de l'Empire Romain, & l'Etabliſſement de l'Empire Germanique par Charlemagne. En trois Livres.* 1. *La ſuite des Empereurs & l'Hiſtoire de leurs Régnes, depuis la Naiſſance de Jéſus-Chriſt, juſqu'à la Tranſlation du Siége Impérial à Conſtantinople.* 2. *La Suite des Empereurs depuis le Tranſlation de l'Empire juſqu'à Charlemagne.* 3. *L'Hiſtoire de Perſe ſous les Rois Parthes, & ceux de la Race des Perſes juſqu'à la ruine de la Monarchie par les Sarraſins. Les divers Royaumes fondés en Europe par les Francs, les Saxons, les Goths, les Vandales*, &c. *& la Succeſſion de ces Royaumes. La Vie de Mahomet, & la Suite des Caliphes Sarraſins. Avec l'Hiſtoire de la fondation des Villes les plus conſidérables*, &c. *pendant* 800 *ans depuis Jéſus-Chriſt, & diverſes autres choſes dont il n'eſt pas parlé dans le corps de l'Hiſtoire.* Oxford 1704 in-8. Elle a été imprimée trois fois à Londres ſans la participation de l'Auteur, qui promettoit dans ſa Préface un troiſiéme Volume, pour lequel il avoit fait des Recueils, tirés des meilleurs Hiſtoriens. Mais il renonça à ce deſſein lorſqu'on publia la Traduction Angloiſe de l'*Introduction de Puffendorf*, qui commence où le ſecond Tome du *Du&or Hiſtoricus* finit, & conduit l'Hiſtoire juſqu'au tems préſent. VI. *M. Juniani Juſtini Hiſtoriarum ex Trogo Pompeio, Libri* XLIV. *MSS. Codicum collatione recogniti, annotationibuſque illuſtrati.* Oxford 1705 in-8. VII. *T. Livii Patavini Hiſtoriarum ab Urbe condità Libri qui ſuperſunt, MSS. Codicum collatione recogniti, annotationibuſque illuſtrati.* Oxford 1708 en ſix Volumes in 8. VIII. *Lettre où l'on rend compte de quelques Antiquités, qui ſe trouvent entre Windſor & Oxford; avec le Catalogue des Peintures de la Galerie des Ecoles, joignant la Bibliothéque Bodleienne.* Dans les *Mélanges de tous les Mois*, ou *Mémoires pour les Curieux*, en 1708. Cette Lettre a été réimprimée avec des Additions & des Corrections, mais ſans le *Catalogue des Peintures*, dans le cinquiéme Tome de l'*Itineraire de Leland*, publié par notre Auteur. Mais comme le *Catalogue des Peintures* étoit fort recherché des Savans, il fit imprimer une centaine d'Exemplaires de toute la Piéce en 1725 in-8, l'Edition de Londres étant fort remplie de fautes. IX. *La Vie d'Alfred le Grand, par le Chevalier Jean Spelman. Publiée ſur le MS. Original de la Bibliothéque Bodleienne. Avec des Remarques Hiſtoriques, & un Diſcours ſur une ancienne Inſcription Romaine trouvée depuis peu dans le voiſinage de Bath.* Oxford 1710 in-8. X. *L'Itineraire de Jean Leland l'Antiquaire, en neuf Volumes in-8. Publié ſur les MSS. Originaux & ſur d'autres Copies autentiques.* Oxford 1710, 1711, 1712. Cet Ouvrage eſt fort rare, parce qu'on n'en imprima que cent vingt Exemplaires, douze en grand, & cent huit en petit papier; il eſt enrichi de pluſieurs Diſſertations curieuſes & de Remarques, tant de l'Editeur, que d'autres perſonnes. XI. *Henrici Dodwelli de Parmâ Equeſtri Wodwardiana Diſſertatio. Accedit Thomæ Neli Dialogus inter Regnum Eliſabetham & Robertum Dudleium, Comitem Leyceſtriæ, & Academiæ Oxonienſis Cancellarium, in quo de Academiæ Ædificiis præclarè agitur.* Oxford 1713 in-8. XII. *Johannis Lelandi Antiquarii de Rebus Britannicis Collectanea.* Oxford 1715 en ſix Volumes in-8; on n'en tira que cent cinquante Exemplaires. XIII. *Acta Apoſtolorum Græco-Latinè, literis majuſculis. E Codice Laudiano, characteribus uncialibus exarato, & in Bibliotheca Bodleiana aſſervato, deſcripſit edidítque Tho. Hearnius. Qui Symbolum etiam Apoſtolorum ex eodem Codice ſubjunxit.* Oxford 1715 in-8. On n'en imprima que cent vingt Exemplaires. XIV. *Joannis Roſſi Antiquarii Warwicenſis Hiſtoria Regum Angliæ. E codice MS. in Bibliotheca Bodleiana deſcripſit, notiſque & indice adornavit Tho. Hearnius. Accedit Joannis Lelandi Antiquarii Nenia in mortem Henrici Duddlegi Equitis; cui præfigitur Teſtimonium de Lelando amplum & præclarum, hactenus ineditum.* Oxford 1716 in-8. On n'en imprima que ſoixante Exemplaires. XV. *Titi Livii Foro-julienſis Vita Henrici quinti, Regis Angliæ. Accedit Syllogè Epiſtolarum a variis Angliæ Principibus ſcriptarum. E codicibus calamo exaratis deſcripſit edidítque Tho. Hearnius: Qui Appendicem etiam notaſque ſubjecit.* Oxford 1716 in-8. XVI. *Abredi Beverlacenſis Annales, ſive Hiſtoria de Geſtis Regum Britanniæ, Libris* IX. *E codice pervetuſto, calamo exarato, in Bibliotheca viri clariſſimi Thomæ Rawlinſoni, Armigeri, deſcripſit edidítque Tho. Hearnius. Qui & Præfationem, Notis, atque Indice illuſtravit.* Oxford 1716 in-8. On n'en imprima que 148 Exemplaires. XVII. *Guilelmi Roperi Vita D. Thomæ Mori Equitis auruti, Linguæ Angliæanæ conſerta. Accedunt Mori Epiſtola de Scholaſticis quibuſdam Trojanos ſeſe appellantibus; Academiæ Oxonienſis Epiſtolæ & Orationes aliquammultæ; Anonymi Chronicon Goſſovianum, & Feneſtrarum depictarum Eccleſiæ Parochialis de Fairford in Agro Gloceſtrienſi Explicatio. E codicibus vetuſtis deſcripſit edidítque, Notiſque etiam adornavit Tho. Hearnius.* Oxford 1716 in-8. On n'en tira que 148 Exemplaires. XVIII. *Guilelmi Cambdeni Annales Rerum Angliearum & Hibernicarum regnante Elizabetha. Tribus Voluminibus comprehenſi. E codice præciaro Smithiano, proprio Auctoris manu correcto, multiſque magni momenti Additionibus locupletato, eruit edidítque Tho. Hearnius, aliumque inſuper Codicem e Bibliotheca Rawlinſoniana adhibuit.* Oxford 1717 in-8. XIX. *Guilelmi Neubrigenſis Hiſtoria ſive Chronica Rerum Angliearum, libris quinque. E codice manuſcripto pervetuſto in Bibliotheca prænobilis Domini Domini Thomæ Sebright Baronetti, uberrimis additionibus locupletato, longèque emendatius quam antehac edita. Studio & opera Tho. Hearnii. Qui & præter Joannis Pleardi Annotationes, ſuas etiam Notas qualeſcunque & Spicilegium ſubjecit. Accedunt Homiliæ tres eidem Guilelmo a Viris eruditis adſcriptæ, partim e Codice præclaro antedicto, partim e Codice antiquo Lambethano nunc primum editæ* (1). Oxford 1719 in-8. XX. *Thomæ Sprotti Chronica e Codice antiquo MS. in Bibliotheca prænobilis Adoleſcentis Domini Edwardi Dering de Surrenden Dering in Agro Cantiano, Baronetti, deſcripſit edidítque Tho. Hearnius: Qui & alia quadam Opuſcula e Codicibus MSS. autheniticis a ſe ipſo itidem deſcripta ſubjecit.* Oxford 1719 in-8. XXI. *Recueil de Diſcours curieux ſur pluſieurs Points des Antiquités d'Angleterre, par divers illuſtres Antiquaires, mis au jour principalement pour l'uſage de la jeune Nobleſſe d'Angleterre* (en Anglois) Oxford 1720 in-8. XXII. *Textus Roffenſis, Accedunt Profeſſionum antiquorum Angliæ Epiſcoporum Formula de canonicâ obedientiâ Archiepiſcopis Cantuarienſibus præſtandâ, & Leonardi Hutteni Diſſertatio Anglicè conſcripta de Antiquitatibus Oxonienſibus. E Codicibus MSS. deſcripſit edidítque Tho. Hearnius.*

(1) On trouve de curieux Extraits de cet Ouvrage, dans la *Bibl. Angloiſe* T. VII. Part. I. p. 175 & *ſuiv* & Part. II. p. 501 & *ſuiv.* B. D. T.

& d'Edithe, fille de Thomas Wife de Shottesbroke dans la même Comté. Il naquit en 1680 à *Littlefield Green* dans la Paroiſſe de *White Waltham*; juſqu'à l'année 1693 il n'eut d'autre Maître que ſon

(1) Voyez ce l'Extrait *Bibl. Angl.* Tom VIII. P. 2 p. 313. & ſuiv. & Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* T. XXIII P. 1. p. 202. &. D. T.

Oxford 1720 in-8 (2). XXIII. *Roberti de Avesbury Hiſtoria de Mirabilibus Geſtis Eduardi tertii. Accedunt 1. Libri Saxonici qui ad manus Joannis Foxcelini venerunt. 2. Nomina eorum qui ſcripſerunt hiſtoriam gentis Anglorum, & ubi exſtant per Joannem Foxcelinum. E Codicibus MSS. deſcripſit edidítque Tho. Hearnius. Appendicem etiam ſubnexuit, in quâ, inter alia, continentur* des Lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn. Oxford 1720 in-8 (3). XXIV. *Johannes de Fordun Scoti-Chronicon genuinum, una cum ejuſdem Supplemente ac Continuatione, E Codicibus MSS. eruit edidítque, Appendicem etiam ſubjunxit, totumque Opus (in quinque Voluminibus diſtinctum) Præfatione atque Indicibus adornavit Tho. Hearnius.* Oxford 1722 in-8. XXV. *L'Hiſtoire & les Antiquités de Glaſtenbury. A quoi l'on a joint. 1. La Fondation & les Réglemens de la Chapelle* (Chantry) *de Sherington dans l'Egliſe de St. Paul à Londres. 2. Une Lettre du Docteur Piot au Comte d'Arlington touchant Thetford. On a ajoûté à toutes ces Pieces, qui n'avoient jamais paru, une Preface & un Appendix.* Oxford 1722 in-8. XXVI. *Hemingi Chartularium Eccleſiæ Wigornienſis. E Codice MS. penes Richardum Graves de Mickleton in Agro Glocestrienſi Armigerum, deſcripſit edidítque Tho. Hearnius; qui & eam partem Libri de Domeseday, quæ ad Eccleſiam spectat Wigorniensem, aliaque ad Operis (duobus voluminibus comprehensi) uberem fecundiamque ſubnexuit.* Oxford 1723 in-8. XXVII. *La Chronique de* Robert de Gloucester. *Copiée & publiée pour la première fois ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque de Harley. On y a ajoûté, outre un Gloſſaire & d'autres embelliſſemens, une Continuation de cette Chronique par le même Auteur ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque Cottonienne. En deux Volumes.* Oxford 1724 in-8. XXVIII. *La Chronique de* Pierre Langtoft, (*enrichie & illuſtrée par* Robert de Brunne) *depuis la mort de Cadwalader juſqu'à la fin du régne d'Edouard I. Copiée & publiée pour la première fois ſur un MS. de la Bibliothéque d'Inner-Temple. A laquelle on a joint, outre un Gloſſaire & d'autres Pieces curieuſes. 1. Un Regiſtre concernant l'Abbaye de Glaſtonbury, qui contient un état de tous les Biens appartenans à cette Maiſon au tems de ſa ſuppreſſion, faiſis par ordre du Roi Henri* VIII. *& convertis à ſon profit. 2. Une Relation de l'Hôpital de Ste. Marie Magdeleine proche de Scraby dans la Comté de Nottingham, par Jean Stacke, Maître de cet Hôpital. 3. Deux Traites d'un Auteur Anonyme; dans l'un roule ſur la Conquête dans la Comté de Somerſet; & l'autre regarde* Stone-herge. Oxford 1725 en deux Vol. in 8. XXIX. Johannis, *Confratris & Monachi Glaſtonienſis, Chronica, ſive Hiſtoria de Rebus Glaſtonienſibus. E Codice MS. membranis antiquo deſcripſit edidítque Tho. Hearnius. E quo Codice & Hiſtoriarum de antiquitate & augmentatione vetuſtæ Eccleſiæ S. Mariæ Glaſtonienſis præmiſit, multaque excerpta e Richardi Beere (Abbatis Glaſtoniensis) Terrario hujus Cœnobii ſubjecit. Accedunt quædam eodem ſpectantia ex egregio MS. communicato ab amicis eruditis Cantabrigienſibus, ut & Appendix, in quâ, inter alia, de S. Ignatii Epiſtolarum Codice Mediceo, & de Johannes Dre, Maibematico celeberrimo, vitâ atque ſcriptis agitur.* Oxford 1726 in-8. [& Interrompons un moment ce Catalogue fec & décharné, qui, en ſatisfaiſant la curioſité de quelques Lecteurs en ennuyera un grand nombre d'autres, interrompons-le, dis-je, un moment pour faire part au Lecteur de quelques Remarques qu'a faites un Savant Journaliſte (4), en rendant compte de cet Ouvrage; elles ſont tres-propres à donner une juſte idée du goût & de la maniére de penſer de Mr. Hearne. Ce Savant étoit fort prévenu pour les Moines, & contre les Réformateurs. Voici d'abord ce qui fait connoître ſon goût. „ Si l'Editeur (5) a eu le „ malheur de ne pouvoir rien découvrir ni du nom de „ Famille; ni de la Vie de Dom *Jean* de *Glaſtenbury*, il „ a au moins la ſagacité de *deviner* tous les talens, & „ tous les avantages, qu'il eut pour compiler cette Hiſ„ toire. La Nature elle-même, dit-il, le forma pour ce „ genre d'écrire. C'étoit un des plus beaux Génies, & „ jamais on n'en vit de plus exempt de défaut. Il appre„ nait à l'Ecole tout ce qu'on voulait, & ſes Parens, qui „ cultivérent ſon penchant naturel, lui parlérent ſi ſouvent „ de *Joſeph d'Arimathée*, qu'ils lui firent naître l'envie „ d'en devenir l'Hiſtorien. Les Moines n'eurent garde „ de s'y oppoſer. Ils y gagnoient trop. Ils ouvrirent donc „ leur Bibliothéque à Frere *Jean*, & juſqu'aux plus vieilles „ Pancartes, tout lui fut accellible. Avec tant de dons, „ & tant de ſecours, que ne put-il point faire? Le juge„ ment ſurtout étoit la qualité brillante du Frere, & Mr. „ *Hearne*, qui s'y connoit, lui rend à cet égard un témoi„ gnage, qui venant de tout autre, paroîtroit peut-être „ ſuſpect d'ironie. Il ſait, comme d'Original, que l'eſprit „ de juſteſſe & de triage régne merveilleuſement dans cette „ Chronique. Il y trouve même une conciſion, qui tient „ fort de *Salluſte*. Quel tréſor ne ſera donc pas un Hiſto„ rien ſi ſpirituel, ſi ſenſé, ſi élégant, ſi la fidélité répond „ chez lui à tout le reſte? Mais il faut avoüer que l'Edi„ teur mollit un peu ſur ce dernier article. Il reconnoit, „ quoique d'aſſez mauvaiſe grace, que ce Chroniqueur a „ donné pour véritables quelques Faits, qui méritent peu „ de créance. Il racommode pourtant tout cela de ſon „ mieux. De ce que certaines choſes nous paroiſſent à „ préſent incroyables, il ne s'enſuit nullement, dit-il, „ qu'elles ſoient fauſſes. D'ailleurs où trouve-t-on des „ Auteurs parfaits? - - - - Qui ſont enfin les gens qui „ déclament contre le Moine *Jean* avec le plus de cha„ leur? ce ſont quelques *Novateurs*, gens difficiles & cha„ grine, qui accuſent de Superſtition toutes les Hiſtoires „ ſemblables, & tous ceux qui perdent leur tems à les „ lire. Peut-on témoigner trop de mépris pour des Eſ„ prits de ce caractére, & qu'eſt-ce en effet qu'ils eſti„ ment? n'imputent ils pas le même crime de Superſtition „ aux Savans qui ſont revivre l'honneur des Monaſtéres „ à la honte des Scélérats, qui ſouillérent l'habitation des „ Saints bienheureux (au tems de la Réformation)" Donnons le Latin de Mr. Hearne, pour faire voir juſqu'où va ſon zéle pour les Fondations Monaſtiques. *Nen abs re monuiſſe erit, excerpta illa, ut principem in Monaſtico Anglicano obtinent, ita eadem ſemper magni feciſſe omnes ſapientes, usque quemquam unquam ſpreviſſe, præter Novantres aliquot, homines morosos nimirum & difficiles; qui id genus Scriptoribus, pariter atque eorundem Lectoribus, negotii quod ſuperſtitionis crimen infligunt. Quemadmodum & illos ſuperſtitiosos appellant, probrique ducunt, qui de Monaſteriis, aliiſque locis ſacris, ſanis nimirum antiquiſſimis, ſanctiſſimiſque, perditiſque ac profligatiſſimis Nebulonibus illis, qui horrendum dictu! pulvinaribus Divorum ſtuprum intulerant, in libris ſuis toti ex profeſſo, vel etiam obiter agunt.* „ Sa Préface, *ajoûte Mr. de la Chapelle* (6), „ continue à peu près ſur ce ton, & qui en a lu une des „ ſiennes, les a toutes lues. Ce ſont partout de grands „ cris contre les Réformateurs, dont la ſacrilége ignoran„ ce, ſelon lui, fit périr tant de beaux Monaſtéres, tant „ de riches Abbayes, & tant d'Ouvrages précieux, que „ les ſavans & pieux Moines avoient travaillés dans leurs „ Solitudes. Il en eſt néanmoins échappé quelques uns, „ qui ſont effectivement, *dit très-judicieuſement le ſavant „ Journaliſte*, d'un grand goût, & d'une utilité merveil„ leuſe. On y voit de beaux Miracles, qui ſe ſont tou„ jours pour le bien du Couvent. On y voit les tours „ d'adreſſe que jouoit le Clergé ſeculus pour plumer les „ gens du monde. On y voit quantité de Saints & de „ Martyrs d'une eſpéce tout à fait ſinguliére. On y voit „ en un mot au naturel la Religion des Peuples Chrétiens „ dans les tems bienheureux, où les brillantes lumiéres „ de Rome éclairoient tout le monde. A cet égard les „ Piéces Monachales ne peuvent être trop ſoigneuſement „ conſervées, & Mr. *Hearne* ne ſauroit rien faire de plus „ avantageux au Parti Proteſtant, que d'en tirer tant „ qu'il pourra de l'obſcurité des Bibliothéques." Revenons au Catalogue des Ouvrages de Mr. Hearne, après ce petit écart, que le Lecteur me pardonnera, je penſe, ſans peine. AND. DU TRAD.) XXX. Adami de Domerſham *Hiſtoria de Rebus Geſtis Glaſtonienſibus. E Codice MS. pergamineo, in Bibliotheca Collegii S. Trinitatis Cantabrigiæ, deſcripſit, primusque in lucem protulit Tho. Hearnius, qui & (præter alia, in quibus Diſſertatio de Inſcriptione pervetusti Romani Cicestriæ nuper repertæ) Gulielmi Malmesburienſis Librum de Antiquitate Eccleſiæ Glaſtonienſis, & Edmundi Archeri Excerpta aliquammulta ſatis egregia e Regiſtris Wellenſibus, præmiſit.* Oxford 1727 en deux Vol. in-8. XXXI. Thomæ de Elmham *Vita & Geſta Henrici quinti, Anglorum Regis. E Codicibus MSS. vetuſtis deſcripſit & primus luci publicæ dedit Tho. Hearnius.* Oxford 1727 in-8. XXXII. *Liber Niger Scaccarii. E codice calamo exarato, & a Richardo Gravesio Micklotonienſi donato, deſcripſit & nunc primus edidit Tho. Hearnius; qui & cum duobus aliis Codicibus MSS. contuli, Willelmique etiam Worcestrii Annales Rerum Anglicarum (antehac itidem inéditas) ſubjecit.* Oxford 1728 en 2 Volumes in-8. XXXIII. *Hiſtoria Vitæ & Regni* Richardi II. *Angliæ Regis, a Monacho quodam de Exesham confignata. Acceſſerunt, præter alia, Joannis Roſſi Hiſtoriola de Comitibus Warwicenſibus; Joannis Bercheloei Commentarii de Rebus geſtis* Oxonii, *eodem commorante Elizabetha Regina; & D. Ricardi Wynne Baronetti Narratio Hiſtorica, de Caroli, Walliæ Principis, Familiarum in Hiſpaniam itinere A. D.* MDCXXIII. *E Codicibus MSS. nunc primus edidit Tho. Hearnius.* Oxford 1729 in-8. XXXIV. Joannis de Trokelowe *Annales Eduardi* II. *Henrici de Blaneforde Chronica, & Eduardi* II *Vita a Monacho quodam Malmesburienſi fuſè enarrata. E Codicibus MSS. nunc primus divulgavit Tho. Hearnius; Qui &, præter Appendicem (in quâ, inter alia, Ordinationes Collegii Orielenſis) monumenta quædam vetera, ab Edmundo Archere communicata, ſubjunxit.* Oxford 1729 in-8. XXXV. Thomæ Cati, *Collegii Univerſitatis regnante Elizabetha Magiſtri, Vindicia Antiquitatis Academiæ Oxonienſis contra* Joannem Caium *Cantabrigienſem. In lucem ex Autographo emiſit Tho. Hearnius: Qui porro non tantum Antonii Woodi Vitam a ſe ipſo conſcriptam, & Humphredi Humphreys, Epiſcopi nuper Herefordienſis, de Viris claris Cambro-Britannicis Obſervationes, ſed & reliquias quaſdam ad Familiam religioſiſſimam Ferrariorum de Gidding Parva in Agro Huntingdonenſi pertinentes, ſubnexuit.* Oxford 1730 en 2 Vol. in-8. XXXVI. *Walteri Hemingforde, Canonici de Giſſeburne, Hiſtoria de rebus geſtis Eduardi* I, *Eduardi* II, *& Eduardi* III. *Accedunt, inter alia, Eduardi* III *Hiſtoria per Anonymum, Narratio de Proceſſu contra Reginaldum Peacockum, Auctore Jamne Wheathamſtedio; Excerpta hiſtorica e Thomæ Gascoigne Dictionario Theologico; Libellus de Caroli* I *ab urbe Oxoniensi fuga ſive diſceſſu; Notitiaque Denesiorum Religiosarum in Diœceſi Bathe-*

(2) Voyez le Journal des Sçavans de l'Edition de Hollande, T. XXXIII. p. 2. p. 302. & D. T.

(3) Voy. *Bibl. Angl.* T. IX Part. I. p. 30 & *ſuiv.* Le ſavant Journaliſte ne paroit pas avoir fort bonne opinion de l'utilité de cette Hiſtoire. &. D. T.

(4) *Bibl. Angl.* Tom. XV Part. 2. p. 314 & *ſuiv.*

(5) Ibid. P. 334.

(6) Ibid. P. 335.

ſon Pere, qui tenoit une Ecole dans la Maiſon du Vicaire de la Paroiſſe, où le Miniſtre lui permettoit de demeurer, à condition d'apprendre à écrire à dix enfans par an. En 1693 le ſavant & pieux François Cherry, Gentilhomme de Shottesbrooke, mit le jeune Hearne à l'Ecole publique de Bray dans la Comté de Berks, pour lui faire apprendre le Latin. Il ſe diſtingua d'abord par ſon génie & ſon application, & fit en peu de tems des progrès ſurprenans; dont Mr. Cherry fut ſi ſatisfait, que par le conſeil de Mr. Dodwell, qui demeuroit dans ce tems-là à Shottesbrooke, il réſolut de le prendre chez lui, comme il fit vers Pâques en 1695; il en eut autant de ſoin que s'il avoit été ſon pròpre fils, il l'inſtruiſoit tous les jours dans la Religion & les Humanités; quand il étoit au logis il lui faiſoit lire lui-même les Auteurs, & lorſqu'il s'abſentoit il avoit ſoin qu'il allât chez Mr. Dodwell, & l'un & l'autre lui expliquoient les endroits difficilles, qu'ils éclairciſſoient toujours par des Obſervations également curieuſes & utiles. Mr. Cherry l'avoit fait recevoir Etudiant d'Edmond-Hall à Oxford, le 4 Décembre 1695, où il fut immatriculé le lendemain; il retourna enſuite chez ce Gentilhomme, par l'ordre duquel il continua à aller tous les jours à l'Ecole à Bray, qui étoit à quatre Milles de chez Mr. Cherry, juſqu'au Terme de Pâques de l'année 1696, que Mr. Cherry le mena lui-même à Oxford, où il eut ſoin de lui faire avoir une chambre & tout ce dont il avoit beſoin, & ce Gentilhomme ne partit qu'après l'y avoir établi. Mr. Hearne pouſſa ſes études avec tant de vigueur, qu'il fut bientôt connu du Docteur Mill Principal d'Edmond-Hall, qui travailloit dans ce tems-là à l'*Appendix* de ſon Edition du *Nouveau Teſtament*: ayant reconnu que ce jeune homme étoit verſé dans la lecture des Manuſcrits, il le prit pour en collationner quelques-uns, dont il s'eſt ſervi dans cet *Appendix*. Après trois ans de ſéjour, il alla à la priére du Docteur Mill à Eton, pour collationner dans la Bibliothéque de ce Collége un Manuſcrit de *Tatien* & d'*Athénagoras*, ces deux Auteurs ſe trouvant dans le même Volume. Mr. Worth Editeur de *Tatien*, & Mr. de Chaire qui a donné *Athenagoras*, ont fait l'un & l'autre uſage des diverſes leçons que Mr. Hearne avoit recueillies, mais ſans lui en faire honneur. L'Exemplaire où il avoit écrit ces variantes eſt à préſent dans la Bibliothéque Bodléienne. Il fut auſſi d'un grand ſecours au Docteur Grabe, qui demeuroit en ce tems-là dans Edmond-Hall, il collationna pour lui quantité de Manuſcrits, & lui fit des Recueils. A l'Acte de 1699 il prit le degré de Bachelier-ès-Arts, & il diſputa dans les Ecoles au Carême ſuivant. Peu de tems aprés on lui propoſa des conditions fort avantageuſes pour aller en qualité de Miſſionnaire à Mary-Land; le Docteur White lui écrivit pour cela à la ſollicitation du Docteur Bray, Commiſſaire de l'Evêque de Londres pour les Plantations Occidentales. Mais il s'excuſa, ne pouvant ſe reſoudre à quitter Oxford, & les liaiſons qu'il y avoit. Après avoir pris ſes degrés il travailla conſtamment dans la Bibliothéque Bodléienne, & il ſe diſtingua ſi particuliérement à cet égard, que le Docteur Hudſon, peu de tems après qu'il eut été fait Garde de la Bibliothéque, le prit pour Aide, en ayant obtenu préalablement la permiſſion des Curateurs. Il rendit dans ce poſte des ſervices conſidérables à la Bibliothéque. A l'Acte public de 1703 il ſe fit recevoir Maître-ès-Arts. A la mort de Mr. Emanuel Pritchard Portier (*Janitor*) de la Bibliothéque publique, cette place fut donnée à Mr. Hearne, à qui les Chefs du Collége de Corps du Chriſt, & ceux de celui des Trepaſſés, offrirent ſucceſſivement une place de Chapelain dans leurs Colléges; mais comme il ne pouvoit poſſéder aucune de ces places ſans quitter celle de *Janitor*, il préféra celle-ci. En 1712 il fut fait ſecond Bibliothécaire de la Bibliothéque Bodléienne, à la mort de Mr. Jean Crabb. Le 19 Janvier 1713 il fut élu premier Bedeau ou Bedeau-Ecuyer en Droit Civil de l'Univerſité d'Oxford, & il garda cette place avec celle de Sous-Bibliothécaire juſqu'au 8 de Novembre de la même année; mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen de les remplir toutes deux, il réſigna celle de Bedeau; & peu de tems après il quitta auſſi l'autre, à cauſe des Sermens qu'il ne pût ſe réſoudre de preter. Il perſiſta dans ces ſentimens juſqu'à la fin de ſa vie, ayant pluſieurs fois refuſé des poſtes avantageux, & qui lui auroient été agréables (*a*). Il mourut [*B*] le 10 Juin 1735 âgé de cinquante-cinq ans, & a été enterré à Oxford dans le Cimetiére

(*a*) Ces particularités ſont tirées d'une Vie de Mr. Hearne, décrite par lui-même, qui nous a été communiquée par le ſavant Mr. Guillaume Bedford, à qui Mr. Hearne a légué ſes Manuſcrits.

Batho Wellenſi. E Codicibus MSS. nunc primum publicavit Tho. Hearnius. Oxford 1731. en deux Vol. in-8. XXXVII. *Duo Rerum Anglicarum Scriptores Veteres, Scil. Thomas Otterbourne & Johannes Wethamſteds, ab origine Gentis Britannicæ uſque ad Eduardum IV. E Codicibus MSS. antiquis nunc primum eruit Tho. Hearnius. Accedunt, inter alia, Liber de Vitâ & Miraculis Henrici VI. per Johannem Blackmannum; Statuta Hoſpitalis de Evelme in Agro Oxonienſi; Literæ perplures de rebus geſtis in partibus noſtris Septentrionalibus A. D.* MDXXIII & MDXXIV *in quibus Epiſtolæ autographæ peculiares Margaretæ, Scotorum Reginæ, Henrici noſtri* VII *filiæ natu majoris, Franciſci Godwyni Cataleguſ, hactenus ineditus, Epiſcoporum Bathonenſium & Wellenſium; Humphredique Humphreys Commentariolus de Decanis Bangorienſibus & Aſaphenſibus.* Oxford 1733 en deux Volumes in 8. XXXVIII. *Chronicon ſive Annales Prioratûs de Dunſtable, unà cum Excerptis e Chartulario ejuſdem Prioratûs. E Codicibus MSS. in Bibliothecâ Harleianâ deſcripſit primuſque vulgavit Tho. Hearnius.* Oxford 1733 in-8. XXXIX. *Benedictur, Abbas Petroburgenſis, de Vitâ & Geſtis Henrici* II *& Ricardi* I. *E Codice MS. in Bibliothecâ Harleianâ deſcripſit & nunc primum editis Tho. Hearnius. Acceſſerunt alia.* Oxford 1735 en deux Volumes in-8. A la fin de cet Ouvrage il publia des Conditions pour imprimer ſur un ancien Manuſcrit de la Bibliothéque de Harley, *Joannis Beveri, Monachi Weſtmonaſterienſis, Chronicon a Bruti primi Regis introitu in hanc Inſulam uſque ad annum Domini* 1306; auquel on devoit joindre ſur un ancien Manuſcrit de la même Bibliothéque, *Joannis Merylinck, Monachi Glaſtonienſis, Rerum (in Angliâ ſpectatin ac Hibernià) ſub novem primis annis Joannis* XXII, *Pontificis Romani, geſtarum, Deſcriptio.* Cet Ouvrage devoit s'imprimer en deux Volumes in-8. mais notre Auteur mourut avant que de pouvoir exécuter ce Projet. Il a auſſi écrit une Piéce, imprimée en 1731 in-8. ſous le titre d'*Apologie de ceux qui prêtent le Serment d'Allégeance à ſa Majeſté régnante, contre ceux qui les accuſent d'Injuſtice & d'Infidelité. Où l'on prouve clairement que le bien général d'une Nation eſt le premier & principal Objet des Serment, & par conſéquent que lorſqu'un Serment y eſt contraire, les perſonnes qui l'ont prêté, en ſont délées; & l'on examine en particuliere ſur ce ſujet le cas de Mathilde & du Roi Etienne. En forme de Lettre à un Non-jureur.* Elle eſt adreſſée à Mr. Cherry, qui l'a donnée par Teſtament avec d'autres MSS. à la Bibliothéque Bodléienne, & eſt datée d'Edmond-Hall à Oxford, le 11 juin 1700; & a été imprimée à l'inſçu & ſans l'aveu de Mr. Hearne. On trouve dans la Préface quelque choſe ſur ſa perſonne & ſur ſes Ecrits. Il a fait la Table de *la Traduction Angloiſe de Joſeph* par le Chevalier *Roger L'Eſtrange*, imprimée à Londres en 1702 in-fol. Trois Tables pour les *Oeuvres de Cyrille de Jeruſalem*, imprimées à Oxford en 1703 in folio; la Table pour les quatre Parties du *Preſervatif contre le Socinianiſme* du Docteur *Edward*, imprimé à Oxford en 1704 in-4. & celle de l'*Hiſtoire des Guerres Civiles d'Angleterre* de Mylord *Clarendon*. Oxford 1704 in-folio.

[*B*] *Il mourut.*] On trouve quelques particularités de ſa mort dans la Lettre ſuivante, écrite d'Oxford le 13 Juin 1735. „ Hier au ſoir à mon retour j'ai trouvé Mr. „ Hearne mort. Il eſt mort Mardi ſur le ſoir. Ce matin „ j'ai fait mes diligences pour ſavoir au juſte l'état de ſes „ affaires; j'ai trouvé que ſon Teſtament, écrit de ſa pro- „ pre main, étoit entre les mains de l'Apothicaire qui „ l'a aſſiſté dans ſa maladie; on y trouve les Articles ſui- „ vans. En premier lieu, *je donne & légue à Mr.* Guil- „ laume Bedford *de Londres, fils de mon ancien Ami* Hel- „ kiah Bedford, *tous les MSS. & les autres Livres que le* „ *Docteur* Thomas Smith *m'a laiſſés.* Item, *je donne &* „ *légue au ſuſdit, Mr.* Guillaume Bedford, *tous les MSS.* „ *& Recueils de ma propre main, tous les Livres imprimés,* „ *que j'ai collationnés ſur des MSS. & ceux où il y a des* „ *Remarques écrites, comme auſſi tous les MSS. qui ſe poſ-* „ *ſéde.* Item, *je donne & legue au dit Mr.* Guillaume Bed- „ ford *mon Cabinet de Monnoyes & de Médailles, avec tout* „ *ce qui y eſt; & je ſouhaitte qu'en quelques mains qu'el-* „ *les puiſſent tomber dans la ſuite, on les conſerve toutes en-* „ *ſemble, & qu'on ne les montre jamais qu'à des perſonnes* „ *qui s'y entendent.* C'eſt là en ſubſtance, & ce ſont à „ peu près les propres termes de cette partie du Teſta- „ ment. Un papier trouvé avec ſon Teſtament contient „ ſon Epitaphe, écrite de ſa propre main. Dans le com- „ mencement de ſa maladie, il ne vouloit ſuivre aucun „ conſeil, mais le mal ayant augmenté, & ſe ſentant af- „ foiblir il fut plus docile aux avis. Il n'a voulu voir

re de St. Pierre de l'Eſt, où on a mis une pierre ſur ſon tombeau avec une Epitaphe compoſée par lui-même [C].

„ aucun Eccléſiaſtique, & il y a bien vingt-ans qu'on ne „ l'a vu dans aucun lieu public aſſiſter au Service Divin. „ J'ai appris par hazard, qu'avant ſa mort, il étoit venu „ ſecrettement chez lui un homme, que quelques-uns „ ſuppoſent avoir été un Prêtre Catholique Romain. Mais „ c'eſt là une choſe, dont je crois qu'il ne faut pas beau„ coup parler, & qu'on ne doit pas divulguer. Il n'a pas „ voulu qu'on ait fait venir aucun de ſes parens, & n'a „ permis qu'à peu de perſonnes de le voir; il n'a ſouffert „ qu'on le veillât, que la nuit avant ſa mort, quoiqu'il „ eût ſouffert faute de ſecours, étant tombé hors du lit &c. „ Ses pauvres parens ont déjà trouvé huit ou neuf cens „ Livres ſterling, parmi ſes papiers & ſes Livres; & comp„ tez qu'il y en aura davantage, quand on aura viſité par„ tout (7).”

(7) On trouva en tout environ trente-cens Livres ſterling.

[C] *Une Epitaphe compoſée par lui même.*] La voici *Ci-gît le Corps de* Thomas Hearne. *Maître ès Arts, qui a étudié & conſervé les Antiquitez. Il eſt mort le* 10 *Juin* 1735 *âgé de* 55 ans †. Deut. XXXII. 7. *Souvien toi des jours d'autrefois, conſidére les années de chaque génération; demande à ton pere, & il te le déclarera; & à tes Anciens, & ils te le diront.* Job VIII. 8-10. *Enquers toi je te prie.*

† Auroit-il mis lui-même la date de ſa mort? cela n'eſt guéres vraiſemblable. R. D. T.

☞ HECQUET (Philippe) célébre Médecin, nâquit à Abbeville en Picardie le onziéme de Février 1661 de Jaques Hecquet Bourgeois de la même Ville [A], & de Cathérine Pigné (a). Il étoit le cinquiéme de ſept enfans, nés du même mariage, & qui furent élevés avec beaucoup de ſoin [B]. Philippe Hecquet, après avoir fait ſes premiéres études dans le lieu de ſa naiſſance, ſous des Maîtres également pieux & éclairés, fut envoyé à l'âge de dix-ſept ans à Paris, où il fit ſon cours de Philoſophie, pendant les années 1678 & 1679, ſous Mr. Ozon, qui profeſſoit au Collége des Graſſins. L'Exemple & peut-être les conſeils de deux de ſes freres qui avoient embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, lui ayant fait naître quelque déſir de prendre le même parti, il entendit en 1680 & 1681 les leçons de Théologie de Mr. Pirot, dans les Ecoles de Sorbonne, & celles de Mr. de Roquecourbe, Profeſſeur & Grand-Maître du Collége de Navarre. Mais quelque goût qu'il ſe ſentît pour cette étude, quelques progrés même qu'il y fît, il ſe détermina pour la Medecine, ſur les avis d'un de ſes Oncles, Medecin à Abbeville [C], en qui il avoit une grande confiance (b). Renonçant donc dès ce moment à toute autre occupation, il prit en 1682 & 1683 des leçons de Botanique & de Pharmacie, ſous Mr. Aſſorty le Pere, de Phyſiologie & d'Anatomie ſous Mr. Douté, & alla ſuivre celles que Mr. de Saint-Yon, Docteur en Médecine, dictoit dans les Ecoles de Chirurgie. Comme il ne penſoit pas alors à ſe fixer à Paris, il alla l'année ſuivante à Reims, & y prit d'abord le degré de Maître-ès-Arts, & après avoir ſubi les Examens ordinaires, où il ſe diſtingua beaucoup, il reçut les degrés de Bachelier, de Licentié, & de Docteur en Medecine [D]. Au mois d'Août les Médecins d'Abbeville l'aggrégérent à leur Collége. On y avoit pour lui une ſi haute eſtime qu'il ſe vit bientôt conſulté de toute part; & ſouvent préféré à ceux qui avoient eu avant lui la confiance du Public. Il fit tout ce qu'il put pour répondre à l'idée qu'on avoit de ſa capacité, mais il ſentit qu'il n'avoit pas encore toutes les lumiéres requiſes, & qu'il ne pouvoit guére les acquérir dans une ville de Province. Il revint donc à Paris. Son premier ſoin fut de s'y faire des Amis, qui joigniſſent beaucoup de lumiéres à une piété ſolide, & de régler ſa conduite ſur leurs avis. Car il diſoit ſouvent, que s'il eſt utile pour la République d'etre un bon Médecin, il eſt néceſſaire pour ſoi-même d'être encore meilleur Chrétien. Comme ſa qualité de Docteur en Médecine de la Faculté de Reims ne lui donnoit pas le droit de pratiquer librement dans Paris, il ſe fit recevoir Membre de la Chambre Royale [E], mais il n'en fut pas plus tranquille: enſorte qu'il prit la reſolution de retourner à Abbeville, mais comme il

(a) *Vie de Mr. Hecquet* p. 2. Paris 1740 & ſon Eloge, dans la *Bibliothe. Françoiſe* T. XXVIII. *Part.* I. *Art.* 4.

(b) *Vie de Hecquet* p. 2 & *Bibl. Franç.* ubi ſupra p. 60. 29.

[A] *Bourgeois de la même Ville.*] La Famille *Hecquet* eſt originaire d'Angleterre, où il en reſte encore de ce nom: Elle quitta ſa patrie dans les troubles de Religion, & vint s'établir à Abbeville, où elle ſe jetta dans le Commerce (1).

(1) Mémoires MSS. communiqués.

[B] *Il étoit le cinquiéme de ſept enfans nés du même mariage, & qui furent élevés avec beaucoup de ſoin.*] Deux de ſes Freres embraſſérent l'Etat Eccléſiaſtique, & les deux autres demeurérent dans le Commerce. Antoine, né le 13 Novembre 1659, ſe rendit recommandable par ſa piété ſincére & par ſon zéle pour le ſalut des âmes, comme auſſi par une profonde connoiſſance des Langues Hébraïque & Grecque. En 1698 il fut fait Doyen de l'Egliſe de St. Wulfran d'Abbeville, dont il étoit Chanoine depuis l'année 1688 (2). L'Auteur de la *Vie de Mr. Hecquet* s'eſt trompé en mettant qu'il fut Chanoine dès l'année 1668 (3), il l'auroit été à l'âge de neuf ans. Il mourut le 2 de Juillet 1718. Pierre né le 2 Juillet 1670, ſuccéda à Antoine dans ſon Canonicat, & fut nommé pour lui ſuccéder dans le Doyenné, mais ſa modeſtie lui fit conſtamment refuſer cette place honorable. Il mourut le 30 Décembre 1722. Jaques, qui demeura dans le Commerce, s'y diſtingua toujours par une probité à toute épreuve. Il a laiſſé un fils du même nom, qui étoit en 1742 Entrepreneur & Directeur de la Manufacture Royale des Mocquettes à Abbeville (4). Nicolas eſtimé pour ſa piété & ſa probité, & diſtingué par ſes lumiéres ſur le Commerce, qui l'ont ſouvent fait conſulter par la Cour pendant la Régence du Duc d'Orléans. Il a paſſé par toutes les Charges de la Maiſon de Ville, ayant été Conſul dès l'an 1699, Echevin en 1707, Juge Conſul en 1725, & Adminiſtrateur de l'Hôpital Général en 1730 (5). Ces Meſſieurs avoient deux ſœurs, Catherine & Marie, mortes ſans alliances. Catherine, qui étoit ſourde s'étoit tellement appliquée à la piété & à la lecture, qu'elle ſavoit toute la Bible par cœur, & avoit lu tous les Ecrits des Peres qui ſont en François (6).

(2) Les mêmes.

(3) *Vie de Hecquet* p. 2.

(4) Mémoir. MSS.

(5) Les mêmes.

(6) Les mêmes.

[C] *Sur les avis d'un de ſes Oncles, Médecin à Abbeville.*] Cet Oncle n'étoit point Mr. *Du Sauſſoi*, comme le dit l'Auteur de ſa vie (7). Ce Médecin n'étoit pas ſeulement parent de Mr. Hecquet (8). On a voulu parler ſans doute de *Clement Hecquet*, Médecin très-célébre, en ſon tems, à Abbeville, où il eſt mort le 19 Mars 1691. laiſſant un fils du même nom, auſſi Médecin très-habile, mort à Abbeville le 17 Septembre 1708, dont il eſt reſté un fils unique du même nom, qui exerçoit encore la Médecine avec honneur en 1742. Clement Hecquet, Oncle de Philippe, quoique très habile Médecin, ne fut jamais connu pour *ſavant Théologien*, & l'Auteur de la Vie de Mr. Hecquet lui donne mal à propos ce titre (9). Il l'a confondu avec *Nicolas Hecquet* ſon frere, & auſſi Oncle de celui qui fait le ſujet de cet Article, Nicolas étoit Prêtre à Abbeville. Cet Eccléſiaſtique n'ayant jamais voulu ſe charger de Bénéfices, vivoit retiré dans un quartier éloigné de la Ville, cultivant de ſes mains un petit Jardin, & donnant le reſte du tems à l'étude. Mr. de Caumartin, Evêque d'Amiens, étant venu à Abbeville, pour faire ſigner le fameux Formulaire de 1665, Nicolas Hecquet fut le ſeul qui oſa réſiſter à l'Evêque, & il autoriſa ſon refus de raiſons ſi ſolides, & appuya ſa Doctrine de tant de paſſages, que le Prélat craignant que ſon Diſcours n'entraînât le Clergé, qui l'écoutoit, le diſpenſa de ſigner, à condition qu'il ſe tairoit. Auſſi étoit-il en réſlation ſi étroite avec Meſſieurs de Port-Royal, que Mr. Antoine Arnauld Docteur de Sorbonne, étant obligé de ſortir de France, vint ſe cacher, pendant quinze jours, à Abbeville dans la maiſon de Nicolas Hecquet (10).

(7) *Vie de Hecquet* p. 3.

(8) Mémoir. MSS.

(9) *Vie de Hecquet* P. 6.

(10) Mémoir. MSS.

[D] *Il prit d'abord le degré de Maître ès-Arts..... & reçut les degrés de Bachelier, de Licentié, & de Docteur en Medecine.*] Il ſe trouve de la différence entre l'Auteur de ſa Vie, & celui de ſon Eloge, touchant les dates de ſa réception. Le premier dit, que ſes Lettres de Maître ès-Arts ſont du 2 Juillet, & celles de Docteur en Médecine du 4 Juillet 1684, & que le 6 du mois d'Août ſuivant les Médecins d'Abbeville l'aggrégérent à leur Collége. Le ſecond fixe ſa réception comme Maître-ès-Arts au 6, & comme Docteur au 8 de Juillet, & met ſon incorporation au Collége des Médecins d'Abbeville au 1 d'Août. J'ignore auquel des deux on doit s'en rapporter: je pencherois néanmoins à donner la préférence au dernier, ſur ce qu'on dit dans les Mémoires qui m'ont été communiqués, que *la Vie eſt à quelques égards moins exacte que l'Eloge Hiſtorique.*

[E] *Il ſe fit recevoir Membre de la Chambre Royale.*] Cette Chambre Royale avoit été établie par Mr. Daquin premier Médecin du Roi; elle étoit compoſée des Médecins de Montpellier & des autres Univerſités du Royaume, qui ne faiſoient point Corps avec celle de Paris. Mais cet établiſſement avoit été formé malgré celle-ci, qui le regardoit comme contraire à ſes droits, & par cette raiſon elle s'oppoſoit continuellement aux entrepriſes de ces Médecins étrangers. Mr. Hecquet, qui avoit de la délicateſſe de conſcience, jugea lui même qu'en exerçant ſon Art de cette maniére, il uſurpoit un droit qui ne lui appartenoit point (11).

(11) *Vie de Hecquet* p. 4. *Et Bibl. Fr.* Tom. XXVIII. *Part.* I. p. 82.

[F] *L'ex-*

il étoit sur le point de partir, Mademoiselle Cathérine Françoise de Vertus, de la Maison de Bretagne, qui s'étoit retirée depuis longtems, au Monastére de Port-Royal des Champs, le choisit pour son Médecin, afin de remplacer Mr. Hamon, qui venoit de mourir; elle en fit parler à Mr. Hecquet, qui accepta ce parti, & le 14 d'Août 1688 il se retira dans la Solitude de Port-Royal des Champs, à dessein d'y passer le reste de ses jours. Mais l'excès de son zéle nuisit à l'exécution de son projet, & après avoir essuyé plusieurs maladies dangereuses, il fut enfin obligé de quitter ce séjour [F]. Il revint donc à Paris au commencement de l'année 1694, & sa santé s'étant un peu rétablie, il se vit en état de s'appliquer de nouveau au travail. La Chambre Royale fut cassée alors à la sollicitation de Mr. Fagon, qui étoit devenu premier Médecin de Louis XIV. Mais cela n'empêchoit pas Mr. Hecquet de pouvoir pratiquer à Paris, parce qu'il avoit été nommé Conseiller Médecin ordinaire de Me. la Grande Duchesse de Toscane, retirée à Picpus, près de Paris, par un Brevet du 29 Mars 1693, & qu'en qualité de Médecin d'une Princesse du Sang, il avoit le droit d'exercer (c). Cependant pour éviter toute discussion, il suivit le conseil que lui donnérent Messieurs Thuillier, Afforty, & Finot, de se mettre sur les bancs de la Faculté afin de se fixer à Paris. Il sortit de sa Licence le 3 Septembre 1696, & prit le Bonnet de Docteur au mois de Janvier 1697 (d) [G]. On le chargea peu après de professer la *Matiére Médicale* dans les Ecoles, ce qu'il fit avec tant de succès, que les plus célébres Médecins se firent un honneur de le produire. Mr. Finot, Médecin Ordinaire de Mr. le Prince, Henri-Jules de Condé, le fit connoître à ce Prince, qui conçut beaucoup d'estime pour lui [H]. Après sa mort, arrivée le 1 Avril 1709, Madame la Princesse sa Veuve retint Mr. Hecquet pour le Médecin Ordinaire de sa personne & de sa Maison, & lui témoigna toujours autant de confiance que d'estime [I]. Madame la Duchesse de Vendôme le prit aussi pour son Médecin Ordinaire & celui de sa Maison. Quand ces Princesses n'avoient aucun besoin de son service, il ne les voyoit qu'autant que la bienséance le demandoit, ou que les besoins d'autrui l'engageoient à solliciter leur charité. D'ailleurs il se prêtoit avec affection aux besoins des Pauvres, & plusieurs Hôpitaux le recherchérent pour leur Médecin [K]. Il se borna de lui-même à voir dans la suite moins de particuliers. Une circonstance bien digne d'être rapportée, & dont on trouve peu d'exemples, c'est qu'il ne se bornoit pas à exercer la Medecine auprés de ses Malades, il travailloit avec le même zéle au salut de leur ame, comme au rétablissement de la santé de leur corps [L]. Eloigné de toute vuë d'ambition, il ne voyoit Mr. Fagon que par nécessité, quoiqu'il

(c) Mémoir. MSS.

(d) L'Auteur dit, la 15 & celui de son Eloge la 9.

[F] *L'excès de son zéle nuisit à l'exécution de son Projet, & après avoir essuyé plusieurs maladies dangereuses, il fut enfin obligé de quitter ce séjour.*] Il s'étoit imposé la Loi d'une abstinence & d'un jeûne presque continuels. Presque tous les jours il alloit parcourir les Campagnes pour le soulagement des malades, & le plus souvent il rentroit après avoir fait quatre ou cinq lieuës à pied. Tout fatigué qu'il devoit être, il se mettoit é l'étude, & s'y livroit avec tant d'ardeur, qu'é peine pouvoit-il se résoudre à donner quelques heures au sommeil. Encore ne fut-ce que pendant plus d'un an que sur une Chaise, après avoir résisté autant qu'il étoit en lui é un besoin que les plus robustes ne peuvent refuser de contenter sans s'épuiser. Une vie si dure & si laborieuse altérérent bientôt sa santé, naturellement foible & délicate, les infirmités l'acesblérent. On craignit méme pour sa vie, & dans les premiers jours de Septembre 1689 il reçut les Sacremens. Sa Jeunesse (il n'avoit alors que vingt-huit ans) le tira d'affaire contre toute apparence. Il ne fut pas tôt rétabli, qu'il travailla par degrés é reprendre le même train de vie. Il se flattoit de pouvoir insensiblement s'accoutumer é l'air aquatique & mal sain de Port-Royal, & se mettre en état de supporter la Pénitence la plus rigoureuse. Mais au bout de quelques années sa santé se trouva tellement dérangée, que tous ses amis lui conseillérent de changer de lieu pour revenir à Paris, & la mort de Mlle. De Vertus, arrivée le 21 Novembre 1693, l'y détermina (12).

(12) *Vie de H. p. 5. 6. Bibl. Franç. Ubi supra. p. 63.*

[G] *Il sortit de sa Licence le 3 de Septembre 1696, & prit le Bonnet de Docteur au mois de Janvier 1697.*] Les Théses qu'il proposa dans les Ecoles lorsqu'il prit ses degrés, furent les essais de sa plume. Dans la premiére, qu'il soutint le 26 Janvier 1695. il examine si les fonctions de l'Oeconomie Animale sont opérées par les Fermens, & conclut pour la négative. *An functiones à fermentis?* Le but de la seconde, qui est du 13 d'Octobre de la même année, est de prouver, que c'est dans l'usage convenable des alimens, que l'on doit chercher la guérison des Maladies Chroniques. *An Chronicorum Morborum Medicina in Alimentis?* Dans la troisiéme, soutenuë le 12 de Janvier 1696, il examine si les Maladies tirent leur origine des Sérosités, ou si celles-ci ne sont que la suite des Maladies, *An Morbi à serosa Colluvie?* Dans une quatriéme du 6 Février 1698 il vange la Médecine contre ceux qui lui reprochent d'avoir peu de remédes, *An Remediorum curta supellex* (13)? On lit ces Théses avec plaisir pour la pureté & l'élégance du style, indépendamment des matiéres qui y sont traitées.

(13) *Vie de H. p. 22. 23. Bibl. Franç. loc. cit. p. 78.*

[H] *Ce Prince conçut beaucoup d'estime pour lui.*] Dès la premiére Conversation le Prince connut le mérite de Mr. Hecquet, & il l'invita à le venir voir souvent. Mr. Hecquet obéit, mais sans se rendre importun, & il n'usa jamais de la liberté que lui donnoit le Prince de lui parler de ses propres devoirs, qu'avec cette attention qu'inspirent une piété sincére, & une prudence vrayement Chrétienne. Mr. le Prince étant tombé malade, & sa maladie devenant dangereuse, personne n'osoit l'en avertir, pas même le fameux P. De la Tour, depuis Général de l'Oratoire (14), sur le refus de ce Directeur, Mr. Hecquet se chargea de cette commission, & jusques au dernier moment il semplit auprés du Prince les fonctions d'un Médecin sage & instruit, & celles d'un Chrétien plein de zéle & de lumiéres (15).

(14) *Mémoir. MSS.*

(15) *Vie de H. p. 8. & Bibl. Franç. Ubi supra. p. 64.*

[I] *Lui témoigna toujours autant de confiance que d'estime.*] Durant quatorze ans que Mr. Hecquet a été auprés de cette Princesse, il ne s'est jamais servi de la confiance qu'elle avoit en lui, que pour rendre service aux autres. Il lui parloit toujours avec une liberté vrayement Chrétienne sur les devoirs que la piété n'exige pas moins des Grands que des Petits, & elle l'écoutoit, & se rendoit à ses représentations. En voici un exemple: s'étant trouvé une fois chez cette Princesse pendant le Carême, é l'heure de la Collation, & ayant vu que l'on servoit de la friture, il dit à son Alteste, que c'étoit violer la Loi du Jeûne, & qu'elle donnoit en cela un mauvais exemple. Tous les affistans, peu accoutumés é entendre cette Morale, en marquéreut leur étonnement: notre Médecin s'expliqua, prouva ce qu'il avoit avancé, & la Princesse ordonna qu'on ôtât sur le champ ce qu'on n'auroit pas dû servir. Depuis ce tems-là elle fut plus exacte à faire observer chez elle plus à la lettre la Loi du jeûne, & elle en donna l'exemple la premiére (16).

(16) *Vie de H. p. 9. 10. Bibl. Franç. loc. cit. p. 63.*

[K] *Il se prêtoit avec affection aux besoins des Pauvres, & plusieurs Hôpitaux le recherchérent pour leur Médecin.*] Tant que sa santé le lui permit il ne refusa jamais ses soins à personne, mais dans tous les tems il préféra les Pauvres. Dés 1698 le nombre de ses Visites étoit si fort augmenté, qu'il lui fut impossible de suffire é les faire é pied. Pendant quelque tems il les fit é cheval, mais sa poitrine ne s'en accommoda point. Il lui survint un crachement de sang, qui l'affoiblit extrémement. C'est ce qui l'obligea pour ne point manquer é ses malades, de se servir d'une Chaise é Porteurs, qu'il quitta dés qu'il fut en état de supporter une autre Voiture. Il prit d'abord une Chaise roulante, & ensuite un Caroſſe, où tout ne respiroit que la simplicité. Son zéle pour les Pauvres étoit si connu, que plusieurs Hôpitaux le recherchérent pour leur Médecin, & il l'a été quelque tems de celui de la Charité. On le sollicita aussi d'être Médecin de l'Hôtel-Dieu. C'étoit un Poste envié, & il ne l'ignoroit pas. Mais le grand nombre de Malades, dont il falloit avoir soin, & auxquels il auroit voulu donner é chacun une égale attention, l'engagea é refuser cet Emploi. Il auroit souhaitté qu'on eût attaché é cet Hôpital un nombre de Médecins, que l'on y auroit logés & nourris, & qui se fussent uniquement consacrés au soulagement des Malades que l'on y amène, & á cette condition il consentoit é être un de ces Médecins: mais ses vuës n'ayant point été suivies, il persista dans son refus. Il se borna dans la suite é quelques Communautés d'Hommes & de Filles, parce qu'on connoit plus aisément le genre de vie & le tempérament de ceux & de celles qui les composent, & qu'il s'y trouve ordinairement peu de malades en même tems. A cette occasion l'Auteur de son Eloge rend un témoignage bien honorable é son desintéressement. „ Il leur donnoit ses soins, *dit-il* (17), avec „ tout le zéle, toute l'application, tout le travail d'un „ homme fort avide de gain; & cependant malgré la mo„ dicité de sa fortune, il étoit si desintéressé, qu'il refu„ soit souvent ce qu'on lui offroit, ou qu'il taxoit lui„ mêmes ses visites é un prix très-bas. Il ne s'en dédom„ mageoit point par ces payemens déguisés sous la forme „ de présens, qui sont souvent une violence agréable aux „ plus desintéressés; il les refusoit tous, & portoit son „ attention jusques é se garantir des adresses qu'on pou„ voit employer pour le surprendre ".

(17) *Bibl. Franç. ubi supra p. 67. 68.*

[L] *Il travailloit avec le même zéle au salut de leur ame qu'au rétablissement de la santé de leur Corps.*] Comme c'est-lé une circonstance assez rare dans la Vie d'un Médecin,

qu'il fût ſon ami. Quand il fut queſtion de remplacer ce premier Médecin, Mr. Hecquet fut un des trois qu'on nomma, ſelon l'uſage, pour choiſir un Succeſſeur. Le choix eût pu tomber ſur lui s'il eût employé ſes amis, mais il ne fit aucune démarche, & il témoigna beaucoup de joie, quand il apprit qu'on en avoit nommé un autre que lui (*e*). Malgré tout le tems que la multitude de ſes Malades lui prenoit, il ne relâchoit rien de ſes études, & l'on a remarqué qu'au milieu de ſes plus grandes occupations, il avoit une fois paſſé vingt-quatre nuits de ſuite ſans ſe coucher, pour approfondir des matiéres ſur leſquelles il ne ſe trouvoit pas aſſez inſtruit. Delà ſont venus ces nombreux Ouvrages, qu'il a conſacrés à l'avancement de ſon Art. En 1704 il donna quelques ſoins à l'Edition qui ſe faiſoit à Lyon des Ouvrages de Baglivi, fameux Médecin de Rome, & l'enrichit d'une Préface écrite avec beaucoup d'élégance & de netteté. La même année il publia deux Théſes, dans la premiére il prouve que la Saignée remédie au défaut de la Tranſpiration inſenſible, *An impeditæ Tranſpirationi Sanguinis miſſio?* elle fut ſoutenue le 7 Février: la ſeconde, ſoutenue le 21 du même mois

(*e*) *Bibl. Franç. Ubi ſupra* p. 22.

decin, elle mérite d'être développée. L'Auteur de la Vie de Mr. Hecquet en a donné des preuves, tirées d'un *Mémoire ſur ſa Vie*, écrit quelques mois après ſa mort, par une Dame très-célébre, & qui pendant trente-cinq ans avoit été du nombre de ſes amies. Employons, à l'exemple de cet Auteur (18), les propres termes de la Dame.

(18) *Vie de H.* p. 18-19.

„ Lorſqu'il étoit appellé chez des perſonnes du monde, „ ſon premier ſoin étoit de profiter de leur état pour les „ rappeller à Dieu, & les porter à ſe convertir. J'ai été „ témoin de pluſieurs perſonnes qui ont changé de vie, „ & qui lui ont dû leur converſion, comme ayant été „ pour elles l'inſtrument de Dieu. Je me bornerai à trois „ exemples, parce qu'ils me ſont très préſens, & que j'en „ ai eu connoiſſance par moi-même.

„ Le premier, ce fut en 1704. Une Dame entre deux „ âges, encore belle, Veuve d'une grande Condition, & „ livrée au monde & à tous les plaiſirs, l'envoya chercher „ ſur ſa réputation. Elle étoit dangereuſement malade. „ Il ignoroit ſa vie; mais la maniére dont elle répondit à „ ſes queſtions, & celle dont deux de ſes femmes, auſſi „ mondaines que leur Maîtreſſe, lui parlérent, ne lui „ ayant pas permis de douter de la Vie qu'on menoit „ dans cette Maiſon, il dit à cette Dame, que ſon mal „ étoit grand, mais qu'il n'étoit pas ſans reſſource, & „ qu'il eſpéroit que Dieu béniroit ſes remedes; mais que „ le danger étoit trop grand pour ne pas prendre la pré„ caution de commencer par ſonger à ſa conſcience; qu'il „ lui conſeilloit donc d'envoyer chercher ſon Confeſſeur, „ & d'y mettre ordre; que pour lui en donner le tems il ne „ reviendroit que le ſoir, & ne ſe propoſoit de lui don„ ner des remédes que dans ce tems-là. Il n'étoit pas en„ core ſorti de la Maiſon, qu'une des Femmes, qui ſer„ voient cette Dame, courut après lui, & lui dit qu'ap„ paremment il ignoroit que la Dame, qu'il venoit de „ voir, étoit Madame de ***, & qu'il ne lui auroit point „ parlé, comme il avoit fait, s'il l'eut ſu. Mr. Hecquet „ lui répondit, qu'il ſavoit à qui il avoit eu l'honneur de „ parler, & qu'il ne lui avoit dit que ce qu'il s'étoit cru „ obligé de lui dire; & qu'il en étoit tellement convain„ cu, que ſi le ſoir elle n'avoit pas encore mis ordre à „ ſa conſcience, comme il croyoit ce préalable néceſſai„ re, il ſe retireroit, & la ſupplieroit d'envoyer chercher „ un autre Médecin. La Dame, voyant par cette répon„ ſe, qu'elle ne pouvoit pas eſpérer d'être traitée par lui, „ ſi elle ne ſuivoit ſon conſeil, & d'un autre côté, Dieu, „ qui vouloit ſe ſervir de cette voye pour lui faire miſéricorde, ayant permis qu'elle regardât comme une „ choſe néceſſaire à la conſervation de ſa vie d'être trai„ tée par Mr. Hecquet, elle ſe détermina à faire appeller „ un Prêtre de ſa Paroiſſe, auquel elle ſe confeſſa, & „ qui lui fit connoître la néceſſité de changer de vie, & „ la grandeur des fautes qu'elle avoit commiſes. Cette „ premiére vuë n'ayant ſervi qu'à l'irriter par une eſpéce „ de deſeſpoir, qui lui faiſoit regarder comme impoſſible „ tout ce qu'on lui montroit de ſes obligations, elle dit „ à Mr. Hecquet, lorſqu'il vint la voir le ſoir; *Que c'étoit donc pour lui apprendre, qu'il n'y avoit point de ſalut pour elle, qu'il l'avoit obligée d'appeller un Prêtre.* Il le ajoûta beaucoup d'autres diſcours, qui marquoient „ ſon trouble & ſon agitation. Alors il crut devoir lui „ parler avec autant de douceur, qu'il l'avoit fait avec „ force le matin, & la conſoler par la vuë de la grandeur „ de la miſéricorde de Dieu, & de la confiance que les „ plus criminels y devoient avoir. Il lui fit un court Ex„ poſé de tout ce que la Religion nous enſeigne à cet „ égard, & l'aſſurant que, malgré ſon agitation, il la „ trouvoit mieux que le matin; il finit par l'exhorter de „ mettre à profit la ſanté, qu'il eſpéroit que Dieu lui ren„ droit. Il lui preſcrivit enſuite les remédes néceſſaires. „ Cette Dame, éclairée & fortifiée par de tels diſcours, „ renvoya chercher le même Eccléſiaſtique & ſe mit ſous „ ſa conduite. Aidée d'ailleurs par ſon Médecin, auquel „ elle ne cacha rien, avec la ſanté du corps elle recou„ vra celle de l'âme, dans laquelle elle a perſévéré juſ„ qu'à la mort.

„ La ſeconde perſonne dont j'ai à parler, étoit une De„ moiſelle encore jeune, mais maîtreſſe d'elle même. El„ le avoit renoncé à tout établiſſement, & ſe croyoit fort „ avancée dans la vertu. Mr. Hecquet la trouva chez un „ malade. La Demoiſelle, qui le connoiſſoit de réputa„ tion, & qui faiſoit cas de ſon eſtime, crut devoir étaler „ devant lui tout ſon zéle. Elle raconte donc avec eſprit „ & vivacité, les différens reproches qu'elle avoit fait en „ différentes occaſions à des Hommes chargés de la con„ duite des autres, & qui paſſoient avec raiſon pour „ avoir de la lumiére & de la vertu, & rapporta avec „ complaiſance ce qu'elle avoit remarqué de leurs défauts. „ Mr. Hecquet, naturellement oppoſé à ce caractére, af„ fez ordinaire aux perſonnes du Sexe, qui paſſent pour „ dévotes, lui repliqua d'une maniére bruſque, & qui „ marquoit l'improbation des louanges indirectes, que „ cette Demoiſelle s'étoit données elle-même par ſon ré„ cit. Toute la Compagnie remarqua qu'elle en fut bleſ„ ſée: mais Dieu, qui avoit fixé ce moment pour ſon „ changement de vie, & pour le commencement des gra„ ces qu'il lui vouloit faire, permit qu'un premier mo„ ment de dépit ſuccédât un trouble & une crainte ſalu„ taire, qu'elle n'eût commis bien des fautes de la na„ ture de celles qu'on lui avoit reproche, & qu'elle ne „ fût auſſi peu attentive ſur elle même, qu'elle étoit clair„ voyante ſur les autres. Ces Réflexions l'ayant récon„ ciliée en elle-même avec Mr. Hecquet, elle crut qu'elle „ ne pouvoit mieux faire que de l'aller trouver, & de lui „ demander conſeil. Il fut, à ce qu'il m'a dit, très-ſur„ pris de cette viſite, & plus encore du ſujet qui la lui „ procuroit. Comme il étoit extrémement humble, il re„ fuſa conſtamment de parler à cette Demoiſelle de ce „ qu'elle devoit faire pour vivre d'une maniére plus Chré„ tienne, & lui propoſa de voir Mr. Du Guet, qu'elle „ ne connoiſſoit que de réputation. Elle y conſentit avec „ joie, pourvu que cela pût ſe paſſer ſecrettement. Elle „ avoit pour cu agir ainſi des raiſons que Mr. Hecquet „ trouva légitimes: & Mr. Du Guet, de ſon côté, con„ ſentit, à ce que l'on prît toutes les précautions poſſi„ bles, pour que la viſite que cette Demoiſelle lui ren„ dit fût ignorée. Elle en fut ſi contente, qu'elle deſira „ de la voir une ſeconde fois. Mr. Du Guet ayant jugé „ de ſa vie paſſée, comme Mr. Hecquet, & craignant „ qu'une longue habitude & le penchant naturel ne fuſſent „ toujours un obſtacle au ſalut de cette perſonne, tant „ qu'elle reſteroit dans le monde, lui conſeilla de ſe reti„ rer dans un Couvent, où ſans changer d'état, ni pren„ dre d'engagement, elle pût mener une vie convenable à „ une Vierge Chrétienne. Elle eut le courage d'exécuter „ cette déciſion, malgré ſa répugnance; & ſe retira dans „ un Monaſtére très-régulier, où le ſilence eſt grand. „ Son ſacrifice ne fut pas long. La premiére année de ſa „ retraite n'étoit pas expirée, qu'elle tomba malade & „ mourut, ayant en ſanié comme en maladie édifié toute „ la Communauté.

„ La troiſiéme perſonne dont j'ai dit que je parlerois, „ eſt un Abbé Régulier, qui jouiſſoit d'un revenu conſidé„ rable. C'étoit un homme d'eſprit & de Belles-Lettres, „ aimant le monde, & vivant d'une maniére diſſipée & „ peu convenable à un Religieux. Il venoit tous les ans à „ Paris, & logeoit dans une Maiſon de ſon Ordre, ſituée „ à peu près dans le quartier où Mr. Hecquet demeuroit. „ Sa réputation & la proximité faiſoient que l'on recou„ roit à lui, quand il y avoit des malades étrangers. Il „ fut appellé pluſieurs années de ſuite pour cet Abbé. „ Chaque fois il avoit inutilement tenté de lui inſpirer une „ vie plus conforme à ſes devoirs. Enfin au mois de No„ vembre 1715 l'Abbé tomba dangereuſement malade. Mr. „ Hecquet ne lui diſſimula point le péril, & lui repréſenta „ vivement la néceſſité de mettre ordre à ſa conſcience. „ Dieu lui ouvrit les yeux & le toucha. Dès qu'il fut en „ état de ſortir, il pria ſon Médecin de lui indiquer un „ homme habile & éclairé, en qui il pût mettre ſa con„ fiance. Mr. Hecquet ne crut pas pouvoir le mettre en „ de meilleures mains que celles de Mr. Du Guet. L'Ab„ bé n'héſita point à ſuivre ce conſeil, mais il avoit auſſi „ ſes raiſons pour ne conſulter Mr. Du Guet qu'en ſecret. „ Dès la premiére Conférence il ſe détermina à ſe démet„ tre de ſon Abbaye, où il paroiſſoit qu'il n'étoit pas en„ tré d'une maniére canonique. Il envoya ſa démiſſion à „ Mr. le Cardinal de Noailles, alors Chef du Conſeil de „ Conſcience, qui le força de reprendre une nouvelle „ Nomination, par le conſeil ſecret de Mr. Du Guet, de „ qui j'ai ſu qu'il n'avoit eu preſque rien à ajoûter aux „ conſeils que Mr. Hecquet avoit donnés à cet Abbé. Ce„ lui-ci s'en retourna ſur le champ à ſon Abbaye, & n'eſt „ pas revenu depuis à Paris". J'ajoûterai ici une particularité que l'Auteur de ſa *Vie* (19) rapporte, & qui prouve que ce ſavant Médecin avoit à cœur tout ce qui intéreſſoit la Religion. Ayant remarqué, pendant le ſéjour qu'il fit aux Eaux de Bourbon en 1709, l'ignorance extrême qui régnoit dans ce Pays, & la diſette de bons Livres, il en écrivit à la Dame, Auteur du Mémoire dont on vient de lire un fragment. A trois différentes fois elle en acheta pour environ trente piſtoles, qu'elle lui fit tenir.

(19) P. 19.

[*M*] *Mr.*

a pour titre *An Potus ægris interdicendus?* il y prouve la néceſſité d'ordonner la boiſſon aux Malades & le danger de la leur refuſer. Il donna dans la ſuite une Traduction de ſa Theſe ſur la Saignée. Mr. Andri attaqua les principes de cette Théſe dans le Journal des Savans, ce qui cauſa une diſpute littéraire entre ces deux Meſſieurs. On a même tourné Mr. Hecquet en ridicule ſur cet article dans un Livre qui ſe fait lire avec plaiſir [*M*]. En 1708 il fit imprimer, à Trevoux ſon *Traité de l'indécence aux hom-*

[*M*] *Mr. Andri attaqua les principes de cette Théſe dans le Journal des Savans, ce qui cauſa une diſpute Literaire entre ces deux Meſſieurs. On a même tourné Mr. Hecquet en ridicule ſur cet article dans un Livre qui ſe fait lire avec plaiſir.*] Mr. Andri, qui travailloit au Journal des Sçavans donna l'Extrait de la Théſe de Mr. Hecquet, dans le Journal du 10 Janvier 1707; & y mêla quelques Objections, ſurtout contre ce que Mr. Hecquet avance pour déconſeiller l'uſage des Purgatifs. Je ne rapporterai qu'un ſeul endroit de cet Extrait, d'autant plus que c'eſt préciſément celui qui a fourni la ſujet d'une plaiſanterie ſur le compte de ces deux Meſſieurs, dans le Livre dont je parlerai dans la ſuite de cette Remarque. Voici comment s'exprime l'Auteur de l'Extrait (20). „ Hippocrate conſeille de purger au commencement des maladies *dans la fougue des humeurs*; on a cru juſqu'ici que c'étoit pour dérober au ſang une matiére, qui pouvoit s'y mêler. „ Mais il faut ſans doute, ou que ce grand homme ſe ſe ſoit trompé, on qu'il ait eu d'autres raiſons, s'il eſt „ vrai, comme le prétend notre Auteur (*Mr. Hecquet*) que „ les ſucs renfermés dans les inteſtins ne puiſſent paſſer „ dans le ſang. Il allégue pour raiſon de cette impoſſibilité, l'épaiſſeur de ces ſucs. Il ſeroit à ſouhaitter, que „ ſur cet article il eût prévenu une objection qu'on pourroit faire, qui eſt, que quand on dit que les ſucs long-„ tems renfermés dans les inteſtins peuvent paſſer dans „ les voyes du ſang, on ne prétend pas ſoutenir, qu'ils y „ paſſent épais comme ils ſont, mais qu'il s'en détache „ des parties ſubtiles, qui s'inſinuent dans les vaiſſeaux „ lactés, & delà dans le ſang. Mais ni l'air, dit-on ici, „ ni l'eſprit de vin ne peuvent pénétrer les inteſtins. Autre point, ſur lequel il n'eut pas été moins à ſouhaitter que l'Auteur eut prévenu une difficulté qui ſe préſente d'elle-même; ſçavoir que le Chyle, qui eſt „ bien plus groſſier que l'air & que l'eſprit de vin, ne „ laiſſe pas néanmoins de paſſer à travers les inteſtins, „ par le moyen des vaiſſeaux lactés, & d'être porté dans „ le ſang". Tout l'Extrait eſt ſur ce ton là. Mr. Hecquet crut qu'on avoit eu deſſein de le tourner en ridicule, & prit la plume pour défendre ſes Principes, il publia en 1707 ſon *Explication Phyſique & Mechanique des effets de la Saignée & de la Boiſſon, dans les Maladies: Avec une Réponſe aux mauvaiſes plaiſanteries que la Journaliſte de Paris a faites ſur cette explication de la Saignée*, in 12. Cette Réponſe n'ayant pu paſſer au Sceau, parce qu'on la qualifia d'*Ouvrage plein d'invectives*, il prit le parti de la faire imprimer ſecrettement, & elle parut comme imprimée à Chambery en Savoie. Après la Préface, où l'on rend compte de l'occaſion de l'Ouvrage, on trouve la *Théſe ſur la Saignée* en François, précédée d'un Avertiſſement, qui contient les raiſons que l'on avoit eues de la compoſer. L'Extrait du Journaliſte vient enſuite, ſuivi de la Réponſe, qui dans quelques endroits eſt extrémement vive. La derniére Piéce du Volume eſt la *Théſe ſur la Boiſſon*. Mr. Andri repliqua par un Livre qui parut en 1710 ſous le titre de *Remarques de Médecine ſur différens ſujets, principalement ſur ce qui regarde la Saignée, la Purgation, & la Boiſſon. Par* Nicolas Andri, *Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Lecteur & Profeſſeur Royal.* Paris 1710 in-12. Mr. le Sage s'eſt plû à tourner les principes de Mr. Hecquet en ridicule, dans ſon ingénieux Roman, intitulé les *Avantures de Gil-Blas de Santillane*; il en veut non ſeulement à ſon Syſtême ſur la Saignée & la Boiſſon dans les Maladies, mais encore à ce qu'il ſoutient dans ſon *Traité des Diſpenſes du Carême*, ſur l'uſage des alimens maigres. Bien des Lecteurs ne ſeront pas fâchés de voir la matiére un peu égayée par le tour amuſant que cet agréable Auteur y a donné: le portrait eſt à la vérité un peu chargé, mais c'eſt aſſez l'ordinaire. Il repréſente (21) Gil-Blas, qui entre au Service d'un Médecin de Valladolid, nommé le Docteur *Sangrado*. „ Il s'étoit mis en réputation dans le public par un verbiage ſpécieux, ſoutenu d'un air impoſant, & par quelques cures heureuſes, qui lui avoient fait plus d'honneur qu'il n'en mérite. Il ne manquoit pas de pratique, ni par conſéquent de bien. Il n'en faiſoit pas toutefois meilleure chére, on vivoit chez lui très-frugalement (22). Nous ne mangions d'ordinaire que des pois, des feves, des pommes cuites, ou du fromage. Il diſoit que ces alimens étoient les plus convenables à l'eſtomac, comme étant les plus propres à la *trituration*, c'eſt-à dire à être broyés plus aiſément. Néanmoins, bien qu'il les crût du facile digeſtion, il ne vouloit point qu'on s'en raſſaſiât. En quoi certes il ſe montroit fort raiſonnable. Mais s'il nous défendoit, à la Servante & à moi, de manger beaucoup, en récompenſe il nous permettoit de boire de l'eau à diſcrétion. Bien-loin de nous preſcrire des bornes là-deſſus, il nous diſoit quelquefois, Beuvez mes enfans. La ſanté conſiſte dans la ſoupleſſe & l'humectation des parties. Beuvez de l'eau abondamment. C'eſt un Diſſolvant univerſel . . . . Notre Docteur étoit de ſi bonne foi ſur cela, qu'il ne beuvoit jamais lui-même que de l'eau, bien-qu'il fût dans un âge avan-„ cé." Malgré tous les raiſonnemens de ſon Maître, Gil-Blas ſe trouve incommodé de cette copieuſe boiſſon, & prend la réſolution de ſortir de chez le Docteur; mais il change de deſſein, ſur ce que Sangrado le choiſit pour être ſon Subſtitut, & pour l'en rendre capable il lui tient le Diſcours ſuivant: „ Je veux tout à l'heure te découvrir „ le fin de l'Art ſalutaire que je proteſſe depuis tant d'années. Les autres Médecins en ſont conſiſter la connoiſſance dans mille Sciences pénibles, & moi je prétends „ t'abréger un chemin ſi long, & t'épargner la peine d'étudier la Phyſique, la Pharmacie, la Botanique, & l'Anatomie. Sache, mon ami, qu'il ne faut que Saigner „ & faire boire de l'eau chaude. Voilà le ſecret de guérir toutes les maladies du monde. Oui, ce merveilleux „ ſecret que je te révéle, & que la Nature, impénétrable à mes Confréres, n'a pu dérober à mes Obſervations, „ eſt renfermé dans ces deux points, dans la Saignée, & „ dans la Boiſſon fréquente. Je n'ai plus rien à t'apprendre. Tu ſais la Médecine à fonds, & profitant du fruit „ de ma longue Expérience, tu deviens tout d'un coup „ auſſi habile que moi. Tu peux, continua-t-il, me ſoulager préſentement. . . . . Tandis que j'aurai ſoin de „ la Nobleſſe & du Clergé, tu iras pour moi dans les maiſons du Tiers Etat où l'on m'appellera." Gil Blas, devenu Médecin, exerce l'Art aux dépens de ceux qui ont affaire à lui. Dans le cours de ſes Viſites, il ſe querelle avec un autre Médecin ſur la maniére de traiter un Hydropique, & cela fait une Scène très-comique. Gil-Blas, qui ne croit pas néanmoins trop à la vertu de l'eau fait la débauche avec un de ſes amis, avant que de ſe rendre au logis, où il rend compte à Sangrado de ce qui s'eſt paſſé; ce qui produit de la part du Docteur un nouvel éloge de l'eau. Dans un autre endroit (23), l'Auteur met ſur la ſcéne Mr. Hecquet & Mr. Andri, dont les noms ſont un peu déguiſés. „ Il arriva peu de tems après cette avanture, que le Seigneur Don Vincent tomba malade. Quand „ il n'auroit pas été dans un âge fort avancé, les ſymptômes de ſa maladie parurent ſi violens, qu'on eût craint „ un événement funeſte. Dès le commencement du mal, on fit venir les deux plus fameux Médecins de Madrid. L'un s'appelloit le Docteur *Andros*, l'autre le Docteur *Oquetos*. Ils examinérent attentivement le malade, & convinrent tous deux, après une exacte obſervation, „ que *les humeurs étoient en fougue*, mais ils ne s'accordérent qu'en cela l'un & l'autre. Il faut, dit *Andros*, ſe „ hâter de purger les humeurs, quoique crues, pendant „ qu'elles ſont dans une agitation violente de flux & de reflux, de peur qu'elles ne ſe fixent ſur quelque partie „ noble. *Oquetos* ſoutint au contraire, qu'il falloit attendre que les humeurs fuſſent cuites, avant que d'employer le Purgatif. Mais votre méthode, reprit le premier, eſt directement oppoſée à celle du Prince de la „ Médecine. Hippocrate conſeille de purger dans la plus „ ardente fiévre dès les premiers jours, & dit en termes formels, qu'il faut être prompt à purger (24), quand „ les humeurs ſont en *Orgaſme* c'eſt-à dire en fougue. Oh „ c'eſt ce qui vous trompe, repartit *Oquetos*. Hippocrate, par le mot d'*Orgaſme*, n'entend pas la fougue; il entend plutôt la coction des humeurs. Là deſſus nos Docteurs s'échauffent. L'un rapporte le Texte Orec, & cite tous les Auteurs qui l'ont expliqué comme lui; „ l'autre s'en ſiant à une traduction Latine, lu prend ſur „ un ton encore plus haut. Qui des deux croire? D. „ Vincent n'étoit pas homme à décider la queſtion. Cependant ſe voyant obligé d'opter, il donna ſa confiance „ à celui des deux qui avoit le plus expédié de malades, „ je veux dire au plus vieux. Auſſitôt *Andros*, qui étoit „ le plus jeune, ſe retira, non ſans lancer à ſon ancien „ quelques traits railleurs ſur l'*Orgaſme*." L'Auteur a réuni ingénieuſement dans ce morceau la Diſpute de Mr. Hecquet & de Mr. Andri, avec le ſujet d'une Lettre de ce dernier à Mr. Baglivi, qui eſt la ſeconde du celles qui ſe trouvent à la fin des Ouvrages de ce Médecin Italien, de l'Edition de Lyon en 1704 *in* 4. Cette Lettre & la Réponſe de Mr. Baglivi ſont écrites ſur le XXII. Aphoriſme d'Hippocrate de la I. Section, où il eſt dit, qu'il faut purger les humeurs cuites, & non les crues, à moins que les humeurs qui enflent la maladie, ne ſoient en *Orgaſme*. Mr. Hecquet reparoît encore ſous le nom du Docteur Sangrado, & on ne peut l'y méconnoître. C'eſt au ſujet d'une Viſite que Gil-Blas lui rend pluſieurs années après, en paſſant à Valladolid (25). „ Ah mon fils, pourſuivit-il d'un air douloureux, quel changement dans la Médecine depuis quelques années! on ôte à cet Art l'honneur & la dignité. Cet Art, qui dans tous les tems a reſpecté la vie des hommes, eſt préſentement en proye „ à la témérité, à la préſomption, & à *l'impéritie*; car les faits parlent, & bientôt les pierres crieront contre le brigandage des nouveaux Praticiens, *lapides clamabunt*. On voit dans cette Ville des Médecins, ou ſoi-diſant tels, qui ſe ſont attelés au Char de Triomphe de l'Antimoine; *Currus Triumphalis Antimonii*: Des échappés de l'Ecole de Paracelſe, des adorateurs de *Kermés*,

(20) *Journal des Sçavans Janvier 1707. T. XXXV. p. 44. 45. Ed. de Hollande.*

(21) *Avantures de Gil-Blas de Santillane* T. I. p. 262 & ſuiv.

(22) *Voy. Rem.* [Q].

(23) *Avantures de Gil-Blas &c.* Tom. II. p. 19 &c.

(24) *Voy. Cit.* (20).

(25) *Avantures de Gil-Blas &c.* T. IV. p. 7 &

hommes d'accoucher les femmes, & de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfans. L'Auteur a mêlé dans ce Traité la Morale avec la Médecine: mais on s'eſt contenté de louër ſon érudition, ſans corriger les abus qu'il combat. Il publia la-même année ſon *Traité des Diſpenſes du Carême*: dont il parut une ſeconde Edition en 1709 avec quelques légers changemens, & en 1715 une troiſiéme avec des Additions conſidérables ſous ce titre: *Traité des Diſpenſes du Carême, dans lequel on découvre la fauſſeté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, en faiſant voir par la Méchanique du Corps les rapports naturels des alimens maigres avec la nature de l'Homme; & par l'Hiſtoire, & par l'Anatomie, & par l'Obſervation, leur convenance avec la ſanté*, ſeconde Edition (*f*) *revûe, corrigée, & augmentée par l'Auteur de deux Diſſertations, l'une ſur les Macreuſes, & l'autre ſur le Tabac*, 2 Voll. in-12. Paris 1715. Le Syſtême de Mr. Hecquet trouva des Contradicteurs, & il parut divers Ouvrages ſur ces matiéres, dont nous rendrons compte dans les Remarques [*N*]. En 1709 Mr. Hecquet alla prendre les eaux à Bourbon, pour une eſpéce de Rhumatiſme gouteux, dont il avoit ſenti les premiéres atteintes pendant ſon ſéjour à Port-Royal, & qui aprés avoir un peu diminué au commencement de ſon retour à Paris, l'incommoda fort au bout de quelques années; les eaux ne lui firent pas grand effet. Le 5 Novembre 1712 il fut élu Doyen de la Faculté. Mais comme il n'avoit conſenti à cette Election que malgré lui, & aprés les plus vives inſtances, il voulut abdiquer le 31 Janvier 1713 ſous prétexte de ſa mauvaiſe ſanté. Mais on ne voulut pas recevoir ſa démiſſion. Il fut donc Doyen pendant deux ans, ſelon l'uſage, & durant ce tems-là il fit tout ce que ſon zéle & ſon amour pour la Faculté put lui ſuggérer de plus utile, & de plus honorable. Il en maintint les Statuts, il en recommanda l'exacte obſervation, & les fit même réimprimer en 1714 in-12. ſous le titre: *Decreta, ritus, uſus, ac laudabiles ſaluberrimi Medicorum Pariſienſium Ordinis conſuetudines*; il y joignit quelques Piéces de Gabriel Naudé. Ce fut auſſi ſous le Décanat de Mr. Hecquet, que l'on commença à travailler à la nouvelle *Pharmacopée*, pour ſervir de régle aux Apotiquaires pour la compoſition des Remédes; mais cet Ouvrage pluſieurs fois interrompu n'a paru qu'en 1732 in-4. Mr. Hecquet conçut encore, étant Doyen, le projet de faire conſtruire un nouveau Bâtiment pour les Ecoles de Médecine. Il ſe donna pour cela beaucoup de peine, fit faire une deſcription exacte du mauvais état de ces Ecoles, fit dreſſer un nouveau plan par le Sr. Bulet de Chamblin, habile Architecte, l'envoya à la Cour, & engagea Mr. Fagon à le faire agréer, & à obtenir une Lotterie pour contribuer aux fraix du nouveau Bâtiment. Mais ce Projet ne fut point ſoutenu. Les fonctions du Décanat retardérent un peu la publication des différens Ouvrages que Mr. Hecquet méditoit, ſans interrompre le cours de leur compoſition. On ne doit pas mettre de ce nombre, ſelon l'Auteur de ſa vie (*g*), une Théſe ſoutenuë dans les Ecoles le 5 de Janvier 1713, ſur un ſujet alors fort agité, à l'occaſion d'un procès conſidérable, *An ut virginitatis, ſic virilitatis certa indicia?* Quoique cette Piéce ait toujours paſſé pour être de Mr. Hecquet, on aſſure qu'elle eſt de feu Mr. Matot, Médecin de la Faculté de Paris. Vers la fin de 1714, Mr. Hecquet pour accréditer davantage le Syſtême de la Trituration, fit paroître ſon Traité Latin, *De purganda Medicina a curarum ſordibus. Ubi detecto Evacuantium fuco, Purgationum fraudes & impoſtura, ſcandalo Artis & Artificis opprobrio futura revelantur: Datoque Partium Mechaniſmo, Purgandi leges, tempora, rationes emendatæ reſtituuntur: Ibique* Tritûs *ictibus everberata* Fermentatione, Fermentorum *obliteratur memoria; tum* Solidorum Syſtemate *ſtabiliuntur Morborum Axiologiæ ſolidiores & nobiliores Curæ.* Paris in-12. [*O*]. Depuis 1714 juſqu'en 1722 Mr. Hecquet ne fit rien imprimer. Mais

(*f*) C'eſt proprement la troiſiéme; c'Auteur de *la Vie de Mr. Hecquet* ne s'eſt pas trompé. V. p. 67.

(*g*) P. 40. note (*a*).

„ des Guériſſeurs de hazard, qui ſont conſiſter toute la „ Science de la Médecine à ſavoir préparer des Drogues „ Chymiques. Que vous diral-je? Tout eſt méconnoiſ„ ſable dans leur méthode; la Saignée du pied, par exem„ ple, jadis ſi rare, eſt aujourd hui preſque la ſeule qui „ ſoit en uſage. Les Purgatifs, autrefois doux & benins, „ ſont changés en Emétique & en Kermés. Ce n'eſt plus „ qu'un Cahos, où chacun ſe permet ce qu'il veut, & „ franchit les bornes de l'ordre & de la ſageſſe que nos „ premiers Maîtres ont poſées. . . . . Ce déſordre va „ plus loin encore, que vous ne penſez. Il ne m'a ſervi „ de rien de publier un Livre contre *le Brigandage de la Médecine* (26), au contraire il augmente de jour en „ jour. Les Chirurgiens, dont la rage eſt de vouloir faire les Médecins, ſe croyent capables de l'être dés qu'il „ ne faut que donner du Kermés & de l'Emétique, à quoi „ ils joignent des Saignées du pied à leur fantaiſie. Ils „ vont même juſqu'à métier le Kermés dans les Apozémes „ & les Potions Cordiales, & les voilà de pais avec les „ grands Faiſeurs en Médecine. Cette Contagion ſe ré„ pand juſques dans les Cloîtres. Il y a parmi les Moines „ des Freres, qui ſont tout enſemble Apotiquaires & „ Chirurgiens. Ces Singes de Médecins s'appliquent à la „ Chymie, & foat des drogues pernicieuſes, avec leſquelles ils abrégent la Vie de leurs Révérends Peres." On voit que Mr. le Sage n'a pas pris moins de plaiſir que Molière à s'égayer ſur le compte des Médecins.

(26) Titre d'un Ouvrage de Mr. Hecquet.

[*N*] *Le Syſtême de Mr. Hecquet trouva des Contradicteurs, & il parut divers Ouvrages ſur ces matieres, dont nous rendrons compte dans les Remarques.*] Mr. Andri parut ſur les rangs, & publia un Ouvrage ſous le titre de Rᴀɪsᴏɴs *du Carême, conſidéré par rapport à la nature du Corps & des alimens. En trois Parties; où l'on examine le ſentiment de ceux qui prétendent que les alimens maigres ſont plus convenables à l'homme que la viande; où l'on traite à ce ſujet de la qualité & de l'uſage des légumes, des herbages, des racines, des fruits, des Poiſſons &c. & où l'on éclaircit pluſieurs queſtions touchant l'Abſtinence & le Jeûne, ſuivant les principes de la Phyſique & de la Médecine: entre autres ſi l'on doit défendre en Carême l'uſage de la Macreuſe & du Tabac.* Paris 1710 in-12. Le même Ouvrage, augmenté conſidérablement & retouché dans toutes ſes parties, fut réimprimé trois ans aprés en 1713, en deux Volumes in-12 ſous ce nouveau titre: *Traité des alimens du Carême, où l'on explique les differentes qualités des légumes, des herbages, des racines, des fruits, des poiſſons, des amphibies, des aſſaiſonnemens, des boiſſons, même les plus en uſage, comme de l'Eau, du Vin, de la Biére, du Cidre, du Thé, du Caffé, du Chocolat; & où l'on éclaircit pluſieurs queſtions importantes ſur l'Abſtinence, ſur le Jeûne, tant par rapport au Carême que par rapport à la Santé.* L'Auteur s'attache partout à réfuter les Principes établis par Mr. Hecquet, tant ſur la nature des alimens maigres, & des avantages qui en peuvent revenir pour la ſanté, que ſur la Digeſtion opérée par le Broyement. Comme cette derniére queſtion a été le principal ſujet des Ouvrages publiés de part & d'autre; on trouvera le détail de cette querelle Littéraire dans la Remarque ſuivante.

[*O*] *Mr. Hecquet pour accréditer davantage le Syſtême de* la Trituration, *fit paroître ſon Traité Latin* de purganda Medicina &c.] Pour bien entendre dequoi il s'agit, il faut remonter plus haut. Dans la premiére Partie de ſon *Traité des Diſpenſes du Carême*, Mr. Hecquet avoit poſé pour Principe, que *La nourriture la plus propre à l'homme, eſt celle que l'Eſtomac digére plus parfaitement, & dont le ſang s'accommode le mieux.* Il explique en peu de mots de quelle maniére ſe fait la Digeſtion, il prétend que c'eſt par la *Trituration* ou le *Broyement*, & ſurtout par des *Fermens*. Ce Syſtême ſur la Digeſtion fut attaqué par Mr. de Vieuſſens le Pere, Docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, Médecin du Roi, Aſſocié de l'Académie des Sciences de Paris, & Membre de la Société Royale de Londres. Il donna dans les *Mémoires de Trevoux* (27) un Mémoire intitulé: *De la Nature & des Propriétés du Levain de l'Eſtomach.* „ Avant que de parler du Levain „ de l'Eſtomach, *dit Mr. de Vieuſſens*, j'examinerai & „ réfuterai l'opinion de quelques Médecins de ce tems, „ qui veulent que l'action des dents, & celle de ce Viſcére (l'Eſtomach) ſe reſſemblent, qui prétendent, dis„ je, que la coction des alimens ſe faſſe par leur broye„ ment commencé dans la bouche, & continué dans l'E„ ſtomach, comme dans un muſcle ereux, où ils veu„ lent qu'ils ſoient péris, & diſſous par la force des fi„ bres motrices, qui l'agitent & le meuvent, & par l'ac„ tion des muſcles voiſins, qui tous enſemble comme au„ tant de mains, les foulent, les broyent, les diſſolvent, „ les fondent, & les font paſſer, diſent ils, dans une crê„ me fine & délicate, à peu prés ſemblable à celle qui ſe „ forme ſous le Porphyre, s'ils ſont de nature & de con„ dition à ſe laiſſer briſer." Voilà le Syſtême de Mr. Hecquet expoſé. Son Adverſaire le combat fortement par diverſes raiſons, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici, & il explique la nature du Ferment ou du Levain de l'Eſtomach, qui fait, ſelon lui, la Digeſtion, & qui eſt un Extrait fort fin des divers principes du ſang, compoſé de parties volatiles, de phlegme, de ſouffre, de ſel falé acre, & de ſel acide. Les Journaliſtes de Trévoux, en donnant l'Ecrit de Mr. de Vieuſſens, invitérent Mr. Hecquet

(27) *Janvier 1710. p. 934.* Ce Mémoire ſe trouve auſſi dans le *Journal des Sçavans Octob. 1710. p. 195 de l'Ed. de Hollande.*

Mais c'eſt-là l'époque où il devint Auteur dans les formes, & depuis laquelle les Ouvrages ſont ſortis de ſa plume avec une ſurprenante rapidité. Il fit imprimer en cette année 1722 deux Ouvrages; l'un intitulé *Traité de la Peſte, où en répondant aux Queſtions d'un Médecin de Province ſur les moyens de s'en préſerver ou d'en guérir, on fait voir le danger des Barraques, & des Infirmeries forcées; avec un Problême ſur la Peſte. Par un Médecin de la Faculté de Paris.* In-12 [*P*]. Le ſecond Ouvrage que Mr. Hecquet à prendre la défenſe de ſon Syſtême de la Trituration. Il ſe hâta donc d'inſtruire le Public de ce qu'il méditoit ſur ce ſujet, par de courtes Remarques ſur le Mémoire de Mr. de Vieuſſens, elles parurent ſous ce titre: *De la Digeſtion des alimens, pour montrer qu'elle ne ſe fait pas par le moyen d'un Levain, mais par celui de la Trituration ou du Broyement, contre l'Art.* XIII *des Mémoires de Trevoux en Janvier* 1710. Ces Remarques contiennent tout le Plan de l'Ouvrage qu'il projettoit, & combattent pied à pied tout ce que Mr. de Vieuſſens avoit dit en faveur des levains. On trouve l'Extrait de cette petite Piéce, qui eſt une Brochure In-12. de 33 pagg. dans le *Journal des Sçavans* (28). L'année ſuivante un nouvel Adverſaire ſe mit ſur les rangs. Mr. Aſtruc, en ce tems là Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & de la Société Royale des Sciences, publia un *Mémoire ſur la Cauſe de la Digeſtion des Alimens*, dont on trouve l'Extrait dans le même Journal (29). Mr. Hecquet voyant ſon Syſtême ſi vivement attaqué ſit ſoutenir, le 28 Janvier 1712, dans les Ecoles de Médecine, une Théſe où il prouve, que les Maladies viennent du broyement des ſolides, *An Morbi à Solidorum tritu?* Cette Théſe fut en quelque ſorte l'annonce de ſon Ouvrage ſur la même matiére, qui parut peu de tems après ſous ce titre: *De la Digeſtion & des Maladies de l'Eſtomac, ſuivant le Syſtême de la Trituration & du Broyement, ſans l'aide des levains & de la fermentation, dont on fait voir l'impoſſibilité en ſanté & en maladie.* Paris 1712. In-12. Cet Ouvrage eſt précédé d'une Préface, où l'Auteur ſe propoſe de montrer. 1. Que tous les Vaiſſeaux du Corps ont un mouvement d'oſcillation, c'eſt-à-dire de contraction & de dilatation alternative, & que par celui de contraction ils preſſent & chaſſent les fluïdes. 2. Que ce mouvement de contraction ou de preſſion eſt une véritable trituration, puiſque par là les fluïdes ſont battus & chaſſés, & qui ne ſauroit être conteſté, que par ceux qui aiment à chicaner ſur les termes. 3. Que cette Contraction alternative eſt l'unique cauſe de la ſanté & de la maladie, qu'elle fait tout, & digeſtion, & nutrition, & ſécrétion, ſans que les liquides y contribuënt que d'une maniére paſſive. Le Traité même eſt diviſé en deux Parties. Dans la premiére l'Auteur met en œuvre contre la fermentation & en faveur du Broyement toutes les preuves qui lui ont paru les plus propres à l'établiſſement de ſon Syſtême. Dans la ſeconde Partie il ſe propoſe d'expliquer par la ſeule Trituration les différentes maladies du Corps, principalement celles de l'Eſtomac. En 1714 on vit paroître un nouvel Ouvrage ſur ces matiéres intitulé, *Traité de la Cauſe de la Digeſtion, où l'on réfute le nouveau Syſtême de la Trituration & du Broyement, & où l'on prouve que les alimens ſont digérés, & convertis en Chyle par une véritable fermentation. Par M. Jean Aſtruc de la Société Royale des Sciences, Conſeiller & Médecin du Roi, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Toulouſe, & Profeſſeur Royal d'Anatomie & de Chirurgie.* Toulouſe 1714 in-8. L'Auteur prétend que quatre raiſons font voir l'impoſſibilité de la Digeſtion par le Broyement.

La premiére, c'eſt que dans la digeſtion des alimens il ſe fait une véritable tranſmutation, & que cette tranſmutation ne ſauroit être produite par la trituration, qui ne fait que ſéparer les parties intégrantes, ſans toucher aux principes qui les compoſent.

La ſeconde, c'eſt que la force de l'Eſtomac, du Diaphragme, & des muſcles du bas ventre n'eſt pas capable de broyer les alimens.

La troiſiéme, c'eſt que la ſtructure de l'Eſtomac dans l'homme, montre évidemment, que cet Eſtomac, membraneux comme il eſt, n'eſt point deſtiné à broyer les alimens.

La quatriéme raiſon, c'eſt que dans le Syſtême du Broyement, on ne peut expliquer ni la faim, ni le dégoût, ni les indigeſtions. On peut voir un très bon Extrait de cet Ouvrage dans le *Journal des Sçavans* (30).

Mr. Hecquet, fortement perſuadé de la vérité de ſon Syſtême, entreprit de le maintenir par ſon Traité Latin *de purganda Medicina* &c. il y combat auſſi les abus ſur la purgation, & preſcrit les précautions qu'on doit prendre à cet égard (31).

Qu'il me ſoit permis de faire une réflexion ſur l'oppoſition qu'il y a entre les Syſtêmes de ces Meſſieurs, & ſur la chaleur avec laquelle ils ont diſputé ſur ce ſujet. Il n'y a rien de plus commun que de trouver dans toutes ſortes de Livres des réflexions malignes, & des déclamations ſur le compte de Meſſieurs les Théologiens, dés qu'ils ont quelque diſpute enſemble & qu'ils écrivent un peu vivement, ce qui arrive plus qu'il ne faudroit, on ne manque pas de s'égayer à leurs dépens, comme ſi le feu, diſons mieux, l'aigreur, qui régne dans leurs Ouvrages, étoit un effet particulier de l'Etude de la Théologie, & un caractére ſpécifique des Théologiens. Souvent leurs Idées oppoſées ſur des matiéres peu importantes donnent occaſion à des traits contre la Religion même, & du peu d'accord qu'il y a entre des Théologiens ſur des queſtions quelquefois peu importantes, on tire des conſéquences en faveur de Pyrrhoniſme ſur les vérités les plus capitales. Mais ſi l'on veut être de bonne foi, on conviendra que les Médecins ne ſe traitent pas mieux entre eux, & qu'ils diſputent ſur des points bien importans à la Vie & à la Santé des Hommes. Selon les uns & les autres, il importe de bien connoître la nature de la Digeſtion, pour découvrir la cauſe de la plupart des maladies, & pour y appliquer des remédes ſalutaires: on court riſque de faire des fautes Capitales ſi l'on ſe trompe ſur ce point eſſentiel: mais ſelon les uns c'eſt la Trituration, & il n'y a rien de plus extravagant que de parler de Levain, de Fermens: ſelon les autres cette Trituration eſt une chimére. A qui s'en rapporter? Convenons, que dans toutes les choſes qui ſont du reſſort de l'Eſprit humain, il y a de certaines bornes, qui arrêtent les plus pénétrans; & que dans quelque Science que ce ſoit, l'amour-propre des hommes, bleſſé par la contradiction, ſe livre à des écarts, que l'on devroit éviter, mais dont on ne doit pas faire un plus grand crime aux uns qu'aux autres.

(28) *Août* 1710 p. 137.

(29) *Juillet* 1711. p. 27.

[*P*] *Traité de la Peſte, où en répondant aux Queſtions d'un Médecin de Province*, &c.] On trouve trois Extraits aſſez étendus de cet Ouvrage dans le *Journal des Sçavans* (32), qui n'en donnent pas une idée fort avantageuſe. On y accuſe l'Auteur d'avoir maltraité en plus d'un endroit les Médecins de Marſeille; de s'être contredit, de s'avoir point de principes fixes, d'avoir écrit ſans ordre & confuſément. Voici comment parlent les Journaliſtes à la fin du troiſiéme Extrait (33). „ On s'étonnera peut-„ être que nous ayons fait trois Extraits de ce Livre.... „ mais les variétés perpétuelles de l'Auteur, dont il nous „ a fallu néceſſairement rapporter des exemples, pour „ donner un Expoſé fidéle de ſon Traité, ne nous ont pas „ permis d'être plus courts. Quand un Auteur n'eſt que „ d'un ſeul avis ſur une même matiére, l'Analyſe de ſon „ Livre eſt bientôt faite; mais quand il en change, preſ-„ que à toutes les pages, il eſt bien difficile de rendre „ compte de ſes ſentimens ſans être long". Comme ce jugement eſt ſévére, le Lecteur ne ſera pas fâché d'en voir quelque preuve. Prenons pour exemple ce qui regarde la nature de la Peſte; l'Expoſé qu'ils donnent des principes de Mr. Hecquet ſur cet Article, s'il eſt fidéle, comme nous n'avons aucun lieu d'en douter, offre quelque choſe de ſi ſingulier, qu'il n'y a perſonne qui puiſſe ne pas ſoupçonner ſon jugement que les Journaliſtes ont porté de *Traité de la Peſte*. Voici comment ils expoſent la Doctrine de l'Auteur.

(32) *Août* 1722 p 1405. *Juillet*. p. 1. *Août* p. 1281.

(33) *Août* 1722 p 1511.

Quant ſa premier point (la nature de la Peſte) on ſoutient, 1. Que la Peſte a été créée, que Dieu l'a enclooſe dans les entrailles de la terre, & que quand elle en ſort, c'eſt une échappée de feu. Voici les preuves dont on ſe ſert. La Peſte, dit-on, pag. 61. 62. eſt un fléau de Dieu, les Saints Livres en font foi, & les Prophétes en particulier en menacent continuellement ceux qui ſeront rebelles à ſa Loi. Ce fléau eſt toujours *prêt & aux ordres de Dieu*, qui l'envoye & le fait partir, quand il lui plaît. *Mittam peſtilentiam in medio veſtri.* Levit. Et ce fléau paſſe par où Dieu l'ordonne, *& peſtilentia tranſibit per te.* Ezech. Ce fléau eſt donc préſent & exiſtant quelque part, & cette exiſtence eſt un effet de la Création, puiſqu'il ne ſe fait rien de nouveau, & qu'il n'eſt rien d'exiſtant, qui n'ait été créé .... Si ce raiſonnement eſt bon, il faudra conclure que la guerre & la famine ont été créées; puiſque ce ſont auſſi des fléaux, que Dieu envoye, quand il lui plaît, & des fléaux dont les Prophétes menacent dans les mêmes termes qu'ils menacent de la Peſte.... De plus comme toutes les maladies ſont des punitions du Péché, & par conſéquent des fléaux de Dieu, il s'enſuivra que toutes les Maladies, comme la Fiévre, la Goute, la Paralyſie, & les autres auront été créées. Il ne s'agira plus que de chercher en quel endroit Dieu les aura miſes en réſerve, & c'eſt auſſi ce que pratique l'Auteur à l'égard de la Peſte. Il trouve par ſon examen, que *c'eſt la terre qui cache ce fléau*, & ce qui le lui fait juger, c'eſt que les tremblemens de terre ſont quelquefois ſuivis de peſte. Pour l'autre Propoſition, ſçavoir, que la Peſte, lorſqu'elle ſort de la terre, eſt une échappée de feu, il prétend le prouver, en diſant que les tremblemens de terre ſont cauſés par des feux ſouterrains, qui s'enflamment & ſe ſoût jour. Il avertit à cette occaſion, que la Peſte étant une matiére de feu ſortie des entrailles de la terre, c'eſt auſſi une matiére de feu concentrée dans les entrailles des hommes, qui *entretient & fait la malignité de cette maladie.*

(30) *Janvier* 1718. p. 17.

(31) *Voy.* l'Extrait *Journal des Sçavans* Mai 1715 p. 492.

Il. On dit p. 120. que la Peſte eſt un eſprit; p. 95. que cet eſprit, eſt un *eſprit malin*, caché dans la maſſe du ſang; que le ſang par le moyen des Vaiſſeaux excrétoires chaſſe au-dehors cet *eſprit malin*, qui l'agite; p. 225. que le ſang infecté d'*un eſprit malin, ſoulève* en ſa faveur, & pour ſa décharge le genre nerveux; & p. 178. que les Médecins ne doivent jamais *ſe defacuper d'un eſprit malin, qui ſaiſit le ſang, l'agite, le chaſſe, & le pouſſe trop avant dans les dernieres extrémités des vaiſſeaux.* Mais p. 291. ce n'eſt plus la même choſe; on y dit, qu'il faut ſe conduire dans la *recherche de la cauſe de la Peſte, comme on celle de toutes les*

Hecquet publia en 1722, fut *sa nouvelle idée de la Médecine*, en Latin *Novus Medicinæ Conspectus*. Le 18 Mars 1723 il fit soutenir dans les Ecoles une Thése, où il prétend prouver que la Loi du Carême est une image des Loix du Créateur & de la Nature, *An Creatoris & Naturæ legum imago carnis privii Lex?* Mr. Andri, ayant été élu Doyen de la Faculté en 1724, Mr. Hecquet, malgré les démêlés littéraires qu'ils avoient eu ensemble, lui fit demander par un ami commun son heure, pour aller se réjouïr avec lui de la justice que la Faculté venoit enfin de rendre à son mérite. Mr. Andri, touché de ces avances, voulut prévenir Mr. Hecquet, & lui rendit en effet la première visite; & depuis ce tems-là ils ont toujours été très-bien ensemble (*b*). La même année Mr. Hecquet publia des *Observations sur la Saignée du pied, & sur la Purgation au commencement de la Petite-verole, des Fiévres malignes, & des grandes Maladies. Preuves de la décadence dans la Pratique de Médecine, confirmées par de justes raisons de doute contre l'inoculation.* Paris in-12. (*i*) Il enrichit encore le Public de son Commentaire Latin sur les Aphorismes d'Hippocrate, *Hippocratis Aphorismi, ad mentem ipsius, Artis usum, & Corporis Mechanismi rationem expositi.* Paris 1724. in-12. Mr. De Vaux, savant Chirurgien, en donna une Traduction Françoise en 1727, en deux Volumes in-12. En 1725, Mr. Hecquet crut devoir répondre aux Objections que l'on avoit faites contre ses *Observations sur la Saignée du pied* &c. C'est ce qu'il exécuta par une *Lettre, en forme de Dissertation pour servir de réponse aux difficultés sur le Livre de la Saignée du pied &c.* Le 31 de Mai de cette année, jour de la Fête-Dieu, fut l'époque de la fameuse Histoire de la Dame de la Fosse. Cet événement fit beaucoup de bruit, & Mr. Hecquet fit imprimer in-4. deux Lettres sur ce sujet, sous le titre de *Lettres d'un Médecin de Paris à un Médecin de Province sur un Miracle arrivé sur une Femme du Fauxbourg St. Antoine.* Mr. Jaques Saurin parla de cet Evénement dans la quatriéme Partie de son *Etat du Christianisme en France.* Mr. Hecquet y répondit le 28 Janvier 1726, & adressa cette troisiéme Lettre à celui à qui il avoit adressé les deux premiéres. Mr. Saurin en eut une Copie, & ne trouva pas les raisonnemens de l'Auteur concluans, ce qui occasionna une quatriéme Lettre de Mr. Hecquet. Ces deux dernières n'ont point été imprimées. En 1726 il publia des *Réflexions sur l'usage de l'Opium, des Calmans, & des Narcotiques pour la guérison des Maladies.* in-12. En 1727 il témoigna à quelques amis, qu'il avoit dessein de se retirer du monde, pour ne plus travailler dans la retraite qu'à l'ouvrage de son salut, en même tems qu'il consacreroit sa plume à l'utilité publique. A peine fut-on informé de son dessein, que plusieurs Communautés lui offrirent leur Maison. Il donna la préférence aux Religieuses Carmélites du Fauxbourg St. Jaques, dont il étoit le Médecin depuis 32 ans. Il accepta un petit appartement dans la Cour extérieure de cette Maison, le fit meubler avec beaucoup de simplicité, & s'y retira le 24 Février 1727. Comme il ne vouloit plus être embarrassé des soins d'un ménage, il donna au Couvent une somme pour sa nourriture. C'étoit donc le Monastère qui avoit soin d'y pourvoir, & les Religieuses en étoient d'autant moins embarrassées, qu'il voulut vivre comme elles, faire toujours maigre [*Q*]. Sa retraite ne fut point oisive. Outre qu'il prit soin des Religieuses, il donnoit ses avis à ceux qui venoient le consulter [*R*], & répondoit aux Consultations qui lui étoient envoyées. Il s'intéressoit aussi généreusement pour ceux de sa Profession [*S*]. Le zéle qu'il avoit pour l'avance-

(*b*) *Vie de H. p. 61.*

(*i*) Voyés en l'Extrait dans le *Journal des Sçavans*, Janv. 1728. p. 63. & suiv.

les autres maladies, & ne le point prendre dans des idées métaphysiques & spirituallistes, ni dans le mystere d'un venin occulte. Le même Auteur avertit, p. 152. 153. que *dans toute la Cure de la Peste, le préjugé de malignité occasionne bien des fautes*, qu'on croit, par exemple, que les bubons & les charbons sont des tumeurs malignes; que *suivant cette idée on est si occupé de combattre la malignité, qu'on perd de vuë le fond du mal:* mais p. 219. 220. il dit expressément que *le malignité* fait le caractére *de la peste*, & qu'il est à craindre que les Médecins de Marseille s'étant attachés uniquement à la recherche *des causes, des dispositions & des indications évidentes, les pestiférés ne s'en soient pas mieux trouvés, parce qu'abandonnant l'indication prise de cette malignité, il sera arrivé que la malignité faisant son chemin, tandis qu'on ne se sera arrêté qu'à corriger des crudités, le malade sera mort de la peste, avant qu'on fois parvenus à éteindre les causes & les dispositions sensibles.*

III. On déclare p. 220. que la Peste ne doit pas être considérée comme une maladie venant de cause ordinaire ou évidente: que la véritable idée de cette maladie tient l'esprit *au dessus des notions communes* & ordinaires de sucs grossiers & épais: mais p. 85 & 86 on admet ces sucs épais dans l'idée de la Peste, & on dit que l'engagement du sang qui se trouve en cette maladie, *contribuë merveilleusement à son épaississement* „ épaississement, *ajoûte-t-on*, que „ produit en particulier le déplacement de la partie blanche du sang, laquelle trouvant les artéres lymphatiques remplies & *préoccupées* par la partie rouge qui y a été poussée, est obligée de demeurer *confuse & de fur-* „ *croît dans les artéres ordinaires, dans lesquelles grossissant* „ *le corps, la masse & la consistence du sang, en fait une li-* „ *queur gluante & épaisse*". Quant à ce que l'Auteur vient de dire, qu'il ne faut pas considérer la Peste, comme une maladie venant de cause ordinaire, il ne le veut plus pag. 292. Il y dit en termes exprès, que c'est une maladie du genre de toutes les autres, qu'on y trouve les mêmes indispositions dans les fluides & dans les solides, sinon qu'elles sont plus *excédées, plus développées, plus générales, entrées même dans la Peste.* Il ajoûte „ qu'en quelque excés „ que se trouvent ces vices, ils ne font pas une maladie „ de différent ordre, ou d'une nouvelle espéce, laquelle „ oblige un Médecin à se guinder au-dessus des vuës ordinaires: Que ce sera, dit-on, traiter la Peste, comme „ les autres maladies, mais que pour lui, il pense qu'on „ devroit le faire ainsi".

IV. On soutient que la Peste est une Fiévre, & on employe pour le prouver le syllogisme suivant: Toute maladie, qui a ses coûtons, doit passer pour fiévre: or il est des bubons, qui passent à une suppuration utile & louable, & des charbons, *lesquels* par eux-mêmes & avec le tems se terminent heureusement, parce que l'humeur qui les produit, s'adoucit enfin & vient à composition; donc &c. On ne s'en tient pas à ce raisonnement, on ajoûte, que quelques Pestiférés ont été guéris par des flux d'urine, ce qui seroit, dit-on, une espéce de Crise. *Mais que ce qui leve tout doute*, c'est que le Quinquina guérit quelquefois de la Peste, comme *quelque Relation l'assure.*

[*Q*] *Il voulut vivre comme elles, faire toujours maigre.*] C'étoit un genre de vie auquel il s'étoit accoutumé depuis vingt-cinq ans, autant par l'amour qu'il avoit pour la pénitence que par principes. Il s'étoit retranché depuis le même tems l'usage du Vin, & il continua à s'en priver. Il se permettoit seulement dans les cas absolument nécessaires quelques goutes de vin d'Alicante (34). Le malgre auquel Mr. Hecquet s'étoit accoutumé étoit fort austére, il ne goûtoit jamais de Viande, très-rarement du Poisson, ne vivant que de Fruits, Salades, ou Légumes, selon la saison, crus pour la plupart, & jamais que d'une sorte à chaque repas (35). On a lieu de douter que ce Régime soit fort bon pour la santé, quoique Mr. Hecquet ait vécu 76 ans; les dernières années de sa vie, il étoit accablé d'infirmités, ayant perdu totalement l'usage de ses jambes, aussi bien que celui de son bras droit (36).

(34) *Vie de H. p. 65. Bibl. Franç. Ubi supra. p. 69.*

(35) *Mémoir. MSS.*

(36) *Vie de H. p. 84.*

[*R*] *Il donnoit ses avis à ceux qui venoient le consulter.*] L'Auteur de sa Vie, & celui de son Eloge disent, *que sa porte étoit toujours ouverte à ceux qui venoient le consulter.* Mais je trouve là-dessus une Remarque dans les *Mémoires* qui m'ont été communiqués: On y assure, qu'il n'y avoit que ceux qui payoient bien son valet, nommé *Picard*, & connu depuis sous le nom du Sr. *Lachery*, qui avoient accés. „ Ce Garçon sachant que son Maître ne „ prenoit plus les honoraires de ses Consultations, ne lui „ laissoit parler qu'à ceux qui lui mettoient un demi „ Louis-d'Or à la main; & cela étoit si connu dans Paris, „ qu'on avoit donné à ce Valet le nom de *Cizay, Servi-* „ *teur d'Elisée, qui couroit après les présens, que son Maî-* „ *tre refusoit.* Les plus proches parens n'étoient pas „ exempts de ce Monopole. Une Niéce de Mr. Hecquet, „ qui ignoroit ce manége, ne put jamais voir son Oncle, „ pour le consulter sur la maladie de son Pere, qu'après „ avoir été instruite par une de ses amies, de la façon „ dont elle devoit s'y prendre, & à force de Louis d'Or „ elle fut admise à l'audience de son Oncle, comme „ les autres (37)".

(37) *Mémoir. MSS.*

[*S*] *Il s'intéressoit aussi généreusement pour ceux de sa Profession.*] Voici le Commentaire de mon Texte, tel que me le fournissent l'Auteur de sa Vie (38) & celui de son Eloge (39). „ Il eut toujours sa Bourse ouverte pour le „ service de tous ceux qu'il connoissoit, & principalement „ de ses Confréres. On a plusieurs exemples de sa généro- „ sité. Un jour il se trouva dans une Vente, & vit un „ Médecin qui achetoit quelques Livres de sa Profes- „ sion, mais qui en laissoit un plus grand nombre de bons, „ qu'il avoit examinés. Mr. Hecquet crut d'abord qu'il „ les avoit déjà. Mais s'en étant informé le Médecin lui „ répondit, qu'il les laissoit à regret. Il en sentit sur le „ champ

(38) *P. 90. 91.*

(39) *Bibl. Franç. loc. cit. p. 70. 71.*

cement de la Médecine l'avoit mis en relation avec les plus célébres Médecins de ſon tems. Tels étoient en France MM. Fagon, Dodart Pere & Fils, Boudin, Terrec, Burlet; en Italie, MM. Baglivi, Torti, Bianchi, Valiſnieri, Michellotti, Morgagni, Riela; en Hollande MM. Boerhave & Ruyſch; en Ecoſſe Mr. Pitcarn; en Allemagne le Chevalier Garelli, premier Médecin & Bibliothécaire de l'Empereur, & Mr. Lexhner Medecin de l'Empereur, demeurant à Nuremberg. Dans les Pays-Bas, MM. van Roſſum & Rega, Profeſſeurs en Médecine dans l'Univerſité de Louvain; en Eſpagne Mr. Segner, Profeſſeur dans l'Univerſité de Valence. Nous avons dit que ſa retraite ne fut point oiſive: Outre le tems qu'il donnoit à la lecture & à la méditation de l'Ecriture Sainte, ſans parler de ſes autres exercices de dévotion, il compoſa encore divers Ouvrages, & même plus qu'il n'en avoit encore fait avant de s'être retiré. En 1729 il publia in-12. des *Remarques ſur l'abus des Purgatifs & des Amers, au commencement & à la fin des Maladies, & ſur l'utilité de la Saignée dans les Maladies des yeux, dans celles des vieillards, des femmes, & des enfans.* L'année ſuivante il donna une nouvelle Edition de ſon *Traité de la Digeſtion* [*T*]. Le 8 Mai 1732 on ſoutint dans les Ecoles une Theſe compoſée par Mr. Hecquet, dont le but eſt de prouver que les Remédes Chimiques ne guériſſent point les Maladies que les Opérations de Chirurgie ne peuvent guérir. *An quos Morbos non ſanat Chirurgiæ Ferrum, ſanat Chymicus Ignis?* La même année parut un Ouvrage ſinguler intitulé *Le Brigandage de la Médecine* [*U*] & en 1733 il publia *la Médecine Théologique* [*W*]. Le fameux évé-

„ champ la raiſon. Il acheta tous ces Livres, & força ſon „ Confrére de les accepter. Un autre de ſes Confréres „ n'avoit preſque laiſſé pour tout bien, en mourant, qu'un „ aſſez bon Cabinet de Livres, dont ſa veuve ſe défaiſoit „ petit-à-petit, à meſure qu'elle trouvoit l'occaſion de „ les vendre avantageuſement. Elle alla le voir, & lui „ rendre compte de ſa ſituation. Comme il la plaignoit „ de ce qu'elle ne trouvoit pas tout d'un coup à conclure „ un marché, dont elle pût ſe faire un fonds, elle lui „ dit qu'un Médecin, qu'elle lui nomma, auroit acheté „ les meilleurs Livres ſur la Médecine, ſi ſes facultés le „ lui euſſent permis. Mr. Hecquet fit lui-même un choix „ de ces Livres, les paya avantageuſement à la Veuve, „ & les fit envoyer à celui dont elle lui avoit parlé. On „ pourroit rapporter pluſieurs exemples pareils de ſa cha- „ rité. Il s'étendoit juſqu'aux Médecins de Province, à „ qui il ſavoit par expérience que les moyens de s'inſtrui- „ re manquent plus ordinairement qu'à ceux qui vivent à „ Paris. Il ne ſe contentoit pas de leur indiquer les Li- „ vres qu'ils devoient mettre dans leur Bibliothéque, de „ leur marquer en quoi ils étoient plus ou moins utiles, „ de les inſtruire des ſentimens qui étoient plus ou moins „ autoriſez, il ſe chargeoit encore de leur faire acheter „ ces Livres, d'en avancer le prix, & de les leur envo- „ yer. Il pouſſoit cette attention juſqu'à ſe défaire même „ quelquefois en leur faveur de ſes propres Livres, quand „ il ne pouvoit pas en trouver d'autres Exemplaires, & „ qu'il croyoit qu'ils pouvoient leur être plus utiles qu'à „ lui. On peut nommer entre ceux à qui il a rendu ces „ ſervices, Meſſieurs le Dran, de Bordegaraye, & Car- „ rel, lorſqu'ils étoient à la Martinique; Mrs. Allyot & „ Noguès, pendant leur ſéjour à St. Domingue; Mrs. Ver- „ gne à Poliſſy, & Hallais à la Rochelle". On ne peut s'empêcher de trouver dans un tel procédé un juſte ſujet d'éloge. Si tous ceux qui ſe diſtinguent dans quelque profeſſion, avoient autant de zéle pour encourager ceux qui s'y conſacrent, on verroit ſouvent de très-bons ſujets réüſſir mieux qu'ils ne font. Un grand nombre manquent des directions néceſſaires dans le cours de leurs études, d'autres n'ont pas les ſecours dont ils auroient beſoin, & ſi l'on avoit ſoin de leur fournir les Livres qui peuvent leur être utiles, ils travailleroient avec plus de fruit.

[*T*] *Une nouvelle Edition de ſon Traité* de la Digeſtion.] Il augmenta cet Ouvrage d'un Volume, qui eſt le premier, & qui contient d'abord un *Diſcours préliminaire ſur l'étendue de la Trituration par toute l'Oeconomie Animale, ſaine & malade: où après avoir expliqué dans une premiére partie l'uſage & l'action des principaux remedes, ſur-tout de la Saignée & de la Purgation, l'on répond dans la ſeconde au Traité de l'uſage des Saignées de M. Silva.* Ce ſavant Médecin avoit attaqué ce que Mr. Hecquet avoit dit, dans ſes *Obſervations ſur la Saignée*, touchant les différentes Saignées, & l'extrême précaution avec laquelle on doit faire uſage de celle du pied. Mr. Hecquet répond à M. Silva. On trouve enſuite cinq *Lettres*. La premiére *ſur la Révulſion*, ou la maniére de la procurer. La ſeconde *ſur la Revulſion dans les Maladies Chroniques, où l'Auteur fait voir les Cauſes des Maladies incurables dans cette Revulſion omiſe, imparfaite, ou manquée dans ces Maladies.* La troiſiéme *Lettre* contient un *nouveau Syſtéme ſur la Saignée, qui fait voir dans les connoiſſances de l'Anatomie moderne la néceſſité de ce remède pour le rétabliſſement de la ſanté, & ſa ſureté pour la prolongation de la Vie.* La quatriéme *eſt ſur l'incompétence du Kermés mineral pour l'uſage de la Médecine, prouvée par la connoiſſance de ſa nature, & l'incertitude de ſes ſuccès; & incidemment ſur le Lilium de Paracelſe.* Enfin la cinquiéme *Lettre* roule *ſur les Maladies des yeux, pour expliquer ce qui en a été dit dans le Traité des Amers.* Mr. Petit, ſavant Médecin de Montpellier, & Membre de l'Académie des Sciences, attaqua cette derniére Lettre; mais Mr. Hecquet ne jugea pas à propos d'entrer en diſpute, & ſe contenta de lui répondre par une Addition, où pour le fonds des difficultés il renvoye à la Lettre même. Le ſecond Tome de cette Edition renferme le *Traité de la Digeſtion & des Maladies de l'Eſtomac; revu, corrigé, & augmenté par l'Auteur, non ſeulement en quelques endroits; mais encore de pluſieurs reflexions, & d'un Chapitre entier ſur l'embarras des premiéres voyes, & la part qu'il a dans les maladies.* On y trouve encore un dernier Chapitre, qui répond aux Objections de Mr. Aſtruc contre le Syſtéme de la Trituration. Le Volume eſt terminé par le *Mémoire* de Mr. de Vieuſſens, ſuivi d'une Réfutation, & par la Théſe ſur le Broyement (40).

(40) *Voyez* H. p. 40-42.

[*U*] *Un Ouvrage ſinguliérement intitulé* le Brigandage *de la Médecine.*] Le titre entier eſt; *Le Brigandage de la Médecine, dans la maniére de traiter les petites véroles, & les plus grandes maladies, par l'Emétique, la Saignée du pied, & le Kermés minéral. Avec un Traité de la meilleure maniére de guérir les petites véroles par des remedes & des obſervations tirées de l'uſage.* Utrecht 1732 in-12. On crut devoir arrêter le débit de ce Livre à Paris, ſur les plaintes de quelques Médecins, qui crurent y voir leur maniére de pratiquer, & leurs ſentimens cenſurés avec trop de vivacité. Mais l'affaire ayant été ſoumiſe à l'examen de Mr. le premier Médecin, il trouva qu'on prenoit l'épouvante à tort, & ſur ſon témoignage la ſaiſie fut levée, & le Livre eut beaucoup de cours. Mr. Hecquet ne l'avouoit pas, mais on s'appercevoit qu'il en parloit avec une affection de pere. Le 13 Septembre 1732, il écrivoit à Mr. Hallais, Médecin de la Rochelle „ *Le Brigandage* fait ici aſ- „ ſez de bruit: je crois devoir vous avertir, qu'on me „ l'attribuë, à cauſe du *Kermés*, que j'ai tant décrié. Je „ crois qu'il vous divertira, comme moi, outre qu'il m'a „ paru contenir de fort bonnes choſes (41)". Ce Livre fut ſuivi de deux autres Volumes, que l'Auteur crut devoir à ſa propre juſtification. *Le Brigandage de la Médecine* &c. Seconde Partie, *où après avoir prouvé ce* Brigandage *par les effets, on donne le Plan de Mémoires Académiques pour ramener la Médecine à ſon Réglet, & la contenir dans ſes Loix.* On trouve à la fin une *Lettre Apologetique touchant le Brigandage de la Médecine.* Le troiſiéme Volume eſt, *Le Brigandage de la Médecine Réformé*, ou la Saignée du pied, le Tartre Emétique, & le Kermés minéral *diſciplinés.* Troiſiéme Partie. Mais ces trois Piéces ne forment que la premiére partie de tout le Plan du Brigandage de la Médecine. Il en a paru deux autres après la mort de l'Auteur en 1738 ſous ce titre; *Le Brigandage de la Chirurgie, ou la Médecine opprimée par le Brigandage de la Chirurgie.* Ouvrage Poſthume de *Mr. Philippe Hecquet* &c. Premiére Partie. *Le Brigandage de la Pharmacie* &c. Seconde Partie. Elles ſont l'une & l'autre contre les Chirurgiens. A la tête de la premiére ſe trouve un petit Ecrit, que l'Auteur avoit déjà fait imprimer de ſon vivant en 1736; c'eſt la *Lettre d'un Médecin de la Faculté de Paris ſur ce que c'eſt que* le Brigandage de la Médecine. Elle répond en particulier à la 62. Lettre des *Obſervations ſur les Ecrits Modernes.* Il avoit ébauché deux autres Parties, l'une intitulée, *Le Tombeau de la Médecine*; & l'autre *L'Anaſtaſie de la Médecine, ou la Médecine renaiſſante, non de ſes cendres, mais de ſes humiliations* (42).

(41) *Ibid.* p. 72.

(42) *Ibid.* p. 77-78.

[*W*] *La Médecine Théologique.*] Le titre donne une idée aſſez nette de ce qu'on y trouve: le voici: *La Médecine Théologique, ou la Médecine créée, telle qu'elle ſe fait voir, ſortie des mains de Dieu, Créateur de la Nature, & régie par ſes Loix. Ouvrage où s'explique L'Hygienne par les principes du Mechaniſme: puis par de ſemblables notions tirées des Sciences les plus propres à perfectionner la Médecine; l'on y développe les idées des vrayes cauſes des maladies, de l'ordre auquel elles appartiennent, & de leurs vrais remédes. On y a joint, à la fin, des Théſes de Médecine de l'Auteur de ce Traité.* Paris 1732. (1733) 2 Voll. in 12. Cet Ouvrage eſt diviſé en trois Parties. Dans la premiére, Mr. Hecquet s'attache à montrer, que la Médecine créée, telle qu'elle ſe fait voir ici, ſortie des mains de Dieu, Créateur de la Nature, & régie par ſes Loix, eſt d'autant moins capable d'affoiblir la Réligion dans les Médecins, que par tout le Corps humain elle leur montre la Divinité toujours préſente, & par tout adorable. Dans la ſeconde, on ſuit la nature dans ſes démarches, on conſidére l'accord merveilleux, qui regne dans les fonctions du Corps, & qui forme, pour ainſi dire, la diſcipline qui s'exerce dans tous les Viſcéres. On examine la ſtructure de ces Viſcéres, & on fait ſentir par-tout d'une maniére frappante, qu'il eſt impoſſible que le Médecin, qui a toujours à méditer de tels Objets, n'y reconnoiſſe le doigt de Dieu.

nement des Convulſions exerça auſſi la plume de Mr. Hecquet, il duroit depuis près de deux ans, lorſqu'au commencement de 1733 Mr. Hecquet réſolut d'écrire ſur ce ſujet. Il entreprit de faire voir, qu'il n'y avoit rien que de naturel dans cet Evénement & dans ſes Cauſes [X]. Cette conduite de Mr. Hecquet ne peut manquer de lui faire honneur dans l'eſprit des perſonnes équitables, ayant toujours été lié avec Meſſieurs de Port-Royal, parmi leſquels il avoit demeuré, & de plus ayant particuliérement connu Mr. l'Abbé Paris, on ne pouvoit appercevoir d'autre interet dans ſes Ecrits, que celui de la Vérité. Quoique cette diſpute occupât beaucoup Mr. Hecquet, il trouva encore aſſez de tems pour compoſer & achever deux Ouvrages purement de Médecine. L'un eſt ſa *Médecine Naturelle, vue dans la* Pathologie vivante, *dans l'uſage des* Calmans, *& des différentes Saignées des Veines & des Artéres rouges & blanches, ſpontanées ou artificielles, & dans les ſubſtituées par les* Sangſues, *les* Scarifications, *les* Ventouſes: *avec les tableaux des Maladies ſur le plan de cette Médecine naturelle calmante, & un Eſſai de Méthode pour les guérir* 1737. 2 Voll. in-12. Cet Ouvrage a paru peu après la mort de l'Auteur. L'autre eſt intitulé: *La Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie des Pauvres*, imprimé depuis. Il a laiſſé quelques autres Ouvrages dont on trouvera la Liſte ci-deſſous [T]. Mr. Hecquet, uſé par ſes travaux, par ſes

Dans la troiſiéme partie, on fait voir que l'art de guérir conſiſte uniquement dans l'obſervation des Loix que Dieu a établies à l'égard des fonctions du Corps, & l'on recherche à cette occaſion, quelles ſont les Sciences qui peuvent le plus ſervir au Médecin pour le conduire à l'obſervation de ces Loix. On trouve quantité de bonnes choſes dans cet Ouvrage (43). L'Auteur, en parlant des Opinions qu'on a euës ſur le ſiége de l'Ame, témoigne pancher pour le ſentiment de ceux qui le placent dans la moëlle allongée: il cite, entre autres, deux Obſervations Anatomiques de Mr. Santorini, leſquelles lui paroiſſent, comme à Mr. Santorini, prouver que c'eſt là effectivement le ſiége de l'Ame. La premiére de ces Obſervations eſt tirée de l'ouverture du corps d'un Vieillard, qui jouïſſant d'une parfaite ſanté étoit devenu fol tout d'un coup. Ce Vieillard ayant ainſi vécu cinq ans, mourut ſans aucune cauſe apparente de mort ni de folie. Mr. Santorini ayant ouvert la tête du Cadavre, y trouva en pluſieurs endroits de la moëlle allongée, des foſſes, qui étoient des diviſions profondément faites entre les fibres de la ſubſtance médullaire, & dans leſquelles on mettoit aiſément le bout du petit doigt. Mr. Santorini jugea que le cours des eſprits & leurs directions ayant été pervertis par la compreſſion & l'anfractuoſité des fibres médullaires, avoient donné lieu à la folie de ce Vieillard. L'autre Hiſtoire eſt d'un Vieillard encore, qui de tems en tems avoit l'eſprit altéré, & dans le Cadavre duquel Mr. Santorini trouva à la ſubſtance médullaire un enfoncement aſſez large pour contenir une aveline. Mr. Hecquet dit là-deſſus, que de ſi fortes compreſſions, faites dans les interſtices des fibres médullaires, avoient ſans doute intercepté & dérangé de cours des eſprits, qui ſe portent de tous les endroits du Cerveau à la moëlle allongée.

(43) Voyez en l'Extrait *Journal des Sçav.* Octob. 1738. p. 218 & *ſuiv.*

Je doute que ces Obſervations paroiſſent concluantes à ceux qui réfléchiront avec attention. En général il me paroît que la queſtion dont il s'agit, eſt une des plus inutiles, parce qu'il n'y a guéres d'apparence que l'on puiſſe jamais décider, ſi l'Ame occupe tel ou tel lieu dans le Corps, plutôt que tel autre lieu. Il faudroit connoître la nature de l'union de l'Ame avec le Corps, & les Loix de cette Union, ou pour m'exprimer plus clairement, il faudroit ſavoir comment une ſubſtance immatérielle peut être unie avec une portion de matiére; tant qu'on ignorera ce point, toutes les recherches ſur le lieu où l'Ame réſide dans le Corps ſeront très-inutiles.

[X] *Il entreprit de faire voir, qu'il n'y avoit rien que de naturel dans cet Evénement & dans ſes Cauſes.*] Mr. Hecquet, attentif à tout ce qui ſembloit dépendre de ſa Profeſſion, avoit eu ſoin de ſe faire inſtruire par des amis fidéles, & par des Médecins éclairés, de tout ce qui ſe paſſoit. La circonſtance du tems, & la diſpoſition des eſprits lui firent craindre ce que le célébre Mr. Chirac avoit prédit, que les Convulſions ne devinſſent l'occaſion d'un dangereux Fanatiſme. Des perſonnes, qu'on ne pouvoit pas ſoupçonner de manquer de lumiéres, prétendoient y voir quelque choſe de divin. Mr. Hecquet voulut les déſabuſer, & munir le Public contre les fâcheuſes ſuites que ce préjugé pouvoit avoir. Il entreprit donc de prouver que les *Convulſions*, dont on admiroit le merveilleux apparent, n'étoient que des accidens purement naturels. Ceux qui penſoient autrement en furent allarmés. On a ſu de lui-même, qu'un de ſes anciens amis, grand Partiſan de l'*Oeuvre*, l'alla voir pour tâcher de découvrir s'il travailloit ſur cette matiére. Il ne s'ouvrit point, & l'ami, peu ſatisfait de ſa viſite, ne put s'empêcher de parler de ce qui l'avoit amené; en ſe levant pour s'en aller, il dit à notre Médecin: *On dit, Monſieur, que vous étudiez les Convulſions,* Piqué de cette façon de parler, Mr. Hecquet lui répondit vivement: *Etudier, Monſieur? Eh! que penſeriez vous de moi, ſi depuis cinquante ans que je pratique la Médecine, j'en étois encore à connoître des maladies auſſi communes, que les Convulſions? Non, Monſieur, je ne les étudie point, mais je les ai étudiées il y a longtems; & pour vous, je vous conſeille d'aller les étudier.* L'Ami ſe retira très-mécontent, & depuis ce tems-là il ne revit plus Mr. Hecquet. L'Ouvrage de celui-ci fut bien-tôt achevé, peu après cette converſation, c'eſt-à-dire vers le mois de Mai, mais la difficulté de le faire imprimer, fut cauſe qu'il ne parut qu'au mois de Novembre, il a pour titre: *Le Naturaliſme des Convulſions, dans les maladies de l'Epidemie Convulſionnaire. Premiére Partie.* Elle eſt ſuivie d'un *Réponſe à la Lettre d'un Confeſſeur, touchant le devoir des Médecins & des Chirurgiens, au ſujet des Miracles & des Convulſions*, in-12. *Soleure* (Rouën) chez *Andreas Gymnicus*. La même année parut encore: *Le Naturaliſme des Convulſions démontré par la Phyſique, par l'Hiſtoire Naturelle, & par les événemens de cette Oeuvre: Démontrent l'impoſſibilité du Divin qu'on lui attribué dans une Lettre ſur les ſecours meurtriers. Seconde Partie.* Bien tôt après parut, *Le Mélange dans les Convulſions confondu par le Naturaliſme. Troiſiéme Partie.* On trouve à la ſuite: *La Cauſe des Convulſions finie.* 2. Poſtſcriptum. *L'Oeuvre des Convulſions tombée*, en réponſe à un Ecrit intitulé, *Penſées ſur les Prodiges de nos jours.* Les *Convulſions* furent d'abord regardées, au moins en général, comme ſurnaturelles; Mr. Hecquet prétend dans le premier & dans le ſecond Ecrit, qu'elles n'ont rien que de naturel. On les crut divines dans les ſecours ſinguliers que l'on donnoit aux Convulſionnaires, & qui, quoique, ce ſemble, meurtriers en eux-mêmes, paroiſſoient ſoulager ceux à qui on les donnoit. Mr. Hecquet ſoutient encore dans le ſecond Ecrit, qu'il n'y a ni ſurnaturel Diabolique, ni ſurnaturel Divin dans ces ſecours. Enfin la variété des Opérations de l'Oeuvre des Convulſions fit penſer, qu'il y avoit un Mélange, c'eſt à dire, qu'on en attribua une partie à Dieu, une partie ou à la Malice, ou à l'Imagination, ou au Démon, & c'eſt ce Mélange que notre Auteur combat dans ſon troiſiéme Ecrit. Il ne s'en tint pas-là, on vit paroître ſucceſſivement divers autres Ecrits de ſa façon ſur la matiére. 1. *La Sucuſe Convulſionnaire, ou la Pyxide miraculeuſe.* Feuille in-12. ſans lieu d'impreſſion. 2. *Lettre ſur la Convulſionnaire en extaſe, ou la Paſtoreuſe en rêve.* deux feuilles in-12. 3. *Réponſe à la Lettre d'un Docteur en Médecine de la Faculté de **** deux feuilles & demie in-12. C'eſt une défenſe de la *Sucuſe*, attaquée par le prétendu Docteur. 4. *Le Naturaliſme des quatre Requêtes.* Brochure in-12. C'eſt un examen des Requêtes que quelques Filles Convulſionnaires, détenues en priſon, préſentérent, pour obtenir la permiſſion, ou de faire preuve de leur innocence, ou la main levée de leurs perſonnes. 5. *Réponſe des Médecins au Défi que leur font les Convulſionnaires.* Outre ces cinq Ecrits, qui parurent dans le cours de l'année 1736, Mr Hecquet en a laiſſé encore d'autres, qu'on ne lui laiſſa pas la liberté de faire paroître, ou que la mort l'empêcha de publier. 1. *Le Surnaturaliſme de l'Epidemie Convulſionnaire, prouvé par les extravagances du Convulſionat, dans ſes Docteurs, & dans ſes Filles, par le faux des quatre Requêtes, & la fauſſeté des réquérantes.* 2. *Le Naturaliſme juſtifié contre les clameurs des Convulſioniſtes; Ouvrage où l'on donne le Méchaniſme des Penſées & celui des Paſſions.* 3. *Lettre à un Théologien.* Cet Ecrit a le même but en partie, que la *Réponſe à la Lettre à un Confeſſeur*, c'eſt à dire de prouver, que la matiére des Convulſions eſt du reſſort de la Médecine, & qu'on a raiſon de n'en rien attribuer au Démon. 4. *Moyen court pour terminer la Diſpute des Convulſions, ou le Naturaliſme Conciliateur*, à l'occaſion de la Conſultation que trente Docteurs de Sorbonne donnérent en 1735 contre les Convulſions. Ce *Moyen court* eſt une longue Apologie des trois parties du *Naturaliſme* (44). L'Auteur de l'Eloge de Mr. Hecquet nous dit (45) „ Qu'on a jugé fort différemment de ces „ Ecrits de Mr. Hecquet ſur les Convulſions, ſelon les „ différens partis qu'on avoit pris. Ce que l'on peut „ en dire en général, c'eſt qu'il y a trop de vivacité, & „ peut-être de trop grands détails ſur des matiéres qui „ ne doivent point être miſes à la portée de toute ſorte „ de Lecteurs; mais d'ailleurs ces Ecrits ſont ſemés de „ quantité de traits hiſtoriques, d'un grand nombre de „ réflexions ſenſées, & l'on y trouve un Médecin profond „ dans les détails Phyſiques".

(44) *Voyez H. p. 77-81. & Hiſt. Franç.* ubi ſupra. p. 80-81.

(45) *Hiſt. Franç.* loc. cit p. 81.

[T] *Il a laiſſé quelques autres Ouvrages, dont on trouvera la Liſte ci-deſſous.*] I. Une *Lettre Latine* à Mr. Winſlow, du 10 Septembre 1722, au ſujet de la diſpute entre Mr. Boerhave & Mr. Ruyſch, ſur la maniére dont ſe font les *Stérilités*. II. Une autre *Lettre Latine* à Mr. Ruyſch, du 23 Octobre 1722, ſur la même matiére. III. Un *Mémoire*, ayant pour titre: *De la Famine d'Eau, & de ſes dangers, ſur tout dans le Fauxbourg S. Jaques.* Il eſt du 3 Mai 1734. La Fontaine de ce Fauxbourg fut ſans en prendre treize mois. IV. Un *Memoire ſur l'Opération Céſarienne*, contenant les raiſons qu'on a de ne la croire permiſe en aucun cas. V. Une *Conſultation ſur un Enfant qui vint au monde à cinq mois juſte, auſſi formé que s'il en avoit eu neuf.*

ſes infirmités, & par ſon genre de vie dur & auſtére, ſentit vers le commencement de l'année 1737 que ſa ſanté s'affoibliſſoit. Dans le mois de Mars un ſoir, en achevant de réciter l'office de l'Egliſe, il eut un œil frappé d'éblouïſſement. Quelques remédes qu'il fit diminuérent conſidérablement ce mal, au bout de quelques jours. Le 24 du même mois il fit ſon Teſtament, & inſtitua pour ſon Légataire univerſel le Sr. Lacherie, qui demeuroit auprès de lui depuis plus de 23 ans [*Z*]. Il mourut le onziéme Avril, ſur les ſix heures & demie du ſoir, âgé de ſoixante-ſeize ans & deux mois. Ses funérailles furent honorées de la préſence d'un grande nombre de ſes Confreres [*AA*]. Il a été inhumé dans le bas de l'Egliſe des Carmelites, & le Sr. Lacherie a fait mettre ſur le lieu de ſa ſépulture une tombe de marbre, où on lit une Epitaphe, compoſée par le célebre Mr. Rollin [*BB*] ami du défunt. Il légua à la Faculté de Médecine pluſieurs Volumes de Médecine [*CC*]. Son portrait qui eſt à la tête de ſa Vie a été gravé ſur un tableau Original, dont l'Hiſtoire eſt aſſez ſinguliére. [*DD*]. Voici ſon

neuf, & que l'on décide n'être pas légitime. Elle eſt du 5 Septembre 1709. VI. Une Diſſertation aſſez longue, dont le titre eſt: *Queſtion ſur le Motif des Diſpenſes du Carême.* VII. Un petit Ecrit intitulé, *Nullités des raiſons empruntées de la Médecine, contre la Vérité du Miracle d'Anne le Franc.* VIII. Un Ouvrage pouvant faire un juſte Volume in 12. qui a pour titre. *Du Médecin.* Livre I. *De l'Art, ou qu'il enſeigne dans les Ecoles, ou qu'il exerce auprès des Malades.* Livre II. *Des Qualités & Vertus neceſſaires pour rendre un Médecin parfait.* L'Auteur de la Vie de notre Médecin remarque (46), qu'il ne peut aſſurer que cet Ouvrage ſoit de Mr. Hecquet, que la Copie en eſt écrite depuis longtems, & que ſur ce qu'il en a lu, il ſoupçonne qu'il pourroit bien être de Mr. Hamon. IX. Un *Traité* conſidérable *ſur la Tranſpiration*, mais qui paroît avoir été fondu par l'Auteur dans ſes différens Ouvrages. X. Un autre Traité intitulé: *Reflexions ſur les choſes qui meritent d'être ajoûtées à la Medecine pour la rendre plus parfaite.* Il paroît auſſi être entré dans d'autres Ouvrages. XI. Une *Diſſertation*, où il prouve qu'un François ne devroit écrire ſur la Médecine qu'en ſa Langue, & qu'en général il ne lui convient point d'écrire ſur aucune matiére en une Langue étrangére. XII. Un Ouvrage conſidérable, mais qui n'eſt qu'ébauché, intitulé, *La Médecine non naturelle, ou la Purgative. Ce que c'eſt que la Purgation; ce qu'elle opére; comment elle ſe procure; où & quand elle convient. Le tout ſuivant les principes de la Medecine, l'Hygieine, & la Chimie naturelle.* XIII. Enfin un *Traité de la Matiére Médicale ſimple*; qu'il avoit dictée dans les Ecoles, qui eſt fort bien écrit en Latin (47).

(46) F. v7. note (2).

(47) Vie de H p. 96. 2 98.

[*Z*] *Inſtitua pour ſon Légataire Univerſel le Sr. Lacherie, qui demeuroit auprès de lui depuis plus de 23 ans.*] On dit dans ſa Vie, & dans ſon Eloge, qu'*il avoit abandonné ſon Patrimoine à ſa Famille, pour une modique penſion viagére.* Je ne puis me diſpenſer de donner ſur cet Article les Mémoires qu'on m'a fournis, avec priére d'en faire part au Public: „ C'eſt, *dit-on*, une fauſſeté manifeſte pour dépaïſer le Public, & adoucir l'injuſtice que ce Valet a „ fait faire à ſon Maître, en le préférant à ſa famille. „ Mais voici le fait avec ſes preuves. Mr. Pierre Hecquet, Chanoine de St. Wulfran, étant mort en Décembre 1722, & ayant fait ſon frére le Médecin Héritier, celui-ci fit vendre tout, juſqu'à la Bibliothéque, qui fut achetée par les Bénédictins de l'Abbaye de S. Ricquier, pour la ſomme de 3500 Livres. Il offrit l'année ſuivante à ſon frére & à un de ſes neveux (tous deux actuellement vivans) des ſommes conſidérables à fonds perdu, au denier dix (48), inſinuant que c'étoit par préférence à pluſieurs Communautés de Paris, & que ſon âge & ſes infirmités délivreroient bien-tôt ſa famille de cette rente. Son frere ſe contenta d'en prendre 6000 Livres, & ſon neveu 3000 Liv. dont on lui a payé exactement 900 Liv. de rente juſqu'à ſon décès en 1737: fait aſſez connu du Valet, puiſqu'après la mort de ſon Maître, il a touché, en ſa qualité d'Héritier, ce qui ſe trouvoit échu, & cela par Acte, paſſé à Paris le 8 Juillet 1737. Quatre ans après il les ſollicita encore de prendre de nouvelles ſommes, au même denier, mais ils le refuſérent, comme trop onereux, & il plaça cet argent ſur des Couvents de Paris. Mais en l'an 1734 il donna à fonds perdu à ſon frere une rente ſur l'Hôtel de Ville à bas deniers, produiſant 200 Liv., mais à condition qu'on lui en payeroit 300 Liv. ſa vie durant; & peu de tems après il lui fit encore une ceſſion d'une Terre de pareil revenu à des conditions auſſi onereuſes. Deſorte que pour abréger Mr. Hecquet tiroit tous les ans de ſa famille, 8520 Liv.; il avoit encore au moins pareille ſomme de 1500 Liv. de l'argent qu'il avoit placé ſur des Communautés de Paris, ſans compter ce qu'il tiroit des Tontines, & autres choſes inconnuës à ſa Famille, & cela ſans charge de Maiſon, d'Equipage, ni de nourriture, puiſqu'en entrant aux Carmélites, il avoit payé une ſomme pour ſa nourriture & ſon logement, & bien loin d'avoir donné ſon Patrimoine à ſa famille, il a fait tort à ſon frere d'une ſomme de 4000 Liv. que leur Pere commun avoit ſubſtituée ſur celui qui vivroit le dernier. Quelques réflexions ſur cette manœuvre du Valet, & ſur la légéreté avec laquelle Mr. Rollin s'y eſt prêté en mettant dans l'Epitaphe, qu'il eſt *mort pauvre*, choſe qu'on ne peut dire d'un homme qui avoit au delà de 3000 Liv. de rentes, au moins, ſa table & ſon logement payés".

(48) NB. qu'en ce tems là on ne pouvoit faire de contrat de rente qu'au denier cinq.

[*AA*] *Ses funerailles furent honorées de la préſence d'un grand nombre de ſes Confréres.*] Le Sr. Lacherie n'a pas jugé à propos de faire informer le Public d'une Anecdote, qui ne lui eſt pas tout-à-fait auſſi honorable, que les circonſtances, qu'il a eu ſoin de faire inſérer dans la vie de ſon Maître, ſur ſon compte: voici encore les propres termes des Mémoires qu'on m'a remis. „ Le nommé *Picard*, comme Légataire, voulut mener le deuil, & marchoit à la tête des Médecins de Paris. Ces Meſſieurs „ ayant demandé la famille, le Valet dit qu'elle étoit en „ Province. Mais Mrs. *De Bordeaux*, neveux du défunt, „ s'étant préſentés, & ayant été reconnus, eurent le chagrin de voir que ce miſérable Valet vouint leur diſputer „ le pas dans cette cérémonie, par un titre qui leur „ étoit déjà aſſez odieux, en qualité de Légataire & d'Héritier. Mais les Médecins prîrent ces Meſſieurs de les „ précéder, & ordonnérent au Valet de marcher à la „ queuë, ainſi qu'il convenoit".

[*BB*] *Une Epitaphe compoſée par le célébre Mr. Rollin.*] La voici:

Hic jacet
PHILIPPUS HECQUAT *Doctor Regens*
In Facultate Medicinæ Pariſienſi;
Natus apud Abbatis-Villam Anno Chriſti 1661. die
XI. *Februarii,*
Pietate ac diligenter à Parentibus educatus
Totum ſe Medicæ artis ſtudiis dedit.
Eam primùm,
Doctor in Facultate Remenſi factus,
In patriâ exercuit.
Mox accenſus deſiderio Doctrinæ ampliorîs
Pariſios venit.
Ibi ſtadium Medicum cum inſigni laude emenſus,
Nobiliorem Doctoris gradum adeptus eſt.
Evocatus in Regii Portûs ſolitudinem,
Ut illuſtri famine operam Medicam praberet
Intus, foris, agrotantes
Per annos quatuor aſſiduè & felicì operâ curavit.
Exinde, doctrinâ & pietate, non opibus auctior
Pariſios rediit.
Quantum pertinaci labore & longa Medicinæ uſu profecerit
Teſtantur plena Medicæ eruditionis opera quæ vulgavit.
Decanus fuæ Facultatis anno 1732 electus,
Re diu & maturè cum ſelectis Doctoribus perpenſâ
Salubérrimum Medicinæ Codicem inſtituit.
Anno 1737 ingreſſus in hanc Carmelitarum Domum,
Quam, ut Medicus, per annos 32 jam rexerat,
Reliquum vitæ tempus,
In oratione, jejunio, & continuâ Mortis Meditatione,
Vini, carnisque abſtinens, tranſegit,
Pauperes, agrotos, a quibus nunquam non conſulebatur,
Pluribus morbis a diutino morbo captus
At idem animo, & mente, integer ac valens,
Precibus & conſilio uſque adjuvit.
Tandem, pane pauper ipſe, cælebs obdormivit in Domino,
Anno ætatis ſuæ 76
Chriſto 1737
Die Aprilis undecimâ.

[*CC*] *Il légua à la Faculté de Médecine pluſieurs Volumes de Médecine.*] Il y avoit une centaine de Volumes, tant *in-folio*, que in-4, qu'il prit ſoin de marquer lui-même quelques jours avant ſa mort. Quatre ans auparavant (en 1733) il avoit choiſi ce qu'il avoit de meilleur dans ſon Cabinet, & de plus rare concernant ſa Profeſſion, ce qui faiſoit environ douze ou treize-cens Volumes de toutes formes. Ce qui donna occaſion à cé préſent, c'eſt que dans ce tems là Mr. Prévôt, fameux Avocat, remit à la Faculté la Bibliothéque de feu Mr. Picoté de Bellétre, ſavant Médecin, qui montoit à trois mille-cinq-cens Volumes, & que dans le même tema elle fut augmentée d'un grand nombre de Livres de tout genre, que Mr. Prévôt fit donner par one Dame de ſa connoiſſance. Ces exemples excitérent le zéle de Mr. Hecquet pour cette Bibliothéque naiſſante (49).

(49) Vie de H p. 101. 102.

[*DD*] *Un Tableau Original, dont l'Hiſtoire eſt aſſez ſinguliére.*] Dès le commencement de ſon Décanat, Mr. Hecquet avoit fait frapper un Jetton, ſelon la coutume, avec les armes de la Faculté d'un côté, & de l'autre la figure d'un Serpent, qui ſemble s'élancer vers un Tempie, élevé ſur une montagne eſcarpée. Ce Jetton fit plaiſir, mais la Faculté auroit voulu que Mr. Hecquet s'y fût fait graver lui-même, & on ne put jamais l'engager à ſe faire tirer. Il fallut donc uſer d'adreſſe; & Mr. de Reneaume, ſon ami particulier, réuſſit de la maniére qu'on va dire. Il connoiſſoit la Dame Belle, ſœur de la fameuſe Mlle. Cheron, & femme d'un Peintre eſtimé, laquelle, outre le talent de travailler agréablement de Miniature, poſſédoit celui de peindre de mémoire. Quelque incommodité qu'elle avoit aux yeux, fit naître à Mr. de Reneaume l'idée d'une ruſe

ſon Caractère tel qu'il m'a été fourni par une perſonne de ſa famille, qui avoit demeuré quelque tems avec lui. „ Il avoit l'humeur naturellement gaie & plaiſante. Il avoit du goût pour la raillerie, qui „ étoit toujours cauſtique. Cependant ſa gaieté avoit quelque choſe de farouche. Il étoit vif & im- „ patient dans ſon domeſtique. Généreux & charitable, ſur-tout envers les Pauvres Janſéniſtes exi- „ lés ou fugitifs. Bon ami, mais indifférent pour ſa famille. Il avoit un ſouverain reſpect pour la „ Médecine, & ne ſouffroit pas qu'on donnât atteinte à l'honneur de ſa Profeſſion [*EE*]. Sa dévo- „ tion étoit ſincére, mais par trop auſtére, tant à ſon égard qu'envers les autres, damnant aiſément „ ceux qui ne vivoient ou ne penſoient pas comme lui. Il avoit tellement étudié la Bible & les Pe- „ res, qu'il s'en étoit rendu le langage familier, & les expreſſions propres, ce qui lui faiſoit un jar- „ gon affecté & dévot, que l'on retrouve dans tous ſes Ouvrages, & qui a été repris par ſes meil- „ leurs amis. Sa piété ſe montroit en tout, mais elle étoit farouche, & plus propre à un Moine, „ qu'à un homme obligé de converſer avec les autres. Il avoit le tour d'eſprit ſingulier & origi- „ nal, ce qui paroît par là ſingularité de ſes idées, que Mr. Fagon, Premier Médecin du Roi, ap- „ pelloit d'*agréables Paradoxes*. Les titres de ſes Livres ſe reſſentent de cette ſingularité. Il étoit fort „ laborieux dès ſa jeuneſſe, & avoit ruiné ſa ſanté par ſes veilles exceſſives. Dans un âge plus a- „ vancé, il fut toujours œconome du tems: il ſe faiſoit toujours lire pendant qu'il mangeoit, & „ qu'on le raſoit, il liſoit lui-même dans ſon caroſſe, & il avoit des Livres, juſques dans les lieux „ ſecrets (*k*)".

(*k*) Mémoir. MSS.

ruſe innocente, & lui fournit le prétexte de mener cette Dame chez Mr. Hecquet, comme pour le conſulter. Pendant qu'il s'entretenoit avec Mr. de Reneaume & Mr. Flnot, elle eut le tems de l'examiner, & de s'en graver les traits & la phyſionomie dans la mémoire. De retour chez elle, elle ébaucha ſon eſquiſſe; & pluſieurs viſites, que Mr. Hecquet lui fit pour la conduire dans les remédes qu'il lui preſcrivoit, la mirent en état d'achever ſon Ouvrage. Mr. Belle en fit enſuite la Copie en grand, & l'on ne ſe cacha plus de Mr. Hecquet, qui vit que ſa réſiſtance avoit été vaine, & qui ſe prêta, quoiqu'avec regret, au beſoin que le Peintre avoit de ſe préſence pour donner les derniers coups à ce Portrait, ſur lequel on frappa un autre Jetton, où l'on voit ſon portrait (50).

(50) Vie de M. p. 46 47.

[*EE*] *Il avoit un ſouverain reſpect pour la Médecine, & ne ſouffroit pas que l'on donnât atteinte à l'honneur de ſa Profeſſion.*] Dans les Mémoires, qui m'ont été communiqués, il y en a un exemple, qui mérite d'être rapporté, à cauſe de ſe ſingularité. Me. le Princeſſe de Neufchatel étant malade ſouhaitta d'avoir Mr. Hecquet, elle eut beaucoup de peine à l'engager à venir chez elle; lorſqu'elle le vit entrer, elle ne put s'empêcher de lui témoigner quelque dépit ſur ce qu'il avoit tardé à ſe rendre à ſes deſirs, & lui dit aſſez bruſquement, qu'elle avoit *toujours cru, qu'un payant bien un Médecin, on étoit en droit de l'appeller quand on vouloit.* Mr. Hecquet, piqué de ce diſcours, lui répondit avec feu, *payer un Médecin! Madame, payer un Médecin! vous pouvez payer les fers de mes chevaux, & les ſouliers de mon Valet, mais jamais, Madame, vous ne payerez un Médecin*: Et ſans prendre d'autre congé il retourna à ſon Caroſſe, ſans vouloir écouter la Princeſſe. Il y avoit certainement quelque choſe de bizarre & peut-être de trop bruſque dans ce procédé de Mr. Hecquet; mais à bien approfondir la choſe, il étoit fondé à un certain égard en raiſon, & tout homme, qui a une juſte idée du prix des Sciences & des Arts, & qui ſe ſentire de la ſupériorité, doit penſer à peu près de cette façon. La plupart des Hommes penſent comme la Princeſſe de Neufchatel, & s'imaginent qu'une ſomme d'argent eſt le payement d'un habile homme, dans quelque Art, & dans quelque Profeſſion que ce ſoit. Le génie, des lumiéres acquiſes par un grand travail, l'eſpérience ne ſe payent point; & il n'eſt rien de plus déraiſonnable que de s'imaginer, que parce que les circonſtances où des gens de mérite ſe trouvent, les obligent à ſe faire *payer* d'un certeine façon, ce qu'on leur donne, de quelque maniére que ce ſoit, & à quelque titre que ce puiſſe être, ſoit un payement proprement dit. Si tous les gens qui ſe diſtinguent dans les Arts & les Sciences, & qui ont les moyens de ſe paſſer de ces ſortes de payemens, en agiſſoient dans quelques occaſions, à peu près comme le fit Mr. Hecquet, il y a de l'apparence qu'on les reſpecteroit davantage, & que l'on ne ſeroit pas ſi prêt à dire, qu'ils ſont payés pour faire ce qu'ils ſont. Indépendamment de tout je penſe qu'un homme peut, ſans manquer aux régles de l'humilité, ſentir qu'il a des talens que d'autres n'ont point, & qu'il fait honneur à le Profeſſion qu'il a embraſſée, & qu'il eſt en droit d'en faire ſouvenir ceux qui veulent en agir envers lui, comme ils ſont avec un Manœuvre.

(*a*) Niceron *Mém. des Hommes, Ill.* Tom. IV. p. 120. *Mémoires de Lett.* T. I. p. 284. *edit.*

✠ HEDELIN Abbé D'AUBIGNAC (François) nâquit à Paris le 4 d'Août 1604 [*A*], de Claude Hedelin Avocat au Parlement [*B*], iſſu d'une famille noble originaire de Suabe, & de Catherine Paré fille du fameux Ambroiſe Paré. Il ſortit de Paris fort jeune pour aller à Nemours en 1610, où ſon Pere acheta la Charge de Lieutenant-Général de ce lieu (*a*). Dès l'âge d'onze ans, qu'il commença à entendre un peu le Latin: „ Je quittai, *dit-il lui-même* (*b*), ces Pedagogues, qui „ enſeignent les principes aux Enfans; & connoiſſant que les petites notes qui ſont dans les Livres „ m'ap-

(*b*) Harangue IV *Differt. contre Corneille* p. 197 Apud Eoſdem.

[*A*] *Néquit à Paris le 4 d'Août* 1604.] Mr. Boſcheron, Auteur de la Lettre inſérée dans les *Mémoires de Litterature* (1) & l'Edition de Moréri de 1725 le ſont naître le 17 Mars 1592: & Mr. de la Monnoye (2) eſt tombé dans le même faute en fixant la date de ſa naiſſance, qu'il met à l'onziéme de Mars 1673. Le Pere Nicéron (3) a marqué le vrai tems de ſa naiſſance ſur un Mémoire fourni par Mr. Hedelin Lieutenant-Général de Nemours, qui pouvoit être mieux informé que perſonne. Dans la derniére Edition de Moréri de 1740. l'Editeur a corrigé la date de la naiſſance, au commencement de l'Article, & l'a laiſſé ſubſiſter à la fin, en fixant le tems de ſa mort. Il y a même encore une variation là-deſſus, les uns diſent le 11 Mars & les autres le 21 Mai 1673: mais la choſe importe peu, parce que les uns & les autres ſe trompent pour le jour, le mois, & l'année.

(1) Tom. I. p. 284 & ſuiv.

(2) Baillet *Jugem. des Sçav.* T. III. Part. I. No. 1074. note (1).

(3) *Mém. des Hom. Ill.* T. IV. p. 120.

[*B*] *De Claude Hedelin Avocat au Parlement.*] J'ai ſuivi encore ici le P. Niceron, qui appelle le Pere de notre Hedelin, *Claude*, mais Mr. Boſcheron (4) le nomme *François*: la préſomption eſt naturellement en faveur de P. Niceron, en ce qu'il a travaillé ſur des *Mémoires* de la Famille. Mr. Hedelin étoit un des plus ſavans hommes de ſon tems. Il poſſédoit les Mathématiques, l'Hiſtoire, la Juriſprudence, & il étoit Poëte, *ayant compoſé des Vers Grecs, Latins & François, auſſi bons qu'aucun de ſon âge* (5). Parmi un grand nombre de ſes productions, qui n'ont point été miſes au jour, & d'autres Imprimées ſans nom, il y en a une intitulée *le Royaume de la Fêve*, dans un Recuil de Vers, qui parut en 1607, ſous le titre des *Muſes Françoiſes ralliées*. C'eſt la deſcription d'un grand Feſtin, qui fut fait vers la fête des Rois, en l'année 1601, entre pluſieurs perſonnes de condition; tout „ y eſt traité „ fort ingénieuſement, & l'allégorie y eſt continuée avec „ la derniere juſteſſe (6)." Je ne ſai ſi c'eſt à lui ou à ſon Fils, qu'il faut attribuer un Ouvrage, dont on va voir le titre. L'Auteur de le Lettre, qui eſt dans les Mémoires Littéraires, l'attribué ſucceſſivement à l'un & à l'autre. „ Quoique ce fût un ſéjour aſſez ſtérile en Gens „ de Lettres, *dit-il en parlant de Nemours*, & que ſes occupations (de Mr. Hedelin le Pere) & le défaut de Société le tinſſent comme enſéveli, ſon nom n'e pas „ laiſſé de parvenir juſqu'à nous, par quelques Ouvrages „ qu'il a laiſſés, entre autres par un *Traité de la nature* „ *des Satyres, Brutes, Monſtres & Démons* &c. à Paris „ chez N. Buon 1627 in-12 (7)." Plus bas, le même Ecrivain parlant de l'Abbé d'Aubignac, il s'explique de la maniére ſuivante: „ A peine étoit il ſorti de ſes premié- „ res études, qu'il fit imprimer un grand Traité touchant „ la nature des Satyres, & leurs différentes eſpéces, où „ dans le cinquiéme Livre, par des recherches aſſez cu- „ rieuſes, & peut-être d'une érudition peu commune à „ ceux qui commencent à manier les Auteurs, il expliquoit „ les allégories des Savens, ſur les merveilles que les Pa- „ yens ont attribué au Dieu Pan, que les uns prennent „ pour l'image de le parole, les autres pour la peinture „ de l'homme, & les mieux entendus en le Philoſophie „ Myſtique, pour un abregé de toute la fabrique du „ Monde (8)." Il eſt évident qu'il s'egit du même Ouvrage, mais à qui des deux, du Pere ou du Fils, appartient-il? A s'en rapporter au Pere Nicéron (9), c'eſt au Fils, il le met dans le Catalogue de ſes Ouvrages, & en parle en des termes, qui ſuppoſent auſſi qu'il l'a vu, & qui s'accordent pour l'eſſentiel à ce qu'en dit Mr. Boſcheron, en l'attribuant au même. „ Ce petit Ouvrage, *dit le P.* „ *Niceron*, qu'il a donné dès ſa premiére jeuneſſe, mar- „ que ſa grande application pour les recherches de l'Antiquité. Il y fait voir avec une érudition peu commune à ceux qui commencent à manier les Livres, que les „ Satyres, qu'on prétend avoir paru autrefois, n'étoient „ autre choſe que des bêtes brutes, qui avoient quelque „ choſe d'approchant de la forme humaine, tels que les „ Singes."

(4) *Mém. de Lotter.* T. I. p. 284.

(5) Ibid. p. 285.

(6) Idem ibid.

(7) Idem ibid.

(8) Idem p. 287.

(9) *Mém. des Hommes Ill.* T. IV. p. 125.

[*C*] *Le*

„ m'apprenoient de meilleures choſes qu'eux, je m'attachai ſeul à la lecture des Anteurs; & choſe aſ-
„ ſez ſurprenante, les premiers que je me mis à lire furent Horace & Juſtin, par le ſecours deſquels
„ & par un travail opiniâtre j'acquis la connoiſſance de cette vieille Langue, & la faculté de l'écrire
„ & de la parler. Depuis ce tems-là, ſi l'on en excepte la Philoſophie, pour laquelle j'eus durant
„ deux ans un Précepteur Domeſtique, j'ai étudié de moi-même la Langue Grecque & l'Italienne,
„ la Rhetorique, la Poëſie, la Coſmographie, la Géographie, l'Hiſtoire, le Droit, & la Theolo-
„ gie; & je défie tout homme vivant au monde de ſe vanter de m'avoir jamais rien enſeigné com-
„ me Maître, ni de dire que j'aye jamais etudié une heure dans aucun Collége de la terre. La fré-
„ quentation des Sçavans, dont l'entretien me donnoit l'ouverture des grandes queſtions, avec la
„ connoiſſance des bons Livres, & la lecture aſſidue de ceux que j'avois en aſſez grand nombre, ont
„ fait tous mes Colléges & toute mon inſtruction". Le jeune Hedelin commença de bonne heure à ſe faire connoître, dans le tems qu'il demeuroit encore à Nemours [C]. Il y exerça quelque tems la profeſſion d'Avocat, mais étant revenu à Paris, il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique. Ce changement lui procura un poſte auprès du jeune Duc de Fronſac, dont il fut fait Précepteur (*c*). Il ſut ſi bien ſe ménager auprès du Cardinal de Richelieu, Oncle du Duc, qu'il fut pourvu de l'Abbaye d'Aubignac, Diocéſe de Bourges, & de celle de Meimac, Diocéſe de Limoges. Le grand monde, dans lequel il ſe trouva alors répandu, le mit en liaiſon avec les plus beaux Eſprits de ſon tems, & celle qu'il eut avec Mr. Ménage ne lui fut pas deſavantageuſe; il ſe fit connoître dans la République des Lettres par la diſpute qu'il eut avec ce Savant ſur une queſtion aſſez peu importante, & cette diſpute fut neanmoins aſſez vive [D]. L'Ouvrage qui a fait le plus d'honneur à l'Abbé d'Aubignac, & qu'il en-

(*c*) Niceron *ubi ſupra* p. 121. & *Mém de Littér* ubi ſupra p. 222.

[C] *Le jeune Hedelin commença de bonne heure à ſe faire connoître dans le tems qu'il demeuroit encore à Nemours.*] Les particularitée, qu'on nous apptend ſur ce ſujet, ſont aſſez curieuſes, & tirées d'un de ſes Ouvrages (10). Pour ſe donner occaſion & à tous ceux de ſon âge, qui pour lors étoient à Nemours, de travailler, il y fit établir l'explication des Tableaux Enigmatiques, à peu près comme on le pratiquoit en ce tems-là dans les Colléges, mais avec plus d'éclat; & comme on y parloit François, toutes les Perſonnes de condition, les Eccléſiaſtiques, la Nobleſſe, & même les Dames de la Province, & tous ceux qui avoient quelque goût, ne manquoient pas de s'y trouver. Ces Aſſemblées durérent pluſieurs années, & il fit pluſieurs Diſcours, du nombre deſquels étoit un Poëme de ſix cens vers, que ſon Pere, pour le mieux faire connoître, & pour entretenir en lui l'ardeur pour les Belles-Lettres, fit imprimer. Il fit auſſi dans ce tems là en vers la deſcription d'un grand Marché public ſous le titre *de Foire d'Amour*, où la beauté, la grace, & toutes les aimables qualités des Dames étoient repréſentées comme une riche marchandiſe, que les bonnêtes gens achetoient au prix des vertus, des ſervices, & d'une affection véritable. Il ajoûta même après coup en ſtances, *l'Opérateur d'Amour*; c'eſt à dire un Charlatan, qui ſous le nom de pluſieurs Drogues ingénieuſement débitées, faiſoit le Médecin de pluſieurs maux, & de pluſieurs accidens, qui ſuivent ordinairement cette paſſion de la jeuneſſe, & l'emportement de ſes premiers deſordres. Il compoſa encore une autre Allégorie ſous le titre de l'*Ordre de la Liberté*, Ouvrage qu'il fit à la priére de Madame la Marquiſe de la Tour Landry, & de Madame la Marquiſe de St. Sauveur, prochas parentes de Mr. le Duc de Brexé: c'eſt le modéle d'une vie mêlée de plaiſirs innocens & d'une honnête liberté. Il pauſa encore de lui des deſſeins pour cent Tableaux, qui contenoient les plus ſaintes Maximes de la Morale des Prophetes. Il les fit à la Campagne, où il ſe rencontra ſans autre Livre que la Bible.

(10) *Défenſe du Royaume de la Coquetterie*, p. 69 & ſuiv. Dans les *Mém. de Littér* loc. cit. p. 286. 282.

[D] *Il ſe fit connoître dans la République des Lettres par la diſpute qu'il eut avec ce Savant, ſur une queſtion aſſez peu importante, & cette diſpute fut neanmoins aſſez vive.*] Un jour Ménage & l'Abbé d'Aubignac ſe rencontrérent au Jardin de Luxembourg, la converſation tomba ſur le Théatre des Anciens, & ſi nous en croyons l'Abbé, Ménage avoit ſi peu ou ſi mal étudié les Comédies de Térence, qu'il ne ſavoit pas laquelle étoit ſuſpecte d'irrégularité, ayant avancé que c'étoit *l'Hecyre*, qui eſt une des plus ingenieuſes & des plus réguliéres de l'Antiquité (11). Ménage s'étant apperçu qu'il avoit ſoutenu une mauvaiſe ſauſe, écrivit une Lettre à l'Abbé d'Aubignac, dans laquelle ne lui paſſant plus de l'*Hecyre*, il lui marquoit ſimplement que c'étoit l'*Heautontimorumenos*, qui n'étoit pas dans les regles du Théatre (12). L'Abbé Goujet rapporte l'occaſion de la diſpute d'une maniére un peu différente. „ Elle commença, dit-*il* (13), à ce qu'il paroît, „ dans une converſation que ces deux Savans eurent en-„ ſemble, en préſence de pluſieurs perſonnes. Ménage, „ nullement perſuadé des raiſons que l'Abbé d'Aubignac „ avoit apportées en faveur du ſentiment qu'il ſoutenoit, „ lui écrivit une Lettre pour le combattre. Dans la mê-„ me Lettre, il prétendoit qu'il n'étoit pas toujours né-„ ceſſaire que l'action d'une piéce comique ou tragique „ fût renfermée entre le lever & le coucher du Soleil." L'Abbé d'Aubignac fit ſut cette Lettre de courtes Obſervations, mais beaucoup plus vives que le ſujet ne le demandoit (14): Je ne ſai s'il faut les diſtinguer, comme le fait l'Abbé Goujet, de la Piéce ſuivante: *Terence juſtifié, ou Diſcours ſur la troiſiéme Comédie de Terence, adreſſé à Mr. Ménage.* Celui-ci répondit par un autre Diſcours. Ces deux Piéces parurent à Paris en 1640 in-4. Cette diſpute en demeura là juſqu'en 1652, que Mr. Ménage publia un Recueil de pluſieurs piéces de ſa façon ſous le titre de *Miſcellanea*, parmi leſquelles il donna le Diſcours de l'Abbé d'Aubignac, & la réponſe qu'il y avoit faite. Il ne nomma point l'Auteur du Diſcours, & à l'égard de ſa Répoſe, on prétend qu'il l'avoit augmentée, & ſurtout qu'il y avoit mêlé beaucoup de termes injurieux, qui n'y étoient point d'abord. Ce procédé piqua l'Abbé d'Aubignac, naturellement fort ſenſible & fort jaloux de ſa réputation. Il prit la réſolution de repliquer à Ménage par une ſeconde Diſſertation. Il montra cet Ecrit à Mr. Nublé, ſon ami, qui paſſoit dans ſon eſprit pour un des plus ſavans de ſon ſiécle. Nublé lui fit ſentir, qu'il juſtifioit ſon premier Diſcours avec un peu trop de chaleur, & qu'il lui étoit échappé des expreſſions trop dures. Sur cet avis, l'Abbé, ſe dénant ſans doute de lui même, porta ſon Ecrit à Mr. Chapelain, en le priant de le lire avec attention, & d'en ſupprimer tout ce qu'il croiroit capable de choquer Ménage, à condition qu'il obtiendroit de celui ci le même pouvoir ſur ſa Reponſe. Si le récit de l'Abbé d'Aubignac eſt ſincére, Chapelain ne gagna rien ſur l'eſprit de Ménage, qui lui répondit dans les termes de Pilate, *Quod ſcripſi, ſcripſi.* L'Abbé d'Aubignac cut de la peine à le croire, mais il n'en douta plus, quand Chapelain lui rendit ſa Diſſertation, en l'aſſurant qu'elle étoit telle qu'il la lui avoit donnée, n'en ayant rien voulu retrancher, que Ménage n'en eût fait autant de la ſienne. L'Abbé d'Aubignac fit donc imprimer ſa Réponſe, ſous la titre de *Térence juſtifié, ou deux Diſſertations ſur la troiſiéme Comédie de Terence, intitulée Heautontimorumenos contre les erreurs de Mr. Gilles Ménage, Avocat au Parlement.* Paris 1656 in 4. Ces deux Piéces ſont précédées d'une Préface, où ſous le nom d'un autre, l'Auteur parle vivement de la Lettre de Ménage, qui avoit donné lieu à la diſpute. Il y joignit de courtes Obſervations ſur cette Lettre, & un *Avant propos*, où il fait l'Hiſtoire de cette Diſpute (15). „ Il y a beaucoup d'érudition dans ces piéces, *dit l'Abbé* „ *Goujet*, l'Auteur y montre une aſſez grande connoiſſan-„ ce de l'art du Théatre ancien & moderne. On y voit „ qu'il avoit lu avec ſoin les anciens Tragiques & Comi-„ ques; & il y développe beaucoup de principes, qu'il „ étendit encore davantage dans ſa *Pratique du Theatre*, „ qu'il préparoit dés-lors. Mais le ſtyla en eſt fort diffus, „ & ſouvent très peſant, & l'Auteur paroît s'y livrer trop „ à ſa vivacité." Bien des Lecteurs feront peut être curieux de ſavoir ſur quoi rouloit donc la querelle de deux Savans, qu'elle rendit ennemis irréconciliables, d'amis qu'ils étoient auparavant. Le point Capital étoit de ſavoir quelle étoit la durée de l'action de la Comédie de Térence; Mr. Ménage ſoutenoit, qu'elle eſt du moins de quinze heures, mais l'Abbé d'Aubignac prétendoit qu'elle n'en comprend que dix: à cette premiére queſtion principale tenoient les queſtions incidentes ſuivantes; ſavoir ſi la Scéne eſt dans la Ville d'Athénes, ou dans un Hameau proche de la Ville, ce dernier ſentiment étoit celui de Ménage. Si la Comédie commence longtems après le Soleil couché, & finit longtems avant le Soleil levé, comme le veut Mr. d'Aubignac; ou ſi elle commence au Soleil couchant, & finit deux ou trois heures après le Soleil levé, ainſi que le prétend Mr. Ménage. Si *Ménedéme* étoit dans la Ville, retournant de ſon travail le rateau ſur l'épaule lorſque *Chremés* l'aborde dans la premiére Scéne, ce qui eſt l'opinion de Mr. d'Aubignac, au lieu que Mr. Ménage ſoutient qu'il travailloit dans ſon champ. Je ne parle pas de quantité d'autres queſtions encore, qui entrérent dans la diſpute. Il n'y a perſonne, qui, ſur cet expoſé, ne ſouſcrive à la judicieuſe réflexion des Auteurs du *Journal Litteraire* (16) „ On dit que l'étude forme l'eſ-„ prit, & affermit la raiſon; mais ne pourroit on pas „ dire le contraire, lorſqu'on voit des gens, qui ſe cro-„ yent beaucoup au deſſus des autres hommes pour leur „ ſavoir, ſe quereller pour ſavoir ſi une Comédie eſt de „ dix ou de quinze heures? La diſpute pourroit être „ utile ſi on n'écrivoit que pour s'éclaircir; c'eſt dommage que Meſſieurs les Savans ſe ſoient mis ſur le pied „ de ne s'en ſervir, que pour ſe chanter pouilles." A en croire M. Ménage, il auroit répondu d'abord à l'Abbé d'Aubignac, ſi dans la dédicace de ſes *Amenités de Droit* il n'eût ſolemnellement proteſté de ne lire jamais cette

(11) Le Pere Niceron, *ubi ſupra*, dit préciſément le contraire, mais je penſe que c'eſt un défaut d'attention.

(12) *Mém de Littérat.* loc cit p. 289.

(13) *Bibl. Françoiſe* Tom. IV. p. p. 417. 422.

(14) Idem Ibid.

(15) Idem ibid. p. 420. 421.

(16) Tom. VI. Part. I. p. 19. 20.

entreprit pour plaire au Cardinal de Richelieu, c'eſt ſa *Pratique du Théatre* [*E*]. Quelque tems apres il compoſa une Tragédie en Proſe, ſous le titre de *Zénobie*, qui étoit, à ce qu'il prétendoit, ſelon toutes les Loix qu'il avoit preſcrites. Ceux qu'il avoit critiquez furent charmés de trouver l'occaſion de ſe venger. Il eut même le chagrin de ſe voir raillé à la Cour; comme il ſe vantoit par-tout d'être le ſeul des Auteurs François qui eût bien ſuivi les préceptes d'Ariſtote, Mr. le Prince dit: *Je ſai bon gré à Mr. d'Aubignac d'avoir ſi bien ſuivi les régles d'Ariſtote: mais je ne pardonne point aux régles d'Ariſtote, d'avoir fait faire une ſi méchante Tragédie à Mr. d'Aubignac* (*d*). Il fut pendant quelque tems fort des amis de Pierre Corneille, mais ils ſe brouillérent enſuite, le premier ayant prétendu que l'autre manquoit à la reconnoiſſance; ils en vinrent bientôt à une inimitié ouverte, & l'Abbé d'Aubignac attaqua Corneille très-vivement [*F*]. Il avoit eu déjà, avant ce tems-là, une brouillerie avec Mlle.

(*d*) *Oeuvres de St. Evremond.* Tom. III. p. 175. Edit. de 1719.

Replique; il la lut pourtant, voici ce qu'on lui fait dire là-deſſus (17). „ Je ſuis vieux, je deviens ſcrupuleux. La „ Vieilleſſe ou vérité ne change pas moins l'eſprit que le „ viſage. Je n'ai oſé lire le Livre de l'Abbé d'Aubignac „ ſur le différend que nous avons eu enſemble, touchant „ la régularité de l'*Heautontimorumenos* de Térence, ſans „ en parler à des Caſuiſtes, & entre autres au P. Jourdan. „ Quelle foibleſſe! Ovide a dit:

Jupiter e ſolio perjuria ridet amantum.

„ On peut dire la même choſe des parjures des gens de „ Lettres." Mr. Ménage ne ſe contenta pas de lire l'Ouvrage de ſon Antagoniſte, il y répondit, mais ce fut très-longtems après la mort de l'Abbé d'Aubignac, favoir en 1690. On croit même que la déciſion de Mr. Dacier, dans la Préface de ſon Edition de Térence en Latin & en François, qui n'étoit pas favorable à Mr. Ménage, lui remit les armes à la main. Cette ſavante Dame ſe fonde ſur les figures qui ſe trouvent dans deux Manuſcrits de Térence, de la Bibliothéque du Roi, fort anciens & copiés ſur de plus anciens encore. „ On y voit *Ménédème*, qui „ eſt ſorti de ſon champ, & qui porte ſes outils ſur ſes „ épaules; Chrémès le rencontre en cet état au milieu du „ chemin, & il prend un de ſes outils, qu'il trouve fi „ peſant, qu'il eſt obligé de le tenir à deux mains, & „ encore voit on que la peſanteur lui fait courber tout le „ corps. Derriére *Ménédème* dans l'éloignement, on voit „ une herſe, qui marque le champ où ce bon homme „ travailloit." A l'occaſion de ce paſſage, Mr. l'Abbé Goujet fait cette réflexion (18) „ C'eſt dommage que „ l'Abbé d'Aubignac & l'Abbé Ménage ayent ignoré ces „ Manuſcrits, où ſe trouvent ces figures; ils ſe ſeroient „ ſans doute accordés ſur cette queſtion, qui les a divi- „ ſés." Mr. Goujet ſe trompe: Mr. Ménage n'avoit garde de ſe tendre, il avoit auſſi des figures à citer, voici ce que je trouve ſur ce ſujet dans le *Menagiana* (19). „ M. „ de Balzac m'a extrêmement obligé, par la peine qu'il „ s'eſt donnée de conférer ſa Manuſcrits de Térence, „ pour me faire plaiſir, à l'occaſion du différend que j'ai „ eu avec M. l'Abbé d'Aubignac, touchant le *Ménédè-* „ *me* de Térence. Dans un de ces Manuſcrits qui eſt fort „ ancien, il y a une figure qui repréſente Ménédème te- „ nant une pioche en l'air, prête à être jettée dans la „ terre, *ad proſcindendum terram*. Ce qui fait voir que je „ n'ai pas été le premier à croire, que Ménédème travail- „ loit, dans le tems que Chrémès lui parloit, contre le „ ſentiment de M. d'Aubignac, qui a prétendu qu'il étoit „ nuit, & que retournant des champs il portoit ſa plo- „ che ſur l'épaule." Il n'y a figure qui tienne, chacun a ſa ſienne, & par conſéquent guerre éternelle. La Réponſe de Mr. Ménage parut à Utrecht en 1690, ſous le titre de *Diſcours de Mr. Ménage ſur l'Heautontimorumenos de Térence*. Mr. l'Abbé Goujet (20) juge, que les nouvelles preuves, & les nouvelles autorités qu'il allégue, ne ſont pas plus déciſives, que celles qu'il avoit apportées d'abord. „ Mais, *ajoute-t-il*, il a enrichi un ſujet aſſez ſec par lui- „ même, par un grand nombre de remarques aſſez cu- „ rieuſes ſur la conſtruction du Théatre des Anciens, ſur „ les machines dont ils ſe ſervoient pour changer ſubite- „ ment les décorations, ou pour tranſporter la ſcéne, & „ la faire changer de contrée, & ſur pluſieurs autres ſu- „ jets, qui peuvent intereſſer un Lecteur, curieux de cet- „ te ſorte d'érudition."

(17) *Ménagiana* T. III. p. 310. Paris 1729.

(18) *Ubi ſupra* p. 457.

(19) T. III. p. 149.

(20) *Bibl. Franç.* Ubi ſupra p. 432.

[*E*] *L'Ouvrage qui a fait le plus d'honneur à l'Abbé d'Aubignac, & qu'il entreprit pour plaire au Cardinal de Richelieu, c'eſt ſa* Pratique du Théatre.] Cet Ouvrage parut à Paris en 1657 in-4. *chez Antoine de Sommaville*. La même Edition a paru avec un nouveau frontiſpice ſous le nom de *Denis Thierry* en 1669. Mais une Edition vrayement nouvelle eſt celle qui a paru à Amſterdam en 1715, en trois Volumes in-8. à laquelle on a joint toutes les Piéces qui regardent la diſpute ſur la Comédie de Térence. On nous apprend (21) que le Cardinal de Richelieu avoit paſſionnément ſouhaitté cet Ouvrage, perſuadé qu'il pourroit être d'un grand uſage aux Poëtes, en leur épargnant la peine de chercher eux mêmes dans les Livres & au Théatre les inſtructions dont ils avoient beſoin. Ce fut auſſi par ſon ordre, que l'Abbé dreſſa le *Projet pour le rétabliſſement du Théatre François*, qui ſe trouve à la fin de la *Pratique*. Le Cardinal avoit de grands deſſeins ſur ce ſujet, que ſa mort fit avorter. Auſſi l'Abbé d'Aubignac dit-il lui-même, que cet Ouvrage n'eſt que l'abrégé des matiéres qu'il avoit réſolu de traiter plus au long. On peut voir un fort bon Extrait de cet Ouvrage dans le Journal cité en marge (22). Nous nous contenterons d'en donner une idée générale. La Pratique du Théatre eſt différente de la Théorie, ſelon l'Abbé; celle-ci ne contient que des Maximes générales, l'autre en eſt l'application. On avoit traité, avant lui, fort au long, de l'excellence du Poëme dramatique, de ſon origine, de ſes progrés, de ſes eſpéces, de l'unité d'action, de la meſure du tems, des ſentimens, des mœurs, du langage, ſeulement en général; & c'eſt ce qui fait la Théorie du Théatre. Mais pour les Obſervations qu'il falloit faire ſur ces Maximes, comme l'adreſſe de préparer les incidens, & du réunir les tems, les lieux, la continuité de l'action, la liaiſon des Scénes, les intervalles des Actes, en un mot tout ce qui appartient à la pratique du Theatre, tout cela avoit été négligé ou ſeulement ébauché par les Modernes, & les Anciens n'en avoient rien dit: L'Abbé d'Aubignac ſuppléa à la négligence ou au ſilence des uns & des autres. La Théorie & la Pratique du Théatre paroiſſent bien développées dans ſon Traité, mais la derniére encore plus que la premiére. Il y a des recherches ſavantes & curieuſes, & une expoſition des meilleurs préceptes de la Poëſie Dramatique, qui montre que l'Auteur avoit très bien étudié ſa matiére. Mr. Le Clerc (23) dit que „ L'Auteur „ eſt peut être un peu trop rigide ſur les Régles, *qu'il a-* „ *voit tirées des Anciens pour la plus grande partie*; & il „ explique leurs expreſſions, *en quelques endroits*, d'une „ maniére qui ne peut pas ſatisfaire ceux qui entendent „ les anciens Originaux." Mr. l'Abbé Goujet paroît n'avoir pas été content de cette petite Critique, & il a même fait dire à Mr. Le Clerc quelque choſe de plus fort, que ce qu'il dit réellement (24). Quoi qu'il en ſoit, Baillet lui a fait un reproche bien vrai & plus grave. „ Il ſemble, „ *dit il* (25), que cet Abbé pour donner une belle cou- „ leur à ſon travail, & pour tâcher de juſtifier ſes inten- „ tions, ait voulu nous faire croire que c'eſt un prin- „ cipe de Religion qui l'a porté à écrire. Il a cru de- „ voir nous mettre en tête d'abord que les Spectacles ſont „ abſolument néceſſaires au Peuple, pour l'inſtruire & „ pour l'exciter au bien. *C'eſt envain*, dit il (26) *qu'on* „ *veut porter à la vertu les Peuples, les ames vulgaires & les eſprits du dernier ordre, par un diſcours fondé ſur* „ *raiſon & d'autorité: ils ne peuvent comprendre les unes*, „ *& ils ne veulent pas ſouffrir les autres*. Mais, *continue* „ *Baillet*, les Peuples ſeroient bien malheureux, ſi dans „ le Chriſtianiſme il n'y avoit pas d'autre chemin qui les „ conduiſit à la vertu, que celui du Théatre & de la Co- „ médie, dont cet Abbé s'eſt fait le Docteur & l'Apolo- „ giſte." L'Abbé Goujet dit à cette occaſion (27) que „ l'Abbé d'Aubignac avoit plus lu & médité les Auteurs „ profanes, que l'Ecriture & les Peres; & d'ailleurs... „ il vouloit ſe rendre agréable au Cardinal de Richelieu, „ qui portoit l'amour des ſpectacles, juſqu'à vouloir ajoû- „ ter aux titres éminens, qui le décoroient, le vain & ri- „ dicule avantage d'être regardé comme un bon juge, & „ même comme un habile Auteur de piéces de Théatre." Mr. Goujet a raiſon, & je ne penſe pas qu'il y ait perſonne qui ne ſouſcrive à ſon ſentiment. Le Cardinal ſe rendoit certainement ridicule en aſpirant à une gloire, ſi peu convenable à ſon Etat, & au rang qu'il occupoit; & Mr. l'Abbé d'Aubignac ne l'étoit pas moins, en joignant au titre de Prédicateur de l'Evangile, celui de Légiſlateur du Théatre. On a taxé cet Abbé de décider avec trop de ſuffiſance. „ Fier de ſa Pratique du Théatre, il ſe regar- „ doit comme le ſouverain Légiſlateur du Parnaſſe: toute „ piéce de Théatre devoit être portée à ſon tribunal, a- „ vant que de paroître; il étoit même ſi fottement or- „ gueilleux, qu'il murmuroit mal d'une Tragédie, lorſqu'il „ n'en avoit pas dirigé le plan (28)."

(21) *Bibl. de Litter.* loc. cit. p. 291. 295.

(22) *Journal Litter.* Tom. VI. Part. I. Art. 2. *Voy. auſſi* Le Clerc, *Bibl. Anc. & Mod.* T. III. Part. I. Art. 2.

(23) *Ubi ſupra* p. 105.

(24) *Bibl. Françoiſe* T. III. p. 177.

(25) *Jug. des Savans* Tom. III. P. I. p. 178. Edit. in-12. Amſt. 1725.

(26) *Pratique du Théatre* Liv. I. Ch. 1 p. 4. Edit. de 1715.

(27) *Bibl. Franç.* Ubi ſupra p. 179.

[*F*] *L'Abbé d'Aubignac attaqua Corneille très-vivement.*] Le tems & l'occaſion du mécontentement de l'Abbé eſt rapporté diverſement par ceux qui en ont parlé. Mr. Boſcheron dit (29) que, Corneille, après avoir fait ſa Tragédie des *Horaces*, rendit une viſite à l'Abbé d'Aubignac, auquel il conta qu'il avoit lu la Poëtique d'Ariſtote, mais qu'il n'en avoit pris que de fauſſes lumiéres, & qu'il en avoit détourné toutes les maximes, parce qu'il ne l'avoit étudiée, que pour contredire les ſentimens de Meſſieurs de l'Académie Françoiſe. L'Abbé d'Aubignac lui conſeilla de la relire, afin de rectifier ſes connoiſſances. Corneille le lui promit, & lis ſe quittérent, après que celui-ci eût remercié l'Abbé d'Aubignac du bien qu'il avoit dit de lui dans ſa Pratique du Théatre, où il ne trouvoit rien à condamner, diſoit-il, que de ce qu'il y étoit trop loué. L'Abbé d'Aubignac, qui s'étoit réſervé une eſpéce d'empire deſpotique ſur toutes les piéces de Théatre de ſon tems un peu diſtinguées, trouva mauvais, de ce que Corneille, après avoir fait connoiſſance avec lui, ne venoit pas le conſulter, avant que de mettre une piéce au jour. Le droit qu'il prétendoit avoir d'en juger ſouverainement, fit qu'il

(28) Grenet *Préface du Recueil de Diſſ. ſur Corn. & Racine.* Apud Rund. p. 121.

(29) *Mém. de Litter.* ubi ſupra. p. 519. 500.

Mlle de Scudery, au ſujet de ſa *Rélation du Royaume de Coquetterie*; il eſt vrai qu'il ſemble avoir eu raiſon dans ce différend [*G*]. Après la mort du Cardinal de Richelieu, qui changea toute l'œconomie de la maiſon de Mr. le Duc de Fronſac, notre Abbé ſe chargea de l'adminiſtration des biens de ce jeune Seigneur, & de la conduite de ſes affaires; deſorte qu'ayant peu de tems de reſte pour le Cabinet, tout ce qu'il put faire fut de continuer les Projets qu'il avoit faits, & d'en réſerver l'exécution à un plus grand loiſir (*e*). Le Duc ayant été tué, en 1646, ſur Mer, d'un Coup de Canon, au Siége d'Orbitelle, cette mort fut un coup de foudre pour l'Abbé d'Aubignac, qui lui fit perdre tout d'un coup les penſées de fortune, l'amour des Belles-Lettres, & les plaiſirs de la vie; il ne trouvoit plus rien qui fût digne de ſes ſoins & de ſes vœux; & ſoit caprice ou raiſon il ſe bannit volontairement de la Cour, où il ne voulut plus s'attacher à perſonne. Il ſe renferma dans ſon Cabinet, & ne ſe réſerva que la converſation de quelques amis, éloignés comme lui de toute ambition (*f*). Il ne néghgea pas néanmoins de ſe conſerver les bienfaits de ſon Eléve. Le Duc de Fronſac, dés-qu'il fut majeur, lui donna une penſion viagére de quatre-mille Livres à prendre ſur tous ſes biens: après la mort de ce Seigneur, le Prince de Condé ſeul Héritier du Duc, refuſa de continuer la penſion; notre Abbé fut obligé de plaider, mais il réuſſit encore mieux à terminer le procès à ſon avantage par une autre voye. Il adreſſa une grande & ſavante Requête au Prince, par laquelle il le fit ſeul Juge de leur conteſtation. Cette action de généroſité piqua d'honneur le Prince, qui aprés avoir lu la Requête, ordonna que le Procès demeureroit fini, & ſe condamna lui-même à payer la penſion, & tout ce qui en étoit dû (*g*). En 1664 Mr. d'Aubignac publia un Ouvrage qu'il avoit entrepris pour l'inſtruction de Mr. le Duc de Fronſac, & ſur lequel les jugemens ont été très-oppoſés [*H*]. Après avoir qu'il prit le parti d'en dire publiquement ſon avis. Le Pere Nicéron (30) raconte la choſe avec des circonſtances un peu différentes. L'Abbé d'Aubignac s'étoit ſouvent entretenu avec Corneille, avant que la *Pratique du Théatre* parût, des régles qu'on doit obſerver dans la Tragédie. Corneille avoit profité de ſes lumiéres, & s'en étoit ſervi pour donner à ſes Piéces un degré de perfection, que ſes premiéres n'avoient pas. L'Abbé ravi de voir le bon effet de ſes leçons, & regardant Corneille comme ſon Diſciple, s'étoit fait un plaiſir de le citer dans ſon Livre. Il attendoit quelque retour de ſa part, mais il fut ſurpris extrêmement, que Corneille, dans l'*Examen de quelques-unes de ſes Piéces*, qu'il a fait imprimer à la tête de ſes Tragédies, où il parle ſi ſavamment des régles du Théatre, ne fit aucune mention de lui. Cette ingratitude, comme il l'appelloit, le piqua au vif, il ne put s'empêcher de lui en faire des reproches. Corneille, qui ne croyoit pas ſans doute lui avoir autant d'obligation qu'il ſe l'imaginoit, ne reçut pas trop bien ſes plaintes, &c. ils en vinrent bientôt aux injures. Corneille répandit dans le Public pluſieurs Epigrammes contre l'Abbé, qui de ſon côté en fit courir d'autres contre Corneille. „ Mais elles étoient toutes ſi „ mauvaiſes, & ſi remplies d'injures groſſiéres, qu'il eſt „ heureux pour l'un & pour l'autre qu'on ne les ait point „ fait imprimer (31)". L'Abbé d'Aubignac ne perdit depuis aucune occaſion d'attaquer Corneille. Mr. l'Abbé Goujet (32) eſt d'accord pour l'eſſentiel & le fond avec le P. Nicéron: il rapporte auſſi que Corneille mit à profit ſes entretiens avec l'Abbé d'Aubignac. Il ajoûte néanmoins, d'après Mr. de Fontenelle (33), que le Diſciple alla beaucoup plus loin que le Maître. „ Par l'étude d'Ariſ„ tote & d'Horace, par ſon expérience, par ſes réflexions, „ & plus encore par ſon génie, il trouva les véritables „ régles du Poëme Dramatique, & découvrit les ſources „ du beau, qu'il a depuis ouvertes à tout le monde, dans „ les trois Diſcours qui ſont à la tête de ſes piéces de „ Théatre". Ce qui piqua l'Abbé d'Aubignac, c'eſt que Corneille ne cita point dans ſes *trois Diſcours*, l'Ouvrage de cet Abbé. „C'en fut aſſez, *dit un Auteur moderne* (34), „ pour irriter un homme dont l'érudition étoit infectée „ par un orgueil & une férocité, capable des plus grands „ emportemens: Il attaqua Corneille avec toute la fu„ reur qu'inſpire l'orgueil du Pédantiſme, mais il ne „ fit de tort qu'à lui-même". Il y a peut-être quelque choſa de trop dur, dans les expreſſions de Mr. Granet. Je n'ai pas deſſein d'entreprendre l'apologie de l'Abbé d'Aubignac, mais à juger équitablement, ne pourroit-on pas dire, qu'il y avoit quelque choſe d'injuſte dans le procédé du grand Corneille? On convient que les Entretiens qu'il avoit eus avec l'Abbé lui avoient été très-utiles, & il y a quelque apparence, que la *Pratique du Théatre* avoit contribué auſſi à développer & à éclaircir ſes idées, ne convenoit-il pas d'en toucher un petit mot, & le ſilence total ne laiſſe-t-il pas un petit ſoupçon d'un excès d'amour-propre, qui empêcha Corneille de dire, qu'il fut redevable à quelqu'un de certaines lumiéres? Quoi qu'il en ſoit, l'Abbé d'Aubignac publia *Deux Diſſertations concernant le Poëme Dramatique, en forme de Remarques ſur les deux Tragédies de Corneille, intitulées*, Sophoniſbe, & Sertorius. *Paris* 1663 in-12. „ Ces Remarques, *nous dit-on* (35), „ allarmérent Corneille, il s'en plaignit hautement, & „ voulut en faire arrêter l'impreſſion: mais n'ayant pu en „ venir à bout, & ayant appris que l'Abbé d'Aubignac, „ dans le deſſein où il étoit d'examiner toutes ſes Piéces, „ prétendoit temoigner juſqu'au *Cid*, il engagea un de ſes „ Amis à répondre pour lui aux deux Diſſertations de „ l'Abbé". Cette Réponſe parut ſous le titre de *Defenſes de la Sophoniſbe & du Sertorius de Mr. Corneille*. Paris 1663 in-12. „ Elle eſt fort vive, *dit-on* (36) & la répu„ tation de l'Abbé d'Aubignac y eſt attaquée en quel„ ques endroits". Il faut donc que cette Réponſe, que je n'ai pas vuë, ſoit différente d'une *Lettre*, qui ſe trouve dans le Recueil des Oeuvres de Corneille (37), intitulée: *Lettre ſur les Remarques qu'on a faites ſur la Sophoniſbe de Mr. Corneille*. On y taxa quantité de Critiques très-judicieuſement, & l'Abbé d'Aubignac n'eſt proprement point attaqué en ſa réputation: il eſt vrai que l'Auteur de la Lettre le taxe de malignité, & d'avoir agi plus par paſſion que par raiſon, puiſqu'il avoua lui-même n'avoir vu qu'une ſeule fois la Piéce dont il a entrepris la Critique: mais d'ailleurs il n'y a proprement rien d'injurieux. L'Abbé d'Aubignac ſe ſentant maltraité repliqua par l'Ouvrage ſuivant: *Troiſiéme & quatriéme Diſſertation concernant le Poëme Dramatique en forme de Remarques ſur la Tragédie de Mr. Corneille intitulée* Oedipe, *& de Réponſes à ſes Calomnies*. Paris 1663 in-12. Quoique l'Abbé d'Aubignac réponde directement à Corneille, celui-ci n'étoit pourtant pas l'Auteur des Défenſes de la Sophoniſbe & du Sertorius. „ Il „ n'auroit pas ſans doute avancé les groſſiéretés qu'on y „ trouve. Si on peut s'en tenir à ce qu'on en dit dans la „ Défenſe de la Sophoniſbe, on doit attribuër ces injures „ à l'Auteur des *Nouvelles nouvelles* (38)".

[*G*] *Il avoit eu déja, avant ce tems-là, une brouillerie avec Mlle. de Scudery, au ſujet de ſa Rélation du Royaume de Coquetterie: il eſt vrai, qu'il ſemble avoir eu raiſon dans ce différend.*] Ce fut en 1654, que l'Abbé d'Aubignac fit imprimer *l'Hiſtoire du Temps, ou Rélation du Royaume de Coquetterie, extraite du dernier voyage des Hollandois aux Indes du Levant*. Paris in-12. & en 1655 il en parut une nouvelle Edition, où l'on ajoûta quelques petites piéces (39). Mlle. de Scudery prétendit que cet Ouvrage n'étoit qu'une imitation de *la Carte de Tendre*, qui ſe trouve dans le premier Volume de *Clélie*, Roman qui avoit été imprimé auſſi en 1654. L'Abbé d'Aubignac ſe crut donc obligé de ſe juſtifier par une Lettre à un de ſes amis, qui parut ſous le titre de *Lettre d'Ariſte à Cleonte, contenant l'Apologie de l'Hiſtoire du temps, ou la défenſe du Royaume de Coquetterie*. Le P. Nicéron dit (40), que cette Lettre ſe trouve à la tête d'une Edition de la *Rélation*, faite en 1659. Il y a quelque apparence, qu'elle avoit paru avant ce tems-là. Cette Lettre n'eſt proprement qu'une ſavante Diſſertation ſur ces ſortes d'Ouvrages Allégoriques. Il y dit, qu'ayant été ami de Mademoiſelle de Scudery, elle lui avoit communiqué ſon *Pays de Tendre*, & qu'il lui apprit alors, qu'il avoit fait autrefois quelque choſe dans le même goût, mais que l'Etat Eccléſiaſtique, qu'il avoit embraſſé depuis, l'avoit empêché de le faire paroître. „ Rien n'é„ toit plus véritable, *ajoute Mr. Boſcheron* (41), & quoi„ que Mademoiſelle de Scudery ait prétendu que *le Ro„ yaume de Coquetterie* n'étoit qu'une Copie de la *Carte de* „ *Tendre*, il eſt certain que Furetiere (42) n'auroit pas „ donné le pas à l'Ouvrage de l'Abbé d'Aubignac ſur ce„ lui de cette Demoiſelle, s'il n'eût été bien inſtruit que „ celui de cet Abbé avoit enuru en Manuſcrit longtems „ auparavaut". L'Abbé fait voir dans ſa Lettre à Cléonte, qu'il n'y a aucun rapport autre ces deux Ouvrages. Ajoûtons ici, qu'il n'auroit peut-être jamais rendu la ſien public, s'il ne lui avoit été dérobé, car il le mettoit au nombre de ces Piéces, qu'il nommoit ordiuairement des péchés de ſa Jeuneſſe, *Delicta Juventutis*. Et il ne le conſidéroit effectivement que comme un jeu d'eſprit, dont la ſolidité ne conſiſte que dans la Morale qu'il renferme. Le P. Nicéron dit (43), qu'il ne méritoit pas de paroître, mais que c'étoit la goût de ſon tems, dont on eſt bien revenu depuis. Il paroît que l'Abbé d'Aubignac almoit aſſez à travailler dans le Romanesque, il y a diverſes petites piéces de lui qui an ſont preuve. *Les Portraits égarés*. Paris 1660 in-12. *Anelonde Hiſtoriette*, plus chargée de converſations que d'intrigues, dit le P. Nicéron. *Ariſtandre ou Hiſtoire interrompuë*. 1664 in-12. Cet Ouvrage, dit le même Auteur, contient quelques petites avantures, dont les Héros étoient de Nemours ou des environs. Il y a encore de l'Abbé d'Aubignac *Le Roman de Latrer*. Paris 1667 in-8. C'eſt un Recueil de Lettres, qu'il avoit écrites en différens tems, & ſur différens ſujets, & qu'il fit imprimer ſous le nom d'Ariſte. Il a fait auſſi un Roman des vers, où il donne una idée générale de toutes les ſortes de Poëſies Françoiſes, mais il n'a point été imprimé. Tous ces Ouvrages ſont peu de choſe (44).

[*H*] *En* 1664 *il publia un Ouvrage, qu'il avoit entre-*

(*e*) *Mém. de Littérat.* ubi ſupra p. 102.

(*f*) Idem ibidem.

(*g*) Nicéron *Mém des Homm. Ill.* T. IV p. 122.

(30) *Mém. des Homm. Ill* T. IV. p. 121. 122.

(31) Idem ibidem.

(32) *Bibl. Franç.* T. III. p. 185.

(33) *Vie de Corneille*, à la tête de la dern. Edit. de ſes Oeuvres.

(34) Granet *Préface* Ubi ſupra Apud *Bibl. Franç.* loc. cit. p. 188.

(35) *Mém. de Littérat.* ubi ſupra p. 100. & Nicéron. *loc. cit.* p. 251.

(36) Les mêmes.

(37) *Théatre de P. Corneille* Part. IV. p. 481. Amſt. 1716.

(38) *Mém. de Littérat.* ubi ſupra p. 502.

(39) Ibid. p. 504. Note au bas de la page.

(40) *Ubi ſupra* p. 259.

(41) *Mém. de Littérat.* loc. cit. p. 297.

(42) *Troubles arrivés au Royaume d'Eloquence.* p. 58.

(43) *Ubi ſupra* p. 140.

(44) Nicéron ubi ſupra p. 140. 141.

avoir mis ſa *Macariſe* au jour (c'eſt l'ouvrage dont on vient de parler) l'Abbé d'Aubignac s'occupa à voir toutes les perſonnes qui tenoient des Aſſemblées chez elles. Me. la Vicomteſſe d'Auchi ſe fit un plaiſir de le mettre de ſon Académie. Il alloit auſſi aux Conférences de Meſſieurs Bourdelot, de l'Eſclache, de Rohault, du Champ, de Launay, & de Montmor, ſans parler de pluſieurs autres. L'émulation que ces Aſſemblées produiſoient entre les beaux Eſprits de ſon tems, lui fit naître l'idée & concevoir le deſſein d'ériger en Académie-Royale l'Aſſemblée qui ſe tenoit chez lui depuis deux ans, & il compoſa là-deſſus un *Diſcours* qu'il adreſſa *au Roi* [*I*]: il ne réuſſit pas néanmoins dans ſon pro-

pris pour l'inſtruction de Mr. le Duc de Fronſac, & ſur lequel les jugemens ont été très-oppoſés.] L'Ouvrage dont il s'agit eſt intitulé: *Macariſe ou la Reine des Iſles Fortunées, Hiſtoire Allégorique, contenant la Philoſophie morale des Stoïques, ſous le voile de pluſieurs avantures agréables, en forme de Roman.* Paris 1664. 2 Vol. in-8. Voici ce que nous apprend ſur l'origine de ce Roman, Mr. Boſcheron (45). „ Le deſſein de cet Ouvrage, le plus vaſte, le plus laborieux, & le plus ſurprenant, qu'il poavoit imaginer ſur „ une matiére limitée, fut donc conçu, parce que le jeune Duc lui avoit témoigné, qu'il deſiroit s'inſtruire „ particuliérement en la Science des mœurs; & comme „ l'Abbé d'Aubignac n'ignoroit pas qu'il ſe plaiſoit beaucoup à la lecture des Romans, où il cherchoit ſartout „ les grandes actions, & les avantures extraordinaires, „ méprifant les petites intrigues d'amourettes, & les intérêts des perſonnes de baſſe condition & de médiocre „ vertu, il s'aviſa de déguiſer la Morale ſous des ornemens, qui, la rendant plus aimable & plus pompeuſe, „ ne lui fiſſent néanmoins rien perdre de la vérité de ſes „ maximes". L'Abbé d'Aubignac avoit renoncé à cet Ouvrage, après la mort du Duc, mais comme il l'avoit annoncé dans l'*Apologie de l'Hiſtoire du Tems*, ſes Amis furent curieux de voir ce que c'étoit „ & ayant trouvé „ qu'il étoit ſingulier, agréable & plein d'inſtruction, ils „ l'obligérent, par la déférence qu'il crut devoir à leurs „ ſentimens, de rappeller ſes vieilles idées, de continuër „ ce qu'il avoit commencé, & d'abandonner toute autre „ étude pour y mettre la derniére main. Cet Ouvrage eſt „ dédié au Roi. L'Abbé d'Aubignac y a joint un Abrégé „ de la Philoſophie des Stoïques, & des Obſervations néceſſaires pour l'intelligence de l'Hiſtoire Allégorique „ de *Macariſe*, avec un diſcours contenant le caractére de „ ceux qui peuvent juger favorablement de cette Hiſtoire, & tirer quelque avantage des vérités, qu'elle enſeigne (46)". Cet Ouvrage n'eut pas autant de ſuccès, que l'Auteur avoit eſpéré. „ Comme il n'eſt pas de la „ portée de tout le monde, *dit le P. Niceron* (47), & „ que pour le goûter, il faut le lire avec toute la contention d'eſprit imaginable, peu de perſonnes voulurent „ s'en donner la peine, & le peu de débit qu'en eut l'imprimeur, empêcha l'Auteur de faire imprimer les trois „ Volumes ſuivans, qu'il avoit achevés, & de finir le ſixiéme, dont il n'a laiſſé que le Sommaire, & quelques morceaux détachés". Ce qu'il y a de bien frappant, ce ſont les jugemens contraires qu'on a portés de ce Livre, où l'on voit combien les hommes enviſagent les Objets différemment. A en croire les uns, la *Macariſe* eſt un Ouvrage incomparable; à s'en rapporter aux autres, ce Livre eſt digne du dernier mépris. Se tromperoit-on beaucoup, en jugeant que les uns & les autres ont paſſé les bornes du vrai? Le célébre Patru, ſans contredit bon Connoiſſeur parle de ce Roman avec une eſpéce d'enthouſiaſme (48). „ Si quelqu'un, *dit-il*, a pu ſe „ perſuader, que l'Amour, les Ris, & les Jeux, ſont ennemis de la Sageſſe & de la Vertu, il apprendra dans „ cet Ouvrage qu'elle eſt ſon erreur, & qu'il n'y a nul ſolide plaiſir, que dans le ſein de ces auguſtes filles du „ Ciel. Autrefois les Animaux, les Lions, les Ours, les „ Grenouilles même, ont parlé pour l'inſtruction du Vulgaire: ici les Rois, & les bienheureux enfans des Rois, „ ici les Dames & les Chevaliers parlent pour l'inſtruction du grand monde. Mais ce grand monde n'a plus maintenant d'excuſe: car ſi la lampe d'Epictéte, ſi la beſace de Diogéne lui fait peur; les beautez de Macariſe, la „ gloire d'Arianax, & la magnificence du fameux Temple de Cléarque doit le charmer. Je ne doute point que „ la pompe, que les délices d'une Cour ſi floriſſante ne „ l'arreſtent, & ne lui inſpirent enfin le noble amour des „ grandes choſes. Cependant qui n'admirera cet Eſprit „ Céleſte, qui ſut l'ouvrier de tant de fictions ſi ingénieuſes, & qui nous ménent par un chemin ſemé de fleurs „ juſques aux portes du ſanctuaire? Il ne faut plus aujourd'hui ſe conſumer ſur les Livres, ni chercher ſans fin „ tous les myſtéres de la plus haute Philoſophie. On peut „ ici, & preſque en ſe jouant, apprendre ces immortelles véritez, qui ont exercé les ſages de tant de Siécles. „ Illuſtre Hedelin, heureux Abbé, & cent fois heureux! „ que la France ne doit elle point à tes illuſtres labeurs, „ à tes doctes veilles? que ne doit elle point à un enfant ſi „ merveilleux, & qui travaille depuis tant d'années à ſa „ gloire ou à ſon inſtruction"? M. Giry en fait auſſi un magnifique Eloge, qui ſe trouve au-devant de *Macariſe* même (49). „ Il pénétre ici, *dit-il en parlant de l'Abbé* „ *d'Aubignac*, dans les ſecrets du Portique, & il a l'adreſſe d'adoucir ce que la Philoſophie Stoïque a de dur „ & d'auſtére. Pour cela, il la fait parler d'une façon „ plus commode qu'elle n'a accoutumé; il introduit pluſieurs perſonnages, qui ſous les images de la ſeinte & „ du Roman, expriment les graves & généreux ſentimens „ de ces Philoſophes . . . . . On y découvre ſous les „ voiles de l'allégorie toute la conduite de la vie humaine „ dans ces deux voyes, qui dreſſent les pas de l'homme „ vers le vice, ou qui le ménent à la vertu . . . . . Ainſi „ l'utilité eſt ici jointe au plaiſir, & il arrivera inſenſiblement que les perſonnes qui n'ont point d'autre fin que „ de ſe divertir, trouveront en ſe divertiſſant un profit „ qu'elles ne cherchoient pas. Cette Piéce donc a beaucoup de mérite, elle eſt digne de l'eſtime du Public, & „ il lui doit donner le même prix, qu'il donne avec tant „ de juſtice à ce que les travaux de l'eſprit ont de plus „ accompli". Non content de cet Eloge, Mr. Giry fit encore les vers ſuivans:

Ici par d'illuſtres efforts,
Des nobles monumens d'une ſageſſe antique,
S'épandent les riches tréſors,
Qui firent révérer le célébre Portique:
Tel eſt le ſens myſtérieux,
Tel eſt le projet ingénieux
De ce docte & galant Ouvrage.
D'un Roman il porte le nom,
Mais dans le fond c'eſt une image
De la Morale de Zénon.

Boileau Deſpreaux fit auſſi une Epigramme à la louange de *Macariſe*, qui ſe trouve dans ſes Oeuvres (50): la voici.

Lâches Partiſans d'Epicure,
Qui brulans d'une flamme impure,
Du Portique fameux fuyez l'auſtérité:
Souffrez qu'enfin la Raiſon vous éclaire.
Ce Roman plein de vérité,
Dans la vertu la plus ſévére,
Vous peut faire aujourd'hui trouver la Volupté.

Le Commentateur de ce fameux Poëte, donne dans les Remarques l'Extrait d'une Lettre rélative à cette Epigramme, en date du 19 Avril 1702. Mr. Boileau y dit, que *Macariſe* „ n'eut aucun ſuccès, & qu'il *ne fit de chez Ser-* „ *cy ſi'un ſaut chez l'Epicier*. Je fis l'Epigramme pour être „ miſe au-devant de ſon Livre, avec quantité d'autres „ Ouvrages, que l'Auteur avoit exigés de ſes amis pour „ le faire valoir: mais heureuſement je lui portai l'Epigramme trop tard, & elle n'y fut point miſe. Dieu ait „ ſoit loué, &c." Je ne ſai ſi l'on ne pourroit pas ſoupçonner avec quelque fondement, qu'un pareil deſaveu, au bout de près de 30 ans, vient après coup? Le peu de ſuccès de l'Ouvrage n'y auroit-il pas fait trouver à Mr. Deſpreaux des défauts, qu'il n'y auroit pas apperçus ſi le Livre avoit été goûté? Du moins n'auroit-il pas mieux fait de ſupprimer entiérement ſon Epigramme & de ne rien dire? Je finis par une Anecdote, qu'on trouve ſur ce ſujet dans les *Lettres de Bourſault* (51)". Richelet, *dit-il*, „ dont le mérite eſt aſſez connu par le beau Dictionnaire „ qu'il a mis au jour, étant intime Ami de feu l'Abbé „ d'Aubignac, applaudit auſſi à un Roman qu'il avoit fait, „ qui n'a jamais eu d'autre débit que les préſens qu'il a „ plû à l'Auteur d'en faire. Il avoit pour titre *Macariſe*: „ Il n'y a que le Libraire qui l'a imprimé qui malheureuſement s'en ſouvienne. Ces Amis s'étant pointillés ſur „ quelque matiére d'érudition, l'Abbé d'Aubignac, qui „ étoit piquant, en vint à de groſſes paroles, à quoi Richelet ayant répondu avec aſſez de vigueur, ils ſe brouillérent à ne jamais ſe réconcilier. Comme l'Abbé n'alloit en aucun lieu où il ne mit Richelet ſur le tapis, „ dont il faiſoit des plaintes, toujours accompagnées d'invectives, Richelet, qui en fut averti, crut lui devoir „ envoyer ces quatre vers:

Hedelin, c'eſt à tort que tu te plains de moi,
N'ai je pas loué ton Ouvrage?
Pouvois-je faire plus pour toy
Que de rendre un faux témoignage?

[*I*] *Lui fit naître l'idée & concevoir le deſſein d'ériger en Académie Royale l'Aſſemblée qui ſe tenoit chez lui depuis deux ans, & il compoſa là-deſſus un Diſcours, qu'il adreſſa au Roi.*] C'eſt une Brochure in-4. de 50 pages, imprimée en 1664 ſous le titre de *Diſcours au Roi ſur l'établiſſement d'une ſeconde Académie dans la Ville de Paris.* On pourra juger des vuës de l'Auteur, & de tout qu'il donne à la choſe, par ce que nous en allons rapporter (52). En parlant de l'Académie Françoiſe il dit. „ Mais, Sire, cette „ Société ſuffira-t-elle pour un grand Royaume? Faudra-t-il ſe contentar de parler François, & la beauté de la „ Langue ſera-t-elle le ſeul objet de notre étude? Les Muſes ont beaucoup d'autres occupations, dignes des perſonnes de mérite & d'érudition: les Sciences ont „ d'autres ennemis à combattre que la barbarie, & d'autres avantages à chercher que la pureté des paroles. „ Rome dans ſa vieilleſſe, & parmi les ruines où l'injure „ des

(46) *Mém. de Littérat.* loc. cit. p. 302.

(47) *Ubi ſupra* p. 136.

(48) Patru *Oeuvres diverſ.* p. 467. 468. A la ſuite de ſes *Plaidoyers.* Troiſiéme Edit. Paris 1714 in 4.

(49) Voy. *Mémoir. de Littérat.* ubi ſupra p. 304. 305.

(50) T. II. p. 242. La Haye 1722.

(51) *Lettres Nouvelles de Mr Bourſault.* p. 141. 142. 1685. in-12.

(52) *Diſcours au Roi* &c. p. 15 & ſuiv. dans les *Mémoir. de Littérat.* loc. cit. p. 309. 310.

projet. Cette Société, qu'on appelloit l'*Académie de l'Abbé d'Aubignac*, étoit compoſée des plus illuſtres de ce tems-là, qui s'aſſembloient chez lui deux fois la ſemaine, & une fois par mois à l'Hôtel de Matignon, où il ſe faiſoit un Diſcours en Public. Cette Académie ceſſa après la mort de l'Abbé d'Aubignac. Deux ans après le Diſcours au Roi, l'Abbé en donna un autre ſous le titre de *Conſeils d'Ariſte à Célimene ſur le moyen de conſerver ſa réputation.* Paris 1666 in-12. Il s'en eſt fait depuis diverſes Editions. Mr. d'Aubignac n'y mit pas ſon nom. Ce ſont des Conſeils, qu'il donne à une jeune Demoiſelle qui étoit ſur le point de ſe marier. La Morale n'en eſt pas ſévere, & les régles qu'il preſcrit ſont faciles à ſuivre; mais les conſeils ſont ſages & prudens (*b*). On a encore de lui des *Eſſais d'Eloquence*, dont il n'y a qu'un Tome d'imprimé, & l'Abbé a laiſſé les Piéces qui devoient former le ſecond (*i*). Le dernier Ouvrage qu'il ait publié parut en 1666, c'eſt une *Diſſertation ſur la Condamnation des Théatres*, dont il s'eſt fait une nouvelle Edition en 1694. [*K*]. Nous dirons un mot encore de quelques morceaux détachés de ſa façon [*L*]. Sur la fin de ſa vie il ſe retira à Nemours auprès de ſon frere Anne Hedelin, Lieutenant-Général de cette Ville; il y mourut le 25 Juillet 1676, âgé de ſoixante-douze ans (*k*). La date de ſa mort eſt marquée dans le Régiſtre mortuaire de l'Egliſe Paroiſſiale. Ainſi tous ceux qui ont mis ſa mort en 1673 ſe ſont trompés. Ce n'a été que près de quarante ans après ſa mort, qu'ont paru ſes *Conjectures Académiques, ou Diſſertation ſur l'Iliade* [*M*]. Mr. Deſpreaux avance au ſujet de cet Ouvrage, que Mr. l'Abbé d'Aubignac étoit tombé les

(*b*) Idem ibid. p. 138.

(*i*) Idem p. 141.

(*k*) Idem p. 133.

„ des âges l's précipitée s pu former encore pluſieurs Académies, toutes fameuſes. Floreuce, qui dans ſa ſplendeur ne peut diſputer à Rome la nobleſſe ni l'étendue, en a quatre, où le Grand Duc ne dédaigne point d'ouïr les beaux Ouvrages, qui s'y liſent, pour témoigner l'eſtime qu'il en fait, & ne pas ſe dérober à lui-même le plaiſir qu'il en reçoit; & toutes les autres Villes d'Italie, à qui les Lettres ont donné quelque renom, les ont ſuivies en ce louable deſſein, bien qu'elles n'en égalent pas la puiſſance. Quel reproche donc, Sire, ſeroit-ce à la France, ſi la Ville de Paris, ſi grande en ſon étendue, ſi nombreuſe d'Habitans, & remplie de tant de merveilles, ne pouvoit fournir aſſez de Savans pour compoſer deux Académies de perſonnes de Lettres! Que penſeroit-on d'un Royaume ſi floriſſant? Je veux que tous ceux qui compoſent la premiére, ſoient der plus conſidérables en la connoiſſance des Belles-Lettres, ſelon la différence de leur génie & de leur travail; je veux que la France ait de la peine d'en trouver qui les ſurpaſſent; mais ils me permettront de dire à Votre Majeſté, qu'elle en a beaucoup d'autres, qui peuvent aller aſſez loin, pour acquérir de l'eſtime; une Compagnie de Quarante perſonnes ne l'a pas épuiſée d'Orateurs, de Poëtes, de Philoſophes, de Mathématiciens; Paris en a mille, & votre Royaume en pourroit faire des Armées: Vos libéralités, Sire, en ont trouvé beaucoup, que l'on ne connoiſſoit pas; la bonté de vos ſoins en fait paroître tous les jours, qui ſe tenoient cachés; les Muſes ne limiteront jamais le nombre de Favoris . . . . . C'eſt donc à l'avantage de votre Royaume, Sire, & à la gloire de Votre Majeſté, que nous la ſupplions très-humblement de nous accorder l'honneur de ſa protection, & les caractéres de ſon autorité, pour établir en *Académie Royale* les Conférences que nous avons continuées depuis deux ans dans une mutuelle communication de nos Etudes . . . . Nous ne voulons pas dire, que cette Compagnie a des eſprits auſſi noblement paſſionnés pour les bonnes Lettres, que le reſte de votre Etat . . . . . Mais nous pouvons aſſurer V. M. qu'ils ne ſont pas indignes d'être les putnés de l'Académie Françoiſe, & qu'ils juſtifieront à tout le monde, qu'elle ne renferme pas tous les Savans de vos Provinces". Quelque bien écrit que ſoit ce Diſcours, il ne produiſit aucun effet, non plus que tous les mouvemens que notre Abbé ſe donna, pour obtenir des Lettres Patentes du Roi, pour établir cette Académie ſous la protection de Monſeigneur le Dauphin.

[*K*] *Une Diſſertation ſur la Condamnation des Théatres.*] Le P. Niceron donne en peu de mots une idée de cette Piéce (53). „ Mr. L'Abbé d'Aubignac prétend dans cet „ Ouvrage faire l'apologie des Repréſentations Dramatiques. Il y fait voir la différence du Théatre des Anciens & de celui d'aujourd'hui; il veut que les Piéces de Théatre des Anciens ayent été un acte de Religion du Paganiſme, & que c'ait été pour cette raiſon que les Peres de l'Egliſe défendoient aux Chrétiens d'y aſſiſter; mais que cette raiſon ayant ceſſé, la repréſentation des Piéces Dramatiques ne doit point être condamnée, pourvu qu'elle ſoit honnête & modeſte". D'autres ont prétendu que cette Diſſertation n'étoit qu'un jeu d'eſprit (54).

(53) *Ubi ſupra* p. 135.

[*L*] *Nous dirons un mot encore de quelques morceaux détachés de ſa façon.*] Sur la fin de ſa vie l'Abbé d'Aubignac travailla à retoucher ſa *Pratique du Théatre*; il y a ajoûté un Chapitre entier, touchant les Piéces de Piété, qu'il a placé entre les 5e & 6e Chapitres du quatriéme Livre. Ce Chapitre a été publié par le P. Desmolets (55). Ajoûtez encore le *Compliment fait à Monſeigneur le Cardinal de Retz par Mr. Hedelin, Abbé d'Aubignac, portant la parole pour la Congrégation de la Propagation de la Foi, le 18 Mars* 1652. Paris in-4. Feuille de 4 pages (56). De plus deux Piéces de Théatre: *Sainte Catherine*, Tragédie, in-4. *Les deux Pucelles*, *Comédie en Proſe*, 1642 in-12. On a parlé de ſa *Zénobie* dans le Corps de l'Article, & on a rapporté le mot du Prince de Condé au ſujet de cette Piéce; nous ajoûterons ici, que ce ne fut pas le ſeul bon mot qui mortifia l'Auteur; dans une Converſation, où il diſoit pour vanter ſa piéce, que Mr. le Comte de Fieſque avoit coutume d'appeller ſa Zénobie la Femme de Cinna, un Courtiſan prit la parole & lui répondit; qu'il ne prenoit pas garde, que c'étoit avouër, qu'il étoit autant au-deſſous de Corneille, que la Femme étoit au-deſſous de ſon mari (57). L'Abbé d'Aubignac lui-même nous apprend (58), qu'il a compoſé pluſieurs Panégyriques, comme ceux de S. Auguſtin, de S. Nicolas de Tolentin, &c. il a auſſi fait l'Oraiſon funébre de Mr. le Duc de Nemours; enfin, ſi on l'en croit, on l'a vu en pluſieurs actions publiques prononcer des Sermons & des Panégyriques de Saints, qui ont été trouvés excellens. L'Abbé de Marolles parle de l'Abbé d'Aubignac comme d'un homme, *qui n'étoit pas ſeulement Théologien & Prédicateur, mais qui s'entendoit parfaitement aux Pratiques du Théatre*: plaiſant éloge, & aſſez équivalent à ce qu'on a dit du P. Bouhours, qu'il ſervoit Dieu & le Monde par ſémeſtre. Mr. Boſcheron rapporte (59), que les Poëtes, que l'Abbé de l'Aubignac avoit cenſurés, cherchérent à s'en venger, en diſant, qu'il ne convenoit pas à un Prêtre, à un Théologien, & à un Prédicateur de s'occuper à preſcrire des Loix au Théatre. L'Abbé leur oppoſoit l'autorité du Cardinal de Richelieu, qui lui avoit ordonné de travailler par ſes écrits à perfectionner le Théatre François. Mais c'étoit là une mauvaiſe excuſe, puiſqu'il avoit continué & fait imprimer ſa *Pratique du Théatre* après la mort du Cardinal, ce qui a fait voir que ſon goût le portoit à écrire ſur ces matiéres. C'eſt ce que prouvent encore ſes Remarques contre Corneille, qu'il compoſa dans un âge aſſez avancé, & il avoit même deſſein de continuer, mais ſes indiſpoſitions l'en empêchérent (60). On voit par la fin de ſa *quatriéme Diſſertation*, qu'il menaçoit de ſa Critique toutes les Piéces de Corneille, & qu'il prétendoit remonter juſqu'au *Cid*. „ Je corrigerai vos fautes, *lui dit-il*, & vous me direz des injures; je vous donnerai des remédes, & vous maudirez le Médecin; & afin de mentir auſſi hardiment que vous faites, je fuis réſolu de dire autant de bien de vous, que vous direz de mal de moi". Cette déclaration eut une réponſe fort ſéche de la part du Défenſeur de Corneille. „ J'eſpére, *lui répond-il*, que vous vous repentirez, & qu'au-lieu de vos Remarques, vous nous donnerez dans peu les Moyens de ſe bien préparer à la „ mort". L'Abbé ne laiſſa pas de donner depuis la *Diſſertation ſur la condamnation des Théatres*. Il eſt certain, qu'on ne peut voir qu'avec étonnement un Eccléſiaſtique s'occuper ſi fort de ce qui regarde le Théatre, tandis que les Loix de l'Egliſe ſont ſi ſévéres ſur cet article.

(54) *Mém. de Littérat.* loc. cit. p. 512.

(55) *Mém. de Littérat.* T. VI. p. 510.

(56) Niceron *ubi ſupra* Tom X. Part. II. p. 140.

(57) *Mém. de Littérat.* T. I. Part II. p. 294. 295.

(58) *Anal. de l'Hiſt. du Tem.* n 57. *Apud* Eundem.

(59) *Mém. de Littérat.* loc. cit. p. 311. 314.

(60) Idem ibid.

[*M*] *Ses Conjectures Académiques, ou Diſſertation ſur l'Iliade.*] Cet Ouvrage s'eſt trouvé dans le Cabinet de feu Mr. Chapentier, de l'Académie Françoiſe (61). L'Auteur avoit deſſein de le faire imprimer, & il avoit été remis à l'Académicien pour l'examiner. Mr. Charpentier, qui étoit un grand Partiſan de l'Antiquité, repréſenta à l'Abbé d'Aubignac, que cet Ouvrage, quoique ſavant, ne lui ſeroit point d'honneur, puiſqu'il démentoit le aéle qu'il avoit témoigné juſques-là pour les Anciens. Mais l'Abbé d'Aubignac perſiſta dans ſa réſolution, & voulut abſolument le rendre public. Mr. Charpentier, qui n'avoit pas deſſein de lui donner ſon approbation, ayant traîné l'affaire en longueur, l'Abbé d'Aubignac vint à mourir, & le Manuſcrit demeura dans le Cabinet de Mr. Charpentier (62). Mr. Boſcheron, qui l'eut delà, le revit avec ſoin, y fit quelques additions & Corrections, & l'envoya en Hollande, dans le deſſein de l'y faire imprimer. Mais l'Abbé Brice, qui en avoit eu une Copie, le prévint, & c'eſt lui qui a fait imprimer cet Ouvrage à Paris, en 1715 in-12., mais dit l'Abbé Goujet (63), avec tant de négligence, qu'il eſt rempli de fautes groſſiéres, contre le bon ſens, & que la plupart des noms des anciens Auteurs y ſont tronqués & défigurés. On peut voir un Extrait de cet Ouvrage dans le *Journal Littéraire* (64). Mr. Boſcheron prétend (65) que „ l'Abbé d'Aubignac ne conſidéroit ſa Diſſertation que comme un Jeu d'eſprit, perſuadé qu'il pouvoit ſoutenir qu'Homére n'étoit pas un bon Poëte, & même „ qu'il n'avoit point exiſté, ſans ſe rendre ſuſpect d'être „ mal affectionné à la Couronne ou de mal penſer de la „ Religion". Je ne ſai ſi cette idée de Mr. Boſcheron eſt bien fondée. L'Ouvrage de Mr. d'Aubignac n'a point du tout l'air d'un Jeu d'eſprit, ſur-tout la maniére dont il le

(61) Idem ibid. p. 137.

(62) Niceron T. IV. p. 143.

(63) *Bibl. Françoiſe* T. IV. p. 122.

(64) T. IX. Part. I. p. 122.

(65) *Mém. de Littérat.* ubi ſupra, p. 319.

(l) *Réflex. Crit. sur Longin. Réflex* III. Oeuvr. de Boileau T. III p. 171. La Haye 1752. in 8.

les derniéres années de ſa vie dans une eſpéce d'enfance (*l*). Mais ce fait n'eſt appuyé d'aucune preuve, & ne paroît avancé que pour ôter tout crédit à l'Ouvrage dont il s'agit. Mr. Perrault avoit dit que Mr. d'Aubignac avoit préparé des Mémoires, pour prouver qu'il n'y a jamais eu d'Homére, & que l'Iliade & l'Odyſſée ne ſont qu'une Collection de pluſieurs morceaux de différens Auteurs. „ J'ai connu, *dit Mr. Boileau*, Mr. l'Abbé d'Aubignac. Il étoit homme de beaucoup de mérite, & fort habile en matiére de Poëtique, bien-qu'il fût médiocrement le Grec. Je ſuis ſûr qu'il n'a jamais conçu un ſi étrange deſſein, à moins qu'il ne l'ait conçu les derniéres années de ſa vie, où l'on ſait qu'il étoit tombé en une eſpéce d'enfance".

finit, ſoſinné qu'il regardoit ſes Conjectures comme aſſez probables : puiſqu'il témoigne, qu'il croit qu'on ne peut avoir que des Conjectures à lui oppoſer : promettant que ſi on lui en apporte de plus claires & de plus concluantes que les ſiennes, il n'y fermera pas les yeux. Ce n'eſt pas là le langage d'un homme qui badine. Le Pere Niceron rapporte (66) ce que Chapelain penſoit de notre Abbé. „ C'eſt, *diſoit-il*, un eſprit tout de feu, qui ſe jette à tout, „ & qui ſe tire de tout, ſinon à la perfection, au moins „ enſorte qu'il y a plus lieu de le louër que de le blâmer. Il préche, il traite de la Poëtique, il fait des „ Romans profanes & allégoriques. On a vu des Comédies de lui, & quelques Sonnets aſſez approuvés. Il n „ pour tout cela une aſſez grande érudition, & ſon ſtile „ n'eſt pas des pires. Il commença à ſe faire connoître „ par une conteſtation que Ménage & lui eurent enſemble ſur une Comédie de Térence, dont le procès a été „ public".

(66) T. X. Part. 2. p. 132. 140.

✠ HEINECCIUS (Jean-Gottlieb) un des plus célébres Juriſconſultes du XVIII. Siécle, nâquit à Eiſenberg, dans la Principaute d'Altenbourg, le 11 Septembre 1681. Jean Michel Heineccius, ſon Pere, étoit Régent de l'École de cette Ville, homme de bien, & très-habile dans ſa Profeſſion. Sa Mere ſe nommoit Dorothée Prufer, & il fut le quatriéme & dernier enfant qu'elle mit au monde (*a*). Le jeune Heineccius n'eut d'autre Maître que ſon Pere juſqu'à l'âge de onze ans, & il répondit parfaitement aux ſoins d'un tel Maître. Ayant eu le malheur de le perdre, il continua ſes études ſous d'autres Maîtres du lieu de ſa naiſſance, juſqu'en 1698. Il ſe rendit alors à Goſlar, auprès de ſon frere Jean Michel Heineccius, qui y étoit Paſteur, & qui eſt mort en 1722 à Halle, revêtu des principales Dignités Eccléſiaſtiques. Il retrouva en ce Frere un Pere, & le ſéjour qu'il fit auprès de lui fut ce qui le mit en état de ſe pouſſer ſi glorieuſement dans la ſuite. De Goſlar il alla à Leipſig, où il étudia ſous les célébres Profeſſeurs Schmidius, Rechenberg, Ittigius &c. il ſe deſtinoit alors au Miniſtére. Pendant qu'il fut à Leipſig, il donna le premier eſſai de ſa plume, dans une Diſſertation Academique, qu'il ſoutint en 1702, *Diſſertatio de habitu & inſignibus Sacerdotalibus Apoſtolorum*. En 1703 il fut reçu Maître-ès-Arts. Ayant fini ſes études, il retourna chez ſon frere, & ſe mit à prêcher de tems en tems, mais s'étant ſenti de la répugnance pour cette Profeſſion, il y renonça, malgré les fortes remontrances de ſon frere, qui ſe rendit néanmoins aux raiſons que notre Heineccius lui allegua. Dans ce tems-là ce Paſteur ayant été appellé de Goſlar à Halle, ſon frere l'y ſuivit. Il y fut d'abord employé à donner aux jeunes Comtes de Golofkin des répétitions des Leçons du célébre Samuel Stryk, il ſe procura en même tems la protection d'Urſinus de Bœr, Evêque de Berlin. En 1708 il demanda d'être aggrégé à la Faculté Philoſophique, & l'obtint avec diſtinction ; je ne ſai, ſi c'eſt à cette occaſion, du moins eſt-ce dans la même année qu'il publia une Diſſertation, dont le but eſt d'éclaircir par les Inſcriptions & par les Médailles, la queſtion ſur la véritable Ere de la naiſſance de Jéſus-Chriſt. *Diſſertatio de genuina nativitatis Chriſti Æra, e nummis atque inſcriptionibus illuſtrata*. Halæ 1708. En 1710 Halle ayant perdu un de ſes principaux ornemens par la mort de Samuel Stryk, Heineccius en fit un Panegyrique, qui ne fit pas moins d'honneur au vivant qu'au mort, *Panegyricus ſempiternæ memoriæ Viri incomparabilis* Samuelis Stryckii *conſecratus*. Halæ 1710. On l'honora du titre de Profeſſeur en Philoſophie, & il en fit les fonctions avec un grand applaudiſſement; il donna en ce tems-là un Programme ſur les caractéres de la vraye & de la fauſſe Sageſſe, *Programma de veræ falſæque ſapientiæ Characteribus*, Halæ 1713, & la même année une Diſſertation ſur les indices de courage que la maniére de marcher fournit, c'eſt-là du moins je penſe le ſujet de la Piéce intitulée, *Diſſertatio de inceſſu animi indice*, que je n'ai point vuë. En 1714 il publia une autre Diſſertation ſur les Philoſophes demi-Chrétiens, *De Philoſophis Semi Chriſtianis*. Il ne perdoit pourtant pas de vuë la Juriſprudence, qui étoit ſon objet favori, & les Etudes Théologiques & Philoſophiques qu'il faiſoit, n'étoient que des acheminemens qu'il dirigeoit vers ſon but principal. En 1716 il ſe fit recevoir dans la Faculté de Droit, & ſon coup d'eſſai fit juger de ce qu'il ſeroit dans la ſuite, c'étoit une Diſſertation *de Origine atque indole Juriſdictionis patrimonialis*. Il avoit auſſi tous les ſecours néceſſaires pour illuſtrer les Loix, étant verſé dans les Antiquités, dans la Critique, les Langues, l'Hiſtoire, la Connoiſſance des Mœurs & des Coutumes. S'étant entiérement déclaré pour la Juriſprudence, & animé par l'exemple de deux des plus célébres Juriſconſultes, Chriſtian Thomaſius, & Jean Pierre de Ludwig, il ſe fit bientôt connoître honorablement par ſon *Abrégé d'Antiquités Romaines* [*A*]. En 1721 il fut déclaré Profeſſeur ordinaire en Droit, avec le titre de Conſeiller de Cour. Chaque année il produiſoit un ou pluſieurs Ouvrages [*B*], qui augmentoient ſa ré-

(a) Eloge de Mr. Heineccius, dans la Nouv. Bibl. Germ. T. II. Part 1. Art. 3.

[*A*] *Il ſe fit bien-tôt connoître honorablement par ſon* Abrégé d'Antiquités Romaines.] L'Auteur de l'Eloge de Mr. Heineccius (1) dit dans un endroit, que cet Ouvrage parut en 1717, & dans le Catalogue des Ouvrages de ce Savant (2) il le met en 1718, mais le titre du Livre porte 1719, le voici: Joannis Gottlieb Heineccii J. U. D. *Antiquitatum Romanarum Juriſprudentiam illuſtrantium Syntagma*. Halæ 1719. en 2 Voll. in 12. Les erreurs groſſiéres & ridicules dans leſquelles ſont tombés quelques anciens Interprétes, pour avoir négligé la connoiſſance des anciens uſages de la République Romaine, & de ce qui ſe pratiquoit ſous les Empereurs, de la maniére dont on y rendoit la juſtice, des qualités & de l'autorité des Magiſtrats, des différentes formules qu'on y employoit, & des changemens qui ſe ſont introduits de tems en tems dans la Juriſprudence, ces erreurs, dis-je, ont engagé pluſieurs Juriſconſultes à faire une étude particuliére des Antiquités Romaines par rapport à la Juriſprudence. Alciat eſt le premier qui ait pris cette méthode, il a été ſuivi de Budé, de Cujas, de Baudoin, de Hottman, de le Comte, de Briſſon, d'Antoine-Auguſtin, de Grotius, de Godefroi, de Ménage, de Spanheim, de Noodt, de Schulting, & de pluſieurs autres Auteurs célébres. On dit que Morhof avoit préparé un Recueil d'Antiquités Romaines, qui peuvent avoir quelque rapport au Droit, mais cet Ouvrage n'a point paru (3). C'eſt ce qui détermina Mr. Heineccius à publier le Recueil qu'il en avoit fait pour ſes Diſciples. Il y a ſuivi l'Ordre des Inſtitutions de Juſtinien, dont il explique chaque titre. Il y a cependant fait entrer des Obſervations ſur pluſieurs endroits du Digeſte, où il y a des ſujets, dont il n'eſt rien dit dans les Inſtitutions. Il a joint au premier Livre un *Appendix*, où il traite du Droit ancien des Citoyens Romains, des Latins, des Habitans d'Italie, de ceux des Provinces de la République, & des Etrangers. Cette Addition eſt un abrégé du Traité de Sigonius *de antiquo Jure Civium Romanorum*, & du Traité de Spanheim *de Orbe Romano*.

(1) *Nouv. Bibl. Germ.* T. II. Part 1. p. 80.

(2) Ibid. p. 89.

(3) *Journal de Scav.* Novemb. 1719 p. 494. Edit. de Hollande.

[*B*] *Chaque année il produiſoit un ou pluſieurs Ouvrages.*] La même année que parut ſon *Abrégé des Antiquités Romaines*, il donna un petit Ouvrage ſur le ſtile, *Fundamenta ſtyli cultioris, una cum Syllogo exemplorum*. Halæ 1719. En 1720, *Diſſertatio de levis notæ macula*. En 1721, *Diſſertatio de navibus ob mercium illicitarum vecturam commiſſis*. En 1723, *De Collegiis & Corporibus Opificum*. Mais ce fut proprement ſon Abrégé d'Antiquités Romaines qui lui donna de la réputation dans les Pays étrangers, qui le fit connoître en Hollande, & qui fut une des principales cauſes de la Vocation qu'on lui adreſſa dans la ſuite en ce Pays-là.

[*C*] *Qui*

réputation, sans accroître beaucoup sa fortune [C]. Les Etats de Frise commencérent à lui offrir quelque chose, qui pouvoit le mener plus loin qu'il n'avoit été; ils l'appellérent à Franeker pour y remplir une Chaire de Droit, à des conditions honorables & avantageuses; il s'y rendit avec sa famille en 1724. Il prit possession de son Emploi par une Harangue *de Jurisprudentiâ veterum Romanorum formularid, ritibusque, quibus negotia civilia explicantur, solemnibus*, qui fut imprimée. Il eut bientôt une foule d'Auditeurs, & il eut l'honneur entre autres d'enseigner S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange, aujourd'hui Gouverneur, Capitaine-Général, & Amiral des Provinces-Unies. Ses Leçons publiques & particuliéres ne l'empêchérent pas de travailler à des Ouvrages; outre quelques petites Piéces, & des Préfaces pour l'Edition de certains Ouvrages, il publia en 1725, *Commentarius ad Legem Fuliam & Pappiam Poppæam.* Il ne passa que trois ans à Franeker. Non qu'il s'y déplût, ou qu'il y éprouvât aucun dégoût; mais d'un côté sa sante, qui y étoit chancelante, & de l'autre l'invitation pleine de bonté que le Roi de Prusse lui fit de venir remplir une Chaire à Francfort sur l'Oder, le déterminérent à se rendre dans un Pays où il avoit aquis cette science & cette réputation, qui le faisoient rechercher avec tant d'empressement. Il se rendit donc à Francfort dans l'Automne de 1727, & le 6 Novembre il prit possession du Professorat en Droit, & en Logique & Morale par une Harangue sur les Jurisconsultes demi-savans, *De Jurisconsultis semi-doctis* (*b*). Cette Harangue fut annoncée, selon la coutume, par une Dissertation en forme de Programme [D]. Il continua à joindre aux fonctions publiques de ses Emplois, les études particuliéres, & la République des Lettres en recueillit le fruit par les Ouvrages qui sortirent de sa plume [E]. Au bout de quatre ans de séjour à Francfort, S. M. Pr. instruite des avantages que l'Académie retiroit de Mr. Heineccius, le revetit de la dignité de Conseiller-Privé. La même année il fut Recteur de l'Académie, & prit possession de cette Charge au mois d'Octobre (1731) par une Harangue sur le Jurisconsulte *Caius Aquilius Gallus: Oratio de C. Aquilio Gallo Jurisconsulto celeberrimo.* Le Duc de Lorraine, aujourd'hui Empereur, ayant en quittant Berlin pris sa route par Francfort, pour aller à Vienne, Mr. Heineccius lui présenta au nom du Corps Académique une Dissertation sur les Prérogatives de la Maison & du Duché de Lorraine, *Dissertatio de eminentioribus Ducatûs & Ducum Lotharingiæ prærogativis*, que ce Prince reçut avec des témoignages de bienveillance fort gracieux. Content de son sort, notre Savant s'étoit établi à Francfort d'une maniére qui faisoit voir qu'il avoit dessein d'y passer le reste de ses jours. Il avoit déjà refusé diverses Vocations, qui lui avoient été adressées par des Têtes Couronnées & des Républiques puissantes; S. M. Pr. l'obligea néanmoins à un changement de situation, & malgré les plus fortes représentations, il fut contraint de se rendre à Halle, où le Roi voulut qu'il exerçât ses talens (*c*). Il y arriva avec sa famille au mois de Mai 1733. Il annonça son arrivée par un Programme sur l'ancien Jurisconsulte Salvius Julianus: *Programma de Salvio Juliano Jurisconsulto suæ ætate coryphæo:* & les commencemens de ses fonctions produisirent son *Histoire du Droit Civil Romain*

(*b*) *Bibl. Germ.* Tom. XV. p. 214.

(*c*) C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans la Preface de son *Historia Juris Civilis Romani & Germanici.*

Jurisconsultes formérent chacun un parti; mais il arriva ce qui étoit arrivé dans quelques Sectes d'anciens Philosophes, & ce qui est arrivé depuis dans plusieurs Hérésies; ce ne furent pas ces deux Chefs, qui donnérent le nom à leur parti: ce fut *Massurius Sabinus*, disciple d'Ateius Capiton, qui donna son nom à la Secte des *Sabiniens*; & ce fut *Sempronius Proculus*, qui communiqua le sien aux *Proculiens*, qui auroient dû plus naturellement être appellés *Labeoniciens*, comme le nom de *Capitoniciens* auroit convenu aux Sabiniens. Ces deux Sectes subsistérent à peu près jusqu'au tems d'Hadrien, qui par l'Edit perpétuel affoiblit considérablement l'autorité des Jurisconsultes. Depuis ce tems-là on n'en trouve que fort peu de vestiges, encore sont-ils fort obscurs (7).

[C] *Qui augmentoient sa réputation, sans accroître beaucoup sa fortune.*] Voici de quelle maniére on s'exprime là-dessus dans son Eloge (4) „ Il avançoit à pas plus lents „ dans le chemin de la Fortune, que dans celui des Scien„ces, & il eut à lutter plus d'une fois, dans le période „ de sa vie que nous avons d'écrit jusqu'à présent, con„tre une destinée assez contraire. Mais si ses pas étoient „ lents, ils étoient surs, & après avoir débarrassé les épi„nes de sa route, il vit naître sous ses pas les fleurs, „ & reçut d'agréables récompenses de ses travaux." Malgré l'embarras qui régne dans ces paroles, où il semble que l'Auteur ait craint de parler d'une maniére naturelle, on en peut conclurre que Mr. Heineccius eut des obstacles à surmonter; quels ils furent, c'est ce qu'on ne nous dit point. Ce qu'il y a de certain, & ce que l'Expérience prouve, c'est qu'il est très-rare qu'un homme qui a du mérite, mais qui n'a pas l'esprit d'intrigue, ou qui n'a pas d'abord de ces Protecteurs puissans qui applanissent tout d'un coup toutes les difficultés, il est très-rare, dis-je, qu'un tel homme fasse son chemin rapidement; comme il faut que son seul Mérite fasse tout, que c'est là ce qui doit lui attirer des suffrages, lui faire des Protecteurs, en un mot le faire souhaitter, il n'avance que lentement; l'intrigue, la faveur, quelquefois la prévention, vont plus vite.

(4) *Nouv. Bibl. Germ. ubi supra* p. 84.

[D] *Cette Harangue fut annoncée, selon la coutume, par une Dissertation, en forme de Programme.*] Ce Programme rouloit sur la vie de *P. Juventius Celsus*, illustre Jurisconsulte Romain, Contemporain de Domitien & de ses premiers Successeurs. „ Mr. Heineccius, *dit on* (5) fait „ de savantes remarques sur la Famille *Juventia*, famille „ ancienne & considérable, quoique Plébéienne, dès les „ tems de la République. On en trouve ici la Généalo„gie. Le savant Auteur a recueilli plusieurs traits avan„tageux à notre *Juventius*, comme son profond savoir, „ sa belle Latinité, les honneurs auxquels il fut élevé sous „ Nerva & sous Trajan (il fut deux fois Consul) l'amitié „ dont l'Empereur Hadrien l'honora, & les Ouvrages „ qu'il avoit composés, & qu'on trouve souvent cités avec „ éloge dans le Corps de Droit. *Juventius* avoit été d'u„ne conjuration contre Domitien, & ayant été arrêté, „ il trouva le moyen de faire traîner son procès jusqu'à „ la mort de ce Prince. Cette affaire, qui devoit lui cou„ter la vie, fut la principale cause de son avancement, „ Nerva, son complice auquel il avoit rendu de grands „ services, dans le tems de la Conjuration, ayant succé„dé à Domitien." A cette occasion nous observerons, qu'on remarque (6) que *Juventius* fut à la tête de l'Ecole des *Proculiens*. Cette Ecole partageoit à Rome l'empire de la Jurisprudence avec celle des *Sabiniens*. Ces deux Sectes tirent leur origine du siécle d'Auguste, & peut-être de plus haut. C. Ateius Capiton fut favori d'Auguste, qui lui procura le Consulat. Q. Antistius Labeon, fils d'un de ceux qui avoient conjuré contre César, étoit grand partisan de la liberté, par conséquent peu aimé d'Auguste, & émule de Capiton. Ces deux habiles

(5) *Bibl. Germ.* Tom. XV. p. 212. 213.

(6) Ibid. note (3).

[E] *La République des Lettres en recueillit le fruit, par les Ouvrages; qui sortirent de sa plume.*] On s'efforça de faire connoître ces Ouvrages, en donnant un Extrait de chacun d'eux dans les Journaux. Mais on ne peut pas dire que tous ces Extraits aient été également favorables à leurs Auteurs. Nous nous contenterons de rapporter ici ce que dit le Journaliste de Leipsick, au sujet de quelques-uns de ces Ouvrages. Il commence par ceux qui regardent la Philosophie, & il s'exprime ainsi: „ Nous ne pouvons pas dissimuler que nous ne soyons „ fâchés de voir un homme aussi habile que Mr. Heinec„cius, s'amuser à des bagatelles, & à des choses qui ne „ méritent pas qu'on s'en occupe. Il a fait imprimer à „ Francfort sur l'Oder, un petit Livre de 8 feuilles, sous „ le titre de *Elementa Philosophiæ Rationalis & Moralis, quibus præmissa Historia Philosophica.* Il y a joint une Préface, dans laquelle il fait voir que la Philosophie a été cultivée par les Grecs, les Romains, les Arabes, les Juifs, les Chrétiens, & les Scholastiques, & qu'elle a été enfin portée à sa perfection par les Modernes. Il ajoute que la Philosophie Scholastique a été fort utile, & que ceux qui la méprisent, ne la connoissent pas. Il dit que les Scholastiques ont été les premiers qui ont traité la Philosophie Morale d'une maniére méthodique, & qu'ils ont fait voir que la Morale est une Science, & non pas un simple Art. Il prétend que les Scholastiques ont été les premiers qui ont distingué la Morale de la Théologie, & qu'ils ont fait voir que la Morale est fondée sur la Nature, & non pas sur la Révélation. Il dit que les Scholastiques ont été les premiers qui ont traité la

main & Germanique [F]. Son Auditoire fut extrêmement nombreux. Mais au milieu de ſes occupations Académiques, il ne laiſſa pas d'employer utilement ſes momens de loiſir, & outre ſes propres Ouvrages, il a rendu de grands ſervices au Public, en faiſant réimprimer d'excellens Livres, qui

[F] *Son Hiſtoire du Droit Civil Romain & Germanique.*] L'Auteur de ſon Eloge (9) marque d'une manière peu exacte, du moins obſcure, l'occaſion de cet Ouvrage. „ Il „ arriva donc à Halle, avec ſa famille, en Mai 1733. Quel- „ ques mois s'écoulérent avant qu'il ſe fût commodément „ arrangé, & il les employa à ſon Hiſtoire Civile du Droit „ Romain & Germanique. Il ouvrit enſuite ſon Cours..." Sur cet expoſé ne diroit-on pas que Mr. Heineccius travailla à cet Ouvrage, ſans qu'il eût la moindre rélation à ſes fonctions Académiques? Ce n'eſt pourtant pas cela. Lui même nous informe plus exactement dans la Préface de ſon Livre (10). Lorſque Mr. Heineccius arriva à Hall, toutes les Leçons publiques & particulières étoient commencées, il y avoit longtems. Il ne lui en reſtoit donc pas aſſez pour faire un Cours de quelque Science, & il n'auroit pu même l'entreprendre ſans troubler l'ordre conſtamment obſervé dans cette Univerſité, depuis ſa fondation. Ne voulant pas néanmoins demeurer oiſif, il jugea à propos d'expliquer, dans le peu de mois qui reſtoient, l'origine & les progrès, tant du Droit Romain, que du Droit d'Allemagne, & d'enſeigner par cette Hiſtoire même, l'uſage de l'un & de l'autre Droit dans les Tribunaux. Il falloit pour cet effet un Texte, que les Auditeurs, qui venoient en foule, puſſent lire & dans l'Auditoire & chez eux. Mr. Heineccius ſe mit à dicter inceſſamment une ſuite de Théſes, avec tant de rapidité, que ſouvent la Copie paſſoit de ſon Cabinet chez l'Imprimeur, à meſure qu'il écrivoit. Il s'eſt contenté d'exprimer en peu de mots, ce que d'autres avoient aſſez exactement traité; mais il s'étend davantage ſur les choſes qu'ils ont omiſes ou mal conçues: l'Ouvrage parut ſous ce titre: Joannis Gottlieb Heineccii, *Jurisconſulti, Soc. Reg. Maj. Pruſſ. Conſiliarii intimi, & Juris ac Philoſophiæ in Illuſtri Fridericiana Profeſſoris Ordinarii*, Hiſtoria Juris Civilis Romani ac Germanici, *qua utriuſque origo & uſus in Germania ex ipſis fontibus oſtenditur: commoda Auditorum methodo adornata, multiſque Obſervationibus hinc vulgaribus paſſim illuſtrata*. Halæ 1733. in-8. Tout l'Ouvrage eſt divité en deux Livres. L'un ſur l'*Origine & les progrès du Droit Romain*. L'autre ſur l'*Origine & les progrès du Droit d'Allemagne*. Donnons une idée de l'Hiſtoire du premier pour ceux de nos Lecteurs, qui ſans être Juriſconſultes, ne laiſſent pas d'être curieux de connoître en gros, ce qu'il peut y avoir d'intéreſſant dans l'Hiſtoire du Droit. Il nous ſemble que cela eſt du reſſort d'un Dictionnaire, tel que celui-ci. †

L'*Hiſtoire du Droit Romain* eſt traitée ici en ſix Chapitres. Dans le *premier* on trouve l'*Hiſtoire* & les progrès de ce Droit, *ſous les Rois*. La Ville de Rome n'avoit d'abord ni Loi ni Droit fixe, ce qui doit s'entendre d'un Droit écrit, ce qui a été la cas de la plupart des anciens Peuples. D'ailleurs Rome retint les Loix & les Coutumes d'Albe dont elle étoit une Colonie (11). On reconnut bientôt qu'un tel Droit étoit inſuffiſant, ainſi les Rois furent chargés d'y ſuppléer; ils dreſſoient pour cet effet des *Edits* (12), qui étoient ou affichés, ou notifiés par la voix d'un Crieur public. Romulus ayant abuſé de ce pouvoir, le Peuple, jaloux de ſa liberté, demanda des Loix écrites, qui ne dépendiſſent par de la ſeule volonté du Roi; la forme même du Gouvernement autoriſoit cette prétention du Peuple, qui donnoit ſon ſuffrage dans les Aſſemblées, quand il s'agiſſoit de la Guerre & de la Paix, de faire des Loix, & de conférer les Charges. Ainſi on voit déjà quelques Loix faites par le Peuple, à la propoſition de Romulus, dans les Aſſemblées, où il étoit diviſé en *Curiæ*, & par cette raiſon ces Loix étoient appellées *Leges Curiatæ*, dont il reſte encore quelques morceaux, raſſemblés par divers Savans. Les Succeſſeurs de Romulus en propoſérent de ſemblables, ſur tout *Servius Tullius*, qui néanmoins fit un changement, qui conſiſtoit à aſſembler le Peuple diviſé en *Centuries*, d'où ces ſortes de Loix furent appellées *Centuriatæ*. Tarquin le Superbe, s'étant érigé en Tyran, abolit par un ſeul édit toutes ces Loix. Elles étoient en petit nombre, & ſentoient la ſimplicité des premiers tems; mais elles étoient ſi bien appropriées à la Conſtitution du Gouvernement, que Denys d'Halicarnaſſe (13) ne fait pas difficulté de mettre Romulus au deſſus des Légiſlateurs même de l'ancienne Gréce. Dans le *Chapitre ſecond* l'Auteur continuë l'Hiſtoire du Droit, *ſous les Conſuls*. Les Loix faites par les Rois ne furent plus regardées comme un *Droit écrit*, on les ſuivit encore à titre d'anciennes coutumes. Les premiers Conſuls en confirmérent pluſieurs expreſſément (14). Caius Papirius, Juriſconſulte de ce tems-là, en fit un Recueil. Dans la ſuite les Conſuls furent obligés de propoſer des Edits, comme avoient fait les Rois, pour régler ce qui ne pouvoit ſe décider par les Loix Royales ſous la nouvelle forme de Gouvernement. Les Conſuls voulurent bientôt porter leur autorité trop loin, & rendre le Gouvernement Ariſtocratique. C'eſt ce qui cauſa une Sédition, ſelon ans après l'abolition de la Royauté, & le Peuple obtint des *Tribuns*. Ceux-ci fort ſéditieux, & pour diminuer l'autorité du Sénat, propoſoient ſouvent, & faiſoient paſſer des Loix, établies par le Peuple en particulier, aſſemblé en Tribus, Loix qui à cauſe de cela s'appelloient *Plébiſcites*. Ainſi dans cet intervalle, il ne ſe fit guéres de Loix, proprement dites, c'eſt-à-dire de concert entre le Peuple & le Sénat. A peine eſt-il parlé d'une ſeule. Les diviſions s'augmentant entre les deux Ordres, le Sénat, en l'année 300 de Rome, réſolut par un Decret, d'envoyer des Ambaſſadeurs en Gréce, pour mettre par écrit les Loix des divers Etats de ce pays-là, & d'établir enſuite dix perſonnes, qui avec une autorité extraordinaire, compoſaſſent un Corps de Loix, où ils ſeroient entrer ce qu'ils jugeroient à propos de celles des Grecs. Cette réſolution fut enſuite approuvée par le Peuple, ſur la propoſition du Tribun Sicinius. Delà naquirent les fameuſes *Loix des douze Tables*, qui ſont la ſource de tout le Droit Public & Privé des ſiécles ſuivans (15); ſi l'on en excepte quelques articles, que la Peuple abolit depuis par une Loi (16) comme trop rigides. Les Décemvirs avoient retenu bien des choſes des anciennes Loix & Coutumes, & accommodé à la Conſtitution de l'Etat celles qu'ils empruntoient d'ailleurs. Il ne reſte du cet ancien Corps de Droit, que quelques Fragmens, & encore ſi imparfaits, que les Savans, qui les ont raſſemblés avec ſoin, n'ont pu diſſiper les ténébres qui les couvrent. Le *troiſiéme Chapitre* pouſſe l'Hiſtoire du Droit, depuis la Compoſition des Loix des douze Tables, juſqu'à l'Empire d'Auguſte. Ces nouvelles Loix étoient fort courtes, & on commença de bonne heure à y faire des Commentaires. Mais la jalouſie perpétuelle, qu'il y avoit entre le Sénat & le Peuple, fut cauſe qu'on augmenta fort, dans la ſuite, le nombre des nouvelles Loix. Les Tribuns du Peuple faiſoient paſſer ſans caſſe des *Plébiſcites*, deſorte qu'ils enlevérent peu à peu aux Patriciens la plupart de leurs prérogatives, & obtinrent que le Peuple les partageât avec la Sénat. Ce ne fut pas néanmoins ſans conteſtation, que le Peuple exerça le Pouvoir Légiſlatif. Les Patriciens prétendirent qu'ils n'étoient pas tenus de ſe ſoumettre aux Loix faites ſans leur participation. Delà de nouveaux Troubles. On chercha à y remédier dans une ſeconde Sédition, l'an 306 de Rome, lorſque le Peuple ſe retira ſur le Mont Sacré. Les deux Conſuls en charge, qui étoient fort populaires, *Lucius Valerius*, & *Marcus Horatius*, firent paſſer, dans l'Aſſemblée du Peuple diviſé en Centuries, une Loi portant: *Que ce qui auroit été réſolu par le Peuple, aſſemblé en Tribus, devoit être obſervé par tout le Peuple* (17). Mais les Patriciens, ayant chicané encore, dix ans après, *Quintus Publilius*, créé Dictateur, propoſa une autre Loi, qui décidoit: *Que tous les Quirites (ou Romains) ſeroient obligés d'obſerver les Plébiſcites* (18). Les Uſures exceſſives, dont les Patriciens accabloient le Peuple dans la ſuite, ayant néceſſionné un nouveau ſoulévement, où le Peuple ſe retira ſur le Janicule, il fallut encore céder au tems, & *Quintus Hortenſius*, créé Dictateur l'an 465, coupa court aux uſures, & l'année ſuivante fit une autre Loi, par laquelle il confirmoit en termes encore plus précis, la Loi de l'année 306, nommée *Horatia*. Depuis ce tems là les *Plébiſcites* eurent la même force que les Loix proprement ainſi dites. On en vint même à les qualifier ſimplement *Loix*. La même choſe arriva à l'égard d'une autre Prérogative, dont les Patriciens s'étoient mis en poſſeſſion, par rapport à l'exercice de la Juſtice & des Loix. Sous prétexte du droit de *Patronat*, qui entre autres choſes engageoit les Patrons à fournir des inſtructions ſur le Droit à leurs Clients, & de les défendre en Juſtice (19), ſous prétexte dis-je de ce droit, ils s'approprioient la Juriſprudence. Les Pontifes, qui étoient alors tous pris de leur Corps, inventoient certaines formalités, & certaines formules, que l'on devoit obſerver en Juſtice, & qui s'appelloient *Legis actiones*, les Loix des douze Tables n'ayant rien preſcrit là-deſſus. Ils dreſſérent auſſi des *Faſtes*, pour marquer les Jours dans leſquels il étoit ou n'étoit pas permis d'exercer des Actes judiciaires. Tout cela ſe tenoit fort ſecret & par ce moyen les Patriciens tenoient le Peuple dans leur dépendance. On étoit obligé de les conſulter perpétuellement, parce que le moindre défaut de formalité, la moindre mépriſe dans une formule, faiſoit perdre un Procès, rendoit nulle une Adoption, une Emancipation &c. Il étoit encore fort dangereux de ſe tromper ſur les Jours d'Actes Judiciaires; car ſi celui où l'on vouloit pourſuivre quelqu'un en Juſtice, ne ſe trouvoit pas tel, on pouvoit ainſi n'y être plus à tems. Les Pontifes mêmes, ou pour nuire à quelqu'un, ou pour le favoriſer, abrégeoient ou étendoient les intervalles, à la faveur des Intercalations, qu'ils faiſoient à leur gré. *Cneus Flavius*, Sécretaire ou Ecrivain d'Appius Claudius, l'Aveugle, découvrit le myſtére. Il trouva moyen de voler, ou de copier le Recueil que ce Sénateur avoit par devers lui des Formules, & des Jours d'Actes Judiciaires, & il le publia, & ce Recueil fut nommé *Droit Flavien*. Les Patriciens dreſſérent de nouvelles Formules, & pour en cacher le ſecret, ils les exprimérent par de certaines marques, qu'ils inventérent. Mais ce nouveau myſtére fut découvert, environ un ſiécle après, par *Sextus Ælius Catus*, ſage & habile Juriſconſulte, qui publia un Ouvrage, contenant les Loix des douze Tables, leur interprétation, & les Formules des Actes Judiciaires. C'eſt ce que l'on appella le *Droit Elien*. Il y avoit un troiſiéme moyen, dont les Patriciens ſe ſervoient, pour donner à l'égard des Loix. Les Loix des douze Tables avoient beſoin d'interprétation, beau champ pour les Juriſconſultes, ti-

(9) *Nouv. Bibl. Germ. ubi ſupra p. 76.*

(10) Conf. la *Bibl. Raiſonnée*. Tom. XIII. Part. II. p. 241.

† Nous profiterons des excellens Extraits qu'a donnés un des plus célébres juriſconſultes de notre Siecle, je parle du feu Mr. *Barbeyrac*.

(11) *Denys d'Halicarnaſſ.* Lib I. c 44. & c. 72.

(12) Divers Auteurs Anciens en parlent, comme *Tite-Live Lib.* I. *Cap.* 32 & 60. *Denys d'Halic. Lib.* III *Cap.* 36. *Lib.* IV. *Cap.* 30. Lib. V. *Cap.* 2.

(13) L. II. cap. 24.

(14) *Denys d'Halic. L.* V. *cap.* 56.

(15) *Tite-Liv.* L. III. cap. 34.

(16) *Voy. Aul. Gell.* Lib. XVI. cap. 10.

(17) *Tite-Liv.* Lib. V. cap. 55. *Denys d'Halic.* L. XI. c. 43.

(18) *Tite-Liv.* Lib. VIII. c. 12.

(19) *Voy. Hermann Antiq Rom. Acc ad Inſtit* Lib I. Tit. II. § 19.

qui commençoient à devenir rares, & dont il procuroit des Editions correctes, & enrichies de doctes Préfaces (*d*). En l'année 1734 il publia quelques Diſſertations Académiques, qui furent inſérées dans le Recueil de toutes les Pieces de cet ordre ſorties de ſa plume, qui parut en 1735, ſous le titre de *Syllogæ Opuſculorum variorum*. L'année ſuivante parurent ſes *Elémens du Droit Germanique, tant Ancien que Moderne* [*G*]. On ne ſauroit faire attention, ſans étonnement, à la multitude d'occupations à la-

(*d*) Voyez-en la Liſte dans la *Nouv. Bibl. Germ.* Ubi ſupra p. 21.

tirés tous du Corps des Patriciens, pour étendre les tesmes des Loix, & en tirer de nouvelles Régles de Droit. Ils s'aſſembloient même ſouvent pour délibérer entr'eux ſur ce ſujet, & ce qui prévaluit dans l'uſage avoit force de Loi: ce qui leur a fait donner même le nom de *Légiſlateurs*. Les Déciſions nées delà, formérent ce qu'on appelle *Droit Civil*, dans un ſens particulier, ou *Droit reçu d'un commun conſentement*. Cette Juriſprudence fut longtems un ſecret, poſſédé par les Juriſconſultes. Mais environ l'année 500 de Rome, *Tiberius Coruncanus*, Juriſconſulte, qui avoit été Conſul, & le premier Grand Pontife de l'Ordre du Peuple, fit profeſſion d'enſeigner toute ſa Science à ceux qui voulurent s'en inſtruire; & d'autres la rendirent depuis encore plus publique par leurs Ecrits. Le nombre des Magiſtrats ayant augmenté, ils s'attribuérent la plupart le Droit de propoſer des Edits, où, à l'exemple des Conſuls, ils régloient à leur gré ce ſur quoi les Loix n'avoient rien décidé. Delà naquit le *Droit Honoraire*. Il parut par de bonnes autorités, que les Dictateurs, les Cenſeurs, les Tribuns du Peuple, publioient ainſi des Edits, ſelon leſquels ils rendoient la Juſtice. Les plus célébres, dont il a paſſé bien des choſes dans le Corps de Droit Juſtinien, ſont les *Edits des Préteurs*, des *Ediles Curules*, & des *Magiſtrats de Province*. Il ne s'agit point ici des Edits occaſionnels, que tous ces Magiſtrats donnoient ſur des cas particuliers, mais de ceux qu'ils faiſoient pour exercer la Juſtice pendant tout le tems de leur Magiſtrature, appellés par cette raiſon *Edicta perpetua*.

Les *Préteurs* ſont ceux, qui à la faveur de leurs Edits, s'emparérent le plus d'un Pouvoir Légiſlatif. Ils *aidoient* non ſeulement aux Loix, en introduiſant de nouvelles *Actions Civiles*, & autres Expédiens de Droit, mais encore ils *ſuppléoient* ce ſur quoi il n'y avoit rien de décidé dans les Loix, & ils les *corrigeoient* même, ſous ombre de les ramener aux régles de l'Equité. Ces Magiſtrats firent pis encore. Ils en vinrent à changer leurs Edits, dans le cours de leur Magiſtrature, toutes les fois que bon leur ſembloit, & le plus ſouvent par faveur ou par haine pour les Particuliers, ce qui rendoit le Droit fort incertain & variable. Un *Senatus conſulte*, fait en l'année 585, y remédia enfin, en ordonnant aux Préteurs de rendre conſtamment la Juſtice, ſelon leurs Edits perpétuels, *ut Prætores ex ſuis Edictis perpetuis jus dicerent* (20). L'abus s'étant renouvellé, on le défendit par la *Loi Cornelia* publiée en 686 par *C. Cornelius Sylla* Tribun du Peuple. Et depuis ce tems-là les Edits des Préteurs étant devenus plus fixes, les Juriſconſultes prirent ſoin de les ramaſſer, & de les expliquer par des Commentaires.

(20) Voy. *Dodwell Prælect. Cambd.* p. 441 *& ſuiv.*

A l'égard des Edits des *Ediles Curules*, ils différoient de ceux des Préteurs en ceci, que chaque Préteur donnoit lui ſeul un Edit, au lieu que les deux Ediles n'en faiſoient qu'un de concert. Il ne reſte de ceux ci que trois Fragmens dans le *Digeſte*, quoiqu'on en trouve d'autres rapportés, ou indiqués ailleurs.

A l'égard des *Provinces*, du tems de la République, quelques-unes conſervoient leurs propres Loix, d'autres en avoient que les Vainqueurs leur impoſérent. Souvent auſſi les Loix Romaines s'étendoient à tout l'Empire. Mais tout cela ne ſuffiſoit pas. On y ſuppléoit par les *Edits Provinciaux* des Conſuls, des Préteurs, des Proconſuls, des Propréteurs. Les plus ſages de ces Gouverneurs de Province, tranſportoient auſſi dans leurs Edits ce qu'ils trouvoient de plus convenable, & dans l'Edit du Préteur de la Ville, & dans ceux des Magiſtrats des autres Provinces. A l'égard des *Senatus Conſultes*, ou Arrêts du Sénat, on ne trouve point avant Auguſte, qu'il s'en fût fait un ſeul, qui fût un nouveau Réglement, ayant force de Loi. Souvent même le Peuple prenoit des réſolutions, ſans que le Sénat eût été conſulté, & même malgré ſon oppoſition. L'Autorité des Juriſconſultes avoit au contraire beaucoup de part à l'établiſſement & à l'augmentation des Régles du Droit. Voilà l'Etat du Droit Romain juſqu'à l'Empire d'Auguſte. Dans *le Chapitre quatriéme* Mr. Heineccius en conduit l'hiſtoire juſqu'au tems de Conſtantin. Lorſqu'Auguſte, Vainqueur de tous ſes Ennemis, prit le titre de *Conſul* avec la Puiſſance du *Tribunat*, il commença à s'emparer peu à peu du pouvoir du Sénat, de l'autorité des Magiſtrats & des Loix. Il laiſſa ſubſiſter les anciens noms des Magiſtrats, pendant que rien ne ſe faiſoit qu'à ſon gré. D'abord il ne donna point d'*Edit* pour établir quelque nouvelle Régle de Droit. Mais le Peuple & le Sénat ayant concouru à lui donner un pouvoir abſolu, il fit des Réglemens ſous le nom du Sénat par voye de Senatus-Conſultes. Enſuite il fit lui-même des *Edits*, ſous le titre de *Proconſul*, de *Tribun*, de *Souverain Pontife*, & par-là il fit des changemens conſidérables dans la Juriſprudence. Les nouveaux Magiſtrats qu'il établit, ſur-tout le *Préfet de la Ville*, & le *Préfet du Prétoire*, contribuérent au même but, de même que les Gouverneurs qu'il mit dans les Provinces. Il mit auſſi les Juriſconſultes dans ſes intérêts; mais au-lieu qu'auparavant chacun pouvoit s'ériger en Juriſconſulte, il n'accorda ce privilége qu'à un certain nombre de perſonnes, & au même tems il obligea les Juges à ne s'écarter jamais de leurs déciſions, dans les cas ſur leſquels ils auroient été conſultés. Le plus grand changement qui arriva dans la Juriſprudence, dans le période de tems dont nous parlons, c'eſt celui qui ſe fit ſous *Hadrien*. Le Droit prit alors une face toute nouvelle par la compilation de l'*Edit perpétuel* que le Juriſconſulte *Salvius Julianus* entreprit ſous les auſpices de cet Empereur. Les furent raſſemblés & réduits en quelque ordre les Edits des Préteurs; on y ajoûta néanmoins quelques Articles, & on en ſupprima qui n'étoient plus en uſage. Cet *Edit perpétuel* fut dès lors une régle fixe. Hadrien permit auſſi à chacun d'exercer la Juriſprudence, comme cela étoit permis avant le tems d'Auguſte. Ce fut ſous lui que les Empereurs commencérent à exercer ouvertement & ſans détour le Pouvoir Légiſlatif. Depuis le tems de l'Empereur Gordien & du Juriſconſulte Herennius Modeſtinus, qui floriſſoit alors, les Juriſconſultes ne contribuérent plus aux progrès du Droit, ils ne firent que les fonctions de Profeſſeurs. Dans le *Chapitre cinquiéme*, on voit les changemens arrivés depuis Conſtantin juſqu'à Juſtinien. La Religion Chrétienne étant devenuë dominante ſous le premier, cette révolution en produiſit une autre dans la Juriſprudence. Ce Prince fit pluſieurs nouvelles Loix: Il parut auſſi ſous lui trois Juriſconſultes, qui firent un peu revivre la Juriſprudence; & l'Ecole de *Béryte*, qui commença à devenir célébre, y contribua encore. La plupart des Juriſconſultes étoient néanmoins encore Payens, & quelques-uns craignirent que ces nouvelles Conſtitutions ne fiſſent entiérement oublier celles des Empereurs depuis Hadrien. Pour en conſerver au moins la mémoire, ils ſe mirent à les raſſembler avec ſoin. C'eſt-là l'origine du *Code Grégorien*, & du *Code Hermogenien*. On ignore le nom du Compilateur du premier, & pour l'autre on croit qu'Hermogénien, Juriſconſulte du ce tems-là, en eſt l'Auteur: Il ne reſte que très-peu de fragmens de l'un & de l'autre. Les Succeſſeurs de Conſtantin juſques à Théodoſe le Jeune, continuérent à réformer la Juriſprudence. L'envie de corriger & de changer alla ainſi à un excès, qui groſſit prodigieuſement la Juriſprudence. Outre les Livres des Juriſconſultes, qui avoient beaucoup d'autorité dans le Barreau, & dont il reſtoit encore près de deux mille du tems de Juſtinien, le nombre des Conſtitutions anciennes & nouvelles étoit exceſſif. Les Empereurs Théodoſe le Jeune & Valentinien cherchérent à y remédier, en ordonnant que de tous les Ecrits des anciens Juriſconſultes, on ne pût en alléguer en juſtice que ceux de cinq, & avec certaines reſtrictions, qui ne faiſoient que donner lieu à de nouveaux embarras. Le même Théodoſe réduiſit les Conſtitutions des Empereurs à un certain nombre, & fit raſſembler en un Corps toutes celles qui avoient été publiées depuis les tems de Conſtantin juſqu'au ſien. On a encore ce *Code Théodoſien*, mais tel qu'il fut laiſſé par Anien, Goth de nation. Théodoſe contribua davantage à l'avancement de la Juriſprudence, par la fondation de deux Ecoles, l'une à Rome & l'autre à Conſtantinople. Depuis le Code Théodoſien, Théodoſe lui-même & les Empereurs ſuivans, ne laiſſérent pas de publier de nouvelles Conſtitutions. Tel fut l'état de la Juriſprudence Romaine juſqu'à Juſtinien, où commence la dernière Epoque, c'eſt le ſujet du *Chapitre ſixiéme* de Mr. Heineccius. Juſtinien, en l'année 528 chargea dix Juriſconſultes, dont le principal étoit *Tribonien*, de choiſir ce qu'il y avoit de plus utile dans les trois Codes qu'on avoit alors. On trouve lui toute l'Hiſtoire du Corps de Droit tel qu'il eſt aujourd'hui, tout ce qui s'eſt fait à cet égard depuis Juſtinien, la maniére dont l'étude du Droit s'introduiſit après les incurſions des Barbares, l'on parle auſſi de la maniére dont il s'enſeigna ſucceſſivement juſques à notre tems.

[*G*] *L'année ſuivante parurent ſes Elémens du Droit Germanique, tant Ancien que Moderne.*] Voici le titre de cet Ouvrage: *Elementa Juris Germanici, tum Veteris, tum quod hodie in ſpiſs obtinet eorum argumentis. Ex genuinis Principiis eruit, & commoda Auditoribus methodo adornavit* Jo. Gottl. Heineccius a Voll. Hiſtæ 1736. 1737. La Préface du premier Tome, qui eſt fort longue, eſt une Apologie du Droit Germanique contre ceux qui le mépriſent. Il y a deux ſortes de Loix & de Coutumes, qui ſervent de régle dans les Tribunaux d'Allemagne. Les unes tirent leur origine du *Droit Romain*, & ont été comme naturaliſées depuis pluſieurs ſiécles. Les autres ſont quelques reſtes de l'ancien *Droit Germanique*, qui ayant échappé au naufrage commun, paroiſſent à peine diſperſés çà & là dans le vaſte Océan de cette Juriſprudence. Il régne une très-grande diverſité dans les jugemens, que les Docteurs portent de ces deux ſortes de Droit. Les uns ne peuvent ſouffrir le peu qui s'eſt conſervé de l'ancien Droit du Pays, & veulent qu'on le banniſſe au plus vîte. Les autres condamnent le Droit Romain, à être deformais chaſſé des Tribunaux. Mr. Heineccius ſe déclare vivement contre ces extrémités vicieuſes. Il croit que le Droit Romain & le Droit Germanique ont chacun leur prix, & qu'un ne doit pas élever l'un aux dépens de l'autre. Après avoir

à laquelle il suffisoit. Il donnoit des Leçons de Jurisprudence & de Philosophie, il faisoit les fonctions de Doyen toutes les fois qu'elles lui tomboient en partage, il se chargea une fois du Pro-rectorat, dont il s'aquitta très-dignement; il étoit consulté de toutes parts, & exposé à une foule de visites. D'ailleurs il étoit obligé d'entrer dans les détails domestiques, ayant perdu son épouse dès l'année 1723. Elle se nommoit Henriette-Claire-Jeanne Heiring, fille de Jaques Heiring, Seigneur de Gros-Winningstadt &c. Il l'avoit épousée en 1716, & en avoit eu trois enfans, Jean-Christian Gottlieb, Frédéric-Antoine, & Henriette-Louise, mariée à Christophle André Meyckius, Professeur en Droit & en Histoire au Collége d'Altena. En 1738 Mr. Heineccius publia ses *Elémens du Droit de la Nature & des Gens* [*H*]. Il donna aussi plusieurs Dissertations Académiques sur des Sujets

combattu dans d'autres Ouvrages ceux qui méprisent le Droit Romain, il examine ici les raisons de ceux qui dégradent entiérement le Droit Germanique. On trouve-là quantité de remarques curieuses, dont il y a un très-bon Extrait dans le Journal cité en marge (21). L'Ouvrage même est divisé en trois Livres, dont le premier traite des *Personnes*; le second des *Choses*; & le troisiéme des *Actions en Justice*. Sans entrer dans le détail de ce qu'il peut y avoir d'intéressant sur ces trois articles, nous nous contenterons de rapporter une partie de ce qu'il observe sur les Mariages des Germains, à cause de la conformité qu'il y a à cet égard entre eux & plusieurs autres Peuples, entre lesquels & eux il n'y a pas d'apparence qu'il y ait jamais eu de commerce.

(21) *Bibl. Raisonn.* T. XX. P. I. Art. I.

Chez les anciens Germains le Mariage étoit précédé des Fiançailles; l'Auteur en trouve l'usage marqué par Tacite, parlant de la Coutume qu'avoient ces Peuples, de n'entreprendre rien de considérable que dans les Festins, comme le tems où ils découvroient leurs pensées avec le plus de franchise, & formoient de grands desseins avec le plus d'ardeur; cet Historien dit, que c'étoit alors, entre autres choses, qu'ils contractoient des Alliances: *Sed & de . . . . . jungendis affinitatibus . . . . plerumque in conviviis consultant* (22). Voilà, selon Mr. Heineccius, les Fiançailles, qui néanmoins ne consistoient pas dans le Festin, où l'on buvoit largement, mais dans la convention, qui se faisoit alors, tant entre les personnes à marier qu'entre leurs Parens, de part & d'autre. Cette convention étoit un véritable achat; & c'est à cela que notre Auteur rapporte ce que dit ailleurs Tacite; *Dotem non uxor marito, sed uxori maritus offert. Intersunt parentes & propinqui, ac munera probant: munera non ad delicias muliebres quæsita, nec quibus nova nupta ornatur; sed boves, & frenatum equum, & scutum cum framea, gladioque. In hoc munere uxor accipitur; atque invicem ipsa armorum aliquid viro affert* (23). „ La Femme n'offre point de Dot au Mari, mais „ le Mari l'offre à la Femme. Les Petes & Meres & les „ Parens qui assistent examinent les présens du Mari; & „ ces présens ne sont pas des choses qui servent au luxe, „ ou à la parure des Femmes: mais il donne des Bœufs, „ un Cheval bridé, un Bouclier, avec une Lance & une „ Epée. Moyennant ces présens, le Mari reçoit la Fem„ me (voilà le Mariage), & elle à son tour lui apporte „ quelques Armes". Ainsi entre les Fiançailles & le Mariage des anciens Germains, il n'y avoit d'autre différence, que celle qu'il y a entre le Contract de Veote, & la délivrance de la chose venduë. La Coutume d'acheter les Femmes de cette façon est établie parmi bien des Peuples. On la trouve chez les Nations de l'Amérique Septentrionale: „Quand un homme a fait ses présens au Pere & à la „ Mere de la Fille qu'il veut épouser, elle est à lui en „ propre toute sa vie s'il veut (24)". Il en est de-même en de certains endroits des Côtes d'Afrique. „ Les Négres „ de la Côte Occidentale sont riches, quand ils ont bien „ des filles à marier . . . . . Les Peres les vendent chére„ment, & pour une fille qui sort de leur maison, ils y „ voient entrer des troupeaux de bœufs, de chameaux, „ de moutons, de chevaux, souvent des Esclaves, & tou„ jours une bonne quantité de Marchandises (25)". Dans le Tonquin l'achat des Femmes a lieu aussi, selon le témoignage d'un célébre Voyageur Anglois. „ La Polygamie „ est permise dans ce Païs, & ils achettent leurs femmes „ du Pere ou de la Mere (26)". La même coutume est établie à la Chine: voici ce qu'en dit un Voyageur de notre tems. „ Il faut remarquer, que les Mariages des Chi„ nois diffèrent des nôtres, en ce que non seulement la „ fille n'a aucune Dot, mais encore en ce que l'Epoux „ est obligé, pour ainsi dire, d'acheter la fille, & de don„ ner à ses parens une somme d'argent, dont on convient „ de part & d'autre. Ce sont des espéces d'arrhes, dont „ on paye une partie après que le Contrat a été signé, „ & l'autre partie peu de tems avant la célébration du „ mariage. Outre ces arrhes, l'époux fait aux parens de „ l'épouse un présent d'étoffes de soye, de vin, de fruits „ (27)". Pour ce qui est du reste des Cérémonies elles sont en grand nombre, & de ce côté-là il y a une grande différence entre les Chinois & les anciens Germains. Il paroît par l'Histoire de l'Ecriture Sainte, que la coutume de payer la Dot des Femmes à elle ou à ses parens, est fort ancienne. Jacob paya ainsi celle des filles de Labau en servant pour chacune sept ans son Beaupere. Et les Voyageurs nous apprennent que cet usage s'est conservé encore dans l'Orient (28).

(22) Tacitus *de Morib. Germanor.* Cap. 11. C'est ainsi que cite Mr. Heineccius. Deux Editions dont je me sers, n'ont point cette division de Chapitres.

(23) Ibid. Cap. 18.

(24) Hennepin *Nouveau Voyage d'un Pays plus grand que l'Europe.* p. 167. Utrecht 1698.

(25) *Voyage du Chevalier Des Marchais en Guinée &c.* T. II. p. 177.

(26) Dampier *Voyages autour du Monde* Tom. III. Part. I. p. 71.

(27) Gentil, *Voyage autour du Monde* T. II. p. 54. 55.

(28) Voy. Thevenot *Voyag. du Levant.* T. I. Chap. 41. & Tavernier T. I. Liv. V. Ch. 15.

[*H*] *Mr. Heineccius publia ses Elémens du Droit de la Nature & des Gens.*] Cet Ouvrage parut à Halle in Octavo sous ce titre: *Jo. Gottl. Heineccii J. C. Potentissimo Borussorum Regi à consiliis sanctioribus, & Professoris P. Ordin.* Elementa *Juris Naturæ & Gentium, commodo Auditoribus methodo adornata.* L'Auteur s'attache principalement dans sa Préface à faire sentir l'utilité & la nécessité du Droit Naturel. La seule connoissance du Droit positif, ou établi par les hommes, ne suffit pas pour décider des différends qui survicnnent entre les Nations entiéres, puisqu'elles n'ont d'autre Droit Commun, que le Droit de la Nature & des Gens. Cela paroît par les vains & ridicules efforts des Glossateurs, comme on les appelle, qui ont cru trouver dequoi ne demeurer jamais courts, en citant le Corps de Droit de Justinien, le Droit Canonique, l'Ecriture Sainte, ou les Scholastiques, quand il s'agit du prétendu droit de l'Empereur sur tout le Monde. Dequoi peut servir tout cela, si un Peuple Chrétien a quelque chose à démêler avec les Turcs, ou les Chinois, ou ceux du Japon? Leur persuaderez-vous que tout ce que disent les Jurisconsultes, les Papes, Thomas d'Aquin, les Prophétes mêmes & les Apôtres, est conforme aux régles de la Justice? Pis plus, que si les Turcs vouloient que nous prissions pour Juges entre eux & nous, Mahomet, ou les Chinois leur Confucius. Ainsi, ou il faut tenir pour impossible, de décider aucun des différends qui naissent entre les Peuples, ou l'on doit reconnoître certaines maximes, certaines Loix, que la Raison, ou plutôt Dieu, Auteur de la Raison, a établies entre tous les Peuples, & auxquelles aussi tous ceux qui ne sont pas entiérement abrutis, croient être tenus de se soumettre. Or c'est-ce qu'on appelle Droit de la Nature & des Gens. Toute la différence que Mr. Heineccius met entre le Droit Naturel & le Droit des Gens, consiste à concevoir ce dernier comme obligatoire par lui-même, & commun à tout le Genre-humain. On considére les hommes, ou comme vivant chacun en particulier, ou comme formant avec d'autres certaines Sociétés. Le Droit, qui régle les actions des hommes, considérés dans le premier état, est appellé *Droit Naturel*. Et l'autre, qui enseigne ce qui est juste ou injuste dans les Sociétés, ou dans les affaires qu'elles ont ensemble, est le *Droit des Gens*. Les Préceptes & les Loix de l'un & de l'autre sont les mêmes. Le Système de Mr. Heineccius, au reste, a beaucoup de rapport avec celui du Docteur Cumberland, dont Mr. Barbeyrac a donné une excellente Traduction en 1744. Ceci me rappelle la manière aussi peu judicieuse que contraire à la profession d'un bon Journaliste dont a parlé de cet Ouvrage du Docteur Cumberland, l'Auteur des Extraits qu'on en a donnés dans la Bibliothéque Raisonnée (29). Au lieu de s'attacher à bien faire connoître le Livre du Théologien Anglois, cet Ecrivain semble n'avoir eu pour but, que de tourner en ridicule & le Droit Naturel, & Cumberland, & Barbeyrac, en un mot les Jurisconsultes & les Théologiens en Corps. Qu'on en juge par ce début du premier Extrait (30). „ Ce qu'on nomme la „ *Loi Naturelle*, est un Païs exposé aux insultes de tous „ les Peuples, de toutes les Nations, & de toutes les „ Sectes du Monde. On y a déjà fait, de toutes parts, „ tant de descentes, tant d'invasions, & on y a livré tant „ de combats, qu'il est presqu'impossible de reconnoître „ ce qu'il étoit dans son premier état. Telle qu'est une „ Ville qui a été exposée au pillage & à la fureur d'une „ Soldatesque effrenée, telle est cette *Loi*, que la fécon„ de imagination des Hommes a comme obscurcie & défi„ gurée. On confond avec elle ce qui n'est que l'effet de „ l'Education, des Mœurs, des Coutumes, des Préjugés, „ & des Passions. Lorsqu'un Auteur entreprend de nous „ expliquer ce que c'est que cette *Loi*, il nous fait moins „ connoître ce qu'elle est en effet, que ce qu'il s'imagine „ qu'elle doit être, & cela conformément à ses idées par„ticuliéres, aux préjugés de sa Secte, & aux sentimens „ qu'on lui a inculqués. Quelques raisons vagues, sujet„ tes à être contredites par quiconque pensera autrement, „ jointe à une longue file de témoignages tirés d'Auteurs „ qui font grand bruit & grand fracas, cela suffit pour faire „ croire à un Ecrivain, qu'il a rencontré juste, & que „ lui seul est dans le sentier de la Vérité. Dans cette sup„ position il forge un Système, il l'étale avec pompe, & „ appelle à son secours sa Raison imbécille, & les suffra„ges d'une très-petite portion du Genre-humain, qui se „ trouvant par hasard engagée dans le même parti que „ lui, est obligée de lui prêter main forte. Avec ce se„ cours il se croit en droit d'insulter son Rival, qui a élevé comme lui sur d'autres fondemens, un superbe Edi„ fice, qu'il regarde aussi comme inébranlable. C'est ainsi „ que les hommes les plus sages deviennent souvent la „ dupe les uns des autres, & qu'ils entraînent avec eux „ dans l'erreur, cette multitude stupide, dont la Raison „ est asservie sous le joug honteux de l'Autorité. Qu'un „ Dervis crédule soit élevé dans une Chaire au milieu d'un „ Temple, ayant à ses pieds une nombreuse Assemblée, „ déjà prévenuë en sa faveur, & qui le regarde comme un „ Oracle; qu'il propose avec emphase, d'un ton ferme & „ assu-

(29) Tom. XXXII. P. I. & II.

(30) Ibid. p. 141.

jets choiſis. Au milieu de tant d'occupations ce ſavant Homme charmoit ſes Auditeurs, de même que ſes Lecteurs, par une érudition auſſi variée que ſolide, & aucun ſujet ne paſſoit par ſes mains, ſans être éclairci & embelli. „ Ses mœurs, ſa probité, ſa candeur, ſon attachement raiſonnable & „ ſincére à la Religion, le rendoient encore plus recommandable que ſes talens. Il n'alloit point à „ la réputation par ces voyes obliques qui ne ſont que trop en vogue, & il ne cherchoit jamais à s'é- „ tablir ſur les ruines d'autrui. Tout livré à ſes chéres Etudes, quand il auroit été auſſi porté aux „ vices qu'il en étoit éloigné, il n'auroit pu former d'étroites liaiſons avec eux (*e*)". Le merite de Mr. Heineccius le fit déſirer en divers endroits, le Danemarc & trois Académies de Hollande l'invitérent à y venir faire valoir ſes talens, mais rien ne le tenta plus fortement qu'une vocation à Marpourg, où on lui offroit la premiére Chaire de Droit, avec les Dignités de Vice-Chancelier, & Conſeiller de la Régence. Halle le conſerva donc juſqu'à ſa mort. „ Le genre de vie ſédentaire des per- „ ſonnes d'étude avoit affoibli de bonne heure ſa conſtitution, naturellement vigoureuſe; & ſes hu- „ meurs avoient acquis une certaine acreté, qui rendoient la moindre playe, le moindre ulcére preſ- „ que incurable. Il ſe vit dépérir, & reçut avec une réſignation Philoſophique & Chrétienne les a- „ vant-coureurs d'un prochain délogement. Sa patience ne ſe démentit point pendant d'aſſez longues „ & vives douleurs, & il mourut d'une maniére fort édifiante, le dernier d'Août 1741, âgé de près „ de ſoixante ans (*f*)".

(*e*) *Nouv. Bibl. Germ.* Ubi ſupra p. 58.

(*f*) Idem ibid.

„ aſſuré, tout ce qu'il y a de plus abſurde, & qui répugne „ le plus à la Raiſon, vous verrez bien-tôt tout ce Trou- „ peau applaudir à ſon Diſcours, & en faire l'éloge le „ plus magnifique. Avec de l'éloquence, beaucoup de „ mémoire, une voix forte & ſonore, des geſtes bien me- „ ſurés, de la hardieſſe, beaucoup de véhémence & d'acti- „ vité, une imagination vive & brillante, il n'y a point „ d'opinion, quelque bizarre qu'elle ſoit, qu'un tel hom- „ me ne puiſſe faire recevoir avec avidité". On voit bien que c'eſt là un Homme, qui croit le moins qu'il peut, qui donne des coups à droite & à gauche, qui fait l'agréable & le bel eſprit, & qui s'applaudit ſans doute du *rare & ſublime effet de ſon Imaginative*. Mais on voit bien au même tems, qu'un Ecrivain, qui le prend ſur ce ton-là, ne mérita pas qu'on ſe donne la peine de lui répondre, & que ce ſeroit ſe commettre que d'entrer en lice avec lui. Il faut laiſſer des gens de ce caractére s'applaudir de leurs ridicules déclamations.

HERBELOT (Barthelemi d') Célébre par ſon Erudition Orientale, nâquit à Paris le 14 Décembre † 1625 d'une fort bonne famille. Dès-qu'il eût achevé ſes Humanités & ſa Philoſophie, il s'appliqua à l'étude des Langues Orientales, & ſur-tout de l'Hebreu, pour mieux entendre le Texte Original des Livres de l'Ancien Teſtament. Après un travail continuel de pluſieurs années, il entreprit un voyage en Italie, dans la créance que la converſation des Armeniens & des autres Orientaux, qui abordent ſouvent dans ce Pays, le perfectionneroit dans la connoiſſance de leurs Langues. A Rome il fut particuliérement eſtimé des Cardinaux Barberin & Grimaldi, & il contracta une étroite amitié avec Luc Holſtenius & Leo Allatius, deux des plus ſavans Hommes du ſiécle paſſé. Au retour de ce voyage, qui dura un an & demi, Mr. Fouquet Procureur-Général du Parlement de Paris & Surintendant des Finances, l'attira dans ſa maiſon, & lui donna une penſion de quinze-cens Livres. La diſgrace de ce Miniſtre n'empêcha pas qu'on ne le pourvût de la Charge d'Interpréte des Langues Orientales. Quelques années après, il fit un ſecond voyage en Italie, où il s'acquit une ſi grande réputation, que les perſonnes les plus diſtinguées, ſoit par leur ſcience, ſoit par leur dignité, s'empreſſérent à l'envi de le connoître. Le Grand-Duc de Toſcane, Ferdinand II. lui donna des marques extraordinaires de ſon eſtime. Ce fut à Livourne qu'il eut l'honneur de voir ce Prince pour la premiére fois. Il y eut avec lui & avec le Prince ſon fils de fréquentes converſations, dont ils furent ſi ſatisfaits, qu'ils lui firent promettre de les venir trouver à Florence. Il y arriva le 2 Juillet 1666, & il y fut reçu par un Sécretaire d'Etat, & conduit dans une maiſon préparée pour ſon logement, où il fut défrayé magnifiquement, ayant un Caroſſe aux Livrées du Grand-Duc à ſon ſervice. Une Bibliothéque ayant été dans ce tems-là expoſée en vente à Florence, le Grand-Duc pria Mr. d'Herbelot de la voir, d'examiner les Manuſcrits en Langue Orientale qui s'y trouvoient, d'en mettre à part les meilleurs, & d'en marquer le prix. Quand cela eut été fait, ce généreux Prince les acheta, & en fit préſent à Mr. d'Herbelot. Un traitement auſſi favorable que celui-là pouvoit paroître un ſujet de reproche à la France, de ſe priver ſi longtems d'un ſi excellent homme. Mais Mr. Colbert, naturellement porté à faire du bien aux Gens de Lettres, le fit inviter de revenir à Paris, avec aſſurance qu'il y recevroit des preuves ſolides de l'eſtime qu'il avoit pour lui. Le Grand-Duc eut de la peine à le laiſſer partir, & n'y conſentit qu'après avoir vu les ordres précis du Miniſtre, qui le rappelloit. Quand il fut de retour en France, le Roi lui fit l'honneur de l'entretenir pluſieurs fois, & lui donna une penſion de quinze-cens Livres. Pendant ſon ſéjour en Italie, il avoit commencé ſa *Bibliothéque Orientale* [*A*], qu'il acheva en France. Ce qui n'a pu entrer dans cette Bibliothéque, a été rédigé par Mr. d'Herbelot ſous le titre d'*Anthologie*, mais cet Ouvrage n'a point été donné au Public, non plus qu'un Dictionnaire Turc, Perſan, Arabe, & Latin, auquel il avoit mis la derniére main, & quelques autres Ouvrages. Ce fut en conſidération de ſes talens extraordinaires, que Mr. de Pontchartrain lui fit obtenir après la mort de Mr. d'Auvergne la Charge de Profeſſeur Royal en Langue Syriaque. Il mourut le 8 Décembre 1695 âgé de ſoixante-dix,

† L'Eloge dans le *Journal des Sçavans*. Janv. 1696. porte le 4 Décembre N. S. T.

[*A*] *Sa* Bibliothéque Orientale.] D'abord il compoſa ce Livre en Arabe, & Mr. Colbert avoit deſſein de la faire imprimer au Louvre, avec des caractéres que l'on devoit fondre exprès. Mais après la mort de ce Miniſtre on changea de réſolution, & Mr. d'Herbelot mit ſon Ouvrage en François pour le rendre d'un plus grand uſage. Il la fit mettre ſous la preſſe, mais il n'a pas eu la ſatisfaction de l'en voir ſortir, étant mort dans le cours de l'impreſſion. Il a paru à Paris en 1697 in folio ſous le titre de *Bibliothéque Orientale, ou Dictionnaire Univerſel, contenant généralement tout ce qui regarde la Connoiſſance des Peuples de l'Orient. Leurs Hiſtoires, & Traditions véritables ou fabuleuſes. Leurs Religions, Sectes & Politique. Leur Gouvernement, Loix, Coutumes, Mœurs, Guerres, & les Révolutions de leurs Empires. Leurs Sciences & leurs Arts. Leur Théologie, Mythologie, Magie, Phyſique, Morale, Médecine, Mathématiques, Hiſtoire naturelle, Chronologie, Géographie, Obſervations Aſtronomiques, Grammaire, & Rhétorique. Les Vies & actions remarquables de tous leurs Saints Docteurs, Philoſophes, Hiſtoriens, Poëtes, Capitaines, & de tous ceux qui ſe ſont rendus illuſtres parmi eux, par leur vertu, ou par leur ſavoir. Des Jugemens Critiques, & des Extraits de tous leurs Ouvrages, de leurs Traités, Traductions, Commentaires, Abrégés, Recueils de Fables, de Sentences, de Maximes, de Proverbes, de Contes, de bons Mots, & de tous leurs Livres écrits en Arabe, en Perſan, ou en Turc ſur toutes ſortes de Sciences, d'Arts, & de Profeſſions. Par Mr. d'Herbelot.* Ce Livre eſt una preuva de la profonde connoiſſance que l'Auteur avoit des Langues Orientales. C'eſt la précis de pluſieurs Livres Arabes, Perſans, & Turcs, que Mr. d'Herbelot avoit lus, & on y apprend une infinité de choſes qui avoient été inconnues juſques-là. [☞ Le Diſcours qui ſert de Préface à la Bibliothéque Orientale, eſt de la façon de Mr. Galand: Il y expoſe parfaitement bien l'utilité du travail de Mr. d'Herbelot, & il y donne una liſta des Auteurs Chrétiens, qui dans ces derniers ſiécles ont travaillé à facilitar l'intelligence de l'Arabe. Y ajoûtarai ici una petite particularité touchant Mr. d'Herbelot, c'eſt qu'an l'année 1656 le Cardinal Grimaldi Archevêque d'Aix, l'envoys à Marſeille au devant de la Reine de Suéde, qui fut ravie du choix qu'on avoit fait d'un homme ſi univerſellement ſavant, & par conſéquent ſi capable de l'entretenir ſelon ſon goût & ſon génie (1). Add. du Trad.]

(1) Perrault *Hommes Ill.* T. II. p. 151.

dix ans, après une maladie de dix ou douze jours. Il n'étoit pas moins verſé dans les Lettres Grecques & Latines, que dans les Langues & les Hiſtoires Orientales. C'étoit un homme véritablement univerſel; mais ce qui étoit encore plus eſtimable en lui, c'eſt que ſa modeſtie l'emportoit ſur ſon érudition. Jamais il ne parloit de ce qu'il ſavoit, qu'il n'y fût invité par ſes amis; il ne décidoit point avec hauteur, & ne préféroit point ſon ſentiment à celui des autres; il écoutoit leurs raiſons avec patience, & leur répondoit avec douceur. Son ſavoir étoit auſſi accompagné d'une probité parfaite, d'une piété ſolide, d'une grande charité, & des autres vertus Chrétiennes, qu'il pratiqua conſtamment pendant tout le cours de ſa vie (*a*).

(*a*) Voy. ſon Eloge par *Mr. Croſin* à la tête de ſa *Bibl. Orient.* Perrault. *Hommes Illuſtres qui ont paru en France pendant le XVII. Siècle* T. II. p. 114-116. & *Journal des Sçav.* du 5 Janvier 1696.

HERBERT (EDOUARD) Lord Herbert de Cherbury dans la Comté de Shrop, célébre Ecrivain Anglois dans le XVII. Siécle, deſcendoit d'une ancienne famille, & étoit fils de Richard Herbert, Ecuyer [*A*] & de Madelaine, la plus jeune fille du Chevalier Richard Newport [*B*], & ſœur du Chevalier François Newport de High-Arcall dans la Comté de Shrop, grand-pere de François Lord Newport, Controlleur de la Maiſon du Roi Charles II (*a*). Notre Herbert naquit en 1581 au Château de Montgommery dans le Pays de Galles (*b*); & en 1595 il entra en qualité de Gentilhomme Penſionnaire dans le Collége de l'Univerſité à Oxford [*C*], où il fut mis ſous la conduite d'un Maître habile, & il y jetta les fondemens de cette admirable érudition, par laquelle il ſe diſtingua dans la ſuite. Il quitta l'Univerſité pour aller voyager, & s'étant appliqué au métier de la Guerre dans les Pays Etrangers, il devint un Gentilhomme accompli (*c*). Au retour de ſes voyages il fut fait Chevalier du Bain, dans le même tems que le Prince Henri fut inſtallé Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere (*d*), ſavoir le 2 Juillet 1603 (*e*), ou le 23 de ce mois, le jour avant le Couronnement du Roi Jacques, qu'il y eut ſoixante & un Chevaliers du Bain de créés (*f*). Il fut enſuite un des Conſeillers du Roi pour les affaires de la Guerre (*g*); ce Prince l'envoya en qualité d'Ambaſſadeur en France, pour menager quelque ſoulagement aux Proteſtans de ce Royaume, qu'on attaquoit en divers endroits; mais il fut rappellé au mois de Juillet 1621, à cauſe d'une diſpute qu'il avoit euë avec le Connétable de Luines [*D*]; mais quand il fut de retour il juſtifia ſi bien ſa conduite, qu'on le renvoya d'abord en Fran-

(*a*) *Life of Mr. George Herbert* by *Iſaac Walton*. printed with the *Lives of Dr. Donne* &c. by *Mr. Walton* p. 262. 264. 4 Edit. Lond 1675.

(*b*) Idem ibid. p. 280.

(*c*) Wood *Ath Oxon.* Vol. II. Col. 107.

(*d*) Walton *ubi ſupra*. p. 265. & Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II p 93.

(*e*) Cambden *Annalium Regni Jacobi I. à ſuitam G. Cambdeni & Id. Pior. Epiſt.* p. 2. Lond 1641. in-4.

(*f*) Idem ibidem.

(*g*) Wood *Ath Oxon. ubi ſupra.*

[*A*] *Deſcendoit d'une ancienne famille & étoit fils de Richard Herbert, Ecuyer.*] *Richard Herbert* étoit fils du Chevalier *Edouard Herbert*, fils du Chevalier *Richard Herbert*, fils du premier Chevalier Richard Herbert de Colebrook dans la Comté de Monmouth, qui étoit le plus jeune frére de Guillaume Herbert, Comte de Pembroke, ſous le régne d'Edouard IV. (1).

(1) *Life of Mr. George Herbert* By *Iſaac Walton* printed with the *Lives of Dr. Donne* &c. *By Mr. Walton*. p. 262.

[*B*] *Madelaine, la plus jeune fille du Chevalier Richard Newport.*] Lloyd l'appelle par abus *Sujanne* (2). Cette Dame ayant demeuré douze ans Veuve de ſon premier mari Mr. Herbert, épouſa en ſeconde nôces un Gentilhomme diſtingué, frére & héritier de Mylord Danvers, Comte de Danby. C'étoit une perſonne accomplie pour le corps & pour l'eſprit, & elle étoit fort eſtimée du Docteur Jean Donne, le Poëte (3), qui entretint avec elle une longue & étroite amitié; il a tracé ſon portrait dans une de ſes Piéces intitulée *The Autumnal* (4), qui commence en ces termes „ Il n'y aucune Beauté, qui dans ſon Printems „ ou dans ſon Eté, ait autant de graces que j'en ai vu „ ſur un viſage qui eſt dans ſon *Automne*: ſes jeunes „ Beautés enlévent notre cœur par force, & nous font „ violence; celle ci vous conſeille de vous rendre; mais „ c'eſt un conſeil qu'on ne peut ſe diſpenſer de ſuivre. „ S'il étoit honteux d'aimer ailleurs, ici il n'y auroit point „ de honte à le faire: la tendreſſe y prend le nom de reſpect. . . . . Elle s'exprime avec tant de juſteſſe, „ que tous ceux qui l'écoutent, y trouvent & l'agréable „ & l'utile." Il lui écrivit auſſi une Lettre, datée de Micham le 11 Juillet 1607 (5) en lui envoyant diverſes Poëſies ſacrées, avec une Piéce intitulée; *A Myladi* Madelaine Herbert, *touchant Ste. Marie Madelaine.* „ Cette „ Madelaine, qui portoit le même nom que vous, & qui „ poſſédoit *Bethine* & *Magdalo*, eut la gloire de parvenir par l'activité de ſa Foi, à en ſavoir un jour plus „ que l'Egliſe, étant inſtruite de la Réſurrection du Sauveur; on a tant parlé de ſes belles actions, que quelques Péres n'ont pu ſe perſuader qu'elles fuſſent d'une ſeule & même perſonne, & qu'ils ont cru qu'il y avoit eu deux ou trois *Madelaines*. Augmentez-en le nombre, Madame, auſſi bien que la Gloire; joignez votre Innocence à leur Piété: prenez leur exemple pour modéle, comme vous portez leur nom; & pour compenſer en quelque façon la réception qu'elles firent à Jéſus-Chriſt, donnez retraite à ces Hymnes conſacrés à ſon Nom." Cette Dame mourut en l'année 1627, & le Docteur Donne fit ſon Oraiſon funébre à Chelſea proche de Londres où elle eſt enterrée.

(2) *Life of Mr. George Herbert* By *Iſaac Walton* proceed with the *Lives of Dr. Donne* &c. *By Mr. Walton*. p. 262.

(3) *State-Worthies*. p. 1013. 2de Edit. Lond. 1670.

(4) Walton p. 288 287.

(4) *Poems by J. D. With Elegies on the Author's death* p 151. Londres 1633 in-4.

(5) Walton p. 285 289.

[*C*] *Il entra en qualité de Gentilhomme Penſionnaire dans le Collége de l'Univerſité à Oxford.*] C'eſt ce qu'aſſure Mr. Wood (6), dont l'autorité ſur de pareils articles eſt inconteſtable. Ainſi Mr. Walton s'eſt trompé, en diſant (7) que Herbert entra dans le *Collége de la Reine*, l'ayant confondu avec un autre du même nom, fils d'un Gentilhomme de Montgomery, qui fut immatriculé dans l'Univerſité, comme Membre du Collége de la Reine au commencement de Juillet 1608, âgé de 17 ans, & qui paroît être le même qui fut Chevalier & Procureur-Général du tems de Charles I, (8).

(6) *Ath.* Oxon Vol. II. Col. 517.

(7) P. 266.

(8) Wood Col. 108.

[*D*] *Il fut rappellé au mois de Juillet 1621 à cauſe d'une diſpute qu'il avoit euë avec le Connétable de Luines.*] Cambden nous apprend, qu'il avoit traité peu reſpectueuſement le Connétable, *Edm. Herbertus revocatur e Gallia, quod Luinum Conſtabularium irreverenter tractaſſet* (9). Mr. Walton remarque (10), que pendant que le Chevalier Herbert fut à la Cour de France. „ Il ne put ſe réſoudre à s'accommoder aux caprices du Duc de *Luines*; qui étoit dans „ ce tems là tout puiſſant à la Cour; deſorte que ſur des „ plaintes qu'on fit faire à notre Roi, le Chevalier fut „ rappellé avec quelques marques de mécontentement; „ mais quand il fut arrivé il rendit ſi bien compte de ſa „ conduite, & juſtifia par de ſi bonnes raiſons ſon procédé envers le Duc, & toute la Cour de France, qu'on „ l'y renvoya d'abord." Voici comment Lloyd rapporte cette affaire (11). Pendant que le Chevalier Herbert étoit en France, il étoit chargé par des inſtructions ſecrettes de ménager une Paix pour les Proteſtans de ce Royaume, & en cas de refus de la part de la Cour, de faire certaines menaces. Ayant été envoyé au Connétable de Luines, Favori du Roi, il lui expoſa ſa Commiſſion, réſervant les menaces juſqu'à ce qu'il vît de quelle maniére ſes propoſitions ſeroient reçûës. De Luines avoit fait cacher derriére la tapiſſerie un Gentilhomme de la Religion Réformée, pour entendre tout ce qui ſe paſſeroit, afin qu'il pût rapporter à ceux de ſon parti, qu'ils n'avoient que peu de choſe à eſpérer de l'interceſſion du Roi d'Angleterre. De Luines, qui étoit fort hautain, voulut ſavoir quel intérêt le Roi d'Angleterre avoit à cette affaire. Le Chevalier Herbert lui répondit „ Ce n'eſt pas à vous „ que le Roi mon Maître doit rendre compte de ſes actions, & quant à moi il ſuffit que j'exécute ſes ordres. „ Et en même tems je dois dire, que mon Maître a plus „ de raiſon de faire ce qu'il fait, que vous n'en avez de „ demander pourquoi il le fait? Cependant quand vous „ me prierez d'une maniére honnête de m'expliquer, je „ pourrai vous en dire davantage." Sur quoi de Luines lui ayant fait une petite inclination, dit, *Fort bien.* L'Ambaſſadeur reprenant la parole, ajoûta que ce n'étoit pas ſeulement dans cette occaſion que Sa Majeſté Britannique s'étoit intéreſſée à la Paix & à la proſpérité de la France, mais dans toutes les autres, où la Guerre s'étoit allumée dans ce Royaume, & c'étoit-là, diſoit-il, ſa premiére raiſon. La ſeconde étoit que lorſque la Paix y ſeroit rétablie, le Roi de France ſeroit mieux en état & plus diſpoſé à donner du ſecours au Palatin en Allemagne. De Luines répondit, *Nous n'avons que faire de vos avis.* L'Ambaſſadeur reprit, qu'il prenoit cela pour une réponſe, & que la ſeule choſe qui le chagrinoit, c'étoit de voir qu'on connût ſi mal l'affection & les bonnes intentions du Roi ſon Maître, mais que puiſqu'on y avoit ſi peu d'égard, il ne pouvoit ſe diſpenſer de dire, „ que le Roi ſon Maître „ ſavoit bien ce qu'il auroit à faire." De Luines repliqua, *Nous ne vous craignons point.* L'Ambaſſadeur lui répondit en ſouriant „ Si vous aviez dit que vous ne nous aimez „ point, je vous aurois cru, & je vous aurois répondu „ d'une autre maniére. Mais tout ce que j'ai ſeulement à „ vous dire à préſent, c'eſt que nous ſavons bien ce que „ nous auruns à faire." De Luines ſe levant de deſſus ſa chaiſe d'un air un peu déconcerté dit, *Par D... ſi vous n'étiez pas Monſieur l'Ambaſſadeur, je ſai bien de quelle maniére je vous traiterois.* Le Chevalier Herbert s'étant auſſi levé lui dit, „ que s'il étoit l'Ambaſſadeur du Roi „ de la Grande-Bretagne, il étoit auſſi Gentilhomme; & „ que ſon épée, ſur laquelle il mit la main, lui donneroit „ ſatisfaction, s'il ſe croyoit offenſé." De Luines n'ayant point répondu, l'Ambaſſadeur s'avança du côté de la porte; & de Luines faiſant mine de l'accompagner, le Chevalier lui dit, *que cette Cérémonie étoit inutile après un pareil langage*; & il ſe retira, s'attendant à avoir de ſes nouvelles. Mais n'ayant point oüi parler du Connétable, il eût, ſelon ſes inſtructions, une audience du Roi à Colgnac, qui ſe paſſa plus civilement; ce fut là que le Maréchal de St. Géran lui dit, qu'il avoit offenſé le Connétable, & qu'il n'étoit pas en ſureté. Sur quoi le Chevalier lui répondit „ qu'il ſe croyoit en ſureté par-tout où il a-„ voit

(9) *Annalium Regni Regis Jacobi I. Appendix* à la fin des *G. Cambdeni & Id. Pior. Epiſt.* p. 72.

(10) P. 283.

(11) Pag. 1018-1020.

(b) Whitelock's *Memorials of the English Affairs* p. 103 & Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 117.

France. En 1624 il publia ſon Traité *de Veritate* [E]. En 1625 il fut élevé à la dignité de Baron du Royaume d'Irlande, ſous le titre de Lord Herbert de *Caſtle-Iſland*, & en 1631 il eut celui de Lord Herbert de Cherbury dans la Comté de Shrop. Dans le tems de la Guerre Civile il prit le parti du Parlement (*b*) & le 25 Fevrier 1644. „ On lui accorda un dédommagement, ſes Terres ayant été „ pillées par les Troupes du Roi (*i*); outre ſon *Hiſtoire de la Vie & du Regne du Roi Henri* VII. [F], qui eſt fort eſtimée, & ſon Livre *De Religione Gentilium, Errorumque apud eos Cauſis* [G], imprimés après

(i) Whitelocke pag. 134.

voit ſon épée. De Luines piqué de l'affront qu'il avoit reçu, fit envoyer en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre Cadenet ſon frére, Duc de Chaulnes, accompagné d'une ſuite d'Officiers, dont il n'y en avoit pas un, à ce qu'il dit au Roi Jacques, qui n'eût tué ſon homme; cet Ambaſſadeur expoſa l'affaire ſi fort au deſavantage du Chevalier Herbert, que la Comte de Carliſle, qu'on avoit envoyé pour prévenir la meſintelligence entre les deux Couronnes, le fit rappeller; ce fut le Gentilhomme, qui avoit été caché derriére la tapiſſerie, qui par un principe d'honneur & de reſpect pour la vérité, conta route l'affaire de maniére, qu'il paroiſſoit que de Luines avoit été l'aggreſſeur, & que le Chevalier s'étoit tenu dans les bornes de ſes inſtruction & de l'honneur. Le Chevalier ſe jetta enſuite aux pieds du Roi Jacques, en préſence du Duc de Buckingham, pour la ſupplier d'envoyer ſinon un Héraut du moins un Trompette à de Luines, pour lui dire qu'il avoit fait un faux expoſé de ce qui s'étoit paſſé entre eux, & que le Chevalier Herbert lui en demandoit ſatisfaction l'épée à la main. Le Roi répondit qu'il y penſeroit; mais le Cométeable mourut peu de tems après, & le Chevalier fut renvoyé Ambaſſadeur en France.

[E] *En* 1624 *il publia ſon Traité* De Veritate.] Il parut à Paris, où on le réimprima en 1633 in 4, & à Londres en 1645 in 4. ſous ce titre: *De Veritate, prout diſtinguitur a Revelatione, a Veriſimili, a Poſſibili, a Falſo. Cui operi additi ſunt alii duo Tractatus; primus de Cauſis Errorum: alter de Religione Laici; una cum Appendice ad Sacerdotes, & quibuſdam Poëmatibus.* Autore Edwardo *Baron Herbert de Cherbury in Anglia, & Caſtri Inſula de Kerry in Hibernia, & Pari utriuſque Regni.* Le Traité *de Veritate* a été traduit en François, & cette Traduction parut à Paris an 1639 in 4. ſous ce Titre: *De la Verité, entant qu'elle eſt diſtinſte de la Revelation, du Vraiſemblable, du Poſſible, & du Faux. Par Edouard Herberi de Cherbury: traduit du Latin, & augmenté par lui même.* Il ſoutient dans cet Ouvrage la doctrine des Principes *innés*; & dans le Chapitre où il traite de l'inſtinct naturel, *de Inſtinctu naturali*, il donne ſix marques, auxquelles on peut reconnoître les *Notions Communes*. 1. *Prioritas*, ou l'avantage de précéder toutes les autres Connoiſſances. 2. *Independentia*, l'Indépendance. 3. *Univerſalitas*, l'Univerſalité. 4. *Certitudo*, la Certitude. 5. *Neceſſitas*, la Néceſſité. 6. *Modus Conformationis*, i. e. *Aſſenſus nullâ interpoſitâ morâ*; la maniére dont on reçoit une certaine Vérité, c'eſt-à-dire, le prompt conſentement que l'on donne, ſans héſiter le moins du monde. Sur la fin de ſon petit Traité de la Religion du Laïque, *De Religione Laici*, il parla ainſi de ces Principes Innés: *Adeo ut non unus cujuſvis Religionis Confinia arbitretur, quæ ubique vigent Veritates: ſuns enim in ipſâ mente cœlitus deſcriptæ, nullîſque traditionibus, ſive ſcriptis, ſive non ſcriptis, obnoxiæ.* C'eſt-à dire. „ Ainſi ces „ Vérités qui ſont reçuës par-tout, ne ſont point renferrées „ dans les bornes d'une Religion particuliére; car étant „ gravées dans l'Ame même par le doigt de Dieu, elles „ ne dépendent d'aucune Tradition, écrite ou non écri„ te". Et un peu plus bas il ajoûte; *Veritates noſtræ Catholicæ, quæ tanquam indubia Dei effata in ſacro interiori deſcripta.* C'eſt-à dire. „ Nos Vérités Univerſelles, qui ſont „ écrites dans la Conſcience, comme autant d'Oracles in„ faillibles émanés de Dieu". Ayant ainſi propoſé les Caractéres des Principes innés ou Notions Communes, & ayant aſſuré que ces Principes unt été gravés dans l'ame des Hommes par le doigt de Dieu, il vient à les propoſer, & les réduit à ces cinq. 1. Qu'il y a un Dieu Suprême, *eſſe aliquod Supremum Numen.* 2. Que ce Dieu doit être ſervi. *Numen illud coli debere.* 3. Que la Vertu jointe avec la piété eſt le Culte le plus excellent qu'on puiſſe rendre à la Divinité; *Virtutem cum pietate conjunctam optimam eſſe rationem cultus Divini.* 4. Qu'il faut ſa repentir de ſes péchés; *Reſipiſcendum eſſe a peccatis.* 5. Qu'il y a des peines ou des récompenſes après cette Vie; *dari præmium vel pœnam poſt hanc vitam tranſactam.* Mr. Locke dit (12), que, quoiqu'il tombe d'accord que ce ſont-là des Vérités évidentes „ & d'une telle nature, qu'étant bien ex„ pliquées, une créature raiſonnable ne peut guéres évi„ ter d'y donner ſon conſentement, je crois pourtant, *a„ ſolute-loquendo*, qu'il s'en faut beaucoup que cet Auteur faſſe „ voir, que ce ſont autant d'impreſſions *innées*, naturelle„ ment gravées dans la Conſcience de tous les hommes; „ *in Foro interiori deſcriptæ*". Sur quoi il fait enſuite diverſes réflexions. Gaſſendi compoſa à la priére de Mr. de Peyreſc & d'Elie Diodati une réfutation du Traité *de Veritate*, qu'il acheva à Aix; mais comme il ne la fit point imprimer, il la retoucha en 1641. Mylord Herbert lui ayant fait une viſite en 1647, Gaſſendi fut ſurpris qu'il n'eût pas reçu une Copie de ſa Piéce, qu'il lui avoit envoyée, ſur quoi il en fit faire une autre, que ce Seigneur emporta avec lui en Angleterre. La Réfutation de Gaſſendi a pour titre, *Ad Librum D. Eduardi Herberti Angli de Veritate Epiſtola*, mais l'Ouvrage eſt imparfait, y ayant eu quelques feuilles de l'Original de perduës (13); il a été imprimé après la mort de l'Auteur dans l'Edition de ſes Oeuvres, à Lyon, 1658 in fol. Mr. Baxter a auſſi fait quelques Remarques ſur le Livre de Mylord Herbert, dans ſon Traité en faveur de la Vérité de la Religion Chrétienne, intitulé, *More Reaſons for the Chriſtian Religion.*

(11) *Eſſai Philoſophique concernant l'Entendement humain.* L. I. Ch. II. § 15. de la Trad. de Coſte, la Haye 1714.

[F] *Son* Hiſtoire de la Vie & du Régne du Roi Henri VIII.] Elle a été imprimée à Londres en 1649, 1672, & 1683 in fol. & inſérée dans le *Second Volume* de l'*Hiſtoire complette d'Angleterre* de Kennet. Dans l'Epitre dédicatoire au Roi, il dit, que cet Ouvrage *doit ſon origine aux ordres exprés & imprévus de Sa Majeſté, qui a bien voulu ſa donner la peine d'y jetter les yeux, à meſure qu'il le compoſoit, & le perfectionner par ſes judicieuſes remarques. Je n'ignore pas, qu'il n'y a point de Prince à qui on ait fait plus de reproches, depuis les plus mauvais Empereurs Romains, qu'à celui dont j'écris l'hiſtoire. Mais je ne m'embarraſſerai guéres de la Critique, tant que les Garans & les Autoritès que je cite me juſtifieront; puiſque je ne pretends pas le repreſenter autre qu'il n'a été, ni meilleur ni plus mechant, qu'il ne l'etoit effectivement. J'ai cru ſeulement, que dans les occaſions où ſa conduite a été douteuſe, qu'il étoit juſte d'y donner un tour favorable.* Mr. Wood nous apprend (14), que Mr. Thomas Maſter Membre du Collége Neuf à Oxford aida à Mylord Herbert à raſſembler les matériaux de cette Hiſtoire. „ J'ai chez moi, *dit cet Auteur*, quatre gros „ Volumes in Folio de Recueils faits pour cela; & dans „ tous je trouve des Additions ou des Corrections de la „ main de Mr. Maſter, & il y en a un, intitulé, *Collectanea rum Liber ſecundus*, qui eſt preſque tout entier de „ ſa main, contenant des Extraits des Régîtres du Parle„ ment, des Papiers qui ſont dans le Bureau des Archi„ ves (*Paper Office*) à Whitehall, du ceux du Bureau du „ Vicaire-Général, des Livras du Sécretaire du Conſeil, „ des MSS. de la Bibliothéque Cottonienne, des Actes de „ l'Aſſemblée du Clergé &c. & de Livres imprimés &c. „ Et l'on ne peut douter qu'il n'ait eu beaucoup de part „ à cette *Hiſtoire de Henri* VIII. (que quelques-une aſſurent „ qu'il a traduite preſque toute entiére en Latin; mais „ cette Traduction n'a point été imprimée) comme il a„ voit beaucoup contribué à mettre en Latin le Traité *de „ Veritate*, & d'autres Ouvrages de Mylord Herbert". Mr. Nicholſon dit (15), que notre Auteur *n'a pas moins réuſſi dans cette Hiſtoire que le Chancelier Bacon dans celle de Henri* VII. *Car il eſt entré dans un grand détail & a rapporté ſur les meilleurs mémoires avec une grande exactitude, tout ce qui concerne les affaires publiques & celles de la guerre; il eſt vrai qu'il ſemble avoir regardé les affaires de Religion, comme n'étant point de ſon reſſort, les laiſſant à traiter à des Ecrivains d'une autre profeſſion.*

(12) *Vie de Pierre Gaſſendi.* L. II. p. 127. Paris 1737.

(14) *Ath. Oxon* Vol. II. Col. 40.

(15) *Engliſh Hiſtorical Library.* Part. I. p. 226.

[G] *Son Livre* De Religione Gentilium Errorumque apud eos Cauſis.] La premiére partie parut à Londres en 1645 in-8, & tout l'Ouvrage en 1663 in-4, & en 1700 in-8. Il envoya cet Ouvrage Manuſcrit à *Gerard Jean Voſſius* en 1645, comme on la voit par une de ſes Lettres à ce ſavant Homme, datée de ſa Maiſon proche de Weſtminſter le 15 ou le 25 d'Août de cette année-là (16), & par la réponſe de *Voſſius*, datée d'Amſterdam 3 *Kal. Jan.* 1645 (17). Mr. Guillaume Lewie a publié une Traduction Angloiſe de cet Ouvrage, à Londres en 1705 in 8. ſous ce titre: *Examen de l'ancienne Religion des Payens & des Cauſes de leurs Erreurs, où l'on examine les fauſſes vûes touchant la Divinité & le Culte Divin des Prêtres & des Sages du Paganiſme, en ce qu'ils étoient deſtitues du ſecours d'une Revelation Divine. Avec une Table complette. Par le ſavant & judicieux Edouard Herbert de Cherbury &c.* L'Auteur rend compte dans le premier Chapitre de ce qui a donné *occaſion à tout l'Ouvrage*, & il nous apprend que s'étant depuis longtems appliqué à examiner avec toute l'attention poſſible, s'il y a des moyens généraux de parvenir au Salut éternel, propoſés à tous les hommes d'une maniére qu'on en puiſſe conclure néceſſairement la certitude d'une Providence Univerſelle, il avoit renontré bien des doutes & des difficultés, qu'il n'étoit pas aiſé de réſoudre. Il voyoit que pluſieurs des anciens Peres de l'Egliſe avoient non ſeulement une idée fort peu avantageuſe de l'ancienne Religion des Payens, mais la condamnoient abſolument. Les Théologiens des derniers ſiécles ne prononcent pas moins ſévérement contre ceux qui ſont hors de leur Communion, deſorte que ſelon les uns & les autres, la plus conſidérable partie du Genre-humain doit néceſſairement être condamnée à des peines éternelles. Mylord Herbert ne pouvant concevoir qu'une pareille rigueur ſût compatible avec les Perfections de Dieu, il conſulta les Ouvrages mêmes des Payens. Mais ayant trouvé que ſelon leurs propres Hiſtoires leurs Dieux avoient été non ſeulement de ſimples hommes, mais qu'il y en avoit eu même quelques-uns de fort mépriſables; & ayant remarqué que leur Culte Religieux, leurs Rites, & leurs Cérémonies étoient ridicules & extravagantes, il eut beaucoup de panchant à prononcer contre eux ſelon l'opinion commune. Cependant ayant de nouveau fait réflexion que cette penſée étoit

(16) *Vida Claror. Virorum ad Voſſium Epiſtol.* num. CDX. p. 175. 272. Lond. 1690 in fol.

(17) *G. J. Voſſii Epiſt.* num. DV. p. 412. 414.

après ſa mort; il écrivit en 1630 *Expeditio Buckinghami Ducis in Ream Inſulam*, publiée à Londres en 1656 in-8. par Timothée Baldwin, Docteur en Droit & Membre du College des Trepaſſés à Oxford, & des *Poëſies* diverſes, que Henri Herbert ſon fils fit imprimer en 1665 in-8. [*H*] en les dédiant à Edouard Lord Herbert petit-fils de l'Auteur; on trouve outre cela différentes piéces en vers de ſa façon dans d'autres Ouvrages, & entre autres dans celui de Mr. Joſué Silveſter, qui a pour titre *Lacrymæ Lacrymarum: ou l'Eſprit de Larmes diſtillé pour la mort prématurée du Prince Henri*, Londres 1613 in-4. Il mourut dans ſa maiſon du *Queenſtreet* à Londres le 20 d'Août 1648, & fut enterré dans l'Egliſe de St. Giles des Champs; on a mis ſon Epitaphe ſur une pierre de marbre, qui eſt ſur ſon tombeau [*I*]; c'eſt à cauſe de ſon Livre *De Veritate* que Kortholt l'a mis dans la même claſſe avec Hobbes & Spinoſa, dans une Diſſertation intitulée, *De tribus Impoſtoribus magnis, Eduardo Herbert, Thomâ Hobbes, & Benedicto Spinoſa, Liber*; à Kiel 1680 in-4, & à Hambourg 1700 in-4. Wood nous dit (*k*) „ qu'il étoit très-verſé dans les Arts & dans les Langues, bon Philoſophe, & bon Hiſ„ torien, & qu'il connoiſſoit les hommes auſſi bien que les Livres". Et Mr. Locke (*l*) l'appelle *un homme d'un grand Eſprit.*

(*k*) *Ath. Oxon.* Vol. II Col 217.

(*l*) *Eſſai Philoſ. concernant l'Entend. Hum.* L. I. Ch. 2. § 15.

à tous égards incompatible avec la dignité d'une Providence univerſelle, il s'attacha à rechercher ſoigneuſement, ſi les Payens entendoient par *Dieu* la même choſe qu'on fait aujourd'hui. Nous entendons par *Dieu* un Etre tout parfait, immenſe & éternel; au-lieu qu'il trouva que les Payens déſignoient par ce terme quelquefois la Nature, ou une certaine Puiſſance imparfaite, finie & paſſagére; deſorte qu'ils mettoient d'un conſentement unanime au nombre de leurs Divinités, non ſeulement le Ciel, les Planétes, les Etoiles, les Eſprits aëriens, mais les Hommes qui s'étoient rendus utiles au Genre-humain en général, ou à leur Pays en particulier. Quelques-uns de leurs Empereurs, dont pluſieurs étoient les plus méchans de tous les hommes, furent déifiés pendant leur vie; la *Fiévre*, la *Frayeur*, la *Pâleur* même, furent miſes au rang des Divinités; enſorte qu'ils attribuoient l'honneur de la Divinité à tout ce qui étoit au-deſſus de la condition ordinaire de l'Humanité, ou qui ſurpaſſoit la portée du Vulgaire. Mais d'ailleurs il eſt évident que par-tout où nous trouvons les titres de *Summus*, *Optimus*, *Maximus*, ils entendent le même Dieu & Pere commun que nous. Deſorte qu'en expliquant le terme de Dieu, les doutes, qui naiſſent de la comparaiſon de notre Dieu avec leurs Divinités, ſont bientôt éclaircis. Le Culte & les Cérémonies religieuſes des Payens n'ont pu même donner à notre Auteur mauvaiſe opinion du commun Peuple parmi eux, parce que c'étoient de pures inventions de leurs Prêtres, & qu'elles doivent par cette raiſon n'être imputées qu'aux Chefs, & non au Peuple, qui étoit paſſif à cet égard. Notre Auteur croit qu'on ne peut nier, que ce ne ſoient les Prêtres qui ont introduit la Superſtition & l'Idolâtrie, comme ils ont mis le trouble & la diſcorde par-tout où ils ont été. C'eſt ce qui l'a diſpoſé à ne prononcer pas avec autant de précipitation & de ſévérité ſur l'état à-venir des Payens Laïques, que l'ont fait quelques Théologiens; parce qu'ils ne ſont blamables que pour s'être entiérement dévoués à leurs Prêtres, & ſoumis à leur autorité. Le grand abandon qu'ils ont fait du Culte pur du Dieu Suprême, devant être juſtement attribué à l'Ordre Sacerdotal, cette conſidération l'engagea à rechercher, ſi dans ce tas de Superſtitions Payennes, on pouvoit trouver quelque fil de vérité, à l'aide duquel il fût poſſible de trouver l'iſſuë de ce labyrinthe d'erreurs, où ils étoient engagés. Sur quoi il ſe préſenta à lui cinq propoſitions inconteſtables, que tous les hommes en général doivent reconnoître. I. Qu'il y a un Dieu Suprême. II. Que ce Dieu doit être ſervi. III. Que la Vertu & la Piété ſont les principales parties du Culte Divin. IV. Qu'il faut ſe repentir de ſes péchés. V. Que la Bonté Divine diſpenſe des Peines & des Récompenſes tant dans la vie préſente, que dans celle qui eſt à-venir. L'Auteur remarque que les Théologiens modernes font plus circonſpects dans leurs déciſions touchant le ſort des Payens. Les plus rigides, c'eſt-à-dire en général les moins verſés dans les Sciences & ſur-tout dans les Belles-Lettres, diſant „ que depuis la chute d'*Adam* tous les hommes ſont „ formés d'une maſſe corrompuë. Qu'il y en a quelques-„ uns, qui par un effet du ſeul bon-plaiſir de Dieu, & „ par le moyen de la mort de Jéſus-Chriſt ſont élus à la „ gloire éternelle; mais que la plus grande partie, & „ ceux-là même qui n'ont jamais entendu parler de Jéſus-„ Chriſt, ſont reptouvés, & deſtinés à des peines éter-„ nelles; & que la Vie la plus irreprochable & la plus pure des Payens, ne les peut ſauver; parce que leurs œu-„ vres n'ont qu'une honnêteté morale, & par cette raiſon „ ne ſervent de rien." Lorſque notre Auteur vit qu'ils réduiſoient les cauſes du ſalut ou de la damnation au ſeul bon-plaiſir de Dieu, par la mort de Jéſus-Chriſt, il lui parut que leur ſentiment n'étoit point fondé en raiſon, mais ſur des Decrets abſolus, que perſonne ne prétendoit connoître; & il ne crut pas ces Théologiens aſſez inſtruits du ſecret des Conſeils de Dieu, pour pouvoir établir quelque choſe de certain. Il les laiſſa donc là, comme des gens qui avoient des idées indignes de Dieu & du Genre-humain en général. Il trouva enſuite des Théologiens, qui ſoutenoient que Jéſus-Chriſt a été révélé au moment de leur mort, à ceux d'entre les Payens qui ont bien vécu, & que par ce moyen ils ſont entrés dans le Ciel. Mais leur ſentiment n'étant fondé ni ſur l'Hiſtoire, ni ſur la Tradition, ni ſur aucune conjecture raiſonnable, lui parut très-peu probable, quoique ces Théologiens faſſent paroître plus d'amour pour le Genre-humain. Enfin il conſulta les Scholaſtiques, pour voir ſi leurs idées touchant les Payens étoient plus juſtes; mais il n'y trouva point du tout ſon compte, parce qu'ils font valoir tout à-la-fois avec une merveilleuſe adreſſe, la Foi & la Raiſon, élevant tantôt l'une, tantôt l'autre. Entre autres axiômes reçus parmi eux, il trouva celui-ci, *Facientibus quod in ſe eſt, non deeſt gratia ſalutaris*, „ La grace ſalutaire ne manque „ point à ceux qui font ce qui dépend d'eux." Il eut alors recours à d'autres Auteurs, & ſurtout à *Crellius*, homme ſavant, qui a écrit ſur l'état des Ames des Payens, & qui cite ſur ce ſujet pluſieurs excellens paſſages des plus anciens Peres, par leſquels notre Auteur apprit qu'ils croyoient, que quelques uns des plus vertueux d'entre les Payens avoient pu être ſauvés par un effet de la miſéricorde infinie de Dieu. Il adopta d'abord leur opinion, parce qu'il ne voyoit point, qu'on pût ſauver autrement la doctrine d'une Providence univerſelle, qu'en ſuppoſant que tous les hommes avoient des moyens de venir à Dieu. Remarquant que la Nature ou la Providence nous fournit toutes les choſes néceſſaires & utiles pour la nourriture & le vêtement, il ne put concevoir que le même Dieu pût ou voulût laiſſer aucun homme ſans lui accorder ſoit par nature ſoit par grace les moyens de parvenir à un état plus heureux. Et quoique les Payens n'en ayent pas fait un auſſi bon uſage qu'ils auroient pu, la Divinité n'eſt en aucune façon reſponſable de l'abus qu'ils ont fait. Il ſait, dit-il, que l'opinion généralement reçuë eſt, que la Providence ordinaire ne fournit pas des moyens ſuffiſans ſans le ſecours de la Grace, ou d'une Providence particuliére. Mais il a deſſein de montrer qu'il y a une Providence générale, qui s'étend à tous les Hommes. Or puiſque les Payens, comme l'Ecriture le témoigne, & de ſavans Théologiens l'avouënt, adoroient le même Dieu que nous, avoient la même averſion pour le péché, & croyoient des peines & des récompenſes après cette vie; il ne peut s'empêcher de croire, qu'après avoir bien vécu, ils n'ayent été rendus participans du bonheur céleſte, ſurtout ayant connu ce qu'il y a de plus raiſonnable, & de plus clair dans le véritable Service de Dieu.

[*H*] *Des Poëſies diverſes que Henri Herbert ſon fils fit imprimer en* 1665 in-8.] Elles parurent ſous ce Titre: *Poëſies diverſes* (ou Occaſionnelles) d'Edouard *Lord* Herbert, *Baron de Cherbury & de Caſtle-Iſland, mort au mois d'Août* 1648. L'Epître dédicatoire eſt datée du 18 Mars 1665.

[*I*] *On a mis ſon Epitaphe ſur une pierre de marbre qui eſt ſur ſon tombeau.*] La voici: *Heic inhumatur Corpus Edwardi Herbert Equitis Balnei, Baronis de Cherbury & Caſtile Iſland, Auctoris Libri, cui titulus eſt*, De Veritate. *Reddor ut herbæ, vicesimo die Auguſti, Anno Domini* 1648.

(*a*) Walton's *Life of Mr. George Herbert*, printed with the Lives of *Dr. John Donne* &c. p. 262.

(*b*) Ibid. p. 269.

(*c*) Ibid. p. 272

(*d*) Ibid. p. 271.

HERBERT (Gaorga) frere de celui dont on vient de parler, étoit un illuſtre Poëte & Théologien Anglois. Il nâquit au Château de Montgomery dans le Pays de Galles le 3 Avril 1593 (*a*); & fit ſes premiéres études dans l'Ecole de Weſtminſter, où il étoit Ecolier du Roi; & vers l'année 1608 il fut choiſi pour entrer dans le Collége de la Trinité à Cambridge (*b*). En 1611 il prit le degré de Bachelier-ès-Arts; le 15 Mars 1615 il fut élu Membre de la premiére Claſſe de ſon Collége (*Major Fellow*), & la même année il fut reçu Maître-ès-Arts (*c*). En 1619 on le nomma Orateur de l'Univerſité; & il remplit cet emploi pendant huit années (*d*); & durant ce tems-là il apprit parfaitement l'Italien, l'Eſpagnol, & le François; ſe flattant qu'il obtiendroit avec le tems, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs le Chevalier Robert Nannton & le Chevalier François Netherſoll, la place de Sécretaire d'Etat, parce qu'il étoit dans ce tems-là fort eſtimé du Roi & des principaux Seigneurs. Cette eſpérance jointe au goût qu'il avoit pour la Cour, & à la louable ambition de parvenir à quelque choſe de plus, lui faiſoit ſouvent quitter Cambridge pour aller faire ſa cour au Roi, en quelque en-

endroit qu'il fût; ce Prince lui donna un Bénéfice ſimple d'environ cent-vingt Livres ſterling de rente, que la Reine Eliſabeth avoit ci-devant donné au Chevalier Philippe Sidney (*e*). Les eſpérances qu'il avoit de s'avancer à la Cour s'étant évanouïes par la mort du Duc de Richmond & du Marquis d'Hamilton, il entra dans les Ordres, & l'Evêque de Lincoln lui conféra le 15 Juillet 1626 la Prébende de Layton *Eccleſia* dans le Diocèſe de Lincoln (*f*). Vers l'année 1630 il épouſa Jeanne fille d'un Gentilhomme de Bainton dans la Comté de Wilts nommé Charles Danvers, parent très-proche du Comte de Danby (*g*). Il prit poſſeſſion, le 26 d'Avril de la même année, de la Cure de Bemerton près de Salisbury, à laquelle il avoit été nommé par le Roi à la place du Docteur Curle élevé ſur le Siege de Bath & de Wells (*h*). Mr. Herbert y remplit ſes devoirs d'une maniére tout-à-fait exemplaire. Nous ignorons le tems précis de ſa mort; mais elle doit être arrivée entre 1630 & 1640. Ses Poëſies, intitulées *le Temple*, ont été imprimées à Londres en 1635 in-douze; & Mr. Barnabé Oley publia à Londres en 1652 ſon *Prêtre du Temple, ou le Caractére du Miniſtre de Campagne, & les Régles d'une Vie ſainte*; la troiſiéme Edition de cet Ouvrage a paru en 1675. Mr. Herbert étoit fort eſtimé des perſonnes les plus illuſtres de ſon tems. Le Docteur Donne lui a adreſſé des vers Latins, & Mylord Bacon lui a dédié ſa Verſion de quelques Pſeaumes en vers Anglois.

(*e*) Ibid. p. 277. 278.

(*f*) Ibid. p. 281.

(*g*) Ibid. p. 290.

(*h*) Ibid. p. 291-295.

HERBERT (THOMAS) fils de Chriſtophle Herbert & petit-fils de Thomas Herbert, Alderman d'York, deſcendoit du Chevalier Richard Herbert de Colebrook dans la Comté de Monmouth. Il nâquit à York; en 1621 il entra dans le Collége de Jéſus à Oxford, où il fut ſous la conduite de Mr. Jenkin Lloyd ſon parent. Mais avant qu'il eût pris aucun degré, il fut invité à venir dans le Collége de la Trinité à Cambridge, par ſon Oncle le Docteur Ambroiſe Aikroyd, Membre de ce Collége, & frere de Jeanne ſa mere, fille de Jean Aikroyd de Folkerthorpe dans la Province d'York. Il ne demeura pas longtems à Cambridge, mais ſe rendit à Londres pour faire la révérence à Guillaume Comte de Pembroke, qui l'avuüant pour ſun parent, & ſouhaittant de l'avancer, l'envoya voyager à ſes dépens en 1626. Il employa quelques années à voir l'Afrique & l'Aſie, & publia une Rélation de ſes voyages [*A*]; à ſon retour il alla rendre ſes devoirs au Comte, qui l'invita à dîner pour le lendemain à *Baynard's-Caſtle* à Londres; mais ce Seigneur étant mort ſubitement la nuit ſuivante (*a*), Mr. Herbert vit évanouïr les eſpérances qu'il ſondoit ſur lui pour ſon avancement; ce qui l'obligea à quitter l'Angleterre une ſeconde fois, & il viſita divers Pays de l'Europe. Il ſe maria à ſun retour, & s'étant fixé dans le Pays de ſa naiſſance, il continua ſes études. Quand la Guerre Civile éclatta il ſe déclara pour le Parlement, & Philippe Comte de Pembroke le fit inſcrire au nombre des Commiſſaires du Parlement, qui étoient dans l'Armée du Chevalier Thomas Fairfax; il fut auſſi un des Commiſſaires nommés pour traiter avec les Royaliſtes de la reddition d'Oxford. Il accompagna enſuite le Comte, entre autres au mois de Janvier 1646, lorſque le Parlement envoya ce Seigneur avec d'autres Commiſſaires à Newcaſtle pour traiter avec le Roi, & pour conduire ce Prince plus près de Londres. Pendant que le Roi fut à Holdenby, vers le mois de May 1647, Mr. Herbert & Mr. Jacques Harrington, Auteur de l'*Oceana*, furent faits Valets de Chambre (*Grooms*) de la Chambre du Lit de Sa Majeſté [*B*], & le premier demeura auprès du Roi juſqu'à la mort de ce Prince. A la Reſtauration, il fut crée Baronet par Lettres Patentes du 3 Juillet 1660, ſous le titre de Thomas Herbert de Tinterne dans la Comté de Monmouth, parce que *Little Tinterne*, qui eſt environ à une demie mile de l'Abbaye de Tinterne, lui appartenoit, & avoit été la Terre de Thomas Herbert ſon ayeul (*b*). Outre la *Threnodia Carolina*, contenant l'Hiſtoire des deux dernières années de la Vie de Charles I. [*C*] il a écrit les dernières heures de ce Prince, que Wood a publiées dans ſes *Athenæ Oxonienſes*.

(*a*) Il mourut le 10 Avril 1630.

(*b*) Wood *Ath.* Oxon. Vol. II. Col. 890-892.

[*A*] *Il publia une Rélation de ſes Voyages.*] Elle parut ſous le titre de *Relation d'un Voyage de quelques années en Afrique & dans l'Aſie, & furtout dans les Pays dépendans du Royaume de Perſe, & en quelques endroits des Indes Orientales, & dans les Iles adjacentes.*] Londres 1634, 1638, & 1677 in folio. Cette dernière Edition eſt la quatriéme, & il y a quantité d'additions. Mr. Wicquefort a traduit ce Voyage en François, & y a joint une Rélation des Révolutions arrivées à Siam en l'année 1647, imprimé à Paris en 1663 in-4.

[*B*] *Pendant que le Roi fut à Holdenby, vers le mois de May* 1647 *Mr. Herbert & Mr. Jacques Harrington, Auteur de* l'Oceana, *furent faits Valets de Chambre de la Chambre du Lit de Sa Majeſté.*] Mr. Wood rapporte (*t*), que lorſque le Roi fut arrangé à Holdenby, les Commiſſaires du Parlement, en conſéquence de leurs inſtructions, s'adreſſérent à ce Prince, & le priérent de congédier les Domeſtiques qu'il avoit, & qui l'avoient ſervi à Oxford. „ Cette propoſition ne fut nullement agréable au Roi, qui „ connoiſſoit par une longue expérience l'affection & la „ fidélité des Serviteurs qu'il avoit, & ſon mécontentement parut dans ſon air, & par le ſilence qu'il garda „ quelque tems avant que de répondre aux Commiſſaires. „ Cependant, après avoir debattu & conſulté, il condeſcendit à leur propoſition, parce qu'ils conſentirent qu'il „ gardât auprès de ſa perſonne Meſſieurs Jacques Maxwell „ & Pat. Maule, qui depuis pluſieurs années l'avoient „ ſervi en qualité de Valets de Chambre de la Chambre „ du Lit. L'endemain les Serviteurs du Roi s'étant rendus à l'ordinaire dans la Chambre de Préſence, où ils „ ſe trouvoient toujours au dîner du Roi, ce Prince s'étant levé de table, les informa de ce qui s'étoit paſſé „ entre lui & les Commiſſaires; là-deſſus ils ſe mirent tous „ à genoux & baiſerent la main du Roi, auquel ils témoignérent l'extrême douleur qu'ils reſſentoient de „ s'éloigner de ſa perſonne; & après avoir fait des vœux „ pour ſa liberté & ſa conſervation, ils partirent de Holdenby. Le Roi ſe renferma tout cet après-midi dans „ ſa Chambre du Lit, ayant ordonné que perſonne ne „ vint l'interrompre. Peu après ceci le Roi ayant deſſein „ d'envoyer un Meſſage au Parlement, il fit venir auprès „ de lui, après le dîner, Philippe Comte de Pembroke, „ & lui dit, *qu'il ſouhaiteroit que Mr. Herbert vînt dans „ ſa Chambre*: le Comte en ayant informé les Commiſſaires, Mr. Herbert fut introduit dans la Chambre du „ Roi par Mr. Maxwell, & s'étant mis à genoux, il demanda au Roi quels ordres il avoit à lui donner. Ce „ Prince lui dit, *qu'il vouloit envoyer un Meſſage au Parlement, & que n'ayant aucun de ceux qu'il employoit ordinairement, & ſe faiſant une peine de l'écrire de ſa propre main, il l'avoit fait venir pour le ſervir de lui.* Mr. Herbert ayant écrit ce que le Roi lui dicta, ce Prince lui recommanda le ſecret, & de ne rien dire à perſonne, juſqu'à ce que les deux Chambres du Parlement, „ ſi elles s'aſſembloient, rendiſſent la choſe publique, „ Mr. Herbert obſerva ſoigneuſement cet ordre. Je m'imagine qu'il s'agiſſoit du *Meſſage pour la Paix*, date de „ Holdenby le 18 May 1647." Environ huit jours après le Roi dit aux Commiſſaires, que puiſque Meſſieurs Jacques Levingſton, Henri Moray, Jean Aſhburnham, & Guillaume Legge, étoient congédiés pour le préſent, il s'étoit informé de Meſſieurs Jacques Harrington & Thomas Herbert, qui avoient ſuivi la Cour depuis Newcaſtle, & qu'étant ſatisfait des témoignages qu'on rendoit à leur ſageſſe & à leurs mœurs, il étoit diſpoſé à les prendre pour Valets de Chambre de la Chambre du Lit, pour le ſervir conjointement avec MM. Maxwell & Maule; ce que les Commiſſaires ayant approuvé, ils furent reçus dès le même ſoir. *Etant ainſi inſtallé dans cette honorable charge, & eſtime de Sa Majeſté, Mr. Herbert demeura auprès du Roi, lorſque tous les autres furent éloignés de ſa perſonne, & juſqu'à ce que ce Prince fut conduit ſur l'échaffaut . . . . . Quoique le Roi le trouvât dans les principes des Presbytériens, cependant, comme il étoit reſpectueux & affectionné, ce Prince lui confia des affaires de la dernière importance.*

(*t*) *Ath.* Oxon. Vol. II. Col. 691.

[*C*] *Sa* Threnodia Carolina, *contenant l'Hiſtoire des deux dernières années de la Vie de Charles I.*] Il compoſa cette Piéce en 1678, voici à quelle occaſion. Le Parlement ayant mis quelque tems auparavant en délibération d'aſſigner ſoixante & dix mille Livres ſterling pour les funérailles du Roi, & pour lui élever un Tombeau, le Chevalier Guillaume Dugdale, pour lors premier Roi d'Armes, écrivit à Mr. Herbert, qui demeuroit à York, pour lui demander ſi de ſa connoiſſance le Roi avoit jamais parlé du lieu où il ſouhaittoit que ſon Corps fût enterré. Mr. Herbert lui fit une longue Réponſe, contenant quantité de circonſtances ſur le ſujet du Roi. Le Chevalier Dugdale l'ayant fort goûtée, lui demanda par une Lettre, de vouloir faire une Rélation de ce que le Roi avoit fait & dit

(c) Vol II. Col. 692. & ſeqq.

nienſes (c) [*D*], & il a traduit, à la priére de ſon ami Jean de Laet de Leyden, quelques Livres de l'*India Occidentalis* de cet Auteur, mais d'autres occupations l'empêchérent de mettre la dernière main à cette Traduction. Il aida auſſi au Chevalier Guillaume Dugdale à compiler le troiſiéme Volume de ſon *Monaſticon Anglicanum*. Il mourut dans ſa maiſon à York le 1 Mars 168½ âgé de ſoixante & ſeize ans, & fut inhumé dans l'Egliſe de Ste. Croix dans *Foſſegateſtreet* dans cette Ville, où ſa Veuve, Eliſabeth fille du Chevalier Gervais Cutler de Stainborough dans la Comté d'York, lui fit élever un tombeau. Il avoit épouſé en premiéres nôces Lucie, fille du Chevalier Gautier Alexandre qui étoit au ſervice du Roi Charles I, & il avoit eu de cette premiére femme entre autres enfans, Philippe, Henri qui fut ſon héritier, Montgomery, Thomas, Guillaume &c. Peu de tems avant ſa mort il fit preſent de pluſieurs Manuſcrits à la Bibliothéque publique d'Oxford, & à celle de la Cathédrale d'York; il y a auſſi dans le Cabinet d'*Aſhmole* à Oxford, divers Recueils qu'il a faits des Régîtres des Archevêques d'York, que le Chevalier Dugdale a donnés.

dit de plus remarquable, depuis le commencement de ſa priſon juſqu'à ſa mort; ce que Mr. Herbert fit.

[*D*] *Il a écrit les dernières heures de ce Prince, que Wood a publiées dans ſes* Athenæ Oxonienſes.] Mr. Wood remarque (2), que vers le même tems où Mr. Herbert écrivit ſa *Tbrenodia Carolina*, lui (Wood) „ eut occaſion „ de lui écrire, pour s'informer de quelques perſonnes „ qui avoient été auprés du Roi dans ce tems-là ou environ (3), & que là deſſus Mr. Herbert lui avoit écrit „ pluſieurs Lettres pour répondre à ſes queſtions, où il „ parloit, chemin faiſant, de pluſieurs autres choſes; ces „ Lettres ſemblent renfermer tout ce qu'il y a de plus eſſentiel dans la *Tbrenodia Carolina*, où elles ſe trouvent pluſieurs fois citées (4) . . . . Mr. Wood reçut „ avec ces Lettres une Rélation des derniéres heures de „ Charles I. de très-heureuſe mémoire; & Mr. Herbert „ le prioit très-inſtamment, de ne pas négliger d'en faire „ uſage, s'il avoit occaſion de parler de cet excellent & religieux Prince, & cela pour les raiſons ſuivantes. 1. „ Parce qu'il y a dans cette Rélation quantité de choſes, „ qui n'ont point été encore ſuës. 2. Parce qu'il (Herbert) „ étoit déjà vieux, & n'étoit pas en état, comme il le „ voudroit, de la publier. Et 3. Parce que s'il en laiſſoit „ le ſoin à ſes parens, ils pourroient ou par ignorance ou „ par eſprit de parti la ſupprimer. Ainſi à ſa priére & „ ſur ces raiſons il (Mr. Wood) lui promit qu'il la placeroit dans quelque endroit de l'Ouvrage auquel il travailloit, ſavoir les *Athenæ Oxonienſes*." Nous ajoûterons une Lettre importante de Mr. Herbert au Docteur Samways, qui l'envoya au Docteur Sancroft, Archevêque de Cantorbery, & à laquelle Wood renvoye dans les *Athenæ Oxonienſes*, Vol. II. Col. 524. lign. 73. Edit. de 1692, & Col. 701. lign. 39 du même Tome, Edit. de 1721. Cette Lettre s'eſt trouvée dans un Exemplaire de ce Livre, qui a appartenu en dernier lieu au Lord Vicomte Preſton, & nous a été communiquée par le très-ſavant Richard Rawlinſon, Docteur en Droit, & Membre de la Societé Royale: la voici.

(2) Ibid. Col. 692. 822.

(3) Immédiatement avant la mort de Charles I.

(4) *Ath. Oxon.*

„ Monſieur,

„ Après que Sa Majeſté eût été transférée de Windſor „ à St. James, quoique je couchaſſe, ſelon le devoir de „ ma Charge, dans l'appartement voiſin de la Chambre du „ Lit, le Roi me commanda d'apporter mon petit lit dans „ ſa Chambre, ce que je fis la nuit qui précéda cette fatale journée. Il régla quels habits il vouloit avoir, diſant qu'il avoit deſſein d'être ce jour-là auſſi propre qu'il ſe pourroit, étant (diſoit il) le jour de ſes nôces. Et il ordonna qu'on l'éveillât plutôt qu'à l'ordinaire, „ ayant à travailler à une importante affaire, voulant parler de l'éternité pour laquelle il avoit à ſe préparer. Sa „ Majeſté dormit fort tranquillement pendant quelques „ heures. Pour moi j'étois ſi agité & ſi pénétré de douleur, que je repoſai fort peu. Quelques heures avant „ le jour le Roi tira ſes rideaux pour me réveiller, & à „ la lueur d'une bougie il put s'appercevoir de mon agitation pendant mon ſommeil. Le Roi ſe leva d'abord, „ & pendant que je l'habillois, Herbert, me dit-il, je „ voudrois bien ſavoir pourquoi vous êtes inquiet en dormant. Je lui répondis, Sire je rêvois. Quel rêve aviez-„ vous, reprit le Roi, contez-le moi. Je tongeois, Sire, „ dis-je en reprenant la parole, que pendant que j'étois „ occupé à habiller Votre Majeſté, on frappoit à la porte „ de la Chambre, que Votre Majeſté n'y prenoit point „ garde, & que je ne me faiſois pas une affaire de l'en „ avertir, parce que je craignois que ce ne fût peut être „ le Colonel Hacker. Mais qu'on avoit heurté pour la „ ſeconde fois, & que Votre Majeſté m'ayant demandé „ ſi je ne l'entendois point? je répondois qu'oui, mais „ que j'attendois ſes ordres pour ouvrir. Qu'il m'avoit „ dit d'aller voir qui c'étoit, & ce qu'il vouloit. Qu'ayant là deſſus ouvert, j'avois vu le Docteur Leud Archevêque de Cantorbery, en habit Pontifical, tel qu'il „ le portoit à la Cour. Je le connoiſſois pour l'avoir „ vu ſouvent. L'Archevêque m'ayant dit qu'il ſouhaittoit „ d'entrer, parce qu'il avoit quelque choſe à dire au Roi, „ j'ai informé Votre Majeſté de ſa demande, qui m'a prié „ de le laiſſer entrer. Etant entré il a ſalué Votre Majeſté „ au milieu de la Chambre, & lorſqu'il a été proche de „ votre perſonne, s'étant mis à genoux, Votre Majeſté „ lui a donné ſa main à baiſer, & s'eſt retirée avec lui auprès de la fenêtre, où vous vous êtes entretenus: je „ ſuis demeuré à une diſtance convenable, n'entendant „ rien de ce que vous diſiez, mais j'ai vu à l'air de Votre Majeſté que vous étiez penſif, & je me ſuis apperçu „ que le Prélat ſoupiroit; au bout de quelques momens, „ il a baiſé encore la main de Votre Majeſté, & s'eſt retiré, mais à reculons, ayant toujours le viſage tourné vers „ Votre Majeſté; il a fait ſes révérences ordinaires, mais „ la dernière a été ſi profonde, qu'il a tombé le viſage „ contre terre; ſur quoi je me ſuis d'abord avancé pour „ lui aider à ſe relever, & c'eſt à quoi j'étois occupé „ quand Votre Majeſté s'eſt apperçuë que j'étois agité en „ dormant. L'impreſſion de ce ſonge étoit ſi vive, qu'en „ m'éveillant j'ai regardé autour de moi, ne penſant point „ que ce fût un rêve. Le Roi me dit que *mon ſonge étoit „ ſingulier; mais ajoûta-t-il, l'Archevêque eſt mort; il eſt „ vrai que ſi nous nous étions entretenus enſemble, lui en vie, „ il y a beaucoup d'apparence que comme je l'aimois fort, „ je lui aurois dit quelque choſe qui l'auroit fait ſouſpirer.* „ Peu aprés que j'eus conté mon ſonge, le Docteur Juxon, „ alors Evêque de Londres, vint trouver le Roi, comme „ je l'ai rapporté dans la Rélation que j'ai envoyée au „ Chevalier Dugdale, & dont je vous envoye une copie, ne „ ſachant point ſi l'Original eſt entre les mains de Mylord Archevêque de Cantorbery, ou entre celles du Chevalier, on s'il a été mis dans la Bibliothéque du Chevalier Jean Cotton; je ſuis bien aiſe que vous le voyiez „ avant que de retourner dans le Nord. Mais ſelon votre promeſſe vous ne la montrerez à perſonne qu'à ſa „ Grandeur. Je ſuis

„ Monſieur

„ [York] le „ Votre très affectionné
„ 28 Août 1680. „ Ami & Serviteur,

Tho. Herbert.

✿ HEREDIA (Jean Ferdinand d') Grand-Maître de l'Ordre des Chevaliers de St. Jean de Jéruſalem, appellé aujourd'hui l'Ordre de Malthe, étoit iſſu d'une des plus nobles Maiſons d'Arragon (*a*). Après avoir eu de fort belles eſpérances de fortune, il fut obligé d'y renoncer, & de chercher à ſe pouſſer, en prenant l'habit de Chevalier [*A*]. Les Auteurs ne marquent ni le tems de ſa naiſſance, ni celui où il entra dans l'Ordre de Malthe. Tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'il doit être

(*a*) Vertot *Hiſt. de l'Ordre de Malthe.* T. II. p. 570. Edit. in-12.

[*A*] *Après avoir eu de fort belles eſpérances de fortune, il fut obligé d'y renoncer, & de chercher à ſe pouſſer, en prenant l'habit de Chevalier.*] Il avoit un frere aîné, qui ſe nommoit Blaſco Heredia, revêtu de la premiére dignité du Royaume d'Arragon, d'*el Juſticia*, ou de Grand Juſticier. Ce Seigneur ſe voyant ſans héritiers au bout de pluſieurs années de mariage, pour ne pas laiſſer périr ſa Maiſon, obligea ſon frere, notre Jean Ferdinand d'Heredia, de ſe marier. Il n'eut de ce mariage que deux filles, & ſa femme étant morte en couche, ſon frere, toujours entêté de ſe voir des héritiers de ſon nom, l'engagea à une ſeconde alliance, & lui fit épouſer Dona Thérèſe Contelle, niéce & héritiére de ſa femme, enforte que tous les biens de ces puiſſantes Maiſons regardoient uniquement Heredia & ſes enfans. Il eut de ce ſecond mariage un garçon & une fille. Peu de tems après il ſe vit encore veuf, par la mort de ſa ſeconde femme; mais par un événement imprévu, il ſe vit tout d'un coup ſans biens, & déchu de toutes ſes eſpérances, la femme de ſon frere aîné, après pluſieurs années de ſtérillité, ayant mis au monde ſucceſſivement deux enfans mâles (1). Réduit par-là à une aſſez fâcheuſe ſituation, il prit le parti, après avoir recommandé ſes enfans à ſon frere, & ſans communiquer ſon deſſein à perſonne, de s'embarquer pour Rhodes, où il demanda l'habit, & fut reçu par le Grand-Maître de Villeneuve en qualité de Chevalier de la Langue d'Arragon (2). Dans la ſuite, ayant amaſſé des richeſſes immenſes à la Cour d'Avignon, il en employa une partie à l'établiſſement de ſes enfans (3).

(1) Vertot *Hiſt. de l'Ordre de Malthe.* T. II. p. 570. 571.

(2) Idem ibidem.

(3) Idem *loc. cit.* p. 580.

être né dans le commencement du quatorziéme siécle, & qu'il s'engagea dans l'Ordre, sous le Gouvernement du Grand-Maître Helion de Villeneuve, qui occupa ce poste depuis 1323 jusqu'en 1346. Heredia se coocilia bientôt l'estime & l'amitié des principaux Chevaliers, par son air noble, ses maniéres polies, & le courage & la valeur, qu'il fit paroître en diverses occasions. Il plut surtout au Grand-Maître tant par la régularité de sa vie, que par son esprit adroit & insinuant (*b*). Ce fut à ces qualités qu'il fot redevable d'une Commanderie de grace; & dans la suite il fit rapidement son chemin, à quoi contribua beaucoup la perte que l'Ordre fit d'un grand nombre de Chevaliers à l'Escalade d'Alexandrie [*B*]. Il parvint successivement & à son tour au Bailliage de Capse, & à la Châtellenie d'Emposte, une des principales Dignités de l'Ordre, & la plus considérable en Europe après la Grande-Maîtrise (*c*). Il profita ensuite d'une occasion favorable pour s'emparer du Grand Prieuré de Catalogne [*C*], quoiqu'il eût été envoyé au Pape Clément VI. pour maintenir les droits de l'Ordre. Ce procédé l'obligea de demeurer à Avignoo, où le Pape résidoit, & il s'attacha uniquement à la Cour de Rome. Bientôt il se mit au fait de la politique & des intrigues de cette Cour, & eut beaucoup de part à la confiance des Papes. Clément VI. l'envoya à Philippe de Valois Roi de France & à Edouard III. Roi d'Angleterre pour faire de sa part auprès d'eux l'office de Médiateur. On prétend (*d*) qu'il se trouva à la Bataille de Crecy, & qu'il combattit dans l'Armée Françoise [*D*]. In-

(*b*) Idem p. 272.

(*c*) Idem p. 272.

(*d*) Idem p. 277.

[*B*] *Il fit rapidement son chemin, à quoi contribua beaucoup la perte que l'Ordre fit d'un grand nombre de Chevaliers à l'escalade d'Alexandrie.*] Je trouve de la variété parmi les Historiens touchant cette expédition, leurs narrations n'étant pas d'accord à divers égards. Voici comment l'Historien de Malthe rapporte le fait (*a*). „ Des Corsaires Egyptiens infestoient souvent les côtes de l'Ile de Chypre, „ & enlevoient tout ce qui navigeoit dans ces Mers, sous „ l'étendart de la Croix. Le Grand-Maître (*Raimond Bérenger*) ne se contenta pas de mettre en mer plusieurs „ Galéres, qui leur donnérent la chasse: mais de concert „ avec le Roi de Chypre (*Pierre de Lusignan*), il résolut „ de les aller brûler jusques dans le Port d'Alexandrie. „ Ce Prince & le Grand-Maître assemblérent près de cent „ vaisseaux de différentes grandeurs, ils les chargérent de „ troupes de débarquement, qu'ils avoient la plupart tirées des côtes de France. La Flotte étant prête de „ mettre à la voile, le Roi & le Grand-Maître s'embarquérent, suivis d'un grand nombre de Chevaliers, & en „ moins de cinq jours ils abordérent au pied des murailles „ d'Alexandrie. Ils poférent des échelles le long des murailles, & présentérent l'escalade. Les Alexandrins furent surpris; mais outre une nombreuse garnison il y „ avoit tant de monde dans cette grande Ville, la plus „ riche de l'Egypte, qu'on vit en un instant les murailles „ bordées de soldats & d'habitans, qui faisoient pleuvoir „ une grêle de fléches sur les Chrétiens. Ces assiégés, „ appuyés sur le parapet, à grands coups de piques & „ de hallebardes, renversent les assiégeans, les poussent „ dans le fossé, & les accablent de grosses pierres. De „ nouveaux assaillans prennent la place des morts & des „ blessés, & sans s'étonner du sort de leurs compagnons, „ tâchent de gagner le haut des murailles. Les uns sont „ percés à coups de fléches; d'autres précipités, ou renversés avec les échelles. Les assiégés répandent de tous „ côtés de l'huile bouillante & des feux d'artifice, qui embrasent les machines des Chrétiens, s'attachent même „ à leurs habits; passent jusqu'au corps, & forcent le Soldat tout en feu, d'abandonnes l'attaque pour chercher „ du secours dans l'eau, où il se précipite. Jamais assaut „ ne fut plus furieux & plus meurtrier; mais malgré l'image de la mort qui se présente de tous côtés, les Chevaliers de Rhodes, animés par leur propre courage, & „ soutenus des regards intrépides du Grand-Maître, reviennent au combat, s'attachent de nouveau aux murailles, & se faisent une échelle des corps morts de leurs „ compagnons, s'élévent jusqu'au haut, gagnent le parapet, se jettent dans la place, & tuënt tout ce qui se présente devant eux. De là les victorieux se répandent dans „ le ville, pénétrent dans les maisons voisines des remparts, massacrent les hommes dans les bras de leurs „ femmes, pillent les plus riches meubles, & font esclaves tout ce qui échappe à la premiére fureur du Soldat. „ Quoique le Roi & le Grand-Maître eussent perdu beaucoup de monde dans les différentes attaques, cependant „ ils avoient bien souhaitté de pouvoir se maintenir dans „ leur conquête. Mais ayant appris que le Sultan faisoit „ avancer toutes les forces de l'Egypte pour les en chasser..... ils résolurent de se rettres; & après s'être „ chargés d'un butin inestimable, ils mirent le feu à tous „ les vaisseaux des Infidéles, qu'ils trouvérent dans le „ port, & se rembarquérent avec leurs prisonniers." Mr. l'Abbé Fleuri racoure la prise d'Alexandrie d'une maniére toute opposée, & on remarquera aisément qu'il ne s'accorde avec Mr. De Vertot que sur le fait même, que la place fut prise, & sur l'article du butin qu'on y fit. „ Après „ quatre jours de navigation, *dit Mr. Fleuri* (5), ils arrivérent (à Alexandrie) le jeudi second jour d'Octobre „ 1365. Il étoit environ midi; mais le Roi remit la descente au lendemain, pour la faire avec plus d'ordre. „ Cependant les Sarasins fortirent de la Ville en multitude infinie, se rangérent en bataille sur le rivage en présence de l'armée Chrétienne, & y passérent la nuit. Le „ lendemain ..... la defcente se fit, les Sarasins après „ quelque résistance s'enfuirent dans la Ville & s'y enfermérent: puis voyant qu'on mettoit le feu aux portes, „ ils abandonnérent les murailles & les tours, & se retirérent à Babylone, c'est-à-dire au Caire. Ainsi fut prise Alexandrie après un combat d'une heure, où *par un Chrétien ne fut tué* ..... L'armée Chrétienne étant „ entrée dans la Ville, le Roi tint un Conseil général, „ pour savoir s'il devoit la garder, comme il l'auroit souhaitté; mais la plupart des Seigneurs furent d'avis contraire, particuliérement les Anglois. & l'Amiral ou Commandant des Rhodiens. ..... Les Chrétiens donc voyant qu'ils ne pouvoient garder le tiers de la Ville, se contentérent de la piller, & en emportérent des richeſ„ ses immenses." Un troisiéme Historien raconte cet événement d'une autre façon encore (6). „ Toute l'Armée, „ qui se trouva de plus de cent voiles, étant prête..... „ le Roi s'embarqua lui-même, fit mettre à la voile, & alla fondre sur la Ville d'Alexandrie, qu'il s'étoit flatté d'emporter d'emblée. Cependant malgré la vigoureuse „ escalade qu'il y fit donner, ce ne fut pas, sans une „ perte très-considérable des plus braves Chevaliers, & „ des meilleurs Soldats, que les Habitans en furent forcés. Les Chrétiens y entrérent enfin l'épée à la main, & tuérent toute la Garnison Sarasine, qu'ils y trouvérent. Devenus maîtres de cette importante place, au-lieu „ de s'appliquer promptement à s'y fortifier, & de conserver „ la principale Clef de l'Egypte.... ils ne s'attachérent uniquement qu'à butiner & à s'enrichir, sans penser que le „ Soudan alloit bien tôt leur tomber sur les bras, avec „ toutes ses forces. En effet ils apprirent aussi tôt qu'il étoit parti du Caire, & qu'il marchoit à grandes journées.... Alors les Chrétiens, qui ne se croyoient point „ assez forts pour lui résister, saccagérent entiérement la „ Ville, y mirent le feu aux quatre coins, & partirent le „ quatriéme jour, après qu'ils s'en furent rendus maîtres." En comparant ces divers récits, il me semble qu'on peut conclure, que celui de l'Historien Ecclésiastique est le moins exact, & qu'on peut regarder comme certaines ces deux choses, qu'il en coûta beaucoup de monde aux Chrétiens pour se rendre maîtres d'Alexandrie, qu'ils y furent un très grand butin, & qu'ils furent obligés d'abandonner leur conquête.

(*a*) Idem. *loc. cit.* p. 252-255.

(5) *Hist. Eccles.* Tom. XX. p. 196-197. Edit. in-12.

(6) Jouan *Hist. Générale des Royaumes de Chypre de Jérusalem*, &c. Tom. II. Liv. XVII. Ch. III. fol.

[*C*] *Il profita ensuite d'une occasion favorable pour s'emparer du Grand-Prieuré de Catalogne.*] La maniére dont Mr. de Vertot rapporte cette circonstance de la vie d'Heredia, ne fait pas beaucoup d'honneur à ce Chevalier. Le Grand-Prieuré de Catalogne étant venu à vaquer, il se présenta deux Prétendans; l'un au préjudice des droits & des privilèges de l'Ordre, s'en étoit fait pourvoir par le Pape; & un autre Chevalier reclamoit ce Prieuré, à titre d'ancienneté. Son droit n'étoit pas incertain, & il étoit même de l'intérêt de l'Ordre de ne pas soufrir que ses Religieux, au-lieu de s'attacher à mériter les graces par leurs services, tournassent leurs vuës du côté de la Cour du Pape. Mais comme on craignoit à Rhodes d'offenser ce Pontife, le Grand-Maître & le Conseil résolurent de lui envoyer un Ambassadeur. Le Grand-Maître jetta les yeux sur Heredia, en qui il crut démêler les talens d'un habile Négociateur; le choix fut approuvé par le Conseil; Heredia fut chargé de représenter au Pape le tort que sa nomination feroit à tout l'Ordre, & d'insister fortement sur la révocation du Bref; & comme on craignoit de ne pas l'obtenir, on permit à l'Ambassadeur de terminer l'affaire par un accommodement, s'il y trouvoit la moindre ouverture. Heredia, arrivé à Avignou, vit bien-tôt que ce devoit parti étoit le seul expédient à fuivre, & il chercha en même tems à y trouver son intérêt particulier. Il ménagea adroitement l'esprit des deux Prétendans, qu'ils convinrent de partager les grands biens du Prieuré, & fit agréer ce partage au Pape. Ensuite, comme l'âge des deux Prétendans & leurs infirmités ne leur permettoient pas de se transporter au Prieuré, il s'en procura l'Oeconomat, & n'eut pas honte de se faire nommer par le Pape pour leur Successeur. Les deux Chevaliers ayant peu survécu à ces arrangemens, lui seul profita de leur concurrence (7). Cette conduite ne fait certainement pas honneur à Heredia, puisqu'il abusa indignement de la confiance qu'on avoit mise en lui.

(7) Vertot *ubi supra* p. 272-278.

[*D*] *On prétend qu'il se trouva à la bataille de Crecy, & qu'il combattit dans l'Armée Françoise.*] Rapportons d'abord le récit de Mr. l'Abbé de Vertot (8). „ Clément VI. *dit il*, „ ayant appris que Philippe de Valois Roi de France, & „ Edouard Roi d'Angleterre étoient à la veille d'en venir „ aux mains, choisit Heredia, qu'il envoya à ces deux „ Princes, pour faire de sa part auprès d'eux l'office de „ Médiateur. Ce Chevalier aussi courageux qu'habile, & „ qui

(8) Ibidem. p. 276-278.

Innocent VI. ayant succédé à Clement VI, la fortune d'Heredia prit un nouvel éclat sous le Pontificat d'un Pape, dont il avoit toujours été l'ami le plus particulier, & dont il devint le Ministre & le Confident. Ce Pontife le déclara Gouverneur d'Avignon & de tout le Comtat Venaissin, il le nomma depuis successivement au Grand-Prieuré de Castille & à celui de St. Gilles. Cette haute faveur le fit soupçonner d'avoir inspiré au Pape des projets peu favorables à son Ordre [*E*]. Pour l'engager à se désister des Bénéfices, auxquels il n'étoit parvenu que par la nomination du Pape, le Grand-Maître Roger de Pins lui envoya d'amples provisions de la charge de son Lieutenant en-deçà de la mer. Mais tout cela fut inutile, le Pape maintint ce qu'il avoit fait, & Heredia abusant de la nouvelle grace du Grand-Maître, non seulement ne payoit plus au Trésor commun les responsions de tant de Commanderies, qu'il avoit accumulées, mais encore sous prétexte de sa Charge de Lieutenant, il retenoit les responsions des autres Commanderies, qui passoient par ses mains. Et si elles venoient à vaquer, il tiroit du Pape de nouvelles provisions, & par une conduite si violente s'érigeoit en tyran de son Ordre (*e*) [*F*]. La reconnoissance engagea Heredia à faire entourer, à ses dépens, la Ville d'Avignon d'épaisses murailles, & fortifiées de distance en distance de tours, qui mirent cette place hors de surprise & d'insulte (*f*). La mort d'Innocent VI. auquel succéda Urbain V. & ensuite Grégoire XI. fit perdre à notre Chevalier une partie de son crédit, sans rien perdre de son ambition. L'âge

(*e*) Idem p. 279 & 297-049.

(*f*) Idem p. 280.

„ qui prévit qu'il y auroit infailliblement une sanglante
„ bataille, se fit donner par le Pape la permission de se
„ déclarer contre celui de ces Princes qui refuseroit le
„ médiation de S. Siége. Et comme Edouard avoit été
„ l'aggresseur, il se rendit d'abord dans son camp, & lui
„ exposa sa commission. Il vouloit l'engager à une suspen-
„ sion d'armes; mais il trouva le Prince Anglois si préve-
„ nu de quelques avantages qu'il avoit déjà remportés,
„ qu'il n'en put rien obtenir. Comme il vit qu'il rejet-
„ toit avec hauteur toutes les propositions de paix, & qu'il
„ faisoit même assez peu de cas de ses offices, le fier Es-
„ pagnol, irrité du peu d'égard qu'il avoit pour son ca-
„ ractère, lui déclara que sa commission étant finie par
„ ses refus obstinés, il alloit servir le Roi de France. Il
„ fut communiqué en même tems la permission qu'il en
„ avoit du Pape, & là-dessus il prit congé de ce Prince,
„ & se jetta dans l'armée Françoise, qui ne tarda guéres
„ à en venir aux mains avec les Anglois. On sçait quel
„ fut le malheureux succès de cette journée (9): la bataille
„ se donna près de Crecy en Ponthieu. Les François le
„ perdirent par la trahison de quelques-uns de leurs Chefs,
„ & par le précipitation des autres. Philippe fit voir dans
„ le combat plus de valeur que de conduite; il resta des
„ derniers sur le champ de bataille, & il combattoit en-
„ core, quoiqu'il n'eût plus que soixante Cavaliers aux
„ près de lui. Mais son cheval ayant été tué, il seroit
„ tombé entre les mains de ses ennemis, si Heredia ne
„ se fût jetté promptement à terre, & ne lui eût présenté
„ le sien, avec lequel ce Prince fit sa retraite. Le Cha-
„ telain (Heredia) voyant un corps d'Infanterie, qui com-
„ battoit encore, sut se mettre à la tête, & disputa quel-
„ que tems le victoire aux Anglois. Mais ces Bataillons
„ ayant été accablés par l'armée victorieuse, il fut enfin
„ entraîné dans la déroute générale, & ce ne fut pas sans
„ peine que percé de coups. Il rejoignit les débris de l'ar-
„ mée Françoise. Pendant qu'il se faisoit panser de qua-
„ tre grandes blessures, qu'il avoit reçues dans la bataille,
„ il apprit que dans le camp des Anglois on parloit
„ desavantageusement de sa conduite, & que des Officiers
„ de cette nation disoient, qu'étant revêtu du caractère
„ d'Ambassadeur, il n'avoit pu combattre en faveur des
„ François, sans violer le Droit des Gens. Ce Chevalier
„ ne fut pas plutôt guéri, qu'il envoya dans leur camp un
„ Héraut, pour présenter son gage de bataille à ceux qui
„ attaquoient sa conduite, & apparemment qu'il n'en fe-
„ roit suivi un combat particulier, si Edouard, auquel
„ on en demenda la permission, ne lui eût rendu justice,
„ & publié qu'avant la bataille il lui avoit communiqué
„ la permission que le Pape lui avoit donnée, au bas de
„ son instruction, de combattre contre le Prince qui re-
„ jetteroit les propositions de paix dont il étoit chargé".
Selon ce récit il paroit qu'Heredia eut une part assez considérable à ce qui se passa à la bataille de Crecy. Mais j'avoue que j'ai de la peine à comprendre le profond silence que d'autres Historiens gardent sur ce sujet. Mr. de Rapin dans le détail qu'il fait de ce qui se passa à la bataille de Crecy, & avent & après cette fameuse journée (10) ne dit pas un mot de l'ambassade d'Heredia, ni de ce qu'il fit à la bataille pour sauver Philippe: il rapporta bien que ce Prince combattit jusqu'à l'extrémité, donna des marques éclatantes de valeur & d'intrépidité, & que ce ne fut qu'après avoir eu deux chevaux tués sous lui, & reçu deux blessures, qu'il se laissa mener, quoiqu'avec une extrême peine, hors du champ de bataille; mais il ne dit rien de plus. Mezerai garde aussi le silence sur ce sujet, non seulement dans son *Abrégé* (11), mais dans sa grande Histoire (12), où il raconte même une circonstance qui contredit formellement ce que rapporte Mr. de Vertot, qu'Heredia remonta Philippe, & que ce Prince se sauva sur le cheval du Chevalier: voici les termes de Mezeray:
„ Ce Prince presque tout seul ne laissoit pas toutefois de
„ tenir ferme, & de se défendre avec un courage invinci-
„ ble, espérant que d'une si grande armée qu'il avoit, il
„ s'en rallieroit au moins dequoy lui sauver l'honneur.
„ Cependant le péril augmentoit de plus en plus, le nom-
„ bre des siens au contraire diminuoit, il étoit blessé & à
„ la gorge & à la cuisse, & il ne pouvoit manquer d'estre
„ tué. *Jean de Hainaut, qui l'avoit déja remonté une fois*,
„ ne pouvent luy persuader de se retirer, prit la bride de
„ son cheval, & l'arracha du combat malgré luy". Je finirai cette Remarque, en observant qu'il y a sur ce sujet les plus grossiéres fautes dans l'Article HAAEDIA de Moreri: on y trouve le même récit, à peu près que dans Mr. de Vertot, mais avec des bevuës: I. On fait députer Heredia par le Pape Grégoire IX. qui ne parvint au Pontificat que vingt-cinq ans après la bataille de Crecy. II. On le fait députer vers Charles V. dit le *Sage*, au lieu de Philippe de Valois; ce qui fait une faute d'autant plus grande, que jamais Edouard III. & Charles V. ne se sont livrés de bataille, quoiqu'ils se soient fait la guerre; Edouard n'ayant pas même passé en France dans ce tems-là.

(9) La Bataille se donna le 26 Août 1346.

(10) *Hist. d'Angleterre.* Tom III. p. 138-135.

(11) Tom. III. p. 97.

(12) Tom. II. p 412. 413.

[*E*] *Cette haute faveur le fit soupçonner d'avoir inspiré au Pape des projets peu favorables à son Ordre.*] Les Turcs ayant commencé à faire des conquêtes en Europe & à s'y établir, Innocent VI. en fut allarmé, craignant qu'ils ne portassent leurs armes en Italie. Pour les obliger à repasser en Asie, il conçut le bizarre dessein d'obliger les Chevaliers de Rhodes de quitter cette Ile, & de transporter le Couvent & leur habitation dans quelque endroit de terre ferme, voisin des Turcs, soit du côté de la Palestine, ou de l'Anatolie, dans la vuë que ces Chevaliers, par une diversion utile, attireroient sur eux les armes des Infidéles, & par cette guerre allumée au milieu des Etats du Ture, serviroient de bouleverts à la Chrétienneté. Entêté de ce projet le Pape envoya à Rhodes, Heredia accompagné de deux autres Commandeurs de l'Ordre, avec commission de commander de sa part au Grand Maitre & au Conseil de travailler à la translation qu'il desiroit. On soupçonna Heredia, qui servoit seul de Conseil & de Ministre au Pape, d'avoir eu en vuë, si l'Ordre abandonnoit l'Ile de Rhodes, de s'en faire nommer, sous le titre de Bailli, Prince Souverain. Quoi qu'il en soit, le Grand-Maitre Pierre de Cornillan répondit, qu'il ne pouvoit pas, sans la participation & le consentement du Chapitre général de l'Ordre, abandonner si brusquement une conquête si considérable, & qui avoit coûté le plus pur sang des Chevaliers. Ce Chapitre fut indiqué, mais ne se tint point; le Pape se borna à faire tenir une Assemblée à Avignon même, où il fut conclu que les Chevaliers s'établiroient dans la Morée. Mais cette affaire traîna en longueur, & le projet du Pape ne s'exécuta point (13).

(13) Venut *loc. cit.* p. 238-245.

[*F*] *Par une conduite si violente (il) s'érigeoit en tyran de son Ordre.*] La conduite d'Heredia mécontenta à un tel point, que le Grand-Maître Roger de Pins envoya deux Députés à Avignon, pour demander au Pape la permission de faire faire le procès au Châtelain d'Empoûte, comme à l'Usurpateur des biens de l'Ordre. Le Pape, qui ne vouloit pas protéger ouvertement ses injustices, feignit de consentir à ce que le Grand-Maître désiroit: il nomma même deux Cardinaux pour prendre connoissance de cette affaire. Mais sous la qualité de Juges, ils ne firent que l'office de Médiateurs; & à cause du crédit d'Heredia, qu'ils vouloient ménager eux-mêmes, ils engagérent les Ambassadeurs, moyennant une légére satisfaction, à se désister de leur poursuite. Le Pape envoya exprès à Rhodes un Gentilhomme de sa maison, pour dire de sa part au Grand-Maître, qu'on lui feroit plaisir de ne pas troubler Heredia dans la jouïssance des dignités qu'il lui avoit conférées, & dont, disoit-il, ce Chevalier s'employoit les revenus, que pour l'intérêt de l'Eglise & le service du St. Siége. Le Grand-Maître fut obligé de souffrir un abus, qu'un si puissant Protecteur l'empêchoit de corriger. Mais dans un Chapitre général qu'il tint à Rhodes, il fit passer divers Réglemens, propres à prévenir dans la suite de semblables abus (14). Je ne puis m'empêcher de remarquer ici, qu'il est surprenant qu'on ne trouve rien dans l'Historien des Papes, je parle de Platina, sur le sujet de notre Heredia? quelque court que soit cet Auteur, il semble qu'il n'auroit pas dû passer entiérement sous silence la grande faveur où Heredia parvint, surtout si l'idée qu'en donne Mr. de Vertot (15) est juste: *toutes les graces, dit-il, passoient par son canal; les plus grands Princes rechercheient avec empressement son amitié, & il partageoit avec son Maître la puissance des Clefs, ou pour mieux dire, le Pape n'en avoit que le titre; pendant que son Ministre en avoit toute l'autorité.* Selon ce récit Heredia doit avoir joué un grand rôle sous le Pontificat d'Innocent VI. & néanmoins je n'en trouve ni trace ni vestige, non seulement dans Platina, mais dans l'Histoire Ecclésiastique de Fleury. Auroit-on voulu cacher la foiblesse du Pontife?

(14) Idem. p. 249. 250.

(15) Idem. p. 279. 280.

[*G*] *Il*

ge avancé du Grand-Maître de Julliac, le fit penſer à devenir ſon Succeſſeur, & il réuſſit dans ſon deſſein, ayant été élu en 1376 [G]. Il n'eut pas plutôt reçu les nouvelles de ſon élection, qu'il ſe diſpoſa à partir pour Rhodes, & pour y paroître d'une manière qui répondît à ſa réputation, & qui juſtifiât le choix que l'Ordre avoit fait de ſa perſonne, il mit en mer juſqu'à neuf galéres, ſans compter d'autres vaiſſeaux de différentes grandeurs, ſur leſquels il embarqua un grand nombre d'Avanturiers, qu'il avoit pris à ſa ſolde. Il étoit prêt de mettre à la voile, lorſqu'il ſe vit obligé de différer ſon départ, à la priére du Pape Grégoire XI. qui venoit de ſuccéder à Urbain V. Le Pontife ſouhaitta qu'il le tranſportât en Italie, ayant pris la réſolution de rétablir à Rome la réſidence des Papes [H]. Heredia s'acquitta heureuſement de cette commiſſion, conduiſit le Pape à Rome, & après avoir pris congé de lui, alla ſe rembarquer ſur ſa flotte, & prit le chemin de Rhodes (g). Mais il n'y arriva pas auſſi-tôt qu'il comptoit. Il rencontra ſur ſa route, & proche des côtes de la Morée, une flotte des Venitiens, qui étoient alors en guerre avec les Turcs. Le Général qui la commandoit ſollicita ſi vivement le Grand-Maître de joindre ſes forces à celles de la République pour retirer la Ville de Patras des mains des Infidéles, qui s'en étoient rendus maîtres, il n'y avoit pas longtems, qu'il ſe laiſſa engager dans cette entrepriſe, où il ſe diſtingua extraordinairement [I], & réuſſit à reprendre Patras. Encouragé par ce ſuccès, il réſolut d'étendre ſes conquêtes dans toute la Morée, & s'étant déterminé à entreprendre le ſiége de Corinthe, il voulut reconnoître par lui-même l'état de la place. Mais comme il n'avoit pris qu'une foible eſcorte, il fut fait priſonnier, étant tombé dans une embuſcade. On le conduiſit dans le Château de Corinthe, où il fut gardé avec beaucoup de ſoin. Les Grands-Prieurs de Saint Gilles, d'Angleterre, & de Rome, qui l'avoient ſuivi dans cette expédition, offrirent pour ſa rançon, du conſentement du Général Venitien, de rendre Patras; mais les Turcs rejettérent cette propoſition. Les Chevaliers offrirent alors outre Patras, une ſomme très-conſidérable, & que les trois Grands-Prieurs demeureroient en ôtage, juſqu'à l'entier payement. Les Turcs parurent diſpoſés à accepter cette derniére propoſition. Mais quand on la communiqua au Grand-Maître, il n'y voulut jamais conſentir, ni qu'on tirât du Tréſor de l'Ordre ſa rançon. Les Turcs le firent paſſer dans les montagnes de l'Albanie, où il fut enfermé dans une étroite priſon pendant plus de trois ans (b). Ayant été enfin racheté des deniers de ſa famille, il ſe rendit à Rhodes, où il prit poſſeſſion de ſa dignité & du gouvernement. Il prit connoiſſance de l'état de l'Ordre, & s'apperçut bientôt qu'il y avoit

(g) Idem p. 251-259

(b) Idem p. 290-294.

[G] *L'âge avancé du Grand-Maître de Julliac le fit penſer à devenir ſon ſucceſſeur, & il reuſſit dans ſon deſſein, ayant été élu en 1376.*] Mr. de Vertot dit (16), qu'il regarda la place de Grand-Maître, comme un aſile honorable contre les coups de la Fortune & les diſgraces de la Cour. „ Il fit de bonne heure ſa ſotterie, *ajoûte l'Hiſtorien:* les amis qu'il avoit à la Cour d'Avignon, agirent „ vivement pour ſes intérêts; la plupart des Souverains „ de l'Europe entrérent dans ſes vuës, & le recommandérent aux Chevaliers, qui étoient nés leurs ſujets, enſorte qu'après le décés de Julliac, le Couvent, quoique „ mécontent de ſa conduite, ſe vit dans une eſpéce de néceſſité de le nommer comme il fit, pour Grand Maître". Dans un autre endroit (17), Mr. de Vertot allégue des raiſons, qui putent déterminer l'Ordre à ſe choiſir pour Chef un Chevalier qui en avoit uſurpé les principales dignités contre toutes les régles. „ Mais apparemment que „ les Electeurs conſidérérent que ce Chevalier conſervoit „ toujours un grand crédit dans la Cour d'Avignon; que „ ce crédit s'étendoit même juſqu'auprès de la plupart des „ Princes Chrétiens, qui ménageoient avec de grands égards un homme habile, & dont les conſeils influoient „ beaucoup dans les différens partis que prenoit la Cour „ du Pape; d'ailleurs qu'un malheureux eſprit de rebellion, qui avoit ſa ſource dans une ſordide avarice, inſectant depuis quelque tems pluſieurs Commandeurs, il „ étoit de la politique de l'Ordre de mettre à ſa tête un homme auſſi puiſſant & auſſi autoriſé que l'étoit Heredia, & „ qui dans cette place ne pourroit plus diſtinguer les intérêts de la Religion des ſiens propres".

[H] *Ce Pontife ſouhaitta qu'il le tranſportât en Italie, ayant pris la réſolution de rétablir à Rome la réſidence des Papes.*] Il y avoit près de ſoixante & dix ans, que les Papes avoient quitté Rome pour réſider à Avignon. Pendant cette longue abſence Rome étoit gouvernée par un Magiſtrat, qui prenoit la qualité de Sénateur, & qui étoit en charge ſix mois, & par douze autres Citoyens, qu'on nommoit *Bannerets*, à cauſe des différentes bannléres, qu'ils arboroient, pour ſe diſtinguer chacun dans ſon quartier (18) ou à la guerre. *Eo itaque tempore.... Roma Senator ſingulo ſemeſtri a Pontifice datus fuit populo dicebat. Urbis autem cuſtodiam totamque reipublicæ adminiſtrationem & curam* Banderenſi *tum gerebant.* Banderenſi *enim appellati ſunt Germanico verbo a vexillis, quibus in bello utebantur* (19). *Singulæ enim decuriæ ſigna inter ſe gebantur ſua.* L'éloignement de la Cour avoit d'ailleurs fait beaucoup de tort à la Ville, dont les murailles & les édifices publics & particuliers tomboient en ruine. *Nam & mœnia & publica ac privata ædificia ubique ruinam minabantur* (20). Outre cela tout étoit en déſordre en Italie, la guerre y étoit allumée de tous côtés, & les Florentins avoient fait une ligue puiſſante contre le Pape même. Grégoire les excommunia par une Bulle ſolemnelle. Mais pour remédier plus efficacement à tout, ce Pontife prit la réſolution de retourner à Rome, & d'y rétablir le Siége des Papes. Les Auteurs ne ſont pas d'accord, quand il s'agit de déterminer par le conſeil de qui le Pape forma ce deſſein. Quelques-uns diſent que ce fut à la perſuaſion du Juriſconſulte Balde qui avoit été ſon Maître (21). D'autres prétendent que ce fut à l'occaſion de la réponſe que lui fit un Evêque, à qui il reprochoit ſa non-réſidence, & qui lui demanda, pourquoi il ne donnoit pas lui-même l'exemple, en retournant dans ſon Evêché à Rome? *Sed hominem permaxime movêre cujuſdam Epiſcopi verba, qui interrogatus à Pontifice ..... cur non rediret ad Eccleſiam ſuam, quam haud par erat tam diu ſine paſtore relinqui: cur* (inquit) *tu ſumme Pontifex cæteris exemplum daturus tuum Epiſcopatum non repetis, Eccleſiamque Romanam* (22)? D'autres, & de ce nombre eſt Mr. de Vertot, attribuënt la réſolution du Pape au Conſeil de Sainte Catherine de Sienne, qui repréſenta au Pape, *que ſa préſence calmeroit tous les troubles d'Italie, & qu'en rétabliſſant le S. Siége à Rome, il en rétabliroit l'autorité dans toutes les places, que des tyrans avoient uſurpées* (23). Grégoire eut ſujet de le repentir dans la ſuite d'avoir ſuivi ces conſeils, & on prétend qu'avant que de mourir il avertit les Cardinaux qui l'aſſiſtoient, „ qu'ils euſſent à ſe défier de certaines perſonnes de l'un „ & de l'autre ſexe, qui ſous prétexte de prétendues révélations, propoſoient leurs viſions pour régle de la „ conduite qu'on devoit tenir dans le Gouvernement de „ l'Egliſe, ce qui par ſon trop de confiance, & l'eſprit „ ſéditieux des Romains, alloit expoſer l'Egliſe au péril „ d'un Schiſme affreux, ſi le Sauveur des hommes, par „ ſa bonté infinie, n'en préſervoit ſon Epouſe". *Quia per tales ipſe ſeductus, dimiſſa ſuarum rationabili conſilio, ſi traxerat & Eccleſiam in diſcrimen ſchiſmatis immanentis, niſi miſericorditer providerat ſponſus Jeſus* (24).

(16) *Loc. cit.* p. 281.

(17) Idem p. 289.

(18) *Du-cange* Gloſſ. T. III p. 1176. *Apud* Vertot. *loc. cit.* p. 288.

(19) Platina *de Vitis Pontif.* in Gregorio XI p. 505. Ed. 1664. in 12.

(20) Idem p. 507.

(21) Du Pin *Nouv. Bibl. des Aut. Eccléſ.* Tom. XI. p. 87.

(22) Platina *ubi ſupra* p. 507.

(23) Vertot. *loc. cit.* p. 286.

(24) Gerſon *Exam. Doct.* Part 2. *Apud* Vertot *loc. cit.* p. 291. 292. & Du Pin *ubi ſupra.*

[I] *Il ſe laiſſa engager dans cette entrepriſe, où il ſe diſtingua extraordinairement.*] Les deux flottes, celle des Venitiens & celle du Grand-Maître ſe joignirent, & après avoir débarqué leurs troupes, ils marchérent droit à Patras, Ville ſituée ſur une hauteur, & éloignée environ d'un quart de lieuë du bord de la mer. Comme cette place avoit peu de fortifications & beaucoup d'étenduë, le Grand-Maître tenta de l'emporter par eſcalade, & s'attacha à des endroits dont les murailles étoient preſque ruinées; & il s'en rendit maître, ſans trouver beaucoup de réſiſtance. Le Gouverneur avoit réſervé ſa garniſon pour la défenſe du Château, où il la fit entrer. Ce Château étoit ſitué dans l'endroit de la Ville le plus élevé, & on n'y avoit oublié aucune des fortifications, que l'Art enſeignoit en ce tems-là, pour le rendre imprenable. Il fallut en faire le ſiége dans les formes: les attaques furent très-vives & preſſantes, & la défenſe ne fut pas moins courageuſe. L'Ordre y perdit pluſieurs Chevaliers de conſidération: enfin les machines, dont on ſe ſervoit encore en ce tems là, ayant fait une bréche, le Grand-Maître, impatient d'une ſi longue réſiſtance, prend une échelle, l'appuye contre la bréche, monte le premier l'épée à la main, & ſans regarder s'il étoit ſuivi, ſe jette dans la place. Le Gouverneur de ſon côté s'oppoſa avec beaucoup de courage à ſon paſſage: il ſe fait entre eux comme un duël particulier: le Chrétien plus fort ou plus adroit que le Turc, lui paſſe ſon épée au travers du corps, le tuë, lui coupe la tête; pendant que ſes Chevaliers, incertains de ſon ſort, montent en foule pour le ſecourir, renverſent tout ce qui ſe préſente devant eux, & après être entrés dans la place, paſſent la Garniſon au fil de l'épée (25). Quoique je ne doute pas de la vérité du fond de cette narration, je croi s y entrevoir, auſſi bien que dans quelques autres de Mr. de Vertot, un goût particulier à décrire des combats, & peut-être à les orner un peu. Par exemple, on conçoit bien que le Grand-Maître a pu avoir une eſpéce de combat ſingulier avec le Gouverneur; mais eſt-il facile de comprendre, comment Heredia a pu avoir le tems de lui couper la tête, pendant que ſelon toutes les apparences on combattoit autour de lui; à moins que de ſuppoſer, que le Grand-Maître & le Gouverneur combattoient ſeuls dans l'endroit où ils ſe trouvérent: cette circonſtance n'eſt pas aiſée à concevoir.

(25) Vertot *ubi ſupra.* p. 290. 291.

voit bien des choſes à réformer. Pendant ſa priſon, il s'étoit formé un grand Schiſme dans l'Egliſe après la mort de Grégoire XI. Les Cardinaux forcés par les Habitans avoient élu à Rome Barthelemi Prignano, Napolitain, Archevêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI; mais s'étant enſuite raſſemblés à Fondi, place forte dans le Royaume de Naples, ils élurent unanimement le Cardinal Robert de Genéve, frere d'Amédée Comte de Genéve, qui prit le nom de Clement VII. Tous les Princes Chrétiens ſe partagérent entre les deux Prétendans, & l'Ordre de St. Jean ſe diviſa auſſi; le Grand-Maître & tout le Couvent de Rhodes, ſe déclarérent pour Clément, & les Langues d'Italie, d'Angleterre, & pluſieurs Commandeurs d'Allemagne reconnurent Urbain. Ce Pape pour ſe venger d'Heredia, le déclara déchu de ſa dignité, & n'ayant pu obtenir du Couvent qu'on en élût un autre, il nomma de ſon autorité à cette dignité Richard Caracciolo, Prieur de Capouë; mais la plus grande partie de l'Ordre demeura ſoumis au Gouvernement d'Heredia. Ce Grand-Maître & le Conſeil ayant jugé qu'il n'y avoit que l'autorité ſupérieure du Pape qui pût remédier aux déſordres, que le Schiſme & le relâchement avoient introduit dans l'Ordre de St. Jean, on pria le Grand-Maître de paſſer à Avignon, où le Pape Clément réſidoit. Mais comme on craignoit qu'il n'y reſtât trop longtems, & qu'il n'en agît comme il avoit fait avant ſon élection, on prit des précautions [*K*]. Mais Heredia avoit tellement changé de ſentimens, que dans la ſuite il ſacrifia généreuſement une partie de ſes grands biens au ſecours de ſon Ordre, & en différentes fois il fit paſſer à Rhodes & à Smyrne des Vaiſſeaux chargés d'armes & de vivres: & par la même voye il y envoya des ſommes conſidérables pour payer les ſoldats que l'Ordre tenoit à ſa ſolde. Il fonda auſſi à Capſe & à Rubulo dans l'Arragon une Commanderie pour ſes Chevaliers, & une Collégiale de douze Prêtres en faveur des Chapelains de l'Ordre, & pour leur ſubſiſtance il y attacha à perpétuité la terre d'Exariel, & la moitié des revenus du Château de St. Pierre. Il mourut à Avignon au mois de Mars 1396, dans une extrême vieilleſſe, après avoir tenu le gouvernement de ſon Ordre dix-neuf ans & huit mois. Son Corps fut porté dans l'Egliſe de Capſe, qu'il avoit fondée, & qui devint depuis le Chef d'un Bailliage (*i*). On trouvera ci-deſſous ſon caractére [*L*].

(*i*) Idem p. 309-311.

[*K*] *Mais comme on craignoit qu'il n'y demeurât trop longtems, & qu'il n'en agît comme il avoit fait avant ſon élection, on prit des précautions.*] Le Conſeil, avant qu'il s'embarquât, exigea de lui un ſerment ſolemnel, qu'il feroit remettre au tréſor commun tout l'argent qu'il recevroit des reſponſions de l'Ordre; & que pour accélérer ſon retour, il ne pourroit pendant ſon abſence nommer à aucune dignité. Le Conſeil porta encore plus loin ſa précaution, & ſous prétexte de lui procurer un cortége honorable, on le fit accompagner par les Freres Bertrand de Flotte, Grand-Commandeur; Du Buiſſon, Prieur de l'Egliſe; Egton de Stegleolts, Commandeur de Fribourg; & Guillaume de Fontenai, Commandeur d'Eſpaillons. Mais l'événement fit voir que ces précautions étoient inutiles, & que le Grand-Maître depuis ſon élevation à cette dignité, n'avoit plus pour objet que le bien de ſon Ordre. Ce fut par ce motif, qu'avant que de partir, il laiſſa à Rhodes pour ſon Lieutenant, Frere Pierre de Culant, Maréchal de l'Ordre, Seigneur auſſi diſtingué par ſa haute naiſſance, que par ſa rare valeur. Quand Heredia fut arrivé à Avignon, il s'employa avec tout le zéle poſſible à remédier aux abus qui s'étoient introduits, & il y réuſſit heureuſement à divers égards, par les voyes de la perſuaſion & de la douceur (26).

(26) Idem p. 317-319.

[*L*] *On trouvera ci-deſſous ſon caractére.*] Le voici tel que l'a tracé Mr. de Vertot (27). „ Pendant ſa vie privée „ il fut auſſi grand Capitaine qu'adroit Courtiſan: avide „ de biens & d'honneurs, & ſacrifiant tout à l'élevation „ de ſa famille, il avoit acheté au nom de Jean Ferdinand „ d'Heredia ſon fils, les Châteaux & les Terres de Mora, „ de Valboane, pluſieurs autres Seigneuries, & entre autres le Comté de Fuente, qui eſt encore aujourd'hui poſſédé par ſes deſcendans. Mais depuis qu'il fut parvenu „ à la Grande-Maîtriſe, on le vit déſintéreſſé, libéral, „ magnifique; d'ailleurs plein de zéle pour la manuteation „ de la Diſcipline, & ſur-tout pour la défenſe des droits „ & des priviléges de l'Ordre, qu'il avoit autrefois violés „ ſi ouvertement pour s'agrandir. Nous avons de lui d'excellentes loix, ou pour mieux dire de ſages ordonnances, qui ſe conſervent encore dans les Livres des Statuts, „ & qui ſont voir ſon zéle, & combien il étoit habile dans „ le gouvernement. Il avoit appris par ſes propres fautes, que l'ambition lui avoit fait commettre, à prévenir „ celles de ſes Succeſſeurs. Depuis ſon élevation à la „ dignité de Grand-Maître, ce fut pour ainſi dire un autre „ homme, & il auroit été à ſouhaitter, ou qu'il n'eût jamais entré dans l'Ordre, ou que la condition humaine „ lui eût permis de n'en quitter jamais le gouvernement". A en juger par ce portrait, Heredia fit voir un exemple du contraire de ce qu'on a vu en d'autres ambitieux; l'élevation le rendit plus vertueux qu'il n'avoit été, & il fit paroître des vertus, qui ſembloient lui être inconnues avant ce tems-là. Au lieu que d'autres, dont il ſeroit aiſé de faire une liſte, ont démenti dans la grandeur les vertus qu'on avoit remarqué en eux avant leur élevation.

(27) Idem p. 315, 316.

✿ HERMANN (Jacques) célébre Mathématicien du XVII. Siécle, étoit fils de *Germain Hermann*, Recteur du Collége à Baſle; il nâquit dans cette Ville le 16 Juillet 1678. En 1695 il „ devint Bachelier, & l'année ſuivante Maître-ès-Arts; après quoi il s'appliqua à la Théologie, à „ laquelle ſes grands progrès dans l'étude des Mathématiques le dérobérent. Il s'attacha aux Mathématiques ſous le fameux *Jacques Bernoulli*, & s'attira l'eſtime de Mr. de *Leibnitz* par un Ouvrage ſur „ les principes du Calcul différentiel, qu'il publia en 1700 contre Mr. *Nieuwentyt*. Ce fut à la recommandation de Mr. de *Leibnitz*, que la Seigneurie de Veniſe le fit Profeſſeur des Mathématiques à „ Padouë, où il demeura depuis 1707 juſqu'en 1713 que le feu Roi de Pruſſe (Ayeul du Roi régnant) l'appella à Francfort ſur l'Oder. Il y publia ſa *Phoronomia*, Ouvrage par lequel, auſſi bien „ que par diverſes autres Pièces [*A*], il ſoûtint parfaitement la réputation qu'il avoit acquiſe. Il étoit „ déjà

[*A*] *Il y publia ſa* Phoronomia, *Ouvrage par lequel auſſi bien que par diverſes autres Pieces il ſoûtint parfaitement la réputation qu'il s'étoit acquiſe.*] Je donnerai ici le Catalogue des Ouvrages de Mr. Hermann; tel que j'ai pu le raſſembler, d'autant plus qu'il y a quantité de piéces de ſa façon diſperſées dans les Journaux, & autres Recueils, où on n'ira guére les chercher, à moins que de ſavoir qu'ils s'y trouvent. I. *Reſponſio ad V. Cl. Bernh. Nieuwentyt Conſiderationes ſecundas circa Calculi Differentialis principia.* Bâle 1700. II. *Phoronomia, ſive de Viribus & Motibus Corporum Solidorum & Fluidorum Libri duo.* Amſterdam 1715. Cet Ouvrage eſt partagé en deux Livres. Le premier, où il s'agit *des Forces & des Mouvemens des Solides*, eſt divié en deux Sections. La *premiére* roule ſur les ſimples gravitations des Solides, ou ſur les loix de l'Equilibre des puiſſances méchaniques, qui s'entrepouſſent, & leurs directions moyennes; ſoit que ces puiſſances ſoient appliquées à des corps inflexibles & roides, ſoit à des corps flexibles. Ces deux cas lui fourniſſent des Théorêmes généraux fort ingénieux, par leſquels on peut fixer les Loix de l'Equilibre des Fluides & des Solides, & trouver les Solutions de divers Problêmes, & d'où l'on tire par forme de Corollaire les figures d'un voile, d'un linge, & d'autres corps tirés dans une liqueur (1). La *ſeconde* Section contient la doctrine du Mouvement, autant qu'il provient de l'impulſion (que l'Auteur nomme *Sollicitation*) continuelle de la Peſanteur, ou qu'il réſulte du Choc des Corps entre eux. Cette Section renferme donc les principales choſes, qu'on peut démontrer touchant les mouvemens accélérés ou retardés, par la peſanteur uniforme ou diverſifiée. Elle donne auſſi la ligne *Iſochrone*, ou que les Corps décrivent en des tems égaux, quelque Syſtême que l'on ſuive touchant la peſanteur, & cela en cas que les directions des Corps peſans tendent à un ſeul & même point. Mais parce que les Courbes des Corps mus, en quelque hypothéſe que ce ſoit d'un mouvement diverſifié, ne peuvent pas être algébraïques, on donne une Régle générale, ſelon laquelle la peſanteur doit varier, afin que les Corps mus décrivent des Courbes algébraïques. Pour les Orbes mobiles & preſque circulaires, on donne auſſi une Régle facile, ſelon les forces *centripétes* requiſes dans la Courbe mobile; & l'on montre enſuite comment cette force centripéte étant donnée, on peut trouver le mouvement d'une Courbe circulaire. Après cela on y trouve une nouvelle Théorie du Centre de l'Oſcillation, qui plaît par ſa ſimplicité. Elle eſt toute fondée ſur ce que certaines *Sollicitations* ſuppoſées, qui agiſſent ſur les particules qui ont un mouvement Oſcillatoire, dans ſes directions perpendiculaires, ſont d'une égale force, aux preſſions de la peſanteur, ſelon les diſtances des particules à l'axe de l'Oſcil-

(1) Le Clerc *Bibl. Anc. & Mod.* T. IV. Part. 1. p. 292. 294.

„ déjà Membre de la Société Royale de Berlin, avant que de venir à Francfort. L'Académie de „ Petersbourg le tira de Francfort. *Pierre* I. lui fit en 1724 des conditions très-honorables & très- „ avantageuſes. Il y ſéjourna pluſieurs années, & ne quitta la Ruſſie qu'en 1731 (*a*) pour venir „ dans ſa Patrie prendre poſſeſſion de la Chaire de Morale & de Droit Naturel, qui lui avoit été con- „ férée dès 1727, & qui durant trois ou quatre ans avoit été pourvuë d'un Vicaire par MM. les „ Magiſtrats de Baſle. Il eſt mort au commencement de Juillet 1733, après une maladie de douze „ jours, dans ſa cinquante-cinquiéme année. L'Académie a fait une extrême perte en ſa perſonne; „ car ſes mœurs le rendoient auſſi aimable que ſes profondes connoiſſances l'avoient rendu eſtimable. „ Tout ſublime Geométre, tout Algébriſte conſommé qu'il étoit, il poſſedoit à fond les autres Par- „ ties des Mathématiques, de la Phyſique & de l'Hiſtoire Naturelle, choſe qui n'eſt pas trop ordi- „ naire aux Mathématiciens du premier ordre. Il faut ajoûter qu'il étoit dans une grande union avec „ ſes Collégues, & qu'il a vécu & eſt mort très-chrétiennement (*b*)".

(*a*) Il conſerva ſa vie durant une penſion de deux-cens Roubles.

(*b*) *Bibl. Germ.* Tom. XXX pag. 206-209.

cillation. Par ce principe, & par la comparaiſon d'un Pendule compoſé, avec un ſimple, qui lui ſoit *Iſochrone*, on trouve la longueur du Pendule, & cela par une ſeule & ſimple analogie (2). Lorſque Mr. Hermann eut trouvé cette Théorie, plus de trois ans avant qu'il écrivît ſa *Phoronomie*, il l'avoit ſeulement appliquée à la peſanteur uniforme, comme MM. Huygens & Bernoulli. Mais ayant vu dans les Actes de Leipſig du mois de Février 1713, que Mr. Jean Bernoulli faiſoit mention, dans un Ecrit qui y eſt inſéré, d'une nouvelle Théorie de l'Oſcillation, qui s'étendoit, tant aux Pendules qui ſe meuvent en des liqueurs qu'à ceux qui ſont hors d'elles, il fit un eſſai de ſa Théorie, dans ces circonſtances, qui lui réuſſit fort bien. Le Livre ſecond de la *Phoronomie*, deſtiné aux *Corps Fluides*, traite, 1. De la gravitation des Liqueurs ſur les plans qui les ſupportent, & ſur les côtés des vaſes dans leſquels elles ſont contenuës; d'où l'on tire des régles ſur la force, dont ces vaſes doivent être, pour pouvoir contenir ces liqueurs, ſans ſe rompre. 2. De l'Equilibre des Liqueurs, entre elles & avec les Corps Solides qu'on y jette. 3. Des Figures que les Fluides donnent aux Corps flexibles qu'ils renferment. 4. De la peſanteur & de l'élaſticité de l'Air, & des denſités de l'Atmoſphére, dans toutes les diſtances de la Terre, & ſelon quelque Loi de l'Elaſticité que ce ſoit. 5. Du mouvement & de la meſure des eaux qui s'écoulent de quelque vaſe que ce ſoit, on qui coulent dans des eſneux. 6. Des effets du choc dans les Fluides, à quoi appartiennent la réſiſtance que les figures des Corps ſouffrent dans les Fluides, les directions moyennes de ces réſiſtances, & le problême de la Courbe des voiles &c. 7. Des Mouvemens tant rectilignes que courbes, dans des milieux qui réſiſtent aux Corps qui s'y meuvent. 8. Du Mouvement des Vaiſſeaux pouſſés par le Vent. 9. Du Mouvement circulaire des Fluides. 10. Du Mouvement de l'Air dans la production du Son. 11. Du Mouvement interne des Fluides, duquel naît la chaleur (3). C'eſt au ſujet de cet Ouvrage que Mr. Hermann a eu une petite diſpute avec Mr. Keill; il s'agit d'un Théoreme relatif au Problême inverſe des Forces Centripétes. Mr. Keill taxa (4) Mr. Hermann d'être plagiaire; voici ſes propres termes: *Ma Solution*, dit Mr. Keill, *dépend d'un principe different de celui de Mr.* Newton *ou de Mr.* Bernoulli; *elle eſt fondée ſur un très-beau Théorême que je demontre en cet endroit, & dont Mr.* Hermann *s'eſt ſervi dans ſa* Phoronomia, *ſans faire mention que j'en faiſe l'Auteur, quoiqu'il ne pût ignorer qu'il eût été publié dans cette Tranſaction, puiſque j'y ai avancé certaines choſes, qui ont donné lieu à la fameuſe Controverſe agitée ſur l'Invention des Fluxions & des Suites.* Mr. Hermann ſe juſtifia par une Lettre, datée de Francfort le 4 Juin 1727, & inſérée dans le *Journal Littéraire* (5); il régne beaucoup de modération dans cette Lettre, qui fait honneur à Mr. Hermann. III. On trouve dans le *Journal de Veniſe* les Piéces ſuivantes de la façon de notre Auteur, toutes en Italien. 1. *Methode de trouver l'Orbite des Planétes, en ſuppoſant que leurs forces centrales ſont en raiſon réciproque des Quarrés de leurs diſtances* &c. (6). 2. *Continuation du même ſujet; touchant la Solution générale du Problême inverſe des Forces Centrales, ſelon la méthode propoſée, & appliquée ſeulement à une Hyperbole particuliére. Avec la Solution d'un autre Problême plus general touchant la force requiſe dans un Corps mu pour decrire dans un milieu fluide & réſiſtant, une Courbe donnée* (7). 3. *Additions aux deux Articles précédens* (8). 4. *Reflexions Geométriques pour la défenſe de l'Article* 16. *du Tome* 2. (9). 5. *Methode facile de déterminer la Loi des Forces Centrales* &c. (10). IV. Dans les Elémens du Géométria du Duc de Bourgogne, *Quatuor Propoſitiones ad Trigonometriam opprimè utiles* (11). V. Dans les *Actes de Leipſig*. 1. *De nova Accelerationis lege* (12). 2. *De Vibrationibus Chordarum tenſarum Diſquiſitio* (13). 3. *Schediaſma de Trajectoriis* (14). 4. *Additamentum ad Schediaſma de Trajectoriis* (15). 5. *Solutio duorum Problematum* (16). 6. *Methodus nova ſolvendi Problemata, quæ circa figuras Iſoperimetras, aliaſque proponi poſſunt* (17). 7. *Supplementum Solutionis ſuæ Problematis de Trajectoriis* (18). VI. *Diſſertatio Phyſica de Naturæ Legibus circa vires Corporum, & veram earumdem menſuram.* Francofurti ad Viad. 1719. VII. 1. *Exercitatio de Mechanica Gravitatis cauſa nondum inventa* (19); 2. *de Motu Gravium* (20). 3. *De Motu Chordarum &c.* (21). 4. *De motu Planetarum* (22). 5. *De quantitate Virium veſtè æſtimanda* (23). 6. *De Motu Corporum in mediis reſiſtentibus* (24). 7. *De Motu Gravium in medio reſiſtente* (25). 8. *Additamentum alterum ad ea, quæ ſuper Problema de Trajectoriis in Actis Eruditorum hucuſque prodierunt* (26). VII. *Methodus generalis Puncta Stationum in Orbitis Planetarios determinandi* (27). IX. Dans les *Mémoires de l'Academie Imperiale des Sciences de Petersbourg* on trouva les piéces ſuivantes. 1. Sur la meſure des forces des Corps (28). 2. Sur le Problême Aſtronomique de Kepler, dans lequel il s'agit de trouver l'Anomalie véritable par l'Anomalie moyenne d'une Planéte (29). 3. Méthode nouvelle de chercher les Intégrales en pluſieurs cas (30). 4. Sur les Epicycloïdes Sphériques (31). 5. Sur l'Intégrale d'une Equation différentielle (32). 6. Sur les mouvemens variés (33). 7. Sur la Conſtruction de quelques Equations différentielles (34). 8. Sur le Centre d'Oſcillation des Pendules compoſés (35). On voit par ce Catalogue des Ouvrages de Mr. Hermann, qu'il devoit être fort laborieux, & qu'il a travaillé autant qu'aucun autre Mathématicien à perfectionner la Science qui étoit le grand objet de ſes études.

(*a*) *Giornale de' Letterati.* T. II Art. 13. p. 447 *& ſuiv.*

(7) Idem T. V Art. 16. p. 112 *& ſuiv.*

(8) Idem T. VI Art. 12. p. 441. *& ſuiv.*

(9) Ibid T. VII. Art. 7. p. 178 *& ſuiv.*

(10) Ibid. Tom. XIII. Art. 12. p. 381 *& ſuiv.*

(11) Edit. Pariſiis p 138.

(12) Ann. 1705. p. 404.

(13) Ann. 1718 p 170.

(14) Ann. 1717. p. 148.

(15) Ann. 1718. p 68.

(16) Ann. 1719 p. 81.

(17) Ann. 1718. p 38.

(18) Ibid. p. 331.

(19) *Extrait. Francof.* T. I. Sect. 2. p. 73.

(20) Ibid. p. 121.

(21) Ibid. p. 87.

(22) Ibid. p. 109.

(23) Ibid. p. 97

(24) Ibid. p. 119

(25) T. III. p. 111.

(26) Ibid. p. 122.

(27) *Miſcell. Berolin.* Ann. 1710. p 181. (28) Tom. I. p. 2. *& ſuiv.* (29) Ibid. pag. 142. (30) Ibid pag. 149. (31) Ibid. pag. 210. (32) Tom. II. *Claſſe des Math.* Art. 1. (33) Ibid. Art. 5. (34) Ibid. Art. 12. (35) Tom. III. *Claſſe des Math.* Art. 1.

(1) Idem p. 194-196.

(3) Idem p. 198-198.

(4) *Défenſe du Chevalier Newton. Dans la quelle on répond aux Remarques de MM.* Jean & Nicolas Bernoulli &c. par Jean Keill. *Journ. Literaire* Tom. VIII. Part. 2. Art. 12. p. 422.

(5) T. IX. Part. 2. Art. 21. p. 406 *& ſuiv.*

(*a*) Start Hankius *de Roman. Rer. Scriptor.* Part. I cap. 27. p. 125. Lipſiæ 1669 in-4.

HERODIEN, célébre Hiſtorien Grec, floriſſoit ſous Sévére, Caracalla, Héliogabale, Alexandre, & Maximin (*a*). Son Hiſtoire, qui eſt en huit Livres, commence à la mort de Marc-Antonin le Philoſophe, & finit à celle de Balbin & de Maximin, & au commencement du régne de Gordien. Ange Politien a fait une Traduction Latine très-élégante de cette Hiſtoire, dont il s'eſt fait pluſieurs Editions. Jules-Capitolin (*b*) accuſe Hérodien d'avoir été trop favorable à Maximin, & cela par averſion pour Alexandre ſon prédéceſſeur [*A*]. Photius dit (*c*) que ſon ſtile eſt clair &

(*b*) *In Maximinis* cap. 28

(*c*) *Bibl. Cod.* 99.

✠ [*A*] *Jules Capitolin accuſe Hérodien d'avoir été trop favorable à Maximin, & cela par averſion pour Alexandre ſon Prédéceſſeur.*] Voici ſes propres termes: *Herodianus Græcus ſcriptor ei* (Maximino) *quantum videmus, in odium Alexandri plurimum favit.* Mais pluſieurs Savans ont juſtifié Hérodien ſur cet article, ſans parler de Caſaubon & de Boecler, cités dans l'Article, deux Auteurs modernes ont défendu notre Hiſtorien d'une maniére qui paroît ſans replique. Le premier c'eſt la Mothe le Vayer, qui s'exprime en ces termes (1). „ Jules Capitolin cite Hérodien dans „ la vie de Clodius Albinus, comme un Hiſtorien très- „ digne de foi; & néanmoins il ne laiſſe pas de l'accuſer „ dans ſes deux Maximins, d'en avoir favoriſé l'un en „ haine d'Alexandre Sévére, dont la mémoire lui étoit o- „ dieuſe. Si eſt-ce qu'Hérodien loué en Prince de clé- „ mence, & de grande douceur d'eſprit, qui le firent ré- „ gner quatorze ans ſans verſer de ſang, & ſans faire mou- „ rir perſonne hors des termes de la Juſtice ordinaire; ce „ qu'il remarque pour une verte bien rare, & ſans exem- „ ple depuis Antonin le Philoſopha. Mais à la vérité il „ a merveilleuſement décbiré le gouvernement de l'Im- „ pératrice Mammée, que d'autres propoſent pour pa- „ tron à toutes celles qui doivent avoir ſoin de l'éducation „ des Souverains qu'elles ont mis au monde..... qua „ dirons nous donc des mauvaiſes rélations qu'Hérodien „ nous a données d'elle? Croirons-nous avec Jules Capi- „ tolin, qu'il n'étoit pas content du gouvernement d'A- „ lexandre Sévére, & que cela le faiſoit parler de la „ ſorte? ou ſi nous jugerons que dans un mélange des „ vices & des vertus de Mammée, cet Hiſtorien n'a vou- „ lu ſupprimer ni les uns ni les autres, afin de s'acquitter „ fidélement du devoir de ſa charge? en vérité je penſe „ que c'eſt la plus équitable opinion qu'on puiſſe prendre „ là-deſſus". Mr. Mongault n'a pas moins fortement plaidé la cauſe d'Hérodien (2). „ Je ne ſai, *dit-il*, ſi Héro- „ dien a eu de l'animoſité contre Alexandre; mais j'oſe „ aſſurer qu'il ne l'a point écoutée. Si l'adulation n'a „ point eu de part à la peintura qu'il nous fait de ce Prin- „ ce, on y reconnoît encore moins les traits de la haine „ & du reſſentiment. Pouvoit il nous en laiſſer une meil- „ leure idée, qu'en finiſſant ſa vie & les éloges qu'il lui „ donne par ces paroles, *jamais régne n'eût été plus heu- „ reux & plus regretté, ſi l'avarice jordide de ſa mere n'eu „ avoit terni l'éclat.....* quelle a dû être ſon exactitude

(1) *Jugement ſur les principaux Liv. dans ſes Oeuv.* T. I. p. 218-234. Edit. de Paris 1668 in-fol.

(2) Préface de l'Hiſtoire d'Hérodien: les pages ne ſont pas numerotées.

& coulant, & qu'il céde à peu d'Auteurs pour les beautés de l'Hiſtoire. Iſaac Caſaubon (*d*) & Jean Henri Boecler (*e*) panchent aſſez à le juſtifier de la partialité dont Capitolin l'accuſe. [☞ Tout ce qu'on ſait de la vie d'Hérodien ſe réduit à ce qu'il nous en apprend lui-même (*f*), lorſqu'il dit qu'il ne rapportera que ce qui eſt arrivé de ſon tems, ce qu'il a appris, ce qu'il a vu, & pluſieurs choſes auxquelles il a eu part pendant qu'il a été employé par le Prince ou par l'Ecat, & qu'il a exercé différentes Charges. Dans un autre endroit il déclare (*g*) qu'il a deſſein de faire l'Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé ſous différens Princes qu'il a tous vus ſur le Trône. Il y a ſouvent dans Hérodien des Harangues directes, ſur quoi Mr. de Tillemont remarque (*h*), que „ tout le caractére de l'Hiſtoire d'Hérodien, qui eſt fort Orateur, porte à croire que les Lettres & les Harangues qu'il rapporte, ſont „ de lui-même, & non pas de ceux qu'il fait parler". Quelques-uns ont confondu notre Hérodien avec Hérodien le Grammairien [*B*]. Mr. de Tillemont croit qu'il faut un peu modifier l'éloge que Photius donne à Hérodien, *qu'il n'omet rien de néceſſaire*, à moins qu'on n'entende cela de ce qui regarde la beauté & l'ornement de l'Hiſtoire: „ car, *ajoûte cet Auteur* (*i*), il omet les dates & beaucoup „ d'autres choſes, qui auroient pu éclaircir de grandes difficultés. Il ſemble avoir plus donné à l'ornement qu'à l'exactitude, je penſe qu'il ſavoit peu la Géographie". Nous dirons quelque choſe des Editions & des Traductions de l'Hiſtoire d'Hérodien [*C*]. ADD. DU TRAD.]

(*d*) *In Notis ad Capitolinum.* In Maxim.

(*e*) *In Præfat. ad Herodian.* Argentorati. 1649. in-8.

(*f*) *Herodien* Liv. I. p. 1. de la Trad. de Mongault Paris 1700 in-8.

(*g*) Ibid. L. II p. 106.

(*h*) *Hiſt. des Empер.* T. III. Not. 2. ſur Maxim. p. 1124. Edit. in fol. Voy. auſſi *Not.* 2. ſur Severe p. 1141.

(*i*) T. III. p. 885

„ & ſa ſincérité dans toute ſon Hiſtoire, s'il a gardé tant „ de modération à l'égard d'un Prince, entre lequel on „ veut qu'il ait été prévenu?.... Pour ſe convaincre encore mieux qu'Hérodien a été fort éloigné de louër „ Maximin en rabaiſſant Alexandre, il n'y a qu'à lire.... le commencement du ſeptiéme Livre..... Pouvoit-on „ garder un plus juſte tempérament? & s'il falloit attribuer à Herodien quelque partialité pour l'un de „ ces deux Princes, ne ſeroit-il pas naturel de croire „ qu'il a favoriſé plutôt Alexandre que Maximin. Je ne „ comprends pas Jules Capitolin, *continué M. Mongault*, „ après avoir avancé qu'Hérodien a été trop favorable à „ Maximin, il copie tout ce qu'il a dit de plus fort ſur „ le courage & l'intrépidité de cet Empereur, ſans rien „ ajoûter à l'affreuſe deſcription qu'il nous fait de ſa tyrannie. C'eſt néanmoins ſur ce témoignage qu'eſt fondé „ principalement le reproche qu'on a voulu faire à Hérodien, & dont je crois l'avoir pleinement juſtifié". Dailleurs il eſt certain que de l'aveu de preſque tous les Savans Hérodien paſſe pour un Hiſtorien très-eſtimable, quelques-uns l'ont comparé à Thucydide: *Herodianus perſimilis Thucydidi. Nam elegantèr Imperatorum res geſtas, ab Antonino & Commodo ordiens, uſque ad Gordianum nepotem deſcribere conatus eſt, & conciones apte ſuis locis effinxit. Sed potentes, quâ in re culpâ non caret, Hiſtoriam Conſulatibus diſtinguere, quod in Hiſtoriâ eſt neceſſarium* (3). Mr. Mongault en parle auſſi très avantageuſement. „ Pour la maniére, *dit il*, dont Hérodien a traité ſon Hiſtoire, elle „ eſt agréable & engageante. Il ne s'attache qu'aux grands „ événemens, & ne rapporte que les circonſtances les „ plus intéreſſantes, & les plus propres à former le caractére de ſes principaux perſonnages. Il ne négligе point „ les ornemens de la Rhétorique, peut-être même que „ des Juges auſtéres trouveroient qu'il les a quelquefois „ trop recherchés. Son Grec eſt plus fleuri qu'il n'eſt pur, „ il me ſemble qu'il revient aſſez au Latin de Quinte Curſe". Au reſte c'eſt à Hérodien ſeul, qu'on eſt redevable de ce que l'on ſçait des cérémonies de l'Apothéoſe. REM. DU TRAD.]

(3) Franciſc. Robertell. *in Lib. ad Job. Bapt. Campeg.* Tom. I. *De Pop. Rom. Vita & vellu prænuſſ. Apul. Fo. ſe adjoint Cenſ. Celeb. Author.* p. 121. Genev. 1554 in-4.

☞ [*B*] *Quelques uns ont confondu notre Hérodien avec Hérodien le Grammairien.*] Outre pluſieurs autres qui ont fait cette faute, MM. la Mothe le Vayer & Mongault y ſont tombés, l'un & l'autre (4), diſant qu'Hérodien étoit d'Alexandrie fils d'un Rhéteur nommé Apollonius le *Dyſcole* ou le *Difficile*, & qu'il ſuivit la profeſſion de ſon pere: cela convient au Grammairien, mais non à l'Hiſtorien, le tems où ils ont vécu & leur genre de vie les diſtinguent, comme l'a fort bien remarqué Mr. Fabricius (5). Le Grammairien fut en faveur auprés de Marc-Antonin mort en 180, au-lieu que l'Hiſtorien a vécu plus tard, puiſqu'il a conduit ſon Hiſtoire juſqu'à l'année 238, & qu'il dit qu'il rapporte les choſes dont il a été lui-même témoin. Le fils d'Apollonius a enſeigné la Grammaire, & a mené une vie aſſez obſcure, au-lieu que l'Hiſtorien nous apprend lui-même qu'il a vécu à la Cour, & qu'il a été dans les Charges. J'ajoûterai ici les judicieuſes remarques de Mr. de Tillemont (6), après avoir parlé d'Apollonius *Dyſcole*, il ajoûte „ Il fut pere d'un *Hérodien*, qui écrit auſſi „ beaucoup de choſes ſur la Grammaire, & qui vivoit du tems de Marc Aurèle, ſelon Suidas, c'eſt cet Hérodien „ qu'Ammien dit (7) avoir été exact dans la ſcience des „ Arts juſqu'au ſcrupule, *artium minutiſſimus ſciſcitator*, „ car cela convient fort bien à un Grammairien, & Ammien le met entre les grands Hommes qu'a produit le „ Muſée d'Alexandrie. Sylburge croit que cet Hérodien „ eſt celui dont nous avons l'Hiſtoire des Empereurs depuis la mort de Marc Aurèle juſqu'au régne de Gordien, c'eſt-à dire juſqu'à l'an 238. Ainſi il pouvoit être „ né ſous Marc Aurèle, mais on ne dira jamais que c'eſt „ le tems où il a vécu. Et il dit lui-même, qu'il commence après la mort de ce Prince à faire l'Hiſtoire de „ ce qu'il a vu & appris dans toute ſa vie. L'eſprit noble „ & élevé que l'on voit dans ſon Hiſtoire, paroit auſſi „ fort différent de cette baſſe exactitude ordinaire aux „ Grammairiens, & qu'on remarque ſurtout dans Hérodien „ d'Alexandrie. Voſſius parle ſéparément de l'un & de „ l'autre (8), ſans dire qu'ils ayent eu rien de commun." Alde Manuce a publié, dans les quatre Volumes qu'il a donnés d'un Recueil d'anciens Grammairiens Grecs, divers Ouvrages d'Hérodien le Grammairien. Dans le premier Tome, qui parut à Veniſe en 1495 in-fol. on trouve *Herodiani περὶ τῶν μονήρων, ſive quomodo Numeri apud Græcos exprimantur, Fragmentum*; c'eſt le quatriéme Traité du Volume. (9) Dans le ſecond Tome, imprimé à Veniſe en 1496 in fol. il y a, Ἐκ τῶν Ἡρῳδιανοῦ παρηβολαὶ περὶ μονήρους (ou μονάνα Πατρός), item, Ἐκ τῶν αὐτοῦ παραγωγαὶ ὀνομάτων μονήρων, & Ἡρῳδιανοῦ περὶ συνδέσμων καὶ συνζεύξεων καὶ συναφείας. Ce même Traité, ou un autre ſous le même titre, ſe trouve dans le troiſiéme Tome du Recueil d'Alde, imprimé à Veniſe en 1523 in fol. (10). Enfin dans un quatriéme Tome, imprimé deux ans après in 8. on trouve un Traité de *George Lecapenus* ſur la Syntaxe περὶ συντάξεως τῶν ῥημάτων, qui témoigne au commencement, qu'il a profité des préceptes d'Apollonius *Dyſcole*, d'Hérodien, & de pluſieurs autres. Je remarquerai en paſſant, qu'on dit très-fauſſement dans Moreri, qu'Hérodien vivoit *dans le troiſiéme ſiecle ſous Marc Aurèle & les Empereurs ſuivans*; Marc Aurèle eſt mort l'an 180 de J. C. ainſi ſi Hérodien a vécu dans le III ſiécle, il n'a pas vécu ſous cet Empereur. REM. DU TRAD.]

(*d*) *De Hiſt. Græc.* L. II. Cap. 11 & 18.

(9) Fabricius *Bibl. Græc* Tom. VII. p. 13.

(10) Idem ibid. p. 11. 14.

☞ [*C*] *Nous dirons quelque choſe des Editions & des Traductions de l'Hiſtoire d'Hérodien.*] La premiére Edition Grecque que je trouve marquée, eſt celle de Veniſe chez Alde en 1503 in fol. enſuite il y en a une de Louvain en 1525 in-4. & une de Bâle en 1530, en petit (11). Ange Politien traduiſit Hérodien en Latin, & ſa Traduction parut pour la premiére fois à Boulogne en 1493 in-fol. & il s'en eſt fait pluſieurs autres Editions dans la ſuite (12), & avec le Texte Grec de même. Henri Etienne donna une Edition à Paris en 1581 in 4, où il a retouché la Verſion de Politien. Mr. Mongault paroit faire beaucoup d'eſtime de cette Verſion, dans la Préface de la ſienne. Il y a eu pluſieurs Traductions Françoiſes d'Hérodien; je ſuis ſurpris que Mr. Jordan, dans ſon *Eſſai ſur les Traducteurs François des anciens Auteurs* (13), n'ait parlé d'aucune. *Jean Colin*, Bailly du Comte de Beaufort, eſt le premier qui a traduit Hérodien dans notre Langue, ſur la Verſion de Politien; & il a joint des Notes à ſa Traduction, dont je trouve deux Editions indiquées, l'une de 1541 à Paris in 8. (14), & l'autre de Lyon 1546 in-8. (15). Le ſecond Traducteur François d'Hérodien a *été Jacques, Comte de Vintimille* Rhodien, Conſeiller au Parlement de Dijon; ſa Traduction a été imprimée à Lyon en 1554 in-fol. (16), & à Paris en 1580 chez Frederic Morel (17). En 1675 Mr. de Boiſguilbert en donna une nouvelle, qui fut imprimée à Paris in-douze. Mais la meilleure ſans contredit eſt celle de M. Mongault, qui a paru à Paris en 1700 in-8. avec des Remarques. „ La Traduction, *dijent* „ *les Auteurs du Journal des Savans* (18), eſt élégante & „ fidéle. Elle repréſente par-tout le ſens de l'Original, „ & n'en cache que les défauts, en retranchant des ci„ conſtances trop de fois répétées dans la même narra„ tion, & en faiſant un petit nombre de tranſpoſitions, „ pour tendre le diſcours plus intelligible & plus agréa„ ble." Mr. Fabricius nous apprend qu'Hérodien a été auſſi traduit en Allemand par Jérôme Boner, & que cette Traduction a été imprimée en 1530 in-fol. & en 1660 in-8. Il y en a auſſi une Traduction Hollandoiſe, Rotterdam 1683 in 8. REM. DU TRAD.]

(11) Idem ibid. p. 12.

(12) Idem ibidem.

(13) Dans la *Biblioth. Germ.* Tom. XLVI. Art. 9 p. 125.

(14) La Croix du Maine *Bibl. Franc.* p. 217.

(15) Du Verdier *Bibl. Franc.* p. 210.

(16) Idem p. 626.

(17) La Croix du Maine *loc. cit.* p. 155.

(18) Ann. 1700. *Journ.* 23 du 25 Juillet.

(4) La Mothe le Vayer *Jugem. ſur les principaux Hiſtoriens*, ubi ſupra p 314. & Mongault *Préf. de l'Hiſt. d'Hérodien.*

(5) *Bibl. Græc.* Tom. VII. p. 11.

(6) *Hiſt. des Empер.* T III p. 176. dans M. Aurèle Art. 14.

(7) L. XXII. p. 241. 8.

HERODOTE naquit à Halicarnaſſe, en la premiére année de la LXXIV. Olympiade, puiſque ſelon Pamphile, cité par Aulu-Gelle (*a*), il avoit 53 ans dans le tems que commença la guerre du Péloponnéſe, & quatre ans quand Xerxès paſſa en Gréce. Son pere s'appelloit Lyxes & ſa mere Dryo (*b*). La Ville d'Halicarnaſſe étant alors ſous la domination du Tyran Lygdamide, petit-fils d'Artemiſe Reine de Carie, Hérodote, cherchant la liberté néceſſaire aux gens de Lettres, ſortit de ſon Pays & ſe retira dans l'Ile de Samos, d'où il voyagea en Egypte, en Italie, & dans toute la Gréce, & acquit dans ſes voyages la connoiſſance de l'Origine & de l'Hiſtoire des Nations. Il entre-

(*a*) L. XV. Cap. 23.

(*b*) Suidas in voce Ἡρόδοτος.

treprit enfuite de compoſer ſon Hiſtoire [A]. Après y avoir travaillé dans l'Ile de Samos, il revint en ſon Pays, en fit chaſſer le Tyran, & ſe voyant à cauſe de cela expoſé à l'envie de ſes Concitoyens, il alla à Thurium en Italie, où il mourut, quoique d'autres prétendent qu'il fut mort à Pella (c). Le ſeul Ouvrage qui nous reſte de lui eſt ſon Hiſtoire; il promet auſſi en deux endroits de ſon premier Livre d'écrire l'Hiſtoire d'Aſſyrie, mais elle n'a jamais paru, parce qu'apparemment la mort le prévint; car s'il l'eût publiée il eſt incroyable qu'aucun des Anciens n'en eût parlé. Il eſt vrai qu'Ariſtote (d) blâme Hérodote de ce qu'il avoit dit, qu'un Aigle avoit bu pendant le ſiege de Ninive; parce qu'il prétend que cet oiſeau, auſſi bien que tous ceux qui ont les ongles crochus, ne boivent point. Et comme ce fait ne ſe trouve point dans les neuf Livres que nous avons à préſent, quelques Auteurs ont conjecturé qu'Ariſtote a voulu parler de l'Hiſtoire d'Aſſyrie, dans laquelle le ſiége de Ninive entre naturellement. On attribuë à Hérodote une *Vie d'Homere*, qui eſt à la fin de ſes Ouvrages; mais il n'y a point d'apparence qu'elle ſoit de l'ancien Hérodote. L'Auteur de cette Vie ne s'accorde point avec lui ſur le tems où ce Poëte a vécu; car il dit qu'Homére a fleuri CLXVIII. ans après la guerre de Troye, & DCXXII. ans avant l'expédition de Xerxès en Gréce. Or Hérodote aſſure dans l'*Euterpé*, qu'Homére & Héſiode ont été quatre-cens ans avant lui, & par conſequent qu'ils ont vecu beaucoup plus longtems depuis la guerre de Troye. D'ailleurs le ſtile de cet Ouvrage eſt bien différent de celui d'Hérodote; & l'Auteur dit bien des choſes d'Homére, qui ne s'accordent pas avec ce que nous en ont dit les Anciens; & il traite ce ſujet plutôt comme un Grammairien moderne, que comme un ancien Hiſtorien †. Suidas fait mention d'un Abrégé de l'Hiſtoire d'Hérodote, compoſé par Théopompe de Chio. Il y a tant de rapport entre Hérodote & Homére, que Longin aſſure (e) qu'il n'y a qu'Hérodote ſeul qui ait parfaitement imité ce Prince des Poëtes, & qui ſoit Ὁμηρικώτατος. Cicéron l'appelle *le Pere de l'Hiſtoire* (f). C'eſt une monſtrueuſe erreur que celle du Jéſuite Jacques Gaultier, qui dans ſes *Tables Chronographiques*, imprimées à Cologne en 1616, place Hérodote ſous Conſtantin le Grand & ſes Fils.

(c) Idem.

(d) De *Anim. hiſtor.* Lib. VIII. c. 28.

† Malgré ces raiſons le Savant Mr. Fabricius *Bibl. Græc.* T. I. p. 814. croit qu'il faut plus de lumiere pour décider la queſtion; *tamen fatior argumenta non ſat magni momenti afferri propter quæ Vita Homeri cum primis Herodoto Halicarnaſſæo adjudicanda ſit; itaque adhuc anceps ſcopitandum.* R. D. T.

(e) On renvoie ici le Traité *du Sublime* qui a une tournure vaſte, & d'après la Morale le Vayer, je trouve que Longin parle d'Hérodote en divers endroits, comme Ch. 3. 15. 22. 24 &c. mais c'eſt dans le Ch. XI où il dit qu'il a été grand imitateur d'Homére, mais il ajoûte que *Platon* eſt celui de tous qui a le plus imité ce Poëte, ce qui eſt fort différent de ce qu'on lui fait dire ici. R. O T.

(f) *De Legibus* Lib. I.

[A] *Son Hiſtoire.*] Le principal deſſein qu'il s'y eſt propoſé, a été d'écrire les guerres des Perſes contre les Grecs, depuis le régne de Cyrus juſqu'à celui de Xerxès; mais il s'étend auſſi ſur l'Hiſtoire des autres Nations. Lucien nous apprend (1), qu'Herodote ayant quitté la Carie pour paſſer en Gréce, chercha les moyens de s'acquérir en peu de tems & ſans beaucoup de peine une grande réputation. Il prévit que ce ſeroit une choſe longue & pénible d'aller ſur les lieux réciter ſes Ecrits aux Athéniens, aux Corinthiens, aux Argiens, & aux Lacédémoniens. Il s'imagina que le meilleur expédient étoit de les trouver tous aſſemblés, ainſi il récita ſon Hiſtoire aux Jeux Olympiques; cela le rendit plus fameux que ceux-là même qui y avoient remporté le prix. Il n'y eut perſonne qui ne connût le nom d'Hérodore, ſoit qu'ils l'euſſent vu aux Jeux Olympiques, ſoit qu'ils en euſſent entendu parler à ceux qui en étoient revenus; & depuis en quelque endroit qu'il allât on le montroit au doigt en diſant. „ C'eſt là cet „ Hérodote, qui a écrit les guerres de Perſe un Langue „ Ionique, & qui a célébré nos Victoires." Son Ouvrage eſt partagé en neuf Livres, qui portent chacun le nom d'une des neuf Muſes. Son ſtile a été admiré de tous les connoiſſeurs tant anciens que modernes. Quant à la vérité de l'Hiſtoire, Hérodote a été accuſé par pluſieurs Auteurs de ne l'avoir point ſuivie. Ctéſias l'a ſoupçonné de fauſſeté ſur les Hiſtoires des Médes & des Aſſyriens. Manethon le reprend ſur ce qu'il raconte de l'Egypte; & l'on prétend que Thucydide l'a eu en vuë, quand il a blâmé les Hiſtoriens qui n'écrivent que pour divertir & amuſer le Lecteur. Mais cet Hiſtorien n'applique point ce qu'il dit à Hérodote, il parle ſeulement en général des Hiſtoires de ce caractére. Strabon lui reproche nommément ce défaut, en diſant qu'Hérodote badine agréablement, en mêlant des choſes extraordinaires dans ſa narration, pour y tenir lieu d'ornement. C'eſt auſſi lui que Juvenal déſigne, quand il dit (2)

(1) Herodot. Encomium.

(2) Sat. 10.

Creditur olim
Velificatus Athos, & quicquid Græcia mendax
Audet in Hiſtoria.

Mais perſonne ne l'a attaqué plus ouvertement que Plutarque, qui étoit animé d'un vif reſſentiment contre lui, parce qu'il avoit rendu les Thébains ſes Compatriotes odieux. Il avoue lui-même que c'eſt le motif qui lui a fait écrire ſon petit Traité, qui a pour titre *De la Malignité d'Hérodote* (3), dans lequel il accuſe cet Hiſtorien d'avoir malicieuſement dénigré non ſeulement les Thébains & les Corinthiens, mais la plupart des Grecs, par un principe de partialité pour les Médes, & pour relever la gloire de ſon Pays, en la perſonne d'Artemiſe Reine d'Halicarnaſſe, dont il exaggére ſi fort les actions héroïques à la bataille de Salamine, que cette Princeſſe ſeule occupe la plus grande partie de ſon récit. Plutarque avouë que c'eſt un des meilleurs Ecrivains, & que ſon Hiſtoire eſt un des Ouvrages les plus charmans qu'on puiſſe lire; mais il ajoûte que ſous cette douceur agréable, Hérodote ſait aviſer le poiſon de ſa médiſance, & il compare cette malignité, dont il le taxe, à une Canthatide couverte de roſes. Quelques-uns font d'opinion que la Critique de Plutarque eſt accompagnée de tant de chaleur, & paroît ſi pleine d'animoſité, qu'il ſemble avoir lui-même toute la malignité dont il charge ſon Adverſaire. Mais la Mothe le Vayer remarque (4) qu'il eſt difficile de voir, comme Hérodote parle de Themiſtocle, particuliérement dans ſon *Uranie*, où il le taxe de rapines & d'intelligence avec les Perſes, ſans prendre au moins quelque ſoupçon de ce que Plutarque donne pour très-aſſuré. Olon Chryſoſtome (5) fait venir Hérodote trouver les Corinthiens, pour recevoir d'eux quelque récompenſe de l'Hiſtoire qu'il avoit compoſée, & où ils étoient ſi intéreſſés. Et parce que les Corinthiens déclarérent qu'ils ne vouloient point acheter de l'honneur à prix d'argent, il changea la narration de ce qui s'étoit paſſé au Combat naval de Salamine, accuſant Adimante Général des Corinthiens, d'avoir fui dès le commencement de la bataille, & trahi par ce moyen la cauſe commune de toute la Gréce. Olon ajoûte un peu après, qu'il ne peut déférer à ce qu'Hérodote a écrit là-deſſus; les Epitaphes, & les Inſcriptions des Sépulcres, érigés du conſentement de tous les Grecs dans l'Ile de Salamine, portant témoignage contre lui. Il rapporte enſuite une partie des mêmes Epigrammes du Poëte Simonide, dont Plutarque s'eſt ſervi, pour convaincre Hérodote de malignité. Cet Hiſtorien n'a pas manqué de Defenſeurs. Alde Manuce, Joachim Camerarius, & Henri Etienne ont écrit des Apologies pour lui. Et il ſemble que les Voyages de long cours tant au Nord qu'au Sud & dans les Indes Orientales, qu'on a faits de notre tems, juſtifient à divers égards Hérodote, & font voir qu'une infinité de choſes, qu'il a rapportées ſur le témoignage d'autrui, & dont il paroît avoir douté, ſont néanmoins véritables.

(3) *Plutarch. Herodoto maligne.*

(4) *Jugement des Anc. & des Modernes* T. I. p. 231. Paris 1658 in-fol.

(5) Orat. 37.

✿ HERURNIUS (JEAN) ſavant Médecin du XVI. Siécle, nâquit à Utrecht le 25 Janvier 1543. Son pere s'appelloit Otto van Heurn, d'une famille ancienne du Pays, que quelques-uns diſent avoir été Marchand de Vin (a); ſa mere fut Gertrude van Velſen (b). Il commença à étudier ſous George Macropedius Recteur de l'Ecole d'Utrecht, & enſuite ſous Arnold van Eyck, mais il parut avoir ſi peu de diſpoſition dans ces premiers commencemens, qu'il ſavoit à peine lire à l'âge d'onze ans, & qu'à quinze il n'avoit pu encore apprendre les régles de la Grammaire (c). Depuis ce tems-là il s'attacha à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il y paſſoit les jours & les nuits (d), & par un travail opiniâtre il répara bientôt le tems qu'il avoit perdu, & acquit un grand fond de ſavoir, & ſe rendit célébre par ſes Ouvrages [A]. A l'âge de dix-huit ans, on l'envoya à Louvain, où il étudia la Philoſo-

(a) Teiſſier *Eloges des Hom. Sav.* Tom. IV. pag. 192. Corneaus *Hiſt. Gymnaſ. Patav.* T. II. p. 162.

(b) Burman *Ultraject. Erud.* p. 814.

(c) Idem ibidem.

(d) *Acad. Lugd. Bat.* Apud *Pope Blount* Cenſ. ſu. Celeb. Auth. pag. 799. Ed. 1694. in-4.

[A] *Et ſe rendit célébre par ſes Ouvrages.*] Otto Heurnius ſon fils donna un Recueil de tous ſes Ouvrages à Leide en 1609 en deux Volumes in 4. ſous ce titre: *Joannis Heurnii Opera omnia, tam ad Theoriam, quàm ad Praxin Medicam ſpectantia, ab Ottone Heurnio, filio, in duos tomos diſtributa, ac edita.* Ce Recueil a été réimprimé à Lyon en 1658 in-fol. On y trouve les Ouvrages ſuivans I. *Praxis Medicinæ nova ratio, quâ Libris tribus, Methodi ad Praxin Medicam aditus facillimus aperitur, ad omnes curandos morbos.* Imprimé trois fois avant 1609, deux fois in 4. & une fois in-8. Zacharie Sylvius, Médecin d'Amſterdam, en donna une Nouvelle Edition en 1650 à Rotterdam in 8. Il y mit une Préface, où il fit un bel éloge de l'Ouvrage & de l'Auteur; *cum primum in luculentum hunc Auctorem incidi, ita me affecit, ut non tantùm mihi comparandum, ſed & attentè perlegendum eſſe judicarem: Quod ut feci, incredibile eſt quantam voluptatem atque utilitatem ex eo perceperim. Atque hæc cauſa eſt cur libros ejus amem, & præſtantiam eorum expertus aliis commendem. Audebo etiam obligare fidem meam, ſtudioſe Lector, premens ac ſpondeo vobis, qui rerum Medicarum ſtudia tenemini, hæc Scripta ea eſſe, quæ Medicum ſortiri debent. Magno enim judicio hæc opus eſt diucubratum*

Digitized by Google

losophie, les Mathématiques, & la Médecine pendant deux ans, sous Gemma Frisius (*e*). Il alla ensuite à Paris, où il étudia pendant trois ans la Médecine sous Louis Duret Professeur Royal, la Philosophie sous Charpentier & Ramus, & les Belles-Lettres sous Turnebe & Dorat (*f*). Il s'exerça aussi pour la taille sous Collodé fameux Lithotome de ce tems-là (*g*). Il voulut de Paris passer en Espagne (*b*), mais ses amis l'ayant détourné de ce voyage, il alla à l'âge de vingt-quatre ans en Italie. Il fit un séjour de quatre années à Padoue, où il continua ses études sous les célèbres Professeurs qui y enseignoient la Médecine, l'Anatomie, & la Botanique. Il y auroit aussi pris le degré de Docteur, mais ayant couru risque de la vie de la part d'un Aubergiste ivre, il prit le parti de quitter Padoue (*i*) [*B*]. Un Sénateur de Venise, qui alloit en Ambassade à Constantinople, prévenu de son mérite & de sa capacité, voulut l'engager à faire le voyage avec lui; mais le respect pour ses parens, à qui il craignoit de déplaire, en s'éloignant de l'Italie sans leur participation, lui fit refuser ces offres (*k*). Agé de vingt-huit ans il se rendit à Pavie, & prit en 1571, dans cette Ville, le degré de Docteur en Médecine, & y demeura deux ans auprès de Nicolas Pergenot de Granvelle, en qualité de son Médecin (*l*). Il fut même sur le point de s'y établir avantageusement, mais l'envie & la jalousie des Italiens l'obligèrent d'y renoncer (*m*). Il revint dans sa patrie, après une absence de douze années; & s'établit à Utrecht, où il exerça la Médecine, & fut en particulier Médecin des Comtes d'Egmont, & Noortcarmes, Gouverneur de la Ville (*n*). Vers ce tems-là il épouse Christine Beyer, fille de Guillaume Beyer, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Utrecht, & de Marguerite Leyster. Quelque tems après il fut fait Conseiller de la Ville. Mais son goût pour la vie tranquille & studieuse lui fit regarder cet honneur comme une chose fort onereuse, & à force de sollicitations & de prières, il se fit décharger, quoiqu'avec peine, d'un emploi, qui est l'objet de l'ambition d'un grand nombre d'autres. En 1581, lorsque l'Université de Leide eût été fondée, Heurnius y fut appellé, pour remplir une Chaire de Médecine; c'est dans ce poste qu'il a passé les vingt dernières années de sa vie, avec beaucoup de réputation (*o*). On remarque qu'il est le premier qui ait fait lui-même des dis-

(*e*) *Ultraj. Erud.* ubi supra.

(*f*) Ibid.

(*g*) Comment. ubi supra pag. 203.

(*b*) Niceron *Mémoir. des Hom. Ill.* T. XXXVII. p. 87.

(*i*) Comment. *loc. cit.*

(*k*) Idem ibid.

(*l*) *Ultraj. Erud.* loc. cit.

(*m*) Voyez Rem. [a].

(*n*) *Traject. Erud.* pag. 367.

(*o*) Idem ibid.

a summa viro. Quippe qui per triginta annos Medicâ exercitatione corroboratus fuerit, in Italiâ, Galliâ, Brabantiâ, Provinciâ Ultrajectinâ & Hollandiâ, in quâ per annos viginti quanta cum celebritate Medicinam fecerit, Europa novit. Quare Libri hi omni commendatione dignissimi (1). II. *Institutiones Medicinæ.* Accessit, *Modus ratioque studendi earum, qui Medicinæ operam dicarunt.* Outre diverses Editions antérieures à celle de 1609, on trouve la Méthode d'étudier la Médecine, dans un Recueil de plusieurs autres Piéces sur la manière d'étudier, imprimé à Amsterdam en 1645 & à Utrecht en 1651 in-12. C'est à l'égard de cet Ouvrage que Thomasius accuse Heurnius d'avoir pris plusieurs choses de Julius Alexander, sans le nommer, ce qui fait que Thomasius le met au rang des Plagiaires (2). *Hunc pedarium Julii Alexandrini senatorem, non sine causâ vocavimus supra; deprehendimus enim, non pauca eum, ubi Medicinæ studiosis modum dicendi præscribit, tacitè mutuatum esse è Julio. Quamquam autem ita sibi cavet, ut sensus ejus potius, eosque varie dissectos, inque compendium contractos, quam verba lectori suo appendat: est tamen ubi ungues aquilinè promicent* (3). III. *De Morbis, qui in singulis partibus humani Capitis insidere consueverunt. Hic artificiosa methodo, & incredibili facilitate, Morborum ideæ, causæ, & cujusque causæ mortificæ partisque ægræ signa, prognoses, & curatio rationalis & empirica graphice depinguntur.* A Leide 1594 in-4. C'est de cet Ouvrage que Jules César Scaliger dit, qu'il surpasse autant les autres Livres, que la tête est au-dessus des autres membres du Corps:

Quo libro, tanto libros superemines omnes,
Quanto cuncta super cætera membra caput (4).

IV. *Hippocratis Coi Prolegomena & Prognosticorum Libri tres, cum Paraphrastica versione & brevibus Commentariis.* Leyde 1597 & 1603 in-4. V. *Hippocratis Coi Aphorismi, Græcè & Latinè; brevi enarratione sidaque interpretatione ita illustrati, ut ab omnibus facilè intelligi possint. Cum historiis, observationibus, cautionibus & remediis selectis.* La première Edition doit être de l'an 1601, puisqu'il y a à la tête une Epître dédicatoire de l'Auteur, datée de cette année, qui fut celle de sa mort. VI. *In Hippocratis Coi de Hominis natura Libros duos Commentarius.* VII. *In Hippocratis Coi de victûs ratione in morbis acutis Libros quatuor Commentarius.* On dit qu'il avoit lu si souvent & avec tant de soin les Oeuvres d'Hippocrate, qu'il les possédoit à fond, & savoit par cœur tous les Aphorismes de ce grand Homme (5). C'est à quoi fait allusion un Poëte Hollandois dans les vers suivans:

Hippocrates si animâ posset migrante renasci,
Conferem hanc, Harmâ, corpus habere tuam.
Tanta tibi pariter ars est, ususque medendi,
Et dubium est, sanet, an doceas melius.
Nunc magis admiror, quod Paonia arte manuque
Sis idem medicus, nec tamen Hippocrates (6).

VIII. *De Febribus Liber.* Leyde 1598. in-4. IX. *De Peste Liber.* 1600. in-4. X. *De Morbis Oculorum, Aurium, Nasi, Dentium, & Oris, Liber.* Leyde 1600 in-4. XI. *De Morbis Pectoris Liber;* avec le précédent. XII. *De gravissimis Morbis mulierum liber; de humanâ felicitate liber; & de morbis novis & mirandis Epistola.* Leyde 1607. in-4. XIII. *De morbis Ventriculi liber. Responsum ad nobil. Præsidem Johannem Barchemium, & Consiliarios Supremæ Curiæ Hollandiæ, Zelandiæ & Westfrisiæ:* an illum esse aquæ innatationem Lamiarum indicium. *Oratio de Medecinæ Origine, Æsculapiadum ac Hippocratis stirpe & scriptis.* Leide 1608 in-4. La seconde Pièce de ce Volume regarde l'épreuve de l'eau pour ceux qui sont accusés de sortilége, & l'Avis de Heurnius fit abolir cette épreuve par la Cour de Hollande; c'est ce que nous apprend le célèbre Voetius, qui parle en même tems de notre savant Médecin en termes fort honorables: *Jure meritoque . . . . hæc probe subtusta est . . . . à Curiâ Batavicâ, præsumtæ confessioni, quod nomine Facultatis Medicæ & Philosophicæ in Academiâ Lugduno-Batavâ conscriptam a celeberrimo & literatissimo Medico, Johanne Heurnio* (7). Outre les Ouvrages que nous venons d'indiquer, qui se trouvent dans le Recueil de ses Oeuvres, Mr. Burman en marque quelques autres (8). *Commentarius in Hippocratis Librum de Medicamentis purgantibus.* Dans l'Edition des Oeuvres d'Hippocrate, imprimée à Genève en 1657 in fol. *Notæ, Observationes, & Remedia secreta ad Johannis Fernelii universam Medicinam.* Dans l'Edition des Oeuvres de Fernel, à Utrecht 1656 in 4. Une Préface à la louange de l'Alchymie, à la tête d'un Recueil d'Alchymistes imprimé à Cologne en 1579 in 4. On lui attribue encore une pièce intitulée: *De natura & præsagio horrendi Cometa, qui anno 1577 orbem terrarum terruit.* On parle aussi de ses Lettres, qui n'ont pas été imprimées.

(1) *Apud* Pape Hemmet *Cenfor. Catal. Auth.* p. m. 739.

(2) Teissier *Eloges des Hom. Sav.* Tom. IV. p. 400.

(3) Thomas *de Prag.* § 661. *Arnol Pop. de Blount Bib. cit.* p. 800.

(4) Teissier *ubi supra.* p. 398. 399.

(5) Burman *Traj. Erud.* p. 118.

(6) *Delitiæ Poëtar. Belg.* T. I. p. 518. *Apud Rand.*

[*B*] *Ayant couru risque de la vie de la part d'un Aubergiste ivre, il prit le parti de quitter Padoue.*] Mr. Teissier a confondu cette avanture avec une autre, qui lui arriva à Pavie, dont nous parlerons dans un moment. „ Pendant que Heurnius étoit à Padoue, dit-il (9), un Pro„ fesseur en Médecine de cette Ville voulut lui donner sa „ fille en mariage, avec tous ses biens, & lui céder sa „ Charge; mais quelques Italiens ses rivaux ayant conspi„ ré sa mort, il se sauva promptement dans son Pays." Rien de pareil ne lui est arrivé à Padoue, c'est à Pavie que se passa cette scéne. Un Professeur de cette dernière Ville, charmé du génie & du savoir de Heurnius, forma le dessein de lui faire épouser sa fille unique, de lui donner tout son bien, & de le faire revêtir de sa Charge. Pour réussir dans ce dernier point, il engagea notre jeune Médecin à faire quelques leçons, qui pussent faire preuve de sa capacité; mais quelques Italiens, jaloux de voir un Etranger s'établir si avantageusement dans leur pays, conjurérent sa perte. Heurnius qui connoissoit le caractère de la nation fut si effrayé de leurs menaces, qu'il se hâta de sortir de l'Italie, & qu'il crût n'être en sureté que lorsqu'il fut arrivé dans sa Patrie. *Tantaque rei Medicæ peritia polebat, ut . . . . quidam illius Academiæ Professor ejus ingenium & eruditionem tantopere amaret, & admiraret, ut ipse unicam filiam cum professione & omni hæreditate tradere in animo haberet: quod munus je egregie sustinere posse publicis Lectionibus in Academiâ Ticinensi habitis ostenderat. Verum Itali, Batavo hunc honorem invidentes, in perniciem ejus conspiraverunt, quare non tutò ibi posse versari animadvertens, post duodecim annorum absentiam in patriam rediit* (10).

(9) Teissier *ubi supra.* p. 399.

(10) *Traj. Erud.* pag. 394. 395.

Mr. Burman a un peu adouci la chose, & Heurnius ne paroît pas si effrayé dans son récit, que dans celui de l'Historien de l'Académie de Padoue: *Ergo se consulit Ticinum, ubi laurum Doctoris adeptus est, adhæsitque ibi invitatus ad nuptias filiæ Professoris Medici Ticinensis, si per Antrustarum insidias & minas licuisset, quibus adeo exterritus est, ut repente, Paranymphis insalutatis, fugâ sibi consuluerit, tutus in tuto se non esse, donec in patriâ non fuit* (11). A en juger par ce que dit cet Auteur, il semble que l'affaire du mariage étoit déjà fort avancée & en train de s'accomplir, lorsque la peur prit à Heurnius. Dans le fond il n'avoit pas tort de craindre le filet, ou quelqu'autre instrument meurtrier. On rend assez généralement témoignage aux Italiens de n'être pas fort scrupuleux sur l'article. Peut-être grossit-on les objets à quelques égards, mais il est difficile de ne pas croire qu'il y a beaucoup de vrai dans ce que l'on en dit.

(7) Voetius *Select. Exer. Disp. Theol.* tom. III. p. 171.

(8) *Traj. Erud.* p. 140. 141.

(10) *Traj. Erud.* pag. 394. 395.

(11) Commentarius *Hist. Gymnas. Patav.* T. II. p. 261.

[*C*] *Un*

diſſections, pour mieux enſeigner l'Anatomie à ſes Diſciples. Il eut l'honneur d'être ſix fois Recteur de l'Univerſité. Il ne ſe bornoit pas à ſes fonctions Académiques, mais exerçoit auſſi la Médecine, & Guillaume I, Prince d'Orange, ſe ſervit pluſieurs fois de lui. Un Hiſtorien Hollandois rapporte une anecdote curieuſe ſur ſon ſujet, par rapport à la Princeſſe Emilie, propre ſœur du Prince Maurice [C]. Les Etats de Friſe cherchérent à l'attirer dans l'Univerſité de Franeker, mais inutilement. Il

[C] *Un Hiſtorien Hollandois rapporte une Anecdote curieuſe ſur ſon ſujet, par rapport à la Princeſſe Emilie, propre ſœur du Prince Maurice.*] L'Hiſtoire du mariage de cette Princeſſe avec Don Emanuel de Portugal eſt connuë en général, mais les Hiſtoriens n'ont pas été inſtruits des circonſtances de cette affaire, ou ne les ont pas rapportées. Mr. de Thou n'en dit qu'un mot en paſſant, en parlant des enfans que Guillaume I, Prince d'Orange, eut d'Anne de Saxe, ſa ſeconde femme, il la nomme *Amelie; quæ,* dit-il (12), *nuper Emanueli, Antonii Lufitani infauſtis auſpiciis regno illi inaugurati, naturali filio, nupſit,* c'eſt à-dire, *qui a épouſé depuis peu Emanuel de Portugal, fils naturel d'Antoine, qui de notre tems a été facre Roi de Portugal, mais ſous des auſpices malheureux.* Grotius dit quelque choſe de plus. Il rapporte que la Princeſſe ſe maria clandeſtinement, à l'inſu du Prince ſon frére & des Etats, ſe flattant qu'on excuſeroit plutôt ſon mariage, que l'on n'y conſentiroit. Emanuel l'avoit renduë ſenſible par ſa bonne mine, & par ſes diſcours, & la compaſſion même s'en mêloit, parce qu'il ne négligeoit pas de faire valoir le ſang Royal dont il étoit iſſu, & le malheur qu'il avoit d'être exilé de ſa Patrie. En parcourant la France, l'Angleterre, & les autres Pays, ennemis de Philippe II, Roi d'Eſpagne, il avoit vu & fréquenté librement la Princeſſe, & s'étoit mis dans l'eſprit de s'allier à la Maiſon de Naſſau, malgré le mauvais état de ſa fortune, & la différence de Religion. Les nouveaux mariés, ajoûte Grotius, que le Prince Maurice ne voulut pas voir, ſe retirérent à Weſel, dans l'eſpérance que ſa colére ſe calmeroit; & étant revenus enſuite en Hollande, ils furent obligés de vivre aſſez obſcurément. Voici les propres termes de cet Hiſtorien (13), *Soror ipſius, etiam ex matre, Æmilia nuptiale ſedus peregit, clam fratrem Ordinesque; amore jaucia, & quia tale ad factum facilius venia quam aſſenſus ſperabatur. Intactam ballenus ea malo, Germaniſque moribus, Emanuel vultu & ſermone pelizerat, haud abjurdus inter objequii ſimulachra, & mijerationem ciere, quod juvenis regio ſanguine per vim atque injuriam paternis jedibus exſularet: Antonium enim patrem oſtentabat, cui breve in Lufitanos regnum. Hic cum fratre Chriſtophoro Gallium Angliamque & cunita Philippo hoſtilia obeuntes, viſa virgine, & quotiet libuit adita (quam mos licentiam dabat, retentus ex veteri ſimplicitate, poſtquam ipſa perlit) in ſpem Naſſavie affinitatis inciderat, quamquam, præter cæterm fortuna, religio utrique patria diſſidebat. Prohibiti conſpectu Principis novi Conjuges, lemendæ ejus iræ Veſaliam conceſſerunt; inde regreſſi in Hollandiam, haud amplis facultatibus privatum intra modum vivere ſpectabantur.* Du Mauriet nous apprend quelques particularités, qu'on ne trouve pas dans Grotius. „ La ſeconde femme de Guillaume Prince d'O-
„ range, *dit-il* (14), fut Anne de Saxe, fille de ce grand
„ Maurice Electeur de Saxe, qui avoit fait tête à l'Empe-
„ reur Charle quint. Il en eût le fameux Comte Maurice
„ . . . . & une fille nommée Emilie de Naſſau, qui épou-
„ ſa Emanuel de Portugal, fils du Roi Antoine de Por-
„ tugal, dépoſſédé par le Roi Philippes ſecond. Ce Prince
„ Emanuel, qui étoit Catholique, gagna l'eſprit de cette
„ Princeſſe par ſes cajolleries & par ſa gentilleſſe, à quoi
„ elle ſe laiſſa ébloüir, & voulut l'avoir pour mari, tout
„ pauvre qu'il étoit & de religion contraire; quoique le
„ Prince Maurice s'oppoſât fortement à ce Mariage, qu'il
„ ne croyoit pas avantageux ni à l'un ni à l'autre. Ils
„ eurent deux fils, que j'ay connus dans ma jeuneſſe, dont
„ l'un entre autres enfans, a laiſſé un fils qui eſt allé de-
„ puis peu en Hollande demander à Monſieur le Prince
„ d'Orange un reſte de partage de ſa Grand-mere; &
„ pluſieurs filles, dont il y en a eu qui ſe ſont mariées à
„ des perſonnes de condition inégale. C'étoit une très-
„ bonne Princeſſe, mais à la fin de ſa vie, s'étant brouil-
„ lée eneure avec Monſieur le Prince d'Orange Maurice,
„ ſon frére, elle ſe retira à Genéve l'an 1623 avec ſix
„ filles, qu'elle avoit, où je la vis l'an 1624, & elle mou-
„ rut de mélancolie bien tôt après." Voilà tout ce que l'on trouve dans les Auteurs les plus connus. Mais voici le détail de tout cette affaire, tel qu'il ſe trouve dans un Hiſtorien Hollandois fort eſtimé, mais inconnu à ceux qui n'entendent pas la Langue du Païs (15).

Au commencement du mois d'Avril 1597, Don Emanuel & ſon frere vinrent en Hollande, & ſe rendirent à la Haye, avec une Lettre de la Reine d'Angleterre, & des Lettres du Roi de Maroc, par leſquelles il paroiſſoit que ce Prince s'intéreſſoit en leur faveur. Don Emanuel fit la cour à la Princeſſe Emilie, & au bout de quelque tems elle témoigna que le Prince Portugais lui plaiſoit, & qu'elle ne ſeroit pas fâchée de l'épouſer. Le Prince Maurice & ſon Conſeil, informés de ces amours, repréſentérent pluſieurs fois à la Princeſſe, que Don Emanuel n'avoit reçu, qu'il étoit de la Religion Romaine, & que par cette raiſon il ne pourroit être employé, ni avoir aucun avancement dans la République. Que d'ailleurs on diſoit qu'il étoit Bâtard, & que par cette raiſon ſes prétentions à la Couronne de Portugal étoient nulles. Qu'elle devoit penſer à la dignité de la Maiſon dont elle étoit iſſue, & renoncer à des deſſeins ſi peu convenables, en évitant à l'avenir de voir Don Emanuel. La Princeſſe diſſimula ſon mécontentement, mais continua de recevoir ſon Amant; enſorte qu'avant que le Prince Maurice partît pour entrer en Campagne, Don Emanuel fit demander la Princeſſe en mariage. Maurice répondit qu'il ne pouvoit délibérer ſur cette demande, juſques à ce que Don Emanuel eût nommé ſa mére, & prouvé que ſon Pere l'avoit épouſée avant qu'il fût né. Le Prince laiſſa ordre en partant pour faire la Campagne, qu'on ne permît point à Don Emanuel d'aller à la Cour. Mais les deux Amans continuérent néanmoins à ſe voir, & la Princeſſe entraînée par ſon inclination, & pouſſée, à ce que l'on crût, par des gens qui n'étoient pas fâchés de mettre la diſcorde dans la Maiſon de Naſſau, la Princeſſe, dis-je, témoigna vouloir paſſer outre. Elle chargea Jean Baptiſte Roſſa, & le Conſeiller Bruyninex, qui ſe rendoient au Camp du Prince devant Grol, de lui parler encore. Mais voyant qu'elle n'avoit aucune nouvelle, elle prit la réſolution d'aller trouver elle-même ſon frere, pour lui déclarer qu'elle étoit abſolument dans le deſſein d'épouſer le Prince de Portugal. Elle jugea pourtant à propos de prendre quelques précautions en cas de malheur. Craignant que le Prince Maurice ne la fît peut-être arrêter & conduire à Dillembourg, ou en quelque autre lieu en la mettant ſous bonne & ſûre garde, elle fit remettre toutes ſes pierreries à Don Emanuel, en lui faiſant dire que ſi elle ne revenoit point, & qu'on l'envoyât ailleurs, il n'avoit qu'à les garder, & à s'en ſervir, mais que ſi elle revenoit, elle les enverroit reprendre. Elle partit enſuite pour l'armée, & quoique le Prince lui envoyât un exprés en chemin, pour lui faire dire de n'avancer point, parce qu'il étoit ſur le point de décamper, elle ne laiſſa pas de continuer ſa route, & arriva au Camp le 12 Octobre. Elle remit à ſon frere une Lettre de Don Emanuel, par laquelle il réïtéroit ſa demande, parlant du reſte de ſa naiſſance, comme d'une choſe où il n'y avoit rien à dire, mais ne nommoit pourtant pas ſa mere. Cette affaire embarraſſa & chagrina Maurice, il eut avec ſa ſœur pluſieurs converſations en préſence du Comte Guillaume de Naſſau, mais il ne put la perſuader de renoncer à un mariage ſi peu convenable: la Princeſſe ſe plaignit que ſes ſœurs étoient toutes établies avantageuſement, tandis qu'elle demeuroit elle ſans établiſſement, ſans que perſonne ſe donnât le moindre ſoin à cet égard. Que Don Emanuel étoit d'auſſi bonne Maiſon que ceux que ſes ſœurs avoient épouſé; qu'elle étoit contente de partager ſa pauvreté, pourvu qu'on lui permît de l'épouſer. Le Prince lui déclara à la fin, qu'il penſeroit plus mûrement encore à cette affaire, mais qu'il ne donneroit jamais ſon conſentement, à moins que Don Emanuel ne nommât ſa mere, & ne prouvât qu'il étoit né d'un mariage légitime. Il exigea auſſi de la Princeſſe de ne pas paſſer outre, juſques à ce qu'il fût revenu à la Haye, & la laiſſa repartir le 14 d'Octobre, pour qu'on ne l'accuſât point de traiter ſa ſœur avec trop de dureté. La Princeſſe reprit donc le chemin de la Haye, bien convaincuë que le Prince ſon frere & le Comte Guillaume de Naſſau ne conſentiroient pas aiſément à ſon mariage, elle réſolut de rendre leur oppoſition inutile. Don Emanuel alla au devant d'elle juſqu'auprès de Leyde, & ils ſe rendirent enſemble à la Haye. Le 7 Novembre la Princeſſe fit venir dans ſa chambre le Maître-d'hôtel du Comte d'Egmont & quelques autres perſonnes, outre un Prêtre; qui ignoroient, ou firent ſemblant d'ignorer pourquoi on les mandoit. Les portes ayant été fermées, deſorte que perſonne ne pouvoit entrer ni ſortir, la Princeſſe déclara que ſon deſſein étoit d'épouſer le Prince de Portugal là préſent, & qu'elle les avoit fait venir pour être témoins de ce qui ſe paſſeroit, & en même tems elle ordonna au Prêtre de faire ſa fonction. Celui-ci voulut s'excuſer, alléguant que de pareils mariages étoient défendus ſous punition corporelle, & que d'ailleurs il n'étoit pas en habit décent pour cette Cérémonie. La Princeſſe perſiſta, diſant qu'elle étoit en âge, & qu'elle l'excuſeroit bien auprés de ſon frere, & le protégeroit. Le Prêtre les épouſa alors, ayant lu les promeſſes du Prince en Latin, & celles de la Princeſſe en Hollandois. Il ſe retira enſuite. Après leur mariage, ils écrivirent une Lettre aux Etats Généraux, pour leur donner avis de ce qui venoit de ſe paſſer; ils marquoient qu'ils s'étoient ſervis du miniſtére d'un Prêtre, parce que les Catholiques Romains regardant comme nuls les mariages qui ont été bénis par d'autres, ils avoient voulu empêcher que leurs enfans ne fuſſent déchus de leurs prétentions à la Couronne de Portugal.

Cette nouvelle embarraſſa beaucoup les Etats, & après s'être aſſemblés, ils envoyérent des Députés au Prince de Portugal; on lui demanda, qui l'avoit rendu aſſez hardi pour entreprendre une pareille choſe, ſans le conſentement du Prince & celui de LL. HH. PP.? Don Emanuel répondit, que la Princeſſe l'avoit voulu ainſi, & qu'il ne croyoit pas avoir failli en acquieſçant à ſa volonté. On lui demanda, où il trouveroit de quoi l'entretenir ſelon ſon rang? Il répondit qu'il y employeroit le peu de moyens qu'il avoit, & que s'ils ne ſuffiſoient pas, il emprunteroit, qu'en cédant ſes prétentions au Roi d'Eſpagne, il en retireroit aſſez

(12) *Hiſt.* L. LXXIX. ſous l'an 1584.

(13) Grotius *Hiſt. de Reb. Belg.* Lib VI. p. 299. Edit. 1658. in-8.

(14) *Mémoir pour ſervir à l'Hiſt. de Hollande* p. m. 135.136.

(15) P. Bor *Verwelg van de Nederlantſche Oorlogen.* L. XXXIV. fol. 22. & ſuiv.

Il mourut en 1601, le onziéme d'Août, âgé de cinquante-huit ans. Pendant les trois derniéres années de sa vie, il fouffrit beaucoup de la pierre, qui lui étoit venue, à ce que l'on prétend, d'avoir bu du Vin de Rhin nouveau, dans un repas où il s'étoit trouvé (*p*). On l'ouvrit après sa mort, & on lui trouva dans la veſſie ſept pierres, qui peſoient enſemble quatorze dragmes. Il avoit la mémoire fort heureuſe, prononçant ſes leçons publiques, ſans ſe ſervir d'aucun cahier, & parlant avec grace & bien. On lui a fait diverſes Epitaphes, du moins les Auteurs rapportent celle qu'on lui a faite différemment, on les trouvera ci-deſſous [*D*]. Heurnius étoit d'un caractére doux, honnête & innuant (*q*).

(*p*) Idem ibid.

(*q*) Hor Vervoeg van de Nederlandſche Oorlogen. Lib. XXXIV. fol. 25.

aſſez pour vivre commodément le reſte de ſes jours. Et ſur ce qu'on lui repréſenta, qu'il devroit rougir de vouloir remettre à l'Eſpagnol la fille d'un Prince, qu'il avoit ſi lâchement fait aſſaſſiner, le Portugais perſiſta, en ajoûtant que le reſte ne le regardoit point. En attendant, on avoit donné ordre de garder la chambre de la Princeſſe & d'empecher Don Emanuel d'y entrer, mais il s'y rendit malgré cela, y étant entré de plein ſaut. Quand les Etats vinrent trouver la Princeſſe, elle leur dit que Don Emanuel étoit ſon légitime mari, qu'elle n'avoit point deſſein de le quitter, que les hommes ne pouvoient ſéparer, ce que Dieu avoit uni, & prenant là-deſſus le Prince entre ſes bras, elle l'y tint pendant fort longtems. Les Seigneurs ayant demandé enfin au Prince, s'il avoit conſommé le mariage, il répondit tout haut, non, mais plus bas d'une maniére douteuſe. Sur quoi on lui ordonna de ne point voir la Princeſſe, juſqu'à nouvel ordre. Les Etats Généraux ayant appris enſuite, que le Prince Maurice devoit ſe rendre à la Haye le 19 Novembre, craignirent que dans les premiers mouvemens de ſon indignation il ne ſe laiſſat aller à quelque violence contre Don Emanuel, firent dire à celui-ci qu'il eût à ſortir de la Haye, & à ſe retirer proviſionnellement à Dordrecht, à Schiedam, ou à la Brille; il demanda que les Etats marquaſſent eux mêmes le lieu où ils vouloient qu'il ſe rendit, on lui indiqua Schiedam, en lui accordant cent cinquante florins par ſemaine pour ſa dépenſe. Le Prince Maurice étant arrivé à la Haye, envoya ordre à ſa ſœur de ſortir de ſa Cour, & de ſe retirer à Delft, ce qu'elle promit de faire le même ſoir; mais ce qu'elle ne fit pourtant que le 21 Novembre, s'excuſant ſur ſa foibleſſe. Pendant ce tems-là le Prince ne vouloit ni la voir, ni lui parler, il logea même ailleurs, juſqu'à ce qu'elle fût partie pour Delft, où il fit néanmoins tout mettre en ordre pour qu'elle y fût honorablement. Avant l'arrivée du Prince à la Haye, elle étoit fort foible, refuſant de prendre aucune nourriture, deſorte qu'on craignit qu'elle ne ſe laiſſat mourir de faim. Les Etats Généraux firent venir de Leide le Profeſſeur Jean Heurnius, pour qu'il tâchât d'engager la Princeſſe à vouloir avoir ſoin de ſa ſanté. Heurnius ſe rendit auprès d'elle, mais ne gagna d'abord rien ſur ſon eſprit. Cependant comme c'étoit un homme fort doux, honnête, & inſinuant, il dit à la Princeſſe, V. G. pourroit me rendre un grand ſervice, & s'en rendre à elle même? En quoi? lui dit elle; ce ſeroit, reprit il, en ſuivant mes avis; je ſouhaiterois que V. G. voulût prendre quelque choſe pour ſe fortifier, & qu'elle ſe mît l'eſprit en repos, pour rétablir ſa ſanté. Hé! quel avantage vous en reviendroit-il, repliqua la Princeſſe? Très grand, Madame, répondit l'adroit Médecin; c'eſt une opinion générale, que l'Amour eſt une eſpéce de rage & de phrénéſie incurable; deſorte que ſi V. G. ſe rendoit à mon conſeil, & qu'elle ſe rétablit parfaitement, qu'on lui vît reprendre ſa premiére vigueur & ſa gayeté, tout le monde ſeroit convaincu que l'amour n'eſt pas un mal incurable; cela me mettroit en réputation; tous les Amoureux auroient recours à moi, & je guérirois infailliblement ceux qui ſuivroient mes avis. Je croi que vous avez raiſon, mon bon Monſieur, lui repliqua la Princeſſe, mais perſonne ne peut guérir mon mal que le Prince de Portugal, mon légitime époux, qu'on tient éloigné de moi contre tout droit & raiſon, & par la plus grande tyrannie du monde, puiſque je ſuis une perſonne libre, d'un âge mûr, & qui ne dépens de perſonne, j'ai choiſi un époux, qui ne deshonore point ma famille; s'il a le malheur d'être privé de ce qui lui appartient, j'en ſuis contente, & je ſaurai me borner, juſqu'à ce qu'il plaiſe à Dieu d'en diſpoſer autrement; & pour vous faire plaiſir, je prendrai de la nourriture, en attendant l'arrivée de mon frere, pour voir s'il en agira envers moi en frére ou en tyran. Je ne m'étendrai pas davantage ſur les ſuites de ce mariage. On a vu ci-deſſus dans le paſſage des Mémoires de Du Maurier, ce qu'il y a d'eſſentiel.

[*D*] *On lui a fait diverſes Epitaphes, du moins les Auteurs rapportent celle qu'on lui a faite différemment; on les trouvera ci-deſſous.* [Melchior Adam (16) la donne en ces termes:

(16) *Vitæ Germ. Med. p.* 164. *Apud* Burmann. *Traj. Erud. p.* 136.

MEMORIÆ SACRUM.
JOANNI HEURNIO,
AD. PHILOSOPHIÆ ET MEDICINÆ
LAUDEM. NATO. ULTRAJECTI.
ANNO. MDXLIII. STYLO. ANTIQ.
MANE. POST. HORAM. V
MORIBUS. SANCTISSIMIS. ET. INGENIO.
SUPRA-HOMINEM. PRÆDITO.
QUI. CUM. LEIDENSI. ACADEMIÆ
INSERVISSET.
PRIMASIA. PROFESSIONIS. HIPPOCRATICÆ,
RECTORATUS. BIS. FUNCTIONE.
SUMMA. SCRIBENDI. CELEBRITATE.
PER. ANNOS XX.
DENATUS. LEIDÆ
ANNO. CIↃ IↃ CI. AUG. XI. STYLO. NOVO.
EODEM. FERE. QUO. NATUS MOMENTO.
VIXIT. ANNOS. LVIII.
MENSES VI.
DIES VII.

D'autres Ecrivains rapportent l'Epitaphe ſuivante (17). *Hic ſitus eſt Joannes Heurnius. Vir Celeberrimus. In Academia Leidenſi primarius Medicinæ Profeſſor per annos XX. Et in eadem VI Rector Magnificus. Magnæ prudentiæ, ſummæ in docendo & ſcribendo veruſtatis ac celebritatis. Vita laudabiliter tranſacta, obiit XI Auguſti* DIↃ IↃ CI.

(17) *Traj. Erud. pag.* 137.

Heurnius Hippocratis genius hac conditur urna,
Cui non invenies terra Batava parem.
Flete ô Pæonides & crines ſolvite Muſæ,
Occidit hic uſtri ſomnaque ſalgur Chori.

Verdoeſius Med. poſuit.

On trouve encore une troiſiéme Epitaphe, qui eſt de Daniel Heinſius:

JOANNI HEURNIO
Eodem in loco cum uxore ſepulto.

Hic ille Heurniades, cui ſe tot maxima debent
Nomina, cui debet ſe Medicina, jacet.
Suſtulit hunc magni tortor crudelis Eraſmi,
Quem totier aliis ſuſtulit artis ope.
Ne tumulo, quid defit, adeſt fidiſſima conjux,
Et vitæ comitem, nunc quoque mortis habet.
Sic olim conjuncta thoro, nunc juncta ſepulchro,
Continuet paſſam, nondum aliena, fidem.

✿ HEURNIUS (OTTO) fils du Savant dont on a parlé dans l'Article précédent, nâquit à Utrecht le 8 Septembre 1577. Quatre ans après il paſſa à Leide, où ſon pere fut appellé, & ce fut dans cette Ville qu'il commença ſes études ſous Nicolas Stochius: dans la ſuite il étudia les Belles-Lettres & la Philoſophie ſous Pierre du Moulin, & la Médecine ſous ſon pere (*a*). Le 24 Août 1599 il fut créé Maître-ès-Arts, & ſa capacité reconnuë fit qu'on lui donna dès l'année ſuivante une Chaire de Philoſophie dans l'Univerſité de Leide. Le 7 Juillet de l'an 1601 il prit le degré de Docteur en Médecine, & le 8 Novembre de la même année on le nomma pour ſuccéder dans la Profeſſion de Médecine à ſon pere, qui venoit de mourir (*b*). Il ne laiſſa pas d'avoir des Compétiteurs, & entre autres Bont. Il paroît par une Lettre de Barlæus, par laquelle il recommande Heurnius à Corneille van der Myle (*c*), que ce Profeſſeur avoit beaucoup d'ennemis, qui cherchoient à le chagriner. Barlæus en parle comme d'un homme ſavant, modeſte, ſage, & d'un commerce doux & aiſé, & il ſollicite Mr. vander Myle d'agir auprès de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange, pour faire obtenir à Heurnius le Rectorat de l'Académie, qu'il n'avoit jamais eu l'honneur de remplir, depuis trente ans qu'il étoit Profeſſeur. Mr. Burman doute (*d*), ſi par D. H. dont Barlæus parle, comme d'un grand ennemi de Heurnius, il faut entendre Daniel Heinſius, parce qu'ailleurs on trouve des vers de ce dernier à l'honneur du premier, à moins qu'on n'attribue cette variation à un caractére malin & trop fier dont on taxe Heinſius. Heurnius fut Profeſſeur de Médecine Pratique, d'Anatomie, & de Chirurgie, & Préſidént du Collége de Pratique; il prenoit pour Symbole, *cùtò, tutò, jucundè morbi curandi.* C'eſt-à-dire, on doit guérir promptement, ſurement, & agréablement. Il avoit épouſé Jeanne van Swaanswyk, & eut d'elle un fils nommé Jean, créé en 1639 Conſeiller de la Cour

(*a*) *Traj. Erud. pag.* 941.

(*b*) Ibid. P. 142.

(*c*) Barlæus *Ep.* 161. *apud* Burm. *loc. cit.*

(*d*) *Ubi ſupra.*

Cour Suprême dans la Province d'Utrecht, & une fille, qui s'appelloit Jeanne, mariée à Laurent 's Gravesande, dont elle a laissé plusieurs enfans (*e*). Outre l'Edition des Oeuvres de son pere, qu'il donna en 1609, il a publié une Histoire de la Philosophie Barbare en deux Livres, *De Barbarica Philosophia Libri duo, cum Christiani Brunonii Breviario Philosophiæ Barbaricæ.* 1600 in-12. Nous parlerons de cet Ouvrage dans les Remarques [*A*].

(e) *Traj. Erud.* pag. 142.

[*A*] *Nous parlerons de cet Ouvrage dans les Remarques.*] Les jugemens qu'on en a porté sont fort opposés. Divers Auteurs l'ont loué (1); Boecler dit que c'eſt un excellent Ouvrage, qui devroit être lu par ceux qui ne peuvent pas employer beaucoup de tems à lire l'Hiſtoire Philoſophique des Anciens. *Opuſculum pereleganſ, quod ab illis legi deberet, qui multum, temporis in legenda Hiſtoria Philoſophica Veterum impendere nequeunt* (2). Morhof n'en juge pas ſi avantageuſement, il dit que c'eſt un Recueil de ce qui ſe trouve dans les Anciens ſur la Philoſophie & la Magie, & ſur les Philoſophes des Chaldéens & des Indiens; qu'on y trouve de longues citations, qui compoſent preſque tout le Livre. Qu'il eſt utile néanmoins de trouver ainſi le tout raſſemblé, mais que l'Auteur y a très peu mis du ſien. *Multa ſtic habet collectu ex antiquis auctoribus de Chaldæorum & Indorum Philoſophis, & Philoſophia ac Magia, quam jucundum partes diſtinguit in Aſiaticam, Africanam & Europæam. Allata ſunt multa ex Auctoribus loca prolixiora, quæ pene totum librum conficiunt; ſed tamen utile illa ſic junctim collecta habere. Ipſe pauca admodum de ſuo addere, nuda recitatione contentus* (3). On trouve dans le ſecond Livre de l'Ouvrage de Henrnius, les Oracles de Zoroaſtre, que François Patricius avoit publiés plus complets que ceux qui l'avoient précédé; mais Stanley reprend Heurnius d'avoir voulu corriger la verſion de Patricius, & de l'avoir gâtée par là. Il n'eſt pas plus content de ce que notre Auteur a rédigé en forme de diſcours ſuivi des fragmens, qui n'ont point de liaiſon enſemble, & recueillis de différens Auteurs: *Sed dum ea nititur ſtylo expolire, & meliori Latinitate indurre, quæ genuine ac ſincere tradiderat* Patricius, *ea inquinavit ac corrupit. Temere præterea continuum orationem ex biſce fragmentis, inter ſe nequaquam connexis, & apud varios ſcriptores ſparſis, efficere ſtuduit* (4). Jonſius nous apprend, que l'Ouvrage de Heurnius étant fort rare, cela a fait croire à bien des perſonnes, qu'il renferme de grands ſecrets, mais qu'on n'y trouve que des choſes générales & communes. Le même Hiſtorien de la Philoſophie donne le plan de l'Ouvrage de Heurnius; il eſt diviſé en deux Livres; dont le premier contient l'Hiſtoire de la Philoſophie des Chaldéens depuis ſa première Origine; il y rapporte ſes diverſes révolutions, comment elle s'eſt répandue dans l'Aſie, & de quelle maniére elle aſt paſvenuë aux Grecs. Le ſecond Livre eſt partagé en quatre petits Traités, qui renferment l'Hiſtoire de la Philoſophie Indienne. Voici les propres termes de Jonſius (5): *Otto Heurnius. . . . Barbaricæ* Philoſophiæ Antiquitates. . . . . *in duplicem concipum cogit libellum, quorum alterum Chaldaicum appellat, Indicum alterum. Ille Chaldaicæ Philoſophiæ hiſtoriam a primis originibus ſuis, ejuſque & varias in Aſia viciſſitudines, & propagationem ad Græcos demum gentes exponit: hic in brevioſſimos tractatus quatuor eſt diviſus; quorum primus Indorum antiquiorum & recentiorum perconjet Philoſophos, eorumque varia genera, ſectas, & placita: ſecundus Philoſophos Babylonicorum, Phœnicumque; Ægyptiorum & Indorum Philoſophiæ magiſtros, eorumque doctrinam pertractat tertius: quartus agit de impura Magia Aſiatica, Africana, Europæa, variiſque eorum ſpeciebus. Prodiit hic liber ex* Officina Plantiniana *in forma minore* 1600. *& quia alias inventu difficilis eſt, eum quædam continere recondita, multi crediderunt: ſed non niſi generalia, vulgaria ac trita pertractat.* Le ſavant Monſieur Brucker, Auteur de l'excellente Hiſtoire critique de la Philoſophie depuis le commencement du Monde juſqu'à notre tems, taxe Heurnius d'avoir fait entrer dans l'Hiſtoire de la Philoſophie des choſes qui y ſont abſolument étrangéres: *Otto Heurnius, & Georgius Hornius manifeſte limitet hiſtoriæ Philoſophicæ migraverunt, quorum ille omnem gentilium ſacerdotum ſtultitiam ad ſapientiam ſive philoſophiam Barbarorum retulit* (6). Dans un autre endroit le même Savant reprend Heurnius, qui a prétendu que les milliers d'années que les Chaldéens donnent à leurs Obſervations, ſont des années Lunaires: *Nec audiendus Heurnius, qui* Orig. Phil. Barb. Lib. I. p. 22. *putat, annos lunares intelligendos, qui retrograda computatione numerati in ipſum initii mundi puncticſtimum incidunt* (7). Je finirai cette Remarque en obſervant, que Mr. Burmin (8) rapporte qu'il a vu des vers de Heurnius, par leſquels il paroît qu'il étoit aſſez bon Poëte; & qu'il y a de ſes Lettres à Meurſius, qui n'ont point été imprimées.

(1) *Traj. Erud.* pag. 141.

(2) Boecler. *Bibliogr. Cr. Cur.* C. p. XL. § 6. *Apud* Baud. *loc. cit.*

(3) Morhof *Polyh.* Tom. III. Lib. I. Cap. I § 2. *Apud* Baud. *ubi ſupra.*

(4) Stanley *Hiſt. Phil.* Tom. III. p. 819 Edit. de Venise chez Coleti 1731. in-4.

(5) Jonſius *de Scriptor. Hiſt. Phil.* L. III. c. 24. § 5 jeun 1716.

(6) Jacob. Brucker. *Hiſt. Crit. Phil.* T. I. *Diſſert. Prælimin.* p. 5. Lipſiæ 1742.

(7) Idem L. II. C. II. § 1. p. 104. not. (*m*).

(8) *Traj. Erud.* pag. 144.

HEYLIN (Pierre) célébre Ecrivain Anglois du XVII. Siécle, deſcendoit d'une ancienne famille de ce nom à Pentrie-Heylin dans la Comté de Montgomery, & étoit ſecond fils d'un Gentilhomme nommé Henri Heylin (*a*) & d'Elifabeth fille de François Clampard de Wrotham dans la Province de Kent (*b*). Il naquit à Burford dans la Comté d'Oxford le 29 Novembre 1600 (*c*). Il fit ſes premiéres études dans l'Ecole publique du lieu de ſa naiſſance, & s'y diſtingua dans les exercices tant en Proſe qu'en Vers, & entre autres par une Tragicomédie ſur la guerre & la ruine de Troye, & par d'autres piéces Hiſtoriques (*d*). En 1613 (*e*) il entra dans le Collége du Cerf (*Hart-Hall*) à Oxford; l'année ſuivante il ſe mit ſur les rangs pour une demie-place dans le Collége de la Madelaine, mais comme il étoit encore fort jeune, & que les Membres du College étoient déjà engagés pour un autre, on le paſſa, mais un an après il fut élu (*f*). En 1616 il compoſa une Tragédie Angloiſe, intiulée *Spurius*, qui fut ſi généralement goûtée de tout le Collége, que le Docteur Langton, qui en étoit Principal, voulut qu'on la repréſentât dans ſon appartement (*g*), mais elle n'a jamais été imprimée (*h*). Ayant pris le degré de Bachelier-ès-Arts le 17 Octobre 1617 (*i*), il fit juſqu'au tems où il fut reçu Maître, des Leçons de Coſmographie dans le Refectoire du Collége, pendant les grandes vacances; on fut ſi content de la premiere, qu'il donna ſur la fin de Juillet 1618, qu'il fut élu Membre poſtulant (*Probationer-Fellow*) & Modérateur de la premiére Claſſe du Collége, & le 19 Juillet 1619 Membre perpétuel (*k*). Le 1 Juillet 1620 il fut reçu Maître-ès-Arts (*l*); & l'année ſuivante il publia ſon *Microcoſmus: ou Deſcription de l'Univers* [*A*]. En 1623 le Docteur Howſon, Evêque d'Oxford l'ordonna Diacre & Prêtre, dans l'Egliſe de St. Aldate d'Oxford (*m*). En 1625 il fit un voyage de cinq ou ſix ſemaines en France, „ dont il écrivit la Relation, qui fut imprimée environ trente ans après [*B*]. Le 24 Avril 1627 il diſputa à Oxford ſur ces deux Queſtions 1. *An Eccleſia unquam fuerit inviſibilis;* „ Si l'Egliſe a été jamais inviſible". 2. *An Eccleſia poſſit errare:* „ Si „ l'E-

(a) *Theologo-Hiſtorical : of the true Life of the moſt Reverend Divine Eve. Peter Heylin &c. By John Barnard D. D.* p. 71. Lond 1683.

(b) Ibid. p. 80.

(c) Ibid. p. 74.

(d) Ibid. p. 81. 82.

(e) Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon* L. II. p. 205.

(f) Barnard *ubi ſupra.* p. 84. 85.

(g) Idem p. 88.

(h) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 579.

(i) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 291.

(k) Barnard p 97.

(l) Wood *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 312.

(m) Idem *Hiſt & Antiq.* ubi ſupra & Barnard p. 98.

[*A*] *L'année ſuivante il publia ſon* Microcoſmus.] Cet Ouvrage parut à Oxford en 1622 & 1624 in 4: & enſuite fort augmenté ſous le titre de *Coſmographie, en quatre Livres* &c. Londres 1652, 1664, 1677, 1682, in folio. Le Docteur Jean Barnard nous apprend (1), que la premiére Edition ſortit de deſſous la preſſe le 7 Novembre 1621, & que le premier Exemplaire fut préſenté au Prince Charles, à qui l'Ouvrage étoit dédié: ce fut le Chevalier Robert Carr, Gentilhomme de la Chambre du Lit, & depuis Comte d'Ancram, qui introduiſit Heylin auprés du Prince, qui le reçut très-gracieuſement. La premiére Edition ayant été fort bien reçuë, on en fit une ſeconde, augmentée, en 1624, qui fut encore préſentée au Prince. Le Docteur Young, Doyen de Wincheſter, ayant mis ce Livre entre les mains du Roi Jacques, ce Monarque y prit beaucoup de plaiſir, & en fut fort content, juſqu'à ce qu'il tomba ſur un endroit où l'Auteur donnoit la préſéance au Roi de France, & diſoit que la France étoit le Royaume le plus célébre; le Roi en fut ſi choqué, qu'il ordonna ſur le champ au Garde-des Sceaux de ſupprimer l'Ouvrage. Heylin, qui étoit à Oxford, fut informé de ce qui ſe paſſoit par le Docteur Young, qui lui conſeilloit de ſe rendre à la Cour, & de tâcher d'appaiſer le Roi par l'interceſſion du Prince; mais ne ſachant pas ſi le Prince lui-même n'étoit pas choqué, il reſta à Oxford, & par le conſeil de Mylord Danneis, il envoya une Apologie au Docteur Young, où il expliquoit ce qu'il avoit voulu dire. Il allégua que dans un endroit (2) la faute ne venoit pas de lui mais de l'Imprimeur, qui avoit mis *eſt* au lieu d'*etoit*; & que lorſqu'il avoit parlé de la préſéance de la France ſur l'Angleterre, outre qu'il ne parloit point de l'Angleterre, combinée comme elle l'étoit avec l'Ecoſſe il avoit ſuivi Camden dans ſes *Remains*. Le Roi reçut ſa juſtification; & Mr. Heylin eut ſoin de faire ôter tout cet article, qui avoit fort déplû (3).

(1) *Theologo-Hiſtorical : or the true Life of Peter Heylin &c.* p. 89.

(2) *Microcoſmus* pag. 607 Edit. 1. Edit. de 1624.

(3) Barnard *ubi ſupra.* p. 94. 105.

[*B*] *En 1625 il fit un Voyage de cinq ou ſix ſemaines en France, dont il écrivit la Relation, qui fut imprimée environ trente ans après.*] Il fit préſent de l'Original de cette Rélation au Comte de Danby (4); mais il en garda une „ Copie, & pour remédier à une fauſſe rélation qu'on a„ voit imprimée, il la publia à Londres en 1656 in 4, „ ſous ce titre": *Rélation exacte de deux Voyages; l'un dans la France même, & l'autre dans les lieux voiſines.* Il y maltraite fort les François, qu'il charge de mépris & de ridicule.

(4) Wood *Ath. Oxon.* Vol II. Col. 276.

„ l'Eglise peut errer"; & il soutint sur l'une & sur l'autre la négative; ce qui choqua beaucoup [C]. Au mois de Février 1625 le Comte de Danby le recommanda au Docteur Laud, pour lors Evêque de Bath & de Wells (n); & sur la fin de l'année 1628 il accompagna le Comte, en qualité de Chapelain dans l'Ile de Guernesey, dont ce Seigneur étoit Gouverneur; il y demeura environ trois semaines, & à son retour il fit une Rélation de ce Voyage [D]. Le 13 Juin 1629 il prit le degré de Bachelier en Théologie (o), & fut fait Chapelain ordinaire du Roi à la recommandation du Comte de Danby (p). En 1630 il prêcha un Dimanche de Solemnité devant l'Université d'Oxford dans l'Eglise de Ste. Marie, sur Matth. XIII. 25 [E], & la même année il résigna sa place de Membre, y ayant déjà deux ans qu'il s'étoit marié [F]. Il imprima en 1631 son *Histoire de St. George* [G], & au mois d'Octobre de la même année le Roi le nomma à la Cure de Hemingford dans la Comté de Huntingdon, & lui donna le 1 Novembre une Prébende de Westminster. En 1632 (q) le Roi lui donna le Bénéfice de Houghton, dans le Diocèse de Durham, d'environ quatre-cens Livres sterling de rente; mais il fit dans la suite un échange avec le Docteur Marshall, qui avoit celui d'Alresford dans la Comté de Hamp, le Roi lui-même lui ayant ordonné de faire cet échange afin qu'il fût plus voisin de la Cour (r). Le 13 Avril 1633 il se fit recevoir Docteur en Théologie (s) [H]. Il publia

(n) *Vide* Heylin's *Cyprianus Anglicus or the History of the Life and Death of Will. Laud, &c.* L. III. *ad ann.* 1627.

(o) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I, Col. 247.

(p) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II Col. 377. & Barnard p. 120, 121.

(q) Wood *ubi supra.*

(r) Barnard p. 121, 141.

(s) Wood *Fasti Oxon.* Vol. I. Col. 268.

[C] *Il soutint sur l'une & sur l'autre la négative, ce qui choqua beaucoup.*] Il dit (5) que sur la première Question, „ il suivit une autre route que le Docteur Prideaux, Pro- „ fesseur en Théologie, dans sa Leçon *De Visibilitate Ec-* „ *clesiæ*, & que d'autres Théologiens de ce tems là ou „ environ, qui ne prouvoient la visibilité de l'Eglise Pro- „ testante, & par conséquent de la célèbre Eglise d'An- „ gleterre, qu'en rappellant les Conventicules dispersés „ des *Berengariens* en Italie, des *Vaudois* en France, des „ *Wicklefistes* en Angleterre, & des *Hussites* en Bohême; „ cette méthode n'étant pas du goût du *Repondant*, parce „ qu'elle interrompt la Succession de la Hiérarchie, depuis „ les Apôtres & leurs premiers Successeurs, dont l'Eglise „ Anglicane se glorifie, il aima mieux chercher l'Eglise „ Visible en Asie, en Ethiopie, en Grèce, en Italie, à „ Rome même, & dans tout l'Occident, soumis à l'Evê- „ que de Rome, lorsqu'il étoit le premier Patriarche". Il remarqua aussi, que les Ecrivains de l'Eglise Romaine, & Bellarmin lui-même, avoient défendu quelques-uns des Dogmes fondamentaux de la Religion Chrétienne, contre les Anti-trinitaires, les Anabaptistes, & autres Hérétiques des derniers tems avec autant de force que d'autres savans Hommes d'entre les Protestans. Heylin finit en disant: *Utinam quod ipse de Calvino, sic semper erroribus rebellimus Cardinalis.* Ces paroles offensèrent si fort le Professeur, qu'il appella Heylin „ *Papicola, Bellarminorum, Pontificius* (6). Cela excita de grands cris contre Heylin ce jour-là, & le Professeur augmenta encore l'indignation le Lundi suivant que Mr. Heylin opposa contre Mr. Guillaume Hayes du Collège de la Madelaine; le Professeur le traita de nouveau de Papiste en plein Auditoire. Le 5 d'Août suivant. Mr. Edouard Reynolds, depuis Evêque de Norwich, prêchant dans la Chapelle du Collége de Merton, dont il étoit Membre, toucha ce qui s'étoit passé entre le Docteur Prideaux & Heylin, dans la vue de rendre celui ci odieux (7); Heylin pour se justifier du soupçon de Papisme, fit au mois de Novembre un Sermon devant le Roi sur Jean IV. 20, où il se déclara fortement contre les Erreurs & les Abus de l'Eglise Romaine (8).

(1) Appendix to the *Advertisements on Mr. Sanderson's History.*

(6) Barnard p. 108, 109.

(7) Wood *ubi supra*, Col. 276.

(8) Barnard p. 111.

[D] *A son retour il fit une Relation de ce Voyage.*] Elle a été imprimée dans la *Relation* dont on a parlé ci dessus.

[E] *En 1630 il prêcha un Dimanche de Solemnité devant l'Université d'Oxford dans l'Eglise de Ste. Marie sur* Matth. XIII. 25.] Dans ce Sermon, dit Mr. Wood (9) „ il dé- „ voila le grand mystère d'iniquité, caché sous le spécieux „ Projet de faire rendre les Terres qui appartenoient à „ l'Eglise, & il fut le premier qui en fit connoître le dan- „ ger, en détrompant le peuple. Cela fit beaucoup de „ bruit, & le rendit encore plus suspect." Le Lecteur peut consulter *Prynne's Canterbury's Doom* p. 386. & Heylin *Histoire de l'Archevêque Laud*, Liv. III. p. 210.

(9) Col. 677.

[F] *La même année il résigna sa place de Membre, y ayant déjà deux ans qu'il s'étoit marié.*] C'est ce que nous apprend Mr. Wood (10), & le Docteur Barnard convient (11) de ce mariage secret, & il dit (12) que „ quoiqu'il eût été „ célébré le jour de St. Simon & de St. Jude dans la Cha- „ pelle de son Collége entre dix & onze heures du matin, „ en présence d'un nombre suffisant de témoins de l'un & „ de l'autre Sexe, & que le repas de nôces eût été donné „ dans sa Chambre (13)", Cependant ce Mariage avoit été tout ce tems là *un mariage clandestin, de Comédie, inconnu au Collége, parce que le Principal & les Membres ignoroient & ne croyoient point qu'il eût été réellement célébré dans leur Chapelle; & quoiqu'il y en eût eu quelques-uns d'invités au repas de nôces, ils l'avoient regardé comme un divertissement, & non comme une Fête de mariage. Il est certain que ce Mariage n'étoit pas clandestin selon les Loix de notre Eglise & du Royaume, parce qu'on avoit observé les cérémonies & les formalités ordinaires requises en pareil cas; mais il étoit directement contraire aux Statuts du Collége, & c'étoit surtout une chose défendue qu'un Membre marié conservât sa place, après son mariage.* La jeune Demoiselle s'appelloit *Lestia*, troisième fille d'un Gentilhomme de Heys, nommé Thomas Highgate (14).

(10) Ibid.

(11) P. 17.

(12) P. 18, 19.

(13) *Life of Dr. P. Heylin, by George Vernon*, p. 18.

(14) Barnard p. 174.

[G] *Il imprima en 1631 son Histoire de St. George.*] Elle parut sous ce Titre, *Ihistoire du fameux Saint & Soldat de Jesus-Christ, St. George de Cappadoce, justifiée contre les Fables du moyen Age, & les contradictions du Siècle présent.* Londres, 1631 & 1633 in 4. Avec *l'Institution des très-noble Ordre de St. George, nommé de la Jarretière, & un Catalogus de tous les Chevaliers de la Jarretière, depuis l'établissement de l'Ordre jusqu'à présent, & de ses principaux Officiers.* A la fin de l'Edition de 1633, il y a une *Revue de tout l'Ouvrage, contenant en Additions & Corrections.* Le 2 Février 1633 l'Auteur, introduit auprès du Roi par le Docteur Laud, alors Evêque de Londres, présenta son Histoire à ce Prince, qui la reçut très-gracieusement. Il en présenta ensuite des Exemplaires aux Chevaliers de la Jarretière & aux Seigneurs qui étoient à Londres; il fut fort bien reçu partout, excepté de l'Archevêque Abbot & du Comte d'Exeter, le premier ayant méprisé le sujet de l'Ouvrage, & l'autre ayant traité Heylin comme un Auteur affamé (15). Quelque tems après le Docteur George Hakewill attaqua cette Histoire par un Ecrit, *rempli*, dit Heylin (16) *des plus indignes & des plus malignes calomnies, contre la personne & la religion de l'Auteur.* Le Roi en fut informé par Laud, à qui le Docteur Guillaume Smith, Vice-Chancelier de l'Université, en avoit envoyé d'Oxford une Copie, sur celle que Hakewill lui avoit remise pour examiner l'Ecrit avant qu'on le mît sous presse, le Roi ordonna à Heylin d'examiner la matière, & l'envoya à Windsor pour consulter les Archives de l'Ordre de la Jarretière. Il obéit d'abord, il publia en conséquence en 1633 une seconde Edition de son Histoire, où il tâche de répondre à toutes les objections du Docteur Hakewill. Il n'entendit plus parler de cet Auteur, jusqu'à ce que parut la seconde Edition du Traité intitulé *Apologie ou Démonstration de l'Empire de la Providence dans le Gouvernement du Monde*, où Mr. Heylin trouve une retractation de ce que le Docteur avoit dit touchant St. George. Mais quoique le Docteur jugeât à propos de garder le silence, il ne laissa pas d'informer ses Amis de ce qu'il pensoit de la *seconde Edition de l'Histoire de St. George*, c'est ce qu'il fit dans plusieurs Lettres; voici ce qu'il disoit dans une de ces Lettres (17): *Dans cette seconde Edition de son Livre (l'Histoire de St. George) il exalte plus qu'il n'a fait dans la première les Ecrivains de l'Eglise Romaine, & favorise les Legendaires, & il rabaisse davantage ceux de notre Communion, quand il a occasion de parler des uns & des autres. Mais ce qu'il dit des uns & des autres n'est pas de grand poids, parce qu'il est d'un caractère qui ne mérite pas qu'on regarde ce qu'il peut dire comme une louange ou un blâme* &c. C'est de cette *Histoire de St. George*, qu'on a tiré une petite Brochure, intitulée *Histoire du fameux Saint & Soldat* St. George de Cappadoce &c. Londres 1661 en sept feuilles in-4. & la plus grande partie d'une autre, qui a pour titre, *Histoire de la Vie & du Martyre de* St. George, *Patron titulaire d'Angleterre* &c. Londres 1644 en huit feuilles in-4. Cette pièce est en vers, par un Gentilhomme nommé Thomas Lowick. Mr. Elie Ashmole en a tiré aussi quantité de choses, où en faisant honneur à Heylin, dans son Ouvrage Intitulé, *l'Institution, les Loix, & les Cérémonies du très-noble Ordre de la Jarretière.* Londres 1672. in-fol.

(15) Barnard p. 134, & Wood Col. 279, 280.

(16) Appendix to the *Advertisements on Sanderson's History.*

(17) Vor. Sanderson's *Postscript & Reply to Pierce's Appendix to his Treatise, entitled* Respondet Petrus &c. Lond. 1658. in-4. 18.

[H] *Il se fit recevoir Docteur en Théologie.*] Il soutint dans cette occasion l'affirmative sur ces trois Questions. I. *An Ecclesia habeat authoritatem in determinandis fidei controversiis*: c'est-à-dire „ Si l'Eglise a l'autorité de décider les „ Controverses?" II. *An Ecclesia habeat authoritatem interpretandi Scripturas Sacras*: „ Si l'Eglise a l'autorité & „ le droit d'interpréter l'Ecriture Sainte?" III. *An Ecclesia habeat authoritatem decernendi Ritus & Ceremonias.* „ Si „ l'Eglise a l'autorité d'établir des Rites & des Cérémo- „ nies." Heylin nous apprend (18) „ que le Docteur Pri- „ deaux ne fut pas plus content de ces propositions, & de „ la manière dont le Répondant les soûtint, qu'il l'avoit „ été la première fois (19). Desorte que pour le rendre „ plus odieux, il dit ouvertement que le Répondant avoit „ faillifié la doctrine reçuë de l'Eglise, & qu'il avoit ajoûté „ à l'Article cette période, *Habet Ecclesia Ritus sive Cere-* „ *monias* &c. qui ne se trouvoit point dans tout le Corps „ des Articles. Et pour prouver ce qu'il avançoit, il lut „ l'Article dans un Livre qu'il avoit devant lui, où il „ commence, *Non licet Ecclesiæ quicquam instituere, quod* „ *verbo Dei scripto adversetur*, &c. Le Répondant lui re- „ pliqua sur le champ, qu'il s'appercevoit à la grosseur du „ Volume que le Docteur avoit devant lui, qu'il tiroit „ l'Article de l'Harmonie des Confessions, imprimée à „ Genève en 1612, où l'on avoit suivi l'Edition des Arti- „ cles faite en 1552, sous le régne d'Edouard VI, où cet- „ te période ne se trouvoit point; mais qu'il n'en étoit „ pas de même des Articles arrêtés par l'Assemblée du „ Cler-

(18) Appendix to the *Advertisements on Sanderson's History.*

(19) Barnard p. 141.

(20) Appendix to the second Part of his *Examen Historicum.*

(21) Lorsque Heylin se fit recevoir Bachelier en Théologie en 1627.

blia en 1636 son *Hiſtoire du Sabbath* [*I*] & ſa *Réponſe à la Lettre de l'Evêque de Lincoln au Vicaire de Grantham* [*K*] outre deux autres petites Piéces [*L*], & l'année ſuivante il donna ſon *Antidotum Lincolnienſe* [*M*]. Lorſque le Docteur Jean Williams Evêque de Lincoln & Doyen de Weſtminſter fut ſuſpendu de ſes fonctions & mis en priſon, Heylin fut fait Tréſorier de l'Egliſe de Weſtminſter; & ſes Confreres les Prébendiers le nommerent à la Cure d'Iſlip proche d'Oxford, qui vaut autour de deux-cens Livres ſterling par an (*t*); il la changea en 1638 pour celle de Sud Warnborough dans la Comté de Hamp (*u*); & la même année il fut nommé un des Juges à Paix de la Comté (*w*). En 1639 l'Archeveque Laud ſe ſervit de lui pour traduire la Liturgie d'Ecoſſe en Latin; & le 10 d'Avril 1640 le Collége de Weſtminſter le choiſit pour être ſon Député à l'Aſſemblée du Clergé (*x*); mais ſes deux anciens Antagoniſtes, l'Evêque Williams & Guillaume Prynne, lui firent peu de tems après de la peine [*N*]. Il ſe retira d'abord à ſa Cure d'Ailresford, & enſuite à Oxford; la Cham-

(*t*) Barnard P. 172-179.

(*u*) Idem p. 179. & Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 278.

(*w*) Wood *ibidem.*

(*x*) Barnard P. 177.

„ Clergé en 1562, auxquels nous avons la plupart ſouſcrit.
„ Mais le Docteur inſiſtant encore ſur ce point, & le Ré-
„ pondant remarquant un air de mécontentement dans la
„ plus grande partie de l'Auditoire, il appella un certain
„ Mr. Weſtly, qui avoit été ſon compagnon de chambre
„ dans le Collége de la Madelaine, pour le prier d'aller
„ chercher chez le Libraire le plus voiſin un Exemplaire
„ des Articles; le Docteur s'en étant apperçu, il dit qu'il
„ étoit diſpoſé à laiſſer là cette queſtion, pour en venir
„ directement à la diſpute. Mais le Répondant tint bon,
„ juſqu'à ce qu'il ſe fût juſtifié d'une auſſi odieuſe calom-
„ nie, *uſque dum liberaverat animam ſuam ab iſta calumnia*,
„ comme il s'exprime lui-même. Le Livre ayant été ap-
„ porté quelques momens après mit fin à la diſpute, le
„ Répondant y lut l'Article en Anglois en ces termes,
„ *l'Egliſe a le pouvoir d'établir des Rites & des Cérémonies,*
„ *& l'autorité de decider les Controverſes &c.* & après l'a-
„ voir lu il remit le Livre à un des Aſſiſtans qui le lui
„ demanda, & il paſſa de main en main juſqu'à ce que
„ tout le monde fût conteut." Mais Mr. Antoine Collins remarque là-deſſus (20) *qu'on ſe contenta avec très peu de raiſon, puiſque l'Edition Angloiſe, qui fut produite, qui étoit ſelon les apparences la derniere Edition publiée avec la Déclaration du Roi, ne paroît guéres propre à decider la queſtion, qui regardoit les Articles Latins. Si l'on avoit produit dans l'Auditoire quelque Exemplaire des Articles en Latin, d'une Edition faite par autorité publique, l'Aſſemblée auroit été contente, mais d'une maniere toute oppoſée, ſi elle avoit jugé de l'autorité de la clauſe par une Copie imprimée des Articles.* Mr. Wood nous apprend (21), que le Docteur Prideaux ſoûtint dans le cours de la diſpute les propoſitions ſuivantes. 1. *Eccleſia eſt mera Chimera.* 2. *Eccleſia nihil docet nec determinat.* 3. *Controverſiæ omnes motæ ad Academiam referri poſſunt, quam ad Eccleſiam.* 4. *Doctî homines in Academiâ poſſunt determinare omnes Controverſias, etiam ſepoſitis Epiſcopis* &c. Le Docteur Laud, Chancelier de l'Univerſité, s'en étant plaint au Roi, le Docteur Prideaux fut obligé, au mois d'Août ſuivant, d'écrire à ce Prélat & de lui envoyer une Proteſtation (22) touchant ſes ſentimens, ce qui le piqua ſi fort contre Heylin, qu'il fit répandre à la Cour, qui étoit alors à Woodſtock, un Mémoire ſur ce qui s'étoit paſſé à la promotion; comme cette piéce rendoit à faire un grand tort au Docteur Heylin, il s'en vengea, le Roi ayant publié au mois d'Octobre ſa Déclaration touchant les jeux permis le jour du Dimanche, qui excita de grands cris contre le Roi & contre Laud. Heylin traduiſit en Anglois la *Leçon* du Docteur Prideaux *ſur le Sabbath*, y mit une Préface, & la fit imprimer au Temple de St. Hilaire de 1633: cette piéce fit perdre au Docteur Prideaux beaucoup de crédit parmi les Puritains (23).

(20) *Hiſtorical and Critical Eſſay on the thirteenth Article of the Church of England.* Introd. p. 28.

(21) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 298 & *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* L. I. P. 300.

(22) Idem *Hiſt. & Antiq.* ibid.

(23) Idem ibidem & *Ath Oxon.* Vol II. Col. 278.

[*I*] *Il publia en 1636 ſon Hiſtoire du Sabbath.*] Il s'en fit cette année-là deux Editions in-4. à Londres; elle eſt deſtinée à ramener ceux qui changeoient le Dimanche en Sabbath Judaïque, & ne ſe permettroient ni aux uns ni aux autres la liberté & les Oeuvres de néceſſité, dont les Juifs ne ſe ſont jamais fait un ſcrupule (24).

(24) Idem *Ath Oxon.* loc. cit.

[*K*] *Réponſe à la Lettre de l'Evêque de Lincoln au Vicaire de Grantham.*] Le Docteur Jean Williams ayant fait imprimer une *Lettre au Vicaire de Grantham*, contre la coutume de placer la Table de la Communion en forme d'Autel, notre Auteur publia cette Réponſe, imprimée à Londres en 1636 in 4. L'Evêque y répondit en 1637 par une Livra intitulé, *La Table Sainte de nom & d'effet* &c. ſuppoſant qu'il avoit été compoſé il y avoit longtems par un Miniſtre de la Comté de Lincoln, contre le Docteur Cole, Théologien du tems de la Reine Marie.

[*L*] *Deux autres petites Pieces.*] L'une a pour titre *Petit Diſcours en forme de Lettre ſur le Formulaire de Priére preſcrit aux Prédicateurs avant le Sermon* par le Can. 55. compoſé en 1636 à la priére de l'Evêque de Wincheſter, & inſéré enſuite dans la premiére Partie de ſon *Eccleſia Vindicata*. L'autre piéce eſt intitulée, *Réponſe courte & moderée au défi ſcandaleux & jéſuitique de* Henri Burton, *dans deux Sermons prononcés le 5 Novembre 1636, & dans l'Apologie qui eſt à la tête.* Londres 1637 in-4.

[*M*] *Son* Antidotum Lincolnienſe.] Voici le titre entier: Antidotum Lincolnienſe, *ou Réponſe à un Livre intitulé* la Table ſainte de nom & d'effet &c. *compoſé, dit on, il y a longtems par un Miniſtre de la Comté de Lincoln, & imprimé pour l'uſage du Diocéſe de Lincoln, en 1637; Adreſſé au grave, ſavant, & pieux Clergé du Diocéſe de Lincoln; par* Pierre Heylin *Chapelain ordinaire de Sa Majeſté.* Londres 1637 in-4. Cet Ouvrage eſt dédié au Roi, la permiſſion de l'imprimer eſt du 7 May 1637. Il parut encore une autre Réponſe au Livre de l'Evêque, elle a pour titre: *Deux coups d'œil jettés ſur Lincoln: ou Examen de la* Sainte Table &c. Londres 1641 en quatre feuilles & demie, par Richard Day, qui ſe qualifie Miniſtre de l'Evangile, mais que l'on s'apperçoit qui eſt ennemi des Cérémonies de l'Egliſe. Il critique quelquefois la *Reponſe* du Docteur Heylin, dont on a parlé dans la Remarque [K].

[*N*] *Ses deux anciens Antagoniſtes, l'Evêque Williams & Guillaume Prynne, lui firent peu de tems après de la peine.*] Le Docteur préchant à ſon tous à l'Abbaye de Weſtminſter, exhorta les Chrétiens à la modération, à l'amour & à la charité entre eux pour conſerver la paix publique, & à ne pas s'arrêter à quelque différence de ſentimens; il s'exprima ſur ce ſujet en ces termes. „ N'eſt-ce pas que „ nous ſommes tellement entêtés de nos opinions, que „ nous condamnons tous ceux qui penſent autrement que „ nous, & ſi fort eſclaves de nos volontés, que lorſque „ nous avons pris un parti, ni l'amour de Dieu, ni le Dieu „ de charité ne peuvent nous y faire renoncer? Aa-lica „ de prêter l'oreille à la voix de l'Egliſe, on n'écoute que „ ſoi-même, & l'on ne s'embarraſſe point que tout ſoit „ bouleverſé, pourvu que l'on ſe ſatisfaſſe à tout prix. „ Et quelles querelles cet opiniâtre Orgueil n'a-t-il pas „ enfantées? que de Schiſmes dans toutes les parties de „ notre Egliſe n'a-t-il pas produit? & pour ne pas aller „ plus loin, n'y en a-t-il pas qui aiment mieux cauſer des „ ſéditions que de ſe conformer au Gouvernement légiti- „ me, dérivé de Jéſus Chriſt & des Apôtres juſqu'à notre „ tems?" A l'ouïe de ces paroles, l'Evêque de Lincoln frappa rudement la Chaire avec ſa Croſſe, en diſant, „ Ne parlez plus de cela Pierre: ne parlez plus de cela": *No more of that point, no more of that point, Peter.* Le Prédicateur répondit ſur le champ, *Milord, j'ai encore quelque choſe à dire, après quoi je finirai.* Et il continua en ces termes. „ D'autres forment de ſecrettes & dangereuſes „ factions, parce qu'il y en a qui ont d'autres idées ſur „ certains Dogmes ſpéculatifs, qu'ils ne prétendent qu'on „ doit s'en faire: l'on a ſi peu d'égard pour l'union & la „ paix, que, plutôt que d'être tranquilles, nous prenons „ à partie notre bienheureux Pacificateur, parce qu'il „ cherche à accommoder nos différends, ſans préjudice „ d'aucune des parties. C'eſt ainſi que nous diviſons ſol- „ lement notre Sauveur, & déchirons ſon Corps ſacré à „ la moindre occaſion, ne conſidérant guéres, que la dif- „ férence de ſentimens entraîne néceſſairement la deſunion, „ & ſe termine enfin en Schiſme public; Au-lieu que la „ diverſité de ſentimens, ſi l'on ſe conduiſoit avec ſageſ- „ ſe, rendroit plutôt à la découverte de la Vérité, qu'à „ troubler l'Egliſe, & à exciter notre attention, qu'à met- „ tre nos paſſions en mouvement. St. Cyprien étoit réſo- „ la *nominem, licet aliter ſenſerit, a communione amoveri*, „ de ne ſuſpendre perſonne de la Communion, quoiqu'il „ fût queſtion, je penſe, de matiéres bien plus importan- „ tes, qu'aucun des points à préſent en diſpute. Si l'on „ avoit imité de notre tems cette modération, nous n'au- „ rions pas déchiré l'Egliſe, & nous n'aurions pas par „ nos fréquentes querelles, fait au Corps ſacré de notre „ Sauveur l'outrage, qu'on ne fit pas autrefois à ſes ha- „ bits". Après le Sermon, le Docteur Heylin emmena chez lui le Chevalier Robert Filmer ſon Ami, & quelques autres Gentilshommes, & il cacheta en leur préſence ſon ſermon & d'autres papiers, & leur y fit mettre leurs cachets, pour qu'il ne pût faire le moindre changement au Sermon, afin de prévenir tout ſoupçon à cet égard, il l'envoya ſur le champ à l'Evêque, qui le garda quelques jours, & le rendit ſans avoir ouvert le paquet. C'eſt là le récit de Mr. Barnard (25); mais le Docteur Heylin lui même raconte la fin de cette affaire avec quelque circonſtances un peu différentes (26); il nous apprend, qu'auſſitôt qu'il fut retourné à ſa place, l'Evêque, ayant appellé la Docteur Wilſon, un des autres Prébendiers, pour être témoin de ce qui ſe paſſeroit entre eux, ſomma Heylin de lui remettre une Copie de ſon Sermon, à quoi il conſentit avec plaiſir, & lui remit ſur le champ tout la Volume de Sermons qu'il avoit ſur lui. Le même jour, lorſqu'ils revenoient du Service du Soir, l'Evêque envoya prier par un de ſes Gentilshommes le Sous Doyen Wilſon, & le Docteur Heylin de venir chez lui. Heylin répondit tout net en préſence de tout le monde, qu'il n'y vouloit point aller, & qu'il ſe trouveroit avec l'Evêque dans une des Chambres du Parlement, des Cours de Juſtice de Weſtminſter, ou au plein Chapitre, & que là il répondroit à tout ce que ce Prélat voudroit alléguer à ſa charge; mais qu'il ne prétendoit point terminer cette affaire dans l'appartement de l'Evêque, ni recevoir de ſatisfaction en particulier pour un affront qu'il avoit reçu en public. A peine avoit-il eu le tems de ſe deshabiller, que l'Evêque de Peterborough & le Chevalier Robert Filmer, ſes amis, qui avoient été préſens à tout ce qui s'étoit paſſé, vinrent pour paſſer une heure avec lui; & quelque tems après ar-

(25) P. 194-196

(26) Entirely new relations: *or the Obſervator refuted from the violent but vain aſſaults of Hamon L'Eſtrange, Eſq; &c.* p. 82 & ſeqq.

Chambre des Communes l'ayant déclaré Criminel, au commencement de l'année 1643; on saisit tous ses biens, & sa belle Bibliothéque fut transportée à Portsmouth (y). A Oxford il travailla par ordre du Roi au *Mercurius Aulicus*, commencé par le Chevalier Jeao Birkenhead. Heylio quitta Oxford en 1645, & erra déguisé de lieu en lieu, se trouvant réduit avec sa famille à la derniére nécessité (z); il se fixa quelque tems à Winchester jusqu'à la prise de cette Ville par les Parlementaires; en 1648 il se retira à Minster-Lovel, qui étoit la Terre de son frere aîné, située dans la Comté d'Oxford; il la prit à ferme du Colonel Heylin son neveu, pour six ans, & trouva moyen de degager son bien, en composant avec les Commissaires à *Goldsmit's-Hall*. Plusieurs années après il se transporta à Abingdoo dans la Comté de Berk, où il acheta une maisoo, nommée *Lacies Court*. Eo 1657 il fut obligé de payer le dixiéme denier de son bien. Au retour du Roi en 1660 il fut rétabli dans tous ses Bénéfices, mais il ne monta pas plus haut que la place de Sous-doyen de Westminster [O]. Ses Ouvrages sont en fort grand nombre [P]. Il mourut le 8 May 1662, & fut enterre vis-à-vis de son Sié-

(y) Barnard p. 202-204. & Wood *Ath. Oxon.* Col. 278.

(z) Barnard p. 205 & *seq.*

riva le Soûdoyen de la part de l'Evêque de Lincoln, lui apportant le Volume de Sermons, qui l'assura que ce Prélat ne lui vouloit que du bien, qu'il n'avoit lu aucun des Sermons, excepté celui du matin; qu'il lui étoit extrêmement obligé de lui avoir bien voulu confier un si précieux dépôt; & enfin qu'il le lui renvoyoit, puisqu'il n'avoit pas voulu venir le reprendre lui-même. Heylin répondit, que puisqu'on lui avoit demandé son Cahier de Sermons en présence de quelques centaines de personnes, il ne vouloit le reprendre que dans le même lieu, ou dans un lieu plus public encore; ainsi que le Sous-Doyen n'avoit qu'à le rapporter à celui qui l'envoyoit, afin qu'il eût le tems de lire les autres Sermons, & d'en tirer ce qu'il pourroit de desavantageux au Docteur; que comme il n'ambitionnoit point ses faveurs, & n'attendoit rien de lui, il ne craignoit pas non plus sa haine, ni qu'il pût lui faire d'autre injure, égale à celle qu'il lui avoit déjà faite; & enfin qu'il rougissoit plus de la lâcheté de la démarche présente, que de l'insolence de celle du matin: le Sous Doyen n'ayant pu obtenir d'autre réponse, jetta le Cahier de Sermons dans la chambre, & se retira. Heylin ayant appris tout ce qu'on débitoit sur ce qui s'étoit passé, les uns disant que l'Evêque l'avoit interrompu, parce qu'il prêchoit contre les Ecossois, dont quelques uns des Commissaires étoient présens; d'autres, que c'étoit parce qu'il avoit défendu la Transubstantiation; d'autres parce qu'il prêchoit l'Arminianisme, il présenta au Roi une rélation de l'affaire, & fit ensuite une Copie de tout le morceau, tel qu'il l'avoit prononcé, & eu dessein de le prononcer, & l'envoya dans une Lettre à *Mr.* Jean White du Temple, qu'il avoit apperçu dans l'Assemblée le jous qu'il prêchoit, le priant de le communiquer au Committé, afin que les Membres qui le composoient pussent être pleinement satisfaits sur cet article, avant qu'il comparût une seconde fois devant eux. Cette démarche produisit un si bon effet, que *Mr.* White, qui avoit été fort aigri contre le Docteur, lorsqu'il avoit comparu la premiére fois, travailla en sa faveur, ayant lu tout le morceau aux Commissaires, & rapporté tout ce qu'il avoit vu & remarqué lorsqu'il avoit assisté au Sermon; sur quoi tous ceux qui se trouvoient présens déclarérent d'une voix unanime, qu'il n'y avoit là absolument rien, qu'un honnête homme ne pût dire, & qu'un bon Chrétien ne pût écouter; & que l'Evêque avoit passé les bornes de son autorité, & avoit manqué aux régles de sa prudence ordinaire. Ce fut là peut être ce qui applanit les voyes au Docteur pour sa seconde comparition, où il reçut un accueil plus favorable qu'à la premiére; & ce qui fit prendre à l'Evêque des sentimens plus modérés. Vers le même tems il fut cité à comparoître devant les Commissaires de la Cour de Justice sur la plainte de *Mr.* Prynne, qui *avoit présenté une requête conjointement avec l'Archevêque; étant l'un & l'autre les principaux instrumens de la perfecution qu'on lui faisoit* (27); mais quoique l'on conclût le Mardi 20 Avril 1641, que les sentences portées contre Mr. Prynne par la Chambre Etoilée étoient *illégales*, & que l'on ordonnât que l'accusation intentée au Docteur seroit renvoyée au Committé établi pour les affaires de Religion, pour l'examiner, aussi bien que toutes les autres qui seroient à sa charge; cependant le Docteur n'entendit plus parler de cette affaire, ni d'aucune autre, qui pût lui causer quelque peine de la part du Parlement, ni d'aucun de ses Commissaires ou de ses Membres (28).

(27) Barnard p. 192. 196.

(28) *Ecrem. Vopal.* p. 87. 88.

[O] *Il ne monta pas plus haut que la place de Sous-Doyen de Westminster.*] Mr. Wood remarque (29) que cela *étonna plusieurs personnes, & fut un grand sujet de mécontentement pour lui & pour ses amis; mais comme la raison en est évidente*, dit cet Historien, *pour tous ceux à qui le caractére de l'homme est connu, je n'en parlerai pas davantage.* Le Docteur Barnard rapporte (30), qu'il étoit présent un jour, que le Docteur Cosins, Evêque de Durham étant venu, chez le Docteur Heylin, lui dit „ Je m'étonne, Frere Heylin, de „ ce que vous n'êtes pas Evêque, car nous savons tous, „ que vous avez bien mérité de l'être." A quoi Heylin répondit: *Je souhaitte que les nouveaux Evêques fassent beaucoup de bien, je ne leur porte point envie, mais je prie Dieu qu'ils fassent plus que je n'aurois fait.*

(29) Col. 279.

(30) P. 256.

[P] *Ses Ouvrages sont en fort grand nombre.*] Outre ceux dont nous avons déjà parlé, il a écrit les suivans. I. *Theomachia*, Comédie, composée en 1618, mais qui n'a jamais été imprimée (31). II. *Essai intitulé Auguste*, imprimé en 1682, & inféré depuis dans sa *Cosmographie*. III. *Livre Uniforme d'Articles pour l'usage des Evêques & des Archidiacres dans leurs Visites.* Londres 1640 in-4. IV. *De jure Paritatis Episcoporum*, Manuscrit composé en 1640, sur la proposition faite dans la Chambre Haute, si les Evêques

(31) Wood *Ath Oxon.* Vol. II Col. 272. & *Hist. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 204.

entreroient dans le Committé pour l'examen préliminaire du procès du Comte de Strafford. Imprimé depuis, parmi ses *Traités Historiques* &c. Londres 1681 in-fol. V. *Réplique à la Dissertation du Docteur* Hakewill *sur la Sacrifice de l'Eucharistie.* Londres 1641 in-4. VI. *Introduction à l'Histoire d'Angleterre: Contenant une Suite de tous les Rois d'Angleterre, & des Angle Saxons, des Rois & des Princes de Galles &c. des Archevêques, Evêques, Ducs, Marquis, & Comtes de ce Royaume, en trois Tables.* Londres 1641 in-8. Heylin publia cette premiére Edition sous le nom de Robert Hall. Christ. Wilkinson, Libraire qui demeuroit vis à vis de l'Eglise de St. Dunstan du Fleetstreet à Londres, fit quantité d'Additions à cet Ouvrage, les Additions parurent pour la premiére fois en 1670 in 8. avec le nom de Pierre Heylin au titre du Livre, qui a profité pour la succession des Archevêques & Evêques du *Commentaire sur les Evêques d'Angleterre* du Docteur François Godwin, & pour la suite des Rois, des Ducs, des Marquis, Comtes &c. du Catalogue de Rodolphe Brook & d'Augustin Vincent. Mr. Wood remarque (32) qu'on dit que Heylin publia aussi en 1641 un Livre intitulé *Persecutio undecima* &c. Londres 1641, 1648 in 4. & 1681 in-fol. mais que ne trouvant rien là dessus dans le Journal du Docteur, qu'il a eu plusieurs fois entre les mains, il ne peut assurer qu'il soit l'Auteur de cet Ouvrage. VII. *Histoire de l'Episcopat, en deux Parties.* Londres 1642 in-4. publiée sous le nom de *Théophile Churchman.* Cette Histoire fait la *seconde partie* de son *Ecclesia Vindicata* &c. Londres 1657 in-4. VIII. *Traité Historique des Liturgies* &c. composé en 1642, inséré ensuite dans la *premiére partie* de son *Ecclesia Vindicata.* IX. *Relation de la Victoire remportée le 19 Janvier 1642 proche de Bodmin dans la Comté de Cornouaille, par Mylord* Rodolphe Hopton. Oxford 1643, une feuille in 4. X. *Courte Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable dans les Provinces du Nord; savoir le débarquement de la Reine dans la Baye de Burlington; & l'échec des Rebelles devant la Ville de Newark.* Oxford 1642, en deux feuilles in 4. XI. *Demarches faites dans l'Ouest pour la paix.* XII. *Lettre à un Gentilhomme de la Comte de Leicester sur le Traité d'Uxbridge, où l'on fait voir que toutes les Ouvertures de Paix ont été faites uniquement de la part du Roi.* Imprimé en 1643 en quatre feuilles in-4. XIII. *La Mémoire des Têtes Rondes: Ou Relation véritable & particuliere de la défaite des Rebelles par les sujets du Roi de la Comte de Cornouaille, sous le commandement du Chevalier Rodolphe Hopton, le 16 May* 1643. Imprimé en 1643, en une feuille in-4. Cette Brochure est généralement attribuée à Heylin (33). XIV. *Relation de la Conduite du Chevalier Jean Gell.* 1643. une feuille & demie. Mr. Wood suppose (34) que cette Piéce est la même chose qu'une Brochure intitulée: *Au Voleur! Au Voleur! ou Relation de la Conduite du Chevalier Jean Gell dans la Comté de Derby, en ramassant les Rentes des Seigneurs & des Gentilshommes de cette Province, en vertu d'un pretendu pouvoir des deux Chambres du Parlement.* 1643 in 4. XV. *La Croix noire; où l'on montre que les Habitans de Londres sont les Auteurs de la présente Rebellion.* XVI. *Le Catechisme des Rebelles, selon une methode aisée & familiere, pour leur faire sentir toute l'enormité de leur crime* &c. 1643 en quatre feuilles in-4. XVII. *Discours où l'on répond au reproche commun mal fondé des Catholiques Romains, devnant à la Religion de l'Eglise Anglicane la fabrique de Religion Parlementaire.* Composé en 1644 à la priére de George Afhwell du Collége de la Madelaine à Oxford. Mais le Livre a paru sous le titre suivant: *L'Autorité du Parlement en ce qui regarde la Religion, ou Reponse à la vieille & injuste calomnie des Catholiques Romains* &c. Oxford 1645 en six feuilles in-4. Dans une autre Edition faite à Londres en 1663 en sept feuilles in 4. il a pour titre: *La maniére dont la Reformation de l'Eglise d'Angleterre s'est faite, expliquée & justifiée contre les clameurs de nos Adversaires, devnant à la Religion établie par les Loix, le nom de Religion Parlementaire* &c. inséré depuis dans la *premiere partie* de l'*Ecclesia vindicata* de notre Auteur. XVIII. *Courte Relation de la Mort & des Souffrances du très-reputable & fameux Prelat Milord Archevêque de* Cantorbery, *avec le discours qu'il a fait sur l'échaffaut* &c. *plus complet qu'il n'avoit encore paru.* Oxford 1644, en quatre feuilles in-4. XIX. Bibliotheca Regia, *ou la Bibliothéque Royale* &c. Londres 1649, 1650, & 1659 in-8. Le nom de Heylin n'y est point, mais presque tout le monde sait que c'est un Recueil qu'il a fait de quelques Ouvrages de Charles I. il y a inséré la Conférence du Roi avec le Marquis de Worcester à Ragland. XX. *La Pierre de Scandale de desobéissance* &c. *pour servir de Réponse à un Examen des deux dernieres Sections de l'Institution de* Cal-

(32) *Ath. Oxon* Vol. II. Col. 221.

(33) Idem ibid. Col. 221.

(34) Col. 222.

Siege de Sous-Doyen dans le Chœur de l'Egliſe de St. Pierre à Weſtminſter, où on lui a érigé un tombeau. Mr. Wood dit (*aa*) que „ c'étoit un homme qui avoit des talens extraordinaires, un eſ- „ prit vif & pénétrant, le jugement net & ſolide. . . . . hardi & intrépide parmi ſes Amis & ſes „ Ennemis (quoique de petite mine) juſques-là que quelques-uns prétendoient qu'il étoit trop aluer &

(*aa*) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 179.

Calvin *contre l'Autorité Souveraine*; compoſé en 1644, & imprimé à Londres en 1658 in-4. ſous ce titre: *La Pierre de Scandale, de Deſobéiſſance & de Révolte, jettée artificieuſement par* Calvin *dans le chemin des Sujets, découverte, cenſurée, & ôtée.* XXI. *La Semence promiſe*, en Vers Anglois. XXII. *Le Peuple détrompé au ſujet des Dixmes* &c. Londres 1648, 1651. imprimé ſous le nom de *Pb. Treleinie*, qui eſt l'anagramme de *Peter Heylin*. Inſéré en 1657 dans le *premiére partie* de ſon *Eccleſia Vindicata*. XXIII. Theologia Veterum: *ou Abrégé de la Théologie Chrétienne contenue dans le Symbole ſuivant les Grecs & les Latins* &c. Londres 1654, & 1673 in-fol. XXIV. *Relation exacte de deux Voyages, l'un dans la France même, & l'autre dans quelques unes des Iles voiſines*, en V Livres. Londres 1656 in 4. On y a joint *Deſcription de l'une des Iſles de Guernesey & Jerſey, & des Iles qui en dependent* &c. en un *Livre*. Londres 1656 in 4. L'Auteur donne ces deux Ouvrages au Public, parce qu'un certain Libraire, nommé Guillaume Leak, en avoit imprimé peu auparavant une fauſſe copie ſous le Titre de *La France peinte au naturel*, en l'attribuant à Richard Bignall (35). XXV. *Obſervations ſur* l'Hiſtoire du Régne de Charles I. *publiée par* Hamon L'Eſtrange, *pour l'éclairciſſement de l'Hiſtoire* &c. Londres 1656 in 8. Lorſque ces Obſervations eurent paru, Mr. L'Eſtrange donna une autre Edition de ſon Hiſtoire, qui avoit été imprimée à Londres en 1654 in-fol. & il mit à la fin une Piéce, intitulée: L'*Obſervateur examiné, ou Remarques ſur les* Obſervations *faites ſur l'Hiſtoire du Roi Charles* &c. Le Docteur Heylin répondit par l'Ouvrage ſuivant. XXVI. Extraneus Vapulans: *ou l'Obſervateur défendu contre les violentes mais vaines attaques de* Hamon L'Eſtrange, *& contre les traits pleins de noirceur du Docteur* Barnard, *Doyen Irlandois. Par un Ami de l'Auteur des* Obſervations ſur l'Hiſtoire do Régne du Roi Charles. Londres 1656 in-8. La Préface, ſignée de notre Auteur, eſt datée de Lacies Court à Abingdon, le 7 Juin 1656. XXVII. Eccleſia vindicata: *ou Juſtification de l'Egliſe d'Angleterre* 1. *Sur la maniére dont elle s'eſt réformée.* 2. *Sur ſon Service public.* 3. *Sur le Formulaire de Priere preſcrit aux Prédicateurs avant leurs Sermons.* 4. *Sur le droit qu'elle a aux Dixmes.* 5. *Sur ce qu'elle a retenu le Gouvernement Epiſcopal, & l'Ordination Canonique des Prêtres & des Diacres.* Londres 1657 in-4. Cet Ouvrage eſt dédié à Mr. Edouard Davys, Vicaire de Shilton dans la Comté de Berk, ci-devant Régent de l'Ecole de Burford dans la Province d'Oxford. On y trouve pluſieurs Piéces, indiquées ci-deſſus. XXVIII. Reſpondet Petrus: *ou Réponſe de* Pierre Heylin *Docteur en Théologie au Livre du Docteur* Barnard *intitulé* Jugement du feu Primat d'Irlande, *entant que le Primat lui a fait prendre parti ſur la matiere du Sabbath* &c. Londres 1658 in 4. Ce Livre n'a point été brulé, comme on l'a dit (36). XXIX. *Appendix ou l'on repond à quelques endroits de* l'Hiſtoire de la Vie & du Régne du Roi Charles par Mr. Sanderſon &c. imprimé avec l'Ouvrage précédent. Sanderſon publia là-deſſus une Brochure, intitulée, *Poſt-baſte; ou Reponſe à l'Appendix au Traité de Pierre*, *intitulé* Reſpondet Petrus. 1658 in-8. en trois feuilles in 4. XXX. *Abrégé de la Vie & du Régne du Roi Charles ſecond, Monarque de la Grande-Bretagne, depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort.* Londres 1658 in-8. Mr. Wood croit (37) que cette Vie eſt la même qui a été imprimée avec les *Reliquiæ Carolinæ* à la Haye 1649 in-8. XXXI. Examen Hiſtoricum: Ou *Decouverte & Examen des fautes de quelques Hiſtoires modernes* 1. De l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Grande-Bretagne par Tho. Fuller. *On y a joint* Apologie du Docteur Jean Coſin, Doyen de Peterborough, *en réponſe à quelques endroits de* l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, *qui le regardent.* 2. De l'Hiſtoire de Marie Reine d'Ecoſſe, & du Roi Jacques VI. ſon fils, de l'Hiſtoire de Jacques I. Roi de la Grande Bretagne; de l'Hiſtoire du Roi Charles I, depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort par Guillaume Sanderſon, Londres 1658, en gros Octavo. On y a ajoûté un *Appendix où l'on répond à une Brochure diffamatoire intitulée* A Poſt-baſte Reply &c. par Guillaume Sanderſon. Peu de tems après le Docteur Thomas Fuller publia un petit in-folio, intitulé, *Appel de l'Innocence outragée*, qu'on joignit communément aux Exemplaires de l'*Hiſtoire Eccleſiaſtique*, qui étoient encore en blanc; & Mr. Sanderſon imprima une Brochure intitulée: *Pierre pourſuivi; ou le Docteur* Heylin *convaincu, arrêté, & jugé ſur ſes trois Appendix.* 1. Reſpondet Petrus (38). 2. Réponſe à la *Poſtbaſte Reply* (39). 3. Averti[illegible]emens ſur trois Hiſtoires, celles de Marie Reine d'Ecoſſe, du Roi Jacques, & du Roi Charles, 1658, en huit feuilles in-4. XXXII. *La Parabole de l'Ivraye, ou dix Sermons, avec trois autres Sermons par le même Auteur.* Londres 1659 & 1661 in 4. XXXIII. Certamen, Epiſtolare; *ou Diſpute par Lettres entre le Docteur* Haylio, *& Mr.* Baxter *de Kidderminſter; le Docteur* Barnard *de Grays-Inn; Mr.* Hickman *de Mag. C. Oxon. &* J. H. (40), *de la Ville de Weſtminſter; avec un Appendix où l'on répond à quelques endroits de* l'Appel *de Mr.* Fuller. Londres 1659 in 8. L'Epître qui eſt à la tête, adreſſée à ſes *Chers Freres, triſtes reſtes de l'ancien & légitime Clergé de l'Egliſe Angliçane*, eſt datée de Lacies-Court à Abingdon le 2 May 1659. XXXIV. *Hiſtoria Quinq-Articularis; ou Sentimens des Egliſes d'Occident, & particuliérement de l'Egliſe Anglicane, ſur les cinq Articles controverſez, appellés dans ces derniers tems* l'Arminianiſme. *Recueilli en forme de Traité Hiſtorique des Actes publics & des Auteurs les plus approuvés de ces différentes Egliſes*, par Pierre Heylin. Londres 1660 in-4. La Préface eſt datée de Lacies-Court à Abingdon, le 26 Décembre 1659. On trouve à la fin de ce Livre une *Apoſtille au Lecteur, touchant quelques endroits d'une Brochure diffamatoire, intitulée*, Revuë du Certamen Epiſtolare &c. Cette Apoſtille eſt datée de Lacies-Court le 29 Décembre 1659. La même année il parut un Livre, intitulé: Fratres in malo: *ou le Couple incomparable, tel qu'il ſe trouve dans les Ecrits de Mr.* Edouard Bagſhaw, *& de Mr.* Henri Hickman; *ou Defenſe du Docteur* Heylin, *& de Mr.* Thomas Pierre. Londres 1660 in-4. Le titre porte que c'eſt l'Ouvrage de M. O. Bachelier ès Arts; mais l'on croit généralement dans ce tems-là, qu'il étoit du Docteur Heylin, ou de Mr. Pierre, ou qu'ils y avoient part tous deux (41). Mr. Hickman fit des *Remarques* ſur l'*Hiſtoria Quinqu-Articularis*; elles parurent à Londres en 1661, & il en fit une ſeconde Edition dans la même Ville en 1674, ſous ce titre: Hiſtoire Quinqu-Articularis Examiculata: Ou *Remarques ſur l'Hiſtoire des Cinq Articles du Docteur Heylin; ou 1. l'on juſtifie contre ſes imputations les Reformateurs Etrangers. 2. L'on fait voir les nombreuſes Contradictions du Docteur. 3. L'on prouve que la Doctrine des Arminiens ſur les cinq Articles eſt contraire à la Doctrine de l'Egliſe Reformée d'Angleterre.* Par Henri Hickman, *Bachelier en Théologie. Edition corrigée & augmentée.* [& l'Hiſtoire des Cinq Articles par Heylin a été traduite en Hollandois par *Gerard Brandt* le fils, & cette Traduction a été imprimée à Rotterdam en 1687 in 8. Mr. Le Clerc, dont le jugement ne peut être ſuſpect, dit † en parlant de cette Hiſtoire des Cinq Articles, que ce *ſeroit un bon Ouvrage, s'il y avoit un peu moins de Controverſe, & un peu plus de moderation.* Add. du Trad.] XXXV. *Sermon prononcé dans l'Egliſe Collégiale de St. Pierre de Weſtminſter le Mecredi* 29 *May* 1661, *ſur le* Pſeaume XXXI. 21. Londres 1661 in-4. XXXVI. *Hiſtoire de la Reformation de l'Egliſe Anglicane, depuis ſes premiers commencemens ſous Henri* VIII. *juſqu'à ſon établiſſement ſous la Reine Eliſabeth* &c. Londres 1661, 1671, & 1674 in-fol. On y a répondu par un Livre intitulé: *Plus Ultra: ou la Réformation d'Angleterre ayant beſoin d'être réformée: ou l'on examine l'Hiſtoire de la Reformation de l'Egliſe Anglicane du Docteur* Heylin; *où en réunifſant tout ce que le Docteur dit de la Reformation de l'Egliſe, & par divers temoignages du Docteur* Jewel, *Evêque de Salisbury, & par des Obſervations ſur le tout, on fait voir clairement, qu'on ne doit pas s'en tenir à l'état préſent de l'Egliſe Anglicane, mais aller plus loin pour parvenir à une Reformation parfaite. En forme de Lettre au Docteur* Heylio, *par* H. N. O. J. Oxford en ſept feuilles in-4. XXXVII. Cyprianus Anglicus: *ou l'Hiſtoire de la Vie & de la Mort de* Guillaume Laud, *Archevêque de Cantorbery* &c. Londres 1668 & 1671 in-fol. XXXVIII. Aerius Redivivus: *ou Hiſtoire des Preſbyteriens, contenant l'Origine, les Progrés, & le Succés de cette Secte. Leurs Oppoſitions au Gouvernement Monarchique & Epiſcopal. Leurs Innovations dans l'Egliſe; & les troubles qu'ils ont cauſé dans la Chrêtienté par la pourſuite de leurs Deſſeins, depuis l'an* 1536 *juſqu'ou* 1647. *par* Pierre Heylin, *Docteur en Théologie* &c. Londres 1670 & 1672 in-fol. Dédiée par *Henri Heylin* ſon fils aux *Seigneurs Spirituels & Temporels, & aux Communs, aſſemblés en Parlement.* Le Docteur aſſure dans ſa Préface. „ Qu'il n'avance rien que ſur l'autorité d'Auteurs „ dignes de foi, dont je me m'éloigne jamais, *dit-il*, quoique „ je n'aye pas jugé qu'il fût néceſſaire d'employer toujours „ leurs propres termes; & de cette maniére je me renferme „ toujours dans les bornes du devoir d'un Hiſtorien, en ne „ rapportant rien que de vrai, ſans rien ſupprimer par crain- „ te, & ſans rien dire à l'avantage du Parti oppoſé, qu'en „ l'appuyant du témoignage de bons Auteurs". XXXIX. *Traités Hiſtoriques & divers.* Londres 1681 in-fol. Il y en a pluſieurs indiqués déjà ci-deſſus, tels que ſon *Eccleſia vindicata*; l'*Hiſtoire du Sabbath*, en deux Parties; l'*Hiſtoire des Cinq Articles*; *La Pierre de Scandale* &c. Le *Tractatus de Jure Paritatis* &c. On trouve à la tête de ce Volume la Vie de Heylin, par *George Vernon* Recteur de Bourton ſur l'Eau dans la Comté de Glocester; mais ayant été *altérée & interpolée*, dit Mr. Wood (42), *par l'Evêque de Lincoln (Th. Barlow) & par le Libraire, avant qu'elle fût miſe ſous preſſe*, Henri Heylin, fils du Docteur, proteſta contre cette Piéce, & le Docteur Jean Barnard, gendre de Heylin, écrivit ſa vie pour corriger celle de Vernon, qui en compoſa auſſi une autre, qu'il publia à Londres en 1682 in-8. Heylin a fait auſſi un *Diſcours ſur le Schiſme d'Afrique*; & en 1637 il écrivit à la requiſition de l'Archevêque Laud, *Sentiment des Auteurs ſur les Paſſages de l'Ecriture Saints, où les Jeſuites trouvent la Doctrine & l'Autorité de l'Egliſe Romaine*; l'Archevêque deſtinoit ces deux Piéces à ſervir de matériaux pour ſa *Reponſe* au Jéſuite *Fiſher*, qui parut en 1639 in-folio.

(35) *Voy.* la Préface de Heylin, à ſon *Examen Vapulans.*

(36) *Voy.* H. Hickman's Préface to his *Juſtification of the Fathers and Scholars* &c. and Dr. Barnard's *Life of Dr. Heylin*. p. 207.

(37) Col. 185.

(38) Mr. Sanderſon veut parler de l'*Appendix* à la piéce qui porte ce Titre.

(39) Il n'y a point d'*Appendix*, ainſi Mr. Sanderſon ſe trompe, cette Piéce étant elle-même un *Appendix* de l'*Examen Hiſtoricum*.

(40) Jacques Harrington, Auteur de l'*Oceana*.

† *Bibl. Univerſ.* T. IV. p. 362.

(41) Wood Col. 225.

(42) Col. 221. *Voy.* auſſi Col. 1024.

„ & trop fier pour un homme d'Eglise. Il soutint constamment en toutes sortes d'occasions les droits „ de l'Eglise, & les prérogatives du Roi, tant dans leur état d'adversité, que dans leur prospérité; „ il s'opposa toujours fortement aux Rebelles & aux Schismatiques, méprisant les traits de l'envie, „ sans se laisser le moins du monde décourager". Mr. Wood remarque encore (bb) qu'*il étoit trop attaché à un Parti pour être bon Historien, & qu'il étoit également* (cc) *Ennemi du Papisme & du Puritanisme.* Le Docteur Barnard nous apprend (dd), qu'il étoit de moyenne taille, qu'il avoit le visage ovale, la couleur vive, les cheveux courts & frisés, les yeux brillans & pleins de feu, avant qu'il eût perdu la vuë; qu'il avoit une mémoire prodigieuse, ne faisant guéres de Recueils de ce qu'il lisoit, mais s'en fiant à sa mémoire; enfin qu'il étoit fort généreux & charitable.

(bb) Ibid.

(cc) *Voy.* Ed. Stillingfleet's *Several Conferences between a Romish Priest, a Fanatic Chaplain, and a Divine of the Church of England &c.* in Answer to, *The Golden Dialogues.* Lond. 1679. in-8.

(dd) *Life of Heylin*, p. 252. 259 & *seqq.*

☞ HEYN ou HEIN (Pierre Pietersz. ou Fils de Pierre) appellé communément en Hollandois Piet Heyn, Lieutenant-Amiral de Hollande, & un des plus grands hommes de son tems, nâquit le 24 Octobre 1576 à Delfshaven, gros Bourg à deux lieuës de la Ville de Delft, à laquelle il sert de Port, & dont il est censé faire partie. Les Parens de notre Amiral étoient des gens du commun, & par cette raison on ignore les circonstances de sa jeunesse passée dans l'obscurité. On sait seulement qu'il marqua de bonne heure une intrépidité extraordinaire tant sur terre que sur mer, & que les plus grands périls ne pouvoient le rebuter. Il eut même le malheur d'être Esclave en Espagne, où il avoit été sur les Galéres, dont il sortit avec plusieurs autres de sa Nation pour être échangé contre l'Amirante de Castille *. De retour dans sa patrie, il se poussa de degré en degré, & se fit bientôt connoître si avantageusement, que la Compagnie des Indes Occidentales le nomma Vice-Amiral d'une Flotte qu'elle envoya au Brésil au mois de Décembre de 1623, sous les Ordres de l'Amiral Willekens (a), & Heyn se distingua d'une façon extraordinaire dans cette Expédition [*A*]. La Compagnie ayant senti tout ce qu'elle pouvoit attendre de ce grand-homme, lui donna en 1626 le Commandement en Chef d'une Flotte de treize Vaisseaux, dont huit étoient d'une grandeur considérable & les cinq autres des *Yachts* (b). Il vit deux fois les Galions d'Espagne, mais il ne se crut pas assez fort pour les attaquer; desorte qu'il fit voile vers la riviére de Sierra Liona, sur les Côtes d'Afrique pour s'y rafraîchir, & faire provision d'eau. Delà, selon les ordres de la Compagnie il prit la route du Brésil, & chemin faisant il prit un Vaisseau Portugais, qui venoit d'Angola, chargé de trois-cens Négres. Le 3 Mai 1627 il arriva à la Baye de Tous-les-Saints, près du Fort de St. Antoine, & malgré le feu des Châteaux & de la Ville il se rendit maître d'un grand nombre de Vaisseaux Portugais, qui étoient sous le Canon des Forts [*B*]. Il se retira après avoir demeuré quinze jours dans la Baye, & alla à Rio Janeiro, à Cabo Frio, & à Spiritu Santo, pour se ratiouber, & se pourvoir de ce dont il avoit besoin. Il revint néanmoins le 10 Juillet à la Baye, & fit comme une nouvelle Expédition, où il donna des preuves de sa valeur, de sa prudence, & de sa bonne conduite [*C*]. Il demeura encore quatre semaines dans la Baye, & ayant ensuite fait voile pour la Hol-

* Van Loan *Hist. Metall. de Hollande* T. II. p. 178.

(a) Le Clerc *Hist. des Prov. Unies* T. II. p. 25.

(b) Ibid. p. 118.

[*A*] *Heyn se distingua d'une façon extraordinaire dans cette Expédition.*] L'Amiral Willekens après avoir été longtems retardé aux Iles du Cap Verd arriva le 8 (1) ou le 9 (2) de Mai 1624, à l'entrée de la Baye de Tous-les-Saints, qui donne son nom à la principale Capitainie du Brésil, & qui fait un Golphe d'environ six lieuës de circuit. Il jetta l'ancre à trois lieuës de San Salvador, Capitale du Pays, afin de pouvoir préparer son monde sans être apperçu. Je trouve ici une grande différence entre les deux Historiens que je viens de citer. Mr. Le Clerc dit (3), que Willekens arriva au Brésil avec vingt-cinq Vaisseaux & sept Chaloupes armées. Mais de la Neuville ne lui donne que neuf grands Vaisseaux (4), montés de deux mille Soldats, & de quinze cens Mariniers. Tous les Soldats furent embarqués dans les quatre premiers Vaisseaux, sous la conduite de l'Amiral, qui fit avancer les autres derriére, pour faire croire qu'ils étoient remplis de gens de guerre, comme les premiers. L'Amiral ayant pris terre avec ses deux mille hommes (5) marcha tout droit à la Ville, qui est située sur une Colline fort élevée, où l'on monta par un chemin, qui alloit en serpentant, & qu'on avoit embarrassé de bois tortu, & de broussailles entrelacées, desorte que fort peu de monde, posté à propos dans ce chemin, auroit pu arrêter tout court les Troupes Hollandoises. Mais il ne s'y trouva personne, & toute la peine des Hollandois fut, d'ôter du chemin le bois dont il étoit embarrassé (6). De la Neuville rapporte la chose d'une maniére différente: il dit (7), que l'Amiral livra combat aux portes de la Ville, & obligea les Portugais de se renfermer dans l'enceinte de leurs murailles, après leur avoir tué beaucoup de monde, & avoir perdu de son côté quelques Soldats, un Capitaine & un Lieutenant. Mais selon Mr. Le Clerc, ce fut le Vice-Amiral Pierre Heyn, qui chassa dans la Ville six-cens hommes, postés pour empêcher le débarquement, & pour défendre les Vaisseaux qui se trouvoient-là; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se rendit maître d'une batterie, dressée sur un rocher fortifié, qui avançoit sur la mer, & d'un Fort qui étoit près de la muraille. Le lendemain dès le matin on trouva la Ville abandonnée. Les Habitans avoient pris la fuite, dans la pensée que l'Armée Hollandoise étoit trois fois plus forte qu'elle ne l'étoit. Pierre Heyn s'étoit emparé de seize Bâtimens Portugais, tant grands que petits. La Ville fut entiérement pillée & saccagée pendant trois jours, & on y trouva une prodigieuse quantité d'Or & d'Argent. Le Gouverneur ou Vice-Roi Diego Hurtado de Mendoça, & son fils, l'Evêque du lieu, & plusieurs autres personnes de marque, furent pris prisonniers & envoyés en Hollande (8). J'ignore sur quels Mémoires un Historien moderne de Portugal (9) rapporte que „ Le seul Archevêque, à la tête de son Clergé, se défendit quelque tems, „ qu'ensuite il se retira en bon ordre dans un bourg voisin, où il se fortifia, & d'où il inquieta souvent les Hollandois. Ce Prélat s'appelloit Michel Texeira". Après la prise de San-Salvador, notre Vice-Amiral Pierre Heyn fut à Angola avec une Escadre détachée de la Flotte, & y fit de grands ravages, aussi bien que dans les Iles du grand Golphe de l'Amerique, où sont les Iles Caribes. Les Vaisseaux de cette Escadre firent des prises très-considérables (10).

(1) De la Neuville, *Hist. de Hollande* T. I. Liv. V. Ch. 6.

(2) Le Clerc *Hist. des Prov. Unies* T. II. p. 95.

(3) Ibid.

(4) Ubi supra.

(5) Mr. Le Clerc dit qu'il ne débarqua qu'avec 1200 hommes.

(6) Le Clerc. *loc. cit.*

(7) Ubi supra.

(8) De la Neuville *loc. cit.* Le Clerc. *ubi supra.* p. 96.

(9) La Clede *Hist. Général de Portugal.* T. II. p. 118. Ed. in-4.

(10) Le Clerc. *loc. cit.*

[*B*] *Il se rendit maître d'un grand nombre de Vaisseaux Portugais, qui étoient sous le Canon des Forts.*] Lorsque Heyn s'approcha, le Vent de terre & la Marée lui étant contraires, il fut obligé de jetter l'Ancre, & d'attendre le Vent de mer, & le flux. Ce Vent qui souffle là ordinairement deux heures avant midi, vint même plutôt, & les Hollandois ne manquérent pas de lever leurs ancres pour s'approcher de la Ville, devant laquelle il y avoit vingt-six Vaisseaux. Les Hollandois les approchérent, à deux heures après midi, tous près du bord, auquel quelques-uns étoient même attachés, & où il y avoit quarante piéces de Canon en batterie pour les défendre. Malgré le feu de cette Artillerie notre courageux Amiral s'attacha aux plus gros de ces Vaisseaux, qu'il canonna une heure de tems, & on lui répondit avec assez de vigueur pendant ce tems-là: mais ils eurent le malheur d'essuyer aussi eux-mêmes le feu de l'Artillerie des Portugais, dont les Batteries, en tirant sur les Hollandois, firent beaucoup de mal à leurs propres Vaisseaux. Las de se battre, ils demandérent quartier à Heyn, qui vit couler le Vice-Amiral à fond, dont on ne put sauver que cinq ou six personnes. Les Vaisseaux & les Chaloupes des Hollandois avoient aussi attaqué les autres Bâtimens Portugais, desorte qu'ils en prirent vingt-deux. Mais l'attaque étant finie, & la marée ayant baissé, le Vaisseau de Heyn, percé de vingt-trois coups de Canon, demeura à sec, avec un autre Vaisseau, nommé la Gueldre, qui en reçut plus de soixante. Ce dernier se dégagea néanmoins, & l'Amiral donna ordre qu'on vint l'aider à alléger son Vaisseau. On jettx à la mer les Canons de fonte qu'il avoit, mais on ne put le tirer delà, & le feu des batteries étoit cependant si grand, qu'on ne pouvoit plus tenir en cet endroit, desorte qu'il fallut y mettre le feu, pour ne pas le laisser à l'ennemi. Il y eut un autre Vaisseau, nommé l'Oranger, qui sauta en l'air, par sa propre poudre, avec soixante-trois hommes. On ne trouva d'ailleurs sur le reste de la Flotte, que trente sept morts, & que soixante dix blessés. Du côté des Ennemis il y eut deux cens morts. On brula tous les Vaisseaux Portugais, excepté un, que l'on emmena chargé en Hollande, & quatre petits, que l'on employa comme des Yaches (11). De Neuville ne parle de cette action qu'en passant (12): „ Cet Amiral, *dit-il en parlant* „ *de Heyn*, avoit déjà fait connoître son habileté & son „ grand courage l'année précédente sur les Côtes du „ Brésil, & dans la Baye même de Tous-les Saints, où il „ avoit entiérement défait & brulé la Flote d'Espagne, „ par un bonheur qui sembloit surpasser celui de Thémistocle, de Dullius & des autres Anciens".

(11) Le Clerc *ubi supra* p. 118. 114.

(12) Ubi supra. Ch. 12.

[*C*] *Fit comme une nouvelle Expédition, où il donna des preuves de sa valeur, de sa prudence, & de sa bonne conduite.*] Heyn étant revenu dans la Baye de Tous-les-Saints, n'y trouva que sept ou huit Vaisseaux vuides. Il se rendit

Hollande, il y arriva le 25 Octobre (c), avec tout ce qu'il avoit pris, entre autres il apporta une si prodigieuse quantité de sucre, qu'on fut obligé de le donner à vil prix (d). Les gains considérables que la Compagnie des Indes Occidentales avoit faits, l'engagea à faire de nouveaux équippemens en 1628, entre autres elle mit en mer une puissante Flotte de vingt-quatre Vaisseaux (e), où il y avoit deux mille-six cens-quarante-quatre Matelots, sans compter les Soldats, les uns & les autres des meilleurs qu'il y eut dans les Provinces-Unies. Pierre Heyn fut nommé pour commander cette Flotte, ayant pour Vice-Amiral Henri Lonk. Ils partirent le 20 de Mai du Texel, avec ordre de se rendre sur les Côtes de l'Amérique, d'observer la Flotte d'Argent, & de l'attaquer s'ils pouvoient. Pierre Heyn ne fut pas moins heureux dans cette Expédition qu'il l'avoit été dans les précédentes, & emmena ce riche butin en Hollande, au commencement de l'année 1629 [D]. Un avant-dit delà derrière l'Ile de Taporico, où il prit deux Vaisseaux & une Chaloupe, où il y avoit selze Portugais, de qui il apprit qu'il y avoit encore quatre Vaisseaux chargés de sucre, qui s'étoient retirés, pour se mettre à couvert dans la Rivière. Là-dessus notre Amiral, laissant quelques petits Bâtimens à l'Ouest de l'Ile, fit de nouveau voile vers la Baye, & entra dans la Rivière, & après l'avoir remontée trois ou quatre lieuës, il découvrit deux Bâtimens, de l'un desquels il se rendit maître, & ayant remonté encore une lieuë & demie, il en apperçut trois autres, cachés derrière un bocage, dans un détour de la Rivière. Il ne jugea pas à propos de les attaquer ce soir-là, parce qu'on n'avoit pu encore emporter ce qu'on avoit pris; il retourna donc à sa Flotte. Mais le jour suivant, de l'avis de tous ses Officiers, il remonta de nouveau la Rivière, avec deux *Yachts*, une Barque, & quatre Chaloupes. Ces Bâtimens étoient chargés de monde, & bien munis de tout ce qui étoit nécessaire pour attaquer vigoureusement. Les Portugais avoient cependant quelques Mousquetaires à l'embouchure de la Rivière, pour empêcher le passage aux Hollandois, mais quelques décharges de leur Artillerie chassèrent ces Mousquetaires dans les Bois. Ensuite Heyn prit, comme d'assaut, les trois Vaisseaux qui étoient demeurés dans la Rivière, enforte que la plupart des Portugais qui s'y trouvérent, furent tués. Il se retira ensuite, en laissant un des Vaisseaux Portugais qui s'étoit échoüé, & qui demeura dans le sable. Comme les Hollandois étoient à une demie lieuë de l'embouchure de la Rivière, ils apprirent que pendant leur expédition les Portugais en avoient bouché l'entrée, en y coulant un vaisseau à fonds, & qu'ils avoient placé là près un bon nombre d'Infanterie. D. Diego Louis D'Oliveira, Gouverneur de S. Salvador, s'y étoit rendu avec une grande partie de sa Garnison. Heyn, informé de ces préparatifs, fit mettre quelques piéces de Canon sur le tillac de ses *Yachts*, & les fit environner, aussi bien que ses Chaloupes de cuirs de bœuf, qu'il avoit apportés exprès, pour couvrir son monde contre la Mousquetterie Portugaise, qui ne put lui faire aucun mal. Il emmena ainsi tout ce qu'il avoit pris, sans avoir perdu un seul homme, & sans que personne eût même été blessé (13).

[D] *Pierre Heyn ne fut pas moins heureux dans cette Expédition, qu'il l'avoit été dans les précédentes, & emmena ce riche butin en Hollande, au commencement de l'année 1629.*] D'abord il fit voile vers le Portugal, & après qu'il eut ravagé les côtes, & fait par-tout des dégats affreux, il prit la route de l'Amérique (14), où il n'arriva qu'au mois d'Août, à la hauteur de l'Ile de Cuba. Le 25 de ce mois ils s'emparérent d'un petit Bâtiment où il y avoit quinze hommes. Il avoit été dépêché de la Havane pour avertir les Vaisseaux de la Nouvelle Espagne, & de Carthagéne, qu'il y avoit vingt-trois Bâtimens Hollandois qui les attendoient. Ceux qui étoient sur ce petit Vaisseau témoignérent qu'ils étoient surpris que la Flotte de la Nouvelle Espagne tardât si longtems à paroître, & dirent qu'on avoit eu avis à la Havane, il y avoit cinq ou six jours, de l'arrivée de la Flotte Hollandoise. Ils ajoûtoient que Juste Banckest, Vice-Amiral de Zélande, avoit pris un Bâtiment qui venoit de la Nouvelle Espagne, ce qui leur faisoit croire que la Flotte ne tarderoit pas à paroître. Le 8 Septembre, l'Amiral, ayant entendu tirer un coup de Canon, envoya des Chaloupes pour savoir ce que c'étoit. Elles rapportérent que *la Lionne* avoit pris un petit Bâtiment Espagnol, de qui elle avoit appris que la Flotte, que l'on attendoit depuis longtems, arriveroit bientôt, & qu'elle ne pourroit pas leur échapper. En effet le lendemain au lever du Soleil, on vit paroître dix Voiles, que Heyn fut sur le champ attaquer, & dont il se rendit maître en très-peu de tems. Sur le midi on apperçut encore huit ou neuf grands Vaisseaux, à trois ou quatre lieuës de distance. On juges bien que c'étoient les Galions de la Nouvelle Espagne, dont il avoit fallu décharger quelques-uns, qui avoient été maltraités dans une rencontre qu'ils avoient euë; ce qui avoit causé le retardement de la Flotte. L'Amiral Hollandois mit toutes ses voiles pour arriver sur eux, mais les Espagnols résolurent de rebrousser chemin, & de gagner la Côte s'il étoit possible, comme en effet ils le firent, malgré la manœuvre des Hollandois. Ils entrérent dans la Baye de Matança, où ils firent échoüer les Galions, desquels chacun tira ce qu'il put, & le fit emporter à terre par les Chaloupes, qui allérent & vinrent plusieurs fois pour cela. Il étoit arrivé que la Flotte Hollandoise avoit tardé de joindre l'Amiral, parce qu'elle s'étoit amusée à décharger les Vaisseaux qui avoient été pris. Ce ne fut que le lendemain (le 10 Septembre) que l'on entra dans la Baye, où l'on vit les Galions échoués. Pour ne laisser échapper personne, les Vaisseaux Hollandois y entrérent de front; mais comme il étoit dangereux de s'approcher trop de la Côte, ils canonnérent les Espagnols, pour les obliger de se rendre, & l'on employa ensuite tous les Esquifs & toutes les Chaloupes, que l'on remplit de Matelots & de Mousquetaires pour aller à l'abordage. Les Espagnols ne soutinrent pas longtems leurs décharges, & dès qu'on leur eut crié qu'on vouloit faire *bonne guerre* avec eux, ils cessérent de se défendre. On leur fit non seulement quartier, mais on leur donna la liberté, sans leur ôter quoi que ce fût de ce qu'ils avoient sur eux, & on les fit mettre à terre. Tel est le récit, que fait de cette mémorable action Mr. Le Clere (15). Mais celui qu'on trouve dans La Neuville (16), suivi par Mr. Van Loon (17), est à divers égards différent: il faut le rapporter, en laissant au Lecteur le soin de les comparer ensemble, voici la Rélation. „ Etant arrivé le 8 de Septembre à la pointe de l'Ile de Cuba, proche du port de „ Havana, par où il croyoit que la Flotte d'argent devoit „ passer, ses Vaisseaux furent battus de la tempête, & „ poussés en mer vers le Port de Matança du côté de la „ Floride, ce qui leur fut favorable. Car la Flotte de la „ Nouvelle Espagne ayant pris ce courant, elle vint tomber au milieu des Hollandois, qui s'en rendirent les „ maîtres après une légére résistance ". Quoi qu'il en soit, l'Amiral Heyn, après s'être emparé d'une si riche proye, pensa aux moyens de la conserver. Ayant remarqué que les Vaisseaux qu'il avoit pris, étoient si chargés de Marchandises qu'ils ne pouvoient pas se servir de leur Canon, ce qui les rendroit inutiles si l'on rencontroit une Escadre de Vaisseaux de Guerre ennemis, il ordonna qu'on les déchargeât, en partageant leur charge sur plusieurs Vaisseaux. Mais il y en eut un qui étoit chargé de Cuirs, qui coula à fond. On choisit ensuite quatre des Galions, & un Vaisseau Marchand tout neuf, pour les mener en Hollande, tout le reste fut brulé. On fut occupé à cela jusqu'au 12 Septembre (18), après quoi la Flotte sortit de la Baye, pour retourner en Hollande. Mais comme il pouvoit arrives que la Flotte, qui devoit aller de conserve, tardât longtems, Heyn dépêcha les Yachts *le Renard* & la Cicogne, pour porter la nouvelle de l'importante prise qu'il avoit faite; le dernier arriva devant Rotterdam le 15 Novembre (19). Il eut à essuyer de grosses tempêtes, & quelques Vaisseaux arrivérent en Hollande & en Zélande, avant que les autres parussent. L'Amiral arriva au mois de Décembre à Falmouth en Angleterre, où la tempête le jetta. Il y fit réparer les dommages de sa Flotte, & penser les malades, & il arriva enfin heureusement en Hollande (20), n'ayant perdu dans tout son voyage, soit dans le combat avec les Espagnols, soit par maladie, que cent-cinquante hommes (21). Le butin qu'il amena étoit immense; sans parler de ce qui fut détourné, on estima ce qu'il y avoit à quatorze ou quinze Millions, argent de Hollande: Il se trouva sept Millions deux-cens mille Livres d'argent, pour trois Millions six-cens mille Livres de Marchandises, & pour quatre Millions de Canons, de Cordages, & d'autres équipages de Mer (22). Il n'y eut point d'honneurs, ni d'actions de graces, qu'on ne rendit à Pierre Heyn, tant à la Haye, où les Peuples étoient accourus pour le voir, que dans les autres Villes des Provinces Unies, par des feux de joie, par la décharge du Canon, & par le son des Cloches. Le Priote d'Orange lui-même le reçut, accompagné du Roi de Bohême, & des Ambassadeurs des Têtes Couronnées. Ce Prince le régala somptueusement, non seulement pour reconnoître ses grands services, mais encore pour le récompenser du profit considérable qu'il tiroit de cette heureuse Expédition, comme Amiral de la République, puisque la dixiéme partie de tout ce butin lui appartenoit (23). Les Etats de leur côté honorérent ce Héros, ils le firent Chevalier, lui donnérent un train magnifique, le couronnérent d'un Laurier d'Or, & lui firent présent d'une quadruple Chaine du même métal. Les Poëtes célébrérent sa gloire, ils l'appellérent un autre *Jason*, qui avoit conquis la Toison d'Or. Adrien Hofferus fit entre autres l'Epigramme suivante:

Epigramma ad Regem Hispaniarum, Aurei Velleris donatorem.

„ Aurea qui donas magnis Heroibus unus
„ Vellera, Rex, Vellus, magne, tuère tuum.
„ Insidiatur ei Belgarum audacia genris,
„ Trajicit & dirum crebra Carina Perm.
„ Si capiat, qui fulva soles dare Vellera solus,
„ Cogéris donis victor esse tuis.
„ Namque brevi, auriferæ spoliarus munere terræ,
„ Non nisi lanigeræ Vellus habebis ovis (24).

que cette Flotte étoit de 11 Vaisseaux, mais il compte apparemment sept Vaisseaux, qui formoient une Escadre séparée sous les Ordres de Capitaine *Dirk Symons*.

(13) Le Clerc, *loc. cit.* p. 114.

(14) La Clede *Hist. Gen. de Portugal* T. II p. 284 Edit. in-4.

(15) *Hist. des Provinces Unies* T. II. p. 112. 117.

(16) *Hist. de Hollande* T. I. L. VI. Ch. 13.

(17) *Hist. Métall. des 17 Provinces* T. II d. 178.

(18) Le Clerc *ubi supra*.

(19) La Neuville *ubi supra*. Mr. Le Clerc dit que Heyn envoya *quatre* de ses meilleurs Vaisseaux, pour porter la nouvelle de sa Victoire.

(20) La Neuville *loc. cit.*

(21) Le Clerc. *loc. cit.*

(22) La Neuville *ubi supra*.

(23) Van Loon *ubi supra* p. 178.

(24) Description de Delft pag. 505 en Hollandois.

(1) Idem p. 114.

(c) De la Neuville *Hist. de Hollande* T. I. Liv. VI. Ch. 12.

(d) Le Clerc *loc. cit.* p. 106. De La Neuville *ubi supra* Ch. 13. dit

avantage ſi conſidérable abbatit fort le courage des Eſpagnols, & releva celui des Provinces-Unies. Auſſi penſa-t-on à récompenſer celui à qoi l'on en étoit redevable. Notre Amiral comparut devant les Etats-Généraux le 14 Janvier 1629, accompagné de quatre des Directeurs de la Compagnie, & de ſon Vice-Amiral Look. Il fit le rapport de ſon Voyage, & fut remercie par LL. HH. PP., qui ajoûtérent à cela qu'oo délibereroit ſur la récompenſe qu'on lui devoit. Ce grand Homme, auſſi peu ambitieux qu'intrépide, témoigna, qu'après tant de dangers qu'il avoit eſſuyés ſur mer, il ne penſoit qu'à vivre en paix le reſte de ſes jours, & à ſe repoſer de ſes fatigues. Mais comme la Charge de Lieutenant-Amiral de Hollande étoit vacante, par la mort de Guillaume de Naſſau, fils naturel du Prince Maurice, qui avoit été tué devant Grol, le Prince d'Orange penſa à la faire avoir à Heyn. Cet illuſtre Amiral, plein de modeſtie, s'excuſa d'abord d'accepter une Charge qui n'avoit été donnée qu'à des gens de conſidération, mais comme on lui repreſenta que l'Etat avoit beſoin d'un homme comme lui, dont la capacité & la bravoure étoient coonuës de tout le monde, il l'accepta (*f*). Il fit enſuite le Serment dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande le 19 d'Avril (*g*). Les uns diſent qu'on lui donna l'Inſtruction ordinaire que l'on donne à ceux qui ſe chargent de cet Emploi (*h*). D'autres (*i*) diſent qu'on lui donna des Commiſſions & des Pouvoirs plus amples qu'à ſes Prédeceſſeurs. Quoi qu'il en ſoit, Hein ne jouït pas longtems d'une dignité, à laquelle ſon merite & ſes ſervices l'avoient élevé. Les Etats mirent en mer ſur la fin de Mai une puiſſante Flotte, ſous les ordres du nouveao Lieutenant-Amiral, pour brider les Courſes des Armateurs Dunquerquois. Ces gens-là s'étoient rendus ſi redoutables, en prenant un grand nombre de Vaiſſeaux Hollandois, que tous les Capitaines de Haut-bord des Provinces-Unies, s'étoient engagés par un ſerment réciproque de mettre plutôt le feu aux poudres que de ſe laiſſer prendre par ceux de Dunquerque (*k*). L'Amiral Heyn, ayant ordre de ſes Maîtres de croiſer à la hauteur de cette Ville, pour empecher ces Armateurs de ſortir de leur Port, vit à la fin de Juin trois Vaiſſeaux de guerre ennemis, au mépris de ſes forces, ſe mettre en mer, avec une audace inouïe, comme pour le défier au combat. Il tourna ſans délai la proue de leur côté, donna le ſignal de l'attaque, & ſe mit entre les deux premiers Vaiſſeaux qu'il put approcher. Mais à peine le combat étoit-il commencé, qu'à la troiſiéme bordée de l'ennemi, un boulet emporta l'épaule droite de Heyn, qui étoit ſur le Tillac, & le priva de la vie (*l*). Martin Harpertz Tromp qui commandoit ſous lui fut ſi adroit à faire enlever ſon corps, & à tenir ſa mort ſecrette, que les Soldats continuérent leur charge, dans la penſée qu'ils combattoient toûjours ſous ſes ordres, & ſous ſes yeux. Cette perſuaſion contribua beaucoup à l'avantage qu'ils remportérent, s'étant rendus maîtres des trois Vaiſſeaux & de tous les Equipages, qu'ils emmenérent à Rotterdam (*m*). Les circonſtances de cette Action, où Heyn perdit la vie, ſont auſſi rapportées d'une autre maniére [*E*]. Le corps de ce Grand-Homme fut porté de Rotterdam à Delft, où le 4 de

(*f*) Le Clerc *Hiſt. ſupra*. p. 120.

(*g*) Idem ibidem.

(*h*) Ibid.

(*i*) De la Neuville *Hiſt. de Hollande loc. cit.* Ch. 15.

(*k*) Van Loon *Hyſt. Metall. des 17 Provinc.* T. II. p. 185.

(*l*) Idem ibidem.

(*m*) Van Loon *ubi ſupra* Oela Neuville T. II L. VII. Ch. 3.

Pour faire plus d'honneur à notre illuſtre Guerrier, les Etats firent frapper deux Médailles, l'une repréſente l'Amérique, la Ligne Equinoctiale & les deux Tropiques, & autour: *Gentes ſervient ei, donec veniat tempus, quo eundem ab ipſe ſervitutem exigent.* Jer. 27: 7. Au revers on voit la Flotte Hollandoiſe, qui gagne le coin de la Baye de Matança, pour tomber ſur les Gallions, ſur l'Exergue on lit l'Inſcription ſuivante: VI *Id Sept.* CIↃ IↃ C XXVIII. *Auſpic. Fed. Regim. Belg. Societ. Ind. Occid. Duëtu P. P. Heini, potita eſt in & ſub Matanza, ſinu Cubæ Inſ. Regia Claſſe Argentea Regni Novæ Hiſp.* c. a. d. „ Le 8 Sep„ tembre 1628, la Compagnie des Indes Occidentales a „ pris, près de Matança, Baye de l'Ile de Cuba & aux „ environs, ſous les auſpices des Etats des Provinces Unies, „ & ſous la conduite de Pierre Hein, fils de Pierre, la Flot„ te Royale des Gallions du Royaume de la Nouvelle „ Eſpagne". Autour du même Revers, on voit l'Inſcription ſuivante: *Filia Babyl. quaſi Area, calcabitur ab Aquilone tempore Meſſis ejus.* Jerem. 51: 33 & 48. La ſeconde Médaille repréſente les Gallions d'Eſpagne dans la Baye de Matança, où ils furent attaqués; l'Inſcription conſiſte en ces deux vers Latins:

Non Ferro tantum Hiſpanus, quam valet Auro,
Aurum aufer, Ferro non ſuperabit Iber.

ce qui ſignifie: *L'Eſpagnol n'eſt pas ſi puiſſant par le Fer, que par l'Or: itea lui l'Or, il ne vaincra point par le Fer.* Au Revers on ne voit que l'Inſcription ſuivante: *Indicu Claſſis intercepta, partiſque ſine ſanguine opulentiſſimis ſpoliis, ad Cubæ Portum, Hiſpanorum nunc damnis, quam olim eade nobilitatem, Foederatæ Belgica Germanie Proceres, e gaxu Captivo monumentum cudi fecerunt.* CIↃ IↃ C XXIX. *Cum Perveil.* (25). On frappa encore deux autres Médailles à l'honneur de Heyn. La premiére porte le Buſte de cet Amiral, orné de la quadruple chaîne, dont les Etats lui avoient fait préſent, & tout autour, *Pet. Petri Heinius, Fed. Belg. Ord. Architalaſſ.* Au Revers, la priſe des Gallions d'Eſpagne, avec ce vers Latin:

Heiniades nuper ſenſit ſpoliata Matança.
1628.

L'autre repréſente auſſi le Buſte de Hein, avec ces deux vers Hollandois:

Noch Silver, Gout, noch Staet
De Deugt te boven gaet.

c'eſt-à dire. *Ni l'Argent, ni l'Or, ni la Rang, ne ſurpaſſent la Vertu.* Au Revers la priſe des Gallions dans la Baye de Matança, avec ces paroles, *Silver-Vloot*, 1628: *la Flotte d'Argent* (26).

(25) Van Loon *ubi ſupra*. p. 192. 193.

(26) Idem ibidem.

Je n'ai garde de prétendre diminuer en rien la gloire de cet illuſtre Héros, mais je ne puis m'empêcher de remarquer, qu'on voit ici, que les hommes jugent la plupart du tems des actions par le ſuccès „ oo par l'avantage qui leur en revient. Pierre Heyn ſe rendit maître de la Flotte Eſpagnole, preſque ſans coup férir, & il fut redevable de ce riche butin à ſa bonne fortune, autant & plus qu'à ſa valeur; au lieu que dans pluſieurs autres occaſions il avoit donné des preuves bien plus éclatantes de ſon Courage & de ſa bonne Conduite, qui ne lui avoient pas attiré autant d'honneur, & qui n'avoient pas excité autant d'admiration, quoiqu'elles en méritaſſent dans le fond davantage. On prétend que lui-même en porta ce jugement, & qu'il fut ſurpris qu'on lui eût tant d'obligation d'une Expédition qui lui avoit bien moins coûté que pluſieurs autres. Voyant un concours prodigieux de peuple à ſon arrivée, il dit, *que ce peuple étoit bien fou, qui faiſoit tant de bruit & tant d'acclamations, parce qu'il amenoit des richeſſes qu'il avoit priſes ſans peine; & qui ne l'avoit pas regardé au retour de l'Expédition precedente, qui lui avoit coûté infiniment plus de peine, & où il avoit couru beaucoup plus de riſque* (27).

(27) Le Clerc *ubi ſupra* p. 117.

[*E*] *Les Circonſtances de cette action où Hein perdit la Vie ſont auſſi rapportées d'une autre maniére.*] Le récit de Mr. Le Clerc eſt à quelques égards fort différent de celui qu'on a ſuivi dans le Corps de l'Article. Je n'entreprends pas de décider abſolument lequel des deux eſt le plus vrai. Ce qui m'a déterminé à ſuivre principalement la Neuville, c'eſt non ſeulement que Mr. Van Loon a adopté la rélation de cet Hiſtorien, & qu'ayant vu ſans doute celle de Mr. Le Clerc, j'ai cru qu'il avoit eu de bonnes raiſons de lui donner la préférence, mais que je trouve le fait rapporté de la même maniére & avec quelques circonſtances de plus dans une Lettre de *Nicolas Heinſius*, à Charles Dati, Profeſſeur à Florence, datée d'Upſal le 19 Juin 1654 † après avoir rapporté la priſe des Gallions par Heyn, il continuë en ces termes: *Sequenti anno contra Dunckerkanos fortiſſime dimicans tormento majori ictus occubuit in complexu Triumphi, qui meritiſſimum tanta arte abſtulit e conſpectu militum, & in remotiori navis parte mortuum abſ condidit, ut extinctum ſocii navales ignorarent, niſi poſt portam Victoriam; cum identidem Imperatoris mandata, tanquam viventis ad milites perferret, inſigni ſtratagemate, ac gravi quidem vulnere affectum, ſed non lethali, mentiretur.* Voici comment Mr. Le Clerc raconte le fait (28). „ Il réſolut „ d'aller chercher la Flotte des Armateurs de Duokerke, „ qui incommodoit infiniment la navigation de ces mers. „ Tous les autres Vaiſſeaux de guerre qui étoient prêts, „ eurent ordre de ſe rendre au rendez vous qu'il leur mar„ qua, où il ne manquérent pas de ſe trouver. Il part t „ après cela pour aller devant Dunkerke, où il fit d'abord „ enlever deux Bâtimens Marchands, qui étoient à la ra„ de. Mais comme la Flotte des Armateurs n'étoit pas „ là, il crut devoir l'aller chercher, en laiſſant devant „ Dunkerke *Hillebrand Quaſt* ſon Vice-Amiral, avec dou„ ze Vaiſſeaux (29), pour empêcher qu'il n'entrât ni ne „ ſortît rien du Port. Il ne put trouver l'Ennemi, qu'il „ cherchoit, que le 17 Juin ſur le ſoir. Les Dunkerkois „ n'avoient que trois Vaiſſeaux; l'Amiral, commandé par „ *Bejan*, le Vice-Amiral, & un autre. Ils tâchérent de ſe „ ſauver pendant la nuit, mais il les atteignit le lendemain „ matin. L'Hiſtoire dit qu'il ſe mit ſeul entre les deux „ premiers Vaiſſeaux, & qu'il fit feu ſur eux des deux côtés

† *Clerov. Belgar. ad Magdalaeb. Epiſtola.* T. I. p. 200. 201. *Florent.* 1745.

(28) Idem ibid. p. 120.

(29) Mr. Van Loon ſemble inſinuer que Heyn n'avoit que ſept frégates, bonnes volliéres avec un *Yacht*. Je ooroit diffcile nous ſeulement de Mr. Le Clerc, mais auſſi de La Neuville, qui aſſe d'avoir ſa ſante Fortune

de Juillet il fut enterré dans l'Egliſe de S. Hyppolite, appellée communément la Vieille Egliſe, avec une très-grande pompe. Les Etats de Hollande, & toutes les Compagnies aſſiſtérent à ſes funerailles, & les Etats-Généraux par leurs Députés. Les Etats de Hollande firent élever au-deſſus de ſa Tombe un ſuperbe Monument de Marbre blanc & noir [*F*], ſur lequel on fit graver les témoignages de la reconnoiſſance publique pour un homme qui avoit rendu des ſervices ſignalés, en enrichiſſant ſa Patrie ſans effuſion de ſang, & en finiſſant ſa vie par une mort glorieuſe, puiſqu'il triompha de ceux qui la lui donnérent. Pierre Heyn étoit ſimple & ſans faſte dans ſes mœurs, dévoué aux intérêts de ſa Patrie, & rempli d'une piété ſincére. On rapporte (*n*), que lorſqu'il devoit s'embarquer pour quelque Expédition, il ſe préparoit à la mort par des priéres ferventes, faiſant ſon Teſtament, & prenant congé de ſa femme & de ſes amis, comme s'il leur eût dit chaque fois le dernier adieu. Il étoit d'une intrépidité extraordinaire, prudent & habile, s'étant acquis une trés-grande autorité ſur les gens de mer, rigide obſervateur de la Diſcipline, & ſévére même envers ceux qui manquoient à leur devoir. Sa Deviſe étoit, *Argentum Auro, utrumque Virtuti cedit* (*o*).

(*n*) *Deſcription de Delft* (en Hollandois) pag. 605.

(*o*) Ibid. p. 604.

„ côtés en même tems. Ce qui ſemble avoir été une ſorte de témérité. Le troiſiéme boulet, que l'Ennemi tira ſur lui, le frappa à l'épaule, & l'étendit mort ſur le Tillac, ce qui fait comprendre qu'il s'expoſoit trop pour un Amiral, qui ne doit pas ſeulement répondre de ſa perſonne, mais auſſi de la Flotte pour laquelle il doit ſe ménager, auſſi bien qu'un Général d'une Armée de Terre. Cependant la Flotte Hollandoiſe, irritée de la perte qu'elle venoit de faire, attaqua ſi vivement l'Amiral & le Contre-Amiral Dunkerkois, qu'elle s'en empara, & fit tout ce qu'elle trouva ſur ces deux Vaiſſeaux, pour vénger la mort de Heyn, qu'elle venoit de perdre".

[*F*] *Les Etats de Hollande firent élever au-deſſus de ſa Tombe un ſuperbe Monument, de Marbre blanc & noir.*] C'eſt ſans contredit un des plus beaux qu'il y ait. L'Amiral eſt repréſenté couché, armé de toutes piéces, ſur un matelas, il y a d'ailleurs pluſieurs ornemens. Voici l'Inſcription qu'on y lit en lettres d'Or.

Deo Opt. Max. et æternæ Memoriæ Sacrum.

„ Lugete, Fœderati, mortuum, quem præclara in Remp. „ merita non ſinunt eſſe mortalem. Petrus Hainius. Architalaſſus, Braſiliæ, Mari Mexicano, Luſitanis, Morinis, fatale nomen, hic jacet. Cui fortitudo Mortem, „ Mors vitam dedit. Dalphorum Portu ſub Septentrione editus, natalis ſoli Famam, reportatis e portu Mataneæ, ad Occidentem, opimis ſpoliis, gemino Orbi intulit, Parentum humilem ſortem animi magnitudine, & rerum geſtarum Gloria tranſcendens, non naſci ſemper Heroës docuit, ſed audendo fieri, per ineluctabiles fortunæ terra marique caſus Numiois favore eluctatus, Indiam, Hiſpaniam, Flandriam, captivitatis ſuæ mox libertatis ac Victoriæ teſtes habuit, ſine temeritate intrepidus, ſine faſtu magnanimus, diſciplinæ navalis tenax non ſine ſeveritate, ut obſequii primum omnis patiens, ſic imperii poſtmodum omnis capax. Anno cIↃ IↃ c xxiv. „ Præfecti vicem gerens, urbem Salvatoris in Braſilia inter primos aſcendens, Luſitanis ereptum ivit. Anno cIↃ IↃ c xxvii. Claſſi præfectus naves hoſtium ſex & viginti, ſub ejuſdem urbis mœnibus, ſtupendo facinore expugnavit, diripuit, excuſſit: alias inſuper tres, incredibili auſu, ad Maream inſulam aggreſſus, præmia Belli ſpectante hoſte abduxit. Anno cIↃ IↃ c xxviii. Claſſem navium viginti, auro, argento, mercibuſque pretioſiſſimis gravem, ad Cubæ littora felici occurſu offendens, feliciore Marte ſuperavit, & novus Argonauta, e nova novi Orbis Colchide, aureum Hiſpaniarum Regis Vellus, Principibus Europæis formidabile, non in Græciam ſed Fœderatorum terras, nullo hactenus exemplo transvexit, & Societati Occidentalis Indiæ immenſas opes, Hiſpano inopiam, Patriæ ſuæ robur, ſibi immortale decus paravit.

Tandem

„ Maris præfecturam, quam foris meruerat, domi adeprus, dum navali præſio cum Morinis decernit, navium hoſtilumque poſt cruentam pugnam victor, ipſe machina majore ictus, fatalem metam ſine metu glorioſe adivit.

„ Ejus Famæ Virtutiſque ergo.

„ Ex Ill. & Præp. Ordinum decreto rei maritimæ præfecti Senatores.

Mon. Hoc. Pos.

„ Vixit annos LI. Menſes VI, Dies XXIII.

TO MEN ΘANEIN OYK AIΣXPON. AAA. AIΣXPOΣ ΘANEIN.

C'eſt un grand bonheur pour un Etat, quand ceux qui gouvernent rendent ainſi juſtice au Mérite, & que par des Honneurs & des Récompenſes ils témoignent leurs égards pour ceux qui ſervent bien la Patrie, quelle que ſoit leur origine & leur naiſſance. On ne peut trop encourager le Mérite, il faudroit même l'aller démêler dans l'obſcurité, où plus d'une fois il ſe tient modeſtement caché. Je ne connois pas de caractére plus mépriſable, que celui que trace un Auteur moderne (30) d'un Prince qui a fait grand bruit en ſon tems. „ Il n'eſt occupé depuis le matin juſques au ſoir qu'à faire parler de lui; il aime les „ Trophées & les Victoires; mais il craint autant de voir „ un bon Général à la tête de ſes Troupes, qu'il auroit „ ſujet de le craindre à la tête d'une Armée ennemie. Il „ aime à gratifier ceux qui le ſervent; mais il paye auſſi „ libéralement les aſſiduités ou plutôt l'oſiveté de ſes „ Courtiſans, que les Campagnes laborieuſes de ſes Capitaines; ſouvent il préfére un homme qui le deshabille, ou qui lui donne la Serviette, lorſqu'il ſe met à table, à un autre qui lui prend des Villes, ou lui gagne „ des Batailles. Il ne croit pas que la Grandeur Souveraine doive être gênée dans la diſtribution des graces, & „ ſans examiner ſi celui, qu'il comble de biens, eſt homme de mérite; il croit que ſon choix va le rendre tel: „ auſſi lui a-t-on vu donner une petite penſion à un homme qui avoit fait deux lieuës; & un beau Gouvernement „ à un autre, qui en avoit fait quatre".

(30) *Lettres Perſanes* T. I p. 146. 147. Edit. de 1721.

HICKES (George) ſecond fils de Guillaume Hickes, qui étoit le plus jeune fils d'un Gentilhomme nommé ..... Hickes de Neſſe proche de Nunnington dans la Paroiſſe de Stangrave dans la partie Orientale (*Eaſt Riding*) de la Province d'York; la mere de notre Hickes étoit une fille de Mr. Kay ou Key, Recteur de Topcliffe dans la même Province. Ses Parens demeuroient à une grande Ferme appellé *Moorhouſe*, à Newsham dans la Paroiſſe de Kirkby Wisk proche de Thursk dans la partie Septentrionale d'Yorkshire; ce fut là que George nâquit le 20 Juin 1642. Il fit ſes premiéres études dans l'Ecole de Nord Allerton ſous Mr. Thomas Smelt, fort honnête homme, & très-bon Maître; & au mois d'Avril 1659 il entra dans le Collége de St. Jean à Oxford. Peu de tems après le rétabliſſement de Charles II il paſſa dans le Collége de la Madelaine, où il fut ſous la conduite du Docteur Henri Yarborough, & il donna tant de preuves de ſes talens & de ſa capacité, qu'il auroit certainement été élu pour une demie place, s'il eût été d'une autre Province, & éligible ſelon les Statuts. Le 24 Février 1661 il ſe fit recevoir Bachelier-és-Arts, & étant paſſé d'abord dans la Salle de la Madelaine (*Magdalen Hall* †), il acheva les exercices requis dans cette occaſion. Le 23 May 1664 il fut élu d'une voix unanime Membre du Collége de Lincoln, & il l'emporta ſur trois Compétiteurs, dont il y en avoit un qui étoit un Gentilhomme de la famille de *Saville*. Il fut reçu Maître-ès-Arts le 8 Décembre de l'année ſuivante; & l'Univerſité de Cambridge, pour pouvoir ſe glorifier que ce grand Homme lui appartenoit auſſi en quelque façon, l'aggrégea à ſon Corps en cette qualité, le 8 Juillet 1668. Le Docteur Gautier Blandford l'ordonna Diacre le 10 Juin 1666, & Prêtre le 23 Décembre ſuivant. Peu après il remplit dignement les fonctions de Maître on de *Tutour* dans le Collége, & le fit pendant ſept ans avec tant de ſoin & d'application, qu'il altéra ſa ſanté; on lui conſeilla d'aller voyager pour la rétablir. Le Chevalier George Wheeler, qui avoit été ſon éléve, & qui l'aimoit comme ſon pere, profita de cette occaſion pour l'inviter à l'accompagner dans ſes Voyages. Ils partirent au mois d'Octobre 1673, & firent le grand tour de France; ils ſe ſéparérent au mois d'Octobre de l'année ſuivante, M. Hickes étant obligé de retourner en Angleterre pour prendre le degré de Bachelier en Théologie. Il fit un aſſez long ſejour à Paris, & y fit connoiſſance avec Mr. Hen-

† Différent du Collége de ce nom. E. D. T.

Henri Juſtel [*A*], qui lui communiqua confidemment pluſieurs affaires ſecrettes, entre autres la perſécution qu'on méditoit contre les Huguenots de France, & un deſſein projetté en Hollande & en Angleterre d'exterminer la Famille Royale des Stuarts; il lui remit auſſi le Manuſcrit du *Codex Canonum Eccleſiæ Univerſalis* de ſon Pere, pour en faire préſent de ſa part à l'Univerſité d'Oxford; & en le lui donnant il lui dit, qu'il y avoit longtems qu'il attendoit de trouver une perſonne, à qui il pût confier un des plus précieux tréſors qu'il avoit, & qu'il avoit enfin trouvé un homme tel qu'il le ſouhaittoit. Mr. Hickes partit pour l'Angleterre, où il arriva le 14 May 1675, & il ſe fit recevoir Bachelier en Théologie; il étoit vers ce tems-là Recteur de l'Egliſe de S. Ebbe à Oxford. Quelque tems après il reçut une Lettre du Docteur Jane, Chapelain du Docteur Compton Evêque de Londres, qui lui mandoit que le Duc de Lauderdale avoit demandé à ce Prélat, s'il connoiſſoit M. Hickes Membre du Collége de Lincoln, & ſi ſa Grandeur croyoit qu'il voulût accepter la place de ſon Chapelain. Il balança d'abord à accepter ces offres, parce que les Ennemis du Duc le chargeoient dans ce tems-là des accuſations les plus odieuſes, & le taxoient des vices les plus groſſiers. Mais le Docteur Fell, Evêque d'Oxford, l'aſſura que ce n'étoient que des fauſſetés & des calomnies des Presbytériens & du Parti Républicain; & par le conſeil de ce Prélat il répondit au Docteur Jane, qu'il attendoit les ordres du Duc ſur ce ſujet; & ce Seigneur le déclara ſon Chapelain par Lettres ſignées de ſa main, & ſcellées de ſon Cachet, en date du 15 Septembre 1676. Le Duc ayant été fait Commiſſaire du Roi en Ecoſſe au mois de May 1677, emmena ſon Chapelain avec lui dans ce Royaume, où il fut reçu avec de grandes marques de reſpect par une partie de la Nobleſſe, & ſur-tout par les Evêques. Au mois d'Avril 1678 le Commiſſaire envoya Mr. Hickes à la Cour avec le Docteur Burnet Archevêque de Glaſgow, pour informer le Roi des démarches de la Faction en Ecoſſe, qui commençoit à devenir hardie & à remuer; & pour deſabuſer l'Archevêque de Cantorbery & les Prélats d'Angleterre au ſujet des bruits ſcandaleux & faux, que le Parti oppoſé avoit malicieuſement répandus contre le Duc. Mr. Hickes étant revenu en Ecoſſe avec l'Archevêque de Glaſgow ſur la fin du mois ſuivant, l'illuſtre Docteur Sharp Archevêque de St. André le pria de vouloir accepter le titre de Docteur en Théologie dans l'Univerſité de St. André, comme une marque de la haute eſtime que lui & ſes Compatriotes avoient pour lui, & de leur reconnoiſſance pour les grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe. Le Duc goûta ſi fort cette propoſition du Prélat, que Mr. Hickes fut obligé d'y conſentir, & le Duc pour faire plus d'honneur à ſon Chapelain, le fit accompagner par ſon Gendre & par ſes domeſtiques, & il fut honoré du Doctorat en pleine aſſemblée. Enſuite lorſque le Docteur Hickes fut ſur le point de retourner avec ſon Patron en Angleterre, l'Archevêque de St. André lui fit préſent en ſon nom & au nom de ſes Confréres des dix-huit Volumes des Conciles du Pere Labbe, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe d'Ecoſſe. Le 17 Décembre 1679 il fut créé Docteur en Théologie à Oxford. Peu de tems auparavant, ſavoir le 13 Septembre, il avoit épouſé Madame Françoiſe Marshal veuve de Mr. Jean Marshal, Bourgeois de Londres & fille de Mr. Charles Mallory de Raynham dans la Comté d'Eſſex. Elle étoit pleinement dans les mêmes principes que lui, & que ſon pere, qui avoit beaucoup ſouffert ſous Cromwel; c'étoit une femme d'un grand courage, ce qui fit qu'elle partagea dans la ſuite avec beaucoup de patience & de joye les traverſes auxquelles ſon mari fut expoſé. Au mois de Mars 16$\frac{8}{1}$ le Roi le nomma à une Prébende de Worceſter, où il fut inſtallé l'onziéme de Juin; au mois d'Août ſuivant le Docteur Sancroft, Archevêque de Cantorbery, le nomma à la Cure d'*All-hallows Barkin* près de la Tour de Londres, ce qui l'obligea de quitter ſon bon Patron le Duc de Lauderdale au grand regret de ce Seigneur, & de ſa part avec tous les ſentimens de ſenſibilité, que les gens qui ont le cœur bien placé témoignent en ſe ſéparant de leurs amis les plus tendrement aimés. Il réſigna auſſi ſa place de Membre du Collége de Lincoln, ayant été fait Chapelain ordinaire du Roi le 27 Décembre 1681. Au mois d'Août 1683, à la recommandation des Commiſſaires pour la diſpoſition des Bénéfices Eccléſiaſtiques, le Roi le nomma au Doyenné de Worceſter [*B*], à la place du Docteur Guillaume Thomas Evêque de St. David, qui avoit gardé

[*A*] *Fin connoiſſance avec Mr. Henri Juſtel.*] Le Docteur Hickes a laiſſé une eſpéce de rélation de ſes entretiens avec Juſtel, dans une Lettre à un de ſes Amis. „ La maniére obligeante dont Mr. Juſtel me reçut, & l'aſſurance qu'il me témoigna avoir pour notre Nation, m'encouragérent à lui rendre une ſeconde viſite; je le trouvai ſeul. Il me parla fort librement des perſonnes avec qui il avoit des liaiſons en Angleterre, dont la plupart étoient des gens illuſtres, & du parti qu'on regardoit comme mal intentionné pour la Coronne..... Lui ayant fait part de la route que je comptois de prendre en faiſant le tour de France, il voulut me perſuader de voir Mr. Algernoon Sidney, & la jeune Mr. Hambden, qui demeuroient l'un & l'autre quelque part en Guienne ou en Languedoc, dans un lieu dont j'ai oublié le nom; & qui ont été célébres depuis par le ſort qu'ils ont eu. Mais ſachant combien mes principes étoient différens des leurs, je lui dis que j'avois des raiſons particuliéres de ne les pas voir, dont une étoit, que je devois voyager en compagnie d'autres perſonnes..... Aprés mon retour à Paris, je le voyois toujours une fois par ſemaine..... Un jour que je lui parlois du grand nombre de Temples des Réformés que j'avois vu démolis en divers endroits, il me dit que la plupart étoient de ceux qu'on avoit bâti ſans autorité depuis l'Edit de Nantes, & que le Roi, quoiqu'il en eût agi fort févérement en faiſant raſer ces Temples, n'avoit pas donné beaucoup d'atteinte aux Priviléges accordés par cet Edit, parce que, diſoit-il, ces Temples étoient *mal fondés*. Il me dit enſuite.... Ah! Monſieur, comme je ſuis accoutumé de vous parler confidemment, je vais vous dire un ſecret, que preſque perſonne d'entre nous ne ſait que moi: notre ruine (parlant des Réformés) eſt réſolue; nous devons tous être chaſſés de notre Pays, ou changer de Religion: Je vous dis cela, parce que je me propoſe de me retirer en Angleterre, où j'ai bon nombre d'Amis, & pour que vous vous ſouveniez que je vous l'ai prédit, quand je viendrai vous y voir. Je lui demandai, combien il croyoit qu'il ſe paſſeroit encore de tems, avant qu'on en vint à cette perſécution; quatre ou cinq ans tout au plus, reprit il, & ſouvenez-vous, me dit-il encore, que je vous en ai prédit le tems..... Il me dit auſſi entre autres choſes, que le Roi & la Monarchia d'Angleterre avoient grand nombre d'ennemis implacables en Hollaude, où depuis longtems on tramoit ſecrettement avec le parti malintentionné en Angleterre le deſſein d'exterminer la Famille Royale des Stuarts; & lorſque je lui marquai ma ſurpriſe, & que j'avois de la peine à croire un ſi étrange & ſi incroyable deſſein, il me repliqua que ce deſſein n'étoit nullement auſſi étrange & auſſi incroyable que je le penſois, & que j'étois encore aſſez jeune pour être témoin de cet événement....; Environ vers le tems que le Bill d'Excluſion avoit été rejetté par la Chambre Haute, & que le Roi étoit venu à bout de ſurmonter les embarras que lui avoient cauſé ſes ennemis toujours attentifs à lui faire de la peine, Mr. Juſtel vint en Angleterre, & après avoir été quelque tems à Londres, il me rendit viſite chez moi auprés de la Tour; aprés les premiers complimens ordinaires, il me dit, ne vous ſouvenez-vous pas, Monſieur, de ce que je vous ai dit autrefois au ſujet de la perſécution que nous avons ſoufferte depuis, & du tems où elle commenceroit, vous voyez aujourd'hui que l'événement a vérifié ma prédiction... Je lui repliai alors une autre choſe qu'il m'avoit prédite, mais que j'eſpérois qui n'arriveroit jamais, je veux parler Monſieur, lui dis-je, de l'extirpation de la Famille Royale des Stuarts.... Il ne repliqua rien, mais me dit en hauſſant les épaules. *Par D. Monſieur, le Roi d'Angleterre eſt un très grand Roi*, & ce fut là tout ce que j'en pus tirer".

[*B*] *Au Doyenné de Worceſter.*] Dés-qu'il fut vacant la voix publique y nomma le Docteur Hickes, mais il étoit ſi éloigné d'y penſer, qu'il alla chez l'Archevêque de Cantorbery pour ſolliciter en faveur du Docteur Cave: le Prélat ſa conſentit de lui répondre, qu'il croyoit que cela ſouffriroit beaucoup de difficulté. Tous les Commiſſaires étoient pour le Docteur Hickes, excepté le Comte de Halifax, qui avoit été prévenu ſous main contre lui par MM. Tillotſon & Burnet, qui ont eu toujours beaucoup de pou-

voir

dé ce Doyenné en Commande, conjointement avec ſon Evêché, mais qui venoit d'être transféré ſur le Siége de Worceſter; le Docteur Hickes fut inſtallé le 13 Octobre. L'année ſuivante, le Docteur Guiſton Evêque de Briſtol étant mort, le Duc de Beaufort ſollicita le Roi de nommer le Doyen de Worceſter à ce Siege; mais le Roi, par égard pour le Doyen, dit qu'il ne vouloit pas lui offrir ce petit Evêché, quoique s'il vouloit l'accepter il lui permettroit de garder ſon Doyenné en Commande, & il eſt certain que ſi ce Prince avoit vécu, il auroit donné au Docteur Hickes un des meilleurs Evêchés d'Angleterre [C]. Au mois de May 1686 il quitta la Cure de Barkin, & vint s'établir dans ſon Doyenné, l'Evêque de Worceſter lui ayant offert le Bénefice d'*All Church*, qui n'eſt qu'à quatorze Miles de Worceſter. Il y fut nommé le 24 Juin, & en prit poſſeſſion deux jours après. A la Révolution il refuſa avec pluſieurs autres grands Hommes de preter ſerment au Roi Guillaume & à la Reine Marie; il fut ſuſpendu le 1 d'Août 1689, & dépoſé le 1 de Février 16$\frac{89}{90}$, mais il demeura en poſſeſſion juſqu'au mois de Mai ſuivant. Ayant alors lu dans la Gazette, que le Doyenné de Worceſter avoit été donné à Mr. Guillaume Talbot, depuis ſucceſſivement Evêque d'Oxford, de Salisbury & de Durham, il dreſſa ſur le champ une Proteſtation de ſa propre main [D], adreſſée à tous les Membres de l'Egliſe de Worceſter, & le 2 Mai 1691 il l'afficha au-deſſus de la grande porte du Chœur, afin que perſonne n'en pût prétendre cauſe d'ignorance. Pour ſe dérober au reſſentiment des Puiſſances, il ſe retira ſecrettement à Londres, & y demeura caché, ou dans les environs pendant pluſieurs années, juſqu'à ce que Mylord Somers, pour lors Grand-Chancelier, qui étoit de la Comté de Worceſter, parfaitement inſtruit de ſon grand mérite, lui procura le 18 May 1699, ſans qu'il le recherchât, un Ordre du Conſeil au Procureur-Général, pour arrêter toutes les pourſuites contre lui. Peu de tems après qu'ils eurent été dépoſſédés, le Docteur Guillaume Sancroft Archeveque de Cantorbery & ſes Collegues [E] penſerent aux moyens de perpétuer la Succeſſion Epiſcopale parmi ceux de leur Parti, & ayant fait leur plan, ils envoyérent le Docteur Hickes au Roi Jacques II avec la liſte des Miniſtres recuſans pour conférer avec ce Prince ſur ce ſujet. Il partit le 19 Mai 1693, & prit ſa route par la Hollande; divers obſtacles qu'il rencontra firent, qu'il fut ſix ſemaines avant que d'arriver à St. Germain. Il eut pluſieurs Audiences du Roi Jacques, qui conſentit ſans peine à tout ce qu'on lui propoſoit, & Mr. Hickes ayant pris conge de lui ſur la fin de Juillet, arriva à Rotterdam le 7 Août, où il attendit deux mois pour s'embarquer ſur une Flotte de Vaiſſeaux Marchands, mais lorſqu'il fallut aller à bord il fut attaqué de la fievre, qui le retint juſqu'au 24 Janvier, qu'il partit de Rotterdam, & s'étant embarqué le 26 ſur le Paquebot, il arriva le 29 à Harwich. Enfin il ſe rendit à Londres le 4 Février, & la veille de la Fete de St. Mathias les nouveaux Evêques furent ſacrés par les Docteurs Guillaume Lloyd Evêque de Norwich, François Turner Evêque d'Ely, & Thomas White Eveque de Peterborough; cette cérémonie ſe fit chez Mr. Giffard dans Southgate, où l'Eveque de Peterborough logeoit. Le Docteur Hickes (*) fut ſacré Evêque Suffragant de Thetford, & Mr. Thomas Wagſtaffe Suffragant d'Ipſwich; Henri Comte de Clarendon aſſiſta à cette Cérémonie, c'étoit l'Archevêque de Cantorbery (Sancroft) qui avoit recommandé le Doyen au Roi, & l'Eveque de Norwich avoit nommé Mr. Wagſtaffe. On a oſé dire depuis peu dans un Ouvrage imprimé, que le Docteur avoit eu une fois deſſein de préter les Sermens, & de conſerver ſes Benefices; mais c'eſt-là une choſe ſi contraire au caractére qu'il a fait paroître pendant toute ſa vie, que peu de perſonnes ajoûteront foi à un fait, répandu uniquement dans la vuë de lui faire tort, après qu'il a repoſé tranquillement depuis pluſieurs années dans ſon tombeau, où un Ennemi généreux doit ſe faire une peine de lui inſulter. Tout le monde conviendra, je m'aſſure, que c'etoit un homme d'un ſavoir univerſel, & un des plus grands ornemens du Siecle où il a vécu, comme ſes Ouvrages [F] immortels en fourniront des preuves aux générations à-venir. Il en-

(*) L'Acte de ſa Conſécration eſt daté du 11 Février 1691.

voir ſur l'eſprit de ce Seigneur. Mais quand il vit que toutes ſes oppoſitions étoient inutiles, il propoſa de nommer le Docteur Hickes à cette dignité, à condition qu'il quitteroit tous ſes autres Bénéfices, ce qui ne ſe faiſoit que dans le deſſein de la faire ſortir de Londres, où depuis deux ans il l'emportoit pour la vogue ſur le Docteur Tillotſon lui même. Lorſque la nomination des Commiſſaires fut portée au Roi, le Comte de Clarendon, avec qui le Docteur Hickes s'avoit pas dans ce tems-là l'honneur d'avoir des liaiſons, étoit à côté du Roi, & ayant lu le Papier que ce Prince tenoit, remarqua cette clauſe, & dit au Roi, Sire, les Commiſſaires ôtent par-là au Docteur Hickes beaucoup plus qu'ils ne lui donnent. Le Roi répondit, c'eſt ce qu'il me ſemble auſſi; & la patente paſſa les Sceaux, ſans cette Clauſe.

[C] *Un des meilleurs Evêchés d'Angleterre.*] Peu de mois après qu'il eût été fait Doyen, le Garde des Sceaux North lui dit, qu'il avoit ordre du Roi de lui apprendre, que le deſſein du ſa Majeſté n'étoit pas qu'il demeurât longtems à Worceſter, & que par cette raiſon le Roi ſouhaittoit qu'il s'attachât à étudier les Rôles Parlementaires, parce que faute d'entendre ces matiéres, les Evêques, depuis la Réformation, étoient de tous les Membres de la Chambre Haute ceux qui y avoient le moins d'influence, au-lieu qu'avant ce tems-là ils y avoient le plus de crédit. North lui fit préſent en même tems des *Placita Parliamentaria* de Ryley, qui eſt le premier Volume des Rôles, en lui diſant, que quand il l'auroit lu, il lui communiqueroit le reſte. Le Doyen avoit lu le premier & le ſecond Volume en MS, & la moitié du troiſiéme, quand Charles II mourut; il renonça alors à cette étude, ſachant bien qu'il ne devoit rien eſpérer ſous le régne du Succeſſeur de ce Prince.

[D] *Une Proteſtation de ſa propre main.*] Le Comte de Nottingham, qui étoit dans ce tems-là Sécretaire d'Etat, l'appelloit le Manifeſte du Docteur Hickes contre le Gouvernement; le Docteur François Lée l'a publié dans ſon Appendix, No. IV, à la Vie de Mr. Kettlewell ſous ce Titre: *La Proteſtation du Docteur George Hickes, &c. affichée dans l'Egliſe Cathedrale de Worceſter.*

[E] *Le Docteur Guillaume Sancroft..... & ſes Collegues.*] Peu de tems après la Révolution il courut un bruit dans Londres, & on débita même dans pluſieurs Brochures, que l'Archevêque étoit un des Seigneurs Spirituels, qui avoient écrit au Prince d'Orange pour l'inviter à paſſer en Angleterre. Le Docteur Hickes informa l'Archevêque de ce qu'on publioit, mais ce Prélat nia abſolument d'avoir fait rien de pareil, & allégua pluſieurs choſes pour ſa juſtification. Enfin il dit, Monſieur le Doyen, vous connoiſſez la Docteur Stanley, je vous renvoye à lui pour me juſtifier de ce faux bruit, qui n'a aucun fondement. Satisfait de ce que le Prélat lui avoit dit, il ne crut pas qu'il fût néceſſaire d'embarraſſer alors le Docteur Stanley pour cela. Mais dans la ſuite, à la requiſition de quelques amis il écrivit au Docteur le 17 Mai 1715 pour le prier de l'informer de ce qui s'étoit paſſé entre l'Archevêque & lui au ſujet de l'invitation. Le Docteur Stanley lui répondit par la Lettre ſuivante,

„ Amen-Corner le 26 Mai.

„ Monſieur.

„ Je ne me ſouviens pas d'avoir jamais ouï dire que le „ feu Archevêque de Cantorbery Sancroft, ait paſſé pour „ avoir lovité le Prince d'Orange à venir en Angleterre. „ Si quelqu'un l'en a accuſé, je crois que c'eſt ſans aucun „ fondement. Tout ce que je puis dire ſur ce ſujet, c'eſt „ que lorſque je vins de Hollande en Angleterre en 1687, „ je ſollicitai, je l'avouë, l'Archevêque d'écrire à la Prin„ ceſſe d'Orange, pour l'encourager à ſoutenir l'Egliſe „ Anglicane; mais il ne jugea pas à propos de le faire. Et „ lorſque dans la ſuite nous fûmes paſſés en Angleterre, „ & qu'on répandit dans les Pays étrangers le bruit, que „ quelques-uns des Prélats avoient inviré le Prince d'O„ range à y venir, auſſi bien que des Seigneurs temporels, „ je me ſouviens que, m'entretenant avec l'Archevêque, „ il me dit, je ſuis bien aiſe à préſent de n'avoir point „ écrit à la Princeſſe, comme vous le voulîez, car ſi je „ l'avois fait, ils auroient publié, que je les avois inviés „ à venir ici. Voilà la vérité toute pure, & c'eſt tout ce „ que je puis dire ſur cette affaire. Je ſuis

„ Monſieur

„ Votre très-fidéle Ami &
„ très humble Serviteur
„ Guill. Stanley.

„ Le 26 Mai 1715

[F] *Ses Ouvrages.*] Il a écrit & publié les Piéces ſuivantes. 1. *Lettre écrite de-delà la Mer à un des principaux*

entendoit ſur-tout parfaitement les anciennes Langues du Nord, & il a fait voir combien l'intelligence de la Saxonne eſt utile aux Juriſconſultes & aux Théologiens; & pour employer ici les termes de

Miniſtres des Non-Conformiſtes, en réponſe à divers articles contenus dans une Lettre de Nouvelles, qu'il a écrite à l'Auteur; utile dans ces tems de trouble. Par un Ami du Gouvernement établi dans l'Etat & dans l'Egliſe. Ann. 1674 in 4. Cette Lettre a été réimprimée enſuite ſous ce Titre: *Jugement d'un Anonyme ſur les Articles ſuivans.* 1. *La Loi pour déclarer un Papiſte inhabile à ſucceder à la Couronne.* 2. *L'exécution des Loix Pénales contre les Proteſtans Non-conformiſtes.* 3. *Un Bill de Comprehenſion. Le tout diſcuté en peu de mots dans une Lettre écrite il y a dix ans de-delà la Mer à un Non conformiſte.* Seconde Edition 1684. Cette Lettre étoit effectivement une Réponſe à ſon frere aîné Mr. Jean Hickes, Miniſtre Non-conformiſte, élevé du tems de Cromwel dans le Collége de Dublin, & fortement imbu des principes de ce tems-là: le Docteur travailla toujours à le convaincre de ſes erreurs, mais ſans ſuccès, Mr. Jean Hickes y ayant perſiſté juſqu'à ſa mort, & à la fin il ſouffrit pour crime de rebellion avec le Duc de Monmouth, au grand chagrin du Docteur qui ſollicita ſi vivement ſa grace, que le Roi lui auroit accordé la vie, s'il n'avoit été fauſſement prévenu que c'étoit ce Mr. Hickes qui avoit conſeillé au Duc de Monmouth da prendre le Titre de Roi. Lorſque le Duc débarqua, le Docteur, qui connoiſſoit les principes & l'inclination de ſon frere, fit toute la diligence poſſible pour le faire mettre en arrêt, mais on ne put le trouver. II. *Diſcours où l'on prouve qu'un Chrétien eſt en état de triompher des plus violentes tentations*; ou Sermon ſur 1 Corinth. X. 13, prononcé en préſence du Chevalier Thomas, Lord Maire de Londres, & de la Cour des Aldermans, le 14 Janvier 1675; il leur eſt dédié, & a été imprimé à leur requiſition en 1677; il y en a une ſeconde Edition de 1683 in-4. III. *Ravaillac reſſuſcité, ou Relation du Procès de Mr. Jacques Mitchel, Miniſtre de Conventicule, exécuté le* 18 *Janvier* 1677, *pour avoir attenté ſur la perſonne ſacrée de l'Archevêque de St. André; on y a joint une Relation du procès du miſérable Phariſien le Major Thomas Weir, exécuté pour cauſe d'adultere, d'inceſte, & de beſtialité.* 1680 in-4. L'Auteur ayant envoyé le Manuſcrit au Docteur Simon Patrick, Prébendier de Weſtminſter, celui ci le fit imprimer. Il y en a une ſeconde Edition de l'année 1682, in folio, fort augmentée, & l'on a ajoûté à la fin un *Appendix, contenant une Relation exacte des Procedures faites devant les Seigneurs des Articles contre Charles Maitland de Halton, Tréſorier député, pour crime de parjure, ayant rendu un faux témoignage dans l'affaire de Jaques Mitchel.* Mr. Hickes écrivit cet Ouvrage dans le tems qu'il avoit accompagné le Duc de Lauderdale en Ecoſſe, en qualité de Chapelain Domeſtique: ce Seigneur, pour confondre les fauſſetés que les Fanatiques débitoient au ſujet de la mort de Mitchel, pria la Docteur de faire une Rélation fidéle de cette affaire, ce qu'il fit ſur les Régîtres de la Cour de Juſtice.

[☞ Le Lecteur ſera bien de conſulter ce que Mr. Burnet nous apprend * de cette affaire. Je me contenterai de rapporter ce qu'il dit de la Piéce du Docteur Hickes, dont on vient de parler. „ Tout le monde, *dit l'Hiſtorien* † conçut de l'horreur pour l'action elle-même (la „ condamnation & l'exécution de Mitchel), & pour toutes les perſonnes qui y avoient eu quelque part. On y „ trouvoit une complication de perfidie, de parjure, & „ de cruauté, dont on connoiſſoit peu d'exemples. Cependant *Hickes*, alors Chapelain de Lauderdale, & enſuite Doyen de Worceſter, en a publié une Rélation, „ qui a pour but de juſtifier ſon Maître. *Tout y eſt partial & déguiſé.* C'eſt de Primroſe que je tiens celle que je „ viens de donner, & le même me procura une Copie „ de la Procédure, ſignée par le Greffier de la Cour, & „ de laquelle j'ai tiré l'Extrait qu'on a lu. ADD. DU TRAD.]

IV. *L'Eſprit du Papiſme parlant par la bouche des Fanatiques Proteſtans; ou les derniers Diſcours de MM. Jean Kid & Jean King, Miniſtres Preſbyteriens exécutés pour crime de Haute Trahiſon à Edimbourg le* 14 *Août* 1679. Londres 1680 *in folio.* On trouva à la ſuite une *Rélation de l'aſſaſſinat de l'Archevêque de St. André, tirée des Régîtres du Conſeil Privé.* Le Docteur étoit à côté du Duc de Lauderdale, lorſqu'il ouvrit le paquet d'Ecoſſe, où l'on marquoit la nouvelle de cet aſſaſſinat, & les diverſes rélations de la barbarie avec laquelle on l'avoit maſſacré, touchérent ſi vivement Mr. Hickes, qu'il en fut malade quelque tems. Le fait fut ſi fort déguiſé dans les deux Royaumes, & ſurtout à Londres par le Docteur Gilbert Burnet †, que Mr. Hickes demanda au Duc de Lauderdale la permiſſion d'en donner une Rélation fidéle, tirée des Régîtres du Conſeil Privé, qu'on avoit envoyés au Duc par ſon ordre. Elle n'eut pas plutôt paru, que tous ces faux bruits ceſſérent, quoique ceux qui les répandoient n'en euſſent point de honte. *Ravaillac reſſuſcité, & l'Eſprit du Papiſme* parurent d'abord ſous le faux nom d'un Gentilhomme Ecoſſois, enſorte que l'on ſut quelque tems avant que d'en connoître le véritable Auteur, quoique le Roi, à qui le Chancelier Nottingham montra & recommanda le Livre, s'informât à l'Evêque du Londres qui en étoit l'Auteur, mais il ne put le lui dire alors. Peu après le Roi ayant appris que c'étoit le Docteur Hickes, conçut une eſtime toute particuliére pour lui, & le fit fort peu de tems après Prébendier de Worceſter, nonobſtant les puiſſantes ſollicitations du Duc d'York, de l'Archevêque de Cantorbery, & de l'Evêque de Londres, en faveur d'un autre ſujet de beaucoup de mérite. L'Auteur avoit préparé une autre Edition de ces deux Piéces, avec pluſieurs additions, & quelques Changemens. V. *Relation de l'étrange & ſubite Apparition d'un Archange à* Old-Baily, *le Lundi* 7 *Mars* 1680 *V. St. entre trois & cinq heures après midi, au grand étonnement de la Cour & de tous les Aſſiſtans. Dédié à tous les Miniſtres & à tous les Marguilliers de la Nation. Par un Temoin oculaire de l'Apparition.* Imprimée en 1685 en une feuille in-folio, datée du 15 Mars. Le zéle avec lequel le Docteur prêchoit contre les mal-intentionnés, fit qu'ils entreprirent d'attaquer ſa réputation, & de renverſer avec ſes deux Marguilliers, qui étoient de leur parti, ſur-tout un certain Sherman, & le Sherif Bethel, ils s'y prirent de la maniére ſuivante. Ils ſe ſervirent d'un certain Whitaker pour accuſer le Docteur d'Idolâtrie, en ce qu'il adoroit Michel l'Archange; & pour couvrir mieux leur jeu, ils enveloppérent dans la même accuſation ſes deux Marguilliers, & la Prédieſteur de l'Après-midi. Les Marguilliers avouérent qu'ils étoient coupables, & Sherman l'un d'eux vint trouver le Docteur à qui il dit ce qu'ils avoient fait, ajoûtant que ſes meilleurs amis étoient d'avis qu'il devoit en faire autant. Le Docteur lui repliqua, quoi! d'avoir adoré St. Michel, en quel endroit je vous prie? dans votre Egliſe reprit l'autre. Comment, Mr. le Marguillier? En vous inclinant devant lui, lorſque vous avez été à la Table de la Communion. Quoi! repliqua le Docteur, St. Michel eſt-il-là? Non répondit l'autre, mais ſa figura eſt au deſſus. A quoi le Docteur repliqua, que pendant quatre mois de ſéjour il n'avoit jamais remarqué une telle figure. Il pria Sherman de lui en faire la deſcription: celui-ci lui dit, que c'étoit une figure de bois en ſculpture, dorée, de grandeur d'homme, avec une trompette à la bouche, & un écriteau ſur ſa poittine avec ces paroles, *Morts, reveillez vous, & comparoiſſez au jugement.* C'eſt-là, dit le Docteur, un Symbole de la Réſurrection, & non de St. Michel. Mais mon Confrere & moi, dit le Marguillier, avons avoué la choſe, & le meilleur parti que vous puiſſiez prendre, c'eſt d'en faire autant. Le Docteur lui répondit, je ſuis Docteur en Théologie, & Miniſtre de l'Egliſe Angliesne, & m'avouerois plutôt coupable de trahiſon, que d'Idolâtrie. Vous ferez ce qu'il vous plaira, & moi je ſai ce que j'ai à faire. Le Docteur s'informa enſuite quand & à quelle occaſion cette Image avoit été faite, & il apprit que c'étoit du tems de Cromwel, & qu'on l'avoit miſe d'abord au-deſſus de l'Horloge de l'Egliſe, entre la figure du Tems & celle de la Mort, dans l'intérieur de la Tour; comment elle avoit été ôtée delà & placée au-deſſus de l'Autel, c'eſt ce qu'on voit dans la *Rélation*. Le Docteur ayant en une enpie de la plainte portée contre lui, ſe rendit le lendemain à *Old-Baily* pour déſavouër ce dont on l'accuſoit; mais avant que d'entrer, il apprit que toute la troupe y étoit, & Mr. Sherman entre autres avec la Figure en queſtion, & qu'ils ſa diſpoſoient quand il entreroit de jetter un grand éclat de tête pour le déconcerter. Mais il les attrappa, & ſa rendit la lendemain accompagné de quelques-uns de ſes principaux Paroiſſiens, on la reçut avec beaucoup d'égards, il nia ce dont on l'accuſoit, & demanda du tems juſqu'aux Seſſions ſuivantes pour produire ſes moyens de défenſe, ce qui lui fut accordé. Je ne dois pas oublier, que ſes ennemis ſe voyant trompés le jour précédent, ne laiſſérent pas d'apporter le St. Michel devant la Cour, & de ſe mettre à rire de toute leur force; & que le Sherif Bethel fit quelques réflexions ſur l'Idole, comme ils la nommoient, ce qui donna occaſion au Docteur de publier ſa *Rélation*. D'abord qu'elle parut il s'en débita quinze-cens exemplaires dans une matinée; & elle confondit à un tel point ſes ennemis, que lorſque le Docteur comparut aux Seſſions ſuivantes il ne ſa trouva perſonne qui enentuât les pourſuites. Mais Bethel s'étant encore mis à déclamer contre l'Idole, le Docteur demanda la permiſſion de lui répondre, & on l'écouta fort patiemment. Après quoi le Chevalier Job Charleton, un de Juges, s'étant levé dit: Que l'Image ſoit une Idole ou non, & que le Docteur ſoit coupable d'Idolâtrie ou non, c'eſt une queſtion qui eſt du reſſort d'une Cour Eccléſiaſtique, & dont la connoiſſance ne regarda point cette Cour. Et de cette maniére toute cette affaire alla en fumée. VI. *L'Eſprit du Fanatiſme exercité dans un Sermon ſur* 1 Corinth. XII. 4. *prononcé en préſence de l'Univerſité d'Oxford le Dimanche* 11 *Juillet* 1680, imprimé la même année, *à la requiſition du Docteur Timothée Halton, alors Vice-Chancelier, & de pluſieurs autres perſonnes qui l'avoient entendu, & dédié au Docteur Halton.* Il s'en eſt fait trois Editions in-4, & une quatriéme in-8, au 1709 fort augmentée, au devant de deux autres *Diſcours touchans les nouveaux Prophétes*, ſavoir l'*Hiſtoire du Montaniſme*, par Mr. François Lée, Membre dépoſſédé du Collége de St. Jean à Oxford; & les *Pretendus Prophétes modernes examinés* par Nat. Spinkes Eccléſiaſtique dépoſſédé. Le Doyen lui-même avoit fait le projet de ces deux Traités, mais ſe trouvant hors d'état par ſes infirmités d'y travailler, il engagea les deux ſavans hommes, que nous venons de nommer, à s'en charger; il a ſeulement mis à la tête du Recueil une Epître dédicatoire au Chevalier George Wheeler, Docteur en Théologie, & Prébendier de la Cathedrale de Durham.

Le

* *Mém. de la Grande Bretagne.* T. II p. 178-179. Edit. Franç. in-8. de 1725.

† Idem p. 180.

† Conſultez les *Mémoires la Grande-Bretagne* T. II p 317. 318. & vous y verrez ſi c'eſt avec raiſon qu'on déniegre ici Mr. Burnet: cet Article paroît partir d'une main très-partiale. R. D. T.

(a) *Life of Bishop Bull p. 312.*

de l'excellent Mr. Nelson (*a*) son meilleur Ami, „ quoiqu'il fut très-versé dans les autres Sciences, „ qui sont utiles, il avoit marché avec succès dans des routes inconnues (*b*); marque certaine d'un „ grand

(*b*) *Litteratum Vel. Sereniss. Thesaurus.* 2 vol. in-fol.

Le But de ce Sermon étoit de défendre l'Ecriture contre les fausses interpretations des Enthousiastes, & il fut si bien reçu do Public, dès qu'il parut, que plusieurs Savens en remercièreot le Docteur tant de bouche que par Lettres. VII. *Peculium Dei: Discours sur les Juifs, considérés comme le Peuple choisi de Dieu*, Sermon sur Rom. IX. 4. 5, prononcé un présence des Aldermans de Londres le 6 Février 168½, imprimé à leur requisition peu de tems après, & dédié au Chevelier Patience Ward, Lord Meire, & à le Cour des Aldermans. Il se propose dans eu Discours de combatre plusieurs doctrines & opinions dangereuses, fondées sur de fausses idées de l'Oeconomie Judaïque, & de la Loi de Moyse. Le Docteur l'avoit prononcé d'abord dans son tour à Stu. Mariu à Oxford, en présence de l'Université, n'étant encore que Bachelier en Théologie: le Docteur Allestrée, qui étoit dens ce tems-là Professeur Royal, eo fot si satisfait, qu'il le fit venir le lendemain, & l'en remescia très-particulièrement. VIII. *Juste Idée de la Perfecution*, Sermon sur 2 Corinth. V. 9, prononcé dens le tems de le dernière Collecte pour les Protestans François. Publié sur les instantes sollicitations de plusieurs de ceux qui l'avoient entendu en 1681. L'Auteur tâche de dissiper les préjugés que bien des gens avoient conçu contre les François Réfugiés, les regardant comme imbus des mêmes mauvais principes que les Non-Conformistes d'Angleterre, tant par rapport à l'Etat que par rapport à l'Eglise: & quoique ce fût le seul Sermon qu'on fit en leur faveur, eucun d'eux ne daigna en faire le moindre remerciement au Docteur, ce qu'il ne put attribuër vraisemblablement à d'autre cause, qu'à ce qu'il s'étoit signalé dans ce tems-là contre ceue qui troubloient la paix de l'Etat & de l'Eglise. IX. Sermon prononcé en présence du Lord Maire & des Aldermans de Londres sur Act. XVII. 7. dans l'Eglise des Arcs le 30 Janvier 168¾, imprimé alors à leur requisitioo, & dédié eo Chevalier Jean Moor, Lord Meire &c. Pendant qu'il le prêchoit il se trouva une troupe de Messieurs du millen du l'Assemblée, qu'on entendit maudire & menacer le Docteur: il fut ewerti d'abord dans la Sacristie, par quelques Personnes fidéles, qui lui offrirent leurs services pour le reconduire chez lui, de peur qu'il ne courût quelque risque; mais le Docteur les remercie, & ne voulut pas qu'ils prissent cette peine, ni sairs paroître la molodre eralote dans une chose où Dieu lui evoit donné l'esprit de courage, ce qui fit qu'il refuse une offre semblable que le Lord Maire lui fit le même soir. Le Chevalier Patience Ward s'oppose fortement, dans la Cour des Aldermans, à l'impression de ce Sermoo, dont il s'est fait depois plusieurs Editions, & il fourint que le Docteur avoit avancé en Chaire bien des choses touchant les principes des Non-conformistes, qu'il ne pouvoit prouver; ce qui obligea le Docteur à ajoûter en marge ses preuves tirées de leurs propres Ecrits. Ce Sermon irrita à un tel point le Parti, qu'il se servit de Mr. Samuel Johnson pour l'attaquer aussi bien que l'Auteur, ce qu'il fit par un Livre intitulé *Julien l'Apostat*, auquel le Docteur répondit par son *Jovien*, dont nous parlerons ci-dessous. X. *La Schekinah morale, ou Discours sur le Gloire de Dieu*, Sermon sur 1 Cor. X. 32. prononcé dans l'Eglise des Arcs à la Fête d'Yorkshire, le 11 Juin 1682, & imprimé à la requisition des Intendans de la Fête, eoxquels il est dédié. XI. *Discours sur l'Autorité Souveraine*, Sermon sur Rom. XIII. 4. prononcé à Ste. Marie des Arcs le 28 Novembre 1682, en présence de la Compagnie de l'Artillerie, imprimé à leur requisition, & dédié à eux & au Chevelier Guillaume Prichard, Lord Maire de Londres. XII. *Jovien, ou Reponse à Julien l'Apostat*, imprimé deux fois en 1683 in-8. Le Docteur composa cette excellente défense de l'Obéissence Passive à le priére de l'Archevêque Sancroft, nonobstant les efforts artificieux que plusieurs autres personnes firent pour l'empêches d'y travailler; entre autres le Docteur Jean Williams de Poultry, depuis Evêque de Chichester, ennemi déclaré de le Doctrine de la Non-résistence. Le Docteur Hickes a rendu compte, dens le Préface qu'il a mise au devent des Sermons du Docteur Hopkins, de le Replique qae Mr. Johnson e faite à ce Livre après la Révolution, & de le Réponse à cette Replique par le Docteur Guillaume Hopkins Prébendier de Worcester. L'Auteur evoit préparé une nouvelle Edition de ce Livre, avec de considérables Additions. Il est assez remarquable, que le Docteur Kennet ne patle point de cette savente Réponse du Dr. Hickes, dans son Histoire Complette, quoiqu'il fasse mention de *Julien*. XIII. *Le Cas du Baptême des Enfans en cinq questions*. 1683 in 4. C'est le cinquiéme Cas dens le second Tome d'on Livre intitulé: *Recueil de Cas & d'autres Discours, écrits depuis peu pour ramener les Non Conformistes à la Communion de l'Eglise Anglicane*. 1685 in 4. Le Clergé tint plusieurs essemblées sur ce pleus dessein chez le Doyen de St. Paul, pendant que le Docteur Hickes étoit à sa Prébende de Worcelles. A son retour le Docteur Edouard Stillingfleet, Doyen de St. Paol, lui fit prier de venir chez lui, & l'informa de ce qui s'étoit fait dans son absence; il ajoûta en fouriant, qu'ile avoient laissé au Cas pour lui, qui étoit celui du Baptême des Enfans, dont plusieurs d'entre eoe, & entre autres le Docteur Cave, avoient refusé de se charger. A quoi le Docteur répondit, que c'étoit donc le choie de Hobson, mais pourtant qu'il ne le refusoit point. XIV. *Sermon sur* Héb. XIII. 16. *prononcé dans l'Eglise de Ste. Brigitte le Mardi de Pâques, 1 d'Avril* 1684, *sur l'Aumône*, en présence du Chevalier Henri Tulse, Lord Maire du Londres, & de la Cour des Aldermans, imprimé à leur requisition, & dédié aussi à eux. XV. *Sermons sur* Pseaume. XIV. 7. *prononcé dans l'Eglise Cathedrale de Worcester le 29 Mai* 1684; publié à la priére du Maire & des Aldermans de cette Ville, auxquels il est dédié. XVI. *L'Accord de la Religion & des Loix, Discours sur* Prov. XXX. 31. *sur la Non-resistance aux Souverains*. 1684 in-4. Ce Discours sit la substance des trois Sermons prononcés le 30 Janvier & les deux Dimanches précédens à *Allhallows Barkin* à l'occasion du Discours de Mr. Algernoon Sidney sur l'échaffaut, & de l'opinion générele répandué dans ce tems-là par quelques Jurisconsultes au sujet de l'accusation intentée en Comte de Danby, que le Roi n'avoit pse le droit de pardonner à une personne accusée par la Chambre des Communes, avant la discussioo de l'affaire, parce que l'accusation des Communes est de la nature d'un Appel interjetté pour cause de Meurtre, que la partie lésée est en droit de poursuivre. Sur quoi, & sur d'autres particularités de cette conjoncture critique, on peut coosulter la Préface qui est au devant du Discours du Docteur Hickes. XVII. *Speculum Beatæ Virginis*; ou *Discours sur* Luc. I. 28. *de l'honneur dû à la Vierge Marie, par un vrai Catholique de l'Eglise Anglicane*. 1686. réimprimé la même ennée avec des Additions. C'est la substance de quelques Sermons qu'il evoit prêchés dans soo Eglise Paroissiale, à l'occasion de certains Ecrits Papistes répandus parmi ses Paroissiens, où l'on soutenoit, que lorsque ceux de l'Eglise Romeine prient les Saints qui sont dans le Ciel, ils ne font autre chose, que lorsqu'ils demandent à leurs Freres en Terre, de prier pour eax au nom & par l'Intercessioo de Jésus-Christ. XVIII. *Apologie de l'Eglise Anglicane contre ses Ennemis, qui lui reprochent les Heresies & les Schismes d'Angleterre*. 1686 in-4. Réimprimée en 1706 in-8 avec quantité d'Additions, ene ample Préface, & un Appendix de Piéces concernaot les Schismes de l'Eglise Romaine. Ce Discours étoit originairemeot un Sermon prononcé dans l'Eglise de sa Paroisse, à l'occasion des deux Piéces du Roi Charles II, que le Roi Jacques fit imprimer; ce Sermon fit beaucoup de bruit dans la Ville. Le Docteur Sherlock ayant prié Mr. Hickes de prêcher pour lui le Dimanche suivant à St. Dunstan de l'Ouëst, le Doyen donna ce même Sermon devant un très-nombreux Auditoire, ce qui augmenta le bruit qu'il faisoit, & quelques Espions le dépeignirent en Roi par des traits fort odieux: ce Prince ordonna à l'Evêque d'Ely de lui amener le Doyen à une certaine heure, & dès qu'il fut qu'ils s'étoient rendus, il parut & les fit entrer dans son Cabinet. Le Doyen qui s'attendoit à quelque rude reprimande de le part de Roi, evoit apporté avec lui plusieurs Brochares Papistes pour sa défense. Mais ce Prince lui eyant seulement dit, qu'il evoit eppris qu'il (le Doyen) avoit appellé les Ecrits du Roi Charles imprimés par son Ordre, ou Libelle scandaleux, & qu'il s'étoit servi d'autres expressions non moins fortes, le Docteur lui répondit qu'il espéroit que sa Majesté ne le croiroit pse capable de parles de cette maniére d'aucune chose qui viendroit de sa part. A quoi le Roi repliqoa sur le champ, qu'effectivement il ne le croyoit point; mais, ajoûta-t-il, peut-être, Mr. le Doyen, aven-vous prêché contre ces Piéces, parce que vous ne croyen pas que mon frere en foit l'Auteur; mais pour vous en cooviocre, supposé que vous ayez quelque doute là-dessus, & pour que vous puissiez en convaincre d'autres, je vous montrerai les originaux, avec des entrelignes, de sa propre main, qui ne vous est pas inconnu; alors le Roi tira les papiers, & les remit en Doyen, qui reconnut d'abord en y jettant les yeue, qu'ils étoient de l'écriture de Charles II, comme il l'avoua en Roi. Ce Prince lui dit encore à cette occasioo, que comme il étoit résolu de protéger le Clergé de l'Eglise Anglicane, il espéroit aussi que conformément aux principes dont ils faisoient profession ils lui seroient obéissans & fidéles. Peu de tems après l'Evêque de Worcester ayant invité le Doyen d'eccepter la Cure d'*Allebarch*, il quitta Londres; il ne fut pas plutôt fixé dans son Doyenué, que les Catholiques-Romains s'evitérent dans toutes les assemblées publiques de demandes eux Protestans, d'ao ton railleur, où étoit l'Eglise Anglicane, les priant d'aller s'informer à leur Evêque & à leur Doyen, où il falloit la cherches parmi ce grand nombre de Sectes & de Schismes. Comme on leot rapportoit tous les jours à l'un & à l'autre ces discours insultane, le Doyen, à la requisition de l'Evêque, étendit le Sermon dont nous avons parlé, & y donna la forme d'un Traité sur la matiére; dès qu'il fut paru, on n'entendit plus sonner mot des Hérésies & des Schismes d'Angleterre. XIX. *La Vérité de l'Histoire fameuse de la Légion Thébéenne: en réponse aux Objections du Docteur Gilbert Burnet dans la Préface de sa Traduction de Lactance de la Mort des Persécuteurs, avec quelques Remarques sur son Discours touchant la Persécution*. Cette Piéce a été composée en 1687, mais elle n'e paru qu'en 1714 in-8. Mr. H. Bedford rend raison dans le Préface qu'il y a mise, de ce qu'on la publioit alors, & de ce qu'elle n'avoit point paru dans le tems de sa composition. XX. *Reflexions sur une Lettre écrite de la Campagne à un Membre du présent Parlement, à l'occasion d'une*

„ grand génie; & à cet égard les Parties les plus reculées de l'Europe ont ſujet d'admirer ſa profon-
„ de érudition. Il excelloit ſur-tout dans ſa Profeſſion, ayant fondé ſa Théologie ſur l'étude de l'E-
„ critu-

d'une Lettre à un Membre de la Chambre des Communes, touchant les Evêques mis dernièrement à la Tour, & actuellement ſous ſuſpenſion. in-4, ſignée A. Z. Ces Réflexions ont été écrites, comme on le voit par le ſujet, en l'année 1689, lorſque notre Doyen étoit à Worceſter. On a attribué généralement la Lettre, à laquelle elles ſervent de réponſe, au Docteur Burnet, qui eſt ce Théologien *barcelaer*, déſigné dans les *Reflexions*. Peu de tems après qu'elles eurent paru, on publia un Papier, où l'on aſſuroit que le Docteur Burnet n'étoit point l'Auteur de la Lettre, & n'y avoit aucune part; que cela ſut vrai ou non, on n'y ajoûta généralement point de foi. XXI. *Inſtitutiones Grammatica Anglo Saxonica & Mœſo Gothica, Authore G. Hickefio, Eccleſiæ Anglicanæ Presbytero. Grammatica Iſlandica Runolphi, Jonæ Catalogus Librorum Septentrionalium. Accedit Edwardi Bernardi Etymologicon Britannicum.* Oxford 1689 in-4. Pendant que le Docteur travailloit à la Préface de cet Ouvrage, il y avoit par-tout de grandes diſputes, & ſur-tout dans la Chambre des Communes, ſur le Contract original entre le Roi & les Sujets, ce qui l'engages à y inſérer l'ancien Serment que nos Rois Saxons prêtoient à leur Couronnement, où l'on ne voit ni traces ni veſtiges d'un ſemblable contract. Quelque tems avant que le Livre parût, le Doyen demanda à l'Archevêque Sancroft la permiſſion de le lui dédier, dans le tems qu'ils étoient tous deux ſuſpendus, parce qu'ils refuſoient de prêter les nouveaux Sermens: ayant obtenu l'agrément du Prélat, qui avoit toujours refuſé par modeſtie des demandes de cet ordre, le Doyen fit une Epître dédicatoire, qu'il envoya de Worceſter au Docteur Mill Principal d'Edmond-Hall, qui avoit ſoin de l'Edition de l'Ouvrage. Mais ce Théologien pour s'accommoder aux circonſtances du tems ſupprima cette Epître, au grand mécontentement du Doyen, & ſe contenta d'une inſcription à l'Archevêque, telle qu'on la voit à la tête du Livre. XXII. *Lettre à l'Auteur d'une Brochure publiée depuis peu, & intitulée*, Apologie des Théologiens de l'Egliſe Anglicane &c. Servant de Défenſe à l'Hiſtoire de l'Obéiſſance paſſive. 1689 in-4. C'étoit le Docteur Edouard Fowler, qui étoit l'Auteur de cette *Apologie*, quoiqu'il n'y eût pas mis ſon nom. Avant que de publier ſa Réponſe le Doyen la montra au Docteur Sherlock, en lui diſant, qu'il craignoit qu'il n'y eût un endroit un peu trop fort contre leur ancien Ami; mais le Docteur lui répondit, bon, il n'y a qu'à le laiſſer, il l'a bien mérité. XXIII. *Réponſe à la Recherche ſur l'Etat préſent des affaires, du Docteur Burnet.* 1689 in-4. XXIV. *Apologie de la nouvelle ſeparation, en forme de Lettre au Docteur Jean Sharp, Archevêque d'York, au ſujet de ſon Sermon d'adieu prononcé à St. Giles des Champs* le 28 Juin 1691. Cette Apologie eſt dédiée aux Chefs de la Paroiſſe de St. Giles, à qui l'Archevêque avoit auſſi dédié ſon Sermon imprimé en 1691 in 4. XXV. *Défenſe de quelques-uns parmi nous contra les faux principes du Docteur Sherlock, en forme de Lettre à ce Théologien, au ſujet d'un Sermon qu'il a prononcé dans l'Egliſe du Temple le 29 Mai* 1692. *On trouve auſſi dans cette Lettre des Reflexions ſur quelques autres Sermons du Docteur imprimez depuis qu'il a prêté les Sermens.* 1693 in-4. La ſeconde Edition de cette Piéce, accompagnée d'une ample Préface, fut ſaiſie chez l'Imprimeur. Elle mortifia beaucoup le Docteur Sherlock, qui avoit attaqué fort vivement ſes anciens Confreres, dans le Sermon du Temple, en les déſignant par l'expreſſion de *Quelques uns parmi nous*; c'eſt ce qui engagea le Doyen à le traiter comme il croyoit qu'il l'avoit mérité, & d'une maniére à laquelle il ne put jamais répondre. Tout ce que le Docteur eut à dire à ſes amis pour ſa juſtification, c'eſt que l'Auteur avoit trahi les ſecrets d'une converſation particuliére; ſur quoi le Doyen lui envoya une Lettre écrite d'une autre main, & anonyme, où on le ſommoit de montrer un ſeul trait particulier de la Défenſe, qui le regardât, qu'il n'eût pas dit dans pluſieurs Compagnies, & à pluſieurs autres de ſes anciens Amis auſſi bien qu'à l'Auteur de la *Défenſe*; mais il n'a pas jugé à propos de répondre à cette Lettre. XXVI. *Reflexions ſur les Docteurs Burnet & Tillotſon, au ſujet de l'Oraiſon funébre du dernier prononcée par le premier.* 1695 in-4. Mr. Burnet y fit une Réponſe intitulée, *Apologie de l'Evêque de Salisbury*; le Doyen repliqua, mais ſa replique ne fut point imprimée par des raiſons qu'on devine ſans peine, comme nous l'apprend le ſavant Editeur du Traité, dont nous avons parlé ci-deſſus, *la Verité de la fameuſe Hiſtoire de la Légion Thébéenne*, dans la Préface qu'il y a miſe. XXVII. *Les Pretexxes alléguez contre le Prince de Galles examinés & rejettés, en forme de Lettre à un Ami de la Campagne*, datée du 7 Novembre 1701. Il y tourne en ridicule & réfute toutes les raiſons qu'on alléguoit contre la naiſſance du Prétendant. XXVIII. *Antiquæ Literaturæ Septentrionalis Libri duo, quorum primus G. Hickefii S. T. P. Linguarum Veterum Septentrionalium Thesaurum Grammatico criticum & Archæologicum; Ejuſdem de antiquæ Literaturæ Septentrionalis utilitate Diſſertationem Epiſtolarem; & Andreæ Fountaine Equitis Aurati Numiſmata Saxonica & Dano-Saxonico complectitur. Alter continet Humphredi Wanleii Librorum Vet. Septentrionalium, qui in Angliæ Bibliothecis extant, Catalogum Hiſtorico criticum; nec non multorum Vet. Cod. Septentrion. alibi exiſtantium notitiam, cum totius operis ſex Indicibus.* Oxford 1705 in-fol. Ce magnifique & prodigieux Ouvrage eſt à juſte titre célébré par tous ceux qui ont quelque goût pour les Antiquités, comme on le voit par le grand nombre de témoignages tant de Savans Etrangers qu'Anglois, qui ont marqué l'eſtime qu'ils en faiſoient. L'Envoyé du Grand-Duc de Toſcane en envoya un Exemplaire à ſon Maître: ce Prince y ayant jetté les yeux, vit qu'il étoit rempli de Caractéres extraordinaires; il fit aſſembler pluſieurs Savans, qu'il chargea d'examiner ce Livre & de lui en rendre compte; ils le firent, & lui rapportérent que c'étoit un excellent Ouvrage, digne d'avoir place dans la Bibliothéque de ſon Alteſſe, à laquelle il ſeroit honneur; ajoûtant que l'Auteur leur paroiſſoit *un huomo d'una cervella particolari*, un homme d'un génie ſingulier. Ce fut le compliment que l'Envoyé fit au Doyen, lorſqu'il l'alla voir pour lui offrir un préſent de la part de ſon Maître. XXIX. *Letters du Docteur G. Hickes & d'un Prêtre Catholique-Romain, avec un Appendix contenant pluſieurs Piéces importantes.* 1705 in-8. Item en 1715. Cet Ouvrage fut imprimé en faveur de Madame Théophile Nelſon, femme de Mr Robert Nelſon. XXX. *Second Recueil de Lettres de Controverſe touchant l'Egliſe Anglicane & l'Egliſe Romaine, écrites par le Docteur G. Hickes & une Dame de mérite.* 1710 in-8. Cette Dame étoit Mlle. Gracieuſe Carew de Haccombe ou Hadcombe dans la Comté de Devon proche d'Exeter. Il y a au devant de ce Livre une longue Préface, où il défend ſon ſentiment que l'Euchariſtie eſt un ſacrifice, & il ſe juſtifie lui-même par rapport aux traits lancés contre lui par les Docteurs Kennet, Hancock & autres au ſujet de cette doctrine. XXXI. *Deux Traitez, l'un du Sacerdoce Chrétien, l'autre de la dignité de l'Ordre Epiſcopal écrites pour prévenir les Opinions erronées contenuës dans un Livre intitulé*, les Droits de l'Egliſe Chrétienne, *avec une longue Préface où l'on répond à ce Livre, & un Appendix, autre quelques nouveaux Traités ajoûtés dans cette Edition.* Troiſiéme Edition augmentée en 2 Vol. in 8. 1711. Vers la fin de 1714 il publia un *Supplement d'Additions* à ce ſavant Ouvrage. Ce qui lui donna occaſion de le compoſer, fut non ſeulement l'ignorance générale qu'il avoit remarquée parmi les Laïques de tous les Ordres touchant l'Autorité Sacerdotale, & leurs devoirs envers les Evêques & les Prêtres, mais auſſi le peu de connoiſſance qu'avoient de ces matiéres un fort grand nombre d'Eccléſiaſtiques mêmes, pour leſquels il travailla principalement à ces deux Traités. Pendant que le Docteur étoit occupé à la Préface, où il répond au Livre des *Droits de l'Egliſe Chrétienne*, le Docteur Thomas Turner, Principal du Collége du Corps de Chriſt à Oxford, lui manda par une Lettre du 5 Mai 1707, que tous ceux qu'il rencontroit lui demandoient, ſi le Doyen écrivoit contre l'Uoiverſité ou non? qu'on le leur avoit dit, & qu'ils le croyoient. „ C'eſt, *dit-il*, ce qui a engagé quelques perſonnes ſages & vertueuſes, qui ſont fort de vos amis & des miens, à me prier de vous en écrire, & de vous prier de faire réflexion ſur l'avantage que vous donnerez par-là à vos Ennemis & aux nôtres. Vous forcerez l'Univerſité à vous répondre, ou à employer quelqu'un pour le faire, & pour vous faire voir que nous ne diſons rien de plus que ce qu'ont dit avant nous Mr. Hooker, l'Evêque Andrews, Mr. Thorndike & pluſieurs autres; rien de plus, à ce qu'on m'a prié de vous mander (quoique je ne puiſſe l'aſſurer par moi-même) que vous même n'avez dit en parlant des Proteſtans François dans votre Sermon ſur la Perſécution: on ajoûte, je ne puis dire ſi c'eſt avec fondement, que vous avez même communié avec eux". Le Doyen répondit au Principal le 13 Mai, & après l'avoir remercié des avis obligeans qu'il lui avoit donnés, il continuë en ces termes. „ Pour vous répondre & à mes bons amis, je vous dirai que je n'écris point contre l'Univerſité, ni n'ai deſſein de le faire. Dans ma Réponſe au Livre des *Droits*, mon plan m'a obligé de dire des choſes qui ne s'accordent point avec votre Lettre à ceux de *Geneve*, mais ſans dire rien qui porte contre l'Univerſité, ou contre l'Evêque de Londres, dont je n'ai vu la Lettre à l'Egliſe de Genéve, que Vendredi dernier. Et comme j'avois achevé toute ma Réponſe avant que de l'avoir vuë, j'avois auſſi achevé ce petit morceau, qui regarde les autres Egliſes Proteſtantes, à l'exception d'un petit nombre de Queſtions à une certaine perſonne, ſurvant que d'avoir vu la Lettre de l'Univerſité; & comme l'on ne peut appeller cette Lettre une Réponſe à ce que j'ai dit des autres Egliſes Proteſtantes, du même ce que j'ai écrit ſur ce ſujet n'eſt ni ne doit être regardé comme une Réponſe à la Lettre de l'Univerſité. Mr. le Préſident, j'ai été élevé, graces à Dieu, dans le ſein de l'Univerſité, & je me flatte de l'aimer & de l'honorer autant qu'aucun de ceux qui y ont été élevés, & j'avouërai toujours avec reconnoiſſance, que j'en ai reçu de grandes faveurs: ce ſeroient ces conſidérations, & non toutes celles que vous alléguez dans votre Lettre, qui me retiendroient, ſi j'avois deſſein de faire une Réponſe à la Lettre de l'Univerſité; comptez donc ſûrement, que je ne ferai jamais une telle réponſe, & n'encouragerai perſonne à en faire. Pour ce qui eſt des réflexions de votre Lettre, qui me regardent perſonnellement, j'avouë ingénûment, qu'étant en France il y a trente-quatre ans, j'allai à *Charenton*, & y communiai une fois, & enſuite à *Blois*; mais à *Montpellier* je m'excuſai de le

„ faire,

„ criture Sainte, & des anciens Peres, comme les meilleurs Interprétes des Livres ſacrés". Il montra aux autres Eccléſiaſtiques le moyen d'acquérir la connoiſſance de la véritable Théologie, en déférant

„ faire, quoique j'allaſſe au Temple, parce que par la lecture & l'examen, ſur l'article de la miſſion des Miniſtres Proteſtans François, j'avois changé de ſentiment, j'ai penſé dire mon ſentiment *auſſi*, car je n'avois que des principes de tolérance, quand j'allai en France, n'ayant pas ſeulement lu les Epîtres de St. *Ignace*, ni aucun autre Pere. De *Montpellier* nous allâmes à *Lyon*, où je paſſai un mois ſans mettre le pied à l'Egliſe; delà nous nous rendîmes à Genéve, où j'allai une fois par curioſité à la Grande Egliſe, & une fois à l'Egliſe du pont, où l'on m'avoit invité de venir entendre un de leurs plus fameux Prédicateurs, qui prêcha en François un des Sermons du Docteur Sanderſon. Mr. Diodati m'invita auſſi à la communion, mais ne l'ayant point accepté, il me dit qu'il s'imaginoit que je m'en abſtenois comme pluſieurs Anglois, parce que nous doutions de la validité de leur miſſion, & enſuite il fut froid & réſervé avec moi. Je crol que les Anglois, dont il vouloit parler, étoient le Chancelier Clarendon, & ceux qui étoient à ſa ſuite. Voilà une Confeſſion ſincére de mon erreur, & je me flatte que mes Amis permettront bien à un homme, ſur de nouvelles lumiéres, de changer de ſentiment une fois en trente-cinq ans. L'extrême compaſſion que me faiſoient les Proteſtans François m'engagéa à faire & à publier mon Sermon ſur la Perſécution il y a vingt-cinq ans, où j'ai dit tout ce que je pouvois pour diſſiper le préjugé commun, qu'ils étoient dans les mêmes principes que nos Presbytériens, & auſſi ennemis de l'Egliſe Anglicane. Je ne penſe pas avoir rien dit dans ce Sermon, qui ſoit contraire à mes principes; & s'il ſe trouve quelque expreſſion obligeante, qui favoriſe ou ſemble favoriſer & approuver leur Miniſtére, quoique je ne ſache point qu'il y en ait, l'équité demande qu'on la regarde comme une expreſſion peu meſurée, qui m'eſt échappée, parce que j'étois tout occupé du deſſein de leur faire du bien". Cette Réponſe ſatisfit le Docteur Turner, qui l'en remercia par une Lettre du 26 Mai, & lui dit: „ Certainement, Monſieur, je n'avois nullement deſſein de vous engager à entrer dans le détail de votre conduite, comme vous l'avez fait: après cela je crol qu'il eſt très juſte & raiſonnable de vous permettre de changer dans un ſi grand nombre d'années de ſentiment pour penſer plus juſte, tandis que tant d'autres changent en pis. S'il eſt permis de différer ainſi de ſoi-même, à plus forte raiſon doit-il l'être de penſer différemment des autres, comme j'apprens que vous le faites dans votre Livre". [☞ Il eſt impoſſible de concilier ce que le Docteur Hickes dit dans ſa Lettre à Mr. Turner, ſur les lieux où il a communié en France, avec ce que rapporte Mr. de la Roche *, voici ſes propres termes. „ Après avoir été en Italie dans ſa jeuneſſe, il (le Dr. Hickes) ſe rendit à *Montpellier*, où il fit ſavoir à l'un des Miniſtres † de cette Ville, qu'il ſouhaitoit de recevoir la Communion, pourvu qu'on lui permît de communier à genoux. Le Miniſtre répondit qu'on ne refuſoit jamais cela aux Anglois, qui la demandoient. Mr. Hickes reçut donc l'Euchariſtie par les mains d'un Miniſtre Presbytérien. Comme il a déclaré hautement depuis ce tems-là, pluſieurs années de ſuite, que les Miniſtres Presbytériens n'ont aucune Miſſion, on le fit reſſouvenir qu'il avoit autrefois reçu la Communion dans l'Egliſe Réformée de *Montpellier*, il répondit qu'alors *il n'avois pas lu les Ouvrages des Peres*". Il faut de deux choſes l'une, ou que la mémoire du Docteur Hickes l'ait trompé, ce qui ſeroit aſſez extraordinaire, puiſqu'il marque diſtinctement les autres lieux où il a communié; ou que Mr. de la Roche ait été mal informé, ce que j'ai auſſi quelque peine à me perſuader, parce qu'il nomme ſi poſitivement Mr. Dubourdieu dont il pouvoit tenir ce qu'il avance; il y a là quelque choſe qu'on ne démêle pas bien, & le ſilence du Docteur ſur la maniére dont il a communié, & ſur la condeſcendance des Réformés à cet égard, ne me paroît pas moins extraordinaire. Anp. du Tzad. XXXII. *Apologie modeſte & convenable du Docteur G. Hickes & d'autres Non-jureurs, en forme de Lettre* à Thomas Wiſe, Docteur en Théologie. 1710 in-8. Quoiqu'elle paroiſſe écrite par un Ami, elle eſt de lui-même. Il ſe défend auſſi bien que ſes Amis contre les foibles raiſons ‖ que le Docteur Wiſe avoit alléguées contre l'opinion que l'Euchariſtie eſt un Sacrifice, & il confond la calomnie que ce Théologien avoit répanduë contre eux, qu'ils avoient du penchant pour la Papiſme. Le Docteur Wiſe fit quelques Réflexions frivoles ſur cette Apologie, dans ſon Livre intitulé, *Juſte Idée de l'Euchariſtie Chrétienne*: ces Réflexions furent réfutées par un Ami du Doyen, ou plutôt, à ce que je conjecture ſur le ſtile, par le Doyen lui-même dans la Piéce ſuivante. XXXIII. *Défenſe du Docteur G. Hikes, & de l'Auteur de l'Apologie modeſte &c. contre les injuſtes Reflexions du Docteur Thomas Wiſe.* &c. 1712 in-douze. XXXIV. *Recueil de Sermons du Docteur Hickes*, en deux Volumes, avec une Préface de la façon de Mr. Spinckes. 1713 in 8. J'ai déjà parlé ci-deſſus de la plupart de ces Sermons, j'ajoûterai ſeulement que l'Auteur les a dédiés au Docteur Jean Montague, Doyen, & aux Prébendiers de l'Egliſe Cathédrale de Durham, & qu'il reconnoît dans ſon Epître dédicatoire qu'il a de grandes obligations à ce Chapitre: il y a dans le ſecond Volume depuis la p. 135 pluſieurs Sermons qui n'avoient jamais paru, les XI & XII. ſur Jean XV. 14. *Où l'on prouve qu'une obéiſſance univerſelle à la volonté de Dieu eſt le ſeul vrai moyen de lui être agréable.* Le XII. ſur le vs. 3. de l'Epître de St. Jude intitulé: *Le zele à combattre pour la Foi; prononcé à Worceſter à la Viſite triennale du Docteur Thomas, Evêque de ce Diocéſe.* Les XIV & XV. ſur Jaq. II. 23. *Sur la Juſtification.* Le XVI. ſur Pſeaum. VIII. 5. prononcé le jour de la Fête de St. Michel l'Archange. Le XVII. ſur Pſeaum. LXXII. 8. prononcé devant le Maître, les Gardiens &c. de *Trinity-Houſe* à Deptford Strond. XXXV. Une Lettre dans les Tranſactions Philoſophiques No. 302. p. 2076. intitulée: *Epiſtola Viri Reverendi D. G. Hickeſii S. T. P. ad D. Hans Sloane, M. D. & S. R. Secr. de varia lectione Inſcriptionis quæ in ſtatua Tagis exaratur per quatuor Alphabeta Hetruſca.* XXXVI. *Deux Lettres à Mr. Robert Nelſon touchant l'Evêque Bull.* La premiére datée d'Hamſtead le 5 Août 1612, & l'autre du 3 Février 1713, inſérées dans la Vie de ce Prélat p. 513 &c. XXXVII. *Queſtions propoſées aux Juriſconſultes du Droit Civil, Canonique, & Commun*, en une demie Feuille in-folio 1712, réimprimé, après pluſieurs Editions, ſous un autre titre en 1714 in-8. *Queſtions convenables au tems ſur la Naiſſance, & ſur les Droits d'une certaine Perſonne.* On y a fait une Réponſe en 1713, qui ſervit à les repandre pluiôt qu'à les réfuter. L'Auteur de cette Réponſe a ſuppoſé fauſſement, qu'elles étoient de Mr. Lefley. XXXVIII. *Diſcours où l'on fait connoître le Docteur Grabe & ſes MSS.* au devant d'un petit Traité trouvé parmi les MSS. Anglois de ce Théologien, & publié par le Doyen ſous ce titre: *Exemples des defauts & des omiſſions dans le Recueil publié par Mr. Whiſton des paſſages de l'Ecriture Sainte & des Peres contre la Divinité du Fils & du St. Eſprit, par le Docteur Grabe.* 1712 in-8. XXXIX. Il a auſſi donné une nouvelle Edition de *Trois petits Traités. 1. Modeſte Deſenſe du Clergé* par le Docteur Lancelot Addiſon. 2. *Sermon ſur la Bénédiction Sacerdotale*, par Samuel Gibſon. 3. *Diſcours pour détromper le Peuple au ſujet des Dixmes*, par le Docteur Heylin. Il y a ajoûté une Préface où il défend le Sacerdoce & les véritables Droits de l'Egliſe 1709 in-8. On a publié depuis ſa mort les Piéces ſuivantes. XL. *La Conſtitution de l'Egliſe Catholique, & la nature & les ſuites du Schiſme, expoſés dans un Recueil de Piéces par* George Hickes, *Docteur en Théologie* 1716 in-8. On trouve d'abord dans ce Recueil des Lettres écrites du rems du Roi Guillaume, par le Docteur, & par Mr. T. Geers, Sergent-ès-Loix, frere de Mlle. Suſanne Hopton, fameuſe par ſa piété & par ſa charité. Deux ans on environ avant ſa mort le Doyen revit ces Lettres, & y fit quelques changemens, comme tout homme en a le Droit par rapport à ſes propres Ouvrages; & c'eſt-là la raiſon de la différence qu'on voit entre ces Lettres telles qu'elles ſont imprimées ici, & la Copie dont s'eſt ſervi le Docteur Nathanael Marſhal, pour en montrer les variations, ayant entrepris d'y répondre. Viennent enſuite quarante Propoſitions ſur la Police de l'Egliſe, & ſur la nature du Schiſme, envoyées au même Mr. Geers, qui les rendit, accompagnées de quelques Objections; l'Auteur y répondit par une Défenſe, qu'il diviſa en quatre Parties, dont les deux premiéres ont été imprimées ſous le titre de Traité touchant *la dignité de l'Ordre Epiſcopal*; les deux derniéres ſont inſérées dans le Recueil, dont nous rendons compte. La Piéce ſuivante a pour titre; *Lettre pour l'uſage d'un Gentilhomme* (Mr. Robert Nelſon) *qui a vécu dans la Communion des Non-jureurs juſqu'à la mort du Reverend Pere en Dieu le Docteur Guillaume Lloyd Evêque de Norwich; mais qui l'a quittée d'abord après la mort de ce Prélat pour ſe joindre à l'autre Communion de l'Egliſe Anglicane, avant que cette Lettre ait pu être achevée.* Mr. Nelſon étant d'avis avec Mr. Dodwell, que le Schiſme étoit fini par la mort de l'Evêque Lloyd, il manda au Doyen le Jeudi avant Pâques le 6 Avril 1710, *qu'il ſe croyoit obligé de changer de conduite, & qu'il étoit perſuadé qu'il ne devoit pas négliger les avantages de la Fête prochaine; mais qu'il ſuppoſoit à propos de l'informer de ſa* Réſolution, *afin que s'il avoit quelque choſe à lui propoſer encore là-deſſus, il pût y penſer avant Pâques, l'aſſurant que malgré la différence d'opinion entre eux, perſonne ne pouvoit avoir plus d'eſtime & de reſpect pour le Doyen que lui.* La Réponſe du Doyen, datée du Vendredi Saint, eſt conçûe en ces termes. „ Vous pouvez vous ſouvenir, „ Monſieur, que j'allai chez vous il y a aujourd'hui huit „ jours dans la matinée; que le Mécredi auparavant un de „ mes Amis étoit venu chez moi, pour m'apprendre que „ vous vous étiez expliqué ſur la réſolution d'aller à l'Egliſe; & que ce ſeroit certainement un affront pour „ moi, ſi je ne faiſois pas quelque choſe pour l'empêcher „ s'il étoit poſſible. Je vous dis là-deſſus que j'avois commencé le Jeudi matin à jetter quelque choſe, ſur le papier pour votre uſage, mais que j'avois été interrompu par une longue viſite, & découragé de continuer, „ parce que j'avois ouï dire que vous aviez déclaré le deſſein, où vous étiez de quitter notre Communion pour „ vous joindre à l'autre, & que vous en aviez donné une „ preuve bien évidente, en demandant à un de leurs Evêques ſa bénédiction; vous n'en diſconvintes point, & „ ne me demandâtes point de continuer mon travail; mais „ au contraire vous vintes le lendemain au ſoir me prier

* *Bibl. Angloiſe.* T. I. Part. 2. p. 303.

† Mr. J. Dubourdieu, marié à Londres.

‖ On voit par ce trait que tout cet Article eſt fait le ton d'Eloge, & que le Docteur n'a rien fait que d'excellent & les ennemis rien que de mauvais & de foible; quelle penſée! A. D. T.

férant moins aux Systêmes *inconsistens* des Modernes, & davantage au consentement unanime des Auteurs de la première antiquité. Et comme personne n'a mieux entendu que lui la Doctrine, le Culte,

„ de ne me donnet pas davantage de peine à votre occa-
„ sion, parce qu'il vous sembloit que nous avions dit
„ tout ce qu'il y avoit à dire sur la matière; je vous re-
„ puquai qu'il me sembloit que nous en aviona parlé fort
„ peu, & rarement ensemble, & que dans le fond ce n'é-
„ toient-là tout au plus que des conversations qui n'ont pas
„ l'avantage d'un Ecrit. Tout cela & ce que j'ai ouï dire
„ plusieurs fois depuis que vous vous étiez expliqué ou-
„ vertement de votre dessein en divers endroits, m'a em-
„ pêché de penser à mes papiers jusqu'à hier, que je ré-
„ solus de les finir avec l'aide de Dieu, parce qu'ils peu-
„ vent me servir à confirmer *d'autres personnes*, qui ne sont
„ pas encore déterminées; mais en faisant réflexion sur
„ ce que j'ai encore à écrire, je crains qu'avec toutes mes
„ infirmités il ne me faille du tems pour en venir à bout;
„ du moins en faudra-t-il plus que je ne l'ai cru d'abord.
„ Cependant quand mon Ecrit sera achevé & en état d'ê-
„ tre lu, je vous en ferai part, *si vous pouvez gagner sur*
„ *vous en attendant de ne point fréquenter les exercices pu-*
„ *blics*; quoique s'il ne produit aucun effet sur vous, a-
„ près que vous avez déclaré si souvent que vous vous
„ croyez obligé de changer de parti, cela m'exposera aux
„ réflexions insultantes que vous savez qu'on fait ordi-
„ nairement dans ces sortes d'occasions, lorsqu'un hom-
„ me a fait des efforts inutiles pour en convaincre un au-
„ tre. La manière dont vous en avez toujours agi avec
„ moi, depuis que j'ai l'honneur de vous connoître, &
„ tant de preuves que j'ai eues de votre candeur, ne me
„ permettent pas de douter le moins du monde de la con-
„ tinuation de votre estime, dont j'ai reçu tant de mar-
„ ques. Et je puis vous assurer que votre changement
„ n'altérera point ni ne diminuera l'estime & le respect que
„ j'ai pour vous, & dont j'ai donné publiquement des té-
„ moignages". Mr. Nelson répondit le même jour, & assura le Doyen. „ Qu'il se faisoit beaucoup de peine de
„ se décider sur un point, où il n'étoit point appuyé de
„ son suffrage; & que s'il avoit pu s'en rapporter implici-
„ tement à la décision d'un autre, l'extrême déférence
„ qu'il avoit pour lui auroit certainement influé sur lui:
„ Il lui dit que les fréquentes Conversations qu'ils avoient
„ eu ensemble sur ce sujet, la lecture des pièces qu'il sa-
„ voit qui avoient été entre ses mains, & plusieurs cho-
„ ses dont il s'étoit entretenu avec lui chez Mr. Cherry,
„ lui persuadent qu'il est inutile de lui donner de la pei-
„ ne dans cette occasion, & qu'il s'assure en même tems,
„ qu'il n'y a que la personne qui a été chez le Doyen,
„ qui ait pu croire qu'il se feroit tort, s'il ne falloit rien
„ de plus sur la matière. Mais que puisque le Doyen lui
„ apprenoit qu'il avoit pris la plume pour le convaincre
„ que le Schisme n'étoit pas encore fini, il croyoit que
„ le respect qu'il auroit toujours pour lui, l'obligeoit,
„ quelque convaincu qu'il fût du contraire, de ne point
„ changer de parti, jusqu'à ce que le Doyen eût mis la
„ dernière main à son écrit, ce qu'il espéroit qu'il feroit
„ cette semaine. Il déclare qu'il sera très affligé d'ex-
„ poser le Doyen à des réflexions injurieuses par la con-
„ duite, & que quelque parti qu'il prenne, la supériori-
„ té des lumières de ce Théologien le met au-dessus de
„ tout, quoiqu'il n'y ait rien de plus commun dans ces
„ sortes d'occasions que d'être insulté. Ainsi, *ajoute-t-il*,
„ puisque vous savez à présent quels sont mes sentimens,
„ je vous prie de décider vous-même, si je dois attendre
„ ou non à fréquenter les exercices publics. Si vous
„ l'exigez, j'attendrai jusqu'à ce que vous ayez fini votre
„ Ecrit, quoique je sois obligé de vous avouër, que les
„ raisons de ceux qui se sont déjà réunis me paroissent si
„ convaincantes, qu'à moins que vous ne souhaitiez le
„ contraire, je me crois obligé de le faire aussi au plu-
„ tôt..... La fin de votre Lettre me donne beaucoup de
„ joye, puisque le moindre refroidissement dans votre
„ amitié m'accableroit de chagrin. Tant de marques pu-
„ bliques & particulières que vous m'avez données de vo-
„ tre affection, sont des preuves de votre bonté, & c'en
„ sera une nouvelle, que la différence de sentimens entre
„ nous ne diminue rien de votre bienveillance, que je
„ tâcherai de cultiver toujours, autant qu'il me sera pos-
„ sible; & je regarderai comme un bonheur de pouvoir
„ dire de vous, ce qu'un grand Homme disoit par rapport
„ à son ami, *ita dissensi ab illo, ut in disjunctione senten-*
„ *tiæ, conjuncti tamen amicitia maneremus*". Le lendemain 8 Avril, veille de Pâques, le Doyen lui répondit en ces termes. „ Monsieur, vous savez que je ne puis en con-
„ science vous conseiller de vous réunir à la Communion
„ publique, ni approuver le moins du monde que vous
„ participiez à son Culte; mais faisant réflexion aux décla-
„ rations que je sai que vous avez faites en divers en-
„ droits, & sans doute en plusieurs que j'ignore, d'aller
„ desormais à l'Eglise, je croirois que mes amis me taxe-
„ roient avec raison d'imprudence, & nos ennemis de
„ présomption & d'avoir trop bonne opinion de moi-mê-
„ me, si, après des témoignages si publics de votre des-
„ sein, par lesquels vous avez excité l'attente de l'autre
„ Communion, je prenois sur moi d'exiger de vous où
„ de souhaiter que vous en différassiez l'exécution, tandis
„ qu'il y a si peu d'espérance de vous convaincre puisque
„ vous avez passé si loin de l'autre côté, & que vous avez
„ même déjà le pied sur le seuil de l'Eglise, & quand il
„ n'y auroit que les expressions dont vous vous servez dans
„ vos Lettres, elles me font croire, que vous avez trop for-
„ tement pris votre parti, pour être ébranlé par tout ce
„ que je pourrois écrire; & je penserois la même chose,
„ supposé que vous vous fussiez avancé autant du côté de
„ quelque autre Communion. Je me persuade, Monsieur,
„ que vous jugeriez ainsi de moi, si vous étiez à ma place
„ & que je fusse à la vôtre; ce qui fait que la prudence
„ veut, que dans cette Lettre, aussi bien que dans ma pré-
„ cédente, je vous laisse entièrement à votre propre li-
„ berté, & agir selon vos lumières, surtout en considé-
„ rant, que si je vous priois de n'aller point demain à
„ l'Eglise, où j'ai raison de penser que vous êtes attendu.
„ Cela donneroit occasion à ceux qui vous y attendent, de
„ s'informer pourquoi vous n'y êtes pas venu, & de vous
„ obliger d'en dire la raison, qui étant connuë devien-
„ droit bien-tôt le sujet de toutes les conversations, &
„ tiendroit Amis & Ennemis en suspens; & lorsqu'enfin
„ vous feriez cette démarche, cela m'exposeroit aussi bien
„ que notre Communion, & nous attireroit dans l'état de
„ crise où nous sommes, & où il y a de l'apparence que
„ nous demeurerons, à toute l'indignation, au mépris,
„ & à la raillerie du Public, d'une manière que vous, qui
„ êtes au fait des circonstances, pouvez mieux imaginer
„ que je ne puis l'exprimer. Je souhaiterois, Monsieur,
„ que vous eussiez écrit la Lettre, que vous m'avez écri-
„ te Jeudi au soir, un mois ou six semaines plutôt, avant
„ que d'avoir pris si fort votre parti, & d'avoir donné à
„ l'autre Communion autant d'espérance de vous y voir
„ entrer, alors nous aurions pu examiner la question plus
„ secrettement entre nous, & sans exposer à d'aussi grands
„ inconvéniens, qu'elle le feroit à présent, comme je m'as-
„ sure que vous le sentez, votre très-fidèle, &c." Mr. Nelson alla le lendemain à l'Eglise, ainsi il y a de l'appa-
rence que l'Auteur n'a point eu dessein qu'il vît cette Let-
tre qui s'adresse à lui. Malgré la diversité de leurs senti-
mens, ces deux grands Hommes n'ont pas laissé de vivre
dans la plus étroite union, jusqu'à la mort de Mr. Nelson.

XLI. Introduction à la vie de Mr. Kettlewell, & une par-
tie de cette Vie, à la tête des Ouvrages de ce Théologien in-folio, 1719: cette Vie a été aussi imprimée à part in 8, à peu près dans le même tems. XLII. Un Volume de Ser-
mons posthumes, publié par Mr. Spinckes en 1726. Voici les Textes & les Titres des Sermons. 1. *Quelle espèce de Bonne Volonté est agreable à Dieu*, sur II. Corinth. VIII. 12. 2. L'*Origine divine de la Confirmation*, sur Hèb. VI. 2. 3. L'*Episcopat institué par Jesus-Christ*. Apoc. XIII. 11. 12. 4. Sur II. Cor. III. 1. 2. 3. *Que les Troupeaux doivent s'in-
téresser à la reputation de leurs Pasteurs*. 5. Sur St. Marc X. 14. 15. *La necessité de devenir comme de petits Enfans, avant que de pouvoir être Disciples de Jesus Christ*. 6. 7. Sur. Philipp. IV. 7. L'*Amour de la paix la principale Vertu & un Preservatif contre l'Heresie*. 8. Sur Apoc. II. 4. 5. L'*af-
foiblissement de l'Amour pour Dieu, & le refroidissement du zèle, presage de la perte de la Lumière de l'Evangile*. 9. Sur Matth. V. 17. *Que le Christianisme n'est pas l'ancantissement mais la perfection du Judaïsme*. 10. 11. Sur St. Luc. XI. 42. *Que les Loix Morales doivent être préférées aux Loix positi-
ves, quoique celles-ci doivent être observées*. 12. Sur St. Jaq. II. 10. *Qu'il faut obéir à toute la Loi*. 13. Sur I. Jean III. 7. Le même sujet que le précédent. XLIII. *Sentiment du Docteur Hickes sur ces deux Questions*. 1. *S'il doit y avoir un vrai & real Sacrifice dans l'Eglise*? 2. *S'il y en a un dans l'Eglise Anglicane, depuis l'etablissement de la Liturgie pré-
sente du tems de la Réformation*? Inséré depuis la pag. 51. jusqu'à la pag. 67. d'un Livre intitulé: *Deux Discours où l'on prouve que l'Eglise Anglicane bénit & offre les Elémens Eucharistiques*, &c. 1732 in 8. XLIV. *Propositions touchant la séparation*, &c. *proposées par un Ministre au plus mûr examen d'un de ses Paroissiens, qui vit dans la Communion de l'Eglise établie par les Loix, & dans celle de ceux qui s'en sont separés*. On y a joint la *Réponse à une Lettre Catholique Romaine*: ces deux Pièces sont imprimées dans une Bro-
chure intitulée; *Trois petits Traités qui n'ont jamais paru, le premier & le second par le feu Docteur Hickes*; & la troi-
sième est une *Lettre contre les Mariages bigarrés*, par Mr. Kettlewell 1732 in-8. Outre ces Ouvrages il a fait plu-
sieurs excellentes Préfaces à la prière des Auteurs ou des Editeurs d'autres Livres. 1. Court Eloge de la *serieuse & ravissante Contemplation des Misericordes Divines, en plusieurs actions de graces devotes & jublimes*. 1699 in-douze. 2. Pré-
face au *Cas de la fuite en fait de Baptême, où l'on montre que l'on ne doit point admettre du Schismatique à être Par-
rains ou Marraines*. Par le Docteur Guillaume Higden 1701 in-4. 3. Préface au Livre de Thomas à Kempis *de l'Imi-
tation de Jesus-Christ*, Tome second 1707 & 1711 in-8. 4. Epître dédicatoire du *Gentilhomme instruit à mener une Vie vertueuse & heureuse*, à Edouard Hyde, Baron Clinton, troisième Edition 1707 in-douze. 5. Préface à une *Lettre Latine du Docteur Morley, Evêque de Winchester, au savant Janus Ulitius, traduite en Anglois par* Mr. Jacques Hope, Curé dépossédé d'Easington, sous le Docteur Denys Gran-
ville, Doyen & Archidiacre dépossédé de Durham. 1707 in-4. 6. Préface à deux Discours. 1. *De l'Observation exacte du Mecredi des Cendres*. 2. *Apologie de ceux qui ob-
servent le Carême*. 1708 in-douze. 7. Epître dédicatoire à la Duchesse d'Ormond, pour lui recommander *l'Education*

d'une

te, la Conſtitution & la Diſcipline de l'Egliſe Catholique dans les premiers & les plus purs ſiécles du Chriſtianiſme, il n'y a auſſi perſonne qui ait prouvé par des raiſons plus ſolides & plus convaincantes, avec plus de clarté & de feu dans les penſées & dans l'expreſſion, la parfaite conformité de l'Egliſe Anglicane avec la primitive Egliſe dans toutes les choſes importantes, contre tous les ennemis de cette Egliſe (l'Anglicane), Incrédules, Puritains ou Catholiques Romains. Il étoit d'une morale fort rigide, & ne ſe permettoit pas de violer les préceptes de Jéſus-Chriſt, parce que cela lui auroit convenu, ni de leur faire violence en les expliquant fauſſement, pour quelque intérêt que ce pût être. Il ne ſe relâchoit abſolument point ſur ce qu'il regardoit comme ſon devoir, & il aimoit mieux ſouffrir tout au monde que d'agir contre ſa conſcience. Quoiqu'il ait écrit avec quelque aigreur contre ceux qu'il croyoit qui agiſſoient par des vuës d'ambition & d'avarice, il étoit fort honnête & fort civil pour d'autres perſonnes qu'il jugeoit dignes de ſon eſtime, quoique dans des principes différens des ſiens; & les perſonnes de tout rang & de toutes les Communions l'eſtimoient beaucoup, non ſeulement pour ſa rare érudition, mais pour ſa converſation agréable & polie. Quelques années avant ſa mort il fut cruellement tourmenté de la gravelle, qui eſt un mal auquel les plus ſtudieux ſont ordinairement ſujets; enfin ſon tempérament, quoique naturellement robuſte, étant épuiſé par l'âge, & par les fréquentes attaques de ce terrible mal, il mourut le 15 Décembre 1715, dans la ſoixante-quatorziéme année de ſon âge, & fut enterré le 18 du même mois [G] dans le Cimetiére de Ste. Marguerite de Weſtminſter auprès de ſon compagnon de ſouffrances, Mr. Nathanael Spinckes.

d'une Fille, par l'Auteur de Télémaque, traduite en Anglois. 1708 in-douze. 8. Préface au Livre intitulé, *le Droit Divin de l'Epiſcopat*, par . . . . . Tremellier. 1708 in-8. 9. Préface à dix-ſept Sermons du Docteur Guillaume Hopkins, publiés par le Doyen; cette Préface contient l'*Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages* de l'Auteur. 1708 in-8. 10. Diſcours Préliminaire de *Spinoſa reſſuſcité*, 1709 in-8. 11. Préface de la *Nullité du Baptême des Laïques*, en forme de Lettre au Doyen, par Mr. Roger Lawrence 1709 in-8. 12. Eloge de la Traduction de la *Réponſe à l'Hiſtoire des Oracles par Fontenelle*, faite par Mr. Bedford, 1709 in-8. 13. Préface à douze Sermons de Mr. Cock, Vicaire dépoſſédé de St. Oſwald's Durham, avec quelques particularités de la Vie de ce Théologien. 1710 in-8. 14. Préface au Traité, l'*Ordination Epiſcopale la ſeule Ordination Apoſtolique*, par l'Archidiacre Hamilton. 1713 in 8. 15. Lettre au-devant de la *Dignité & la Gloire du Clergé* par Groome. 1710 in-8. 16. Préface des *Devotions à l'ancienne maniére des Offices*, publiées quatre fois par le Doyen, la derniére Edition eſt de 1712. On peut conſulter ſur la correction & le Correcteur de ce Livre, (Mr. Suſanne Hopton) la Préface du *ſecond Recueil de Lettres de Controverſe*. 17. Court Eloge de la *Semaine de la Paſſion*, du Chevalier Jean Hayward. 18. Jugement ſur le Livre de Mr. Archibald Campbell intitulé, *Renouvellement de quelques Dogmes de l'Egliſe Primitive*, à la tête de cet Ouvrage 1713 in-8, item 1721 in-folio. Outre les Sermons dont on a parlé, il y en a encore d'autres MSS. entre les mains d'une perſonne, dont *le jugement ſolide* & l'*impartialité connuë* ne permettent pas de douter, qu'elle ne rende également juſtice au Public & à la mémoire du Doyen.

[G] *Fut enterré le 18 du même mois.*] Voici l'Epitaphe qu'on lit ſur ſa Tombe, miſe par ſes Ordres, comme il paroît par ſon Teſtament imprimé en 1716 in-8. *Depoſitum Georgii Hickes, S. T. P. non ita pridem Coll. Linc. Oxon. Socii, & Eccleſiæ Cathedralis Wigorienſis Decani, qui obiit die 15 Decembris 1715.*

HINCKELMANN (Abraham) nâquit à Dobeln, Ville de Miſnie le 2 Mai 1652, de Martin Hinckelman & de Marie Dreyſſig. Son Pere étoit Apothicaire de ſa profeſſion, & Conſeiller de la Ville [A]. Après avoir commencé ſes études dans le lieu de ſa naiſſance notre Hinckelmann alla les continuer en 1664 à Freyberg, d'où il paſſa en 1668 à l'Univerſité de Wittemberg (a). Il y fit de grands & rapides progrès dans toutes les Sciences, mais principalement dans la Théologie & dans les Langues Orientales. Dès l'année 1669, il obtint le titre de Maître-ès-Arts, n'étant âgé que de dix-ſept ans. En 1672 il quitta Wittemberg pour être Recteur à Garleben. Trois ans après, en 1675, il fut appellé en la même qualité à Lubeck, où il épouſa Eliſabeth Schirmer, veuve de Herman Nottelmann, ſon prédéceſſeur, dont il a eu deux filles (b). En 1685 il ſuivit la vocation qu'on lui adreſſa de Hambourg pour remplir une place de Diacre dans l'Egliſe de S. Nicolas, où il exerça ſon miniſtére avec beaucoup de zéle, de piété, & de deſintéreſſement [B]. Vers la

(a) Molleus *Cimbria Literat.* T. II. p. 229.

(b) Idem ibidem.

[A] *Son Pere étoit Apothicaire de ſa profeſſion & Conſeiller de la Ville.*] L'Ayeul de notre Hinckelmann fut *Balthaſar Walther*, qui étoit de Glogau en Silésie, & Paſteur en Luſace, grand Philoſophe, & très-ſavant dans les Langues Orientales, ayant voyagé lui-même longtems en Orient, mais imbu d'opinions fanatiques. *Walther* ayant été obligé de quitter le lieu où il exerçoit le Miniſtére, à cauſe de la perſécution, changea de nom pour ſe mieux cacher, & prit celui de Hinckelmann, & après avoir pratiqué la Médecine en divers lieux, il mourut à Paris (1). Le même Ecrivain, d'où ſont tirées ces particularités, prétend que Walther eſt le véritable Auteur des Ecrits qui ont paru ſous le nom de Jaques Böhm, fameux Fanatique d'Allemagne dans le XVII. Siécle, qui étoit Cordonnier à Görlitz dans la Haute Luſace, lequel a prétendu expliquer la Religion par les réveries des Chymiſtes, connus ſous le nom des Freres de la *Roſe croix*. Ce qui ſemble appuyer ce fait, c'eſt que Mr. Monheim met Walther au nombre de ceux dans le commerce deſquels Böbm avoit puiſé ſes opinions. Je rapporterai le paſſage entier, qui eſt curieux: Jac. Böhmius, *futor Görlicenſis, vir innumeris & amicis & inimicis inclytus, quem* Theoſophum Germanicum *vulgo patroni ſalutant. Hic cum natura ipſa proclivis eſſet ad res abditas perveſtigandas, &* Rob. Fluddii *ac Roſacrucianorum, quæ ubique tum circumferebantur, & oſtentabantur ſcita, partim ex libellis quibuſdam, partim ex conjecturâ cum Medicis nonnullis* Tob. Kobero, Balth. Walthero, *& aliis cognoviſſet, Theologiam, igne ducs, imaginatione vomite, invenit, ipſis Pythagoricis numeris & Heraclitî notis obſcuriorem. Ab ingenuitate, pietate, veri bonique amore qui laudabunt hominem, nobis id facient haud invitis: atqui viri ab ipſa Deo inſtituti, aut Philoſophi ſapientiæ & ſani nomine qui eum ornandum eſſe ducunt, luce ipſa careant neceſſe eſt: ita enim Chymicis imaginibus & tanta verborum confuſione & caligine omnia miſcet, ut ipſe ſibi obſtrepere videatur. Æſtus exuberantis ingenii, niſi me vatis fallit, perfuaſit, quas natura ſequitur leges, eaſdem & divinam gratiam ſequi, neque alia ratione mentes hominum purgari, quam ea, qua metalla purgantur* (2). Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que notre Hinckelmann a réfuté les opinions, dont ſon ayeul avoit été le grand Défenſeur. Il publia en 1692 in-4. *Quarante Propoſitions ou Queſtions extraites des Livres de Böhm & de ceux de ſes Diſciples, contenant autant d'erreurs, avec une Refutation.* En Allemand. Un anonyme, qu'on crut être Jean Jacob Zimmerman de Wittemberg, Mathématicien de Hambourg, oppoſa à cet Ecrit de Hinckelmann des réponſes, & lui propoſa à ſon tour quarante Queſtions ſur la matiére de l'Egliſe, le Juge des Controverſes, &c. Le Théologien repliqua à ſon Antagoniſte par un Ouvrage qui parut à Hambourg en 1693 in-4. ſous ce titre: *Detectio fundamenti Böhmiani: ou Explication & Réfutation du Principe fondamental de la Doctrine de Jac. Böhm, contenu dans ſes écrits; que Dieu a tiré tout ce qui exiſte de ſon eſſence comme d'une matiére univerſelle: où entre autres choſes on donne une juſte idée de l'ancienne Cabale des Juifs, & l'on prouve que cette opinion eſt la ſource de tout le Fanatiſme & de toute l'Idolatrie dans le monde.* En Allemand. Böhm regardoit Dieu comme la matiére de l'Univers, qui a tout produit par voie d'émanation, ce qui approche beaucoup du Spinoſiſme, ſi ce n'eſt le Spinoſiſme même. J. A. Fabricius parle de cet Ouvrage de Hincaelmann avec éloge, & en donne une idée dans un de ſes Ouvrages (3): *A Jacobo Böhmio ſimiliter loca Epiſtolæ ad Romanos* XI. 36. & I. Cor. VIII. 6. *ita intelligi, ut Deus materia univerſi conſtituatur, qui omnia ex ſe per emanationem produxerit, quin imo hoc ipſum eſſe totius Böhmianismi & enthuſiaſmi atque fanaticiſmi inter Ethnicos, Chriſtianos & Mahumedanos fundamentum, omnia ex Deo materialiter promanare, atque in illum iterum revolvenda, idemque ſenſiſſe olim Chaldæos, Ægyptios, Sabios, Orphicos, & plurimos a Græcis, nec minus Indos, Gallorumque Druidas & alios bene multos, atque hanc ipſam ſuiſſe originem idololatriæ, ut in rebus naturalibus Deum ſe recte colere plerique opinarentur, ſuſa atque erudite docet* D. Abrahamus Hinckelmannus *in detectione fundamenti Bœhmiani.* Divers autres Auteurs ſe mêlérent dans cette diſpute (4).

(1) Vinc. Placcius. *Theat. Anonym. & Pſeudon.* T. III. p. 552. 530. *Apud* Moller. *Cimbr. Literat.* T. II. p. 229.

(2) Monheim *Inſtit. Hiſt. Chriſt. ſæcul.* Sæc. XVII. Sect. II. Cap. I. § 40.

(3) *Bibl. Antiq.* Cap. VIII. § 7. p. 297.

(4) *Conſultez* Molleus *Cimb. Liter.* T. II. p. 314.

[B] *Il exerça ſon miniſtére avec beaucoup de zéle, de piété, & de deſintéreſſement.*] Une preuve remarquable de ſon deſintéreſſement fut, qu'il ne voulut jamais prendre le don en argent, que faiſoient ceux qui ſe confeſſoient à lui en particulier. Becman ſon prédéceſſeur avoit, par le con-

la fin de l'année 1687, Louis, Landgrave de Heſſe-Darmſtadt, l'appella pour remplir les Charges honorables de premier Prédicateur de la Cour, de Conſeiller Eccléſiaſtique, de Surintendant-Général des Egliſes, & de Profeſſeur honoraire en Théologie de l'Académie de Gieſſen. Il prit congé des Hambourgeois le 16 Octobre, mais avant que de partir, il obtint du Miniſtére un témoignage d'Orthodoxie, s'étant juſtifié ſur divers points, à l'égard deſquels on le taxoit de s'écarter de la ſaine doctrine. Il paſſa enſuite à Kiel, où il ſe fit recevoir Docteur en Théologie, & delà ſe rendit à la Cour de Heſſe. Il n'y demeura pas longtems, car dès l'année ſuivante 1688, on le rappella à Hambourg, en qualité de premier Paſteur de Ste. Catherine, & de Scholarque, à quoi ſon ajoûta en 1691 la Charge d'Inſpecteur de la Bibliothéque publique. Après avoir obtenu avec beaucoup de peine ſon congé du Landgrave de Heſſe, qui lui donna des marques de la haute eſtime qu'il avoit pour lui, Mr. Hinckelmann reprit le chemin de Hambourg, où il entra dans les fonctions de ſa charge le 7 Février 1689 (c). Il fut reçu avec joie de tout le monde, excepté de quelques Miniſtres, qui s'étoient oppoſés à ſa vocation, & dans la ſuite il eut avec eux & avec d'autres de grands démêlés [C]. En 1692, il attaqua en Chaire, à l'exemple d'Antoine Reyſer, premier Paſteur de St. Jaques, l'*Opera* établi à Hambourg. Gerhard Schott, Sénateur de la Ville & Directeur de l'*Opera* entreprit de faire ſon Apologie & celle des autres partiſans de ce ſpectacle dans un Ouvrage, qui fut imprimé à Francfort en 1693, & il s'appuya de l'avis des Théologiens & des Juriſconſultes de Wittemberg & de Roſtock, de même que de celui de Jean Frédéric Mayer. Ce fut au commencement de l'année 1693 que naquit une autre fâcheuſe affaire, qui excita de grands troubles à Hambourg, & qui eut de triſtes ſuites. Horbius, Paſteur de St. Nicolas, publia une traduction Allemande d'un Livre de Poiret ſur l'éducation des enfans, intitulé *la Prudence des Juſtes*, il en fit des préſens & le recommanda. Mayer & la plupart des autres Miniſtres de Hambourg ſonnérent l'allarme, prétendant que ce Livre contenoit des principes dangereux (d). Bientôt la Bourgeoiſie non ſeulement, mais la Populace même s'en méla, & il s'éleva de grands troubles. Hinckelmann ne ſe méla point du tout de cette affaire dans les commencemens. Il avouoit d'un côté que le Livre de Poiret contenoit quantité de choſes hétérodoxes, & que Horbius avoit fait une grande imprudence en le publiant, mais néanmoins ſans mauvais deſſein, ignorant qui en étoit l'Auteur; d'un autre côté il blâmoit l'extréme rigueur de ſes Collégues envers Horbius, qui avouoit ſa faute, & offroit de la réparer. Dans le tems que la querelle étoit la plus échauffée notre Théologien prit le parti de s'abſenter, & il partit au mois de Mai 1693 pour aller prendre les eaux en Bohéme, dont ſa ſanté demandoit l'uſage, & ce voyage fut environ de deux mois. Quand il fut de retour, il vit que l'autorité même du Magiſtrat ne pouvoit reprimer la haine des Eccleſiaſtiques, & la fureur d'un peuple ſéditieux contre Horbius, ce qui l'engagea à cenſurer publiquement en Chaire, le 23 Juillet, le peuple, de ſe méler dans une affaire de cette nature, dont la déciſion appartenoit au Magiſtrat ſeul. Au mois de Septembre, il exhorta ſes Auditeurs, qui devoient s'aſſembler avec le reſte de la Bourgeoiſie, pour délibérer ſur ce ſujet, à la douceur, & à prononcer un jugement équitable ſelon le dictamen de leur conſcience. Cette exhortation & la modération qu'il faiſoit paroître l'expoſérent à de nouvelles attaques [D]. Malgré les efforts qu'il fit, & mal-

(c) Idem ibidem.

(d) Idem ibid. p. 220.

ſeil de ſes Collégues, accepté l'argent qu'il diſtribuoit ſur le champ aux pauvres, mais Hinckelmann ne voulut pas ſeulement le recevoir à aucun titre (5). Il fit voir ſa piété & ſa délicateſſe de conſcience, quand le Landgrave de Heſſe Darmſtad lui adreſſa la vocation honorable, dont on parle dans le corps de l'Article. Son Collégue Horbius & lui doutérent de la divinité de cette vocation, & ce ne fut que ſur deux Lettres de Philippe Jaques Spener, qu'il conſulta, qu'il ſe détermina à ſuivre cette vocation (6).

(5) Idem p. 229.

(6) Idem ibidem.

[C] *Il fut reçu avec joie de tout le monde, excepté de quelques Miniſtres, qui s'étoient oppoſés à ſa vocation, & dans la ſuite il eut avec eux, & avec d'autres de grands démêlés.*] Ces Théologiens pour mettre obſtacle à ſa vocation, l'avoient accuſé d'être Millenaire & Piétiſte, & d'être Hétérodoxe ſur divers autres Articles; & pour mieux réuſſir dans leur deſſein, ils trouvérent moyen d'engager la Faculté de Théologie de Leipſig de donner un Decret, par lequel elle condamnoit comme Hérétiques diverſes expreſſions d'un Ouvrage que Hinckelmann avoit publié en 1687 en Allemand, & déclaroit l'Auteur *indigne du Miniſtere, & digne d'être puni par l'exil.* Forts de cette cenſure, ils l'attaquérent encore avant ſon inſtallation, par la bouche de Chriſt. Sigiſm. Wolfius, Paſteur de la Cathédrale, mais inutilement; Jean-Frédéric Mayer, & Samuel Schultet, Doyen du Miniſtére, ayant pris ſon parti, & défendu ſon Orthodoxie (7). L'Ouvrage, dont on prit occaſion, pour le taxer d'Héréſie a pour titre: *Meditationes Chriſtianæ ſur la purification par le ſang de Jéſus-Chriſt ſur 1 Jean. I. 7. Avec un Supplément, ſur la Communion avec Dieu, ſur la paix avec Dieu, ſur Dieu notre lumiére, & ſur l'interceſſion de Chriſt.* Jean Langius, Eccléſiaſtique de Hambourg, fit imprimer en 1693 la cenſure que la Faculté de Leipſig avoit fait de ce Traité; ce qui obligea Hinckelmann à publier une Apologie, munie de la Réponſe des Théologiens de Roſtoch, qui lui étoit favorable. En l'année 1690 il ſe trouva engagé dans une querelle plus ſérieuſe encore, que celle dont il s'étoit tiré à ſa vocation. Mayer & Schultet propoſérent dans une Aſſemblée Eccléſiaſtique, le 14 Mars 1690, un nouveau Formulaire de Serment contre les Anti-Scripturaires, les faux Philoſophes, les Théologiens relâchés, les Fanatiques, les Millenaires, & contre les Colléges de piété, demandant que tous les Membres l'approuvaſſent par leur ſignature. Mr. Hinckelmann, Horbius & Winckler refuſérent de ſignes ce Formulaire, alléguant qu'on le propoſoit ſans l'ordre & le conſentement du Magiſtrat, qu'il étoit injurieux aux Théologiens Luthériens modérés, qu'on déſignoit par le nom de *relâchés*, que par-là on attribuoit à une Egliſe particuliére le droit de flétrir les autres par l'accuſation d'Héréſie. Il expoſa ces raiſons dans une Lettre qu'il fit remettre le 20 Mars à Schultet, & Winckler en fit autant. Dans cette Lettre Hinckelmann déclaroit ſolemnellement, qu'il ne croyoit & n'enſeignoit rien de contraire à l'Ecriture Sainte & aux Livres Symboliques des Luthériens; qu'il rejettoit la doctrine fanatique de Böhm, qu'il déſapprouvoit le Millenariſme tant groſſier que mitigé, perſuadé que les mille ans dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe, & ſur leſquels les Millenaires fondent leur Syſtême, ſont déjà paſſés. Il ne diſſimuloit pas qu'il attendoit avec pluſieurs illuſtres Théologiens très-Orthodoxes, une Converſion remarquable des Juifs, la ruïne de la Babylone Romaine, & une condition plus heureuſe pour l'Egliſe. Qu'il ne faiſoit aucune difficulté de reconnoître pour ſes fréres & pour vrais membres de l'Egliſe des Millenaires mitigés, parce que, quoique leur opinion ſoit erronée, elle ne détruit aucun article fondamental du Chriſtianiſme. Le Sénat de Hambourg trouva moyen d'appaiſer le différend vers la fin de l'année; on engagea Hinckelmann, conjointement avec Winckler & Horbius, à déclarer dans une Aſſemblée des Sénateurs & des Miniſtres, qu'il approuvoit le Formulaire, quant à ce qu'il avoit d'eſſentiel, & à ne rien enſeigner de contraire, en ſe réſervant néanmoins la liberté de ne pas condamner par cette approbation les Millenaires mitigés, & il ne fut pas non plus queſtion du ſerment qu'on exigeoit d'abord (8).

(7) Idem ibid.

(8) Idem ibid. p. 220.

[D] *Cette exhortation, & la modération qu'il faiſoit paroître, l'expoſérent à de nouvelles attaques.*] Je ne ſuis plus ſurpris du peu de modération qu'on remarque dans la plupart des Théologiens Luthériens, à l'égard des Réformés; en étudiant l'Hiſtoire de leur Communion, on voit généralement régner le même eſprit d'intolérance par rapport à leurs propres fréres, déſqu'ils penſent un peu autrement que le commun des Théologiens. Quoi qu'il en ſoit, Jean-Frédéric Mayer, le plus ardent ennemi de Horbius, fut ſi piqué de ce que Hinckelmann avoit dit en Chaire, que dès le lendemain il déclama durement contre lui en prêchant, & le repréſenta comme un imitateur du Paſteur de Laodicée, & digne par ſon indifférence & ſa tiédeur d'être banni; il le compara lui, Winckler & Dornemann, qui ſoutenoient Horbius, aux trois Evêques qui prirent le parti d'Arius. Hinckelmann demanda dans un Sermon qu'il prononça le 17 de Septembre, & dans une Requête qu'il préſenta le 18 au Magiſtrat, d'être admis à ſe juſtifier contre ces calomnies dans une Aſſemblée publique des Magiſtrats & de la Bourgeoiſie, & il s'engagea de prouver que dans l'affaire ſuſcitée à Horbius, on cherchoit, non la gloire de Dieu, mais celle des hommes, promettant de découvrir la vraye ſource de cette querelle. On lui accorda ſa demande, du conſentement même de Mayer, & le 20 Septembre il comparut devant les Juges, choiſis dans les divers ordres de la Ville, pour l'examen de l'affaire de Horbius. Là il réfuta non ſeulement de vive voix les calomnies de Mayer, mais il produiſit un Ecrit Allemand, dans lequel il ſoutenoit hardiment, que Mayer étoit l'Auteur des troubles qui agitoient depuis quelque tems l'Egliſe & la Ville de Hambourg, & que

maigré tout ce que pût faire le Magiſtrat pour calmer les eſprits, il fallut que Horbius, & quelque tems après ſa famille ſortiſſent de Hambourg, quoique ce Théologien offrît de donner telles aſſurances qu'on voudroit de ſon Orthodoxie, & de ſa bonne conduite pour l'avenir (e). Cette affaire fut non ſeulement fatale à Horbius, qui mourut peu de tems après, le 26 Janvier 1695, mais encore à Hinckelmann, qui ne ſurvécut que ſeize jours à ſon infortuné Collégue. Quoiqu'il fût naturellement robuſte, & qu'il jouït d'une ſanté parfaite, le chagrin fit de fâcheuſes impreſſions ſur lui. Il avoit la douleur de ſe voir en bute aux traits de l'un & de l'autre parti, les partiſans de Horbius ne l'attaquant pas moins, que les ennemis de ce Théologien: ce qui le toucha ſi fort, que la nuit qui précéda le XI de Février 1695, une violente hémorrhagie dont il fut attaqué le mit au tombeau, âgé de quarante-trois ans. Il fut inhumé le 19 du même mois dans l'Egliſe de Ste. Cathérine. Ce Théologien s'étoit fait généralement eſtimer non ſeulement par ſon grand ſavoir, mais auſſi par ſon zéle pour le rétabliſſement de la vraie piété dans le Chriſtianiſme, par la ſincére piété qui éclattoit dans ſa conduite, par ſa charité envers les pauvres, & par ſes autres vertus. Il laiſſa une belle & riche Bibliothéque, fournie ſurtout d'un grand nombre de Manuſcrits Arabes de tout genre. Hinckelmann eſt le premier qui ait publié l'Alcoran en Arabe [*E*]. Outre pluſieurs Ouvrages en Allemand, dont nous en avons indiqué quelques-uns, il en a publié divers en Latin, & il en avoit promis pluſieurs, qui n'ont pas paru [*F*]. En 1690 il fit imprimer en Arabe & en Latin, le Teſtament, ou le Traité

(e) Idem ibidem.

que le ſeul motif qui l'avoit porté à les exciter, étoit la haine qu'il portoit à Horbius, & à Spener ſon parent; que depuis la Réformation, jamais aucun Théologien n'avoit traité avec tant d'inhumanité un Collégue, un pareil cas, qu'il falloit Horbius, & n'avoit traduit en public, tant par ſes diſcours que par ſes écrits, ſi honteuſement ſes Magiſtrats, & excité avec tant de violence le peuple à la ſédition. Mayer ne garda pas le ſilence; dès le même jour il prétendit ſe juſtifier, en appellant volontairement Dieu à témoin, & deux jours après il en fit autant en Chaire. L'année ſuivante 1694. l'Ecrit de Hinckelmann fut imprimé à ſon inſu, ce qui donna lieu à une multitude de petits Ecrits pour & contre, qui paroiſſoient toutes les ſemaines. Le Sénat interpoſa à la fin ſon autorité, & défendit aux deux Théologiens de publier davantage rien l'un contre l'autre, comme auſſi de porter leur querelle en Chaire. Mayer eut recours au Tribunal Civil, & intenta procès à Hinckelmann pour cas d'injure devant la Cour ſubalterne, où il fut condamné, même avec dépens. Il appella de cette ſentence au Tribunal ſupérieur, mais il ne pourſuivit point ſon appel, Schultet ayant ménagé une eſpéce d'accommodement entre les deux Parties (9). Hinckelmann ſe vit encore expoſé à d'autres attaques de la part de quelques-uns des Miniſtres de Hambourg: on l'accuſoit d'avoir travaillé à faire donner la profeſſion des Mathématiques à Jean Jaques Zimmermann, ſavant Militenaire, qu'il avoit amené avec lui de Francfort à Hambourg. Le plus opiniâtre & le plus violent de tous fut Jean Langius, Diacre de St. Pierre, qui dans un Sermon prononcé à l'occaſion des Mariages qu'on célébroit, s'écria qu'il ſouhaittoit aux nouveaux époux le St. Eſprit, mais non celui de Horbius, de Winckler, & de Hinckelmann: & au mois d'Octobre de la même année 1694. il fit imprimer, comme nous l'avons dit, la Cenſure que la Faculté de Théologie de Leipſig avoit fait d'un Ouvrage de Hinckelmann. Le Sénat le ſuſpendit de ſes fonctions pour l'une & pour l'autre de ces actions; & ſi la faction des Eccléſiaſtiques, ſoutenus du peuple, n'y avoit mis obſtacle, le Sénat l'auroit entiérement chaſſé (10).

(v) Idem ibid.

(10) Idem p. 331.

[*E*] *Hinckelmann eſt le premier qui ait publié l'Alcoran en Arabe.*] Cette Edition parut ſous ce titre: *Alcoranus, ſeu Lex Iſlamitica Muhammedis, filii Abdallæ, Pſeudoprophetæ, Arabicè ad optimorum Codicum fidem edita, ex Muſeo Abr. Hinckelmanni, cujus accedit prolixa de uſu Alcorani, & Linguæ Arabicæ multiplici Præfatio.* Hambourg 1694, in-4. Divers Savans, comme Erpenius, Louis da Dieu, Golius & autres avoient promis le Texte Arabe, mais n'avoient pas tenu leur promeſſe. On parle à la vérité d'une Edition de Veniſe en 1530, par Paganin de Breſſe, ſupprimée entiérement par ordre du Pape, mais Jean-Michel Langius a prouvé dans une Diſſertation particuliére ſur cette Edition, imprimée à Altorf en 1703, qu'elle n'a jamais paru, & ne ſe trouve nulle part. Hinckelmann fut aidé dans ſon travail par Seb. Gottfr. Starckius, très-verſé dans les Langues Orientales, qu'il a enſeignées dans la ſuite à Gripſwald. On trouve dans cette Edition le Texte Arabe ſeul, mais avec des points, très-exactement imprimé & en beaux caractéres, diviſé en Chapitres & verſets. L'Editeur a ſuivi pluſieurs beaux Manuſcrits qu'il avoit dans ſa Bibliothéque, & entre autres un très-magnifique, qu'on croit avoir appartenu à un Mufti, enrichi en marge par un Critique Mahometan, des notes des Arabes ſur les diverſes Leçons, à l'exemple de la Maſore des Juifs, notes que l'Editeur a eu ſoin de comparer avec le Commentaire de Gielaloddin. Il avoit promis de donner dans la ſuite une Verſion Latine des endroits les plus difficiles, tant de ſa façon, que de ce qu'ont donné là-deſſus divers Savans, mais ſa mort prématurée l'a empêché de remplir cet engagement. Il rend raiſon dans ſa Préface, de ce qu'il n'a pas accompagné le Texte Arabe d'une pareille Verſion, & il ſoutient que les Verſions ſur-tout celles de l'Arabe, bien loin d'aider à bien entendre les Langues originales, empêchent au contraire de les cultiver comme il faut (11). Si l'on s'en rapporte au P. Simon, une toute autre raiſon ne permit pas à Hinckelmann de joindre une Verſion Latine à ſon Edition de l'Alcoran. „ Le premier Alcoran que nous ayons „ vu en Arabe, *dit-il* (12), a été imprimé in-4. à Hambourg „ en 1694. L'Auteur de cette Edition eſt un Miniſtre de „ Hambourg, nommé Hinckelmann, qui d'abord avoit eu „ deſſein de joindre à ſon Edition Arabe une Verſion Lati„ ne; mais ne ſe ſentant pas aſſez fort pour cela il eut re„ cours à un Prêtre de l'Oratoire de Paris nommé Byzan„ ce, originaire de Conſtantinople, d'où il a pris ſon nom, „ depuis qu'il eſt de l'Oratoire; il ſe nommoit auparavant „ Lévi, étant né Juif, & s'étant fait enſuite Mahometan. Mr „ de Nointel Ambaſſadeur du Roi à la Porte, à qui il avoit „ rendu un ſervice conſidérable, qui l'obligea de quitter „ Conſtantinople, lui donna des Lettres de recommanda„ tion pour Paris, où il ſe fit Chrétien, & entra chez les „ Peres de l'Oratoire, où il eſt encore préſentement. Le „ Turc Oratorien n'ayant point ſatisfait à la demande du „ Miniſtre de Hambourg, celui-ci n'a point joint de Ver„ ſion Latine à ſon Edition Arabe de l'Alcoran". Voilà tout ce que cet Auteur dit de l'Edition de l'Alcoran, donnée par Hinckelmann: ainſi Mr. Mollerus (13) s'eſt trompé, en lui attribuant d'avoir dit, que cette Edition eſt excellente. Le Savant J. A. Fabricius rapporte (14), que Hinckelmann parle dans ſa Préface d'une Secte de Mahométans, qui s'appelle *Schuabat-Meſſihi*, le peuple du Meſſie; ceux de cette Secte croyent que Jéſus Chriſt eſt Dieu, & le Rédempteur du Monde. Maraccius dit la même choſe: *Sectam eſſe inter Mohammedanos, quæ Jeſum pro Deo habet, venturaque ut judicet genus humanum die noviſſimo, cujus Sectæ princeps fuit Ahmed Ibn Hajet, unus ex Matazelitis, ex variis locis Auctorum Arabicorum demonſtrat Maraccius.* Refutat. Alcorani p. 219 (15). Ricaut, qui a été ſur les lieux, parle auſſi de cette ſingulière Secte de Mahométans. „ Il „ s'eſt introduit, *dit-il* (16), depuis quelques années par„ mi les Turcs, une opinion nouvelle, qui eſt ſuivie & „ appuyée principalement par les plus beaux eſprits du „ Serrail, & qui eſt aſſez commune à Conſtantinople. „ Ceux qui en font profeſſion s'appellent *Chapmeſſabis* ou „ les bons diſciples du Meſſie. Ils ſoûtiennent que Jéſus„ Chriſt eſt Dieu, & le véritable Bédempteur du Monde. „ Les jeunes Ecoliers, qui ſont à la Cour du Grand Sei„ gneur, ſont tous fort affectionnés à cette opinion, mais „ particuliérement les plus honnêtes, les plus civils, & „ ceux qui ont les plus belles diſpoſitions naturelles, de„ ſorte que lorſqu'ils veulent louër quelqu'un d'entre eux, „ qui a toutes ces qualités, & le faire par un ſeul mot, „ ils l'appellent *Chapmeſſabiſen*, qui veut dire, vous êtes „ un honnête homme, généreux, obligeant, civil, com„ me doit être celui qui fait profeſſion de reconnoître & „ de ſuivre le véritable Meſſie. Il y a grand nombre de „ ces gens-là à Conſtantinople, & il s'en eſt trouvé quel„ ques-uns, qui ont ſoûtenu cette opinion avec tant de „ fermeté, qu'ils en ont ſouffert le martyre; ce qui n'em„ péche pas, que preſque tous ceux qui portent le turban „ blanc, n'en faſſent profeſſion ſecrettement: deſorte que „ ſi par quelque rencontre favorable cette opinion pou„ voit obtenir quelque tolérance, ou cauſer quelque ſou„ lévement, elle ſeroit plus de progrès que l'on ne pen„ ſe, & prépareroit un chemin aiſé pour planter l'Evan„ gile parmi ceux qui ſont de cette opinion". Mr. Erneſt Salomon Cyprianus dans le Catalogue des Manuſcrits de la Bibliothéque de Gotha, parle d'un Manuſcrit Arabe en caractéres Turcs (No. 274) où *Iſa* (Jéſus) eſt appellé „ celui que Dieu a engendré, le premier fouille de Dieu, „ le guide de ceux qui ſuivent le droit chemin. O Iſa, fils „ de Marie, regardez-moi favorablement! O Eſprit Saint „ regardez moi favorablement" *Iſa* vocatur, *quem Deus genuit, primus Dei halitus, Dux recta via incedentium.* O *Iſa, Fili Mariæ, reſpiciat me; ô Spiritus Sancte, reſpiciat me* (17). Tout cela prouve, qu'il y a parmi les Turcs un grand nombre de perſonnes, qui penſent très-honorablement de Jéſus-Chriſt, & cela même pourroit faire eſpérer, qu'avec le tems il ne ſeroit pas impoſſible que le Chriſtianiſme fît des progrès parmi eux.

(11) Idem p. 332.

(12) *Nouv. Bibliath. Choiſie.* T. II. Ch. 12. p. 282. Amſt. 1714.

(13) *Cimbr. Litterat.* ubi ſupra.

(14) *Syllab. Scriptor. de Verit. Rel. Chr.* c. 30. p. 746.

(15) Ricaut *de Relig. Mohammed.* Lib. I, c. 1. p. 68. *in notis.*

(16) *Hiſt. de l'Etat préſent de l'Empire Ottoman.* L. II. Ch. 18.

(17) Fabricius *ubi ſupra.*

[*F*] *Il a publié divers Ouvrages en Latin, & il en avoit promis pluſieurs, qui n'ont pas paru.*] Nous en donnerons ici le Catalogue. 1. *Exercitatio Philologica de Schiloh, filia Jehudah ad* Gen. XLIX. 10. Wittemb. 1668 in-4. C'eſt une Diſſertation Académique, qu'il défendit ſous la préſidence d'Aug. Pfeiffer, qui l'a inſérée dans ſes *Exercitationes Biblicæ*, qui ont paru à Wittemberg en 1670, in 4.

té de Mahomet avec les Chrétiens, *Testamentum & Pactiones initæ inter Muhammedem & Christianæ fidei cultores. Arabicè & Latinè.* Hambourg in-4. (*f*). L'Auteur du *Supplément de Moreri*, imprimé à Paris en 1735, a confondu cette Piéce avec l'Edition que Hinckelmann a donnée de l'Alcoran: *Il eſt le premier*, dit-il, *qui ait publié l'Alcoran en Langue Arabe, ſous le titre de* Teſtament de Mahomet, *avec une Verſion Latine.* Il y a là une double mépriſe; notre Auteur n'a point donné à l'Alcoran, le titre de *Teſtament de Mahomet*, & il n'y a point joint de Verſion Latine (*g*).

(*f*) Voyez ſur cette Piéce *Bayle*, Art. MAHOMET Rem. [AA] & [ee] Conſultez auſſi *Fabricius*, *Seiſtanus*

Lux Evang. Cap. XXV. p. 491. & *Beauval Hiſt. des Ouvrag. des Savans.* Octob. 1690. Art. 12.

(*g*) Voy. Rem. [B].

II. *Sylloge variorum & præſtantium Rabbinicarum obſcuritatum.* Lubec 1675 in 4. il n'y a mis que les premiéres Lettres de ſon nom A. H. III. *Sylloge de Atheiſmo, & Programma ad certamen Oratorium de ſcelerum maximo Atheiſmo.* Stendal. 1673 in 4. IV. *Sylloge Abbreviaturarum Rabbinicarum ſpiſſarum, in ordine exhibita quaternione.* Ce Recueil des abréviations Rabbiniques eſt tiré de la Préface de Mercerus au devant de ſon Commentaire ſur les cinq premiers petits Prophétes. V. *Oratio de fundamentis veræ pietatis, & eruditionis ſolidæ, in ſcholis probe jacendis.* Lubec 1682 in 4. VI. Divers Programmes, imprimés in folio en différentes années, pendant qu'il fut à Lubec, les uns roulent ſur diverſes matiéres, les autres ſont Biographiques. Du premier ordre ſont les ſuivans. Sur les écueils de la Science humaine & la maniére de les éviter, *de vitandis Eruditionis humanæ ſcopulis.* L'Eloge de l'Eloquence, *De laudibus Eloquentiæ.* Des Ecoles des Hébreux, deux Programmes; *De Scholis Hebræorum*: De l'Abdication de Charles quint, *De Carolo V, Imperatore, imperium abdicante.* Sur Tite-Live, *De Tito Livio.* Des merveilles de l'Eſprit humain; *De Animi humani admirandis.* Des ſacrifices des Hébreux; *De Sacrificiis Hebræorum.* De la connoiſſance que les anciens Juifs ont eue de la paſſion du Meſſie, *De Meſſiæ paſſione veteribus Hebræis nota.* De la connoiſſance que les Anciens, & ſur-tout les Carthaginois ont euë de l'Amérique, *De America veteribus, præcipue Carthaginenſibus nota.* Les Programmes Biographiques expoſent en abrégé les Vies de Herman Peterſen, *Conſiliier*, de Jean Poltzius, *Conſiliier*, de Henri Wendius, *Medecin*, de Jean Kockerus, *Medecin*, de Henri Michaelis, *Syndic*, de Ad. Laur. Nicolai, *Paſteur de St. Jaques*; de Daniel Lipſtorp, *Doyen du Monaſtere*; de Jean Borghilius, *Medecin*; de Sim. Pomarius *Surintendant*, de Daniel Lipſtorp *Juriſconſulte & Hiſtorien*; de Joachim Wendius, *Paſteur de la Cathedrale*, de André Herm. Helberger *Medecin.* VII. *Jobi Theologia Exegetica, hypotheſibus Pontificiorum, Reformatorum, & Socinianorum contraria.* C'eſt une Diſſertation qu'il ſoutint à Kiel, quand il y prit le degré de Docteur en Théologie. Il a auſſi traduit en Latin, l'Ouvrage Anglois de Charles Wolſeley, Baronet, intitulé: *The unreaſonableneſs of Atheiſm made manifeſt*; Que l'Athéïſme eſt contraire à la Raiſon; il y a joint une Diſſertation ſur l'Athéïſme de notre tems, Leipſig 1674 in 12. On a encore de lui une Verſion Allemande de l'Apologétique de Tertullien, imprimée à Lunebourg en 1682 in-12, avec une Préface du Traducteur (*r*8). A l'égard des Ouvrages qu'il avoit deſſein de publier, on parle des ſuivans. Un Dictionnaire Arabe & Latin ſur l'Alcoran, ſelon la méthode de celui que Paſor a donné ſur le Nouveau Teſtament (19). II. Un Catalogue des Botaniſtes Arabes, dont il parle dans ſa Préface au devant de l'Alcoran. III. Les quatre Livres de Photius Patriarche de Conſtantinople contre les Manichéens, en Grec, qui ont depuis été publiés par le ſavant Jean Chriſt. Wolff de Hambourg dans le I & le II Volume de ſes *Anecdota Græca Sacra & Profana*, imprimés en quatre Volumes à Hambourg en 1722 in-12. Ce Savant nous apprend dans ſa Préface, que Hinckelmann avoit déjà achevé une partie de la Verſion Latine, qu'il avoit deſſein d'y joindre: *Eruditorum non unus dignum cenſuit hoc opus, quod in lucem ederetur. Ita* Abrahamus Hinckelmannus *à paucioribus, Prædeceſſor meus, de Gracis Literis non minus præclare, quàm de Orientalibus promeriturus, luci id cum Verſione ſua Latina, cujus partem perfecerat, deſtinabat.* IV. *Ibn Ahmed Buſeridis Ægyptii* Burda, *ſive Poëma vetuſtum Arabicum de antiqua Theologia Myſtica Philoſophorum Orientalium, cum Commentario Perſico Merazkii. V. Muhammedis Ibn Abdel-Chalek Ibn Aphallah Gloſſarium magnum Arabico-Perſicum.* VI. Une Verſion Arabe du Livre de Thomas à Kempis, *de l'imitation de Jéſus Chriſt.* Je finirai cette Remarque en ajoûtant l'éloge que Mr. J. A. Fabricius fait de notre Hinckelmann, à l'occaſion de l'Ouvrage de Manethon ſur l'influence & les vertus des Aſtres: il en parle comme d'un homme, à qui la Ville de Hambourg aura ſujet de ſe glorifier toujours, diſtingué également par ſon ſavoir, ſa piété, & ſon affabilité. Rapportons le paſſage entier, qui contient d'autres choſes curieuſes (20): *Superſunt Manethonis 'Αποτελεσματικὰ, ſive de viribus & effectis aſtrorum libri ſex, ſcripti ad Ptolemæum regem, quem Philadelphum eſſe, adeoque & Manethonem eundem, qui Ægyptiaca & alia jam à me commemorata, ſcripſit, nullo ut opinor ratione idonea negari poterit.... Cæterum tulere etiam Apotelesmatica Manethonis in unico quantum ſciam Codice Mediceo, ſexcentorum circiter annorum, è quo varia virorum doctorum Lucæ Holſtenii & Lucæ Langermanni apographa, atque Jacobi quoque Gronovii editio profluxit. Verſiculos quoſdam ex illo opere tum adhuc inedito produxerat Alexander Morus in notis haud pœnitia eruditione refertis ad novum ſuo-dus in Jacobi I. 8. Alius* Abrahamus Hinckelmannus, decus hujus urbis immortalis, *in detectione fundamenti Bibliothecæ.... p. 814. Cujus verba è Germanico hic tranſlata adſcribam:* De Aſtrologia Apotelesmatica nullum forte in orbe terrarum ſupereſt monumentum antiquius ſex libris Manethonis Sacerdotis Ægyptii, qui verſibus elegantibus Græcis concinnati, in hac urbe (Hamburgenſi) extant. Semel quidem occurrit in Bibliotheca Joannes Inter Codices Holſtenianos; alterum exemplar eſt apud virum quemdam nobiliſſimum, in cujus apographi ora ſive margine, etiam emendationes non paucæ eruditæ occurrunt. Inſcribitur eſt hoc opus Regi Ægypti, Ptolemæo Philadelpho haud dubie, qui artem illam magni faciebat, ut patet ex ipſo ſtatim limine poëmatis &c. *Hæc verba cum legiſſem, adii virum non minus doctrina ac pietate inſignem, quam humanitate incredibili, atque ut mihi Manethonis inſpiciendi copiam faceret, ab eo petii, neque hanc tantum ab eo, ſed & deſcribendi haud difficulter impetravi.* Il paroît par-là que Hinckelmann n'étoit pas de ces Savans, qui envient aux autres les tréſors dont ils ſont les maîtres, mais qu'il ſe faiſoit un plaiſir de communiquer les richeſſes que ſon Cabinet renfermoit.

(*r*8) *Chaufepié Dictionn. ubi ſupra* p. 834. 835.

(19) *Acta Erud. Lipſ.* Mart. 1691. p. 101.

(20) *Fabricius Bibl. Græc.* Vol. II. p. 499-500.

☞ HINCMAR, Archevêque de Reims dans le IX. Siécle, & un des plus célébres Prélats de ſon tems, nâquit au commencement du ſiécle, & ce ſemble en 806, mais on ignore le lieu de ſa naiſſance (*a*). Il étoit François, d'une ancienne nobleſſe, & parent de Bernard II Comte de Toulouſe (*b*) & de Bertrand Comte de Tardenois (*c*). Dès ſon enfance il fut mis au Monaſtére de St. Denis, pour y être inſtruit dans la Piété & les bonnes Lettres ſous l'Abbé Hilduin; mais il ne prit que l'habit de Chanoine, comme la plus grande partie de cette Communauté, tombée dans le relâchement. Il en fut tiré pour ſon eſprit & ſa naiſſance, & mené à la Cour de l'Empereur Louis le Débonnaire, dont il fut particuliérement connu: & il y employa ſon crédit auprès de l'Empereur pour faire rétablir à Saint Denis la Diſcipline Monaſtique par l'autorité des Evêques, ce qui fut exécuté au Concile de Paris, tenu en 829 (*d*). Hincmar ſe réforma le premier: il quitta la Cour, prit l'Habit Monaſtique, embraſſa toute la rigueur de la Régle, & demeura longtems en cet état, ſans eſpérance ni déſir d'Epiſcopat ou d'autre Prélature (*e*). Hilduin ſon Abbé, ayant pris part à la révolte des enfans de l'Empereur Louis, fut diſgracié en 830, & envoyé en Saxe à la nouvelle Corbie, après avoir été dépouillé de ſes Abbayes, & de la dignité d'Archichapelain: Hincmar le ſuivit en ſon exil, avec la permiſſion de ſon Evêque, & la bénédiction de ſes freres: & il employa ſon crédit auprès de l'Empereur & des Seigneurs pour obtenir le rappel d'Hilduin avec tant de ſuccès, que dès l'année ſuivante cet Abbé fut rappellé, & on lui reſtitua deux de ſes Abbayes (*f*). Hincmar demeura conſtamment attaché à l'Empereur, malgré les ſollicitations de l'Abbé, qui voulut l'engager dans le parti de Lothaire, lorſque ce Prince vint en France, accompagné du Pape Grégoire IV, pour faire dépoſer ſon Pere. Louis ayant repris le deſſus, voulut encore avoir Hincmar auprès de lui. Après la mort de l'Empereur, il ſe retira à St. Denis, où il occupa la charge de Tréſorier ou de Garde des Reliques (*g*). Charles le Chauve ſouhaitta enſuite de l'avoir à ſon ſervice, & pour ſe l'attacher davantage il lui donna les Abbayes de Notre Dame & de St. Germain à Compiegne, avec celle de St. Germer de Flaix. Il y ajoûta auſſi une Terre, qu'Hincmar céda à l'Infirmerie de St. Denis, lorſqu'il fut devenu Archevêque (*h*). Une de ſes principales fonctions à la ſuite de la Cour, étoit de ſervir les Evêques dans leurs Aſſemblées. En 844 il aſſiſta à celle qui ſe tint à Verneuil au mois de Décembre; & au mois d'Avril de l'année ſuivante, il ſe trouva au Concile de Beauvais, & ce fut alors qu'il fut élu Archevêque de Reims par le peuple & le Clergé de cette Ville. Son élection, faite du conſentement de ſa Communauté, & avec l'agrément du Roi Charles, fut applaudie des Evêques de la Province, & conſen-

(*a*) *Hiſt. Littér. de France* T. V. p. 544.

(*b*) Fleuri *Hiſt. Eccléſ.* T. X. p 579. in-12.

(*c*) *Hiſt. Littér. de France.* loc. cit.

(*d*) Fleuri *ubi ſupra* p. 579. 580.

(*e*) Idem ibidem.

(*f*) Idem ibidem.

(*g*) Idem ibidem.

(*h*) *Hiſt. Littér. de France* ubi ſupra. pag. 545.

ſentie par l'Archevêque de Sens, l'Evêque de Paris, & l'Abbé de Saint Denis ſes Supérieurs, & il fut ordonné le 3 Mai par Rothade Evêque de Soiſſons. Un an après ſon ordination l'Empereur Lothaire entreprit de le dépoſſéder, mais inutilement [A]. Deux ans après, en 848, commença la fameuſe affaire de Goteſchalc, où Hincmar entra avec beaucoup de chaleur, & il eut beaucoup de part à la condamnation de ce defenſeur du Syſtême de St. Auguſtin ſur la Prédeſtination [B]. Il le

[A] *Un an après ſon ordination l'Empereur Lothaire entreprit de le dépoſſéder, mais inutilement.*]. Pour bien comprendre de quoi il s'agit, il faut remonter plus haut. En 833 les trois fils aînés de Louis le Débonnaire s'étant ſoulevés contre lui, ſe rendirent maîtres de ſa perſonne; & dans une Aſſemblée générale que Lothaire fit tenir à Compiegne, on força Louis à ſa pénitence publique pour le dégrader (1). Ebbon, pour lors Archevêque de Reims, eut une grande part à cette affaire, & fut le principal auteur & promoteur de ce deſſein. L'Empereur Louis étant redevenu maître, fit dépoſer Ebbon en 835, dans une Aſſemblée qui ſe tint à Thionville (2). Lothaire tenta de le rétablir en 840, après la mort de Louis, & Ebbon rentra effectivement dans ſon ſiége, mais il fut bientôt obligé de ſe retirer (3). Six ans après, & un an depuis l'élection de Hincmar, une affaire particulière fit entreprendre à Lothaire de rétablir encore Ebbon. Un Seigneur, nommé Gilaibert, Vaſſal de Charles le Chauve, enleva en 846 Ermingarde fille de Lothaire, & l'épouſa. Lothaire crut non ſeulement que Charles autoriſoit cet enlévement, mais que Louis le Germanique, ſon autre frere, y avoit conſenti. Louis ſe juſtifia, mais il ne put réconcilier ſes deux freres; & Lothaire prit ſe venger de Charles, entreprit de rétablir Ebbon dans le ſiége de Reims. Il exigea donc des Lettres du Pape Sergius II, pour examiner de nouveau la dépoſition d'Ebbon: ſavoir une Lettre au Roi Charles, par laquelle il lui ordonnoit d'envoyer Gondebaud, Archevêque de Rouën, avec quelques Evêques de ſon Royaume; & Hincmar, pour ſe trouver à Treves avec des Légats du Pape, qui écrivit auſſi à même fin à Gondebaud & à Hincmar. Charles ne jugea pas à propos de laiſſer aller les Evêques de ſon Royaume à Treves, qui étoit dans celui de Lothaire, & où par conſéquent ils ne ſeroient pas libres. C'eſt pourquoi, quand les Légats du Pape furent venus, Gondebaud indiqua le lieu du Concile à Paris, où il appella par ſes Lettres Ebbon & les Légats. Gondebaud s'y rendit lui-même avec ſes Suffragans, Hincmar s'y trouva avec les ſiens. Ces Prélats s'étant aſſemblés, Ebbon ne parut point, ni perſonne pour lui, & il n'y envoya pas même des Lettres pour s'excuſer. Alors Gondebaud & les autres Evêques de ce Concile lui dénoncérent par écrit, qu'ils lui interdiſoient toute prétention ſur le Diocéſe de Reims; & lui défendoient d'inquieter perſonne pour ce ſujet, juſqu'à ce qu'il ſe préſentât devant eux, ſuivant l'ordre du Pape, & qu'il fût jugé canoniquement. Ebbon ne répondit point, & pendant cinq ans, qu'il vécut encore, il ne s'adreſſa plus à aucun Concile, ni à la Cour de Rome, pour y porter ſes plaintes (4).

(1) Mezeray *Abregé Chronol. de l'Hiſt de France.* T. I. p. 301.

(2) Idem p. 304 & Fleuri *Hiſt. Eccléſ.* T X. p. 516. 517.

(3) Fleuri *loc. cit.* p. 546-548.

(4) Idem ibid. p 559. 559.

[B] *Deux ans après, en 848, commença la fameuſe affaire de Goteſchalc, où Hincmar entra avec beaucoup de chaleur, & il eut beaucoup de part à la condamnation de ce défenſeur du Syſtême de St. Auguſtin ſur la Prédeſtination.*] C'eſt ici une des plus célébres Controverſes dans tous les ſiécles, & qui fit beaucoup de bruit dans le IX. Goteſchalc, ſurnommé Fulgence, étoit Saxon de naiſſance, fils du Comte Bern (5), quoique d'autres le ſuppoſent Gaulois de nation. Dès ſon enfance il entra dans le Monaſtère de Fulde, où il fit ſes études avec Walafride Strabon, avec qui il contracta une étroite amitié. Après y avoir vécu pluſieurs années en qualité de Moine, & y avoir même été élevé aux premiers Ordres ſacrés, il s'aviſa de reclamer contre ſon engagement; l'affaire fut portée à un Concile, tenu à Mayence en 829, & Goteſchalc fut déclaré libre, malgré Raban Abbé de Fulde, & enſuite Archevêque de Mayence. Le Moine ſe retire à Orbais, Monaſtère du Diocéſe de Soiſſons. Là il s'attacha à l'étude des Peres, & s'appliqua particuliérement à la lecture de St. Auguſtin. Pendant ſon ſéjour à Orbais, Rigbold Chorévêque de Reims, l'ordonna Prêtre. Ordination dont Hincmar lui fit un crime dans la ſuite, comme l'ayant reçue contra les régles. Goteſchalc ayant entrepris le pélérinage de Rome, ſelon l'uſage de ces tems là, s'arrêta quelque tems, à ſon retour, chez Eberard Comte de Frioul, & y tint quelquer diſcours ſur la double Prédeſtination, en préſence de Notingue, nouvellement élu Evêque de Verone, & non de Vienne, comme le dit Mr. Du Pin (6); c'étoit en l'année 847. Notingue étant venu quelque tems après en Germanie, dans le Longau, près de Wetteravie, pour y voir Louis Roi de Germanie, parla des ſentimens de Goteſchalc à Raban, devenu depuis peu Archevêque de Mayence, qui lui promit de faire un Ecrit, contenant des autorités de l'Ecriture & des Peres, contre l'erreur de Goteſchalc. Il tint parole, & adreſſa cet Ecrit à Notingue, en forme de Lettre; il en joignit une au Comte Eberard contre le pauvre Moine, à qui il en vouloit. On peut voir un Extrait de la Lettre à Nottingue dans l'Auteur cité en marge (7). Goteſchalc ſe voyant attaqué par un Adverſaire qui avoit beaucoup de crédit, prit le parti de ſe rendre à Mayence, où Raban aſſembla d'abord un Concile; vers le commencement d'Octobre 848, où Louis Roi de Germanie ſe trouva préſent. Gothelchalc y préſenta un écrit, où il expliquoit ſa doctrine, & diſoit „ qu'il y a deux Prédeſtinations; & que comme Dieu avant la création du Monde „ a prédeſtiné incommutablement tous ſes élus à la vie éternelle, par ſa grace gratuite; de même il a prédeſtiné „ à la mort éternelle tous les méchans à cauſe de leurs „ démérites". Dans ce même Ecrit il reprenoit Raban ſur trois Articles. 1. D'avoir dit, *que les méchans ne ſont par prédeſtinés à la damnation.* Il ſoutenoit lui, que Dieu a prévu que les méchans vivroient & mourroient dans le péché, & qu'en conſéquence il les prédeſtinoit aux ſupplices éternels. II. *D'avoir étendu la volonté de Dieu & le prix du ſang de J. C. au ſalut de tous les hommes ſans exception.* Il diſoit lui, qu'il falloit entendre ce paſſage de l'Ecriture, *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés*, de ceux qui ſont ſauvés effectivement, parce qu'il n'y a perſonne de ceux que Dieu veut qui ſoient ſauvés, qui ne le ſoit, & que Jéſus-Chriſt n'a point répandu ſon ſang pour racheter finalement & pour toujours les Reprouvés, mais ſeulement les Elus. III. Il reprenoit Raban, *d'avoir parlé du Libre Arbitre de l'homme tombé, comme Caſſien & Gennade de Marſeille* (8). Avant que de continuer l'Hiſtoire de ce qui ſe paſſa au ſujet de Goteſchalc, montons plus haut, & examinons les ſentimens des Docteurs précédens ſur la doctrine de la Prédeſtination, de la Grace, & du Libre Arbitre, qui ont cauſé tant de diviſions & de troubles dans l'Egliſe Chrétienne. L'équité demande ſeulement une précaution, c'eſt que les Lecteurs doivent ſe ſouvenir, qu'on ne peut tirer des conſéquences bien juſtes de ce qu'ont dit les Docteurs de l'Egliſe, avant l'origine de certaines Controverſes; tant qu'une Doctrine n'eſt point conteſtée, on s'exprime quelquefois d'une maniére qui ſemble la contredire, parce qu'on n'eſt pas ſur ſes gardes pour le choix des termes, tant qu'on ne croit pas que d'autres puiſſent abuſer de ceux qu'on employe. Si l'on avoit ſuivi toujours cette régle, peut-être n'auroit-on pas tiré ſouvent des conſéquences de ce que quelques Peres ont dit ſur tel ou tel dogme.

(5) Du Pin *loc. cit.*

RECHERCHES Hiſtoriques ſur la Prédeſtination, l'étendue de la mort de Jeſus-Chriſt & le Libre-Arbitre.

Ce ſeroit entreprendre trop, que de vouloir diſcuter tout ce qui peut avoir du rapport à ces matiéres. Je me borne aux trois queſtions agitées à l'occaſion des ſentimens de Goteſchalc, pour mettre le Lecteur au fait d'une querelle ſi fameuſe, & qui cauſa tant de troubles.

I. La premiére queſtion regarde la Reprobation ou la Prédeſtination des Méchans. Goteſchalc ſoutenoit que Dieu a prédeſtiné les Reprouvés à la peine éternelle, en vûe de leurs péchés prévus & non prédéterminés. Si l'on s'en tient à l'expoſé qu'en fait Mr. Dupin (9), on s'appercevra qu'il y avoit du mal-entendu & de l'entêtement de part & d'autre, & qu'on diſputoit des termes, plutôt que de la choſe même. „ Goteſcalque, *dit Mr. Dupin, en parlant du Concile de Mayence*, préſenta une Confeſſion „ de foi, dans laquelle il déclare qu'il fait profeſſion de- „ vant Dieu & devant ſes Saints, qu'il y a deux Prédeſti- „ nations; l'une des Elus pour la béatitude, & l'autre „ des Reprouvés à la damnation: parce que comme Dieu „ prédeſtine incommutablement les Elus avant la création „ du Monde, par ſa miſéricorde toute gratuite à la vie „ éternelle: de même il prédeſtine incommutablement les „ Reprouvés à cauſa de leurs mauvaiſes actions à la mort „ éternelle. Ceci fait connoître l'état de la queſtion, qui „ étoit entre Godeſchalque & Raban. Raban l'accuſoit „ de croire, que Dieu prédeſtinoit à la damnation, ſans „ avoir prévu les mauvaiſes actions des impies. Goteſcal- „ que dans ſa Confeſſion de Foi avouë, qu'ils ne ſont „ prédeſtinés à la damnation, qu'à cauſe de leurs crimes, „ *propter ipſorum mala merita.* Raban avouë, que Dieu „ connoit ceux qui ſont en état de péché, & qu'il a réſo- „ lu de les punir de la mort éternelle, à cauſe de leurs „ péchés; mais il ne veut pas appeller cela prédeſtination „ à la mort, de peur qu'on ne croſe que Dieu prédeſti- „ ee au péché. Et Goteſcalque s'obſtine à ſoutenir, qu'on „ doit dire qu'il y a une prédeſtination à la mort, comme „ il y a une prédeſtination à la vie. Ils avouënt tous „ deux, que la prédeſtination à la vie eſt toute gratuite; „ que Dieu tire de la maſſe de perdition ceux qu'il lui „ plaît, & ce par une pure miſéricorde, & qu'il leur pré- „ pare les graces, & les moyens néceſſaires pour ſe ſau- „ ver, & reconnoiſſent qu'il n'en eſt pas de même à l'é- „ gard des reprouvés, & que Dieu ne les condamne à „ la mort éternelle, qu'à cauſe de leurs péchés, dont il „ n'eſt point la cauſe. Mais Raban ne veut pas que l'on „ appelle ce dernier Decret, prédeſtination au mal, & „ Goteſchalque le ſoûtient obſtinément".

(6) Nouv. Bibl des Aut Eccléſ. T. VII. p. 10.

(7) Idem ibid. p. 10. 11.

(8) Du Pin *loc. cit.* p. 132.

(9) *Ubi ſupra.*

Le ſentiment général des Peres ſur cette queſtion a été que ceux qui ne parviennent point au ſalut, périſſent, parce qu'ils n'ont pas voulu le bien, qu'ils pouvoient & devoient vouloir, & que c'eſt en l'homme lui-même, qu'il faut chercher la cauſe, de ce qu'il n'eſt pas régénéré, & qu'il n'a pas la perſévérance; parce qu'étant appellé, il néglige de ſuivre, comme il le pourroit, la vocation, & qu'ainſi il rejette & rend inutiles les dons de Dieu, avant que Dieu la reprouve. Irenée dit en termes exprès, que c'eſt à ſoi-même que l'homme doit s'en prendre, s'il n'a point de part aux graces de Dieu, c'eſt à quoi revient le ſens du paſſage ſuivant (10). *Facere enim, proprium eſt hominis*

(10) *Irenæus* L. IV. c. 76. *Apud* Voſſium *Hiſt. Pelag.* Lib. VII. Part. I. Theſi 4.

le fit comparoître en 849 au Concile de Querci, où ce malheureux Moine fut dépoſé de l'Ordre de Prêtriſe, fouetté publiquement en préſence du Roi Charles le Chauve, obligé de brûler ſes écrits, &

nignitatis Dei, fieri autem, proprium eſt hominis naturæ. Si igitur tradideris ei, quod eſt tuum, id eſt fidem in eum & ſubjectionem, perficies ejus artem, & eris perfectum opus Dei. Si autem non crediderit ei, & fugerit manus Dei, erit cauſa imperfectionis in te qui non obedivisti, ſed non in illo qui vocavit. Ille enim miſit qui vocarent ad nuptias: qui autem non obedierunt ei, ſemet ipſos privaverunt regia cœna. Non igitur ex deficit Dei (patens enim eſt de lapidibus ſuſcitare filios Abrahæ), ſed ille qui non conſequitur eam, ſibimet ſuæ imperfectionis eſt cauſa. Nec enim lumen deficit propter eos, qui ſemet ipſos excæcaverunt: ſed illo perſeverante, quale & eſt, excæcati per ſuam culpam in caligine conſtituuntur: neque lumen cum magna neceſſitate ſubjiciet ſibi quemquam: neque Deus cogit eum, qui nolit conſentire ejus artem. Qui igitur abſtiterunt a paterno lumine, & tranſgreſſi ſunt legem libertatis, per ſuam abſtinuerunt culpam, liberi arbitrii & ſuæ poteſtatis facti. Clement d'Alexandrie parlant des Payens dit, que ceux qui ne ſe ſont pas repentis, ſeront condamnés, les uns, parce qu'ayant pu croire ils ne l'ont pas voulu, les autres, parce que l'ayant bien voulu, ils n'ont pas travaillé à devenir des Croyans. *Κἂν μὴ μετανοήσωσι, κρινοῦσι, οἱ μὲν, ὅτι δυνάμενοι, οὐ βέλτιστα τοῦτο ἐπὶ θεῷ ἐπόησαν, οἱ δὲ ἐξαιτίαν οὐκ ἐπιθυμίας τινός.* L. c. *Quod ſi non fuerint ſalti pœnitentia, judicantur, aliqui quidem, quod cum poſſent, noluerunt Deo credere: alii vero, quod cum vellent, non elaboraverunt, ut fierent fideles* (11). Ce qui précéde ce paſſage n'eſt pas moins digne d'attention, & fait comprendre encore mieux la penſée de Clement d'Alexandrie. *ἀ μόνοι τοίνυν ὁ τοιοῦτος, ἀλλὰ καὶ ὁ Ἕλλην δικαίαν ἀπόκρισιν. Ἐπειδὴ γὰρ εἷς ὁ Θεὸς, ἀπὸ προγόνων ἐκ, μὴ πιστεύσαντα τούτοις, οὐκ ἔχειν εἰπεῖν πρὸς τὸν δεσπότην, ἐφ' ἑαυτῷ ἀναβέβηκα τελείωσιν, ἴδιαι μὲν φιλοσοφίαι ἑκατέρῳ. ἀλλὰ καὶ τῇ πίστει. ἴδιαιτα δὲ τὸν Ἕλλην πρὸ τοῦ Σιλήνου καὶ τὰ ἄστρα εἰς ὑποκείμενα, ἃ ἐκτίσατο ὁ Θεὸς τοῖς ἔθνεσι φανῆναι ὁ κύριος, ἵνα μὴ τέλειοι ἀδικοι γένωνται, τελείως διαφθαρέντα* (12). Ce qui ſignifie: „ Ainſi non ſeulement celui qui croit, mais l'infidéle auſſi eſt jugé très-juſtement. Mais comme Dieu, qui poſſéde la preſcience, ſavoit qu'il ne croiroit point, néanmoins pour qu'il ne lui manquât rien, il lui a donné la Philoſophie, mais avant la foi. Il a fait le Soleil, la Lune & les Etoiles, qu'il a données en partage à tous les peuples, comme le dit la Loi (13), afin que s'ils n'étoient pas entierement ennemis de Dieu, ils ne périſſent point". On trouve un paſſage aſſez parallèle à celui du Clement dans Origéne contre Celſe (14). „ Et „ comme St. Paul eſt ſincére, il dit à l'égard des vérités „ que quelques ſages d'entre les Grecs avoient découvertes, *qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point rendu graces.* Il témoigne par-là, qu'ils connoiſſoient Dieu, & pour montrer que ce n'étoit pas ſans le ſecours de Dieu même, il aſſure „ *que c'eſt Dieu qui leur avoit donné cette connoiſſance*; voulant parler, ſi je ne me trompe, de ceux qui des choſes viſibles montent aux choſes ſpirituelles. En effet il ajoûte; *ce qui eſt invisible en Dieu, tant ſa puiſſance „ éternelle que ſa Divinité, eſt viſible en ſes Ouvrages, & s'y fait connoître depuis la créature du monde: ainſi ces „ perſonnes ſont inexcuſables; parce qu'ayant connu Dieu, „ ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point „ rendu graces*". St. Chryſoſtome s'exprime d'une maniére fort claire par rapport à Pharaon (15): *Ὅτε γὰρ ὁ Θεὸς ἐπέσπασε τὸ ἔλεος τὸν κατὰ Φαραὼ ἐκοντὸν τὸν ἔκπεσον, ὅτε αὐτὸς ἐπέσπασε τὸ ἀποβλέπειν αὐτὸν, πρὸ πάσης ἀποτρίψεται συγγνώμης· ἀλλ' ἅμα καὶ ταῦτα εἰδὼς ὁ Θεὸς, ὅμως ἐπιμένει πολλὴν μακροθυμίαν, βουλόμενος αὐτὸν εἰς μετανοιαν ἀγαγεῖν. εἰ γὰρ μὴ τοῦτο ἤθελεν, οὐδ' ἂν ἐφείσατο τοσοῦτον. ἐπειδὴ δὲ ἐν ὑβρίσαι εἰς μετανοιαν τῇ μακροθυμίᾳ χρησάμενος, ἀλλ' ἀνάξιον ἑαυτὸν εἰς ὀργὴν ἐκτένετο αὐτῷ εἰς τὸν ἐσχατον διορθωσιν.* C'eſt-à-dire. „ Dieu n'a „ rien omis de ce qui pouvoit contribuer à ſon amendement; il n'a auſſi rien omis de ce qui devoit le condamner, & le rendre inexcuſable. Cependant, quoique tout cela fût parfaitement connu de Dieu, il le ſupporta avec beaucoup de douceur, voulant l'amener à la „ repentance. Car s'il n'avoit pas eu ce deſſein, il n'auroit „ point uſé de tant de ſupport. Mais Pharao n'ayant pas „ voulu profiter de cette bonté pour ſe repentir, & s'étant préparé à la colére, Dieu l'a fait ſervir d'exemple „ pour la correction des autres". Ceux qui ſeront curieux de voir un plus grand nombre de paſſages des Peres ſur cette matiére peuvent conſulter le célébre Voſſius, dans l'endroit cité en marge (16). Le même Savant fait voir par divers paſſages de St. Auguſtin, que ce Pere étoit parfaitement d'accord ſur ce point avec les Docteurs qui l'avoient précédé: Ja n'en rapporterai qu'un ſeul, qui m'a paru frappant (17). *Sed quæ ſequuntur Evangelii verba plus urgent, & profundiorem faciunt quæſtionem. Adjungit enim & dicit: Propterea non poterant credere, quia iterum dixit Iſaias:* Excæcavit oculos eorum, & induravit cor eorum, ut non videant oculis, & intelligant corde, & convertantur, & ſanem illos. *Dicitur enim nobis; ſi non poterant credere, quod peccatum eſt hominis non facientis quod non poteſt facere? Si autem non credendo peccaverunt, potuerunt ergo credere, & non fecerunt. Si ergo potuerunt, quomodo dicit Evangelium*, propterea non poterant credere. *Audiſtis, fratres mei, propoſitam quæſtionem; nempe quam profunda ſit, cernitis; ſed reſpondemus, ut poſſimus. Non poterant credere, quia hoc Iſaias propheta prædixit; hoc autem Propheta prædixit, quia Deus hoc futurum eſſe præſcivit. Quare autem non poterant, ſi a me quæratur, cito reſpondebo, quia nolebant: malam quippe eorum voluntatem præviderat Deus, & per prophetam prænuntiavit illi, cui abjcondi futura non poſſunt. Sed aliam cauſam, inquis, dicit propheta, non voluntatis eorum. Quam cauſam dicit Propheta? Quia dedit illis Deus ſpiritus compunctionis, oculos ut non videant, aures ut non audiant, & excæcavit oculos eorum, & induravit cor eorum. Etiam hoc eorum voluntatem meruiſſe reſpondeo. Sic enim excæcat, ſi obdurat Deus, deſerendo, non adjuvando, quod occulto judicio facere poteſt*, inique non poteſt. Tâchons de rendre ce paſſage en faveur de ceux qui n'entendent point l'original, & qui verront ce que St. Auguſtin penſoit. Ce Docteur explique les Verſets 39 & 40 du Ch. XII de l'Evangile ſelon St. Jean: „ Les Paroles „ de l'Evangile ont plus de difficulté, & donnent lieu à „ une queſtion plus profonde: car l'Evangile ajoûte & dit; „ *c'eſt pourquoi ils ne pouvoient croire, à cauſe qu'Iſaïe dit „ encore, il a aveuglé leurs yeux, & a endurci leur cœur, „ afin qu'ils ne voyent point de leurs yeux, & qu'ils n'entendent du cœur, & qu'ils ne ſoient convertis, & que je „ les guériſſe.* Car on nous objecte: S'ils ne pouvoient „ croire, quel peché y a-t-il en l'homme de ne point „ faire ce qu'il ne peut faire? Si donc ils ont péché „ en ne croyant point, ils étoit en leur pouvoir de croire, & ils n'ont point cru. Mais s'ils l'ont pu, comment „ l'Evangile dit-il, *c'eſt pourquoi ils ne pouvoient croire.* „ Vous avez entendu, Mes freres, la queſtion propoſée, „ & vous voyez, combien elle eſt difficile; mais nous y „ répondons, comme nous le pouvons. Ils ne pouvoient „ croire, parce que le Prophéte Iſaïe avoit prédit leur „ incrédulité, & le Prophéte l'avoit prédite, parce que „ Dieu avoit prévu la choſe. Que ſi l'on me demande, „ pourquoi ils ne le pouvoient pas, je réponds ſans balancer, parce qu'ils ne le vouloient point: Dieu avoit „ prévu leur mauvaiſe diſpoſition, & lui qui connoit „ les choſes avenir l'avoit déclaré par ſon Prophéte. „ Mais, direz-vous, le Prophéte en donne une autre raiſon, indépendante de leur volonté. Quelle? c'eſt que „ Dieu leur a donné des yeux pour ne point voir, & des „ oreilles pour ne point entendre, il a aveuglé leurs „ yeux, & endurci leur cœur. Je réponds, que cela même ils l'ont mérité. Car Dieu aveugle, & endurcit, „ lorſqu'il abandonne l'homme, qu'il ne lui accorde point „ des ſecours, ce qu'il eſt en droit de faire par un juge„ment ſecret, mais qui ne peut être injuſte". Il paroît aſſez clairement que les Peres attribuënt la perte des Pécheurs à leurs crimes, & à la prévision de ces crimes. On ne voit pas pourtant qu'aucun de ces anciens Docteurs ſe ſoit ſervi à cette occaſion du terme de *Prédeſtination*, qui tenoit ſi fort au cœur à Gotefchalc.

II. La ſeconde Queſtion roule ſur l'Univerſalité de la Rédemption. Quand on lit avec attention les Ecrits des Peres, on ne peut douter qu'ils n'ayent cru, que Dieu veut en général le ſalut de tout les hommes, qu'il n'y en a aucun, qui par la mort de Jéſus-Chriſt ne puiſſe être reconcilié avec Dieu, & qu'il fait offrir à certains égards le ſalut à tous. Mais en même tems il faut avouer, que Gotefchalc pouvoit fort bien s'appuyer de l'autorité de St. Auguſtin & de pluſieurs autres, & qu'il ne méritoit pas d'être ſi rudement traité.

Clement d'Alexandrie étoit grand Univerſaliſte, on trouve à chaque page de ſes Ecrits des traits qui l'indiquent, je n'en rapporterai que deux ou trois. *Πρόκειται δὲ ἀεὶ τῷ Θεῷ τὸν ἀνθρώπων ἀγέλην σῶζειν. Ταῦτα γὰρ τὸν ἀγαθὸν ποιμένα ὁ ἀγαθὸς ἀπόκριτος Διὸς* (18): C'eſt-à-dire. „ Dieu ſe „ propoſe toujours de ſauver le genre-humain, c'eſt pour „ cela que ce Dieu bon a envoyé le bon Paſteur". Dans un autre endroit, il dit que Dieu eſt le Sauveur de tous, nun de ceux-ci, & pas de ceux-là: *Σωτὴρ γὰρ ἐστιν ἀλλ' οὐ μέν, τῶν δ' οὔ* (19). Et peu après il ajoûte; „ Comment eſt-„ il Sauveur & Seigneur, s'il n'eſt pas Seigneur & Sau„veur de tous? . . . . . Jamais donc le Sauveur n'a en „ haine les hommes, lui, qui par un effet de ſon infinie „ bonté, & de ſa charité envers les hommes, n'ayant „ point dédaigné de prendre une chair infirme, eſt venu „ en chair pour le ſalut commun des hommes". *Πᾶς δ' ἂν ἐμοιγε κρὶ Κύριος, εἰ μὴ πάντων Σωτὴρ καὶ Κύριος; . . . . . ὡς ἂν ὦ τινες ὁ Σωτὴρ μισάνθρωπος. οὐ γὰρ δὴ τὸν ἀτιμότατον φιλανθρωπίαν, σωμικὴ ἀνθρωπίνης ἐκ ἐνεργείᾳ, ἀλλ' ἐνδυσάμενος, ἵνα τὸν κοινὸν τῶν ἀνθρώπων ἐλεήσῃ σωτηρίαν* (20). Irenée dit, que dans les derniers tems, notre Seigneur nous a reconciliés par ſon incarnation; établi Médiateur entre Dieu & les hommes, il a appaiſé *pour tous* le Pere, contra qui nous avions péché, ayant réparé notre deſobéiſſance par ſon obéiſſance. *In noviſſimis temporibus in amicitiam reſtituit nos Dominus per ſuam incarnationem. Mediator Dei & hominum factus, propitiavit quidem pro omnibus patrem, in quem peccaveramus, & noſtrum inobedientiam per ſuam conſummavit* (21). Origéne penſoit de la même façon, il dit que Jéſus Chriſt étant venu ſur la terre, a ſouffert en ſon corps pour le ſalut de tous les hommes: *Chriſtus ad terras veniens, in humano corpore paſſiones ſuſtinuit, pro omnium hominum ſalute* (22). Il inſiſte ſur cette doctrine en divers endroits de ſon excellent Traité contre Celſe. Après avoir dit, que Dieu ne laiſſe jamais les pécheurs ſans leur envoyer quelqu'un pour les corriger, il ajoûte „ qu'en-

(11) *Clement Alexand* Strom Lib. VI p. 809. Patil. 1re l.

(12) Idem ibidem.

(13) Deut. IV. 19.

(14) L. III. p. 135. de la Traduct. de Bonhereau.

(15) Chryſoſt *in Cap. IX. Ep. ad Rom* p. 196. Ed Commel. *Apud* Voſſium *Hiſt Pelag.* Lib. VII. Part. III. Theſi 2.

(16) *Hiſt. Pelag.* Ubi ſupra.

(17) Tract. 51. *in Evang. Johannis.* Apud Voſſium *loc. cit.*

(18) Clem. Alexand *in Protreptico.* Operum p. 72. Paris 1231.

(19) Idem *Strom.* L. VII. p. 702.

(20) Ibid. p. 703.

(21) *Irenæus* L. V. c. 17. *Apud* Voſſium *Hiſt. Pelag.* Lib. VII Part. I. Theſi 1.

(22) Origenes Lib I. *in Johan.* Apud Eum loc. cit.

& renfermé dans l'Abbaye de Hautvilliers du Diocéſe de Reims, parce que Hincmar ne s'en ſioit pas à Rotade Evêque de Soiſſons (1), de qui Godeſchalc relevoit naturellement. On étoit encore dans la

(1) Fleuri *ubi ſupra*. p. 419.

„ qu'entre tous ceux-là il n'y en a point de comparable „ à Jéſus, qui ne s'arrête pas à corriger quelque petit „ nombre de vicieux dans un coin du monde, & à qui il „ ne tient pas que ſa vertu ne ſe faſſe ſentir par-tout. „ Car il eſt venu pour être le Sauveur de tous les hom- „ mes (22)". Παρὰ δὲ τούτοις πᾶσιν μεγάλα ἀλλ' οὐ τὰ ἴσου ἐπανόρθωσις, ἀ τὴν ἐν μιᾷ γωνίᾳ τῆς οἰκουμένης βλαπτόντ- μέ- νης διορθώσεται, ἀλλὰ τὸ ὅσον ἐπ' αὐτῷ πᾶν τὸ σωτάριον. σωτὴρ γὰρ ἦλθε πάντων ἀνθρώπων. Les Docteurs dont nous expoſons les ſentimens, n'étoient pas moins univerſaliſtes ſur l'article de l'offre que Dieu fait de ſa grace à tous les hommes. Clement d'Alexandrie tient encore ici un rang diſtingué. Il dit que comme Dieu aime les hommes, il les appelle tous à la connoiſſance de la vérité, ayant envoyé le Paraclet. φιλάνθρωπος δὲ ὢν ὁ Κύριος, πάντας ἀνθρώπους ἐπὶ ἐπίγνωσιν τὴν ἀληθείας παρακαλεῖ, ὁ τὸν παράκλητον ἀποστείλας (23). Ecoutez, dit-il plus bas, vous qui êtes loin, écoutez auſſi vous qui êtes près, la parole n'eſt cachée à perſonne, c'eſt une lumiére commune, elle brille pour tous les hommes. ἀκούσατε δὴ οἱ μακρὰν, ἀκούσατε οἱ ἐγγύς, οὐ κατακρύβει τινὰς ὁ λόγος, φῶς ἐστι κοινὸν, ἐπιλάμπει πᾶσιν ἀνθρώποις (24). On peut encore conſulter un autre endroit non moins precis (25), ſans parler de pluſieurs autres, n'y ayant preſque pas de page dans cet Auteur, où l'on ne trouve quelque choſe de relatif à ce ſujet. Origéne eſt dans les mêmes idées que Clement d'Alexandrie, c'eſt ce qu'on voit en divers endroits de ſon Traité contre Celſe. „ Que les Savans, *dit il* (26), les ſages, & les pru- „ dens approchent, s'ils veulent: mais que les ignorans, „ les fous, les étourdis, & les ſimples ne laiſſent pas „ d'approcher hardiment auſſi: car notre doctrine promet „ de guérir ceux qui ſont dans ce mauvais état, & de les „ tendre *tous* dignes de Dieu. C'eſt encore une fauſſeté, de dire, que les Prédicateurs de cette ſainte doctrine ne „ veulent gagner que des perſonnes ſans eſprit, ſans juge- „ ment, & ſans vertu, des femmes, des enfans, & des eſ- „ claves. Il eſt vrai qu'elle invite toutes ces perſonnes „ à la ſuivre, afin de les corriger de leurs défauts, mais „ elle y invite auſſi ceux qui ont d'autres qualités meilleu- „ res; car Jeſus-Chriſt *eſt le Sauveur de tous les hommes, & principalement des fidéles*, ſans avoir égard ſoit à leur „ ſageſſe, ſoit à leur ſimplicité; *il eſt la victime de propitia- „ tion, offerte en Pere pour nos péchés, & non ſeulement „ pour les nôtres, mais auſſi pour ceux de tout le monde.*" Ceux qui ſouhaiteroit de voir un plus grand nombre de paſſages des Peres ſur cette matiére, pourront conſulter l'Auteur cité en marge (27). Mais ſi la plupart des Peres ont été Univerſaliſtes, Godeſchalc pouvoit néanmoins s'appuyer de l'autorité de St. Auguſtin & de pluſieurs autres. St. Auguſtin a expliqué de quatre maniéres différentes ces paroles de St. Paul, *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés*. En premier lieu, il veut que *tous* ſoient ſauvés, entant qu'il n'y a aucun de ſauvé, que Dieu n'ait deſſein de ſauver; à peu prés comme l'on dit d'un Maître qu'il enſeigne telle ou telle Science à tout le monde, non que tous les individus apprennent cette ſcience, mais parce qu'il n'y a perſonne de ceux qui l'étudient, qui ne l'apprenne de ce Maître. En ſecond lieu, il veut que *tous* ſoient ſauvés, des perſonnes de toute nation, de tout ſexe, de tout âge, de toute condition. En troiſiéme lieu, il veut que *tous* ſoient ſauvés, parce que c'eſt lui qui ſauve ceux qui ſont ſauvés. En quatriéme lieu, St. Auguſtin dit, que l'Apôtre parle d'une volonté de Dieu antécédente, & conditionnelle, de la même maniére qu'on peut dire d'un Juge, qu'en général il veut la vie de tous les hommes, en les conſidérant exemts de crime, mais par une volonté poſtériеure, il veut que tel ou tel ſoit puni de mort, entant que coupable de meurtre ou d'autres crimes (28). Cet expoſé des ſentimens de S. Auguſtin fait voir, qu'on ne devoit pas faire un crime à Godeſchalc de parler comme ce Docteur, quand même on auroit cru qu'il étoit dans l'erreur.

III. La troiſiéme Queſtion, controverſée entre lui & ſes Adverſaires, regarde le *Libre Arbitre*: en reliſant divers paſſages, rapportés ſur la premiére queſtion, on peut y voir déja, que les Peres croyoient que l'homme étoit pleinement libre pour choiſir entre le bien & le mal. Mais on va voir plus en détail, ce que penſoient les anciens Docteurs ſur cette matiére. Irenée dit, „ que ceux qui font le „ bien, recevront gloire & honneur, parce qu'ils ont fait „ le bien, qu'ils pouvoient ne pas faire: & que ceux qui „ ne le font point, recevront un juſte jugement de Dieu, „ parce qu'ils n'ont pas fait le bien, tandis qu'ils avoient „ le pouvoir de le faire." *Qui operantur bonum, gloriam & honorem percipient, quoniam operati ſunt bonum, cum poſſint non operari illud: bi autem qui illud non operantur, judicium juſtum recipient Dei, quoniam non ſunt operati bonum, cum poſſint operari illud* (29). Il dit dans un autre endroit, que ſi les uns avoient été créés naturellement mauvais, & les autres naturellement bons, ceux-ci ne ſeroient point dignes de louange, parce qu'ils ſont bons ayant été faits tels, ni ceux-là ne ſeroient dignes de blâme, pour être tels qu'ils ont été faits. Εἰ φύσει οἱ μὲν φαῦλοι, οἱ δὲ ἀγαθοὶ γενόμενοι, οὐ δύνατοι ἀναπεπλάσθαι, οὔτε ἀγαθοὶ τοιοῦτοι ἀναπεπλάσθαι· οὐ ἑαυτῶν μεμένοντες, οὔτε γενόμενοι (30). Juſtin Martyr parle le même langage dans ſa premiére Apologie. Après avoir fait valoir la preuve que les Prophéties fourniſſent en faveur de la Religion Chrétienne, il s'attache à prévenir l'abus qu'on en pourroit faire, en ſoûtenant que les choſes arrivent néceſſairement, & qu'elles ſont prédéterminées, parce qu'elles ont été prédites: & il fait voir que ſans la liberté, il n'y auroit ni vice, ni vertu, ni louange, ni blâme (31). τὰς τιμωρίας καὶ τὰς κολάσεις, καὶ τὰς ἀγαθὰς ἀμοιβὰς, κατ' ἀξίαν, τῶν πράξεων ἑκάστῳ ἀποδίδοσθαι διὰ τὴν προφητῶν μαρτύριον, καὶ ἄλλους ἀπαραπόμπα, ὅτου οἱ μὴ τοῦτο ἦσαν, ἀλλὰ καθ' ἑκάστην πάντα γίνεται, ὅτου τὸ ἐφ' ἡμῖν ἐλεύθερον τοῦτ' εἶναι ἀγαθὸν εἶναι, καὶ τοὐναντίον φαῦλον, οὐδ' ὅτου ἀναθεματὸν, ἀλλ' ἐκείνους μεμπτέους καὶ αὐ οἱ μὲ προφῆται ἐλευθέρα πρὸς τὸ φεύγειν τὰ κακὰ καὶ δίκαιον ἔχει τὸ ἀνθρώπειον γένος, ἑκάστου ἐφ' οἷς ἐπράξεν, ἄνευ πραγμάτων. *Supplicia & tormenta, nec non egregias remunerationes pro unuſcujuſque operum dignitate retribui; per prophetas edoſti, id quod verum eſt etiam profitemur. Nam ſi hoc non ſit, ſed fato omnia fiant, nullum omnino erit inter- rum in nobis arbitrium. Si enim fatale ſit, hunc quidem eſſe bonum, illum verò malum: neque ille fuerit probandus, neque hic reprehendendus. Ac porro niſi arbitrio libero ad turpia fugienda, & ad honeſte deligenda facultatem habeat mortalium genus, non fuerit in culpa qualuncunque demum faciorum* (32). Clement d'Alexandrie établit cette même doctrine en divers endroits de ſes écrits, voici un paſſage qui m'a paru remarquable, il dit, que comme un Médecin procure la ſanté à ceux qui aident eux-mêmes à ſon rétabliſſement, de même Dieo donne le ſalut éternel à ceux qui coopérent avec lui, pour aquérir la connoiſſance de la vérité & pour pratiquer la vertu. ὡς δὲ ὁ ἰατρὸς ὑγιᾶ παρέχεται τοῖς συμπράττουσι πρὸς ὑγίειαν. ὕτως καὶ ὁ θεὸς τὸν αἰῶνα σωτηρίαν τοῖς συνεργοῦσι πρὸς γνῶσιν τε καὶ ἀρετήν (33). A l'égard des ſentimens de St. Auguſtin ſur cette matiére, ils n'ont pas été toujours les mêmes, c'eſt ce qu'a remarqué un Savant moderne, en examinant ce que les Manichéens ont cru ſur le Libre-Arbitre. „ Je conviens, *dit il* (34), que les „ Peres témoignent unanimement, que les Manichéens ont „ ôté le Libre-Arbitre. La raiſon en eſt, que les Peres „ ont été perſuadés, & ont ſoutenu, contre les Marcio- „ nites, & contre les Manichéens, qu'en quelque état que „ l'Homme ſoit, il a l'empire de ſes propres actions, & „ peut faire également le Bien & le Mal, s'il le veut. St. „ Auguſtin lui-même raiſonna ſur ce Principe, auſſi bien „ que tous les autres Catholiques ſes prédeceſſeurs, tant „ qu'il eut affaire aux Manichéens; mais lorſqu'il eut à „ combattre les Pélagiens il changea de Syſtême. Il nia „ cette eſpéce de Libre Arbitre, qu'il avoit autrefois dé- „ fendu, & autant que j'en puis juger ſon ſentiment ne „ différa plus du leur, que ſur l'origine de la Servitude „ de Libre-Arbitre. Il attribuoit cette ſervitude à la Cor- „ ruption, que le Péché Originel a introduit dans la Na- „ ture, au lieu que les Manichéens l'attribuoient à une „ qualité mauvaiſe, & éternellement inhérente dans la „ matiére." Quoi qu'il en ſoit, St. Auguſtin & ſes Diſciples après lui, ſoutinrent, depuis l'origine du Pélagianiſme & du Semi-Pélagianiſme, que ce n'eſt point à ſon libre-arbitre que l'Homme eſt redevable de ſes vertus, mais à la ſeule grace de Dieo; au-lieu que Pélage attribuoit tout aux forces de l'Homme. Pour bien comprendre le reproche que Godeſchale faiſoit à Raban, qu'il ſuivoit ſur le ſujet du Libre Arbitre les ſentimens de Caſſien & de Gennade, diſons un mot du Semi-Pélagianiſme.

On ne doute point, dit le Cardinal Noris (35), que le Semi Pélagianiſme n'ait tiré ſon origine des écrits de Jean Caſſien, appuyés de ſon autorité. Après avoir demeuré longtems en Orient, & s'y être nourri dans la doctrine des Grecs, il vint s'établir à Marſeille, peu après l'an 404. & s'y diſtingua par ſon ſavoir & par ſa piété. Il écrivit dans des circonſtances fâcheuſes, & où les diſputes ſur la Grace étoient encore fort animées. Car les Pélagiens venoient d'être condamnés en Afrique, à Rome, & en Orient, lorſque vers l'an 426, tout au plus tard, Caſſien publia ſa treiziéme Confétence; où il enſeigne nettement, que l'homme peut avoir de ſoi même le deſir de ſe convertir; que le bien que nous faiſons ne dépend pas moins de notre Libre Arbitre, que de la Grace de J. C. que cette Grace eſt gratuite; que Dieu cependant la donne, non ſelon ſa puiſſance ſouveraine, mais ſelon la meſure de la foi qu'il trouve dans chacun, ou qu'il y a miſe lui-même; qu'il y a réellement dans l'homme une foi que Dieu n'y a pas miſe, comme il paroît, dit-il, par celle que J. C. loué dans le Centenier de l'Evangile. Cette doctrine trouva quantité de Sectateurs, & ſe répandit aſſez promptement dans les Gaules; on vit dans ce parti des perſonnes illuſtres, & même des Evêques. „ A meſure que ſe groſſit „ le parti de l'erreur, *dirent de ſavans Hiſtoriens* (36) il „ ſe forma comme inſenſiblement un ſyſtême ſuivi de „ doctrine. On en peut voir toute l'œconomie dans les „ Lettres de S. Proſper & d'Hilaire à S. Auguſtin, où ils „ ont réuſſi à la développer, & à en marquer les Chefs „ principaux. Mais afin d'en avoir une plus grande con- „ noiſſance, & de reprendre les choſes dés la ſource, il „ faut joindre à la lecture de ces deux Ecrits celle de la „ treiziéme Conférence de Caſſien. On y verra que tous „ les points de ce nouveau Syſtême ne tendent à rien moins, „ qu'à détruire preſqu'entiérement la néceſſité de la Gra- „ ce, & à mettre l'homme au-deſſus de Dieo. Qu'on juge „ des autres par celui qui établit, que la Grace ne ſe ſou-

(2) Origén. *contra Celſ.* L. IV. p. 187 116. de la Trad. de Boulenger.

(23) Clemens Alex. *in Protrept.* p. 88.

(24) Ibid. p. 76.

(25) Ibid. p. 71.

(26) Origéne *contra Celſ.* L. III. p. 116 de la Trad. de Boulenger.

(27) Voſſius *Hiſt. Pelag.* Lib. VII. Part. I Theſ. 2. 3. & 4.

(28) Idem ibid. Theſ. 2.

(29) Irenæus L. IV. *Cat.* 71 *Apud* Voſſium *ubi ſupra* Part. II. Theſ. 8.

(30) Irenæus L. IV. cap. 72.

(31) Caſtendo attaque les Oracles par cet argument, que les prédictions établiſſent une néceſſité fatale. *Voy.* Uzyle, Art. CARNEADES. Rem. [L].

(32) Juſtin, Martyr *Apol.* I. pro Chriſt. p. 81. Ed. Grabi Oxford 1700. in-8.

(33) Clemens Alex. *Strom.* Lib. VII. p. 727.

(34) De Beaulobre *Hiſt. de Manichéiſme* T. II. p. 448.

(35) Noris *Hiſt. Pelag.* L. II. c. I. p. 178 Patavii 1673 in fol.

(36) Ellies *Du Pin. Bibl. des Auteurs Eccléſiaſtiques du V. Siécle.* Part. II. p. 1. Edit. de Paris 1703. in fol.

R „ met

la plus grande chaleur de la dispute sur la Prédestination, lorsqu'il survint une autre affaire à Hincmar, qui l'intrigua beaucoup, & lui attira de grands sujets de chagrin. Il crut devoir déposer & dé-

„ met point la volonté de l'homme; mais que c'est la volonté de l'homme, qui s'attire le secours de la Grace, „ & qui la précède: de sorte que le commencement du salut, suivant ce Système, venoit, non de celui qui sauve, „ mais de celui qui est sauvé. . . . Dans la suite ces nouveaux Docteurs furent obligés de se relâcher un peu sur „ ce dangereux principe, ou pour mieux dire de le colorer, parce qu'il étoit trop odieux. Comme les Défenseurs de la vraie Grace de J. C. en suivant les traces de „ St. Augustin les pressoient vigoureusement sur ce point, „ en leur montrant que dans leur nouvelle doctrine l'homme étoit le premier qui opéroit son salut: ce qui étoit faire „ une injure énorme au Tout-puissant, & à sa Grace: ils „ répondoient qu'un tel reproche étoit une pure calomnie, puisqu'ils enseignoient que la grace de Dieu prévient toujours la volonté de l'homme en ce qui regarde „ le salut. En effet pour éloigner d'eux un reproche si accablant, mais si légitime, & ne pas paroître dans des „ sentimens de cette nature, qui portoient l'orgueil à son „ dernier période, ils admettoient une Grace Générale, „ accordée à tous les hommes, & qui prévenoit toute bonne volonté." Sans entrer plus avant dans l'histoire de ces différends contentons nous d'observer, que Gotescalc étoit véritablement Augustinien, peut-être un peu outré dans ses expressions, mais réellement dans les sentimens généralement regardés comme ceux de l'Eglise. On verra aussi par la suite de l'Histoire de cette querelle, qu'il trouva grand nombre de Défenseurs célèbres.

Nous en sommes restés à l'Ecrit qu'il présenta au Concile de Mayence. Malgré ses explications il fut condamné, & on le renvoya à Hincmar, parce qu'il avoit été ordonné dans le Diocèse de Reims. On peut voir dans le Corps de l'Article, comment on le traita dans le Concile de Quierci. Gotescalc ne fut pas d'abord si referré dans sa prison, qu'il n'eût des livres, du papier & de l'encre; il publia donc deux Confessions de foi, l'une plus courte & l'autre plus ample, où il explique ses sentimens. Cependant Hincmar écrivit à Prudence, Evêque de Troyes, pour le consulter sur la manière de reprimer Gotescalc. Il lui raconte ce qui s'étoit passé dans le Concile, & tous les moyens qu'il a employés pour le convertir, & demande s'il doit l'admettre à entendre l'Office le Jeudi Saint, ou le jour de Pâque, ou même lui donner la Communion. D'ailleurs Hincmar écrivit aux recius de son Diocèse, pour les précautionner contre les erreurs de Gotescalc, dont il voyoit que plusieurs prenoient le parti (37). En effet Ratramne Moine de Corbie écrivit à Gotescalc un assez long Traité, où il censuroit librement cet Ecrit de Hincmar, à qui la Lettre fut remise par les Gardes de Gotescalc. Prudence Evêque de Troyes écrivit un Traité sur les matières contestées, qu'il adressa par une Lettre, servant de Préface, à Hincmar, & à Pardule Evêque de Laon; il ne s'éloignoit pas des sentimens de Gotescalc (38). Le bruit que commençoit à faire cette dispute engagea Charles le Chauve à vouloir être éclairci, il chargea Loup, Abbé de Ferrieres, & Ratramne d'écrire sur la matière. Hincmar de son côté écrivit au mois de Mars de l'an 850 à Raban, à qui il envoya les Ecrits qui avoient paru: l'Archevêque de Mayence s'excusa sur sa vieillesse & ses infirmités de répondre à ces Ecrits, mais il lui envoya les deux Lettres qu'il avoit écrites à Notingue & à Ebérard: & dans la Lettre qu'il écrivit à Hincmar il parle assez au long de la Prédestination, & il l'exhorte à ne plus souffrir que Gotescalc écrivît ou parlât à personne, déclarant qu'il ne veut pas conseiller qu'on lui donne la Communion (39). Loup Servat Abbé de Ferrieres fit vers le même tems un Traité sur les trois Questions, auxquelles le tout avoit été réduit. On y voit qu'il est dans les sentimens de S. Augustin, mais il ménagea fort ses expressions, pour concilier les esprits. Il déplut aux deux partis, comme cela arrive ordinairement (40). La même année Ratramne, pour satisfaire à l'ordre qu'il avoit reçu du Roi Charles, composa aussi un Traité de la Prédestination, en deux Livres, où il soutient la distinction des deux Prédestinations (41). A la fin il prie le Roi de ne point publier cet Ecrit, jusqu'à ce que la question ait été examinée, & qu'on soit convenu de ce que l'on en doit croire. Charles remit ces deux Traités de Loup & de Ratramne à Hincmar & à Pardule pour les examiner. Ceux ci firent écrire de leur côté, par un Diacre de Treves nommé Amalaire, dont l'Ecrit est perdu, & par Jean Scot, ou Erigene, dont l'ouvrage est rempli de subtilités Scholastiques. Venilon, Archevêque de Sens, en envoya un Extrait divisé en dix-neuf articles à Prudence Evêque de Troyes, qui crut y trouver les erreurs de Pélage & d'Origene, & ayant lu l'ouvrage même l'Auteur lui parut entièrement Pélagien. Il entreprit donc de le réfuter en 852 par un Traité où il combat Scot, mais sans prendre néanmoins la défense du pauvre Gotescalc (42). Les mêmes Extraits du Livre de Scot ayant été portés à Lyon, cette Eglise crut nécessaire d'y répondre, & en chargea le Diacre Flore, qui composa un Traité dans les mêmes principes que Prudence. & il se plaignit de ce qu'on n'avoit point donné connoissance de la Cause de Gotescalc par des Lettres Synodales à tous les Evêques, afin qu'ils fussent au fait, & fussent à quoi s'en tenir (43). Amolon, Archevêque de Lyon, écrivit aussi une Lettre à Gotescalc. Mr. Fleuri dit que ce Moine lui-même envoya ses écrits par un autre Moine à Amolon, le priant instamment de les lire; il rapporte en abrégé la réponse du Prélat, qui ne donne pas une idée avantageuse de Gotescalc: „ Cette Lettre, dit-il (44), fait voir que Gotescalc n'étoit pas toujours aussi sage qu'il paroît dans „ ses Confessions de foi, & que de son principe de la „ prédestination des reprouvés, il étoit des conséquences „ très-dures." Mr. du Pin tient à peu près le même langage (45). Mais d'autres Ecrivains s'expriment d'une manière plus douce sur ce sujet. „ Hincmar, dit-il (46), „ s'adressa encore à Amolon Archevêque de Lyon, qui „ condamna à la vérité les erreurs qu'on lui exposoit, „ mais qui eut soin de joindre à sa réponse un écrit dont „ notre Prélat ne pouvoit être content, puisqu'il étoit conforme à la doctrine de Gotescalc. C'est apparemment „ ce qui l'empêcha de se prévaloir de l'autorité d'Amolon, „ dans son grand Ouvrage de la Prédestination, où il cite „ d'autres Ecrivains, qui ne lui sont pas si favorables en „ apparence." Mr. du Pin remarque (47), que quelques-uns ont prétendu, que l'écrit de Gotescalc qu'Amolon réfuta dans sa Lettre, avoit été supposé par Hincmar; mais ce qui détruit ce soupçon, c'est que les partisans de Gotescalc n'ont jamais accusé Hincmar de cette fausseté, & qu'il n'y a aucune apparence néanmoins qu'elle n'eût été découverte, dans un tems où les esprits étoient fort animés. Hincmar, espérant sur la réponse d'Amolon, de pouvoir s'appuyer de l'autorité de l'Eglise de Lyon, écrivit une Lettre à cette Eglise, où il exposa la manière dont Gotescalc avoit été condamné à Mayence & à Quierci, & un Sommaire de sa doctrine; il y joignit une Lettre de Pardule de Laon à Amolon, & les Ecrits de Raban. Mais cette démarche ne lui réussit point. Remy venoit de succéder à Amolon, dans le siége de Lyon; il répondit aux Ecrits qu'on lui avoit envoyés, & il ne fit aucune difficulté de prendre hautement la défense de la personne & de la doctrine de Gotescalc (48). Il taxe de crueuté inouïe, & qui fait horreur, la manière dont on a traité ce pauvre malheureux, & le procédé que l'on continue de tenir à son égard (49). Hincmar ne trouvant point son compte à cette réponse de Remy, il dressa une nouvelle batterie. A l'issue du Concile de Soissons en 853, il tint une Assemblée à Quierci avec quelques Evêques & quelques Abbés, en présence de l'Empereur, & il y fit passer quatre Articles ou Capitules, qui étoient de sa façon, & auxquels Charles souscrivit; ces Capitules étoient opposés à la doctrine de Gotescalc & des autres Augustiniens. On prétend (50) que Prudence de Troyes y souscrivit, mais que la même année il se retracta par un écrit solemnel. Ces quatre Articles ayant été envoyés à l'Eglise de Lyon, & y ayant été examinés, Remy les réfuta par un Ecrit, où il soutient principalement la double prédestination des Elus & des Reprouvés. Il soutint la même doctrine dans un Concile tenu à Valence, & assemblé par l'ordre de l'Empereur Lothaire, & les Articles de Quierci y furent condamnés. Quatre ans après en 859 un autre Concile tenu près de Langres confirma les décisions de celui de Valence. On voit par tout ce que nous venons de rapporter, que Gotescalc n'étoit nullement aussi coupable que Hincmar le prétendoit, & que dans le fond il soutenoit la doctrine reçuë alors communément dans l'Eglise. Si l'on examine toutes les circonstances, on s'apperçoit clairement que la première source de son malheur, fut l'animosité de Raban contre lui, & ce Prélat ayant trouvé moyen d'engager Hincmar dans cette affaire, celui-ci ne crut pas devoir reculer, après avoir fait traiter le pauvre Gotescalc aussi rudement qu'il avoit fait. Ce qui prouve qu'il y avoit beaucoup de passion dans toute la conduite de Hincmar, c'est que malgré la conformité qu'il y avoit entre la doctrine, pour laquelle un si grand nombre de Prélats & de Théologiens, de Conciles mêmes se déclaroient, & celle de Gotescalc, ce pauvre homme finit ses jours en prison, la protection du Pape Nicolas I. ne lui ayant aussi servi de rien. Gotescalc dressa un Appel au S. Siége, que Gunthert, Moine de Hautvilliers son ami, porta à Rome en 858 ou 859, & dès lors Nicolas I. fit deux choses, qui tendoient à la justification de Gotescalc. D'une part il ordonna qu'il comparoîtroit avec Hincmar devant ses Légats, afin d'y défendre sa cause; de l'autre il décida les trois fameuses questions conformément aux principes de St. Augustin (51). Mais Hincmar évita de comparoître, & s'excusa sur ce sujet par diverses raisons, ou prétextes, qu'il allégua dans une grande Lettre qu'il écrivit au Pape (52). Mais au travers de tout ce qu'il dit au sujet de son prisonnier, il laisse appercevoir que le Pape avoit d'autres informations, & qu'en conséquence il conservoit quelque bonne volonté pour Gotescalc. C'est pourquoi Hincmar insinué, qu'il ne manque point d'égards pour lui. Craignant toutefois les effets de la bienveillance que le Pontife faisoit paroître pour son prisonnier, il écrivit une Lettre secrette à Egilon Archevêque de Sens, qui en 866 se disposoit à partir pour Rome, & il le prie, en cas qu'on l'interrogeât sur l'état de Gotescalc, de dire qu'on a grand soin de lui fournir, non seulement ce qui est nécessaire, mais de lui offrir même des adoucissemens comme le bain (53). Tout cela néanmoins n'étoit que pour jetter de la poudre aux yeux. Une preuve décisive de la mauvaise volonté que Hincmar conserva toujours contre Gote-

(37) Fleuri *Hist. Eccles.* T. X. p. 421. Ed. in-12.

(38) *Voyez* Du Pin *Nouv. Bibl. des Aut. Eccles.* T. VII. p. 140.

(39) Fleuri *ubi supra* p. 427.

(40) Du Pin *loc. cit.* p. 14-16.

(41) Idem p. 16.

(42) Idem p. 16. 17. & Fleuri *ubi supra* p. 429. 440.

(43) *Hist. Litter. de France* T. V. p. 555. Du Pin p. 17. 18. Fleuri p. 441.

(44) Fleuri *loc. cit.* p. 442.

(45) *Ubi supra* p. 19.

(46) *Hist. Litter. de France ubi supra* pag. 448.

(47) *Loc. cit.* p. 19.

(48) *Hist. Litter. de France ubi supra* pag. 527.

(49) Idem ibid. Du Pin *ubi supra* p. 20. 21. Fleuri *loc. cit.* p. 452.

(50) Du Pin p. 21. Fleuri p. 467.

(51) *Hist. Litter. de France ubi supra.* p. 525. 526.

(52) Ibid. p. 565.

(53) Ibid. p. 567.

Gote-

déposa réellement au second Concile de Soissons en 853 Vulfade & les autres Clercs, ordonnés par Ebbon son prédécesseur, après sa déposition. Ceux-ci en ayant appellé à Rome, & Charles-le Chauve les protegeant à cause de Vulfade, l'affaire traîna, & enfin le Pape Nicolas I ordonna qu'elle seroit examinée de nouveau dans un Concile, qui se tint à Soissons en 866, & auquel Hincmar se trouva. Ce Prélat y employa tout ce qu'il avoit de fagacité, pour empêcher qu'on ne décidât rien au préjudice de ce qui avoit été décidé au Concile de Soissons de 853. Il réussit jusques à un certain point; on prononça que le Concile de Soissons de 853 avoit bien jugé, que Hincmar avoit bien fait de ne point rétablir les Clercs au préjudice des arrêtés de ce Concile, mais qu'on pouvoit les rétablir par grace & par condescendance, si le Pape le jugeoit à propos. On ne les rétablit donc point, mais le Concile renvoya la décision à cet égard à Nicolas I, qui ne fut pas fort content de ce qu'on avoit confirmé le Concile de Soissons de 853 [C]. Cependant Vulfade fut non seulement rétabli, mais fut élevé à l'Archevêché de Bourges, par Charles le Chauve, qui ne fut pas content de la conduite de

Gotescalc. C'est que celui-ci se trouvant malade à l'extrémité, les Moines de Hautvilliers consultérent Hincmar sur la conduite qu'ils devoient tenir envers lui. Ce Prélat leur envoya une retractation que le moribond devoit signer. Au cas qu'il la fît ils l'admettroient à la Communion, & lui donneroient tous les autres secours spirituels & corporels. Que si au contraire il refusoit de souscrire, ils le laissassent mourir sans communion, & qu'ils lui refusassent la sépulture Ecclésiastique. C'est ce qui arriva: Gotescalc ayant refusé constamment jusqu'é la fin de retracter sa doctrine. Il mourut après environ vingt ans de prison, en 868 ou 869 le 30 Octobre (54). Les Historiens ont jugé assez diversement de Gotescalc & de Hincmar, les uns plaignent fort le premier, & blâment le dernier: les autres donnent une idée peu avantageuse de Gotescalc, quoiqu'il n'y en ait aucun qui ne témoigne desapprouver la maniére dont on le traita; & il est remarquable, que ce qu'on dit de desavantageux sur le compte de Gotescalc, n'est fondé que sur ce qu'on trouve dans les écrits de Hincmar, ce qui doit être fort suspect. „ Hincmar, *dit M. du Pin* (55), „ nous le représente, comme un homme rustique, inquiet, „ & changeant, & nous assure que c'est le jugement qu'en „ portoient son Abbé & les Religieux de son Monastére. „ On ne peut pas nier néanmoins, *ejoûte M. du Pin*, qu'il „ n'eût de l'esprit, de l'étude, & de la subtilité, mais beaucoup d'entêtement & de prévention." M. Mosheim le taxe aussi d'orgueil, d'imprudence & de témérité, mais il juge en même tems qu'on ne peut approuver tout ce qui a été fait ou écrit contre lui. *Nemo bonus cuncta probabit, quæ adversus hunc hominem vel gesta, vel scripta sunt; at nec ejus arrogantiam, imprudentiam & temeritatem sapiens eliquis excusabit, aut quæ pro eo disputata sunt omnia proba & sana esse statuet* (56). Mr. Godeau dit que *Hincmar se montre fort échauffé & fort passionné dans cette affaire* (57): & après avoir fait l'Histoire de ce qui se passa, d'une maniére qui marque assez qu'il plaint le sort de notre Moine, il ajoûte par voye de correctif. „ Ce n'est pas „ que je veuille justifier toute la doctrine de Gotheschale, „ non plus que sa conduite, qui étoit trop peu respectueuse, trop forte, & trop imprudente." On sent bien la raison de cette petite addition. Les Auteurs de l'Histoire Littéraire de France s'expriment plus nettement (58). „ Notre Prélat ayant trop facilement épousé les fâcheux préjugés de Raban Archevêque de Mayence contre ce „ Moine infortuné, mit tout en œuvre pour le contraindre de renoncer é ses premiers sentimens. Oubliant, selon la belle remarque de S. Remi de Lyon, que la vérité se persuade & ne se commande pas, il le fit traiter „ de la maniére horrible qu'on a vuë. Après quoi il l'enferma dans les prisons de Hautvilliers, où il le laissa mourir sans aucun secours spirituel." Et un peu plus bas: „ Cette fameuse dispute fit voir à tous ceux qui voulurent ouvrir les yeux, que notre Prélat, quoique très-„ habile d'ailleurs, n'entendoit point les matiéres Théologiques." Le célébre Spanheim parle de Gotescalc é peu près comme d'un Martyr, & de Hincmar comme d'un homme excessivement violent & passionné (59). Le jugement que porte de toute cette affaire Mr. Alphonse Turretin, me paroît très-sage; il remarque que dans cette dispute, comme dans plusieurs autres, on s'est chamaillé plus pour les termes que pour les choses mêmes; on du moins, que l'opposition de sentimens sur les matiérer mêmes n'aurnjt pas dû troubler la paix de l'Eglise, & porter les deux partis à se taxes réciproquement d'hérésie. *Quæ quidem in lite, aliisque similibus . . . . . sæpissime de vocibus, potius quam de rebus, disceptatum est: vel si quod fuit in rebus dissidium, profectò tanti non erat, ut Ecclesiæ pax turbaretur, seque alii alios hæreticorum loco haberent* (60). Avant que de finir entiérement ce qui regarde Gotescalc, je dois remarquer qu'il eut une autre dispute contre Hincmar, qui a donné occasion assez mal é propos é Sandius, de mettre Gotescalc dans son Catalogue des Ariens: *Godescalcus docuit Deum Patrem plus esse, quam Deum Filium. Inde Arianum fuisse liquet.* Ceut. Magdeb. *Hincmarus quoque* Libro de non trina déitate Cap. 1 & 4. *vocat Gotheschalcum Arii filium, Ario parem, dicitque eum Arium fuisse secutum. Contra eum frustra pugnavit Rabanus Archiepiscopus Moguntinus* (61). Mais cet Auteur a commis dans ce peu de paroles une double faute. 1. Il ne s'agissoit point du tout d'Arianisme dans la dispute entre Gotescalc & Hincmar. Voici le fait. Hincmar avoit fait un changement dans l'Hymne célébre des Martyrs, & au lieu de *Te trina Deitas*, il avoit mis *Te sancta Deitas*, sous prétexte que *le Trina* seppofoit trois Dieux dans la Trinité. Gotheschalc écrivit contre lui, soutenu de Ratramne. Il paroît par son écrit, qel se trouve inséré dens celui que Hincmar y opposa, qu'on l'accusoit plutôt d'être Tritheïte qu'Arien (62). IL II ne fut nullement question de cet Article enare Raban de Mayence & Gotescalc.

[C] *Le Concile renvoya la décision à cet égard à Nicolas I. qui ne fut pas fort content de ce qu'on avoit confirmé le Concile de Soissons de 853.*] Rapportons ce qe'en disent les savans Historiens Litéraires de France. „ Le Pontife Romain „ ayant examiné les piéces du procès, crut avoir découvert, qu'il (Hincmar) y avoit employé toute sorte de „ ruses & d'artifices, dont il lui fit des reproches sanglans, qui tendent tous á nous le représenter comme un Caméléon, ne un Prothée, qui feignoit toutes sortes de caractéres selon ses vuës & ses intérêts (63)." Il est vrai que les mêmes Auteurs semblent attribuer la maevaise humeur du Pape contre Hincmar, é la fermeté de ce Prélat á soutenir les droits de l'Eglise en général, & ceux de l'Eglise Gallicane en particulier (64). Mr. Du Pin développe avec plus d'étenduë les raisons de mécontentement du Pape, & celles de la condeite des Evêques de France de ce tems-là, le passage est curieux. „ Le Pape Nicolas vouloit que les Conciles qui jugeoient les causes en premiére instance, fussent assemblés par son autorité; que „ les accusés & les accusateurs eussent pouvoir d'en appeller é Rome, avant & après le jugement. Que les „ Synodes lui fissent une rélation ample de tout ce qu'ils „ jugeoient, avant que de faire exécuter leurs Jugemens. „ Qu'en cas d'Appel le S. Siége pût par provision remettre les condamnés en l'état où ils étoient auparavant, & que les Juges fussent obligés de venir ou d'envoyer des Députés á Rome, pour y soûtenir leur Jugement. Que la cause enfin fut jugée tout de nouveau, „ comme s'il n'y avoit encore rien de decidé. Les Evêques de France de ce temps-là, qui étoient habiles & versés dans la science des Canons, pour éluder les prétentions contraires aux saints Canons, & qui tendoient á „ l'anéantissement de l'autorité Episcopale, & au renversement de la Discipline de l'Eglise, sans se brouiller avec le S. Siége, jugeoient les causes Ecclésiastiques qui se présentoient dans leurs Synodes, & afin que leur jugement fût plus autorisé, ils faisoient élire des Juges par les parties, parce que selon une maxime de Droit, l'on ne pouvoit appeller du Jugement des Juges qu'on avoit élus. Ensuite ils faisoient exécuter ce Jugement, & en cas qee les condamnés se pourvussent á Rome, ils envoyoient au Pape les raisons qu'ils avoient euës, & demandoient la confirmation, ou plutôt l'approbation de leurs jugemens; mais quelque citation qu'on leur fît, „ ils n'alloient point é Rome, & n'y envoyoient aucuns Députés, avec charge d'agir en leur nom: pour mettre l'affaire en délibération, ils laissoient au Pape ordonner tout ce qu'il vouloit, sans être parties. Et s'il arrivoit qu'ils fussent obligés, ou pour le bien de la paix, ou par la volonté des Princes, de faire ce que le Pape souhaittoit, ils protestoient que c'étoit sans déroger á leer jugement, qui demeuroit dans sa force, mais seulement pour user de condescendance envers les coupables. C'est ainsi qu'ila se comportérent dans cette Cause. Hincmar engagea adroitement les Clercs ordonnés par Ebbon, „ aprés sa déposition, de présenter leur Requête par écrit, & de lier cette affaire au Synode de France. Il les fit ensuite convenir de Juges, après s'être lui-même déporté du jugement. Le jugement rendu fut exécuté, „ Il trouva moyen de le faire confirmer par les Papes. „ Mais enfin Nicolas I, sollicité par Vulfade, ayant voulu que cette affaire fût examinée de nouveau dans un Synode, Hincmar fit enforte que, non seulement on ne toucha point á ce qui avoit été ordonné, mais même qu'on le confirmât; sans néanmoins offenser le Pape, qui prenoit é cœur le rétablissement de ces Clercs, & l'Empereur, qui voeloit favoriser Vulfade. Car il porta les Evêques é se relâcher de la rigueur de la justice, en faveer de Vulfade & des Clercs, qui étoient dans la même cause, & é consentir é leur rétablissement, si le Papn le voeloit faire. C'étoit en apparence flatter le Pape en le faisant le Maître de la chose, á cause du respeth qu'ila avoient pour le St. Siége; mais ce n'étoit pas ce que le Pape demandoit: il eût voulu que le Synode, qu'il avoit indiqeé, eût cassé ce qui aveit été fait á Soissons, qu'il eût jugé l'affaire, & qee sur l'appel les parties fussent venues contester é Rome. C'est pour les y engager, qu'il ne veut pas juger l'affaire définitivement, & qe'il se contente de rétablir provisionnellement Velfade & les uetres Clercs, ordonnés par Ebbon (65)".

(54) Ibid. p. 376.

(55) Du Pin *loc cit.* p. 10.

(56) Mosheim *Instit. Hist. Christ. Antiq.* p. 388.

(57) *Hist. de l'Eglise* Tom. VI. p. 384. Edit. de 1680 in-12.

(58) T. V. p. 547.

(59) Introd. *ad Histor. & Antiq.* S. T. II. p. 574. Ed. in-4.

(60) *Hist. Eccles. Compend* p. 89.

(61) Sandius *Nucleus Hist. Eccles.* Lib. III. p. 272.

(62) Voy. *Hist. Litter. de France. loc cit.* p. 339 & 337.

(63) Ibid. p. 349.

(64) Ibid. p. 389.

(65) Du Pin *ubi supra.* p. 55. 58.

de Hincmar dans cette affaire (*k*). Ce Prince avoit d'ailleurs beaucoup d'eſtime pour l'Archevêque de Reims, & ce Prélat paroiſſoit dans toutes les occaſions d'éclat tenir un rang diſtingué. En 856 Ethelulphe Roi de Weſſex en Angleterre ayant épouſé à Verberies Judith fille de Charles, Hincmar fit la cérémonie de ſon couronnement (*l*). Il parut avec diſtinction encore dans la querelle qui s'éleva entre Louis le Germanique & Charles le Chauve ſon frere, en 858 [*D*]. La maniere dont il ſe conduiſit dans l'affaire de Rothade Evêque de Soiſſons, ſon propre Ordinateur ne lui fut pas honorable. Vers l'an 858 Rothade dépoſa un Prêtre de ſon Dioceſe pour une crime capital, dans un Concile de trente-trois Evêques. Mais Hincmar, depuis longtems mal-content de l'Evêque de Soiſſons, voulut trois ans après rétablir ce Prêtre, & le rétablit en effet, prétendant que Rothade l'avoit dépoſé injuſtement; celui-ci s'en plaignit, & Hincmar dans un Concile Provincial tenu à S. Creſpin de Soiſſons l'an 861, le priva de la Communion Epiſcopale, ſous prétexte de deſobéiſſance (*m*). Rothade en porta ſes plaintes l'année ſuivante au Concile de Piſtes, qui fut transféré à Soiſſons. Le Concile, à l'inſtigation de Hincmar, confirma ſa ſentence, & Rothade en appella à Rome; mais l'Archevêque de Reims ayant trouvé moyen de l'empêcher d'y aller, le fit dépoſer de l'Epiſcopat, & renfermer dans un Monaſtére. Cependant le Pape Nicolas I. inſtruit de cette injuſtice, leva les obſtacles qui rétenoient Rothade, & le fit venir à Rome, où après avoir preſſé Hincmar de comparoître, il rétablit l'infortuné Prélat dans ſa premiére dignité (*n*). Notre Archevêque de Reims ſe fit plus d'honneur dans l'affaire du divorce de Lothaire, Roi de Lorraine, & de la Reine Thietberge ſa femme [*E*]. Charles le Chauve s'étant emparé des Etats de Lothaire, après la mort de ce Prince, ar-

(*k*) *Hiſt. Litter. de France* T. V. p. 149.

(*l*) Flead *ubi ſupra* p. 500. 501.

(*m*) Idem T. XI. p. 45.

(*n*) *Hiſt. Litter. de France* ubi ſupra. p. 149. 170.

[*D*] *Il parut avec diſtinction encore dans la querelle qui s'éleva entre Louis le Germanique, & Charles le Chauve ſon frere en 858.*] Charles étoit fort haï des Grands de ſon Royaume, & ce qui augmentoit leur mécontentement, c'eſt que, ſoit qu'il ſe défiât de leur fidélité, ſoit qu'il eût mauvaiſe opinion de leur valeur, il donnoit les emplois militaires à des gens de fortune, préférablement à eux. Le peuple même ne l'aimoit pas, parce qu'il ne reprimoit pas les Courſes des Normans & des Bretons, & qu'il toléroit le pillage de ſes Officiers. Il ſe forma donc une grande Conſpiration pour le dépouiller du Royaume, les Conjurés députérent vers Louis le Germanique, lui offrant de le reconnoître pour leur Souverain, s'il vouloit les gouverner avec juſtice, & employer ſes forces pour leur défenſe (66). Ce Prince ne ſe fit pas fort preſſer, il traverſa l'Alſace avec une armée, & entra en Bourgogne, où il reçut l'hommage de quantité de Seigneurs. Venilon Archevêque de Sens, qui avoit obligation de ſa fortune à Charles, ſe déclare pour Louis, & lui ouvrit les portes de Sens. Mais Hincmar avec la plupart des autres Evêques demeurérent fidéles à Charles (67). Ce Prince, qui étoit ſur les bords de la Loire, pour faire tête aux Normans, ayant appris l'invaſion de ſon frere, accourut avec ſon armée, & s'avança juſqu'en Brie pour le combattre; mais il fut obligé de ſe ſauver, ſes troupes paſſant du côté de ſon frere, à qui toute ſon armée ſe joignit, après ſa retraite (68). Louis ne joüit pas longtems de ſes avantages, ceux qui l'avoient appellé s'en repentirent les premiers, & voulant réparer leur trahiſon par une autre, ils conſpirérent de le faire tomber entre les mains de Charles. Mais ayant eu le vent de leur mauvais deſſein, il s'en retourna promptement en Germanie, & Charles ayant raſſemblé ſes amis, reconquit ſon Royaume auſſi promptement qu'il l'avoit perdu. S'étant lié avec Lothaire ſon neveu, ils firent aſſembler un Concile à Metz au mois de Mai de l'an 859. Ce Concile députa vers Louis Hincmar, Gonthier de Cologne, Venilon de Roüen, avec ſix Evêques (69), pour le ſommer de réparer le tort qu'il avoit fait à ſon frere, & d'aſſiſter au prochain Parlement général, où celui qui ſeroit trouvé coupable ſeroit ſatisfaction & abandonneroit les Traîtres. Louis répondit qu'il étoit tout prêt de s'y trouver, mais que n'ayant rien fait que par le conſeil des Evêques de ſon Royaume, il ne pouvoit rien faire ſans les conſulter (70). Dans la ſuite les deux freres ſe réconciliérent.

(64) Mezeray *Abrégé Chronol. de l'Hiſt. de France.* T. I. p. m 140.

(67) Fleuri T. X. p. 114.

(68) Mezeray *loc. cit.* p. 111.

(69) Fleuri *loc. cit.* p. 185. Mezeray ne nomme que Hincmar, peut-être parce qu'il étoit le Chef de la Députation.

(70) Mezeray *ubi ſupra* p. 114.

[*E*] *Notre Archevêque de Reims ſe fit plus d'honneur dans l'affaire du divorce de Lothaire Roi de Lorraine, & de la Reine Thietberge ſa femme.*] Cave s'eſt trompé groſſiérement ſur cet article, en diſant que Hincmar aſſiſta aux divers Conciles où ce divorce fut approuvé, & en inſinuant, s'il ne le dit pas en termes exprès, qu'il l'approuva: citons ſes propres paroles. *Anno 860 duplici Synodo Aquiſgranenſi adfuit, ubi Theutbergæ ſe cum fratre Hucberte rem habuiſſe, ſen vi, ſeu veritate id cogente confeſſa, patres eam Lotharii regi abdicandam eſſe, & publicæ pœnitentiæ addicendam decreverunt. Peccatorem id Hincmaro multa agendi ſcribendique anſam ſuppeditavit..... Anno 863 aderat Conciliis Metenſi, in quo rata ſunt habitæ Lotharii regis nuptiæ, cum Waldrada poſt repudiatam Theutbergam inita* (71). Elaſtrciſſons ce trait de l'Hiſtoire, curieux en ſoi, & ſur lequel nous aurons à remarquer des diverſités entre les Hiſtoriens, & les fautes de quelques uns.

(71) Cave *Hiſt. Litter. Script. Eccleſ.* T. II. p. 88. *Baſle* 1741.

Dès l'année 856 Lothaire avoit épouſé Thietberge, fille de Boſon, Comte en quelque partie de la Bourgogne: mais l'année ſuivante il la chaſſa pour entretenir pluſieurs Concubines (72). Cette Princeſſe avoit un frere, nommé Hubert, avec lequel on l'accuſa d'avoir commis inceſte, accompagné de circonſtances abominables. Thietberge le nia, & comme il n'y avoit point de preuves, les Nobles Laïques, de l'avis des Evêques, & du conſentement du Roi Lothaire, ordonnérent l'épreuve de l'eau bouillante. Un homme la fit pour la Reine, & s'en tira ſans brûlure: ainſi il fut jugé que le Roi reprendroit Thierberge: ce qu'il fit en 858, mais il la mit en priſon bientôt après (73). Enfin ſa haine contre elle étant devenue implacable, il réſolut de lui faire confeſſer publiquement cet inceſte prétendu. Dans ce deſſein il fit aſſembler, au mois de Janvier 860 à Aix-la-Chapelle, lieu de ſa réſidence, quelques Prélats, dont les principaux étoient Gonthier Archevêque de Cologne, ſon Archichapelain, & Teutgaud Archevêque de Treves, & pluſieurs Seigneurs Laïques. Là on fit avoüer à la Reine qu'elle étoit coupable, & elle demanda permiſſion de ſe retirer pour faire pénitence. Au mois de Février de la même année, il ſe tint encore une Aſſemblée à Aix, où Thietberge déclara ſon crime, premiérement au Roi, puis à quelques uns des Evêques & des Laïques enſemble. Enſuite, en préſence de tous les Evêques & de pluſieurs Laïques, elle donna au Roi un Papier, où elle avoit fait écrire ſa confeſſion, contenant. „ Que dans „ ſa premiére jeuneſſe ſon frere le Clerc Hubert l'avoit „ corrompuë, & qu'elle ne faiſoit cette confeſſion par au„ cune néceſſité, ni à la ſuggeſtion de perſonne, mais de „ ſa franche volonté & pour ſon ſalut". En conſéquence les Evêques prononcérent qu'elle devoit faire pénitence publique (74). En exécution de ce jugement, elle fut renfermée dans un Monaſtére; mais craignant de plus mauvais effets de la haine de ſon mari, elle en ſortit la même année, & s'enfuit auprés de ſon frere Hubert dans le Royaume de Charles le Chauve. Delà elle envoya des Députés au Pape Nicolas I, pour ſe plaindre du jugement rendu contre elle par les Evêques, & Lothaire y envoya de ſon côté, pour ſoutenir ce qui s'étoit fait. Juſques ici, il ne paroît point que Hincmar ait eu la moindre part à cette affaire, & Cave s'eſt trompé en le faiſant aſſiſter aux deux Aſſemblées d'Aix-la-Chapelle. Mais ayant été conſulté de la part de pluſieurs perſonnes conſidérables Eccléſiaſtiques & Laïques, il dreſſa un Ecrit, contenant la Réponſe à trente queſtions qu'on lui avoit propoſées par Mémoire ſur cette affaire, on peut voir l'Extrait de cette Piéce dans les Auteurs cités en marge (75), je me contenterai de rapporter le jugement qu'en portent de ſavans Ecrivains. „ Il y établit d'excellens principes; mais „ il y dit auſſi diverſes choſes, qui ne ſont ni intéreſſan„ tes, ni bien appuyées. Telles ſont celles qu'il débite „ ſur l'épreuve de l'eau chaude. En répondant à la quin„ zième queſtion, il fait voir qu'il croyoit qu'il y avoit „ des Sorciers. Il y a auſſi du bon & du mauvais, en ce „ qu'il dit ſur la 29 queſtion (76)". Remarquons de plus que Hincmar déſapprouve entiérement le divorce de Lothaire. Ce Prince ne laiſſa pas de paſſer outre, le 28 Avril 862 il fit tenir un Concile à Aix-la-Chapelle, dans lequel on lui permit d'épouſer une autre femme. En conſéquence de ce jugement, il épouſa publiquement Valdrade, qu'il entretenoit depuis longtems, & qui étoit la véritable cauſe de ſon divorce avec Thietberge, & il la fit couronner Reine. Sur la fin de la même année le Pape envoya des Légats, qui ſe trouvérent à un Concile, qui s'aſſembla à Metz au mois de Juin 863, les Archevêques de Cologne & de Treves y ſervirent la paſſion de Lothaire, & il gagna par ſes libéralités les Légats; on confirma la diſſolution du premier mariage, & le ſecond fut approuvé. Gonter & Teutgaud portérent la ſentence à Rome, où elle fut caſſée, & eux-mêmes dépoſés & excommuniés, mais ils ne s'en embarraſſérent point. Dans la ſuite Valdrade fut auſſi excommuniée, & Lothaire contraint de reprendre Thietberge, qu'il obligea bientôt à ſe retirer par ſes mauvais traitemens.

(72) Fleuri *Hiſt. Eccleſ.* T. XI. p. 11.

(73) Idem p. 22.

(74) Idem p. 12-15.

(75) Fleuri p. 42-52. Du Pin *ubi ſupra* p. 520-540.

(76) *Hiſt. Litter. de France* ubi ſupra p. 506-508.

Après avoir rapporté en abrégé ce qu'il y a de plus eſſentiel dans cette affaire, j'ai à faire quelques remarques ſur les variétés des Hiſtoriens. L. M. Du Pin (77) dit que Valdrade étoit niéce de Teutgaud Archevêque de Treves, & ſœur de Gonrier, Archevêque de Cologne, & c'eſt à cela qu'il attribuë leur zéle pour la diſſolution du mariage de Lothaire avec Thietberge. Mezeray dit la même choſe, & attribuë leur conduite au même motif (78). Mais Fleuri ne parle point de ce parentage, & il rapporte même un fait, qui ſuppoſe qu'il n'y avoit rien de ſemblable. Après avoir raconté ce que ſe paſſa à l'Aſſemblée d'Aix en 862, il ajoûte (79). „ En conſéquence de ce jugement le Roi „ prétendit être libre, on fit venir à la Cour la niéce de „ l'Archevêque Gonthier: mais elle fut renvoyée honteu„ ſement, après que le Roi en eut abuſé une fois, à ce

(77) *Ubi ſupra* p. 320.

(78) Mezeray *loc. cit.* p. 214.

(79) Fleuri *ubi ſupra.* p. 53. 54.

„ que

arrivée à Plaisance le 6 d'Août 868 (o) les Evêques de la Lorraine, assemblés à Mets, lui déférerent la Couronne, & Hincmar principal promoteur de ce decret, le couronna avec les cérémonies ordinaires (p). Le Pape voulut se meler de cette affaire, en faveur de l'Empereur Louis, frere de Lothaire; il envoya des Légats à Charles, & le menaça de l'excommunier; il écrivit aussi aux Evêques, qu'ils cessent à se séparer de la Communion de ce Prince, s'ils ne vouloient être séparés de celle de l'Eglise Romaine. Charles répondit assez modestement aux Légats, mais les Evêques de France le prirent d'un ton plus haut, & *l'Archevêque Hincmar en écrivit des Lettres fort vertes à Hadrian* (q). La maniére dont il se conduisit dans l'affaire de Hincmar Evêque de Laon, son neveu, a été généralement blâmée par les plus judicieux Ecrivains. Quoique la conduite de ce Prélat ne fût pas digne de louange, on le traita néanmoins avec une dureté inhumaine, & si son Oncle ne fut pas l'auteur du châtiment qu'il souffrit, du moins ne s'y opposa-t-il point [*F*]. Comme je n'ai pas dessein de faire une vie

(o) Mezeray. Tom. I. p. 518.

(p) Idem p. 519.

(q) Idem p. 540. & *Hist. Litér. de France* Tom. V. p. 569. 570.

„ que l'on disoit". Un autre Auteur, dont je rapporterai dans un moment le récit, s'accorde en cela avec Mr. Fleuri. Dans le doute que cette diversité fait naître, je penche fort à donner la préférence au témoignage de ceux qui disent que Valdrade étoit parente de Gontier & de Teutgaud: en voici la raison. Si elle n'étoit point alliée à ces deux Prélats, & que Lothaire eût gagné Gontier par l'espérance d'élever sa niéce fur le trône, & qu'ensuite il eût renvoyé cette niéce honteusement, même après en avoir abusé, est-il concevable que le Prélat auroit continué à pousser l'affaire du divorce aussi chaudement qu'il fit? Se feroit-il commis avec le Pape, pour un Prince qui l'avoit trompé si indignement, & qui avoit deshonoré sa niéce? le fait ne paroît guères vraisemblable. II. Mezeray, à force d'abréger son récit, l'a rendu obscur, sinon peu exact; il ne parle que d'une seule assemblée, tenuë à Aix, dans rien dit qui puisse faire penser qu'il s'en étoit tenu deux autres, dans cette Ville, pour la même affaire. III. Je remarque quelque chose de bien plus singulier, c'est que Mezeray se contredit en plusieurs choses, qu'il narre de maniéres toutes différentes dans son Abrégé & dans sa grande Histoire. Premiérement on a vu ci-dessus, que selon lui Valdrade étoit niéce de Teutgaud & sœur de Gontier; dans sa grande Histoire (80) ce n'est plus cela, & toute l'affaire prend une autre face. „ L'Empereur son „ pere, *dit-il en parlant du Roi Lothaire*, de son vivant l'avoit fiancé avec une fille nommée Valdrade, qui avoit été nourrie dans sa Cour, tant à cause qu'elle étoit parente de l'Impératrice Ermengarde, étant issue comme elle de la maison d'Alsace, que parce que cet Empereur avoit de grandes obligations à cette Maison, Adelbert Comte de Mets s'étant sacrifié pour ses interêts.....,

(80) Mezeray *Hist. de France* T. I. p. 155. 156. in-fol.

„ Par la raison contraire le Chauve la haïssoit, à cause „ qu'elle pouvoit réveiller les desseins du Pere, dans l'esprit de ce jeune Prince..... comme (celui-ci) étoit peu constant dans ses résolutions.... le Chauve ayant „ sçu nouër quelque entrevuë avec luy, l'avoit engagé „ à épouser Thietberge &c." En second lieu, Mezeray se contredit sur le lieu où la sentence fut prononcée, dans son Abrégé (81); il dit que ce fut à Aix, & si à raison; il auroit dû seulement distinguer les trois Assemblées, qui se tinrent dans cette Ville: mais dans son Histoire (82), il fait tenir deux assemblées à Mets, sans parler d'aucune de celles d'Aix. Et il rapporte le même fait touchant une niéce de Gontier, qu'on a vu ci-dessus raconté par Fleuri. „ Le mariage ainsi dissous, dit *Mezeray*, Lothaire, à ce „ que disoit l'Histoire mesdisante, coucha une nuit avec „ la niéce de Gontier, puis peu de jours après épousa publiquement Valdrade". L'Auteur des Galanteries des Rois de France depuis le commencement de la Monarchie jusques à Louis XIV, a donné à toute cette Histoire un air de Roman, & il se trompe dans la plupart des faits vrayement historiques, rapportons une partie de son récit. „ Le jeune Lothaire, *dit cet Ecrivain* (83), avoit „ épousé du vivant de son Pere, Thierberge fille de Hubert, Comte de la Bourgogne Transjurane, qui connoit ce qui fait aujourd'hui la Savoye. Il étoit tendrement aimé de cette Princesse, & avoit pour elle toute „ la complaisance que méritoit sa vertu; mais cette union „ ne dura pas longtems. La chasse faisant le principal divertissement de ce Prince, un jour étant surpris d'un „ violent orage, pendant qu'il relançoit un Cerf assez proche de Mets, il se retira dans un Château voisin, & y „ fut reçu d'une maniére fort obligeante par Valdrade, „ fille de celui à qui appartenoit cette maison. Il ne fut „ pas moins charmé de son esprit que de sa beauté, & s'estima heureux de ce que le mauvais tems lui avoit procuré une rencontre si agréable. Il rendit depuis de „ si fréquentes visites à Valdrade, que la Reine, surprise „ de le voir si éloigné d'elle, voulut sçavoir quels pouvoient être ces amusemens: Elle le fit suivre, & découvrit par ce moyen qu'elle avoit une rivale. Cette Princesse ne put dissimuler sa jalousie. Elle en fit à Lothaire des reproches si aigres, que pour s'en venger il ne garda plus aucunes mesures. Il fit venir Valdrade dans son Palais, & lui donna autant d'Officiers, que si elle eût été déjà sa femme. Valdrade abusant du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roi, lui persuada de se défaire de Thietberge, dont les chagrins venoient troubler leurs plaisirs, & de faire casser son mariage. Lothaire proposa à Gontier, Archevêque de Cologne soit Grand Aumônier, le dessein qu'il avoit de répudier la Reine; & pour l'engager à le favoriser, il lui fit espérer „ que quand il seroit libre, il épouseroit sa niéce Hermengarde. Gontier flatté de cette douce espérance convoqua à Mets un Concile National, composé de tous les „ Prélats du Royaume, & ayant gagné Thietgaud Archevêque de Treves, qui lui promit de le servir avec tous „ ses amis, il proposa dans l'assemblée la dissolution de ce „ mariage, fondé sur ce que Thietberge avoit commis „ inceste avec son propre frere, & que Lotaire avoit épousé Valdrade avant que d'épouser la Reine. Il produisit même de faux témoins pour soutenir cette calomnie, & ménagea si bien les esprits, qu'il y obtint tout ce que le Roi souhaitoit. On ajourna Thietberge, on l'interrogea sur les cas qui lui étoient imposez, & on lui confronta les témoins, qui persistérent dans leurs „ dépositions, ce qui donna lieu à l'assemblée d'ordonner „ qu'elle seroit séparée du Roi son mari, & reléguée en „ tel lieu qu'il plairoit à sa Majesté. Quoique cette sentence mît Lotaire en liberté de jouïr de ses amours, il „ n'en fut pas néanmoins entiérement satisfait. Valdrade „ vouloit porter la couronne, & assurer la succession du „ Royaume aux enfans qu'elle auroit de lui; & dans cette vûë elle le pressa de faire ensorte que le Clergé de „ Lorraine s'expliquât plus clairement sur l'invalidité de „ son mariage avec Thietberge. Lotaire convoqua une „ seconde assemblée à Aix la Chapelle, où il représenta „ aux Prélats, qu'étant nécessaire pour le bien public, „ qu'il eût des enfans, qui pussent hériter de sa couronne, il les pria d'examiner si son mariage étoit valablement contracté avec Thietberge, afin qu'il la reprit si elle étoit sa femme légitime, & qu'il en épousât une „ autre si ces premiers liens étoient rompus. Il témoigna tant de sincérité à l'assemblée, qu'elle ne fit aucune difficulté de lui permettre de contracter un second mariage, & il fit incontinent publier ce jugement par tout son „ Royaume. Il témoigna ensuite à Gontier, qu'il étoit „ dans le dessein d'accomplir la parole qu'il lui avoit donnée, & l'engagea à lui envoyer sa niéce Hermengarde; „ mais après en avoir obtenu tout ce qu'il en desiroit, il „ la renvoya à son Oncle, & épousa publiquement Valdrade à Saverne". C'est là véritablement travestir l'Histoire. Mr. Bayle a déjà remarqué, qu'on ne peut se fier à cet Ecrivain (84), & il en a même fourni quelques preuve, en voici de nouvelles. I. Cet Auteur nomme le Pere de Thietberge *Hubert*, qui étoit le nom de son frere; la plupart des Historiens appellent son Pere Boson. Mezeray (85) dit qu'il ne trouve point le nom du Pere de cette Princesse, qui étoit selon lui Niéce de Richilde d'abord Maîtresse & ensuite femme de Charles le Chauve. II. Ce Concile de Mets où il se passe tant de choses, est une imagination de l'Auteur, ou du moins il a confondu la seconde Assemblée tenuë à Aix la-Chapelle avec le Concile de Mets, qui ne se tint qu'après la troisiéme Assemblée d'Aix. III. On ne trouve nulle part aucune trace de ces faux témoins que Gontier produisit, & qui furent confrontés à Thietberge; ils ne sont là encore que pour embellir l'Histoire: on n'eut pas besoin de témoins, puisqu'on persuada à cette Reine infortunée de se confesser elle même coupable, ou qu'on la força à faire cette Confession.

(81) *Ubi supra* p. 154.

(82) *Loc. cit.* p. 172.

(83) Galanteries des Rois de France T. I. p. 12-15. *Bruxelle* 1694.

[*F*] *Quoique la conduite de ce Prélat ne fût pas digne de louange, on le traita néanmoins avec une dureté inhumaine, & si son Oncle ne fût pas l'auteur du châtiment qu'il souffrit, du moins ne s'y opposa-t-il point.*] Hincmar de Laon étoit neveu par sa mere de Hincmar de Reims. Dès sa premiére jeunesse il fut élevé dans le Clergé de cette Eglise, où il fit ses études. Quoiqu'il ne répondit pas parfaitement aux soins que son Oncle prit de son éducation, celui-ci ne laissa pas de le produire dans quelques occasions, qui pouvoient lui faire honneur. Il contribua beaucoup à le faire élire Evêque de Laon (86). Mr. Du Pin place cette élection à l'an 859 (87), mais il se trompe, comme il paroît par la remarque suivante „ Son ordination, dont personne, que nous sachions, ne marque l'année, se fit avant le mois de Mars 858; il se trouve alors „ en qualité d'Evêque à l'Assemblée de Quiercy, où le „ Roi & les Evêques se prêterent mutuellement serment. „ Il fut encore d'une autre, qui se tint au même endroit, „ le mois de Décembre suivant, pour l'élection de Guillebert, Evêque de Châlons sur Marne (88)." Pendant que Hincmar de Laon vécut en bonne intelligence avec le Roi Charles le Chauve, & avec son Archevêque, qui étoit son Oncle, il s'assembla peu de Parlemens ou de Conciles auxquels il ne parût, le plus souvent même avec distinction. Mais son caractére dur & fier lui fit enfin des affaires. Il s'étoit rendu odieux au Clergé & au peuple de son Diocése par ses injustices & ses violences, on en porta des plaintes au Roi dès l'Eté de l'année 868. On l'accusoit en particulier d'avoir ôté des bénéfices, c'est-à-dire des fiefs, à quelques-uns de ses Vassaux. Le Roi lui ordonna d'envoyer son Avoué, pour le défendre devant les Seigneurs.

(86) Ibid. p. 182.

(87) Du Pin *ubi supra*. p. 89.

(88) Hist. Litér. de France. *loc. cit.* p. 582.

vie complette de Hincmar de Reims, je n'entrerai point dans le détail de pluſieurs autres affaires particulières auxquelles il eut grande part; il ſuffira de remarquer qu'il en eut preſque à toutes les grandes affaires tant Eccléſiaſtiques que Civiles qui ſe paſſérent de ſon tems, & qu'elles lui donnérent fréquemment occaſion d'exercer ſa plume. Charles le Chauve avoit tant de confiance en lui, qu'ayant fait un voyage en 871, il laiſſa la Lieutenance du Royaume à Hincmar, *qui par ſon génie non moins puiſſant que hardy s'étoit rendu fort néceſſaire* (r), & il eut bien affaire pour empêcher les courſes & les entrepriſes de Carloman, fils aîné de Charles, qui s'étoit rebellé contre lui. Charles ayant été couronné Empereur à Rome en 875 par le Pape Jean VIII, ſe crut ſi redevable à ce Pontife, qu'il fit tous ſes efforts pour étendre ſon autorité ſur les libertés de l'Egliſe Gallicane. Dans un Concile tenu à Pontion ou Pontignon l'année ſuivante il appuya de tout ſon pouvoir les Légats du Pape, qui apportoient des Lettres du Pape à Anſegiſe, Archevêque de Sens, par leſquelles il l'établiſſoit ſon Vicaire en Gaule & en Germanie, & il lui fit prendre ſéance immédiatement après les Légats. Hincmar s'y oppoſa avec vigueur (s) & il compoſa même un Traité ſur les droits des Métropolitains (t). Ce fut peut-être l'oppoſition de Hincmar & des autres Evêques, qui obligea l'Empereur à exiger un nouveau Serment de fidélité dans l'Aſſemblée de Pontignon; les uns croyent qu'on l'exigea de tous les Archevêques (u); d'autres prétendent que ce fut de Hincmar en particulier, & que ce qui porta Charles à lui faire renouveller ſon ſerment, ce furent certains ſoupçons, „ l'affaire de Vulfade lui „ avoit fait voir qu'Hincmar n'étoit pas eſclave de ſa parole. Charles n'ignoroit pas d'ailleurs que „ l'Empereur Lothaire, avec qui il fut preſque toujours en différend, quoique ſon frere, comptoit „ ſur le dévouëment de notre Prélat. Tout cela joint au ſoupçon qu'Hincmar avoit favoriſé l'in- „ vaſion que fit en France Louis Roi de Germanie, porta Charles le Chauve à exiger de lui en par- „ ticulier au Concile de Pontion un nouveau ſerment de fidélité. Hincmar le prêta; mais ſon amour- „ propre en eut beaucoup à ſouffrir; comme il paroît par un de ſes écrits à ce ſujet (w)". Il ſe peut que Charles n'ait exigé le ſerment que d'Hincmar, mais le ſoupçon qu'on veut que l'Empereur ait eu ſur ſa fidelité, à l'égard de ce qui s'étoit paſſé lors de l'invaſion de Louis le Germanique, ne paroît guéres vraiſemblable (x). Ce qui ſemble encore le détruire, c'eſt que peu de tems après, ſavoir en 877 Charles étant paſſé en Italie pour ſecourir le Pape contre les Sarraſins, il nomma Hincmar le premier entre ſes Exécuteurs Teſtamentaires (y) L'Empereur étant mort dans ce voyage, Louis le Begue ſon fils lui ſucceda, qui fut ſacré à Compiegne au mois de Décembre 877 par notre Archevêque. En l'année 881 il donna une nouvelle preuve de ſa fermeté à maintenir l'honneur de l'Epiſcopat. Odon Evêque de Beauvais étant mort au commencement de cette année, le Clergé & le peuple de cette Egliſe élurent pour ſon Succeſſeur un Clerc nommé Odacre, que la Cour protégeoit, mais que le Concile de Fiſmes, tenu en Avril de la même année, jugea indigne de l'Epiſcopat. Ce Concile députa au Roi Louis le Gros, fils de Louis le Bégue, & lui écrivit les cauſes du refus. La Cour s'en offenſa, & le Roi adreſſa une Lettre à Hincmar, inſiſtant en faveur d'Odacre. Hincmar y répondit, & juſtifia la conduite du Concile; on y trouve bien des choſes importantes à l'égard de l'Elec-

(r) Méze-ray *loc. cit.* p. 143.

(s) Idem p. 147.

(t) *Hiſt. Litér. de France* loc. cit. p. 279.

(u) Du Pin *loc cit* p. 57.

(w) *Hiſt. Litér. de France. Ubi ſupra* p 148.

(x) *Voy.* Reim. [Ü].

(y) Hiſt. Litér. de France *ubi ſupra.*

L'Evêque ne ſe trouva point au lieu marqué, & n'envoya perſonne, ſeulement il manda au Roi, qu'il ne pouvoit ſe préſenter à un jugement ſéculier, au préjudice de la juriſdiction Eccléſiaſtique. Le Roi fit ſaiſir ſes biens (89). A cette occaſion, ſon Oncle Hincmar s'intéreſſa pour lui, il écrivit une longue Lettre à Charles le Chauve, dans laquelle il lui repréſente „ que ce qu'il a fait contre l'Evêque „ de Laon, eſt contraire aux Loix des Empereurs, aux „ Decrets des Papes, & aux Déciſions des Conciles." Cette Lettre produiſit ſon effet, des Juges choiſis décidérent que l'Evêque de Laon devoit demeurer en poſſeſſion de ſes biens, excepté de la terre de Pouilly, donnée en fief par le Roi à un Seigneur, appellé Normand, du conſentement de l'Evêque. Il ne fut pas content de ce jugement ni de l'Archevêque ſon Oncle, qui y avoit préſidé; il écrivit au Pape pour ſe plaindre du Roi & de ſon Oncle. Le Pape écrivit au Roi & à l'Archevêque d'une maniére très-vive. Charles en fut fort irrité, & ce qui l'aigrit encore plus contre l'Evêque de Laon, c'eſt que ce Prélat, au-lieu d'obéir aux ordres réïtérés qu'il lui avoit envoyés, de le venir trouver, s'étoit retiré à Laon, ſans ſon congé (90). Ce Prince convoqua un Concile à Verberie, où il ſe tint en Avril 869, l'Archevêque de Reims y préſida, & l'Evêque de Laon y comparut, & y fut accuſé. Se trouvant embarraſſé, il dit qu'il en appelloit au Pape, & demanda permiſſion d'aller à Rome, qui lui fut refuſée, ſeulement on ſuſpendit la procédure, & on ne paſſa pas outre (91). Mais on ſe trouva bien-tôt obligé de reprendre les pourſuites contre lui, en conſéquence de l'excommunication qu'il porta contre tout ſon Diocéſe, ſous prétexte qu'il n'étoit pas obéï de ſon Clergé. Le Roi, pour arrêter ſes emportemens le fit mettre en priſon, d'où il le fit ſortir peu de tems après. Au mois de Mai 870 ſe tint un grand Concile à Attigni pour juger Carloman, fils aîné de Charles; Hincmar de Laon y fut accuſé de nouveau de déobéiſſance envers le Roi, & envers ſon Archevêque Hincmar de Reims. Il avoit envoyé à ce dernier conſécutivement deux Ecrits, contenant des Collections de Canons pour juſtifier ſon Appel à Rome & toute ſa conduite, & blâmer celle de ſon Oncle. Celui-ci y répondit par un long écrit, diviſé en 55 Chapitres, qu'il fit lire dans le Concile d'Attigni (92). „ Autant l'Auteur eſt appliqué à repouſ- „ ſer les reproches de l'Evêque de Laon, autant il y a „ d'attention à uſer de reprefailles, ce qu'il fait le plus „ ſouvent avec aigreur (93)." L'Evêque de Laon ſe tira néanmoins encore d'affaire, il en fut quitte pour promettre obéïſſance au Roi & à ſon Archevêque. Au moyen dequoi il rentra dans les bonnes graces de l'un & de l'autre, qui lui donnérent le baiſer de paix, en ſigne de réconciliation (94). Ce Prelat inquiet ne laiſſa pas de remuër dans la ſuite, & de donner au Roi de nouveaux ſujets de plainte, que ce Prince diſſimula par prudence. Mais voici ce qui acheva de la perdre. Il fut ſommé juſques à ſix fois par ſon Oncle, de ſouſcrire à l'excommunication des Complices de Carloman, comme les autres Evêques de la Province de Reims, mais il le refuſa toujours ſous divers prétextes. Le Roi en fut irrité, & convoqua pour le mois d'Août 871 un Concile à Douzi, prés de Mouſon, dans le Diocéſe de Reims, pour y juger l'Evêque de Laon ſelon les Canons. Le Concile s'aſſembla au tems marqué, Hincmar de Reims s'y trouva à la tête de huit Archevêques, & Charles y aſſiſta en perſonne. Ce Prince & Hincmar de Reims y préſentérent chacun un Mémoire contre l'Evêque de Laon, contenant des accuſations très-graves; il s'agiſſoit de parjure, de ſédition, de calomnie, de déſobéïſſance au Roi, de réſiſtance à main armée (95). Hincmar de Laon fut cité trois fois avant que de comparoître, enfin il ſe préſenta avec un grand mémoire pour le Concile, & en appella au Pape. Interrogé ſur certains faits il varia dans ſes réponſes, & refuſa du reſte de répondre aux accuſations, il recuſa même ſon Oncle pour Juge, mais la recuſation fut jugée nulle & frivole. Quoiqu'il en revînt toujours à ſon appel, il fut convaincu & condamné à être dépoſé; ſon Oncle prononça la ſentence, qui fut ſouſcrite par tous les Prélats de l'Aſſemblée (96). Cependant le Pape Adrien II. inſtruit de ce qu'on avoit fait dans cette occaſion contre l'Evêque de Laon, blâma hautement la conduite du Concile, & défendit d'ordonner un autre Evêque à ſa place. Cela n'empêcha pas que Hincmar ne fût envoyé en exil & mis en priſon, où au bout de deux ans de perſécution il eut les yeux crevés (97). Dans la ſuite, ſavoir en 878 ce pauvre Prélat fut rehabilité. Les Auteurs de l'Hiſtoire Litéraire de France, dont on doit louër en général l'impartialité, ſans excuſer les fautes de Hincmar de Laon, s'expriment ſur le ſujet de ſon Oncle d'une maniére qui fait honneur à leur caractére. „ On ne peut pas ſe diſpenſer de dire, que notre Ar- „ chevêque fut bien éloigné de faire prévaloir la miſéri- „ corde ſur la rigueur du jugement. Il fit paroître au „ contraire beaucoup de dureté, & d'autres paſſions, qui „ ne convenoient ni à un Métropolitain, ni à un Oncle. „ Les ſentimens de la nature & l'honneur de l'Epiſcopat „ reclameront toujours contre la conduite qu'il garda en „ cette occaſion. Il ne fit pas, il eſt vrai, crever les yeux „ à ſon neveu, mais il n'y a pas lieu à douter, que s'il „ avoit voulu employer l'autorité qu'il avoit auprès du „ Roi, pour adoucir l'eſprit de ce Prince, il eût épargné „ à cet autre infortuné Prélat un châtiment auſſi inhumain „ (98)." Peut être peut-on mettre cet exemple au nombre de pluſieurs autres, qui prouvent que la haine & la vengeance ſont plus violentes entre des perſonnes que les liens de la nature uniſſent, qu'entre d'autres: feroit ce que les eſprits ne s'irritaſſent que peu à peu & par degrés, la haine s'empare auſſi inſenſiblement de toutes les facultés, & s'enracine ſi fort dans le cœur, que rien n'eſt capable de la ſatisfaire que la perte entiere de ceux qui en ſont les objets?

(89) Fleuri *Hiſt Eccl.* Tom XI. p. 194.

(90) Idem p. 195.

(91) Idem p. 196. 197.

(92) Idem p. 198.

(93) Hiſt. Litér. de France. *loc. cit.* p. 568.

(94) Fleuri *ubi ſupra* p. 292. 293.

(95) Idem p. 304-307.

(96) Idem p. 309-314.

(97) *Mézeray Abrégé Chronol* T. I. p. 540.

(98) Hiſt. Litér de France *loc. cit*, p. 550.

[G] *Nous*

l'Election des Evêques, & de la part que les Princes y avoient en ce tems-là. Cette Lettre attira à Hincmar de la part du Roi une réponſe menaçante, à laquelle le Prélat fit une replique encore plus vigoureuſe que la précédente, qui contient des choſes intereſſantes ſur les deux Puiſſances, la temporelle & la ſpirituelle: on remarque ſeulement que les expreſſions d'Hincmar ne ſunt ni aſſez reſpectueuſes ni aſſez meſurées (z). L'année ſuivante 882, les Normans continuant leurs ravages aux environs de la Champagne, & la Ville de Reims étant encore alors dénuée de murs de défenſe, Hincmar ſe ſauva au-delà de la Marne dans la Ville d'Epernay, où il mourut le 21 ou le 23 de Décembre, *laiſſant l'Egliſe Gallicane preſque entierement deſtituée de Prelats, qui entendiſſent ſes droits, & qui euſſent ſoin de ſa diſcipline* (aa). Nous dirons un mot de ſes Ouvrages dans les Remarques [G]. Quelques Ecrivains le repréſentent comme un Prélat genéreux, bien-faiſant envers tout le monde, en qui la nobleſſe des ſentimens alloit de pair avec une éminente ſageſſe (bb). Peut-être n'y a-t-il perſonne qui ait mieux rencontré que le Cardinal de Bona, qui dit qu'on auroit de la peine à definir ce qui

(z) Idem p. 522.

(aa) Mezeray *loc. cit.* p. 164.

(bb) Hiſt. Liter. de France, *loc. cit.* p. 522.

[G] *Nous dirons un mot de ſes Ouvrages dans les Remarques.*) Il parolt que ce Prélat étoit fort laborieux, car il a beaucoup écrit, malgré les grandes affaires auxquelles il eut part. Il n'avoit rien paru de lui juſqu'en 1602, que ce qu'en rapporte Flodoard au troiſiéme Livre de ſon Hiſtoire de Reims; ce fut en 1602 que Jean Buſée Jéſuite publia neuf Opuſcules de Hincmar, avec d'autres anciens monumens & des notes de ſa façon; ce Recueil fut imprimé à Mayence in 4. Au bout de treize ans Jean des Cordes, Chanoine de la Cathédrale de Limoges, publia vingt autres Opuſcules, qu'il avoit découverts; autre Volume in-4. imprimé à Paris en 1615. Le Pere Sirmond faiſant enſuite des recherches pour ſon Edition des Conciles des Gaules, recouvre d'autres écrits de Hincmar, qu'il fit entrer en partie dans les Actes des Conciles auxquels ils appartiennent, & qu'il a renvoyés en partie à la fin de ſon troiſiéme Volume. Mais en ayant encore déterré depuis un plus grand nombre, il forma le deſſein de les joindre avec ceux qui avoient déjà été imprimés, & d'en donner une Edition entiére. C'eſt ce qu'il exécuta en deux Volumes *in fol.* qui parurent à Paris chez Sebaſtien Cramoiſy, l'an 1645. Depuis cette Edition, le Pere Ceillot ayant de ſon côté découvert quelques écrits de notre Archevêque, qui avoient échappé aux Editeurs précédens, les publia en 1658 avec les Actes du Concile de Douzi. Les PP. Coffart & Labbe en déterrérent encore depuis, & les firent entrer dans la VIII. Volume de leur Recueil général des Conciles. Du Cheſne a auſſi inſéré quelques Opuſcules choiſis d'Hincmar, dans le ſecond Volume de ſes Hiſtoriens François (99). Je n'ai pas deſſein de groſſir cet Article par une longue Liſte des Ouvrages dont je viens de parler; on en trouve une fort curieuſe & parfaitement judicieuſe dans l'Ouvrage cité en marge (100), auquel je renvoye ceux qui ſont curieux de cette ſorte de détails. Outre les Ouvrages imprimés d'Hincmar, les Auteurs auxquels je renvoie, nous apprennent (101) que ceux qu'on a négligé de nous conſerver, ou qu'on n'a pas encore tirés de l'obſcurité des Bibliothéques, ſont encore en plus grand nombre, & ils le prouvent par le Catalogue de ceux dont on a quelque connoiſſance. Mais ils ne croyent pas qu'il ſoit l'Auteur de la derniére partie des Annales de S. Bertin, comme l'ont prétendu deux Savans modernes, Mr. l'Abbé le Bœuf (102) & Mr. de la Ravaliere (103). Cette partie des Annales commence à l'année 861, & finit avec l'année 882. „ Il faut avouër, „ diſent *les ſavans Bénédictins*, qu'ils ont aſſez bien réuſſi „ à y faire ſentir le caractére & le génie de ce Prélat, & „ nous ſouſcririons volontiers à leur ſentiment, ſi nous „ n'étions arrêtés par diverſes difficultés, qui méritent „ attention (104)." Ces difficultés ſont les ſuivantes.

I. On ne peut attribuër à Hincmar cett. ſuite d'Annales, ſans lui ſuppoſer deux vices horribles; une haine implacable contre de pieux Evêques, qu'il auroit ſciemment publiquement; & un amour-propre exceſſif, qui l'auroit porté à ſe louër ſoi-même en décriant ſes adverſaires. Les preuves de ceci ſe tirent des Annales mêmes. L'Auteur affecte de commencer cette partie par la mort de S. Prudence Evêque de Troyes, pour avoir occaſion de le traduire, comme un défenſeur outré da l'héréſie prétendue de Goteſchale; comme un Prélat plein de fiel & d'animoſité contre les autres Evêques; enfin comme un Auteur, qui n'avoit compoſé que des Ouvrages remplis de contradictions & contraires à la foi commune de l'Egliſe. „ Calomnier d'autant d'autant plus atroces, *dit on* (105), qu'elles étoient „ moins fondées, & d'autant plus ſcandaleuſes qu'elles „ tomboient plus directement ſur un S. Evêque, déjà juge par le Souverain Juge." De S. Prudence l'Annaliſte paſſe à Rothade, Evêque de Soiſſons, qu'il repréſente comme le plus inſenſé des hommes, *ſingularis amentiæ*, comme un autre Pharaon pour ſon endurciſſement, en un mot comme une bête féroce plutôt qu'un homme. „ Il „ eſt néanmoins conſtant, comme on l'a vu, *diſent nos Hiſtoriens*, que Rothade fut pleinement juſtifié à Rome „ ſans qu'Hincmar ſon accuſateur & ſon Juge oſât s'y préſenter ni y envoyer perſonne, pour ſoutenir ſes accuſations, & qu'il fut enſuite rétabli avec honneur dans ſon „ ſiége." Après ce début, *qui fait horreur*, l'Annaliſte eſt perpétuellement attentif à faire paroître Hincmar ſur la ſcène, & à exalter ſes moindres actions. Il ſemble qu'il n'ait entrepris ſon Ouvrage qu'à ce deſſein.

II. Il eſt hors de conteſtation, que ce qu'on lit ſur l'année 882, & qui termine ces Annales, telles que les Du Cheſne les ont publiées, eſt de la même main que les articles précédens, ſans qu'on y apperçoive le moindre indice d'addition faite après coup. Or il eſt certain que ce dernier article contient des événemens arrivés après la mort d'Hincmar. Telle eſt la protection ſingulière que Dieu accorda à la Ville de Reims, en la préſervant de la fureur des Normans, dont les approches avoient fait fuir l'Archevêque dans le lieu où il mourut. Tel eſt l'avantage que le Roi Carloman remporta ſur eux. Telle eſt enfin leur retraite, après les conventions faites avec eux, & rapportées en détail par l'Annaliſte de Metz ſur l'an 884.

III. L'Auteur annonçant la ſuite de Hincmar à Epernay, parle de cette Ville avec la même indifférence, qu'un autre Continuateur des mêmes Annales parle de l'Abbaye de St. Bertin, *in quodam villa*. Hincmar ſe ſeroit-il ainſi exprimé, en parlant d'un lieu où il fut quelque tems malade & où il mourut?

IV. Eſt il croyable qu'un homme, qui ſe trouve obligé à fuir précipitamment, & déjà attaqué de la maladie dont il meurt, s'aſſie dans les extrémités, où il a tant d'autres choſes beaucoup plus importantes à faire, de marquer ces minuties dans des Annales, comme on les lit dans celles dont il eſt ici queſtion?

„ Voilà les difficultés, *diſent les Bénédictins* (106), qui „ nous paroiſſent ſuffiſantes pour refuſer à Hincmar cette „ portion d'Ouvrage. Mais elles ſeront levées ces difficultés, & tout s'accordera, en attribuant l'écrit à quelqu'un de ſes Eléves, & de ſes plus zélés partiſans, homme habile d'ailleurs, & verſé comme ſon Maître dans „ la Droit Canon, qui aura entrepris & axécuté cette „ ſuite d'Annales, de la maniére qu'elle l'eſt, pour faire „ ſa cour à ce Prélat, & qui n'en ayant pas tiré de ſon „ vivant ce qu'il en eſpéroit, aura négligé ou même dédaigné d'y marquer ſa mort".

J'avoué que je ne ſuis pas auſſi frappé que ces judicieux Auteurs des difficultés qu'ils alléguent. Le Caractére qu'eux mêmes tracent d'Hincmar, & que nous rapporterons, n'eſt nullement incompatible avec les deux vices, qu'il faut lui attribuër. On a vu ſon acharnement contre le pauvre Goteſchale, & la maniére violente dont il ſe conduiſit envers Rothade; ſeroit-il ſurprenant que la paſſion l'eût emporté en parlant de ces deux Evêques? Ne devoit-il pas être piqué, de ce que Prudence n'avoit pas approuvé ſes ſentimens, dans la diſpute avec Goteſchale, & cela même qu'il n'ofa ſoutenir à Rome ce qu'il avoit fait contre Rothade, & qu'il eut la mortification de le voir rétabli, ne ſuffiſoit-il pas pour l'animer contre ce Prélat? La paſſion trompée ne connoit guéres de bornes. Je ne vois donc pas qu'il y ait, à cet égard du moins, de la difficulté à attribuër à Hincmar un Ecrit, où, de l'aveu de ces Auteurs, on ſent le caractére & le génie de ce Prélat. Les autres difficultés ont quelque choſe de plus embarraſſant. Ne pourroit-on pas néanmoins ſuppoſer, que quelqu'un a ajoûté à la fin, ce qui eſt poſtérieur à l'année 882? Quoiqu'on n'apperçoive point d'indice d'addition, il me ſemble qu'il eſt auſſi naturel d'en ſuppoſer, que d'ôter à Hincmar un Ouvrage où l'on apperçoit ſon caractére & ſon génie. Les Auteurs qui parlent de la maniére d'écrire de Hincmar, diſent qu'il en eſt peu ou point qui le louënt. „ Son ſtile eſt diffus & embarraſſé, *dit Mr. Fleuri* (107), „ ſon diſcours plein de parenthéſes & accablé de citations, „ & il montre par-tout plus de mémoire & d'érudition, „ que de choix & de juſteſſe d'eſprit." Les Bénédictins en portent un jugement aſſez ſemblable pour l'eſſentiel. „ Il „ y a de la clarté & quelque netteté dans ſa maniére d'écrire, mais elle eſt diffuſe à l'excès. Auſſi remarque-t-on qu'elle eſt plus propre pour des Mémoires & des „ Inſtructions, que pour des Ouvrages de Doctrina & d'Eloquence. Elle ne convient point non plus au genre „ hiſtorique; & la longue Légende qu'Hincmar nous a laiſſée de ſa façon ſur S. Remi, annonce à tous ceux qui „ la liſent, que ſun Auteur n'avoit ni goût ni génie, ni „ talent pour écrire l'hiſtoire, quelque habile qu'il fût „ d'ailleurs. Les autres caractéres de ſa maniére d'écrire „ ſe ſont connoître par la diverſité de ſes Ouvrages. Ceux „ qu'il a faits dans ſa propre cauſe, laiſſent appercevoir „ des traits de ſubtilité & une certaine adreſſe pour tourner à ſon avantage les autorités qu'il employe. On voit „ d'un autre côté dans ceux qu'il a compoſés contre ſes „ adverſaires, un ſtile véhément, plein d'aigreur, d'amertume, & ſouvent d'invectives. En d'autres, lorſqu'il s'agit de ſe faire craindre, de faire valoir ſon crédit, de „ ſoutenir ſes droits, & les prérogatives de ſa dignité, il „ parle d'un ton haut, fier, impérieux. Au contraire y „ a-t-il quelque ſujet de craindre pour lui-même? il rabaiſſe ſon ton, prend un air de timidité, & quelquefois rampant (108)."

(99) Idem p. 522 524.

(100) Idem p. 514-528.

(101) Idem p. 560.

(102) *Diſſert. & Eclairc. ſur l'Hiſt. de France* p. 411 460. 470-486.

(103) Dans un Ecrit inſéré dans le *Mercure* de Decembre 1728, & dans deux Lettres qui ont paru en 1727 & 1728.

(104) Hiſt. Litér. de France. *Ubi ſupra* p. 528.

(105) Ibid. p. 529.

(106) Ibid. 529 550.

(107) *Hiſt. Eccléſ.* T. XI p. 472.

(108) Hiſt. Litér. de France *ubi ſupra.* pag. 551. 554.

[H] *Nous*

qui a prévalu en lui, le bien ou le mal: *Episcopus doctus, sed dubiæ famæ, dubio vitiorum ac virtutum temperamento* (cc). Nous parlerons avec plus d'étendue de son caractère ci-dessous [*H*]. Un des en-

(cc) Pope Blount *Censura Celeb. Author.* p. m. 341.

[*H*] *Nous parlerons avec plus d'étendue de son caractère ci-dessous.*] Le Cardinal Baronius loue sa science, & remarque qu'en son tems on l'estimoit si fort, qu'il étoit consulté de toutes parts, mais qu'il n'étoit pas toujours également heureux à satisfaire aux questions qu'on lui proposoit. *Si de* Hincmaro *quid sentiendum æquo judicii libramento dicendum sit: quod ad scientiam pertinet, si agitur de peritia* Canonum, *plane diverti eruditissimum, licet interdum nimis eis favens, super Apostolicæ Sedis decreta eas extulerit. Si de Theologicis facultatibus, ipsum quidem inveniemus exultissimum, ut in his, quæ contra* Gothescalcum Prædestinatianum *Hæreticum abundè scripsit, adversus quem pra cæteris laboravit: In reliquis etiam talem existimatum, quem consuluerint plures diversis quæstionibus, sed non in omnibus ita feliciter, ut ex responsionibus ad eas apparet* (109). Presque tous les Auteurs s'accordent néanmoins à le regarder comme plus versé dans la science des Canons, que dans la Théologie. „ Ses Ecrits, *dit M. Fleuri* (110), au moins le plupart, font connoître qu'il avoit bien lu l'Ecriture „ & les Peres: mais il étoit moins Théologien que Canoniste; & sa principale étude étoit de la discipline de „ l'Eglise, qu'il maintint avec une grande vigueur contre „ les entreprises des Princes, des Papes mêmes." Mr. Godeau dit, que „ c'étoit un Prélat très-sçavant & très-vigoureux, qui avoit fort courageusement défendu les libertés de l'Eglise Gallicane contre les nouveautés qu'y „ vouloient introduire les Papes de son temps (111)." Cave adopte tout ce qu'on a dit de plus avantageux de Hincmar, sans toucher à ses défauts; ce qu'il dit de plus regarde sa capacité en qualité de Canoniste, quoiqu'il prodigue de grandes louanges à ses Ecrits. *Et jure Ecclesiæ leges & jura nemo melius intellexit, nemo antiquius defendit. Tandem ad ejus opera devenimus, multa quidem eruditione, doctrina, pietate referta, & quæ Ecclesiæ Gallicanæ Historiam miré illustrent, de quibus tutò Sermandus, in iis nullum esse, quod utilitate sua careat, & in quo præstans autoris judicium cum scientia copia non eluceat* (112). Comme les jugemens des hommes varient, selon les principes qu'ils ont adoptés, on trouve une grande opposition dans la maniére dont quelques Auteurs parlent d'un Traité de la Prédestination, qui se trouve dans le premier Volume du Recueil des Oeuvres d'Hincmar, publié par le Pere Sirmond. Grotius en paroît charmé, & en parle comme d'un Ouvrage solide & bien écrit, qui mérite d'être lu dans sa langue originale, & d'être traduit en d'autres Langues. C'est dans une Lettre à son frere, datée du 10 Octobre 1643. *Jacobus Sirmondus, vir optime meritus de omnibus literis, jam octogenarium, & nonagenarium medius non definit posteritatem obligare. Librum nobis addit ex Manuscripto, qui fuit Hincmari Archiepiscopi Rhemensis satis noti. Is liber oppositus est libro hominis sentientis cum Prædestinat, id est, ita ut nunc sentimus, qui Synodo Dordrectanæ adhærent. Est autem scriptus & efficaciter & elegantèr, & dignus qui legatur, non jus tantum linguæ, sed & aliis* (113). Mais les Auteurs de l'Histoire Littéraire de France jugent de cette Piéce d'une façon très-différente, & nullement aussi favorable. „ L'Auteur, *disent-ils* (114), y fait paroître plus „ d'érudition que de jugement & de justesse d'esprit, & il „ n'y a proprement réussi qu'à montrer qu'il n'étoit pas „ Théologien. L'Erudition même dont il fait parade est „ sans choix & sans critique." Mr. Du Pin ne paroît avoir bien saisi en général le caractére de notre Archevêque, voici ce qu'il en dit (115). „ Il étoit beaucoup plus „ versé dans la science des Canons, & de la Discipline de „ l'Eglise, que dans l'étude des Dogmes Ecclésiastiques. „ Il avoit beaucoup lu les Ecrits des Conciles, & avoit „ fait des recueils de passages de leurs Ecrits & de Canons sur toutes sortes de matiéres. Il sçavoit s'en servir adroitement, & les tournoit facilement à son avantage. Il étoit grand Politique, & sçavoit fort bien se „ servir des Loix de l'Eglise, pour faire réussir ses intention & ses desseins. On lui est beaucoup redevable de „ la vigueur avec laquelle il a maintenu le liberté des Eglises de France, & la dignité des Evêques & des Métropolitains contre les entreintes que les Papes vouloient „ donner à leurs droits, sans perdre le respect & la soumission qu'il devoit au Saint Siége. Il a trouvé le moyen de résister aux prétentions injustes de la Cour de „ Rome, sans qu'on pût l'accuser de faire Schisme, ou „ de mépriser le Saint Siége. Ce n'est pas seulement contre les Papes qu'il a maintenu les droits de l'Eglise; „ il les a aussi soutenus contre les Princes; & quoiqu'il fût bien avec eux, il défendoit courageusement ses „ droits, en leur remontrant librement ce qui étoit de „ leur devoir. On pourroit peut être trouver à redire de „ ce qu'il se mêloit tant des affaires de l'Etat, mais il est „ autorisé par l'usage établi en France de son temps, où „ les Evêques, étoient considérés, non seulement comme „ les Pasteurs spirituels de l'Eglise, mais encore comme „ les principaux Membres de l'Etat. Son stile est plus „ propre pour des Mémoires & des instructions, que pour „ des Ouvrages de Doctrine & d'Eloquence, mais il n'est „ ni poli ni élevé. Ces défauts que l'on peut trouver en „ lisant ses Ouvrages, sont recompensés par une infinité „ de belles régles & d'autorités sur le Gouvernement de „ l'Eglise. Il n'y a point d'Auteur où l'on en trouve „ un si grand nombre si bien autorisées, & dans lequel „ on puisse plus apprendre de Droit Ecclésiastique. Quoiqu'il se soit doute de la fausseté des Décrétales, supposées aux premiers Papes, il ne laisse pas de les citer fort souvent, mais c'est ordinairement quand elles sont conformes au Droit Commun; car quand elles s'en éloignent il les rejette, & se fonde principalement sur les Canons des Conciles Généraux, ou des autres Conciles reçus & approuvés dans l'Eglise, & sur les Décrétales des Papes, qui sont conformes à cette Discipline." Je remarque que Mr. Du Pin, non plus que tous les autres dont j'ai rapporté le jugement, ne parlent presque point du caractére personnel de Hincmar, soit qu'ils ayent négligé d'y faire attention, soit qu'ils ayent creint de s'expliquer sur un article délicat. Quoi qu'il en soit, les Savans Bénédictins de St. Maur ont été moins scrupuleux, & je réunirai ici ce qu'ils disent de Hincmar de particuliers, & qui ne se trouve point dans les Auteurs que j'ai citées. „ D'abord, *disent-ils* (116), on apperçoit en „ lui un esprit vif, subtil, pénétrant, étendu, capable de „ plus grander choses; une supériorité de connoissances, „ une régularité dans les mœurs, qui jointes à l'éminence „ de sa dignité, le faisoient briller entre les autres Prélats de son siécle, & lui attiroient le respect des Papes „ & des Rois, comme des autres. Mais on y découvre „ en même tems un caractére actif, inflexible, impérieux, rusé, partial, enveloppé, artificieux, entreprenant; une politique qui lui faisoit adroitement mettre tout en usage pour venir à bout de ses desseins & „ de ses entreprises. On n'a point besoin d'autres preuves pour asseoir ce jugement, que celles qu'on a lues „ dans le cours de son histoire. C'est cette politique, qui „ le portoit à rejetter les Décrétales, lorsqu'elles étoient contraires à ses vuës, suivant le reproche qu'en faisoit „ à ses Confréres le Pape Nicolas I, & à les recevoir lorsqu'elles lui étoient favorables." A l'égard de ce qui regarde les Décrétales nos Auteurs disent ailleurs (117) que „ Hincmar sçavoit qu'elles étoient d'une date fort récente, & inconnuës aux siécles qui l'avoient précédé. Cependant il ne put jamais en démêler la supposition, quoiqu'il la sentît fort bien. Il auroit fallu examiner, si elles étoient véritablement des anciens Papes à qui l'on „ a prétendu en faire honneur. Mais comme il ignoroit „ les régles de la Critique, il ne put entrer dans cette „ discussion." Revenons à son caractére. Il étoit généreux & bienfaisant envers les personnes qu'il affectionnoit, mais par rapport à celles qu'il ne goûtoit pas, on dont il croyoit avoir reçu quelque sujet de mécontentement, il ne mettoit de bornes à son indignation que par politique." „ Hincmar, *continuent nos Auteurs* (118), sçavoit beaucoup; mais il s'en faut bien que son sçavoir fût universel. L'Ecriture peroît lui avoir été familiére, & il la cite fréquemment & sans gêne dans ses Ouvrages, mais „ il n'en avoit point approfondi les mystéres, & ne la possédoit que par mémoire. C'est ce que montre sa maniéra de l'appliquer; car qu'il fait à sa fantaisie, sens justesse, & souvent contre le sens naturel du texte sacré. „ Il avoit lu la plupart des Peres, & fait un assez fréquent usage de leur autorité. Mais il n'avoit point étudié, ou n'avoit pu goûter les sentimens de St. Augustin, ni ceux des autres Peres, qui penseut comme ce S. Docteur. Hincmar fit aussi usage de son érudition pour écrire sur des sujets de morale & de piété, . . . & l'on „ peut dire qu'il n'y réussit pas mal pour le temps où il „ écrivoit. Il est toutefois surprenant de voir, qu'un Prélet, qui sçavoit tant de bonnes choses, & qui étoit aussi „ occupé, se soit amusé à traiter sérieusement des questions assez inutiles. Nous entendons parler de ce qu'il „ a écrit sur les épreuves par l'eau froide & l'eau chaude. „ Il ne l'est pas moins de le voir donner dans des mysticités insipides, & des visions dont quelques-unes sentent la feble la plus grossiére. On a par-là des preuves que „ l'érudition d'Hincmer étoit sans goût. Elle avoit encore tous les autres défauts de celle de son siécle. Elle étoit „ brute, sans choix, sens Critique. La plupart de ses „ Ouvrages sont des amas, des compilations d'autorités, „ sens ordre, sans arrangement, où à force de vouloir faire „ montre d'une grande mémoire, il a laissé peu de marques de jugement & de justesse d'esprit. Ce défaut de „ Critique lui ayant fait confondre les bons & les mauvais „ Auteurs, il se fit sur ce plan défectueux un Système de „ Religion, qui ne pouvoit être exact. On a vu de quelle „ sorte les Conciles & les Théologiens de son temps relevérent les opinions qu'il avoit embrassées sur la Grace, „ la Prédestination, & le Libre-Arbitre." Je finirai cette Remarque & cet Article par une réflexion. C'est qu'il paroît par toute l'Histoire de Hincmar, qu'il se prévaloit extraordinairement du crédit qu'il avoit, & ne s'embarrassoit pas trop des régles, quand elles n'étoient pas favorables à ses passions. Je n'en veux d'autres preuves que l'affaire de Gotescheic. On a vu que des Prélats distingués, des Docteurs célébres, des Eglises, des Conciles se déclarérent en faveur de la doctrine de ce Moine infortuné. On s'attendroit naturellement après cela, à voir, sinon pleinement réhabilité, du moins mis en liberté, & traité comme un innocent, qui avoit souffert injustement. Point du tout, Gotescheic demeure en prison, y passe ses jours tristement, & y meurt, privé même des se-

(109) Baronius *ad ann.* 822 *Apud* Pope Blount *Cens. Celeb. Auth.* p. m. 341.

(110) *Ubi supra.*

(111) Hist. de l'Eglise Tom. VI. p. 318.

(112) Cave *Hist. Liter. Script. Eccles.* T. II. p. 10. Basle 1743.

(113) Hug. Grotii *Epistolæ* p. 156. Edit. de 1687 Amst. chez Blaeu.

(114) Hist. Liter. de France T. V. p. 511.

(115) *Nouv. Bibl. des Aut. Eccl.* Tom. VII. p. 62.

(116) Hist. Liter. de France. *loc. cit.* p. 567.

(117) *Ibid.* p. 160.

(118) *Ibid.* p. 559.

endroits qui le rendent digne de louanges, c'eſt le ſoin qu'il eut d'entretenir les Etudes dans ſon Clergé, non ſeulement par ſon exemple, mais par ſon attention à ſoutenir les deux Ecoles établies à Reims, l'une pour les Chanoines de la Cathédrale, l'autre pour les autres Clercs du Diocèſe. Il veilla auſſi à ce que l'ignorance ne pénétrât point dans le Monaſtére de St. Remy, dont il fut Abbé; il donna à ce Monaſtére & à ſon Egliſe Cathédrale pluſieurs Livres, où il voulut qu'on inſcrivît ſon nom. Outre ceux qu'il compoſoit lui-même, il avoit beaucoup de ſoin de recueillir ceux des Anciens. Il le portoit même juſqu'à amaſſer les Apocryphes comme les autres (*dd*). Il n'y eut preſque point en ſon tems de Prélats un peu diſtingués en France, avec leſquels il ne fût en commerce de Lettres. Il étoit même comme l'Oracle de la plupart, & conſulté de toutes ſortes d'endroits par les Princes, les Princeſſes, les Grands Seigneurs, les Abbés, & les autres Perſonnes de diſtinction. Cinq Papes, qui gouvernérent l'Egliſe de Rome, pendant ſon Epiſcopat lui donnérent tous des marques d'eſtime. Léon IV. lui accorda l'uſage du *Pallium* avec le privilége ſingulier de le porter tous les jours. Il eſſuya pourtant des mortifications de la part de Nicolas I. Il eut auſſi des liaiſons avec les Gens de Lettres des Pays Etrangers, comme Anaſtaſe Bibliothécaire de l'Egliſe Romaine. On a remarqué qu'il garda juſqu'à la mort l'abſtinence de la Chair, qu'il avoit vouée en profeſſant la régle de St. Benoit (*ee*). Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que Hincmar eſt un des Evêques les plus célébres qui ayent parn en France, tant par la part qu'il a eu à toutes les affaires importantes, que par ſes Ecrits.

(*dd*) Hiſt. Litter. de France &c. tom. 5. p. 512.

(*ee*) Idem p. 522.

ſecours ſpirituels. C'eſt-là à mon avis une preuve déciſive de l'abus que Hincmar faiſoit de ſon autorité, & du peu de reſpect qu'il avoit pour tout ce qui étoit contraire à ſes Idées. On a beau lui reprocher que la condamnation de Goteſchalc n'a point été dans les régles, on a beau maintenir ſa doctrine, il n'en ſera pourtant que ce que le fier & inexorable Prélat en a décidé. C'eſt ce qui juſtifie parfaitement le portrait qu'ont fait de lui les Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de France. On ſent que tous les autres Ecrivains ont voulu garder des ménagemens, ou que des raiſons de politique, ou l'intérêt de quelque Syſtême les ont empêché de parler nettement. Pour nous, qui n'y avons d'autre intérêt que celui de la vérité, nous ne craignons pas de dire, que parmi quelques bonnes qualités, & avec des talens aſſez diſtingués, ſurtout pour ſon ſiécle, Hincmar eſt de grands défauts, & ſe livra à des paſſions, qui ne ſeront jamais honneur à ſa mémoire dans l'eſprit des perſonnes judicieuſes & raiſonnables.

HOBBES (Thomas) Nous ajoûterons à l'Article que Mr. Bayle a donné de ce Philoſophe un Catalogue de ſes Ouvrages [*A*], & quelques particularités que cet Ecrivain a omiſes. Le Docteur

[*A*] *Un Catalogue de ſes Ouvrages.*] I. Il a traduit en Anglois l'*Hiſtoire de la Guerre du Péloponnèſe par Thucydide*. Londres 1628 & 1676 in-folio, & depuis en deux Volumes in-8. II. *De Mirabilibus Pecci*, Poëme Latin imprimé à Londres en 1636 in-8. *Secunda Editio* Londini 1666 in-4. Il a été traduit en Anglois par une perſonne de qualité, & cette Traduction a été imprimée avec l'Original à Londres en 1678 in-8. III. *Elementa Philoſophica ſeu Politica de Cive, id eſt, de Vitâ Civili & Politicâ prudenter inſtituenda*. Paris 1642 in-4. Hobbes ne fit tirer que peu d'Exemplaires de cet Ouvrage, il le revit enſuite, & y fit des augmentations, & c'eſt dans ce dernier état qu'il a été imprimé à Amſterdam chez les Elzeviers en 1647 in-douze, par les ſoins de Mr. de Sorbière, qui en a donné une Traduction Françoiſe ſous ce Titre: *Elémens Philoſophiques du Citoyen. Traité de Politique, ou les Fondemens de la Société Civile découverts par* Thomas Hobbes, *& traduits en François par un de ſes Amis*, à Amſterdam chez Bleau 1649 in-8. Il y a eu depuis pluſieurs autres Editions du Texte Latin. Le Docteur Jean Bramhall, Evêque de Derry en Irlande, nous apprend (1), que dix ans auparavant il avoit remis entre les mains de Mr. Hobbes „ Environ ſoixante Objections contre ce Livre, en partie „ Politiques & en partie Théologiques, appuyées chacune „ de pluſieurs raiſons, & qu'il n'y avoit jamais répondu." Gaſſendi, dans une Lettre à Sorbière, dit que le Traité *de Cive* mérite d'être lu par tous ceux qui veulent approfondir cette matiére. Puffendorf avoue (2) qu'il doit beaucoup à Hobbes, dont l'Hypothéſe, quoiqu'elle ſente un peu l'Irreligion, eſt à d'autres égards ingénieuſe & ſaine; *Neque parum debere nos profitemur* Thomæ Hobbes, *cujus Hypotheſin in Libro de Cive, & ſi quid profani ſapiat, tamen cætera ſatis urguta & ſana*. Conringius taxe (3) notre Auteur de vanité, de s'être glorifié que la Philoſophie Civile n'eſt pas plus ancienne que ſon Livre *de Cive*, quoique tout ce qu'il y a de bon fût déjà connu avant lui; & il remarque que les plus abſurdes conſéquences découlent néceſſairement de ce pernicieux principe qu'il établit, que les hommes ne ſont point naturellement portés à la ſociété, mais plutôt à la diſcorde & à la guerre. *Anglus* Hobbes *Libro* Elementorum Philoſophicorum de Cive *edito non dubitavit hiſce verbis gloriari*, Phyſica res novitia eſt, ſed Philoſophia Civilis multo adhuc magis, ut quæ antiquior non ſit Libro quem de Cive ſcripſi, *infans profectò fuſtu. Satis autem apertum eſt in illis quidem* de Cive Elementis *nihil eſſe bonum, quod non ab omni retrò memoriâ fuerit notum. Ne quidem illud autem potuiſſet ſupereſſe, ſi præjudicii defectu vidiſſet* Hobbes *quam multum aliis deduci debeant ex illo horribili principio*, naturâ inter homines non Societatem, ſed diſcordiam inſtitutam eſſe; *& verò illo poſito omnis Societas humana contra naturæ fuerit inſtitutum. Quo aſſerto neſcio num quid excogitari poſſit abſurdum magis & improbum*. IV. Réponſe à la Lettre ou Préface du Chevalier Guillaume Davenant au devant de *Gondibert*. Paris 1650 in-douze; imprimée enſuite avec *Gondibert*. La Réponſe de Mr. Hobbes eſt datée de Paris le 20 Janvier 1650. V. *De la Nature de l'Homme; ou Elémens fondamentaux de la Politique; dans leſquels on découvre par leur cauſe première les Facultés, les Opérations, & les Paſſions de l'Ame, ſelon des principes Philoſophiques, peu connus ou reçus. Par* Thomas Hobbes *de Malmesbury*. Londres 1650 in douze. Dans l'Epître dédicatoire à Guillaume Comte de Newcaſtle, datée du 9 Mai 1640 l'Auteur remarque „ que les deux principales parties de la nature de l'Homme, la Raiſon & les Paſſions, ont enfanté deux ſortes „ de Sciences, les *Mathematiques*, & les *Dogmatiques*. Dans „ les premiéres il n'y a ni controverſes ni diſputes, parce qu'elles conſiſtent uniquement dans la comparaiſon „ des Figures & du Mouvement, qui ſont des choſes où „ la *Vérité* & l'*Intérêt* des Hommes ne ſe trouvent point „ en oppoſition. Mais dans les autres il n'y a rien qui ne „ ſoit en diſpute, parce qu'il s'agit de comparer les Hommes, & qu'il eſt queſtion de leurs droits & de leur intérêt; & toutes les fois qu'à cet égard la Raiſon contredit l'Homme, il combat à ſon tour la Raiſon. De là „ vient que tous ceux qui ont écrit ſur la Juſtice & la Politique, ſe ſont contredit les uns les autres, & ſont tombés en contradiction avec eux-mêmes. Le ſeul moyen „ de réduire cette Doctrine aux régles infaillibles de la „ Raiſon, c'eſt de poſer pour fondement des principes, „ dont les Paſſions ne ſe défient point, & qu'elles ne cherchent point à écarter, & de bâtir enſuite ſur ces principes tout ce qui a du rapport à la Loi Naturelle, (qu'on „ a juſqu'à preſent bâtie en l'air) & d'avancer par degrés, „ juſqu'à ce qu'on ait élevé un Fort imprenable. Les principes propres à ce deſſein ſont, Mylord, ceux dont je „ vous ai entretenu juſqu'à préſent en particulier, & que „ j'ai arrangés ici méthodiquement par votre ordre. Je „ laiſſe à ceux qui en auront le loiſir, & qui y ſeront encouragés, le ſoin d'examiner par ces principes les Cas „ qui peuvent avoir lieu entre *Souverain* & *Souverain*, ou „ entre les *Souverains* & leurs *Sujets*. Quant à moi, Mylord, je préſente cet Ouvrage à votre Grandeur, comme contenant les véritables & uniques fondemens de la „ Science dont il s'agit. Quant au ſtile il eſt mauvais, parce qu'en écrivant j'ai plus conſulté la Logique que la Rhétorique: mais pour ce qui eſt de la Doctrine que j'y établis, elle eſt fortement prouvée, & les Conſéquences „ qui en découlent ſont telles, que faute de les avoir connuës, le Gouvernement & la Tranquillité n'ont été juſqu'à préſent que des craintes mutuelles, & il ſera infiniment avantageux à l'Etat, que tout le Monde adopte „ ſur le *Droit* & la *Politique* les ſentimens que je propoſe „ ici." L'Epître dédicatoire eſt ſuivie d'une Epître au Lecteur ſous le nom de F. B. c'eſt à-dire François Bowman, qui étoit le Libraire, mais que l'on attribuë à Seth Ward, depuis Evêque de Salisbury (4). On nous apprend dans cette Epître, que Mr. Hobbes a *compoſé un Syſtême de Philoſophie ſelon les principes & dans la méthode de ceux qui s'entendent aux Démonſtrations. Il l'a diviſé en trois Parties.* De Corpore, De Homine, De Cive, *qui ſont liées les unes avec les autres, la ſeconde commençant où la premiére finit, & la ſuppoſant, de la même maniére que les derniers Livres d'Euclide ſont fondés ſur ceux qui les précédent. Il a déjà publié en Latin de-delà la Mer la derniére partie; on vous donne ici la ſeconde; & ſi le Public leur rend juſtice, nous pouvons eſpérer d'avoir auſſi la premiére. Nous nous flattons que l'Auteur, qui ne travaille qu'à ſatisfaire la Raiſon Humaine, aura aſſez de condeſcendance pour ſatisfaire à l'empreſſement des habiles gens que ces deux premiéres parties auront trouvé, ou qu'elles auront rendu tels; ce qui ne ſe peut à moins qu'ils n'ayent analytiquement ſuivi les grands événemens d'Etat au travers des paſſions particuliéres des Hommes, pour remonter aux premiers principes des mouvemens naturels & corporels. Le premier Ouvrage a été publié par l'Auteur, & eſt à couvert par ce moyen; c'eſt un Ami, qui,*

(1) Préface de Son Livre intitulé: *A Defence of true Liberty from antecedent and extrinſecall Neceſſity*. Londres 1655 in-8.

(2) Dans la Préface de ſes *Elementa Jurisprudentiæ Univerſalis*.

(3) *De Civili Prudentiâ* Cap. 14.

(4) Wood. *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 641.

(a) *Memoirs of the Family of Cavendish*. p. 107. & segg. subjoined to the Doctor's

teur White Kennet nous apprend (a), que pendant que Mr. Hobbes demeuroit chez le Comte de Devonshire, sa régle invariable étoit de consacrer la matinée à sa santé, & l'après midi à l'Etude. Desqu'il se levoit il alloit se promener, & montoit quelque Colline qui se trouvoit à portée, & quand le tems n'étoit pas sec, il faisoit l'un ou l'autre exercice dans la maison, jusqu'à ce qu'il fut en sueur, pré-

Funeral Sermon on Wilham Duke of Devonshire Londres 1708 in-Folio.

avec sa permission, donne celui-ci au Public. Et pour le mettre en jurets, on vous supplie de faire attention à la liaison qu'il a avec les autres, & surtout avec le Traité Du Citoyen. *On s'est fait un devoir de ne faire aucun changement dans l'avis de l'Auteur, qu'au n'a pu avoir si promptement; ainsi il paroît tel qu'il a été composé, en supposant qu'il ne s'est rien passé depuis que l'Epître dédicatoire a été écrite; si cela paroît absurde à quelques-uns, d'autres y pourront trouver de la satisfaction en se rappellant les tems & les circonstances, auxquelles nous sommes redevables de ces excellentes productions.* Mr. Hobbes tâche de prouver dans le Chapitre second, que le Sujet dans lequel l'image & la couleur est inhérente n'est point l'Objet vu. Que hors du nous il n'y a réellement rien de pareil à ce que nous appellons image ou couleur. Que ce n'est-là que l'effet du mouvement, de l'agitation, ou du changement que l'Objet produit dans le Cerveau ou dans les Esprits, ou dans quelque partie intérieure de la Tête. Et que comme dans la Vision tout se passe dans celui qui voit, il en est de même par rapport aux autres Sensations. Dans le troisième Chapitre il définit l'*Imagination*, qui est selon lui *une perception qui reste, mais qui diminue peu à peu après la Sensation même, dont elle tire son origine*; il définit le *Sommeil*, la *privation de l'Acte du Sentiment*, la *Faculté de sentir subsistans toujours*. Il remarque que „ la cause des Songes naturels, est l'impression des parties intérieures sur le Cerveau, par laquelle les esprits assoupis sont remis en „ mouvement". A l'égard de la *Mémoire* il observa, que par le moyen des Sens, qu'on réduit à cinq selon le nombre des Organes, nous acquerrons la connoissance des Objets qui sont hors de nous, & cette Connoissance est l'idée que nous en avons: mais nous faisons aussi attention d'une ou d'autre manière à nos Idées, car lorsque l'Idée d'un même objet revient, nous remarquons qu'elle revient, c'est-à-dire, que nous avons la même Idée que nous avons déjà eue: ce qui est la même chose que d'imaginer une chose qui est passée, ce que les Sens ne peuvent faire, qui ne représentent que les Objets présens. *Il faut donc faire de ceci un sixième Sens, mais un Sens* Intérieur, *& non* extérieur, *comme les autres, qu'on appelle ordinairement* la Mémoire. Dans le Chapitre quatrième il nous dit que „ la succession des Idées peut être casuelle & sans liaison, comme cela arrive généralement „ dans les Songes; ou suivie & réglée, comme lorsque „ l'une fait naître celle qui la suit; & c'est-là le *Discours* „ de l'Esprit. Mais comme le terme de Discours se prend „ communément pour la liaison & la suite des Mots, je „ nommerai l'autre, pour éviter, *dit-il*, l'équivoque, *Discursion*". Il remarque que la cause de la liaison d'une idée avec l'autre, ou ce qui fait que l'une vient à la suite de l'autre, c'est leur première liaison, l'ordre dans lequel elles ont été produites par les Sens. Que le Souvenir de la Succession des choses, c'est-à-dire de l'ordre dans lequel les unes ont précédé & les autres ont suivi, & de ce qui les a accompagnées, est ce que nous appellons une *Expérience*, soit que nous l'ayons faite à dessein, comme lorsqu'on met quelque chose au feu pour voir l'effet que le feu produira sur elle; soit que nous ne l'ayons pas faite, comme lorsque nous nous rappellons une belle Matinée, qui a été précédée le Soir d'un Ciel rouge. Avoir plusieurs Expériences, c'est ce qu'on appelle l'*Expérience* qui n'est autre chose que le Souvenir des choses dans l'ordre où elles se sont succédées (ou, pour parler plus clairement, quels effets ont suivi telle Cause, & quelles Causes ont précédé tel ou tel effet). Il observe dans le Chapitre Sixième qu'„ il y a deux espèces de Connoissance, dont „ l'une n'est autre chose que le *Sentiment*, ou la Connoissance originale, & le Souvenir que l'on en a; l'autre „ s'appelle *Science*, ou la Connoissance de la *Vérité des Propositions*, & des noms des choses, celle-là vient de „ l'Entendement". Dans le Chapitre neuvième il remarque que „ Quoique la Comparaison de la Vie Humaine „ avec une carrière, ne soit pas exacte à tous égards, elle est assez juste cependant par rapport à notre but, „ pour nous représenter & nous rappeller presque toutes „ les Passions, dont on a parlé ci-dessus. Mais il faut supposer que cette Carrière n'a d'autre terme que celui d'y „ être le plus avancé, ni d'autre prix que celui d'y courir. Faire des efforts, c'est le *Désir*. Se relâcher, c'est „ la *Sensualité*. Regarder ceux qui sont derrière soi, c'est „ la *Vanité*. Regarder ceux qui sont devant soi, c'est l'*Humilité*. Lâcher le pied pour regarder derrière soi, c'est „ la *Vaine-Gloire*. S'arrêter, c'est la *Haine*. Retourner „ sur ses pas, c'est la *Repentance*. Se tenir en haleine, c'est „ l'*Espérance*. Etre las, le *Desespoir*. Tâcher de passer celui qui est devant nous, l'*Emulation*. Vouloir le supplanter ou le renverser, l'*Envie*. Se déterminer à surmonter un obstacle qu'on a prévu, le *Courage*; vouloir en surmonter un imprevu, la *Colère*. La vaincre avec aisance, la *Magnanimité*. Lâcher le pied pour de petits obstacles, la *Pusillanimité*. Tomber tout d'un coup, c'est la disposition à *pleurer*. En voir tomber un autre, c'est l'envie de *Rire*. Voir quelqu'un devancé, malgré nos vœux, c'est la *Pitié*. En voir un autre devancé, comme nous le souhaittions, c'est l'*Indignation*. Suivre „ quelqu'un de près, c'est l'*Amour*. Faire avancer celui „ qui le tient ainsi attaché à vous, c'est la *Charité*. Se „ heurter soi même par trop de précipitation, c'est la *Honte*. Etre perpétuellement devancé, c'est la *Misère*. Devancer continuellement chacun de ceux qui nous précédent, c'est la *Bonheur*. Renoncer à la Course, c'est „ *Mourir*". Il dit dans le Chapitre dixième, que la *différence des Esprits tire son origine de la diversité des Passions, & des fins auxquelles* l'Appétit *les conduit*. Que l'Imagination consiste à *trouver des rapports imprévus entre des choses, d'ailleurs dissemblables, d'où naissent ces agréables comparaisons, ces Metaphores, & autres Figures, par lesquelles les Poëtes & les Orateurs font les maîtres de rendre les Objets aimables ou odieux, & de les faire envisager aux autres, selon qu'ils leur plaisent ou déplaisent à eux-mêmes*; l'Imagination consiste aussi à *découvrir tout d'un coup de la différence entre des choses qui paroissent d'ailleurs les mêmes*. L'*Indocilité*, ou la difficulté à se laisser instruire „ vient „ de la fausse opinion, que l'on sait déjà la vérité de la „ chose qui est mise en question". Il soutient dans ce même Chapitre: qu'*un des principaux maux de l'Esprit, c'est ce que l'on appelle* Folie, *qui semble n'être autre chose, qu'une imagination tellement prédominante, qu'elle devient le principe de toutes les passions. Cette Imagination n'est autre chose qu'un excès de Vaine-Gloire, ou de Découragement, comme les exemples suivans semblent le prouver, n'y en ayant aucun qui ne semble venir de l'une ou de l'autre de ces Causes. En premier lieu, nous avons vu un homme qui prêchoit dans Cheapside de dessus une Charette en guise de Chaire, disant qu'il étoit le Christ, c'étoit là une Vanité ou une Folie spirituelle.* On a vu *aussi divers exemples* de Folies savantes, *où les personnes étoient tombées en s'occupant trop de leur habileté. Je pense qu'on peut mettre dans cette Classe ceux qui ont entrepris de déterminer le tems précis de la fin du Monde, & d'autres choses de cette nature contenues dans les Prophéties. La* Folle Martiale de Don Quixotte *n'est autre chose, que la preuve de ces excès de Vaine-Gloire, que la lecture des Romans est capable de produire dans un homme passablement. De même la* Fureur, *ou la* Folie d'Amour, *ne sont autre chose que l'excessive indignation de ceux dans le cerveau desquels le mépris de leurs Semblables ou de leurs Maîtresses fait une impression prédominante.* L'Orgueil a rendu bien des gens *fous, & les a fait regarder comme tels, sous le nom de* Visionnaires. *Et comme les uns font des plus grands excès de Folie, il y en a aussi parmi les autres des différens degrés où on la peut porter. Par exemple, c'est un degré de la première espèce, que de s'imaginer sans preuve évidente d'être inspiré, ou d'avoir quelqu'autre don de l'Esprit de Dieu, que d'autres gens de bien n'ont point. De la* seconde *espèce, de ne dire jamais son sentiment qu'en employant les phrases Grecques ou Latines des autres. De la* troisième *sorte est cet Esprit de Galanterie, & ce goût pour les Duels qui régnent aujourd'hui. La* Mollesse *est un degré de la* Fureur; *& l'affectation de* l'Esprit Visionnaire „ Si les exemples qu'on vient de rapporter nous représentent la Folie & ses divers degrés, „ entant qu'elle vient d'un excès de la Folie, qui a pour „ principe une *terreur panique*, & le *découragement*, & „ des divers degrés de cette sorte de Folie: comme sont „ ces personnes, qui se sont imaginées d'être fragiles „ comme du verre, ou qui ont eu quelqu'autre vision pareille; les degrés de cette Folie sont toutes ces Frayeurs „ excessives & mal fondées, que l'on remarque dans les „ personnes mélancholiques". Il observe dans le Chapitre onzième que „ Dieu étant incompréhensible, il s'ensuit que nous ne pouvons nous en faire aucune idée, „ & par conséquent que tous ses Attributs ne disent autre chose sinon notre incapacité, & notre impuissance „ à concevoir quelque chose que ce soit touchant sa nature, & ne sont nullement des notions que nous en „ ayons, si l'on excepte celle-ci; *qu'il y a un Dieu*. Car „ nous reconnoissons naturellement que des Effets supposent une Puissance capable de les produire avant qu'ils „ existassent, cette puissance suppose qu'il existe quelque „ chose en quoi elle réside; & cet Etre qui exalte avec la „ puissance de produire, s'il n'est pas éternel, doit nécessairement avoir été produit par quelque autre, qui „ fut avant lui, & celui-là encore par un autre, jusqu'à „ ce que nous en trouvions un qui soit éternel (c'est-à-dire qui soit le premier), la Source de toute Puissance „ & la première Cause de toutes les autres; & c'est-là ce „ que tous les hommes entendent par le terme de Dieu, „ qui renferme l'Eternité, l'incompréhensibilité, & la „ Toute puissance. De sorte que tout homme qui réfléchit, „ est en état de connoître que Dieu *Est*, mais non ce „ qu'il est, de même qu'un Aveugle né, quoiqu'il ne puisse „ avoir d'idée de ce qu'on appelle Feu, sait très-bien qu'il „ y a quelque chose que les Hommes appellent Feu, parce qu'il l'échauffe". Il dit que „ par *Esprit* nous entendons un *Corps naturel*, mais qui est si *subtil*, qu'il „ n'agit point sur les Sens, mais qu'il remplit la place que „ l'image d'un corps visible pourroit remplir. Ainsi l'idée „ que nous avons d'un Esprit, est celle d'une *Figure sans couleur*; une Figure a des dimensions, & par conséquent „ concevoir un Esprit, c'est concevoir quelque chose qui „ a de la dimension. Mais des *Esprits* dans le sens *purement*

prétendant que cela étoit fort sain, parce qu'un homme d'âge a plus d'humidité que de chaleur, & que par l'exercice il acquiert de la chaleur, & expulse le trop d'humeurs. Ensuite il déjeunoit bien, & alloit après cela faire sa tournée chez le Comte, la Comtesse, leurs Enfans, & chez les Personnes de distinction des environs, leur faisant à tous une courte visite: cette promenade duroit jusqu'à Midi,

„ *naturel*, signifient communément des Substances qui n'ont „ point d'étendue, deux termes diamétralement contra- „ dictoires; desorte que quand nous donnons le nom „ d'Esprit à Dieu, nous ne lui attribuons rien que nous con- „ cevions, comme nous ne prétendons pas lui attribuer „ des sextations & un entendement; mais nous avons des- „ sein de témoigner notre respect pour lui, en éloignant „ de lui tout ce qu'il y a de grossier & de corporel. Il dis „ encore que puisque la connoissance que nous avons des „ Esprits n'est point naturelle, mais que c'est une Foi „ fondée sur la Révélation surnaturelle accordée aux Au- „ teurs Sacrés, il s'ensuit delà que ce que nous pouvons „ connoître des Inspirations, qui sont des Opérations de „ l'Esprit en nous, doit aussi être uniquement par l'Ecri- „ ture. Que la Connoissance que nous avons de la Véri- „ té ou de la Fausseté d'une Révélation ne vient ni de „ l'apparition d'un Ange qui la déclare, ni d'un miracle „ qui paroit la confirmer, mais par sa conformité avec „ cet Article fondamental du Christianisme, que St. Paul „ assure aussi être le seul fondement, savoir, *que Jésus-* „ *Christ est venu en chair*. I. Cor. III. 11." Qu'à considé- „ rer que notre Foi, qui enfin se à croire que „ l'Ecriture „ Sainte est la Parole de Dieu, doit sa naissance à la con- „ fiance que nous avons en l'*Eglise*; il est incontestable „ aussi, que dans les disputes qui peuvent s'élever, & „ donner quelque atteinte à ce point capital que *Jesus-* „ *Christ est venu en chair*, il est bien plus *sûr* de s'en tier „ à l'explication que cette Eglise donne à l'Ecriture, qu'à „ nos raisonnemens ou à notre esprit particulier, c'est à- „ dire, à notre propre jugement". VI. *De Corpore Politi-* „ *co: ou Elémens du Droit*. Londres 1650 in-douze: il en a paru une Traduction Françoise à Amsterdam en 1653 in-douze. VII. Leviathan: *ou la Matiere, la Forme, & l'Au-* „ *torité d'un Etat*. Londres 1651 in-fol. réimprimé avec l'an- cienne date en 1680 in-fol. il en parut une Traduction Latine avec un *Appendix* à Amsterdam en 1668 in-4. Il a été aussi traduit en Flamand, & imprimé en cette Langue à Amsterdam en 1678 in-4. On trouve à la suite, dans les Editions Angloises, *une Revue du Leviathan*. Marchamont Needham nous apprend (5) que Mr. Hobbes étant à Pa- ris, lorsque cet Ouvrage parut pour la première fois „ il „ en envoya un Exemplaire au Roi d'Ecosse (6), que ce „ Prince accepta par considération, parce que l'Auteur „ lui avoit enseigné les Mathématiques; mais quelques- „ uns de ses Prêtres lui syant dit ensuite, que cet Ouvra- „ ge contenoit non seulement des principes d'Athéisme, „ & de la plus haute Impiété (car c'est-là le nom qu'ils „ donnent à tout ce qui ne s'accorde pas avec les intérêts „ du Clergé) mais aussi des choses préjudiciables à l'Egli- „ se, & dangereux par rapport à l'Autorité des Souve- „ rains; lorsque Mr. Hobbes vint pour offrir ses services „ en personne à ce Prince, il fut renvoyé, & le Marquis „ d'*Ormond* fut chargé de lui dire que le Roi ne vouloit „ pas le voir, & lui en dit en même tems la raison. Cela „ fit perdre à Mr. Hobbes beaucoup de son crédit auprès „ de ses Amis Royalistes". Grand nombre d'Ecrivains ont attaqué le Leviathan, entre autres le Chevalier Robert Filmer dans ses *Observations touchant l'origine du Gouverne-* *ment, sur le* Leviathan de Mr. Hobbes, *sur* Milton *contre* Saumaise, *&* Grotius *de Jure Belli & Pacis*. Londres 1652 in-4. *Examen de la Partie Politique du* Leviathan *de Mr.* Hobbes. *Par* George Lawson, *Recteur de More dans la Comté de Salop*. Londres 1657 in 8. *Examen du Symbole de Mr. Hobbes dans une Conference feinte entre lui & un Etu-* *diant en Théologie*. Londres 1670 in 8. Cette dernière Piè- ce est de Mr. Thomas Tenison, qui a été depuis Arche- vêque de Cantorbery; dans l'Epître dédicatoire au Comte de Manchester, datée de Cambridge le 4 Juin 1670, il re- marque que Mr. Hobbes a affirmé, que Dieu est une Sub- stance Corporelle, quoique subtile, qui nécessite les hom- mes au mal; que cet Auteur a tracé un plan de Gouver- nement, dont les conséquences sont pernicieuses pour tou- tes les Nations; qu'il a soumis le Canon des Ecritures à l'Autorité Civile, & a enseigné aux Princes à faire de l'Alcoran l'Evangile; qu'il a soutenu qu'il est permis non seulement de dissimuler, mais de renoncer ouvertement à la Foi Chrétienne, pour éviter la persécution; & qu'il a même entrepris de disputer contre les Elémens d'Eucli- de. „ Il y a longtems, *dit Mr. Tenison*, qu'il avoit publié „ ce Anglois ses erreurs sur la Religion, en s'insinuant „ par l'agrément de son stile dans l'esprit de ceux dont „ le jugement est guidé par l'imagination, & pour rendre „ justice à un Ennemi, il faut avouer qu'il peut passer „ pour un Maître dans cette Langue". En 1676 on im- prima. *Court Exposé des Erreurs dangereuses & pernicieuses pour l'Etat & pour l'Eglise, contenuës dans le Livre de Mr.* Hobbes, *intitulé* Leviathan; par le Comte de Clarendon. Oxford 1676 in-4. La Permission du Docteur Rodolphe Bathurst, Vice-Chancelier de l'Université, est du 1 Juillet 1676. L'Epître dédicatoire au Roi est datée de Moulins le 10 Mai 1673. Le Comte remarque dans l'*Introduction* (7), „ qu'il y a dans le Leviathan de Mr. Hobbes une „ érudition variée, digérée avec esprit & adresse, & „ exprimée d'un stile mâle & agréable". Il ajoute que Mr. Hobbes „ étoit un homme qui avoit du grands talens, „ beaucoup de génie, quelque lecture, & un peu plus de „ méditation; qui avoit passé plusieurs années à voir les „ Pays étrangers & à faire des Observations; qui enten- „ doit les Langues savantes aussi bien que les Langues „ modernes, qui avoit eu longtems la réputation de grand „ Philosophe & de grand Mathématicien, & qui en son „ tems avoit eu commerce avec plusieurs grands Hommes; „ & peut-être, que s'il s'y étoit livré un peu plus dans „ la fleur de son âge, cela auroit eu plus d'influence sur „ le caractère de son esprit, au-lieu qu'il eût rare qu'on „ se prête dans la vieillesse aux questions, aux discussions, „ & aux contradictions que les loix & la liberté de la „ Conversation demandent. Les Amis de Mr. *Hobbes* se „ sont toujours plaints, qu'il passoit trop de tems à médi- „ ter, & qu'il exerçoit trop peu ses pensées dans la Com- „ pagnie d'autres personnes, qui ne lui cédoient en rien; „ desorte qu'il étoit devenu avec l'âge tellement chagrin „ & opiniâtre, que les Gens qui doutoient ou qui contre- „ disoient ne lui plaisoient point. En un mot Mr. *Hobbes* „ est une des plus anciennes connoissances que j'aye, & „ pour qui j'ai toujours en beaucoup d'estime, étant un „ homme, qui, indépendamment de ses grandes lumiè- „ res, a toujours passé pour un honnête-homme, d'une „ conduite irreprochable". Le Comte nous apprend (8), que lorsque le Prince Charles, depuis Charles II. se ren- dit pour la première fois de l'Ile de Jersey à Paris, lui (Mylord Clarendon) demeura à Jersey avec Mylord Capel & Mylord Hopton; où il apprit peu de tems après, que Mr. Hobbes, qui étoit alors à Paris, y avoit imprimé son Traité *du Citoyen*. Le Comte écrivit au Docteur *Earle*, Cha- pelain & Précepteur du Prince, le priant de faire ressou- venir Mr. Hobbes de lui, le connoissant particulièrement, & de lui envoyer cet Ouvrage par le même principe, qui avoit engagé Mr. Sidney Godolphin, qui avoit été tué dans les troubles, avoit fait à Mr. Hobbes un Leg de deux cens Livres sterling. Mr. Hobbes envoya d'abord le Livre au Comte, en le priant de l'informer, s'il étoit bien sûr qu'il y eût un parcil Leg, & comment il pourroit parve- nir à le recevoir. Le Comte lui fit savoir, qu'il pouvoit compter que la chose étoit véritable, & qu'il croyoit que s'il trouvoit quelque voye secrette (afin que la chose ne s'ébruitât point par rapport au Parlement) de le demander à Mr. François Godolphin (frere de Mr. Sidney) de la bouche duquel le Comte tenoit le fait, il ne doutoit pas qu'il ne le lui payât. Ce fut ce qui engagea Mr. Hobbes à dé- dier le *Leviathan* à Mr. François Godolphin qu'il n'avoit jamais vu. Quelques années après le Comte étant venu (après la mort de Charles I.) avec le Roi Charles II de Hollande à Paris, d'où il alla peu de tems après en qua- lité d'Ambassadeur de ce Prince en Espagne, Mr. Hobbes alla le voir, & lui apprit que Mr. Godolphin avoit avoué le Leg, & lui en avoit payé la moitié, avec promesse d'ac- quitter dans peu le reste; il en remercia le Comte, en di- sant que c'étoit à lui qu'il co étoit redevable, puisque sans lui il n'en auroit jamais eu la moindre connoissance. Lors- que le Comte fut revenu d'Espagne, Mr. Hobbes lui ren- dit souvent visite, & lui dit que son Livre, qu'il vouloit intituler *Leviathan*, s'imprimoit en Angleterre, & qu'il en recevoit toutes les Semaines une feuille pour la corri- ger, il en montra une ou deux au Comte, ajoutant qu'il croyoit que l'impression seroit achevée dans l'espace d'un peu plus d'un mois, il lui fit voir l'Epître dédicatoire à Mr. Godolphin, qu'il avoit dessein d'y mettre, la lui lut, & finit en disant, que quand le Comte verroit son Livre, il ne lui plairoit point, & là-dessus il en rapporta quel- ques traits. Le Comte lui demanda, pourquoi il vouloit publier une pareille Doctrine; il répondit, après un en- tretien moitié sérieux moitié badin sur la matière; *le fais* *est, que j'ai dessein de m'en retourner*. „ Peu de tems „ après que je fus arrivé en Flandres, *dit le Comte* (9), ce „ qui ne fut guères plus d'un mois après mon entretien „ avec Mr. *Hobbes*, on m'envoya le *Leviathan* de Lon- „ dres; je le lus avec avidité. Je l'avois à peine fini, „ quand le Chevalier *Charles Cavendish*, l'illustre frére du „ Duc de Newcastle, qui étoit alors à Anvers, Gentil- „ homme aussi accompli du côté de l'esprit, qu'il l'étoit „ peu par rapport au corps, mais d'ailleurs un homme in- „ comparable à tous égards, quand dis-je le Chevalier „ Cavendish me montra une Lettre qu'il avoit reçuë de „ Mr. *Hobbes*, où il le prioit de lui mander quel juge- „ ment je portois de son Ouvrage. Je priai le Chevalier „ de lui dire, que je ne pouvois assez m'étonner qu'un „ homme qui avoit tant de respect pour l'Autorité Civile, „ qu'il falloit consister toute la sagesse & la Religion mê- „ me dans la simple obéïssance à cette Autorité, eût pu- „ blié un Livre pour lequel l'Auteur devoit être puni de „ la maniére la plus rigoureuse, selon la constitution „ présente de tous les Gouvernemens de l'Europe, Mo- „ narchiques ou Démocratiques. Cette réponse, que le „ Chevalier lui communiqua, ne lui plût guéres, & il „ trouva, lorsque j'allai rejoindre le Roi à Paris, que je „ censurois vivement son Livre, qu'il avoit présenté au „ Roi, parfaitement bien relié, & mon jugement si bien „ confirmé, que peu de jours avant mon arrivée il avoit „ été obligé de se sauver de Paris, la Justice ayant vou- „ lu

(5) *Mercurius Politicus* Num. 84. depuis le 2 jusqu'au 11 Janvier de l'année 1651.

(6) Charles II.

(7) P. 2. édit. Oxon. 1676 in-4.

(8) P. 6. 7.

(9) P. 2.

di, qu'il venoit prendre un petit dîner préparé pour lui seul, sans cérémonie. Peu après le dîner il se retiroit dans son Cabinet, où on lui mettoit auprès de lui une Chandelle † avec dix ou douze pipes de Tabac; alors il fermoit sa porte, & se mettoit à fumer, à méditer, & à écrire pendant plusieurs heures. Il se conservoit un Ami ou deux à la Cour, & sur-tout Mylord *Ar—n*, pour le proteger

† Os allume la pipe en Anglecterre à une Chandele, R. D. T.

„ lu se saisir de sa personne, il se retira peu de tems „ après en Angleterre, où on ne l'a jamais inquieté. A„ près le retour du Roi, il venoit souvent à la Cour, où „ il n'avoit que trop de Disciples; il me rendit visite une „ fois; je le reçus honnêtement, & je le priai de me ve„ nir voir souvent; mais il apprit de tant d'endroits que „ je n'avois pas bonne opinion de son Livre, qu'il ne „ vint chez moi que cette seule fois; & il me semble que „ je suis en quelque sorte obligé de lui faire connoître „ les raisons, qui me font juger si desavantageusement d'un „ Ouvrage, qui lui a acquis tant de réputation & fait tant „ d'honneur parmi grand nombre d'autres gens". Le Comte observe ensuite (10) que „ la Revuë & la Conclusion (10) P. 317. „ du Leviathan n'est autre chose que le poison le plus „ contagieux, répandu dans tout l'Ouvrage, rassemblé „ en un plus petit volume, afin que ceux qui ne voudront „ pas se donner la peine de lire tout le Livre, ou qui „ l'auront lu avec trop peu de réflexion pour en prendre „ les principes, puissent plus aisément avaler le poison „ tout d'un coup; & c'étoit réellement un tour adroit „ pour plaire à *Cromwel*, de ce qu'étant hors du Royau„ me, & n'étant ni forcé ni sous sa dépendance, il se sou„ mettoit par son retour à son Gouvernement, & se met„ toit dans l'obligation de lui obéir, parce que cette dé„ marche étant volontaire, puisque la nécessité ne l'y obli„ geoit point, ayant dequoi subsister hors du Royaume, „ comme dans le Pays, elle ne pouvoit partir que d'un „ cœur droit & sincére. Il avoit fait cette *Revuë* ou Con„ clusion assez courte, pour pouvoir espérer que Cromwel „ la liroit; & qu'il y trouveroit un gage de la fidélité de „ son nouveau Sujet, non seulement par l'assurance de sa „ propre soumission, mais par la publication d'une doctri„ ne, qui soigneusement répandue par un si grand Maître „ dans les mystéres de la Politique, étoit propre à en„ gager les Habitans du Royaume (sur lesquels il n'a„ voit aucune autorité légitime) à se soumettre à son „ Gouvernement tyrannique". Le Parlement censura le *Leviathan* au mois d'Octobre 1666, dans le tems qu'on y proposa un Bill contre l'Athéisme & le Libertinage: l'Université d'Oxford condamna aussi ce Livre & celui *de Cive*, par un Decret du 21 Juillet 1683, & elle ordonna qu'il seroit brulé publiquement, avec plusieurs autres Ouvrages, dont on se plaignoit. VIII. *Abrégé de la Rhétorique d'Aristote, & de la Logique de* Ramus. IX. *Lettre sur la Liberté & sur la Nécessité.* Londres 1654 in-douze. La troisiéme Edition a paru en 1684 in 8. Le Docteur Bernard Laney a fait des *Observations* sur cette Piéce de Mr. Hobbes, qui ont été imprimées à Londres en 1676 in douze. Le Docteur Bramhall, Evêque de Derry, publia aussi: *Defense de la vraye Liberté, contre toute Nécessite antecedente & extérieure, en Reponse à un Livre de Mr.* Thomas Hobbes *de Malmsbury intitulé*, Traité de la Liberté & de la Nécessité. *Par* Jean Bramhall, *Docteur en Théologie, & Evêque de Derry.* Londres 1655 in-8. Dédié au Marquis de Newcastle. Le Prélat nous apprend dans sa Préface, que le Traité de Mr. Hobbes „ n'avoit point été „ destiné à l'impression, qu'il y avoit travaillé en particu„ lier, pour éclaircir la Vérité en discutant la question. „ Qu'il paroît par quatre endroits du Livre même †, que † P. 13. 26. 35. & 80. „ Mr. Hobbes lui même souhaittoit dans ce tems-là qu'il „ ne fût point rendu public, puisqu'il prioit instamment de „ le tenir secret. Mais soit par oubli, soit qu'il ait changé „ de sentiment, il l'a à présent fait imprimer, ou a permis „ qu'on l'imprimât en Angleterre, sans y joindre mon pre„ mier Discours, auquel il fit cette Réponse, & sans dire „ même un mot de cette Replique, qu'il a euë entre les „ mains depuis huit ans. Tant la date de sa Lettre de „ 1652 est fausse, & son procédé à cet égard envers moi „ éloigné de la candeur, si l'Edition s'est faite de son „ aveu. Quoi qu'il en soit, voici toutes les Piéces sur ce „ sujet sans la moindre addition, ni le moindre change„ ment." L'Evêque nous dit (11) que ce fut le 20 Avril (11) P. 2. 1646, qu'il lut pour la premiére fois la Défense de la Nécessité de tout par Mr. Hobbes, & que son tems le lui permettant, & y ayant été excité par l'avertissement d'un Ami, il s'étoit mis à en faire un mûr examen. Selon Mr. Hobbes l'Evêque avoit pressé cet Argument-ci, que „ Si „ le concours de toutes les causes rend l'effet nécessaire, „ il s'ensuit qu'Adam n'étoit pas véritablement libre." A quoi Hobbes répondoit en ces termes. „ Je nie la consé„ quence, car je prétens non seulement que l'effet, „ mais le choix de cet effet particulier est nécessaire, au„ tant que la Volonté elle-même, & chaque pente de „ l'homme pendant qu'il délibére est aussi nécessitée, & dé„ terminée par une Cause suffisante, que toute autre chose „ quelle qu'elle soit. Par exemple il n'est pas plus nécessaire „ que le feu brule, qu'il l'est qu'un homme ou toute au„ tre créature, qui remue ses membres par fantaisie, ait „ le choix, c'est-à-dire, la liberté de faire ce qu'il a en„ vie de faire, quoiqu'il ne dépende pas de lui de choisir „ sa fantaisie, ou sa volonté. Comme cette doctrine lui „ est odieuse, il auroit peut-être mieux valu la supprimer, „ & je n'en aurois rien dit, si votre Grandeur & lui ne „ m'aviez pas pressé de répondre." Le Prélat répondit (12) P. 39. (12) „ Voici quel étoit mon argument: Si quelqu'une de „ ces Causes, dont il a été parlé, on toutes ensemble, „ détruisent toute véritable Liberté (c'est-à-dire, dénotent „ une Nécessité) il s'ensuit qu'*Adam* n'étoit pas vrayement „ libre avant sa chute. Or *Adam* étoit réellement libre „ avant sa chute. Il rapporte mal l'Argument, & nie la „ conséquence, qui est si évidemment prouvée, qu'il n'y „ a pas d'homme au monde qui puisse la contester. Par„ ce qu'*Adam* étoit assujetti aux mêmes causes que nous „ le sommes à présent, même Decret, même Prescience, „ mêmes influences, même pouvoir des Objets, même dic„ tamen de la Raison. Mais c'est seulement une mépriſe „ de sa part, car il paroît clairement par la suite de son „ raisonnement, qu'il a eu dessein de nier, non la consé„ quence, mais la *Mineure*; car il prétend qu'*Adam* n'a„ voit point de Liberté exempte de nécessité avant sa chu„ te; & il va ensuite jusqu'à soutenir que toutes les Vo„ lontés humaines, la sienne & les nôtres, & chaque mou„ vement de ces Volontés, sont aussi nécessitées, même „ pendant qu'on délibére, que toute autre chose quelle „ qu'elle soit; & que nous ne sommes pas plus les mai„ tres de nous empêcher de faire telle ou telle action, „ que le feu l'est de ne point bruler. Quoique j'honore „ la personne & le favoir de T. H. j'avouë ingenument „ que je déteste cette doctrine de tout mon cœur. Et je „ me persuade que j'ai raison de la détester, & qu'elle ne „ sera pas moins odieuse à tous ceux qui préferont les af„ freuses conséquences, qui en découlent. Elle anéantit „ toute Liberté, & deshonore la Nature Humaine. Elle „ fait des Causes secondes & des Objets extérieurs autant „ de Raquettes, & des hommes autant de balles qui sont „ les joüets de la destinée. Elle fait Dieu autant l'Auteur „ du péché que l'Homme, & même plus que l'homme, s'il „ est vrai que Dieu influë d'une maniére si particuliére sur „ les causes, qu'elles font nécessairement ce qu'elles font, „ de la même maniére que les mouvemens d'un Horloge „ viennent plus de l'Ouvrier, qui la fait & montée, que „ du ressort, des roués, ou de la chaîne. . . . . Je „ vous demande pardon, si je hais cette doctrine d'une „ haine parfaite, parce qu'elle est également injurieuse à „ Dieu & à l'homme, & qu'elle établit que l'homme blas„ phéme, voie, se fait pendre, & est damné nécessaire„ ment. Je le répéte donc encore, *Quicquid ostendes mihi sic incredulus odi.* Il vaudroit mieux être Athée, & ne „ point croire de Dieu; ou Manichéen, & croire deux „ Dieux, l'un Auteur du bien, & l'autre Auteur du mal, ou „ en admettre trente mille avec les Payens, que de faire „ ainsi le vrai la véritable cause de tous les maux & de „ tous les crimes qui sont dans le Monde." X. *Les Questions sur la Liberté, la Necessite, & le Hazard, discutées entre Mr. Hobbes, & le Docteur Bramhall, Evêque de London-Derry.* Londres 1656 in-4. XI. *Elementorum Philosophiæ Sectio prima, de Corpore.* Londres 1655 in-8. En Anglois, 1656 in-4. *Sectio secunda*, Londres 1657 in 4. Amsterdam 1668 in-4. XII. *Six Leçons aux Professeurs en Mathematiques, de la fondation du Chevalier* Henri Savile. Londres 1656 in 4. Cet Ouvrage est contre Mr. Seth Ward & contre le Docteur Jean Wallis. XIII. *Preuves de la Geometrie abſurde & du stile grossier &c. du Docteur* Jean Wallis. 1657 in-8. Le Docteur Wallis ayant publié en 1655 son *Elenchus Geometriæ Hobbianæ*, donna occasion à divers Ouvrages que Hobbes & lui publiérent l'un contre l'autre. XIV. *Examinatio & Emendatio Mathematicæ hodiernæ, sex Dialogis comprehensa.* Londres 1660 in-4. Amsterdam 1668 in-4. XV. *Dialogus Physicus, sive de natura Aëris.* 1661 in-4. Amsterdam 1668 in-4. XVI. *De Duplicatione Cubi.* Londres 1661 in-4. Amsterdam 1668 in 4. XVII. *Problemata Physica, una cum Magnitudine Circuli.* Londres 1662 in-4. Amsterdam 1668 in-4. XVIII. *De Principiis & Ratiocinatione Geometrarum, contra factiosum Professorem.* Londres 1666 in-4. Amsterdam 1668 in-4. XIX. *Quadratura Circuli, Cubitio Sphæræ, Duplicatio Cubi; una cum Responsione ad Objectiones Geometriæ Professoris Saviliani Oxoniæ editas anno* 1669. Londres 1669 in-4. XX. *Rosetum Geometricum, sive Propositiones aliquot frustra antehac tentatæ, cum cenſurâ brevi Doctrinæ Wallisianæ de motu.* Londres 1671 in 4. Il y a un Extrait de ce Livre dans les *Transactions Philosophiques* No. 72 pour l'année 1671. XXI. *Trois Memoires presentés à la Société Royale contre le Docteur Wallis; avec des Considération sur la Réponſe qu'y a faite le Docteur Wallis.* Londres 1671 in-4. XXII. *Lux Mathematica &c. Cenſura Doctrinæ Wallisianæ de Libra. Rejectum Hobbesii.* Londres 1672 in-4. XXIII. *Principia & Problemata aliquot Geometrica ante desperata, nunc breviter explicata & demonſtrata.* Londres 1674 in-4. XXIV. *Epiſtola ad Dom.* Anton. a Wood, *Authorem Historiæ & Antiquit. Univerſit.* Oxon. datée du 20 Avril 1674, sur une demie feuille d'un côté. „ Cette Lettre fut écrite à Mr. Wood, „ *dit cet Historien* (13), sur les plaintes qu'il avoit faites (13) Ath. Oxon. Vol. II. Col. 548. „ à Mr. Hobbes, des changemens que l'Editeur (le Doc„ teur Jean Fell) de son *Histoire & Antiquités de l'Univer„ ſité d'Oxford* y avoit faits dans l'Article de Hobbes, „ qu'on avoit rendu par-là injurieux à ce Philosophe. Sur „ quoi, lorsque cette Histoire fut achevée, il parut une „ Réponse diffamatoire à la Lettre susdite de Hobbes, „ de la façon du Docteur Fell, qui se trouve à la suite de „ l'His-

téger en cas de beſoin. Il avoit coutume de dire „ qu'il eſt permis de ſe ſervir de mauvais inſtru-„ mens pour ſe faire du bien. Si l'on me jettoit, *dit-il*, dans quelque puits profond, & que le Dia-„ ble y préſentât ſon pied fourchu, je le ſaiſirois pour en ſortir par ce moyen". Il avoit fort peu de Livres vers la fin de ſa vie, & il liſoit même fort peu ceux qu'il avoit, étant dans l'idée qu'il n'étoit plus queſtion que de digérer ce qu'il avoit appris. Quand il lui venoit Compagnie, il étoit aiſé dans la Converſation juſqu'à ce qu'il ſe vît preſſé ou contredit; alors il avoit la foibleſſe de rompre la converſation d'une maniére chagrine, & de renvoyer à ſes Ecrits pour avoir de plus amples éclairciſſemens. Ses Amis, qui avoient la liberté de mener les Etrangers chez lui, ſtipuloient d'avance qu'ils ne diſputeroient point avec le bon-homme, ni ne le contrediroient. Lorſqu'au mois d'Octobre de 1666 on porta des plaintes au Parlement contre ſes Ouvrages, & qu'on parloit de procéder contre lui, auſſi-bien que d'un *Bill contre l'Athéïſme & le Libertinage*, il étoit à Chatſworth, & fut fort effrayé quand il apprit cette nouvelle, craignant qu'on n'envoyât des gens pour le prendre, & que le Com-

„ l'Hiſtoire." Le Docteur Fell qualifie Mr. Hobbes dans cette Réponſe, *irritabile illud & vanißimum* Malmsburicoſe *Animal*; & il dit qu'un certain Mr. J. A. avoit envoyé un Eloge magnifique de Hobbes, de ſa façon ou plutôt vraiſemblablement de celle de Hobbes lui-même, pour l'inſérer dans l'*Hiſtoire & les Antiquites de l'Univerſité d'Oxford*; mais l'Editeur ayant trouvé dans cet Eloge quantité de choſes étrangéres à l'Ouvrage où il devoit entrer, & fort éloignées de la Vérité, il ſupprima ce qu'il jugea tel. Mr. Hobbes s'étoit plaint qu'on lui attribuoit ſeulement dans l'*Hiſtoire*, un *ingenium acre*, mais non *ſobrium*. Le Docteur Fell dit, qu'il n'en appellera point à ceux qui connoiſſent Mr. Hobbes, mais à lui même, qui s'exprime en ces termes dans ſon Livre *De Principiis & Ratiocinatione Geometrarum*: *In magno quidem periculo verſari video exiſtimationem meam, qui a Geometris ferè omnibus diſſentio, eorum enim, qui iiſdem rebus mecum aliquid edíderunt, aut ſolus inſanio ego, aut ſolus non inſanio; tertium non eſt, niſi quod dicet forte aliquis, inſaniamus omnes.* Le Docteur Fell dit là-deſſus: *Si inſanire eum contingat, non ab Editore injuria facta eſt; ſi alii omnes eruditi mentis ſuæ moti inſanire illum cenſeant, non eſt quod furioſorum ſententia illum moveat, nec quæratur experiri hominem unum, qui dementi pariter cum fuerit, communi omnium ſuffragio calculum adjecerit.* XXV. *Lettre à Guillaume Duc de Newcaſtle ſur la diſpute avec le Docteur Laney Evêque d'Ely, touchant la Liberté & la Néceſſité.* Londres 1670 in-douze. XXVI. Decameron Phyſiologicum: *ou dix Dialogues ſur la Philoſophie Naturelle &c.* Londres 1678 in-8. On y a joint *The Proportion of ſtrait Line to build the Arch of a Quadrant.* On trouve un Extrait de cet Ouvrage dans les *Tranſactions Philoſophiques* No. 138 p. 965. XXVII. *Ses dernieres paroles*, Imprimées ſur un côté d'une feuille, en Décembre 1679, & publiées par Mr. Charles Blunt, ſur le *Leviathan*, pour expoſer la doctrine de Hobbes. XXVIII. *Ses Dits mémorables tant dans ſes Ecrits qu'à Table*, imprimés ſur un côté d'une grande feuille, avec ſon portrait à la tête. XXIX. Behemoth: *Hiſtoire des Guerres Civiles d'Angleterre, depuis 1640 juſqu'en 1660.* Londres 1679 in 8. XXX. *Vita Thomæ Hobbes.* C'eſt un Poëme Latin fait par lui-même, & imprimé à Londres in 4. vers la fin du mois de Décembre 1679; & quinze jours après, vers le 10 Janvier environ, il parut en vers Anglois par un autre Auteur, Londres 1680 en cinq feuilles in-folio. Le Latin a été réimprimé & mis à la ſuite du *Vita Hobbianæ Auctarium.* XXXI. *Hiſtoire de l'Héréſie & de ſa peine.* Londres 1680, en quatre feuilles & demie in-folio, & en 1682 in 8. Cette Piéce eſt dirée principalement du Chapitre ſecond, *De Hæreſi* de ſon Appendix au *Leviathan*. Après avoir parlé des différentes Peines établies par les Loix contre ceux qui étoient déclarés Hérétiques, dans tous les ſiécles de l'Egliſe depuis la naiſſance de Jéſus Chriſt, il examine les Loix qui ont eu lieu en Angleterre depuis le premier établiſſement du Chriſtianiſme dans ce Royaume, juſqu'aux Guerres Civiles, & il remarque que la Haute Commiſſion ſeule avoit l'autorité de déclarer ce qui étoit une Héréſie au ſens des quatre premiers Conciles, autorité dont elle avoit été revêtuë du tems de la Reine Eliſabeth; mais que quand ce Tribunal avoit été aboli au commencement des Guerres Civiles, il n'y avoit plus eu perſonne légitimement autoriſé ſoit à prononcer une opinion Hérétique, ſoit à punir ceux qui pouvoient être coupables d'Héréſie. C'étoit, dit-il, en ce tems-là qu'il avoit publié ſon *Leviathan*, pour lequel on ne pouvoit le qualifier d'Hérétique; & il déduit les motifs qui lui ont fait écrire & publier cet Ouvrage. Mr. Jean Dowell, Vicaire de Melton-Mowbray dans la Comté de Leiceſter, attaqua la Piéce dont nous venons de parler par un petit Ouvrage, intitulé, *Le Leviathan Hérétique; ou l'accuſation portée contre Mr. Hobbes dans le Parlement juſtifiée* &c. Oxford 1683 in-douze. L'Auteur nous y apprend à la p. 137. que Cromwel étant parvenu au Protectorat, goûta fi fort pluſieurs des principes établis dans le *Leviathan*, qu'il offrit à Hobbes de le faire ſon Sécretaire. XXXII. *Vita Thomæ Hobbes*, écrite par lui-même en Proſe, & imprimée à Carapolis, c'eſt-à-dire, Londres, & miſe au devant du *Vita Hobbianæ Auctarium*, 1681 in 8, & 1682 in 4. XXXIII. *Abrégé de Rhetorique, contenant en ſubſtance tout ce qu'Ariſtote a dit dans ſes trois Livres ſur ce ſujet.* In-douze, ſans date. Réimprimé enſuite en deux Livres, à Londres en 1681 in-8. le premier intitulé; *l'Art de la Rhétorique*; le ſecond, *l'Art de la Rhétorique clairement développé; avec des exemples propres à en faciliter l'intelligence & la pratique.* On y a ajoûté XXXIV. *Dialogue entre un Philoſophe & un Etudiant du Droit Civil d'Angleterre.* XXXV. *Réponſe au Livre de l'Archevêque Bramhall, intitulé:* Le Poiſon du Leviathan (*The Catching of Leviathan*) Londres 1682 in-8. XXXVI. *Sept Problêmes Philoſophiques, & deux Propoſitions de Géométrie.* Londres 1682 in-8. Dédié au Roi en 1662. XXXVII. *Apologie de lui-même & de ſes Ecrits.* Il dit dans cette Piéce, que les choſes qu'il a avancées dans ſon *Leviathan*, ne ſont pas ſes ſentimens, mais des propoſitions qu'il ſoumettoit au jugement des Puiſſances Eccléſiaſtiques; & qu'il n'en a jamais ſoutenu aucune depuis ni par écrit ni de vive voix; & que ce qu'il y a dans ſa Théologie de contraire au ſentiment général des Théologiens, ne contient pas ſes ſentimens particuliers, mais a été propoſé ou le ſoumettant ſans réſerve à ceux, qui ſont les dépoſitaires de l'Autorité Eccléſiaſtique. XXXVIII. *Hiſtoria Eccleſiaſtica Carmine Elegiaco concinnata.* Aug. Trinob. c'eſt-à dire, Londres 1688 in 8. XXXIX. *Tractatus Opticus*, inſéré dans le Livre du Pere Merſenne intitulé, *Cogitata Phyſico-Mathematica.* Paris 1644 in-4. XL. *Objectiones in Cartaſii de primâ Philoſophiâ Meditationes.* Ces Objections, qui ſont appellées les *troiſiemes*, ſe trouvent dans toutes les Editions des Méditations de Deſcartes. XLI. Il a traduit en vers Anglois, *Les Voyages d'Ulyſſe, ou les Livres* IX. X. XI. XII. *de l'Odyſſée d'Homére.* Londres 1674 in 8. & XLII. *L'Iliade & l'Odyſſée d'Homére.* Londres 1675 & 1677 in-douze; il y a une Préface ſur la Poëſie Epique. Mr. Pope dit dans la *Préface* de ſa Traduction de l'*Iliade*, que Mr. Hobbes „ a rendu exactement le ſens en général; mais qu'il retranche les détails, & ſupprime ſouvent ce qu'il y a de „ plus beau. Si on l'a regardée comme une Traduction „ exacte, c'eſt une erreur où ſa conciſion a fait tomber „ bien des perſonnes, mais cette briéveté ne vient pas de „ ce qu'il a ſuivi pas à pas l'Original, mais de ce qu'il s'eſt „ contenté d'exprimer le ſens en général. Il omet ſouvent „ des comparaiſons & des périodes entiéres, & il fait „ quelquefois des fautes, où un Homme auſſi ſavant ne „ peut être tombé que par négligence. Sa Poëſie, auſſi „ bien que celle d'Ogilby, eſt trop baſſe, pour mériter „ qu'on en faſſe la Critique." Hobbes a laiſſé auſſi divers MSS. entre leſquels étoit ſa *Défenſe* touchant l'affaire de Daniel Scargil, Bachelier és-Arts du Collége de Calus à Cambridge, en une feuille; le Chevalier Jesu Birkenhead en avoit une Copie, & après ſa mort elle tomba entre les mains de Henri Birkenhead (14). Mr. François Peck a publié (15) deux Lettres Originales de notre Auteur. Dans la premiére, datée de Paris le $\frac{14}{24}$ Octobre 1634 il réſout la queſtion ſuivante: *D'où vient qu'une perſonne ſe ſouvient moins de ſes propres traits, qu'elle voit ſouvent dans un miroir, que de ceux d'un Ami, qu'elle n'a vu depuis fort longtems?* [„ Je crois en général, *dit Mr. Hobbes*, qu'on ſe ſouvient le mieux des traits qui ont fait les plus fortes „ impreſſions, & que les impreſſions ſont plus vives, à „ proportion qu'on a vu un objet ſouvent, & qu'il a été „ plus longtems expoſé à notre vuë. Or vous ſavez qu'on „ ne ſe regarde ſoi-même que pendant quelques momens, „ au-lieu qu'on conſidére le viſage de ſes amis longtems „ de ſuite, pendant qu'on converſe & que l'on s'entretient avec eux, deſorte que les traits d'un Ami ſont plus „ d'impreſſion dans un jour, que les nôtres propres dans „ un an. Et l'image eſt préſente à proportion de la force „ de l'impreſſion. D'ailleurs la vuë d'un Ami pendant deux „ heures de ſuite a plus de force pour en graver l'image, „ que le même eſpace de tems à-diverſes repriſes. Car „ les interruptions effacent aiſément ce qui n'eſt que légérement imprimé. En général je crois que les choſes „ ſubſiſtent longtems dans la mémoire, à proportion qu'elles y ſont plus ou moins fortement entrées par les ſens." L'autre Lettre eſt datée de Florence le $\frac{6}{16}$ Avril 1636, & adreſſée à *ſon illuſtre Ami Mr.* Glen. Il y dit „ J'ai beaucoup d'impatience de voir ces Livres ſur le Sabbath „ (*l'Hiſtoire du Sabbath, en deux Livres*, par le Docteur „ Heylin, à Londres 1636 in-4.) & je ſuis de votre avis, „ qu'ils rempliront la tête au peuple de bien des choſes, „ qui ne contribueront guére à les rendre honnêtes gens. „ Car quand ils verront qu'un des Préceptes du Décalogue n'eſt que de Droit humain (comme il doit l'être „ ſi l'Egliſe a le droit de le changer) ils ſe flatteroient qu'il „ en eſt de même des ocuf autres Commandemens. Car „ juſqu'à préſent tout le monde a cru que les dix Commandemens contenoient la Loi Morale, c'eſt-à-dire, „ une Loi éternelle."

(14) Vide *Vita Hobbiana Auctar.* p. 108, 109.

(15) *Deſiderata Curioſa.* Vol. I. L. 6. c. 10. pp. 21-24.

Comte de Devonshire ne le livrât, que les deux Chambres du Parlement ne le missent entre les mains des Evêques, & que ceux-ci ne le condamnassent comme un Hérétique, & ne le livrassent au Bras Séculier pour être brulé. Cette frayeur, qui fit une grande impression sur lui, lui affoiblit beaucoup l'esprit. Il disoit souvent aux personnes qui étoient autour de lui, qu'il n'avoit point de mauvaises intentions, qu'il n'étoit point opiniâtre, & qu'il étoit prêt à donner satisfaction à tout le monde. Car son grand principe étoit de ne souffrir pour quelque cause que ce fût. Pendant qu'il étoit agité par ces craintes, il composa en 1680 une *Histoire de l'Hérésie & de sa Peine*, où il s'efforçoit de prouver, que dans le tems qu'il avoit écrit son *Leviathan*, il n'y avoit aucune Autorité qui fût en droit de décider ce qui étoit une Hérésie & de la punir; & que depuis l'abolition de la Haute Commission, il n'y avoit aucune autre Cour qui fût autorisée à décider qu'une opinion étoit Hérétique; il s'étonne, que Sa Majesté ayant rétabli les Evêques, & pardonné aux Presbytériens, les uns & les autres entreprissent d'accuser son Livre d'Hérésie dans le Parlement, & là-dessus il se plaint amérement de la fureur des Théologiens. Les mêmes frayeurs lui firent composer une *Apologie de lui-même & de ses Ecrits*, où il allégue, que les choses reprehensibles, qui se trouvent dans son *Leviathan*, n'étoient pas tant ses sentimens, que des Hypotheses, qu'il avoit humblement soumises au jugement des Puissances Ecclésiastiques, ne les ayant jamais soutenuës dogmatiquement depuis ni dans ses discours ni dans ses Ecrits. Et il y a tout lieu de soupçonner, comme le remarque le Docteur Kennet (*b*) que ce fut cette affaire qui l'obligea à témoigner extérieurement plus de Religion qu'il n'avoit fait. Il alloit à la Chapelle, assistoit au Service Divin, & communioit même assez régulièrement. Quand des Etrangers lui témoignoient en conversation, qu'ils doutoient de sa Religion, il en appelloit à sa régularité à assister au Service, les renvoyant au Chapelain, qui pouvoit en rendre témoignage. D'autres regardoient cette conduite, comme un simple egard pour l'ordre établi dans la Maison, ayant observé qu'il n'alloit jamais à aucune Eglise Paroissiale, & que les Dimanches même il sortoit de la Chapelle après les Prières, sans assister au Sermon; & quand quelqu'un de ses Amis lui en demandoit la raison, il disoit pour toute réponse, qu'*ils ne pouvoient lui rien apprendre qu'il ne fût déjà*. Il ne déguisoit point sa haine pour les Ecclésiastiques, mais il paroissoit visiblement qu'elle ne venoit que de la considération de leur crédit temporel. Il soupçonna souvent les Evêques d'avoir dessein de le faire bruler; mais celui qu'il redoutoit le plus, étoit le Docteur Seth Ward Evêque de Salisbury, parce-qu'il l'avoit le plus offensé. Le Docteur Kennet remarque encore (*c*), que la crainte présida à toute la conduite de sa Vie. Pendant la tenuë du premier Parlement de l'année 1640, qui sembloit favoriser les desseins de la Cour, il fit un petit Ouvrage, où il démontroit, à ce qu'il nous dit lui-même (*d*) que, „ Toute l'Autorité & tous les Droits nécessaires pour la tranquillité du Royaume sont „ indivisiblement annexés à la Souveraineté en la personne du Roi". Mais lorsque le second Parlement de la même année poursuivit violemment tous ceux qui avoient écrit ou prêché en faveur de l'Autorité Royale, Hobbes *ne sachant point comment ils le traiteroient passa en France, & fut le premier qui prit le parti de la retraite; il y demeura onze ans.* Il composa & pubba à Paris son *Leviathan*, où il soutient le Pouvoir absolu des Princes, dans le dessein, semble-t-il, d'appuyer les nouvelles mesures prises en France pour le Gouvernement du Royaume, afin de s'assurer d'autant mieux la protection des Puissances contre le Clergé. Le même principe de frayeur qui l'avoit conduit en France, le ramena en Angleterre. Dés qu'il eût été congédié par le Roi, il se dépêcha de retourner en Angleterre, pour se dérober au ressentiment de ceux qu'il regardoit comme ses ennemis, & il avoue qu'il étoit revenu, *parce qu'il ne se croyoit point en sureté de la part du Clergé de France* (*f*). Cromwel ne lui fit aucune peine, n'ayant aucune raison de desapprouver ses principes; & dans les autres changemens qui arrivérent, il ne fut point du tout inquieté. Après la Restauration il épia toutes les occasions de s'insinuer dans les bonnes graces du Roi, & de ses principaux Ministres; & il faisoit plus de cas de sa pension, en ce qu'elle étoit une marque d'estime & de protection, que par rapport à l'avantage qui lui en revenoit. Tout le reste de sa vie se réduisit à se mettre à couvert de tout danger. Il ne pouvoit souffrir qu'on le laissât dans une maison vuide; & toutes les fois que le Comte de Devonshire sortoit de chez lui, Hobbes vouloit toujours le suivre, ce qu'il fit même au dernier voyage que ce Seigneur fit de Chatsworth à Hardwick; comme il se trouvoit déjà fort foible il ne voulut point qu'on le laissât, mais se fit transporter couché sur un lit en Carosse, & il ne survécut que quelques jours. Il ne pouvoit supporter qu'on lui parlât de la mort, & paroissoit en écarter toute pensée, & il prenoit plaisir à compter sur une plus longue vie. L'Hyver avant sa mort il fit faire un habit bien chaud, disant qu'il falloit qu'il lui durât trois ans, & qu'alors il en feroit faire un pareil. Pendant sa dernière maladie il demandoit souvent s'il pouvoit en guérir? & quand on lui eut fait comprendre, qu'on pouvoit bien lui donner quelque soulagement, mais non le guérir, il dit; *Je serois donc bien aise de trouver un trou où me fourrer pour me traîner hors de ce monde*; & l'on dit que ce sont-là les dernières paroles bien distinctes qu'il ait prononcées; le silence stupide où il demeura les jours suivans, paroissant venir plutôt de son esprit que de l'abbatement de son corps. La seule chose rélative à la mort, à laquelle il paroît avoir pensé pendant qu'il étoit en santé, c'étoit une Epitaphe pour mettre sur son Tombeau. Il permit à quelques-uns de ses Amis d'en faire une, & ce qui lui plût le plus dans cette Piéce, c'étoient ces Paroles; *C'est ici la vraie Pierre Philosophale*, ou *des Philosophes* (*g*). (*This is true Philosopher's stone*).

(*b*) Ibid. p. 311. 312.

(*c*) Ibid. p. 311.

(*d*) *Considerations upon Reputation, Loyalty Manners and Religion of Tho. Hobbes, by Way of Letter to a learned Person.* p. 1.

(*f*) Ibid. p. 6.

(*g*) Kennet *ubi supra*. p. 113-117.

✠ HOBURG ou HOHBURG (CHRISTIAN) (*a*) nâquit le 23 Juillet 1607 à Lunebourg, de George Hoburg & d'Anne de Dieden (*b*). Son pere étoit Doyen du Corps des Drapiers de cette Ville (*c*). A l'âge de sept ans il perdit son pere, & peu de tems après sa mere. Celle ci, qui l'aimoit plus que ses autres enfans, à cause qu'il faisoit paroître de la piété, & qui l'avoit par cette raison destiné au Ministére, le recommanda avant sa mort à son Confesseur, nommé Lock, le priant instamment de lui faire continuer ses études. Ce Ministre en prit soin, & lui procura à l'âge de treize ans une espéce de place de Précepteur de quelques jeunes gens riches, qui étoient plus grands que lui (*d*). La douceur de sa voix lui procura ensuite une place d'Ecolier dans l'Ecole de St. Michel, & dans le chœur de l'Eglise. Après avoir fini son cours classique, comme il n'avoit pas les moyens de s'entretenir dans quelque Académie, il alla à Lavenbourg, où il fut pendant quelques années chez le Receveur des Péages, dont il instruisit les enfans. Ayant amassé quelque argent il se rendit a Koningsberg, où il étudia en Théologie. Il revint à Lavenbourg en 1632, où on lui donna un poste dans l'Ecole (*e*), & l'emploi de Prédicateur extraordinaire du Dimanche matin, & de la Semaine. Pendant qu'il remplit les fonctions de ce double emploi, il fiança la fille de Caspar Breuer, Chef de la Douane du Duché; & il l'épousa, mais peu s'en fallut que le Mariage ne s'accomplît point, Hoburg ayant dans

(*a*) Vincent Placcius l'appelle *Hamburg. De Anonym. & Pseudonym.* Part. II. p. 243 244. Mais il se trompe.

(*b*) Molleri *Cimbr. Liter.* T. II. p. 117.

(*c*) L'Auteur du *Supplément de Moreri* de Paris, dit qu'il étoit *Wisbrand en Latin*, je ne sai ce qu'il veut dire.

Molterus le nomme, *vir bene ecclesiam in pauris exspatiorum emendandis, Senatorum.*

(*d*) Molterus *ubi supra.*

(*e*) *Officium Cantoris Scholasticum*, dit Molterus. L'Auteur du *Supplém. de Moreri* l'appelle *Chantre*. J'ignore si c'est ce que Molterus veut dire. L'Auteur

du *Grand Dict. Univ. Hollandois*, a conservé le nom Latin de *Cantor*.

dans ce tems-là donné dans une dévotion outrée, & fanatique [A]. Il quitta peu après Lavenbourg, pour aller à Ultzen, Ville du Duché de Lunebourg, où le Magistrat l'avoit appellé en qualité de Conrecteur & de Prédicateur Extraordinaire. Il s'y fit des affaires avec le Clergé en 1640, à l'occasion d'une Prière, qu'il prononçoit après ses Sermons, & qu'il ne voulut pas discontinuer [B], aimant mieux renoncer à la prédication, ce qui fit qu'on le priva aussi de son emploi de Conrecteur (f). Hoburg se retira à Hambourg, où il entra chez le Baron de Kniphausen, Commandant des Troupes, en qualité de Précepteur de ses enfans. Pendant son séjour dans cette Ville il publia divers Ouvrages, & entre autres son *Miroir de l'Abus du Ministère dans le Christianisme* [C] sous le nom d'*Elie Prætorius*,

(f) Moller. ubi supra.

[A] *Peu s'en fallut que le mariage ne s'accomplît point, Hoburg ayant donné en ce tems-là dans une dévotion outrée & fanatique.*] Ayant prêché un jour, lorsqu'il étoit déjà fiancé, il parla dans son Sermon de la doctrine de Schwenckfeld, qu'il condamna. Un Médecin nommé Zobel, qui avoit été un de ses Auditeurs, l'invita à dîner; pendant le repas, le Médecin lui demanda s'il avoit jamais lu les Ouvrages de Schwenckfeld, Hoburg avoua qu'il ne les avoit jamais lus, ajoûtant qu'il souhaittoit ardemment de les pouvoir lire & examiner à fond; l'autre qui ne demandoit qu'à l'y engager, lui prêta le Livre intitulé *de la Médecine Celeste*. Après avoir lu cet Ouvrage, & plusieurs autres du même ordre avec beaucoup de soin & d'application, en les comparant avec l'Ecriture Sainte, il crut avoir découvert, par une illumination divine, que la grande & principale source du relâchement & de la corruption qui régne dans le Christianisme, c'étoit le trop de respect pour le Culte extérieur & pour le Ministère, dont on attend les graces spirituelles, qui dépendent de la seule opération immédiate de l'Esprit de Dieu. Plein de cette idée, dégoûté du monde, & ne cherchant que la solitude, il passoit son tems ou dans son cabinet ou à la campagne, à pleurer & à gémir, & pendant longtems il évita tout commerce avec les amis, même les plus intimes, & avec sa Fiancée, disposé à préférer le célibat au mariage, si son engagement n'y avoit pas mis obstacle (1).

C'est une chose digne de remarque, que la plupart des gens, qui donnent dans le Faustisme, en veulent au Culte extérieur, & au Ministère. Antoinette Bourignon vouloit aussi, qu'on renonçât aux Exercices Liturgiques de Religion (2). Mr. Bayle fait là-dessus une Remarque, où il y a du vrai, mais en même tems beaucoup de malignité. „ Ce dernier dogme est furieusement attractif de persécu-„ tions. Deux intérêts fort puissans engagent les Conduc-„ teurs des Eglises à s'opposer à ce dogme, l'un est l'in-„ térêt du Corps, l'autre est un intérêt personnel. Otez à „ l'Eglise ses Assemblées publiques, son Rituel, son For-„ mulaire, sa Discipline, vous prenez le chemin de la „ perdre avant la troisiéme génération. C'est donc une „ maxime ruineuse à l'Eglise. Elle est d'ailleurs person-„ nellement préjudiciable aux Conducteurs, car plus on „ défére à ce dogme, moins se trouve-t-il de gens dans „ les Temples; & ainsi la peine que l'on a puise pendant „ toute la semaine à préparer un Sermon, devient presque „ infructueuse, soit qu'on se propose uniquement la con-„ version de l'Auditeur, soit qu'on se propose unique-„ ment d'acquérir des louanges, soit enfin que l'on se pro-„ pose l'une & l'autre de ces deux choses (3)." Cet Auteur a raison de croire que l'on anéantiroit bientôt l'Eglise, ou pour mieux dire la Religion, si l'on abolissoit le Culte public, parce que naturellement les hommes ne penseroient guéres à s'instruire en particulier, & négligeroient peu à peu tout culte, ce qui même droit à l'irréligion: l'intérêt de la Religion doit donc engager à s'opposer à ces visions fanatiques, sans pourtant persécuter ceux qui s'y livrent. Mais pour l'intérêt personnel que Mr. Bayle suppose malignement, je ne vois pas qu'il ait lieu, que pour des gens qui n'ont pas la Religion fort à cœur. Un vrai Ministre de l'Evangile, qui ne se propose que la conversion de ses Auditeurs, s'afflige s'il a le malheur d'y travailler inutilement, mais il n'y a proprement point d'intérêt personnel, c'est de l'intérêt des autres qu'il s'agit: Pour ceux qui se proposent d'acquérir des louanges, s'il en est de tels, je conviens qu'ils ont le même intérêt personnel qu'avoit Mr. Bayle à ne pas supporter patiemment, ce qui peut les priver de ce qu'ils ambitionnent avec tant d'ardeur.

(1) Mollerus *Cimb. Liter.* Tom. II. p. 117.

(2) *Voy.* Bayle Article BOURIGNON (ANTOINETTE).

(3) *Li-mæ* Rem. [N].

[B] *Il s'y fit des affaires avec le Clergé en 1640, à l'occasion d'une Prière, qu'il prononçoit après ses Sermons, & qu'il ne voulut pas discontinuer.*] Hoburg prêchoit d'une manière simple, claire, & scripturaire, sans rechercher les ornemens de Péloquence; il insistoit principalement sur la nécessité de la Conversion, & de la Régénération. En 1640 voyant les malheurs dont l'Allemagne étoit affligée par la guerre, il composa des Prières, qu'il faisoit à la fin de ses Sermons, dans lesquelles il relevoit extrêmement la grandeur & l'atrocité des péchés, & faisoit comprendre, qu'on ne devoit pas tant demander, que Dieu fît cesser les châtimens que ces péchés avoient attirés, que solliciter qu'il arrêtât le cours des péchés mêmes, & qu'il donnât à chacun de se repentir sincérement. *In humilis fatis, e solo verbo divino derivatis, veramque conversionem ac regenerationem sæva urgentibus, simplicitati ac perspicuitati, spretis artificiis atque coloribus Oratoriis, studuit; ita-demque A. 1640, occasione calamitatum, quæ Germaniam hanc affligebant, bellicarum, preces subjungere cœpit vernaculas a jemet ipsi concinnatas . . . . In quibus cum, peccatorum turpitudine vehementer exaggerata, Deum non tam ut istorum pœnas, quam hæc ipsa averteret, seriamque nobis pœnitentiam, exorandum esse, inculcasset* (4). Le Consistoire lui ayant fait défense de continuer à faire usage de cette Prière, & le Magistrat l'ayant aussi averti plus d'une fois, il aima mieux renoncer à la prédication, parce qu'il prétendoit que sa Conscience ne lui permettoit pas d'obéïr. Je ne sai quelle étoit la teneur des Prières que faisoit Hoburg, je soupçonnerois qu'il méloit dans le détail des péchés des choses peu convenables, sans cela on ne conçoit pas difficilement, que l'on ait trouvé mauvais qu'il voulût engager ses Auditeurs à demander à Dieu, de les délivrer du péché & de leur faire la grace de devenir gens de bien, avec autant d'ardeur & plus, qu'ils le sollicitoient de faire cesser les maux qui les affligeoient. S'il n'y a eu que cela, il faut avouer que les Théologiens d'Ultzen avoient de singulières Idées, & que dans cette occasion Hoburg fut mal-traité bien injustement.

(4) Mollerus *loc. cit.*

[C] *Pendant son séjour dans cette Ville il publia divers Ouvrages, & entre autres son* Miroir de l'Abus du Ministére dans le Christianisme, *sous le nom* d'Elie Prætorius, *Ministre Livonien.*] Tous ces Ouvrages, & les autres qu'il a donnés sont en Allemand. Pendant qu'il demeuroit à Ultzen il avoit déjà fait imprimer un petit Ouvrage de Piété, sous le titre de *Reveille matin de la Pénitence*. Brunswick 1640 in-12. réimprimé diverses fois; on y trouve à la fin des Prières qui ne sont pas de lui, & que d'autres y ont ajoûtées. Voici les Ouvrages qu'il publia pendant qu'il demeuroit à Hambourg chez le Baron de Kniphausen. I. *La Judaïsme Evangelique d'Allemagne: ou Démonstration, tirée des Prophetes, de la conformité qu'il y a à un grand nombre d'égards entre les Evangeliques d'Allemagne, & le Peuple Juif.* Francfort 1644 in-12. Il dédia ce Livre à Ernest le Pieux, Duc de Saxe. Il y compare les Papistes aux Pharisiens, les Luthériens aux Sadducéens, & les Reformés aux Esséniens. On prétend en général que c'est le meilleur des Ouvrages de Hoburg: cependant ceux-là même qui ne le trouvent pas mauvais, remarquent que l'Auteur s'exprime souvent d'une manière trop dure & trop forte (5). II. La même année 1644 il publia au *Dialogue sur la Guerre d'Allemagne*, imprimé à Lunebourg. Quelques Théologiens en ont jugé assez favorablement, excepté pourtant qu'ils n'approuvent point l'erreur que l'Auteur y soutient, que toute guerre, & tout procès, sont illégitimes. Le Duc de Saxe ne l'approuva point, & par son ordre le célébre Salomon Glassius, Surintendant des Eglises de Saxe-Gotha, en fit la censure, qui ne fut point imprimée, mais que d'autres Auteurs louënt pour la candeur & la douceur qui y régnent (6). III. Un Ouvrage sur quelques Pseaumes, intitulé *Praxis Davidica*, Francfort 1643 in-12. IV. *Medulla Tauleri; ou la Substance des Ecrits de Tauler* avec une Préface; à Francfort 1644 in-8. Tauler est un Auteur Mystique du XIV siécle (7). Placcius s'est trompé en disant, que Hoburg publia cet Ouvrage sous le nom déguisé de Bernard Bauman (8). V. *Praxis Arndiana*: Francfort 1644 in-12. réimprimé souvent depuis. Il prétend éclaircir & donner ce qu'il y a d'essentiel dans le *Traité du vrai Christianisme* de Jean Arndt. Samuel Pomélius, dans un Ouvrage Allemand (9), où il réfute dans un chapitre particulier ce Livre de Hoburg, prétend que sous prétexte d'inspirer la piété, il tâche d'insinuer à ses Lecteurs les erreurs impies de Schwenckfeld & de Weigelius, & qu'en supprimant ce qu'Arndt dit de propre à munir contre ces erreurs, il y ajoûte, pour faire servir les paroles de ce Théologien à les confirmer: Spener en juge d'une manière très-différente, & prétend qu'on peut donner un sens favorable aux endroits qui sont de la peine, & qu'à juger du Livre par le Livre même, sans en chercher le sens dans les autres Ouvrages de l'Auteur, on n'y trouvera ni venin ni hérésie, surtout en le comparant avec l'Ouvrage d'Arndt, qui y sert de base; il avoue néanmoins qu'on peut le taxer d'artifice d'avoir supprimé ce qui ne falloit pas à son but, & d'avoir obscurci des choses clairement énoncées dans son Original. *Quod Praxis ipsam concernit, ut quod res est fatear, addubito hoc omnia hominum interpretationem ferant, ut Autor forte fraudulentiæ argui possit, qui, quæ in vero sensu non facerent, omiserit de Arndio tractata, & incommodis brevitatibus obscurarit ac ea plenius explicata, non aque vero ipse libellus (si sensus ex ipsismet, non ex aliis Autoris libris, quos plerique non legerunt, qui hoc debitantur, repetatur) heterodoxiæ quæ periculosi erunt, utpote, quod si etiam in anima servientis fuerit, in libello non inveniet, qui suum rem Arndtus, ut libelli scopus esse videtur, confert, atque adeo ex illo sensum repetit* (10). Les Ouvrages dont nous venons de parler, furent les Prédecesseurs du *Miroir de l'abus au Ministére dans le Christianisme moderne: & Moyens surs d'y remédier*: Par Elie Prætorius, *Ministre Evangelique en Livonie*, 1644 in-8. Sans nom du lieu de l'impression, qu'on prétend avoir été Amsterdam, à en juger par les caractéres. Les Magistrats de Hambourg, de Lubeck, & de Lunebourg défendirent le débit de ce Livre. Il a trois Préfaces. La premiére adressée à Dieu, à la vengeance duquel il se soumet, s'il s'est pro-

(5) Idem p. 141.

(6) Idem ibid.

(7) *Voy.* Bayle à l'Article de TAULER.

(8) Placcius *de arcanym. & Pseudonym.* T. II. p. 122.

(9) Mollerus *ubi supra* p. 142.

(10) Spener *Epistol. ad Pomer.* Critic. Theol. Lat. Part. III. p. 171. Apud Moller. ubi supra.

torius, Miniſtre Livonien. Le Baron de Kniphauſen ayant quitté Hambourg, notre Hoburg prit le parti de retourner à Lunebourg, où pendant quelque tems il corrigea dans l'Imprimerie des Sternes, employant ſes heures de loiſir à compoſer quelques petits Ouvrages. Mais comme ſes écrits déplurent à des Théologiens Luthériens du premier ordre, les Sternes avertis du tort que cet homme pourroit faire à leur Imprimerie, le congédiérent (*g*). Dans ce même tems il reçut des Lettres d'Auguſte, Duc de Brunſwick-Wolffenbuttel, Prince ſavant, qui l'invitoit de venir à ſa Cour. S'y étant rendu, le Prince lui donna lui-même un Texte, ſur lequel il prêcha le lendemain, & ſon diſcours ayant été fort goûté du Duc & des Eccleſiaſtiques de la Cour, il eut l'honneur de dîner avec ce Prince, qui pendant le repas lui donna le choix de trois Paroiſſes. Hoburg choiſit la plus petite, qui étoit celle de Born, à la Campagne; & par une modeſtie & un deſintéreſſement plus rare encore, il refuſa le lendemain d'accepter, au-lieu de cette Cure, la place de Surintendant, que le Prince lui offrit, en lui promettant de faire tous les frais de ſon inſtallation; & les Miniſtres, qui le ſollicitérent de ſe charger de cet emploi, en reçurent pour réponſe, „ que jeune, comme il étoit, il ſe ſentoit à peine capable d'inſtruire des Payſans, bien loin d'être en état de gouverner tant d'habiles gens (*h*)". Sa faveur ne fut pas de longue durée, au bout de deux ans environ il fut accuſé, dépoſé & chaſſé des Etats du Duc, d'une maniére certainement bien dure [*D*]. Un Théologien de Quedlinbourg (*i*) que

(*g*) Idem ibidem.

(*h*) Idem ibidem.

(*i*) Je ne ſai où l'Auteur du *Supplément de Moreri de Paris* a pris que c'étoit un Médecin.

propoſé d'autre but, que ſa gloire & le ſalut des ames. La ſeconde s'adreſſe aux Miniſtres & à leurs Auditeurs; il y déclare qu'on ne trouvera dans ſon Livre pas un mot dont il ne puiſſe rendre compte au jour du Jugement, rien d'injurieux aux vrais Miniſtres de l'Evangile, qu'il faut diſtinguer ſoigneuſement de ceux qui n'en ont que le titre; & enfin il y ſoutient que les trois principales Sectes du Chriſtianiſme, la Romaine, la Luthérienne, & la Réformée, ſont une vraie Babylone, dont il faut ſortir. La troiſiéme Préface aux Lecteurs, eſt deſtinée à excuſer les expreſſions un peu dures, qu'il employe en parlant des Magiſtrats, de l'Ordre Eccléſiaſtique, & de la Parole intérieure (11). L'Ouvrage même eſt diviſé en quatre Parties. La premiére eſt la plus étendue, & regarde les Défauts ou les Vices des Eccléſiaſtiques. Les trois autres, qui conſiſtent en de courtes théſes, ſont employées à rechercher les Cauſes du Mal, à en tracer les dangereux effets, & à indiquer des remédes. Un des grands défauts où tombe l'Auteur, c'eſt de confondre perpétuellement les Particuliers avec tout le Corps, & d'attribuer à celui-ci les vices de ceux-là. D'ailleurs il attaque tout le Miniſtére en général, dont il ſemble vouloir l'abolition; il proteſte à la vérité que ce n'eſt pas-là ſon deſſein, mais lui-même poſe l'état de la queſtion de cette maniére: *Si les Prédicateurs de quelque Secte que ce ſoit, ſont revêtus du vrai Miniſtére du Nouveau Teſtament, & en exercent les fonctions?* Et il le nie purement & ſimplement (12). Les raiſons ſur leſquelles il ſe fonde, ſont: que leur vocation n'eſt point Divine, Sainte, & ſans reproche: que tous mêlent avec la doctrine de Jéſus-Chriſt des idées Philoſophiques: qu'ils altérent tous ce qu'il y a d'eſſentiel dans le Miniſtére de la Parole, & dans les Sacremens: que les fruits du St. Eſprit n'accompagnent point leur Miniſtére: qu'ils ſont tous vicieux: que le renoncement à une vie charnelle & la mortification, ne ſont pas une ſuite de leur miniſtére: qu'ils ne ſont pas Miniſtres de l'eſprit, mais de la lettre: qu'ils contrediſent la doctrine & s'oppoſent à la croix de Chriſt, par leur doctrine & leurs mœurs: qu'ils n'ont en vuë que le gain & leur propre avantage. Mais on peut nier avec raiſon, que tout cela ait lieu dans tous les Miniſtres. D'ailleurs on doit diſtinguer les abus du Miniſtére, du Miniſtére même, & ne pas s'en prendre éccluſi-ci de ce que quelques-uns de ceux qui l'exercent ne font pas leur devoir, comme ils le devroient. Le ſtile eſt en divers endroits plein d'amertume, & le Livre rempli de traits odieux & perſonnels; mais l'Auteur proteſte devant Dieu, dans l'Apologie dont nous parlerons, qu'il n'y a aucune part, qu'une main étrangére y a ajoûté, é ſon inſu pendant l'impreſſion, des choſes qu'il n'avoue point. Du reſte il y a dans ce Livre quantité d'opinions erronées, ſur les Révélations immédiates, l'union eſſentielle des fidéles avec Jéſus-Chriſt le Corps céleſte du Sauveur, & autres choſes ſemblables. Hoorneeck juge qu'il a péché à divers égards par un zéle imprudent; qu'il ne paroît pas méchant; mais téméraire; que de quelque religion qu'il ſoit il n'eſt pas du moins Papiſte: que ſi c'eſt par zéle qu'il a pris la plume, il feroit à ſouhaiter; qu'il eût eu plus de lumiéres, & beaucoup plus de modeſtie: *Auctor quidem offenſus juſte videtur nimiis in Chriſtianiſmo, Eccleſiæ, ipſoque adeo S. Miniſterio, vel potius Miniſtris, ſcandalis: ab altera tamen parte inconſideratius ac ferventius invehitur in quorumcunque Miniſtrorum univerſum officium, peccata perpetuo (ut dicunt) paralogiſmo accidentis. ... Adeo etiam in reprehendendis peccatis peccatum vix evitamus. Videtur quidem Auctor non omnino malus eſſe, neque ex improbitate adeo peccare, quam quidem temeritate; quidquid ſit de profeſſione Evangelica, Papatui ſaltem nuncium miſit; & ex zelo ſi hæc ſcripſerit, plus ſcientiæ velim illi adfuiſſet, majoremque modeſtiam optaſſem Auctori* (13). Lyſerus, ce célébre Apologiſte de la Polygamie, dit qu'il n'approuve point les paſſions ſecrettes qui régnent dans cet Ouvrage, mais qu'il y a auſſi des choſes qu'il goûte; *ſe affectus privatos* inſcripto hoc Prætoriano *latentes non laudare, nec tamen omnia improbare* (14). Les Théologiens Luthériens en général ſe ſoulevérent contre le Livre de Hoburg. Spener lui même, d'ailleurs très-indulgent envers cet Auteur, dont il n'a pas craint de recommander les autres Ouvrages, & qui n'avoit pu pendant longtems ſe perſuader qu'il fût l'Auteur de celui-ci, Spener, dis-je, le taxa de s'être livré à la paſſion, qu'il tâche de pallier & d'excuſer, d'avoir ſous prétexte de reprimer les abus, voulu anéantir le miniſtére, d'avoir fait paroître une aigreur indigne d'un Chrétien, & il ſouhaite que ce Livre n'eût jamais paru. *Speneras certe, omnium mitiſſimus, ceteraque Hoburgii ſcripta plerasque commendare haud veritus, Autorem tum hujus eſſe, diu credere noluit, quem* immoderatis peccaſſe affectibus, ſtudioſe palliandis & excuſandis, acerbitatem, Chriſti & veritatis teſte indignam, adhibere, & uſum rerum ob abuſus eliminatum voluiſſe, *pronunciat. Scriptum ipſum* lucem nunquam vidiſſe *optas. Sequeſtud* neutiquam probare. *Et* nunquam (quamquam nec Miniſterilla illis, a quibus impetitum eſt, omnino adſtipulentur) omnino excuſare potuiſſe, *imo* ex animo eſſe averſatum, ac nunquam certe eſt ſubſcripturum, *affirmat* (15). Le plus rude cenſeur de Hoburg fut Jean Müller, Paſteur de Hambourg, qui publia une Apologie au nom du Miniſtére des Villes de Hambourg, Lubeck & Lunebourg, ſous ce titre: *L'Egliſe fondée néceſſairement ſur la Parole de Dieu, ou Préſervatif contre un Libelle impie & ſcandaleux*, de l'Abus du Miniſtére, *qui a paru ſous le nom d'Elie Prætorius.* Hambourg 1645 in 8. En Allemand. Le même Auteur ſoutient dans un autre Ouvrage, que celui de Hoburg tend à l'Athéiſme, accuſation que d'autres Savans ont vigoureuſement relevée (16). En 1653 Hoburg publia ſon *Apologie* de ſon Livre, imprimée à ce que l'on croit é Amſterdam, dans laquelle il prétend défendre ce qu'on attaque dans ſon Ouvrage, par le témoignage de l'Ecriture, non ſeulement, mais par celui des Peres, & des plus anciens Théologiens de l'Egliſe Luthérienne. Muller repliqua trois ans après. En comparant tout ce que le trouve ſur le Livre de Hoburg, qu'on auroit peut être de la peine à trouver aujourdhui, il me ſemble qu'on ne ſe trompera point en s'en tenant au jugement ſage & modéré de Hoornbeck. Il y a de l'apparence que cet Ouvrage contient de bonnes choſes, & dont les Miniſtres de l'Evangile de toutes les Communions peuvent profiter; mais on ne peut douter auſſi que l'Auteur n'ait donné à divers égards dans le Fanatiſme, & que ſous prétexte de combattre des Abus, il n'ait, ſinon eu deſſein d'anéantir le Miniſtére dans l'Egliſe, du moins avancé bien des choſes qui vont directement-là. Il eſt tombé dans le défaut de tous ceux qui attaquent des abus, ils en ſont tellement occupés, qu'ils ne penſent pas qu'il eſt impoſſible dans l'état préſent des choſes de remédier à tout, & que de prétendre former des Sociétés Civiles ou Eccléſiaſtiques, où il n'y ait point de défauts, ni d'abus, c'eſt vouloir réaliſer la République de Platon.

(11) Mulleus *loc. cit.* p. 848.

(12) Hoornbeck *Summa Controverſ.* L. VI. p. 331. Francfort ſur l'Oder 1697.

[*D*] *Il fut accuſé, dépoſé, & chaſſé des Etats du Duc, d'une maniere certainement bien dure.*] Le Prince avoit toujours entretenu commerce de Lettres avec Hoburg, & il lui avoit envoyé pluſieurs fois les Lettres, que lui écrivoient les Profeſſeurs de diverſes Académies, & des Princes mêmes, qui l'avertiſſoient que Hoburg avoit des ſentimens Hétérodoxes, afin qu'il répondît lui-même. Enfin le Duc commença auſſi é changer d'idées ſur ſon compte, & lui ayant ordonné de comparoître devant le Conſiſtoire Supérieur, il lui dit: *Hoburg, ſi je voulois vous ſoutenir plus longtems, nous courrions riſque d'avoir une nouvelle guerre de Religion.* Les Théologiens de l'Aſſemblée avoient extrait diverſes Propoſitions de ſes Ecrits, qu'ils vouloient qu'il retractât, de-même que les choſes injurieuſes qu'il avoit avancées contre les Eccléſiaſtiques. Hoburg ſoutint qu'il n'avoit rien écrit de contraire à la parole de Dieu, & que c'étoit é juſte titre qu'il avoit reproché leurs vices aux Eccléſiaſtiques, refuſant de rien retracter. Sur quoi ſentence fut prononcée au nom du Duc, par laquelle, il étoit non ſeulement privé de ſa Cure, dont un autre fut pourvu ſur le champ, mais encore condamné à vuider le Pays avec ſa femme & ſes huit enfans. Ses ennemis firent exécuter cette ſentence avec tant de rigueur, qu'on jetta ſes meubles dans la ruë, & qu'on refuſa de lui reſtituer les dépenſes qu'il avoit fait é la Maiſon Paſtorale, le prix de ce qui avoit ſervi é enſemencer les terres, & le tems néceſſaire pour retirer l'argent qu'il avoit charitablement prêté aux Payſans de Born (17). C'eſt ainſi du moins que ſon fils rapporte la choſe dans ſa vie. Peut-être a-t-il exaggéré; mais s'il a accuſé juſte, il faut avoüer que les hommes donnent aiſément dans les deux extrêmes, ſouvent avec également peu de raiſon. L'accueil fait d'abord é Hoburg étoit ſelon les apparences beaucoup plus favorable qu'il ne le méritoit; & le traitement qu'on lui

(13) Hoornbeck *loc. cit.* & p. 517.

(14) *In Not. ad Theoph. Alethæi Diſcurſum de Polygamia.* p. 33. Apud *Moller.* Uni ſupra.

(15) Spener *Conſil. Theol. Lat.* Tom. III. p. 178. 209. 274. 369. 481 &c. Apud Moller. *loc. cit.* p. 808.

(16) Mollerus ibid.

(17) Idem p. 827. 828.

qui étoit de ſon pays, & qui avoit été ſon compagnon d'école, inſtruit de ſon malheur, le ſollicita avec de grandes promeſſes, de ſe rendre auprès de lui. Hoburg ſe mit en chemin, mais l'argent lui ayant manqué, il ſe trouva dans une ſituation fort triſte; un Marchand de Nuremberg, touché de ſon état, lui envoya de Leipſig 200 Ecus d'Allemagne, payables à Brunſwick (*k*): Hoburg ne voulut en prendre que cinquante, & il ſe rendit à Quedliobourg en 1650. Il n'y fut pas longtems tranquille, ſon ami & les autres Miniſtres de la Ville l'ayant voulu obliger à retracter ſon *Miroir des Abus du Miniſtere*, il refuſa de le faire, ce qui les irrita ſi fort, qu'ils l'attaquerent publiquement en Chaire, & que les eſprits s'animérent à un tel point contre lui, qu'il eut de la peine, à l'aide du Magiſtrat, de faire enterrer ſecrettement un de ſes enfans, qui mourut, & qu'il n'obtint que difficilement la permiſſion de laiſſer ſa famille à Quedlinbourg, pendant qu'il chercheroit quelque établiſſement ailleurs. Il ſe retira au Village de Linum chez Joachim Betkius, Paſteur du lieu, & il compoſa l'on *Apologia Prætoriana*, ou Apologie de ſon *Miroir des Abus* (*l*). Un de ſes amis en Gueldre l'ayant invité d'y venir, il arriva chez lui un Samedi: cet Ami, qui étoit Miniſtre, ſe trouva abſent, & n'arrivant point à tems poor prêcher le lendemain, on pria Hoburg de remplir ſa place; celui-ci s'en aquitta d'une maniére qui ſatisfit tous ſes Auditeurs, parmi leſquels il ſe trouva un Seigneur de la Province, qui lui offrit le poſte de ſon Chapelain, au château de Cappelle. Il accepta cette Vocation, à condition qu'on n'exigeroit de lui, linoo d'inculquer à ſes Auditeurs la foi en J. C. & l'imitation de ſes Vertus, ſans entrer dans aucune Controverſe, & qu'il ne dépendroit en rien du Conſiſtoire des Réformés. Il fit venir ſa famille de Quedlinbourg, & demeura-là cinq ans (*m*). Au bout de ce terme il ſe vit expoſé à de nouveaux troubles. Le Seigneur, au ſervice duquel il étoit, étant deréglé dans ſes mœurs, il le reprit ſouvent en particulier, mais ioutilement, ce qui l'engagea à l'excommunier: le Seigneur là-deſſus lui interdit l'entrée de la Chapelle du Château, ce qui l'obligea à prêcher dans ſa maiſon pendant ſix mois. Le Conſiſtoire Réformé, qui approuvoit ſa conduite, lui perſuada alors de ſe joindre à la Claſſe, ce qu'il fit, en ſtipulant encore qu'il ne ſe mêleroit point des diſputes Théologiques; il devint alors Miniſtre du Village de Lathum, qui reléve de la Claſſe de Zutphen, & il y demeura ſeize ans. Durant le ſéjour qu'il fit dans ce lieu, il publia ſa *Théologie Myſtique*, & dans la ſuite d'autres Ouvrages [*E*], qui déplurent à on tel point, qu'il fut obligé de prendre le parti de ſe retirer (*n*) en 1672. S'étant rendu à Amſterdam, il y fit connoiſſance avec Jean de Labadie, & Antoinette Bourignon; il demeura même quelques mois chez celle-ci, qui l'employa à traduire quelques-uns de ſes Ouvrages en Allemand; mais oi ſes Opinions, ni ſa maniére de vivre ne plûrent à cette fameuſe Fanatique, ſi l'on s'en rapporte à ſon Hiſtorien (*o*): elle le congédia, & ne ſachant où donner de la téte, il ſe rendit à Middelbourg en Zélande, chez Philippe ſon fils

(*k*) Idem p. 588.

(*l*) Idem ibidem.

(*m*) Idem ibidem.

(*n*) Idem ibid.

(*o*) Poiret *Vie d'Antoinette Bourignon continuée* Ch. XX. §. 11. *Apud* Eundem.

lui fit ſi peu de tems après, fut-elle doute beaucoup trop dur pour les fautes qu'on lui imputoit.

[*E*] *Il publia ſa* Théologie Myſtique, *& dans la ſuite d'autres Ouvrages.*] La *Théologie Myſtique en trois Parties, tirés des anciens Peres, & de ſa propre expérience*, parut à Amſterdam en 1656 in 8. & depuis il s'en eſt fait un grand nombre d'autres Editions. Quelques uns en ont jugé aſſez favorablement, mais d'autres ont cru y appercevoir bien des erreurs, & un grand fond d'amour propre (18). La Claſſe doot il dépendoit, ne goûta point cet Ouvrage; elle en agit pourtant avec aſſez de douceur avec lui, en lui faiſant défenſe ſeulement de rien publier à l'aveoil, qui n'eût auparavant été examiné, conformément à l'ordre établi. Hoburg au-lieu d'obéir cootinua à publier divers Ecrits, les années ſuivantes: Voici les principaux. I. *La Théologie du Cœur: ou Méditation ſerieuſe de la maniére dont Jeſus-Chriſt habite & agit dans le cœur des hommes, & de celle dont il eſt tout en tous dans ceux qui l'aiment.* Amſterdam 1661 & 1676 in-8. & en Hollandois en 1661. A Francfort en 1683 & 1696, avec des Soliloques, & des Vers Latins, François, Allemands, & Hollandois. II. *Emblemata Sacra.* Amſt. 1661 in-8. & ſous le titre de *Pia Deſideria* de Chriſtian Montalte, Francfort 1683, avec des vers en quatre Langues. III. Soliloquia myſtica, *ou Entretiens ſolitaires d'une Ame fidéle, éclairée par le S. Eſprit & unie avec ſon Dieu.* Amſt. 1663 in-4. IV. Poſtilla Evangeliorum myſtica: *ou le ſuc le plus pur des Evangiles, pour les Dimanches & les Fêtes de toute l'année, en forme de Méditations, propres, par la vertu de Dieu, à purifier le cœur, à l'éclairer, à le fortifier, & à l'unir avec le Cœur de Dieu, dans le tems & dans l'éternité: tiré du Texte même, & de chacune des expreſſions de l'Evangile, par voye d'Application ſecrette, extrait par l'Eſprit de Dieu, ſelon ſa propre expérience, & publié dans ces tems corrompus, pour l'uſage du Cœur par* Chriſtian Hoburg. Amſt. 1663 & 1696 in fol. outre quelques autres Editions depuis. L'Auteur a mis à la téte une Dédicace à Jéſus-Chriſt, ſuivie d'une Préface aux Lecteurs, où il met cet Ouvrage au-deſſus de tous les autres du même ordre, & ſe glorifie de l'avoir écrit par une Inſpiration divioe, ſans le ſecours d'aucun Livre: Il prétecod qu'on y trouvera l'eſſence la plus ſubtile (*quintam eſſentiam*) le ſuc & la moëlle des Evangiles; qu'il ne peut offenſer aucune Secte Chrétienne, mais être utila à toutes, parce que ſans une longue explication du Texte, & ſans y faire entrer de Cootroverſes, tout y eſt appliqué à l'homme intérieur, & qu'on n'y traite que des choſes pratiques & ſpirituelles ou myſtiques. Henri Ammersbach, Paſteur de Halberſtad, ayaot fait un magnifique éloge de ce Livre, dans une Préface, Samuel Pomarius, dans un de ſes Ouvrages, s'attacha à faire voir que c'étoit un Livre rempli de ſentimens ertonés. Jean Conrerd Schneider, Collégue d'Ammersbach, oppoſa à l'éloge que celui-ci avoit fait, la Cenſure de la Faculté Théologique de l'Académie de Helmſtad, dreſſée à ſa requiſition, par Fred. Ulr. Calixte le 3 Février 1676. Dans cette Cenſure on blâme principalement dans le Livre de Hoburg, le goût exceſſif des explications allégoriques, la ſéparation ou la diſtinction entre la parole & le Batême extérieur & l'intérieur, le mépris d'une éiudition ſolide, de la Philoſophie, des gens ſavans, des grades Académiques; l'uſage fréquent de phraſes inuſitées, obſcures, & ſuſpectes. Ammersbach rephqua, & fut ſoutenu par Philippe Hoburg fils de l'Auteur (19). Spener, d'ailleurs favorab'e à Hoburg, comme je l'ai déjà remarqué, juge aſſez peu avantageuſement de cet Ouvrage. Il avouë à la vérité qu'il y a des choſes bonnes & utiles, qui méritent qu'on pardoone à l'Auteur les autres, mais il ajoûte qu'en bien des endroits il s'écarte de la vérité, & qu'il eſt plus propre à être lu par des Théologiens qui oot du diſcernement, que par d'autres. *Hoburgi Poſtillam refutari nolleo; id vero facile ferrem, ſi quis modeſte, quæ lectores in eo caverent incommode dicta, aut alias errata, notaret, nec ob hoc, quicunque ex libro fructus capi poſſit, omnino impediret, eumque a manibus bonorum excuteret. Certe plurimas reperiemus Poſtillas noſtrorum Doctorum, in quibus tantum ad ædificationem hominis interioris præſtatur; ac in non adeo multis iſtis pagellis. Bona ergo illa merentur, ut eorum inſuitu alia etiam Autori condonemus. Non pauca tamen illam in quibus a veritatis tramite deflectat, nec in omnibus offenſum mereri, & proinde a Theologis potius, dono diſcernendi præditis, quam aliis eſſe legendam* (20). Le même Théologien s'exprime plus fortement ailleurs; il reconoit que c'eſt le plus dangereux de tous les Ecrits de Hoburg, & que quoiqu'il y ait trouvé des endroits qui lui plaiſoient, il a été choqué ſouvent, & y a remarqué bien des choſes ſuſpectes, & peu ſuſceptibles d'un ſens favorable, & que les ſoupçons qu'il avoit contre la doctrioe de Hoburg ont été fort augmentés par l'examen qu'en a fait Pomarius, à qui il écrit: il ajoûte qu'on lui a dit, que les Anabaptiſtes ont interpolé l'Ouvrage: *Eam ex omnibus* Hoburgii *ſcriptis periculioſiorem videri. Ut fatear, quod res eſt, cum nec in illa deeſſent egregia, quæ me delectarent, nuilibi tamen ſæpius impegi, & hiatus obſervavi φοβερὰ ἀσύνορατα, quæ ſenſim ut ſuccederem videretur, & vix omnia admitterent interpretationem optimam. . . . Non nego ſcrupulos prædem mihi motos ex lectione ejus Poſtillæ, quod recta tramite, circa Juſtificationem, Sacramenta, & immediatam revelationem, quæ ſit extra Scripturam, non incedat, veſtræ deductionis lectione auctor. Quamvis etiam plaraque loca circa iſtas materias ſuas patiantur explicationes, quibus ad ſenſum prorſum seducerentur, ut de obſcuriori & confuſiori docendi genere potius, quam heterodoxia, arguendus videri poſſet, ſunt tamen aliqua dicta, in quibus benignius interpretandis, Vereor ut labor ſuccedat ex voto. Audio vero a Mennonitis hujus ipſius libro piura inſerta, quæ Autoris non fuerint. De quo ubi certior eſſem, facer me de reliquis etiam melius ſperare* (21). Mais l'Ouvrage qui acheva de révolter contre lui en Gueldre, fut *Le Chriſt inconnu, ou Preuves que la plupart des Chrétiens des diverſes Sectes, ne connoiſſent point Jeſus-Chriſt, & prennent fauſſement le nom de Chrétiens.* Amſt. 1672 in-8. Outre diverſes autres Editions depuis. Quand cet Ouvrage eut paru; les Députés du Synode de Gueldre le firent venir, & tâchérent de l'engager à chanter la palinodie; mais il la refuſa, & ſoutint qu'il n'y avoit rien que de vrai dans ce qu'il reprochoit aux Chrétiens. On le ſuſpendit de ſes fonctions, & le Receveur eut ordre de ne point lui payer les arrérages qui lui étoient dûs. Hobourg s'obſtina, & aima mieux renoncer à tout que de ſe retracter.

(18) Idem p. 844.

(19) Idem p. 845.

(20) Spener *Conſil. Theol. Lat.* Part III. p. 170. 881. & 167 *Apud* Molleram. p. 845.

(21) Spener ibid. p. 169. 170. *Apud* Eund. pag. 846. 846.

fils aîné, qui y étoit établi, & y exerçoit la Librairie: ce fut dans cette Ville qu'il perdit ſa femme. La diminution du Commerce, & l'augmentation des charges cauſées par la guerre, obligérent ſon fils de ſe tranſporter en 1673 à Hambourg, où il le ſuivit, mais il n'y demeura pas longtems. Il alla à Altona, tant parce qu'il craignoit la haine de ſes ennemis, qui apprirent bientôt qu'il étoit à Hambourg, que parce qu'il crut devoir ſe rendre aux preſſantes ſollicitations des Anabaptiſtes de cette Ville, qui ayant fort goûté ſes écrits, voulurent l'avoir pour Miniſtre; il ſe réſerva néanmoins la liberté de ne ſe pas conformer à leurs cérémonies. Après leur avoir prêché pendant un an & demi, il tomba malade, & mourut dans de grands ſentimens de piété (ſi l'on s'en rapporte à ſon fils, qui a publié ſa vie) le 29 Octobre 1675, âgé d'un peu plus de ſoixante-huit ans. Il occupe une place diſtinguée parmi les Auteurs déguiſés, ayant pris outre le nom d'*Elie Prætorius*, Miniſtre Livonien, ceux de *Bernard Bauman*, Miniſtre de Berou en Pruſſe, d'*André Seuberlich*, & de *Chriſtian Montaite*. Müller a prétendu qu'*Elie Prætorius* étoit reellement le nom d'un honnête Miniſtre de Livonie, mais un Surintendant de Revel a ſoutenu contre lui, qu'il n'y avoit jamais eu d'Eccléſiaſtique de ce nom en Livonie (*p*). Le ſavant Mosheim parle de Hoburg comme d'un eſprit inquiet & turbolent, qui par ſes déguiſemens & ſes artifices a trouvé le moyen de paroître pendant longtems moins odieux qu'il n'étoit, & de ſe faire regarder par les gens modérés comme un ennemi ardent de la corruption, plutôt que de la Religion meme; il qu'enfin haï de tout le monde, il s'eſt joint aux Anabaptiſtes. *Chriſt Hoburgus, Luneburgenſis, ingenii turbulenti homo, immenſam contumeliarum vim, adſcitis* Eliæ Prætorii & Bernh. Baumanni *nominibus, in univerſam Eccleſiam Lutheranam effudit, vaſiſque idcirco fatis jactatus fuit. Diſſimulando tamen & fallendo, quod licitum ſine dubio putavit, diu perfecit, ut minus deformis, quam erat, lenioribus videretur, nec tam religionis ipſius, quam vitiorum & libidinum paullo acrior adverſarius haberetur. Poſtremo ſe cunctis invicſum reddidit, & ad Mennonitas defecit* (*q*). Nous parlerons ci-deſſous des Erreurs qu'on lui a attribuées, & de ceux qui ont pris parti pour ou contre lui [*F*]. Nous dirons auſſi un mot des fautes de quelques Auteurs ſur ſon ſujet [*G*].

(*p*) Mollerus *Ubi ſupra*. p. 818. 819.

(*q*) Mosheim *Inſtit. Hiſt. Chriſt. Recent.* Sæcul. XVII. Sect. II. Cap. I. § 41. p. 814.

[*F*] *Nous parlerons ci deſſous des erreurs qu'on lui a attribuées, & de ceux qui ont pris parti pour ou contre lui.*] A l'égard de ſes erreurs, on l'accuſe d'avoir déclamé trop violemment contre les Magiſtrats, & les Procédures juridiques, comme auſſi contre les Eccléſiaſtiques, d'avoir trop loué & ſoutenu les écrits & les dogmes fanatiques de Schwenckfeld & de Weigelius, d'avoir outré le goût des explications allégoriques de l'Ecriture Sainte; & d'avoir joint à tout cela des erreurs de ſon propre fond, ſur les révélations intérieures & la parole intérieure, ſur le Corps Céleſte de J. C. ſon union eſſentielle avec les fidéles, & le péché Originel. On l'a taxé d'avoir adopté les ſentimens des Valentiniens & d'autres anciens Hérétiques, & d'être Millenaire. Voici comment Mollerus en parle (22): *In plerisque ſcriptis zelo ingenii in ſeculi noſtri Pſeudochriſtianiſmum, vitiaque Ordinum omniam, atque Eccleſiaſticos imprimis, plurima invehitur. Quæ maxime, ſi intra liberiores in homines vitiorum iſtorum vices invectivas, & ſeria ad emendationem incentiva, eam coërcuiſſet, nec dicacitate in ipſos ordines ſcoptica, fanaticoque illorum contempcu, inquinaſſet, non ſolum tolerari potuiſſet, ſed & laudem forte apud pios & eordatos omnes meruiſſet. Verum negari non poteſt, illum in Magiſtratus, horumque bella & judicia, Ordinem Eccleſiaſticum univerſum, Academias, Scholas, ipſaſque bonas literas, & earum doctores atque cultores, promiſcue juſto vehementius debacchari, ac ſæpe perquam eſſe injurium ſed & Caſp. Schwenkfeldii, ac Val. Weigelii, quos publice laudare ac defendere non dubitavit, ſcriptorum dogmatumque fanaticorum nimius, cum aliis quibuſdam Theologiæ, quam adeo extollit, myſticæ cultoribus, amator fuiſſe videtur, biſque, præter immodicum allegoricæ SS. Literarum interpretationis ſtudium, ſuum de verbo ac revelationibus internis doctrinam, in externum ſubinde injuriam, aliaſque de S. Scriptura, Corpe Chriſti cæleſti, unione ejuſdem ac fidelium eſſentiali, peccato originis, piuribuſque aliis Doctrinæ Chriſtianæ capitibus, partim opiniones heterodoxas, partim vere phraſes injelitas atque ſuſpectas, debuiſſe . . . . Taceo Chiliaſmum . . . . vere in eo notatum.* A l'égard de ceux qui ont écrit contre lui, nous en avons déjà indiqué quelques-uns en parlant de ſes Ouvrages; on peut y ajoûter Sauhertus *Amiſtes* de Nuremberg, Gottfr. Olearius, Surintendant de Hale, Tim. Dan. Colberg, Profeſſeur à Gryphſwald, & Salomon Olaſſius. Il n'a pas manqué d'Apologiſtes auſſi, qui ont pris ſon parti, ou qui ont tâché du moins de l'excuſer; tels ſont Gottfr. Arnold dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique; un Juriſconſulte Lutherien, nommé Jean Deckher en parle comme d'un homme, qui étoit profond Théologien, d'une dévotion ſincére, de mœurs pures, & qui eſt mort tranquillement, après avoir ſurmonté bien des traverſes. Mais parce que tous ſes Ecrits ſont regardés, je ne ſai dit Deckher ſi ce n'eſt pas à tort, comme hérétiques, ils ſont aſſez rares, ayant été imprimés aux dépens de ſes amis, & publiés ſous des noms ſuppoſés, pour que la haine qu'on avoit pour l'Auteur, ne fît pas de tort à la doctrine divine. *De Chriſt. Hoburgio breviter: videri virum fuiſſe profundi in Theologicis ſenſus, & ſinceræ devotionis, caſtigata ſed infidicis vitæ, tranquilli, ſuperatis erumnarum fluctibus, ex vita diceſſiſſe: ſed quia, fallor animo malo, fidere, omnia ejus pro hæreticis habita, vera ſunt ejus ab amicis privato ære ſibi ſaiſque editæ monumenta, & ab ipſe, mutatis nominibus, ne in perſonam odium doctrinam divinam ſuffocaret, evulgata* (23). Il me ſemble que ſi l'on compare tout ce que nous avons rapporté ſur le ſujet de Hoburg, on ne ſe trompera guéres, en le regardant comme un homme qui avoit une ſorte doſe de ſanctisme, mais qui d'ailleurs étoit de bonne foi; c'eſt à tort, à mon avis, que Mr. Mosheim l'accuſe de diſſimulation & de déguiſement, puiſqu'au contraire il a plus d'une fois renoncé à ſes établiſſemens, pour n'avoir pas voulu retracter ce qu'il avoit avancé. Mais la maniére virulente dont il a attaqué l'Egliſe Luthérienne & ſes Miſtres, ne peut que l'avoir rendu fort odieux dans cette Communion.

(22) Climbr. Literat. *loc. cit.* 136.

(23) Deckher, *in Confeſſor. de Scripris a. deſpotis* p. 14. 17. *Apud* Eund. P. 819.

[*G*] *Nous dirons un mot des fautes de quelques Auteurs ſur ſon ſujet.* J'ai déjà indiqué quelques-unes de celles de l'Auteur du *Supplement de Moreri de Paris*; en voici d'autres. I. En parlant du Seigneur chez qui Hoburg exerça le miniſtére en Gueldre, il attribuë à celui là les conditions que Hoburg lui-même ſtipula. II. Il donne un mauvais tour à la maniére dont celui-ci en agit envers ſon Patron, en diſant, que *Hoburg, d'un génie vif & entier, prêcha contre ſon patron, & alla juſqu'à l'excommunier.* On a vu ci deſſus, quelle raiſon il eut d'en agir avec vigueur. III. Il avance, de-même que les Auteurs du Dictionnaire Univerſel Hollandois, que ce fut à Hambourg, que Hoburg fit connoiſſance avec Labadie & Antoinette Bourignon; ils ont été trompés par Arnold, qui rapporte la même choſe, mais Mollerus a remarqué que c'eſt à Amſterdam qu'il connot ces deux perſonnages. D'ailleurs le tems, ſi je ne me trompe, ne s'accorde pas même avec la date de ces Meſſieurs. Ce fut en 1672 que Hoburg paſſa à Hambourg, & dans le tems qu'il y arriva Antoinette Bourignon avoit déjà paſſé dans le Holſtein. IV. Les Auteurs du Dictionnaire Univerſel Hollandois, font le ſéjour de Hoburg à Born de quatre ans, Mollerus dit formellement qu'il n'y demeura que deux ans. V. Je ne ſai ſi je dois mettre au rang des fautes de l'Auteur *du Supplement de Moreri*, ou regarder comme une faute d'impreſſion, le nom du Miniſtre à qui la mere de Hoburg le recommanda, on le nomme *Socke*, c'eſt *Lock* ou *Locke*, qu'il s'appelloit.

HODGES (Nathaniel) célébre Médecin Anglois du XVI. Siécle, étoit fils du Docteur Thomas Hodge, Vicaire de Kenſington auprès de Londres, & Doyen d'Hereford [*A*]. Il fit ſes premiéres Etudes dans l'Ecole de Weſtminſter, & en 1648 il entra en qualité d'Etudiant dans le College de Chriſt-Church à Oxford, par la faveur des Viſiteurs du Parlement (*a*). Il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 13 Février 1651 (*b*), & celui de Maître le 31 Mai 1654 (*c*). Cinq ans après,

(*a*) Wood *Arch. Oxon.* Vol. II. Col. 722.

(*b*) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 95.

(*c*) Ibid. Col. 102.

[*A*] *Fils du Docteur Thomas Hodge Vicaire de Kenſington auprès de Londres, & Doyen d'Hereford.*] Ce Docteur Hodges avoit été quelque tems un des Prédicateurs qui prêchoient devant le long Parlement, il fut enſuite Membre de l'Aſſemblée des Théologiens, & prit le *Covenant* (1). Après la Reſtauration il devint Vicaire de St. Pierre Cornhill, & en 1661 Doyen d'Hereford à la place du Docteur Herbert Croſts, qui avoit été élevé ſur le Siége de cette Egliſe. Il conſerva ce Doyenné juſqu'à ſa mort, & eut pour Succeſſeur en 1672 le Docteur Benſon. On a de lui I. *Rayon de la Gloire de Dieu*, Sermon prononcé devant la Chambre des Communes un jour de Jeûne ſolemnel, le 28 Septembre 1642. ſur Pſeaum. CXIII. 5, 6. Londres 1642 in-4. II. *L'Accroiſſement & les Progrés de l'Hereſie*, Sermon de Jeûne, prononcé devant les Communes, le 10 Mars 1646 ſur II Pierre II. 1. Londres 1647 in-4. III. *La Gloire inacceſſible: ou l'impoſſibilité de voir Dieu pendant que nous ſommes ſur la Terre*; Sermon prononcé aux funérailles du Chevalier Thomas de Mayerne, dans l'Egliſe de St. Martin des Champs, le Vendredi 30 Mars 1655 ſur Exod. XXXIII. 20. Londres 1655 in-4.

(1) Wood *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 81.

[*B*] *Dont*

après, le 4 Juin 1659 il ſe fit recevoir tout à la fois Bachelier & Docteur en Medecine (*d*). S'étant établi à Londres, il eut beaucoup de pratique, & y demeura pendant la peſte de 1665, dont il publia une Relation en Latin, en 1672 [*B*]. Le 2 d'Avril de la même annee il fut elu Membre du Collége des Médecins de Londres (*e*). Outre l'Ouvrage dont nous venons de parler, il en publia un autre à Londres en 1660 in-8, intitulé, *Vindiciæ Medicinæ & Medicorum: Apologie de la Medecine & des Médecins &c.* Sur la fin de ſa vie il ſe trouva dans une très-fâcheuſe ſituation, ayant été mis pour dettes dans la priſon de Ludgate, où il mourut en 1684. Il fut inhumé dans l'Egliſe de St. Etienne Walbrook à Londres, où on lui a érigé un Monument. L'Auteur de la *Préface du Recueil de pluſieurs Pièces curieuſes & rares touchant la dernière Peſte de l'année 1665.* Londres 1721 in-8, appelle notre Auteur un *Hiſtorien fidèle & un Médecin ſoigneux*, & il ajoûte „ qu'il peut être mis au rang „ des plus habiles Obſervateurs en fait de Medecine qu'il y ait jamais eu, & qu'il nous a donné une „ fidèle peinture de la Peſte qui a régné de ſon tems".

(*d*) Ath. Col. 185, 186.

(*e*) Tiré des Regiſtres du College.

[*B*] *Dont il publia une Relation en Latin en 1672.*] Elle parut à Londres in-8, ſous ce Titre, ΑΟΙΜΟΛΟΓΙΑ: *Sive Peſtis nuperæ apud Populum Londinenſem graſſantis Narratio Hiſtorica, Autore* Nathaniele Hodges, *M. D. e Colleg. Londin.* Cette Rélation eſt dédiée au Chevalier George Ent Préſident du Collége des Médecins, & aux Docteurs Baudouin Hamey, François Gliſſon, Alexandre Frafier, Timothée Klerke, Jean Micklewait, G. Bevoir, & au Chevalier Charles Scarburgh, Membres du Collége; l'Epître dédicatoire eſt datée de ſa Maiſon dans la Paroiſſe de St. Etienne Walbrook, le 1 Janvier 1672. Il y a à la tête des Vers Latins à ſa louange de MM. Henri Bagſhaw, Docteur en Théologie, Jean Lawſon, Docteur en Médecine, & Adam Littleton Docteur en Théologie. Il a paru une Traduction Angloiſe de cet Ouvrage à Londres en 1720, in-8, intitulée: *Loimologia: ou Rélation Hiſtorique de la Peſte de Londres en 1665. Avec des Directions pour ſe precautionner contre la Contagion. Par* Nath. Hodges. *Docteur en Medecine & Membre du College des Medecins, qui avoit été dans la Ville pendant tout le tems que la peſte y a régné. On y a ajoûté un Eſſai ſur les différentes Cauſes des Maladies peſtilentielles, & ſur ce qui les rend contagieuſes. Avec des Remarques ſur la Contagion qui regne a preſent en France, & ſur les moyens les plus propres à en prévenir la communication ici. Par* Jean Quincy, *Docteur en Medecine.* Le Docteur Quincy remarque dans ſa Préface, que cette Piéce du Docteur Hodget „ eſt la meilleure Rélation qu'il „ y ait juſqu'à préſent de la dernière Peſte qui a régné en „ Angleterre: il eſt vrai que quelques Lecteurs pourront „ s'appercevoir, que le Langage Fanatique des tems pré„ cédens fait beaucoup de tort à la clarté du ſtile de l'Au„ teur: tant il eſt vrai que l'Enthouſiaſme a d'influence „ même dans les autres Sciences; on a cependant évité „ ici ce qu'il y a d'affecté en ce genre . . . . . A l'égard „ de ce que chacun doit faire pour ſa ſûreté particuliè„ re, j'ai donné quelques Avis plus étendus ou plus ſim„ ples que le Docteur Hodges n'avoit fait. Et comme les „ Remédes qu'il preſcrit ſont à préſent hors d'uſage, & „ ne ſont ni auſſi bons ni auſſi aiſés, que ceux que la Mé„ decine & la Pharmacie fourniſſent aujourd'hui, j'ai ajoû„ té quelques Recettes, que l'on pourra ſuivre, ou chan„ ger, ſelon les occaſions, & ſelon que de plus habiles „ gens le trouveront à propos". Dans le *Recueil de pluſieurs Pièces curieuſes & rares touchant la dernière Peſte de l'année 1665.* Londres 1721 in-8; on trouve, *Rélation de l'Origine, des Progrès, des Symptômes, & de la Cure de la Peſte, Extrait d'une Lettre du Docteur* Hodges, *à une perſonne de Qualité.* Datée de ſa Maiſon dans Watlin-ſtreet, le 8 Mai 1666.

☞ HOFFMANN (Chretien-Godefroi) nâquit le 8 Novembre 1692 dans la Haute „ Luſace, dans une Ville où ſon Pere étoit Recteur du Collége. Après avoir fait ſes premiéres Hu„ manités dans ſa Patrie, il alla à Leipzig s'appliquer au Droit, qu'il préfera à la Théologie, à la„ quelle ſon Pere le deſtinoit. La mort de celui-ci, qui arriva en 1712, empecha le jeune Hoff„ mann de voyager. En 1716 il prit le degré de Docteur à Halle; ayant déjà été fait Maître-ès„ Arts à Leipzig. En 1718 il devint Profeſſeur du Droit de la Nature & des Gens à Leipzig, & y „ demeura juſqu'en 1722, que le Roi (de Pruſſe) l'appella à Francfort ſur l'Oder, pour y ſuccéder „ au célébre Henri de Cocceji. Sa réputation a attiré dans cette Univerſité nombre de gens de con„ ſidération. Il avoit une Bibliothéque nombreuſe & bien choiſie, & en faiſoit un très-bon uſage, „ témoin le grand nombre de ſes Ouvrages, & le cas que le Public en fait. Il eſt mort le 1 Sep„ tembre 1735 (*a*)".

(*a*) Titre de la *Bibliothe. que Germa.* T XXXIV. p. 216. où l'on trouve une Liſte des Ouvrages de Mr. Hoffmann.

HOLINSHED ou HOLINGSHED (Raphael) fameux par la *Chronique* publiée ſous ſon nom [*A*], deſcendoit d'une Famille de ce nom établie à Borſeley dans la Comte de Cheſter, & étoit Prêtre de l'Egliſe Anglicane. Il mourut à Bramcote dans la Comté de Warwick vers la fin de l'année 1580. Après ſa mort tous ſes Papiers, ſes Recueils, ſes Livres, & ſes Manuſcrits, ou du moins la plus grande partie, tombérent entre les mains d'un Gentilhomme de Bramcote, nommé Thomas Burdet (*a*).

(*a*) Wood *Ath Oxon.* Vol. I. Col. 516.

[*A*] *Fameux par la Chronique publiée ſous ſon nom.*] La premiére Edition de cet Ouvrage parut à Londres en 1577 in-fol. & la ſeconde en 1587 in-fol. Mr. *Guillaume Harriſon* lui aida pour la premiére. Ce Harriſon étoit natif de Londres, il avoit fait ſes premiéres études dans l'Ecole de Weſtminſter ſous Mr. Alexandre Nowell, ſur la fin du régne de Henri VIII, on au commencement de celui d'Edouard VI; on l'avoit envoyé enſuite à Oxford & à Cambridge, & il fut enfin Chapelain Domeſtique du Chevalier Guillaume Brook, Gouverneur des Cinq-Ports, & Baron de Cobham dans la Province de Kent. Il a fait, *Deſcription Hiſtorique de l'Iſle de la Grande-Bretagne; avec un court expoſé du Naturel & des Qualités des Habitans d'Angleterre, & des Commodités qu'on y trouve*; eu trois Livres, inférés dans le premier & ſecond Tome de la *Chronique* de Holinſhed. Mr. Jean Hooker, *alias* Vowell, Tréſorier d'Exeter, fit quantité d'Additions à cette Chronique, dans la ſeconde Edition de 1587, & il la continua juſqu'en 1586. Mr. Abraham Fleming a auſſi été un des Continuateurs de la Chronique de Holinſhed; il y a un grand nombre de Papiers de ce Mr. Fleming entre les mains de Mr. François Peck, Maître-ès Arts, qui a promis à la fin du premier Volume de ſes *Deſiderata Curioſa* de faire part au Public des MSS. ſuivans écrits de la propre main de Mr. Fleming. 1. *De Caſtratione Chronicorum, quæ* Raphaëlis Holingſhedi *nuncupatur; & luprimis de eorundem cenſuris, quando* Roberto *Comiti Leiceſtriæ, D.* Thoma Bromley *Cancellario, & D.* Gul. Cecil. *Theſaurario oblata, prout ea omnia* Cambdenus Flemingo *retulit.* 2. *Conjuratæ aliæ diverſorum hominum malevolentium, ſeu nimium jubilium in eadem Chronico, cum reſponſionibus* Abrahami Flemingi. 3. *La Lettre du Conſeil à* Whitgift *Archevêque de Cantorbery, touchant l'examen & la correction des Additions de la nouvelle Edition de la* Chronique de Holingſhed, *datée du Jeudi 1 Fevrier* 1588. 4. *Lettre de l'Archevêque* Whitgift *à MM.* Thomas Randolph, Henri Killigrew, & Hammond *touchant l'Examen & la Correction des Additions de la nouvelle Edition de la Chronique de* Holingſhed, *du Jeudi 1 Fevrier* 1588. 5. Abrahami Flemingi (*qui præerat Typis & Prælo*) *de modo caſtrandi reformandique Chronica prædicta brevis & vera Relatio.* Dans le curieux Catalogue de la Bibliothéque de Mr. *Richard Smith* on trouve (1) marquée une Edition de la *Chronique de* Holingſhed en deux Vol. in-Folio de l'année 1587; *avec pluſieurs feuilles ajoûtées, qu'on en avoit retranchées, parce qu'elles auroient déplû, & qu'on n'avoit pas voulu permettre qu'elles fuſſent imprimées dans la ſeconde Edition.*

(1) *Bibliotheca Smithiana, ſive Catalogus Librorum in quavis Facultate inſignium, quos in uſum & Bibliotheca ornamentum multa cum arte ſibi comparavit Vir clar. & doct.* Richardus Smith *Londinenſis.* p. 278 Lond. 1686 in-4.

HOLYOKE, ou HOLYOAKE (François), qui s'appelle lui-même en Latin, *De ſacrâ Quercu*, nâquit à *Nether Whitacre* dans la Comté de Warwick vers l'an 1567, il étudia à Oxford dans le Collége de la Reine environ l'an 1582; mais on ne voit point s'il a jamais pris quelque degré. Il tint Ecole à Oxford & dans ſa Province. Au mois de Février 1604 il devint Recteur ou Curé de Southam dans la Comté de Warwick. La premiére année du régne de Charles I. il fut élu Membre de l'Aſſemblée du Clergé. Il a publié, outre ſon *Dictionnaire* [*A*], un *Sermon ſur l'Obéïſſance dûe par*

[*A*] *Son Dictionnaire.*] Il a été imprimé à Londres en 1606 &c. in-4; la quatriéme Edition a paru dans la même Ville en 1633 in-4 ſous ce Titre: *Dictionarium Etymologicum Latinum, antiquiſſimum & noviſſimum; nunc demum infi-*

particuliérement à l'Autorité Eccléſiaſtique &c. *ſur* Hébr. XIII. 17. *Prononcé dans le tems d'une Viſite du Docteur* Guillaume Hinton, *Archidiacre de Coventry*. Oxford 1610 in-4. Il ſouffrit beaucoup pendant la Guerre Civile à cauſe de ſon attachement au Roi, & mourut le 13 Novembre 1653 dans la quatre-vingt-ſeptiéme année de ſon âge; il fut enterré dans l'Egliſe de Ste. Marie à Warwick (*a*).

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 167.

infinitis pené laboribus & continuis vigiliis compoſitum & abſolutum a Franciſco de Sacra Quercu. Ou *Dictionnaire dans lequel on explique l'Etymologie & la Dérivation de tous les mots, qui ſe trouvent dans les Auteurs Latins, & les raiſons de leurs Dérivations & de leurs Dénominations, d'une maniére abſolument nouvelle.* On y a ajoûté, *outre les termes les plus difficiles & les plus néceſſaires de la Théologie, de la Philoſophie, de la Médecine, & de la Logique, pluſieurs milliers de mots tirés du Droit Civil & Canonique, des Gloſſaires, des Critiques, & des autres meilleurs Auteurs, anciens & modernes, avec les termes Grecs qui y répondent, beaucoup plus exactement qu'on ne l'a jamais vu dans* Calepin, Morel, *ni dans aucun autre; comme auſſi les Monnoyes, les Poids, les Meſures, les Racines Grecques, & quantité d'autres Additions utiles, comme on le verra dans l'Epître au Lecteur, & mieux encore dans l'Ouvrage même. De plus les Noms propres, avec leurs Etymologies, enrichis & éclaircis par des Hiſtoires, des Proverbes, la Mythologie,* &c. *On y trouvera encore la Chronologie des Perſonnes, la fondation des plus conſidérables Villes, les Peuplades de divers Pays, la Géographie, & les Noms tant anciens que modernes des principaux Lieux. Enfin le* Dictionnaire de Rider, *Anglois & Latin, augmenté de pluſieurs centaines de Mots, tirés du Droit, du Latin, du François, & des autres Langues, préſentement en uſage parmi nous, mais qui paroiſſent ici pour la premiere fois, afin de perfectionner l'Ouvrage, Quatriéme Edition corrigée & augmentée par les ſoins pénibles de* François Holy-Oke. Cette Edition eſt dédiée au Docteur Guillaume Laud, qui étoit dans ce tems-là Evêque de Londres. Il y a auſſi une autre Epître dédicatoire à Guillaume Craven, Baron de Hamſted-Marſhall, datée de Southam. Dans la Préface au Lecteur, datée du Collége de la Reine à Oxford, notre Auteur remarque qu'on l'a accuſé d'avoir complié ſon Ouvrage des autres Dictionnaires, & d'avoir ſurtout pillé celui de *Thomaſius*; mais qu'il n'a fait que ce que les autres Lexicographes ont fait avant lui. *Cooper*, dit-il, a traduit le Dictionnaire Latin & Allemand de *Tirſius* de Zurich, & *Thomaſius* a d'abord complié le ſien de *Calepin* & de *Cooper*, & l'a enſuite augmenté à la faveur de la *Nomenclatura* de *Junius*, & de pluſieurs Gloſſaires & Traités de Botanique. Enfin le Docteur *Philemon Holland*, ſavant Médecin, a fort enrichi l'Ouvrage de *Thomaſius*, par le ſecours des meilleurs Auteurs. *Mr. Holyoke* nous apprend enſuite qu'il a l'obligation au Docteur *Thomas James* de lui avoir communiqué pluſieurs termes recueillis des Peres; & à MM. Robert Burton, Sixſmith Membre du Collége du Nez-de-Bronze, Watſon Membre du Collége de Lincoln, & Wethereld Membre de celui de la Reine, des ſecours qu'ils lui ont donnés. On trouve à la tête de cette Edition des Vers Latins & Grecs à l'honneur de l'Auteur, par les Docteurs *Jean Done*, *Jean Budden*, *Thomas James*, MM. *Robert Burton*, *Guillaume Fletcher*, les Docteurs, *Jean Wall* de Chriſt-Church, *Jean Aiſgil* Membre du Collége du Corps de Chriſt, *Thomas Jackſon* Principal de ce Collége, *Thomas Clayton* Profeſſeur d'Aſtronomie de la fondation de Saville, MM. *Philippe White*, & *Gerard Langbaine* du Collége de la Reine. L'Epître dédicatoire de cette partie de l'Ouvrage intitulée *Diſſionarium Etymologicum proprionum Nominum*, adreſſée au Chevalier *Clement Trackmorton* eſt datée de Southam au mois de Février 1611. Mr. Wood obſerve (c) que „ cette Partie du *Dictionnaire de Rider*, où „ le Latin eſt avant l'Anglois, a été effacée par le tra„ vail plus ample de *François Holyoke*, qui aſſure qu'il „ l'avoit déjà mis en cet état avant que les Dictionnaires „ de *Becman de Funger*, & de *Martin* euſſent paru; quoi„ qu'il paroiſſe qu'il leur eſt redevable, & qu'il s'eſt ſervi „ de leurs matériaux dans ſon Dictionnaire, qu'il donna „ au Public en 1606."

(c) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 177.

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 524.
(b) Idem' *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 248.
(c) Ibid. Col. 279.
(d) Idem *Ath. Oxon. ubi ſupra.*
(e) Idem ibid. & *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 60.

HOLYOKE ou HOLYOAKE (THOMAS) fils de celui dont on vient de parler, nâquit en 1616 à Stony-Thorp proche de Southam dans la Comté de Warwick; il fit ſes premiéres Humanités à Coventry ſous Mr. White; on l'envoya en 1632, âgé de ſeize ans, au Terme de la St. Michel au Collége de la Reine à Oxford (*a*), il y prit le degré de Bachelier-és-Arts le 5 Juillet 1636 (*b*), & celui de Maître le 16 Mai 1639 (*c*); & il devint Chapelain du Collége. Au commencement de la Guerre Civile, lorſque Charles I. ſe fixa à Oxford, & que cette Ville prit les armes en faveur de ce Prince, Holyoke eut une Commiſſion de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, compoſée principalement de gens de Lettres. Il rendit de grands ſervices dans ce poſte, & reçut le degré de Docteur en Théologie par ordre du Roi, quoiqu'il n'en paroiſſe rien dans les Régîtres publics de l'Univerſité, que l'on néghigeoit quelquefois dans ce tems-là (*d*). Après qu'Oxford ſe fut rendu au Parlement, il obtint de l'Univerſité ſous le nom de Thomas Holyoke, ſans addition du titre de Maître-ès-Arts, de Bachelier ou de Docteur en Théologie, un Acte qui lui permettoit d'exercer la Médecine (*e*): il alla donc s'établir dans le lieu de ſa naiſſance, & y pratiqua avec ſuccès juſqu'à la Reſtauration en 1660. Cette année-là Thomas Lord Leigh, Baron de Stone-Leigh dans la Comté de Warwick, le nomma à la Cure de Whitnash près de Warwick. Quelque tems après il fut fait Prébendier de l'Egliſe Collégiale de Wolverhampton dans la Comté de Stafford. En 1674 Robert Lord Brook lui donna le Bénéfice (*Donative* †) de Breamour dans la Comté de Hamp, dont il avoit la nomination du Chef de ſa Femme, & qui valoit environ deux-cens Livres ſterling de rente; mais Holyoke n'en jouït pas un an, étant mort de la fiévre le 10 Juin 1675. Il fut enterré auprés de ſon Pere dans l'Egliſe de Ste. Marie à Warwick. Son *Dictionnaire* a paru après ſa mort en 1677 in-folio.

† C'eſt un Bénéfice où le Patron nomme ſans qu'il ſoit beſoin que l'Evêque intervienne ni dans la preſentation ni dans l'Inſtallation R. D. T.

(a) Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* T. XVIII. p. 1.
(b) Niceron *Mém des Hommes Ill.* T. XXXI. p. 216.
(c) Idem ibid. p. 219.
(d) *Monagliana* T. I. p. 173. Paris 1715, in 8.

✠ HOLSTENIUS (Luc) célébre Savant du XVII. Siécle, nâquit à Hambourg en 1596 (*a*). Après avoir fait ſes études dans ſa patrie avec beaucoup de ſuccès, il vint voyager en France, où il s'acquit une grande réputation par ſon mérite & ſa capacité, & il demeura quelque tems à Paris chez le Préſident de Meſmes (*b*). Ce fut apparemment dans ce tems-là qu'il quitta la Religion Luthérienne où il étoit né, pour embraſſer la Religion Romaine; on dit que ce fut à la perſuaſion du Pere Sirmond Jéſuite (*c*). Il paſſa enſuite à Rome, où il s'attacha au Cardinal François Barberin: on rapporte (*d*) que dans un Diſcours public ayant traité ce Cardinal, d'*Eminentiſſimus*, tous les autres Cardinaux voulurent auſſi depuis être traités de-même. Ce qui donna lieu au Decret par lequel le Pape Urbain VIII. ordonna le 10 Juin 1630, que les titres d'*Eminence* & d'*Eminentiſſime* fuſſent attribués aux Cardinaux. Le même Pape donna à Holſtenius un Canonicat de St. Pierre, & Innocent X. le nomma Garde de la Bibliothéque du Vatican; ce dernier Pontife le conſultoit dans des occaſions importantes [*A*]. Alexandre VII. l'envoya en 1655 au devant de la Reine Chriſtine de Suéde, & il re-

(1) *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Controverſes nées dans l'Egliſe Romaine ſur la Prédeſtination & la Grace, depuis le Concile de Trente.* Dans le Clerc *Bibl. Univ. Hiſt.* XIV. p. 291, 294.

[*A*] *Ce dernier Pontife le conſultoit dans des occaſions importantes.*] On dit (1) que ce Pape lui témoigna un jour que les ſollicitations, qu'on lui faiſoit de France, de prononcer ſur les cinq fameuſes Propoſitions, lui donnoient de l'embarras, parce qu'il s'agiſſoit de matiéres qu'il n'entendoit point & qu'il n'avoit jamais étudiées. Luc d'Holſtein lui répondit „ que Sa Sainteté feroit fort bien de ne „ pas commencer, à l'âge où il étoit, à ſe mettre en peine de les entendre, & encore moins de les décider; „ parce qu'elles étoient d'elles-mêmes difficiles, qu'elles „ n'avoient pas ſeulement ému de grandes diſputes parmi „ les Chrétiens, mais auſſi parmi les plus grands Philoſophes de l'Antiquité, dans la difficulté qu'ils avoient „ trouvée à concilier la Liberté de l'homme avec les „ Decrets & la Preſcience de Dieu; ſur quoi les uns s'é„ toient emportés dans des ſentimens, & les autres dans „ d'autres, comme on faiſoit encore aujourdhui, & comme on feroit tant qu'il y auroit des hommes au Monde. Il conclut delà que ne ſe pouvant faire déciſion, „ qui ſatisfit les divers Partis, Sa Sainteté feroit bien „ de n'en point faire, mais de laiſſer contes les choſes, „ comme elles étoient, juſqu'à ce qu'elles s'appaiſaſſent „ d'elles-mêmes, comme elles feroient ſans doute, quand „ les uns ou les autres, ou tous enſemble, ſeroient las de „ diſputer, & de vouloir faire embraſſer leurs ſentimens „ à leurs Adverſaires". On aſſure que cet avis agréa fort au Pape. Il n'en faut point douter, il étoit très-conforme à la Politique, mais l'étoit-il aux prétentions des Papes à l'Infaillibilité?

[*B*] *Hol-*

reçut sa Profession de foi à Inspruck (*e*). Holstenius avoit beaucoup de présence d'esprit [*B*]. Il mourut à Rome le 2 Février 1661 âgé de soixante-cinq ans. Le Cardinal Barberin, qu'il fit son Héritier, lui fit dresser un Tombeau de Marbre dans l'Eglise de *Ste. Marie dell' Anima*, de la Nation Allemande, sur lequel on grava son Epitaphe [*C*]. „ Holstenius, dit Mr. Du Pin (*f*), étoit très-savant dans „ l'Antiquité Ecclésiastique & Profane, avoit un jugement fin, une critique exacte, & écrivoit avec „ beaucoup de pureté & de netteté. Il n'a pas composé de grands Ouvrages, mais il a fait des Notes & des Dissertations [*D*] exactes & judicieuses, dont la plupart ont été données après sa mort, „ ou

(*e*) *Mercure Galant* T. I. p. 228. Edit. de Paris 1729.

[*B*] *Holstenius avoit beaucoup de présence d'esprit.*] En voici un exemple assez plaisant (2) „ Disputant un jour „ contre deux ou trois Savans à la table de Cardinal *François Barberin*, il lui échappa dans la chaleur de la Dis„ pute un vent postérieur haut & clair. Le Cardinal en sourit, & les Convives à qui Holstenius adressoit la „ parole en rirent avec éclat. Pour lui, sans se déconcer„ ter: Je pule, dit-il, se tournant vers le Cardinal, ap„ pliquer fort bien en mon nom, ce passage de Virgile à „ Votre Eminence:

——— *Tu das epulis accumbere Divûm*,

„ Mais non pas le vers suivant:

Venterumque facis tempestatumque potentem.

„ Cele fut trouvé fort juste, parce que le Cardinal ni les „ autres ne se souvinrent pas, que dans ce dernier Vers, „ qui est le 80 du Liv. I. de l'*Enéide*, il y a *Nimborumque*, „ & non pas *Ventorumque*."

[*C*] *Son Epitaphe.*] La voici:

D. O. M.

LUCAE HOLSTENIO, *Saxoni*, *Hamburgensi*, *qui clarus in Gallia*, *Romæ clarior*, *Genium omnium ætatumque Historias & Ecclesiæ rêt mente complectens*, *diversis regionibus peregratis*, *diversos earum fines & nomina probe tenuit*, *varias quoque linguas*, *præter Græcam Latinamque*, *quarum Scriptoribus plurimum lucis attulit*: *antiquam Philophiam callust*: *ab Urbano* VIII. *Canonicatu Basilicæ Vaticanæ*, *ab Innocentio X. Præfecturâ Bibliothecæ ornatus*, *ab Alexandro* VII. *sapienter unus electus*, *ut occurreret Successorum Gothorumque Reginæ incomparabili*, *quæ mirum in tanto viro summi ingenii*, *summaque modestiæ conjunctionem fuspexit & prædicavit*: *vitæ denique laudatissimæ & illustrium operum cursu interrupto*, *eximius patriæ Germaniæ amator*, *propugnatorque Religionis Catholicæ*. *Obiit* IV *Nonas Februarii anno* 1661. *ætatis* 65.

Franciscus Barberinus, *Cardinalis S. R. E. V. C. Hæres ex asse amico optimo posuit.*

[*D*] *Il n'a pas composé de grands Ouvrages, mais il a fait des Notes & des Dissertations.*] Voici le Catalogue des Ouvrages de Holstenius 1. *Endecasyllabi in nuptias Theodati Barberini & Annæ Columnæ*. Rome 1632 in-4. & 1629 in-8. II. *Emendationes in Eusebii Librum contra Hieroclem.* Ces Corrections qu'il a faites sur un Manuscrit de la Bibliothèque du Roi de France, se trouvent dans l'Edition de la *Démonstration Evangélique* d'Eusebe, faite à Paris en 1628 in folio. Holstenius ne s'est pas contenté de corriger le Texte Grec, il a aussi fait plusieurs changemens dans la Version de Zénobe Acciaioli, qui passe pour fort peu exacte (3). III. *Porphyrii Liber de Vitâ Pythagoræ; nec non sententiæ ad intelligibilia ducentes, & de Antro Nympharum in Odyssea descripto, Græcè & Latinè. Interprete & Notatore Luca Holstenio, qui Dissertationem de Vitâ Porphyrii & Scriptis adjecit.* Rome 1630 in-8. Cambridge 1655 in-8. Les Notes de Holstenius sont très-savantes, mais elles ne vont que jusqu'à la 17. page du Livre, un long Voyage qu'il devoit faire l'ayant empêché de continuer. La Dissertation sur la Vie & les Ouvrages de Porphyre, est curieuse & savante, Mr. Fabricius l'a insérée dans sa Bibliothèque Grecque (4). Les Notes ont été insérées avec la Vie de Pythagore par Porphyre, dans une Edition que Ludolf Kuster en a donnée à la suite de la Vie du même Pythagore par Jamblique en 1707 à Amsterdam in-4. mais il n'y a point fait entrer la Dissertation sur la Vie & les Ouvrages de Porphyre (5). IV. On trouve deux Lettres d'Holstenius dans le premier Volume de celles de *Fortunii Liceti* publiées sous ce titre: *De Quæstis per Epistolas à Claris Viris Responsa F. Liceti.* Bononiæ 1640 in-4. Ce sont les deux premières du Livre, l'une est datée du 25 Août 1635, & l'autre est du 30 Mars 1638. V. *Demophili, Democratis, & Secundi Sententiæ Moralet, Græcè & Latinè, Holstenii Interprete, cum Notis.* Roma 1638 in-douze. Leyde 1639 in-douze, & dans les *Opuscula Ethica & Physica*, imprimés par les soins de Thomas Gale à Cambridge 1670 in 8. & à Amsterdam 1688 in-8. On a retranché dans cette dernière Edition les Préfaces d'Holstenius (6). VI. *Notæ in Sallustium Philosophum de Dis & Mundo.* Dans l'Edition donnée par Leon Allatius, Rome 1638 in-8. & avec l'Ouvrage précédent dans toutes ses Editions. VII. *Notæ in Apollonii Argonautica.* dans une Edition de cet Ouvrage faite avec la Version & les Notes de Jérémie Hoelzalin, Leyde 1641 in-8. Les Notes d'Holstenius sont courtes, mais judicieuses & savantes. VIII. *Arriani de Venatione Liber, Græcè & Latinè, Interprete Luca Holstenio*, Paris 1644 in-4. IX. *Christiani Ranzovii ad Georgium Calixtum Epistola, quâ sui ad Ecclesiam Catholicam accessus rationes exponit.* Rome 1651 in 8. Holstenius est l'Editeur & peut-être même l'Auteur de cette Lettre (7). X. *Lucæ Holstenii Testimonium adversus Gerseniastas pro Thomâ a Kempis.* Publié par Gabriel Naudé dans son *Testimonium adversus Gerseniastas triplex.* Paris 1652 in-8. XI. *De Abyssinorum Communione sub unicâ specie.* Dans le II Livre des *Symmicta d'Allatius*. Cologne 1653 in-8. XII. *De Sabbatho Flumine*, dans le même Livre p. 439. XIII. *Codex Regularum, quas SS. Patres Monachis & Virginibus Sanctimonialibus servandas præscripsere, collectus olim a S. Benedicto Aniansiensi Abbate*; Lucas Holstenius *in tres partes digestum auctumque edidit, cum Appendice in quâ SS. Patrum exhortationes ad Monachos & Virgines de Observantiâ Vitæ Religiosæ.* Rome 1661 in-4. item. *Prodit nunc primum in Gallia* Paris 1663 in-4. L'Editeur étant mort avant l'impression de cet Ouvrage, n'a pu y ajoûter les Notes, les Préfaces, & le savant Glossaire qu'il y destinoit. Ainsi l'on s'est contenté de mettre à la tête ce qu'on a trouvé dans ses papiers sur cette matière, & à la fin une explication abrégée des mots les plus difficiles à entendre XIV. *Collectio Romana hiberna veterum aliquot Historiæ Ecclesiasticæ Monumentorum, edi cœpta a Luca Holstenio, absoluta post ejus mortem, notis ipsius posthumis adjunctis.* Rome 1662 in-8. XV. *Passio SS. Perpetuæ & Felicitatis & Bonifacii Romani, necnon Acta SS. Tarachi, Probi, & Andronici, cum notis L. Holstenii, & ejus ad Baronii Martyrologium Romanum animadversis.* Roma 1663 in 8. Paris 1664 in-8. XVI. *Lucæ Holstenii Annotationes in Geographiam sacram Caroli a S. Paulo, Italam antiquam Cluveri, & Thesaurum Geographicum Ortelii: quibus accedit Dissertatio duplex de Sacramento Confirmationis apud Græcos.* Rome 1666 in-8. Les Remarques sur la Géographie sacrée de Dom Charles de St. Paul ont été réimprimées avec cet Ouvrage à Amsterdam en 1704 in-fol. Les deux Dissertations *de Ministro & forma Sacramenti Confirmationis*, l'ont été à la suite des *Opera Posthuma Joannis Morini*. Paris 1703 in 4. XVII. *Theodori Ancyrani Expositio in Symbolum Nicænum adversus Nestorium, primum edita: Græcè & Latinè, Holstenii Interprete.* Roma 1669 in-8. XVIII. *Sententia de Editione Concilii Basileensis.* Dans le 13. Volume des Conciles du P. Labbe. Paris 1672 in fol. p. 1656. XIX. *Dissertationes tres, duæ de Epistolâ Synodicâ Alexandri, Episcopi Alexandrini, tertia de Episcopatu Synesii.* Dans l'Edition de l'Histoire Ecclésiastique de Theodoret, & d'Evagre, donnée par Henri de Valois, Paris 1673 in-fol. XX. *Dissertationes Epistolicæ.* Dans la Collection de Lettres que Richard Simon a données avec le vie du P. Morin, sous le titre d'*Antiquitates Ecclesiæ Orientalis.* Londres 1682 in douze. XXI. *Notæ & Castigationes posthumæ in Stephani Byzantini Ethnica, sive de Urbibus, editæ a Theodoro Ryckio.* Leyde 1684 in-fol. Le Cardinal François Barberin proposa en 1670 à Mr. Rycke de mettre la dernière main à cet Ouvrage, ce Savant ne s'y refusa point. Deforte que la Reine de Suède qui avoit l'Original du Livre, ayant consenti que le Cardinal disposât de sa Copie, comme il l'avoit projetté, Mr. Rycke revint en Hollande chargé du Manuscrit de Lucas Holstenius, mais le mauvais état où il étoit, fit que l'Ouvrage fut douze ans à paroître (8). L'Editeur a joint aux Notes d'Holstenius quelques Fragmens d'un vieux Poëte Grec nommé *Scymnus de Chio*, qui n'avoient point encore paru, & qui ont été traduits en Latin par Holstenius. Ils traitent de la Géographie. On voit ensuite les quatre Opuscules sulvans. *Commentariolus in vetorem picturam Nymphæum referentem. De Pila Staffilari. De Militario aureo, Error popularis. Laus Boreæ.* Les trois premières Pièces ont été insérées dans le quatrième Volume des *Antiquités Romaines de Grævius.* La dernière est une Harangue à la louange du Vent *Borée*, qu'Holstenius prononça dans le Palais du Mont Quirinal en présence du Gouverneur de Rome & de plusieurs Cardinaux. „ Il y a bien de l'esprit & de „ la lecture dans cette Pièce, *dit Mr. Bayle* (9), mais „ franchement elle est plus digne d'un jeune Ecolier, que „ d'un Homme grave, qui parloit devant plusieurs Cardi„ naux." XXII. *Epistola ad Franciscum Cardinalem Barberinum de fulcris seu versibus Simulacri Dianæ Ephesiæ.* A la suite de l'Ouvrage intitulé: *Symbolica Dianæ Ephesiæ Statua, a Cl. Menestrio exposita.* Rome 1688 in-fol. & dans le VII Volume des *Antiquités Grecques de Gronovius.* XXIII. *Lucæ Holstenii Epistolæ* XXII, *ad Petrum Lambecium scriptæ, ob nativam styli elegantiam, prudentissima monita, & præcepta, ac variarum rerum eruditarum notitiam, nunc primum seorsim editæ curâ Henrici Christiani Krugeri Luneburgensis.* Jenæ 1708 in-8. Ces Lettres avoient déjà paru dans le VI Livre des Commentaires de Lambecius sur la Bibliothèque Impériale, imprimés en 1674. Elles sont toutes écrites à Lambecius, dont Holstenius étoit l'Oncle maternel, & à l'éducation duquel il s'intéressoit extrêmement, & s'étendent depuis l'année 1640 jusqu'à l'an 1650. XXIV. Dans l'Edition des Oeuvres de St. Athanase, publiée à Paris en 1627 in fol. 2 vol. il y a sept nouvelles Homélies, attribuées à ce Saint, mais qui ne sont

(1) *Voy.* Fabricius *Bibl. Græc.* T. VI. p. 90. 92.

(2) *Mercure Galant* T. I. p. 228. Edit. de Paris 1729.

(3) Idem ibid. p. 233.

(4) T. IV. p. 207 & *seqq.*

(5) Idem ibid. p. 233.

(6) Idem T. I. p. 315. 319.

(7) Niceron *Mem. des Hom. Ill.* T XXXI. p. 202.

(8) *Ubi supra.*

(9) Ibid. p. 490.

„ ou inférées par ſes Amis dans leurs Ouvrages". Il étoit fort habile dans la Géographie, & très-verſé dans la Philoſophie de Platon (*g*). Mr. Bayle (*h*) parle d'Holſtenius en ces termes. „ C'étoit un „ Homme qui avec une vaſte érudition, & beaucoup de jugement, poſſédoit une connoiſſance extraordinaire de la Géographie, & étant Bibliothéquaire du Vatican, il a tiré de grandes lumieres „ d'un très-grand nombre de Manuſcrits qui n'ont jamais vu le jour. Il ne ſe contentoit pas des „ Tréſors que cette fameuſe Bibliothéque lui fourniſſoit, il fouilloit par-tout ailleurs, & il ne laiſſoit „ rien échapper de tout ce qui pouvoit lui être favorable. Ainſi jamais homme n'a été mieux fourni „ que lui de tous les ſecours néceſſaires à la production d'un bon Livre. Comme il ſe connoiſſoit en „ Médailles, il a tiré auſſi de cette eſpece de monumens pluſieurs Obſervations curieuſes pour éclaircir la vieille Géographie". Baillet prétend (*i*) que la plupart des Ouvrages d'Holſtenius, qui ont paru après ſa mort, *ſemblent être imparfaits & aſſez peu exacts*, „ ſont parce que la mort l'a empêché „ d'y mettre la derniere main, ſoit parce que ceux qui ont pris le ſoin de ces Editions y ont apporté „ trop de négligence".

(*g*) Niceron *Mem. des Hommes. Ill.* T. XXXI. p. 219.

(*h*) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Juillet 1684 p. 619 de la 2 Edit.

(*i*) *Jugem. des Sav.* T. II. Part. 2. p. 259. Amſt 1725, in 8.

point de lui, dont la Verſion Latine eſt d'Holſtenius. Elles ont été conſervées dans les Editions ſuivantes. XXV. *Lucæ Holſtenii de Libris Optimis & maximam partem inéditis Bibliothecæ Medicæ Judicium, cum eſſet Florentiæ anno* 1640. Inſéré à la p. 91. & ſuiv. du premier Tome des *Selecta Hiſtorica & Litteraria* de *Michel Lilienthal*. Koberg 1715 in-8. Holſtenius avoit auſſi formé le Projet de publier un Recueil des anciens Géographes Grecs, en deux Parties (10).

(10) Voy. Fabricius *Bibl. Græc.* Lib. IV. Cap 2 § 19. T. II. p. 88 & ſeqq.

☞ HOMBERG (GUILLAUME) nâquit le 8 Janvier 1652 à Batavia dans l'Ile de Java, de Jean Homberg Gentilhomme Saxon [*A*] & de Barbe van Hedemar. Il fut le ſecond de quatre enfans (*a*). Pour l'avancer dans le Service, ſon pere le fit Caporal d'une Compagnie, dès l'âge de quatre ans: & la chaleur du climat ne lui permit pas de le faire étudier, comme il l'auroit ſouhaitté [*B*]. M. Homberg ayant quitté les Indes & le ſervice de la Compagnie, vint s'établir à Amſterdam avec ſa famille. Notre jeune homme fit paroître ſon goût pour les Sciences, dès qu'il fut dans un Pays où l'on pouvoit étudier, ſa vivacité naturelle lui fit bientôt regagner le tems qu'il avoit perdu. Il étudia en Droit à Jéne & à Leipſig, & en 1674 il fut reçu Avocat à Magdebourg (*b*). Mais un panchant ſecret le portoit vers l'étude de la Nature, & le commerce qu'il eut avec le célebre Otto Guericke, Bourguemaître de Magdebourg, fortifia ce goût en lui [*C*]. Ses Amis tâchérent de le marier pour le fixer dans ſa profeſſion, mais au-lieu de prêter l'oreille à leurs avis, il entreprit de voyager, & commença par voir l'Italie. Il demeura un an à Padoue, où il étudia la Medecine, principalement l'Anatomie & la Botanique. A Boulogne il travailla ſur la Pierre, qui porte le nom de cette Ville, & lui redonna ſa qualité de Phoſphore, dont le ſecret étoit preſque perdu. A Rome il ſe lia particuliérement avec Marc Antoine Celio, Gentilhomme Romain, Mathématicien, Aſtronome, & Machiniſte, qui réuſſiſſoit fort bien à faire de grands verres de Lunettes. M. Homberg s'y appliqua avec lui; il ne négligea pas non plus la Peinture, la Sculpture, & la Muſique, & y fit aſſez de progrès, pour paſſer pour habile connoiſſeur (*c*). D'Italie il vint en France, où il fit connoiſſance avec les Savans, & s'attira leur eſtime. Enſuite il paſſa en Angleterre, où il travailla quelque tems avec le fameux Robert Boyle (*d*): delà il ſe rendit en Hollande, où il ſe perfectionna encore dans l'Anatomie ſous le célebre de Graaf, & enfin il alla rejoindre ſa famille, qui demeuroit alors à Quedlimbourg. Quelque tems après il prit à Wittemberg le degré de Docteur en Médecine. Au-lieu de penſer à retirer du profit de ſa qualité de Médecin, il voulut encore voir les Savans de l'Allemagne & du Nord, & comme il avoit un fonds conſiderable de Curioſités Phyſiques, il ſongea à en faire commerce, & à en aquérir de nouvelles par des échanges, ce qui lui réuſſit [*D*]. Il alla voir

(*a*) Fontenelle *Eloges des Acadé miciens*. T I. p. 301 La Haye 1731.

(*b*) La même p. 302.

(*c*) Le même p. 304.

(*d*) Le même p. 325.

[*A*] *Néquit . . . . . de Jean Homberg, Gentilhomme Saxon.*] Ce Gentilhomme étoit originaire de Quedlimbourg, qui dès ſa jeuneſſe avoit eu le malheur de perdre ſes biens par la Guerre des Suédois en Allemagne. Quelques-uns de ſes parens prirent ſoin de ſon éducation; ce qu'il apprit de Mathématiques le mit en état d'aller chercher fortune au ſervice de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, dont le riche Commerce & les puiſſans Etabliſſemens fourniſſent à ceux qui la ſervent l'occaſion d'acquérir du bien. Mr. Homberg eut le commandement de l'Arſenal de Batavia, & épouſa Barbe van Hedemar, qui étoit veuve d'un Officier (1).

(1) Fontenelle *Eloges des Académiciens* T. I. p. 301.

[*B*] *La chaleur du Climat ne lui permit pas de le faire étudier, comme il l'auroit ſouhaitté.*] Mr. de Fontenelle dit „ que les chaleurs exceſſives & perpétuelles du Climat ne „ permettent beaucoup d'application, ni aux Enfans, ni „ même aux Hommes faits, ce qui, *ajoute-t-il*, ne s'accorde guére avec le profond ſavoir qu'on donne aux „ anciens Brachmanes, ou Gymnoſophiſtes (2)". Qu'il me ſoit permis de remarquer, que cette réflexion n'eſt rien moins que juſte, & que l'illuſtre Académicien n'a certainement pas peſé ce qu'il avance. Premiérement, il ne ſait point à Batavia des chaleurs *exceſſives & perpetuelles*, Mr. de Fontenelle eſt trop ſavant pour ignorer, que l'Ile de Java jouit d'un air tempéré, & plus ſain que celui d'aucune des autres Iles qui ſont ſous la Zone Torride (3): ce n'eſt donc point la chaleur, qui empêche qu'on s'y applique à l'étude, mais la vraye raiſon, c'eſt que les occaſions de ſe pouſſer dans les Sciences y manquent: Le nombre des gens de Lettres y eſt petit, & l'étoit peut être encore plus du tems de Mr. Homberg qu'aujourdhui; on ne penſe qu'au commerce, & à gagner de l'argent, c'eſt-là la grande raiſon qui fait que ceux qui veulent étudier paſſent en Europe. En ſecond lieu, Mr. de Fontenelle paroît douter du profond ſavoir qu'on donne aux anciens Brachmanes & Gymnoſophiſtes, à cauſe du peu d'application que les chaleurs permettent. Comme il s'agit d'un fait, l'argument ne conclut rien, ſi le fait eſt conſtaté: c'eſt-là le point: je ne ſai ſi l'on peut conteſter les témoignages des Auteurs ſur ce ſujet (4): du moins eſt il certain qu'il y a encore dans les Indes, parmi les Bramines, un grand nombre de Livres qui prouvent que les Brachmanes étoient ſavans (5). D'ailleurs, en ſuppoſant la vérité de ce que dit Mr. de Fontenelle ſur l'effet des chaleurs du Climat par rapport aux Européens, cela ne concluroit rien encore pour les Brachmanes, la différente maniére de vivre pourroit être regardée comme la cauſe de la différence entre les uns & les autres. Les Brachmanes vivoient fort ſobrement, comme le ſont encore les Braminés d'aujourd'hui, au-lieu qu'en général les Européens n'obſervent pas ſi exactement les régles de la tempérance. Or l'on ſait que cela ſeul pourroit ſuffire pour rendre les uns capables d'application, tandis que les autres ne le ſeroient point.

(2) Le-même p. 302.

(3) Gaut. Schouten *Voyage aux Indes Orient.* T. II. p. m. 291.

(4) *Conſultez* Bayle Art. BRACHMANES & GYMNOSOPHISTES.

(5) *Voy.* La Croze *Hiſt. du Chriſtian. des Indes* Liv. VI.

[*C*] *Un panchant ſecret le portoit vers l'étude de la Nature, & le commerce qu'il eut avec le célebre Otto Guericke . . . . fortifia ce goût en lui.*] Mr. de Fontenelle fournit le Commentaire de ce Texte. „ Quoiqu'il ſe donnat ſincérement „ à ſa profeſſion, *dit il* (6), il ſentoit qu'il y avoit quelqu'autre choſe à connoître dans le Monde, que des „ Loix arbitraires des hommes; & le Spectacle de la Nature, toujours préſent à tous les yeux, & preſque jamais apperçu, commençoit à attirer ſes regards, & à intéreſſer ſa curioſité. Il alloit chercher des Plantes ſur des Montagnes, s'inſtruiſoit de leurs propriétés, & la nuit il obſervoit le cours des Aſtres, & apprenoit les noms & la diſpoſition des différentes Conſtellations. „ Il devenoit ainſi Botaniſte & Aſtronome par lui-même, „ & en quelque ſorte malgré lui, car il s'engageoit toujours plus qu'il ne vouloit. Il pouſſa aſſez loin ſon étude des Plantes, & dans le même tems il ſe fit un Globe „ Céleſte creux, en façon de grande Lanterne, où à la „ faveur d'une petite lumiére, placée au-dedans, on voyoit les principales Etoiles fixes emportées du même „ mouvement dont elles paroiſſent l'être dans le Ciel. „ Déjà ſe déclaroit en lui l'eſprit de Méchanique, ſi utile „ à un Phyſicien, qui pour examiner la Nature a ſouvent „ beſoin de l'imiter & de la contrefaire". Otto Guericke étoit alors fameux par ſes Expériences du Vuide, & par l'invention de la Machine Pneumatique. Mr. Homberg s'attacha à lui, pour s'inſtruire dans la Phyſique Expérimentale; & cet habile homme, quoique fort oyſtérieux, ou lui revéla ſes ſecrets en faveur de ſon génie, on ne les put dérober à ſa pénétration (7).

(6) Eloges *loc. cit* p. 302. 303.

(7) Là même p. 304.

[*D*] *Comme il avoit un fonds conſidérable de Curioſités Phyſiques, il ſongea à en faire commerce, & à en acquérir de nouvelles par des échanges; ce qui lui réuſſit.*] Les Phoſphores faiſoient alors du bruit. Chriſtian Adolphe Bal-

dui-

voir les Mines de Saxe, de Bohéme & de Hongrie, pour s'inſtruire ſur les Métaux, & pouſſa juſqu'en Suéde à cauſe des Mines de Cuivre. Il travailla à Stockholm avec Mr. Hierna dans le Laboratoire de Chimie que le Roi de Suéde venoit d'y établir, & il contribua beaucoup aux premiers ſuccès de ce nouvel établiſſement (*e*) Mr. Homberg mettoit bien ſes voyages à profit pour aquérir des connoiſſances [*E*]: ſon goût à cet égard fit, qu'au lieu de retourner dans ſa famille, comme ſon Pere le ſouhaittoit ardemment, il paſſa du Nord en Hollande pour la troiſiéme fois, & de Hollande il repaſſa en France pour la ſeconde, où il vit les Provinces qu'il n'avoit pas vuës dans ſon premier Voyage. Son Pere, impatient enfin de le voir auprés de lui, fit des inſtances ſi ſerieuſes & ſi preſſantes pour qu'il ſe rendît chez lui, que le jour de ſon départ étoit arrivé. Mais lorſqu'il étoit prêt à monter en caroſſe, Mr. Colbert l'envoya chercher de la part du Roi Ce Miniſtre lui fit des offres ſi avantageuſes, que Mr. Homberg demanda un peu de tems pour y penſer, & prit enfin le parti de demeurer en France, & d'embraſſer la Religion Romaine en 1682 (*f*). On allégue une fort plaiſante raiſon de ſon changement de Religion [*F*], qui engagea ſon Pere à le desheriter. En 1683 il perdit auſſi Mr. Colbert ſon Protecteur, & il paroît par un fait rapporté par Mr. de Fontenelle, qu'il n'étoit pas à ſon aiſe [*G*]. Il prit le parti de retourner à Rome en 1684, & y exerça la Médecine [*H*]. Il revint à Paris au bout de quelques années, où les grandes connoiſſances qu'il avoit acquiſes, & les curioſités qu'il poſſédoit, lui donérent bientôt une des premiéres places entre les premiers Savans (*g*). L'Académie des Sciences, ayant été miſe en 1691 ſous la direction de Mr. L'Abbé Bignon, il y fit entrer Mr. Homberg † & lui donna le Laboratoire de l'Académie, & par-là une entiere liberté de travailler en Chimie ſans inquiétude. Il contribua beaucoup à ſoutenir l'Académie juſqu'à ſon Renouvellement en 1699 [*I*]. Mr. le Duc d'Orleans, depuis Régent, qui avoit du goût &

(*e*) Le même p. 105. 306.

(*f*) Le-même p. 308.

(*g*) Le-même p 108. 310.

† Du Hamel *Regiæ Scient. deadem Hiſt.* L. III. c. 2

(*a*) Là-même p. 105. 306.

(*c*) Là-même p. 307.

(10) Là-même pag. 308.

(11) Là-même pag. 308. 309.

(12) Là-même pag. 309.

(13) Là-même pag. 310. 311.

dainus, & Kunkel, Chimiſte de l'Electeur de Saxe en avoient trouvé chacun de leur côté un nouveau, & Mr. Homberg les alla chercher. Il vit Balduinus le premier, & il trouva ſon Phoſphore fort beau, & de la nature de la Pierre de Boulogne, quoiqu'un peu plus foible en lumiére; il l'acheta par quelque autre Expérience. Il trouva enſuite Kunkel à Berlin, & celui-ci avoit grande envie d'avoir le petit Homme Prophéte de Guericke, qui ſe cachoit dans un tuyau quand le tems devenoit pluvieux, & en ſortoit quand il devoit faire beau. Le marché fut bientôt conclu entre les deux Curieux, le petit Homme fut troqué pour le Phoſphore: c'étoit le Phoſphore d'urine, à préſent aſſez connu (*a*).

[*E*] *Mr. Homberg mettoit bien ſes voyages à profit pour acquérir des connoiſſances.*] Il s'inſtruiſoit des Singularités de l'Hiſtoire Naturelle des Pays où il ſe trouvoit, & obſervoit les induſtries particuliéres des Arts, qui s'y pratiquent. A cette occaſion Mr. de Fontenelle fait une réflexion bien fondée, & dont il fait l'application à Mr. Homberg. „ Les Arts fourniſſent une infinité d'Expériences très-dignes d'attention, inventées quelquefois par d'habiles „ Gens inconnus, & aſſez ſouvent par des Artiſans groſſiers, qui ne ſongeant qu'à leur utilité ou à leur commodité, & non à découvrir de Phénoménes de Phyſique, „ en ont découvert des rares, & de merveilleux, dont „ ils ne s'apperçevoient pas. Ainſi il ſe compoſoit une „ Phyſique toute de faits ſinguliers, & peu connus, à peu „ prés comme eſt un qui pour apprendre l'Hiſtoire au vrai „ iroient chercher les piéces originales eſchées dans les „ Archives. Il y a de même les Anecdotes de la Nature. „ Quand on en a acquis une grande connoiſſance, on ne „ fait pas tant de cas des Syſtêmes, peut être parce qu'ils „ deviennent d'autant plus difficiles & plus incertains qu'il „ les faut ajuſter à un plus grand nombre de faits; & pareillement ceux qui ſavent beaucoup d'Anecdotes hiſtorique eſtiment peu les grands Corps d'Hiſtoire, qui ſont „ des Syſtêmes à leur maniére (9)".

[*F*] *On allégue une fort plaiſante raiſon de ſon changement de Religion.*] Rapportons les propres termes de l'Auteur. „ Sa plus puiſſante raiſon étoit, que la pratique familiére „ aux Proteſtans de lire tous les jours un Chapitre de l'Ecriture Sainte, lui avoit rendu fort ſuſpecte l'Egliſe Proteſtante dans laquelle il étoit né, & qu'il ſe ſentoit fort „ ébranlé pour rentrer dans l'Egliſe Catholique (10)". Je ne conçois pas comment ce trait a pu échapper à un Homme auſſi judicieux, & je ſuis perſuadé que tout ce qu'il y a de gens ſenſés nommeront cela avec moi une plaiſante raiſon. Si l'on avoit dit que l'examen de l'Ecriture avoit fait naître des doutes à Mr. Homberg, il y auroit-là un air de raiſon; mais de dire, que la coutume de lire aſſidûment la Parole de Dieu puiſſe prévenir contre une Société Chrétienne, quelle qu'elle ſoit, c'eſt ce qui eſt, s'il m'eſt permis de le dire, du dernier ridicule. Car enfin toute Société Chrétienne prétend que ſa foi eſt fondée ſur l'Ecriture Sainte; l'*Egliſe Catholique* (ne conteſtons point ſur les titres) ne ſoutient elle pas, que la doctrine qu'elle enſeigne eſt eſſie de l'Ecriture? Il faut donc aller à la ſource, & l'étude de l'Ecriture, la lecture des Livres ſacrés ne peut qu'être utile & néceſſaire: bien loin qu'elle doive rendre une Communion, où on s'y applique, ſuſpecte, c'eſt au contraire un préjugé favorable, on eſt en droit de penſer qu'elle ne craint pas l'examen de ſa Doctrine, ni qu'on trouve rien qui y ſoit contraire dans la Parole de Dieu. Pourquoi ne pas dire la vérité clairement? Il paroît aſſez par toutes les circonſtances, que Mr. Homberg ſe laiſſa ébloüir par la grandeur des offres que Mr. Colbert lui fit, & qu'il ſe flatta d'une haute fortune; ces vuës purent faire d'autant plus d'impreſſion ſur lui, qu'il y a de l'apparence qu'il n'étoit pas fort grand Théologien, & qu'il avoit plus étudié la Phyſique & la Médecine, que ſa Religion: en pareil cas on n'y a pas une fort grande attache, & il n'eſt pas ſi difficile de ſe faire illuſion. Les voyages & les occupations de Mr. Homberg avoient peut être produit chez lui cette ſorte d'indifférence, qui eſt aſſez commune, & qui eſt cauſe qu'on ſe perſuade aiſément, que pourvu qu'on ſoit honnête-homme, c'eſt-à-dire qu'on ne faſſe de tort à perſonne, il importe fort peu qu'on aillé au Préche ou à la Meſſe.

[*G*] *Il paroît par un fait rapporté par Mr. de Fontenelle qu'il n'étoit pas à ſon aiſe.*] „ Il entra en grande liaiſon avec „ Mr. l'Abbé de Chaulieu, depuis Evêque de Toulon, fort „ curieux de Chimie. Mr. Homberg y étoit trop habile „ pour aſpirer à la Pierre Philoſophale, & trop ſincére „ pour entéter perſonne de cette vaine idée: mais un autre Chimiſte, avec qui il travailloit chez le Prélat, vou„ lant convaincre l'incrédulité de ſon Aſſocié, lui donna „ en pur don un lingot d'or prétendu Philoſophique, mais „ toujours de très-bon or, qui valoit bien 400 francs, „ tromperie qui, comme il l'avouoit, lui vint alors aſſez „ à propos (11)". Puiſque Mr. Homberg étoit dans le cas qu'une auſſi médiocre ſomme lui venoit à propos, il eſt évident que les offres ſi avantageuſes auxquelles il s'étoit tendu, n'avoient pas été ſuivies d'effets proportionnés, ſans cela il ſeroit difficile de concevoir que dans l'eſpace d'un an ou un peu plus, 400 francs euſſent été un objet ſi important pour lui. Ce qui confirme ce que je viens de dire, c'eſt la néceſſité où notre Savant ſe trouva de quitter la France, & d'aller chercher fortune à Rome.

[*H*] *Il prit le parti de retourner à Rome en 1684, & y exerça la Médecine.*] Ce que Mr. de Fontenelle nous apprend ſur ce ſujet eſt curieux, & mérite d'être rapporté. „ Il y „ portoit, *dit-il* (12), toute ſa récolte du Nord, & il en „ profita par une pratique peu connuë en ce Païs-là, & „ heureuſe. Il négligeoit aſſez ſa qualité de Docteur à „ Wittemberg, & on le prenoit pour un Médecin, qui ne „ l'étoit que de génie, & non par des degrés; cependant „ aſſez de gens avoient la hardieſſe de ſe confier en lui, „ & s'en trouvoient bien. Il lui manquoit une qualité, „ dont le défaut rendoit la confiance qu'on avoit eu lui „ encore plus hardie; il ne vantoit ni ſes remédes ni ſa „ capacité; il n'oſoit dire plus qu'il ne ſavoit, ni donner „ le vraiſemblable pour aſſuré, & par-là il ne pouvoit guére être le Médecin que de Malades aſſez raiſonnables. „ Il ſe faiſoit même peu d'honneur des ſuccès, & renvoyoit à la Nature la plus grande partie de la gloire; „ mais au lieu de l'art de ſe faire valoir, il avoit celui „ de découvrir aſſez juſte par des raiſonnemens ſins la cauſe d'une maladie, & le remède qui convenoit. Cette ſagacité d'eſprit particuliére valoit la grande Expérience d'un Médecin, qui n'eût été toute ſa vie que „ Médecin".

[*I*] *Il continua beaucoup à ſoutenir l'Académie juſqu'à ſon Renouvellement en 1699.*] „ L'Académie, *dit Mr. de Fontenelle* (13), par le concours de quelques circonſtances „ malheureuſes, étoit tombée alors dans une aſſez grande „ langueur. Souvent on ne trouvoit pas dequoi occuper „ les deux heures de ſéance; mais dés que Mr. Homberg „ eut été reçu, on vit que l'on avoit une reſſource aſſurée. Il étoit toujours prêt à fournir du ſien, & l'on s'étoit fait ſur ſa bonne volonté une eſpéce de droit, qui „ l'aſſujettiſſoit. Il n'eût preſque oſé paroître les mains „ vuides. Sa grande abondance contribua beaucoup à ſoutenir la Compagnie, juſqu'au renouvellement de 1699". Je n'ai garde de prétendre être mieux inſtruit de ce qui s'eſt paſſé à l'Académie, que Mr. de Fontenelle, je croi néanmoins pouvoir propoſer un doute. Ce que l'illuſtre Académicien dit n'eſt-il pas un peu outré? les détails qu'on trouve dans l'Hiſtoire de l'Académie per Mr. Du Hamel, ne démentent-ils pas un peu cette grande langueur, cette extrême diſette, où on nous la repréſente ici? Je ne doute pas que Mr. Homberg n'ait beaucoup fourni du ſien dans les Conférences Académiques, depuis qu'il fut entré dans ce ſavant Corps; mais il me ſemble que je trouve encore des preuves, que d'autres habiles gens ne contribuoient pas peu aux occupations de l'Académie; qu'on parcoure les Livres III & IV. de l'Hiſtoire de Mr. Du

Ha-

& du talent pour les Sciences, ayant voulu entrer dans les myſtéres de la Chimie & de la Phyſique Expérimentale, prit en 1702 Mr. Homberg auprès de lui en qualité de ſon Phyſicien, lui donna une penſion, & un Laboratoire *le mieux fourni & le plus ſuperbe que la Chimie eût jamais eu* (*b*). Le Prince s'y rendoit tous les jours, & y travailloit lui-même. Ayant fait venir d'Allemagne la même année le grand Miroir ardent convexe, ſi fameux, Mr. Homberg s'en ſervit pour faire un grand nombre d'Expériences entiérement nouvelles. En 1704 le Duc d'Orleans fit Mr. Homberg ſon premier Médecin. Avant que ce choix fût déclaré on lui offrit, de la part de l'Electeur Palatin, des avantages fort conſidérables, & qui ſurpaſſoient même ceux qui l'attendoient; mais outre ſon attachement pour le Duc, il ſongeoit à un mariage, *& y ſongeoit depuis ſi longtems, que l'amour ſeul ſans une force eſtime n'eût pas produit tant de conſtance* (*i*). Quoique premier Médecin du Duc d'Orleans il ne laiſſa pas de demeurer Académicien Penſionnaire [*K*]. En 1708 Mr. Homberg épouſa Marguerite Angelique Dodart, fille du fameux Mr. Dodart, pour laquelle il avoit été ſi conſtant. Quelques années après il devint ſujet à une petite Dyſſenterie, qu'il ſe guériſſoit, & qui revenoit de tems en tems. Le mal ſe fortifia toujours, & fut enfin cruel & dangereux en 1715, & il mourut le 15 Septembre de cette année (*k*). Quoiqu'il fût d'une complexion foible, il étoit fort laborieux, & d'un courage qui lui tenoit lieu de force. Il étoit non ſeulement habile Phyſicien, mais il entendoit très-bien l'Hiſtoire & les Langues, il ſavoit même l'Hébreu. Nous rapporterons ci-deſſous ce qui regarde ſon caractére & ſes Ouvrages [*L*].

(*b*) Le même p. 111.

(*i*) Le-même p. 512, 513.

(*k*) Le-même p. 514.

Hamel, qui empreunent les années 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, on y verra des preuves de ce que je viens de dire. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que Mr. Homberg contribua de ſon côté beaucoup à fournir dequoi occuper les Séances. Au commencement de l'anoée 1692, il fit diverſes Expériences ſur le Phoſphore. On trouve dans les Actes du mois d'Avril de cette année *la maniére de préparer le Phoſphore de Kunkel*, dont il expliqua les phénoménes & les effets ſinguliers, dans le mois de Juin (14). On eut auſſi de ſa façoo diverſes Opérations Chymiques, & entre autres le fameux Arbre de Diane tant vanté par les Chymiſtes, qu'il fit en très-peu de tems; il fit auſſi quelques Obſervations ſur les Analyſes de Plantes déjà faites (15). En l'année 1693 il fit diverſes Expériences ſur la Glace dans le vuide, & d'autres par leſquelles il paroît combien il eſt difficile de chaſſer entiérement l'air hors de l'eau (16). Il fit auſſi des Expériences ſur la germination des Plantes, par leſquelles il parut que l'élaſticité ou le poids de l'air n'y contribué point, puiſque diverſes graines germérent dans le vuide; que néanmoins l'air aida à la végétation, puiſqu'il n'y eut qu'un petit nombre de graines qui germérent dans le vuida (17). Mr. Homberg lut auſſi en diverſes Séances un Traité de la Teinture d'Antimoine (18). En 1694, au mois d'Avril, il montra deux nouveaux Phoſphores; il fit encore diverſes Expériences dans le Vuide, & il lut des Obſervations ſur des étincalles de lumiére & ſur les couleurs, telles qu'on les y voit; il montra auſſi à l'Académie une liqueur qui diſſout le verre, & qui n'eſt autre choſe que de l'eau forte; mais on doit avoir auparavant échauffé le verre, & l'avoir trempé dans du plomb fondu (19). On trouve encore qu'en 1695 Mr. Homberg communiqua des Expériences de divars ordres (20). Au mois de Juin da cette année, il expliqua dans une Diſſertation la diverſité des parties des huiles des Plantes, dont Mr. Du Hamel fait un expoſé (21). Mr. Homberg donna auſſi la ſecret de faire de beau Carmin. Il lut encore une Diſſertation ſur l'origioe & la nature des eſprits acides (22). On trouve de-même diverſes Expériences ſur le ſouffre d'Antimoine, la préparation d'une ſorte d'Or potable, d'un Sel qui pénétre le fer ſans fuſion quelconque, & pluſieurs autres Opérations Chymiques également curieuſes (23). En 1696, Mr. Homberg communiqua ſes Obſervations ſur la diverſe peſanteur du même air, ſelon la variété des degrés de chaleor. Il donna encore quantité d'autres choſes curieuſes, tant durant cette année, que dans les ſuivantes, mais dont il faroit trop long de faire le détail: ceux qui feront enrieux de voir ce que Mr. Homberg a fait, trouveront dequoi ſe ſatisfaire dans les riches Recueils de l'Académie. Mais s'ils y trouvent des preuves qui juſtifient l'éloge qu'en fait Mr. de Fontenelle, je crois qu'en même tems ils s'appercevront, que ce ſavant homme a uo peu trop déprimé dans cet endroit les travaux des autres Membres de l'Aesdémie, & que dans chaqua genre on ne laiſſoit pas de travailler à augmenter les Connoiſſances.

(14) Du Hamel *Regia Scient. Acad. Hiſt.* L. IV. Sect. I. cap. 2.

(15) Ibid. cap. 3.

(16) Ibid Sect. II. c. 1.

(17) Ibid. cap. 2 § 5-7.

(18) Ibid. § 12.

(19) Ibid. *Sect.* IV. c. 2. § 1-3. & 14.

(20) Ibid. *Sect.* VI. *Cap.* 1. § 6. 8. 9. 10.

(21) Ibid. *Cap.* 2. § 1-3.

(22) Ibid. *Cap.* 3.

(23) Ibid. *Cap.* 4.

[*K*] *Quoique Premier Médecin du Duc d'Orleans, il ne laiſſa pas de demeurer Académicien Penſionnaire.*] L'Article IV. des Réglemens donnés par le Roi, au renouvellement de l'Académie en 1699, porte „ Les Penſionnaires ſeroot „ tous établis à Paris . . . . . & lorſqu'il arrivera que „ quelqu'un d'entre eux ſera appellé à quelque Charge ou „ Commiſſion demandant réſidence hors de Paris, il ſera „ pourvu à ſa place, de-même qua ſi elle avoit vaqué „ par décés." Mr. Homberg étoit dans le cas. Il déclara nettement qua s'il étoit réduit à opter, il ſe déterminoit pour l'Académia ſans comparaiſon moins utile, mais le Roi jugea qu'il méritoit une exception (24).

[*L*] *Nous rapporterons ci deſſous ce qui regarde ſon caractére & ſes Ouvrages.*] Mr. Homberg n'a point publié de Corps d'Ouvrage; il avoit commencé à donner par morceaux dans les Recueils de l'Académie des *Eſſais* ou *Elémens de Chimie*, dont on a trouvé le reſte en bon ordre dans ſes papiers, & prêt pour l'impreſſion. D'ailleurs on a de lui un grand nombre de petits Mémoires ſur différens ſujets particuliers. „ Son caractére d'eſprit eſt marqué dans tout ce qu'on a de lui; una attention ingénieuſe ſurtout, qui lui faiſoit naître des Obſervations, où „ les autres ne voyent rien, une adreſſe extréma pour démêler les routes qui ménent aux découvertes; des toura „ d'expériences ſinguliers, & qui ſeroient trop artificieux, „ ſi l'on avoit tort de s'obſtiner à connoître; une ſinaſſe „ ſenſée, & une ſolidité délicate; une exactitude, qui, „ quoique ſcrupuleuſe, ſavoit écarter tout l'inutile; toujours on génie de nouveauté, pour qui les ſujets les plus „ uſés ne l'étoient point. . . . . Il étoit éloigné de l'oſtentation, & il l'étoit autant du myſtére, ſi ordinaire „ aux Chymiſtes, qui n'eſt qu'una autre eſpéca d'oſtentation, où l'on cache au-lieu d'étaler. Il donnoit de „ bonne graca ce qu'il ſavoit, & laiſſoit aux gens à ſentir „ le prix de ce qu'il leur avoit donné. Sa maniéra de s'expliquer étoit tout à fait ſimple, mais méthodique, préciſe, & ſans ſuperfluité. Soit que la François fût toujours pour lui une langue étrangére, ſoit que naturellement il na fût pas abondant en paroles, il cherchoit ſon „ mot preſque à chaque moment, mais il le trouvoit. Jamais on n'a eu des mœurs plus douces ni plus ſociables, ſi étoit même homme de plaiſir, car c'eſt un mérite de l'être, pourvu qu'on ſoit en même tems quelque „ choſe d'oppoſé. Une Philoſophie ſaina & paiſibla le „ diſpoſoit à ſecevoir ſans trouble les différens évenemens „ de la vie, & le rendoit incapable de ces agitations, dont „ on a, quand on veut, tant de ſujets. A cette tranquillité d'aoie tiennent néceſſairement la probité & la droiture: on eſt hors du tumulte des paſſions, & quiconque „ a le loiſir de penſer, ne voit rien de mieux à faire que „ d'être vertueux (25)." Voilà ce qui s'appelle prêcher la vertu d'una maniére auſſi aimable que ſorte; & il n'y a perſonne, qui ſoit capable de penſer, qui ne ſoit obligé de reconnaître la vérité de la réflexion de Mr. de Fontenelle.

(24) Fontenelle *loc. cit.* p. 513.

(25) Le-même pag. 514-516.

✿ HOMELIUS (JEAN) célébre Mathématicien du XVI. Siécle, nâquit à Memmingen en 1518 (*a*) d'une aſſez bonne famille. Matthias Hummelius (*b*) ſon Pere étoit Adminiſtrateur ou Receveur de l'Hopital de la Ville. Né avec un génie heureux Homelius eut le bonheur d'avoir d'aſſez bons Maîtres, dans le lieu de ſa naiſſance même. Il fit ſes Humanités principalement ſous Jean Cleber Recteur de l'Ecole fondée à Memmingen vers l'an 1530 (*c*). Un goût naturel qu'il ſe ſentit pour l'Aſtronomie & pour les Mathématiques en général, fut ſelon les apparences nourri chez lui par l'exemple de deux Savans de ſa Ville, qui cultivoient ces Sciences [*A*]. Après avoir fait le coura de

(*a*) *Amœnit. Literar.* Tom XIV. p. 405.

(*b*) C'étoit-là le vrai nom, que notre Savant adoucit dans la ſuite, en le changeant en *Homelius*. Voy Là-même p. 408.

(*c*) Ibid. p 409. 410.

[*A*] *Un goût naturel qu'il ſe ſentit pour l'Aſtronomie & pour les Mathématiques en général, fut, ſelon les apparences, nourri chez lui par l'exemple de deux Savans de ſa Ville qui cultivoient ces Sciences.*] L'un étoit *Nicolas Ellenboglus*, Bénédictin, & Religieux d'un Monaſtére que mon Auteur nomme *Otoburanus* (1). Ce Moine étoit oé en 1483, & fils d'un Médecin nommé Udalric, qui avoit de la réputation, Nicolas, excité par l'exemple de ſon pere, s'appliqua à la Philoſophie & à la Médecine, à Montpellier: mais en 1505 il embraſſa la Vie Monaſtique, & joignit à ſes autres connoiſſances celles des Langues Greeque & Hébraïque: ce fut principalement à ſes ſoins qu'on fut redevable de la fondation d'une Ecole pour les trois Langues ſavantes dans ſon Monaſtére (2). L'Auteur, qui me fournit ces particularités, dit qu'il a entre les mains quelques Lettres d'Ellenbogius, par leſquelles il paroît, qu'il étoit très-verſé dans l'Aſtronomie. L'autre Savant dont il s'agit ici, étoit *Jaques Stoppel*, Médecin de Memmingen, grand Mathé-

(1) *Amœnit. Literar.* T. XIV. p. 412.

(2) Ibid.

de ſes premiéres études, on l'envoya à Strasbourg, où il étudia la Philoſophie & les Mathématiques ſous Chriſtian Herlin, qui avoit une grande réputation (*d*), & la Théologie ſous Martin Bucer, à qui on l'avoit fortement recommandé. Les ordres de ſes Supérieurs lui firent quitter Strasbourg en 1540, pour aller à Wittemberg; il y fut reçu Maître-ès-Arts, & dès-lors il ſe fit une affaire de communiquer aux autres les lumiéres qu'il avoit acquiſes, & inſtruiſit avec ſuccès la Jeuneſſe à Wittemberg. Le Magiſtrat de Memmingen ayant ſouhaitté qu'il revînt dans ſa patrie, Melanchthon, qui l'eſtimoit infiniment, écrivit deux Lettres au Magiſtrat de Memmingen, pour qu'il permît à Homelius de demeurer encore à Wittemberg, ce qui lui fut accordé, & cette permiſſion fut accompagnée de quelques gratifications pour notre Savant (*e*). Louis Comte de Koenigſtein ayant demandé à l'Electeur de Saxe de lui procurer un bon Miniſtre, Melanchthon s'adreſſa encore au Sénat de Memmingen par une Lettre du 1 Mars 1543, pour ſolliciter la permiſſion pour Homelius de remplir ce poſte pour quelque tems (*f*). Mais peu de tems après il fut rappellé dans ſa patrie, pour être Paſteur de Blaeſs, Village dans le voiſinage de Memmingen: mais en 1548 il fut obligé de renoncer à ſa Cure, parce qu'il ne put ſe réſoudre à ſouſcrire à l'*Interim* de Charles-quint (*g*). S'étant remis aux Mathématiques, il penſa à ſe procurer une place dans quelque Academie. Dans ce deſſein il ſe rendit à Augsbourg pour aller plus loin, mais ayant eu le bonheur d'y être connu de l'Empereur, qui aſſiſtoit à la Diette, ce Prince le retint auprès de lui à cauſe de la grande connoiſſance qu'il avoit des Mathématiques, & l'honora de ſa faveur d'une maniére fort diſtinguée [*B*]. Il fit pour l'Empereur une Horloge, qui marquoit non ſeulement les heures, mais les mouvemens du Soleil, de la Lune, & des Etoiles (*h*), qu'il preſenta à ce Prince à Bruxelles, parce qu'il n'avoit pu y mettre la derniére main à Augsbourg. Homelius auroit pu ſe promettre de grands avantages à la Cour de Charles-quint, s'il eût eu la religion moins à cœur, mais il préféra d'habiter des lieux où la Vérité s'enſeignat publiquement. Il prit donc le parti de retourner en Saxe, & le fameux Electeur Maurice lui donna la Chaire de Profeſſeur en Mathématiques à Leiplig, en 1551 (*i*). Il parcourut pendant trois ans la Miſnie, dont il eut deſſein de donner une Carte. Quoiqu'éloigné de l'Empereur, ce Prince ne l'oublia point, mais le créa Comte Palatin par Lettres Patentes, datées de Bruxelles le 28 Novembre 1553 (*k*). En Saxe il jouït non ſeulement de la faveur de Maurice, mais encore de celle d'Auguſte ſon Frere & ſon Succeſſeur, qui lui conféra la dignite de Conſeiller, & lui donna de grandes marques de ſon eſtime [*C*]; il en reçut encore de la part de pluſieurs autres Princes, & particuliérement de Joachim d'Anhalt, qui lui envoya de magnifiques preſens (*l*). Il épouſa à Leipſig Magdeleine Camerarius, fille du célébre Joachim Camerarius, de laquelle il eut deux filles, qui moururent avant lui. Il ne doit pas leur avoir ſurvécu de beaucoup, car il mourut à la fleur de ſon âge d'une fiévre lente le 4 Juillet 1562, âgé de quarante-quatre ans (*m*). Divers Savans en ont parlé avec de grands éloges [*D*]. Camerarius loué (*n*) ſa prudence, ſon humanité, ſa probité, ſon zéle pour le Bien Public,

(*d*) Ibid. p. 413. *Erat Herlinus tanto in docendo perſpicuitas ac facilitas, tam excellens eruditio ut ipſe Phil. Melanchthon... jam ſenex, dicere de eo non dubitaverit, ſe grandi ex parte Herlino ſore auctorem ſi Argentinæ viveret.*

(*e*) Ibid. p. 417. 422.

(*f*) Ibid. p. 422.

(*g*) Ibid. p. 426.

(*h*) Ibid. p. 428.

(*i*) Ibid. p. 430.

(*k*) Ibid. p. 431. 441.

(*l*) Ibid. p. 449.

(*m*) Ibid. p. 450.

(*n*) Ibid. p. 459.

thématicien, comme il paroît par ce qu'en dit Eccius (3): *Vidi eo tempore Memmingæ plenum Cosmographicum in planum ad motum proficibilem, ab excellenti Architecto, Jacobo Stoppel meo amantiſſimo, noviter & mirifice elaboratum.* Martio Cruſius parle auſſi (4) d'un Ecrit qu'il publia ſur quelques Phénoménes de l'année 1515. Stoppel eſt encore Auteur d'un Dictionnaire Géographique, le premier peut-être qui ait paru depuis la renaiſſance des Lettres; en voici le titre, tiré de la Bibliothéque d'Uffenbach: *Repertorium in formam Alphabeticam redactum, in ſe continens totius jam cogniti Orbis Terræ, Maris, Fontes, Flumina, Montes, Gentes, Civitates atque Villas, ſecundum eorum longitudines ac latitudines: tam ab ipſe Ptolomæo, quam cæteris modernioribus inſtratas. Sacræ Scripturæ hiſtorias legentibus cæterique Hiſtoriographis ac Poëtis perutile, per eximium Medecinæ Doctorem* Jacobum Stoppel *editum* &c. *Impreſſum Memingen per Albertum Kune, opera vero & impenſa ejuſdem Doctoris ac Mathematici inſignis, anno ſalutis* 1519 *in fol.*

(3) *Eccii de Invent. Inſtrat.* imprimée avec trois Harangues d'Eccius, à Augsbourg en 1511 in-4. *Apud* Rund. p. 418.

(4) *Annal. Sæcr.* Part. III. L. X. Cap. 4. f. 310. *Apud* Rund.

[*B*] *Ce Prince . . . . . l'honora de ſa faveur d'une maniere fort diſtinguée.*] L'Auteur de la vie d'Homelius, aſſure qu'il ne rapporte ce qu'il dit, que ſur des preuves certaines, *e certis documentis cognovimus* (5). Il nous apprend que Charles-Quint goûta à un tel point la converſation d'Homelius, qu'il le gardoit quelquefois auprès de lui lorſqu'on traitoit des affaires les plus ſecrettes, & qu'il ſe ſervoit auſſi de lui en qualité d'Interpréte pour répondre aux Ambaſſadeurs, en Allemand. Homelius jouïſſoit de la ſatisfaction aſſez rare de voir l'Empereur auſſi épris des Sciences & ſurtout de l'Aſtronomie, qu'il l'étoit lui-même. Ce fut par ordre de ce Prince, qu'il commença à Augsbourg l'Horloge dont nous parlons dans le Corps de l'Article. Charles-Quint paſſoit avec lui les heures qu'il avoit libres, s'inſtruiſoit par ſa converſation, & ſouvent même ils obſervoient le Ciel enſemble. *Tanto, inquam, Principi adeo acceptus erat* Homelius, *ſolertiſſimus Orbium Cæleſtium rimator, ut multa & jucunda conjunctudine cum dignaretur horas a publicis laboribus vacuas, cum ipſe ſuaviſſime tranſigeret, ime ejus inſtitutioni ſe traderet, inque illius ſcientiæ ſiderum meatus ſæpenumero dulci voluptatis ſenſu luſtraret. Quid quod maximum Cæſarem ita Noſtri converſatione delectatum fuiſſe, e certis documentis cognovimus, ut cum etiam in Conſiliis ſecretioribus ſecum interdum retineret, cumque legatos undique ad ſe miſſos audiret, ac illis reſponſa daret, nonnunquam eo mentis ſuæ interprete ad Germanos uteretur. Omnium rariſſimo, quo quidem ſtrenuis literarum cultoribus gratius poteſt obtingere nullum, item fructuoſior Homelius ſpectaculo, præſens intuitus & admiratus tanti Imperatoris ſtupendum, quo cum alias ſcientias tum præcipue Aſtronomiam proſequebatur, ardorem, cunctis ſane ſæculis memorabilem* (6).

(5) Amœnit. Literar. *ubi ſupra.* p. 417.

(6) Idem p. 427. 428.

[*C*] *Lui conféra la dignité de Conſeiller, & lui donna de grandes marques de ſon eſtime.*] Ce Prince n'avoit pas moins de goût pour l'Aſtronomie que Charles quint, & Homelius eut encore le doux plaiſir d'avoir ſon Maître pour compagnon de ſes travaux, & en quelque façon pour diſciple. Ramus dit en termes exprès, que Charles-Quint & Auguſte Electeur de Saxe eurent Homelius pour Maître dans les Mathématiques, & que ces Princes le récompenſérent magnifiquement, voici ſes propres termes: *Homelius & Carolo Imperatori & Auguſto Saxoniæ Electori, Mathematum magiſter fuit, & ab utroque ample præmiis confectus. . . . Landgravii (Wilhelmi Haſſi) mathematica organa Auguſtum Saxoniæ Electh. pari amore Aſtrologiæ incenderunt, jam ſua ſponte & Homelio Doctore vehementer incenſum. Itaque auvoμaλον Aſtrarium Landgravius optanti Auguſto non illud quidem ſuum donavit, ſed elegantius alterum per opifices ſuos confecit* (7). Joachim Camerarius en parle auſſi en deux de ſes Lettres à Homelius; *Letor te eruditi pulveris cogitationes & copiam rurſum cæle impendere, poſt terrenas dimenſiones varias & multiplices, & iſta cura illuſtriſſimum Principem affici, magnæ mihi eſt voluptati; ipſi etiam cognitionem hanc jucundam fore confido* (8). Il lui dit dans une autre Lettre: *Globos meos accipies. Neque in promptu erat ſtatim Bonneriorum auferre, & nimis ad ujum parvos ille videbatur, & meis uſ illuſtriſſimum Principem facile libenterque patior, quos etiam opto tractando deteri, ſicut a cupidis diſcendi ſolent elementorum libelli. Dixi igitur, D. Secretario me ſubjecturum petere, ut illis Princeps uſi velit tanquam proprils: tam vilium enim operum donum offerre me pudet* (9).

(7) Ramus *Schol. Mathemat.* Lib. III. p. 66. *Apud* Rund, p. 448.

(8) Camerar. *Epiſt.* T. I. L. IV. p. 370 *Apud* Rund pag. 448 Not. (*g*).

(9) Idem Ibid p. 374. *Apud* Rund. *loc. cit.*

[*D*] *Divers Savans en ont parlé avec de grands éloges.*] L'Auteur qui m'a fourni les particularités de la vie d'Homelius, rapporte que les Savans firent à l'envi les uns des autres quantité de piéces en vers & en proſe à ſon honneur, que Joachim Camerarius recueillit, en y ajoûtant l'éloge qu'il avoit fait lui même pour honorer la mémoire de ſon gendre; ce Recueil a été imprimé à Leipſig en 1563 in 8. (10). Le témoignage de ce Savant ne doit pas être ſuſpect, quoiqu'il fût beaupere d'Homelius. Voici ce qu'il écrivoit à Jérôme Wolfius. *Ege bis diebus amiſi meum generum Jo. Homelium, opt. diſciplinarum, præcipue τῶν κρυπτῶν μαθημάτων μάλιστα magiſtrum. ὠδύνη δέπτερα μάλλον δὲ πρώτη τῶν καθ' ἡμᾶς ἀνιαρῶν. De qua me non tam privatus dolor afflixit, quam ſollicitat noſtræ Academiæ reſpectus: & ſi iſta ſtudia ubique mirifice frigent, cum ſint humanæ ſapientiæ ἀρχὴ καὶ τέλος. Conſumptus ille eſt febre lenta παραφύσει καὶ καταβαπτιστῳ τοῦ τοῦ νόσῳ. Hæc ſunt ſcilicet miſeræ conditionis humanæ diſcrimina. ὁ δὲ ἐνιαυτὸς ἀνακύκλιος καὶν ἀνιαρὸν, ἀλλ' ὁ μὲν ἔαρινὸς, ὁ δὲ φθινὸν ὀπωρινὸν. Mitti tibi legenda, quæ a me perturbate & feſtinanter ſcripta ſunt, ut proponerentur conjunctudius Academiæ noſtræ* (11). Dans l'éloge dont il parle dans cette Lettre, Camerarius fait mention des divers Ouvrages qui étoient ſortis des mains d'Homelius pour faciliter l'étude de l'Aſtronomie. *Quia autem operum Homelii facta eſt mentio, usu arbitratus ſi aliquis, me de ſpecioſis illis operibus Mechanices, & Gnomonices, & Metrices, inque primis Geodetices artis tantum loqui, de ſolarisi inquam admirabili ſolertia & incredibili varietate deſcripta, de converſionibus Orbium Cæleſtium & curſibus ſiderum, qui in cælo perficiuntur, imitatione artificioſiſſima ſimulatis atque expreſſi, ut quemadmodum de Sphæra Archimedis ſcripſit Cicero, cum Luna, Solis, quinque errantium motus in Sphæram illigaſſet, efficeret idem, quod ille, qui in Timæo Platonis mundum edificavit Deus, ut tarditate & celeritate diſſimillimos motus una regeret converſio. In qua tamen genere fabricationem Homelii maximus & non*

(10) Amœnit. Literar. *ubi ſupra.* p. 461.

(11) Camerar. *ubi ſupra* Lib. VI. p. 474 *Apud* Rund. p. 450.

blic, ſon application à régler ſes affaires domeſtiques, la douceur de ſes mœurs, ſon affabilité, la régularité de ſa conduite, ſa modeſtie, ſa retenue, & ſa circonſpection en toutes choſes, vertus qui ne le firent pas moins eſtimer & chérir, que ſon ſavoir. Il legua par ſon Teſtament mille florins (d'Allemagne ſans doute), qui devoient être remis au Sénat de Leipſig, & dont le revenu devoit être donné à quelqu'un de ſes neveux, iſſus de ſon frere ou de ſa ſœur, ou à quelqu'un de leurs deſcendans qui ſe deſtineroient à l'étude : que s'il ne ſe trouvoit perſonne de ſa famille qui eût les talens requis pour l'étude, il laiſſoit au Senat de Memmingen le droit de nommer un ſujet de leur ville pour jouir de ce bénéfice (*o*). Il donna auſſi ſa Bibliotheque au grand Collége des Princes, dont il étoit membre depuis l'annee 1555, à condition que ceux qui ſeroient entretenus du fond qu'il laiſſoit, & qui étudieroient à Leipſig, auroient le droit de ſe ſervir des Livres de cette Bibliotheque, bien entendu qu'ils les rendroient en bon état au tems marqué (*p*). Sa Famille ſubſiſtoit encore en Allemagne en 1731 [*E*]. J'indiquerai ci-deſſous quelques fautes d'un Auteur qui a parlé d'Homelius [*F*].

(*o*) Ibid. p. 465. 466.

(*p*) Ibid. 467.

mode virtute præſtantiſſimus, ſed ſapientia quoque excellentiſſimus Imperator Divus Carolus . . . *tanti fecit, ut & opus illius cunctis aliis, quæ penes ipſum eo tempore eſſent innumerabilia, anteferret, & autorem majeſtatis ſuæ præcipuo favore complecteretur, & diu multumque apud ſe verſari vellet, partim ut operis rationem & uſum penitus ipſe demonſtrante perſpiceret, partim ut de ſua etiam ſententia illud augeretur, & exornaretur* (12). On voit par ce que dit Camerarius, qu'on doit à Homélius l'invention de pluſieurs Inſtrumens de Mathématiques, & qu'il en a tellement perfectionné d'autres, qu'il en pouvoit preſque paſſer pour l'inventeur; il ſe ſervoit particuliérement d'un de ſes Diſciples, nommé Barthélemi Scultet, avec lequel Tycho Brahé, qui étudioit dans ce tems-là à Leipſig, fit connoiſſance, pour profiter de ſon adreſſe & de ſon talent à préparer les inſtrumens deſtinés à obſerver: le paſſage ſuivant renferme la preuve de ce que je viens de dire: *Degebat per id tempus Lipſiæ adoleſcens induſtrius Bartholomeus Scultetus, Matheſi incumbens ſub Joanne Homelio, celebri Academiæ Mathematico, ille ſcilicet, quem poſtmodum Tycho admirandis ſe retulit elevationem Poli Lipſienſem graduum 51 minuterum 17, ac illi ſtudium edixit, præ magna, inquit, diligentia quam idem Homelius in fabricandis & tractandis organis mathematicis mechanice adhibuit. Sculteus ergo in apparandis mathematicis inſtrumentis, cujuſmodi a Præceptore præſcribebatur, jedulus erat; quamobrem Tycho inter eum ipſe familiaritate tradita illi Radium ligneum ex Gemma Friſii præſcripta, ſed clam Pædagogo confectum, ut eum per pundle tranſverſe dalla Homeli more dijeernerent; quo more ipſe poſtmodum Tycho Quadrantum Sextantumque arcus diviſerit. Tum vero talem aneipuus Radium, obſervandis ſideribus a feneſtra quapiam, quatres ipſi ſerenitas arriſit, ſic invigilavit, ut audeis ſæpe integras ea in ſtudio tranſegerit, ſique dormiente interim ignorante Pædagogo* (13). L'Auteur de la vie d'Homelius remarque, qu'il y a aſſez d'apparence que Tycho Brahé lui-même a été diſciple de notre ſavant Mathématicien; outre qu'il étudioit à Leipſig dans le tems qu'Homelius y profeſſoit, Gaſſendi obſerve que Tycho Brahé ne fut pas inconnu à Homelius, & que dès ce tems-là il ſe propoſa de pouſſer l'Aſtronomie. *Cum vero Gaſſendus memores, Tychonem, tum Lipſiæ ſtudiorum cauſa commorantem, ipſi Homelio non incognitum faiſſe, atque ab tempore grande aliquid circa Aſtronomiam præſtare præconcepiſſe, vero non abſimile eſt, illum Aſtronomorum deinde Principem Homelii noſtri diſcipulis annumerandum eſſe* (14). Je finirai cette Remarque par l'Epitaphe d'Homelius. *Hoc loco ſepulta ſunt oſſa Clariſſ. Viri & præſtantiſſ. Mathematici* JOANNIS HOMELII Memmingenſis, *qui obiit anno Ch.* 1562, *d.* 3 *Jul.* (15), *ac ipſius Conjugis* Magdalenæ, *filiæ Joachimi Camerarii, quæ maritum ſecuta eſt ann.* 1590 *die* 27 *Jul. una cum* 2 *filiolis. Quieſcant in ſpe reſurrectionis & vitæ æternæ.*

Quem Dux Auguſtus, quem Cæſar magnus amavit,
Eximium ingenio, moribus, arte, virum:
Homelius jacet hic, ſaxo qui clauſus eodem
In tumulo tumulum clauſa Matheſis habet (16).

(12) Camerar. Liter. *ubi ſupra*. p. 415. 416.

(13) Gaſſend. de Vita Tych. Brahe L. I. p. 7. Edit. 2 Hagenoſii. *Adjuncta* Eund. p. 474. Not. (*p*).

(14) Amanit. Liter. *loc. cit.* p. 451. in Not.

(15) Nous avons ſuivi la date de Camerarius, qui met ſa mort au 4 de Juillet.

(16) Ibid. p. 451. 452.

[*E*] *Sa Famille ſubſiſtoit encore en Allemagne en* 1731.] Le Volume où ſe trouvent les Mémoires de la vie d'Homelius eſt de cette année, & l'Auteur de ces Mémoires, ou l'Editeur remarque dans une Note (17), qu'une fille de Caſpar Jungermann, niéce du grand Camerarius, épouſa André Homelius, fils de Michel, frere de notre Savant. Cet André Homelius étoit né à Memmingen le 23 Nov. 1553; il étoit Docteur en Droit, Syndic de l'Académie de Leipſig, & Avocat de la Cour Supérieure Aulique de Juſtice en Saxe: c'eſt de lui que ſont iſſus les Homelius de Leipſig, de Weiſſenfels, & d'Erfurt (18).

(17) Ibid. p. 461.

(18) Ibid. p. 461.

[*F*] *J'indiquerai ci-deſſous quelques fautes d'un Auteur qui a parlé d'Homelius.*] C'eſt l'Auteur du *Supplement de Moreri* imprimé à Paris en 1735. le ſeul Lexicographe qui ait parlé d'Homelius, ſi l'on en excepte Koenig, qui n'en dit qu'un mot. Cet Auteur a mal compris en plus d'un endroit les Mémoires où il a puiſé, qui ſont les mêmes que j'ai ſuivis. 1. Il (Homelius) *ne ſortit de Strasbourg qu'en* 1540, *pour aller à Wittemberg où on l'appelloit*: cela eſt du moins peu correct, il ſemble qu'il fut queſtion d'une Vocation: Homelius eut ordre de ſes Supérieurs d'aller continuer ſes études à Wittemberg. *Superiorum juſſu Wittebergam ſe contulit* (19). II. *Le Senat de Memmingen l'ayant redemandé, le fameux Melanchthon ecrivit aux Magiſtrats pour les engager à le laiſſer encore à Wittemberg, qui de ſon côté lui accorda quelques gratifications honnêtes pour le retenir.* Ces gratifications de Wittemberg ſont un préſent de l'Auteur; ce fut le Sénat de Memmingen, qui fit quelque gratification à Homelius, en lui accordant la permiſſion de prolonger ſon ſéjour à Wittemberg; *Senatus patrius Homelio veniam dixtius Wittebergæ permanendi ſtudioſæque juventuti doctrina ſua inferoiendi, additis etiam beneficiis, conceſſit* (20). III. Cet Auteur dit que ce fut Jungermann, qui recueillit & fit imprimer les Piéces faites à l'honneur d'Homelius; il ſe trompe encore, ce fut Joachim Camerarius, beaupere de notre Savant; *quæ collegis Socer & cum oratione modo laudato Lipſiæ* A. 1563 in-8. *typis Vogelinnit excudenda curavit* (21).

(19) Ibid. p. 417.

(20) Ibid. p. 422.

(21) Ibid. p. 461.

HONAIN (Fils d'ISAAC) célébre Traducteur Arabe dans le IX. Siécle, fleuriſſoit principalement vers le milieu de ce Siécle ſous le Calife Al-Motawakkel [*A*]. Honain étoit Chretien, né à Hira; il étoit de ces Chrétiens, appellés *Ebadi* ou *Ebadiens*, connus ſous le titre de *Serviteurs de Dieu*, qui s'étoient ramaſſés de pluſieurs endroits de la Syrie & de l'Arabie, & avoient fixé leur demeure dans l'Iraque Babylonienne, ou Chaldée, aux environs de Hira & de Couffa (*a*). Il fut Diſciple de Jean fils de Maſſovie, nommé communément Meſue, célébre Docteur Syrien, qui enſeignoit à Bagdad, & que le Calife Raſchid & ſes Succeſſeurs employérent pendant plus de quarante ans à traduire les anciens Médecins (*b*). Meſua ayant traité Honain avec dureté, peut-être parce qu'il avoit de la jalouſie contre lui (*c*), il quitta Bagdad, & alla en Gréce, où il fit un ſéjour de deux années, & apprit très-bien la Langue Grecque: Ayant fait une Collection conſidérable de tous les Livres de Philoſophie qu'il put trouver écrits en Grec, il revint à Bagdad, & après un court ſéjour il alla en Perſe à Baſora, où il apprit la Langue Arabe en perfection, & enfin il retourna à Bagdad, où il fut fort eſtimé (*d*). Habile dans les deux Langues, il s'occupa à traduire les Ouvrages des Grecs, & comme il entendoit fort bien outre cela le Syriaque, on dit qu'il traduiſit dans cette Langue pluſieurs choſes, & particuliérement des Livres de Medecine [*B*]. On l'appelloit par excellence l'*Interprete*.

(*a*) D'Herbelot *Bibl. Orient.* p. 456.

(*b*) Freind *Hiſt. de la Medecine depuis Galien* Part. II. p. 132. de la Trad. Franç. Paris 1728 in-4.

(*c*) *Voy.* D'Herbelot *loc. cit.*

(*d*) Freind *ubi ſupra* p. 134.

[*A*] *Fleuriſſoit principalement vers le milieu de ce ſiécle ſous le Caliſe Al Motawakkel.*] Mr. d'Herbelot aſſure qu'il fut Médecin de ce Calife (1). Mr. Renaudot, dans une Lettre à Mr. Dacier, qui ſe trouve dans la Bibliothéque Grecque de Fabricius (2), dit de même qu'Honain fut en grand crédit ſous le Caliſe Motawakkel. Mais Mr. Freind place notre Savant ſous le régne d'Almamon, environ l'an 840 de Jéſus-Chriſt. Il s'eſt trompé pour le régne de ce Calife, Al-Mamon étoit mort avant 840; ſelon quelques-uns il commença à régner l'an de l'Hégire 198, de Jéſus-Chriſt 813 (3); & ſelon d'autres l'an de l'Hégire 205, de Jéſus-Chriſt 820 (4), & mourut l'an 218, de Jéſus Chriſt 833; cependant Honain peut bien avoir déjà été en réputation dès ce tems-là: s'il eſt vrai, comme on le prétend, qu'il étoit né l'an 164 de l'Hégire, & qu'il ne ſoit mort que l'an 264, ayant vécu cent ans. Mr. d'Herbelot fixe ſa mort à l'an 260, ou 261 (5).

(1) *Bibl. Orient.* p. 456.

(2) *Bibl. Græc.* Vol. I. p. 863.

(3) Idem ibid. p. 864. *in Not.*

(4) D'Herbelot *ubi ſupra*. p. 149.

(5) Idem p. 456.

[*B*] *Il traduiſit dans cette Langue pluſieurs choſes, & particuliérement des Livres de Medecine.*] C'eſt Mr. Freind qui aſſure ce fait (6), cependant je ne trouve parmi les Traductions attribuées à Honain, qu'un ſeul Ouvrage traduit en Syriaque, un Abregé de la Philoſophie d'Ariſtote, par Nicolai, qui vivoit ſous l'empire de Julien (7). Les autres Verſions d'Honain ſont en Arabe. Almanſor, ayeul d'Al-Mamon, grand Protecteur des Sciences, avoit déjà propoſé de grandes récompenſes aux Savans, ſur-tout à ceux qui par la traduction des Ouvrages des Grecs, mettroient les Arabes en état de cultiver la Philoſophie, l'Aſtronomie, les Mathématiques, & la Médecine. Al-Mamon marcha ſur les traces de ſon ayeul, & encouragea extrême-

(6) *Hiſt. de la Médecine depuis Galien* Part. II. p. 134.

(7) Fabricius *Bibl. Græc* Vol. XIII. p. 249.

terprète (*e*). On raconte que le Calife Al-Mamon vit en songe un Vieillard, qui l'appella *Ariſtote*; à son réveil il s'informa qui etoit cet Ariſtote; on lui dit, que c'étoit un des plus célébres Philoſophes Grecs; (e) Idem ibid.

ment les Verſions des Ouvrages Grecs. Mais on a remarqué que la plupart de ces Traductions ont été faites, non ſur l'Original, mais ſur d'autres Verſions Syriaques (8). Pour revenir à celles d'Honain en Arabe, Il traduiſit l'*Almageſte* de Ptolomée, & Euclide. Le Docteur Freind, aſſez peu favorable à la Science des Arabes, dit: „ Qu'à l'égard „ des Mathématiques, les Arabes ont ſi peu ajoûté à ce „ qu'ils ont reçu des Grecs, que les Verſions même qu'ils „ en ont données, ſont tout autant d'alterations du Texte „ qu'ils ont traduit. Un *Euclide* en Arabe a été publié à „ Rome par l'ordre du Pape Sixte-Quint; l'ordre même „ & la méthode, qui fait le caractére particulier de cet „ Auteur, eſt entiérement renverſé dans cette Verſion, „ les propoſitions y étant par-tout déplacées, & leur en- „ chaînement rompu (9)". Je remarquerai d'abord, que la Verſion dont parle Mr. Freind, n'eſt pas ſelon les apparences celle d'Honain, y ayant outre la ſienne, quatre autres Verſions Arabes d'Euclide (10). En ſecond lieu, je ſoupçonne que ce Savant s'eſt trompé ſur le tems où la Verſion Arabe a paru à Rome; j'en trouve une publiée en 1594 *in-fol.* quatre ans après la mort de Sixte Quint, & Mr. Fabricius dit (11) qu'elle eſt de Naſireddin Al Thouſſi, Perſan de Nation. Voilà l'Auteur nettement indiqué. Mais une nouvelle difficulté naît de là, Mr. d'Herbelot met Naſireddin, non au rang des Traducteurs d'Euclide, mais des Commentateurs de cet Auteur (12). Si l'Ouvrage Arabe imprimé à Rome étoit le Commentaire de Naſireddin, & non une Verſion d'Euclide, cela pourroit rendre raiſon du renverſement d'ordre que Mr. Freind reproche à cette prétendue Verſion, le Commentateur ayant peut-être changé l'ordre par des raiſons qui nous ſont inconnues. Quoi qu'il en ſoit, il me ſemble qu'on peut aſſez naturellement inférer de ce que je viens de rapporter, que la Critique du Médecin Anglois ne peut tomber ſur la Verſion d'Honain. Il a traduit auſſi les neuf Livres de Paul Egineéte (13). Mr. Renaudot ſemble inſinuer qu'Honain a traduit tout Hippocrate; il dit que „ ſi l'on s'en tient au té- „ moignage de la plupart des Ecrivains Orientaux, il eſt „ probable que dès le tems d'Almanſor, & d'Al Mamon, „ Hippocrate a été traduit en Arabe; mais que toutes ces „ Verſions furent effacées par celle d'Honain (14)". Il ajoûte plus bas „ qu'Honain eſt le meilleur & preſque le „ ſeul interprète d'Hippocrate, de qui les Arabes tien- „ nent tout ce qu'ils ont de bon dans la Médecine (15)". Mr. Fabricius parle d'une Paraphraſe Arabe des Livres de Galien ſur les moyens de conſerver la ſanté, du Traité des Médicamens ſimples, & d'Hippocrate de la Nature de l'Homme, par Honain, qui ſe trouve Manuſcrite dans la Bibliothéque de Médicis (16). Mais ce Savant s'eſt trompé en n'annonçant que des Paraphraſes de ces divers Ouvrages. Il y a plus, comme il paroît par le Catalogue des MSS. Orientaux de cette Bibliothéque dreſſé par l'illuſtre Magliabecchi. Voici ce que j'y trouve marqué (17): *Libro Arabico, che contiene i ſei Libri di Galeno dell' Arte della ſanità, cioè del modo di conſervarla, che è l'Arte grande, come dice il Traduttore, che è Hunnain Ben Iſhak, il quale vi ha aggiunto del ſuo alcune Dichiarazioni in modo di parafraſi: Manca qualche coſa nel fine. Libro ſtimabile, e che meriterebbe d'eſſer confrontato col Teſto Greco.* C'eſt-à-dire: „ Un Li- „ vre Arabe, contenant les ſix Livres de Galien de la „ Santé, & des Moyens de la conſerver, ce qui eſt le „ grand Art, comme le dit le Traducteur, Hunnain fils „ d'Iſaac, qui y a joint quelques Explications de ſa fa- „ çon, en forme de paraphraſe. Il manque quelque choſe à la fin. Livre eſtimable, & qui mériteroit d'être con- „ fronté avec le Texte Grec". En voici un autre (18). *Libro Arabico, che è una Traduzzione de Libri di Galeno de' Medicamenti ſemplici, fatta dal celebre Dottore Hunain Ben Iſhak. Il carattére è Affricano, e buono. Il principio del primo Libro è molto guaſto, e l'undecimo è ſuppliro in parte con altra Mano. Merita di eſſer confrontato col Teſto di Galeno s di eſſer riſarcito.* C'eſt-à-dire: „ Livre Arabe, qui eſt „ une Traduction de Gallen des Médicamens ſimples, par „ le célébre Docteur Hunain fils d'Iſaac. Le caractére eſt „ Africain, & beau. Le commencement du premier Li- „ vre eſt fort gâté, & l'onziéme eſt en partie d'une autre „ main. Il mériteroit d'être confronté avec le Texte de „ Galien, & d'être raccommodé". On trouve un troiſiéme Manuſcrit indiqué de la maniére ſuivante (19). *Libro Arabico, che contiene i Libri d'Ippocrate della Natura dell' Uomo, e della Sperma con le Dichiarazzioni di Galeno, e con il Libro del medeſimo Galeno delle conſervazzione della Sanità. Tutti i detti Libri ſon tradotti dal Greco in Arabico, dà Hunain Ben Iſhak. Il carattere è buono, e Affricano. Libro ſtimabile, e da conferirſi col Teſto Greco.* C'eſt-à-dire: „ Livre Arabe, les Livres d'Hippocrate de la Nature de „ l'Homme, & *de Semine*, avec les Explications de Ga- „ lien, & le Traité du même Galien ſur la conſervation „ de la Santé. Tous ces Livres ſont traduits du Grec en „ Arabe par Hunain fils d'Iſaac. Le caractére eſt bon & „ Africain. MS. eſtimable, & qu'il vaudroit la peine de „ confrérer avec l'Original Grec". Mr. d'Herbelot parle de pluſieurs Ouvrages (20) d'Honain, qui ſe trouvent dans la Bibliothéque du Roi de France, & il donne le titre d'un, qui eſt le No. 866, mais il ne nous apprend point ce que c'eſt. On a vu déjà ci-deſſus, que Mr. Renaudot, qui d'ailleurs ne paroît pas faire grand cas de la plupart des Verſions Arabes, parce qu'elles n'ont pas été faites ſur les Originaux Grecs, mais ſur d'autres Verſions Syriaques, on a vu, dis-je, qu'il penſe plus avantageuſement de celles d'Honain; il s'en explique plus nettement encore (21), en diſant, „ que les Verſions de ce Traduc- „ teur ſurpaſſérent ſans peine toutes les autres & pour „ l'exactitude & pour la beauté du ſtile, parce qu'il en- „ tendoit bien le Grec, & poſſédoit toute la fineſſe de „ l'Arabe". C'eſt donc faute d'avoir bien lu ou bien compris ce qu'il dit, que Mr. Freind, après avoir parlé des Verſions d'Honain, ou qui portent ſon nom, ajoûte (22) que Mr. Renaudot montre amplement dans deux Epîtres (23) que Fabrice a publiées, combien ſont mauvaiſes ces *Traductions*, & *toutes* les autres qui ont été faites en Arabe, & combien peu de ſecours elles nous „ fourniſſent pour expliquer ou rétablir le Texte Grec". Ce n'eſt nullement ce que Mr. Renaudot a *montré* par rapport aux Verſions d'Honain, & il n'a pas même eu deſſein de le *montrer*. Il eſt vrai qu'en général il eſt du même ſentiment que Mr. Freind, qu'on peut retirer peu de fruit de la collation des Verſions Arabes avec le Texte Grec, pour la correction de celui-ci. L'Hiſtorien Anglois de la Médecine paroît en général n'être pas content des Arabes, „ Je croi, *dit-il* (24), qu'on peut riſquer d'avancer que le „ Sçavoir des Arabes, quoique fort vanté par eux mêmes, „ & par quelques Européens modernes, étoit entiérement „ emprunté des Grecs; & cette race d'hommes a été ſi „ éloignée de faire par elle même de grands progrès dans „ les Sciences, qu'elle a même défiguré & gâté ce qu'el- „ le a copié ou limité des autres". Mr. Freind prouve en détail ce qu'il avance, en examinant juſqu'où les Arabes ont porté leurs recherches dans l'Aſtronomie, les Mathématiques, la Philoſophie Naturelle, & la Médecine. A l'égard de l'Aſtronomie, il remarque qu'ils n'ont que peu ou point ajoûté d'Obſervations nouvelles à celles de Ptolomée; & que leur Sçavoir ſi vanté reſſemble aſſez à celui des anciens Chaldéens, ſi fameux dans les Hiſtoires des Grientaux pour leurs exactes obſervations ſur les Eclipſes & le cours des Planétes; il ne paroît pas qu'ils ayent fait autant de progrés dans cette Science, qu'en ont fait après eux les Aſtronomes Grecs. A l'égard des Mathématiques, on trouve auſſi que les Arabes ont ſi peu ajoûté à ce qu'ils ont reçu des Grecs, que les Verſions même qu'ils en ont données, ſont tout autant d'altérations du Texte qu'ils ont traduit. „ Bien loin de rendre préciſément le ſens des Au- „ teurs Grecs, on voit aſſez combien ils les ont falſifiés „ par pluſieurs Traités de Galien, qu'on lui attribue au „ moins, qui ſont traduits de l'Arabe, & qui n'exiſtent „ pas dans l'Original Grec. La liberté qu'ils ſe ſont don- „ née dans leurs Traductions, n'a rien épargné dans tout „ ce qui leur eſt tombé ſous la main; ils ont altéré, ajoû- „ té, ſupprimé à leur fantaiſie". La Philoſophie naturelle a de même ſouffert par leurs Verſions, c'eſt ce que Mr. Freind prouve par des exemples à l'égard de la Botanique (25). Et à l'égard des autres branches de la Philoſophie naturelle, ils n'ont rien de plus que ce qu'ils ont pris dans les Grecs. „ Averrhoës même ce célébre Commentateur, „ ſi renommé dans ſa patrie pour ſon profond ſçavoir, qui „ a écrit tant de gros volumes ſur Ariſtote, n'a rien ajouté „ à la doctrine de ce grand Philoſophe, mais a ſeulement, „ comme un ſimple Commentateur, éclairci quelques paſ- „ ſages de ſes Ouvrages par d'autres paſſages. Il l'a ſuivi „ même ſi ſervilement dans toutes les Idées, qu'il a cru „ avec lui que le Monde eſt éternel (26)". Les Médecins Arabes, dans toute leur Théorie des maladies ont embraſſé toutes les maximes & toutes les opinions d'Hippocrate & de Galien, & les ont fait paſſer à leur poſtérité, non telles qu'elles étoient dans leur première ſimplicité, mais très ſouvent défigurées par leurs vaines fictions, & mêlées quelquefois de leurs ſubtiles & inutiles ſpéculations. A l'égard de la partie pratique de la Médecine, quoique cet Art ſemble avoir établi ſa réſidence chez eux à la chute de l'Empire Grec, & pendant ces ſiécles ténébreux où les Sciences étoient preſque éteintes, cet Art n'a pas fait des progrès réels parmi eux à proportion de tout l'honneur qu'ils s'en ſont fait. „ On voit bien par „ l'Hiſtoire de ces tems-là, qu'ils ont pris beaucoup de „ peine à donner des leçons, & à écrire ſur la Médecine, érigeant dans toute l'étendue de leurs Etats des Ecoles publiques à ce deſſein; mais quand même ils ſe ſe- „ roient rendus maîtres de toutes les richeſſes des Ecri- „ vains Grecs, ils n'ont été à dire vrai, que de véritables Copiſtes, qui ont pillé tout ce qu'ils ont pu; & leur principal ſoin a été de ſe parer des dépouilles des Grecs, „ auxquels, en les traduiſant, ils n'ont rien ajoûté d'eſ- „ ſentiel, quoique leurs Ecrits ayent prodigieuſement „ groſſi ſous leur plume, inutilement ſterile. Il y a même „ une choſe qui fait peine, c'eſt qu'on ne peut rien trou- „ ver des anciens Ecrivains Grecs, dans ces Traducteurs „ Arabes, que ce qui nous en eſt parvenu dans les Ma- „ nuſcrits mêmes Grecs, excepté les cinq derniers Livres „ de Galien *De Adminiſtr. Anatom.* D'où l'on peut infé- „ rer que, ou les Arabes ont ſupprimé tout ce qu'ils „ n'ont pas tradnit, ou, ce qu'il eſt plus raiſonnable de „ penſer, que tout ce qui nous manque des anciens Grecs „ étoit perdu, avant que les Arabes s'attachaſſent à les „ connoître, ou au moins que cela avoit été detruit dans „ la

(8) Idem Val. l. p. 262.

(9) Freind *Hiſt. de la Médecine &c.* Part. II. p. 116.

(10) D'Herbelot *ubi ſupra* p. 499.

(11) *Bibl. Græc.* Vol. II. p. 571.

(12) D'Herbelot. *loc. cit.*

(13) Fabricius *Bibl. Græc.* Vol. XIII. p. 249.

(14) Idem Vol. I. pag. 367.

(15) Ibid. p. 364.

(16) Idem Vol. XIII. p. 249.

(17) *Annuit. Literar.* Tom III. p. 192. 194.

(18) Ibid. p. 196.

(19) Ibid. p. 209.

(20) *Bibl. Orient.* p. 416.

(21) Fabricius *Bibl. Græc.* T. I. p. 864.

(22) *Hiſt. de la Medec. ubi ſupra* p. 139.

(23) J'ai lu ici le Traducteur François, n'ayant pas l'Original Anglois je ne ſai ſi c'eſt l'Auteur ou le Traducteur qui a mis deux *Lettres* ou, pour parler comme lui, *Epîtres*, au lieu d'une.

(24) *Hiſt. de la Médec. &c.* p. 104. 135.

(25) Ibid. p. 137.

(26) Ibid. p. 118.

Grecs; là-deſſus il ſouhaitta qu'Honain en traduiſît les Ouvrages en Langue Arabe; & l'on aſſure, que ſa coutume étoit de lui donner pour chaque piéce, qu'il traduiſoit, autant d'or peſant que le Livre. Mr. D'Herbelot nous apprend (*f*) qu'Honain ſe ſervit beaucoup d'Iſaac ſon fils, & d'Hobaiz ſon neveu dans les Verſions qu'il entreprit: il ajoûte que la plus grande partie des Ouvrages d'Hippocrate & de Galien, que l'on a en Arabe, eſt ſortie de l'Ecole d'Honain (*g*); car il avoit pluſieurs diſciples, qui ſe faiſoient honneur de faire paſſer leurs Traductions ſous ſon nom. Il y a de l'apparence qu'Honain ne penſoit pas favorablement du Culte des Images, car Mr. D'Herbelot nous apprend encore, qu'il mourut excommunié par le Patriarche, *pour une grande irrévérence qu'il avoit commiſe contre les Images*. Cette grande irréverence de la part d'Honain, & l'excommunication de la part du Patriarche, ſemblent ſuppoſer que le Savant avoit témoigné aſſez ouvertement qu'il n'approuvoit pas l'Iconolâtrie.

(*f*) *Bibl. Orient.* p. 410.

(*g*) Voyés la Rem. [*a*].

„ la rage de leurs premiéres incurſions, qui fut . . . environ cent-cinquante ans, avant qu'il leur vînt à l'eſprit „ de s'attacher à cette ſorte d'étude (27)". Mr. Freind avoue néanmoins dans la ſuite, qu'on peut retirer du fruit de la lecture des Auteurs Arabes „ quoiqu'ils ne puiſſent „ être mis que dans la Claſſe des Copiſtes des Médecins „ Grecs, il n'eſt pas cependant qu'on ne puiſſe rencontrer „ en eux certaines choſes, qui ne ſe trouveront pas dans „ les Ecrivains Grecs". Je ne décide point ſi tous les reproches que le ſavant Médecin Anglois fait aux Arabes ſont fondés; il y a de l'apparence qu'on les a peut-être trop préconiſés; mais il y a une choſe, ſur laquelle il me ſemble qu'on doit leur rendre juſtice, & reconnoître qu'on leur a beaucoup d'obligation, c'eſt d'avoir cultivé les Sciences, & d'en avoir conſervé le goût, imparfait, ſi l'on veut, pendant des ſiécles où la barbarie étoit preſque univerſelle: leurs ſoins à fondes des Ecoles publiques, à donner des leçons, à écrire, méritent certainement de juſtes éloges. Ils n'ont pas fait tout ce qu'ils pouvoient faire, je le veux, mais nous devons néanmoins leur tenir compte de ce qu'ils ont fait.

(27) Ibid. p. 118. 119.

HOOKE (Robert) Célébre Mathematicien & Philoſophe Anglois du XVI. Siécle, étoit fils de Mr. Jean Hooke (*a*) Miniſtre (*b*) de Freshwater dans l'Ile de Wight. Il nâquit dans ce lieu le Samedi 18 Juillet 1635, & fut baptiſé par ſon Pere le 26 du même mois (*c*). Son Pere le deſtinant au Miniſtére, ſe donna quelques ſoins pour l'inſtruire, mais ayant été extrêmement débicat dès ſon enfance, & fort ſujet à de fréquens maux de tête, ſon Pere renonça entiérement au deſſein de le faire étudier. Laiſſé ainſi à lui-même il s'occupoit à faire „ de petits Ouvrages de Méchanique, à quoi, „ comme il le remarque lui-même, il étoit fort appliqué, & réuſſiſſoit très-bien, pour les inſtrumens „ qu'il avoit; enſorte qu'il n'y avoit rien de ce qu'il voyoit faire à des Ouvriers qu'il ne tâchât d'imiter, ſurpaſſant quelquefois à certains égards ſes Originaux". Son Pere s'étant apperçu à cela de la ſorte inclination qu'il avoit pour les Méchaniques, penſa à lui faire apprendre quelque métier facile, comme celui d'Horlogeur ou de Peintre, parce qu'il témoignoit le plus de goût pour ces ſortes d'Ouvrages curieux; car en ſe ſervant des inſtrumens qu'il put trouver „ il fit une Horloge de bois „ qui alloit, ſur le modéle d'une vieille Horloge de cuivre tout en piéces. Environ le même tems il „ fabriqua un petit Vaiſſeau d'environ une verge de long, très-bien fait, avec les Cordages, les Mats, „ &c. & une machine pour faire tirer de petits Canons en lui faiſant traverſer un Canal aſſez large. „ Il avoit auſſi beaucoup d'inclination pour le Deſſein, ayant environ le même tems copié avec la „ plume diverſes tailles-douces, de maniere que Mr. *Hoſkins* (fils du fameux *Hoſkins*, Maître de „ *Cowper*) admiroit qu'il pût ſi bien imiter, ſans avoir jamais appris". Il étoit encore fort jeune lorſqu'il donnoit ces marques des heureuſes diſpoſitions qu'il avoit pour les Arts, puiſque ſon Pere mourut au mois d'Octobre 1648 (*d*). On ne ſait rien de particulier de ſes occupations pendant quelques années enſuite, ſinon qu'il fut quelque tems chez le Chevalier Pierre Lely, Peintre; mais il y a de l'apparence qu'il n'y fut pas longtems, l'odeur des Couleurs à l'huile augmentant ſon mal de tête (*e*). On l'envoya aprés cela à l'Ecole de Weſtminſter, & il demeura chez le Docteur Busby [*A*]. En 1653 (*f*) il entra dans le Collége de Chriſt-Church à Oxford, où il fut Ecolier Servant de Mr. Goodman (*g*). Vers l'année 1655 il commença à faire paroître cet admirable génie inventif, qui a brillé dans la ſuite dans ſes Ouvrages, dont nous rendrons compte dans les Remarques [*B*]. Pendant qu'il

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 1039.

(*b*) *Life of Dr. Robert Hooke* p. 2. prefixed to the *Poſthumous Works of Dr. Hooke*. London 1705 in-fol. Mr. Wood, ubi ſupra, dit qu'il étoit Curé de cette Paroiſſe.

(*c*) *Life of Dr. Hooke*, ubi ſupra. Mr. Wood dit qu'il fut baptiſé le 9.

(*d*) *Life of Dr. Hooke*, ubi ſupra.

(*e*) Ibid. p. 9.

(*f*) Ibid. Wood, ubi ſupra, dit que ce fut en 1650.

(*g*) *Life of Dr. Hooke* p. 9.

[*A*] *Il demeura chez le Docteur Buſby.*] Mr. Richard Waller nous apprend (1) que pendant qu'il y demeura „ il „ s'appliqua au Latin & au Grec, où il fit aſſez de progrés, & dont il acquit une connoiſſance paſſable pour „ le tems; il commença même à prendre quelque teinture „ de l'Hébreu, & de quelques-unes des autres Langues „ Orientales. Durant ſon ſéjour chez le Docteur *Buſby*, „ il s'attacha tout de bon aux Mathématiques, ſon Maître „ l'y encourageant, & lui donnant des heures particuliéres pour cela. Il ſuivit la méthode la plus exacte; il „ commença par les *Elemens d'Euclide*, qu'il étudia à fond; „ & delà il paſſa par ordre aux autres parties des Mathématiques, & enſuite il les appliqua à la Méchanique, „ ſon premier & grand Objet." Mr. Wood rapporte (2), que pendant qu'il demeura chez le Docteur Buſby *il ſe mit parfaitement au fait des ſix premiers Livres d'Euclide; & apprit de lui même à jouer vingt* Leçons *ſur les Orgues; il inventa auſſi trente manieres differentes de voler, a ce que lui même & le Docteur* Wilkins *du Collége de Wadham ont rapporté.*

(1) *Life of Dr. Robert Hooke* p. 3.

(2) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 1039.

[*B*] *Il commença à faire paroître cet admirable génie inventif, qui a brillé dans la ſuite dans ſes Ouvrages, dont nous rendrons compte dans les Remarques.*] Voici ce qu'il dit lui-même dans quelques Remarques Manuſcrites, touchant les Ecrits Philoſophiques qu'il fit à Oxford avant la Reſtauration & l'Etabliſſement de la Société Royale. „ Dans ces „ Aſſemblées, qui ſe tinrent vers l'an 1655 (car je n'en „ ſai preſque rien avant ce tems-là) on propoſoit diverſes „ Expériences, on en raiſonnoit, & on en faiſoit l'eſſai „ avec des ſuccès différens, mais on n'en tenoit aucun regiſtre, ſinon ce que quelques particuliers mettoient par „ écrit pour leur propre uſage; deſorte qu'il s'eſt perdu „ quantité d'excellentes choſes, n'y en ayant eu qu'un „ petit nombre dont le Public a profité enſuite, parce que „ les Auteurs ont eu la générosité de lui en faire part. „ On doit mettre dans cette Claſſe la *Machine Pneumatique* de Mr. Boyle, & ſes Expériences, publiées pour „ la premiére fois en 1660; car je dreſſai le Plan & perfectionnai en 1658 ou 1659 la Pompe Pneumatique pour „ Mr. Boyle, en ayant vu un plan fait pour le même par „ Mr. Gratorix; mais la Machine étoit trop groſſiére, „ pour en tirer quelque uſage conſidérable." Le Deſſein de cette Pompe Pneumatique & de toutes ſes parties, tel que Mr. Boyle l'a publié enſuite, étoit entre les mains de Mr. Waller, tracé de la propre main de Mr. Hooke, qui lui a dit que Mr. Boyle l'envoya alors à Londres, pour y faire faire diverſes Piéces de la Pompe, qu'on ne pouvoit faire à Oxford. „ La même année, *dit Mr. Hooke*, j'inventai & fis l'eſſai de différentes maniéres de voler en „ l'air, & de ſe remuer rapidement ſur terre & ſur l'eau; „ j'en montrai pluſieurs deſſeins au Docteur *Wilkins*, alors „ Principal du Collége de Wadham; & je fis en même tems „ une machine, qui à l'aide des reſſorts & des ailes s'élevoit & ſe ſoutenoit d'elle-même en l'air. Mais ayant „ découvert par mes propres expériences, & enſuite par „ le calcul, que les muſcles du Corps humain ne ſont pas „ capables de faire rien de conſidérable en ce genre, je „ m'appliquai à inventer des muſcles artificiels, & j'en „ montrai pluſieurs deſſeins au Docteur *Wilkins*; mais dans „ pluſieurs de mes eſſais, je me trouvai trompé dans mon „ attente." Ce qu'il dit ici ſur les eſſais touchant l'art de voler, eſt confirmé par divers deſſeins de ſa façon, ſur la maniére dont on pourroit s'y prendre, & par quelques inventions d'ailes, aſſez reſſemblantes à celles des Chauve-ſouris; pour mettre aux bras & aux jambes, & par une machine pour s'élever en l'air par le moyen de girouettes horizontales placées un peu de travers au vent, leſquelles en faiſant le tour, font tourner une vis continuë au centre, qui aide à faire mouvoir les ailes, & que la perſonne dirige pour s'élever par ce moyen. Les Plans étoient entre les mains de Mr. Richard Waller, avec un petit nombre de fragmens qui s'y rapportoient, mais ſi imparfaits qu'il ne jugea pas à propos de les donner au Public. Revenons aux Remarques de Mr. Hooke. „ Environ ce même tems ayant eu occaſion d'acquérir la connoiſſance „ de l'Aſtronomie par la bonté du Docteur Ward (3), je „ m'attachai à perfectionner la *Pendule* pour faire des Obſervations; & en l'année 1656 ou 1657 j'inventai une „ méthode pour pespétuër le mouvement de la *Pendule*, „ comme *Riccitius* le recommande ſi fort dans ſon *Almageſte*,

(3) Le Docteur Seth Ward Profeſſeur d'Aſtronomie de la Chaire de Savile à Oxford, & enſuite Evêque de Salisbury.

qu'il fut à Oxford, il aſſiſta le Docteur Thomas Willis, Médecin, dans ſes Opérations Chymiques; ce Savant le recommada à Mr. Boyle, qui ſe ſervit de lui au même uſage, & lui expliqua les Elemens

„ *geſte*, que le Docteur m'avoit conſeillé de lire. Je fis quelques épreuves qui me réuſſirent à ſouhait. Ce ſuccès me fit penſer à la perfectionner pour découvrir les Longitudes, & la méthode que je m'étois faite pour des inventions „ méchaniques me conduiſit bien-tôt à l'uſage des reſſorts „ au lieu de poids pour faire balances un corps dans toutes ſortes de ſituations. Je me convainquis d'abord en „ grand, & enſuite en petit, que cette invention étoit „ pratiquable; & comme je me flattois d'en tirer de grands „ avantages, je communiquai à pluſieurs de mes amis, & „ entre autres à Mr. *Boyle*, que je poſſédois une pareille „ invention, & je les priai de m'aider à en retirer le profit que je pouvois en eſpéser. Immédiatement après le „ rétabliſſement du Roi, Mr. *Boyle* eut la bonté d'en parler à Mylord *Brouncker* & au Chevalier *Robert Moray*, „ qui me conſeillérent de ſolliciter une patente pour cette Invention, & me propoſérent des moyens très plauſibles d'en recueillir de conſidérables avantages. Pour „ les convaincre de la réalité de ma découverte, je leur „ fis voir une montre de poche, accommodée avec un „ reſſort, appliqué à l'arbre du Balancier pour en régler „ le mouvement, mais je leur cachai ma méthode de trouver la Longitude. Ils en furent ſi ſatisfaits, que le Chevalier *Moray* dreſſa lui-même un modèle de patente, „ dont j'ai encore la principale partie écrite de ſa propre „ main, contenant la deſcription de la Montre réglée ainſi; mais les obſtacles que je rencontrai, me firent renoncer au deſſein de pouſſer cette affaire dans ce temps-là." Mr. Waller, pour confirmer ce récit rapporte (4), qu'il a trouvé le projet d'une Convention entre Mylord *Brouncker*, Mr. *Boyle*, le Chevalier *Robert Moray*, & Mr. *Robert Hooke*, Maître-ès-Arts, qui porte, que Robert Hooke leur découvriroit entiérement ſon invention pour meſurer le tems auſſi exactement ſur mer, qu'on peut le faire ſur terre avec les horloges à pendule de Mr. Huygens; que des profits qu'on pourroit faire par cette découverte, qui n'iroient pas au-delà de 6000 Livres ſterling, Robert Hooke en auroit trois quarts, que du ſurplus qui n'excéderoit pas 4000 Livres ſt. il en auroit deux tiers; & que du reſte s'il y en avoit, il auroit la moitié; & qu'il ſeroit reconnu publiquement pour l'Inventeur. C'eſt là la ſubſtance d'un Projet. Il y en a quelques autres, qui ne différent que par rapport à la repartirion des profits. On dreſſa diverſes Piéces, pour faire réüſſir l'affaire; le projet d'un Acte du Parlement pour obliger tous les Maîtres de Navires, de payer tant par tonneau, pour l'uſage de cette Invention; un ordre du Roi pour accorder à Robert Hooke Maître-ès-Arts une patente, pour quatorze années, ſignée par ordre du Roi, *Guillaume Morrice*. Voilà où la choſe en étoit déjà, & l'on eſt juſtement ſurpris qu'elle en ſoit demeurée-là, mais pour donner tous les éclairciſſemens qui dépendent de nous, nous rapporterons un paragraphe de l'Apoſtille du Traité des *Helioſcopes* de Hooke, imprimé en 1676. „ Cette Convention avec moi ſe ſeroit enfin concluë pour pluſieurs mille Livres ſterling, ſi une „ clauſe, qu'on y ajoûta, ne l'avoit rompuë, ſavoir *que ſi „ après que j'aurois découvert mon ſecret ſur la maniére de „ trouver les Longitudes par des montres (quoique ſuffiſant „ en ſoi) une ou pluſieurs perſonnes trouvoient le moyen de „ perfectionner ma découverte, ce ſeroit celui ou ceux qui „ ſeroient dans ce cas, qui profiteroient de la patente pendant „ le terme marqué, & non par moi.* Mais je ne pus me réſoudre à accepter cette clauſe, ſachant bien qu'on pouvoit varier mes principes en cent façons différentes; & qu'il n'étoit point ſans apparence, qu'on ne pût ajoûter quelque choſe à ma premiére découverte, parce qu'il eſt facile d'ajoûter à ce qui eſt inventé; il me paroiſſoit deraiſonnable d'être privé du profit de mes découvertes, ſuffiſantes en elles-mêmes, uniquement parce que d'autres pourroient les varier, ou les perfectionner d'une autre maniére, à laquelle ils n'auroient vraiſemblablement point penſé, s'ils n'avoient eu l'avantage d'être inſtruits par ma découverte, puiſqu'elle a été déjà inconnuë pendant quelques milliers d'années; & l'événement a juſtifié pleinement, que perſonne n'a rien fait depuis ſur ce ſujet. Le Traité fut donc rompu à cauſe de cet article, & je continuai à cacher ce qu'il y avoit de plus important dans mes découvertes pour régler les Horloges, dans l'eſpérance de trouver quelque occaſion plus favorable de les publier avec ma méthode de trouver les Longitudes, dont je me flattois de retirer quelque profit, pour me dédommager de la peine, du travail qu'il m'en avoit couté, & des dépenſes que j'avois faites pour la perfectionner. On me dit, *que j'aurois mieux fait de découvrir tout, puiſqu'il y en avoit d'autres qui le découvriroient au bout de ſix mois.* Je répondis que je leur donnois ſept ans, & il y en a déjà plus de deux fois ſept, & je ne vois pas qu'on ait encore rien trouvé. Il eſt vrai que Mr. *Huygens* a profité de ce que j'ai fait connoître de ma découverte, & que Ms. *Leibnitz* a eſſayé d'y parvenir; mais ce qu'ils ont fait eſt imparfait. Environ deux ans après la rupture de l'accord dont j'ai parlé, un de ceux qui y avoient eu part me donna l'allarme, en me diſant, *qu'il avoit nouvelle que la Longitude avoit été trouvée par une perſonne de „ qualité, par le moyen de l'horloge à pendule de Mr. Huygens, portée ſur mer, & ſuſpendue au pont du Vaiſſeau „ avec une petite roue & une ſonchette.* Mais ſur la deſcription qu'il me fit de la Machine, je lui dis ſur le champ *que cette Invention ne feroit aucun tort à la mienne*, & l'on trouva effectivement peu de tems après qu'elle ne valoit rien, par l'eſſai qu'on en fit en 1662 ſur une des Barges du Roi. L'Invention en elle-même étoit ingénieuſe, & fit plus que Mr. *Huygens* lui-même n'en attendoit. Mais comme il y manquoit une petite choſe (que j'avois cachée, & que je ne ſache pas que Mr. *Huygens* ait encore découverte) elle ne produiſit pas l'effet qu'on en attendoit. Cela n'empêcha pas qu'on ne la publiât peu de tems après en Flamand, & immédiatement enſuite en Anglois, & dans cette rélation on rapportoit tout ce qui y étoit favorable, mais on taiſoit ce qui ne favoriſoit point, quoique l'un & l'autre fuſſent également connus. D'un autre côté tout ce que je pus obtenir fut une „ liſte des difficultés, premiérement qu'il y avoit à faire „ la machine, ſecondement à l'introduire dans l'uſage public, & troiſiémement à en tirer avantage. Les difficultés qu'on faiſoit, étoient fondées ſur le changement „ des Climats, de l'Air, de la Chaleur, du Froid, la qualité des reſſorts, la nature des vibrations, le mouvement „ du Vaiſſeau, & ſur ce que les piéces s'uſent &c. D'ailleurs il ſeroit difficile de la mettre en uſage; les gens de „ Mer ſavent déjà leur route, an quelque endroit qu'ils „ aillent, & ils ne voudroient pas faire des dépenſes inutiles; on ne peut auſſi guéres obſerver le tems ſur mer, „ & ces ſortes d'Obſervations ne ſeroient d'uſage que „ dans les Voyages aux Indes Orientales & Occidentales, „ dont le route eſt ſi parfaitement ennuié, qu'il n'y a preſque pas de Matelot qui ne puiſſe y conduire un Vaiſſeau. Et pour ce qui eſt de retirer quelque profit, tout „ le monde perd à ces ſortes d'entrepriſes. On a beaucoup parlé de prix pour la découverte des Longitudes, „ mais il n'y eut jamais rien de tel; il n'y a ni Prince ni „ Etat, qui en voulût jamais donner un denier." Le ſecret que notre Auteur a fait juſqu'à ſa mort de cette découverte, a fait que quelques perſonnes ont douté qu'il l'ait jamais euë, & ſi ce qui paroiſſoit dans la Théorie promettre beaucoup, auroit été auſſi avantageux dans la pratique. D'autres en ont jugé moins favorablement encore, & ont cru qu'il y avoit eu un peu de vanité dans ſon fait, d'aſſurer qu'il avoit découvert ce qui ne l'avoit jamais été, quoique bien des gens l'euſſent tenté. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il a perſiſté à l'aſſurer juſqu'à ſa fin, & même que peu de ſemaines avant ſa mort il dit à Mr. Richard Waller & à d'autres perſonnes, qu'il connoiſſoit une méthode ſure & infaillible pour découvrir le véritable lieu d'un Vaiſſeau en mer, par rapport à ſa diſtance Eſt & Oueſt du port d'où il étoit parti; ſi c'étoit par des horloges, par quelques autres machines pour meſurer le tems, ou par d'autres voyes, c'eſt ce qu'on ignore, quoiqu'il y ait lieu de penſer, par ce qu'on a vu ci deſſus, que c'étoit par le moyen des Horloges, qu'il travailla à perfectionner, ayant fait diverſes expériences, & la pluſieurs Diſcours ſur ce ſujet. Cependant cela a produit la découverte de cette utile maniére de régler les Montres par l'Aſpirale appliquée à l'Arbre du Balancier, comme l'on fait encore, ſans qu'on ait rien ajoûté de conſidérable depuis. Voici ce qu'il en dit dans l'Apoſtille de ſon Traité des *Helioſcopes*, publié en 1676. „ Ayant trouvé, dit-il, dans les *Tranſactions* (5), un paſſage tiré du *Journal des Savans* touchant „ l'invention *d'appliquer un reſſort au balancier d'une Montre, pour en régler le mouvement*, ſans qu'on diſe un ſeul „ mot pour avertir que le premier Auteur de cette invention eſt un Anglois, & qu'il y a déja longtems „ qu'elle avoit été publiée; je ne puis me diſpenſer de „ prier le Lecteur de me permettre de le mettre au fait, „ pour défendre mes droits contre des procédés malhonnêtes. Il y a environ dix-ſept ans, qu'étant fort attentif à découvrir un moyen de régler exactement la meſure du tems, dans la vuë de trouver la Longitude, j'inventai & perfectionnai par le moyen d'une *Algébre Méchanique*, que je poſſédois, ce dont il s'agit ici, tant par rapport à la théorie, que par rapport à la pratique; j'en parlai alors à pluſieurs de mes amis, en eschant la maniére. Il y a environ quinze ans, ſavoir en 1660, „ que je fus en traité avec diverſes perſonnes de qualité „ pour découvrir mon ſecret ſous de certaines conditions. „ C'eſt ce que je puis prouver par des témoins irreprochables, qui ſont encore en vie, & j'ai encore entre les „ mains tous les papiers rélatifs à cette affaire de la propre main de ces Meſſieurs. Pour mettre cet Accord en „ train de réüſſir, je fus obligé de découvrir quelque choſe de mon invention, ſur la maniére de meſurer le „ tems; ce fut cette méthode d'appliquer un reſſort à l'arbre du balancier d'une montre, pour en régler les vibrations dans toutes ſortes de ſituations. Je m'ouvris là-deſſus pour inſpirer quelque confiance pour moi aux „ illuſtres perſonnes avec qui je devois traiter, & pour „ leur faire connoître que je poſſédois un vrai ſecret, „ & n'étois pas du nombre de ceux qui prétendoient fauſſement à cette découverte; mon ouverture produiſit ſon „ effet. En l'année 1664 je fis publiquement ſur ce ſujet „ quelques-unes de mes *Leçons*, de la fondation de Cutler, dans le Collége de Greſham, & il s'y trouva, outre un grand nombre de Membres de la Société Royale, „ plu-

(4) *Life of Dr. Hooke* p. 5.

(5) Num. 122. p. 2782.

(b) Wood ubi supra.

mens d'Euclide, & la Philosophie de Descartes (*b*). Le 5 Novembre 1662 le Chevalier Robert Moray communiqua à la Société Royale, qu'il y avoit une personne qui souhaittoit d'y être reçue pour avoir soin

„ plusieurs étrangers. J'y expliquai les raisons de l'appli-
„ cation des ressorts au balancier d'une montre pour en
„ régler les mouvemens; & je developpai en peu de mots
„ la véritable nature & le principe des ressorts, pour en
„ faire connoître le fondement Physique & Géométrique. Je
„ proposai plus de vingt différentes maniéres d'appliquer
„ les ressorts pour produire le même effet; & de régler
„ les vibrations de façon, que leurs durées soient égales,
„ ou que les plus grandes soient plus lentes ou plus rapi-
„ des que les autres, dans quelque proportion qu'on veuil-
„ le assigner. Quelques unes de ces Maniéres étoient ap-
„ plicables aux moindres, d'autres aux plus grandes vi-
„ brations, comme de 2, 3, 4, 5, 6, ou de tel nombre
„ de révolutions qu'on voudra? j'en produisis des modé-
„ les, & je montrai en même tems en quoi l'Horloge ma-
„ rine susmentionnée étoit défectueuse. Tout cela a été
„ traité en diverses autres occasions en présence de la So-
„ ciété Royale, & on en a fait des essais. Dans les an-
„ nées 1664 & 1665, sur les fortes instances de quelques
„ amis, je fis faire aussi quelques-unes de ces montres,
„ mais je ne jugeai pas à propos de perfectionner l'appli-
„ cation des ressorts, attendant quelque occasion plus fa-
„ vorable pour en retirer l'avantage. L'Editeur des
„ *Transactions* n'a point ignoré toutes ces particularités,
„ & Mr. *Huygbens* a pu en avoir entendu parler, du moins
„ a-t-il pu en lire assez dans l'*Histoire de la Société Royale*
„ pour le mettre au fait. Puisqu'à la p. 247 de cette *Hy-*
„ *stoire*, on trouve entre plusieurs Inventions éprouvées,
„ diverses sortes de *Montres à pendule*, *pour porter en po-*
„ *che*, *dont le mouvement est regle par des ressorts*, *&c.*
„ Mr. *Huygbens* auroit donc pu, s'il avoit voulu, indiquer
„ le premier Inventeur; aussi bien que de la *Pendule cir-*
„ *culaire*, dont il est parlé à la même page de l'*Histoire*.
„ Mais quoiqu'il ne veuille pas avouër qu'il ait connu
„ mon Invention publiée, j'ôse assurer qu'il a fait voir
„ qu'il ne fait rien au-delà de ce que j'avois bien voulu
„ découvrir, n'ayant pas fait la moindre mention de l'au-
„ tre partie de l'Invention, sans laquelle elle est défectueu-
„ se & imparfaite. Dès-qu'elle y manque, les Horloges
„ en question ne peuvent être exactes, ni montrer la Lon-
„ gitude sur terre ni sur mer, mais elles doivent au con-
„ traire être sujettes à de grandes inégalités par le mou-
„ vement, & même quelquefois s'arrêter tout à-fait.....
„ Je m'abstiens d'entrer dans un plus ample examen du
„ procédé de l'Auteur des *Transactions* dans cette affaire".
On voit éclater vivement dans ce passage le ressentiment de Mr. Hooke contre Mr. Oldenburg, qui publioit les *Transactions Philosophiques*; ce qui l'avoit piqué, c'étoit que lorsque Mr. Oldenburg avoit inséré un Extrait du *Journal des Savans* touchant la nouvelle Invention de Mr. Huyghens d'*Horloges très-justes & portatives*, il n'avoit pas eu soin de dire que Mr. Hooke étoit le premier Auteur de cette Invention, & qu'il y avoit déjà fort longtems qu'il en avoit fait part au public. Mr. Oldenburg entreprit de se décharger de tout blâme à cet égard, à l'occasion de ce même Traité des *Helioscopes*, dont il rendit compte dans les *Transactions Philosophiques* de 1675. num. 118. „ Il est certain, *dit-il*, que l'Auteur fit faire effecti-
„ vement, il y a quelques années, quelques montres de cet-
„ te espéce, mais il n'en donna aucune description *imprimées*. Et il n'est pas moins vrai, qu'aucune de ces Mon-
„ tres ne réussit, & qu'il ne s'est rien fait depuis pour
„ perfectionner cette invention, jusqu'au tems que Mr.
„ Huyghens communiqua par lettre à la Société Royale l'in-
„ vention de ces Horloges exactes & portatives. La Socié-
„ té jugea à propos de le remercier de lui en avoir fait
„ part, & de l'informer en même tems que Mr. Hooke
„ avoit inventé il y avoit quelques années une Horloge
„ de la-même structure. Peu de tems après on reçut une
„ description de cette Invention de Mr. Huyghens, & la
„ figure du modéle, que je produisis dans l'assemblée
„ publique de la Société Royale, où Mr. Hooke la
„ vit non seulement, mais prit même copie de la figu-
„ re..... Ensuite la figure & la description furent im-
„ primées, à la priére de Mr. Huyghens, dans les *Trans-*
„ *actions* No. 112. Mr. Hooke, n'ignorant point qu'elles
„ y devoient paroître, auroit pu, s'il avoit souhaitté qu'on,
„ parlât de son invention antécédente, en faire connoître
„ quelque chose à l'Auteur des *Transactions*, qui n'auroit
„ pas manqué de le faire, comme il l'a fait en d'autres
„ occasions; témoin plusieurs des *Transactions* dans les-
„ quelles on a inséré ci-devant diverses découvertes de
„ cet Accusateur, & où on a défendu le droit qu'il y avoit
„ contre ceux qui prétendoient lui en ravir la gloire".
Mr. Hooke fut extrêmement irrité de ce que Mr. Oldenburg avoit avancé qu'*aucune de ses Montres n'avoit réussi*, il lui répondit en ces termes, dans l'Apostille de son Ouvrage intitulé *Lampas*, imprimé à Londres en 1677. „ L'Au-
„ teur des *Transactions* tâche dans celle d'Octobre 1675 de
„ couvrir les premiéres injures, en en accumulant de nou-
„ velles..... sans cela il n'auroit pas avancé qu'*aucune*
„ *de mes Montres n'avoit réussi*. Comment peut-il être sûr
„ de cela, lui à qui je n'ai point communiqué mes inven-
„ tions, le regardant comme un homme qui fait com-
„ merce avec d'autres de ce qu'il apprend? D'ailleurs
„ quand il nie qu'elles ayent été rendues publiques *par*
„ *l'impression*, il est de mauvaise foi, & veut persuader
„ qu'elles n'ont pas été communiquées au Public; quoi-
„ qu'elles ayent fait le sujet de mes leçons publiques.....,
„ qu'elles ayent été exécutées & montrées à des milliers
„ de personnes, Anglois & Etrangers, communiquées par
„ écrit à un grand nombre, & enfin rendues publiques *par*
„ *l'impression* en 1666 dans l'*Histoire de la Société Royale*".
Mr. Hooke répond aussi à ce que Mr. Oldenburg a rapporté, qu'il avoit pris copie de la figure & de la description de l'Horloge de Mr. Huygens, & il relégue d'autres articles de l'Apologie du Sécretaire de la Société. Mais ayant insinué qu'il n'étoit pas fidéle par rapport à la Correspondance de la Société, Mr. Oldenburg obtint du Conseil de la Société la déclaration suivante, datée du 20 Novembre 1676. „ L'Auteur des *Transactions Philosophiques*
„ s'étant plaint au Conseil de la Société Royale de quel-
„ ques endroits du Livre de Mr. Hooke intitulé *Lampas*
„ &c. imprimé par l'imprimeur de la Société, tendant à
„ rendre suspecte l'intégrité & la fidélité de l'Auteur dans
„ ce qui regarde la Correspondance de la Société; le Con-
„ seil a jugé à propos de déclarer en faveur du susdit Au-
„ teur, qu'il a ignoré la publication du Livre susmention-
„ né, & de plus, que ledit Auteur des *Transactions* s'est
„ conduit fidélement & en honnête homme dans ce qui
„ régarde la Correspondance de la Société Royale, & n'a
„ donné aucun légitime sujet à une telle accusation". Mr. Richard Waller rapporte (6), que Mr. Hooke lui a dit, qu'environ l'an 1660 ayant montré à Mylord Brouncker un *Mouvement* réglé par une ressort en spirale &c. „ Et Mr.
„ Huygens s'étant appliqué depuis quelque tems à inven-
„ ter de nouvelles maniéres de régler les Horloges, avoit
„ eu connoissance, par le moyen de sa correspondance
„ avec Mr. Oldenburg, de cette maniére, pour laquelle
„ on tâcha dans la suite d'obtenir un privilége. Cela est
„ très possible, continua Mr. Waller, mais je ne puis dé-
„ cider que cela soit ou non. Que Mr. Hooke eût décou-
„ vert cette invention plusieurs années avant que Mr. Huy-
„ gens la publiât, c'est ce qui est certain par ce qui est rap-
„ porté dans l'*Histoire de la Société Royale*, entre plusieurs
„ nouvelles inventions; qu'*on a inventé diverses sortes*
„ *d'Horloges à pendule portatives*, *où le mouvement est ré-*
„ *glé par des ressorts* &c. Et quoiqu'il ne soit pas dit que
„ les ressorts soient en spirale, ou attachés à l'arbre du ba-
„ lancier, il paroît cependant par ce qu'on a rapporté ci-
„ dessus, que cela étoit; & j'ai vu un endroit d'une Let-
„ tre du Chevalier *Robert Moray* à Mr. Oldenburg, da-
„ tée d'Oxford le 30 Septembre 1665, qui éclaircit la
„ chose: *Vous* (savoir Oldenburg) *serez le premier qui*
„ *saurez*, *quand ses horloges* (de Mr. Huygens) *seront prê-*
„ *tes*; *je m'attens donc que vous m'en donnerez des nouvelles*,
„ *& s'il vous fait part de ce qu'il fait*, *faites le moi savoir. Vous*
„ *pourriez lui demander sur ce sujet.* S'il n'applique pas un
„ ressort à l'arbre du balancier, *cela l'engagera naturelle-*
„ *ment à vous dire quelque chose. Si c'est en cela que con-*
„ *siste son invention*, *vous pourrez lui communiquer ce que*
„ *Hooke* A FAIT SUR CETTE MATIERE, ET CE QU'IL SA
„ PROPOSA NA TAISA ANCORA. *Quoique j'ignore* ce qu'Ol-
„ denburg écrivit à Mr. Huygens, il y a cependant de
„ l'apparence, qu'étant ainsi liés qu'ils l'étoient, il lui
„ manda ce qu'il savoit; ce qu'il y a de certain, c'est
„ que la découverte de Huygens parut pour la premiére
„ fois dans le *Journal des Savans*, & ensuite dans les
„ *Transactions Philosophiques* du 25 Mars 1675, environ
„ dix ans après la date de la Lettre du Chevalier Moray,
„ & près de quinze ans après que Mr. Hooke avoit fait
„ la premiére découverte de cette Invention. J'ajoûterai
„ à cela ce que Mr. Oldenburg a dit dans les *Transactions*
„ *Philosophiques* No. 118. *Il est certain que l'Auteur du*
„ *Traité des Hélioscopes* (Mr. Hooke) *fit faire il y a quel-*
„ *ques années quelques Montres de cette espéce*; *mais* (dit il)
„ *elles ne réussirent point.* Il m'est impossible de dire au
„ bout de tant d'années, si cela est vrai ou non, je pen-
„ che pourtant à croire que c'est là un trait dicté par la
„ passion, l'invention de MM. Hooke & Huygens étant
„ présentement la même, par rapport à l'usage du ressort,
„ tel qu'on s'en sert aujourd'hui". Mr. Waller remarque ensuite (7), qu'il n'y a rien dans la déclaration du Conseil de la Société Royale en faveur de Mr. Oldenburg, qui ôte à Mr. Hooke la gloire de la premiére découverte; & qu'on ne peut nier que Mr. Hooke n'ait été très-souvent sollicité de perfectionner ses découvertes par rapport aux Horloges, ce qu'il promettoit, quand on le pressoit, & quand quelqu'un produisoit quelque chose de nouveau en ce genre, il montroit quelque invention de sa façon toute pareille, ou meilleure, ce qui prouvoit qu'il en avoit déjà fait l'essai. Entre autres, lorsque le 9 Août 1666 Mr. Mercator montra à la Société une Horloge de son invention, qui marquoit l'équation du tems d'une maniére qui fut approuvée de la Compagnie, Mr. Hooke produisit dans le même tems une nouvelle piéce de sa façon pour mesurer exactement le tems sur mer aussi bien que sur terre, dont on le pria de communiquer la description, ce qu'il promit, mais il semble n'avoir point dégagé sa promesse. Passons aux autres Ouvrages de notre Savant. Dans les années 1655 & 1656, on fit à Oxford quantité d'Expériences curieuses, d'Observations, & de Recherches, & on fabriqua divers instrumens pour les faire, & entre autres un Baromètre, dont Mr. Christophle Wren donna

(6) *Life of Dr. Hooke* p. 6.

(7) Ibid. p. 7.

soin des Expériences, s'offrant d'en fournir à chaque Assemblée trois ou quatre importantes. Cette Proposition ayant été universellement agréée, on nomma Mr. Hooke, & dès la première Assemblée, qui

donna la première idée, dit Mr. Hooke, pour examiner si l'Hypothèse de Descartes sur la Cause du Flux & Reflux, est fondée ou non. Mr. Hooke dit que vers les années 1658 & 1659. „ il fabriqua divers Instrumens Astro- „ nomiques pour faire des Observations tant sur mer que „ sur terre; que je produisis ensuite, dit-il, à la Société „ Royale". Il y a de l'apparence que quelques-uns de ces Instrumens sont ceux dont il est parlé dans ses Leçons Astronomiques, publiées dans ses *Oeuvres Posthumes* (t). Environ le même tems il inventa le Pendule-Cycloïde, & la maniére de le faire servir à continuër le mouvement d'un autre Pendule, invention qu'il communiqua ensuite à la Société Royale en 1663, & on inséra tous ces noms & après dans les Journaux de la Société diverses choses touchant les Pendules-Cycloïdes. On trouve la description d'un Ouvrage de cet ordre dans ses *Remarques sur la première partie de la* Machina Cœlestis. p. 68. *Edit. Londin.* 1674. En 1661 il publia à Londres in-8. *Essai pour expliquer les Phenomènes d'une Expérience publiée par Mr.* Robert Boyle *dans la* XXXV *Expérience de son* Discours Epistolaire sur l'Air; & la même année il donna in-4. *Discours touchant un nouvel Instrument inventé depuis peu pour faire des Observations Astronomiques plus exactes que celles qu'on a encore faites* &c. Le 14 Mai ou le 17 Décembre 1662, il lut à la Société un *Discours sur la diversité des parties de l'Eau*. Le 14 Novembre, une *Courte Relation des Experiences faites avec des Boules de Verre* (Glass-Balls), *& une conjecture sur la Cause*. Le 10 Décembre; *une Explication de la Rarefaction de l'Air; & qu'il y a à remarquer dans les six figures branchues formées par la gelée dans l'Urine; Figures observées dans des Eaux gelées; Figures observées dans la Neige: & de la difference de la Pesanteur, à proportion qu'on éloigne un Corps de la superficie de la Terre, en l'élevant en haut*. Le 24 Décembre il lut un Mémoire touchant *la maniére de chasser l'eau d'un verre par le moyen de ses propres Vapeurs*. Le 14 Janvier 1663 il lut une Rélation *de quelques Expériences pour découvrir combien la pression de l'Eau est augmentée par la descente des Corps plus legers dans ce fluide; & la Relation d'une Expérience sur la différente Pesanteur de l'Eau froide & de l'Eau chaude*. Le 28 Janvier il lut la *Rélation de quelques Expériences pour découvrir la pression des parties de l'eau les unes sur les autres, & l'Elasticité de l'Air*. Le 11 Février il lut un Mémoire *sur la Refraction de la Glace*. Le 18 Février il lut la *Description de l'Instrument pour déterminer la force des Corps qui tombent*. Le 6 Mai 1663, il lut des *Questions touchant la Condensation de l'Air; à décider par des Expériences dans la Machine Pneumatique*. Le 13 Mai il lut un Mémoire contenant *les Experiences à faire dans la Machine Pneumatique*; & le même jour, ou le 20, une *Rélation de ce qui étoit arrivé à une Carpe mise dans un Vase d'eau, dont on avoit tiré exactement tout l'air*. Le 3 Juin il lut un Mémoire sur l'*Extraction de l'Air hors de l'Eau, où il rentre ensuite*. Le 1 ou le 15 Juillet il montra une *Experience touchant la maniére dont l'Air & l'Eau s'unissent & se mêlent ensemble*. Le 22 de Juillet il lut une *Description de la Machine pour élever l'Eau, à la maniére de l'*Hydrocantiletium novum de Cavallerius, *présentée à la Société par Son Altesse le Prince* Robert. Le 9 Septembre il lut la *Description d'un Instrument pour essayer la poudre à Canon*. Le 10 Février il lut la *Rélation des Expériences faites touchant la pesanteur de l'Air, & la proportion du poids de l'Air avec celui de l'Eau*. Le 13 Avril 1664, il lut la *Rélation d'une Experience touchant la maniére dont l'Eau monte dans le Récipient plongé dans de l'Eau froide, & dont elle y tombe, lorsqu'on le met dans de l'Eau chaude*. Le 27 Avril il montra une *Experience sur la Condensation de l'Esprit de Vin, & une autre sur la Condensation de l'Eau*. Le 8 Juin il lut une *Courte Rélation de quelques Observations & des meilleures informations qu'il avoit pu avoir touchant les effets d'un éclat de tonnerre & d'éclair le 7 Juin 1664, environ à quatre heures après midi à l'Enseigne de la Tête du Poëte dans Piccadilly à Londres*. Au mois de Juillet il produisit une Expérience pour montrer quel nombre de vibrations une Corde tenduë doit faire dans un tems déterminé, pour donner un certain ton, & il parut qu'un fil de métal faisant deux-cens soixante-douze vibrations dans l'espace d'une Seconde, sonne G, *Sol*, *Re*, *Ut* (9). Il fit encore d'autres Expériences sur la division d'un *Monochorde*. Le 2 Novembre il lut un *Mémoire sur une Dent de Vipére*, & le 23 du même mois un autre sur l'*Ouverture du Corps d'une Vipere*. Le 14 Décembre il lut quelques *Considérations sur les moyens les plus propres à établir une mesure universelle par le secours des Pendules*. En 1665, il publia sa *Micrographia: ou Descriptions Philosophiques des petits corps faites à la faveur des Microscopes, avec des Observations & des Recherches sur cette matière*. Londres in-folio. Le 21 Mars 1665 il lut un Mémoire sur la *Pesanteur*. Environ le même tems il produisit un très-petit quart de Cercle pour observer exactement les Minutes & les Secondes; cet Instrument étoit avec une Aire mobile par le moyen d'une vis qui étoit attachée au bord; c'étoit peut-être le premier de cette façon qu'on eût vu, quoiqu'il soit à présent assez connu & en usage. Mr. Hooke a publié en 1674 la description d'un grand Instrument de cette espéce, de toutes ses parties, de tout le reste qui y est nécessaire, & de la maniére de s'en servir, dans ses *Remarques* sur la *Machina Cœlestis* d'Hevelius, p. 54. Le 23 Mai 1666 il lut un Mémoire „ où il explique (comme le portent les Régîtres de la Société Royale) l'inflexion du „ Mouvement direct en Courbe par l'intervention d'un „ principe Attractif; on ordonna que ce Mémoire seroit „ enregîtré. Cette Piéce sert d'introduction à une Expé- „ rience pour montrer que le Mouvement circulaire est „ composé de l'effort du Mouvement direct par la Tan- „ gente, & d'un autre effort vers le Centre. On attacha „ au plancher de la Chambre un pendule avec une grosse „ boule du bois appellé *Lignum Vitæ* au bout; & l'on „ trouva que si l'effort par la Tangente étoit d'abord plus „ fort que l'effort vers le Centre, il résultoit un mouve- „ ment elliptique, dont le plus grand diamétre étoit pa- „ rallèle à l'effort direct du Corps à la première impul- „ sion. Mais que si cet effort étoit plus foible que l'ef- „ fort vers le Centre, il en résultoit un mouvement ellipti- „ que, dont le plus petit diamétre étoit parallèle à l'ef- „ fort du Corps dans le premier point de l'impulsion. Que „ si les deux efforts étoient égaux, il en résultoit un mou- „ vement parfaitement Circulaire. On fit une autre expé- „ rience, qui consistoit à attacher un autre pendule avec „ une corde courte à la partie inférieure du fil auquel le „ principal poids étoit suspendu, de maniére que ce „ pendule pût librement faire un mouvement circulaire „ ou elliptique autour du poids, tandis que celui-ci „ se mouvoit circulairement ou elliptiquement autour „ du centre: le but de cette expérience étoit d'expli- „ quer le mouvement de la Lune autour de la Terre; „ elle montroit évidemment que ni la plus grosse boule, „ représentant la Terre, ni la plus petite, qui représente „ la Lune, ne se mouvoient pas d'une maniére parfaite- „ ment circulaire ou elliptique, comme elles auroient „ fait si elles avoient été suspendues ou mûes chacune à „ part; mais qu'un certain point, qui paroît être le cen- „ tre de gravité des deux Corps, (étudé de quelque façon „ que ce soit, & considérés comme n'en faisant qu'un) sem- „ ble se mouvoir régulièrement en cercle ou en ellipse, „ les deux balles ayant d'autres mouvemens particuliers „ dans de petits Epicycles autour du point susdit". Le 1 Août 1666 il lut ses *Observations sur la Comète de* 1664, imprimées depuis parmi ses Ouvrages sous le titre de *Cometa*. Le 21 Novembre il lut un *Mémoire sur les Pendules inclinés*. Le 19 Septembre il produisit un Plan pour rebâtir la Ville de Londres ruinée par le grand incendie. Le 9 Janvier 1664 la Société Royale le chargea de poursuivre ses Observations sur la parallaxe de la Terre, comme il l'avoit proposé. Il a paru une ample rélation du réfultat de ses Observations sur ce sujet dans son *Essai pour prouver le mouvement de la Terre*. Londres 1674 in-4; c'est la première de ses Leçons pour la fondation de *Cutler*. Le 28 Février suivant, il montra pour la première fois son *Téleſcope par réflexion*, dont on trouve la description & l'explication dans son Traité des *Helioscopes*, imprimé en 1676. Voici un passage d'une Lettre de Mr. Jean Collins, Membre de la Société Royale, à un Ami, touchant le Téleſcope à réflexion de Mr. Newton, qui nous a été communiquée par le savant Mr. Guillaume Jones Membre de la Société Royale. „ Mr. Hook s'apperçevant que le Té- „ leſcope par réflexion de Mr. Newton étoit de plus en „ plus estimé, proposa peu de tems après par écrit à la „ Société Royale, de perfectionner les Téleſcopes, les „ Microſcopes, les Scotoſcopes, & les Verres ardens, „ par des figures aussi aisées à faire, que celles qui sont „ unies ou sphétiques, de maniére qu'ils augmentent ex- „ traordinairement la lumiére, & grossissent prodigieuse- „ ment les Objets, qu'ils exécutent parfaitement tout ce „ que l'on a jusqu'à présent tenté, ou désiré le plus dans „ la Dioptrique, avec un Chiffre qui renferme le secret; „ Il le découvrit à Mylord Brouncker & au Docteur Wren, „ qui en firent un rapport favorable; le tout se fait par „ des refractions des Verres. Mr. Hooke assura aussi en „ présence d'un grand nombre de personnes, qu'en l'an- „ née 1664 il avoit fait une petit tube d'un pouce de „ long, qu'il pouvoit mettre dans son gousset, & qui fait „ plus d'effet qu'un Téleſcope commun de cinquante „ pieds; mais la peste étant survenuë, qui l'obligea de „ quitter la Ville, & le grand incendie lui ayant procuré „ des occupations utiles, il négligea cette invention, ne „ voulant pas que les Tailleurs de verres eussent aucune „ connoissance de son secret". Le 14 Mars suivant il lut dans la Société un Mémoire sur la construction d'une *Lampe, qui conserve la surface de l'huile toujours à la même hauteur, jusqu'à ce qu'elle soit entiérement consumée*. Le 21 du même mois il lut la *Description d'un Instrument fort simple, mais universel, pour construire toutes sortes de Cadrans simples, Horizontaux, Muraux, Inclinés, Reclinés, ou Déclinans, avec l'explication des principes qui servent à la construction de cet Instrument*. Le 17 Juin 1667, & en différens tems depuis il lut plusieurs Discours sur les causes & les effets des *tremblemens de Terre*, il soutenoit que les montagnes en tiroient leur origine; & dans la suite il a fait plusieurs Discours & des Leçons sur ce sujet, qui ont paru la plupart dans ses *Oeuvres posthumes*. Au mois de Juillet 1667 il essaya diverses Expériences sur lui-même dans un *Récipient Vuide*, assez grand pour contenir un homme. Dans ce même tems il fit un *Micromètre* beaucoup moins

(t) Voy. p. 500 &c.

(9) *Life of Dr. Hooke* p. 10.

qui fut le 12 Novembre, il fut admis unanimement; & la Société ordonna que Mr. Boyle feroit remercié de ce qu'il avoit renoncé aux ſervices de Mr. Hooke en faveur de la Compagnie, & que

moins embarraſſant, & de moindre poids que celui avec des vis, inventé par Mr. Gaſcoigne. C'eſt peut-être le même dont on trouve la deſcription dans ſes *Oeuvres Poſthumes* p. 498. Le 19 Décembre il montra à la Société *quelques Expériences touchant la Reſpiration, dans un Fetus tiré d'une grande Chienne.* Le 26 Décembre il apporte une plus ample deſcription du *Barométre Marin.* La même année on imprima dans l'*Hiſtoire de la Société Royale* de Sprat, p. 173, ſa *Methode de faire une Hiſtoire du Tems.* Le 2 Janvier 166$ il propoſa à la Société *quelques moyens de découvrir les différens degrés de preſſion de l'Air.* Le 16 Janvier il produiſit ſa nouvelle invention pour perfectionner les vibrations des pendules, de maniére à prévenir tout ce qui peut y mettre obſtacle, à quoi il prétendoit qu'on n'avoit point obvié juſqu'alors. Le 23 Mars il donna la Deſcription d'un Inſtrument pour raſſembler le Vent, ou pour rendre les plus foibles agitations de l'Air ſenſibles. Le 9 Avril 1668 il produiſit deux Inſtrumens pour perfectionner l'Ouïe. Le 14 Mai il montra une Expérience ſur la pénétration des Liqueurs dans de l'huile de Vitriol & de l'eau claire. Le 21 du même mois il rendit compte d'une Expérience de Statique, pour examiner l'incorporation des Liqueurs. Le 28 il lut la rélation d'une Expérience pour montrer la dilatation des Corps. Le 11 Juin il communiqua une Obſervation ſur la graine de la Mouſſe. Il propoſa enſuite à la Société Royale diverſes Méthodes pour meſures un degré de la Terre, & il inventa pluſieurs inſtrumens; &, comme porte le *Journal* de la Société, le 25 Octobre 1669, il prétendit „ qu'une des méthodes les „ plus exactes de meſurer un degré, étoit de faire des „ Obſervations préciſes dans le Ciel à une ſeconde près „ par le moyen d'un tube perpendiculaire, & de prendre „ enſuite des diſtances exactes par le moyen des Angles, „ auſſi à une ſeconde près". Il ſemble que ce ſoit la Méthode obſervée par les François peu de tems après, comme on la peut voir par un Traité particulier publié ſur ce ſujet par Mr. Picart, & par ce que dit Mr. du Hamel dans ſon *Hiſtoire de l'Académie des Sciences* p. 98. Il paroît encore par quelques papiers détachés de Mr. Hooke, qu'il inventa auſſi pour cela une eſpéce de Caléche de Voyage, qui devoit décrire ſur le papier non ſeulement la meſure du chemin qu'elle auroit fait, mais encore les différentes aſcenſions & les deſcentes, avec tous les tours & détours de la Caléche, ou les points du compas parcourus par le Voyageur. On voit par les mêmes papiers, qu'il inventa divers autres inſtrumens pour le même ſujet; & qu'il propoſa d'autres maniéres de meſurer un degré, ſur le Canal du Parc de St. James, qu'on n'a pas mis en exécution. Au mois de Janvier 165$ il propoſa le premier, une goute de Mercure pour ſervir de Régle univerſelle, dont on trouve une deſcription étenduë dans ſes *Oeuvres Poſthumes* p. 472. Au mois d'Avril ſuivant, il fit une expérience avec une ſolution de Cuivre pour repréſenter les phénoménes des Nuées & des autres Météores, en y faiſant dégoûter différentes ſortes de Sels &c. Dans le même tems il montra la maniére d'introduire les images des objets dans un lieu obſcur, & il fit une boëte pour cet uſage. Au mois de Mars 167$ il montra diverſes Expériences pour expliquer la nature & la cauſe de la Peſanteur. Entre autres on fit le 9 de ce mois l'expérience ſuivante: on mit d'une ſorte de fleur dans un verre vuide peu profond, avec un bord large oblique, & un pied fort mince, & en frappant le bord du verre, on fit élever la fleur, & on la fit paſſer par deſſus les bords, tout comme ſi ç'eût été un fluide; la même choſe arrivoit en frottant fortement le bord du verre tout autour avec le doigt. De petites balles de plomb furent auſſi miſes en mouvement comme un fluide, en frappant le verre. Cette expérience étoit deſtinée à découvrir la cauſe de la Peſanteur, & à fournir une hypotheſe pour l'expliquer. La même année Mr. Iſaac Newton & lui s'écrivirent pluſieurs fois ſur une nouvelle Théorie de la Lumiére & des Couleurs. Environ ce même tems il propoſa un moyen de perfectionner toutes ſortes de Verres d'Optique, & il remit ſon ſecret à Mylord Brouncker, dans une anagramme. Peu de tems après il s'éleva une diſpute entre Mr. Hevelius & Mr. Hooke, ſur la préférence des verres ſimples, ou de ceux de Téleſcope pour les inſtrumens d'Aſtronomie; voici ce qui donna naiſſance à ce différend. Mr. Hooke avoit, par le moyen de Mr. Oldenburg, recommandé à Hevelius l'uſage des verres de Téleſcope, pour ſes beaux & admirables Inſtrumens, parce qu'il prétendoit qu'on pouvoit par leur moyen meſurer les angles avec beaucoup plus d'exactitude, qu'avec des verres ſimples, & il lui donna en même tems de courtes, mais, à ce qu'il penſoit, ſuffiſantes inſtructions touchant la maniére de les appliquer à l'Inſtrument; il inſinua auſſi que s'il y avoit quelque choſe qui eût beſoin de nouveaux éclairciſſemens, il étoit prêt de les donner. Hevelius ne put ſe réſoudre cependant à faire uſage de ces verres, ſoit qu'il regardât comme au deſſous de lui de recevoir des leçons d'un jeune Aſtronome, comme il regardoit Mr. Hooke; ſoit qu'ayant fait tant d'Obſervations avec d'autres, il ſe fît de la peine de changer de méthode, de peur de rendre l'exactitude de ſes Obſervations ſuſpecte; ſoit qu'il fût accoutumé par un long uſage aux uns, & qu'il ne comprît pas parfaitement celui des autres, ni la différence qu'il y avoit, comme Mr. Molyneux l'a remarqué dans ſa *Dioptrique*; quelle de ces raiſons fit agir Hevelius, c'eſt ce qu'on ignore. Quoi qu'il en ſoit, la *Premiére Partie* de ſa *Machina Cœleſtis* parut peu de tems après; & Mr. Hooke prit occaſion des Leçons qu'il faiſoit pour la Fondation du Cutler, de faire pluſieurs Diſcours ſur cet Ouvrage d'Hevelius, & ſur les Inſtrumens qui y ſont décrits; ces Leçons parurent à Londres en 1674 in-4. ſous le titre de *Remarques ſur la premiere partie de la* Machina Cœleſtis *du ſavant & à juſte titre célebre Aſtronome* Jean Hevelius, *Bourguemaître de Dantzick.* Il défendoit avec force dans ce Traité l'uſage des Téleſcopes, & leur préférence ſur les verres ſimples, mais il lui échappa quelques expreſſions qui choquérent Hevelius; celui-ci publia pluſieurs années après ſon *Annus Climactericus*, qui renouvella la diſpute, & fit que pluſieurs Savans y prirent part. Nous rapporterons ici ſur les Manuſcrits de Mr. Hooke, ce qu'il a répondu lui-même à ce que quelques perſonnes avoient écrit ſur cette matiére. Mais pour mettre le Lecteur mieux au fait, nous remarquerons premiérement, qu'Hevelius ayant envoyé ſon *Annus Climactericus* à la Société Royale, pria le Docteur Wallis d'en donner un Extrait, qui parut dans les *Tranſactions Philoſophiques* Num. 105. p. 1162, où le Docteur ſe ſervit de quelques expreſſions, que Mr. Hooke jugea qui portoient trop fortement contre lui; & Mr. Molyneux ayant peu de tems après écrit une Lettre ſur le même ſujet, Mr. Hooke dreſſa l'Apologie ſuivante. „ Comme on a lu dernierement „ dans une Aſſemblée de cette honorable Société, une „ Lettre de Mr. Molyneux, où il y a pluſieurs traits qui me „ regardent, qui ne pourroient que donner mauvaiſe opi„ nion de moi à ceux qui ne ſeroient par bien au fait „ du ſujet de la diſpute, ſi je n'y répondois d'une maniére ſatisfaiſante; d'ailleurs la haute Idée que j'ai de l'équité & du jugement de cette illuſtre Compagnie, m'engagent encore plus à faire mon apologie devant elle. „ On objecte dans cette Lettre, que ſi ce qui a été avancé, non ſeulement par pluſieurs célébres Aſtronomes, „ mais ſur tout par Mr. Hooke dans ſes *Remarques* &c. „ eſt vrai, les travaux d'Hevelius ſeront ſans fruit, toutes „ ſes grandes dépenſes ne produiront par plus que celles „ de Tycho Brahé, & que ſon magnifique aſſemblage d'In„ ſtrumens ne devra être regardé que ſur le pied de vieux „ meubles inutiles & embarraſſans; parce que le prix de „ ſes travaux Aſtronomiques pendant toute ſa vie dépend „ de la queſtion touchant l'Obſervation avec les verres „ ſimples. Or ce ſeroit-là certainement un coup bien triſte, non ſeulement pour la partie intéreſſée, mais pour „ toute la République des Lettres. On parle en ſecond „ lieu, de la petiteſſe & du peu d'importance de ce que „ j'ai publié, qui n'eſt qu'une ſimple Brochure, où mal„ gré toutes ces conſidérations, je vais juſqu'à douter de „ la vérité des Obſervations d'Hevelius, toujours à deux „ ou trois minutes prés, uniquement parce qu'elles n'ont „ pas été faites avec des Téleſcopes, & que les Inſtru„ mens d'Hevelius n'ont pas certaines eſpéces de diviſions „ nouvellement inventées; & que d'ailleurs au bout du „ compte le tout ſe réduit à la Deſcription d'un Inſtru„ ment, dont il n'a point ouï dire que l'on ſe ſoit ja„ mais ſervi, ou qui ait jamais été exécuté. La troiſié„ me choſe qu'on allégue contre moi, c'eſt que quoique „ Mr. Hevelius ait inſtamment demandé, que moi ou tel „ autre qui a des Téleſcopes, lui envoyaſſent les diſtan„ ces de quelques Etoiles fixes obſervées avec ces Inſtru„ mens; il n'a jamais été aſſez heureux de pouvoir en ob„ tenir de moi, quoiqu'il en ait obtenu dans la ſuite de „ quelques autres &c. Ces traits & quelques autres ſem„ blables répandus dans le public inſinuënt tacitement, „ que j'ai très mal fait de mettre ces *Remarques* au jour; „ & que les Savans en général en ont reçu un grand pré„ judice. Je ſuis donc intéreſſé à me juſtifier de cette ac„ cuſation. Je réponds donc, en premier lieu, que ſi ce „ que j'ai publié dans ces *Remarques* eſt véritable & cer„ tain, je voudrois bien ſavoir lequel vaut mieux, ou „ que la République des Lettres en ſoit inſtruite, ou qu'el„ le ſoit encore prévenue en faveur de certaines aſſer„ tions de Mr. Hevelius, qui ſont de véritables mépri„ ſes, pour ne rien dire de pis, quoique peut être elles „ euſſent paſſé juſques là pour des vérités, comme il a „ pris beaucoup de peine à le faire croire dans la *premié„ re Partie* de ſa *Machina Cœleſtis* depuis la p. 293 juſqu'à „ la p. 300; ce que j'obſerve d'autant plus volontiers, „ que quelques perſonnes ont cru & ſoutenu, que j'ai été „ le premier Aggreſſeur par écrit, & que le contraire pa„ roît par ces ſix pages. Secondement, ſi, en cas que „ cela ſoit vrai, la diminution du prix des Ouvrages de „ Mr. Hevelius peut contre-balancer la découverte d'une „ mépriſe, ou celle d'une vérité dans un point de Phyſi„ que auſſi important, qui regarde ce qu'il y a de plus „ conſidérable dans la connoiſſance de la Théorie de l'U„ nivers, & ſur tout des Corps Céleſtes; car ſi c'eſt-là la „ vérité, qui l'emporte chez tous les eſprits Philoſophi„ ques ſur des intérêts particuliers, je me flatte de prou„ ver, que je n'ai eu aucun tort à cet égard en publiant „ mes *Remarques*. Hevelius lui même eſt de ce ſentiment, „ lorſqu'il dit p. 61 de ſa *Préface*, en parlant du mépris „ qu'il témoigne ſur certains articles pour Tycho Brahé, „ *in hoc negotio ſemper in ſubjectis animo horrere debet, ami-*

„ cus

que ce dernier y viendroit prendre séance, chargé d'apporter dans chaque Assemblée trois ou quatre Expériences qu'il auroit faites, & en même tems d'avoir soin de celles que la Societe lui recommande-

„ *cus Plato, amicus Aristoteles, sed magis tamen amica veritas.* Auſſi ne vois je pas qu'il ſoit ſi retenu à publier „ les défauts des Obſervations de Tycho Brahé, lorſqu'il „ s'agit de ſon propre honneur; car il dit à la p. 34 de ſa „ Préface, que la plupart des Obſervations de Tycho „ Brahé différent des ſiennes de quatre, cinq, ſix, & même de dix minutes. A la p. 39 il dit que de 780 Etoiles du Catalogue de Tycho Brahé, il n'y en a que 260 „ où la différence ne ſoit que de deux minutes, & que „ toutes les autres différent de 3, 5, 10, 20, 30, 40, 45, „ 50 minures, & même de tout un degré de la vérité, & „ qu'il y en a quinze où la différence eſt de plus d'un degré, quelques unes où elle va au-delà, même juſqu'à huit degrés pour la Longitude, & juſqu'à treize degrés „ pour la Latitude, tantôt au deſſus, tantôt au-deſſous „ de la vérité; tout cela n'empêche pourtant point qu'*Hevelius* ne prétende paſſer pour avoir beaucoup d'eſtime „ pour Tycho Brahé, & pour n'avoir rien dit d'injurieux „ à ce grand Homme. Jamais on n'a regardé comme une „ choſe ſi criminelle de découvrir les fautes même des „ grands Hommes, au contraire, comme on peut le prouver par la courte Réponſe du Docteur Pell, qui n'eſt „ que d'un quart de feuille, à l'Ouvrage de Longomontan, qui étoit le fruit de trente années de travail; on „ en trouve encore des exemples dans ce qu'a fait Phocilides ſur Lansberg, le ſavant Profeſſeur d'Aſtronomie de „ la Chaire de Saville contre Bouillauld &c. tous ces Ecrivains ſont très eſtimés pour avoir relevé des erreurs „ & découvert la vérité. Ce ſeroit encore à tort qu'on „ m'accuſeroit d'avoir en des ſentimens de mépris pour „ Hevelius & pour ſes Ouvrages, je me flatte que ce que „ j'en ai dit dans mes *Remarques* ſuffit pour convaincre les „ perſonnes deſintéreſſées du contraire, j'y dis p. 43 & „ 44. *Que je ne prétends nullement donner atteinte par ces „ Remarques au merite des Ouvrages & des travaux d'un „ homme, à qui le Monde Savant a de ſi grandes obligations, „ pour les grandes depenſes qu'il a faites & les peines qu'il „ a priſes, pour un Ouvrage d'une utilité ſi extraordinaire „ tant par rapport à l'Aſtronomie que par rapport à la Navigation; que je ne doute en aucune façon, que cet Ouvrage ne ſoit toujours eſtimé, & qu'il eſt preferable à tous ce „ qui e paru juſqu'à preſent dans ce genre; que l'Auteur eſt „ allé auſſi loin qu'il etoit poſſible à l'induſtrie humaine avec „ des Inſtrumens de cette eſpece, qui etoient auſſi parfaits & „ auſſi exacts qu'on en peut faire avec des verres unis; qu'il „ a calculé avec tout le ſoin & avec toute l'habileté imaginable, & donné ſes calculs avec la même candeur & ſans déguiſement. Que cependant mon ſentiment etoit, que cela „ ne devoit pas empêcher d'autres perſonnes de ſe ſervir de „ Tiejcopes, & de faire par ce moyen des Obſervations plus „ exactes encore.* Je me flatte que cela ſuffit pour me juſtifier d'avoir écrit mes *Remarques*. Mais je dois en ſecond lieu, juſtifier auſſi ce que j'y ai dit. L'Auteur de la Lettre dit, que je vas juſqu'à douter de la vérité des Obſervations d'Hevelius, & toojonra à deux ou trois minutes près. Je ſouhaitteroit qu'il eût cité l'endroit où je l'ai dit, puiſque je dis ſeulement p. 7, que je crois qu'il eſt impoſſible à quelqu'un de diſtinguer avec des „ verres ſimples, aucune diſtance dans le Ciel au-deſſous „ d'une demie minute, & très-peu de diſtancer à une minoute près. Et je crois que le Catalogue même d'Hevelius pourroit fournir quelques exemples de la vérité de „ ce que j'avance. Et pour ce qui regarde quelqu'autre „ propoſition véritablement de moi, je ne doute pas que „ je ne ſois en état de ſatisfaire par l'expérience toute „ perſonne dépréoccupée, ſi on le ſouhaitte, je dis des „ propoſitions qui ſoient véritablement de moi; car, ſoit „ par mépriſe ou autrement, on m'a attribué des choſes „ que je n'ai jamais dites, par exemple, *qu'on peut faire „ un Inſtrument avec un Rayon d'un empan avec lequel on „ feroit des Obſervations ſoixante fois plus juſtes, qu'on n'en „ peut faire avec ſes meilleurs inſtrumens.* Je n'ai jamais „ rien dit de pareil, & ceux qui ont débité ces fauſſetés, „ pouvoient s'occuper à quelque choſe de meilleur. Il „ eſt vrai que je dis, qu'un très-petit Inſtrument, bien „ travaillé, exactement diviſé, & muni de verres de Téleſcope ſera mieux dans toutes ſortes d'Obſervations (excepté dans celles du Soleil) que les plus grands inſtrumens ſans ces ſortes de verres, & cela par la raiſon „ alléguée ci-deſſus, de la foibleſſe de notre œil, qui ne „ peut diſtinguer un angle au-deſſous d'une demie minute; & ce déſaut n'eſt pas ſeulement dans mes yeux, „ comme Hevelius ſemble l'inſinuer quelque part, car on „ peut en faire l'eſſai avec les meilleurs yeux. Ce ne ſeroit pas non plus faire tort aux Obſervations d'Hevelius ni les mépriſer, que de les compares avec celles de „ Tycho Brahé, quand même je les aurois ſuppoſées égales en mérite; puiſque la ſimple répétition des Obſervations du dernier ne peut qu'être d'un grand uſage „ dans l'Aſtronomie, celles d'Hevelius étant poſtérieures „ de près d'un ſiécle à celles de Tycho Brahé. C'eſt par ces „ ſortes de comparaiſons que nous pouvons décider pluſieurs queſtions importantes touchant les Corps Céleſtes, qu'on ne peut éclaircir auſſi bien par aucune autre „ voye, on n'a qu'à conſulter là-deſſus la p. 76 de mes „ *Remarques*; par exemple c'eſt par-là que l'on peut connoître, ſi ceux des Corps Céleſtes, que l'on ſuppoſe ſi-

„ xes, ne varient point dans leur poſition les uns par rapport aux autres, comme auſſi dans leur grandeur, comme j'ai de bonnes raiſons de le croire. A l'égard de ce „ qu'on objecte qu'il *n'y a preſque rien dans ma Brochure, „ que la deſcription d'un Inſtrument, qui n'a jamais été exécuté, & dont on ne s'eſt jamais ſervi.* Il y a là bien des „ mépriſes; je me perſuade qu'en liſant ce petit Traité on „ y trouvera quelqu'autre choſe digne d'attention. D'ailleurs on a fait & perfectionné de pareils Inſtrumens, „ & le Chevalier Jonas Moore, Mr. Gregory en Ecoſſe, „ Mr. Halley & pluſieurs autres s'en ſont ſervis; je crois „ que depuis on a fait peu d'Inſtrumens Aſtronomiques à „ vuë ſimple. Et s'il falloit multiplier les autorités, je „ pourrois citer Auzout, Picart, Mariotte, Romer, de la „ Hire, Montaneri, Gotignies, & d'autres, pour ne rien „ dire de ceux de notre Nation. A l'égard de ce qu'on „ dit, que je n'ai point envoyé les Obſervations des diſtances des Etoiles fixes, qu'Hevelius demandoit; on „ ſait aſſez dans quels embarras nous avons été ici aprés „ l'incendie de Londres; & quand même j'aurois eu plus „ de commodité, le mauvais accueil qu'il a fait à ce que „ je lui ai envoyé, m'auroit empêché de le ſatisfaire, quoiqu'il ſût bien combien de fois je m'étois fait un plaiſir de farfelafre ſa curioſité à d'autres égards. Mais quand ſa *Machina Coleſtis* eut paru, je fus obligé de faire ces *Remarques*, & je me flatte que tous les Lecteurs dépréoccupés approuveront ma conduite ſur cet article; „ du moins ſuis-je prêt à fournir des preuves de tout ce „ que j'y ai avancé". Nous rapporterons ici une Lettre Originale de Mr. Hooke au ſujet de ſa diſpute avec Hevelius, qui nous a été communiquée par Mr. Guillaume Jones, Membre de la Société Royale.

„ Monſieur,

„ Je vous rends mille graces de m'avoir procuré l'occaſion d'être de quelque utilité à un homme qui a rendu d'auſſi grands ſervices à la République, que l'a fait „ l'excellent Heveliur, tant par les curieux & ſavans Ouvrages qu'il a déjà publiés, que par les autres grands „ projets, dont il a fait eſpérer l'exécution par ſes infatigables efforts. Je ne vous diſſimulerai point, Monſieur, qu'en réfléchiſſant ſur ſon deſſein, comme j'ignore de quelle ſorte d'Inſtrumens il ſe ſert, & quels ſont „ les ſecours que le Pays Septentrional qu'il habite lui „ fournit, j'ai ſouvent ſouhaité qu'il fût pourvu d'auſſi „ bons verres optiques, que ceux dont on ſe ſert à préſent dans les autres Pays, & qu'il eût quelque bonne „ méthode de s'en ſervir pour déterminer les diamétres & „ les paralaxes des Planétes, & pour trouver les poſitions „ & les diſtances des Etoiles fixes plus petites &c. parce „ que je compterois ſurement que ſon habileté & ſon application nous fourniroient quelque choſe de meilleur, „ que ce que d'autres nous ont donné juſqu'à préſent. „ Je ſouhaitterois ſur-tout, que du moins les Sextans, „ dont il ſe ſert pour meſurer les diſtances des Etoiles „ fuſſent munis de Lunettes de longue vuë, qui ne ſont „ pas d'un médioere uſage pour regler & pour aider l'œil; „ & s'il le veut, je ſuis prêt à lui donner ſur ce ſujet les éclairciſſemens que le peu d'expérience que j'ai dans ces matiéres me pourra fouroir. Le plus long verre „ doot je me ſois ſervi pluſieurs fois, eſt une Lentille „ ſphérique, convexe des deux côtés en ſphére, dont le „ rayon eſt de ſoixante pieds, & le foyer ou la longueur „ du verre eſt à peu près de la même grandeur. Il eſt „ fait d'en morceau de verre qui a entre un quart & un „ demi pouce d'épaiſſeur, & entre cinq ou ſix pouces „ de largeur. Il a une ouverture d'environ trois pouces, „ quelquefois de quatre & de plus, ſelon l'uſage que j'en „ veux faire. On découvre par ſon moyen des objets qui „ ne ſont pas viſibles par un bon verre de 36, comme „ l'ombre des Satellites, le mouvement de Jupiter & de „ Mars autour de leurs axes. Quelques-uns ſe ſervent de „ deux verres convexes, mais pour moi je ne me ſers la „ plupart du tems que d'un ſeul, & d'une Lentille fort „ convexe, des deux côtés en forme de ſphére de... pouces de Rayon. Quelquefois j'en prens qui ont moins „ de profondeur, mais rarement qui en ayent davantage. „ Celui que j'ai a été fait à la maniére ordinaire dans un „ plat fort large, travaillé à la main ſans aucune machine, juſqu'à ce qu'il ſoit bien clair & poli, & qu'il ait „ pris parfaitement la figure du plat dans lequel on le travaille, ſans cela le verre ne vaut rien, & il donne beaucoup de peine à faire. Le tube dont je me ſers a environ 66 ou 68 pieds de long, & conſiſte en deux longues boëtes ou tubes quarrés, d'un bois de ſapin mince, liés ici & là avec des plaques de fer fort minces, „ ſous leſquelles il y a en dedans du tube différentes cellules quarrées, qui ſervent à empêcher les faux jours, „ & à tenir les côtés du tube fermes & en état. Chacune de ces boëtes a environ dix pouces en quarré, & autour de 33 pieds de longueur. Ces deux Tubes ſont „ enchaſſés dans un autre petit tube quarré, qui eſt vers „ le milieu, d'environ deux ou trois pieds de long, fait „ d'ais plus épais, liés enſemble avec du fer, & auxquels „ il y a deux ais environ de ſix pieds de hauteur, qui „ ſont joints au haut par une piéce de traverſe; au-deſſus

(9) *Life of Dr. Hooke* p. 9.

deroit (*i*). Depuis cette époque les Actes de la Société ont fourni assez de preuves de son habileté. En 1663 le Chancelier de l'Université d'Oxford le nomma, avec plusieurs autres, pour être créés Maîtres-

„ il y e une Corde qui sert à tenir le tube & à l'assujettir. „ On suspend ensuite toute la machine par une anse com- „ me une balance, les deux bouts du tube étant à peu „ près en équilibre, & par cette anse on l'éleve à la hau- „ teur qu'on veut, ce qu'un seul homme peut fort bien „ faire, tout le tube ne pesant pas au-delà de deux-cens „ Livres, & quand il est élevé on le ménage avec toute „ la facilité imaginable. Je me suis informé du plus juste „ prix auquel on peut avoir un pareil verre, & on m'a dit „ qu'il couteroit du moins 25 Livres sterling, & les au- „ tres 40 ou 50 Schillings de plus. Si Mr. Hevelius en „ veut, il n'a qu'à me le faire savoir, je tâcherai de lui „ en procurer des meilleurs qu'on fasse ici, & au plus „ juste prix qu'il me sera possible". En 1672 notre Auteur lut devant la Société Royale, *la Relation de quelques Expériences sur les Reflexions & les Couleurs*. Le 7 Mai 1673 il lut un Mémoire touchant les *Instrumens Arithmétiques*. Le 15 Janvier 1674 il communiqua à la Société une maniére de déterminer quel est le plus petit Angle qu'on peut distinguer à l'œil nud, & il se trouva qu'aucun de ceux qui y étoient ne put observer d'angle beaucoup plus petit que d'une minute; on peut en voir un plus ample détail dans ses *Remarques* sur la *Machina Cœlestis* d'Hevelius p. 8. Depuis le tems dont nous parlons, il fit plusieurs expériences sur l'aiguille aimantée; & le 19 Mars suivant il proposa une Théorie pour en expliquer la variation, qui revenoit à ceci; que l'*Aiman a ses poles particuliers, éloignés de ceux de la Terre de dix degrés, autour desquels ils se meuvent, enforte qu'ils font leur revolution dans l'espace de trois-cens soixante dix ans; c'est ce qui fait que la variation a changé de dix en onze minutes par an, & continuera vraisemblablement à changer pendant quelque tems, jusqu'à ce qu'elle diminue peu à peu, & enfin elle s'arrêtera, retrogradera, & probablement recommencera.* Il proposa en même tems la construction d'un instrument aisé & curieux pour observer la variation des variations de l'aiguille dans les différentes parties du Monde. Il est difficile de déterminer à présent, ce que c'étoit que cet Instrument; mais on peut voir dans ses *Oeuvres Posthumes* p. 486 la figure d'un Instrument qui a quelque rapport à cela. Le 4 Février 1673 on proposa dans la Société plusieurs Observations, & on discuta sur la structure des muscles des Animaux. Mr. Hooke dit à cette occasion, „ qu'il avoit ob- „ servé que la partie charnue des muscles consiste en un „ nombre infini de tuyaux ronds extrémement petits, & „ tendus entre les deux tendons des muscles, dans les- „ quels ils semblent voeir finir; que dans des muscles de „ bœuf bouilli on sépare sans peine ces tendons des tu- „ yaux, dont les extrémités rondes demeurent visibles & „ distinctes. Que la cause du mouvement des muscles „ peut être, que ces tuyaux, dont les côtés paroissent „ flexibles comme ceux d'un boyau, s'emplissent & se „ vuident". Il donna aussi à entendre, qu'il possédoit le secret de faire des muscles auxiliaires, pour suppléer aux autres, afin de mettre un homme en état de voler, & de lui donner, si cela est nécessaire, autant de force que dix ou que vingt hommes en ont ensemble. Le 18 de Mars il fit une Expérience touchant une nouvelle propriété de la Lumiére, ayant déjà lu auparavant quelques discours sur ce sujet. Cette Expérience se trouve dans ses *Oeuvres Posthumes* p. 186. En 1676 il publia à Londres in-4. sa *Description des Héliofcopes & de quelques autres Instruments*, & en 1677 dans la même Ville & dans le même format, sa *Lampe: ou Description de quelques découvertes mechaniques pour perfectionner les Lampes, & les Poids à peser l'Eau.* La même année, ayant été élu Sécretaire de la Société Royale à la place de Mr. Oldenburg, il montra plusieurs expériences & divers instrumens pour expliquer la gravitation de l'Air, & les altérations que les Vepeurs y font &c. Il inventa un Poids d'Air pour faire voir la différence spécifique de la pesanteur de l'Air par le moyen d'une grande boule de Verre fort mince, contrebalancée. Au mois de Février 1673 sur la relation de l'Observation de Mr. Gallet touchant la figure Ovale de Mercure dans le Soleil, il proposa différentes causes de la figure Ovale des Planétes, dont quelques unes se trouvent dans ses *Oeuvres Posthumes* p. 355, accompagnées d'une Démonstration. Il remarquoit „ que tous les fluides sur la surface „ prennent cette figure, & qu'il n'est pas sans apparence „ que l'eau ne le fasse autour de la Terre par l'influence „ du mouvement diurne de ce Globe, qui joint à celui de „ la Lune étoit selon lui la cause do Flux & Reflux". Il commença dans ce tems-là à faire avec le microscope des Observations sur les *Animalcules* dans de l'eau où il y a eu du poivre, ou d'autres graines, & il confirma les assertions de Mr. Leeuwenhoek; il proposa aussi quelques moyens de perfectionner les microscopes. Il proposa la construction de quelques Instrumens plus exacts que ceux qu'on avoit inventés jusqu'alors pour sonder la profondeur de la Mer, & pour tirer du fond, ou d'une profondeur assignée, quelle qu'elle soit, les Corps qui s'y trouvent; ces inventions ont été perfectionnées quelques années après. Le 25 Avril 1678 il montre une Expérience pour expliquer plus particuliérement l'action des muscles. „ C'étoit une chal- „ ne de petites vessies attachées ensemble, de maniére „ qu'en soufflant dans un tuyau, tous les autres se rem- „ plissoient successivement, & se contractoient; il suppo- „ soit que les fibres des muscles, qui vont par le microf- „ cope ressemblent à un collier de perles, sont remplies „ d'une matiére fort agile, qu'il croyoit assez semblable „ à l'air, & que cette matiére étant renfermée dans des „ peaux aussi minces, reçoit aisément les impressions du „ Chaud, du Froid, ou des propriétés actives des li- „ queurs qui pessent entre elles, & par ce moyen allonge „ ou contracte les muscles". La même année il publia à Londres in-4. *Leçons & Collections*. La premiére Leçon contient des Observations sur la Comète, qui parut au mois d'Avril 1677. Au mois d'Août de la même année (1678) il lut divers discours, & montra des expériences pour confirmer sa théorie des Ressorts & des Corps élastiques, qui ont paru dans son Ouvrage intitulé, *Lectures de Potentiâ restitutivâ: ou Traité des Ressorts, où l'on explique la puissance des Corps élastiques*. Londres 1678 in-4. La substance de son hypothése est comprise dans un Chiffre à la fin de sa *Description des Héliofcopes*, c'est la troisiéme d'une Décade d'Inventions, dont il parle là, & dont il assure qu'il avoit le secret; il en a découvert quelques-unes lui même, prétendant posséder une centaine d'inventions pareilles fort utiles. Mr. Richard Waller a eu le bonheur d'en découvrir quelques-unes (10); il transcrit d'abord ce que Mr. Hooke en dit, & il ajoûte ensuite l'explication ou la clef. La seconde Invention, qui est le premier Chiffre, est énoncée en ces termes; „ The true „ Mathematical and Mechanical Form of all manner of „ arches for building, with the true butment necessary to „ eseb of them; problême qu'aucun Ecrivain d'Architec- „ ture n'a jamais touché, bien loin d'en avois donné la „ solution: *ab, ccc, dd, eeeeee, f, gg, iiiiiiii, il, „ mmmm, nnnuu, oo, p, rr, sss, ttttt, uuuuuuuu, „ x*, ce qu'on explique par ces mots, *ut pendet continuum „ flexile, sic stabit continuum rigidum inversum*, which is „ the *Linea Catenaria*. La troisiéme est la Théorie de l'Elasticité, exprimée par ces Lettres *ee, iii, uo, sss, ss, uu*, ce qui signifie, *ut tenfio sic vis*; c'est-là la Théorie des Ressorts. La neuviéme, qui est le second Chiffre, regarde une nouvelle espéce de Balance Philosophique, d'un grand usage dans la Philosophie Expérimentale, *cdr, ii, nn, oo, p, sss, tt, uu, ut pondus sic tenfio*. On annonce la derniére comme une Invention fort extraordinaire dans la Méchanique fort supérieure pour divers usages aux Inventions chimériques du mouvement perpétuel; *aa, a, b, cc, dd, eeeeee, g, iii, l, mmm, uu, oo, pp, q, rrr, s, ttt, uuuuu, Pondere premit aër vacuum quod ab igne retiftum eft*. Cette Invention paroît être la même chose, que la méthode du Marquis de Worcester d'élever l'eau par le moyen du feu, qui est la 68 invention de la Centurie qu'il a publiée en 1663; c'est aussi le principe sur lequel est fondée le Machine de Mr. Savery pour élever les eaux. En 1679 Mr. Hooke mit un titre général aux six Leçons qu'il avoit fait imprimer ci-devant, *Lectiones Cutlerianæ: ou Recueil de Leçons Physiques, Mécaniques, Géographiques, & Astronomiques &c. avec une Table*. Il commença au mois d'Octobre de la même année à publier in-4. *Recueils Philosophiques, où l'on rend compte des plus nouvelles Observations Physiques, Anatomiques, Chymiques* &c. Le dernier No. de cette espéce de Journal parut, au mois d'Avril 1682. Le 5 Février 1679. il présenta à la Société Royale un *Mémoire sur le poids du Plomb & de l'Etain chacun à part, ou mêlés ensemble*. Au commencement de la même année & ensuite il répéta diverses Expériences touchant l'usage de l'Air dans la respiration, en renfermant des Animaux dans un Air comun rarefié ou condensé; comme aussi touchant la nécessité de l'Air pour entretenir le Feu, dans la vuë d'éclaircir davantage sa Théorie sur le Feu, savoir „ que l'Air est un Meostruë qui dissout tous les Corps sul- „ phureux en les faisant bruler, & que sens air il ne se „ fait point de dissolution semblable, quel que soit le de- „ gré de chaleur." On en fit entre autres l'essai sur du charbon de bois mis dans un Vaisseau de fer avec un foulon à vis, & quoiqu'on l'échauffât violemment, le charbon n'étoit point consumé quand on l'en tira. Il fit plusieurs experiences pour expliquer la différente gravitation de l'Air, & pour montrer que les vapeurs ne pressent qu'à proportion de leur pesanteur, & non selon l'espace qu'elles occupent dans l'Athmosphére. Il produisit diverses inventions à ajoûter à la Girouëtte, comme un Hygroscope: un instrument pour déterminer la quantité de pluye, de neige, ou de grêle, tombées pendant un certain tems, machine qui fut bientôt perfectionnée dans toutes ses parties, & mise dans le Cabinet de la Société Royale. Au mois de Juillet de le même année il lut dans la Société un Discours touchant la maniére de soulager les personnes qui ont la vuë courte, ce qu'il appelloit *Myopicus Juvamen*. Ce Discours se trouve dans sa troisiéme *Collection*, p. 59. Dans le même tems il communiqua ses pensées touchant la cause de la différente grandeur apparente du Soleil & de la Lune, dans leur méridien. & proche de l'horizon; il supposoit que c'étoit une illusion de l'œil, qui lorsque ces Astres sont proche de l'horizon, les croit plus éloignés que lorsqu'ils sont plus voisins du Zénith; il se fondoit sur ce que leurs Diamétres étant mesurés, se trouvoient les mêmes dans les deux endroits, ou plutôt un peu plus petits à l'Horizon qu'au Zénith, étant plus élol-

(10) *Life of Dr. Hooke* p. 20. 21.

(k) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col.

tres-ès-Arts (*k*). L'année ſuivante le Chevalier Jean Cutler ayant fondé une Chaire de Méchanique, aſſigna une penſion à Mr. Hooke pour toute ſa vie, pour faire des Leçons, & il nomma le Préſident, 1019. 1040. & Faſti Oxon. Vol. II. Col. 136.

éloignés d'un demi-diamétre de la Terre. Il fit des Expériences ſur des mélanges de métaux, entre autres ſur du Cuivre & de l'Etain, où il fit voir qu'il y avoit une véritable pénétration, le compoſé étant ſpécifiquement plus peſant que l'un & l'autre des métaux avant le mélange; puiſqu'au lieu que le Cuivre eſt avec l'eau comme $8\frac{1}{4}$ à 1, & l'Etain comme $7\frac{17}{19}$ à 1, le Compoſé étoit comme $8\frac{1}{2}$ à 1. Au mois de Décembre de la même année, on propoſa de faire une Expérience pour déterminer ſi la Terre a un mouvement diurne ou non, en faiſant tomber un Corps d'une hauteur conſidérable, & l'on ſoutint qu'il tomberoit à l'Eſt de la véritable perpendiculaire; Mr. Hooke lut un Diſcours ſur ce ſujet, où il expliquoit quelle ligne le Corps tombant devroit décrire, en ſuppoſant qu'il ſe meut circulairement par le mouvement diurne de la Terre, & perpendiculairement par la force de la peſanteur; & il fit voir que ce ne ſeroit pas une ſpirale, mais une ligne excentrique-elliptoïde, en ſuppoſant nulle réſiſtance dans le *milieu*; unie en y ſuppoſant de la réſiſtance, elle ſeroit excentrique elliptiſpirale, & qu'après pluſieurs révolutions elle reſteroit enfin dans le centre; & que la chute du Corps ne ſeroit par directement à l'Eſt, mais au Sud-Eſt, & plus au Sud qu'à l'Eſt. On en fit l'eſſai, & l'on trouva que la boule tomba au Sud-Eſt. Il employa le reſte de cette année à faire des Expériences ſur des mélanges de divers métaux. Entre autres Mr. Hooke fit diverſes obſervations ſur le mélange du Cuivre & de l'Etain: „ premiérement, que le Cuivre per„ doit entiérement ſa couleur, paroiſſant comme du fer „ poli. En ſecond lieu, que le compoſé, quoique pro„ venu de deux métaux très malléables, étoit cependant „ caſſant & friable. En troiſiéme lieu qu'il étoit aiſé à polir. „ Quatriémement, que quoique le Cuivre ſoit fort difficile à fondre, ce mélange ſe mettoit aiſément en fuſion. „ En cinquiéme lieu qu'en regardant la ſurface polie avec „ un microſcope, elle paroiſſoit remplie de petits trous. Au mois d'Avril 1680 il produiſit un Niveau d'une nouvelle invention. Au mois de Mai il lut un Mémoire contenant des Obſervations ſur des grains de grêle extraordinaires, qui étoient tombés le 18 de ce mois. Le 27 Juin il lut une rélation de la maniére dont le plomb entier nage dans le pinmb fondu. Sur une diſpute qu'il y eut dans la Société Royale ſur l'Expérience de Milord Bacon touchant le mouvement Inteſtin des Corps, Mr. Hooke rapporta le 8 Juillet, qu'il avoit obſervé „ que le mouvement „ du Verre rempli d'eau étoit *vibratif*, perpendiculaire à „ la ſurface du verre; que la figure circulaire ſe chan„ geoit en ovale d'un côté, & que la raciprocation la „ changeoit d'abord en ovale de l'autre côté; ce qu'il a„ voit découvert par le mouvement d'ondulation de l'eau „ qui étoit dans le verre, qui en quatre endroits de la ſur„ face avoit paru dans une ſituation quarrée. Le Verre „ ayant été frappé au bord avec un archet de violon, cet„ te ondulation quarrée fut très ſenſible; on remarqua auſſi „ une autre ondulation, où l'on voyoit l'eau s'élever en „ ſix endroits en hexagone; & en continuant les eſſais, en „ huit endroits en octagone. Chacune donnant un ſon „ particulier, les 4 & les 8 étoient des octaves, & les 6 „ & 4 des quintes." Au mois de Novembra il lut quelques Obſervations qu'il avoit faites ſur une Comète, qui paroiſſoit, qui ont paru ſous ce titre avec d'autres Obſervations & d'autres Diſcours ſur diverſes Comètes, dans ſes *Oeuvres Poſthumes* p. 194. Vers ce même tems il montra un Inſtrument en forme de trebuchet (*by* a Statere) pour examiner la vertu attractive de l'Aiman à différentes diſtances, avec lequel il fit pluſieurs Expériences. Au mois d'Avril 1681 & enſuite, il fit ſes Leçons ſur la *Lumiere* & les *Corps lumineux*, qui ont paru dans ſes *Oeuvres Poſthumes* p. 71 *& ſuiv.* Au mois de Juillet de la même anuée, il montra une maniére de produire des ſons de Muſique & autres en abbattant les dents de pluſieurs roués d'airain, coupées d'une maniéra proportionnée à leurs nombres, & tournées avec force; ce qu'il y avoit de remarquable, c'eſt que les coups égaux ou proportionnés des dents, c'eſt-à dire 2 à 1, 4 à 3 &c. formoient les Notes de Muſique; mais les coups inégaux avoient plus de rapport au ſon de la voix en parlant. Au mois de Novembre il parla d'un nouveau Quart de Cercle marin, pour faire des Obſervations plus exactes, qu'on ne pouvoit en faire avec aucun Inſtrument encore connu. Il ſe trouve à la fin de ſes *Oeuvres Poſthumes*. Dans le même tems il s'ouvrit pour la premiére fois ſur ſon nouveau compas pour décrire toutes ſortes de ſpirales, auſſi bien que les lignes ou Rumbs du vent. Peu de tems aprés il propoſa & démontra une maniéra aiſée de décrire les lignes ou Rumbs du vent très exactement ſur un globe, avec un Inſtrument fondé ſur les mêmes principes que l'autre. Il propoſa une méthode fort-facile de trouver tous les Foyers poſſibles des rayons qui ſouffrent refraction par une Lentille plano-ſphérique, dont le côté convexe étoit tourné vers le Foyer; comme auſſi la quantité de rayons qui paſſent au travers d'un tel Verre, dont la convexité étoit égale à toute la groſſeur d'un Hémiſphére. Au mois de Janvier 1681 il montra un Inſtrument pour décrire toutes ſortes d'*Helixes* ſur un cône, aſſurant qu'il pouvoit avec cet inſtrument diviſer toute longueur donnée, quelque courte qu'elle fût, en autant de parties preſque qu'on voudroit aſſigner, par exemple un pouce en 100000 parties égales. Il prétendoit que cette invention pouvoit être d'un grand uſage pour perfectionner les Inſtrumens Aſtronomiques & Géographiques. Dans l'Aſſemblée ſuivante de la Société Royale il produiſit un autre Inſtrument, avec lequel il décrivoit une courbe, qu'on pouvoit nommer une *Parabole inventée* ou une *Hyperbole Parabolique*, ayant les propriétés, d'être infinie des deux côtés, d'avoir deux Aſymptôtes, comme il y en a dans l'*Hyperbole* &c. Il montra un troiſiéme Inſtrument pour décrire exactement la ſpirale d'Archimède, par une nouvelle propriété de cet inſtrument, & cela auſſi aiſément & auſſi ſûrement qu'un Cercle, enſorte qu'on pouvoit diviſer non ſeulement tout arc donné en un nombre égal de parties demandées, mais auſſi une ligne droite donnée, égale à la circonférence d'un Cercle. Le 5 Mars il fit voir une maniére de décrire avec le même inſtrument toutes ſortes d'Ellipſes *. La même année il acheva ſes Leçons ſur la *Lumiere*, & il en fit une autre ſur la nature de la Mémoire, & ſur la maniére dont nous acquérons la notion du Tems, imprimée dans ſes *Oeuvres Poſthumes*. Ce fut environ ce tems-ci qu'il commença à être plus réſervé qu'il ne l'avoit été, ou plutôt il y avoit déjà quelque tems qu'il l'étoit; enſorte que, quoiqu'il fit ſouvent des Expériences, qu'il montrât de nouveaux Inſtrumens, & qu'il fit les *Leçons Cutleriennes*; il ne faiſoit que rarement entrer dans les journaux on dans les Régitres de la Société une caplication complette de ſes découvertes, diſant qu'il avoit deſſein lui-même de les mettre en état de paroître, pour les donner enſuite au Public, ce qu'il n'a pourtant jamais exécuté. Le 4 Juillet 1683 il lut un Mémoire *ſur la maniére dont l'Eau peut monter en quelque lieu que ce ſoit*, un autre *touchant une régle pour calculer la preſſion de l'Eau dans un tuyau*, & la Rélation *d'une Expérience pour déterminer le tems de l'Expanſion, & l'Expanſion comparative d'un Métal lorſqu'on le fond.* Le 11 Juillet il montra *le Modéle d'une nouvelle eſpéce de Moulin à vent*; & une *Maniére d'empêcher un Poids conſidérable de tomber tout à fait à bas, lorſque la Corde ou la Chaine, avec laquelle on le tire, vient à ſe rompre.* Le 18 Juillet il montra *comment on peut changer un Mouvement Circulaire horizontal en perpendiculaire, ou altérer de toute autre façon le Mouvement Circulaire, &* vice verſa. Le 31 Octobre il propoſa *la maniére de faire une eſpéce de Colle ou de ſubſtance tranſparente propre à recevoir l'impreſſion des Médailles*; & le 7 Novembre une autre maniére de faire la même choſe. Le 14 du même mois il montra *un Inſtrument pour meſurer la Viteſſe de l'Air ou du Vent, & pour en trouver la Force.* Le 28 Novembre il produiſit *une partie d'une Machine pour connoître le chemin qu'un Vaiſſeau fait en mer.* Le 5 Décembre il montra *un Inſtrument, qui étoit une Balance de proportion, pour trouver exactement toute partie demandée d'un Poids donné.* Le 12 du même mois il montra le modéle d'un autre Inſtrument pour peſer. Le 19 Décembre il produiſit des *Balances & des Poids pour tripler toutes ſortes de Poids, aſſez petits pour être joint avec ces Balances.* Le 9 Janvier 168$\frac{4}{5}$ il montra *le Modéle d'un Fleau, pour trouver une quantité de parties de toute partie peſante donnée.* Le 16 Janvier il produiſit *un Inſtrument pour montrer le poids comparatif de l'un ou de l'autre de deux Corps, ou de quelqu'une des parties des Corps ponderables.* Le 23 du même mois il montra un Trebuchet de ſon invention. Le 6 Février il produiſit un *Apparat pour eſſayer ſi la vertu magnetique de l'Acier peut être excitée & augmentée par quelque Corps qui n'eſt pas regardé comme magnetique.* Le 13 Février il montra *une Expérience pour examiner le Poids comparatif de la Glace & de l'Eau.* Le 20 du même mois il produiſit des Expériences pour montrer 1. „ que les Veſſies dans la „ Glace ſont remplies d'Air, qui eſt de la même nature „ que l'Air commun. 2. que l'Eau, quoique bouillante, „ eſt néanmoins aſſez peſante pour faire nager un morceau „ de fer qu'on y jette." Le 27 Février il montra des Expériences pour examiner les limites du Chaud & du Froid dans l'Eau, aude-là deſquelles ce Fluide devient un Corps ſpirituoux d'Air, ou un Corps ſolide de Glace. Le 19 Mars il produiſit des Expértences magnétiques faites avec différentes baguettes d'acier, aprés les avoir touchées avec l'Aiman. Le 5 Mai 1687 il fit une Leçon *ſur le Mouvement diurne inégal de la Terre*, imprimée dans ſes *Oeuvres Poſthumes*. Au mois de Juillet il fit voir une Expérience ſur la communication du Mouvement, par le moyen d'une ficelle tenduë à une longueur conſidérable, & ramenée, en paſſant par deſſus une poulie, à l'endroit proche duquel l'autre bout étoit attachée, & on trouva que la moindre addition de poids ou de mouvement à un des bouts, ſe faiſoit d'abord ſentir à l'autre bout, quoiqu'il dût parcourir en allant & en revenant une ſi grande étenduë. On expérimenta d'autres maniéres de montrer la communication du mouvement, comme par le moyen d'une longue canne ſuſpendue, ou par des fils de métal tendus à une grande longueur; on obſerva dans cette derniére expérience, que le ſon ſe communiquoit en un inſtant, auſſi rapidement que la lumiére; le ſon porté par l'air étant beaucoup plus longtems à ſe communiquer, que par l'eau. Le 20 Juin 1688 il lut une Deſcription contenant différentes maniéres de faire un *Barométre de Mer* portable, dont il faiſoit voir la grande utilité pour connoître les changemens de tems & les orages. Depuis ce tems-ci nous ne trouvons que

* Il y a dans l'Anglois *Echoſes*, mais je ſoupçonne que c'eſt une faute d'impreſſion R. D. T.

dent, le Conſeil, & les Membres de la Société Royale pour lui marquer le ſujet & le nombre des Leçons qu'il devoit faire. Le 11 Janvier 1664 il fut élu par la Société pour avoir ſoin des Expériences pendant toute ſa vie; & on augmenta ſes appointemens, en ajoûtant quelque choſe à la penſion fondée par le Chevalier Cutler (*l*). Lorſque les Aſſemblées de la Société furent interrompuës en 1665 par la peſte, il accompagna le Docteur Wilkins, & quelques autres Curieux dans la Province de Surrey, proche de Banſtead Downs, où ils firent pluſieurs Expériences (*m*). Le 19 Septembre 1666 il préſenta à la Société Royale un Plan pour rebâtir la Ville de Londres, qui avoit été ruïnée par le feu, ce Projet fut très-bien reçu; & le Chevalier Jean Laurence, ancien Lord Maire, s'adreſſa à la Société, pour lui témoigner que le préſent Maire & les Aldermans l'approuvoient fort, & le préféroient au Plan de l'Arpenteur de la Ville. On dit que ſelon le Plan de Mr. Hooke, les principales ruës, comme celle de Leaden-Hall-Corner juſqu'à Newgate & autres pareilles, devoient être en ligne droite, & que celles de traverſe devoient les couper à angles droits, en aſſignant aux Egliſes, aux autres Bâtimens publics, & aux Marchés des places convenables. Comme il falloit, pour rebâtir la Ville ſelon l'Acte du Parlement, une perſonne habile pour marquer le terrein aux Propriétaires, Mr. Hooke fut choiſi pour être un des Intendans; Mr. Jean Olivier, Peintre en Verre fut l'autre (*n*). Ce fut dans cet emploi qu'il gagna la plus grande partie du bien qu'il laiſſa en mourant; c'eſt ce qui parut par un grand Coffre de fer, qu'on trouva aprés ſa mort, qui avoit été fermé dans ce tems-là, comme la date le montroit, puiſqu'il paroiſſoit qu'il y avoit plus de trente ans. Ce Coffre renfermoit la plus grande partie de ce qu'il laiſſa, qui alloit à la valeur de pluſieurs mille Livres ſterling en Or & en Argent. „On ne peut diſconvenir, *dit Mr. Waller* (*o*), qu'il ne pût gagner très-„ légitimement un bien conſidérable dans le poſte qu'il occupoit, parce que chacun tâchoit d'être ex-„ pédié le plutôt qu'il étoit poſſible; enſorte que j'ai appris que de grand matin & le ſoir fort tard „ il étoit aſſailli de perſonnes, qui venoient le ſolliciter de leur aſſigner leur terrein; ainſi il pouvoit „ ſans fraude ni injuſtice retirer d'un auſſi pénible emploi une honnete récompenſe". Mr. Oldenburg, Sécretaire de la Société, étant mort pendant le recés de la Société en 1677, on pria Mr. Hooke de remplir ſa place, & d'écrire la minute de ce qui ſe paſſoit de plus conſiderable, ce qu'il fit le 25 Octobre de cette année (*p*). Au commencement de l'année 1687 ſa niece, Mlle. Gracieuſe Hooke, qui avoit demeuré pluſieurs annees avec lui, mourut; il ne ſe conſola jamais bien de cette mort, car l'on remarqua que depuis ce tems-là il étoit devenu moins actif, & plus mélancholique & bruſque (*q*). Au mois de Décembre 1691, ayant reçu du Docteur Tillotſon, Archeveque de Cantorbery, un Acte de Docteur en Médecine, il ſe fit recevoir le 7 de ce mois, & préta les Sermens entre les mains du Chevalier Charles Hedges. Environ cet même tems il fut employé au bâtiment de l'Hôpital proche de Hoxton, fondé en vertu du Teſtament de l'Alderman Aske, & remarquable par la juſte proportion qui y régne, & par la beauté de tout l'Edifice. On l'a blâmé pour avoir excédé la ſomme qu'il avoit d'abord fixée pour l'élever, & il a avoué à Mr. Richard Waller que la dépenſe avoit été fort au-delà de la premiére eſtime qu'il en avoit faite, non par ſa faute ou par abus, mais en partie par les nouvelles additions & par les changemens faits au premier plan, & ſur-tout pour n'avoir pas lui-meme fourni les Ouvriers, & fait accord avec eux; au-lieu que s'il s'y étoit pris de cette maniére, il auroit gagé, diſoit-il, que la dépenſe n'auroit de guére excédé la ſomme qu'il avoit marquée d'abord. Il pro-

(*l*) *Life of Dr. Hooke* p. 10. 11.
(*m*) Ibid. p. 11.
(*n*) Ibid. p. 11. & Wood *Ath. Oxon.* ubi ſupra.
(*o*) *Life of Dr. Hooke* p. 13.
(*p*) Ibid p. 21.
(*q*) Ibid. p. 24.

pen de choſe de lui pendant quelques années, ſinon qu'il faiſoit ſes Leçons pour la fondation du Chevalier Jean Cutler, dont pluſieurs ſe trouvent dans ſes *Oeuvres Poſthumes*. Au mois de Décembre 1691 il en fit pluſieurs touchant les moyens de perfectionner les Inſtrumens pour ſonder, qu'il appelloit *Nuntii inanimati ad fundum Abyſſi emiſſarii*. Le Jeudi 8 Septembre 1692 il rendit compte d'un tremblement de Terre, qu'il avoit obſervé lui-même à une heure, 55 min. aprés midi. Il remarqua qu'il ne faiſoit point de vent, mais qu'il plut tout ce jour-là. Ce tremblement de Terre ſe fit ſentir en même tems non ſeulement dans preſque toutes les provinces d'Angleterre, mais auſſi en divers endroits d'Allemagne. La même année il lut un Diſcours curieux, contenant la deſcription de la Tour de *Babel* ou de *Belus*. En 1693 il fit pluſieurs Leçons ſur les tremblemens de Terre, & une explication des *Metamorphoſes d'Ovide*, imprimée dans ſes *Oeuvres Poſthumes*. Le 5 Mars 169$\frac{3}{4}$ il fit une Leçon ſur la figure de la peau, ſes taches &c. ſur la conſtruction d'un Héliſcope par le moyen de quatre verres planes dans un tube de vingt quatre pieds, ou d'un Téleſcope pour les Planétes & les Etoiles fixes par deux réflexions dans un tube de quarante pieds, avec la Lunette de 120 pieds de Mr. Huygens. Le 27 Juin 1698 il fit une Leçon ſur le *Cajmotheoroe* de Huygens, & il montra une figure de Saturne & de ſon anneau. On trouve dans les *Tranſactions Philoſophiques* les Piéces ſuivantes de la façon de Mr. Hooke. *Tache obſervée dans une des Bandes de Jupiter, en Mai 1664.* No. I. p. 5. * *Réponſe aux Remarques de Mr. Auzout ſur le nouvel Inſtrument de Mr. Hooke pour faire des Verres pour les Téleſcopes.* No. IV. p. 95. *Methodus, qua Vitrum Planoconvexum exiguæ ſphæræ confici poſſit, quod radios Luminis in longè majoris diſtantiæ, quam convexitas iſta habitat ferre videatur.* No. XII. Tom. II. p. 77. *Nova Inventio* Barometri Orbiculati, *multo facilius præparandi præ eo, quod deſcriptum eſt in* Micrographia. No. XIII. ibid. p. 101. *Specialia Obſervationum* Martis *Planetæ, quas ſupra indicavimus habitas Londini, Menſibus Februario & Martio* 1665. No. XIV. ibid. p. 142. *Obſervationes Planetæ* Jovis *habitæ Londini.* No. XIV. p. 154. *Nupera Obſervatio* Saturni, 29 Jun. 1666. No. XV. p. 156. *Inſtructiones pro Obſervationibus & Experimentis faciendis per navium gubernatores, naucleros, aliaſque ad eam rem aptos, in ſuis itineribus marinis &c. exhibitæ partim per Dom.* Robert. Moray, *partim per Dom. Hooke* &c. No. XXIV. Tom. 3. p. 45. *Plures modi ad eandem rem* (diviſionem pedis in aliquotes millenas partes) per Dom. Townly) *propoſiti.* No. XXV. ibid. p. 87. *Relatio Experimenti, de præſervatione Animalium in vita, meditatæ ſolùm, quo aër in pulmones impellitur.* No. XXVIII. ibid. p. 219. *Deſcriptio Inſtrumenti, quo dividitur Pes in multoties millenas partes, quarum ope Diametri Planetarum menſurantur quam exactiſſimè* &c. *prout antea fuerat promiſſa,* (No. 25.) No. XXIX. ibid. p. 224. *Modus repræſentandi picturam cujuſcunque rei in pariete, armario, vel in judamento picturæ* &c. *in medio conclavi lucido die, vel noctu in quovis conclavi illuminato compluribus candelis.* No. XXXVIII. Tom. IV. p. 222. *Obſervations du Retour de quelques Taches du Soleil, aprés avoir paſſé par l'hemiſphère ſuperieur de cet Aſtre, qui nous eſt caché. Comme on l'avoit prédit* (No. 75. p. 2253.) No. LXXVII. p. 2295 †. *Obſervations de l'Eclipſe de la Lune du 8 Septembre* 1671. No. LXXVII. p. 2296. *Relation de quelques Obſervations de l'Eclipſe de la Lune du 1 Janvier* 1674. No. CXI. p. 237. *Obſervations & Conjectures ſur les Caracteres Chinois.* No. CLXXX. p. 36. *Deſcription d'une Invention pour augmenter les diviſions du Barometre &c.* No. CLXXXV. p. 241. *Obſervationes nonnullæ Eclipſeos nuperæ Solaris Maii 1 St. Vet. Obſ.* Hookio & Halleio. No. CLXXXIX. p. 370. Ses *Oeuvres Poſthumes* ont été publiées par Mr. Richard Waller, Sécretaire de la Société Royale, à Londres en 1705 in fol. Elles contiennent. I. *Idée générale de l'etat préſent de la Phyſique, & de la maniére dont on peut remedier à ce qui y manque, en ſe conduiſant méthodiquement pour faire des Experiences & pour recueillir des Obſervations, afin de compiler une Hiſtoire Naturelle, qui ſerviroit de fondement ſolide ſur lequel on éleveroit l'édifice d'une vraye Phyſique.* II. *Leçons ſur la Lumiere, où l'on en explique la Nature, les Proprietés, & les Effets* &c. Quoique Mr. Hooke n'ait pas traité dans ces Leçons des différentes altérations & affections des rayons de la Lumiére que produiſent la *Reflexion*, l'*Inflexion*, & la *Refraction* &c. comme il paroît par divers endroits de ſes Ecrits que c'étoit ſon deſſein; on trouve cependant ici l'explication de divers points non moins difficiles que curieux, entre autres le célébre problême de la *Mémoire*, & la maniére dont nous acquérons les idées du *Tems* & de la *Durée*. III. *Diſcours ſur la nature des Comètes*, auquel on a joint un *Diſcours ſur la peſanteur.* IV. *Obſervations ſur le Livre du Docteur* Jean Dée *touchant les Eſprits.* V. *Leçons & Diſcours ſur les Tremblemens de terre & les Eruptions ſouterraines, où l'on expliqua les cauſes de l'inegalité de la Superficie de la Terre; & d'où viennent les Coquillages & autres ſubſtances pétrifiées marines & terreſtres, répandues par-tout ſur la ſurface de notre Globe.* VI. *Leçons ſur la Navigation & l'Aſtronomie.* En 1726 il a paru à Londres in 8. un Livre ſous le titre d'*Expériences & Obſervations Philoſophiques du célébre Docteur* Robert Hooke, *Membre de la Société Royale, & Profeſſeur en Géometrie au Collége de Greſham, & d'autres illuſtres Savans de ſon tems. Avec des Figures, publiées par* G. Derham, *Membre de la Société Royale.*

* Je marque les pages ſelon l'Edition Latine d'Amſterd. 1672 in-douze, & je rapporterai les Titres tels que je les y trouve. R. D. T.

† Ici recommencent les Citations des *Tranſactions* en Anglois. R. D. T.

propoſa auſſi d'établir dans cet endroit une Ecole de Mathématique pour inſtruire des enfans dans l'Aſtronomie & dans la Navigation; cette propoſition fut d'abord fort goûtée par ceux qui étoient chargés du ſoin de cette affaire (r). Le 18 Juillet 1696, le procès qu'il avoit à la Chancellerie pour la penſion fondée par le Chevalier Cutler, fut décidé en ſa faveur, ce qui lui fit beaucoup de plaiſir, ce procès lui ayant cauſé du chagrin pendant pluſieurs années. Il en a témoigné ſa ſenſibilité dans ſon Journal en ces termes DOMSH GLISSA, qu'on peut expliquer de cette maniére, *Deo Opt. Max. ſummus Honor, Gloria in ſæcula ſæculorum, Amen. Je ſuis né ce jour de Juillet en 1635, & Dieu m'a donné une nouvelle naiſſance; puiſſé-je ne jamais oublier ſes bontés envers moi, & le bénir tant que je vivrai.* Sa ſanté fut extrêmement altérée longtems avant ſa mort, & il perdit la vuë. Il mourut le 3 Mars 1701 âgé de ſoixante-ſept ans, ſept mois, & treize jours, & ſon Corps fut enterré honorablement dans l'Egliſe de Ste. Heléne à Londres, tous les Membres de la Société Royale, qui ſe trouvoient en Ville, ayant aſſiſté à l'enterrement. Il étoit très-mal fait de ſa perſonne, extrêmement boſſu, & fort pâle & maigre. Il portoit ſes propres cheveux, qui étoient d'un brun obſcur, longs, droits, & fort négligés; mais il les fit couper trois ans avant ſa mort, & prit la perruque. Il étoit actif, laborieux & infatigable; il dormoit peu, même dans les derniers tems de ſa vie; il ſe couchoit rarement avant deux, trois ou quatre heures du matin, & ſouvent il ne ſe couchoit pas du tout, étudiant très-ſouvent toute la nuit, & ne faiſant qu'un petit ſomme le jour. Il étoit d'un tempérament mélancholique, défiant & jaloux, ce qui augmenta avec l'âge. Dans les commencemens qu'il ſe fit connoître des Savans, il étoit très-communicatif, & ne ſe faiſoit pas une peine de faire part de ſes découvertes Philoſophiques & de ſes inventions, mais quelques occaſions le rendirent réſervé juſqu'à être blâmable. Il en rejettoit la faute ſur quelques perſonnes qui s'attribuoient l'honneur des découvertes qu'il avoit faites, ou qui profitant de ſes ouvertures, perfectionnoient ce qu'il n'avoit encore qu'ébouché ce qui lui fit dire, qu'il ne parleroit plus de rien, qu'il n'eût eu le tems de le perfectionner lui-même; & c'eſt ce qui a fait perdre bien des choſes, qu'il prétendoit ſavoir. Il pénétroit vivement les diſpoſitions & les ſentimens des autres, deſorte qu'il faiſoit quelquefois des conjectures ſubtiles & caractériſoit les gens d'une maniére mordante. Dès ſa jeuneſſe il s'étoit accoutumé à une vie de Communauté, ou plutôt Monaſtique, & c'eſt ce qui peut avoir contribué à lui faire mener toujours une vie d'Hermite ou de Cynique trop auſtére, ſe donnant à peine le néceſſaire, dans le tems qu'il avoit aſſez de bien pour vivre à ſon aiſe. Il diſoit ſouvent qu'il avoit un grand projet en tête, c'étoit de diſpoſer de ſon bien d'une maniére qui ſervît à l'avancement de la connoiſſance de la Nature, & des vuës pour leſquelles la Société Royale avoit été établie; qu'il vouloit faire bâtir un Edifice commode pour la Société, où il y auroit une Bibliothéque, un Cabinet, un Laboratoire, & d'autres Commodités pour faire des Expériences; & fonder une *Lecture* de Phyſique & de Méchanique, de l'ordre de celle qu'il rempliſſoit lui-même. Mais ſes Amis eurent beau le ſolliciter de mettre ſes deſſeins par écrit, & de faire ſon Teſtament pour diſpoſer de ſon bien comme il le jugeroit à propos, pendant qu'il ſe portoit bien, & ils l'en preſſérent encore lorſque lui-même & tous les autres crurent qu'il n'étoit pas loin de ſa fin; mais on ne put jamais obtenir de lui de le faire, renvoyant toujours d'un jour à l'autre, juſqu'à ce qu'enfin ce magnifique projet aboutit à rien & s'en alla en fumée. Mr. Hooke mourut ſans avoir fait aucun Teſtament, du moins qui ſe ſoit trouvé. Il a toujours témoigné une profonde vénération pour la Divinité, comme on le voit en divers endroits de ſes Ecrits, & rarement recevoit-il quelque grace ſignalée de Dieu, qu'il n'en témoignât ſa reconnoiſſance; ce qu'il faiſoit auſſi toutes les fois qu'il avoit fait quelque découverte importante, ou inventé quelque choſe d'utile, ou trouvé la ſolution de quelque Problême difficile, c'eſt ce qui paroît par divers endroits de ſon Journal, où il exprime ſouvent ſa gratitude envers Dieu de cette maniére abrégée DOMGM, ou de telle autre maniére. Il étudioit beaucoup l'Ecriture, qu'il liſoit dans les Originaux. „ Pour ſi-
„ nir, dit Mr. Waller (r); tous ſes défauts étoient plus que compenſés par ſes grands talens natu-
„ rels & acquis, par ſa rare & admirable ſagacité à pénétrer dans les myſtéres les plus cachés de la
„ Nature, & à trouver les méthodes les plus propres à la forcer à ſe découvrir, en la pourſuivant au
„ travers de tous ſes tours & détours juſques dans ſa derniere retraite..... Il n'en faut d'autres preu-
„ ves, que le grand nombre d'Expériences qu'il a faites, & les Machines pour les faire, qui montent
„ à quelques centaines; les nouveaux Inſtrumens & les utiles Inventions dont on lui eſt redevable,
„ qui ſont en grand nombre; ſon étonnante facilité à expliquer clairement les Phénoménes de la Na-
„ ture, & à démontrer ſes aſſertions: l'heureux talent qu'il avoit d'appliquer des Théories aux Phé-
„ noménes obſervés, & d'inventer des Expériences aiſées & ſimples, & non pompeuſes & de pur
„ amuſement, pour prouver ces Theories enſuite; paſſant des Obſervations aux Théories, & des
„ Théories à de nouvelles Expériences, ce qu'il diſoit ſouvent être la meilleure méthode pour réuſſir
„ dans l'explication de la Nature. Toutes ces belles qualités le faiſoient eſtimer des plus ſavans Phi-
„ loſophes Anglois & Etrangers; & malgré tous ſes défauts on peut le mettre au rang de plus grands
„ Hommes du ſiécle paſſé; il auroit peut-être pu être le premier de tous, s'il eût été exempt de ces
„ défauts". C'eſt lui qui a fait le plan du nouveau Bethléhem à Londres, de *Mountague-Houſe* dans la Paroiſſe de St. Giles des Champs, du Collége des Médecins, du Théatre qui y eſt joint, & du Monument ſur la hauteur de Fiſch ſtreet; & il a été ſouvent employé à faire le plan d'autres Edifices (t).

(r) Ibid. p. 29.

(r) Ibid. p. 29.

(t) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II Col. 1040.

HOOKER (Richard) ſavant & judicieux Théologien Anglois vers la fin du XVI. Siécle, nâquit à Heavy-Tree près d'Exeter environ l'an 1553, ſelon Mr. Walton (a), ou vers Pâques de l'année 1554, ſelon Mr. Wood (b). Ses parens étoient plus diſtingués par leur vertu & leur induſtrie, que par leur naiſſance & par leurs richeſſes (c); quoique Jean Hooker ſon biſayeul eût été Maire d'Exeter en 1490, & ſon ayeul en 1529 (d). Ses Parens le deſtinérent à apprendre quelque métier; mais le Maître chez qui il alloit à l'Ecole, ayant remarqué qu'il avoit beaucoup de génie, leur perſuada de lui laiſſer continuer ſes études (e), juſqu'à ce qu'avec le ſecours de Jean Hooker ſon Oncle, Tréſorier d'Exeter (f) & du Docteur Jean Jewel, Evêque de Salisbury, on l'envoya à l'Univerſité d'Oxford, où il devint un des Clercs du Collége du Corps de Chriſt en 1567 (g), Ecolier du même Collége le 24 Décembre 1573 (h), Membre & Maître-ès-Arts en 1577 (i), Profeſſeur dépuré en Langue Hébraïque le 14 Juillet 1579, à la place de Mr. Thomas Kingsmill, à qui l'étude avoit derangé l'eſprit (k). Au mois d'Octobre de la même année il fut chaſſé du Collége avec le Docteur Jean Reynolds & d'autres, par le Docteur Jean Barfoote, Vice-Principal du Collége, & Chapelain d'Ambroiſe, Comte de Warwick [A], on ignore les raiſons de cette expulſion; mais ils furent

(a) *Life of Mr. R. Hooker. By Iſ. Walton. Printed with the Lives of Dr. John Donne, Sir H. Wotton &c.* p. 139. London 1675.

(b) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 302.

(c) Walton *ubi ſupra.*

(d) Izaak's *Memoirs of Exeter.* p. 30. 333.

(e) Walton p. 139.

(f) Idem p. 140. *Worthies of Devon By John Prince* p. 301. Lond. 1701 in-fol.

(g) Wood *ubi ſupra.*

(h) Walton p. 149.

(i) Idem ibid.

(k) Wood Col. 302. 330.

[A] *Au mois d'Octobre de la même année il fut chaſſé du Collége avec le Docteur Jean Reynolds & d'autres par le Docteur Jean Barfoote, Vice-Principal du Collége, & Chapelain d'Ambroiſe Comte de Warwick.*] On trouve quelque choſe ſur cette affaire dans une Lettre du Docteur Reynolds au Chevalier François Knolles. La voici (l). „ Je „ ſuis

(l) *Life of Mr. R. Hooker* p. 272.

furent rétablis dans le même mois (*l*). Peu de tems après qu'il eut pris les Ordres, il fut nommé pour prêcher dans la Cathédrale de St. Paul à Londres [*B*], environ l'an 1581; étant logé chez Mr. Jean Churchman, on trouva moyen de lui faire épouser la fille de la maison, qui s'appelloit Jeanne [*C*], son mariage l'obligea de résigner sa place du Collége; le 9 Décembre 1584, Mr. Jean Cheny le nomma à la Cure de Drayton-Beauchamp dans la Comté de Buckingham [*D*]; & l'année suivante à la recommandation du Docteur Edwin Sandys, Archevêque d'Yorck, il fut élu Maître du Temple, à la place de Mr. Richard Alvey, Bachelier en Théologie, qui venoit de mourir (*m*). Dans ce poste il eut un différend avec Mr. Gautier Travers, Ministre Puritain, & Prédicateur d'après midi du Temple, à qui l'Archevêque Whitgift imposa silence; il en appella au Conseil Privé, mais inutilement, & Mr. Hooker répondit à sa requete [*E*]. Pendant qu'il fut au Temple il jetta les fon-

(*l*) Walton p. 172. 175.

(*m*) Idem p. 178, 179.

„ suis mortifié, Monsieur, d'être dans la nécessité de vous entretenir d'un différend, dont je ne puis parler, sans „ me plaindre du procédé injuste d'une personne de votre „ Collége, qui a pris sur lui, contre tout droit & raison, „ de nous chasser de notre Maison, Mr. Hooker, moi, & „ trois autres de nos Compagnons, pour avoir fait ce „ que nous sommes engagés par serment de faire. Notre „ affaire doit être examinée par devant l'Evêque de Winchester, & je ne doute pas qu'il ne nous fasse justice. „ Cependant, comme quelques-uns de nos Ennemis ont „ asſuré que ce Prélat est déjà prévenu de la chose, & „ ne nous donnera point d'audience, telle que nous nous „ attendons; je vous supplie donc humblement, Monsieur, de prier l'Evêque par Lettres, de nous faire obtenir justice; quand même elle seroit rigoureuse, ce se„ ra toujours justice; notre cause est si bonne, que je suis „ sûr que nous triompherons. C'est ce qui me fait prendre la hardiesse de vous solliciter pour l'amour du Collége du Corps de Christ, ou plutôt de Jésus Christ lui-même, que je supplie de vous combler de plus en plus „ de ses bénédictions, & des graces de son St. Esprit. „ Je suis &c.

„ Londres le 9 Octob. 1579.

„ Jean Reynolds".

[*B*] *Il fut nommé pour prêcher dans la Cathédrale de St. Paul à Londres.*] Il ne fut pas assez heureux pour échapper à la Critique, en débutant; on trouva à redire à la maniére dont il s'étoit expliqué, dans son Sermon, sur un point de Doctrine; il dit qu'*il y avoit en Dieu deux Volontés, une Volonté antécedente, & une Volonté conséquente; par la premiére il veut que tous les Hommes soient sauvés; mais par la seconde il ne veut le salut que de ceux qui vivent d'une maniére conforme à cette mesure de grace qu'il leur a offerte ou accordée* (2). Ce Sentiment paroissoit contraire à celui de Calvin, adopté dans ce tems là par bien des gens fans examen. Notre Auteur observe dans sa *Réponse à la Requete de Mr. Travers*, que ce qu'il a enseigné dans son Sermon „ n'a pas été confondu avec d'autres matiéres „ de maniére à avoir pu passer sans qu'on y fît attention; „ non, la thése a été expliquée, prouvée, & on y a insisté pendant assez longtems. Je ne vois pas comment „ Mylord Evêque de Londres (3), qui étoit présent, & „ qui écoutoit, put écouter aussi patiemment une aussi „ grande erreur, & sans avoir censuré ensuite le Prédicateur; comment il a pu écouter un homme, qui prêchoit „ une doctrine différente de celle que la Parole de Dieu „ nous enseigne non en adoptant le sens qu'y donnent un „ ou deux interprétes particuliers, ou l'explication établie „ dans un petit nombre de Livres, mais en la prenant „ dans le sens reçu par toutes les Eglises qui professent „ l'Evangile, & par conséquent aussi par la nôtre".

(2) Ibid. P. 174.

(3) Le Docteur Jean Aylmer.

[*C*] *Etant logé chez Mr. Jean Churchman, on trouva moyen de lui faire épouser la fille de la maison, qui s'appelloit Jeanne.*] Les Prédicateurs à St. Paul avoient, outra leur falaire, le logement & la nourriture pendant deux jours avant & un jour après le Sermon, dans une Maison appellée, *le Logis de la Synamie*, espéce d'Ordinaire tenu par Mr. Churchman, qui avoit été un Drapier fort aisé dans *Watling street*, mais qui étoit tombé dans la pauvreté. Mr. Hooker se rendoit souvent dans cette maison fort fatigué, mais la femme de Mr. Churchman prenoit soin de le délasser & de le réchauffer. „ Mr. Hooker fut „ si sensible à ces soins, *dit Mr. Walton* (4), qu'il se crut „ obligé en conscience d'ajoûter foi à tout ce que cette „ femme lui disoit; desorte qu'elle persuada à ce pauvre „ homme, qu'il étoit d'un tempérament délicat; & que „ le meilleur pour lui étoit de prendre une femme, qui „ lui servît comme de nourrice, & qui pût prolonger sa „ vie & la lui faire passer doucement; en un mot une per„ sonne telle qu'elle pourroit & voudroit lui procurer, „ s'il jugeoit à propos de se marier..... Il la chargea „ donc de lui choisir une femme, s'engageant de venir à „ Londres dès qu'elle le manderoit, & d'accepter une fem„ me de sa main; ce qu'il fit la même année ou environ „ dans la suivante. La femme qu'elle lui choisit fut sa „ propre fille, nommée Jeanne, qui ne lui apporta ni „ beauté ni bien; & qui du reste ressembloit parfaitement „ à la femme que Salomon compare à une *maison où il y a des gentiléres*; desorte que le pauvre homme n'eut rien „ moins que sujet de *se réjouir de la femme de sa jeunesse*, „ mais au contraire il n'eut que trop juste raison de dire „ avec le saint Prophéte; *Helas! que je suis misérable de demeurer dans les tentes de Kédar*".

(4) P. 175.

Ps. CXX. 5.

[*D*] *Le nomma à la Cure de Drayton-Beauchamp dans la Comté de Buckingham.*] Pendant son séjour dans ce Bénéfice, Mrs. Edwin Sandys & George Cranmer, ses deux Elèves, firent un voyage exprès pour le voir; ils le trouvérent avec les *Odes d'Horace* à la main, gardant son petit troupeau de moutons dans une commune; il leur dit qu'il étoit obligé à cela, parce que son valet étoit allé dîner, & aider sa femme à quelque Ouvrage nécessaire dans la maison. Quand le valet fut venu relever son maître, ses deux Elèves l'accompagnérent chez lui; où leur plus grand ségal fut de jouir de sa paisible conversation, dont on les priva bien-tôt, parce qu'on l'appella pour bercer. Le reste de l'accueil qu'on leur fit, répondit si bien à cela, qu'ils ne demeurérent que jusqu'au lendemain matin, mais ils furent assez longtems pour s'appercevoir de la triste situation de leur maître, & pour en être affligés. „ Après avoir „ passé ce tems-là, *dit Mr. Walton* (5), à rappeller les „ plaisirs innocens de leur jeunesse, & à s'en entretenir, „ & à d'autres amusemens de cet ordre, pour recréer & „ consoler leur maître autant qu'ils le pouvoient, ils furent obligés de le laisser en compagnie de Jeanne sa „ femme, & de chercher un logement plus tranquille pour „ la nuit suivante: mais an le quittant Mr. Cranmer lui „ dit; *Mon bon Maître, je suis très-fâché que vous ne soyez „ pas mieux tombé par rapport à votre Cure, & plus fâché „ encore que votre femme ne soit pas pour vous une meilleure „ compagne lorsque vous sortez de votre Cabinet épuisé par „ de continuelles études.* Cet honnête homme lui répondit: *Mon Cher George, s'il est ordinaire aux Saints d'avoir une double portion des misères de cette vie, moi qui ne „ le suis point je ne dois pas murmurer de ce que la Sagesse „ du Créateur m'a affligé, mais travailler, comme je le fais „ aussi tous les jours, à soumettre ma volonté à la sienne, & „ à posséder mon ame en patience & en paix*". A son retour à Londres Mr. Sandys informa son pere, qui étoit Archevêque d'Yorck, de la fâcheuse situation de son Maître; & ce fût là-dessus que ce Prélat le recommanda en 1585 pour la place de Prédicateur du Temple.

(5) P. 177.

[*E*] *Il en appella au Conseil Privé, mais inutilement, & Mr. Hooker répondit à sa requête.*] Mr. Travers avoit attaqué Mr. Hooker fort vivement sur l'Opinion Charitable qu'il avoit des Catholiques-Romains qui mouroient dans leurs superstitions. Il disoit que cela encourageoit les mal intentionnés à demeurer dans leurs damnables principes, & exposoit les foibles dans la foi à se laisser séduire à la perte de leur ame. Mr. Hookes répondit que ceux qui avoient été présens à son discours, pouvoient témoigner qu'il n'avoit rien dit que ce que disoient dans leurs écrits, ceux dont Mr. Travers reconnoissoit non seulement l'orthodoxie, le savoir, & le jugement, mais qu'il honoroit par ces endroits-là. Que ce qu'il avoit dit se réduisoit à ceci: *je ne doute pas que Dieu n'ait été assez miséricordieux pour sauver des milliers de nos Peres, qui ont vécu dans les superstitions du Papisme, entant qu'ils ont pêché par ignorance*; & que ce trait faisoit même partie d'un Sermon, qui étoit principalement contre l'Eglise Romaine. Mr. Travers avoit desapprouvé, que Mr. Hooker eût appellé Dieu la Cause *permissive* & non *positive* du Mal, que les Scholastiques nomment *Malum Culpæ*. Secondement, qu'à l'objection de ceux qui disent, *Si je suis élu, quelque chose que je fasse, je serai sauvé*, Mr. Hooker eût répondu que la volonté de Dieu sur cet Article n'étoit pas *absolue*, mais *conditionelle*, c'est-à-dire, qu'il ne vouloit sauver que les Elus qui croyent, qui la craignent, & qui lui obéissent. En troisiéme lieu que pour fermer la bouche à ceux qui murmurent contre Dieu, parce qu'il a rejetté les Reprouvés, il avoit dit qu'ils n'étoient point rejettés, pas même dans le Decret & le Conseil de Dieu, sans la prévision de leur indignité, qui précéde en ordre, quoique non pour le tems. „ Car si l'Election présuppose dans l'or„ dre, comme elle le doit nécessairement, la prévision de „ l'existence de ceux qui sont élus, quoique leur élection „ précéde leur existence, & non seulement une prévision positive de leur existence, mais aussi la permission de leur misére, parce que l'élection est par miséricorde, & que la „ miséricorde présuppose toujours de la misére; il s'ensuit „ que les Elus reconnoissent, à la gloire de la miséricor„ de gratuite de Dieu, que lorsque dans son Conseil il a „ déterminé que *tels & tels vivront & ne mourront point*, „ ils étoient à ses yeux des objets aussi odieux, que des „ Lépreux couverts de fange & d'ordure, que des Ulcéres pourris dans les reins de leurs Peres, en un mot „ des malheureux, dignes d'exécration. Et y auroit-il „ une seule créature rejettée en droit de dire à Dieu, tu „ me plonges dans l'abîme, & me condamnes à des tour„ mens éternels, uniquement pour satisfaire ton bon plaisir, sans trouver en moi rien qui me rende digne à tes „ yeux des flammes éternelles?" Lorsque Mr. Hooker vit que Mr. Travers ne s'attiquoit à ces points, que parce qu'ils n'étoient pas développés, il promit de les expliquer

à

fondemens de ſon Ouvrage ſur *les Loix du Gouvernement Eccléſiaſtique*; mais trouvant que ſa ſituation dans ce poſte n'étoit pas favorable à ſon travail pour y mettre la dernière main, il pria l'Archevêque de l'en tirer [*b*]; & en 1591 ce Prélat le nomma à la Cure de Boſcomb dans la Comté de Wilts

à quelque occaſion convenable auſſi clairement que le jour, pour lui & pour les autres. Quand on lui demanda ſur quels fondemens il bâtiſſoit, il répondit que c'étoit ſur les paroles de St. Paul ſur ce ſujet. Mr. Travers lui demanda enſuite, quel Auteur il ſuivoit pour expliquer St. Paul, & pour recueillir de ſes expreſſions la doctrine qu'il avançoit, contre le ſentiment, diſoit-il, de toutes les Egliſes & de tous les bons Auteurs? Mr. Hooker lui répondit, que pour réfuter cet *argument impoſant*, il auroit pu citer des paſſages tirés des Confeſſions de Foi, des Monumens les plus autentiques de l'Antiquité, & des principaux de notre tems, en plus grand nombre qu'il n'auroit peut-être voulu. Mais que dans le même tems Mr. Travers lui avoit donné de fortes raiſons de croire, que la citation des paroles des autres Ecrivains, pour faire voir leur conformité avec les expreſſions de notre Auteur, auroit autant déplu à ce Théologien (Mr. Travers) que la choſe même en faveur de laquelle on les auroit citées. „ Car „ il ſait bien, *dit Mr. Hooker*, combien de fois il m'a donné à ce ſujet des coups de dent en public, quoique je „ n'aye jamais cité beaucoup les ſentimens des autres Ecrivains dans aucun Sermon, & que la plupart de ceux „ que j'ai faits ne contiennent aucune citation, parceque „ j'ai toujours cru que le meilleur étoit ni de les affecter, „ ni d'en mépriſer l'uſage. Mr. Travers ayant auſſi deſapprouvé qu'on fit valoir en prêchant l'Autorité humaine, „ Mr. Hooker allégua, ce qu'on ne peut blâmer ſous quelque prétexte que ce ſoit, ſavoir la *Raiſon*, par où je „ n'entends pas, diſoit-il, ma propre raiſon, comme on „ le débite à préſent, mais la ſaine raiſon véritablement „ divine: raiſon par laquelle on peut non ſeulement diſcourir probablement ſur les conſéquences en queſtion, „ mais démontrer qu'elles découlent des termes que St. „ Paul employe; raiſon propre à cette eſpéce de Science, „ par laquelle on connoit les choſes divines." Mr. Travers avoit auſſi relevé Mr. Hooker ſur ce qu'il avoit dit dans ſes Sermons, *que la certitude que nous avons des choſes que nous croyons ſur l'autorité de la Parole de Dieu, eſt au deſſous de celle que nous avons par le témoignage des Sens.* Mr. Hooker répond: „ Cela eſt-il certain? Oui, „ j'ai avancé, & je ſuis bien ſûr que lui même ne peut le „ nier, que les choſes que Dieu promet dans ſa Parole „ nous ſont plus aſſurées que celles que nous touchons & „ voyons. Mais en ſommes nous auſſi ſûrs & certains? „ ſi nous le ſommes, d'où vient donc que Dieu nous „ prouve ſi ſouvent la certitude de ſes promeſſes, comme „ il le fait, par des preuves priſes de notre propre expérience. La preuve doit avoir plus de certitude pour „ nous que la choſe prouvée, autrement elle n'eſt plus „ preuve. Comment donc ſe fait-il qu'au lieu que dix „ perſonnes qui regardent la Lune, ſont toutes également certaines que c'eſt la Lune; pluſieurs qui croyent une „ ſeule & même promeſſe, n'ont pas tous la même plénitude de foi à cet égard? Comment arrive-t-il que les „ hommes étant aſſurés d'une choſe par le témoignage de „ leurs Sens, ne peuvent en avoir plus de certitude qun „ celle qu'ils en ont; au-lieu que ceux qui ſont les plus „ fermes dans la foi ont beſoin de travailler, de faire des „ efforts, de prier, que l'aſſurance qu'ils ont des choſes „ ſpirituelles & céleſtes puiſſe croître & augmenter?" Sur ce que Mr. Travers avoit relevé ce trait d'un des Sermons de Mr. Honker, *qu'il ne devoit pas que Dieu n'eût été aſſez miſéricordieux pour ſauver pluſieurs milliers de nos peres, qui ont vécu dans les ſuperſtitions du Papiſme, enfans qu'ils ont péché par ignorance.* Mr. Honker déclare dans ſa réponſe, que c'eſt là ſon ſentiment, & il allégue les raiſons de ce jugement de charité. Il établit d'abord la queſtion touchant la *Juſtification* & les *Oeuvres*, & explique de quelle maniére *on renverſe le fondement de la Foi dans les Oeuvres*, il paſſe enſuite à faire connoître la voye, que les Hommes dans l'état de la nature, & quelques autres, ont priſe fauſſement pour la voye par laquelle ils eſpéroient de pouvoir obtenir le véritable & éternel bonheur. Après avoir découvert l'erreur, il montre le vrai chemin, qui ſeul peut conduire à la Vie éternelle: voici ce qu'il dit ſur ces deux voyes. „ *Celle là* eſt la voye de la Nature, *celle ci* eſt „ la voye de la Grace. La fin de la *premiere*, le ſalut mérité, „ préſuppoſe la juſtice des Oeuvres de l'homme, cette juſtice, la capacité naturelle de les faire; cette capacité la bonté de Dieu, qui a créé les hommes aſſez parfaits pour cela. „ Mais la fin de la *ſeconde* voye, le ſalut accordé aux hommes „ comme un don, ne préſuppoſe point leur juſtice, mais le „ pardon de leur injuſtice, *la Juſtification*, leur Juſtification „ préſuppoſe leur incapacité naturelle à faire le bien, une „ douleur vive de ce l'avoir point fait, & une foi ſincére „ en celui pour l'amour duquel les pécheurs ſont reçus, „ ce qui eſt leur vocation; leur vocation préſuppoſe l'élection de Dieu, qui les choiſit d'entre les enfans qui „ étoient perdus; leur Election préſuppoſe un Médiateur, „ en qui ils ſont élus; cette Médiation une Miſéricorde „ incompréhenſible; cette Miſéricorde ſuppoſa leur miſére, pour laquelle il a bien voulu mourir, & prendre la „ qualité de Médiateur." Mr. Hooker déclare encore qu'„ il n'y a d'autre cauſe méritoire de notre Juſtification „ que Jéſus-Chriſt, d'autre cauſe efficiente que ſa miſéricorde; & que nous nions la grace de notre Seigneur Jéſus-„ Chriſt, nous outrageons & anéantiſſons le bénéfice de „ ſa paſſion, ſi nous ſommes aſſez orgueilleux pour nous „ imaginer que nous pouvons mériter la vie éternelle ou „ en être dignes." Il ſoutient que cette penſée détruit l'eſſence de notre Juſtification; & que tous les ſentimens qui en approchent ſont très-dangereux. „ Cependant, *ajoute-t-il*, quand on conſidére combien de juſtes & de gens „ vertueux, combien de Saints & de Martyrs ont eu des „ opinions dangereuſes, & entre autres celle-ci, qu'ils ont „ eſpéré d'appaiſer Dieu en quelque maniéru, par les „ peines volontaires qu'ils ſe ſont infligées; ſera-t-on aſſez „ hardi, pour cette opinion ou pour d'autres ſemblables, „ qui par voye de conſéquence anéantiſſent le mérite de „ Jéſus-Chriſt, de graver ſur leurs tombeaux; *ces perſonnes-là ſont damnées, il n'y a point de ſalut pour eux?* St. „ Auguſtin dit, *Errare poſſum, Hæreticus eſſe nolo.* Et à „ moins que nous ne diſtinguions entre ceux qui errent „ par ignorance, & ceux qui perſiſtent par opiniâtreté „ dans l'erreur, comment y aura-t-il aucun homme qui „ puiſſe eſpérer d'être ſauvé? Donnez-moi un Pape ou un „ Cardinal, que de grandes afflictions ayent fait rentrer „ en lui même, dont Dieu ait touché le cœur d'une véritable douleur de tous ſes péchés, & qu'il ait rempli d'amour pour Jéſus-Chriſt & ſon Evangile, dont les yeux „ ſoient ouverts & diſpoſés à voir la vérité, dont la bouche ſont prête à abjurer toutes ſes erreurs, excepté la ſeule opinion du mérite des Oeuvres, qu'il croit que Dieu „ demande de ſes mains, & qui parce qu'il ne l'a point, „ tremble, eſt abbatu, & dit encore, *Seigneur purge moi de mes fautes cachées*, croirai-je à cauſe de cette ſeule „ opinion erronée ou de telle autre, que cet homme ne „ touche pas ſeulement le bord du vêtement de Jéſus-Chriſt? s'il le touche, pourquoi douterois-je, qu'il ne „ puiſſe ſortir de ce divin Sauveur une vertu qui le ſauve? „ non, non, je ne craindrois pas de dire à cet homme, „ *Vous êtes dans l'erreur: mais ayez bon courage: vous avez à faire à un Dieu miſéricordieux, qui aura tous l'égard poſſible, à ſa que vous retenés de bon, & non à un Sophiſte „ captieux, qui prenne du plus mauvais côté, tout ce en quoi „ vous vous trompez.*" Mais on dira, continue notre Auteur, *admettre le mérite des Oeuvres dans quelque degré que ce ſoit, c'eſt renverſer le fondement, & cette doctrine exclut de la miſéricorde divine, & de toute eſpérance de Salut.* Il répond: „ Quoi ils ſeroot exclus pour cela du ſalut! quoi-„ qu'ils retiennent ſincérement à tous les autres égards la „ Foi Chrétienne, quoiqu'ils ayent juſqu'à un certain point „ tous les dons & toutes les graces du St. Eſprit; quoi-„ qu'ils ayent en eux tous les autres caractéres des enfans de Dieu; quoiqu'ils ſoient fort éloignés de tout „ ſentiment d'orgueil, pour ſe flatter qu'ils ſeront ſauvés „ par le mérite de leurs Oeuvres; quoique la ſeule choſe „ qui les trouble & les inquiéte ſoit un peu trop de découragement, une trop grande crainte, provenant de la „ fauſſe penſée, que Dieu exigera d'eux une dignité, qu'ils „ ſont affligés de ne point trouver en eux-mêmes; quoi-„ qu'ils ne ſoient pas obſtinés dans cette opinion; mais au „ contraire diſpoſés à y renoncer & charmés de le faire, „ ſi l'on peut alléguer une ſeule bonne raiſon qui en prouve la fauſſeté; quoique la ſeule cauſe, qui fait qu'ils n'y „ renoncent point avant que de mourir, ſoit l'ignorance de „ ce qui en dévoile le faux, quoique la raiſon qui fait que „ leur ignorance à cet égard n'eſt point diſſipée, ſoit le „ défaut de lumiéres en ceux qui devroient être capables de la diſſiper, & qui ne le ſont point; je ceux „ mourir, ſi jamais on trouve qu'une ſimple erreur, dans „ une pareille ſuppoſition, exclut entiérement un Pape ou „ un Cardinal de l'eſpérance du ſalut. Certainement je „ dois avouër, que ſi c'eſt une erreur, de croire que „ Dieu peut être aſſez miſéricordieux pour ſauver les hommes lors même qu'ils errent, mon erreur eſt ma plus „ grande conſolation. Et ſi je ne la cheriſſois pas je ne ſouhaiterois jamais de parler ni de vivre."

[*b*] *Il pria l'Archevêque de l'en tirer.*] Après que ſa *Réponſe* à la *Requête* de Mr. Travers eut paru, il s'acquit de jour en jour l'eſtime des plus ſavans & des plus ſages du la Nation; mais cette Piéce produiſit un effet tout oppoſé ſur l'eſprit de pluſieurs perſonnes du Temple, partiſans zélés de Mr. Travers & de ſon plan de Diſcipline Eccléſiaſtique: ainſi quoique ce Théologien eût quitté ſa place, tout le grand ſens & toute la douceur de Mr. Hooker ne purent étouffer les ſemences de mécontentement dans cette Société, cela obligea ce dernier à ſupplier l'Archevêque de le placer ailleurs; il s'explique en ces termes: „ Quand je perdis la liberté dont je jouiſſois dans ma Cellule, en quittant mon Collége, je la retrouvai juſqu'à „ un certain point dans ma Cure de Campagne. Mais je „ ſuis las du tracas & des contradictions que je trouve dans „ ce poſte ci; Dieu & la Nature ne m'ayant point deſtiné „ aux diſputes, mais à l'étude & à la tranquillité. Mes „ différends particuliers avec Mr. Travers, m'ont fait d'autant plus de peine, que je le crois homme de bien; cette perſuaſion m'a engagé à examiner ma propre conſcience touchant ſes opinions; & pour me ſatisfaire, j'ai „ conſulté l'Ecriture & les autres Loix divines & humaines, pour ſavoir ſi l'on doit agir pour lui & pour ceux „ qui ſont dans ſes ſentimens, aſſez d'égard pour changer la

„ con-

Wilts (n). Le 17 Juillet de la même année il fut pourvu de la Prébende de Nether-Haven dans l'Egliſe de Salisbury (o). Il demeura à Boſcomb juſqu'à ce qu'il eût achevé quatre Livres de ſon *Gouvernement Eccléſiaſtique* [G], qui furent enrégîtrés ſur le Régître à la Salle des Libraires le 9 Mars 1592,

(n) Idem p. 209. 210.

(o) *Faſti Eccl. Angl.* By John Le Neve.

" conſtitution de notre Gouvernement Eccléſiaſtique, notre Culte divin, notre manière de louër & de prier Dieu, & nos Cérémonies reçuës, auſſi ſouvent que la délicateſſe de ſa conſcience & de celle d'autres perſonnes l'exigera de nous. Dans cet examen je me ſuis non ſeulement ſatisfait moi-même, mais j'ai commencé un Traité dans lequel je me propoſe de juſtifier les Loix de notre *Gouvernement Eccléſiaſtique*; & Dieu & ſes ſaints Anges me rendront au grand & dernier jour, le témoignage que me rend ma conſcience, que mon deſſein en cela n'eſt point d'attaquer perſonne, mais plutôt de ſatisfaire les Conſciences délicates; ce que je ne pourrai jamais exécuter que dans un lieu où je puiſſe étudier, & implorer la bénédiction de Dieu ſur mes efforts, vivre en paix & en retraite; voir la bénédiction de Dieu fourdra autour de moi, & manger mon pain ſans diſpute. Jeſupplie donc votre Grandeur, ſi elle me juge digne de cette faveur, de m'accorder la grace de pouvoir achever ce que j'ai commencé."

[G] *Son* Gouvernement Eccléſiaſtique.] Il envoya le Manuſcrit au Grand Tréſorier Burleigh avec une Lettre, datée de Londres le 13 Mars 1592, que Mr. Strype a publiée (6). Les quatre premiers Livres de cet Ouvrage furent imprimés à Londres en 1594 in-folio, & le cinquiéme parut ſeul dans la même Ville en 1597, auſſi in-folio, & avec une Epître dédicatoire é l'Archevêque Whitgift, qui dans les Editions poſtérieures a été miſe à la tête de tout l'Ouvrage. A la fin de l'Edition des quatre premiers Livres, l'Auteur mit l'Averiſſement, qui ſuit, au Lecteur. „ J'ai jugé à propos pour quelques raiſons particuliéres „ qu'il valloit mieux donner à préſent ces quatre Livres „ ſeuls, que de les garder avec la ſuite, juſqu'à ce que „ tout l'Ouvrage fût en état de paroître. Il n'eſt peut être „ pas mauvais, que les choſes générales touchant la queſ„ tion dont il s'agit, qui y ſont traitées, ſoient examinées „ à part, & comme ſervant d'introduction aux Livres ſui„ vans, où l'on entre dans le détail des queſtions particu„ liéres." Cet Ouvrage fut reçu avec admiration en Angleterre, & ſa réputation ſe répandit bientôt dans les Pays étrangers (7). Mr. Cambden ſouhaittoit (8) que „ pour „ l'honneur de la Nation Angloiſe, & pour l'utilité des „ autres on pût le traduire en une Langue Univerſelle." Mr. Strype dit (9) que „ c'eſt un Traité précis de l'état „ Eccléſiaſtique de l'Egliſe Anglicane, ſolide & raiſonné, „ d'une clarté & d'une force admirable, rempli d'érudi„ tion, accompagnée d'une modeſtie égale; deſtiné é dé„ fendre l'Egliſe Anglicane, telle qu'elle a été réformée „ d'abord & établie par les Loix, contre ceux qui deman„ dent ſi fort & d'une maniére ſi peu judicieuſe une autre „ forme de Gouvernement, gens que ce judicieux Théo„ logien réfute avec beaucoup de ſuccès." En 1599 cet Ouvrage fut attaqué par une Brochure in-4. intitulée: *Lettre Chrétienne de quelques Proteſtans Anglois, qui aiment ſincérement l'Etat preſent de la Religion autoriſée & profeſſée en Angleterre, au très-révérend & très ſavant Mr. Hooker, pour lui demander l'éclairciſſement de quelques points de Doctrine, contenus dans ſes cinq Livres du* Gouvernement Eccléſiaſtique. On répondit á cette Piéce par une autre, intitulée, *Défenſe juſte & modérée des cinq Livres du* Gouvernement Eccléſiaſtique &c. *contre une* Lettre *peu charitable* de quelques Proteſtans Anglois. Londres 1603 in-4. par Guillaume Covel, Docteur en Théologie. Notre Auteur avoit deſſein de publier *tous* Livres de ſon *Gouvernement Eccléſiaſtique*, & Mr. Walton obſerva (10) qu'il vécut aſſez pour achever les trois derniers, mais ſavoir ſi nous les avons tels qu'ils les a faits, c'eſt une autre queſtion. Mr. Walton rapporte (11) qu'il tient d'une perſonne, qui avoit très-bien connu Mr. Hooker, & qui étoit inſtruite des affaires de ſa famille, qu'environ un mois après ſa mort l'Archevêque Whitgift envoya un de ſes Chapelains pour demander é Mr. Hooker des nouvelles des trois derniers Livres du *Gouvernement Eccléſiaſtique* compoſés par ſon mari; mais elle ne voulut ou ne put en donner aucune; qu'environ trois mois après ce tems lé le Prélat la fit venir é Londres, où elle fut examinée par quelques Membres du Conſeil Privé ſur ce qu'étoient devenus ces Livres. Mais l'Archevêque la fit venir á Lambeth, comme pour la préparer á l'interrogatoire du lendemain, & après quelques queſtions amiables, elle lui avoua „ qu'un „ certain Mr. Clarke & un autre Miniſtre du voiſinage de „ Cantorbery, l'étoient venu trouver, & l'avoient priée „ de leur permettre d'entrer dans le Cabinet de ſon Mari, „ pour voir quelques-uns de ſes papiers; qu'ils en avoient „ brulé & déchiré pluſieurs, en l'aſſurant qu'il n'étoit pas „ bon qu'on les vît; que c'étoit-là tout ce qu'elle en ſa„ voit." Elle demeurait dans ce tems là dans *King-ſtreet* á Weſtminſter, où on la trouva le lendemain morte dans ſon lit; ſon nouveau mari fut ſoupçonné & recherché, mais déclaré innocent de ſa mort. Comme le Docteur Jean Spencer étoit du même Collége que Mr. Hooker, & *qu'il y avoit entre eux une amitié ſi étroite, qu'ils communiquoient toujours enſemble tout ce qu'ils faiſoient, & qu'ils avoient ſur-tout conſulté l'un avec l'autre ſur ces Livres du Gouvernement Eccléſiaſtique* (12), on dit que l'Archevêque Whitgift remit au Docteur les ébauches imparfaites des trois derniers Livres, pour les mettre dans le meilleur état qu'il pourroit, parce qu'il connoiſſoit très-bien le caractére de Mr. Hooker, & que perſonne n'étoit mieux inſtruit de ſes vuës. „ C'eſt ce dont on peut voir une preuve aſſez claire, *dit* „ *Mr. Walton* (13) dans une Epître, imprimée d'abord & „ enſuite ordinairement é la tête des cinq Livres de Mr. „ Hooker, mais omiſe, je ne ſai pas pourquoi, dans la „ derniére Edition des huit Livres enſemble, imprimée en „ 1662, & dans laquelle les Editeurs ſemblent vouloir „ donner ces trois Livres douteux pour être véritable„ ment de Mr. Hooker; á la fin de l'Epître en queſtion „ on trouve ces deux Lettres]. S. qui déſignent Jean „ Spencer." On y dit „ On ſe propoſe de publier auſſi „ les trois derniers Livres, enfans *poſthumes* de leur Pere. „ Car comme dans les derniers tems de ſa vie, conſumée „ par le travail, il demandoit ordinairement á Dieu, que „ s'il vivoit aſſez pour voir ces Livres achevés, il plût „ alors au *Seigneur de laiſſer aller ſon Serviteur en paix* „ (pour employer ſes propres termes). Dieu a auſſi exaucé „ ſes vœux, puiſqu'il a vécu juſqu'á ce que ſon Ouvrage „ ait été fini. Et quoiqu'il ſoit mort, comme Rachel, „ étant en travail, & qu'il ait hâté ſa fin pour leur donner „ la vie; il a cependant vécu aſſez longtems pour voir de „ ſes yeux, ces fruits de ſon eſprit, ces Benjamins, fils „ de ſa droite, quoiqu'ils ayent été pour lui des Bénonis, „ des enfans de douleur. Mais quelques Eſprits mal diſpoſez, ſoit malice ou avarice, ou zéle aveugle, c'eſt ce „ qui eſt incertain, les ont étouffés dès qu'ils ont été „ nés, & que leur pere a été mort, ſemblables en cela „ aux ſages femmes Egyptiennes; & ayant enlevé les co„ pies parfaites qui nous reſtoient, ils ne nous ont laiſſé „ que de vieilles ébauches remplies de ratures, démem„ brées, & diſperſées comme l'Abſirtus de Médée; ſans „ ordre, ſans beauté, & n'étant pas ſeulement l'ombre „ d'elles-mêmes. Si le Pere avoit vécu aſſez pour les voir „ ainſi défigurés, il auroit pu á juſte titre les appeller Bé„ nonia, des enfans de douleur. Mais les inſtances de „ pluſieurs perſonnes du premier rang & d'un mérite di„ ſtingué ne permettant pas de les laiſſer mourir & enter„ rer tranquillement, on ſe propoſe de les leur préſenter „ tels qu'ils ſont. Les yeux ſavans & judicieux trouveront „ peut-être ecocte du plaiſir en contemplant les admira„ bles traits de ces Corps bien proportionnés, & en dé„ mêlant quelque reſſemblance entre eux & leur Pere. „ Dieu veuille que comme ils ont été deſtinés avec leurs „ freres á contribuer á la paix de l'Egliſe, ils puiſſent „ dans la force du peu de vie qui leur reſte, réuſſir heu„ reuſement, & en diſſipant les doutes de ceux qui ſont „ diſpoſés é profiter, aider é finir les maux de nos diſſen„ ſions domeſtiques." Mr. Walton remarque (14) que cette Epître du Docteur Spencer fut écrite & publiée pour la premiére fois environ quatre ans après la mort de Mr. Hooker; on avoit pendant tout ce tems-lá taché de déterrer les Copies parfaites des derniers Livres, mais inutilement, deſorte qu'étant convaincu qu'il n'étoit pas poſſible de les trouver, on tâcha de compléter l'Ouvrage ſur les *ébauches imparfaites* de l'Auteur. „ Et je déclare, *continue* „ *Mr. Walton*, foi de vrai Chrétien, que la femme du „ Docteur Spencer, qui étoit ma Tante, & ſœur de Geor„ ge Cranmer, m'a dit il y a quarante ans, en propres „ termes, ou en termes équivalens, que *ſon mari avoit* „ *achevé les trois derniers Livres de Mr. Hooker, & que ſur* „ *ſon lit de mort, ou dans ſa derniere maladie il les lui avoit* „ *remis entre les mains, avec charge de ne les laiſſer voir* „ *á perſonne, mais de les délivrer elle-même au* é *l'Arche„ vêque de Canterbery, qui étoit alors le Docteur Albot,* „ *ou au Docteur King, dans ce tems-lá Evêque de Londres*; „ *& qu'elle avoit exécuté les ordres de ſon mari.* Mr. Walton croit que c'eſt du Manuſcrit du Docteur Spencer, & non d'aucun autre, qu'on a tiré diverſes Copies, entre autres celles qui ſe trouvent dans les Bibliothéques du Chevalier Thomas Bodley, de l'Evêque Andrews, de Mylord Conway, de l'Archevêque de Cantorbery, de l'Archevêque Uſher, & pluſieurs autres; *on prétend*, dit Mr. Walton, que *la plupart de ces Copies ſont de la propre main de l'Auteur, mais elles different beaucoup, étant altérées & tronquées, ſelon que les gens ont jugé que cela convenoit le mieux, pour que Mr. Hooker fût d'accord avec eux, ou pour appuyer leurs mauvais deſſeins.* Pour prouver une partie de ce qu'il avance, Mr. Walton cite les autorités ſuivantes. Le Docteur Barnard, ci devant Chapelain de l'Archevêque Uſſerius, déclare, dans ſes *Clavi Trabales*, imprimés en 1661, qu'en examinant les Manuſcrits de ce Prélat, il avoit trouvé les trois livres, qu'on ſuppoſoit être les Livres VI. VII & VIII du *Gouvernement Eccléſiaſtique* de Mr. Hooker; & que dans ces Livres, tels qu'ils ſont imprimés ſous le nom de Mr. Hookes, il y a tant de d'omiſſions, que cela va ſouvent juſqu'á pluſieurs paragraphes entiers, & eſt cauſe que l'Ouvrage manque de liaiſon. Le Docteur Barnard rapporte au long ces endroits omis. Mr. Fabien Philips u certifié par un écrit ſigné de ſa main, que le Docteur Sanderſon, Evêque de Lincoln, l'avoit aſſuré peu de tems avant ſa mort, qu'il avoit vu un Manuſcrit de la propre main de Mr. Hooker, „ où on „ ne trouvoit point que le Roi ou le Souverain Magiſtrat „ fût reſponſable au Peuple." Le Docteur Henry King, Evêque de Chicheſter, dit, dans une Lettre á Mr. Iſaac Walton, datée

(6) No. 19 de l'Appendix au IV Livre de la *Vie de l'Archevêque Whitgift.*

(7) Walton p. 222.

(8) *Annals of Q. Eliſabeth ad ann.* 1599.

(9) *Life of Archbiſhop Whitgift.* L. IV. c. 9. p. 400.

(10) P. 233.

(11) Ibid.

(12) Ibid. P. 234.

(13) Ibid.

(14) P. 235.

mais ils ne parurent qu'en 1594 (*p*). En 1595 il réſigna la Cure de Boſcomb entre les mains du Docteur Caldwell, Evêque de Salisbury, & eut pour ſucceſſeur Mr. Benjamin Ruſſel, qui y fut inſtallé le 23 Juin. Le 7 Juillet de la même année il fut nommé à la Cure de Bishops-Bourne proche de Cantorbery; où il demeura juſqu'à ſa mort, ſans avoir eu aucune autre dignité, ni d'autre bénéfice (*q*). Mr. Walton (*r*) dit qu'il étoit d'une complexion ſanguine, & un peu bilieuſe; mais qu'il étoit lent même dans ſa jeuneſſe, tant dans ſa démarche que dans ſa maniére de parler, ne faiſant jamais paroître de chaleur, mais une humble gravité, convenable aux gens d'âge. Il étoit de petite ſtature, vnuté, il avnit le viſage boutonné, ce qui venoit du peu d'exercice qu'il faiſoit & de ſa vie ſédentaire; il étoit naturellement ſi timide, que dans ſa jeuneſſe ſes diſciples lui faiſoient aiſement perdre contenance, & que jamais il o'aima à les regarder en face, ni dans uo âge plus avancé aucun homme quel qu'il fût. Il avoit la vuë courte, & il tennit les yeux fixés juſqu'à la fin de ſon Sermon à l'endroit où il les attachoit d'abord. Il étnit fort négligé dans ſes habits (*s*). Mais la réputation de ſes Ecrits, & la ſainteté de ſes mœurs, le faiſnient généralemoent admirer, & lui attiroient des viſites d'un grand nombre de Savans (*t*). Ses Sermons n'étnient ni longs ni animés, mais il les prononçoit avec beaucoup de zéle, & d'une voix humble; ſon but étoit de rendre raiſon de ce qu'il avançoit, & il avnit une ſorte d'éloquence plus pmpre à porter les hommes à la piété par la conviction que par la frayeur (*u*). Il a fait quelques autres Piéces, outre ſon *Traité du Gouvernement Eccléſiaſtique* [*H*]. Il mnurut à Bishnps-Bourne le 2 Nnvembre 1600 [*I*] dans la quarante-ſixiéme année de ſon âge, & fut enterré dans l'Egliſe, où le Chevalier Guillaume Cowper lui a fait depuis ériger un monument. Il laiſſa quatre filles, Alix, Cecile, Jeanne, & Marguerite [*K*], & leur donna a chacune cent Livre ſterling; laiſſant ſa veuve ſeule exécutrice. Il parut par ſon inventaire, que ſon bien, dont la plus grande partie conſiſtoit en Livres, alloit à 1092 L. 9 Sch. 2 d. (*w*). Il avoit une Sœur, nommée Elizabeth Harvey, qui a vécu juſqu'à l'âge de 121 ans, & qui eſt mnrte au mnis de Septembre 1663 (*x*).

(*p*) Walton p. 122.

(*q*) Idem, ibidem.

(*r*) P. 153.

(*s*) Idem p. 217. 218.

(*t*) Idem p. 217.

(*u*) Idem p. 218. 220.

(*w*) Idem p. 211.

(*x*) Idem p. 212.

datée de Chicheſter le 17 Novembre 1663, & imprimée à la tête de la Vie de Mr. Hooker par Mr. Walton; „ qu'après la mort de Mr. Hooker, le Docteur Jean Spencer avoit eu ſi grand ſoin de conſerver les ineſtimables „ Livres VI, VII, & VIII de ſon *Gouvernement Eccléſiaſtique*, & ſes autres Ecrits, qu'il engagea *Henri Jackſon*, „ pour lors du Collége du Corps de Chriſt, de copier „ pour lui tous les papiers de Mr. Hooker qui reſtoient, „ dont il y en avoit beaucoup d'imparfaits, ſon Cabinet „ ayant été pillé, & maltraité par Mr. Cherke, & par un „ autre qui étoit dans les mêmes principes que lui. Mais „ ſon intime ami le Docteur Spencer tâcha de completter „ ces papiers, & il les légua comme un précieux tréſor à „ mon pere (16), après la mort duquel ils demeurérent „ entre mes mains, juſqu'à ce que le Docteur Abbot, pour „ lors Archevêque de Cantorbery, les fit tirer de chez „ moi, en autoriſant le Docteur Jean Barkeham de me „ les demander, & de les lui apporter dans ſon Palais de „ Lambeth; on les mit alors, à ce que j'ai oui dire, dans „ la Bibliothéque de l'Evêque, où ils demeurérent juſqu'au martyre de l'Archevêque Laud, qu'ils furent donnés par les factieux, avec toute la Bibliothéque, à Hugh „ Peters, pour le récompenſer de ſes grands ſervices „ dans ces tems de confuſion. Et quoiqu'ils ne puſſent „ guére tomber en de plus mauvaiſes mains, il s'eſt trouvé cependant d'autres gens qui les ont corrompus, & „ leur ont fait tenir le langage, pour lequel la faction „ combattoit alors, qui étoit de ſoumettre l'Autorité Souveraine au Peuple." En 1648 on publia à Londres in-4. *Des Loix du Gouvernement Eccléſiaſtique*, *Livres* VI. & VIII. *Par* Richard Hooker. *Ouvrage attendu depuis longtems, & publié aujourd'hui ſur les Copies les plus autentiques.* On trouve à la téte cet Averuiſſement au Lecteur. „ On vous préſente ici deux des trois Livres du *Gouvernement Eccléſiaſtique* du ſavant Mr. Hooker, attendus „ depuis ſi longtems, & ſouhaités ſi ardemment, ſavoir „ le *ſixiéme* & le *huitiéme*, tels qu'ils ont été conſervés „ par les Illuſtres Savans, le feu Docteur Andrews, Evêque de Winchester, & ſe Docteur Uſher, Archevêque „ d'Armagh; on avoit même grande eſpérance de recouvrer le *ſeptiéme*, & de les donner tous trois enſemble; „ mais les recherches qu'on a fait juſqu'ici ont été infructueuſes. Et ayant appris qu'on en répandoit des „ copies fautives, ſinon tout à fait fauſſes, on a pris le „ parti de mettre ceux-ci au jour, afin d'empêcher autant „ qu'il eſt poſſible, qu'on ne faſſe des additions & des „ falſifications, pour les attribuer à l'Auteur; & que de „ cette maniére, les parties diſperſées du travail d'un „ homme, qui deſira ſi ardemment l'union de l'Egliſe, „ puſſent être réunies." Les différentes Copies comparées pour donner cette Edition ſont les ſuivantes, celle de la Bibliothéque Bodléienue à Oxford, celle de la Bibliothéque de l'Archevêque de Cantorbery, celle de la Bibliothéque de l'Evêque Andrews, deux appartenant à l'Archevêque Uſher, & une qui étoit entre les mains de Mylord Vicomte Conway. Ces deux Livres, avec un *ſeptiéme*, ont été publiés par le Docteur Jean Gauden, ſucceſſivement Evêque d'Exeter & de Worceſter, en 1662 à Londres, in-folio, ſous ce titre: *Les Oeuvres de Mr.* Richard Hooker, *Théologien ſavant, pieux, & éloquent, contenant la défenſe de l'Egliſe Anglicane, qu'on prouve être vrayement Chrétienne, & bien & duément réformée, en huit Livres ſur le Gouvernement Eccléſiaſtique; completés à préſent, tant par rapport au* VI. *&* VIII. *Livres, que par rapport au* VII. *&c. ſur les propres MSS. de l'Auteur, qui n'ont jamais paru. Avec l'Hiſtoire de ſa Vie pieuſe, & de ſa mort Chrétienne.* On croit communément que c'eſt le Docteur Gauden qui a publié le premier & le huitiéme Livre, auſſi bien que le ſixiéme & la ſeptiéme; mais comme nous l'avons remarqué, le ſixiéme & le huitiéme avoient déjà paru à Londres en 1648: il y a plus, les *huit Livre* avoient paru, avec d'autres Traités & quelques Sermons, à Londres en deux Volumes in-folio, en l'année 1617, ainſi que le titre nous l'apprend.

(16) Le Docteur Jean King, Evêque de Londres.

[*H*] *Il a fait quelques autres Piéces, outre ſon Traité du Gouvernement Eccléſiaſtique.*] I. *Reponſe à une* Requête *préſentée par Mr.* Gautier Travers *aux Seigneurs du Conſeil Privé.* Oxford 1612 in-4. II. *Les Cauſes des Diſputes ſur le Gouvernement Eccléſiaſtique.* Oxford 1641 in 4. III. *Diſcours ſur la Juſtification, les Oeuvres, & ſur la maniere dont le fondement de la Foi eſt renverſé:* ſur Habac. I. 4. Oxford 1612 in 4. IV. *Sermon ſur la nature de l'Orgueil.* ſur Habac. II. 4. Oxford 1612 in 4. V. *Préſervatif contre la Douleur & la Crainte:* Sermon fiinébre ſur Jean. XIV. 27. Oxford 1612 in-4. VI. *De la Certitude & de la Perpétuité de la Foi dans les Elus, & de la Fin du Prophete Habacuc en particulier.* Sermon ſur Habac. I. 4. VII. *Deux Sermons ſur une partie de l'Epître de St.* Jude: ſavoir les vſſ. 17.-21. Oxford 1614 in-4. Mr. Henri Jackſon, Membre du Collége du Corps de Chriſt à Oxford, a donué tous ces Sermons avec le *Wicket* (Gnichet) *de Wiclef:* ils ont été réimprimés ſans ce dernier Ouvrage, à Londres en 1632 in-folio, à la ſuite des *Cinq Livres du Gouvernement Eccléſiaſtique*; item à la ſuite des *Huit Livres*, Londres 1682 in-folio. VIII. *Sermon ſur Matth.* VII. 7. *trouvé dans le Cabinet du Docteur* Andrews, *Evêque de Winchester.* Publié par Mr. Iſaac Walton à la fin de *la Vie du Docteur* Sanderſon, *Evêque de Lincoln*, Londres 1678 in 8.

[*I*] *Il mourut à Biſhops-Bourne le 2 Novembre* 1600.] Sa maladie fut cauſée par un froid qu'il prit en venant par eau de Londres à Graveſend, & dont il ne put jamais ſe guérir. Il travailloit dans ſon Cabinet quoiqu'il ne ſe portât pas bien, & ſi diſoit ſouvent au Docteur Saravia, qu'„il ne demandoit point à Dieu une longue vie, & „ qu'il ſouhaittoit ſeulement de vivre aſſez pour achever „ les trois derniers Livres de ſon Traité du *Gouvernement* „ *Eccléſiaſtique.*" On croit qu'il hâta ſa mort par ſon aſſiduité à finir cet Ouvrage. Environ un mois avant ſa mort, il commença à perdre l'appétit, ce qui fut ſuivi d'une ſi grande averſion pour toutes ſortes d'alimens, que durant quelques ſemaines on auroit dit qu'il ne vivoit que de l'odeur des mets; ce qui ne l'empêchoit pas d'étudier & d'écrire. Peu de jours avant ſa mort on voia chez lui; lorſqu'il l'apprit, il demanda, *mes Livres & mes Papiere ont-ils échappé?* on lui répondit, *qu'oui; il n'y a donc pas de mal*, reprit-il, *tonas autre perte ne peut me chagriner* (17). Les Auteura varient ſur le tems de ſa mort. Cambden dit (18) qu'il mourut en 1599. Dans l'Epitaphe miſe ſur ſon tombeso par le Chevalier Guillaume Cowper, on met ſa mort en 1603. Mais ces deux dates ſont évidemment fauſſes; car il paroît par le témoignage de Guillaume Somner, Greffier de l'Archevêque pour la Province de Cantorbery, que le Teſtament de notre Auteur étoit daté du 26 Octobre 1600, & avoit été vérifié le 3 Décembre de la même année. Et l'Archevêque Laud a fixé ſa mort au 2 Novembre 1600. dans ces paroles, écrites de ſa propre main au titre du Livre de Mr. Hooker; *Richardus Hooker, vir ſummis doctrinæ dotibus ornatus, de Eccleſiâ præcipuè Angliceand optimè meritus, obiit* 2 *Nov. circiter horam ſecundam poſtmeridianam*, anno 1600.

(17) Walton p. 223, 210.

(18) *Annals of Elizabeth* ad ann. 1598.

[*K*] *Il laiſſa quatre filles* &c.] Une de ſes filles ainées épouſa un certain Challnor, autrefois Maître d'Ecole à Chicheſter. Marguerite, la plus jeune, épouſa Ezéchiel Clark, Bachelier en Théologie, & Recteur de St. Nicolas à Harbledown proche de Cantorbery, dont elle eut un fils, nommé Ezéchiel, Recteur de Waldron dans la Comté de Suſſex, & une fille. Les deux autres filles moururent avant que d'être nubiles (19).

(19) Walton p. 211. 212.

HOOPER (George) Savant Ecrivain [*A*], & Evêque de Bath & de Wells, nâquit à Grimley dans la Comté de Worceſter le 18 Novembre 1640, de George Hooper Gentilhomme, & de

[*A*] *Savant Ecrivain.*] C'eſt ce qui paroît par ſes Ouvrages, dont nous donnerons le Catalogue. Il a publié les Sermons ſuivans. 1. *Sermon prononcé devant le Lord Maire dans la Chapelle de Guild Hall, le* 30 *Octobre* 1681, ſur *Gal.* V. 22. 23. Londres 1682 in-4. 2. *Sermon prononcé devant le Roi à Whitehall*, le 5 Novembre 1681. ſur Matth. XXII. 21. Londres 1682 in 4. 3. *Sermon prononcé devant la Reine à Whitehall, le Dimanche* 25 *Janvier* 1690 ſur *Luc* XV. le dernier vers. Londres 1691 in-4. 4. *Sermon prononcé devant le Roi & la Reine à Whitehall le* 14 *Janvier* 1693 ſur *Jean* VII. 17. Londres 1694 in-4. 5. *Sermon prononcé devant le Roi, le* 20 *Janvier* 1695, ſur *Jean* III. 20. 6. *Sermon prononcé devant la Chambre des Communes, le* 4 *Avril* 1701 ſur Phil. III. 20. 7. *Sermon prononcé devant la Chambre des Pairs le* 30 *Janvier* 1703, *Anniverſaire du Martyre du Roi Charles* I. ſur 1 Cor. X. 3. 4. 8. *Sermon d'Actions de graces pour la Paix, prononcé le* 7 *Juillet* 1713, ſur *Pſeaum.* CXXII. 7. Ses autres Ouvrages ſont les ſuivans. I. L'*Egliſe Anglicane juſtifiée de l'accuſation de Papiſme*, imprimé en 1682, & joint aux *London Caſes.* II. *Diſcuſſion methodique & nette de la grande & capitale Controverſe entre l'Egliſe Anglicane & l'Egliſe Romaine ſur un Guide infaillible.* En trois Diſcours. Le premier ſert d'*introduction*; l'Auteur y décide les queſtions préliminaires à cette Controverſe, & à toutes les autres qui s'agitent entre les deux Egliſes. Dans le *ſecond* il examine au long les prétentions ſur leſquelles on fonde l'Infaillibilité moderne, & prouve qu'elles ſont ſans fondement. Dans le *troiſieme*, on examine en peu de mots, en ſe prévalant de ce qui a été établi dans le précédent, ce que les Catholiques Romains alléguent pour prouver qu'il eſt raiſonnable qu'il y ait un Guide infaillible en matière de Religion, & on dévoile ce qu'il y a de Sophiſtique dans leurs raiſonnemens. Les deux premières parties ont été approuvées pour l'impreſſion par le Docteur Maurice en 1687; mais la troiſiéme n'a jamais vu le jour. III. *Le Cas du Curé par rapport à la Taxe ſur les terres, ou Lettre à un Membre de la Chambre des Communes*, 1689. IV. *Traité du Carême. En deux Parties. La premiere contenant l'Hiſtoire de ſon Obſervation. La ſeconde un Eſſai ſur ſon Origine, qu'on diviſe encore en deux parties; dont la premiere eſt preliminaire, ou y montre que la plupart des Pratiques du Chriſtianiſme viennent des Juifs; & dans la ſeconde on propoſe des conjectures pour faire voir que le Carême a la même origine.* L'Approbation eſt du 5 Février 1694. Dans la Section V. du Chap. X. de la Première Partie, l'Auteur recapitule toute cette Partie en ces termes. „ Nous venons de voir le Carême obſervé durant les quatre premiers Siécles. Nous avons vû dans le dernier de ces „ ſiécles, lorſque la Religion Chrétienne ſe profeſſa plus „ publiquement ſous les Empereurs Chrétiens, & qu'elle „ eut un grand nombre d'Ecrivains, des témoignages formels & inconteſtables de l'obſervation générale, quoique différente dans la maniere, de la *Quadrageſime*, „ nommée communément ainſi dans ce tems-là, des quarante jours. Dans le ſiécle précédent, ſavoir le *troiſiéme*, en remontant juſques vers le milieu de ce ſiécle, „ tems qui ne nous fournit pas beaucoup d'Ecrivains, & „ où l'on n'avoit guére d'occaſions de parler de cette matiére, nous trouvons cependant un détail exact de l'auſtérité avec laquelle les Chrétiens obſervoient *la Semaine de la Paſſion*, détail qui nous vient d'un des plus grands Hommes de l'Egliſe (1), qu'on avoit conſulté „ ſur l'heure qu'on pouvoit finir le jeûne. Cette grande „ auſtérité de la *Semaine ſainte*, qui ne le cédoit en rien „ à celle dont on a uſé dans la ſuite, donne tout lieu de „ penſer que les Chrétiens de ce tems là n'ont pas laiſſé „ à la génération ſuivante le ſoin d'y ajoûter la dévotion „ des Semaines précédentes; ſurtout puiſque nous trouvons, qu'Origéne, Maître de Denys, parle en termes „ exprés de la *Quadrageſime*, comme conſacrée au jeûne. „ Il eſt vrai que nous n'avons ce paſſage d'Origéne que „ de la Verſion de Ruffin, qui n'étoit pas le Traducteur „ le plus exact; mais il n'étoit pas auſſi le plus mauvais, „ ainſi il y a plus d'apparence qu'il a traduit ici fidélement, que le contraire; n'y ayant aucune raiſon de „ ſoupçonner de la falſification dans ce terme plutôt que „ dans un autre de la période, ni de s'étonner qu'il ſoit „ parlé d'une choſe ſi célébre & ſi connue aſſez peu de „ tems après." *Mais pour continuer, nous avons vu encore par Tertullien, qu'on peut mettre dans le ſecond ſiecle, auſſi bien que dans le troiſieme, qu'au ſentiment de l'Egliſe de ſon tems, les jours de la mort de Jeſus-Chriſt, le Vendredi & le Samedi ſaints du matin, ſinon toute la Semaine, devoient être conſacrés par tout le monde au jeûne, en vertu de l'autorité des Apôtres; qu'on n'étoit point néceſſairement obligé de jeûner d'autres jours, & comme en vertu d'un precepte divin, mais que cela étoit laiſſé à la diſcrétion des Chrétiens, ſelon qu'ils le jugeoient à propos ſelon les régles de la ſageſſe & de la piété. Cette eſpéce d'incertitude ne lui permettoit pas naturellement d'en dire davantage, ou le ſujet qu'il traitoit, ni de nous inſtruire des differentes Coutumes des Egliſes ſur cette partie arbitraire du Carême, quoique l'on puiſſe recueillir d'ailleurs, même de Tertullien, qu'on obſervoit dès ce tems-là un eſpace plus conſiderable. Mais pour remonter plus haut & nous approcher davantage du ſiécle des Apôtres, vers l'an* 190, *par* 90 *ans après la mort de St. Jean*, Iecnée *Evêque vénérable & déjà fort âgé, qui avoit converſé familiérement avec l'illuſtre* Polycarpe, *comme celui-ci avec St.* Jean *& d'autres Apôtres*, Irenée, *dis je, nous a inſtruits, quoique par occaſion ſeulement, des pratiques differentes de ſon tems; que les uns croyoient devoir jeûner un jour, les autres deux jours, ceux-là quarante jours. Nous apprenons donc quoiqu'en general tant de lui que des Evêques de toute l'Egliſe de ſon tems, qu'on avoit obſervé conſtamment un jeûne anti-paſchal dans tous les lieux, depuis le tems des Apôtres mêmes.* La *Seconde Partie* eſt un Eſſai ſur *l'Origine du Carême*, diviſé en deux Parties, dans la premiére notre Auteur tâche de montrer, *que la plupart des anciennes Pratiques du Chriſtianiſme viennent des Juifs.* Dans ce deſſein il remarque d'abord, *qu'il n'eſt point honteux aux Pratiques Chrétiennes d'avoir été empruntées des Juifs.* „ On „ ſait, dit-il (2), que parmi les anciens Héretiques, il y „ en avoit qui recevoient Jéſus-Chriſt & l'Evangile, & „ qui rejettoient la Loi de Moyſe, dont ils blaſphémoient „ le Dieu. Et il y a peut-être aujourd'hui bien des gens, „ moins coupables à la vérité, qui, dans le grand éloignement où nous ſommes de la naiſſance du Chriſtianiſme, ou ont perdu le ſouvenir de ſon Origine, & ont „ oublié que la nouvelle Alliance a quelque liaiſon avec „ l'Ancienne; ou enorgueillis de la grandeur de nos privileges regardent d'un œil de mépris l'Oeconomie Moſaïque comme un Elément foible, & ſuivant les ſentimens de vanité d'une nation voiſine d'une autre s'imaginent, que c'eſt un affront à la Religion Chrétienne „ d'être regardée comme étant d'Origine Juive. Ce qui „ peut avoir encore contribué à faire naître ces Idées, „ ce ſont quelques ſavans Ouvrages de ces derniers tems, „ qui traitent des Antiquités *Judaïques* & *Egyptiennes*, „ que quelques perſonnes ont pris dans un ſens ſi déſavantageux à l'Ancien Teſtament, que ceux qui n'ont „ pas approfondi la matiére, peuvent croire qu'il eſt très-honteux au Chriſtianiſme d'emprunter rien d'une Nation ſoupçonnée d'avoir pris tant de choſes de tous „ ſes Voiſins, & d'avoir pillé même la Religion des Egyptiens. Mais ils ne doivent rien craindre, la Vérité „ ne peut jamais faire de tort à la vérité; & quand même l'on ſeroit voir que la Religion de Moyſe avoit de la „ conformité avec celle des Nations voiſines, elle n'en ſers pas moins en état de maintenir ſa Divinité. Nous „ ſavons que c'eſt dans l'Orient que les Sciences ont „ commencé auſſi bien que les Empires; que c'eſt-là que „ s'étoient conſervées les traditions touchant la Divinité, „ venuës de Noé & de ſes deſcendans animés de l'Eſprit „ de Dieu. Il eſt vrai que nous avons lieu de croire que „ ces traditions étoient altérées & corrompuës par quantité d'erreurs & de ſuperſtitions; qui varioient chez „ les différentes Nations qui en étoient les dépoſitaires, „ les *Chaldéens*, les *Egyptiens*, les *Phéniciens*, les *Arabes* &c. Mais toutes ces Nations avoient quelque choſe de „ commun en matiére de Religion, comme elles avoient „ la même Langue pour le fond, mais en différentes dialectes. Et quel mal y aura-t-il à ſuppoſer, que Dieu „ a jugé à propos de purger cette Religion, par le miniſtére de Moyſe, de toutes les additions impies ou ridicules par leſquelles on l'avoit corrompuë à divers „ égards; de retenir quelques coutumes innocentes, d'en inſtituër d'autres pour les oppoſer aux erreurs les plus „ dangereuſes, de régler quelques-unes des parties les „ plus diſtinguées du Culte de maniére qu'elles ſerviſſent „ à conduire à une Révélation plus parfaite dans la ſuite, & de faire réduire toutes ces Loix dans un ſeul Code, avec une nouvelle ſanction, pour l'uſage d'un peuple particulier." *Nous pouvons très-bien ſuppoſer que la Religion des Juifs étoit une ſemblable Religion Reformée, & nous ne devons pas nous faire une peine d'entendre dire, que la nôtre eſt une plus parfaite* Réformation du Judaïſme: *titre que Mr.* Selden *lui donne ſouvent, & qu'il ne faut pas entendre, comme ſi le Chriſtianiſme avoit purgé la Religion Judaïque de quelques erreurs, mais en ce ſens ici, qu'il en eſt la perfection & l'accompliſſement, conformément aux vûës primitives. Et comme il eſt certain que notre Sauveur & ſes Apôtres étoient Hebreux d'origine, il n'eſt pas moins certain que notre Religion eſt entée ſur la Judaïque. Non ſeulement les expreſſions & les allufions de l'Evangile ſont relatives aux Coutumes de la Loi, & ne peuvent être entenduës ſans cette Clef, mais l'on ſait que quelques unes de ſes principales Inſtitutions en ſont empruntées. Car comme anciénnement pluſieurs Rites de la Loi étoient ſans contredit deſtinés à prefigurer notre Sauveur, quelques unes de ces Cérémonies ont auſſi été adoptées ſous l'Evangile, pour lui ſervir ainſi toujours; & elles ont été reçûës non ſeulement pour un temps par condeſcendance pour les Proſelytes ſortis du Judaïſme, qui faiſoient le plus grand nombre parmi les premiers Chrétiens; mais quelques-unes ont été formellement appropriées au Chriſtianiſme, & d'autres tacitement entenduës à perpetuité.* L'Auteur inſiſte particuliérement ſur les uſages dont il eſt parlé dans l'Ecriture, comme le *Baptême*, qui étoit une des Cérémonies par leſquelles les Proſélytes étoient reçus dans le Judaïſme; & il ſoutient que le *Baptême Chrétien*, tel qu'il eſt établi dans le Nouveau Teſtament, en eſt une imitation. Dans le Chapitre *troiſiéme* il nous inſtruit de la nature du *Sacrifice Paſchal*, & de ce que les Traditions des Juifs diſent de ce Souper, *conformément à l'Hiſ-*

(1) Denys Evêque d'Alexandrie.

(2) Part. II. *Report.* 1. c. 1. p. 155 *& ſuiv.*

(a) Les Mémoires, sur lesquels on a dressé ces Articles, ont été communiqués par Mlle. Prowse fille de Mr Hooper dont il s'agit dans cet Article.

de Jeanne, fille d'Edmond Giles de White Lady Aston aussi Gentilhomme (*a*). Son pere se transporta à Westminster, pour faire mieux élever son fils, qui fit ses premiéres etudes dans l'Ecole de cette Ville; en 1656 il en sortit pour entrer en qualité d'Etudiant dans le Collége de Christ-Church à Oxford. Le 16 Janvier 166⅞ il prit le degré de Bachelier-ès-Arts, & en 1664 celui de Maître. Il s'ap-

l'Hiſtoire que l'Evangile nous donne de la Cêne du Seigneur, *& à ſa nature.* Il montre dans le Chapitre *quatriéme*, que l'*Egliſe de Jéſus-Chriſt* a ſuccédé à l'*Egliſe Judaïque*, & que les *Miniſtres* de l'une tirent leur origine de ceux de l'autre. Il fait connoître dans le Chapitre *cinquiéme* les *Excommunies* parmi les Juifs & leur condition, & l'état de ceux qui étoient ſimplement ſous Cenſure, comparé avec celui des *Excommuniés*: il remarque que ces derniers étoient non ſeulement exclus du *commerce de la Société*, mais de la *Communion religieuſe*; & qu'il eſt parlé dans le Nouveau Teſtament de l'*Excommunication*, comme pratiquée par les Juifs & par les Chrétiens. Il employe le Chapitre *ſixiéme* à rapporter ſous cinq chefs, ce qui avoit du rapport au *Baptême*, ſelon l'uſage de l'Egliſe Chrétienne dans le ſecond ſiécle, & il en fait voir la conformité avec les Coutumes des Juifs. Premiérement & en général, à l'égard des perſonnes qu'on baptiſoit, des Miniſtres, & du tems ſolemnel du Baptême; particuliérement en ſecond lieu, par rapport à la diſtinction entre les Aſpirans & leur inſtruction; troiſiémement, par rapport à la Cérémonie même du Baptême; en quatriéme lieu, ſa confirmation; & enfin les ſuites & la concluſion de toute l'Action. Dans le Chapitre *ſeptiéme*, il rapporte diverſes choſes que les premiers Chrétiens pratiquoient dans la *Ste. Cêne*, différentes de ce qui s'obſervoit dans *le Souper de la Pâque*; & ces circonſtances particuliéres montrent que la *Cêne du Seigneur* a pris la place de la *Pâque*, dans ſa nature en général, en qualité de *Sacrifice d'Actions de graces*. Il fait la deſcription d'un *Sacrifice de louange & d'actions de graces* parmi les Juifs, & du *Feſtin* qui le ſuivoit; il prouve que l'*Euchariſtie Chrétienne* y répond exactement, & il explique de quelle maniére; il parle d'une Tradition des Juifs, qui porte, qu'aux jours du *Meſſie* le *Sacrifice Euchariſtique* ſera le ſeul qui ſubſiſtera. Il montre dans le Chapitre *huitiéme*, que la diſtinction de *Clergé* & de *Laïques* ſe trouve dans Tertullico; auſſi bien que celle d'*Evêques*, de *Prêtres*, & de *Diacres*, qu'on trouve auſſi dans St. Ignace; & qu'Irenée établit auſſi l'*Autorité Apoſtolique* des *Evêques*; & que la diſtinction de *Clergé* & de *Laïques*, du-moins ſe trouve de même établie par Clement Romain. Il remarque que la *premiére diſtinction* vient du langage de l'*Ancien Teſtament*; & que l'autre eſt empruntée du Sanhedrin des Juifs, comme auſſi du Temple; le *bas* de nos *Egliſes* correſpondant aux *Cours du Temple*, ſéparées des *Prêtres* & de l'*Autel*. Il fait voir dans le Chapitre *neuviéme*, que la ſentence & les effets de l'*Excommunication* étoient les mêmes parmi les Chrétiens que chez les Juifs, auſſi bien que la maniére de s'en relever; & il fait remarquer la conformité entre les uns & les autres par rapport à l'eſtimation des *Péchés*, & aux *Peines* Impoſées. Dans le Chapitre *dixiéme* il s'agit d'un parallèle des rites Chrétiens dont parle Tertullien, & des uſages mentionnés par Origéne, principalement au ſujet de la Priére. 1. La diſpoſition d'Eſprit. 2. La Poſture du Corps. 3. Le côté vers lequel on devoit être tourné. 4. Les heures des Priéres ordinaires de chaque jour. 5. La maniére des Priéres & leur ordre. Il expoſe l'ancienne maniére de prier des Chrétiens, & celle des Juifs, & il les compare enſemble; il fait outre cela le parallèle de quelques autres uſages. Dans le Chapitre *onziéme* il repond à un *ſecond préjugé* contre *l'Origine Judaïque du Carême*, c'eſt que les Ecrits *Talmudiques* ne ſont d'aucune autorité. Il montre 1. Que ces Traditions ont quelque fondement ancien. 2. Qu'à divers égards elles ſe trouvent confirmées par d'autres preuves. 3. Et que les Juifs ne les ont pas empruntées des Ecrivains étrangers. Il répond dans le même Chapitre à un *troiſiéme préjugé* contre *l'Origine* qu'il aſſigne au Carême, c'eſt la nouveauté de cette Hypothéſe. Dans le *premier* Chapitre de la *ſeconde Partie*, il obſerve, que pendant un tems notre Pâques a été célebrée en même tems que celle des Juifs, que l'Indication de la Pâques par les *Lettres Paſchales* eſt conforme à la pratique des Juifs; & que la *Préparation Anti-paſchale* des Chrétiens répond à une ſemblable préparation parmi les Juifs, avant les *Jours de l'Expiation*. Il compare dans le Chapitre *ſecond* les *Sacrifices* du Jour des Expiations chez les Juifs, avec le Sacrifice de notre Seigneur le jour de ſa Paſſion. Il obſerve dans le *troiſiéme* Chapitre, que les Chrétiens pratiquent le *jour de la Paſſion*, les *dévotions* auxquelles les Juifs étoient obligés dans le *Jour des Expiations*; & il compare quelques-unes des Circonſtances des Veilles de ces jours-là. Dans le Chapitre *quatriéme* il prouve, qu'il y avoit chez les Juifs un *Tems de Penitence*, préparatoire au Jour des Expiations; que tous en général obſervoient de la même maniére *certains jours*, qui précédoient immédiatement la Fête; qu'on en obſervoit aſſez généralement un *plus grand nombre*, les uns plus les autres moins; que quelques-uns ſe réduiſoient à *quarante*, & que le *premier* de la quarantaine étoit univerſellement obſervé; enfin que l'eſpace de quarante jours étoit un tems de pénitence fort en uſage dans la Diſcipline des Juifs. Il remarque dans le Chapitre *cinquiéme*, que cette origine du Carême eſt très-vraiſemblable, & que ſon obſervation eſt un témoignage ſolemnel qu'on rend au *Sacrifice Expiatoire* de notre Sauveur. Que toujours la conſidération de ce Sacrifice eſt une bonne raiſon pour nous obliger à obſerver le *jour de la Paſſion*, & même quelque tems antécédent par voye de préparation. V. Dans les *Tranſactions Philoſophiques* du mois d'Octobre 1699 il y a une Piéce de notre Auteur intitulée, *Calcul ſur la Crédibilité du Témoignage Humain*, enniſſant en quatre *propoſitions*. La premiére touchant la crédibilité d'un Rapport fait ſucceſſivement par pluſieurs perſonnes également dignes de foi. La ſeconde, touchant des Témoignages qui concourent. La troiſiéme touchant la créance que mérite un Témoin ſur un article particulier d'une rélation, ſur le total de laquelle il eſt croyable juſqu'à un certain point. La quatriéme, touchant la vérité d'une Tradition Orale ou écrite en tout ou en partie ſucceſſivement tranſmiſe, & atteſtée par différentes ſucceſſions de ceux qui l'ont tranſmiſe. VI. *Nouveau danger du Presbyterianiſme* 1703. VII. *Cartéres d'une Cauſe deſeſperée*. VIII. *Defenſe de la Relation des Procédures de la Chambre Baſſe de la Convocation*. IX. *De Valentinianorum Hæreſi Conjectura, quibus illius Origo ex Ægyptiacâ Theologiâ deducitur*. Londres 1721 in-4. pagg. 27. L'Auteur obſerve au commencement de cette Piéce, que la Doctrine Chrétienne ne fut pas d'abord prêchée à tous les Payens, dans ſa pureté & ſa ſimplicité naturelle; que certaines gens, par des vuës particuliéres, la corrompirent, & l'accommodérent aux ſuperſtitions des Payens. C'eſt ainſi que l'Hiſtoire Sainte nous apprend que les nouveaux habitans de Samarie corrompirent la doctrine de Moyſe. Tout le monde ſait que l'Auteur du Manichéiſme étoit Perſan. L'Héréſie de Marcion tira ſon origine d'une opinion qui étoit généralement reçuë dans tout l'Orient, qu'il y a deux Principes éternels, l'un Auteur du Bien, & l'autre Auteur du Mal; & que les déſordres & la confuſion qu'on remarque dans le Monde vient de leur oppoſition perpétuelle. Conformément à cette doctrine Marcion reconnoiſſoit deux Dieux, Auteurs, l'un de l'Ancien & l'autre du Nouveau Teſtament. Il prétendoit que le premier, étant un mauvais Principe, avoit donné des Loix à la Nation des Juifs, qui a toujours été haïe, & qui l'étoit ſurtout au tems de cet Héréſiarque. Mais il diſoit que l'autre Dieu, étant un Bon Principe, & ſe propoſant de détruire l'empire de ſon Rival, avoit envoyé Jéſus Chriſt au monde, qui avoit donné de meilleures Loix aux hommes, & les avoit mis dans un état de bonheur. Après ces Obſervations notre Auteur paſſe à la doctrine de Valentin. Il croit que quoiqu'elle nous paroiſſe montrueuſe & extravagante, les Egyptiens en avoient une toute autre idée. On prétend que cet Héréſiarque étoit originaire d'Egypte; & il y a quelque apparence qu'il a accommodé la Religion Chrétienne aux Idées de ſes compatriotes. Notre Auteur tâche de prouver cette conjecture dans la ſuite de ſon diſcours. Il expoſe d'abord exactement le Syſtême de Valentin; & pour le rendre plus intelligible, il y a ajoûté une table généalogique des *Æons* &c. dont cet Héréſiarque & ſes Sectateurs parlent. Il recherche enſuite l'origine du Syſtême Valentinien, qu'il compare avec la Théologie Egyptienne. X. *Recherches de l'état des anciennes Mœurs des Athéniens, des Romains, & particuliérement des Juifs; Avec un Appendix, où l'on traite des anciennes Monnoyes, & des anciennes Meſures d'Angleterre*. Londres 1721 in 8. Il nous apprend dans ſa Préface, qu'ayant lu avec ſoin ſur cette matiére deux Traités curieux, qui parurent preſque en même tems en l'année 1684, l'un du Docteur Cumberland, mort Evêque de Peterborough, & l'autre du Docteur Edouard Bernard, imprimé d'abord avec le *Commentaire* du Docteur Pocock *ſur Hoſée*; qu'ayant auſſi examiné les Diſſertations de Mr. Greaves ſur le *Pié* & ſur le *Denier Romain*, louées avec tant de raiſon par les deux Auteurs dont on vient de parler, il s'étoit attaché à rechercher plus exactement les *Meſures des Hebreux*, & qu'ayant bâti ſur les principes ſûrs de Mr. Greaves, ſuivi la méthode de l'Evêque Cumberland, & profité des riches matériaux raſſemblés par le Docteur Bernard, il s'étoit fait le Syſtême ſuivant. Premiérement, qu'ayant en général les différentes Meſures, pour la *Longueur*, la *Capacité*, & le *Poids*, & le rapport qu'elles ont les unes aux autres, il a fixé les meſures *Angloiſes*, auxquelles il vouloit réduire celles des *Juifs*, afin de s'en faire de plus juſtes Idées. Enſuite, comme il falloit chercher la connoiſſance des Meſures des *Juifs* dans ce que nous en ont dit des Ecrivains de divers tems & de divers Pays, & qu'il falloit réduire leurs différentes meſures à celles d'Angleterre, il a été obligé auſſi d'examiner quelques-unes des meſures *modernes*, mais ſurtout les anciennes meſures des *Atheniens* & des *Romains*; & que muni de ces ſecours il a rapporté & comparé enſemble ce que l'on a dit de plus vraiſemblable touchant les Meſures des Juifs, & s'eſt mis en état d'en donner là-deſſus une connoiſſance auſſi claire & auſſi certaine qu'il eſt poſſible. Ses *Recherches* ſont donc diviſées en IV Parties. Dans la *premiére* il examine les *Meſures* en général, & particuliérement celles d'*Angleterre*, & quelques autres dont on ſe ſert de nos jours, à *Rome*, en *Eſpagne*, en *Hollande*, & en *Egypte*. Dans la *ſeconde* il recherche les Meſures d'*Athenes*, à cauſe des Auteurs Grecs qu'il faut conſulter. Dans la *troiſiéme*, il examine les Meſures anciennes des

a'appliqua avec beaucoup d'aſſiduité à la Philoſophie, aux Mathématiques, aux Antiquités Grecques & Romaines, & aux Langues Orientales; & il fut encouragé dans l'étude des derniéres par le Docteur Pocock, avec le ſecours duquel il acquit une grande connoiſſance de l'Arabe, dont il a fait un grand uſage pour éclaircir quantité de paſſages obſcurs de l'Ancien Teſtament. En 1669 il compoſa un petit Traité de Mathématiques, que Mercator lui demanda, pour le mettre au jour; il eſt reſté pourtant parmi ſes Manuſcrits. En 1672 il devint Chapelain du Docteur Morley Evêque de Wincheſter, qui lui donna peu de tems aprés la Cure de Havant; mais comme c'étoit un lieu mal-ſain il le quitta pour la Cure de Woodhey dans la Comté de Hamp, où il ſuccéda à l'Evêque Ken. Le 9 Juillet 1673 il prit le degré de Bachelier en Théologie. L'Archevêque Sheldon, informé du mérite de Mr. Hooper, engagea le Docteur Morley à permettre à ſon Chapelain de venir demeurer à Lambeth; ce Prélat conſerva pourtant une ſincére affection pour lui, & l'envoya chercher pour l'aſſiſter dans la maladie dont il mourut. En 1675 l'Archevêque le nomma Recteur de Lambeth, & peu de tems après *Chantre* d'Exeter, cette place étant à la diſpoſition de ce Prelat. Le 3 Juillet 1677 il ſe fit recevoir Docteur en Théologie. La même année on l'envoya en Hollande pour accompagner la Princeſſe d'Orange en qualité d'Aumônier, y ayant un autre Chapelain pour ſa Maiſon. On lui preſcrivit de faire le Service Divin dans la Chapelle de Son Alteſſe ſelon le Rit de l'Egliſe Anglicane, ce qu'il fit avec tant de décence & de ſageſſe, qu'il évita de choquer perſonne. Il demeura environ un an en Hollande: au bout de ce tems-là il demanda à la Princeſſe la permiſſion de retourner en Angleterre, pour aller s'y marier; elle la lui accorda avec beaucoup de regret, mais ſur la promeſſe qu'il lui fit de revenir; il tint parole, & demeura encore environ huit mois, au bout deſquels Son Alteſſe lui permit de retourner chez lui. Le Docteur Alleſtrée étant mort en 1680 on offrit à Mr. Hooper la Chaire de Théologie à Oxford, mais il la refuſa. Environ le même tems il fut fait Chapelain du Roi Charles II. En 1685, la veille de l'exécution du Duc de Monmouth, il reçut ordre du Roi par le Comte de Rocheſter de ſe rendre ſur le champ auprés du Duc. S'étant rendu à la Tour, & ayant informé le Duc des Ordres du Roi, ce Prince le reçut avec quelque confuſion & quelque ſurpriſe, mais ſur ce que le Docteur l'aſſura qu'il n'étoit chargé d'aucune commiſſion particuliére, le Duc lui dit qu'il étoit le très-bien venu, & que ſa perſonne lui étoit fort agréable; & aprés s'être entretenu familiérement avec lui pendant longtems, il lui dit qu'il vouloit le voir le lendemain matin, dés qu'il ſeroit levé. Le Docteur demeura toute la nuit debout, & le Duc lui dit qu'il étoit aſſuré d'avoir fait ſa paix avec Dieu. Il travailla pendant longtems à engager ce Prince à réfléchir ſerieuſement ſur la nature & les fondemens d'une ſi parfaite confiance, & il lui parla avec toute la force & la liberté requiſes, ſans ſortir des bornes de la bienſéance, & autant que la ferme perſuaſion du Duc le pouvoit permettre, & ce Prince y perſiſta effectivement juſqu'à ſon dernier moment. Dans la matinée les Evêques d'Ely & de Bath & de Wells avec le Docteur Tenniſon vinrent trouver le Duc, qu'ils accompagnérent avec le Docteur Hooper ſur l'échaffaut, où l'Evêque d'Ely fut celui qui parla le plus au Duc, qu'il preſſa fortement de reconnoître la vérité de la Doctrine de la Non-Réſiſtance, & de s'avouër coupable de rebellion. Le Docteur Jean Sharp, ayant été promu en 1691 à l'Archevêché d'Yorck, la Reine Marie, qui gouvernoit pendant l'abſence du Roi, qui étoit en Hollande, ordonna au Comte de Nottingham de faire dire au Docteur Hooper de venir la trouver; elle lui offrit le Doyenné de Cantorbery, auquel il ne penſoit point du tout; car il n'a jamais ſollicité aucun bénéfice ni directement ni indirectement. Il demanda à la Reine, lequel de ſes deux Bénéfices elle vouloit qu'il réſignât; elle lui répondit, que quoiqu'elle ni le Roi ne donnaſſent jamais deux Bénéfices à un meme ſujet, ils ne les ôtoient jamais non plus, & elle lui ordonna de les garder tous deux; mais la Reine n'ayant pas voulu s'expliquer, il réſigna Woodhey. En 1698 le Prince & la Princeſſe de Danemarc ſouhaitérent fort de l'avoir pour Précepteur du Duc de Glocester, mais le Roi nomma le Docteur Burnet à cette place. En 1701 il fut élu Orateur de la Chambre Baſſe de l'Aſſemblée du Clergé, & la même année le Comte de Rocheſter, Viceroi d'Irlande, lui offrit la Primatie de ce Royaume. En 1702 il fut élevé par un ordre exprès, mais contre ſon inclination, ſur le Siége de St. Aſaph, qu'il occupa environ ſix mois; il refuſa généreuſement les ſommes ordinaires que les Eccléſiaſtiques du Pays de Galles ont coutume de payer à leurs nouveaux Evêques, diſant qu'il ne ſouffriroit jamais que ſa vuë leur coutât ſi cher. En 1703 il fut transféré par un ordre pareil au Siége de Bath & Wells; il fit tout ce qu'il put pour ſe diſpenſer de l'accepter, & il le demanda très-inſtamment

Romains, qui ſuppoſent la connoiſſance de celles d'Athénes, & dont l'intelligence eſt néceſſaire pour ſe ſervir avec fruit des Auteurs Latins. Dans la *quatrieme* il s'agit des Meſures des *Juifs*. Vient enſuite un *Appendix* touchant les noms & la valeur des Monnoyes *Angloiſes*, & des Meſures en Vaiſſeaux. Dans cet Appendix il dit (3) que ſelon lui „ Toutes les anciennes meſures *Angloiſes* de cette eſpéce, que nous avons reçuës des *Saxons*, venoient „ ſelon toutes les apparences à ceux-ci des *Sarrazins*, auſſi „ bien que notre Monnoye". Et il remarque „ que pour „ ce qui eſt des noms des Vaiſſeaux, connus en Eſpagne „ & en Italie, comme ceux de *Pipe*, de *Botte*, de *Baril* „ &c. il en chercheroit l'origine dans la Méditerranée, „ & de-là chez les Peuples Orientaux, de qui venoient „ les choſes contenues dans ces Vaiſſeaux. Car puiſqu'il „ paroît clairement que tous les Poids ſont Phéniciens „ d'origine, & que les meſures en Vaiſſeaux, même de „ l'eau, étoient abſolument néceſſaires aux Phéniciens „ pour leur proviſion dans leurs Voyages par Terre auſſi „ bien que par Mer; qu'entre les liquides, le Vin & l'Huile étoient des produits de leurs côtes, (le mot de *Vin* „ non ſeulement, mais les noms fabuleux de *Bacchus*, de „ *Sémélé*, de *Silene* avec ſon *Ane*, dénotant cette Origine), il eſt aſſez naturel de penſer, que les noms Phéniciens des Vaiſſeaux paſſérent avec ce qu'ils contenoient dans les Iles de la Gréce; & que dans la ſuite, lorſque les Sarrazins ſe furent rendus maîtres de cette „ Mer, Ils adoptérent d'abord les noms Orientaux qu'ils „ trouvérent, & ce donnérent encore d'autres du même „ ordre. C'eſt ce qu'on peut conjecturer par rapport à „ pluſieurs Vaiſſeaux du Levant, non ſeulement de ceux „ qui contiennent de l'eau, mais de ceux qui ſervent à „ naviger; car ils prennent ſouvent leurs noms les uns „ des autres. Ainſi il n'eſt point du tout hors de propos „ de les rechercher dans le Sud-Eſt, quoique les *Saxons*, „ les *Danois*, & les *Normans*, ayent été grands naviga- „ teurs en leur tems, & qu'on puiſſe aſſez naturellement „ préſumer qu'ils ont apporté leurs noms Germaniques „ dans notre Ile". Le Docteur Jean Arbuthnot dans ſa *Préface* au devant de ſon Ouvrage intitulé, *Tables des anciennes Monnoyes, Poids, & Meſures, expliquées &c. en pluſieurs Diſſertations* (4), donne une haute idée de ces *Recherches* du Docteur Hooper, & nous dit que „ ſi l'on „ examine l'unité de vuë qui régne dans tout l'Ouvrage, „ l'exactitude des Calculs, la ſagacité des Conjectures, „ l'habileté à corriger & à comparer enſemble les paſſages „ des anciens Auteurs, & l'érudition admirable qui brille dans ces Recherches, on eſt obligé d'avouër, qu'elles ſurpaſſent tout ce qu'on avoit jamais publié ſur cette matiére". Et il qualifie cet Ouvrage, de *Recherches ingénieuſes* (5). XI. *De Patriarchæ Jacobi Benedictione* Gen. XLIX. *Conjecturæ*. Publiées par Mr. Hunt de *Hart Hall* à Oxford, avec une Préface & des Notes, tirées des Manuſcrits Arabes de la Bibliothéque Bodléienne. Notre Prélat avoit gardé cette Piéce dans ſon Cabinet depuis plus de quarante ans, & il l'avoit montrée au Docteur Pocock, comme il paroît par une Lettre qu'il écrivit à ce Savant à cette occaſion. Il la remit entre les mains de Mr. Hunt immédiatement avant ſa mort, en l'inſtruiſant de la maniére dont il falloit l'imprimer, que Mr. Hunt a ſuivie; elle fut imprimée peu de tems après aux dépens de Me. Prowſe fille de notre Evêque. On n'en tira qu'une centaine d'Exemplaires, deſtinés principalement pour les Amis de l'Auteur.

Des Manuſcrits qu'il laiſſa, il donna permiſſion de publier un Sermon Latin prononcé en 1672 lorſqu'il prit le degré de Bachelier en Théologie, & un Traite Latin du Divorce.

(1) P. 468. 469.

(4) Lond. 1727 in-4.

(5) P. 19 & 40.

ment à la Reine, non ſeulement à cauſe des grands fraix auxquels une tranſlation auſſi prompte l'expoſoit, & de la répugnance qu'il avoit pour le changement, mais auſſi par egard pour ſon ancien ami le Docteur Ken, l'Evêque dépoſſédé de ce Siége, pour qui il le demanda, & la Reine le lui accorda; mais Ken s'excuſa de l'accepter, & ne ceſſa de ſolliciter Hooper de ſuivre les intentions de la Reine, & depuis ce tems-là il ſignoit toujours, *ci-devant Evêque de Bath & Wells.* Mais Hooper ne put ſe réſoudre à accepter cet Evêché, qu'il n'eût obtenu de la Reine de pouvoir garder la place de *Chantre* d'Exeter en Commande, avec diſpenſe d'y réſider, uniquement pour que le Docteur Ken en pût jouïr; la Reine en accordant au Docteur Hooper ſa priére, le loua de la lui avoir faite. Mais l'Evêque d'Exeter ayant fait quelques difficultés ſur ce ſujet, la Reine, pour le contenter, dit à Hooper de réſigner la place, diſant qu'elle prendroit ſoin de l'Evêque dépoſſédé, à qui elle aſſigna une penſion de deux-cens Livres ſterling, qu'on lui a payé réguliérement ſur la Tréſorerie juſqu'à ſa mort. Sa conduite ferme, ſage & honnête lui gagna l'affection de la Nobleſſe & du Clergé de ſon Diocéſe, dont il poſſédoit entiérement les cœurs; auſſi en revanche ne voulut-il jamais entendre parler de les quitter, & il n'y eut pas d'offres capables de le tenter. Il refuſa pluſieurs fois d'entrer dans le Conſeil Privé, & on ne put jamais lui perſuader d'accepter l'Evêché de Londres à la mort du Docteur Compton, ni l'Archevêché d'Yorck à la mort de l'Archevêque Sharp. Il occupa le Siége de Bath & Wells vingt-quatre ans & ſix mois, & mourut à Barkely dans la Comté de Somerſet, où il ſe retiroit quelquefois, le 6 Septembre 1727; il a été inhumé dans la Cathédrale de Wells ſous un tombeau de marbre qu'on lui a élevé [*B*]. Le Docteur Thomas Coney publia ſon Caractére (*b*) peu de tems après ſa mort [*C*].

(*b*) In *Miſs's Journal*, of Octobre 21 1727. & à la ſuite des XXV *Sermons* du Docteur. Londres 1730 in-8.

[*B*] *Un tombeau de marbre qu'on lui a élevé.*] Voici l'Epitaphe qu'on y lit:

„ In hoc Sacrario cineres ſuos requieſcere voluit
„ Reverendus admodum Præſul
„ Georgius Hooperus, S. T. P.
„ Magnum Eccleſiæ Anglicanæ Decus.
„ Scientias quippe maximè reconditas,
„ Matheſin univerſam,
„ Antiquitates patrias exteraſque,
„ Linguas penè omnes, quotquot aut Orbens protulit aut Occidens,
„ Jus Civile, Municipale, Canonicum
„ Elegantiorum Literarum venuſtate temperaverat:
„ Theologiam verò
„ Aſſiduâ ſacri Codicis & primævorum Patrum lectione,
„ Quaſi alias omnes Scientias ignorare maluiſſet,
„ Totam penitus hauſerat,
„ Saniorem haud dubiè amplexus,
„ Summo tamen Eruditionis Amore ſemper incenſus,
„ Non ita ſtudiis ſe totum tradidit,
„ Ut arduis negotiis impar,
„ Aut hominum ignarus,
„ Aut difficilis, inconcinnus, aſper evaderet.
„ Inerat enim illi
„ Comitate Auiis Principum dignâ
„ Chriſtiana Simplicitas condita;
„ Ingenium non ad Literas magis
„ Quam ad res agendas habile & verſatile;
„ Mira in conciliandis ſibi bonioibus ſolertia,
„ Sed animarum ſaluti unicè intenta.
„ Ita cum artes doctrinaſque longè diſſitas conjunxerat
„ Summiſque honoribus par
„ Nullum unquam ambiret
„ Aditum ſibi ad famam eximiam,
„ Ad primarios tum in Republicâ quam Eccleſiâ viros,
„ Ad Reginarum denique plentiſſimarum
„ Mariæ & Annæ patrocinium,
„ Virtute ſuâ patefecit.
„ Itaque ab illâ Decanatu Caotuarienſi,
„ Ab hâc inſulâ primò Sancti Aſaphenſis,
„ Deinde Bathono-Wellenſi ornatus eſt.
„ Quo in munere ampliſſimo
„ Cum Gregi ſuo fideliter inviglaret,
„ Inopes occulto picrumque munificentiæ fonte,
„ Sed perenni, ubere, latè fluenti reficeret,
„ Presbyteros ſuos indulgentiâ paternâ foveret,
„ Impigerrimos quoſque etiam ruri latentes,
„ In lucem & ſplendorem nec opinantes evocaret,
„ Bonorum omnium Amorem & Obſervantiam meruit,
„ Poſteris morum exemplar pulcherrimum reliquit.
„ Obiit VI Septembris. A. D. MDCCXXVII.
„ Ætatis LXXXVII.

[*C*] *Le Docteur Thomas Coney publia ſon Caractére peu de tems après ſa mort.*] Le Docteur nous dit que ſon érudition n'étoit pas légére & ſuperficielle, mais ſolide & univerſelle; il poſſédoit toutes les Sciences ſi parfaitement, que les Maîtres dans chaque profeſſion pouvoient croire que leur Art particulier étoit le grand objet de l'Evêque. Le Juriſconſulte pouvoit s'imaginer qu'on l'avoit formé pour le Barreau, & qu'il n'avoit été occupé que de Statuts, & de Déciſions de Loi. Le Caſuiſte pouvoit penſer, qu'il avoit paſſé tout ſon tems à feuilleter les Canoniſtes & les Scholaſtiques; & le Théologien, qu'il ne s'étoit occupé que de la lecture des Peres & des Conciles. L'Antiquaire pouvoit croire qu'il avoit toute ſa vie été collé ſur des Médailles & des Chartes; le Littérateur ſe figuroit qu'il ne liſoit que des Dictionnaires, & qu'il étoit impoſſible autrement que les différentes Langues Orientales lui fuſſent auſſi familiéres que le Latin & le Grec. Le Philoſophe ne trouvoit rien qui fût au deſſus de la ſphére de ſon génie pénétrant; ni les Humanités aucunes beautés dans les Auteurs Claſſiques, qui lui fuſſent échappées. Mais ce qu'il y a d'admirable & de particulier en lui, c'eſt que cette multitude de connoiſſances ne le rendoit point diſtrait, & que ſon application à l'étude ne diminuoit rien de ſa bonne humeur. Il tempéroit ſi bien les épines des Mathematiques par les douceurs de l'éloquence, les fables des Rabbins par la fidélité des Peres, les faits de l'Hiſtoire Moderne par les événemens de l'Antiquité, qu'il n'étoit pas moins agréable en converſation, aimable dans le commerce avec ſes Amis, qu'il étoit profond pour le ſavoir, & exemplaire dans ſa vie. Ses qualités pour la Société étoient telles, qu'il ſurpaſſoit non ſeulement ceux de ſa profeſſion, mais qu'il alloit de pair avec ceux qui avoient fait de la politeſſe & des maniéres du monde leur grande & unique étude. On a remarqué que les gens qui étudient beaucoup ſont ſombres & chagrins; qu'une vie retirée les rend peu propres à la converſation; & que le Savoir même eſt fier & deciſif. Mais tout cela produiſoit des effets tout contraires dans notre Prélat. Il étudioit pour perfectionner les bonnes mœurs; étoit retiré pour ſe montrer avec plus d'éclat, & ſon ſavoir le rendoit affable & complaiſant. Sa maniére de vivre privée forçoit à reconnoître, qu'il étoit fort éloigné d'affecter de ſe faire connoître, & de rien faire par vanité & par oſtentation. Mais ſon air étoit ſi vénérable, ſa converſation ſi engageante, & ſes maniéres ſi peu communes, qu'elles le rendoient le Prélat le plus renommé. Ce qu'il y a néanmoins de digne de remarque, c'eſt qu'avec tout cela la gravité Epiſcopale l'emportoit ſur la politeſſe de l'homme du monde, & que ſes principes étoient trop rigides pour vouloir ſe plier à tout & plaire à toutes ſortes de Compagnies. Son zéle & ſa probité étoient inaltérables, & la vérité ne ſe perdoit jamais chez lui dans un tas de paroles. Il n'étoit pas complaiſant aux dépens de la ſincérité; & le Courtiſan ne faiſoit aucun tort au Chrétien. Il ſe regardoit comme marié à ſon Diocéſe, & malgré le grand nombre de connoiſſances & ſes grandes rélations qu'il avoit dans les autres parties du Royaume, il ſe bornoit pour la diſtribution des Bénéfices aux Perſonnes & aux Prêtres réſidens de ſon propre Diocéſe. Le Népotiſme n'avoit aucun empire chez lui, & ſe parentage n'en approchoit point. L'Eccléſiaſtique laborieux étoit tout ſurpris de ſe trouver pourvu d'un Bénéfice, pendant qu'il travailloit ſans relâche à faire ſon devoir. L'Homme humble & modeſte étoit élevé dans ſon obſcurité, ſans avoir à eſſuyer la fatigue de faire ſa cour, & les formalités des ſollicitations. La meilleure recommendation qu'un Paſteur pouvoit avoir auprès du vigilant Prélat, c'étoit le ſoin qu'il prenoit de ſa Paroiſſe, & la perſévérance à remplir ſes devoirs le retour le plus agréable qu'il pût lui offrir. Ceux qui étoient dans des lieux où le Miniſtére étoit pénible & le Troupeau nombreux, étoient ſûrs de recevoir quelques marques de diſtinction, & d'être avancés à tems, pour leur concilier de plus en plus du reſpect, & rendre leurs travaux plus utiles. Chaque membre de ſon Clergé étoit aimé comme un fils, avoit l'accès d'un Egal, & étoit reçu comme un Ami. Jamais celui qui avoit quelque choſe à demander ne ſe vit intimider par des regards fiers & chagrins, jamais d'ennuyeuſes formalités ne retardérent les affaires de perſonne, ni d'inſolens Officiers n'inſultérent le Clergé.

HORNECK (Antoine) ſavant & pieux Théologien du XVII. Siécle nâquit en 1641 à Baccharach dans le Bas Palatinat; où ſon Pere étoit Sécretaire. On envoya le jeune Horneck à Heidelberg, où il étudia la Théologie ſous Spanheim, depuis Profeſſeur à Leyde. A l'âge de dix-neuf ans il paſſa en Angleterre, où il entra le 24 Décembre 1663 dans le Collége de la Reine à Oxford; & peu de tems après y être entré, il en devint Chapelain, par la faveur du Docteur Barlow qui en étoit

Principal (*a*). Le 21 Décembre 1663 (*b*) il fut aggrégé à l'Université en qualité de Maître-ès-Arts de celle de Wittemberg. Peu de tems après il fut fait Vicaire d'Allhallows à Oxford, & il occupa ce poste deux ans. En 1665 il entra chez le Duc d'Albemarle, pour être Précepteur du fils de ce Seigneur, qu'on appelloit alors Mylord Torrington. Le Duc le nomma à la Cure de Doulton dans la Comté de Devon, & lui procura aussi une Prébende à Exeter. En 1669, avant que de se marier, il fit un voyage en Allemagne, pour vois ses parens & amis, & à son retour il fut élu Ministre de la Savoye [*A*]; il a rempli cette place pendant vingt-six ans jusqu'à sa mort (*c*). En 1693 on lui conféra une Prébende à Westminster, & l'année suivante il résigna celle qu'il avoit à Exeter; le 28 de Septembre de cette même année il fut reçu à une Prébende dans la Cathedrale de Wells (*d*). Il étoit aussi Chapelain du Roi Guillaume & de la Reine Marie. Il a publié divers Ouvrages [*B*], & est mort le 31 Janvier de l'année 1696; il fut enterré dans l'Abbaye de Westminster, où ses Amis lui ont érigé un Monument. C'étoit un homme d'une vie exemplaire & très-savant. Il s'étoit appliqué dès sa jeunesse à l'Arabe, & il continua à posséder assez bien cette Langue jusqu'à la fin de sa vie. Il étoit habile dans l'Histoire Ecclésiastique, la Theologie Polémique, & dans ce qui regardoit les Cas de Conscience (*e*). [☞ Il fut un de ceux qui dirigérent les Assemblées compofées de Membres de l'Eglise Anglicane, dont les Sociétés pour la Réformation des Mœurs ont tiré leur Origine [*C*]. ADD. DU TRAD.].

(*a*) *Life of Anthony Horneck* D. D. *By Richard* (*Kidder*) *Lord Bishop of Bath, and Wells.* p. 3. 4. London 1698.

(*b*) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 314 dit que ce fut le 13 Mars.

(*c*) *Life of Dr. Horneck* p. 4-6.

(*d*) Ibid. p. 21-25.

(*e*) Ibid. p. 40-41.

[*A*] *A son retour il fut élu Ministre de la Savoye.*] Le revenu de cette place est petit, & casuel; quelqu'il fût, dans le tems qu'il accepta la place, & qu'il y avoit quantité de personnes considérables, qui en agissoient fort généreusement avec lui, il est certain que dans la suite, lorsque sa famille augmenta, & que ses besoins furent plus grands, il n'y avoit pas de quoi l'entretenir suffisamment. Malgré cela ni au commencement ni dans la suite on ne put l'engager à garder son Bénéfice dans la Comté de Devon; & quelques offres qu'on pût lui faire, il ne voulut jamais en accepter d'autre, pour le garder en même tems que celui qu'il avoit. Il étoit ennemi irréconciliable de la pluralité des Bénéfices & de la Non-résidence, & quand l'occasion se présentoit de témoigner son aversion à cet égard, il le faisoit avec assez de chaleur (1).

(1) *Life of Anthony Horneck D. D. By Richard Lord Bishop of Bath and Wells* p. 6.

[*B*] *Il a publié divers Ouvrages.*] I. *La grande Loi de la Réflexion: ou Traité de la Nature, de l'Utilité, & de l'absolue Nécessité de la Réflexion, pour mener une Vie véritablement pieuse.* Londres 1676 in 8. Cet Ouvrage a été réimprimé plusieurs fois avec des Additions & des Corrections. II. *Lettre à une Dame qui avoit embrassé la Religion Romaine.* Londres 1678 in-douze. III. *L'Heureux Ascétique ou le meilleur Exercice.* Londres 1681 in-8. Il y a à la suite une *Lettre à une Personne de qualité touchant la sainteté des mœurs des premiers Chrétiens.* La troisième Edition de *L'heureux Ascétique* & de cette Lettre est corrigée & augmentée, avec des Prières à la fin de chaque Exercice. IV. *Les Plaisirs & le Jugement: ou Tableau du grand jour du Jugement, & de son efficace pour reprimer les Plaisirs sensuels, les Divertissemens, & les Recreations.* Londres 1683 in-douze. V. *Le Feu de l'Autel, ou Directions sur la maniere d'allumer dans l'Ame un Feu sacré avant la Communion, dans le tems même qu'on communie, & après cette sainte action; avec des Prieres & des Dévotions propres au sujet.* Londres 1683 in-douze. Il y a à la tête un *Dialogue entre un Chrétien & sa Conscience, sur la véritable nature de la Religion Chrétienne.* VI. *L'Exercice de la Priere, ou Aide à la Devotion; servant de Supplément à l'Heureux Ascétique, ou le Meilleur Exercice; contenant des Prières & des Dévotions convenables pour chaque Exercice, avec de nouvelles Prieres pour différentes occasions.* Londres 1685 in-8. VII. *Les Premices de la Raison, ou Discours dans lequel on montre la Necessité de nous appliquer de bonne heure à la pratique de la Religion.* Londres 1685 in-8. VIII. *Jésus-Christ Crucifié, ou Exposition de la Nature, du But, & des Avantages du Sacrement de la Ste. Cène; avec les Directions nécessaires, des Prières, des Louanges, & des Méditations pour l'usage des Communions.* Londres 1686 in-8. IX. *Questions & Réponses touchant les deux Religions, celle de l'Eglise Anglicane & celle de l'Eglise Romaine.* X. *Réponse à la Question des Soldats,* Que devons-nous faire? XI. Divers Sermons séparés. XII. *Quinze Sermons sur le Chapitre Cinquième de St. Matthieu.* Londres 1698 in-8. XIII. Il a traduit de l'Allemand en Anglois, *Histoire Merveilleuse de certains Sorciers de Suède,* insérée dans le *Sadducismus Triumphatus* de Glanvil; dans la seconde Edition de ce Livre, il y a une *Préface* à la tête de cette *Histoire Merveilleuse,* plus ample & plus correcte, & une nouvelle Rélation de Suède, traduite de l'Allemand par le Docteur Horneck. XIV. Il a traduit aussi du François en Anglois, *Préservatif contre l'Indifférence des Religions; Traité où l'on combat ceux qui estiment que toutes les Religions sont indifferentes; & où l'on répond aux Objections des Athées, des Sceptiques, des Libertins, & des Latitudinaires.* Londres 1693 in-8. Avec une *Introduction* par le Docteur Horneck. Il a aussi rassemblé & publié, *Discours & Sermons &c. de Mr. Joseph Glanvil.* Londres 1681 in-4. où il a mis une courte Préface; il y en a aussi une plus étendue de sa façon au devant d'un Livre intitulé, *Le véritable Intérêt des Familles, où Directions sur la maniere dont les Parens & les Enfans peuvent se rendre réciproquement heureux* &c. Londres 1690 in-douze, par Jacques Kirkwood, Recteur d'Astwick dans la Comté de Bedford. XVI. Il a écrit conjointement avec le Docteur Gilbert Burnet. *La dernière Confession, les Prières & les Méditations du Lieutenant* Jean Stern, *qu'il a remis sur la Charrette au Docteur Burnet, immédiatement avant d'être exécuté. Avec la dernière Confession de* George Borofsky, *signée par lui dans la Prison, & renfermée dans le paquet du Lieutenant. On y a joint la Rélation de leur Conduite dans la Prison & au lieu de l'Exécution, savoir Pall Mall, où ils ont été executés le* 10 *Mars, pour y avoir assassiné le* 12 *Fevrier* 1681 *Mr.* Thomas Thynn. Londres 1682 in-folio.

[*C*] ☞ *Il fut un de ceux qui dirigérent les Assemblées . . . . . dont les Sociétés pour la Réformation des Mœurs ont tiré leur Origine.*] Voici le Commentaire de mon Texte „ Sous le Régne de Jacques, dit *Mr. Burnet* (2), la „ Crainte du Papisme, aussi forte que fondée, avoit ex„ cité bien des Gens, tant de la Ville de Londres, que „ des Environs, à faire entre eux de fréquentes Assem„ blées pour leur instruction & leur édification mutuelles. „ De pareilles Entrevuës n'avoient eu lieu jusques-là que „ chez les Puritains & les Non Conformistes. Mais alors „ c'étoient des Membres de l'Eglise Anglicane, qui se „ trouvoient ensemble, & qui s'adressoient à leurs pro„ pres Pasteurs pour leur demander des Formulaires de „ Prières, & d'autres sortes de Directions. Le Docteur „ *Beveridge* & le Docteur *Horneck* avoient la principale „ conduite de ces Assemblées. . . . . Après la Révolution „ les Sociétés, dont nous parlons, devinrent plus nom„ breuses. Elles firent des Collectes considérables, par le „ moyen desquelles on entretint assez d'Ecclésiastiques, „ pour que les Personnes pieuses pussent assister aux Priè„ res publiques dans un très grand nombre d'Eglises à „ toutes les heures du jour. On célébroit régulièrement „ la Ste. Cène tous les Dimanches dans un grand nombre „ de Paroisses. . . . . Les Membres de ces Sociétés réso„ lurent aussi d'informer les Magistrats, des Jureurs, des „ Yvrognes, des mauvaises Maisons, & de ceux qui pro„ faneroient le Jour du Seigneur; & l'Argent qui leur re„ venoit pour leur part des Amendes, étoit mis dans un „ Fonds commun de Charités. Tout cela donna lieu „ de les appeller *Sociétés pour la Réformation des Mœurs.*" RAM. DU TRAD.

(2) *Mém. Hist. de la Gr. Bretag.* T. V. p. 114. 221. Edit. in-8.

HORROX (JEREMIE) illustre Astronome Anglois dans le XVII. Siécle, nâquit environ l'an 1619 [*A*] à Texteth proche de Liverpoole dans la Comté de Lancastre. Après avoir passé un certain tems dans une Ecole de Campagne où il avoit fait ses Humanités, on l'envoya au Collége d'Emanuel à Cambridge, où il s'occupa quelque tems aux Etudes Académiques. Vers l'année 1633 il commença à s'appliquer à l'Astronomie, mais il demeuroit en ce tems-là à Texteth chez son pere, qui n'étoit pas fort à son aise, & comme d'ailleurs les Livres & les autres secours nécessaires pour pousser cette étude lui manquoient, il ne put y faire de fort grands progrès. Il perdit quelques-unes de ses premières années en s'amusant aux Ecrits de Lansberg, pendant qu'il négligeoit les Ouvrages de Tycho-Brahé, de Kepler, & d'autres grands Hommes. Mais en l'année 1636 il fit connoissance & amitié avec Mr. Guillaume Crabtrée, qui s'appliquoit aux mêmes études, & demeuroit à Broughton proche de Manchester; ils avoient commerce de Lettres ensemble, & ils écrivoient quelquefois à Mr. Samuel Foster, Professeur de Géométrie au Collége de Gresham à Londres. Mr. Horrox ayant trouvé un Compagnon d'étude, se mit au travail avec un nouveau courage, & s'étant procuré des Instrumens

[*A*] *Néquit environ l'an* 1619.] Le Docteur Wallis nous dit (1), que lorsqu'il mourut le 3 Janvier 1641, il n'étoit que dans sa vingt-deuxiéme année, ou au commencement de sa vingt-troisiéme.

(1) *Epistola Nuncupatoria* à la tête des *Opera Posthuma* de Horrox.

[*B*] Ce

mens & des Livres d'Aſtronomie, il s'attacha à faire lui-même des Obſervations; & par le conſeil de Mr. Crabtrée il laiſſa-là Lansberg, dont il trouva que les Tables étoient tres-fautives, & les Hypothéſes peu ſolides. Il travailloit avec beaucoup d'application & de ſuccès, lorſqu'il mourut ſubitement le 3 Janvier 164; âge de vingt-deux ans environ, ou accomplis deja (*a*). Ce que nous avons d'Ouvrages de lui, prouve que le Public a fait une grande perte par ſa mort [*B*].

(*a*) Wallis *Epiſtola Nuncupatoria* à la tête des *Opera Poſthuma* de Horrox. Londres 1673 in-4o.

[*B*] *Ce que nous avons d'Ouvrages de lui prouve que le Public a fait une grande perte par ſa mort.* Il avoit juſtement fini peu de tems avant ſa mort ſa *Venus in Sole viſa*, car il paroît par une de ſes Lettres à Mr. Crabtrée, datée du 3 Octobre 1640, que ſon Ouvrage n'étoit pas encore fini alors, & il inſinuë qu'il étoit réſolu d'y mettre la derniére main avant que de partir pour aller voir ſon Ami. Et dans une autre Lettre au même, datée du 19 Décembre ſuivant, il fixe ſon départ au 4 Janvier; mais il mourut le jour d'auparavant, comme on le voit par ce que Mr. Crabtrée a écrit au revers de cette derniére Lettre de Mr. Horrox. Notre Auteur fit ſes Obſervations ſur *Vénus* à Hool proche de Liverpool, comme il paroît par ſes Lettres, qui depuis le mois de 1639 juſqu'au mois de Juillet 1640 ſont datées de Hool, tandis que celles qui ſont écrites avant & après cet intervalle ſont datées de Texteth; mais on a omis cette circonſtance dans l'Edition qu'Hevelius a donnée de cet Ouvrage, qu'il fit imprimer à Dantzick en 1662 in-fol. avec quelques-uns de ſes propres Ouvrages, ſous ce titre: Johannes Hevelii *Mercurius in Sole viſus, Gedani Anno Chriſtiano* MDCLXI. *d.* III. *Maii St. N. cum aliis quibuſdam Rerum Cæleſtium Obſervationibus rariſque Phænomenis. Cui annexa eſt Venus in Sole pariter viſa anno* 1639 *d.* 24 *Novemb. St. v. Liverpoliæ a Jeremia Horroxio nunc primum editis notiſque illuſtrata* &c. Horrox avoit encore commencé un autre Ouvrage, dans lequel il ſe propoſoit de faire deux choſes. Premiérement de réfuter les Hypothéſes de Lanſberg, & de faire voir combien elles ſont peu d'accord enſemble & avec les Phénoménes du Ciel; & en ſecond lieu de dreſſer un nouveau Syſtême d'Aſtronomie conforme à ſes propres Obſervations & à celles des autres, en ſuivant principalement les Hypothéſes de Kepler, mais en changeant les nombres, ſelon que les Obſervations le demandoient. Il paroît qu'il avoit fini la premiére Partie quant à l'eſſentiel, & qu'il n'y avoit qu'à la mettre en ordre. Mais la Seconde manque, quoiqu'on voye par ſes Lettres qu'il l'avoit à peu prés achevée; car il étoit déjà ſi avancé dans la Correction de toutes les Tables, qu'il avoit commencé des Ephémérides pour pluſieurs années à venir. Ses papiers tombérent entre les mains du Docteur Jean Worthington Principal du Collége de Jéſus à Cambridge, qui avoit été contemporain de Mr. Horrox au Collége d'Emanuel, & qui les trouva avec la *Venus in Sole viſa* parmi les papiers de Mr. Crabtrée. Le Docteur Wallis les donna au Public à Londres en 1673 in 4. avec quelqu'autres Piéces ſous ce Titre: Jeremiæ Horroccii *Liverpolienſis Angli ex Palatinatu Lancaſtriæ, Opera Poſthuma; Scil. Aſtronomia Kepleriana defenſa & promota. Excerpta ex Epiſtolis ad Crabtræum ſuum. Obſervationum Cæleſtium Catalogus. Lunæ Theoria nova. Accedunt* Guilelmi Crabtræi, *Mancheſtrienſis, Obſervationes Cæleſtes. In calce adjiciuntur* Johannis Flamſtedii, *Derbienſis, de Temporis Æquatione Diatriba, Numeri ad Lunæ Theoriam Horroccianam.* Quantité de papiers de notre Auteur furent portés en Irlande par Jonas Horrox ſon frere, qui s'étoit appliqué au même genre d'étude, & qui mourut dans ce Pays-là, où l'on croit que ces papiers ſe ſont perdus; d'autres Ecrits furent brulés par les Soldats pendant les Guerres Civiles. D'autres tombérent entre les mains de Mr. Jérémie Shakerly, qui en profita pour dreſſer ſes *Tables d'Angleterre* (Britiſh Tables) imprimées à Londres en 1653; Mr. Shakerley étant parti pour les Indes Orientales, où il mourut, ces papiers demeurérent quelque tems entre les mains de Mr. Nathanael Brooks, Libraire de Londres, mais ils périrent dans le grand Incendie du mois de Septembre 1666.

HOTTINGER (Jean Henri). Nous ajoûterons ici quelques particularités à l'Article que Mr. Bayle en a donné, ſur-tout touchant les Ouvrages qu'il a écrits ſur les affaires de l'Orient, & ſur la Litérature Orientale [*A*]. Comme Hottinger étoit né avec un génie extraordinairement propre à la connoiſſance des Langues, il apprit en peu de tems le Latin, le Grec, & l'Hébreu. Pendant qu'il demeura à Genéve, il étudia deux mois ſous Frédéric Spanheim. A Groningue il s'appliqua à la Théologie ſous François Gomarus & Henri Alting, & à la Langue Arabe ſous Matthias Paſor. Comme Golius avoit quantité de Manuſcrits Arabes, Hottinger en copia un grand nombre pour ſon uſage, pendant les quatorze mois qu'il demeura à Leyde. Pendant ſon ſéjour en Angleterre il contracta amitié avec pluſieurs ſavans hommes de ce Royaume. Lorſqu'en 1655 l'Electeur Palatin demanda Hottinger, le Sénat de Zurich ne conſentit qu'avec peine de le laiſſer aller, tant il faiſoit cas de lui. Lorſque ce Corps le redemanda à l'Electeur, à la Cour duquel il avoit demeuré ſix ans, ce Prince le renvoya à regret, & l'honora avant ſon départ du titre de Conſeiller Eccleſiaſtique (*a*).

(*a*) Hedegger *in Vitâ Hottingeri.* Niceron *Mém des Hom. Ill.* Tom. VIII. p. 118. 119. 120.

[*A*] *Les Ouvrages qu'il a écrits ſur les affaires de l'Orient & ſur la Literature Orientale.*] Nous mettons au premier rang ſon *Theſaurus Philologicus, ſeu Clavis Scripturæ, quâ quicquid ferè Orientalium, Hebræorum maximè & Arabum habent monumento de Religione ejuſque variis ſpeciebus, Judaiſmo, Samaritanismo, Mahummediſmo, Gentilijmo, de Theologis & Theologiâ, Verbo Dei &c. breviter & aphoriſticè ita referatur & aperitur ut multiplex inde ad Philologiæ & Theologiæ ſtudioſos fructus redundare poſſit.* Tiguri 1649 in-4. *Secunda Editio, in qua Samaritica, Arabica, Syriaca, juis quæque nativis Characteribus exprimuntur.* Tiguri 1659 in 4. *Hiſtoria Orientalis, quæ ex variis Orientalium monumentis collecta agit 1. De Mahummediſmo ejuſque cauſis tum procreantibus, tum conſervantibus. 2. De Saracenijmo, ſeu Religione veterum Arabum. 3. De Chaldaïſmo Superſtitione Nabathæorum, Chaldæorum, Charranæorum. 4. De Statu Chriſtianorum & Judæorum tempore ortæ & natæ Mahummediſmi. 5. De variis inter ipſos Mahummedanos circa Religionis dogmata & adminiſtrationem, ſententiis, ſcijmatis, & hæreſibus exortis. 6. Acceſſit, ex occaſione Genealogiæ Mahummedis, plenior illuſtratio Taurich Bene Adam, quæ, ex ipſis Arabum Scriptis, vita & res geſtæ Prophetarum, Patriarcharum, quorundam etiam Apoſtolorum, Regum Perſiæ, aliorumque ab Adamo ad Mahummedis uſque natales in orbe degentium explicantur.* Tiguri 1651 in 4. *Secunda Editio auctior* Tiguri 1660 in-4. Perſonne n'étoit plus en état de nous inſtruire des affaires de l'Orient qu'Hottinger, puiſqu'il ſavoit la plupart des Langues qui s'y ſont parlé autrefois, & qui s'y parlent à préſent, comme l'Hébreu, le Syriaque, le Chaldaïque, l'Arabe, le Turc, le Perſan, & le Copte. Hottinger a auſſi fait huit Diſſertations ſur l'utilité des Langues Orientales. On a encore de lui l'Ouvrage ſuivant: *Promptuarium ſive Bibliotheca Orientalis, exhibens Catalogum ſive Centurias aliquot tam Auctorum quam Librorum Hebraicorum, Syriacorum, Arabicorum, Ægyptiacorum; additis Manuſcriptis Bibliothecarum aliquot Europæarum.* Heidelberg 1658 in 4. Mr. Baillet ne juge pas favorablement de cet Ouvrage d'Hottinger, qu'il accuſe de n'être pas fort exact dans tout ce qu'il a fait. Il publia en 1661 *Etymologicum Orientale, ſive Lexicon Harmonicum Heptaglotton, cum Præfatione de gradibus Studii Philologici, & Apologetica brevi contra Abrahamum Echellenſem Maronitam.* Francfort in-4. Les ſept Langues contenuës dans ce Dictionnaire ſont l'Hébraïque, la Chaldaïque, la Syriaque, l'Arabe, la Samaritaine, l'Ethiopienne, & la Rabbinique. Nous ne parlons pas de pluſieurs autres Ouvrages de notre Auteur qui regardent l'Orient (*s*), & nous finirons en remarquant, que quoiqu'Hottinger ſût un homme fort ſavant, on trouve cependant qu'il a écrit avec trop de précipitation.

(*s*) Niceron *Hom. Ill.* Tom. VIII. p. 117 &c.

HOWE (Jean) Savant Théologien Non-Conformiſte du XVII. Siécle, étoit fils d'un Miniſtre, & Neveu de Mr. Abdias Howe, Vicaire de Boſton dans la Comté de Lincoln. Il naquit le 17 Mai 1630 à Longhborough dans la Comté de Leiceſter; ſon pere étoit Miniſtre de ce lieu (*a*), où il avoit été placé par l'Archevêque Laud; mais dans la ſuite ce Prélat lui ôta ce Bénéfice, à cauſe qu'il étoit du parti des Puritains; il ſe retira avec ſon fils en Irlande, où ils demeurérent juſqu'au commencement de la Rebellion de ce Royaume, qu'ils revinrent en Angleterre, & allérent s'établir dans la Comté de Lancaſtre; ce fut-là que notre Auteur fit ſes premiéres études, & acquit quelque connoiſſance des Langues (*b*). On l'envoya fort jeune au Collége de Chriſt à Cambridge, où il demeura juſqu'à ce qu'il eut pris le degré de Bachelier-ès-Arts; il alla alors à Oxford (*c*), & devint ce qu'on appelle *Bible-Clerk* du Collége du Nez-de-Bronze, à la St. Michel de l'année 1648 (*d*), & il le fit recevoir Bachelier-ès-Arts le 18 Janvier 1649 (*e*). Les Viſiteurs du Parlement lui donnérent une demie place dans le Collége de la Madelaine, & le firent enſuite Membre du même Collége (*f*); le 9 Juillet 1652 il prit le degré de Maître-ès-Arts (*g*). Peu de tems aprés il commença à prêcher, & fut

(*a*) *Memoirs of the Life of the late Reverend Mr. John Howe collected By Edmund Calamy D. D.* p. 1. Londres 1724 in-8.

(*b*) Ibid. p. 6. 7.

(*c*) Ibid. p. 7. 8.

(*d*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 1014.

(*e*) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 65.

(*f*) Idem *Ath. Oxon. ubi ſupra.*

(*g*) Idem *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 89.

fut ordonné par Mr. Charles Herle, qui en fit la cérémonie dans son Eglise de Winwick dans la Comté de Lancastre, & au bout de quelque tems Mr. Howe devint Ministre de *Great-Torrington* dans la Comté de Devon (*b*) [*A*]: le 1 Mars 1654 il épousa la fille de Mr. George Hughes Ministre de Plymouh (*i*). Il fut ensuite établi Chapelain domestique du Protecteur Olivier Cromwel [*B*], & Prédicateur d'Après-midi à Ste. Marguerite de Westminster (*k*). Richard Cromwel ayant succédé à son Pere dans le Protectorat, Mr. Howe demeura auprès de lui dans la même qualité de Chapelain, & quoiqu'il ne se mêlât point d'affaires d'Etat, & qu'il ne s'en soit jamais mêlé, il desapprouva intérieurement que Richard cassât son Parlement, prévoyant que cette démarche feroit sa ruine (*l*) [*C*]. Quand l'Armée eut dépouillé Richard Mr. Howe s'en retourna dans son Troupeau de *Great Torrington*, où il continua d'exercer son Ministère jusqu'au 24 d'Août 1662, que l'Acte d'Uniformité prit vigueur (*m*); il prêcha alors pendant quelque tems dans des maisons particulières dans la Comté de Devon (*n*). Au mois d'Avril 1671 il passa en Irlande, où il demeura, avec le titre de Chapelain de Mylord Massarene, dans la Paroisse d'Antrim (*o*), ayant permission de l'Evêque du Diocese & du Métropolitain de prêcher tous les Dimanches après-midi dans l'Eglise du lieu, sans qu'il fut obligé à aucun acte de Conformité (*p*). En 1675 le Docteur Lazare Seaman étant mort, Mr. Howe fut élu pour remplir sa place; il revint donc en Angleterre, & s'établit à Londres (*q*), où il fût extrêmement estimé, non seulement de ses Confreres les autres Ministres Non-Conformistes, mais de plusieurs illustres Théologiens de l'Eglise Anglicane, tels que les Docteurs Whitcoth, Kidder, Fowler, Lucas, & autres (*r*). Au mois d'Août 1685 il passa la mer avec Mylord Wharton (*s*), & l'année suivante il s'établit à Utrecht, où il prêcha à son tour dans l'Eglise Angloise de cette Ville (*t*). Lorsque le Roi Jacques publia en 1687 sa *Déclaration pour la Liberté de Conscience*, Mr. Howe retourna à Londres (*u*). Il a publié un grand nombre d'Ouvrages [*D*]. Il mourut à Londres le 2 d'A-

(*b*) *Mémoires*, p. 12, 33.
(*i*) Ibid. p. 17.
(*k*) Wood *Ath Oxon.* ubi supra.
(*l*) *Mémoires* p. 25.
(*m*) Ibid. p. 29, 30.
(*n*) Ibid. p. 17.
(*o*) Ibid. p. 13, 17.
(*p*) Ibid. p. 14.
(*q*) Ibid. p. 15, 67.
(*r*) Ibid. p. 87.
(*s*) Ibid. p. 113.
(*t*) Ibid. p. 325.
(*u*) Ibid. p. 171, 172.

[*A*] *Mr. Howe devint Ministre de* Great Torringron *dans la Comté de Devon.*] Il travailloit extraordinairement dans ce lieu, sur tout dans les Jeûnes publics, qui dans ce tems-là revenoient très-fréquement, & se célébroient avec beaucoup de solemnité. Le Docteur Calamy tenoit de lui-même (*i*) qu'il commençoit ordinairement ces jours-là environ à neuf heures du matin par une prière qui duroit à peu près un quart d'heure, pour demander à Dieu de bénir les exercices de la Journée, il lisoit ensuite & expliquoit un Chapitre ou un Pseaume, ce qui prenoit environ trois quarts-d'heure; puis suivoit une Prière d'environ une heure, un Sermon de la même longueur, & une autre prière d'une demie heure. Alors il se retiroit & prenoit quelque petit rafraîchissement pendant un quart d'heure ou un peu plus, tandis que le peuple chantoit; il remontoit ensuite en chaire, faisoit une prière d'une heure, & un autre Sermon qui duroit autant; & enfin il finissoit la dévotion du Jour environ à quatre heures du Soir, par une Prière d'une demie heure ou plus.

(*i*) Voy. *Abrégé of the Life of Mr. John Howe. By Edmund Calamy* D. D. p. 14.

[*B*] *Il fut ensuite établi Chapelain domestique du Protecteur Olivier Cromwel.*] Le Docteur Calamy nous apprend (*a*), que pendant qu'il occupa cette place il se conduisit de maniére, qu'il n'a jamais été accusé, même par ceux qui ont le plus vivement déclamé contre plusieurs de ses Contemporains, de s'être jamais prévalu du crédit qu'il avoit auprès de ceux qui étoient au timon des affaires, soit pour s'enrichir lui même, soit pour rendre de mauvais offices à d'autres, quoique connus pour être dans des principes différens des siens. Il embrassoit avec avidité toutes les occasions d'avancer les intérêts de la Religion & des Sciences, & de s'opposer aux Erreurs & aux Desordres qui les menaçoient dans ce tems là. L'opinion d'une *Foi particulière* étoit fort en vogue à la Cour de Cromwell; c'étoit un sentiment communément reçu parmi ces gens-là, que ceux que Dieu favorisoit singuliérement, lorsqu'ils lui présentoient leurs prières pour solliciter ses graces pour eux mêmes ou pour d'autres, sentoient en eux une impression céleste, qui les assuroit non seulement en général que leurs Prières seroient exaucées, mais que les graces particulières qu'ils demandoient leur seroient accordées; que même ils connoissoient quelquefois par cette voye intérieure, de quelle maniére on les recevroit, & qu'ils étoient instruits des événemens à venir, ce qui étoit dans le fond la même chose qu'une inspiration réelle. Mr. Howe a dit au Docteur Calamy, qu'on se donnoit beaucoup de peine pour entretenir & fortifier cette opinion à Whitehall; & qu'il y avoit une fois entendu un Sermon d'un homme distingué, dont le grand but étoit de la soutenir. Il ajoûtoit, qu'il étoit si pleinement convaincu des fâcheuses conséquences que pouvoient avoir de pareils principes, qu'après avoir entendu ce Sermon, il s'étoit cru obligé en conscience, la premiére fois que ce fut son tour de prêcher devant Cromwel, de combattre ces idées, & d'abbatre l'Orgueil spirituel & la vaine Confiance, que ces impulsions imaginaires pouvoient faire naître, & aimer. Il remarqua, pendant qu'il prêchoit, que Cromwell l'écoutoit avec beaucoup d'attention, mais qu'il fronçoit quelquefois les sourcils, & paroissoit extrêmement fâché. Après le Sermon, une personne de distinction s'approcha de lui, & lui demanda s'il savoit bien ce qu'il avoit fait? en lui témoignant en même tems la crainte qu'il avoit que Cromwell ne fût tellement irrité de son Discours, qu'il lui seroit bien difficile de faire jamais sa paix avec lui, & d'avoir part à ses bonnes graces pour l'avenir. Mr. Howe repliqua, qu'il n'avoit fait que l'acquit de sa conscience, & que pour l'événement il s'en remettoit à Dieu. Il remarqua dans la suite que Cromwell en agissoit plus froidement avec lui, qu'il n'avoit fait auparavant; & il crut pendant quelque tems qu'il lui en auroit parlé, mais il ne lui en dit jamais mot (3).

(*a*) Ibid. p. 18.

(3) Idem p. 22, 23.

[*C*] *Il desapprouva intérieurement que Richard cassât son Parlement, prévoyant que cette démarche seroit sa ruïne.*] Le Docteur Calamy rapporte (4) qu'il a appris d'un Ami, que s'entretenant un jour familiérement avec Mr. Howe sur la déposition de Richard, il lui avoit dit qu'une seule parenthese dans un papier public, avoit été la cause de la mauvaise volonté des Officiers contre lui, qui avoit augmenté à un tel point, que rien ne pouvoit plus les satisfaire, que son entiére chute. La même personne ayant dit à Mr. Howe qu'il avoit entendu traiter Richard d'homme foible, Mr. Howe répondit avec quelque feu. „ Comment pouvoit il être un homme foible, puisque lorsque „ son frere Fleetwood préfeuta la Requête de l'Armée, il „ tint téte pendant toute la nuit à tout son Conseil, & „ combattit jusqu'à quatre heures du matin, n'ayant que „ Thurloe seul pour le seconder; soutenant fort & ferme „ que la dissolution du Parlement seroit sa ruïne & la „ leur". En continuant la conversation sur le même sujet, Mr. Howe dit que Fleedwood s'étoit engagé fort solemnellement, que si Richard vouloit consentir à ce qu'on lui demandoit, l'Armée ne lui feroit aucun tort. Et lorsqu'on en fit souvenir Fleetwood dans la suite, toute sa réponse fut, qu'il avoit cru avoir plus de crédit dans l'Armée, qu'il n'avoit trouvé. Mr. Howe ajoûta, que s'étant rencontré par hazard, après la Révolution, avec le Major-Général Berry, un des Chefs du Parti, & qui étoit alors dans une situation fort pauvre, cet Officier lui avoit dit, en pleurant amérement, que si Richard dans ce tems-là l'avoit seulement fait pendre lui & neuf ou dix autres, la Nation auroit été heureuse.

(4) Ibid. p. 88.

[*D*] *Il a publié un grand nombre d'Ouvrages.*] En voici le Catalogue I. Sermon sur *Eccles.* VII. 29. prononcé à St. Giles des Champs au mois de Mai 1659, & intitulé, *L'Homme créé dans un Etat de Sainteté mais muable*, imprimé dans le *Morning Exercise methodis'd*, en 1660 in 4. II. *Le Bonheur du Juste developpé, & pressé particuliérement par la Considération de la vanité de cette vie mortelle*; sur le Pseaum. XVII. 15 Londres 1668 & 1673 in 8. III. *La Vanité de la Vie presente, ou l'Homme considéré uniquement dans sa Condition mortelle*; sur le Pseaum. LXXXIX. 47-48. Londres 1671 in-douze. L'Epître dédicatoire à Jean Upton de Lupton dans la Comté de Devon, son parent, est datée d'Antrim le 12 Avril 1671. IV. *Traité du Plaisir en Dieu*, en deux Parties, sur Pseaum. XXXVII. 4. Londres 1674 in-8. V. *Le Temple vivant; ou Discours dans lequel on pousse cette idée, qu'un Homme de bien est le Temple de Dieu.* Londres 1674 in-8. VI. *Conciliation de la Prescience de Dieu à l'egard des Péchés des hommes, avec la Sagesse de ses Conseils, la sincerité de ses Exhortations, & les autres Moyens qu'il employe pour prévenir les Péchés.* Londres 1677 in 8. en forme de Lettre écrite à Mr. Boyle. Mr. Theophile Gale, Compagnon de Collége de Mr. Howe, ayant donné dans ce tems là la *quatriéme partie* de son Traité qui a pour titre *The Court of the Gentiles*, fit quelques remarques sur cette Piéce de notre Auteur (5): ce qui l'engagea à y ajoûter une *Apostille* où il la défendoit; cette Apostille fut imprimée la même année, & jointe aux Exemplaires de l'Ouvrage, qui n'étoient pas encore débités. Mr. Thomas Danson attaqua aussi le Livre de Mr. Howe par un Traité intitulé, *De Causa Dei: ou Défense de la Doctrine Ordinaire des Théologiens Protestans touchant la Prédestination, & l'influence de Dieu comme premiére Cause dans toutes les Actions, considerées comme telles, des Créatures raisonnables, contre les Conséquences odieuses dont elle a été chargée par Mr.* Jean Howe *dans une* Lettre & une Apostille sur la Prescience de Dieu. Londres 1678 in-8. On répondit à ce Traité par des *Remarques sur un Discours plein de mauvaise foi*, par T. D. *sous prétexte de* plaider la Cause de Dieu, *& de répondre à la* Lettre & à l'Apostille de Mr. Jean Howe sur la Prescience de Dieu &c. *& où l'on soutient que selon la doctrine des Protestans, Dieu par des influences efficaces meut & détermine en général les Hommes à toutes les Actions qu'ils font, même aux plus mauvaises.* Londres 1678 in-8.

(5) Voy. *Court of Gentiles* Part. IV. p. 122 London 1677.

2 d'Avril 1705, & fut enterré dans l'Egliſe d'*All-hallows Breadſtreet*; Mr. Jean Spademan fit ſon Oraiſon funébre le 8 du même mois ſur 2 Timoth. III. 14. Mr. Wood nous dit (w) que Mr. Howe avoit l'*eſprit beau & délicat, & qu'il étoit dans des ſentimens fort modérés ſur les queſtions peu importantes, en diſpute entre l'Egliſe Anglicane & ſon Parti*; que ſes Ouvrages ſont écrits d'un *ſtile doux, coulant, & naturel*. Mais ce dernier Eloge eſt ſûrement une mépriſe, puiſque l'on convient généralement que le ſtile de Mr. Howe eſt dur, embarraſſé, & obſcur. Le Docteur Calamy, qui s'eſt fort étendu ſur ſon caractére, obſerve (x) qu'il étoit fort prudent, affable, modéré, & charitable, agréable & divertiſſant en converſation, trés-ſavant, & ayant un jugement ſolide.

(w) *Ath. Oxon.* ubi ſupra.

(x) *Memoirs* p. 417 &c.

in-8. Cette piéce eſt de la façon d'un Gentilhomme nommé André Marvel. VII. *Idée de l'Antiquité, dans une courte mais ſuffiſante Hiſtoire de quelques Peres* &c. Londres 1677 in-8. (6). On trouve quelques Remarques ſur cet Ouvrage, répanduës dans un Livre intitulé; *Remarques ſur l'Etat de l'Egliſe des trois premiers Siécles*, par Abedn. Seller, in-8. VIII. *Lettre écrite de la Campagne à une Perſonne de qualité dans la Ville, qui avoit été choquée du dernier Sermon, prononcé par le Docteur* Stellingfleet, *Doyen de St. Paul en préſence du Lord Maire.* Le Sermon dont il s'agit avoit été prononcé le premier jour du Terme de Pâques de 1680 ſur *Philipp.* III. 16. & intitulé: *Le Crime du Schiſme.* IX. *De l'Inquiétude pour le lendemain.* Londres 1681 in-8. A quoi l'on a joint un *Appendix touchant le déſir exceſſif de connoître l'à-venir*, & un *Diſcours ſur la Charité, relativement aux pechés des autres*, ſur 1 Cor. XIII. 6. X. *Sermon Funébre ſur la mort de Me.* Marguerite Baatet, *décédée le 28 Janvier 1687*, ſur 2 Cor. V. 8. Londres 1681 in-4. XI. *Le légitime uſage qu'on peut faire dans la Priére de l'Argument pris du Nom de Dieu en faveur d'un Peuple, qui le profeſſe.* ſur *Jérém.* XIV. 21. Londres 1682 in 8. XII. *La Conſécration de Soi-même, traitée dans une Action de Graces d'une Perſonne de diſtinction* (7), *pour une grande Délivrance.* Londres 1682 in douze. XIII. *Sermon funébre ſur la mort du fidéle & laborieux Serviteur de Dieu, Mr.* Richard Fairclough, *Miniſtre de Briſtol, décédé le 4 Juillet 1682 âgé de 61 ans*, ſur *Matth.* XXV. 21. Londres 1683 in 4. XIV. Environ ce même tems il fit les *Remarques ſur les trois Epîtres de St. Jean*, qui ont paru dans le ſecond Tome, ou Continuation de Matthieu Poole. XV. Sermon ſur *Coloſſ.* II. 2. où l'on examine cette queſtion; *Que pourroit-on faire avec ſuccés pour diminuer les Animoſités parmi les Proteſtans, & pour empêcher que nos Diviſions ne cauſent notre ruine?* Inſéré dans le *Continuation du Morning Exerciſe.* Londres 1683 in-4. XVI. *Les Larmes du Sauveur ſur les Ames perdues*, ou *Traité ſur Luc* XIX. 41. 42. Londres 1684 in-8. Avec un *Appendix où l'on dit par occaſion quelque choſe ſur le Péché contre le St. Eſprit, & où l'on examine auſſi comment on peut dire que Dieu veut le ſalut de ceux qui périſſent.* XVII. *Expoſition & Défenſe du Cas des Non-Conformiſtes Proteſtans*, Imprimé à Londres en 1689 en une ſeule feuille. XVIII. *Humble Requête aux Conformiſtes & aux Non-Conformiſtes touchant leurs diſpoſitions & leur conduite les uns envers les autres au ſujet de la Tolerance établie dernierement.* Autre feuille. XIX. *Sermon funébre pour Me.* Eſter Sampſon, *femme de Henri Sampſon Docteur en Médecine, décédée le 24 Novembre* 1689. ſur *Luc* XIII. 16. Londres 1690 in-4. XX. Deux Sermons *ſur ce qu'il y a de Charnel dans les Conteſtations Chrétiennes*, prononcés pour la Confrérie des Merciers dans Broadſtreet en 1693. XXI. *Recherche pacifique & modeſte touchant la poſſibilité d'une Trinité dans la Divinité, en forme de Lettre à une Perſonne de mérite.* On y a ajoûté quelques *Lettres* écrites autrefois au Docteur Wellis ſur le même ſujet. Londres 1694. Mr. Howe ſoutient dans cette Piéce que „ Les Perſonnes de la Tri- „ nité ſont des eſſences diſtinctes (8); des Natures, des „ Etres, des Subſtances numériquement diſtinctes (9); „ qu'il y a diverſité de natures individuelles dans la Di- „ vinité (10). Qu'il y a en Dieu trois Hypoſtaſes intel- „ ligentes diſtinctes, qui ont chacune leur nature intelli- „ gente particuliére & diſtincte (11). Que ces trois Per- „ ſonnes Divines entretiennent une ſociété délicieuſe entre elles, n'y ayant rien d'agréable à moins qu'elles n'en jouiſſent en commun; & nous devons penſer „ que c'eſt là un état plus heureux, ou une idée plus „ parfaite de bonheur, qu'on ne peut le concevoir dans „ une éternelle ſolitude (12)." Par rapport à la queſtion, ſi chacune de ces Perſonnes ou chacun de ces Etres eſt Dieu, comment on peut dire que les trois ne ſont qu'un ſeul Dieu? Il répond (13), que chacune de ces Perſonnes conſidérée en elle-même, eſt une eſſence particuliére, mais que conſidérées enſemble elles conſtituent toute l'Eſſence de Dieu. Cet Ouvrage fut critiqué dans un Traité intitulé: *Conſidérations ſur les Explications de la Doctrine de la Trinité*, imprimé en 1694 in-4. & dans une *Apoſtille pour la défenſe des idées du Docteur* Sherlock *de la Trinité en Unité.* Mr. Howe repliqua par une *Lettre* à un Ami touchant cette *Apoſtille.* Il publia auſſi en 1695 un *Examen ou Idée des Conſidérations ſur l'Explication*, rapportée ci-deſſus, en forme de Lettre à un Ami. XXII. *Diſcours ſur la Mort affligeante & ſur les Funerailles ſolemnelles de la Reine* Marie, ſur *Heb.* XII. 23. la derniére partie. Londres 1695 in-4. XXIII. *Sermon ſur la mort du très-Révérend & très-digne Serviteur de Dieu Mr.* Richard Adams, *Maître ès-Arts, autrefois Membre du Collége du Nez de Bronze à Oxford, enſuite Miniſtre de St. Mildred's Breed-ſtreet à Londres; & en dernier lieu Paſteur de l'Aſſemblée de Southwark; décédé le 7 Février* 169⅞. XXVI. *Sermon prononcé le 2 Décembre 1697 jour d'Actions de Graces.* XXV. *Sermon prononcé devant la Société pour la Réformation des Mœurs.* Sur Rom. XIII. 4. Londres 1697. XXVI. *Sermon ſur la mort du très Révérend & laborieux Serviteur de Dieu, Mr.* Matthieu Mead, *décédé le 16 Octobre* 1699. XXVII. *L'Empire du Redempteur ſur le Monde viſible* †, *& la maniére dont on y entre par la mort; ou Diſcours prononcé à l'occaſion de la mort de* Jean Hoghton *fils aîné du Chevalier* Charles Hoghton *de* Hoghton-Tower *dans la Comté de Lancaſtre, Baronet.* Londres 1699. XXVIII. *Sermon funébre pour l'excellent Serviteur de Dieu le très Révérend* Guillaume Bates, *Docteur en Théologie.* Londres 1699. XXIX. *Diſcours en deux Parties ſur l'Inimitié de l'Homme contre Dieu; & ſur la Réconciliation de l'Homme avec Dieu*; ſur *Coloſſ.* I. 21. Londres 1701. XXX. *Conſidérations ſur la Preface d'une Recherche touchant la Conformité Occaſionnelle des Non-Conformiſtes.* XXXI. *Seconde Partie du Temple Vivant*, contenant des Remarques ſur *Spinoſa*, & ſur un Ecrivain François, qui a prétendu le réfuter; avec une Recapitulation de la premiére Partie; & l'explication de la diſtinction & du rétabliſſement du Temple de Dieu parmi les Hommes; Londres 1702. XXXII. *Sermon prononcé aux obſéques du Mr.* Pierre Vink, *Bachelier en Théologie.* Londres 1702. XXXIII. *Sermon ſur* Coloſſ. I. 23. *prononcé le 5 Novembre* 1703. XXXIV. *Diſcours ſur la Patience, relativement à l'attente d'un Bonheur à venir.* Londres 1705. Tous les Ouvrages de Mr. Howe ont été réimprimés enſemble en un Volume in folio.

(7) Le Comte de Kildare.

† Je ne ſai s'il ne ſeroit pas impoſſible? du moins la faire ſemblable. *Le D. T.*

(8) P. 110. 111.

(9) P. 100.

(10) P. 140.

(11) P. 226.

(12) P. 55.

(13) P. 51.

(6) Wood *Ath Oxon.* Vol. II. Col. 1015.

HOWEL (Jaques) Ecrivain abondant du XVII. Siécle nâquit dans la Comté de Caermarthen à Abernant (*a*) où ſon Pere étoit Miniſtre (*b*), vers l'an 1594 [*A*]. Après avoir fait ſes premiéres études dans l'Ecole d'Hereford, il entra au commencement de l'an 1610 à Oxford dans le Collége de Jéſus (*c*), où il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 17 Décembre 1613 (*d*). Il quitta enſuite l'Univerſité, & alla en 1619 en France, en Eſpagne, & en Italie, en qualité de Commiſſionnaire du Chevalier Robert Manſell, du Comte de Pembroke, & d'autres Perſonnes, pour tâcher d'avoir des Ouvriers & des matériaux pour faire du verre [*B*]. En 1622 il fut envoyé en Eſpagne, pour re-

(a) Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p 101.

(b) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 552.

(c) Idem ibid & *Ath. Oxon.* ubi ſupra.

(d) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 190.

[*A*] *Né vers l'an* 1594.] Mr. Wood nous dit dans ſon *Hiſtoria & Antiquitates Univerſitatis Oxonienſis* (1) qu'il entra dans le Collége de Jéſus à Oxford en 1610, âgé de *ſeize ans*; *ad Collegium iſtud literas ſublimiores hauriendi avidus acceſſit Ann. Dom.* CIↃ IↃC, *ætatis* 21; il dit la même choſe dans ſes *Athenæ Oxonienſes* (2); qu'il fut envoyé dans le ſuſdit Collége *au commencement de l'année* 1610 *âgé de* ſeize *ans.* Cependant le même Hiſtorien remarque immédiatement auparavant, *qu'il ne peut dire préciſément en quelle année Mr. Howell eſt né.* Mr. Howell obſerve lui-même (3). „ Qu'il eſt né ſous l'ardente Con- „ ſtellation du Cancer, vers le milieu de le Canicule".

[*B*] *Il alla en* 1619 *en France, en Eſpagne, & en Italie en qualité de Commiſſionnaire du Chevalier Robert Manſell, du Comte de Pembroke, & d'autres Perſonnes, pour tâcher d'avoir des Ouvriers & des matériaux pour faire du Verre.*] Dans une Lettre à ſon Pere datée de Broadſtreet à Londres, du 5 Mars 1618 (4) il dit qu'il avoit été Intendant de le Verrerie de Broadſtreet, & qu'il étoit alors ſur le point de paſſer la mer. „ Ma principale Commiſſion vient „ du Chevalier Robert Manſell, qui, conjointement avec „ Mylord Pembroke, & pluſieurs des principaux Seigneurs „ de la Cour, a acquis le privilége excluſif de faire tou- „ tes ſortes de verres avec du Charbon de terre, unique- „ ment pour épargner cette prodigieuſe quantité de bois „ qui ſe conſumoit ci-devant dans les fourneaux. Et „ comme il faut faire venir les Ouvriers d'Italie, & „ les principaux matériaux de France, d'Eſpagne & „ d'autres Peys étrangers, on a beſoin d'un Agent ou „ Commiſſionnaire hors du Pays; des gens plus habiles „ que moi ont offert leurs ſervices pour cele; de ſorte „ que je crois que j'aurai des affaires dans tous ces diffé- „ rens Pays, avant que de revenir". Sa premiére Lettre écrite d'Amſterdam eſt datée du 1 Avril 1619 (5). Il y en a une autre datée de Barcelone le 10 Novembre 1620 (6); une autre datée à bord d'un Vaiſſeau devant Veniſe le 5 Mai 1621 (7); une autre datée de Naples le 8 Octobre 1621 (8); une autre datée de Lyon le 5 Décembre 1621 (9). Il

(1) L. II. p. 101.

(2) Vol. II. Col. 38.

(3) *Familiar Letters, domeſtic and forreign Divided into Four Books* Vol. I. Sect. 6. Lett. 60. Edit 5. Londres 1678. in-8.

(4) Ibid. Vol. I Sect. 2. Lett. 2.

(5) Ibid. Lett. 3.

(6) Ibid. Lett. 22.

(7) Ibid. Lett. 27.

(8) Ibid. Lett. 38.

demander un Vaiſſeau Anglois richement chargé, que le Viceroi de Sardaigne avoit confiſqué au profit du Roi d'Eſpagne, ſous prétexte qu'il y avoit des marchandiſes de contrebande [C]. En 1623, pendant ſon abſence il fut élu Membre du Collége de Jeſus (e); deux ans après ſon retour d'Eſpagne, Emanuel Scrop, Comte de Sunderland, Préſident des Provinces du Nord, le prit pour ſon Sécretaire [D]. Il demeuroit à Yorck en cette qualité, lorſque le Maire & les Aldermans de Richmond l'élurent pour Député de leur Ville au Parlement, qui ſe tint à Weſtminſter en 1627 [E]. En 1632 il accompagna en qualité de Sécretaire Robert Comte de Leiceſter, qui alloit de la part de Charles I. comme Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour de Danemarc. Howell y fit pluſieurs diſcours Latins (f), pour expliquer le motif de l'Ambaſſade, qui étoit de faire des complimens de Condoléance ſur la mort de Sophie Reine Douairière de Danemarc, Grand-mere de Charles I. Il paſſa depuis par divers bons emplois, entre autres il ſervit d'Aide aux Sécretaires du Conſeil, & fut enfin au commencement des Guerres Civiles lui-même un de ces Sécretaires; mais en 1642 il fut arrêté par ordre d'un Committé, & mis dans la priſon du Fleet [F], où il ſubſiſta durant pluſieurs années en compoſant & en traduiſant des Livres [G]. Quoiqu'il eût été ardent Royaliſte il flatta en-

(e) Athen. Oxon. Col. 512. Voy. Howell's Familiar Letters Vol. I. Sect. 2. Lett. 2.

(f) Familiar Letters Vol. I. Sect. 6. Lett. 2.

(9) Ibid. Lett. 44.

(10) Sect. 2. Lett. 1.

(11) Ibid. Lett. 6.

(12) Sect. 3. Lett. 1.

(13) Sect. 4. Lett. 20.

(14) Sect. 5. Lett. 1.

(15) Ibid. Lett. 4.

(16) Ath. Oxon. Vol. II. Col. 512.

(17) Familiar Letters Vol. I. Sect. 6 Lett. 47. La date de cette Lettre eſt de 1641, mais il paroît que c'eſt une faute, & qu'il faut 1642.

(9). Il paſolt par une de ſes Lettres datée de Londres le 1 Février 162$\frac{4}{5}$ (10), qu'il étoit nouvellement arrivé en Angleterre.

[C] *En 1622 il fut envoyé en Eſpagne pour redemander un Vaiſſeau Anglois richement chargé, que le Viceroi de Sardaigne avoit confiſqué au profit du Roi d'Eſpagne, ſous prétexte qu'il y avoit des marchandiſes de contrebande.*] Dans une Lettre à ſon Pere, datée de Londres le 8 Septembre 1622 (11), il lui marque qu'il s'étoit engagé dans cette affaire. Sa premiére Lettre écrite de Madrid eſt datée du 28 Décembre 1622. Une autre Lettre à ſon pere, du 10 Décembre 1624 (12), fait voir qu'il étoit tout nouvellement arrivé d'Eſpagne.

[D] *Emanuel Scrop, Comte de Sunderland, Préſident des Provinces du Nord, le prit pour ſon Sécretaire.*] Dans une Lettre à ſon frere, datée de Londres le 15 Mars 1626(13), il parle de cet emploi, comme lui ayant été donné depuis peu.

[E] *L'élurent pour Député de leur Ville au Parlement qui ſe tint à Weſtminſter en 1627.*] Il dit dans une Lettre du 2 Mars 1627 (14), qu'il venoit d'être élu; & le 24 du même mois il écrivit au Corps qui l'avoit choiſi, pour le remercier de ſon Election (15).

[F] *En 1642 il fut arrêté par ordre d'un Committé & mis dans la priſon du Fleet.*] Mr. Wood nous dit (16) qu'*aimant beaucoup la dépenſe, il contracta quantité de dettes, & qu'après que le Roi ſe fut brouillé avec le Parlement, il fut arrêté par Ordre d'un Committé & mis dans la priſon du Fleet.* Mais voyons le récit que Mr. Howell lui même nous fait de cette affaire, dans une Lettre au Comte de B..... datée du 20 Novembre 1642 (17). „ J'étois venu dernié„ rement à Londres pour quelques affaires particuliéres, „ & j'avois été pluſieurs fois à la Salle de Weſtminſter, „ où je m'étois entretenu avec divers Membres du Parle„ment de ma connoiſſance; mais un jour je vis entrer de „ bon matin bruſquement dans ma chambre cinq hommes „ armés d'épées, de piſtolets, & de halebardes, qui me „ dirent qu'ils avoient ordre du Parlement de m'arrêter. „ Je demandai à voir leur ordre; ils réfuſérent de me le „ montrer; je demandai à en voir la date; ce qu'ils me „ refuſérent encore; je demandai à voir ſeulement mon „ nom dans l'Ordre, mais point de nouvelles. A la fin il „ y en eut un, qui tira de ſa poche un papier gras & ſa„ le, & me montra ſeulement trois ou quatre ſignatures, „ & rien de plus. Ils ſe jettérent d'abord dans mon Ca„ binet, ſe ſaiſirent de tous mes Papiers, de mes Lettres, „ & de tout ce qu'il y avoit d'écrit; ils prirent auſſi plu„ ſieurs Livres imprimés, & mirent le tout dans une gran„ de valiſe, qu'ils emportérent avec eux. J'avois pris „ une petite médecine ce matin-là, & j'obtins avec beau„ coup de peine, qu'ils me laiſſaſſent dans ma chambre „ juſqu'au ſoir, avec deux d'entre eux pour me garder; „ ils me menérent alors devant le Committé pour être exa„ miné; j'y fus, je l'avouë, reçu fort honnêtement, & ayant „ été conduit au Committé ſecret, on m'ordonna d'être „ prêt à comparoître, quand on auroit viſité quelques„ uns de mes papiers, qu'on chargea Mr. Corbet d'exa„ miner. Quelques jours après j'allai trouver Mr. Cor„ bet, qui me dit qu'il les avoit parcourus, & qu'il n'y „ trouvoit rien qui fût à ma charge. Je le priai d'en fai„ re rapport au Parlement, & j'ai ouï dire qu'il l'avoit „ fait de très-bonne grace; cependant tel a été mon triſte „ ſort, que j'ai été mis en priſon au Fleet, où je ſuis à „ préſent fort reſſerré. Autant que je puis voir je cours „ riſque d'y demeurer longtems, à moins que quelque heu„ reux coup ne m'en ouvre la porte". Il paroît par quelques-unes de ſes Lettres, qu'il étoit encore au Fleet en 1648.

[G] *Il ſubſiſta pluſieurs années en compoſant & en traduiſant des Livres.*] Voici le Catalogue de ſes Ouvrages. I. *La Forêt de Dodone, ou les Arbres parlans.* Londres 1640, & 1644 in-4. La troiſiéme Edition *plus exacte & plus parfaite que les precedentes* parut à Cambridge en 1645 in-douze. On a joint à cette Edition deux autres Piéces. 1. *Les Larmes de l'Angleterre ſur la Guerre préſente qui n'a pas eu ſa pareille dans les Siécles paſſés, pour la nature de la Querelle, la qualité des Forces, le nombre des Combats, des Eſcarmouches, des Rencontres, & des Siéges, dans un ſi court eſpace de tems.* Cette Piéce avoit paru à Londres en 1644 en deux feuilles & demie in-4, & fut réimprimée en 1650 in-douze. Elle fut traduite & imprimée en Latin, à Londres en 1646 in-4, ſous ce Titre. *Angliæ Suſpiria & Lacryma &c.* 2. *Préeminences & Origine des Parlemens.* On y a joint une *Défenſe de l'Auteur contre quelques endroits qui le regardent dans un Livre intitulé*, le Papiſte Favori du Roi *écrit & publié par* Mr. Prynne, *qui le qualifie* Ennemi des Parlemens & Malignant p. 42. *avec l'Eclairciſſement de quelques événemens arrivés en Eſpagne, pendant que le Roi y étoit, que Mr.* Prynne *a tirés de la* Forêt de Dodone. *Par* J. H. *l'un des Sécretaires du Conſeil Privé du Roi. Imprimé par ordre exprès.* Londres 1645. L'Epître dédicatoire, adreſſée à ſon *trés-digne & illuſtre Ami le* Chevalier W. S. eſt écrite dans la Priſon du Fleet. Il ſoutient dans cette Piéce (18) „ que le Parlement eſt la prin„ cipale ſource du bonheur & de la ſureté du Roi". Sur ce que Mr. Prynne l'avoit taxé *de n'être point Ami du Parlement ſiégeant*, il dit (19) „ que c'eſt-là une fauſſeté, & „ je ſuis bien aſſuré qu'on ne prouvera rien de pareil par „ aucune de mes actions, de mes paroles ou de mes Let„ tres, quoiqu'on en ait intercepté pluſieurs, ni par au„ cune faute, quoique l'on m'ait attribué certaines cho„ ſes, auxquelles je n'ai pas eu la moindre part. Hélas! „ que je ſuis indigne & incapable de cenſurer les procé„ dures de ce grand Sénat, de ce Conſeil ſuprême, qui „ renferme en abrégé la Sageſſe de tout le Sénat".

[☞ Le Pere Niceron nous apprend †, qu'on a une Traduction Françoiſe de la *Forêt de Dodone*, imprimée à Paris in-4, la premiére partie en 1648, & la ſeconde en 1652. And. du T.] II. *Les Vaux. Poéme préſenté au Roi pour la nouvelle année, en forme d'entretien entre le Poëte & ſa Muſe.* Calendis Januarii 1641. Londres 1641 en deux feuilles in-4; réimprimé au-devant de ſes *Lettres Familiéres.* III. *Inſtructions pour les Voyages étrangers; où l'on montre de quelle maniére & en combien de tems on peut prendre une exacte connoiſſance des differens Etats de la Chrétienté, & parvenir à en parler les Langues.* Londres 1642 in-douze. Dédié au Prince Charles. Réimprimé en 1650 in-douze, avec des Additions. IV. *Diſcours & Entretiens fortunes entre* Patricius *&* Peregrinus, *ſur les troubles du Tems.* Il compoſa cet Ouvrage en priſon, peu après la bataille d'Edge-Hill. C'eſt le premier Ecrit qui ait été publié en faveur du Roi Charles I (20). V. *Mercurius Hibernicus: ou Diſcours de l'horrible Rebellion & du Maſſacre arrivés depuis peu en Irlande.* Compoſé en priſon en 1643, & imprimé à Briſtol en 1644, en deux feuilles & demie in-4. VI. *Paraboles édifiantes au Tems préſent.* Londres 1644 en deux feuilles in-4. à la ſin de la ſeconde Edition de la *Forêt de Dodone.* VII. Epiſtolæ Hoe-Elianæ; *ou Lettres Familiéres diviſées en différentes Sections, Hiſtoriques, Politiques, & Philoſophiques.* Londres 1645. 1647 in-4. 1650. 1655. 1678 in-8. Mr. Wood nous dit (21) que „ pluſieurs de ces Lettres n'ont été écrites que dans la „ priſon, & non auparavant, comme le prétend l'Au„ teur; il les a datées comme il a voulu, & ne les a „ publiées que pour gagner quelque argent pour ſubſiſter. On ne laiſſe pas d'y trouver une hiſtoire aſſez paſſable de ces tems-là." [☞ Si la plupart de ces Lettres ont été forgées par Howell pendant ſa priſon, comment peuvent-elles être citées en preuve, comme on l'a fait dans les Remarques précédentes? à moins qu'on n'ait quelque exemplaire, à la faveur duquel on diſtingue celles qui ſont du tems dont elles portent la date, d'avec celles qu'on a datées au hazard; cela valoit bien, à ce qu'il me ſemble, la peine de nous donnes un petit éclairciſſement. Ann. du T.] VIII. *Le Voyage Nocturne, ou Promenade faite en une nuit par la force de l'imagination dans la plupart des Pays de la Chrétienté.* Compoſé en priſon en 1645. IX. Luſtra Ludovici: *en la vie de Louis* XIII *Roi de France, & du Cardinal de Richelieu ſon Miniſtre.* Londres 1646 in-folio. Cet Ouvrage eſt diviſé en ſept *Luſtres*, & dédié au Prince Charles, à ſa Cour dans l'Iſle de Jerſey. X. *Recit de l'état déplorable où ſe trouve l'Angleterre en* 1647, *contenu dans une Lettre au Cardinal François Barberin*, écrite de la priſon du Fleet en 1647. XI. *Lettre au Comte de* Pembroke *ſur les malheurs des tems, & ſur le triſte état du Roi & du Peuple.* En 1647, en deux feuilles in 4. XII. Bella Scot-Anglica; *ou Hiſtoire abrégée de toutes les Batailles & Rencontres entre les Anglois & les Ecoſſois, juſqu'au tems préſent.* 1648. XIII. *Addition ſur les Cauſes pour leſquelles la derniére guerre a ſi fort exercé le courage des Ecoſſois.* Ces deux Piéces ſont en trois feuilles in 4. XIV. *Les Inſtrumens de la Royauté, ou Diſcours abrégé de l'Epée, du Sceptre, & de la Couronne.* Londres 1648 en deux feuilles in-4. XV. *Rêve d'Hyver* 1649 en trois feuilles in-4. XVI. *Extaſe, ou Nouvelles apportées de*

(18) P. 55.

(19) P. 26.

† *Mém. des Hom. ill.* T. 21. p. 260.

(20) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 512.

(21) Ibid. Col. 512.

enſuite Cromwel, & ſe déclara pour le parti dominant; enſorte qu'à la Reſtauration on ne lui rendit point ſa place de Sécretaire du Conſeil, on ſe contenta de lui donner le titre d'Hiſtoriographe du Roi, qu'il a porté le premier en Angleterre. Il mourut au commencement de Novembre 1666 (g) & fut enterré dans l'Eglise de Sainte Brigide, dite *en Anglois* Bride-Church, dans Fleet-Street. (g) Wood Ath. Oxon. Vol. II. Col. 881-888.

de l'Enfer à la Ville, *par* Mercure Acheronticus. Londres 1649, en deux feuilles & demie in 4. XVII. *Recherche de Sang*, *au Parlement preſent*, *& à l'Armée regnante* &c. 1649 en deux feuilles in-4. XVIII. *Viſion*, *ou Dialogue entre l'Ame & le Corps.* Londres 1651 in-8. XIX. *Deſcription de la République de* Veniſe, *de ſon admirable Politique*, *& de ſon Gouvernement.* Londres 1651 en un petit in folio. Avec un *Diſcours des Interêts de la République de Veniſe*, *par rapport aux autres Etats d'Italie.* XX. *Reflexions modeſtes ſur la Conduite & les Délibérations du long Parlement*; *en l'on prend occaſion de parler des Parlemens des anciens Tems & de la Grande Charte*; *& de faire quelques Reflexions ſur le Gouvernement en général.* Londres 1653 in-douze. Dédié à *Son Auſſie Mylord Protecteur.* Il s'exprime en ces termes dans l'Epitre dédicatoire. „ Entre le grand nombre de choſes extraordinaires que Votre Alteſſe a exécutées à l'étonnement du genre humain, „ la diſſolution du long Parlement mérite bien d'être „ comptée. Car c'eſt par-là que Votre Alteſſe, ſemblable „ à Hercule, a exterminé un Monſtre à pluſieurs têtes; „ un Monſtre, qui étoit prêt à dévorer toute la Nation, „ comme on le verra dans ce Diſcours, court en ſoi-même, mais où il s'agit d'un ſujet de la dernière importance, (ſans cela je n'aurois pas pris la hardieſſe de le préſenter à Votre Alteſſe), puiſqu'il eſt queſtion du „ Pouvoir & de la conduite des Parlemens d'Angleterre „ dans les anciens tems, de la première origine de la „ Chambre des Communes, de la grande Chartre &c. „ dont on verra que la naiſſance a été laborieuſe." Il obſerve que les *Citations*, *qu'on y trouve en grand nombre*, *ſont toutes véritables*, *& tirées d'anciens monumens.*" Mais „ à l'égard des conſéquences, *dit il*, qu'on doit en tirer, „ c'eſt un article réſervé encore à Votre Alteſſe *en dernier reſſort.* On rapporte un mot remarquable de Charles „ Martel, dans le tems de la grande Révolution en France, lorſqu'il établit la ſeconde Race; il diſoit que dans „ l'exécution de tous ſes deſſeins, *il ſuivoit non tant l'ambition de ſon Cœur*, *que les inſpirations de ſon Eſprit*, *& les deſſeins de la Providence.* C'eſt ce qu'on peut appliquer à Votre Alteſſe, dans la Conduite des grandes affaires qu'elle dirige, & dans les ſuccès ſurprenans „ qu'elle éprouve." Cet Ouvrage eſt en forme d'Entretien entre *Philangle* & *Polyander.* Le premier, dit l'Auteur dans ſa Préface, eſt un bon Patriote, qui aime beaucoup les Anglois; le ſecond eſt un homme qui a voyagé, & qui (aa) P. 188. a étudié les Hommes. A la fin (22) Polyander fait l'éloge „ de la modeſtie & de la conduite des Parlemens „ d'autrefois, qui évitoient de ſe mêler des grandes affaires d'Etat, ſurtout des affaires étrangéres, & qui n'avoient garde ſurtout de s'attribuer la ſouveraine Puiſſance; car l'on peut dire que la Souveraineté eſt un rayon indiviſible, émané de la Majeſté Divine même. Il ne peut ſe partager entre un grand nombre. Nous ne liſons nulle part que le Peuple ait été appellé des *Dieux*, les *Oints du Seigneur*, ou des *Péres Nourriciers*; il n'eſt pas même ſeulement fait mention dans l'Ecriture d'aucune *Ariſtocratie* ou *Démocratie.* Ainſi je ſonſcris au ſentiment de ceux qui prétendent que le Gouvernement le plus ſûr & où les affaires s'expédient le plus promptement, c'eſt lorſque l'Autorité Souveraine réſide en un ſeul, à qui le Peuple doit néceſſairement & pour ſon propre avantage ſe confier pour conduire le grand Vaiſſeau de l'Etat, avec l'avis d'un Conſeil choiſi. Et en cela on peut comparer fort bien un Etat à un Vaiſſeau, où les uns obſervent le compas, d'autres ont ſoin des voiles, ceux-ci manient les cordages, ceux-là ſont prêts à prendre les armes, mais il n'y a qu'un ſeul Pilote au Gouvernail. Il faut encore que celui qui eſt au timon ſoit ſoutenu par une Armée de vieux Soldats, bien payée, & bien diſciplinée, pour inſpirer de la *crainte* au peuple, comme pour le mettre *en ſureté*; n'y ayant point de plus grande faute en fait de Gouvernement que de tabler uniquement ſur l'amour du Peuple; c'eſt la choſe du monde la plus légére, & il n'y a pas d'Animal plus capricieux & plus fantaſque que le *Commun Peuple*; c'eſt ce dont conviennent tous les Auteurs, tant Latins que Grecs, qui ont traité de la Politique, ou qui ont prétendu l'entendre." Il s'eſt fait en 1660 une quatriéme Edition de cet Ouvrage, augmentée de Réflexions ſur le Gouvernement en général. XXI. *Abrégé de l'Hiſtoire de la Guerre de Jéruſalem* in-8. XXII. Ah, Ha; Tumulus, Thalamus: *ou deux Poëmes d'un genre oppoſé*; *dont le premier eſt une Elegie ſur la mort d'*Edouard *Comte de* Dorſet: *& le ſecond un Epithalame à la Marquiſe de Dorcheſter*; *avec un Sonnet de nôces en quatre Stances*, *mis en Muſique par Mr.* Guill. Webb. Londres 1653, en deux feuilles in 4. XXIII. *Lo Diete d'Allemagne*; *en la Balance de l'Europe*, *dans laquelle la puiſſance & la foibleſſe*, *les avantages & les défauts de tous les Royaumes & Etats de la Chrétienté ſont peſés avec impartialité.* Londres 1653 in-folio. Le Portrait de l'Auteur y eſt tout de ſon long. XXIV. Parthenopœia: *ou Hiſtoire du célébre Royaume de Naples*, *avec une liſte de ſes Rois* &c. Londres 1654 in-fol. La première partie de ce Volume a été traduite de l'Italien de Scipion Mazella, par Mr. Samſon Lennard, Héraut d'Armes. La deuxiéme a été compilée par Howell. XXV. Londinopolis; *en Diſcours Hiſtorique ſur la Ville de Londres & de Weſtminſter*, *ſes Cours de Juſtice*, *ſes Antiquités*, *& ſes Edifices modernes.* Londres 1657 in-fol. XXVI. *Diſcours de l'Empire*, *& de l'Election du Roi des Romains* &c. Londres 1658 in-8. XXVII. Lexicon Tetragloton, *en Dictionnaire Anglois*, *François*, *Italien*, *& Eſpagnol.* Londres 1660 in-fol. On y a ajoûté un *Dictionnaire particulier des termes de chaque Science & de chaque Art en Anglois*, *François*, *Italien*, *& Eſpagnol*; *& un Recueil de Proverbes en Anglois* (ou Saxon), *Italien*, *François*, *& Eſpagnol*: *auxquels on a ajoûté à cauſe de leur grande antiquité & de leur force les Proverbes Bretons.* XXVIII. *Cordial pour les Cavaliers* (les Royaliſtes) Londres 1661. Mr. Roger L'Eſtrange y répondit d'abord par un Livre intitulé: *Préſervatif contre les Cavaliers* (A caveat for the Cavaliers) cet Ouvrage ayant choqué pluſieurs perſonnes, l'Auteur en donna une ſeconde Edition, où il mit ſon nom, & ajoûta une Préface. Peu de tems après Mr. Howell publia une Défenſe de ſon *Cordial* ſous ce titre. XXIX. *Examen modeſte des irrégularités qu'on a reprîſes dans la Compoſition du* Cordial pour les Cavaliers. Londres 1661. Mr. L'Eſtrange critiqua cet Examen à la fin d'une Piéce Intitulée, *Apologie modeſte du* Préſervatif *& de ſon Auteur.* XXX. *Grammaire Françoiſe*, *& Dialogue contenant tous les Galliciſmes*, *avec un Recueil des meilleurs Proverbes.* Imprimé deux fois à Londres, la ſeconde fois en 1673 in-fol. XXXI. *Entretiens des Animaux: ou Morphandra Reine de l'Ile enchantée* &c. Tom. I. Londres 1660. in-folio. XXXII. *La ſeconde Partie des Diſcours & Entretiens ſortuits entre* Patricius *&* Peregrinus &c. Londres 1661 dans un Recueil Anglois intitulé, *Diſcours Hiſteriques ſur les Soulevemens populaires des derniers tems en Angleterre & en Irlande.* On y a joint, *Apologie pour les Fables Mythologiques.* XXXIII. *Deux Traitez ſur les dernieres Revolutions* Londres 1661 in-8. XXXIV. *Nouvelle Grammaire Angloiſe pour apprendre aux Etrangers à parler Anglois. Avec une Grammaire Eſpagnole & quelques Remarques ſur la Langue Portugaiſe*, *pour le ſervice de la Reine.* Londres 1662 in 8. XXXV. *Diſcours ſur la Preſeance des Rois.* Londres 1663 in-folio. Traduit en Latin par B. Harris, & Imprimé en cette Langue à Londres en 1664 in-8. XXXVI. *Poëmes ſur différens Sujets choiſis*, *compoſés en diverſes occaſions par un Auteur célébre. Recueillis & publiés par le Sergent-Major* P. F. (Payne Fiſher) Londres 1663 in 8. Dédiés par l'Editeur au Docteur Henri King Evêque de Chicheſter. L'Editeur dit dans ſa Préface „ qu'on peut nommer notre Auteur le Prodige de ſon ſiécle pour la multitude „ de ſes Ouvrages, puiſque depuis ſa Ἀνθρωπογονία ou *Arbres parlans*, juſqu'à ſa Θηριολογία ou *Entretiens des Animaux*, qui ne le cédent en rien aux premiers, il eſt „ ſorti de ſa plume plus de quarante Ouvrages ſur différens Sujets, utiles non ſeulement pour le ſiécle préſent, mais pour tous les ſiécles à venir. Et que l'on a „ remarqué que dans tous ſes Ecrits, il y a toujours quelque choſe de neuf, ſoit pour le fond, ſoit pour le tour, „ ſoit pour l'imagination & la ſingularité. XXXVII. *Traité des Ambaſſadeurs.* Traduit en Latin par Jean Harmer du Collége de la Madelaine à Oxford, & Imprimé en cette Langue à Londres 1664 in 8. XXXVIII. *De la Rédition de Dunquerque*, *en l'on montre qu'elle c'eſt ſolte pour de bonnes raiſons.* Londres 1664 in-8. Il a auſſi traduit de l'Italien en Anglois. 1. *La Conduite récente de St. Paul ſur la Terre touchant le Divorce entre Jeſus-Chriſt & l'Egliſe de Rome à cauſe de ſes diſſolutions & de ſes excés* &c. Londres 1644 in-8. L'Auteur de cet Ouvrage le publia vers l'an 1642; ayant été obligé de ſe ſauver de Rome pour cela, il le fit en compagnie d'un homme qui feignoit d'être ſon ami, mais qui le trahit à Avignon, où il fut pendu & enſuite brulé. 2. *La Miroir Venitien*; *en Lettre écrite depuis peu de Londres au Cardinal Barberin à Rome*, *par un illuſtre Venitien*, *ſur les troubles preſens d'Angleterre* 1648 en trois feuilles in-4. 3. *Hiſtoire exacte de la dernière Révolution de Naples*, *où l'on fait voir que ſes Evenemens extraordinaires ſurpaſſent tout ce qui eſt rapporté dans les Hiſtoires anciennes & modernes.* Londres 1650 in 8. L'Original Italien eſt d'Alexandre Giraffi. 4. *Lettre d'Avis du premier Politique de Florence*, *ſur la maniére dont l'Angleterre peut revenir à elle-même.* Datée de Florence le 12 Mars 1659. & imprimée à la ſuite de la *Seconde Partie des Diſcours & Entretiens ſortuits.* Il a traduit du François en Anglois *Les Nôces de Pelée & de Thétis.* Ou *le Grand Ballet Royal joué dernièrement ſix fois à Paris.* Londres 1654 in-4. Et de l'Eſpagnol. *Procédure faite en Eſpagne à l'occaſion de la mort d'Antoine Aſcham Réſident du Parlement d'Angleterre en cette Cour*, *& de Jean-Baptiſte Riva ſon Interprête.* Londres 1651 in folio. Il a publié auſſi le *Dictionnaire François & Anglois* de Randal Cotgrave: *avec un Dictionnaire Anglois & François. Enrichis de nouvelles Remarques & de Supplémens par* Jacques Howell. Londres 1650 in-folio. Il a été auſſi l'Editeur de *Roberti Cottoni Poſthuma*; *en diverſes Piéces choiſies du Chevalier* Robert Cotton, *Baronet* &c. Londres 1651 in-8. Enfin Il a auſſi publié *Declaration du Roi*, *en Latin*, *en François*, *& en Anglois*, 1649.

enterré dans l'Egliſe du Temple du côté ſeptentrional, où on lui dreſſa un monument [*H*]. Mr. Wood nous dit (*b*) „ qu'il écrivoit avec une grande facilité ſoit en Vers, ſoit en Proſe; qu'il étoit „ fort verſé dans l'Hiſtoire Moderne, principalement dans celle des Pays où il avoit voyagé; & „ qu'il avoit l'imagination vive, propre aux alluſions & aux figures, ſelon ſa Deviſe, *Senesco non* „ *Segnesco*". Mais ajoûte cet Hiſtorien „ ſes Ecrits n'ayant été compoſés que pour gagner dequoi „ vivre, & pour flatter dans les Epîtres dédicatoires des Perſonnes diſtinguées, ils ſont communs & „ ſuperficiels, pilles dans d'autres Auteurs, ſans les citer, & propres ſeulement à amuſer des no„ vices".

(*b*) Col. 351, 352.

[*H*] Où *on lui dreſſa un monument.*] Voici l'Epitaphe qu'on y liſoit: JACOBUS HOWELL, *Cambro-Britannus, Regis Hiſtoriographus, (in Anglia primus) qui poſt varias peregrinationes tandem naturæ cursum peregit, fatur annorum & famæ, domi foriſque hinc uſque eventicus hic fixus.* 1666. Cette Epitaphe fut ôtée en 1683, lorſqu'on répara l'Egliſe du Temple.

☞ HOYER (ANNE-OVEN) nâquit vers l'an 1584 à Coldenbüttel, Village d'une petite Province nommée *Eiderſtedt*, de la dépendance du Duché de Sleswick. Jean Oven ſon pere étoit un des principaux & des plus riches du lieu, & y tenoit rang, fort verſé dans l'Aſtronomie; il étoit fils d'Oven Tetenius Avocat célébre de la Province (*a*). En 1599 elle épouſa Herman Hoyer, Gouverneur de la Province (*ſupremo Eiderſtadiæ Præfidi*), à qui elle apporta en mariage cent-mille Marcs de Lubeck. Son mari, avec lequel on prétend qu'elle ne vêcut pas en fort grande union, étant mort le 13 Septembre 1622, elle ſe retira dans ſa terre de Hoyersworth, où elle s'occupa de la lecture, & à faire des vers Allemands (*b*). En 1623 elle fit venir pour guérir ſes enfans, qui étoient malades, Nicolas Tetingius de Flensbourg, grand Chimiſte, mais non moins grand Fanatique. Un ſond extraordinaire de curioſité fit qu'elle ſe laiſſa ſurprendre aux réveries de cet homme, dont elle s'entêta ſi fort, que peu de tems apres elle le prit chez elle, avec toute ſa famille, & alla juſqu'à l'honorer du titre de Prophéte. Depuis ce tems-là elle ſe trouva dans les aſſemblées des Anabaptiſtes, elle permit à Tetingius d'enſeigner dans ſa maiſon & d'y baptiſer; elle travailla elle-même à faire des Proſelytes, & prétendant à la prophétie, elle prédit que dans deux ans tout le païs ſeroit déſolé (*c*). Les Miniſtres Luthériens s'employérent à la ramener, en particulier Nicolas Wedovius, par ordre du Prince, eut avec elle & avec Tetingius, le 24 Mai 1623, une Conférence dans le Château de Hoyersworth, mais qui ſe termina ſans fruit. Ayant conçu enſuite beaucoup d'averſion pour les Eccleſiaſtiques, elle continua à défendre opiniâtrement les erreurs de Tetingius, qui avoit été banni: la lecture des Livres Fanatiques faiſoit ſon unique occupation, & elle compoſa des vers pour recommander ſpécialement le Livre de Schwenckfeld de la Parole de Dieu; par-là elle ſe rendit fort odieuſe au Clergé de ſa patrie, & ayant diſſipé de grandes richeſſes par ſa prodigalité, elle fut obligée de vendre ſa terre de Hoyersworth à la Princeſſe Auguſte, veuve de Jean-Adolphe Duc de Holſtein, & de ſe retirer en Suede en 1632; on ne ſait ſi ce fut de ſon bon gré, ou par ordre de ſon Souverain le Duc Frédéric, qui la recommanda à la Reine de Suéde; du moins ſi l'on s'en rapporte à elle-même. Elle demeura au commencement de 1633 à Weſterwyck, Ville de la Gothie; enſuite elle ſe retira dans le voiſinage de Stockholm à une petite terre, qu'Eleonore-Marie Reine de Suede lui donna, & qu'elle nomma Sittwyck: ce fut-là qu'elle paſſa le reſte de ſa vie, & où elle réſuſcita la doctrine de Pythagore, qui defendoit l'uſage de la Chair [*A*]. Elle mourut en 1656, âgée de ſoixante-douze

(*a*) Moller. *Cimbr. Literat.* T. I. p. 268.

(*b*) Idem p. 284.

(*c*) Idem ibid.

[*A*] *Où elle réſuſcita la doctrine de Pythagore, qui défendoit l'uſage de la Chair.*] On dit qu'elle portoit la ſuperſtition à l'excès ſur cet article; non ſeulement elle n'oſoit tuër aucun animal, mais elle ne mangeoit jamais que du poiſſon mort de ſoi même, & preſque pourri; elle entretenoit auſſi quantité de Chiens, uniquement pour que les poux & les puces puſſent être tranſportées ſur leurs corps, ſans ſouffrir aucun dommage. *Pythagoreum, quo πρεσβυγενὲς damnatur, doctrinam refuſcitavit. Cui adeo ad ſuperſtitionem uſque, fuiſſe fertur addicta, ut nullum animal auderet occidere, nec pifces alios, quam mortuos, fœtidos & rancidos, comederet, eaque complures hoc ſolum fine alceret, quo pediculi ac pulices e cute humana, ſoſpites, ac illæſi, in ſtorum tergora poſſent tranſportari* (1). Il y a de l'apparence qu'elle étoit auſſi Pythagoricienne, que Pythagore lui-même. Il y a néanmoins quelque partage ſur l'étenduë de la défenſe de manger de la viande, dont Pythagore eſt l'Auteur; les uns prétendent que ce Philoſophe n'interdiſoit la Viande qu'à ceux de ſes Diſciples qui étoient initiés dans tous les ſecrets de ſa doctrine, & même ſeulement aux plus parfaits de cette Claſſe. D'autres ſoutiennent que cette Loi regardoit tous les Pythagoriciens. C'eſt ce dernier ſentiment qu'a adopté un Auteur Anonyme, dont on trouve des Extraits dans Photius (2). Senéque rapporte, que Sotion ſon Maître lui perſuada de ſuivre la doctrine de Pythagore, à qui il attribuë auſſi l'abſtinence totale de la Chair, fondé ſur le rapport qu'il y a entre tous les êtres, & ſur la doctrine de la Métempſicoſe; *Pythagoras, omnium inter omnia cognationem eſſe dicebat, & aliorum commercium in alias atque alias formas tranſeuntium; nulla (ſi illi credas) anima interit, nec ceſſat quidem, niſi tempore exiguo, dum in aliud corpus tranſmuteretur. Interim ſceleris hominibus ac puericidii metum fecit, cum poſſint in parentis animam inſeii incurrere, & fereo morſuve vitiare, in qua cognatas aliquis ſpiritus hoſpitatur* (3). Plutarque dit la même choſe, & appuye fortement le ſentiment de Pythagore (4). Clement d'Alexandrie attribuë auſſi cette opinion à tous les Pythagoriciens: κωλύει μὴν οὐ τὸ μὴ φαγεῖν κρέα, μᾶλλον δὲ καὶ πικεῖν, ἀνοικὲς τὲ ἐμψύχοις, κρὶ ὡς ἀπὸ τοῦ Πυθαγόρου (5). Ceux qui ſoutiennent que la défenſe ne regardoit que les initiés dans les myſtéres ſecrets de la doctrine de leur Maître, s'appuyent de l'autorité de Porphyre & de Jamblique (6). Il eſt certain néanmoins qu'il y avoit une abſtinence de chair, qui étoit commune à tous les Sectateurs de Pythagore; s'il leur étoit permis de manger de la viande, ce n'étoit que de la Chair des victimes; c'eſt ce qu'on peut inférer d'un paſſage de Jamblique (7). *Statuebat Pythagoras Animam humanam in ea ſolum animalia non ingredi, quæ mactare fas eſt: ideoque ex immolabilibus ea ſola comedenda, quæ pro victimis cædere licet, a cæteris omnibus abſtinendum. hæcque acuſmaticis præcepiſſe.* Diogene Laërce dit quelque choſe de ſemblable, en rapportant que Pythagore ordonnoit de s'abſtenir des viandes ſouillées, & de celle des bêtes mortes d'elles-mêmes, κρὶ ἀπέχεσθαι βοείων θηρείων τε κρὶ πίνων (8). J'ai néanmoins beaucoup de panchant à croire que la défenſe de manger de la viande étoit générale, c'eſt naturellement une conſéquence de la doctrine de la Transmigration des Ames; & Diogéne Laërce attribuë en termes formels à Pythagore, l'abſtinence de tout ce qui a vie. Après avoir rapporté ce que raconte Phavorin, que Pythagore fut le premier qui preſcrivit aux Athlétes l'uſage de la viande, pour leur donner plus de vigueur, il remarque que cela ne peut s'entendre du Philoſophe, qui ne pouvoit recommander de manger de la viande, puiſqu'il défendoit de tuër aucun animal, qu'il recommandoit de n'uſer que de ce qui n'a point eu vie, & qu'il veneroit un Autel ſur lequel on ne répandoit point de ſang. Je me contenterai de mettre ici le paſſage en Latin: *Quo enim pacto cum hic & necare potuerit, ſuſtineat guſtare animalia, quæ commune nobiſcum jus habeant anima. . . . Nam revera animatis abſtinere juſſit, exercens atque aſſuefaciens moriales ad facilioremvictum; ut cibus ſemper parabilis haberent, dum ea quæ anima carent adjumerent, & aquam ſimplicem biberent. Hinc & ſanitatem corpori, & ingenii acumen provenire. Denique aram Deiti tantum Apollinis, genitoris, quæ poſt Ceratinum eſt, adorare, quod frumentum, & hordeum, & placentas illi, abſque uſu ignis, imponere ex more ſoleant, cæterum nullam victimam* (9). Pythagore interdiſoit auſſi l'uſage du poiſſon à tous ſes diſciples, du moins de ceux qui étoient ſacrés (10). Ce qui me perſuade encore que l'abſtinence de la viande étoit commune à tous les Pythagoriciens, c'eſt que dans les Indes où la Doctrine de ce Philoſophe ſur la Métempſycoſe s'eſt ſi fort répanduë, ceux qui la ſuivent s'abſtiennent généralement de manger de tout ce qui a eu vie. Le curieux Voyageur Schouten, qui entre dans un aſſez grand détail des uſages des diverſes Sectes, remarque qu'on peut ranger toutes ces Sectes à quatre principales: voici ce qu'il dit de la premiére, appeliée Cenrswach, ſur le ſujet en queſtion. „ Ils portent de petits balais pour balier les lieux „ par où ils paſſent, de peur de tuër quelque vermine. „ Ils regardent auſſi fort exactement dans ce qu'ils man„ gent & boivant, de crainte qu'il n'y ait quelque fourmi, „ quel-

(1) Moller. *Cimbr. Literat.* Tom. I. p. 264.

(2) *Bibl. Cod.* 259.

(3) Seneca Epiſt 108.

(4) Plutarch. T. II. p. 371 *De eſu Carnium.*

(5) Clem. Alex. *Pædag.* Lib. II. Cap. 1. p. m. 145.

(6) Brucker *Hiſt Philoſ. Crit.* T. I. p. 1016.

(7) *De Vita Pythagor.* Cap. XXVII. n. 85 *Apud* Eund. *loc. cit.*

(8) Diog. Laërt. Lib. VIII Segm. 34. Edit. in-4.

(9) Idem ibid. Segm. 19.

(10) Brucker *ubi ſupra* Diog. Laërt. *loc. cit.* Segm. 36.

douze ans; lorſqu'elle ſe ſentit près de ſa fin, elle ſe retira dans un endroit ſolitaire pour n'avoir point de témoins de ſa mort. Ses Ouvrages conſiſtent en quantité de Poëſies la plupart Sacrées, remplies de traits virulens contre les Théologiens Luthériens. Quoiqu'elle n'ait pas ſuivi exactement les règles de la Poëſie Allemande moderne, on aſſure que ſes vers ne manquent pas d'agrément & de beautés. Elles ont paru enſemble à Amſterdam en 1650 in-12, par les ſoins de Mr. le Blond, Ambaſſadeur ordinaire de Suède en Angleterre, & Schwenckfeldien (*d*). Otto Sperlingius le jeune, dans un Traité MS. des Femmes Savantes cité par Mollerus, parle de Madame Hoyer en termes fort avantageux; il loue la vivacité & la force de ſon génie, ſon jugement, la pureté de ſes mœurs, ſon courage, ſa libéralité envers tout le monde: voici ſes propres termes: *Cum Ovena non minus ingenium virum & valens, quam judicium ad lectionem rerum ſacrarum attulerit, doctrinæ non vulgaris laudem eſt aſſecuta. Quotquot illam viderunt, nihil rudis aut inficetiarum, ſed ſupra fœminam aliquid, ex vultu, geſtu, vel ſermone, quod laudarent, inveniebant..... ex Poëmatis de genio, & vena felici, fœminæ judicare licet.... Mores fuere ſpectati & probi, vita pudica, & per tot diſcrimina rerum, fortiter, exacta, in quibus Theologiæ ac Philoſophiæ præcipuus uſus conſiſtit.... Tanquam in ipſa paupertate dives, in omnes munificam ſe præſtitit, qua de re gloriari ſolebat, ſe ſæpe nonniſi duobus ouuſtam abolis domo exiiſſe, quibus in obvios erogatis, aliunde ſtatim, priuſquam domum rediret, argenti talentum obveniſſe. Gener & pater ob hanc prodigalitatem, eam in judicium vocarunt, ne poſtea minus excuſati hæredibus forent* (*e*). Je crois néanmoins qu'à examiner toutes les circonſtances de la Vie de cette Dame, il y a bien à rabattre de cet éloge, & l'état où elle réduiſit ſa famille ne marque pas un caractère auſſi judicieux, que celui que cet Auteur lui attribuë. Elle eut cinq enfans, deux filles & trois garçons. Une des filles, qui s'appelloit Chris-

(*d*) Idem ibidem.

(*e*) Ibid. p. 251.

(11) Schouten *Voyage aux Indes Orient.* T. II. p. 216.

(12) Le même. p. 218 220.

(13) Ibid. p. 221.

(14) Ibid. p. 227.

(15) Da Beaufobre *Hiſt. du Manich.* T. II. Liv. IX. Ch. 10. p. 764.

(16) Auguſtin. cont. Faust. L. VI. Cap 5 *Apud* Eund. p. 767.

(17) *Voy.* De Beaufobre *loc. cit.*

(18) Auguſtin. *ubi ſupra* Cap. I.

(19) *Hiſt. du Manichéiſ. loc. cit.*

(20) Diog. Laert. Lib. VIII. Segm. 33.

(21) Aug. *de Hæreſ.* c. 46. *Apud* De Beaufobre *loc. cit.* p. 765.

(22) Aug. cont. Faust. Lib XXX. *Apud* Eund.

„ quelque monche, ou quelque autre choſe de ſemblable, „ à quoi ils cauſeroient la mort en l'avalant (11)". La ſeconde Secte, nommée Biſnan, ſuit les mêmes principes à cet égard „ Ils ne mangent auſſi de rien qui ait eu vie, „ & il ne tuënt ni animaux ni inſectes, non pas même la „ vermine, ni les monſtres. Il y en a qui ſont couverts „ de poux, & pour s'en décharger, ils les prennent, & „ les mettent proprement ſur un morceau d'étoffe, qu'ils „ portent en quelque endroit (12)". Ceux de la troiſiéme Secte, qui s'appelle Zamarath, ne tuënt auſſi ni bêtes, ni inſectes, & ne mangent rien qui ait eu vie: il y a pourtant ici une exception: Schouten remarque (13), que le bas peuple, comme de pauvres Artiſans, des Payſans &c. ſouvent n'y regardent pas de ſi près à cauſe de leur pauvreté. Ce qu'il rapporte de la quatriéme Secte donne lieu de penſer, que ceux qui la compoſent ſont dans les mêmes principes que les autres: ils ſe tiennent le plus ſouvent dans les bois, comme des Hermites, ne mangeant que des herbes vertes, & des fruits ſauvages (14). Les Manichéens, qui tenoient beaucoup des Dogmes de Pythagore, adopterent auſſi cette abſtinence de la Chair. Il eſt vrai qu'il étoit permis à ceux qu'on appelloit Auditeurs d'en manger (15), mais les Elus s'en abſtenoient; voici les raiſons que St. Auguſtin leur attribuë. Premiérement, parce qu'ils ne croyoient pas qu'il fut permis de tuer des Animaux. Les Elus ne le faiſoient point, & le défendoient à leurs Auditeurs (16). Surquoi Mr. de Beaufobre remarque, qu'il faut diſtinguer les Animaux nuiſibles ils n'en faiſoient point deſcrupule. Ils étoient donc ou à peu prés Pythagoriciens ſur cet article, ſi la défenſe de Pythagore a été générale, ou parfaitement tels, ſi la défenſe ſouffroit quelque reſtriction. On dit en ſecond lieu, qu'ils s'abſtenoient de viande, parce que l'Ame des Animaux étant ſéparée de leur corps par la mort, il n'y avoit plus de parties de lumiére. C'étoit matiére toute pure, & c'eſt ce qui rendoit la Chair Immonde. En troiſiéme lieu, on dit qu'ils s'abſtenoient de viande, pour faire parade de leur fauſſe chaſteté, croyant que la Chair eſt impure, parce qu'elle nait des deux Sexes. On dit enfin, que la cauſe de cette abſtinence étoit qu'ils croyoient que le Diable avoit compoſé la Chair de la lie la plus épaiſſe de la Matiére (17). Le Manichéen Fauſte, contre qui St. Auguſtin diſputoit, ne s'exprime là-deſſus que d'une maniére générale, *Ego quidem, quia omnem Carnem immundam exiſtimem* (18) „ Pour moi, *dit-il*, je croi que „ toute ſorte de Viande eſt immonde." Mais il n'explique point en quoi conſiſte cette impureté. M. De Beaufobre obſerve, qu'il n'eſt pourtant pas difficile de le deviner. „ Ils croyoient, *dit il* (19), que la Concupiſcence venoit „ de la Chair, & que ſe nourrir de Chair, étoit nourrir „ & entretenir la Concupiſcence, qu'il faut mortifier. „ C'eſt cette raiſon qu'Alexandre de Lycopole a exprimée „ en ces termes; *comme la volonté de Dieu eſt, que la Ma-* „ *tiére périſſe, ils s'abſtiennent de manger de toutes ſortes* „ *d'Animaux. La Matiére conſiſte dans les mouvemens dé-* „ *réglés; qui ſont dans quelque Etre que ce ſoit.* Or la Chair „ eſt propre à exciter & entretenir ces mouvemens déréglés dans les Corps, qui s'en nourriſſent, c'eſt à dire, „ pour s'exprimer plus ſimplement, à y exciter & nourrir „ les Paſſions, & ſurtout la Concupiſcence." C'étoit ſans doute par la même raiſon, qu'ils ne mangeoient point d'Oeufs; autre conformité qu'ils avoient avec les Pythagoriciens; car Diogéne Laërce nous apprend (20), que ces derniers s'abſtenoient d'Oeufs, & des Animaux, qui naiſſent d'Oeufs. St. Auguſtin attribuë aux Manichéens une raiſon aſſez peu vraiſemblable, *c'eſt que les Oeufs expirent quand on les caſſe* (21). L'Hiſtorien du Manichéiſme remarque avec raiſon, qu'il n'étoit pas fort bien ſéant aux Catholiques d'inſulter tant les Manichéens ſur leurs Abſtinences, pendant, qu'au Principe prés, ils étoient auſſi ſolbles & auſſi ſuperſtitieux que ces Hérétiques: il ajoûte que le reproche que Fauſte en fait à S. Auguſtin eſt fondé, rapportons le paſſage, tel que S. Auguſtin lui-même le fournit (22) „ Que dirai-je de vous autres, *dit* „ *Fauſte*, c'eſt-à-dire de ceux d'entre vous qui paſſent „ pour les meilleurs Chrétiens, pour les plus parfaits? „ Les uns s'abſtiennent de la Chair de Pourceau (*cela* „ *ſentoit fort le Judaïſme*) la plupart de toutes ſortes d'Ani- „ maux à quatre pieds, d'autres de toutes ſortes d'Animaux „ en général. Et à l'égard de ceux-ci ils ſont l'admiration „ de toute l'Egliſe. On a pour eux une ſouveraine vé- „ nération. Peu s'en faut qu'on ne les regarde comme „ des Dieux. S. Auguſtin répond que *ſi les Catholiques* „ *s'abſtiennent de viande, ce n'eſt pas qu'ils les croyent impures;* „ *mais c'eſt afin de dompter le Corps, & de mieux préſerver l'A-* „ *me contre les mouvemens & les paſſions déraiſonnables.* M. De Beaufobre fait là-deſſus une reflexion très-judicieuſe, & dont on peut faire uſage même aujourd hui. „ Les Mani- „ chéens, *dit il* (23), n'avoient pas d'autres vuës (que „ celles de dompter le Corps &de mieux préſerver l'Ame „ contre les mouvemens & les paſſions déraiſonnables) & „ à parler franchement ils raiſonnoient plus conſéquem- „ ment que les Catholiques. Ils défendoient l'uſage de „ la Chair à leurs Elus, qui avoient fait vœu de Conti- „ nence, parce qu'elle excite la Concupiſcence, & la ſou- „ léve contre la Raiſon. Si on leur demandoit d'où vient „ ce mauvais effet, ils diſoient, que la Chair eſt mauvaiſe en ſoi; & qu'elle tient extrémement du mauvais Prin- „ cipe, qui eſt l'Auteur de la Concupiſcence. C'eſt là ce „ qui la rend immonde. Les Catholiques diſoient avec „ raiſon. La Chair n'eſt point *immonde*, parce qu'elle eſt „ Créature de Dieu, & que ce ſeroit blaſphémer le Créa- „ teur que de dire, que ce qu'il a fait eſt impur en ſoi. „ Mais ils ne laiſſoient pas de dire avec les Manichéens, „ que cette Chair, qui eſt bonne & pure en elle même, „ eſt cauſe de mal & d'impureté, parce qu'elle excite *des* „ *mouvemens déreglés dans le Corps*, & qu'elle fortifie *des* „ *paſſions déraiſonnables*, qui livrent alors de furieux aſ- „ ſauts à la Vertu. Le Manichéen dit: Cette nourriture „ n'eſt pas ſaine, puiſqu'elle rend malades ceux qui en „ mangent, quoiqu'ils en mangent avec modération. Le „ Catholique dit: cette nourriture eſt ſaine, mais il en- „ vient qu'il ne faut point en manger, parce qu'elle rend „ malade. Le Lecteur jugera qui des deux raiſonne le „ plus conſéquemment. J'ajoûte à cela, que ſi la Viande „ n'eſt pas mauvaiſe en ſoi, comme les Catholiques le diſent, c'eſt une Loi tyrannique d'en interdire l'uſage à „ un certain ordre de Perſonnes, ſous les mêmes peines, „ que les plus grands Crimes." Une derniére conformité que les Manichéens avoient avec les Pythagoriciens dans le choix des alimens, c'eſt que ſelon S. Auguſtin (24), ils avoient tant d'averſion pour le Poiſſon, que s'ils n'avoient rien autre choſe à manger, ils ſe laiſſeroient mourir de faim plutôt que d'en manger. Il paroit néanmoins par ce que rapporte Eutychius (25), qu'au tems du Concile de Conſtantinople tenu l'an 380, le Métropolitain & les Evêques d'Egypte étoient la plupart Manichéens, & que pour les diſtinguer des Orthodoxes, Timothée Patriarche d'Alexandrie, à ſon retour du Concile, permit aux Moines de manger de la Viande, les jours de Fêtes du Seigneur: *Car* ajoûte Eutychius, *les Métropolitains qui étoient Manichéens, leurs Evêques, & leurs Moines s'abſtenoient entierement de viande & ne mangeoient que du poiſſon.* Pour éviter le piége qu'on leur tendoit, ils prirent le parti de s'abſtenir de Poiſſon, auſſi bien que de Viande, & de ne manger toute l'année que des Légumes. Il remarque enſuite, que cette abſtinence du Poiſſon, qui tiroit ſon origine des Manichéens, paſſa inſenſiblement aux Neſtoriens, aux Jacobites, aux Maronites, & qu'elle fut même obſervée par quelques-uns des Grecs *Melchites*, c'eſt-à dire Orthodoxes, mais ſurtout par ceux qui vivoient parmi les Mahométans. On peut ajoûter à la Remarque d'Eutychius celle de M. De Beaufobre (26), c'eſt que la coutume des Moines Occidentaux, qui ne vivent que de Poiſſon & d'Herbages, & celle des Catholiques-Romains en général, qui ne mangent que du Poiſſon dans leurs jours d'Abſtinence, tirent évidemment leur origine de l'ancienne pratique des Manichéens d'Egypte.

(23) *Hiſt. du Manich.* ubi ſupra.

(24) Cont. Faustum L. XVI. 9. *Apud* Eund. p. 709.

(25) Annal. Alex. T. I. p. 515. *Apud* Eund.

(26) Hiſt. du Manich. *loc. cit.* p. 778.

Chriſtine, épouſa un Sculpteur Suédois. Un des fils, nommé Gaſpard, tint auberge, dans la maiſon de Suttwyck; un autre, nommé Chriſtian, fit travailler à des Mines de fer, qu'il prit à ferme pas loin de Stockholm, & un troiſieme nommé Frédéric Hermann ſe diſtingua à Stockholm par ſon habileté dans la Sculpture (*f*). L'Article de notre ſavante Dame, qui ſe trouve dans la *Supplément de Moreri* de Paris, eſt fort imparfait [*B*].

(*f*) Ibid. P. 664.

[*B*] *L'Article de notre ſavante Dame, qui ſe trouve dans le* Supplément de Moréri de Paris, *eſt fort imparfait.*] En le comparant avec celui qu'on trouve ici, il ſera aiſé de voir, qu'il y a un grand nombre de faits, dont l'Auteur n'a point eu connoiſſance, ou qu'il ne devoit pas négliger, s'ils lui ont été connus. L'Article du grand Dictionnaire Univerſel Hollandois eſt meilleur: ſi, comme je le ſoupçonne, c'eſt la ſource d'où l'on a tiré celui de Paris, on n'auroit pas dû ſupprimer des particularités que l'Auteur Hollandois a marquées. Ce que je ne dois pas oublier de remarquer, c'eſt que l'Auteur du *Supplement* a fait une groſſiére bevuë. „ En 1627, *dit-il*, s'étant „ chargée de défendre les droits du Duc de Holſtein, elle „ fit ſur ce ſujet pluſieurs écrits, qui l'engagérent dans de „ vifs démêlés avec le Clergé de Holſtein." Cela me paroît traduit mot à mot du Hollandois, avec cette différence, que le Traducteur n'a pas entendu ſon Original, & qu'il a cru que le Duc de Holſtein eſt déſigné par un mot, qui marque Tetingius, dont le Lexicographe Hollandois venoit de parler: je vais rapporter ſes propres termes en faveur de ceux qui entendent la Langue: *Ondertuſſchen kwam hy haar* Nicolas Teting, *die haar tot zyne gevoelens overhaalde. Zy begon in den jare* 1627 *te ſchryven, en kreeg inzonderheit door het verdedigen van haren* Aanvoerder (27) *met de Predikanten in Holſtein grote onluſten.* Madame Hoyer n'a jamais écrit ſur les droits du Duc de Holſtein, ni fait aucun Ouvrage de Politique: on peut voir dans le Corps de notre Article, que ce fut tout autre choſe qui la brouilla avec le Clergé de Holſtein. J'ai déjà eu d'autres occaſions de faire remarquer que l'Auteur de ce Supplément, ou n'a pas entendu les ſources où il a puiſé, ou les a lu avec trop de négligence (28).

(27) C'eſt le terme qu'on a cru apparemment qui regardoit le Duc de Holſtein, & qui déſigne Teting.

(28) Voyez ci-devant l'Article HOMELIUS (JEAN).

(*a*) Campegii Vitringæ *Oratio funebris in excellam Antiquitatis & Graviſſimi Viri* Ulrici Huber &c. Franeq. 1694. in-folio. p. 28.

(*b*) Idem p. 33-34.

(*c*) Idem p. 35.

✠ HUBER (ULRIC) Célébre Juriſconſulte du XVII. Siécle, nâquit le 13 Mars 1636 à Doccum, petite Ville de la Province de Friſe (*a*) de Zacharie Huber habile Avocat [*A*] & de Suffride Jenſma d'une ancienne famille de la Province. Il commença ſes premiéres études dans le lieu de ſa naiſſance, & les continua enſuite à Leuwarde. Il ne parut pas dans les commencemens promettre beaucoup [*B*]. Mais bientôt ſon génie ſe développa, & à l'âge de quinze ans il ſe trouva en état de quitter les Claſſes, poſſédant déjà, outre le Latin, la Langue Grecque (*b*). Son Pere le trouvant trop jeune pour l'envoyer encore à l'Académie, le mit pendant ſix mois chez Mr. Jean Niſeremus, Miniſtre de Campagne, ſous lequel il continua l'étude de la Langue Grecque & commença celle de la Logique & de l'Hebreu (*c*). Au bout de ſix mois ſon Pere ne put réſiſter aux déſirs du jeune homme, qui aſpiroit à être dans un lieu où il pût ſatisfaire pleinement ſon avidité pour les Sciences. Il vint à Franeker au mois de Juillet de l'année 1651. Il y étudia les Langues, la Philoſophie, l'Hiſtoire, & principalement le Droit, qui, ſelon les intentions de ſon Pere, devoit être ſon principal objet. Au bout de trois ans il alla à Utrecht pour y profiter des leçons du célébre Antoine Matthæi. Pendant le ſéjour qu'il fit dans cette Académie, il ſe donna à une grande dévotion [*C*]. Au bout d'un an il revint à Franeker. En 1656 il partit avec quelques jeunes Seigneurs de Friſe & de Groningue pour viſiter quelques Académies d'Allemagne; il paſſa trois mois à Marpourg, d'où il alla à Heidelberg; il prit dans cette derniére Ville le degré de Docteur en Droit, étant âge de vingt & un an (*d*). Quoiqu'abſent de ſa Patrie, ſon mérite connu fit penſer à lui, & il fut nommé Profeſſeur en Eloquence à Franeker [*D*]; il prit poſſeſſion de ſa Charge le 30 Novembre 1657, & en remplit les fonctions avec une application peu commune [*E*]. Au bout de deux ans il ſe maria & épouſa Agnés

(*d*) Idem p. 46-48.

[*A*] *De Zacharie Huber habile Avocat.*] Cette famille n'eſt pas Frilonne d'origine, mais Suiſſe, du Canton de Zurich. Henri Huber ayeul d'Ulric, paſſa en Flandres dans le tems de la Guerre contre l'Eſpagne, il ſervit dans les Troupes Hollandoiſes, & donna des preuves de ſa valeur à la bataille de Neupoort en 1600; enſuite à la recommandation d'Erneſt Caſimir Comte de Naſſau, il eut une Compagnie d'Infanterie au ſervice de Henri Jules de Brunſwic; mais étant revenu enſuite en Friſe, il s'y établit, & vécut au delà de quatre-vingts ans (1).

(1) *Oratio funeb. in exceſſum* Ulrici *Huber* &c. *p.* 19.

[*B*] *Il ne parut pas dans les commencemens promettre beaucoup.*] C'eſt une particularité qu'il a marquée lui-même dans des Mémoires de ſa vie (2). Il eſt vrai que ce n'étoit peut-être pas tant la faute du diſciple que celle des Maîtres. Après avoir commencé à Doccum, ſon pere l'emmena avec lui, ayant changé de demeure, à cauſe d'une charge dont il avoit été revêtu, & il le mit entre les mains d'un Maître d'Ecole de Campagne. On le renvoya enſuite à Doccum, où il demeura un an & demi chez le Recteur, mais ce Régent le traita trop durement, & enfin il vint à Leuwarde, où il eut le bonheur de trouver des Maîtres, qui furent mieux cultiver ſon heureux génie (3). Mr. Vitringa remarque très-judicieuſement (4), que le défaut de méthode dans ceux qui inſtruiſent la jeuneſſe, contribuë ſouvent beaucoup à retarder les Eſprits; on ne fait pas aſſez d'attention à la différence des caractéres & des génies, & au lieu d'aider à ceux-ci à ſe développer, on les étouffe. *Omnium mortalium mentes medicinâ egent, ſed pro indolis diverſitate variâ, quæ niſi dextrè à Præceptoribus & Pedagogis applicetur, non juvatur ingenium ſed corrumpitur.*

(2) Idem p. 21.

(3) Idem p. 22.

(4) Ibid. p. 35.

[*C*] *Pendant le ſejour qu'il fit dans cette Academie il ſe donna à une grande devotion.*] Je recueille ce que j'aſſure là-deſſus, de ce que ſon Panégériſte rapporte, que Mr. Huber prétendoit avoir eu ſur la fin de cette année 1654 & au commencement de la ſuivante, un vif ſentiment de la grace divine, & une entiére certitude de ſa Régénération. Rapportons les propres termes de Mr. Vitringa (5). *Etiamſi vero Huberus puer & adoleſcens, moribus ornatus egregiis, ballentus ſe in regimine vitæ caſtè, modeſtè, temperanter, compoſuiſſet, ſæpe tamen mihi prædicavit ad laudem immenſæ benignitatis Divinæ, idemque in Commentaria Vitæ ſuæ creſſâ notavit, hujus ſe beneficii Evangelici, cum mirificis Divinæ gratiæ ſenſibus animique ſui commotionibus, in ſolidum demum compotem evaſiſſe ſub exitum hujus & in initiis Anni ſequentis.* Je ne doute en aucune façon du pouvoir de la Grace, je ſuis perſuadé auſſi qu'elle fait goûter ſes douceurs aux Ames fidéles; je crois encore que le St. Eſprit eſt l'Auteur de la Régénération, & qu'on peut connoître qu'il a opéré en nous: mais j'ai de la peine à concevoir, qu'on puiſſe ſi préciſément aſſigner le tems qu'il a produit ſon effet dans notre Cœur. Il n'y a rien de plus commun aujourd'hui dans nos Provinces, que cette Opinion, qu'un Régénéré ſait & doit même ſavoir le le moment précis de ſa Régéneration; mais il eſt à craindre qu'en donnant cours à ces inſpirations ſubites, qu'on s'imagine, on n'affoibliſſe la néceſſité de bien vivre: quantité de gens ſe livtent à une Vie très peu Evangélique, & ils ne deſeſpérent nullement d'être régénérés, parce qu'ils en voyent d'autres, qui ont été encore plus déréglés qu'eux, qui brillent par une haute dévotion, & qu'on compte au nombre des *Régénérés.*

(5) Ibid. P. 48.

[*D*] *Il fut nommé Profeſſeur en Eloquence à Franeker.*] Ce fut à la recommandation du Sénat Académique, & ſurtout de MM. Schotanus, Wiſſembach, & Matthæi. Mr. Huber donna dans cette occaſion des preuves d'une rare modeſtie. Son Pere lui ayant mandé qu'on penſoit à lui pour cette place, il lui répondit qu'il ne l'ambitionnoit point, & qu'il ne croyoit pas qu'on dût penſer à l'en honorer. Sa réſiſtance fut inutile, & en lui adreſſant la vocation, on y ajoûta une condition bien ſinguliére, c'eſt qu'il pourroit continuer ſes Voyages pendant ſix mois encore. Il ne profita pas de toute la liberté qu'on lui donnoit, Wiſſembach lui ayant écrit qu'il feroit plaiſir aux Seigneurs de Friſe, & rendroit ſervice à l'Académie, en ſe rendant le plutôt qu'il pourroit. Il ſe contenta donc de prendre encore trois mois, & après avoir fait un tour à Augsbourg il ſe rendit en Friſe, & prit poſſeſſion de ſa Chaire de Profeſſeur. *Rarius mihi illud ac majore admiratione dignum videtur, quod illâ ætate, quâ mortalium animi ambitioſus turgere ſolent atque arrogantiâ, tantâ fuerit modeſtiâ Hubertus, ut Parentis in literis de Profeſſione mentionem injiciendi rejeriſſerit, nec illum ſe ſpartam ambire, nec ſibi ut conferatur commodum cenſere.... ut tamen fama gloriaque fugientem ſequi & aſſequi ſolent, non coitavit* Huberus *hâc ſuâ reluctatione, quominus honorificum hoc munus.... in ipſum collatum ſit, hâc ſingulari adjectâ conditione, ut, ſi vellet, liceret illi foras tempus peregrinationis per ſemeſtre ſpatium protrahere: quam tamen Dominorum indulgentiam ita illum interpretari decuit Wiſſembachius, ut rem faceret ſibi & Academiæ utiliſſimam, ſi primâ quâque occaſione ſe ex Germaniâ in Friſiam ad ſpartam hanc ſuam exornandam recíperet: Defunctus noſter hâc ujus eſt moderatione, ut tempus peregrinationi ad trimeſtre ſpatium contraxerit, Heidelbergæ ſe conferendo Argentoratum..... unde in Friſiam redux muneri demum ſuo inaugurator eſt* (6).

(6) Idem ibid.

[*E*] *Il remplit les fonctions de ſa Charge avec une appli-*

ca-

Agnès Althusen de très-bonne famille [*F*]; il vécut avec elle dans une grande union pendant trois ans & neuf mois, au bout desquels elle mourut (*e*). Il tâcha de trouver de la consolation dans son veuvage en travaillant, & ce fut dans ce tems-là qu'il composa sa Dissertation sur la Durée de l'Empire des Assyriens [*G*]. Wissembach, son ancien Maître & Professeur en Droit, étant mort en 1665, il lui succeda, & se livra entiérement à la Jurisprudence, qui étoit son Etude favorite (*f*). En l'année 1670 il fut appellé pour remplir la Chaire de Droit dans l'Université de Leyde; mais il refusa cette Vocation, résolu de se consacrer au service de sa Patrie; ce qui engagea les Etats de Frise & les Curateurs de l'Université de Franeker, à lui conférer le Titre de Premier Professeur en Droit, & de Professeur du Droit Public, avec une considérable augmentation de ses appointemens (*g*). Sa grande réputation fit que malgré son refus, on lui offrit une seconde fois la Chaire de Leyde avec de grands avantages, en 1679, mais la Frise le retint, & l'éleva à de nouveaux honneurs, il fut fait Conseiller de la Cour Souveraine de Justice (*h*). Le désir de l'attirer à Leyde étoit si grand, qu'on résolut de faire une troisiéme tentative en 1682; mais elle fut infructueuse comme les précédentes. Les Etats de Frise le rendirent à l'Université de Franeker, avec le titre d'ancien Conseiller (*Exsenatoris Titulo*), le rang immédiatement après le Recteur, & une pension de deux mille florins, en le déchargeant des Leçons publiques, & en même tems ils donnérent à Herman son fils aîné la Charge de Sécretaire des Etats (*i*). Je dirai à cette occasion que Mr. Huber s'étoit remarié en 1669 avec Judith vander Ley, fille de George vander Ley, Sécretaire du Tribunal de Justice du Quartier appellé *Dantumadeel*, dont il a eu plusieurs enfans [*H*]. Retourné à Franeker, Mr. Huber y a fini sa carriére, comblé d'honneurs, & uni-

(*e*) Ibid. p. 49-77.

(*f*) Idem p. 76-78.

(*g*) Ibid. p. 81. 65.

(*h*) Ibid. p. 83.

(*i*) Ibid. p. 83. 64.

cation peu commune.] Il employoit quelquefois les jours entiers à donner des Leçons en particulier & en public, depuis six heures du matin, jusqu'à huit heures du soir, ne se réservant que le tems de dîner à onze heures du matin. Travail prodigieux, & dont il seroit peut-être difficile de trouver des exemples. *Commoda Juventutis Academicæ tam incredibili promovit acto, ut aliquando omnes dies horas a matutina sexta ad vespertinam octavam (sola undecimâ pransili excepta) privatis publicisque Exercitiis, sive Collegiis, quæ vocant, impenderit* (7). Il se fit tellement estimer par la manière dont il s'acquittoit de ses fonctions, que les Curateurs de l'Académie lui accordérent le Droit d'enseigner la Jurisprudence en particulier, & que le Sénat Académique l'élut Recteur Magnifique au bout de quatre ans de Professorat, & lorsqu'il n'étoit encore âgé que de vingt-six ans. Distinction aussi rare qu'honorable, & qui prouve bien le cas qu'on faisoit du mérite de Mr. Huber. Elle fait même honneur à ses Collégues; en bien des occations un merite trop brillant excite l'envie & la jalousie, une grande assiduité à ses devoirs est un réproche tacite de l'indolence des autres; un jeune Homme qui se distingue d'une certaine maniére blesse les yeux des vieux Maîtres, & ils tâchent souvent de le mortifier, bien loin de l'encourager. L'Académie de Franeker eut le bonheur de posséder dans ce tems-là d'assez Grands Hommes, pour ne pas se faire une peine d'honorer le mérite de leur Collégue.

(7) Idem p. 78.

[*F*] *Il épousa Agnès Althusen de très-bonne famille.*] Elle étoit fille d'Herman d'Althusen Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie de la Ville d'Embden, dont le Pere Jean Althusen avoit été Pensionnaire de la même Ville, après avoir professé le Droit à Herborn; la Mere d'Agnès s'appelloit Marie Félicité Rumpf, fille de Chrétien Rumpf, premier Médecin de Fréderic Electeur Palatin, Roi de Bohême, & des Princes d'Orange, Maurice & Frédéric-Henri (8).

(8) Idem p. 23. 24.

[*G*] *Sa Dissertation sur la Durée de l'Empire des Assyriens.*] *De Annis Assyriorum & Medorum*; après avoir paru à part, l'Auteur la joignit à son Histoire Universelle, dont nous parlerons dans la suite. Mr. Huber se propose de réfuter Usserius & d'autres Savans, qui rejettent l'opinion commune sur l'Antiquité de l'Empire des Assyriens & sur sa Durée, préférant le récit d'Herodote à celui des autres Historiens. La Dissertation est divisée en sept Chapitres, dont las quatre premiers roulent sur la question dont nous venons de parler. Dans le *premier* il établit son sentiment sur le témoignage des Auteurs tant Chrétiens que Payens, qui donnent à l'Empire des Assyriens un espace de 1300 ans. Le premier Témoin est *Ctesias*, mais comme tous les Savans traitent cet Auteur de fabuleux, on le défend par les témoignages avantageux que lui ont rendu *Plutarque*, *Scaliger*, & quelques autres (9). Et sans s'arrêter à ce qu'en dit cet Historien on cite encore *Diodore*, qui donne 1360 ans à l'Empire des Assyriens, *Æmilius Sura*, qui dans *Velleius Paterculus* lui en donne 1305, *Justin*, *Eusebe*, & St. *Augustin*, qui soutiennent la même opinion. Le *second* Chapitre contient les raisons qui appuyent l'opinion commune. Ceux contre lesquels l'Auteur dispute, en abrégeant la durée de l'Empire des Assyriens, sont obligés de soutenir, qu'il n'a commencé que longtems après le séjour des enfans d'Israël dans le désert; enforte que pour renverser leur sentiment, on n'a qu'à prouver que cet Empire subsistoit déjà avant Moyse. La premiére preuve qu'en allégue l'Auteur, c'est que Ninus Roi des Assyriens a bâti Ninive, ou que du moins il lui a donné son nom, & Moyse parle de cette Ville sous le même nom, comme d'une Ville grande & puissante; d'où il suit que Ninus a vécu avant Moyse, & par conséquent que l'Empire des Assyriens est plus ancien que ce Saint Homme. En second lieu, l'Empire des Assyriens aura l'antiquité qu'on lui attribuë, si l'on peut prouver que Belus, premier Roi des Assyriens du consentement de tout le monde, qui a été le Pere de Ninus, ou qui du moins l'a précédé de peu de tems, est le même que le Nimrod de l'Ecriture. Mais cela se prouve de ce que comme l'Histoire profane ne parle d'aucun Conquérant plus ancien que Belus, l'Ecriture ne parle d'aucun Roi considerable avant Nimrod; d'ailleurs aucun de ceux contre qui Mr. Huber dispute, ne doute que Nimrod n'ait été le Fondateur de Babylone, dont la fondation est aussi attribuée à Belus, par plusieurs Auteurs profanes. De plus on montre que Nimrod fonda l'Empire des Assyriens, après avoir fondé celui de Babylone, ce qui prouve que l'un n'est pas de beaucoup plus ancien que l'autre: or il paroît par un passage de Callisthène que l'Empire des Babyloniens a commencé 1673 ans avant Cyrus, celui des Assyriens aura donc à peu près la même antiquité. Je remarquerai ici, que le savant Mr. Freret, qui a traité cette matière avec une érudition peu commune dans son *Essai sur l'Histoire & la Chronologie des Assyriens de Ninive*, prétend que l'Empire d'Assyrie a fini 1360 ans juste après le commencement du régne de Ninus, qu'il met à l'an 1968 avant Jésus-Christ (11); & il est certain que si jamais on a débrouillé les obscurités de la Chronologie sur ce sujet, cet illustre Académicien l'a fait. Revenons à Mr. Huber. Dans le Chapitre *troisiéme* de sa Dissertation, il répond aux Objections qu'on allégue contre l'opinion commune. Une des principales, c'est qu'en donnant une si grande antiquité à l'Empire Assyrien, il faut mettre son commencement environ 60 ans après le Déluge, terme qui n'est pas suffisant pour faire naître de huit personnes qui sortirent de l'Arche assez d'hommes pour former un si grand Empire. L'Auteur accorde cette conséquence, mais il en nie le principe. Usserius lui-même compte 1690 ans depuis le Déluge jusqu'à Cyrus; enforte que si l'on en accorde aux Assyriens & aux Médes, ce qu'on prétend leur en être dû, il restera encore 113 ans pour peupler la Terre, & pour la fondation des Empires. On objecte encore que selon Jules Africain, les Chaldéens & les Arabes ont possédé le Royaume de Babylone 430 ans avant Belus, ce qui feroit le commencement de cet Empire plus ancien que le Déluge, s'il est vrai que celui des Assyriens soit aussi ancien qu'on le prétend. L'Auteur répond que selon Jules Africain lui-même le premier de ces Rois Chaldéens a été Nimrod, ce qu'on prouve ne pouvoir pas être, & qui suffit par conséquent pour rejetter le témoignage de cet Ecrivain. Enfin on objecte, qu'il paroît par le Livre de la Genése Ch. XIV. que du tems d'Abraham il y avoit divers Rois, qui ne dépendoient point de celui d'Assyrie, & auxquels Abraham fit la guerre, sans redouter cette prétenduë Puissance. Il paroît même que du tems des Juges & de David, il y avoit des Rois en Syrie, & dans les Pays voisins de la Judée, qui étoient indépendans; ce qui prouve que l'Empire d'Assyrie ne subsistoit pas encore. On répond que rien n'empêche que tous ces Rois n'ayent été Tributaires des Assyriens. D'ailleurs l'Empire d'Assyrie n'a pas toujours subsisté avec la même puissance & le même éclat. Ninus a eu parmi ses Successeurs des Rois fainéans, & nullement belliqueux, sous l'Empire desquels des Rois Tributaires ont pu secouër le joug. Qui empêche qu'on ne puisse dire que c'étoit le cas dans les tems d'Abraham, des Juges, & de David? On réfute dans le Chapitre *quatriéme* les raisons de ceux qui nient l'Antiquité de l'Empire des Assyriens. Dans les trois derniers Chapitres il s'agit du tems auquel a régné & a été dépossédé Sardanapale de l'Empire des Médes, & de la fin du régne d'Astyage.

(9) Voy. l'Article de CTESIAS Rem. [B].

(10) Inséré dans les *Mém. de l'Académ. des Inscript.* Tom. VII. Edit. de Holl. p. 178.

(11) Ibid. p. 609 & 640.

[*H*] *Dont il a eu plusieurs Enfans.*] Il avoit eu de sa première femme deux fils; l'un nommé *Herman*, Sécretaire des Etats de Frise, & *Zacharie* le second mourut de la peste à l'âge de six ans. Sa seconde femme lui donna six enfans, trois garçons & trois filles. ZACHARIE l'aîné des fils venoit d'être fait Professeur en Droit à Franeker, quand son Pere mourut; il a rempli cette place un grand nombre d'années, & avec une haute réputation; en 1716 il a été fait Conseiller de la Cour Souveraine de Justice, Charge qu'il a remplie jusqu'à sa mort. Outre de nouvelles Editions qu'il a données de quelques Ouvrages de son Pere, il en a publié lui-même plusieurs, entre autres les suivans. 1. *Dissertationes*, Utrecht 1730. 2. *De Cultibus emendatis; acced. Dissertat. de Utilitate atque Auctoritate Juris*

universellement estimé [I]. En l'année 1686 commença la fameuse Dispute qu'il eut avec d'autres Savans sur la maniére de prouver la Divinité de l'Ecriture Sainte [K]. Il en avoit eu une autre avec des

rir Civilis Rom. in Frisiâ. Franeker 1712. 3. *Observationes Rerum Ferentium in supremâ Frisiorum Curiâ judicatarum.* Leuwarde 1723. 2 Voll. Ces Ouvrages sont tous in-4. Les deux autres fils d'Ulric Huber, du second lit, étoient *George*, qui étudioit en Droit, dans le tems de la mort de son pere; & *René*, qui étoit encore tout jeune. J'ignore s'ils ont vécu, & ce qu'ils sont devenus. Les trois filles s'appelloient *Suffride*, *Agnès* & *Titia* (12).

(12) *Orat. fun. in exeq. U. Huber. p. 71-72.*

[I] *Universellement estimé.*] Une preuve singuliére du la haute idée que l'on avoit de ses lumiéres & de son intégrité, c'est qu'il a été choisi quatre fois, tant dans la Province de Frise, que dans les Provinces voisines, pour faire, en qualité de Juge extraordinaire, le *Révision* de Causes importantes, décidées devant les Tribunaux Ordinaires. *Hoc quoque nobis commemorandum venit singulare exemplum communis existimationis doctrinæ, æquitatis, & prudentiæ ejus apud omnium ordinum homines, quod quatuor per vitam suam tam in hâc quam vicinis Provinciis extra ordinem delectus fuerit Judex ad momentosiorum Causarum lites per judicium ordinarium supremi Senatus terminatas revidendas, quod ajunt; hoc est, causam novo liberoque examine instituendo cognoscendam, & sententiâ ultimâ dirimendam* (13).

(13) Idem p. 65.

[K] *En l'année 1685 commença la fameuse dispute qu'il eut avec d'autres Savans sur la maniére de prouver la Divinité de l'Ecriture Sainte.*] Mr. Duker, neveu du célébre Roëll, donna occasion à cette Dispute par les Théses qu'il publia, lorsqu'il voulut prendre le degré de Docteur en Philosophie, en voici le Titre: *Disputatio Philosophica Inauguralis* De Rectâ Ratiocinatione, *quam Deo juvante* &c. *publicè defendendam proponit* Gisbertus Wesselius Duker. *Franequeræ* 1686. in 4. Ces Théses étoient contenuës en douze Articles, il s'agissoit principalement du VIII, mais pour le bien comprendre il faut rapporter aussi en substance celui qui le précéde. Mr. Duker disoit. „ Qu'il y a trois „ genres ou principales sortes d'erreurs, auxquelles on „ peut rapporter tous nos feux jugemens: La premiére „ est lorsqu'on affirme on qu'on nie quelque propriété „ d'une chose, avant qu'on ait vu dans son idée qu'elle „ y est, ou n'y est pas renfermée". Voici la VIII. Théſe. „ Le second genre d'erreur est de celles où l'on tombe, lorsqu'on attribuë à une chose des propriétés, „ qu'on voit clairement n'être, ni ne pouvoir être contenuës dans son idée, & qu'on lui en ôte d'autres qu'on „ y apperçoit distinctement. C'est l'erreur que commettent ceux qui s'imaginent qu'ils croyeot, & qui exhortent les autres à croire les choses les plus contraires à la droite Raison, lorsqu'ils se font mis dans l'esprit que cela est contenu dans l'Ecriture. Ce qui est d'autant „ plus mal conçu que *la Divinité de l'Ecriture*, d'où dépend toute son autorité à notre égard, *ne peut être prouvée que par la Raison*: & que supposé que la droite Raison se puisse tromper, on n'aura point de preuve certaine de la Divinité de l'Ecriture, puisqu'on n'a point de promesse ni d'assurance particuliére que la Raison est infaillible en cette seule occasion. *Je ne croi pas non plus exempts de blâme ceux qui soutiennent, que si la Raison nous dictoit quelque chose d'opposé à l'Ecriture, il faudroit plutôt en croire celle-ci*; comme si la Raison & l'Ecriture pouvoient être opposées, que deux choses contradictoires pussent être toutes deux vrayes, & que ce qui répugne à la droite Raison pût être véritable. *Mais ce Jergon ne doit pas arrêter un Philosophe, qui étant persuadé de la Divinité de l'Ecriture, & de la Certitude de la Raison, sait aussi qu'une vérité ne sauroit être contraire à une autre vérité.* Desorte qu'il peut continuer à philosopher en toute liberté & en toute sureté, *pourvu que conservant toujours le respect qu'il doit aux doctrines nécessaires à salut, & à l'Ecriture Sainte, lorsqu'il rencontre dans les Livres sacrés quelque chose, qu'il s'imagine être contraire à ce qu'il croit vrai, il examine de nouveau tous ses hypothéses sur cette matiére, avec toute l'exactitude possible*, parce qu'il n'est pas obligé de douter de la vérité des choses que la Raison lui persuade, sur les premiéres objections qu'on lui fait (14)". Cette Théſe déplut à Mr. Huber, il crut y voir des propositions qu'un bon Chrétien ne pouvoit digérer. Ce savant Jurisconsulte étoit fortement prevenu en faveur du sentiment qu'on attribuë à Calvin, que l'on connoit principalement la Divinité de l'Ecriture par le Témoignage intérieur du St. Esprit, & Mr. Huber ne croyoit pas que ce sentiment pût se concilier avec celui des Théologiens qui prétendent que la Divinité de la Révélation ne peut se prouver que par le voye du Raisonnement; il prétendoit même que ce dernier sentiment anéantissoit l'efficace de la Grace, & que c'étoit en obscurcir la gloire, que de faire de si grands éloges de la Raison. *Sententiam de Divinitate Scripturæ Sacræ per Testimonium Spiritus S. Cognoscendâ, quam ex Calvino imbiberat, persuasum sibi habebat, nullo modo conciliari posse cum adversâ illâ, quâ Divinitas Verbi Dei non nisi per Rationem demonstrabilis fertur, quin imo per hoc assertum posteritas damnari convellique Gratiam illam, quâ Deus in Regeneratione Peccatoris fidem veritatis obsignat in animis Credentium . . . . Cujus gratiæ virtutem cum . . . . per ratiocinii humani frequentiorem commendationem, quam in Christianismo fieri par est, obscurari putaret, hoc se illius gratiæ gloriæ debere, ut illius vindictas in publico susciperet* (15). Mr. Huber entreprit donc de disputer contre le Défendant, mais il parut trop tard sur les rangs, & n'eut pas le tems d'opposer (16), ce qui le détermina à faire imprimer & soutenir dans sa maison le 24 Octobre d'autres Théses, opposées à celles de Mr. Duker, sous ce Titre: *Positiones Juridico-Theologicæ* de Auctoritate Sacræ Scripturæ, *quæ extant apud* Ulricum Huberum *in Libro I. de Jure Civitatis Cap.* XXVI. *Nunc denuo excusæ & aliquot positionibus ac antithesibus auctæ, occasione cujusdam Disputationis inauguralis.* Franeq. 1686 in-4. Mr. Huber prétend que „ La „ Lumiére & le Témoignage du St. Esprit, que Dieu donne aux Fidéles, les assure par une persuasion intérieure „ de la Divinité de l'Ecriture, & de la Vérité des choses „ néceſſaires à salut, qu'elle contient". Si l'on demande à l'Auteur ce que c'est que cette *Lumiére*, il répond, avec un Théologien célébre, que c'est un *Principe spirituel, inherent habituellement dans l'âme, par le St. Esprit qui y est infus, & conservé*; (infusum, ingenitum & conservatum) *& qu'à chaque acte de perception spirituelle, cette Lumiére est excitée & muë de nouveau par une opération immédiate du St. Esprit, qui s'unit & pénétre jusqu'au fond de l'âme par une Vertu surnaturelle* (17). A l'égard du Témoignage du St. Esprit, qui est une suite de cette Lumiére, on le définit, *un sentiment intérieur & très-vif de la Grace Divine, imprimé dans les Fidéles par une Vertu Céleſte immédiate & par un effet extraordinaire, & qui, lorsqu'ils consultent attentivement la Parole de Dieu, les assure de la vérité des choses, qui y sont apperçuës par la Foi, & qui est évidemment distingué du raisonnement avec lequel il est joint* (18). Mr. Huber cite ensuite des passages de l'Ecriture & de Calvin pour appuyer son sentiment, & attaque Mr. Duker. Les nouvelles de cette Dispute étant venuës à Utrecht, Mr. de Vries, Professeur en Philosophie dans cette Académie, fit aussi tôt des additions à des Théses qu'on alloit soutenir, pour réfuter le sentiment de Mr. Duker (19). On porta même cette question en Chaire. Mr. Reglus, Professeur en Philosophie à Franeker, fit imprimer un Sermon sous le titre de, *Nodige Waarschouwinge* &c. *Avertissement nécessaire contre le jugement & la souveraineté de la Raison sur l'Ecriture & les Vérités Divines, donné dans un Sermon sur* Coloſſ. II. 8. par Jean Regius &c. Franeker 1686 in 4. on soutient dans ce Sermon les mêmes principes que Mr. Huber. L'Auteur prétend même que c'est parler à la Socinienne, que de dire qu'on peut prouver la Divinité de l'Ecriture par la Raison (20). Mr. Duker trouva de son côté des Seconds, entre autres le Sr. Didier Brouwer, Etudieot de Zwoll, qui composa & soutint des Théses intitulées, *Disputatio Philosophica de Principio Veritatis Cognoscendæ* &c. Franeker 1686 in 4. La matiére avoit été traitée plus à fond par Mr. Roëll dans une Harangue qu'il prononça lorsqu'il prit possession de la Chaire de Philosophie & de celle de Théologie (21). Mr. Dukes ne garda pas le silence, il se défendit contre ces Adversaires, il publia d'abord deux Ecrits pour les combattre. Gisberti Wesselli Dukeri *Dissertatio Apologetica*, De S. Scripturæ Auctoritate & Divinitate, *contra Virum Amplissimum* D. Ulricum Huberum, *Frisior. Curiæ Exlenat. Quâ ostenditur, eam nonnisi ex Ratione ædstrui posse, Positiones quas V. A. contra hanc sententiam scripsit refutantur, simulque intempestivus ejus impetus ac cavillationes redarguuntur. Cum additamento; quo breviter respondetur nugis & calumniis*, Gerhardi de Vries. Franeq. 1686 in 4. L'autre Ecrit de Mr. Duker en Flamand, est intitulé: *Avertissement nécessaire contre les Accusations & les Calomnies de* Jean Regius, *Professeur en Philosophie à Franeker, contenuës dans son Avertissement* &c. Franeker 1687 in-4. Il parut encore quantité d'autres Ecritr de part & d'autre, M. M. Witsius, Roëll, Vander Waeyen & d'autres se mêlérent de la querelle, les Synodes même en prirent connoissance, enfin les choses allérent si loin que M. M. les Députés des Etats de Frise furent obligés de défendre aux deux parties d'écrire les uns contre les autres (22). Il y a tout lieu de penser, que le fond de cette dispute est essentiellement une pure Logomachie. Car si par la preuve du Témoignage du St. Esprit, on entend une opération intélieure indépendante de toutes les raisons qu'on allégue en faveur de la Divinité de la Révelation, je ne sai pourquoi l'on se donneroit tant de peine à composer des Traitez sur cette matiére, ce seroit un travail fort inutile, il n'y auroit qu'à mettre l'Ecriture entre les mains des Hommes; ils en croiront la Divinité si Dieu leur accorde le St. Esprit, pour y rendre ce Témoignage intérieur, & tout ce que les Abbadies, les Dittone, les Turretins, les Houtevilles, & tant d'autres habiles gens ont écrit n'est d'aucun usage, & l'on peut fort bien s'en passer; mais si par le Témoignage do St. Esprit on entend, & que le St. Esprit fournit toutes les preuves qui établissent la Divinité de l'Ecriture, & que c'est lui qui nous y rend attentifs, qui nous met en état d'en sentir tout le poids, cette proposition se trouvera vraye; du moins est il incontestable, que l'impression que les preuves de la Divinité de l'Ecriture font sur l'Esprit, qui le porte à se soumettre sans réserve à tout ce qui est contenu dans la Révélation, est un effet produit par le St. Esprit, mais qu'il produit par le moyen des preuves, & non par une opération qui entraîne l'assentiment sans motif de Crédibilité. Entendre ce que Calvin a dit du Témoignage du St. Esprit dans un autre sens, c'est tomber à pur & à plein dans la Fanatisme. Un savant Théologien de notre tems a

(14) *Bibl. Univ. de Mr Le Clerc Tom. VI. p. 433-435.*

(15) *Orat. funeb. in exeq. U. Huber p. 78. 79.*

(16) *Bibl. Univ. ubi supra. p. 503.*

(17) Idem p. 449.

(18) Idem ibidem.

(19) Idem p. 450.

(20) Idem p. 451.

(21) Idem p. 452.

(22) Idem p. 499.

prou-

des Miniſtres de Lewarde, au ſujet de la Danſe, & il publia même quelques Livres en Flamand (*k*), où il tâchoit de prouver, qu'il eſt non ſeulement permis, mais même en quelque façon néceſſaire aux Etudians en Theologie d'apprendre à danſer, afin de porter leur corps droit, de bien faire la révérence, & de faire dans les occaſions ces mouvemens de Corps ſi réglés & ſi agréables, qui diſtinguent les perſonnes de bonne maiſon de ceux de la lie du peuple. Mr. Huber forma même le deſſein de procurer à un Maître de danſe un établiſſement public à Franeker, mais les Miniſtres de cette Ville s'y oppoſerent (*l*). Il eut encore des différends avec le célèbre Perizonius [*L*]. Après les grandes vacances de l'année 1694 Mr. Huber fut attaqué de la fièvre quarte, qui fut ſuivie peu de tems après d'une fluxion de poitrine qui l'emporta le 8 Novembre de la même année, âgé de cinquante-huit ans & environ huit mois (*m*). Il a compoſé divers Ouvrages, qui ſont eſtimés [*M*]. Cet illuſtre Juriſconſulte avoit l'eſprit profond, la mémoire heureuſe, parloit bien & avec force; naturellement grave & ſérieux, ſes converſations ne rouloient guéres que ſur des ſujets de Religion & de Politique, & il rioit rarement; ennemi de la flatterie, il n'aimoit ni à être flatté ni à flatter; ferme & d'une grande égalité d'âme, les événemens les plus imprévus, les accidens les plus fâcheux ne le troubloient que peu ou point; comme il poſſédoit parfaitement l'Hiſtoire ancienne & moderne, & que les révolutions du Monde des divers tems ont quelque reſſemblance, il pénétroit avec une grande ſagacité, ce que les circonſtances pouvoient produire, & ſes conjectures étoient ſouvent juſtifiées par l'événement. Simple, ſobre, & frugal, il mépriſa toujours la delicateſſe dans les mets, & il jeûnoit même aſſez ſouvent. Ce qui couronnoit ſes autres qualités & ſes vertus, c'étoit une piété vrayement Chrétienne, dont il donna des preuves pendant toute ſa vie, & à ſa mort.

(*k*) Le Clerc *Bibl. Univ. Tom.* VI. p. 427 & 501. Je n'ai pu découvrir ces Ouvrages ni même en ſavoir le Titre.

(*l*) Idem p. 503.

(*m*) *Orat. funeb.* p. 57.

[*L*] *Il eut encore des différends avec le célèbre Perizonius.*] En l'année 1687 Mr. Perizonius publia une Diſſertation intitulée: *Diſſertatio Philologico de origine, ſignificatione, & uſu vocum Prætoris & Prætorii, veroque ſenſu Loci ad* Philipp. I. 13. Franequeræ in 4. L'Auteur ſoutenoit, que lorſque St. Paul avoit dit que ſon innocence avoit été connuë de tout le Prétoire, il entendoit, non pas le lieu où l'on rendoit la juſtice, mais les Cohortes Prétoriennes, ou la Garde de l'Empereur, qui campoit près de Rome. Mr. Huber attaqua ſon ſentiment dans un petit Ouvrage intitulé: *De Officio Præfecti Prætorio*. Mr. Perizonius répondit par une ſeconde Diſſertation, *Diſſertatio Philologico de Prætorio Cæſarum ejuſque Præfectis*. Franeq. 1688 in 4. Son Antagoniſte repliqua, & la diſpute devint plus vive. Mr. Perizonius publia un troiſiéme Ecrit intitulé; *Abſterſio Cenſuræ Huberianæ in nuperas reſponſiones Jacobi Perizonii ad Librum ſingularem Ulrici Huberi de Prætoria*. Franeq. 1690 in 8. Mr. Huber ayant renouvellé la querelle dans ſon Hiſtoire Civile, Mr. Perizonius attaqua cet Ouvrage par l'Ecrit ſuivant; *Specimen errorum ſupra centum & viginti ex uno & prima Tomo Hiſtoriæ Civilis V. A. Ulr. Huberi; in uſum Academicæ juventutis collectum. Præmiſſa eſt Præfatio Apologetica, dedicationi iſtius Tomi expoſita; ſubjectæ vero reſponſiones & animadverſiones in nuperas Diſp. Eunomicas* Franeq. 1693. In douze. Mr. Huber répondit par une Piéce intitulée: *Ulrici Huberi de Cotemundi Centum & viginti erroribus Jacobi Perizonii, Hiſtoriarum & Eloquentiæ Profeſſoris, Specimen Epiſtolicum. Ad Conſultiſſimum & Eruditiſſimum Virum Eunomem Aldrigs Juriſconſultum & Gymnaſiarcham Embdanum*. Franeq. 1693. in 8. Dans toute cette querelle ces deux Savans ne ſe ménagérent guéres, & en ſe déchirant l'un l'autre, ils firent de la peine aux perſonnes deſintéreſſées. „ Si leur que-
(26) *Hiſt. des Ouvrag. des Sav. Février 1697. p. 264.* „ relle, *dit Mr. de Beauval* (26), ne touloit que ſur des „ diſputes de Litérature, le Public encouragerolt les Com- „ battans, à cauſe de l'utilité, qui réſulteroit de leurs „ conteſtations ſavantes. Dans ce genre de combats il y „ a de la gloire des deux côtés, & le vaincu mérite quelquefois autant d'être couronné que le vainqueur. Mais „ dans des démêlés perſonnels il y a peu à gagner pour „ l'eſprit; & les coutellans ſe trouvent réduits à ſubſtituer „ le monde devant qui ſe diſcute le procès, de certains „ détails peut être auſſi ennuyeux pour celui qui les écrit, „ que pour ceux qui les liſent". Mr. Vitringa qui avoit connu ces deux Savans, & qui étoit leur ami, déplore à cette occaſion le pouvoir des paſſions; il remarque, que Mr. Huber ne crut pas que ſa Critique de la première Diſſertation de Mr. Perizonius, allumeroit un ſi grand feu, & il ſemble inſinuer qu'il y eut quelque raiſon ſecrette, qui excita & qui entretint le feu. *Sic exiſtimo Amplifſimum Huberum Obſervationem Perizonianam cenſurâ notantem, non præcepiſſe mente, partam illam ſententiam tantum excitaturam eſſe incendium. Et cum neque mihi conveniat, neque hujus etiam ſit loci definire, an illis humanitatis, hic honoris & obſervantiæ debitæ Leges probè obſervatæ ſint, de quo invicem multis expoſtulârunt; neque etiam fortè tam accuratè definiri poſſit, quis ignis occultus tantam flammam concitaverit, quis alnerit, potius eſt ut deploremus mortalium miſerorum ſortem, fate iſtis ob imprudens regimen effectuum deſtinatam, quod, cum in mutuam conſpirare poſſent & deberent felicitatem, nunc ita ſe ultrò privent his vitæ pacis & concordiæ, in quibus felicitatis humanæ pars conſiſtit maxima* (27).

(27) *Orat. in exeq. Ulr. Huberi* p. 52. 53.

[*M*] *Il a compoſé divers Ouvrages qui ſont eſtimés.*] Voici le Catalogue de ceux qui me ſont connus. I. *De Jure Civitatis*. Franeq. 1672 Item. *De Jure Civitatis Libri tres, Editio prior tertio aucta nova*. Franeq. 1684 in-8. Mr. Bayle en donna un Extrait (28), item en 1692, en 1698 in 4. *Et cum Adnotationibus in uſum Auditorii Thomaſiani*. Francof. & Lipſ. 1708 in 4. II. *Digreſſiones Juſtinianeæ*, la première partie en 1674 & la ſeconde partie avec une nouvelle Edition de la première en 1688 in-4, avec un Dialogue ſur la manière d'enſeigner & d'étudier le Droit. Item en 1696 *ex recenſione Z. Huber*. III. *Prælectiones Civiles ad Inſtitutionem. Una cum Poſitionibus ad Inſtitutiones & Pandectas*. Franeq. 1678 in-4. & en 1685 avec deux nouveaux Volumes, *Prælectionum ad Pandectas*. item *cum additamentis C. Thomaſii; acc. L. Menckenii Remiſſiones ad Jus Saxonicum* &c. Lipſiæ 1707. 3 Vol. in-4. & 1725. (29). IV. *Auſpicia Domeſtico*. 1682. V. *La Juriſprudence de Friſe* en Flamand. Franeker 1684. VI. *La Juriſprudence moderne*, en Flamand. Franeker 1686; & Amſterdam 1726. VII. *De Fœderibus & Teſtamentis*. Franeq. 1688. VIII. *Inſtitutionum Hiſtoriæ Civilis Tomi tres. Quorum primus ab ortu Imperiorum, ad præſentem Imperii Romano-Germanici ſtatum, Anno Chriſti* 1356 *ſtabilitum: Inſertus eſt Tractatus de Temporibus ante Cyrum, olim editus* &c. Franeq. 1691 in-8. (30). On peut voir dans la Remarque précédente, les Ecrits publiés à l'occaſion de cette Hiſtoire, dont il s'eſt fait, ſi je ne me trompe, d'autres Editions. IX. *Eunomio Romano, ſive Cenſura Cenſuræ Juris Juſtinianei* &c. Franeq. 1700 in-4. publié après ſa mort par ſon fils Zacharie Huber. Le but de l'Auteur eſt de juſtifier toutes les Loix du Droit Romain, & de faire voir qu'celles ne contiennent rien qui choque la droite raiſon. Mr. de Beauval a donné un Extrait de cet Ouvrage (31).

(28) *Nouv. de la Rép. des Lett. Sept. 1684. Art. 6.*

(29) *Voy. Nouv. de la Rép. des Lett. Mai 1707 p. 487.*

(30) *Voy.* le Clerc *Bibl. Univ. T. XXIII. p. 102. & Tom. XXIV. p. 518.*

(31) *Hiſt. des Ouvrag. des Sav. Sept. 1692. Art. 10.*

HUDIBRAS, fameux Poëme Anglois, dont l'Auteur Mr. SAMUEL BUTLER, nâquit dans la Paroiſſe de Strensham, dans la Comté de Worceſter, & y fut baptiſé le 13 Février 1612 (*a*). Son pere, qui s'appelloit Samuel Butler, étoit un homme aſſez aiſé, ayant près de trois-cens Livres ſterling de rente, mais ſon bien conſiſtoit principalement en terres qu'il tenoit à bail [*A*] du Chevalie Thomas

(*a*) Mr. Charles Longueville m'a affuré que Butler étoit né vers l'année 1600.

[*A*] *Son Pere..... étoit un homme aſſez aiſé.... mais ſon bien conſiſtoit principalement en terres qu'il tenoit à bail.*] C'eſt ainſi que s'exprime Mr. Wood; & l'Auteur de la Vie de Butler, qui eſt au devant de ſon *Hudibras*, dit que „ le Pere de Butler, qui portoit le même nom de „ Baptême que lui, étoit un honnête Fermier, qui avoit „ quelque peu de bien de lui-même, mais qui en louoit „ un beaucoup plus conſidérable du Seigneur du lieu, où il demeuroit (1)". Cet Ecrivain dit: *Comme la plupart des hommes ſont curieux de ſavoir quelque choſe de la Vie des Auteurs anonymes* (2), *dont les Ecrits ont été cauſeurs pour l'eſprit ou l'érudition; on m'a prié de leur faire part de ce que j'ai pu apprendre de ceux qui ont eu le bonheur de le connoître* (Butler.) *& de rectifier les mêuvrs qu'a fait ſur ſon ſujet, l'Antiquaire d'Oxford dans ſes* Athenæ Oxonienſes (3). Ce Biographe écrivoit cela vers l'an 1710, trente ans après la mort de Butler; & par conſéquent il pouvoit y avoir encore pluſieurs des amis de ce Poëte en vie, par le moyen

(1) Butler's *Life* p. V.

(2) Je ne ſai pourquoi il ſe ſert ici de l'épithete d'*Anonyme*, puiſque Butler étoit bien connu pour être l'Auteur de l'*Hudibras*.

(3) Idem p. IV.

mas Ruſſel, ayeul du Chevalier François Ruſſel, Baronet, Seigneur de Strensham (*b*). Butler voyant que ſon fils marquoit de bonne heure de l'inclination pour les Lettres, trouva moyen de le faire étudier (*c*) [*B*] dans l'Ecole Collégiale de Worceſter, ſous Mr. Henri Bright (*d*); après y avoir paſſé par toutes les Claſſes, & s'y être fort diſtingué (*e*), il alla pour fort peu de tems à Cambridge [*C*], ou ſelon d'autres à Oxford (*f*), mais il ne fut point immatriculé, ſon pere n'étant pas en état de l'entretenir à l'Académie (*g*). Cependant, comme il paſſa quelques années à Cambridge, quoiqu'il ne fût pas immatriculé, je ne vois pas pourquoi l'Auteur Anonyme de ſa vie s'eſt exprimé comme ſi ç'eût été un malheur pour Butler, de n'avoir pas fait des Etudes Académiques régulieres [*D*]. Notre Poëte retourna bientôt dans la Province où il étoit né, où il fut Sécretaire d'un Mr. Jefferys (*h*) d'Earls-Croom [*E*], illuſtre Juge à Paix de la Comté, chez qui il demeura quelques années, dans une ſituation aſſez aiſée, & rien moins que mépriſable. Ce fut-là, que par l'indulgence d'un bon Maître, il eut tout le tems de s'appliquer aux Sciences pour leſquelles il ſe ſentoit du goût, qui étoient principalement l'Hiſtoire & la Poëſie; auxquelles il joignoit, pour ſe divertir, la Muſique & la Peinture (*i*); & il paroît par Mr. Wood, qu'il avoit fait de grands progrès dans le dernier de ces Arts. Il y a encore quelques tableaux de la main de Mr. Butler dans la famille de Mr. Jefferys [*F*]. L'affinité qu'il y a entre la Poëſie & la Peinture eſt ſi grande [*G*], que ceux qui excellent dans l'une, s'appliquent fort ſouvent à l'autre, ou du moins y ont beaucoup d'inclination. On recommanda enſuite Mr. Butler à Elizabeth Comteſſe de Kent, grande protectrice des Sciences [*H*], & chez cette Dame il eut non ſeulement l'avantage de pouvoir conſulter toutes ſortes de bons Livres, mais auſſi de profiter du commerce du ſavant Mr. Selden [*I*] qui étoit une Bibliothéque vivante (*k*). Notre Poëte demeura auſſi quelque tems chez le Chevalier Samuel Luke, d'une ancienne famille de la Comté de Bedford, mais qui ſe deshonora, en ſervant ſous Cromwel; & l'on prétend que Butler compoſa ſon Poëme dans ce tems-là (*l*). On croit avec aſſez de raiſon que ce fut plutôt le hazard que

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 452.

(*c*) Butler's *Life* prefixed to his *Hudibras* p. V. Lond. 1710. 12.

(*d*) Wood *ubi ſupra.*

(*e*) Butler's *Life*, *ubi ſupra.*

(*f*) Mr. Longueville m'a aſſuré, que Butler n'avoit jamais demeuré à Oxford.

(*g*) *Voy.* la Rem. [B].

(*h*) Mr. Longueville m'a auſſi dit les particularités du ſéjour de Butler chez

Mr Jefferys, mais il croit qu'il peut bien y avoir demeuré.

(*i*) Butler's *Life*. p. V. VI.

(*k*) Idem p. VII.

(*l*) Idem ibid.

deſquels il étoit à portée d'être bien inſtruit de ce qui le regardoit; mais lequel des deux, de Wood ou de lui, eſt le plus digne de foi, c'eſt ce que nous aurons occaſion d'examiner dans le cours de cet Article.

[*B*] *Butler voyant que ſon fils marquoit de bonne heure de l'inclination pour les Lettres, trouva moyen de le faire étudier.*] C'eſt ce que dit l'Auteur de la vie de notre Poëte, qui, en ſe ſervant de l'expreſſion *trouva moyen* (made ſhift) ſemble inſinuer que le Pere de Butler étoit aſſez à l'étroit, ce qu'on ne voit point dans le récit de Wood (4).

[*C*] *Il alla pour fort peu de tems à Cambridge.*] Je m'en rapporterois ſur ce ſujet plutôt à l'Hiſtorien d'Oxford, qui nous apprend que Butler demeura quelques années à Cambridge (5). Rapportons-nous le paſſage. *Delà* (de l'Ecole de Worceſter) *il alla, comme ſon frere* ENCORE VIVANT *l'aſſure, à Cambridge; mais d'autres perſonnes du voiſinage diſent à Oxford* (6); *ſi c'eſt autre verité, c'eſt ce que je ne puis décider. Il eſt certain qu'en* 1623 *un Samuel Butler ſortit de l'Ecole de Weſtminſter pour entrer dans le Collége de Chriſt-Church, mais n'y ayant demeuré que peu de tems, il ne fut point immatriculé, ayant que le lieu de ſa naiſſance & ſon âge ne ſe trouvent point marqués dans les Regiſtres; ſans cela, s'il eût été reçu Membre de l'Univerſité, on auroit pu ſi c'étoit le même que celebre Auteur de Hudibras. A preſ que Samuel Butler eut paſſé ſix ou ſept ans à Cambridge, mais dans quel Collége ou Hall, c'eſt ce que ſon* FRERE *ignore* &c. (7). Puiſque Wood nous dit, que le frere de Butler, *encore vivant*, aſſuroit qu'il étoit allé à Cambridge, je crois que ſon autorité eſt préférable à celle d'autres perſonnes du voiſinage, qui diſoient qu'on l'avoit envoyé à Oxford; ou du moins, eſt-il très-vraiſemblable, qu'il n'y a fait que peu de ſéjour, s'il y a été, & qu'il ſe rendit peu de tems après à Cambridge (8).

[*D*] *Je ne vois pas pourquoi, l'Auteur Anonyme de ſa vie s'eſt exprimé, comme ſi c'eût été un malheur pour Butler de n'avoir pas fait des Etudes Académiques régulieres.*] Après s'être étendu ſur le mérite Poëtique de Butler, & avoir fait l'éloge de ſes Ouvrages, cet Ecrivain dit „ L'Auteur de ce fameux Poëme étoit de ce dernier ordre; car quoiqu'il n'ait pas eu le bonheur de faire des Etudes Académiques, à ce qu'aſſurent quelques perſonnes, on peut remarquer dans tout le cours de ſon Ouvrage qu'il avoit beaucoup lu, & qu'il poſſédoit ce qu'il y a de meilleur dans les Sciences (9)". Puiſque notre Hiſtorien d'Oxford dit expreſſément, que Butler demeura quelques années à Cambridge, le Biographe anonyme n'avoit aucun ſujet de témoigner une ſorte de regret, de ce que notre Poëte n'avoit pas eu les ſecours néceſſaires pour cultiver ſon génie, quoiqu'il n'eût pas été reçu dans aucun Collége. Car puiſqu'il poſſédoit bien les Belles-Lettres, & qu'il avoit beaucoup d'eſprit, ſon commerce devoit plaire néceſſairement à pluſieurs des Membres les plus illuſtres de l'Univerſité, qui ſe faiſoient ſans doute un pliſir de le diriger dans ſes Etudes. Il eſt bien certain que les inſtructions régulières d'un Homme ſavant & entendu peuvent être d'une grande utilité à un jeune Etudiant; mais d'un autre côté, tout le monde ſait qu'un jeune homme, qui a du bon ſens & du génie, qui a déjà poſé d'aſſez bons fondemens, eſt en état de faire de grands progrès dans ſes études, ſans autre ſecours que celui des Livres, ſur tout s'il a l'occaſion de profiter du commerce des habiles gens. Mais ceux qui ſont nés Poëtes, n'ont pas beſoin qu'on leur enſeigne ce qu'il y a de mécanique dans leur Art. „ Quant aux Poëtes, *dit un ſpirituel Auteur François*, les principes de la Pratique de leur Art ſont ſi faciles à comprendre, & à mettre en œuvre, „ qu'ils n'ont pas même beſoin d'un maître, qui leur montre à les étudier. Un homme né avec du génie peut „ s'inſtruire lui-même en deux mois de toutes les régles „ de la Poëſie Françoiſe. Il eſt même capable bientôt de „ remonter juſques à la ſource de ces régles, & de juger „ de l'importance de chacune d'elles par l'importance des „ principes qui l'ont fait établir. Auſſi le monde n'attacha-t-il jamais aucune gloire au bonheur d'avoir enſeigné les élémens de la Poëſie à des Elèves, qui auront „ rempli tous les ſiécles du bruit de leur réputation. On „ ne parla jamais du maître en Poëſie de Virgile, ni de „ celui d'Horace. Nous ignorons qui ſont ceux qui peuvent avoir enſeigné à Moliere & à Corneille, ſi voiſins de nous, la cénſure & la meſure de nos vers. On n'a „ pas cru que ces Maîtres euſſent aſſez de part à la gloire „ de leurs Eléves pour mériter qu'on ſe donnât la peine „ de rechercher & de retenir leurs noms (10).

[*E*] *Il fut fait Sécretaire d'un Mr. Jefferys d'Earls Croom.*] Mr. Wood n'en dit rien, & ſemble au contraire inſinuer, qu'*il entra au ſervice de la Comteſſe de Kent* (11), immédiatement après ſon retour de Cambridge (12). Mais comme le Biographe anonyme marque le nom de le perſonne & le lieu, il ſe peut bien que le fait ſoit vrai.

[*F*] *Il y a encore quelques tableaux de la main de Mr. Butler dans la famille de Mr. Jefferys.*] C'eſt ce que nous apprend l'Auteur de ſa Vie. „ J'ai vu, *dit-il*, quelques peintures dans cette famille, qu'on diſoit être de lui. Ce que „ je rapporte, *non à cauſe de la beauté des Pièces*, mais „ pour faire connoître au Lecteur le goût qu'il eut de „ bonne heure pour ce bel Art; & par lequel il ſe fit auſſi „ chérir par Mr. Samuel Cooper, un des plus fameux „ Peintres de ſon tems (13)". Quoique cet Ecrivain diſe qu'il ne parle point des Peintures de Mr. Butler *à cauſe de la beauté des Pièces*, cependant, ſi l'on en croit Mr. Wood, il avoit fait de grands progrès dans cet Art ſi plein de charmes. *A la fin*, dit il, *Mr. Butler ſe rendit ſi illuſtre dans le premier* (la Peinture) *qu'il fut choiſi de Samuel Cooper, le Prince des Peintres de ſon ſiécle* (14). Il y a beaucoup d'apparence que les grands progrès que Butler avoit fait dans la Peinture, contribuérent à former l'amitié qu'un auſſi grand Maître que Cooper avoit pour lui.

[*G*] *L'affinité qu'il y a entre la Poëſie & la Peinture eſt ſi grande.*] C'eſt ce qui a été remarqué par les meilleurs Ecrivains, tant anciens que modernes. L'Auteur d'un fort joli Eſſai, qui a paru il n'y a pas longtems, fait là-deſſus les réflexions ſuivantes. „ Preſque toutes les parties de la „ Poëſie ſe trouvent dans la Peinture..... plus le Poëte „ approche du Peintre, plus il eſt parfait; & de même „ le Peintre excelle à proportion qu'il imite le Poëte, en „ exprimant les mœurs & les paſſions avec ſeu. Le Peintre doit animer ſes figures, & le Poëte prête un corps „ aux ſentimens & aux expreſſions; l'un donne de la vie „ à une belle image, & l'autre de la force & du corps à „ des penſées ſublimes. Le Peintre, tel que Prométhée, „ donne l'eſprit au Corps, tandis que le Poëte cherche un corps pour ſoutenir cet Eſprit; ce qui eſt un des „ plus beaux traits du caractére d'Homére; puiſque par le „ ſeu de ſon grand génie il a donné une forme ſenſible „ preſque à tous, & l'a en quelque maniére fait paroître „ animé (15)".

[*H*] *On recommanda enſuite Butler à Elizabet Comteſſe de Kent.*] C'eſt ce que dit l'Auteur de ſa vie, d'accord en cela avec Mr. Wood, excepté que ce dernier dit *qu'il entra ou fut reçu au ſervice de la Comteſſe* (16). Il aſſure auſſi que notre Poëte profita beaucoup pendant qu'il demeura chez cette Dame (17). *Ayant demeuré pluſieurs années dans cette maiſon il cultiva pour ſon pliſir le talent qu'il avoit pour la Peinture & la Muſique* (18).

[*I*] *De profiter du commerce du ſavant Mr. Selden.*] C'eſt ce que confirme Mr. Wood. „ Le grand Selden, *dit-il*, qui étoit fort familier chez la Comteſſe, l'eſtimoit, & ſe ſervoit ſouvent de lui pour écrire des Lettres dans les „ Pays étrangers (19), & pour en traduire pour lui (20)".

(4) Mr. Longueville m'apprend que le Pere de Butler n'étoit pas effectivement à ſon aiſe.

(5) C'eſt ce qui eſt confirmé par Mr Longueville, qui ne croit pas qu'il ait été immatriculé.

(6) On a prouvé que cela eſt faux.

(7) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 452.

(8) Mr. Longueville a décidé pleinement la queſtion, comme le Lecteur a pu le remarquer, quoi à la Citation (5).

(9) *Life of Butler* p. 2.

(10) *Réf. Critiq. ſur la Poëſie & la Peinture* T. 1. p. 14. Utrecht 1718.

(11) *Ath. Oxon.* Idem *ac ſupra.*

(12) Mr. Longueville, comme je l'ai remarqué, ne ſe ſouvient point que Butler ait demeuré chez Mr. Jefferys.

(13) Butler's *Life* p. VI.

(14) *Ath Oxon.* Ibid. *ut ſupra.*

(15) *Of the Siſter Arts; an Eſſay. By Hieſbrand Jacob.* p. 4. Lond. 1734 in 8.

(16) Wood Idem ibid. *ut ſupra.*

(17) Mr. Longueville croit qu'il demeura chez la Comteſſe, mais il ignore en quelle qualité.

(18) Idem ibid.

(19) Mr. Charles Longueville m'a dit que Butler ſervoit de Copiſte à Selden.

(20) Idem ibid.

[*K*] Ce

que le choix qui le fit entrer dans cette Maiſon [*K*]. Et comme l'on prétend auſſi aſſez généralement que c'eſt le Chevalier Samuel Luke, qui eſt dépeint ſous le perſonnage d'Hudibras, il y a beaucoup d'apparence que Butler avoit eſſuyé quelque mécontentement chez ce Chevalier. Dans un âge plus mûr il étudia le Droit Commun. Après le rétabliſſement de Charles II, ceux qui étoient au timon des affaires, faiſant plus de cas de l'argent que du mérite, notre Poëte éprouva à la lettre la vérité d'une fameuſe maxime de Juvenal (*m*) [*L*]. Né avec cette modeſtie naturelle qui fait rarement fortune à la Cour il fut fait Sécretaire de Richard Comte de Carburg, Préſident de la Principauté de Galles, & de ſes Marches, qui le fit Sénéchal de Ludlow-Caſtle, lorſqu'on y rétablit la Cour de Juſtice (*n*). Environ ce tems-là il épouſa une Mademoiſelle Herbert, d'une bonne famille noble, mais qui n'étoit point Veuve (*o*), comme le dit notre Hiſtorien d'Oxford. Elle avoit joliment de bien, mais dont la plus grande partie ſe perdit, ayant été mal placé, deſorte qu'il n'en profita guéres (*p*) [*M*]. On prétend que Mr. Butler a été Sécretaire de George Villiers Duc de Buckingham, lorſqu'il étoit Chancelier de l'Univerſité de Cambridge (*q*), mais que le fait ſoit vrai ou non, il eſt certain, dit l'Auteur que je cite, que le Duc avoit beaucoup de bonté pour lui, & fut enſuite ſon bienfaiteur (*r*). Ce que le Biographe anonyme aſſure à cet égard, a été abſolument nié par un ingénieux Auteur de notre tems (*s*) [*N*]. Le Comte de Clarendon, pendant qu'il étoit Grand-Chancelier, lui avoit fait de belles promeſſes d'avancement, ſur-tout à cauſe de l'eſtime que le Roi avoit pour lui, que ſon Poëme d'*Hudibras* avoit augmentée (*t*). Mais le plus généreux ami (*u*) qu'il ait eu, c'eſt Charles Lord Buckhurſt, Comte de Dorſet & de Middleſex, le Mécéne de tous les Savans & de tous les Beaux Eſprits [*O*]: comme il étoit lui-même excellent Poëte, il ſavoit aſſigner aux Ouvrages des autres leur juſte prix, & il avoit ſoin de ſoulager dans leurs beſoins & d'encourager ceux que leur modeſtie portoit à ſe cacher, ce dont Mr. Butler eſt un exemple remarquable. En un mot la régularité de mœurs, la beauté d'eſprit, & l'agrément de la converſation de notre Poëte, faiſoient qu'il étoit parfaitement bien reçu par-tout; mais il évitoit prudemment de multiplier trop ſes connoiſſances, & ſe bornoit en homme ſage au commerce de ceux qu'il croyoit lui convenir (*w*). Selon notre Hiſtorien d'Oxford Butler étoit d'un bon & ſort agréable commerce, ſur-tout quand il étoit avec des gens qu'il connoiſſoit. Ayant vécu juſqu'à l'âge de ſoixante-huit ans, il mourut de conſomption en l'année 1680 (*x*), & fut enterré aux dépens de ſon bon ami Mr. L—— vil (*y*) du Temple, dans le Cimetière de l'Égliſe de St. Paul *Covent-Garden*, au bout Occidental, du côté du Nord au pied de la muraille de l'Egliſe (*z*). Il fut mis, à ſa propre réquiſition, à la profondeur de ſix pieds en terre. On prétend généralement qu'il a eu à lutter toujours contre la mauvaiſe fortune. Un fameux Satirique Anglois a dépeint avec les couleurs les plus vives l'ingratitude de la Cour & du Siécle envers lui [*P*]. Pendant pluſieurs années il n'avoit point de tombe, juſqu'à ce qu'enfin l'Alderman Barber,

(*m*) *Ath. Oxon.* Ibid. *& ſupra.*

(*n*) Ibid.

(*o*) Mr. Longueville ne croit pas qu'elle fut veuve.

(*p*) Butler's *Life* p. VIII.

(*q*) Wood *Ath. Oxon.* ut ſupra.

(*r*) Butler's *Life* p. II. VIII.

(*s*) J'ai appris de Mr. Longueville, que Mr. Butler n'avoit jamais reçu aucune grace du Duc de Buckingham.

(*t*) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 412. 413.

(*u*) Je croi qu'il faut excepter Mr. Longueville du Temple, petit de Mr. Charles Longueville, cité ſi ſouvent dans ces Article; pluſieurs perſonnes m'ayant aſſuré, que ce Gentilhomme étoit bien le meilleur ami que Butler ait eu.

(*w*) Butler's *Life* p. VIII. IX.

(*x*) Mr. Longueville m'a aſſuré qu'il y a ici une double erreur. Butler étant mort de vieilleſſe, & non de conſomption, & à quatre-vingts ans ou environ, & non à ſoixante-huit.

(*y*) Il n'agit de Mr. Guillaume Longueville. Je ne conçois pas pourquoi l'Auteur n'a pas mis ſon nom tout du long.

(*z*) Butler's *Life.* p. X *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 413.

[*K*] *Ce fut le hazard plutôt que le choix qui le fit entrer dans cette maiſon.*] *Quoique le hazard plutôt que le choix ſemble*, dit l'Auteur de ſa vie, *l'avoir placé chez un Chevalier, auſſi indigne d'eſtime à l'égard de ſa perſonne que par rapport à ſes principes politiques; cependant par la régle des contraires on peut remarquer dans tout le cours de ſon Poëme, que ſes ſentimens étoient également ſains ſur la Religion & ſur les Affaires publiques. Ce qui me fait d'autant plus croire qu'il le compoſa vers ce tems-là, c'eſt qu'il eut alors occaſion de voir de près & dans leur naturel ces modéles de rebellion, d'extravagance, & d'hypocriſie qu'il tourne ſi vivement en ridicule dans tout ſon Ouvrage* (21). Cette Conjecture, que notre Poëte compoſa ſon Hudibras, pendant qu'il demeura chez le Chevalier Luke, n'eſt pas tout à fait improbable; car ce Chevalier étant un des Chefs du parti de Cromwell, & ayant ſans doute une forte doſe de l'Eſprit & du Fanatiſme de ce tems-là, lui & toutes les perſonnes de ſa famille, devoient paroître tout à fait comiques à un homme d'un eſprit auſſi burleſque que Butler; ce devoient être comme autant de figures groteſques pour lui, ce qui étoit fort propre naturellement à exciter ſon feu Poëtique. Une des raiſons qui ont fait croire que Butler avoit tourné le Chevalier Luke en ridicule, ſous le perſonnage d'Hudibras, c'eſt on vers Imparfait qui ſe trouve à la fin du I. Chant de la I. Partie de Hudibras;

'Tis ſung, there 's a valiant Mamaluke.
In foreign land, yclyp'd ——
To whom we have been oft compar'd
For perſon, parts, addreſs, and beard &c.

L'on croit que le vuide qu'il y a dans le ſecond vers, doit être rempli par ces mots *Sir Samuel Luke*. Ce qui, ce me ſemble, fortifie cette conjecture, c'eſt que le vers précédent eſt de dix Syllabes, & que la meſure générale des vers du Poëme eſt de huit, tandis que les mots *Sir Samuel Luke* (22) ſeroient préciſément un vers correſpondant de dix Syllabes.

(21) Butler's *Life*, p. VII.

(22) Pendant qu'on imprimoit cette feuille, Mr. Longueville m'a aſſuré que ce n'eſt pas le Chevalier Luke, qui eſt tourné en ridicule ſous le nom d'*Hudibras*.

[*L*] *Notre Poëte éprouva à la lettre la vérité d'une fameuſe maxime de Juvenal.*] La voici:

Haud facilè emerguns, quorum virtutibus obſtat
Res anguſta domi.

Mais il y aura peut-être des perſonnes, qui ne le trouveront pas ſi fort à plaindre, ayant eu le rare bonheur, qui n'arrive pas à tous, d'être preſque adoré après ſa mort, quoiqu'il ait été ſi négligé pendant ſa vie.

[*M*] *Il n'en profita guéres* (du bien de ſa femme).] L'Hiſtorien d'Oxford aſſure poſitivement le contraire (23). *Il ne pratiqua point en* Droit, *mais vécut de la dot d'une Veuve qu'il avoit épouſée* (24).

[*N*] *Ce que le Biographe anonyme aſſure à cet égard a été nié abſolument par un ingénieux Auteur de notre tems.*] C'eſt le Mojne Richardſon Pack, qui rapporte ce qui ſuit. *Mr. Wycherley avoit toujours ſaiſi toutes les occaſions qui s'étoient préſentées de repréſenter à ſa Grandeur, combien Mr. Butler avoit rendu ſervice à la Famille Royale en écrivant ſon inimitable Hudibras, & que c'étoit une tache pour la Cour, qu'un Sujet auſſi fidéle & d'autant d'eſprit languit dans l'obſcurité & dans la diſette où il étoit. Le Duc parut l'écouter toujours avec aſſez d'attention, & au bout de quelque tems ſe chargea de recommander ſes intérêts au Roi. Dans l'eſperance de l'engager à tenir ſa parole, Mr. Wycherley obtint de ſa Grandeur de marquer un jour, pour préſenter ce modeſte & infortuné Poëte à ſon nouveau Patron. Enfin y il eut un rendez-vous donné, & l'on convint de ſe trouver au Chevreuil; Mr. Butler & ſon Ami s'y rendirent, & le Duc les y vint joindre. Mais le Diable qui ne dort jamais, fit que la perte de la chambre où ils étoient demeura ouverte; le Duc, qui s'étoit mis à côté, ayant vu paſſer un maquereau de ſa connoiſſance (ce faquin étoit pourtant Chevalier) avec deux femmes, il quitta par le champ ſa compagnie, pour courir à une autre affaire pour laquelle il étoit toujours plutôt prêt, qu'à rendre ſervice à des gens de mérite; quoique perſonne ne fût plus propre à être leur protecteur, tant du côté de la fortune que de l'eſprit; & depuis ce moment-là juſqu'à ſa mort le pauvre Butler ne vit pas le moindre effet de ſes promeſſes* (25). Si l'on peut faire fond ſur ce récit, il invalide ce que rapportent Wood & l'Auteur anonyme de la Vie de Butler, qu'il a été Sécretaire du Duc de Buckingham en queſtion. Il ſemble auſſi détruire un bruit généralement répandu, *que le Duc de Buckingham, Auteur du* Rehearſal, *avoit été aidé dans ſon travail, dit-on, par le Docteur Thomas Sprat, ſon Chapelain, par Marvin Clifford & Samuel Butler*, alias *Hudibras* (26). Quoique notre Poëte n'ait pas beſoin d'autre gloire que de celle qu'il s'eſt acquiſe par ſon fameux Poëme, cependant ſi le fait étoit prouvé, il ne laiſſeroit pas de lui faire honneur. Mais quoi qu'il en ſoit, le ſimple bruit fait voir la haute opinion que le Public avoit du génie de Butler (27).

(23) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 412. 413.

(24) *Ath. Oxon.* ubi *ſupra.*

(25) *The posthumous Works of W. Wycherley, Eſq; published by Mr. Theobald* p. 4 & 7. of the *Memoirs.* London 1728 in 8.

(26) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 804.

(27) Mr. Longueville ne croit pas que Butler fut connu en perſonne.

[*O*] *Mais le plus généreux ami qu'il ait eu, c'eſt Charles..... Comte de Dorſet* &c.] Un célébre Poëte Anglois dit, dans une Epître dédicatoire au Duc de Doſet d'aujourd'hui, où il trace le caractére de ſon Illuſtre Pere: *Butler lui eut l'obligation, que ſon* Hudibras *fut goûté à la Cour* (28).

(28) Prior's *Poems* Vol. I. London 1741 in-12.

[*P*] *Un fameux Satirique Anglois a dépeint avec les couleurs les plus vives l'ingratitude de la Cour.... envers lui.*] C'eſt Oldham. Il n'y a pas de Lecteur qui ait du goût & de l'humanité, qui n'approuve la noble indignation qu'il fait paroître ſur ce ſujet. *Peut-on penſer à* Butler, *la gloire & la honte du Siécle, ſans une juſte fureur? Jamais eſperances ne furent plus belles que les ſiennes, lorſqu'il vint d'abord en Ville; devancé par ſa reputation, il ſe vit accueilli & aimé de tout le monde; la avec admiration, & mourut de promeſſes de ſe voir honoré de la faveur du Prince. Mais quelle fut ſa récompenſe après une vie paſſée dans une inquiéte attente? Il ne reſta à ce pauvre malheureux de ſon tems perdu, que la pauvreté & les louanges: De tout ce que ſes vers lui avoient produit il ne put ſauver depuis l'enſevelir & le mettre en terre. Réduit à la diſette, il tomba malade à propos, fut obligé de mourir, & d'être enterré à credit* (29). *Et il eut ſujet de bénir la fiévre, qui vint l'emporter du monde, & le dérober à un ſort plus cruel encore* (30). Qu'un jeune Poëte d'un génie heureux, mais mal à ſon aiſe, écou-

(29) *Poems and Tranſlations By J. Oldham* p. 173. 174. Lond. 1684 in 8. Imprimé trois ans ſeulement après la mort de Butler.

ber, depuis Maire de la Ville de Londres, eut la générosité de faire honneur à la mémoire de Butler, en lui érigeant un tombeau, à ſes fraix, dans l'Abbaye de Weſtminſter parmi les Poëtes. Comme ſon buſte avoit d'abord été placé fort bas, les enfans & le petit peuple l'avoient ſali & gâté, ſurquoi Mr. Barber le fit nettoyer & mettre hors d'atteinte dans l'endroit où il eſt à préſent. On trouvera ci-deſſous l'Epitaphe qui eſt ſur ſon tombeau [*Q*]. On lui attribuë outre ſon *Hudibras* pluſieurs autres Piéces [*R*], mais il y en a quelques-unes ſi obſcénes & ſi frivoles, qu'elles ne feroient honneur ni à ſon Eſprit ni à ſes Mœurs. C'eſt ſon Poëme d'*Hudibras* qui loi acquit la grande réputation qu'il eut [*S*], le Roi Charles II le lut pluſieurs fois, & les perſonnes judicieuſes avoueront ſans peine, dit un Auteur, que ce Prince étoit un ſouverain Juge en fait d'Ouvrages d'eſprit; il en étoit ſi grand admirateur, qu'il le citoit ſouvent en converſation quand il vouloit rire (*aa*). On dit, que dans la première Edition, il y eut quelques vers de ſupprimés par des raiſons d'Etat (*bb*). Il s'en eſt fait pluſieurs Editions, mais il n'y en a aucune, à mon avis, qui égale le mérite de l'Ouvrage. Mr. Hogarth, dont le génie ſemble avoir beaucoup de rapport avec celui de Butler, a gravé à l'eau forte une ſuite de tailles-douces, contenant les Avantures de Hudibras, & de Rodolphe ſon Ecuyer, qui ont tout le groteſque qui convient au ſujet. Il s'eſt fait quantité d'Imitations de cet agréable Poëme [*T*], comme la ſeconde Partie de *Hudibras*; on vit paroître enſuite le *Hudibras* Flamand [*U*], Ecoſſois & Irlandois, l'*Eſprit d'Hudibras* [*W*], *Mercurius Menippeus*; le *Satirique Loyal*, ou *Hudibras en proſe*, *l'Hypocrite Occaſionnel*, & quelques autres de la même nature, qui méritent tous d'être envoyés chez l'épicier, excepté le *Virgile Traveſti* [*X*]. On a fait quelques eſſais pour traduire *Hudibras* en Latin, mais avec peu de ſuccès (*cc*) [*Y*]; & je crois effectivement qu'il n'eſt guéres poſſible que ce Poëme réu-

(*aa*) Préface to *Hudibras* p. 1. Edit. in fupra.

(*bb*) Butler's *Life* p. 18.

(*cc*) Butler's *Life* p. 18.

écoute, s'il eſt poſſible, avec attention ces vers, dans le plus fort de ſon ardeur poëtique; ils ſuffiront, ſans doute, à la refroidir, & à le rendre d'un ſens tranquille. S'ils ne produiſent pas cet effet, il y a à gager mille contre un, que la miſére & les haillons ſeront ſon partage.

[*Q*] *On trouvera ci-deſſous l'Epitaphe qui eſt ſur ſon tombeau.*] La voici copiée exactement ſur le tombeau même.

M. S.

Samuelis Butleri, qui Strenſhamiæ in agro Vigornienſi
natus 1612 (31) obiit Londini 1680.
Vir doctus imprimis, acer, integer;
Operibus ingenii, non item præmiis felix, Satyrici apud
nos Carminis artifex egregius;
Quo ſimulatæ Religioni Larvam detraxit, & perdaellium
Scelera liberrime exagitavit:
Scriptorum in ſuo genere primus & poſtremus.
Ne col vivo deerant fere omnia
Deeſſet etiam mortuo tumulus,
Hoc tandem poſito marmore curavit
Joannes Barber Civis Londinenſis. 1721.

(31) Ce doit être-là une faute, comme je l'ai remarqué, Butler étant né vers l'an 1600. Voy. le commencement du Corps de l'Article en marge.

[*R*] *On lui attribuë outre ſon* Hudibras *pluſieurs autres Piéces.*] Selon Wood ces Piéces ſont deux Lettres, *l'une de J. Audland, Quaker, à Guillaume Prynne; & l'autre de G. Prynne*, en réponſe à la précédente . . . . . The Aſſembly Man, *compoſé, dit on, par Abraham Cowley . . . . & par Hudibras* alias *Butler*. Mola Aſinaria, *ou le peſant & inſupportable Fardeau mis ſur les épaules de cette pauvre Nation. Attribué à G. Prynne.* Mais ces Piéces, dit Wood, *ſont de Samuel Butler, Auteur du fameux Hudribras* (32). Il n'y a pas longtems qu'elles ont été imprimées avec pluſieurs autres en un Volume in-douze (en 1730). Mais il y en a peu, je crois, qui ſoient de notre Poëte (33). Un Ecrivain de notre tems dit „ pour „ rendre juſtice au Public on a jugé à propos . . . . . „ de déclarer que tous les Manuſcrits que Mr. Butler „ a laiſſés, ſont à préſent entre les mains de Mr. Long„ ville (34) (le principal de ces MSS. eſt l'*Hiſtoire du Sa„ voir*, écrite dans le goût d'*Hudibras*) & qu'il n'y a pas „ une ligne des Poëſies publiées en dernier lieu ſous ſon „ nom, qui ſoit de lui (35).'" Les Vers ſuivans, qu'on attribuë à Butler, & qu'on prétend qu'il a donnés à Mr. Aubrey, ont tous les caractéres de ſon eſprit & de ſon génie. „ Jamais Jéſuite n'entreprit d'établir une Egliſe „ dans un Pays ſtérile, ni ne crut qu'il voût la peine de „ convertir un Suédois ni un Ruſſe. Car là où il n'y a „ point de richeſſes à gagner, les Ames ne valent pas la „ peine qu'on riſque ſa ſanté. L'Eſpagne ſe propoſoit „ deux choſes dans l'Amérique, de vendre aux habitans „ l'Evangile & d'acquérir leurs Mines. Car ſi les Mexi„ cains avoient été pauvres, pas un Eſpagnol ne ſeroit „ abordé deux fois à leurs côtes. C'étoit de l'Or que la „ Religion Catholique plantoit, & ſi les Américiens a„ voient manqué d'Or, jamais ils n'euſſent entendu par„ ler de l'Evangile (36)." L'Auteur de qui j'ai tiré ces vers, venoit de dire un peu auparavant, „ Les précieux on„ vrages qui reſtent de Mr. Butler ſont entre les mains „ de Mr. L—vil (Longueville) mais je n'ai pas le bonheur „ de le connoître beaucoup, ni les moyens de les avoir." Je remarquerai touchant les Ouvrages qu'on publie après la mort d'un Auteur, qu'il y en a quantité, qui, bien loin d'augmenter ſa réputation, ne ſervent qu'à y faire tort.

(32) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 421 & 440.

(33) Mr. Longueville m'a dit depuis, qu'une partie de ces Piéces ſont ſuppoſées. Ce Gentilhomme poſſéde tout ce qui reſte d'Ouvrages qui ſont véritablement de notre Poëte. Le nombre en eſt fort grand tant en Proſe qu'en vers, il y a entre autres un Poëme Italien, l'*Hiſtoire du Savoir*.

(34) Le vrai nom de ce Gentilhomme eſt Longueville, comme on l'écrit toujours ici.

(35) *Poetical Regiſter* Vol. II p. 21. London 1723 in-8.

(36) Butler's *Life* p. 14.

(37) *Ath. Oxon* Vol II. Col. 143.

[*S*] *C'eſt ſon Poëme* d'Hudibras, *qui lui acquit la grande réputation qu'il eut.* Cet Ouvrage ne parut pas tout à la fois. *Le première partie*, dit Wood, *parut en 1663, elle fut reçuë & lûë avec beaucoup de plaiſir non ſeulement du Roi, mais de tous les Courtiſans, des Gens de Lettres, & des Perſonnes du bon Parti, au grand profit du Libraire & de l'Auteur. Il en parut enſuite une ſeconde partie, & elles furent imprimées enſemble avec pluſieurs additions & des remarques. Enfin une troiſieme & derniere partie, mais ſans remarques, comme il paroît par l'Edition de 1678* (37). Dans les Editions poſtérieures il y a auſſi des Remarques à cette Partie. *On imprima en* 1682 *in*-8. l'Eſprit de Butler, *ou* Hudibras, *quatriéme Partie, avec des réflexions ſur les circonſtances du tems* (38). C'eſt une piéce ſuppoſée.

(38) Idem ibid.

[*T*] *Il s'eſt fait quantité d'Imitations de cet agréable Poëme.*] Un Ouvrage Original n'a pas plutôt paru, que les barbouilleurs en font de mauvaiſes Copies. Depuis le fameux Capitaine Guilliver eût publié ſes Voyages, il ſe vit d'abord une multitude de parens, qui naiſſoient comme autant de Champignons, & qui fatiguérent le Public de leurs fadea avantures. Le fameux Macheat a été accompagné d'une longue ſuite d'Operas inſipides; le bon Robinſon Cruſoe lui-même n'a pu ſe ſauver des mains de la gent imitatrice. On peut les regarder comme autant d'avortons on de produétions diſgraciées, deſtinées par Apollon à ſervir de mouche à ces beautés Originales, & à donner une idée plus vive de leur perfection. J'appellerois ces imitations des *Echos*, ſi la comparaiſon n'étoit trop éloignée, puiſque l'Echo donne du moins une idée imparfaite du ſon qu'il imite; au-lieu que ces ſortes de Copies ſont pour l'ordinaire l'oppoſé des Ouvrages qu'elles prétendent imiter. Ainſi j'ai même peur qu'elles ne puiſſent pas ſeulement mériter le titre d'Ombres. . . . Je crois que l'on peut donner pluſieurs raiſons, pourquoi des Imitations ou des Suites de Piéces Originales en approchent rarement ou jamais pour la beauté. En premier lieu les Ecrivains d'un grand génie regardent au deſſous d'eux d'être Copiſtes. Comme ils trouvent chez eux un fond d'invention aſſez riche, ils ne s'embarraſſent guéres d'emprunter des autres. Secondement, un Auteur qui travaille dans un goût nouveau, eſt en général ſi plein de ſon idée, qu'il l'enviſage ſous toutes les faces où elle peut paroître avec avantage. „ Combien de fois, *dit un* „ *Ecrivain*, n'a-t-on pas tenté d'imiter Hudibras, & avec „ combien peu de ſuccès, comme j'en fais le Lecteur lui„ même juge. En 1663 il parut un Ouvrage ſuppoſé, ſous „ le titre de *Seconde Partie d'Hudibras*; auquel notre Au„ teur porte un coup, ſous le perſonnage de Whachum, „ vers la fin de ſa ſeconde Partie (39)." Je m'imagine que les Vers qu'on a en vuë ſont les ſuivans :

Quoth he, where am I,
Alive, or dead; or which way come I,
Through ſo immenſe a ſpace ſo ſoon?
But now I thought my ſelf a' the moon;
And that a monſter with huge Whykers,
More formidable than a Swiſſer's,
My body through and through had drill'd,
And Whachum by my ſide had kill'd:
Had croſs examin'd both our boſe,
And plunder'd all we had to loſe,
Look, there he is, I ſee him now,
And feel the place I am run through (40).

(39) Butler's *Life* p. 18, 19.

[*U*] *On vit paroître enſuite le Hudibras Flamand.*] Oldham s'en moque dans ſes vers mordans contre un Imprimeur qui avoit groſſiérement eſtropié une piéce de ſa façon „ Puiſſes tu imprimer H - - - - (41), ou quelque „ autre plus grand âne, Jordan, ou l'Auteur du Hudibras „ Flamand (42)."

(40) *Hudibras* Part. II. Chant. I. vers 1129—1140.

(41) C'eſt peut-être Edouard How . . . d Poëte Dramatique, à qui il en veut ici. C'étoit alors la bur des traits de tous les Beaux Eſprits.

(42) *Poems and Tranſlations, by J. Oldham* p. 138.

[*W*] *L'Eſprit de Butler.*] Le titre entier de la Piéce eſt, *l'Eſprit de Butler, ou Hudibras. Quatriéme Partie. Avec des Reflexions ſur les circonſtances du Tems.*

[*X*] *Excepté* le Virgile Traveſti.] Il me ſemble que le Biographe ne devoit pas mettre ce Poëme parmi les Imitations d'Hudibras. L'Original de Scarron fourniſſant naturellement à un Traducteur Anglois, homme d'eſprit, les expreſſions dont Mr. Cotton s'eſt ſervi pour le rendre dans ſa langue, & pour l'habiller à l'Angloiſe.

[*Y*] *On a fait quelques Eſſais pour traduire Hudibras en Latin, mais avec peu de ſuccès.*) Ces eſſais ſont, comme cela ne pouvoit manquer fort au-deſſous de l'Original, pour la vivacité & le feu. On dit que le Docteur Hartmer, autrefois Profeſſeur en Grec à Oxford, en a traduit quelques comparaiſons; en voici une:

So

réuſſiſſe dans une Traduction [*Z*], parce que le ſujet, & les diverſes parties qui y entrent ſont burleſques, & ne regardent que l'Angleterre, & n'ont du rapport qu'à ſes coutumes. C'eſt dommage que nous n'ayons pas de Commentaire complet ſur ce Poëme (*dd*), dont quantité d'endroits perdent conſidérablement de leur beauté, de leur force, & de leur feu, faute d'être bien entendus; d'ailleurs un Ecrivain qui auroit du génie pourroit faire des Obſervations ſur l'œconomie, la conduite, les Comparaiſons &c. de ce Poëme, qui donneroient au plus grand nombre des Lecteurs une idée plus juſte des beautés qui s'y trouvent. Notre Auteur a pris l'idée de ſon *Hudibras* de l'admirable Dom Quixotte de Cervantes, mais à tous les autres égards il eſt parfaitement Original, les ſentimens & le tour étant nouveaux. Le *Hudibras* paroît être du méme genre que le *Margites* d'Homére, qui avoit, ſelon Ariſtote, la même rélation avec la Comédie, que l'Iliade & l'Odyſſée avec la Tragédie. Du tems d'Homére les différens Etats de la Gréce couroient riſque d'être aſſujettis par un Monarque d'Aſie. Rien ne pouvoit donc être plus avantageux dans une pareille conjoncture, que d'expoſer aux yeux des Grecs les fatales ſuites de la diviſion entre eux, & au contraire l'utilité qui réſulteroit de leur union. Le premier ſe prouve par les malheurs dont la querelle d'Agamemnon & d'Achille eſt la ſource, & le dernier par leur réconciliation. Tel étoit le but de l'*Iliade*. Du tems de Virgile, le Gouvernement de Rome étoit entiérement changé, il ſe propoſa de concilier l'affection des Romains à un Prince aimable, contre lequel on n'avoit rien à objecter, que la maniére dont il avoit fondé ſon Empire. Dans ce deſſein le Poëte repréſente la ruïne entiére d'un Peuple, & la maniére volontaire dont il ſe ſoumet à un nouveau Prince, dont Auguſte ſe faiſoit gloire qu'on le crût deſcendu. Il le dépeint enrichi de toutes les vertus qui peuvent orner nn Monarque; le rend l'objet de l'amour de ſes Sujets, & aprés lui avoir fait eſſuyer bien des traverſes, il le montre victorieux & triomphant de tous ſes ennemis. Tel eſt le but de l'*Enéide*. A l'égard de *Hudibras*, voici quel en eſt le but. Comme le tems, où l'Auteur vivoit, étoit fameux, au jugement de tout le monde, pour l'hypocriſie qui y régnoit, & nn zéle affecté pour la Religion & la Liberté, qui avoit bouleverſé les Loix & la Religion de l'Angleterre, & mis tout ſans deſſus deſſous, en introduiſant l'anarchie & la confuſion, il n'y avoit rien de plus avantageux dans cette conjoncture, aux vuës de l'Auteur & de tous les Royaliſtes, que d'arracher le maſque à ceux qui s'en étoient ſervis pour ſe déguiſer, & de les peindre des couleurs les plus ridicules, afin de les rendre auſſi mépriſables qu'il étoit poſſible; c'eſt ce qui fait, qu'il ne les cenſure pas d'un ton ſérieux, mais en plaiſantant, ce qui comme on le ſait eſt la méthode la plus ſûre pour réuſſir. Dans cette vuë notre Poëte ſuppoſe, que les maximes preſque impraticables des Puritains ſur la rigide adminiſtration de la Juſtice, ont tourné la cervelle à ſon Chevalier, de la même maniére que la lecture des Livres de Chevalerie avoit dérangé Dom Quixotte. Le *Chevalier Hudibras* ſe met donc en campagne pour rétablir chacun dans ſes droits & priviléges; & il étend méme ſa protection à des Ours, qu'on méne à la Foire, non pour leur profit mais pour celui de leurs Conducteurs; ſuppoſant que ces Animaux ont été privés arbitrairement de leur liberté naturelle, ſans qu'on leur ait fait leur procès dans les formes, & par devant leurs Pairs. Comme tout le Poëme eſt ſur le ton plaiſant, les différentes avantures du preux Chevalier & de ſon ridicule Ecuyer, ſont dans le méme goût, & finiſſent toujours plaiſamment. L'œconomie & le tour du Poëme dans ſon tout ont quelque choſe de ſi neuf, qu'on y a donné le nom, de Goût *Hudibraſtique*. Les uns l'appellent *Poëme Burleſque*, les autres *Héroï-comique*, & d'autres *Epi-comique* (*ee*); je préférerois ce dernier nom, ſi la meſure des vers étoit celle du Poëme Epique; car il appartient à ce genre à preſque tous les autres égards. Un Auteur ſpirituel, que j'ai déjà cité, obſerve que „ L'*Hudibraſtique* (*ff*) différe de l'Epique, comme la Comédie de la Tragedie. Il doit, comme l'Epique, conte„ nir un Récit, avoir ſa Fable, la variété dans les caractéres, & ſon ſtile propre; mais tout cela „ doit y étre d'une maniére propre non à exciter la terreur ou la compaſſion, comme dans la Tra„ gédie, mais à faire rire comme dans la Comédie. La *fable* doit conſiſter dans le récit d'une ſeule „ action, complette, & ridicule: les *Caractéres* doivent étre de ceux qui ſe trouvent parmi le petit „ peuple, ou eux-mémes comiques & ridicules; & ils doivent étre autant diverſifiés & en auſſi grand „ nombre qu'il eſt poſſible; & le *Stile* doit étre d'un tour propre à relever le ridicule de tout le reſ„ te (*gg*)". Cet Ecrivain entre enſuite dans un plus grand détail ſur l'Action, les Caractéres, & la Diction [*AA*]. Peut-être *Hudibras* ne peut-il étre regardé comme un Poëme Epique Comique parfait,

(*dd*) Un Homme d'eſprit qui ſe ſigne M. J. & de qui, j'ai empruntè diverſes particularités, a eſſayé de faire quelque choſe en ce genre, dans le *Grubſtreet Journal*. Voy. N. 19. 41. 45, & 46.

(*ee*) Il me ſemble qu'on peut regarder la *Dunciade*, comme un Poëme Epi-comique parfait.

(*ff*) Peut-être l'Auteur ſe ſeroit-il mieux exprimé en diſant, un *Poëme dans le goût d'Hudibras*.

(*gg*) *Grubſtreet Journal* Num. 39.

(43) *Hudibras* Part. I. Chant. I. vers. 281 &c.

So learned Talicotius, from
The brawny part of porter's b . . . . &c. (43).

Siç adfeititios naſos de clune toroſi
Vectoris, doctâ ſecuit, Talicotius arte:
Qui potuêre parem durando æquare parentem
At poſtquam fato clunis computruit, ipſum
Una Sympathicum cœpit tabeſcere roſtrum (44).

(44) Butler's *Life* p. 12.

On m'a aſſuré qu'un Gentilhomme de Southampton a traduit une grande partie d'Hudibras en Latin, avec beaucoup d'eſprit & de feu.

[*Z*] *Je crois effectivement qu'il n'eſt guéres poſſible que ce Poëme réuſſiſſe dans une Traduction.*] Un ſpirituel Auteur étranger a fait quelques réflexions ſur ce ſujet dans une Lettre à un Ami: „ Il y a ſurtout un Poëme Anglois, que „ je déſeſpérerois de vous faire connoître, il s'appelle „ *Hudibras*. Le ſujet eſt la Guerre Civile, & la Secte des „ Puritains tournée en ridicule. C'eſt, Don Quichotte, „ c'eſt notre Satire Ménippée fondus enſemble. C'eſt de „ tous les Livres que j'ai jamais lus, celui où j'ai trouvé „ le plus d'eſprit, mais c'eſt auſſi le plus intraduiſible. „ Qui croiroit qu'un Livre, qui faiſit tous les ridicules du „ Genre-Humain, & qui a plus de penſées que de mots, „ ne pût ſouffrir la traduction? c'eſt que preſque tout y „ fait alluſion à des avantures particuliéres. Le plus grand „ ridicule tombe ſur-tout ſur les Théologiens, que peu de „ gens du monde entendent. Il faudroit à tout moment „ un Commentaire, & la plaiſanterie expliquée ceſſe d'ê„ tre plaiſanterie (45)." Quelques unes de ces réflexions ſont fort juſtes, mais d'autres ne le ſont point, à mon avis. Il dit que *le Sujet* d'Hudibras *eſt la Guerre Civile*. Certainement ce n'eſt pas la Guerre elle-même, mais le ridicule de cette guerre, dont on ne rapporte aucun événement que par occaſion; on y raconte une ſuite de petites avantures, d'une toute autre nature, qui tournent en ridicule les *Têtes Rondes*, qui faiſoient cette guerre. Ce que Mr. de Voltaire dit ſur la difficulté de traduire ce Poëme, ne paroîtra pas peut-être fort juſte non plus. Il auroit dû dire *la Traduction en ſeroit fort difficile, parce que l'Auteur y dépeint avec des couleurs ſi vives & ſi naturelles, les divers foibles & tous les ridicules du Genre-Humain .... & qu'il y a plus de penſées que de mots*; & non ſimplement, *parce que tout y fait alluſion à des avantures particuliéres*. Il dit enſuite que *le plus grand ridicule tombe ſur les Théologiens*. Il me ſemble qu'il auroit dû dire, ſur *les Miniſtres Puritains*; autrement un Lecteur, qui ne connoît point Hudibras, & qui n'eſt pas au fait de l'Hiſtoire des Tems auxquels il fait alluſion, pourroit s'imaginer qu'il s'agit du Clergé Epiſcopal, ou de celui de toutes les Religions en général. Malgré ces Remarques que j'ai prîs la liberté de faire ſur ce qoe dit l'Auteur des *Lettres ſur les Anglois*, je reconnois avec plaiſir, que j'ai lu avec ſatisfaction ſes Ouvrages, où brille tout le feu & tout l'enthouſiaſme d'un grand Poëte.

(45) Voltaire *Mélanges de Littérat. & de Philoſophie*. p. 212. de ſes Oeuvres. T. IV. Amſt. 1739.

[*AA*] *Cet Auteur entre enſuite dans un plus grand détail* &c.] Il remarque d'abord, *que l'Action ou le Sujet d'Hudibras, eſt une ſuite d'entrepriſes ridicules, où le Chevalier s'engage, pour gagner le cœur d'une veuve cruelle, qu'il aime. Il commence par le renouvellement de ſa paſſion, qui avoit été aſſoupis quelque tems, & finit par la ruine entiére de ſes eſpérances. Le tout y eſt ménagé de façon à rendre les principaux Acteurs ſuffiſamment ridicules* (46). Je crois que ce ſpirituel Ecrivain ſe trompe dans l'expoſition du *Sujet* de ce Poëme; Hudibras ne ſe mettant point en campagne pour gagner le cœur de la Veuve, à ce qu'il me ſemble, mais pour faire des exploits guerriers d'une nouvelle eſpéce, comme on le voit au commencement du Poëme:

(46) Ibid. No. 39.

And out he rode a colonelling (47).

(47) Hudibras Part. I. Ch. I. v. 15.

fait, parce qu'il finit brusquement, me semble par les deux Lettres du Chevalier & de la Veuve. Je m'imagine que le Spirituel Auteur cité tout à l'heure, s'est trompé quand il dit; „ Quoiqu'il (Butler) n'eût peut-être jamais lu Aristote, *ni aucun autre Critique*, cependant la nature & le bon sens „ lui ont appris à écrire de maniere, que je ne crains pas d'examiner son Ouvrage selon les régles (bb) Idem ibid. „ que nous trouvons dans ce Prince des Critiques (*bb*)". Comme notre Poëte avoit une grande lecture, ainsi qu'on s'en apperçoit par son admirable *Hudibras*, je ne doute nullement qu'il n'eût étudié les fameux Critiques de l'Antiquité, quoiqu'il eût vraisemblablement trop de goût & de bon sens, pour perdre son tems à lire certains Modernes insipides. Son Poëme a été souvent cité & loué par les plus illustres Ecrivains de son tems, & par ceux qui ont écrit depuis. Mr. Addison appelle son Poëme l'*Incomparable Hudibras* (*ii*); & le fameux Comte de Rochester témoigne la plus haute estime pour son goût & son jugement [*BB*]. Mr. Prior parle aussi très-avantageusement de notre Poëte [*CC*], lui donnant le titre de *Maître Consommé* en Poësie, dans les agréables vers cités ci-dessous; où il parle en même tems avec une extrême modestie de lui-même. Mr. Dryden l'appelle l'excellent *Hudibras*, & ajoûte; *le prix de son Poëme* (de Butler) *est trop connu, pour qu'il ait besoin d'éloges, & il est*

(ii) Spectateur Tom. I. p. 109 Amst. 1732.

Son avanture avec la Veuve n'est rapportée que par voye d'Episode. L'Auteur vient ensuite aux Caractères. *Il y a*, dit-il, *la plus grande variété imaginable de caractères bizarres & bas. Le Chevalier & son Ecuyer sont extrêmement grotesques, sont pourtant se ressembler. Les différens personnages qui se trouvent à l'avanture des Ours, sont admirablement bien dépeints, & soutiennent parfaitement leurs caractères bas, partout où ils paroissent sur la scéne. La Veuve, l'Astrologue, son Valet, l'Avocat, sont tous des caractères excellens dans leur genre, & bien soutenus* (48). Il observe ensuite dans la 63 feuille, „ qu'il y a dans Hudibras une „ variété de caractéres différens, ce qui est essentiel à un „ Poëme du genre Epique, & . . . . . que cette variété „ est aussi grande, si elle ne l'est davantage, que dans „ aucun Poëme qu'il y ait. Ils sont bas & ridicules, „ ce qui distingue cette espéce de Poëme, du Poëme Epique." Il parle ensuite du stile. „ La diction contribuë „ beaucoup dans Hudibras au ridicule, par les mots bizarres & souvent nouveaux, que l'Auteur employe, par „ la mesure des vers, & même par les rimes." Quant aux doubles rimes qui s'y trouvent, quoique quelques-uns les ayent regardées comme un défaut, il est certain qu'en général elles contribuënt à la beauté du Poëme, „ parce „ qu'elles servent à relever davantage le ridicule, comme „ il seroit facile d'en produire des exemples (49)." Un célébre Ecrivain Anglois (Mr. Addison) est d'un autre avis; il regarde les doubles Rimes, comme une espéce de faux Esprit. „ Il faut joindre à cette sorte d'esprit, *dit-il*, „ les doubles Rimes, qu'employent les Rimailleurs, & „ que les Ignorans admirent communément. Mais si la „ pensée des deux Vers est bonne, la rime y ajoûte peu „ de chose; & si elle ne vaut rien, la rime ne sauroit la „ faire approuver. Je crains que plusieurs de ceux qui „ admirent l'incomparable Hudibras, n'ayent plus d'égard „ à ces mauvaises rimes qu'aux plus beaux endroits de „ cet excellent Poëme. Je suis bien sûr d'avoir entendu „ citer plus souvent ces Vers:

(42) Gradivi Spectat. Journal 18 Num. 1711.

(43) Ibid.

„ *Pulpit drum Ecclesiastic*
„ *Was beat with fist instead of a stick.*

„ &;

„ *There was an ancient sage Philosopher*
„ *Who had read Alexander Ross over.*

„ que les endroits les plus remplis d'esprit de tout le „ Poëme (50)". Cet habile homme a certainement raison, quand il dit que les doubles rimes ne peuvent faire approuver une mauvaise pensée; mais il me semble qu'elle peuvent relever le ridicule d'une pensée plaisante. Le même Ecrivain en veut aux *doubles rimes*, dans la Vision où il s'imagine être transporté dans *le Pays de l'Esprit faux*. Parlant d'un quartier du Temple de la Stupidité, où étoit le grand Magazin des *Rebus*, & d'une troupe de personnes, qu'il y vit, qui rioient de tout leur cœur, en se divertissant au Jeu des Rimes, où celui qui en répéte une dont un autre s'est déjà servi, commet une faute, *j'entendis*, dit-il, *en passant auprés d'eux, quantité de doubles rimes, qui ne serviront qu'à augmenter leur joye* (51). Mr. Dryden a dit aussi ce qu'il pensoit de la versification d'Hudibras, dans son Epître dédicatoire au Sen Comte de Dorset. „ L'espéce de vers, qu'on appelle *Burlesque*, où il „ n'y a que huit Syllabes, ou quatre pieds, est celle qu'a „ choisi notre excellent Hudibras. J'aurois dû parler de „ lui plutôt, en parlant de Donne; mais par un défaut de „ mémoire pardonnable à un Vieillard, je l'ai oublié. . . „ Sa Satire est du genre *Varronien*, quoique sans mélange „ de Prose. Le choix des nombres est assez propre à son „ but, de la maniére dont il s'y est pris; mais dans tout autre „ la brieveté du vers, & le prompt retour de la rime auroit fait tort à la dignité du stile. D'ailleurs les doubles rimes (absolument nécessaires dans un Ouvrage burlesque) ne conviennent pas à une satire sérieuse, parce qu'elles roulent ce qu'il y a de plus grave en badinage, & nous donnent un plaisir d'enfant. Elles chatouillent grossiérement avec une espéce de peine les Lecteurs sensés; on nous plaît désagréablement, &, pour ainsi dire, contre notre gré. Nous ne lui avons point d'obligation d'un plaisir donné à contre-tems, quand nous savons qu'il pouvoit nous en procurer un plus agréable & plus solide. Il devoit laisser cela à d'autres, qui ne pouvant fournir à des pensées, tâchent de nous „ arracher un souris, en sourrant au bout d'un vers un „ mot de deux ou trois Syllabes. Il est effectivement au „ dessous d'un si grand Maître de faire usage de cette „ petite finesse. Mais son bon sens brille tellement dans „ tout ce qu'il écrit, qu'il ne nous laisse pas le tems de „ remarquer ses défauts. Nous passons ce qu'il y a de „ frivole dans ses rimes, & trouvons d'abord quelque bel„ le & utile pensée. Après tout il a choisi cette espéce de „ vers, & y a mieux réussi que personne; s'il en eût pris „ une autre, il auroit toujours excellé. Il en est de lui „ comme d'un Favori de Cour, dont on dit, que quel„ que emploi qu'il occupe, il lui donne du relief & fait „ en tirer avantage (52)." L'Auteur d'Hudibras paroît avoir affecté en un grand nombre d'endroits, d'employer les expressions les plus triviales, pour relever le ridicule des Objets qu'il dépeint. Je présume que la même raison, qui lui a fait employer les images les plus basses, l'a engagé à choisir aussi les expressions les plus communes, peut être aussi l'a-t-il fait trop souvent. Un spirituel Ecrivain Anglois a fait de judicieuses remarques sur ce sujet. *Quand une plaisanterie paroît sur les traits du visage avant qu'elle sorte de la bouche, les Auditeurs s'en font une si haute idée, que leur surprise en diminuë beaucoup. L'Esprit & l'Enjoûment ne perdent pas moins par un certain langage affecté qui approche de celui des Mystiques & des faux Dévots. Le Ridicule n'est jamais si vif, que lorsqu'il se montre sous un air grave. La véritable plaisanterie consiste dans la pensée; & naît de la représentation des Images dans des circonstances genésiques & sous des faces tout extraordinaires. C'est alors qu'elle nous frappe par la seule vuë de sa beauté naturelle; mais elle perd plus qu'elle ne gagne, lorsqu'elle est revêtuë de ces tours affectés, qui sont si à la mode parmi les prétendus plaisans de nos jours. On peut dire qu'ils ressemblent à nos Batteurs, qui croyent donner de l'esprit à leur Boüffon, par la bigarrure de l'habit dont ils le couvrent. Nos petits Auteurs burlesques, qui font les délices des Lecteurs du commun, abondent d'ordinaire en ces sortes de Phrases, où il y a plus de vivacité apparente que d'esprit réel* (53). Dans un autre endroit il critique quelques-uns de nos Poëtes sur leur indiscrette passion d'imiter les expressions comiques d'Hudibras dans leurs compositions sérieuses, en ôtant les marques des substantifs, qui sont essentielles dans la Langue Angloise (54).

(44) Dryden's Juvenal, in Dedication to Lord Dorset. London 1726 in-12.

(45) Spectateur Tom. VI. p. 278. 279 Amst. 1726.

(46) Spectateur Tom. II. Num. 110. de l'Anglois.

[*BB*] *Le fameux Comte de Rochester témoigne la plus haute estime pour son goût & son jugement.*] C'est en finissant une Satire, où il tourne en ridicule plusieurs Poëtes célébres, & où il nomme ceux dont il estime l'approbation. „ Je déteste la Cansille. Il me suffit si . . . . . Godol„ phin, *Butler*, Buckhurst, Buckingham, & un petit nom„ bre d'autres que je ne nomme point approuvent mes „ vers. Leur censure est pour moi un sujet de gloire (55)."

(55) The Odes and Satyrs of Horace translated by the most eminent Hands, p. 164. London 1715 in-12.

[*CC*] *Mr. Prior parle aussi très-avantageusement de notre Poëte.*] C'est dans son agréable & comique Poëme intitulé *Alma*, ou *les Progrés de l'Esprit*, au commencement du second Chant „ Mais ferons-nous sortir la Muse, pour la „ laisser impitoyablement en chemin, & pour quitter notre „ sujet au beau milieu, comme BUTLER a fait son Ours „ & son Violon? Mais ce *Maître consommé* savoit quand „ il falloit finir, & quand il falloit poursuivre: Ses nobles „ négligences enseignent, ce que les autres malgré tous „ leurs efforts ne peuvent atteindre. Tel qu'un parfait „ danseur, il monte sur la corde, & vous tient en suspens „ entre la crainte & l'espérance. Si sprès quelque saut „ hardi, il perd l'équilibre, & paroît glisser tout d'un „ coup, il rassemble toutes ses forces & s'éléve plus haut „ encore. Vous approuvez avec admiration son détour, „ & vous êtes redevable du plaisir que vous goutez à vo„ tre frayeur. Mais pour moi, tel que le pauvre Ar„ NAEUS, je m'avance sans imiter de la danse de mon „ maître, je tourne quelque tems autour de la corde, & „ ensuite, quoique fort bas, je tombe tout de bon (56)." Remarquons en passant, que Prior paroît avoir empruntè une partie de sa pensée de Dryden, qui parlant de Virgile dit, que ce Poëte „ fait semblant quelquefois de broncher, mais ce n'est que pour vous faire croire qu'il est „ en danger de tomber, lorsqu'il court le moins de risque, & qu'il est le plus ferme. Tel qu'un habile danseur de corde, (pardonnez-moi la bassesse de la comparaison) qui glisse volontairement, & paroît broncher „ de maniére que vous le croyez en grand danger de se „ rompre le cou, dans le tems qu'il vous donne seulement „ une preuve de son adresse (57)."

(47) Idem Disc. 10. p. 330. 333.

(48) Spectateur T. I. Disc. 47. p. 309. Amst. 1732.

(49) Spectateur Tom. II. Num. 110. de l'Anglois.

(50) Spectateur T. I. Disc. 47. p. 309. Amst. 1732.

(51) Idem Disc. 10. p. 330. 333.

(52) Prior's Poems Vol. II. p. 46.

(53) Preface to Dryden's Translation of du Fresnoi's Art of Painting. pag. LIII. LIV. London 1716 in-8.

eſt au-deſſus de mes Critiques (*kk*); il y a auſſi quatre vers du même ſur ſon ſujet [*DD*]. J'ai rapporté ailleurs les reflexions qu'il fait ſur la verſification de ce Poëme (*ll*). Je donnerai ci-deſſous le caractére d'Hudibras tracé par un ingénieux Auteur François [*EE*]. Entre autres choſes on a fort admiré dans *Hudibras*, les Parodies du Merveilleux (*Machinery*) Poëtique [*FF*]. Il y a des perſonnes, qui prétendent que les Parodies ſont injurieuſes à de beaux Ouvrages, & marquent pour eux un mépris très-indécent. Mais comme un ingénieux Auteur l'obſerve très-bien, „ La Parodie & une alluſion burleſque, peuvent faire rire ceux qui ont la plus haute eſtime pour les Ouvrages parodiés, & „ qui admirent en même tems l'eſprit de celui qui fait la parodie ou l'alluſion (*mm*) [*GG*]. Le Poëme, dont il s'agit ici, eſt admiré de tous les gens d'eſprit & de goût, & il a effectivement quelque choſe de ſi ſingulier dans ſon tout, & il eſt rempli d'une plaiſanterie ſi fine, qu'il ne peut que les divertir; l'Auteur a attrappé ce qui plaît toujours ſûrement à la multitude [*HH*], je veux dire le comi-

(*kk*) Dryden's *Juvenal*, Dedication p. C. London 1726 in-12.

(*ll*) Remarq. [*AA*] après la cit. (*ee*).

(*mm*) Hibernicus's *Letters*. Vol. I. p. 79. London 1729 in-8.

[*DD*] *Il y a auſſi quatre Vers du même* (de Dryden) *ſur ſon ſujet.*] Les voici:

Unpity'd *Hudibras*, your champion friend.
Has ſhewn how far your charities extend,
This laſting verſe ſhall on his tomb be read;
He ſham'd you living, and upbraids you dead (55).

(55) *Hind and Panther in* Dryden's *Miſcellan.* Vol. IV. p. 211. London 1727 in-12. On ſuppoſe que la biche (l'Egliſe Romaine) objecte ces quatre vers à la Panthere, l'Egliſe Anglicane) comme une preuve de ſa dureté envers ſes meilleurs amis & ſes bienfacteurs même.

c'eſt-à-dire; „ le malheureux Hudibras, votre vaillant „ ami, eſt un exemple de l'etenduë de votre charité. On „ lira à jamais ſur ſa tombe: *Il vous a couvert de honte „ pendant ſa vie, & mort il vous fait des reproches.*"

[*EE*] *Je donnerai ci-deſſous le caractére d'Hudibras, tracé par un ingenieux Auteur François.*] Pour le Burleſque les Anglois ont un Poëte, qui n'a pas une réputation inférieure à celle que Scarron a mérité parmi les François; c'eſt l'Auteur de l'*Hudibras*, Hiſtoire Comique en Vers, faite du tems d'Olivier Cromwel. On prétend que c'eſt une Satyre fine ſur cette eſpéce d'interrégne, & qu'elle attaque ſur-tout la conduite des Presbytériens, que l'Auteur dépeint comme des gens de mauvais ſens, fauteurs de l'anarchie, & hypocrites achevés. *Hudibras*, le Héros de ce Poëme, eſt un ſaint *Don Quichotte* de cette Secte, & le redreſſeur de tous les torts imaginaires, qu'on fait à ſa *Dulcinée*, il ne lui manque ni Roſſinante ni avantages burleſques, ni *Sancho*; mais le ſien eſt d'un caractére très-oppoſé à celui du *Sancho* Eſpagnol; au lieu que celui-ci eſt un Payſan naïf, l'Ecuyer Anglois eſt Tailleur de métier, Tartuffe de naiſſance, & ſi habile Théologien dogmatique, que, comme dit le Poëte,

Myſtéres ſavoit démêler
Tous comme éguilles enfiler.

L'Auteur de cet Ouvrage eſt préférable en ceci à *Scarron*, qu'il a un but fixe, & que par un effort ſurprenant d'imagination, il trouve moyen d'y mener ſes Lecteurs tout en les divertiſſant (59).

(59) *Différtation ſur la Poëſie Angloiſe* dans le *Journal Liter.* T. IX. p. 185. 186.

[*FF*] *Les Parodies du Merveilleux Poëtique.*] Je ne parlerai que d'une ſeule, c'eſt la deſcription de la *Renommée*, tirée de Virgile. Et pour ſentir mieux ce qu'il y a de plaiſant dans la Parodie, le Lecteur ne ſera pas mal de la comparer avec la deſcription ſérieuſe de la *Renommée*, de la Traduction de Dryden. Il ne ſe peut rien de plus bizarre que la figure & l'habillement de la *Renommée* dans *Hudibras*; & les avis qu'elle vient donner ne ſont pas moins plaiſans: les deux trompettes que l'Auteur lui donne forment une jolie différence. Mr. Addiſon parle auſſi de la manière dont Butler a tourné en ridicule une eſpéce d'eſprit faux, qui a eu fort la vogue, c'étoit de lier converſation avec un Echo, & d'en obtenir des réponſes exactes & ſuivies. Il s'agit de l'endroit où Butler décrit Bruio ſe plaignant de la perte de ſon Ours à un Echo, qui, comme le remarque Mr. Addiſon, „ eſt d'un grand uſage au Poëte, en ce qu'il ne ſe borne pas à répéter les dernières „ Syllabes après lui, mais qu'il l'aide à finir le vers, & „ qu'il lui fournit des rimes(60)". Rien peut être de plus comique que cette Parodie †:

(60) Spectateur T. I. p. 101. Amſt. 1732.

† Je n'ai pas eu le courage d'entreprendre la Traduction de ce morceau, qu'il me paroît preſque impoſſible de rendre dans notre Langue. R. D. T.

Quoth he, O Whither, wicked Bruin
Art thou fled to my—Echo, *Ruin?*
I thought th' baſtl ſcorn'd to budge a ſtep
For Fear. (Quoth Echo) Marry Guep.
. . . . . .
Have theſe bones rattled, and this head
So often in thy quarrel bled?
Nor did I ever winch, or grudge it
For thy dear ſake... (Quoth ſhe, Mum Budget).
Think ſt thou 'twill not be laid t'th' diſh
Thou turned'ſt back? — Quoth Echo — Piſh.
To run from thoſe th' haſt overcome
Thus cowardly? Quoth Echo—Mum (61).

(61) Hudibras Part. I. Ch. III. vers. 199 &c.

On trouve un de ces Echos dans le Paſtor Fido du Guarini.

[*GG*] *La Parodie & une alluſion burleſque peuvent faire rire ceux qui ont la plus haute eſtime pour les Ouvrages parodiés* &c.] Ce paſſage eſt tiré d'une piéce, dont le *Ris* eſt le ſujet; l'Auteur y combat le ſentiment de Hobbes, qui prétend que *Le Ris n'eſt autre choſe qu'une vanité ſubite, qui naît de l'idée de quelque ſupériorité en nous, qui ſe préſente tous à coup, par la comparaiſon avec la foibleſſe des autres, ou avec la nôtre propre antécédemment.* Un des arguments que l'Auteur employe pour prouver que le Ris eſt ſouvent excité en nous, ſans aucune idée de ſupériorité, conçû en nous, eſt pris de la Parodie & de l'alluſion burleſque.... „ Plus d'un grand admirateur du merveilleux „ d'Homére & de Virgile, *dit-il*, a ri de bon cœur, de „ voir paroître Pallas dans *Hudibras*, pour ſauver le har„ di Talgol du piſtolet du Chevalier, que celui ci lui pré„ ſentoit:

„ *But Pallas came in ſhape of ruſt*
„ *And 'twixt the ſpring and hammer thruſt*
„ *Her Gorgon ſhield, which made the cock*
„ *Stand ſtiff, as 'twere transform'd to ſtock.*

„ Il n'y a guére de gens, de ceux qui liſent ces vers, „ qui s'imaginent être au deſſus d'Homére ou de Butler; „ nous croyons bien tous généralement d'avoir plus de „ bon ſens que le valeureux Chevalier, mais nous ne croyons pas être plus habiles que lui à faire prendre feu „ à un piſtolet rouillé. Y auroit-il eu, je vous prie, homme au monde, qui eût ri, ſi le Poëte avoit dit tout uniment, que le Chevalier voulut caſſer la tête à Talgol, mais que ſon piſtolet étoit ſi rouillé qu'il ne prit „ point feu? Cependant il y auroit eu tout autant de ſujet de vanité, par rapport à notre ſupériorité ſur le comique Chevalier..... avec qui nous comparons-nous, „ ou à qui nous imaginons-nous être ſupérieurs, lorſque „ nous rions de la plaiſante imitation des deſcriptions poëtiques du matin: *Il y avoit longtems que le Soleil avoit „ fini ſon ſommeil dans le ſein de Tithis; & tel qu'une écreviſſe bouillie, le matin commençoit de noir à devenir rouge* (62)". Il remarque enſuite „ qu'il y a un nombre „ infini d'occaſions où l'on rit, ſans qu'il y ait perſonne „ de tourné en ridicule, & où celui qui rit, ne ſe compare avec aucun objet au monde. Quelle rélation, *dit-il*, „ a avec nous mêmes ou avec nos intérêts cette compa„ raiſon d'Hudibras, *de Mars devenu aigre par le tonnerre, avec le ſon de la trompette & du tambour, pour exciter „ les ſoldats au combat*? On ne rit ni de la valeur, ni de „ la muſique guerriére, mais ſimplement de la bizarre „ comparaiſon (63)". Pour prouver qu'un Lecteur peut avoir la plus haute eſtime pour un illuſtre & grave Auteur, & qu'il peut admirer en même tems l'eſprit d'un autre qui parodie ſes images avec agrément, j'ajoûterai ici l'exemple de la fameuſe comparaiſon de Mr. Addiſon dans ſon Poëme de la *Campagne*, où le ſang froid & la préſence d'eſprit du Duc de Marlborough au milieu des horreurs du combat, eſt comparée à un Ange qui

(62) Hibernicus's *Letters* p. 79. 80.

(63) Idem p. 84. 85.

Des bruyans tourbillons anime le courroux,
Et des vents qu'il conduit dirige tous les coups.

& la Parodie qu'en a faîs notre fameux Poëte (Mr. Pope) quand il repréſente Mr. Lun, dans la *Dunciade*, dans une de ſes fougues Théatrales. Je crois qu'il n'y aura guére perſonne qui n'admire la nobleſſe de l'image de l'Original, & l'eſprit du Poëte qui l'a ſi agréablement parodiée. Il eſt très-poſſible qu'un habile Ecrivain, bien loin de ſe chagrmer d'une parodie ſpirituelle de quelqu'endroit de ſes Ouvrages, ſera le premier à en rire. Comme Mr. de Scuderi le dit de Virgile dans ſes Vers au devant du fameux Virgile Traveſti de Scarron:

Quel eſt ce déguiſement?
Q quelle métamorphoſe!
O Dieu, la plaiſante choſe!
Le rire m'a ſuffoqué:
Et dans ce plaiſir extréme
Virgile riroit lui-même
De ſe voir ſi bien maſqué (64).

(64) Oeuvres de Scarron Tom I. Amſt. 1752.

[*HH*] *L'Auteur a attrappé ce qui plaît toujours ſûrement à la multitude.*] C'eſt la comique (*humour*), comme le remarque l'Auteur, qui fait la gloire de l'Irlande, dans une feuille, où il fait quelques réflexions ſur le fameux *Opéra des Gueux*. Quoique le mauvais goût, *dit-il*, puiſſe „ fort bien avoir le deſſus ici (à Dublin) & à Londres, „ il y a cependant une choſe qui ne peut manquer de „ plaire au plus grand nombre, quand un Auteur la ſait „ toucher comme il faut; deſorte que les Critiques eux„ mêmes, par lâcheté ou par affectation, ſe trouvent ré„ duits à garder le ſilence, ou à approuver avec les au„ tres, je parle de ce que nous appellons *le Comique*, qu'on „ convient être préférable à l'Eſprit, quand il eſt par„ fait, ſi ce n'eſt plutôt la plus utile & la plus agréable „ eſpéce d'eſprit (65)". Après avoir très-bien remarqué, qu'il n'eſt pas particulier à la Nation Angloiſe, & qu'il y a peu de perſonnes qui ayent du goût pour la Poëſie & l'Eloquence, ou qui ſoient en état de juger de leurs beautés, il ajoûte que *le goût pour le comique eſt en quelque maniére*

(65) The Intelligencer No. I. p. 11. London 1729 in-8.

comique (*Humour*); mais comme souvent sa versification n'est pas fort harmonieuse, elle doit déplaire beaucoup à ceux qui ont l'oreille delicate, & qui n'aiment que des vers nombreux & coulans. Si nous considérons le plaisir que procure la lecture d'un Poëme Epique sérieux, tel que ceux d'Homére & de Milton, & celui que donne un Poëme comique, tel qu'*Hudibras*, à un Lecteur qui a également du goût pour les Ouvrages sérieux & comiques; ces deux espéces de plaisirs doivent être très-différens. Les premiers inspirent à l'ame de nobles transports; l'élévent au point, qu'elle semble quitter la terre, & prendre son essor vers le ciel; tandis que l'autre y excite une joye, qui tourne autour du cœur, & qui éclatte sur le visage. Ces deux sortes de plaisirs peuvent être comparés à ceux que produisent une jolie Chanson, chantée par une agréable voix, & accompagnée d'un beau violon; & le *Te Deum* de Mr. Handel, lorsqu'il touche lui-même l'Orgue, & qu'il est accompagné des plus belles voix & des plus beaux instrumens. Hudibras est l'idole du Parti de la Haute Eglise (si tant est qu'il soit question de parti ici), comme un Ecrivain de notre tems l'a remarqué [*II*]. Et nous pouvons tous nous souvenir, avec quelle emphase les mal-intentionnés répétoient souvent sous le dernier régne (*nn*) quatre vers d'Hudibras [*KK*], dans le tems qu'on exigeoit du peuple de prêter serment au Gouvernement. Le gros des Non-conformistes regardent ce Poëme, & cela est naturel, comme une piéce fort odieuse. Mr. Fenton dans sa belle Epître à *Mr.* Southerne, faisant allusion au tems qui fait le sujet d'*Hudibras*, suppose plaisamment, que lorsque les Théatres furent fermés, la Comédie prit un autre habit, & parut ailleurs, les Conventicules lui servant de Théatre. La réforme qui suivit la mort du Roi Charles I, ayant été aussi affectée & rigide qu'elle le fut, il étoit naturel à un Poëte d'un esprit aussi enjoué que Mr. Fenton d'en railler [*LL*]. Quelques Catholiques-Romains ont fait entrer Hudibras dans leurs mauvaises plaisanteries contre les Ecrivains de l'Eglise Anglicane; l'un d'eux entre autres raille d'une maniére très-impertinente un fameux Théologien de cette Eglise, en ces termes: *Certainement le Docteur s'est trompé dans le choix de sa profession; s'il avoit renoncé aux matiéres sérieuses, pour s'attacher au Comique & aux Romans, & qu'il eût fait pendant deux ou trois ans un cours sous Hudibras, il y seroit devenu Maître passé; le Théatre y auroit gagné, & l'Eglise Anglicane n'y auroit rien perdu* (*oo*). Un illustre Ecrivain de notre Pays a tâché de fixer les régles & les bornes du Ridicule [*MM*].

(nn) On écrit ceci en 1737.

(oo) Preface to *Stillingfleet against Stillingfleet.*

Pendant que je travaillois à cet Article, j'ai fait toutes les recherches possibles touchant notre Poëte; & on m'a rapporté plusieurs particularités, qui ne lui faisoient pas honneur. Mais j'ai eu pourtant ensuite la satisfaction de trouver que ce n'étoient que des rapports vagues & faux; & il n'étoit effectivement guéres possible qu'on ne répandit des bruits contre un homme qui s'étoit acquis la plus haute réputation, en satirisant tout un Parti, & en le depeignant de la maniere la plus propre à le rendre ridicule & odieux. On m'avoit dit que le Roi Charles II donna à Butler un joli emploi à la Douane, mais j'ai découvert depuis qu'il n'en étoit rien [*NN*]. J'avois encore été mal informé, que ce

nière attaché à la nature humaine, & qu'il frappe généralement le vulgaire, excepte dans des sujets trop délicats, ou trop au-dessus de sa portée.... & comme ce goût pour le Comique est purement naturel, le Comique lui-même l'est aussi: ce n'est pas un talent particulier aux gens d'esprit ou aux savans; car on le voit souvent dans des domestiques, & chez le commun peuple, tandis que ceux qui l'ont l'ignorent eux-mêmes (66). Parlant ensuite des Critiques, mais sans doute de certains Critiques pesans & grossiers. „ Je sai bien, „ *dit il*, que cet heureux talent est traité avec mépris par „ les Critiques, sous le nom de basse plaisanterie ou de „ bas Comique; mais je sai aussi que les Espagnols & les „ Italiens, qui sont de toutes les nations de l'Europe celles qui ont le plus d'esprit, y excellent, & l'estiment „ beaucoup (67)".

(66) Idem ibidem.

(67) Idem ibidem.

[*II*] *Hudibras est l'Idole du Parti de la Haute Eglise.... comme un Ecrivain de notre tems l'a remarqué.*] „ Hudibras, „ dit-il, qui fait l'amusement ordinaire de la Haute Eglise, dont il est comme le Bréviaire, doit nécessairement faire beaucoup d'impression, & inspirer cet esprit de satire contre les Non-Conformistes, qui régne dans tout „ cet Ouvrage (68)".

(68) *A Discourse concerning Ridicule and Irony in Writing.* p. 42. London 1729 in-8.

[*KK*] *Les mal-intentionnée répétoient souvent .... quatre vers d'Hudibras.*]

He that imposes an oath, makes it;
Not he that for convenience takes it;
Then how can any man be said
To break an oath he never made (69)?

(69) Hudibras Part. II. Ch. II. vers. 877-880.

C'est-à dire; „ c'est celui qui impose un Serment qui le „ fait, & non celui qui le prête par nécessité. Mais comment peut-on dans ce cas taxer un homme de violer „ un Serment qu'il n'a jamais fait?" Je crois que ce sont ces vers que Mr. Addison a en vué, dans un fameux Ecrit Politique de sa façon, où il parle de ceux qui ne se font pas un scrupule de se faire un jeu du ferment: „ une miserable „ imagination, *dit il*, dont ils se sont coëffés, ou une citation d'Hudibras, leur fera traiter comme une bagatelle, une obligation où leur sûreté & leur bonheur, „ tant pour la vie présente, que pour celle qui est à venir, sont intéressés. Une pareille raillerie doit faire „ frémir ceux qui l'entendent (70)." Il est bon de remarquer que Butler met ces vers dans la bouche de son Hudibras, qu'il répésente par-tout, ainsi que personne ne l'ignore, comme un fou fieffé.

(70) *Freeholder* num. 2. p. 30. London 1716 in-12.

[*LL*] *Il étoit naturel à un Poëte d'un esprit aussi enjoué que Mr. Fenton, d'en railler.*] Voici le sens des Vers de ce Poëte „ Ce Tems fut suivi d'un autre plus odieux & „ plus abominable encore, souillé du sang d'un religieux „ Monarque: la Tragédie n'eût pas plutôt vu sa chute, „ qu'elle s'ensuit, & céda sa place aux Ministres de la „ Justice. La Comédie, sa sœur, continua toujours ses „ fonctions, & ne fit que changer d'habillement. Elle „ commença par composer son visage, & apprit à faire „ passer des grimaces pour des signes de régénération; „ elle se coupa les cheveux, & prit un ton, tel que celui „ d'un tambour de basque, ou d'un bourdon. Elle instruisit ses yeux à ne s'ouvrir qu'à demi, ou à s'enfuir „ en haut: bannie du Théatre, elle prit gravement une „ robe, & se mit à babiller sur un Texte..... Mais lorsque par un miracle de la Bonté Divine, l'infortuné Charles remonta sur le trône de son Pere, que la Paix & „ l'Abondance revinrent dans nos contrées, elle arracha „ d'abord son bonnet de satin & son collet, & pria Wycherly de soutenir ses intérêts, & de faire paroître hardiment de l'esprit & du bon sens; Etheridge & Sidley „ se joignirent à lui pour prendre sa défense, il mérité- „ rent tous, & reçurent des applaudissemens (71)."

(71) Fenton's Poems p. 71, 72. London 1717 in 8.

[*MM*] *Un illustre Ecrivain .... a tâché de fixer les régles & les bornes du ridicule.*] „ D'où vient que nous „ paroissons si lâches quand il s'agit de raisonner, & que „ nous craignons d'être exposés au ridicule? —— Oi „ disons-nous, les sujets sont trop graves — Cela se peut, „ mais voyons premiérement s'ils sont graves ou non; „ car de la maniére que nous les concevons, ils pourroient peut-être être graves & importans dans notre „ imagination, & être cependant ridicules & impertinens „ en eux-mêmes. La gravité est le caractére propre de „ l'Imposture. Elle nous trompe non seulement sur d'autres choses, mais elle se trompe presque sans cesse sur „ son propre sujet. Car combien n'est-il pas difficile à „ un caractére grave, même dans le train ordinaire, de „ ne pas tomber dans l'affectation? Nous ne pouvons jamais être trop graves, pourvu que nous puissions nous „ assurer que nous sommes véritablement ce que nous „ croyons être. Et nous ne pouvons jamais trop honorer & trop respecter une chose comme grave, si nous „ sommes assurés qu'elle l'est réellement, & que nous ne „ nous trompons point dans l'idée que nous nous en formons. Le grand point est de distinguer toujours la véritable gravité d'avec la fausse, & c'est ce que nous ne „ pouvons faire, qu'en portant toujours avec nous la régle, & en l'appliquant librement non seulement aux objets qui nous environnent, mais à nous-mêmes. Car si „ nous avons le malheur de perdre la mesure par rapport „ à nous-mêmes, nous ne pouvons manquer de la perdre „ par rapport à toutes les autres choses hors de nous. Or „ quelle autre régle ou mesure y a-t-il au monde, pour „ connoître ce qui est véritablement sérieux, & ridicule, que d'examiner la nature même des choses? „ & comment peut-on faire cet examen, à moins que „ d'y appliquer le *Ridicule*, pour voir si elles le peuvent „ supporter? Mais si nous craignons d'appliquer cette régle à quelque chose, comment pourrons-nous être en „ sûreté contre l'Imposture ou l'Affectation en tout? nous „ nous sommes permis l'affectation sur un article, & la „ même affectation nous guidera comme il lui plaira sur „ tous les autres (72)."

(72) Shaftsbury's *Characteristicks*, Vol. I. p. 71, 72. London 1737 in-8.

[*NN*] *J'ai découvert depuis qu'il n'en étoit rien.*] Je me suis adressé d'abord à un ami (73), qui me marque à la fin d'une Lettre du 14 Juillet 1735. „ Je me suis informé „ à

(73) Mr. Saz. Lazenby, *London-Waiter* dans le Port de Londres.

ce Monarque avoit fait un préſent de trois mille Livres ſterling à notre Poëte pour le récompenſer de ſon *Hudibras*; mais que Butler les avoit dépenſées en très-peu de tems, & avoit ſatiriſé enſuite ſon illuſtre Bienfaiteur [*OO*]. Un reſpectable Gentilhomme, dont les piéces de Théatre procurent beaucoup de plaiſir, m'a fait la grace de me communiquer quelques faits [*PP*], quelque tems avant que j'euſſe occaſion de voir Mr. Charles Longueville, cité ſi ſouvent dans cet Article. Ce Gentilhomme étant venu en Ville a eu la politeſſe de reſoudre toutes mes difficultés; lui ayant lu cet Article, il y a fait les corrections qu'on a vuës, & m'a communiqué en même tems quelques éclairciſſemens, qu'on trouvera ci-deſſous [*QQ*], qui ſuffiſent pour juſtifier Butler de quelques accuſations dont on a chargé ſa mémoire, & pour la faire paſſer avec honneur à la Poſtérité. Dans tout le cours de mes lectures je n'ai trouvé qu'un ſeul Auteur, qui ait critiqué Butler en qualité d'Ecrivain [*RR*]. J'indiquerai quelques fautes du Pere Niceron [*SS*].

„ à pluſieurs perſonnes, s'ils avoient jamais ooï dire, que „ l'Auteur d'Hudibras eût été Officier de la Douane, mais „ il n'y en a aucun qui en ait ouï parler."

[*OO*] *J'avois été mal informé, que ce Monarque avoit fait un préſent de trois mille Livres ſterling à notre Poëte &c.*] La perſonne qui me l'avoit dit, rapportoit, que feu Mr. Gofling Sous-Doyen de St. Paul, lui avoit aſſuré, que la récompenſe accordée par le Roi, & l'ingratitude de notre Poëte étoient des choſes de fait. Mais ne voulant pas m'en fier à un ſimple rapport, j'écrivis au fils de Mr. Gofling, qui eſt auſſi Eccléſiaſtique, & il a eu la bonté de me répondre en ces termes:

„ Monſieur

„ Votre Lettre n'avoit pas beſoin d'excuſe, puiſque je „ me fais gloire de pouvoir fournir quelques lumiéres à „ un Homme, qui ſouhaitte avec tant de paſſion de ren„ dre juſtice & au meilleur Prince & au plus agréable Poë„ te que l'Angleterre ait jamais eu.

„ A l'égard du fait dont vous parlez, comme venant de „ mon pere, j'ai beaucoup de peine à croire qu'il ait dit „ rien de pareil; je ſuis bien ſûr de ne le lui avoir jamais „ ouï dire.

„ Je lui ai ouï conter, que le Roi Charles aſſigna une „ ſomme à Butler (je crois que ce pouvoit être trois mil„ le Livres ſterling) mais la ſomme étant exprimée dans „ l'Ordre en chiffres, quelqu'un par les mains de qui il „ paſſa, la réduiſit à trois cent Livres ſt. par le retran„ chement d'un Zéro, le Poëte trouva ao deſſous de lui „ d'accepter une telle gratification, & prit le parti de vi„ vre deformais dans l'obſcurité.

„ Voilà ce que j'ai ouï dire à mon Pere, car il aimoit „ beaucoup à parler du tems du Roi Charles, & il n'ai„ moit pas moins à citer Hudibras, ce qui faiſoit qu'il „ répétoit ſouveot cette hiſtoire.

„ A l'égard de la Charge à la Douane, je ne me rap„ pelle rien ſur ce ſujet.

„ Je vous ſouhaitte de tout mon cœur un heureux ſuc„ cés dans votre deſſein. Et ſuis

Votre &c.

„ Cantorbery le 28
„ Juillet 1735. Guillaume Gofling.

„ P. S. Je ne dois pas oublier de vous dire, que mon „ Pere ne connoiſſoit pas Butler perſonnellement & n'a„ voit point de rélation avec lui, mais qu'il rapportoit „ cette Hiſtoire, telle qu'on la débitoit à la Cour.

[*PP*] *Un Gentilhomme reſpectable - - - - - - m'a fait la grace de me communiquer quelque faits.*] C'eſt le ſpirituel Mr. T. Southerne, Auteur d'*Oroonoke* &c. Ayaot paié un Gentilhomme (74) de lui écrire dans la Comté de Cheſter où il étoit, pour avoir des éclairciſſemens s'il étoit poſſible ſur quelques faits concernant Butler, il a été aſſez obligeant pour faire la réponſe ſuivante:

(74) Mr. Tho. Ledard Auteur de l'*Hiſtoire de la Marine* &c.

„ Monſieur,

„ Je ſerois charmé de pouvoir vous donnes des lumié„ res ſûres touchant Hudibras Butler, mais je ne puis „ vous en fournir par moi-même, je ne puis que vous „ indiquer un Gentilhoume, dont le pere a été intime „ ami de Butles, qu'il a ſecouru dans ſa vieilleſſe, & fait „ enterrer à ſes dépens dans le Cimétiere de Covent„ Garden, du côté du Nord de l'Egliſe. Le Gentilhom„ me dont je parle, eſt Mr. Charles Longueville, Mem„ bre du Parlement, qui demeure dans Norfolk-ſtreet „ dans le Strand, & qui ſait plus de particularités ſur le „ ſujet de Butler, que qui ce ſoit. Il a le tableau de ce „ Poëte, peint juſques à la moitié du corps, dont il fait „ grand cas. Pour moi je n'ai jamais ouï dire que Butles „ ait été aſſez ſou pour dépenſer un préſent du Roi auſſi „ conſidérable, que la ſomme de trois-mille Livres ſter„ ling, ni que le don du Roi ait ſeulement approché de „ cette ſomme; je n'ai jamais entendu dire qu'il ait eu „ une aſſez bonne charge à la Douane, ni ouï parler de „ ſa prodigalité, qui l'auroit engagé à vendre ſon emploi, „ & à dépeoſer les deniers qui en étoient provenus, ni „ qu'il ait fait un Poëme ſatirique contre ſe Roi & ſes „ Maitreſſes (75). J'eſpére que les perſoones qui travail„ lent à faire le caractére d'un grand Homme, dans ſon „ genre, ne le deſhonoreront pas auprés de la Poſtésité, „ en publiant ſans en avoir de bounes preuves, ce que „ vous avez ouï dire, & vous pourrez, ſelon les appa„ rences, avoir les éclairciſſemens néceſſaires de Mr. „ Charles Longueville, dont je vous ai parlé. Je ſuis

Monſieur,

De Woodcote le 23 Juillet 1735. Votre &c.

Thomas Southerne.

„ P S. Il n'eſt pas vrai que Butler ſoit mort dans un „ grenier."

(75) C'étoit une des choſes qu'on m'avoit dites, mais qui ſe trouve fauſſe; ce qui a pu donner occaſion à ce bruit, C'eſt que dans les Oeuvres Poſthumes attribuées à Butler, il y a une Piéce obſcéne & fort mordante contre Charles II ſes Maitreſſes &c.

[*QQ*] *M'a communiqué . . . . . quelques éclairciſſemens qu'on trouvera ci-deſſous.*] Charles II, qui étoit grand admirateur d'*Hudibras*, & qui voyoit quelquefois l'Auteur, ne lui a jamais accordé qu'une ſeule gratification †, de trois-cens Livres ſterling; toute la grace qu'on lui fit, c'eſt que l'ordre paſſa dans tous les Bureaux, ſans rien payer, à la ſollicitation de Mr. Guillaume Longueville du Temple (76), dans le tems que Mylord Danby étoit Grand-Tréſorier. Mr. Butler n'a jamais eu d'emploi à la Douane, ni ailleurs. Il étoit fort modeſte, & ne brilloit pas dans la converſation à moins qu'il n'eût une pointe de vin, quoiqu'il ne fût pas buveur. Il voyoit peu de compagnie, à moins qu'on ne l'y entraînât en quelque maniére par force: ſon *Hudibras* lui avoit acquis une ſi grande réputation, que la plupart des perſonoes de diſtinction recherchoient fort ſon comerce, ſans pourtant qu'il y en ait eu aucun qui ait contribué à l'avancement de ſa fortune. La plupart des Piéces poſthumes attribuées à Butler ſont ſuppoſées, & entre autres la Piéce contre le Roi Charles II, ſes Maîtreſſes &c. Notre Poëte n'étoit point prodigue de ſon naturel, & il avoit été toute ſa vie trop à l'étroit pour avoir eo occaſion de l'être. Il a demeuré quelques années dans le Roſe-ſtreet de Covent Garden, & il y a de l'apparence qu'il y eſt mort. Mr. Guillaume Longueville auroit voulu le faire enterrer dans l'Abbaye de Weſtminſter, & il en parla à quelques perſonnes riches, qui l'avoient ſi fort admiré pendant ſa vie, s'offrant de payer ſa part de la dépenſe, mais il n'y en eut aucune qui voulût y contribuer. Mr. Longueville prit alors le parti de le faire enterrer à ſes dépens, avec le moins de bruit poſſible, mais pourtant honnêtement, dans le Cimetiére de Coveot-Garden, lui même, & ſept ou huit autres perſonnes ayant ſuivi le Corps. Mr. Charles Longueville a un portrait de notre Poëte, où il eſt repréſenté juſqu'à la moitié du Corps, peint par le Chevalier Pierre Lely, pous le feu Comte de Rocheſter, qui en a fait préſent au Pere de Mr. Longueville (77). Il eſt peint en robe de chambre & perruque; il a l'air pâle, penſif, & ſon viſage n'a rien de cet enjouement qui régne dans ſes écrits. Une preuve de la grande probité de notre Poëte, c'eſt que le Roi lui ayaot aſſigné les trois-cens Livres ſterling, dont nous avons parlé, il ſe rappella qu'il devoit au delà de cette ſomme à différentes perſonnes, dont il avoit emprunté de l'argeot, ou pour d'autres choſes; il pria Mr. Longueville d'employer toute la gratification à payer de côté & d'autre ſes dettes, comme il fit, deſorte que Butler n'en toucha pas un Schilling. Malgré tous les déſaſtres qu'il a eſſuyés, M. Longueville eſt fermemeet perſuadé, qu'il n'a jamais été réduit à une entiére diſette & à la mendicité, & qu'il eſt mort ſans devois rien à perſonne.

† Quelle petite recompenſe pour ne ſi grand ſervice!

(76) Pere de Mr. Charles Longueville.

[*RR*] *Je n'ai trouvé qu'un ſeul Auteur qui ait critiqué Butler en qualité d'Ecrivain.*] C'eſt l'Auteur de la *Seſſion des Poëtes*, qui ne s'exprime ni ſpirituellement ni ſolidement ſur ce ſujet:

Then Hudibras boldly demanded the Bayr,
But Apolla bade him not be ſo fierce;
And adviſed him to lay aſide making his Playrs,
Since he already began to write worſe and worſt (78).

ce qui ſignifie. „ Hudibras enſuite demanda hardiment la „ Couronne; mais Apollon le pria de n'être pas ſi fier, „ & lui conſeilla de ne plus travailler pour le Théatre, „ puiſqu'il écrivoit plus mal que jamais." Comme cet Auteur inſinuë que Butler eſſaya de faire des Piéces dramatiques, j'ai conſulté Mr. Longueville ſus ce ſujet, qui m'a dit qu'il croyoit que notre Poëte n'y avoit jamais penſé.

(77) Le Docteur Mead a auſſi un portrait de Butler, de la main de Mr. Zouſt. Mr. Wood Peintre demeurant dans Bloomsbury Squaie, grand admirateur d'*Hudibras*, a pluſieurs Eſquiſſes, repréſentant quelques-unes des principales avantures de ce Paéme, peintes avec beaucoup de naturel, de feu, & d'agrement par la fameuſe Peintre Cook, qui parmit à voir entendre la Poëme auſſi bien que l'Auteur même.

[*SS*] *J'indiquerai quelques fautes du Pere Niceron.*] Outre deux ou trois articles où il a été trompé par Wood & par l'Auteur de la Vie de Butler, le Pere Niceron ne devoit pas dire ſimplement que Butler *fut enterré à Londres dans le Cimetiére de l'Egliſe de St. Paul* (79), il devoit ajoûter *de Covent-Garden*, autrement les Lecteurs pourroient croire qu'il s'agit de la Cathédrale de St. Paul. Il dit enſuite que *ce Poëme* (de Hudibras) *eſt accompagné*

(78) Dryden's *Miſcellanies* Vol. IV. p. 92 London 1727 in-12.

(79) *Mém. des Hommes Ill.* T. IX. p. 372.

(80) Idem ibid.

de deux Lettres en vers, l'une d'Hudibras à sa femme, & l'autre de sa femme d'Hudibras à son mari (80). C'est-là une faute : la personne en question n'étant point la femme d'Hudibras mais sa Maîtresse. Ce qui a trompé, à ce que je m'imagine, le Pere Niceron, ou celui qu'il a copié, ce sont les titres de ces Lettres: *An Heroical Epistle of Hudebras to his Lady* &c. Or un homme qui n'a pas lu les Lettres mêmes, peut naturellement supposer, que *his Lady*, désigne là sa *Femme*.

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 940.

(b) Idem ibidem.

(c) Ant. Hall *Præfat. ad* Joan. Hudsoni Edit. Flav. Josephi *Hamb.* 1780.

HUDSON (Jean) étoit fils de Mr. Jacques Hudson (*a*) & nâquit à Widehope (*b*) ou Wedehop (*c*) près de Cockermouth dans la Comté de Cumberland, en l'année 1662 [*A*]. Il fit ses premières études sous Mr. Jérôme Hechstetter (*d*), & en 1676 il entra dans le Collége de la Reine à Oxford en qualité de pauvre enfant servant; il s'appliqua sous Mr. Thomas Crosthwait, à la Philosophie, où il fit de très-grands progrès, aussi-bien que dans les Belles-Lettres (*e*). Il prit le degré de Bachelier-ès-Arts le 4 Juillet 1681 (*f*), & celui de Maître le 12 Février 1684 (*g*), & ensuite il se fit recevoir Docteur en Théologie. Au commencement de l'année 1684 il fut élu Membre du Collége de l'Université, où il enseigna avec succès (*h*), & se rendit célèbre par son grand savoir, dont on voit des preuves dans ses Ouvrages [*B*]. Au mois de Juillet 1701, il succéda au Docteur Tho-

(d) Idem ibidem.

(e) Idem ibidem.

(f) Wood *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 517.

(g) Id. ib. Col. 521.

(h) Idem *Ath. Oxon. ubi supra.*

(i) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 941.

[*A*] *Né quit . . . . en l'année 1662.*] Mr. Wood nous apprend (*i*), qu'il étoit âgé de quatorze ans lorsqu'il entra dans le Collége de la Reine en 1676. Le Docteur Hall (*k*) dit, qu'il vint au monde peu de tems après la Restauration, *paulo post instauratam apud Britannos Monarchiam*; & qu'il avoit autour de cinquante-sept ans, quand il mourut le 27 Nov. 1719.

(k) In *Præfat.* ad Joan. Hudsoni Edit. Fl. Josephi.

[*B*] *Ses Ouvrages.*] En voici la Liste. I. *M. Velleii Paterculi quæ superjunt, cum variis Lectionibus optimarum Editionum, doctorum Virorum conjecturis & collationibus, & Indice locupletissimo.* Oxford 1693 in-8. Cet Ouvrage fut imprimé aux dépens d'Arthur Charlet, Docteur en Théologie & Principal du Collége de l'Université, pour en donner en guise d'Etrennes à ses Officiers & à ses Amis, le premier jour de l'an 1692 (3). On trouve à la tête de cette Edition les *Annales Velleiani* de Henri Oodwell; mais Mr. Hudson jugea à propos de les retrancher dans la seconde Edition qu'il donna de Paterculus à Oxford en 1711 in-8. parce que ces Annales avoient été imprimées à part en 1698; il y subitus deux Tables Chronologiques, l'une de Oodwell, & l'autre de Cellarius. Les Notes de la première Edition sont aussi augmentées dans la seconde. II. *Thucydidis de Bello Peloponnesiaco Libri* VIII. Oxford 1696 in-Folio. Cette Edition est fort belle & bien disposée. La Version Latine d'Emilius Portus est au-dessous du texte en deux Colonnes, avec quelques courtes notes. Une chose très-utile que l'on trouve dans cette Edition, ce sont les années de la Guerre du Péloponnèse, celle des Olympiades & de la Fondation de Rome, que l'on voit au haut de chaque page. C'est Mr. Dodwell qui en est l'Auteur, & qui publia à Oxford en 1702 les raisons de cette Chronologie, dans ses *Annales de Thucydide*. III. *Geographiæ Veteris Scriptores Græci minores, Græcè & Latinè, cum Dissertationibus & Annotationibus Henrici Dodwell: Accedunt Geographica Arabica cum Notis* Oxford 1698 in 8. La première Pièce de ce Recueil est le Voyage ou le *Periple* de Hannon le Carthaginois, que Vossius a regardé comme le plus ancien Ouvrage échappé à l'injure du tems; mais Mr. Dodwell a proposé de très fortes raisons pour ne pas lui attribuer une si grande antiquité; & il a montré que ce n'est pas Hannon qui est l'Auteur du Voyage cité par les Anciens, mais quelque Grec, ami des Carthaginois; & que le *Periple*, qui nous reste, est fort différent de celui qu'ont cité Pomponius Mela, Pline, Solin &c. On voit en second lieu, la Navigation (le *Periple*) de *Scylax*, qui a été aussi regardé comme fort ancien, & dont Gronovius a défendu l'antiquité contre les Objections des deux Vossius. Mais Mr. Dodwell a fait voir, que ce *Scylax* n'est plus l'ancien *Scylax*, cité par Hérodote, mais un autre du même nom qui vivoit du tems de Polybe; & que ce qu'il a tiré d'autres Ecrivains, lui a donné un air d'antiquité, qui a pu tromper les Savans sur le siécle où il a vécu. Suit l'Extrait du Traité d'*Agatharchides* sur la Mer Rouge; Mr. Dodwell prouve que ce Traité a été écrit au commencement du régne de Ptolomée Alexandre, Roi d'Egypte, dont l'Auteur étoit Tuteur & Bibliothecaire. La quatriéme Pièce est le *Periple de la Mer Rouge*, attribué communément à Arrien, mais sans fondement, comme l'ont soupçonné Saumaise, Vossius, & Hardouin; ce dernier s'imaginoit que l'Auteur de ce Voyage vivoit du tems d'Auguste. Mr. Oodwell convient avec eux, qu'il ne peut être d'Arrien, mais il est d'un autre avis sur tout le reste. Il démontre d'abord, que cette Pièce a été écrite après Trajan & Hadrien, & par conséquent qu'elle n'est pas d'Arrien; & il propose ensuite des raisons vraisemblables pour établir, que l'Auteur a vécu sous les Empereurs Marc Aurèle & Verus. On trouve, en cinquiéme lieu, le *Periple du Pont Euxin*, qui porte le nom d'Arrien, & qui est certainement de lui; il l'a écrit sous l'Empire d'Adrien, comme le titre le fait voir. Mr. Dodwell croit qu'il l'écrivit vers l'an 137 de J. C. fondé sur ce qu'Arrien étoit Gouverneur de Cappadoce, quand il composa cette Rélation des Peuples, qui habitoient sur les bords du Pont Euxin. Le sixiéme Traité est encore d'Arrien, tiré de celui qu'il avoit fait sur les Indes; cette Pièce est la Rélation du Voyage que *Nearque* fit par l'ordre d'Alexandre le Grand. Mr. Dodwell croit qu'Arrien l'écrivit, après son *Expédition d'Alexandre le Grand*, & avant que la Géographie de Ptolomée fût publiée. Le Docteur Hudson a corrigé divers endroits du Texte, sur un Manuscrit de la Bibliothéque Bodléienne; qui, selon lui, peut servir à mettre le reste des Oeuvres d'Arrien en meilleur état qu'elles ne le sont. La septiéme Pièce est le *Périple* de *Marcien d'Heraclée*, publié par Hœschelius, avec d'autres ouvrages du même genre. Mais elle n'avoit été ni réimprimée ni traduite, jusqu'à ce que le Docteur Hudson y ait travaillé. Ce Savant a corrigé quantité de passages par conjecture, & y a joint les Fragmens d'*Artemidore* & de *Ménippe*. Enfin il y a dans ce premier Volume, un *Periple du Pont Euxin*, dont on est redevable à Isaac Vossius, mais ni lui, ni aucun autre n'a pu jusqu'à présent en déterrer l'Auteur. Le tems où il a vécu, aussi bien que *Marcien d'Héraclée*, est fort incertain. Le second Volume de ce Recueil des petits Géographes Grecs par Ms. Hudson, a paru à Oxford en 1703 in-8. avec une Version Latine & des Notes; au devant il y a six Dissertations de Ms. Oodwell. Le premier Géographe de ce Volume est *Dicearque*, qui a fait partie en vers, partie en prose la description de la Gréce telle qu'elle étoit de son tems, & du Mont *Pélion*. Mr. Dodwell croit que Dicéarque écrivit la partie qui est en vers à la fin de l'Olympiade CXVI, & celle qui est en prose vers la fin de la CXVII Olympiade. Pour ce qui est du Fragment touchant le Mont Pélion, il croit que Dicéarque l'écrivit après la seconde année de la CXXI Olympiade. Le second Ouvrage Géographique, dont Mr. Hudson donne ici les Fragmens, c'est *Isidore de Charax*, Hœschelius avoit publié dans son Recueil le Traité de cet Auteur des *Manſions* ou des Gîtes de l'Empire des Parthes. Mr. Fabricius de Hambourg en a communiqué à Mr. Hudson une Copie plus complette, tirée d'un Manuscrit de la Bibliothéque du Louvre. Mr. Oodwell croit que cet Isidore a écrit après l'année XXXVI. & avant l'an CLXII; que l'Isidore de Pline est différent de celui dont il s'agit ici; que celui-là n'avoit écrit qu'un *Periple*, au lieu que l'autre a écrit les Traites qu'il y avoit par terre entre un Gîte & l'autre (*Periegesis*); qu'il y a de l'apparence que ce dernier a vécu plus proche du tems de Lucien, que celui de Pline, & que Solin est plus moderne que ce Géographe. On trouve ensuite la Description de la Terre par *Scymnus* de Chios, écrite en vers, & traduite en Latin par Erasme Vindingius. Cette Pièce a été faussement attribuée à *Marcien d'Heraclée*, & publiée sous son nom en 1600 par Hœschelius. Mr. Hudson y a joint les Fragmens de *Scymnus*, recueillis & traduits en Latin par Luc Holstenius. Mr. Oodwell prétend qu'il y a deux caractéres, auxquels on ne peut méconnoître le tems où Scymnus a vécu, qui sont la succession des Rois de Pergame & de Bithynie, son Ouvrage étant dédié à Nicoméde, Roi de Bithynie; selon lui Scymnus étoit né l'an 610 de Rome, à compter comme Varron, & n'a pu écrire vraisemblablement avant l'année 625, ni après l'année 679. La quatriéme Pièce est le petit Traité *des Fleuves* par Plutarque. Sigismond Gelenius le publia le premier en Grec à Bâle en 1533. Philippe Jacques de Maussac le fit imprimer à Thoulouse en 1615 en beaucoup meilleur état, avec une Version Latine, & d'assez longues Notes de sa façon. Le Docteur Hudson a revu cette Version, & l'a soigneusement compasée avec celles de Noël le Comte, & d'Adrien Turnebe. Mr. Dodwell remarque que les Savans sont partagés sur l'Auteur de ce Traité. Les uns le donnent à *Parthenius*, d'autres à *Antonius Liberalis*, d'autres à un *Plutarque*, mais non à celui de Cheronée, à qui Maussac seul l'attribuë. Mr. Dodwell est persuadé, qu'il n'est ni de *Parthenius* ni d'*Antonius*, mais d'un *Plutarque*, quoiqu'on ignore qui il étoit. On trouve ensuite *Agathemerus*, que Godefroi Vendelin avoit eu dessein de publier, mais dont il fut empêché par la mort. Son Manuscrit tomba entre les mains de *Tennulius*, qui le donna au Public, à Amsterdam en 1671 avec une Version Latine & des Notes. Gronovius le rendit plus parfait, en faisant quelques corrections dans le Texte, & quantité dans la Version Latine qui la rendent beaucoup meilleure; c'est cette Edition que Mr. Hudson a suivie. Mr. Dodwell remarque, qu'Agathemerus a consulté la Géographie de Ptolomée, & pas conséquent qu'il a vécu depuis lui, mais non pas longtems, puisqu'il parle de l'*Espagne* & des *Gaules*, noms qui étoient assez nouveaux chez les Grecs, dans le tems qu'Agathemerus écrivoit. Mr. Dodwell observe de plus, que ce Géographe est postérieur à *Marcien d'Héraclée*, & qu'il a écrit dans l'intervalle, entre Septime Severe & Gallien, puisqu'il parle de Babylone comme étant soumise aux Romains; & comme elle n'a été réduite en Province Romaine, qu'au tems de Sévére l'an de J. C. 201,

Thomas Hyde, qui venoit de mourir, dans la Charge de Bibliothécaire de la Bibliothéque Bodléienne à Oxford, qu'il remplit juſqu'à ſa mort. En 1712 il fut fait Principal de Ste. Marie-Hall dans cette Univerſité, à la ſollicitation du Docteur Jean Radcliffe, fameux Médecin (*i*). Sa ſanté s'affoiblit longtems avant ſa mort, & étant enfin tombé en Hydropiſie, il en mourut le 27 Novembre 1719, âgé environ de cinquante-ſept ans. Il avoit épouſé Marguerite fille du Chevalier Robert Harriſon, dont il a eu une fille, qui a épouſé, le 29 Juillet 1731, Mr. Jean Boyce fils du Chevalier Jean Boyce, d'Oxford (*k*). Le Docteur Hudſon entretenoit commerce avec les plus illuſtres Savans de ſon tems; entre autres avec MM. Muratori, Salvini, & Bianchini, en Italie; Boivin, Kuſter, & Michel Lequien, l'Editeur de Damaſcéne, en France, Godefroi Olearius, Jean Burchard Mencken, Jean Chriſtophle Wolfius, Henri Louis Schurtzfleiſch, Jean George Eccard, & Jean Albert Fabricius en Allemagne; Eric Benzelius en Suéde; Frédéric Roſtgard, en Danemarc; Jacques Perizonius, Hadrien Reland, & Jean Le Clerc en Hollande; ſans parler ici des Grands Hommes de ſon propre pays

(*i*) Hall. *ubi ſupra.*

(*k*) Voy. une Brochure intitulée: *The Conſtable violated or the Haſty Marriage.* Lond. 1714 in-8.

201, il s'enſuit que cet Auteur a vécu après *Sévére*. La derniére Piéce de ce Volume eſt l'*Abrégé de la Géographie de Strabon*, qui n'avoit jamais été imprimé qu'une ſeule fois à Baſle en 1533. Mr. Hudſon y a joint la Verſion Latine de Jérôme Gemuſcens, corrigée en pluſieurs endroits; & afin qu'on pût mieux comparer cet Abrégé avec Strabon, on a eu ſoin de marquer les endroits de cet Auteur qui répondent aux paroles de l'Abbréviateur. Mr. Dodwell nous apprend que cet Ecrivain eſt poſtérieur à Ptolémée, à Arrien, & à Marcien, & qu'il n'a point imité Marcien dans ſa maniére d'extraire, les titres des Abregés de Marcien étant par-tout Ἐπιτομαι, au-lieu que cet Auteur appelle le ſien Χρησιμωθια, terme inconnu du tems de Marcien. Il remarque que l'Abbréviateur de Strabon vivoit dans un tems, où les Sclaves ou Eſclavons étoient maîtres de la Macédoine, de la Gréce, de l'Epire, & du Péloponnéſe, ce qu'il prouve par ces paroles de cet Ecrivain: Και νυν δε πασαν Ηπειρον και Ελλαδα χθιζα, και Πελοποννησον, και Μακεδονιαν, Σκλαβοι Σκλαβοι υπηκοοι. Paroles d'où, ſelon Mr. Dodwell, nous pouvons recueillir deux caractéres du tems où vivoit l'Abréviateur; qu'il n'eſt pas plus ancien que le tems où les Eſclavons ſe rendirent maîtres des Pays qu'il nomme, ni poſtérieur à l'époque où ils en perdirent l'empire. Il conclut qu'ils ne furent pas entiérement maîtres de ces Provinces avant le tems de Baſile, Prince des Bulgares, entre les années 976 & 996, & que c'eſt environ ce tems-là que l'Abbréviateur vivoit. Le troiſiéme Volume des petits Géographes Grecs a paru à Oxford en 1712 in-8. il contient onze Piéces. La premiére eſt un Extrait Latin de la *Navigation du Boſphore de Thrace*, écrite en Grec par *Denys de Bizance*. La ſeconde eſt une *Deſcription du Pont Euxin*, fauſſement attribuée à *Arrien*. Après cela vient une *Deſcription du Monde & des Nations*, par un Auteur Latin anonyme, qui a vécu ſous Conſtance & Conſtant. En quatriéme lieu, des Diverſes Leçons ſur le Géographe Latin anonyme de Ravenne. Cinquiémement, la Situation des Lieux de l'Arabie par Ptolomée, corrigée ſur un ancien Manuſcrit. Mr. Jean Greaves, Profeſſeur en Aſtronomie à Oxford, avoit préparé cette Piéce pour la preſſe. La ſixiéme eſt la *Deſcription de la Chorazmie* & de la *Mawarainahre*, ou des Pays au Nord de l'Oxus, tirée des Tables d'*Abulfeda Iſmaël*, Prince de Hamah, Ville de Syrie. Il avoit écrit cet Ouvrage en Arabe en 1321, & Mr. Greaves le publia en Arabe & en Latin à Londres en 1650. Cette Deſcription eſt ſuivie de *celle de l'Arabie Heureuſe & des Mers Voiſines* par le même. On voit enſuite deux Tables des Longitudes & des Latitudes des places Méridionales de l'Afrique & de l'Aſie, depuis les Iles Canaries juſqu'à la Chine. La premiére eſt de Naſſir-Eddin, Perſan fameux, & la ſeconde d'Ulug-Beig, Tartare, ou *Tatare* comme prononcent les Orientaux, qui étoit petit-fils de Tamerlan. Greaves les avoit auſſi publiées. En neuviéme lieu on voit un Extrait de la *Syntaxe des Perſes* de *George Chryſococca*, qui eſt un Catalogue de la Longitude & de la Latitude des principales Villes, ſurtout de l'Aſie. Suit un ſemblable Index des Villes remarquables, par Ptolomée, tiré d'un Manuſcrit & comparé avec d'autres. Enfin un Catalogue des Aſteriſmes des deux Hémiſphéres par le même, avec les degrés de Longitude & de Latitude, revu par Mr. Halley. Ces Tables ne ſont qu'en Grec. Le quatriéme Volume du Recueil, dont nous rendons compte, a paru à Oxford en 1712 in-8. On y trouve une Diſſertation poſthume de Mr. Dodwell ſur Denys le Géographe, où ce Savant ſoutient, contre le ſentiment commun, que le Denys, dont il s'agit, n'eſt point celui dont Pline a parlé, contemporain d'Auguſte, & qui étoit de Charax-Spaſinis, Ville de la Suſiane, Patrie d'Iſidore, dont nous avons parlé; mais un autre Denys, qui étoit de Corinthe, & qui a vécu après Caracalla. Cette Diſſertation contient outre cela diverſes Remarques ſur Denys, dont on trouve enſuite l'Ouvrage en Grec & en Latin, avec le Commentaire d'Euſtathe au-deſſous. Il y a dans cette Edition quatre Cartes Géographiques; la premiére eſt de l'Afrique; la ſeconde de l'Europe; la troiſiéme de la Gréce, des parties voiſines de l'Italie, & de celles de l'Aſie Mineure; & la quatriéme de l'Aſie. Le Docteur Halley a eu ſoin d'y marquer les degrés de Longitude & de Latitude, qui avoient été omis dans les Cartes de la précédente Edition de Denys. On trouve après Denys. 1. La Deſcription de toute la Terre par *Rufus Feſtus Avienus*, en 1393 vers Hexamétres. 2. Celle de *Priſcien*, en 1087 vers. 3. La deſcription des Côtes maritimes par le même *Rufus Feſtus Avienus*, dont on vient de parler, en vers Jambiques, dont il ne nous en reſte que 705. On a mis ſous le texte de ces Poëſies les diverſes Leçons des MSS. & des Editions, avec les Conjectures & les Remarques de divers Auteurs. On trouve encore ſur les deux Poëmes d'*Avienus*, des conjectures & des corrections de notre Auteur, & du Docteur Hody. Ces Géographes Latins ſont ſuivis de la Paraphraſe Grecque de Denys, de quelques Scholies, qui n'avoient pas encore paru, & de quelques petits Fragmens Grecs concernant la Géographie. Enfin il y a des Corrections, des diverſes Leçons, & des Remarques de Mr. Hudſon, & d'autres Savans, ſur-tout d'Holſtenius ſur Denys & ſur Euſtathe. IV. *Dionyſii Halicarnaſſenſis Opera omnia Græcè & Latinè, cum Annotationibus.* Oxford 1704. 2 Tom. in-folio. Mr. Hudſon a dreſſé la Préface du premier Tome à Laurent Alexandre Zacagni, Bibliothécaire de la Bibliothéque du Vatican, & à Jacques Perizonius, Profeſſeur en Eloquence, en Hiſtoire, & en Langue Grecque à Leyde; il leur témoigne ſa reconoiſſance des ſecours qu'ils lui ont donnés, & en particulier à Zaesgni, qui lui avoit communiqué les diverſes Leçons d'un MS. de la Bibliothéque du Vatican. Le Docteur a fait uſage des différentes Editions de Denys, mais pour le Texte Grec il a ſuivi exactement celle de Sylburge, & il a mis au bas des pages les diverſes Leçons du Manuſcrit du Vatican, recueillies en partie par Joſeph de Juiis, & en partie par J. Theodore Callergus. Il a mêlé parmi les diverſes Leçons, où cela étoit néceſſaire, des notes de Sylburge, de Portus, des Etiennes, de Caſaubon, de Valois, & d'autres, & il y en a ajoûté quelques-unes de ſa façon. Pour ce qui eſt de la Verſion Latine, il s'eſt ſervi de celle d'Emilius Portus, qu'il a corrigée en divers endroits, & partagée en Sections, pour l'uſage de ceux qui ne ſont pas fort verſés dans la Langue Grecque. Pour les Fragmens de Fulvius Urſinus il a ſuivi la Verſion des Etiennes, & celle de Valois pour ceux de Peireſc. Il a ajoûté un Abrégé des anciennes Loix des Romains par Sylburge, qui peut ſervir à ſuppléer un endroit mutilé de Denys, p. 689. Enfin il a mis à la fin du ſecond Volume la Chronologie de Mr. Dodwell, pour répandre du jour ſur les Tems de l'Hiſtoire juſqu'à Auguſte, & qui peut auſſi être d'un grand uſage pour l'Hiſtoire de Tite-Live; & Mr. Dodwel a mis la Chronologie au haut des pages. On trouve à la tête du premier Tome les Témoignages de Strabon, Plutarque, Euſébe, & autres touchant Denys, & ſes Antiquités. Dans la Préface du ſecond Tome, adreſſée au P. Michel Lequien, il lui témoigne ſa reconnoiſſance, de ce qu'il a collationné divers Manuſcrits des Oeuvres de Denys, & lui a communiqué ſes Collations. Le Docteur a rangé dans ce ſecond Tome les Ouvrages d'Eloquence & de Critique de Denys, dans le même ordre qu'ils ſe trouvent dans l'Edition de Sylburge; mais pour qu'on puiſſe diſtinguer leur véritable ordre, d'avec celui qu'on ſuit communément, il a donné un Catalogue des Oeuvres de Denys, tant de celles qui ſont perduës, que de celles qui nous reſtent. Pour le texte Grec il a ſuivi généralement, comme nous l'avons dit, l'Edition de Sylburge, qu'il a corrigée en divers endroits, auſſi bien que les Verſions Latines. V. *Dionyſii Longini de Sublimitate Libellus, cum Præfatione de Vitâ & Scriptis Longini, notis, indicibus, variis Lectionibus.* Oxford 1710 in-4. & 1718 in-8. Cette Edition eſt fort belle. Les Notes en ſont courtes, comme le ſont toutes celles de Mr. Hudſon. VI. *Matis Ariſtidis de Vocibus Atticis & Hellenicis. Gregorius Martinus de Græcorum Literarum pronuntiatione.* Oxford 1712 in-8. Cet Ouvrage de *Matis*, que pluſieurs Manuſcrits nomment *Eumarides*, quoiqu'aſſez connu par Photius, & par les citations de pluſieurs ſavans hommes, n'avoit pas encore été imprimé. La Lettre de *Gregoire Martin* n'a été jointe, que pour rendre le Volume d'une raiſonnable groſſeur. Martin y défend la prononciation moderne de la Langue Grecque, avec ſavoir & avec eſprit. VII. *Fabularum Æſopicarum Collectio, quatuor Græcè reperiuntur. Accedit interpretatio Latina.* Oxford 1718 in-8. Mr. Hudſon a fait cette Edition des Fables d'Eſope pour l'uſage de ceux qui commencent à apprendre la Langue Grecque. VIII. *Flavii Joſephi Opera, quæ reperiri potuerunt omnia. Ad Codd. MSS. diligenter recenſuit, novâ Verſione donavit, & notis illuſtravit Joannes Hudſon.* Oxford 1720 en 2 Vol. in folio. Cette Edition eſt la plus exacte qu'on ait de cet Auteur. Le Docteur mourut pendant qu'on l'imprimoit, & le Docteur Antoine Hall, qui a épouſé ſa Veuve, a pris ſoin des derniéres feuilles.

(m) Hall ubi *supra*.
(n) Ibid.

pays (*m*). Le Docteur Antoine Hall nous apprend (*n*), que Mr. Hudſon étoit d'une grande probité, qu'il avoit l'air agréable, la taille médiocre, & qu'il étoit naturellement d'une conſtitution robuſte, mais que ſa grande application à l'étude avoit épuiſé ſes forces.

HUET (Pierre Daniel) ſavant Ecrivain de France [*A*] dans le XVII. Siécle, nâquit à Caen.

(t) Préface de Virgile Num. XXII.

[*A*] *Savant Ecrivain de France.*] Voici le Catalogue de ſes Ouvrages. I. *De Interpretatione Libri duo.* Paris 1661 in-4. Stadæ 1680. in-12. La Haye 1683 in-8. avec le Livre *de l'Origine des Romans* traduit en Latin. Cet Ouvrage eſt en forme de Dialogue entre Iſaac Caſaubon, Frontou du Duc Jéſuite, & Mr. de Thou. Monſieur de Segrais dit (t), qu'il ne ſe peut rien ajoûter à ce Traité, tant pour la beauté de ſon ſtile & pour la force de ſes raiſons, que pour ſa doctrine qui eſt incompréhenſible en un homme auſſi jeune qu'étoit alors Monſieur Huet. II. *Origenis Commentaria in ſacram Scripturam, Græcè-Latinè, cum Latinâ Interpretatione, Notis & Obſervationibus Petri Danielis Huetii.* Rouën 1668 2 Vol. in-fol. Cologne 1685, 3 Vol. in-fol. III. *L'Origine des Romans.* Paris 1670 in-12. Londres 1672 in-12. traduit en Anglois. Amſterdam 1679 in-16. traduit en Flamand par Mr. Broekhuiſen. La Haye 1683 in-8. traduit en Latin par Mr. Piron, & joint au Livre de *Interpretatione.* Paris 1685. 1693. 1709 in-12. augmenté d'une Lettre touchant *Honoré d'Urfé*, Auteur de *l'Aſtrée.* En 1715 il en a paru une Traduction Angloiſe intitulée: *Hiſtoire des Romans contenant des Recherches ſur leur Origine, des Avis pour leur Compoſition: le caractère des principaux Auteurs qui en ont écrit, & des Obſervations curieuſes ſur les meilleurs Ouvrages de cette eſpéce. Ecrite en Latin par Mr.* Huet, *& traduite en Anglois par Mr.* Etienne Louis; le Traducteur ſe trompe en diſant que Mr. Huet a compoſé cet Ouvrage en Latin, & il eſt évident par là qu'il n'a jamais vu l'Original. IV. *Diſcours prononcé à l'Académie Françoiſe.* Paris 1674 in-4. V. *Animadverſiones in Manilium & Scaligeri Notas*, à la fin du *Manilius* de Mr. de la Faye, *ad uſum Delphini.* Paris 1679 in-4. Le but de M. Huet dans ſes Notes, eſt de montrer que *Scaliger* n'a pas dû regarder comme un Chef-d'Oeuvre ce qu'il a fait ſur *Manilius.* VI. *Demonſtratio Evangelica.* Paris 1679 & 1687 in-folio. Amſterdam 1680 in-8. en deux Volumes, publiée par Chriſtophle Sandius. Amſterdam 1694 in-4. Paris 1690 in-Folio, *recognita, caſtigata, amplificata.* Leipſig 1694. 1704, & 1722 in-4. Pour ſoutenir le Titre de cet Ouvrage l'Auteur fait voir que la Religion eſt appuyée ſur des démonſtrations morales, fondées ſur l'expérience conſtante, & le conſentement unanime de tous les hommes. Il poſe d'abord des Principes à la façon des Géometres, des Définitions, des Demandes, des Axiômes. Il tâche de prouver qu'ils ne ſont pas moins certains que les Démonſtrations Mathématiques; d'où il conclut que puiſque la Religion Chrétienne a autant ou plus de certitude, que ce que l'eſprit humain connoît, & croit de plus certain, ſavoir la Géométrie, c'eſt un prodigieux aveuglement de la mépriſer, & une étrange opiniâtreté de la contredire. Ces Principes étant établis l'Auteur en tire ſes démonſtrations, qui conſiſtent en dix Propoſitions, qui reviennent en ſubſtance à ceci: Que les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament ſont véritables: Que ceux de l'Ancien Teſtament renferment un grand nombre de Prophéties touchant le Meſſie: Que ceux du Nouveau rapportent des Faits & des Miracles, dont on ne peut raiſonnablement douter, & qui prouvent invinciblement la vérité de la Religion Chrétienne. Pour prouver que les Livres de l'Ancien Teſtament ne ſont point ſuppoſés, il examine l'Autorité & l'Antiquité de chaque Livre en particulier. Il prouve que Moyſe eſt l'Auteur de Pentateuque, & répond aux Objections de Spinoſa ſur ce ſujet. Il ſoutient que toutes les anciennes Divinités des Phéniciens, des Egyptiens, des Perſes, des Indiens, des Peuples du Nord & de l'Occident, & de quelques-uns même de l'Amérique, des Grecs & des Italiens, n'ont été que Moyſe travefti en différentes maniéres; par exemple que l'Adonis des Phéniciens, le Mercure, l'Oſiris, le Setapis, l'Anubis, & les autres Dieux des Egyptiens, le Zoroaſtre des Perſans, les Divinités des Peuples de l'Occident, l'Apollon, le Priape, l'Eſculape, le Prométhée, & les autres Dieux des Grecs, le Janus, le Faunus, le Vertumne des Latins, en un mot tous les Dieux de la Fable, ſont Moyſe, dont on a déguiſé l'Hiſtoire. Il traite des anciennes Verſions Grecques du Vieux Teſtament, de la Langue Hébraique, du Canon des Livres Sacrés de l'Ancien Teſtament, & de tout ce qui a du rapport à la connoiſſance Critique, & à l'Antiquité de ces Livres. Mais la partie la plus conſidérable de ſon Ouvrage, c'eſt celle où il prouve que les Prophéties de l'Ancien Teſtament touchant le Meſſie, ont été accomplies en la perſonne de Jéſus-Chriſt. L'Auteur a mis une Préface à la tête de l'Edition de 1690, pour répondre à quelques Objections qu'on avoit faites contre ſon Ouvrage. Son opinion, que Moyſe ſe trouve dans la plupart des Dieux des Phéniciens, des Egyptiens, des Grecs &c. avoit trouvé plus de contradiction que tout le reſte. Il ſoutient qu'elle n'étoit pourtant pas hors de ſon ſujet, puiſque prouver l'antiquité de Moyſe, c'étoit prouver en même tems celle des Livres dont il eſt l'Auteur. Or rien ne montre mieux cette antiquité, que de faire voir que ce que les plus anciens Peuples du Monde ont de plus ancien & de plus vénérable, ſavoir leurs Dieux & leurs Héros, ne ſont autre choſe que Moyſe. On convient ſans peine, que cela ſeroit très-avantageux à la cauſe, mais on ne convient pas auſſi aiſément de l'évidence des preuves. Si Mr. Huet les avoit propoſées comme des Conjectures, ou des convenances bien imaginées, on les lui eût paſſées; mais elles ne peuvent être reçuës ſur le pied de démonſtrations. Auſſi ne croit-on pas que ç'ait été là ſon deſſein, & tout ce qu'il allégue pour ſe juſtifier, prouve ſeulement qu'il a pu faire uſage de cette ſorte de preuves, pluſieurs autres Ecrivains lui en ayant montré l'exemple. Artapan a ſoutenu que Mercure & Muſée étoient Moyſe; Voſſius le Pere & Bochart ont dit la même choſe de Bacchus; Juſtin Martyr de Mnévis Dieu Egyptien; Bochart de Typhon. Voſſius a démontré qu'Hercule eſt la Copie de Joſué; Bochart a établi que Saturne & ſes trois enfans, Jupiter, Neptune, & Pluton, ont été formés ſur Noé & ſes fils; Apollon Pythien ſur Phuth; Mercure ſur Chanaan, ou ſur Jethro Beau pere de Moyſe; Bacchus ſur Nimrod; Prométhée ſur Magog; Apis, Seraphis & Mnevis ſur Joſeph; Hythie ſur Lilith; Silène ſur Silo, qui eſt le Meſſie; quelques-uns ont conjecturé que Zoroaſtre eſt le même que Cham, ou Miaraim, ou Japhet, ou Chus, ou Aſſuerus, ou Nimrod. Un ſavant homme a avancé que Jabal & Jubal ſont Mercure & Apollon; qu'Ada & Zilla femmes de Lamech ſont Junon & Latone, que Noëma eſt Vénus; que Tubulcain eſt Vulcain, & que Mercure Triſmégiſte eſt le Verbe éternel. Mr. Huet ayant défendu ſon opinion par autorité, la défend auſſi par raiſon, & prenant Zoroaſtre pour exemple, il allégue des convenances très-grandes entre la Vie de Moyſe & ce qu'on dit de Zoroaſtre. Les noms de leurs peres ont beaucoup de rapport. On dit de l'un & de l'autre qu'ils ont ri auſſitôt après leur naiſſance. Qu'ils ont écrit cinq Livres de l'Origine des choſes, qu'ils ont défendu l'Idolâtrie ſous de groſſes peines. Que leurs Rois les voulurent faire mourir, que Dieu les conſerva en envoyant des moucherons venimeux contre leurs perſécuteurs; qu'ils évitérent ce péril par la fuite & paſſérent des rivières à pied ſec; que l'un & l'autre bannis de leur pays ſe retirérent ſur une Montagne, qui leur parut couverte d'un feu céleſte, & qu'ils n'y purent regarder Dieu, environné de flammes. Qu'ils y reçurent de lui le Livre de leurs Loix; que les Loix de l'un ſont fort ſemblables à celles de l'autre: qu'ils revinrent tous deux de cette Montagne brillans de lumiére; qu'ils furent nourris dans le Déſert d'une Viande miraculeuſe; & qu'ils diſparurent enfin, ſans qu'on ait pu connoître le genre de leur mort. Si l'on ajoûte à cela que pluſieurs Auteurs célébres ont aſſuré qu'il n'y a jamais eu de Zoroaſtre, il ſemble à Mr. Huet qu'on ne peut diſconvenir avec quelque ſorte de raiſon, que Zoroaſtre eſt lui-même Moyſe. Il faut avoüer que cet exemple a beaucoup de vraiſemblance, mais la plupart des autres n'ont pas des convenances ſi naturelles, ni ſi ſuivies. Il ſoutient par exemple, que Janus eſt Moyſe, parce qu'Albricus, qui a écrit des Images des Dieux, dit qu'on le peignoit ordinairement environné de rayons, tenant un bâton à la main dont il frappoit un rocher, en en faiſant ſortir de l'eau; cela n'eſt pas convaincant. Ce qui fait l'eſt encore moins. Quand on voit, dit Mr. Huet, Vénus, dans les Hymnes attribuées à Orphée, danſant avec ſes Nymphes ſur les rivages de Syrie, qui porte l'encens près des eaux d'Egypte, ne reconnoit-on pas auſſitôt Marie ſœur de Moyſe, danſant & chantant avec ſes Compagnes dans la Syrie, près du Pays où croît l'encens, ſur le rivage de la Mer, qu'elle venoit de traverſer? Ne reconnoit on pas dans cette Marie & dans ſes Compagnes, l'origine de la Fable des Muſes, qui ont tiré leur nom de celui de Moyſe, célébre par des Cantiques, que les Grecs ont appellé Μωσαικὸς ou Μωσῆς, & dont la ſœur a dû s'appeller *Muſa*, & ſes Compagnes *Muſæ*. Mais rien n'avoit plus choqué, que ce qu'il avoit dit que Priape eſt Moyſe: *Priapus idem ac Moſes.* Il repouſſe les railleries qu'on avoit faites là-deſſus, en diſant qu'il faudroit auſſi faire le procès à Artapan, qui a dit que Moyſe eſt Mercure, le Dieu des Larrons, Larron lui-même, & l'entremetteur d'Amours criminuelles. Qu'il le faudroit faire à Bochart; qui a dit que Moyſe eſt Typhon, perſonnage barbare & monſtrueux, impie, & ennemi des Dieux; que Silo ou le Meſſie eſt Silène, ce Dieu ridicule, toujours chancelant d'yvreſſe. Priape & tous les autres Dieux profanes, ſont des images des anciens Heros, ou des choſes naturelles. Il repréſentoit la force vivifiante du Soleil, & la fécondité de la Nature. Il eſt ſelon pluſieurs, le Symbole du Soleil; ſelon d'autres, le Dieu Pan, ou Bacchus, Apollon, Mercure, Typhon, que de ſavans hommes ont cru être Moyſe. Ils n'auroient donc pas fait difficulté de le dire de Priape. A quoi l'on peut ajoûter que le même obſcénité qui paroît dans les images de Priape, ſe trouvoit auſſi dans celles des Dieux Pan, Orus, Oſiris, Mercure, Maryſus, & Terminus. Mr. Huet dans ſes Commentaires de ſa Vie (*Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus*) convient que ſa Démonſtration fut mieux reçuë par les Etrangers que par les François, dont pluſieurs la regardérent comme un Ouvrage plein d'érudition, & vui-

de

Caen en Normandie le 8 Février 1638, de Daniel Huet, Ecuyer, & d'Iſabelle Pilon de Bertouville. Il perdit ſon pere à dix-huit mois, & ſa mere quatre ans aprés. Il fut livré à des Tuteurs négligens, qui

de de preuves. Ce qui a fait dire à beaucoup de perſonnes, qu'il n'y avoit démontré que la grande lecture de l'Auteur. D'autres moins équitables les pillérent, & l'attaquérent en même tems, comme pour cacher leur larcin. Mr. Huet ſe plaint entre autres de Mr. Ferrand, & du P. Fraſſen, & ſurtout de ce dernier, que Mr. de Harlay, Archevêque de Paris, obligea de lui faire ſatisfaction. Mr. Simon avoit eu deſſein de faire un Abrégé de cet Ouvrage, mais Mr. Huet ayant appris que c'étoit pour y changer tout à ſon gré, le fit remercier de ſes ſervices. La premiére Edition de 1679 eſt recherchée, parce qu'il y a quelques endroits qui ne ſe trouvent point dans les Editions faites à Paris en 1687 & 1690. [☞ Il me ſemble que perſonne n'a donné une idée plus juſte de l'Ouvrage de l'Evêque d'Avranches, & n'a mieux diſtingué ce qu'il y a de ſolide, d'avec ce qui l'eſt moins, que Mr. l'Abbé *Houteville*. Ecoutons-le parler *: „ Depuis Spinoſa quelques „ Incrédules ſe retranchoient contre la foi, par la raiſon „ ſeule que l'authenticité de nos Livres leur ſembloit ſuſpecte. . . . . Pour leur enlever cet aſyle, Mr. Huet „ fit ſa *Demonſtration Evangélique*, dont le but eſt de prouver que le Corps des Ecritures eſt inconteſtablement des „ Auteurs dont il porte les noms. Il faut que nos Ennemis le reconnoiſſent, par cet Ouvrage la Vérité de „ nos Ecrits eſt miſe au-deſſus de leurs atteintes, tous les „ doutes ſont diſſipés, toutes les Objections ſont détruites, même celles que l'Incrédule n'avoit pas imaginées, „ & nous n'appréhendons point que déſormais aucun adverſaire inſtruit oſe nous dire, Vous ne poſſédez pas la „ pure Parole de Dieu." Il vient enſuite à ce qu'il y a de conjectural dans l'Ouvrage de Mr. Huet. „ Tout homme, *dit-il*, & même toute condition a ſon foible. Celui du Sçavant eſt d'aimer trop ſa conjecture. . . . . „ Dans le cours de ſes grandes recherches, Mr. Huet „ crut appercevoir que la Fable & toute la Théologie Idolâtre étoit l'Ecriture altérée . . . . . il avança que la Mythologie des Nations, qu'on n'a découverte que depuis „ peu, eſt originairement tirée des Livres du Moyſe. . . . „ il ſoutient que Moyſe eſt le Dieu qu'ont adoré tous les „ Penples, & qu'ils ont déguiſé ſous des noms différeur." Mr. l'Abbé *Houteville* fait enſuite quelques réflexions ſur le ſentiment de Mr. Huet, & il dit très bien que *cher- „ cher Moyſe* dans les premiers ſiécles de l'Idolâtrie, *c'eſt le demander aux tems où il n'étoit pas encore*. Il prouve que Mr. Huet ne peut tirer aucun avantage contre les Incrédules des paralléles qu'il fait, & finit par cette judicieuſe réflexion. „ Cet Exemple doit inſtruire quiconque écrit „ ſur les matiéres de Religion, à n'employer jamais que „ des preuves qui tranchent, & qui décident par le fond „ même. Celles qui ſont foibles & conteſtables, à plus „ forte raiſon celles qui ſont défectueuſes, doivent être „ ſoigneuſement évitées, parce qu'ici tout ce qui ne ſert „ pas devient nuiſible." Add. du Tr.) VII. *Cenſura Philoſophiæ Carteſianæ*. Paris 1689 in-douze. Helmſtad 1690 in-4. par les ſoins de Mr. Henri Melbomius. *Friſia* (peut-être Franeker) 1690 in-douze. Hanovre 1690. *Compt.* 1690 in-douze. Paris 1694 augmentée. Quand Mr. Huet a compoſé cette *Cenſure*, dit Mr. Themiſſeul dans ſes Lettres †, il étoit piqué contre les Cartéſiens. On le voit dans la Ch. VIII. de cet Ouvrage. Il trouvoit mauvais que ces Philoſophes préféraſſent ſuſniment ceux qui cultivent leur raiſon, à ceux qui ne ſont que cultiver leur mémoire, & qu'ils exigeaſſent qu'on travaillât plutôt à ſe connoître, qu'à connoître ce qui s'étoit paſſé dans les ſiécles reculés. „ Quoi! *dit-il*, parce que nous ſommes ſçavans, nous devendrons le ſujet de la plaiſanterie des Cartéſiens?." VIII. *Quæſtiones Alnetanæ de Concordiâ Rationis & Fidei*. Caen 1690 in-4. Leipſig 1694 in-4. 1701 & 1709 in 4. Cet Ouvrage eſt compoſé en forme de Dialogue à l'imitation des *Tuſculanes* de Cicéron. Il eſt diviſé en trois Parties. Il poſe des principes généraux touchant la certitude de la Raiſon & de la Foi; touchant l'uſage de la Raiſon dans les matiéres de Foi, & de la Foi dans les choſes qu'on ne connoit point par la Raiſon, & recherche les moyens de les accorder enſemble. Il entreprend de montrer que les choſes qui paroiſſent les plus éloignées de notre Raiſon, & que la Religion nous propoſe à croire, ne ſont pas plus extraordinaires, que beaucoup de choſes que les Payens croient dans leur Religion. Pour cela il compara les Dogmes & la Pratique de la Religion Chrétienne avec les Sentimens des Philoſophes, les Fables des Poétes, & les Pratiques des Peuples, en quoi conſiſtoient leur Théologie, & qui étoient le fondement de leur Religion. IX. *De la Situation du Paradis Terreſtre*. Paris 1691 in-douze. Leipſig 1694 in-16. traduit en Latin, par Jean George Pritius, Théologien & Miniſtre de Francfort. Leipſig 1694 in-4. en Latin avec la *Démonſtration Evangélique*. Amſterdam 1698 in-douze, en Latin, avec la *Diſſertation ſur les Navigations de Salomon*. Amſterdam 1698 in-folio, dans les *Critiques Sacrés*. Amſterdam 1701 in-douze. Amſterdam 1716 in-douze, traduit en Flamand. Mr. Huet place le Paradis Terreſtre ſur le Canal que forment le Tigre & l'Euphrate, après s'être joints auprès d'Apamée, entre le lieu de leur jonction & celui de leur ſéparation, lorſqu'ils ſe diviſent pour tomber dans le Golphe Perſique, ſur la partie la plus Orientale du Bras Méridional d'un grand détour que fait ce Fleuve vers l'Occident, qui eſt marqué dans les Tables Géographiques de Ptolomée près d'Aracca, environ à 32 degrés 39 min. de Latitude Septentrionale, & 80 degrés dix minutes de Longitude. X. *Nouveaux Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Carteſianiſme*. Paris 1692 in-8. Amſterdam 1698 in-douze, augmentés. La premiére Edition a paru ſous le nom de *M. G. de l'A;* c'eſt à-dire de Mr. *Gilles de l'Aunay*, homme célébre, tenant des Conférences à Paris, qui voulut bien prêter ſon nom. La ſeconde Edition eſt ſous le nom de M. G. *de l'Académie Françoiſe*, par l'erreur du Libraire de Hollande, qui expliqua mal les Lettres initiales de la premiére Edition. XI. *Statuts Synodaux pour le Diocéſe d'Avranches, lus & publiés dans le Synode tenu à Avranches, l'an* 1693. XII. *Trois Supplémens aux dits Statuts Synodaux, lus & publiés dans les Synodes tenus à Avranches dans les Années* 1695, 1696, 1698. à Caen in-8. XIII. *Carmina Latina & Græca*. Deventer 1668 in 8. Amſterdam 1672 in 16. par les ſoins de Mr. Hogerſius. Utrecht 1664 in-8. & 1700 in-16. par les ſoins de Mr. Grævius. Paris 1709 in-douze, cinquiéme Edition, par les ſoins de Mr. l'Abbé d'Olivet, qui en a donné une nouvelle Edition en 1729 in-douze. XIV. *De Navigationibus Salomonis*. Amſterdam 1698 in 8. réimprimé avec les *Critiques Sacrés*, traduit en François, & donné au Public par Mr. Bruzen de la Martiniére, dans un Recueil intitulé, *Traités Géographiques & Hiſtoriques pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture Sainte, par divers Auteurs célebres*. La Haye 1730, deux Volumes in douze. Il examine comment Hiram, Roi de Tyr, pouvoit envoyer ſes Vaiſſeaux de Tyr, qui eſt ſur la Méditerranée à Eſiongueber ſur la Mer Rouge, Il prétend qu'il y avoit un Canal fait de main d'homme, qui alloit du Nil à la Mer Ronge. Il le prouve par le témoignage des Arabes, qui diſent que ce Canal étoit dés le tems d'Abraham. Strabon dit que Séſoſtris l'avoit fait ouvrir, & Hérodote, que ce fut Necchus petit-fils de Séſoſtris. Quelques Auteurs diſent qua ce travail fut abandonné, mais il ſe peut qu'il y ait en un petit Canal d'achevé, & que le grand ne l'ait pas été. Mr. Huet recherche enſuite la ſituation d'*Ophir*, & de *Tharſis*. Il croit qu'*Ophir* étoit la Côte Orientale d'Afrique, que les Arabes appellent *Zanguébar*, & particuliérement *Sofala*, qui eſt ſur la même Côte. *Tharſis* eſt, ſelon lui, la Côte Occidentale de l'Afrique & d'Eſpagne vers l'embouchure du Béris. XV. *Notæ in Anthologiam Epigrammatum Græcorum*. Utrecht 1700 in-douze, jointes au Recueil des Poëſies de l'Auteur par Mr. Grævius. XVI. *Les Origines de la Ville de Caën & des Lieux circonvoiſins*. Rouën 1702 in-4. La ſeconde Edition, imprimée dans la même Ville en 1706, eſt fort augmentée. XVII. *Lettre à Mr. Perrault ſur le Paralléle des Anciens & des Modernes, du* 10 *Octobre* 1692. Inſérée dans la troiſiéme Partie des *Pièces fugitives*, à l'inſu de l'Auteur, qui y combat fortement & bien Mr. Perrault. XVIII. *Examen du ſentiment de Longin ſur ce paſſage de la Geneſe*. Et Dieu dit, que la Lumiére ſoit faite, & la Lumiére fut faite, inſéré dans le Tom. X. Art. 3. de la *Bibliothéque Choiſie* de Mr. Le Clerc. Voici ce qui donna occaſion à cette Piéce. Mr. Huet avoit ſoutenu, dans ſa *Démonſtration Evangélique*, que ce paſſage de Moyſe. *Dieu dit, que la Lumiére ſoit, & la Lumiére fut*, eſt très-ſimple, & nullement ſublime, comme l'a prétendu Longin dans ſon *Traité du Sublime*. En 1682 M M. du Port Royal donnérent une Verſion Françoiſe de la Genéſe, avec *une Expoſition du Sens Litéral & Spirituel, tirée des Saints Peres & des Auteurs Eccléſiaſtiques*, aprés avoir cité, dans la Préface, l'autorité de Longin, qu'il y a du ſublime & du grand, *dans le ſtile de cette Hiſtoire, qui étant tempéré par une ſimplicité divine, eſt marqué par-tout au caractére de la vérité*, ils rapportent la ſentiment de cet habile Rhéteur ſur le paſſage en queſtion, & y ajoûtent la remarque, ou, pour me ſervir de leurs propres termes, la *ſage réflexion* de Mr. Boileau, dans la Préface de ſa Traduction de Longin, imprimée avec ſes Oeuvres en 1674. Tout cela engages M. Boileau à faire une addition à ſa Préface, où il témoigne ſa ſurpriſe de ce que Mr. Huet ne reconnoit point de Sublime dans ce paſſage de la Genéſe, & il ſe félicite du ſuffrage de MM. de Port-Royal, qui avoient jugé tout autrement que le Préſat. Mr. Huet ayant lu cet endroit, crut devoir défendre ſon ſentiment, & écrivit une Lettre aſſez longue à Mr. le Duc de Montauſier, Gouverneur du Dauphin. Il ne faut pas douter que le Due ne communiquât bientôt cette Lettre à Mr. Des Preaux, mais il y a de l'apparence, qu'il ne ſe rendit pas aux raiſons de Mr. Huet, puiſque dans toutes les Editions ſuivantes de ſes Oeuvres, il ne changea rien à l'endroit de ſa Préface, dont Mr. Huet s'étoit plaint. Il ne répondit pas non plus à cette Diſſertation, vraiſemblablement parce qu'alle n'étoit pas publique. Car Mr. Le Clerc l'ayant inſérée, en 1706, dans ſa *Bibliothéque Choiſie*, accompagnée de judicieuſes Remarques pour appuyer le ſentiment de Mr. Huet, Mr. Boileau jugea à propos de répondre. XIX. *Lettre à Mr. Foucault, Conſeiller d'Etat, ſur l'Origine de la Poëſie Françoiſe, du* 16 *Mars* 1706. Inſérée dans les Mémoires de Trévoux du 1721. XX. *Lettre de Mr. Morin de l'Académie des Inſcriptions à Mr. Huet* (c'eſt-à-dire de Mr. Huet lui-même) *touchant le Livre de Mr.* Toland *Anglois, intitulé*, Adeiſidæmon, & Origines Judaicæ. Inſérée dans les *Mémoires de Trevoux*, Septem-

* *Diſcours Hiſt. & Crit. ſur la Méthode des principaux Auteurs qui ont écrit pour & contre la Chriſtianiſme, depuis ſon origine.* A la tête de *la Religion Chr. prouvée par les Faits.* p. cc & ccl. Par. 1740 in-4.

† On n'a fait que copier ici le Pere Niceron. *Mém. des Hommes. Ill.* T. I. p. 41. Il s'agit d'un petit Ouvrage intitulé, *Lettres écrites de la Campagne*. La Haye 1721. in douze. Il eſt de Mr. Themiſſeul, connu depuis ſous le nom de Mr. de St. Hyacinthe: l'endroit cité ſe trouve à la p. 51. 52.

qui le mirent dans une penſion bourgeoiſe, où avec peu de ſecours, & n'ayant que de mauvais exemples, il ne laiſſa pas d'achever la carrière des Humanites, avant que d'avoir treize ans accomplis. Pour

bre 1709, & dans la Recueil qua Mr. l'Abbé de Tilladet a fait de quelques Ouvrages de Mr. Huet ſous le titre de *Diſſertations ſur diverſes matières de Religion & de Philologie.* Paris 1712. 2 Vol. in-12. la Haye 1714, 2 Vol. in 12. XXI. *Hiſtoire du Commerce & de la Navigation des Anciens.* Paris 1716 in-douze. Bruxelles 1717 in-douze. Cet Ouvrage a été traduit en Anglois. XXII. *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus.* Amſterdam 1718 in-douze. [☞ C'eſt Mr. de Sallengre qui a fait imprimer cet Ouvrage de Mr. Huet ‡ Aod. d. t.] XXIII. *Traité Philoſophique de la Foibleſſe de l'Eſprit humain.* Amſterdam 1723 in-8. C'eſt un Traité de Pyrrhoniſme, indigne de l'Auteur. Le P. Caſtel Jéſuite a prétendu montrer dans ſes *Mémoires de Trevoux*, juin 1725 p. 989, que ce Traité n'étoit pas de Mr. Huet, mais Mr. l'Abbé d'Olivet a prouvé le contraire dans une Brochure publiée ſous le titre d'*Apologie* à Paris en 1726 in-douze. Ce Traité a été traduit en Anglois, & imprimé in-8. XXIV. *Huetiana, ou Penſées diverſes de Mr. Huet.* Paris 1722 in-douze. XXV. *Diane de Caſtro, ou le faux Tucas.* Paris 1728 in-douze. C'eſt un Roman qu'il compoſa dans ſa jeuneſſe. On trouve auſſi dans le ſecond Volume des *Memoires de Littérature* du P. Deſmolets, une Préface Latine de ſon *Traité de la Foibleſſe de l'Eſprit humain.* Il a laiſſé en Manuſcrit une Traduction Latine des *Amours de Daphnis & de Chloé*, de Longus, une *Réponſe à Mr. Regis, touchant la Metaphyſique de Deſcartes*, ſes *Notes ſur la Vulgate*, & un Recueil de cinq à ſix cens Lettres, tant Latines que Françoiſes, écrites à des Sçavans. Nous en donnerons ici quelques unes écrites au Docteur Thomas Gale, qui nous ont été communiquées par Mr. Gale, fils du Docteur.

„ Clariſſ. ornatiſſimoque Viro *Thomæ Galæo*,
„ S. P. D. *Pet. Dan. Huetius.*

„ *Jamblichum* tuum accepi, Vir doctiſſime, cum & ejus „ jam compos eſſem; nam ſtatim atque ad me perlatum „ eſt cum labore tuo excuſum, & doctrinæ tuæ monumen„ tis inſignem prodiiſſe, nihil mihi ad eum comparandum „ reliqui feci, cum propter Scriptoris ſingularem eruditio„ nem, perquam me plurimum profeciſſe memineram, cum „ nondum Græcè eatarer, tum propter accuratam tuam „ interpretationem, & Annotationes non vulgaris ſaporis, „ quas adjeciſſe te acceperam. Præclarè enim vero merи„ tus es de re literariâ & literatis omnibus nobili hac „ Lucubratione, nominiſque tui famæ egregiè conſuluiſti. „ Ego vero pro tam ſplendido muncre gratias ago tibi „ habeoque quam poſſum maximas. At futurum ſperave„ ram, ut omnes *Jamblichi* reliquias colligeres, & in unum „ corpus digereres. Id profecto, & Rei dignitas & Auctoris „ præſtantia, & reliquorum ejus operum Commendatio „ poſtulabat; nos verò id a te nunc expectamus. Atque „ utinam diligentiam tuam quoque conferres in excolen„ dam *Porphyrium*, hominem excellentis ingenii & doctri„ næ. Nihil profecto Literarum bono, cui natus es, vel „ gloriæ tuæ utilius præſtare quires; nihil eximiæ tuæ eru„ ditioni expromendæ commodius poſſes reperire. Quam„ obrem magnoperè bortor, at hanc Spartam ornandam „ ſuſcipias. Hoc ſi feceris, nullis omnino officiis deero, „ ſi quæ a me ad præclarum hoc inſtituтum promoven„ dum poterunt proficiſci. Et verò ſunt mihi ad manum „ nonnulla, quibus non parum locupletari poſſet hæc E„ ditio. Digna quoque res eſſet ſtudiis tuis ſparſa *Pro„ cli* monumenta recomponere, viri magni, qui clariſſi„ mas diſciplinas animo pervagatus eſt, & acutis commen„ tationibus illuſtravit. Harum collectionem nos quoque „ juvare & collatis ſymbolis amplificare poſſemus. Ac ſæ„ penumero ſum miratus neglectos jacoiſſe hactenus lo„ cupletes & juculentos Auctores, neque inter rot eruditos „ homines, qui Veterum emendandis & edendis ſcriptis „ induſtriam ſuam commodarunt, extitiſſe quemquam, qui „ ad hæc excutienda & publicanda animum appellerct. „ Nempe uni tibi Laborem hunc deſtinabat Deus, ut qui „ alios doctrinâ ſuperes, idem auctores eruditione cæteris „ præſtantiores curis tuis perpolires. Cæterum ſapere tibi „ *Demonſtrationem* meam *Evangelicam* per mihi gratum „ perque jucundum eſt, cum ipſum te norim quem limati „ ſis & ſubacti Ingenii judicioque. Miſeram exemplaria „ Libri hujus ad clariſſimos viros *Pearſonum*, *Voſſium*, *Ber„ nardum*, & *Belkeum*; quæ an ad vos perverenint nullus „ ſcio. Ex te velim intelligant noſtræ adverſum eos ob„ ſervantiæ ſignificationem hanc me dediſſe. Vale, præ„ ſtantiſſime Galæe, & me ama. Vale VI Cal. Septemb. „ MDCLXXIX. Lutet."

† Niceron *Mém. des Hom. ill.* T. X. Part. I. p. 6.

„ Cl. eruditiſſimoque Viro *Thomæ Galæo*,
„ S. P. D. P. D. *Huetius.*

„ Quanti intereſt literariæ Reipublicæ exire in lucem pu„ blicam quæ a *Simplicio* in *Jamblichum* diſputata ſunt, „ præſertim ſi labor tuus acceſſerit & diligentia, præclarè „ intelligo; neque operæ nilli vel labori parcendum mihi „ eſſe duco, quoad ejus compos fieres. Verùm ſcito Romæ „ perpaucos eſſe, qui Græca Exemplaria verſare, paucio„ res qui deſcribere conſueverint. Eſurientes quidam Græ„ culi operam olim ſuam ad id locabant; qui quæſtûs, „ quoniam exilis erat, neque ἀφέλια ſatis largiter ſappe„ ditabat, egeſtate coacti, ad alias artes animum ſtudium„ que converterunt. Eſt equidem nunc illic *Petrus Poſſi„ nus*, Græcarum Literarum apprimè ſciens, mihique a„ micus. Verùm ab homine ætatis jam affectæ ſuis ſtu„ diis intento, fuiſque meritis percelebri, hanc operam „ nec poſtulare æquum eſt, nec expectare. Si quid tamen „ vel precibus aliunde efficere potero, vel auctorirate, „ vel etiam pretio, non pariar officium ullum erga te „ meum deſiderari. De colligendis & componendis atque „ etiam adornandis *Porphyrii* Operibus ſeriò te cogitare „ vehementer ſanè lætor. Præclarum enim vero conſi„ lium, nobis utile, & tibi perquam honorificum; quo & „ eos, qui ſeverlores ſectantur diſciplinas, & qui æmu„ niores, tibi devincias. Ecquod enim Doctrinæ genus, „ quam Literarum partem non attigit Vir ille maximus? „ Macte igitur eſto hoc animo, doctiſſime Galæe, & in eam „ curam cogitationemque incumbe, hanc ani tibi Palmam „ eſſe repoſitam, quam Eruditorum omnium plauſus uſci„ piet, immortalis Gloria conſequetur. Fertur iſthic a„ pud vos prodiiſſe ante hos quatuordecim annos *Diſſer„ tatio de Paradiſo Terreſtri*, Anglico ſermone ſcripta. „ Velim ex te ſcire quid ſit illud Operis: unde ſi quidquam „ diſcere nos poſſe putes, peto abs te ut Librum ad me „ mittas: dabo operam ut ſtatim tibi pretium remunere„ tur: Vale IV Eid. Jan. MDCLXXX. de Sangermans.

„ Clariſſ. doctiſſimoque Viro *Thomæ Galæo*,
„ S. P. D. P. D. *Huetius.*

„ Literas tuas ad XIII Cal. Martias tertio circiter quar„ toque poſtquam ſcriptæ erant menſe, via tandem accepi. „ Lutetiâ enim profectus IV Cal. Maii Alnetum veni, quæ „ Abbatia mea eſt in Neuſtria inferiore, non longè Cadomo diſtans; atque illuc poſt longos & diuturnos circui„ tus ægrè tandem perveneram Literæ tuæ. Ad eas ſic „ habeto: Scribam ad *Petrum Poſſinum*, det operam, ut „ *Simplicium* illum, quem poſtulas, vel per ſe, vel per „ amicos in Bibliotheca Vaticanâ, aliiſque quæ Romæ ſunt, „ conquirat. Sed quoniam homo ſenio eſt confectus, & „ horarum ſuarum parcus, auctor tibi ſum, ut literas „ meas mittas ad *Nazarium* tuum, negotiumque ipſi des, „ ut *Poſſinum* conveniat, redditiſque meis Literis para„ rum ſe dicat, quæcunque vel ſuaſerit vel juſſerit exe„ qui; ſe modo auctoritate ſuâ, ope, conſilio, officiis „ adjuvet. Quod factурum libenter virum humaniſſimum „ ſpero, atque eriam recipio. Hoc tibi ſi probabitur, Li„ teras ad *Poſſinum* ſtatim a me babebis. Libellum Angli„ cum *de Paradiſo Terreſtri* unà cum Literis tuis accepi. „ Habeo gratiam; referam etiam, ſi potero; majorem ta„ men habuiſſem, ſi pretium a me repræſentari paſſus eſ„ ſes. Nam quò promotior eſt Liberalitas tua, eò par„ cius hic mihi utendum eſt. *Procli Diſſertationes in Par„ menidem* ſi quando nanciſcar, tibi redimam. Verùm rarò „ venales proſtant Libri hujuſmodi calamo exarati. Si „ uſpiam occurat, atque ejus deſcribendi facultatem im„ petraverimus, non malè nobiſcum agetur. Vale Id. Sept. „ MDCLXXX. Alneto ad Adonem flavium.

„ Cl. doctiſſimoque Viro *Tho. Galæo*, S. P. D.
„ *P. D. Huetius.*

„ Eram Lutetiæ, cum mihi redditæ ſunt ante aliquot men„ ſes poſtremæ Literæ tuæ, quibus velle te ſignificares, ut „ Romam ad *Petrum Poſſinum* ſcriberem de *Simplicio*, adi„ tuque ad Bibliothecam Vaticanam hominibus tuis pate„ faciendo. Feciſſem illico, niſi ad me periatum fuiſſet de „ humaniſſimi hujus viri obitu; quod eſſt non certò & „ affirmarè dicebatur, mihi tamen expectandum eſſe duxi, „ quoad certius aliquid acciperem. Id ipſum verò ad te „ ſcribere diſtuli, quod & Lutetiæ valetudine ſatis din „ tentatus ſum, ſic ut lectione & ſcriptione mihi à Medi„ cis interdiceretur, & poſt reſtitutam ſanitatem ſtatim „ huc me contuli, confirmandi mei cauſſa. Cum ergo de „ *Poſſini* vitâ incertus ſum, ne nunc quidem ad eum ſcri„ bo, ne fruſtra ſcribam. Quod ſi res adhuc integra eſt, & „ perſeveras in propoſito, ſcribam ad Eminentiſſimum Car„ dinalem Eſtræum, qui Literis Literatiſque impenſis fa„ vet, literarum omnium ipſe peritiſſimus, ut *Nazarium* „ tuum auctoritate ſuâ adjavet, ad ea conficienda, quæ ip„ ſi demandaſti. Id tibi ſi probari intellexero, ſtatim a „ me Literas ad eum accipies. Utar ad id Mabillonii no„ ſtri operâ quoad ex te ſciam, quod eas ad te recta de„ ſtinari, quoque modo inſcribi jubeas. Tu tuas ad me „ mittes Lutetiam, apud Andream Pralard Bibliopolam „ viâ Jacobæâ, qui eas quocunque loco futurus ſim dili„ genter curabit. Ita nullius interpoſitione egebimus. De „ ſtudiis & locubrationibus tuis valdè velim ex te co„ gnoſcere. Vale Cal. Sept. MDCLXXXI. Alneto."

„ Præſtantiſſimo Viro *Thomæ Galæo*, S. P. D.
„ *Pet. Dan. Huetius*, Epiſcopus Sueſſo„ nienſis deſignatus.

„ Accepi Literas tuas, eruditiſſime *Galæe*, ſingularis ad„ verſum me benevolentiæ ſignificatione plenas, quibus „ novâ dignitate auctum me gratularis. Et verò perhono„ rificum mihi eſt hoc de me maximi Regis judicium, qui

„ tan-

Pour ſa Philoſophie, il tomba ſous un excellent Profeſſeur, le Pere Mambrun Jéſuite, qui à la maniére de Platon, voulut qu'il commençât par apprendre un peu de Geométrie. Mais Mr. Huet alla plus loin

„ tanto munerî nec imparem nec indecorem fore me cen-
„ ſui; probarî tamen abs te non exigua mihi eſt honoris
„ acceſſio. Quanquam ſi non ineptus mei æſtimator eſſe
„ velim, ſuſpicari fortaſſe debeam non id tam ab exiſti-
„ matione tuâ quam ab amicitiâ proficiſci. Et ſi verò no-
„ va ac priori longè diſſimilis vivendi ratio jam inde mihi
„ jucunda eſt, nunquam tamen a me impetratum tri ſen-
„ tio, ut *ritiarâ carentem ſenectam*, hoc eſt, ut Literarum
„ noſtrarum expertem, agere poſſim. Nam in quarum ſinu
„ natus & eductus ſum, quæ nobis jucundiſſimæ & indivi-
„ duæ comites ita adhæſerunt, ut rebus afflictis ſolatio,
„ lætis & florentibus oblectationi ſemper fuerint, quarum
„ muneris eſt *quod ſpiro & placeo*, ſi modo placeo; eas
„ affectâ jam ætate aſpernari illiberale eſſe duco. Quam-
„ obrem nihil eſt cur dubites, quin eodem animo accî-
„ piam excellentis doctrinæ tuæ fœtus, iiſque evolvendis
„ par ſtudium adhibeam ac feci olim, cum nullæ curæ
„ otium noſtrum interpellarent. Libellus *Origenis de Ora-*
„ *tione*, quem ad me miſeras, intra ipſius Angliæ fines a
„ prædonibus interceptus eſt. Si quando promiſſum de
„ edendis *Origenis* opuſculis exſolvere potero, non pa-
„ rum ex labore hoc tuo ad noſtram Editionem accedet
„ ornamenti: Nondum puto in Galliam perlatum fuiſſe
„ *Spencerî* Librum *de Legibus Ebræorum*. Magnum aliquid
„ & ſingulari Auctoris eruditione, & ab argumenti hu-
„ jus dignitate expectamus. Tu verò, Vir eximie, in no-
„ bis amandis perge: Id profecto, ſi non virtute, at no-
„ ſtro erga te cultu & obſervantiâ promeremur. Vale. Lu-
„ tetiæ Pariſ. VI Eid. Aprilis MDCLXXXVI.

„ Ornatiſſimo & eruditiſſimo Viro *Thomæ*
„ *Galæo*, S. T. P. *Petrus Daniel Huetius*,
„ Epiſcop. Sueſſon. deſignatus.

„ Jam diu ſum in ære tuo, doctiſſime *Galæe*, cum ob egre-
„ gium illud Munus, quo nos profecutus es, luculentum
„ Librum *de Piſcibus* à *Mabillonio* tuo nobis nomine red-
„ ditum, de quo maximas habeo tibi quæ ago gratias; tum
„ multò magis ob tuam in retinendâ noſtrâ neceſſitudine
„ conſtantiam & fidem. Nos verò hinc minimè deſumus,
„ & quamvis non patiur moles negotiorum, quibus in
„ adminiſtrandâ ampliſſimæ Diœceſi non premimur modò,
„ ſed planè obrulmur, ut frequenti Literarum Commercio
„ benevolentiam tuam colere, noſtramque tibi teſtificari
„ poſſimus; viget tamen ex apud nos excellentis tuæ eru-
„ ditionis admiratione conjunctâ. Subit interdum invidere
„ *Fuſtello* noſtro, qui eandem tecum urbem habitat, &
„ ſedens adverſus identidem te aſpectat & audit. Verùm
„ quoniam, ita terrâ marique disjuncti ſumus, ut mutuo
„ colloquio aſpectuque frui nobis non liceat, animorum
„ certè conjunctione noſtri deſiderium ſolemur. Vale Lutet.
„ Pariſiorum X Cal. Martias MDCLXXXVII.

„ Eximio Viro *Thomæ Galæo*, S. P. D. *Petrus*
„ *Daniel Huetius*, Epiſcopus Sueſſonenſis
„ deſignatus.

„ De *Manilio* edendo nunquàm equidem cogitavi, Viro-
„ rum omnium optime & humaniſſime; & ſi cogitaſſem,
„ nunc mihi variis occupationibus & gravibus curis implî-
„ cito hujuſmodi cogitatio omnino eſſet abjicienda. Id-
„ ceatne verò hæc ſtudia perſequi, cui reſpirare non li-
„ cet? Et nunc quod in hoc ſeceſſu poſſum otioſus vide-
„ ri, non ita ſane eſt; nobiſcum attulimus negotia noſtra.
„ Meminiſti Horatianum illud, *Poſt equitem ſedet atra cura.*
„ His negotiis alia ſuccreſcunt indies, nec literas noſtras
„ reſpicere, nedum retractare ſinunt. Cur autem Manilii
„ Editionem ſuſcepiſſe vel dictus ſum vel creditus, duo
„ videntur effeciſſe; & quod notæ quædam noſtræ ad cal-
„ cem Delfinianæ Editionis adjectæ ſuot octo ab hinc an-
„ nis; & quod Auctoris hujus Codicem quemdam MS.
„ miſit ad me nuper *Voſſius*. At notas expreſſerunt a me
„ *Fabi* Editoris flagitationes aſſidua: Codicem verò hunc
„ pervolutare ſivit otium, quod ætate hâc proximâ præ-
„ tierunt nobis aquæ Borbonienſes, ad quas valetudinis
„ cauſâ me contuli. Etſi verò illuſtrandi Manilii nullum
„ omnino cepi conſilium, quod ſi tamen perficere poſſis,
„ ut ſtudioſus aliquis Codicis Oxonienſis cum Editione
„ Scaligeranâ conferendi laborem in ſe velit recipere,
„ & variantes Lectiones ad te transmittere, quas mecum
„ deinde communicet, rem mihi feceris longè gratiſſi-
„ mam. *Perplyrii* Editionem περι αποχης ανοχης benè
„ tibi vertere cupio. Doctus & plenus bonæ frugis Li-
„ bellus, ut alia omnia magni illius Viri, cujus utinam
„ univerſas ſcriptiones in unum aliquando corpus poſſis
„ colligere. Poteris quidem, ſi voles, voles autem, ſi
„ me audias; nam qui pro dignitate operis reſtè exequi
„ poſſit, præter te nemo homo eſt. Lutetiæ recuditur
„ *Demonſtratio* noſtra *Evangelica*. Illuc poſt ſemeſtrem ab-
„ ſentiam revolare cogito. Et verò continui imbres, qui
„ totum hunc fædarunt Septembrem, ex amæno hoc ſe-
„ ceſſu me invitum extrudunt. Tu bene vale. IV. Non.
„ Octobris. MDCLXXXVII. ex Alneto."

„ Ornatiſſimo Viro *Thomæ Galæo*, S. P. D.
„ *Petrus Daniel Huetius*, Epiſcop. Sueſſon.
„ deſignatus.

„ Literas tuas ad VII Cal. Quintil. datas Idibus Octobris
„ accepi in Alnetano noſtro, quæ eſt Abbatia Neuſtriæ
„ inferioris. Tunc autem me comparabam ad reditum pro
„ more meo. Sic enim annis abhinc aliquot vitæ tempora
„ partiri ſoleo, ut Vere & Æſtate ruſticus ſim, hyeme
„ urbanus, Lutetiamque repetam. Nihil autem mihi ma-
„ gis præter ſpem potuit contingere, quam variantes Lec-
„ tiones *Manilîani* Codicis *Mirtinenſis*, tuo amicorumque
„ tuorum ſtudio excerptas, accipere. Nam quid tantum
„ de re promeritus ſum, omnium quotquot ſunt hominum
„ optime & beatiſſime, ut tantum Laborem ſubire, tot-
„ que bonarum horarum jacturam meâ cauſâ facere velles?
„ Equidem ſi te ex ſcriptis duntaxat tuis noſſem, primâ-
„ rum te gentis eruditæ lineæ cunctatione ac ſortaſſe etiam
„ primum principemque ponerem. Nunc cum ad ſingula-
„ reſne illam doctrinam humanitas inuſitata, & exprompta
„ liberalitas acceſſerint, nihil a me dici poteſt tam ma-
„ gnificè, quin Virtus tua exuperet. Quamvis igitur gratias
„ habeo tibi agereque immortales debeo, referre certè ne-
„ que poſſum, neque poſſe unquam ſpero. Cæterum quod
„ ais, geminam tibi videri hujus Operis Editionem prodiſſe,
„ in eo facilè tibi aſſentior; nam & in aliis idem depre-
„ benſum eſt a me, maximè verò in Joſephi Αρχαιολογια,
„ quod & Clariſſimum *Bernardum* monui. Cunam verò
„ diſcrepantia hæc Mamiliani Aſtronomici accepta refe-
„ renda ſit, an Auctoris ipſi, an alteri, ſtatuere ſanè promp-
„ tum non eſt, ei præſertim, cui perſpecta ſit infinita Cri-
„ ticorum licentia. Nam ne recedamus ab hoc opere, ſi
„ quis Scaligeri Editioner cum priſcis, vel ipſas etiam in-
„ ter ſe contulerit, *Manilium* penè quærat in *Manilio*, ea
„ ſuit hominis confidentia. Gratiſſimum mihi fuit eximium
„ Ariſtarchi Libellum, nativo ornatu excultum, & inſigni
„ fragmenti *Pappi* cinctum prodire. Atque utinam idem
„ ſtudium in reliquis Mathematicis a Commandino Latinè
„ editis, longèque etiam pluribus, qui latent in forulis
„ Bibliothecarum, ponat aliquando doctiſſimus *Wallifius*.
„ Multos in iiſdem argumentis verſatos jam olim parave-
„ rant prælo, qui Regiæ huic Bibliothecæ tum præfecti
„ erant, quidam etiam typis ſunt excuſi, ſed nondum ve-
„ nnunt. Interpretandorum eorum curam demandaverat
„ illuſtriſſimus *Colbertus Henrico Valeſio*, Viro cætera doc-
„ tiſſimo, at Mathematicarum Diſciplinarum imperito.
„ Hinc maxima ſuccrevit Errorum ſegeo, qui vel primo
„ intuitu incurrunt in oculos. Plurimos facilè reperias
„ ſcientiæ hujus, plurimos Græce Linguæ gnaros, per-
„ paucos utriuſque, ac ferè nullos; pauciores etiam qui
„ Veterum Mathematicorum Libros verſaverint. Fugerat
„ me penitùs inſigne illud, quod indicaſti, *Bedæ* teſtimo-
„ nium de Purpurâ veſtrate Britannicâ, ex quo liquidò
„ cognoſcitur, neque unquam Intercidiſſe omnino Purpu-
„ ræ uſum, contra ac multi putant, & hanc quæ nupet
„ apud vos reperta eſt, illam ipſam eſſe, quæ Bedæ tem-
„ poribus erat in pretio. Perge verò excellenti tuâ eru-
„ ditione doctiores nos facere. Ego quidem libenter tibi
„ μαθητευω. Vale. Lutet. Pariſ. Cal. Dec. MDCLXXXVIII.

„ Viro ampliſſimo D. D. *Petro Danieli Huetio*,
„ Abrincotenſium Epiſcopo, *Thomas Gale.*
„ S. P. D.

„ Nobilis Vir *Robertus Boyle* ὁ μακαρτης, libris eruditis
„ Philoſophiam, vitâ ſanctiſſimâ Religionem plurimùm pro-
„ movit. Idem legavit ſtipendia, quo eruditus quiſpiam
„ inſtrueretur ad bellum contra Atheos gerendum, quâ
„ Scripris, quâ concionibus, per omnem poſteritatem. Non
„ eſt diſſimulandum multo apud nos effervbuiſſe Atheorum
„ Exanima: otio ſuo aſſiduè abutuntur in traducendo Moyſe.
„ Julianus Simplicius, aliique reſtè, aiunt, pronumiavere
„ totam κοσμογονιαν Moyſaicam ex facilis Ægyptiorum fa-
„ bulis deſumptam fuiſſe. In tempore igitur, S. Antiſtes,
„ ediditſe videris elegantem de Paradiſo Libellum. Mul-
„ ti eum legunt & laudant: nt idem faciant plures, cura-
„ bo ut noſtro ſermone publicum prodeat. Hoc meum
„ conſilium orò in bonam accipias partem, veniam-
„ que impertias, quod te intonſulto rem iſtam aggreſſus
„ ſim. Emiſi hoc anno duo Volumina Hiſtoricorum, qui
„ res Anglicanas olim Latinè tradiderunt. Ubi primùm
„ clandetur Janua, hos ad te, Venerande Præſul, mittam,
„ obſervantiæ meæ teſtes. Emendavi ad MSS. veteres
„ Jamblichi libros, quos priùs evulgavit Arcerius. Iſti
„ cum verſione meâ exibunt, Vere appetente. Ejuſdem
„ Jamblichi Opuſculum περι των κατα Μαθηματικην tuo benefi-
„ cio jam pridem nactus ſum. In eo interpretando nolui
„ tempus perdere. Lacunis ubique ſcatet oſcitantiâ Libra-
„ rii, quo apud vos uſus ſum. Molliora tempora video
„ mihi expectanda, ut hic Libellus ſanitati ſuæ reſtituatur.
„ Deus O. M. Orbi Chriſtiano pacem, tibi O Gallarum
„ Lux & Ornamentum, vitam ad multos annos concedat.
„ Vale. Dab. Lond. Kal. Novembres. Anno MDCXCII.

„ Præſtantiſſimo Viro *T. Galæo*, S. P. D. *Pe-*
„ *trus Danîel Huetius*, Epiſcopus Abrincenſis.

„ Dici non poteſt quam jucundæ mihi fuerunt Literæ tuæ.
„ Nam cum propter inſignem Erudirionem, qui paucos
„ hâc ætate pares habet, neminem ſuperiorem, carus ſis
„ omnibus, mihique adeo ipſi, multò mihi cariot es certè

„ ob

loin qu'on ne souhaittoit. Il prit un tel goût pour la Géométrie, qu'il en fit son capital, & mépriſa preſque les écrits que diſtoit ſon Maître. Il parcourut tout de ſuite les autres parties des Mathematiques, & en ſoutint des Théſes publiques, ce qu'on n'avoit point encore vu à Caen. Il devoit au ſortir de ſes Claſſes étudier en Droit, & y prendre des Degrés. Deux Ouvrages qui parurent en ce tems-là, interrompirent cette étude, & le jettérent dans une autre. Ces deux Ouvrages étoient *le Principes de Deſcartes*, & la *Géographie Sacrée de Bochart*. Il goûta d'abord *Deſcartes*, & ſuivit ſa Philoſophie pendant pluſieurs années. Quant à la *Géographie de Bochart* elle fit beaucoup d'impreſſion ſur lui, par ſon immenſe érudition; tout ce Livre étant plein d'Hébreu & de Grec, il voulut auſſi ſavoir ces deux Langues, & s'y appliqua avec ſoin; il forma une étroite liaiſon avec Mr. Bochart, qui l'aida dans cette étude. A vingt ans & un jour, la Coûtume de Normandie le délivra enfin de ſes Tuteurs, qui lui épargnoient ſordidement tout ce qu'ils pouvoient. Sa plus forte paſſion, & la premiére qu'il ſatisfit, dés qu'il ſe vit ſon maître, fut de voir Paris, non pas tant par curioſité, que pour ſe fournir de Livres & pour connoître les Savans. Deux ans après Chriſtine Reine de Suéde ayant invité Mr. Bochart à l'aller voir, Mr. Huet ſe joignit à lui, & partit au mois d'Avril 1652. Bochart ne fut pas reçu auſſi bien qu'il s'y attendoit. La ſanté de la Reine étoit un peu dérangée, trop d'application à l'étude lui avoit échauffé le ſang. Bourdelot ſon Médecin, habile Courtiſan, & qui avoit étudié autant ſon eſprit que ſa complexion, l'obligea de rompre tout commerce avec les Gens de Lettres, dans l'eſpérance de la gouverner lui ſeul. Bochart en ſouffrit; pour Mr. Huet, ſa jeuneſſe l'empêcha de paroître ſi redoutable à ce Médecin. Il vit ſouvent la Reine, elle voulut même ſe l'attacher, mais l'humeur changeante de *Chriſtine* lui fit peur, & il aima mieux au bout de trois mois revenir en France: où le principal fruit qu'il rapporta de ſon voyage fut un Manuſcrit d'Origéne, qu'il avoit copié à Stockholm, & la connoiſſance des Sçavans de Suéde & de Hollande, où il avoit paſſé. Mr. Huet de retour dans ſa Patrie reprit ſes études avec plus de vivacité que jamais, pour ſe mettre en état de donner au Public ſon Manuſcrit d'Origéne. Deux Academies, l'une qui s'étoit formée en ſon abſence pour les Belles-Lettres, & dont il avoit été élu Membre ſans le ſavoir, l'autre qu'il fonda lui-même pour la Phyſique, ſervoient à le délaſſer, ou plutôt le faiſoient de tems en tems changer de travail. Seize ans après ſon retour de Suéde il mit ſon Origéne au jour. Il paſſa ces ſeize ans dans ſa Patrie ſans emploi, n'étant occupé que de ſes Livres, qu'il ne quittoit que pour venir paſſer tous les ans un mois ou deux à Paris. Pendant ce tems-là il eut des lueurs de fortune, dont il ne fut point ébloui. La Reine de Suéde, qui après avoir abdiqué la Couronne, s'étoit transplantée à Rome, voulut l'attirer auprès d'elle en 1659. Mais l'avanture de Mr. Bochart, demandé avec tant d'ardeur, & puis oublié dés qu'il parut en Suéde, l'empêcha de ſuccomber à la tentation de voir l'Italie. Il nous apprend lui-même, qu'on le ſouhaitta en Suéde pour lui confier l'éducation du jeune Roi, qui ſuccéda en 1660 à Charles Guſtave Succeſſeur de Chriſtine, mais il remercia. Ce fait eſt cependant réfuté, d'une maniére qui eſt ſans replique, par les Auteurs des *Actes Litéraires de Suéde*. Dix ans après Mr. Boſſuet ayant été choiſi par le Roi pour ſuccéder dans l'emploi de Précepteur de Mr. le Dauphin, à Mr. le Préſident de Perigny, qui mourut en 1670, Sa Majeſté lui donna pour Collégue Mr. Huet, avec le titre de Sous-Précepteur du Prince, dont elle avoit eu deſſein de l'honorer longtems auparavant, ce que Mr. de Montauſier, quoique fort porté pour Mr. Huet, avoit empêché à la priére de Mr. de Perigny, qui redoutoit le mérite d'un Aſſocié de ce caractére. Il arriva à la Cour en 1670, & y demeura juſqu'en 1680, qui eſt l'année que le Dauphin ſe maria. Comme ſon emploi lui prenoit la plus conſidérable partie de ſon tems, il prenoit bien des heures ſur ſon ſommeil, pour mettre la derniére main à ſa *Démonſtration Evangélique*, commencée & achevée parmi les embarras de la Cour. Il rejetta longtems les propoſitions que lui firent pluſieurs Membres de l'Académie Françoiſe pour l'engager à demander une place dans cet illuſtre Corps, mais il céda à la fin à leurs inſtances, & y fut reçu en 1674. Quoique la premiére idée des Commentateurs, qu'on nomme communément *Dauphins*, fût venuë à Mr. de Montauſier, ce fut néanmoins Mr. Huet qui en traça le plan, & qui en dirigea l'exécution, autant que la capacité de ceux qui y travaillérent, le permit. Pendant qu'il travailloit à ſa *Démonſtration Evangélique*, les ſentimens de piété qu'il avoit eus dés ſa jeuneſſe le portérent à embraſſer l'État Eccléſiaſtique, & il prit à l'âge de quarante-ſix ans les Ordres Sacrés. En 1678 le Roi lui donna l'Abbaye d'Aunay en Normandie, & Mr. Huet trouva ce lieu ſi agréable, qu'il s'y retiroit tous les Etés, lorſqu'il eut quitté la Cour; c'eſt dans ce lieu qu'il a compoſé pluſieurs de ſes Ouvrages. Il fut nommé à l'Evêché de Soiſſons en 1685. Avant que ſes Bulles fuſſent expédiées, Mr. l'Abbé de Sillery ayant été nommé à l'Evêché d'Avranches, ils permutérent avec l'agrément du Roi; mais à cauſe des brouilleries entre la Cour de France & celle de Rome, ils ne purent être ſacrés qu'en 1692. Un ſi grand délai ne chagrina que fort peu Mr. Huet, qui préféroit la retraite & l'étude aux fonctions Epiſcopales; [☞ Lors même qu'il fut à Avranches, il étudia toujours comme à l'ordinaire, on trouve à ce ſujet un aſſez plaiſant trait dans les *Oeuvres diverſes* de Mr. de Segrais (*a*) „ Meſſieurs d'Avranche, en parlant de Mr. *Huet*, qui eſt aujourd'hui leur „ Evêque, diſent: *Nous prierons le Roi de nous donner un Evêque qui ait fait ſes études, car le notre étudie tous les jours.* En effet, quand ceux qui ont affaire à lui parler, vont chez lui, on les renvoie, „ en leur diſant, *Monſeigneur étudie.* ANN. DU T. R.] Mr. Huet ne fut pas longtems à ſe dégoûter de la Vie d'Evéque, car il réſigna ſon Evêché en 1699, & le Roi lui donna l'Abbaye de Fontenay, qui eſt aux portes de Caen. Son amour pour ſa patrie lui inſpira de s'y fixer, & dans cette vuë il embellit les jardins & la maiſon de l'Abbé. Mais les Procés l'ayant aſſailli, il vint s'établir à Paris, &

(*a*) Tom. I. p. 106. Amſt. 1733.

„ ob eximiam bonitatem, modeſtiam, liberalitatem, cæteraſque dotes, quas in te jampridem expertus ſum, atque earum prædicandi nullum finem facio, quotieſcunque in eruditiſſimæ gentis tuæ mentionem incido. Quamobiem ſic velim exiſtimes eſſe me virtutum tuarum non admiratorem modò ſummum, ſed etiam aſſiduum Prædicatorem. Quo mihi gravior accidit diuturna illa literarum intermiſſio, quæ ex ferali hoc orta bello, ſuaviſſimum nobis ademit conſuetudinis tuæ fructum. An enim ad te perventuræ ſint Literæ iſtæ, ne fatis quidem certus ſum, nedum editos a me Libellos in lucem, ad te, ad *Juſtellum*, ad *Bernardum* tutò poſſim transmittere. Mitto itaque penetrare ad vos potuiſſe Diſſertationem noſtram *de Situ Paradiſi terreſtris*; cum vix duo Exemplaria, perfractis clauſtris ad hujus regni aditus oppoſitis, in Hollandiam evaſerint, etſi bene multa per Germaniam illuc curanda fidis hominibus tradideram, Quæ „ ſi perveniſſent ad deſtinatum finem, pars aliqua ad vos „ litura erat; ſed ad dumum intercederunt. Gratiſſimum „ autem mihi eſt atque etiam honoriſicum operâ tuâ libellum hunc in veſtram Lineuam transferri; nam quod deſit ab Auctore, vel ad Elegantiam & Ornatum, vel ad „ Doctrinæ Copiam, largiter ſarcietur ab Interprete. Ejus „ quidem Latiné vertendi Laborem Viri aliquot noſtrates „ in ſa receperunt. De Scriptoribus Anglicanæ Hiſtoriæ „ a te editis aliquid ex literariis Ephemeridibus cognove„ ram. Libros iſtos in Gallia nuſpiam exiſte puto. De „ *Jamblicho* fallvam mihi nuviſti. Valdè utendoſa eſt *Arceriana* Editio, nec multo ſanior Interpretatio. Scripſe „ tibi familiaris, a me non alicous certè; in quo examinando „ quicquid collocatum a te erit temporis & laboris, tibi „ honori, nobis emolumento eſit. Vale, eruditiſſime, „ & quod mihi ſalvum longè plurimi eſt, optime Vir. Lutet. Pariſ. „ XV Kal. Feb. MDCXCIII.

& se retira chez les Jésuites de la Maison Professe, qu'il avoit fait Héritiers de sa Bibliothéque, en s'en réservant l'usage pendant sa vie. C'est-là qu'il a vécu les vingt dernières années de sa vie, partageant son tems entre la Priére & l'Etude. Il travailla principalement alors à faire des Notes sur la Vulgate; il avoit lu pour cela vingt-quatre fois le Texte Hébreu, en le conférant avec les autres Textes Orientaux. Il y employa tous les jours deux ou trois heures, depuis 1681 jusqu'en 1712. Une cruelle maladie dont il fut attaqué cette année-là, & qui le tint au lit près de six mois, lui affoiblit considérablement, non l'esprit, mais le corps & la memoire. Cependant dès qu'il eut un peu recouvré ses forces, il se mit à écrire sa vie, & il l'écrivit avec toute l'élégance, mais non pas avec tout l'ordre, ni avec toute la précision de ses autres Ouvrages, parce que sa mémoire n'étoit plus la même qu'autrefois. Elle alla toujours en diminuant, ainsi n'étant plus capable d'un Ouvrage suivi, il ne fit plus que jetter sur le papier des pensées détachées, qui ont été imprimées sous le titre de *Huetiana*. Une singularité bien remarquable, c'est que deux ou trois heures † avant sa mort, tout son esprit se ralluma, toute sa mémoire lui revint. Il les employa à des actes de piété, & mourut le 26 Janvier 1721 âgé de quatre-vingt-onze ans. Il étoit d'une constitution robuste, qui ne fut jamais altérée par l'étude; d'un esprit juste & solide, d'un commerce facile, d'une humeur naturellement enjouée, enfin d'une probité parfaite (*b*).

(*b*) Voy. son *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus*. Son Eloge par Mr. l'Abbé d'Olivet, à la tête du *Huetiana*, de son *Traité Philosophique de la Foiblesse de l'Esprit humain* dans les *Mémoires de Trevoux* 1723 &c.

† Mr. l'Abbé d'Olivet dit deux ou trois *fois*. *Contin. de l'Hist. de l'Académ. Franç.* p. 265. *Amst.* 1730.

HUGHES (Jean) Ecrivain spirituel & poli du XVIII. Siécle, étoit fils d'un bon Bourgeois de Londres & d'Anne fille d'Isaac Burges, Gentilhomme assez riche & d'une ancienne famille de la Comté de Wilts. Jean Hughes nâquit le 29 Janvier 1677 à Marlborough dans la même Comté, mais il fut élevé à Londres, & apprit les premiers Elémens des Sciences dans des Ecoles particuliéres. Dès sa plus grande jeunesse il s'attacha extraordinairement à la Poësie, au Dessein, & à la Musique: & y fit tour à tour de considérables progrès; mais il ne s'y appliquoit la plupart du tems, aussi bien qu'aux autres parties des Belles-Lettres, que pour s'amuser agréablement, parce qu'il étoit fort valétudinaire, & que de fréquentes indispositions l'obligoient de garder la chambre. Il occupa quelque tems un Emploi au Bureau de l'Artillerie, & fut Sécretaire de deux ou trois Commissions sous le grand Sçeau, pour acheter des terres afin de mettre en meilleur état les Bassins & les Ports de Portsmouth, Chatham, & Harwick. En l'année 1717 le grand Chancelier Cowper, qui venoit de connoître Mr. Hughes depuis peu de tems, le fit de son propre mouvement & sans aucune sollicitation, Sécretaire pour les Commissions de Paix, & il lui donna outre cela des marques toutes particuliéres de son estime [*A*]. Lorsque ce Seigneur remit les Sçeaux Mr. Hughes fut continué dans son emploi sous le Comte de Macclesfield, à la recommandation de Mylord Cowper, appuyée par le Comte même. Il l'occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 17 Février 1719; le même soir que sa Tragédie, intitulée *le Siége de Damas*, fut représentée pour la premiére fois sur le Théatre Royal de Drury-Lane. Il étoit âgé de quarante-deux ans. On l'enterra sans Cérémonie dans l'Eglise de St. André de Holbourn. Ses Ecrits lui ont acquis une réputation solide [*B*]. Il étoit en liaison particuliére avec la plupart des Grands-

[*A*] *Il lui donna . . . des marques toutes particuliéres de son estime.* Mr. Hughes pour témoigner sa reconnoissance à son illustre Protecteur & Ami, lui fit présent, quelques semaines avant sa mort, de son portrait, par le Chevalier Godefroi Kneller, dont ce célébre Peintre lui avoit fait présent à lui-même. On jugera du cas que le Chancelier en fit par la Lettre suivante, qu'il lui écrivit:

„ Le 24 Janvier 1719-20.

„ Monsieur,

„ Je vous remercie de l'agréable présent de votre Portait, „ & je vous assure qu'il n'y a personne qui le mette à un „ plus haut prix que je fais, & que je le ferai tant que „ je vivrai, quoique je sois bien convaincu que la posté„ rité me surpassera à cet égard. Je suis avec la plus par„ faite estime & avec toute la sincérité possible,

„ Monsieur,

„ Votre très-affectionné & très„ humble Serviteur,

„ Cowper.

[*B*] *Ses Ecrits lui ont acquis une réputation solide.*] Nous parlerons d'abord de ses Poësies & de ses Piéces de Théatre, & ensuite de ses Traductions & de ses Ouvrages en Prose. Le premier Poëme un peu considérable qui ait paru de lui, c'est le *Triomphe de la Paix*. Il le composa à l'occasion de la Paix de Ryswyck, il fut imprimé en 1697. *La Cour de Neptune* fut faite sur le retour du Roi Guillaume de Hollande, en 1699, deux ans après la Paix. La *Maison de Nassau*, Ode Pindarique, imprimée en 1702, fut composée sur la mort du Roi Guillaume. La Traduction de la *troisiéme Ode* du *troisiéme Livre d'Horace*, & la Paraphrase de la *vingt deuxiéme Ode* du *premier Livre*, sont des Ouvrages de sa jeunesse, & la deroiére de ces Piéces, est le premier essai de sa Muse qui ait paru en public. La Paraphrase de la *seiziéme Ode* du *second Livre*, insérée dans le VI. Tome des *Mélanges* de Dryden, a été faite en 1702. Les six *Cantates*, mises en Musique par le Docteur Pepusch, étoient un Essai (le premier en son genre) de compositions en Anglois à la maniére des Italiens. Elles ont été faites avant 1000 eût introduit l'Opéra Italien sur le Théatre Anglois, quoiqu'elles n'ayent été rendues publiques qu'après. Le succès qu'elles eurent, encouragea l'Auteur à en faire à l'occasion quelques autres dans le même goût. Comme ses Odes pour le Chant, ses Cantates, & ses Chansons sont très-propres à la Musique au jugement des meilleurs Connoisseurs, elles ont aussi été mises en Musique par les plus habiles Maîtres. Mr. Hughes avoit traduit le *dixiéme Livre de Lucain*, longtems avant que Mr. Rowe entreprit la traduction de cet Auteur. Voici à quelle occasion. Mr. *Tonson*, le vieux, sollicita plusieurs personnes de faire une Traduction de Lucain; Mr. Hughes fit sa tâche, mais d'autres n'ayant pas tenu parole, ce projet échoua; & on engagea ensuite Mr. Rowe à se charger de tout l'Ouvrage, qu'il exécuta très-heureusement. En 1709 Mr. Hughes fit présent au Public d'une fort belle Traduction du *Misantrope* de Moliére. Elle a été réimprimée depuis avec les autres Piéces de cet admirable Comique traduites par Mr. Ozell; mais on ne dit point de quelle main est la traduction de cette Piéce, & on a supprimé la judicieuse Préface de Mr. Hughes. En 1711 le Chevalier Richard Steele & Mr. Clayton faisoient des Concerts de Musique dans l'Hôtel d'York, & à cette occasion ils écrivirent à Mr. Hughes le billet suivant:

„ Mon cher Monsieur,

„ Mr. Clayton & moi vous prions de rendre cette „ Piéce (1) propre à être mise en Musique, le plutôt „ qu'il vous sera possible sans vous incommoder, & en „ conservant le plus que vous pourrez les termes & les „ Vers de Dryden. Elle doit être chantée par une Voix, „ admirable pour le récitatif; mais vous êtes mieux au „ fait de ces matiéres que

„ Votre très-affectionné & très-humble „ Serviteur,

„ R. Steele.

(1) *La Fête d'Alexandre, ou le Pouvoir de la Musique*, Ode pour la Fête de Ste. Cecile.

Conformément à leur desir, il y fit divers changemens; mais il paroit par une de ses Lettres (de Mr. Hughes) que la Composition de Mr. Clayton ne satisfit point les Connoisseurs en Musique. L'*Opéra de Calypso & de Télémaque* fut représenté sur le Théatre Royal du Marché au Foin en 1712. Nous rapporterons une particularité au sujet de cet Opéra, parce qu'elle tient à l'Histoire de la Musique en Angleterre, & qu'elle prouve la grande partialité qui régnoit en ce tems-là en faveur des Opéra Italiens. Après que plusieurs de ces derniers eurent été encouragés par de riches Souscriptions, on prépara pour celui dont nous parlons, écrit originairement en Anglois & mis en Musique à la maniére Italienne (non à la vérité d'abord) des Machines & des Décorations avec les dépenses ordinaires; ayant attiré beaucoup de monde & été fort applaudi aux Répétitions, on obtint selon la coutume une Souscription. Toute la Bande Italienne en fut allarmée, & elle eut assez de crédit, le feu Duc de Shrewsbury étant Grand-Chambellan, pour obtenir, la veille de la représentation de cet Opéra, un Ordre pour anéantir la Souscription, & pour donner entrée au plus bas prix, & presque pour rien. On avoit dessein de le faire échouër par-là; mais on n'y réussit point. Il fut représenté malgré tout ce qu'on put faire, & reparut il y a quelques années sur le

Grands-Hommes & des Beaux-Esprits de son tems, entre autres avec Mylord Cowper, le Docteur Benjamin Hoadly, aujourd'hui Evêque de Winchester, le feu premier Baron Gilbert, le Chevalier Gode-

Théatre de Lincolns-Inn-Fields. Mr. Addison, parlant dans le *Spectateur* (2), des justes louanges données à cet Opéra par le Signior Nicolini (*le plus habile Compositeur de Musique Dramatique*, dit-il, *qui ait peut-être jamais paru sur le Théatre*), s'exprime en ces termes: „ Le Public est extrêmement redevable à cet habile Homme, tant pour nous „ avoir fait entendre la Musique Italienne dans toute sa „ perfection, que pour la généreuse approbation qu'il a „ donnée dernièrement à un Opéra de notre Pays, où le „ Compositeur a tâché de rendre justice à la beauté des Paroles, en imitant l'admirable exemple des plus grands „ Maîtres étrangers." L'*Ode au Créateur de l'Univers, à l'occasion des Fragmens d'Orphée*, fut imprimée en 1713, à la sollicitation pressante de Mr. Addison, & on en parle avec éloge dans le *Spectateur*. Cette Ode, & l'*Extase*, publiée depuis la mort de l'Auteur, passent pour deux des plus belles Odes qu'il y ait en Anglois. Il y a dans la dernière un beau compliment au Chevalier Newton. La Tragédie de *Caton* fut représentée pour la première fois la même année, 1713. Nous faisons cette remarque, parce qu'un Ecrivain de notre tems (3) nous apprend, que ce fut principalement à Mr. Hughes qu'on fut redevable de la voir paroître sur le Théatre. Rapportons les propres termes de cet Auteur. „ De très-bons Connoisseurs „ ont souvent dit, que *Caton* n'étoit pas un sujet propre „ pour le Théatre. Que le caractère d'un Philosophe „ Stoïcien est incompatible avec l'agitation & le tumulte „ de l'action & de la passion, qui font l'ame de la Tragédie. Que l'ingénieux Auteur s'y est mal pris pour le „ plan de sa Pièce, mais qu'il l'a soutenu par la dignité, „ la pureté, la beauté, & la justesse des sentimens. C'étoit-là si bien l'opinion de Mr. *Maynwaring* (4), „ sans contredit le meilleur Critique de notre tems, „ qu'il ne fut point d'avis de la mettre au Théatre, „ & qu'elle demeura plusieurs années imparfaite. C'est „ à Mr. Hughes qu'on fut redevable de ce qu'elle „ le fut enfin représentée. Il avoit lu les quatre Actes, qui étoient achevés, & il jugea avec raison „ qu'il seroit avantageux au Public, qu'elle parût sur „ la fin du règne de la Reine Anna, où il sembloit que „ l'ancien amour de la liberté étoit éteint en Angleterre, „ autant qu'il l'avoit jamais été depuis la Conquête. Il tâcha de faire goûter son sentiment à Mr. Addison, & il „ y réussit assez pour le faire consentir que la Pièce fût „ représentée, si Mr. Hughes vouloit faire le dernier Acte, & il lui offrit le plan & l'arrangement des Scènes „ pour lui faciliter ce travail, s'excusant de l'entreprendre „ lui-même, sur d'autres occupations. Il pressa Mr. Hughes si vivement, qu'il promit enfin de s'en charger. „ Mais ayant revu huit jours après Mr. Addison, dans le „ dessein de lui communiquer les idées qui lui étoient „ venues, il fut agréablement surpris de lui voir tirer des „ papiers, où il avoit lui-même fait presque la moitié de „ l'Acte; l'idée que la Pièce pourroit être utile l'avoit piqué, & en y pensant une seconde fois il composa le cinquième Acte, non qu'il se défiât de la capacité de Mr. „ Hughes, mais parce qu'il savoit bien que personne ne „ pouvoit être aussi parfaitement au fait de son plan & de „ ses vues, que lui-même, qui depuis si longtems avoit „ médité à fonds là-dessus. C'est de Mr. Hughes que je „ tiens ce que je viens de rapporter; & je n'en parla que „ pour faire voir, que la véritable motif qui fit consentir „ Mr. Addison à mettre sa Tragédie au Théatre, ce fut „ le dessein de ranimer cet ancien esprit Romain & Anglois, que l'amour de la liberté & du bien public anime, & qui étoit prêt à être étouffé par la faction & la „ bigotterie". Le *Siége de Damas* fut représenté sur le Théatre Royal de Drury-Lane en 1719, avec beaucoup de succès. Mr. Hughes en fit l'Epître dédicatoire à Mylord Cowper, dix jours avant sa mort. Il est surprenant qu'il ait été en état de composer une Pièce aussi bien tournée & aussi remplie d'esprit, dans un tems où la mort le talonnoit de si près, & où il étoit trop foible pour la penser lui-même. On convient généralement que les Caractères de cette Tragédie sont parfaitement bien variés, & distingués les uns des autres; que les sentimens sont justes, & très-convenables aux Caractères; qu'elle est remplie de belles descriptions, d'allusions propres aux mœurs & aux opinions du siécle où l'on place la Scène, & d'une fort bonne Morale; que la diction est pure, naturelle, sublime, sans faux brillant, & sans ornemens pompeux: & que l'intrigue est conduite d'une manière également simple & claire. Mr. Duncombe remarque (5) que la seule objection qu'il ait jamais entendu faire contre le plan de cette Pièce est celle-ci. „ On ne voit pas, disent quelques personnes qui passent pour avoir du goût & du jugement, „ que l'angoisse qui paroît dans les quatrième & cinquième Actes soit suffisamment fondée. Car quel est le crime de *Phocyas*? Damas est assiégée, & vivement attaquée par les Sarrasins. Il n'y a que peu ou point d'espérance de secours. Elle doit donc selon toutes les apparences, en très-peu de tems tomber entre leurs mains, être saccagée & pillée, & la Garnison aussi-bien que les Habitans ne peuvent échapper à l'esclavage. Dans une si dangereuse conjoncture *Phocyas* aide à l'ennemi à l'entendre maître quelques jours plutôt. Mais sous quelles „ conditions? que tous ceux qui mettront les armes bas, „ seront épargnés, & que chaque Habitant, qui voudra „ se retirer, en aura la liberté, & d'emmener avec lui „ une mule chargée de ce qu'il pourra emporter; que les „ Chefs pourront avoir six mules, & le Gouverneur dix; „ & qu'on leur permettra d'avoir des armes pour se défendre contre les Montagnards (*Act.* IV. *Scen.* I.) enfin contre les Dames (*Act.* V. *Scen.* I.) *On ne voit point „ ici l'image de la Guerre, mais celle du Commerce, & il „ semble que les Marchands envoyent leurs Caravanes chargées dans les Pays voisins.* Qu'y a-t-il en tout cela, qu'un „ Homme de bien n'ait pu faire pour sa Patrie? Si *Phocyas* est coupable, son crime consiste uniquement en ce „ qu'il a fait par le sentiment de ses propres maux, & „ pour garantir l'objet de son amour de la violence ou „ de la mort, ce qu'il auroit pu faire par de beaucoup „ plus louables motifs. Mais il ne paroît pas, dit-on, „ que cela soit suffisant pour autoriser les vifs & cruels „ reproches qu'il se fait à lui-même, & la dureté qu'Eudocie lui témoigne. Il auroit été beaucoup plus raisonnable, vu la fragilité humaine, & la grandeur des tentations auxquelles il étoit exposé, qu'il se fût laissé gagner enfin à embrasser le Mahométisme; alors ses remords „ auroient été naturels, son châtiment auroit été juste, & „ le caractère d'*Eudocie* auroit été dans un plus beau jour". Mr. Duncombe avoue (6) qu'il ne fait point de réponse à cette objection; & par cette raison il se croit obligé pour rendre justice à l'Auteur, d'apprendre au Lecteur, que Mr. Hughes avoit suivi d'abord le plan qu'on vient de voir. Mais quand on présenta sa pièce aux Directeurs du Théatre de Drury-Lane, en 1718, ils refusèrent de la représenter, à moins qu'il ne changeât le caractère de *Phocyas*, prétendant qu'il ne pouvoit être un Héros, s'il changeoit de Religion, & que les Spectateurs ne pourroient souffrir sa vue après son apostasie, quels que fussent ses remords, & quelque vive qu'on peignit sa repentance. „ Mais il est bien sûr, *dit Mr. Duncombe*, qu'il „ paroît plus digne de pitié que d'exécration, lorsque „ dans l'angoisse de son ame, & dominé par sa passion, il „ se laisse enfin persuader de baiser l'Alcoran, quoiqu'avec „ la dernière répugnance & avec horreur. Que la Scène dont il s'agit ici, est tendre & raisonnablement passionnée, telle qu'elle est originairement dans la Pièce; & „ quelle occasion on donne-t-elle pas à un habile Acteur „ de déployer tout son talent"! Cependant l'Auteur, qui étoit alors dans un état fort languissant, craignit que ses Parens ne perdissent le profit que cette Pièce pouvoit leur rapporter, & consentit, mais avec répugnance, à changer le caractère de *Phocyas*. A l'âge de dix-neuf ans il avoit fait une Tragédie intitulée AMALASONTE *Reine des Goths*, où l'on voit un beau génie & beaucoup d'invention; mais comme il ne l'avoit jamais destinée à l'impression, ni revue & corrigée dans un âge plus mûr, la diction en étoit généralement trop négligée. Mr. Duncombe dit (7) „ qu'il a tâché d'en corriger le stile, & d'y changer „ quelques incidens, qui vraisemblablement n'auroient „ pas plû. On pourra, *dit-il*, la donner au Public, quand „ elle pourra paroître sur la Théatre sans trop de désavantage". Le même Mr. Duncombe a rassemblé les Poësies de notre Auteur, & les a publiées à Londres en 1739 en deux Volumes in-douze sous ce Titre. *Poëfies sur divers Sujets. Avec quelques Essais choisis en Prose. En deux Vol. par* Jean Hughes, *Ecuyer. Avec Figures.* Parlons à présent des *Traductions & des Ouvrages en Prose de* Mr. Hughes. Les *Avis du Parnasse*, & *la Pierre de touche Politique de Trajano Boccalini*, traduits par divers Auteurs, furent imprimés in-folio en 1706. Mr. Hughes revit & corriges cette Traduction, & y fit une Préface. En 1708 il donna sa Traduction des *Dialogues des Morts* de Mr. de Fontenelle, avec deux nouveaux Dialogues de sa façon. Il avoit gardé plus de six ans la plus grande partie de cet Ouvrage. Il traduisit ensuite la *Digreſſion sur les Anciens & les Modernes*, du même; cette traduction a été imprimée avec celle que Mr. Glanville a faite des *Entretiens sur la Pluralité des Mondes*. L'*Hiſtoire des Révolutions de Portugal* par l'Abbé de Vertot, & traduite par Mr. Hughes a été imprimée chez S. Buckley en 1712, sans nom de Traducteur. La Traduction des *Lettres d'Abelard & d'Héloïse* a été si bien reçuë, qu'il s'en est fait cinq Editions en très-peu d'années. Il a fait la Préface de l'*Hiſtoire Complette d'Angleterre*, imprimée à Londres en 1706 en 3 Vol. in-folio, & réimprimée en 1719 (8). Il y a de sa façon dans le *Tatler*, Vol. II. No. 64. une Lettre, signée *Josias Conſpet* & No. 73, une Lettre contre les Joueurs, signée *Guillaume Truſty*. Mr. Tickell fait allusion à cette Lettre, dans des Vers adressés au *Spectateur*, Vol. VII. No. 532.

From falon Gamesters the vow' Squire is frée,
And Britain owes her reſcu'd Oaks to thee.

No. 113. Inventaire d'un petit Maître. Il y a de lui dans le *Spectateur*. Vol. I. No. 33. une Lettre sur les Moyens d'augmenter la Beauté. No. 53, seconde Lettre sur le même sujet. No. 66. Deux Lettres sur la bella Education. Vol. II. No. 91, l'Histoire d'*Honoria*, ou *la Mere Rivale*. No. 104. Lettre sur les Habits Cavaliers des Dames No. 141. Remarques sur une Comédie intitulée *les Sorciers de Lancaſhire*. Vol. III. No. 210. Sur l'Immortalité de l'Ame. No. 220.

Let-

(2) Vol. VI. num. 405 pour le Samedi 14 Juin 1712.

(3) Mr. Oldmixon in his *Eſſay on Criticiſm*, p. 2. 1728 in-8.

(4) Arthur Maynwaring Esq. Auteur du *Medley* &c.

(5) *Account of the Life and Writings of John Hughes*. p. 26 prefixed to the first Volume of his *Poems on ſeveral occaſions*. London 1735 in-12.

(6) Ibid. p. 27. 28.

(7) Ibid. p. 29.

(8) Voy. *The Life of Dr. White Kennet Biſhop of Peterborough*. p. 82 London 1730 in-folio.

Godefroi Kneller, MM. Congreve & Addiſon, le Chevalier Richard Steele, MM. Southerne Rowe &c. (a). Immédiatement après la mort de Mr. Hughes, le Chevalier Steele donna ſon caractére d'une maniére également juſte & éloquente, dans une feuille volante de ſa façon, intitulée *le Théatre* (b), il y dit; „ qu'on peut à peine dire que notre Auteur ait jamais joui d'une bonne ſanté, & „ que lorſqu'il ſe portoit le mieux il étoit valétudinaire. Si ceux qui ſe ſont une peine de louër la „ vertu, ſans y donner quelque atteinte en en diminuant le prix, oſoient dire, que la délicateſſe de ſa „ conſtitution a été le principe de la pureté & de l'innocence de mœurs, par leſquelles il s'eſt diſtin„ gué, tout jeune qu'il étoit; ils ſe trouveront de nouveau embarraſſés, quand ils apprendront, qu'il „ n'avoit aucun des défauts, dont une ſanté infirme eſt ordinairement la ſource dans les autres hom„ mes. Son impuiſſance à goûter certains plaiſirs ne le rendoit point bourru & chagrin envers ceux „ qui les prenoient; il ſavoit les partager avec eux, ſans témoigner de chagrin de ce qu'il ne pou„ voit ſe joindre à eux. Il faiſoit de ſa mauvaiſe ſanté l'uſage qu'on en doit faire, s'accoutumant à „ être auſſi content dans ſa ſituation, qu'il étoit poſſible. Quand il étoit mieux, il s'occupoit au „ Deſſein, à la Muſique, ou à la Poëſie; car il avoit non ſeulement du goût pour ces Arts, mais il „ y étoit très-habile, & cultivoit avec ſuccés ce qui tient l'âme dans les plus étroites bornes du de„ voir & de la Religion". Il avoit un frere nommé Jaaaz Hugnas, qui avoit un emploi à la Monnoye, mort à Londres le 17 Janvier 173½ âgé de quarante-ſix ans c'étoit un homme d'eſprit, & fort ſavant, il a donné une Traduction de l'*Enlévement de Proſerpine de Claudien*, dont la ſeconde Edition a paru à Londres en 1723 in-douze, ſous ce Titre: L'*Enlévement de Proſerpine, tiré de Claudien. En trois Livres. Avec l'Epiſode de Sixtus & d'Erichtho, tirée du VI. Livre de la Pharſale de Lucain. Traduit par Mr.* Jabez Hughes. *Seconde Edition corrigée, & enrichie de Remarques.* Peu de tems avant ſa mort il avoit préparé pour la preſſe un Recueil de ſes Poëſies & de ſes Traductions, avec quelques Lettres ſur des Sujets importans; on s'attend à voir bientôt paroître ce Recueil.

(a) Mr. Duncombe's *Account of the Life and Writings of John Hughes, Eſq.* prefixed to the first Volume of his *Poems on ſeveral occaſions* &c. London 1735 in-12.

(b) Num. 15, depuis le Mardi 18 Février juſqu'au Samedi 22, 1719-20.

Lettre touchant les Expédiens pour avoir de l'Eſprit. N°. 230. tout entier, excepté la derniére Lettre. No. 231. Lettre ſur la crainte de paroître devant des Aſſemblées publiques. N°. 237. ſur la Providence. Vol. IV. N°. 252. Lettre ſur l'éloquence des Larmes, & des Foibleſſes. No. 302. Le Caractére d'*Emilie*. N°. 311. Lettre d'un Homme qui a fait une grande fortune. Vol. V. N°. 375. Portrait de la Vertu affligée. Vol. VII. No. 525, ſur l'Amour Conjugal. N°. 537. Sur la dignité de la Nature Humaine. N°. 541, Régles ſur la Prononciation & l'Action, tirées principalement de Cicéron. No. 554, ſur la Culture du Génie, éclaircie par les caractéres de *Bacon*, de *Boyle*, du Chevalier *Newton*, & de *Leonard da Vinci*. Mr. Duncombe dit (9) qu'il n'a pu découvrir quelles piéces il y a de la façon de Mr. Hughes dans le *Guardian*, excepté le No. 37 du I. Vol. qui contient des Remarques ſur la Tragédie d'*Othello*. On attribuë à notre Auteur une grande partie ſinon tout l'Ouvrage, intitulé, *the Lay Monaſtry*, &c. ou *Eſſais, Diſcours*, &c. *publiés par feuilles ſous le titre de* Lay-Monk. *Servant de Suite au Spectateur*; dont la ſeconde Edition a paru à Londres en 1714 in-douze. Il y a quarante feuilles, dont la premiére eſt du Lundi 16 Novembre 1713, & la derniére du 15 Février 1713. Mr. Hughes donna en 1715 une Edition fort exacte des Oeuvres d'*Edmond Spenſer*, en ſix Volumes in-douze. Il y a à la tête de cette Edition la Vie de Spenſer; un Eſſai ſur la Poëſie Allégorique; des Remarques ſur *la Reine des Fées*, ſur le *Calendrier du Berger*, & ſur les autres Ecrits de *Spenſer*, auſſi bien qu'un Gloſſaire pour expliquer les vieux mots; le tout par Mr. Hughes. *Caron, ou la Barque, Viſion*, imprimée pour la premiére fois en 1718. Cette Piéce & l'*Ejculape* ou *Hôpital des Foux* (10) de Mr. Walsh, ſont peut-être les deux meilleurs Dialogues qu'il y ait en Anglois, auſſi-bien que les deux plus parfaites imitations de Lucien.

(9) *Ubi ſupra* p. 36.

(10) Ce Dialogue a été imprimé chez J. Pemberton à la fin d'un *Mélange de Poëſies & de Traductions* en 1714.

HUMPHREY (Laurent) Savant Ecrivain Anglois du XVI. Siécle, nâquit à Newport Pagnell dans la Comté de Buckingham, vers l'an 1527 [*A*]: il fit ſes études à Cambridge, où il s'appliqua aux Langues Latine & Grecque; en 1547 il obtint une demie place dans le Collége de la Madelaine à Oxford (*a*). En 1549 il prit le degré de Bachelier-ès-Arts (*b*), & fut élu Membre de ſon Collége (*c*). En 1552 il ſe fit recevoir Maître-ès-Arts (*d*). Vers le même tems il fut fait Profeſſeur en Langue Grecque dans le Collége dont il étoit Membre, & reçut les Ordres. Au mois de Juin 1555 il obtint la permiſſion d'aller voyager dans les Pays étrangers [*B*]. Il alla à Zurich, où il fit connoiſſance avec quelques Anglois, qui s'y étoient retirés pour cauſe de Religion. Après la mort de la Reine Marie il retourna en Angleterre, & il fut rétabli dans ſa place de Membre du Collége de la Madelaine, dont il avoit été dépoſſédé pour être demeuré abſent plus longtems que ne le portoit ſon congé (*e*). En 1560 il fut choiſi pour être Profeſſeur en Théologie de la Reine à Oxford (*f*), & le 11 Décembre de l'année ſuivante 1561 on l'élut Chef de ſon Collége (*g*). Il ſe fit recevoir Bachelier en Théologie le 10 Juin 1562, & le 10 de Juilles de la même année il prit le Bonnet de Docteur dans la même Faculté (*h*). En 1570 il fut fait Doyen de Glocester à la place du Docteur Thomas Cooper, promu à l'Evêché de Lincoln; en 1580 il paſſa au Doyenné de Wincheſter, où il ſuccéda au Docteur Jean Watſon; c'eſt-là le Bénéfice le plus conſidérable qu'il ait poſſédé, ce qu'il faut attribuer, à ce que l'on croit, à l'éloignement qu'il avoit à divers égards pour les Cérémonies de l'Egliſe Anglicane (*i*) [*C*]. Il a publié divers Ouvrages [*D*]: c'étoit un homme très-ſavant, & profond Théo-

(a) Wood *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 241.

(b) Idem, *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 75.

(c) Idem *Ath. Oxon.* loc. cit.

(d) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 77.

(e) Idem *Ath. Oxon.* Col. 242.

(f) Idem *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* L. II. p. 87.

(g) Idem Ibid. p. 191.

(h) Idem *Faſti Oxon.* Vol. I. Col. 82.

(i) Idem *Ath Oxon.* Col. 242.

[*A*] *Né vers l'an* 1527.] On voit par ſon Epitaphe (1) qu'il étoit âgé de ſoixante-trois ans, lorſqu'il mourut le 1 Février 15$$.

(1) Voy. Wood *Hiſt. & Antiq. Univ. Oxon.* L. I. p. 208, 209.

[*B*] *Au mois de Juin* 1555 *il obtint la permiſſion d'aller voyager dans les Pays étrangers.*] Le Principal, Vice-Principal, le Doyen, &c. de ſon Collége lui donnérent une permiſſion (2) qui portoit, „ qu'étant recommandable au „ jugement de tous, tant pour la pureté de ſa vie, que „ pour l'excellence de ſon ſavoir & de ſon eſprit, il lui „ étoit permis d'aller voyager dans les Pays étrangers „ pour perfectionner ſes études, pendant une année, à con„ dition qu'il n'iroit dans aucun Pays hérétique ou ſuſpect „ d'Héréſie; & qu'il n'auroit aucun commerce avec des „ Héréſiarques, ou des gens qui auroient publié des hé„ réſies, &c."

(2) *Reg. Aſt. Coll. Magd. fol.* 2. a.

[*C*] *L'éloignement qu'il avoit à divers égards pour les Cérémonies de l'Egliſe Anglicane.*] Mr. Wood nous dit (3) que notre Auteur „ ſapporta de Zurich & du commerce qu'il „ avoit eu avec Genéve, des ſentimens ſi Calviniſtes, tant „ ſur la Doctrine, que ſur la Diſcipline, que ce qu'on pou„ voit dire de plus avantageux de lui, c'étoit, qu'il étoit „ un Non-Conformiſte modéré & ſage". Cependant Gabriel Harvey LL. D. qui étoit ſon contemporain & qui le connoiſſoit, aſſure (4), que lui & le Docteur Guillaume Fulke, qu'il appelle les *Chefs de Parti* pendant longtems parmi les Non-Conformiſtes, *ſe conformérent à la fin & changerent de principes, à meſure que l'âge & l'expérience les rendirent plus ſages.*

(3) *Ath. Oxon.* Vol. I. Col. 242.

(4) Pierce's *Superrogation: or a new Proyfe of the old Aſſe. A preparative to certain larger Diſcourſes, intitled, Naſhe's Fame.* p. 92. London 1593 in-4.

[*D*] *Il a publié divers Ouvrages.*] En voici le Catalogue I. *Epiſtola de Græcis Literis, & Homeri Lectione & Imitatione ad Præſidem & Socios Coll. B. Mar. Magd. Oxon.* à la tête d'un Livre d'Adrien Junius, intitulé *Copiæ Cornu*; imprimé à Baſle en 1558 in-folio. II. *De Religionis conſervatione & reformatione, deque primatu Regum.* Baſle 1559 in-8. III. *De Ratione interpretandi Auctores.* Baſle 1559 in-8. [*a*] Balliet nous apprend (5) d'après Mr. Huet (6), qu'on a de la Verſion d'Humphrey les trois Dialogues d'*Origéne* contre les Martionites. „ C'eſt, *dit-il*, un Traducteur „ an peu trop licencieux, & qui ne ſauroit demeurer dans „ les bornes que lui preſcrivent ſes Auteurs. Cependant „ il s'eſt voulu ériger en Maître, & il a prétendu preſcri„ re aux autres les Régles de la Traduction qu'il ne ſavoit „ pas lui-même, ou qu'il vouloit bien fouler aux pieds, „ & dans cette grande liberté de ſtile, qu'il s'étoit don„ née, il n'y avoit rien de naturel". Add. du Traon.] IV. *Obadias Propheta, Hebraicè & Latinè, & Philo de Judice, Græcè & Latinè.* A la ſuite du Traité précédent. V. *Optimates, ſive de Nobilitate, ejuſque antiquâ Origine, Naturâ, Officiis, Diſciplinâ*, &c. *Libri tres.* Baſle 1560 in-8. Traduit en Anglois par un Anonyme, dont la Traduction a été imprimée à Londres en 1563 in-8. VI. *Philo Judæus de Nobilitate, Interprete Laurentio Humfredo.* A la ſuite du Traité précédent. VII. *Oratio Woodſtochiæ habita ad illuſt. Reginam Elizabetham* 31 *Auguſti* 1572. Londres 1572 in-4. VIII. *Joannis Juelli, Angli, Epiſcopi Sarisburienſis, Vita & Mors, ejuſque vera doctrinæ Defenſio*, &c.

(5) *Voy. Jugem. des Sav.* T. II. Part. 2. p. 257. Edit de 1725 in-8.

(6) *De Clar. Interp.* L. II. p. 278.

Théologien. Il mena toujours un vie assez retirée, s'occupant à l'étude, & mourut le 1 Février 15[illegible], âgé de soixante-trois ans, & fut enterré dans la Chapelle intérieure du Collége de la Madelaine, où on lui mit une Epitaphe [*E*]. Il s'étoit marié au commencement du régne de la Reine Elizabeth, & avoit épousé Jeanne fille d'André Inkfordby d'Ipswich dans la Comté de Suffolk, dont il eut sept garçons & cinq filles. Elle mourut le 27 d'Août 1611 âgée de soixante quatorze ans, & fut enterrée dans l'Eglise de Steple-Barton dans la Comté d'Oxford; la fille aînée, nommée Justine, mariée à Gaspard Dormer, Gentilhomme de ce lieu-là, éleva un fort beau tombeau à son Pere (*k*).

(*k*) Idem Col. 243.

Londres 1573 in-4. *Oratio in Auld Woodstockiand habita ad illustr. Reginam Elizabetham anno* 1575 in-4. X. *De Fermento vitando. Concio in* Matth. XVI. Marc. VIII. Luc. XII. *Jesus dixit illis, videte & cavete à fermento Pharisæorum*, Londres 1582 in-8. La Rochelle 1585 in-8. XI. *Jesuitismi pars prima: Sive Praxis Romanæ Curiæ contra Respublicas & Principes.* Londres 1582 in-8. XII. *Jesuitismi Pars secunda: Puritano-Papismi seu Doctrinæ Jesuiticæ aliquot rationibus ab Edm. Campiano comprehensæ, & a Joanne Duræo defensæ, Confutatio.* Londres 1584 in-8. XIII. *Apologetica Epistola ad Academiæ Oxoniensis Cancellarium.* Rupell. 1585 in-8. XIV. *Sept Sermons contre les Trahisons sur* I. Sam. XXVI. 8. 9. 10. 11 &c. Londres 1588 in-8. XV. *Concio in die Cinerum*, in 8. XVI. Il a aussi revu & corrigé, *Joannis Sheprevi Summa & Synopsis Novi Testamenti dystichis ducturis strictim comprehensa*; imprimé pour la première fois à Strasbourg vers l'an 1556 in-8, & publié à Oxford en 1586 in-8. par les soins d'Humphrey. XVIII. Il fit aussi, conjointement avec Robert Crowley, un Livre contre celui que Miles Hoggeard avoit publié contre les Protestans, sous le régne de Marie.

[*k*] *Où on lui mit une Epitaphe.*] La voici.

M. S.

Laurentio Humfredo S. S. Theologiæ in hâc Academiâ Doctori & Professori Regio per annos 28. *P. M. hujus Collegii Præsidi, Justina Dormeria, filia natu maxima, Patri jus venerabili æviterni obsequii ergo, H. M. mœrens posuit. Obiit Kal. Februarii anno salutis* 1589. *ætatis suæ* 63.

Tumulum recentem, sta, (moræ precium est) lege
Novæ ad sepultum hoc quenquam ruvo cædas.
Humfredus Alpha Theologûm sabtus situs,
Studio, labore, lectione, acumine,
Varro alter, Hellno literorum maximus.
Pietatis Orbis Christianus tutis est,
Venta hoc Decano, Magdalenæ Præsidi
Perhospitali debuit. Sat, Hospes, i.

☞ HUNIADE (Jean Corvin) un des plus grands Capitaines de son tems dans le XV. Siécle, & Vaivode ou Gouverneur de Transilvanie, étoit d'une bonne famille, né d'un Pere Valaque & d'une Mere Grecque, [*A*]. Il vit le jour dans un Village nommé Corvin, dont il prit le nom, comme celui d'Huniade d'une Terre que Sigismond lui avoit donnée (*a*). Il se mit d'abord au service du Prince des Triballiens, & se distingua par sa hardiesse & son courage [*B*]. Etant ensuite retourné en Hongrie, accompagné de quelques gens qui s'étoient attachés à lui, il entra au service du Royaume de Hongrie (*b*). Bientôt il devint Général des Armées, & sa réputation augmentant de plus en plus, le Conseil Royal de Hongrie le nomma Gouverneur de Transilvanie. Huniade justifia par ses exploits le choix qu'on avoit fait de lui, & remporta de grands avantages sur les Turcs [*C*]. Amu-

(*a*) Petrus *Ratisn. Temp.* Part. I. L. IX. Cap. 9. *Iidem* IX.

(*b*) Chalcondyle *Hist. des Turcs*, L. V. Ch. 9.

[*A*] *Etoit d'une bonne famille, né d'un pere Valaque & d'une mere Grecque.*] J'ai suivi ici le P. Petau, qui dit en termes exprès: *Wlachо patre, Græcâ matre natus, haud obscuro genere in Vice Corvino, inde cognomen alterum habuit. Huniades verò ab agro ejus nominis appellatus est, quem et Sigismundus attribuit* (1). Un autre Auteur confirme ce que dit Petau: *Erat Johannes Huniades natione Semidacus, seu Wlachus, Comes Bistriciensis* (2). Chalcondyle le fait Transilvain de Nation (3); & à l'égard de son origine, il n'est pas d'accord avec lui-même, car dans l'endroit que je viens de citer, il dit qu'il n'étoit *de lieu non du tout ignoble & inconnu*; mais ailleurs il dit, *qu'il étoit venu d'assez bas lieu*, & que *néanmoins par ses mérites & vertus* il avoit *atteint à un très grand pouvoir* (4). Peut-être que dans ce dernier endroit l'Auteur Grec ne parle que par comparaison, & qu'eu égard à l'élévation à laquelle Huniade parvint; il nomme sa famille *un bas lieu*, parce que naturellement, sa naissance, quoique noble, ne lui promettoit pas tant de grandeur.

(1) Petavius *Rationar. Temp.* Part I. L. IX. Cap. 9.

(2) *Cérus. Carinus* L. V. p. m. 868.

(3) *Hist. des Turcs*, Liv. V. Ch. 9. Par 1612 in fol. de la Trad. de *Vigenere.*

(4) Là même L. VIII. Ch. 14.

[*B*] *Se distingua par sa hardiesse & son courage.*] C'est Chalcondyle qui nous apprend sur ce sujet une particularité curieuse, que je rapporterai dans les propres termes du Traducteur; „ Il vint du commencement au service du „ Prince des Triballiens, à la suite duquel il demeura „ bien longuement, & monstra en toutes les occasions où „ il fut employé un fort grand devoir de prouesse & diligence. On dit qu'une fois que son Maistre étoit allé à „ la Chasse, ses chiens levérent un fort grand Loup, lequel il commanda à Huniade de poursuivre à toute bride, quand bien il devroit gaster son cheval, car il se „ forlongeoit desja. Il se mit après, & le pressa de telle „ sorte, qu'il fut contraint de se jetter dans une grosse riviere, laquelle il passa à la nage, & Huniade pareillement, sans que la roideur & profondité de l'eau l'en peust destourner, si bien que finablement il rapprocha „ le Loup, & eut moyen de le tuer. Puis le despouilla luy-mesme sur la place, & repassant la riviere une autre fois, apporta la peau au Prince, luy disant: J'ay „ fait, Seigneur, ce qu'il t'a pleu me commander, en „ voila les enseignes. L'autre fut si content d'avoir veu „ un tel devoir en ce jeune-homme, qu'il dit tout haut; „ certes il ne se peut faire, que cestuicy ne soit un jour „ quelque grand' chose: & delà en avant l'honora plus „ qu'il ne souloit; & luy fit tont plein de biens (5)".

(5) Là-même Liv. V. Ch. 9.

[*C*] *Huniade justifia par ses exploits le choix qu'on avoit fait de lui, & remporta de grands avantages sur les Turcs.*] Pour se faire une juste idée de la suite des Exploits de Huniade contre les Turcs, il faut tâcher de les arranger & de mettre le Lecteur au fait de l'état de la Hongrie. Après la mort de l'Empereur Albert II, qui mourut vers la fin du mois d'Octobre 1439 (6), la Hongrie fut agitée par des divisions. Albert laissa sa femme Elisabeth fille de Sigismond enceinte, & dans cet intervalle le Royaume demeura en quelque façon sans Chef; & quoique la Reine mit au monde un Prince, qui fut nommé Ladislas, comme il falloit aux Hongrois un Roi qui pût faire tête à leurs Ennemis; la plus grande partie d'entr'eux appella au trône Uladislas Roi de Pologne, en 1440. Amurath II, Empereur des Turcs, s'étoit rendu maître de la Bulgarie, & croyant l'occasion favorable de pousser ses conquêtes du côté de la Hongrie, il entreprit le siége de Belgrade. Il s'y trouva en personne, & divisa son Armée en deux Corps, se mit à la tête de l'un, & donna le commandement de l'autre à Haly Bacha, fils de Brenezes (7). Il dressa force machines grandes & petites, se retrancha, & prépara cent vaisseaux pour passer le fleuve (8). La Ville fut attaquée avec beaucoup de valeur, & défendue avec encore plus d'opiniâtreté. Amurath avec son Artillerie jetta un grand pan de muraille par terre, & les assiégés de leur côté se défendirent par un grand feu (9). Ducas fait la description de l'Artillerie, ou plutôt de la mousquetterie, qui dans ce tems-là n'avoit pas encore été longtems en usage. „ On tiroit sur eux (sur les Turcs) des balles de plomb „ de la grosseur d'une noisette, avec une machine de fonte, qui en tenoit cinq ou dix. Cette machine étoit faite „ en forme de tuyau ou de canne; on la remplissoit d'une „ poudre composée de nitre, de souffre, & de charbon. „ Quand on approche cette poudre du nez, elle sent le „ bitume, & l'étincelle; elle est d'un tempérament disposé à prendre feu, & ce feu étant referré, & comme contraint par les balles pousse la plus proche, & celle-là la „ suivante, & ainsi successivement jusqu'à la derniere, qui „ va pour l'ordinaire à un mille, & perce un homme, ou „ un cheval, quand il seroit couvert de fer. Elle ne perd „ pas sa force pour avoir percé un homme, & elle en peut „ encore blesser un autre, qui seroit derriére. Quand la „ balle est de fer, on d'un autre métal endurci & condensé à coups de marteau, en frappant elle prend une figure longue, au lieu de la ronde qu'elle avoit auparavant, „ & pénétre tout avec la même violence qu'un fleuve de „ feu (10)". Les Assiégés faisoient un si grand feu, & jettoient tant de traits & de fléches, qu'il n'y avoit pas d'endroit dans le camp des Turcs, où l'on fût à couvert (11). Cela n'empêcha pas Haly de poursuivre son entreprise, il poussa ses travaux, & donna un si rude assaut, qu'il pénétra jusques dans la Ville, mais enfin il fut repoussé avec grande perte (12). Huniade fit paroître tant de cœur & de conduite dans les secours qu'il donna aux Assiégés, & il les encouragea si fort, qu'après un siége de six ou sept mois Amurath fut obligé de se retirer (13). Irrité de cet échec, il résolut de tenter une nouvelle expédition: en 1441 ou 1442, il envoya Mezet, Beglierbey d'Europe, avec une puissante armée comber en Transilvanie. Ce Général mit le siége devant Cibinium, aujourd'hui Hermanstad, Capitale du Pays; mais étant allé pour reconnoître la place, il fut tué d'un coup de mousquet. Sa mort mit le trouble & le desordre dans son armée, qui prit le parti de se retirer, en grande diligence pour repasser le Danube; mais Huniade ayant poursuivi les Turcs, leur coupa la retraite, les défit, & en fit périr un grand nombre (14). Amurath piqué plus que jamais, forma une nouvelle armée, dont il donna le commandement à l'Etnique Zabatin, grand Capitaine. Celui-ci ayant passé le Danube pénétra en Transilvanie, où il fit de grands ravages. Huniade avec une armée, composée de Transilvains & de Hongrois, côtoyoit celle des Turcs, se tenant sur les hauteurs,

(6) *Cérus. Carinus* L. V. p. m. 844.

(7) Sagredo *Hist. de l'Emp. Ottoman* Tom. I. p. 109.

(8) Ducas *Hist. des Empereurs, Jean, Manuel &c.* Ch. 30. § 3. de la Trad. de *Cousin.*

(9) Chalcondyle *Hist. des Turcs.* L. V. Ch. 9.

(10) Ducas *ubi supra.*

(11) Chalcondyle *loc. cit.*

(12) Le même.

(13) Sagredo *ubi supra.* Chalcondyle & Ducas *loc. cit.*

(14) Chalcondyle L. V. Ch. 9.

Amurath II, qui étendoit ſans relâche ſes conquêtes, ſe vit enfin de redoutables ennemis ſur les bras en l'année 1443. Ladiſlas Roi de Pologne, reconnu Roi de Hongrie par la plus grande partie des Hongrois, réſolut de faire la guerre aux Turcs, par les inſtances du Cardinal Julien, Légat du Pape Eugéne, & des Grands de Hongrie. Il aſſembla une Diéte à Bude, pour deliberer ſur cet important deſſein; on lui promit d'une commune voix tous les ſecours néceſſaires pour cette expédition (c). Et quoique l'Empereur & les Chevaliers de Pruſſe & de Livonie refuſaſſent ceux qu'il leur demanda, il ſe trouva à la tête d'une puiſſante Armée de Cavalerie & d'Infanterie, que les Polonois & les Valaques lui fournirent. Cette guerre fut très-heureuſe, & malgré la puiſſance des Turcs l'Armee Chrétienne remporta de conſiderables victoires ſur eux [D], ce qui obligea Amurath à faire la paix avec Ula-

(c) Lenfant *Hiſt. de la Guerre des Huſſites* T. II. p. 247.

tcura, & en des endroits convert. Ayant appris par ſes Eſpions que Zabatin avoit détaché toute ſa Cavalerie, & une partie de ſon Infanterie, pour aller faire le dégat, Huniade vint attaquer le Camp des Turcs, & après quelque réſiſtance, le força, & obliges Zabatin à prendre la fuite. Après avoir pillé le Camp, il alla s'embuſquer dans un endroit, par lequel les Troupes Turques, qui avoient été détachées, devoient paſſer: elles ne manquérent pas de tomber dans l'embuſcade, & y périrent preſque toutes (15). On apprend par le ſuite du récit de Chalcondyle que Zabatin lui-même y perdit la vie. Si l'on s'en rapporte à un Chronologue moderne, Amurath perdit dans ces deux expéditions plus de 30 mille hommes (16). Mais il ſemble avoit confondu cette guerre avec celle où Huniade commanda ſous le Roi Uladiſlas. Sagredo (17) dit en deux mots „ que Huniade ruina deux armées qu'Amurath avoit envoyées contre lui, ſous deux Chefs de réputation. Un autre Auteur parle de pluſieurs armées Turques défaites par Huniade, & de la Conquête d'une partie de la Servie & de la Moldavie: *Interea Hunniades multas Turcorum exercitus deleverat, & Servia partem ac Muldaviam totam receperat* (18). Je ne ſai s'il ne s'agit point dans le dernier article d'une Expédition de Huniade en Valachie, dont parle Chalcondyle (19). „ Les Hongres „ puis après ſous la conduite dudit Huniade paſſérent en „ Valaquie, là où ils mirent un Seigneur à leur dévotion, „ appellé Danus ou Daas, & ordonnérent au peuple de „ luy obeyr. Au moyen dequoy ce Daas, ayant dépoſſé- „ dé Dracules, qui ſut contraint de ſe retirer à la porte „ du Turc, s'empara & fut en poſſeſſion du Pays, où il fit „ cruellement mettre à mort tous les parens & amis de „ ſon prédéceſſeur, qui luy peurent venir entre les mains." Ducas (20) appelle Danus ou Daas, Dan; mais d'ailleurs il n'y a guére de conformité entre ſa narration, & celle de Chalcondyle: on s'apperçoit ſeulement qu'il s'agit dans l'un & dans l'autre des troubles de Valachie. Ducas garde un profond ſilence ſur Huniade dans cette occaſion, & ne lui donne aucune part à ce qui ſe paſſa parmi les Seigneurs Valaques.

(15) *Là même.*

(16) H. Gutbberlet *Chronol.* p. m. 704.

(17) *Hiſt. de l'Emp. Ottoman. loc. cit.*

(18) *Chron. Carionis* p. m. 505.

(19) *Ubi ſupra.*

(20) *Ducas loc. cit.* Cap. XXIX. §. 5.

[D] *Cette guerre fut très heureuſe, & malgré la puiſſance des Turcs, l'Armée Chrétienne remporta de conſiderables victoires ſur eux.*] Le détail de ce qui ſe paſſa ne ſe trouve nulle part d'une manière un peu ſuivie; la plupart des Hiſtoriens ne rapportent qu'en abrégé les circonſtances de cette guerre, & n'indiquent les événemens qu'en partie, ou d'une manière aſſez peu ſuivie. Voici le récit de l'Hiſtorien du Concile de Baſle (21). „ Le Roi (Uladiſlas) e- „ yant paſſé le Danube avec cette armée bien aguerrie, „ alla d'abord attaquer la Ville de Sophie (22), où il mit „ tout à feu & à ſang, & dans tout le Païs d'alentour. „ Delà ayant appris que l'Armée des Turcs étoit poſtée „ dans un certain endroit en embuſcade, il détacha Hu- „ niade avec 1000 hommes (23) pour aller reconnoître „ les lieux & livret bataille, s'il y trouvoit jour. C'eſt ce „ qui ne manqua pas. Les Turcs, attaqués à l'improviſte, „ furent tous mis en fuite ou taillés en piéces. La plu- „ part des Hiſtoriens témoignent, qu'il en demeura trente mille ſur la place, & que quatre mille furent faits „ priſonniers. Mais *Æneas Sylvius* prétend que c'étoit là „ une rodomontade des Hongrois, ce qu'il appuye par „ le témoignage du Cardinal Julien, préſent à l'action, „ qui écrivit que les Turcs ne perdirent dans cette ren- „ contre que ſix-mille hommes & neuf drapeaux. Après „ cette victoire Humade, de retour auprés du Roi, l'en- „ couragea à pourſuivre la Conquête qu'il avoit commen- „ cée. Ce Prince, animé d'ailleurs par ſa propre valeur, „ & par la préſence du Cardinal, qui marchoit toujours „ avec lui à la tête de l'Armée avec ſa croix, pourſuivit „ ſes Conquêtes juſques aux Confins de Macédoine, où il „ temporta encore pluſieurs avantages conſidérables. Ce- „ pendant comme ſon Armée avoit beaucoup ſouffert pen- „ dant toute cette Expédition, il jugea plus à propos de „ ſe retirer en bon ordre & victorieux, que de hazar- „ der à perdre le fruit de ſa Victoire par une nouvelle „ Conquête ſur les Turcs. Il reprit donc le chemin de la „ Hongrie, & fit ſon entrée à Bude avec autant d'humilité „ que de gloire, puiſqu'il y entra nuds pieds, avec les „ dépouilles de l'ennemi." Un autre Hiſtorien diſtingue ſeulement deux actions „ Il fit avancer ſes troupes du côté de Soffia Ville de la Thrace, où il combattit Meſi- „ chec Général des Turcs, que le Sultan avoit laiſſé avec „ cinquante-mille hommes pour défendre le poſte. Hu- „ niade les chargea, & le carnage fut ſi borrible, que les „ Hongrois taillérent en piéces plus de trente-mille de ces „ infidéles, en firent grand nombre de priſonniers, & la „ ſuite n'en déroba que très-peu à la vengeance du Victo- „ rieux. Environ dans le même temps, Huniade défit „ & prit Carambay autre Général d'Amurath (24)." Chalcondyle ne fait le détail que de cette derniére action, & je le rapporterai, après avoir fait part au Lecteur du récit court, mais exact & circonſtancié, que je trouve dans un autre Auteur: *Hunniades ea bella, uno die quinquies cum Turcis aperto Marte congreſſus, quinque victoriis partis, ut colophonem prioribus adderet ſplendidiſſimum, ſub noctem Anatolia Baſſam, Amurathis affinem, ingenti auſu temere & improvide Hunniadis fortunæ ſeſe objicientem, ita contrivit, ut triginta Turcarum millia ad internecionem ceciderint. Ad hujus Cladis famam, etſi trepidare Amurathes cœpit, tamen ne timiditate, & ſeſe, majorum audacia acquiſitum imperium deſtituiſſe diceretur, novis ex Aſia copiis accitis, factoque ſuppetemento, Carambeium Baſſam Phrygiæ, virum impigrum, & manu conſilioque promptum, in quo ſpem omnem poſitam habebat, denuo inſtruxit. Hunc in Hæmi montis Vallibus nimio vindictæ deſiderio, incautius irruentem, Ladiſlaus, Hunniadis providentiâ ita excepit, ut inexpectatâ celeritate obrutum, ac circumdatum ceperit, copiis illius univerſis, partim jugulatis, partim diſjectis. Ea res tantum terroris Amurathi incuſſiſſe terrorem, ut de morte ſibi ipſi ex deſperatione conſciſcenda, conſilium haburit. Sed præjentia, ac magnitudine animi, expeditiſque conſiliis Halibei Baſſæ, hominis aſtuti & vafri, quem Carambeis ſucceſſurem deſtinarat, rurſus confirmatus, eodem monitore, altam iniun belli gerendi rationem, ut præciuſis, obſeptiſque ad Rhodopen montem angustiis, eluderet cunctando, circumducenique Fabii Maximi, contra Hannibalem ſtrategemate, artes & conatus Hunniadis, Ladiſlaus, ea re animadverſa, cum bellum videretur futurum longius, ac difficilius, propter auguſtias inſidarum vallium, contentus aliquot victoriarum gloriâ, exercitum, quamquam adverſante & reclamante Hunniade, reduxit triumphabundus Belgradum, oſtentans inter prædas hoſtibus ereptas, Capitrum Carambeium* (25). En ſuivant ce récit, & en comparant ce qu'on trouve dans les autres Hiſtoriens, on peut ſe faire une idée aſſez nette de toute cette expédition, & en donner une rélation ſuivie.

(21) Lenfant *Hiſt. de la Guerre des Huſſites* &c. Tom. II. p. 148.

(22) Ville de Bulgarie. On prétend que c'eſt l'ancienne *Sardique*, célébre par le Concile qui s'y tint en 347. Le Continuateur de Fleuri *Hiſt. Eccl.* Tom. XXII. pag. 403. l'appelle, je ne ſai par quelle raiſon, *Sardaigne.*

(23) Il faut ſans doute dix-mille, comme le dit l'Auteur cité n. 21.

(24) Sigebe. *Hiſt. de l'Emp. Ottoman.* T. I. p. 119. 120.

(25) *Chron. Carionis* Lo. V. p. m. 505, 506.

Uladiſlas ayant paſſé le Danube avec ſon Armée, attaqua d'abord la Ville de Sophie, & ravagea le Pays d'alentour. Huniade, toujours actif, eut occaſion en un ſeul jour d'être cinq fois aux priſes avec les Turcs, & de remporter l'avantage ſur eux. Ladiſlas l'ayant détaché avec un Corps de troupes, il tomba durant la nuit ſur les Turcs, & les défit, leur ayant tué, ſelon le plus grand nombre des Hiſtoriens, juſqu'à trente-mille hommes. Amurath frappé d'une ſi grande perte, aſſembla de nouvelles Troupes, tant de l'Aſie que de l'Europe, & s'avança pour empêcher l'Armée Chrétienne de pénétrer plus avant; il ſe campa dans un lieu que Chalcondyle nomme *Baſilitza* (26), mais mal ſelon Leunclavius (27): cet Auteur obſerve, que dans les Annales Turques (28) il eſt parlé *des Détroits Iſladins*, par où il faut entendre les paſſages étroits du Mont Hemus, qui conduiſent de la Bulgarie en Thrace, dans l'endroit où paſſe la petite riviére Sladitza. En partant de Sophie, il y a deux chemins par le Mont Hemus, pour paſſer dans la Trace & la Macédoine, dont l'un eſt celui dont il s'agit ici auprés de la petite riviére de Sladitza. Amurath fit occuper ce poſte par ſes troupes; & ayant été informé par ſes eſpions, que l'Armée Chrétienne étoit campée pas fort loin delà, il détacha un Corps de Cavalerie pour aller la reconnoître, avec ordre de ſe ſaiſir du paſſage des montagnes, & de l'embarraſſer par des abatis d'arbres, ce que le détachement exécuta heureuſement (29). Amurath après avoir tenu conſeil avec ſes Bachas, réſolut de ſe tenir ſur la défenſive; & les Chrétiens ayant attaqué les Troupes qui gardoient les paſſages, furent repouſſés; & après avoir tenté pluſieurs fois de les forcer, la diſette de vivre les obligea de décamper, & de faire retraite. Ils ſe retirérent pendant la nuit. Les Turcs s'en étant apperçus le Sultan ordonna à Carambei Begliberbey de l'Europe de prendre les troupes qui étoient prêtes, & de ſe mettre à la pourſuite des Chrétiens. Il faut obſerver ici, que celui que nos Hiſtoriens appellent Carambey, eſt nommé Caſan ou Caſam dans les Annales Turques (30): Chalcondyle le nomme Carambec ou Carambeg, & Leunclavius s'eſt trompé, en diſant que cet Ecclavain l'appelle Caſan ou Chazan (31). Thuracan frére de Carambei eut ordre de le ſuivre avec un autre Corps pour le ſoutenir en cas de beſoin. Huniade de ſon côté choiſit quelques-unes de ſes meilleures Troupes, qu'il mit en embuſcade ſur le chemin par où les Turcs devoient venir à lui, & enſuite tourna viſage, comme pour les attendre. Carambei, qui le pourſuivoit, s'avança à toute bride dans la plaine, qui étoit large & étendue. Thuracan s'appercevant de cette manœuvre, l'avertit qu'il valoit mieux ſe tenir ſur les hauteurs, puiſqu'il étoit à craindre, que les Chrétiens ne fiſſent volte face pour le charger ayant depuis ſi longtems cherché à attirer les Turcs au combat. Carambei continua ſon chemin, malgré cet avis; & quand

(26) *Hiſt. des Turcs* L. VI. Ch. 6.

(27) Leunclavius *Pand. hiſt. Turcic.* No. 207.

(28) *Annal. Sultanor.* p. m. 26.

(29) Chalcondyla L. VI. Ch. 6.

(30) Annal. Sultan. *loc. cit.*

(31) Leunclav. *Pand. hiſt. Turc.* No. 206.

Uladiſlas (*d*). Elle ne fut pas de longue durée, & le Roi de Hongrie l'ayant rompuë par les conſeils & les ſollicitations du Pape Eugéne & du Cardinal Julien ſon Légat, il périt dans la malheureuſe bataille de Varne, où Huniade ſe conduiſit avec autant de prudence que de valeur, quoi qu'en diſent quelques Ecrivains [*E*]. Dès qu'on fut en Hongrie la mort d'Uladiſlas à la bataille de Varne, les Hongrois envoyérent à l'Empereur Frédéric III, pour lui demander le jeune Ladiſlas, fils d'Albert, qu'il faiſoit élever auprés de lui, juſqu'à ce qu'il fut en âge de régner. Huniade fut établi d'une commune voix Gouverneur du Royaume. Ayant rétabli ſes Troupes, il alla attaquer les Turcs, qui ravageoient la haute Myſie, leur livra bataille & les battit (*e*). De retour victorieux il s'en alla dans la Baſſe Hongrie, il y apprit que le Comte Ulric de Cilley, profitant de la défaite de Varne, ravageoit

(*d*) Chalcondyle *Hiſt. des Turcs.* Liv. VI. Ch. 9.

(*e*) Bonfin. *de Reb. Hung.* Decad. III L. VII. p. 407. *Apud* Lenfant *Hiſt. de la Guerre des Huſſ.* T. II. p. 182.

Huniade l'eut battu affez loin, il l'attaqua de tous côtés, fit un grand carnage, diſſipa ce qui échappa à l'épée, & fit le Général Turc priſonnier (32). Cette défaite inſpira tant de terreur à Amurath, qu'il fut prêt d'attenter de deſeſpoir à ſa propre vie: mais Hali-Bei, homme fin & ruſé, habile & plein de courage, le raſſura, & loi conſeilla de faire la guerre à la maniére de Fabius, de fatiguer & de laſſer l'ennemi, en temporiſant, & de ſe contenter de bien garder les paſſages. Ce conſeil fut ſuivi, & Uladiſlas voyant que la guerre traînoit en longueur, & qu'elle devenoit difficile, reprit le chemin de Hongrie, malgré tout ce que Huniade put faire pour l'engager à pourſuivre ſa pointe. Immédiatement après, la paix ſe conclut entre l'Empereur Turc & le Roi de Hongrie. Les Annales Turques, qui ne parlent pas beaucoup des deſavantages d'Amurath, conviennent pourtant de la Victoire remportée ſur Carambei; toute la différence qu'il y a entre ces Annales & les autres Hiſtoriens, c'eſt qu'on y lit que le Général Turc fut tué, au-lieu que les autres rapportent qu'il fut pris. *Adverſus hos profectus Romania Begierbegus Caſanes Baſſa, cum Turchanebega, & univerſis Romaniæ copiis, & cum Acanziis, prælio cum eis congreſſus eſt. Sed cum Turganesbegus, amiſſe vigore animi, præ formidine ac deſperatione ſe fugæ dediſſet, Caſanes Baſſa cum reliquis militibus, quotquot adverſus hoſtem cum eo ſubſiſterant, eaſus fuit* (33).

(32) Chalcondyle *loc. cit.* Cap. 8.

(33) *Ann. Sultan. loc. cit.*

[*E*] *Il périt dans la malheureuſe bataille de Varne, où Huniade ſe conduiſit avec autant de prudence que de valeur, quoi qu'en diſent quelques Ecrivains.*] C'eſt Æneas Sylvius qui a donné lieu à ce qui s'eſt débité au deſavantage de Huniade (34); ſon récit a été ſuivi par le Continuateur de Fleuri (35) & par M. Lenfant (36), & les Auteurs Anglois dans ce Dictionnaire l'ont adopté auſſi (37). Il eſt vrai qu'à l'occaſion de la retraite de Huniade M. Lenfant obſerve que Bonfinius, Hiſtorien Hongrois, contredit les Hiſtoriens, qui ont dit que cette retraite fut une véritable fuite, & une lâche déſertion. Les Auteurs Anglois après avoir rapporté le récit du Continuateur de Fleuri, donnent un abrégé de celui de Sagredo, qui eſt plus favorable à Huniade. Cela ne ſuffit pas. En comparant les Hiſtoriens enſemble, je crois qu'on peut & doit rendre une entiére juſtice à notre grand Capitaine.

(34) Europ. C. V. p. 119. *Apud* Lenfant *ubi ſupra* p. 107. 108.

(35) *Hiſt. Eccléſ.* T. XXIII. p. 422-424.

(36) *Hiſt. de la Guerre des Huſſites* Tom. II. p. 107. 128.

(37) Art. AMURATH II. Rem. [I].

D'abord, ſi l'on en croit Æneas Sylvius, ſuivi de M. Lenfant & du Continuateur de Mr. l'Abbé Fleuri, Huniade fit dans cette occaſion le Rodomont, & fut cauſe qu'on s'engagea mal à propos; à quoi l'on ajoûte qu'à la vuë de l'Armée Turque la peur le prit. „ Cette nouvelle, (celle „ de l'approche de l'Armée d'Amurath) mit la conſterna„ tion dans l'Armée Chrétienne, *dit l'Hiſtoire du Concile de Baſle* (38). Le Cardinal Légat lui-même, tout intrépide qu'il avoit paru juſqu'alors, conſeilloit la retrai„ te dans les montagnes.... ou à Conſtantinople, qui n'é„ toit pas loin de là, & où il (Uladiſlas) pouvoit s'abou„ cher avec l'Empereur Grec (39). D'autres étoient d'a„ vis de ſe bien retrancher avec des charlots, à la maniére „ de Bohême. Mais l'avis de Huniade l'emporta, c'étoit „ d'attendre l'ennemi de pié ferme, & de ſe mettre en „ état de ſe bien défendre. Il parla dans cette occaſion de „ l'Armée Turque avec un ſouverain mépris, ne la re„ gardant que comme une multitude confuſe de gens ef„ féminés. Le Roi ſuivit ſvidement un conſeil ſi confor„ me à ſon humeur martiale, & ordonna en même tems „ à Huniade de ranger l'Armée en bataille dans la plai„ ne. L'Armée Turque parut ſur les hauteurs plutôt qu'on „ ne s'y attendoit. *Æneas Sylvius* dit que Huniade, la „ voyant ſeſte & nombreuſe, changea d'avis, & conſeilla „ lui-même au Roi de prendre la fuite; mais que le Roi „ indigné lui reprocha fort aigrement ſes fanfaronnades „ du jour précédent, & diſpoſa tout pour le combat." Tout cela n'a guéres de vraiſemblance, & n'aſſortit en aucune façon le caractére de Huniade. Je ſoupçonnerois fort, qu'on n'a cherché à noircir ce grand Capitaine, que pour couvrir ſa honte des Eccléſiaſtiques, qui furent la principale cauſe de la perte de la bataille, en faiſant agir Ladiſlas à contre-tems, lorſque Huniade remportoit déjà la Victoire; du moins ce ſoupçon eſt-il fondé ſur des autorités aſſez graves, & de gens qui n'avoient aucun intérêt à en impoſer ſur ce ſujet; & nous verrons que les Annales Turques confirment ce que diſent les autres Hiſtoriens, en taxant le Roi de beaucoup d'imprudence. Chalcondyle rapporte (40), qu'après avoir mis l'Armée Chrétienne en ordre, Huniade attaqua & défit les Troupes d'Aſie, & qu'étant revenu auprés de Ladiſlas, il le pria de ſe tenir ferme dans ſon poſte, & de ne pas permettre qu'on ſe mît à pourſuivre les fuyards, pour qu'il pût être ſoutenu par ce Corps de réſerve, en cas que la nouvelle arrivât qu'il alloit faire ne lui réuſſit point. Enſuite il tomba ſur l'aile gauche des Turcs, où le Combat fut fort opiniâtre, & où il périt beaucoup de monde de part & d'autre. Pendant que la Victoire balançoit encore, ceux qui étoient autour du Roi, la plupart Eccléſiaſtiques, envieux & jaloux de la gloire de Huniade, l'excitérent à tomber auſſi ſur l'ennemi: il le fit courageuſement, & même d'abord avec un tel avantage, qu'Amurath fut ſur le point de prendre la fuite, mais le cheval de Ladiſlas ayant été bleſſé, tomba avec ſon maître, & ce malheureux Prince fut tué; ce qui découragea les Chrétiens, & fit reprendre courage aux Turcs. Huniade apprit ces triſtes nouvelles dans le moment qu'il commençoit à remporter la victoire, & voyant que tout étoit perdu, il rallia ſes troupes, & fit ſa retraite en bon ordre vers le Danube. Ajoûtons à ce récit, ce que dit Sagredo (41), que dans le tems qu'Amurath avoit déjà réſolu de ſe ſauver, les Evêques de Strigonie & de Varadin, avec les principaux Seigneurs de Hongrie & de Pologne, tous jaloux de la gloire de Huniade, preſſérent leur jeune Roi de ſortir du poſte avantageux & couvert qu'il occupoit, & d'attaquer l'aile droite des Européens, où Amurath commandoit en perſonne. Et après avoir raconté la fin tragique de Ladiſlas, le même Hiſtorien ajoûte que „ Hunniade, qui avoit „ entiérement défait l'aile gauche des ennemis, accourut „ pour arrêter le déſordre des troupes Chrétiennes; mais „ il trouva que les choſes étoient déſeſpérées, faute d'a„ voir ſuivi ſes ordres. Il fit des efforts incroyables, mais „ inutiles, pour retirer le corps du Roi, & pen s'en fal„ lut qu'il ne reſtât priſonnier lui-même. Il s'ouvrit un „ paſſage l'épée à la main, & ſe retira en bon ordre avec „ quelques troupes, qui reſtoient de cette déroute géné„ rale." Les Annales Turques plus connoiſſes, avoüent que la victoire panchoit du côté des Chrétiens, & que l'imprudence de Ladiſlas & enſuite ſa mort firent changer les choſes de face: *Soins adhuc Murates, cum agmine ſuo ſtabat immotus, etenim ab utroque latere proſtratis, una fuga dilapſis. Ibi tum Murates, erectis ad cœlum oculis, opem ſui numinis, & Mahumetis imploravit, ſollicitoque precari, ne ſe tam præſenti periculo rerum deſereret. Quibus precibus ita conceptis, mox aleam prælii mutatam vidiſſet. Quippe Rex* immodici ferocientis animi temeritate impulſus, *in medios Turcas equum adegit & ſummo cum nisu Muratis ipſius caput petiit. Dum in hunc modum furibundus progreditur, caſu quodam accidit, ut equus regius ad terram prolaberetur &c. Tum vero Turci, qui prius fugæ ſe dederant, hoc audito clamore, reflexis equis, cursus ad Muratem conflixerunt. Quo re à Chriſtianis animadverſa, cum reliquit eorum copiis, Joncus* (42) *in fugam ſe conjecit* (43). [F] Un autre Auteur attribué auſſi à Huniade tout ce qui ſe fit de glorieux dans cette journée, & rejette ſur les mauvais conſeils des Eccléſiaſtiques le triſte ſort qu'eut Ladiſlas & l'Armée Chrétienne; le paſſage eſt curieux. *Chriſtianam (aciem) ſtruxit Hunniades, maturo, deliberatoque conſilio, ut latus unum ad paludem quandam, alterum ad curvum valli inſtar aut muri concatenatos, tergum exercitus ad montes converteret. Certatum eſt totos dies, noctesque tres* (44), *diu fortuna anceps, ſed tanta animorum ardore utrinque, tantoque impetu, ut ceforum ſanguine campi ſtagnarint. Victoria tandem ad Chriſtianos inclinare viſa eſt, ob primos Turcorum ordines diſturbatos, atque in fugam dilapſos, confuſoque palantes, & Imperatorem ipſum trepidantem, ac deſperabunde ſimilem. Cum Anuſtites, quos in templis & in ſcholis, quàm in acie conſpici ſatius fuerat, ac decentius, ex ſtatione ſua hoſtem fugientem inconſulto proſecuti, additu ad nudatos ordines, penetracto, victorium, & oitam regis, totiuſque exercitus, ac regni Pannonici, imo Europa ſalutem hoſtibus præbiderunt. Mox enim ab ea parte, in legiones Chriſtianas immiſſi Turcorum ſagittarii, ordines ruptos diſſiparunt, & urgeato occaſionem Amuratbe, reliquum exercitum, magnâ ex parte circumfuſis legionibus ſuis undique conciuſerunt. Rex juvenis cum pugnando ad prætorianos uſque penetraſſet, ex equo letbaliter ſauciato prolapſus, multis vulneribus confoſſus eſt..... Huniades vix evaſit* (45). L'Auteur finit par une réflexion bien judicieuſe ſur les triſtes ſuites des guerres entrepriſes ou conduites par les conſeils des Papes & de leurs emiſſaires. *Ita rex juvenis Pontificum hortatu, ad fidem fallendam impulſus, & ab iiſdem rebus motis deſertus ac proditus, inque ipſa acie jactitiati Pontificii imperite audacia & turpi fuga, in extremum diſcrimen adductus, cum exercitus ſupe victoris parte maxime miſerabiliter ſtrucleatus, rebus Chriſtianis detrimentum ſummum, hoſtibus ad acquirendum, ac ſtabiliendum Orientis Imperium, opportunitatem ſummam attulit. Adeo conſtatu experientia perpetuæ certum eſt, nulla unquam fuiſſe felicia bella, & ſalutaria, vel fœdera, cum Pontificibus facta, vel bella de horum conſilio ſuſcepta & adminiſtrata, præſertim ubi cauſſæ fuerunt, aliqua religionis ſpecie veſtita, aut cum fuit ſpectata & quæſita dignitatis aut potentiæ Pontificiæ amplificatio* (46).

(38) Liv. VII. Ch. 2.

(39) Le Continuateur de l'Abbé Fleuri dit „ que „ le Cardi„ nal Ju„ lien fut „ d'avis „ que l'Ar„ mée ſe retran„ chât du „ côté de la „ monta„ gne, pour „ mieux „ connoî„ tre les „ forces de „ l'ennemi, „ & juſqu'à „ ce qu'un „ fils des „ Naavel„ les offu„ rées de la „ flotte & des „ Grecs".

(40) Liv. VII. Ch. 2.

(41) *Hiſt. de l'Emp. Ottom.* T. I. p. 230. 231.

(42) C'eſt le nom que les Turcs donnent à Huniade.

(43) *Annal. Sultanor.* p. m. 27.

(44) L'Auteur ſe trompe, & confond la durée de la bataille de Varne avec celle la bataille de Coſſobe, dont nous parlerons Rem. [G].

(45) *Chronic. Carionis.* Lib. V. p. m. 347.

(46) Ibid. p. 348.

[F] Hu-

geoit la Croatie & l'Eſclavonie, prêt à envahir la Dalmatie, ſi l'on ne s'y oppoſoit promptement. Ayant paſſé la Drave avec un bon Corps de Troupes, il s'alla jetter ſur les terres du Comte de Cilley, qui fut obligé de faire hommage de ſes Terres à la Hongrie (*f*). Dans une nouvelle Diéte qui ſe tint on réſolut de faire de nouvelles inſtances auprès de l'Empereur, pour qu'il rendît le jeune Ladiſlas: ce Prince l'ayant refuſé Huniade fit une irruption en Autriche en 1445 ou 1446 [*F*]. Comme la funeſte bataille de Varne lui tenoit toujours au cœur, & qu'il bruloit d'impatience d'avoir ſa revanche, il fut ravi d'apprendre qu'Amurath faiſoit de grands préparatifs de guerre, & qu'il levoit à force des troupes en Aſie & en Europe. Sur ces nouvelles Huniade partit de Hongrie avec une Armée de vingt-deux mille hommes, accompagné d'un Légat du Pape, & d'une quantité prodigieuſe de la haute & de la petite Nobleſſe de Hongrie. Quand ils eurent paſſé le Danube Huniade tâcha d'engager dans cette expédition George Deſpote de Raſcie, qui après avoir conquis la Myſie avoit fait la paix avec Amurath; mais le Deſpote prit un parti fort différent; il donnoit avis à Amurath jour par jour de la marche de Hunniade, & des conſeils pour le combattre. Le Général Hongrois s'attendoit à être joint par les Troupes de Scanderberg Roi d'Albanie, avec qui il s'étoit ligué, mais ce ſecours n'arriva pas à tems. Huniade marchoit à grandes journées, & Amurath le laiſſoit s'engager de plus en plus, pour pouvoir lui couper la retraite; enfin ils ſe rencontrérent dans une vaſte plaine, traverſée par un Fleuve, ſur les confins de la Raſcie & de la Bulgarie, nommée Coſſoba ou Coſova; ce fut-là que ſe donna une ſanglante Bataille, qui dura trois jours, & où Huniade fut enfin vaincu (*g*); [*G*], il eut même beaucoup de peine à ſe ſauver, tantôt à cheval, tantôt à pié, & éprouva diverſes avantures [*H*]. Il ſe rendit enfin en Hongrie, où il fut reçu avec une joie univerſelle. Il continua

(*f*) Lenfant *loc. cit.*

(*g*) Bonfin. *de Reb. Hung. Decad.* III. Lib. VII. *Apud* Lenfant *loc. cit.* p. 212, 213.

[*F*] *Huniade fit une irruption en Autriche en* 1445 *ou* 1446.] Les Hongrois redemandérent à l'Empereur la Couronne de Hongrie, que la Reine Eliſabeth lui avoit confiée, & Ladiſlas leur Roi, afin qu'il fût élevé à la Hongroiſe. L'Empereur répondit que „ les Hongrois n'a„ voient pas beſoin de la Couronne Royale, puiſque leur „ Roi étoit déjà couronné depuis longtems; & que pour „ Ladiſlas il ne pouvoit pas être mieux que ſous ſa tu„ telle, où la Reine ſa Mére l'avoit mis, & qu'en attendant qu'il fût en âge de régner, ils pouvoient faire gou„ verner le Royaume par celui qu'ils avoient choiſi pour „ cela." Cette réponſe irrita tellement les Hongrois, qu'ils réſolurent de déclarer la guerre à l'Empereur, pour obtenir par la force ce qu'ils n'avoient pu obtenir de bon gré. Auſſitôt Huniade avec environ dix-mille hommes fait une irruption en Autriche, prend Villes & Châteaux, & ravage la Campagne juſques aux portes de Vienne. L'Empereur, attaqué à l'improviſte & ſans défenſe, ſe tenoit dans ſa forteresſe de Neuſtat, ſans oſer en ſortir. Cependant comme l'Hyver avançoit, Huniade n'oſant pas attaquer cette Place, s'en retourna en ſon Païs, chargé d'un prodigieux butin, & bien réſolu de revenir au Printems, parce que l'Empereur demeuroit inflexible dans ſes refus. Pour les mieux ſoutenir il avoit demandé aux Etats de l'Empire du ſecours, qu'il n'obtint point. Ceux qu'il pouvoit tirer de ſes propres Etats n'étoient pas ſuffiſans pour arrêter les progrès de Huniade, qui eut la modération néanmoins de conſentir à une Tréve de deux ans, par l'entremiſe d'Ulric de Cilley (47).

(47) Bonfin. *de Reb. Hung. Decad.* III. Lib. VII. *p.* 476. 477. *Apud* Lenfant *ubi ſupra. p.* 186.

[*G*] *Ce fut là que ſe donna une ſanglante bataille, qui dura trois jours, & où Huniade fut enfin vaincu.*] J'ai ſuivi dans le Texte le récit de Bonfinius adopté par M. Lenfant, & par le Continuateur de l'Abbé Fleuri (48); mais Chalcondyle, & Baudier ſon Copiſte (49), font l'attaque de Huniade plus du double plus forte, que ces autres Hiſtoriens. Chalcondyle aſſure (50) que ce Général avoit bien quarante-mille hommes d'infanterie, tant Hongrois que Valaques, ſept-mille chevaux, & environ deux-mille Chariots, „ ſur chacun deſquels il y avoit un ron„ delier & un mouſquetaire, pourvu de pluſieurs groſſes „ arquebuſes chargées pour ne pas perdre de tems à re„ charger." Il ajoûte que ces Chariots étoient pavoiſés. Le même Auteur fait monter l'Armée d'Amurath à cent-cinquante mille hommes; ce qui n'eſt pas conforme avec le récit des Annales Turques, qui diſent bien (51) que ſes Troupes étoient innombrables, & qu'elles étoient pourvûes de toutes ſortes de machines de guerre, & d'Artillerie tant grande que petite; mais elles fixent enſuite le nombre des Troupes d'Amurath à 80 mille hommes. La Bataille ſe donna le 17 Octobre 1448. Amurath voulut que les Troupes de l'Europe enmmençaſſent le combat, la première Action fut très-chaude, & les Chrétiens piloient déjà lorſque Huniade s'avança avec un Corps de Cavallerie & rétablit le combat, qui dura juſqu'à la nuit. Le lendemain, on ſe battit avec une nouvelle furie, & malgré la trahiſon des Valaques, dont Amurath ne voulut pas profiter, les ayant fait tailler en piéces, on ſe ſépara encore avec un avantage à peu près égal. Ce fut alors, ſi l'on en croit Chalcondile (52), que Huniade fit ſemblant de vouloir attaquer le Corps où étoit Amurath en perſonne, & qu'ayant raſſemblé l'élite de ſa Cavalerie, il ſe retira à la ſourdine, & abandonna lâchement ſon armée, qui fut entiérement défaite. Mais ſur ce point là il eſt contredit formellement par Bonfinius, dont voici le récit (53). „ Dès la premiéra Action, qui „ dura trois heures, les deux ailes de l'Armée Turque „ furent preſque enfoncées. Amurath envoya prompte„ ment pour les ſoutenir & recommencer le combat. Il „ fut opiniâtre & ſanglant pendant tout le jour. Les Turcs „ y perdirent le plus de monde, & la nuit ſépara les „ combattans juſqu'au lendemain, qu'on attendit avec „ impatience. Dès le grand matin le combat recommen„ ça. Il reſtoit encore aux Turcs quatre-mille hommes „ de troupes fraîches, ou qui n'avoient pas ſouffert. La „ victoire ſe ſeroit déclarée pour eux ce jour-là, ſi la nuit „ & la laſſitude n'avoient pas obligé les Armées de ſe ſépa„ rer; mais elle le fit le jour ſuivant. L'Armée Hongroi„ ſe, opprimée par le nombre, fut ou défaite ou miſe en „ fuite. Pluſieurs des Généraux furent faits priſonniers... „ Huniade lui-même eut bien de la peine à ſe ſauver." Ce qui confirme le récit de l'Hiſtorien Hongrois, c'eſt que les Annales Turques rapportent en ſubſtance la choſe de la même maniére, & ne placent la retraite de Huniade qu'au troiſieme jour, quand il vit qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer. *Ad Coſova campos quum perveniſſet, obviam habuit Joncum. Quapropter utrinque pugnandi facie initio, diſplosa fuere continuo diri noctiſque ſpatio tormenta bellica. Tandem Joncus in boſtem acie producta duplici, Turcos* ab utroque cornu *fuſos terga dare coëgit. Famque ſolus adeo comitatus audacis; Sultano Murate non deſerta, locum ſuum in acie tuebatur. Objectabant Chriſtianis ſcuta ſua Genizari, tormenta bellica in eos dirigebant, ſclopetos obvertebant undique. Simul à tergo comoti, multi, & curribus ſeſe munientes, tam fortiter hoſtis impetum ſuſtinebant, ut Muratem cum biſce copiis ſuis, chriſtiani loco ſummovere nulla vi poſſent, nec aliquâ clade adficere. Quum autem proſtigati prius à Chriſtianis in utroque cornu Turci, Chriſtianos armorum onere nimio gravatos animadverterent: de induſtriâ fugam arripientes, inſequendi viam eis aperierunt. Quippe Chriſtiani ſe nec inſtar diluvii cujuſdam, concitatis equis, diffudere. Sed Turci, qui fugam interni, equorum curſu ad latus inflexo expeditos & inermes Chriſtianorum milites intuleruntꝰ quos nudos eſſe norant, & in eos alacriter acinaces ſuas ſtrinxerunt. Ili illi cum fieri cerneretis, citerrime cataphractas equites ſuos ſecuti ſunt: quibus ubi jam non eſſet integrum, in Turcos aciem denuo convertere; tandem mutuis ſe vulneribus confecere coeperunt, atque ita ſolutis & diſſipatis ordinibus, exercitus omnis in ſeſe fugam conjecit. Tum vero Turci, quos antea fugiſſe diximus, hinc lade conjobati, Chriſtianis à tergo ad ipſam uſque munitionem caſtrorum inhoſerunt: fuitque deinceps pugnatum utrinque toto illo die uſque ad veſperam, & à veſperâ rurſus ad diluculum uſque. Joncus autem cum ita rem geri videret, aſtu ſe ab exercitu Chriſtiani reliquiſſe ſubdaxit & profugit. Chriſtianis ad extremum viribus, Jonci rebus omnibus, cum tormentis & univerſo adparatu bellico potiti fuere Turci* (54). On voit par la fin de ce paſſage, que les Turcs prirent tout le bagage & l'Artillerie de l'Armée Chrétienne. Selon Bonfinius les Turcs perdirent 34 mille hommes, & les Chrétiens huit-mille, c'eſt ce que dit auſſi le Continuateur de Fleuri (55). Mais Chalcondyle fait la perte des Chrétiens de 17 mille hommes, en y comprenant les Valaques & celle des Turcs de quatre-mille hommes. Si le calcul des premiers paroît exceſſif, celui du dernier n'eſt guére vraiſemblable; puiſqu'on ne peut douter qu'il n'ait péri bien du monde de part & d'autre dans une Bataille, où l'on combattit avec tant d'acharnement pendant trois jours.

(48) *Hiſt. Eccléſ.* T. XXII. p. 488.

(49) Inventaire *de l'Hiſt. générale des Turcs.* Liv. V. Ch. 2.

(50) Liv. VII. Ch. 7.

(51) Annales Sultan. p. m. 28.

(52) Liv. VII. Ch. 12.

(53) Bonfinius *ubi ſupra. Apud* Lenfant p. 218.

(54) Annal. Sultanor. *ubi ſupra.*

(55) Hiſt. Eccléſ. *ubi ſupra.* p. 492.

[*H*] *Il eut même beaucoup de peine à ſe ſauver, tantôt à cheval, tantôt à pié, & éprouva diverſes avantures.*] Huniade avoit du malheur dans ſes ſuites. Après la bataille de Varne il courut auſſi riſque de la vie: voici comment: lorſqu'il eut paſſé le Danube, les troupes qui étoient avec lui ſe débandérent, & il tomba entre les mains de Dracula, Seigneur de Moldavie, ſon ennemi mortel, qui vouloit d'abord lui ôter la vie, mais il ſe laiſſa éblouïr par la rançon conſidérable que Huniade lui offrit. Les Hongrois informés de ſa priſon, envoyérent vers Dracula pour le ſommer de mettre leur Chef en liberté, menaçant ſans ceſſa de lui déclarer la guerre. Dracula craignant d'être obligé de faire par force, ce qu'il dépendoit de lui de faire de ſon bon gré, rendit la liberté à Huniade, lui fit des excuſes & beaucoup de civilités, & l'accompagna même juſques ſur les frontiéres de Hongrie (56). Four revenir à ce qui arriva à Huniade après la batsille de Coſava, les Hiſtoriens varient ſur diverſes circonſtances. Mr. Lenfant, qui a ſuivi Bonfinius, raconte la choſe en ces termes (57). „ Après avoir marché trois jours par des „ chemins impraticables, ſans boire, ni ſans manger, „ il rencontra deux voleurs, auxquels il fut obligé de ſe „ ren-

(56) Chalcondyle *Hiſt. des Turcs* Liv. VII. Ch. 2.

(57) *Hiſt. de la Guerre des Huſſit.* T. II. p. 213.

nua de gouverner le Royaume, pendant que l'Empereur Frédéric III. retenoit toujours le jeune Roi Ladiſlas: on a ſoupçonné Huniade d'avoir aſpiré ſecrettement à la Royauté, enſorte qu'il n'étoit pas fâché que l'Empereur retînt Ladiſlas (*b*). Mais les affaires que cette détention cauſa à Frédéric, & dont le détail n'eſt pas de notre ſujet, l'ayant obligé de mettre Ladiſlas en liberté de prendre poſſeſſion de ſes Etats, ce jeune Prince après avoir été couronné en Bohême, alla auſſi en Hongrie, où il ſe livra entiérement aux conſeils du Comte de Cilley, ſon grand-oncle, qui étant ennemi juré de Huniade, lui cauſa tous les chagrins qu'il pût (*i*). L'eſtime générale que ce grand Homme s'étoit acquiſe empêcha néanmoins le Comte de réuſſir à le ruïner, & ce fut un bonheur pour la Hongrie. Mahomet II, ſucceſſeur d'Amurath, après s'être rendu maître de Conſtantinople, & avoir fait d'autres conquêtes, entreprit la guerre contre la Hongrie en 1456, il vint mettre le ſiége devant Belgrade, que ſon Pere avoit attaquée inutilement; mais Huniade ſauva la place, & fit eſſuyer au Turc une perte ſi conſidérable, que le 6 Août Mahomet ſe vit contraint de lever le ſiége [*I*]. Huniade

(*b*) Lenfant *ubi ſup.* p. 295.

(*i*) *Chron. Carionis.* p. m. 849.

„ rendre, n'ayant ni armes pour ſe défendre, ni cheval „ pour fuir. Comme ces voleurs diſputoient à qui auroit „ une Croix qu'il portoit au cou, il ſe ſaiſit de l'épée de „ l'un d'entre eux, le tua, & mit l'autre en fuite. Il y „ avoit cinq jours qu'il n'avoit ni bu ni mangé, lorſ- „ qu'il rencontra un Berger, qui lui donna dans ſa Caba- „ ne du Pain, des Oignons, & de l'Eau. Il dit que ja- „ mais il n'avoit fait ſi grand' chére. Etant arrivé à „ Schmitz en Raſcie, il y fut arrêté par George, Gou- „ verneur de cette Province, & ne put avoir ſa liberté „ qu'en donnant un de ſes fils en ôtage. Enfin arrivé en „ Hongrie, il y fut reçu avec une joie univerſelle." Le Continuateur de l'Abbé Fleuri (58) rapporte la choſe en ſubſtance de la même maniére. Mais on conçoit aſſez difficilement, que Huniade fut entiérement deſarmé, & que marchant par un Pays ennemi, il eut abandonné toutes les armes avec leſquelles il s'étoit ſauvé, & qu'il eut gardé une Croix capable de le faire remarquer. Je trouve plus de vraiſemblance dans le récit de Chalcondyle, qui d'ailleurs eſt plus circonſtancié, & où l'on voit pourquoi Huniade ne put guére échapper au Deſpote George. Cet Hiſtorien raconte, que ce grand Capitaine quitta ceux qui l'accompagnoient, dans l'eſpérance qu'il ne ſeroit pas ſi aiſément reconnu, & qu'après que le Soleil fut levé il abandonna ſon cheval, pour gagner une petite Colline, qu'il apperçut, couverte de buiſſons; qu'ayant vu un Turc de loin, il ſe cacha dans les roſeaux d'un Marais, qui étoit au pied de la Colline, parce qu'il étoit encore ſur les terres des Turcs. Etant enſuite entré ſur celles de Raſcie, il rencontra deux hommes du Pays, à qui il offrit une grande récompenſe pour lui ſervir de guides. Il n'eut pas avancé fort loin avec eux, qu'ils conſpirérent de le tuër pour avoir ſa dépouille. Huniade, qui avoit l'œil au guet, ayant connu leur deſſein, mit l'épée à la main, bleſſa l'un dangereuſement, & contraignit l'autre de gagner au pié. Le Deſpote de ſon côté avoit appris la défaite & la fuite de Huniade, & avoit envoyé ordre par tout de garder les paſſages, & de ne laiſſer paſſer perſonne, qu'on ne fût informé qui il étoit; que ſi Huniade ſe préſentoit, on l'arrêtât, mais qu'on laiſſât paſſer librement les autres. Cet ordre, dont Huniade fut inſtruit, le mit dans un grand embarras, d'autant plus que n'ayant rien pris depuis deux jours, il mouroit de faim. Ayant trouvé quelques Payſans du Pays, il les pria au nom de Dieu de lui donner un morceau de pain. Ils connurent d'abord à ſon habillement & à ſon langage qu'il étoit Hongrois, & lui répondirent qu'ils lui donneroient ce qu'il demandoit, mais qu'il falloit auſſi qu'il vint avec eux chez le Gouverneur de la Ville voiſine, l'aſſurant qu'on ne lui feroit aucun mal après l'avoir interrogé, parce qu'on n'en vouloit qu'à Huniade. S'étant ſaiſis de lui, il fut obligé de ſe faire connoître au plus vieux d'entre eux, mais en même tems il leur fit les plus magnifiques promeſſes, s'ils vouloient le conduire ſurement à Belgrade. Le vieillard s'engagea à le faire, & ayant inſtruit les autres de la condition de Huniade, en leur recommandant le ſecret, il les retint, pour s'aſſurer mieux de leur diſcrétion. Huniade alla avec eux dans le lieu où ils ſe retiroient la nuit, mais ils prirent querelle, & un d'entre eux ſe déroba furtivement, & avertit le Prévôt de la Ville la plus voiſine, qui ſe rendit d'abord avec ſes Archers, & trouva Huniade caché dans un tas de foin; il ſe ſaiſit de lui, & le mena au Gouverneur de la Province, qui le mit dans le château, où il demeura quelque tems priſonnier. Huniade trouva moyen de gagner celui qui y commandoit, de même que ſes Soldats, qui devoient ſe jetter ſur le Gouverneur & piller la Ville; mais un des Soldats ayant révélé la conſpiration, ils furent tous taillés en piéces. Enfin Huniade obtint ſa liberté, en concluant le mariage de ſa fille avec le fils du Deſpote (59).

(58) Hiſt. Eccléſ. *loc. cit.*

(59) Chalcondyle L. VII. Ch. 10.

[*I*] *Huniade ſauva la place, & fit eſſuyer au Turc une perte ſi conſidérable, que le 6 d'Août Mahomet fut obligé de lever le ſiége.*] Les Annales Turques ne diſent qu'un mot de ce fameux ſiége, ſans doute à cauſe du malheureux ſuccès qu'il eut: *Secundum hæc ad Albam Græcam exercitum adduxit: ſed quum eam expugnare non poſſet, abſceſſit: Peruſit ibi Dais Caratzes Baſſa, qui Beglerbegi munere fungebatur* (60). Mr. l'Abbé de Vertot s'étend aſſez ſur cet événement, & néanmoins a oublié ou ſupprimé des circonſtances aſſez importantes: rapportons ſon récit, & emmparons-le avec celui des autres Hiſtoriens. „ Huniade, dit „ Mr. *De Vertot* (61), un des plus grands Capitaines de la „ Chrétienté, & ſeul de ſon tems comparable à Scander- „ berg, pendant tout le tems que dura le ſiége, s'étoit „ retranché à la tête des Hongrois ſur le rivage Septen- „ trional du Danube. Mais Mahomet pour ſe rendre maî- „ tre du cours de ce fleuve devant Belgrade, & pour „ couper la communication du Camp des Chrétiens avec „ la Place, avoit formé comme un demi cercle de Sal- „ques & de Brigantins, liés enſemble, qui occupoient „ tout l'eſpace d'au-deſſus & d'au-deſſous de la Ville. „ Huniade pour percer cette eſpéce d'eſtacade, & faire „ paſſer du ſecours dans la Ville, arma de ſon côté un „ grand nombre de bâtimens de différentes grandeurs, & „ après les avoir chargé de ce qu'il avoit de ſoldats les „ plus braves & les plus déterminés, il ſe met à leur tê- „ te, ſe laiſſe aller au fil de l'eau, aborde la flotte des „ Infidéles, faute le premier dans la Gallote de l'Amiral, „ s'en rend maître, & ſuivi par les Officiers Hongrois „ qui commandoient les troupes de débarquement, il rompt „ l'eſtacade, ſépare les petits vaiſſeaux qui la compo- „ ſoient, en coule une partie à fond, s'empare des au- „ tres, paſſe au fil de l'épée les troupes dont ils étoient „ chargés, & entre dans le port, traînant à ſa ſuite les „ débris de la flotte Turque. Ce Seigneur par ſa préſence „ relève le courage de la Garniſon & des habitans, & leur „ adreſſant la parole: *Je ſuis venu*, leur dit-il, *avec ces „ braves ſoldats pour vivre ou pour mourir avec vous; & je „ ſauverai la Place, ou je m'enſevelirai ſous ſes ruines.* Pen- „ dant tout le tems que dura le ſiége, ce grand Homme „ faiſoit en même tems les fonctions de ſage Capitaine & „ de ſoldat déterminé: Général, Gouverneur, Officier „ de Marine & d'Artillerie, les Turcs le trouvoient à tous „ les portes qu'ils attaquoient; on le voyoit en même tems „ à la tête de toutes les ſorties. On rapporte que dans une „ de ces ſorties, il tua de ſa main juſqu'à douze ennemis: „ mais comme, après tout, ces petits avantages n'étoient „ point déciſifs, & que Mahomet avançoit toujours ſes „ travaux, il vit bien qu'il n'y avoit qu'une bataille qui „ pût ſauver la Place. Dans cette vûë il fit prendre les ar- „ mes à la Garniſon, aux troupes qu'il avoit amenées, & „ même aux plus braves habitans, dont il fit choix; & „ ayant formé de toutes ces troupes un Corps conſidéra- „ ble, il ſe mit à leur tête, & l'épée à la main ſe jetta „ dans les tranchées des ennemis. Il tailla d'abord en piéces tout ce qui s'oppoſa à ſon paſſage; mais au bruit „ que faiſoit cette attaque, les Turcs ſe rallient bien-tôt „ & font ferme; jamais les Chrétiens & les Infidéles n'a- „ voient combattu avec plus de courage & d'opiniâtreté. „ Huniade, qui veut vaincre ou mourir, irrité d'une ſi „ longue réſiſtance, s'abandonne dans les plus épais ba- „ taillons des ennemis, pouſſe, tuë tout ce qui ſe préſente „ devant lui, & force enfin les Infidéles à reculer en deſ- „ ordre. Mahomet accourt lui-même à leur ſecours, & à „ la tête de ces légions invincibles de Janiſſaires, qui fai- „ ſoient toute la force de ſon Armée & de ſon Empire, „ charge les Chrétiens, & tuë de ſa propre main un des „ principaux Officiers des Hongrois; mais dans le même „ tems il reçoit une large bleſſure à la cuiſſe, qui le met „ hors de combat: on le porte auſſitôt dans ſa tente, où „ le ſang qu'il avoit perdu le fit tomber en foibleſſe. Ce- „ pendant le nouveau combat ne ſe rallentit point: Hu- „ niade fait de nouveaux efforts, gagne les batteries, & „ tourne le Canon contre les tentes du Sultan. Mais le „ Général Chrétien, voyant un gros de Spahis, qui s'a- „ vançoient le ſabre à la main, pour lui couper le chemin „ de la retraite, ne juges pas à propos par un combat trop „ opiniâtré, de réduire les Turcs à un deſeſpoir ſouvent „ plus redoutable, que leur valeur ordinaire; & content „ des avantages qu'il venoit de remporter, il rentra triom- „ phant dans Belgrade, parmi les acclamations de ſes Sol- „ dats, qui traînoient à leur ſuite un grand nombre de „ priſonniers. Le Sultan, revenu de ſon évanouiſſement, „ s'informa auſſitôt des ſuites du combat; on ne put lui „ cacher que les premiers Bachas de ſa Cour, le Viſir, „ l'Aga des Janiſſaires, & les principaux Officiers de ce „ Corps avoient été tués; que le Canon avoit été encloué, „ & les bagages pris. On prétend que, ſur de ſi fâcheu- „ ſes nouvelles, & ſi contraires à ſes eſpérances, il de- „ manda du poiſon, pour terminer ſa vie & ſa douleur. „ Ce qui eſt de certain, c'eſt qu'il perdit en cette occa- „ ſion plus de vingt mille hommes de ſes meilleures trou- „ pes, & qu'il fut obligé de lever le ſiége, & de rega- „ gner Conſtantinople avec précipitation". Toute étenduë qu'eſt cette narration, elle eſt fort imparfaite: les autres Hiſtoriens s'accordent aſſez avec Mr. De Vertot ſur la maniére dont Huniade entra dans Belgrade; mais ils racontent le reſte d'une maniére différente à divers égards,

(60) Annal. Sulinor. p. 20. 19.

(61) Hiſt. de l'Ordre de Malthe. *Tom.* III. p. 5-8. Edit. in-12.

niade ſurvécut de peu à cette Victoire, & mourut à Zemplen le 10 Septembre 1446, les uns diſent de ſes bleſſures, les autres de la peſte. Il fut un des plus grands Capitaines de ſon tems, & comparable au fameux Scanderberg: habile & pénétrant à prévoir les occaſions, patient à les attendre, prompt à les ſaiſir, infatigable à les mettre à profit, & heureux dans ſes entrepriſes, il défendit la Hongrie contre les aſſauts d'Amurath II. & de Mahomet II, & fut la terreur des Ottomans (*k*). Il avoit épouſé la ſœur de Michel Zilage, Seigneur Hongrois (*l*), dont il laiſſa deux fils, Ladislas & Matthias. Le premier eut la tête tranchée pour avoir tué le Comte de Cilley [*K*] & le ſecond paſſa

(*k*) Ibid. P. 548.

(*l*) Leunclavius *Pand. Hiſt. Turcic.* No. 214.

égards, & la plupart ſont la perte des Turcs de quarante mille hommes (62); ils parlent bien de la bleſſure de Mahomet, mais ils diſent en même tems, que ce fier Sultan combattit toujours, & je ne trouve ſon évanouiſſement que dans le récit de l'Hiſtorien de l'Ordre de Malthe. Le Lecteur ne ſera pas fâché de trouver ici une rélation complette de la levée de ce mémorable ſiége, telle qu'on la trouve dans Chalcondyla, avec lequel les autres Hiſtoriens s'accordent pour l'eſſentiel. Voici le récit de cet Hiſtorien Grec (63). Huniade étant entré dans Belgrade de la maniére dont on l'a vu dans la narration de Mr. De Vertot, il fit bien-tôt ſentir aux Turcs qu'ils avoient affaire à des ennemis nullement mépriſables. Cependant l'Artillerie de Mahomet foudroyoit la Ville, & fit enfin bréche (64). Le Sultan fit tout préparer pour donner l'aſſaut, mais pendant qu'il falloit ſes préparatifs, il perdit un de ſes meilleurs Généraux, nommé Caratz par les uns, & Carrag par les autres, Beglerbey de l'Europe qu'il regretta infiniment. De fort grand matin Mahomet donna le ſignal du combat, & conduiſit lui même ſes Soldats juſques ſur le bord du foſſé, qu'ils paſſérent, & montérent ſur la bréche, ſans trouver aucune réſiſtance; delà ils ſe répandirent de tous côtés dans la Ville, perſuadés qu'il n'y avoit plus qu'à piller & à ſaccager. C'étoit un ſtratagême de Huniade. Il avoit mis ſes troupes en bataille ſur une place: la Garniſon du Château avoit ordre de donner, au premier ſon de trompette, ſur les Turcs débandés, & ceux qui devoient défendre la bréche, devoient en même tems aller reprendre leur poſte, pour empêcher que les Turcs ne puſſent ſoutenir ceux qui ſe ſeroient engagés dans la Ville. Tout réuſſit à ſouhait; quand ceux qui étoient entrés virent Huniade marcher à eux, & que d'un autre côté la Garniſon du Château alloit les attaquer d'un autre côté, ils ſe mirent à fuir vers la bréche; les Hongrois, qui les pourſuivoient en tuérent un grand nombre, & ceux qui échappérent, voyant la bréche occupée, ſe jettérent dans le foſſé. Les Chrétiens profitant de leur avantage, firent une ſortie, & pouſſérent juſqu'aux batteries de l'Enneml, dont ils s'emparérent. Mahomet ſoutint longtems le embat, & fit des efforts incroyables pour les repouſſer, mais il fut enfin obligé de reculer, & les Hongrois tournérent le Canon contre ſes Tentes, & y firent beaucoup de ravage. A l'égard de la ſuite du combat, Chalcondyle & Sagredo varient: ſelon le premier l'action continua & ſe termina la même jour; ſelon l'autre, ce fut le lendemain, que les Turcs donnérent un nouvel aſſaut, dont le mauvais ſuccès obligea Mahomet de laver le ſiége. Voici le récit de cet Hiſtorien: „ les Ennemis, *dit-il* (65), n'avoient plus „ beſoin d'échelles, pour monter à la bréche; ils n'a„ voient qu'à marcher ſur les corps de leurs Soldats morts „ ou ſpontanés, qui ſervirent à remplir le foſſé. Méhé„ met fut touché ſi vivement de ce carnage furieux, qu'il „ proteſta hautement, qu'il vouloit emporter la Place, ou „ y périr avec toute ſon Armée. Mais le ſang Ottoman „ qu'Huniade avoit répandu en abondance, avoit extrê„ mement ralenti l'ardeur des Janiſſaires. Leurs Chefs „ remontrérent au Sultan, qu'il étoit plus facile de mou„ rir que de vaincre des troupes intrépides, & qui avoient „ à leur tête un Capitaine auſſi expérimenté, auſſi habile, „ & auſſi brave qu'Huniade. Cependant, pour faire leur „ Cour à Méhémet qui étoit mécontent, ils réſolurent de „ donner le lendemain à la pointe du jour un aſſaut plus „ terrible que tous les précédens. Ils choiſirent tout ce „ qu'il y avoit de plus vaillant dans leurs troupes; on pro„ mit le pillage aux Soldats, & de grandes récompenſes „ & un rang plus conſidérable aux Capitaines. Les mouſ„ quets devinrent inutiles, les Aſſiégeans ſe mélérent avec „ les Aſſiégés, & chacun des deux partis le ſabre à la main „ recommença la mêlée. Cazan (ou Chazau) Pacha, la „ plus intrépide des Généraux Ottomans, pour obéir aux „ ordres du Sultan combattit à la tête de ſes troupes, & „ les expoſa avec ſi peu de ménagement à la fureur des „ Chrétiens, qu'on en fit une horrible boucherie, & ce „ Pacha fut lui-même taillé en piéces, fort regretté de ſon „ Souverain . . . . . Les Aſſiégés ſoutinrent vaillamment „ cette attaque à l'imitation de leur Général, qui étoit le „ premier à s'expoſer & le dernier à faire la retraite. Le „ carnage fut ſi grand & la perte ſi viſible, qu'il y reſta „ plus de trente mille morts, qui ne furent point anter„ rés. Le Sultan même y fut bleſſé à la cuiſſe, quoique „ légérement (66), payant lui-même de ſa perſonne, & „ menant ſes troupes à l'aſſaut juſques ſur le bord du foſſé. „ Les Janiſſaires repouſſés & battus n'écoutoient plus les „ prières, & ne ſe ſouciolent plus des menaces. Rebu„ tés, couverts de leur ſang, mutilés & eſtropiés, ils „ abandonnérent la muraille, ſans ordre, ſans diſcipline, „ ſans attendre le ſignal de la retraite, & avec tant de „ précipitation, qu'ils laiſſérent au pouvoir des Chrétiens „ cinq piéces de Canon & la plus grande partie de leur „ bagage".

Avant que de finir cette Remarque je dois obſerver, que plusieurs Hiſtoriens rapportent que Jean de Capiſtran Prédicateur de la Croiſade, & Cordelier, eut beaucoup de part à la Victoire remportée dans cette occaſion. Chalcondyle la dit en termes exprès (67), & Thevet s'échauffa même contre ceux qui doutent que ce Moine ait fait la fonction de Guerrier dans cette occaſion (68). Le Continuateur de l'Abbé Fleuri, qui cite Æneas Sylvius, rapporte (69) que „ Jean de Capiſtran & Huniade s'attribuérent cha„ cun en particulier l'honneur de cette Victoire dans les „ Lettres qu'ils écrivirent l'un & l'autre au Pape & à „ l'Empereur, pour les informer du ſuccès de cette Croi„ ſade; vanité baſſe dans deux hommes, d'ailleurs également „ recommandables par leurs grandes qualités. Capiſtran „ y avoit contribué par ſes prières & ſes exhortations, „ Huniade par ſa valeur, ſon courage & ſa prudence; & „ tous deux euſſent mérité plus de gloire, ſi chacun n'eût „ pris que la part qui lui étoit duë". J'avouë que ſur l'expoſé de cet Auteur, je ne ſens pas trop que la cenſure qu'il fait ſoit fort juſte par rapport à Huniade; car ſi Capiſtran n'avoit contribué à la Victoire que par ſes prières & ſes exhortations, il me ſemble que Huniade n'avoit pas tort de s'attribuer l'honneur de la victoire, en ſuppoſant toujours qu'il ne méconnoiſſoit pas la direction de la Providence dans les Evénemens; & quelque efficace qu'on attribué aux prières & aux exhortatrons de ce Moine, il y a de l'apparance que ſans la valeur, le courage, & la prudence de Huniade, elles auroient été ſans effet. Diſons néanmoins qu'il y a quelque lieu de penſer, que Capiſtran endoſſa la Cuiraſſe, & qu'il contribua réellement à l'heureux ſuccès de cette journée par des actions de courage & de valeur.

[*K*] *Le premier eut la tête tranchée pour avoir tué le Comte de Cilley.*] Ulric Comte de Cilley, qui avoit été ennemi déclaré de Huniade, ne fut pas plus favorable aux enfans de ce Grand Homme. On prétend (70) que Ladiſlas, qui étoit l'aîné, & qui avoit l'affection des peuples, entreprit de ſe défaire du Comte. Celui ci étoit à Belgrade avec Ladiſlas ſon neveu, bien réſolu de ſe rendre maître du Gouvernement, mais il falloit en chaſſer les deux fils d'Huniade, qui étoient demeurés dans cette Ville avec une forte garniſon. Ulric, qui les regardoit comme un grand obſtacle à ſes deſſeins, eut recours à la calomnie, & chercha à les décrier dans l'eſprit du Roi Ladiſlas. Les Hongrois indignés d'une conduite ſi honteuſe conjurérent contre ce calomniateur, fans être arrêtés par la qualité d'Oncle de leur Prince. Le jour de St. Martin ouaîéme de Novembre, Ulric étant avec le Roi dans l'Egliſe, ils l'appellérent dans un lieu écarté, & après quelques paroles fâcheuſes entre lui & le fils aîné d'Huniade, ils le tuérent à coups d'épée. Le Roi fut fort irrité de cet attentat, commis en ſa préſence, mais la crainte de quelque ſédition lui fit diſſimuler ſa colére, & l'obligea même de promettre aux meurtriers de leur pardonner, & de leur accorder ſa bienveillance: mais ſa promeſſe ne fut pas ſincére, & il cherchoit ſecrettement quelque occaſion favorable de les punir. Elle ſe préſenta bien-tôt après. Le Roi étant à Bude, vers le milieu du Carême en 1457 fit arrêter Ladiſlas, & ſon frere Matthias, & trois jours après il fit condamner le premier à perdre la tête publiquement ſur un échaffaut. Un autre Hiſtorien rapporte la choſe d'une maniére aſſez différente. Selon lui le Comte de Cilley travailloit à ravir aux fils de Huniade l'honneur & la vie: Ladiſlas ayant eu à cette occaſion des paroles avec lui, ſur ce qu'il lui reprocha ſes calomnies, ils en vinrent aux mains, & Ulric ayant été l'aggreſſeur, le fils de Hunniade ſe défendit & tua ſon ennemi. Lorſqu'il eut expoſé au Roi de quelle maniére la choſe s'étoit paſſée, ce Prince lui accorda ſa grace, & promit même à la Veuve de Huniade, qui implora ſa clémence en faveur de ſon fils, de lui pardonner; & en ſigne de réconciliation lui fit préſent d'un habit de pourpre broché d'or; mais s'étant laiſſé ſurprendre à de nouvelles calomnies, Ladiſlas paya de ſa tête la mort d'Ulric. *Ut enim patri Hunniadi inſidias ſtruxerat, ita filios Ladiſlaum & Matthiam, calumniis oppreſſos, conatus eſt tollere: de quibus cum Ladiſlaus veniſſet expoſtulaturus, cum Cilleno orta rixa eſt, qui in pugnam exarſit, in qua Cillenus prior feriens, a Ladiſlao repulſus & confoſſus eſt. Etſi autem Ladiſlaus, poſtquam Regi expoſuiſſet falſi cauſſas, impetravit fidem publicam, & rex matri ſupplici affirmavit ſe filio ignoſcere, & oblivionem falſi, atque ignorias ſanctivit; donavit etiam Ladiſlaum veſte purpurea, cui aurum rrat intertexrum: tamen paulo poſt rex novis inflammatus calumniis, fratrem utrumque cepit, & de Ladiſlao ſupplicium ſumpſit* (71). On a d'autant plus de panchant à croire que la faute étoit du côté d'Ulric, que ce Seigneur étoit un très-mauvais ſujet, ſi l'on s'en rapporte à Æneé Sylvius. „ Ce Comte, *dit-il* „ (72), étoit plongé dans la luxure. Etant devenu amou„ reux d'une Concubine appellée Véronique, il tua de ſa „ propre main ſa femme, de la Maiſon des Comtes de „ Croatie. Herman ſon pere fit noyer cette indigne Mal„ treſſe, mais après la mort du pere le fils continuant ſes „ dé-

(62) *Voy.* Chronic. Carion. p. m. 548. Fleuri *Hiſt. Eccléſ.* T. XXIII. p. 80. Segredo *Hiſt. de l'Emp* Ottoman. T. I. p. 204. Ce dernier Hiſtorien dit, qu'il y reſta plus de trente mille morts, qui ne furent pas enterrés.

(63) *Hiſt. des Turcs.* Liv. VIII. Ch. 13.

(64) *Voy. auſſi* Ducas *Hiſt. des Empr.* Jean & Manuel &c. Ch. XLV. § 9. dans l'Hiſt. de Conſtantinop. V. X. p. 422.

(65) Sagredo *ubi ſupra* p. 202-205.

(66) Chalcondyla dit, qu'il fut bleſſé dangereuſement.

(67) Chalcondyle *ubi ſupra.*

(68) Thevet *Homm. Illuſt.* T. V. p. 4.

(69) Hiſt. Eccléſ. *loc. cit.* p. 3. 4.

(70) Fleuri *ubi ſupra.* p. 17. 18.

(71) Chronic. Carion. p. m. 549.

(72) Æneas Sylv. *Europ.* Cap. XXI. *Apud* Lonfant *Hiſt de la Guerr. des Huſſ.* T. II. p. 263. 264.

paſſa en quelque maniére de la priſon au trône [*L*]. Quelques Hiſtoriens ont rapporté, que Mahomet II. apprenant la mort de Huniade dit, en baiſſant les yeux du chagrin qu'il en reſſentoit, que ce grand homme n'avoit eu perſonne avant lui qui lui fût ſemblable; qu'il s'eſtimoit malheureux de n'avoir plus de tête aſſez célebre dans l'Univers, ſur laquelle il pût venger l'affront qu'il avoit reçu devant Belgrade (*m*).

(*m*) Fleuri *Hiſt. Eccléſ.* T. XXIII. p. 5.

„ débauches, enlevoit les femmes à leurs Maris, entretenoit chez lui un Serrail de filles, traitoit ſes Sujets en „ Eſclaves, & faiſoit venir de toutes parts de Faux-monnoyeurs, des Empoiſonneurs, des Devins, des Nécromanciens. Quoiqu'il fût allé à Rome à l'âge de 90 ans, „ pour obtenir des Indulgences, il n'en revint pas meilleur. On lui demanda à quoi lui avoit ſervi Rome, puiſqu'il reprenoit ſon tralo? *Mon Cordonnier*, dit-il, „ *eſt auſſi allé à Rome, & à ſon retour il s'eſt remis à faire* „ *des bottes*".

[*L*] *Le ſecond paſſa en quelque maniére de la priſon au trône.*] Le Roi Ladiſlas emmena Matthias priſonnier en Bohéme; n'ayant oſé entreprendre de lui faire faire ſon procès en Hoogrie, où il étoit chéri, tant à cauſe de la mémoire de ſon Pere, qu'à cauſa des eſpérances qu'on concevoit de lui (73). Matthias demeura en priſon à Prague, juſqu'à la mort de Ladiſlas, qui y mourut, empoiſonné à ce que l'on croit. La mémoire des ſervices que Huniade avoit rendus au Royaume de Hoogrie, réunit preſque tous les ſuffrages en faveur de Matthias pour ſuccéder à Ladiſlas. Michel Zilage ſon Oncle ménages ſi adroitement les eſprits, qu'il le fit proclamer. Il s'agiſſoit d'obtenir ſa liberté, qui dépendoit deſormais de Podiebrad, qui avoit été élu Roi de Bohême; on n'eut pas de peine à engager ce nouveau Prince à y conſentir, qui pour cimenter mieux l'union, donna ſa fille en mariage à Matthias (74). C'eſt alors que ce Prince monta ſur le trône, ſans effuſion de ſang, & par les vœux de toute la Nation Hongroiſe, dans des circonſtances où l'on ne peut méconnoître la direction de la Providence, qui ôte les Rois & les établit pour l'accompliſſement de ſes impénétrables deſſeins. *In ex arce ro, ad regnum Matthias eductus eſt, non per ſeditionem & civilem cruorem, ſed ſingulari conſilio Dei, & magno conſenſu omnium procerum & ordinum, grata mente recolentium memoriam beneficiorum patris Hunniadis, quam Ladiſlaus rex, ceu miniſter odii & ſævitiæ alienæ, intempeſtivo crudelitate, in altore filio obtuerat* (75).

(73) Thevet *ubi ſupra* p. 1.

(74) Fleuri *Hiſt. Eccléſ. loc. cit.* p. 55. 54. Thevet *ubi ſupra* p. 7. 8. Chronic. Carion. p. 570.

(75) Chronic. Carion. *loc. cit.*

☞ HUNIBALDE ou HUNIBAUD, Hiſtorien fabuleux, écrivoit, ſelon quelques Sçavans (*a*), ſous l'empire de Juſtin le Jeune vers l'an 560; mais d'autres le font vivre plutôt ou plus tard [*A*]. Il a écrit un Ouvrage conſidérable ſur l'Hiſtoire, diviſé en dix-huit Livres, où il remontoit juſqu'à la Création du Monde. Les ſix premiers Livres traitoient de la première Origine des Francs, que l'Auteur faiſoit remonter juſqu'à la ruine de Troye, & conduiſoient l'Hiſtoire juſqu'au Roi Antenor, tué par les Goths à l'embouchure du Rhin l'an de Jéſus-Chriſt 440 ou plutôt 340. Les ſix Livres ſuivans comprenoient la ſuite de l'Hiſtoire depuis Antenor juſqu'à Pharamond. Enfin les ſix derniers la pouſſoient juſqu'à la fin du régne de Clovis mort en 511 (*b*). Cet Hiſtorien avoit, dit-on, tiré ſon Ouvrage de divers Auteurs plus anciens que lui, nommément d'un Dorac Philoſophe, & d'un certain Waſtalde Scythe ou Sicambre d'origine; il avoit auſſi tiré divers ſecours des Poëſies & des autres Ecrits des Prêtres de ſa Nation (*c*). Il paroît qu'avant les Siécles de la bonne Critique, on faiſoit quelque cas de cet Hiſtorien, mais il eſt tombé depuis dans un ſouverain mépris, & ſon Ouvrage eſt regardé des Sçavans comme un ramas de menſonges groſſiérement imaginés [*B*]. „ Perſonne au reſte, diſent les ſavans Bénédictins (*d*), ne nous apprend ſi un Ouvrage ſi fameux, „ quoique rempli de fables, a jamais été imprimé. Ceux qui en parlent le plus au long ne témoignent „ pas même l'avoir vu. Seulement prétendent-ils que Vincent de Beauvais, Trithéme, Antoine „ Démochares ou de Mouchy, & divers autres Ecrivains y ont puiſé beaucoup de choſes touchant „ nos Rois de France". Je dirai un mot ſur l'Article qu'on trouve dans Moreri ſur cet Hiſtorien [*C*].

(*a*) Du Cange *Gloſſar. Med. & Inf. Latin. Ind Auct.* p. 190 & Voſſius *de Hiſt. Lat.* L. II. c. 22.

(*b*) Voſſius *ubi ſupra. Hiſt. Litér. de France* Tom. III. p. 270.

(*c*) Voſſius *loc. cit. Hiſt. Litér. de France. loc. cit.*

(*d*) *Hiſt. Litér. de France. loc. cit.*

[*A*] *D'autres le font vivre plutôt ou plus tard.*] Quelques uns en ont voulu faire un Moine de l'Ordre de St. Benoît, du tems de St. Maur en France, vers l'an 543; d'autres le placent plutôt, & le font fleurir ſous le régne de Clovis le Grand (1). Les Auteurs de l'*Hiſtoire Litéraire de France*, le font vivre tout au plutôt vers la fin du VI Siécle. „ Il y a beaucoup d'apparence, *diſent-ils* (2), „ qu'il n'étoit pas encore connu en France, & que même „ il n'avoit pas encore paru du tems de Saint Gregoire de „ Tours. Il eſt au moins vrai que ce Prélat n'en parla „ nulle part, & ne paroît point y avoir égard, comme dans „ quelques autres qu'il cite. C'eſt ce qui nous fera croire qu'Hunibalde n'écrivoit tout au plutôt qu'à la fin de „ ce VI. Siécle. Mais on ne peut guére douter que ſon „ Hiſtoire ne fût répanduë dans le Public au ſiécle ſuivant, „ & que ce ne ſoit là que nos Hiſtoriens du VII. & VIII. „ Siécle ont puiſé leur opinion favorite ſur l'Origine des „ François, qu'ils font deſcendre des Troyens". Oudin (3) prétend que cet Auteur eſt beaucoup plus moderne, & que c'eſt un Allemand de Franconie, qui s'eſt déguiſé ſous l'ancien nom de Hunibalde, & qui vivoit au treiziéme ſiécle vers l'an 1290. *Auctorem eſſe aliquem Germanum Franconia, qui gentis ſuæ laudem tam affronti atque enormi ſub titulo præſtruere, inſano quodam zeloetha voluerit. Scriptor ergo recentior quidem eſt, qui ſe ſub antiquo Hunibaldi nomine abſcondere voluerit.* Il remarque que Pontanus a prouvé (4), qua cet Ecrivain ne peut avoir vécu du tems de Clovis, tant parce que ſon ſtile eſt très-mauvais, quoique d'autres Auteurs de ce tems-là, comme Sidoina Apollinaire & Boëce ayent aſſez bien écrit, que parce qu'il a commis diverſes fautes, où un Hiſtorien de ce tems là n'auroit jamais pu tomber. Entre autres fauſſetés que Pontanus relève, & par où il prouve que ce prétendu Hunibalde doit être un Ecrivain qui a vécu ſur la fin du XIII. Siécle, il ne faut pas oublier ce qui regarde la Ville de *Rotterdam*, que ce fabuleux Hiſtorien aſſure avoit été fondée par *Rotherus* Roi des Francs l'an 89 de l'Ere Vulgaire; où les plus Savans Antiquaires du Pays conviennent (5), que cette Ville n'a été environnée de murailles, & honorée des priviléges de Ville que vers l'an 1270, quelle apparence par conſequent que ce lieu fut connu d'un Auteur du VI. Siécle? ce ſeul trait paroît déciſif à Oudin.

(1) *Hiſt. Litér. de France.* T. III. p. 271.

(2) Ibid. p. 272.

(3) Oud. *Comm. de Script. Eccléſ.* T. III. Col. 648. 649.

(4) *Origin. Francic.* L. III. p. b. *Apud* Sunderdeu

(5) Oud. *Comm. Hiſt. Batav.* p. 295 *Apud* Oudinum *ubi ſupra.* M. Zuerius Boxhorn. *Theat. Comm. Holland. &c.* p. 291. *Apud* Rund.

[*B*] *Son Ouvrage eſt regardé des Sçavans comme un ramas de menſonges groſſiérement imaginés.*] Trithéme a fait un Abrégé des douze derniers Livres de l'Hiſtoire d'Hunibalde, qu'il appelle un ſolide Hiſtorien des Francs, *ſolidum Francorum Hiſtoriographum*, & ſon Hiſtoire, un excellent Ouvrage, *inſigne Opus*; l'Abrégé de Trithéme a pour titre, *Compendium de Origine Francorum* (6). Quelques autres ſe ſont laiſſé tromper par Trithéme; mais aujourdhui on convient généralement qu'Hunibalde eſt un Ecrivain qui ne mérite aucune créance, *Auctor nullius fidei*, dit Mr. Fabricius (7): Pontan le qualifie d'Auteur *barbare & fabuleux* (8). Voſſius en parle avec une eſpéce d'indignation: *Verum Hunibaldus iſte nec treſſis ſcriptor eſt, imo nihil illo ineptius, ſtultiuſque. Sané quicquid in antiquis Germanorum temporibus Romanis indictum prodit, id omne commiſcitur . . . . ac illis ferrei oris, plumbei auribus, Hunibaldus non modo pramia his indicta, ſed planè repugnantia, ... Quare Hunibaldus eo loco habendus, qui Beroſus Annii, & ſimilis farinæ ungatares* (9).

(6) Ou le trouve dans le Recueil des Hiſtoriens d'Allemagne de Simon Schardius T. I. p. 301. Baſle 1574.

(7) *Bibl. Med & inf. Latinit.* T. III. p. 909.

(8) *Origin. Francic.* Lib. II. p 5. *Apud* Oudinum *ubi ſupra.*

[*C*] *Je dirai un mot ſur l'Article qu'on trouve dans Moreri ſur cet Hiſtorien.*] Quoiqu'il ne ſoit que de cinq Lignes, je défie qui que ce ſoit de comprendre ce qu'on y a voulu dire: *Cet Ouvrage* (l'Hiſtoire d'*Hunibalde*) *qui comprenoit pluſieurs Livres, dont Trithéme fait l'abrégé de douze, eſt aſſurément ſuppoſé.* Qu'a-t-on voulu dire? qu'Hunibalde eſt un Auteur fabuleux? que l'Ouvrage qui porte ſon nom, n'eſt pas de lui? ſûrement on a voulu dire l'un ou l'autre, mais quel des deux, c'eſt au Lecteur à le décider.

(9) Voſſius *de Hiſt. Lat.* L. II. c. 22.

(*a*) Moller. *Cimb Liter.* T. II. p. 874. *Le Supl. de Moreri* de Paris, & la Dictionnal.

☞ HUNNIUS (NICOLAS) célébre Théologien Luthérien du XVII. Siécle nâquit le 11 de Juillet 1585 à Marpourg (*a*), où Gilles Hunnius ſon pere étoit Profeſſeur en Théologie: ſa mere s'appelloit Eleonore Felderin, fille du Gouverneur du Fort ou Château de Schornbach dans le Duché de Wirtemberg. On le conſacra à la Théologie avant ſa naiſſance [*A*]. Il fit ſes premiéres études ſous des

(9) Univerſel Hollandois, le font naître à Meiſſebourg: C'eſt une faute.

[*A*] *On le conſacra à la Théologie avant ſa naiſſance.*] Sa mere fut huit jours en travail avant que de le mettre au monde, & pendant qu'elle ſouffroit, elle fit vœu, auſſi bien que ſon mari, que ſi elle accouchoit heureuſement d'un garçon, il ſeroit conſacré à la Théologie; & ſi c'étoit d'une fille, elle ſeroit mariée à un Théologien. *In utero matris, cum partus doloribus per octiduum conflictatæ graviſſimis, adhuc deliteſcens, voto parentum, ſi mas naſceretur, Theologum hunc fore, ſin puella Theologo nupturam, polliciterum, ſacrio jam deſtinatus eſt ſtudiis* (1). On ne peut dou-

(1) Moller. *Cimb Lit.* Tom II. p. 876. 877.

des Maîtres domeſtiques, tant à Marpourg, qu'à Wittemberg où ſon Pere fut appellé en 1592; & en 1600 il les continua à l'Académie, ayant pour Maîtres dans les Langues & les Sciences annexes Eraſme Schmidius, Ad. Theod. Siberus, & Jaques Martini, & dans la Théologie, outre ſon pere, Salomon Geſner, David Rungius, Léonard Hutterus, & quelques autres. L'année ſuivante 1601, il accompagna ſon Pere à la Conférence de Ratisbonne (*b*), en 1603 il le perdit. Au mois de Mars de l'année 1604, il fut reçu Maître-ès-Arts; il fit bientôt connoître ſa capacité dans les Diſputes, & dans des Colléges qu'il donna, ce qui le fit aggréger à la Faculté de Philoſophie (*c*). Il alla auſſi faire un tour à Marpourg & à Gieſſen pour y entendre les Théologiens qui y profeſſoient, & à ſon retour il fit des leçons en particulier, par la permiſſion de la Faculté de Théologie, & prêcha fréquemment. En 1612 Geôrge I. Electeur de Saxe le nomma Paſteur & Surintendant d'Eilenberg en Miſnie, George Weinrich, Théologien & Paſteur de Leipſig lui donna l'impoſition des mains le 6 Avril, & le 20 Juillet il fut inſtallé dans ſon Egliſe: & le 15 Septembre il fut reçu Docteur en Théologie à Wittemberg, & épouſa le même jour la fille d'Erneſt Hettenbach, Profeſſeur en Médecine dans cette Univerſité. Il ſe fit bientôt connoître par des Ecrits contre l'Egliſe Romaine [*B*]. Après avoir paſſé cinq ans à Eilenberg, il fut appellé en 1617 à Wittemberg, pour ſuccéder en qualité de Profeſſeur en Théologie à Léonard Hutter, ſon ancien Maître, & il continua à publier divers Ecrits polemiques*[*C*]. Au commencement de 1623 la Ville de Lubeck l'appella pour remplir une place de Paſteur dans la Paroiſſe de Ste. Marie, ayant obtenu avec peine ſa démiſſion de l'Electeur; il ſuivit cette Vocation, & au bout d'un an & demi, il fut élu Surintendant, par les Suffrages unanimes de tous ceux, qui avoient voix (*d*). Il remplit avec honneur les différentes fonctions, que ce poſte lui impoſoit, que l'intention des perſonnes, qui font de pareils vœux, ne ſoit bonne, & qu'ils n'ayent deſſein d'imiter l'exemple de quelques perſonnes illuſtres, dont il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte; mais je ne ſai ſi l'intention ſuffit pour les juſtifier, à moins qu'on ne ſuppoſe de la part de Dieu une influence toute particuliére pour procurer l'accompliſſement du vœu, ſur laquelle on n'eſt peut-être pas toujours en droit de compter. Il me ſemble qu'il y a quelque témérité à deſtiner un enfant à naître, ou nouvellement né à une profeſſion, ſans ſavoir s'il aura les talens néceſſaires pour la bien remplir, & s'il aura le goût requis pour faire valoir ces talens, en cas qu'il les ait. L'un & l'autre eſt néceſſaire. Avec toute la bonne volonté du monde, on ne réuſſira jamais dans une profeſſion, quelle qu'elle ſoit, ſi l'on n'a pas les qualités requiſes d'ailleurs. Et envain auroit-on les talens qui peuvent y faire réuſſir, ſi l'on n'a pas le goût, l'inclination qu'il faut pour mettre les talens qu'on a à profit. Or les perſonnes qui deſtinent ainſi leurs enfans à telle ou telle profeſſion, ignorent parfaitement s'ils auront & les talens & le goût, & par conſéquent ſe mettent en danger par l'accompliſſement de leurs vœux, de rendre un très-mauvais ſervice à l'Egliſe & à leurs enfans.

(*b*) Voy. Bayle Art. Hunnius (Ægidius) Rem. (F).

(*c*) Molleus *loc. cit.* p. 277.

(*d*) Molleus *ibid.*

[*B*] *Il ſe fit bientôt connoître par des Ecrits contre l'Egliſe Romaine.*] Il fit imprimer à Wittemberg en 1614 in-8. un Ouvrage intitulé: *Miniſterii Lutherani divini, adeoque legitimi, Demonſtratio, Rob. Bellarmini, Thom. Stapletoni, Greg. de Valentia, Jac. Gretſeri, & Henr. Lancelotti Oeconomiam potiſſimum oppoſita, & Academiæ Wittembergenſi inſcripta.* C'eſt-à-dire: „ Démonſtration que le Miniſtére Lu„ thérien eſt divin & par conſéquent légitime, oppoſée „ aux Chicanes de Bellarmin, Stapleton, Gregoire de „ Valence, Gretſer, & Lancelot". Cet Ouvrage fut attaqué par Lancelot, Théologien de Louvain, & Hunnius repliqua par un Ecrit intitulé Muſellére: *Capiſtrum Hunnio paratum Lancelotto injectum*, &c. à Wittemb. 1617 in-8. Godefroi Wegner, Profeſſeur de Koningsberg, donna une nouvelle Edition de ces deux Ouvrages de Hunnius, à Konigsberg en 1708 in-8. Dans ſa Préface, notre Théologien attaque vivement ceux qui croyent, que dans les Points controverſés on doit conſulter la Tradition & s'en rapporter à la déciſion de l'Egliſe. Cette opinion, dit-il, eſt la premiére retraite où ſe ſauvent les Sophiſtes, c'eſt le nom qu'il donne aux Docteurs de l'Egliſe Romaine. Leur ſeconde retraite eſt d'atraquer la perſonne des Réformateurs, & de faire remarquer dans Luther un caractére & une conduite, qui ne ſont ni la conduite ni le caractére des hommes, à qui Dieu donne une miſſion particuliére, pour aller annoncer ſes volontés. C'eſt ſurtout pour répondre à ce dernier argument, que Hunnius a compoſé ſon Ouvrage: Il l'a partagé en trois parties; dont la premiére contient des choſes générales, qu'il appelle des Prolégoménes; dans la ſeconde il traite de la vocation de Luther; & dans la troiſiéme, de la vocation des Miniſtres Luthériens. Dans la premiére on explique les termes qui concernent l'état de la queſtion, tels que ſont *Clerc, Miniſtre de la Parole, Miniſtre de l'Egliſe de Dieu, Prêtre, Evêque, Miſſion, Vocation &c.* On tâche dans la ſeconde d'établir que Luther, par l'autorité & la volonté de Dieu, entreprit l'ouvrage de la Réformation, & qu'ainſi ſa Vocation venoit de Dieu. On diſtingue deux Vocations en lui, une ordinaire, & une extraordinaire. Il étoit Prêtre, Docteur & Profeſſeur, & c'eſt là ce qui formoit ſa Vocation ordinaire. L'inſpiration qui le faiſoit agir, les choſes ſingulliéres qui ont précédé, accompagné, & ſuivi ſon entrepriſe, font pour l'Auteur les marques d'une Vocation extraordinaire. La Divinité du Miniſtére dans les Miniſtres Luthériens fait le ſujet de la troiſiéme partie; dans laquelle, après avoir rejetté comme inutiles les conditions que demandent les Catholiques-Romains, & que l'on diviſe en pluſieurs claſſes, on propoſe les ſeules conditions qu'on croit néceſſaires pour la vocation au Miniſtére; ſavoir l'élection, la vocation, & l'ordination; en quoi l'on diſtingua encore deux ſortes de vocations; l'une que l'on prend dans un ſens plus étroit; l'autre à laquelle on donne une acception plus générale. Tel eſt l'expoſé que font de l'Ouvrage de Hunnius les judicieux Journaliſtes de Paris (2): qui finiſſent en diſant, qu'on peut regarder l'Ouvrage de Hunnius, „ comme un abré„ gé méthodique de pluſieurs Volumes, qui ont été écrits „ ſur le même ſujet." Cela eſt ſage, & il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur du *Supplément de Moreri* eût imité les Journaliſtes, & qu'il ſe fût épargné la peine de dire magiſtralement, que Hunnius „ ne diſant rien qui prouve „ le premier point, la conſéquence tombe par elle même." Quand on n'a pas deſſein de prouver de pareilles aſſertions, on que l'on n'en a pas l'occaſion, il eſt inutile de hazarder ces déciſions bruſques, qui n'en impoſent qu'au peuple. Je ne décide point ſi M. Hunnius raiſonne bien ou mal, n'ayant pas ſon Ouvrage pour le conſulter; mais il eſt clair, qu'à moins de l'avoir lu, & de fournir des preuves de ce qu'un avance, il eſt ridicule de dire à la volée, qu'il ne prouve point.

(2) Journal des Sçavans *Sept.* 1709 p. 547. 549 Ed. de Hollande.

[*C*] *Il continua à publier divers Ecrits Polémiques.*] Pluſieurs font des Théſes, qu'il fit ſoutenir dans l'Académie de Wittemberg; en général il en vouloit à toutes les Communions différentes de la Luthérienne: Voici la Liſte de ces Piéces. I. *Controverſia de Univerſalitate Meriti Chriſti, ut, quantum Calviniſtæ Marcbici, in ſcripto ſuo* Golden Kleinod vom dode Chriſti &c. *circa eam, ſimpliciores fallere conentur, Eccleſiæ ob oculos ſtatuatur, ex Autoritate idoneis formata, ex Verbo Dei deciſa, & loco Diſputationis ordinariæ propoſita.* Wittemb. 1617. in-4. Croclus (3) l'accuſe d'avoir calomnié les Réformés dans cette piéce. II. *Diſputatio de ſignis veri ſaltem Doctoris Eccleſiæ, cum impoſtore, qualiter illa Lutheri & Pontifici Romano, vel attribuantur, vel denegentur.* Wittemb. 1617. in-4. Cette Piéce a été traduite en Allemand, à ce que croit Molleus, ſous le titre de *Caractere d'un Hérétique.* III. *Diſp. de Signis Eccleſiæ.* Wittemb. 1618. in-4. IV. *Demonſtratio Theologica, quod Papa Romanus ſit Univerſalis Eccleſiæ Seductor, quodque Lutherus ultimus, annis abhinc centum, ſuæ optime, ſeu ſpiritu divino, adortus fuerit.* Wittemb. 1618 in-4. V. *Diſp. de Baptiſmi Sacramento, Photinianis erroribus oppoſita.* Wittemb. 1618 in-4. VI. *Examen Errorum Photinianorum, quos illi de Religionis ac Fidei fundamento, & de cognitione ac nominibus Dei, baſtennus prodiderunt, ex verbo Dei inſtitutum.* Wittemb. 1618. in-8. & an 1624 in-4. VII. *Examen Errorum Photinianorum, quos illi de ſtatu Hominis, primo integritatis, ſecundo peccati, & tertio reparationis baſtennus prodiderunt, ex verbo Dei inſtitutum.* Wittemb. 1620 in-4. VIII. *Concluſiones Theologicæ, oſtendentes* gloriam & majeſtatem *vñ λογυ divinam, infinitam, & increatam, Chriſto ſecundum Carnem, ſeu Carni Chriſti, verè & realiter communicatam eſſe.* Wittemb. 1619 in-4. IX. *Principia Theologiæ Fanaticæ, quam Theophraſtus Paracelſus progenuit, Valent. Weigelius interpolavit, ſuccinctis theſibus ſub examen revocata.* Wittemb. 1619 in-4. X. *Diſp. de quibuſdam themattibus, ad locum de S. Cœna ſpectantibus.* Wittemb. 1619 in-4. XI. *Diſp. de S. Scripturæ Cauſis & Effectis.* Wittemb. 1621 in-4. XII. *Demonſtratio Theologica, quod Deus ſerio velit omnes homines ſalvos fieri.* Wittemb. 1621 in-4. XIII. *Diſp. de Statu Animæ humanæ poſt mortem.* Wittemb. 1621 in-4. Cette Piéce a été réimprimée dans un Recueil de pluſieurs autres Ecrits ſur l'état des ames après la mort, *Faſciculus Scriptorum variorum Theologicorum de ſtatu Animæ poſt mortem.* Leipſig 1692 in 8. XIV. *Diſp. de Spiritu Sancto vera perſona, veroque Deo.* Witt. 1622 in-4. XV. *Diſp. de univerſali vocatione omnium hominum ad regnum Cœlorum.* Witt. 1622 in-4. XVI. *Themata Theologica de Aphoriſmo Apoſtolico.* 1 Joh. I. 7. Witt. 1622 in 4. XVII. *Diſp. de verbi Dei certitudine & efficacia, contra Weigelianos.* Witt. 1622. in-4. On voit par cette Liſte, que Hunnius étoit fort laborieux, & qu'il s'attacholt principalement aux matiéres de Controverſe de tout genre.

(3) *Conversat. Protest.* Part. II. p. 465. *Apud* Molleum *loc. cit.* p. 281.

puſnit, & continua à donner au Public pluſieurs autres Ouvrages. Il en vouloit ſur-tout aux Réformés, aux Catholiques-Romains, & aux Fanatiques. A l'égard des premiers il marcha ſur les traces de Gilles Hunnius ſon pere [*D*]. Il eut beaucoup à faire avec quelques Fanatiques, qui ſemoient leurs erreurs à Lubeck, & qui y répandoient de mauvais Livres: de ce nombre furent un certain Chriſtoph. André Raſelius de Ratisbonne, & Jean Bannier, qui étoit Pruſſien; ce dernier, après avoir eu quelques Conférences avec Hunnius & ſes Collégues, fut chaſſé de la Ville, par ordre du Magiſtrat, au mois de Janvier 1625. Hunnius ne ſe borna pas à cela, le danger dont ſon Egliſe, & les Egliſes voiſines étoient menacées de la part de ces Fanatiques lui parut exiger qu'on prît des meſures pour le prevenir; ainſi, de concert avec ſes Collégues, il écrivit des Lettres en 1633 aux Egliſes de Hambourg, & de Lunebourg, pour les inviter à renouveller l'ancienne Conféderation avec celle de Lubeck, afin de réunir leurs efforts contre les Séducteurs, & il propoſa la tenuë d'une eſpéce de Colloque entre les Paſteurs des trois Egliſes. L'aſſemblée ſe tint, du conſentement des Magiſtrats, à Möll, le 29 Mars 1633; on y réſolut de s'oppoſer aux Fanatiques de vive voix & par écrit, & Hunnius fut chargé du ſoin de compoſer un Ouvrage au nom des trois Corps réunis, ce qu'il exécuta, & le Livre parut à Lubeck en 1634 in-4. (*e*). Il n'en vouloit pas moins à l'Egliſe Romaine, contre laquelle il a publié pluſieurs Ouvrages [*E*]. On prétend que malgré ſon attachement extréme

(e) Idem ibid. & p. 227.

[*D*] *A l'égard des premiers il marcha ſur les traces de Gilles Hunnius ſon pere.*] A l'égard du Pere, on peut conſulter ce qu'en a dit Mr. Bayle (4). Le Fils publia un Ouvrage pour prouver, qu'il y a entre les Luthériens & les Réformés des différences de doctrine fondamentales, voici le titre du Livre: *Διάκρισις Theologica, de Fundamentali diſſenſu doctrinæ Evangelico-Lutheranæ, & Calvinianæ ſeu Reformatæ: Cui præmiſſa eſt conſideratio hypocriſeos Calvinianæ, Dordracena Synodo prodita.* Wittemb. 1626. & 1663 in-8. Les Théologiens Luthériens, la plupart fort animés toujours contre les Réformés, ont comblé d'éloges cet Ouvrage de Hunnius: Jean Chriſt. Sellius dans un Livre qu'il a fait contre ce Syncrétiſme, prétend que la différence fondamentale entre les Luthériens & les Réformés y eſt démontrée par des argumens invincibles, auxquels perſonne n'a répondu ni ne répondra jamais (5). Abraham Calovius en parle en ces termes (6): *Approbatum id ſcriptum Hunnianum communi hactenus Orthodoxorum calculo, ceu fundamentale atque ſolidum, ad quod Joh. Duraum, Syncretiſtarum & Conciliatorem Lutheranorum cum Reformatis tentantem, haud immerito remiſerunt totius regni Succici Epiſcopi ac Doctores.* Les Réformés ne manquérent pas de défenſeurs, entre autres Conrad Bergius Profeſſeur en Théologie à Francfort ſur l'Oder, & enſuite à Bréme, & Samuel Strimeſius autre Théologien de la même Académie de Francfort, écrivirent en faveur des Réformés (7). Hoornbeeck, en parlant des Théologiens Luthériens qui ſe font oppoſés à la réunion, n'oublie pas l'Ouvrage de Hunnius dont il s'agit (8). L'examen qu'il fait de tout ce que ces Meſſieurs ont écrit, prouve clairement qu'il n'y a point d'union à eſpérer avec eux à moins qu'on ne ſouſcrive ſans réſerve à tous leurs Syſtêmes; *nulla nobis cum illis concordia ſperanda, niſi illorum accipiamus opiniones: ſalvis ſententiis mihi expectandum.* Il y a encore une autre piéce de Hunnius contre la réunion des Luthériens avec les Réformés, qui eſt l'avis du Miniſtére de Lubeck ſur le projet de Doræus: *Miniſterii Lubecenſis conſideratio Theologica Interpoſitionis, ſeu tranſactionis pacificatoriæ, inter Religionem Lutheranam ex una & Reformatam ex altera parte, profitentes, a Johanne Duræo tentatæ.* Wittemb. 1677 in-8. Pomsrius, Surintendant de Lubeck, a fait imprimer cet Ouvrage avec une Préface de ſa façon.

(4) Art. HUNNIUS (ÆGIDIUS) ſur-tout aux Rem. [K] & [L].

(5) *Voy.* Molleius *ubi ſupra*, p. 781.

(6) *In Syncretiſmo Calixtino*, p. 116. *Apud* Rund.

(7) Molleius *loc. cit.* p. 784.

(8) *Summa Controv.* L. IX. p. m. 596.

[*E*] *Il n'en vouloit pas moins à l'Egliſe Romaine, contre laquelle il a publié pluſieurs Ouvrages.*] Outre celui dont nous avons parlé dans la Rem. [*B*], & quelques-unes des Théſes indiquées dans la Remarq. [*C*], il a publié les ſuivans. I. *Neceſſaria Depoſitio duarum graviſſimarum accuſationum Jeſuiticarum, ac ſi Eccleſia Auguſtanæ Confeſſionis, Papam dicendo Antichriſtum* I. *Romanum Imperium, Cæſaream Majeſtatem, cæteroſque Status Catholicos, injuria afficerent.* II. *Solennem Religionis pacificationem violarent. Conſcripta a Clariſſimo quodam Theologo, in lucem vero prolata à Wilh. Lyſero, Theol. Doct. & Profeſſore Wittembergenſi.* Wittemb. 1628. 1629. & 1630 in 12. Cet Ouvrage a été traduit en Allemand par Jean André, Paſteur de Geyer. Comme le Livre eſt anonyme, quelques Auteurs l'ont attribué à Lyſerus, qui n'en a été que l'Editeur (9); mais on ne peut douter qu'il ne ſoit de Hunnius, qui ſe l'attribuë dans l'Ouvrage que nous allons indiquer, deſtiné à faire l'Apologie de celui-ci, & il y expoſe les raiſons qu'il a euës de n'y pas mettre ſon nom. Il fut attaqué par les Jéſuites, ſous le titre de Juriſconſultes de Dillingen, par une piéce intitulée, *Compoſitio pacis Auguſtanæ quæſtionibus illuſtrata.* Dillingen 1629 in-4. & par Adr. Tannerus, Jéſuite d'Ingolſtad dans ſon *Antichriſtus decem præſcriptionibus proſcriptus, & ex Eccleſia Romana atque Catholica, Romanique Imperii finibus eolegatus, Anonymique Miniſtri Wittembergenſis* Depoſitioni duarum graviſſimarum accuſationum *Oppoſitus.* Ingolſtad 1630 in-8. (10). II. Hunnius ſe défendit en publiant *Innocentia Lutheranorum in puncto injuriarum, ex aſſerto Pontificis Romani Antichriſtianiſmo, in Romanum Imperium, Imperatorem, ac Status Catholicos redundantium, nec non violatæ pacis religioſæ, contra Jeſuitarum delationes ante hac per* Neceſſariam Depoſitionem *aſſerta, nunc vero contra* Compoſitionem pacis *Juriſconſultorum Dilligenſium, & Ad. Tanneri* Antichriſtum proſcriptum, *immotis fundamentis ſtabilita & defenſa.* Wittemb. 1631 & 1663 in-8. III. *Eccleſia Romana non Chriſtiana, quia Deum veneratur cultu a vero Chriſtianiſmo alieno.* Wittemb. 1630. in-12. & depuis avec l'Ouvrage ſuivant, accompagnés d'une Préface de Chriſt. Chemnitius Théologien de Jene, à Francfort & Leipſig en 1665 in-8. traduit auſſi en Allemand. IV. *Apoſtaſia Romanæ Eccleſiæ ab antiqua, Apoſtolica verèque Chriſtiana puritate ſalutaris doctrinæ fidei, cultus & religionis, per adſcitas novitates, ex propria ipſius confeſſione unico, luculenter tamen, demonſtrata.* Lubeck 1632 in-12. L'Auteur compoſa cet Ouvrage à l'occaſion du changement de Religion de ſon frere Helfric Ulric Hunnius, Juriſconſulte, & Chancelier de l'Académie de Marpourg, qui ſe fit Catholique-Romain en 1630 (11). M. Bayle en a parlé, & il remarque (12) que Bailler a ignoré que ce Proſélyte de l'Egliſe Romaine étoit fils de l'Auteur de l'*Anti-Greſer*; j'ajoûterai que le même Ecrivain a ignoré auſſi que Nicolas Hunnius étoit frere de Helfric Ulric Hunnius. „ Ils nous donnent lieu „ de croire qu'ils ont confondu Nicolas Hunnius Luthé„ rien mort dès l'an 1643, avec Helfricus Ulricus Hun„ nius Juriſconſulte Allemand, converti du Luthéraniſme „ à l'Egliſe Romaine, qui vivoit en même tems que l'au„ tre Hunnius (13)." On s'apperçoit aiſément, qu'il ne connoiſſoit pas beaucoup ces deux Hunnius. J'obſerverai en même tems, que Mr. Bayle ne paroît pas avoir ſu que le Traité de l'*Apoſtaſie de l'Egliſe Romaine* de Nic. Hunnius ait été écrit à l'occaſion du changement de ſon frére. Quoi qu'il en ſoit, il envoya un Exemplaire de ce Livre à ce nouveau Converti, où il écrivit de ſa main à la tête: *Dn. D. Helfrico Ulrico Hunnio, JCto, fratri chariſſimo, hunc libellum offero, cum fraterna, ſeria tamen, admonitione, videas, unde exciderit, ac quam miſere a Chriſtianiſmo ſeductus erret, ac ſepeliſta quæ mundus oſtendat, priora opera faciat, ſubjuncto denique voto, det ipſi Deus, pro immenſa ſua miſericordia, ſpiritum ſapientiæ & revelationis in ſui agnitionem, illuminatos oculos cordis, ut ſciat, qua ſit ſpes vocationis Dei, & qua divitiæ gloriæ hereditatis ejus in ſanctis* (14). Le but de Hunnius dans ſon Ouvrage, qui eſt fort gros, eſt de prouver l'Apoſtaſie de l'Egliſe Romaine, tant par les nouveautés qu'elle a introduites, que par la conformité qu'elle a avec les Payens, les Juifs, & les Hérétiques. Un Miſſionnaire de Metz entreprit de réfuter le Livre de Hunnius, par une piéce intitulée: *Eccleſia Romana ab omni Apoſtaſiæ labe vindicata, ejuſque accuſator Hunnius Lutheranus, ceu maledicentiſſimus impoſtor, traductus & convictus.* L'Auteur attaque également la Préface de Chemnitius, & l'Ouvrage de Hunnius, il prodigue à ce dernier les titres d'*infame Calomniateur*, de *Fauſſaire & de Sophiſte.* Celui qui a fait le *Supplement du Moreri*, à Paris, adopte à peu près ce ſtile, *Beaucoup de préjugés*, dit-il (15), *joints à plus encore de calomnies, & de fauſſes applications, ſont tout le fond de cet* Ouvrage. Le Théologien Meſſin reproche à Hunnius, principalement trois choſes. I. Que pour prouver ce qu'il avance, au-lieu d'alléguer le Concile de Trente, & la Confeſſion de Foi publiée par ordre de Pie IV, qui ſont ſelon lui les vrais Ouvrages Symboliques de l'Egliſe Romaine, il cite les Decrets particuliers des Papes, le Droit Canon, & des Auteurs particuliers. II. Qu'il a attribué à l'Egliſe Catholique des dogmes, qu'elle n'enſeigne pas; à toute l'Egliſe Romaine des choſes, qui ſont particuliéres à celle de Rome; & que l'Egliſe Gallicane & d'autres Egliſes n'ont point adopté. III. Qu'il n'a pas prouvé, que l'Egliſe Romaine ait approuvé dans un Concile légitime les erreurs qu'il lui attribuë. Ces objections & d'autres contenuës dans cet Ecrit, furent communiquées, par un Prince Luthérien, à qui on l'avoit envoyé, à Balthaſar Bebelius Profeſſeur en Théologie à Strasbourg, avec priére d'y répondre, ce que celui-ci fit par une piéce intitulée: *Diſſertatio Apologetica de Apoſtaſia Romanæ Eccleſiæ, pro Nicol. Hunnio & Chriſt. Chemnitio, adverſus Emiſſarii cujuſdam Metenſis Cenſuram iniquam.* Strasbourg 1675 in-4. Bebelius fit imprimer à la ſuite la Piéce même à laquelle il répondoit, qui n'avoit point encore paru: l'année ſuivante 1676 ces deux Piéces parurent en Allemand avec l'Ouvrage même de Hunnius, à Lunebourg in-8. & réimprimé dans la même Ville en 1708. Hunnius a publié un 3oire Ouvrage contre l'Egliſe Romaine, qui fait le V. *Pelli Ovina Romanæ Eccleſiæ detracta*: ou *Examen Clericæ & bien fondé des Artifices & de l'Hypocriſie ſur leſquelle Rome fonde ſon Egliſe & ſa*

(9) Molleius *loc. cit.* p. 784.

(10) Idem ibid.

(11) Art. HUNNIUS (NICOLAS).

(12) Art. HUNNIUS (ÆGIDIUS) Rem. [1].

(13) Baillet *Jugem. des Sav.* T. IV. Part. I. No. 70 des Anr. Ed. d'Amſt. 1725 in-12.

(14) Dieteric. *in Hiſtoribus Livoniæ*. p. 41 *Apud* Molleu. *loc. cit.* p. 785.

trême au Luthéraniſme, il étoit fort modéré [F]. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il auroit fort ſouhaité de pacifier les différends des Théologiens de l'Egliſe Luthérienne, & que dans cette vuë il forma le Projet d'établir une eſpéce de Conſeil ſuprême de Religion [G]. Durant vingt années qu'il avoit paſſées à Lubeck il avoit conſtamment joui d'une ſanté ferme & vigoureuſe, mais il l'épuiſa enfin par ſes travaux continuels, & ſur-tout par ſes veilles, paſſant quelquefois les nuits à écrire. Environ un an avant, ſa mort une Néphrétique héréditaire, à laquelle ſe joignit le Scorbut, & une attaque d'Apoplexie, l'affoiblirent à un tel point, qu'il perdit preſque entiérement la mémoire, & que ſon eſprit ſe reſſentit de la foibleſſe du corps; il fut donc obligé de renoncer à toute fonction publique, & à ſe tenir chez lui, où il ſe conſoloit en liſant des priéres (*f*); Chriſtian Hoburg a attribué l'état où Hunnius tomba à un jugement de Dieu, parce qu'il avoit écrit contre les nouveaux Prophetes, ou les Fanatiques. Mais dans un autre endroit, oubliant ce qu'il avoit dit, il prétend que le Chagrin d'avoir été cenſuré vivement par le Magiſtrat de Lubeck, l'avoit jetté dans ce triſte état (*g*). Mollerus remarque, que tous ceux qui ont écrit la vie de Hunnius ont gardé le ſilence là-deſſus, excepté un ſeul Ecrivain, qui dit en peu de mots que Hunnius fut interdit pour avoir prêché trop fortement. Quoi qu'il en ſoit, après avoir langui un an, il s'affoiblit à un tel point, qu'il fut alité vers la fin de Février 1643, & mourut le 12 Avril de cette année, âgé de cinquante-huit ans; il fut enterré dans le Temple de Ste. Marie, où l'on voit ſon Portrait, avec une Epitaphe [H]. Les Théologiens de ſa Communion ſe ſont épuiſés en éloges ſur ſon ſujet (*h*). L'Auteur de ſon Oraiſon funébre louë ſa piété, la pureté de ſes mœurs, ſa gravité accompagnée de politeſſe, ſa candeur, ſa modération, ſa patience, l'union où il vécut toujours avec ſes Collégues, & ſa grande charité envers les néceſſiteux, ſur-tout envers ceux qui étoient exilés hors de leur Pays. Nous avons déjà remarqué qu'il eut ſoin de bien remplir les fonctions des emplois qu'il occupa. Mollerus nous apprend (*i*) qu'il expliqua en Chaire les Evangiles & les Epîtres de toute l'année, le Catéchiſme de Luther, toute la Genéſe, une partie de l'Exode & les Lamentations de Jérémie; qu'il veilla ſoigneuſement au bien des Ecoles de la Campagne, qu'il ne négligeoit pas de viſiter, & qu'il donnoit outre cela des Leçons de Théologie. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il y en a encore un grand nombre d'autres de ſa façon, principalement en Allemand, dont il ſe-

(*f*) Idem p. 179.

(*g*) Idem ibid.

(*h*) Idem. p. 180-182.

(*i*) Idem p. 171.

ſa Religion, & en impoſe aux Simples; tiré *de la Parole de Dieu & des principaux Ecrivains de l'Egliſe Romaine*; *avec trois Tables*. Lubeck 1637, 1655, 1684 in 8. Mr. Bayle, l'Auteur du *Supplément de Moreri* de Paris, & celui du Dictionnaire Univerſel Hollandois, paroiſſent avoir cru que cet Ouvrage alt en Latin, trompés ſans doute par Witten (16), qui en fait deux Ouvrages, l'un Latin, & l'autre Allemand: le fait eſt, que ce n'eſt qu'un ſeul Livre, écrit en Allemand. Cet Ouvrage eſt eſtimé, Wagenſeil en parle en très-bons termes; *Dubium, fallacem, intricatam, & parum ſibi conſtantem, totam Pontificum Romanorum deprecandi ſucceſſionem, pridem Theologi noſtri ſolide evicerunt. Ante cæteros autem laudabilem operam hic præſtitit Beatus* Nicol. Hunnius, *dum eleganti libello, quæ Eccleſiæ Romanæ pellem ovinam detraxerat, Paparum e Scriptoribus Pontificiis concinnatas Catalogo tres ſubjunxit, quæ, ſi inſpiciantur, clariſſime, & quaſi ſolis radiis ſcripti eſſent, oſtendunt, quantum diſcrepent Hiſtorici Pontificiorum, non tantum in annis Papæ cuique aſſignandis, ac omni Chronologica ratione, ſed adeo in ipſa ſerie ac ordine ſuccedendi* (17). Cet Ouvrage en occaſionna quelques autres.

(16) *Manur. Theol. renov.* Decad. V. p. 813. 814.

(17) Wagenſeil *in Exercit. de Roman. Pontificibus ex Germanorum gente avratis.* d. 92. *Apud* Mollerum *loc. cit.* p. 388.

[F] *On prétend que malgré ſon attachement extrême au Luthéraniſme, il étoit fort modéré.*] C'eſt Mollerus qui en juge ainſi: *Nec negari ſane poteſt, Theologum hunc eruditum ac judicioſum, ſed & ſimul candidum, eſſi doctrinæ Lutheranæ rigidus contra adverſarios fuerit aſſertor, in controverſiis tamen ſacris diſcutiendis major, quam Scriptores alii Polemici, complures, ſtuduiſſe moderationi, cebuſque ipſis intentum, turpibus adverſæ antagoniſtas abſtinuiſſe ſcommatis & convitiis, nec minori zelo præxin pietatis ſinceræ, quam ipſodoctrinæ, urſiſſe ſtudium* (18). On ſeroit peut-être plus perſuadé de la vérité de cet éloge, s'il partoit d'un Théologien d'une autre Communion, d'autant plus que quelques Théologiens Luthériens plus pacifiques ne jugent pas auſſi favorablement du zéle de Hunnius. Peut-être lui doit-on tenir compte des injures qu'il n'a pas dites à ceux qu'il a attaqués, mais je ne ſai ſi cela ſeul ſuffit pour mériter de tenir rang parmi les Théologiens modérés.

(18) Mollerus *ubi ſupra* p. 178.

[G] *Il forma le Projet d'établir une eſpéce de Conſeil ſuprême de Religion.*] Donnons une idée au Lecteur de ce dont il s'agit, la fait me paroît ſingulier & peu connu, quoique curieux. En 1632 Hunnius publia un Ecrit Allemand ſur les moyens de terminer les différends qui agitoient l'Egliſe Luthérienne, & il adreſſa cet Ecrit, intitulé *Conſultation* à Guſtave-Adolphe Roi de Suéde, & à Jean-George I. Electeur de Saxe. Il propoſoit dans cet Ecrit, que par l'autorité de tous les Princes & Etats Luthériens, on choiſit douze des plus célébres Théologiens, ſavans, pieux, pacifiques, & laborieux, qui fuſſent entretenus dans un même lieu, aux frais du Public, pourvus d'une Bibliothéque nombreuſe & choiſie, & qui euſſent chacun mille florins d'Allemagne d'appointemens, auxquels ſeroient adjoints des Etudians en Théologie ou des Candidats, qui poſſédaſſent bien la Théologie, la Philoſophie, les Langues & l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, diſtingués d'ailleurs par leur géole, & par une grande mémoire, par leur piété, leur application, leur ſoumiſſion, & par leur éloignement pour tous les vices. Il vouloit que ce Corps s'occupât aſſidûment à raſſembler tout ce qui peut ſervir à éclaircir l'Hiſtoire & la Diſcipline Eccléſiaſtique, la Théologie & la Morale, & à en faire part au Public: il propoſoit que par l'autorité des Souverains ce Collége eût la ſuprême inſpection ſur toutes les Egliſes & les Ecoles Luthériennes, & ſur toutes les affaires de Religion; que ce fut lui qui délibérât ſur les moyens de conſerver la vraie Religion, & de contribuer à ſa propagation; qui eût ſoin de la défendre par des Ecrits contre les Hérétiques, qui diſcutât les Controverſes, qui examinât les Livres des autres Théologiens avant qu'ils viſſent le jour, qui prévînt ou appaiſat leurs querelles, & qui veillât à l'avancement de la Piété (19). Pluſieurs Théologiens Luthériens goûtérent ce projet; mais les plus ſages remarquérent, que ſi dans les commencemens de la Réformation, on avoit fait quelque choſe de pareil, il y auroit eu lieu de s'en promettre beaucoup de fruit; mais que dans le tems où l'on vivoit, on ne pouvoit guére ſa flatter d'un établiſſement de cette nature. Outre les grandes dépenſes qu'il faudroit faire, les diviſions & les haines des Théologiens entre eux, la jalouſie des Princes, toujours diſpoſés à protéger ceux qui relévent d'eux, ſont des obſtacles qu'on peut regarder comme inſurmontables. Erneſt le Pieux, Duc de Saxe-Cothen, en fit l'expérience. Ce Prince tenta d'exécuter le Projet de Hunnius; non ſeulement il eut la généroſité d'aſſigner un lieu où ce Corps réſideroit, mais il invita divers Théologiens fameux à ſe rendre à ſa Cour, au mois d'Avril 1670, pour délibérer avec eux, conjointement avec ſon Conſeil & ſes Théologiens: les avis furent partagés, ils convinrent pourtant, que dans l'état préſent des choſes, on ne pouvoit attendre de tous les Etats Luthériens l'établiſſement d'un tel Collége général & ſuprême; qu'il valoit mieux commencer par en établir un particulier par l'autorité d'un ou de deux Princes, ce qui ne laiſſoit pas néanmoins d'être ſujet encore à bien des difficultés. Erneſt perſiſta néanmoins dans le deſſein de travailler à l'exécution du plan de Hunnius: lu même année 1670, il envoya ſon fils le Prince Albert, accompagné de Guillaume Veerpoort ſon Conſeiller Eccléſiaſtique, vers les Ducs de Brunswick & de Holſtein-Gottorp, & même dans les Cours de Suéde & de Dauemarc pour les ſolliciter de concourir à l'établiſſement projeté; mais tout le fruit qu'il en recueillit fut, que les Princes & leurs Miniſtres, tant Politiques qu'Eccléſiaſtiques, louérent ſa piété & ſon zéle, & qu'on lui fit quelques promeſſes douteuſes, qui n'aboutirent à rien (20). Il ne faut pas s'an étouner: ces ſortes de Projets ſont beaux dans la ſpéculation, & plaiſent aux perſonnes qui ont à cœur le bon ordre, mais il faut réunir trop d'eſprits, ſans parler de pluſieurs autres difficultés, pour que l'on puiſſe ſe flatter de réuſſir dans la Pratique. Un des grands obſtacles ſeroit ſur-tout le choix du lieu où ce Conſeil réſideroit, chaque Prince ſeroit bien aiſé de l'avoir dans ſes Etats, & les autres verroient-ils avec plaiſir leur Clergé ſoumis à un Corps étranger, ſur lequel le Prince dans les Etats duquel il réſideroit, pourroit ſe ménager toujours beaucoup d'influence?

(19) Idem ibidem.

(20) Ibid. p. 179.

[H] *Où l'on voit ſon Portrait avec une Epitaphe.*] Mollerus dit: *Exuvia defuncti ab incolis Lubecæ mœſtiſſimis Templo illata ſunt Mariano, in quo imago quoque illius ſpectatur, hac inſcriptione decorata:* Memoriæ D. Nicolai Hunnii, Theologi incomparabilis, Eccleſiæ Lubecenſis per viginti annos Supetintendentis meritiſſimi, Anno Chriſti M. D. LXXXV nati, Anno M. D. C XLIII, Die XII. Aprilis denati. Anno ætatis LVIII, Hæredes poſuerunt.

Unde ſibi Pietas pietatem ſumere, Candor
Candorem, Sophien viſa eſt ſapientia poſſe;
Præſule quo ſacro, per bis duo luſtra, Lubeca
Ex ſcriptis tutum formante, ſuperbiit, urbem;
Par magno Patri ſobolis, bene conditus urna;
Tali Nicolaus erat Hunnius ore videndus (21).

(21) Ibid. p. 180.

feroit trop long de faire le détail, & dont on peut voir le Catalogue dans Mollerus (*k*). Les Théologiens Luthériens font la plupart tant de cas de ſes Ecrits, ſur-tout des Polémiques, qu'il eſt devenu preſque Auteur Claſſique parmi eux (*l*). Il eut de ſa femme huit enfans, trois garçons & cinq filles, dont deux garçons & deux filles moururent en bas âge. Nous dirons un mot des quatres autres dans les Remarques [*I*].

(*k*) Ibid. p. 550-559.

(*l*) Ibid. p. 577.

[*I*] *Nous dirons un mot des quatre autres dans les Remarques.*] Gilles Ernest Hunnius, le ſeul fils qui lui reſtoit, étudia en Théologie; étant à Konigsberg, en 1634, une nuit qu'il ſe trouva en rué, il ſe battit avec d'autres Etudians, & ayant été dangereuſement bleſſé à la tête, il mourut avant le jour, le 11 Mai: Götzius prétend (22), que les Catholiques-Romains, irrités des écrits du Pere contre eux, contribuérent à ſa mort. Une de ſes filles nommée Sabine, mariée en 1642 à Pierre Rehbinder, Surintendant de Lubec, mourut en couche, deux jours après ſon pere. Anne-Marguarite & Marie ſes deux autres filles lui ſurvéquirent avec leur Mere. La premiére des deux avoit épouſé en premiéres nôces un Négociant, nommé Sluter, & elle ſe remaria enſuite à Jean Ritter Juriſconſulte & Bourguemaître de Lubeck. Ainſi la famille de Hunnius s'éteignit en ſa perſonne, à moins que quelqu'un de ſes freres n'ait laiſſé poſtérité; mais je ne trouve rien qui ſemble l'inſinuër.

(22) Diſſ. *de Patris triſtitiis, quæ Cl. Theologum ſibi ſuſcepere Sect.* I. § 12 p. 18. *Apud* Moller. *loc. ult. p.* 579.

(*a*) Ce mot ſignifie une Oye en Bohemien, & Jean Hus y fait ſouvent allusion dans ſes Lettres. *Æn. Sylv. Hiſt. Bohem. cap.* 35. *Dubrav. Hiſt. Boh. p.* 213.

(*b*) Lenfant *Hiſt. de la Guerr. des Huſſ. & du Conc. de Baſle* T. I. p. 24. Amſt. 1731.

(*c*) *Æn. Sylv.* Hiſt. Bohem. cap. 11.

(*d*) Lenfant *ubi ſupra, & Hiſt. du Conc. de Conſtance.* T. I. p. 24. Amſt. 1727.

✠ HUS (*a*) Jean) ou de HUSSINETZ, étoit ainſi appellé d'une Ville, ou d'un Bourg conſidérable de Bohême, dans le Cercle de Prachin, où il nâquit [*A*] le 6 Juillet 1373, ſous le régne de l'Empereur Charles IV, & ſous le Pontificat de Grégoire XI, environ cinq ans avant le grand Schiſme d'Occident (*b*). Quoique Jean Hus fût de baſſe naiſſance (*c*) il étoit au moins iſſu de parens honnêtes, qui eurent grand ſoin de ſon éducation (*d*). Ayant perdu ſon Pere en bas âge, ſa Mere lui fit apprendre les premiers Elémens de la Grammaire à Huſſinetz, où il y avoit une École, enſuite elle le mena à Prachetitz, Ville du voiſinage, où il y avoit un Collége illuſtre (*e*). Il fit bientôt de grands progrès dans les Lettres, & s'attira l'amitié de ſes Maîtres par ſa modeſtie & ſa docilité (*f*). Quand il fut aſſez avancé pour aller étudier à Prague, ſa Mere l'y mena elle-même pour le faire immatriculer [*B*]. Eloigné des amuſemens de la jeuneſſe Jean Hus employoit ſes heures perduës à de bonnes lectures. Il prenoit ſur-tout plaiſir à celle de l'Hiſtoire des anciens Martyrs [*C*]. Un grand obſtacle s'oppoſoit à l'ardeur qu'avoit Jean Hus de s'avancer, c'eſt la pauvreté. Cela l'obligea à accepter l'offre que lui fit un Profeſſeur de le prendre à ſon ſervice, & de lui fournir les Livres & tout ce qui lui étoit néceſſaire pour pouſſer ſes études; il mit l'occaſion ſi bien à profit, qu'il contenta tout enſemble ſon Maître, dont il gagna l'amitié, & ſa paſſion pour les Lettres (*g*). Varillas s'eſt donc trompé ſur la maniére dont Jean Hus fit ſes études [*D*]. Dès l'an 1393 il fut fait Bachelier, & en 1396 Maître-ès-Arts, Prêtre & Prédicateur à Bethléhem en 1400, Doyen de la Faculté de Théologie en 1401, & Recteur de l'Univerſité en 1409 (*h*). Il n'étoit pas moins conſidéré dans l'Egliſe que dans l'Académie. En 1400 il devint Confeſſeur de Sophie de Baviére, ſeconde femme de Wenceſlas Roi de Bohême. En 1405 Jean Hus ſe rendit fort célébre par les Prédications qu'il faiſoit en Bohémien dans la Chapelle de Bethléhem dont il étoit Curé [*E*]. Ce fut vers la fin

(*c*) Idem *loc. cit.*

(*f*) Idem *Hiſt. du Conc. de Baſle, ubi ſupra.*

(*g*) Seyfrid. *Hiſtori. Hiſt. de Joh.* Hus p. 14. 15. Jenæ 1721. *Apud* Lenfant *Hiſt. du Conc. de Baſle* T. I. p. 26.

(*h*) Lenfant *Hiſt. du Conc. de Conſt.* T. I. p. 25.

[*A*] *Etoit ainſi appellé d'une Ville ou d'un Bourg conſidérable, où il nâquit.*] C'étoit la coutume de ces Siécles-là de donner aux hommes célébres le nom du lieu de leur naiſſance. A cette occaſion Mr. Lenfant remarque (1) que c'eſt donc une puérilité ou une ignorance bien malicieuſe à Varillas, de dire (2) que Jean Hus *prit le nom de ſon Village, parce qu'il ne ſavoit de quel pere il étoit né.* „ Je n'ai „ vois jamais ouï dire, *continuë Mr. Lenfant*, que les Payſans ne fuſſent pas auſſi bien d'où ils étoient ſortis que „ les autres hommes. J'aurois cru tout au contraire, que „ n'étant pas ſi en état, ni par conſéquent ſi expoſés de „ ſortir de leur Pays, & moins ſujets à mille ſortes d'aventures, qui rendent la naiſſance des hommes incertaine, il n'y avoit point de gens en qui cette ſorte d'incertitude, d'ignorance, ou d'oubli pût moins tomber „ que dans les gens de baſſe naiſſance. Je pourois même faire une bonne liſte de gens à qui on n'a caché leur „ naiſſance, que parce qu'elle étoit trop haute. Mr. Varillas ajoûte, que *Jean Hus* fut contraint de prendre le „ ſurnom de ſon Village. Si l'argument de cet Hiſtorien „ eſt concluant, il ne ſera pas beſoin de ſortir du Siécle „ dont il fait l'Hiſtoire, pour trouver une infinité d'hommes illuſtres, qui ſeront de ſi baſſe naiſſance, que ne ſachant de quels peres ils étoient ſortis, ils ont été contraints de prendre le ſurnom de leurs Villes ou de leurs „ Villages". L'Hiſtorien en cite quantité d'exemples (3), il fait à cette occaſion une note qui mérite d'être rapportée. „ Si l'on conſultoit, *dit-il* (4), le public ſur les impreſſions que peut faire une naiſſance légitime, ou illégitime, pour juger d'un homme, il pourroit ſe trouver „ partagé en trois Claſſes. La populace ignorante & groſſiére ſe préviendroit d'abord contre le bâtard, & trouveroit dans ſa naiſſance un horoſcope tout fait. La plus ſaine partie n'y trouveroit rien de ſignificatif, beaucoup moins de déciſif, & borneroit ſon attention à ſavoir la vérité du fait. Et je me perſuade qu'il y auroit un troiſiéme ordre de gens, ce ſont ceux qui attendoient de plus grandes choſes d'un bâtard que d'un autre homme, & il faut voir combien ils amaſſent d'autorités & de raiſonnemens tout prêts pour juſtifier leur „ attente". Quelque bizarre que ſoit cette derniére opinion, Mr. Lenfant auroit pu citer l'exemple du fameux *Lucile Vanini*, qui a ſoutenu que les Bâtards doivent avoir plus d'eſprit, de beauté & de force, que les enfans légitimes; il étoit même ſi entêté de cette opinion, qu'il ſouhaitoit être né d'un commerce illégitime. *Sane ſpurium vidi neminem*, dit-il (5), *non fortiſſimum vel ingeniſſiſſimum.* Pour appuyer cette belle Idée il raconte un prétendu ſonge qu'il a eu, voici le paſſage tout entier en faveur des curieux (6). Alex. *Quid ſubrides*; J. Cæs. *Deridiculum meum cogitabam inſomnium.* Alex. *Quæſo enarra illud ridendi gratia.* Jul. Cæs. *O utinam (hoc erat fœmium) extra legitimum ac connubialem thorum eſſem procreatus! ita enim Progenitores mei in venerem incaluiſſent ardentius, ac cumulatim affatimque generoſa femina conſuliſſent, e quibus ego forma blanditiem & elegantiam, robuſtas corporis vires, mentemque innubilam cujuſcunus fuiſſem. Ab quia conjugatorum ſum fabules, bis orbatus ſum bonis. Sand Pater meus inclinata jam ætate, ubi juvenilis ardor deferbuit, matrimonio ſe addixit. Fiaccida erant illi Septuagenario vires, ſpiritus exiles, facultates naturales imminutæ, ac proinde medicis viribus ſemen imbutum erat & languidè excuſſum: concubitus enim perjucundus, non ut pro æternitate durantem deces, fortitudinis rationes excitans, certamen inijt robuſtus, quare minus virium minuſque roboris obtinui. Quod ſi excellus nunc mihi eſt animus, grata forma, corpuſque paucis obnoxium infirmitatibus, inde evenit, quod Pater meus, aſſi ſenex, blandus tamen atque hilaris erat, ejuſque ob ſenium frigeſcentia membra (irridens Philoſophi hac Chriſtianarum Connubia) adoleſcentula uxor complexa fovebat. Quin imo moderate vino concalefactus ad Veneris comediam peragendam ſi accinxiſ amantiſſimo illo anni tempore quo ſe omnes natura vires exerunt.* Il ſe fait répondre ſur ce beau détail, par Alexandre, *Hæc per Deos immortales, non vinolentorum ſumnia, ſed cogitata ſapientum videntur.* On peut juger par ce trait du tour d'eſprit de ce fameux Abbée.

(1) *Hiſt. du Concile de Conſtance* T. I. p. 23.

(2) *Hiſt. de l'Hérés de Wiclef*, p. 85. Edit. de Hollande.

(3) *Hiſt. du Conc. de Conſtance.* toc. cit. & *Hiſt du Concile de Baſle* T. I. p. 24.

(4) *Conc. de Conſt. ubi ſupra*, not. (2).

[*B*] *Sa Mere l'y mena elle-même pour le faire immatriculer.*] On raconte qu'en le conduiſant à Prague, elle porta une Oye & un gâteau pour en faire préſent au Recteur, & qu'il arriva par malheur que l'Oye s'envola. Cette pauvre femme prenant cet accident pour un mauvais préſage, ſe mit à genoux pour recommander ſon fils à la protection de Dieu, & continua ſon chemin fort affligée de ne pouvoir préſenter que le gâteau (7).

(7) Seyfrid. *Hiſtori. Hiſt. de Joh. Hus.* p. 7. 22. *Apud* Lenfant *Hiſt. du Conc. de Conſt.* T. I. p. 24.

[*C*] *Il prenoit ſur-tout plaiſir à la lecture de l'Hiſtoire des anciens Martyrs.*] On dit qu'un jour liſant la Légende de St. Laurent, qui, à ce qu'on prétend, fut grillé ſous l'Empereur Valérien, il voulut éprouver s'il auroit la même conſtance que ce Martyr, en ſe mettant le doigt dans le feu; mais on ajoûte qu'il le retira bientôt fort mécontent de ſa foibleſſe, ou qu'un de ſes Camarades s'y oppoſa. On remarque que lorſqu'il voulut faire cet eſſai, il pouvoit déjà être aſſez avancé en âge, pour que l'Edit de 1376, par lequel Charles IV. condamnoit les Hérétiques au feu, lui donnât quelque ſorte de preſſentiment de ce qui devoit lui arriver (8).

(8) Lenfant *Hiſt. du Concile de Baſle* T. I. p. 25. 26.

[*D*] *Varillas s'eſt donc trompé ſur la maniére dont Jean Hus fit ſes études.*] Cet Hiſtorien aſſure que Hus fit ſes études, en portant au Collége les Livres d'un Gentilhomme qu'il ſervoit. Mais Mr. Lenfant remarque (9), que Varillas a ſans doute confondu Jean Hus avec Jean du Rocquezane, qui étoit auſſi de baſſe naiſſance, mais d'un grand eſprit, & qui tint un rang conſidérable parmi les Huſſites.

(9) *Hiſt. du Concile de Conſt.* T. I. p. 24.

[*E*] *En 1405 Jean Hus ſe rendit fort célebre par les prédications qu'il faiſoit en Bohémien dans la Chapelle de Bethléhem, dont il étoit Curé.*] Il ſemble que Hus n'attaqua d'abord que la Corruption des Grands & du Peuple, mais dans la ſuite il n'épargna pas les Eccléſiaſtiques. Il prêchoit non ſeulement à Bethléhem, mais encore dans les Synodes & les Convocations générales du Clergé; & c'eſt apparemment

(5) Dialog. 43. p. 320.

(6) Ibid. p. 321. 322.

fin de l'année 1408 & au commencement de 1409 que fe fit le grand éclat contre Jean Hus. Lorſque la plus grande partie de l'Europe eut abandonné Benoit XIII. & Grégoire XII. pour embraſſer la neutralité, Hus exhorta toute la Bohême à ſe détacher auſſi de Grégoire XII. à qui elle obéiſſoit, & de ſe joindre au Collége des Cardinaux pour travailler à l'union de l'Egliſe. Il avoit même engagé toute l'Univerſité dans les intérêts des Cardinaux des deux Obédiences, qui s'étoient réunis pour aſſembler un Concile. Mais l'Archevêque & ſon Clergé, toujours attachés à Grégoire, fulmina contre l'Univerſité & en particulier contre Jean Hus, comme contre un Schiſmatique, & lui défendit les fonctions Sacerdotales (*i*). En la même année 1408 il arriva une autre affaire, qui lui fit quantité d'ennemis en Allemagne; ce fut ce qu'il fit en faveur de la Nation Bohémienne, qu'il trouva moyen de faire rétablir dans ſes anciens droits dans l'Univerſité de Prague [*F*]. Devenus les maîtres les Bohémiens commencérent à dogmatiſer plus ouvertement contre le Clergé, ſuivant les idées de Wiclef dont ils faiſoient de grands éloges. Jean Hus, qui fut élu Recteur de l'Univerſité le 17 Octobre 1409 (*k*), en parloit hautement comme d'un Saint, dans ſes Leçons publiques & dans ſes Sermons, & il attira bientôt dans ſon parti la plus grande partie de la Bohême (*l*). L'affaire étant venuë à la connoiſſance d'Alexandre V, ce Pape ordonna à Sbynko de faire ſes diligences pour arrêter le cours de ces nouveautés. En conſéquence de cet ordre le Prélat fit bruler les Livres de Wiclef [*G*]. Non content de cela l'Archevêque aſſembla ſon Chapitre, & fit citer Jean Hus pour lui faire des remontrances ſur ſa doctrine (*m*), qui furent inutiles [*H*]. Dans la ſuite on les réconcilia enſemble d'une

(*i*) Idem ibid. p. 24.

(*k*) *Hiſt. du Concile de Baſle.* T. I. p. 51.

(*l*) *Hiſt. du Concile de Conſtance.* T. I. p. 32.

(*m*) *Hiſt. du Concile de Piſe.* T. II. p. 19.

ment dans ces occaſions que ſon zéle éclattoit contre les Vices & les mauvaiſes Mœurs du haut & du bas Clergé (10). Ce fut à peu près en ce tems-là, que quelques Livres de Wiclef furent apportés à Prague, la première fois par un Gentilhomme de Bohême nommé *Faulfiſch*, qui avoit étudié à Oxford, & la ſeconde par deux Ecoliers venus d'Angleterre, dont l'un s'appelloit *Jacques* Bachelier en Théologie, l'autre *Conrad de Candelberg*, ou de Cantorbery. On prétend que Jean Hus détella d'abord les Livres de Wiclef, & qu'il les jugea même dignes du feu, mais qu'il changea enſuite de ſentiment & les goûta beaucoup. Quoi qu'il en ſoit, il ne paroît point que juſqu'à l'an 1409, il ait prêché dans ſa Chapelle de Bethléhem aucune doctrine manifeſtement Hérétique au ſens de l'Egliſe Romaine. Au contraire, Wenceſlas ſollicité par les Moines & les autres Eccléſiaſtiques animés contre Jean Hus, ayant ordonné à Sbynko de Haſſemberg, Archevêque de Prague, de rechercher par toute la Bohême les Hérétiques & de les punir, ce Prélat aſſembla un Synode pour faire cette perquiſition, & il déclara qu'il n'y avoit point d'Hérétiques en Bohême (11). Il eſt bien vrai que Jean Hus prêcha contre les Indulgences, mais ce n'étoit alors ni un crime ni une héréſie. Il eſt vrai encore qu'il compoſa un Traité contre l'Impoſture tant des Prêtres que des Laïques avares, qui débitoient de faux Miracles ſur de prétenduës apparitions du ſang de Jéſus-Chriſt. Entre autres choſes, il raconte pluſieurs faux miracles opérés par le prétendu ſang de Jéſus-Chriſt qui ont été convaincus de fauſſeté, & dont les Impoſteurs ont été punis en divers lieux, & entre autres à Wilsnach dans le Brandebourg. Il rapporte que dans cette petite Ville, un certain *Client* nommé *Henri*, ayant appellé ſon Seigneur, nommé *Frédéric*, en duël vous ſes armes au ſang de J. C. & qu'il tua *Frédéric*, ce qui rendit ce lieu-là ſi célébre que tout le monde y couroit (12). C'eſt ce qui obligea Sbynko, Archevêque de Prague, d'ordonner dans un Synode à tous les Curez & Prédicateurs de défendre tous les Dimanches en Chaire au peuple d'aller à Wilsnach ſous le prétexte des faux miracles qu'y faiſoit le ſang de J. C. Le Traité de Jean Hus ſur ce ſujet fut approuvé par l'Univerſité & par l'Archevêque de Prague, ce qui prouve qu'il n'avoit point encore éclaté contre l'Egliſe Romaine; & c'eſt ce qui paroît encore par pluſieurs de ſes Sermons, prononcés à Prague en préſence de l'Archevêque (13).

[*F*] *Il arriva une autre affaire qui lui fit quantité d'ennemis en Allemagne, ce fut ce qu'il fit en faveur de la Nation Bohémienne, qu'il trouva moyen de faire rétablir dans ſes anciens droits dans l'Univerſité de Prague.*] L'Empereur Charles IV ayant fondé en 1347 l'Univerſité de Prague ſur le pied de celles de Paris & de Boulogne, il la partagea l'année ſuivante en quatre Nations, ſavoir celle de *Bohême*, qui comprenoit la Hongrie, la Moravie & l'Eſclavonie; celle de *Baviére*, celle de *Pologne*, & celle de *Saxe*, qui toutes trois étoient compriſes ſous le nom de *Nation Allemande*. Selon le plan des deux Univerſités, dont on vient de parler, ceux du Pays devoient avoir trois voix, & les Etrangers une ſeule dans les délibérations de l'Académie. Mais comme les Allemands étoient en plus grand nombre dans l'Univerſité que les Bohémiens, qui négligeoient alors beaucoup les études, les premiers s'étoient inſenſiblement emparés de trois voix, & par le même moyen de tous les profits de l'Univerſité. Jean Hus, voyant que quelques-uns de ſes Compatriotes ſupportoient impatiemment cette ſupériorité des Etrangers, ſe joignit à eux pour faire rétablir les choſes ſur l'ancien pied (14). Un Hiſtorien (15) a prétendu que Jean Hus entreprit cette affaire par jalouſie contre un Allemand, qui avoit emporté ſur lui quelque Bénéfice auquel il aſpiroit. Mais ce fait ne ſe trouve dans aucun ancien Auteur, deſorte qu'on doit le regarder du moins comme douteux. Ce fut l'onziéme de Mai 1408 que Jean Hus prit occaſion de s'expliquer publiquement ſur la prétention des Bohémiens, lorſque l'Univerſité étoit aſſemblée pour élire un nouveau Recteur (16). L'affaire ayant été agitée avec beaucoup d'animoſité de part & d'autre fut portée à Wenceſlas. Jean Hus qui avoit du crédit à la Cour, furtout auprès de la Reine, obtint enfin en 1409 une Déclaration en faveur de ſes Compatriotes. Cet Edit eſt donné des Montagnes de Cuttenbourg du 13 d'Octobre 1409, l'Inſcription porte. Wenceslas *par la Grace de Dieu Roi des Romains, toujours Auguſte, & Roi de Bohême, aux honorables le Recteur, & à tous les Maîtres de l'Univerſité, nos dévots, & cétéris* (17). Voici le précis de l'Edit même (18). „ Quoi-„ qu'il faille aimer tous les hommes, la charité doit pour-„ tant être réglée par les degrés de proximité. Comme „ donc la Nation Allemande n'eſt point *Regnicole* (*jurs „ incolatus Regni Bohemici prorſus expers*) & que cepen-„ dant, comme nous l'avons appris par un témoignage „ très-véritable, elle s'eſt attribuée trois voix dans tous „ les Actes de l'Univerſité de Prague, au lieu que la „ Nation Bohémienne légitime Héritiére de ce Royaume „ n'en a qu'une; Nous conſidérant qu'il eſt fort indécent „ que des Etrangers jouiſſent des Privilèges des Naturels „ du Pays au préjudice de ceux-ci, ordonnons abſolu-„ ment en vertu de ces préſentes, que ſans délai, & ſans „ contradiction, la Nation Bohémienne dans tous les „ Conſeils, Jugemens & autres Examens, Elections & „ tous Actes, & Diſpoſitions Académiques, jouiſſe déſor-„ mais de la prérogative de voix ou ſuffrages, comme ce-„ la ſe pratique dans l'Univerſité de Paris, dans celles de „ Lombardie & d'Italie, ſous peine de notre Indignation." On prétend qu'avant que l'Edit fût publié, les Allemands s'aſſemblérent dans quelque Collége, pour délibérer ſur le parti qu'ils prendroient, ce cas qu'ils perdiſſent leur cauſe. La réſolution fut en ce cas là, de ſe retirer tous de Prague ſous peine de perdre deux doigts, ſi quelqu'un y demeuroit, dans l'eſpérance qu'on les rappelleroit. Il s'en retira même pluſieurs ſans attendre la Sentence, au grand déplaiſir de leurs hôtes, qui perdoient beaucoup à leur départ. On dit même qu'après leur départ ces hôtes irrités mirent le feu au Collége de Théologie. La Sentence ayant été rendue publique, les Allemands déſertérent par milliers (19). Ce qui attira beaucoup d'ennemis à Jean Hus.

[*G*] *En conſéquence de cet ordre le Prélat fit bruler les Livres de Wiclef.*] Des l'année 1409, l'Archevêque ſur la dénonciation des Allemands avant leur départ, avoit ordonné à tous les Docteurs, Maîtres & Bacheliers, auſſi bien qu'à tous les Gentilshommes & Citoyens, qui poſſédoient des Livres de Wiclef de les apporter au Palais Epiſcopal. Mais comme cette entrepriſe étoit contraire aux Privilèges de l'Univerſité, auſſi bien qu'au droit de Régale du Royaume, on en appella à Grégoire XII, qui défendit à Sbynko de pouſſer plus loin cette affaire (20). Le Prélat y revint en 1410, en conſéquence d'une Bulle d'Alexandre V, & fit bruler dans le Palais Epiſcopal, le 14 Juillet 1170 plus de deux-cens Volumes fort nettement écrits & richement couverts, *ſupra ducenta Volumina fuiſſe traduntur, pulcherrime conſcripta, bullis aureis tegumentiſque pretioſis ornata* (21). Comme cette exécution étoit contraire aux privilèges de l'Univerſité, qui relevoit immédiatemcot du Pape, elle irrita extrêmement les Huſſites, qui pour s'en venger firent courir des Chanſons Satiriques contre l'Archevêque. Et ils n'en demeurérent pas là; ils chargérent Jean de Jeſſenitz, Docteur en Droit Canon, & fort uni avec Jean Hus, de conſulter là deſſus l'Univerſité de Bologne. Elle répondit, que comme il y avoit confédération entre l'Univerſité d'Oxford d'où étoit Wiclef, & celle de Prague, on ne devoit pas avoir brulé les Livres de ce Docteur, de peur de s'attirer quelque reſſentiment de la part de l'Angleterre (22). Jean Hus de ſon côté en appella, au nom de l'Univerſité, à Jean XXIII, qui avoit ſuccédé à Alexandre V. Ce Pape ayant fait examiner l'affaire par ſes Docteurs, le plus grand nombre fut d'avis que l'Archevêque de Prague n'avoit pas été en droit de faire bruler les Livres de Wiclef, contre les Privilèges de l'Univerſité, qui relevoit immédiatement du Siége de Rome (23).

[*H*] *L'Archevêque . . . . . fit citer Jean Hus, pour lui faire des remontrances ſur ſa doctrine, qui furent inutiles.*] Le Prélat lui parla en ces termes, en préſence de tout le Chapitre: „ Mon Chet Fils, j'ai ouï dire que Dimanche „ paſſé, vous avez prêché qu'on pouvoit enterrer non „ ſeulement dans le Temple, mais dans les Champs, & „ dans

(10) *Hiſt. du Concile de Baſle.* T. I. p. 52. Voyez des Extraits de quelques-uns de ſes Sermons *Hiſt. du Concile de Conſtance* T. I. p. 27.

(11) *Hiſt. du Concile de Baſle.* T. I. p. 52.

(12) Oper. Hus. T. I. Fol. 154. 162. *Apud* Leonfant *Hiſt du Concile de Conſt.* T. I. p. 28.

(13) *Hiſt. du Conc. de Conſtance.* ubi ſupra.

(14) Idem Ibid. p. 30.

(15) Dubravius *Hiſt Bohem.* p. 214.

(16) *Hiſt. du Concile de Conſt.* loc. cit.

(17) *Hiſt. du Conc. de Baſle* T. I. p. 54 note (*a*). Et Iſelbin. *Epit. Rer. Bohem.* p. 422.

(18) *Hiſt. du Conc. de Baſle* loc. cit. Il ſe trouve tout entier dans *Balmeus.*

(19) *Hiſt. du Conc. de Baſle* loc. cit. p. 54. *Hiſt. du Conſtance* T. I. p. 32.

(20) *Hiſt. du Conc de Conſtance* ubi ſupra.

(21) Æn. Sylvius *Hiſt. Bohem.* p. 63.

(22) Leonfant *Hiſt. du Conc. de Piſe* T. II. p. 40 Amſt. 1724.

(23) Idem *Hiſt. du Concile de Conſtance* loc. cit.

d'une maniére fort solemnelle (*n*). Jean Hus, devenu suspect à la Cour du Pape, fut cité à comparoître à Bologne, où Jean XXIII. résidoit. Mais le Roi & la Reine, les Seigneurs, l'Université & la Ville de Prague députérent en Cour de Rome pour prier le Pape de dispenser Jean Hus d'y comparoître en personne, d'un côté parce qu'il avoit été cité sur de fausses accusations, & de l'autre parce qu'il ne faisoit pas sûr pour lui d'aller à Rome, à cause des Ennemis qu'il avoit en Allemagne (*o*). Sbynko lui-même écrivit à Jean XXIII. en faveur de Hus (*p*). Celui-ci envoya ses Procureurs à la Cour de Rome pour répondre pour lui; mais ils y furent mis en prison & fort indignement traités, après y avoir séjourné inutilement pendant un an & demi. Le Pape excommunia Jean Hus, & en même tems défendit à tous les Prêtres de Prague d'y célébrer la Messe, d'y baptiser, d'y enterrer les Morts, & d'y faire aucun exercice de Religion, pendant que Hus seroit dans cette Ville, à la réserve de la seule Eglise de Vissegrade. Cet interdit ne fut pas plutôt publié, qu'on ne vit plus que trouble & que confusion dans la Ville (*q*). Jean Hus jugeant que son absence pourroit calmer l'orage, prit le parti de se retirer à Hussinetz, qui étoit le lieu de sa naissance, auprès de Nicolas de Hussinetz son ami & son patron, Seigneur de ce même lieu. Ce fut de cette retraite qu'il interjetta son Appel du Jugement du Pape à la Sainte Trinité (*r*) [*I*]. Il y écrivit aussi quelques Ouvrages & diverses Lettres (*s*); il continua aussi de prêcher dans les Villes & dans les Villages, suivi d'une foule innombrable de Peuple, qui l'écoutoit avec avidité (*t*). Cependant son absence n'avoit point rétabli la tranquillité à Prague. La plus grande partie du Peuple demandoit son retour avec empressement, & les autres mettoient tout en œuvre pour l'empêcher. Ce fut pour remédier à ces desordres que l'Archevêque Sbynko alla en Hongrie pour implorer le secours de Sigismond, & il mourut à Presbourg. Il eut pour Successeur Albicus de Moravie, qui vendit bien-tôt l'Archevêché à Conrad Doyen de Vissegrade, & Evêque d'Olmutz en Moravie (*u*). Jean Hus profitant, ou de l'absence de Sbynko, ou de la molesse & de la timidité d'Albic, ou peut-être de la faveur de Conrad, qu'on soupçonnoit de n'agir pas de bonne foi contre les Hussites, retourna à Prague sur la fin de l'année 1411 ou au commencement de 1412 (*w*). Il prêcha contre la Croisade publiée par Jean XXIII. contre Ladislas Roi de Naples, & soutint même une Dispute publique contre les Indulgences (*x*). Il composa aussi un Traité exprès pour réfuter la Bulle du Pape (*y*), & divers autres Ouvrages (*z*). Cependant Conrad, Archevêque de Prague, ayant interdit la prédication à Jean Hus, à la sollicitation de Jean Gerson, il se retira encore une seconde fois en l'année 1413 (*aa*). Depuis ce tems-là jusqu'au Concile de Constance il fit divers Traités pour défendre sa doctrine, & pour répon-

(*n*) *Hist. du Conc. de Basle* T. I. p. 57.

(*o*) *Hist. du Concile de Const.* loc. cit. p. 52.

(*p*) *Voy.* sa Lettre dans l'*Hist. du Conc. de Pise.* Tom II. p. 40. 41.

(*q*) Idem ibid. p. 88.

(*r*) Idem ibid.

(*s*) *Hist. du Conc. de Pise.* T. II. p. 73-74. & *Hist. du Concile de Const.* T. I. p. 14-16.

(*t*) Les-mêmes.

(*u*) *Hist. du Concile de Pise* loc. cit. p. 77.

(*w*) Idem ibid.

(*x*) Idem ibid. p. 78-81.

(*y*) Idem ibid. p. 100 *& suiv.*

(*z*) Idem ibid. p. 113. *& suiv.*

(*aa*) Idem ibid. p. 147.

„ dans les Bois, sans aucun danger de salut. Vous n'ig-
„ norez pas que Sr. Adelbert eut bien de la peine à ra-
„ mener les Bohémiens de ces sépultures champêtres, &
„ fut obligé de les excommunier pour cela, jusqu'à ce
„ qu'en 1039 Bzetislas, Duc de Bohême, s'obligea &
„ toute sa postérité par un serment inviolable à observer
„ la Religion Chrétienne, & à se faire enterrer dans les
„ lieux destinés à cet usage (24)." Jean Hus répondit
„ modestement mais d'une maniére vague; que *si par malheur ou par inadvertence il lui étoit échappé quelque chose contre la Foi Chrétienne, il étoit prêt de s'en corriger.* Là dessus l'Archevêque le renvoya paisiblement, en lui disant; *Dieu vous en fasse la grace, allez & ne pêchez plus* (25). Cependant dès le Dimanche suivant, Jean Hus prêcha sa doctrine publiquement, & attaqua même au moins indirectement l'Archevêque. „ C'est une
„ une chose étrange, *dit-il*, mes Chers Bohémiens,
„ qu'on défende d'enseigner des vérités manifestes, & sur-
„ tout celles qui brillent en Angleterre, & en d'autres
„ lieux. Ces Sépultures particulières & ces grosses Cin-
„ ches ne servent à rien, qu'à remplir les bourses des
„ Prêtres avares. Ce qu'ils appellent *Ordre*, n'est entre
„ chose que Confusion. Croyez-moi ils veulent vous en-
„ chaîner par cet Ordre desordonné. Mais si vous avez
„ du courage, vous pourrez aisément rompre vos chaî-
„ nes, & vous meure dans une liberté, dont on ne sau-
„ roit vous exprimer les avantages. N'est-ce pas une
„ chose honteuse, & une grande offense envers Dieu,
„ d'avoir brulé, contre tout droit & raison, des Livres
„ dépositaires de la Vérité, & qui n'avoient été écrits
„ que pour votre bien (26)?" Mr. Lenfant remarque avec raison, que tout ceci ne fait point d'honneur à Jean Hus (27). Il y paroit, *dit-il*, de la mauvaise foi, de l'emportement, & du ressentiment. Il avoit promis à son Archevêque de se corriger, & deux jours après il recommence avec plus d'éclat qu'auparavant. D'ailleurs c'étoit soulever le Peuple, & sonner pont ainsi dire le tocsin contre ses Supérieurs. Ce qui ne manqua pas d'arriver, puisqu'on vit aussitôt courir des Satires & des Vaudevilles contre Sbinko. Si donc il trouvoit que Wiclef eût raison, & s'il se croyoit obligé de prêcher sa doctrine, il falloit le représenter avec candeur & avec respect à l'Archevêque, & avant que d'éclater lui demander un Synode pour examiner l'affaire. Il seroit encore plus blâmable, ajoûte Mr. Lenfant, si, comme le rapporte Cochiée, il avoit autorisé des Artisans, & toute sorte de gens & même des femmes, à dogmatiser & à déclamer contre le Clergé. Quoi qu'il en soit l'Archevêque porta des plaintes eu Roi, mais Jean Hus étoit trop bien en Cour pour qu'elles produisissent grand effet.

(24) *Hist. du Conc. de Basle.* T. I. p. 56. *Hist. du Conc. de Pise* T. II. p. 99.

(25) Les-mêmes & Theobald. *Hist. Hussit. Bohem.* L. I. p. 9.

(26) Theobald. *ubi supra.* & les mêmes *Hist.* loc. cit.

(27) *Hist. du Conc. de Basle* T. I. p. 56. 57.

[*I*] *Son Appel du Jugement du Pape à la Sainte Trinité.*] Comme on lui fit un crime de cet Appel, nous en rapporterons ici le formulaire tout entier, tel que nous le fournit le célébre Mr. Lenfant (28). „ Le Dieu tout-
„ puissant, Unique Essence en trois personnes, est le pre-
„ mier & le dernier réfuge de ceux qui sont opprimés;
„ C'est le Seigneur qui garde la vérité dans tous les Siè-
„ cles, faisant justice à ceux à qui l'on fait tort, se tenant
„ prés de ceux qui l'invoquent en vérité, en condamnant
„ à la perdition tous les pécheurs incorrigibles. Notre
„ Seigneur J. C. vrai Dieu & vrai Homme, environné
„ des Pontifes, des Scribes, des Pharisiens & des Sacri-
„ ficateurs, ses Juges & ses Parties, & voulant racheter
„ de la damnation éternelle ses enfans élus avant la fon-
„ dation du Monde, par une mort sanglante & ignomi-
„ nieuse, a donné ce bel exemple à ses Disciples, de
„ commettre leur cause au jugement de Dieu, qui peut
„ tout, qui sait tout, & qui fait tout ce qu'il veut. En
„ suivant ce Saint & ce grand exemple, j'en appelle à
„ Dieu me voyant opprimé comme je suis par le Senten-
„ ce inique, & par la prétendue excommunication des
„ Pontifes, des Scribes, des Pharisiens, & des Juges af-
„ sis sur la Chaire de Moyse. J'imite encore dans cet
„ Appel St. Chrysostome, qui appella de deux Conciles,
„ le Bienheureux Evêque André de Prague (29), & Ro-
„ bert de Lincoln (30), qui appellérent humblement &
„ salutairement au souverain & très-juste Juge, qui ne
„ peut être intimidé par aucune frayeur, ni corrompu
„ par des prétens, non plus que séduit par de faux té-
„ moins. Je souhaite que tous les fidéles Chrétiens,
„ principalement les Princes, Barons, Gentilshommes,
„ Vassaux, & tous les Habitans de notre Roysume de
„ Bohéme, soient informés & émus de compassion de la
„ prétenduë Excommunication lancée contre moi par
„ Pierre Cardinal Diacre de S:. Ange, commis à cela par
„ le Pape Jean XXIII, à l'instigation de mon Adversaire
„ Michel de Causis, & du consentement des Chanoines
„ de Prague. Ce Cardinal pendant près de deux ans a
„ refusé toute audience à mes Avocats & Procureurs, quoi-
„ qu'on ne la doive pas refuser à un Juif, à un Payen,
„ & à un Hérétique. Le même Prélat n'a point voulu
„ acquiescer aux excuses raisonnables que j'ai alléguées
„ pour être dispensé de comparoître, ni faire aucun cas
„ des témoignages authentiques de l'Université de Pra-
„ gue. D'où il est clair que je n'ai point encouru la note
„ de Contumace, puisque ce n'est point par mépris, mais
„ par des raisons valables, que je n'ai pas comparu à Ro-
„ me, lorsque j'y ei été cité. 1. parcequ'on me dressoit
„ des embuches en chemin. 2. parce que les périls des au-
„ tres m'ont servi d'exemple. 3. parce que mes Procureurs
„ se sont engagés à subir l'Epreuve du Feu, contre qui
„ que ce soit à la Cour de Rome. 4. parce qu'on e mis en
„ prison à cette Cour mon Procureur, sans qu'il l'eût
„ mérité, au moins que je sache. Ainsi, comme il est
„ établi par tous les anciens Droits, tant par les Livres
„ Divins de l'Ancien & du Nouveau Testament, que par
„ les Canons, que les Juges visitent les lieux où le crime
„ a été commis, & que là ils prennent information des
„ faits dont on est accusé, de gens qui connoissent bien
„ la personne tirée en cause, qui ne soient point mal
„ intentionnés ni de ses ennemis, qui n'agissent point par
„ haine, mais par zéle pour la Loi de Dieu; & enfin,
„ comme il est ordonné par les mêmes Droits, que celui
„ qui est cité ou accusé, comparoisse dans un lieu sûr &
„ libre pour pouvoir se défendre, & que le Juge ne soit
„ pas de ses ennemis, suffi bien que les Témoins, il est
„ manifeste que toutes ces conditions m'ayant manqué,
„ je suis absous devant Dieu du crime de Contumace, &
„ déchargé d'une Excommunication prétenduë & frivole.
„ Moi *Jean Hus* je présente cet Appel à J. C. mon Mai-
„ tre, & mon juste Juge, qui connoît, protége, & juge
„ la juste Cause de qui que ce soit."

(28) *Hist. du Conc. de Const.* T. I. p. 13-14. tité des Oeuvres de *Hus* T. I. Fol. 15. b.

(29) *André* Evêque de Prague mourut à Rome en 1284. en odeur de Sainteté. Il eut de grands démêlés avec Przemyslo Roi de Bohême, qui l'obligéa eu peu de fois de se retirer à Rome. Mais il ne paroit point qu'il en ait appellé à Dieu que par ce témoignage de Jean Hus. *Georg. Barthol Pontan. Bohemia Lib. I. III. p. 42. an. Ballin. Epit. Rer. Bohem. p. 204. 225. Abrah Lenfant Hist. du Concile de Const. ubi supra.*

(30) C'est Robert Grosthead, cin Evêque de Lincoln en 1233, & mort en odeur de Sainteté en 1253. Il s'attira l'indignation d'Innocent IV, pour avoir prêché librement contre la tyrannie des Papes, & de la Cour Romaine, aussi bien que contre les déréglemens du Clergé. *Voy. Cave Hist. Liter.* à son Article.

[*K*] *Pris*

pondre à ſes Adverſaires, & entre autres ſon Traité de l'*Egliſe* (*bb*), & un autre petit Ouvrage qu'il fit afficher à la Chapelle de Bethlehem ſous le titre de *Six Erreurs*. Jean XXIII ayant, de concert avec Sigismond Roi des Romains, convoqué un Concile à Conſtance pour le commencement du mois de Novembre 1414, Jean Hus ſe diſpoſa à y aller, & prit toutes les meſures qu'il put pour ſa ſûreté [*K*]. Il partit l'onziéme d'Octobre 1414, avec trois Seigneurs Bohémiens, auxquels on l'avoit confié, Jean de Chlum, Henri de Latzenbok, & Wenceſlas de Duba. Et pour qu'il n'eût abſolument rien à craindre Sigismond lui fit expédier un Sauf-conduit [*L*]. Chemin faiſant il eut diverſes Conférences avec différentes perſonnes [*M*]. Il arriva à Conſtance le 3 de Novembre, avant l'Ouverture du Concile [*N*]. Il fit avertir le Pape de ſon arrivée, par Jean de Chlum & Henri de Latzenbok; ces Seigneurs

(*bb*) Voyez-en d'amples Extraits dans le Livre VIII de l'*Hiſt. du Conc. de Paſ.*

[*K*]. *Prit toutes les meſures qu'il put pour ſa ſûreté.*] Il demanda des témoignages d'Orthodoxie à Conrad Archevêque de Prague, & à Nicolas Evêque de Nazareth, Inquiſiteur de la Foi en Bohême. Il les obtint au mois d'Août 1414 (31). L'Archevêque ayant aſſemblé ce même mois un Synode Provincial à Prague, Jean Hus s'y préſenta, ſans y être appellé, afin d'y rendre raiſon de ſa foi. & pour déclarer qu'il alloit au Concile dans la même vuë. N'ayant pu obtenir audience, il ſe fit donner Acte de ce refus par main de Notaire, & l'Acte fut ſigné en bonne forme par pluſieurs Témoins. Enſuite il fit afficher des Ecrits aux portes de toutes les Egliſes, & de tous les Palais de Prague, pour notifier ſon départ, & pour inviter tout le monde à venir à Conſtance être témoin ou de ſon innocence, ou de ſa convîction. Sans doute que c'étoit la coutume de ces tems-là, car Hus fit publier de ces ſortes d'Affiches par toute ſa route. Voici l'Ecrit qu'il fit afficher à la porte du Palais Royal. „ *Au Roi, à la Reine, & à toute la Cour.* J'ai appris de bonne part que Votre „ Majeſté a reçu des Lettres du Pape, par leſquelles il „ l'exhorte à ne pas ſouffrir que l'Héréſie, qui s'eſt répanduë depuis quelque tems dans ſon Royaume, y prenne de plus profondes racines. Quoique ces mauvais bruits ne ſoient pas répandus, graces à Dieu, par ma „ faûte, il eſt pourtant de mon devoir de ne pas ſouffrir que la Cour & le Royaume de Bohême ſoient expoſés à la Calomnie, à mon occaſion. C'eſt pourquoi „ j'ai fait afficher des Lettres de toutes parts, pour engager l'Archevêque de Prague à veiller ſur cette affaire, ſignifiant publiquement, que s'il y a quelqu'un en „ Bohême qui ait connoiſſance que je ſois entaché d'héréſie, il ait à ſe préſenter à la Cour de cet Archevêque, „ pour y dire ce qu'il ſait; mais comme il ne s'eſt trouvé „ aucun accuſateur, l'Archevêque m'a permis de partir „ moi & les miens pour Conſtance. Je ſupplie donc Votre Majeſté, comme protectrice de la Vérité, auſſi-bien „ que la Reine & le Conſeil, de vouloir témoigner, qu'après avoir fait toutes mes diligences pour me juſtifier, „ il ne s'eſt point trouvé de Partie contre moi. Outre „ cela, je fais ſavoir à toute la Bohême & à tout l'Univers, que je vais au premier jour me préſenter au Concile, où le Pape doit préſider, afin que s'il y a quelqu'un qui me ſoupçonne d'héréſie, il s'y tranſporte, & faſſe voir, en préſence du Pape & des Docteurs, ſi „ j'ai jamais tenu & enſeigné aucune opinion fauſſe ou „ erronée. Que ſi l'on me peut convaincre de quelque „ erreur, ou d'avoir enſeigné quelque choſe de contraire „ à la Foi Chrétienne, je ne refuſe pas d'encourir toutes „ les peines des Hérétiques. Mais j'eſpére que Dieu ne „ donnera pas la victoire à des gens de mauvaiſe foi, & „ qui combattent la Vérité de gayeté de cœur." Mr. Lenfant remarque (32) qu'il n'a trouvé nulle part l'Acte que Jean Hus demandoit à la Cour, mais qu'il paroît par une de ſes Lettres, écrite ſur le point de ſon départ, qu'il avoit un Sauf-conduit du Roi de Bohême. Il paroît par cette grande confiance que Jean Hus témoignoit, & qui ne fut cenſurée de perſonne, que ce Théologien ne croyoit pas avoir rien avancé qui fût contraire aux ſentimens reçus. Mais quelque perſuadé qu'il fût de ſon innocence, on voit qu'il redoutoit pourtant ce qui lui arriva. C'eſt dans une Lettre qu'il écrivit immédiatement avant ſon départ à un Prêtre nommé Martin, qui avoit été de ſes Diſciples; il le prie ſur le dos de la Lettre de ne l'ouvrir, que quand il aura des nouvelles certaines de ſa mort: *Rogo te quod iſtam non aperias Litteram niſi certus fueris de hoc quod ſim mortuus.* Dans cette Lettre il fait une eſpéce de Teſtament & de Confeſſion (33). A peu près dans le même tems il écrivit à ſes Amis de Bohême une autre Lettre, où il dit qu'il prévoit qu'il ſera maltraité dans le Concile ſur de fauſſes accuſations, & qu'il aura un grand nombre d'ennemis, parmi les Evêques, les Docteurs, les Moines, & même parmi les Princes Séculiers. Il prie le Seigneur de lui donner la force de perſévérer juſqu'à la fin, & il demande à ſes Amis le ſecours de leurs Priéres. Cette Lettre, écrite en Bohémien, fut enſuite traduite en Latin, & ſatisfiée par ſes Ennemis, qui l'envoyérent à Conſtance, où elle ne diſpoſa pas les eſprits en ſa faveur.

(31) *Hiſt. du Conc. de Conſt.* T. I. p. 15.

(32) Ibid. p. 19.

(33) Idem ibid.

[*L*] *Sigismond lui fit expédier un Sauf-conduit.*] Nous le rapporterons ici: „ SIGISMOND, par la Grace de Dieu, „ Roi des Romains &c. A tous Princes Eccléſiaſtiques & „ Séculiers &c. & à tous nos autres Sujets, Salut. Nous „ vous recommandons, d'une pleine affection, à tous en „ général, & à chacun en particulier, honorable homme „ Maître *Jean Hus*, Bachelier en Théologie & Maître ès-Arts, Porteur des préſentes, allant de Bohême au Concile de Conſtance; lequel nous avons pris ſous notre „ Protection & notre Sauvegarde, & ſous celle de l'Empire, déſirant que lorſqu'il arrivera chez vous, vous le „ receviez bien & le traitiez favorablement; lui fourniſſant tout ce qui lui ſera néceſſaire, pour bâter & pour aſſurer ſon voyage, tant par eau que par terre; ſans „ rien prendre de lui ni des ſiens, aux entrées & aux ſorties, pour quelque droit que ce ſoit, & de le laiſſer *librement & ſurement* paſſer, s'arrêter, & *retourner*, le „ pourvoyant même, s'il en eſt beſoin, de bons paſſeports, „ pour l'honneur & le reſpect de la Majeſté Impériale. „ Donné à Spire le 18 d'Octobre de l'an 1414, le 33 de „ notre régne de Hongrie, & le 5 de celui des Romains. „ Par ordre du Roi. Et plus bas, *Michel de Paceſt* Chanoine de Breſlau (34)." Je ne ſai ſur quelle autorité le Continuateur de Mr. l'Abbé Fleuri aſſure, que Jean Hus *ne reçut* ce Sauf-conduit *qu'à Conſtance* (35). Mr. Lenfant dit expreſſément (36) que les Seigneurs qui notifiérent au Pape l'arrivée de Jean Hus, le lendemain qu'il fut entré dans Conſtance, „ déclarérent en même tems à ce Pontife, „ que Jean Hus étoit muni d'un Sauf-conduit de Sigismond." *

(34) Idem ibid. p. 19.

(35) Fleuri *Hiſt. Eccl.* Tom. XXI. p. 417. Edit. in-4.

(36) *Hiſt. du Conc. de Conſt.* T. I. p. 42. *Voy.* ſur-tout un ample éclairciſſement là-deſſus pag. 247. 248.

[*M*] *Chemin faiſant il eut diverſes Conférences avec différentes perſonnes.*] Etant arrivé à Nuremberg il écrivit à ſes Amis une Lettre datée du 20 Octobre, où il leur rend compte de ſon voyage. Il dit dans cette Lettre „ qu'il a „ toujours marché la tête levée dans toute ſa route, ſans „ ſe déguiſer nulle part, & qu'il a été fort bien reçu de „ tout le monde. Qu'à *Pernau* le Curé & les autres Eccléſiaſtiques, qui l'attendoient depuis quelques jours, lui firent un bon accueil. Qu'étant entré dans le Poële, le „ Curé lui préſenta, ſelon la Coutume du Pays, un grand „ gobelet, nu autre vaſe plein de vin." *Et dum intravi Stubam, nunc ſtatim propinavit magnum cantarum vini.* Il ajoûte que le Curé & ſes Vicaires écoutérent fort favorablement ſa doctrine, & que le Curé lui proteſta qu'il avoit toujours été de ſes Amis: *valdè exercitavit cum ſuis ſociis ſuſcepit omnem doctrinam, & dixit ſe ſemper fuiſſe amicum meum.* Mr. Maimbourg, dans ſon Hiſtoire du Grand Schiſme d'Occident, a donné à cette avanture un tour tout à fait malicieux: „ Cet officieux Curé, *dit-il*, „ le vint aborder, tenant d'une main un grand pot, & de „ l'autre un profond hanap tout rempli de vin, qu'il lui préſenta, & que pour lui il le prit par bonne amitié, „ & le vuida ſans façon. Après quoi, comme il étoit alors „ en belle humeur, il harangua ſi bien que le Curé, qui „ avoit auſſi bu à ſa ſanté, ſon Vicaire & ſes Prêtres, qui apparemment en avoient fait autant, embraſſérent de tout leur cœur la doctrine qu'il leur prêcha." Voilà ce qui s'appelle broder, & comme le dit Mr. Lenfant (37), *mentir & mentir.* De Pernau Jean Hus alla à Weyden, petite Ville du Palatinat de Bavière, qu'il ne fit que traverſer ſuivi d'un grand concours de peuple. Il eut à Sultzbach des Conférences amiables, tant avec les Eccléſiaſtiques qu'avec les Magiſtrats, & il paroît fort content du bon accueil qu'on faiſoit par-tout à ſa doctrine, auſſi bien qu'à lui. Il ne paroît pas moins ſatisfait d'une Conférence qu'il eut à Lauff, Ville à quatre lieuës de Nuremberg, avec le Curé, les Eccléſiaſtiques, & un Juriſconſulte du lieu. Quand il fut arrivé à Nuremberg, le Curé de St. Laurent, qui s'appelloit Jean Helwel, lui écrivit qu'il y avoit longtems qu'il ſouhaittoit de l'entretenir. Jean Hus ayant accepté la Conférence, le Curé vint chez lui, leur entretien fut interrompu par l'arrivée de quelques Docteurs, & de quelques Citoyens, qui vouloient l'entendre. Comme les Docteurs prétendoient que la Conférence ſe fit en particulier, Jean Hus leur déclara qu'il prêcheroit publiquement, & qu'il ne demandoit pas mieux que d'être entendu de tout le monde. Entre ces Docteurs il y avoit un Chartreux, qu'il traite de Chicaneur. Il remarque encore que le Curé de St. Sébalde n'étoit pas content de voir les Citoyens approuver ſes Sentimens, mais qu'à cela près tous les Docteurs & les Bourgeois paroiſſoient ſatisfaits de lui. On trouve à la marge de la Lettre dont cette Rélation eſt tirée, que les Docteurs lui déclarérent unanimement, qu'il y avoit déjà pluſieurs années qu'ils étoient dans les mêmes ſentimens, & que s'il n'y avoit point d'autres accuſations contre lui il ſe tiroit du Concile avec honneur (38).

(37) Ibid. p. 42.

(38) Ibid. p. 41. 42.

[*N*] *Il arriva à Conſtance le 3 de Novembre, avant l'Ouverture du Concile.*] A cette occaſion Mr. Lenfant relève un Hiſtorien Allemand, nommé Ulrich Reichenthal, qui a écrit une Hiſtoire du Concile de Conſtance (39). Quoique cet Homme fût lui-même à Conſtance lorſque Jean Hus y arriva, il a avancé que Hus garda ſi longtems à venir, que le Concile fut obligé de l'excommunier. Mais Jean Hus étant arrivé le 3 de Novembre, il n'y eut que ſix jours de diſtance entre ſon arrivée & celle de Jean XXIII. D'ailleurs comment pouvoit-il être excommunié à cauſe de ſon retardement, puiſqu'on n'avoit pas même

(39) *Voy.* la Préface de la I. Edition du *Hiſt. du Concile de Conſtance* p. 52. 53.

gneurs déclarérent en même tems à Jean XXIII, que Jean Hus étoit muni d'un Saufconduit de Sigismond, & priérent le Pape de le prendre suffi en sa protection, & de tenir la main à l'observation du Saufconduit. Le Pontife les reçut civilement, & leur promit d'empêcher qu'on ne fit aucune injustice à Jean Hus; & il eut en effet assez de liberté, l'excommunication lancée contre lui fut levée, & il lui fut permis d'aller par-tout, sinon aux Messes solemnelles, pour éviter les émotions populaires (*cc*). Le bruit courut même qu'il prêcheroit: ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'y attendoit, comme on le voit par deux Sermons qu'il avoit préparés pour cela [*O*]. Michel de Causis, & Etienne de Paletz, ennemis de Jean Hus, se rendirent à Constance [*P*], & ne négligérent rien pour prévenir le Concile contre lui. Les Cardinaux s'étant assemblés le 28 Novembre (*dd*) chez le Pape, firent comparoître Jean Hus devant eux, qui y vint accompagné de son Ami Jean de Chlum [*Q*]. Après l'avoir interrogé, ils lui laissérent des Gardes, aussi-bien qu'à son Compagnon (*ee*). S'étant rassemblés l'après-midi à quatre heures, ils résolurent, à l'instigation des ennemis de Jean Hus, de le faire arrêter; ce qu'ils exécutérent, & Jean Chlum s'en plaignit inutilement au Pape. On conduisit Jean Hus chez le Chantre de la Cathédrale de Constance, où on l'enferma sous bonne garde (*ff*). Pendant que le Seigneur Bohémien sollicitoit son élargissement, Michel de Causis présenta au Pape VIII Chefs d'accusation contre lui [*R*]. Le Pape nomma trois Commissaires pour examiner l'affaire; ils allérent porter ces accusations à Jean Hus lui-même, dans le Couvent des Dominicains, où on l'avoit transféré & où il étoit fort malade (*gg*). Il leur demanda un Avocat pour défendre sa cause, parce qu'étant malade & prisonnier, il ne pouvoit le faire lui-même. Mais on le lui refusa sous des prétextes frivoles [*S*], & il se vit exposé à mille vexations, qui ne l'empêchérent pas de composer divers

(*cc*) *Hist. du Conc. de Const.* T. I. p. 42.

(*dd*) Idem p. 87.

(*ee*) Idem p. 88.

(*ff*) Idem p. 88. 89.

(*gg*) Idem p. 89 & 93.

fait l'ouverture du Concile, lorsqu'il arriva? Reichenthal ne se trompe pas moins grossiérement, quand il dit que le Concile, voyant que Jean Hus *refusoit* opiniâtrement de venir, pria Wenceslas de l'envoyer. Jean Hus étoit parti de Prague environ le 11 d'Octobre, & arriva à Nuremberg le 20 ou 22 du même mois. Il étoit donc impossible qu'on ignorât à Constance, qu'il étoit en chemin & sur le point d'y arriver (40).

(40) *Hist. du Conc. de Constance.* T. I. p. 22.

[*O*] *Deux Sermons qu'il avoit préparés pour cela.*] Le premier de ces Sermons est une espéce de Confession de Foi, qu'il fait en expliquant le Symbole des Apôtres. Il y dit que l'Ecriture bien entendue est la Régle de la Foi, & fait diverses Remarques sur cette Vertu Chrétienne (41). Passant ensuite à l'Article de l'Eglise, il dit que c'est, *Omnium prædestinatorum unitas, id est omnes prædestinati, præteriti, præsentes, & futuri.* „ L'Assemblage de tous „ les Prédestinés qui ont été, qui sont & qui seront „ dans tous les Siécles (42)." Il divise l'Eglise en trois Parties, savoir l'*Eglise triomphante*; ce sont les Anges & les Bienheureux qui sont dans le Ciel; l'*Eglise militante*, ce sont les prédestinés, qui sont dans le Monde; & l'*Eglise dormante*. *Ecclesia sanctæ dormientes*, ce sont les prédestinés qui souffrent dans le Purgatoire. Il appelle cette partie de l'Eglise, l'*Eglise dormante* „ parce qu'elle est dans „ l'attente de la béatitude dont elle doit jouïr par la grâ„ ce de Dieu, & moyennant le secours de l'Eglise mili„ tante, qui, par ses Jeûnes, ses Aumônes, ses Prières, „ & ses bonnes Oeuvres, lui aide à sortir plutôt du Pur„ gatoire; comme d'autre côté les Saints qui sont dans le „ Ciel, sont en secours à l'Eglise militante, & se réjouis„ sent de ses Oeuvres méritoires." Après cette explication il prie J. C. de pardonner à ceux qui avoient dit qu'il nioit l'intercession des Saints, tant à l'égard des fidéles qui sont encore sur la Terre, qu'à l'égard de ceux qui sont morts. Il prie aussi la Ste. Vierge d'intercéder pour ceux qui l'ont accusé d'avoir dit ou cru, qu'elle n'étoit pas demeurée Vierge, non plus que les autres femmes après sa conception. Il l'appelle *la Reine du Ciel*, & *la Reparatrice du Genre-humain*. Il soutient encore qu'il a prêché publiquement qu'elle est notre *Avocate*, notre *Médiatrice*, & *en quelque manière la cause de l'Incarnation, de la Passion, de la Résurrection de Jésus-Christ*, & par conséquent du Salut des Hommes. C'est par où finit le premier Sermon, qui, comme on le voit, est très-éloigné de la Doctrine des Protestans, & *très-Catholique*; aussi ne faut-il pas douter que l'Hérésie Capitale de Jean Hus n'ait été de n'avoir pas bonne opinion des Ecclésiastiques de son tems; mais peut-être aurai-je occasion dans la suite de faire quelques réflexions là-dessus. L'autre Sermon que Jean Hus avoit préparé, roule sur la Paix & l'Union de l'Eglise.

(41) Idem p. 42. 43.

(42) Oper. Huss. T. I. fol 51. *Apud* Eund.

[*P*] *Michel de Causis & Etienne de Paletz, ennemis de Jean Hus, se rendirent à Constance.*] Faisons connoître ces deux hommes, en peu de mots. Etienne de Paletz étoit Professeur en Théologie à Prague; il avoit été intime ami de Jean Hus, mais étoit devenu son ennemi juré, à l'occasion de la Croisade, publiée par Jean XXIII contre Ladislas (43). A l'égard de Michel de Causis, il étoit Curé de St. Adalbert dans la Vieille Ville de Prague. Un Auteur Allemand (44) le représente comme un homme capable de tout pour de l'argent. „ Il quitta, dit-„ il, son Eglise, pour s'employer à faire relever des Mi„ nes d'Or, qui s'étoient éboulées, prétendant avoir un „ secret pour y réussir. Le Roi de Bohême l'ayant char„ gé d'en rétablir une, il se fit compter par avance une bon„ ne somme d'argent. Mais ne pouvant venir à bout de „ son entreprise, il se sauva à Rome avec l'argent qui lui „ restoit. Là il offrit ses services contre Jean Hus, & c'est „ en cette considération qu'étant de retour en Bohême, il „ ne fut point inquiété pour l'argent qu'il avoit volé." Paletz avoit déjà écrit quelques Ouvrages contre Jean Hus, entre lesquels il y en a un intitulé l'*Anti-Hus* (45). Ces deux Hommes firent afficher des Placards à Constance contre Jean Hus, comme contre un Hérétique & un Excommunié, sans qu'il en pût obtenir aucune justice du Pape (46).

(43) *Hist. du Conc. de Const.* loc. cit. p. 56.

(44) Walpurger, *Hussus redivivus* p. 24. *Apud* Eund.

(45) Voy. *Hist. du Concile de Constance* ubi supra. & Fabricius *Bibl. Lat. Med. & Inf. Ætat.* T. III. à 909. à la fin de l'Article de Jean Hus.

[*Q*] *Les Cardinaux . . . . . firent comparoître Jean Hus devant eux, qui y vint accompagné de son ami Jean de Chlum.*] Ils députérent l'Evêque d'Augsbourg & celui de Trente, avec Heori de Ulm, Consul de Constance, & un Gentilhomme, auxquels un Auteur joint un Docteur en Droit nommé Ottobon (47), pour dire à Jean Hus qu'il eût à comparoître incessamment devant le Pape & les Cardinaux, afin d'y rendre raison de sa doctrine, comme il l'avoit souhaitté si souvent. Les Députés s'acquittérent de leur Commission avec beaucoup de douceur & d'honnêteté. Ils avoient pris cependant la précaution de poster dans le voisinage un bon nombre de Soldats, en cas de besoin. Jean Hus répondit qu'il n'étoit venu à Constance que pour rendre raison de sa Foi en plein Concile, & non simplement dans une Congregation particuliére du Pape & des Cardinaux, mais que puisqu'ils l'ordonnoient ainsi, il ne laisseroit pas d'y aller, bien résolu de mourir plutôt que de trahir la vérité. Il partit en effet sur le champ, accompagné du Comte Jean de Chlum, qui ne l'abandonna jamais. Etant arrivés au Palais Episcopal, un des Cardinaux parla à Jean Hus en ces termes. „ On nous a fait contre vous plusieurs plaintes „ si graves, que si elles se trouvoient fondées, il seroit „ impossible de vous tolérer. Car la voix publique vous „ accuse d'avoir répandu dans la Bohême des Erreurs ca„ pitales, & manifestes, contre l'Eglise Catholique. C'est „ pour savoir ce qui en est, que nous vous avons fait ve„ nir ici." Jean Hus répondit: „ Je vous prie, Mes Pé„ res, d'être bien persuadés que j'aimerois mieux mou„ rir, que d'être convaincu d'aucune Hérésie, beaucoup „ moins de plusieurs Erreurs Capitales, comme vous le „ dites: c'est pourquoi je suis venu avec joye à ce Conci„ le, vous promettant que si l'on me peut convaincre „ d'aucune erreur, je l'abjurerai sans balancer (48)." Les Cardinaux lui témoignérent qu'ils étoient satisfaits de sa Réponse, mais ils ne laissérent pas de le faire garder.

(46) Hus Ep. V. VI. VII. T. I. fol. 58. *Apud* Hist du Conc. de Constance *loc. cit.*

(47) *Hist. du Conc de Const.* T. I. p. 87 note (q).

(48) Idem p. 52. Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl.* T. XII. p. 114. Oper. Hussi *ubi supra* fol. 1.

[*R*] *Michel de Causis présenta au Pape* VIII *Chefs d'accusation contre lui.*] On l'accusoit. I. D'avoir enseigné publiquement, *qu'il falloit communier le peuple sous les deux espéces.* Ce qui paroissoit par la conduite de ses Disciples, qui le pratiquoient dans Prague. Et d'avoir enseigné publiquement, ou au moins qu'il croyoit, *que dans le Sacrement de l'Autel, le Pain demeure Pain, après la Consécration*; comme on le verroit en l'examinant là-dessus. II. Qu'il disoit que *les Ministres en péché mortel ne peuvent administrer les Sacrements, & qu'au contraire toute autre personne le peut faire pourvu qu'elle soit en état de Grace.* III. Qu'il avoit diverses erreurs touchant l'Eglise. 1. *Qu'il ne faut pas entendre par* l'Eglise, *le Pape ni le Clergé, & que c'est une mauvaise définition inventée par les Scholastiques.* 2. *Que l'Eglise ne doit point posséder de biens temporels, & que les Seigneurs Séculiers les peuvent impunément ôter aux Eglises & aux Ecclésiastiques.* Ce qui paroissoit, en ce qu'à l'instigation de Jean Hus, la plupart des Eglises de Bohême avoient été dépouillées de leurs revenus. 3. *Que Constantin & les autres Princes ont erré, en donant l'Eglise.* IV. *Que tous les Prêtres sont égaux en autorité, & qu'ainsi les Ordinations, les cas réservés aux Papes & aux Evêques, ne sont qu'un pur effet de leur ambition.* V. Que *l'Eglise n'a plus la puissance des Clefs, quand le Pape, les Cardinaux, & tout le Clergé sont en péché mortel, ce qui peut arriver.* VI. *Qu'il méprisoit l'Excommunication, puisqu'il avoit toujours célebré l'Office Divin pendant son voyage* (49). Les deux autres Articles sont contenus en substance dans les précédens. Après ces Articles Michel de Causis faisoit encore diverses remarques sur la Conduite de Jean Hus, qu'il tâchoit de rendre odieuse (50).

(49) *Hist. du Conc. de Const.* loc. cit. p. 62. Et. Fleuri *Hist Eccles.* Tom XXI. p. 611.

[*S*] *On le lui refusa sous des prétextes frivoles.*] Je donne ce nom aux raisons prises de l'autorité du Droit-Canon, qu'on allégua: il n'est pas permis selon cette Jurisprudence de prendre le parti, ou de plaider la cause d'un hom-

(50) *Hist. du Conc. de Const* ubi supra p. 63.

vers Traités dans ſa priſon, par leſquels il ſe conſoloit (*bb*). Outre les trois Commiſſaires dont on vient de parler, il paroît par les Actes, que le Pape établit encore une autre Commiſſion beaucoup plus nombreuſe (*ii*). Jean de Chlum n'ayant pu obtenir du Pape & des Prélats la liberté de ſon ami, en écrivit à l'Empereur, qui envoya auſſi-tôt des ordres exprès à ſes Ambaſſadeurs de faire élargir Jean Hus; quelque précis que fuſſent ces ordres, le Pape s'en moqua, & l'Accuſé demeura en priſon, & il ne reſta à Jean de Chlum que la triſte conſolation de s'en plaindre dans un Ecrit Latin & Allemand, qu'il fit afficher par-tout le 24 Décembre 1414 (*kk*). L'Empereur Sigismond étant arrivé à Conſtance le jour de Noël, fit tout ce qu'il put pour faire élargir Jean Hus, mais il ſe laiſſa cependant perſuader d'autoriſer la violation de ſon Saufconduit [*T*]. Dès qu'on eut appris à Prague la déten-

(*bb*) Idem p. 64-67.

(*ii*) Idem p. 67 Fleuri *Hiſt. Eccléſ.* Tom. XXI. p. 220.

(*kk*) *Hiſt. du Conc. de Conſt.* loc. cit. p. 70. & Fleuri *ubi ſupra* p. 228.

homme ſuſpect d'Héréſie. Si ce n'eſt pas là anéantir la Loi de Dieu par les Traditions, comme les anciens Phariſiens, j'ignore ce qui peut le faire. Tout homme ſoupçonné n'eſt pas coupable, il ſe peut même qu'il ſoit innocent: il n'eſt pas permis cependant ſelon cet admirable Droit Canon, de prendre la défenſe de cet innocent, & de prouver qu'il l'eſt. Il ne faut s'étonner de rien de la part de Juges qui ſuivent de pareilles maximes. Ceux de Jean Hus ne ſe démentirent en rien, comme on le verra dans la ſuite: j'ajoûterai ſeulement ici, que comme, ſelon la même Juriſprudence, toutes ſortes de Témoins ſont reçus contre un Hérétique, on ne manqua pas d'en trouver un grand nombre parmi les Eccléſiaſtiques de Bohême, que Jean Hus avoit irrités par ſes prédications (51).

(51) Idem p. 64.

[*T*] *L'Empereur . . . . . fit tout ce qu'il put pour faire élargir Jean Hus, mais il ſe laiſſa cependant perſuader d'autoriſer la violation de ſon Saufconduit.*] Eclairciſſons ces deux points.

I. Que l'Empereur eût tâché de faire rendre la liberté à Jean Hus, c'eſt ce que ce Prince lui-même aſſure dans une Lettre qu'il écrivit aux Bohémiens en 1417. Voici ſes propres termes (52). *Interea nobis adhuc in partibus Rheni exiſtentibus, pervenit* (Hus) *ad Conſtantiam, & ibi fuit arreſtatus, ficuti de his jam ſufficienter eſtis informati. Verum ſi prius ad noſtram Celſitudinem applicuiſſet, nihilominus ad Conſtantiam proceſſiſſet, fortaſſis negotia ſua aliter habuiſſent progreſſum. Et Deus novit quod tanta dolore fuimus attriti propter caſum ſuum, quod etiam verbo bené exprimi non poteſt. Sed etiam omnes Bohemi qui nunc temporis nobis adhærent bené perpenderunt quomodo noſtrum ſollicitudinem pro ipſo interpoſuimus, quod pluries furore premuti de Concilio eximimus; Immo verius ipſius parte de Conſtantia receſſimus; quouſque nobis inſinuaverunt, dicentes: Si noluerimus admittere quod Juſtitia proſequatur in Concilio, quid tunc in loco facere debeant? Sic cogitavimus quod in hac parte jam nihil facere poteramus. Atque etiam licuit nobis ulterius pro hoc negotio loqui, quia exinde Concilium totaliter fuiſſet diſſolutum.* Voici la Traduction, qui eſt plus élégante que l'Original (53).

(52) Cette Lettre eſt à la fin du Tom. II. de l'*Hiſt. du Concile de Conſt.* p. 470.

„ Cependant il (*Jean Hus*) arriva à Conſtance pendant
„ que j'étois encore abſent, & il fut arrêté de la maniére
„ que vous l'avez ſu. Mais s'il fût venu me trouver auparavant, & qu'il ne fût entré dans Conſtance qu'avec
„ moi, peut-être que ſes affaires auroient pris un autre
„ tour. Dien ſait, & je ne puis l'exprimer, combien j'ai
„ été affligé de ſon malheur, & tous ceux de Bohême,
„ qui étoient alors auprès de moi, ont bien vu quele
„ mouvemens je me ſuis donné pour cette affaire, & que
„ pluſieurs fois je ſuis ſorti du Concile en fureur. J'avois
„ même quitté Conſtence, lorſque les Péres du Concile
„ me firent dire, que ſi je ne voulois pas permettre que
„ la Concile exerçât le Juſtice, ils n'avoient que faire à
„ Conſtance, deſorte que je pris la réſolution de ne plus
„ me mêler de cette affaire, parce que ſi j'euſſe voulu
„ m'intéreſſer davantage pour Jesn Hus, le Concile eût
„ été entiérement diſſous." On ne peut guéres ſoupçonner Sigismond de faux expoſé dans cette Lettre, le maniére dont il en eppelle au témoignage des Bohémiens ſur nn fait qui devoit être public, ne permet pas de douter de ſa bonne foi. Venons au ſecond Article.

(53) *Hiſt. du Conc. de Conſt.* T. I. p. 83.

II. Exsminons ce qui regarde la violation du Saufconduit; c'eſt là un de ces faits, qui prouvent juſqu'où peut aller le préjugé, dirai-je? ou la mauvaiſe foi des Hommes. Le cas eſt ſi honteux, que les Ecrivains de l'Egliſe Romaine ont pris mille formes pour le pallier par de vaines Apologies. Ecoutons le Continuateur de l'Abbé Fleuri, Echo de Maimbourg ſur ce ſujet. „ Les Auteurs, *dit-il* (54), ont fort varié ſur le jugement qu'ils ont porté de
„ la Conduite du Concile à l'égard de Jean Hus, muni
„ d'un Saufconduit de l'Empereur; & cette diverſité de
„ Sentimens vient de le différence des Religions, dont
„ chaque Hiſtorien faiſoit profeſſion. Les Proteſtans, intéreſſés dans la défenſe de cet Héréſiarque, qu'ils regardent comme un de leurs Chefs, ont abſolument condamné le Concile d'avoir manqué à la foi, à l'honneur,
„ eu droit des gens, qu'il viola d'une maniére indigne
„ par l'empriſonnement & par la mort de ce malheureux.
„ Les Catholiques ont prétendu au contraire, que le Saufconduit n'eyant été accordé à Jean Hus, que pour eller
„ rendre compte de ſa Doctrine au Concile, & s'y ſoumettre à toutes les peines que mérite un Hérétique, ſi on
„ l'y peut convaincre de la moindre erreur. Jean Hus
„ manquant à cet article, qui eſt le point eſſentiel, ſur
„ lequel eſt fondé le Saufconduit, il eſt certain, diſent-ils,
„ qu'il n'e nulle force; cer enfin Jesn Hus ne le demande,
„ & on ne le lui donne que pour eller défendre ſa doctrine contre ſes Adverſaires, en ſe ſoumettant au Concile, qu'il reconnoit pour Juge & pour Général, comme il la confeſſa dans ſes affiches. La Saufconduit ne lui
„ eſt done expédié qu'à condition qu'il ſera ce pourquoi
„ il le demande, & ſans cela il ne peut lui ſervir de rien,
„ & le Concile en le condamnant o'eſt point coupable."
Ce paſſage mérite que nous y faſſions des Remarques.

(54) *Hiſt. Eccléſ.* T. XXI. p. 218. 227. compares ce que dit Maimbourg *Hiſt. du Grand Schiſme d'Occident.* Tom. II. p. 253. 257.

1. L'Auteur dit que *la diverſité de ſentimens* ſur ce ſujet, *viens de la différence des Religions, dont chaque Hiſtorien faiſoit profeſſion.* Il peut répondre de lui-même, & de ceux de ſa Communion, accoutumés à nier effrontément les faits les plus inconteſtables, & à ſoutenir ſans pudeur des fauſſetés manifeſtes; mais quelles preuves allégue-t-il par rapport eux autres?

2. *Les Proteſtans intéreſſés*, dit il, *dans la défenſe de cet Héréſiarque, qu'ils regardent comme un de leurs Chefs, ont abſolument condamné le Concile.* Premiérement, il faudroit prouver que Jean Hus étoit un Héréſiarque au ſens de l'Egliſe Romaine, & c'eſt ce que cet Auteur fere difficilement, puiſqu'il eſt certain que Jesn Hus étoit à peu prés dans tous les ſentimens qui étoient reçus de ſon tems dans l'Egliſe Romaine, hormis quelques Articles, qui regardoient moins la Foi, que les Mœurs & le Diſcipline. Il croyoit la *Tranſubſtantiation* & la *Preſence reelle*, l'*Interceſſion des Saints* & le *Purgatoire*, l'*Adoration des Images*, au ſens que les gens modérés parmi les Catholiques-Romains l'expliquent; il étoit auſſi perſuadé de le *néceſſité de la Confeſſion*, du *mérite des Oeuvres*, il recevoit les *ſept Sacremens*; ſur les *Traditions* il penſoit encore de la même maniére que les Docteurs les plus éclairés de ſon tems (55). Auſſi y a-t-il eu des Docteurs très-Catholiques, comme Florimond de Raymond (56) & le Jéſuite Roſweide (57), qui ont reconnu qu'il ne s'étoit écarté des ſentimens de l'Egliſe Romaine, dans aucun Article eſſentiel. Quel intérêt, co ſecond lieo, les Proteſtans ont-ils donc à prendre la défenſe de Jean Hus, & comment peuvent-ils le regarder comme un de leurs Chefs, puiſqu'il étoit ſi éloigné de leurs ſentimens? Je me trompe, l'Anteur a reiſon; les Proteſtans ſont intéreſſés à la défenſe de Jean Hus, mais c'eſt parce qu'ils ſone intéreſſés à la défenſe de l'innocence, de la bonne foi, de l'humanité, à cet égard ils ſe font un devoir de défendre leurs ennemis mêmes, ne croyant pas que la diverſité de ſentimens doive les empêcher de rendre juſtice à tout le monde; ils laiſſent cela aux Maimbourgs, aux Varillas & à leurs ſemblables.

(55) Voy. *Hiſt. du Concile de Conſt.* T. I. p. 412-419.

(56) *De la Naiſſance de l'Héréſie* L. IV Ch. 5. p. 400. *Apud* Fund.

(57) *De Fide Hæret. ſervand.* c. 16. p. 180. *Apud* Fund.

3. Revenons à ce qui regarde Jean Hus; on prétend que n'ayant point ſatisfait aux conditions ſous leſquelles le Saufconduit lui avoit été donné, on n'étoit pas obligé de l'obſerver. Que Maimbourg l'ait ſoutenu, je n'en ſuis point ſurpris; mais qu'on l'ait répété après lui, & cela ſans prendre connoiſſance de ce que Mr. Lenfant a répondu, c'eſt ce qui prouve bien que c'eſt *la différence de Religion* qui produit chez l'Auteur *la diverſité de ſentiment.* Je me contenterai de rapporter la Remarque de l'Hiſtorien du Concile de Conſtance. „ Pour montrer, *dit-il* (58), „ la vanité de cette prétention, il ne faut que faire une „ Hiſtoire Abrégée de la Conduite de Jean Hus juſqu'à „ ſa détention, par laquelle on commença à violer ſon „ Saufconduit. Jean Hus eſt cité au Concile, il y vient. „ Dès qu'il eſt arrivé, il le fait notifier au Pape, & lui „ demande ſa protection. Le Pape la lui promet dans les „ termes les plus forts, & les plus remplis d'affection. Jesn „ Hus demeore environ trois Semaines dans ſon logis, „ ſans en ſortir, en attendant le jugement du Concile. Au „ bout de ce tems, il eſt cité devant les Cardinaux pour „ rendre raiſon de ſa foi: il comparoît, & déclare qu'il „ eſt venu librement eu Concile pour y défendre ſa doctri„ ne contre ſes accuſateurs, & qu'il eſt prêt à ſe retracter, „ s'il eſt convaincu de la moindre erreur. Les Cardinaux „ ſont contens de ſes réponſes, & cependant dès le jour „ même il eſt arrêté, & il demeure priſonnier juſqu'à „ ſon dernier ſupplice. Après cela je laiſſe à juger au „ Lecteur, ſi Jean Hus a violé les conditions ſous leſ„ quelles il avoit obtenu un Saufconduit". Les Journaliſtes de Trevoux (59) ont allégué que Jean Hus *répandoit ſes erreurs* à Conſtance: *il eſt vrai qu'appuyé ſur ſon Saufconduit & ſur la parole du Pape, il y parloit avec aſſez de liberté, ſoutenant ſa doctrine, fait dans ſes Converſations, ſoit dans les Ecrits qu'il compoſoit* (60). Mais ſa doctrine n'ayant point encore été jugée par le Concile, ce n'étoit pas un crime que de s'en expliquer libremeot. Il n'étoit venu à Conſtance que pour le ſoutenir ou la retracter, & il ne pouvoit faire ni l'un ni l'autre ſans en parler. Jean Hus n'ayant donc commis aucun crime qui le rendît indigne de ſon Paſſeport, & ayant été arrêté avant que d'être examiné & jugé, il n'y eut jamais de violation de Saufconduit plus maoifeſte (61). On prétend juſtifier cette conduite, en diſant que les Peres étoicot diſpenſés de garder la foi donnée par Sigismond à un Hérétique. Ils perſuadérent à cet Empereur, qu'il ne pouvoit pas être accuſé d'avoir manqué à

(58) T. I. p. 84.

(59) Décemb. 1724. p. 2045.

(60) *Hiſt. du Conc. de Conſt.* T. I. p. 57.

(61) *Apologie de l'Hiſt. du Conc. de Conſt.* p. 13. à la fin du Tom. II. de cette Hiſt.

tention de Jean Hus, les Seigneurs de Bohéme en furent extrêmement indignés; ils écrivirent plusieurs Lettres à l'Empereur pour lui demander la liberté de leur Compatriote (*ll*), mais leurs sollicitations furent inutiles, Jean Hus demeura en prison chez les Dominicains pendant deux mois, au bout desquels il fut transféré chez les Franciscains, où il demeura jusqu'à l'évation de Jean XXIII. Quelques Historiens ont prétendu que Jean Hus avoit voulu prendre la fuite, mais Mr. Lenfant allégue plusieurs raisons, qui rendent ce fait du moins fort douteux (*mm*). Quoi qu'il en soit, les Commissaires de notre Docteur Bohémien firent tout ce qu'ils purent pour l'obliger à se retracter, mais il ne voulut jamais le faire, demandant d'être entendu en plein Concile. En attendant on le changea encore de prison, il fut conduit au Château de Gotleben dans le mois de Mars 1415. (*nn*). Le 24 d'Avril Jérôme de Prague †, ami de Jean Hus, arriva à Constance pour le défendre; mais ayant appris de quelle maniére on traitoit cette affaire, il sortit de Constance, & écrivit ensuite pour demander un Saufconduit qu'on lui refusa (*oo*); desorte qu'il reprit la route de Bohéme, mais ayant été arrêté en chemin, on le ramena à Constance. Les Grands de Bohéme préſentérent deux Mémoires consécutifs en faveur de Jean Hus, demandant sur-tout qu'il fût élargi & entendu (*pp*). Le Concile eut beaucoup de peine à en venir à un Examen public; enfin on s'y détermina; il fut amené de Gotleben à Constance le 5 Juin; il fut entendu trois fois publiquement, on produisit quantité d'accusations, auxquelles il répondit (*qq*) autant qu'on voulut bien le lui permettre. On lui proposa ensuite de se retracter, & on lui présenta même un formulaire de retractation, qu'il refusa de signer (*rr*), & il persista toujours avec une modeste fermeté dans son refus (*ss*). Le 24 de Juin il fut résolu de condamner ses Livres au feu, sans doute pour l'intimider, & le 1 de Juillet on lui fit une nouvelle députation pour tâcher de l'ébranler, mais elle fut sans succès (*tt*). On lui accorda un Confesseur qu'il avoit demandé. Enfin le 6 Juillet 1415, il fut publiquement condamné dans la Session XV. du Concile [*U*], & livré au Bras Séculier; on le remit au nom de l'Empereur au Magistrat de Constance, qui

(*ll*) *Hiſt. du Conc. de Conſt.* loc. cit. p. 86-87.

(*mm*) *Hiſt. du Conc. de Conſt.* loc. cit. p. 88-91.

(*nn*) Ibid. p. 157.

† Voyez son Article.

(*oo*) Ibid. p. 158-160.

(*pp*) Ibid. p. 504-506.

(*qq*) Ibid. p. 507-531.

(*rr*) Ibid. p. 531-542.

(*ss*) Ibid. p. 542-548. & p. 579.

(*tt*) Ibid. p. 550-552.

ſa parole, parce que le Concile, qui eſt au-deſſus de l'Empereur, n'ayant point donné de Saufconduit à Jean Hus, il n'avoit pas été en droit de lui en accorder un ſans le conſentement du Concile, ſurtout dans les matiéres de Foi; ce qui ſe confirme par le diſcours que Sigismond tint à Jean Hus, lorſqu'il lui dit qu'il y avoit des gens qui croyoient qu'il n'avoit pas été en droit de donner aucune protection à un Hérétique, ou à un homme ſaſpect d'héréſie; & il parolt que c'étoit-là le ſentiment du Concile, par deux Decrets qu'il donna pour diſculper l'Empereur (62). Cela ſignifie ce bon François, qu'on perſuada à l'Empereur, *qu'on n'eſt point obligé de garder la Foi aux Heretiques*, & que c'étoit là le ſentiment du Concile, qui s'en expliqua ce deux Decrets. On conteſte cependant ce fait, & comme les Docteurs de l'Egliſe Romaine ont honte d'avouer une doctrine auſſi abominable, on a oſé ſoutenir que le Concile de Conſtance n'a rien décidé de pareil. Mr. Bayle, toujours attentif à piſider la cauſe du Pyrrhoniſme, n'a pas manqué de repréſenter la queſtion comme douteuſe: „ C'eſt, *dit-il* (63), un combat ambigu: les „ attaquans peuvent faire des objections ſpécieuſes, mais „ les attaqués oppoſent des diſtinctions où il eſt bien diffi„ cile de les forcer". Je ſuis perſuadé qu'on ne prouvera jamais qu'il fait jour ce plein midi, à un homme qui a réſolu de n'en point convenir, & qui ne cherche qu'à ferrailler & à chicaner, ou qui a quelque intérêt de ſoutenir le contraire: mais il s'agit de ſavoir ſi des gens équitables, qui examinent pour trouver la vérité, & qui oſent lui rendre témoignage, peuvent diſconvenir que le Concile de Conſtance a décidé que l'on n'eſt pas obligé de garder la Foi aux Hérétiques, en liſant ſes Decrets ſur cet ſujet. Rapportons d'abord celui qu'on trouve dans les Actes publics, où le Concile s'explique ſur la validité des Saufconduits accordés à des Hérétiques par des Princes Séculiers (64). *Quod non obſtantibus Salvis-Conductibus Imperatorum, Regum &c. poſſit per Judicem competentem de hæretice pravitate inquiri.* Preſens Sancta Synodus *ex quovis Salvo Conductu per Imperatorem, Reges, & alios Seculi Principes, Hæreticis, vel de hæreſi diffamatis, putantes eoſdem ſic e fuis erroribus revocare, quocunque vinculo ſe adſtrinxerint, conceſſo, nullum Fidei Catholicæ, vel Juriſdictioni Eccleſiaſtico prajudicium generari, vel impedimentum præſtari poſſe ſeu debere, declarat, quo minus Salvo dicto Conductu non obſtante, liceat Judici competenti Eccleſiaſtico de ejusmodi perjurorum erroribus inquirere, & aliàs contra eos debite procedere, eoſdemque punire quantum Juſtitia ſuadebit, ſi ſuos pertinaciter recusaverint revocare errores, etiamſi de Salvoconductu confiſi ad locum venerint Judicii, ollas non venturi.* † *Nec ſic promittentem, cum aliàs fecerit, quod in ipſo eſt, ex hoc in aliquo remanſiſſe obligatum.* Ce qui ſignifie „ Le préſent Synode déclare que tout Saufconduit „ accordé par l'Empereur, par les Rois, & par les autres „ Princes Séculiers, à des Hérétiques, ou à des Gens ac„ cuſés d'héréſie, dans l'eſpérance de les ramener, ne „ doit porter aucun préjudice à la Foi Catholique, ou à „ la Juriſdiction Eccléſiaſtique, ni empêcher que ces per„ ſonnes ne puiſſent & ne doivent être examinées, jugées, „ & punies, ſelon que la Juſtice le demandera, ſi ces Hé„ rétiques refuſent de révoquer leurs erreurs, quand mê„ me ils ſeroient venus au lieu où ils doivent être jugés, „ uniquement ſur la foi du Saufconduit, ſans quoi ils ne „ s'y ſeroient point rendus. Et celui qui leur aura pro„ mis la ſureté, ne ſera point, en ce cas, obligé à tenir „ ſa promeſſe, par quelque lien qu'il puiſſe s'être engagé, „ parce qu'il a fait tout ce qui dépendoit de lui." L'autre Decret regarde le Saufconduit de Jean Hus en particulier; ce Decret, qui ne ſe trouve point dans les Actes imprimés, a été trouvé Manuſcrit dans la Bibliothéque de Vienne, parmi les Actes du Concile dreſſés en abrégé par Jean Dorre, Juriſconſulte de réputation, qui étoit préſent au Concile (65). *Sacroſancta &c. Quia nonnulli timiſi intelligentes, aut ſiniſtro intentionis*, ou *forſan ſolentes ſapere plus quam oportet, nedum Regia Majeſtati, ſed etiam ſacro, ut fertur, Concilio, linguis maledictis detrahunt, publicè & occultè dicentes, vel inventes, quod Salvus conductus per invictiſſimum Principem Dominum Sigiſmundum Romanorum & Ungariæ &c. Regem, quondam Johanni Hus, Hæreſiarchæ damnatæ memoriæ, datus fuit contra juſtitiam aut honeſtatem indebitè violatus: cum tamen dictus Johannes Hus fidem orthodoxam pertinaciter impugnans, ſe ab omni conductu & privilegio reddiderit alienum, NEC ALIQUA REI FIDEI AUT PROMISSIO de Jure naturali, divino, vel humano fuerit in præjudicium Catholicæ Fidei OBSERVANDA: Ideirco dicta Sancta Synodus præſentium tenore declarat: dictum invictiſſimum Principem circa prædictum quondam Johannem Hus, non obſtante memorato Salvo conductu, ex juris debito, feciſſe quod licuit, & quod decuit Regiam Majeſtatem; ſtatuens & ordinans omnibus & ſingulis Chriſti fidelibus, cujuſcunque dignitatis, gradus, præeminentiæ, conditionis, ſtatus, aut ſexus exiſtant, quod nullus deinceps Sacro Concilio aut Regiæ Majeſtati de geſtis circa prædictum quondam Johannem Hus detrahat, ſive quomodolibet obloquatur. Qui vero contrarium fecerit, tanquam fautor hæreticæ pravitatis, & reus criminis læſæ Majeſtatis irremiſſibiliter puniatur* (66). C'eſt-à-dire. „ Comme il y a des gens, ou malintention„ nés, ou par trop intelligens, & ſages, au-delà de ce „ qu'il faut être ſage, qui détractent en ſecret & publi„ quement, non ſeulement contre l'Empereur, mais même „ contre le Sacré Concile, diſant, ou inſinuant, que le „ Saufconduit donné à *Jean Hus*, Hérétiarque de dam„ nable mémoire, a été indignement violé contre toutes „ les régles de l'honneur & de la juſtice; quoique ledit „ *Jean Hus*, combattant opiniâtrement, comme il le fai„ ſoit, la Foi Catholique, ſe fût rendu indigne de tout „ Saufconduit & de tout privilége, & *que ſelon le Droit* „ *naturel, divin, & humain*, ON NE DUT LUI TENIR AU„ CUNE PAROLE *au préjudice de la Foi Catholique*. Le Sacré „ Synode déclare par ces préſentes, que ledit Empereur „ a fait, à l'égard de Jean Hus, ce qu'il pouvoit & ce „ qu'il devoit faire, nonobſtant ſon Saufconduit, & dé„ fend à tous les Fidéles en général, & à chacun d'eux en „ particulier, de quelque dignité, rang, condition, ou „ Sexe qu'ils ſoient, de mal parler en aucune maniére „ ni du Concile, ni du Roi au ſujet de ce qui s'eſt paſſé „ à l'égard de Jean Hus, ſous peine d'être punis ſans re„ miſſion, comme Fauteurs d'Héréſie & Criminels de Lèze„ Majeſté." Qu'on prenne tel tour qu'on voudra, qu'on chicane, jamais on ne perſuadera à des Juges dépréoccupés, que ces Decrets n'autoriſent clairement à ne point garder la Foi aux Hérétiques. Quoi qu'il en ſoit, il eſt inconteſtable que l'empriſonnement de Jean Hus étoit une violation indigne du Saufconduit, faite dans un tems où il n'avoit été ni examiné, ni entendu, ni jugé ſur les accuſations intentées contre lui. Les Théologiens de Rome n'ont pas tort de ſe défendre d'admettre une auſſi abominable doctrine; mais leur pratique n'a-t-elle pas démenti en bien des occaſions, ce qu'ils font profeſſion de croire ſur cet article?

[*U*] *Il fut publiquement condamné dans la Seſſion* XV. *du Concile.*] Nous voici au dénouëment de la Tragédie. L'Archevêque de Rigs alla prendre *Jean Hus* dans la priſon pour l'amener au Concile. Le Cardinal de Viviers préſidoit à ſon ordinaire à cette Seſſion, l'Empereur étoit préſent avec tous les Princes de l'Empire, & une multitude incroyable de Peuple étoit accouru à ce triſte ſpectacle. Comme on diſoit la Meſſe dans le tems que Jean Hus arriva, on le fit demeurer à la porte de l'Egliſe juſqu'à ce qu'elle fût achevée. On avoit dreſſé au milieu de l'Egliſe une table fort élevée, ſur laquelle étoient les habits Sacerdotaux, afin d'en revêtir Jean Hus, & de l'en dépouiller enſuite. On le fit mettre devant cette table ſur un marchepied aſſez haut, afin qu'il put être vu plus aiſément

(62) *Hiſt. Eccléſ.* de l'Abbé Fleury. T. XXI p. 227, 228 & *Hiſt. du Conc. de Conſt.* loc. cit. p. 82.

(63) *Rép. aux Quest. d'un Provinc.* T. I. Ch. 5. p. 50.

(64) Tiré du Recueil de Mr. V. d. Haidt T. IV. p. 521 *Voy. Hiſt. du Concile de Conſt.* T. II. p. 459.

† In *Lipſ. de Conſt.* addit. quæ ſequuntur.

(65) *Apol. de l'Hiſt. du Concile de Conſt.* p. 16.

(66) A la fin du T. II. de l'*Hiſt. du Conc. de Conſt.* p. 458.

qui le condamna à être brulé avec ſes habits, & généralement tout ce qu'il avoit ſur lui; & en conſéquence il fut conduit au ſupplice, qu'il ſouffrit avec beaucoup de conſtance [*W*]. On prétend qu'il a prédit la Réformation de Luther [*X*]. Tous les Auteurs de ce tems-là témoignent que Jean Hus étoit homme d'eſprit, éloquent, & en grande réputation pour la régularité de ſes mœurs; il étoit modeſte, doux & affable envers tout le monde (uu); malgré la bile qui eſt répanduë de tems en tems dans ſes Lettres, on y admire la grandeur & la piété de ſes ſentimens, la délicateſſe de ſa Conſcience, ſa charité pour ſes ennemis, ſa tendreſſe & ſa fidélité pour ſes amis, ſa reconnoiſſance envers ſes bienfacteurs, mais ſur-tout une fermeté d'ame accompagnée d'une modeſtie & d'une humilité tout extraordinaires (xx). Il paroît par ſes Livres qu'il étoit verſé dans la lecture des Peres Grecs & Latins, puiſqu'il les cite ſouvent. On peut juger par ſes Commentaires, qu'il ſavoit du Grec, & qu'il n'ignoroit pas même l'Hébreu (yy). Et un mot, de l'aveu de ſes propres ennemis, il égaloit, ſi même il ne les ſurpaſſoit pas, les plus grands-hommes de ſon tems, par ſon érudition, par ſes divers

(uu) *Hiſt. de Cons. de Conſt.* T. II. p. 24. 25.

(xx) Ibid. p. 411.

(yy) *Hiſt. du Conc. de Baſle.* T. I. p. 59.

ment de tout le monde. Dès qu'il fut-là, il fit une longue prière, ſans doute à voix baſſe, puiſqu'en même tems l'Evêque de Lodi commença un Sermon ſur ces paroles de St. Paul Rom. VI. 6. *Afin que le Corps du péché ſoit détruit* (67). Le Continuateur de l'Abbé Fleuri s'eſt donc trompé en diſant (68), que ce fut *après le Sermon*, que l'*Archevêque de Riga alla prendre Jean Hus dans ſa priſon pour l'amener au Concile*: ce fut alors que quatre Evêques, Députés des Nations, & un Auditeur de Rote, produiſirent Jean Hus en public pour être condamné. Mais avant que de faire la lecture de ſon Procès & de ſa Sentence, l'Evêque de Concorde lut un Decret qui ordonnoit le ſilence à tout le monde de quelque condition qu'il fût, pendant cet Acte. Après la lecture de ce Decret, à la requiſition de Henri de Piro ou du Puiriers, Promoteur du Concile, on commença celle d'un certain nombre d'Articles de Wiclef, qu'on condamna, enſuite l'on paſſa aux Articles de Jean Hus lui même, mais on n'en lut que trente, parce que les autres avoient été déjà lus plus d'une fois en public: il voulut répondre ſur chaque Article, mais on lui impoſa ſilence: il ſe mit à genoux, & levant les yeux & les mains vers le Ciel, il recommanda ſa Cauſe au Souverain Juge de l'Univers, par une prière qu'il prononça à haute voix. Quand on eut lu quelques-uns des Articles extraits de ſes Livres, on paſſa aux accuſations, qui avoient été prouvées par des témoins. Enfin toute la procédure étant finie, l'Evêque de Concorde, à la requiſition du Promoteur, lut deux Sentences, dont l'une condamnoit tous les Livres de Jean Hus au feu, & l'autre le condamnoit lui-même à être dégradé (69). Pendant qu'on liſoit ces Sentimens, que Jean Hus écoutoit à genoux, il s'inſcrivoit en faux de tems en tems ſur divers Articles, quoiqu'on fît ce qu'on pouvoit pour l'empêcher de parler. Après cette lecture, il prit Dieu à témoin de ſon innocence, & le pria de pardonner à ſes Juges & à ſes Accuſateurs (70). Enſuite les Evêques nommés pour le dégrader, ordonnérent qu'on le vêtit des habits Sacerdotaux, & qu'on lui mît un Calice dans la main, comme s'il eût dû célébrer la Meſſe. Etant ainſi vêtu les Prélats l'exhortérent encore une fois à ſe retracter pour ſon ſalut & pour ſon honneur, mais il déclara hautement, en ſe tournant vers le Peuple, qu'il n'avoit garde de ſcandaliſer & de ſéduire les Fidéles, par une abjuration ſi pleine d'hypocriſie & d'impiété. & proteſta publiquement de ſon innocence. Alors les Evêques l'ayant fait deſcendre du marchepied, lui ôtérent d'abord le Calice, & enſuite ſes habits l'un après l'autre, en prononçant ſur chacun d'eux quelque parole de malédiction, comme c'eſt la coutume en pareil cas; on lui coupa les cheveux en croix, afin qu'il ne parût aucune marque de conronne. Après l'avoir ainſi dégradé, on mit ſur ſa tête une mitre de papier, haute d'une coudée, en forme pyramidale, ſur laquelle on avoit peint trois Diables, avec cette inſcription, l'*Héréſiarque*, & dans cet état les Prélats devouérent charitablement ſon ame à tous les Diables (71).

(67) Hiſt. *du Conc. de Conſt.* T. I. p. 194 & *Acta Conc.* V. d. Hardt Tom. IV. par. 180. Oper. Hus Tom. I fol. 89. 26. Niem *Apud* V. d. Hardt T. II. p. 408. alibi q te.

(68) *Hiſt. Ecl.* Tom. XXI. p. 339.

(69) Voy. *Hiſt. du Concile de Conſt.* loc. cit. p. 404. 406.

(70) Ibid. p. 407.

(71) Ibid. p. 427. 428.

[*W*] *Il fut conduit au ſupplice, qu'il ſouffrit avec beaucoup de conſtance.*] Jean Hus marcha entre deux Officiers de l'Electeur Palatin, ſans être enchaîné, ayant ſeulement deux Valets de Ville devant lui, & deux derriére. Les Princes ſuivoient avec une nombreuſe Eſcorte, ſans compter une prodigieuſe foule de Peuple. On le fit paſſer devant le Palais Epiſcopal, pour voir bruler ſes Livres. En marchant il déclaroit au Peuple, en Allemand, que ce n'étoit point pour aucune Héréſie qu'il étoit condamné, mais par l'injuſtice de ſes ennemis, qu'ils n'avoient pu le convaincre d'aucune Erreur. Etant arrivé prés du lieu du Supplice, il ſe mit à genoux, & récita quelques-uns des Pſeaumes Pénitentiaux, répétant ſouvent ces paroles, *Seigneur Jéſus ayez pitié de moi . . . . ô Dieu, je remets mon eſprit entre vos mains.* Un Prêtre, nommé Ulrich Schorend, homme en réputation de ſavoir & de probité, s'approcha de lui, parce qu'il avoit demandé un Confeſſeur; mais lui ayant remontré qu'il ne pouvoit l'écouter en Confeſſion, à moins qu'il ne renonçat aux erreurs pour leſquelles il étoit condamné, Jean Hus lui répondit qu'il n'avoit pas beſoin de ſe confeſſer, parcequ'il ne ſe ſentoit coupable d'aucun péché mortel. Et comme il vouloit profiter de cette occaſion pour parler au Peuple, l'Electeur Palatin l'en empêcha, & ordonna en même tems qu'on le brulât. Alors Jean Hus ſe mit à prier tout haut en ces termes. *Seigneur Jéſus, j'endure avec humilité cette cruelle mort pour votre cauſe, & je vous prie de pardonner à tous mes ennemis.* Pendant qu'il avoit les yeux élevés vers le Ciel, ſa Couronne ou ſa Mitre de papier tomba de deſſus ſa tête, il en ſourit, mais les Soldats la lui remirent, afin, dirent-ils, qu'elle fût brulée avec les Diables qu'il avoit ſervis. Il remercia ſes Gardes du traitement favorable qu'il en avoit reçu, & on l'attacha à un poteau, qu'on avoit dreſſé exprès pour cela; mais comme il avoit d'abord le viſage tourné vers l'Orient, quelques-uns l'ayant trouvé mauvais parcequ'il étoit hérétique, on le lui tourna vers l'Occident. Etant ainſi attaché, on rangea autour de lui le bois pour le bruler, mais avant qu'on y mît le feu, l'Electeur Palatin, accompagné du Comte d'Oppenheim Maréchal de l'Empire, s'avança encore pour l'exhorter à ſe rétracter, afin de ſauver ſa vie, diſent les uns, ou pour ſon ſalut, diſent les autres. Mais Jean Hus déclara qu'il ſignoit avec joie de ſon ſang, tout ce qu'il avoit écrit & enſeigné. Sur quoi l'Electeur s'étant retiré on alluma le feu, & Jean Hus fut bientôt étouffé, ayant imploré juſqu'à la fin la miſéricorde de Dieu. Les Bourreaux dechirérent ce qui reſtoit de ſon corps en mille piéces, afin qu'il fût plutôt conſumé. Ayant trouvé ſon cœur, ils le briſérent de coups, l'attachérent à un pieu pointu, & le brulérent ſéparément. Ses cendres furent ſoigneuſement ramaſſées, & on les jetta dans le Rhin (72).

(72) Ibid. p. 410-412.

Tantum Religio potuit ſuadere malorum.

[*X*] *On prétend qu'il a prédit la Réformation de Luther.*] C'eſt une Tradition qui porte, qu'il dit devant ſes Juges: *Vous rôtiſſez aujourd'hui une* Oye, *mais dans cent ans il viendra un Cygne blanc, que vous ne pourrez jamais faire mourir.* „ Mais, dit Mr. Lenfant (73), cette prétenduë Prophétie, „ auſſi bien que beaucoup d'autres en pareilles occaſions, „ a bien la mine d'avoir été faite aprés l'événement, pour „ donner en même tems, & à Jean Hus la gloire d'avoir „ été Prophéte, & à Luther celle d'avoir eu une Miſſion „ divine." Cet Hiſtorien remarque que les deux Rélations de la Vie & de la Mort de Jean Hus, faites par ſes propres Diſciples & par ſes Auditeurs aſſidus, n'en diſent pas un ſeul mot. Ce qui a pu donner occaſion à cette Tradition, c'eſt que Jean Hus, dans une de ſes Lettres, avoit dit en faiſant alluſion à ſon nom qui ſignifie *une Oye*, que „ l'Oye eſt un animal douceſtique, qui ne s'écarte pas „ beaucoup, & qui ne vole pas fort haut, mais qu'il „ viendroit d'autres Oiſeaux, qui s'éléveroient à tire d'al- „ les au deſſus des piéges de l'ennemi." *Sed quia anſer animal cicur, avis domeſtica, ſuprema volatu ſuo non pertingens, eorum laqueos rupit, nihilominus alias aves, quæ verbo & vita volatu ſuo alta petunt, eorum inſidias euitarent.* Il ne parle pas de Cygne, mais d'Oiſeaux en général, & il n'y a point de déſignation de tems. Et même ſi on lit les paroles ſuivantes, on trouvera que Jean Hus parle plutôt du préſent que de l'avenir. „ Au-lieu d'une Oye „ foible & timide, Dieu, *dit il*, a envoyé à Prague des „ Faucons & des Aigles, dont la vuë eſt plus perçante „ que celle des autres Oiſeaux, & qui les enlévent tous „ pour les donner à J. C." C'eſt ce qu'il avoit déjà dit ailleurs en termes moins figurés. „ J'eſpére qu'il viendra „ aprés moi (& même il y en déjà) de meilleurs Ouvriers, „ qui découvriront mieux la malice de l'Ante Chriſt, & „ qui ſacrifieront leur Vie pour la vérité de l'Evangile." Il n'y a rien en tout cela, ajoûte Mr. Lenfant (74), que de fort naturel, & qui ne pût aiſément venir dans l'eſprit d'un homme diſpoſé comme l'étoit Jean Hus, & dans la ſituation où étoient alors les affaires de Religion en Bohéme, & en quelques autres endroits du Monde. Il faut faire le même jugement d'une autre prédiction qu'il fit encore, à ce qu'on prétend, à ſes Juges, & qui parut même ſur quelques Médailles, frappées dans ce Siécle-là, à ce que conjecturent quelques Connoiſſeurs. „ Dans cent „ ans d'ici, vous répoudrez à Dieu & à moi." *Centum annis revolutis, Deo reddetis rationem & mihi.* „ Quoi qu'il en „ ſoit, on ne peut guéres douter, que ſi Jean Hus eût „ vécu plus longtems, & qu'il eût eu plus de tranquillité, „ ſes principes ne l'euſſent mené beaucoup plus loin, qu'il „ ne put aller au milieu de tant de traverſes. Deſorte que „ ſi les Proteſtans n'ont pas été en droit de le regarder „ comme un Martyr des mêmes Vérités qu'ils ſont profeſſion de croire, ils ont pu au moins le regarder com- „ me un excellent Précurſeur de la Réformation (75)." C'eſt le jugement que porte le célébre Hiſtorien du Concile de Conſtance, des recherches duquel on a profité pour fermer cet Article; jugement auquel tout homme dépréoccupé ne peut que ſouſcrire.

(73) Ibid. p. 418.

(74) Ibid. p. 419.

(75) Ibid. p. 419. 428

vers talens, & par la régularité de ſes mœurs. Luther fit imprimer ſes Lettres en 1537 avec une Préface; & tous ſes Ouvrages, conjointement avec ceux de Jérôme de Prague, ont été imprimés à Nuremberg en 1558 en deux Vol. in-folio, & en 1715 (yy).

(yy) *Voy.* Fabricius *Bibl. Lat. Med. & Inf. Ætat.* Tom. III. *p.* 304-309.

HUTTEN (Ulric) nâquit le 20 ou le 21 d'Avril 1483: à l'âgé d'onze ans on l'envoya à l'Abbaye de Fulde, & à l'age de dix-huit ans il fut reçu Maître-ès-Arts à Francfort ſur l'Oder. En 1509 il ſe trouva au Siége de Padouë, dans l'Armée de l'Empereur Maximilien, & il avouë que ce fut le beſoin d'argent qui lui fit faire cette Campagne. Il retourna cependant bientôt après en Allemagne, où il recommença à s'appliquer à l'étude, contre la volonté de ſon Pere [*A*]. Il alla en divers lieux [*B*]. Les liaiſons qu'il eut avec Eraſme lui furent avantageuſes [*C*]. Ce fut en 1516 que Hutten fut honoré de la Couronne Poëtique; & étant retourné dans ſa Patrie, il n'y fut pas auſſi bien reçu qu'il l'avoit eſpéré [*D*]. Il étoit en France en 1518, il alla delà à Mayence, où il s'attacha à l'Electeur Albert. Hutten n'eut pas la peine de ſe battre dans la Guerre contre le Duc de Wirtemberg; cependant le tumulte d'un Camp, & le bruit des Armes le dégoûtérent bientôt de la Guerre, & il ne pouvoit s'empêcher de ſoupirer après la tranquillité de ſon Cabinet [*E*]. En 1519 l'Electeur de Mayence, ſon Maître, lui permit d'aller paſſer quelques mois à ſon Château de Steckelberg; mais en 1520, Leon X. obligea l'Electeur à congédier Hutten, ce Pontife ayant été fort irrité contre lui, parce qu'il avoit publié un ancien Livre, intitulé, *De unitate Eccleſiæ conſervandâ, & Schiſmate quod fuit inter Henricum IV. Imp. & Gregorium VII. Pont. Max. &c.* Hutten alla dans le Brabant, où il demeura quelque tems à la Cour de Charles V, qu'il fut obligé de quitter aſſez promptement, & il ſe retira à Ebernbourg [*F*]. Hutten ne ſe déclara ouvertement pour Luther qu'après avoir quitté la Cour de l'Electeur de Mayence; mais il lui avoit écrit auparavant, & la premiére Lettre qu'il lui ait adreſſée eſt datée de Mayence le 4 Juin 1520. Varillas a fait diverſes fautes ſur le ſujet de notre Hutten [*G*]. Pendant qu'il fut à Ebernbourg, il fit une action fort louable à l'égard de ſa famille [*H*]. François de Sickingen, grand Protecteur de Luther, à qui le Château d'Ebernbourg appartenoit, donna retraite à Hutten tant qu'il vécut, & il eſt probable que Hutten accompagna ce Seigneur dans l'expédition où il fut tué au mois de Mai 1523. Après cette perte Hutten fut obligé de chercher ailleurs où ſe réfugier, & d'être errant le peu de tems qu'il vécut encore. Il alla d'abord à Baſle, mais on ne lui permit point d'y demeurer, deſorte qu'il ſe retira à Mildehauſen, & de-là dans une Ile nommée Uffnort, où il mourut [*I*]. Ses Panégyriſtes ont prétendu que c'étoit une calomnie qu'il fût mort d'une maladie honteuſe, cependant il y a beaucoup d'apparence que le fait eſt vrai [*K*]. On

[*A*] *Il recommença à s'appliquer à l'étude contre la volonté de ſon Pere.*] Ce bon homme n'ayant ni goût ni eſtime pour les Belles-Lettres, les regardoit comme des choſes indignes d'occuper des perſonnes de naiſſance; irrité pour ce ſujet contre lui, il lui refuſoit les ſecours dont il avoit beſoin, ce qui apparemment avoit été cauſe de la diſette, qui lui avoit fait faire le Voyage d'Italie. Le Pere de Hutten auroit bien voulu, puiſqu'il avoit de l'inclination pour les Sciences, qu'il ſe fût du moins appliqué à la Juriſprudence, qui pouvoit lui être plus utile pour s'avancer mais de Hutteo ne ſentoit aucune inclination pour cette ſorte d'étude. Cependant voyant qu'il n'y avoit pas d'autre moyen d'appaiſer ſon Pere il condeſcendit à ſes volontés, & ſe rendit à Padouë au mois d'Avril 1511. Cette Ville ayant été aſſiégée & priſe par les Suiſſes, il fut lui-même fait priſonnier, & dépouillé de tout ce qu'il avoit; mais on le relacha enſuite, & il ſe retira au mois de Juillet à Boulogne (1).

(1) Niceron *Mém. des Hom. ill.* Tom. XV. *p.* 145. 146.

[*B*] *Il alla en divers Lieux.*] De Boulogne il alla ſoira un tont en Bohéme & en Moravie, & arriva en fort mauvais état chez l'Evêque d'Olmutz. Ce Prélat, qui aimoit les Gens de Lettres, le reçut fort bien, lui fit préſent d'un cheval, & lui donna même de l'argent pour continuer ſon Voyage. Hutten s'en ſervit pour gagner Vienne, où il vit Joachim Vadianus, auquel il donna les Poëſies que Vadianus publia dans la ſuite. Ce fut apparemment de Vienne que Hutten retourna pour la troiſiéme fois en Italie, & il paroît par une de ſes Lettres, datée de Boulogne le 31 Juillet 1516, qu'il étudioit encore en Droit dans ce tems-là (2).

(2) Ibid. *p.* 146. 147.

[*C*] *Les liaiſons qu'il eut avec Eraſme lui furent avantageuſes.*] Elles le firent traiter favorablement par tous les Sçavans des Villes d'Italie qu'il viſita, mais principalement par Baptiſte Egnatius, Ange Contareni, André Aſulanus &c. à Veniſe (3).

(3) Ibid. *p.* 147. 148.

[*D*] *Il n'y fut pas auſſi bien reçu qu'il l'avoit eſpéré.*] On ſavoit déjà que le tems qu'il auroit dû donner à l'Etude de la Juriſprudence, n'avoit été employé qu'aux Belles-Lettres, & ſa famille & ſes amis lui en firent mille reproches, qui lui firent d'abord de la peine, mais dont il ſe moqua dans la ſuite (4).

(4) Ibid. *p.* 148. 149.

[*E*] *Il ne pouvoit s'empêcher de ſoupirer après la tranquillité de ſon Cabinet.*] C'eſt ce qu'on voit dans une de ſes Lettres à Frédéric Piſcator, datée du 21 Mai 1519. où l'on voit d'ailleurs qu'il ſongeoit à ſe marier. Ce qu'il dit ſur ce ſujet eſt ſingulier. Il marque à ſon Ami, qu'il a beſoin d'une femme, qui ait ſoin de lui; & que quoiqu'on diſe en faveur du Célibat, il ne s'y trouve pas propre, & qu'il n'aime pas à coucher ſeul. Qu'il lui faut une Compagne avec qui il puiſſe ſe délaſſer de ſes occupations ſérieuſes, cauſer, badiner, & adoucir ſes peines. Qu'il lui faut une femme, qui ſoit belle, jeune, bien élevée, de bonne humeur, modeſte, & patiente; qu'il ne demande point qu'elle ait du bien, qu'il ne s'inquiéte pas non plus beaucoup de ſa naiſſance, parce qu'il l'annoblira aſſez en l'épouſant. *Opus uxore eſt, quæ me curet. Noſti mores; non facilè ſolus eſſe poſſum, ne nollu quidem. Faceſſant mihi enim prædicare quidam cælibatus bona, & ſolitudinis commoda; non video eſſe capax. Me quidem habere oportet, ubi curas & ipſa ubi acriora etiam ſtudia remittam, qui cum ludam, quo jocos conferam; amœniores & leviuſculas fabulas miſceam, ubi ſollicitudinis aciem obtundam, curarum æſtus mitigem. Da mihi uxorem, & ut ſcias qualem, da venuſtam, adoleſcentulam, probè educatam, blandam, verecundam, patientem; ſatis habeat, non multum. Divitias non quæro enim. Et ad genus quod pertinet, ſatis nobilem futuram puto, quæcunque Hutteno nupſerit* (5).

(5) Ibid. *p.* 150-151.

[*F*] *Il ſe retira à Ebernbourg.*] En y allant, il rencontra le fameux Hochſtrate, il ſe jetta ſur lui l'épée à la main, le menaçant de le tuer, à cauſe de ce qu'il avoit fait contre Reuchlin & contre Luther; mais Hochſtrate s'étant proſterné à ſes pieds le conjura avec tant d'inſtance de lui donner la vie, que Hutten le laiſſa aller, après lui avoir ſeulement donné quelques coups de plat d'épée (6).

(6) Ibid. *p.* 151. 152.

[*G*] *Varillas a fait diverſes fautes ſur le ſujet de notre Hutten.*] Varillas dit que Hutten s'engagea dans le parti de Luther cinq ans avant ſa mort, & deux ans après la Diéte d'Augsbourg, où il s'étoit oppoſé à la Ligue que la Cour de Rome vouloit former contre les Turcs. Cette Diéte ſe tint l'an 1518, il faudroit donc que Hutten fût devenu Luthérien en 1520; or il ne vécut que trois ans depuis ce tems là. D'ailleurs il eſt abſolument faux qu'il s'y ſoit oppoſé à la Ligue contre les Turcs, il y fit au contraire un Diſcours, pour engager les Princes de l'Empire à s'unir contre ces Infidéles, & l'on a encore ce Diſcours. Il s'y oppoſa ſeulement aux Déclmes, que le Pape vouloit lever à cette occaſion, dans la crainte qu'on ne les employât à d'autres uſages (7).

(7) Ibid. *p.* 153-154.

[*H*] *Il fit une action fort louable à l'égard de ſa famille.*] Etant l'aîné & devenant l'héritier de tous les biens par la mort de ſon pere & de ſa mere, il abandonna tout à ſes fréres; & même afin qu'ils ne fuſſent point enveloppés dans les diſgraces, auxquelles il s'attendoit, par les ſoupçons qu'on pourroit former à leur égard, il leur défendit de lui faire tenir aucun argent, ni d'avoir aucun commerce avec lui. Ce fut là le commencement de ſon dévouement entier au Luthéraniſme, à la propagation duquel il travailla ſans relâche & avec un zéle infatigable, tant par ſes Ecrits que par ſes actions (8).

(8) Idem *p.* 154. 155.

[*I*] *Il ſe retira à Mildehauſen, & de-là dans une Ile nommée Uffnort, où il mourut.*] Il demeura eſché quelque tems dans le Monaſtére des Auguſtins à Mildehauſen, mais ayant été découvert, il s'enfuit de nuit à Zurich. Il ne ſe trouva pas apparemment non plus en ſûreté dans cette Ville, puiſqu'il s'alla confiner dans une Iſle du Lac voiſin, nommée Uffnott, où il mourut.

[*K*] *Il y a beaucoup d'apparence que le fait eſt vrai.*] Il ne paroît pas qu'il ait été marié, cependant on voit par ſa Lettre, dont nous avons parlé (9), qu'il ne pouvoit ſe paſſer de femme. Ainſi il eſt à préſumer qu'il alloit chercher ailleurs dequoi ſuppléer à ce qui lui manquoit chez lui, & qu'il n'étoit pas même fort circonſpect dans le choix de celles qu'il voyoit; puiſque dès l'an 1518 il avoit déjà gagné le mal honteux, dont Geſner dit qu'il mourut; comme il paroît par ſa Lettre à Pirckheymer, datée de cette année, & par l'Epitre dédicatoire de ſon Livre, *De Ligni Guiaci in Morbi Gallici curatione viribus*; où il marque, qu'ayant été fort tourmenté du mal qui fait le ſujet de ſon Livre, il n'a recouvré la ſanté que par l'uſage de ce remède (10).

(9) Rem. [E] Cit (1).

(10) Niceron *loc. cit. p.* 257. 258.

[*L*] On

(a) *Voy.* Bayle Art. HUTTAN (ULRIC DA) cit. (b). (b) Tout ce qu'on a rapporté dans cet Article

On croit avec fondement qu'il n'a jamais été dans les Ordres Sacrés [*L*]. La date de l'impreſſion d'un de ſes Ouvrages fait voir que Melchior Adam & Bayle après lui ſe ſont trompés ſur un article [*M*]. Hutten a eu beaucoup de part au fameux Livre connu ſous le titre d'*Epiſtolæ Obſcurorum Virorum* [*N*]. Nous rapporterons ici les circonſtances du meurtre de Jean de Hutten Couſin d'Ulric (*a*) [*O*]. Et nous parlerons de quelques Ouvrages de notre Hutten (*b*) [*P*].

aſt tiré de la Vie de Hutten par Jacques Buickhard, publiée à Wolfembuttel en 1707 in-12. & du T. XV. des *Mém.* du Pere Niceron.

[*L*] *On croit avec fondement qu'il n'a jamais été dans les Ordres Sacrés.*] Varillas prétend qu'il y avoit été, fondé ſur une conſéquence qu'il tire (11); mais il y a de l'apparence qu'il ſe trompe; Hutten n'auroit pu recevoir les Ordres qu'à Fulde; ce qu'il n'a pas fait cependant, puiſqu'il ne fut mis dans cette Abbaye que pour y étudier, & non point pour y être Moine, *Diſciplinæ magis quam Religionis cauſa*, dit Joachim Camerarius (12); qu'il n'y contracta aucun engagement; & que quoique l'Abbé de ce Monaſtére eût voulu lui perſuader d'y teſter, il doit en être ſorti à l'âge d'environ quinze ou ſeize ans; âge où il n'étoit pas encore en état d'entrer dans les Ordres Sacrés. Outre qu'il ne ſe trouve aucun autre Auteur qui parle de cette particularité que Varillas (13).

(11) Voy. la fin de la Rem. [K]. de l'Art. de HUTTAN dans Bayle.

(12) In vitâ Melanchton. p. 35.

[*M*] *Melchior Adam & Bayle après lui ſe ſont trompés ſur un Article.*] Ils diſent que le premier Ouvrage qua Hutten publia, eſt ſon *Vir bonus* en 1513, & qu'ainſi il avoit vingt-cinq ans, lorſqu'il commença à s'étiger en Auteur (14). Mais c'eſt une mépriſe, Hutten avoit publié deux ans auparavant un Traité ſur l'Art de la Verification, *Ars verificandi*, Wittemberg, 1511 in 4. deſorte qu'il s'eſt érigé en Auteur à l'âge de vingt trois ans. Cette Piéce a été imprimée pluſieurs fois.

(13) Nicer. p. 256. 259.

(14) Voy. l'Art. de HUTTEN dans Bayle après la Lettre [A], & la Rem. [A].

[*N*] *Hutten a eu beaucoup de part au fameux Livre connu ſous le titre d'*Epiſtolæ Obſcurorum Virorum.] Ces Lettres furent compoſées à l'occaſion des diſputes de Reuchlin avec les Théologiens de Cologne, au ſujet d'un certain Pfefferkorn, Juif converti, qui, ſous prétexte que les Livres que les Juifs ont les empêchent de ſe faire Chrétiens, obtint un Edit de l'Empereur, pour faire bruler tous ces Livres. On dépeint dans ces Lettres, avec les couleurs les plus vives, l'ignorance & la préſomption des Moines & des Théologiens de ces tems de barbarie. Elles ſont la plupart adreſſées à Ortuinus Grotius, parce qu'il avoit fait l'Apologie des Théologiens de Cologne contre Reuchlin. C'eſt une Satire plaiſante du ſtile barbare des Théologiens Scholaſtiques, qu'on y a imité, en l'outrant néanmoins pour le rendre plus ridicule. On dit que la lecture de ces Lettres fit un effet tout extraordinaire ſur Eraſme (15). Ortuinus Gratius, qui étoit principalement attaqué dans cet Ouvrage, ne crut pas devoir le laiſſer ſans réponſe, c'eſt pourquoi il y oppoſa le ſuivant: *Lamentationes Obſcurorum Virorum, nun prohibita per Sedem Apoſtolicam. Coloniæ* 1518 in-8. Outre le Bref du Pape Leon X. contre les *Epiſtolæ Obſcurorum Virorum*, & la Lettre d'Eraſme à Jean Cæſarius, on trouve dans ce Volume la Piéce ſuivante: *Epiſtola Apologetica Ortuini Gratii, ob primum a parvulo educationem Daventrienſis cognominati, Agrippinenſis quoque Academiæ Philoſophi, Chriſtique Sacerdotis, ad obſcurum Reuchliniſtarum Cohortem, citra bonorum indignationem miſſa.* Hutten n'eſt pas le ſeul Auteur de ces Lettres, on prétend que Reuchlin, Herman de Neuvenaar & d'autres y ont eu part. Hutten ſemble reconnoître lui-même qu'il eſt un des Auteurs, puiſqu'il parle dans ſa Lettre à Pirckheymer des *Lamentationes* publiées contre les *Epiſtolæ*, comme d'un Ouvrage fait contre lui. On ne ſait pas préciſément quand ces Lettres parurent pour la première fois, l'année n'étant point marquée à la première Edition; mais il eſt ſûr qu'elles ont dû être imprimées avant l'an 1517, puiſqu'il y a un Bref du Pape Léon X, daté de Rome le 15 Mars de cette année, qui défend ſous peine d'excommunication de les lire & de les garder. C'eſt-là une raiſon; mais il y en a une plus forte encore, c'eſt que la ſecoode Edition eſt de l'an 1516. Les deux parties qui compoſent cet Ouvrage, ont paru en différens tems. La premiére parut d'abord ſous ce Titre: *Epiſtolæ Obſcurorum Virorum ad Magiſtrum Ortuinum Gratium Daventrienſem, Coloniæ Latinas Literas profitentem.* A la fin on lit ces paroles: *In Venetia impreſſum in Impreſſoria Aldi Manuzii anno quo ſupra. Etiam caviſatum eſt, ut in aliis, ne quis audeat poſt nos impreſſore per decennium, per Illuſtriſſimum Principem Venetiarum.* Il eſt probable que tout cela eſt faux, & que l'Edition a été faite en Allemagne. D'ailleurs la date à laquelle on renvoye dans ces paroles, n'y eſt pas. La ſeconde Partie, qui parut après, porte le même titre que la premiére, auquel on a ajoûté ces mots: *Nun illa quidem veteres & priur viſæ; ſed & novæ, & illis prioribus eleganiæ, argutiæ, lepore ac venuſtate longè ſuperiores.* A la fin on lit: *Quinta Luna obſcuros Viros ſalutat. Lector ſolve nodum, & videbis amplius. Impreſſum Romanæ Curiæ.* Cette premiére Edition eſt in 4. Elle a été ſuivie de pluſieurs autres. *Editio ſecunda cum multis aliis Epiſtolis annexis, quæ in prima impreſſura non habebantur. Venetiis* (c'eſt-à dire apparemment en Allemagne) 1516 in-4. Item *cum Dialogo nunc primùm fuſtivo* 1556 in-8. Item *cum variis additionibus ejuſdem argumenti. Francofurti* 1587 & 1643 in-8. Mais la plus belle de toutes eſt celle qui a'eſt faite à Londres en 1701 in-douze. Il eſt ſurprenant qu'on n'y ait pas ajoûté des Notes, qui y ſeroient pourtant néceſſaires (16).

(15) Voy. la Rem. [Z] de l'Art. ERASME dans Bayle.

(16) Nicer. cit. ſupra p. 271 & ſuiv. & Tom XXV. p. 142.

[*O*] *Nous rapporterons les circonſtances du meurtre de Jean de Hutten, Couſin d'Ulric.*] Louis de Hutten, Pere de Jean, étoit ami intime du Duc Ulric de Wirtemberg, & comptant ſur ſon amitié il lui confia Jean de Hutten, un de ſes quatre fils, pour lui ſervir de compagnie. Ce jeune-homme ſe comporta parfaitement bien, & s'acquit l'amitié du Duc à un tel point, que ce Prince lui confia des ſecrets importans, & lui communiqua tous ſes deſſeins. Quelque tems aprés Jean épouſa la fille d'un Général de la Cavallerie du Duc. Louis de Hutten ſon pere voulant régler ſes affaires domeſtiques, lui manda de la venir trouver; & le Duc ne pouvant lui refuſer ſon congé, lui témoigna qu'il avoit à conférer avec lui avant ſon départ ſur certaines choſes, & le mena à la Campagne pour le faire plus aiſément. L'ayant conduit dans la Forêt de Beblinburg, il ſe jetta ſur lui & le tua; peut-être avoit-il apoſté-là des gens pour le tuer. Quoi qu'il en ſoit, on trouva le corps de Hutten avec ſept bleſſures mortelles. Ce meurtre fit grand bruit, & l'on fut longtems ſans ſavoir ce qui y avoit donné occaſion; mais enfin Ulric de Hutten dévoila le myſtére, déterminé à cela parce que le Duc avoit dit pour juſtifier ſon action, que Jean de Hutten étoit un parjure, qu'il avoit mérité la mort, & qu'il ne l'avoit puni qu'à juſte titre. Voici ce qu'Ulric nous apprend ſur ce ſujet. Le Duc de Wirtemberg étoit devenu éperdûment amoureux de la femme de Jean de Hutten, & à force de ſoins il étoit venu à bout de la diſpoſer à lui accorder ce qu'il ſouhaittoit ſi paſſionnément; il ne s'agiſſoit plus que de trouver le moyen de ſe voir ſecrettement. Cela fut d'autant plus difficile que le mari, qui ſavoit les deſſeins du Duc, épioit ſa femme & la gardoit ſoigneuſement. Ces difficultés bien loin d'éteindre la paſſion de ce Prince, ne firent que la rendre plus violente, & le portérent à prendre un parti tout extraordinaire. Il ſe jetta aux pieds de Jean de Hutten, & la larme à l'œil lui demanda la permiſſion d'aimer ſa femme ſans aucun obſtacle. Celui-ci entrémement ſurpris prit inſtamment le Duc de ne point exiger de lui une choſe ſi honteuſe, & de ne point faire une action ſi indigne de ſon rang. Cependant craignant, comme il arriva effectivément, que l'amour que ce Prince avoit pour ſa femme ne le portât à le haïr, il eo avertit ſes amis, eo écrivit à ſon pére, & chercha de tous côtés un moyen de ſortir d'entre les mains du Duc, qui venoit de lui offrir un emploi conſidérable dans un endroit voiſin. Les Patens de Hutten ignoroient encore que ce Prince eût gagné ſa femme, ils n'en étoient pourtant pas moins réſolus de la tirer d'entre ſes mains, mais malheureuſement ils tardérent trop. Le Duc dont l'amour ne faiſoit qu'augmenter tous les jours, voulut prévenir un départ qui l'auroit fruſtré de ſes eſpérances, & ſe défaire d'un Argus trop clairvoyant, & ce fut ce qui l'engagea au meurtre dont nous avons parlé. Après la mort de Jean de Hutten, ſa Veuve répondit plainement à la paſſion du Duc, qui en fit ſa Maîtreſſe †.

Notre Ulric de Hutten étoit, dans le tems de ce meurtre, aux Bains d'Ems en Allemagne, & non point en Italie, comme Bayle le dit (17). Ce fut là qu'il en apprit la nouvelle par une Lettre de Marquard de Hattlein, Chanoine de Mayence, ſon parent. Les cinq Harangues que notre Ulric compoſa contre le Duc de Wirtemberg, ont été faites en différens tems. Les trois premiéres peo da tems après la mort de Jean de Hutten, la quatriéme, dix-ſept mois après, & la cinquiéme en 1519, après que les Princes ligués contre le Duc l'eurent chaſſé de ſon Pays (18). Elles ſont conçûes en termes énergiques, les invectives n'y ſont point épargnées, & les termes odieux y ſont employés avec tout le feu poſſible; toutes les expreſſions ſentent un homme outré d'un affront qu'il a reçu, & dont il ne ſçauroit tirer vengeance (19).

† Voy. la fin de l'Art. HUTTAN (ULRIC DA) dans Bayle.

(17) Voy. ſon Article de HUTTEN avant la Lettre [B].

(18) Cela éclaircit le doute de Mr. Bayle ſur le tems de la compoſition de ces Harangues. *Voy.* la Remarq. [A] de ſon Article de HUTTEN.

[*P*] *Nous parlerons de quelques Ouvrages de notre Hutten.*] On en peut voir un ample Catalogue dans les *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres* du Pere Niceron (20). Une choſe ſingulière dans ſon Livre de *Guaiaci Medicina & Morbo Gallico*, imprimé pour la premiére fois en 1519, c'eſt, que quoiqu'il ſoit dédié à Albert Electeur de Mayence, Prince Eccléſiaſtique, il n'a pas honte de lui dire, qu'après avoir eu longtems à ſouffrir de la maladie dont il s'eſt propoſé de traiter, il n'a été guéri que par l'uſage du Gayac (21). Dans les deux Dialogues, intitulés *La Fiévre* (Febris) Hutten s'entretient avec la Fiévre, qui l'avoit tourmenté quelque tems, & qu'il pria d'aller ſe jetter ſur d'autres perſonnes, qui ſoient plus en état de la nourrir & de l'entretenir. Le Valet de Hutten ſe joint enſuite à la converſation. Ces deux Piéces ſont fort ingénieuſes, mais très-ſatiriques, ſurtout contre les Prélats & les Moines, que Hutten n'épargne dans aucun de ſes Ouvrages (22). La Piéce, intitulée *Phalariſmus*, eſt une des cinq Satires écrites contre le Duc de Wirtemberg (23): c'eſt un Dialogue, dont les Interlocuteurs ſont, *Charon*, *Mercure*, le *Tyran*, (c'eſt à-dire le Duc) & *Phalaris*. On y ſeint que le Duc deſcend aux Enfers, par la permiſſion de Jupiter, pour s'aller entretenir avec Phalaris, & que l'ayant trouvé, il en reçoit d'horribles conſeils, qu'il promet d'exécuter dès qu'il ſera retourné ſur la Terre (24). Outre les deux Dialogues de la *Fievre*, Hutten en a fait encore trois, & ils ont été imprimés tous enſemble à Mayence en 1520 in-4. ſous ce Titre: *Dialogi, Fortuna, Furtus* I, II, *Trias Romana ſeu Fidi-*

(19) Nicer. loc. cit. p. 272.

(20) T XV. p. 222-200.

(21) Ibid. p. 277.

(22) Ibid. p. 277. 278.

(23) *Voy.* Bayle Art. de HUTTEN Rem. [D].

(24) Nicer. loc. cit. p. 284.

Vadiſcus, *Inſipientes*. Nous avons parlé ci-deſſus du ſecond & du troiſiéme. Le premier intitulé *Fortuna* eſt très-ingénieux, de même que tous ceux que Hutten a compoſés, & dont Mr. de Thou a dit qu'il ne le cédoient point à ceux de Lucien. Hetten s'y entretient avec la Fortune de pluſieurs choſes qui lui étoient arrivées, & des déſirs qu'il avoit ſouvent formés pour parvenir à une vie heureuſe. Le quatriéme, qui a pour titre, *Trias Romana* (25) on *Vadiſcus*, eſt une Satire violente de la Cour de Rome. Il l'a nommée *Vadiſcus*; parce qu'il y ſuppoſe tenir tout ce qu'il dit, d'un nommé Vadiſcus, qui en revenant de Rome avoit paſſé par Meyence, où il l'avoit entretenu; & *Trias Romana*, parce qu'il répéte toujours à trois points ce qu'il dit ſur chaque Article. Ainſi il commence par ces paroles: *Tria Urbis Romæ dignitatem tuentur, Auctoritas Pontificis, Reliquiæ Sanctorum, & Meræ Indulgentiarum*, c'eſt-à-dire, „ Trois choſes ſoutiennent la grandeur de „ Rome, l'Autorité du Pape, les Reliques des Saints, & „ le Commerce des Indulgences". On peut juger par ce début, du ſtile de reſte de la Piéce. Le dernier Dialogue prend ſon nom d'*Inſipientes*, des deux principaux Interlocuteurs, qui ſont *le Soleil* & *Phaëton*, qui s'entretiennent enſemble, & enſuite avec le Nonce Cajetan ſur les affaires d'Allemagne, & ſur ce qui s'y paſſoit en 1518 (26). Les Lettres dont parle Bayle (27), écrites par les Univerſités de Paris, d'Oxford & de Prague, n'ont point été forgées par Hutten, comme quelques uns l'ont dit (28). Les ayant trouvées à Bopart, Château ſur le Rhin, dans l'Archevêché de Tréves, il les publia quelque tems après. Ces ſix Lettres roulent ſur le Schiſme qu'il y avoit alors dans l'Egliſe; elles ont été écrites par les trois Univerſités ſuſmentionnées, entre elles, aux Romains, au Pape Urbain & à l'Empereur Wenceſlas (29). Outre le Médecin Othon Brunfels, qui défendit de Hutten contre Eraſme (30), un autre Auteur publia en ſa faveur une Piéce intitulée, *De Eraſmi Spongia judicium Eraſmi Alberi, adeoque, quatenus illi convenias, cum L. Lutheri Deffricatu*, in 8. (31). Il ne faut pas oublier qu'on a donné en 1538 à Francfort une Edition de toutes les Poëſies Latines de Hutten en un Volume in-douze (32). Il y a toute apparence qu'il eſt bien l'Auteur des divers Libelles qu'on lui a attribués, ſelon la Remarque de Mr. Bayle (34). Ceux qui ſouhaiteront le connoître plus particuliérement, n'auront qu'à conſulter le Pere Niceron à l'endroit cité.

(25) *Voy.* Bayle *Art.* HUTTEN, *Rem.* [E].

(26) Nicer. p. 005. 206.

(27) Rem. [M] Cit. (28) de ſon Art. de HUTTEN.

(29) *Conrad Geſner*, ſuivi par *Pallavicin*, *Beſſarion* &c.

(29) Niceron *loc. cit.* p. 207. 208.

(30) *Voy.* la fin de la Rem [I] de l'Art. de HUTTEN dans Bayle.

(31) Niceron p. 295.

(32) Ibid. p. 299 (34).

✠. HUTTERUS (Elie) Savant diſtingué du XVI. Siécle, & qui mérite d'être plus connu, qu'il ne l'eſt (*a*). Il étoit Maître-ès-Arts, & nous apprenons de lui-même (*b*), que du côté paternel ſa famille étoit de la Luſace, & du côté maternel de Miſnie. Il doit être né vers l'an 1554; c'eſt ce que j'infére de ce que dit Jaques Colerus, qu'en 1587 Hutterus étoit à peine entré dans ſa trente-quatriéme année (*c*). Hutterus étudia à Jéne les Langues Orientales ſous Hieron. Opitius, depuis l'an 1574 juſqu'en 1577, que ſon Maître mourut (*d*). Cette même année Auguſte Electeur de Saxe, le fit Profeſſeur en Langues Orientales à Leipſig (*e*). Ce Prince le fit enſuite venir à Dreſde, & le retint pendant quelques années à ſa Cour; il apprit même l'Hébreu de lui, & Hutterus le mit en peu de jours en état de lire & d'entendre le Texte Original de l'Ancien Teſtament. Auguſte apprit en une ſeule nuit à connoître les caractéres, & donna occaſion à notre Savant d'inventer une nouvelle Méthode d'apprendre l'Hébreu, qu'il voulut enſuite appliquer à toutes les Langues [*A*]. L'Empereur Rodolphe II. fut auſſi un des Protecteurs de Hutterus, qu'il récompenſa par de grands priviléges, de quelques Ouvrages qu'il avoit fait pour lui. Frédéric II. Roi de Danemarc lui offrit auſſi un poſte hoocrable dans ſes Etats, avec promeſſe de favoriſer ſes travaux littéraires (*f*). Il quitta la Cour de Saxe en 1583, pour vaquer plus commodément à une nouvelle Edition de la Bible en Hebreu, qu'il avoit projettée par ordre de l'Electeur Auguſte. Ce Prince lui donna des Lettres de recommandation fort honorables; il alla à Lubeck, où il demeura juſqu'en 1585, qu'il ſe tranſporta à Hambourg (*g*). Les grands encouragemens que Hutterus trouva dans cette Ville, le mirent en état de faire paroître ſa nouvelle Editioo de la Bible [*B*]. Dès qu'il eut quitté la Cour de Saxe il renonça

(*a*) Mr. Bayle en dit un mot *Art.* HUTTERUS (LEONARD) *Rem.* [D], & ce qu'il en dit n'a été copié, ſans aucun éclairciſſement de plus, dans les Editions poſtérieures de *Moreri*, & dans le grand Dictionnaire Univerſel Hollandois.

(*b*) In Præfat. Biblior. Hebraic. Hamb. 1587.

(*c*) Jac. Colerii *Præfatio ad ſtudioſam juventutem* &c. Hamb. 1587 in 8.

(*d*) Adr. Reinii *Syl. lab. Profeſſ. ſor. Jenenſ.* p. 471 *Apud* Moller. *Cimb. Liter.* T. II. p. 192.

(*e*) Hotter. *in Præf. Bibl. Hebr.*

(*f*) Idem ibid.

(*g*) Præfat. *Bibl. Pfeifferi. Hebr.* 1710.

[*A*] *Donna occaſion à notre Savant d'inventer une nouvelle méthode d'apprendre l'Hébreu, qu'il voulut enſuite appliquer à toutes les Langues.*] Pour bien concevoir en quoi conſiſte cette nouvelle Méthode, qui n'a pas fait fortune, il faudroit avoir les Ouvrages du Hutterus où il en eſt relatifs, & qu'on trouve très-difficilement; je me contenterai donc de rapporter ce qu'on en dit: Voici comment en parle Molleru, à l'occaſion de la peine que l'Electeur de Saxe prit pour apprendre l'Hébreu: *Cum literas hujus e Cubo & Quadrato, veluti omnium linguarum, artium ac ſcientiarum fonte, ſibi vellet demonſtrari, totiusque compas poſt intervallum nullis redderetur unicæ, primum inventi Cubici excogitandi noſtro ſubminiſtravit occaſionem. Quod tanti ip ſe poſſeo æſtimavit, ut non radices ſolum ſermonis Hebraï univerſas in Cubum redigere ſingulari aggregerentur artificio, ſed ad linguas etiam transferens reliquas, hujus ope novam omnium didacticam ac harmoniam monſtretur univerſalem* (1). En 1586 il publia une eſpéce d'eſſai de cette Méthode en forme de Dictionnaire Hébreu & Allemand, ſous le titre de *Cubus Hebræo-Germanicus*; David Wolderus, Paſteur Luthérien de Hambourg, le traduiſit en Latin, & le publia ſous ce titre: *Cubus Alphabeticus Linguæ Hebraïcæ, vel Lexici Hebraïci novum Compendium reſpiciens, in tabulas alphabeticas ita digeſtum, ut ſingula Radices nativam & congenerem derivatorum vocum ſignificationem in ſuis Locorum communium areolis, primo ſtatim intuitu, lectori offerant: inventus primum & Germanice editus ab* Elia Huttero, *nunc vero eccognitus & Latine verſus* à Dav. Woldero, *Hamburgenſi; cujus etiam accedit Commonefactio de Cubici hujus Operis uſu.* Hambourg 1588, & à Nuremberg en 1601 in-folio. Il y a auſſi une Préface de Jean Colerus, Profeſſeur en Théologie à Berlin, à la louange de l'Ouvrage: cette Préface avoit paru à part en 1587 à Hambourg in 8. ſous le titre: *Præfatio ad ſtudioſam Juventutem, de novo quidem, ſed pio & laudabili inventu Elia Hutteri, Cubi nimirum & novæ Bibliorum formæ*: ce Théologien evoit une ſi haute idée de cette invention de Hutterus, qu'il ne balance pas à la regarder comme un don ſingulier de l'Eſprit de Dieu: *Ad Cubum quod attinet, quem antehac nemo unquam eſt attreſſore, cum ego non Elia inventum, ſed Spiritus Sancti peculiare munus exiſtimo, qui, per organa ſibi convenientia, hæc & alia ſimilia Eccleſiæ Dei neceſſaria dona mundo communicare ſolet* (2). Philippe d'Aquin, qui avoit été Juif, & qui enſeignoit l'Hébreu à Paris ſous le régne de Louis XIII, a publié auſſi *Linguæ S. Radices ad formam Cubi Hutteriani*. Paris 1620. in-16. (3), & Daniel Schwenterus, Diſciple de Hutter, & Profeſſeur en Hébreu à Altorff, a donné un Dictionnaire de cet ordre: *Lexicon Hebræo-Latinum ad formam Cubi Hutteriani*. Nurcuberg 1628 in-12. (4). Je ſuis ſurpris que dans la Bibliothéque Sacrée, que le P. Dom Calmet a miſe à la tête de ſon Dictionnaire de la Bible, il ne parle point de ce Dictionnaire de Hutterus, & il le lui en attribue un Grec, (5), dont je ne trouve point de traces ailleurs. Quoi qu'il en ſoit, le *Cubus Alphabeticus* ſe trouve quelquefois joint avec la Bible de Hutterus, du moins je l'ai vu ainſi marqué en deux Catalogues, les ſeuls, parmi un très-grand nombre, où ces deux Ouvrages ſont annoncés. Je ne ſai ſi l'on doit rapporter à cette même méthode les Ouvrages ſuivans attribués à notre Auteur: *Dictionarium Biblicum-Harmonicum quadrilingue Hebræo-Græco-Latino Germanicum*. Nuremberg 1598 & 1601 in-4. Je ſoupçonne que c'eſt ce que Dom Calmet donne pour ſa Dictionnaire Grec, car il marque auſſi l'année 1598. *Methodi Linguarum Harmonicæ & Symmetricæ Diſpoſitio* Nuremb. 1600 in-8. & deux ans apres un Ouvrage Allemand ſur le même ſujet. Outre cela il promettoit dans le Préface de ſa Bible: *Harmonia Linguarum, in qua oſtenditur, quomodo ex inordinata literarum primaria & ſecundaria confuſione, tranſpoſitione, additione, ſubſtractione & commutatione, omnes totius Orbis Linguæ ortæ ſint, ac quomodo rurſus, ſola literarum radicalium ac ſervilium artificioſa diſcretione, omnes illæ ad unum Cubi ac Quadrati principium redigi & reſtaurari poſſint ac debeant. Cujus ſpecimen e Lingua Græca depromptum, in eadem præfatione eſt exhibitum.* Dans la Préface du Dictionnaire Harmonique, il parla d'un autre Ouvrage, intitulé: *Opus Urim & Thummim, illuminationis & perfectionis, Scripturarumque Harmonia & Symmetria, utraque Biblica & Grammatica, qua Hebræa, Græca, Latina, Germanica, atque alia Linguæ & Scripturæ, etiamſi centum aut mille fuerint, novo Cubi, Crucis, Globi, & Quadrati compendio ita conveniunt, ut una eademque ratione & methodo doceri & diſci poſſint* (6). Il eſt ſurprenant qu'on ne trouve rien ſur cette Méthode de Hutterus, dans les Auteurs qui ont traité de ces matiéres, j'en ai conſulté de moins un grand nombre, des Préfaces de Dictionnaires & de Grammaires, où l'on s'étendroit naturellement ceo les Auteurs auroient pu en dire un mot, mais je n'ai pas été aſſez heureux pour tomber ſur aucun, qui en ait parlé ainſi je ne puis donner à mes Lecteurs de plus amples éclairciſſemens ier ce ſejet, qui pourra peut-être piquer la curioſité de quelques-uns. Bien des Ecrivains parlent amplement de choſes très-connuës, & gardent le ſilence ſur celles qui le ſont moins, & ſur leſquelles on ſoubaitteroit d'avoir des lumiéres.

(1) Molleri *Cimb. Liter.* T. II. p. 192.

(2) *Apud* Eund. pag. 200.

(3) Colomeſii *Gallia Orient.* p. 111. 112.

(4) Molleri ſus loc. cit.

(5) P. 128. de l'Edit. de Genéve in-4.

(6) Moller. *loc. cit.* p. 191.

[*B*] *Les grands encouragemens que Hutterus trouva dans cette Ville, le mirent en état de faire paroître ſa nouvelle Edition de la Bible.*] Le Sénat de Hambourg donna à ce Savant un témoignage, daté du 16 Jein 1585, par lequel il le recommandoit à tous les Citoyens, pour encourager ſes travaux littéraires. Cette recommandation eut ſon effet, & tous les Bourguemaîtres, les Sénateurs, les Paſteurs & un grand nombre d'autres perſonnes l'aidérent de leurs com-

nonça à tout Emploi public, pour être mieux en état de travailler aux Ouvrages qu'il projettoit, & il mena une vie privée, dont il paſſa la plus grande partie à Hambourg. Il fit un Voyage à Prague, pour obtenir de l'Empereur Rodolphe II. un privilége pour ſes Ouvrages. Lorſqu'il eut achevé ſa Bible, il forma de plus grands projets, qu'il exécuta en partie: il entreprit de donner diverſes Editions Polyglottes des Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, en réuniſſant avec le Texte Original toutes les Verſions Orientales & Occidentales; car il entendoit preſque toutes ces Langues (*b*). On a de lui deux Bibles Polyglottes, & diverſes parties ſéparées de l'Ecriture Sainte en pluſieurs Langues [*C*]. De Prague, où nous avons dit qu'il étoit allé, il alla à Nuremberg, où il s'établit, ayant ob-

(*b*) Mollerus *loc. cit.* p. 292.

ſeils & de leur bourſe. Ceux qui ſe diſtinguérent le plus furent Jean Hennichius, Joach. Wermerus & David Wolderus, tous trois Paſteurs de Hambourg, le dernier travailla même avec Hutterus. Henri Mollerus, Patricien de cette Ville, qui avoit été Profeſſeur en Théologie & en Hébreu à Wittemberg, ſe chargea du ſoin de revoir l'ouvrage, & Bernard Buſchius, Curateur de l'Egliſe de St. Pierre, ſe chargea de la moitié des frais de l'Edition (7). L'Ouvrage parut en 1587 ſous ce titre: דרך הקדש *i. e.* *Via Sancta, ſive Biblia ſacra Hebræi Veteris Teſtamenti, eleganti & majuſcula Characterum forma, qua prima ſtatim inſuitu, literæ radicales & ſervitles, deficientes & quieſcentes, a ſitu & colore diſcerni poſſunt.* Outre l'année 1587, la même Bible ſe trouve ſans aucune différence avec la note des années 1588, 1595, & 1603, qui ne ſont ſans doute que de nouveaux titres (8). On trouve à la tête de cette Bible une Préface, où Hutterus fait l'Hiſtoire de ſa vie, où il donne un Catalogue de ſes Bienfaiteurs, & une liſte des Ouvrages qu'il avoit deſſein de donner encore au Public. A la fin on y trouva le Pſeaume CXVII. en trente Langues différentes, pour ſervir d'eſſai de la Polyglotte qu'il ſe propoſoit de publier. Ce qu'il y a de ſingulier dans cette Bible, & ce qui la diſtingue de toutes les autres, c'eſt qu'en ſavent de ceux qui apprennent l'Hébreu, les Lettres Radicales ſont imprimées en caractéres noirs & pleins, au-lieu que les Lettres ſervilles ſont d'un caractére creux & blanc; & les déficientes & celles qu'on ne prononce pas (*Quieſcentes*) ſont au-deſſus de la ligne en plus petit caractére. Les Savans ont porté des jugemens fort oppoſés de cette Méthode. Les uns ont cru qu'elle étoit utile ſur-tout pour les jeunes gens qui apprennent l'Hébreu, & pour ceux qui ne ſont pas Théologiens de profeſſion. D'autres ont cru que cette Méthode étoit plus nuiſible, qu'avantageuſe; l'ont nommée un Pont aux ânes; & ont prétendu qu'en trois heures de tems on peut apprendre l'Hébreu, ſans un pareil ſecours, en un mot qu'elle n'eſt d'aucun uſage (9). A l'égard de l'Accentuation, en louant l'exactitude de Hutterus, on lui reproche d'avoir, ſur-tout en bien des endroits difficiles, conſulté plus ſon génie, que les Exemplaires, & mis des choſes qui ne ſont appuyées d'aucune autorité. C'eſt le jugement de Henri Opitius: *Quod accentus hujus Editionis attinet, Hutterum quidem, ob accentuationis peritiam ſingularem promeruiſſe laudem; ſed interdum, in locis præſertim difficilioribus, nimium ſua arte ſiſum, plurima ex ingenio ſuo, refragante Codicum conſenſu, poſuiſſe* (10).

(7) Idem p. 292.

(8) Le Long *Biblioth. Sacr. P. I. p. 109. 110.* Calmet *ubi ſupra* p. 13.

(9) Mollerus *loc. cit.* p. 294.

(10) Opitius *in Præfat. Bibl. Hebr. præmiſſa* Anno 1709. *Apud* Rund.

[*C*] On a *de lui deux Bibles Polyglottes, & diverſes parties ſéparées de l'Ecriture Sainte, en diverſes Langues.*] La première eſt en quatre Langues, & a paru en 1596, & non en 1591, comme le dit M. J. A. Fabricius (11), ni en 1597 comme le marque Mr. Bayle (12) d'après Hottinger. La ſeconde eſt en ſix Langues; que Mr. Bayle ne diſtingue pas aſſez nettement de la première, comme d'un autre côté Dom Calmet ne paroît pas avoir connu celle qui eſt en quatre Langues (13). An reſte Hutterus n'a pas ſeul travaillé à ces Polyglottes, David Wolderus, Paſteur de Hambourg, y a eu une part conſidérable, comme l'a fort bien remarqué Mr. Fabricius (14) & Mollerus a eu tort de l'accuſer de s'être trompé à cet égard, & d'avoir attribué la première Polyglotte à Hutterus ſeul (15). Entrons à préſent dans quelque détail ſur ces Bibles & ſur les Piéces Polyglottes du Hutterus. I. *Biblia Sacra Quadrilinguia, Hebræo-Græco-Latino-Germanica, Voluminibus* VI. *comprehenſa, in* VII. *partes diſtincta, & in uſum præcipuæ Eccleſiarum, quæ ſunt in dictionibus Illuſtriſſimorum Ducum Haſſiæ: a M. Dav. Wolders edita. Typis Jacobi Lucii junioris.* Hamburgi 1596 in-fol. Mr. Fabricius s'eſt trompé en diſant, que cette Bible n'eſt qu'en trois Volumes. Dans le premier on trouve la Bible Hébraïque de Hutterus, telle qu'elle avoit paru en 1587: elle cinq Volumes contiennent en trois Colomnes, 1. la Verſion Grecque de l'A. T. des LXX. ſur l'Edition de Plantin, & le Texte ordinaire du N. T. 2. une double Verſion Latine de l'A. & du N. T. la Vulgate, d'après l'Edition de Plantin, & celle de Pagnin, dans les endroits où il n'a pas traduit l'Hébreu mot à mot, ou lorſqu'il s'en eſt écarté; avec de petites notes marginales critiques. 3. La Verſion Allemande de Luther, ſur l'Edition publiée pendant la vie de ce Réformateur, à Wittemberg en 1545. II. *Biblia Hexaglotta quadruplicia*; à Nuremberg en 1599: on y trouve dans tous les Exemplaires, l'Hébreu, le Chaldéen, le Grec, le Latin & l'Allemand; la ſixième Verſion varie, dans quelques Exemplaires, c'eſt l'Italienne; dans d'autres, la Françoiſe de Genéve, dans d'autres la Sclavonne, dans d'autres enfin la Saxonne. Ces Polyglottes, non plus que les autres Ouvrages de ce genre, publiés par Hutterus, ne lui ont pas fait autant d'honneur qu'il eſpéroit, les Savans n'y ayant pas trouvé aſſez de choſa pour les Verſions, & outre cela on accuſe Hutterus d'avoir corrigé trop hardiment le travail des autres (16). D'ailleurs les Polyglottes de Paris & de Londres ont tellement effacé celles de notre Savant, qu'elles ont trouvé peu d'Acheteurs, & moins encore d'admirateurs & de Panégyriſtes: auſſi ſont-elles extrêmement rares. Voici ce qu'en dit Jean Henri Hottinger: *De Hutterianis Bibliis mirum videri queat, quod adeo difficulter Bibliothecis ſe inſinuarint..... Ego putem rarius in Bibliothecis reperiri, quod nec eruditorum hoc opus ſatis aptum eſſet ſtudiis, nec plebejorum vel ſumptibus, vel uſibus. Pulchrum erat in publice Bibliotheca ea haberi Exemplaria Bibliorum, quæ probarent, nullam eſſe linguam Europæam, qua Verbum Dei non tegeretur. In tot vero Verſiones (novas pleraſque, & quæ non eundem, quem eruditarum, quas vocant, linguarum tranſlationes Orientalium antiquæ, ad illuſtrationem rei Theologicæ conferunt uſum, eoque nec ab eruditis addiſci facile joient) tantos impendere ſumptus non ſe-rebant res cujuslibet privatæ. Quod ſi vero hoc opus cum Anglicano aut Pariſienſi conjungatur, inſigne non modo Bibliothecæ ornamentum, ſed & luculentum eſt documentum, turpiter eos hallucinari, & in meridie cæcutire, qui negare audent, Bibliorum in linguas vernaculas tranſlationem in toto orbe eſſe receptam* (17). Wilh. Ern. Tenzelius ajoûta à ces raiſons celle que nous avons indiquée ci-deſſus, que Hutterus au-lieu de donner les Verſions telles qu'il les trouvoit, les a retouchées à ſa fantaiſie: *meliorem & vero propiorem afferunt rationem, qui exiſtimant, ideo tam difficulter in Bibliothecas ſe inſinuaſſe, quod Elias Hutterus Verſiones non, prout invenit, illis operi injunxerit, ſed ſapiuſcule ex ingenio emendaverit* (18). Jaques Colerus dans la Préface qu'il a miſe à la tête du Nouveau Teſtament en XII. Langues dont nous parlerons, réléve fort les travaux de Hutterus dans ce genre: *multa ſunt argumenta, quæ me convincunt, ut credam, El. Hutterum virum admodum juvenem, ac vix annum 34 ætatis ſuæ ingreſſum, divinitus excitatum eſſe, ut Bibliis ſacris ſuis inveniis* (*quæ Spiritus Sancti donum eſſe libenter agnoſcimus*) *magnam iucum afferat, eamque talem, quæ ſeſe in omnes orbis partes facillime diffundere & dilatare queat.* Aiſtedius obſerve auſſi qu'il n'y a que des Savans qui rendent juſtice à Hutterus, unais que ceux-là ſuffit en ſont grand cas: *Bonus ille Hutterus quæſiti laudem, invenit iudum: ſed apud eos tantum, qui neque literas neque natare norunt. Docti enim multum ei tribuunt* (19). Revenons aux Ouvrages Polyglottes de Hutterus. III. *Novum Teſtamentum Domini noſtri Jeſu Chriſti Δωδεκάγλωσσον.* 2 *Tomis ab El. Huttero Editum.* Nuremberg 1599 in fol. & non 1600, comme le marque Mr. Bayle. Le premier Tome contient les Evangiles & les Actes des Apôtres, & le ſecond toutes les Epîtres avec l'Apocalypſe. La Verſion Hébraïque du N. T. eſt de la façon d'Elie Hutterus, qui la fit dans l'eſpace d'un an: Il faut remarquer encore qu'il a joint aux autres Epîtres de St. Paul, celle qui porta pour titre aux Laodicéens, s'étant même donné la peine de la traduire dans les onze autres Langues. IV. En 1603 il donna le N. T. en quatre Langues: *Novum Teſtamentum quadrilingue Harmonicum, Hebraicum, Græcum, Latinum, & Germanicum.* Nuremberg. in-4. Il retoucha dans cette Edition ſa Verſion Hébraïque: Robertſon l'a corrigée depuis encore, & l'a fit imprimer ſeule à Londres en 1661 in-8; mais la plus grande partie des Exemplaires de cette révi-ſion périrent dans le grand incendie de Londras (20). V. Geneſis: *Hebraice, Chaldaice, Græce & Latine, harmonice & ſymmetrice, edita.* Nuremb. 1601 in 8. VI. *Geneſis, Hebræo-Græco-Latino-Germanica.* Ibid. 1604. VII. *Liber Pſalmorum, eleganti, nova, utili maximeque neceſſaria typorum forma, qua prima ſtatim intuitu ſingularum vocum literæ radicales a ſervitibus diſcernuntur, editus, ut Hebræa lingua, brevi temporis ſpatio, ſine omni fere labore, ex cubo & quadrato, tanquam ad id ordinatis mediis, auxiliante Spiritu Sancto, multo felicius nunc quam antea diſci & doceri poſſit.* Hamburgi 1586, 1602, 1614 & 1636 in-fol. Cet Ouvrage eſt dédié au Sénat de Hambourg. VIII. *Pſalterium Harmonicum quadrilingue, Hebræo-Chaldæo-Græco-Latinum.* Nuremb. 1600 in-8. IX. *Pſalterium Harmonicum Hebræo-Græco-Latino-Germanicum.* Ibid. 1602 in-8. & Amſterdam 1615 in-8. X. *Eſaias Hebraice, Chaldaice, Græce & Latine, harmonice & Symmetrice editus.* Nuremb. 1601 in-8. XI. *Malachias: Hebraice, Chaldaice, Græce, Latine & Germanice, harmonice & ſymmetrice editus.* Nuremb. 1601 in 8. & in-4. XII. L'Evangile de St. Matthieu ſeul en XII. Langues, ibid. 1599 en grand 4. XIII. L'Evangile de St. Marc, de même en 1600 in-4. XIV. *Lectiones Evangeliorum & Epiſtolarum anniverſariæ, Hebraice (cum radicibus, literis ſervilibus & Latina lectione) Græce, Latine, & Germanice, harmonice & ſymmetrice, ex El. Hutteri diſpoſitione, edita.* Nuremberg. 1601 & 1607 in-8. Witten s'eſt trompé en attribuant cette Edition des Evangiles & des Epîtres de toute l'année à Léonard Hutter, Théologien de Wittemberg (21). M. Fabricius, en parlant de la Verſion Hébraïque de cet Ouvrage, obſerva qu'Imbonatus en trouva la diction peu châtiée, *Dictionem in illa Verſione haud ſatis caſtigatam, obſervat* Imbonatus *Bibl. Hebr. Lat.* p. 38 (22).

(11) *Mem. Hamburg.* Part. II. p. 285. 286.

(12) Art. Huttens (Leonard) Rem. [D].

(13) Bibl. Sacra. *à la tête du* I vol. *du Dictionnaire de la Bible* p. 7. Ed. de Genéve in-4.

(14) *Ubi ſupra.*

(15) Cimbria Litter. Tom. I. p. 740.

(16) Mollerus T. II. p. 298.

(17) Hottinger *Bibl. Quadripart.* P. II. cap. 2. p. 142.

(18) Tenzelius *Diſſert. de Bibl. Polygl.* § 13. *Apud* Mollerum *loc. cit.*

(19) Aiſtedius *Syſtem. Memor.* Lib 8. cap. 30. p. 455. *Apud* Rund. p. 198.

(20) Mollerus *loc. cit.* p. 298.

(21) *Mem. Theol. rr. nov. Decad.* I. p. 91.

(22) Fabricius *Bibl. Græc* Vol. III. p. 196.

obtenu la permiſſion d'y ouvrir une Ecole pour les Langues, & d'y avoir une Imprimerie & une Librairie (*i*): c'eſt dans cette Ville de Franconie, qu'il a paſſé le reſte de ſa vie; en 1602 il vivoit encore, mais il mourut pas fort longtems après, & légua à la Bibliothéque publique les Manuſcrits Originaux de quelques-uns de ſes Ouvrages (*k*). On lui a donné de grands éloges, & dès l'an 1587 il en parut un petit Recueil intitulé, *Libellus Epiſtolarum, quo continentur aliquot magnorum Virorum literæ: quibus judicium de Ethnis Bibliis, Cubo, aliiſque Operibus, exponitur: cum Præfatione* D. Jacobi Coleri, *Præpoſiti Berolinenſis*, à Hambourg. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on convient que c'étoit un des plus ſavans Hommes de ſon tems. Les Inquiſiteurs des Livres l'ont trouvé digne d'avoir place dans leurs Catalogues des Livres défendus. L'*Indice* publié par ordre du Pape Clément VIII, le met au rang des Auteurs condamnés de la premiére Claſſe; & dans l'*Indice Expurgatoire* d'Eſpagne, publié à Madrid en 1667, par l'autorité d'Ant. Sotomajor, Inquiſiteur-Général, il y a ordre de rayer certaines choſes dans ſon Nouveau Teſtament Polyglotte, dans ſon *Cubus Hebraïcus*, & dans ſon Dictionnaire Harmonique (*l*).

(*i*) Idem ibid.

(*k*) Idem ibid.

(*l*) Idem P. 931.

J'ajoûterai en finiſſant, qu'il y a auſſi quelques Ouvrages de Grammaire de la façon d'Elie Hutterus, outre une Grammaire complette, qu'il avoit promiſe dans ſa Préface. Il paroît par ce grand nombre d'Ouvrages que ce Savant devoit être prodigieuſement laborieux, & qu'il devoit avoir une connoiſſance très-étendue des Langues, & mérite certainement une place honorable parmi ceux qui ont cultivé la Litérature Orientale.

Cet Article nous a été envoyé pour le ſubſtituer à celui des Auteurs Anglois, comme plus exact.

HUYBERT (Pierre de). Nous donnerons ici un Supplément à l'Article de Bayle, tiré du *Grand Dictionnaire Hiſtorique* &c. publié en Hollandois par Mr. Luiſcius, qui cite les Réſolutions des Etats de Zélande & les autres ſources où il a puiſé. Lorſque les Etats de cette Province députérent Pierre de Huybert au Conſeil d'Etat des Provinces-Unies pour le reſte ſa vie, ce fut ſous la condition * *qu'en récompenſe des longs, fidéles, & pénibles ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, il joüiroit ſa vie durant des mêmes Apointemens & du Logement, comme lorſqu'il étoit Conſeiller-Penſionnaire, auſſi bien que de tous les autres Privilèges & Immunités; que de plus, les Etats le verroient avec plaiſir dans leur Aſſemblée, quand il ſe trouveroit en Zélande, & que leurs Nobles Puiſſances ſe ſouviendroient favorablement de lui & des ſiens.*

* Ce ſont-là les propres paroles des Réſolutions des Etats de Zélande du 27 Septembre & 3 Octobre 1687.

Ce fut-là une preuve de la haute eſtime que la Province de Zélande avoit pour lui; auſſi en étoit-il digne, ayant toujours rempli les devoirs d'un bon Patriote & aſſiſté ſa Patrie de ſes conſeils avec courage dans les conjonctures les plus critiques, comme on le verra ci-deſſous [*A*]. Mr. Samſon dit de lui, dans ſon *Hiſtoire de* Guillaume III, *Roi de la Grande-Bretagne* †: *Ce Miniſtre étoit un homme d'un mérite diſtingué & d'une pénétration peu commune..... C'étoit un de ces Génies ſupérieurs, qui ſavent s'accommoder au tems ſans manquer à ſon Devoir ni à ſon Honneur; & dont la probité étoit eſtimée de ceux même que des raiſons de Politique ou d'Intérêt avoient engagés dans un parti contraire au ſien.*

† Tom. III. P. 330. 331.

[*A*] *Ayant aſſiſté ſa Patrie de ſes conſeils avec courage dans les conjonctures les plus critiques*]. Nous en raporterons deux exemples. (1) „ En 1675. Les Etats de Gueldre „ offrirent au Prince d'Orange, depuis Roi de la Grande- „ Bretagne, la Souveraineté de leur Province ſous de cer- „ taines conditions, avec le titre de *Duc de Gueldre & „ Comte de Zutphen*". Le Prince crut devoir conſulter les autres Provinces avant que d'accepter ces offres. Il en écrivit donc aux Etats de Hollande, & à peu près dans les mêmes termes à ceux de *Zélande* & d'*Utrecht*. Ces derniers lui conſeillérent d'abord d'accepter l'offre des Etats de Gueldre. Il avoit écrit en même tems au Conſeiller-Penſionnaire de Hutbrat. Ce Grand-homme avoit longtems été dans les intérêts du Prince; il avoit même ſouvent tâché de perſuader au Conſeiller-Penſionnaire de Wit, d'accorder certaines choſes à Son Alteſſe, pour ne pas être expoſé au danger de ſe voir forcé par le Peuple à loi en accorder de beaucoup plus grande conſéquence. Mais il crut qu'en portant le *Stadhouder* à accepter la Souveraineté offerte par ceux de *Gueldre*, on lui frayeroit le chemin à celle de *Zélande* en même tems. Le Prince, informé des ſentimens de Mr. de Hutbrat, le pria de convoquer les Etats, mais de ne point dire ſon avis ſur cette affaire, & de laiſſer aux Membres une entiére liberté de dire leurs opinions & de donner leurs ſuffrages. De Huybert fit aſſembler les Etats; mais comme les Avis furent partagés, ils ne purent venir fitôt à une réſolution. Enfin il fut conclu, à la pluralité de quatre voix contre deux, qu'on déconſeilleroit au Prince d'accepter l'offre des Etats de Gueldre, & de lui en donner connoiſſance par une Lettre (2) contenant les Avis des Membres de l'Aſſemblée, avec les raiſons dont ces Avis étoient apuyés. On choiſit pour cet effet un des trois Projets que le Conſeiller-Penſionnaire avoit dreſſés par ordre des Etats. Le Prince, qui, non ſeulement en qualité de *Stadhouder* & de *Marquis* des Villes de Vlissingue & de Veere, mais auſſi de *premier* Noble, & de *ſeul Repréſentant du Corps de la Nobleſſe en Zélande*, y avoit un très-grand crédit, témoigna ſon mécontentement aux Etats de cette Province par une longue *Lettre* (3) datée du 18 Mars de la même année, ayant auparavant, vû la maniére dont quelques-unes des principales Villes de Hollande s'étoient expliquées ſur cette affaire, trouvé à propos de remercier la Province de Gueldre, & de déclarer qu'il n'accepteroit pas ſes offres.

(*g*) Voyez l'*Hiſtoire de Guillaume III*, par Mr. Samſon, ſous l'année 1672; le T. II. des *Annales de Baſnage*; l'*Hiſtoire des Provinces-Unies* par Le Clerc; & le *Mercure Hollandois* de la même année. C'eſt un Ouvrage utile & inſtructif, & où l'on trouve bon nombre de Piéces d'Etat.

L'autre exemple de la fermeté de Pierre de Huybert, ſe vit en 1684. Il y eut de grands mouvemens (4) en Zélande, au ſujet d'une levée de 16000. hommes. Le Prince d'Orange s'y rendit pour la faire paſſer; quatre des ſix Villes ſe déclarérent pour la levée, & S. A. voulut que le Conſeiller-Penſionnaire conciût par la pluralité. Ce Miniſtre lui répondit: *Que cela étoit contraire à ſon Serment, à ſa Commiſſion, & à l'Union, cette affaire étant une de celles où il faut l'Unanimité.* Sur quoi le Prince recueillit lui-même les voix, & le lendemain il produiſit dans l'Aſſemblée un Ecrit en forme de *Compromis*, qui portoit, *que les Villes étoient convenuës de décider cette affaire à la pluralité des voix*, & la choſe paſſa. Toutes les Villes gardérent le ſilence; il n'y eut que celle de *Middelbourg* qui proteſta contre ce qui s'étoit fait, & peu de tems après celle de *Zirikzée* déſavoua ſes Députés. Enfin la levée n'eut pas lieu, comme on peut le voir dans l'Hiſtoire de ce tems-là.

(4) Voyez entre autres le *Mercure Hollandois* de cette année-là.

Mr. De Hutbrat en 1687. réſigna la Charge de Conſeiller-Penſionnaire, dont il fut amplement récompenſé, ainſi qu'on l'a vu dans le Corps de l'Article.

Nous remarquerons, au reſte, que de cette Branche de la famille des De Hutbrat il ne reſte d'autre Enfant mâle que Pierre Antoine de Hutbrat, Seigneur de Kruiningen & encore vivant, qui après avoir été l'un des Sécretaires de la Ville d'Amſterdam, Emploi qu'exerce ſon Fils aîné Antoine Jean de Hutbrat, depuis le Mois de Février 1739, ſur pourvu de la Charge de Droſſard de Muiden & Bailliſ du Goorland, qui eſt très honorable, & que l'on compte parmi les Baillages les plus conſidérables de cette Province.

Il s'en démit au commencement de l'année 1739, après en avoir joui 22 ans. Il a deux Fils & trois Filles, de deux lits. Helene Adrienne, l'aînée, a épouſé en 1743. Mr. Frederic de Reden, Gentilhomme d'une famille très-diſtinguée du Païs d'Hanovre. Constaner, la ſeconde, s'eſt mariée en 1743. à Mr. Robert Tervor, Envoyé Extraordinaire & Plénipotentiaire de Sa Majeſté Britannique auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies. Sa Maiſon, originaire du Païs de Galles, eſt des plus anciennes de l'Angleterre.

(2) Mr. Samſon l'a inſérée toute entiére dans ſon *Hiſtoire de Guillaume III*, & elle mérite d'être lûë.

(3) Le *Mercure Hollandois* de l'an 1679, & *Samſon* la rapportent toute entiére.

HUYGENS (Chretien) un des plus grands Mathématiciens & Aſtronomes du XVI. Siécle [*A*] nâquit à la Haye en Hollande le 14 Avril 1629, de Conſtantin Huygens, Seigneur de Zuylichem,

[*A*] *Un des plus grands Mathématiciens & Aſtronomes du XVI. Siécle.*] C'eſt ce qui paroît par ſes Ecrits, dont voici le Catalogue. I. *Theoremata de Quadratura Hyperbolæ, Ellipſis, & Circuli, ex dato portionum Gravitatis centro. Quibus ſubjuncta eſt* Εξετασις *Cyclometriæ Cl. V. Gregorii a S. Vincentio edita anno* 1647. Leyde 1651 in-4, & inſéré à la p. 309 de ſes *Opera Varia*, imprimés à Leyde en 1724. C'eſt le premier Ouvrage que notre Auteur ait donné au Public, & qui fit juger de ce qu'on devoit attendre de lui dans la ſuite. II. *De Circuli Magnitudine inventa, Accedunt Problematum quorundam illuſtrium conſtructiones.* Leyde 1654 in 4. & à la p. 351 de ſes *Opera Varia*. III. *De Saturni Lunâ, Obſervatio nova.* La Haye 1656 in-4. & à la p. 523 des *Opera Varia*. IV. *Ad C. V. Franc. Xaverium Aimſom S. J. Epiſtola, quâ diluuntur ea quibus* Εξετασις *Cyclometriæ Gregorii a S. Vincentio*

lichem, qui a été conſécutivement Sécrétaire de trois Princes d'Orange, & de Suſanne van Baerle. Son goût pour les Mathématiques ſe déclara de bonne heure. L'application qu'il donna aux Langues Lati-

centio impugnata fuit. La Haye 1656 in-4. Et à la p. 341 des *Opera Varia*. V. *De Ratiociniis in ludo Aleæ.* A la ſuite du Livre de François Schoten, intitulé, *Exercitationum Mathematicarum Libri quinque.* Leyde 1757 in-4. Et parmi les *Opera Varia*. Huygens avoit compoſé cet Ouvrage en Flamand, & Schoten, qui avoit été ſon Maître en Mathématique, prit le ſoin de le traduire en Latin, pour faire voir l'utilité de l'Algébre. Huygens eſt le premier qui ait traité cette matiére, qui l'a été depuis par M. M. Sanveur, Bernoulli, & de Montmort, d'une maniére plus exacte. VI. *Brevis Inſtitutio de uſu Horologiorum ad inveniendas Longitudines.* Huygens compoſa cet Ecrit en Hollandois, & il fut imprimé en cette Langue en 1657: il ſe trouve en Latin à la p. 193. des *Opera Varia*. VII. *Horologium.* La Haye 1658. in-4. Huygens avoit déjà produit dans l'Ouvrage précédent le deſſein d'une nouvelle Pendule; mais comme des gens envieux de ſa gloire lui vouloient ravir l'honneur de l'invention, il compoſa celui-ci pour expliquer la fabrique & les reſſorts de cette nouvelle Machine, & pour montrer qu'elle étoit fort différente de la Penduie des Aſtronomes, inventée par Gallée. Il ſe trouve à la p. 1. des *Opera Varia*. VIII. *Syſtema Saturnium ſive de cauſis mirandorum Saturni Phænomenôn, & Comite ejus Planeta novo.* La Haye 1659 in-4. & à la p. 533 des *Opere Varia*. Galilée avoit tâché d'expliquer quelques-uns des Phénoménes ſurprenans de Saturne. Il avoit d'abord apperçu deux Etoiles qui l'accompagnoient, & quelque tems après il fut bien ſurpris de trouver qu'elles avoient diſparu. Huygens piqué du déſir d'éclaircir ces changemens, perfectionna les Téleſcopes, & fabriqua lui-même des Verres, pour pouvoir conſidérer les Objets dans leur plus grand éloignement. Il s'attacha enſuite à obſerver toutes les Phaſes & les Apparences de Saturne, & dreſſa un Journal de tous les différens Aſpects de cette Planéte, qui varient extrêmement. Il apperçut les deux Satellites qui l'accompagnent, & après une longue ſuite d'Obſervations il conclut que Saturne étoit environné d'un Anneau ſolide & permanent, lequel ne change point de ſituation, quoique Saturne tourne ſur ſon centre dans l'eſpace de moins de ſeize jours. Il découvrit auſſi un troiſiéme Satellite de Saturne, qui juſques-là avoit échappé aux yeux des Aſtronomes. Ce nouveau Syſtême lui acquit l'eſtime des plus habiles dans cette Science. IX. *Brevis aſſertio Syſtematis Saturnii ſui.* La Haye 1660 in-4. & à la p. 619 des *Opera Varia*. Cet Ecrit eſt deſtiné à répondre à un autre, qui avoit attaqué ſon Syſtême ſous ce titre: *Euſtachii de Divinis Septempedani in Syſtema Saturnium Chriſtiani Hugenii.* La Haye 1660 in-4. X. *Lettre du 5 Février 1665 ſur les Horloges à pendule.* Inſérée dans le *Journal des Sçavans* du 23 Février 1665. XI. *Lettre du 26 Février 1665 ſur le même ſujet.* Dans le *Journal* du 16 Mars 1665. Et en Latin dans les *Opere Varia* p. 213. XII. *Relation d'une Obſervation faite dans la Bibliothéque du Roi à Paris le 12 Mai 1664 d'un Halo, ou Couronne à l'entour du Soleil, avec un Diſcours de la Cauſe de ces Météores, & de celle des Parélles.* Paris 1667 in-4. Huygens fit le Diſcours, qui accompagne la Relation, dans une Aſſemblée de Sçavans à la Bibliothéque du Roi. On trouve cet Ouvrage traduit en Latin parmi les *Opuſcula Poſthuma* de l'Auteur. XIII. *Examen du Livre de Mr. Gregory, intitulé, Vera Circuli & Hyperboles Quadratura.* Inſéré dans le *Journal des Sçavans* du 2 Juillet 1668. Et en Latin dans les *Opera Varia* p. 463. XIV. *Lettre à l'Auteur du Journal des Sçavans touchant la Réponſe que Mr. Grégory a faite à l'Examen du Livre intitulé*, Vera Circuli & Hyperboles Quadratura. Inſérée dans le *Journal des Sçavans* du 12 Novembre 1668, & en Latin dans les *Opere Varia* p. 472. Huygens, dans ſon Examen du Livre de Grégory, avoit prétendu qu'il y avoit pluſieurs défauts dans la démonſtration que cet Auteur croyoit avoir donnée, de l'impoſſibilité de la Quadrature Analytique du Cercle; & Mr. Grégory fit une Réponſe à ſes difficultés, qui fut inſérée dans les *Tranſactions Philoſophiques.* Ce qui engagea Huygens à écrire cette Lettre, à laquelle Orégory répliqua dans les mêmes Tranſactions: Son Ouvrage & ſes deux Réponſes ſe trouvent parmi les *Opera Varia* de Huygens. XV. *Obſervation de Saturne faite à la Bibliothéque du Roi.* Dans le *Journal des Sçavans* du 11 Février 1669, & en Latin dans les *Opera Varia* p. 637. XVI. *Lettre ſur le mouvement qui eſt produit par la rencontre des Corps.* Inſérée dans le *Journal* du 18 Mars 1669, & en Latin dans le Recueil des Oeuvres Poſthumes. XVII. *Lettre touchant la Lunette Catoptrique de Mr. Newton.* Dans le *Journal* du 29 Février 1672, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 757. XVIII. *Lettre touchant les Phénomenes de l'Eau purgés d'air.* Dans le *Journal* de Juillet 1672, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 769. XIX. *Lettre touchant la figure de la Planéte Saturne.* Dans le *Journal* du 12 Décembre 1672, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 638. XX. *Lettre touchant une nouvelle maniére de Baromêtre, qu'il a inventée.* Dans le *Journal* du même jour, & en Latin parmi les *Opere Varia* p. 276. XXI. *Horologium Oſcillatorium.* Paris 1673 in-fol. & parmi les *Opere Varia* p. 27. Cet Ouvrage contient cinq Diſcours. 1. *Deſcriptio Horologii Oſcillatorii.* 2. *De deſcenſu Gravium, & motu eorum in Cycloïde.* 3. *De Evolutione & Dimenſione Linearum Curvarum.* 4. *De Centro Oſcillationis ſeu Agitationis.* 5. *Horologii ſecundi Conſtructio, & Theoremata de vi centrifugâ.* XXII. *Lettre touchant une nouvelle invention d'Horloges très-juſtes & très-portatives.* Dans le *Journal des Sçavans* du 25 Février 1675, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 853. XXIII. *Lettre touchant une nouvelle maniére de Microſcope*; dans le Journal du 15 Août 1678, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 794 †. XXIV. *Nouvelle Invention d'un Niveau à Lunette, qui porte la preuve avec ſoi, & que l'on vérifie & rectifie d'un ſeul endroit.* Dans le *Journal* du 29 Janvier 1680, & parmi les *Opera Varia* p. 254. XXV. *Démonſtration de la juſteſſe de ce Niveau*; dans le *Journal* du 26 Février 1680, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 258. XXVI. *Réponſe à une Remarque faite par Mr. l'Abbé de Catelan contre ſa Propoſition* IV. *du Traité des Centres du Balancement.* Dans le *Journal* du 29 Juin 1682, & en Latin parmi les *Opere Varia* p. 222. La Remarque de l'Abbé de Catelan, qui a donné occaſion à cette Réponſe, ſe trouve dans le premier Journal de la même année. Cet Abbé repliqua à Huygens par deux Ecrits, l'un dans le *Journal* du 20 Juillet ſuivant, & l'autre dans celui du 14 Septembre; & publia de plus dans celui du 7 Septembre, une *Objection contre le Mouvement Cycloïde des Pendules.* Pluſieurs ſçavans Mathématiciens prirent part à cette diſpute; & Mr. Bernoulli de Baſle voyant que Mr. Huygens n'avoit encore rien répondu à l'Abbé de Catelan, le fit pour lui par une Lettre inſérée dans le Journal du 24 Avril 1684. XXVII. *Réponſe à la Replique de Mr. l'Abbé de Catelan touchant les Centres d'Agitation.* Dans le *Journal des Sçavans* du 3 Juillet 1684, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 231. Il ne paroît pas que l'Abbé de Catelan ait repliqué à Mr. Huygens; mais il le fit à Mr. Bernoulli, & inſéra ſon Ecrit dans le *Journal* du 11 Septembre 1684. Mr. Bernoulli ne demeura pas en reſte, & repliqua par un Ecrit, qui ſe trouve dans les *Acta Eruditorum* de Leipſig de l'année 1686 p. 356. Six ans après Mr. le Marquis de l'Hopital ayant vu cette piéce du Mr. Bernoulli, écrivit à Mr. Huygens ſur ce ſujet. Sa Lettre ſe trouve dans l'*Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans* du mois de Juin 1690 p. 420. XXVIII. *Remarques de Mr. Huygens ſur la Lettre de Mr. le Marquis de l'Hopital, & ſur l'Ecrit de Mr. Bernoulli.* Inſéré au même endroit p. 449, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 246. Ce ſont là toutes les Piéces qui ont paru dans cette diſpute. On les trouve toutes en Latin, dans les *Opera Varia* de Huygens. XXIX. *Solution du Problême propoſé par Mr. de Leibnitz: Trouver une Ligne de Deſcente, dans laquelle le Corps peſant deſcende uniformement, & approche également de l'Horizon en tems égaux.* Dans les *Nouvelles de la République des Lettres* du mois d'Octobre 1687 p. 1110. & en Latin parmi les *Opere Varie* p. 290. XXX. *Aſtroſcopia compendiaria, Tubi Opici ætimine liberata.* La Haye 1684 in-4, & dans les *Opere Varie* p. 261. XXXI. *Traité de la Lumiére, où ſont expliquées les Cauſes de ce qui arrive dans la Reflexion & dans la Réfraction, & particuliérement dans l'étrange Réfraction du Criſtal d'Irlande, avec un Diſcours de la Cauſe de la Peſanteur.* Leyde 1691 in-douze, & traduit en Latin, dans ſes *Opere Reliqua* Tom. I. p. 1. XXXII. *Lettre touchant le Cycle Harmonique.* Dans l'*Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans*, du mois d'Octobre 1691 p. 78. Et en Latin parmi ſes *Opere Varia* p. 745. XXXIII. *Solutio Problematis de Linea Catenariâ*, dans les *Acta Eruditorum* de l'année 1691 p. 281, & parmi les *Opera Varia* p. 292. XXXIV. *Conſtruction d'un Problême de Géometrie: Trouver une Ligne égale à une partie donnée de la Ligne Logarithmique*; dans l'*Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans* du mois de Février 1693 p. 244, & en Latin parmi les *Opere Varia* p. 507. XXXV. *De Problemate Bernoulliano in Actis Lipſienſibus anni* 1693 *propoſito.* Dans les *Acta* de la même année p. 475, & parmi les *Opera Varia* p. 516. XXXVI. *Conſtructio Univerſalis Problematis a Joanne Bernoullio propoſiti*; dans les *Acta Eruditorum* de l'année 1694 p. 338, & parmi les *Opera Varia* p. 518. XXXVII. *Epiſtola ad G. G. Leibnitzium*, ſur le même ſujet, inſérée aux mêmes endroits. XXXVIII. *Remarque ſur le Livre de la Manœuvre des Vaiſſeaux de Mr. Renau.* Inſérée dans la *Bibliothéque Univerſelle*, Tom. XXV. p. 195, & dans le *Journal des Sçavans* du 9 Mai 1695, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 292. Mr. Renau ayant répondu à cette Remarque dans les Journaux du 16 & du 23 Mai 1695, Mr. Huygens y oppoſa. XXXIX. *Replique à la Réponſe de Mr. Renau.* Dans l'*Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans* du mois d'Avril 1694 p. 355, & en Latin parmi les *Opera Varia* p. 305. XL. ΚΟΣΜΟΘΕΩΡΟΣ, *ſive de Terris Cæleſtibus eorumque ornatu Conjectura, ad Conſtantinum Fratrem, Guilelmi* III. *Magnæ Britanniæ Regi e Secretis.* La Haye 1698 in-4, & parmi les *Opera Varia* p. 641, traduit en François ſous ce Titre: *Nouveau Traité de la Pluralité des Mondes, par feu Mr. Huygens, traduit du Latin en François par M. D.* Paris 1702 in-douze. Le Traducteur de ce Livre eſt Mr. Du Four, qui a mis à la tête de ſa Traduction une Préface ſavante & bien écrite. Les Journaliſtes de *Trévoux* ont eu tort de douter que cet Ouvrage fût de Mr. Huygens; il eſt inconteſtablement de lui, & il en avoit même fait imprimer la premiére feuille pendant ſa vie, mais ſa mort arrivée alors l'empêcha d'aller plus loin. Il tâche de prouver qu'il eſt probable que les Planétes ſont habitées. XLI. Dans un Recueil publié ſous le Titre de *Divers Ouvrages de Mathématique & de Phyſique par Meſſieurs de l'Académie*

† Cet Article a été ſauté dans l'Anglois, qui a brouillé le précédent, auquel il aſſigne les dates de celui-ci. R. D. T.

† On a fuivi fervilement le P. Niceron *Mem. des Homm. Ill.* Tom. XIX. p. 215. C'eſt une faute, jamais il n'y eut d'*Univerſité* à Breda, mais Frédéric-Henri Prince d'Orange y fonda en 1646 une Ecole Illuſtre, qui fut d'abord aſſez célèbre; il y avoit des Profeſſeurs en Théologie, en Droit, en Médecine & en Philoſophie. *Voy.* le grand Recueil d'*Attestata*, intitulé, *Zaaken van*

Latine & Grecque n'empêcha pas que dès l'âge de neuf ans il ne fît des progrès ſurprenans dans la Muſique, l'Arithmétique & la Géographie, que ſon pére prit lui-même le ſoin de lui apprendre. A l'âge de treize ans on l'appliqua aux Méchaniques, pour leſquelles il paroiſſoit avoir des diſpoſitions particuliéres. Deux ans après, c'eſt-à-dire en 1644, on lui donna un Maître de Mathématiques, ſous lequel il profita beaucoup en peu de tems. L'année ſuivante il alla étudier en Droit dans l'Univerſité de Leyde ſous le ſavant Juriſconſulte Vinnius; mais cette étude ne l'occupa pas tellement, qu'il n'y continuât auſſi celle des Mathématiques ſous le Profeſſeur Schoten. Il quitta cette Univerſité au bout d'un an, pour aller à Breda, où l'on venoit d'en ériger une †, dont la direction avoit été donnée à ſon Pere, & il demeura dans cette Ville l'année 1646, & les deux ſuivantes. De retour à la Haye en 1649 il alla dans le Holſtein & en Danemarc à la ſuite de Henri Comte Naſſau; il ſouhaittoit fort paſſer juſqu'en Suéde pour y voir Deſcartes, mais le peu de ſéjour que le Comte fit en Danemarc ne le lui permit pas. Il voyagea en France en 1655, & s'y fit recevoir à Angers Docteur en Droit. Il revint dans ce Royaume en 1660, d'où il paſſa l'année ſuivante en Angleterre. On le revit pour la troiſiéme fois en France, en 1663. Tous ces Voyages firent ſi bien connoître ſon mérite, que Mr. Colbert ſongea à le fixer à Paris, en lui donnant une groſſe penſion. Huygens ſe rendit à ſes déſirs, & demeura dans cette Ville depuis l'an 1666 juſqu'en 1681. Mais ſa ſanté, qui ſe dérangeoit de tems en tems, & qui l'obligea en 1670 & en 1675 d'aller faire un tour en Hollande pour y reſpirer l'air natal, l'obligea enfin à y retourner pour toujours, en abandonnant la France. Il mourut à la Haye le 8 Juin 1695 âgé de ſoixante-ſix ans. Il avoit été reçu en 1663 dans la Société Royale de Londres, & dans l'Académie des Sciences pendant ſon ſéjour à Paris. Toute ſa vie a été occupée à des recherches curieuſes & utiles. Il aimoit la vie paiſible & méditative. Souvent il ſe retiroit dans la ſolitude de la Campagne, pour être moins diſtrait & moins diſſipé; il n'avoit pas cependant cette humeur triſte & ſauvage, que l'on contracte d'ordinaire dans la retraite (*a*).

Staat van Oorlog. T. VI. Liv. XXVI. p. 204. &c. R. D. T.

(*a*) Voy. ſa Vie à la tête de ſes *Opera Varia* & de Baſnage de Beauval *Hiſt. des Ouvr. des Sçav.* Août 1695. Art 8.

mie Royale des Sciences, Paris 1693 in-fol. On trouve quelques Piéces de Mr. Huygens, qui ont été inſérées dans ſes *Opera Varia*. XLII. *Opuſcula Poſthuma, quæ continent Dioptricam, Commentarios de Vitris figurandis, Diſſertationem de Corona & Parheliis, Tractatum de Motu & de Vi Centrifugâ, Deſcriptionem Automati Planetarii.* Leyde 1703 in-4. Mr. Huygens avoit légué par ſon Teſtament à l'Univerſité de Leyde ſes Ecrits Mathématiques, & avoit prié MM. de Volder & Fullenius, dont le premier étoit Profeſſeur en Philoſophie & en Mathématiques à Leyde, & l'autre l'étoit à Franeker, d'examiner ces Ouvrages, & d'en publier ce qu'ils trouveroient en état de paroître. C'eſt ce qu'ils ont exécuté dans ce Volume. Mr. Huygens avoit écrit en Flamand le ſecond des Traités qu'il contient, & qui concerne l'Art de former & de polir les verres de Lunettes à longue vuë, auxquels il s'étoit beaucoup appliqué; mais Mr. Boerhaave, Profeſſeur en Médecine à Leyde, s'eſt donné la peine de la traduire en Latin. LXIII. *Opera Varia*. Leyde 1724 in-4. Ce Recueil qui renferma la plupart des Piéces que Mr. Huygens avoit données ſéparément, eſt diviſé en quatre parties, dont la premiére contient les Ouvrages de Méchanique; la ſeconde, ceux de Géométrie; le troiſiéme, ceux d'Aſtronomie; & la quatriéme, ceux qui n'ont pu être rangés ſous aucun de ces titres. Mr. 's Graveſande a eu ſoin de cette Edition, dans laquelle il a fait entrer pluſieurs Additions aux Ecrits qu'elle contient, qu'il a tirées des Manuſcrits de l'Auteur. Les Piéces, qui étoient originairement en François ou en Flamand, ont été traduites en Latin par Mr. Jean Oosterdyk Schacht, fils d'un Profeſſeur en Médecine de Leyde. *Opera Reliqua*. Amſterdam 1728 in-4. Deux Vol. Ce nouveau Recueil a été donné auſſi par les ſoins de Mr. 's Graveſande. Le premier Tome contient les Traités de la Lumiére, & de la Peſanteur, que les Libraires avoient fait traduire en Latin, mais dont la Traduction n'étant pas exacte a été revuë avec ſoin par le Traducteur des autres Ouvrages de Huygens. Le ſecond renferme ſes Oeuvres poſthumes, qui avoient déjà été imprimées en 1703, mais avec quelques Corrections & Additions. XLV. On trouve de lui dans les *Tranſactions Philoſophiques* les Piéces ſuivantes. 1. *Obſervation ſur Saturne*, faite le 17 Août 1668. No. 45. p. 900. 2. *Explication des Loix du Mouvement*. No. 46. p. 925. 3. *Inſtructions ſur l'uſage des Horloges à Pendule pour trouver la Longitude ſur Mer, & la maniere de tenir un Journal de ces ſortes d'Horloges*. No. 47. p. 937. 4. *Obſervation d'un Hale, ou Couronne à l'entour du Soleil &c. faite à Paris le 12 Mai 1664*. No. 60. p. 1065. 5. *Obſervations qui confirment l'apparence de l'Anneau autour de Saturne par Huygens & Hooke*. No. 65. p. 2093. 6. *Touchant l'Obſervation de Saturne, qu'on verra bientôt ſans Anſes ou Bras*. No. 78. p. 3026. 7. *Eſſai pour expliquer le phenoméne ſinguliet du Mercure, demeurant ſuſpendu fort au-deſſus de la hauteur ordinaire dans le Tube de Torricelli*. No. 86. p. 5027. 8. *Lettres de Mr. Slusius & de Mr. Huygens, ſur un Problême important d'Optique d'Albazen*. No. 97. p. 6119. 9. *Continuation du Problême d'Optique d'Albazen*. No. 98. p. 9140. 10. *Penſées ſur les Obſervations de Mr. Hookt pour prouver le mouvement de la Terre, dont il eſt parlé* No. 101. No. 105. p. 89. 11. *Touchant ſa nouvelle Invention d'Horloges très-juſtes & très-portatives*. No. 112. p. 272. 12. *Experiences faites dans la Machine Pneumatique ſur des Plantes, avec une maniére d'ôter les Récipiens vuides, par Huygens & Papin*. No. 120. p. 477. 13. *Continuation des Experiences faites avec la même Machine par Huygens & Papin*. No. 121. p. 492. XLVI. Dans la Liſte des Manuſcrits de l'Academie Royale des Sciences de Paris on trouve un *Traité ſur l'Aimant* par notre Auteur. XLVII. Mr. Guillaume Jones, Membre de la Société Royale, a entre les mains une Lettre Originale de Mr. Huygens datée de la Haye du 10 d'Août 1662, *Touchant le poids de l'Air à une hauteur donnée; avec une régle pour trouver cette hauteur; & réciproquement le poids de l'Air donné, trouver la Hauteur du Lieu*. XLVIII. Il y a dans les Régîtres de la Société Royale, quantité de Piéces de Huygens, qui n'ont jamais paru.

HYDE (EDOUARD) Comte de Clarendon & Grand-Chancelier d'Angleterre, étoit fils de Henri Hyde de Pyrton dans la Comté de Wilts [*A*], & de Marie, fille & héritiére d'Edouard Langford de Tobridge dans la même Comté. Il naquit le 16 Février 1608 à Dinton près de Hindon dans la Comté ſuſdite (*a*). Au Terme du Carême 1622 il entra dans le Collége de la Madelaine à Oxford (*b*). Le 14 Février 1625 il ſe fit recevoir Bachelier-ès-Arts (*c*); mais ayant manqué une place au Collége d'Exeter, à laquelle il prétendoit (*d*), il vint à Londres au Middle-Temple, où il étudia pendant pluſieurs années en Droit (*e*). En 1633 il fut un des principaux Directeurs de la Maſcarade que les Membres des quatre Colléges de Juriſconſultes de la Cour repréſentérent à Whitehal en préſence du Roi & de la Reine, le jour de la Chandeleur [*B*]. Il fut député au Parlement, qui commença à Weſtminſter le 10 d'Avril 1640, de la part du Bourg de Wotton-Baſſet en Wiltshire [*C*]. Ce Parlement

(*a*) *Lives of all the Lord Chancellors &c.* Vol. I. In the Life of *Edward* Earl of *Clarendon*. p. 1. Lond. 1708. in-8.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 511.

(*c*) Idem *Faſt. Oxon.* Vol. I. Col. 671.

(*d*) Idem *Ath. Oxon.* loc. cit.

(*e*) Idem ibid. & *Life of the Lord Chancellor Hyde* prefixed to *A Collection of Several Pieces &c.* London 1727. in-8.

(*a*) *Memorials of the Engliſh Affairs* p. 1. Lond. 1732.

(*b*) *Lives of the Lord Chancellor, Hyde.* p. 1. prefixed to *A Collection of Several Pieces of the Right Hon. Edward Earl of Clarendon.* Lond. 1727 in-8.

(*c*) Ibid. Mais Wood *Ath. Oxon.* Vol II Col. 511 & l'Auteur des *Vies des Chanceliers &c.* dans la vie du Comte de Clarendon, aſſurent que *Mr. Henri Hyde étoit le troiſiéme fils de Mr. Laurent Hyde.*

(*d*) *Life of the Lord Chancellor Hyde* Ubi ſupra.

[*A*] *Fils de Henri Hyde de Pyrton dans la Comté de Wilts.*] Ce Gentilhomme étoit d'une ancienne famille originaire de la Comté de Cheſter (1); & ſecond fils (2) de Mr. Laurent Hyde de Guſſage St. Michel dans la Comté de Dorſet; dont la quatriéme fila étoit le Chevalier Alexandre Hyde de Salisbury, pere du Docteur Hyde Evêque de Salisbury, du Chevalier Robert Hyde, premier Juge des Plaidoyers communs, du Chevalier Henri Hyde, décapité ſous Cromwell, & de huit autres fils, tous gens de mérite, & avancés par le Chancelier (3).

[*B*] *Il fut un des principaux Directeurs de la Maſcarade que les Membres des quatre Colléges de Juriſconſultes de la Cour repréſentérent à Whitehall en préſence du Roi & de la Reine le jour de la Chandeleur.*] Mr. Whitelocke nous apprend (4), que cette Maſcarade vint „ d'autant plus à propos, qu'elle faiſoit voir qu'ils étoient dans des idées „ fort différentes des nouveaux principes de Mr. Prynne, & qu'alla étoit une Réfutation de ſon *Hiſtriomaſtix* „ tix contre les Farces". De la part du Middle-Temple étoient MM. Hyde & Bulſtrode Whitelocke; du Inner-Temple, le Chevalier Edouard Herbert & Mr. Selden; pour Lincolns-Inn il y avoit, Mr. Noy, Avocat-Général & Mr. Gerling; & pour Greys-Inn le Chevalier Jean Finch & un autre Membre.

[*C*] *Il fut député au Parlement..... de la part de.... Wotton-Baſſet en Wiltshire.*] Mr. Hyde n'y diſtingua à l'occaſion de l'affaire ſuivante. Le Roi avoit fait ſavoir par un Meſſage à la Chambre des Communes, qu'il apprenoit que le payement de la Taxe pour les Vaiſſeaux (*Ship-money*) étoit deſagréable au Peuple, & qu'il étoit prêt à y renoncer pour l'avenir de telle maniére que le Parlement le ju-

lement ayant été bientôt après diſſous, il fut élu Député de Saltash en Cornouaille, au long Parlement, qui commença le 3 Novembre de la même année. Sa capacité étant connuë déjà, il fut nommé en pluſieurs Committés pour examiner divers Griefs [D]; mais étant enfin mécontent des procédures du Parlement, il ſe retira auprès du Roi, qui le fit Chancelier de l'Echiquier, Conſeiller Privé, & Chevalier (f). Le Parlement fut ſi irrité de la retraite du Chevalier Hyde, que dans les Inſtructions qu'il donna au Comte d'Eſſex, ſon Général, Hyde & un petit nombre d'autres étoient poſitivement exceptés, & exclus de toute grace & faveur (g). Au mois de Janvier 1643, il fut Membre

(f) *Lives of the Lords Chancellors* &c. p. 12 & Wood *Ath. Oxon.* Col. 581.

(g) *Memorials of the Engliſh Affairs. By Bulſtrode Whitelocke* p. 66.

jugeroit à propos, s'il vouloit lui accorder douze Subſides payables en trois ans. Cette propoſition excita de grands débats ce jour-là & le lendemain: alors Mr. Hambden jugeant que le matiére étoit diſpoſée à être miſe en délibération, demanda qu'on propoſât cette queſtion. „ Si „ la Chambre conſentiroit à la propoſition faite par le „ Roi, comme elle étoit contenuë dans le Meſſage?" Le Sergeant Glanville, Orateur de la Chambre, qui étoit alors en Commité, tâcha de lui perſuader d'accorder au Roi ce qu'il demandoit, pour le réconcilier à jamais avec les Parlemens. Jamais Harangue n'a tant réuni les ſentimens d'un Conſeil populaire, que le fit celui de l'Orateur; & ſi l'on avoit délibéré ſur le champ ſur la queſtion, il y a toute apparence que le nombre des Contrediſans auroit été fort peu conſidérable. Mais après un peu de ſilence, ceux de l'autre parti reprirent courage, & demandérent avec empreſſement, que la queſtion propoſée d'abord par Mr. Hambden, fût miſe en délibération, & comme il y avoit de l'apparence qu'on le leur accorderoit, Mr. Hyde ſouhaittant de tenir les choſes ſur un pied un peu modéré, ſe leva, & propoſa les raiſons qui l'empêchoient de goûter cette queſtion. „ Et que pour que chacun eût la liberté de répondre par *Oui* ou *Non*, on propoſât ſeulement la queſtion, ſi l'on accorderoit des Subſides au Roi; que ſi elle paſſoit affirmativement, on pourroit alors en agiter une ſeconde, ſavoir quels Subſides on accorderoit au Roi & de quelle maniére. Si au contraire la négative prévaloit, elle produiroit le „ même effet, que l'autre queſtion propoſée par Mr. „ Hambden". Cette propoſition, après avoir été combatuë quelque tems, & traverſée par d'autres propoſitions, auxquelles Mr. Hyde répondit, auroit ſelon toutes les apparences paſſé, quoique contredite poſitivement par le Solliciteur-Général Herbert, ſi le Chevalier Henri Vane Sécretaire ne s'étoit levé, & n'eût aſſuré la Chambre, comme de la part du Roi, que ſi l'on n'accordoit pas les Subſides en la même quantité, & en la même maniére qu'ils étoient demandés par le Meſſage, S. M. ne les accepteroit point; & pria que par cette raiſon on ne débattît point la queſtion. Le Solliciteur-Général ſe rangea à cet avis, & comme il étoit près de cinq heures du ſoir, on entendit ſans peine que la Chambre s'ajournât pour le lendemain matin, que le Parlement fut bruſquement ceſſé. Une heure après cette ceſſation Mr. Hyde rencontra Mr. de St. Jean, naturellement fort triſte, & qui ne rioit que très-rarement, mais qui dans ce moment avoit l'air fort gai. S'étant apperçu que Mr. Hyde étoit chagrin, il lui demanda *ce qui lui faiſoit de la peine?* L'autre répondit „ que ce qui lui faiſoit de la peine, en faiſoit à tous les „ gens de bien, qui ne pouvoient voir ſans douleur, que „ dans un tems de trouble & de confuſion, un Parlement „ ſi ſage eût été diſſous". St. Jean repartit aſſez vivement „ que tout alloit bien, qu'il falloit que les choſes devinſſent pires pour aller mieux, & que ce Parlement n'auroit jamais fait ce qu'il falloit faire (5)".

(5) Clarendon *Hiſt. des Guerr. Civ. d'Angl.* T. I. Liv. II. p. 276-281.

[D] *Il fut nommé en pluſieurs Commités pour examiner divers griefs.*] Ayant été fait Préſident du Committé nommé au mois d'Avril 1641 pour examiner, ce qui regardoit la Cour d'Yorck, dont le Comte de Strafford avoit été Préſident pendant quelques années, il fit rapport à la Chambre, & ſur ſon Rapport on conclut, que la Commiſſion & les Inſtructions du Préſident & de le Cour dans les Comtés du Nord, étoient contraires dans leur érection & dans leur exercice à la Loi; que cette Cour étoit inutile à S. M. & onéreuſe aux Sujets de ces quartiers-là. Mr. Hyde ayant été choiſi pour conférer de la part des Communes avec les Seigneurs ſur le même ſujet, fit un Diſcours fort éloquent, qu'on trouve dans les *Recueils de Rufworth* (6). Mais s'il étoit zélé pour le redreſſement des griefs de la Nation, il n'étoit pas moins attentif d'un autre côté à la ſûreté de l'Egliſe établie: lorſqu'on préſenta un Bill pour priver les Evêques du droit de voter dans le Parlement, & de tout ce qui avoit quelque rapport aux affaires temporelles, Mr. Hyde parla fortement pour faire rejetter ce Bill, & repréſenta que „ depuis l'origine „ des Parlemens, les Evêques en avoient toujours fait „ partie. Que ſi on les exclioit de la Chambre des Pairs, „ il ne reſteroit plus que deux Etats dans le Parlement, „ & qu'il n'y auroit plus perſonne pour repréſenter le „ Clergé. Qu'il en réſulteroit une autre injuſtice. Car le „ raiſon pour laquelle toute la Nation eſt obligée de ſe „ ſoumettre aux Réſolutions du Parlement, c'eſt qu'elle „ eſt repréſentée toute entiére par les Seigneurs Temporels & Spirituels & par la Chambre des Communes, de-ſorte que ſi l'on en excluoit les Pairs Eccléſiaſtiques, „ le Clergé ſe trouveroit engagé par des Réſolutions, „ auxquelles il n'auroit aucune part par ſes Repréſentans". Le Lord Falkland, qui étoit toujours aſſis à côté de lui, à quoi l'on avoit tant d'égard, que lorſqu'ils n'entroient pas enſemble, comme ils faiſoient ordinairement, chacun laiſſoit une place ouverte pour celui des deux qui n'étoit pas encore arrivé, le Lord Falkland, dis-je, s'étant levé, déclara qu'il étoit d'un avis contraire, qu'il ne comprenoit point comment cet Acte violeroit la Conſtitution du Royaume; qu'il favoit de pluſieurs du Clergé, qu'ils ne prétendoient point être repréſentés par les Evêques. Quoi qu'il en ſoit, que ſi on établiſſoit que le Clergé fît un troiſiéme Etat dans le Royaume, le Chambre des Pairs, où les Evêques avoient ſéance & voix, rejetteroit le Bill; & ayant continué ſur ce ton, il conclut à paſſer l'Acte (7). Mr. Hyde déſapprouvoit les procédures rigoureuſes du Parlement contre le Comte de Strafford; mais il ſe conduiſit avec tant de prudence dans cette affaire, qu'il ne fut pas compris parmi les Seigneurs & les Membres des Communes, à qui on donna le nom de *Straffordiens*, & de traîtres à la Patrie, parce qu'ils paroiſſoient favoriſer ce Seigneur, & qu'on ne le mit pas dans la liſte qu'on afficha ſur une muraille de la maiſon du Chevalier Guillaume Brouncker à Weſtminſter au vieux Palais (8). Lorſque les Communes eurent dreſſé une Remontrance touchant tous les Griefs depuis le commencement du régne du Roi, Mr. Hambden preſſa la Chambre d'ordonner que la Remontrance fût imprimée ſur le champ, mais Mr. Hyde s'y oppoſa ſi vigoureuſement, qu'il fut envoyé à la Tour, où il demeura quelques jours, au bout deſquels il reprit ſa place dans la Chambre (9). Les Communes ayant préparé des Accuſations contre le premier Baron Davenport, & contre les Barons Weſton & Trevor, les envoyérent eux Seigneurs par Mr. Hyde, qui fit à cette occaſion un très beau Diſcours, qu'il commença en ces termes. „ Milords. Jamais il n'y eut de preuve plus frappante qu'un Etat eſt malade & languiſſant, que l'affaire „ dont il s'agit aujourd'hui. Bon Dieu! de quelle maniére les coupables ont-ils été punis ces dernières années, „ pendant que les Juges eux-mêmes étoient ſi criminels! „ Il n'eſt pas étonnant que nous nous ſoyons vus ſoumis „ à un pouvoir contraire aux Loix, exceſſif, & arbitraire, tandis que nos Tribunaux, & les Loix, qui ſont „ nos boulevards, étoient enfrées à de pareilles gens. „ Des Hommes, qui ont perdu leur Innocence, ne peuvent conſerver du courage; & nous ne pouvions attendre, que ceux, qui nous ont ſi viſiblement perdus, euſſent aſſez de vertu & d'autorité pour nous délivrer de „ l'oppreſſion des autres. Un Homme qui parle toujours „ parfaitement bien, & dit, que *les Douze Juges ſont comme les douze Lions qui ſoutenoient le thrône de Salomon*; „ ils ſont ſous le trône pour obéïr, mais ce ſont des „ Lions. Aujourd'hui vos Seigneuries entendront parler de ſix qui, quoi qu'ils ſoient d'ailleurs, ne ſont rien „ moins que des Lions; qui par une lâche crainte ont „ rendu les précieux forts, qui leur avoient été confiés, „ preſque ſans ſoutenir d'aſſaut; & par une baſſe flatterie „ ont perdu, & honteuſement perdu, la gloire, le reſpect, „ & la crainte, que la ſageſſe, le courage & la gravité de „ leurs dignes & vénérables Prédéceſſeurs avoient attachées aux places qu'ils occupent à préſent; ils ont même ſi evill & rendu ſi mépriſable une profeſſion, qui „ a été toujours, & qui j'eſpére à préſent continuera à „ être en eſtime & en honneur, que ſans cette heureuſe „ journée, tout le monde auroit eu pour le Droit le même mépris que Marius témoignoit pour la Langue Grecque, croyant qu'il étoit ridicule d'apprendre une Langue, dont les Maîtres étoient eſclaves des autres. J'en „ appelle à ces malheureux Gentilshommes eux-mêmes: „ avec quelle indifférence, quel mépris, quelle indignation n'ont-ils pas été regardés, même par les moindres „ perſonnes, depuis qu'ils ſe ſont ſi fatalement trompée „ & eveuglés (pour ne rien dire de pis) dans les Jugemens, pour leſquels ils ſont aujourd'hui appellés en „ eſuſe devant vos Seigneuries"? Il conclut de la maniére ſuivante: „ Si la Conſtitution admirable & digne d'envie „ du ce Royaume e été ébranlée, vos Seigneuries en voyent les cauſes. Si le douce Harmonie entre la protection du Roi & l'obéïſſance des Sujets, e ſi malheureuſement été interrompue; ſi l'équité Royale du meilleur de tous les Rois a été méconnuë de ſon Peuple; ſi l'affection de la plus fidéle Nation e été ſuſpecte à ſon très-gracieux Souverain; ſi par ces fauſſes idées, par ces meſintelligences le Roi & les Sujets ont été privés de „ la douceur & de le ſatisfaction qu'ils pouvoient ſe procurer les uns eux autres; & la paix & la tranquillité de cette Ile ont été troublées par des tumultes & des déſordres, par la miſére, ſans éprouver encore les fureurs de le guerre; & ſi ce peuple eſt comme une nation deſtinée à la ruine, c'eſt à ces Hommes qu'on doit „ s'en prendre, qui nous ont attiré tous ces malheurs, tant par ce qu'ils ont fait, que par ce qu'ils ont négligé „ de faire. *Miſera Servitus falſo Pax vocatur; ubi judicia deficiunt, incipit Bellum.*

(6) Vol. I. Part. 2.

(7) Clarendon *Hiſt. des Guerr. Civ. d'Angl.* T. I. Liv. III. p. 369. 810.

(8) *Lives of the Lords Chancellors* &c. &c p. 19.

(9) Clarendon *Hiſt. des Guerr. Civ. &c.* T. II. L. IV. p. 17 & 43.

bre du Parlement, qui s'assembla à Oxford; & au mois de Novembre 1644 un des Commissaires du Roi pour traiter à Uxbridge. Peu de tems après cette négociation, le Roi ayant envoyé le Prince de Galles dans les Provinces Occidentales pour y avoir la direction des affaires, le Chevalier Hyde, & les Lords Capel, Hopton, & Colepepper, furent nommés pour accompagner Son Alteſſe & pour être de ſon Conſeil (*b*). Lorſque les affaires du Roi commencérent à tourner mal, les Lords Capel, Colepepper & lui s'embarquérent au Château de Pendennis en Cornouaille, & paſſérent dans l'Ile de Scilly, delà à Jerſey, & enſuite en 1648 en France (*i*). Après la mort de Charles I, il fut fait Conſeiller Privé de Charles II. Au mois de Novembre 1649 il alla avec le Lord Cottington en Ambaſſade extraordinaire en Eſpagne. En 1657 il fut nommé Grand-Chancelier d'Angleterre. Cromwel étant mort, & les diviſions fort grandes en Angleterre, les Amis du Roi, qui étoient en Angleterre, commencérent à eſpérer un changement, ſuppoſant que le Général Monk avoit des vuës favorables pour le Roi; & l'année qui précéda le rétabliſſement, le Chancelier travailla avec une aſſiduité infatigable à écrire des Lettres, à dreſſer des Déclarations &c. pour hâter cette Révolution [*E*], ſur-tout pendant les ſix mois que le Roi fut abſent de Bruxelles. Pendant ces importantes négociations le Duc d'Yorck étant devenu amoureux de Mlle Anne Hyde, fille aînée du Chancelier, réſolut de l'épouſer, ce qu'il exécuta avec tant de ſecret, que le Roi & le Chancelier n'en ſurent rien [*F*]. A la Reſtauration le Chancelier retourna dans ſa Patrie, & comme il avoit partagé plus que perſonne les diſgraces de ſon Maître, il participa auſſi à proportion à ſa gloire. Le 27 Octobre 1660 il fut élu Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, & peu de tems après le Roi le créa Baron de Hindon en Wiltshire, Vicomte de Cornbury en Oxfordshire, & Comte de Clarendon en Wiltshire; & lorſque Henri Lord Falkland mourut, il fut fait Gouverneur de la Comté d'Oxford. Il fit dans la Convention un Diſcours par ordre du Roi, pour demander qu'on dreſſât un Acte d'Oubli, comme la choſe la plus propre à concilier au Roi l'affection de ſes Sujets [*G*]. Il fut attentif en même tems & à ne faire aucun tort à la Prérogative du Roi, & à ne donner aucune atteinte aux libertés du Peuple; ainſi il ne voulut pas permettre que l'on renonçât à la reconnoiſſance des Droits du Peuple, ni rétablir la Chambre Etoilée, & la Haute Commiſſion, lorſqu'il le pouvoit, ni faire annuller la Loi qui rendoit les Parlemens triennaux; quoiqu'il eût ſoin en même tems de faire révoquer tout ce que le long Parlement avoit arraché par force à Charles I, & de régler ſur-tout ce qui regardoit la Milice. Mais quant aux autres Loix relatives aux Droits de la Couronne & à la Liberté du Sujet, comme celles contre le *Tonnage*, la *Pondage* &c. *Ship-money*, il n'y toucha point. Dans le tems qu'il auroit pu obtenir deux millions ſterling pour les Revenus ordinaires du Roi, il ne demanda que douze-cens mille Livres ſterling, afin que le Roi eût toujours beſoin de recourir aux Parlemens (*k*). On attribuë cette ſage conduite à une avanture domeſtique [*H*]. On dit qu'en 1662 il s'oppoſa à la propoſition du mariage du Roi avec l'Infante de Portugal [*I*]; & l'on prétend qu'il ne fut pas moins contraire à la

(*b*) *Lives of the Lord Chancellors*] &c. p. 44.

(*i*) Ibid. p. 46-70.

(*k*) *Life of the Lord Chancellor Hyde* p. 28. 29.

[*E*] *Le Chancelier travailla avec une aſſiduité infatigable à écrire des Lettres, à dreſſer des Déclarations &c.*] Quantité de ces Lettres ont été imprimées dans l'Appendix de la vie de Jean Barwick, Docteur en Théologie, imprimée à Londres en 1721 in-8.

[*F*] *Ce qu'il exécuta avec tant de ſecret que le Roi & le Chancelier n'en ſurent rien.*] La choſe ſe fit ſi ſecrettement, que lorſqu'après la Reſtauration, il parut que cette jeune Dame étoit enceinte, pluſieurs Amis du Duc firent en particulier tout ce qu'ils purent pour lui perſuader de ne pas faire un mariage ſi diſproportionné, & ce Prince eut à ſoutenir de grands combats pour ne pas déſavouer ſon engagement. Mais le Roi, quoique fort ſurpris de la choſe, ſoutint généreuſement l'honneur d'un excellent Serviteur, qui l'avoit ignorée, & il l'aſſura que *cette affaire ne diminueroit rien de l'eſtime & de l'affection qu'il avoit pour lui* (10).

(10) Echard *Hiſt. d'Angl.* Ad ann. 1660. L. 1. C. 1.

[*G*] *Il fit dans la Convention un Diſcours par ordre du Roi, pour demander qu'on dreſſât un Acte d'Oubli, comme la choſe la plus propre à concilier au Roi l'affection de ſes Sujets.*] On a accuſé le Chancellier d'avoir conſeillé au Roi de témoigner non ſeulement de la clémence à ceux qui s'étoient oppoſés à ſon pere & à lui, mais encore une faveur marquée; & de négliger en même tems ceux qui avoient été attachés au Parti Royal, fondé ſur cette maxime „ qu'en „ gagnant ſes Ennemis, il ſe les aſſuroit; & que les Royaliſtes avoient donné tant de preuves d'une inviolable fi- „ délité, que l'oubli & la perſécution même ne ſeroient „ pas capables de changer leurs ſentimens inſpirés par „ l'honneur & la conſcience; & qu'on pouvoit par conſéquent fort bien les laiſſer-là, avec la ſatisfaction d'avoir fait leur devoir (11)". Mais c'eſt ce que le Chancelier a toujours hautement nié juſqu'à la fin de ſa vie.

(9) *Life of the Lord Chancellor Hyde* p. 26. 27. Et Echard *ubi ſupra.*

(11) *Mém. Hiſt. de la Gr. Bret.* T. I. p. 316. Edit. in-8.

[*H*] *On attribuë cette ſage conduite à une avanture domeſtique.*] Mr. Burnet nous apprend (12) que „ dans le „ tems qu'il commençoit à ſe diſtinguer au Barreau, il alla „ rendre viſite à ſon Pere dans la Province de Wilts. Un „ jour qu'ils ſe promenoient enſemble à la Campagne, ce „ bon Vieillard dit à ſon fils, que les Gens de ſa profeſ- „ ſion donnoient quelquefois trop d'étenduë aux privilé- „ ges des Rois, & nuiſoient à la Liberté publique; & „ qu'il lui recommandoit, s'il parvenoit jamais à quelque „ Elevation dans cette Profeſſion, de ne ſacrifier jamais „ les Loix & les Privileges de ſa Patrie, à ſon propre in- „ térêt, ou à la volonté du Monarque. Il le lui répéta „ deux fois, & tomba preſqu'auſſitôt dans une attaque „ d'Apoplexie, qui l'emporta en peu d'heures. Cet avis „ fit une impreſſion ſi profonde ſur lui, qu'il le ſuivit „ toujours depuis".

(12) *Hiſt. d'Angl.*

[*I*] *On dit qu'en 1662 il s'oppoſa à la propoſition du Mariage du Roi avec l'Infante de Portugal.*] C'eſt ce qu'aſſurent MM. Burnet (13) Echard (14) & Coke, & d'autres. Mais leur témoignage eſt contredit par Mylord Lanſdown (15). „ Le Roi, *dit il*, venoit tout nouvellement de rentrer en poſſeſſion d'un Royaume, déſolé & épuiſé par „ une longue & ruineuſe Guerre Civile. Naturellement „ le plus haut Enchériſſent, offrant de l'argent comptant „ pour ſubvenir aux beſoins de l'Etat, devoit l'emporter. „ Quelque choſe que le Portugal offrît, l'Eſpagne offroit „ davantage ou autant; mais on ſe défioit de l'accompliſ- „ ſement des promeſſes de ce côté-là; on jugea qu'il étoit „ plus ſûr de traiter avec le Portugal, & il eut la préfé- „ rence. Le Roi eut une fort belle dot avec l'Infante; „ mais étant engagé d'honneur en même tems à aſſiſter „ ſon beaufrere contre l'Eſpagne, il fut bien-tôt réduit à „ chercher des expédiens, pour le faire. Le plus prompt „ qui s'offrit, c'étoit la Vente de Dunquerque: affaire de „ pure néceſſité, & non de choix chez le Comte de Cla- „ rendon". Pour prouver enſuite que ce fut le Chancellier qui propoſa le mariage, Mylord Lanſdown cite un long paſſage des Mémoires de Portugal, de Mr. d'Ablancourt Réſident de France à la Cour de Portugal, lorſque la propoſition de ce mariage ſe fit, *où la France étoit elle-même trop intéreſſée*, dit-il, *pour n'être pas bien informée.* Mr. Thomas Burnet a relevé quelques endroits de cet Ouvrage de Mylord Lanſdown, dans ſes *Remarques ſur la Lettre de* Mylord Lanſdown *à l'Auteur des Réflexions Hiſtoriques & Politiques &c. à l'égard de ce qui intéreſſe l'Evêque Burnet.* Et Mr. Thomas Carte (16) aſſure, ſur le témoignage du Docteur Hougb, aujourd'hui Evêque de Worceſter, qui le tenoit de la bouche même de Duc d'Ormond, & du Chevalier Robert Southwell, que le Roi avoit pris la réſolution d'épouſer l'Infante à l'inſu du Duc „ d'Ormond, & de Comte de Clarendon. Le Roi le communiqua d'abord au Chancelier, & lui dit en même „ tems qu'il avoit agréé ce Mariage. Le Chancelier lui „ dit qu'il avoit eſpéré que Sa Majeſté n'étoit pas entié- „ rement déterminée, y ayant pluſieurs choſes dans cette „ affaire qui méritoient d'être murement peſées, qu'il „ alloit lui détailler, lorſqu'il l'avoit prévenu, en lui diſ- „ ſant que ſon parti étoit pris. Le Chancelier ayant informé le Duc d'Ormond & le Comte de Sonthampton „ de ce qui ſe paſſoit, ils convinrent entre eux, qu'il prie- „ roit le Roi de leur accorder une audience à tous trois „ enſemble. Elle leur fut accordée: ils vinrent trouver „ ce Prince dans ce qu'on appelle le Cabinet de *Fem Chiffing*, où ſont les Curioſités; & ils alléguérent au Roi „ les raiſons qu'ils avoient contre ce Mariage. Le Chan- „ celier commença, & inſiſta en particulier, non ſeule- „ ment ſur ce que les Eſpagnols avoient dit de la ſtérili- „ té de l'Infante, mais ſur ce qu'il avoit appris d'ailleurs „ à cet égard, & ſur les raiſons qu'il avoit de croire, qu'un „ cette Princeſſe n'auroit jamais d'enfans. Que ſi cela étoit, „ ce ſeroit un grand malheur pour le Royaume; que c'étoit-là une conſidération ſi importante, qu'il falloit parler clairement à cet égard au Miniſtre de Portugal, & „ examiner la choſe mûrement. Le Roi répondit, qu'il „ étoit convaincu que ce bruit devoit ſon origine à la „ malice des Eſpagnols, & qu'il n'avoit aucun fondement; „ & à la fin il leur dit, qu'il s'étoit déjà trop avancé pour „ reculer, & qu'il falloit qu'il paſſât outre. Comme, pen- „ dant cette Audience, ils lui repréſentoient l'inconvé- „ nient

(13) Idem p. 338.

(14) *Hiſt. d'Angl.*

(15) *Vindications of General Monk Duke of Albemarle, from ſome calumnies of Dr. Burnet, and ſome miſtakes of Dr. Echard, in relation to the ſale of Dunkirk and the Portugal Match,*

(16) *History of the Life of James Duke of Ormonde.* Vol. II. L. VI. p. 254.

la Vente de Dunquerque [*K*]. L'Année ſuivante le Comte de Briſtol porta une accuſation de Haute Trahiſon contre lui, mais elle fut rejettée par la Chambre des Seigneurs [*L*]. En 1664 il s'oppoſa à la

„ nient d'épouſer une Princeſſe Catholique Romaine, le „ Roi leur demanda, *où y en a-t-il une Proteſtante qui me* „ *convienne?* On lui répondit, que Sa Majeſté ne devoit „ pas être embarraſſée à cet égard, puiſqu'il y avoit aſſez „ de Princeſſes Proteſtantes en Allemagne, de Maiſons „ dignes des plus illuſtres Alliances: *Bon*, dit le Roi, *elles* „ *ſont toutes ſi épaiſſes, que je ne puis m'en accommoder.* Cet- „ te réponſe, qui donnoit tout d'un coup l'excluſion à „ toutes les Princeſſes Proteſtantes qu'on pouvoit pro- „ poſer, fit voir clairement au Duc d'Ormond, que le „ Roi étoit réſolu de n'épouſer qu'une Catholique-Romai- „ ne. C'étoit-là effectivement un article que ſa Mere & „ ceux de cette Religion qui ſavoient qu'il l'avoit ſecret- „ tement embraſſée, avoient fort à cœur, & qu'ils cro- „ yoient de la derniére importance, pour le retenir par- „ mi eux, & pour avancer le Papiſme".

(17) *Mém. Hiſt. de la Gr. Bret.* T. I. p. 341.

(18) *Vindication of General Monk* &c.

[*K*] *On prétend qu'il ne fut pas moins contraire à la vente de Dunquerque.*] Mr. Burnet (17) & Mr. Echard juſtifient entiérement le Chancelier d'avoir eu part à cette vente. Mais Mylord Lanſdowne (18) cite les *Lettres & Négociations du Comte d'Eſtrades*, qui ſut le ſeul qui ménagea de la part de la France le Traité de Dunquerque, pour prouver que les premiéres ouvertures ſur ce ſujet, vinrent du Chancelier dans une Lettre écrite de Hampton-Court le 29 Juin 1662, & ſignée *Clarendon*. Il y a tout lieu de croire, que le Reine-Mere, lorſqu'elle vint en Angleterre, étoit chargée de l'affaire de Dunquerque, auſſi-bien que du Mariage de Portugal; & quoique le Roi ne prêtât pas d'abord l'oreille à la propoſition de ce marché, ſe trouvant peu de tems après réduit à un preſſant beſoin d'argent, hors d'état de fournir à l'entretien de la Garniſon de cette Place par les revenus de la Liſte Civile, & fort éloigné de demander du ſecours au Parlement, de peur qu'elle ne tombât entre les mains d'une Puiſſance que les derniers troubles lui avoient appris à redouter, il ſe détermina à s'en défaire, & obligea le Comte de Clarendon d'entrer en négociation ſur ce ſujet avec le Comte d'Eſtrades. Le Chancelier agit donc dans cette affaire ſimplement comme Miniſtre, ſa maxime générale & de ſon ami le Duc d'Ormond, étant de dire franchement leur avis au Roi; mais quand il avoit une fois pris une réſolution, quelque contraire qu'elle fût à leurs ſentimens, ils y acquieſçoient d'abord, évitant avec ſoin toute réflexion ſur les meſures qu'il prenoit, de peur d'aigrir le mal; & ils faiſoient leur fonction dans leurs Charges, obéiſſant à des ordres, qu'ils auroient ſouhaitté qui n'euſſent jamais été donnés †.

† Cette Remarque nous a été communiquée par Mr. Thomas Caſte.

[*L*] *L'année ſuivante le Comte de Briſtol porta une accuſation de haute Trahiſon contre lui, mais elle fut rejettée par la Chambre des Seigneurs.*] Voici en ſubſtance le contenu de cette Accuſation: „ Que le Chancelier occupant un poſ- „ te, qui lui procuroit toute la confiance de Sa Majeſté, „ & s'étant rendu abſolument maître de toutes les affai- „ res, avoit perfidement, pour rendre la perſonne de S. „ M. mépriſable, & pour aliéner ſes Sujets de lui, abuſé „ de ſa confiance & du poſte qu'il occupoit, de la manié- „ re ſuivante. 1. Il s'étoit efforcé d'aliéner les affections „ des Sujets en inſinuant artificieuſement à ſes Créatures, „ que le Roi avoit du panchant pour le Papiſme, & qu'il „ avoit deſſein d'altérer la Religion établie. 2. Qu'il avoit „ dit à divers Membres du Conſeil, *que le Roi étoit dan-* „ *gereuſement corrompu dans ſa Religion, & porté en faveur* „ *du Papiſme; & que les Papiſtes avoient tant d'accès auprès de lui, que ſi l'on n'y prenoit garde, la Religion Pro-* „ *teſtante ſeroit bien-tôt renverſée en Angleterre.* 3. Que „ quand le Chevalier Bennet avoit été fait Sécretaire d'E- „ tat, à la place du Chevalier Nicholas, le Chancelier „ avoit dit que le Roi avoit donné dix-mille Livres ſter- „ ling pour éloigner un bon Proteſtant, & pour mettre un „ Papiſte couvert en ſa place. 4. Qu'il avoit fait répandre „ publiquement par ſes Amis & ſes Créatures, *que ſi le* „ *Chancelier ne ſe tenoit pas à la bréche, le Papiſme s'intro-* „ *duiroit dans le Royaume.* 5. Qu'il avoit perſuadé au Roi, „ de permettre qu'on fît uſage de ſon nom, pour ſollici- „ ter à Rome un Chapeau de Cardinal pour le Lord „ Aubigny Grand-Aumônier de la Reine. Que pour cet „ effet il avoit employé le Sieur Richard Bealing Papiſte „ connu, & s'étoit adreſſé à divers Prêtres & Jéſuites, „ leur promettant de grands avantages pour leur Religion „ ſi cette affaire réuſſiſſoit. 6. Qu'il avoit promis à di- „ vers Papiſtes de travailler à faire abolir les Loix Péna- „ les faites contre eux, afin que devenus fiers de ſa pro- „ tection, & en publiant leurs eſpérances, le ſcandale „ contre S. M. en fût accru. 7. Que la Négociation pour „ le Mariage du Roi lui ayant été confiée, il avoit con- „ clu le Traité, en paſſant des Articles ſcandaleux pour la „ Religion Proteſtante. Que de plus il avoit négligé de „ convenir de la maniére de ſolemniſer le Mariage. Que „ par là, la Reine ayant refuſé d'être mariée par un Prê- „ tre Proteſtant, ſi elle avoit des Enfans, ou la Succe- „ ſion ſeroit incertaine, à cauſe du défaut dans la Béné- „ diction du Mariage, où le Roi ſeroit expoſé au ſoup- „ çon d'avoir été marié dans ſes propres Etats par un Prê- „ tre Romain. 8. Qu'après avoir tenté d'aliéner l'affection „ des Sujets de S. M. par rapport à la Religion, il avoit „ fait ſes efforts en répandant ces Scandales dans le Public, „ de s'attirer les applaudiſſemens des Sujets & de ſe faire „ regarder comme le Soutien & le Protecteur de la Reli- „ gion Proteſtante. 9. Qu'il avoit encora tâché d'alié- „ ner de S. M. les cœurs de ſes Sujets, en répandant par „ lui-méme & par ſes Emiſſaires, des bruits ſcandaleux „ ſur la conduite particuliére du Roi, dont il n'eſt pas „ beſoin de dire le détail à moins que la néceſſité ne le „ demande. 10. Qu'il avoit fait la même tentative ſur la „ Due d'Yorck, en lui inſinuant *que le Roi avoit deſſein* „ *de légitimer le Duc de Monmouth.* 11. Que contre le ſen- „ timent du Général Monk, il avoit perſuadé au Roi de „ tirer les Garniſons Angloiſes d'Ecoſſe, & de faire dé- „ molir les Forts, qui avoient été conſtruits en ce Pays- „ là, ſans attendre les avis du Parlement d'Angleterre. „ 12. Qu'il s'étoit efforcé d'aliéner l'affection du Roi pour „ ce préſent Parlement, en lui diſant, *qu'il n'y avoit jamais* „ *eu une Chambre des Seigneurs ſi foible, ni une Chambre* „ *des Communes ſi paſſionnée; & qu'il valoit mieux ven-* „ *dre Dunquerque, que de ſe mettre à leur diſcrétion faute* „ *d'argent.* 13. Que contre une Loi connuë faite dans la „ derniére Seſſion du Parlement, par laquelle on avoit „ accordé de l'argent au Roi pour l'entretien de Dunquer- „ que, il avoit conſeillé à S. M. de vendre cette Place „ au Roi de France. 14. Que contre la diſpoſition des „ Loix, il s'étoit enrichi lui & ſes Tréſoriers par la ven- „ te des Offices. 15. Qu'il avoit converti à ſon propre „ uſage de groſſes ſommes de l'argent du Public, levé en „ Irlande, tant par voye de Subſides, que par des Béné- „ volences, ou autrement, qui étoit donné pour défrayer „ les Charges du Gouvernement dans ce Royaume-là. 16. „ Que s'étant attribué la principale direction des affaires „ de S. M. il avoit fait enſorte que les Droits de Doua- „ ne s'étoient aſſesmés à un moindre prix, que d'autres „ n'en offroient, à certaines perſonnes avec leſquelles il „ partageoit le profit, & qu'il en avoit uſé de même à „ l'égard des autres Revenus du Roi". Une accuſation ſi grave, remplie d'inſinuations & de traits odieux, ſemble avoit été plutôt l'effet d'une haine perſonnelle, que du zéle pour la Juſtice & pour le Bien-public. A l'égard des diſcours ſur la conduite particuliére du Roi, attribués ici au Chancelier, on a cru aſſez généralement, qu'il les avoit effectivement bien tenus, ou ſuggérés; mais ce n'étoit certainement pas tout-à-fait ſans raiſon. On peut les regardes comme l'effet d'une trop grande hardieſſe, mais diſcrétement comme partis d'un principe d'infidélité & de trahiſon. On voit effectivement qu'il régne un tour malin dans ces Articles: on y repréſente d'abord le Chancelier comme ennemi du Papiſme, & mécontent du panchant que le Roi y avoit en choiſiſſant de nouveaux Miniſtres favorables à la Religion Romaine; & au bout du compte on fait enviſager le Chancelier comme l'inſtrument dont on ſe ſervoit pour avancer les deſſeins favorables au Papiſme. C'eſt ce qui eſt un peu ſurprenant; & ce qui a fait voir depuis plus clairement le motif de vengeance qui animoit l'Accuſateur, c'eſt qu'on taxe le Chancelier d'avoir dit que le Chevalier Henri Bennet étoit un Papiſte couvert, tandis que le Comte de Briſtol l'étoit lui-même & étoit inſtruit de tout ce que le Roi avoit fait à Fontarabie à la Paix des Pyrenées. Les Seigneurs ſentirent la malignité de l'Accuſateur, deſque les Articles furent produits & lus devant eux. Après une courte délibération ils ordonnérent „ Qu'on remettroit une Copie „ des Articles ou de l'Accuſation de Haute-Trahiſon pro- „ duit ce jour-là par le Comte de Briſtol contre le Chan- „ celier, entre les mains du Premier Juge; afin que con- „ jointement avec les autres, il examinât, *ſi cette Accu-* „ *ſation avoit été produite conformement aux Loix, ſi l'on de-* „ *voit procéder, & comment; & s'il y avoit crime de Tra-* „ *biſon dans les Articles ou non*; avec ordre d'en faire rap- „ port à la Chambre Lundi prochain, s'il leur eſt poſſi- „ ble, ou le plutôt qu'ils pourront". Tous les Juges s'aſſemblérent ſur cette importante affaire au Collége des Sergents; le Comte de Briſtol s'y trouva, demandant à voir leur Ordre: ayant été lu, il leur dit qu'*il étoit venu par* „ *reſpect pour ſavoir d'eux, s'ils étoient informés de quelle ma-* „ *niére les Articles avoient été produits dans la Chambre des* „ *Pairs, à titre d'Accuſation ou non?* Mais un des Juges qui avoit été préſent quand ils avoient été prodnits, ayant dit qu'*ils étoient liés à leur ordre*, le Comte ſe prévalut de ſes expreſſions, & les expliqua comme ſi ſa préſence n'étoit point néceſſaire, & ſe retira. Conformément à leur Ordre, qui ſuppoſoit que c'étoit une Accuſation de *Haute-Trahiſon*, ſans parler de *Malverſations*, ils conclurent d'une voix unanime la Réponſe ſuivante, que le Premier Juge Foſter remit à la Chambre des Seigneurs. „ Nous ne „ croyons pas qu'une Accuſation de Haute-Trahiſon puiſ- „ ſe, conformément aux Loix & aux Statuts du Royaume, „ être portée par un ſeul Pair contre un autre Pair, dans „ la Chambre des Seigneurs; & par conſéquent nous ſom- „ mes d'avis que l'Accuſation de Haute-Trahiſon du Com- „ te de Briſtol contre le Chancelier, mentionnée dans „ l'Ordre qui nous eſt adreſſé du 10 Juillet, n'a pas été „ produite ſelon les régles, & conformément aux Loix; „ & en ſuppoſant la vérité des faits rapportés dans cette „ Accuſation, quoique taxés de Trahiſon, il n'y en a „ point". Cette Réponſe ayant été lué, le Comte de Briſtol y fit des exceptions, & quelques Seigneurs, Amis du Chancelier conclurent que, „ puiſque l'Accuſation n'a- „ voit

à la Guerre de Hollande. Au mois d'Août de 1667 il fut dépouillé de la Charge de Grand-Chancelier [*M*], & au mois de Novembre de la même année la Chambre des Communes l'accuſa

„ voit pas été portée ſelon les Loix, c'étoit un Libelle, „ qui devoit être condamné, & dont il falloit cenſurer „ l'Auteur". Pour donner toutes les lumiéres requiſes à la Chambre, un des Juges, après avoir conféré avec les autres, délivra le lendemain les raiſons du ſentiment qu'ils avoient exprimé dans leur Réponſe. Le Comte de Briſtol pour adoucir alors la choſe, dit *qu'il n'avoit pas eu deſſein de produire les Articles à titre d'Accuſation, mais d'Information.* Sur quoi les Seigneurs, après avoir débattu la queſtion, conclurent unanimement à ſuivre l'avis des Juges (19). Nous remarquerons ici, que le Chancelier & le Comte de Briſtol avoient été fort longtems amis dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune; mais étant inſenſiblement engagés dans des principes de Religion & de Politique oppoſés, & le Chancelier ayant refuſé une petite faveur, à ce qu'il paroiſſoit au Comte, qui étoit dit-on de paſſer une Patente en faveur d'une Dame de la Cour, le dernier en fut ſi piqué, que ſuivant ſon tempérament fier il ne penſa plus qu'à la vengeance (20).

(19) *Lives of the Lords Chancellors* p. 208 &c. Echard *Hiſt. d'Angl.* ad ann. 1665 L. I. C. 1.

(20) *Lives of the Lords Chancellors.* p. 207. 208.

[*M*] *Il fut dépouillé de la Charge de Grand-Chancelier.*] On lui ôta les Sceaux le 31 Août 1667, & ils furent donnés au Chevalier Orland Bridgmen, avec le titre de Garde des Sceaux. Mr. Echard obſerve (21), qu'on s'eſt fouvent étonné, que le Roi ait pu non ſeulement conſentir à diſgracier, mais à bannir ſi promptement un ami qui lui avoit été ſi fidéle & ſi attaché, & peut être plus utile qu'aucun autre qu'il ait jamais employé; & que cela n'a pu ſe faire ſans qu'il ait eu un grand nombre d'envieux & d'ennemis. Pour comprendre emment le Chancelier ſe les étoit attirés, il faut ſe ſouvenir, que pendant ſa plus haute élevation qui dura deux ans, ſans qu'il eût aucun rival, auſſi bien que pendant tout le reſte de ſon Miniſtére, il témoigna toujours un attachement inflexible pour la Conſtitution de l'Egliſe Angliesne, ſe déclarant également contre les Papiſtes, & contre les Non-conformiſtes, déſorte que les uns & les autres furent toujours ennemis de ſa perſonne & de ſon Miniſtére. Il avoit pourtant paru d'abord ſi diſpoſé à procurer une réünion de tous les partis, que les *Cavaliers* & les Epiſcopaux rigides trouvérent qu'on les traitoit avec une indifférence trop marquée; ce qui fit concevoir à pluſieurs d'entr'eux une prévention injuſte, mais invincible, déſorte qu'ils ſe joignirent à ſes plus grands ennemis. Son pouvoir avoit été ſi grand, que lors même qu'il étoit fort diminué, on ne laiſſoit pas de mettre ſur ſon compte toutes les méchantes affaires, & les malheurs qui arrivoient. D'ailleurs ſes maniéres graves & altiéres inſpiroient un reſpect déſagréable à une Cour remplie de perſonnes livrées au libertinage. Il cenſuroit ſouvent les gens de cet ordre d'une maniére qui ne leur faiſoit pas grand plaiſir, & quelquefois il ſe croyoit obligé de donner au Roi ſes avis d'une maniére, dont ils profitoient pour indiſpoſer ce Prince contre lui, & ſouvent ils diſoient, quand il paſſoit, *Sire voilà votre Maître d'Ecole qui paſſe.* Le Duc de Buckingham qui étoit un des principaux, avoit un talent tout particulier pour bouffonner; pour hâter ſa ruine il ſe divertiſſoit à le contrefaire dans la Chambre du Roi, il prenoit le Souffiet du feu qu'il portoit avec une gravité ridicule, pour repréſenter le Chancelier portant le Grand Sceau, pendant que le Colonel Titus marchoit devant lui avec la pelle ſur l'épaule, imitant l'Huiſſier qui portoit la Maſſe. Le Roi ſouffroit ces bouffonneries, & y prenoit trop de plaiſir. Ceux dont nous venons de parler, & quelques autres du Parti Catholique, appuyés des ſollicitations des Maîtreſſes, firent de jour en jour tant d'impreſſion ſur l'eſprit du Roi, qu'enfin il conſentit, même avec plaiſir, de ſe défaire de lui. On a cru généralement que le Roi avoit eu quelque reſſentiment particulier contre lui, de ce qu'il s'étoit oppoſé à ceux qui travailloient à augmenter les Droits & les Revenus de S. M. On prétend en particulier qu'il avoit contre-quarré le Roi, dans le grand deſſein qu'il avoit eu de faire divorce avec la Reine, ſous prétexte qu'elle avoit eu avant ſon Mariage des engagemens avec un autre, ou qu'elle étoit hors d'état d'avoir des Enfans. La perſonne deſtinée à remplir la place de la Reine étoit Mademoiſelle Stuart, jeune & belle, & parente du Roi, qui étoit au ſervice de la Reine. Le Chancelier pour parer ce coup, fit venir le Duc de Richmond, qui portoit le même nom, & faiſant ſemblant d'être fâché qu'un homme de ſon mérite, & parent de S. M. ne reçut aucunes marques de ſa faveur, il lui conſeilla d'épouſer Mademoiſelle Stuart, comme le moyen le plus propre à avancer ſa fortune. Le jeune Seigneur, à qui elle ne déplaiſoit pas, ſuivit ce conſeil, adreſſa ſes vœux à cette Dame, qui ignoroit les deſſeins du Roi, & le Mariage fut bientôt conclu. Le Roi voyant ſes eſpérances trompées, & inſtruit bien-tôt comment ce Mariage s'étoit fait, bannit de la Cour le Duc & la Ducheſſe, & ſe promit de faire éprouver ſon reſſentiment au Chancelier à la premiére occaſion favorable. Quoi qu'il en ſoit, voici ce qu'on trouva dans une Lettre de Mylord Arlington, qui n'avoit jamais aimé le Chancelier, au Comte de Sandwich. „ Sa Majeſté a ôté les Sceaux au „ Chancelier, & les a donnés à Mylord Bridgman, au „ grand contentement de tout le monde, & à ſa propre ſatis- „ faction: & il eſpére, qu'en redreſſant d'autres choſes „ importantes, avant que le Parlement s'aſſemble, il pour- „ ra s'attendre qu'il le tirera du cruel embarras où il eſt „ ſi malheureuſement tombé". A l'égard des raiſons particuliéres qui engagérent le Roi à abandonner le Chancelier, S. M. écrivit une Lettre fort obligeante au Duc d'Ormond, qui étoit en Irlande, pour lui tendre compte de ce qu'il avoit fait, parce qu'il ſavoit que ce Seigneur étoit intime Ami du Chancelier. Mr. Echard remarque que cette Lettre n'a jamais été renduë publique, & qu'on n'en a jamais voulu accorder de copie; mais que des perſonnes qui l'avoient luë, lui en ont dit plus d'une fois le contenu; & que la principale raiſon que le Roi y alléguoit, c'étoit *l'humeur inſupportable du Chancelier.* Mr. Tho. Carte, dans ſon *Hiſtoire de la vie de Jacques Duc d'Ormond*, imprimée à Londres en 1737 in fol. a rapporté d'une maniére particuliére les raiſons de la diſgrace du Chancelier: voici quelques traits de ſon récit. Cet Auteur obſerve (22) que les Ennemis du Chancelier avoient trouvé moyen par une foule de Libelles, & par le moyen d'un nombre infini de petits Emiſſaires, de perſuader au Peuple, qu'il étoit la cauſe de tout ce qui s'étoit fait de mauvais dans l'adminiſtration des affaires, depuis quelque tems; quoiqu'il ne ſe fût point du tout mêlé de la Guerre de Hollande, qu'il avoit toujours déſapprouvée. Son Bail de l'Hôtel de Worceſter, où il avoit toujours demeuré depuis la Reſtauration, expirant cette année-là, & le propriétaire ayant deſſein d'y venir demeurer lui-même, il prit la malheureuſe réſolution de faire bâtir une maiſon ſur un terrain que le Roi lui donna proche du Parc de St. James. Il y éleva un ſuperbe Edifice, qui lui couta beaucoup plus qu'il n'avoit compté, & en deſſein d'y employer: cette maiſon le ruina preſque en l'obligeant de faire de groſſes dettes, & excita en même tems contre lui l'envie du Public, qui fut fort diſpoſé à croire que ce Palais avoit été bâti de deniers mal acquis. Il y étoit entré au mois d'Avril, qui précéda l'affront que la Nation reçut à Chatham; toute la fureur & les cris de la populace, dans cette occaſion, ſe tournérent contre lui, parce qu'on avoit perſuadé à ce peuple, qu'il étoit l'Auteur de tous les maux du Royaume; déſorte qu'il étoit perpétuellement dans l'appréhenſion de voir abbattre ſa maiſon, & d'être lui-même immolé à la fureur d'une multitude aveugle & irritée. Malgré cela il étoit intrépide, ſoutenu par le témoignage que lui rendoit ſa conſcience, & bien certain de n'avoir rien fait dont il dût rougir, on ſes Amis pour lui. Outre cette injuſte haine du peuple, d'autres cauſes purement naturelles contribuérent à ſa diſgrace. Les Ducs de Cambridge & de Kendal, fils du Duc d'York, & Mr. Clarendon moururent à peu de jours de diſtance les uns des autres. Le 16 Mai il perdit le Comte de Southampton ſon meilleur ami, à la mort duquel la Tréſorerie fut miſe entre les mains du Duc d'Albemarle, du Lord Aſhley, du Chevalier T. Cliſton, du Chevalier G. Coventry, & du Chevalier Jean Duncombe, tous gens qui n'étoit pas des amis du Chancelier. Mr. Carte continué en diſant „ que le Chan- „ celier étoit certainement un Miniſtre qui avoit autant „ de probité, de déſintéreſſement, & de droiture, qu'au- „ cun autre qu'il y ait jamais eu. Toute ſa conduite, „ & ſes Lettres au Duc d'Ormond (qui étoit un Ami pour „ lequel il n'avoit rien de caché) ſont des preuves incon- „ teſtables de ſon caractére à cet égard. Mais il paroît „ être tombé dans le défaut qu'il remarque dans l'Ar- „ chevêque Laud, de s'imaginer que l'intégrité d'un Hom- „ me ſuffit pour le ſoutenir dans tous les tems & dans tou- „ tes les circonſtances, & quelques meſures qu'il prenne „ pour le Bien-public. Il étoit paſſionné, & quoiqu'il ſe „ poſſédât aſſez bien dans la diſpute, il ne ſupportoit pas „ une contradiction déraiſonnable avec ce calme & ce „ ſang froid, que les gens intéreſſés, artificieux, & poli- „ tiques ont toujours tant de ſoin de garder. Il n'étoit „ pas ſans cette eſpéce d'orgueil que le ſentiment de ſon „ propre mérite inſpire: comme il ſavoit les bonnes rai- „ ſons qui fondoient les avis qu'il donnoit, il ſe croyoit „ moins obligé, quand on les rejettoit, de prévenir les „ fâcheuſes ſuites des meſures priſes par d'autres conſeils „ contraires aux ſiens, dictés uniquement pas ſon zéle pour „ le ſervice du Roi, & par ſon attachement au bien du „ Royaume. Depuis que Mylord Arlington eût été „ fait Sécretaire d'Etat, il ſe plaignit quelquefois qu'il „ n'avoit point de crédit à la Cour, ce qui déſobligeoit „ le Roi; & il ſe juſtifioit d'avoir eu part à des réſolu- „ tions dont l'événement n'étoit pas favorable, & l'on „ repréſentoit néanmoins ſon déſaveu comme la cauſe „ du mauvais ſuccès, pour excuſer ceux qui les a- „ voient conſeillées. Il donna toujours au Roi des avis „ prudens & ſages, mais quand ils n'étoient point ſuivis, „ comme cela n'arriva que trop ſouvent, il ne ſe mêloit „ plus de la choſe, laiſſant à des gens plus ſages (c'eſt ain- „ ſi qu'il les nommoit) le ſoin d'exécuter ce qu'ils avoient „ hardiment entrepris pour le ſervice du Roi. Cette ma- „ niére d'agir lui fit négliger le crédit qu'il avoit dans la „ Chambre des Communes, (& peu de Miniſtres en ont „ eu plus que lui, & cela pourtant par des moyens légi- „ times,) déſorte qu'il ſe perdit à la fin entiérement." Mr. Carte nous apprend enſuite (23), que le Duc de Buckingham s'engagea que le Parlement feroit ce que le Roi ſouhaittoit, pourvu qu'il voulût ſeulement ſacrifier le Chancelier à leurs reſſentimens. Que le Roi étoit las d'un Miniſtre, qu'il s'étoit accoutumé depuis ſa jeuneſſe à reſpec- „ ter,

(21) *Hiſt. d'Angl.* ad ann. 1667. L. I. C. 1.

(22) Vol. II L. VI. p. 344.

(23) P. 432. 433.

cuſa de Haute-Trahiſon & d'autres crimes [N]; ſur quoi il ſe retira en France au commencement de Décembre, laiſſant une Apologie addreſſée à la Chambre des Pairs [O]. On paſſa alors un Bill pour le bannir du Royaume. Il alla s'établir à Rouen en Normandie, où il demeura ſept ans, juſqu'à ſa mort. En l'année 1668 on attenta à ſa vie à Evreux [P]. Il mourut à Rouen le 9 Décembre 1674: on tranſporta ſon corps en Angleterre, & il fut inhumé dans l'Abbaye de Weſtminſter. Outre ſon *Hiſtoire des Guerres Civiles d'Angleterre* [Q], il a fait divers

ter, & qui ſembloit conſerver encore de l'autorité ſur lui, par les fréquentes remontrances qu'il lui faiſoit avec beaucoup de liberté, & ſans grande cérémonie. On crut auſſi que le Chancelier avoit contribué au Mariage du Duc de Richmond avec Mlle. Stuart, pour empêcher le divorce du Roi, & qu'il n'épouſât enſuite cette Demoiſelle „ S'il „ encouragea le Duc de Richmond à faire ce Mariage, „ c'eſt ce qui ne paroît point, *du Mr. Carte*; mais je trouve qu'il étoit ſi fortement perſuadé de l'envie du Roi à „ faire divorcer avec la Reine, qu'il crut, même après ſa „ diſgrace, que le Duc de Buckingham avoit entrepris de „ le faire paſſer dans le Parlement. Il eſt certain d'ailleurs „ que le Roi le regarda comme le principal Auteur de ce „ Mariage, & qu'il en eut un extrême reſſentiment. Dans „ ces diſpoſitions envers le Chancelier, il n'eut pas de peine de convenir avec le Duc de Buckingham, de le ſacrifier à la malice de ſes Ennemis."

[N] *La Chambre des Communes l'accuſa de Haute Trahiſon & d'autres crimes.*] Lorſqu'on préſenta les Chefs d'Accuſation à la Chambre, Laurent Hyde, depuis Comte de Rochefter, ſecond fils de Mylord Clarendon, ſe leva, & dit: „ Qu'il n'y avoit pas un ſeul Article de fondé; ce dont il „ étoit ſi convaincu, qu'il propoſoit humblement à la „ Chambre, qu'avant que de les recevoir, ſes Accuſateurs „ choiſiſſent un ſeul Article, lequel ils voudroient, & qu'ils „ le prouvaſſent; & que s'ils le pouvoient, ſon Pere paſſeroit condamnation ſur tout le reſte." La violence des Ennemis du Comte de Clarendon empêcha cette propoſition d'être reçuë: deſorte que le 12 Novembre Mr. Edouard Seymour porta l'accuſation à la Barre des Seigneurs, demandant qu'il fût mis ſous ſure garde, juſqu'à ce que les Communes euſſent fourni leurs preuves. Mais les Seigneurs mécontens d'une accuſation ſi vague, firent demander aux Communes le 15 Novembre une Conférence dans la Chambre Peinte: ils leur dirent qu'ils n'avoient pas fait empriſonner le Comte, ni ne l'avoient exclu de leur Chambre, parce que cela étoit contraire aux Libertés du Sujet, tant qu'on ne ſpécifioit rien de particulier contre lui. Cela cauſa de violens Débats dans la Chambre des Communes, qui étoient ſi animées, qu'elles votérent; „ que les Seigneurs „ en refuſant d'empriſonner le Comte de Clarendon, & de „ l'exclure du Parlement, ſur l'accuſation des Communes, „ avoient arrêté le cours de la Juſtice, & donné un exem„ ple d'une très dangereuſe conſéquence." En même tems elles établirent un Committé pour dreſſer une Déclaration ſur ce ſujet, tendant à juſtifier leurs procédures. Pendant ces débats, le Comte voyant l'orage contre lui groſſir de toutes parts, & la Cour même déclarée contre lui, juges à propos de ſortir du Royaume & de ſe retirer en Normandie.

[O] *Une Apologie adreſſée à la Chambre des Pairs.*] Les Seigneurs ayant reçu cette Apologie le 3 de Décembre, envoyérent deux des Juges pour en informer les Communes, & pour leur demander une Conférence; dans laquelle le Duc de Buckingham qui étoit clairement déſigné dans cet Ecrit, le délivra aux Communes, & leur dit de ſon ton railleur ordinaire: „ Les Seigneurs m'ont ordonné de „ vous mettre en main cet Ecrit ſcandaleux & ſéditieux, „ qui leur a été adreſſé par le Comte de Clarendon. J'ai „ ordre de vous le préſenter, & de vous prier de le leur „ renvoyer dans un tems convenable: car comme il eſt „ d'un ſtile, qui leur plaît beaucoup, ils deſirent de le „ garder." La lecture de cette Apologie mit les Communes en ſen, & enfin la Chambre vota, que cet Ecrit étoit *ſcandaleux, malin, & injurieux à la Juſtice de la Nation*, & ordonna qu'il ſeroit brulé par la main du Bourreau.

[P] *En l'année 1668 on attenta à ſa vie à Evreux.*] Il y a dans la Bibliothéque Bodléienne à Oxford une Lettre Originale de Mr. Olivier Long au Chevalier Guillaume Coventry, Sécretaire-d'Etat, datée d'Evreux en Normandie le 26 Avril 1668, dans laquelle il loi marque ce qui ſuit. „ En allant de Rouen à Orleans, je trouvai le 23 „ Avril N. St. le Comte de Clarendon (malheureuſement „ & injuſtement exilé) qui alloit à Bourbon, mais qui prit „ logement en maiſon particuliére dans une petite Ville „ nommée Evreux, à quelques lieuës de Rouen. Je fis „ comme la plupart des Gentilshommes Anglois, j'allai „ pour ſaluër cet Illuſtre Compatriote vers l'heure du „ ſouper, il me reçut à ſon ordinaire fort civilement. „ Avant la fin du ſouper, vingt ou trente mariniers Anglois vinrent à la grande porte de la Maiſon, & demandérent à entrer; comme elle étoit bien barrée, elle les arrêta quelque tems; mais ils l'eurent bien tôt forcée, „ & à la faveur de leur grand nombre ils chaſſérent tous „ ceux qu'ils rencontrérent dans la chambre du Comte, „ dont nous leur défendîmes l'entrée à l'aide de trois épées & piſtolets, pendant une demie heure environ; „ pluſieurs d'entre nous furent bleſſés dans ce combat, „ parce que ces drolles étoient bien munis d'épées & de „ piſtolets; ils forcérent enfin la porte & les fenêtres, & „ ayant à leur tête un certain Irlandois nommé Howard, „ qui, à ce qu'on m'a dit, a trois fréres au ſervice du Roi „ d'Angleterre, & d'un Enſeigne de la Compagnie des „ Canoniers, ils eurent bientôt trouvé le Comte dans ſon „ lit, où il étoit retenu par la goute: après lui avoir donné pluſieurs coups avec leurs épées & leurs canes, en „ faiſant d'horribles juremens, ils le tirérent au milieu „ de la place, où ils l'environnérent l'épée à la main: & „ après lui avoir reproché dans leur langue, qu'il avoit „ *vendu le Royaume, & les avoit privés de leur paye*, Howard commanda qu'ils lui paſſaſſent tous à la fois leurs „ épées au travers du corps. Mais quelque différend entre „ eux les empêcha de le faire, c'eſt ce que Dieu ſeul, qui „ envoya cet eſprit de diſcorde, ſait. Sur ces entrefaites leur Lieutenant, nommé Swaine, arriva & les déſarma; ſelac des Chefs furent mis en priſon, & quantité „ de choſes de prix, qu'ils avoient pillées, furent reſtituées. Monſieur de la Fonde, homme de qualité, & de la „ Chambre du Roi de France, envoyé pour cooduire le „ Comte ici, a été ſi fort bleſſé à la tête, qu'on déſeſpére „ de ſa vie. Pluſieurs de ces Aſſaſſins ont été auſſi fort „ bleſſés, & tout le monde ici eſt ſi indigné de cet odieux attentat, qu'ils recevront la récompenſe qu'ils ont „ méritée. Si nous avions eu aſſez d'armes à feu, nous „ nous ſerions certainement fait juſtice de ces coquins-là; „ mais nous ne doutons pas que les Juges ne ſuppléent à „ notre défaut." Nous ajoûterons ici l'Extrait d'un Manuſcrit, qui nous a été communiqué par le ſavant Mr. Richard Rawlinſon, Docteur en Droit, & Membre de la Société Royale, Intitulé; *Remarques faites dans un Voyage d'Exeter à Naples & à Livourne, commencé le 24 Février 1667, & finî le 24 Mars 1672, par Jean Brocking.* Voici le paſſage. „ Le 8 Avril 1667 N. St. j'allai rendre viſite „ au Comte de Clarendon Hyde, ci-devant Grand Chancelier d'Angleterre, qui s'eſt retiré ici (à Rouen) *incognito*, pour éviter les peines auxquelles les accuſations „ portées contre lui l'auroient expoſé s'il fût demeuré en „ Angleterre. Les Gens de Mer ſont ſurtout extrêmement „ animés contre lui; car pendant mon ſéjour ici, le Capitaine d'un Vaiſſeau, qui étoit au port, ayant été le voir, „ il le pria de lui envoyer une piéce de bœuf ſalé d'Angleterre: le Capitaine lui promit de le lui envoyer déa „ le lendemain ſans faute; mais quand il voulut l'envoyer, „ les Matelots déclarérent que ſi c'étoit au Comte de Clarendon qu'on l'envoyoit, il le jetteroient dans la mer, „ & le Capitaine après; enſorte que celui-ci fut obligé de prier le Comte de l'excuſer s'il ne tenoit pas ſa promeſſe, & de prendre patience, puiſqu'il ne pouvoit ſatisfaire ſon envie. Mylord nous reçut Mr. Wilkins & „ moi fort civilement, & s'entretint avec nous près d'une „ heure. Il eſt bien fait, vermeil, replet, & de moyenne „ taille, âgé environ de ſoixante ans & extrêmement affable. Je ne déciderai point par quel principe, il nous „ dit qu'il devoit partir pour Orleans, & ſe tendre de-là „ à Bourbon pour prendre les eaux. Il paroiſſoit fort „ tourmenté de la goute, & n'avoit que cinq ou ſix Domeſtiques; il avoit auſſi avec lui un Gentilhomme que „ le Roi de France lui a donné, pour lui ſervir de Sauvegarde dans les tettes de ſa domination."

[Q] *Son* Hiſtoire des Guerres Civiles d'Angleterre.] Les premiés Volume de cet Ouvrage parut à Oxford en 1702 in-fol. le ſecond en 1703, & le troiſiéme en 1704. Il a été réimprimé pluſieurs fois en ſix Volumes in-8. & il en a paru une Traduction Françoiſe à la Haye en 1704 & en 1709 in douze. Le Docteur Henri Felton (24) appelle notre Auteur „ l'Hiſtorien le plus illuſtre & le plus impartial que l'Angleterre ait produit. La compaſſion & „ le teſſentiment qui régnent dans les penſées, la noble liberté de ſes réflexions, le glorieux tribut qu'il paye à „ l'amitié, & la maniére dont il couvre ſa honte de ſa „ Patrie, ſont exprimés ſi admirablement, & dépeints „ avec des couleurs ſi vives, qu'on eſt touché de ſympathie, & qu'on ſent en liſant, que c'eſt le cœur qui parle chez lui, & qu'en écrivant il ſeotoit vivement les „ maux qu'il déploroit. Je n'ai trouvé aucun Auteur „ qui lui ſoit comparable pour la gravité & l'élevation du ſtile, la force & la clarté de ſa diction, la beauté & „ la majeſté de l'expreſſion, & pour cette noble négligence des périodes, qui ſait que les termes conviennent „ toujours au ſujet, avec une propriété & une exactitude, „ que l'Art & l'Etude ne peuvent donner." L'Auteur de la *Recherche Critique & Philoſophique des Cauſes des Prodiges & des Miracles rapportés par les Hiſtoriens, Avec un Eſſai ſur la maniére de rendre à l'Hiſtoire l'Ordre & la Pureté*, nous dit (25) que Ralegh & Hyde „ ſont les deux „ ſeuls Auteurs d'un génie vraiment Hiſtorique que l'Angletesre ait produits. Le premier excelle pour la grandeur & la majeſté des penſées, en quoi il égale ſon ſujet; & le ſecond, par la parfaite connoiſſance qu'il a des „ hommes, méritera de porter toujours, à l'excluſion de „ tout autre, le titre de *Chancelier de la Nature Humaine.* „ C'eſt le grand Hyde, & c'eſt lui ſeul, qui dans la connoiſſance des Hommes eſt toujours clair, profond, aiſé, „ & parfait. Je ne fais pas difficulté de dire que dans l'*Hiſtoire des Guerres Civiles*, il y a plus de fautes contre la „ véritable compoſition, que dans tous les Hiſtoriens Grecs „ & Romains pris enſemble; & je ne crois pas qu'il ſoit

(24) *Diſſertation on reading the Claſſicks and forming a juſt ſtyle.* p. 220. London 1730.

(25) Part. I. p. 60-62. London in-12.

vers autres Ouvrages [*R*].

„ difficile de prouver que dans ce ſeul Ouvrage il y a plus „ & de plus grandes beautés que dans tout le Corps de „ l'Hiſtoire Ancienne. C'eſt certainement le ſeul Hiſto„ rien Anglois dont nous pouvons nous glorifier. Les „ François peuvent ſe vanter d'avoir pluſieurs Ecrivains „ conſidérables de l'Hiſtoire de leur Pays; mais nous pou„ vons leur répondre avec la Lionne de la Fable à la Tru„ ye, qui vantoit ſa fécondité; *Il eſt vrai je n'en porte „ qu'un ſeul, mais cet unique eſt un Lion.*" A l'égard de ce qu'on a dit touchant l'interpolation de cette Hiſtoire, nous renvoyons à l'Article de FRANÇOIS ATTERBURY; nous ajoûterons ſeulement ici une Remarque écrite à la tête d'un Exemplaire in folio de cette Hiſtoire, qui eſt à préſent entre les mains de Mr. . . . . Gill; cette Remarque eſt de feu Mr. Thomas Sclater Bacon.

„ De Dovet-ſtreet le Jour de Pâques 1731.

„ Le Docteur Terry de Chriſt Church à Oxford a dit à „ Mylord Oxford, au Lord Duplin, à Thomas Harley, „ à Mr. Wotton, & à moi qu'il avoit été employé dans „ l'Ecole de Weſtminſter, en 1693. par l'Evêque Sprat à „ retirer le MS. de l'*Hiſtoire du Comte de Clarendon*, le pre„ mier Volume de la main du Comte même, mais mal é„ crit, & tous les Volumes écrits d'une belle main par „ ſon Sécretaire. Le Manuſcrit fut envoyé à Oxford, & „ l'Evêque, le Docteur Aldrich, MM. Smalridge, Atter„ bury, & Stratford, le preparérent pour la preſſe, & n'y „ changérent rien, ſinon qu'ils y mirent ici & là des par„ ticules & des parenthéſes; le Comte de Rocheſter ajoû„ ta environ quatorze lignes ſur la maniére dont le Roi ſe „ ſauva d'entre les mains des Eſpagnols & ſe rendit à Bre„ da, tirées du MS de ſon Pere. La famille a retranché „ quelque choſe touchant la conduite de la Reine, à l'en„ droit où il y a ces patoles, *Woo to Woman* &c. Il a rap„ porté la queſtion que la Reine fit étant à la Comédie, „ qui étoit ce *gras Homme*, en montrant Hyde, à quoi le „ Roi répondit, *c'eſt celui qui fais tout le mal.*" Il doit y avoir quelque mépriſe dans cette Remarque, ou dans l'*Apologie de l'Evêque* Atterbury &c. *contre les calomnies de Mr. Oldmixon touchant la publication de l'Hiſtoire du Comte de Clarendon*; ce Prélat diſant dans cette Piéce, que ni lui ni le Docteur Smalridge *n'ont eu aucune part à la réviſion de cette Hiſtoire, & qu'ils ne l'ont vuë qu'après qu'elle a été imprimée.*

[*R*] *Il a fait divers autres Ouvrages.*] *Pluſieurs Diſcours au Parlement*, pendant qu'il fut Chancelier, depuis la Reſtauration juſqu'à l'an 1667. Il y en a du moins dix, imprimés in fol. *Réponſe à une infame & ſéditieuſe Brochure, intitulée*, Déclaration des Communes d'Angleterre aſſemblées en Parlement, contenant les raiſons de la Réſolution qu'elles ont priſe, de ne s'adreſſer plus au Roi. Londres 1648 in-4. *Les Différences & Diſparités entre les Biens & la Condition de George Duc de Buckingham & Robert Comte d'Eſſex.* Dans les *Reliquiæ Wottonianæ.* Londres 1672 in-8. Il compoſa cette Piéce étant fort jeune, & avant que d'être entré dans les affaires. *Remarques ſur un Livre intitulé le* Fanatiſme fanatiquement imputé à l'Egliſe Catholique par le Docteur Stillingfleet, & l'accuſation réfutée & retorquée par S. C. *Par un Homme de qualité.* Londres 1674 in 8. Il s'en fit deux Editions dans cette année-là. La permiſſion eſt du 29 Novembre 1673. *Deux Lettres, l'une au Duc, l'autre à la Ducheſſe d'Yorck*, ſur ſon changement de Religion. *Court Examen & Revuë des Erreurs dangereuſes & pernicieuſes pour l'Etat & pour l'Egliſe, contenuës dans le Livre de Mr.* Hobbes *intitulé* Leviathan. Oxford 1676 in 4. La permiſſion du Docteur Rodolphe Bathurſt, Vice-Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, eſt du 1 Juillet 1676. L'Epître dédicatoire, adreſſée au Roi, eſt datée de Moulins le 30 Mai 1673. Il a fait auſſi des *Changemens & des Additions à un Livre*, intitulé, Recueil des Réglemens de la Chancellerie, Londres 1666 in-8. faites de l'avis & avec le ſecours du Chevalier Harbottle Grimſtone, Baronet, Maître des Rôles. Son *Hiſtoire de la Rebellion & des Guerres Civiles d'Irlande*, a paru à Londres en 1726 in folio. Ses *Eſſais* ont été imprimés en un Volume in-folio.

HYDE (THOMAS) un des plus ſavans Ecrivains du XVII. Siécle, étoit fils de Mr. Rodolphe Hyde, Miniſtre de Billingſley, près de Bridgnorth dans la Comté de Shrop, deſcendu des Hydes de Norbury dans la Comté de Cheſter. Il nâquit à Billingſley le 29 Juin 1636: ayant dès ſon enfance beaucoup de goût pour les Langues Orientales, il commença à les étudier ſous ſon Pere; en 1652 il entra au Collége du Roi à Cambridge, il fit connoiſſance avec Mr. Abraham Wheelock, fort habile dans les Langues, qui l'encouragea & le dirigea dans l'étude des Langues Orientales (*a*). Après avoir demeuré un peu plus d'un an dans le Collége, Mr. Wheelock l'envoya à Londres, & le mit au nombre des Correcteurs de la Polyglotte, à l'éditioo de laquelle le Docteur Brian Walton, depuis Evêque de Cheſter, travailloit dans ce tems-là, étant le ſeul Auteur du plan de cet excellent Ouvrage. Mr. Hyde aida non ſeulement à la correction de l'Arabe, du Syriaque, & du Samaritain, & à collatioooner divers exemplaires, mais il mit le *Pentateuque Perſan* en état de paroître [*A*]. En 1658 il alla à Oxford, & entra dans le Collége de la Reine, où on le fit peu de tems après Profeſſeur en Hébreu. Au commencement d'Avril 1659, Richard Cromwell, alors Chancelier de l'Univerſité, écrivit aux Membres des Lettres, où il diſoit que, „ Mr. Hyde depuis qu'il a été reçu Maître-ès„ Arts dans l'Univerſité de Cambridge, a ſuffiſamment attendu; qu'il a donné des preuves publiques „ de ſon habileté extraordinaire dans les Langues Orientales &c." Sur quoi les Délégués de l'Univerſité ordonnérent le 12 du même mois „ qu'il ſeroit admis en qualité de Maître-ès-Arts, en faiſant „ ſeulement une leçon ſur quelqu'une de ces Langues; & qu'il ſeroit diſpenſé de payer à l'Univerſi„ té, ce qui lui revenoit dans ces ſortes d'occaſions &c." Cet Ordre ayant été confirmé le même jour par la Coovocation, il fut aggrégé comme Maître-ès-Arts le lendemain (*b*), & peu après on le fit ſecond Bibliothécaire de la Bibliothéque Bodléienne, en la place de Henri Stubbe, qui fut privé de cet emploi. En 1665 il publia une Verſion Latine des Obſervations d'Ulug-Beig ſur la Longitude & la Latitude des Etoiles fixes, avec des Notes [*B*]; & au mois de Décembre de la même année il fut élu premier Bibliothécaire de la Bibliothéque Bodléienne, en la place du Docteur Thomas Lockey, qui réſigna cet emploi (*c*). Au mois d'Octobre 1666 on lui conféra, à la mort du Docteur Jean Wall, la Prébeode de *Yatminſter ſecunda* dans l'Egliſe de Salisbury (*d*). En 1674 il publia le Catalogue des Livres imprimés de la Bibliothéque Bodléienne [*C*]; & dans la ſuite il a donné divers autres Ouvrages [*D*]. Le Docteur Jean Gregory Archidiacre de Glocester étant mort, le Docteur Pri-

(*a*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 973.

(*b*) Wood *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 974 & *Faſti Oxon.* Vol. II. Col. 116.

(*c*) Wood *Ath. Oxon.* Col. 974.

(*d*) Le Neve *Faſti Eccleſ. Anglican.*

[*A*] *Il mit le Pentateuque Perſan en état de paroître.*] Ce Pentateuque avoit été imprimé à Conſtantinople en caractéres Hébraïques. Mr. Hyde le tranſcrivit en caractéres Perſans, ce que le ſavant Archevêque Uſſer croyoit impoſſible à faire même par un Perſan naturel, parce qu'une Lettre Hébraïque répond ſouvent à pluſieurs Lettres Perſanes, deſorte qu'il eſt difficile de démêler laquelle il faut prendre. Il traduiſit auſſi ce Pentateuque en Latin. Ce qu'il a fait d'ailleurs pour la Polyglotte, ſe trouve ſpécifié par le Docteur Walton dans la Préface, en ces termes. *Nec prætereundus eſt* D. Thomas Hyde, *juvenis ſpei juvenis, qui in linguis Orientalibus ſupra ætatem magnos progreſſus fecit, quorum ſpecimina dedit tum in Arabibus, Syriacis, Perſicis &c. corrigendis, tum in Pentateucho Perſico Characteribus Perſicis deſcribendo, qui antea ſuis Hebraicis exstitit, ejusque verſionem Latinam concinnando.*

[*B*] *En 1665 il publia une Verſion Latine des Obſervations d'Ulug Beig ſur la Longitude & la Latitude des Etoiles fixes, avec des Notes.*] Cette Verſion parut in-4. ſous ce titre: *Verſio Latina è Linguâ Perſicâ, Commentarii in Obſervationes Ulug Beigi de Tabulis Longitudinis & Latitudinis Stellarum fixarum.* C'eſt une petite partie d'un Ouvrage Aſtronomique d'Ulug-Beig. Le Docteur Hyde y a joint les Tables de la Déclinaiſon & de l'Aſcenſion des Etoiles fixes, de Mohamedes Tizinus.

[*C*] *En 1674 il publia le Catalogue des Livres imprimés de la Bibliothéque Bodléienne.* Il parut à Oxford in-folio ſous ce titre: *Catalogus impreſſorum Librorum Bibliothecæ Bodleianæ in Academiâ Oxonienſi: Curâ & Operâ* Thomæ Hyde *è Coll. Reginæ Oxon. Protobibliothecarii.* La permiſſion eſt du 26 Novembre 1674. l'Epître dédicatoire à l'Archevêque Sheldon eſt du 25 Novembre 1674.

[*D*] *Et dans la ſuite il a donné divers autres Ouvrages.*] Il a publié: *Quatuor Evangelia & Acta Apoſtolorum Linguâ Malaïcâ, Characteribus Europæis.* Oxford 1677 in-4. Son *Epiſtola de Menſuris & Ponderibus Serum ſive Sinenſium &c.* a été imprimée à la fin de l'Ouvrage du Docteur Edouard Bernard intitulé: *De Menſuris & Ponderibus antiquis, Libri tres.* Oxford 1688 in-8. En 1690 il imprima à Oxford in 4. *Annotatiunculæ* in *Tractatum Alberti Bobovii Turcarum Imp. Mohammedis IV. olim Interpretis primarii, de Turcarum Liturgiâ, Peregrinatione Meccanâ, Circumciſione, agrorum viſitatione &c. Subjungitur Caſtigatio in Angelum a Sancto Joſepho, Carmelitarum diſcalceatorum in Perſidè præfectum olim generalem.* En 1691 il donna à Oxford in 4. *Itinera Mundi, ſic dicta, nempe Coſmographia, Autore Abrahamo Peritſol, cum Verſione & notis Thomæ Hyde.* Il a fait réimprimer à la fin de cet Ouvrage les deux Piéces ſuſmentionnées, *Tractatus Alberti Bobovii de Turcarum Liturgiâ* &c. & *Caſtigatio in Angelum à Sancto Joſepho* &c. En 1694 il publia à Oxford in-8. *De Ludis Orientalibus Libri duo* &c. Le premier Livre eſt en deux

Prichett Evêque de ce Siége, dont la femme étoit proche parente de celle de Mr. Hyde, le nomma à

deux parties, dont la premiére contient *Mandragorias, ſeu Hiſtoria Shabbatdii* &c. en Latin, & la ſeconde *Hiſtoria Shabbatdii* &c. en Hébreu & en Latin. Cette Hiſtoire avoit paru ſeule à Oxford en 1689 in-8. Le ſecond Livre renferme *Hiſtoria Neridludii, hoc eſt dicere, Trunculorum* &c. Il a auſſi fait *In Hiſtoriam Plantarum Oxonienſium Annotationes Nominum ſingularum Plantarum Linguâ Arabicâ, & Perſicâ & Turcicâ*, publié par Jacob Bobart dans ſon *Hiſtoria Plantarum*, Oxford 1699 in-4. M. Wood nous apprend (1), qu'en 1694 il avoit prêt pour l'impreſſion *Hiſtoriæ Ægypti naturalis curioſæ de Animalibus, Plantis &c. Compendium, Arabicè & Latinè, cum Iconibus & Notis* in-8. *Chimuch ſeu Catechiſmus Eccleſiæ Anglicanæ Hebraicè verſus, cum Notis* in 8. *Hiſtoria Religionis Veterum Perſarum eorumque Magorum, cum Zoroaſtris Vitâ & Præceptis, ejuſque de Chriſto Vaticinium. Una cum ſpecimine Veteris Linguæ & Scripturæ Perſicæ jam poſtliminio reſtituendæ.* Cet Ouvrage a paru à Oxford en 1700 in-4. ſous ce Titre: *Hiſtoria Religionis Veterum Perſarum eorumque Magorum. Ubi etiam vera Abrahami, & Mithræ, & Veſtæ, & Manetbii Hiſtoria* &c. *atque Angelorum Officia & Præfecturæ ex veterum Perſarum ſententiâ. Item Perſarum annus antiquiſſimus tangitur, is ex Gjemſhid detegitur, verus ex Tejedgherd de novo proditur, is ex Melicſhâh, is ex Seigjûk & ex Chorzemſhâh notatur, & is ex Kazi & ex Oigbur explicatur. Zoroaſtris Vita ejuſque & aliorum Vaticinia de Meſſiâ e Perſarum aliorumque monumentis eruuntur: Primitivæ ſpiritûs de Deo & de Hominum Origine reſeruntur; Originale Orientale Sibyllæ Myſterium recluditur, atque Magorum Liber Sad-der (Zoroaſtris Præcepta ſeu Religionis Canones continens) e Perſico tranſlatur exhibetur. Duntur Veterum Perſarum Scripturæ & Linguæ (ut hæ jam primò Europæ producantur & illuratæ Orbi poſtliminio reddantur) Specimina. De Perſicæ ejuſdemque Linguæ Nominibus, deque hujus Dialectis, & a moderna differentiis ſtrictim agitur. Auctor eſt Thomas Hyde* S. T. D. *Ling. Hebraicæ in Univerſitate Oxon. Profeſſor Regius, & Ling. Arabicæ Profeſſ. Laudianus. Præmiſſa Capitum Elencho, accedunt Icones, & Appendix variarum Diſſertationum.* Cet Ouvrage eſt dédié à Mylord Somers, Baron d'Eveſham. Il eſt diviſé en trente-cinq Chapitres, auxquels eſt joint un grand Appendix, contenant des Diſſertations ſur diverſes matiéres. Il paroît par le Titre, que le deſſein de Mr. Hyde n'eſt pas de nous donner le plan de la Religion des Perſans d'aujourd'hui, qui ſe trouve dans l'Alcoran, la Religion Mahométane étant à préſent la Religion dominante de Perſe. Il diſtingue donc d'abord dans le premier Chapitre les Perſans, en Anciens & Modernes. Les Anciens avoient une Religion toute différente des Modernes, & qui s'eſt conſervée juſques à préſent dans quelques uns de leurs deſcendans. Les Modernes ſont un mélange de pluſieurs Nations différentes, de Sarraſins, de Tartares, de Parthes, de Médes, & d'anciens Perſans devenus Mahométans, & de femmes Géorgiennes & d'autres Pays tranſplantées dans la Perſe, qui ont fait une langue mêlée de celle de toutes ces différentes Nations. L'Auteur, avant que d'entrer dans le détail, nous donne, dans ſon premier Chapitre, une idée générale de la Religion de ces anciens Perſans. Il y en a encore aujourd'hui, qui la profeſſent & en Perſe & dans les Indes, qui vivent ſéparés des autres autant qu'ils peuvent, & qui ne mangent qu'avec ceux de leur Religion, pour conſerver leur pureté. Cette Religion a paſſé par trois états différens. Le premier a été un état de pureté, ceux qui en faiſoient profeſſion n'adorant que le vrai Dieu, duquel ils avoient des idées très-pures, qu'ils avoient reçûes de leurs Ancêtres Sem & Elam. Le ſecond état eſt celui où le Sabaiſme fut mêlé avec la connoiſſance & le Culte du vrai Dieu; ils n'adoréroit pas à la vérité le Soleil & les Planétes; mais ils eurent trop de reſpect pour ces Aſtres, & tombérent dans la ſuperſtition à cet égard. Abraham combattit de tout ſon pouvoir tous les faux cultes & toutes les ſuperſtitions de ſon tems, & comme les Perſans ont beaucoup de reſpect pour ce Patriarche, & avouent qu'ils tiennent leur Religion de lui, Mr. Hyde ſe perſuade que ce ſaint homme les fit revenir de tous leurs égaremens, & rétablit parmi eux le Culte du vrai Dieu dans toute ſa pureté. Mais ils retombérent dans la ſuite dans leurs premiéres ſuperſtitions, ſans perdre néanmoins la connoiſſance du vrai Dieu, du ſervice duquel ils furent toujours ſi jaloux, qu'ils ont eu horreur de toute adoration & de tout ſervice des Images. Enfin le troiſiéme état de la Religion des Perſans eſt, lorſqu'à l'imitation du feu, qui ſe conſervoit ſur l'Autel du Temple de Jéruſalem, ils gardérent auſſi un feu perpétuel ſur un Autel, ce qu'ont auſſi fait les Grecs & les Romains. C'eſt ce qui a donné lieu à l'opinion généralement reçûe, que les anciens Perſes ont adoré le Feu; mais notre Auteur entreprend de les juſtifier ſur cet Article. Il avoue qu'ils regardoient ce Feu, comme une choſe ſacrée, & qu'ils lui rendoient une eſpéce de Service, qu'il appelle *Pyrodulie*; mais il nie qu'ils l'ayent jamais adoré d'une adoration proprement dite, & qu'il nomme *Pyrolatrie*. Il ne faut pas être ſurpris qu'on ait imputé à ces Peuples des pratiques qu'ils n'obſervent point; il eſt très difficile de bien connoître leur Religion, parce que Zoroaſtre, leur grand Prophéte, leur a défendu expreſſément de l'enſeigner aux Etrangers non plus que leur Langue. Cependant notre Auteur ayant prié un de ſes Amis, qui étoit en Perſe, de s'informer des Sacrificateurs de cette Religion, touchant le Culte qu'ils rendoient à *Mithra*, qui eſt le Soleil, ils répondirent qu'ils n'avoient jamais adoré le Soleil, qu'ils ne rendoient aucun Culte Divin, ni à cet Aſtre, ni à la Lune, ni aux Etoiles, mais qu'ils ſe tournoient ſeulement du côté du Soleil en priant, parce que ſa nature approche fort de celle du Feu. Ils le regardent d'ailleurs comme l'image de la Divinité: quelques-uns d'entre eux ont dit que Dieu y faiſoit ſa réſidence, & il y en a même qui ont cru que ce ſeroit le ſéjour des Bienheureux. Ce ſont-là les véritables raiſons du reſpect qu'ils ont pour cet Aſtre, mais ce reſpect ne va pas juſqu'à l'Adoration. Il en eſt de même du Feu: lorſqu'on leur a demandé s'ils l'adoroient, ils l'ont toujours conſtamment nié, ſoutenant qu'ils n'adoroient que Dieu ſeul. Mais comme ils avoient beaucoup de reſpect pour leur Feu ſacré, ſi quelqu'un étoit obligé de faire quelque Serment, il le faiſoit devant ce Feu brulant ſur l'Autel; de même que les Juifs devant l'Autel de Jéruſalem, ſur lequel il y avoit du feu. C'étoit auſſi la coutume des Arabes Payens, qui lorſqu'ils ſonpçonnoient que celui qui devoit jurer alloit faire un faux ſerment, jettoient ſecrettement du Sel dans le feu, pour l'épouvanter par le *petillement* que ce Sel faiſoit. Comme les Juifs bruloient leurs Holocauſtes dans le Feu ſacré, les Perſans s'en ſervoient auſſi pour leurs ſacrifices, n'eſtimant pas que les victimes ſouillaſſent le feu, de même que les autres choſes profanes; mais ſi quelqu'on y jettoit des ordures, où y cracholt dedans, c'étoit un crime digne de mort. Les Rois de Perſe & les autres perſonnes riches jettoient quelquefois dans le feu des perles, des aromates, & des huiles précieuſes, pour le nourrir, diſoient-ils, plus délicatement, & ils appelloient cela les *Feſtins du Feu*. Mais ils faiſoient à l'honneur de Dieu, & lui rapportoient comme à la derniére fin, tout ce qu'ils faiſoient à l'égard du Feu, ou par ſon moyen. Ce n'eſt pas au reſte pour ce ſeul Elément qu'ils témoignoient du reſpect, ils en avoient auſſi pour les trois autres, l'Air, l'Eau, & la Terre, parce qu'ils les regardoient comme les principes de toutes choſes. Ils avoient & ont encore à préſent pour cet effet des *Curateurs* des quatre Elémens, qui ſont gagés exprès, pour avoir ſoin des Eaux, des Fleuves, & des Fontaines, pour empêcher, autant qu'il leur eſt poſſible, que l'Air ne ſoit infecté de quelque mauvaiſe odeur, que le Feu ne ſoit ſouillé de quelque ordure, & la Terre de quelque corps mort. C'eſt par le reſpect qu'ils ont pour la Terre, qu'ils n'enſevelifſent point leurs morts; & de peur qu'ils n'infectaſſent trop l'air, ils nourriſſent des Corbeaux & des Vautours, pour les leur faire dévorer, enſorte que les corps des hommes n'ont d'autre tombeau que les entrailles de ces Oiſeaux de proye. C'eſt pour la même raiſon que Numa ordonna que les Veſtales auroient ſoin des quatre Elémens, delà vient que le mot de *Veſta* ſe prend quelquefois pour le Feu, & quelquefois pour la Terre. Les Veſtales devoient auſſi avoir ſoin de la Fontaine des Muſes, qui étoit près de leur Temple. Les Perſes ont en horreur tous les Animaux nuiſibles, & ils eſtiment au contraire un peu trop le Chien & le Coq. Zoroaſtre leur a commandé expreſſément de nourrir des Chiens, & ils font un ſi grand cas des Coqs, parce qu'ils ſont une eſpéce d'horloge vivante, qu'ils n'expoſeroient à la plus grande peine plutôt que de couper la tête à un de ces animaux. Delà vient qu'Ariſtophane appelle le Coq, l'Oiſeau de Perſe ou de Médie; auſſi y a-t-il une ſi grande quantité de ces Animaux dans ce Pays, que nos Voyageurs ne s'y nourriſſent preſque d'autre choſe, que de Poules & de leurs œufs. C'eſt delà que cette eſpéce d'Oiſeau, ſi utile à l'homme, s'eſt multipliée dans tout le reſte du Monde. Dans le ſecond Chapitre l'Auteur rapporte comment les Perſes ſe vantent d'avoir reçu leur Religion d'Abraham, ce qui lui donne occaſion de faire l'Hiſtoire de la Vie de ce Patriarche, de rechercher quels étoient ſes véritables ſentimens en matiére de Religion, & de les comparer avec ceux des Perſes. Mr. Hyde explique d'une maniére toute nouvelle divers mots Chaldaïques dont on avoit ignoré la véritable ſignification juſqu'à préſent. Il fait voir qu'Abraham ſe rendit célébre dans tout le Monde, & que c'eſt l'ordre que Dieu lui donna d'immoler ſon fils, & que les Payens ont cru qu'il avoit exécuté, qui les a porté à croire, que pour obtenir quelque grande faveur du Ciel, il n'y avoit point de moyen plus ſûr, que d'immoler quelqu'un de ſes enfans à la Divinité. Les Indiens Idolâtres ont appellé le Chef de leurs Sacrificateurs *Brahma*, ou *Brahans*, qui n'eſt autre choſe que le nom d'Abraham. Selon les Juifs & les Orientaux, dont notre Auteur ne déſapprouve pas le ſentiment, ce Patriarche vivoit du tems de Nimrod, qui eſt le Ninus des Peyens, & qui étoit fils de Cuſh. Celui-ci habitoit dans le Territoire de Babylone; mais ſa Chaldée étant trop petite pour ſes Deſcendans, ils paſſérent dans le Pays voiſin, & s'y établirent: ce Pays fut d'abord nommé du nom de leur Pere *la Terre de Cuſh* & enſuite la terre d'*Havila*, & elle eut celui d'*Arabie*, d'*Yaarab* fils de *Jokran*, qui habita dans ce même Pays, & qui le poſſéda. De cette remarque & de quelques autres, l'Auteur conclut que c'eſt mal à-propos que l'on entend par la *Terre de Cuſh*, dont parle l'Ecriture, l'*Ethiopie*, puiſque ce mot ne ſe prend en ce ſens dans aucun endroit de la Bible, & qu'il ſignifie toujours, ou le Territoire de Babylone, ou l'Arabie. Il y a quantité d'autres remarques très-curieuſes dans ce Chapitre. Quelques-uns ont cru qu'Abraham fut élevé dès ſa naiſſance dans la véritable Religion, qui étoit celle d'Héber, l'un de ſes Ancêtres; mais Mr. Hyde croit plus vraiſemblable

(1) *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 975.

à cette place (*e*) le 14 Décembre 1678. Il fut reçu Docteur en Théologie le 3 Avril 1682 (*f*). Le

(*e*) Wood *Ath. Oxon.* Col. 974.

(*f*) Idem *Fasti Oxon.* Vol. II. Col. 219.

l'opinion commune, qui veut qu'Abraham fut d'abord Idolâtre, & qu'il fut converti à la connoiſſance du vrai Dieu par une grace du Ciel toute particuliére. Il eſt impoſſible de ſavoir à quel âge il fut converti. L'Opinion des Perſes, qui veulent que ce fut à quinze ans, ou celle de Cedrenus, qui met cette converſion à l'âge de vingt quatre ans, ne déplaît pas à l'Auteur, qui dit bien des choſes enrieuſes ſur Abraham, ſur ſon pere Tharé, ſur ſa Patrie, ſur ſes Actions, &c. Dans le Chapitre troiſiéme Mr. Hyde examine plus particuliérement la Religion des Perſes, & fait voir en quoi elle convenoit & en quoi elle convient encore aujourdhui avec celle d'Abraham. Il eſt auſſi parlé dans le même Chapitre des Sabaïtes & de leur Religion. Les Perſes ont connu l'Hiſtoire de la Création du Monde, ſoit qu'ils l'ayent appriſe des Iſraélites, ſoit que Zoroaſtre les en ait inſtruits, & ils l'ont conſervée plus pure qu'aucune autre Nation. Comme Moyſe n'a rien dit de la Création des Anges bons ou mauvais, les Perſes n'en ont point auſſi parlé. Mr. Hyde prétend, que quoique les Anges ſoient des Créatures, qui par conſéquent ne ſont point auſſi anciennes que le Créateur, on ne peut pourtant douter, qu'ils n'ayent eſiſté un tems infini avant la Créstion du Monde; & qu'ils ne ſoient ſi anciens, qu'il eſt impoſſible à l'eſprit de l'homme de ſe formes une juſte idée de leur antiquité; „ Car, dit-il, il n'eſt ni pieux, ni hon„ nête, de s'imaginer que Dieu ait été en aucon tems „ ſans Miniſtres; & l'on doit croire qu'il a eu toujours „ des Anges prêts à le ſervir, & diſpoſés en tout tems à „ eſécuter ſes Ordres". *Quamvis Angeli ſint Creaturæ, adeoque non antiquitate æquales ſint cum ſuo Creatore; nullum tamen eſt dubium quin exiſterint infinito tempore ante Creationem Mundi, & ſint tantæ antiquitatis, quæ ſit ultra humanæ mentis vires conceptionemque vitè conſiderare aut perpendere; quod piè credendum eſt, cum non ſit pium aut decorum imaginari Deum ullo unquam tempore fuiſſe Miniſtris deſtitutum, ſed ſemper habuiſſe Angelos miniſtrantes, qui ad nutum ipſius divinum juſſa præſtare conſtanter omni tempore parati fuerint* (2). [☞ Mr. Bernard remarque très-judicieuſement (3), que cet argument paroîtra à bien des perſonnes prouver trop; car enfin, entaſſez ſiécles ſur ſiécles tant qu'il vous plaira, faites-en un nombre compoſé d'autant de cenſiéres qu'il y a de grains de ſable ſur le rivage de la Mer, & donnez cette antiquité aux Anges, ce ne ſera encore qu'un inſtant par rapport à l'éternité, & Dieu ſe ſera paſſé de Miniſtres tous les ſiécles infinis que l'on concevra au-delà, & qui compoſeront l'éternité; à moins qu'on ne veuille dire, ou que Dieu lui-même n'a pas toujours exiſté, ou que les Anges ſont éternels de même que Dieu, s'il n'eſt pas convenable de le laiſſer ſans Miniſtres; esr à qui ſait un peu méditer, ne dooner des Miniſtres à Dieu que lorſque le Monde fut créé, & lui en donnes durant des millions de ſiécles avant cette Création, poorvu qu'il y ait eu un moment où il ait commencé à en avoir, & avant lequel il n'en avoit point, c'eſt à peu près la même choſe. Adn. du Traan.] Mr. Hyde croit auſſi que les Anges Apoſtats ont péché avant la Création du Monde; il ſoupçonne pourtant que cette chute n'arriva que peu de tems auparavant. Notre Auteur croit que, comme les Perſes ſont des Deſcendans de Sem, ils reçurent auſſi de lui la connoiſſance du vrai Dieu, quoique dans la ſuite ils tombérent dans une eſpére de Sabaïſme, comme tout le reſte du Monde. Ils furent retirés de leurs erreurs par les ſoins d'Abraham, ce qui fit qu'ils donnérent à leur Religion le nom de ce Patriarche, l'appellant *la Religion d'Abraham*. Il vainquit *Chodorlaomer* Roi de Perſe, & il y a apparence que ce Prince & ſes Alliés ſuivirent la Religion du Vainqueur, & que cet exemple fut imité par les Sujets de ces Souverains, ſelon ce qui arrive ordinairement, que le Peuple ſuit la Religion de ceux qui le gouvernent. A l'égard des Sabaïtes Mr. Hyde nous apprend, que ce n'eſt point le nom d'une Nation particuliére, comme celui de *Sabéens*, ainſi appellés du nom d'une Ville de l'Arable Heureuſe, nommée *Saba*. C'eſt le nom d'une Secte répanduë chez pluſieurs Nations, qui adoroit les Aſtres & les Idoles. Les Arabes n'ont pas réuſſi ſur l'origine de ce nom, puiſqu'ils ont cru que le mot *Saba* ſignifioit *changer de Religion*; le mot *Sabaïte* vient du mot Hébreu צבא *Saba*, qui ſignifie des *Troupes* ou une *Armée*, & l'on a donné le nom de *Sabaïtes* à ceux qui adoroient l'Armée des Cieux, c'eſt-à-dire les Etoiles. Il y avoit de deux ſortes de Sabaïtes, les uns adoroient les Etoiles, & les autres les Idoles. Ces premiers étoient encore de deux ſortes, les Sabaïtes Grecs, qui adreſſoient principalement leurs vœux aux Planétes, & les Sabaïtes des Indes, qui les adreſſoient aux Etoiles fixes. Mr. Hyde relève ici pluſieurs Auteurs Profanes, qui ont parlé fort diverſement, & d'une maoiére confuſe de la Religion des Perſes, & il rectifie ce qu'ils en ont dit, en diſtinguant les tems. Il envnient avec Hérodote & Strabon, qu'il y a eu un tems où les Perſes n'ont eu ni Temples ni Autels; c'eſt lorſqu'ils n'adreſſoient leurs prières qu'aux Planétes, on à Dieu, pour être favoriſés de leurs douces influences. Mais lorſqu'ils commencérent à conſtruire de certains lieux, pour y conſerver le Feu ſacré, & que l'Auteur appelle *Pyrea*, alors ils commencésent auſſi à avoir des Autels ou des Foyers élevés, ſur leſquels ils offrirent quelquefois des Sacrifices. Il n'eſt pas abſolument vrai, comme l'ont écrit les mêmes Auteurs, que les Perſes n'ayent point eu de Statuës; puiſque *Giemſhid*, l'un de leurs Rois, eſt accuſé d'Idolatrie, & que ſur la fin de leur Empire ils ont adoré *Vénus* dans des Temples deſtinés à cet effet, & où cette Déeſſe avoit ſes Prêtres & ſes Prêtreſſes. Hérodote raconte, qu'il y avoit une Loi à Babylone, qui ordonnoit que les Femmes ſe rendroient une fois dans leur vie au Temple de Vénus, où elles ſe proſtitueroient au premier Paſſant qui voudroit avoir commerce avec elles, & qu'elles ne pourroient refuſer. Les plus riches y alloient en chariot équipées magnifiquement. Dès qu'une fois elles y étoient, elles ne devoient point s'en retourner[1], avant que quelque Paſſant eût eu pitié d'elles. Les belles, ajoûte Hérodote, étoient bientôt renvoyées, mais il y en avoit telle, qui étoit ſi laide, qu'elle étoit obligée d'attendre pluſieurs années, avant que de recevoir ſon paſſeport. Notre Auteur n'a lu nulle part, que les Perſes ayent eu d'autres ſtatues que celle de Vénus. Le Chapitre quatriéme eſt employé à prouver contre les Auteurs Grecs & Latins, que le ſervice que les Perſes ont rendu à *Mithra*, n'étoit point une Adoration divine proprement dite. Le Chapitre cinquiéme contient une eſpéce de digreſſion ſur le Sabaïſme moderne; & ſur l'Idolatrie des Nations, qui ſe ſont fait des Idoles ſous les influences des Planétes. On voit dans le Chapitre ſixiéme le ſoin que les anciens Perſans prenoient pous conſerver l'Eau & le Feu; esr quoiqu'ils priſſent ſoin de conſerver la pureté des quatre Elémens, ils avoient uſſ ſoin plus particulier de l'Eau & du Feu, parce que c'étoient les deux qui pouvoient être le plus facilement ſouillés. Ils croyoient qu'il y avoit un Ange ſpécialement deſtiné à la garde de l'Eau, pour la gsrantir de toute ſouillure, & ils le nommoient *Ardiſur*, ou *Arduiſur*. Ila célébroient ſes louanges, & le priojent de continuer ſon miniſtére. Le Chapitre ſeptiéme parle de la Déeſſe *Veſta*, que les Grecs & les Romains ont adorée. Dans le Chapitre huitiéme il s'agit de la Déeſſe Veſta des Perſes, & du ſoin que prenoient leurs Sacrificateurs Mages de conſerver le Feu. Ces Sacrificateurs devoient être ſtarlés, parce que chez ces Peuples c'étoit un mérite, & pour cette vie & pour la vie à veoir, que d'augmenter le nombre des Fidéles, en mettant des enfans au monde. Notre Auteur croit que les Perſes ont eu coutume de conſerver le Feu ſacré, longtems avant que Zoroaſtre réformât leur Religion. D'où il ſuit qu'avant ſon tems ils eurent auſſi des lieux couverts, en forme de Temples, puiſqu'ils n'auroient pu conſerver le feu autrement. Zoroaſtre en augmenta ſeulement le nombre, comme le prouve notre Auteur. Il y a un Livre Perſan, nommé *Gjâvidân Chrâd*, c'eſt-à-dire, *la Sageſſe éternelle*, qui eſt plus ancien que tous les Ecrits de Zoroaſtre, & qu'on attribuë à un de leurs Rois, nommé *Hâſchangh*. Ce Livre ſubſiſte encore aujourd'hui, & prouve évidemment que les Peuples de ce tems-là n'adoroient que le véritable Dieu. La même vérité paroît de quelques autres, que notre Auteur cite. Le Chapitre neuviéme parle des deux Principes de toutes choſes, ſelon la penſée des Perſans, des noms qu'ils leur ont donnés, des ſentimens qu'ils ont eu de Dieu & de la Création de tous les Etres. Ces Peuples établiſſoient donc deux Principes, le premier qui étoit ſeul & éternel, l'Auteur & le Principe de tout Bien étoit Dieu, qu'ils nommoient *Yezâd*, *Izâd*, ou *Iaïd*, c'eſt-à-dire *celui qui doit être prié*. Ils l'appelloient auſſi *Ormûzd* ou *Hormus*, ou *Hormizda*, & en y joignant un nom plus nouveau *Hormizda Choda*, c'eſt-à-dire, *le grand Dieu*, ou *le Dieu Souverain*. C'eſt de ce mot que les Grecs ont fait celui d'*Oromaſdes*. Outre ce Principe ils en mettoient un autre créé, qu'ils nommoient *Abériman*, *Abreman*, *Abriman*, & quelquefois en Poëſie *Abrimanan*, dont les Grecs, qui ont écrit l'Hiſtoire des Perſes, ont fait leur Ἀρειμανιος. Ce mot eſt compoſé de deux autres, qui ſont Synonymes, & qui ſignifient *impur*, *ſouillé*, *ſale*; enſorte que ces deux mots joints enſemble ſignifient, ce qui eſt très impur, très-ſale. Dans leurs Livres anciens, pous marquer l'horreur qu'ils avoient poor le Démon, à qui ils donnoient ce nom, ils l'écrivoient renverſé de cette façon ωπμɹɔqɹ. Pour ce qui concerne la Créstion, les Perſes enſeignent avec l'Ecriture, qu'elle a été faite en ſix eſpaces de tems. Mais ils prétendent que ce ne ſont pas des jours ſimples, & que par un jour il ſaut entendre l'eſpace de pluſieors jours. Voici donc comment ils diviſent ces ſix tems, & les noms qa'ils leur donnent. Ils appellent le premier *Mid yâzeram*, contenant l'eſpace de quarante-cinq jours, durant leſquels Dieu créa les Cieux. Le ſecond nomme *Mid-yâſhom*, contenant ſoixante jours, qui furent deſtinés à la création des Eaux. Le troiſiéme s'appelle *Pâtiſhahim*, & comprend ſoixante-quinze jours employés à la créstion de la Terre. Le quatriéme le nom de *Iaſeram*, & n'eſt que de trente jours, durant leſquels les Arbres furent produits. Le cinquiéme s'appellé *Midyâirim* eſt de quatre-vingt jours, durant leſquels toutes les Créatures furent produites. On Auteur cité par Mr. Hyde dit que dans ce cinquiéme Période Dieu créa les Bêtes & les Oiſeaux, ſavoir cent ſoixante & douze eſpéces des premiéres, & cent dix des derniers. Le ſixiéme ſe nomme *Hamaſpitamidim*, & comprend l'eſpace de ſoixante-quinze jours, qui furent employés à créer l'Homme. Tous ces tems, joints enſemble, ſont le nombre de trois-cens ſoixante cinq jours, qui compoſent une année entiére. Selon les Perſans la Création commença vers le mois de Mai, & finit dans le même tems, enſorte qu'Adam ſortant fralchement des mains de Dieu, vit toute la Terre couverte de ſes fruits. Zoroaſtre ordonna que pour chscun de ces ſix périodes employés à la Creation du Monde, on célé-

bât

(2) P. 82. 83.

(3) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Février 1701. p. 168. 169.

Le 22 Décembre 1691 il fut nommé Profeſſeur en Arabe, à la place du Docteur Edmond Pocock, qui

brât cinq jours de fête. Dans le Chapitre dixiéme l'Auteur parle de l'Origine du Genre Humain, du Déluge, de divers Paradis Terreſtres imaginaires, de Moyſe & de Salomon, & fait voir que la Religion des anciens Perſans convient en pluſieurs choſes avec celle des Juifs, & en a été tirée. Ces Peuples ont cru qu'Adam & Eve ont été la tige du Genre-Humain, quoiqu'il y en ait eu parmi eux, qui leur ont donné d'autres noms. Ils ont cru un Déluge univerſel, qui couvrit toute la Terre. Cependant ils ne ſont pas tous de cette Opinion; quelques-uns ont nié le Déluge; d'autres ont dit, qu'il n'avoit pas été Univerſel, & qu'il n'avoit pas paſſé le ſommet d'une montagne qui eſt près d'*Hulwan*, Ville ſur les frontiéres de l'Aſſyrie & de la Perſe. Les Perſans ont parlé de divers Paradis Terreſtres, & ont quelquefois donné divers noms au même lieu. Cela vient de ce que la véritable ſituation du Jardin d'Eden étant inconnu, chacun a cherché quelque lieu où le placer; quelques-uns l'ont mis à Jéruſaleu, & d'autres ailleurs. Ils ont en connoiſſance de *Moyſe*, qu'ils ont appellé *le Berger rouſſeau qui tient un bâton*, parce qu'il fut Berger chez Jéthro ſon beau-pére; & qu'il fit tous ſes miracles en Egypte & dans le Déſert par le moyen de ſa Vergе. Ils ont auſſi connu Salomon, à qui ils ont donné le nom de *Gjem*, qui eſt auſſi celui d'un de leurs Rois. Les Chapitres onziéme, douziéme & treiziéme, contiennent les noms & les attributs que les Perſes ont donnés à Dieu, aux Anges & au Démon. Dans les ſept Chapitres ſuivans Mr. Hyde nous parle de l'Année & des diverſes Epoques, des anciens Perſans & d'autres Peuples, & des noms des Anges, qu'ils croyoient préſider à chaque mois de l'Année. L'Année des anciens Perſans étoit Solaire & non Lunaire; mais comme elle n'étoit compoſée que de douze mois de trente jours chacun, elle ne répondoit pas exactement au tems que le Soleil employe à parcourir l'Ecliptique, ce qui faiſoit que le commencement de leur Année répondoit ſucceſſivement à tous les degrés des Signes du Zodiaque, & parcouroit toutes les Saiſons, juſques à ce qu'après 1460 ans, elle revenoit au même point où elle avoit d'abord commencé. Le Roi *Gjemſhid*, laiſſant cette maniére de compter dans l'Uſage Civil, en établit une autre pour la Religion, afin qu'au bout d'un certain tems les mêmes fêtes ſe rencontraſſent dans la même ſaiſon de l'année. Il ordonna pour cet effet qu'au bout de 120 ans on intercaleroit un mois tout entier, que l'on nommeroit du nom du mois, après lequel il ſeroit intercalé. *Iſdegerde* établit une autre Epoque. Il voulut qu'on commençât de compter les années du commencement de ſon régne, & il en remit le commencement au mois de Mars, dont il étoit fort éloigné, lorſque ce Prince parvint à la Couronne. Il abolit les noms des Anges que portoient les mois, & leur donna des noms naturels tirés de la ſaiſon qui régne dans chaque mois. Il changea auſſi les noms des jours, & leur en donna qui étoient pris de quelque événement remarquable, nommant l'un par exemple *abondance de richeſſes*, l'autre d'un nom qui marquoit quelque grande joye qu'il avoit eue, un autre de la vengeance qu'il avoit tirée de quelque ennemi, de quelque combat, ou de quelque autre événement ſinguliet. Il abolit par conſéquent toutes les Fêtes & tout le Service Divin qui ſe pratiquoit à certains jours; enſorte que dans ſon Calendrier on ne trouve que la Fête du Nouvel-an. Mais Iſdegerde n'ayant régné que vingt ans, les Perſans, qui n'avoient pas encore oublié leurs Cérémonies, revinrent, après ſa mort, à leur ancienne maniére de compter, redonnant aux mois & aux jours les noms qu'ils avoient avant le régne de ce Prince. C'eſt donc mal-à-propos que divers Auteurs, tant Orientaux qu'Européens, appellent cette ancienne Epoque, l'*Epoque d'Iſdegerde*, puiſqu'au contraire cette Epoque fut abolie par ce Prince, & qu'il en établit une autre, qui ne dura pas plus que ſon régne. Du reſte il paroît par ce qu'on vient de dire, que les anciens Perſans ne connoiſſoient point la diſtinction de l'Année en ſemaines, mais qu'ils la diviſoient ſeulement en douze parties égales, & tous les jours du mois avoient leur nom particulier, comme ceux de chaque ſemaine en ont de particuliers parmi nous. Le Docteur Hyde donne encore ici l'explication des Epoques des Tartares & des Chinois. Dans les Chapitres dix-neuviéme & vingtiéme, il parle des divers emplois que les Perſans donnoient aux Anges, & il remarque que les anciens Perſans, de même que ceux d'aujourd'hui, qui ſont Mahométans, croyent que chaque homme a deux Anges près de lui, l'un bon & l'autre mauvais. Dans les Chapitres XXI & XXII. Mr. Hyde parle des Légiſlateurs des Perſans, de l'état de leur Egliſe primitive & Orthodoxe, des Héréſies, des Sectes, & des Hérétiques qui ont été parmi eux, & en particulier de *Manes*, de *Mazdek*, & de quelques autres. Après Abraham leur plus ancien Légiſlateur a été Zoroaſtre. Il vivoit ſous le régne de Darius fils d'Hyſtaſpe, & faiſant le Prophéte, après quelques difficultés, il fit goûter ſa Religion à ce Prince, qui l'établit dans ſes Etats. C'étoit l'ancienne Religion repurgée du Sabaïſme, & enrichie de quelques rites & de quelques cérémonies particuliéres. C'eſt cette Religion que retiennent encore pluſieurs Perſans aujourd'hui. Les Ouvrages de Zoroaſtre, qui contiennent divers préceptes touchant la Foi & les Mœurs, ſont dans la même eſtime chez eux que la Bible l'eſt chez les Chrétiens. Cependant, ſi nous en jugeons par le Livre dont on trouve la Traduction à la fin de l'Ouvrage de Mr. Hyde, parmi quelques bons préceptes de Morale, il y a bien des ſuperſtitions & bon nombre de fadaiſes. La Religion de Zoroaſtre ne perſévéra pas toujours dans le même état, elle ſouffrit pluſieurs changemens en divers tems, comme ſous l'empire d'Alexandre le Grand, qui ſe rendit maître de la Perſe, & ſous quelques autres. Le Roi *Ardeſchir Babecan*, qui régnoit deux-cens ans après la venuë de Jéſus-Chriſt, convoqua une eſpéce de Concile pour conſulter les Eccléſiaſtiques de ſon Royaume ſur des points importans de la Religion, & la purgea par ce moyen de diverſes erreurs, dont elle avoit été comme défigurée. Ce fut par le moyen d'un certain Légiſlateur nommé *Erdaviraph*, que ſe fit cette Réformation, mais elle ne dura pas longtems; Manés gâta tout par les erreurs monſtrueuſes qu'il répandit dans la Perſe, qui étoit ſa Patrie. Le Chapitre vingt-troiſiéme contient un abrégé de la Vie de Darius Hyſtaſpe, & l'on trouve dans le ſuivant celle de Zoroaſtre. Notre Auteur remarque que ſon véritable nom eſt *Zerduſht*; celui de *Zoroaſtre* a été inventé par les Grecs, qui pour rendre les noms étrangers dans leur Langue, les ont pour la plupart ſi défigurés, qu'il eſt impoſſible de les reconnoître. Ils ont auſſi ſouvent donné le même nom à des perſonnes différentes, à cauſe de quelque reſſemblance, & c'eſt ce qui eſt arrivé dans cette occaſion, ce qui a preſque autant multiplié les Zoroaſtres que les Hercules. Cependant les Perſans ne parlent que d'un ſeul, & le font tous vivre dans le même ſiécle, mais ils ne lui aſſignent pas tous une même Patrie. Les uns le font venir de la Chine, les autres de l'Europe, par où ils entendent, peut-être, la Paleſtine, qui n'en eſt pas bien éloignée. Le plus ſûr eſt de dire qu'il naquit en Perſe, mais que ſon Pere étant pauvre il ſe mit au ſervice du Prophéte Eſdras, auquel ayant vu faire divers Miracles, il fut tenté d'eſſayer d'en faire autant, ou du moins de ſeindre d'en faire, pour établir une nouvelle Religion, ou pour réformer, à la faveur de ſes prétendus miracles, celle qui étoit déjà établie. Mr. Bernard, dans ſon Extrait du Livre de Mr. Hyde, obſerve (4) qu'il ne ſait ſi Eſdras a fait des miracles; que s'il eſt vrai que Zoroaſtre ait été domeſtique d'Eſdras, on pourroit dire plus vraiſemblablement, qu'il apprit de lui tous les miracles que Moyſe & les autres Prophétes avoient faits. Mr. Hyde rapporte aſſez au long les artifices dont Zoroaſtre ſe ſervit pour parvenir à ſon but. Il n'employa que quatre ou cinq ans à fonder & à répandre ſes dogmes, & il fut tué au bout de ce tems-là avec quatre-vingt autres Sacrificateurs. Mais il y a apparence qu'avant que d'entreprendre ſa Réformation, il avoit compoſé & préparé un aſſez grand nombre de Livres, qu'il publia dans la ſuite. Mr. Hyde rejette ce que les Grecs ont écrit de la mort de Zoroaſtre. Il employe tout ſon Chapitre vingt-cinquiéme, à l'explication du nom général de *Zend*, ou de *Zendaveſta*, que ce Légiſlateur des Perſans donna à ſon Ouvrage. Le mot de *Zend* eſt Arabe, & celui d'*Eſta* Hebreu-Chaldaïque, enſorte qu'on peut traduire le mot de *Zendaveſta*, par *un fuſil à allumer du feu*. Zoroaſtre voulant faire entendre par là, que le but de ſes Ouvrages étoit d'allumer le feu du zéle, & de la piété dans le cœur des hommes. Dans le Chapitre vingt-ſixiéme notre Auteur parle en particulier des Livres de Zoroaſtre, & de la Langue & des Caractéres dans leſquels ils ont été écrits. L'Original de *Zendaveſta* a été écrit ſur douze cuirs de bœuf en Langue Perſaue, mais en des Caractéres anciens, & que tous les Perſans ne connoiſſent pas aujourd'hui. Tous ſes Ouvrages ſont écrits en Proſe: enſorte que tout ce qui eſt en vers, & qu'on lui attribuë, eſt néceſſairement ſuppoſé. Il eſt vrai que quelques Sacrificateurs Perſans ont traduit en vers quelque petite partie des Ouvrages de leur Légiſlateur, parce que leurs Peuples n'entendent plus la Langue de l'Original; mais ils n'ont commencé à le faire que depuis deux-cens ans, & les Perſans plus anciens n'ont rien entrepris de tel. Le Chapitre vingt-ſeptiéme eſt employé à expliquer la nature du Feu, la maniére de le conſerver uſitée par les Perſans: le ſignal dont ils ſe ſervent pour ſe trouver aux Aſſemblées publiques, la maniére dont ils ſe comportent dans les Egliſes, l'uſage qu'ils font des verges dans le Service Divin, leur murmure journalier, & leur ſilence. Dans la Ville de Nuſſari, qui eſt dans les Indes, les Sectateurs de Zoroaſtre s'aſſemblent au ſon d'une petite cloche: mais à Iſpahan Capitale de Perſe, ils ſavent le tems de leurs Aſſemblées, ſans qu'ils ayent beſoin d'aucun ſignal, ou ils ſe ſervent d'une grande piéce de bois, qu'ils frappent fortement; & cela de peur d'irriter les Mahométans, qui ne permettent point qu'on ſe ſerve de cloches, parce qu'elles ont été inventées par les Chrétiens. Quand ils font leurs Priéres, ils ſe tiennent un peu loin du Feu, qui eſt allumé dans leurs grandes Egliſes, de peur de le ſouiller de leur ſouffle; dans les petites Egliſes, il n'y a qu'une Lampe d'allumée; pour plus de précaution ils ſe couvrent la bouche d'un linge quarré, appellé *Panâm*. Ils diſent leurs priéres à voix baſſe, ſe contentant de les murmurer entre leurs dents. Le Prêtre s'approche un peu davantage. Il a auſſi la bouche couverte, un bonnet à oreilles ſur la tête, & eſt vêtu d'une Aube, tenant d'une main un Livre, & de l'autre quelques verges blanches; il chante ainſi ſes priéres, & récite ſon Office tiré du Livre *Zend*. Quelquefois dans l'ardeur de ſa priére, il ne ſe tient que ſur un pied, à l'Imitation de ſon Prophéte. Après les Priéres viennent les Offrandes. Tous ceux qui en ont le pouvoir jettent dans le feu des Onguens précieux, des Atomates, des Perles, ou du moins du Blé & de la Viande. Il s'agit dans le Chapitre vingt-huitiéme du Sacerdoce & de la Hiérarchie des Mages, dans le tems

(4) *Nouv. de la Rép. des Lett.* Mars 1707 p. 258.

qui venoit de mourir (*g*). Et lui-même eſt mort vers le milieu de Février de l'année 170.

(*g*) Idem *Ath. Oxon.* Vol. II. Col. 974.

que leur Egliſe étoit floriſſante, & même à préſent. Mr. Hyde prétend que cette Hiérarchie n'étoit que peu différente de celle qu'il y a aujourd'hui dans les Egliſes Chrétiennes, dans leſquelles on diſtingue divers Ordres Sacrés. Ce Clergé étoit autrefois fort riche, mais il s'en faut bien qu'il ne le ſoit tant aujourd'hui, qu'il vit ſous l'oppreſſion des Mahométans. Le revenu des Prêtres conſiſte principalement en ce que le 24 d'Avril tous les Habitans d'une Paroiſſe éteignent le feu de leurs maiſons, la vont rallumer au feu de leur Prêtre, & lui payent pour cela environ ſix ſols trois deniers d'Angleterre. On leur paye auſſi les Dixmes. L'Auteur parle encore du Feu dans les Chapitres vingt-neuviéme & trentiéme; il rapporte les noms que les Perſans lui donnent, il parle des Temples qu'ils bâtiſſent pour le conſerver, de la maniére dont leurs Mages ſe comportent à cet égard; des noms injurieux que les Mahométans donnent aux Diſciples de Zoroaſtre, de ceux qu'ils ſe donnent les uns aux autres, de leur Sacerdoce, de leurs divers Ordres Sacrés, & des noms particuliers qu'ils leur donnent, & de leurs habits. Dans le Chapitre trente & uniéme Mr. Hyde traite des Mages de Perſe en général, & en pattieulier de ceux qui vinrent adorer le Fils de Dieu, quelque tems après ſa naiſſance. Les Perſes entendent par le nom de *Magh*, leurs Sages & leurs Prêtres. Les Chaldéens en ont fait celui de *Mag*, & les Grecs ajoûtant leur terminaiſon l'ont changé en celui de Μαγος, d'où vient celui-de *Mage*, qui ne ſignifie pas un Magicien, mais un Philoſophe ou un Sage. Tels étoient ceux qui vinrent à Bethléhem, & non des Rois, comme on l'a cru ſans aucun fondement. Mr. Hyde croit, après le Pere Petau, qu'ils vinrent de Perſe & non d'Arabie, par où ils ne firent que paſſer; ou pour mieux dire du Peys des Parthes, où il y avoit la même Religion, & les mêmes Mages qu'en Perſe, & où étoit le Siége de l'Empire lors de la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Le Prince qui envoya ces Mages, ou du conſentement duquel ils vinrent, fut ce même Phraates fils d'Orodes, qui envoya ſes quatre fils à Rome pour les élever, fit hommage à l'Empereur Auguſte, & lui rendit les Enſeignes Romaines, qu'Orodes ſon pere avoit enlevées à Craſſus, L'Evangile, à ce que dit Mr. Hyde, & divers Auteurs des plus ſavans nous apprenoeut, que la naiſſance de Jéſus-Chriſt fut révélée aux Perſans. Ils eurent cet avantage ſur tant d'autres Peuples, tant afin que la Révélation Evangélique fût au-plutôt annoncée dans les lieux les plus éloignés, que parce qu'à la réſerve des Juifs, les Perſes étoient les ſeuls Peuples du Monde qui euſſent conſervé la connoiſſance & le Culte du vrai Dieu, quoique mêlé de quelques ſuperſtitions. Ce que le Prophéte Eſaïe a prédit de Cyrus deux-cens ans avant que ce Prince vint au Monde, eſt une bonne preuve de l'amour particulier dont Dieu honoroit les Perſes. Mais d'où ces Mages pouvoient-ils avoir appris qu'il devoit naître un Meſſie aux Juifs? Daniel & quelques autres Prophétes avoient été dans leur Pays; d'ailleurs on trouve quelques prédictions dans les Ecrits de leur faux Prophéte Zoroaſtre, qui ſut quelquefois inſpiré de Dieu, comme l'avoit été Balaam; outre que les Prophéties de l'Ancien Teſtament ne lui étoient point inconnuës. Dans le Chapitre trente-deuxiéme Mr. Hyde explique l'origine de tous les Contes fabuleux qu'on a fait des Sibylles, & des Livres qui leur ſont attribuët. Et dans le trente troiſiéme il donne un Abrégé de la Religion des anciens Perſans. Mr. Hyde y fait voir, qu'ils ont toujours cru un ſeul Dieu tout-puiſſant & éternel, qui poſſéde toutes les perfections que les Chrétiens lui attribuent. Ils croyent une Réſurrection univerſelle tant des Méchans que des Bons, & un dernier Jugement, dans lequel chacun recevra ſelon ſes œuvres, les uns une vie éternelle & bienheureuſe, & les autres une vie éternellement malheureuſe, Dieu ayant préparé pour les premiers un Paradis de Criſtal, & un Gouffre ou Abîme pour les derniers. Ils croyent qu'ils offenſent Dieu tous les jours; mais ils proteſtent qu'ils ſe repentent de tous les péchés qu'ils commettent tant ſpirituels que corporels, par leurs penſées, par leurs paroles, & par leurs actions. Ils croyent que Dieu a donné le Gouvernement des Villes & des Provinces aux Planétes & aux Anges. Qu'ils ſont envoyés pour le bien des hommes, & pour les punir quand Dieu le juge à propos. Que chaque homme a ſon bon & ſon mauvais Ange, dont l'un le porte eu bien & l'autre au mal. Que le Démon eſt l'Ennemi irréconciliable du Genre-humain. Que Dieu honore certains hommes d'une lumiére infuſe, qui les rend capables de gouverner les autres hommes, & de devenir habiles dans les Arts & dans les Sciences. Les Juſtes reçoivent auſſi une ſemblable lumiére, mais Mr. Hyde prétend que cela ne ſignifie que la Lumiére naturelle ou la droite Raiſon. Ces Peuples croyent que dans la Vie à venir les Méchans ſeront tourmentés de diverſ ſupplices, mais au-lieu de feu & de flamme, ils parlent de ténébres, d'un fleuve noir & puant, & dont les eaux ſont froides comme de la neige. Ils croyent qu'elles ſont formées des larmes qu'on répand pour les défunts, & qui ne ſerveut qu'à augmenter leurs peines. Ils n'ont pas tous le même ſentiment du lieu de la Félicité; quelques-uns l'ont placé dans le Soleil, avec les Manichéens & d'autres Hérétiques: d'autres ont cru qu'après la Réſurrection les Bienheureux habiteroient la Terre, qui ſeroit toute renouvellée, après une conflagration. Ils parlent auſſi d'un certain Pont conſtruit ſur un abîme, ſur lequel les Ames ſéparées des Corps doivent paſſer, pour aller dans le ſéjour de l'immortalité, & ils en racontent pluſieurs merveilles, qu'on peut lire dans notre Auteur. Le Chapitre trente-quatriéme traite du Mariage des Perſans, de leurs Baptemes ou Ablutions, & des Cérémonies qu'ils pratiquent envers les Défunts. Il eſt parlé dans le dernier Chapitre des noms de la Perſe & des Perſans, de leur Langue ancienne & moderne, & de ſes différentes Dialectes, c'eſt-à-dire, de la Langue des Perſes, des Médes, & des autres Peuples de l'Aſie. Les trente-cinq Chapitres de cet Ouvrage ſont ſuivis d'une traduction Latine d'un Livre à l'uſage de l'Egliſe des Mages nommé *Sad-der*, & qui contient les Loix & les Préceptes de Zoroaſtre. Il y a plus de deux-cens ans que ce Livre fut compoſé en vers dans la Langue moderne des Perſans, par un de leurs Prêtres fils de *Melichſâh*, homme très-ſavant & très-habile dans l'ancien Perſan, & dans les anciens Livres écrits dans cette Langue. Dans la quatriéme *Porte* ou Chapitre, l'Auteur exhorte les Pécheurs à ne point déſeſpérer de la miſéricorde de Dieu, parce qu'il eſt prompt à donner beaucoup, & à ne recevoir que peu de choſe. Il rapporte ſur cela, que pendant que Zoroaſtre converſoit familiérement avec Dieu, ce Prophéte apperçut un homme dont tout le corps étoit dans l'Enfer, à la réſerve du pied droit, qui en étoit dehors. Il demanda qui il étoit, & Dieu lui répondit que c'étoit un Prince qui avoit régné ſur trente-trois Villes, & qui n'avoit point fait de bien durant toute ſa vie, ne s'étant adonné qu'à l'oppreſſion, à l'injuſtice, & à la violence; & ayant fait ſouffrir mille maux à ſes Sujets. Qu'ayant rencontré un jour une brebis liée, & dont la pâture étoit trop éloignée pour y pouvoir atteindre, il l'avoit pouſſée avec le pied près de la brebis, & que pour cette ſeule action le pied de ce Prince étoit délivré des tourmens de la gêne, pendant que ſes autres membres en étoient tourmentés. Le Chapitre vingt-cinquiéme défend de jeûner, & enſeigne que le véritable jeûne conſiſte dans l'abſtinence du péché. Dans le ſoixante-ſeptiéme le menſonge eſt mis au rang des plus grands péchés. L'Appendix de Mr. Hyde contient auſſi quantité de choſes curieuſes. Mr. Wood nous apprend (*s*) qu'en 1694 Mr. Hyde ſe propoſoit de publier les Ouvrages ſuivans, s'il vivoit aſſez de tems pour les finir, ayant déjà travaillé à tous. I. *Grammatica pro Linguâ Perſicâ*. in-4. II. *Lexicon Perſico-Latinum*, gros in-4. III. *Lexicon Turcico-Latinum*; gros in-4. IV. *Nomenclator Mogolo-Tartaricus, cum Grammaticâ ejuſdem Linguæ*. V. *Diſſertatio de Tartaris*. *Item Hiſtoria Charſiuddii, & Diſſertatio de Numerorum Notis, earundemque Origine & combinandi Ratione, doctrina acad.* in-8. VI. *Curioſa Chinenſia & Solanenſia*, in-8. VII. *Hiſtoria Gemmarum Arabicè & Latinè, cum Notis*. in-8. VIII. *Hiſtoria Tamerlanis Arabicè & Latinè cum Notis*, in-4. IX. *Liber* Buſtân *Perſicè & Latinè cum Notis: Liber elegantiſſimus, Autore Schelaibadi*; in-4. X. *Divini Poëtæ* Hâphix *Opus Perſicè & Latinè, cum Notis*, in-4. XI. *Abulfedæ Geographia Arabicè & Latinè, cum Notis*, in-4. XII. *Liber* Bâhariſtân *eloquentiſſimo ſtilo conſcriptus, meri ingenii ſpecimina continens, Librum* Guliſtân *æquans, ſi non ſuperans, Perſicè & Latinè cum Notis*, in-4. XIII. *Maimonidis Liber* More Nevochim *tranſcriptus ex Characteribus Hebraïcis, quibus à Maimonide ſcriptum eſt, in proprios Arabicos, cum nova Verſione & Notis, Arabicè & Latinè*; gros in-4. XIV. *Hiſtoria Regum Perſiæ ex ipſorum Monumentis & Auctoribus extracta*, in 4. XV. *Annotationes in difficiliora loca Bibliæ, ex Literaturâ Orientali*; gros in-4. XVI. *Periplus Marium Mediterranei & Archipelagi, Turcicè & Latinè cum circulo ventorum in variis Linguis, Arabicâ, Perſicâ, Chinenſi* &c. in-8. XVII. *Zoroaſtris Perſa-Medi Opera omnia Mathematico-Medico-Phyſico-Theologica, Perſicè & Latinè*, in-fol. XVIII. *Liber Erdaviraphname, Perſicè & Latinè*; in-4. XIX. *Lexicon Hebraïcum emendatum ex MSS. Lexicis Rabbi Pinehon, R. Jonæ, & R. Jeſaiæ, atque ex collatione cum Linguis Arabicâ & Perſicâ, & aliis Linguis Orientalibus*, in-4. XX. *Cœlum Orientale Arabico-Perſicum, atque Occidentale Græco-Latinum, una cum Sabbi Figurationibus Stellarum duplici ſitu, prout in Cœlo, & prout in Globo apparent, cum earum nominibus ſecundum harum gentium doctrinam*; in-4. XXI. *Commentarius in Pentateuchum Arabicè, Auctor Manſût Syro-Arabè ex Scripturâ Genſirumi in Arabicum tranſcriptus & Latinitate donatus*; in-4. XXII. *Urbium Armeniæ Nomenclatura ex eorum Geographiâ excerpta* &c. XXIII. *Varia Chinenſia, ſcil. eorum Idololatria, Opiniones de Deo & de Paradiſo, atque de Gehennâ, & de Gradibus & Modis Suppliciî; de eorum Literaturâ & Libris & Chartâ, & de imprimendi modo atque antiquitate &c. omnia excerpta ex ore & ſcriptis nativi Chinenſis* Shin Fo-burg; in-8. XXIV. *Varia Solanenſia, ubi inſulæ Selan (vulgo Batavis Ceylon) Hiſtorica quædam & Vocabularium genuinis eorum Characteribus exaratum cum eorum Alphabeto & aliis rebus*; in-8. XXV. *Bantamenſe Alphabetum a Legato ſcriptum cum Literarum poteſtate, & Numerorum notis*, in-8. XXVI. *Nova Arithmetica variarum Gentium, ubi talium Notarum Origo & combinandi Ratio docetur*; in-8. XXVII. *Dialogi Arabico-Perſico-Turcici, Latinè verſi*; in-8. XXVIII. *Liber de Turcarum Opinionibus in rebus religioſis, Turcicè & Latinè*; in-8. XXIX. *Utilia, Menſalia, ſcil. quid in Converſatione Convivali decorum eſt, Arabicè & Latinè*, in-8. XXX. *Rivola Lexicon Armeniacum cum Linguis Orientalibus (ſcil. Arabicâ, Perſicâ & Turcicâ) collatum, & in margine notatum*, in-4. XXXI. *Evangelium Lucæ & Acta Apoſtolorum Linguâ & Characteres Malaïce*; in-4. Mr. Hyde a auſſi traduit en Anglois les Lettres de divers Rois & Princes Orientaux aux Rois Charles II. Jacques II. & Guillaume III.

(*s*) *Athen. Oxon.* Vol. II. Col. 975, 976.
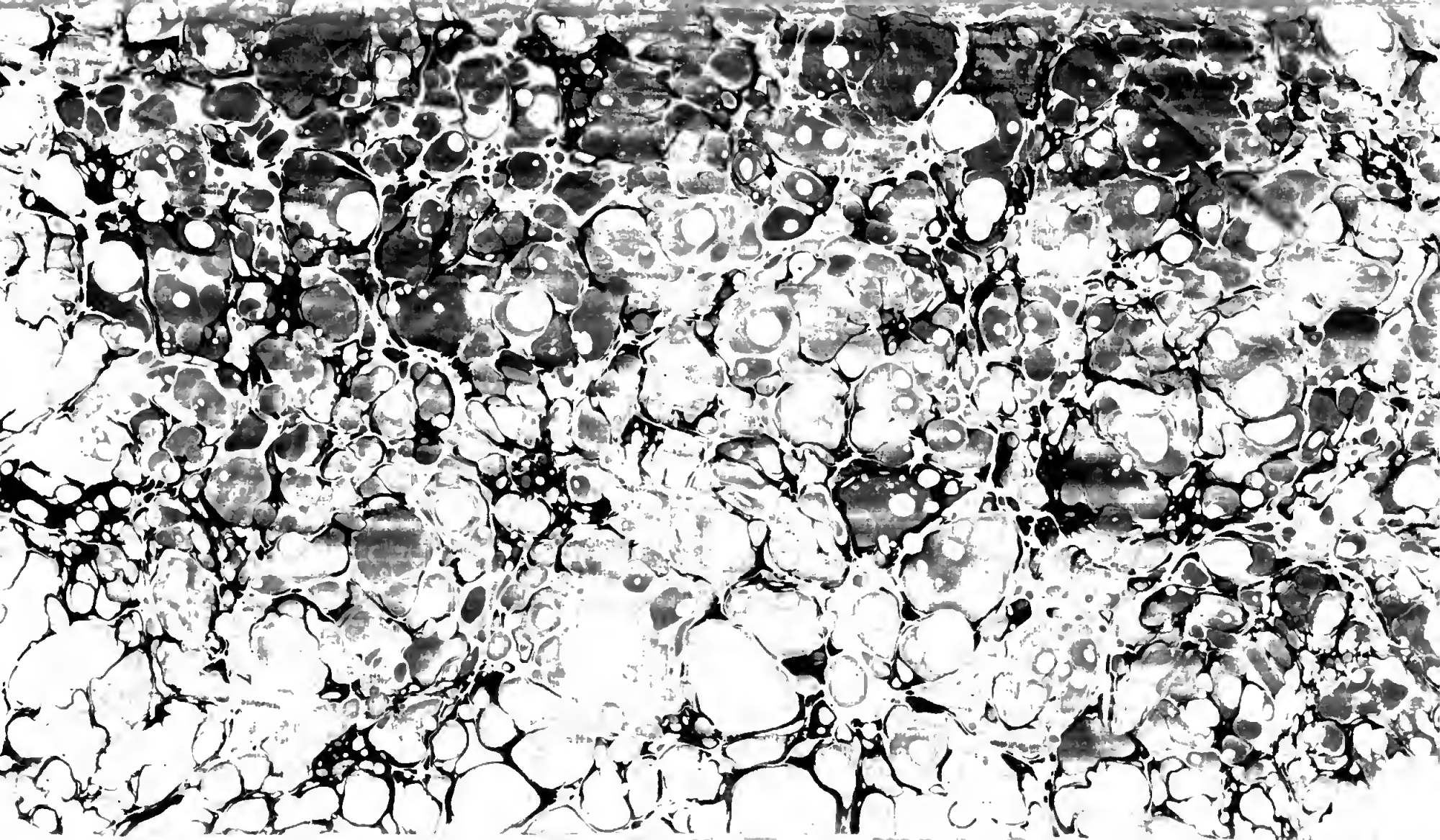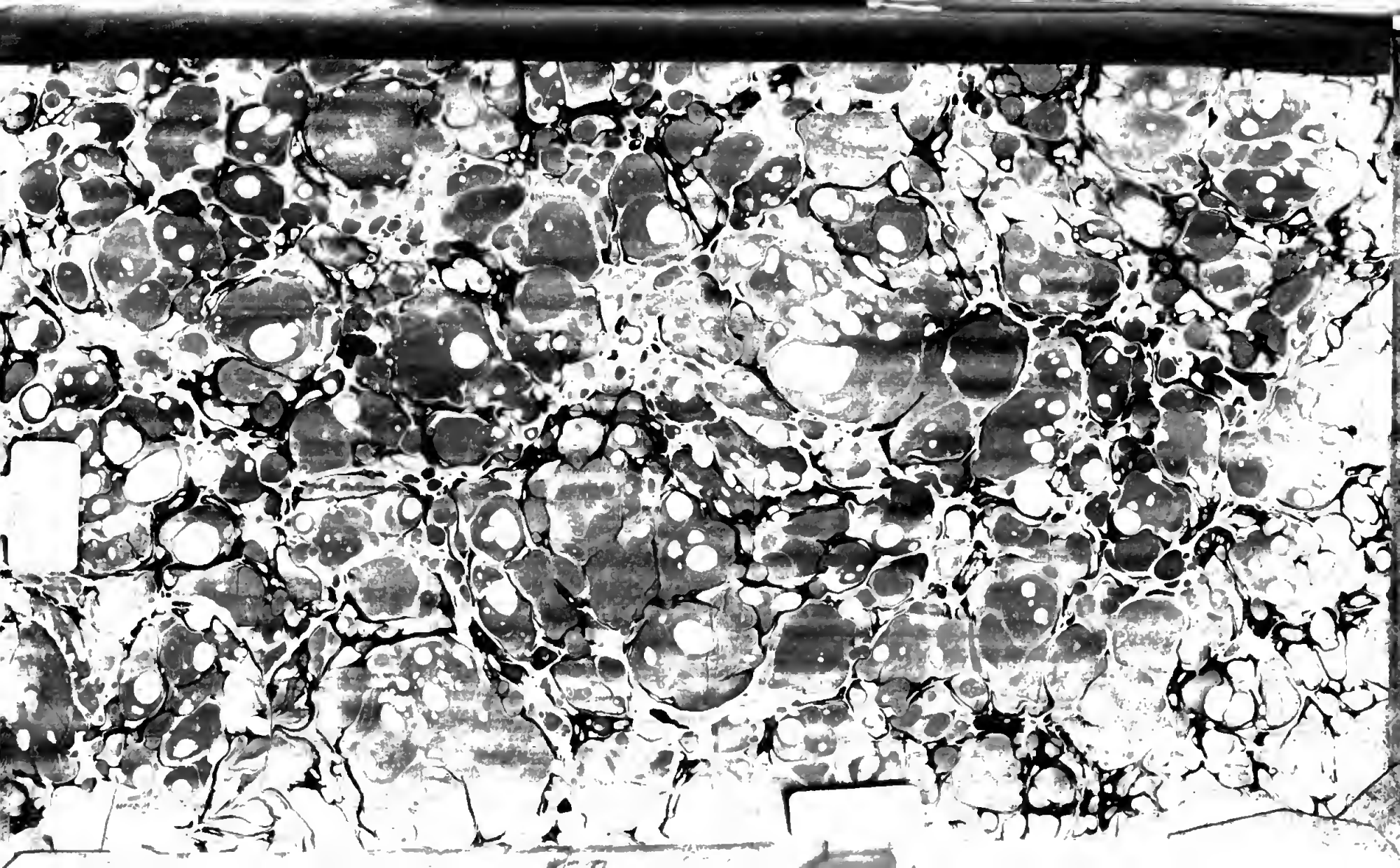
VA1151947